00020046

NOT TO BE ISSUED
OUT OF THE LIBRARY.

Digitized with financial assistance from

H T Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 02 January, 2019

LE GRAND DICTIONAIRE HISTORIQUE,

OU LE MÊLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE;

QUI CONTIENT EN ABREGÉ,

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches, des Juges, des Rois des Juifs, des Papes, des ſaints Péres & anciens Docteurs Orthodoxes; des Evêques, des Cardinaux, & autres Prélats célébres; des Héréſiarques & des Schiſmatiques, avec leurs principaux Dogmes:

Des Empereurs, des Rois, des Princes illuſtres, & des grands Capitaines:

Des Auteurs anciens & modernes, des Philoſophes, des Inventeurs des Arts, & de ceux qui ſe ſont rendus recommandables en toutes ſortes de Profeſſions, par leur Science, par leurs Ouvrages, ou par quelque Action éclatante.

L'ETABLISSEMENT ET LE PROGRE'S

Des Ordres Religieux & Militaires, & LA VIE de leurs Fondateurs.

LES GENEALOGIES

De pluſieurs Familles illuſtres de France & d'autres Païs.

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux, & des Héros de l'Antiquité Payenne.

26046

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Iſles, Montagnes, Fleuves, & autres Lieux conſidérables de l'ancienne & nouvelle Géographie, où l'on remarque la ſituation, l'étendue & la qualité du Païs; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coutumes des Peuples. Où l'on voit les Dignitez: les Magiſtratures ou Titres d'Honneur: les Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Payens: les principaux Noms des Arts & des Sciences: les Actions publiques & ſolemnelles: les Jeux: les Fêtes, &c. les Edits & les Loix, dont l'Hiſtoire eſt curieuſe; & autres Choſes, & Actions remarquables.

AVEC

L'Hiſtoire des Conciles Généraux & Particuliers, ſous le nom des lieux où ils ont été tenus.

Le tout enrichi de Remarques & de Recherches curieuſes, pour l'éclairciſſement des difficultez de l'Hiſtoire, de la Chronologie, & de la Géographie.

Par Mre. LOUIS MORERI, Prêtre, Docteur en Théologie.

DIX-HUITIEME ET DERNIERE EDITION,

Revue, corrigée & augmentée très conſidérablement.

TOME TROISIEME. Lettres CHEI.—E.

A AMSTERDAM, Chez P. BRUNEL, R. WETSTEIN, la Veuve de P. DE COUP & G. KUYPER, F. L'HONORE' & Fils, P. HUMBERT, Z. CHATELAIN, H. UYTWERF, F. CHANGUION, J. WETSTEIN & G. SMITH, P. MORTIER, & J. CATUFFE.

A LEIDE, Chez S. LUCHTMANS & C. HAAK.

A LA HAYE, Chez P. GOSSE, J. VAN DUREN, J. NE'AULME, A. MOETJENS, G. BLOCK, & A. VAN DOLE.

A UTRECHT, Chez E. NE'AULME.

LIBRAIRES.

M. DCC. XL.

Avec Privilége de nos Seigneurs les Etats de Hollande & de Weſt-Friſe.

R/F8 920
Mod/ Gou
20046

00020046

33003

CHE.

CHEIRO, Iſle de l'Archipel à une portée de mouſquet de *Caloyero*. C'eſt une Iſle déſerte de dix-huit milles de tour, où les Moines d'Amorgos tiennent deux Caloyers dans le tems qu'on y fait les fromages. On y nourrit plus de 300 chévres ou brebis. * Tournefort, *Voyage du Levant*, *&c. tome* 1. *p.* 243.

CHEIRON, Miniſtre Proteſtant de l'égliſe de Nîmes. Ce fut lui qui fit les deux actions le jour auquel le Marquis de Montanégre Lieutenant de Roi de la Province fit fermer le temple. Il prêcha ſur le *v.* 20. *du ch.* 3. *de la* 1. *Ep.* de ſaint Pierre, & exhorta fortement le troupeau à la pénitence & à la perſévérance dans la Religion. Il proteſta qu'il avoit prêché la vérité, que Dieu faiſoit encore entendre de ſa bouche pour la derniére fois; & enſuite s'adreſſant aux Aſſiſtans qui fondoient en larmes il leur demanda s'ils avoient deſſein de manquer de foi, ou de demeurer fidéles? La plupart des Aſſiſtans faiſant retentir le temple de leurs cris & levant les mains au ciel firent ſerment à Dieu de demeurer fidéles. Cependant dès que les troupes eurent commencé la perſécution, la plupart de l'Egliſe ſuccomba. *Cheiron* fut un des premiers, & *Paulhan* ſon Collégue l'imita. Cheiron eut pour récompenſe le premier Conſulat de Nîmes. Il fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un bon Catholique. Il perſécuta même les reſtes de ſon troupeau. Pendant l'année de ſon Conſulat il fut frappé d'une apoplexie, qui lui ôta pour quelque tems l'uſage de la parole, & qui lui laiſſa le viſage défiguré. * Benoît, *Hiſt. de l'Edit de Nantes*, *ſur l'an* 1685.

CHEK, Prince de la Méque. *Voyez* CHEQ.

CHEKE (Jean) en Latin *Chekus* ou *Chæcus*, naquit à Cambridge en 1514, d'une très bonne famille, originaire de l'Iſle de *Wight*. Après avoir fait ſes claſſes, il fut admis au Collége de Saint Jean à Cambridge. Ce Collége, où on liſoit ſecrettement l'Ecriture Sainte, & les livres de Luther, du tems du Cardinal Wolſey, produiſit divers Savans, qui attaquérent les ſentimens de l'Egliſe Romaine. Chéke fit de grands progrès dans ſes études, & particuliérement dans la Langue Gréque. Le Chevalier Butts, Médecin de Henri VIII, le récommanda à ce Prince. Chéke encouragea les jeunes gens à l'étude des meilleurs Auteurs Grecs & Latins; de ſorte qu'ils abandonnoient la lecture des Ecrivains barbares & Scholaſtiques. L'an 1540, il fut fait Profeſſeur Royal en Langue Gréque. Il étoit alors Maître ès Arts, & il avoit environ 26 ans. Dans ce tems-là, le Grec étoit peu connu en Angleterre: d'ailleurs, on prononçoit très-mal les voyelles, les diphthongues, & quelques conſonnes. Chéke entreprit de corriger cette mauvaiſe prononciation. Pluſieurs Etudians renonçoient à l'ancienne maniére de lire le Grec; mais il ſe forma un parti, qui s'oppoſa à la nouvelle prononciation. On crut que c'étoit une innovation dangereuſe. *Gardiner*, Evêque de Wincheſter, & Chancelier de l'Univerſité, ordonna le premier jour de Juin 1542, par un Décret formel, & ſous des peines ſévéres, qu'on ne feroit aucun changement dans la prononciation du Grec. *In ſonis ne philoſophator, ſed utitor præſentibus. In his ſi quid emendandum ſit, id omne autoritati permittito.* Malgré cette défenſe, la nouvelle prononciation fut reçue à Cambridge, après que le Chancelier & le Profeſſeur ſe furent écrit ſept lettres ſur cette matiére. Chéke expliquoit Hérodote, entre autres Auteurs Grecs, & particuliérement les livres de cet Hiſtorien intitulez *Euterpe* & *Polyhymnia*; ce qui lui donnoit occaſion de décrire pluſieurs villes de Gréce & d'Italie. Il fut fait Orateur de l'Univerſité; & l'an 1543, il publia en beau Latin ſa Verſion de deux Homélies de ſaint Chryſoſtome, & il la dédia au Roi. L'année ſuivante, le Roi nomma ce ſavant Profeſſeur, pour lui confier l'éducation du Prince de Galles. On ſait que ce jeune Prince fit de grands progrès dans ſes études. Quelques-unes de ſes Lettres Latines ont été imprimées, & il y en a d'autres écrites de ſa propre main, qui ſe trouvent dans quelques bibliothéques, & particuliérement dans celle du Roi. Lorſqu'il parvint à la Couronne, il continua d'étudier avec ardeur, & il employa tous les jours quelques heures pour augmenter ſes connoiſſances. L'an 1547, Chéke fit imprimer ſa Traduction Latine des Homélies de ſaint Chryſoſtome touchant la Providence. Mr. Strype dit que Chéke eut auſſi ſoin des études de la Princeſſe Elizabeth, qui fut enſuite Reine d'Angleterre. Il ajoûte que ce ſavant homme introduiſit le fameux *Léland* auprès d'elle, & qu'il la pria de lui parler en Latin. Léland témoigna ſa reconnoiſſance à cette Princeſſe par des vers Latins, dont voici les premiers,

Tempore quo Chæcus, Muſarum cura, politus
Me commendavit. voce favente, tibi,
Utque ſalutares me tunc ſermone Latino;
Egit, ut hinc ſcirem, quantus in ore lepos, &c.

Dans le ſeiziéme ſiécle les Princes & les Princeſſes d'Angleterre entendoient le Grec & le Latin. Edouard, ayant ſuccédé à ſon pére, combla ſon Précepteur de bienfaits. Il lui aſſigna pendant vint & un ans une penſion de cent marcs. Il ordonna aux Membres du Collége du Roi à Cambridge de l'élire pour Principal de ce Collége. Il le mit en poſſeſſion de quelques Terres & de quelques Seigneuries. Chéke ſe maria en 1547. L'an 1549, il ſe retira dans ſon Collége à Cambridge, après avoir eu quelque chagrin à la Cour. *Oh! que l'on eſt heureux*, dit-il alors à un de ſes amis, *quand on peut ſe paſſer de certains plaiſirs! Qu'il eſt glorieux de ne point rechercher les honneurs!* La même année, il y eut une rebellion dans la plupart des Provinces d'Angleterre. Chéke publia un livre contre les Rebelles. Il fut du nombre des Commiſſaires établis pour examiner les anciennes Loix Eccléſiaſtiques. Parmi ces Commiſſaires on voyoit le fameux Pierre Martyr, Profeſſeur Royal à Oxford, & Jean de Laſco, Gentilhomme Polonois, Surintendant de l'Egliſe Allemande à Londres. Chéke ne fit pas un long ſéjour à Cambridge; il fut bien-tôt rappellé à la Cour, pour mettre le Roi en état de continuer ſes études. Sa femme lui cauſa du chagrin; car elle eut le malheur de déplaire à la Ducheſſe de Sommerſet. Chéke fut accuſé d'avoir donné de mauvais conſeils au Régent, mais la Ducheſſe de Sommerſet elle-même voulut bien le juſtifier. Il fit un très bon uſage du crédit qu'il avoit auprès du Roi: il ſe déclara le patron des perſonnes pieuſes & ſavantes, ſans excepter les Etrangers établis en Angleterre. L'an 1530, il fut fait Gentilhomme de la Chambre du Roi, & il eut part aux affaires d'Etat. Il étoit le Protecteur de Pierre Martyr & de Bucer. Il traduiſit en Latin l'Office de la Communion, afin que Pierre Martyr fût en état de le corriger. Le fameux Sleidan avoit une penſion du Roi, à cauſe de ſon ſavoir & de ſon mérite; mais comme elle étoit mal payée, (car le Roi n'étoit pas riche,) Bucer pria le Précepteur de ce Prince de faire en ſorte qu'elle fût mieux payée à l'avenir. La même année, Bucer lui envoya ſon livre, *De Regno Chriſti conſtituendo*, qu'il avoit écrit pour l'uſage du Roi. Chéke fit lire à ce jeune Prince, lorſqu'il n'avoit que treize ans, la Morale d'Ariſtote en Grec, pour lui inſpirer des principes de vertu, & afin qu'il fût mieux en état de juger des mœurs & des actions des hommes. Il lui avoit déja fait lire la Philoſophie de Cicéron; & les Langues ſavantes étoient ſi familiéres à Edouard, qu'il écrivoit, & parloit élégamment en Latin, & qu'il traduiſoit en Grec. Son Précepteur lui donna une idée générale de l'Hiſtoire d'Angleterre, avant qu'il parvînt à la Couronne, & il l'inſtruiſit de l'état, des intérêts, des loix, & des coutumes du Royaume. On dit que Henri VIII fut ſi content de Chéke à ce dernier égard, qu'il avoit deſſein de le faire Sécretaire d'Etat. Chéke conſeilla à ſon illuſtre Eléve de dreſſer un Journal des affaires les plus importantes, & d'y marquer en peu de mots, ſous chaque jour, les délibérations du Conſeil, les dépêches des Ambaſſadeurs, les honneurs qu'il conféroit, &c. Cet avis produiſit l'excellent Journal d'Edouard, que l'on conſerve aujourd'hui dans la Bibliothéque du Roi, & qui a été imprimé par feu M. Burnet dans ſon Hiſtoire de la Réformation d'Angleterre. Vers la fin de la même année 1550, mourut *Martin Bucer*, Profeſſeur en Théologie à Cambridge. La mort de ce fameux Théologien affligea ſenſiblement le Précepteur du Roi. Il écrivit ſur cela à Pierre Martyr, Profeſſeur à Oxford, une lettre de conſolation, remplie de piété, que M. Strype a inſérée dans ſon livre. Pour diminuer la douleur de ce Théologien célébre, il lui dit que Bucer a été enterré dans l'égliſe de l'Univerſité, que le Vice-Chancelier, les Docteurs, les autres perſonnes graduées, tous les Etudians, le Maire & les Echevins, en un mot, trois mille perſonnes, ont aſſiſté à ſes funerailles; qu'après le ſervice des Morts, l'Orateur de l'Univerſité a fait en Latin ſon Oraiſon funébre; qu'enſuite le Docteur Parker, Principal d'un Collége, a prêché en Anglois; que le lendemain l'Univerſité ſe rendit encore à l'égliſe, & que le Docteur Redman, homme vénérable, y avoit prononcé un autre Sermon ſur le même ſujet; que dans cette occaſion les Etudians avoient fait des vers Latins à l'envi les uns des autres; que l'Archevêque Cranmer auroit ſoin de la famille du défunt, & que l'Univerſité avoit écrit en faveur de cette famille au Roi, & à ſon Conſeil. Chéke ne croyoit pas que l'on pût donner à Bucer un ſucceſſeur qui l'égalât. Il récueillit les manuſcrits de ce Théologien pour les mettre dans la Bibliothéque du Roi. L'an 1551, le Roi éleva ſon Précepteur à la dignité de Chevalier. Jean Léland mourut au mois d'Avril 1552. Les manuſcrits de ce ſavant Antiquaire furent remis au Chevalier Chéke; & quelques volumes de ces Recueils, après avoir paſſé en d'autres mains, furent enfin placez dans la Bibliothéque publique d'Oxford. Chéke, étant tombé malade, fut abandonné des Médecins; mais il recouvra ſa ſanté peu de tems aprés. On dit que le pieux Edouard pria Dieu ardemment de vouloir conſerver la vie de ſon Précepteur. La même année, le Chevalier Chéke, étant à Cambridge, diſputa contre la deſcente de Jéſus Chriſt aux Enfers. Le Roi lui donna de nouveaux emplois, & lui accorda de nouveaux bienfaits. Enfin, l'année ſuivante 1553, il fut nommé Sécretaire d'Etat. On va voir une grande révolution dans la fortune du Chevalier Chéke. Le Roi mourut cette année. Comme ſon Précepteur étoit rempli de zéle pour la Religion Proteſtante, il ſe déclara en faveur de Jeanne Grey, fille aînée du Duc de Suffolk, à l'excluſion de Marie & d'Elizabeth, ſœurs d'Edouard. Les Seigneurs du Conſeil, qui avoient embraſſé le parti de Jeanne, l'abandonnérent bientôt. On envoya le Chevalier Chéke à la Tour de Londres. L'année ſuivante 1554, la Reine Marie le mit en liberté, & lui permit de voyager pendant quelque tems dans les païs étrangers. Il alla en Italie. En paſſant par Bâle, il y fit connoiſſance avec Cœlius Secundus Curio, & il lui remit entre les mains ſa Diſpute avec Gardiner, Evêque de Wincheſter, touchant la prononciation de la Langue Gréque. Cet Ouvrage fut imprimé à Bâle *in octavo* par les ſoins de Curion en 1555, ſous ce titre, *Joannis Cheki Angli de pronunciatione Græcæ potiſſimum Linguæ Diſputationes cum Stephano Wintonienſi Epiſcopo ſeptem contrariis epiſtolis comprehenſæ, magna quadam & elegantia & eruditione refertæ.* Chéke étant arrivé à Padoue, y trouva des Etudians Anglois; il leur donna de bons avis par rapport à leurs études, & leur expliqua quelques Oraiſons de Démoſthéne. L'un de ces Etudians, nommé Wylſon, traduiſit en Anglois, dans la ſuite, quelques-unes de ces Oraiſons ſur la Verſion Latine de Chéke, & les fit imprimer à Londres en 1570. Il dédia cet Ouvrage au fameux Chevalier Cécil, beau-frére de Chéke. Celui-ci, à ſon retour d'Italie en Allemagne, ne voulut point revenir en Angleterre: il s'établit à Straſbourg, où pluſieurs Anglois s'étoient réfugiez, & où l'on célébroit le ſervice divin ſur la Liturgie de l'Egliſe Anglicane. Ses ennemis & particuliérement l'Evêque Gardiner, ſon ancien Antagoniſte, lui firent un crime de cette longue abſence. Il avoit été

Précepteur du Roi Edouard; il l'avoit inſtruit dans les principes de la Réformation; il avoit extrêmement contribué à établir la Religion Proteſtante; & ſon grand ſavoir le mettoit en état de la bien défendre. On crut donc qu'il falloit punir un homme ſi dangereux. Tous ſes biens furent confiſquez. L'année ſuivante 1555, Chéke étant à Strasbourg, s'y trouva réduit à une grande miſére; il ſupporta ſes malheurs avec un courage tout à fait admirable, & il exhorta Cécil par diverſes lettres à ne point abandonner la Religion. On dit que le Chevalier Chéke fit des leçons publiques à Strasbourg. Ce fut apparemment pour avoir de quoi vivre. Ses ennemis diſoient qu'après avoir obtenu la permiſſion de voyager, il s'étoit rendu coupable d'un grand crime en s'établiſſant dans les païs étrangers ſans l'approbation de la Reine; mais ſa Religion étoit la vraye cauſe ou le prétexte de leur haine. Chéke forma le deſſein d'aller querir ſa femme à Bruxelles, après avoir conſulté l'Aſtrologie qu'il admiroit beaucoup, pour ſavoir s'il pourroit entreprendre ce voyage ſans danger. Cet Art étoit fort en vogue dans le ſeiziéme ſiécle. Le Chevalier fut arrêté le 15 de Mai 1556, entre Bruxelles & Anvers. On lui banda les yeux, on le garrotta ſur un chariot, & après l'avoir mené en Angleterre, on le mit dans la Tour de Londres. Chéke réſolut d'abord de ſouffrir la mort plutôt que d'abjurer ſa Religion. Deux Chapelains de la Reine ayant entrepris inutilement de le faire changer de ſentimens, cette Princeſſe ordonna au Docteur Feckenham, Doyen de ſaint Paul, d'aller trouver le priſonnier, & de tâcher de le convertir. Il eſt à remarquer que ce Doyen avoit été lui même empriſonné dans la Tour de Londres, ſous le régne d'Edouard, & que le Chevalier Chéke eut une conférence avec lui pour travailler à ſa converſion; mais ce fut ſans aucun ſuccès. Le Doyen propoſa au priſonnier une terrible alternative: *Il faut*, dit-il, *abjurer votre béréſie, ou vous préparer à la mort.* Chéke craignant de finir ſa vie au milieu des flammes, demanda à parler au Cardinal Polus. Feckenham le conduiſit chez ce Cardinal, qui l'exhorta à rentrer dans le ſein de l'Egliſe. Le Priſonnier déclara, contre ſa conſcience, qu'il croyoit la préſence réelle, & ſigna un Ecrit qui finiſſoit par ces mots, *In bac cauſa, & in reliquis omnibus, idem me profiteor dicere & ſentire, quod ſancta Chriſti & Catholica tenet Eccleſia.* Cet Ecrit contenoit quelques paſſages de ſaint Hilaire, de ſaint Chryſoſtome, & d'autres Péres. Le priſonnier l'envoya par le Doyen au Cardinal, avec une lettre, dans laquelle il le ſupplioit de vouloir bien l'exempter de faire une abjuration publique. Ce fut le 15 Juillet. Le Cardinal ne voulut point lui accorder cette grace. Chéke écrivit auſſi le même jour à la Reine; & après avoir témoigné pendant quelque tems qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à faire l'abjuration que l'on exigeoit de lui, il y conſentit enfin, pour éviter une mort terrible. Cet homme infortuné ſe mit à genoux devant le Cardinal, reconnut l'autorité du Pape, & reçut l'abſolution. Après quoi, il fut encore détenu plus de deux mois. Enfin, le quatriéme d'Octobre, il fut obligé de faire une abjuration publique en préſence de la Reine. Le Doyen de ſaint Paul fit d'abord un diſcours à cette Princeſſe en faveur du priſonnier. „ Il lui dit que le „ Chevalier Chéke étoit un vrai pénitent; qu'à l'exemple de ſaint „ Pierre, il avoit verſé des larmes améres pour avoir renié Jeſus-„ Chriſt; qu'à l'imitation de ſaint Paul il s'étoit ſoumis en diſant, „ *Domine, quid me vis facere, &c.*" Enfin il ſupplia ſa Majeſté de le regarder d'un œil favorable, & de lui pardonner ſon crime. Ce diſcours fut ſuivi de l'abjuration du Chevalier. Après ces abjurations, la Reine ne lui rendit point ſes biens, qui avoient été confiſquez; mais elle lui donna un équivalent. Les Catholiques Romains lui firent mille careſſes. Ils l'invitoient fréquemment à manger chez eux; & on le faiſoit paroître ſur les Tribunaux, toutes les fois que l'on jugeoit les Proteſtans pour cauſe d'Heréſie. Ce malheureux Chevalier ne vécut pas longtems après ſon abjuration. Il ſentoit continuellement des remords de conſcience. Il avoit honte de ſa foibleſſe. Enfin, il mourut de chagrin & d'affliction le treiziéme de Septembre 1557, à l'âge de quarante-trois ans. Il fut enterré à Londres dans l'égliſe de ſaint Alban avec cette épitaphe:

Doctrinæ lumen Chætus, vitæque Magiſter,
Aurea naturæ fabrica, morte jacet.
Non erat è multis unus; ſed præſtitit unus
Omnibus, & Patriæ flos erat ille ſuæ.
Gemma Britanna fuit, tam magnum nulla tulerunt
Tempora theſaurum, tempora nulla ferent.

Le Chevalier Chéke laiſſa trois fils après lui. La poſtérité de l'aîné ſubſiſte encore de nos jours. On a quelques Ouvrages de Chéke, entre autres un *Traité de la Superſtition*, dédié à Henri VIII; *Le mal des ſéditions, où l'on fait voir combien elles ſont préjudiciables à un Etat*, en Anglois; *Lettre de conſolation à Pierre Martyr, ſur la mort de Martin Bucer*; *Leo Imperator, de bellico apparatu, J. Cheke interprete*; *Traduction Latine de quelques Homélies de S. Chryſoſtome.* L'Auteur de l'Hiſtoire du Socinianiſme a traité Chéke de Libertin de profeſſion; mais M. de la Roche dans ſes *Mémoires Littéraires de la Grande Bretagne, tome* 15. *p.* 277, a fait voir que l'Auteur lui a donné cette qualité ſans aucun fondement, & même contre la vérité. * *Mémoires de la Grande Bretagne, tome* 7. *dans l'Extrait de la Vie du Chevalier Chéke par* Jean Strype. Le P. Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 11. *p.* 23 *& ſuiv. & tome* 20. *p.* 9.

CHE'KIANG, province de la Chine, ſur la côte orientale, entre Nanking & Fokien, eſt la plus fertile & la plus riche de cet Empire, après celles de Péking & de Nanking. Elle comprend onze grandes villes, qui ont chacune leur territoire: en voici les noms, Hangcheu, Kiahing, Hucheu, Niencheu, Kinhoa, Kiucheu, Chucheu, Xaohing, Ningpo, Taicheu, & Vencheu. Ces villes commandent à ſoixante-trois Citez, & à pluſieurs bourgs, châteaux, & villages. Les forêts de meuriers y nourriſſent une ſi grande quantité de vers à ſoye, que cette province fournit d'étoffes de ſoye, non ſeulement toute la Chine, le Japon, & les iſles Philippines ou de Luçon; mais auſſi les Royaumes des Indes & de l'Europe. Il ne faut pas croire que les vers qui ſont dans les arbres faſſent naturellement la ſoye; car l'induſtrie des hommes y eſt néceſſaire, auſſi bien qu'en Europe. Les grands vaiſſeaux de l'Empereur de la Chine vont quatre fois par an à la Cour de Peking, chargez de draps de ſoye parfaitement bien travaillez. Les Ouvriers ont l'artifice d'y mêler l'or & l'argent, & d'y répréſenter pluſieurs figures, particuliérement des Dragons, pour l'uſage de l'Empereur & des Seigneurs de ſa Cour, qui ont ſeuls le pouvoir d'en porter, comme une marque de leur grandeur. Le peuple eſt civil, & a beaucoup d'eſprit; mais il eſt fort ſuperſtitieux. Il y en a pluſieurs qui ſont Chrétiens, & qui ont un grand zéle pour la véritable Religion. Tout ce païs eſt rempli de riviéres & de canaux, que l'induſtrie des Habitans a creuſez, & revêtus de pierres de taille, avec des ponts d'une ſtructure magnifique, pour rejoindre les campagnes que les canaux ont diviſées. Ainſi on peut voyager dans toute cette province par eau & par terre. * Martin Martini, *Deſcript. de la Chine dans le Recueil de* M. Thevenot, *vol.* 3.

* CHE'KISE'ROI, bourg du Mogoliſtan dans le Royaume d'Agra, au nord-nord-oueſt de la ville d'Agra, dont il eſt éloigné d'environ quinze lieues. * M. Deliſle, *Carte des Indes & de la Chine.*

CHE'LAB, étoit fils de Morrah de la Tribu des *Korashites*, qui étoit regardée comme la plus noble entre les Arabes. Chélab fut le premier qui donna aux mois de l'année, les noms dont les Arabes ſe ſervent encore aujourd'hui; & ils furent d'abord en uſage parmi les Korashites. Mais ceux qu'ils avoient auparavant ne furent entiérement abolis, que par l'autorité que les autres reçurent de Mahomet, qui leur fit avoir cours par-tout ailleurs, lorsqu'il eut aſſujetti le reſte des Tribus Arabes. Le fils de Chélab, étoit *Coſa*; & le plus jeune, *Zabrab*, duquel deſcendoit *Amena* ou *Emine*, mére de Mahomet. Coſa étoit très fameux parmi les Korashites, en ce qu'il établit dans ſa maiſon la garde des clefs du *Caaba*, & en même tems la préſidence de ce Temple, qui eſt le même auquel les Mahométans vont maintenant faire leur pélerinage à la Mecque; & qui étoit pour lors auſſi célébre pour le culte des Payens parmi les Arabes, qu'il l'a été depuis pour celui des Mahométans; & pour cet effet la préſidence en étoit tout à fait conſidérable, comme étant un poſte ſi important pour celui qui en étoit en poſſeſſion, qu'il le rendoit honorable par toute l'Arabie. Il étoit occupé par *Abu-Gabshan*, de la Tribu des *Cozaïtes*, qui étoient de l'ancienne race des Arabes deſcendus de *Joktan*, & qui demeuroient autrefois dans l'*Hyaman*, ou l'Arabie Heureuſe, d'où ayant été obligé de ſortir, lorsque les digues du Lac Aram ſe rompirent & cauſérent une inondation qui ruïna leur païs, ils vinrent s'établir dans la vallée de *Marry*, qui n'étoit pas loin de la Mecque, & de là ils furent appellez Cozaïtes, qui ſignifie retranchement, parce que par ce changement ils furent ſéparez, & en quelque maniére retranchez du reſte de leur parenté. Ils n'eurent pas demeuré longtems à Marry qu'ils devinrent ſi puiſſans que de ſe rendre maîtres de la Mecque & auſſi du *Caaba* ou Temple qui étoit là, & tinrent le gouvernement de l'un & la préſidence de l'autre, pendant pluſieurs ſiécles après; juſqu'à ce qu'enfin la préſidence tombant entre les mains d'Abu Gabshan, homme foible & ſimple, Coſa le ſurprit dans la boiſſon, & dans cet état le voyant d'humeur à boire, il lui acheta les clefs du Temple, avec ſa préſidence, pour une bouteille de vin. Mais Abu-Gabshan étant revenu de ſa boiſſon, ſe repentit aſſez d'avoir fait un ſi pauvre marché; d'où vinrent ces proverbes parmi les Arabes, *Plus fâché d'un tard repentir qu'Abu-Gabshan*, & *plus ſimple qu'Abu Gabshan*; ce qu'on dit ordinairement de ceux qui pour peu de choſe, en donnent une fort conſidérable. Cependant il n'étoit pas ſi ſimple, que lorsqu'il fut rentré en lui-même, il ne connût fort bien la valeur de ce dont il s'étoit défait, & qu'il n'eût bien voulu le r'avoir: c'eſt pourquoi il donna de la peine à Coſa dans la jouïſſance de ſon aquiſition, & en cela il fut joint par le reſte des Cozaïtes, qui ne trouvoient pas bon qu'un tour d'adreſſe le privât ainſi de ſon droit, & que par cette ruſe, la préſidence du Temple ſortît de leur Tribu, pour entrer dans celle des Korashites. Mais Coſa ſe tenant ſur ſes gardes envoya ordre ſecrettement à tous les Korashites, qui étoient diſperſez parmi les Tribus voiſines, de le venir trouver à la Mecque le jour qu'il leur marquoit. Avec leur ſecours s'étant jetté ſur les Cozaïtes, il les chaſſa de la ville, & depuis ce tems-là les Korashites eurent l'entiére poſſeſſion de la Mecque; & Coſa & ſa poſtérité en droite ligne juſqu'à Mahomet, eurent toûjours après la préſidence du Temple & le gouvernement principal de la ville. Coſa eut deux fils, *Abd-Ménaph*, & *Abdol-Uzza. Zobaïr* & *Cadigha*, femmes de Mahomet le faux Prophéte, deſcendoient d'Abdol-Uzza. *Abd-Ménaph*, fils aîné de Coſa, fut pére de *Hashem*, & de *Abdshems*: le dernier eut pour fils *Ommia* d'où ſont deſcendus les Ommiades, qui pendant pluſieurs générations ont gouverné les Sarrazins. *Hashem* eut pour fils *Abdol-Morallab*, qui ſuccéda à ſon pére dans le gouvernement de ſa Tribu à la Mecque. Il vécut 110 ans, & eut treize fils. *Abdollab* qui étoit l'aîné épouſa *Amena* fille de *Waheb*, dont naquit Mahomet au mois de Maï de l'an de Jéſus Chriſt 571, *Juſtin ſecond* étant Empereur de Conſtantinople, & *Choſroës premier* Roi de Perſe. * Prideaux, *Vie de Mahomet, p.* 2. &c. *Voyez* CAABA.

CHELCIAS. Il y a eu deux hommes de ce nom. Le premier fit tuer Silas Général des Armées du grand Agrippa Roi des Juifs, & lui ſuccéda dans le commandement des troupes de ce Prince, l'an 43 de J.C & le troiſiéme de l'Empire de Claude. Il eut un fils appellé *Jules Archélaüs*, qui fut fiancé à *Marianne*, fille de cet Agrippa, & qui mourut jeune. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 19. *c.* 7.

Le ſecond étoit Garde du ſacré Thréſor du temple de Jéruſalem, l'an 63 de Jéſus Chriſt. Il obtint de l'Empereur Néron, que le mur, que les Sacrificateurs avoient bâti devant le Palais d'Agrippa, & qui empêchoit de voir ce qui ſe faiſoit dans le temple, ſubſiſteroit. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 20. *c.* 7.

* CHELEAB, fils de David & d'Abigaïl, auparavant femme de Nabal. * II. *Samuel* ou II. *Rois, ch.* 3. *v.* 3.

* CHELIAN, Iſraëlite qui ſe ſépara de la femme qu'il avoit épouſée contre la défenſe de la Loi. * *Eſdras* ou I. *Eſdras, ch.* 10. *v.* 33.

CHELIDOINE (*Chelidonius*) ou plutôt Célidonius, Evêque, fut dépoſé par ſaint Hilaire d'Arles, dans un Concile tenu l'an 444, où ſaint Germain d'Auxerre aſſiſta. Les raiſons de ſa dé-

dépoſition furent qu'il avoit épouſé une veuve, & aſſiſté à un jugement de mort, avant ſon ordination; & que les canons défendoient de promouvoir aux Ordres ceux qui étoient dans ce cas. Célidonius ſe voyant condamné, eut recours au Pape ſaint Léon. Il alla à Rome, & s'y plaignit du jugement rendu contre lui par ſaint Hilaire. Celui-ci l'y ſuivit, & après avoir viſité l'égliſe de ſaint Pierre & de ſaint Paul, pour y prier ces Apôtres, il vint trouver S. Léon, le ſupplia humblément de ne point troubler les égliſes, lui fit ſes plaintes de ce qu'il y avoit des Evêques des Gaules, qui ayant été juſtement condamnez dans les Gaules, aſſiſtoient néanmoins librement aux ſaints myſtéres dans la ville de Rome; & le pria inſtamment de ſe rendre à ſes remontrances, lui déclarant en même tems, qu'il n'étoit point venu pour accuſer ſon adverſaire, mais ſimplement pour faire ſes proteſtations & ſes remontrances; & que s'il ne le faiſoit, il alloit ſe retirer, comme il le fit effectivement, quand il vit que ſaint Léon aſſembloit un Synode pour procéder au jugement. Après ſon départ, ſaint Léon prononça l'abſolution de Célidonius, & le rétablit dans ſon ſiége; mais Hilaire d'Arles n'aquieſça point à ce jugement, & Célidonius demeura dépoſé, nonobſtant la Lettre que ſaint Léon écrivit aux Evêques de la province de Vienne, pour maintenir ſon jugement. Il n'eſt point dit dans l'Antiquité de quel ſiége Célidonius étoit Evêque. François Chifflet fondé ſur un manuſcrit de la vie de S. Romain, tiré de l'Abbaïe de Saint-Claude, a aſſuré qu'il étoit Evêque de Bezançon: ce qui a été ſuivi depuis par les plus habiles Gens; mais le P. Quênel dans ſes Diſſertations ſur ſaint Léon, prouve que cette vie de ſaint Romain, n'eſt point d'un Auteur contemporain, ni digne de foi; & montre que Célidonius n'étoit point un Métropolitain, mais un Evêque de la province de Vienne. * S. Léon de la nouvelle édition du P. Quênel, *Epître* 10. Honorat dans la Vie de S. Hilaire d'Arles. Le P. Quênel, *Diſſert. & Notes ſur S. Léon.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du cinquiéme ſiécle.*

CHE'LIDONIES (les iſles) ou le Corrente, en Latin *Chelidoniæ Inſulæ*, ſont trois petites iſles de la Natolie. On les trouve dans la Mer Méditerrannée, à l'entrée du Golfe de Satalie, tout près du cap occidental qui forme ce Golfe, & auquel elles donnent le nom de Cap de Chélidonie, en Latin, *Chelidonium*, ou, *Hiera*, ou, *Sacrum Promontorium.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* CHE'LIDONIO, Cap, *Chelidonium* anciennement *Zephyrium Promontorium.* C'eſt la pointe de l'Iſle de Chypre, qui s'avance le plus vers le midi, & qui joint la côte occidentale de cette iſle avec la méridionale.

* CHE'LIDONIS, femme de mauvaiſe vie, dont parle Cicéron. Cette femme aimoit Verrès, ſur l'eſprit duquel elle avoit beaucoup d'aſcendant. Tous les Plaideurs recouroient à elle pendant qu'il étoit Préteur; & comme c'étoit l'unique moyen de réüſſir, il y eut des gens d'honneur & bien fondez dans leur cauſe, qui furent contraints d'aller le ſolliciter chez Chélidonis. L'indignité de cet état fut éloquemment décrite par Cicéron. Il obſerve qu'un jeune homme de qualité eut beaucoup de peine à nommer cette créature. Elle fit ſon teſtament au profit de Verrès. * Ciceron, *in Verrem, Orat.* 3. *Orat.* 7. *Orat.* 10. Bayle, *Dict. Crit.*

CHE'LION. *Voyez* KILJON.

CHELLES, bourg dans l'iſle de France, près de la Marne, avec une célébre Abbaïe de filles, fondée l'an 662, par la Reine ſainte Clotilde, femme de Clovis I, & conſidérablement augmentée par ſainte Bathilde ou Baudour, femme de Clovis II. Le Roi Robert, qui avoit une maiſon royale dans cet endroit, y fit tenir l'an 1008, un Synode où Lutheric de Sens, Fulbert de Chartres, Hugues de Tours, &c. confirmérent les donations, qu'il avoit faites en faveur de l'Abbaïe de Saint-Denys. Du Breuil, *l.* 4. *des Antiq. de Paris.* Sigebert, &c.

CHELLES (Jean de) célébre Architecte, bâtit à l'égliſe de Nôtre Dame de Paris, le portique qui eſt du côté de l'Archevêché, comme le témoigne cette inſcription qu'on y voit gravée en vieux caractéres,

Anno Domini M. CC. LVII. *menſe Februario,*
Idus ſecundo,
Hoc fuit inceptum, Chriſti Genitricis honori,
Kallenſi Latomo vivente Johanne Magiſtro.

c'eſt à dire, *l'année 1257, le 12 février, ceci fut commencé à l'honneur de la Mére de* JESUS CHRIST *du vivant de Chelles, maître Maçon* ou *Architecte.* Cela ne ſe doit pas entendre de l'égliſe entiére; car on avoit commencé à la rebâtir dès le régne de Robert, au commencement du XI ſiécle, ou même ſous celui de Charlemagne, 200 ans auparavant; & il eſt conſtant que l'Evêque Maurice qui en fit faire une grande partie ſous Philippe *Auguſte*, vers la fin du XII ſiécle, laiſſa peu de choſe à achever à Odon de Sully ſon ſucceſſeur, par lequel Jean de Chelles fut employé. * M. Félibien, *Vies des Architectes, l.* 4. *p.* 228. édit. de Trévoux 1725.

CHELLE'SE, ou CELLE'SE, bourg ou village du diocéſe de Bagnarea dans le Patrimoine de l'Egliſe, & tout près de cette ville. On y fait de très-fins ouvrages de fayence. Il y a auſſi un S. Sépulchre tout ſemblable à celui de Notre Seigneur à Jéruſalem. Il eſt en grande vénération près des peuples du voiſinage, qui s'y rendent en grand nombre, particuliérement les vendredis de mars. Il y a la famille de CHELLÉSE ou CHELLÉSI de Piſtoye. Le bourg dont nous venons de parler eſt fief d'une branche de cette famille. C'eſt une des plus anciennes & des plus nobles de Toſcane, comme le remarquent pluſieurs Auteurs. Elle eſt d'ailleurs illuſtrée par pluſieurs excellens perſonnages, dans le gouvernement, dans les Lettres, & dans les armes, comme on peut le voir dans les Archives ſecrettes du Grand Duc de Toſcane. On voit par ces Mémoires, qu'elle ſe nommoit anciennement DE CHELLE, d'où l'on peut conclurre, que c'eſt une branche de celles des Comtes Guidi: ce qui ſe confirme non ſeulement parce que ceux-ci ſe nommoient *Longbard de Chelle*, mais encore par la conformité des armoiries; & plus encore, de ce qu'ils avoient des maiſons dans Piſtoye, & des Terres & bourgs dans le territoire de la même ville, entre autres le *Vinchio* & *Groppole*, qui ſont près de Chelle, duquel on voit que le premier de la famille Celléſe, étoit Seigneur en 1222. Cette famille s'eſt pendant pluſieurs ſiécles rendu puiſſante & conſidérable, principalement en 1200, qu'elle avoit douze Chevaliers qui augmentoient ſon luſtre. Elle conſerve encore aujourd'hui ſon ancien droit, qui eſt d'introduire les nouveaux Evêques à Piſtoye par une certaine fonction ou cérémonie, qui eſt une marque de ſon antiquité & de ſa nobleſſe. * *Mémoire manuſcrit.*

CHELM, petite ville de Pologne dans la Ruſſie Rouge, eſt capitale du Palatinat de Chelm, & défendue par une citadelle de bois. Cette ville qui eſt environ à vint-ſept lieues de Léopold, du côté du nord, a un Evêché Grec. Elle en avoit auſſi un Latin, qui a été transféré à Kraſnoſlaw, à cauſe de la miſére de Chelm, qui a été ſaccagée & brûlée par les Moſcovites & par les Tartares. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHELM, (le Palatinat de Chelm) province de la Ruſſie Rouge en Pologne. Elle a au midi le Palatinat de Belz, au couchant celui de Lublin, au nord la Poléſie; & au levant la Haute Volhinie. Ce païs peut avoir vint-quatre à trente lieues de longueur, ſur dix ou douze de largeur. On le diviſe en deux Châtellenies qui ont leur ſiége à Chelm, & à Kraſnoſlaw les deux principales villes du païs. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHELMAD, ou KILMAD, contrée de la Médie dont les peuples faiſoient un grand trafic à la foire de Tyr. * *Ezéchiel, ch.* 27. *v.* 23. Ce mot qui n'eſt point dans quelques Verſions Françoiſes de la Bible, ſe trouve dans les Flamande, Angloiſe, Italienne & Latine.

* CHELMER, riviére d'Angleterre, dans le Comté d'Eſſex, coule d'abord du nord-nord-oueſt au ſud-ſud-eſt juſques à Chelmerford, puis de l'oueſt-ſud-oueſt à l'eſt-nord-eſt juſques à Maldon, & enfin de l'eſt à l'oueſt juſques à la mer.

CHELMERFORD, ou CHENSFORD, bourg ou petite ville du Comté d'Eſſex en Angleterre. Il eſt ſur la riviére de Chelmer, à trois lieues de Maldon, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHELMESTON (Jean) Anglois, natif d'Yorck, Religieux de l'Ordre des Carmes, & Docteur d'Oxford, à vécu ſur la fin du XIII ſiécle, vers l'an 1290. Il enſeigna aſſez longtems, & compoſa divers Ouvrages, *Determinationes Theologicæ*; *Lectura Scholaſtica*; *Quæſtiones ordinariæ*; *Quodlibeta*; *Sermones, &c.* * Lucius, *Biblioth. Carmel.* Alégre, *in Parad. Carmel.* Pitſeus, *de Script. Angl. &c.*

CHELMON, ville de la Paleſtine dans la Tribu de Zabulon proche de Béthulie. *Cherchez* CYAMON.

CHE'LO, Fort de la province de Junnan dans la Chine. Il y a aux environs une montagne, nommée *Munglo*, où l'on voit une fontaine, de l'eau de laquelle on n'oſeroit boire, parce que les hommes & les animaux meurent, pour peu qu'ils en boivent. * Martin Martini, *Deſcription de la Chine dans le Recueil de* M. Thevenot, *vol.* 5.

CHE'LONIDE, Lacédémonienne, épouſe d'Acrotatus. *Voyez* ACROTATE, fils du Roi Arée.

CHE'LONIS, fille de Léonidas, Roi de Sparte, & femme de Cléombrote, Roi de Lacédémone, vivoit ſous la LXXIV Olympiade, & 484 ans avant J. C. Elle donna des marques d'une générosité ſans exemple, dans une conjoncture très-délicate, ou pour mieux dire, elle s'en tira, non pas en habile femme, mais en Héroïne de Roman. Il s'éleva dans Lacédémone contre Léonidas, en faveur de Cléombrote, une faction ſi redoutable que le premier fut contraint de ſe retirer dans un aſyle; & que le dernier fut élevé ſur le thrône. Chélonis bien loin de prendre part à la fortune de ſon mari, ſe retira dans le même temple que ſon pére. Quelque tems après on permit à Léonidas de ſe retirer à Tégée. Chélonis y fut avec lui la compagne inſéparable de ſa mauvaiſe fortune. A ſon tour Cléombrote eut beſoin de trouver ſa ſûreté dans un temple. Léonidas fut rappellé, & remonta ſur le thrône. Alors Chélonis quitta ſon pére, & alla trouver ſon mari. Ce fut un ſpectacle très-digne d'admiration, que de la voir intercéder pour ſon mari auprès de ſon pére, très réſolue de partager avec celui-là, l'état de ſa diſgrace, quoi qu'elle n'eût point participé à ſon bonheur, & de ne point partager avec ſon pére l'état de proſpérité, quoi qu'elle eût pris part à ſon infortune. Léonidas vint trouver à main armée ſon gendre dans l'aſyle où il ſe tenoit, & lui reprocha avec toute l'aigreur imaginable les injures qu'il en avoit reçues, la perte du thrône, l'exil & ce qui s'enſuit. Cléombrote n'avoit rien à répondre: ſa femme parla pour lui, & le fit d'une maniére ſi forte & ſi touchante, en proteſtant même qu'elle mourroit avant ſon mari, en cas que ſes larmes & ſes priéres fuſſent inutiles, qu'il lui ſauva la vie, & lui obtint la liberté de ſe retirer où il voudroit. Entre autres choſes elle répréſenta à ſon pére qu'il faiſoit l'apologie de ſon gendre, & qu'elle avoit fait par ſa conduite un manifeſte contre ſon mari. *Si mon mari*, diſoit-elle, *avoit eu quelques raiſons ſpécieuſes de vous ôter la couronne, je les refutois, je portois témoignage contre lui, en le quittant pour vous ſuivre: mais ſi vous voulez le faire mourir, ne montrerez-vous pas qu'il a été excuſable? N'apprendrez-vous pas au monde, qu'un Royaume eſt quelque choſe de ſi grand, & de ſi digne de nos vœux, que l'on doit pour ſe l'aſſûrer répandre le ſang de ſon gendre, & ne tenir aucun compte de la vie de ſes propres enfans.* Après que Léonidas lui eut accordé la vie & la liberté de Cléombrote, il la pria tendrement de demeurer avec lui; mais elle s'en excuſa & donnant à tenir à ſon mari l'un de ſes enfans, pendant qu'elle tenoit l'autre, elle alla faire ſes priéres auprès de l'autel: après quoi elle partit avec ſon mari, pour le lieu de leur exil. L'endroit où Montagne l'a louée, mérite d'être conſulté. * Plutarque, *dans la Vie d'Agis, & de Cléoméne.* Montagne, *Eſſais, l.* 3. *c.* 13. Bayle, *Dict. Crit.*

* **CHELSEY**, beau & grand village d'Angleterre dans le Comté de Middleſex, à une lieue de Londres, ſur la Tamiſe, eſt recommandable par l'Hôtel des Invalides appellé *Chelſey-Colledge*. C'eſt un grand & ſuperbe édifice, bâti par le Roi Charles II, pour l'entretien des Soldats ou Matelots eſtropiez, réparé & augmenté par le Roi Guillaume III. La ſituation en eſt tout à fait agréable, les appartemens en ſont fort bien diſpoſez, & l'on y jouït d'une fort belle vue. Cinq cens Invalides qu'on y entretient, mangent à pluſieurs tables dans une grande ſalle où l'on voit le portrait du Fondateur. A l'entrée de cet Hôtel, on lit ſur le frontiſpice cette inſcription, *In ſubſidium & levamen emeritorum ſenio belloque fractorum condidit Carolus ſecundus, auxit Jacobus ſecundus, perfecere Guilielmus & Maria Rex & Regina*. Au milieu de la Cour on a élevé une belle ſtatue de Bronze à Charles II. Derriére le logis on trouve un grand jardin fort bien entretenu, & à quelque diſtance de là, un beau jardin de ſimples pour l'uſage des Médecins. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 853 *&* 854.

* **CHELVA** ou **XELVA**, petite ville d'Eſpagne, dans le Royaume de Valence, ſur le Guadalaviar. Elle eſt au nord-oueſt de Valence, dont elle eſt éloignée de treize à quatorze lieues.

* **CHÉLUB** ou **KÉLUB**, fils d'Hezri Iſraëlite, commis ſur le labourage du tems du Roi David. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 26.

CHÉLVET, c'eſt à dire, *retirez vous, faites place.* On crie ce mot dans le Serrail, lorſque le Grand Seigneur a témoigné qu'il veut aller au jardin des filles. A ce cri tout le monde ſe retire, & les Eunuques occupent toutes les avenues. Il y va de la vie en ce tems-là, d'approcher des murailles de ce jardin. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHÉMACH, petite ville de la Natolie, autrefois épiſcopale, dans la Caramanie méridionale, ou le Béglerbéglic de Chypre, aux confins de celui d'Alep, ou de l'Aladulie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHÉMERAUT (Magdelaine de) native de Poitou, & parente des Dames des Roches, vivoit dans le XVI ſiécle. Elle avoit infiniment d'eſprit, & a compoſé en proſe & en vers, comme nous l'apprenons du P. Hilarion de Coſte.

* **CHEMILLE**, petite ville de France dans l'Anjou, au ſud d'Angers, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

* **CHEMINON**, village de France, en Champagne avec une Abbaïe conſidérable de l'Ordre de Cîteaux. Il eſt à peu près à l'eſt de Vitry-le-François, dont il eſt éloigné de quatre à cinq lieues.

CHEMMIS, iſle en Egypte, que les peuples de ce païs croyoient être flotante. On y voyoit un grand temple d'Apollon avec des palmiers en abondance, & beaucoup d'autres arbres dont quelques-uns portoient du fruit, & d'autres ne donnoient que de l'ombre: ce qu'Herodote décrit plus au long dans ſon *Euterpe*. Il parle auſſi d'une grande ville de ce nom, dans le païs de Thebes proche de Néa, avec un temple de Perſée, lequel au rapport des Chemmites, leur apparoiſſoit quelquefois ſortant de terre, & quelquefois dans le temple. * Hérodote, *l.* 2. Méla, *l.* 1. *ch.* 9

CHEMNITIUS (Martin) naquit à Treuen-Brietzen dans la Vieille Marche de Brandebourg, le neuviéme novembre 1522. Son pére qui s'appelloit *Paul* Chemnitz, étoit Fabricant de draps. Martin fut envoyé au Collége à Wittenberg en 1536; & ſix mois après, étant de retour chez ſon pére, ſon frére aîné fut d'avis qu'il apprit le métier de Tiſſeran de drap. Il y fit de très-petits progrès & ne laiſſa pas de ſe pouſſer en même tems dans les études, juſques à ce qu'en 1539, Pierre Niéman Sécretaire du Conſeil à Magdebourg, s'intereſſa pour lui, en lui fourniſſant dequoi ſubſiſter à Magdebourg, afin qu'il y pût fréquenter le Collége. Chemnitius demeura donc à Magdebourg juſques en 1542, ayant été appellé à *Kalbe*. Il n'y fit pas un long ſéjour, car en 1543, il alla à Francfort ſur l'Oder, pour y continuer ſes études. Il y avoit un couſin nommé *George Sabinus*, qui étoit Profeſſeur; mais faute d'argent il ſe vit bien-tôt obligé de quitter cette ville & d'accepter un poſte de Régent dans l'Ecole de Britzen ſur l'Oder. Il y demeura pendant 18 mois, au bout deſquels le déſir de s'avancer dans les Sciences le pouſſa à paſſer en 1545 à Wittenberg, où il fit connoiſſance avec *Mélanchthon*. Lorſque la guerre de Smalcalde commença, l'Univerſité de Wittenberg fut preſque entiérement diſperſée, ce qui fit que Chemnitius réſolut d'aller à Konigsberg, d'autant plus que ſon parent Sabinus y avoit auſſi été appellé. Il y arriva en 1547, & inſtruiſit quelques Gentilshommes Polonois, il ſe fit auſſi quelque nom par ſes prédictions Aſtrologiques, & l'année ſuivante il obtint une place de Régent à Konigsberg. La même année il prit le degré de Maître ès Arts; le Duc de Pruſſe en fit les frais. Comme Sabinus fit en 1549, un voyage à Wittenberg, Chemnitius l'y accompagna, & demanda dans une lettre Gréque adreſſée à Mélanchthon qu'il voulût lui communiquer une méthode pour l'étude de la Théologie. Pendant l'abſence de Chemnitius, la peſte attaqua Konigsberg, ce qui l'obligea à renoncer à ſon poſte de Régent, & à faire quelque ſéjour à Salfeld; mais le Duc Albert, dont il s'étoit aquis l'eſtime par ſes Ecrits Aſtrologiques, le nomma ſon Bibliothecaire, ce que Chemnitius accepta & il ſe ſervit d'une ſi belle occaſion pour ſe pouſſer dans les études pendant trois ans, au bout deſquels commença la diſpute avec *Oſiandre*. Chemnitius fut auſſi du nombre de ceux qui s'oppoſérent à lui, & un jour il argumenta d'une maniére extraordinairement vive en préſence du Duc. Quelques-uns voulurent ſe ſervir de cette occaſion pour débuſquer Chemnitius d'auprès du Duc, mais ſon ſavoir dans l'Aſtrologie, l'avoit trop bien mis dans l'eſprit du Prince, pour qu'on pût réüſſir contre lui. Les affaires avec Oſiandre devenant cependant plus fâcheuſes, Chemnitius demanda ſon congé en 1553, & conſerva néanmoins une penſion annuelle. Il alla d'abord auprès de Jean, Markgrave de Brandebourg, à qui il étoit déja connu par ſes prédictions Aſtrologiques. Peu de tems après il alla à Wittenberg, & ſe mit en penſion chez Mélanchthon. En 1554, il l'accompagna à l'aſſemblée des Théologiens à Naumbourg, & commença, à la ſollicitation de Mélanchthon, de faire des leçons ſur les *Loci communes* de celui-ci, ce qu'il fit avec beaucoup d'applaudiſſement. Avant qu'il eût fini ces leçons il fut appellé à Brunswick, où il fut d'abord Vicaire, enſuite Paſteur, & enfin Sur-Intendant des égliſes. Il eut diverſes autres vocations fort conſidérables qu'il refuſa, aimant mieux ſe fixer à Brunswick. Lorſque le Concile de Trente ſe tint, Chemnitius écrivit un Traité *contre la Théologie des Jéſuites*, qui fut refuté par *Andrada*: ceci donna occaſion à Chemnitius d'écrire dans la ſuite ſon *Examen Concilii Tridentini*. Il s'aquit par là une ſi haute réputation, que Frédéric II, Roi de Danemarc, les Electeurs du Palatinat, de Saxe & de Brandebourg & pluſieurs autres Puiſſances le conſultérent fort ſouvent dans les affaires Eccléſiaſtiques. Lorſqu'on voulut dreſſer la *Formule de Concorde*, Chemnitius y fut auſſi employé, & aſſiſta en 1567, à l'aſſemblée de Torgau. Chemnitius & Selneccérus, eurent enſuite un démêlé avec *Jacques Andrea*, ce qui porta quelque préjudice à la Formule qu'ils avoient dreſſée enſemble. Il mourut le huitiéme avril 1586, après avoir obtenu deux ans auparavant la démiſſion de ſes charges. Voici les titres des principaux de ſes Ouvrages, *Loci Theologici, quibus Philippi Melanchthonis Loci Communes perſpicue explicantur*; *Examen Concilii Tridentini quadripartitum*; *Harmonia Evangelica*, que Polycarpe Lyſer continua & à laquelle Jean Gerhard mit la derniére main; *De duabus naturis in Chriſto*; *Judicium de Controverſiis quibuſdam ſuperiore tempore circa quoſdam Confeſſionis articulos motis*; *Judicium de Calendario Gregoriano, &c.* On a publié à Francfort une collection des *Lettres de Chemnitius*. * *Vita Chemnitii ab ipſo conſcripta MS.* De Thou, *Hiſt. l.* 84. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 402, *& ſuiv.* édit. de Hollande 1715. Adami, *in Vit. Theol. Germ.* Hutterus, *in Concordia Concordi.* Freherus, *in Theatro.*

* **CHEMNITIUS** (Chriſtian ou Chrétien) naquit en 1615, le 17 janvier à Konigsfeldt. Il étoit fils de *Martin* Chemnitius neveu du précédent. En 1637, il commença à enſeigner publiquement la Langue Hebraïque, &c. & la Philoſophie. En 1638, il fut fait Recteur du Collége de Iéna; en 1643, Miniſtre de Weimar; en 1652, Coadjuteur de Jean Major & Profeſſeur en Théologie; & en 1654, Miniſtre & Surintendant. Quoiqu'on lui adreſsât pluſieurs vocations, il ne voulut point quitter le poſte qu'il occupoit. Il mourut à Iéna le troiſiéme juin 1666. On a de lui, *Prælectiones in Hutteri Compendium*; *Brevis inſtructio futuri Miniſtri Eccleſiæ*; *Diſſertationes de Prædeſtinatione*; *De Arbore Scientiæ boni & mali*; *De Arbore Vitæ*; *De Tentationibus ſpiritualibus*; & pluſieurs Diſputes entre lui & Jean Scheffler qui avoit embraſſé la Religion Romaine.

CHEMNITZ, ville. *Voyez* **KEMNITZ**.

CHENE ou **LE CHENE**, fauxbourg de la ville de Chalcédoine, où Théophile d'Alexandrie, & plus de trente Prélats de ſon parti, tinrent l'an 403, un faux Synode contre ſaint Jean Chryſoſtome. Cet Evêque y fut cité, pour répondre ſur les Chefs d'accuſation, que propoſoit contre lui Jean ſon Diacre, qu'on n'avoit pas eu de peine à ſuborner; parce que le ſaint Prélat l'avoit dépoſé pour ſa mauvaiſe vie. A la fin Paul Evêque d'Héraclée ayant recueilli les voix, le ſaint Patriarche fut dépoſé & envoyé en exil à Préneſte de Bythinie. Mais un tremblement de terre, qui arriva le lendemain de ſon départ, & qui fit tomber une partie de la chambre de l'Empereur Arcadius, obligea ce Prince de le rappeller. * Socrate, *l.* 6. *ch.* 14. Sozoméne, *l.* 8. *ch.* 17. 18. Théodoret, *l.* 5. *ch.* 34. Baronius, *A. C.* 403. *n.* 11. *& ſuiv.*

* **CHENE** (Le) bourg de France en Champagne. Il eſt au nord-eſt de Rheims, dont il eſt éloigné d'environ treize lieues.

CHENE (André du) Géographe & Hiſtoriographe, naquit au mois de mai 1584, à l'Iſle Bouchard en Touraine. Il fut le quatriéme fils de *Tannegui du Chêne*, Ecuyer, Seigneur de la Sanſoniére. Il commença ſes études à Loudun: après y avoir fait ſa Rhétorique, il vint à Paris, & fit ſon cours de Philoſophie au Collége de Boncourt ſous *Jules Céſar Boulanger*, grand Philoſophe de ce tems-là & bon Hiſtorien. Du Chêne a été l'un des plus ſavans hommes que nous ayons eu dans le XVII ſiécle, pour l'Hiſtoire, ſur tout pour celle du Bas Empire. Il communiquoit aiſément ſes découvertes, non ſeulement à ſes amis, mais encore à tous ceux qui le conſultoient. Pluſieurs s'en ſont fait honneur, ſans avoir avoué qu'ils tenoient de lui, ce qu'on eſtimoit le plus dans leurs Ouvrages. C'eſt auſſi l'Auteur qui s'eſt le plus attaché aux Hiſtoires Généalogiques. Il nous a donné celles de pluſieurs illuſtres Maiſons, comme on le verra cy-deſſous dans la liſte de ſes Ouvrages. Sur la fin de ſa vie, il publia un Ouvrage incomparable des Auteurs qui ont écrit l'Hiſtoire de France, & il y a ſujet de s'étonner, qu'un particulier ait pu faire une recherche ſi conſidérable. Il en fit imprimer en 1633 le premier volume ſous ce titre, *Series Auctorum omnium, qui de Francorum Hiſtoria & Rebus Francicis, tum Eccleſiaſticis, tum ſæcularibus, ſcripſerunt, ab exordio regni Franciæ ad noſtra uſque tempora.* Il en donna depuis encore trois tomes; & après ſa mort, François du Chêne ſon fils, Avocat au Conſeil, qui s'étoit auſſi beaucoup appliqué à cette étude, publia le cinquiéme, fit imprimer l'Hiſtoire des Papes, donna celle des Cardinaux, celle des Chanceliers & Gardes des Sceaux, la Vie de l'Abbé Suger, &c. Il eſt mort & n'a laiſſé que des filles. André du Chêne ſon pére, tomba malheureuſement d'un chariot, en allant à ſa maiſon de campagne à *Verriére*, & en fut écraſé le 30 mai de l'an 1640. Ceux qui ont écrit en Latin, le nomment diverſement *Andreas a Quercu, Cheſneus, du Cheſneus*, & *Quercetanus*. Il a lui-même quelquefois pris ce dernier nom. Il eſt Auteur des Ouvrages ſuivans, *Egregiarum ſeu Electarum Lectionum & Antiquitatum liber*; *Januariæ Kalendæ ſeu de ſolennitate anni tum Ethnicæ quam Chriſtianæ*; *Les Figures myſtiques du riche & précieux Cabinet des Dames*; *Satyres de Juvénal*, traduites en François avec des Notes; *Les Antiquitez & Recherches de la grandeur & majeſté des Rois de France*; *Les Antiquitez & Recherches des villes, châteaux & places remarquables de toute la France, ſuivant l'ordre des huit Parlemens*; *Les Controverſes & Recher-*

ches

thes Magiques de Martin Delrio, traduites & abbrégées du Latin; *Bibliotheca Cluniacenſis*; *Hiſtoire des Papes juſqu'à Paul V*; *Petri Abelardi & Heloïſſa conjugis ejus opera*; (*Voyez* ce qui eſt dit de ce livre dans le P. Niceron, *tome* 7. *p.* 326, 327 *&* 328.) *Hiſtoire de la Maiſon de Luxembourg, de Nicolas Vignier, miſe en lumiére avec d'autres piéces par André Du Chêne*; *Les Oeuvres de M. Alain Chartier avec des Annotations par André Du Chêne*; *Alcuini Abbatis Opera, edita per Andream Du Chêne*; *Deſſein de la Deſcription du Royaume de France*; *Bibliothéque des Auteurs qui ont écrit l'Hiſtoire & la Topographie de la France*; *Hiſtoire des Rois, Ducs & Comtes de Bourgogne depuis l'an* 408, *juſqu'en* 1350; *Hiſtoria Normannorum Scriptores Antiqui*; *Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de Châtillon ſur Marne*; *Généalogie des Seigneurs de Rais de Breille*; *Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de Montmorency*; *Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de Vergy*; *Hiſtoire des Comtes d'Albon & des Dauphins de Viennois*; *Hiſtoire Généalogique des Maiſons de Guînes, d'Ardres, de Gand & de Coucy*; *Hiſtoire Généalogique des Maiſons de Dreux, de Bar-le-Duc, de Luxembourg, de Limbourg, du Pleſſis-Richelieu, de Broyes & de Château-Villain*; *Hiſtoire Généalogique de la Maiſon des Chatégniers*; *Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de Béthune*; *Hiſtoria Francorum Scriptores coætanei, &c.*; *Généalogie de la Maiſon de la Rochefoucaut*; *Hiſtoire des Cardinaux François*, dont on n'a que la moitié; *Hiſtoire des Chanceliers & Gardes des Sceaux de France*; *Hiſtoire des Miniſtres d'Etat depuis le Roi Robert*; *Vies des Saints de France*, publiées pour la plus grande partie par les ſoins de Nicolas Camuſat, des Bollandiſtes, du P. Labbe, & du P. Mabillon. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 7. *p.* 322 *& ſuiv.*

CHENEAU (Nicolas) dit *Querculus*, Doyen de ſaint Symphorien de Rheims, qui vivoit dans le XVI ſiécle, en 1580, étoit natif de Turteron dans le Comté de Rhétel. Il traduiſit de Latin en François l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Rheims de Flodoard; cinq livres de la Meſſe Evangélique, &c. Ce dernier Ouvrage eſt de Fabri d'Hailbrun, qui l'écrivit en Allemand. Surius le traduiſit en Latin, & c'eſt ſur cette Traduction que Nicolas Chêneau fit la ſienne.

CHENEAU (Nicolas) natif de la paroiſſe de Cheſſes en Anjou, étoit Libraire à Paris, où il mourut en 1584. Il étoit ſavant, & on voit à la tête de divers excellens livres qu'il a imprimez, des préfaces & des épîtres de ſa façon qui le témoignent. * La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Françoiſe.* Belle-Forêt, &c.

CHENNET. *Voyez* KENNETH.

* CHENONCEAUX, bourg de France avec Maiſon Royale dans la Touraine à peu près à l'eſt de Tours, dont il eſt éloigné d'environ ſix lieues, ſur la rive droite du Cher. La fameuſe Diane de Poitiers, Maitreſſe du Roi Henri II, en fut longtems en poſſeſſion; mais après la mort du Roi, elle fut obligée de rendre l'un & l'autre à Catherine de Médicis, qui y a fait bâtir un château ſuperbe, qu'elle avoit orné d'une grande quantité de ſtatues très belles qu'elle avoit fait venir de Rome. Entre ces ſtatues, il y en avoit une de Scipion l'Africain, qui étoit de pierre de touche. Cette Reine donna ce lieu par teſtament à Louïſe de Lorraine femme du Roi Henri III, ſon fils, laquelle étant devenue veuve y fit ſa réſidence ordinaire. * *Dict. Univ. de la France.*

* CHENOY-MONDIN, village de France en Champagne, dans le Rételois. Il eſt à l'eſt nord-eſt de Rétel, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

CHENSFORD. *Cherchez* CHELMERFORD.

CHÉOPES, ou CHÉOPS, ou CLEOPHES, Roi d'Egypte, ſuccéda à Rhampſinitus. Ces Rois ſont inconnus à Manéthon & à Joſéphe; mais Hérodote en fait mention. Chéops fit fermer les temples, & défendit ſur toutes choſes aux Egyptiens de ſacrifier. Il leur commanda enſuite de ne travailler que pour lui, & il employa cent mille hommes, durant dix ans, à fouiller les carriéres des monts de l'Arabie, & à en tirer des pierres, qu'ils traînoient juſqu'au Nil. L'on employa encore dix années à bâtir ces grandes Pyramides qui ont paſſé pour une des merveilles du monde. Les prodigieuſes dépenſes qu'il fallut faire pour ces édifice furent cauſe que Chéops, qui manquoit d'argent, ſe laiſſa aller juſqu'à cette ignominie, que de proſtituer ſa fille pour de l'argent. Ce Prince qui régna 50 ans, ſelon Hérodote, eſt le même que Chemmis ou Chammos, dont parle Diodore. Il commença à régner l'an 880 avant J. C. * Hérodote, *l.* 2. Diodore, *l.* 1.

* CHEPELIO, eſt le nom d'une des petites iſles qui ſont dans le Golfe de Panama en Amérique. Elle eſt la plus agréable de toutes, & n'eſt qu'à ſept lieues de Panama, & à une lieue de Terre-Ferme. Elle a environ deux milles de long & preſque autant de large. Elle eſt baſſe du côté du nord, & va en hauſſant du côté du ſud. Le terroir eſt jaune, & d'une eſpéce de terre glaiſe. Le haut eſt pierreux, & le bas planté de toute ſorte de fruits exquis, comme ſapadelles, poires qu'on nomme *Avogato*, *Maunnets*, *Mammets*, *Sapota*, pommes à l'étoile, &c. Le milieu de l'iſle eſt planté d'arbres de platanes qui ne ſont pas extrémement gros, mais dont le fruit eſt d'un goût extraordinairement délicat. * Dampier, *Voyages autour du monde*, édition de 1698, *en deux tomes, tome premier, ch.* 7. *p.* 231.

CHEPHRENES, frére de Chéops Roi d'Egypte, lui ſuccéda, & régna 56 ans. Il fit bâtir une Pyramide comme ſon prédéceſſeur. La mémoire de l'un & de l'autre étoit ſi odieuſe aux Egyptiens, qu'ils évitoient de prononcer leur nom, & ſoutenoient que les Pyramides avoient été édifiées par le Berger Philiſtion, qui en ce tems-là gardoit ſes troupeaux en cet endroit. Diodore appelle ce Roi *Céphrès*, & dit que quelques-uns qui le nommoient *Chabreus*, ſoutenoient qu'il étoit fils & non pas frére de Chemmis. Il commença à régner l'an 830 avant J. C. * Hérodote, *l.* 2. Diodore, *l.* 1.

CHEPO, riviére. *Voyez* CHIEPO.

CHEPREG, ville de Hongrie. *Cherchez* CHZEPREG.

CHEPSTOW, bourg ou petite ville d'Angleterre, à l'embouchure de la riviére de Wie dans le Golfe de Saverne, dans le Comté de Monmouth, à quatre lieues au deſſous de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHEQ, Prince de la Mecque appellé auſſi Chérif, eſt comme le Grand-Prêtre de la Loi, & le ſouverain Pontife de tous les Mahométans, de quelque Secte & de quelque païs qu'ils ſoient. Le Grand Seigneur lui envoye tous les ans un riche tapis & une ſuperbe tente, avec une grande ſomme pour nourrir les Pélerins, pendant les 17 jours de dévotion. Ce Cheq fait accroire aux Mahométans que, durant ce tems-là, il y a tous les ans à la Mecque 70 mille Pélerins tant hommes que femmes; & que, ſi le nombre n'étoit pas complet, les Anges viendroient en forme d'hommes pour le remplir. C'eſt pourquoi le Grand Seigneur lui envoye une grande quantité d'argent. A l'égard de la tente & du tapis, ce ſont deux piéces fort précieuſes, & par la beauté de l'étoffe, & par les enrichiſſemens que l'on y a ajoûtez. Le tapis eſt pour couvrir le tombeau de Mahomet; & la tente qu'on y dreſſe près de la moſquée eſt pour le Cheq, qui y demeure pendant les dix ſept jours de dévotion. Ce Cheq envoye des piéces du tapis & de la tente de l'année précédente à pluſieurs Princes Mahométans, de qui il reçoit de magnifiques préſens. Il leur fait entendre, qu'en attachant à leur tente une des piéces de la courtine qui entouroit la tente de la Mecque, il ne manqueront point de remporter la victoire contre ceux qu'ils appellent Infidéles. Ce n'eſt qu'à un grand Monarque, comme le Kam de Tartarie ou le Grand Mogol, qu'il envoye ou la courtine entiére, ou la tente, ou le tapis: ce qu'il fait de dix en dix ans, tantôt à l'un, tantôt à l'autre. Tous les préſens que les Princes Mahométans envoyent à la moſquée de la Mecque, ou à Médine, appartiennent au Cheq, quand il en vient de nouveaux au bout de l'an. Il profite même de tous ceux des Pélerins: ce qui lui fait un revenu qui paſſe l'imagination; car le Mahométiſme s'étend très-loin en Europe, en Aſie & en Afrique. Après les dix-ſept jours de cérémonie, chaque Pélerin fait ſa dépenſe, & ce n'eſt plus le Cheq qui la fait de l'aumône du Grand Seigneur; mais il ne laiſſe pas d'y gagner encore beaucoup, car ce ſont ſes Officiers qui vendent tout ce que les Pélerins achettent. Il eſt bon de remarquer ici, que Mahomet, dans ſon Alcoran, ordonne ſeulement d'aller à la Méque, où il n'y a point d'autre Relique de ce faux Prophéte qu'une de ſes ſandales, & que l'on va à Médine par dévotion pour y viſiter ſon tombeau. * Tavernier, *Rélation du Serrail.*

CHEQUIANG. *Voyez* CHEKIANG.

CHER (le) en Latin *Caris* & *Carus*, riviére de France. Elle a ſa ſource dans les montagnes d'Auvergne & de Limoſin près de Sauvert. Quelque tems après elle reçoit la Tarde, & traverſe un coin du Bourbonnois, où elle eſt accrue par les eaux de la Goſnil & de quelques autres ruiſſeaux. Enſuite elle entre dans le Berry, paſſe à Château-neuf, à Vierzon, à Celles, &c. reçoit l'Eure, la Saudre &c. & paroît une grande riviére ſur les frontiéres de la Touraine. Enfin ayant paſſé ſous les ponts de S. Agnan, de Montrichard, de Chenonceaux, & de Blére, accrue par les eaux de quelques ruiſſeaux, elle ſe jette dans la Loire au deſſous de Tours, & un peu au deſſus du confluent de l'Indre.

CHER, riviére de Lorraine & de Champagne. *Voyez* CHIERS.

CHER, Cardinal. *Cherchez* HUGUES de SAINT-CHER.

CHERAMIDI & CHRAMIDI, petite ville de Belvédére en Morée vers le Golfe de Coron, & les confins de la Laconie, entre Calamata & Zarnata. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHERASCO. *Voyez* QUIERAS.

CHERAZOUL, ville de Curdiſtan, ſur la route de Ninive ou Moſul, à Iſpahan. Elle eſt conſtruite d'une autre maniére que les autres villes, & pratiquée dans un roc eſcarpé l'eſpace d'un quart de lieue: on monte aux maiſons par des eſcaliers de quinze ou vint-marches, tantôt plus, tantôt moins, ſelon l'aſſiette du roc. Ces maiſons n'ont pour toute porte, qu'une maniére de meule de moulin, qu'on roule pour ouvrir ou fermer l'entrée, les jambages de la porte étant taillez au-dedans, pour recevoir la meule qui eſt alors au niveau du roc: au deſſus des maiſons, qui ſont comme des niches dans la montagne, on a creuſé des caves où les Habitans retirent leurs beſtiaux: ce qui fait juger que ce lieu-là a été une forte retraite, pour défendre la frontiére contre les courſes des Arabes & des Bédouins ou Pâtres du Diarbeck. * Tavernier, *Voyage de Perſe, tome* 1. *l.* 2. *ch.* 5. *p.* 198. édit. de Hollande 1692. Cette ville porte auſſi le nom de *Schêhêréſul* ou *Schiahrazul*. *Voyez* SCHÊHÊRÉSUL.

CHERBOURG, en Latin *Cæſarisburgum*, *Caroburgum*, ou *Caroburgus*, ville de France ſur la côte de Normandie. Elle eſt dans le Coutantin près de Harfleur & de la Hogue, avec un aſſez bon port. Elle eſt preſque iſolée par la mer. C'eſt la derniére des villes qui fut entre les mains des Anglois, ſous le régne de Charles VII. On la leur enleva vers l'an 1453. Ses fortifications furent raſées en 1689. * Sanſon. Baudrand.

CHERCA, riviére de Dalmatie. *Cherchez* KERKA.

CHERCARE, iſle. *Cherchez* CERCARE.

CHERCHEURS, nouveaux Hérétiques, à ce que rapporte l'Auteur d'un Traité intitulé *la Religion des Hollandois*, imprimée à Paris en 1673. Ils avouent qu'il y a une vraye Religion que JESUS-CHRIST nous a apportée du ciel, & qu'il nous a révélée pendant ſa vie ſur la terre; mais ils ſoutiennent, qu'aucune des Religions établies parmi les Chrétiens, n'eſt cette véritable Religion de Jeſus-Chriſt. Ils trouvent à reformer quelque choſe en particulier dans chacune de ces Religions, & les condamnent toutes en général, n'ayant point pris de parti, & ne s'étant déterminé ſur le choix d'aucune. Ils font profeſſion de lire inceſſamment les Saintes Ecritures, & de prier Dieu avec un zéle ardent, afin qu'il les éclaire dans la connoiſſance qu'ils cherchent de la Religion qu'ils doivent embraſſer. L'Auteur du Traité que nous avons allégué, eſt M. Stoup, premiérement Miniſtre & enſuite Colonel dans les troupes Suiſſes en France. Il dit qu'il ſait qu'il y a eu autrefois en Angle-

terre de ces Chercheurs, & qu'il y en a un bon nombre préſentement en Hollande ; mais ſi cela eſt, ils ont ſoin de ſe cacher, car on ne les a pas encore découverts, & tout ce qu'en dit cet Auteur pourroit bien n'être fondé que ſur ſon imagination.

CHE'RE'AS (*Chæreas*) Hiſtorien Grec. Polybe en parle avec un mépris extrême, & dit qu'on doit conſidérer ce qu'il avance avec certains Hiſtoriens, comme on regarde les Fables inventées dans la boutique d'un Barbier. *Mihi quidem*, dit Polybe, *non pro Hiſtoriis ſcripta eorum videntur haberi debere, ſed pro fabulis ex officina alicujus Tonſoris aut vulgi fæce profectis*. On ne ſait pas bien en quel tems il a vécu. CHÉRÉAS eſt auſſi le nom d'un Capitaine qui abandonna Ptolomée, pour ſe ranger du parti d'Antiochus. * Polybe, *l.* 3. & 5.

CHE'RE'AS ou CHÆRE'AS, frére de Timothée & d'Apollophanès, fut tué avec ſes fréres après la priſe de Gazara, dans un marais où ils s'étoient tous trois allé cacher. * II. *Machab. ch.* 10. *v.* 32. & 37. Ce Chéréas étoit Gouverneur de Gazara l'an du monde 3871, avant Jeſus-Chriſt 164.

CHE'RE'AS Caſſius. *Cherchez* CASSIUS.

CHE'REBERT, Roi de France. *Cherchez* CHARIBERT.

CHE'REDE'ME, frére d'Epicure, s'adonna à l'étude de la Philoſophie, & vécut ſous la CX Olympiade, vers l'an 340, avant Jeſus-Chriſt. Epicure compoſa un Traité des Dieux, intitulé *Chérédéme*, en l'honneur de ce frére, ou de quelqu'un de ſes amis, dont il vouloit faire connoître le nom à la poſtérité. * Diogéne Laërce, *Vie d'Epicure*. Gaſſendi, *Vie du même*, *l.* 1. *ch.* 1. 8. & 10.

CHE'REGUA, iſle de l'Océan Oriental, eſt dans l'Archipel de Saint Lazare, parmi celles des Larrons. * Maty, *Dict. Géogr.* Jaillot dans ſa mappemonde publiée en 1694, l'appelle *Chéréga*, & la place ſous le onziéme degré de latitude ſeptentrionale. Sanſon, dans ſa Carte des Iſles Philippines, la nomme *Chéréguan* & lui donne la même ſituation. On ne trouve aucun de ces noms dans les Cartes de M. Deliſle.

CHE'REM, Anathême. Les Hébreux diſtinguent trois ſortes d'anathêmes ou excommunications. La premiére eſt *Niddai, ſéparation*, le premier degré de l'excommunication Judaïque. La ſeconde eſt Chérem, la grande excommunication, ou l'Anathême. La troiſieme eſt *ſchammata*, à laquelle eſt attachée la peine de mort. Le *Chérem* prive l'excommunié de pluſieurs avantages de la ſociété civile. Il ne peut avoir commerce avec perſonne, ni vendre, ni acheter, ſinon les choſes abſolument néceſſaires à la vie ; ni fréquenter les écoles, ni entrer dans les Synagogues. On ne peut ni boire ni manger avec lui. La ſentence de Chérem ne pouvoit être prononcée que par dix perſonnes, ou du moins en préſence de dix perſonnes. Mais l'excommunié pouvoit être abſous par trois Juifs, ou même par un ſeul, pourvu qu'il fût Docteur de la Loi. La forme de l'excommunication étoit chargée de quantité d'imprécations tirées de différens endroits de l'Ecriture. * Bartolocci, *Biblioth. Rabb. tome* 3. Selden, *de Synedriis*, *l.* 1. Basnage, *Hiſt. des Juifs*, *tome* 5. *l.* 7. *ch.* 20. édit. de Paris. D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CHE'REMON, Ecrivain du tems d'Auguſte, ainſi qu'on l'apprend de Strabon, qui aſſure, *l.* 17, qu'il ſuivit Ælius Gallus, allant d'Alexandrie dans la Haute Egypte. C'étoit, ſuivant le même Auteur, un homme vain, qui vouloit paſſer pour grand Philoſophe & bon Aſtronome, mais qui ſe fit mocquer de lui. Tzetzès en nous apprenant qu'il fut Ecrivain ſacré en Egypte, ajoûte, *Chil.* 5. *Hiſt.* 6, que dans l'explication des Lettres ſacrées, il aſſûroit que le phénix étant venu en Egypte, mouroit après avoir vécu ſept mil ſix ans: en quoi il a pouſſé l'âge du phénix au delà des autres; car les uns ne lui donnent que 500 ans de vie, & ceux qui ont été le plus loin, comme le remarque Tacite, n'ont pas paſſé le nombre de 1400 ans. Le livre où on liſoit cette impertinence, eſt apparemment celui qui eſt appellé les Hiéroglyphiques par Suidas, qui *ſous le mot* Διονύσιος, lui attribue encore une Hiſtoire d'Egypte, & qui aſſure qu'il fut le maître de Denys d'Alexandrie. Joſéphe, *l.* 1. *contre Apion*, cite ſon Hiſtoire d'Egypte, mais pour le refuter. Théodoret, *Therapeut. Serm.* 3, en fait auſſi mention, & ce que Porphyre dit après Chérémon des Prêtres d'Egypte, *l.* 4. *de Abſtin.* il l'a pris ſans doute dans le même Ouvrage. On apprend de cet endroit-ci que Chérémon étoit Stoïcien, ce qui donne tout ſujet de croire qu'il fut l'Auteur du Traité des Cométes, cité par Origéne, *l.* 1. *contra Celſum*, comme d'un Stoïcien de ce nom; & c'eſt avec aſſez d'apparence qu'on croit que l'Auteur du livre des Cométes employé par Sénéque, *Natur. Quæſt. l. ult. ch.* 5, eſt celui-là même dont on parle ici, quoique dans les imprimez il ſoit appellé Charimander. * *Bibliothéque Univerſelle des Hiſtoriens Profanes* de M. Du Pin, *tome* 1. *p.* 46.

CHE'RE'MON (Saint) Evêque de Nilople en Egypte, fut un des ſaints Confeſſeurs qui pendant la perſécution de Déce ſe retirérent dans les montagnes d'Arabie. Il étoit alors fort âgé, & mourut de ſa mort naturelle, ou fut tué par les Barbares. Quoi qu'il en ſoit, il eſt honoré comme Martyr dans les Martyrologes au 22 de décembre. Saint Denys d'Alexandrie fait mention de la fuite de ce ſaint Evêque dans Euſébe, *Hiſt. l.* 6. *ch.* 42. * *Mémoires Eccleſ.* de Tillemont, *ch.* 3.

CHE'RE'PHON, Poëte Tragique, né dans l'Attique, vivoit du tems de Philippe, Roi de Macédoine, ſous la CVIII Olympiade, vers l'an 348 avant Jeſus-Chriſt, & étoit un des Diſciples de Socrate. Il devint ſi pâle à force d'étudier, qu'on l'appella *Byxinos*, c'eſt à dire, *de couleur de buis*. On le nomma encore *chauve-ſouris*, parce qu'il étoit noir & qu'il avoit une voix déliée. Il compoſa une Tragédie intitulée *les Héraclides*. * Suidas.

CHE'RESTRATE, mére du Philoſophe Epicure, ſortoit d'une famille très-noble. * Diogéne Laërce, *Vie d'Epicure*. Gaſſendi.

CHE'REZ. *Voyez* XE'REZ.

CHE'RIF ou SHE'RIF, en Arabe, ſignifie *Prince* ou *Seigneur Illuſtre*. Les Turcs donnent quelquefois ce nom à leur Empereur, auſſi-bien que celui de Sultan. Le Prince de la Mecque s'appelle *Chérif*, de même que l'Empereur de Sus, qui eſt auſſi Roi de Tafilet, celui de Fez, & celui de Maroc en Afrique, qui ſe ſont rendus Souverains depuis le commencement du XVI ſiécle. Le premier de ces Chérifs fut un Alfaqui, Docteur de la Loi de Mahomet, qui parut en 1508, & ſe nommoit Mahomet Ben-Hamet, autrement le Chérif Haſcen. Il ſe diſoit de la lignée de leur Prophéte; c'eſt pourquoi il prit le nom de Chérif, comme propre aux Deſcendans des filles de Mahomet. Il avoit trois fils, Abdelquivir, Hamet, & Mahamed qu'il envoya en pélerinage à la Mecque, & à Médine, pour les mettre en réputation parmi les Africains. A leur retour, parce qu'ils ſuivoient la Secte des Morabites, ils furent eſtimez comme Saints par ces Barbares. Ben-Hamet envoya à Fez les deux plus jeunes, qui étoient fort ſavans, diſputer la chaire du Collége de Modaraça, laquelle fut donnée au plus âgé. Son cadet fut Précepteur des enfans du Roi; mais comme leur pére avoit de plus hautes penſées, il leur perſuada de demander au Roi de Fez la permiſſion d'aller combattre les Chrétiens, qui ſe rendoient puiſſans en Afrique, & de maintenir par les armes la Loi de Mahomet, comme ils y étoient obligez en qualité de Chérifs. Le Roi jugea bien que cette permiſſion pouvoit avoir de dangereuſes conſéquences, & que joignant le titre de Protecteurs du peuple avec celui de Chérifs, ils pourroient uſurper toute l'autorité. Néanmoins il ſe laiſſa gagner par leur ſainteté apparente, & leur permit de publier un *gazie* contre les Chrétiens: (c'eſt parmi eux ce qu'eſt la Croiſade parmi nous.) Après avoir levé une armée fort nombreuſe, qu'ils entretenoient des dixmes qui leur furent accordées, ils s'approchérent de Tanger & d'Arzile, d'où ils retournérent à Fez avec quelque butin. De là ils paſſérent au Royaume de Maroc, l'an 1514, avec leurs tambours & leurs baniéres, pour attirer de nouvelles troupes, & avancérent juſqu'à Tarudant, dans la province de Sus, où ayant gagné les principaux du païs, ils prirent avec leur pére la qualité de Gouverneurs de Tarudant & de Dara; puis encore le titre de Prince de Héa, qui eſt une province au ſeptentrion de celle de Sus. Le Chérif Haſcen étant mort, ſes trois fils ne furent pas moins ardens que lui à établir leur domination. Ils attaquérent le Gouverneur de Safi, qu'ils firent priſonnier avec pluſieurs Gentilshommes Portugais ; mais Abdelquivir mourut dans le combat. Les deux autres Chérifs retournérent victorieux: ce qui augmenta leur réputation. L'an 1519, ils réſolurent de s'emparer du Royaume de Maroc. Dans ce deſſein ils allérent à Maroc, & trouvérent moyen d'empoiſonner le Roi. D'autres diſent qu'ils le firent poignarder la nuit, après l'avoir attiré à une conférence ſecrette. Lorſqu'ils eurent exécuté cette trahiſon, ils ſe rendirent maîtres du château; & l'aîné fut déclaré Roi comme parent de Mahomet, & légitime héritier de la Couronne. Le cadet prit le titre de Viceroi & de Gouverneur de Tarudant. Quelque tems après Hamet ſe qualifia Roi d'Afrique ; ce qui irrita le Roi de Fez, lequel alla aſſiéger Maroc, d'où il fut contraint de ſe retirer. Les deux fréres dont l'un étoit Roi de Maroc, & l'autre ſe nommoit Roi de Sus, apprirent que le Roi de Fez revenoit avec une puiſſante armée, & ſans attendre ſon arrivée, ils l'allérent joindre à ſon paſſage, où ils lui donnérent bataille, & remportérent la victoire. Le fils du Roi de Fez y fut tué, & ce Roi ſe ſauva en diligence, laiſſant ſon artillerie dans le camp. Après cette victoire les Chérifs furent aſſiéger la ville de Tafilet dans la Numidie, où eſt maintenant le Biledulgérid, & s'en rendirent maîtres.

L'an 1536, Mahamed, Roi de Sus, conquit la ville de Sainte-Croix au Cap d'Aguer, qui appartenoit au Roi de Portugal, où il trouva beaucoup d'artillerie & de munitions, & où il fit captifs un grand nombre de Chrétiens. Enfin la puiſſance des Chérifs devint ſi formidable, que le Roi de Portugal abandonna la plupart des places qu'il avoit ſur ces côtes. Au milieu de ces conquêtes l'ambition fit naître entre les deux fréres une très-cruelle guerre. Hamet, comme l'aîné, régnoit dans Maroc, & avoit donné Sus à Mahamed pour le gouverner ſous ſon autorité; mais le cadet qui étoit le plus vaillant, & le plus aimé du peuple, voulut joüir de l'autorité ſouveraine, & refuſa d'obéir aux ordres de ſon frére. Lorſqu'on en vint aux mains, le Roi de Sus gagna la bataille, & fit priſonnier le Roi de Maroc, qu'il remit en liberté aprés la paix qui fut conclue en 1543, & par laquelle il fut accordé que les deux fréres partageroient également toutes leurs conquêtes. Mais Hamet ſe voyant libre leva de nouvelles troupes, marcha contre Mahamed, qui alla au devant de lui, remporta une ſeconde victoire, & ſe rendit maître de la ville de Maroc en 1545. Il traita néanmoins ſon frére avec beaucoup de douceur, & l'envoya commander dans Tafilet, lui promettant de mettre ſes fils en poſſeſſion de ſes Etats. Comme Mahamed ne pouvoit demeurer en repos, il chercha une occaſion de rompre la tréve qu'il avoit faite avec le Roi de Fez, l'engagea à une bataille, & le fit priſonnier avec ſon fils, en 1547. L'année ſuivante, il le mit en liberté; mais trois mois après il alla avec une armée devant Fez, prit poſſeſſion du Palais, & envoya le Roi à Maroc, puis il épouſa une des filles de ce Roi, & demeura ainſi maître de la ville, & de la plus grande partie de l'Etat. Le Chérif pourſuivant ſes conquêtes, envoya trois de ſes fils contre Tréméçen, qu'ils prirent ſans tirer l'épée; parce que le Turc qui y commandoit, ſe rendit d'abord. Quelque tems après, il conçut quelque ſoupçon contre le Roi de Fez & ſes fils qui étoient à Maroc; & dans la penſée qu'ils ſoulevoient le peuple, il les envoya égorger tous en même tems. L'an 1553, les Turcs d'Alger reprirent Tréméçen, & s'approchérent de Fez: ce qui obligea le Chérif de ſortir en campagne, parce que cette ville a le privilége de ſe pouvoir rendre, lorſque ſes ennemis ſont à demi-lieue de la ville, & que le Prince n'eſt pas aſſez fort pour les combattre. Les Rois jurent à leur avénement, d'obſerver inviolablement cette coutume. Mahamed ayant perdu la bataille, ſe retira dans le nouveau Fez, d'où il prit la fuite vers Maroc. Les Turcs entrérent dans la ville, & pillérent le thréſor du Chérif; mais Mahamed y revint en 1555, gagna une bataille, & rentra en poſſeſſion de

de la villé & de tout le Royaume. De là il retourna à Maroc, d'où il prit la route de Sus, avec quantité de cavalerie, & douze cens Turcs de ſa garde; mais il fut aſſaſſiné en chemin par quelques mécontens, l'an 1557. Abul-Mumen, un des fils du Chérif pourſuivit ces aſſaſſins ſur la route de Trémécen, & recouvra le thréſor de ſon pére qu'ils enlevoient. Cependant le Gouverneur de Maroc craignant quelque ſoulévement, & que le peuple inconſtant ne proclamât Roi Hamet, frére du défunt Chérif, qui étoit priſonnier à Maroc, le fit égorger, avec ſept fils ou petit-fils qu'il avoit; de ſorte que les deux fréres Hamet & Mahamed, moururent tous deux preſque en même tems de mort violente. MULEY ABDALLA, fils de Mahamed, demeura paiſible poſſeſſeur de l'Empire. Il laiſſa pour ſucceſſeur de la Couronne, MAHAMED *le Noir*, lequel ayant été privé du Royaume par Mélic & Hamed ſes oncles, appella à ſon ſecours, Sébaſtien Roi de Portugal; mais Mahamed & Sébaſtien furent tuez dans la bataille en 1578, & HAMED ſe maintint dans la poſſeſſion du Royaume. Le Chérif de Fez ſe nomme aujourd'hui *le Chérif des Chérifs*; & poſſéde l'Empire de Sus, les Royaumes de Tafilet, de Fez, de Maroc, de Tégorarin, &c. * Diégo de Torrès, *Hiſtoire des Chérifs*. Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2. De Thou, *Hiſt. l.* 7.

CHE'RIGUANES. *Voyez* CHIRIGUANES.

* CHE'RIJAR, ville d'Aſie dans la province de Teren qui confine au Mazanderan. Elle eſt la capitale de ſa province dont elle porte auſſi le nom, & d'une médiocre grandeur. Elle n'a rien qui ſoit digne de remarque; mais à une lieue de là on voit les ruïnes d'une grande ville, par leſquelles on peut juger qu'elle avoit environ deux lieues de tour. Il y a encore quantité de tours de brique cuites au feu, & en pluſieurs endroits des pans de murailles qui ſubſiſtent encore. On voit pluſieurs lettres taillées dans des pierres qui ſont cimentées dans ces tours; mais ni les Turcs, ni les Perſans, ni les Arabes n'y peuvent plus rien connoître. La ville étoit bâtie autour d'une haute colline, au deſſus de laquelle ſont les ruïnes d'un château, qui étoit, comme diſent ceux du païs, la réſidence des Rois de Perſe. * Tavernier, *Voyages de Perſe*, *tome* 1. *l.* 3. *c.* 4. *p.* 313. *&* 314. édit. de Hollande, 1692.

CHE'RILE, qu'Etienne de Byzance appelle Χόιριλλος, ancien Poëte dont la patrie n'eſt pas bien connue. Etienne de Byzance, au mot Ἰασσός, dit qu'il naquit dans la petite iſle appellée Jaſe, près de la Carie. Héſychius ſoutient qu'il étoit de Samos, & ſi l'on en croit Suidas, il étoit d'Halicarnaſſe. On peut concilier ces trois Auteurs, en obſervant que l'iſle où étoit né Chérile, étoit de la dépendance de Samos, & qu'étant allé demeurer à Halicarnaſſe, il y aquit le droit de Bourgeoiſie. Ce fut dans cette derniére ville, ainſi qu'on l'apprend des deux Auteurs citez, qu'il ſe lia étroitement avec Hérodote, qu'on accuſe de l'avoir trop aimé. Il s'appliqua à la Poëſie, & le Poëme où il décrivit la victoire que les Athéniens remportérent contre Xerxès, leur parut ſi beau, qu'ils lui firent donner une piéce d'or pour chaque vers. Ce qui en a été conſervé par Ariſtote dans ſes livres de la Rhétorique, & par Joſéphe, *l.* 1. *contre Apion*, juſtifie le bon goût des Athéniens. Plutarque *aſſure dans la Vie de Lyſander, que ce Général voulut toûjours avoir Chérile auprès de lui, pour immortaliſer ſon nom par les vers de ce Poëte*; & ſi l'on en croit Suidas, il fut ordonné que ſes Poëſies ſeroient récitées avec celles d'Homére. Il avoit auſſi décrit en vers la Guerre de Darius Roi de Perſe, dont Strabon a conſervé un beau fragment, *l.* 7, & il avoit encore compoſé quelques autres Poëmes ainſi qu'on l'apprend de Suidas. Horace, *Epiſt. l.* 2. *Epiſt.* 1. *v.* 233, *&* *Art Poëtique*, *v.* 357, fait mention d'un CHÉRILE, contemporain d'Alexandre, Auteur d'un fort mauvais Poëme, que ce Prince paya très-bien; mais s'il ne ſe trompe pas, il y a eu deux Chériles. L'ancien inventa une ſorte de métre qui porte ſon nom, & dont Suidas, Marius Victorinus, & Photius font mention. L'autre faiſoit de très-méchans vers, & ſon nom a paſſé aux mauvais Poëtes ſes ſucceſſeurs. On dit de lui, qu'étant convenu qu'il recevroit un écu de chaque bon vers de ſa façon, & un ſouflet d'autant de mauvais, qu'il en produiroit, il fut ſi bien payé des derniers, qu'il périt ſous la main de ſes débiteurs. * Quinte-Curce, *l.* 8. Lilio Giraldi, &c.

CHE'RILE, Poëte Tragique d'Athénes, compoſa cent cinquante piéces de théatre, & ne fut que treize fois vainqueur, ſelon Suidas. Il eſt différent de CHÉRILE de Samos, Poëte de ce nom, qui fut aimé de Lyſander. M. Dacier ne reconnoît que deux Chériles, le premier qui vivoit vers la LXXV Olympiade du tems d'Alexandre fils d'Amyntas, & dont il eſt parlé dans l'article précédent; le ſecond qui vivoit vers la CXIII Olympiade, près de cent quarante ans après le premier. Même Scaliger dans ſon Euſébe prétend qu'il n'y a jamais eu que le premier & il accuſe Horace d'avoir fait deux fautes très-groſſiéres dans ces vers, *Epiſt. l.* 2. *Epiſt.* 1. *v.* 232. *&c.*

Gratus Alexandro Regi magno fuit ille
Chœrilus, incultis qui verſibus & male natis
Rettulit acceptos, regale numiſma, Philippos.

L'une d'avoir ſi mal jugé de ces vers, qu'il a traité de méchant Poëte, un Poëte très-excellent, & qu'on égaloit à Homére; & l'autre d'avoir écrit qu'un Poëte qui vivoit du tems de Xerxès, étoit contemporain d'Alexandre le Grand. M. Dacier répond à cela qu'il n'eſt pas à préſumer qu'Horace, écrivant à Auguſte, ſoit tombé dans des fautes ſi groſſiéres. D'ailleurs, *dit-il*, Quinte-Curce & Plutarque aſſurent qu'Alexandre avoit près de lui un Poëte nommé Chérilus; & Horace n'eſt ni le ſeul ni le premier qui ait traité Chérilus de méchant Poëte. Ariſtote en avoit jugé comme lui, & l'avoit oppoſé à Homére; comme lorsqu'il dit *dans le huitiéme l.* de ſes Topiques, *Il faut prendre des exemples propres & tirez de ce que nous ſavons, comme fait Homére, & non pas comme fait Chœrilus*, οἷα Ὅμηρος, μὴ οἷα Χοίριλος; & Quinte-Curce s'exprime ainſi, *Agis quidam Argivus peſſimorum carminum poſt Chœrilum conditor.* „ Un certain Agis d'Argos, le plus méchant Poëte du monde „ après Chérilus." * Horace *avec les Notes de M. Dacier*, *tome* 9. *p* 425. édit. de 1691, faite en Hollande ſur celle de Paris dont elle porte le nom dans le tître.

* CHE'RIS (*Charis*) Grammairien de Corfou; qui avoit écrit ſur Pindare, & qui avoit lui même compoſé quelques Poëſies. Le Scholiaſte de Pindare & d'autres en font mention. * Jean Meurſius, *Biblioth. Attica.*

CHE'RON, (Saint) que l'on croit avoir vécu ſur la fin du cinquiéme ſiécle, étant ordonné Diacre par ſon Evêque prêcha l'Evangile aux François nouvellement établis dans les Gaules. Après avoir prêché quelque tems dans le Païs Chartrain, il voulut venir avec ſes Diſciples à Paris; mais ayant été rencontré dans une forêt proche de Chartres, par des Voleurs, il y fut tué. Son corps fut reporté à Chartres, & enterré ſur une éminence hors de la ville. On y bâtit depuis une égliſe & on y établit une Communauté de de Clercs en 537. Ce lieu a depuis été donné en 1137, à des Chanoines Réguliers; & l'on croit que ſon corps y repoſe. Ses Actes compoſez par un Auteur du IX ſiécle, ſont pleins de faits qui paroiſſent fort douteux. * Henſchenius. Bollandus. Baillet, *Vies des Saints*, 28 mai.

* CHE'RON (Henri) Peintre habile en portraits, fut pére de Mlle Elizabeth Sophie Chéron cy-deſſous.

* CHE'RON (Louïs) fils du précédent & frére de Mlle Elizabeth Marie Chéron cy-deſſous, fut un bon Graveur.

CHE'RON (Elizabeth Sophie) naquit à Paris le troiſiéme octobre 1648. Son Pére, *Henri* Chéron, originaire de la ville de Meaux, s'étoit mis en réputation par quelques portraits. Il étoit Réformé. Sa Mére, *Marie* le Févre, étoit Catholique. Le talent de Mademoiſelle Chéron pour la Peinture ſe déclara de bonne heure. A ſept ans elle enſeignoit le deſſein à une Eléve de trente ans. Ayant fait un voyage à l'Abbaïe de Jouare, pour y peindre quelques perſonnes, elle y vit Mr. de la *Réade*, Gentilhomme Anglois, qui lui perſuada de ſe faire Catholique, & après un an d'épreuve elle fit ſon abjuration. Elle eut ſoin de ſa mére & de ſes ſœurs, que le pére avoit laiſſées apparemment pour la Religion. Elle porta ſes ſœurs à ſe faire Catholiques, comme elle. La Muſique l'auroit diſtinguée, ſi l'éclat qu'elle a reçu de la Peinture & de la Poëſie n'eût fait oublier les heureuſes diſpoſitions qu'elle avoit pour cet Art. Elle ajouta à la correction du deſſein & à la ſuavité de la couleur, l'ajuſtement convenable à ſes figures, un choix heureux, la vérité des caractéres, la naïveté des paſſions, la pureté de l'Hiſtoire, l'unité de lieu & d'action ſi rarement pratiquée, les épiſodes néceſſaires pour faire valoir le ſujet, la différence des tems & des païs, la juſteſſe des allégories, ſoutenue de la vraiſemblance, & tout ce qu'un eſprit cultivé puiſe dans d'autres ſources que dans les préceptes de la Peinture. Elle rendit tous les autres Arts tributaires de cet Art, & l'eſprit brille dans ſes Ouvrages encore plus que l'Art. C'eſt ce qu'on admire dans les tableaux qu'elle a laiſſez, entre autres dans ceux de la Sépulture de Notre Seigneur, dans celui de ſa fuite en Egypte, dans celui où la Vierge endormie de laſſitude donne lieu aux ſoins que Joſeph & les Anges prennent de l'Enfant *Jeſus*. Elle avoit une exécution ſi facile, que ni la converſation, ni l'attention qu'elle donnoit quelquefois à d'autres ouvrages en travaillant, ne troubloient point ſes idées. Elle ne s'eſt pas bornée à une ſeule maniére de peindre; elle les a toutes embraſſées, & a réüſſi par tout; en huile, en mignature, en émail, en gravure, & ſur tout dans les admirables deſſeins, qu'elle a traduits, s'il faut ainſi dire, des pierres antiques. Ce qu'elle a eu de plus ſingulier, & qui marque la force de ſon imagination, c'eſt la facilité qu'elle avoit de faire des Portraits de ſeul reſſouvenir. Elle fit dans ſa jeuneſſe un Portrait très reſſemblant de Dona *Hippolita* d'Arragon, ſans l'avoir jamais vûe & ſur la deſcription, que lui en fit la Comteſſe d'*Illes*. *Caſimir*, Roi de Pologne, Mgr. le *Dauphin*, fils de *Louïs* XIV, les Princes ſes Enfans, Mademoiſelle de *Montpenſier*, l'Empereur *Joſeph* ont voulu être peints de ſa main. L'Empereur l'invita d'aller à Vienne & lui propoſa des avantages conſidérables. N'ayant pu la déterminer à quitter ſa Patrie, il lui envoya des Maſques, pour avoir d'elle ſon portrait & celui des Archiducheſſes ſes filles. Le Grand *Condé* ſe rendit pluſieurs fois chez elle, pour ſe faire peindre. L'Académie de Peinture ne la reçût que ſur la propoſition qu'en fit Mr. *Le Brun*. L'Académie des *Ricovrati* de Padoue lui a fait l'honneur de l'agréger, ſans qu'elle l'eût demandé, & lui en envoya en 1699 les patentes, dans leſquelles elle lui donne le ſurnom d'*Erato*. Son talent pour la Poëſie a paru dans ſa Traduction de pluſieurs Pſeaumes dont elle donna en 1693, un Recueil *in octavo*, enrichi de pluſieurs figures deſſinées & gravées par *Louïs* Chéron ſon frére. Elle apprit l'Hébreu, pour mieux entrer dans le ſens du Prophéte, & on prétend qu'elle a plus fait qu'elle ne prétendoit, qu'elle eſt entrée dans ſon eſprit, & que nulle Traduction n'a mieux conſervé le ſublime des Pſeaumes. Peu de tems avant ſa mort, le P. de *Tournemine* l'engagea à continuer cet Ouvrage, & elle a achevé la Traduction des Pſeaumes de Vêpres, du Cantique d'*Habacuc*, & du Pſ. CIII, ſelon la Vulgate, ou CIV ſelon l'Hébreu. Elle traduiſit dans le même tems le Pſ. XVIII ou XIX, & la ſeconde Ode du premier Livre des Odes d'*Horace*, dont les penſées, dit-on, ont aſſez de rapport à celles que *David* exprime dans le Pſeaume. Elle les traduiſit dans la vue de faire ſentir la ſupériorité du Poëte ſacré ſur le Poëte profane. Elle a compoſé beaucoup d'autres Poëſies, de différens caractéres, que le Public recevroit agréablement, & qu'on lui donnera ſans doute. Elle avoit commencé de traduire en vers François l'*Oedipe de Sophocle*. On a encore d'elle, *Traduction d'une Ode Latine* de M. l'Abbé Boutard ou *Deſcription de Trianon*; *Les Ceriſes renverſées, Poëme Héroïque* en trois Chants. Mademoiſelle Chéron épouſa aſſez tard Mr. *Le Hay*, & ils travaillérent enſemble à divers Ouvrages. Elle mourut le troiſiéme de ſeptembre 1711, âgée de 63 ans. Voici quatre vers de M. l'Abbé de Boſquillon, deſtinez pour être mis ſous le portrait de notre Savante,

De deux talens exquis l'aſſemblage nouveau
Rendra toujours Chéron l'ornement de la France:
Rien ne peut de ſa plume égaler l'excellence
Que les graces de ſon pinceau.

* *Eloge Funébre de Madame le Hay &c.* par Mr. Fermelhuis, &c.

* C H E'R O N A C ou C H E'R O N N A C, bourg de France dans l'Angoumois, près de la ſource de la Charente, vers les confins du Poitou & du Limoſin. Il eſt à peu près à l'eſt d'Angoulême, dont il eſt éloigné d'onze à douze lieues.

C H E'R O N E'E, ville de la Béotie, célébre par la bataille que Philippe de Macédoine y gagna ſur les Athéniens, ſous la CX Olympiade, vers l'an 340 avant J. C. Plutarque étoit de cette ville. * Pline. Strabon.

C H E'R O N E'S I & P I G I A D A, anciennement *Epidaurus*, ville de la Morée, ſituée dans la Zacanie, ſur la côte du Golfe d'Egine, environ à ſix lieues de l'iſle de ce nom, vers le midi oriental. Cette ville porte auſſi le nom d'*Eſculapio*, & elle a été anciennement fameuſe par ſon temple d'Eſculape. * Maty, *Dict. Géogr.*

C H E'R O N N A C. *Voyez* C H E'R O N A C.

* C H E'R O Y, bourg de France dans le Gâtinois, ſur la petite riviére de Lunin. Il eſt au nord-eſt de Montargis, dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

* C H E R S E'R U S, riviére d'Afrique, dans le Royaume de Fez, & dans la province d'Erriſis, coule d'abord de l'oueſt à l'eſt, puis du ſud au nord, & ſe rend dans la Mer Méditerranée entre Cherſera & Salquiza. * Sanſon, *Carte des Etats & Royaumes de Fez & de Maroc.*

C H E R S I A S, natif d'Orchoméne dans la Béotie, vivoit ſous la XLVII Olympiade, vers l'an 592 avant Jeſus Chriſt, & du tems de Périandre, qui fut ſon ennemi déclaré, juſqu'à ce que Chilon les eût réconciliez. Pauſanias rapporte des vers de lui, *au livre 9.*

C H E R S I M: c'eſt ainſi qu'on doit prononcer, quoi qu'il s'écrive *Czérim. Voyez* C Z E'R I M.

C H E R S I P H R O N, Architecte. *Cherchez* C T E'S I P H O N.

C H E R S O, iſle avec une ville de même nom. Elle eſt dans le Golfe de Caméro, partie de celui de Veniſe, entre la côte de l'Iſtrie & l'Iſle de Véghia. Cherſo appartient aux Vénitiens, & elle a titre de Comté, duquel dépendent les iſles d'Oſéro, d'Unie, de Sanſégo, & quelques moindres. * Maty, *Dict. Géogr.*

C H E R S O. *Voyez* T O P E T O R K A N.

* C H E R S O B L E P T E'S, Roi de Thrace, l'an 410 de Rome, 3691 du monde & 344 avant Jeſus Chriſt.

C H E R S O N E'S E. C'eſt ainſi que les Grecs appellent une *péninſule* ou *preſqu'iſle*, du mot χέρσος *terre*, & de νῆσος iſle. Ainſi on donna le nom de Cherſonéſe Cimbrique au Jutland, qui eſt au Roi de Danemarc, parce qu'il fut habité par les Cimbres; celui de Cherſonéſe de Thrace, au païs appellé aujourd'hui, la preſqu'iſle de Gallippoli; & celui de Cherſonéſe Taurique, célébre dans les Ecrits des Grecs, à la petite Tartarie, appellée autrement Tartarie de Crim, Tartarie Crimée, ou Tartarie de Prekop, &c. * Ptolomée. Pline. Strabon.

C H E R S O N E'S E D'O R, anciennement *aurea Cherſoneſus*, péninſule de l'Inde au delà du Gange, qui comprenoit non ſeulement la preſqu'iſle que l'on nomme aujourd'hui *Malaca*, mais encore l'iſle de Sumatra, qui en a été détachée depuis. Pluſieurs ont crû que c'eſt la terre d'*Ophir*, où Salomon envoyoit ſes vaiſſeaux. *Voyez* O P H I R. * Ptolomée. Pline. Strabon.

C H E R T S E Y, bourg avec marché dans la contrée du nord-oueſt du Comté de Surrey, à laquelle il donne ſon nom. Il a un pont ſur la Tamiſe; & il y avoit autrefois un riche monaſtére. Le Roi d'Angleterre Henri VI, ayant été égorgé en priſon, y fut enterré ſans cérémonie; mais dans la ſuite ſon corps fut porté à Windſor. * *Dict. Anglois.*

C H E'R U B ou K E'R U B ville de la Chaldée. Les Juifs qui en ſortirent au retour de la captivité de Babylone ne purent jamais montrer des preuves évidentes de leur origine. * *Eſdras* ou I. *Eſdras*, *ch.* 2. *v.* 59. II. *Eſdras* ou *Néhémie*, *ch.* 7. *v.* 6.

C H E'R U B I N, Ordre Militaire de Suéde, dit autrement de Jeſus, ou Collier des Séraphins. Magnus IV, Roi de Suéde, l'inſtitua l'an 1534, ſelon Ziegler. Le Collier de cet Ordre étoit compoſé de Chérubins d'or émaillez de rouge, & de croix patriarchales d'or ſans émail, en mémoire du ſiége métropolitain d'Upſal. Au bout du collier, pendoit une ovale, de même émaillée d'azur, avec un nom de Jeſus en or; & dans la pointe de l'ovale quatre petits clous émaillez de blanc & de noir, pour exprimer la paſſion du Fils de Dieu. Charles IX, ayant banni la Religion Romaine de Suéde, abolit cet Ordre. * Favin, *Théatre d'honneur & de Chevalerie.*

C H E'R U B I N I, (Laërtio) natif de Norcia, ville épiſcopale en Ombrie, vivoit ſous le pontificat de Sixte V, & des Papes ſuivans, juſqu'au commencement de celui d'Urbain VIII, ſous lequel il mourut vers l'an 1626. C'étoit un Juriſconſulte extrémement laborieux. Il recueillit les Conſtitutions & les Bulles des Papes depuis ſaint Léon I, & en forma le recueil que nous avons ſous le nom de *Bullaire.* Angélo-Maria Chérubini, ſon fils, Moine du Mont-Caſſin, l'augmenta beaucoup, & le publia tel que nous l'avons en quatre volumes. D'autres y ont fait de nouvelles additions. Laërtio laiſſa un autre fils nommé Alexandre Chérubini, qui a vécu ſous le pontificat du Pape Urbain VIII, en 1630 & 1635. Il ſavoit les Langues, traduiſit quelques Ouvrages de Grec en Latin, & s'attacha particuliérement à la Philoſophie de Platon. Jean-Victor Roſſi, connu ſous le nom de Janus Nicius Erythræus, a fait mention de lui dans un article particulier, *Pinac.* III. *Imag. Illuſtr. c.* 46.

C H E'R U B I N I, (François) Cardinal, natif de Monte Bodio, dans la Marche d'Ancone, ſavoit un peu le Droit, de la maniére qu'on l'étudie à la Cour de Rome. Lorſqu'il entra au ſervice du Cardinal Pamphile, il eut le plaiſir de le voir élevé au Pontificat, ſous le nom d'Innocent X. Chérubini avoit déja exercé quelques charges eccléſiaſtiques. Le Pape le reçut encore dans le Palais Apoſtolique, le fit Auditeur, & enſuite l'éleva au cardinalat au mois d'octobre de l'an 1647. C'étoit un homme de bonne vie, prudent, honnête, & ami des pauvres: il mourut le 21 avril 1656.

C H E'R U B I N I (Alexandre) *Voyez* l'article de C H E'R U B I N I (Laërtio)

C H E'R U B I N I (Angelo-Maria) *Voyez* l'article de C H E'R U B I N I (Laërtio)

C H E'R U B I N S, Anges du ſecond Ordre de la premiére hiérarchie. On doute de la véritable origine du mot Hébreu *Chérubin.* Quelques uns diſent que *chérub*, vient d'une racine, qui en Chaldéen & en Hébreu ſignifie *labourer. Chérub* ſignifie auſſi *fort* & *puiſſant*, & en ce ſens Ezéchiel appelle le Roi de Tyr, un Chérub, *tu Cherub unctus*, vous étes un puiſſant Roi. Chez les Egyptiens, Chérub ſignifie une figure ſymbolique & figurative. La plupart des Juifs, & quelques Auteurs Chrétiens, diſent que *Cherubim* ſignifie *comme des enfans*, qui étoit la figure qu'on leur donnoit. *Che* en Hébreu ſignifie *comme*, & *rub*, *un enfant*, ou *jeune garcon.* Quelques Ecrivains Eccléſiaſtiques, & même ſaint Jérôme dans ſon Epître à Paulin, & dans ſes Commentaires ſur le Prophéte Ezéchiel, ont entendu par ce mot, *une multitude de ſcience & de connoiſſance*, de l'Hébreu *nachar*, *ſavoir*, & *rub*, *beaucoup*; mais ce ſens eſt trop tiré. Le ſentiment d'Aben-Eſra, dans ſes Commentaires, ſur la Genéſe, eſt le plus sûr. Ce Rabbin croit, qu'on ne doit pas ſeulement entendre par le mot de *Chérubim*, une figure de jeune homme, comme pluſieurs Rabbins l'ont entendu avec la Paraphraſe Chaldaïque; mais en général, toutes ſortes de figures. En effet, *Chérubim* marque quelquefois cela dans l'Ecriture. Quelques ont cru qu'il y avoit dans ce mot une *métathéſe*, ou tranſpoſition de lettres, & qu'au lieu de *charab*, il falloit lire *rachab*: or *rachab*, ſignifie, *aller à cheval*, *conduire un chariot*, comme ſi les Chérubins étoient le chariot ſur lequel Dieu eſt monté; ce qui s'accorde parfaitement avec les Chérubins. Quand Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 3. *c.* 6, parle des deux Chérubins qui couvroient l'Arche, il dit ſeulement que c'étoit des animaux ailez, qui n'approchoient d'aucune figure qui nous ſoit connue; que Moïſe les avoit vus figurez dans le thrône de Dieu, & les avoit fait répréſenter de la même maniére. A l'égard des Chérubins d'Ezéchiel, la figure en eſt marquée expreſſément, ſavoir, l'homme, le lion, le bœuf, & l'aigle; mais les Auteurs ne conviennent point entre eux s'ils ont eu chacun leur figure propre, & ſi chacun avoit la forme des quatre animaux différens. Vilalpandus croit que chaque Chérubin a eu une même forme, qui étoit compoſée de quatre; de ſorte que la face & les bras étoient d'homme; les quatre ailes d'aigle; le ventre de lion; & les piez de veau. Il donne auſſi cette même figure aux Chérubins qui étoient ſur l'Arche. Au reſte, tout cela ne pouvoit être que ſymbolique. La tête d'homme, par exemple, ſignifioit la ſcience; les ailes d'aigle étoient le ſymbole de la ſublimité de leur contemplation, ou de la promptitude avec laquelle ils exécutent les commandemens de Dieu; la poitrine de lion marque leur force & leur puiſſance; & les piez de veau ou de bœuf, leur fermeté, & leur aſſiduité au travail. Les premiers Chérubins, dont il eſt parlé dans l'Ecriture, ſont ceux qui furent mis à l'entrée du Paradis terreſtre, dont il eſt parlé dans la *Genéſe*, *ch.* 3. *v.* 24. Quoique le texte de la Vulgate ſemble n'exprimer qu'un Chérubin, les ſeptante ont exprimé au pluriel *Chérubins*, & le terme Hébreu *Chérubim* eſt auſſi pluriel. Théodoret, Théododore d'Héraclée, & Procope entendent par ces Chérubins, des figures épouvantables que Dieu fit paroître à Adam pour l'éloigner du Paradis; mais l'opinion la plus commune eſt que c'étoient des Anges, qui tenoient une épée flamboyante, ou ſelon d'autres, un grand feu. Quelques uns croyent que les Chérubins & le glaive flamboyant ſont la même choſe. En général *Chérubim* ſe prend pour des figures qui répréſentent des choſes différentes, & c'eſt en ce ſens qu'il eſt dit dans l'Hébreu, *Exode*, *ch.* 26, que l'ouvrage des courtines étoit un ouvrage de Chérubins, ce que l'Auteur de la Vulgate a traduit par un ouvrage en broderie; mais la principale figure des Chérubins étoit le bœuf. Saint Jean dans l'*Apocalypſe*, *ch.* 4. *v.* 6. & 7, nomme les Chérubins des animaux. Ils étoient ailez, comme il paroit par la deſcription des Chérubins, qui étoient ſur l'Arche. Pour exprimer la grandeur, l'élevation, la puiſſance de Dieu, il eſt dit ſouvent dans l'Ecriture, qu'il eſt aſſis ſur les Chérubins. Jean Spencer, Thélogien Anglois, a cru que les Chérubins étoient une figure Egyptienne, & a traité à fonds cette matiére, dans ſon livre *de Legibus Hebræorum Ritualibus*, *lib.* 3. *Diſſert.* 5. * M. Simon.

* C H E'R U B I N U S B E L L L U S, naquit à Terra Nuova ou Terra Nova, vers l'an 1652. C'étoit un Poëte renommé, un ſavant Théologien, & un habile Juriſconſulte dans le Droit de la Cour de Rome. On a de lui, *Ergaſto*, *Idillio primo*; *Le lagrime di Maria Vergine nel Calvario*; *Clori*, *Favola paſtorale*; *L'Agneſe*, *Tragedia ſacra*; *Il Martirio di S. Agatha*, *Tragedia*; *Il naſcimento del Bambino Gieſu*, *azione dramatica.* Il avoit auſſi tout prêt à mettre ſous la preſſe, un livre intitulé, *Summa Caſuum Conſcientiæ.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

C H E'R U B I Q U E, Hymne Chérubique, c'eſt une Hymne, que les Grecs récitent avec beaucoup de cérémonie dans leur Liturgie, & qui a pris ſon nom des Chérubins, dont il eſt fait mention dans cette Hymne: & qu'ils prétendent imiter, en chantant les louanges de Dieu. Ils la récitent, lors qu'on porte les ſaints dons du petit autel, appellé l'*autel de la prothéſe*, au grand autel, ſur lequel on va faire le ſacrifice. Cédrénus rapporte l'inſtitution de l'Hymne Chérubique au tems de l'Empereur Juſtinien. M. Simon

a ob-

a obſervé que cette Hymne n'eſt point dans les Liturgies Syriaques des Jacobites ou Maronites, ni dans celles des Neſtoriens, qui ont été priſes des Gréques, d'où il conclut qu'elle n'étoit point auſſi dans les Liturgies des Grecs, lorſque les Syriaques en ont été traduites. Cependant il remarque qu'elle ſe trouve dans la Théorie de Saint Germain, Patriarche de Conſtantinople : & parce qu'on pourroit dire que la Théorie qui a été imprimée, eſt pleine d'additions poſtérieures au tems du Patriarche Germain, il produit un exemplaire manuſcrit de cette Théorie ou explication de la Liturgie Gréque, dans laquelle ces additions ne ſont point, & où l'on trouve néanmoins l'Hymne Chérubique. * M. Simon, *Remarques ſur Gabriel de Philadelphe.*

CHERVESTA, riviére de Turquie en Europe. *Cherchez* ARZENZA.

CHERVINSKO, qu'on écrit *Czerwinsk*, ville de Pologne à huit lieues de Varſovie, en deſcendant la Viſtule. Elle eſt ornée d'un bâtiment magnifique, qui eſt une Abbaïe de l'Ordre des Chanoines de S. Auguſtin. Elle eſt des plus riches & des plus conſidérables de Pologne, poſſédée toûjours par les plus grands Seigneurs du Royaume, & même par des fils du Roi, quoiqu'elle ſoit réguliére. Elle vaut environ quarante mille livres de rente. Le Roi y nomme ; mais comme l'Abbé doit être Moine, l'élection en doit auſſi être faite par les Moines de l'Abbaïe, en confirmation du Brevet du Roi, & très ſouvent ils n'y ont aucun égard : ce qui fait que la premiére élection eſt ſuivie d'une deuxiéme, & même d'une troiſiéme, dans les intervalles d'un mois de l'une & l'autre ; & ſi la derniére n'eſt pas encore conforme à la nomination du Roi, le Titulaire de Cour ſe pourvoit à Rome, & les fruits ſont en ſequeſtre pendant la vacance, n'y ayant point d'œconomat en Pologne. Cette Abbaïe a une prétendue image miraculeuſe de la Vierge, qui qui fait une des plus grandes dévotions de Pologne. L'habit de ſes Moines eſt une ſoutane blanche, avec un petit ſurplis court & ſerré, comme un rochet, mais ſans manches, en forme de ſcapulaire ; & dans le chœur ils ont un camail d'Evêque, noir, doublé de cramoiſi. * *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

CHE'RUSCES ou CHE'RUSQUES, peuple puiſſant en Allemagne, avoit eu pour Chef le vaillant Arminius, dont il eſt ſouvent parlé dans Tacite, & dans d'autres Hiſtoriens, qui ont écrit les guerres des Romains au delà du Rhin. Ils habitoient entre l'Elbe & le Wéſer, & avoient pour voiſins à l'orient les Hermondures, qui étoient vers l'endroit où la Sala entre dans l'Elbe ; à l'occident & au midi les Cattes, à préſent ceux de Heſſe ; & au nord les Foſiens qui tenoient la Baſſe Saxe & le païs de Holſtein. Baudrand leur donne toute cette partie de l'Allemagne, qui comprend aujourd'hui les Duchez de Brunſwick & de Lunebourg, les Diocéſes de Hildeſheim & de Halberſtadt, la Vieille-Marche, & une partie des païs de Thuringe, & de Magdebourg. * Cluvier, *en ſon ancienne Allemagne*, *l.* 3. *ch.* 19. Baudrand.

* CHERWELL, riviére d'Angleterre, traverſe du nord au ſud tout le Comté d'Oxford, paſſe à Bambury, puis ſépare ce Comté de celui de Northampton & ſe décharge à Oxford dans la Tamiſe.

CHERZ, qu'on écrit *Czersk* & *Czersko*, ville de Pologne, qui étoit bâtie de brique ; mais qui eſt ruinée préſentement, & dont les maſures des tours & des murailles marquent encore ſa premiére grandeur. Elle eſt titre d'un Caſtelan de Mazovie, & un *Grode* ou Bailliage conſidérable, appellé ſpécialement *Grode de Mazovie*. Cette ville eſt en effet beaucoup plus ancienne que Varſovie. * *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu. *Voyez* auſſi CZERSK.

CHE'SAPEACK, grand Golfe de la Mer du nord, dans l'Amérique ſeptentrionale. Il s'avance environ 70 lieues dans les terres, entre les côtes de la Virginie & celles de la Penſylvanie : mais il n'a guéres au delà de dix lieues de largeur. Ce Golfe eſt formé par diverſes riviéres, dont les principales ſont celle des Saſqueſahanoughs, qui ſe décharge au fond de ce Golfe, & celles de Patawomeck, de Toppahanock, de Pamaunck, & de Powhatan, qui y entrent du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHE'SEL, anciennement *Jaxartès*, fleuve de la grande Tartarie en Aſie. Il prend ſes ſources aux confins du Royaume de Thibet, dans des montagnes, qui ſont une partie de l'ancien *Imaüs* ; enſuite traverſant tout le Zagathay d'orient en occident, & étant arrivé à Kand ou Cant, il ſe ſépare en deux branches, dont la ſeptentrionale prenant le nom de *Kand*, de *Sihum* ou d'*Alshash*, va ſe décharger dans la Mer Caſpienne, un peu au midi de Caracus : & l'autre va ſe rendre dans cette même mer, entre Madrandan & Caraſſat. Ainſi elles forment une iſle qui a au delà de cent lieues d'orient en occident, & de vint du nord au ſud. *Voyez* la Carte des parties ſeptentrionales de l'Aſie & de l'Europe, que M. Witſen a publiée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHESHIRE. *Voyez* CHESTER (le Comté de)

CHESLON, ville de Paleſtine, qui bornoit la Tribu de Juda du côté du nord. * *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 10. C'eſt apparemment Cariathiarim.

CHESNE. *Voyez* CHENE.

CHESNEAU. *Voyez* CHENEAU.

CHESNEGHIR BACHI (le) un des douze principaux Officiers de la Cour du Grand Seigneur. Il eſt le Chef de ceux qui ſont l'eſſai des viandes que l'on préſente au Sultan. Ce nom eſt composé d'un mot Perſan *Cheſné*, qui ſignifie *l'eſſai que l'on fait des viandes* ou *de la boiſſon* ; & de *ghir*, lequel vient du verbe *ghiſten*, qui ſignifie *prendre*. Quelques uns le nomment *Cheſchighir*, de *Cheſchide*, qui veut dire, *goûter*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

* CHESSEY ou CHESSY, village de France dans le Lyonnois propre, au nord-oueſt de Lyon, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

CHESTER, ville d'Angleterre, avec Evêché ſuffragant d'York. Eſt ſituée ſur la riviére de Dée, où elle s'élargit vers ſon embouchure dans la Mer d'Irlande. Les vaiſſeaux y remontent avec la marée. Son port eſt très-beau & très-aſſuré ; ce qui la rend une ville marchande, riche & aſſez peuplée, à cauſe que c'eſt-là qu'on s'embarque d'ordinaire, pour paſſer en Irlande. Les Auteurs Latins l'ont nommée diverſement, *Geſtria*, *Ceva*, *Devana*, *Divana*, *Civitas Legionum*, *Legio XX Victrix*, *&c.* Cheſter eſt encore une place très-forte, avec de belles murailles, de bonnes tours, pour les défendre, & un château conſidérable. Il y a deux grandes rues, qui ſe croiſent, & qui forment dans le milieu une belle place. L'égliſe cathédrale eſt aſſez belle ; & l'on y voit divers tombeaux. C'étoit autrefois un monaſtére de Religieuſes, bâti par le Comte Leufric, ſous le nom de ſainte Werburge. Hugues, dit *le Loup*, Comte de Cheſter rétablit ce monaſtére en 1094, & y mit des Moines. Depuis, Pierre Evêque de Lichfield y transféra le ſiége épiſcopal. Robert de Limeſeja Succeſſeur de Pierre, le transféra encore à Coventri, & un autre le rétablit à Lichfield. On établit un Evêque à Cheſter, ſous Henri VIII, & le premier Evêque fut un Religieux Carme, nommé Jean Brid, qui ſe maria, & qu'on dépoſa depuis ſous le régne de Marie. Cheſter ſouffrit beaucoup dans le XVII ſiécle, pour s'être déclaré en faveur du Roi Charles I, contre les Parlementaires, qui y exercérent toutes ſortes de violences. * Camden, *Deſcript. Brit.* Goodwin, *de Epiſc. Angl. &c.*

CHESTER (Le Comté de) en Anglois CHESTERSHIRE, eſt une province maritime d'Angletere. Ce Comté eſt borné au nord par le Comté de Lancaſtre, au levant par ceux de Derby & de Stafford, au midi par celui de Shrop, & au couchant par le païs de Galles & par la Mer d'Irlande. Cette province peut avoir vint lieues de longueur & dix de largeur. Elle a cent douze milles de tour, & contient environ 72000 arpens de terre, & 20452 maiſons. Ses principales montagnes ſont celles qui la ſéparent des provinces de Stafford & de Derby. Elle abonde plus en pâturages qu'en blé, & le païs eſt plat pour la plus grande partie. Les principales riviéres qui l'arroſent, ſont celles de Dée, de Wéver & de Merſey. La premiére a ceci de remarquable, qu'elle groſſit peu quand il pleut beaucoup ; & que, quand le vent de ſud régne, elle s'enfle & ſe déborde. Le Merſey ſépare ce Comté de celui de Lancaſtre, & le Wéver le traverſe du midi au nord & du ſud-eſt au nord-oueſt. Ses principales denrées ſont le fromage & le ſel, recherchez par toute l'Angleterre. Il renferme plus de Nobleſſe qu'aucune autre province d'Angleterre, & l'on y compte onze tant villes que bourgs à marché. Cette province à l'avantage d'être un *Comté Palatin*, dont les Comtes avoient autrefois un ſi grand pouvoir, qu'ils vivoient plutôt en Princes qu'en Sujets. Le premier Comte Palatin fut un neveu de Guillaume *le Conquérant* ; & le dernier fut Simon de Montford, Comte de Leiceſter. Après ſa mort au douziéme ſiécle, cette province fut réünie à la Couronne. Cependant la province jouït encore de ſes anciens priviléges, & l'on tient toûjours à *Cheſter* ſa capitale, la Cour Palatine, pour rendre juſtice aux Habitans de cette province. Les principaux lieux de ce Comté ſont Cheſter, Nantwich, Middlewich, Northwich, Macclesfield, Congleton, Froddeſham, Stopfort, Sondbach ou Sandbitch, Altringham, Malpas, Knottesford. * *Etat de la Grande Bretagne, ſous George II, tome* 1. *p.* 46. 47.

CHESTERFIELD, bourg ou petite ville avec marché de la partie du Comté de Derby, qu'on appelle *Scarſdale*, en Angleterre. Elle eſt dans une agréable ſituation entre l'Ibbe & le Rother riviéres, au midi d'une petite montagne, dans un terroir fertile. Les ruïnes qu'on y voit montrent qu'elle eſt ancienne. Ce fut près de cette ville que Henri III, Roi d'Angleterre, combattit avec ſes Barons ; & que Robert de Ferrans, Comte de Derby, fut fait priſonnier. Le Roi Charles I l'érigea en Comté en faveur de Philippe, Lord Stanhope de Shelford, à qui ſuccéda en ce titre ſon petit-fils Philippe, Duc de Cheſterfield, qui vivoit encore en 1701. * *Dict. Anglois.*

CHESTERSHIRE. *Voyez* CHESTER (Comté de)

CHESTER UPON THE STREET, bourg d'Angleterre, ſitué ſur la petite riviére de Wére dans l'Evêché de Durham, entre la ville de ce nom & celle de Newcaſtle. On prend ce lieu pour l'ancienne *Chondercum*, ville des Brigantes. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHESTINO, Capo. *Voyez* SPADA.

CHE'TE'ENS, peuple. *Voyez* KITTIM.

CHEU, Roi de la Chine, fut le dernier de la famille de Xanga. Ce Prince brutal & emporté épouſoit toutes les paſſions de ſa femme Takia, la plus belle Princeſſe de la Chine, mais la plus fiére & la plus cruelle. Leur régne devint ſi inſupportable, que les Grands donnérent la Couronne à Chang, lequel étant mort bien-tôt après, laiſſa Fau pour ſon ſucceſſeur. Celui-ci gagna une bataille contre Cheu qui s'alla enfermer dans ſon palais, où il mit le feu, & où il périt au milieu des flammes. On prit la Reine Takia, à qui le Roi Fau fit couper la tête, pour venger le ſang innocent qu'elle avoit fait répandre. * * Paul Pezron, *Antiq. des tems.*

* CHEVALERIE. Il y a en Europe différens Ordres de Chevalerie. Il faut les chercher chacun ſous leur nom pour en eſtre inſtruit. Voici une liſte qui renferme à peu près tous ceux qui ſont connus en Europe, ſelon l'ordre Alphabétique, avec l'année de leur inſtitution.

ORDRES de CHEVALERIE en EUROPE.

De l'*Aigle Blanc*, inſtitué par Auguſte II, Roi de Pologne & Electeur de Saxe en 1705.

De l'*Aigle Noire*, inſtitué par Frédéric I, Roi de Pruſſe & Electeur de Brandebourg, en 1701.

D'*Alcantara* ou *de S. Julien du Poirier*, inſtitué par Ferdinand II, Roi de Léon & de Galice, en 1176.

De l'*Amour du Prochain*, inſtitué par l'Impératrice Elizabeth Chriſtine de Wolffenbutel, Epouſe de l'Empereur Charles VI, en 1708.

De *S. André du Chardon* en Ecoſſe, renouvellé, ou plutôt inſtitué par Jaques V, Roi d'Ecoſſe, en 1534.
De *S. André* en Moſcovie, inſtitué par Pierre Alexiowitz, Empereur ou Czar de Moſcovie, en 1698.
De l'*Annonciade*, inſtitué par Amédée VI, Comte de Savoye, ſous le nom de l'Ordre du Laqs d'amour, en 1360, ou 1362. & enſuite par le Pape Félix V, premier Duc de Savoye ſous le nom de l'Annonciade, en 1434.
D'*Avis*, inſtitué par Alfonſe premier Roi de Portugal, en 1147.
De *Calatrava*, inſtitué par D. Sanche III, Roi de Caſtille, en 1158.
De *ſainte Catherine* en Moſcovie, inſtitué par Pierre Alexiowitz, Empereur ou Czar de Moſcovie, en 1715.
Du *Chérubin*, inſtitué par Magnus IV, Roi de Suéde, en 1534. Charles IX a aboli cet Ordre.
De *Chriſt*, inſtitué par Denys I, Roi de Portugal, en 1319.
De *la Concorde*, inſtitué par Chriſtian Erneſt, Markgrave de Brandebourg, en 1660.
Du *Coq*, inſtitué par un Dauphin en 1214.
De *Coſſe de Geneſt*, inſtitué, comme on croit, par S. Louïs, en 1134.
De *la Croiſade*, inſtitué par Eléonore troiſiéme femme & veuve de l'Empereur Léopold, en ....
Du *Croiſſant* inſtitué à Angers par René d'Anjou, en 1448. Il ne ſubſiſte plus.
De *Nôtre-Dame du Chardon*, inſtitué par Louïs II, Duc de Bourbon, en 1370. Il ne ſubſiſte plus.
Des *Dames de la Vertu*, inſtitué par Eléonore de Gonzague, troiſiéme femme de l'Empereur Ferdinand III, en 1662.
Des *Dames réünies pour honorer la Croix*, inſtitué par la même Eléonore de Gonzague, en 1668.
De *Dannebrog*, inſtitué par Valdemar II, Roi de Danemarc, en 1219.
De *l'Eléphant*, inſtitué par Chrétien I, Roi de Danemark, en 1478.
De *l'Epic* ou *Epy* inſtitué par François I, Duc de Bretagne, vers l'an 1448. Il ne ſubſiſte plus.
Du *S. Eſprit*, inſtitué par Henri III, Roi de France, en 1578. & 1579.
De *Saint-Etienne*, inſtitué par Côme I, de Médicis, Grand Duc de Toſcane. Cela arriva ſelon quelques-uns en 1554, ou ſelon d'autres, en 1562.
De *la Généroſité*, inſtitué par Frédéric III, Electeur de Brandebourg & Roi de Pruſſe, lorſqu'il n'étoit encore que Prince Electoral, en 1685.
De *S. George*, ſous les Princes de la Maiſon Impériale des Comnénes, vers l'an 1200.
De *S. Hubert*, inſtitué par Gerhard Duc de Juliers, de Cléves & de Berg, en 1444. renouvellé par Guillaume Electeur Palatin, en 1709.
De *S. Jaques* inſtitué, en 1175.
De *la Jarretiére*, inſtitué par Edouard III, Roi d'Angleterre, en 1345.
De *S. Lazare*, rétabli par le Pape Pie IV, en 1565.
De *S. Louïs*, inſtitué par Louïs XIV, Roi de France, en 1693.
De *Malte*, connu ſous ce nom depuis que l'Empereur Charles-*Quint* fit préſent de l'Iſle de Malte à l'Ordre, en 1530. Son origine remonte à l'an 1012.
De *S. Marc*, inſtitué par le Sénat de Veniſe, vers l'an 835.
De *S. Michel*, inſtitué par Louïs XI, en 1469.
De *la noble Paſſion*, inſtitué par Jean-George, Duc de Saxe-Weiſſenfels, en 1704.
Du *Précieux Sang*, inſtitué par Vincent de Gonzague, quatriéme Duc de Mantoue, &c. en 1608.
Du *S. Sépulchre*, inſtitué par Baudouin I, Roi de Jéruſalem, en 1103.
De *la Sincérité*, inſtitué par les Electeurs de Saxe Jean-George IV, & de Brandebourg Frédéric III, en 1690.
De *la Tête morte*, inſtitué par Silvius Nimrod Duc de Wartemberg en Siléſie, en 1652.
Teutonique, confirmé par le Pape Céleſtin III, en 1195.
De *la Toiſon d'Or*, inſtitué par Philippe II, Duc de Bourgogne, en 1429.

CHEVALET, Fête qui ſe fait tous les ans par la Jeuneſſe de Montpellier, y eſt établie depuis Pierre II, Roi d'Arragon, qui épouſa l'an 1204, Marie, fille unique de Guillaume Comte de Montpellier, & fut demeurer avec elle au château d'Aumelas dans le voiſinage, ainſi que le rapporte Gabriel *dans ſon Hiſtoire des Evêques de Maguelonne*. Ce Prince devint éperduement amoureux d'une jeune fille de Montpellier, nommée *Catherine Rebuffie*, & oublia bientôt la Reine ſon épouſe. Son averſion pour cette Princeſſe augmentant de jour à autre, la race des anciens Comtes de Montpellier alloit être éteinte, ſans le ſtratagême dont ſe ſervit généreuſement la belle Catherine, en ſubſtituant la Reine à ſa place, & la mettant coucher dans ſon lit une nuit qu'elle y attendoit le Roi. Pierre ne diſtingua point l'épouſe de la Maîtreſſe, & dans la ſuite il fut ravi de devoir à cette innocente tromperie, la naiſſance d'un héritier légitime, qui fut Jacques I, ſon ſucceſſeur à la Couronne. Catherine Rebuffie n'en fut que plus conſidérée de tout le monde, & plus tendrement aimée du Roi, qui pouſſa même ſa paſſion juſqu'à entrer publiquement dans la ville de Montpellier ſur une haquenée blanche, portant derriére lui ſa Maîtreſſe en croupe. Les Habitans flatez de l'honneur qu'avoit reçu leur Concitoyenne, demandérent au Roi cette même haquenée, qu'ils obtinrent, & impoſérent à la ville la charge de la nourrir & d'en prendre ſoin. Elle vécut près de vint ans, & ne paroiſſoit qu'au même jour auquel le Roi avoit fait ſon entrée. On la promenoit autour de la ville; les chemins étoient parſemez de fleurs, & toute la jeuneſſe étoit autour de la haquenée en chantant & danſant. Ils prirent goût à cette eſpéce de Fête, & après que cette pauvre bête eut aſſez vecu, ils imaginérent de remplir ſa peau de foin, & de recommencer tous les ans la même cérémonie. C'eſt de cette peau empaillée que la Fête du chevalet à pris ſa naiſſance, & s'eſt continuée juſqu'à préſent. Un jeune homme monté ſur un petit cheval de carton, proprement équipé & ſemblable à ceux qu'on introduit quelquefois dans les balets, lui fait faire le manége au ſon des hautbois & des tambourins. Un de ſes camarades tourne autour de lui, ayant un tambour de baſque, dans lequel il fait ſemblant de vouloir donner de l'avoine au Chevalier: l'adreſſe conſiſte en ce que le Chevalier doit paroître éviter l'avoine, pour ne ſe point détourner de ſon exercice, & que le donneur de *Civade* doit le ſuivre dans toutes ſes caracolles ſans s'embarraſſer avec lui: ce qui ſe fait avec beaucoup d'agilité & toûjours en cadence. Vint-quatre autres Danſeurs vêtus à la légére, avec des grelots aux jambes, & conduits par deux Capitaines, entourent ces deux-ci, & s'entrelacent en pluſieurs façons, en danſant toûjours les mêmes rigaudons que le Chevalet.

CHEVALIER. On donnoit anciennement ce nom à ceux qui tenoient le ſecond rang dans la République Romaine, entre les Sénateurs & les Plébeïens. Ils étoient ainſi appellez, parce que la République leur donnoit par honneur un cheval & un anneau d'or. Il n'y a plus maintenant de ces ſortes de Chevaliers. *Voyez* ce qui en eſt dit cy-après, à l'article de CHEVALIERS ROMAINS. Louïs du May remarque *dans ſon Etat de l'Empire*, que les Rois ne ſe trouvant pas aſſez riches pour récompenſer les belles actions & les ſervices que les Gentilshommes leur rendoient, inventérent les Ordres de Chevalerie, qui, ſans épuiſer leurs Finances, leur donnérent le moyen de contenter ceux qui n'eſtiment rien tant que l'honneur. Il ajoûte, qu'il croit que c'eſt pour cette raiſon, qu'anciennement on créoit les Chevaliers avant le combat, afin qu'ils y allaſſent avec plus d'ardeur; ou incontinent après, pour récompenſer ſur le champ ceux qui avoient eu le plus de part a la victoire. La Chevalerie, dit André de la Roque, *au Traité de la Nobleſſe*, a été autrefois en telle conſidération, que les enfans des Princes & des Seigneurs n'étoient point admis à la table de leur pére, s'ils n'étoient Chevaliers; & que les ſimples Ecuyers n'avoient pas le privilége de manger à la table des Grands, comme le rapporte Jean Diacre d'Aquilée, *dans ſon Hiſtoire des Lombards, l.* 1. Auſſi les Chevaliers ont toûjours précédé les Ecuyers. En effet, le hazard de la naiſſance fait le Gentilhomme, qui prend ordinairement la qualité d'Ecuyer, ſans qu'il y ait rien contribué; & la vertu ſeule éléve le Chevalier à ce degré d'honneur. On dit bien, que les fils des grands Princes ſont Chevaliers nez; néanmoins Louïs XI, Roi de France voulut recevoir l'Ordre de Chevalerie de la main de Philippe Duc de Bourgogne, le jour de ſon ſacre en 1641, & François I, avant la bataille de Marignan l'an 1515, reçut le même Ordre de Pierre Bayard, Gentilhomme du Dauphiné, que ſa vertu fit ſurnommer, *le Chevalier ſans reproche*. L'Hiſtoire remarque encore, que Guillaume Comte de Hollande, ayant été élu Roi des Romains, voulut être créé Chevalier avant que de recevoir la Couronne.

Enfin les Rois de France, dans la cérémonie de leur couronnement, ont ſouvent donné l'Ordre de Chevalerie à leur fils, & à d'autres Princes de leur ſang. Néanmoins François Mener, Auteur Italien, aſſure qu'il y a en Italie quelques exemples de Chevaliers héréditaires; comme cela ſe voit, dit-il, dans Rome, où la qualité de Chevalier de ſaint Jean-de-Latran a paſſé de pére en fils en certaines familles, par priviléges des Empereurs. Matthieu Paris dit, que pour être capable de combattre dans un tournoi, il falloit être Chevalier; & que pour ce ſujet le Comte de Gloceſter fit en Angleterre Guillaume ſon frére Chevalier, afin qu'il y fût admis. Anciennement la réception des Chevaliers ſe faiſoit pour l'ordinaire aux Fêtes de Pâques, de la Pentecôte & de Noël, avec de grandes cérémonies, parmi leſquelles il y en avoit une entre autres fort ſinguliére. On faiſoit d'abord la barbe à celui qui vouloit être Chevalier; on le mettoit enſuite dans un bain ou on lui jettoit de l'eau ſur les épaules; puis on le mettoit dans un lit, au ſortir duquel on le conduiſoit vêtu d'une robe & d'un capuchon à une chapelle, où il paſſoit la nuit en priére; le matin il entendoit la Meſſe; après, il alloit ſe coucher; & quand il avoit repoſé quelque tems, on l'éveilloit pour recevoir une chemiſe blanche, une robe rouge, des chauſſes noires, & une ceinture blanche; on le menoit enſuite à celui qui le devoit faire Chevalier, qui lui donnoit l'accolade avec quelques coups de plat d'épée ſur les épaules, & qui lui faiſoit attacher des éperons d'or aux piez; enfin on le conduiſoit à la chapelle où il faiſoit ſerment ſur l'autel de ſoutenir les droits de l'Egliſe toute ſa vie, & il ſe mettoit à table avec les Chevaliers aſſemblez, mais il n'y pouvoit manger ni boire. Cette pratique a été longtems en uſage en France, en Italie, & en d'autres païs. On l'obſervoit auſſi en Angleterre, & l'on y ajoûtoit même beaucoup d'autres façons également divertiſſantes pour les Spectateurs, & incommodes pour le Poſtulant. On peut en voir la deſcription, qu'Edouard Biſſée en a donnée dans ſes Remarques ſur le Traité de l'Art Militaire de Nicolas Upton, copié d'un ancien manuſcrit. Saladin fut fait Chevalier de cette maniére par Hugues de Tabarie ſon priſonnier, qui ne changea dans les cérémonies que ce qui ne pouvoit s'accorder avec la Religion du Soudan, & les coups de plat d'épée. Godefroy, fils de Foulques, Comte d'Anjou, fut auſſi fait Chevalier avec ces cérémonies en 1128, par Henri I, Roi d'Angleterre. En donnant au Chevalier l'épée, la lance, le chapeau, le haubert, les chauſſes de fer, les éperons, les molettes, le gorgerin, la maſſe, l'écu, les gantelets, le cheval, la ſelle, & autre ſorte d'équipage, on lui faiſoit entendre, que tout y étoit myſtérieux, & que chacune de ces choſes le devoit inſtruire de ſon devoir. Chamberlaine, dans *l'Etat préſent d'Angleterre*, dit que lorſqu'un Chevalier eſt condamné à mort pour un crime énorme, on lui ôte ſa ceinture & ſon épée, on lui coupe ſes éperons avec une petite hache, on lui arrache ſon gantelet, & on lui biffe ſes armes.

mes. Pierre de Beloy dit que pour la dégradation du Chevalier, la coutume de France étoit de l'armer de pié en cap, comme s'il eût dû combatte, & de le faire monter ſur un échafaut, où le Héraut le publioit traître, vilain & déloyal. Après que le Roi où le Prince Chef d'Ordre, accompagné de douze Chevaliers vétus de deuil, avoit prononcé la condamnation, on jettoit le Chevalier attaché à une corde ſur le carreau, & en cet équipage il étoit conduit à l'égliſe, ou l'on chantoit le Pſeaume 108, ſelon la Vulgate & 109 ſelon l'Hébreu, *Deus laudem meam, &c.* qui eſt plein de malédictions, puis on le mettoit en priſon, pour être puni par la Juſtice ordinaire, ſelon les loix militaires. La maniére de revoquer la Chevalerie eſt exprimée dans l'Arrêt du Grand Conſeil, donné à Paris le ſixiéme août 1579, où il fut enjoint au Chevalier dégradé de rendre le collier & le petit Ordre de ſaint Michel, pour être mis entre les mains du Thréſorier de l'Ordre.

Il eſt à remarquer, que celui qui a la ſouveraine puiſſance, fait faire quelquefois des Chevaliers par ceux qui ne ſont pas Chevaliers. Ainſi le Roi Louïs XIII reçut l'Ordre du Saint-Eſprit à ſon ſacre en 1610, des mains de François Cardinal de Joyeuſe, encore qu'il ne fût pas aſſocié à cet Ordre. Les Papes ont donné le même pouvoir au Gardien des Cordeliers de Jéruſalem, de conférer l'Ordre de Chevalerie du Saint-Sépulchre aux Pélerins, ou Voyageurs de la Terre-Sainte. Pour ce qui eſt de pouvoir prendre deux Ordres de Chevalerie enſemble, cela eſt ſans difficulté; & l'on voit qu'en France les Chevaliers du Saint-Eſprit ſont conjointement Chevaliers de Saint-Michel & de la Toiſon d'Or, comme en Eſpagne il y a des Chevaliers d'Alcantara, qui ſont auſſi Chevaliers de Calatrava, & ainſi des autres Ordres de cette nation, lorſqu'ils ſe rapportent aux mêmes vœux, & aux mêmes fonctions, qui ſont de combattre les ennemis de la Religion Chrétienne. Néanmoins les Ordres Militaires Religieux, comme celui des Hoſpitaliers de Saint-Jean-de-Jéruſalem, le Teutonique, & autres de cette nature, ſont incompatibles avec les Ordres Militaires des Rois, parce qu'en ces premiers on fait des vœux, qui attachent le Chevalier au ſervice de ſon Ordre. *Il faut auſſi remarquer*, qu'on ne peut accepter l'Ordre *de Chevalerie* d'un Prince étranger, ſans le conſentement de *ſon Souverain*; parce que cet engagement eſt une maniére de *rebellion*. C'eſt pourquoi François I, Duc de Bretagne fit mourir ſon frére Gilles de Bretagne, Baron de Château-Briant, en 1450, parce que ſans ſon conſentement, & au mépris du Roi Charles VII, ſon Souverain Seigneur, il avoit accepté l'Ordre de Saint-George d'Angleterre. On a mis auſſi en doute, ſi les femmes *peuvent* être Chevaliéres; ſur *quoi* l'on pourroit dire qu'il y a des *exemples*, comme elles ont pris anciennement le titre d'*Equitiſſa*, *c'eſt à* dire, *Chevaliére*. Onuphre Panvini dit auſſi, qu'elles ſont admiſes à l'Ordre de Saint-Jacques. Il y a des Chevaliéres de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem, telle qu'étoit Galiotte de Gourdon, de Genouillac, de Vaillac. La Reine Anne, Ducheſſe de Bretagne, veuve du Roi Charles VIII, fit une maniére d'Ordre de la Cordeliére; qui ne ſe communiquoit qu'à des veuves. L'Impératrice Eléonor de Gonzague troiſiéme femme de l'Empereur Ferdinand III, inſtitua en 1662, l'Ordre des Dames de la Vertu, & en 1668 celui des Dames réünies pour honorer la Croix. L'Impératrice Eléonor *veuve* de l'Empereur Léopold, a établi *depuis peu* l'Ordre de la Croiſade, qu'elle donne aux premiéres Dames de la Cour. Il y a une grande différence entre le Chevalier & le Gentilhomme. La naiſſance fait le Gentilhomme, & la vertu ſeule le Chevalier. Les Princes n'affectent point le titre de Gentilhomme, mais bien celui de Chevalier. Le Gentilhomme engendre un Gentilhomme, mais le Chevalier n'engendre pas un Chevalier. C'eſt pour cela qu'anciennement les jeunes Gentilshommes portoient un écu tout blanc, ſans aucun émail de blaſon, juſques à ce que par quelque fait d'armes, ils euſſent aquis le droit d'y faire peindre quelques figures hiéroglyphiques pour monument de leur valeur, à l'exemple des *Cattes*, qui, au rapport de Tacite, portoient un anneau de fer, en guiſe de menote, juſqu'à ce qu'ils euſſent briſé ce lien d'ignominie par la mort d'un ennemi. Quelque grand Seigneur qu'on fût, il n'étoit pas permis autrefois de porter le manteau, qu'après avoir été fait Chevalier. Les Princes & les Seigneurs, qui n'étoient pas encore Chevaliers, étoient appellez de leur nom de batême, ſuivi du titre de *Monſieur*. C'eſt ainſi qu'il eſt dit dans les Hiſtoires de France, *Charles Monſieur de Bourbon*; *Antoine Monſieur de Bourgogne*; *Charles Monſieur d'Albret*; *Jaques Monſieur de St. Pol.* Mais après avoir été fait Chevaliers on leur donnoit le titre de *Monſeigneur* qui précédoit le nom de batême. On donnoit auſſi ce titre aux anciens Chevaliers, qu'on appelloit *Bannerets*, c'eſt à dire, qui avoient d'autres Chevaliers ſous leur Banniére. Les Bannerets qui poſſédoient pluſieurs fiefs directs, dont relevoient d'autres fiefs de Chevaliers, ſe diſoient *doubles Bannerets*, & les Chevaliers leurs Vaſſaux, *Bacheliers*. La qualité de *Miles* en Latin eſt la même que celle de Chevalier en François; & ces mots *Miles Militum*, qui ſe trouvent dans quelques Hiſtoires de France, déſignent des Chevaliers Vaſſaux des Bannerets, leſquels étoient obligez de les ſuivre à la guerre. Les *Damoiſeaux*, en Latin *Domicelli*, diminutif de *Domini*, étoient au deſſous des Chevaliers, & au deſſus des Ecuyers. C'étoient proprement des Novices de Chevalerie qui, avec l'âge, devenoient Chevaliers par leurs ſervices. Cela donna lieu à beaucoup de ſimples Ecuyers d'uſurper la qualité de Damoiſeaux, pour parvenir plus facilement à la Chevalerie. Les éperons d'or, & le cordon d'or autour du bonnet, étoient des marques de Chevalerie, car il n'y avoit que les Chevaliers qui euſſent droit d'en porter ſelon les ordonnances. Les Ecuyers ne portoient que des éperons blancs. Les Evêques portent encore aujourd'hui la ceinture & le cordon d'or, parce qu'ils étoient autrefois du corps des Barons & des Chevaliers. * De la Roque, *Traité de la Nobleſſe.* Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, &c. tome 2.*

CHEVALIER ROMAIN, étoit le ſecond degré de Nobleſſe parmi les Romains, qui ſuivoit celui des Sénateurs. Dans le tems de la fondation de Rome, toute la milice de Romulus conſiſtoit en trois mille hommes d'infanterie, & trois cens hommes de cheval: or ces trois centuries d'hommes a cheval, ſont la premiére origine des Chevaliers Romains. C'étoit le ſecond Ordre qui entroit au Sénat. Manuce & Sigonius ont cru que Romulus, outre l'Ordre équeſtre, & ces Chevaliers qui marchoient après les Sénateurs, avoit inſtitué une Chevalerie militaire oppoſée à l'Infanterie; mais les Auteurs ne font aucune mention d'une Chevalerie diſtincte pour la guerre, ni d'aucun autre Ordre de Chevaliers du tems de Romulus, que des trois centuries, qui ont été la ſource & le fondement de l'Ordre équeſtre. Ils avoient un cheval entretenu aux dépens du public, mais quand ils étoient élevez à quelque dignité plus honorable, ou qu'ils montoient au rang des Sénateurs, ils dépoſoient les marques & les prérogatives de Chevaliers, & ne retenoient que l'anneau d'or. Il falloit avoir un certain revenu preſcrit pour être Chevalier, afin que la pauvreté n'en avilît point le rang; & ſi l'on n'avoit pas le revenu marqué, *equeſtris cenſus*, l'on étoit effacé du rôle des Chevaliers par le Cenſeur, & l'on deſcendoit à l'Ordre plébéïen. Quelques uns ont cru qu'il étoit fixé à dix mille écus de revenu; mais cela n'alloit pas ſi haut. L'Ordre des Chevaliers s'accrut ſi fort, qu'il balança depuis la puiſſance du Sénat & du Peuple. Depuis ils négligérent les fonctions de la guerre, & s'occupérent dans Rome à des emplois civils. C'eſt ce qui fait dire à Pline, que de ſon tems les Chevaliers n'avoient plus de cheval entretenu du thréſor public. D'autres ſoutiennent que l'Ordre des Chevaliers, diſtinct du peuple, ne commença que du tems des Gracchus. Alors on leur accorda le privilége, que les Juges ne pouvoient être pris que de leur Corps & de leur Ordre. Depuis on leur donna entrée au Sénat. Ovide & Cicéron étoient Chevaliers, & pour l'être il ſuffiſoit d'avoir le revenu fixe. * *Antiq. Gr. & Rom.*

CHEVALIERS Péruviens. Sous le régne des Yncas il y avoit un Ordre de Chevaliers auquel on n'admettoit que les jeunes Princes du ſang pour les rendre capables, par ces marques d'honneur, des plus grandes actions. On ne pouvoit être admis à l'examen, qui étoit fort rude, qu'à l'âge de ſeize ans. On les recevoit, dès qu'ils ſe préſentoient, dans une maiſon nommée *Collcampata*, où pluſieurs Vieillards Yncas ſervoient de Maîtres aux Novices. Les épreuves conſiſtoient d'abord dans un jeûne de ſix jours, pendans leſquels on ne donnoit aux Aſpirans qu'une poignée de blé tout crud par jour, & un verre d'eau. Ceux qui ne pouvoient ſoutenir cette abſtinence étoient rejettez comme indignes du rang, auquel ils aſpiroient. Ceux qui avoient ſoutenu l'auſtérité du jeûne étoient admis à l'épreuve de la courſe. Elle ſe faiſoit depuis la Colline de *Huanuncari*, qu'ils tenoient pour ſacrée, juſques à la Fortereſſe de la ville qui en étoit éloignée de près d'une heure & demie. Celui qui arrivoit le premier au bout de la carriére, où il y avoit une banderolle, étoit choiſi pour Capitaine de tous les autres. Ceux qui ne pouvoient fournir la carriére étoient rejettez comme infames. Les Parens de ceux qui couroient, les exhortoient à perdre plutôt la vie que de ſe relâcher. Le lendemain de la courſe ceux qui avoient eu l'approbation des Juges étoient diviſez en deux bandes, & obligez à ſe battre; les uns étoient placez dans un Fort & les autres devoient l'aſſiéger, & cela tour à tour deux jours de ſuite. Quoique leurs armes fuſſent émouſſées, il en reſtoit quelquefois ſur le carreau. Ces épreuves étoient ſuivies de celle de la lutte, & du maniment de toutes les armes qui étoient en uſage. On les mettoit en ſentinelle pendant dix ou douze heures, pour éprouver leur vigilance. Lorſqu'on les châtioit par des coups, s'ils témoignoient quelque ſenſibilité à la douleur, ils étoient renvoyez comme incapables de ſoutenir de grands maux. De plus on exigeoit d'eux de ſavoir faire leurs armes, au moins les plus communes, l'arc, les fléches, la maſſue, le javelot, la lance, & la fronde; ils devoient même être en état de faire leur chauſſure. Durant les épreuves des jeunes Yncas qui ambitionnoient d'être Chevaliers, les Capitaines & les Maîtres leur faiſoient tous les jours des diſcours, pour les exciter à la vertu, en leur remettant en mémoire la dignité de leur race qui deſcendoit du ſoleil, les belles actions des Rois leurs ancêtres, & des grands hommes qui en étoient deſcendus. L'aîné des Yncas qui devoit ſuccéder au thrône, étoit éprouvé comme les autres; même plus rudement, parce, diſoit-on, que devant être Roi, il étoit raiſonnable qu'il ſurpaſsât les autres en vertu auſſi bien qu'en dignité. Seulement avoit-il ce privilége, que s'il n'emportoit pas la banderolle, celui qui l'avoit gagnée la lui remettoit par honneur. Après ces examens, on donnoit à deux qui en étoient ſortis à leur avantage, le nom de *vrais Yncas*, fils du ſoleil. Le Roi leur faiſoit un diſcours pour leur répréſenter leur devoir, & enſuite il leur perçoit les oreilles avec une groſſe épingle d'or, ce qui étoit la principale marque de diſtinction. Celui des Seigneurs qui tenoit le ſecond rang après le Roi, leur donnoit de beaux ſouliers à la place de ceux de corde qu'ils avoient, & les baiſoit à l'épaule droite, en leur diſant, *les fils du ſoleil, qui ont donné de ſi belles preuves de leur vertu, méritent d'être adorez* ou *baiſez*, car le terme de *baiſer* ſignifie auſſi, parmi les Péruviens, adorer, porter du *reſpect* & faire grace. On leur donnoit après cela une écharpe, & on leur ornoit la tête de feuilles & de fleurs. Le préſomptif héritier de la Couronne recevoit outre cela la *bordure*, qui étoit une bande qui paſſoit d'une temple à l'autre, un javelot d'une aune de long, & une hache d'armes. Cela fait, ſes oncles, ſes fréres & tous ceux du ſang royal ſe mettoient à genoux devant lui, comme pour le reconnoître le légitime ſucceſſeur à la Couronne; enfin ils lui donnoient la *bordure rouge*, & c'eſt par là que ſe terminoient les inſtallations des Chevaliers. * Garcilaſſo de la Véga, *Hiſt. des Yncas, tome 2. p. 90. &c.*

CHEVALIERS de la Table Ronde. *Cherchez* TABLE RONDE.

CHEVALIERS de S. Louïs. *Cherchez* SAINT LOUIS, Ordre.

* CHEVALIER, reçu d'âge, dans l'Ordre de Malte, eſt celui qui ſe préſente à ſeize ans, au Chapitre du Grand-Prieuré

d'où il eſt, pour être reçu dans l'Ordre, ſuivant les ſtatuts. Le Chevalier de minorité eſt celui qui eſt reçu à l'âge de ſix ans, & quelquefois de cinq, de quatre, ou même d'un an, en vertu d'un Bref du Pape, adreſſé au Grand-Maître de l'Ordre, qui accorde une Bulle ſur ce Bref. Le Bref & la Bulle de minorité coutent environ quinze Louïs d'Or. * *Mémoires de l'Ordre.*

CHEVALIER ERRANT eſt un prétendu Ordre de Chevaliers, dont il eſt fait mention dans tous les anciens Romans. C'étoient des Braves qui couroient le monde pour chercher des avantures, redreſſer les torts, & faire des prouëſſes & des actions inſignes de valeur. Cette valeur & cette bravoure romaneſque des anciens Chevaliers, étoit autrefois la chimére des Eſpagnols; & l'amour étoit le motif ordinaire de leurs exploits. Il n'y avoit point de Chevalier qui ne ſe choisît une Maîtreſſe, dont il vouloit mériter l'eſtime par quelque action héroïque. Le Duc d'Albe lui même, tout grave & tout ſévére qu'il étoit, avoit dévoué la conquête du Portugal à une jeune beauté, auprès de qui il prétendoit que ſes exploits guerriers lui tiendroient lieu de jeuneſſe. Le Roman de Dom Quichotte, compoſé par Michel Cervantes, eſt une Satyre des folles prouëſſes de ces Chevaliers errans, & des avantures qu'on leur attribue dans les Romans. Il a guéri les Eſpagnols de cette folie.

CHEVALIER, ſurnommé d'AGNEAUX (Robert) étoit de Vire en Normandie, & frére d'Antoine Chevalier, tous deux Poëtes François. Ils vivoient en 1584, & traduiſirent les Oeuvres de Virgile & d'Horace en François.

CHEVALIER (Antoine Rodolphe) frére du précédent naquit d'une Maiſon noble dans Monchamp, auprès de Vire dans la Baſſe Normandie. En effet les Chevaliers d'*Agneaux*, qui ſe ſont exercez en Poëſie, ſont ſortis de cette Maiſon. Il avoit étudié en ſa jeuneſſe la Langue Hebraïque à Paris ſous François Vatable, & en Angleterre à Oxford ſous François Fagius. Enſuite ayant été reçu au nombre des Domeſtiques d'Elizabeth, qui fut depuis Reine d'Angleterre, & qui avoit la paſſion d'apprendre, il lui montra la Langue Françoiſe. Après la mort d'Edouard VI, étant allé en Allemagne, il épouſa la fille de la femme de Tremellius, & d'un autre mari; de ſorte qu'on le croyoit Gendre de Tremellius, qui ſavoit auſſi fort bien la Langue Sainte, en quoi il fit encore avec lui des progrès. Puis il fut attiré à Straſbourg, en l'année 1599. Longtems après, il enſeigna à Genéve avec beaucoup de gloire & de fruit pour tout le monde, comme on peut le voir par le Thréſor de Sanctès Pagninus, enrichi de beaucoup de choſes dans l'édition qui a été faite depuis ce tems-là. Quatre ans après il vint à Caen par le deſir de revoir ſon païs, & demeura paiſiblement en cette ville, juſqu'à ce que la guerre civile s'étant rallumée, il fut contraint de fuir en Angleterre, où il fut fort bien reçu d'Elizabeth, qui n'en avoit pas perdu la mémoire. Deux ans après, quand la paix eut été faite en France, il revint à Caen, d'où en cette année il fut encore contraint de ſe retirer après le maſſacre de Paris; & voyant qu'il falloit néceſſairement qu'il retournât en Angleterre; comme il ne ſe portoit pas bien, il ſe retira dans l'iſle de Garneſey des dépendances d'Angleterre, & y étant tombé malade, il y mourut âgé de 65 ans, ayant laiſſé un fils nommé Emmanuel qui demeura toujours depuis à Cantorbéry. Outre la Grammaire de la Langue Hebraïque, & le Thréſor dont on a parlé, il avoit entrepris une nouvelle édition de la Bible en quatre Langues, dont M. de Thou a vu les cinq livres de Moïſe & le livre de Joſué fort bien écrits de ſa propre main. Joſeph Scaliger eſtime fort la Grammaire Hebraïque de Chevalier, & dit qu'elle eſt tres bonne & tres parfaite. Florent Chrétien l'a auſſi fort louée dans des vers Grecs que l'on voit au commencement de ce livre. Antoine Chevalier a fait en vers Hébreux l'épitaphe de Calvin, que l'on trouve dans les Poëſies de Béze, imprimées à Genéve en 1597. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 2. p. 437. & ſuiv.* édit. de Hollande, 1715.

CHEVALIER (Gaſton) Gentilhomme de Béarn, vivoit dans le même tems, & publia divers Poëmes de ſa façon, un entre autres intitulé, *le Deceds ou la fin du Monde.* * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.*

CHEVALIER (Nicolas) François réfugié en Hollande, & établi à Utrecht, a donné en 1709, une deſcription de toutes les antiquitez qu'on conſervoit alors dans la chambre des raretez de cette ville.

CHEVANCY-LE-CHATEL. *Voyez* CHAVANCY.

* CHEVANNE ou CHEVANNES, bourg de France dans le Duché de Bourgogne. Il eſt dans le diocéſe d'Auxerre, à l'oueſt-ſud-oueſt de la ville d'Auxerre, dont il eſt éloigné d'environ une lieue & demie.

CHEVAUX-LEGERS de la Garde du Roi, compagnie de cavalerie, compoſée de 240 Maîtres, qui ſervent par quartier. Après le Roi, qui en eſt le Capitaine, il y a un Capitaine-lieutenant, deux Sous-lieutenans, quatre Cornettes, dix Maréchaux-des-logis, huit Brigadiers, huit Sous-Brigadiers, un Major & quatre Aide-Majors, avec les autres Officiers. Ces cavaliers ſont ainſi appellez, parce qu'ils ſont armez légérement. Chaque Chevau-leger a 90 livres à chaque montre, de deux mois en deux mois. * *Etat de la France.*

CHEVECIER. *Voyez* CHEFCIER.

CHEVELU, eſt le nom que l'Hiſtoire donne à Clodion Roi de France, *Clodion le Chevelu*, à cauſe qu'il portoit de grands cheveux; & parce qu'ayant conquis une partie des Gaules, il rétablit aux Gaulois les cheveux, que Jules-Céſar en ſigne de victoire leur avoit fait abatre, comme dit Nicole Gilles; mais l'Abbé Trithéme dit le contraire, & que ce fut à cauſe qu'il fit tondre les Gaulois, afin de les diſtinguer des François, qui lui avoient aidé à les ſubjuguer. * Mézeray, *Hiſtoire de France.*

CHEVELUS, *Capillati*, nom que Dicénée donna aux Goths, leur conſeillant de porter toûjours une longue chevelure, pour les diſtinguer des Sacrificateurs qu'il inſtitua & qu'il nomma *Pileati*, c'eſt à dire, couverts d'un chapeau, où d'un bonnet. Ceux-ci étoient raiez, & ne ſe découvroient pas même lorſqu'ils faiſoient leurs ſacrifices. Dicénée vint dans le païs des Goths du tems de leur Roi Sitalque, environ 80 ans avant la naiſſance de JESUS CHRIST, à ce que rapporte Jornandès, dans *l'Hiſtoire des Goths, ch. 11.* Pierre Patrice, *in Elog. Legat.* remarque que Décébale Roi des Daces, ayant envoyé d'abord à l'Empereur Trajan des Ambaſſadeurs du rang des *Capillati*, qui étoient des moins conſidérables, lui envoya dans la ſuite des *Pileati*, pour rendre ſon ambaſſade plus illuſtre, & lui faire plus d'honneur. Cependant les Goths, & les autres peuples du ſeptentrion faiſoient autrefois grand cas d'une belle chevelure, & prenoient grand ſoin de l'entretenir. Même entre les femmes c'étoit une marque de virginité; car celles qui étoient mariées avoient la tête couverte, & les filles au contraire alloient la tête nue, laiſſant flotter leurs cheveux, ou les raſſemblant pour les lier, & les laiſſer pendre par derriére. Et il paroit que cette coutume étoit fort ancienne, par la deſcription que Virgile nous en fait au *premier livre de l'Enéide v.* 19. 20. 23.

Virginis os habitumque gerens, & virginis arma
Spartana ———
——— *dederatque comam diffundere ventis.*

* Longolius, *l.* 2. *tit.* 14. *l.* 20. & 21.

Au reſte les goûts des peuples ont toûjours été & ſont encore fort différens ſur cette matiére. Les uns ſe font raſer la tête, & laiſſent croître leur barbe, comme ſont les Turcs: les autres, comme les Perſans, qui ſont leurs voiſins, ne laiſſent que peu de poil au menton. Ce qui convient à ceux qui vivent dans le cloître, ſeroit malſéant à ceux qui ſont dans le monde. Anciennement lorſque nos Rois vouloient punir quelque Prince, qui avoit manqué à ſon devoir, ils le faiſoient tondre; ce qui le mettoit hors d'état de paroitre, quand même on ne l'auroit pas reclus dans un monaſtére. Les Rois Lombards en uſoient de même envers ceux qui avoient conſpiré contre leurs perſonnes, ou contre le repos public. * Spelman, *Gloſſarium Archæolog.*

CHEVERNY (Philippe Huraut, Chevalier, Comte de) *Voyez* HURAUT.

CHEVIOTA ou ZEVIOTA: c'eſt une chaîne de montagnes qui s'étend d'Orient en Occident, entre les Comtez de Northumberland & de Cumberland, qu'elle a au midi, & la Twedale, avec la Liddeſdale, qui la confinent au nord. Ainſi étant jointe au Golfe de Solwey & à l'embouchure de la Twéde, elle fait la ſéparation de l'Angleterre & de l'Ecoſſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHEVREAU (Urbain) étoit de Loudun, ville de la province de Poitou en France, où il naquit le douziéme de mai 1613. Il s'attacha dès ſa jeuneſſe à l'étude avec beaucoup d'ardeur, & comme il avoit bien de la diſpoſition pour les Belles Lettres, les progrès conſidérables qu'il y fit, lui mériterent un rang diſtingué parmi les Savans. Il n'étoit pas de ceux de ce caractére, que l'étude rend ſauvages & peu propres au commerce de la vie. Il joignoit à beaucoup d'érudition tout ce qui eſt néceſſaire pour vivre dans le grand monde. Il fut Sécretaire des Commandemens de la Reine *Chriſtine* de Suéde, fille du Grand *Guſtave Adolphe.* Le Roi de Danemarc l'engagea à demeurer quelque tems à ſa Cour. Divers Princes d'Allemagne l'arrêtérent ſucceſſivement à la leur, & entre autres l'Electeur Palatin *Charles-Louis*, pére de la Ducheſſe d'Orléans. Il demeura à ſa Cour en qualité de Conſeiller, & contribua à perſuader cette Princeſſe à embraſſer la Religion Romaine. Etant de retour à Paris, il fut choiſi pour Précepteur du Duc du Maine, & il a été depuis Sécrétaire de ſes Commandemens. Il y avoit près de vint ans, lorſqu'il eſt mort, que pour vaquer plus en repos à l'étude & à la piété, il s'étoit retiré dans une belle maiſon, qu'il avoit fait bâtir à Loudun: & c'eſt là où il mourut le quinziéme de février 1701, âgé de quatre-vint-ſept ans & quelques mois. Il a fait don de cette maiſon aux filles de l'*Union Chrétienne*, à condition qu'elles recevroient trois Religieuſes. Il laiſſa à ſes héritiers une Bibliothéque, qui lui avoit couté plus de vint-mille écus. Il en parle dans quelques-uns de ſes Ouvrages. Le premier qu'il mit au jour fut *le Tableau de la Fortune.* C'eſt un aſſez petit livre, où il rapporte toutes les grandes révolutions, qui ſont arrivées dans le Monde. Pluſieurs années après, il fit l'*Hiſtoire du Monde*, dont il s'eſt fait quatre éditions, deux en France & deux en Hollande. La derniére de Hollande, qui parut en 1698, eſt la meilleure de toutes, ayant été faite ſur un Exemplaire, que l'Auteur avoit corrigé en une infinité d'endroits. C'eſt là le meilleur de ſes Ouvrages: mais il n'eſt pas ſans défaut. Le ſtile en eſt rude en divers endroits, & l'on diroit, que M. Chevreau, qui n'ignoroit pas d'ailleurs l'Art d'écrire, ait cru, qu'il falloit que le ſtile Hiſtorique eût quelque choſe de raboteux & de cahotant. Il ſe trompe d'ailleurs, aſſez ſouvent, ſur les choſes qu'il rapporte; & il ſemble qu'il ait voulu inſérer dans cette Hiſtoire, non tout ce qui y devoit naturellement entrer; mais tout ce qu'il avoit mis dans ſa tête ou dans ſes Recueils. Cet Ouvrage ne laiſſe pas d'être utile & de mériter d'être lu. M. l'Abbé de *Vertot* vient d'en donner une nouvelle édition corrigée & continuée juſqu'à l'année 1715. Elle eſt imprimée à Amſterdam chez *David Mortier.* Son troiſiéme Ouvrage ſont des *Oeuvres mêlées*, imprimées à la Haye *in douze*, en 1697. Ce ſont des Lettres en proſe & en vers, qui ne ſont ni trop bonnes, ni trop méchantes. On imprima la même année & au même lieu des Priéres de ſa façon en proſe & en vers. Quelques uns ont cru qu'il y en avoit qui ſentoient un peu le Huguenot. Ce fut le jugement qu'en porta un Eccléſiaſtique Catholique Romain lorſqu'il les vit en manuſcrit. Je ne ſai ſi elles ont été corrigées ſur ſes avis. Enfin, il a mis au jour ſes *Chevræana* en deux volumes, imprimez en France & en Hollande en 1700. Ce dernier Ouvrage ne lui a pas fait beaucoup d'honneur; & généralement tout ce qu'il a mis au jour fait voir qu'il avoit principalement l'eſprit porté du côté des Recueils & de la compilation,

&

& qu'il ne donnoit pas beaucoup à la méditation. * *Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences, mars & avril* 1701. *Mémoires du tems.*

CHEVREUSE, bourg avec titre de Duché dans l'iſſe de France, ſur la riviére d'Ivette, entre Paris & Chartres, à cinq lieues de la premiére, & environ à dix de la derniére. * *Cartes Géograph.*

CHEVRIE'RES. *Cherchez* CROIX-CHEVRIE'RES. *Cherchez* auſſi MITTE.

CHEVRIERS, famille noble & ancienne dans le Mâconnois, ſe croit iſſue des Comtes de Mâcon. Cette croyance eſt fondée ſur ce qu'elle porte les armes qui étoient d'*argent à trois chevrons de gueulles*, à quoi l'on a ajoûté depuis un tems immémorial *une bordure engrêlée d'azur*, que l'on regarde comme la briſure d'un cadet des Comtes de Mâcon. Pour prouver que les Comtes de Mâcon portoient les chevrons, on produit une copie collationnée & & légaliſée, d'un Acte original conſervé parmi les titres de la famille; Acte que Jacques Sévert fit imprimer en 1628, dans ſa *Chronologie Hiſtorique des Archevêques de Lyon, partie* 2, où il traite des *Evêques de Mâcon, page* 159. C'eſt une donation faite par Jean, Comte de Mâcon, & par la Comteſſe *Alix*, ſa femme, à *Guy* de Chevriers, Chevalier, *Guidoni Caprarii militi*, & à ſes héritiers, du treiziéme denier dans leurs peages de Mâcon, en augmentation du fief qu'il tenoit d'eux, fait au mois de novembre 1232. Leurs ſceaux y ſont. Le Comte répreſenté à cheval, la Comteſſe à pié tenant un oiſeau à la main, ſuivant l'uſage de ces tems-là. On diſtingue clairement dans le contreſcel ou petit ſceau du Comte, des *Chevrons*, ou plutôt un *Chevronné de ſix piéces*, mais ce qui eſt dans celui de la Comteſſe n'eſt pas reconnoiſſable. Ce Comte Jean, ſurnommé *de Braine*, étoit petit-fils de Robert de France, Comte de Dreux, & étoit devenu Comte de Mâcon par ſon mariage avec Alix heritiére de ce Comté; & les Sainte-Marthe, *dans la Généalogie de la Maiſon de France*, lui donnent pour armes *Chevronné de*, . . .

Pour prouver auſſi que les Chevriers portent depuis long-tems les chevrons avec la bordure engrêlée, on s'appuye ſur un ancien tableau conſervé à Rome dans le Palais Farnéſe, & dont François de Chevriers, Sieur de Salagny obtint une copie en ſeptembre 1617. Sévert en a fait la deſcription *page* 164, & Aubery l'a traduite en François dans ſon *Hiſtoire des Cardinaux François*, imprimée en 1642, *tome* 1. *p.* 287; & le P. Ménétrier Jéſuite, en a donné l'eſtampe gravée dans un de ſes Ouvrages ſur l'Art Héraldique. C'eſt une répréſentation du couronnement de Charles, Roi de Sicile, frére de S. Louis, fait à Rome le jour des Rois 1265, par un Cardinal Légat Apoſtolique. Les Auteurs anciens atteſtent ce couronnement, & que ce Cardinal ſe nommoit Raoul, qu'il étoit François, & qu'il avoit le titre d'Évêque d'Evreux. Toute la queſtion eſt de ſavoir quel étoit ſon ſurnom, car il y a eu ſucceſſivement deux Evêques d'Evreux du nom de Raoul. La famille de Chevriers le revendique parce que dans la copie qu'elle a du tableau, on y voit leurs armes au doſſier de la chaiſe, & au bas des ornemens Epiſcopaux du Cardinal. C'eſt ce qui a obligé tous les Auteurs qui ont écrit l'Hiſtoire des Cardinaux depuis l'an 1617, d'y mettre Raoul de Chevriers, Evêque d'Evreux au nombre de ceux qui avoient été créez par Urbain IV; mais il ſera prouvé cy-après dans l'article ſéparé où il ſera parlé de ce Prélat, quelle a été leur erreur, puiſqu'il n'a jamais été honoré de la pourpre; & que le Cardinal dont il eſt queſtion, étoit Raoul de Groſparmy, Evêque d'Albano, prédéceſſeur immediat de Raoul de Chevriers en l'Évêché d'Evreux. De là il faut conclurre, ou que le tableau du Palais Farnéſe n'a pas été fait dans le tems du couronnement du Roi de Sicile, ou que les armes de Chevriers y ont été ajoûtées après coup, ou qu'elles ont été miſes à la copie dans la perſuaſion où l'on étoit que le Cardinal qui y eſt répréſenté dans une ſi honorable fonction ſe nommoit Raoul de Chevriers. Blanchard, dans ſon *Hiſtoire des Maîtres des Requêtes*, donne les mêmes armes à Alfonſe Chevrier, *Alphonſus Caprarii*, qui étoit Maître des Requêtes en 1365, & les trois autres années ſuivantes, qui depuis fut fait Evêque de Liſieux, & qui mourut le 26 juillet 1377. On ne le trouve point dans la Généalogie de Chevriers; & Sévert avoue, *page* 165, qu'il ne ſavoit s'il étoit de cette famille. Enfin on allégue en faveur de la deſcendance des Comtes de Mâcon, qu'après que le Comte Jean eut vendu ſon Comté à ſaint Louis en 1238, les Officiers du Roi attaquérent le Seigneur de Chevriers pour faire hommage de ſon fief de S. Mauris. Il s'en défendit ſoutenant que ſa Terre étoit libre, & n'avoit jamais prêté foi & hommage au Comte de Mâcon; ſurquoi la Comteſſe Alix veuve du Comte Jean, écrivit au Roi S. Louis qu'elle n'avoit jamais oui dire que *ſes couſins de S. Mauris* euſſent jamais repris de fief pour cette Terre. On aſſure que cette lettre eſt dans les Archives du château de S. Mauris: cependant Sévert qui y avoit fouillé, & qui en rapporte pluſieurs titres, n'a fait aucune mention de celui-ci. C'eſt au public à juger de ces preuves dont on s'eſt contenté de faire ici le rapport.

Voici la filiation des nobles Chevriers, qui commence dans le douziéme ſiécle, telle qu'elle ſe trouve imprimée avec l'Eloge de François de Chevriers, Sieur de Taney en Lyonnois, de la compoſition de Papire Maſſon, qui avoit dreſſé cette Généalogie ſur les titres produits au Parlement de Paris & au Conſeil du Roi, dans le procès qu'y ſoutint Gabriel de Chevriers, Sieur de S. Mauris, touchant le péage de Mâcon, & l'on y dit qu'elle fut vérifiée au profit du Sieur de Taney l'an 1598. Elle ſe trouve auſſi juſqu'à l'an 1625, dans Sévert, *tome* 3. *p.* 28, & il y fait mention d'une pareille Généalogie dreſſée par le P. Claude Clément Jéſuite, & imprimée à Lyon en 1624. Nous y ajoûterons quelques éclairciſſemens tirez de Guichenon *Hiſtoire de Breſſe*, & de M. le Laboureur, *Mazures de l'Iſle-Barbe*; & nous la continuerons juſqu'à ce tems, ſur les *preuves manuſcrites* pour entrer dans les Chapitres de S. Jean de Lyon & de ſaint Pierre de Mâcon, & ſur les Mémoires qui ont été fournis.

I. JEAN de Chevriers, Chevalier, vivoit en 1170, & épouſa *Marie* de Baugé, dont il eut 1. GUY de Chevriers, qui ſuit; 2. *Henri*, que l'on a cru avoir été Commiſſaire en Languedoc avec ſon frére aîné; & 3. *Raoul* de Chevriers Evêque d'Evreux *dont il ſera parlé dans un article ſéparé.*

II. GUY de Chevriers, Chevalier, fut très conſidéré de Jean, Comte de Mâcon & de la Comteſſe Alix ſon épouſe, leſquels par Acte du mois de juin 1226, rapporté par Sévert, *tome* 2. *p.* 157, lui donnérent & à ſes héritiers en fief & hommage lige, tout ce qu'ils avoient dans les vignes entre Mâcon & S. Clément. Cet Auteur dit que ce fut en récompenſe de ce qu'il s'étoit emparé ſur l'Evêque Aym, du château de Solutrey, & qu'il l'avoit depuis défendu par ſes armes. Sévert ajoûte que l'Evêque avoit excommunié pour ce fait Guy de Chevriers, ſa femme Arimberge, & leurs enfans, mais que ce Chevalier étant revenu à réſipiſcence, avoit du conſentement du Comte, rendu le château à ce Prélat qui leva l'excommunication par Acte du 27 novembre 1231, confirmé le 19 février ſuivant. On peut voir ces faits dans l'Acte original rapporté par cet Auteur. Les Sainte-Marthe font de lui une honorable mention dans leur *Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de France*, édition de 1628, *tome* 2. *p.* 406. Ils le qualifient Sieur du Parc & diſent qu'il fut un valeureux Chevalier, & Lieutenant du Comte Jean dans ſes guerres, de qui il eut en don le trézain du péage de Mâcon dont il a été parlé cy-deſſus, & que ſa poſtérité ſubſiſte avec honneur dans les Sieurs de S. Mauris en Mâconnois. Guy ajoûta à ce don le droit de deux portions d'un denier ſur le même péage, l'ayant aquis de Jean Pannetier du Comte, à qui ce Comte en avoit fait don par Acte du mois d'août 1231. Le Roi S. Louis ayant acheté du Comte Jean & de la Comteſſe ſa femme, le Comté de Mâcon en 1238, y établit Guy de Chevriers pour ſon Baillif. Il y a plus de ſix-vints ans que les Deſcendans ſont dans la croyance que ce Chevalier & ſon frére Henri, avoient été les deux Commiſſaires, envoyez avec Philippe Thréſorier de Saint-Hilaire de Poitiers, par lettres de la Reine Blanche, Régente du Royaume, en date du mois d'octobre 1249, pour prendre poſſeſſion du Comté de Toulouſe au nom d'Alfonſe de France, Comte de Poitiers, l'un de ſes fils, Gendre du dernier Comte de Toulouſe, mort ſans enfant mâle le 27 ſeptembre précédent. Sévert a plus contribué que perſonne à cette erreur, lorſqu'en rapportant les lettres de la Reine, *p.* 163, il a ſurnommé ces deux fréres, *de Caprario*; au lieu que dans le livre qui a pour titre *Geſta Toloſanorum*, compoſé par Nicolas Bertrand Toloſain, & imprimé en 1515, d'où il avoue avoir tiré ſes lettres, *folio* 33, & un autre Acte de ces deux Commiſſaires en datte du ſixiéme décembre 1249, ils ſont ſurnommez *de Capraſia*, ce qui veut dire *de Chevreuſe*, & non pas de *Capraiſe*, comme le traduit Catel, *Hiſtoire des Comtes de Toulouſe*, *p.* 378, ni *de la Capraiſe*, comme a écrit La Faille, *Annales de Toulouſe*, *tome* 1. *p.* 142. Les Sainte-Marthe, les ont auſſi ſurnommez *de Chevreuſe* dans l'article du Comte Alfonſe. Il s'eſt gliſſé une faute d'impreſſion dans l'ouvrage de Bertrand où les lettres de la Reine Blanche ſont dattées du mois d'octobre 1248: faute qui a été copiée par Catel & par Sévert, preuve qu'ils n'avoient vu ces lettres que chez cet Auteur. Ce qui démontre qu'elles étoient du mois d'octobre 1249, c'eſt qu'elles n'ont pu être expédiées qu'après le décès de Raymond dernier, Comte de Toulouſe, dont elle dit qu'elle vient d'apprendre la nouvelle, & Bertrand a rapporté, *folio* 32, le teſtament de ce Comte datté du 23 ſeptembre 1249. Les titres de la Maiſon de Chevreuſe, ſont voir clairement que ce fut à Guy, III. du nom, Seigneur de Chevreuſe & à Hervé de Chevreuſe ſon frére, que la commiſſion de la Reine Blanche fut adreſſée, ſur quoi on peut conſulter l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, in folio*, par le P. Anſelme Auguſtin Déchauſſé, continuée par M. du Fourny, au *Chapitre des Porte-oriflamme de France*, *tome* 2. *p.* 1106. Et comme ce fut Hervé de Chevreuſe qui continua la lignée, ſon frére Guy n'ayant point laiſſé de poſtérité, il faut que Nicolas Bertrand ait pris le nom de *Henricus*, pour celui de *Herveus* qui étoit dans les lettres en queſtion. On a cru devoir s'étendre un peu ſur cet éclairciſſement, pour juſtifier ce qui a été avancé ſur des titres certains dans l'Hiſtoire des Grands Officiers. Guy de Chevriers ordonna ſa ſépulture dans l'égliſe des Cordeliers de Lyon, où ſes Deſcendans l'ont ſuivi juſqu'à la ſeptiéme génération. On nomme ſa femme *Arimberge* de Vienne, Dame de Vinzelles, de laquelle il laiſſa 1. PIERRE de Chevriers, qui ſuit; 2. *Guy*, Sieur du Parc; 3. *Jean*, à qui ſon oncle l'Evêque d'Evreux, fit un legs par ſon teſtament, & qui fut Religieux de l'Ordre de ſaint François; & 4. *Géofroy* de Chevriers. Ces quatre fréres ſont mentionnez dans un Acte de l'Official de Mâcon du mois de novembre 1268, rapporté par Sévert *p.* 166, où il eſt dit que Pierre & Géofroy de Chevriers, fils de feu Guy de Chevriers, Baillif de Mâcon, poſſédoient en commun & par indivis leur portion du partage des biens de leur pére, fait avec Guy leur autre frére, & de ce que leur frére Jean Cordelier, avoit laiſſé par ſon ordonnance de derniére volonté à Pierre leur aîné.

III. PIERRE de Chevriers, Sieur de S. Mauris, accompagna le Roi S. Louis en Afrique l'an 1270, où l'on dit que ce Prince le fit Comte de Bergedine. Il ſervit le Roi Philippe III, à l'expédition de Catalogne, & ſe trouva ſous Raoul de Nêle au combat de Gironne. C'eſt ainſi qu'en parle Papire Maſſon. De ſon épouſe *Bernarde* de Feurs, il eut 1. BARTHÉLEMY de Chevriers qui ſuit; & 2. *Humbert* de Chevriers, qui vraiſemblablement eſt celui de ce nom qui en qualité de Chanoine de l'égliſe de Mâcon fut témoin à cet Acte de l'Evêque Jean de Soilagny en 1332, rapporté par Sévert, *p.* 175.

IV. BARTHÉLEMY de Chevriers, Echanſon ſucceſſivement de quatre de nos Rois, eſt connu par pluſieurs titres qui reſtent de lui dans les Archives du château de Saint-Mauris, rapportez par Sévert, *p.* 173 & 174. Le premier eſt du Roi Philippe *le Bel*, qui par ſes lettres données à Béziers en février 1303, le qualifie Citoyen de Lyon & ſon Varlet, *Bartholomeus Caprarii*, *Civis Lugdunenſis*, *Varletus noſter*. Il lui confirme ſoixante ſols & un denier pariſis de rente, qu'il avoit aquis depuis peu ſur le péage de Mâcon, & ce en conſidération de ſa fidélité & de ſon attachement continuel à ſon ſervice; voulant que ladite ſomme ſoit unie aux ſept deniers pariſis & au trézain qu'il avoit déja ſur ce péage; & tenir le tout du Roi

par un ſeul & unique hommage. L'Auteur remarque avec raiſon, que dans ces tems-là pluſieurs Gentilshommes ſe qualifioient Citoyens des grandes villes où ils habitoient, & que le titre de Varlet du Roi, étoit alors & long-tems après très-honorable. Le ſecond titre eſt du même Roi, qui par ſes lettres données à Poitiers en juin 1308, déclara avoir retenu cy-devant à ſon ſervice Barthélemy de Chevriers, Citoyen de Lyon en qualité de ſon Echanſon, *Scanſio noſter*, aux appointemens de cent livres tournois durant ſa vie; mais qu'il les donnoit pour lui & ſes héritiers à perpétuité, à prendre ſur le péage de Mâcon, en augmentation de fief. Le troiſiéme eſt du Roi Louïs *Hutin*, qui, informé que Barthélemy de Chevriers ſon Echanſon avoit aquis de Jacquemin de Prayel cinquante livres pariſis tournois de rente annuelle ſur le même péage, ordonna par ſes lettres données à Saint-Denys en France, le premier mai 1315, que le Baillif de Mâcon ait à le recevoir à foi & hommage pour cette aquiſition. Le quatriéme eſt de Philippe *le Long*, qui, par ſes lettres données à Paris le ſixiéme mars 1318, vieux ſtile, certifie au Sénéchal de Lyon, que ſon Echanſon Barthélemy de Chevriers, Citoyen de Lyon, a prêté foi & hommage en ſa Chambre des Comptes de *Paris*, pour tout ce qu'il a ſur le péage de Mâcon. Enfin le dernier eſt un pareil certificat du Roi Charles *le Bel*, datté de Paris le 24 mars 1321, vieux ſtile. Dans *l'Eloge de la ville de Lyon*, mis au jour par le Sieur Broſſette, Avocat, en 1711, l'on y trouve, *p.* 16, que Barthélemy de Chevriers, Echanſon du Roi étoit Gardiateur de la ville de Lyon en 1294. Il étoit encore en 1330, & Philippe de Chavirey lui ſuccéda par lettres du Roi du 29 août 1333; ainſi que cet Auteur le marque dans ſon *Hiſtoire de la ville de Lyon*, *p.* 132. Il y explique que ces Capitaines Gardiateurs furent des Officiers donnez à la ville de Lyon par les Rois de France, après qu'elle leur fut ſoumiſe, pour garentir les Citoyens de l'oppreſſion. Sa femme fut *Jeanne* de Talaru, ſœur de *Jean* de Talaru, Cardinal & Archevêque de Lyon, dont il eut 1. HUMBERT de Chevriers, qui ſuit; 2. *Matthieu*, Prieur de Mâcon, où l'on fait preuves de Nobleſſe de quatre races paternelles & maternelles; 3. *Pierre* de Chevriers; 4. & 5. deux filles.

V. HUMBERT de Chevriers, Sieur de Saint-Mauris, ſe ſignala dans l'expédition d'Italie, ſous le commandement de Charles, Comte de Valois, & fut fait Chevalier par le Roi Philippe VI, qui lui ceignit le baudrier, pour avoir aidé à la défenſe de la ville de Tournay contre les Anglois en 1340. De *Sibylle* d'Albon ſon épouſe, fille, au rapport de Papire Maſſon, de *Thibaud* d'Albon, Sieur de Baignols & de Châtillon d'Azergues, naquirent 1. HENRI qui ſuit; 2. *André* de Chevriers; & 3. 4. 5. 6. quatre filles.

VI. HENRI de Chevriers, Seigneur de Saint-Mauris, rendit hommage au Roi Philippe VI, de tout ce qu'il tenoit dans le Bailliage de Mâcon, ainſi que le portent les lettres du Roi datées de Romanvilliers le neuviéme juin 1348. Il le rendit de même au Roi Jean, ſuivant les lettres de ce Prince, données à Lyon le ſeptiéme février 1350, vieux ſtile, ſcellées du Sceau dont il uſoit avant que d'être parvenu à la Couronne. Ces lettres ſont rapportées par Sévert *p.* 176 *&* 179. Il ſervit auſſi avec honneur dans les armées du Roi Jean, ſur tout à la bataille de Poitiers en 1356, & en récompenſe fut fait Chevalier de l'Ordre de l'Etoile, au rapport de Papire Maſſon, qui dit qu'il épouſa *Cécile* de Grolée, ſœur d'*Humbert* de Grolée, Sénéchal de Lyon. De cette alliance ſortirent 1. ANDRÉ de Chevriers, qui ſuit; 2. *Pierre*, qui peut bien avoir été le Religieux de Cluny, Sacriſtain de Tréfort en Breſſe & Doyen de Saint-Martin-des-Vignes, Ordre de Cluny près de Mâcon, dont Sévert rapporte un Acte de la veille de l'aſcenſion 1409; 3. *Jean* de Chevriers; & 4. 5. 6. trois filles.

VII. ANDRÉ de Chevriers, Libre Seigneur de S. Mauris, ſervit à la bataille de Roſebeque contre les Flamands ſous le Roi Charles VI, en 1382, fut Lieutenant de Jean de Vienne, Amiral de France en 1385, puis du Maréchal de Boucicaut en ſon expédition d'Italie l'an 1401. Papire Maſſon qui rapporte ces faits, ajoûte, qu'il s'étoit trouvé avec Jean de Bourgogne au combat de Nicopolis en 1396. Son épouſe fut *Jeanne* de Bieterens, dont il eut 1. Louïs, qui ſuit; 2. *Jacques*; 3. *André*, qui vraiſemblablement eſt celui dont il eſt parlé dans un certificat du Maréchal de Boucicaut en datte du onziéme décembre 1411, qui porte que Claude de la Tour, Ecuyer, ſert à cheval & en armes dans l'armée du Roi pour *André* & *Henri* de Chevriers, Ecuyers, auſquels il a permis de demeurer dans le Mâconnois leur patrie: c'eſt ainſi qu'il eſt rapporté chez Sévert, *p.* 194, où cette qualité d'Ecuyer donnée à André, porte à croire qu'il eſt le fils de l'autre André; 4. *Claude* de Chevriers; & 5. 6. 7. trois filles.

VIII. Louïs de Chevriers, Libre Seigneur de S. Mauris, étoit Capitaine des Nobles du Comté de Mâcon au combat de Rupelmonde en 1452, & à celui de Grave l'année ſuivante; & fut très-conſidéré du Duc de Bourgogne Philippe *le Bon*, pour lequel il combattoit. De ſon épouſe *Claudine* de Mince, comme écrit Papire Maſſon, ou de Nince ſuivant Sévert, naquirent 1. PHILIPPE qui ſuit; 2. *Philibert* de Chevriers; & 3. une fille.

IX. PHILIPPE de Chevriers, Libre Seigneur de S. Mauris, ſervit en Italie dans les armées des Rois Charles VIII, & Louïs XII. Celui-ci le fit Gouverneur de Novare. Il ordonna ſa ſépulture près de ſon pére dans l'égliſe de ſaint Mauris qu'il avoit fait bâtir, & où ſes Deſcendans ſe ſont fait inhumer. Sa femme fut *Philiberte* de Lugny, dont il eut 1. PHILIBERT qui ſuit; & 2. une fille.

X. PHILIBERT de Chevriers, Libre Seigneur de Saint-Mauris, Seigneur auſſi de la Saugerée près de Challon, de Buſſy & de Talant en Challonnois, Chevalier de l'Ordre du Roi, étoit Capitaine de cinquante lances à la bataille de Cériſolles en 1544, & continua de ſervir le Roi Henri II. Il épouſa par contract du 23 janvier 1534, vieux ſtile, *Claudine* de Tarlet, fille unique & héritiére de *Claude* de Tarlet, Sieur de Marmont & de Duyſia, & de *Pernéte* de la Geliére-de-Cornaton. Leurs enfans furent 1. GABRIEL de Chevriers, qui ſuit; 2. FRANÇOIS, qui a fait *la branche rapportée cy-après*; 3. *Léonard*; 4. *Claude*, Sieur de Marmont, qui d'*Anne* de Nagu-de-Varennes eut *Philiberte* de Chevriers, femme de *Jean-Louïs* de Seyturier, Sieur de Beauregard, de Marmant & du Tillet, dont elle eut vint-un enfans, au rapport de Guichenon, *Hiſtoire de Breſſe*, *partie* 2. *p.* 371; 5. *Philibert* de Chevriers, Sieur de Saugerée, de Vandins & de Duyſia, Conſeigneur de Talant, qui de *Marguerite* de Seyturier, fille puînée de *Jean* Seyturier, Baron de Cornod, *mentionné cy-après*, & de ſa ſeconde femme, eut trois fils, *Gaſpard*, *Gabriel*, & *François* de Chevriers reçu Chevalier de Malte le troiſiéme janvier; & une fille *Marie* de Chevriers, ſeconde femme de *Claude* d'Angeville, Seigneur de Montuerant. Cette branche, dite de la Saugerée, dont étoient *Eléonore* de Chevriers de la Saugerée, élue le 21 ſeptembre 1638, Prieure perpétuelle du noble Chapitre de Neuville en Breſſe, dépendant de Saint-Claude, & *Gabriel* de Chevriers de la Saugerée, Chanoine du noble Chapitre de ſaint Pierre de Mâcon, mort après le 19 juin 1680, eſt finie. Les autres enfans de *Philibert* de Chevriers ſont 6. *Guillemette* de Chevriers, mariée le 17 janvier 1157, à *George* de Lyobard, Sieur du Châtelard, de Ruffieu & de la Palu, Lieutenant Général pour le Duc de Savoye au Gouvernement de Breſſe, de Bugey, & de Valromey, dont elle fut la premiére femme; 7. *Aymée* de Chevriers, alliée le dixiéme décembre 1563, à *Louïs* de la Tauviére, Sieur de Servigna & de Beauregard, dont elle fut la premiére femme; 8. & 9. deux autres filles.

XI. GABRIEL de Chevriers, Libre Seigneur de S. Mauris, &c. commença de ſervir ſous le régne de Henri II, & continua ſous celui de Charles IX. Il étoit Capitaine de cinquante lances au ſiége de la Rochelle en 1573, & ne quitta les armes qu'après la mort de Henri III. Il ſoutint un grand procès pour la part qu'il avoit hérité de ſes ancêtres, ſur le péage de Mâcon, dans laquelle il fut confirmé ainſi qu'il a été dit cy-deſſus, & mourut en 1598, ayant eu de *Françoiſe* de Nagu, ſœur de *François* de Nagu, Marquis de Varennes, créé Chevalier des Ordres du Roi en 1633, fille de *Jean* de Nagu, Sieur de Varennes, & de *Philiberte* Des-Loges, 1. LAURENS qui ſuit; 2. *Charles*; 3. *François*, Seigneur de Salagny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, qui fut inſtitué en 1614, Juge d'armes de France, & qui mourut l'an 1641, ayant eu pour ſucceſſeur en cette charge Pierre d'Hozier, pourvu par lettres du 28 avril de la même année; & 4. une fille.

XII. LAURENS de Chevriers, Libre Seigneur de S. Mauris, auſſi Seigneur du Thil en Beaujolois, de Salagny & des Chézeaux, ſervit en qualité de Volontaire ſous le Roi Henri IV, & teſta le ſixiéme décembre 1629. Sa veuve fut déclarée Tutrice de leurs enfans le dixiéme juillet 1630. Elle ſe nommoit *Claudine* de Seyturier, & étoit fille aînée de *Jean* de Seyturier Baron de Cornod & de Montdidier en Breſſe, Conſeiller d'Etat, premier Ecuyer & Chambellan du Duc de Savoye, ſon Ambaſſadeur à Rome, Commiſſaire Général des guerres deça les Monts, & Gouverneur de la Citadelle de Bourg-en-Breſſe, & de ſa ſeconde femme *Marguerite* d'Achey, niéce par ſa mére du Cardinal de Granvelle. De cette alliance naquirent, 1. HONORÉ qui ſuit; 3. *Léonard*, Chanoine & Thréſorier de S. Pierre de Mâcon, dont il ſe démit en faveur de ſon neveu l'an 1678; 3. *François*, Chevalier de Malte; 4. *Philibert*, Lieutenant au régiment de Normandie; 5. *Anne* Religieuſe Urſuline avant le 22 juillet 1640; & 6. 7. 8. 9. 10. cinq autres filles.

XIII. HONORÉ de Chevriers, Chevalier de l'Ordre du Roi, Libre Seigneur de S. Mauris, Vicomte du Thil, Seigneur d'Emeringe, de Salagny & en partie du péage de Mâcon, fut pluſieurs fois Elu de la Nobleſſe dans ſa Province. Il avoit épouſé par contract du 22 juillet 1640, en conſéquence d'une diſpenſe ſur le troiſiéme degré de conſanguinité, expédiée en Cour de Rome dès le 15 mars 1636, *Claudine* Damas, fille aînée de *François* Damas, Seigneur du Breuil, du Buiſſon-en-Dourbes & d'Arbain, & d'*Anne* de Gaſpard, Dame des mêmes lieux, héritiére de ſa famille. Leurs enfans furent 1. CLAUDE-JOSEPH qui ſuit; 2. *Léonard-François*, Chevalier de Malte où il a long-tems commandé une des galéres de ſon Ordre, Commandeur des Echelles & de la Ville-Dieu-en-Fontenelle, Grand-Prieur d'Auvergne, vivant au commencement de 1723; 3. *Alexandre*, batiſé le 29 décembre 1653, qui fut Chanoine & Thréſorier de l'égliſe de S. Pierre de Mâcon, par proviſions de Rome du onziéme août 1678, ſur la démiſſion de Léonard de Chevriers ſon oncle, prit poſſeſſion le ſeptiéme mai 1680, produiſant ſes preuves de nobleſſe qui furent admiſes le 19 juin ſuivant, reçut le bonnet de Docteur en Théologie dans la Faculté de Paris le 22 mars 1692, devint Prevôt de ſon égliſe, fut ſacré Evêque de Saintes le 25 mars 1703, & mourut le 25 décembre 1710; 4. *Philibert-Alexandre*, ſurnommé l'Abbé du Changy, Chanoine & Thréſorier de S. Pierre de Mâcon, après ſon frére; & 5. *Marianne* de Chevriers, Prieure perpétuelle des Dames de Neuville en Breſſe, morte en 1722.

XIV. CLAUDE-JOSEPH de Chevriers, Libre Seigneur de S. Mauris, &c. mourut en 1702. Il avoit épouſé *Marguerite* Grolier, Dame du Soleil, fille d'*Humbert*, Seigneur du Soleil, & de *Catherine* du Mottet, dont il eut pluſieurs enfans morts jeunes; & CLAUDE-JOSEPH-FRANÇOIS qui ſuit.

XV. CLAUDE-JOSEPH-FRANÇOIS de Chevriers, Libre Seigneur de S. Mauris, & de la partie du péage de Mâcon, dont ſa maiſon eſt en poſſeſſion depuis près de cinq cens ans, Comte du Thil, Seigneur d'Emeringe, de Salagny, des Chézeaux & du Soleil, épouſa le neuviéme octobre 1709, *Magdelaine-Elizabeth* de l'Hopital, fille aînée de *Guillaume-François*, Marquis de l'Hopital-Sainte-Même, & de *Marie-Charlotte* de Romilley-la-Chênelaye, Marquiſe de Montillier-en-Breſſe, &c. morte le 17 janvier 1719, laiſſant LÉONARD-FRANÇOIS qui ſuit.

XVI. LÉONARD-FRANÇOIS de Chevriers-Saint-Mauris, né en 1711.

BRANCHE CADETTE de CHEVRIERS.

XI. FRANÇOIS de Chevriers, ſecond fils de *Philibert* de Chevriers, Seigneur de S. Mauris, & de *Claudine* Tarlet, fut Seigneur de

de Taney en Lyonnois. & mérita que Papire Maſſon fit ſon éloge en Langue Latine, parmi ceux de pluſieurs autres hommes illuſtres de ſon tems. Il vivoit en mars 1613, âgé de 65 ans, au rapport de Jean Maſſon, Archidiacre de Bayeux, qui fit imprimer les Eloges compoſez par feu ſon frére. Sévert marque que ce Seigneur vivoit encore en 1625. Il avoit épouſé par contract du douziéme juin 1584, *Claudine* de Paranges, Dame de la Flachére-en-Lyonnois, fille de *Matthieu* de Paranges, Chevalier, dont il eut entre autres enfans 1. *Hippolyte*, mort ſans alliance après l'an 1625; 2. FRANÇOIS, qui ſuit; & 3. *Alexandre* de Chevriers, Chevalier de Malte, Commandeur de l'Hormeteau-en-Berry, qui après avoir été durant trois ans Eſclave en Barbarie, commanda pendant vint années une des galéres de ſon Ordre nommée la Mothe-Houdancourt.

XII. FRANÇOIS de Chevriers, II. du nom, Seigneur de Taney, de Paranges & de la Flachére, ſervit long-tems dans le régiment de la Mothe-Houdancourt, & il le commandoit en 1629. Il avoit épouſé par contract du deuxiéme juillet de cette année *Claudine* de Varennes, Seigneur de Rapetour, de Corbevilly, de l'Octave & de Gletteins, & d'*Antoinette* de Ranée-Gletteins, ſa ſeconde femme. Il en eut 1. *Alexandre* de Chevriers, Capitaine de la galére de la Mothe-Houdancourt, qui accompagnant le Chevalier de la Ferriére, Commandant des galéres de France, au ſecours de la place de Roſes aſſiégée par les Eſpagnols, ſe perdit au retour avec cinq galéres de France ſur les côtes de Sardaigne; & 2. PHILIBERT de Chevriers qui ſuit.

XIII. PHILIBERT de Chevriers, Seigneur de la Flachére, de Taney & de Paranges, ſervit dans le régiment de Mercœur, & ſe maria par contract du 22 avril 1668, à *Jeanne* de Maiſon-Seulle, fille de *Claude*, Marquis de Maiſon-Seulle, Comte de la Maſtre, Seigneur de la Cour, de la Chapelle, &c. & de *Claudine* de Royraud-du-Villard. Il en eut 1. *Alexandre*, mort Lieutenant de vaiſſeau; 2. *Antoine-Joſeph*, Chevalier de Malte, où au retour de Chio il ſe tua en tombant d'un Balcon; 3. CLAUDE-JOSEPH qui ſuit; 4. *Antoine-Joſeph*, batiſé le huitiéme mai 1683, reçu Chanoine de S. Pierre de Mâcon le 20 juin 1702, puis Comte de Lyon, pourvu le 29 mai 1711, dont les preuves furent admiſes le ſeptiéme novembre ſuivant; 5. *Louiſe*, mariée à *Gaſpard* le Grolier, ancien Lieutenant-Colonel, Commiſſaire Ordonnateur en Dauphiné; & 6. 7. deux filles Religieuſes en l'Abbaïe Royale de S. Pierre de Lyon.

XIV. CLAUDE-JOSEPH de Chevriers, Seigneur de la Flachére, de Magny & de Taney, Marquis de Montillier, a quitté la Croix de Malte après la mort de ſes deux aînez, & ayant ſervi durant quelques années, il s'eſt marié le 30 janvier 1711, à *Charlotte-Silvie* de l'Hopital, ſeconde fille de *Guillaume-François*, Marquis de l'Hopital-Sainte-Même, & de *Marie-Charlotte* de Romilley de la Chênelaye, Marquiſe de Montillier, dont ſont venus 1. *Antoine* de Chevriers, né en janvier 1720; & 2. *Silvie-Charlotte* de Chevriers, née à Paris le 22 mai 1722.

☞ Il a paru dans toutes les éditions précédentes de ce Dictionnaire, un article de Raoul de Chevriers, Cardinal, Evêque d'Evreux, qui, *diſoit-on*, avoit reçu le chapeau des mains d'Urbain IV en 1261, & avoit en qualité de Légat Apoſtolique, couronné dans Rome le Roi de Sicile, Charles Comte d'Anjou frére de S. Louis, l'an 1265. On ajoûtoit qu'il avoit ſuivi ce ſaint Roi en Afrique, avec le même titre de Légat du ſaint Siége, & qu'il y étoit mort de peſte le 17 août 1270: on auroit du dire *le ſeptiéme*, puiſque Guillaume de Nangis Auteur contemporain marque la mort du Légat, dont il ne dit pas le nom, le jeudi avant la fête de S. Laurent. Le premier Auteur de ce Dictionnaire avoit tiré cet article des Eloges de Papire Maſſon; de Ciaconius, Auteur de l'Hiſtoire Latine des Papes & des Cardinaux; de Jacques Sévert, Auteur de l'Hiſtoire Latine des Evêques de Mâcon, de celle des Evêques d'Evreux, à la ſuite de celle des Archevêques de Lyon; de Frizon, *Gallia Purpurata*; d'Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux François*; & d'Oldoin, Continuateur de Ciaconius. Sur celui-ci, il eſt bon de remarquer que dans les premiéres éditions de Ciaconius, depuis 1600, juſqu'en 1630 incluſivement, le Cardinal dont il eſt queſtion y eſt ſans ſurnom, & qu'il n'a eu celui de Chevriers que dans l'édition de 1676. Il eſt vrai que dans celle de 1630, les armes de Chevriers s'y trouvent à ſon article, mais ſon ſurnom n'y eſt pas. L'erreur de tous ces Auteurs eſt venue de ce qu'y ayant eu ſucceſſivement deux Evêques d'Evreux du nom de Raoul, ils n'en ont fait qu'un ſeul Evêque, & ont attribué à Raoul de Chevriers, ce qui appartenoit à Raoul de Groſparmy ſon prédéceſſeur. Les deux ſavans fréres de Sainte-Marthe, ont commencé à le démontrer dans leur *Gallia Chriſtiana*. François du Chêne, en a donné des preuves inconteſtables, *p.* 283, & ſuivantes, dans ſon Hiſtoire des Cardinaux François, imprimée en 1660, & dans celle des Chanceliers en 1680, en quoi ils ont été ſuivis par M. le Braſſeur qui y a ajoûté de nouvelles preuves dans ſon Hiſtoire du Comté d'Evreux en 1722.

C H E V R I E R S (Raoul de) Evêque d'Evreux dans le XIII ſiécle eut pour pére & mére *Jean* de Chevriers, Chevalier, & *Marie* de Baugé. Il étoit Chanoine de l'égliſe de Paris, lorſqu'il fut élu Evêque d'Evreux, ſur la démiſſion de Raoul de Groſparmy, qui venoit d'être fait Cardinal & Evêque d'Albano. Eudes Rigault, Archevêque de Rouen le ſacra dans ſon égliſe métropolitaine, le dimanche 29 juillet 1263, & ce nouveau Prélat donna dans la même année des lettres, en faveur de l'Abbé de Fécamp. Il établit en 1266, la paroiſſe de S. Denys dans un des fauxbourgs de la ville d'Evreux, fit du bien à l'Abbaïe de Lire, & écrivit au Pape Clément IV, pour ſe plaindre de quelques vexations, qui lui étoient faites de la part de ſes Miniſtres: ſur quoi le Pape lui fit réponſe le 31 mai 1266, qu'il veilleroit à ce qu'à l'avenir il n'eût aucun ſujet de ſe plaindre. Cette réponſe eſt rapportée par Dom-Martenne, *tome ſecond du Theſaurus Anecdotum*, *fol.* 337. Le même Prélat ratifia l'accord fait entre le Chapitre de ſa cathédrale, & Richard Abbé de S. Taurin, pour la ſépulture des Evêques d'Evreux; & le Cardinal de Groſparmy ſon prédéceſſeur en cet Evêché, fut Médiateur de la tranſaction, que les parties paſſérent enſemble. L'ordonnance qu'il fit au mois d'avril 1268 pour régler la juriſdiction des Archidiacres d'Evreux, ſe trouve, *p.* 13. des *preuves* de la nouvelle *Hiſtoire du Comté d'Evreux*, & l'on y rapporte, *p.* 16, une procuration de lui, adreſſée à Aubert Curé de Saint-Pierre-aux-Bœufs à Paris, pour recevoir du Prieur de Sainte-Marie-des-Champs, la ſomme de trois cens livres qui lui étoit due par l'Abbé & le couvent de Marmoutier. Elle eſt du lundi après la fête des Apôtres S. Pierre & S. Paul 1269. Dans ces deux Actes originaux, il ne ſe qualifie qu'Evêque d'Evreux, *Radulphus Ebroicenſis Eccleſiæ Miniſter indignus*: preuve invincible, qu'il ne fut jamais Cardinal. En voici encore d'autres auſſi fortes. L'Obituaire de ſa cathédrale ne lui donna point le tître de Cardinal, non plus que celui de l'égliſe de Paris, qui porte que le deuxiéme avril on doit célébrer à perpétuité l'Office ſémidouble en l'honneur de Sainte Marie Egyptienne; & que le lendemain on doit chanter la Meſſe de la Vierge, tant que vivra le vénérable Raoul de Chevriers, Evêque d'Evreux, & jadis Chanoine de l'égliſe de Nôtre-Dame; & qu'après ſa mort on ceſſera de dire cette Meſſe de la Vierge, pour célébrer l'Anniverſaire de cet Evêque au grand autel, en conſidération de certaines dixmes aumonées par lui à cette égliſe. L'Obituaire du Prieuré de Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers à Paris, porte que les Religieux doivent prier Dieu annuellement pour Raoul de Chevriers, jadis Evéque d'Evreux, par la recommandation duquel pluſieurs perſonnes avoient fait de grands biens à ce monaſtére. Il fit ſon teſtament en cette ſeule qualité d'Evêque d'Evreux en février 1268, vieux ſtile; & dont François du Chêne dit avoir trouvé une copie dans les papiers d'André ſon pére, extrait du Cartulaire de Saint-Maur-des-Foſſez. Il y légua à *Jean* ſon neveu, ſes vignes de Suzy avec ſa maiſon ſiſe en la vallée, à condition qu'il les donnera par ordonnance de derniére volonté, pour être employées aux néceſſitez & réparations de l'égliſe de Saint-Maur-des-Foſſez, à laquelle il legue auſſi ſa vigne appellée de *Canaberiis*, pour y célébrer tous les ans ſon Anniverſaire. Sa mort arriva le 29 novembre 1269, comme on l'apprend d'une Chartre de S. Taurin d'Evreux, & du Nécrologe de l'Abbaïe de Saint-Victor-de-Paris, où il eſt fait mention de lui comme de Bienfaiteur. Enfin Philippe de Chaours ſon ſucceſſeur ſe trouve nommé avec la qualité d'Evêque élu d'Evreux, pour l'un des exécuteurs du teſtament que S. Louis fit à Paris en février 1269, vieux ſtile, ce qui démontre que Raoul de Chevriers étoit mort alors; & par conſéquent que ce ne fut pas lui qui accompagna ce ſaint Roi en Afrique en qualité de Légat, mais bien le Cardinal Raoul de Groſparmy qui y mourut le ſeptiéme août 1270

C H E U X A N, iſle vers la côte de la province de Chékiang, dans la Chine. C'eſt où le petit Roi de Luſe ſe retira, lorſqu'il fut obligé de fuïr devant les Tartares, qui s'étoient rendus maîtres de la Chine, & où quantité de Chinois ſe rangérent ſous ſa protection. De là vient qu'elle eſt fort peuplée, & qu'on y compte 72 petites villes. Les Tartares craignant que ce Roi ne faſſe quelque deſcente en terre ferme, entretiennent une groſſe garniſon dans la cité de Tinghai, qui en eſt voiſine. * Martin Martini, *Deſcription de la Chine*, *dans le Recueil de* M. Thevenot, *vol.* 3.

C H E W T O N, bourg avec marché, qui donne ſon nom à une contrée du Comté de Sommerſet en Angleterre. Il eſt à 96 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

* C H E Y R E S, village de Suiſſe dans le Canton de Fribourg, à l'eſt & ſur la côte du Lac de Neuchâtel. Il avoit cy-devant ſon Seigneur particulier qui étoit d'Yverdun. Depuis quelques années, les Fribourgeois l'ont acheté & y ont mis un Baillif.

C H E'Z A L-B E N O I T, célébre Abbaïe de l'Ordre de S. Benoît, dans le diocéſe de Bourges, fut fondée l'an 1098, & eut pour premier Abbé, André, Religieux de l'Ordre de Valombreuſe dans le monaſtére de Corneliac. L'obſervance réguliére en ayant été bannie enſuite, Pierre Dumas, qui en étoit Abbé, en vertu d'une Bulle du Pape Innocent VIII, la reforma l'an 1488, & cette reforme attira celle de Saint-Sulpice de Bourges, qui fut ſuivie encore de celle des Abbaïes de Saint-Alire de Clermont, de Saint-Vincent du Mans, & de Saint-Martin de Sées. Ces trois derniéres Abbaïes étoient alors en commande; mais Jacques d'Amboiſe, Evêque de Clermont, réſigna celle de Saint-Alire à un Régulier en faveur de la réforme, & Philippe de Luxembourg Cardinal Evêque du Mans, en fit autant des deux autres. Les quatre premiéres s'unirent en Congrégation, qui fut appellée de Chézal-Benoît, dès l'an 1505. Celle de S. Martin entra peu après dans l'union, & on y reçut encore l'Abbaïe de Saint-Germain-des-Prez en 1510; mais elle ne fut confirmée que l'an 1516 par Léon X, qui ſupprimant les tîtres des Cinq Abbaïes qu'on a nommées, ordonna qu'à l'avenir les Abbez ſeroient triennaux, & élus dans le Chapitre général de la Congrégation. Il y a eu encore d'autres Abbaïes en France, comme, celle de Sainte-Colombe de Sens, qui ont été membres de la Congrégation de Chézal-Benoît. Le Roi François I, qui avoit autoriſé la Bulle d'érection, par ſes lettres patentes du 19 mai 1517, donna enſuite l'Abbaïe de Saint-Vincent du Mans au Cardinal du Bellay, & fit caſſer en 1542, l'arrêt d'enregîtrement en ce qui concernoit la ſuppreſſion des titres des cinq Abbaïes, auſquelles néanmoins il promit par un traité fait avec les Religieux de ne nommer que des Moines de la Congrégation, qui auroient un certificat du Chapitre & des Viſiteurs; mais Henri II rétablit les choſes dans leur premier état, & ne ſe reſerva que le droit de donner des lettres d'attache & d'approbation, aux Abbez triennaux élus par le Chapitre. La Congrégation ſe maintint juſqu'à ce que le Cardinal de Richelieu, ſous prétexte que le relâchement s'y étoit introduit, s'en fit nommer Adminiſtrateur général au temporel & au ſpirituel. Ce Cardinal fit dreſſer des projets de reforme qui ne réüſſirent pas, & permit enfin, en 1636, que cette Congrégation fût unie à celle de Saint-Maur, ce que le Roi Louis XIV confirma l'an 1650, par des lettres patentes qui confirmérent auſſi l'élection triennale des cinq premiéres Abbaïes. * Claude Blondeau,

deau, *Biblioth. Canon. tome* 2. *p.* 680. Héliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 6. *ch.* 39.

C H E'Z E-D I E U. *Voyez* C H A I S E-D I E U.

C H E'Z I, village avec Abbaïe, dans la Champagne, ſur la Marne, à deux lieues au deſſus de Château-Thierry. * Maty, *Diction. Géogr.*

C H E'Z I B. *Voyez* K E'Z I B.

C H I.

C HIABRE'RA (Gabriël) Poëte, étoit de Savonne, ville ſur la côte de Gênes, où il naquit le 18 juin de l'an 1552, quinze jours après la mort de ſon pére. Un de ſes oncles prit ſoin de ſon éducation, & le fit étudier à Rome, où les converſations qu'il eut avec Alde Manuce & avec Marc-Antoine Muret, fortifiérent l'inclination qu'il avoit pour les Belles Lettres. Lorſqu'il fut de retour chez lui, il compoſa des vers Latins qu'on eſtima; & puis à la priére de ſes amis, il s'attacha entiérement à la Poëſie Italienne, dans laquelle il réüſſit. Les Ducs de Savoye, de Mantoue, le Grand Duc de Toſcane, la République de Gênes, &c. lui donnérent des marques de leur eſtime; & le Cardinal Maffée Barberin lui adreſſa une de ſes Odes. Ce Cardinal qui fut depuis Pape ſous le nom d'Urbain VIII, lui adreſſa pour lors un Bref très-honorable, & l'invita en 1624, d'aller à Rome pour y paſſer l'année ſainte; mais Chiabréra qui étoit âgé & valetudinaire, s'en excuſa. Il s'occupa alors à des exercices de piété, & il mourut le quatorziéme octobre de l'an 1638, âgé de quatre-vint-ſix ans. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *Italia liberata; Firenze; Il Foreſto e il Ruggiero; Amadeida, &c.* qui ſont des Poëmes Heroïques. Le dernier a pour ſujet la conquête de Rhodes par Amédée de Savoye. Il y a encore trois volumes de ſes Poëſies, diverſes piéces de théatre, &c. On dit que Chiabréra étoit un des plus beaux Eſprits & des plus laids viſages de toute l'Italie. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt qu'il étoit un des plus féconds & des plus laborieux Poëtes Italiens de ſon ſiécle. Il a fait pluſieurs Poëmes Héroïques, un grand nombre de Lyriques. Dans le genre dramatique ou ſcénique, il a compoſé des Tragédies, diverſes paſtorales ou Fables bocagéres; un grand nombre d'Opéra; des Poëmes de toutes ſortes de genres, qu'il ſeroit trop long de rapporter. On eſtime ſur tout ſes vers Lyriques. Pour bien juger de ce Poëte, *Conſultez* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes Modernes, tome* 8. *p.* 90. 91: ou *tome* 4. *partie* 2. *p.* 72, *& ſuiv. n.* 1431. édit. d'Amſterdam 1725. Ghilini, *Theat. d'Huom. Illuſt. p.* 2. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuſt. ch.* 36. Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Lett. partie* 2. Juſtiniani & Soprani, *Script. Ligur. &c.*

C H I A F I C A N A. *Voyez* C A R B O N A R A, Capo.

C H I A H I N G, grande ville de la Chine, qui eſt la ſeconde de la province de Chékiang, & capitale de cinq de celles qu'on appelle petites. * Maty, *Dict. Géogr.*

C H I A I. On appelle ainſi dans les Indes ceux qui ſuivent la Religion des Perſans, c'eſt à dire, le Mahométiſme établi par Ali. *Voyez* S C H I A I S. * Thévenot, *Voyage des Indes, tome* 3.

C H I A I, riviére d'Aſie. *Cherchez* G I R M A S T I.

C H I A L I S. *Voyez* C I A L I S.

C H I A M A Y (le Lac de) eſt dans la partie ſeptentrionale de l'Inde delà le Gange, ſur les confins du Turqueſtan, & des Etats du Grand Mogol. Il a 180 lieues de circuit. Il ne paroît pas qu'il y entre aucune riviére conſidérable: cependant on en voit ſortir le Caor, le Coſmin, le Caypumo, l'Ava, & le Ménan, qui ſont tous de grandes riviéres. * Maty, *Dict. Géogr.*

C H I A M E T L A N ou A C A P O N E'T A, province de l'Audience de Guadalajara dans l'Amérique ſeptentrionale. Cette province eſt entre celles de Culiacan, de Zacatécas, de Guadalajara, de Xaliſco, & de la Mer Pacifique. Aquacura en eſt le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

C H I A M P A A, Royaume des Indes, dans la preſqu'iſle au delà du Gange. Il eſt ſitué entre la Cochinchine, le Royaume de Camboye, & la Mer des Indes. Pulocacien eſt la principale ville du païs. Ce Royaume eſt aſſez petit & tributaire du Roi de la Cochinchine. * Sanſon.

C H I A M S I. *Voyez* Q U I S T A N S I.

C H I A N E, grand marais d'Italie dans la Toſcane, qui s'étend dans le Florentin, & ſur les confins du Siennois & du Pérugin. Les cartes lui donnent environ dix lieues de long & une de large. Il en ſort deux riviéres du côté du midi, ſavoir, la Chiane, qui va ſe joindre à la Paglia à Orviette, & une autre qui coule du côté du nord & ſe jette dans l'Arno à l'occident d'Arezzo. Ce marais donne ſon nom à la vallée de Chiane, qui s'étend tout le long de ſon bord occidental, & dont les principaux lieux ſont Monte Pulciano & Chiuſi. * Maty, *Dict. Géogr.*

C H I A N G A R E, ville de la Turquie en Aſie. Sanſon dans ſes petites cartes la met dans la Natolie propre, vers les confins de l'Amaſie & de la Caramanie. Elle donne ſon nom à la Province de Chiangare, qui répond à l'ancienne Galatie. * Maty, *Dict. Géogr.*

C H I A O U S, Officiers du Grand Seigneur, qui font la fonction d'Huiſſiers & d'Exempts. Il y en a environ cinq ou ſix cens. Leur Capitaine ou Chef, qui eſt fort conſidéré, ſe nomme *Chiaous Baſchi.* Ils s'aſſemblent ordinairement dans le Palais du Grand Viſir, afin d'être prêts à exécuter ſes ordres, & à porter des lettres dans toutes les provinces de l'Empire, à quoi ils ſont ſouvent employez. Le Sultan les envoye auſſi comme Ambaſſadeurs dans les païs étrangers; & nous en avons vu, il n'y a pas longtems en France, en Angleterre & en Hollande. Ils portent à la main un bâton couvert d'argent, qui a un bouton au haut, & ſont armez d'un cimeterre, & d'un arc avec ſes fléches. C'eſt d'entre eux que l'on en choiſit un pour porter les ordres du Grand Seigneur quand il veut faire mourir le Viſir, un Bacha, ou quelque autre Grand de l'Empire. Ils portent cet ordre de mort enveloppé dans un ſatin noir, & exécutent l'ordre ſur le champ. Chiaous eſt un mot Turc qui ſignifie *Envoyé.* Les Chiaous portent des armes offenſives & défenſives. Ils aſſignent les particuliers pour accommoder leurs differens, & les priſonniers de diſtinction ſont mis en leur garde. * George Horn, *Orbis Polit.* Briot, *Hiſt. de l'Empire Ottom. l.* 3. Jean Baptiſte Tavernier, *Rélation du Serrail.* Ricaut, *de l'Empire Ottoman. Remarq.* de M. Du Pin.

C H I A P A, province de la Nouvelle Eſpagne, dans l'Amérique ſeptentrionale, a pris ſon nom d'un Bourg appellé *Chiapa,* célébre pour la bonté de ſes chevaux. La capitale eſt *Ciudad Real,* qui eſt le ſiége d'un Evêque ſuffragant de l'Archevêque de Mexique. Cette province a été depuis pluſieurs ſiécles habitée par quatre nations différentes, dont la premiére, appellée *de Chiapa,* fournit un bon nombre d'excellens Eſprits, & de gens qui ſurpaſſent tous les peuples de la Nouvelle Eſpagne, en politeſſe & en civilité. Ils nourriſſent des chevaux très-vifs, & les ſavent très-bien domter. Ils excellent auſſi dans la Muſique, dans la Peinture & dans les autres Arts. La ſeconde nation eſt celle des *Zoques* ou *Zoaques.* La troiſiéme des *Zeltales;* & la quatriéme celle des *Queienes.* Ces peuples ont leurs territoires ſeparez, remplis de pluſieurs bourgs & forment quatre eſpéces de Républiques. La ville de *Ciudad Réal* eſt gouvernée par des Magiſtrats choiſis entre les Bourgeois de la ville, ce que le Roi d'Eſpagne leur a permis par un privilége tout particulier. La riviére de Gialva, qui arroſe la province de Chiapa, nourrit certains animaux qui ne ſe trouvent nulle part ailleurs. Ils ſont ſemblables à des ſinges, ont une longue queue, & la peau tachetée comme un tigre. On ne les voit guéres ſur l'eau; mais ils ſe cachent deſſous, & lorſque quelque ſauvage paſſe la riviére à la nage, ils entortillent leur queue autour de ſes jambes, pour le tirer à fond: c'eſt pourquoi les ſauvages portent avec eux de petites haches, dont ils coupent la queue de ces animaux pour s'en dégager. On n'a pas remarqué néanmoins qu'ils ayent rien mangé de ce qu'ils ont fait noyer. Ils ne s'adreſſent pas ſeulement aux hommes, mais auſſi aux chevaux qui paſſent la riviére. L'autre riviére de cette province, que les Eſpagnols nomment *Rioblanco,* pétrifie la ſuperfice du bois qu'on jette dedans. L'eau en eſt toutefois fort claire, & on en boit ſans danger. On trouve pluſieurs fontaines dans l'étendue de cette province. Proche du village de Cazacualpa il y en a une qui croît & qui décroît de ſix heures en ſix heures par un flux & reflux réglé: ce qui ne peut venir de la Mer, dont elle eſt extrémement éloignée. Auprès de Tafixa, on voit une autre fontaine qui jette ſes eaux trois ans durant avec abondance, quoiqu'il pleuve peu; & qui tarit les trois autres années d'après, bien que les pluyes ſoient fréquentes. A cinq lieues de *Ciudad Réal* il y en a une autre qui ſe déborde l'été, & ſe ſéche l'hiver. Près du bourg de Cinacaton on voit une petite fontaine, dont l'eau guérit les maux où il faut appliquer le cautére, & fait mourir les oiſeaux, & autres animaux qui en boivent. Proche le bourg de Saint-Barthélemy, dans le territoire des Quélénes, on trouve un trou profond comme un puits, dans lequel, ſi l'on y jette une pierre, ou quelque choſe de ſemblable, il ſe fait auſſi tôt un grand bruit, & il s'éléve un orage avec un tonnerre que l'on entend de tous les environs. Dans le bourg de Chicomuzelo, on voit une caverne, dont l'entrée eſt fort étroite; mais au dedans elle eſt ſpacieuſe, & renferme une grande plaine, avec un lac à côté, dont l'eau eſt extrémement claire, quoi qu'elle ſoit immobile, & profonde de deux braſſes vers les bords. La province de Chiapa étoit autrefois fort célébre pour l'abondance d'or qu'on en tiroit. Les veines d'or n'y manquent pas à préſent, mais l'on a peu d'Eſclaves pour y travailler. Il y a auſſi beaucoup de mines d'argent, & d'autres métaux, qui demeurent inutiles. Au midi de Ciudad-Réal eſt la montagne d'Ecatepec: ce nom ſignifie *montagne de vent.* Sa hauteur eſt ſi extraordinaire, qu'il faut faire neuf lieues de chemin pour arriver à ſon ſommet, & l'on n'y peut monter que la nuit; parce que dès le lever du ſoleil il s'y éléve ordinairement de ſi grands orages qu'il eſt preſque impoſſible de ſe tenir ferme en marchant. * De Laët, *Hiſt. du Nouveau Monde.*

C H I A P A des Indiens, ville de la Province de Chiapa, en l'Amérique ſeptentrionale. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Grialva ou de Tabaſco, auſſi large en cet endroit que la Tamiſe à Londres. Cette ville eſt la plus conſidérable que les Américains poſſédent dans tout le Mexique. Elle peut contenir quatre mille maiſons. Il y a un grand nombre de Nobles, de Marchands, d'Artiſans, quelques couvents & un Gouverneur Américain, mais dépendant de celui de Ciudal Réal de Chiapa. * Maty, *Dict Géogr.*

C H I A P A des E S P A G N O L S ou C I U D A D R É A L de C H I A P A. *Voyez* C I U D A D R E'A L.

C H I A P P A. *Voyez* C H A J A P A.

C H I A P P I N (Vitelli.) *Voyez* V I T E L L I.

C H I A R A C H A R. *Voyez* C H I A R T A C H A R.

C H I A R E N Z A. *Voyez* C L A R E N C E.

C H I A R I, petite ville d'Italie, entourée d'une muraille & d'un foſſé, ſituée ſur les terres de la République de Veniſe dans le Breſſan, près de la riviére d'Oglio, eſt fameuſe par le combat du premier ſeptembre 1701, où les troupes de France perdirent deux mille hommes tuez ou bleſſez par les Impériaux, qui tirérent le canon à cartouche. * *Mémoires du tems.*

C H I A R O M O N T E, bon bourg, ou petite ville de la Vallée de Noto en Sicile. Ce lieu eſt dans les montagnes, entre les ſources de la riviére de Fraſcolari, à cinq lieues de Camarana du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

C H I A R T A C H A R, ou C H I A R A C H A R, anciennement *Chartrachartа,* ou *Charachatra,* ville du Zagathay, contrée de la grande Tartarie. Elle eſt près de la riviére de Jéhun aux confins de la Perſe, entre Iſtigias & Bikend. * Maty, *Dict. Géogr.*

C H I A S C I O, en Latin *Aſius* & *Claſius,* riviére de l'Etat de l'Egliſe, en Italie. Elle a ſa ſource au Mont-Apennin, près d'Eugubio, dans le Duché d'Urbin, traverſe une petite partie de celui

de

de Spolette, & s'étant joint avec le Topino, ſe décharge dans le Tibre près de Torciano. * Maty, *Dict. Géogr.*

C H I A V A R I, petite ville d'Italie ſur la côte de Gênes. Elle eſt vers l'embouchure de la riviére de Lavagna, près de Rappello. Les Auteurs Latins la nomment diverſement *Clavarum*, *Claverum*, & *Claverinum*. On dit que les Gênois la firent bâtir vers l'an 1167, & qu'ayant depuis été ruïnée, on la rétablit encore. Elle eſt aſſez marchande. C'eſt le lieu de la naiſſance du Pape Innocent IV. Elle n'eſt qu'à vint-cinq milles de Gênes vers le levant, & eſt aſſez peuplée quoique petite. * Mérula, *l.* 10, Léandre Alberti. Blondus, &c.

* C H I A V E L L U S (Régnier Scipion) de Palerme, Docteur en Philoſophie & en Médecine, floriſſoit vers l'an 1590. On a de lui, *Dilucidationes in tertium Ariſtotelis librum de Animo & Intellectu.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

C H I A V E N N A, bourg & vallée dans le païs des Griſons, avec titre de Comté. Le bourg eſt ſur la riviére de Meira qui ſe joint à l'Adda, & ſe jette enſuite dans le Lac de Como. Chiavenna, que les Auteurs Latins nomment *Clavena*, & les Allemans *Claven*, eſt dans les montagnes. Ses autres bourgs ſont, Volongo, Nova &c. * Sanſon. Baudrand.

C H I A V E S & C H A V E S, bourg ou petite ville de Portugal. Ce lieu eſt dans la province de Tra-los-Montes, ſur la riviére de Tamage, & vers la frontiére de la Galice, à douze lieues de la ville de Bragance, du côté du couchant. Chiaves eſt l'ancienne *Aqua Flava*, ville des Bracariens, laquelle fut ainſi nommée, à cauſe de Veſpaſien & de Tite, qui portoient le nom de Flavius. * Maty, *Dict. Géogr.*

* C H I A V E T T A (Jean Baptiſte) Prêtre de Palerme & Docteur en Théologie, fut particuliérement eſtimé pour la connoiſſance qu'il avoit de l'Hiſtoire ancienne & moderne. Il fut fait Vicaire général des Egliſes des diocéſes de Monréale. Il mourut à Palerme le premier novembre 1664. On a de lui, *Trutina qua D. D. Joſeph Balli ſententia eo libro contenta cujus titulus eſt, Ænigma diſſolutum, de modo exiſtendi Chriſti Domini ſub ſpeciebus panis & vini in auguſtiſſimo Euchariſtia Sacramento, ad æquiſſimum examen expenditur; Notitia Eccleſiarum Sicularum.* Ce dernier n'eſt pas imprimé, non plus que *Genealogia della Famiglia Moncada.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

C H I A U L A. *Voyez* C H A U L A.

* C H I A U L L A, (Maure) de Palerme, de l'Ordre des Bénédictins, naquit vers l'an 1544. Outre la connoiſſance de l'Ecriture Sainte & des Belles Lettres, il poſſédoit à fonds la Muſique & la Poëſie. Il fut dans une grande eſtime, non ſeulement à Palerme, mais auſſi à Rome & à Veniſe, & reçut de diverſes Puiſſances de grandes gratifications. Il mourut à Palerme vers l'an 1600. On a de lui, entre autres Ouvrages, *Sacrarum Cantionum quæ octo tum vocibus tum variis inſtrumentis Chori conjunctis ac ſeparatis concini poſſunt, Liber.* On en garde pluſieurs en manuſcrit dans la Bibliothéque du couvent de St. Martin à Palerme. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

C H I A U R L I C, Z I O R L O, C I O R L O, ville de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Romanie, entre Andrinople & Conſtantinople, ſur la riviére d'Athiras, à une lieue de ſon embouchure dans la Mer de Marmara. Chiaurlic eſt l'ancienne ville de Thrace qui portoit les noms de *Tzurulum*, *Turulus*, *Turullus*, *Turulea*, & qu'on croit avoir été la même que celle d'*Arzus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

C H I B E R O T H - A B A, C H I B E R O T H - A V A H, C H I B R O T H - A B A & C H I B R O T H - A V A H. *Voyez* K I B R O T H - A V A H.

* C H I C A C H A S, nom d'un peuple de l'Amérique ſeptentrionale. Ils ſont dans la Louiſiane à l'eſt du Miſſiſſipi entre le 34 & le 35 degré de latitude, & entre le 287 & le 288 de longitude. * M. Deliſle, *Carte de la Louiſiane.*

* C H I C A S, nom d'un peuple de l'Amérique méridionale, dans le Pérou. Il eſt dans l'Audience de Los Charcas, vers le 21 degré de latitude méridionale, ſous les degrez 318 & 319 de longitude. * M. Deliſle, *Carte du Pérou*, &c.

C H I C H E L E Y. (Henri) Archevêque de Cantorbéry en Angleterre, naquit dans un bourg ancien, nommé *Heighamferrers*, ſitué dans le territoire de Northampton en Angleterre, & eut pour pére *Thomas* Chicheley. Après avoir été reçu Docteur en Droit Civil & Canonique, il fut Archidiacre, puis Chancelier de l'égliſe de Saliſbury. Henri IV, Roi d'Angleterre, le choiſit pour un des Ambaſſadeurs qu'il envoya au Pape Grégoire XII, duquel il fut ſi bien reçu, qu'il le fit & le conſacra de ſes propres mains Evêque de *Menéve*, ou de *Saint-Davids*. Il aſſiſta en cette qualité au Concile de Piſe en 1409, après quoi il revint en Angleterre, & s'attacha à la viſite de ſon diocéſe, autant que les affaires publiques de l'Egliſe le lui permirent. Le Roi Henri IV, étant mort en 1413, Henri V, ſon fils & ſon ſucceſſeur, dès le commencement de ſon régne, envoya Chicheley en ambaſſade vers Charles IV, Roi de France, & vers Jean Duc de Bourgogne qui avoient de grands démêlez. Peu après, Thomas Arondel, Archevêque de Cantorbéry étant mort, Chicheley fut élu en ſa place. En 1421, le Roi Henri avec Catherine de France, qu'il avoit épouſée à Troyes, retourna en Angleterre, où Chicheley l'ayant ſuivi, couronna la Reine, & batiſa ſon fils nommé Henri; ce qui fit que le Roi le nomma toûjours depuis ſon compére, & eut de grands égards pour lui. En 1424, Chicheley fonda un Collége dans la ville de Heighamferrers. En 1440, ce Prélat étant à Oxford, y dédia la chapelle du Collége qu'il y avoit fondée, & y fit quelques réglemens. Depuis ce téms on ne voit point qu'il ait rien fait de public, ſinon quelques libéralitez, tant en faveur de l'Univerſité d'Oxford, que de l'égliſe de Cantorbéry, & de quelques Gens de Lettres, auſquels il fourniſſoit des penſions. Enfin il mourut le 12 avril 1443, & fut inhumé dans ſon égliſe de Cantorbéry, où il s'étoit fait bâtir un tombeau, au haut duquel on voit ſon buſte en marbre blanc, & à côté ſon épitaphe dont voici la traduction Françoiſe. " *Cy gît Henri Chicheley, Docteur ès Loix, jadis Chancelier de Sarum, lequel l'an ſeptiéme du régne de Henri IV, ayant été envoyé en ambaſſade au Pape Grégoire XII, fut conſacré par lui en la ville de Sienne, Evêque de Menéve, & le deuxiéme de Henri V, élu Archevêque de cette ſainte Egliſe, où il fut transféré par Jean XXIII. Le jour de ſa mort fut le 12 d'avril* 1443.

C H I C H E S T E R, en Latin *Giceſtria*, ville d'Angleterre dans le Comté de Suſſex, avec Evêché ſuffragant de l'Archevêché de Cantorbéry. Elle eſt ſur la petite riviére de Lavant, à deux ou trois lieues de la Mer Britannique. La ville eſt petite, mais aſſez peuplée, & à cinquante milles de Londres. L'Evêché y fut établi au commencement du VIII ſiécle. * Cambden, *Deſcr. Angl.* Goodwin, *de Epiſc. Angl.*

C H I C H E U, eſt une des grandes villes de la Chine. Elle eſt la troiſiéme de la province de Nanking, & la capitale de cinq de ces villes, qu'on appelle petites. On la trouve dans les montagnes, ſur la riviére de Kiang. * Maty, *Dict. Géogr.*

C H I C H O N (Jacques) Lieutenant Général du Bailliage de Breſſe, exerça longtems cette charge, ſous les régnes de François I, & de Henri II. Ses ennemis le firent deſtituer, par Arrêt du Parlement de Chambéry; mais il en appella au Roi, qui commit le Parlement de Dauphiné pour en connoître. Chichon fut rétabli dans ſes honneurs & dans ſa charge, qu'il ne voulut pourtant point exercer depuis, aimant mieux paſſer le reſte de ſes jours dans la retraite & dans l'étude. Il étoit Juriſconſulte, Hiſtorien, & bon Poëte Latin. On a un livre de lui ſous ce titre, *Antipelargia Senatui Regio Delphinati*, qui eſt un Diſcours ſur ſa diſgrace, & un remerciement à ſes Juges. Il mourut en 1569. * Guichenon, *Hiſt. de Breſſe & de Bugey.*

C H I C O K O, iſle du Japon. *Cherchez* X I C O C O.

C H I C O T: voici ce qu'en dit M. de Thou, rapporté dans les *Thuana*. „ C'étoit un bon François, grand Bouffon & fort vail-
„ lant. Il prit le Comte de Chaligny au ſiége de Rouen, & le
„ prenant ne lui dit point qui il étoit; mais voyant le Roi, il lui dit,
„ *tien, je te donne ce priſonnier, qui eſt à moi.* Le Comte ſe voyant
„ pris, donna un grand coup d'épée ſur la tête de Chicot, dont il
„ mourut quinze jours après par mauvais régime. Il y avoit dans la
„ chambre où il étoit malade, un ſoldat qui ſe mouroit. L'on fit ve-
„ nir pour le confeſſer le Curé du lieu, qui ne le voulut pas abſoudre,
„ parce qu'il avoit ſuivi le Roi qui étoit de la Religion. Chicot ſe
„ leva de ſon lit en colére, & battit outrageuſement le Curé & le
„ jetta à coups de piez hors de la chambre. Il diſoit les véritez
„ aux Grands de la Cour avec toute liberté. Il étoit de Gaſcogne,
„ & avoit été au Maréchal de Villars. Il mourut riche.

C H I C U I E N, ville de l'iſle de Saikock, une de celles du Japon, eſt capitale d'un Royaume qui porte ſon nom, & entre ceux de Figen & de Buge. * Maty, *Dict. Géogr.*

C H I C U I T O, en Amérique. *Cherchez* C H U C U I T O.

C H I C U N G O, ville de l'iſle de Saikock, une de celles du Japon, eſt capitale d'un Royaume qui porte ſon nom. Elle eſt près de la côte occidentale, au midi de la ville du Golfe de Nangaſaki. * Maty, *Dict. Géogr.*

C H I C U S. *Voyez* C I C C H U S.

* C H I D O N ou K I D O N. L'aire de Chidon eſt le lieu où Oſa ou Huza fut ſubitement frappé de mort pour avoir imprudemment porté la main à l'Arche qui chanceloit ſur ſon chariot. Au ſecond livre de *Samuel*, qui, ſelon les Catholiques Romains, eſt le ſecond livre des *Rois*, cette aire eſt appellée l'*Aire de Nachon*. On ne ſait ſi *Chidon* & *Nachon* ſont des noms d'hommes ou des noms de lieux. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 13. *v.* 9. II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 6. *v.* 6.

C H I E'G A N, ou K I E'G A N, eſt une des grandes villes de la Chine. Elle eſt la neuviéme de la province de Chiamſi, & capitale de huit de ces ſortes de villes, que les Chinois appellent petites. * Maty, *Dict. Géogr.*

C H I E L D E R, montagne d'Aſie. *Cherchez* T C I L D I R.

C H I E'L E'F A, ville de la Tzaconie, ou *Braccio di Maina*, dans la Morée, eſt ſituée à un mille & demi de la mer, ſur une hauteur, & eſt fortifiée de cinq tours. Le Généraliſſime Moroſini aſſiégea cette place en 1685, & accorda aux Turcs de la garniſon une capitulation fort honorable. Les Chrétiens y trouvérent 58 piéces de canon de différens calibres. Aſſar Bacha, Commandant de toute la province, faiſoit ſa réſidence dans cette place, dont il alla lui même porter les clefs à la galére générale. Il en ſortit mille perſonnes qui furent conduites au lieu dont on étoit convenu. L'année ſuivante les Turcs s'efforcérent de reprendre cette forteresſe; mais les Vénitiens les mirent en déroute le premier avril 1686, après dix jours de ſiége, & profitérent d'un riche butin, qu'ils trouvérent dans le camp des ennemis. * Coronelli, *Deſcription de la Morée.*

C H I E M P S É E. *Voyez* C H I E M S É E.

C H I E M S E'E, ou C H I E M P S E'E ville d'Allemagne en Baviére, avec Evêché ſuffragant de Saltzbourg. Les Auteurs Latins la nomment *Chiemium*. Elle eſt à dix lieues de Munich, & un peu moins de Saltzbourg dans une petite iſle de même nom, dont le circuit eſt de vint mille pas. L'Archevêque de cette ville y fonda le ſiége épiſcopal en 1214, depuis lequel tems ſes ſucceſſeurs conférent cet Evêché quand il eſt vacant. * Wigulæus Hund de Sulzenmos, *in Metrop. Saliſb.* Cluvier, &c.

Catalogue des Evêques de Chiemſée.

1. *Rudigerus*, iſſu de la famille noble des de Radeck; il fut enſuite Evêque de Paſſau en	1233.
2. *Albert* I, depuis 1233, juſques en	1252.
3. *Henri* I, juſques en	1266.

4. *Hen-*

4. *Henri* II, juſques en 1274.
5. *Jean* I, fut Evêque de Gurck en 1279.
6. *Conrad* I, juſques en 1292.
7. *Frédéric* I, Fronauer juſques en 1293.
8. *Albert* II, de Fonſtorff; il fut frére de Conrad IV, Archevêque de Saltzbourg.
9. *Uldaric* I, de Montparis juſques en 1330.
10. *Conrad* II, de Liechtenſtein juſques en 1354.
11. *Gerthous* de Waldeck juſques en 1359.
12. *Hugon* de Scherffenberg juſques en 1360.
13. *Louis* I, Raickhofer juſques en 1366.
14. *Frédéric* II, juſques en 1387.
15. *George* I, de Neitſperg juſques en 1395.
16. *Eckard* de Perneck juſques en 1399.
17. *Engelmare* Krall juſques en 1421.
18. *Frédéric* III, Theiſs juſques en 1429.
19. *Jean* II, Ebſer juſques en 1438.
20. *Sylveſtre* Phliger juſques en 1453.
21. *Udalric* II, de Planck en Felſs juſques en 1466.
22. *Bernard* de Craibourg juſques en 1477.
23. *George* II, Altdorffer juſques en 1495.
24. *Louis* II, Ebner juſques en 1502.
25. *Chriſtophle* I, Wendel juſques en 1508.
26. *Bertholde* Pirſtinger juſques en 1520.
27. *Gilles Rem* juſques en 1536.
28. *Jérôme Meittinger* juſques en 1557.
29. *Chriſtophle* II, juſques en 1588.
30. *Sébaſtien Cataneus* juſques en 1602.
31. *Ehrenfried* de Khuenbourg juſques en 1619.
32. *Nicolas* de Wolckenſtein juſques en 1625.
33. *Jean Chriſtophle*, Comte de Liechtenſtein, juſques en 1643.
34. *François Vigile*, Comte de Spaur, juſques en 1670.
35. *Jean François*, Comte de Preiſing en Hohenaſchau juſques en 1687.
36. *Sigiſmund Ignace*, Comte de Wolckenſtein.
37. *Jean Sigiſmund*, Comte de Kuenbourg, juſques en 1712.
38. *N. N.*

CHIEN, Ordre de Chevalerie, qu'on dit avoir été inſtitué par un Seigneur de la Maiſon de Montmorency. François de Belleforêt rapporte, que Bouchard IV de Montmorency, ſurnommé *Barbe-torte*, premier Baron de France, étant en guerre avec Adrien, Abbé de Saint-Denys, le Prince Louïs, fils de Philippe I, qui fut depuis Roi ſous le nom de Louïs *le Gros*, prit le château de Montmorency, & réduiſit Bouchard à la raiſon. Lorſque ce dernier fut rentré en grace, il vint à Paris l'an 1102, accompagné de grand nombre de Chevaliers, qui portoient tous un collier, fait en façon de tête de cerf, avec une médaille où l'on avoit gravé l'effigie d'un Chien, peut-être pour aſſurance de leur fidélité envers le Roi. On croit auſſi que c'eſt pour cette raiſon, que la Maiſon de Montmorency, porte un chien, pour cimier de ſes armes. * Mennenius, *des Ordres de Chevalerie*. La Colombiére, &c.

CHIEN CE'LESTE, eſt une conſtellation. Il y en a de deux ſortes, le grand chien, qu'on nomme SIRIUS, qui eſt une conſtellation compoſée de dix huit étoiles ſelon Ptolomée, de la nature de Jupiter & de Vénus, dont la principale eſt eſtimée plus grande que tous les autres aſtres, même que le ſoleil; la petite chienne qu'on appelle autrement la *Canicule* ou *Procyon*, n'a que deux étoiles, dont l'une eſt de la premiére grandeur & de la nature de Mars. On lui attribue les plus grandes chaleurs de l'été, parce qu'elle ſe leve au mois de juillet; mais ſelon les Aſtronomes, cela changera avec le tems: car dans cinq ou ſix mille ans, il gélera bien fort pendant la canicule, qui arrivera au mois de novembre & de décembre: ainſi on doit regarder cette conſtellation comme un ſigne ordinaire, & non comme la cauſe de la chaleur. *Voyez* CANICULE.

CHIEN, animal. On en gardoit à Rome dans le temple d'Eſculape, un qui étoit conſacré au Dieu Pan. Les Romains en crucifioient un tous les ans, en punition de ce que les Chiens par leurs abboyemens ne les avoient point avertis de l'arrivée des Gaulois, qui aſſiégérent le Capitole. Ils portoient au contraire une oye d'argent dans une litiére à bras, couchée ſur un oreiller, à cauſe qu'elle en avoit averti par ſes cris. Elien rapporte que les Egyptiens avoient le Chien en vénération, parce qu'ils le regardoient comme le ſymbole du Chien céleſte, qui donne à ſon lever l'accroiſſement du Nil. Cambyſe, Roi de Perſe, faiſant la guerre aux Egyptiens, & aſſiégeant Péluſe, ſe ſervit d'un ſtratagême pour mettre ſes ſoldats à l'abri des fléches des Egyptiens. Il fit aſſembler quelques troupeaux de chiens, de brebis & d'ibis dont il couvrit ſes combatans. Les Egyptiens n'oſérent plus tirer ſur les Perſes de peur de bleſſer & de tuer ces animaux qu'ils adoroient. Elien dit ailleurs qu'il y avoit un païs dans l'Ethiopie, où ils avoient un Chien pour Roi, & ils prenoient ſes careſſes ou ſes abboyemens pour des marques de ſa bienveillance. Il cite pour ſes Auteurs Hermippe & Ariſtote. Plutarque parle auſſi de ce Chien, que quelques Ethiopiens tenoient pour Roi, & à qui toute la Nobleſſe rendoit ſes reſpects; mais cela eſt fabuleux, & fondé ſur l'équivoque d'un mot, comme l'a prouvé Ludolf dans ſon Hiſtoire d'Ethiopie. Le chien étoit immolé à pluſieurs Divinitez, à la Déeſſe *Genitamana*, & à la Déeſſe *Hythia* qui préſidoient l'une & l'autre aux accouchemens. Les Grecs le ſacrifioient à Proſerpine; les Lacédémoniens au Dieu Mars; les Sapéens & les Thraces à la Déeſſe Hécate. Ovide, *Faſt. l. 1. v. 389.*

Exta canum Triviæ vidi libare Sapæos,
Et quicunque tuas accolit, Hæme, nives.

Les Turcs regardent les Chiens comme des animaux impurs. Si par hazard ils en ſont touchez, ils ſont ſouillez & obligez de ſe laver. Les Huancas peuples de l'Amérique ſeptentrionale, adoroient un Chien & en avoient la figure dans leurs temples. Ils priſoient la chair de cet animal plus que toute autre. Des têtes de Chien ils faiſoient une eſpéce de cor, dont ils ſe ſervoient, & dans leurs danſes pour ſe réjouïr, & à la guerre pour épouvanter l'ennemi. * Garcilaſſo de la Véga, *Hiſt. des Yncas, tome 2. p.* 38. Jurieu, *Hiſt. des Dogmes, &c. p.* 506, *&* 796. Corn. le Brun, *Voyages, ch.* 14.

CHIEN, (la porte du) ou *la porte caniculaire*, porte à Rome, ſelon Feſtus, où l'on immoloit des Chiens de poil roux à l'étoile caniculaire, pour faire mûrir les blez.

CHIEN (Banc du) que les Anglois & les Hollandois appellent *Doggers-Bank*. *Voyez* BANC du Chien.

CHIENCHANG, ou KIENCHANG: c'eſt une des grandes villes de la Chine, qui eſt ſituée entre deux lacs dans la province de Kiangſi, dont elle eſt la ſixiéme capitale de quatre autres villes de l'ordre inférieur. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIENNING, eſt une des grandes villes de la Chine & capitale de ſix petites. Elle eſt ſur la riviére de Min, dans la province de Fokien, dont elle eſt la quatriéme. Elle étoit conſidérable & floriſſante par le commerce avant la guerre des Tartares, qui l'ont brûlée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIENTO, riviére de l'Etat de l'Egliſe en Italie. Elle coule dans la Marche d'Ancone, baigne Tolentino, Macérata, S. Maria di Chienta, & ſe décharge peu après dans le Golfe de Veniſe. * *Tables Géograph.*

* CHIE'PO ou CHE'APO, riviére de l'Amérique Méridionale, ſort des montagnes du côté du nord, & ſe trouve auſſi enfermée du côté du midi dans des montagnes, au travers deſquelles elle continue ſon cours vers l'oueſt, & ſe décharge dans le Golfe de Panama, à ſept ou huit lieues de la ville de Panama. Son embouchure qui eſt aſſez large eſt ſi pleine de bancs de ſable, qu'on ne peut y entrer qu'avec des barques. En remontant environ ſix lieues on trouve une ville qui porte auſſi le nom de Chiépo ou de Chéapo, & qui a dans ſon voiſinage pluſieurs bonnes prairies, & pluſieurs petites montagnes pleines de bois.

CHIER, riviére. *Voyez* CHIERS.

CHIE'RAS ou CHIE'RASC. *Voyez* QUIE'RAS.

CHIERCHE, ville de Tartarie. *Cherchez* KERCI.

CHIERS, ville. *Cherchez* QUIERS.

CHIE'SA ou CHIE'SE, riviére d'Italie, a ſa ſource dans l'Evêché de Trente, entre dans le Breſſan, où elle traverſe le lac d'Idro, & enſuite elle ſe joint à l'Oglio, dans le Mantouan près de Caneto. * *Tables Géographiques.*

CHIE'TI. *Voyez* CITTA di CHIE'TI.

CHIEUCHIANG, ou KIEUKIANG, eſt une des grandes villes de la Chine, capitale de quatre plus petites & d'une cinquiéme de la province de Kiangſi. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Kiang, peu avant ſa chûte dans le Poyang. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIEUNG, nom d'une herbe remarquable parmi les Chinois dans la province de Canton, proche la ville de *Chiun-chen*. Cette herbe eſt ainſi appellée par les naturels du païs, parce qu'on croit qu'elle dénote le vent. Elle donne à connoître aux Mariniers en quel mois, & combien dans l'année il y aura de tempêtes, & cela par le nombre des nœuds qui ſe trouvent à la tige de l'herbe. Moins il y aura de nœuds, moins il y aura de tempêtes, à ce que conjecturent les Chinois. Ils prétendent même diſtinguer, en quel mois à peu près arriveront ces tempêtes, par la diſtance de ces nœuds depuis la racine. * Auteur anonyme *de la Chine & de l'Europe, c.* 32. Quelque expérience que les Chinois prétendent avoir de ces indices, il y a bien de l'apparence, qu'il faut mettre cela au nombre des erreurs populaires.

CHIE'VRE, petite ville des Païs-Bas, ſituée dans le Hainaut, entre la ville d'Ath & celle de ſaint Guiſlain. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIE'VRES. *Cherchez* CROY.

CHIFALE, iſle de la Mer Rouge, ſituée près des côtes de l'Arabie Pétrée, vis à vis de la ville d'Eltor. On croit que cette iſle eſt celle que les Auteurs appelloient *Are*, ou *Minervæ Ara*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CHIFFLET, famille de Beſançon dans la Franche-Comté, eſt anciennement noble & s'eſt rendue illuſtre par les Savans qu'elle a produits. Laurent Chifflet, un des Gouverneurs de cette ville, qui étoit pour lors ville impériale & libre ſous la protection des Empereurs, fut envoyé en 1547 pour les intérêts de ſa patrie à l'Empereur Charles-Quint, qui après lui avoir accordé ce qu'il deſiroit, le fit Comte Palatin & l'honora en 1555, de la charge de Conſeiller Aulique; & Philippe II, Roi d'Eſpagne, le fit en 1560 ſon Conſeiller au Parlement de Dole. JEAN Chifflet & CLAUDE Chifflet ſes fils, ſe ſont diſtinguez parmi les Savans. *Jean* Chifflet, ami du ſavant *Juſte* Lipſe, après avoir fait pluſieurs Obſervations mathématiques, que l'on conſerve dans la bibliothéque de cette famille, mourut un des Gouverneurs de Beſançon en 1602. *Claude*, Profeſſeur dans l'Univerſité de Dole, eut pour ami le grand Cujas, qui ſur l'invitation que la ville de Beſançon lui faiſoit, d'être premier Profeſſeur de ſon Univerſité, fit cette honorable réponſe, *habetis alterum me Claudium Chiffletium.* Claude Chifflet a laiſſé pluſieurs Ouvrages imprimez & fort eſtimez, & en particulier, *de Numiſmate antiquo*; *de Subſtitutionibus*; *de Jure Fideicommiſſorum*; *de Portionibus legitimis*; *de ſecundo capite Legis Aquiliæ*; *de Ammiani Marcellini Vita & libris Monobiblion*; *Nummophylacium Luderianum.* Il mourut en 1580, âgé de 40 ans. Il étoit oncle de JEAN-JAQUES Chifflet qui ſuit.

CHIFFLET, (Jean-Jacques) Médecin, fils de JEAN Chifflet, auſſi Médecin & petit-fils de LAURENT, tous Hommes de Lettres, étoit de Beſançon, où il naquit en 1588. Il étudia en cette ville; & enſuite ayant voyagé dans divers Royaumes de l'Europe, il eut un ſoin tout particulier d'y conſulter les Hommes de Lettres, & d'y voir les Bibliothéques & les cabinets des Curieux. A ſon retour de la Franche-Comté, il y exerça la Médecine, &

fut député par la ville de Beſançon, dont il avoit été Conſul, vers l'Archiducheſſe Eliſabeth-Claire-Eugénie, Souveraine des Païs-Bas. Cette Princeſſe arrêta près d'elle Chifflet, en qualité de Médecin ordinaire, & depuis elle l'envoya en Eſpagne, où il fut Médecin de Philippe IV, Roi d'Eſpagne, qui le chargea d'écrire l'Hiſtoire de l'Ordre de la Toiſon d'or. Chifflet par zéle & par reconnoiſſance pour la Maiſon d'Autriche, a compoſé ces fameux livres qui ont pour titre, *Stemma Auſtriacum*; *Commentarius Lotharienſis*; *Lotharingia*; *Legum Salicarum natale ſolum*. Le premier de ces Ouvrages n'a pas été ſans repartie. Blondel, le Tanneur, & d'autres lui ont répondu, & il leur a repliqué. Nous avons de lui d'autres Ouvrages, *Aſitiæ in Puella Helvetica mirabilis Phyſica Ecſtaſis*; *Dædalmatum libri duo priores*; une Hiſtoire de Beſançon ſous ce titre, *Veſuntio civitas imperialis libera, Sequanorum Metropolis*; l'Hiſtoire de la Toiſon d'Or; *De loco legitimo Concilii Epaonenſis*; *Lacrymæ priſco ritu fuſæ exequiis Alberti Pii*; *De linteis ſepulchralibus Chriſti Servatoris*; *Portus Iccius Julii Cæſaris demonſtratus*, *&c.* *Unitas fortis a Marchione de Léganès provinciis Belgicis nomine Philippi IV propoſita, anno* 1627; *Stemma Auſtriacum, annis abhinc millenis aſſertum atque illuſtratum*; *Alſatia jure proprietatis & protectionis Philippo IV, Regi Catholico vindicata*; *Inſignia Gentilitia Equitum Ordinis Velleris aurei Fecialium verbis enunciata*; *Le Blaſon des Armoiries des Chevaliers de l'Ordre de la Toïſon d'Or, depuis ſa premiere inſtitution juſqu'à préſent, en Latin & en François*; *Acia Cornelii Celſi propriæ ſignificationi reſtituta*; *Geminianæ Matris Sacrorum Titulus ſepulchralis explicatus*; *Diſſertatio militaris de Vexillo regali in Caſtellenſi pugna Francis erepto, anno* 1642; *Recueil des traitez de paix, de tréve & de neutralité entre les Couronnes d'Eſpagne & de France, depuis le traité de Madrit en* 1526, *juſqu'en* 1611, puis dans l'édition de 1664, *juſqu'à l'an* 1659; *Prælibatio de Terra & Lege Salica, & Vindiciis Lotharingicis*; *Ad Vindicias Hiſpanicas lumina nova Genealogica de ſtemmate Hugonis Capeti adverſus Aſſertorem Gallicum*; *Ad Vindicias Hiſpanicas lumina nova prærogativæ, hoc eſt, de Origine Domus Auſtriacæ adverſus Marcum Antonium Dominicy*; *Ad Vindicias Hiſpanicas lumina nova Salica*; *Ad Vindicias Hiſpanicas Lampades Hiſtoricæ contra novas Marci Antonii Dominicy cavillationes in rediviva Ansberti familia*; *Opera Politico-Hiſtorica*; *De Pace cum Francis ineunda Conſilium a præteritorum exemplis*; *De Ampulla Rhemenſi nova & accurata Diſquiſitio ad dirimendam litem de prærogativa ordinis inter Reges*; *Tenneurius expenſus, ejuſque calumniæ repulſæ*; *Pulvis febrifugus Orbis Americani*; *Imago Francici everſoris Davidis Blondelli*, *Clypei Auſtriaci liber prodromus*; *Anaſtaſis Childerici I, Francorum Regis*; *Verum Stemma Childebrandinum, contra Davidem Blondellum, alioſque Auſtriaci ſplendoris adverſarios*; *Lilium Francicum veritate hiſtorica, botanica & heraldica illuſtratum*; *Mémoires des ſiécles paſſez contre le faux Childebrand.* Il a outre cela laiſſé pluſieurs Ouvrages poſthumes que l'on conſerve dans la Bibliothéque qu'il a laiſſée à ſa famille. Chifflet eſt mort âgé de 72 ans vers l'an 1660, & ſa famille a été féconde en Hommes de Lettres.

Jean Chifflet ſon fils, Avocat à Beſançon, avoit appris les Langues & ſur tout l'Hébraïque. Les Ouvrages que nous avons de ſa façon, ſont *Apologetica Parænesis ad Linguam ſanctam*; *Conſilium de Sacramento Euchariſtiæ ultimo ſupplicio afficiendis non denegando*; *Palma Cleri Anglicani*; *De Sacris Inſcriptionibus, quibus tabella D. Virginis Cameracenſis illuſtratur, Lucubratiuncula*; *Apologetica Diſſertatio de Juris utriuſque Architectis, Juſtiniano, Triboniano, Gratiano & S. Raymondo*; *Joannis Macarii Abraxas, ſive Apiſtopiſtus, quæ eſt antiquaria de Gemmis Baſilidianis Diſquiſitio*; *Annulus Pontificius Pio II, Papæ adſertus*; *Vetus imago Deiparæ in jaſpide viridi, inſcripta Nicephoro Botoniatæ, Græcorum Imperatori, nunc primum edita*; *Aqua Virgo, Fons Romæ celeberrimus & priſca Religione ſacer, Opus Ædilitatis M. Agrippæ in vetere annulari gemma*; *Judicium de Fabula Joannæ Papiſſæ.*

Jules Chifflet Chanoine de Beſançon, fils de *Jean-Jacques*, & frére de *Jean*, étudia à Louvain, où il apprit les Langues, les Belles Lettres & le Droit. Depuis, il prit le bonnet de Docteur à Dole, & en 1648. Philippe IV, Roi d'Eſpagne lui ayant fait l'honneur de l'appeller à Madrid, le fit Chancelier de l'Ordre de la Toiſon d'Or. Il a écrit quelques Ouvrages, un *Commentaire ſur la Croix de ſaint André vue au Ciel durant le ſiége d'Aire*, & une *Rélation du ſiége de Saint-Omer*; *Hiſtoire du bon Chevalier Jacques de Lalain, Frére & Compagnon de l'Ordre de la Toiſon d'Or, écrite par George Châtelain & publiée en* 1634 *par Jules Chifflet*; *Le Voyage du Prince Dom Fernand, Infant d'Eſpagne, Cardinal, & ſes expéditions depuis l'an* 1632, *juſqu'à ſon entrée à Bruxelles en* 1634, *traduit de l'Eſpagnol de Diégo de Aedo & Gallart*; *Traité de la Maiſon de Rye, in folio*; *Les Marques d'honneur de la Maiſon de Taſſis*; *Aula ſancta Principum Belgii*; *Breviarium Hiſtoricum Ordinis Velleris Aurei.*

Philippe Chifflet Oncle des deux derniers & frére de *Jean-Jaques* Chifflet, Chanoine de Beſançon, Abbé de la Balerne, &c. Grand-Vicaire de Claude d'Achey Archevêque de Beſançon, premier Aumonier de l'Infante Iſabelle-Claire-Eugénie & de l'Archiduc Ferdinand, nommé à l'Evêché de Saint-Omer, Aumonier de Catherine de Médicis Reine de France, intime des fameux Ericius Puteanus, & de l'Abbé de Saint-Germain, dont on conſerve dans la famille pluſieurs volumes des lettres qu'ils lui ont écrites, eſt Auteur de l'édition du Concile de Trente, avec ſes ſavantes Notes, reçue dans toute l'Egliſe Romaine avec tant d'eſtime, que l'on ne ceſſe point de les réimprimer. Il a écrit divers Traitez en François & en Latin, *de la piété envers les ames du Purgatoire*; *Une Traduction de l'Imitation de Jeſus Chriſt de* Thomas à Kempis; *Le Phénix des Princes, ou la Vie du pieux Albert, traduite de Latin en François*; *Hiſtoire du Prieuré de Nôtre Dame de Belle-Fontaine*; *Le Siége de Breda traduit du Latin du Pére Herman Hugo Jeſuite*; *Concilii Tridentini Canones & Decreta*; *Avis de Droit ſur la nomination à l'Archevêché de Bezançon, en faveur de ſa Majeſté Catholique.*

Laurent & Pierre-François Chifflet, fréres de *Philippe*, Jéſuites, ſe ſont aquis beaucoup de réputation. Le premier a compoſé quelques Ouvrages de piété, & l'autre étant entré chez les Jéſuites en 1609, s'y eſt diſtingué par la connoiſſance qu'il avoit de l'Antiquité, dont il a fait une recherche particuliére, après avoir enſeigné la Philoſophie, la Théologie & la Langue ſainte. Nous avons de lui, *De oblatione ſui*; *De la pratique quotidienne de l'amour de Dieu, & de la dévotion envers la Vierge, les Anges & les Saints*; *Fulgentii Ferrandi Diaconi Carthaginienſis Opera, ex editione & cum Notis Petri Fr. Chiffletii*; *Scriptorum Veterum de Fide Catholica quinque Opuſcula*, publiez par le même; *Manuale Solitariorum ex veterum Patrum Carthuſianorum cellis depromptum*; *De Eccleſiæ S. Stephani Divionenſis antiquitate, dignitate, ſacris opibus, ſtatu multiplici, variis caſibus & Præfectis*; *S. Bernardi, Clarevallenſis Abbatis, genus illuſtre aſſertum*; *Paulinus illuſtratus, ſive Appendix ad opera & res geſtas S. Paulini Nolenſis Epiſcopi*; *Victoris Vitenſis & Vigilii Tapſenſis Provinciæ Bizacenæ Epiſcoporum Opera, cum Notis Petri Fr. Chiffletii*; *Hiſtoire de l'Abbaïe Royale & de la ville de Tornus*; *Diſſertationes tres*, 1. *De uno Dyoniſio*, 2. *De loco & tempore converſionis Conſtantini Magni*, 3. *De S. Martini Turonenſis temporum ratione*; *Opuſcula quatuor*, 1. *De S. Dyoniſii ætate*, 2. *De una S. Cyra Virgine*, 3. *Origo prima Comitum Valentinienſium ex Pictavienſibus*, 4. *Gauffridi Excerpta de Vita & Geſtis S. Bernardi*; *Bedæ Presbyteri & Fredegarii Scholaſtici concordia ad ſenioris Dagoberti definiendam Monarchiæ periodum, &c.*; *Illuſtrationes Claudianæ, Opus poſthumum*; *De S. Albrico, ſeu Aldrico Excerpta ex Schedis Petri Fr. Chiffletii*; *Les Oeuvres de* Ferrand Diacre; *l'Hiſtoire de Tornus.* Il a donné quantité d'Ouvrages d'Auteurs & de piéces anciennes au public: il mourut le onziéme mai 1682, âgé de 92 ans. * Alegambe, *de Script. Soc. Jeſ.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVII. &c.*

Cette famille a continué à ſe faire conſidérer dans le Parlement de Beſançon, dans la perſonne de Philippe-Eugéne Chifflet, jadis des Gouverneurs de Beſançon, & mort Conſeiller en cette Cour, qui a laiſſé pluſieurs fils; *Jean-Etienne* Chifflet, Jéſuite, Prédicateur eſtimé & aimé des plus grands Prélats du Royaume; Meſſgrs de Luque Archevêque de Paris, de Villeneuve Evêque de Viviers, & du fameux Fléchier Evêque de Nîmes. *Philippe-Théréſe* & *Eugéne* Chifflet tous deux Carmes Déchauſſez, qui ont occupé & occupent encore les premiéres charges de leur Ordre: le premier deſquels en a été Général; & Claude Nicolas Chifflet qui remplit actuellement la charge de Conſeiller au même Parlement de laquelle il a hérité de ſon pére.

Chifflet porte de gueulles à un ſautoir d'argent, au point milieu du chef un ſerpent en cercle mordant ſa queue; timbre, un dragon veillant d'or émaillé de ſynople; ſupports, deux béliers d'or. * La Colombiére. Géliot. Palliot. De Viſch Prioris Dunenſis *Biblioth. Ciſterc.* Ericii Puteani *Epiſtolæ.* Ant. Sanderi *Brabantia illuſtrata.* *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques de* M. Du Pin. *Lettres de* M. Fléchier, *&c.*

C H I F F R E, caractére qui ſert à exprimer les nombres. Le chiffre Romain eſt celui qui ſe marque par certaines lettres de l'alphabet, comme, mille ſept cens trente cinq, s'exprime ainſi, M. DCC. XXXV ou CIↃ. IↃ. CC. XXXV. Celui dont on ſe ſert en Arithmétique, Algebre, Trigonométrie & Aſtronomie eſt ainſi figuré, 1735. Les Arabes reconnoiſſent qu'ils ont reçu ces caractéres des Indiens, & ils les appellent figures Indiennes. On croit communément que l'on a commencé à compter par ces figures, du tems des Sarrazins; & que Planude qui vivoit ſur la fin du douziéme ſiécle, eſt le premier des Chrétiens qui ſe ſoit ſervi de chiffre. Mais Alphonſe X, Roi de Caſtille s'en étoit ſervi avant lui, pour conſtruire ſes Tables Aſtronomiques. Les Romains n'avoient pour marquer les nombres, que ces cinq figures qui leur tenoient lieu de chiffre. I. valoit un; V. cinq; X. dix; L. cinquante; C. cent. Ils n'avoient point de nombre au delà de cent mille: le C. qui vaut cent, étant tourné vers l'I, vaut avec lui cinq cens, ainſi CIↃ faiſoit mille. L'origine du chiffre Romain vient de ce que l'on a compté d'abord par les doigts; de ſorte que pour marquer les quatre premiers nombres, on s'eſt ſervi des lettres I, qui les répréſentent, & pour le cinquiéme on s'eſt ſervi d'un V, répréſenté en rabaiſſant les trois derniers doigts, & en montrant ſimplement le pouce avec l'Index; & pour le dixiéme d'un X, qui eſt un double V, dont il y en a un renverſé, & mis au deſſous de l'autre: de là vient que la progreſſion dans ces nombres eſt toûjours d'un à cinq, puis de cinq à dix. Le cent fut marqué par ſa capitale C. Depuis, ou en corrompant les figures, ou pour la commodité des Ecrivains, l'on a ajoûté deux autres chiffres Romains; le D. qui vaut cinq cens, & l'M. qui vaut mille; ainſi il y a préſentement ſept lettres qui ſervent à cette ſorte de nombre. On répréſentoit quelquefois le mille par un ∞ couché, parce que cette figure approchoit beaucoup de celle de CIↃ. & qu'elle ſe formoit plus aiſément. Il y a apparence, ſelon Laurent Valle, que les chiffres ont été inventez par les Orientaux, parce que dans les chiffres, on commence à ſupputer du côté droit en tirant vers la gauche: ce qui étoit en uſage dans tout l'orient parmi les Hébreux, les Chaldéens, les Syriens, les Egyptiens, &c. outre que les Indiens ſe ſervent encore des mêmes caractéres, qu'on fait ici, pour marquer les chiffres, auſſi bien que les ſignes du Zodiaque & des planettes. Nicot dérive le terme de chiffre de l'Hébreu *Sephira*, qui ſignifie nombre, ou *Saphar*, qui ſignifie *numeravit*; & croit que par raiſon de l'étymologie, il faudroit écrire *Siphre.* * *Antiq. Gréq. & Rom.* Lancelot, *Méth. Lat.* dite de Port Royal.

C H I G I, famille noble de Sienne, qui faiſoit figure depuis long-tems dans ſa patrie, lorſqu'elle commença à ſe pouſſer à la Cour de Rome ſous le Pontificat de Jules II. A la vérité elle ne monta pas juſqu'à la Prélature; mais elle eut des emplois conſidérables dans la Chambre Apoſtolique. Jules II donna l'Intendance des Finances à *Auguſtin* Chigi, & ſe trouva très-bien de ce choix. Perſonne n'ignore l'humeur guerriére & inquiéte de ce Pape, & les dépenſes à quoi une humeur comme celle-là engage néceſſairement. Il fallut qu'*Auguſtin* Chigi déployât tout ſon ſavoir-faire, pour trouver les fonds de tant de dépenſes. Il eut en cela l'activité, l'eſprit d'invention, & la fidélité néceſſaires; de ſorte que Jules II, très-content de ſon Financier, l'honora d'une eſpéce d'adoption. Il voulut qu'*Auguſtin* Chigi & ſes Deſcendans fuſſent cenſez apparte-

nir à la famille *de la Rovére*. Sous le Pontificat de Paul III, la famille Chigi éprouva une révolution de décadence, qui la contraignit de quitter Rome & de retourner à Sienne. Elle avoit un beau jardin ſur le Tibre, proche du Palais *Farnéſe*. Ce voiſinage fut fatal. L'embelliſſement de ce Palais demanda, que l'on y incorporât cette belle portion de l'héritage des Chigi. Depuis ce régne, juſques à celui d'Urbain VIII, leur famille ſe tint coye à Sienne; mais alors *Fabio* Chigi alla chercher fortune à Rome, & le fit ſi heureuſement, qu'en 1655, il fut élevé au Papat. Dans le tems qu'il étoit Nonce Apoſtolique à Cologne, il aſſiſta la Reine Marie de Médicis à ſon lit de mort, & lui demanda ſi elle pardonnoit au Cardinal de Richelieu. *De bon cœur*, répondit-elle. *Mais, Madame*, ajoûta le Nonce, *voudriez-vous, pour lui en donner une marque, lui envoyer le bracelet que vous avez au bras? Queſto e par troppo*, repartit-elle, comme voulant dire que cette demande ne convenoit pas. Le Légat *Flavio* Chigi étant arrivé à Marſeille, il fit arborer l'étendart du Crucifix, & les Galéres de France baiſſérent le pavillon & ſaluérent; mais ayant arboré enſuite la banniére du Pape ſon oncle, aux armes de la Maiſon de Chigi, les Forts d'If & de Ratonneau tirérent ſur ſa galére, & lui firent baiſſer le pavillon. *Voyez* ALEXANDRE VII. Ce Pape eut un grand ſoin d'enrichir & d'aggrandir ſa Maiſon.

MARIO Chigi ſon frére aîné, Gouverneur de Rome, ne ſe mêla preſque point de Politique, ou d'affaires d'Etat. Mais, en récompenſe, il fut extrêmement appliqué à gagner du bien; & il trouva là-deſſus des inventions très-efficaces, & qui faiſoient bien crier le peuple. La Donna *Bérénice* ſa femme, qui étoit venue à Rome ſans ſavoir les maniéres de la Cour, y fut bientôt ſi aguerrie, qu'elle auroit pu en faire leçon aux autres. Elle alloit à l'audience du Pape très-rarement. On la mit d'abord ſur le pié de ne ſe mêler que de ſes affaires. On profita des plaintes, qui duroient encore contre la Donna *Olympia*, belle-ſœur d'Innocent X.

FLAVIO Chigi, fils de Dom *Mario*, fut fait Cardinal Patron. Il aimoit trop ſes plaiſirs & il étoit encore trop jeune, pour ſe faire eſtimer par le manége d'un homme d'Etat. Il ne ſe ſoucioit point de théſauriſer, ſoit qu'il aîmat trop la dépenſe, ſoit qu'il lui importât peu d'amaſſer du bien pour une autre branche; car il n'avoit point de frére.

AUGUSTE Chigi, frére de Dom *Mario* avoit laiſſé deux fils, dont le Pape Alexandre VII eut un grand ſoin. L'aîné *Auguſtin* Chigi, deſtiné à être Chef de la Famille, épouſa un des plus grands partis de Rome, ſavoir la niéce du Prince *Marc-Antoine* Borghéſe. Elle avoit 180 mille écus de bien. Elle étoit belle, & avoit été élevée par ſa grand'mére, Dame d'une excellente vertu. Ce mariage ne ſe fût point fait, peut-être, ſi l'oncle ne fût pas mort; l'oncle, dis-je, qui écoutant avec beaucoup de civilité les premiéres propoſitions, ne laiſſa pas de demander quels biens & quelles dignitez on donneroit à Dom Auguſtin. C'étoit balancer, & ne croire pas que l'alliance du Pape valût toute ſeule autant que la Demoiſelle. Or cela ne plaiſoit pas à ſa Sainteté. D'ailleurs le Fils du Connétable *Colonne* recherchoit le même parti, & plaiſoit plus à cette Belle, que Don Auguſtin. Mais le Prince Marc-Antoine Borghéſe étant venu à mourir, l'affaire fut concluë avec une extrême rapidité, par les bons offices de la Princeſſe de Roſſane, mére de la Demoiſelle. Un mariage ſi avantageux par tant d'endroits ne fixa point les amours de Dom Auguſtin. Le Pape acheta la Principauté de Farnéſe, qui eſt un Fief de l'Empire dans la province du patrimoine, & qui lui couta 170 mille écus.

SIGISMOND Chigi, frére de Don *Auguſtin* fut gratifié de pluſieurs riches penſions par le Pape Alexandre VII, & promu au Cardinalat par le Pape Clément IX, en 1667. * Bayle, *Diction. Critique*. Amelot de la Houſſaye, *Mémoires*, *tome* 2.

* CHIHIRI, ou ſelon M. Deliſle *Séquire*, eſt une ville d'Aſie dans l'Arabie Heureuſe, ſur la côte méridionale, à la fin du 15 degré de latitude, & ſous le 67 degré de longitude.

CHILA, ville du Pérou. *Cherchez* SAINT-MICHEL.

CHILAO ou CHILAW, ville d'Aſie, ſur la côte occidentale de l'iſle de Ceylan à l'embouchure de la riviére de Chilaw, & à dix lieues de Négombo, du côté du nord. Chilao étoit autrefois capitale d'un Royaume du même nom. Elle eſt ſous la domination des Hollandois. * Mary, *Dict. Geogr.*

CHILCA, vallée très-fertile à dix lieues de Lima, dans le Pérou, & à ſix de Pachacama. Quoi qu'elle ne ſoit arroſée d'aucune riviére, & qu'il y pleuve très rarement, elle ne laiſſe pas de produire quantité de maïs & d'arbres fruitiers; & cela par une induſtrie particuliére des ſauvages, qui font de profondes foſſes, où ils ſément. Ils y mettent au lieu de fumier, des reſtes de ſardines, qui eſt un poiſſon que la mer prochaine fournit en abondance, parce que l'expérience leur a appris que cela rendoit la terre beaucoup plus fertile. * De Laët, *Hiſt. du Nouveau Monde.*

* CHILCA, port de l'Amérique méridionale dans le Pérou au ſud de Lima, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

CHILCA, iſle. *Voyez* CHOLUMBKILL.

CHILDEBERT I, le troiſiéme des fils que CLOVIS I, Roi des François laiſſa de ſainte *Clotilde*, eut en partage, l'an 511, cette partie de la France, qu'on nomma le Royaume de Paris. Il eut peine au commencement de vivre en paix avec ſes fréres, que le déſir de régner ſeuls, rendoit ſes ennemis; mais leur mére les réünit, pour venger la mort de leur ayeul, ſur Sigiſmond & Gondemar Rois de Bourgogne. Les trois fréres, Clotaire, Thierry & Childebert partagérent entre eux le Royaume de Gondemar, & puis celui d'Orléans, après que Clotaire, de concert avec Childebert, eut fait mourir deux de ſes neveux. Childebert ſous un faux bruit de la mort de ſon frére Thierry, entra dans l'Auvergne; mais ayant ſçu qu'il revenoit victorieux, il retourna dans ſon Royaume, pour entreprendre une expédition plus juſte, contre Amalaric Roi des Viſigoths. Ce Prince Arien maltraitoit ſa femme Clotilde, ſœur de Childebert, à cauſe de la Religion; elle s'en plaignit à ſon frére, lequel porta ſes armes contre Amalaric, avec tant de bonheur, qu'il le vainquit l'an 531. Il ſe brouilla enſuite avec le Roi Clotaire ſon frére; mais ce ne fut pas pour long-tems. Ce dernier l'accompagna en Eſpagne, où Childebert fit un ſecond voyage vers l'an 542, ſelon Sigebert, ou 543, ſelon pluſieurs Modernes. Il mit le ſiége devant Saragoſſe, & il le leva après que l'Evêque de cette ville lui eut fait préſent de l'étole de ſaint Vincent, Diacre & Martyr. A ſon retour il bâtit en l'honneur de ce Saint, une égliſe, qui eſt aujourd'hui Saint-Germain-des-Prez, & commença la cathédrale de Paris. Il mourut le 23 décembre de l'an 558, après en avoir regné 47 & 27 jours. Saint Germain Evêque de Paris, l'enterra dans l'égliſe de ſaint Vincent. Il eut de ſa femme *Ultrogote*, deux filles, *Chrotberge*, & *Chrotéſinde*, qui ne furent point mariées. Ce Prince eſt recommandable par ſa charité pour les pauvres, & par ſon zéle pour la Religion. La premiére de ces vertus le porta à donner ſa vaiſſelle d'or & d'argent, pour ſoulager les néceſſiteux; & il ſignala l'autre par un grand nombre de fondations, & par le ſoin qu'il prit d'étendre la Religion Catholique. * Grégoire de Tours, *l.* 3. *&* 4. Aimoin, *l.* 2. Procope, *l.* 1. *de la Guerre des Goths. Hiſt. de France*. Iſidore. Adon, &c.

CHILDEBERT II, Roi d'Auſtraſie, fils de SIGEBERT, n'étoit âgé que de cinq ans, lorſque ſon pére fut aſſaſſiné au ſiége de Tournay par les Emiſſaires de Frédegonde. Sa mere Brunehaud, qui étoit à Paris, le fit conduire à Metz, où il fut couronné le jour de Noël de l'an 575. A l'âge de 13 ou 14 ans, il conduiſit une armée en Italie contre les Lombards, & il y en envoya d'autres, à la priére de l'Empereur Maurice. Il ſucceda en 1593, dans le Royaume de Bourgogne, au Roi Guntran ſon oncle qui l'avoit adopté. Par le ſtratagême de Landry, Maire du Palais de Clotaire II, il *perdit* la bataille de Soiſſons, dite *de Truec*, mais il s'en vengea; car il prit Paris, & vainquit en 594 les Varnes qui s'étoient révoltez. Autharis, qui lui avoit manqué de parole, fut auſſi défait. Au reſte Frédegonde n'épargna rien pour le faire aſſaſſiner; mais ceux qu'elle chargeoit de cet attentat, furent toûjours découverts & punis. Paul Diacre & Aimoin la ſoupçonnent d'avoir enfin fait donner du poiſon à ce Prince, qui mourut preſque en même tems que ſa femme *Failenbe*, l'an 596, âgé de 26 ans, après en avoir regné 21 en Auſtraſie, & trois dans les Etats de Gontran. *Voyez ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'art. de* FRANCE. Saint Grégoire *le Grand*, lui écrivit la lettre 38 du cinquiéme livre. * Grégoire de Tours, *l.* 5. 6. *&c.* Aimoin, *l.* 3. Paul Diacre, *Hiſt. des Lomb.* 3. Frédegaire, &c.

CHILDEBERT III, dit par quelques-uns I, & par les autres II. de ce nom, Roi de France, ſurnommé *le Juſte*, étoit fils de THIERRY I, & ſuccéda à ſon frére *Clovis* III, l'an 695. Sous ſon régne, Pepin *le Gros*, Maire du Palais, gouverna toutes les affaires, & Childebert n'eut que le nom de Roi. Il mourut avant la mi-juin de l'an 711, & fut enterré dans l'égliſe de ſaint Etienne de Choiſi, près de Compiégne. On ne ſait pas le nom de ſa femme qui le fit pére de Dagobert II, ſon ſucceſſeur. * Frédegaire, *ch.* 101. *&* 104. Aimoin, *l.* 4. Le P. Anſelme, &c.

CHILDEBERT, fils de GRIMOALD, étoit Maire du Palais en Auſtraſie. Après la mort du Roi Sigebert, en 656, Grimoald fit accroire au peuple que ce Prince Sigebert avoit adopté ſon fils, & le mit ſur le thrône. Il prit cependant un fils que le Prince avoit laiſſé, nommé Dagobert, le fit tondre par Dodon, Evêque de Poitiers, & l'envoya en Irlande. Cet attentat déplut extrêmement aux Auſtraſiens, qui ſe défirent de Childebert & de ſon pére, qu'ils menérent à Paris, où Clovis II le punit de mort cette année-là même. * Aimoin, *l.* 4. *ch.* 42. *Hiſt. de France.*

CHILDEBRAND, fils de PÉPIN dit *le Gros*, deſcendu de FERRÉOL, Préfet du Prétoire des Gaules, & d'*Alpaide*, étoit frere de Charles *Martel*, qui lui donna ſouvent le commandement de ſes troupes. Il eſt la tige des Rois de France de la troiſiéme race, à ce que l'on conjecture ſur la foi de Frédegaire & de ſon Continuateur, & du ſupplément de Grégoire de Tours, *ch.* 109. *&* 110. Ce CHILDEBRAND fut pére de NÉBELONG. Celui-ci eut pour fils THIÉBERT ou THEODÉBERT, Comte de Madrie, qui eſt un petit païs de Normandie, entre Evreux & Vernon. Après lui on met ROBERT I, puis ROBERT II, dit *le Fort*, & enſuite ROBERT III, ſacré Roi de France le 29 juin 922. Ce Roi fut pére de HUGUES *le Grand*, & lui de HUGUES *Capet*, de qui les Rois très-Chrétiens de la troiſiéme race deſcendent. Cette ſucceſſion eſt approuvée par nos plus ſavans Généalogiſtes, du Chêne, du Bouchet, Sainte-Marthe, Cholet, Dominicy, &c. Adrien de Valois & d'autres ont néanmoins combattu ce ſentiment. *Cherchez* BOURBON.

CHILDÉRIC I, ou CHILPÉRIC, I. de ce nom, Roi des François, ſuccéda à ſon pere MÉROUÉE, l'an 456. Ses excès, au commencement de ſon régne, le firent chaſſer du thrône, par une revolte générale de ſes Sujets, qui mirent en ſa place un Romain, nommé *Egidius* ou *Gillon*, Gouverneur de Soiſſons. Childéric ſe retira chez Baſin ſon ami, Roi de Thuringe, pendant que Guiemans ou Wiomade, qu'il avoit laiſſé en France, s'étant mis tout à fait bien dans l'eſprit de Gillon, le porta à tant de ſortes de violences, que les peuples ſouhaitérent de revoir leur Souverain légitime. Alors le fidéle Guiemans avertit Childéric de ce qui ſe paſſoit. Quelques-uns diſent qu'il lui envoya la moitié d'une piéce d'or, qu'ils avoient partagée en ſe ſéparant avec promeſſe de la part de Guiemans, d'envoyer au Roi la moitié qu'il avoit gardée, lorſque les choſes ſeroient diſpoſées pour ſon retour. Quoiqu'il en ſoit, Childéric revint dans ſes Etats en 464, après un exil de ſept ou huit ans, & chaſſa Gillon. Depuis il gouverna ſes Sujets avec beaucoup de douceur. Il prit Angers, Orléans, & les iſles de la Loire, occupées par les Saxons, fit enſuite une ligue avec Odoacre leur Roi & défit les Allemands, pourſuivit Gillon qu'il força d'abandonner Cologne, prit la ville de Tréves, conquit le païs qui porte aujourd'hui le nom de Lorraine, & après avoir traverſé la Champagne, il ſe rendit maître de Beauvais, de Paris & de pluſieurs au-

tres

tres villes ſur l'Oiſe & ſur la Seine. *Voyez ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'art. de* FRANCE. Son régne fut de 24 ans, après leſquels il mourut en 481, âgé de 45 ans, & il fut enterré à Tournay, où l'on découvrit ſon ſépulcre dans la paroiſſe de ſaint Brice, en 1655. Cet endroit de la ville de Tournay, n'étoit pas alors enfermé dans l'enceinte de cette ville: ſur quoi Jacques Chifflet remarque, que Childéric fut inhumé près du grand chemin, ſelon la coutume des Romains. Lorſque l'on fit cette découverte, on trouva un coutelas, qui, dès qu'on le mania, s'en alla en poudre, une hache d'armes, des agrafes, des boucles, & autres ornemens d'un baudrier, le tout d'or, avec quantité de rubis enchaſſez; il y avoit auſſi des abeilles d'or émaillé, un vaſe d'agathe, une boule de criſtal, (qui étoit d'un grand prix en ce tems-là) deux anneaux, avec l'effigie de Childéric, & ces mots Latins *Childerici Regis*. Ce curieux monument eſt préſentement dans la Bibliothéque du Roi. On y trouva encore le ſquéléte d'un cheval, parce qu'alors on enterroit les Princes, non ſeulement revêtus de leurs plus riches habits, & avec ce qu'ils avoient de plus précieux, mais auſſi avec leur cheval de bataille. * Grégoire de Tours, *l.* 2. Aimoin, *l.* 1. *ch.* 7. Paul Emile. Du Tillet, &c.

CHILDÉRIC II, fils puîné de CLOVIS II, Roi de France & de ſainte *Bathilde* ou *Baudour*, fut fait Roi d'Auſtraſie en 660, & ſuccéda à ſon frére Clotaire III, Roi de Bourgogne & de Neuſtrie en 670. Ebroïn, qui avoit voulu mettre Thierry ſur le thrône, fut raſé, & confiné dans le monaſtére de Luxeuil en Bourgogne, & le Prince fut mis dans celui de Saint-Denys, pour y être fait Moine. Childéric devint par cet éloignement maître abſolu du Royaume, & gouverna heureuſement pendant que Léger Evêque d'Autun fut à la tête des affaires; mais dans la ſuite, il uſa très-mal de ſon autorité, & par ſes exceſſives débauches il ſe rendit odieux à ſes Sujets. Entre les Mécontens, Bodilon, qu'il avoit fait attacher à un pieu contre terre, & fouetter cruellement, l'aſſaſſina, lorſqu'il revenoit de la chaſſe en la forêt de Leuconie, que quelques Auteurs croyent être la forêt de Livri, près de Chelles, ou des Lions, aux environs de Rouen, l'an 673, à l'âge de 23 ans, & après un régne de treize à quatorze ans. *Bilchilde* ſa femme & *Dagobert* ſon fils, furent traitez de même par les Conjurez; mais *Chilpéric* II, dit *Daniel*, fut ſauvé de ce maſſacre. L'Auteur de la Vie de ſaint Ouen dit qu'ils furent enterrez dans l'égliſe de ſaint Pierre de Rouen; mais il eſt ſûr que ce fut dans celle de Saint-Germain-des-Prez à Paris, où leur ſépulture fut trouvée en 1646. Les Curieux pourront conſulter les Auteurs de ſon régne, rapportez par le Sieur Du Chêne, *les Geſtes des François*, le Sieur Valois, *tome* 2. & la Préface que le P. Dom Jean Mabillon a miſe à la tête du *quatriéme tome* des Vies des Saints de l'Ordre de ſaint Benoît. * Mezeray. Daniel, *Hiſtoire de France*. Le P. Anſelme, &c.

CHILDÉRIC III, dit l'*Idiot* ou *le Fainéant*, fils de CHILPÉRIC II, dit *Daniel*, eſt le dernier Roi de France de la premiére race. Pépin & Carloman ayant ſuccédé au pouvoir qu'avoit eu leur pére Charles *Martel*, mirent Childéric ſur le thrône l'an 742. *Pépin* le fit depuis raſer l'an 752, & le confina dans l'Abbaïe de *Saint-Bertin*, *près de Saint-Omer en Artois*, d'autres diſent à *Luxeuil en Bourgogne*, *& de là transféré* au monaſtére de ſaint Himeran, Hémeran ou Emeran à Ratisbonne, où il mourut en 754. Les Annales de ſaint Bertin diſent pourtant qu'il finit ſes jours, à l'âge de 18 ans, dans l'Abbaïe de ce nom. Pépin ſe fit ſacrer & couronner Roi de France en 752. Quelques Auteurs diſent, mais ſans preuves, que la femme de Childéric nommée *Giſéle* ou *Giſalde*, fut enfermée dans un monaſtére, & qu'un fils qu'il avoit, nommé *Thierry*, fut mis dans l'Abbaïe de ſaint Vandrille. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt en ce Childéric III, que finit la premiére race des Rois de France, dite *des Mérovingiens*, qui avoit tenu le ſceptre 332 ans, à compter depuis 420 ans, que Faramond fut reconnu Roi ſelon quelques Auteurs, qui en cela ne ſont pas fort croyables. * *Voyez* les Annales de Fulde, celles de ſaint Bertin, & les Auteurs rapportez par André Du Chêne, *Hiſt. Franc. tome* 1.

CHILI. grand païs dans l'Amérique méridionale. Il s'étend le long de la Mer Pacifique, qu'il a à l'Occident; à l'Orient, il a le Tucuman & les Terres Magellaniques; au midi, le païs des Patagons; & au ſeptentrion, le Pérou. Les Monts de Los Andes & la Sierra Névada bornent ce païs au levant: auſſi eſt-il extrêmement froid, & on prétend même que le nom de *Chili*, veut dire *froid* dans le langage du païs. On le diviſe ordinairement en trois parties, qui ſont Chili, Impériale & Chucuito ou Cuyo. Saint-Jago en eſt la ville capitale: la Conception ou Arauco l'a été autrefois: les autres ſont Angol, Villa-ricca, Oſorno, Chiloé, Impériale, Valdivia ou Baldivia, la Séréna ou Coquimbo, Saint-Juan de la Frontéra, Mendoça, Quillata, &c. Ce païs eſt preſque tout entier ſous la domination des Eſpagnols. Diégo Almagro le découvrit le premier, & en fut fait Gouverneur par Charles-*Quint* environ l'an 1534. A ſon retour dans le Nouveau Monde, les Pizarres le firent mourir. La terre y eſt aſſez fertile; mais elle eſt ſujette à un certain vent froid, qui pénétre ſi fort qu'on en meurt. A cela près, le païs eſt beau & fertile; les fruits qu'on y porte de l'Europe y viennent très-bien, & il y a grande quantité de mines d'or, & de carriéres de jaſpe. Il n'y manque pas auſſi de gibier & de bétail; & on y remarque une choſe très-ſinguliére, ſur les moutons en particulier: c'eſt qu'il y en a de ſi gros qu'ils marchent des journées entiéres avec charge de cinquante livres ſur le dos. Les Habitans du Chili ſont hardis & vaillans, & ſur tout ceux de la vallée d'Arauco, de Puren, de Tucapel, & quelques autres, qui ont ſouvent donné de l'exercice aux Eſpagnols; auſſi n'ont-ils pu être entiérement ſoumis. Il ſont habillez de peaux de bêtes, & ils adorent le Diable ſous le nom d'*Epanoman*, c'eſt à dire, de *Fort* & de *Puiſſant*. Pluſieurs de ceux qui ſont Sujets des Eſpagnols, s'y ſont fait batiſer. Ces ſauvages ont des Capitaines, qui les gouvernent. Le Chili dépend en partie du Viceroi du Pérou; mais il a pourtant un Gouverneur particulier. * Garcilaſſo de la Véga, *Hiſt.* Herréra, *ch.* 22. A Coſta. Linſchoten. Sanſon, &c.

* CHILI, riviére de l'Amérique méridionale dans le Pérou. Elle coule d'abord du nord-nord-eſt au ſud-ſud-oueſt, puis de l'eſt à l'oueſt, & ſe jette dans la Mer du Sud, vers la fin du 33 degré de latitude méridionale. Le païs qu'elle arroſe s'appelle la Vallée de Chili. M. Deliſle appelle cette riviére *Aroncagua*, & Sanſon *Aconcagua*.

CHILIANUS KONIG. *Cherchez* KONIG.

CHILIASTES ou MILLÉNAIRES. On a donné ce nom à ceux qui ſoutenoient qu'après le Jugement univerſel, les prédeſtinez demeureroient mille ans ſur la terre, où ils jouïroient de toutes ſortes de délices. Papias, qui vivoit dans le ſecond ſiécle, & qui avoit été Diſciple de ſaint Jean l'Evangéliſte, & Evêque de Hiérapolis, fut, ſelon quelques-uns, le premier Auteur de cette opinion. Il a été ſuivi par pluſieurs des premiers Péres de l'Egliſe. Saint Irénée, ſaint Juſtin Martyr, Tertullien, Victorin, Lactance, ſont de ce ſentiment, qu'ils fondent ſur un paſſage de l'Apocalypſe, où il eſt parlé du régne de J. C. pendant mille ans ſur la terre. Népos Evêque d'Egypte, qui vivoit dans le troiſiéme ſiécle, ſoutint cette opinion avec opiniâtreté dans un livre qu'il intitula *Réfutation des Allégoriſtes*. Elle fut embraſſée par pluſieurs perſonnes d'une contrée d'Egypte, appellée *Arſinoé*. S. Denys d'Alexandrie, étant allé en ce païs, fit aſſembler les Prêtres & les plus conſidérables d'entre les Fidéles; & ayant tenu une conférence de trois jours avec eux, il les détrompa enfin de cette erreur. Coracion, un des principaux défenſeurs de cette opinion, ſe retracta, & promit de ne plus enſeigner à l'avenir cette doctrine; mais, comme ils s'étoient principalement appuyez ſur le livre de l'Evêque Népos, dont la mémoire étoit en vénération parmi eux, Denys d'Alexandrie ſe crut obligé de refuter cet Ouvrage, dans deux livres qu'il intitula *des Promeſſes*. Cette opinion ſubſiſta néanmoins juſqu'au quatriéme ſiécle, & Apollinaire écrivit contre les livres de Denys d'Alexandrie. Baronius dit que le Pape Damaſe condamna cette erreur dans le Concile qu'il tint contre Apollinaire en 373, mais il n'en eſt point parlé dans les anathématiſmes de ce Concile, rapportez par S. Grégoire de Nazianze, & par Théodoret. Quelques-uns diſtinguent deux ſortes de Millénaires; les uns qui entendoient groſſiérement ce régne des plaiſirs du corps & de l'eſprit; & les autres qui l'entendoient d'un repos ſpirituel, que devoit goûter l'Egliſe pendant cet eſpace de mille ans: mais cette diſtinction n'eſt pas bien fondée, parce que les Péres, qui ont ſoutenu le régne des Juſtes pendant mille ans ſur la terre, ont aſſûré que les Juſtes y jouïroient de tous les plaiſirs permis. S. Auguſtin met entre les erreurs de Cérinthe ce régne de mille ans; & Caïus aſſûre que cet Hérétique ſoutenoit, qu'après la réſurrection, le régne de J. C. ſeroit terreſtre, & que les hommes paſſeroient leur vie à Jéruſalem dans les voluptez du corps. Mais peut-être Cérinthe bornoit-il toutes les eſpérances des Fidéles à ces récompenſes terreſtres & charnelles; au lieu que les Millénaires attendoient un régne céleſte après ce régne de mille ans ſur la terre. L'opinion de ceux-ci a été long-tems tolérée dans l'Egliſe; & ſaint Jérôme, qui la combat en pluſieurs endroits de ſes Commentaires ſur les Prophétes Ezéchiel & Jérémie, dit qu'il n'oſeroit pas néanmoins la condamner, parce que pluſieurs Auteurs Eccléſiaſtiques, & même des Martyrs ont été dans ce ſentiment; mais depuis le cinquiéme ſiécle cette opinion a été rejettée unanimement, & l'on ne trouve guéres d'Auteurs Chrétiens qui l'ayent ſoutenue. Cependant M. Jurieu dans ſon Accompliſſement des Prophéties, a employé une bonne partie du ſecond tome à l'établir. * Euſébe, *l.* 7. *ch.* 24. S. Auguſtin, *de Hareſib.* Philaſtre, *Hereſ.* 12. & 13. S. Jérôme, *in Prophetas*. Théodoret, *Haretic. Fabular. l.* 3. Baronius, *ad ann.* 264 & 373 Prateole, *des Héreſ.* Sandére, *Hereſ.* 53. *Seconde Apologie de* Janſénius. Tillemont, *Mémoires Eccléſiaſt. tome* 4. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſt. des trois premiers ſiécles*.

* CHILIUS (Adrien) de Maldeghem en Flandre, fut premiérement Régent dans le Collége de S. Donatien à Bruges, & devint enſuite Curé. Il poſſédoit les Langues Gréque & Latine. Il traduiſit en vers Latins le Plutus d'Ariſtophane & la ſeconde partie de la Podagre de Lucien, intitulée *Ocypus*. Il fit auſſi une Traduction Latine des Pſeaumes, laquelle peut paſſer pour une Paraphraſe. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 9.

CHILKA. *Voyez* CHOLMKILL.

CHILLAN, petite ville du Quartier de l'Impériale, province du Chili, environ à 40 lieues de la Conception, en tirant vers les Andes, & capitale d'une contrée, qui porte ſon nom, où l'on voit le Vulcan de Chillan, qui eſt une montagne, qui vomit des flammes. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHILLINGWORTH (Guillaume) naquit au mois d'octobre 1602, à Oxford, dont ſon pére qui étoit un bon Bourgeois, fut Maire dans la ſuite. Il n'eut pas beſoin de ſortir de ſa patrie pour faire ſes études. Il les y commença, & les y finit. En 1628, il fut aggrégé au Collége de la Trinité, où quatre ans auparavant, c'eſt à dire, en 1624, il avoit pris le degré de Maître ès Arts. Quoiqu'il aimât fort à diſputer, il ne négligea pas ce que les Sciences ont de ſolide. La Théologie l'occupa principalement malgré les diſpoſitions qu'il avoit pour les Mathématiques & pour les Belles Lettres. On ne s'attachoit guéres alors en Angleterre qu'à la Controverſe, parce qu'on avoit ſouvent à diſputer avec les Eccléſiaſtiques Catholiques que la Reine Henriette y attiroit. Chillingworth ſuivit l'exemple des autres. Mais les diſputes qu'il eut avec un fameux Jéſuite nommé *Jean Fisher* l'ébranlérent, & il ne put répondre à cet argument: Il faut un Juge infaillible qui ſoit vivant; or ce Juge ne ſe trouve que dans l'Egliſe Romaine; donc l'Egliſe Romaine eſt la ſeule & vraye Egliſe; donc on ne peut ſe ſauver que dans ſa Communion. Il en fut même ſi frappé qu'il ſe rendit, & embraſſa la Religion Catholique. Fisher qui appréhendoit que l'inconſtance & les ſollicitations ne le fiſſent retourner en arriére, lui conſeilla de ſortir de l'Angleterre. Il alla donc à Douay, où dans la maiſon des Jéſuites il mit par écrit les motifs de ſa converſion. Guillaume Laud, qui fut depuis Archevêque de Cantorbé-

ry, & qui étoit alors Evêque de Londres ne le perdit point de vue dans cette retraitte. Il étoit ſon Parrain, & il le voyoit avec peine ſorti d'une Egliſe à laquelle il étoit attaché. Il fit ſi bien par ſes lettres qu'il le regagna. Chillingworth retourna en Angleterre en 1631, après un ſéjour d'environ ſix mois à Douay, & rentra dans l'Egliſe Proteſtante. Il écrivit enſuite la réfutation des raiſons qu'il avoit données de ſon premier changement. Mais quelques conſidérations ne lui permirent pas de la faire imprimer, & elle s'eſt perdue depuis ce tems-là. Son retour fit beaucoup de bruit, & il eut quelques combats à ſoutenir à cette occaſion. M. *Lawgar*, autrefois un de ſes meilleurs amis, lui fit des reproches amers de ſa déſertion, & il lui écrivit une lettre très-forte ſur ce ſujet. Il eut dans la ſuite une entrevue avec lui, où ils diſputerent vivement, mais inutilement. Cette conférence fut imprimée à Londres en 1637 *in quarto*. Elle fut ſuivie d'une autre avec le P. *Jean Floyd*, Jeſuite. L'une & l'autre roula ſur l'infaillibilité de l'Egliſe Catholique Romaine, & fut ſuivie de quelques Ecrits ſur la même matiére. Une troiſiéme eut pour ſujet l'article de la Tradition, le Tenant pour les Catholiques fut le P. *White* Jéſuite. Le Chevalier Coventry, Garde des Sceaux, nomma en 1635, Chillingworth à un Bénéfice qui dépendoit de la Chancellerie, mais il ne put y être inſtallé, parce qu'il refuſa de ſouſcrire ſelon les Loix aux XXXIX articles de l'Egliſe Anglicane. Ce refus fortifia l'idée déſavantageuſe qu'on avoit déja de ſon orthodoxie au ſujet de la conſubſtantialité du Verbe; idée qu'il fortifia encore davantage par une lettre qu'il écrivit à un de ſes amis, & où il dit formellement *que tout homme qui examinera les diſputes de l'Arianiſme, ne pourra s'empêcher de confeſſer, ou du moins penchera fort à croire que la doctrine d'Arius eſt la vérité, ou du moins n'eſt pas une Héréſie damnable.* Il ne perſévera pas dans le refus de ſigner les 39 articles, car le Roi lui ayant donné le 20 juillet 1638, la Chancellerie du Chapitre de Salisbury, avec la Prébende de *Brixworth* dans la province de Northampton pour annexe, il les ſigna. On prétend que de nouvelles réflexions l'avoient éclairé là-deſſus, & l'avoient convaincu que ces ſignatures ne ſe faiſoient que pour le bien de la paix. Le nouveau Bénéficier ne jouit pas long-tems de ſes Bénéfices. La chaleur avec laquelle il épouſa le parti de ſon Bienfaiteur, & de ſon Egliſe, dans les guerres civiles, qui ſurvinrent peu de tems après, lui attira la haine des ennemis de l'un & de l'autre. Il parla fortement, il agit de même, il écrivit, il mit à profit les connoiſſances qu'il avoit dans les Mathématiques, & ſervit d'Ingénieur, à ce qu'on prétend, dans le ſiége de Gloceſter. Etant en voyage pendant l'hiver de 1643, il ſe réfugia, pour éviter la rencontre des troupes ennemies, dans le château d'Arundel, mais les Parlementaires s'en étant emparez, il fut fait priſonnnier avec la garniſon de la place. Ses fatigues l'y avoient fait tomber malade, & ſa maladie s'étant augmentée depuis, on le tranſporta à Chicheſter, où il mourut vers la fin de janvier de l'année 1644, dans ſa quarante deuxiéme année. Un Miniſtre Presbytérien très-rigide & fort attaché au parti oppoſé à celui du Roi, nommé *François Cheynell*, qui le vit mourir, a publié les circonſtances de ſa mort dans un livre intitulé, *Chillingworthi noviſſima*, qui eſt très-rare. Il y dit que l'Héréſie fondamentale de Chillingworth, conſiſtoit à oppoſer la raiſon à la foi. Il le répréſente comme un homme que la raiſon avoit rendu fou. Il le pria de répondre à cette queſtion, s'il croyoit qu'un homme, qui eſt, & qui meurt Turc, Papiſte ou Socinien, pourroit être ſauvé. Chillingworth, qui étoit un véritable Latitudinaire, répondit qu'il ne vouloit ni l'abſoudre, ni le condamner, & pria Cheynell de le traiter charitablement, puis qu'il avoit toûjours eu de la charité pour tout le monde. Lorſque Chillingworth fut mort, les ſentimens furent partagez ſur la conduite qu'on tiendroit à ſon égard. Cheynell refuſa de l'enterrer, mais on permit à d'autres perſonnes de le faire à ſa place. Le Miniſtre voulut cependant faire ſon perſonnage à ſes funérailles. Il s'approcha de la foſſe tenant à la main le livre de Chillingworth *ſur la Religion des Proteſtans*, & après avoir fait un diſcours aux Aſſiſtans, il apoſtropha ce livre en ces termes, *va t'en maudit livre, qui as ſéduit un ſi grand nombre de perſonnes; va t'en dans la pourriture, afin que tu puiſſes pourrir avec ton Auteur.* Après avoir prononcé ces paroles, ce Miniſtre enthouſiaſte jetta le livre dans la foſſe. Le principal Ouvrage que l'on ait de Chillingworth, eſt, *La Religion des Proteſtans, voye ſure pour le ſalut*, ou *Réponſe à un livre intitulé, la Charité & la vérité*, en Anglois, Oxford, *in quarto*. 1638, réimprimé pluſieurs fois depuis. Voici l'origine de cet Ouvrage.. *Mathias Wilſon* Jéſuite, qui ſuivant la coutume des Miſſionnaires Catholiques Romains en Angleterre, prenoit le faux nom *de Robert Knott*, publia un Ouvrage, où il ſe propoſoit de prouver que le Proteſtantiſme damne infailliblement ceux qui y meurent. Chriſtophle Potter, alors Prevôt ou Recteur du Collége de la Reine à Oxford, y répondit en 1633, par ordre du Roi. Wilſon ayant repliqué, Chillingworth ſe chargea de continuer la diſpute, & compoſa dans ce deſſein cet Ouvrage. Comme il étoit ſuſpect d'hétérodoxie, *Laud* devenu Archevêque de Cantorbéry fit examiner avec ſoin l'Ouvrage avant qu'il parût. Il fut reçu avec applaudiſſement par les Proteſtans, qui l'ont toûjours regardé comme le meilleur Ouvrage qu'on eut fait ſur cette matiére. Il ne déplut qu'à quelques Preſpytériens rigides, à qui ſa perſonne étoit odieuſe. Les Catholiques ne le laiſſérent pas ſans réponſe. On a encore de lui un *Sermon ſur la ſeconde Epître à Timothée, ch. 3. v. 1. 2. 3. 4. & 5*, en Anglois, Oxford, 1644, *in quarto*. *Voyez* ſa Vie en Anglois par M. *des Maizeaux*; & Wood, *Athenæ Oxonienſes*. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, &c. tome 3. p. 331 & ſuiv.*

* C H I L L O N, château de Suiſſe dans le Canton de Berne, au bord du Lac de Genéve dans un endroit où le terrain eſt ſi ſerré entre le Lac & la montagne, qu'à peine reſte-t'il aſſez d'eſpace pour faire le chemin entre elle & le château. Il eſt au ſud-oueſt de Vevay, dont il eſt éloigné de près de trois lieues. C'eſt là que demeure le Baillif de Vevay, qui porte auſſi le titre de *Capitaine de Chillon*, Ce château eſt d'une grande étendue, comprenant, à ce qu'on dit, ſept arpens de terre. Il fut bâti l'an 1238 par Pierre de Savoye, pour ſervir de fortereſſe à fermer le paſſage. Avant l'invention de l'Artillerie, c'étoit véritablement une place bien forte, car il eſt conſtruit d'épaiſſes murailles, & tout voûté par deſſous, avec un donjon fort exhauſſé au milieu. On y voit encore un vieux moulin à bras, dont on ſe ſervoit en tems de ſiége. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome 2. p. 245 & 246.* edit. d'Amſterdam 1730.

* C H I L L Y, village de France, dans l'Iſle de France, au ſud de Paris dont il eſt éloigné d'environ trois lieues. Il eſt auprès de Lonjumeau. Le Maréchal d'Effiat y avoit un fort beau château. * *Dict. Univ. de la France.*

C H I L M I N A R, C H I L M A N O R ou C H E'H E L - M A N O R, comme qui diroit, *les quarante tours*, ſont d'illuſtres monumens, qui reſtent encore de l'ancienne ville de Perſépolis en Aſie. Leur fondement eſt tout de marbre, & de la hauteur d'environ 22 piez géometriques. Tout ce qui eſt au deſſus des fondemens eſt de jaſpe & du plus beau marbre. On y voit plus de quarante colomnes. Mandelslo néanmoins n'en compte que dix-neuf grandes, & onze moyennes. L'entrée du Palais, & tous les murs ſont remplis de différentes répréſentations très-bien travaillées, de Rois, de combats, de triomphes, & de pluſieurs ſortes d'animaux. L'on y voit auſſi pluſieurs caractéres inconnus de figures triangulaires & pyramidales. Les Connoiſſeurs prétendent que c'eſt le plus beau morceau d'Architecture qui nous reſte de l'Antiquité. Ce ſont les ruïnes de ce fameux Palais de Perſépolis, auquel Alexandre étant ivre, mit le feu à la perſuaſion de la Courtiſane Thaïs. L'on tient qu'un Peintre des plus habiles, auroit à travailler plus de trois mois, pour deſſiner ſeulement les choſes les plus remarquables; mais ce qu'il y a de fâcheux, c'eſt que les Habitans du païs, qui n'ont guéres de goût pour tant de beaux ouvrages, en arrachent tous les jours quelques morceaux, & en enlévent les matériaux pour bâtir leurs maiſons. * Herbert, *Itinerar. p. 61. & ſuiv.* Pietro della Valle, *dans ſes Rélations, tome 2.* Il y en a auſſi une Deſcription exacte dans l'Ambaſſade de Dom Garcias de Silva de Figueroa.

C H I L O. *Voyez* C I L O.

C H I L O E' ou C H I L V E', ville de l'Amérique Méridionale dans le païs de Chili, eſt dans une iſle à qui elle donne ſon nom, ſituée à l'extrémité du païs vers le midi; & le Golfe voiſin eſt connu ſous le nom d'*Archipelago di Chiloé* ou de *Chilvé*, ainſi nommé à cauſe de la grande quantité d'iſles qu'il y a au nombre de plus de 50. Chiloé eſt le premier port que les Eſpagnols ayent dans le Chili. Les peuples n'ont ni or ni argent; mais leur terre leur fournit abondamment toutes les choſes néceſſaires à la vie. Ils font un commerce de planches & de viandes ſalées que les Eſpagnols du Pérou y vont prendre en troc de marchandiſes. * Laët. Sanſon. M. le Gentil, *Nouveau Voyage autour du Monde, &c. tome 1. p. 31.*

C H I L O N, de Lacedémone, qu'on met au nombre des ſept Sages de Gréce, fut fait Ephore de Sparte, environ la LVI Olympiade, & 556 ans avant J. C. Il diſoit ordinairement qu'il y avoit trois choſes bien difficiles dans le monde, *garder le ſecret; ſavoir employer le tems; & ſouffrir les injures ſans murmurer.* On dit qu'il mourut d'un excès de joye, en embraſſant ſon fils, qui avoit été couronné aux Jeux Olympiques. Diogéne Laërce a écrit ſa Vie. Pline dit qu'il fit graver en lettres d'or ces maximes ou ſentences au temple de Delphes, *qu'il falloit ſe connoître ſoi-même, & ne deſirer rien de trop avantageux, & que la miſére étoit inſéparable des dettes & des procès.* Stobée nous a conſervé quelques autres Sentences de lui, comme celles-ci, *Il faut parler peu dans le vin; ne point parler mal de ſon voiſin; n'aller que le moins que l'on peut aux feſtins de ſes amis; plutôt perdre que gagner par un lucre ſordide, &c.* * Diogéne Laërce, *l. 1. ch. 69.* Pline, *l. 7. ch. 32.*

C H I L O N, célébre Athléte, de la ville de Patras dans l'Achaïe, gagna deux couronnes aux Jeux Olympiques, une dans les Delphiques, quatre dans les Iſthmiens, & trois dans les Néméens. Il fut tué dans une bataille, comme le marque ſon Epitaphe rapportée par Pauſanias. Ce fut, ſelon cet Auteur, du tems de Lyſippe qui fit la ſtatue de Chilon, c'eſt à dire, dans la bataille de Chéronée contre Philippe, Roi de Macédoine, où les Achéens furent défaits avec les autres Grecs, la troiſiéme année de la CX Olympiade, & 338 ans avant J. C. ou bien dans celle que les Grecs gagnérent contre Antipater, près du fleuve Lamia en Theſſalie, la ſeconde année de la CXIV Olympiade, & avant J. C. 323. En ce cas il faudroit conjecturer que Chilon n'y combattit que comme particulier; car les Achéens ne s'y trouvérent point. Pauſanias dans ſes Achaïques, ſe déclare poſitivement pour cette derniére opinion. * Pauſanias, *in Eliacis, l. 2. & in Achaïcis.*

C H I L O N G O. *Voyez* C Y L O N G O.

C H I L P E' R I C I, Roi de France. *Voyez* C H I L D E' R I C I.

C H I L P E' R I C, I. de ce nom, fils puîné de CLOTAIRE I, & de *Haregonde*, ſa ſeconde femme, fut Roi de Soiſſons en 561, & enſuite de la meilleure partie de celui de Paris en 570, après la mort de ſon frére Chérebert. Tandis qu'il n'étoit encore que Roi de Soiſſons, il prit deux ou trois fois les armes contre Sigebert I, Roi d'Auſtraſie ſon frére puîné, qui le vainquit, & ſe rendit maître de Paris. En 576, après que Sigebert eut été aſſaſſiné par ordre de Frédégonde femme de Chilpéric, ce Prince voulut s'emparer des Etats de ſon neveu Childebert, & prit ſur lui quelques places; mais le mariage de ſon fils Mérouée avec Brunehault lui ſuſcita d'autres affaires. La même année deux de ſes armées furent défaites par Mummol Général de Gontran, Roi d'Orléans. Les années 578 & 580 furent marquées par la mort des Princes Mérouée & Clovis, fils de Chilpéric du premier lit, que leur marâtre Frédegonde fit aſſaſſiner, du conſentement de leur pére. Dans la ſuite, Chilpéric trouva moyen de détacher ſon neveu Childebert de l'alliance de Gontran, & lui fit la guerre ſans ſuccès. Il étoit malheureuſement engagé dans les erreurs des Sabelliens, d'où il fut retiré l'an 580, par les conférences qu'il eut à ce ſujet avec Grégoire, Evêque de Tours, & Salvius, Evêque d'Albi, qui lui montrérent le peu de ſolidité d'un livre, qu'il s'étoit ingéré de compoſer ſur

la Trinité. Ce Prince avoit de l'eſprit & quelque inclination à la piéte. Il ne voulut point voir les Grands, qui avoient mis l'épée à la main dans l'égliſe de ſaint Denys, qu'ils n'euſſent fait la pénitence, que leur impoſa Ragnemonde, ou Ruquemonde, Evêque de Paris. Il renvoya Grégoire de Tours, & Carterie de Perigueux, accuſez de crime de leze-Majeſté, s'en étant remis à leur ſerment. Il prit auſſi ſoin de la converſion des Juifs de ſon Royaume, & en tint pluſieurs ſur les fonts de batême. Il fit de grands biens aux égliſes & aux monaſtéres, & ſur tout après la mort de ſes fils *Samſon*, *Clodebert* & *Dagobert*, qu'il avoit eus de *Frédegonde*; mais ce petit nombre de bonnes œuvres fut flétri par un nombre infini d'actions tyranniques, qui ont obligé Grégoire de Tours à l'appeller *le Néron & l'Hérode de ſon tems*. Il épouſa *Audovére*, qu'il répudia pour avoir été marraine de ſa propre fille; puis il prit *Galſonde* fille d'*Athanagilde*, Roi des Viſigoths, & la fit étrangler dans ſon lit, pour épouſer *Frédegonde* ſa Maîtreſſe. Son amour pour cette méchante femme lui fit commettre cent ſortes de crimes, juſqu'à lui ſacrifier ſes propres enfans. A la fin ce fut elle, ſelon quelques-uns, ou Brunehault, ſelon d'autres, qui le fit tuer à Chelles, lorſqu'il revenoit de la chaſſe l'an 584, après qu'il eut régné avec ſes fréres environ 23 ans. On trouva l'an 1643, le véritable tombeau de ce Roi, & de Frédégonde, dans un portique du monaſtére de Saint-Germain-des-Prez. Celui qu'on voyoit dans l'égliſe étoit un Cénotaphe. *Voyez ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article de* F R A N C E. * Grégoire de Tours, *l.* 4. 5. *&* 6. Aimoin, *l.* 3. Frédegaire. Sigebert. Fortunat. Valois. Mezeray, &c.

C H I L P E'R I C II, dit auparavant *Daniel*, étoit fils de CHILDÉRIC II, ſelon le ſentiment de quelques Hiſtoriens. Après la mort de Dagobert II, en 715, Rainfroy Maire du Palais, concurrent de Charles *Martel*, tira ce Daniel du cloître, lui fit prendre le nom de Chilpéric, qu'on ſurnomma *le Clerc*, & le mit à la tête de ſes troupes. Charles les vainquit en diverſes occaſions, & principalement à la bataille de *Vinciac*, près de Cambray, le dimanche de la paſſion, 21 mars de l'an 717. Chilpéric fut encore battu au combat de Soiſſons l'an 718. Dès l'an 717, Martel qui étoit habile Politique, avoit oppoſé à ce Roi un certain Clotaire, qui mourut à Noyon au commencement de l'an 719. D'anciennes Annales ſoutiennent que ce fut à Attigny: quoi qu'il en ſoit, il eſt ſûr que c'étoit en la ſixiéme année du régne de Chilpéric, & qu'il fut enterré à Noyon. * Le Continuateur de Grégoire de Tours, *ch.* 106. 107. *& ſuiv.* L'Auteur *des Geſtes des François, ch.* 52. *&* 53, *&c.*

C H I L P E'R I C, Roi de Bourgogne en partie, fils de GONDIOCHE, & pére de *Clotilde*, épouſe de *Clovis* I, Roi de France, eut la tête coupée par ordre de ſon frére Gondebaud en 477.

* C H I L T E R N, païs d'Angleterre, faiſant la partie méridionale du Duché de Buckingham. Il tire ſon nom du mot Saxon *Cylt* ou *Chilt* qui ſignifie de la craye, parce que toutes les montagnes de ce canton ont un terroir de craye, argilleux & blanchâtre. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 515.

C H I L V É. *Cherchez* C H I L O É.

C H I M A Y, ſur la petite riviére dite *la Blanche*, ville des *Païs-Bas dans le Hainaut*, avec titre de Principauté. Elle eſt entre des forêts à ſix lieues d'Avênes, & à quatre de Rocroi; & quoi qu'elle ait été ſouvent ruïnée durant les guerres, elle s'eſt pourtant toûjours très bien rétablie. Il y a un beau château. L'Empereur Maximilien, I. du nom, érigea l'an 1486 Chimay en Principauté pour Charles de Croy.

C H I M A R I O T S, C H I M A R I O T E S ou C H I-M E R I O T S, Habitans des montagnes della Chiméra, & de la contrée de Chimére dans l'Epire.

C H I M E'R A, ville & montagne. *Voyez* A G R O C E'-R A U N I E N S.

C H I M E'R E, petite ville de la Turquie en Europe, eſt dans l'Epire, province de la Gréce, ſur la côte de la Mer Ionienne, à douze lieues de Butrinto, du côté du nord. Chimére ſituée ſur la croupe d'un rocher eſcarpé de toutes parts, a un bon port, & un Evêché ſuffragant de Lépante. Elle eſt capitale d'une petite contrée connue ſous le nom de *Chimére*, & ſes Habitans ſous celui de *Chimarioti* ou *Cimarioti*. Ces Chimariots ſont deſcendus des anciens Macédoniens. Ils n'ont ſur la côte que cinq ou ſix petits lieux peu importans: mais leurs montagnes ſont ſi hautes & d'un accès ſi difficile, qu'elles leur ſervent de Forts: auſſi ſe confient-ils ſi fort en cet avantage, qu'ils ſe diſpenſent de payer des tributs aux Turcs. Ils ſont Grecs de Religion, & très-grands Voleurs, de même que les Mainotes deſcendus des anciens Lacédémoniens. * Maty, *Dict. Géogr.*

C H I M E'R E ou G O R A N T O, montagne de Lycie, qui jettoit de la fumée & du feu pendant la nuit: c'eſt ce qui a donné occaſion aux Poëtes de feindre un animal monſtrueux, compoſé de la tête d'un lion, du corps d'une chévre, & de la queue d'un dragon, à quoi ils ont ajoûté que Bellérophon tua ce monſtre. On dit que le ſommet de cette montagne ſervoit de retraite aux lions; que le milieu fertile en pâturages étoit toûjours couvert de chévres & d'autres troupeaux; & qu'enfin le bas extrêmement marécageux engendroit un grand nombre de ſerpens: comme le dit Ovide, *Métam. l.* 9. *v.* 646. 647.

Quoque Chimæra jugo, mediis in partibus hircum
Pectus & ora leæ, caudam ſerpentis habebat.

Les Poëtes ont ajoûté que Bellérophon tua ce monſtre, parce qu'il rendit le mont de la Chimére habitable. Pline dit que le feu de cette montagne s'allume avec l'eau, & qu'il ne s'éteint qu'avec de la terre & du fumier. Héſiode faiſant la deſcription de la Chimére, dit que c'eſt un monſtre compoſé de trois ſortes d'animaux, d'un lion, d'une chévre & d'un dragon,

Πρόσθε λέων, ὄπιθεν δὲ δράκων, μέσση δὲ χίμαιρα.

Ante leo, retroque draco, medioque capella.

Euripide dit que la Chimére a trois corps, & l'appelle Τρισώματος dans la Tragédie intitulée *Ion*. Ce monſtre, ſelon d'autres, n'eſt qu'une alluſion à trois Capitaines que Bellérophon défit, Ayrus, Arzalus, & Toſibis dont les noms ſignifient ces trois eſpeces d'animaux. Ayrus vient d'*Ari*, qui ſignifie un *Lion*; Arzalus vient d'*Arcal*, qui eſt une eſpéce de *Chevreuil*; & Toſibis veut dire *la tête d'un Serpent*. Plutarque veut que Chimére ſoit le nom d'un Chef de Pirates, qui montoit un vaiſſeau dont la proue avoit la figure d'un lion, la poupe celle d'un dragon, & le milieu d'une chévre, & dit que Bellérophon le vainquit. * Apollodore, *l.* 1. Pauſanias, *l.* 2. Strabon. Pline, *l.* 2. *c.* 106. Lucrece, *l.* 2. *v.* 704. & *l.* 5. *v.* 903. Héſiode, *Theogonia*, *v.* 319. &c. Horace, *l.* 1. *Carm. Ode* 27. *au dernier vers*: *l.* 2. *Ode* 17. *v.* 13: *& l.* 4. *Ode* 2. *v.* 16. Tibulle, *l.* 3. *Eleg.* 4. *v.* 85. Conſultez auſſi Bochart, *de Phœnic. Colon. l.* 1. *c.* 6. *ſur la fin*; & Cæſius, *Cœlo Aſtronomico Poët.* *p.* 219.

C H I M I E. *Voyez* C H Y M I E.

C H I M I N J A N O S. *Voyez* K É M E N Y.

* C H I M O R R H Æ U S (Paul) de Beeck, dans le Païs de Juliers, fut Recteur du Collége de Roermonde, de Heinsberg & de Duren. Il a compoſé quelques Poëſies ſur differens ſujets, entre autres, *Epiſtolæ Dominicales*; *Elegia de vera & falſa Fide*; *De degenerante Religione*; *De Platonis Dicto*, NOSCE TE IPSUM; *De vitandis falſis Prophetis*, &c. Il floriſſoit vers l'an 1552. Après avoir perdu ſa femme, il ſe fit recevoir Prêtre, & fut fait Curé de Sittart, & Doyen de la Congrégation de Suſteren. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 713.

C H I N, Lac fameux de la province de Junnan, dans la Chine. On dit qu'à la même place il y avoit autrefois une grande ville, qui fut abîmée par un tremblement de terre; de ſorte qu'il n'y eut qu'un petit enfant qui fut ſauvé, & porté à bord ſur une petite piéce de bois. On y voit quantité d'herbes aquatiques, dont le haut, qui paroît ſur l'eau, porte la figure d'une étoile: c'eſt pourquoi quelques uns ont appellé ce Lac *la Mer étoilée*. * Kircher, *de la Chine.*

C H I N A L A D A N. *Voyez* C H I N I L A D A N.

C H I N C A, grande & agréable vallée dans le diocéſe de Lima au Pérou, non loin de la vallée d'Yca, proche de Val-Verde. Pizarre, qui fit la découverte de ce païs, demanda au Roi d'Eſpagne, que les limites de ſon gouvernement fuſſent bornées vers le nord, par la riviére de San-Jago, & vers le ſud par la vallée de Chinca. Elle eſt très fertile en froment, & les vignes d'Eſpagne y viennent merveilleuſement bien. * De Laët, *Hiſtoire du Nouveau Monde.* M. le Gentil, *Nouveau Voyage autour du Monde.*

* C H I N C A eſt une province dont la capitale porte le même nom, & n'eſt aujourd'hui qu'un bourg d'Indiens. C'étoit autrefois une ville puiſſante qui renfermoit plus de 200000 familles. On comptoit dans cette province pluſieurs millions d'Habitans. Cependant aujourd'hui elle eſt déſerte, & à peine y reſte-t'il cinq cens familles. On voit par là combien les Eſpagnols en ont détruit. Ils ne font pas difficulté d'avouer eux mêmes que leur victoire a couté tout le ſang de ces malheureux. * Les mêmes.

C H I N C H A N C H I, ville des Indes occidentales dans le *Jucatan*. Ses Habitans ſe rendent dans les mois de mai, juin & juillet, à de petits réſervoirs ſalez qui ſont entre Sélam, & une autre guérite, nommée auſſi Chinchanchi pour en recueillir le ſel qu'ils vont débiter dans tous les lieux d'alentour. * Dampier, *Supplément des Voyages*, *partie* 2. *ch.* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

C H I N C H E U, ville de la Chine qui paſſe pour la ſeconde grande cité de la Province de *Huquang*. Elle en a cinq médiocres ſous ſa juriſdiction, ſavoir *Junghing*, *Ychang*, *Hingning*, *Quelyang*, & *Queitung*. Chincheu eſt fort peuplée, & toutes les choſes néceſſaires à la vie s'y trouvent. * *Ambaſſade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

C H I N C H E U, autre ville de la Chine. *Voyez* C I N G-C H E U.

* C H I N C H I L L A, petite ville d'Eſpagne, dans la Nouvelle Caſtille. Elle eſt au ſud-eſt de Tolède, dont elle eſt éloignée de plus de 40 lieues.

C H I N C H I L U N G, ou I Q U O N, fameux Pirate de la Chine, ſervoit d'abord les Portugais à Macao, puis les Hollandois dans l'iſle de Formoſa. Il fit enſuite le métier de Pirate, & ayant amaſſé de grandes richeſſes, il entretint un commerce de toutes les marchandiſes des Indes avec les Marchands des iſles du Levant. Enfin, il devint ſi puiſſant, qu'il forma le deſſein de ſe faire Empereur de la Chine. Il attendoit que Xunchi, lequel avoit conquis la plus grande partie de cet Empire en 1644, eût entiérement éteint la famille de Thamin, pour prendre la défenſe des Chinois, & ſe rendre maître de cette puiſſante Monarchie. Les Tartares, qui appréhendoient Chinchilung, le créérent Roi ſous le nom de *Pignon*, qui ſignifie *Pacificateur au midi*; mais enfin, après s'être rendu maître de la province de Fokien par ſa conduite, ils le prirent & l'enfermérent dans la ville de Pékin. * Martin Martini Jéſuite, *Hiſt. de la Guerre des Tartares contre la Chine.*

C H I N C H I N, province du Royaume de Tartarie. Dans une de ſes montagnes on trouve des miniéres de ſalamandre, (ce mot eſt expliqué cy-après) dont on fait du linge, qui réſiſte au feu. Ces minéraux produiſent des filets ſemblables à la laine, qui étant ſéchez au ſoleil, & nettoyez de la terre qui s'y trouve attachée, ſe filent comme de la laine, dont on fait du drap & du linge. On n'a qu'à les jetter dans le feu pour les blanchir; car lorſqu'ils y ont demeuré une heure, il n'y reſte aucune craſſe. Cette matiére eſt nommée *ſalamandre*, parce qu'elle ſe conſerve dans le feu, comme le lézard appellé *ſalamandre*, ſelon l'opinion mal fondée de quelques Naturaliſtes; car il n'y a point d'animal qui puiſſe vivre dans le feu, ni demeurer dans un grand braſier, ſans ſe brûler. Il eſt vrai que la ſalamandre jette de ſon corps une certaine humeur viſqueuſe, & extrémement froide, qui peut amortir un petit feu; mais ſi le feu eſt ardent, la ſalamandre y meurt, ſans néanmoins

être reduite en cendres, comme les autres choſes combuſtibles. On dit qu'il y a à Rome un linge fait de la ſalamandre, qui a été envoyé à un Pape par un Roi de Tartarie, & dans lequel on a enveloppé le ſaint Suaire de JESUS CHRIST. C'étoit de cette ſorte de toile, dont, ſelon quelques uns, on enveloppoit autrefois les corps des Princes, ou Grands Seigneurs, que l'on brûloit, pour en conſerver les os & les cendres, & pour empêcher qu'elles ne fuſſent mêlées parmi les autres cendres du bucher. * Kircher, *de la Chine*. Marc Paul, Vénitien, *Voyage*, *ch*. 47.

CHINCHON, bourg ancien avec titre de Comté. Il eſt dans la Caſtille Vieille en Eſpagne, entre la riviére de Tajuna & le Tage, à cinq lieues d'Alcala de Hénarès, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHINDASWINTHE, CINDASUINTE, ou CHINDESWINTHE, Roi des Viſigoths en Eſpagne, ſuccéda l'an 642, à Tulca, ou Tolgas, & fit tenir le VII Concile de Tolède, dont la date eſt du dix-huitiéme octobre 645. Il fit ſacrer en 649, ſon fils Recheſuind, qu'il aſſocia au Royaume, & mourut peu après. * Mariana, *lib*. 6.

CHINDILANE. *Cherchez* SUINTILE.

CHINE, ou Empire de la Chine, grand païs à l'orient de l'Aſie, célébre pour ſa fertilité, pour ſes richeſſes, pour le grand nombre de ſes Habitans, & pour la beauté de ſes villes. Ptolomée a parlé de ce païs ſous le nom de *Sinarum regio*; mais ce nom n'eſt pas connu aux Chinois. Il change trop ſouvent chez eux pour le pouvoir être, parce que, lorsque la Couronne tombe dans une nouvelle famille, celui qui régne ne manque jamais de donner auſſi un nouveau nom à l'Empire: ceux de la Cochinchine & de Siam l'appellent *Cin*, d'où nous avons formé nôtre nom de *Chine*. Les Japonois le nomment *Thau*, & les Tartares *Han*, & quelquefois *Cathay*, quoique ce nom ſoit auſſi celui de la partie la plus orientale de la Tartarie.

SITUATION & DIVISION de la CHINE.

Ce païs a au ſeptentrion une longue chaîne de montagnes, que pluſieurs nomment *Ottocora*; & l'on y voit cette fameuſe muraille qui, au rapport du P. le Comte Jéſuite, n'a guére moins de 500 lieues, ſi l'on en compte tous les détours. Elle eſt fortifiée de tours d'eſpace en eſpace, à peu près comme les murailles des villes de guerre; & dans les endroits les plus aiſez à forcer, on a élevé tout de ſuite deux ou trois remparts qui ſe défendent les uns les autres. Elle ſerpente tout le long des plus hautes collines, tantôt plus haute, & tantôt plus baſſe, ſelon la diſpoſition du lieu & l'irrégularité du terrain, & non pas tirée par tout au niveau comme quelques uns l'ont cru. D'elle même elle n'égale pas les murailles ordinaires de leurs villes, & ſa largeur n'eſt que de quatre ou cinq piez tout au plus. Preſque tout l'ouvrage eſt de brique, & ſi bien bâti qu'il eſt encore preſque tout entier, quoique fait près de 200 ans avant J. C. Ce fut l'Empereur *Chi Hoamti*, qui fit conſtruire cette muraille pour ſervir de barriére aux Tartares, qui n'ont pas laiſſé d'entrer dans ce vaſte Empire & de le ravager ſouvent, ſur tout au XVII ſiécle. La Chine a au couchant certains autres monts nommez *Damaſiens*, qui la ſéparent en partie des Tartares, & en partie de quelques Indiens. L'Océan la borne au levant & au midi, où eſt auſſi le Royaume de Tunquin. Cluvier fait la longueur de la Chine de douze cens lieues, & ſa largeur de ſix cens, à ne mettre que deux mille d'Italie par lieue; mais d'autres ne la font pas ſi grande. Jean Nieuhoff lui donne près de ſix cens lieues de longueur, dans la rélation que nous avons de ſon ambaſſade. Il eſt bon de remarquer que par les derniéres obſervations faites ſur les côtes orientales, on a découvert, que les géographes ont placé cet Empire cinq cens lieues plus loin vers l'orient, qu'ils ne devoient On répréſente la Chine de figure preſque quarrée, & on la diviſe en quinze provinces ou gouvernemens. Les Tartares appellent *Cathay* les ſix provinces ſeptentrionales de la Chine, qui ſont ſelon le rang qu'ils leurs donnent, Péking, Xanſi, Xenſi, Xantung, Honan & Suchuen. *Mangin* eſt le nom qu'ils donnent à la partie méridionale de la Chine, & qui faiſoit autrefois un Empire ſéparé: aujourd'hui cette partie eſt diviſée en neuf provinces, ſavoir Huquang, Nanking, Chekiang, Kiangſi, Fokien, Quantung, Quangſi, Junnan, & Queicheu. 1. La province de PÉKING contient huit villes principales, 135 autres villes, & deux temples des Chrétiens, ou égliſes, qui ont été bâties par la permiſſion de l'Empereur. Hors de la Cour il y a encore quatre temples & des Miſſions. 2. La province de XANSI contient cinq villes principales, quatre-vint-douze autres villes, cinq temples, trois réſidences, vint-neuf Oratoires & Miſſions. 3. La province de XENSI comprend huit villes principales, cent ſept autres villes, ſix temples, deux réſidences, vint-ſept Oratoires & Miſſions. 4. La province de XANTUNG renferme ſix villes principales, quatre-vint douze autres villes, deux temples, une réſidence, onze Oratoires & Miſſions. 5. La province de HONAN contient huit villes principales, cent autres villes, un temple, & une réſidence. 6. La province de SUCHUEN comprend huit villes principales, cent vint-quatre autres villes, trois temples, & autrefois deux réſidences. 7. La province de HUQUANG renferme quinze villes principales, cent huit autres villes, quatre temples, une réſidence & huit Miſſions. 8. La province de NANKING contient trente-quatre-villes principales, cent dix autres villes, un Collége & cinq réſidences: il y a dix-huit temples dans les villes principales & dans les autres, & cent trois temples avec ſoixante-cinq Miſſions dans les bourgs. 9. La province de CHÉKIANG contient onze villes principales, ſoixante-trois autres villes, & un Collége: il y avoit autrefois cinq temples & une réſidence. 10. La province de KIANGSI comprend treize villes principales, ſoixante-ſept autres villes, ſept temples, trois réſidences, & quinze Miſſions. 11. La province de FOKIEN renferme huit villes principales, quarante-huit autres villes, vint-quatre temples, cinq réſidences & Miſſions. 12. La province de QUANTUNG contient dix villes principales, ſoixante-treize autres villes, ſept temples, & autrefois trois réſidences & Miſſions. 13. La province de QUANGSI comprend onze villes principales, quatre-vint-dix-neuf autres villes, & autrefois un temple, & une réſidence. 14. La province de JUNNAN contient vint-deux villes principales, & quatre-vint-quatre autres villes. 15. La province de QUEICHEU comprend huit villes principales, & dix autres villes. Ces quinze provinces contiennent enſemble cent ſeptante-cinq villes principales, treize cens douze autres villes, & deux mille trois cens cinquante-ſept bourgs militaires, environ deux cens temples, que les Jéſuites ont fait élever, trois réſidences autoriſées par le Sceau public, trois Colléges commencez, ſans les Oratoires & les Miſſions. Leaotung dépend auſſi de la Chine, & en fait une ſeiziéme province, & d'autres y ajoûtent la preſqu'iſle de Corée vers l'orient, qui fait la dix-ſeptiéme. L'iſle de Hainan, la Formoſa & quelques autres dépendent encore de ce grand Empire. Ces provinces méritent le nom de Royaumes, ſi l'on conſidére leur étendue & leurs richeſſes. On les ſubdiviſe en pluſieurs autres, dont quelques unes ont douze ou quinze belles villes: entre ces villes il y a près de cent ſoixante citez, qu'ils nomment *Fu*: environ deux cent quarante grandes villes, qu'ils appellent *Cheu*: & près de douze cens *Hien*, ou petites villes, ſans les fortereſſes, les châteaux, & les autres places qui ſervent de demeure aux Officiers Royaux. Pékin, Péchin, ou Péking eſt aujourd'hui la capitale de ce grand Etat. Elle eſt ſituée à l'extrémité de la Chine, environ, à trente lieues de la grande muraille. Nanguin ou Nanking a eu autrefois cet avantage,

QUALITEZ du PAIS.

La grandeur de cet Etat, fait que la température de l'air y eſt fort différente. Nous apprenons pourtant par les Rélations que nous avons de la Chine, que le froid eſt aſſez rude, vers le ſeptentrion, mais que l'air y eſt ſi pur, que les Habitans y vivent juſques à une extréme vieilleſſe, & qu'ils n'ont jamais entendu parler de peſte. Les tremblemens de terre y ſont fréquens, & ruïnent pour l'ordinaire les villes & les travaux que les Rois entreprennent, pour couper les montagnes, afin que les eaux ne manquent point. Du reſte, le païs eſt abondant en grains & en fruits; car ils en ont de tous ceux que nous recueillons, excepté l'olive & l'amande. Ils tirent pourtant de très bonne huile de diverſes plantes, & ſur tout du ſéſame, que les Portugais nomment *Gerſelin*. On fait d'ailleurs conſiſter la richeſſe de la Chine, aux mines d'or & d'argent, aux perles baroques, épiceries, ſoyes, manufactures, lin, coton, & autres denrées. On en tire auſſi du ſucre, de l'ambre gris, du ſel, du camfre, du gingembre, & du muſc, qui ſeroit le meilleur du monde, s'il n'étoit falſifié. La Chine a encore de très-beaux pâturages, quantité de gibier & de poiſſon. Enfin, c'eſt un païs extrémement agréable & délicieux. Il y a de beaux fleuves & des riviéres, entre leſquels on remarque principalement le Kian ou Kiang, & le Hoan, Hoang ou Hoanho. Le premier eſt très-grand & très-vaſte, & les Chinois le nomment *le fils de la mer*. Son cours en général eſt de l'occident à l'orient. Il a ſa ſource dans la province de Junnan, & ſe décharge dans le Golfe de Nanquing. Le Hoan, que ceux du païs appellent *fleuve jaune* ou *ſafrané*, étend ſon cours à près de 600 lieues, & ſe vient jetter dans le même Golfe de Nanquing, au nord du Kiang.

RICHESSES de la CHINE.

Il y a une ſi prodigieuſe quantité de ſoye dans ce païs, que de la ſeule province de Chékiang, il en ſort plus que preſque de tout le reſte du monde. On peut croire que les autres nations ont appris des Chinois l'art de travailler la ſoye; mais à l'égard du coton, ce ſont les Etrangers, qui enſeignérent aux Chinois l'art de le ſemer, & de s'en ſervir, il y a environ cinq cens ans. Depuis il en croît en ſi grande quantité, que la Chine ſeule peut preſque fournir tout le monde d'étoffes de coton. Ce païs produit auſſi de la ſoye qui vient ſur les arbres. On trouve dans la Chine une infinité de mines de divers métaux; mais les loix du païs défendent d'ouvrir celles d'or & d'argent, les Empereurs ne voulant pas expoſer la vie de leurs Sujets aux vapeurs & aux exhalaiſons empeſtées des mines. Il eſt ſeulement permis d'amaſſer l'or ſur le ſable des riviéres, & des torrens. Ils n'en ſont point de la monnoye comme nous; mais de petites piéces, ou des lingots, dont la valeur dépend du poids, & chacun porte un trébuchet pour les peſer. Ils n'ont que des liards de cuivre marquez des armes du païs, qu'ils percent & enfilent d'un cordon. On tire auſſi dans la Chine quantité de minéraux, comme du vif-argent, du vermillon, de la pierre d'azur, du vitriol, &c. On y fait du cuivre blanc, & qui n'eſt guéres plus cher que le jaune. Ils ſavent fort bien fondre des cloches, des canons, des mortiers & autres piéces d'artillerie qui ſont auſſi induſtrieuſement travaillées qu'en Europe; mais ils ſont fort mal adroits à s'en ſervir.

AFFLUENCE de PEUPLE dans la CHINE.

Il eſt incroyable, combien tout ce païs eſt peuplé. A voir le peuple ſur les grands chemins, vous croiriez voir une armée en marche, ou l'affluence de nos foires en Europe. De là vient, que quelques Portugais, lorsqu'ils y entrérent la premiére fois, avoient coutume de demander, ſi les femmes faiſoient neuf ou dix enfans à la fois. On voit par tout un ſi grand nombre de navires, que quand ils ont jetté l'ancre en un même lieu, il ſemble que ce ſoit une ville. Ils n'élévent pas ſeulement leurs familles dans ces vaiſſeaux, mais ils y nourriſſent auſſi quantité d'animaux, comme des cochons, des poulets & des cannes: de ſorte que l'eau paroît auſſi peuplée que la terre, particuliérement dans les provinces méridionales. Que ſi nous nous en rapportons aux Hiſtoriens de la Chine les plus authentiques, qui gardent avec beaucoup de ſoin le dénombrement des hommes de chaque province, on y trouve cinquante-

huit millions neuf cent quatorze mille deux cent quatre-vint-quatre hommes ſans comprendre la famille royale, les Magiſtrats, les Eunuques, les Soldats, les Sacrificateurs, les femmes & les enfans. Il ne faut donc pas s'étonner ſi un Auteur aſſure, qu'il y a bien deux cens millions d'hommes. Or cette ſupputation eſt fort aiſée à faire ſelon les loix de la Chine; car chaque pére de famille eſt obligé ſous de griéves peines, de mettre à la grande porte de ſa maiſon un écriteau, qui contienne le nombre & la qualité de ceux qui demeurent chez lui; & il y a un Dixenier, qu'ils nomment *Tiſang*, lequel a ſoin de tenir le rôle de dix familles.

EDIFICES les plus CONSIDERABLES de la Chine.

Chaque ville, & preſque toutes les Citez, ont en quelque endroit, hors des murailles, une ou deux tours magnifiques à neuf étages, & revêtues de porcelaine, comme celle de la ville de Nanquin. Il y a d'ordinaire proche de chaque tour, un ſuperbe temple, rempli d'Idoles, & un autre, dédié au Génie conſervateur de la ville. On voit preſque dans toutes les villes & citez, des arcs triomphaux, dreſſez à l'honneur des vaillans hommes, des Docteurs célébres, & de ceux qui ont rendu quelque ſervice conſidérable à leur patrie. Il n'y a guéres de ville ni de cité qui n'ait un Collége de Confucius, célébre Philoſophe des Chinois, où pluſieurs Profeſſeurs enſeignent la Morale de ce Docteur, à un grand nombre d'Etudians. On remarque, qu'il ne ſe trouve aucune Idole dans ces Colléges.

INCLINATIONS & COUTUMES PARTICULIERES aux Chinois.

Les Chinois ont le viſage large, les yeux très-petits, le nez camus, la démarche droite & fiére. Ils ſont propres, civils; mais extrémement avares & jaloux. Cette jalouſie les oblige de reſſerrer leurs femmes: auſſi n'ont-ils rien trouvé de plus inſupportable, depuis que les Tartares ſont leurs maîtres, que de voir qu'ils donnent toute ſorte de liberté à leurs femmes. Depuis ce tems, les Chinoiſes ont le plaiſir de la campagne, qu'elles n'avoient jamais eu, avant cette conquête. Ces peuples aimoient auſſi leurs cheveux avec tant de paſſion, que pluſieurs d'entre eux ont mieux aimé mourir, que de ſe faire raſer conformément à l'ordonnance du Roi Tartare. Leur avarice eſt cauſe qu'ils ne font point de difficulté de vendre leurs enfans, & même de les noyer, quand ils en ont trop: car comme ils croyent la métempſycoſe, ils ſe perſuadent qu'il leur eſt avantageux, de faire paſſer leurs ames en d'autres corps, & de les faire devenir enfans d'un homme plus riche; & ce déſir d'avoir du bien, fait encore qu'ils ne ſouffrent point de gens oiſifs. Leur naturel trop ſoupçonneux leur inſpire une grande averſion pour les Etrangers. Ils mangent peu proprement, & comme on leur ſert la viande toute découpée, ils la portent à leur bouche avec de petits bâtons qui leur ſervent de fourchettes. La viande de porc a été de tout tems chez eux un mets délicieux. Ils font leur boiſſon avec les feuilles de certains arbriſſeaux. Comme ils n'aiment point à monter les degrez d'un eſcalier, ils occupent le bas de la maiſon qu'ils partagent en ſalles & en chambres. Ils ne veulent point de fenêtres ſur la rue, & diſent qu'il n'eſt pas honnête de s'en ſervir. L'appartement le plus retiré eſt pour les femmes, qui y ſont étroitement gardées ſans voir les hommes, & ſans avoir aucune familiarité avec eux. Il n'y a que la province de Junnan, où les femmes aillent dans les rues, comme en France. Le dedans de leurs maiſons eſt magnifique, tout y brille, parce que toutes les murailles ſont vernies de cette précieuſe colle de Cié, qui a un éclat merveilleux. Les femmes n'y paſſent point pour belles, ſi elles n'ont de petits piez, c'eſt pourquoi tout auſſi-tôt qu'elles ſont nées, on leur ſerre les piez avec des bandes pour les empêcher de devenir grands, de ſorte qu'il y a des femmes qui ne les ont pas plus gros que des chévres. Toute la nobleſſe vient des Sciences, ſans avoir égard à la naiſſance, hormis dans les familles Royales: & plus un homme eſt docte, plus il eſt avancé aux honneurs & aux dignitez. Les Chinois ſont fort attachez aux civilitez & aux complimens. Ils affectent un air modeſte & une contenance ſérieuſe. Ils marchent toûjours avec un éventail à la main, ſont bien vêtus, & ne ſe découvrent point la tête, quand ils ſaluent, mais font une inclination du corps, & joignent leurs mains devant. Ils ont divers jeux ſemblables à ceux que nous avons, & ſur tout des cartes & des échets qui ſont peu differens des nôtres. Les hommes ſont obligez d'aſſigner la dot des filles qu'ils veulent épouſer, & la nouvelle mariée la remet à ſon pére, pour le dédommager de la peine qu'il a eue de l'élever. Mendoça ajoûte, qu'en certaines provinces de la Chine, les Magiſtrats donnent de belles filles aux riches qui les achettent, & que l'argent qu'elles tirent, ſert à marier les laides aux pauvres. On ne regarde point la condition pour cela. Ils couvrent les morts des plus beaux habits qu'ils ayent, & les placent ſur un ſiége, où tous les parens les vont ſaluer en pleurant. On met enſuite le corps dans un cercueil de bois de ſenteur, on le dépoſe durant quelques jours dans une chambre, on dreſſe devant la porte une eſpéce d'autel, couvert de pains, de divers fruits, & de pluſieurs chandeliers, avec des cierges allumez, & les Prêtres du païs y viennent tous les ſoirs chanter, & faire d'autres cérémonies payennes. Les Chinois ont grand ſoin de la Police publique; car on dit qu'il n'y a point de païs dans le monde, où les chemins ſoient mieux pavez & entretenus. On y voit des chariots qui vont à la voile; ce que les Hollandois ont voulu imiter, mais ſans ſuccès.

Tous les Voyageurs modernes ont parlé avantageuſement de l'eſprit & de la ſcience des Chinois, & leurs éloges ont fait tant d'impreſſion ſur quelques Savans, qu'il s'en eſt trouvé qui ont oſé dire, que ſi l'on ramaſſoit enſemble tout ce que toutes les nations qui ſont ou qui ont été, ont inventé de plus beau, toutes ces choſes enſemble ne ſeroient ni meilleures ni en plus grand nombre que celles qui ont été inventées par les Chinois; mais un examen ſérieux de leur progrès dans chaque Art & dans chaque Science, paroît capable de convaincre du contraire. On fait un article à part de la Religion de la Chine, qui fera voir ce qu'on peut penſer de leur Métaphyſique. Pour ce qui regarde leur Phyſique, le P. Martini avoue qu'ils ont diverſes opinions, bizarres & fauſſes ſur l'origine du monde que les uns croyent éternel, & les autres créé par hazard. Ils admettent deux principes, qu'ils appellent *Yn* & *Yang*: l'un, diſent-ils, eſt caché & imparfait, l'autre manifeſte & parfait: le premier homme, ſelon la plupart d'entre eux, & toutes choſes, ſelon quelques autres, ont été formez d'un œuf: tout le reſte eſt auſſi extravagant. Ils n'ont aucun ſyſtême de doctrine ſur l'immortalité de l'ame; & l'opinion de la métempſycoſe eſt très commune parmi eux. On a beaucoup vanté leur habileté dans la Médecine; & tout ce qu'il y a de vrai, eſt qu'ils jugent aſſez bien des maladies en tâtant le pouls en divers endroits, mais ils entendent peu l'uſage des remédes. Pour l'aſtronomie, il ſeroit difficile de juger des progrès qu'y ont fait les Chinois, par les tables imprimées, parce qu'on ſait qu'elles ont été réformées par les Miſſionnaires ſur celles de Tycho Brahé; ſi les reformateurs n'y avoient laiſſé par mégarde deux parachroniſmes de plus de cinq cens ans. On apprend auſſi, que comme leur ignorance dans la Philoſophie leur fit admirer des abbrégez de l'Ecole, de même leur ignorance dans l'Aſtronomie les contraignit de laiſſer aux Miſſionnaires, qui n'étoient pas Mathématiciens de profeſſion, le ſoin de reformer leur calendrier. Si on examine enſuite les Arts qui dépendent des Mathématiques, on trouvera qu'ils ſont bien éloignez de mériter les éloges qu'on leur donne, puiſqu'ils ont ignoré l'Optique, les proportions, tout ce qui eſt neceſſaire pour la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, & généralement tout ce qui ſert à perfectionner les beaux Arts: à quoi on peut ajoûter, que depuis cent cinquante ans, ils n'ont pu apprendre à faire un cadran, ni à bien deſſigner une figure. Ceci peut paroître d'autant plus étonnant, qu'il y a déja pluſieurs ſiécles, que l'on vante l'habileté des Chinois dans les Arts Méchaniques. On prétend qu'ils inventérent l'Imprimerie, l'Artillerie, la poudre à canon, la conſtruction des Sphéres, des Globes céleſtes, & de pluſieurs inſtrumens de Mathématique, longtems avant que les Européens les connuſſent; mais on n'en a point d'autres preuves que leurs Hiſtoires, qui ſont très ſuſpectes. D'ailleurs il falloit que tout cela fût bien imparfait, puiſque les Miſſionnaires furent obligez de faire faire de nouveaux inſtrumens de Mathématique, & que ce fût des Miſſionnaires qui conduiſirent les fontes de canons, qu'on fit de leur tems. Toute leur habileté dans les Arts Méchaniques ſe termine donc au vernis & à la porcelaine. Pour l'invention de la bouſſole, il y a lieu de croire, qu'on a eu tort de la leur attribuer, puiſqu'ils n'en ont point fait d'uſage, & qu'ils ne navigeoient pas par hauteurs. Il ne reſte que deux points à examiner, leur Morale, & leurs lettres. Leur Morale ſe trouve dans des livres, qu'il faut paraphraſer à tout moment pour y trouver un ſens raiſonnable, & où l'on ne trouve aucuns principes. Ce qu'on y appelle, *piété envers Dieu*, ſe borne à des ſacrifices, & des cérémonies ſuperſtitieuſes: la *piété envers les parens*, conſiſte en des honneurs funébres qu'ils rendent à leur mémoire & qui ne peuvent être exempts d'idolâtrie. Leurs autres vertus ſe réduiſent auſſi à des cérémonies, & des uſages également incommodes & ridicules. Pour leurs lettres, voici ce que le P. Frigaut en a dit, *l. 1. ch. 5.* Chaque mot de la langue Chinoiſe a ſon caractére hiéroglyphique, & il y a autant de lettres que de mots, c'eſt à dire, qu'il y en a ſoixante-dix ou quatre-vints mille. Celui qui en ſait dix mille, en ſait autant qu'il eſt neceſſaire pour écrire, puiſqu'il n'y a peut être perſonne dans tout l'Empire qui connoiſſe tous ces caractéres. Leur ſon eſt ordinairement le même, quoique la figure en ſoit differente, & que la ſignification ne ſoit pas la même: ce qui fait qu'il n'y a pas de langue plus remplie d'équivoques, qu'on ne peut écrire ce qu'on entend prononcer à un autre, & que l'homme du monde qui parle le plus exactement & le plus poliment, eſt ſouvent obligé, non ſeulement de répéter ce qu'il a dit, mais de l'écrire. Les Chinois n'ont point de lettres diſpoſées en alphabet, mais ils ſe ſervent d'autant de figures qu'ils ont de mots. Le P. Kircher remarque que leur Langue ne contient que ſeize cens mots: & le P. Grueber dit qu'elle n'en a que quatre cens. Mais un ſeul mot ſignifie ſouvent quinze ou vint choſes toutes differentes, ſelon la maniére dont on le prononce. Par exemple *Yà*, ſignifie *Dieu*: *Yà*, *une muraille*: *Yà*, *ſtupidité*: *Yà*, *une oye*. Ainſi toute la force de cette Langue conſiſte dans la diverſité des accens, des tons, des aſpirations, & des inflexions de la voix, qui ſont en très-grand nombre. Outre cette difficulté, les Chinois ont encore cela de particulier que s'ils veulent écrire en leur Langue *Bon jour*, *Monſieur*, ils ne ſe ſerviront pas du caractére qui ſignifie *bon*, de celui qui ſignifie *jour*, & de celui qui ſignifie *Monſieur*; mais d'une figure toute différente, qui expliquera ſeule les trois mots; *Bon jour*, *Monſieur*. Et s'ils veulent écrire, *Oui*, *Monſieur*, ils laiſſéront la figure qui ſignifie *Oui*, & celle qui ſignifie *Monſieur*, pour en prendre une autre qui comprend dans ſa ſignification ces deux mots, *Oui*, *Monſieur*. Ces caractéres étant preſque infinis, il eſt évident que pour en faire un juſte diſcernement, la vie d'un homme ne peut pas ſuffire. Cependant nul parmi les Chinois n'eſt eſtimé ſavant, s'il ne connoît pour le moins quatre-vints mille figures ou caractéres. Ils ſont extrémement ingénieux à faire des feux d'artifice, où ils répréſentent des caractéres & des figures, d'une maniére qui ſurprend. Le P. Grueber Jéſuite aſſure qu'il a vu deſcendre du plancher d'une ſalle une groſſe vigne, entourée d'un autre feu qui prit la figure des feuilles de la vigne & de ſes raiſins; & tout cela ſi bien coloré, que le pinceau ne pouvoit rien peindre de plus vif ni de plus naturel. Cette apparence dura l'eſpace d'un *Miſerere*, & la matiére s'étant conſumée, elle diſparut, laiſſant les traces de fumée dans tous les endroits où la vigne avoit paru avec ſes feuilles & ſes raiſins. Les Perſes tâchent d'imiter cet artifice, mais ils n'y réüſſiſſent pas ſi heureuſement. La dépenſe de ces ſortes de feux n'eſt pas conſidérable,

rable, car pour deux piſtoles on aura un feu de trois ou quatre répréſentations. Un Danois étant de retour de la Chine, en rapporta le ſecret, & fit au Roi de Danemarc un feu d'artifice, qui s'étant élevé en l'air comme une fuſée, s'éclata après en divers traits de flamme, leſquels formoient le nom du Roi. Les Chinois ſe ſervent ordinairement de palanquins ou litiéres portées par des mulets, ou par des hommes; & les Tartares ont de certains caroſſes à deux roues. La plupart des Chinois ont peu de cœur, & n'aiment pas les fatigues de la guerre, comme les Tartares: c'eſt pourquoi ils ont plus de Mandarins de robe, que de Mandarins d'épée. Ce nom de Mandarin eſt Portugais, & à la Chine on les appelle *Quoan*, qui eſt un mot, lequel ſignifie *commander*, *gouverner*.

LA RELIGION.

Les Chinois ne reconnoiſſent point d'autre Dieu que le Ciel qu'ils appellent *Tien*, ou la Vertu du Ciel qu'ils nomment *Xan-Ti*. Il y a pourtant parmi eux trois ſortes de Sectes, les Lettrez, les Idolâtres, & les Sorciers. La premiére eſt celle du Roi & des Nobles, qui offrent des ſacrifices aux aſtres; la ſeconde adore les idoles, & leur bâtit des temples, & les uns & les autres rendent un culte ſuperſtitieux à Confucius, aux Philoſophes, aux Rois & à leurs ancêtres; la troiſiéme adore les Démons & pratiquent la Magie. Ces peuples examinent la figure des montagnes avec une ſuperſtition étrange; parce qu'ils croyent que le Dragon, (qu'ils s'imaginent être le Prince de la félicité) y fait ordinairement ſon ſéjour. Lorſqu'ils veulent faire bâtir des ſépulchres, ils recherchent toutes les veines, & les ſinuoſitez de la montagne, pour trouver un heureux endroit, ſavoir la tête, la queue ou le cœur du dragon; & de là ils tirent des augures du bonheur qui arrivera à la poſtérité du défunt. La plupart des montagnes de la Chine ont de gros bourgs, & l'induſtrie de ceux qui les habitent n'y laiſſe rien en friche. On y trouve quantité de temples & de couvents, pleins de ſacrificateurs qui y vivent dans la retraite, au milieu des forêts & des bocages. Les Chines, ou idoles des Chinois, ſont faites en forme de pyramides ouvragées, & on dit qu'il y a une certaine eſpéce de fourmis blanches, qui y demeurent cachées dans les loges, faites en forme d'oratoires. Les Naturels du païs craignent fort ces Chines. Quand ils achétent un Eſclave, ils l'aménent devant une de ces pyramides, & après y avoir fait une offrande de ris, & d'autres choſes, ſuivant leur ſuperſtition, ils prient l'idole, que ſi l'Eſclave s'enfuit il ſoit dévoré par les ſerpens, & par les tigres: ce que les Eſclaves appréhendent tellement, qu'ils n'oſent jamais quitter leur Maître, quoiqu'ils en ſoient maltraitez. Il y a hors des murs de la ville de Focheu, dans la province de Fokien, une de ces pyramides, qui a neuf étages, c'eſt pourquoi on l'appelle *la tour Novizone*. Sa figure eſt octogone, ou à huit côtez, ſa hauteur perpendiculaire, depuis la baſe juſques à la cime, eſt de neuf cens coudées, & ſa largeur eſt proportionnée à ſon élevation. Toutes ſes murailles ſont revêtues d'une porcelaine très-fine, & de quantité d'ornemens admirablement bien travaillez. On voit à chaque étage un appui de marbre, orné de pluſieurs bas reliefs, avec une baluſtrade, principalement au haut de l'édifice. Il y a un grand nombre de diverſes petites clochettes ſuſpendues en l'air, qui étant agitées par le vent, forment une harmonie aſſez agréable. Sur la pointe de la pyramide eſt placée une idole de cuivre doré.

Quelques Auteurs croyent, que ſaint Thomas l'Apôtre porta la Foi Chrétienne dans la Chine, & que certains peuples de cet Empire ont encore quelque reſte de la créance des Chrétiens, comme une idole à trois têtes qui ſe regardent, des peintures de douze perſonnes vénérables, & des tableaux d'une fille, qui porte un enfant entre ſes bras, aſſurant qu'elle fut vierge après l'enfantement. Toutes ces choſes s'appliquent par les ſpéculatifs, au myſtére de la Trinité, aux douze Apôtres, & à la ſainte Vierge.

Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que le Chriſtianiſme commença à être prêché à la Chine par des Prêtres qui y étoient allez de Syrie, l'an 636 de Jeſus Chriſt, ainſi qu'on l'apprend d'une inſcription de l'an 782 ou 1092 des Grecs, qu'on trouva l'an 1625, dans le Royaume de Xenſi. C'eſt une longue table de marbre, gravée en caractéres Chinois & Syriaques, qui avoit dix piez de long, ſur cinq de large, & une épaiſſeur de quatre pouces. Elle fut trouvée, en creuſant les fondemens d'une maiſon, dans un village, proche de la ville de Siganfu, qui eſt la capitale du Royaume de Xenſi. Un ſpectacle ſi curieux, attira un nombre infini de toute ſorte de perſonnes pour voir cette maniére d'Epitaphe. Le Gouverneur même y accourut, & fit porter ce monument de l'Antiquité dans le temple des Bonzes, pour le faire examiner par les Savans, & pour en découvrir l'explication. Il ordonna en même tems qu'on taillât une pierre de la même grandeur, & que l'on y gravât fidélement toutes les lettres, & toutes les figures de ce monument. Il y a deux inſcriptions qui marquent l'année qne cette pierre fut gravée, l'une Chinoiſe, & l'autre Syriaque, & qui ſemblent ne ſe pas accorder: car l'inſcription Chinoiſe porte que ce fut ſous le régne du *Grand Tam*, la ſeconde année de *Kienſum*, c'eſt à dire, l'an de Jesus Christ 782, & l'inſcription Syriaque marque l'an 1092, ſelon les Grecs. Pour concilier ces deux dates, les Savans obſervent qu'il y avoit en ce tems-là deux ſortes de ſupputations d'années. La premiére étoit eccléſiaſtique, & ſervoit aux Chrétiens de la Chine, dont l'Epoque commençoit à la naiſſance de Jesus Christ. La ſeconde étoit politique, & étoit commune aux Arabes, aux Chaldéens, aux Syriens, & aux Egyptiens, & preſque à tout l'Orient, où l'on comptoit les années depuis l'Ere, appellée *des Séleucides*, qui commençoit douze ans après la mort d'Alexandre *le Grand*, l'an 310 devant Jesus Christ. Cette réflexion fait connoître que l'an 1092 des Grecs étoit l'an 782, depuis la naiſſance du Sauveur, car ajoûtant 310 à 782, cela fait 1092. Le premier qui travailla à interpréter cette inſcription, fut Léon Mandarin, lequel étoit nouvellement converti. Il mit un livre au jour pour l'expliquer. Enſuite, le Pére Alvarès Samédo, Jéſuite Portugais, qui fut un des premiers Péres, à qui l'on permit de bâtir une maiſon & une égliſe à Siganfu, l'an 1628, s'appliqua avec un ſoin particulier, à chercher l'intelligence des mots & des figures, qui paroiſſent ſur ce monument, mais le Pére Kircher crut que leur travail ne ſuffiſoit pas, & il en donna une nouvelle explication, premiérement dans un Ouvrage ſur la Langue Cophte, & enſuite dans le livre intitulé, *China illuſtrata*. Il a corrigé dans celui-ci quelques fautes qui lui étoient échapées dans le premier, mais il en a encore laiſſé, & Muller dans ſon Commentaire ſur cette pierre, ne les a pas corrigées. On apprend de ce monument que c'étoit le Catholique, c'eſt à dire, le Patriarche des Neſtoriens, qui avoit envoyé une Miſſion à la Chine, & quand on ne l'y auroit pas dit en termes formels, on trouveroit dans la lecture de ce qui y eſt dit de l'incarnation du Verbe, que l'inſcription a été faite par un Neſtorien, puiſqu'il ne reconnoît l'union du Verbe & de l'homme, que dans l'inhabitation, par une plénitude de graces ſupérieure à celle de tous les Saints. On peut s'en convaincre encore par la notice des Métropoles de l'Egliſe Neſtorienne, puiſqu'on y a marqué celle de la Chine, comme la douziéme immédiatement avant celles des Indes, parce qu'on y avoit prêché la Religion Chrétienne auparavant. Il eſt vrai que dans les derniers ſiécles, il n'y avoit plus, ou au moins il y avoit peu de Chrétiens à la Chine, puiſqu'au témoignage de Dom Alexis de Ménésès, il y avoit dans les Indes, lorſqu'il y alla, un Prélat Neſtorien qui s'appelloit Métropolitain des Indes & de la Chine. On a encore d'autres preuves que le Chriſtianiſme étoit connu à la Chine longtems avant les derniers ſiécles. Un Auteur Mahométan qui écrivoit l'an 877 de J. C. aſſûre* que la capitale de la Chine ayant été priſe par un rebelle, il y périt un grand nombre de Chrétiens: & il dit encore qu'il avoit vu un Arabe qui avoit été à la Chine, à qui l'Empereur avoit montré J. C. monté ſur un âne, & ſuivi des douze Apôtres, comme le jour qu'il entra en triomphe à Jéruſalem. On ne s'arrêtera pas ici à décrire ce qui eſt marqué des myſtéres de nôtre ſainte Religion ſur cette pierre, parce qu'il n'y a rien de particulier, ſinon qu'on y admet vint-quatre livres du Nouveau Teſtament; *c'eſt à dire*, tous ceux que l'Egliſe Catholique a déclaré Canoniques; *mais on ne peut ſe diſpenſer* de marquer l'Hiſtoire du Chriſtianiſme *dans ce païs*, ſelon qu'elle ſe trouve dans l'inſcription. Voici ce qu'elle *contient*. L'an 636 de J. C. ſous le Patriarchat du Catholique Hananiechuah, un Prêtre qui prit le nom Chinois d'*Olopuen*, alla prêcher le Chriſtianiſme à la Chine; & l'Empereur *Tai-ſum-ven*, ayant ordonné l'an 639, que la nouvelle Religion fût publiée dans ſes Etats, on bâtit une égliſe dans la ville Royale d'*Ininſan*, quelques années après, c'eſt à dire l'an 651. L'Empereur *Cao-ſum* étant auſſi favorable aux Chrétiens que ſon Prédéceſſeur, le Chriſtianiſme ſe répandit dans toutes les provinces, ſans qu'on inquiétât les Miſſionnaires, juſqu'à l'an 699. Les troubles que les Bonzes excitérent alors, furent bien-tôt appaiſez par l'autorité de l'Empereur *Yuen-ſum-ci-tao*. En 747, il vint de Syrie un nouveau Prêtre, nommé *Kieho*. En 657, l'Empereur *So-ſum-ven-nu* fit bâtir pluſieurs égliſes; & ſes ſucceſſeurs continuérent de favoriſer la nouvelle Religion.

Voilà en ſubſtance l'Hiſtoire de l'établiſſement du Chriſtianiſme à la Chine. *On n'en avoit pas fait mention dans les Hiſtoires* de la Chine. Le P. Couplet Jéſuite, avoit tiré de l'inſcription même, ce qu'il en a dit dans ſon Abbrégé Chronologique. Ne ſeroit-ce pas que les Hiſtoires Chinoiſes auroient été fabriquées dans un tems où on ne ſavoit plus qu'il y avoit eu des Chrétiens à la Chine? Depuis, ſaint François Xavier forma le deſſein d'y aller prêcher, mais il mourut en y abordant. Les Miſſionnaires Apoſtoliques qui l'ont ſuivi ont été plus heureux. Ils ont été reçus dans le Royaume, ils y ont fait divers établiſſemens, & l'on aſſure que l'on y trouve un très-grand nombre de Chrétiens. *Voyez* CONFUCIUS.

Il y a auſſi des Juifs, ou plutôt des Iſraëlites dans la Chine; car ceux qu'on y trouve ſe prétendent deſcendus des dix Tribus; mais leur nombre ne paroît pas avoir jamais été fort grand, & il diminue de jour en jour, parce que pluſieurs pour parvenir aux charges embraſſent la Religion du païs. On ne doit pas omettre que ſuivant le témoignage des premiers Miſſionnaires, les autres Juifs excluent de leur communion ceux qui s'appliquent aux études Chinoiſes, qui ſont néceſſaires pour obtenir des degrez, parce qu'ils ne croyent pas que les cérémonies pratiquées parmi les Lettrez, ſoient exemptes d'idolâtrie. Les Mahométans dont le nombre eſt beaucoup plus grand, en jugent de même, & ne prennent point de degrez ſans renoncer au Mahométiſme. C'eſt une très-ancienne tradition parmi les Orientaux, qu'il y a un très grand nombre de Juifs à la Chine, & qu'ils y ſont paſſez du tems de Joſué, Dieu leur ayant ouvert un chemin pour y arriver. Mais il y a bien plus d'apparence que ceux qui ſe trouvent dans ce païs-là, y ſont allez depuis les captivitez d'Iſraël ſous *Salmanazar* & les autres Rois d'Aſſyrie; le trajet n'en étant pas difficile du païs des Perſes & des Médes. Le Pére *Adam Schaal*, fameux Miſſionnaire, écrivoit de *Pékin* que dans le Royaume de *Kaſchemir* il avoit vu des Juifs, qui avoient conſervé le Judaïſme & l'Ancien Teſtament & qui ne ſavoient rien de la mort de J. C.; qui avoient même voulu faire ce Jéſuite *Chakam* pourvu qu'il voulût s'abſtenir de manger du porc. L'on a une aſſez longue lettre des Juifs de *Cochin*, écrite à la Synagogue d'Amſterdam, dans laquelle ils diſent qu'ils ſe ſont retirez aux Indes dans le tems de la conquête de la Terre Sainte par les Romains; qu'ils ont eu dans la Chine ſoixante & douze Rois, qui ont ſuccédé les uns aux autres, dans l'eſpace de mille ans; que la diviſion s'étant miſe entre deux fréres qui ſe diſputoient le Royaume, les Princes voiſins les ſubjuguérent, & que depuis ce tems ils ſont demeurez aſſujettis aux Rois de la Chine; que la conſtante fidélité qu'ils ont conſervée envers ces Princes, leur a mérité de leur part pluſieurs marques d'eſtime & de confiance; qu'en l'an 1640, Samuel, un de leurs fréres, mourut Gouverneur de Cochin, & laiſſa ſa charge à un Juif de même nom que lui. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

Ceux-ci ſont auſſi établis depuis pluſieurs ſiécles à la Chine; car l'Auteur Arabe qu'on a déja cité, aſſure que l'an 887, il périt

grand

grand nombre de Juifs & de Mahométans dans la ville capitale. La conſidération que les Empereurs de la Chine avoient pour les Califes, les avoit engagez à permettre qu'à Cumbdan, c'eſt à dire, à Nanking ils euſſent un Cadi, non ſeulement pour adminiſtrer la juſtice aux Marchands Arabes, comme font les Conſuls dans les échelles du Levant, mais pour faire en leur nom les fonctions ſpirituelles de la priére & de la prédication ordinaire des moſquées. Le P. Navarette écrit que de ſon tems il y avoit environ cinq cens mille Mahométans à la Chine.

LE GOUVERNEMENT.

Ce grand Etat eſt gouverné par un Roi, qu'ils nomment *Seigneur de l'Univers, & Fils du Ciel*. Il reçoit plus d'honneur de ſes Sujets qu'aucun Prince du monde. Il y a ſix principales Cours à Pékin: la premiére, eſt celle des Magiſtrats, parce qu'ils ont droit de nommer les Lettrez, & les Juges, qui ſont employez dans les provinces, & qui montent toûjours de charge en charge: la ſeconde, eſt comme une Chambre des Finances, pour exiger les droits du Roi: la troiſiéme, eſt la Chambre des Cérémonies, qui a ſoin des ſacrifices publics, des temples, des Prêtres, des honneurs qu'on doit au Roi, des mariages, des réjouiſſances publiques, des ambaſſades, & des titres, qu'on peut donner aux Savans: la quatriéme eſt la Cour militaire, qui diſpoſe de tous les emplois de la Milice: la cinquiéme, a ſoin des bâtimens publics, comme des ponts, des murailles des villes, des vaiſſeaux, des palais, &c. & de la ſubſiſtance des Princes du ſang de leurs Rois: la derniere, eſt établie pour les criminels. Toutes les affaires du Royaume dépendent de ces Cours. Elles ont dans toutes les provinces, des Officiers & des Magiſtrats ſubalternes, qui les avertiſſent de ce qui ſe paſſe dans le reſſort de leur domination. Les Tartares ont troublé le bon ordre qui régnoit dans la Chine, & ſur tout, depuis le milieu du XVII ſiécle, qu'ils l'ont occupé tout entier, comme nous l'avons appris par les relations, qui nous ſont venues de ce pais. Nous en avons une particuliére, qui a pour titre, *de la Conquête de la Chine par les Tartares*. Cette révolution commença vers l'an 1645, ainſi que nous le dirons cy-après, en parlant du dernier Empereur de la 21 famille. Les Tartares avoient auſſi conquis la Chine dans le XIII ſiécle, & le Pére Trigault aſſûre, qu'ils y furent depuis l'an 1206, juſqu'en 1368, qu'on les en chaſſa.

L'Auteur Arabe qu'on a cité, aſsûre que de ſon tems les revenus de l'Empereur de la Chine conſiſtoient en ce qui ſe tiroit des impoſitions par tête, qui n'étoient payées que par les hommes, depuis dix-huit ans juſqu'à quatre-vint, & cela à proportion de leurs biens, que le ſel & le thé appartenoient auſſi au Roi, & que les terres étoient exemptes de tous les impôts; mais lorſque le P. Martini alla à la Chine, il trouva que toutes les provinces payoient des tributs fort conſidérables en ſoye, en coton, & en proviſions pour la table & pour les écuries de l'Empereur, & que le ſel étoit encore en parti, mais non pas le thé. Préſentement ſelon le P. Navarette les denrées ne payent aucuns droits, & les principaux ſont ceux des tailles réelles, des impoſitions par tête, du ſel, de la ſoye, & de plus une taxe par maiſon.

Dans les ſiécles précédens l'Empereur s'étoit encore réſervé le droit de prélever ſur toutes les marchandiſes étrangéres qu'on apportoit dans ſes Etats, celles qui pouvoient lui convenir, & de les payer en d'autres marchandiſes, avant que l'Etranger pût les retirer des magaſins publics, où elles étoient en dépôt. L'Auteur Arabe & Joſeph Barbaro ſont mention de cette coutume. On fait encore à peu près la même choſe.

Toute la monnoye qui a cours à la Chine eſt de cuivre, à peu près de la grandeur de nos liards, percée dans le milieu afin de pouvoir être enfilée. On a défendu de tout tems de battre de la monnoye d'or & d'argent; & ſi l'on ſe ſert de ces métaux pour acheter, il paſſe pour marchandiſe.

La juſtice eſt adminiſtrée ſévérement dans ce Royaume, cependant au lieu qu'autrefois les Voleurs étoient toûjours punis de mort, on ſe contente préſentement de les marquer avec un fer chaud, & avec de l'encre; & ce n'eſt qu'après pluſieurs récidives qu'on les condamne aux galéres. On coupoit autrefois les Criminels tout vivans par morceaux, mais au lieu de ce cruel ſupplice on a inventé celui de la baſtonnade, qui conſiſte à frapper le Criminel ſur les feſſes avec de groſſes cannes de telle ſorte, que ſouvent il en meurt, & l'on dit qu'il *eſt* ordonné pour des ſujets fort legers, & preſque ſans aucune forme de juſtice.

GOUVERNEMENT des VILLES.

On voit dans cet Etat 175 grandes villes, & 1312 citez, ſans y comprendre un grand nombre de villes de guerre, de forts, de bourgs, & de gros villages très-peuplez. La différence qu'il y a entre les villes & les citez, n'eſt pas fort conſidérable, ſi on regarde ſeulement la grandeur; car il y a des citez qui ſont auſſi grandes ou plus, que des villes. Ce qui les diſtingue, c'eſt le pouvoir, & la juriſdiction des Gouverneurs. Ceux des villes ſont ordinairement ſoumis aux Vicerois des provinces, & ont ſous eux les citez; mais il y a des citez capitales de certains territoires, qui ont encore d'autres citez dans leur reſſort. Les Forts ne ſont différens des villes & des citez, que parce qu'ils ont une garniſon, qui y demeure avec les Bourgeois. Chaque grande ville a pluſieurs citez, qui en relévent, & avec leſquelles elle forme comme une petite province. Entre ces citez, les plus conſidérables ſont appellées, *Cheu*, & les autres *Hien*. Les villes ont le ſurnom de *Fu*. Il y a des bourgs auſſi grands que des citez, mais parce qu'ils ne ſont point fermez de murailles, & qu'ils n'ont point leurs Magiſtrats particuliers, ils n'ont pas le titre de citez.

De L'EMPEREUR, ou du ROI de la CHINE, avant l'invaſion des Tartares.

Le Roi diſpoſoit abſolument de la vie & des biens de tous ſes Sujets: l'aîné de ſes fils ſuccédoit à l'Empire, & les autres avoient le titre de Rois, ſans en avoir l'autorité. L'Empereur leur aſſignoit à chacun une ville, avec une magnifique Palais, des Officiers, & un appanage, pour entretenir une maiſon Royale; mais ils n'avoient aucun pouvoir ſur le peuple. Les Officiers de la Couronne leur envoyoient leur revenu tous les trois mois, afin que recevant ainſi des ſommes médiocres, il ne puſſent pas ſe voir en état de rien entreprendre. Quoique l'Empereur ne ſortît preſque jamais de ſa Cour, il ne laiſſoit pas de ſavoir parfaitement l'état de ſon Royaume, & comment les Vicerois, & les Gouverneurs ſe comportoient. Il envoyoit tous les ans en chaque province un Viſiteur, qui avoit plus de pouvoir que les Gouverneurs, & faiſoit la fonction d'un Intendant de Juſtice. Lorſque les enquêtes & les informations de ce Viſiteur étoient rapportées à la Cour, le Roi mettoit ordre à toutes choſes, ſuivant le conſeil des Philoſophes de la Chine, qui ſont employez depuis deux mille ans au gouvernement de l'Etat. Les Chinois appelloient leur Empereur *Tiençu*, c'eſt à dire, *fils du ciel* ou *bien-aimé du ciel*. Ils le nommoient auſſi communément *Hoangti*, c'eſt à dire, *Empereur jaune*, ou *Empereur de la terre*, qu'ils diſent être de cette couleur; & ainſi ils le diſtinguoient du ſouverain *Xangti*, ou de l'*Empereur du Ciel*. Le premier, qui porta le nom de *Hoangti*, régna, ſuivant le calcul des Chinois, l'an 2697 avant la naiſſance de JESUS-CHRIST. Depuis on a donné ce nom aux Rois de la Chine, comme on a appellé *Céſars*, les Empereurs Romains, qui ont ſuccédé à Jules Céſar.

Du ROI TARTARE de la CHINE, &c.

La milice du Roi Tartare de la Chine, eſt compoſée de Tartares, excepté la Garde du Corps du Roi, qui eſt d'environ quarante mille hommes, tant Mouſquetaires, qu'Archers, leſquels ſont tous Japonois, ou de la Corée. Les Chinois ont la liberté d'exercer leur Religion, ſuivant leurs cérémonies. Les loix anciennes du pais ſont encore obſervées par tout le Royaume, & la juſtice eſt adminiſtrée par des Magiſtrats Chinois, avec ce ſeul changement, que dans tous les Tribunaux, il y a un Tartare, qui y préſide. Quant au gouvernement politique, le Roi à établi neuf Juriſdictions à Pékin, ville capitale du Royaume, dont la premiére compoſée, moitié de Tartares, & moitié de Chinois, eſt une eſpéce de Parlement, qui juge de toutes les cauſes d'appel: la ſeconde, connoit des affaires de Religion, & des procès entre les Gens de Lettres: les autres ſont pour la milice, pour les procès criminels, & pour d'autres affaires, à peu près comme parmi nous. Dans toutes les villes de la Chine, il y a auſſi neuf Tribunaux, qui ſont ſubalternes aux neuf Juriſdictions de Pékin. Il n'eſt pas permis d'appeller d'un jugement rendu par le premier Parlement de Pékin, & ceux qui veulent avoir recours au Roi, doivent ſouffrir auparavant une centaine de coups de baton fort rudes. Si le Roi voit que l'Appellant ſupporte les premiers coups de canne avec quelques témoignages particuliers du reſſentiment qu'il a de l'injuſtice qu'on lui a faite, il lui fait grace des autres: s'il ſe trouve que le jugement ſoit mal rendu, il en coute la vie aux Juges, ou du moins ils ſont dépoſez de leurs charges. Le Roi de la Chine a quinze femmes, que l'on appelle toutes Reines; mais elles ne tiennent pas toutes le même rang. Il y en a trois principales: la premiére ou ſouveraine, s'appelle *Cin-ſi*, c'eſt à dire, *Reine parfaite*: des deux autres, l'une ſe nomme, *Tum-ſi*, qui ſignifie *Reine orientale*, & l'autre *Si ſi*, c'eſt à dire, *Reine occidentale*. Ces deux Reines, que les Chinois appellent *latérales*, ont accès auprès de la Souveraine; mais elles ne lui parlent qu'à genoux. Les autres douze ne lui parlent jamais, ſi ce n'eſt par le moyen des deux Reines *latérales*. Pour ce qui eſt des autres femmes, le nombre n'eſt réglé, que par l'humeur & le caprice du Prince. Les enfans de ces Reines n'ont aucune prééminence entre eux. On tient pour aîné celui que le Roi élit pour ſon ſucceſſeur. Lorſque le Roi eſt mort, on brûle ſon corps, ſelon la coutume des Tartares. Le bucher ne ſe fait pas de bois, mais de papier dont la dépenſe monte ordinairement à plus de ſoixante mille écus. On brule avec le corps, la garde-robe, les meubles, les bijoux, & les pierreries du défunt, en un mot, tout ce qui étoit deſtiné à ſon ſervice, excepté les animaux. Trois des Domeſtiques du Roi, ſavoir un Conſeiller, un Sacrificateur & une concubine, ſe dévouent à l'ame de leur Prince, & lui ſacrifient leur vie auſſi tôt qu'il eſt expiré. Il dépend d'eux de choiſir tel genre de mort qu'ils veulent; mais ordinairement on leur coupe la tête. Outre ces trois Officiers, il s'en trouve encore d'autres, qui s'offrent à la mort, pour accompagner le défunt Roi en l'autre monde.

A l'égard de la Religion, il y a trois principales Sectes, ſavoir celle des Savans qui adorent un premier être, qu'ils nomment *Xangti*; celle des Nobles & du peuple, qui font des ſacrifices au bon & au mauvais eſprit; & celle des Bonzes, qui ſont de vrais idolâtres. Les Tartares ont encore des Sacrificateurs, dont quelques-uns portent une mitre de papier; mais ils vont le plus ſouvent la tête découverte & les piez nuds. Il y a auſſi des monaſtéres de femmes Tartares, bâtis ſur des montagnes de difficile accès. L'on a long-tems diſputé ſur la Religion & les Rites des Chinois. Il y a eu des Miſſionnaires qui ont prétendu qu'ils adoroient le vrai Dieu, & qui ont cru que quelques-unes des cérémonies qu'ils faiſoient en l'honneur de leurs ancêtres & de Confucius, pouvoient être tolérées, & même pratiquées par des Chrétiens; mais cette conteſtation a été terminée par les Décrets du Pape Clément XI, du 20 novembre 1704, & du 25 ſeptembre 1710, par leſquels les cartouches qui portent *Tien-chu*, *adorez le ciel*, ſont défendus, & les cérémonies du culte des ancêtres & de Confucius déclarées idolâtres ou ſuperſtitieuſes, & comme telles interdites aux Chrétiens. Les Chinois ne ſont

point de vin, quoique leur païs produiſe de fort beaux raiſins. Leur boiſſon ordinaire eſt le thé, & le vin de ris, qu'ils font apparemment par diſtillation. Le vin de ris tire ſur la couleur d'ambre, & a un goût fort délicat. Il y en a d'auſſi bon que le vin d'Eſpagne. Toute leur vaiſſelle eſt de porcelaine, celle du Roi auſſi bien que celle de ſes Sujets. Les Rois Chinois paroiſſoient dans les audiences ſolemnelles, ſur un thrône magnifique; mais le Roi Tartare, qui a conquis la Chine, s'aſſied à terre ſur un tapis.

UITE CHRONOLOGIQUE des FAMILLES Impériales de la Chine.

On compte vint-deux familles des Empereurs de la Chine, dont les ſept premiéres ſont nommées, *Hia*, *Xam*, *Cheu*, *Cin*, *Han*, *Heu-Han* & *Cin*. Les cinq ſuivantes, que l'on comprend ſous le nom général de *U-tai*, ſont appellées, *Sum*, *Ci*, *Léam*, *Chin* & *Suy*: la treiziéme a le nom de *Tam*. Les cinq qui ont ſuivi, & qui ſont appellées *Heu-tai*, d'un nom commun, ont chacune ces noms particuliers, *Heu-léam*, *Heu-tam*, *Heu-cin*, *Heu han* & *Heu-cheu*. La dix-neuviéme eſt nommée *Sum*, la vintiéme, *Yven*, la vint-uniéme *Mim*, & la vint-deuxiéme *Cim*. A l'égard des Empereurs, on en compte deux cens trente-cinq juſqu'à *Cam-hi*, qui régnoit encore en 1700, ſavoir, huit avant l'établiſſement de la famille *Hia*, qui ſont *Fo-hi*, *Ximnung*, *Hoam-ti*, *Xao-hao*, *Chuen-hio*, *Ti-co*, *Yao*, *Xun*; & deux cens vint-ſept des vint-deux familles Impériales, non compris ceux qui n'ont vécu que quelques mois, ou qui ſont retranchez du nombre des Empereurs, pour quelque autre raiſon. Les huit premiers Princes ont régné 733 ans, & ceux des familles Impériales 3926 ans juſques en l'an 1704: ce qui fait 4663 ans, depuis la fondation de la Monarchie juſques à la quatriéme année du préſent ſiécle; ſi l'on en croit au moins les Annales Chinoiſes, rapportées par le P. Martini Jéſuite. Mais il eſt impoſſible d'accorder leur ſupputation avec celle de la Vulgate, à laquelle nous nous attachons, à moins que de ſuppoſer que les Chinois ont eu des Empereurs, pluſieurs ſiécles avant le Déluge: ce qui eſt incroyable. Nous ne laiſſerons pas d'expoſer ici ce que contiennent leurs monumens, qui ne paroîtront guéres plus ſûrs en Chronologie, que le calcul dont les Chaldéens, & les Egyptiens ſe ſervoient autrefois, pour prouver l'ancienneté fabuleuſe de leurs Empires.

Famille.		*Nombre des Empereurs.*	*Durée.*	*Famille.*		*Nombre des Empereurs.*	*Durée.*
I.	Hia,	17	458 ans.	XII.	Suy,	3	29
II.	Xam,	28	644	XIII.	Tam,	20	289
III.	Cheu,	35	873	XIV.	Heu-léam,	2	16
IV.	Cin,	4	43	XV.	Heu-tam,	4	13
V.	Han,	25	426	XVI.	Heu-cin,	2	11
VI.	Heu-han,	2	44	XVII.	Heu-han,	2	4
VII.	Cin,	15	155	XVIII.	Heu-cheu,	3	9
VIII.	Sum,	8	59	XIX.	Sum,	18	319
IX.	Ci,	5	22	XX.	Yven,	9	89
X.	Léam,	4	55	XXI.	Mim,	16	276
XI.	Chin,	5	33	XXII.	Cim,	2	59 juſqu'en l'année 1704.

SUITE CHRONOLOGIQUE & HISTORIQUE des ROIS ou EMPEREURS de la CHINE.

Commencement du régne. Avant J. C.	*Durée du régne.*	EMPEREURS ÉLUS.
2952	115 ans.	1. *Fo-hi*, Fondateur de l'Empire Chinois, civiliſa les peuples de cette extrémité de l'orient, établit des loix, fit un livre d'Aſtrologie, inventa la Muſique, & choiſit pour ſymbole de la nation Chinoiſe un dragon, que les Empereurs prirent enſuite pour leurs armes. Il nourriſſoit avec ſoin dans ſa maiſon, ſept eſpéces d'animaux, pour ſervir aux ſacrifices qu'il offroit au ſouverain Eſprit du ciel & de la terre: c'eſt pour cela que quelques-uns l'on nommé *Par-hi*, qui ſignifie *victime*.
2837	140 ans	2. *Ximnung* inventa l'Agriculture & la Médecine.
2697	100 ans	3. *Hoangti* ou *Hoam-ti* eſt nommé par quelques-uns Fondateur de la Monarchie, parce qu'il rendit cet Etat plus floriſſant. Il bâtit un temple nommé *de la Paix*, & dédié à *Xangti*, c'eſt à dire, au *ſouverain Monarque du monde*, ou *ſouverain Eſprit du ciel*; car *Ti* ſignifie *Empereur* ou *Seigneur*. Il orna ſa tête d'un diadême, & choiſit la couleur jaune, qu'il défendit à tous ſes Sujets. Il perfectionna l'Aſtronomie, la Muſique & la Médecine.
2597	84	4. *Xahoau* ou *Xao-hao*, auparavant nommé *Kin-tien*, jouït de la paix pendant ſon régne, bâtit pluſieurs villes, inventa une nouvelle Muſique, & diſtingua les principaux Officiers de ſon Royaume par des figures d'oiſeaux & de bêtes ſauvages, que les Grands portent encore à préſent ſur leurs habits, pour marque de leur dignité.
2513	78	5. *Chuen-hio*, auparavant nommé *Cao-yan*, fut un Prince fort pieux. Il ordonna qu'il n'appartiendroit qu'à l'Empereur de la terre, de ſacrifier ſolemnellement à l'Empereur du Ciel, & défendit à ſes Sujets de faire aucun ſacrifice à Dieu, nommant des Prêtres ou Mandarins eccléſiaſtiques en diverſes provinces, pour préſider aux ſacrifices; leur ordonnant ſur tout que le ſervice divin ſe fît avec reſpect, & qu'on obſervât religieuſement toutes les cérémonies. Il dreſſa un Calendrier, que l'on ſuit encore aujourd'hui dans la Chine, commençant l'année à la nouvelle Lune la plus proche du printems.
2435	70	6. *Co*, ou *Ti-co*, auparavant appellé *Coaſin*, vécut dans la paix, & s'addonna à la piété; mais il introduiſit un mauvais exemple, en épouſant quatre femmes. Il fonda pluſieurs Colléges pour inſtruire la Jeuneſſe de ſon Royaume.
2365	8	* *Cheu*, ou *Chi*, un de ſes fils, fut privé de l'Empire.
2357	100	7. *Yaa*, ou *Yao*, auparavant nommé *Tam*, & *Tao*, ſe rendit illuſtre par ſa juſtice, & par ſa libéralité. Pendant ſon régne, il arriva dans la Chine un déluge qui dura neuf ans. *Yao* en fit conduire les eaux dans la mer, par des canaux artificiels: ce qui lui fit gagner la Couronne. Il eut beaucoup de piété, auſſi bien que ſon frére Xun.
2257	50	8. *Xun*, auparavant appellé *Yu*, régna 28 ans avec Yao, comme aſſocié à l'Empire; puis il régna ſeul pendant cinquante ans. Il étoit excellent Muſicien & jouoit parfaitement des inſtrumens.
		I. FAMILLE, ſurnommée HIA ou HIOA:
2207	10	1. *Yu*, ou *Ta-yu*, c'eſt à dire, *Yu le Grand*, régna dix-ſept ans avec Xun, & dix ans ſeul. Il fut Fondateur de la famille Impériale, ſurnommée *Hia*, dont il y a eu dix-ſept Empereurs, pendant 458. Il diviſa l'Empire en neuf provinces.
2197	9	
2188	29	2. *Ti-ki*, fils de *Ta-yu*, perfectionna la Muſique, & inventa les danſes meſurées.
		3. *Tai-cam* s'addonna à la chaſſe & à ſes plaiſirs, & abandonna le ſoin des affaires de l'Etat, dont l'adminiſtration fut confiée à *Chum-cam*, ſon frére puiné.
2159	13	4. *Chum-cam*, Prince qui ſe fit admirer par ſa prudence, régna treize ans après ſon frére.
2146	27	5. *Ti-ſiam* ſe déchargea de la conduite du Royaume ſur un Miniſtre d'Etat, qui donna lieu à l'uſurpation de * *Hanzo*, lequel régna quarante ans.
2119	40	
2079	22	6. *Xao-cam*, fils de *Ti-ſiam*, remonta ſur le thrône de ſon pére, & établit les loix du Royaume.
2057	17	7. *Ti-xu* domta pluſieurs peuples rebelles des iſles de l'océan oriental.
2040	26	8. *Hoay* ou *Ti-hoay* vécut dans l'oiſiveté & dans les délices, abandonnant la conduite de ſes Etats à ſes Miniſtres.
2014	18	9. *Ti-mam* viſita les provinces orientales de ſon Empire, & y appaiſa pluſieurs revoltes.
1996	16	10. *Ti-ſie* accorda quelques titres d'honneur aux Princes qui lui étoient ſoumis.
1980	59	11. *Ti-pu-kiam*, régna paiſiblement, après avoir vaincu neuf Princes ou petits Rois, qui s'étoient ſoulevez contre lui.
1921	21	12. *Ti kium*, frére de *Ti-pu-kiam*, chaſſa *Cum-kia*, fils de *Ti-pu-kiam*, & légitime ſucceſſeur de la Couronne.
1900	21	13. *Ti-kin*, fils de *Ti-kium*, s'adonna à ſes plaiſirs, & aux ſuperſtitions que ſes prédéceſſeurs avoient condamnées.
1879	31	14. *Cum-kia*, fils de *Ti-pu-kiam*, vêut dans les délices, ſans prendre aucun ſoin de ſon Etat.
1848	11	15. *Ti-cao* fut auſſi lâche & efféminé que ſon pére.
1837	19	16. *Ti-fa* fut un peu plus réglé.
1818	52	17. *Kie* ſe rendit odieux par les deſordres de ſa vie. Il fit faire un lac de vin, où 3000 hommes ſe baignoient

Com. du Régne. Avant J.C.	Ans du Régne.	
		gnoient en ſa préſence, & une tour bâtie de jaſpe & d'autres pierres précieuſes en faveur d'une de ſes concubines. Il mourut hors de la Chine, d'où il avoit été contraint de s'enfuir, & la Couronne paſſa dans une autre famille.

II. FAMILLE, ſurnommée XANGA ou XAM.

Com. du Régne. Avant J.C.	Ans du Régne.	
1766	13	1. *Tang* ou *Chim-tam* fut Fondateur ou Chef de la famille Impériale nommée *Xanga* ou *Xam*, dont il y a eu vint-huit Empereurs, pendant 644 ans. Il choiſit la couleur blanche pour ſes drapeaux ou enſeignes, au lieu de la noire, que la famille *Hia*, avoit priſe.
1753	33	2. *Tahi-kia* fut fort aimé de ſon peuple, à cauſe de ſa bonté & de ſa douceur. Il y eut ſous ſon régne une grande ſtérilité qui dura ſept ans. Il paſſe pour avoir été fort Religieux. On voit dans le livre du Pére le Comte, la priére que cet Empereur fit au ciel, & qui fut ſuivie d'une pluye que l'on veut faire paſſer pour miraculeuſe, quoique cette priére ne s'adreſſe qu'au ciel matériel.
1720	29	3. *Vo-tim* régna heureuſement par les Conſeils d'*Yon* ſon Miniſtre d'Etat.
1691	25	4. *Tai-kim*, frére de *Vo-tim*, lui ſuccéda.
1666	17	5. *Siao kia*, fils de *Tai-kim*, regna paiſiblement après lui.
1649	12	6. *Tum-ki*, frére de *Siao-kia*, calma quelques troubles qui s'élevérent dans ſon Royaume, par la revolte des Princes tributaires.
1637	75	7. *Tai-vu*, frére d'*Yum ki*, vécut preſque toûjours dans la paix.
1562	13	8. *Chunting* ou *Chum-tim*, fils de *Tai-vu*, arrêta les courſes des peuples barbares, qui entrérent dans ſon Royaume.
1549	15	9. *Vai-gin*, frére de *Chum-tim*, lui ſuccéda. Sous lui commencérent les guerres entre les fréres & les fils des Empereurs défunts, pour la ſucceſſion à la Couronne: ces guerres durérent environ deux cens ans.
1534	9	10. *Ho-tankia*, frére de *Vai-gin*, régna après lui.
1525	19	11. *Zu-ye*, fils de *Ho-tankia*, rétablit la paix dans ſon Empire.
1506	16	12. *Zu-ſin*, fils de *Zu-ye*, lui ſuccéda,
1490	25	13. *Vo-kia*, frére de *Zu-ſin*, régna après lui.
1465	32	14. *Zu-tim*, fils de *Zu-ſin*, monta enſuite ſur le thrône.
1433	25	15. *Nan-kem*, fils de *Vo-kia*, fut troublé dans ſon regne par des guerres civiles.
1408	7	16. *Yam-kia*, fils de *Zu-tim*, régna après *Nan-kem*.
1401	28	17. *Puom-kem*, frére d'*Yam kia* appaiſa les troubles du Royaume, & donna le nom d'*Yu* à ſa famille, au lieu de celui de *Xam*.
1373	21	18. *Siao-ſin*, frére de *Puom-kem*, s'adonna à ſes plaiſirs.
1352	28	19. *Siao-ye*, ſon frére lui ſuccéda, & vécut dans l'oiſiveté.
1324	59	20. *Vu-tim*, fils de *Siao-ye*, eut un régne fort heureux.
1265	7	21. *Zu-kem*, fils de *Vu-tim*, régna auſſi paiſiblement.
1258	34	22. *Zu-kia*, frére de *Zu-kem*, ſe rendit odieux par ſes débauches.
1224	6	23. *Lin-ſin* fils de *Zu-kia*, imita les déſordres de ſon pére.
1218	21	24. *Kem-tim*, frére de *Lin-ſin*, ne fut guéres meilleur.
1197	4	25. *Vu-ye*, fils de *Kem-tim*, étoit un Prince impie. Il fut tué d'un coup de foudre étant à la chaſſe.
1193	3	26. *Tai-tim*, ſon fils, lui ſuccéda, & fit la guerre au petit Roi d'*Yen*, que l'on nomme aujourd'hui *Pekin*.
1190	36	27. *Ti-ye*, fils de *Tai-tim*, vainquit le Roi d'*Yen*.
1154	32	28. *Cheu*, fils de *Ti-ye*, régna en tyran, & exerça de grandes cruautez ſur ſes Sujets. Il ſe brûla dans ſon palais, & fut le dernier de la famille *Xanga*.

III. FAMILLE, ſurnommée CHÉVA, ou CHEU.

Com. du Régne. Avant J.C.	Ans du Régne.	
1122	7	1. *Fau* ou *Vu-vam* vainquit le Tyran *Cheu*, & fut Chef de la troiſiéme famille impériale, nommée *Cheva*, ou *Cheu*, dont il y a eu 35 Empereurs durant 873 ans. (*Vam* ſignifie *Roi*) Cette famille prit la couleur de pourpre: ce Prince offroit des ſacrifices au ciel ſelon l'ancienne coutume. On conte qu'un de ſes fréres le voyant un jour en danger de mourir, ſe proſterna en terre, & fit une priére très ardente pour obtenir la guériſon de celui qu'il nommoit ſon pére & ſon maître. Il s'offrit même à ſervir de victime; & l'Hiſtoire rapporte qu'il mourut après ſa priere, & que ſon frére guérit.
1115	37	2. *Cuing* ou *Chim-vam*, ſon fils, régna heureuſement, & donna ſur la fin de ſa vie des marques de l'attachement qu'il avoit à ſa Religion.
1078	26	3. *Cum-vam* vécut dans la paix, & rétablit l'Agriculture.
1052	51	4. *Chao-vam* étoit exceſſivement addonné à la chaſſe: ce qui le rendit odieux à ſes Sujets.
1001	55	5. *Mo-vam* fit la guerre aux Tartares, qui prirent la fuite.
946	12	6. *Cum-vam* aima les plaiſirs, & fut un peu cruel.
934	25	7. *Ye-vam* ne fit rien digne d'un Empereur.
909	15	8. *Hiao vam*, frére d'*Ye-vam*, ſe rendit maître du Royaume.
894	16	9. *Y-vam*, fils d'*Hiao vam*, fut un Prince timide & ſans eſprit.
878	51	10. *Li-vam* fut haï de ſes Sujets pour ſa cruauté, & mourut banni de ſon Empire.
827	46	11. *Siven-vam* appaiſa les rebelles, & ſe fit aimer du peuple, & des Sages du païs.
781	11	12. *Yu-vam* n'imita pas les vertus de ſon pére: il fit néanmoins la guerre aux Tartares Occidentaux, & fut tué dans une bataille. Sous lui le culte des idoles s'introduiſit dans la Chine.
770	51	13. *Pim-vam* chaſſa les Tartares; mais les Rois tributaires de ſon Empire ſe revoltérent contre lui.
719	23	14. *Huom-vam* combattit vaillamment contre les Rois revoltez; mais il fut tué dans la mêlée.
696	15	15. *Chiam vam*, ſon fils, découvrit une grande conjuration, dont il punit les auteurs. Après ſa mort,
681	5	16. *Li vam*, Prince de la race impériale, monta ſur le thrône.
676	25	17. *Hoei-vam*, ſon fils, lui ſuccéda, & vainquit les Tartares.
651	33	18. *Siam-vam* calma les deſordres du Royaume.
618	6	19. *Kim-vam* ſe fit aimer de tous ſes peuples.
612	6	20. *Quam-vam* imita la ſageſſe & la bonté de ſon pére.
606	21	21. *Tim-vam*, frére de *Quam-vam*, aima la paix.
585	14	22. *Kien-vam*, fils de *Tim-vam*, lui ſuccéda.
571	27	23. *Ling* ou *Li-vam* naquit avec une barbe, & fut un Prince fort prudent.
544	25	24. *Kim-vam* régna après lui.
519	44	25. *Kim-vam* II lui ſuccéda. Le célébre Philoſophe *Confucius* mourut durant ſon régne.
475	7	26. *Yuem-vam* ſe fit aimer de ſon peuple.
468	28	27. *Chin-tim-vam* fut ſurnommé *le Chaſte*, parce qu'étant veuf, il ne voulut pas ſe remarier.
440	15	28. *Cao-vam* régna après avoir tué ſon frére pour poſſéder la Couronne.
425	24	29. *Guei-lie-vam* vit renaître les guerres civiles, par les factions des Rois Tributaires.
401	26	30. *Ngan-vam* régna parmi les troubles.
375	7	31. *Lie-vam* ne put ſe faire reconnoître, que par un des Rois ſes Vaſſaux.
368	48	32. *Hien-vam*, ſon frére, fit jetter dans un lac les neuf vaſes que l'on avoit conſervez depuis 1970 ans, comme les ſymboles des neuf provinces de l'Empire Chinois; parce que les plus puiſſans de ſes Sujets revoltez, tâchoient de s'en rendre les maîtres, dans la croyance que celui qui pouvoit les avoir en ſa poſſeſſion, étoit aſſuré d'obtenir la Couronne impériale.
320	6	33. *Xin-ci-vam* ne fit aucune action digne d'un Empereur.
314	59	34. *Fo* ou *Nan-vam* fut un Prince vertueux, mais dont le régne fut troublé par les guerres civiles.
255	6.	35. *Cheu-kiun*, ſon petit-neveu, fut contraint de quitter le ſceptre, & la famille de *Cheva* fut éteinte en ſa perſonne.

IV. FAMILLE, ſurnommée CINA ou CIN.

Com. du Régne. Avant *J. C.*	*Ans du Régne.*	
249	3	1. *Ghuam-ſiam-vam* fut Chef de la famille *Cin*, dont il y a eu quatre Empereurs pendant quarante-trois ans.
246	37	2. *Ching*, ou *Xi-hoam-ti*, fils adoptif de *Chuam-ſiam*, ſe rendit odieux par ſa cruauté. Ce fut lui qui fit conſtruire cette fameuſe muraille, contre les incurſions des Tartares.
209	3	3. *Ul-xi*, fils de *Ching*, ou *Xi-hoam-ti*, fit mourir ſon frére aîné.
206	un mois & demi.	4. *Ing*, ou *Im-vam*, neveu d'*Ul-xi*, fut vaincu par *Lieu-pang*, & fut le dernier de la famille *Cin*.

V. FAMILLE, ſurnommée HAN ou HANA.

206	12	1. *Coo-zu*, ou *Cao-zu*, auparavant nommé *Lieu-pang*, établit ſur le thrône la cinquiéme famille nommée *Han*, dont il y a eu 25 Empereurs, qui ont régne pendant 426 ans.
194	7	2. *Ing*, ou *Hoei-ti*, ſon fils, étoit un Prince pieux & pacifique.
187	8	*Lieu-heu* ou *Liu-heva*, * ſa mére ſe fit Impératrice contre les loix du païs.
179	23	3. *Veni*, ou *Ven-ti*, fils de *Coo-zu*, fut aimé de ſon peuple, à cauſe de ſa douceur & de ſa tempérance. Le papier fut inventé de ſon tems dans la Chine.
156	17	4. *Hiou-king* ou *Kim-ti* ſe rendit illuſtre par ſa clémence & par ſes victoires.
139	54	5. *Ché*, *Hiaou* ou *Vu-ti* étendit ſes conquêtes dans la Tartarie, & dans l'Inde. Il avoit à ſa Cour le fils d'un Roi Tartare, auquel il donna la charge de Général d'armée, avec le nom de *Kin*, qui a été conſervé dans cette famille des Tartares, laquelle régne aujourd'hui dans la Chine.
85	13	6. *Hiao-cha* ou *Chiao-ti* fut un Prince très-prudent & très-magnifique.
72	25	7. *Siveni*, ou *Siven-ti* ſon neveu, lui ſuccéda, & gagna l'affection de ſes Sujets par ſa douceur.
47	16	8. *Yüen-ti* retrancha les dépenſes ſuperflues, qui épuiſoient les Finances de l'Empire.
31	26	9. *Ching* ou *Chim-ti* s'adonna aux délices, & mourut ſubitement.
5	6	10. *Hiao gai-ti*, ſon neveu, régna après lui, & fut aimé du peuple.

Com. du Régne. après *J. C.*	*Ans du Régne.* après *J. C.*	
1	5	11. *Hiao pim-ti*, petit-neveu d'*Yüen-ti*, fut un Prince pacifique.
6	3	12. *Ju-cu-ym*, jeune enfant de la famille de *Siven-ti*, régna trois ans.
9	14	* *Vam-mam* s'empara de la Couronne, & ſouffrit le dernier ſupplice.
23	2	13. *Hoai-yam-vam*, Prince deſcendu de *Kim-ti*, quatriéme Empereur de cette famille, fut privé de l'Empire à cauſe de ſes débauches.
25	33	14. *Quam-vu*, auparavant nommé *Lieu-ſieu*, iſſu de *Kim-ti*, fut un Prince doux & de facile accès.
58	18	15. *Mim-ti*, ſon fils, fonda une Académie pour les jeunes Gentilshommes. Ce fut pendant ſon régne que la Secte impie de *Foe* s'introduiſit dans la Chine.
76	13	16. *Cham-ti* aima la paix & les Sciences.
89	17	17. *Ho-ti* fut le premier qui éleva les Eunuques aux charges publiques.
106	1	18. *Zam-ti* étoit fort jeune, & ne régna que quelques mois, que l'on compte pour un an.
107	19	19. *Ngan-ti*, neveu de *Cham-ti*, régna ſous la conduite de l'Impératrice ſa mére. Il y eut de ſon tems de prodigieux tremblemens de terre.
126	19	20. *Xun-ti* fit de bonnes loix, & dompta pluſieurs Barbares.
145	1	21. *Cham-ti*, enfant de deux ans, mourut la même année.
146	1	22. *Che-ti*, iſſu de *Cham-ti* ſe fit admirer par ſa prudence, quoi qu'il n'eût que huit ans.
147	21	23. *Huom-ti*, ſon frére, permit la vente des offices & des charges publiques. Il ne laiſſa aucun enfant, quoi qu'il eût plus de ſix mille concubines.
168	22	24. *Lim-ti*, deſcendu de *Cham-ti*, remporta une ſignalée victoire contre les Barbares.
190	31	25. *Hien-ti* fut un Prince lâche & ſans eſprit: ce qui expoſa l'Empire à des guerres étrangéres & domeſtiques.

VI. FAMILLE, ſurnommée HEU-HAN.

221	3	1. *Chao-lie-vam*, auparavant nommé *Lieu-pi*, deſcendu de *Kim-ti*, fut Chef de la famille nommée *Heu han*, dont il n'y eut que lui & ſon ſucceſſeur.
224	41	2. *Heu-ti* fut déthrôné par *Sum-chao*, Général d'armée.

VII. FAMILLE, ſurnommée CIN.

265	25	1. *Xi-çu-vu-ti*, fils de *Sum-chao*, fut Chef de la ſeptiéme famille impériale, nommée *Cin*, (différente d'une autre de même nom) laquelle régna 155 ans, & eut quinze Empereurs.
290	17	2. *Hoe-ti*, ſon fils aîné, fut un Prince fainéant, qui laiſſa la conduite du Royaume à ſes Miniſtres.
307	6	3. *Hoai-ti*, fils puiné de *Xi-çu-vu-ti*, étoit un Prince digne de l'Empire; mais un de ſes Sujets revolté le fit mourir, après l'avoir forcé de le ſervir à table.
313	4	4. *Min-ti*, neveu de *Xi-çu vu-ti*, ſuccéda à *Hoai-ti*, & fut tué par un Roi de la famille de *Heu-Han*.
317	6	5. *Yven-ti*, neveu du même *Xi-çu vu-ti*, aima les Sciences, & favoriſa les Savans.
323	3	6. *Min-ti*, ſon fils, lui ſuccéda.
326	17	7. *Chim-ti* régna après ſon pére, ſous la conduite de l'Impératrice ſa mére.
343	2	8. *Cam-ti*, ſon frére, monta enſuite ſur le thrône.
345	17	9. *Mo-ti*, fils aîné de *Cam-ti*, fut un Prince vertueux & prudent.
362	4	10. *Ngai-ti*, fils de *Chim-ti*, mourut jeune.
366	5	11. *Ti-ye*, ſon frére, fut privé de la Couronne par ſon premier Miniſtre d'Etat, qui lui donna le gouvernement d'une place, pour y vivre en perſonne privée.
371	2	12. *Kien-ven-ti*, petit fils d'*Yven-ti*, régna peu de tems.
373	24	13. *Vu-ti*, ſon fils, vainquit *Fu-kien*, qui régnoit dans la Chine ſeptentrionale: enſuite il régna dans les délices.
397	22	14. *Ngan-ti* étoit un Prince lâche & incapable de régner.
419	2	15. *Cum-ti*, ſon frére, fut le dernier de la famille de *Cin*. *Lieu-yu*, de Cordonnier étant devenu Capitaine, le fit étrangler pour s'emparer de la Couronne.

VIII. FAMILLE, ſurnommée SUM.

421	2	1. *Cao-çu-vu-ti*, auparavant appellé *Lieu-yu*, fut Chef de la huitiéme famille, nommée *Sum*, dont il y a eu huit Empereurs pendant 59 ans. La Chine fut diviſée en Empire auſtral, & Empire ſeptentrional.
423	1	2. *Xao-ti*, ſon fils, lui ſuccéda; mais le premier Miniſtre d'Etat lui fit perdre la Couronne & la vie, parce qu'il étoit trop addonné à ſes plaiſirs.
424	30	3. *Ven-ti*, autre fils de *Cao-çu-vu-ti*, fut un Prince ſage & vaillant. Il eut continuellement la guerre contre l'Empereur du nord.
454	11	4. *Vu-ti*, ſon fils aimoit trop la chaſſe, & étoit inhumain.
465	1	5. *Fu-ti*, fils de *Vu-ti*, fut tué par ſes Sujets à cauſe de ſa cruauté.
466	8	6. *Mim-ti*, fils de *Ven-ti*, ne fut pas moins cruel.
474	4	7. *Can-ngu-vam*, fils de *Mim-ti*, ſe rendit odieux par ſes mauvaiſes qualitez. L'Empereur de la Chine ſeptentrionale fut aimé à cauſe de ſa juſtice.
478	2	8. *Xun-ti*, autre fils de *Mim-ti*, fut tué par *Siao-tao-Chim*, & la huitiéme famille finit en ſa perſonne.

IX. FAMILLE, ſurnommée CI.

480	3	1. *Cao-ti*, auparavant appellé *Siao-tao-Chim*, fut Chef de la neuviéme famille impériale, nommée *Ci*, dont il y eut cinq Empereurs durant 22 ans. Il aimoit la paix & les Sciences, & il diſoit ſouvent que s'il pouvoit régner dix ans, l'or ne ſeroit pas plus cher que la terre dans ſon Empire.

Com. de Régne. après J. C.	Ans du Régne. après J. C.	
483	11	2. *Vu-ti* fit rendre la juſtice, ſelon les loix anciennes de la Chine.
494	5	3. *Mim-ti*, frére de *Cao ti*, régna paiſiblement, parce que l'Empereur du nord s'appliquoit aux Sciences, & fuyoit la guerre.
499	2	4. *Hoen-heu*, ſon fils, fit brûler ſon palais, pour en rebâtir un plus magnifique.
501	1	5. *Ho-ti* ſuccéda à ſon pére; mais il fut tué en la même année par *Siao-yen*.
		X. FAMILLE, ſurnommée LÉAM.
502	48	1. *Cao-çu-vu-ti*, auparavant appellé *Siao-yen*, fonda la dixiéme famille nommée *Léam*, qui dura 55 ans, & eut quatre Empereurs. C'étoit un Prince agiſſant & fort vertueux; mais il aima trop les Bonzes, dont il imita la vie pendant tout ſon régne; & il ſe retira même durant quelque tems, dans leurs pagodes ou temples.
550	2	2. *Kien-ven-ti* fut tué par le Roi *Heu-kim*, qui étoit un de ſes Tributaires.
552	3	3. *Yven-ti*, autre fils de *Cao çu-vu-ti*, fut aſſiégé dans Nanking par *Chim-pa-ſien*, Roi tributaire, & fait priſonnier. Avant que de ſe rendre, il rompit ſon épée, & brûla ſa bibliothéque, qui contenoit plus de 140 mille volumes, diſant que les armes ni les Sciences ne lui pouvoient plus ſervir de rien.
555	2	4. *Kim-ti*, un de ſes fils, fut tué deux ans après la mort de ſon pére.
		XI. FAMILLE, ſurnommée CHIN.
557	3	1. *Cao-çu-vu-ti*, auparavant appellé *Chim-pa-ſien*, fut Chef de l'onziéme famille, nommée *Chin*, dont il y eut cinq Empereurs pendant 33 ans.
560	7	2. *Ven-ti*, ſon frére, aima ſes Sujets, & en fut aimé: ce fut lui qui établit la coutume de marquer les heures de la nuit par differens ſons du tambour.
567	2	3. *Lim-hay-vam*, autrement *Fi-ti*, ſuccéda à ſon pére.
569	14	4. *Siven-ti*, neveu de *Cao-çu-vu-ti*, aimoit la paix, les Sciences & la Muſique.
583	7	5. *Cham-chim-çum*, ſon fils, s'addonna à ſes plaiſirs, & fut chaſſé du thrône.
		XII. FAMILLE, ſurnommée SUY.
590	15	1. *Cao çu-ven-ti*, auparavant appellé *Yam-kien*, fut Chef de la douziéme famille Impériale, nommée *Suy*, qui n'eut que trois Empereurs, & ne ſubſiſta que 29 ans.
605	12	2. *Yam-ti* fut un grand Prince, quoi qu'addonné à ſes plaiſirs. Il établit les titres de Docteur, tant pour l'Art militaire, que pour les autres Sciences.
617	1	3. *Cum-ti* fut dethrôné par *Li-yven*, Roi tributaire.
		XIII. FAMILLE, ſurnommée TAM.
618	9	1. *Xin-yao-ti*, auparavant nommé *Li-yven*, ſe fit Chef de la treiziéme famille Impériale, appellée *Tam*, dont il y eut 20 Empereurs pendant 289 ans. Il obligea cent mille Bonzes à ſe marier, pour avoir plus de Soldats.
127	23	2. *Tai-çum* ſurpaſſa tous ſes prédéceſſeurs en ſageſſe & en vertu. Il fonda des Académies & des Colléges, pour y enſeigner les Sciences & les exercices de la guerre: de ſon tems l'Evangile fut prêché dans la Chine.
650	34	3. *Cao-çum* fit bâtir pluſieurs temples au véritable Dieu, & favoriſa l'établiſſement du Chriſtianiſme.
684	21	* *Vu-heu*, Impératrice, uſurpa la Couronne, au préjudice de ſon fils.
705	5	4. *Chum-çum*, ou *Xim-lié*, fils de *Cao-çum*, n'aima que ſes plaiſirs.
710	2	5. *Jui çum*, autre fils de *Cao-çum*, régna peu de tems.
712	45	6. *Hiven-çum*, fils de *Jui-çum*, fut un Prince pieux, ſage, & chéri de ſes Sujets.
757	6	7. *So-çum* fit paroître ſon courage dans pluſieurs batailles qu'il gagna, & fut zélé pour la Foi Chrétienne.
763	17	8. *Tai-çum* imita la vertu & la piété de ſon pére; mais il ne fut pas heureux dans la guerre que lui firent les Tartares.
780	25	9. *Te-çum* ou *Kien çum* étoit un Prince pacifique.
805	1	10. *Xim çum*, ſe voyant attaqué d'une maladie incurable, ſe démit de l'Empire.
806	15	11. *Hien-çum* aima les Chrétiens, & favoriſa néanmoins le culte de l'idole Foe.
821	4	12. *Mo-çum* mourut en prenant une médecine d'or potable.
825	2	13. *Kim-çum* ne ſongea qu'à vivre dans les délices.
827	14	14. *Ven-çum*, autre fils de *Mo-çum*, aima les Belles Lettres & les Savans.
841	6	15. *Vu çum*, autre fils de *Mo-çum*, fut un Prince guerrier & prudent.
847	13	16. *Sivm-çum*, neveu d'*Hien-çum*, fut ſurnommé *le petit Tai-çum*, parce qu'il imita les vertus de ce ſecond Empereur de la treiziéme famille.
860	14	17. *Y-çum*, ſon fils, ſe rendit odieux par ſon orgueil & par ſes débauches.
874	15	18. *Hi-çum* dompta pluſieurs peuples rebelles.
889	16	19. *Chao-çum* fut tué par l'uſurpateur Chu-ven.
905	2	20. *Chao-ſiven*, fils de *Chao-çum*, régna deux ans, & fut auſſi tué par Chu-ven.
		XIV. FAMILLE, ſurnommée HEU-LÉAM.
907	6	1. *Tai-çu*, auparavant appellé *Chu-ven*, fut Chef de la quatorziéme famille Impériale, nommée *Heu-léam*, dont il y eut deux Empereurs, qui régnérent 16 ans.
913	10	2. *Mo-ti*, autrement *Kium-ti*, voyant ſon armée défaite par Chuam-çum, ſe tua lui-même.
		XV. FAMILLE, ſurnommée HEU-TAM.
923	3	1. *Chuam-çum*, Général d'armée, monta ſur le thrône, & établit la quinziéme famille, nommée *Heu-tam*, qui eut quatre Empereurs pendant treize ans.
926	8	2. *Mim-çum* étoit un Prince pacifique, & zélé pour le bien public.
934	1	3. *Mim-çum* fut tué dans une guerre civile, excitée par Xe-kim-tam, Gendre de Mim-çum.
935	1	4. *Fi-ti*, autrement *Lo-vam*, ſe voyant pourſuivi par Xe-kim-tam, ſe brûla dans un Palais où il s'étoit réfugié.
		XVI. FAMILLE, ſurnommée HEUCIN.
936	7	1. *Cao-çu*, auparavant appellé *Xe-kim-tam*, uſurpa la Couronne, & fut Chef de la ſeiziéme famille Impériale, nommée *Heu-cin*, qui n'eut que deux Empereurs pendant onze ans.
943	4	2. *Ci-vam*, ſon neveu, fut chaſſé du thrône par *Lieu chi yven*.
		XVII. FAMILLE, ſurnommée HEU-HAN.
947	2	1. *Cao-çu*, auparavant nommée *Lieu-chi-yven*, commença la dix-ſeptiéme famille Impériale, qui finit en ſon ſucceſſeur.
949	2	2. *Yn-ti* fut tué dans une ſédition.
		XVIII. FAMILLE, ſurnommée HEU-CHEU.
951	3	1. *Tai-çu*, auparavant appellé *Co-guei*, fut Chef de la dix-huitiéme famille Impériale, qui eut trois Empereurs pendant neuf ans.

Com. du Régne. Aprés J. C.	Ans du Régne. Aprés J. C.	
954	6	2. *Xi-çum*, ſon neveu, ſe fit aimer de ſes Sujets, dont il ſe diſoit le pére.
960	*	3. *Cum ti* ne régna que quelques mois; car étant trop jeune, il fut privé de l'Empire, & ſon Tuteur fut couronné.

XIX. FAMILLE, ſurnommée SUM.

Com. du Régne. Aprés J. C.	Ans du Régne. Aprés J. C.	
960	17	1. *Tai-çu*, Tuteur de Cum-ti, commença la dix-neuviéme famille Impériale, nommée *Sum*, dont il y eut dix-huit Empereurs pendant 319 ans. Ce fut un très bon Prince.
977	21	2. *Tai-çum*, ſon frére, aima les Sciences, & fonda une bibliothéque compoſée de 80 mille volumes.
998	25	3. *Chin-çum*, fils de *Tai-çum*, favoriſa les Savans; mais ſa crédulité lui fit autoriſer les ſuperſtitions de la Secte appellée *Tao*.
1023	41	4. *Gin-çum*, n'aimant pas la guerre, fit la paix avec les Barbares, ſous des conditions qui lui étoient déſavantageuſes.
1064	4	5. *Im-çum*, ſon neveu, lui ſuccéda. De ſon tems vécut le célébre Hiſtoriographe *Sumaquam*, dont les Annales commencent à *Hoam-ti*, que la plupart des Chinois regardent comme le Fondateur de leur Monarchie.
1068	18	6. *Xin çum* aima extrémement les Gens de Lettres.
1086	15	7. *Che-çum* fut un Prince attaché à ſes ſentimens, & un peu trop ſévére.
1101	25	8. *Hoei-çum*, autre fils de *Xin-çum*, mourut captif dans la Tartarie, où l'Empereur des Tartares l'avoit attiré, ſous prétexte de régler les bornes de leurs Empires.
1126	1	9. *Kin çum*, ſon fils & ſon ſucceſſeur, fut emmené en Tartarie par le même Empereur des Tartares, après la priſe de Pékin.
1127	36	10t *Cao çum*, autre fils de *Hoei-çum*, établit ſa Cour à Nanking. C'étoit un Prince vaillant, & qui aimoit les Sciences; mais il fut trop addonné aux ſuperſtitions des Bonzes.
1163	27	11. *Hiao çum*, fils adoptif de *Cao çum*, vécut preſque toûjours dans la paix, parce que l'Empereur des Tartares étoit un Prince ſage & pieux, qui ne lui fit point la guerre.
1180	5	12. *Quam çum* mourut d'apoplexie.
1185	30	13. *Nym-çum* fut un Prince modeſte, doux & pacifique. Il mourut ſans laiſſer d'enfans.
1225	40	14. *Li-çum*, deſcendu de *Tai çu*, ſuccéda à *Nym-çum*. Il s'addonna trop aux Sciences dans un tems de guerre.
1265	10	15. *Tu çum*, neveu de *Li-çum*, négligea les affaires de l'Empire, & vécut dans les délices.
1275	2	16. *Cum-çum*, fils de *Tu-çum*, fut fait priſonnier par l'Empereur des Tartares, & mourut durant ſa captivité.
1277	2	17. *Tuon çum*, ſon frére, s'enfuit dans la province de Quangtum, où il mourut.
1279	1	18. *Ti-pim*, ſon autre frére, périt dans une bataille navale, que l'Empereur des Tartares gagna contre lui.

XX. FAMILLE, ſurnommée YVEN.

Com. du Régne. Aprés J. C.	Ans du Régne. Aprés J. C.	
1280	15	1. *Xi-çu*, Empereur de la Tartarie Occidentale, s'étant rendu maître de la Chine, fut Chef de la vintiéme famille Impériale, nommée *Yven*, dont il y eut neuf Empereurs pendant 89 ans.
1295	13	2. *Chim çum*, ſon neveu, gagna l'affection des peuples par ſa bonté & par ſa clémence.
1308	4	3. *Vu çum*, neveu de *Chim çum*, fut un Prince magnifique.
1312	9	4. *Gin-çum*, frére de *Vu çum*, régna dans la paix, & fut chéri de ſes Sujets.
1321	3	5. *Im çum* imita les vertus de ſon pére.
1324	5	6. *Tai-tim*, fils adoptif, fut un Prince pacifique.
1329	1	7. *Mim çum*, ſon fils, ne régna que ſix mois.
1330	3	8. *Ven çum*, frére de *Min-çum*, favoriſa trop les Bonzes.
1333	36	9. *Xun-ti*, fils de *Mim-çum*, fut un Prince fainéant & addonné à ſes plaiſirs.

XXI. FAMILLE, ſurnommée MIM.

Com. du Régne. Aprés J. C.	Ans du Régne. Aprés J. C.	
1369	30	1. *Tai-çu*, autrement *Hum-vu*, ou *Chu*, établit la vint-uniéme famille Impériale, nommé *Mim*, dont il y a eu 16 Empereurs pendant 276 ans.
1399	5	2. *Kien-ven-ti*, ſon neveu, étoit fort doux, & aimé du peuple; mais *Yum-lo*, fils de *Tai-çu*, indigné de ce qu'il avoit été préféré, lui fit la guerre, & le brûla dans ſon Palais.
1404	22	3. *Chin çu*, auparavant nommé *Yum-lo*, fut un Prince magnanime & prudent.
	*	4. *Gin-çum*, ſon fils, s'addonna fort à l'Aſtrologie. Il ne régna que quelques mois.
1426	10	5. *Siven-çum*, fils de *Gin çum*, vainquit les Tartares qui firent irruption dans la Chine.
1436	14	6. *Ym-çum* fut fait priſonnier de guerre, & emmené en Tartarie. Pendant ſa détention,
1450	7	7. *Kim ti*, ſon frére, gouverna l'Empire.
1457	8	* *Ym-çum*, qui fut ſurnommé *Tien xun*, après ſa délivrance, remonta ſur le thrône, & régna encore huit ans.
1465	23	8. *Hien çum*, fils d'*Ym çum*, remporta une célébre victoire contre les Tartares.
1488	18	9. *Hiao-çum* s'attacha aux ſuperſtitions des Bonzes, & à la Chymie.
1506	16	10. *Vu-çum* fut un Prince colére & violent.
1522	45	11. *Xi çum* défit les Tartares & les Japonois.
1567	6	12. *Mu-çum* ne ſouffroit aucune remontrance de ſes Sujets.
1573	48	13. *Xin-çum*, autrement *Vam-lie*, avoit un eſprit admirable & une prudence extraordinaire. Il repouſſa les Tartares, qui étoient entrez dans la Chine.
1621	un mois	14. *Quam çum* ne régna qu'un mois.
1621	7	15. *Hi-çum*, autrement *Tien-ki*, ſon fils continua la guerre contre les Tartares.
1628	17	16. *Hoai-çum*, autrement *Cum-chim*, autre fils de *Quam-çum*, vit ſon Empire diviſé par les guerres civiles. Vers l'an 1644, un des petits Rois de la Tartarie Orientale, s'étant plaint de quelque injuſtice faite à ſes Sujets par les Marchands Chinois, ſans en avoir eu ſatisfaction, entra pour ſe venger, dans le Léauton, avec une nombreuſe armée. Ainſi la guerre s'alluma, durant laquelle un nommé *Li*, Chinois, fit revolter les provinces les plus éloignées, & marcha droit à Pékin, dont il ſavoit que les meilleures troupes étoient ſorties, pour aller ſur la frontiére s'oppoſer aux Tartares. L'Empereur y avoit pourtant encore 70000 hommes; mais qui preſque tous gagnez par les Emiſſaires des Revoltez, leur ouvrirent les portes; & leur Chef mit tout à feu & à ſang. Ce pauvre Prince ſe voyant ainſi trahi, propoſa de ſortir de ſon palais, à la tête de 600 Gardes qui lui reſtoient, pour mourir glorieuſement les armes à la main; mais pas un d'eux ne voulut le ſuivre. De quoi deſeſpéré, il ſe retira dans un jardin avec ſa fille, où, après avoir écrit de ſon propre ſang ces paroles ſur le bord de ſa veſte, *Les miens m'ont abandonné: fais de moi tout ce qu'il te plaira, mais épargne mon peuple*, il fit tomber à ſes piez d'un ſeul coup de ſabre, cette jeune Princeſſe, & ſe pendit lui même à un arbre. Après ſa mort tout plia ſous la puiſſance de l'Uſurpateur, excepté le Commandant des troupes Chinoiſes en Tartarie, qui ne voulant point ſe ſoumettre, fut aſſiégé dans le *Léauton*, mais inutilement. Quoique le Tyran pour le réduire, lui eût fait voir ſon pére chargé de fers, proteſtant qu'il l'égorgeroit à ſes yeux s'il différoit à ſe rendre, ce grand homme préféra ſon devoir à toute la tendreſſe naturelle, & le ſang qu'il vit répandre ne ſervit qu'à l'animer davantage à la vengeance. Ainſi s'étant réconcilié avec le Tartare, ils joignirent leurs troupes enſemble, & marchérent droit à l'ennemi, qui n'ayant oſé les attendre regagna Pékin; & après y avoir brûlé le palais, & tout ce qui avoit échapé à ſa premiére fureur, il s'enfuit dans la province de Chenſi, chargé des dépouilles de l'Empire & de la malédiction des peuples. On le pourſuivit; mais il ſe cacha avec tant de ſoin, qu'on ne put jamais le découvrir, ni même ſavoir ce qu'il étoit devenu. Cependant les Tartares entrérent dans Pékin, & tournérent tellement les eſprits en leur faveur, qu'on les pria même de prendre ſoin de l'Empire, dont ils ſe rendirent bien-tôt les maîtres abſolus. Le Roi Tartare nommé *Cum-ti* ou *Tſonte*, n'eut pas le tems de jouir de ſa nouvelle conquête. Il mourut en y entrant, & laiſſa à *Amavan* ſon frére, le gouverne-

Com. du Régne. Après J. C.	Ans de Régne. Après J. C.	
		nement de l'Etat, & de l'éducation de ſon fils, qui n'avoit encore que ſix ans. Amavan acheva de ſoumettre toutes les provinces: Prince véritablement grand par ſon courage, par ſa ſageſſe, par ſes ſuccès; mais plus recommandable par ſa fidélité & par ſon deſintereſſement: car pouvant retenir l'Empire pour lui, il le remit entre les mains de ſon neveu *Xun-chi*, dès que ce jeune Monarque eut atteint l'âge de gouverner.
		XXII. FAMILLE, ſurnommée CIM.
1645	17	1. *Xun-chi* (fils de *Cum-ti*, Roi Tartare, qui avoit conquis la Chine) a établi la vint-deuxiéme famille Impériale, nommée *Cim*.
1662	42	2. *Cam-hi*, ou *Yun-hi*, Prince bon & magnifique, régnoit encore en 1704. On a depuis appris par les nouvelles publiques, que cet Empereur eſt mort, & que ſon fils lui a ſuccédé. *Voyez* CYCLE Chinois.
		☞ Toute cette liſte des Dynaſties de la Chine, à l'exception des derniers tems, eſt incertaine, & n'eſt appuyée ſur aucun monument digne de foi.

NOUVELLE ROUTE pour le VOYAGE de la Chine.

Le voyage de la Chine eſt long & dangereux par mer: ce qui a obligé Nikipoſa Moſcovite, de chercher un nouveau chemin par terre depuis Moskou juſqu'à Pékin, capitale de la Chine. Voici un extrait de ſa Rélation. De Moskou on peut aller à Wologda, & de là à Permaveliki ou Perma-Weliki, dans la Permie ou Permski, puis à Solkamskoy, dans la Province de Sibérie: de Solkamskoy à Wiſchiturgium (ou Wergoturia ſelon la Carte que M. Everard Ysbrand Ides a donné de la Moſcovie), forteresſe par où il faut paſſer, pour éviter les grandes montagnes & les rochers qui ſont dans le droit chemin; & de là à Toboul, autrement Tobolsk, capitale de Sibérie; enſuite montant ſur le fleuve Oby durant trois ſemaines, on vient à la ville de Surgut, Surguts, Surkue, Sergolt ou Jorgoetum, où demeure un Vaivode pour le Grand Duc de Moſcovie. Ce païs eſt habité par un peuple idolâtre, appellé *Oſtiaski*. Continuant ſa route par le même fleuve Oby, on vient a Klarem ou plutôt Narim ou Narin, où un Vaivode fait ſa réſidence. Toute cette contrée n'eſt qu'un bois, & le peuple eſt *Oſtiaski*. A Klarem on laiſſe le fleuve Oby, & l'on entre dans la riviére de Keta, Kelta ou Kiéta, ſur laquelle, dans l'eſpace de cinq ſemaines, on arrive à Malanskoy ou Makouskichoroda où l'on quitte les bateaux. La nation qui habite ce païs eſt encore *Oſtiaski*. De là on va à Jéniſéa, ville ſituée ſur le fleuve du même nom, où il y a un Vaivode. Le peuple des environs appellé *Tonguſi*, eſt idolâtre. Aprés avoir monté trois jours ſur le fleuve Jéniſea, on entre dans la riviére de Tonguska ou de Tonguſi, par où, en trois ſemaines, on arrive à Ilimskoy, où réſide un Vaivode: le peuple d'alentour eſt *Tonguſi* ou *Oſtiaski*. De là par la riviére d'Hilima on deſcend au fleuve de Léna. Les Habitans de ce païs s'appellent *Jakuti*, & ſont idolâtres. En quittant le fleuve de Léna, on entre dans une riviere, ſur laquelle eſt la ville de Jukuſtanke, où il y a un Vaivode. Cette route conduit à la ville de Bratska, qui eſt auſſi la réſidence d'un Vaivode. Le peuple des environs eſt appellé *Bratsk*, & reſſemble aux Kalmoucs. De Bratska on monte à Irkutskoy par la riviére d'Angara, & le chemin eſt de 15 jours; enſuite on va par la même riviere juſques au Lac Baikala; d'où par la riviere de Selenga on arrive en trois ſemaines à Sélenginskoy, où il y a un Sous-Vaivode, qu'on envoye de Jéniſéa: c'eſt en cet endroit que les limites de Moſcovie confinent avec le Mongoul, où le peuple qui eſt idolâtre, a ſon Kam. De la ville de Sélenginskoy on va par les bois à Jarauna ou Jaravana, puis à Telimba ou Talembi, & à Nerſinskoy ou Naroninskie, où réſide un Vaivode envoyé de Moskou. De Naroninskie on va en neuf jours, par les riviéres de Schilka & d'Amur à la ville d'Albaſin, où le païs commence à être plus chaud. Albaſin eſt la derniére ville de Moſcovie, d'où l'on traverſe la riviére d'Amur, pour entrer dans le païs de Bogdoïk; d'où paſſant par le Mongoul, on ſe rend en un mois à Pékin, capitale de la Chine. La premiére ville que l'on trouve après après avoir paſſé la muraille, s'appelle Taibierim. Cette route a paru très-commode en comparaiſon de celle de la mer; & il y a des Jéſuites qui ont été par Moskou, pour ſe rendre à la Chine, par ce nouveau chemin.

AUTEURS QUI PARLENT de la CHINE.

Le P. Martin Martini, *Deſcription de la Chine dans le Recueil de* Thevenot, *en trois volumes*. Le P. Grueber, *Voyage de la Chine dans le même Recueil, en quatre volumes. Ample Deſcription de la Chine, par le* P. Athanaſe Kircher *in folio*, à Amſterdam l'an 1666, en Latin; & en 1667, en François. Le P. Couplet, Jéſuite, *Carte de la Chine, &c. Confucius Sinarum Philoſophus*. Le P. le Comte, *dans ſes Lettres*. Nikipoſa, Moſcovite, *Rélation de la Chine*. Renaudot, *Rélation des Indes & de la Chine.*

CHINES, Idoles des Chinois. *Voyez* cy-devant à l'article de la CHINE, dans le paragraphe de *la Religion des Chinois*.

CHINEY, petite ville des Païs-Bas, dans le Condrotz, province de l'Evêché de Liége, ſur la petite riviére de Boch, à trois ou quatre lieues de Dinant, & de Namur vers l'Orient. * *Cartes Géograph.*

CHING, Roi de la Chine qui fut le ſecond de la famille de *Cheva*, ſuccéda fort jeune à ſon pére *Fau* ou *Vu*, l'an 1115 avant J. C. mais il fut élevé ſous la conduite d'un habile Miniſtre. Ce fut, dit-on, ce jeune Roi qui donna à l'Ambaſſadeur de la Cochinchine une machine merveilleuſe, qui ſe tournoit toûjours vers le midi par ſon propre mouvement, & qui conduiſoit ſûrement ceux qui voyageoient par mer ou par terre. On l'appelloit *Chinan* en langage du païs; & c'eſt ainſi qu'on y nomme la bouſſole encore aujourd'hui: ce qui fait croire, comme le remarque le P. Martini, qu'elle étoit en uſage dès ce tems-là, & que c'eſt des Chinois que les autres nations l'ont priſe. On dit ailleurs ce qu'on doit penſer de l'invention de la bouſſole. Ching régna 37 ans, & mourut l'an 1078 avant J. C. * Le P. Martini, *Hiſtoire de la Chine*. Paul Pezron, *Antiquité des tems.*

CHING ou XI-HOAM-TI, Empereur de la Chine, fut le ſecond de la premiére famille de *Cin*, commença à régner l'an 246 avant JESUS-CHRIST, & rendit ſon nom illuſtre par le grand nombre de ſes victoires. Il conquit toutes les provinces de la Chine, qui ſont vers le midi, & fit bâtir cette prodigieuſe muraille qui eſt vers le ſeptentrion, pour arrêter les courſes des Tartares; mais il flétrit ſes exploits & ſa valeur par de grands vices; car, s'il fut courageux & magnifique, il fut d'ailleurs cruel, & ennemi des Sciences; & les Chinois, qui le conſidérent comme le Fondateur de leur Monarchie, ſont néanmoins ſouvent des imprécations contre ſa mémoire, parce qu'il fit brûler tous les livres qui ſe trouvérent dans ſon Royaume. Il fit équiper une armée navale, ce que nul de ſes ancêtres n'avoit encore fait, & ſubjugua une grande partie de l'Inde: de ſorte que le nom de Ching devint célebre par toute l'Aſie. Quelques-uns croyent que ſes conquêtes donnérent occaſion aux Indiens, d'appeller cet Empire *la Chine*; mais il eſt plus vraiſemblable que les Chinois ont pris leur nom des anciens peuples de ce païs, appellez *Sinæ*. Ching régna 37 ans, & laiſſa ſes Etats à ſon fils Ul-xi. * Le P. Martini, *Hiſtoire de la Chine*. Paul Pezron, *Antiquité des tems.*

* CHING, premier Roi de Perſe établi par les Tartares en 1258 après la priſe de Bagdet ou Babylone. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* CHINGALAIS ou CHINGULAIS. C'eſt le nom qu'on donne au Sujets naturels du Roi de Candia ou Candy, dans l'iſle de Ceylan. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHINGAN, eſt une des grandes villes de la Chine, la dixiéme en ordre de la province de Quangſi. On aſſure qu'elle eſt maintenant au pouvoir du Roi de Tunquin. * Maty, *Diction. Géogr.*

CHINGHIS-KAN. *Voyez* ZINGIS.

CHINGTIEN, ville de la Chine, eſt la dixiéme en ordre parmi les grandes villes de la province de Huquan, & capitale de ſix des moindres. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHINGTUNG, eſt une des grandes villes de la Chine. Elle eſt entre les montagnes dans la province de Junnan, dont elle eſt la ſeptiéme en ordre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHINGTU. *Voyez* CHINTU.

CHINGUIS. *Voyez* ZINGIS.

CHINGULAIS. *Voyez* CHINGALAIS.

CHINGYANG, ville de la Chine, eſt dans la partie ſeptentrionale de l'Huquan, tient le quinziéme lieu entre les grandes villes de cette province, & en renferme ſix moindres dans ſa juriſdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHINHOA ou KINHOA, ville de la Chine. Elle eſt la cinquiéme en ordre entre les grandes villes de la province de Chekiang, & elle en enferme ſept des petites ſous ſa juriſdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHINILADAN, Roi d'Aſſyrie, ſuccéda à Saosduchée l'an 3368 du monde, 667 avant J. C. Il eut guerre avec Phraortès, ſecond Roi des Médes, qu'il défit & tua l'an 3400 du monde, 635 avant J. C. mais Cyaxare fils & ſucceſſeur de Phraortès, eut bientôt ſa revenche, battit les troupes de Chiniladan, & entreprit même le ſiége de Ninive, la capitale de l'Empire d'Aſſyrie. L'invaſion de la Haute Aſie par les Scythes garantit pour lors Chiniladan de ſa ruine qui paroiſſoit certaine. Cyaxare après avoir mis une partie de ſes Etats à couvert de l'invaſion de ces Barbares, marcha une ſeconde fois contre ſon ennemi, & l'affoiblit d'abord en engageant Nabopolaſſar, Gouverneur de Babylone à ſe revolter; après quoi il recommença le ſiége de Ninive, qui fut priſe l'an 3409 du monde, 626 avant J. C. Chiniladan qui s'étoit enfermé dans cette ville, la voyant près d'être priſe, s'y brûla dans ſon propre palais. Alexandre Polyhiſtor l'appelle Sarac, & dit que c'eſt ce Prince qu'il a plu aux Grecs d'appeller Sardanapale, & de qui ils ont dit tant de choſes contraires à la vérité. Le tems où il a vécu, & celui où il défit Phraortès, ne permettent pas de douter qu'il ne ſoit le Nabuchodoſor du livre de *Judith*, qui après avoir vaincu & tué Arphaxad Roi des Médes, perdit enſuite dans la Judée une grande partie des troupes dont il avoit confié le commandement à Holoferne. On peut voir ce qu'on a dit de lui à l'article d'ARPHAXAD, & à celui d'ASSYRIE. * Hérodote, *l.* 1. *Canon de* Ptolomée. Euſébe, &c.

CHINIVEN. *Voyez* CHINYVEN.

CHINKIANG, ville de la province de Junnan, dans la Chine, eſt capitale d'un territoire de même nom, & a juriſdiction ſur quatre citez. On voit proche de cette ville une fort grande pierre, où autrefois le Roi de Mung, recevant les Ambaſſadeurs d'un autre Roi de la Chine qui ne lui donnoient pas la ſatisfaction qu'il attendoit, frappa de ſon épée avec tant de force, que d'un ſeul coup

il fit à cette pierre une entamure de trois coudées de profondeur, & dit à ces Ambaſſadeurs, *Allez, & faites ſavoir à vôtre Roi de quelle trempe ſont nos épées*: ce qui arriva, dit-on, vers l'an 210 avant la naiſſance de JESUS-CHRIST. On fait dans ce païs de fort beaux tapis de coton; & on y pêche de certains poiſſons, dont les Médecins ſe ſervent comme de ſouverains remédes, dans pluſieurs maladies. * Le P. Martini, *Deſcription de la Chine dans le Recueil* de Thevenot, *en trois volumes*.

CHINKIANG, grande ville de la province de Nanking, dans la Chine. Elle eſt capitale d'un territoire de même nom, & a juriſdiction ſur deux citez. Il y a toûjours quantité de vaiſſeaux, & le trafic y eſt très conſidérable. Proche de la ville s'élévent pluſieurs côteaux fort agréables, où l'on a bâti de ſuperbes temples, dans l'un deſquels on voit une tour toute de fer, conſtruite ſur une baſe de même métal. Elle a la figure d'une pyramide, & ſa hauteur eſt d'environ trente coudées. Depuis le bas juſques à la pointe, elle eſt ornée de diverſes figures d'animaux, de feſtons & de branches d'arbres, & principalement de lauriers. Les Médecins de Chinkiang paſſent pour les plus ſavans & les plus habiles de la Chine. * Le P. Martini, *Deſcription de la Chine dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

CHINNING, ville de la Chine, troiſiéme cité de la Province de Quicheu. Elle commande à deux Forts qui ſont bâtis au milieu des montagnes de Magan qui ſont tres riches en or & en argent, dont les Habitans font moins d'état, que de leurs vaches & de leurs bœufs. On y voit la fontaine de Caici qui jette des eaux tres froides, quoiqu'elles ſoient échauffées d'un feu ſouterrain. * *Ambaſſade des Hollandois à la Chine.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHINOCRATE. *Voyez* DINOCRATE.

CHINOIS. *Voyez* ce qui regarde les Chinois dans l'article de la CHINE.

CHINON, ſur la Vienne, en Latin *Caino*, ville de France, en Touraine, avec château, Gouverneur, & Siége royal. Elle eſt priſe par quelques Auteurs pour le *Vicus Ciſomagenſis*, dont parle Grégoire de Tours. Si cela eſt, elle a reçu la Foi par le miniſtére de ſaint Martin. Ce fut là que mourut Henri II, Roi d'Angleterre en 1188, ſelon Matthieu Paris. Cette ville eſt conſidérable par la retraite du Roi Charles VII: car c'eſt à Chinon que la Pucelle Jeanne d'Arc le vint trouver en 1429. François I, Duc de Bretagne y fit hommage au même Roi, environ l'an 1442 ou 1443. André du Chêne aſsûre que les Chanoines de l'égliſe collegiale de ſaint Même ſont ſoumis immédiatement au Pape. On dit de cette ville, *Chinon, petite ville, grand renom, aſſiſe ſur pierre ancienne, au haut le bois, au pié de la Vienne.* Elle a été la patrie de François Rabelais, aſſez connu par ſon humeur enjouée, & par ſes Ecrits ſatyriques. C'eſt lui qui a dit que cette ville a été la premiére du monde, bâtie par Caïn qui lui donna ſon nom: mais il l'a dit en badinant. S. MEME ou S. MAXIME, Diſciple de ſaint Martin, qui fut Prieur des Hermites de l'Iſle-Barbe, près de Lyon, après la mort de ſon Maître, étoit de Chinon. Il y retourna après avoir quitté l'Iſle-Barbe, y bâtit un monaſtére dont il eut la conduite, & y mourut. Son corps s'y eſt conſervé juſqu'en ces derniers ſiécles. Ce fut ſaint Brice Evêque de Tours, autre Diſciple de ſaint Martin, qui bâtit à Chinon l'égliſe paroiſſiale. * Grégoire de Tours, *l.* 10. *c.* 31. Du Chêne, *Antiq. des Villes*, *c.* 7, *de Touraine.* Baillet, *Vies des Saints. Vie de ſaint Même, le* 20 août, *& de ſaint Brice, le* 13 *novembre*, éditition de Paris, *in folio*, 1703.

CHINTILE. *Voyez* SUINTILE.

CHINTING, grande ville de la province de Pékin, dans la Chine. Elle a ſous ſon reſſort 31 citez, dont les plus conſidérables ſont Thing, Ki, Chao, Xin, & Cinking. On y voit un magnifique temple, nommé *Lungbing*, dans lequel il y a une ſtatue ou idole d'une fille, qui a plus de 70 coudées de hauteur. Les Chinois la nomment *Quoning*. Aſſez près de la cité de Cinking eſt une célébre montagne appellée *Cangnien*, dont le ſommet ſurpaſſe les nues, & où il y a une fontaine médicinale, dont l'eau guérit autrefois la Reine Xayanga d'une maladie incurable: c'eſt pourquoi elle y fit bâtir un ſuperbe monaſtére, auquel elle aſſigna de bons revenus, pour pluſieurs Sacrificateurs qui y demeurent. * Le P. Martini, *Deſcription de la Chine dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

CHINTU, grande ville, capitale d'un territoire de même nom, en la province de Suchuen, dans la Chine. Elle étend ſa juriſdiction ſur 29 citez, dont les plus remarquables ſont Nuikiang, Quon, Kien, Cungking, Han, Mien, Mieu, & Guei. On voit à Chintu un oiſeau merveilleux, nommé *Tunghoafung*. Il a le bec rouge & les plumes de diverſes couleurs, naît d'une fleur appellée *Tunghao*, & ne vit qu'autant que cette fleur dure. Près de Nuikiang il y a une fontaine dont l'eau hauſſe & baiſſe, & ſuit les périodes du flux & du reflux de la mer, bien qu'elle en ſoit éloignée de plus de deux cens lieues. Proche de la cité de Quon eſt la montagne de Cinchin ou Cingching, où les Chinois diſent que les Xinſiens, qu'ils croyoient être des hommes immortels, font leurs aſſemblées ordinaires. Auprès de Cungking, ſur le mont Toyung, on trouve des ſinges qui reſſemblent preſque à des hommes, & qui ne ſont guéres moins grands. Ils aiment les femmes, & les pourſuivent pour en jouïr. Non loin de la cité de Mien, on voit un lac que la pluye ne fait point enfler, & qui ne diminue point durant la ſechereſſe. Au midi de Chintu, eſt la riviére de Kin, que l'on nomme vulgairement *la riviére Damaſée*, à cauſe de l'éclat & du luſtre qu'elle donne au velours, qu'on y lave. Entre le midi & l'orient, on voit le grand Lac, que le Roi Suius fit faire, pour y répréſenter des batailles navales. * Le P. Martini, *Deſcription de la Chine dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 2.

CHINY, petite ville du Luxembourg, province des Païs-Bas: elle eſt capitale du Comté de Chiny, & ſituée ſur la riviére de Semoy, à quatre lieues de Mont-médy, du côté du Nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHINY, (le Comté de) contrée du Duché de Luxembourg, province des Païs-Bas, eſt vers les confins de la Lorraine, [de la] Champagne, & du Duché de Bouillon. Il a une aſſez grande étendue. Ses lieux principaux ſont Chiny, capitale, Herbemont, Neufchâtel, Virton, Marville en partie, Mont-médy, Orval, Yvoi, & Orchemont. Il a eu autrefois ſes Comtes particuliers, dont la race s'étant éteinte l'an 1272, il fut uni au Duché de Luxembourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHINYVEN, ville de la province de Junnan, dans la Chine, a ſous elle le fort nommé *Loko*. Ce païs eſt riche en mines d'argent, & nourrit beaucoup de paons ſauvages & domeſtiques. La montagne de Nalo eſt remplie de tigres & de léopards fort dangereux. * Le P. Martini, *Deſcription de la Chine, dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

CHINYVEN, ville de la province de Queicheu dans la Chine. Elle eſt capitale d'un territoire de même nom, & a juriſdiction ſur cinq citez ou Forts. Ce païs produit les fleurs les plus eſtimées de toute la Chine. Il y a auſſi quantité de grenades & d'oranges. Ceux qui habitent les montagnes, n'ont point de ſel, & ſe ſervent des cendres de l'herbe nommée *Hive*, pour aſſaiſonner leurs viandes. * Le P. Martini, *Deſcription de la Chine dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

CHIO, ville d'Aſie. *Cherchez* CIO.

CHIO, ou SIO, *Chios* & *Chius*, iſle de l'Archipel, entre Samos & Lesbos, ou Metelin. Elle a environ vint-cinq ou trente lieues de tour, & on la diviſe ordinairement en Haute, du côté du nord, dite *Epanomére*, & en Baſſe du côté du midi, dite *Catomere*. Elle eſt detachée de la terre-ferme de Natolie, par un canal de trois lieues, appellé *le Détroit du Cap blanc*, parce que ce Cap eſt environné de rochers, où les vagues agitées forment une écume fort blanche. Il y a outre la ville de Chio, quatorze ou quinze villages, dont les Habitans cultivent le lentiſque & le térébinthe, pour en tirer le maſtic & la térébenthine, dont on fait beaucoup de cas dans toute l'Europe. La ville a un bon port, mais petit, & une fortereſſe. Quelques uns ont compté juſqu'à trente-ſix villes dans cette iſle, qui fut ſujette aux Athéniens, puis aux Macédoniens, enſuite aux Romains, & enfin aux Empereurs Grecs. Les Gênois s'en rendirent maîtres l'an 1346, & elle fut gouvernée en forme de République, par les Mahons, premiers Gentilshommes de la Maiſon Giuſtiniani. Ils payoient un tribut au Turc. Le Baſſa Piali la prit par ordre de Soliman l'an 1566, ſous prétexte qu'ils ne payoient pas le tribut, & qu'ils avoient averti ceux de Malte, du deſſein qu'on avoit de les aſſieger. Les Vénitiens, après s'en être rendus maîtres en 1694, la laiſſérent reprendre l'année ſuivante par les Turcs, qui y tiennent garniſon, & y lévent un tribut appellé *Carach*, qu'on exige encore trois ans après la mort, ſur les biens de celui qui l'a payé, lorſqu'il vivoit. Il y avoit autrefois une Evêque ſuffragant de Rhodes, qui fut depuis Métropolitain. Ce lieu eſt devenu célébre par le martyre de ſaint ISIDORE, qui ſouffrit ſous Déce. Une partie de ſes Reliques fut portée de là à Conſtantinople, au milieu du cinquiéme ſiécle, 200 ans après ſa mort: *l'autre partie fut enlevée au* XII *ſiécle par les Vénitiens, qui l'apportérent dans leur ville*, & le mirent en 1125 dans une chapelle de l'égliſe de ſaint Marc. Aujourd'hui la ville de Chio eſt habitée par des Turcs & des Juifs; & les fauxbourgs par des Chrêtiens Latins & Grecs, qui ont leurs Evêques particuliers, & pluſieurs maiſons religieuſes. Les femmes y ſont très-belles & très-curieuſes de leur parure. On y recueille d'excellens vins, & les perdrix y ſont auſſi privées que les poules le ſont ailleurs. A quatre milles de la ville, preſque ſur le bord de la mer, on voit un rocher où ſont taillez des ſiéges, autour d'une chaire pratiquée dans le même roc, & plus élevée que les ſiéges: ce que les Habitans du païs appellent l'Ecole d'Homére; parce que, *diſent-ils*, c'étoit où il enſeignoit ſes Diſciples. A trois lieues de Chio, ſur une montagne qui eſt au midi, il croît quantité de lentiſques, qui ſont de petits arbriſſeaux, d'où coule le maſtic. Ils ont la feuille approchante de celle du myrthe, & pouſſent des branches ſi longues, qu'elles vont juſqu'à terre en ſerpentant; mais ce qui eſt ſurprenant, c'eſt qu'auſſi-tôt qu'elles ſont en bas, elles ſe relévent peu à peu d'elles-mêmes. On en fend les branches dans les mois de mai & de juin, & il en ſort une eſpéce de gomme, que nous appellons *maſtic*, & que les Turcs nomment *ſages*. Le Grand Seigneur envoye tous les ans dans cette iſle un certain nombre de Boſtangis, ou Jardiniers, qui enlévent tous les maſtics pour la proviſion du Serraïl, & qui en vendent, lorſqu'il y en a extraordinairement. Toutes les femmes du Serrail en mâchent inceſſamment, pour ſe rendre les dents blanches, & pour avoir l'haleine agréable. * Bellon, *l.* 2. *Obſ. c.* 8. Ortelius, *Géogr. Eccl.* Sponde, *A. C.* 1346. *n.* 26. *&* 1566. *n.* 8. Porcaccio, *Deſcr. de Chio.* Le Mire. De Thou, *Hiſt. l.* 39. *&c.* Spon, *Voyage d'Italie & de Gréce. Vie de ſaint Iſidore de Chio*, 15 *mai par* Baillet, *Vies des Saints*, édit. de Paris, *in folio*, 1703.

CHIOCCO, (André) Médecin & Profeſſeur à Vérone, a vécu au commencement du XVII ſiécle; il mourut le troiſiéme avril 1624, laiſſant divers Ouvrages de ſa façon, *Quæſtionum Medicarum & Philoſoph. libri tres; De cœli Veronenſis clementia; de Collegii Veronenſis Illuſtr. Medic. & Philoſophis; Apologia pro Fraſcatorii Syphillide, &c.* Vander Linden, *de Script. Med.*

CHIOGGIA, ou CHIOZA, qui eſt la *Claudia Foſſa*, ou *Claudiopolis* des Anciens, ville & port de mer dans une iſle de même nom, ſous la domination de la République de Veniſe. Il y a auſſi Evêché. C'eſt à Chioza que l'on fait le ſel, dont la même Seigneurie tire un très-grand profit. Laurent Prézati, Evêque de cette ville, y tint l'an 1603, un Synode dont on a publié les ordonnances. Chioza eſt célébre par la victoire que remportérent les Gênois en 1380. * Volaterran, *l.* 4. Sabellicus, *l.* 3. Léandre Alberti, *Deſcription des Iſles de Veniſe, p.* 96.

CHIOMARE, femme d'Ortiagonte, ayant été faite priſonniére de guerre, lorſque les Romains ſous la conduite de Manlius,

lius, déſirent les Galates, l'an de Rome 565, & avant Jeſus Chriſt 1[illegible] fut violée par le Capitaine qui la prit priſonniére. Depuis étant convenue de ſa rançon, pendant qu'on la payoit au Centurion Romain, elle commanda en ſa Langue à ceux qui la comptoient, de lui couper la tête, qu'elle porta à ſon mari Ortiagonte ſurpris, lui dit qu'il ne falloit pas violer la foi donnée, & elle répondit qu'elle le ſavoit bien; mais qu'il ne devoit y avoir qu'un homme ſeul, qui ſe pût vanter d'avoir eu ſa compagnie. * Aurelius Victor. Plutarque, *dans ſon Traité des Femmes Illuſtres*. Tite-Live, *l.* 38. *c.* 24.

CHIONE', fille de Deucalion, fut aimée d'Apollon, dont elle eut Philammon, grand joueur de luth; & de Mercure, qui la rendit mére d'Autolycus, célébre filou. Elle coucha dans une même nuit avec ces deux Dieux. Sa beauté la rendit ſi vaine, qu'elle oſa la préférer à celle de Diane, qui, pour punir cet orgueil, lui perça la langue d'un coup de fléche, dont elle mourut. Deucalion ſon pére fut métamorphoſé en épervier. Pline dit que Chioné donna ſon nom à l'iſle de Chio.

Une autre CHIONÉ, ou peut-être la même, eut de Neptune un fils appellé Eumolpe, qu'elle jetta dans la mer, & qui fut ſauvé par Neptune. * Apollodore, *l.* 36. Ovide, *Metam. l.* 11. *v.* 301. Pline, *l.* 5. *c.* 31. Hygin, *Fab.* 200.

CHIONIDE d'Athénes, Poëte, vivoit ſous la LXX Olympiade, huit ans avant la bataille de Marathon, & 500 avant Jeſus Chriſt. On le met ordinairement le premier entre les Poëtes de la Comédie ancienne. * Suidas. Voſſius, *des Poëtes Grecs*, *c.* 4. 25.

* CHIORES, anciennement *Aban*, *Abea*, *Apaa*, étoit autrefois une petite ville du Peloponnéſe; mais ce n'eſt maintenant qu'un village de la Zaconie en Morée ſur le Golfe de Coron, au ſud-ſud-oueſt de Miſitra, dont elle eſt éloignée d'environ neuf lieues.

CHIOS. *Voyez* CHIO.

CHIOURLIC. *Voyez* CHIAURLIC.

CHIOUTAYE, CHIUTAYE, ou KIOTAHIA, ville de la Natolie propre, en Aſie. Elle eſt près de la riviére de Sangari, environ à vint lieues de la ville de Burſe, vers le midi oriental. Chioutaye eſt une ville conſidérable. Elle eſt le ſiége d'un Archevêque, & capitale d'une contrée qui porte ſon nom, étendue autour du Sangari, entre le Chiangare, le Beclangil & le Bolli, & nommée anciennement *Bogdomantis*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIOZA. *Voyez* CHIOGGIA.

CHIPICHE, ville de l'ancienne Albanie. Sanſon la place dans la Zuirie, au couchant ſeptentrional de Stranu; mais Viſcher la met dans la Circaſſie, au couchant d'Aſtracan, à la diſtance de quatre-vint lieues. Elle donne ſon nom à une petite contrée, renfermée dans les montagnes du Caucaſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIPIONHA, bourg d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſur une petite preſqu'iſle, qui s'avance en forme de Fare, dans le Golfe de Cadis, à l'embouchure du Guadalquivir, deux lieues au deſſus de S. Lucar de Barraméda. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIPPENHAM, bourg du Comté de Wilt, en Angleterre, ſur la riviére d'Avon, à neuf lieues de la ville de Saliſbury, vers le nord, & à quatre de celle de Bath, vers l'orient. Ce bourg eſt un de ceux qui ont ſéance & voix au Parlement d'Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIPROVAZ, bourg de la Bulgarie province de la Turquie en Europe. Il eſt dans les montagnes de Predel, ſur une petite riviére, qui ſe joint à celle d'Ogoſt, entre la ville de Niſſa & celle de Sophie. L'Evêque de cette derniére y fait ſa réſidence ordinaire. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIPSALA. *Voyez* IPSALA.

CHIQUITO. *Voyez* CHUCUITO.

* CHIRA, petite iſle de l'Amérique ſeptentrionale, proche des côtes de Coſta-ricca, au ſud de Nicoya, dont elle eſt éloignée de près de dix lieues.

* CHIRAC, petite ville ou bourg de France, en Languedoc, dans le Gévaudan, à l'oueſt de Mende, dont elle eſt éloignée de ſix à ſept lieues.

CHIRAM ou HIRAM, excellent Ouvrier pour toutes ſortes d'ouvrages d'or, d'argent & de cuivre, étoit fils d'un Tyrien, nommé Ur, & d'une femme de la Tribu de Nephtali. Ce fut de lui que Salomon ſe ſervit pour travailler aux Chérubins & aux autres ornemens du temple: outre les Chérubins, il fit deux colomnes de cuivre, qui avoient dix-huit coudées de haut, & douze de tour, au deſſus deſquelles étoient des corniches de fonte, en forme de lis, de cinq coudées de hauteur: il y avoit à l'entour de ces colomnes des feuillages d'or, qui couvroient ces lis; & on y voyoit pendre en deux rangs, deux cens grenades auſſi de cuivre. Chiram floriſſoit environ l'an du monde 3023, & avant Jeſus Chriſt 1012. * I. ou III. *Rois, ch.* 7 Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 8. *c.* 2.

CHIRAS, Capitale de la Province de Perſe, & l'une des plus grandes & des plus conſidérables villes du Royaume, eſt ſituée entre les montagnes, dans une plaine de ſept à huit lieues de long, de quatre à cinq lieues de large, & qui eſt très belle & très fertile. Chiras a environ deux lieues de tour, étant plus longue que large. Elle n'eſt plus environnée de murailles qu'on a laiſſé tomber en ruïne; mais les portes ſont encore entiéres, grandes & fortes, & couvertes de lames de fer. Les Moſquées y ſont en très grand nombre, le peuple étant très ſuperſtitieux; mais la plupart de ces Moſquées ſont petites, faites pour ſervir de Mauſolée à des Saints de leur Religion. Ce qu'il y a de plus beau à Chiras, ce ſont vint jardins publics, dont les arbres ſont les plus hauts que l'on voye dans aucun lieu du monde. Ils ſont ſi hauts que la plus longue arquebuſe ne peut porter juſques à leur cime & à peine trois hommes peuvent ils les embraſſer. Ces arbres ſont des *cyprès*, des *platanes*, des *ormes*, des *coudriers*, des *pins* mâles & femelles. Il y en a un dans les jardins du Roi, extrémement vieux & pour lequel les Habitans de Chiras ont beaucoup de dévotion. Les malades, ou des perſonnes en leur nom, viennent y brûler de l'encens, y attacher de petites bougies allumées, dans la penſée de recouvrer la ſanté. Les moutons ſont ſi gras, qu'il y a des queues de mouton qui péſent juſques à dix huit ou vint livres. Tous les fruits y ſont fort gros & très excellens; & le vin de Chiras eſt eſtimé le meilleur de la Perſe & de tout l'Orient. Cette ville eſt ſituée au 89 degré de longitude, & au 29 degré 52 minutes de latitude. Les Auteurs Grecs prétendent, les uns, que c'eſt l'ancienne *Perſepolis*, & les autres, la ville de *Cyropolis*, que Cyrus fonda pour être le ſiege de la Monarchie, & qu'il la nomma pour cet effet *Peſargueda*; terme que les Grecs ont changé en celui de *Peſargades*. Ils ajoûtent que ce Prince y a tenu le ſiége de la Monarchie des Perſes, qu'il y a été enterré; & que c'eſt de là qu'eſt venu le nom de *Chyras*, tiré de celui de *Cyrus*. Mais les Hiſtoriens Arabes prétendent que c'eſt la ville appellé *Farſe*, dans les anciennes Hiſtoires, fondée par *Farſe*, fils de *Maaſſour*, fils de *Sem*, fils du Patriarche Noé, laquelle étant ruïnée fut rebâtie par un Prince nommé *Chiroé*, qui lui donna ſon nom. Les Auteurs Perſans diſent que l'an 74 de l'Hégire dans le tems qu'*Abdelmelek* étoit Calife de Babylone, *Mahammed*, fils de *Kaſem*, fils d'*Aboutakim*, bâtit *Chiras*, nom qui ſignifie *ventre de Lion*. Ayant été bâtie par les Arabes qui envahirent la Perſe, elle fut unie à l'Empire de Babylone pendant près de trois cens ans. Le Royaume ayant été démembré, le Gouverneur de Chiras érigea ſon Gouvernement en Royaume juſques au dixiéme ſiecle, que les Tartares ayant commencé leurs conquêtes, il fut la proye de pluſieurs Conquérans juſques à *Tamerlan* qui le laiſſa à ſes Deſcendans juſqu'à ce qu'*Abas* le grand, Roi de Perſe, le réünit à ſa Couronne. *Iman Coulican* en fut le premier Gouverneur & rendit cette ville magnifique & célébre. Mais ayant été empoiſonné par le Roi qui en étoit devenu jaloux, le gouvernement fut donné au frére du défunt, que *Sephy* ſucceſſeur d'Abas fit mourir, & diviſa ce gouvernement en trois parties, adminiſtrées par des Intendans. Depuis ce temslà Chiras & la Province ont ſi fort déchu de leur ancienne ſplendeur, qu'elles ſont méconnoiſſables. * Chardin, *Voyages, &c. tome* 3. *p.* 140. *&c.*

* CHIRCO (Jacques de) de Palerme, comme il paroît par ſon teſtament en date du quatriéme décembre 1484, fut un ſavant Juriſconſulte. Il a exercé pluſieurs fois dans la Cour Royale, l'office de Juge, & fut Conſeiller du Roi. Il bâtit à Palerme de belles maiſons ornées de tours. On a de lui, *Apoſtilla ſuper capit.* 139 *&* 140. *ad Bullam Apoſtolicam Nicolai V*, *& Reg. Pragmaticam Alphonſi de Cenſibus Annotationes.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CHIRI. *Voyez* KIRI.

* CHIRIGUANES, peuples du Paraguay en l'Amérique méridionale. Ils ſont dans la contrée de Chaco entre la riviére de Paraguay & Sta Cruz de la Sierra. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIRIHUANA, grande Province de l'Amérique méridionale, au Païs des *Antis*, & à l'Orient des *Charcas*. Lorſque *l'Ynca Tupanqui* voulut les conquérir, il y envoya des eſpions qui rapportérent que le Païs étoit fort mauvais, plein de montagnes, de précipices, de lacs & de marais; que le terroir de la plus grande partie de ce Païs étoit ſi ſtérile qu'on n'y pouvoit rien ſemer, & que les Habitans menoient une vie pire que celle des bêtes, ſans reconnoître aucune divinité; qu'ils n'avoient ni loix ni police; qu'ils vivoient ſéparez les uns des autres ſur les montagnes comme des brutes ſans villes ni maiſons; que pour ſe nourrir de la chair humaine qu'ils préféroient à toute autre, ils alloient attaquer les Provinces voiſines pour faire des priſonniers qu'ils mangeoient ſans reſpecter ni l'âge ni le ſexe, & qu'ils buvoient leur ſang après leur avoir coupé la gorge; qu'ils mangeoient même leurs propres parens lorſqu'ils mouroient, après quoi ils joignoient leurs oſſemens avec un grand deuil, & les enterroient dans le creux des arbres, & dans les fentes des rochers; qu'enfin ils ne couvroient jamais leur nudité, & avoient commerce indifféremment avec toutes ſortes de femmes, ſans épargner leurs ſœurs, leurs filles, ni même leurs méres. L'Ynca Yupanqui tenta vainement pendant deux ans de les conquérir. Le Viceroi *Dom François de Toléde* ne fut pas plus heureux en 1572. Il fut contraint de prendre la fuite avec ſon armée & de ſe faire emporter ſur les épaules de ſes ſoldats, les Chirihuanas le pourſuivant avec de grands cris, & diſant à ceux qui le portoient, *Lâches dévelopez un peu ce vieux Radoteur, que vous avez enchaſſé dans cette corbeille & vous verrez qu'en vôtre préſence nous l'engloutirons ici tout en vie.* Les Chirihuanas étoient ſi féroces dans leurs mœurs & dans leurs combats que leur nom étoit capable de porter la terreur dans l'ame de leurs voiſins, de ſorte qu'il ſuffiſoit de les nommer aux enfans & aux jeunes gens pour les appaiſer, ou pour leur donner l'allarme. * Garcilaſſo de la Véga, *Hiſt. des Yncas, &c. tome* 2. *l.* 7. *c.* 17.

* CHIRIQUI ou CHIRIQUITA, bourg de l'Amérique ſeptentrionale, dans la province de Véragua. Il eſt près de la côte, vers les confins de Coſta-ricca, à l'oueſt-ſud-oueſt de Santa-Fé.

* CHIRISONDA, CHIRISSONDA, CHERISONDA & CHERISSONDA, étoit anciennement une ville épiſcopale, mais n'eſt aujourd'hui qu'un village de la Natolie, ſitué ſur la côte de l'Amaſie au ſeptentrion de Siwas. On aſſure que les Cérices ont pris le nom de cette ville, d'où on en tranſporta en Italie, & de là dans les autres contrées de l'Europe. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* CE'RASONTE.

CHIROMANCE, ou CHIROMANCIE, l'Art prétendu de juger du tempérament d'une perſonne, & de prédire ce qui lui doit arriver, par les linéamens de la main: ce nom eſt Grec, χειρομαντεία, de χεὶρ, *la main*, & de μαντεία, *divination*. Quoiqu'on en donne beaucoup de régles, on n'y doit faire nul fondement, & celui qui a dit autrefois, *Frons, oculi, vultus perſæpè mentiuntur*; c'eſt à dire, *le front, les yeux, & le viſage nous trompent ſouvent*, pouvoit bien y ajoûter *la main*, qui peut encore mieux

mieux tromper que le viſage. La Chiromance eſt une ſcience fort vaine, & qui n'a aucun fondement en la nature. Taiſnerus eſt celui qui en a le mieux écrit, & le plus amplement. Il y en a auſſi un Traité dans Robert Flud, Auteur Anglois, qui a beaucoup donné dans ces vaines ſciences. Artémidore, parmi les Anciens, a auſſi écrit de la Chiromance, des ſonges & des augures. * *Voyez* Jean Jacques Hofman, *Lexicon Univ. au mot* Chiromantia, *derniére édition de Leide in folio* 1693. De la Chambre, *Traité de la Chiromance.*

C H I R O N, Centaure, étoit fils de Saturne & de Phillyre. On dit que Saturne étant devenu fort amoureux de cette Nymphe, & appréhendant que Rhéa ſa femme ne le ſurprit dans ce commerce de cœur, ſe changea en cheval pour en joüir: ce qui fut cauſe que Chiron, qui en naquit, vint au monde demi-homme & demi-cheval. D'autres le font fils d'Ixion & d'une nuée, ſous la figure de Junon. Il vivoit dans les montagnes, s'adonna à la chaſſe, & devint, par la connoiſſance des ſimples, un des plus fameux Médecins de ſon tems. Il enſeigna cette ſcience à Eſculape, & l'Aſtrologie à Hercule. On lui confia depuis l'éducation d'Achille, qu'il rendit très ſavant dans l'art de la guerre, ne le nourriſſant que de moëlle de lions & de ſangliers, pour lui communiquer, joint à la diſpoſition naturelle qu'Achille y avoit, la force & le courage de ces animaux; & l'occupant à monter à cheval, & à la chaſſe comme à un prélude de la guerre. Saint Clément d'Alexandrie dit, qu'il apprit aux hommes le culte des Dieux, & les ſacrifices, la maniére de ſe rendre la juſtice les uns aux autres, & la forme des ſermens. Chiron fut bleſſé par Hercule d'une fléche trempée dans le ſang de l'hydre, qui lui tomba par hazard ſur le pié: ce qui lui fit une telle douleur cauſée par ce venin, que ne pouvant plus ſupporter la vie, quoiqu'il fût immortel, les Dieux par compaſſion, le placérent dans le ciel au nombre des douze ſignes du Zodiaque, ſous le nom de Sagittaire. * Pline, *l.* 7. *ch.* 26. Euſtathius, *ſur l'Iliade d'Homére.* Ovide, *l.* 6. *Métam.* Apollodore. Hygin.

* C H I R O N, Médecin Grec qui avoit écrit de la Médecine des chevaux. *Voyez* dans la préface du *l.* 1. & Hiéroclès dans les *Hippiatriques.* * Joh. Meurſii, *Biblioth. Græca.*

* C H I R O N A, petite iſle du Golfe de Veniſe, près de la Dalmatie au ſud de Raguſe, dont elle eſt ſéparée par un trajet d'un peu plus d'une lieue.

C H I R V A N, province du Royaume de Perſe, ſur la côte occidentale de la Mer Caſpienne, où ſont les villes de Derbent ou Démir-Capi, de Bachu, & de Chamaki. *Derbent* en Perſan ſignifie *porte étroite*, & *Démir-Capi* en Turc, *porte de fer.* C'eſt vers cet endroit, qu'étoit le fameux paſſage, que les Anciens appelloient *Caſpiæ Portæ.* * Tavernier, *Voyage de Perſe.*

C H I R U R G I E, troiſiéme partie de la Médecine, qui conſiſte dans les opérations qui ſe font de la main, pour guérir les playes & les autres maladies du corps humain. Comme les effets de la Chirurgie ſont plus évidens que ceux de la Médecine, qui ſont plus incertains, on la cultiva beaucoup plutôt, & Eſculape lui-même, dit-on, excella dans cet Art. Arcabuto fut le premier Chirurgien que les Romains reçurent en leur République; mais ils l'eurent bien-tôt en horreur, à cauſe qu'ils le voyoient couper & trancher des membres: de ſorte qu'ils le lapidérent au champ de Mars. Jean Scultet a fait un livre, où il a décrit tous les inſtrumens de Chirurgie, intitulé *Armamentarium Chirurgicum*, imprimé à Ulm *in folio*, & à la Haye, *in octavo.* Ambroiſe Paré & Fabrice *ab Aquapendente*, en ont auſſi écrit. Quoi que la Chirurgie faſſe partie de la Médecine, qui eſt une des quatre Facultez de l'Univerſité de Paris, cependant les Chirurgiens ne ſont point du corps de l'Univerſité: elle a refuſé de les y admettre. * *Antiq. Rom.*

C H I R U R G I E N. Les Maîtres Chirurgiens de Paris prétendent devoir leurs priviléges au Roi ſaint Louïs, fondez ſur un ancien appointement du 25 février 1355, où il en eſt expreſſément parlé; mais ceux qui leur diſputent cette antiquité, comme a fait le célébre *Etienne Paſquier* dans ſes Recherches, diſent qu'il y a contre leur prétention, deux Déclarations du Roi Philippe *le Bel*, & du Roi Jean, des années 1311 & 1352, où il n'en eſt rien dit; bien qu'il en fût préciſément queſtion, s'agiſſant dans toutes les deux de réglemens pour l'examen & la réception des Maîtres Chirurgiens. Il faut néanmoins convenir que ſi on diſpute à cette Communauté l'honneur d'avoir reçu ſes premiers Status de ce Roi, du moins laiſſe-t'on à ces mêmes Statuts, une antiquité qui approche fort de ſon régne, auquel ils ne ſont poſtérieurs que de huit ans, ayant été dreſſez ou compilez en 1278, par Jean Pitard, pour lors ſeul Chirurgien juré du Roi au Châtelet. Ces Statuts ont été confirmez & augmentez en 1379, en 1396, en 1424, & en 1510. Ces anciens Statuts, qui contiennent la premiére Diſcipline des Maîtres Chirurgiens, & les Réglemens ajoûtez enſuite par les Déclarations de Philippe & de Jean Rois de France, ſoumettoient les Aſpirans à l'examen du Chirurgien Juré du Roi au Châtelet, lorſqu'il n'y en avoit qu'un; & enſuite aux deux Chirurgiens, quand on y en eut ajoûté un ſecond. On y voit auſſi que la Communauté avoit dès lors ſon Prévôt; que la maiſon & la confrérie de ſaint Côme & ſaint Damien étoient déja établies; & qu'on y recevoit également des Maîtres & des Maîtreſſes en Chirurgie: ce qui depuis, par le dernier Statut, paroit réformé vers l'an 1436. L'on vit naître ſur la fin du quinziéme ſiécle, comme une nouvelle Communauté de Maîtres Chirurgiens. Les Barbiers, deſtinez juſques là à raſer ſeulement la barbe ou à couper les cheveux, ſe mêlérent d'abord de la ſaignée, & enſuite des autres opérations Chirurgiques. Ils obtinrent même le nom de *Barbiers Chirurgiens*, pour les diſtinguer d'avec les anciens, qu'on appella Chirurgiens de ſaint Côme; & furent confirmez par pluſieurs Déclarations & Arrêts dans la poſſeſſion du droit, qu'ils avoient uſurpé, de faire certains panſemens, & quelquefois, ſuivant l'exigence des cas, toutes les opérations qui étoient réſervées aux vrais Maîtres, c'eſt à dire, aux Chirurgiens de ſaint Côme. Cette nouvelle Communauté ſurprit des lettres patentes d'union avec l'ancienne au mois d'août 1613, leſquelles alors n'eurent pas d'exécution, à cauſe de l'oppoſition des anciens Maîtres; mais enfin les uns & les autres furent véritablement, & pour toujours, réünis par un contrat d'union paſſé entre eux le premier octobre 1655, & confirmé & autoriſé par des lettres patentes du Roi Louïs XIV, au mois de mars 1656, vérifiées & enregîtrées en Parlement le ſeptiéme octobre ſuivant. Les nouveaux Statuts de ces deux Communautez, réünies ſous le nom de Maîtres Chirurgiens de Paris, furent dreſſez en 1698, d'abord en cinquante-quatre articles, qui ayant été renvoyez au Lieutenant Général de Police, furent par lui, du conſentement de tous les Maîtres, changez, corrigez, & augmentez juſqu'au nombre de cent cinquante, dont il donna ſon avis le huitiéme août 1699. Les lettres patentes, qui les autoriſent & confirment, ſont du mois de ſeptembre de la même année 1699; & celles qui en modifient quelques articles, du mois de janvier 1701. L'Arrêt d'enregîtrement des unes & des autres, eſt du troiſiéme février auſſi 1701. Ces cent cinquante articles, diviſez en dix-ſept titres, contiennent toute la Diſcipline du Corps. * Savari, *Diction. du Commerce.*

C H I S A M O ou C I S A M O. *Voyez* C A S T E L-C H I S A M O.

C H I S I M E, fleuve. *Cherchez* S I M O I S.

C H I S I N O, Cap. *Voyez* S P A D A, Cap.

C H I S L O N. *Voyez* C H A S E L O N.

C H I S M E E R ou C H I S M É R E. *Voyez* K A C H E M I R E.

C H I S O, riviére. *Voyez* C H I E'S O.

C H I S O P O L I S, C H R Y S O P O L I S, E M P O L I, petite ville Archiépiſcopale de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Macédoine ſur la riviére de Stromona, à deux lieues de l'embouchure dans le Golfe de Conteſſa, & à cinq de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

C H I S S O I N G, bourg. *Voyez* C I S O I N.

C H I S S O N, riviére. *Cherchez* C L U S O N.

* C H I T E ou C H I T I, *Citium.* C'étoit anciennement une ville de l'Iſle de Cypre. Ce n'eſt plus qu'un village, ſitué ſur la côte méridionale de cette Iſle, à l'orient de Limiſſo. Ce fut dans ce lieu que mourut Cimon Général des Athéniens, comme le rapporte Cornélius Nepos dans ſa Vie. * Maty, *Dict. Géogr. Voyez* C I T I U M.

* C H I T I G L I A N O, bourg d'Italie, dans la Toſcane à peu près à l'eſt de la ville de Florence, dont il eſt éloigné de treize à quatorze lieues.

C H I T I M ou C I T I M, fils de *Javan* dont il eſt parlé dans la *Geneſe*, *ch.* 10. *v.* 4, de qui ſont venus les Macédoniens; car le mot *Macetes*, *Μακετης*, dont l'Antiquité s'eſt ſervi, au lieu de *Macédo*, vient, ſans doute, du mot *Chitim.* On voit dans Homére, *Odyſſée*, *l.* 11, que les Cithéens, habitoient dans le voiſinage de la Macédoine, & qu'ils obéïſſoient, ſuivant le même Poëte, à Téléphe Roi des Myſiens. C'eſt pour cela qu'Alexandre *le Grand*, I. *Machabées*, *ch.* 1. *v.* 1, eſt appellé le Roi de Cithim. Les Latins étoient ſortis des Cithéens, car Suidas dit que Latinus, fils de Téléphe, mena les Cithéens en Italie. Ainſi le terme de *Chitim* ſemble ſignifier auſſi bien des Habitans de l'Italie, que les Macédoniens: c'eſt pour cela qu'*au livre des Nombres*, *ch.* 24. *v.* 24, Balaam prédit qu'il arrivera des flottes de Cithim, qui détruiroient les Aſſyriens & les Hébreux: ce qui convient mieux aux Romains qu'aux Macédoniens. * Philippe Mélanchthon, *ſur le ch.* 11. *du Prophéte Daniel.* George Hornius, *Hiſt. Philoſoph.* *l.* 3. *ch.* 2. Jean Jacques Hoffman, *Lexic. Univerſ.* édit. de Leyde, *in folio*, 1693. *Voyez* ſur cela le P. D. Auguſtin Calmet, *dans ſon Commentaire littéral ſur les Nombres*, *ch.* 24. *v.* 24.

C H I T I S, iſle de l'Arabie, dans laquelle des Bandits Troglodytes, apres avoir ſouffert long-tems la faim, & avoir été contraints par la tempête d'y ſéjourner, ſe mirent à arracher les herbes & les racines de la terre, pour s'en nourrir: ils trouvérent en fouillant, la pierre précieuſe que l'on nomme *Topaſe.* * Pline, *l.* 37. *ch.* 8. Cet Auteur appelle cette iſle *Cytis.*

C H I T O R, province de l'Empire du Grand-Mogol, dans la Terre-ferme de l'Inde, entre les provinces de Malva & de Guzurate, avec une ville de même nom. Cette province a autrefois appartenu à un Raja qui ſe diſoit de la race du Roi Porus vaincu par Alexandre. Quoique ce Raja eût un Etat conſidérable, & extraordinairement fort, à cauſe des montagnes dont il eſt preſque tout environné, il ne put éviter le malheur des autres Princes, & fut ſoumis comme eux par les armes des Mogols. La ville eſt preſque ruïnée, & l'on y voit de beaux reſtes de pluſieurs pagodes ou temples, & d'édifices publics fort magnifiques. Il y a une forteresſe où l'on renferme les Seigneurs de la premiére qualité, que l'on a fait arrêter pour quelque faute legére; car ceux qui ſont condamnez à mort, ſont gardez dans le château de Ratiſpor, capitale de Malvay. * Thevenot, *Voyage des Indes*, *tome* 3. *p.* 207 *& ſuiv.*

* C H I T P O U R, ville d'Aſie, dans les Etats du Grand-Mogol. Elle eſt vers les confins du Royaume de Guzurate, à peu près au nord d'Amedabad, dont elle eſt éloignée de près de vint lieues. Le commerce des chites ou toiles peintes y fleurit. * Thevenot, *Voyage des Indes Orientales*, *partie* 3. *ch.* 21. *p.* 120.

* C H I T R I, anciennement ville Epiſcopale de l'Iſle de Cypre, n'eſt maintenant qu'un village que l'on trouve dans le milieu des terres, vers la ville de Famagouſte.

* C H I T R I ou C H I T R Y, bourg de France dans le Duché de Bourgogne. Il eſt dans l'Auxerrois au ſud-eſt d'Auxerre, dont il eſt éloigné d'un peu plus de deux lieues.

C H I T R O, en Latin *Cithrum*, *Pydna*, ville épiſcopale de la Macédoine, ſituée ſur le Golfe de Salonichi, à douze lieues de la ville de ce nom, dont ſon Evêché eſt ſuffragant. Elle eſt à l'embouchure de la riviére de Chitro, appellée autrement *Palacas* & *Platamona.* * Maty, *Dict. Géogr.*

C H I T R Y. *Voyez* C H I T R I, bourg de France.

C H I T T I M. *Voyez* C H I T I M.

CHIVAS, petite ville de Piémont en Italie. Elle eſt fortifiée, ſituée dans le Canavois ſur le Pô, environ à trois lieues au deſſous de Turin. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIVASSO. *Voyez* CHIVAS.

CHIUCHEU, ville de la Chine, eſt la ſixiéme de la province de Chékiang, & elle en a ſous ſa juriſdiction quatre de celles qu'on appelle petites. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIVERNY, famille. *Voyez* HURAULT.

CHIUN ou KIJUN, idole des Iſraëlites, dont il eſt parlé dans *Amos, ch. 5. v. 26*, repréſentoit Hercule, qui dans la Langue des Egyptiens s'appelle *Chon*. C'étoit le ſymbole du Soleil; car ſoit que ce nom vienne de l'Hébreu האיר כל *heir col*, c'eſt à dire, *il éclaire tout*; ſoit qu'il vienne du Grec Ἠρὸς κλέος, c'eſt à dire, *la gloire de l'air*, il eſt clair qu'il marque le Soleil; car d'où l'air reçoit-il ſa lumiére, ſi ce n'eſt du Soleil? *Quæ porro alia aëris gloria eſt niſi Solis illuminatio?* dit Macrobe, *Saturnal. l. 1. ch. 20.* Saumaiſe & Kircher avancent que *Chiun* eſt Saturne, & que ſon étoile s'appelle *Kairan* chez les Perſes & chez les Arabes, & que *Remphan* ou *Rephan*, qui ſe trouve dans les Septante, ſignifioit la même choſe chez les Egyptiens. A cela on ajoûte que les Septante qui faiſoient leur Traduction en Egypte, ont changé le terme de Chiun en celui de Remphan, parce qu'ils avoient la même ſignification. M. Baſnage croit que Chiun ou Remphan eſt la Lune. * Thomas Goodwin, *de Ritibus Hæbreorum, l. 4. ch. 2.* Hofmanni, *Lex. Univ.* édit. de Leyde, *in folio* 1693. Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

CHIUNCHEU, ville de la Chine. Elle eſt la dixiéme de la province de Quantung, & eſt ſituée dans l'iſle de Hainan, où il y a 12 villes ſujettes à ſa juriſdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIUSA, anciennement, *Auguſtanæ, Clauſuræ, Julia Caſtra, Via Belojum*, bourg de l'Etat de Veniſe en Italie, dans le Frioul aux confins de la Haute Carinthie, ſur la riviére de Fella, à une lieue au deſſous de Ponteba. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CHIUSE ou CHIUSI, petite ville épiſcopale de Toſcane dans le Siennois ſur la Chiane vers les confins du Pérugin, & de l'Orviétan. C'eſt une ville preſque déſerte, à cauſe du mauvais air qu'on y reſpire. Son Evêché eſt ſuffragant de Sienne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CHIUSE ou CHIUSI, bourg d'Italie, dans la Toſcane. Il eſt dans le Florentin, vers le Mont-Apennin, à peu près à l'eſt de la ville de Florence, dont il eſt éloigné de près de 14 lieues.

CHIUSTANGE ou CHIUSTENGE. *Voyez* PROSLAVIZA.

CHIUTAYE, ville d'Aſie. *Cherchez* CHIOUTAYE.

CHIZICO, anciennement *Porphyrione*, iſle de la Mer de Marmara en Aſie. Elle eſt près de la côte orientale de la Natolie, à douze lieues de Burſe. Il y a une petite ville de même nom ſur la côte méridionale de l'iſle. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIZICO (*Capo Chizico*, ou, de Spinga) anciennement *Dindyma, Dindymus*, montagne de la Natolie en Aſie. Elle s'avance dans la Mer de Marmara en forme de cap, vis à vis de l'iſle & du bourg de Chizico. L'ancienne Cyzique, une des plus conſidérables villes de l'Aſie, par ſa grandeur, par ſa beauté, & par ſon ancienneté, *qui fut fondée 70 ans après la ville de Rome*, & qui devint enſuite *Archiépiſcopale*, *étoit bâtie ſur le Cap Chizico*, & ſes ruïnes portent, ſelon quelques-uns, le nom de *Spiga*, ou *Spinga*; & ſelon d'autres celui de *Palormi*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHIZZOLA (Hippolyte) Chanoine Régulier de ſainte Afre, étoit ſavant Theologien & bon Prédicateur. Il écrivit contre Pierre Paul Verger qui après avoir été Evêque de Capo d'Iſtria dans l'Etat de Veniſe, s'étoit fait Luthérien. Chizzola mourut à Padoue vers l'an 1560. * Roſſi, *Elog. Hiſtor.*

CHL. CHM. CHN. CHO.

CHLOE, Dame Chrétienne de la ville de Corinthe, qui fit avertir ſaint Paul des conteſtations ſurvenues entre les Fidéles au ſujet des différens partis, qu'ils épouſoient, l'un diſant *je ſuis à Paul*, l'autre *je ſuis à Apollos*; l'un *je ſuis à Pierre*, & l'autre, *je ſuis à Jeſus-Chriſt*. L'Apôtre entreprit d'étouffer ces factions, en leur remontrant que Paul, Apollos & Pierre n'avoient pas été crucifiez pour eux; & qu'il n'y avoit que Jeſus-Chriſt, qui fût leur Sauveur; que Jeſus-Chriſt n'étoit point diviſé, pour faire tant de partis & exciter tant de tumultes; que Paul, Apollos & Céphas ne prêchoient & ne batiſoient point pour ſe faire des Sectateurs; mais pour gagner des Membres & des Diſciples à J. C. * *I. Corinth. ch. 1. v. 12.*

CHLORE ou CHLORUS. *Voyez* CONSTANCE I.

CHLORIS, fille d'Amphion & de Niobé, fut femme de Nélée, & mére de Neſtor. Elle fut tuée à coups de fléches par Apollon & Diane, parce que ſa mére avoit eu la témérité de ſe préférer à Latone, comme on le voit dans Ovide, *Métam. l. 6. Fab. 4. & ſuiv.* Elle eſt différente d'une autre CHLORIS, Déeſſe des fleurs, qui eſt la même que Flore, & qui fut mariée au vent Zéphire; & de CHLORIS, femme d'Ampyx ou Ampycus & mére de Mopſus. * Ovide, *Faſtes, l. 5. v. 195. & ſuiv.* Properce, *l. 4. Eleg. 7. v. 72.* Hygin, *Fab. 4.*

CHLORUS ou CHLORE. *Voyez* CONSTANCE I.

* CHLUMNITZ ou CLUMETZ, ville & contrée de Bohéme dans la Préfecture ou le Cercle de Koningingretz. La ville de ce nom eſt ſur la riviére de Czidlina, à l'oueſt-ſud-oueſt de Koningingretz, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

CHMIELECIUS (Martin) Docteur en Médecine & Profeſſeur à Bâle, naquit d'une famille noble à Lublin en Pologne, l'an 1559. Son pére s'appelloit *Jean* Chmiélécius de Chmielnick, & ſa mére *Catherine* Sézuca, tous deux de familles équeſtres. Après avoir étudié le Latin dans ſa patrie, il vint à Bâle en 1577. Jean Oſmosky, Gentilhomme Polonois, qui y demeuroit, le reçut chez lui. Chmiélécius continua ſes études, prit ſes degrez en Philoſophie, & reçut le bonnet de Docteur en Médecine en 1587. Deux ans après, il fut fait Profeſſeur en Logique; & en 1610 on le nomma Profeſſeur en Phyſique. Il reſta dans cet emploi juſqu'à ſa mort. La Faculté des Médecins l'avoit reçu dans ſon Collége. Chmielecius avoit une pratique fort étendue dans la Médecine. Il fut Médecin de deux Evêques de Porentru, & fut envoyé deux fois auprès de l'Evêque au nom de l'Univerſité, de laquelle il avoit été deux fois Recteur. Il eut trois femmes, & mourut en 1632, laiſſant un fils qu'il avoit eu de ſa premiere épouſe *Chriſtine* Zwinger, fille de *Théodore*. Ce fils fut auſſi Docteur en Médecine, Médecin de la ville de Mulhauſen; & enfin, après avoir paſſé par divers emplois, il devint Bourguemaître de la même ville, où il mourut en 1662. * *Dict. Allemand de Bâle.*

CHMIELNICK, petite ville de Pologne, dans la Haute Podolie, aux confins de la Baſſe & de la Volhynie. Cette ville eſt forte par ſes travaux, mais principalement par ſa ſituation dans une petite iſle de la riviére de Bog. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHMIELNIESKY. *Voyez* KMIELNISKY.

CHNIN ou KNIN, place forte de la Croatie, ſur les frontiéres de la Boſnie & de Dalmatie. Elle eſt conſidérable par ſa ſituation, & par deux foſſez naturels d'une grande largeur, que les riviéres de Cherca & de Boſniza y forment. Au pié du château ſitué ſur une montagne, eſt un gros bourg entouré de foibles murailles. En 1649, le Général Foſcolo attaqua cette place occupée par les Turcs, & la prit. Les Vénitiens y trouverent huit piéces de canon, dont il y en avoit une qui étoit d'une compoſition merveilleuſe. On la nommoit *la Marguerite*, & par l'inſcription qu'elle portoit, marquée de l'année 1580, on reconnut qu'elle avoit été à l'Archiduc Charles d'Autriche. Il y avoit dans l'arſenal toutes les machines pour conduire le canon ſur ces montagnes eſcarpées. Le Général Foſcolo fit ſauter la fortereſſe, & enleva ce qui ſe put tranſporter. En 1652, le Grand Viſir rétablit cette forterelle: ce qui ôta aux Morlaques la liberté de faire leurs courſes ordinaires, & favoriſa celles des Turcs. Le Général Delfini, Gouverneur de Dalmatie, fit de grands efforts pour enlever cette retraite aux Infidéles; mais une partie de l'armée fut taillée en piéces, & l'autre fut contrainte de prendre la fuite. * P. Coronelli, *Deſcription de la Morée.*

CHNODOMAIRE, Roi des Allemans, vainquit Décence, frére du Tyran Magnence en bataille rangée, ſous l'empire de Conſtance, l'an de J. C. 351, courut les Gaules, ravagea ſans réſiſtance, & pilla pluſieurs villes fort riches. Julien, après une grande victoire, qu'il remporta ſur lui, près du Rhin, le fit priſonnier en 357, & l'envoya à l'Empereur Conſtance à Rome, où il mourut de maladie. * Ammien Marcellin, *l. 16. ad Athen.*

CHOARINE, *Choarina*, païs de tous ceux qui étoient ſoumis aux Parthes, le plus voiſin de l'Inde, lequel Cratére Général d'Alexandre *le Grand*, parcourut d'un bout à l'autre, ſubjuguant ceux qui ne vouloient pas ſe ſoumettre, pour les incorporer dans l'armée d'Alexandre. * Strabon, *l. 15.*

CHOBAR, CHEBAR ou KEBAR, riviére de Chaldée, près de laquelle le Prophéte Ezéchiel eut ſes révélations, comme il eſt marqué dans le premier chapitre. C'étoit un bras de l'Euphrate, comme le Sodi ou Sud, dont il eſt parlé dans *Baruch, ch. 1. v. 4*, ou plutôt le Chabor, dont on a parlé cy-deſſus.

CHOCHOME, endroit de l'Egypte dans lequel Vénéphès V, Roi des Thinites fit élever des pyramides, ſuivant Hérodote, *l. 2.*

CHOCOLAT, boiſſon des peuples de l'Amérique, dont on a apporté l'uſage en Europe. Celui d'Eſpagne ſurpaſſe en bonté le thé des Chinois, & le café des Perſes & des Turcs. Cette boiſſon ſe fait avec des grains de cacao, qui eſt le fruit d'un arbre de l'Amérique, appellé cacaoyer. Cet arbre reſſemble au ceriſier. Son fruit eſt une certaine gouſſe qui croît en ſon tronc, de la groſſeur d'un concombre, & à peu près de la même figure. Il y a dedans dix ou douze grains de couleur violette, gros comme le poivre, & ſecs comme un gland de chêne. Ce grain étant ouvert, ſe ſépare en cinq ou ſix petites piéces jointes enſemble, au milieu deſquelles eſt un petit pignon, qui eſt le cacao dont on fait le chocolat. Les Eſpagnols prennent les grains de cacao & les font rôtir dans une poële percée, comme on fait les marons en Europe; enſuite ils ôtent la petite peau qui eſt au deſſus, & les broyent ſur une pierre juſqu'à ce qu'ils ſoient réduits en pâte, à laquelle ils ajoûtent deux fois autant de ſucre, avec du poivre, du muſc, de l'ambre gris & de la vanille. Tout cela étant bien mêlé, ils en font des rouleaux, ou de petits pains qu'ils gardent; & quand ils veulent s'en ſervir, ils rapent de ces rouleaux, comme on fait de la muſcade, & en mêlent la poudre avec de l'eau, qu'ils mettent chauffer dans des pots de cuivre ou d'argent. Pour boire, ils verſent de cette eau dans une taſſe de fayence, ou de porcelaine, ou de coco, qui ne ſert qu'à cet uſage, & ils y trempent un morceau de biſcuit. La vanille, qui entre dans le chocolat, & qui ſert à lui donner du goût & de la force, eſt une petite gouſſe qui croît ſur une plante aſſez haute, & qui eſt remplie d'un ſuc mielleux & de très-bonne odeur, avec une petite ſemence preſque imperceptible. Elle eſt bonne pour échauffer & fortifier l'eſtomac, & pour augmenter la vertu du chocolat, qui eſt plus froid que chaud.

Le cacao, dont ſe fait le chocolat, eſt ſi commun en la nouvelle Eſpagne, qu'il conſume par an plus de douze millions de livres de ſucre. Les Eſpagnols eſtiment que la derniére miſére où un homme peut être réduit, c'eſt de manquer de chocolat; car c'eſt leur boiſſon ordinaire. Chaque livre de chocolat vaut au Mexique environ cinquante ſols. Antoine Colménéro de Lédeſma, Chirurgien Eſpagnol, en a fait un Traité, auſſi-bien qu'un nommé du Four, Médecin de Paris. Barthélemy Maradon, Médecin Eſpagnol, a condamné l'uſage du chocolat.

On dit qu'il ne faut pas prendre du chocolat durant les jours caniculaires, ni celui qui eſt fait depuis un mois. Quelques Caſuiſtes, & entre autres le Cardinal François-Marie Brancaccio, qui en a fait un Traité particulier, ont prétendu que le chocolat pris en liqueur, ne rompoit point le jeûne. Un Médecin Anglois, nommé Stabé,

a fait un Traité, où il ſoutient qu'on tire plus d'humeur nourriſſante d'une once de cacao, que d'une livre de bœuf ou de mouton. On dit que chez les Mexicains le mot de *Chocolat*, ſignifie ſimplement confection; d'autres diſent, que ce terme eſt Indien, composé de *Latté*, qui ſignifie de l'eau, & de *Choce*, mot fait pour exprimer le bruit, avec lequel on le prépare, comme le témoigne Thomas Gage *dans ſes Rélations*. Le Cardinal de Lyon, Alfonſe de Richelieu, eſt le premier en France qui ait uſé de cette boiſſon. Il s'en ſervoit, *dit-on*, pour modérer les vapeurs de rate, & il tenoit ce ſecret de quelques Religieux Eſpagnols, qui l'apportérent en France. *Voyez* cy-deſſus dans l'article, les Auteurs qui ont Traité du chocolat. * Oexmelin, *Hiſtoire des Indes Occidentales. Mélanges d'Hiſtoire & de Littérature, recueillis, par de* Vigneul-Marville, *tome* 1. *p.* 8. édit. de Rotterdam 1700.

CHOCOLOCOCA, que les Eſpagnols appellent *Caſtro Virroyna*, ville du Pérou, à 60 lieues de Lima, vers le midi. Elle eſt fort renommée à cauſe des mines d'argent, qui ne ſont éloignées de la ville que d'environ deux lieues. Ces mines ſont ſituées au haut d'une montagne, toûjours couverte de neige, & extrêmement froide. Les pierres de la veine ſont d'un bleu obſcur. Lorsqu'on les a calcinées & réduites en poudre, on les détrempe dans de l'eau & du vif argent, pour en ſéparer les ordures; & on fond enſuite l'argent en lames, que les Eſpagnols nomment *Barras*. Ces veines ne ſont pas fort abondantes: c'eſt pourquoi le Roi d'Eſpagne n'en prend que le dixiéme: mais l'argent eſt fort fin. Il y a dans la ville quantité de vin qu'on y apporte des environs, & qui par un effet admirable, y devient fort excellent, quoi qu'ailleurs il ait peu de force. On attribue cela à la bonté de l'air, qui eſt ſi pur, que les bœufs qu'on y tue, ſe conſervent long-tems ſans ſe gâter, quoiqu'ils ne ſoient point ſalez. * De Laët, *Hiſtoire du Nouveau Monde*.

* CHOCQUET (Louïs) fameux Poëte François vers le milieu du XVI ſiécle, & Auteur d'un Ouvrage fort rare & fort ſingulier, C'eſt la Traduction des *Actes des Apôtres* & de l'*Apocalypſe* de ſaint Jean en Poëme Dramatique. Il a été inconnu à la Croix-Du-Maine, mais non pas à Du Verdier, qui l'a mis dans ſa Bibliothéque comme l'Auteur d'un *in folio*, qui fut imprimé à Paris, l'an 1541. Il s'eſt contenté de marquer que c'eſt un volume où les *Actes des Apôtres* & l'*Apocalypſe* de S. Jean ont été *mis en rime Françoiſe par perſonnages*. Satan & Lucifer y jouent leur perſonnage. * Bayle, *Dict. Critique*.

CHOCZIM. *Voyez* CHOTCZIM.

* CHODKIEWICZ (Jean-Charles) Général Polonois donna en 1600 & dans les années ſuivantes des preuves de ſa valeur dans la guerre que la Pologne eut avec la Suéde dans la Livonie. En 1603, la Diéte le déclara Adminiſtrateur de la Livonie, & Général contre la Suéde. En 1604, il battit les Suédois près de Weittenſtein, & prit la ville de Derpt. En 1604, après la mort du Prince Radzivil, il fut fait Général de Lithuanie. En 1605, il marcha pour faire lever le ſiége de Riga aſſiégée par les Suédois ſur leſquels il remporta une victoire complette. Les troubles qui ſurvinrent dans la Pologne, le firent rappeller. Il ſe trouva, en 1607, à la bataille que le Roi gagna ſur le Prince Janus de Radzivil & ſur le Vaivode Nicolas Zebrizidowski. Cependant les Suédois étendirent leurs conquêtes dans la Livonie: ce qui obligea d'y renvoyer Chodkiewicz qui ſe rendit maître de Pernau. En 1611, par ordre du Roi, il marcha contre le Czar; mais le mécontentement que Jaques Potoski eut de voir qu'on lui avoit préféré Chodkiewicz, fut cauſe qu'on ne fit pas grand'choſe cette campagne. En 1617, il entra dans la Ruſſie avec une nouvelle armée, pour placer Vladiſlas ſur le thrône. Il prit quelques places, & en 1618 il aſſiégea la ville même de Moſcou. Mais comme il ne recevoit aucun renfort, il fut obligé de ſigner une tréve le onziéme décembre de la même année. En 1620, après la défaite du Général de la Pologne Staniſlas Zolkiewski par les Turcs & les Tartares, on lui confia le commandement de l'armée. Quoique l'Empereur marchât contre lui avec toutes ſes forces, cela n'empêcha pas que Chodkiewicz n'eût ſouvent le deſſus ſur lui; mais étant tombé malade, il ſe fit tranſporter dans le château de Chotczim où il mourut le 14 ſeptembre de l'année 1621. Il fut l'un des plus grands Généraux de ſon tems. Auſſi ſa ſtatue ſe trouve-t'elle à Rome dans le Palais de Médicis parmi celles des Héros les plus vaillans. Il épouſa en premiéres noces *Sophie* fille de Mieleko Vaivode de Podolie; & en ſecondes, la fille d'*Alexandre* Duc d'Oſtorog. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sobieski, *Comment. Chotimenſis Belli*, *l.* 2. *p.* 135. Kobierzicki, *in Hiſt. Uladiſlai Pol. & Suec. Principis*, *l.* 10. *p.* 810. Okolski, *Orbis Polonus*, *tome* 1.

CHODORLAOMOR ou CHÉDORLAOMER, Roi de l'Elymaïde, deſcendu d'Elam, fils de Sem, régnoit l'an du Monde 2110, & avant J. C. 1925. Il eſt le plus célébre Conquérant des premiers tems, puisque le Roi de Babylone, & les autres Rois de la Méſopotamie relevoient de lui. Il avoit étendu ſes conquêtes juſques à la Mer Morte; & les Rois des cinq villes de ce Canton lui payoient tribut. Ces petits Rois ayant cru pouvoir ſecouer le joug au bout de treize années, il revint les aſſujettir une ſeconde fois, ſuivi de trois autres Rois qui lui étoient ſoumis, & en chemin faiſant-il tailla en piéces les troupes de quelques Princes qui refuſoient de le reconnoître pour leur Maître. Etant entré dans la Pentapole, & ayant défait l'armée des Confédérez, il n'y laiſſa que ce qu'il ne put enlever. Lot fut du nombre des priſonniers. Abraham ayant appris ce malheur, fit prendre les armes à 318 de ſes Domeſtiques, & alla après Chodorlaomor. Il l'atteignit au cinquiéme jour de ſa marche, le défit entiérement, & ramena Lot avec tout ce qui lui avoit été enlevé. L'Ecriture ne dit plus rien enſuite de Chodorlaomor, qui a été inconnu aux Auteurs profanes. * *Geneſe*, *ch.* 14.

CHODSI. *Voyez* HODSCI.

CHOEUR, dans les premiers tems de la Tragédie, étoit une aſſemblée de Gens, qui danſoient en chantant un hymne en l'honneur de Bacchus. Les Athéniens ayant introduit cette cérémonie dans leur ville, la pratiquérent avec beaucoup d'appareil & de magnificence: il y avoit un chœur de muſique composé quelquefois de plus de cinquante perſonnes, & les danſes étoient réglées & figurées. Dans la ſuite le Poëte Theſpis inventa les épiſodes, introduiſant un Acteur, qui récitoit quelque diſcours, ſur un ſujet approchant de celui de la Tragédie, & qui paroiſſoit entre deux chants du chœur pour donner lieu aux Muſiciens & aux Danſeurs de ſe repoſer, & pour donner quelque nouveau divertiſſement au peuple. Caſtelvétro, Riccoboni, & quelques autres diſent qu'anciennement le Chœur étoit une troupe d'Acteurs ou de Comédiens, qui récitoient la Tragédie, ou la Comédie ſur le theâtre, ſans muſique & ſans danſe; & que quand Theſpis inventa les épiſodes, ce fut en introduiſant un Baladin, qui chantoit & qui danſoit en jouant de quelque inſtrument; mais c'eſt une erreur qui ſe découvre aiſément par la lecture des Anciens. Diogéne Laërce nous apprend, qu'autrefois le Chœur jouoit ſeul toute la Tragédie; & Athenée dit qu'anciennement la Tragédie n'etoit composée que du Chœur & n'avoit aucuns Acteurs ou Hiſtrions. Ainſi les plus anciennes Comédies n'avoient que le Chœur: c'étoient autant de leçons de vertu, puisqu'il devoit, comme dit Horace, favoriſer les gens de bien, s'accommoder aux deſirs des amis, appaiſer les gens emportez & violens, témoigner de l'affection pour ceux qui haïſſent le vice, louer la frugalité, la juſtice, les loix, la paix, la fidélité du ſecret, prier les Dieux d'humilier les ſuperbes, & d'avoir pitié des miſérables, *De Arte Poët. v.* 195. *& ſuiv.*

Ille bonis faveatque, & concilietur amicis,
Et regat iratos, & amet peccare timentes.
Ille dapes laudet menſæ brevis; ille ſalubrem
Juſtitiam, legeſque & apertis otia portis.
Ille tegat commiſſa, Deoſque precetur & oret,
Ut redeat miſeris, abeat fortuna ſuperbis.

Le perſonnage introduit par Theſpis, fut nommé Protagoniſte; celui d'Eſchyle, Deuteragoniſte; & celui de Sophocle, Tritagoniſte, c'eſt à dire, premier, ſecond & troiſiéme Acteur; car le mot d'*Agoniſte* ne peut ſignifier un Danſeur, ni un Muſicien, ni un Baladin; & les Auteurs Grecs & Latins entendent par *Protagoniſte*, celui qui dans la Tragédie repréſente le principal perſonnage, & qui ſoutient le plus fort rôle de la piéce; & par les deux autres, ceux qui font le ſecond & le troiſiéme. Il paroît par là que le Chœur étoit une aſſemblée d'Acteurs, de Muſiciens & de Danſeurs, qui jouoient anciennement toute la Tragédie; & qui en jouérent enſuite une partie, lorsqu'on eut introduit les épiſodes, ou Acteurs, du tems de Sophocle. Ce Chœur récitoit, chantoit & danſoit dans les intervalles des Actes; & quelquefois dans le corps de la Tragédie, il étoit conſidéré comme un autre Acteur, dont le chef, appellé Coriphée, parloit pour tous avec les autres Acteurs: ou bien le Chœur étant ſéparé, & aſſis aux deux côtez du théâtre, le Chef du Chœur, & le Chef du demi-chœur s'entretenoient ſur le ſujet de la piéce. Avant même le tems de Plaute, la Comédie ceſſa d'avoir un Chœur, & n'eut que des intermédes de gens qui chantoient, danſoient & jouoient des inſtrumens, pour marquer les intervalles des Actes. La Tragédie conſerva les chœurs; mais enfin elles les a perdus parmi nous, au lieu deſquels on ſe ſert de violons qui jouent entre les Actes. M. Dacier deſaprouve fort ce retranchement, qui ôte, dit-il, à la Tragédie une partie de ſon luſtre. Il trouve ridicule que l'action tragique ſoit ſéparée, & interrompue par des airs de violon, qui n'ont nulle liaiſon à ce qui ſe paſſe, & que les Spectateurs émus par la répréſentation demeurent tranquilles, & s'arrêtent au plus fort de la paſſion, pour s'amuſer paiſiblement à un divertiſſement étranger. Le rétabliſſement du Chœur ſeroit néceſſaire, ſelon M. Dacier, non ſeulement pour l'embelliſſement & la régularité; mais encore, parce que c'étoit une de ſes plus utiles fonctions, de redreſſer & de corriger par des réflexions de ſageſſe, & de vertu, ce que la paſſion faiſoit dire aux Auteurs de trop emporté. Ce ſont les raiſons que M. Dacier apporte en faveur du Chœur. Nous l'avons vu rétabli de nos jours avec applaudiſſement dans les Tragedies d'Eſther, & d'Athalie, composées par M. Racine, & dans quelques autres piéces de théatre.

Ce qui a fait ſupprimer le Chœur dans nos piéces de théatre, c'eſt apparemment que ſa préſence eſt incompatible avec certains complots & certaines délibérations ſecrettes des Acteurs. Or il eſt contre la vraiſemblance que ces machinations ſe faſſent devant des Spectateurs intéreſſez à l'action: & comme le Chœur ne ſortoit jamais du théatre, il a fallu le bannir pour rendre plus vraiſemblables ces ſortes d'intrigues, qui demandent du ſecret. *Conſultez la Poëtique d'Ariſtote, traduite en François, avec des Notes par* M. Dacier.

Donner le Chœur, c'étoit chez les Grecs acheter la piéce d'un Poëte, & faire les frais pour la repréſenter. Celui qui faiſoit cette dépenſe, s'appelloit *Choragos*. Il y avoit à Athénes un Archonte que ce ſoin-là regardoit, comme les Ediles à Rome: le Poëte dont on achetoit la piéce, étoit dit *recevoir le Chœur*. * *Antiq. Gréq. & Rom.* Diogéne Laërce, *l.* 3. Athenée, *l.* 4. Caſſiodore, *l.* 4. L'Abbé Hédelin d'Aubignac. *Pratique du Théatre.*

CHOEUR, principale partie de l'égliſe, ſéparée de la nef, où ſont placez les Prêtres, & les Chantres qui chantent enſemble. Dans les trois premiers ſiécles, le Chœur n'étoit pas ſéparé de la nef. Cette ſéparation ne ſe fit que ſous le régne de Conſtantin, & lorsque l'Egliſe ſe trouva dans le repos & dans la ſplendeur. Depuis, tous les Péres s'accordent à dire que le Chœur étoit fermé de Baluſtres, qu'on n'ouvroit qu'après la conſécration. Dans le douziéme ſiécle on commença à fermer le Chœur de Murailles: la multiplication des offices fit penſer les Eccléſiaſtiques à ſe munir contre les injures de l'air, par des clôtures plus ſolides. La longueur de la cérémonie & des offices rendit cette précaution néceſſaire; mais depuis, la beauté des égliſes, & de l'architecture, a

ramené l'ancien uſage des baluſtrades, qui ſont moins groſſiéres que les murailles. * Thiers, *Traité de l'Egliſe.*

CHOGA. *Voyez* CHOGAN.

CHOGAKO, château dans la Baſſe Hongrie, fut pris par les Impériaux ſur les Turcs, le 18 octobre 1687. * *Mémoires du tems.*

CHOGAN, ville de la province de Xanſi, dans la Chine, proche de la riviére de Fi. On y voit un pont admirable, qui n'a qu'une arche, laquelle joint deux montagnes, qui ſont ſur les deux bords de cette riviére. Sa longueur eſt d'environ quarante perches, & ſa hauteur, de cinquante : c'eſt pourquoi les Chinois l'appellent le *Pont Volant*, parce qu'il paroit élevé en l'air. Le pont du Gard en France proche de la ville de Nîmes eſt quelque choſe de ſemblable ; car il a communication avec deux montagnes : mais il eſt différent, en ce qu'il a trois étages, dont le premier, qui a quatre arcades, ſert pour le paſſage des charettes ; le ſecond qui en a douze, ſert pour les gens de pié ; & le troiſiéme qui en a trente-ſix, ſert de canal aux eaux. * Kircher, *de la Chine. Voyage de la France.*

CHOGIA, GODGIA ou HOGIA, ſignifie en Turc, un Maître, un Docteur, un Gouverneur. Golia dit que c'eſt un mot Perſan, qui ſignifie *vieillard*, mais qui s'employe ordinairement pour un titre d'honneur. Il y a pluſieurs Chogias dans le Serrail, pour élever & inſtruire les jeunes gens qui y ſont renfermez par ordre du Grand Seigneur. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHOGNITZ & COGNITZ, bourg de la Dalmatie, ſitué aux confins de la Boſnie, à ſept lieues de Salona vers l'orient ſeptentrional. Quelques Géographes y placent l'ancienne Colonie nommée *Æquum*, que d'autres mettent à *Clucci* ou *Cluzzi*, village voiſin. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHOISEUL, Maiſon ſortie des anciens Comtes de Langres, dont RAINIER I, Seigneur de Choiſeul, étoit le premier vaſſal dès l'an 1060, au rapport de Du Chêne. Ce RAINIER étoit le quatriéme ayeul de RAINIER III, Seigneur de Choiſeul, qui épouſa avant l'an 1221, *Alix* de Dreux, petite-fille de *Robert* de France, dit *le Grand*, Comte de Dreux. De ce mariage ſortirent deux fils, ROBERT le ſecond, *fut Seigneur de Traves, dont la poſtérité prit le nom* ; l'aîné fut JEAN I, Seigneur de Choiſeul, qui fut pére de JEAN II, Seigneur de Choiſeul & d'Aigremont. Celui-ci ſoutint la guerre contre Ferri, Duc de Lorraine qu'il fit priſonnier, & qu'il obligea de lui payer deux mille livres de rançon, l'an 1282. Robert II, Duc de Bourgogne ſon couſin, le fit ſon Connétable, & le nomma l'un des exécuteurs du teſtament, qu'il fit en mars 1297. Ses enfans furent 1. JEAN III, Seigneur de Choiſeul qui ſuit ; 2. RAINIER de Choiſeul, *dont nous parlerons plus bas.*

JEAN III épouſa *Alix* de Grancey, & en eut GUY I, Seigneur de Choiſeul, qui eut pour femme *Jeanne*, Dame de Noyers, dite de *Joigny*, dont il eut trois enfans ; 1. AMÉ, Seigneur de Choiſeul, de Noyers, & de Montgoillon, *dont la poſtérité eſt éteinte* ; 2. GIRARD de Choiſeul, *qui fit la branche qui s'éteignit au bout de quatre générations* ; 3. & PHILBERT de Choiſeul, Seigneur de Langres, Conſeiller des Rois Charles VIII, & Louïs XII, Gouverneur d'Arras, & de Langres, Lieutenant Général pour ſa Majeſté au païs de Florence & au gouvernement de Bourgogne, *dont la poſtérité ſubſiſte encore dans les perſonnes des Marquis de Langres, aînez & Chefs du nom & des armes & des Barons de Préſigny.*

RAINIER de Choiſeul, Seigneur d'Aigremont, fils puîné de JEAN II, forma une autre branche de cette Maiſon. Il eut pour femme *Iſabelle* de Grancey, & pour fils RAINIER II, pére de RAINIER III, Seigneur d'Aigremont & de Frênoy, qui épouſa *Iſabelle* de Salme, Dame de Chéry, dont ſortit 1. JEAN qui ſuit ; & 2. PIERRE de Choiſeul, dit *Gallehaut*, Seigneur d'Aigremont, & ayeul de JEAN, Seigneur d'Aigremont, & de PIERRE, Seigneur de Doncourt & de Frênoy, *dont il eſt parlé cy après.*

JEAN de Choiſeul, Seigneur d'Aigremont, épouſa en 1471, *Iſabeau* de Choiſeul, qui le rendit pére de PIERRE III, Baron d'Aigremont & de Meuze, qui s'allia avec *Anne* de Saint-Amadour, Dame de Beaupré, dont il eut PHILBERT de Choiſeul, Baron d'Aigremont & d'Ambonville, *dont la poſtérité ſubſiſte encore* ; & RENÉ de Choiſeul, Baron de Beaupré & de Meuze, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gouverneur de Coëffy, lequel épouſa *Mahaud*, Dame de Franciéres, dont il eut 1. CHRISTIAN qui ſuit ; MAXIMILIEN qui ſuit ; & 3. JEAN qui ſuit.

CHRISTIAN de Choiſeul, fils aîné de RENÉ, épouſa 1. *Antoinette* de Dinteville, dont naquit 1. LOUÏS-FRANÇOIS, Baron de Beaupré, *tige d'une branche laquelle ſubſiſte encore* : & 2. *Françoiſe* d'Anglure, dont eſt venu 2. ANTOINE de Choiſeul, Baron de Beaupré, Seigneur de Boudon & de Daillecourt, Capitaine Major commandant le régiment de cavalerie du Duc d'Orléans, à la bataille de Lens en 1648, ayant laiſſé de *Marie* Ravenel, JACQUES-FRANÇOIS de Choiſeul, Marquis de Beaupré, &c. qui ſuccéda à ſon pére au régiment de Monſieur, & fut Lieutenant Général pour le Roi en la province de Champagne, Maréchal de ſes camps & armées, Gouverneur de la ville & château de Dinant. Il avoit épouſé *Anne-Marie* du Châtelet de Frêniéres, morte le ſixiéme mai 1705, dont il a eu, 1. ANTOINE CLÉRIADUS, Comte de Choiſeul, Marquis de Beaupré, Lieutenant Général pour le Roi en Champagne, & Maréchal de camp, qui a épouſé le 29 juin 1695, *Anne-Françoiſe* Barillon de Morangis, petite-fille du Chancelier Boucherat ; 2. *Charles-Marie*, Abbé de Lannoy, Chanoine de Paris, mort le 24 janvier 1699.

MAXIMILIEN de Choiſeul, Baron de Meuze & de Mérui, ſecond fils de RENÉ, Baron de Beaupré, épouſa *Chrêtienne* du Châtelet, Dame de Forcy & de Germini en Lorraine, *où il s'établit, & où ſa poſtérité ſubſiſte.*

JEAN de Choiſeul, Baron de Franciéres, troiſiéme fils dudit RENÉ, fut Gouverneur de Langres, & Capitaine de 50 Hommes des ordonnances du Roi. Il avoit épouſé *Anne* de Sautour, Dame d'Irouer, de laquelle il eut Louïs de Choiſeul, Marquis de Franciéres, & Seigneur d'Irouer Lieutenant Général des armées du Roi, Baillif & Gouverneur de Langres, marié à *Catherine* de Nicey-Romilly, qui lui donna pluſieurs enfans, dont l'aîné, CLAUDE, Comte de Choiſeul, Marquis de Franciéres, Seigneur d'Irouer & de Fontaine-Béton, Gouverneur & Bailly de Langres, Général des armées de l'Electeur de Cologne ; enſuite Gouverneur de Saint-Omer, puis Maréchal de France en 1693, mourut le 15 mars 1711, en ſa 78 année, ſans poſtérité de *Catherine-Alfonſine* de Renty, fille de *Gaſton-Jean-Baptiſte* de Renty, morte le 17 octobre 1710, âgée de 74 ans.

PIERRE de Choiſeul, frére cadet de JEAN, Seigneur d'Aigremont, forma la derniére branche de cette famille, diviſée encore en pluſieurs autres. Il étoit Seigneur de Doncourt & de Frênoy, & épouſa en 1476, *Catherine*, Dame du Pleſſis & de Chavigny, dont il eut 1. JEAN de Choiſeul, Seigneur de Chavigny, *qui laiſſa poſtérité* ; & 2. NICOLAS de Choiſeul, Seigneur de Prâlin, qui ſervit ſous les Rois Louïs XII, & François I, & mourut le 31 août 1517. Il laiſſa FERRY de Choiſeul, I. de ce nom, Seigneur de Prâlin & du Pleſſis, Chevalier de l'Ordre du Roi, lequel mourut d'une bleſſure reçue à la bataille de Jarnac en 1569, n'étant alors qu'en la 38 année de ſon âge. Il avoit eu d'*Anne* de Béthune ſon épouſe, Dame d'Hôtel, & Vicomteſſe de Chavignon, &c. CHARLES, Maréchal de France ; *Gilles*, mort ſans poſtérité ; & FERRY II, *dont nous parlerons dans la ſuite.*

CHARLES de Choiſeul, Maréchal de France, prit alliance avec *Claude* de Cazillac, dont il eut 1. *Roger*, que l'on crut avoit été tué à la bataille de la Marfée, près de Sedan, en 1641, & qui mourut Hermite longtems après à Coëffy, au moins, ſi l'on en croit la Vie de F. Jean Baptiſte, que l'on a voulu faire paſſer pour le Comte de Moret ; 2. FRANÇOIS qui ſuit ; 3. *Catherine-Blanche*, mariée en 1610, à *Jacques* d'Etampes, Maréchal de la Ferté-Imbaut ; 4. *Claude*, Abbeſſe de Nôtre-Dame de Troyes, morte en 1667 ; 5. *Anne*, Abbeſſe après ſa ſœur, morte en 1688 ; 6. *Françoiſe*, alliée en 1629, à *Alexandre* de Canonville, Baron de Raffetot ; & 7. *Eliſabeth*, mariée le 23 février 1642, à *Henri* de Guénegaud, depuis Sécretaire d'Etat, mort le neuviéme août 1677.

FRANÇOIS de Choiſeul, Marquis de Prâlin, Maréchal de camp, Lieutenant Général au gouvernement de Champagne, & Gouverneur de Troyes, mourut le 12 décembre 1690, âgé de 78 ans. Il avoit épouſé le troiſiéme février 1653, *Charlotte* de Hautefort, morte le 28 février 1712, âgée de 102 ans, laiſſant *Marie-Françoiſe*, mariée à *Gaſton-Jean-Baptiſte* de Choiſeul, Comte d'Hôtel.

FERRY de Choiſeul, II. de ce nom, qui a fait l'autre branche, fut Comte du Pleſſis, Baron de Chitry, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant Général de la Cavalerie légére de France. Il eut de *Magdelaine* Barthélemy, ſon épouſe, quatre fils & trois filles ; 1. CÉSAR qui ſuit ; 2. FERRY III, Comte d'Hôtel, Gouverneur de Béthune, Capitaine des Gardes, & premier Gentilhomme de la Chambre de Gaſton de France, Duc d'Orléans ; lequel a eu entre autres enfans, de *Gabrielle* de Bauves, fille du Baron de Contenant, FERRY IV, mort en 1667, laiſſant de *Françoiſe* Ménardeau ſon épouſe, GASTON-JEAN-BAPTISTE, Comte d'Hôtel, puis Marquis de Prâlin, Lieutenant General au Gouvernement de Champagne, Gouverneur de Troyes, & Lieutenant Général des armées du Roi, qui après s'être diſtingué dès ſes premiéres années à la priſe de Valenciennes, où il entra des premiers l'épée à la main, à la bataille de Caſſel, aux ſiéges de S. Omer, de Dixmude, de Courtray, d'Ipres où il fut bleſſé dangereuſement à la tête, & avoir ſervi utilement à la bataille de Fleurus, aux combats de Leuze, de Steinkerque, à la bataille de Nerwinde, ſe ſignala extraordinairement à l'affaire de Crémone en 1702, & contribua beaucoup à ſauver cette place. Le Roi le fit Lieutenant Général. En cette qualité, il fut Gouverneur de Mantoue, & Commandant des troupes de France & d'Eſpagne dans ce Duché. Il ſe trouva aux ſiéges de Verceil, de Vérue, & enfin au combat de Caſſano, le 16 août 1705, où il eut la main fracaſſée d'un coup de fuſil, & un coup de mouſquet au travers du corps, dont il mourut le 23 octobre ſuivant, âgé de quarante-ſix ans, ne laiſſant qu'une fille, *Charlotte-Françoiſe* de Choiſeul-Prâlin. Il avoit épouſé *Marie-Françoiſe* de Choiſeul, fille de *François*, Marquis de Prâlin, qu'il laiſſa veuve. Les autres enfans de Ferry II, furent 3. *Gilles*, connu ſous le nom de Comte de Choiſeul, Lieutenant Colonel de la Cavalerie légére de France, tué au ſiége de Saint-Ya, le 29 août 1644, ſans laiſſer de poſtérité ; 4. *Gilbert*, nommé à l'Evêché de Cominges en l'an 1644, & à celui de Tournay en l'an 1670, un des plus ſavans Prélats de ſon tems, mort le dernier décembre 1689, âgé de 78 ans ; 5. *Magdelaine*, femme de *Jean* de Cramênil-Mallet de Graville, Baron de Vaſſemé, morte en 1678 ; 6. *Françoiſe*, Religieuſe ; & 7. *Louiſe*, Abbeſſe du Sauvoir.

CÉSAR Duc de Choiſeul, Maréchal de France, &c. épouſa *Colombe* le Charron, premiére Dame d'honneur de Madame la Ducheſſe d'Orléans, morte le 26 janvier 1681, dont il eut 1. *Charles*, tué à la bataille de Réthel en 1650 ; 2. *Céſar*, Chevalier de Malte, tué à la bataille de Trancheron en 1648 ; 3. ALEXANDRE qui ſuit ; 4. CÉSAR-AUGUSTE, qui ſuit plus bas ; 5. *Françoiſe-Magdelaine*, mariée le onziéme février 1653, à *Gaſton* de Maugiron, Comte de Montléans, Gouverneur de Vienne, mort ſans poſtérité le 23 janvier 1669, & elle le 14 octobre 1698 ; & 6. *Marie-Chriſtine*, Religieuſe de la Viſitation de Melun, puis Abbeſſe du Sauvoir près de Laon.

ALEXANDRE de Choiſeul, Comte du Pleſſis, Maréchal de camp, reçu en ſurvivance de la charge de premier Gentilhomme de Monſieur, fut tué d'un coup de canon à la priſe d'Arnhem, le 14 juin 1672, laiſſant de *Marie* le Loup de Bellenave, fille de *Claude*, Seigneur de Bellenave, qu'il avoit épouſée en juillet 1659, pour fils unique *Céſar Auguſte*, Duc de Choiſeul, mort ſans alliance, d'une bleſſure qu'il avoit reçue au ſiége de Luxembourg, en mai 1684.

Césαr-Auguste, oncle du précédent, devint Duc de Choiſeul & Pair de France. Il fut Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant Général des armées de ſa Majeſté, & mourut le 12 avril 1705. Il avoit épouſé 1. le 30 juillet 1681, *Louiſe-Gabrielle* de la Baume, fille de *François*, Marquis de la Valliere, morte le ſeptième novembre 1698: 2. le quatrième mai 1699, *Marie* le Bouthillier, veuve de Nicolas Brûlart, Marquis de la Borde, premier Préſident au Parlement de Bourgogne; & ne laiſſa que deux filles de ſon premier lit. * *Voyez les Mémoires du* Maréchal du Pleſſis, *l'Hiſtoire de* J. A. de Thou; *l'Hiſtoire des Officiers de la Couronne de* Th. Godefroy, & du P. Anſelme. Du Chêne, &c.

CHOISEUL (Charles) Maréchal de France, Marquis de Prâlin, Comte de Chavignon, &c. étoit fils de Ferry de Choiſeul, I. du nom. Il donna des marques de ſon courage pendant les guerres civiles ſur la fin du XVI ſiecle au ſiege de la Fére, en 1580; à celui de Paris, en 1589; & en diverſes occaſions. Le Roi Henri *le Grand*, lui donna le gouvernement de Troyes, le nomma Lieutenant en Champagne, lui donna la charge de Capitaine de la premiére compagnie de ſes Gardes; & en 1595, l'honora du collier de ſes Ordres. Le Roi Louis XIII lui donna avec le Bâton de Maréchal de France, le Gouvernement de la Xaintonge & du Païs d'Aunis. Il commanda les armées du Roi aux ſiéges de Saint-Jean-d'Angely, de Montauban, &c. Il continua de ſervir dans la guerre contre les Calviniſtes, & mourut le premier février de l'an 1626, âgé de 63 ans. Son corps fut enterré dans l'égliſe de ſaint Pierre de Troyes, où l'on voit ſon tombeau, avec un éloge funébre. Nous avons parlé plus haut de ſa femme & de ſes enfans.

CHOISEUL, (Céſar) Duc de Choiſeul, Pair & Maréchal de France, Comte du Pleſſis-Prâlin, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Toul, Surintendant de la Maiſon & premier Gentilhomme de Chambre de Monſieur frére unique du Roi, étoit fils de Ferry de Choiſeul, II. du nom. Le Roi Henri *le Grand*, voulut qu'il fût Enfant d'honneur auprès de Mgr. le Dauphin, qui fut depuis le Roi Louis *le Juſte*. Dès ſon jeune âge, il ſe diſtingua dans les armées; & étant Meſtre-de-camp d'un régiment d'infanterie, il combattit à la tête de ce régiment, aux ſiéges de Saint-Jean-d'Angely, de Clérac, & dans les autres occaſions pendant la guerre contre les Calviniſtes. En 1627, il ſervit à la défenſe du Fort de la Prée, & au combat de l'Iſle de Ré. De là étant allé en Italie, il combattit à l'attaque du Pas-de-Suze; & étant revenu en France, il ſe trouva au ſiége de Privas. Depuis, ſon régiment ayant été renvoyé en Italie, il ſe ſignala au ſiége de Pignerol, aux combats de Veillane, de Carignan, du Pô, & au ſecond ſecours de Caſal en 1630. Enſuite on l'envoya Ambaſſadeur vers les Princes d'Italie pour la paix. Il commanda au ſiége de Valence ſur le Pô, en qualité de Maréchal de camp, au combat de Teſin en 1636, à la bataille de Montalbon en 1637, à la rencontre de Cinche, & au ſiége de Chivas en 1639. En 1640, il ſe trouva au combat de la Route, près de Quiers, à la bataille de Caſal, donnée le 29 avril, à celle de Turin donnée le onziéme juillet, & à la priſe de cette ville, dont il fut Gouverneur. L'année ſuivante, il fit lever le ſiége de Foſſan; & enſuite étant Lieutenant Général en Italie, il prit diverſes places, juſqu'en 1645, qu'étant envoyé en Catalogne, il y emporta la ville de Roſe le 18 mai. Le Roi lui donna le Bâton de Maréchal de France, le 20 juin ſuivant. Après, le Comte du Pleſſis repaſſa avec le Maréchal de la Meilleraye en Italie, où il prit en 1646, Piombino & Portolongone; & enſuite il défit le Marquis de Caracéne à la bataille de Trancheron, donnée le 30 juin de l'an 1648, & ſecourut très-à-propos le Duc de Modéne au ſiége de Crémone, qui fut levé le neuviéme octobre ſuivant. Lorſqu'il fut revenu en France, le Roi le choiſit en 1649, pour être Gouverneur de la perſonne de Monſieur. En 1650, il s'oppoſa à l'Archiduc Léopold, qui s'étoit avancé ſur la riviére d'Aine, il ſecourut Guiſe, reprit Rethel, & gagna la bataille de Sommepi, ou de Réthel, donnée le 13 décembre. En 1653, il prit Sainte-Menehoult, & continua à rendre de grands ſervices. En 1662, le Roi le fit Chevalier de ſes Ordres, & en 1665, il le fit Duc de Choiſeul, & Pair de France. En 1664, il avoit été nommé pour commander l'armée que le Roi envoyoit en Italie, où il devoit auſſi négocier quelques affaires importantes. Il étoit déja parti, & étoit à Vienne en Dauphiné, chez le Comte de Maugiron ſon gendre, lorſqu'il fut rappellé par ſa Majeſté à qui le Pape avoit donné la ſatisfaction qu'Elle ſouhaittoit, par la paix de Piſe. En 1670, le Maréchal accompagna Madame en Angleterre, où le Roi de la Grande Bretagne lui donna des marques de ſon eſtime; & après la mort de cette Princeſſe, Monſieur lui donna procuration, pour épouſer en ſon nom Eliſabeth-Charlotte de Baviére, fille de Charles-Louis, Comte Palatin du Rhin, dont le mariage ſe fit à Metz le 17 décembre 1671. Ainſi le Duc de Choiſeul, couvert de gloire, eſtimé de ſon Roi, aimé des Grands, & honoré de tout le monde, mourut dans ſon hôtel à Paris le 23 décembre 1675, & fut enterré aux Feuillans dans la rue-Saint-Honoré.

CHOISEUL, (Gilbert de) du *Pleſſis-Prâlin*, Evêque de Tournay, étoit iſſu d'une des plus anciennes Maiſons de Champagne, qui a fourni depuis pluſieurs ſiécles des Ducs, des Comtes, des Pairs, des Maréchaux de France, &c. Il étoit fils de Ferry de Choiſeul, Comte du Pleſſis, Lieutenant Général de la Cavalerie légére de France, & de *Magdelaine* Barthélemi. Ses fréres prirent le parti des armes. Pour lui, dès ſa jeuneſſe il s'appliqua à l'étude & aux exercices de piété, & entra bientôt dans l'état eccléſiaſtique. Il fut reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris vers l'an 1640. Le Roi connoiſſant ſon mérite, le nomma en 1644, à l'Evêché de Cominges, dont il fut ſacré Evêque le huitiéme août 1646. Il alla auſſi-tôt dans ſon diocéſe, où la barbarie & l'ignorance de la Religion régnoient. Il ſe donna tout entier à l'inſtruction de ſon peuple, & fit ſes viſites dans les lieux les plus eſcarpez des Pyrénées, pour connoître les Habitans de ces lieux inacceſſibles, & pour leur inſpirer des mœurs honnêtes & Chrétiennes. Dieu bénit ſes travaux, & en peu de tems il changea la face de ſon diocéſe. Pendant une année de famine, il emprunta de l'argent pour nourrir les pauvres, & dans un tems de contagion, il aſſiſta les peſtiferez, & fut attaqué lui même de la peſte, dont il penſa mourir. Il réforma ſon Clergé, établit des Séminaires, & rétablit quatre maiſons épiſcopales, qui étoient prêtes à tomber. Il fut employé en 1664, dans les négociations pour l'accommodement des conteſtations entre les Théologiens, au ſujet du livre de Janſenius Evêque d'Ypres. Il eut enſuite en 1667, beaucoup de part aux conférences, qui ſe tinrent aux Etats de Languedoc ſur l'affaire des quatre Evêques, & ce fut lui qui en dreſſa la relation. Après avoir travaillé 24 ans dans le diocéſe de Cominges, il fut transféré en 1670, à l'Evêché de Tournay, laiſſant le diocéſe dont il ſortoit, bien différent de ce qu'il l'avoit trouvé. Il ne fut pas moins chéri du peuple du diocéſe de Tournay, qu'il l'avoit été de celui du diocéſe de Cominges, & ne travailla pas moins aſſiduement, ni moins utilement en Flandre qu'il avoit fait en Languedoc à l'établiſſement de la ſaine doctrine, à la réformation du Clergé, & à la ſuppreſſion des abus. Il donnoit à l'étude tout le tems qu'il avoit de reſte, & mourut enfin à Paris âgé de 76 ans, le dernier jour de décembre 1689.

L'Ouvrage le plus conſidérable de M. l'Evêque de Tournay, eſt un Traité intitulé, *Mémoires touchant la Religion*, en trois volumes *in douze*, qui ont commencé à paroître en 1680. Il n'y attaque pas ſeulement les Athées, les Déiſtes, & les Libertins, dans le premier tome; mais encore les Proteſtans dans les deux derniers. Lorſque ces deux tomes de Mémoires parurent, un Proteſtant fit deſſus des réflexions, que M. de Tournay trouva pleines d'artifice, & capables de ſurprendre d'abord ceux qui ne ſe donnent pas le loiſir d'approfondir les matiéres. C'eſt ce qui l'obligea d'y répondre, pour confirmer les véritez qu'il avoit établies; & c'eſt ce qu'il fit dans le dernier tome, en ſuivant le Proteſtant pas à pas, & en lui répondant article par article. Il y ſoutient, que le tribunal viſible d'une Egliſe infaillible, eſt abſolument néceſſaire pour fixer la Religion, & que les paroles de J. C. *Ceci eſt mon corps*, doivent être entendues à la lettre. Il prouve que l'oblation euchariſtique, eſt un véritable ſacrifice; qu'il dépend de l'Egliſe d'accorder ou de refuſer aux Laïques la communion ſous les deux eſpéces, & qu'elle n'eſt abſolument néceſſaire qu'aux Prêtres, lorſqu'ils célébrent.

M. de Tournay ayant approuvé une Verſion, qui ſe fit d'un petit livre intitulé, *les Avis ſalutaires de la Vierge à ſes Devots indiſcrets*, & quelques perſonnes ayant déclamé contre ce livre, il ſe crut obligé de ſoutenir ſon approbation, & d'inſtruire ſon peuple ſur le culte de la Vierge, par une lettre paſtorale qu'il publia en 1674. En l'année 1688, M. de Tournay fit imprimer une lettre Latine écrite à M. Steyaert, Docteur & Profeſſeur en Théologie de la Faculté de Louvain, touchant la puiſſance eccléſiaſtique. Le motif qui le porta à écrire cette lettre, fut d'appaiſer une diſpute un peu échauffée entre ce Docteur & un Docteur de Paris, à l'occaſion d'une cenſure faite par cinq Docteurs, contre des propoſitions de M. Witte, Doyen des Curez de Malines. * M. du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle, tome* 4.

CHOISY, *Cautiacum*, bourg de France dans la Picardie, ſur la riviére d'Aine, à une lieue au deſſus de Compiégne, eſt remarquable dans l'Hiſtoire, pour avoir eu une maiſon de plaiſance des Rois de France, dans laquelle mourut la Reine Berthe, femme de Pepin, & mére de Charlemagne. Il y a eu auſſi pluſieurs Rois enterrez dans l'égliſe de ce lieu, comme Clovis III, Childebert II, Dagobert II, & Clotaire IV. * Adrien Valois, *Notit. Gall.* Baudrand.

CHOISY (François-Timoléon de) Prieur de S. Lô de Rouen & de Saint-Benoit-du-Sault, & grand Doyen de la cathédrale de Bayeux, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, naquit à Paris le 16 avril 1644. Il fut nommé à l'Abbaïe de Saint-Seine le premier janvier 1663, dont il ſe démit en 1676. En 1685, il fut envoyé à Siam, pour être Ambaſſadeur auprès du Roi de Siam, en cas que ce Prince ſe fit inſtruire dans la Religion Chrétienne, & Ambaſſadeur extraordinaire à la place du Chevalier de Chaumont, ſi ce dernier venoit à mourir pendant le voyage. Il reçut les Ordres ſacrez à Siam par les mains de l'Evêque de Métellopolis, Vicaire Apoſtolique, & revint Prêtre, de Siam, en 1686. Il fut reçu à l'Académie Françoiſe en 1687. Dix ans après il fut élu tout d'une voix Grand Doyen de la cathédrale de Bayeux, ſans avoir demandé ni ſollicité cette place. Avant ſon voyage de Siam, il avoit compoſé des *Dialogues ſur l'immortalité de l'ame, ſur l'exiſtence de Dieu, & ſur ſa providence*, imprimez à Paris en 1648. Depuis ſon retour, outre *la Relation de ſon voyage*, il a donné pluſieurs livres au public. Le premier eſt *la Vie de David*, avec *une interprétation des Pſeaumes*, où les différences notables de l'Hébreu & de la Vulgate ſont marquées. Il s'y attache au ſens littéral, & rend les Pſeaumes faciles à entendre aux plus ſimples. Il a donné preſque en même tems *la Vie de Salomon*, & peu de tems après celle *de ſaint Louis*, des *penſées Chrétiennes*, une Traduction de *l'Imitation de J. C.* & enfin des *Hiſtoires de Pieté & de Morale* en huit volumes, auſſi utiles qu'agréables. Il s'eſt enſuite jetté dans l'Hiſtoire de France, & a donné celles *de Philippe de Valois & du Roi Jean*, celle *de Charles V*, & celle de *Charles VI*. *La Vie de Madame de Miramion*, eſt encore de ſa compoſition. „ Il a encore entrepris d'écrire une *Hi-*
„ *ſtoire eccléſiaſtique*, qui ne ſoit point, *dit il*, embaraſſée, & pour
„ ainſi dire, accablée d'érudition, qui puiſſe ſe lire tout de ſuite,
„ où l'on ne trouve rien que d'édifiant, où l'on n'ait point beſoin
„ d'étude, qui ſoit à la portée de tout le monde, où le voile ſoit tiré
„ ſur la turpitude de certaines héréſies, qui font horreur, où l'on
„ ne ſoit point obligé d'interrompre ſon attention, pour examiner
„ ce qui ſeroit douteux, ou pour ſe faire expliquer ce que l'on
„ n'entendroit pas. " Il en déja donné pluſieurs volumes, il y méle l'hiſtoire profane, & égaye la matiére de traits vifs & agréables. Pour la politeſſe du langage, il eſt aiſé de juger qu'elle ne lui

[illegible] manque pas. Quand au fonds de la matiére, il l'a puiſée dans [illegible]eilleurs Auteurs anciens & modernes. L'Abbé de Choiſi avoit d[illegible] Traduction *de l'imitation de J. C.* à Madame de Mainte-non[illegible] L[illegible]remiére édition eſt remarquable par les verſets 11 & 12 du Pſeaume 44 ſuivant la Vulgate, & 45 ſelon l'Hébreu, qui ſont au bas d'une taille douce, où cette Dame eſt répréſentée à genoux au pié du Crucifix, ſavoir, *Audi Filia, & inclina aurem tuam; & obliviſcere domum patris tui. Et concupiſcet Rex decorem tuum.* On les a retranchez dans la ſeconde édition à cauſe de la malignité des Gloſeurs. * M. du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle, tome 7.* Amelot de la Houſſaye, *tome 2.*

C H O K I E R (Eraſme de Surlet, Seigneur de) naquit à Liége en 1569, le jour de la Fête de l'Annonciation de la ſainte Vierge, & fut un des plus habiles Juriſconſultes de ſon tems. On a de lui, *Tractatus de Juriſdictione Ordinarii in Exemptos, & horum ab Ordinarii exemptione*, en deux tomes, dont le premier fut publié par l'Auteur, & l'autre par ſon frére qui fait le ſujet de l'article ſuivant; *Tractatus de Advocatis Feudalibus.* Il avoit auſſi promis au public un Ouvrage intitulé, *De Privilegiis Senectutis.* Il mourut en 1625, le 19 février, dans la 48 année de ſon âge. * *Biblioth. Hiſt. des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze.* Valere André, *Biblioth. Belgica, p. 205.*

C H O K I E R (Jean de) frére du précédent, naquit à Liége le 14 janvier de l'an 1571. Après avoir fait ſes études de Droit à Louvain, & avoir eu Juſte Lipſe pour guide dans celles de l'Hiſtoire & des Antiquitez Romaines, il alla ſe faire recevoir à Orléans Docteur en Juriſprudence Civile & Canonique: après quoi il ſe tranſporta à Rome, où il ſe fit connoitre au Pape Paul V. Etant de retour à Liége, il eut d'abord une place de Chanoine dans l'égliſe de S. Paul, puis dans la cathédrale de S. Lambert. Dans la ſuite, le Prince & Evêque de Liége le fit Membre de ſon Conſeil, & ſon Grand Vicaire pour le ſpirituel. Il aimoit les Savans, parmi leſquels il tenoit un des premiers rangs. On a de lui, *Notæ in Senecæ libellum de Tranquillitate animi; Theſaurus Aphoriſmorum Politicorum; Specimen candoris Heidemanni*, id eſt, *Detectio malæ fidei & calumniarum quas bonus ille Vir Libris Politicis inſeruit; Notæ & Diſſertationes in Onoſandri Strategicum; Tractatus de Permutationibus Beneficiorum; De Re Nummaria priſci ævi, collata ad æſtimationem monetæ præſentis; Commentaria in Gloſſemata Alphonſi Soto, quæ ille in Regulas Cancellariæ Apoſtolicæ olim ſcripſit; Scholia in Preces primarias Imperatoris; Tractatus de Legato; Erotemata materiam Indulgentiarum & Jubilæi concernentia; Parænesis ad Hæreticos hujus temporis & alios Eccleſiæ Maſtiges; Apologeticus adverſus Samuelis Mareſii librum* cui titulus eſt, *Candela ſub modio poſita per Clerum Romanum; Anchora Debitorum; Vindiciæ libertatis eccleſiaſticæ.* Il écrivoit encore en 1635. * Les mêmes. Le dernier, *p.* 481.

C H O L C H O L. *Voyez* C A L C O L.

C H O L E T (Jean) Cardinal, étoit fils d'*Oudart*, Chevalier, Seigneur de Nointel en Beauvaiſis. Il s'éleva par ſon mérite; & n'étant encore que Chanoine de Beauvais, il ſe fit tellement conſidérer, que le Pape Martin II le fit Cardinal le 23 mars de l'an 1281. *Il mourut le deuxiéme août en 1293*, & fut enterré dans l'égliſe de l'Abbaïe *de Saint-Lucien à Beauvais*, où l'on voyoit ſa ſtatue d'argent; mais on la vendit pour rebâtir l'égliſe, qui avoit été brûlée par les Anglois. Aujourd'hui ſon tombeau eſt d'airain doré. On y voit une épitaphe à la façon du tems auquel il a vécu. C'eſt ce même Cardinal qui a fondé à Paris le Collége qui porte ſon nom, & où ſe trouve cette inſcription

Belgarum me primus ager nutrivit: honorat
Roma, ſeni curæ fœdera pacis erant:
Religio, pietas, ſtudiorum inſignia, creſcunt
Me duce: quis fuerim comprobat iſta domus.

* Guillaume de Nangis, *l. de Geſt. Phil.* Loiſel, *Mémoires de Beauvaiſis.* Friſon, *Gall. Purp.* Aubery, *Hiſt. des Card. &c.*

C H O L I N (Pierre) natif de Zug, village de Suiſſe, & Profeſſeur à Zurich aux Belles Lettres. Il avoit été le Précepteur de Théodore de Béze pendant quatre ans, dans la maiſon de *Melchior Volmar.* Cholin étoit fort habile dans la Langue Greque & très-eſtimé de Budée qu'il alloit voir ſouvent à Paris. Il a traduit les livres Apocryphes de Grec en Latin, & compoſé une Grammaire Françoiſe. Il mourut en 1542. * Geſner, *Biblioth. Les Hommes Illuſtres de* Théod. de Béze, *p.* 112.

C H O L L U M, ville d'Afrique. *Voyez* C O L L E.

C H O L O N. *Voyez* H O L O N.

C H O L U M K I L L, C H O L M K I L L, ou Iſle de Saint-Columban, *Inſula ſancti Columbani*, petite iſle d'Ecoſſe dans l'océan occidental, une des Hébrides. Il y a le bourg de Sodore, réſidence de l'Evêque de ces iſles occidentales, & l'on y voit les tombeaux de divers Rois d'Ecoſſe, d'Irlande & de Danemark. * Camden. Sanſon. *Voyez* K O L U M K I L L.

C H O M B A I S, ville qui donne le nom à un petit Royaume. Elle eſt dans la preſqu'iſle deçà le Gange, ſur la côte de Malabar, entre la ville de Calicut & celle de Cananor. * Maty, *Diction. Géogr.*

C H O M E R, Auteur Juif du XVII ſiécle. J. Gaffarel, dans ſes *Curioſitates inauditæ*, *p.* 58, dit que Chomer a traduit en Hébreu un petit livre d'Aſtronomie que *Hamahalzel* avoit compoſé en Perſan. Gaffarel reconnoit qu'il a tiré de cet Ouvrage pluſieurs ſecrets magiques & ſuperſtitieux, & qu'il a ſuivi le docte Juif Chomer, qui dans cette Science l'emporte ſur les autres. * Chriſt. Wolfii, *Biblioth. Hebræa, &c. p.* 363.

C H O N A D, ville de la Baſſe Hongrie, avec Evêché ſuffragant de Colocza. Elle eſt ſituée près du Mériſch, qui ſe jette peu après dans la Teiſſe, & elle eſt capitale d'un Comté ſur les frontiéres de la Tranſſylvanie: ce païs a été au Turc avec la ville de Chonad, que les Auteurs Latins nomment *Canadium*; mais l'Empereur en eſt préſentement le maître. * Sanſon.

* C H O N A D (Le Comté de) dans la Haute Hongrie, eſt borné au nord par le Comté de Czongrad & au ſud par celui de Temeſwar. Il a la Tranſſylvanie au levant, & la Teiſſe le ſépare du Comté de Bodrog au couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

C H O N I A T E S. *Cherchez* N I C E T A S A C H O-M I N A T E, dit *Choniate*, & M I C H E L *Choniate.*

C H O N I C Z E. *Cherchez* K O N I T Z.

C H O N O D E M A I R E, Roi des Allemans. *Cherchez* C H N O D O M A I R E.

C H O N O S, ville. *Voyez* C O L O S S E S.

C H O P I N ou C H O P P I N (René) né en 1537, en la Paroiſſe de Bailleul en Anjou, à ſix lieues de la ville d'Angers, fut un des plus célébres Juriſconſultes de ſon ſiécle. Il plaida long-tems dans le Barreau du Parlement de Paris, puis il vieillit dans ſon cabinet, où il étoit conſulté, comme un des plus illuſtres Oracles du Droit. Il y compoſa pluſieurs Traitez, recueillis en ſix volumes *in folio*, en Latin & en vers François. Chopin avoit beaucoup d'eſprit & d'érudition, & une mémoire prodigieuſe. Il s'attachoit à l'antiquité, auſſi bien qu'à l'uſage; mais on le comparoit au Juriſconſulte Tubéron, qui avoit affecté un langage ancien, & ſon Latin eſt ampoullé & peu intelligible: ce qui avoit donné lieu à Bacquet de lui répondre, lorſqu'il lui reprochoit de s'être ſervi de ſon Traité du Domaine, qu'il n'entendoit pas la moitié de ſon Latin. Son ſtyle eſt auſſi fort concis pour un Avocat. Son ſecond volume de la Coutume d'Anjou eſt ſon meilleur Ouvrage. La ville d'Angers pour l'en remercier, fit dans une aſſemblée tenue le 24 novembre 1581, une délibération par laquelle elle lui accordoit les honneurs & le titre d'Echevin de leur ville. Ce qu'il a fait ſur la Coutume de Paris, eſt trop abbrégé & rempli de trop de digreſſions, & de citations de loix étrangéres. Ses autres livres *de Sacra Politia, Monaſticon* & *de Privilegiis Ruſticorum*, ſont remplis de belles recherches & de déciſions très-notables. Il fut annobli au mois de février 1578, par le Roi Henri III, à cauſe de ſon Traité *de Domanio.* Il a retouché & augmenté ſes livres juſqu'à la fin de ſa vie. René Chopin mourut le 30 janvier 1606 à Paris, âgé de 69 ans, entre les mains d'un Opérateur qui le tailloit de la pierre. Il fut enterré dans l'égliſe de S. Benoît. On lui fit cette épitaphe,

Chopinus hic cubat, memoriæ theſaurus, & penus
Legum.
Tota Gallia nunc gemit Chopinum:
Andi Municipes gemunt Alumnum,
Cives Pariſii gemunt Patronum,
Quem nunc Eliſii tenent Colonum.

* La Croix du Maine, *Biblioth. Franc.* De Thou, *Hiſt.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 5. Beyerlink, *in Chron.* Papire Maſſon, *in Elog. Bibl. Hiſt. & Chronologique des principaux Auteurs & Interprétes de Droit Civil, Canonique & particulier, de pluſieurs Etats & provinces, depuis* IRNERIUS, *&c. par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692, *tome* 1.

C H O Q U É A P O. *Voyez* P A Z (la)

C H O Q U E T. *Voyez* C H O C Q U E T.

C H O Q U I E R. *Voyez* C H O K I E R.

C H O R A, riviére & village. *Voyez* C U R E.

C H O R A B A. *Voyez* B A H U R I M.

C H O R A M O N. *Voyez* B A H U R I M.

C H O R A S A N. *Cherchez* C O R A S A N.

C H O R A S I M, C H O R A S I N, C H O R A Z I M & C H O R A Z I N. *Voyez* C H O R A Z A I M.

C H O R É B E (*Chorœbus*) jeune Prince, fils de Mygdon, frére d'Hécube, & beau-frére de Priam Roi de Troye, étoit amoureux de Caſſandre qui lui étoit promiſe, & vint au ſecours de Troye, où il fut tué par Pénélée. * Virgile, *Enéide, l.* 2. *v.* 341. & 425.

C H O R É B E, Athénien: on ne ſait pas en quel tems il a vécu. Il inventa l'Art des Potiers de terre, comme nous l'apprenons de Pline, *l.* 7. *ch.* 56.

C H O R É V Ê Q U E S: c'eſt le nom que l'on donnoit autrefois à ceux qui exerçoient les fonctions épiſcopales dans les bourgs ou dans les villages. Les Latins les appellent les Vicaires des Evêques. Il n'eſt point parlé des Chorévêques dans les premiers ſiécles; mais au commencement du quatriéme, il en eſt fait mention dans les Conciles d'Ancyre & de Néocéſarée, & en 325 dans celui de Nicée. Le Concile d'Antioche tenu 15 ans après, régle leur pouvoir & leurs fonctions. Quelques-uns ont cru que les Archidiacres faiſoient auſſi la charge des Chorévêques; mais dans les Canons du Concile de Nicée il eſt dit, que le Chorévêque & l'Archidiacre ſont comme deux mains & deux aîles, dont l'Evêque ſe ſert pour agir & pour aller promptement dans tout ſon Diocéſe: ce qui montre que ces dignitez étoient diſtinguées, quoiqu'elles ayent été réünies dans la ſuite des tems. Ils n'ont paru en occident que long-tems après, & le premier monument où il en ſoit parlé dans les Conciles d'occident, eſt le Concile de Riez de l'an 439, où Armentarius eſt réduit à la qualité de Chorévêque. On en voit dans le ſeptiéme ſiécle en France & en Allemagne. Le Pape Léon III voulut les abolir entiérement; mais le Concile de Ratisbonne modéra ſon jugement. Le droit des Chorévêques étoit de gouverner, dépendamment de l'Evêque, les villages où ils étoient établis. Ils n'étoient point ordonnez Evêques, mais ils étoient au deſſus des autres Prêtres par leur dignité, & on donnoit ce rang d'honneur aux Evêques, qui ne pouvoient pas exercer les fonctions d'Evêques. D'ailleurs, le Concile de Néocéſarée en 314, dit que les Chorévêques répréſentoient les ſoixante & douze Diſciples: ce qui fait connoître que leur rang étoit au deſſous des Evêques, ſucceſſeurs des Apôtres. Cependant il ſemble qu'il y ait eu un tems, où ils avoient le caractére d'Evêque, ou parce qu'ils l'avoient été de quelque Diocéſe, d'où ils avoient été forcez de ſe retirer; ou parce que l'Evêque, qui les établiſſoit, les ordonnoit & les conſacroit par l'impoſition de la main, comme il ſe voit dans les Capitulaires

de

de Charlemagne. Ils avoient ſéance après les Evêques dans les Conciles. Il eſt certain qu'ils pouvoient ordonner des Clercs mineurs & des Soudiacres; mais à l'égard des Prêtres & des Diacres, ils ne les pouvoient ordonner, ſelon les Conciles d'Ancyre & d'Antioche, ſans l'Evêque de la ville, c'eſt à dire, ſelon quelques-uns, ſans ſon conſentement. Les Chorévêques d'occident s'étoient arrogez le droit d'ordonner des Prêtres & des Diacres, de confirmer, de conſacrer des Vierges, & de faire les autres fonctions épiſcopales; mais les Papes & les Evêques de France s'oppoſérent à cette entrepriſe. Les Chorévêques ont ceſſé en orient & en occident dans le dixiéme ſiécle, où leur nom & leurs fonctions ont été abolies. L'ordination des Clercs a été réſervée aux Evêques, & la juriſdiction ſur pluſieurs Curez attribuée aux Archiprêtres & aux Doyens ruraux. Les Evêques, qui ont un diocéſe trop étendu, commettent en certains lieux des Vicaires, avec la juriſdiction Epiſcopale: ce qui eſt proprement être Chorévêque. On peut, par exemple, nommer Chorévêque, le Grand-Vicaire de Pontoiſe, qui eſt dans l'Archevêché de Rouen; car ceux de ce lieu-là dependent immédiatement de ce Grand-Vicaire, qui répréſente l'Archevêque, & qui à toute juriſdiction Epiſcopale ſur ce canton-là: ce qui eſt véritablement faire les fonctions des anciens Chorévêques. Molanus remarque que dans l'égliſe de ſaint Martin d'Utrecht, l'Archi-Soudiacre, ou le premier des Soudiacres, a le titre de Chorévêque, & fait la fonction d'Archiprêtre, ou de Doyen rural: & dans toutes les égliſes collégiales de Cologne, le premier Chantre ſe nomme Chorévêque; mais peut être que ce nom leur a été donné par abus, à cauſe qu'ils portent le bâton d'Evêque dans le chœur pendant l'Office. L'égliſe de Tréves a eu auſſi des Chorévêques, & il y a encore à préſent quatre Dignitez qui ſont honorées de ce titre. Le nom de Chorévêque vient du Grec χωρεπίσκοπος compoſé d'Επίσκοπος, *Evêque*, & de χῶρος, *lieu*, ou *champ*. Lorſque ce titre ſe donne aux Chantres, il ſemble qu'il vienne de Χορεπίσκοπος, formé d'Επίσκοπος & de χορὸς, *Chœur*. * Duaren, *de ſacris Eccleſiæ Miniſtris*, *l.* 1. Cellot, *de Hierarchia*, *l.* 4. Marca, *de Concordia Sacerdotii & Imperii*, *l.* 2. Du Cange, *Gloſſarium Latinitatis*. M. Simon. Thomaſſin, *Diſcipline Eccl. Remarques de* M. Du Pin.

CHORGES, bon bourg de France dans le Dauphiné, entre les Alpes, à trois ou quatre lieues d'Ambrun & de Gap. On prend Chorges pour l'ancienne *Caturigæ*, qui étoit une des principales villes des Caturiges. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHOROBATE, eſpéce de niveau dont ſe ſervoient les Anciens, compoſé d'une double équerre, faite comme un T, qui eſt décrit par Vitruve, *Chorobates*. Il ſervoit à prendre la ſituation d'un lieu, il vient du Grec χωροβατεῖν qui ſignifie parcourir une région. * Vitruve, *l.* 8. *ch.* 6.

CHOROGRAPHIE, mot Grec qui ſignifie *Deſcription d'une région particuliére*, comme d'une province, d'un canton. Ce mot vient de χώρα, *région*, & de γράφειν, *écrire*, ou *décrire*. *Voyez* GÉOGRAPHIE.

CHORRÉENS ou HORRÉENS, nom des Iduméens qui habitoient ſur les montagnes de Séhir, & qui furent maſſacrez par Chodorlahomor. Ce fut juſques où le Prophéte Samuël pourſuivit les Philiſtins après qu'ils eurent rendu l'Arche. Il y fit un ſi grand carnage de ces Infidéles, que l'Ecriture ne marque point qu'il en ſoit jamais arrivé un plus grand. Pour trophée de ſa victoire, Samuël fit planter une pierre entre Maſphath & le rocher. L'Ecriture Sainte appelle le lieu où les Iſraëlites joignirent les Philiſtins, & où ils en tuérent une ſi grande quantité, *Bethchar*, & le rocher *Eben-hézer*, c'eſt à dire, *la pierre du ſecours*, I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 7. *v.* 11, *&c.* Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 6. *ch.* 2. *art.* 220, appelle ce lieu *Choré*, & la pierre que Samuel dreſſa *le Fort*, pour faire connoître que le peuple devoit à Dieu ſeul tout ce qu'il avoit eu de force dans cette célébre journée.

Les *Chorréens* ou *Horréens* furent les premiers Habitans du païs de *Séhir*, qui fut depuis occupé par les Iduméens, *Geneſe*, *ch.* 36. *v.* 20. Ils étoient déja puiſſans du tems d'Abraham, *Geneſe*, *ch.* 14. *v.* 6, & long-tems avant la naiſſance d'Eſau. Séhir fort différent d'Eſaü étoit leur pére. Les enfans d'Eſaü conquirent le païs de Séhir, ou ſe mêlérent avec les Horréens, Deſcendans de Séhir; car on ne ſait pas comment cela s'eſt fait, mais on ſait qu'ils ſont toujours regardez comme ne faiſant qu'un même peuple, ayant leur demeure dans l'Arabie Pétrée, & dans l'Arabie déſerte, au midi & à l'orient de la Terre de Chanaan. * D. Calmet, *Diction. de la Bible*.

CHOSAIR, ville. *Voyez* COSSIR.

CHOSROÈS, Roi des Parthes fils d'Artaban III, lui ſuccéda. Il vivoit au tems de Trajan, qui lui déclara la guerre, parce que ce Prince avoit fait Parthamaſir Roi d'Arménie, & lui avoit donné le diadéme. Choſroès dépouillé de ſes Etats, eut recours à la clémence de Trajan, qui en lui pardonnant lui défendit de porter le ſceptre, & de s'aſſeoir ſur un thrône. Il ne put jamais rentrer dans ſes premiers droits, & Antonin *le Débonnaire* ne voulut pas même les rendre à Vologéſe ſon fils. * Xiphilin, *in Trajano*.

CHOSROÈS ou COSROÈS, Roi des Perſes, dit *le Grand*, ſuccéda à ſon pére Cabadès ou Cavadès l'an 531. Il eut quelques avantages ſur les Romains au commencement de ſon régne, puis il conclut avec eux une paix perpétuelle, qu'il rompit trois ans après, ſous prétexte que les Romains paſſoient leurs frontiéres. Il entra dans la Méſopotamie, paſſa enſuite dans la Syrie, & la ravagea entiérement, brûla Antioche & menaçoit d'en faire autant à Apamée, ſi Thomas, qui en étoit Evêque n'eût détourné ce coup par ſa prudence. Il entra pour la quatriéme fois ſur les terres de l'Empire, l'an 554, & cette guerre, comme dit Procope, ne ſe fit pas tant contre les hommes, que contre Dieu même. Ce Roi avoit ouï dire, que la ville d'Edeſſe n'avoit jamais été priſe, étant ſous la protection de l'image de Nôtre Seigneur, qu'Abgare avoit reçue de lui-même, ſelon la tradition du païs. Il voulut eſſayer ſi cette tradition étoit véritable; il aſſiégea cette ville, & ayant été repouſſé il fut obligé de lever le ſiége, & d'accorder une tréve pour cinq ans, que Juſtinien acheta très chérement. Ces guerres continuérent encore ſous l'Empire de Juſtin, à l'avantage de Choſroès, qui entra dans l'Arménie ſi enflé de ſes victoires précédentes, qu'il refuſa audience aux Ambaſſadeurs de l'Empereur, & leur ordonna de le ſuivre juſqu'à Céſarée de Cappadoce: mais les choſes changérent de face ſous le régne de Tibére II; car la troiſiéme année de ſon empire, les Romains battirent deux ou trois fois les Perſes, pillérent les thréſors du Roi, & demeurérent tout l'hiver en Perſe, ſans trouver perſonne qui ſe mît en défenſe. Choſroès en mourut de déplaiſir l'an 579, après un régne de 48 ans. Evagre cite quelques Auteurs, qui diſent que ce Prince ſe fit batiſer avant ſa mort. * Evagre, *l.* 4. Procope, *l.* 1. *&* 2. *de la Guerre des Perſes*.

CHOSROÈS ou COSROÈS II, fut mis ſur le thrône de Perſe l'an 591. Ses Sujets avoient enfermé ſon pére Hormiſdas dans une priſon, le jugeant indigne du thrône. Le fils fatigué des menaces qu'on lui faiſoit de la part de ſon pére, s'emporta à un excès d'inhumanité tout à fait déteſtable, & le fit mourir à coups de bâton. Ce parricide offenſa tous les Perſes, & leur mécontentement s'augmentant, par le meurtre de quelques Seigneurs, que le Roi ſacrifia à ſa politique, ils l'obligérent de prendre la fuite. On dit que dans cette fâcheuſe conjoncture, ne ſachant s'il ſe retireroit parmi les Romains, ou chez les Turcs, il abandonna la choſe au hazard, & mit la bride ſur le cou de ſon cheval qui le mena dans une ville des Romains. L'Empereur Maurice le reçut avec grande bonté, & donna une armée à Narsès pour le rétablir dans ſon Royaume. Ainſi Choſroès remonta ſur le thrône, auſſi facilement qu'il en étoit deſcendu. Ce Prince étant paiſible dans ſon Royaume, renvoya à Grégoire d'Antioche la croix d'or ornée de pierreries, que les Perſes avoient enlevée de l'égliſe de ſaint Sergius, & fit encore des préſens magnifiques. C'eſt ce qui a fait écrire à Jean Abbé de Biclare dans ſa Chronique, qu'il s'étoit fait Chrétien; mais il s'eſt trompé. Après la mort de l'Empereur Maurice en 602, Choſroès prit les armes contre Phocas, ſon ſucceſſeur & ſon meurtrier. Il entra dans la Syrie, ſe ſaiſit de la Paleſtine, de la Phénicie, de l'Arménie, de la Cappadoce, & fit des dégâts incroyables dans tout l'orient. Héraclius ayant fait mourir Phocas l'an 610, & ayant été couronné Empereur, pria Choſroès de donner la paix à ſes peuples, & lui offrit un tribut annuel fort conſidérable. Ce Roi le refuſa avec mépris, & recommença ſes courſes ſur les terres de l'Empire. Il entra dans la Paleſtine en 615, prit Jéruſalem, emporta en Perſe la croix, ſur laquelle le fils de Dieu ſouffrit la mort, avec les vaſes ſacrez, & emmena grand nombre de Fidéles, entre leſquels étoit le Patriarche Zacharie. Depuis, paſſant en Afrique, il prit la Lybie & l'Egypte, & emporta Carthage. Héraclius lui demanda une ſeconde fois la paix. Il la lui accorda, à condition qu'il renieroit Jeſus-Chriſt, & que ſes peuples en feroient de même. Cette propoſition inſolente donna du courage à l'Empereur, qui attaqua en 622 ce Prince orgueilleux, défit ſes troupes, & l'obligea de prendre la fuite. Siroès, ſon fils aîné, qu'il avoit privé de la Couronne, pour la donner au cadet, le pourſuivit, & le fit mourir de faim dans une priſon l'an 628. * Evagre, *l.* 6. Théophanès, *Miſcell. l.* 18. *ch.* 4. Cédrenus, *la Chronique d'Alexand.*

CHOTCZIM, *Chotimia*, petite ville de Valachie, ſur le Nieſter, & ſur les frontiéres de Pologne & de Podolie, eſt célébre dans l'Hiſtoire, par la fameuſe victoire qu'Uladiſlas Prince, & enſuite Roi de Pologne, y remporta en 1621, ſur Oſman Empereur des Turcs. Les Infidéles furent encore mis en déroute en ce même lieu l'an 1674, par Jean Sobieski Général des Polonois, qui fut enſuite élu Roi de Pologne; & qui aquit une gloire immortelle, pour avoir fait lever le ſiége de Vienne, aſſiégée par l'armée de Mahomet IV, l'année 1683.

CHOUA, nom du Connétable ou Généraliſſime des armées du Royaume de Tonquin, qui a preſque toute l'autorité royale. *Voyez* TONQUIN, *titres des Rois & du Gouvernement*.

CHOUAMES. *Voyez* HOUAMES.

CHOUET (Jacques) Imprimeur de Genéve, ſembloit dans les commencemens vouloir répréſenter une image de l'Imprimerie des Etiennes, ſous prétexte qu'il avoit acheté les caractéres d'un des petit-fils du célébre Robert Etienne: mais il n'en exprima pas ſeulement l'ombre. * Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Imprimeurs*, édit. de Paris, *in douze*, 1685, *tome* 2: ou *tome* 1. *partie* 2. *p.* 52. *n.* 31. édit. d'Amſterdam, 1725.

CHOUET (Jean Robert) naquit à Genéve de *Pierre Chouet* & de *Renée Tronchin*, le 30 ſeptembre 1642. Son ayeul, *Jean Chouet*, originaire de Bourgogne, avoit paſſé au ſervice de la République de Genéve dans le tems qu'elle étoit en guerre avec la Savoye, & il commandoit une compagnie au ſiége de Bonne en Fauçigni, l'an 1590. Le jeune Chouet ſe diſtingua dès ſes premiéres études. En 1661, il ſoutint des Théſes de Philoſophie ſous M. *Wis* avec tant de ſuccès, que le Profeſſeur ne put s'empêcher de lui dire devant toute l'aſſemblée, qu'il *alloit bientôt de Diſciple devenir Maître*. Pour ſe pouſſer dans une Science qu'il goûtoit, il ſe rendit à Nîmes, chez le ſubtil & fameux *Dérodon*. Il y ſoutint des Théſes ſans Préſident, ſur toutes les parties de la Philoſophie. Il ignoroit encore alors le ſyſtême de Deſcartes; mais dès qu'il vit cette nouvelle lumiére, il en fut frappé, & il prit du nouveau ſyſtême ce qu'il y avoit de meilleur. De retour à Genéve il s'appliqua pendant deux ans à la Théologie, & ne quitta cette étude que parce qu'il apprit, en 1664, qu'il y avoit à Saumur une Chaire vacante de Philoſophie. Ses amis lui conſeillérent d'aller diſputer cette Chaire; il les crut, & l'emporta malgré les artifices de ſon Antagoniſte, qui étant pouſſé à bout du côté de la Science, fut aſſez lâche pour faire écrire en Cour, mais vainement, afin qu'on donnât l'excluſive à M. Chouet, ſous prétexte qu'il étoit étranger. Il fut le premier qui enſeigna à Saumur la Philoſophie de Deſcartes. Sa réputation y attira un grand concours d'Etudians de toutes les Provinces voiſines. Il étoit fort lié avec Mrs Gauſſen & Pajon, & très conſidéré de pluſieurs perſonnes d'un plus haut rang. Après cinq ans de ſéjour à Saumur, il fut rappellé dans ſa patrie pour y

rem-

remplir la place de M. Wis. Il s'y rendit au mois de juillet 1669, & commença bientôt après ſes leçons avec un grand applaudiſſement. C'eſt dans ce poſte qu'il continua à montrer qu'il entendoit parfaitement l'art d'enſeigner, & de faire aimer ce qu'il enſeignoit. Un grand nombre d'Etudians François le ſuivirent à Genéve, ſachant ce que c'eſt que d'étudier ſous un tel Maître. Il a formé quantité d'habiles gens, & l'Académie de Genéve lui doit beaucoup. MM. Leger, Pictet, Turretin, Baſnage, Superville, Bernard, Lenfant, le Clerc, Baylé, &c. ont été ſes Ecoliers. Ce dernier a témoigné le cas qu'il faiſoit de lui en diverſes lettres, & dans ſon Dictionnaire à l'article de M. François Turretin, où il nomme M. Chouet *l'Illuſtre Profeſſeur de Genéve, l'ornement de ſa patrie.* M. Bayle parle encore avantageuſement de M. Chouet dans ſes Nouvelles de la République des Lettres au mois de mars 1685, en donnant l'extrait d'une lettre que M. Chouet lui avoit écrite, pour lui faire la rélation d'un Phénoméne lumineux qui avoit été vu à Paris & à Genéve, & pour lui communiquer les conjectures de M. Facio de Duilliers au ſujet de cette lumiére. M. Chouet n'ayant point encore vu Paris, demanda un congé en 1672, pour y aller paſſer l'Eté. Il y retrouva pluſieurs perſonnes qu'il avoit vues à Saumur, & il y fit connoiſſance avec pluſieurs Savans, & ſur tout avec M. Conrart, à qui il étoit particuliérement recommandé. De retour à Genéve il ſe maria en 1675, avec Mademoiſelle *Marie Favre*, qu'il perdit au bout de ſix mois. En 1679, il fut fait Recteur, & il exerça cet emploi pendant deux ans. On le tira de l'Académie en 1686, pour le placer dans le Conſeil des Vint-cinq. Un bon Philoſophe, bien inſtruit des affaires de l'Etat, rempli d'amour pour la Religion & pour la patrie, ne peut être qu'un excellent Magiſtrat. Tel étoit M. Chouet en entrant dans le Conſeil, & tel a-t'il été juſques à ſa mort. Pendant neuf ans qu'il fut Sécrétaire d'Etat, il s'appliqua à mettre en ordre les Archives, & fit de belles recherches ſur divers points de l'Hiſtoire de Genéve, auſſi bien que ſur la conſtitution de ſon gouvernement qu'il connoiſſoit à fond. Ce qu'il compoſa là-deſſus forme trois volumes *in folio*, qu'il préſenta au Conſeil. On a auſſi de lui un Memoire ſuccint de la Réformation de Genéve, & des réponſes à certaines queſtions que lui avoit faites Mylord *Townſend*, le tout en manuſcrit. Il arriva en 1699 au Syndicat. On le deputa à Zurich & à Berne avec M. *Pierre Lullin*, ancien Syndic, pour des conteſtations qu'on avoit alors avec la Savoye. Ces Meſſieurs s'étant bien aquitez de leur commiſſion auprès des Cantons & de Monſieur de Puiſieux, Ambaſſadeur de France, on les envoya à Turin pour terminer les mêmes affaires. M. Chouet y fut fort goûté, ſur tout par le Comte de la Tour qui a déclaré plus d'une fois qu'il n'avoit guéres trouvé de Négociateurs plus habiles. M. Chouet étoit Syndic pour la troiſiéme fois en 1707, où il s'éleva à Genéve des brouilleries inteſtines, dont les ſuites étoient infiniment à craindre. Les lumiéres, la fermeté & la douceur de M. Chouet, contribuérent beaucoup au ſalut de la République & à rapeller le calme. Dans les choſes de petite importance il étoit accommodant & facile. Mais s'agiſſoit-il de maintenir les droits & la conſtitution de l'Etat, c'étoit un homme inébranlable au milieu du tumulte & que le bruit & le danger n'étonnoient point. En 1711, il devint premier Syndic, & à ſon tour il occupa le même poſte en 1715, & en 1719. Les affaires d'Etat ne l'empêchérent pas de cultiver les Sciences. Ne ſervant plus l'Académie il prit ſoin au moins de la favoriſer étant *Scholarque*; & c'eſt en partie à ſon zéle que la bibliothéque publique eſt redevable de ſon accroiſſement. En 1723, il demanda de n'être plus engagé à remplir la charge de Syndic à cauſe de ſon âge avancé. Il obtint difficilement ſa demande; ce qui ne l'empêcha pas de ſe rendre encore de tems en tems au Conſeil, lorſque ſa preſence y étoit néceſſaire. Ses infirmitez enfin lui ôterent la liberté de ſortir & le conduiſirent doucement au tombeau le 17 ſeptembre 1731. On ne pouvoit guéres connoître M. Chouet ſans rechercher ſon commerce; parce qu'outre ſes beaux talens, il avoit tout ce qui prévient & qui attache, une grande politeſſe, un abord agréable, l'air vif, une phyſionomie heureuſe, une parfaite égalité dans l'humeur, la converſation gaye & ſpirituelle, un diſcernement fin pour juger des Ouvrages, beaucoup de circonſpection dans ſes paroles & dans toutes ſes démarches, beaucoup d'attention à remplir juſques aux moindres devoirs de la vie civile. Il s'eſt fait un grand nombre d'amis, & ne s'eſt jamais brouillé avec aucun. * *Eloge de M. Chouet par* M. Vernet.

CHOUL, (Guillaume du) *(Caulius)* Gentilhomme Lyonnois, Conſeiller du Roi & Baillif des montagnes de Dauphiné, a vécu dans le XVI ſiécle vers l'an 1558. La Croix-du-Maine dit qu'il fut *le plus diligent & le plus grand Recherchour d'Antiquitez de ſon tems.* Il écrivit divers Ouvrages, comme *le Promptuaire des Médailles; Traité des Bains des Grecs & des Romains; Traité de la Religion des anciens Romains; de la Caſtramétation ou campement des Romains, &c.* Tous ces Ouvrages ont été traduits en Eſpagnol par Balthazar Pérès de Caſtillo, Chanoine de Burgos. * Banduri, *Biblioth. Numm.*

CHOUL, (Jean du) fils de Guillaume, étoit auſſi Homme de Lettres, & publia une deſcription du Mont-Pila, en Latin, *de Varia quercus Hiſtoria, &c.* * La Croix-du-Maine. Du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

CHOUTZA, qu'on écrit *Szucza*, ville de Pologne dans la Pruſſe, à une lieue de Culme, ſur le rivage oppoſé, preſque en vue l'une de l'autre. Elle eſt bâtie de brique, ornée d'une belle égliſe; & étoit autrefois défendue par des murailles flanquées de tours, dont on ne voit que des reſtes & des maſures, le tems n'en ayant laiſſé qu'autant qu'il en faut, pour conſerver la mémoire des Chevaliers Teutons, anciens poſſeſſeurs de la Pruſſe, où ils ont laiſſé des marques éclatantes de leur magnificence. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

* CHOUZÉ, bourg de France dans l'Anjou, où ſelon d'autres dans la Touraine, ſur le bord de la Loire. Le Dictionnaire Univerſel de la France lui donne 3004 Habitans. S'il n'y a point de faute dans les chiffres, il eſt ſurprenant qu'on ne trouve point dans les Cartes particuliéres du Gouvernement de l'Orléanois, un lieu ſi conſidérable par la multitude de ſes Habitans.

* CHOUZY, Bourg de France dans le Blaiſois. Il eſt à peu près à l'oueſt de Blois & dans le voiſinage de cette ville.

C H R.

CHRAME, ou CHRAMNE, fils de CLOTAIRE I, & de Chunſéne, ayant été envoyé par ſon pére dans l'Aquitaine, s'y conduiſit ſi tyranniquement, que tous les peuples s'en plaignirent au Roi. Clotaire le manda pour venir rendre compte de ſes actions; mais au lieu d'obéir, il prit les armes contre ſon pére. Ses deux fréres Charibert & Gontran marchoient avec des troupes, pour le ranger à ſon devoir, lorſqu'il leur fit dire que le Roi étoit mort, durant la guerre qu'il avoit entrepriſe contre les Saxons. Cette nouvelle étonna les jeunes Princes, qui retournérent en Bourgogne. Chramne les ſuivit, prit Challon ſur Saone, & paſſa à Paris vers ſon oncle Childebert, qui lui fit jurer, ſur les ſaints Evangiles, de ne ſe réconcilier jamais avec ſon pére. Peu de tems après, le même Childebert étant mort, Chramne manquant de protection, fit la paix avec ſon pére. Son repentir ne dura pas longtems; il reprit les armes & ſe retira en Bretagne, auprès de Conober Prince du païs. Clotaire le pourſuivit; les Bretons furent défaits près de la mer, Conober fut tué dans la mêlée, & Chramne fut fait priſonnier. Ce pére cruel ordonna à ſes gens de le brûler dans une chaumine, où il s'étoit retiré avec ſa femme *Chalde* ou *Calte*, fille de Wilchaire, Duc d'Aquitaine, qu'il avoit épouſée en 557, & avec ſes enfans: ce qui fut executé ſur le champ, l'an 560. * Gregoire de Tours, *l.* 4. Aimoin, *l.* 2.

CHRAMIDI. *Voyez* CHÉRAMIDI.

CHRAMNE. *Voyez* CHRAME.

CHREMBS. *Voyez* KREMS.

CHREME, huile conſacrée par l'Evêque dans l'Egliſe Romaine, & qui ſert à adminiſtrer les Sacremens de Batême, de Confirmation, d'Ordre & d'Extrême Onction. On fait le Chrême le jeudi ſaint avec de grandes cérémonies: il y en a de deux ſortes, l'un qui ſe fait avec de l'huile & du baume, qui ſert aux Sacremens de Batême, de Confirmation & des Ordres; l'autre qui eſt de ſimple huile, qui étant conſacrée par l'Evêque, ſervoit aux Catechuménes, & dont on uſe en l'Extrême-Onction. Cette cérémonie eſt fort ancienne, & même d'inſtitution Apoſtolique, & a été pratiquée conſtamment dans l'Egliſe Greque & Latine au Sacrement de Batême: ſi ce n'eſt que les Grecs oignoient par tout le corps les Batiſez; au lieu que dans l'Egliſe Latine, on ſe contente d'oindre le ſommet de la tête. Dans la Confirmation, les Grecs ſe ſont ſervis de l'onction du Chrême au front, comme étant la matiere eſſentielle du Sacrement; au lieu que chez les Latins, l'impoſition des mains étoit conſiderée comme la partie la plus eſſentielle, quoique l'on y trouve auſſi l'onction. * *Voyez* les Théologiens qui ont traité des Sacremens, & Baillet, *aux Fêtes mobiles*, §. 5. *n.* 15. 16; *Vies des ſaints, tome* 4.

CHRESTE, fut Préfet du Prétoire ſous l'Empereur Alexandre. Julie Mammée, mére de ce Prince, lui donna le célébre Ulpien pour Collégue: ce qui ſouleva les ſoldats, mécontens de ce nouveau Miniſtre. Mammée prévint la conſpiration, & fit tuer Chreſte & Flavien, qui en étoient apparemment les auteurs. Xiphilin & Zonare diſent que ce fut Ulpien même qui fit aſſaſſiner les deux Préfets pour leur ſucceder, l'an de Jeſus Chriſt 228. Dion, *l.* 80. Zozime, *l.* 1.

CHRESTE, Prince de Cherſonéſe, & tributaire de l'Empire, ſous Dioclétien, entra, en faveur des Romains, dans les Etats de Criſcon ou Sauromate, Prince de Boſphore, vers l'an de Jeſus Chriſt 394, pilla le païs des Sarmates, prit la ville de Boſphore, & fit pluſieurs priſonniers, entre leſquels ſe trouvérent les femmes de Criſcon, que ces avantages obligérent à demander la paix. Dioclétien la lui accorda, & en reconnoiſſance des ſervices de Chreſte, déclara la Cherſonéſe libre & exempte de tributs. * Idatius. Eutrope.

CHRESTE, Officier de l'Empereur Conſtance dans ſon armée des Gaules, fut un de ceux qui trahirent ce Prince en faveur du Tyran Magnence, qu'ils élevérent à l'Empire l'an 350 de Jeſus Chriſt, mais il fut défait la même année, & puni avec ſes complices. * Socrate, *l.* 2. Zonare.

CHRESTE, Profeſſeur à Conſtantinople, y enſeigna le Latin ſous l'Empereur Conſtance, qui le fit ſucceder à Evantius en 359. * S. Jerôme, *Chron.*

CHRESTIEN, &c. *Voyez* CHRETIEN, &c.

CHRESTODEME, Auteur d'une Hiſtoire de Thébes, ſi l'on en croit Michel Apoſtole, *Centurie* 18. *Prov.* 42.

CHRÊTIEN, (Florent) natif d'Orléans, a vécu dans le XVI ſiecle. Il s'eſt appellé en Latin *Quintus Septimius Florens Chriſtianus*; *Quintus*, parce qu'il étoit le cinquiéme des enfans de ſon pére & de ſa mere; & *Septimius*, parce qu'il étoit né au ſeptiéme mois de la groſſeſſe de ſa mere. Il étoit fils de Guillaume Chrétien, Gentilhomme originaire des confins de Bretagne, qui s'attacha à la Médecine, & qui devint très-habile dans l'emploi de Chancelier du Duc de Vendôme. Florent Chrétien fit de grands progrès dans les Langues & dans les Belles Lettres, & embraſſa la Réformation. Il fut choiſi pour être Précepteur du Roi Henri de Navarre, qui fut depuis Henri *le Grand*, après la mort d'Antoine Roi de Navarre, qui avoit mis auprès de ſon fils un Catholique, qui lui ſurvécut peu. Il eut querelle avec Ronſard, contre lequel il écrivit un Poëme très-piquant. Pour faire plaiſir au Préſident de Pibrac, il mit ſes Quatrains Moraux en Grec & en Latin. Florent Chrétien compoſa encore divers autres Ouvrages en proſe & en vers, mais ils n'ont pas tous été publiez, & nous n'avons de lui que quelques Tragédies, une Traduction d'Oppien, celle de quelques Comédies d'Ariſtophane, de quelques Epigrammes Gréques, &c. Il mourut en 1596, âgé de 56 ans, & laiſſa un fils qui avoit beau-

coup d'eſprit & de ſavoir. Ce que nous avons de meilleur de Chrétien, eſt une édition Gréque & Latine des Comédies d'Ariſtophane, avec ſes Notes, & celles des autres, à Genéve en 1608, *in folio*. Son fils Claude ſe plaint fort de l'infidélité, & du trop de liberté de ceux de Genéve, qu'il dit faire toutes choſes à leur tête, & il décrie fort cette édition. En l'année 1710, M. Kuſter en a donné en Hollande une nouvelle, beaucoup plus ample & plus parfaite, avec des Notes de ſa façon, & quelques changemens dans la Traduction. Florent Chrétien étoit un fort beau genie, & il ſavoit toutes les fineſſes de la Langue Gréque. * Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 4. La Croix-du-Maine. Du Verdier-Vauprivas, &c. Paul Colomiez, *Bibliothéque choiſie, p.* 201. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Critiques Grammairiens*, édit. de Paris, 1686, *tome* 2. *p.* 264: ou *tome* 2. *partie* 2. *p.* 120. *n.* 415. édit. de Hollande, 1725.

C H R E T I E N, nom d'homme. *Cherchez* C H R I S T I A N.

C H R E T I E N S: on appelle ainſi ceux qui font profeſſion de croire en Jeſus Chriſt. Ce nom fut donné dans Antioche aux Fidéles, qui ſe nommoient auparavant Diſciples, environ l'an 41 de Jeſus Chriſt. Nous trouvons encore qu'ils ont été appellez d'autres divers noms, comme *Fréres*, *Saints*, *Croyans*, *Fidéles*, *Nazaréens*. Les Payens, au ſentiment de Tertullien, leur donnoient des noms tirez des inſtrumens de leurs ſupplices, ſavoir des poteaux où ils les attachoient pour les faire mourir, & des buchers qu'ils allumoient autour d'eux pour brûler leurs corps, & les réduire en cendre. Ils les appelloient auſſi *Galiléens*, *Impoſteurs*, *Magiciens*, & les confondoient avec les Juifs. La haine qu'ils avoient contre eux, leur faiſoit croire qu'ils étoient la cauſe de tous les maux qui arrivoient, & ils les accuſoient de manger un enfant dans leurs aſſemblées, d'adorer la tête d'un âne, & leur impoſoient pluſieurs autres ſortes de crimes. Dans la fureur de cette averſion, ils les expoſoient à des tourmens incroyables; mais leur ſang, comme le remarque Tertullien, étoit une ſemence heureuſe, qui ne mouroit point ſur la terre; mais qui ſe multiplioit d'une maniére ſurprenante pour produire de nouveaux Chrétiens. * *Actes des Apôtres*, *ch.* 11. *v.* 26. Tertullien, *Apologet. c.* 50. Euſébe. Baronius, &c.

C H R E T I E N S de la *ceinture*. On appelle ainſi dans l'Orient les Neſtoriens ou Jacobites, & quelquefois même les Maronites, quoique ces derniers ſoient Catholiques Romains. Voici l'origine de cette dénomination. *Motavakel*, dixiéme Calife de la Maiſon des *Abbaſſides*, fut le premier des Princes Mahométans qui obligea les Chretiens & les Juifs de ſes Etats de porter une ceinture de cuir, noire & aſſez large. Ils la portent encore aujourd'hui, principalement dans l'Aſie, pour ſe diſtinguer des Mahométans. Depuis ce tems les Chrétiens de Syrie & de Méſopotamie, qui ſont preſque tous Neſtoriens ou Jacobites, la portent ordinairement, ce qui leur a fait donner le nom de *Chrétiens de la ceinture*. Lorsqu'on excommunioit quelqu'un de ces gens-là, on leur coupoit la ceinture nommée *Zonnar*, & on leur en donnoit même quelques coups ſur les épaules. Lors que les Poëtes Orientaux veulent louer leurs Princes & exagérer leurs conquêtes ſur les Chrétiens, ils diſent qu'ils ont fait taire leurs cloches, & mis en piéces leurs ceintures noires. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

C H R E T I E N S de S. J E A N. *Voyez* J E A N.

C H R E T I E N S de S. T H O M A S. *Cherchez* T H O M A S.

C H R I S O P O L I S. *Voyez* C H R Y S O P O L I S.

C H R I S O S T O M E. *Cherchez* J E A N C H R Y S O S T O M E & D I O N C H R Y S O S T O M E.

C H R I S T: ce nom qui ſignifie *Oint*, fut donné au Sauveur pour exprimer ſon onction. *Cherchez* J E S U S C H R I S T.

C H R I S T, ou J E S U S C H R I S T, Ordre militaire, inſtitué l'an 1317, par Denys Roi de Portugal, pour défendre les frontiéres de ſon Royaume contre les Maures, à la place des Templiers qui venoient d'être ſupprimez, & qui l'avoient ſervi très-utilement. Jean XXII confirma cette Inſtitution par une Bulle du 14 mars 1319, & ſoumit le nouvel Ordre à la Régle de ſaint Benoit & aux Conſtitutions de Citeaux, & ordonna que le Grand-Maître prêteroit ſerment de fidélité à l'Abbé d'Alcobaza dans le terme de douze jours après ſon élection, & unit à cet Ordre tous les biens que les Templiers avoient poſſédez dans le Royaume de Portugal. La réſidence des Chevaliers fut d'abord à Caſtro-Marino, dans le diocéſe de Faro; mais l'an 1366, ils furent transférez à Thomar à ſept lieues de Santaren. Ils faiſoient autrefois les trois vœux de chaſteté, de pauvreté, & d'obéiſſance; mais Alexandre VI leur permit de ſe marier, & les diſpenſa auſſi de l'étroite pauvreté, à condition qu'ils donneroient le tiers du revenu annuel de leurs Commanderies pour bâtir le couvent de Thomar. Cet Ordre a été réformé deux fois, l'an 1449, & l'an 1503. Il a eu douze Grands-Maîtres juſques au tems du Roi Jean III, à qui le Pape Adrien VI en accorda l'adminiſtration. Jules III, l'an 1550, unit pour toujours la Grande-Maîtriſe à la Couronne de Portugal. Les Chevaliers de Chriſt ſe ſont rendus recommandables par les victoires qu'ils ont remportées ſur les Maures. Ils leur enlevérent en Afrique pluſieurs terres, qu'ils ſoumirent à la domination de Portugal; mais le Roi Edouard les en gratifia l'an 1433, & leur en accorda même la ſouveraineté: ce qui fut confirmé par le Pape Eugéne IV, qui leur accorda auſſi les décimes des terres qu'ils avoient conquiſes, & de celles qu'ils pourroient conquérir par la ſuite. Alfonſe V leur ayant donné enſuite la juriſdiction ſpirituelle ſur tout ce qu'ils poſſédoient au delà des mers, le Pape Calixte III, par une Bulle de l'an 1455, permit au Grand-Prieur de l'Ordre de nommer aux Bénéfices ſituez dans les terres qui appartenoient à l'Ordre, & d'y fulminer des cenſures, des interdits & d'autres peines eccléſiaſtiques, avec la même autorité que les Evêques. Les Chevaliers eurent encore beaucoup de part aux conquêtes que les Portugais firent en orient, & les Rois ne manquérent pas de les en récompenſer en leur donnant pluſieurs Commanderies. Il y en a preſentement plus de quatre cens cinquante, qui rapportent plus de quinze cens mille livres de revenu; & perſonne n'y peut prétendre, qu'il n'ait combattu pendant trois ans contre les Infidéles. L'Ordre eſt compoſé de Commandeurs, de Grands-croix, de ſimples Chevaliers, & de Prêtres qui réſident dans la maiſon de Thomar. Ceux-ci font les trois vœux de pauvreté, de chaſteté, & d'obéiſſance, & vivent en commun. Ils portent même l'habit monachal dans le Royaume de Portugal; mais ſi le Roi les envoye hors de ſes Etats, ils peuvent porter un habit clérical, avec un ſcapulaire. Ils ont quelques autres couvens ſoumis à celui de Thomar, qui eſt le ſeul où l'on puiſſe faire profeſſion. Cette même maiſon & le Collége de Conimbre ſervent de Séminaires aux Prêtres de l'Ordre, & elle eſt ſoumiſe immédiatement au Roi. Il y a en Italie des Chevaliers de Chriſt aggregez à l'Ordre de ce nom en Portugal, aux Commanderies duquel ils ne peuvent prétendre. Ils ne ſont pas obligez à faire preuve de nobleſſe, & on les appelle Chevaliers à brevet. * Ange Manrique, *Annal. Ord. Ciſterc.* Chryſoſtome Henriquez, *Regul. Conſtitut. Privil. Ord. Ciſt.* Laurent Perez Calvalho, *Elucid. Ord. Luſit.* Heliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 6. *c.* 8.

C H R I S T A D O R U S. *Voyez* C R I S T A D O R U S.

C H R I S T B U R G, petite ville de Pologne. Elle eſt dans la Pruſſe royale ſur la riviére de Sirgune, environ à deux lieues au deſſus du Lac de Drauſen, & à cinq de la ville de Mariembourg, vers le midi oriental. * Maty, *Dict. Géogr.*

C H R I S T-C H U R C H, c'eſt à dire, *Egliſe de Chriſt*. C'eſt un bourg ou petite ville avec marché ſituée à l'embouchure des riviéres d'Avon & de Stower dans la mer, en Angleterre dans le Comté de Hant. Elle eſt capitale de ſa contrée, & a le privilege d'envoyer deux Deputez au Parlement. Elle eſt ornée d'une ancienne & grande égliſe, & éloignée de 86 milles Anglois de Londres. * Maty, *Dict. Géogr.*

* C H R I S T E N ou C H R I S T E N I U S (Jean) ſavant Juriſconſulte, naquit dans le Duché de Holſtein en Baſſe Saxe dans le voiſinage de Krempe & de Glukſtadt. Il fit ſes études à Hambourg & à Helmſtadt, & devint Chanoine de la cathédrale de Lubek. Après avoir fait les voyages des Païs-Bas & de la France, il fut fait en 1637, Profeſſeur en Droit à Deventer. En 1647, il fut appellé dans la même qualité à Harderwyk, & en même tems Recteur de la nouvelle Académie qu'on venoit d'y établir. On a de lui, *Tabula Inſtitutionum Imperialium*; *Exercitationes Juridicæ*; *Collegium Juridicum*. Sa vie fut donnée au public à Hambourg en 1723, avec celle de Jean Frédéric Gronovius. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Revius, *Hiſt. Daventr.*

E L E C T E U R S de M A Y E N C E.

C H R I S T I A N I, Archevêque & Electeur de Mayence, né Comte de Buch en Thuringe, fut élu en 1161; mais l'Empereur Frédéric, I. de ce nom, le chaſſa bientôt après. Conrad I, Comte de Wittelsbach & ſucceſſeur de Chriſtian ayant été obligé deux ans après d'abandonner l'Archevêché, l'Empereur rétablit lui même Chriſtian I. Il avoit fait de fort grands progres dans la connoiſſance de differentes Langues & doit avoir écrit la Vie de Frédéric I. Il commanda une fois en Italie l'armée Impériale, & eut le bonheur de tuer 16000 Romains, avec très-peu de monde. On lui reprochoit de prendre plus de plaiſir à manier l'epée que la croſſe épiſcopale. Il mourut dans les environs de Rome en 1180, ou ſelon d'autres en 1183. * Trithéme, *de Illuſtr. Viris Germ.* Krantz, *l.* 6. *Metrop.* Serarius, *de Rebus Mogunt.* Bruſch, *de Epiſc. Mogunt.*

C H R I S T I A N II, Archevêque & Electeur de Mayence, fut élu en 1249; mais la Cour de Rome le regardant comme un homme, qui n'avoit pas aſſez de politique pour les circonſtances où l'on ſe trouvoit alors, il fut depoſé en 1251. Il y en a qui croyent que Gerhard I, ſon ſucceſſeur, eut bonne part à ce changement, & qu'il avoit corrompu le Légat du Pape. Chriſtian a écrit l'Hiſtoire de la dépoſition de l'Empereur Henri V, & les Vies d'Arnoud, & de quelques autres de ſes prédeceſſeurs. Il mourut en 1251. * Bruſch, *de Epiſc. Mogunt.*

E L E C T E U R S de S A X E.

C H R I T I A N I, Electeur de Saxe, fils de l'Electeur Auguſte, & d'*Anne*, Princeſſe de Danemarc, naquit à Dreſde le 29 octobre 1560. Son pere eut un grand ſoin de ſon éducation, lui fit étudier la Philoſophie & les Langues étrangéres, & pour l'inſtruire dans la Religion il voulut qu'on ſe ſervit des Ecrits de Philippe Mélanchthon. Après la mort de l'Electeur Auguſte en 1586, Chriſtian, I. du nom, entra dans le maniement des affaires, qu'il trouva aſſez embrouillées à cauſe de la haine que les Luthériens de Saxe portoient aux Calviniſtes. Il fut en très bonne intelligence avec Elizabeth Reine d'Angleterre & avec Henri IV, Roi de France. Lorſque celui-ci chercha du ſecours auprès des Proteſtans d'Allemagne, ſes Ambaſſadeurs & ceux de la Reine d'Angleterre, s'adreſſérent premiérement à Chriſtian I, qui hâta le départ des troupes auxiliaires, dont *Chriſtian* Prince d'Anhalt fut nommé Général. Peu de tems auparavant, Gaſpard de Schœnberg, Officier François, avoit déterminé l'Electeur à conduire lui même les troupes auxiliaires en France. Mais d'un côté l'Empereur, à qui cela déplut, & de l'autre Jean Caſimir Comte Palatin, qui craignoit que Chriſtian I ne s'aquit trop d'autorité parmi les Proteſtans, ſûrent ſi bien gagner les Miniſtres de l'Electeur de Saxe, qu'ils dirent à leur Maître, qu'il ne falloit pas douter que Schœnberg ayant le cœur François, n'eût donné cet avis au préjudice de l'Allemagne. Ainſi Chriſtian demeura chez lui & mourut le 25 ſeptembre 1591. Il avoit épouſé *Sophie*, Princeſſe de Brandebourg, dont il laiſſa trois fils & deux filles. 1. *Chriſtian* II; & 2. *Jean*

Jean-George I, qui ſe ſuccédérent dans l'Electorat; 3. *Auguſte*, mort en 1615; 4. *Sophie*, mariée avec François, Duc de Pomeranie; 5. *Dorothée*, qui fut Abbeſſe de Quedlinbourg. * Dreſſeri *Oratio de Chriſtiano* I. Mulleri *Annales Sax.* Arnold, *partie* 2. *l.* 16. *c.* 32. §. 19. *& ſuiv.* Pierii *Examen &c. Examen Examinis Pieriani.* De Thou, *Hiſt. l.* 101.

CHRISTIAN II, Electeur de Saxe, fils du précédent, naquit le 23 ſeptembre 1583. Comme il n'avoit que huit ans lorſque ſon pére mourut, Frederic Guillaume ſon plus proche parent de la branche d'Altenbourg, adminiſtra l'Electorat, & la tutelle ſupréme fut confiée à *Jean George*, Electeur de Brandebourg & grand-pére de Chriſtian II. L'Adminiſtrateur exerça pluſieurs violences contre ceux qu'il ſoupçonnoit de Calviniſme, & fit mettre en priſon *Urbain Pierius* Docteur en Théologie, Surintendant & Profeſſeur à Wittenberg, *Chriſtophle Gunderman*, Docteur & Paſteur à Leipzic, *Jean Salmuth*, *David Steinbach*, & les deux Chapelains de Chriſtian I, qui cependant furent élargis ſous certaines conditions, qu'on les obligea de ſigner. On appelloit alors ces gens-là des *Crypto-Calviniſtes*, ou *Calviniſtes cachez*. Mais la plus grande rigueur fut exercée contre *Nicolas Crellius*, Chancelier de feu l'Electeur. D'abord après la mort de l'Electeur, il fut mis en priſon au Château de Kœnigſtein. Le procès dura pendant dix ans, au bout deſquels la Chambre d'appel de Prague le condamna à la mort, & le neuviéme octobre 1601, il eut la tête tranchée à Dreſde. Chriſtian II, qui avoit atteint l'âge de 18 ans, commença cette même année à ſe charger lui même du gouvernement. Ce fut ſous cet Electeur que s'éleva la diſpute en 1609, ſur la ſucceſſion des Duchez de Juliers, de Cléves & de Bergue, auſquels la Maiſon de Saxe prétendoit depuis longtems. L'Empereur les accorda en fief à Chriſtian II, le 27 juin 1610, étant à Prague. Mais le 23 juin 1611, cet Electeur fut attaqué d'une foibleſſe étant à table & quelques heures après il mourut. Il avoit épouſé en 1602, Hédwige, fille de Frédéric II, Roi de Danemarc, dont il n'eut point d'enfans. Elle mourut en 1641. * Wecke, *Chron. Dreſd. p.* 313. Franci *Oratio de Chriſtiano* II. De Thou, *Hiſt. l.* 100. Lundorpius, *Contin. Sleidani*, *l.* 31. *p.* 835. Eremita, *in Itinere Germ. p.* 361. Spéner, *Sylloge.* Arnold, *partie* 2. *l.* 16. *c.* 32. &c. Mulleri *Annal. Sax. p.* 184, &c. Carolus, *Mémor. Eccl. Sect.* 17. *p.* 275, *&c.*

MARKGRAVES de BRANDEBOURG.

* CHRISTIAN, Markgrave de Brandebourg & ſouche de la branche de Bareith, fut fils de *Jean-George* Electeur de Brandebourg & d'*Elizabeth*, fille de *Joachim-Erneſt*, Prince d'Anhalt, & naquit le 30 janvier 1581. Après avoir fait ſes études à Francfort ſur l'Oder, où il fut fait Recteur tres Magnifique de l'Univerſité, il voyagea en Italie, où le Pape Clément VIII & le Grand Duc de Florence, lui firent un tres obligeant accueil. Il avoit deſſein de faire auſſi le voyage de France pour aſſiſter à la célébration du mariage de Henri IV; mais la ſituation des affaires d'Allemagne l'empêcha de l'exécuter. Quand il fut de retour à Dreſde, il auroit dû, ſelon le teſtament de ſon pére, être mis en poſſeſſion de la Nouvelle Marche; mais l'Electeur Joachim-Fréderic s'y oppoſa, quoi que le Teſtament eût été confirmé par l'Empereur. Mais *George Fréderic*, Markgrave de Brandebourg de la ligne de Franconie, qui mourut en 1603 ſans héritiers, fit Chriſtian ſon héritier. En 1606, il fut fait à la Diéte de Nuremberg Général du Cercle de Franconie. Quatre ans après, il tacha de terminer à l'amiable le different ſurvenu au ſujet de la ſucceſſion de Cléves & de Juliers, ſans préjudice pourtant aux droits que lui & ſes héritiers pouvoient y avoir. En 1617, il célébra le premier jubilé du Luthéraniſme. Il protégea de tout ſon pouvoir l'Egliſe Luthérienne, & ſe trouva dans cette vue à l'aſſemblée de ceux de la Confeſſion d'Ausbourg à Leipſic. L'année ſuivante il ſe rendit auprès du Roi de Suéde *Guſtave Adolphe* dans ſon armée près de Nuremberg, d'où il alla à Dreſde où il ſe tint pendant quelque tems. Enfin il ſe tranſporta à Berlin & vint auprès de l'Electeur *George-Guillaume*, afin de veiller de près à ſes intérêts. En 1635, il fut compris dans le Traitté de Prague; ce qui mit ſes Etats en ſûreté. En 1655, il contribua au rétabliſſement de l'Ecole de Heilsbrun qui avoit été ruïnée par la guerre. Il mourut le 30 mai de la même année. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandenburgici.*

* CHRISTIAN-GUILLAUME, Markgrave de Brandebourg & Adminiſtrateur de Magdebourg, naquit à Wolmerſtadt, le 28 août 1587. Il étoit fils de *Joachim-Fréderic*, Electeur de Brandebourg & Adminiſtrateur de l'Archevêché de Magdebourg, & de *Catherine* fille du Markgrave *Jean* qui faiſoit ſa réſidence à Cuſtrin. Il fit ſes études à Francfort ſur l'Oder, & voyagea en France, en Suiſſe, en Angleterre & dans les Païs-Bas. Quand ſon pére devint Electeur, il fut fait Adminiſtrateur de Magdebourg. Lorſqu'en 1625 l'armée de la Baſſe Saxe fut battue par les troupes de l'Empereur, & que celles de l'Adminiſtrateur furent diſperſées, l'Empereur le mit au Ban de l'Empire, & le Chapitre donna au Coadjuteur la charge d'Adminiſtrateur. Cependant Chriſtian qui ſe voyoit comme banni ſe retira l'an 1627 en Danemarc, & de là en Hollande, pour y exiger le payement des troupes Danoiſes. Enſuite il alla en France & ſe rendit après cela en Tranſſylvanie par l'Italie & la Dalmatie, pour attirer dans ſon parti Gabriel Bethlem. En 1629, il alla en Suéde, avant que *Guſtave Adolphe* entrât en Allemagne avec ſon armée. En 1630, il ſe rendit inopinément dans Magdebourg où il fut fort bien reçu du Magiſtrat & de la Bourgeoiſie, & il le fit dans l'eſpérance de trouver auprès d'eux ſa sûreté. Peu de tems après, il mit le ſiége devant Moritzbourg, mais l'approche des troupes impériales l'obligea de le lever, & de s'en retourner à Magdebourg. En 1631, il fut aſſiégé par le Général de Tilly qui prit la ville, & fit priſonnier Chriſtian qui avoit été bleſſé. On le mena d'abord à Wolfenbuttel où il y avoit garniſon impériale, mais après la défaite de l'armée impériale près de Leipſic, on le tranſporta à Ingolſtadt en Baviére. Alors on le ſollicita fort à embraſſer la Religion Romaine, & dans cette vue on lui mit entre les mains le livre d'Elie Schilferus. Dans le commencement il prit la réſolution de le refuter, mais il ne l'exécuta pas. Cependant les Jéſuites firent tous leurs efforts pour le gagner. Dans la même année il fut mené à Vienne, & de là à Neuſtadt en Autriche, où le Clergé & ſur tout le Confeſſeur de l'Empereur, lui firent embraſſer la Religion Romaine en 1632. Peu de tems après il parut ſous ſon nom un livre qui avoit pour titre *Speculum Veritatis*, & qui attaquoit vivement la Religion Lutherienne. En 1634, Gaſpard Brochman y répondit par un Ecrit intitulé, *Lychnus Speculo Veritatis oppoſitus.* Chriſtian fut mis en liberté après ſon changement de Religion, & demeura dans les Païs Héréditaires de l'Empereur. Après la paix de Prague qui fut concluë en 1635, on aſſigna à Chriſtian une penſion de douze mille écus ſur l'Archevêché de Magdebourg. Il mourut le premier janvier 1665. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandenburgici & Magdeburgici.*

* CHRISTIAN-ERNEST Markgrave de Brandebourg-Bareith, naquit le 27 juillet 1644. Il étoit fort jeune quand il perdit ſon pére; & en 1655 il fut mis ſous la tutelle de l'Electeur *Frédéric-Guillaume* & du Markgrave *George Albert* de Culembach. Après avoir fait ſes études à Halberſtadt, à Berlin & à Strasbourg, il alla à Francfort pour aſſiſter, en 1658, au couronnement de Léopold I. En 1659, il alla en France, eut la petite vérole à Angers, & partit enſuite pour l'Eſpagne dans le tems qu'on traitoit de la paix des Pyrénées. Il eut l'honneur d'être admis à l'audience des deux Rois & de l'Infante d'Eſpagne. Comme dans ce tems-là le bruit ſe répandit que la paix étoit concluë entre les deux Couronnes du nord, il réſolut d'établir l'Ordre *de la Concorde*: ce qu'il fit à Bourdeaux. Il employa cinq ans & demi à voyager. A ſon retour, l'Electeur ſe démit de la tutelle, & Chriſtian entra dans la direction de ſes Etats. En 1664, il fut fait Général des troupes du Cercle de Franconie. La même année il fonda dans la ville de Bareith le Collége qui porte le nom de *Chriſtiano-Erneſtinum*. L'année ſuivante il ſe mit en devoir de fortifier cette ville. En 1666, il fit le voyage de Vienne de Hongrie & de Stirie. En 1668, il ſe rendit en Danemarc, où il fut fait Chevalier de l'Eléphant. En 1673, il envoya ſelon ſes engagemens, quelques troupes à l'Electeur, pour couvrir le païs de Cléves, & il alla de ſon côté, en qualité de Général des troupes de Franconie, occuper le paſſage du Mein près d'Ochſenfurt, & arrêta là l'armée ennemie juſques à ce que celle des Impériaux fût arrivée. Il y exerça la charge de Général Waguemeſtre, & fit la conquête de Bonn. Dans les campagnes ſuivantes, il ſe conduiſit avec tant de valeur qu'en 1676, l'Empereur le fit Lieutenant Général. Ce fut en cette qualité qu'il commanda devant Philipsbourg & qu'il le prit. Dans l'abſence du Markgrave *Fréderic* de Bade, il eut le commandement général ſur toutes les troupes impériales. En 1680, après la paix de Nimégue, le Roi de France lui envoya ſon portrait, & à Madame ſon Epouſe celui du Dauphin. En 1683, il ſe trouva à la levée du ſiege de Vienne. Peu de tems après l'Empereur le fit Général de la Cavalerie, & enſuite Feld-Maréchal général. En 1686, il reçut dans ſes Etats un grand nombre de Réfugiez auſquels il aſſigna la ville d'Erlang qui depuis a porté le nom de Chriſtian-Erlang. Ce fut là où il fit ſa réſidence ordinaire, & il y établit en 1701 une Académie pour les Sciences, & une autre pour le Manége. En 1692 & en 1707, il commanda l'armée impériale contre la France, mais il eut le chagrin de ne pas recevoir les renforts qu'on lui promettoit & dont il avoit beſoin. Enfin ſon grand âge, ou peut-être ſon mécontentement le portérent à ſe démettre de ſa charge. Il mourut en 1712. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandenburgici.* Sigiſmond de Bircken, *l'Ulyſſe de Brandebourg*, en Allemand. *Hiſtoire de Pruſſe & de Brandebourg*, en Allemand, *partie* 1. *p.* 269.

DUCS de BRUNSWICK-LUNEBOURG.

* CHRISTIAN *le Vieux*, Duc de Brunſwick-Lunebourg, Evêque de Minden, fils de *Guillaume* & de *Dorothée*, fille de *Chriſtian* ou *Chriſtierne* III, Roi de Danemarc, naquit le 19 novembre 1566. Son pére mourut en 1592, & ſon frére aîné étant mort en 1611, il lui ſuccéda. Il étoit déja Evêque de Minden en 1599. En 1622, on lui donna auſſi bien qu'à Chriſtierne IV, Roi de Danemarc, en qualité de Duc de Holſtein, une commiſſion impériale pour faire reſtituer au Comte Antoine Gunther d'Oldenbourg la Seigneurie de Kniphauſen. De tout le Cercle de la Baſſe Saxe, il n'y eut que lui & Frédéric, Duc de Holſtein, qui tinſſent le parti de l'Empereur contre le Roi de Danemarc. Cela fut cauſe que les Etats de la Baſſe Saxe, ſous prétexte de ſon grand âge, firent le Roi de Danemarc Général du Cercle & lui déférérent un honneur qui n'étoit dû qu'à Chriſtian. Les troupes Danoiſes cauſérent beaucoup de dommage à ſes Etats: mais d'un autre côté l'Empereur fit en ſorte auprès de la Diéte du Cercle de la Baſſe Saxe, qu'on le dédommagea des pertes que lui avoient cauſées les Danois, & qu'il faiſoit monter à douze cens mille florins. Il mourut le huitiéme novembre 1633. Il ne fut point marié, & fit ſa réſidence à Zell. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spéner, *Sylloge.* Limnæus, *in Jure Publ. l.* 4. *c.* 9. Carolus, *Memorab. Eccl. Sect.* 6. *l.* 4. *c.* 20. *p.* 808. Imhof, *l.* 4. *c.* 4. §. 28. *A.*

CHRISTIAN de BRUNSWICK, fils de HENRI-JULES, Duc de Brunſwic-Wolfembutel, & d'*Eliſabeth* de Danemarc ſa ſeconde femme, porta le ſurnom d'*Halberſtad*, parce qu'il fut Adminiſtrateur de cet Evêché. On le nomma auſſi *l'Evêque enragé*, à cauſe de ſes violences extraordinaires. Il prit le parti de Fréderic Electeur Palatin, élu Roi de Bohéme, & lorſque l'armée de l'Electeur fut défaite à la bataille de Prague, Chriſtian prit un des gans de l'Electrice Epouſe de ce Prince, & l'attacha ſur ſon chapeau, jurant qu'il ne l'en ôteroit point, & qu'il ne ſe donneroit point de repos qu'il n'eût rétabli l'Epoux de cette Princeſſe. Auſſi, depuis

ce tems-là, il porta toujours ce gant ſur ſon chapeau. Il ramaſſa bientôt après une armée, avec quoi il ravagea les terres de ſon frére Frédéric Ulric, Duc de Brunſwic & le païs de Heſſe, brûla pluſieurs villages de l'Electorat de Mayence, donna à ſon armée le pillage d'Arménebourg en Weſtphalie, & fit égorger la garniſon de cette ville, au préjudice de la capitulation qu'il avoit ſignée. En 1622, il prit Lipſtad, Soeſt & Paderborn. Il fit un grand butin dans ces deux derniéres villes, ſur tout de ſtatues de Saints d'or & d'argent & d'autres ornemens d'Egliſe. Rendu maître de preſque toutes les villes de l'Evêché de Paderborn, il fit mettre le feu à toutes les égliſes, & permit toutes ſortes d'inſolences à ſes ſoldats. Lorsqu'il eut pris la ville de Paderborn, il en donna le pillage à ſon armée, exigea de grandes ſommes du Clergé & des Jéſuites, dont il ruïna le Collége, & enleva la ſtatue de ſaint Liborne patron de cette égliſe, qui étoit d'or maſſif, & qui peſoit 80 livres. Il pilla le thréſor que Diterik Evêque de Paderborn avoit amaſſé & qu'on faiſoit monter à la ſomme de 339000 écus. Dans le même tems il fit frapper des riſdales dont la légende étoit *Gottes freund, der Pfaffen feind*, c'eſt à dire, *Ami de Dieu, ennemi des Prêtres*. Sa cruauté alla juſques à cet excès, que de faire enterrer l'Evêque tout vif, lui laiſſant ſeulement paroître la tête qu'il écraſa avec les piez de ſon cheval, en ſautant & voltigeant par deſſus. Il ſe faiſoit ſervir à table par des filles & des femmes Catholiques toutes nues; & après le repas, les ayant fait proſtituer à ſes Favoris, il les faiſoit égorger ou noyer. Au paſſage du Mein il attaqua les Impériaux, mais il fut battu, & perdit ſon canon & ſon bagage. Il ſe remit pourtant de cette perte, fit la revue du monde qui lui reſtoit, & mit ſur pié une armée de treize mille hommes. Il ſe joignit au Comte de Mansfeld, tourna vers l'Alſace, & alla faire avec lui le ſiége de Zabern. De là ils allérent en Lorraine, & comme on ignoroit leur deſſein, cela donna lieu à quelques ſoupçons, juſques à ce qu'on les vit entrer au ſervice de Hollande. Mais lorsqu'ils voulurent paſſer par le Hainaut, ils rencontrérent Gonzalve de Cordoue Général des Eſpagnols, qui les engagea le 19 août 1622, dans une bataille près de Fleurus. Chriſtian remporta la victoire, mais il fut bleſſé au bras gauche qu'il ſe fit couper au bruit des trompettes & des timbales, & auquel il en ſubſtitua un d'argent. Ce renfort donna beaucoup de joye aux Hollandois qui par là ſe virent en état de faire lever le ſiége de Berg-op-zoom que le Général Spinola tenoit depuis longtems aſſiégé. Quelque tems après il retourna en Allemagne où l'on travailla à le réconcilier avec l'Empereur; mais comme il vouloit que l'Electeur Palatin & quelques autres fuſſent compris dans le Traitté, cela n'eut point de ſuite. Comme le Général de Tilly le pourſuivoit, il abandonna le Cercle de la Baſſe Saxe & ſe retira en Weſtphalie, où dans une bataille près de Stadtloh dans l'Evêché de Munſter il fut défait le ſixiéme août 1623, avec perte de l'artillerie & du bagage. Il imputa cette défaite au Colonel Kniphauzen, qu'il menaça de lui faire trancher la tête. Il ſe retira en Hollande & de là en Angleterre pour y faire de nouvelles troupes. En 1625, lui & le Comte de Manſlo ſe joignirent à Chriſtienne IV, Roi de Danemarc, & ils firent une invaſion dans le païs de Munſter où ils obligérent le Général de Tilly de lever le ſiége de Nordheim. En 1626, le Roi lui donna l'adminiſtration du Duché de Brunſwick, & lui confia le tiers de ſes troupes pour tenir en échec les Evêchez de Minden & d'Oſnabrug: mais il mourut à Wolfenbuttel le neuviéme juin de la même année. On dit qu'après ſa mort on l'ouvrit & qu'on lui trouva de grands vers dans le corps. Quelques uns croyent qu'il fut empoiſonné. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brachelius, *l.* 1. *p.* 43. Cluvier, *Epit. Hiſt. p.* 786, 789. Puffendorf, *de Rebus Suecicis, l.* 1. *S.* 42. Ludolf, *Théatre du XVII ſiécle*, en Allemand, *p.* 86. 146. 312. Le Vaſſor, *Hiſt. de Louis* XIII, *tome* 4. *l.* 17. *p.* 241. Spéner, *Sylloge*. Carolus, *Memorab. Eccl. Sect.* 17. *p.* 547. 572.

* CHRISTIAN-LOUIS, Duc de Brunſwick & Lunebourg, naquit le 25 février 1622. Il fut fils de *George*, de la branche de Zell, & d'*Eléonore*, fille de *Louis*, Landgrave de Heſſe-Darmſtadt. On l'envoya en 1640, ſous la conduite de ſon maître d'Hôtel Bodo de Hodenberg, dans les Provinces-Unies, d'où il retourna en diligence ſur la nouvelle que ſon pére étoit mort le deuxiéme avril 1641. Comme l'ainé des fréres, il prit la régence en main, & choiſit la ville de Hanovre pour ſa réſidence. Son pére avoit contracté une alliance avec la France, la Suéde & le Landgrave de Heſſe-Caſſel, contre la Maiſon d'Autriche; mais Chriſtian-Louïs & ſes neveux Frédéric & Auguſte firent leur accommodement avec l'Empereur à Goſlar le 16 janvier 1642. Après la mort de ſon Oncle Frédéric, il en hérita le Duché de Zell, & depuis ce tems-là il choiſit la ville de Zell pour y réſider. En 1652, il entra, auſſi bien que les autres Ducs de Brunſwick-Lunebourg, dans une alliance avec Chriſtine, Reine de Suéde, & avec le Landgrave de Heſſe-Caſſel, fut fait Général du Cercle de la Baſſe Saxe, & arrêta quelques levées que faiſoit Chriſtian Duc de Meckelbourg, & qui paroiſſoient préjudiciables au Cercle. En 1655, Chriſtophle de Bardeleben, Abbé de St. Michel à Lunebourg, étant venu à mourir, Chriſtian fit de ce cloître une Académie pour monter à cheval. En 1658, il fit pour trois ans une alliance avec les Rois de France & de Suéde, & avec quelques Etats d'Allemagne; & en 1661, elle fut renouvellée pour trois autres années. Il mourut le 15 mars 1665. Il n'eut point d'enfans de ſa femme *Dorothée*, fille de *Philippe*, Duc de Holſtein-Gluksbourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DUC de MECKELBOURG.

* CHRISTIAN, fils aîné du Duc *Adolphe Fréderic* de la branche de Suéde, & de ſa premiére femme *Anne-Marie*, fille d'*Ennon*, Comte d'Ooſtfriſe, naquit le premier ſeptembre 1623. Il épouſa en 1650, *Chriſtine-Marguerite*, fille de *Jean-Albert*, Duc de Meckelbourg de la branche de Guſtrow, & Veuve de *François Albert*, Duc de Saxe-Lawenbourg. Son pére qui l'avoit traitté fort deſavantageuſement dans ſon teſtament, étant venu à mourir, il n'eut point d'égard à ſa derniére volonté, & ſe mit l'an 1658 en poſſeſſion de toutes les terres du Duché de Meckelbourg. En 1660, il ſe fit ſéparer de ſa femme, & mit alors en exécution un deſſein qu'il avoit formé depuis longtems. Enſuite il alla en France où il fit preſque toujours ſa réſidence. Ce fut là qu'il devint amoureux d'*Iſabelle-Angélique* de Montmorency-Bouteville, veuve du Duc de Coligny, & réſolut de l'épouſer. Mais on ne voulut entendre à ce mariage qu'à condition qu'il embraſſeroit la Religion Romaine: ce qu'il fit le 29 octobre 1663. Le Roi de France le fit alors Chevalier de l'Ordre du St. Eſprit. La conduite qu'il tint en France fut entiérement deſaprouvée en Allemagne & particuliérement par les Etats Proteſtans, & l'on porta à la Diéte des plaintes contre lui. Sa premiére femme aſſiſtée de ſes fréres, proteſta de nullité contre la ſéparation, & le ſecond mariage; mais l'Empereur accorda à Chriſtian des lettres patentes par leſquelles il donnoit aux enfans qui pourroient provenir du ſecond mariage, le droit de ſuccéder au Duc leur pére dans la poſſeſſion de ſes Etats. Il mena ſa nouvelle femme en Allemagne, mais comme elle ne s'y plaiſoit pas, il la ramena en France. Il ne vécut pas mieux avec elle qu'avec la premiére. En 1684, il fit avec le Roi de France un accord, en vertu duquel il prétendoit livrer au Roi de Danemarc la fortereſſe de Domitz. Mais il en fut empêché par l'Electeur de Brandebourg, & en même tems le Roi de France le fit arrêter. Cependant il fut bientôt après relâché à la priére du Roi de Danemarc & de l'Electeur de Brandebourg. Après cela il s'en alla en Hollande où il mourut le onziéme juin 1692, ſans laiſſer d'héritiers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *de Rebus Freder. Wilh. l.* 18. *S.* 120. Pfanner, *Hiſt. Comit. l.* 7. *S.* 22. 23. Spéner, *Sylloge*. Burgoldenſis, *ad inſtrum. pacis, partie* 3. *S.* 120. Imhof, *N. P. l.* 4. *c.* 5. *S.* 9, *Memorab. Eccl. Sect.* 17. *l.* 7. *c.* 23. Lunig, *Archives de l'Empire*, en Allemand, *partie* 7. *p.* 560—582.

DUC de HOLSTEIN.

* CHRISTIAN-ALBERT, Duc de Holſtein-Gottorp, fut fils de *Frédéric* & de *Marie Elizabeth*, fille de *Jean-George*, Duc de Saxe, & naquit le troiſiéme février 1641. En 1695, il fut fait Evêque de Lubek. Il étoit à Frédériksbourg chez ſa ſœur, femme de *Charles Guſtave* Roi de Suéde, lorsque Coppenhague fut aſſiégé par les Suédois. Son pére étant venu à mourir, il ſe chargea de la Régence, & eut un grand démêlé avec les Danois qui l'aſſiégérent dans Tonningen pour le forcer par là à renoncer à ſes prétentions; mais ce différent fut peu de tems après terminé par la paix de Coppenhague concluë entre les deux Couronnes. Quelques années après il voyagea dans les Païs-Bas, dans la France, en Savoye, en Suiſſe & en Allemagne. En 1666, il alla à Vienne & de là à Veniſe. A l'occaſion de la mort du dernier Comte d'Oldenbourg ſans héritiers, Chriſtian-Albert prit poſſeſſion de la moitié de ſes Etats; mais en 1676, la Cour Impériale y forma oppoſition, & l'obligea à céder toute la ſucceſſion au Roi de Danemarc. Il y avoit apparence d'une bonne harmonie par le mariage du Duc avec une Princeſſe de Danemarc, & par le traitté de Glukſtad, fait entre le Roi de Danemarc & lui; mais il régnoit toujours entre eux une défiance mutuelle, qui éclatta ouvertement en 1675. Alors le Roi de Danemarc invita le Duc de Rensbourg à avoir avec lui une conférence, pour terminer leurs différens; mais il ſe ſervit de cette occaſion pour s'aſſurer de ſa perſonne, & le contraignit à ſouſcrire aux conditions les plus dures, entre autres à ſe déſiſter de la Souveraineté qui lui avoit été accordée par la paix de Roſchild, à livrer la ville de Tonningen, & à recevoir garniſon Danoiſe dans toutes ſes places. Quelque tems après il relâcha le Duc & lui laiſſa la liberté d'aller à Gottorp; mais comme il ſe voyoit par tout environné de garniſons Danoiſes, il ſe ſervit de la premiére occaſion qui ſe préſenta pour ſe rendre à Hambourg, où il ne fut pas plutôt arrivé qu'il informa le public du tort qu'on lui faiſoit. Cependant le Roi de Danemarc mit tous ſes biens en ſéqueſtre ſous prétexte qu'il avoit négligé de lui faire hommage pour les terres qu'il poſſédoit. Il raſa les fortifications de Tonningen, fit tranſporter à Coppenhague les principaux Domeſtiques du Duc, & foula ſon païs par de fortes garniſons. Le Duc demeura dans cet état juſques en 1679, c'eſt à dire, juſques après la concluſion de la paix entre l'Empire & la France à Nimégue & entre les Couronnes du Nord à Fontainebleau. Par cette derniére, le Duc obtint d'être remis en poſſeſſion de tout ce qui lui appartenoit, ſans aucun préjudice aux droits qui lui furent accordez par la paix de Roſchild. Mais le Danemark ne laiſſa pas de le traitter à peu près comme auparavant, de ſorte qu'il fut obligé de quiter encore, en 1684, ſon païs dont le Roi de Danemarc s'empara ſous prétexte d'une alliance qu'il prétendoit que le Duc avoit faite contre lui, quoique le Duc ait toujours nié d'avoir eu de tels engagemens. Là-deſſus l'Empereur & les Electeurs de Brandebourg & de Saxe le prirent ſous leur protection, de ſorte qu'en 1685 le Duc fut remis en poſſeſſion de tous ſes droits ſelon les articles de la paix de Roſchild, de Coppenhague & de Fontainebleau, & fut rétabli dans une entiére Souveraineté. Il ne demeura que cinq ans dans la paiſible poſſeſſion de ce qui lui appartenoit, & il mourut le 27 décembre 1694. Il avoit épouſé *Frédérique-Amélie*, fille de *Frédéric* III, Roi de Danemarc, laquelle mourut en 1704, après avoir donné à ſon Epoux deux fils & deux filles, ſavoir, 1. FRÉDÉRIC IV qui fut ſon ſucceſſeur; 2. *Chriſtian Auguſte*, qui en 1701 fut fait Coadjuteur de Lubek, dont dans la ſuite il devint Evêque; 3. *Sophie-Amélie*, mariée à *Auguſte-Guillaume*, Prince Héréditaire de Wolfenbuttel; & 4. *Marie-Elizabeth*, Abbeſſe de Quedlinbourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *de Rebus Fred. Wilh. l.* 14. *S.* 40. *l.* 17. *S.* 28. 73. Spéner, *Sylloge*. Imhof, *N. P. l.* 4. *c.* 9. Mollerus, *Iſagoge ad Hiſt. Cherſoneſi Cimbricæ*. *c.* 13. *S.* 5. *Mémoires de* Molesworth, *ch.* 13. *p.* 225. *Mémoires de Danemarc contenant la Vie de Chriſtierne V*, *c.* 4. 5. 7. *p.* 79. 127. Lunig, *Archives de l'Empire*, en Allemand, *p.* 145. 164, *&c.*

PRINCES d'ANHALT.

* CHRISTIAN *le Vieux*, Prince d'Anhalt fut un Général fort renommé de ſon tems, & la ſouche de la branche de Bernbourg. Il naquit le onziéme mai de l'an 1568. Il étoit fils de *Joachim-Erneſt*, Prince d'Anhalt, & d'*Anne*, fille de *Wolfgang*, Comte de Barby. En 1582, il eut la curioſité d'aller voir à Conſtantinople la circonciſion d'un Prince Turc qui fut Mahomet III. Il courut là le riſque d'être pris par les Turcs, mais il en fut garenti par l'adreſſe de ſon Maître d'Hôtel Adam de Slieben, qui le traita ſi rudement devant le monde qu'il fit évanouïr tous les ſoupçons que les Turcs pouvoient avoir que ce fût un Prince. En 1588, il alla en Danemarc où il demeura juſques à la mort de Frederic II. Alors il entreprit un voyage en Italie & en France, d'où il ſe rendit à la Cour de l'Electeur de Saxe, où il ſéjourna pendant deux ans. En 1591, il mena en qualité de Général à Henri IV, contre le Duc de Mayenne & ceux de la Ligue, une armée de la part des Puiſſances Proteſtantes d'Allemagne, & le Roi alla au devant de lui juſques à Sedan. Il ſe trouva au ſiége de Rouen, & il y reçut un coup de mouſquet dans la jambe où il garda la balle pendant neuf ans entiers. A ſon retour de France, en 1592, il trouva *Jean George*, Markgrave de Brandebourg en diſpute avec Charles, Cardinal de Lorraine, au ſujet de l'Evêché de Strasbourg. Chriſtian prit le parti du Markgrave, commanda ſes troupes, ſe rendit maître de Holtzheim & battit deux fois les Lorrains, mais il y courut riſque de la vie. En 1595, Frédéric V, Electeur Palatin le fit Stadhouder du Haut Palatinat: charge qu'il exerça pendant vint cinq années. En 1609, il aida à faire l'Union des Evangéliques. Dans le même tems, il étoit Général des troupes de l'Electeur de Brandebourg, & du Prince Palatin de Neubourg dans la guerre de Juliers. Il fit avec Maurice Prince d'Orange la conquête de la ville de Juliers, & il y eut un cheval tué ſous lui. En 1612, il aſſiſta à l'élection & au couronnement de l'Empereur Matthias, à Francfort ſur le Mein. Dans la ſuite, lorsque Frédéric V, Electeur Palatin eut accepté la Couronne de Bohéme, il donna à Chriſtian le commandement de ſon armée. Ce Général fut heureux dans le commencement & battit en 1619 Dampier & Bucquoy Généraux de l'Empereur; mais en 1620 il perdit la bataille de Prague. En 1621, il fut mis au Ban de l'Empire par l'Empereur Ferdinand II, & on en donna l'exécution à l'Electeur de Saxe. Cependant il ſe rendit en Suéde, fit ſa paix avec l'Empereur, & fut rétabli dans ſon premier état. Après cela, il revint dans ſa Principauté d'Anhalt, où il paſſa reſte de ſes jours en repos, & ne ſongea qu'à procurer toutes ſortes d'avantages à ſon païs. Il mourut à Bernbourg, le 20 avril 1630. Il avoit épouſé *Anne*, fille d'*Arnaud*, Comte de Bentheim & de Tekelenbourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* De Thou, *Hiſt. l.* 101. 104. 133. Chytræus, *Hiſt. Saxon. l.* 29. Lundorp, *continuat. Sleidani*, *l.* 33. Piaſecius, *Chron. Geſt. in Europa ſingularum. Theatr. Europ. tome* 1. Brachelius, *Epit. Hiſtor. ab anno* 1618 *ad annum* 1632, *p.* 5. Sagittarius, *Hiſt. Princ. Anhalt. c.* 37. Spéner, *Sylloge.* Ludolf, *Theatre du XVII ſiécle*, en Allemand, *ſur l'année* 1621, *p.* 25.

* CHRISTIAN *le Jeune* ou II, Prince d'Anhalt, fils du précédent, naquit à Amberg dans le Haut Palatinat le onziéme août 1599. Après avoir fait ſes études, il voyagea en France & en Italie. Enſuite il alla en Angleterre où il fut fort bien reçu du Roi Jaques I. Après cela il ſe mit au ſervice d'Emanuel Duc de Savoye contre l'Eſpagne. A fort peu de tems de là l'Electeur Palatin lui donna deux régimens, avec leſquels il marcha en Bohéme, où en 1620 il ſe trouva à la bataille de Prague, dans laquelle ſon cheval ayant bronché, fut cauſe que Guillaume Verdugo Eſpagnol le fit priſonnier. On le tranſporta d'abord à Vienne & enſuite à Neuſtadt: mais peu de tems après, il fut relâché & rentra en grace avec l'Empereur qui le fit ſon Chambellan. Après avoir quitté le parti des armes, il fit encore un tour en Danemarc, en Holſtein & en Italie & mourut en 1656. Il avoit épouſé *Eléonore-Sophie* fille de *Jean* Duc de Holſtein Sunderbourg, de laquelle il eut 17 enfans, dont l'aîné qui lui ſuccéda portoit le nom de Victor Amédée. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DUC de BRIEG.

* CHRISTIAN, Duc de Lignitz, de Brieg & de Wohlau, fut fils de *Jean-Chriſtian* & de *Dorothée-Sibylle*, fille de *Jean-George*, Electeur de Brandebourg, & naquit le 19 avril 1618. En 1633, il accompagna ſon pére dans le voyage de Pruſſe, & fut mis auprès du Prince de Radzivil, où il fit connoiſſance avec pluſieurs Seigneurs de Pologne, & en apprit parfaitement la Langue. Lorſqu'en 1642 la ville de Brieg fut aſſiégée par les Suédois, il anima par ſon exemple les Soldats & les Bourgeois à une vigoureuſe défenſe. Quelque tems après, étant à la chaſſe, il fut pris par un parti Suédois. Les Bourgeois de Brieg n'eurent pas plutôt appris cette nouvelle, qu'ils ſe mirent à la pourſuite des Suédois, & les ayant atteints le lendemain, ils dégagérent leur Duc. En 1653, il courut un grand danger à la chaſſe, où un des Chaſſeurs qui le prenoit pour un cerf, tira ſur lui & lui bleſſa la jambe. En 1663, les Turcs ſe jettérent ſur la Hongrie avec une armée formidable, & les Tartares faiſoient des courſes juſques dans la Moravie. Cela ne manqua pas de répandre une conſternation générale en Siléſie. Là-deſſus Chriſtian & d'autres Princes ſe mirent en état de défenſe. En 1664, ſes deux fréres moururent, & Chriſtian hérita de leurs Duchez. Alors il choiſit Brieg pour y faire ſa réſidence. En 1668, lorsque *Jean-Caſimir*, Roi de Pologne, abdiqua la Couronne, Chriſtian fut mis ſur les rangs pour remplir ſa place, comme étant le ſeul qui reſtât de la famille des Piaſtes. Il mourut le 28 février 1672. Il avoit épouſé *Louiſe*, fille de *Jean-Caſimir*, Prince d'Anhalt-Deſſau, de laquelle il eut quatre enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ *Chron. p.* 1498. Spéner, *Sylloge.* Dewerdek, *Sileſ. Numiſm.*

CHRISTIAN, ou CHRÉTIEN DRUTHMAR, ſurnommé *le Grammairien*, Moine de l'Abbaïe de Corbie ſur la Somme, vivoit dans le IX ſiécle, environ l'an 840. Sigebert dit qu'il étoit d'Aquitaine. Il a écrit un Commentaire, ou Expoſition ſur ſaint Matthieu, que Mainard Molſer publia en 1530, & un Abbregé ſur ſaint Luc & ſaint Jean. Trithéme & Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Sigebert, *des Hom. Illuſt. c.* 7.

CHRISTIAN, ou CHRE'TIEN Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, & Patriarche d'Antioche, fut martyriſé avec quatre de ſes compagnons, lorsque cette ville fut priſe par les Sarraſins l'an 1238. * Sponde, *en cette année*, *n.* 19.

CHRISTIAN-DE-TROYES, ancien Poëte François, vivoit vers l'an 1200. Bien que nous n'ayons pas connoiſſance de tous ſes Ouvrages, ce qu'on a vu de lui nous perſuade qu'il ne manquoit pas d'eſprit. * Faucher, *l.* 2. *des Anc. Poët. Franç.*

CHRISTIAN-URST, en Latin *Urſtiſius*, Profeſſeur des Mathématiques à Bâle. Il publia divers Ouvrages, *Elementa Arithmetica legibus Logicis deducta*; *Quæſtiones novæ, in Theoricas planetarum Purbachii, &c.* & mourut en 1586. * Voſſius, *de Mathem.*

CHRISTIAN (Florent) *Voyez* CHRE'TIEN (Florent)

CHRISTIAN, nom de quelques Rois de Danemarc. *Cherchez* CHRISTIERNE.

CHRISTIAN de Buche. *Cherchez* BUCHE.

CHRISTIANA, anciennement *Laguſa*, iſle de l'Archipel, ſituée entre celle de Santorini, & le Cap Saſſolo de l'iſle de Candie, n'a rien de conſidérable, étant fort petite & déſerte. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHRISTIANA dans l'Amérique ſeptentrionale. *Voyez* CHRISTINE.

CHRISTIANÆUS. *Voyez* CHRISTINEN.

CHRISTIANE (La Mer Chriſtiane) partie de la Mer du nord. Elle eſt entre l'Amérique ſeptentrionale & les Terres Arctiques, au couchant du Détroit de Hudſon. Les Danois qui l'ont découverte les premiers, lui ont donné ce nom à l'honneur de leur Roi Chriſtian IV. On l'appelle auſſi *la Mer ſeptentrionale*, & elle renferme la Baye de Hudſon & celle de Buton. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHRISTIANIA. *Voyez* ANSLO.

CHRISTIANISME, Religion que Jeſus-Chriſt a établie, & que les Apôtres ont publiée dans tout le Monde. On prouve la vérité de la Religion Chrétienne, par la qualité de ſon Auteur, par la ſainteté de ſa Doctrine, & par les moyens de ſon établiſſement.

I. QUALITEZ de l'AUTEUR du CHRISTIANISME.

Jeſus-Chriſt eſt le Meſſie, & il eſt Dieu; donc la Religion qu'il a établie eſt très-véritable. L'on prouve que Jeſus-Chriſt eſt le Meſſie, par les livres de l'Ancien Teſtament, & cette preuve renferme trois propoſitions.

La premiére, les livres de l'Ancien Teſtament ne ſont point ſuppoſez, mais écrits par les Prophétes & par les autres Auteurs, auſquels on les attribue, tels que ſont Moïſe, Joſué, Samuel, Eſdras, &c.

La ſeconde, l'Ancien Teſtament contient pluſieurs prophéties touchant le Meſſie, ou le Sauveur du Monde.

La troiſiéme, Jeſus-Chriſt eſt ce Meſſie promis & prédit.

On prouve la premiére propoſition par les témoignages des Auteurs qui ont vécu en même tems, ou immédiatement après les Ecrivains de l'Ancien Teſtament, & dans les ſiécles ſuivans. A l'égard du Pentateuque de Moïſe, qui comprend la Geneſe, l'Exode, le Lévitique, le livre des Nombres & le Deuteronome, il en eſt parlé dans le livre de *Joſué*, *ch.* 1. *v.* 8. *&* 10: dans le I. ou III. *livre des Rois*, *ch.* 8: & dans le II. ou IV. *livre des Rois*, *ch.* 21: dans le I. *livre des Chron.* ou *Paralip. ch.* 16: & dans le II. *livre ch.* 24: dans *Eſdras* ou I. *livre d'Eſdras*, *ch.* 6: dans *Néhémie* ou II. *livre d'Eſdras*, *ch.* 10, & dans les autres livres de l'Ancien Teſtament. Il eſt encore à remarquer qu'Helcias, ſouverain Pontife, trouva le livre de la Loi de Moïſe dans le temple, & que le Roi Joſias le fit lire à tout le peuple, II. ou IV *Rois*, *ch.* 22: ce qu'il faut entendre de tout le Pentateuque, ou du moins du Deuteronome, qui étoit l'Abbregé de la Loi. Les Auteurs profanes ont auſſi parlé de Moïſe, ou ſe ſont ſervis de ſes Ecrits: entre autres, Sanchoniathon, qui vivoit environ cent ans après, & qui a inſéré dans ſes livres pluſieurs choſes tirées de ceux de Moïſe, comme le rapportent Porphyre & Philon de Biblos dans Euſébe. On met en ce nombre Héſiode, Thalès, Solon, Pythagore & quantité d'autres Philoſophes. Il y a de pareilles preuves, pour montrer que les autres livres de l'Ancien Teſtament ont été écrits par les Auteurs, dont ils portent le nom, & dans les tems qui y ſont marquez. Il n'eſt pas beſoin de les rapporter ici; il ſuffit de remarquer que les Juifs dreſſérent un Canon de ces livres ſacrez, dont Eſdras fit le recueil, & qui fut approuvé par la grande Synagogue, pour en rendre l'autorité inconteſtable.

La ſeconde & la troiſiéme propoſition, qui parlent des prophéties touchant le Meſſie, & de leur accompliſſement en la perſonne de Jeſus-Chriſt, ſe prouvent par les oracles de l'Ancien Teſtament.

1. Dans la *Geneſe*, *ch.* 49, Jacob donnant ſa bénédiction à Juda ſon fils, dit, *Le ſceptre ne ſera point ôté de Juda, ni le Prince de ſa poſtérité, juſqu'à ce que celui qui doit être envoyé ſoit venu; & il ſera l'attente des nations.* L'Hébreu porte, *juſqu'à ce que Sciloh vienne*, & ce mot ſignifie *le Meſſie*, qui eſt appellé *l'attente des nations*, de même que le Prophéte Aggée le nomme, *le deſiré des nations*, *ch.* 2. La Paraphraſe Chaldaïque traduit ainſi, *juſqu'à ce que le Meſſie vienne, à qui le Royaume appartient*; & les Rabbins les plus anciens l'ont expliqué de la même maniére. Or il y a plus de dix-ſept cens ans que la Principauté a été enlevée non ſeulement à la Tribu de Juda,

mais même à tout le peuple d'Iſraël, d'où il faut conclurre que le Meſſie eſt venu. La Tribu de Juda a eu, conformément à cette Prophétie, le privilége de ſubſiſter en forme d'Etat juſqu'au tems de la venue de Jeſus-Chriſt. Quelques-uns prétendent qu'Hérode étant étranger, le ſceptre a ceſſé ſous lui d'être dans la nation Juive, & dans la Tribu de Juda, & qu'ainſi le ſceptre a ceſſé dans Juda à la venue de Jeſus-Chriſt; mais ſans appuyer cette preuve qui peut avoir des difficultez, il ſuffit pour montrer évidemment que le Meſſie eſt venu, que le ſceptre ne ſubſiſte plus depuis long-tems, ni dans la Tribu de Juda, ni dans la nation Juive; & pour faire voir que Jeſus-Chriſt eſt le Meſſie, c'eſt aſſez qu'il ſoit venu peu de tems avant que la République des Juifs ait été détruite par les Romains, & qu'il n'y ait eu aucun homme que lui en ce tems-là, à qui convenoient les qualitez du Meſſie promis aux Juifs. Si l'on admet l'interprétation de M. de Joncourt dans ſa lettre Critique ſur le ſceptre de Juda, on trouvera que le Meſſie eſt venu préciſement dans le tems marqué par Jacob dans ſa prédiction. *Voyez Lettres Critiques ſur divers ſujets importans de l'Ecriture Sainte par* M. de J. * * *Lettre* 2.

2. Daniel prédit la venue, la vie & la mort du Meſſie, dans le récit de ce que l'Ange Gabriel lui avoit révélé, *ch.* 9. *v.* 21. *& ſuiv.* en ces termes, *Juſqu'au Chriſt le conducteur, il y aura ſept ſemaines, & ſoixante-deux ſemaines, &c. Après ces ſoixante-deux ſemaines, on ſera mourir le Chriſt, &c. Il confirmera ſon alliance pendant une ſemaine; & au milieu de cette ſemaine, la victime & le ſacrifice ceſſeront, & l'abomination de la déſolation ſera dans le temple*: tous les anciens Rabbins expliquent cette prédiction du Meſſie. Les ſemaines dont il eſt parlé dans cette Prophétie, ſont des ſemaines de ſept années, & les 70 ſemaines ſont 490 ans. Ces 70 ſemaines échûrent au tems de la venue de Jeſus-Chriſt, qui mourut en la troiſiéme année de la ſoixante & dixiéme ſemaine; & après cela le temple de Jéruſalem fut entiérement ruiné, & les Juifs diſperſez.

3. *Iſaïe, ch.* 7. *v.* 14. prédit que le Meſſie naîtra d'une Vierge. *une Vierge concevra*, dit ce Prophéte, *& elle enfantera un fils, & ſon nom ſera Emanuel*: ſur quoi il faut remarquer qu'Iſaïe ne dit pas ſeulement *une Vierge ſera enceinte*; mais il donne ce prodige, pour un ſigne du deſſein que Dieu a de conſerver ſon peuple, & il appelle cet enfant *Emanuel*, c'eſt à dire, *Dieu avec nous*. On voit dans cette Prophétie la naiſſance de Jeſus-Chriſt.

4. Le Prophéte *Michée, ch.* 5. *v.* 2, marque le lieu de la naiſſance du Meſſie par ces paroles, *Et vous Bethléem, appellée Ephrata, vous êtes la plus petite entre les villes de Juda, mais c'eſt de vous que ſortira celui qui doit régner dans Iſraël*; ou, ſelon les paroles de ſaint Matthieu, *ch.* 2. *v.* 6. qui contiennent le même ſens, *Et toi, Bethléem, Terre de Juda tu n'es pas la plus petite entre les Princes de Juda; car de toi ſortira le Conducteur qui gouvernera mon peuple Iſraël.*

5. David, au *Pſeaume* 71 ſelon la Vulgate, ou 72 ſelon l'Hébreu, *v.* 10, prédit ainſi l'adoration des Rois: *les Rois de Tarſis & des iſles lui offriront des préſens, les Rois d'Arabie & de Saba lui apporteront des dons. Iſaïe, ch.* 60. *v.* 6, *ils viendront tous de Saba, apportant de l'or & de l'encens, & donnant louange au Seigneur.*

6. *Iſaïe, ch.* 35. *v.* 4. 5. 6, parle des miracles que le Meſſie devoit faire, lorſqu'il dit, *Dieu viendra lui même, & vous ſauvera: Alors les yeux des aveugles ſeront ouverts, & les oreilles des ſourds ſeront débouchées. Alors le boiteux bondira comme un cerf, & la langue des muets ſera déliée.* Ce ſont des miracles que Jeſus-Chriſt a faits.

7. *Zacharie, ch.* 9. *v.* 9. prédit ainſi l'entrée du Meſſie dans la ville de Jéruſalem, *Réjouiſſez vous, fille de Sion: treſſaillez de joye, fille de Jéruſalem: votre Roi vient à vous juſte & Sauveur, étant pauvre & monté ſur une âneſſe & ſur un ânon.*

8. Le même *Zacharie, ch.* 11. *v.* 12. parle en ces termes des trente deniers qui furent donnez à Judas, *Ils peſérent trente piéces d'argent pour ma récompenſe.*

9. *David, Pſeaume* 21 ſelon la Vulgate, & 22 ſelon l'Hébreu, *v.* 17. 18. 19. parle ainſi du crucifiement du Meſſie, & du partage de ſes habits: *Ils ont percé mes mains & mes piez; ils ont compté tous mes os* (dans la plupart des Verſions de la Bible il y a, *je compterois* ou *je pourrois compter tous mes os*): *ils ont partagé entre eux mes vêtemens, & ils ont jetté le ſort ſur ma robbe*: Il ajoûte, *Pſeaume* 68 ou 69. *v.* 22. *Il m'ont préſenté du fiel pour viande, & m'ont donné du vinaigre à boire dans ma ſoif.*

10. *Iſaïe, ch.* 53. *v.* 4. 5. 6, prédit la cauſe de la paſſion du Meſſie, en ces termes, *Il s'eſt véritablement chargé de nos langueurs, & il a porté nos douleurs. . . . Il a été frappé pour nos iniquitez. . . . Dieu a mis ſur lui l'iniquité de nous tous: il a été offert parce qu'il l'a voulu.* Les anciens Rabbins rapportent ces oracles au Meſſie, comme Aben-Ezra le reconnoît lui-même. Ceux qui ſont venus depuis ont tâché d'éluder la force de cette Prophétie, en diſant qu'il y étoit parlé de deux Meſſies, l'un ſouffrant & affligé; l'autre glorieux & triomphant: mais ce n'eſt qu'une défaite, & cette diſtinction eſt purement imaginaire. Il ne faut que lire la Prophétie, pour connoître qu'il y eſt parlé d'un ſeul Meſſie, & que c'eſt de la même perſonne, que tous ces oracles ſe doivent entendre: ce qui eſt ſi vrai, qu'il eſt dit *v.* 10. *&* 11, que ſa mort ſera la cauſe de ſa gloire, *Lorſqu'il aura mis ſon ame pour le péché, il verra une longue poſtérité. Parce que ſon ame a ſouffert, il en verra le fruit & ſera raſſaſié.*

11. *David, Pſeaume* 15 ſelon la Vulgate, & 16 ſelon l'Hébreu, *v.* 10, marque la réſurrection de Jeſus-Chriſt, par ces paroles, *Vous ne laiſſerez pas mon ame dans le ſepulcre, & vous ne permettrez pas que vôtre Saint voye la corruption.* Cela ne ſe peut appliquer à David, puiſque ſon corps eſt demeuré dans ſon ſépulchre, & ſe doit néceſſairement entendre du Meſſie. Cette preuve eſt d'autant plus démonſtrative contre les Rabbins, qu'ils reconnoiſſent que David a été la figure du Meſſie, & que pluſieurs choſes ſont attribuées à ce Roi, qui ne conviennent qu'au Chriſt.

12. Le même Prophéte Roi, *Pſeaume* 67 ſelon la Vulgate, & 68 ſelon l'Hébreu, *v.* 19, prédit l'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt, lorſqu'il dit, *Vous été monté en haut, vous avez pris avec vous la captivité*, c'eſt à dire, *emmené les captifs.*

13. Le même *David, Pſeaume* 109 ſelon la Vulgate, & 110 ſelon l'Hebreu, *v.* 1, marque l'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt, en ces termes, *Le Seigneur a dit à mon Seigneur, aſſeyez-vous à ma droite.* Celui que David appelle ſon Seigneur, ne peut être que le Meſſie, qui eſt enſuite appellé Sacrificateur pour toujours, ſelon l'ordre de Melchiſédech.

14. Le Prophéte *Joël, ch.* 2. *v.* 28, prédit ainſi la Miſſion du Saint Eſprit, *Je répandrai mon Eſprit ſur toute chair, & vos fils prophétiſeront.*

15. *Iſaïe, ch.* 66. *v.* 19, marque la prédication de l'Evangile par ces paroles, *J'envoyerai de ceux qui auront été ſauvez, aux nations vers la mer en Afrique & en Lydie, peuples armez de fléches, en Italie & en Grece, aux iſles éloignées, à ceux qui n'ont point entendu parler de moi, & qui n'ont point vu ma gloire, & ils annonceront ma gloire aux nations.* David en parle auſſi, *Pſeaume* 18 ſelon la Vulgate & 19 ſelon l'Hébreu, *v.* 5, en ces termes, *Leur ſon s'eſt répandu par toute la terre, & leurs paroles ont été juſqu'aux extremitez du monde.*

Après tant d'oracles qui ſe trouvent accomplis dans la perſonne de Jeſus-Chriſt, on ne peut pas raiſonnablement douter qu'il ne ſoit le Meſſie promis, & prédit par les Prophetes. Les Juifs néanmoins s'efforcent toûjours de ſoutenir leur Religion, & de combattre la verité du Chriſtianiſme: ſur quoi il eſt important de remarquer leurs principales erreurs, dans l'explication des Prophéties de l'Ancien Teſtament. La premiére eſt, qu'ils ne diſtinguent pas les deux avénemens de Jeſus-Chriſt, dont l'un regarde la rédemption des hommes, & l'autre le dernier jugement: celui-là eſt prédit en des termes qui marquent l'humiliation & les ſouffrances du Sauveur, & celui-ci eſt décrit, plein de gloire & de majeſté, comme on le voit dans le dernier chapitre de Malachie, & dans le 38 d'Ezechiel. C'eſt de là que quelques Juifs ont pris occaſion de s'imaginer deux Meſſies, dont l'un viendroit dans un état pauvre & miſérable; & l'autre dans un éclat digne de ſa grandeur: ce qui eſt une pure fiction, contraire à l'Ecriture, qui attribue ces deux états à la même perſonne. La ſeconde erreur des Juifs eſt, qu'ils croyent que le Royaume du Meſſie, dont il eſt parlé dans *Iſaïe, ch.* 2, dans le Prophéte *Michée, ch.* 4, & ailleurs, doit être temporel & terreſtre; & que les biens dont les peuples ſeront comblez à la venue du Meſſie, doivent être auſſi temporels, c'eſt à dire, des richeſſes & des honneurs: au lieu que tout cela ſe doit entendre de la victoire de Jeſus-Chriſt ſur le démon, de la délivrance ou rédemption des hommes, & de l'établiſſement de l'Egliſe, &c.

On prouve que J. C. eſt Dieu, par les Prophéties de l'Ancien Teſtament. Quelques-unes de celles que j'ai déja rapportées, parlent de ſa Divinité: en voici encore d'autres. David, *Pſeaume* 2. *v.* 7, fait ainſi parler le Meſſie, *Le Seigneur m'a dit, je vous ai engendré aujourd'hui*, c'eſt à dire, *produit de ma ſubſtance. Pſeaume* 109 ſelon la Vulgate, & 110 ſelon l'Hébreu, il appelle le Meſſie ſon Seigneur: il dit que le Seigneur a dit au Meſſie de s'aſſeoir à ſa droite, & que le Meſſie a été engendré de la ſubſtance du Seigneur, avant la création du Soleil: *Le Seigneur a dit mon Seigneur, Aſſeyez-vous à ma droite: Je vous ai engendré du fond de ma ſubſtance avant Lucifer. Iſaïe, ch.* 35. *v.* 4. marque la Divinité du Meſſie par ces paroles, *Dieu même viendra & nous ſauvera.* Il dit *ch.* 9. *v.* 5, *un petit enfant nous eſt né, & le Fils nous a été donné & il ſera appellé admirable, Conſeiller, Dieu fort.* Ailleurs le Meſſie eſt ſouvent appellé *Emanuel*, c'eſt à dire, *Dieu avec nous.*

Toutes ces preuves, qui ſont convainquantes contre les Juifs, ſervent auſſi contre les Payens, après leur avoir prouvé que les livres de l'Ancien Teſtament ne ſont point ſuppoſez, mais très-dignes de foi. A quoi il faut ajoûter, qu'il n'y a pas lieu de dire que les Chrétiens ayent fabriqué ces livres, pour autoriſer leur Religion, puiſqu'ils ont été de tout tems, & ſont encore à préſent entre les mains des Juifs, ennemis jurez des Chrétiens: ce qui a fait dire à ſaint Auguſtin, que c'étoit par une providence particuliére de Dieu, que les Juifs étoient diſperſez par toute la terre, afin qu'ils y portaſſent les oracles qui établiſſent la vérité du Chriſtianiſme, qu'ils ne veulent pas néanmoins recevoir par un faux zéle & par une aveugle complaiſance dont ils ſont animez, pour ſoutenir leur ancienne Religion; & pour ſe défendre du parricide que leurs Péres ont commis en la perſonne de J. C.

Pluſieurs Savans employent ici les Prophéties des Sibylles. *Voyez* la preuve qu'on en peut tirer, dans l'article de SIBYLLES.

On tire encore du Nouveau Teſtament des preuves très-évidentes de la Divinité de J. C. Ces preuves ſe réduiſent à ſix propoſitions.

La premiére, les livres du Nouveau Teſtament ne ſont point ſuppoſez, mais écrits par les Apôtres & par les Evangéliſtes dont ils portent le nom.

La ſeconde, ce qui eſt écrit dans les livres du Nouveau Teſtament eſt très-vrai.

La troiſiéme, les prodiges qui ont paru à la naiſſance, pendant la vie & la mort de J. C. marquent ſa Divinité.

La quatriéme, ſes miracles prouvent qu'il eſt Dieu.

La cinquiéme, ſa réſurrection, & ſon aſcenſion ſont des preuves convainquantes de ſa Divinité.

La ſixiéme, ſa Divinité ſe prouve par pluſieurs témoins ſacrez & profanes.

On prouve la premiére propoſition par les témoignages des Auteurs qui ont vécu dans le même tems, ou immédiatement après, & de ceux des ſiécles ſuivans, comme ſaint Clément, ſaint Ignace, ſaint Polycarpe, Papias, ſaint Juſtin Martyr, Athénagoras, ſaint Irénée, &c.

La ſeconde ſe prouve par les témoignages même des Auteurs Juifs, & des Payens, comme, de Joſéphe, de Suétone, de Tacite, de Pline *le Jeune*, de Celſe, de Macrobe, &c. qui rapportent pluſieurs faits contenus dans le Nouveau Teſtament, & de la même maniére qu'ils y ſont écrits.

En effet, qu'elle apparence y a-t'il que l'on ait ſuppoſé les livres du Nouveau Teſtament. Comment pouvoit-on faire recevoir un ſi

grand

grand nombre d'Epîtres, à tant d'Egliſes ſi nombreuſes, ſi elles avoient été fauſſes? Comment faire croire à l'Egliſe de Rome que ſaint Paul lui avoit écrit une Epître, à l'Egliſe de Corinthe, qu'elle en avoit reçu deux de lui, & cela peu de tems après la mort de ſaint Paul? Comment ſeroit-il poſſible que les Diſciples de J. C. euſſent inventé ce qu'ils ont écrit? Ils ont publié ces faits, dans les lieux mêmes où les choſes ſe ſont paſſées; en Judée, à Jéruſalem, où ils établirent une égliſe. Ils ont parlé devant tout le peuple des miracles de J. C., de ſa mort, de ſa réſurrection, & de ſon aſcenſion, comme de choſes arrivées dans l'eſpace de trois ans; & ils ont commencé d'en parler quelques jours après l'aſcenſion, lorſqu'ils eurent reçu le Saint Eſprit. Ils ont reproché publiquement aux Juifs le déteſtable parricide qu'ils avoient commis en la perſonne de J. C. Ils ne ſe ſont pas contentez de prêcher toutes ces choſes, ils les ont écrites, & leurs Ecrits ont été portez en tous lieux. Ils ont rapporté des miracles qui étoient ſi publics, que les Juifs ne les pouvant nier, accuſoient J. C. de les faire par la puiſſance de Beelzébub Prince des Démons. Ils ont circonſtancié la paſſion, la mort & la réſurrection de J. C. d'une maniére qui fait aiſément voir, que l'on ne pouvoit en cela impoſer au public. Pilate même fut ſi perſuadé de la reſurrection de J. C. qu'il en écrivit à l'Empereur Tibére, lequel étant au Sénat, propoſa de mettre J. C. au nombre des Dieux. Cette Hiſtoire doit être d'autant moins ſuſpecte, que c'eſt Tertullien qui la rapporte dans une Apologie, qu'il adreſſe au Sénat & aux Empereurs Romains, qui avoient dans leurs regîtres les Actes de Pilate. Il eſt donc évident qu'on ne peut douter de la vérité, de ce qui eſt écrit dans le Nouveau Teſtament.

3. Les prodiges qui ont paru à la naiſſance, pendant la vie, & à la mort de J. C. ſont des preuves inconteſtables de ſa Divinité: il ſuffit de remarquer ceux-ci. Il eſt né d'une Vierge, par un effet ſurnaturel de la toute-puiſſance de Dieu: des Anges ont publié ſa gloire à ſa naiſſance: une nouvelle *étoile* paroît dans le ciel pour conduire les Mages qui viennent l'adorer dans la ville de Bethléem. A l'âge de douze ans, il enſeigne les Docteurs dans le temple de Jéruſalem. Lorſqu'il eſt batiſé par Saint Jean, le Saint Eſprit deſcend ſous la figure d'une colombe, & l'on entend une voix qui dit que c'eſt *le Fils bien-aimé de Dieu*. Il jeûne quarante jours ſans boire ni manger, & les Anges viennent enſuite le ſervir. Il paroît transfiguré, & tout brillant de lumiére ſur le Thabor, accompagné de Moïſe & d'Elie; & une voix du Ciel ſe fait entendre, qui déclare que c'eſt le Fils de Dieu, & qu'il faut lui obéir. Lorſque ſes ennemis armez s'approchent pour ſe ſaiſir de ſa perſonne, il les renverſe à terre, par ces deux paroles, *c'eſt moi*. A ſa mort, le Soleil s'éclipſe, le ténébres ſe répandent par toute la terre pendant trois heures, le voile du temple ſe fend en deux parties, la terre tremble, les tombeaux s'ouvrent, & pluſieurs Morts reſſuſcitent.

4. Les miracles que J. C. a faits, prouvent encore ſa Divinité. Ses miracles ſont certains; ils ont été faits en public, & ſouvent en préſence des Phariſiens, ennemis de J. C. qui ne pouvant en nier la vérité, les attribuoient au Démon. Mais peut-on s'imaginer que J. C. ſoit un Magicien, & qu'il chaſſe le Diable du corps d'un poſſédé, par la puiſſance même du Diable? La maniére dont ces miracles ont été faits, marque abſolument une vertu divine. J. C. guérit un Lépreux par une parole, *Je le veux*: il donne la ſanté au fils du Centenier, loin du lieu où étoit ce malade, en diſant, *Allez, & qu'il vous ſoit fait comme vous avez cru*: il rend la vue aux aveugles: il reſſuſcite les Morts, & entre autres Lazare, qui étoit depuis quatre jours dans le tombeau: il fait paroître ſa puiſſance ſur les Anges, ſur les Démons, ſur les Hommes, ſur les animaux, ſur la mer, ſur les vents, ſur la vie & ſur la mort; ce qui fait dire à Nicodéme, *Jean*, *ch.* 3. *v.* 2, *Perſonne ne peut faire les miracles que vous faites, ſi Dieu n'eſt avec lui*. Il faut ajoûter à ces miracles la connoiſſance que J. C. a eue de l'avenir: il prédit ſa mort & ſa réſurrection, *Matth. ch.* 12. 16. 17. & 20; Que Judas le trahiroit, *Matth. ch.* 26; Que Pierre le renieroit, *Matth. ch.* 26; Que la ville de Jéruſalem ſeroit détruite par une puiſſante armée, *Luc. ch.* 19. *&* 21; Que le Saint Eſprit deſcendroit ſur ſes Apôtres, *Luc*, *ch.* 24: & toutes ces prédictions ont été accomplies.

5. La réſurrection de J. C. montre évidemment qu'il étoit Dieu: il l'avoit prédit, & il reſſuſcita en effet par ſa propre vertu, & par une puiſſance divine. Les Juifs mêmes contribuérent à la preuve de cette vérité: ils mirent des Gardes autour de ſon tombeau; ils attachérent leur ſçeau à la pierre qui le fermoit; & ils prirent toutes les précautions poſſibles, dans la crainte qu'ils avoient que ſes Diſciples n'enlevaſſent ſon corps, pour dire enſuite qu'il étoit reſſuſcité, ainſi qu'il l'avoit dit pendant ſa vie. Cependant J. C. ſort du tombeau le troiſiéme jour, les Gardes épouvantez vont à Jéruſalem, donnent avis aux Princes des Prêtres de ce qui s'étoit paſſé; & ceux-ci leur donnent de l'argent, pour dire au peuple que les Diſciples étoient venus de nuit, & avoient enlevé le corps de leur Maître, pendant que les Gardes dormoient. Mais, comme remarque S. Auguſtin, s'ils dormoient, comment ont-ils vu les Diſciples; s'ils ne les ont pas vus, comment peuvent-ils être témoins? s'ils veilloient, pourquoi ont-ils permis l'enlévement? s'ils étoient accablez de ſommeil, d'où ſavent-ils ce qu'ils diſent? D'ailleurs, puiſqu'il ne falloit garder le tombeau de J. C. que pendant trois jours, y a-t'il lieu de croire que les Gardes, qui étoient en grand nombre, ſe ſoient tous endormis, dès la ſeconde nuit? Comment les Apôtres & les Diſciples qui étoient ſi timides, auroient-ils oſé ſe hazarder à faire cet enlévement? Auroient-ils pu roûler la pierre du ſépulcre & rompre le ſceau, ſans faire quelque bruit? Auroient-ils eu le loiſir de délier le corps de J. C., d'ôter les draps & le ſuaire, & de les plier, pour les y laiſſer comme on les trouva? Enfin, J. C. a apparu pendant quarante jours après ſa réſurrection, à la ſainte Vierge, aux femmes dévotes, à la Magdelaine, à ſaint Pierre, à ſaint Jean, aux Diſciples qui alloient à Emaüs, aux Apôtres aſſemblez à Jéruſalem en l'abſence de Thomas, aux mêmes Apôtres Thomas y étant préſent, & encore aux Apôtres, étant en Galilée. Il a bu & mangé avec eux, il les a fait ſouvenir des choſes qu'il leur avoit enſeignées avant ſa mort; il a fait toucher ſon côté & ſes mains à Thomas, qui doutoit de ſa réſurrection; il a ordonné à ſes Apôtres d'aller prêcher ſon Evangile par toute la terre. Après s'être montré, & s'être fait reconnoître tant de fois, il a aſſemblé ſes Apôtres & les Diſciples au nombre de plus de cinq cens, & en leur préſence il eſt monté au ciel. Peut-on ſouhaiter un témoignage plus fort que celui-là? Tant de perſonnes n'ont pu ſe tromper, & l'on ne peut pas dire qu'ils ayent vuolu tromper les autres. Quelle apparence, que des gens qui n'auroient pas vu J. C. reſſuſcité, euſſent ſuppoſé l'avoir vu monter au ciel, & ſe fuſſent expoſez aux tourmens & à la mort, pour défendre un tel menſonge? Qu'auroient-ils eu à eſpérer d'un Impoſteur, qui leur auroit fauſſement promis de reſſuſciter? L'homme n'eſt point aſſez inſenſible à la douleur, pour ſouffrir les plus cruels ſupplices afin de ſoutenir une fiction contre ſa propre conſcience, & en faveur d'un fourbe.

6. Voilà bien des preuves de la Divinité de J. C. Ajoûtons ici les témoignages des Auteurs ſacrez & profanes. Saint Jean-Baptiſte déclare que J. C. eſt Dieu, *Jean*, *ch.* 1. *v.* 2. 15 *&* 29. Les Evangéliſtes publient la même vérité, & particuliérement ſaint Jean, qui parle de la génération éternelle du Verbe, & de ſon Incarnation. S. Pierre l'appelle Fils de Dieu, *Jean*, *ch.* 6. *v.* 69, *& Matthieu*, *ch.* 16. *v.* 16; & ſaint Paul dit que la plénitude de la Divinité habite corporellement en J. C. *Coloſſ. ch.* 2. *v.* 9: & *Philip. ch.* 2. *v.* 6. Entre les Juifs & les Infidéles, Joſéphe, *Antiq. Judaiq. l.* 18. parle de lui en ces termes, *En même tems a paru Jeſus, homme ſage (ſi toutefois il eſt permis de l'appeller homme;) car il faiſoit de grands prodiges, & étoit le Docteur de ceux qui aimoient la vérité; & il a eu pluſieurs Sectateurs; tant des Juifs que des Gentils. C'étoit le Chriſt, lequel ayant été accuſé par les Princes de notre nation, fut condamné par Pilate à être crucifié; & néanmoins ceux qui l'avoient ſuivi au commencemant, ne ceſſérent pas de l'aimer; car il leur apparut reſſuſcité le troiſiéme jour (après ſa mort.)* Quelques-uns ſoutiennent néanmoins que cet endroit avoit été inſeré dans l'Hiſtoire de Joſéphe: cependant Euſébe, S. Jérôme, Sozoméne, & quantité d'autres Auteurs ont rapporté ce paſſage; & ſi quelques autres défenſeurs du Chriſtianiſme, comme ſaint Juſtin & Tertullien, ne l'ont point employé dans leurs Ecrits, c'eſt peut-être qu'il ſe ſont ſervis d'exemplaires, d'où les Juifs avoient retranché ces paroles qui leur étoient deſavantageuſes. Pilate, qui abandonna J. C. aux Juifs, le reconnut innocent, & écrivit, à ce que rapporte Euſébe, touchant ſes miracles & ſa réſurrection, à l'Empereur Tibére, qui propoſa de lui décerner les honneurs divins; mais le Sénat s'y oppoſa, parce que Pilate ne lui en avoit point écrit. Enfin, Mahomet loue J. C. dans ſon Alcoran, & dit que le Chriſt, fils de Marie, avoit une ame divine; qu'il étoit l'Eſprit & le Verbe de Dieu.

II. SAINTETÉ de la RELIGION CHRÉTIENNE.

Il eſt viſible que la Religion Chrétienne n'a pour fin que de ſanctifier l'homme, & de glorifier Dieu. Elle tend à régler les paſſions, à faire régner l'eſprit ſur le corps, & à rendre à Dieu un culte très-parfait. Ce ne peut être là le deſſein du Démon, que l'on conçoit comme un Eſprit ennemi de Dieu, & des hommes; ni celui de la chair & du ſang, qui ne cherche qu'à ſe ſatisfaire, & à jouir des plaiſirs; ni celui de la Politique, qui ne ſe met pas en peine de déraciner les crimes, pourvu qu'ils ne violent pas l'ordre de la ſociété. La Morale Chrétienne contraint toutes les paſſions; l'amour propre s'en plaint; la volupté ne la peut ſouffrir; l'orgueil y trouve ſon anéantiſſement; c'eſt le paradoxe des ſens, de l'eſprit, du cœur, & de la nature. On n'avoit jamais ſçu qu'il falloit porter la croix, eſtimer la pauvreté, ſe réjouïr dans les perſécutions, aimer ſes ennemis, être doux & humble de cœur. Ce ne ſont point là des adreſſes, ni des ménagemens des Docteurs du monde; & il paroît évidemment que J. C. qui a établi cette Morale, eſt le Docteur venu de Dieu. Les autres Religions ont des caractéres bien différens, qui font connoître que ce ſont des ouvrages des hommes. Celle des Payens étoit, & eſt encore pleine d'impiété & de corruption. L'exemple des fauſſes Divinitez y autoriſe les plus grands crimes. Le Mahométiſme flate les inclinations des hommes pour les attirer, il permet la jouïſſance des plaiſirs, & il promet un paradis charnel. Il n'y a que la Religion Chrétienne, qui détruiſe tous les vices, & qui tende à une parfaite ſainteté. Cette ſainteté a paru dans toutes les actions, & dans tous les diſcours de J. C., dans la vie des Apôtres, & dans la conduite de ceux qui leur ont ſuccédé.

III. MERVEILLEUX ÉTABLISSEMENT du Chriſtianiſme.

La premiére merveille qui paroît dans l'établiſſement du Chriſtianiſme, c'eſt la deſcente du S. Eſprit ſur les Apôtres, pour les rendre capables de publier hautement l'Evangile. Après avoir reçu ce don divin, ſous la figure de langues de feu, ils parlent toutes ſortes de Langues; & une infinité de peuples de différentes nations entendent en même tems ce qu'ils diſent. S. Pierre explique ce prodige par un diſcours fort touchant; & après cette prédication, trois mille perſonnes croyent en J. C. Les Apôtres font pluſieurs miracles en préſence de tout le peuple, & ils donnent même à ceux qui ſe convertiſſent le pouvoir de faire auſſi des miracles, *Actes*, *ch.* 4. *&* 10. Ces dons deviennent ſi ſenſibles, que Simon le Magicien vouloit les acheter à prix d'argent. Depuis ce tems-là, le nombre des Chrétiens s'accrut de jour en jour, & ce progrès jettoit les Infidéles dans l'étonnement. Pline en parle en ces termes dans une Epître à Trajan, *La contagion de cette ſuperſtition* (il parle en Payen) *s'eſt étendue non ſeulement dans les villes, mais dans les villages & dans les campagnes.* Voici les principales conſidérations que l'on doit faire ſur ce ſujet. La doctrine de l'Evangile étant extrêmement élevée au deſſus des ſens, très-contraire aux idées du Paganiſme, & aux opinions charnelles des Juifs, & très-oppoſée aux ſentimens ordinaires des hommes, il étoit impoſſible de l'établir par des moyens hu-

humains. Pour faire croire qu'un homme crucifié étoit Dieu, que la Religion des Juifs étoit abolie en partie, que celle des Payens n'étoit qu'une infame ſuperſtition, il falloit une éloquence ſurnaturelle, accompagnée de prodiges, qui puſſent autoriſer une créance ſi nouvelle & ſi ſurprenante. Un petit nombre de gens ignorans, ſans prudence & ſans pouvoir, n'étoient pas capables de réſiſter à la puiſſance des Empereurs, & à la ſageſſe des Philoſophes, s'ils n'avoient été remplis de l'Eſprit de Dieu, & fortifiez d'un ſecours inviſible; mais ce qui eſt étonnant, c'eſt qu'au milieu de tant d'obſtacles qui paroîtroient invincibles, la Religion Chrétienne a été établie en fort peu de tems. Les Apôtres mêmes l'ont vu publiée & reçue preſque par toute la terre. Il ne faut pas que les impies nous objectent les progrès qu'a faits la Religion de Mahomet; car ce faux Prophéte a inventé une loi qui flate les ſens; il y a pris des autres Religions ou Sectes, ce qui ſervoit à la faire recevoir par toutes les nations; il n'a pas permis que l'on examinât ſa doctrine; il diſoit que Dieu lui avoit commandé d'établir ſa Religion par la force des armes. Ainſi la douceur de ſa Loi qui permet les plaiſirs, & les violences qu'il a exercées ſur les peuples conquis, ont établi ſon Alcoran. D'ailleurs la Religion Chrétienne s'eſt maintenue parmi les perſécutions les plus cruelles qui ſe puiſſent imaginer, juſqu'à ce que les Empereurs Payens ayent enfin renverſé les idoles pour adorer le vrai Dieu. Mais le Mahométiſme s'eſt accru en opprimant les foibles, en mettant tout à feu & à ſang, & en épouvantant, par la force des armes, ceux qui ne ſe laiſſoient pas gagner par la douceur d'une Loi charnelle. On peut voir encore de belles & de ſavantes réflexions ſur la vérité du Chriſtianiſme dans les Auteurs qui ont traité à fond cette matiére, comme, M. Huet, *Demonſtr. Evang.*; *Penſées de* Paſchal; Abbadie, *Vérité de la Religion Chrétienne*; & le Pere Béguin Jéſuite, *de Divinitate Chriſti.*

CHRISTIANO-CATEGORES, ou *Accuſateurs de Chrétiens*, certains Errans, qui adoroient les images de la ſainte Vierge & des Anges, comme Dieu même. On croit qu'ils s'élevérent dans le ſixiéme ſiécle. * Saint Jean de Damas.

CHRISTIANOPEL, ville de Suéde, dans la province de Bieking, ſur la Mer Baltique, avec un bon port. Chriſtierne IV, Roi de Danemarc la fit bâtir, & elle fut cédée aux Suédois, par la paix de Roſchild en 1658, & par celle de Copenhague en 1660. Les Danois l'avoient ſurpriſe durant les derniéres guerres, & les Suédois la leur reprirent en 1676. * Sanſon. Baudrand.

CHRISTIANPREIS ou FREDERICKS-ORT, forterefſe du Roi de Danemarc. Elle eſt dans le Duché de Sleſwick, aux confins de celui de Holſtein, ſur l'endroit le plus étroit du Golfe de Chriſtianhaven, à deux lieues de la ville de Kiel, du côté du nord. Cette fortereſſe eſt commandée par une montagne, qui n'en eſt pas beaucoup éloignée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHRISTIANSBOURG, fortereſſe des Danois, conſtruite ſur la côte d'Or, en Guinée, près du petit Accara, environ à 26 lieues de Saint-George de la Mine vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHRISTIANSTAD, ville de Suéde, dans la province de Bleking, eſt ſur la Mer Baltique, avec un port aſſez commode, entre Copenhague & Chriſtianopel. Chriſtierne, IV. de ce nom, la fit bâtir, & elle fut depuis cédée aux Suedois, en 1658 & 1660. * Sanſon. Baudrand.

CHRISTIAN-STAD. *Cherchez* ANSLO ou ANSLOYE.

CHRISTIERNE ou CHRISTIAN, I. de ce nom, Roi de Danemarc, fils de THIERRY, Comte d'Oldembourg, fut élu après Chriſtophle de Baviére l'an 1448. Il gouverna ſes Sujets avec une grande prudence; fit le voyage de Rome l'an 1474; & s'attira de grandes louanges du Pape Sixte IV, qui admira ſon humilité & ſa douceur. Chriſtierne fut auſſi élu Roi de Suéde, par la faction de l'Evêque d'Upſal. Il mourut le 22 mai 1481, laiſſant de *Dorothée*, fille de *Jean*, Marquis de Brandebourg, & veuve du Roi Chriſtophle, morte en 1496, JEAN ſon fils qui lui ſuccéda. * Crantz, *Hiſtoire de Danemarc*, *l.* 8. *& de Saxe*, *l.* 12.

CHRISTIERNE II, ſurnommé *le Cruel* ou *le Tyran*, né le deuxiéme juillet 1481, commença de régner en Danemarc l'an 1513, après la mort de JEAN ſon pére. Il travailla inutilement à recouvrer le Groenland, que ſes prédéceſſeurs avoient perdu, & aſpira à la Couronne de Suéde. Dans cette vue, il leva une armée, ſe mit ſur mer, & alla aſſiéger Stokholm l'an 1518; mais il fut obligé de lever le ſiége. Sténon Roi de Suéde étant mort l'année ſuivante, Chriſtierne ſe fit élire en ſa place; & bien qu'il eût promis de traiter ſes nouveaux Sujets avec douceur, il exerça des cruautez inouïes, & ſur tout contre les principaux Seigneurs Eccléſiaſtiques & ſéculiers, qu'il fit mourir après s'être aſſûré de leurs perſonnes, dans un feſtin, auquel il les avoit invitez. Voici les circonſtances de ce feſtin, ſi l'on en croit un Hiſtorien moderne. Chriſtierne choiſit la Fête de Tous-les-Saints, premier jour de novembre 1520, pour ſon couronnement. Tous les Grands y furent invitez, & l'on rendit la cérémonie la plus magnifique qui eût été vue dans le Septentrion, afin d'y attirer plus de gens. Elle ſe fit dans Stokholm, où le premier jour du mois fut employé au couronnement; le ſecond, aux courſes de bague; le troiſiéme, aux tournois; le quatriéme, aux combats de la barriére; le cinquiéme, à la danſe; le ſixiéme & le ſeptiéme, on traita toutes ſortes de gens aux dépens du Roi; & le huitiéme, qui devoit terminer la fête, fut deſtiné pour le ſuperbe feſtin, que le Roi donnoit aux Sénateurs & aux Officiers de la Couronne de Suéde. Les Conviez, qui aſſiſtérent au nombre de quatre-vints-quatorze, ne furent pas plutôt aſſemblez que le Roi marcha à leur tête vers la principale égliſe, où l'on devoit rendre les actions de graces du couronnement. La Meſſe y fut chantée ſolennellement, & à la Communion le Roi jura ſur l'Euchariſtie de garder inviolablement les priviléges de la nation Suédoiſe, & d'entretenir une amitié ſincére avec les Sénateurs & les Grands du Royaume, qui, avant que de communier, firent de leur part le ſerment de fidélité au Roi. La Compagnie retourna enſuite au Palais Royal, & s'aſſit à table, où elle ne penſoit qu'à la joye, lorſque le Roi ſe leva ſous prétexte de quelque néceſſité, & paſſa dans un cabinet. Pendant qu'on étoit à table, on entendit un bruit terrible d'Officiers Danois, dont une partie ſe ſaiſit des avenues du Palais, & l'autre ſe jetta en foule l'épée à la main dans la ſalle du feſtin. Tous les Conviez furent arrêtez de la part du Roi, & l'on travailla la nuit à dreſſer un échaffaut devant la porte du Palais Royal, où l'on fit monter les Evêques de Scara & de Strengnes, à qui l'on trancha la tête. Les autres Evêques, les Grands du Royaume & le Sénat périrent de la même ſorte: mais le Grand Prieur de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem fut condamné à un ſupplice plus cruel, parce qu'il avoit eu plus de zéle pour ſa patrie. On l'attacha à une croix de ſaint André, on lui fendit le ventre, & on lui arracha le cœur. Après que l'on eut rangé les corps ſur la place, & mis les têtes ſur des piques plantées aux environs, un Officier donna le ſignal aux Soldats de faire main baſſe ſur le même peuple qui étoit accouru pour voir l'exécution: & parce qu'il y en eut qui ſe ſauvérent, le Roi fit publier le lendemain une amniſtie, pour ce qui reſtoit des Bourgeois; mais par une cruauté inouïe, on les maſſacra dès qu'ils parurent. Les Gardes diſpoſez aux environs de Stokholm, empêchérent que l'on n'apprit incontinent dans les provinces, ce qui ſe paſſoit dans la ville capitale. Le Roi attira au port de Stokholm, ſix Evêques qui n'avoient point aſſiſté à la cérémonie, ſous prétexte de leur communiquer une affaire très-importante; & lorſqu'ils furent entrez dans le lieu deſtiné pour la conférence, il y fit mettre le feu qui les conſuma. Cette inhumanité fit ſoulever les quatre Etats du Royaume, qui ſont le Clergé, la Nobleſſe, la Bourgeoiſie & les Païſans; & tous, d'un commun accord, prirent les armes ſous la conduite d'un Chef qu'ils élurent. Chriſtierne prit la fuite, & retourna en Danemarc par la Gothie occidentale, laiſſant par tout d'horribles marques de ſa cruauté, qui le fit encore chaſſer de Danemarc, & on élut en ſa place Frederic, Duc de Holſtein ſon oncle. Chriſtierne ſe retira l'an 1523, dans les Païs-Bas avec ſa femme *Eliſabeth*, ſœur de Charles-*Quint* & de Ferdinand, tous deux Empereurs. Il faiſoit deja profeſſion de la Religion Luthérienne. Après un exil de dix ans, il tenta de ſe remettre ſur le thrône avec le ſecours des Hollandois; mais il fut pris, & mis en priſon, où il demeura 27 ans, juſqu'au 25 janvier 1559, qu'il mourut âgé de 78 ans, ayant eu d'*Iſabelle*, fille de *Philippe*, Archiduc d'Autriche, morte le 19 janvier 1525, 1. 2. 3. *Philippe*, *Maximilien* & *Jean*, morts jeunes; 4. *Dorothée*, née en 1515, mariée le 27 ſeptembre 1532, à *Frédéric* II, Electeur Palatin, morte en 1580; & 5. *Chriſtine*, née en 1523, mariée 1. en 1534, à *François* Duc de Milan: 2. en 1540, à *François* Duc de Lorraine. * Jean Magnus, *Hiſtoire de Suéde*, *l.* 24. Chytræus, *Saxon. l.* 9. & 18. De Thou, *Hiſt. l.* 1. *&* 22.

CHRISTIERNE III, ou CHRISTIAN III, Roi de Danemarc fils de FRÉDÉRIC I, qui avoit été élu en la place de Chriſtierne II, ſon neveu, fut nommé Roi l'an 1535, & couronné l'an 1537, à la maniére des Luthériens, dont il embraſſa la doctrine qu'il introduiſit dans ſon Royaume. Il chaſſa les Evêques, ne conſervant que les Chanoines, afin d'avoir des prébendes à donner; & il en uſa de même dans la Norvége. Il défit de nombreuſes troupes de ceux de Lubeck & de Chriſtophle d'Oldembourg, qui s'étoit emparé des Etats de ſon pére. Il inſtitua le Collége de Coppenhague, & dreſſa une belle bibliothéque. Son inclination l'avoit toûjours porté à aimer les livres & les Gens de Lettres. Au reſte, il gouverna avec aſſez de douceur & de modération, & mourut le premier janvier 1559, environ 23 jours avant Chriſtierne II, ſon priſonnier, avec lequel on dit qu'il eut une longue conférence, qui fut ſuivie d'une parfaite réconciliation. Son régne fut de 22 ans depuis ſon couronnement, & ſon âge de 56. Ce Prince épouſa en 1532, *Dorothée*, fille de *Magnus*, Duc de Saxe, morte le ſeptiéme octobre 1571, dont il eut 1. FRÉDÉRIC II, qui lui ſuccéda; 2. *Magnus*, né le 14 août 1540, qui fut Evêque de Derpt en Livonie, & qui mourut en 1583, laiſſant une fille unique de *Marie*, fille du Grand Duc de Moſcovie; 3. JEAN qui a fait *la branche de* SUNDERBOURG; 4. *Anne*, née en 1532, mariée le 14 octobre 1548, à *Auguſte*, Electeur de Saxe, morte le premier octobre 1585; & 5. *Dorothée*, mariée le 12 octobre 1561, à *Guillaume* Duc de Brunſwick & de Lunebourg, morte le ſixiéme janvier 1617. * De Thou, *Hiſt. l.* 1. *&* 12. Chytræus, *Saxon. l.* 14. *&* 15. *&c.*

CHRISTIERNE ou CHRISTIAN IV, né le douziéme avril 1577, fut Roi de Danemarc après ſon pére FRÉDÉRIC II, l'an 1588, à l'âge de douze ans. On nomma quatre Conſeillers, pour la conduite du Royaume, & on le couronna ſeulement en 1596. Il fit la guerre contre les Suédois l'an 1610. Les Proteſtans d'Allemagne le firent Chef de la Ligue contre l'Empereur, pour le rétabliſſement du Prince Palatin, en 1625, & il fit la paix en 1629. En 1644, il eut encore la guerre contre les Suédois qui lui enlevérent diverſes places, & la paix termina leurs conquêtes. Après grand nombre de belles actions, & un régne de 60 ans, Chriſtierne mourut le 28 février de l'an 1648, âgé de 71 ans. Il avoit épouſé le 27 novembre 1597, *Anne-Catherine*, fille de *Joachim-Frédéric*, Electeur de Brandebourg, morte en 1612, dont il eut, entre autres enfans, CHRISTIERNE V; FRÉDÉRIC III qui lui ſuccéda, *& pluſieurs enfans naturels.* * *Hiſtoire de Danemarc.*

CHRISTIERNE ou CHRISTIAN, fils de CHRISTIAN IV, né le dixiéme avril 1603, fut élu Roi de Danemarc du vivant de ſon pére. C'étoit un Prince d'un grand mérite, mais extrémement valétudinaire. Il mourut le deuxiéme juin 1647, en allant prendre les eaux en Saxe. Il avoit épouſé le cinquiéme octobre 1634, *Magdelaine-Sibylle*, fille de *Jean-George*, I. du nom, Electeur de Saxe, morte le deuxiéme juin 1647, dont il n'eut point d'enfans. FRÉDÉRIC ſon frére fut élu après lui.

CHRISTIERNE ou CHRISTIAN V, que d'autres nomment VI, Roi de Danemarc, fils de FRÉDÉRIC III,

quit le dix-huitiéme avril de l'an 1646, & ſuccéda à ſon pére, mort le neuviéme février de l'an 1670. C'étoit un Prince courageux & entreprenant, qui ſe ligua en 1674 & 1675, avec les Princes d'Allemagne, avec l'Empereur, & avec les Hollandois. Il déclara la guerre aux Suédois; & leur enleva même quelques places; mais le Roi de Suéde s'étant mis en campagne, lui défit ſes troupes en diverſes occaſions, comme dans la bataille donnée le 14 décembre 1676, dans une autre donnée près de Landskroon dans la province de Schonen le 24 juillet 1677, & dans la bataille navale donnée entre Malmoé & l'iſle d'Amag, le 14 juillet 1676. Il mourut le quatriéme ſeptembre 1699. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de HOLSTEIN.

CHRISTINE, Reine de Suéde, née le huitiéme février 1626, fille unique du grand GUSTAVE-ADOLPHE, Roi de Suéde, qui fut tué à la bataille de Lutzen en Allemagne, l'an 1632, & de *Marie Eléonor* de Brandebourg, fut reconnue pour Reine en 1633, ſous la tutelle des cinq Grands Officiers de la Couronne. Lorſqu'elle fut en état de manier les affaires par elle-même, elle tâcha de ſe faire des créatures nouvelles, & d'éloigner des affaires les anciens Miniſtres de ſon pére. Cette conduite & quelques autres ſujets de mécontentement, aigrirent les Suédois contre elle, quoiqu'elle les eût gouvernez avec beaucoup d'eſprit; & elle réſolut d'abdiquer en faveur de Charles-Guſtave ſon couſin, Comte Palatin de Deux-Ponts, Prince très-ſage & fort aimé: ce qu'elle exécuta le 16 juin 1654. Incontinent après elle quitta la Suéde, pour aller à Bruxelles en Brabant, où elle devoit rejoindre Pimentel, qui avoit été très avant dans ſa confidence, pendant qu'il étoit Réſident du Roi d'Eſpagne auprès d'elle. On n'avoit jamais cru dans ſon Royaume qu'elle eût beaucoup de Religion. Elle abjura la créance Luthérienne pour ſe faire Catholique; & après un voyage qu'elle fit à Rome en 1656, elle vint en France. La ville de Paris lui fit une magnifique entrée. Le Colonel Général de la Bourgeoiſie à la tête de quinze mille Pariſiens en armes, vint la recevoir à l'entrée du Fauxbourg Saint-Antoine. Elle étoit équipée en Amazone, montant un cheval blanc richement enharnaché, & vêtue d'un juſte-au-corps d'écarlate, & d'une juppe en broderie d'or & d'argent, avec un chapeau chargé de plumes. Elle ſe retira la même année à Rome pour y fixer ſon ſéjour. Elle y eſt morte le 19 avril 1689, & y fut inhumée en l'égliſe de ſaint Pierre. Elle étoit ſavante, aimoit les habiles Gens, & pendant ſon régne elle les avoit comblez de libéralitez, généreuſe, ouverte, d'un eſprit vif & facile; mais quelquefois extraordinaire dans ſa conduite, dédaignant ſon ſexe, aimant à paroître vêtue en homme, & en affectant toutes les poſtures, vive, changeante dans ſes paſſions, & quelquefois trop libre en paroles: elle n'étoit ni belle ni laide, elle avoit les traits grands, l'air mâle, la taille un peu irréguliére. Enfin elle étoit tournée pour le corps & pour l'eſprit d'une maniére, qui lui a ſouvent fait dire à elle-même, que la nature s'étoit trompée, lorſqu'elle en avoit fait une fille. En 1686, elle écrivit au Chevalier de Terlon une lettre au ſujet de la perſécution, que l'on faiſoit ſouffrir aux Proteſtans de France, où elle condamne hautement cette maniére d'agir. Cette lettre ſe trouve dans la République des Lettres de l'an 1686. * *Mémoires Hiſtoriques.*

CHRISTINE de Lorraine, Grande Ducheſſe de Toſcane, fille de *Charles* II, Duc de Lorraine, & de *Claude* de France, naquit le ſixiéme août de l'an 1565. On lui donna le nom de Chriſtine de Danemarc ſon ayeule, dont elle imita parfaitement les vertus. Le troiſiéme mai 1589, elle fut mariée à *Ferdinand* de Médicis, I. du nom, Grand Duc de Toſcane; & elle fut le bonheur & l'ornement de cet Etat, qu'elle gouverna ſagement après la mort de ſon mari, arrivée en 1609. Chriſtine en eut divers enfans, & entre autres CÔME II, qu'elle maria à *Marie-Magdelaine* d'Autriche, ſœur de l'Empereur *Ferdinand* II: ce qui lui inſpira beaucoup d'inclination pour la Maiſon d'Autriche. Elle envoya à l'Empereur un ſecours conſidérable d'argent, après la revolte de la Bohéme en 1618 & 1619, & durant les guerres d'Allemagne. Elle mourut le dix-neuviéme décembre 1637.

CHRISTINE de France, fille de *Henri* IV, ſurnommé *le Grand*, & de *Marie* de Médicis, née le dixiéme février 1606, épouſa *Victor-Amé*, Duc de Savoye, le premier février 1619, & demeura veuve l'an 1637, après avoir eu ſix enfans, rapportez à l'article de SAVOYE. Cette ſage Princeſſe gouverna les Etats de ſon fils durant ſa minorité, avec une prudence admirable, quoique dans un tems très-difficile. Elle fonda auſſi grand nombre de monaſtéres, répara pluſieurs égliſes, & mit par un vœu ſolemnel, les provinces, & la perſonne de ſon fils, ſous la protection de la ſainte Vierge. Toutes ces belles actions furent couronnées par une ſainte mort, le 27 décembre 1663. * *Voyez* Vittorio Siri, *dans ſes Mémoires, & dans ſon Mercure.*

CHRISTINE de Danemarc, Ducheſſe de Milan, puis de Lorraine, étoit fille de *Chriſtierne* II, Roi de Danemarc, & d'*Eliſabeth* d'Autriche. L'Empereur Charles-*Quint* ſon oncle la maria l'an 1534, avec *François* Sforce, Duc de Milan; mais étant reſtée veuve quatre ou cinq ans après, elle prit en 1540, une ſeconde alliance avec *François*, Duc de Lorraine & de Bar, dont elle eut *Charles* II, & deux filles. Le Duc François mourut en 1545, & la Princeſſe Chriſtine étant une ſeconde fois veuve, ne ſongea plus qu'à élever le jeune Charles II. Mais Henri II, Roi de France, lui en ôta les moyens; car il fit venir le jeune Duc à Saint-Germain-en-Laye, pour y être nourri auprès des Princes ſes fils, & il nomma Nicolas, Comte de Vaudémont, pour Régent & Gouverneur de la Lorraine. Chriſtine ſe retira à Malines. Depuis, en 1558, elle mania avec beaucoup de prudence le traité de paix qui ſe conclut entre la France & l'Eſpagne, & s'aquit la réputation de Princeſſe très-habile. Elle contribua auſſi à la concluſion du mariage du même Duc Charles ſon fils, qui ſe fit la même année avec Claude de France, fille du Roi Henri II.

CHRISTINE de PISAN, fut fille de *Thomas* de Piſan, natif de Bologne, mais qui après avoir demeuré pendant quelque tems à Veniſe, fut fait Conſeiller de cette République. Chriſtine naquit auſſi à Veniſe. Thomas de Piſan s'étant aquis une grande réputation par ſon ſavoir dans l'Aſtrologie, Science fort priſée dans ce tems-là, on lui adreſſa deux vocations à la fois; l'une venoit de Charles V, Roi de France, & l'autre du Roi de Hongrie. La premiére fut acceptée, & Thomas de Piſan alla à Paris où Charles le ſollicita de faire venir ſa famille, parce qu'il avoit réſolu de le garder auprès de lui tant qu'il vivroit. La famille de Thomas, dont Chriſtine faiſoit partie, paſſa donc de Veniſe en France en 1368. Chriſtine étudia les Langues & les Arts, & y fit de ſi grands progrès à cauſe de l'étendue de ſon genie, qu'on la regarda de bonne heure comme un miracle entre les perſonnes de ſon ſexe. Les talens extraordinaires de cette fille, joints à la faveur diſtinguée que le Roi témoignoit à ſon pére, la firent rechercher en mariage par un grand nombre de perſonnes riches & de diſtinction. Mais Thomas de Piſan leur préféra *Etienne Caſtel*, jeune homme Picard peu accommodé des biens de la fortune, mais de bonne famille, de bonnes mœurs & d'une grande érudition, à qui il la donna en mariage âgée de 15 ans. Le Roi accorda auſſi-tôt une charge de Sécretaire avec un revenu conſidérable, au nouveau gendre de ſon Aſtrologue. Cependant la faveur de cette famille ne dura pas fort long-tems. Charles V mourut en 1380: ſon ſucceſſeur peu curieux d'Aſtrologie, retrancha la moitié des gages de Thomas, & paya mal l'autre moitié. Ce chagrin joint au grand âge du pére de Chriſtine le fit mourir à la même heure, à laquelle il avoit prédit qu'il mourroit; c'eſt au moins ce que ſa fille aſſure. Chriſtine fut encore malheureuſe, lorſqu'en 1389 la mort la priva de ſon époux, & qu'à l'âge de 25 ans elle ſe vit veuve & chargée de trois enfans. C'eſt alors qu'elle éprouva toute la rigueur de ſon ſort. Toutes les penſions diſparurent à la fois, elle ſe trouva très-peu d'argent comptant, on vint lui demander le payement de dettes qu'elle ne croyoit pas devoir & l'on ne lui paya pas ce qui lui étoit dû. Elle ſe vit donc accablée de procès fort diſpendieux, & obligée de pourvoir à la ſubſiſtance de ſa famille, ce qui parut d'autant plus amer à Chriſtine que juſques-là elle avoit joui de toutes les commoditez de la vie. Ce déſaſtre, quoique très-fâcheux en lui même, eut cependant un bon effet, tant pour la gloire de Chriſtine, que pour la Litérature Françoiſe de ce tems-là; car laſſe de tous ſes procès & de tant d'autres occupations pénibles, elle les abandonna tout d'un coup, & ne s'attacha plus qu'aux études & à compoſer des livres. Elle ſe plut extrémement à l'Hiſtoire, à la Fable, au ſtile & aux fictions Poëtiques. En 1405, âgée de 41 ans, elle publia ſon premier livre intitulé *Viſion de Chriſtine*, dans lequel elle aſſûre qu'elle avoit déja compoſé 15 volumes. Ses Poëſies conſiſtérent en Ballades, Lays, Virelays & Rondeaux, ſelon le goût de ſon tems. Comme il ſe trouva parmi les compoſitions de Chriſtine des piéces fort tendres, la médiſance publia par tout, que cette veuve étoit véritablement amoureuſe, ce qui lui donna beaucoup de chagrin. Elle s'en défendit dans ſes Ecrits, prenant Dieu à temoin de ſon innocence. Les premiéres productions de ſa Muſe lui acquirent l'eſtime non ſeulement des François, mais auſſi des Etrangers. Le Comte de Salisbury favori de Richard Roi d'Angleterre, aimoit la Poëſie & faiſoit lui même des vers. Pendant le ſéjour qu'il fit en France, où il étoit venu à l'occaſion du mariage de ſon Maître & d'Iſabelle fille de Charles VI, il fit connoiſſance avec Chriſtine, dont les compoſitions lui avoient plu. Il la prit en affection, & lui voyant un fils qu'elle cherchoit à placer, il lui offrit de l'emmener en Angleterre, pour le faire élever avec le ſien. Chriſtine y conſentit, & ſon fils aîné, pour lors âgé de treize ans, paſſa en Angleterre avec le Comte de Salisbury. A quelque tems de là Richard fut déthrôné par Henri de Lancaſtre. Le Comte de Salisbury fut décapité. Henri vit les Poëſies & les autres livres que Chriſtine avoit envoyez au Comte. Il les lut & en fut ſi content, qu'il chercha dès lors tous les moyens d'attirer à ſa Cour cette illuſtre veuve. Il prit ſon fils auprès de lui & l'entretint noblement. Deux de ſes Gentilshommes eurent commiſſion de prier ſa mére de paſſer auſſi la mer pour joindre ſon fils, & de lui promettre qu'on l'entretiendroit honorablement. Comme elle avoit horreur des exécutions que Henri avoit faites, elle n'eut aucune envie d'aller en Angleterre; & c'eſt ce qui augmenta ſon embarras, ne ſachant point comment retirer ſon fils. Elle réſolut enfin de faire prier le Roi d'Angleterre, qu'il permît à ſon fils de la venir chercher, afin qu'il pût l'accompagner dans le voyage. On lui accorda ſa demande, mais ni la mére ni le fils ne revinrent plus à Londres. Si Chriſtine avoit été d'humeur de quitter la France, elle auroit trouvé des établiſſemens conſidérables dans plus d'une Cour étrangére. Elle en auroit même trouvé dans ſa patrie. Le Duc de Milan lui fit des offres très avantageuſes, qu'elle n'accepta pourtant pas, aimant mieux pour certaines raiſons reſter en France, que de retourner en Italie. Les Princes de la Cour de France, n'avoient pas moins d'eſtime pour Chriſtine, que ceux d'Angleterre & d'Italie. Elle s'attacha d'abord, plus particuliérement, ce ſemble, à Philippe Duc de Bourgogne. Ce Duc, voulant donner à Chriſtine des marques réelles de ſon eſtime, prit à ſes gages le fils aîné de cette Dame, nouvellement revenu d'Angleterre; & il fournit pendant quelque tems à la mére, dequoi ſoutenir ſon état. Ce fut auſſi ce même Duc qui lui donna la commiſſion d'écrire la Vie de Charles *le Sage*. Chriſtine n'avoit pas achevé le dernier Ouvrage, lorſque Philippe mourut. Cette mort fut encore fatale à Chriſtine & lui cauſa de nouvelles angoiſſes par rapport à ſa famille, car ni la protection des Grands, ni ce qu'elle s'étoit fait payer pour XV volumes de ſes Ouvrages, ne l'avoient pas enrichie. Au milieu de ſes plus grandes adverſitez, elle ne fut pas ſans conſolation. De trois enfans que ſon mari lui avoit laiſſez, il lui reſtoit un fils & une fille, tous deux également recommandables par d'excellentes qualitez du corps & de l'eſprit. Le fils avoit étudié les Belles Lettres & s'étoit ſur tout pouſſé dans la Rhétorique & dans la Poëſie; la fille ſe fit Religieuſe à Poiſſy. *Ce qui a été dit juſques ici, eſt preſque tout tiré de la Viſion de Chriſtine.* Un grand nombre de ſes Ouvrages ſe trouve à Paris dans la bibliothéque du Roi

Roi de France. Les mignatures dont ils ſont ornez & la richeſſe de la relîûre montrent aſſez qu'ils furent copiez & reliez pour des Rois ou pour des Reines de France. On voit dans une de ces mignatures, qui ſe trouve à la tête du livre intitulé *la Cité des Dames*, le portrait de Chriſtine. Elle eſt aſſiſe ſous un dais, la tête penchée ſur la main gauche, & le coude appuyé ſur un bureau. Elle a le viſage rond, les traits réguliers, le teint délicat & aſſez d'embonpoint, ſes yeux ſont fermez & elle paroît ſommeiller. Une robe bleue, brodée d'or par le bas, & doublée de feuille morte, s'ouvre ſur le ſein & laiſſe entrevoir un corſet pourpre bordé d'or. Voici la liſte des Ouvrages de cette ſavante Dame, *Cent Ballades, Lays, Virelays, Rondeaux, Jeux à vendre*, autrement *Vente d'Amour*; *autres Ballades*; *l'Epître au Dieu d'Amours*; *le Débat des deux Amants*; *le livre des trois Jugemens*; *le livre du dit de Poiſſy*; *Le Chemin de lonc étude*; *les dits Moraulx, ou les enſeignemens que Chriſtine donne à ſon fils*; *Le Roman d'Othea, ou l'Epître d'Othea à Hector*; *Le livre de Mutacion de Fortune*. Tous ces Ouvrages ſont en vers; voici les titres de ceux qui ſont en proſe. *Hiſtoire du Roi Charles le Sage*; *La Viſion de Chriſtine*; *La Cité des Dames*; *Les Epîtres ſur le Roman de la Roſe*; *Le livre des faits d'armes & de Chevalerie*; *Inſtruction des Princeſſes, Dames de Cour & autres lettres à la Reine Iſabelle*, en 1405; *Les proverbes Moraux*; *Le livre de Prudence*. Tous ces Ouvrages ne ſont pas aujourd'hui fort eſtimez. * Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franc.* Boivin le Cadet, *dans les Mémoires de l'Acad. des Inſcrips. & des Belles Lettres.*

CHRISTINE, Vierge & Martyre, ſe trouve dans les Martyrologes au 24 juillet; mais ſes Actes ſont ſi fabuleux, que l'on ne peut y ajoûter aucune foi. * Molanus. Baillet, *Vies des Saints*, *24 juillet.*

CHRISTINE, monnoye de Suéde, d'argent de très bas alloi, qui vaut environ quinze ſols de France. Il y a des demi-Chriſtines qui valent 20 *rouſtiques*, dont les huit font environ deux ſols ſix deniers de France. Ce ſont, avec les *Carolines*, preſque les ſeules monnoyes d'argent qui ſe fabriquent en Suede. * Savary, *Dict. du Commerce.*

CHRISTINE ou CHRISTINA, nouveau bourg de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Suède, & ſur la riviére de Sud. Les Suédois le bâtirent vers l'an 1640, & lui donnérent le nom de leur Reine. Depuis, les Hollandois le prirent ſur eux, & les Anglois en chaſſérent enſuite ces derniers.

* CHRISTINE-HAMN, ville de Suéde dans la Wermelande, tire ſon nom de celle qui l'a fait bâtir. Elle eſt ſituée ſur la côte occidentale du Lac Wéner, Wäner ou Waener, vers ſa partie ſeptentrionale. Elle eſt à peu près à l'oueſt de Stokholm, dont elle eſt éloignée de plus de 40 lieues.

CHRISTINEN (Paul) de Malines, où il a été Syndic, a recueilli les Déciſions du Conſeil de Malines, en ſix volumes, & a fait un Commentaire fort exact ſur les Coutumes de la même ville, ſur lequel Sébaſtien Chriſtinen ſon fils, a fait des additions en 1654. Les Ecrits de Paul Chriſtinen ſont eſtimez dans les Païs-Bas, à cauſe du bon ſens, & de la connoiſſance qu'il avoit des bons Auteurs. Il eſt mort âgé en 1637. * *Bibliothéque Hiſtorique des Auteurs de Droit*, édit. de Paris, *in douze* 1692, *par* Denys Simon.

CHRISTMAN (Jacques) Profeſſeur de l'Univerſité d'Heidelberg, dans le Bas Palatinat, naquit en 1554. à Johanberg, dans le diocéſe de Mayence. Outre ſa Langue maternelle, il ſavoit l'Arabique, la Syriaque, l'Hébraïque, la Chaldaïque, la Gréque, la Latine, la Françoiſe, l'Italienne & l'Eſpagnole. Il voyagea aſſez long-tems, & s'arrêta enfin à Heidelberg, où, après avoir enſeigné près de 20 ans, il mourut le 16 juin 1613, âgé de 59 ans. Chriſtman a compoſé divers Ouvrages de Chronologie; & comme ſes ſentimens n'étoient pas toûjours conformes à ceux de Scaliger, il a été fort expoſé à ſes injures. Nous avons de lui, *Muhamedis Alfragani Chronologica & Aſtronomica Elementa*; *Epiſtola Chronologica*; *Diſputatio de anno & die Paſſionis Domini*; *Explicatio Calendarii Romani, Ægyptiaci, Arabici, Perſici, Syriaci & Hebræi*; *Nodus Gordius*; *Obſervationes Solares*; *Theoria Lunæ*. * Voſſius, *de Mathem.* Melchior Adam, *in Vit. Philoſoph. Germ. &c.*

CHRISTO (Monte-Chriſto) anciennement *Oglaſa, Iglaſa*, iſle de la Mer de Toſcane. Ce n'eſt qu'une montagne de trois lieues de circuit, qu'on trouve à cinq lieues de l'Iſle d'Elbe, & on n'y remarque rien, ſinon qu'elle a été autrefois pleine de Moines, d'où apparemment elle a pris le nom qu'elle porte. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHRISTODORE, Poëte Grec, vivoit dans le cinquiéme ſiécle, ſous l'empire d'Anaſtaſe. Il compoſa un Poëme en ſix livres, de la Conquête de l'Iſaurie, par le même Empereur, avec quelques autres Ouvrages rapportez par Suidas.

CHRISTODULE. *Cherchez* JEAN V, Empereur de Conſtantinople.

CHRISTOFLE. *Voyez* CHRISTOPHLE.

CHRISTOLYTES, Hérétiques, qui s'élevérent dans le ſixiéme ſiécle. Ils croyoient que Jeſus-Chriſt deſcendant aux enfers, y avoit laiſſé le corps & l'ame, & n'étoit monté au ciel qu'avec ſa ſeule Divinité. C'eſt de ce *déliement* prétendu qu'on a formé le nom qu'on leur a donné; mais ces prétendus Hérétiques n'ont jamais fait Secte, & il n'en eſt point parlé dans les Auteurs contemporains. * Saint Jean de Damas, *des Hérétiques*. Sanderus, *Héréſ.* Gautier, *en ſa Chron. au ſixiéme ſiécle.*

CHRISTOPHLE (Saint) Martyr, étoit Cananéen de nation; mais ayant embraſſé le Chriſtianiſme, il quitta ſon païs, pour aller annoncer l'Evangile dans la Lycie, province de l'Aſie Mineure. L'Empereur Déce exerçoit alors une ſanglante perſécution contre les Chrétiens l'an 253, & ſaint Chriſtophle fut arrêté priſonnier, puis tourmenté par pluſieurs ſupplices très cruels; mais il demeura ferme dans la Foi de Jeſus-Chriſt, & le Tyran voyant que ſa conſtance convertiſſoit un grand nombre d'Infidéles, lui fit trencher la tête le 25 juillet 254, qui eſt le jour auquel on célébre ſa mémoire dans toutes les égliſes Latines, à la réſerve de celle de Valence en Eſpagne, qui la ſolemniſe maintenant le dixiéme du même mois, à cauſe que ce jour-là on y dédia une Synagogue de Juifs convertis, en l'honneur de ce ſaint Martyr. Ce fut parce que ces Juifs, à qui ſaint Vincent Ferrier avoit fait embraſſer la Foi, aſſurérent que ſaint Chriſtophle leur avoit ſouvent apparu, pour les avertir de quitter le Judaïſme. Voilà ce que les Légendes nous apprennent de ce ſaint Martyr; mais les Actes ſur leſquels elles ſont fondées, ſont eſtimez aujourd'hui très-incertains, pour ne pas dire fabuleux. Pour ce qui eſt de ſon portrait, que l'on répréſente d'une hauteur prodigieuſe, portant l'enfant Jeſus ſur les épaules, il y a apparence que ſon nom a donné lieu à la maniére dont on le répréſente; car Chriſtophle en Grec Χριςοφόρος, ſignifie *Porte-Chriſt*. Quoi que l'on ne ſache rien de ſaint Chriſtophle, & que quelques-uns même croyent que c'eſt un Saint imaginaire, ſon culte eſt établi dans les égliſes d'orient & d'occident. Les Grecs en ſont l'Office le neuviéme mai, & les Latins le 25 juillet. * Baillet, *Vies des Saints.*

CHRISTOPHLE, faux Pape. Après la mort de Benoît IV, Léon V fut élevé ſur le ſaint Siége, & fut chaſſé 40 jours après, au commencement de l'an 906, par un homme dont on ne ſait ni le nom ni la patrie, & qui prit le nom de Chriſtophle. Il ne jouït pas long-tems de cette dignité, car ſept mois après ſon élection, Serge Diacre de l'Egliſe de Rome, qui avoit été Antagoniſte du Pape Formoſe, étant revenu à Rome, ſe ſaiſit de la perſonne de Chriſtophle, & le renferma dans un monaſtére. * Platine. Baronius, *A. C.* 907. *num.* 2. *&* 908 *num.* 1.

* CHRISTOPHLE, Evêque de Ratzebourg, né en 1537, fils d'*Albert* VI, Duc de Meckelbourg, introduiſit la Religion Luthérienne dans l'Evêché de Ratzebourg. En 1556, l'Archevêque de Riga le fit ſon Coadjuteur. Après ſa mort il en prit poſſeſſion avec l'aide d'Eric IV, Roi de Suéde. Mais les Livoniens qui le regardoient comme un Etranger n'étoient pas contens de l'avoir, & comme il étoit partiſan de la Suéde, Sigiſmond Auguſte Roi de Pologne, donna ordre à Godart Ketler, Duc de Courlande, de s'aſſurer de ſa perſonne. Il paſſa dans cette détention cinq années en Pologne, & n'obtint ſa liberté que par la ceſſion de ſon Archevêché. Il s'en retourna à Ratzebourg, où il ne s'occupa gueres d'autre choſe que de la Muſique & de l'Alchymie. Il mourut en 1592. Il épouſa premiérement, *Dorothée* fille de *Frédéric* I, Roi de Danemarc, & en ſecondes noces *Elizabeth* fille de *Guſtave* Roi de Suéde. De la premiére il eut *Marguerite-Elizabeth*, mariée à *Jean-Albert* II, Duc de Meckelbourg. * *Gr. Dict Univ. Holl.* Spener, *Sylloge, p.* 617. Imhof, *N. P. J. l.* 4. *ch.* 5. *S.* 5.

* CHRISTOPHLE (Jean) natif de Coppenhague, y a été Profeſſeur en Langue Gréque. Il mourut le quatriéme janvier 1648. Il a donné au public, *Decas Quæſtionum Philologicarum Græcarum*; *Potiora Meteorologiæ generalis capita, &c.* * *Gr Dict Univ. Holl.*

CHRISTOPHLE, fils de l'Empereur Conſtantin Copronyme, & de ſa troiſiéme femme *Eudoxie*, eut le titre de Céſar par conceſſion de ſon pére, le deuxiéme avril 769, & le conſerva ſous le régne de Léon IV, ſon frére; mais Conſtantin VI, fils de Léon, & neveu de Chriſtophle, lui fit couper la langue l'an 792; & cinq ans après, l'Impératrice *Irène* le fit mourir à Athénes où il étoit relégué. Théophanès, *Hiſt. Miſcell.*

CHRISTOPHLE, fils aîné de Romain Lécapéne, fut fait Empereur de Conſtantinople par ſon pére le 17 d'août de l'an 920, & eut le bonheur de ne point voir la ruine de ſa famille, étant mort dès l'an 931. Il avoit eu deux enfans de *Sophie* ſa femme, *Marie*, qui fut mariée à *Pierre* Roi de Bulgarie; & *Michel*, que Conſtantin Porphyrogénéte, délivré de Romain Lécapéne, fit tonſurer de force l'an 945. *Sophie* fut auſſi contrainte d'embraſſer l'état monaſtique. * Banduri, *Numiſm. Imp. Rom.*

CHRISTOPHLE, I. de ce nom, Roi de Danemarc, étoit fils de VALDEMAR II, & hérita de la Couronne, après la mort de ſes deux fréres Abal & Eric VII, l'an 1252. Il la conſerva juſqu'à l'an 1259, avec une fortune aſſez diverſe. Il perſécuta le Clergé, & fut pris dans la guerre qu'il eut contre les Comtes de Holſtein. Les autres mettent ſa mort ſeulement en l'année 1286. * Crants, *l.* 7. *Hiſt. Dan.* Pontanus, *l.* 7.

CHRISTOPHLE II, Roi de Danemarc, fils d'ERIC VII, ſe fit élire après Eric VIII, ſon frére, dit *le Jeune & le Preux*, lequel connoiſſant ſon mauvais naturel, avoit voulu lui fermer le chemin du thrône. Il ajoûta l'iſle de Rugen au Danemarc, & donna Roſtock, aujourd'hui ville Anſéatique, en fief aux Ducs de Meckelbourg. Les Comtes de Holſtein le chaſſérent de ſon Royaume, où il fut rétabli deux diverſes fois. Il mourut environ l'an 1333, après un régne de près de treize ans. * Crants. Pontanus, &c.

CHRISTOPHLE III, Duc de Baviére, & Roi de Danemarc, étoit fils de JEAN, Palatin du Rhin, & d'une ſœur d'*Eric* X, Roi de Danemarc. Celui-ci fit une abdication volontaire du Royaume en 1439. Chriſtophle lui ſuccéda, & fut auſſi élu Roi de Suéde & de Norvége. Bien que ſa domination fût aſſez douce, elle ne plut pas à ſes Sujets, qui l'accuſoient de donner les charges les plus conſidérables aux Allemans. Il épouſa *Dorothée* de Brandebourg, qui fut depuis femme de *Chriſtierne* I, ſon ſucceſſeur, & mourut ſans enfans l'an 1448. * Crants, *l.* 8. *Hiſt. Dan. ch.* 22. *& ſuiv. & Hiſt. de Suéde*, *l.* 5. *ch.* 38. Jean Magnus, *l.* 22. *ch.* 17. *& ſuiv.* Pontanus, *Hiſt. Dan. &c.*

CHRISTOPHLE, Duc de Wirtemberg, né le douze mai 1515, étoit fils d'ULRIC, qui fut dépouillé de ſes Etats en 1519, par les intrigues de l'Empereur Charles-*Quint*. Chriſtophle ſe retira en France, où il rendit de grands ſervices au Roi François I, dans les guerres de Piémont, & où il ſe ſignala à la tête de vint-trois compagnies, bien qu'il n'eût que vint-deux ans. La Reine Catherine de Médicis voulut, mais en vain, l'appeller au Miniſtére, au commencement du régne de Charles IX. Lorſque Chriſtophle eut ſuccédé à ſon pére, & fut paiſible poſſeſſeur de ſes Etats, il prit Elwangen en 1532, & depuis il ne s'appliqua plus qu'à cultiver les Sciences; car il poſſédoit les Langues, les Belles Lettres, & protégeoit les habiles Gens. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſté-

rité

rité à l'article de WIRTEMBERG. Il mourut à Stutgard, âgé de 53 ans le 28 décembre 1568. * De Thou, *Hiſt. l.* 11. 24. *&* 43.

CHRISTOPHLE (Ordre de S.) C'eſt ainſi que ſe nommoit dans la Carinthie une certaine Société, qui s'étoit formée ſous l'Empereur Maximilien I. En 1517, pluſieurs perſonnes de conſidération de la Stirie, de la Carinthie & de la Carniole, s'unirent pour fonder un Ordre dont le but ſeroit d'abolir la débauche du vin, & l'abus criminel des juremens. Le premier Auteur de cet Ordre fut *Sigiſmond* Baron de Dietrichſtein. Les Régles de l'Ordre engageoient chacun des Membres à porter ſur ſon habit le portrait de ſaint Chriſtophle, & à s'abſtenir des excès dont nous avons parlé. Les Chevaliers qui ſe trouvoient pour la premiére fois en faute, étoient mis à une certaine amende pécuniaire, mais les rechûtes étoient punies par la privation de l'Ordre. Cet Ordre s'éteignit bien-tôt après ſa fondation, faute de Chevaliers qui en vouluſſent ſuivre les Régles; & l'on vit au contraire s'établir en même tems & avec rapidité l'*Ordre des Buveurs.* * Megiſerus, *Annal. Carinth. l.* 11. *ch.* 2. *p.* 1294 *& ſuiv.* Valvaſor, *Ehre des Hertzogthums Crain*, *l.* 9. *p.* 23. *& ſuiv.*

CHRISTOPHLE BERNARD de GALEN. *Voyez* GALEN.

CHRISTOPHLE COLOMB. *Cherchez* COLOMB.

CHRISTOPHORSON (Jean) Evêque de Chicheſter en Angleterre, vivoit dans le XVI ſiécle, & étoit de Lancaſtre. Il étudia à Cambridge, où il reçut les honneurs du Doctorat, & où il fut depuis Principal du Collége, dit *de la Trinité.* On le choiſit quelque tems après, pour être Doyen de l'égliſe de Norwich; mais la perſécution, qui s'étoit élevée en Angleterre contre les Catholiques, l'obligea de prendre la fuite. Il revint en Angleterre ſous le régne de Marie, & ce fut alors qu'on le mit vers l'an 1557, ſur le ſiége de l'égliſe de Chicheſter, où il mourut en 1558. Ce Prélat qui entendoit très-bien les Langues, & principalement la Gréque, avoit une bibliothéque compoſée de livres curieux, qu'il laiſſa au Collége de la ſainte Trinité. Il a traduit de Grec en Latin Philon Juif, & les Hiſtoires d'Euſebe, de Socrate, de Théodoret, de Sozoméne & d'Evagre. Les Traductions que Chriſtophorſon a faites des Hiſtoriens Eccléſiaſtiques, ſi l'on en croit quelques Auteurs, ſont aſſez défectueuſes. Son ſtyle n'eſt pas pur, il eſt rempli de barbariſmes, & eſt trop long, il brouille & pervertit les périodes, en voulant les remplir de mots & d'expreſſions, qui ôtent d'ailleurs le ſens de l'Auteur. Il s'eſt mêlé de vouloir expliquer, même par des gloſes, divers endroits du texte qui lui paroiſſoient obſcurs. Il coupe & tranche le ſens à ſa mode, en joignant ce qui eſt ſéparé dans les originaux, & deſuniſſant ce qui y eſt joint: de ſorte que la diſtinction de ſes chapitres n'a point de rapport avec celle du Grec. Il entendoit aſſez bien les points de Théologie; mais il ne ſavoit pas la Critique, & n'avoit qu'une teinture fort legére des Antiquitez Romaines. C'eſt ce qui l'a fait manquer dans la plupart des noms des charges civiles & militaires, & ce qui l'a ſouvent empêché de prendre le véritable ſens de ſes Auteurs. C'eſt pourquoi on ne doit point s'étonner ſi ceux qui ont pris Chriſtophorſon pour leur guide dans leurs Ecrits, & qui ont ſuivi ſes Verſions, ſont tombez ſi ſouvent dans pluſieurs fautes, comme il eſt arrivé à Baronius entre les autres. C'eſt ainſi qu'en jugent quelques Critiques. Cependant il faut avouer qu'il étoit très-habile, & que ſes Traductions ne ſont pas à mépriſer. * Jean Carſerius, *Epiſt. ad Cardinal. Rupiſucald. præfix. edit. ſui Euſeb.* Valois, *Epiſt. dedicat. Euſeb.* Henri de Valois, *Præfat. ad Euſeb. edition.* Item *Præfat. ad Socrat & Sozomen. edit.* Item *in Notis ad Euſeb. Hiſt. p.* 286. *col.* 1. 6. Pierre Halloix, *in Vit. PP. Eccleſ. Orient. ad Vit. S. Hegeſippi, ch.* 3. Jean-Henri Hottinger, *Biblioth. Orientalis, l.* 2. *ch.* 5. *p.* 315. Petri-Danielis Huet *de Clar. Interpr. l.* 2. *p.* 177. 178. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Traducteurs Latins*, édit. de Paris *in douze*, 1685, *p.* 404: ou *tome* 2. *partie* 2. *p.* 347. *n.* 844. édit. d'Amſterdam, 1725. Piſeus, *de Script. Angl.* Goodwin, *de Epiſc. Angl.*

CHRISTOPHORUS ANGELUS, Auteur Grec du XVII ſiécle, a fait imprimer en Grec l'Etat préſent de l'Egliſe Gréque, où il traite principalement de ce qui appartient à la Diſcipline & aux cérémonies. On y trouve pluſieurs choſes curieuſes, ſur les jeûnes des Grecs, ſur leurs Fêtes, ſur la maniére dont ils ſe confeſſent, & ſur la Diſcipline monaſtique. L'Auteur a fait lui-même imprimer en 1619, cet Ouvrage en Angleterre, où il étoit alors, & on y a joint une Verſion Latine. Depuis ce tems-là, George Phélavius, Proteſtant, en a publié une nouvelle Traduction en Latin, avec des Notes, ſans y joindre le texte Grec; & elle a été imprimée à Francfort en 1655. Il y en a encore une autre édition d'Allemagne, où l'on a joint enſemble le Grec & le Latin, & quelques autres piéces qui regardent la Nouvelle Gréce. * M. Simon.

* CHRISTOPHORUS (Jean) Théologien & Philoſophe dans l'Ordre des Fréres Prêcheurs, a compoſé des Commentaires ſur les quatre Evangiles, & ſur les Epîtres de S. Paul. Il floriſſoit vers l'an 1260. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 482.

CHRISTOPHORUS CORNERUS. *Cherchez* CORNER.

CHRISTOPHORUS SANDIUS. *Cherchez* SANDIUS.

CHRISTOVAL de CASTILLEJO. *Cherchez* CASTILLEJO.

CHROBERGE ou CROTBERGE, & CHRODESINDE ou CROTESINDE, filles de *Childebert* I, Roi de France, & de la Reine *Ultrogote.* Après la mort de leur pére, Clotaire I, leur oncle, les chaſſa de la Cour avec leur mére, où elles furent rappellées par le Roi Charibert leur couſin. On ne ſait pas le tems de leur mort. Elles furent enterrées à Saint-Germain des Prez auprès du Roi leur pére. * Grégoire de Tours, *l.* 4. *ch.* 20. Fortunat, *l.* 6. Aimoin, &c.

CHROCTILDE. *Cherchez* CLOTILDE.

CHROCUS, Roi d'Allemagne, vivoit au commencement du quatriéme ſiécle, ou ſur la fin du troiſiéme. On dit qu'à la perſuaſion de ſa mére, qui étoit une Princeſſe ambitieuſe, il entra dans les Gaules avec une puiſſante armée, & mit tout au pillage. Il ruina Tréves & Metz & tout le païs qui eſt depuis ces deux villes, juſques en Saintonge. Angoulême fut emportée par ce Barbare, qui fit ſouffrir le martyre au ſaint Evêque Auſone, Diſciple de ſaint Martial de Limoges, & à ſaint Privat, Evêque de Mende. Marien, Gouverneur de Narbonne le prit depuis à Arles, & lui fit couper la tête, après l'avoir fait mener en triomphe dans toutes les villes, où il venoit de triompher lui-même. Les Auteurs parlent diverſement du tems auquel Chrocus vint dans les Gaules, peut être parce qu'il y a eu pluſieurs Rois Allemans de ce nom, qui ont fait de ſemblables irruptions. Le Cardinal Baronius met la mort de ſaint Privat en l'an 261; mais Sigebert marque cette irruption de Chrocus, en l'année 312. * Gregoire de Tours, *Hiſt. l.* 1. *ch* 32. Adon, *Martyrol.* 21 *août.* Baronius, &c.

CHRODEGANG, Evêque de Metz. *Voyez* GODEGRAND.

CHRODESINDE. *Cherchez* CHROBERGE.

CHRODIELDE, fille *naturelle* de *Charibert*, Roi de Paris, ayant été quelque tems dans le monaſtére de Sainte-Croix de Poitiers, où elle reçut le voile de Religion, y cauſa de grands deſordres. Elle ſuborna en 589, Baſine & quarante autres filles, auſquelles elle fit promettre d'accuſer de pluſieurs crimes l'Abbeſſe Lubovére, afin que, quand on l'auroit dépoſée, on pût l'élire elle même pour Supérieure. Après ce complot, elle ſortit avec elles du monaſtére, & exerça par le moyen des Satellites qu'elle payoit, de très-grandes cruautez contre les Evêques mêmes qui l'excommuniérent. Depuis elle fut rétablie à la priére du Roi Childebert II. * Grégoire de Tours, *Hiſt. l.* 9. *&* 10.

CHRODOALDE. *Cherchez* RODOALDE.

CHROMATIUS, Evêque d'Aquilée, ſucceſſeur de Nicétas, qui vivoit ſur la fin du quatriéme ſiécle, & au commencement du cinquiéme, étoit, ſelon quelques-uns, de Siridon en Dalmatie, ou plutôt du Territoire d'Aquilée. Il avoit un frere nommé Euſébe, qui fut Diacre d'Aquilée, & qui mourut avant Chromatius. Il fut Prêtre de l'Egliſe d'Aquilée ſous l'Evêque Valérien, & aſſiſta, n'étant encore que Prêtre, au Concile d'Aquilée, tenu en 381, contre les Ariens. Il fut élevé au ſiege Epiſcopal d'Aquilée en 389, & tint l'an 401 ou 402 un Concile de ſa province, où il acquieſça au jugement que le Synode de Rome venoit de porter contre les Origéniſtes; mais il ne put ſe réſoudre à condamner Rufin. Il ſe porta avec beaucoup de zéle à défendre ſaint Chryſoſtome, & écrivit une lettre en ſa faveur à l'Empereur Honorius. Il n'étoit plus au monde en 412. Le Martyrologe moderne Romain a marqué ſa Fête au deuxiéme de décembre. Il avoit écrit des Commentaires ſur ſaint Mathieu. Nous n'avons de lui aujourd'hui que les Homélies ſur les huit Béatitudes, & quelques petits Traitez, qui ſe trouvent dans la Bibliothéque des Péres. Saint Jérôme dans la préface ſur les Paralipoménes, lui donne le nom de *très-ſaint & très-ſavant Prélat.* Saint Chryſoſtome lui écrivit auſſi une lettre remplie d'éloges. Saint Ambroiſe lui adreſſa une Epître ſur la Prophétie de Balaam; & Caſſiodore qui parle encore de lui, dit qu'il avoit écrit un Abbrégé de la Paſſion des ſaints Martyrs, que nous avons perdu. L'Epître à ſaint Jérôme, qui porte le nom de Chromatius & d'Héliodore, touchant le Martyrologe, eſt ſuppoſée, auſſi bien que la réponſe de ce ſaint Docteur, où on le fait parler de la naiſſance de la Vierge. * S. Jérôme, *Præf. in Paralipom. Epiſt.* 42. 43. *in Chronico. Apolog. l.* 2. S. Ambroſii *Epiſt.* 8. 50. S. Chryſoſtomi *Epiſt.* 155. Baronius, *A. C.* 400. 404. *&* 405. *Préface du Martyrologe Romain, ch.* 5. *&* 7. *&* Bellarmin, *des Ecrivains Eccleſ. A. C.* 390. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du cinquiéme ſiécle.*

CHRONACH. *Voyez* CRONACH.

CHRONIQUES, Ouvrages Hiſtoriques dans leſquels on s'applique particuliérement à marquer le tems des événemens que l'on rapporte ſuccinctement. Ce nom vient du Grec χρόνος, *tems.* Africanus eſt le premier des Auteurs Chrétiens, qui a fait une Chronique. Euſébe, & pluſieurs autres après lui, ont fait des Chroniques, où les années de chaque événement ſont marquées. Les Hébreux donnent le nom de Chroniques aux deux livres des Paralipoménes.

CHRONIQUES, les Juifs ont pluſieurs Chroniques ou Hiſtoires en leur Langue; mais elles ſont peu correctes & aſſez modernes. 1. *Seder-olam Rabba*, c'eſt à dire, *la grande Chronique*, ou *le grand ordre du ſiécle*, ainſi nommée pour la diſtinguer de la petite Chronique *Seder-olam Seudah*, parce que celle-ci eſt plus courte & plus récente. On croit que Rabi *Joſe* fils de *Chalipta* eſt l'Auteur du Seder-olam-Rabba. Il a vécu un peu après le commencement du ſecond ſiécle, & a été, à ce que l'on dit, le Maître de Rabbi *Juda* le Saint, qui a compoſé la *Miſne.* Mais le Rabbin *Azanar* dans la troiſiéme partie de ſon *Meorenaim*, dit en avoir vu un manuſcrit, où l'on avoit marqué que l'Auteur vivoit 762 ans après la deſtruction du Temple de Jéruſalem; ce qui revient à l'an de Jeſus Chriſt 832. Il eſt bien certain qu'il n'a écrit que depuis le Thalmud de Babylone; car il y a quantité de fables & de rêveries, que l'on voit clairement qui en ſont tirées. L'Auteur ne parle guéres que des événemens qui ſont contenus dans l'Ecriture. Buxtorf dit qu'elle deſcend juſqu'au tems d'Adrien, & de la victoire remportée par cet Empereur ſur Barcochéba. Ce qui prouve que le Rabbin Joſe n'en eſt pas l'Auteur, c'eſt qu'il y eſt cité en pluſieurs endroits. L'Auteur avance que le Prophéte Elie après ſon enlévement a écrit dix lettres au Roi Joram; qu'il écrivit dans le lieu de ſa demeure l'Hiſtoire du monde; que Job eſt le pére de Balaam; que Joſué après le paſſage du Jourdain écrivit la Loi en ſept Langues ſur les douze pierres qu'il fit tirer du Jourdain. La ſeconde Chronique des Juifs eſt intitulée, *Jeſu Both R. Serira Gaon*, c'eſt à di-

à dire, *les Réponſes du R. Serira le Docteur ſublime*. C'eſt un Traité hiſtorique écrit par demandes & par réponſes; l'Ouvrage eſt fort court. L'Auteur fut Préſident à Babylone, & Chef de toutes les Ecoles & des Académies de ce païs-là. Il entra en charge en 967, & fut trente ans en poſſeſſion de cette dignité, qu'il réſigna à ſon fils le Rabbin *Haia*, le dernier de ceux qui ont porté le nom de *Gaon*, ou Docteurs ſublimes. Ce fut de ſon tems en 1037, que le Roi de Babylone, qui étoit Mahométan, chaſſa tous les Juifs de ſes Etats, de ſorte que toutes leurs Ecoles furent abandonnées. Sérira avoit écrit l'Hiſtoire de ces Académies, & avoit donné la ſucceſſion des Rabbins qui y avoient paru depuis le Thalmud juſqu'à ſon tems. La troiſiéme Chronique a pour titre, *Seder-olam Zutha*, ou *la petite Chronique*, pour la diſtinguer de *Seder-olam-Rabba*, dont on a parlé. La petite Chronique a été écrite 1053 ans après la deſtruction du Temple, c'eſt à dire, l'an de Jeſus Chriſt 1123. On ignore qui en eſt l'Auteur; il donne une Hiſtoire très-abbrégée depuis la création du monde juſqu'à l'an 522 de Jeſus Chriſt. Depuis ce tems elle donne encore huit générations, mais il n'y a que les noms. La quatriéme Chronique eſt intitulée, *Sépher Cabbala R. Abraham Levita Ben-Dior*, c'eſt à dire, *le livre de la Tradition compoſé par le Rabbin Abraham le Lévite, fils de Dior*. Le but principal de cet Ouvrage eſt de donner la ſucceſſion de ceux par les mains de qui ont paſſé les Traditions des Juifs de génération en génération, depuis Moïſe juſqu'à l'Auteur, qui vivoit l'an de Jeſus Chriſt 1160. Il ſuit beaucoup Joſeph fils de Gorion, & eſt un de ceux qui lui ont donné le plus de vogue. La cinquiéme Chronique eſt le *Sepher Juchaſin*, ou *le livre des Généalogies*. Cet Ouvrage eſt plus gros qu'aucun des quatre qu'on vient de nommer. Il commence à la création, & conduit l'Hiſtoire juſqu'à l'an de Jeſus Chriſt 1500. L'Auteur eſt *Abraham Zachuz*, qui le publia à Cracovie en Pologne en l'an 1580. Il a ſoin de marquer la ſucceſſion des Traditions des Juifs depuis le Mont-Sinaï, & les noms des Docteurs qui les ont enſeignées juſqu'à ſon tems. La ſixiéme Chronique a pour titre *Schal Schelesh Havabala*, ou *la chaîne de la Tradition*. C'eſt un livre hiſtorique de même eſpéce que le précédent. L'Auteur en eſt *Rabbi Gedalia* fils de *Jechaia*, qui le publia à Veniſe en 1587. La ſeptiéme Chronique eſt le *Zemach-David*, ou *rejetton de David*. Elle commence à la création, & deſcend juſqu'à l'an de Jeſus Chriſt 1592, qu'elle a paru à Prague en Bohéme. Le ſujet eſt le même que des deux livres précédens: l'Auteur en eſt David *Ganz*, Juif de Bohéme. Guillaume-Henri Vorſtius, fils de Conrad Vorſtius, la traduiſit en Latin, & la fit imprimer à Leyde en 1644. La Chronique du Prophéte Moïſe, intitulée en Hébreu *Dibrei-Hajamina-Schel-Moſe*, eſt un livre fabuleux de la Vie de Moïſe, imprimé à Veniſe en 1544, traduit en Latin par M. Gaulmin. La Chronique des Samaritains, a été publiée par M. Bernard, & communiquée aux Journaliſtes de Leipſic. M. Baſnage l'a inférée avec des Remarques dans ſon Hiſtoire des Juifs. Elle commence à la création du monde, & continue juſqu'à la priſe de Samarie par Saladin en 1187. Elle eſt très-courte, & très-peu exacte. Elle a pour titre le *livre de Joſué*. Quelques Savans, comme Scaliger l'ont regardée comme un monument d'une antiquité vénérable, d'où l'on pourroit tirer de grands ſecours pour l'ancienne Hiſtoire, & pour l'intelligence de l'Ecriture-Sainte. M. Baſnage en penſe bien différemment; il croit qu'elle n'a été compoſée que pour appuyer les préjugez des Samaritains, & que l'Auteur de cette Chronique n'a vécu que depuis Conſtantin ſous les Empereurs Chrétiens. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.* Baſnage, *Hiſt. des Juifs, tome 1. p. 272, &c.*

CHRONOLOGIE, Science des tems qui ſe ſont écoulez depuis la création du monde juſques à préſent. Ce mot vient de χρόνος, tems, & de λογὸς, diſcours. Selon l'opinion de pluſieurs ſavans Chronologiſtes, le premier jour du monde a été celui qui répond au ſecond jour du mois de mai, de l'année vulgaire ou Julienne, qui eſt maintenant en uſage: le quatriéme jour du monde, le ſoleil fut placé dans le premier degré du bélier où il fit l'équinoxe du printems; & la lune dans le premier degré de la balance, de ſorte qu'elle étoit pleine. Le ſixiéme jour de la création, auquel Adam fut formé, répond au ſeptiéme de mai; & le ſeptiéme jour du monde, ou le premier ſabbat, répond au huitiéme du même mois: d'autres Chronologiſtes mettent le premier jour du monde au 25 mars: d'autres enfin, comme Uſſerius, le placent ſous la nuit qui précéda le 23 octobre. Les Hébreux commencérent leur année à peu près au tems où quelques uns croyent que le monde a commencé, c'eſt à dire, à la nouvelle lune la plus proche de l'équinoxe du printems; & ce premier mois étoit appellé *Niſan*, qui répond à mars & avril; mais après la ſortie d'Egypte, l'an du monde 2544, & 1491 avant la naiſſance de Jeſus Chriſt, ils commencérent à compter les années ſabbatiques & de jubilé par l'automne, & par le mois de *Tiſri*, qui étoit le ſeptiéme de l'année ordinaire, & qui répond à ſeptembre & à octobre. Leur année étoit de 365 ou 366 jours, comme l'année Julienne, laquelle eſt la plus approchante de l'année ſolaire, compoſée de 365 jours & ſix heures. Les Egyptiens, les Perſes, les Grecs, les Arabes, & pluſieurs autres peuples ont eu leurs années particuliéres; mais enfin les Chronologiſtes réduiſent toutes ces ſortes d'années à l'année Julienne, qui commence au premier de janvier; & dans cette vue on ne met que huit mois, pour la premiére année du monde, que l'on conçoit avoir duré depuis le deuxiéme mai, juſques au dernier jour de décembre; ou neuf mois, depuis le 25 mars juſqu'au 31 décembre, ou deux mois & quatre jours, depuis le 27 octobre. Après s'être formé cette premiére idée des années du monde, il faut obſerver que l'on trouve ſoixante-dix opinions différentes, touchant le calcul des années, depuis la création du monde, juſques à la naiſſance de Jeſus Chriſt: il ſuffit d'en rapporter ici les plus remarquables.

Selon la Vulgate.

Rabbi Nahaſſon compte	3740 ans.
Scaliger, & Calviſius	3950.
Le P. Pétau,	3984.
Uſſerius,	4004.
Le nouveau Syſtéme qu'on a ſuivi dans ce Dictionnaire & dont il eſt parlé dans la préface.	4035.
Le P. Torniel,	4052.
Le P. Labbe,	4053.
Riccioli,	4184.

Selon les Septante.

Euſébe, & le Martyrologe Romain,	5200.
Voſſius,	5590.
Riccioli,	5634.
Lss Tables Alphonſines,	6984.

Tous les autres calculs y ſont renfermez entre 3740 & 6984 ans. Cette diverſité fait que, quand on lit dans un Hiſtorien qu'une choſe eſt arrivée, par exemple, l'an du monde 3645, on ne peut ſavoir quelle eſt cette année, ſi l'on ne ſait combien compte cet Auteur depuis la création juſqu'à la naiſſance de Jeſus Chriſt: car l'an du monde 3645 eſt le 359 avant Jeſus Chriſt, ſelon Uſſerius, au lieu que ſelon le P. Labbe, c'eſt le 308 avant Jeſus Chriſt, & le 390 ſelon le Syſtéme que l'on ſuit par tout dans cette édition du Dictionnaire. Pour fixer le calcul des Chronologiſtes, Joſeph Scaliger a inventé *la Période Julienne*, dont il eſt parlé à l'article PÉRIODE; mais on aime mieux ſe ſervir du calcul qui commence en rétrogadant par l'année de la naiſſance de N. S. ſelon l'opinion de Denys *le Petit*, c'eſt à dire, ſelon l'Ere vulgaire, dont la premiére année tombe ſur l'an du monde 4035 ſelon nôtre Syſteme, ſur la premiére année de la CXCV Olympiade, & ſur la 753 de Rome. Quant à la véritable année, dans laquelle naquit le Sauveur, elle eſt très-diſputée: voici les opinions les plus célébres.

	Ans de Rome.
Uſſerius, Cappel & Képler la mettent au 25 décembre de	l'an 748
Deker & le P. Pétau,	l'an 749
Sulpice Sévére,	l'an 750
Baronius, Torniel & Scaliger,	l'an 751
Salian & Pérerius,	l'an 752
Le P. Labbe,	l'an 753
Hérouart,	l'an 754
Paul de Middelbourg,	l'an 755

Ainſi l'année de la naiſſance de J. C. répondant ſelon l'uſage commun de l'Egliſe, à l'an 753 de Rome, les autres opinions ne précédent que de cinq ans au plus, ou ne retardent que de deux. Cette différence n'empêche pas que les Auteurs mêmes qui croyent que l'Epoque ordinaire n'eſt pas la plus juſte, ne s'y conforment dans les Annales & les Hiſtoires: de ſorte que le calcul que l'on fait, en comptant devant la naiſſance de J. C. a dans l'uſage un principe fixe & certain. Il faut encore obſerver ce qui regarde les Olympiades, les années de la fondation de Rome, l'Ere d'Eſpagne, l'Hégire, & les Indictions. La premiére Olympiade commence l'an 776 avant la naiſſance de J. C. Juſqu'à cette époque il y a CXCIV Olympiades, qui font 776 ans, que l'on appelle *années d'Iphitus*. La premiére année de la fondation de Rome, répond à l'an 753 avant la venue du Meſſie, 23 ans après la premiére année olympiadique. L'Ere d'Eſpagne répond à l'an 38 avant Jeſus Chriſt, qui eſt l'an 716 de Rome. L'hégire concourt avec l'an 621, depuis la naiſſance de Nôtre-Seigneur; & les Indictions ont commencé l'an 312 depuis J. C. A l'égard des années depuis la création du monde juſques à la venue du Meſſie, on doit auſſi ſavoir qu'il y a deux ſortes de calculs, dont la différence eſt très-conſidérable: l'un ſe fait ſelon l'Hébreu de l'Ancien Teſtament, & l'autre ſelon la Verſion des Septante. Suivant ces Interprétes, Riccioli trouve 1450 ans plus que ſelon le texte Hébreu; ſavoir 600 ans dans l'eſpace depuis la création juſques au déluge fini; & 850 ans depuis le déluge juſqu'à la naiſſance d'Abraham. Depuis la naiſſance de ce Patriarche, la Chronologie eſt moins differente dans la Vulgate, & dans la Verſion des Septante. * Riccioli, *Chronologia reformata, l. 7. c. 1. &c. c. 10. & 11. l. 8. c. 2. &c.*

CHRONOPIUS, Evêque de Périgueux, vivoit dans le ſixiéme ſiécle, & aſſiſta au Concile d'Agde en 536 & aux deux premiers Conciles d'Orléans en 511 & en 533. Il étoit également recommandable par la ſainteté de ſa vie, & par ſon extréme charité pour les peuples de ſon diocéſe, dont la plupart avoient été chaſſez, & proſcrits par les Goths, & qu'il rétablit dans leurs biens & dans leurs familles. Il mourut âgé de 80 ans. * Fortunat, *l. 4. ch. 8.*

CHRONOS, Philoſophe. *Cherchez* DIODORE CHRONOS.

CHROTRUDE. *Voyez* l'article de CHARLES MARTEL ſous l'article de FRANCE.

CHRUDIM, ville de la Bohéme propre, ſituée ſur la riviére de Chrudimka, à cinq lieues au deſſous de Czaſlaw, dans le Cercle ou la Préfecture de Chrudim, qui eſt renfermé entre ceux de Czaſlaw, de Konigingrets & la Moravie. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CHRUDIMKA, riviére d'Allemagne dans le Royaume de Bohéme. Elle prend ſa ſource dans la Préfecture de Czaſlaw, baigne la ville de Czaſlaw, entre dans la Préfecture de Chrudim, arroſe la ville de Chrudim, puis va ſe rendre dans l'Orlitz.

CHRYSAME, Prêtreſſe de la Theſſalie, ayant nourri un taureau de certaines herbes venimeuſes, le fit conduire vers les ennemis. Les principaux ayant mangé de ſa chair, devinrent inſenſez, & ce ſtratagême fit que les Erethriens furent facilement vaincus par les Grecs. * Polyen. *Stratagem. l.* 8. *c.* 43.

CHRYSANTAS, Capitane de Cyrus, Roi de Perſe, fut extremement loué par ce Prince, de ce qu'ayant un jour ſon ennemi en ſa puiſſance, & l'épée déja levée prêt de le tuer, il arrêta le coup & le laiſſa aller, ſi-tôt qu'il entendit ſonner la retraite. * Plutarque, *au Traité de ſes Demandes Romaines.* Xénophon, *dans ſa Cyropédie.* Cœlius Rhodiginus, *c.* 18.

CHRYSANTHE, fameux Magicien de Sardes en Lydie, & Diſciple de Maxime à Ephéſe, y enſeigna la Magie à Julien l'*Apoſtat*, qui tâcha vainement de l'attirer à la Cour, vers l'an de J. C. 362, malgré les préſages funeſtes que Chryſante diſoit avoir reçus de ſes Dieux. Julien voyant qu'il ne pouvoit vaincre ſon opiniâtreté, le fit grand Pontife de Lydie: dignité qu'il exerça avec beaucoup de modération à l'égard des Chrétiens, & avec peu de chaleur pour l'idolatrie qu'il profeſſoit. Le Médecin Bribaſe le traita dans la maladie dont il mourut âgé de plus de 80 ans. Eunape a écrit ſa Vie, & en parle encore ailleurs. * Eunape, *l.* 1. *c.* 22.

CHRYSANTHE, Martyr, ſouffrit le martyre à Rome avec ſainte Darie, ſous l'Empereur Numérien en 283, ou plutôt ſous Valérien en 257. Baronius croit qu'il fut enterré vif avec ſa ſœur Darie, qui étoit Veſtale; mais ce fait n'eſt point appuyé ſur d'anciens Actes. Saint Gregoire de Tours, qui cite des Actes de ſaint Chryſanthe, rapporte qu'un grand nombre de Fidéles s'étant aſſemblez, après leur martyre, à leur tombeau, le Préfet de la ville fit fermer ſur eux la grotte avec des pierres & du ſable; & que quand la paix fut rendue à l'Egliſe, cette grotte ayant été ouverte, on y trouva les corps de ſaint Chryſanthe & de ſainte Darie ſéparez des autres, & qu'il furent renfermez ſous leurs tombes. Il rapporte pluſieurs miracles arrivez en ce lieu. On prétend que les corps de Chryſanthe & de Darie, furent apportez en France en 843, par Marcward Abbé de Prom, & que de Prom, ils ont été tranſportez au monaſtére de ſaint Avol. Le Pape Damaſe a fait des vers à la louange de S. Chryſanthe & de ſainte Darie, dont on fait la Fête dans les Egliſes Gréques & dans les Latines, mais en différens jours. L'uſage le plus commun eſt au 25 d'octobre. Gregoire de Tours, *de Gloria Martyrum*, *c.* 36. Bollandus. Mabillon. Baillet, *Vies des Saints, mois d'octobre.*

CHRYSAOR, fils de Neptune & de Méduſe, qui eut Gérion de Callirhoé, ſelon Hygin; mais Héſiode dans ſa Théogonie le fait naître ſans pere, du ſang de Méduſe, après que Perſée lui eut tranché la tête.

CHRYSAORE, Philoſophe, Diſciple du fameux Porphyre, qui lui adreſſa ſon Introduction ſur les Univerſaux. * *Porph. Vit. c.* 9.

CHRYSAPHIUS, Eunuque, Favori de l'Empereur Théodoſe *le Jeune*, vivoit dans le cinquiéme ſiécle; & abuſant de la bonté que ce Prince avoit pour lui, voulut faire chaſſer de ſon ſiége Flavien Patriarche de Conſtantinople. Il ſema auſſi la meſintelligence entre l'Impératrice Eudoxe, & la Princeſſe Pulchérie ſa belle-ſœur: ce qui cauſa de grands troubles dans l'Empire. Depuis il favoriſa l'Héréſiarque Eutychès qui étoit ſon parrain: de ſorte que dans le faux Concile d'Ephéſe, ce Miniſtre ſcélérat pour ſatisfaire ſa haine particuliére contre Flavien, penſa ruïner l'Egliſe d'orient. Lorsque Pulchérie revint à la Cour l'an 450, l'Empereur chaſſa ce Favori inſolent, après l'avoir dépouillé de ſes biens & de ſes dignitez; & la Princeſſe le remit entre les mains de Jordan, fils d'un homme de qualité, que Chryſaphius avoit fait mourir. * Marcellin. Cédrénus & Baronius, *A. C.* 446. 448. 449. 450.

CHRYSARGYRE: impôt célebre, dont Zozime veut que Conſtantin ſoit l'auteur. Il ſe payoit tous les quatre ans par les Marchands, le menu peuple & les gens de mauvaiſe vie. Il y a néanmoins apparence que ce tribut ſe levoit ſur les perſonnes infâmes longtems avant Conſtantin; comme on le peut apprendre de Suétone dans la Vie de Caligula, & de Lampride dans celle d'Alexandre. Evagre bien loin de convenir que Conſtantin l'ait impoſé le premier, rapporte que l'ayant trouvé établi, il eut intention de l'abolir: ce que fit dans la ſuite l'Empereur Anaſtaſe, l'an de J. C. 501. * *Voyez* du Cange, *Gloſſar. Græc.*

CHRYSEÏS, fille de Chrysès Prêtre d'Apollon, eſt plus connue ſous ce nom patronymique, que ſous celui d'*Aſtynomé* qui étoit ſon nom propre. Elle fut priſe par Achille lorſqu'il ſaccagea Lyrneſſe & quelques autres endroits voiſins de Troye. Elle étoit mariée au Roi de ce païs-là. Agamemnon la trouvant fort à ſon goût, la retint pour lui; & bien loin de la vouloir rendre à ſon pére Chrysès, qui étoit venu la redemander revêtu de ſes ornemens ſacerdotaux, & muni d'une trés-groſſe rançon, il le chaſſa indignement. Ce Prince déclara au Conſeil de Guerre qu'il la trouvoit préférable à ſa femme Clytemneſtre, laquelle il avoit épouſée fille, & que Chryſéïs ne cédoit en rien à Clytemneſtre, ni pour le corps, ni pour l'eſprit, ni pour le travail. Chrysès pria Apollon de le venger, & fut exaucé. La peſte ſe mit dans l'armée Gréque, & ne ceſſa que lorsque, ſuivant l'avis du Devin Calchas, on eut renvoyé Chryſéïs à ſon pére. Elle étoit groſſe: cependant elle ſe vantoit que perſonne ne l'avoit touchée; & lorſqu'elle ne put plus cacher ſon état, elle ſoutint que ce n'étoit point le fait d'un homme, mais le fait du Dieu Apollon. Le fils dont elle accoucha eut nom Chrysès. Il n'apprit qu'un peu tard ſon extraction. Le jeune Chrysès fut établi Prêtre d'Apollon dans l'iſle de Sminthe. Oreſte & Iphigénie s'étant ſauvez de la Cherſonéſe Taurique avec la ſtatue de Diane, abordérent en cette iſle. Chrysès ne connoiſſant point ces deux perſonnes, les vouloit renvoyer à Thoas Roi de la Taurique; mais Agamemnon ſon pére lui fit ſavoir la fraternité qui étoit entre lui & ces deux nouveaux venus. Alors le jeune Chrysès ſe joignit avec Oreſte, pour retourner dans la Taurique, afin d'y tuer Thoas: ce qui ayant été exécuté, ils s'en allérent à Mycénes avec la ſtatue de Diane. Quelques uns diſent qu'Iphigénie étoit fille d'Agamemnon & de Chryſéïs; d'autres content que Chrysès ayant ſu le bon traitement que les Grecs firent à ſa fille, la ramena à leur armée, & la remit entre les mains d'Agamemnon. Briſéïs & Chryſéïs étoient couſines germaines, car Brisès & Chrysès étoient fréres ſelon Euſtathe. * *Dictys. l.* 2. Homére, *Iliade, l.* 1. *v.* 112. Hygin, *fab.* 121. Tzetzès, *in Lycophrone. Magnum Etymologicum* au mot Χρυσόπολις. Euſtathius, *in Iliade A. p.* 58. *lin.* 28. Bayle, *Dict. Crit.* 2. édit.

CHRYSERME, de Corinthe, avoit compoſé quatre-vints livres d'Hiſtoires des Indes pleins de fables, comme ceux des autres Hiſtoriens de cette nation. Il avoit auſſi compoſé des Hiſtoires de Perſe & du Péloponnéſe. Ses Ouvrages ſont citez par Plutarque & par Stobée. On ne ſait point préciſement en quel tems il a vécu. * Plutarque, *l. de Flum. & in minoribus parallelis.* Pline, *l.* 22. *c.* 22. M. du Pin, *Biblioth. Univ. des Hiſtoriens Profanes.*

CHRYSÉRUS ou **CHRYSORE**, Affranchi de l'Empereur Marc-Auréle, vers l'an 162 de J. C. avoit compoſé un Ouvrage, où l'on trouvoit une liſte de tous ceux qui avoient commandé à Rome depuis la fondation de cette ville. Scaliger a inſéré cette liſte dans ſes additions à la Chronique d'Euſébe.

CHRYSÈS, Prêtre d'Apollon, fut pére d'Aſtynomé, qui du nom de ſon pére fut auſſi appellée *Chyſéïs.* Les Grecs ayant pris la ville de Thébes en Cilicie, dans le partage qui fut fait du butin, Chryſéïs échut à Agamemnon. Chrysès, avec tous les ornemens de ſa prêtriſe, ſe rendit au camp des Grecs pour lui demander ſa fille; & n'ayant pu l'obtenir, il implora l'aide d'Apollon, qui, dit-on, affligea tellement l'armée des Grecs, par une maladie contagieuſe, qu'Agamemnon fut contraint de rendre Chryſéïs. * Homére, *Iliade, l.* 1.

CHRYSÈS, Roi de Mycénes, dans le Péloponnéſe, étoit fils d'Agamemnon & de Chryſéïs, fille de Chrysès Prêtre d'Apollon. Ayant reconnu ſon frere Oreſte dans le temple d'Apollon, il ſe joignit avec lui, pour aller enſemble à Mycénes prendre poſſeſſion des Royaumes de leur pére. * Hygin, *Fable* 121.

* **CHRYSÈS**, Architecte d'Alexandrie, aquit une haute réputation par les digues qu'il fit à Dara, ville de Perſe, pour renfermer le fleuve d'Euripe dans ſon lit, & empêcher que ſes flux & reflux n'incommodaſſent davantage cette ville. Procope rapporte que l'invention de ces digues fut révélée à Chrysès dans un ſonge, pendant lequel il crut voir un homme d'une grandeur extraordinaire qui lui en traçoit les deſſeins, & qui lui commanda de les aller propoſer à l'Empereur; & que l'Empereur ayant eu auſſi de ſon côté un ſemblable ſonge, reçut favorablement Chrysès & lui donna à conduire cette entrepriſe qu'il acheva avec un ſuccès auſſi heureux, que pluſieurs édifices qu'il avoit déja faits pour ce Prince. * Félibien, *Recueil de la Vie & des Ouvrages des plus célébres Architectes, tome* 5. *l.* 3. *p.* 174. *&* 175, édit. de Trevoux, 1725.

CHRYSIPPE, Philoſophe, natif de Solos ville de Cilicie, ou de Tarſe, comme diſent les autres, étoit fils d'un certain Apollonius. D'abord il s'étudia à bien conduire un chariot, & fut enſuite Diſciple du Philoſophe Cleanthe, ſucceſſeur de Zénon. Il avoit l'eſprit ſi ſubtil & ſi porté à la diſpute, qu'en pluſieurs rencontres il ſe faiſoit un plaiſir de combattre les ſentimens de ſon Maître, auquel il diſoit qu'il n'avoit beſoin que de la connoiſſance des principes, parce qu'il étoit aſſez capable de trouver des raiſonnemens pour les ſoutenir. Valére Maxime rapporte qu'à l'âge de 80 ans il acheva ſon 39 Traité de Logique. Il a ſi fort excellé en cette Science, que les Payens diſoient que, ſi les Dieux euſſent pu ſe ſervir de la Logique, ils n'en auroient point choiſi d'autre que celle de ce Philoſophe. Diogéne Laërce écrit qu'il laiſſa 311 Traitez de Dialectique. Quelques Auteurs en font monter le nombre juſques à 705. On dit que quelques uns de ſes Diſciples le priérent de ſe trouver à un ſacrifice, & qu'y ayant bu du vin pur, il en fut tellement oppreſſé, qu'il mourut cinq jours après. Les autres aſſûrent qu'il mourut de rire, voyant un âne qui mangeoit des figues dans un baſſin d'argent, & commandant qu'on lui apportât à boire. Sa mort arriva ſous la CXLIII Olympiade, 207 ans avant l'Ere Chrétienne. Ce Philoſophe étoit âgé de 73 ans, ſelon Diogéne Laërce, *en ſa Vie au l.* 7. Mais il différe en cela non ſeulement de Valére Maxime, dont on a déja parlé; mais auſſi de Lucien, dans ſes *Macrobii* qui dit poſitivement que Chryſippe vécut 81 ans. * Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 7. *Ext.* 10. Bayle, *Dict. Crit.*

CHRYSIPPE de Gnide, Médecin Grec. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Il fut l'auteur de la nouvelle Secte des Médecins Empyriques, qui rejettérent la ſaignée & la purgation qui avoient été en uſage juſqu'alors, pour établir des remédes particuliers.

Un autre Chrysippe avoit été Diſciple d'Eraſiſtrate, & Médecin de Ptolomée: un autre, avoit écrit des Géorgiques, &c. * Diogéne, *l.* 7. Pline, *Hiſt. Nat. l.* 26. *c.* 2. Lilio Giraldi, *Hiſt. des Poëtes, l.* 3. Voſſius, *des Hiſt. Grecs, l.* 1. *c.* 17, *des Poëtes Grecs: des Sectes des Philoſ. c.* 19. *S.* 11: *de la Philoſ. c.* 11. *S.* 27: *de la Logique, c.* 8. *S.* 16, *&c. Hiſt. de la Médecine.*

CHRYSIPPE, Prêtre de Jéruſalem, vivoit, à ce que l'on croit, ſur la fin du cinquiéme ſiécle. On trouve ſous ſon nom, dans la Bibliothéque des Péres, un Sermon à louange de la Vierge. Photius, *Biblioth. Cod* 171, fait mention d'un Ecrit, où il étoit rapporté, que Gamaliel, & Nicodéme que l'on aſſuroit être beau-pére du premier, avoient été batiſez par S. Jean & avoient ſouffert le martyre. Photius ajoûte que cet Ecrit étoit attribué à Chryſippe Prêtre de Jéruſalem, qui dans un Diſcours ſur Théodore Martyr, faiſoit mention de Lucien & de la révélation que Gamaliel lui fit de ſon hiſtoire, & du lieu où il étoit enterré avec Gamaliel & S. Etienne. Nous apprenons dans la Vie de l'Abbé Euthyme, écrite par Cyrille, Evêque de Schytople, que Chryſippe avoit compoſé pluſieurs livres dignes d'approbation; qu'il avoit été Diſciple, avec Côme & Gabriel ſes fréres, de l'Abbé Euthyme; que Côme ſon frére avoit été avant lui Evêque de Schytople; & que pendant que

ſon frére fut Evêque, il avoit eu ſous lui la qualité de *Staurophylax*, ou Garde-croix pendant douze ans. * *Vita Euthymii*, par Cyrille de Schytople.

CHRYSIPPE, fils *naturel* de Pélops, fut d'une beauté incomparable. Laïus en devint paſſionément amoureux, & l'enleva; mais il fut pourſuivi avec tant de promptitude qu'on lui arracha ſa proye, & qu'on l'amena priſonnier à Pélops, qui lui pardonna cette action, en conſidérant que l'amour l'y avoit pouſſé. L'amitié de Pélops pour Chryſippe étoit plus grande que celle qu'il avoit pour ſes enfans légitimes: c'eſt pourquoi Hippodamie ſon épouſe animée de l'eſprit de marâtre, exhorta Atrée & Thyeſte deux de ſes fils, à ôter la vie à ce bâtard, ne doutant point qu'il ne dût un jour aſpirer à la Couronne. Ils lui refuſérent cet acte de complaiſance, & alors elle prit la réſolution d'exécuter elle même ce mauvais deſſein. Elle prit l'épée de Laïus pendant qu'il dormoit, & s'en ſervit à tuer Chryſippe. Les ſoupçons tombérent ſur Laïus à cauſe de ſon épée; mais Chryſippe, avant que de rendre l'ame, eut le tems de le diſculper. Pélops ſe contenta de chaſſer Hippodamie. Il y a des Auteurs qui diſent, qu'elle ne tua point Chryſippe de ſa propre main, mais qu'elle fit faire ce meurtre par Atrée & par Thyeſte, & qu'après avoir tué Chryſippe, ils le jettérent dans un puits. Leur pere ne les voulut plus voir, & ils ſe retirérent à Triphylie dans l'Elide au Péloponnéſe. Quelques uns diſent qu'il ne ſe contenta pas de bannir ſa femme, & que ce fut principalement ſur elle qu'il voulut venger la mort de Chryſippe; mais qu'il ne le put, parce qu'elle ſe ſauva à Midée ville du païs d'Argos. D'autres diſent, que ſe voyant accuſée par ſon mari, elle ſe tua. Thucydide dit qu'Atrée ſe réfugia chez Euriſthée ſon neveu, Roi de Mycénes. Ce Chryſippe n'eſt point different de celui que Clément d'Alexandrie, Arnobe & Firmicus Maternus ont aſſocié à Ganyméde.

Il y a un autre CHRYSIPPE de Tyane, Auteur d'un livre qui traite de la maniére de faire le pain. Athénée l'a nommé habile Diſcoureur de tartes & de gâteaux. * Plutarque, *in Parallel. Apoſtolicus*, *Centur.* 18. *num.* 7. Le Scholiaſte d'Euripide, *in Oreſte v.* 5. Le Scholiaſte de Pindare, *ad Olym. A.* Hygin, *Fab.* 85. *&* 272. Tzetzès, *Hiſtor.* 18. *Chil.* 1. Pauſanias, *l.* 6. Thucydide, *l.* 1. Platon, *in Cratylo.* Athénée, *l.* 14. *c.* 15. Bayle, *Dict. Crit.*

* CHRYSIPPE, Médecin de Sicile. On ne ſait pas dans quel tems il a vécu, mais il eſt certain qu'il a excellé dans la Philoſophie & dans la Médecine. On a de lui, *De Affectibus & ægritudinibus animi*, *deque Remediis ægro animo convenientibus*; *Commentaria Logicæ*; *Commentaria abſque cauſis conſcripta*, *curioſa & moralia*; *De Venæ ſectione*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CHRYSIS, Prêtreſſe de Junon à Argos, ayant mis une lampe proche des ornemens ſacrez, & s'étant endormie, fut cauſe par ſa négligence de l'incendie du temple conſacré à cette Déeſſe. Elle ſe ſauva à Phliunte, pour éviter le reſſentiment des Argiens, qui créérent une autre Prêtreſſe en ſa place. D'autres ont cru, mais avec moins de fondement, qu'elle avoit elle même péri dans l'embraſement. Saint Jérôme dans ſon premier livre contre Jovinien, a obſervé que cette Prêtreſſe de Junon étoit vierge. Marius Victorinus, dans ſes Notes ſur cet endroit-là, dit mal à propos, que ce Pére parle de Chryſeïs qu'Agamemnon enleva. * Thucydide, *l.* 4. Bayle, *Dict. Crit.*

CHRYSOCCO. *Voyez* ACAMANTE.

* CHRYSOCHOUS (Quirinus) natif de Campen en Overiſſel, vivoit au milieu du XVI ſiécle. On a de lui un Diſcours Latin ſur les maux cauſez aux Païs-Bas par les guerres civiles, *Querela Belgii Civilibus Bellis nimis diu multumque labefactati.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 784.

CHRYSOCOCCA (George) Auteur Grec, Médecin & Mathématicien, a vécu dans le XV ſiécle. Il ſavoit les Langues, & compoſa divers Ouvrages d'Aſtronomie, des Notes ſur Homére, &c. * Leo Allatius, *Diatr. de Georg.*

CHRYSOGE'NOS, eſt le nom d'une nation marquée dans une prophétie reçue parmi les Turcs, qui ſe perſuadent qu'ils pourront un jour être detruits par une telle nation. Jacques Spon explique ce mot Grec par celui de *Blond* en François; & pouſſant les recherches de ſa curioſité plus loin, il s'imagine que ce terme doit s'entendre des Moſcovites, parce que la plupart ont la chevelure blonde. En effet, ſi l'on en croit le même Spon, le Grand Seigneur redoute plus la puiſſance de ces peuples, que celle d'aucun autre Empereur. * Jacques Spon, *Voyage de Gréce*, *partie* 1. *p.* 356.

CHRYSOGONE (Saint) Martyr célébre dans l'Egliſe Romaine, eſt moins connu par l'Hiſtoire de ſa Vie, que par ſon culte. Les Actes de ſainte Anaſtaſie veuve & Martyre, dans leſquels on trouve qu'il avoit des relations de lettres avec elle, ſont indignes de foi. On dit que Chryſogone fut exécuté près d'Aquilée, ſous la perſecution de Dioclétien. Il eſt marqué comme Martyr dans le Calendrier de l'Egliſe de Carthage. Son culte étoit célebre à Rome, avant le VIII ſiécle, & les Martyrologes font mémoire de lui au 24 de novembre. * *Acta Anaſtaſiæ apud* Surium, *&* Bollandum. Tillemont, *Mémoires Eccleſ.* Baillet, *Vies des Saints*, 24 *novembre.*

* CHRYSOGONE, fut un Joueur de flûte qui avoit fait un ouvrage intitulé *πολιτεία*, *de la maniére de gouverner l'Etat*, que l'on attribuoit mal à propos à Epicharme. * Athénée, *l.* 14.

CHRYSOLANUS (Pierre) Archevêque de Milan, vivoit dans le XII ſiécle. Le Pape Paſchal II l'envoya au commencement du XII ſiécle à Conſtantinople, vers l'Empereur Alexis *Comnéne*, où il diſputa contre les Grecs ſur la proceſſion du Saint Eſprit. Etant revenu de ſa légation, l'Archevêché de Milan lui fut diſputé par Jordanès, & il fut condamné dans un Concile de Latran, tenu l'an 1116, à le quitter & à retourner à ſon premier Evêché. On a le Diſcours qu'il adreſſa à Alexis Comnéne, touchant la proceſſion du Saint Eſprit. Il eſt en Latin dans Baronius à l'année 1119, & en Grec & en Latin dans le premier tome de la Gréce d'Allatius. Trithéme fait le catalogue des livres qu'il a compoſez pour la défenſe de l'Egliſe Romaine, & qui ſont, un Traité contre les Grecs, un de la Trinité, des Epitres, des Sermons, &c. C'étoit un Prélat d'un mérite ſingulier. Euſthatius Archevêque de Nicée, Blemmidas ſurnommé *le Sage*, Nicolas Evêque de Méthone, un Moine de grande réputation, nommé Jean Phurnès, & quelques autres, écrivirent contre lui. Le même Trithéme dit qu'il étoit très ſavant dans l'intelligence des Sciences divines & humaines, dans les Langues Gréque & Latine. * Trithéme, *de Script. Eccleſ.* Baronius, *tome* 12. *A. C.* 1116. M. du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques au XII ſiécle.*

CHRYSOLITHE, pierre précieuſe & tranſparente de couleur d'or mêlée de verd, avec un fort beau feu. Il en vient de l'Ethiopie, de l'Arabie & des Indes. Elle eſt plus molle que les autres pierres précieuſes. Elle étoit la dixiéme, ou la premiére du quatriéme rang du Rational du ſouverain Sacrificateur des Juifs. On y avoit gravé le nom du dixiéme des fils de Jacob, que les Juifs reconnoiſſoient pour leur dixiéme Patriarche. Si Cardan en eſt cru, cette pierre garentit de l'aſthme, du battement de poitrine, des pamoiſons ou du mal de cœur, de la mélancolie, & des terreurs paniques. Elle eſt miſe pour le ſeptiéme fondement de la muraille de la céleſte Jéruſalem. * *Exode*, *ch.* 39. *v.* 13. *Apocalypſe*, *ch.* 21. *v.* 20.

CHRYSOLOGUE, c'eſt à dire, *parole d'or.* *Cherchez* PIERRE CHRYSOLOGUE (Saint.)

CHRYSOLORAS, (Emmanuel) de Conſtantinople, a fleuri dans le XV ſiécle. On dit qu'ayant été envoyé en Europe par l'Empereur d'orient, pour implorer l'aſſiſtance des Princes Chrétiens, il s'arrêta à Veniſe, après s'être aquitté de ſon ambaſſade. Il eſt sûr qu'il paſſa en Italie environ l'an 1397, & qu'il y enſeigna la Langue Gréque, qu'on y avoit négligée depuis environ 700 ans. Ses ſoins furent ſi efficaces à Veniſe, puis à Florence, à Rome & à Pavie, qu'on ne s'appliqua pas ſeulement à l'étude de la Langue Gréque, mais encore à parler purement la Latine, qui ſe ſentoit encore de la barbarie des ſiécles precédens. Chryſoloras mourut l'an 1415, âgé de 47 ans, à Conſtance, où il étoit venu dans le tems qu'on y célébroit le Concile. Il fut enterré dans l'égliſe des Dominicains; & Æneas Sylvius, qui fut depuis le Pape Pie II, fit ſon Epitaphe. On lui attribue une Grammaire Gréque, & quelque autre petit Ouvrage. Il eut pour Auditeurs quantité d'habiles Gens, entre autres Philelphe, Grégoire Tifernas ou de Tifernes, Léonard d'Arezzo, Pogge de Florence, &c. * Geſner, *Biblioth.* Paul Jove, *aux Elog. ch.* 23. Sponde, *A. C.* 1397. *n.* 6. 1415. *n.* 71. Fréderic Spanheim, *& ex eo* G. M. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*, *p.* 190. G. J. Voſſius, *Ariſtarch. partie* 1. *ch.* 4. *& l.* 1. *Gram. Art. ch.* 4. Martin Cruſius, *Germano Græcia*, *p.* 234. Lancelot, *Preface de la Méthode Gréque de Port-Royal.* Baillet, *Jugemens ſur les Gramm. Grecs*, édit. de Paris, *in douze* 1685, *tome* 3. *p.* 148: ou *tome* 2. *partie* 3. *p.* 134. *n.* 692. édit. d'Amſterdam 1725.

CHRYSOLORAS (Démétrius) floriſſoit ſous l'empire de Manuel Paléologue, qui eut beaucoup de conſidération pour lui. Il a écrit contre les Latins un Diſcours Synoptique, tiré des Ouvrages de Nil de Theſſalonique; un Dialogue, pour montrer que les Orthodoxes ne doivent point accuſer d'autres Orthodoxes, &c. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſt. du XV ſiécle.*

CHRYSOPOLIS. *Voyez* CHISOPOLIS.

CHRYSOPRASE, pierre précieuſe, qui ſervoit de dixiéme fondement aux murs de la Jéruſalem céleſte, *Apocalypſe*, *ch.* 21. *v.* 20. Sa couleur eſt verte ſemblable à la couleur d'un poireau; auſſi ſon nom ſignifie-t'il un *poireau d'or.* Sa lueur eſt fort épaiſſe & condenſée, & tire ſur celle de l'or. Elle paroit marquetée de petites pointes ou traits de ce métal. On dit qu'elle fortifie la vue, réjouït l'eſprit, & rend l'homme libéral & joyeux.

CHRYSORE. *Voyez* CHRYSERUS.

CHRYSORTE, Reine de Sicyone, dans le Péloponnéſe, fille du Roi Orthopolis, épouſa le Prince Marathus, par qui elle s'étoit laiſſé ſéduire. Pour couvrir cette faute, elle tâcha de perſuader aux Sicyoniens qu'elle avoit été aimée du Dieu Apollon. Elle commença de régner avec Marathus ſon époux, l'an du monde 2504 & 1531 avant J. C. Leur régne fut de 20 années, & ils ſuccédérent à Marathon ou Mélanthus, qui peut-être étoit frére de Chryſorte. * Euſébe.

CHRYSORUS. *Cherchez* CHRYSERUS.

CHRYSOSTOME. *Cherchez* JEAN CHRYSOSTOME & DION CHRYSOSTOME.

CHT. CHU. CHY. CHZ.

CHTONIE, nom qui fut donné premiérement à l'iſle de Créte. Cérès fut ſurnommée *Chthonienne*, c'eſt à dire, *Terreſtre*, parce que les Payens la faiſoient préſider particuliérement aux fruits de la terre. Pauſanias dit que ce fut à cauſe d'un temple qui lui fut conſacré dans Hermione ville du Péloponnéſe, par une jeune fille d'Argos, nommée Chthonie, fille de Phoronée. C'eſt auſſi d'où eſt venue l'origine de la Fête Chthonienne, que les peuples d'Hermione célébroient ſolemnellement tous les ans en l'honneur de Cérès. Quatre vaches des plus belles & des plus féroces étoient traînées l'une après l'autre dans le temple, où quatre vieilles Prêtreſſes les immoloient à coups de faux. * Pauſanias, *in Corinth. l.* 1. *Voyez* CANDIE & CRE'TE.

CHTHONOPYLE, fille de Sicyon, lui ſuccéda au Royaume de Sicyone dans le Péloponnéſe. Elle fut aimée d'un Prince ſavant & éloquent: d'où elle prit occaſion de ſuppoſer qu'elle avoit eu commerce avec le Dieu Mercure. Elle en eut un fils nommé Polybe, qui ſuccéda à la Couronne, l'an du monde 2729, & 1306 avant J. C. * Euſébe.

CHUANAUCA, eſt un Volcan, c'eſt à dire, une de ces montagnes qui vomiſſent des flammes. Il eſt entre les Andes, dans le Chili, dans l'Amérique Méridionale, à l'orient méridional de la ville d'Oſorno. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHUB, païs ſitué entre l'Ethiopie, la Lybie & l'Egypte. Ptolomée met les Chubiens dans la Maréotide. * *Ezéchiel, ch.* 30. *v.* 5.

CHUBDAN, ville d'Aſie, placée par Nicéphore dans le Turqueſtan. Les Habitans de cette ville trafiquoient avec ceux des Indes, & avoient quantité de vers à ſoye qu'ils nourriſſoient avec ſoin. Quand le Gouverneur de Chubdan mouroit, ſes femmes étoient obligées de pleurer ſa mort toute leur vie, & de demeurer toûjours près de ſon tombeau, vétues de noir, & la tête raſée. * Davity, *Maurenahar*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHUCCOC. *Voyez* HUCUCA.

CHUCHEU, grande ville de la province de Chékiang, dans la Chine. Elle eſt capitale d'un Territoire de même nom, & a juriſdiction ſur neuf citez. Ce païs eſt environné de montagnes; mais les vallées ſont très-fertiles en ris. Près de la cité de Sunghiang, on voit des arbres qui ſont ſi gros, que quatre vints hommes ne les pourroient embraſſer. Le creux de leur tronc fait ſouvent une eſpéce de caverne, où il pourroit aiſément tenir quarante hommes. Auprès de la cité de Kingning eſt le ruiſſeau de Luyeu, qui paroît tout verd, à cauſe de la grande quantité de roſeaux qui ſont ſur ſes bords. Les Chinois les appellent Cho, & les Portugais les nomment Bambu. Ils ſont preſque auſſi durs que du fer, & ſi gros, qu'on ne les peut empoigner des deux mains. Quoiqu'ils ſoient creux en dedans, ils ſervent néanmoins à ſoutenir de grands fardeaux. Ils ont douze piez de hauteur, ou davantage; & les plus petits n'ont environ que cinq piez. Les Chinois ont l'adreſſe de couper ces groſſes cannes en filets fort déliez, dont ils font des nattes, de petits coffres, & autres ſemblables ouvrages fort curieux. * Le P. Martini, *Deſcription de la Chine, dans le Recueil de* Thévenot, *vol.* 3.

CHUCUITO, CHICUITO, CHUQUITO, ou **EL CLUYO**, contrée de l'Amérique Méridionale. On la comprend dans le Chili, dont elle eſt ſéparée par les montagnes des Andes, vers le couchant. Elle eſt bornée par le Tucuman au nord & au levant, & par les Terres Magellaniques au midi. Elle eſt diviſée en deux parties, qui prennent leurs noms de Mendoza & de Saint-Juan de la Frontéra leurs capitales. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHUEN-HIO ou **CHUEN-HIOI**, cinquiéme Roi de la Chine, qui ſuccéda à Xaohau. Les Chinois diſent qu'il compoſa un Calendrier pour ſervir dans ſon Empire; & leurs Hiſtoriens remarquent que ſous ſon régne il y eut une conjonction de cinq autres planétes, le même jour qu'il y en avoit une du ſoleil & de la lune. C'eſt peut-être, dit le P. Martini, cette célébre conjonction des planétes, dont parlent quelques Chronologiſtes de l'Europe, & qu'ils diſent être arrivée vers le tems de Noé. Il ajoûte que c'eſt la premiére obſervation Aſtronomique dont conviennent les Auteurs de la Chine, & proteſte qu'il l'a vue dans l'Hiſtoire du Roi Chuen-Hio, qui régnoit l'an 2513 avant J. C. ſelon le calcul des Chinois. * Paul Pezron, *Antiquitez des tems. Voyez* la Table Chronologique de l'article de la CHINE.

CHULULA, ville de la nouvelle Eſpagne aux environs du Lac de Mexique. Elle a été autrefois fort grande & preſque égale à la *Métropolitaine même*. *C'étoit la principale Seigneurie de tout ce païs, après la République de Tlaſcala*, & un lieu où le plus ancien temple de la ſuperſtition Payenne des peuples qui l'habitoient, avoit été érigé. Cette ville bâtie dans une plaine, contenoit près de vint-mille maiſons, ſans un nombre preſque infini d'autres éparſes de tous côtez dans les villages voiſins. Il y avoit une ſi grande quantité de temples avec leurs clochers, qu'on dit que l'on y en comptoit autant qu'il y a de jours dans l'année; de ſorte que ſi l'on s'en rapporte aux relations, on y a immolé chaque année ſur les autels ſix mille enfans de l'un & de l'autre Sexe. Le peuple éliſoit un Gouverneur, qui avec ſix des Principaux & les Prêtres, avoient ſoin de tout ce qui eſt néceſſaire pendant la paix & la guerre, tant dedans que dehors la ville, mais il étoit défendu de rien entreprendre, ſans avoir conſulté religieuſement les Idoles; ce qui faiſoit que dans tout le reſte de cette province, la ville de *Chulula* étoit appellée le Domicile de tous les Dieux. Les naturels Habitans, hommes & femmes, étoient fort bien faits, de mœurs honnêtes; & comme il s'y rencontroit diverſes marchandiſes, qu'ils avoient l'induſtrie de bien mettre en œuvre, il y venoit un grand nombre de Marchands. Le commun peuple étoit vêtu de *nequen*, qui eſt une eſpéce de toile, faite de fibres, & de filamens des feuilles de *henequen*. Les plus riches portoient des robes de toile de coton, qu'ils parſemoient de peaux de lapin, ou de plumes de diverſes ſortes. Le terroir eſt fort abondant en cochenille. Les fruits de la terre y viennent en quantité, & on y trouve de bons pâturages pour le bétail. Dans le tems que Chulula floriſſoit, il y avoit *Mexicaltzingo*, bourgade de dix-mille maiſons, bâtie dans le Lac même de Mexique; *Cuyocan*, de ſix-mille maiſons, ſur le bord du Lac; & *Huicilopucho* qui en contenoit cinq cens. Ces trois places étoient ornées de tours extrémement hautes, & de pluſieurs temples ſi brillans, qu'on eût dit de loin qu'ils étoient d'argent. Les Eſpagnols les ont réduits preſque tous en monaſtéres. Il ſe trouve là grande abondance de ſel, qui eſt un riche commerce, à cauſe qu'on le tranſporte en divers quartiers. On le fait de la terre même qui eſt un peu ſalée & nitreuſe dans tout ce canton. Il n'eſt propre qu'à ſaler, n'étant pas de bon goût avec les viandes. * Laët, *Déſcript. des Indes Occid. l.* 5. *ch.* 7. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHULUTECA, petite province de l'Amérique Méridionale dans la nouvelle Eſpagne. La Bourgade de *Xérès de la Frontéra* que les Sauvages nomment ordinairement *Chulutéca* du nom de la province même, eſt ſitué en un terroir fertile, & qui abonde en coton, en maïs & en autres fruits. Elle eſt ſur les derniéres limites du Gouvernement de Guatimala, vers les confins de Nicaragua, à dix-huit ou vint lieues de la Bourgade de *San-Miguel* vers le ſud-eſt. Il y a dans cette province un torrent, qu'on peut regarder comme une merveille de la nature. Il coule juſques à midi, & après midi il n'a plus d'eau. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* **CHUMBIBILCAS**, nom de peuple de l'Amérique Méridionale dans le Pérou. Il eſt dans l'Audience de Lima, vers la ſource de la riviére d'Abançay, & ſous le 15 degré de latitude méridionale. * M. Deliſle, *Carte du Pérou, du Bréſil & du païs des Amazones.*

CHUMNE (George) Hiſtorien Grec. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Il écrivit en vers une Hiſtoire ſainte, qui comprenoit ce qui s'étoit paſſé depuis le commencement du monde, juſqu'au régne de Salomon. * Du Verdier-Vauprivas, *in Suppl. Biblioth. Geſner.* Léo Allatius, *Diatr. de Georg.* Voſſius, *de Hiſt. Græc.*

CHUN, ville de l'obéïſſance d'Adarezer Roi de Soba, païs de Syrie que David conquit. D. Calmet croit que c'eſt la ville de *Conna* marquée dans l'Itinéraire d'Antonin, & peut-être nommée *Canna* dans Ptolomée. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 18. *v.* 8. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* **CHUNCHOS**, nom de peuple de l'Amérique méridionale dans le païs des Amazones. Il eſt ſous le 14 degré de latitude méridionale, vers le 320 & 321 degré de longitude. * M. Deliſle, *Carte du Pérou, du Bréſil & du païs des Amazones.*

CHUNGKING, grande ville, capitale d'un Territoire de même nom, en la province de Suchuen dans la Chine. Elle a juriſdiction ſur 19 citez, dont les plus conſidérables ſont Ho, Chung & Feu. La ville de Chungking eſt ſituée ſur une montagne, où les bâtimens s'élévent peu à peu, & forment une eſpèce d'amphithéatre. C'eſt une ville des plus magnifiques de la Chine, & elle eſt fort ſemblable aux plus belles de l'Europe. Le païs eſt fertile, & l'air extrémement ſain. Proche de la cité de Feu on voit une montagne, où l'on a taillé une idole, qui a les piez croiſez & les bras dans ſon ſein. La grandeur de cette figure eſt ſi extraordinaire, qu'on en voit les yeux, le nez & la bouche de plus d'une lieue. Auprès de la cité de Ho, eſt la montagne de Longmuen, où il y a un temple fort magnifique, avec une bibliothéque de 30000 volumes, commencée par un Gouverneur nommé Sivulus. * Le P. Martini, *Deſcription de la Chine, dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

CHUNSENE, GUNSINE ou **GUNSINDE**, l'une des femmes de Clotaire I. *Voyez* CLOTAIRE I.

* **CHUPACHOS**, nom de peuple de l'Amérique méridionale dans le Pérou. Il eſt au nord de la riviére de *Los Chupachos*, ſous l'onziéme degré de latitude méridionale. * M. Deliſle, *Carte du Pérou, du Bréſil & du païs des Amazones.*

* **CHUPACHOS**, la riviére de *Los Chupachos* ſe trouve dans l'Amérique méridionale au Pérou, à la hauteur du onziéme degré de latitude méridionale. Elle coule à peu près de l'oueſt à l'eſt, & ſe rend dans le fleuve de Moyobamba, à l'eſt-nord-eſt de Lima, dont ſon embouchure eſt éloignée d'environ cent vint lieues.

CHUPMESSAHITES, Secte de Mahométans, qui croyent que Jesus-Christ eſt Dieu, & qu'il eſt Rédempteur du monde. Cette opinion s'eſt établie depuis le XVII ſiécle parmi les Turcs & beaucoup d'honnêtes gens la ſuivent, même dans le Serrail. Il y en a eu qui ont ſoutenu cette doctrine avec tant de courage, qu'ils ont mieux aimé ſouffrir la mort que de la quitter; & malgré la perſécution, cette créance s'augmente tous les jours, quoique ceux qui ſont de ce ſentiment n'en faſſent pas une profeſſion publique. Quelques Auteurs diſent que ce nom eſt compoſé de *Chup*, qui ſignifie appui ou Protecteur, & de *Moſſchi* ou *Meſſahi*, qui ſignifie un Chrétien, comme qui diroit Protecteur du Chrétien. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHUPULETI ou **COPOLETE**, petite ville de la Géorgie en Aſie, *eſt* ſur la côte de la Mer Noire, dans la Principauté de Guriel. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **CHUQUIMAYO**, riviére de l'Amérique méridionale dans le Pérou. Elle prend ſa ſource dans la partie ſeptentrionale de l'Audience de Lima, ſous le 310 degré de longitude, coule de l'eſt-ſud-eſt à l'oueſt-nord-oueſt, & ſe jette dans la Mer du ſud, vers la fin du cinquiéme degré de latitude méridionale. * M. Deliſle, *Carte du Pérou, du Bréſil & du païs des Amazones.*

CHUQUITO. *Cherchez* CHUCUITO.

CHUR, ville. *Cherchez* COIRE.

CHUR, riviére. *Voyez* CHURN.

CHURC. *Voyez* CARACHISAR.

CHURCHILL (Jean) Duc & Comte de Marleborough, Marquis de Blandfort, Lord Churchill, de Sandrige dans la province d'Heréford, & Baron d'Aymouth dans la province d'Aymouth en Ecoſſe, Prince de l'Empire, Capitaine Général des forces d'Angleterre, Grand-Maître de l'Artillerie, Colonel du premier régiment des Gardes, Membre du Conſeil privé, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, &c. étoit fils du Chevalier *Winſton* Churchill-de-Wootton-Baſſet, dans la province de Wilt, Clerc de la Table verte, & Membre de la Société Royale, & d'*Elizabeth*, fille du Chevalier *Guillaume* Drako dans la province de Dévon. Il commença de porter les armes en France, où il fut Enſeigne au régiment des Gardes Françoiſes, que le Duc de Monmouth avec lequel il y étoit venu, lui fit quitter, pour lui donner une compagnie dans ſon régiment. A ſon retour en Angleterre, il fut fait Lieutenant Colonel d'un régiment d'Infanterie. Charles II, Roi d'Angleterre, le créa Baron d'Aymouth en 1683; & en 1685, le Roi Jacques II, dont il étoit Gentilhomme de la Chambre, le créa Baron de Sandrige. Il fut élevé à la dignité de Comte de Marleborough par le Roi Guillaume & la Reine Marie en 1689; & en 1702, à celle de Duc par la Reine Anne. L'Empereur Léopold lui donna en 1704, la Principauté de Mindelheim, avec voix délibérative dans le Collége des Princes à la Diéte de Ratisbonne, dont il prit poſſeſſion le 15 ſeptembre 1706. Il obtint en 1689, le commandement des troupes Angloiſes en Flandre; & en 1690, il fut nommé Gouverneur du Duc de Gloceſter. Mais l'année ſuivante il fut démis de tous ſes emplois pour des raiſons d'Etat, & ne rentra en grace qu'en 1701, qu'il fut nommé Général de l'Infanterie, & Commandant des troupes Angloiſes en Hollande. La Reine Anne ne

fut pas plutôt montée ſur le thrône, qu'elle le nomma Capitaine Général de toutes ſes forces, lui donna l'Ordre de la Jarretiere, & le nomma ſon Ambaſſadeur extraordinaire en Hollande. En 1702, il eut le commandement en Chef de l'armée des Alliez dans les Païs-Bas, prit Venlo, Ruremonde, Liége, & obligea les François qui avoient été juſqu'aux portes de Nimégue, de ſe retirer derriére leurs lignes. La campagne ſuivante il prit Bonn, Huy & Limbourg, ſe rendit maître du païs entre le Rhin, & la Meuſe; & ce qui lui aquit beaucoup de gloire, fut la victoire qu'il remporta avec le Prince Eugéne de Savoye ſur la France à la bataille de Hochſtedt en 1704, & qui fut ſuivie, en 1706, de celle de Ramilly. La paix ayant été concluë avec la France, il ſe retira à Anvers, d'où il fut rappellé en 1714, à l'avénement du Roi George à la Couronne, & rétabli dans toutes ſes charges, qu'il conſerva juſqu'à ſa mort arrivée le 27 juin 1722, en ſa 74 année, chargé d'honneurs & de biens immenſes, la nuit du 25 au 26 juillet. Son corps fut apporté de la loge près de Windſor, à ſa maiſon du Parc-Saint-James, où il demeura expoſé juſqu'au 20 août ſuivant, qu'ayant été mis dans un char magnifique, il fut porté avec une pompe extraordinaire en l'Abbaïe de Weſtminſter, & inhumé dans la chapelle du Roi Henri VII. Il avoit épouſé *Sara*, fille de *Richard* Jennings de Sandrige, laquelle en vertu d'un acte du Parlement doit jouir pendant ſa vie de la Seigneurie de Woodſtock, où eſt le magnifique château de Bleinheim, que ce Duc avoit fait bâtir, & d'une penſion de cinq mille livres-ſterling par an ſur les revenus des poſtes, qui doit paſſer à ſes héritiers. Elle eut de ce mariage 1. *Jean*, Marquis de Blandfort, mort en 1703; 2. *Henriette*, mariée à *François* Comte de Godolphin-Rialton, laquelle, en vertu d'un Acte du Parlement, datté de la cinquiéme année du régne de la Reine Anne, hérita de tous les titres & biens du Duc ſon pére, pour les tranſmettre au Lord Rialton ſon fils aîné, qui pendant la vie de ſa mére, devoit porter le nom de Marquis de Blandford, marié en Hollande le premier de mai 1729, avec *Marie-Catherine* De Jong d'une famille diſtinguée d'Utrecht, mort le troiſiéme ſeptembre 1731, ſans laiſſer poſtérité; 3. *Marie*, alliée à *N.* . . Egerton, Duc de Bridgewater, morte le deuxiéme avril 1714; 4. *Anne*, ſeconde femme de *N.* . . Spencer, Comte de Sunderland, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, & premier Miniſtre d'Angleterre, morte le 26 avril 1716; & 5. *N.* . . Churchill, mariée à *N.* . . Duc de Montague.

Le Duc de Marleborough avoit pour fréres & ſœur, *George* Churchill, Amiral de l'Eſcadre bleue, mort le 19 mai 1710; *N.* . . Gouverneur de l'iſle de Guerneſey, mort le neuviéme janvier 1715, âgé de 57 ans; & *Arabelle* Churchill, mére du Duc de Berwick, Maréchal de France, morte en mars 1515. * *Mémoires du tems.*

CHURCH-STRETTON, bourg d'Angleterre avec marché, ſitué entre les montagnes dans la contrée du Comté de Salop qu'on appelle *Munſlow* à 112 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

CHURCO. *Voyez* CARACHIZAR.

* CHURN ou CHURNE, riviére d'Angleterre prend ſa ſource dans la province de Gloceſter, coule du nord-nord-oueſt au ſud-ſud-eſt, arroſe Cirenceſter, entre dans la province de Wilt, & ſe jette dans la Tamiſe à Crecklade.

* CHURNET, riviére d'Angleterre dans la province de Stafford, coule à peu près du nord au ſud juſques à Alton, puis de l'oueſt à l'eſt, & ſe rend dans la Dove.

* CHURWALDEN, en Latin *Vallis Corvantiana*, eſt une vallée au deſſus de Coire. Elle comprend les villages de Parpan ou Partipan, de Malin, de Schiers, & le cloître qui étoit cy-devant une Abbaïe de l'Ordre de Prémontré, fondée l'an 1167. * *Etat & Délices de Suiſſe*, *tome* 4. *p.* 84. édit. d'Amſterdam 1730.

CHUS, premier fils de Cham, & pére de Nimrod. On ne connoit dans l'Ecriture que ce ſeul homme du nom de Chus: mais on trouve pluſieurs païs qui portent ce nom; ſoit que le même homme ait demeuré en plus d'un endroit; ſoit qu'il y ait eu quelque autre Chus, qui n'eſt plus connu. La Vulgate, les Septante, & les autres Interprétes, tant anciens, que nouveaux, traduiſent ordinairement Chus, par l'Ethiopie. Mais il y a pluſieurs paſſages, où cette traduction ne peut pas avoir lieu. Il faut donc examiner en particulier les diverſes acceptions du nom de Chus.

1. *Chus* marque le païs qui étoit arroſé par l'Araxe, *Genéſe*, *ch.* 2. *v.* 3. Ceux qui ont traduit en cette occaſion Chus, par l'*Ethiopie*, ont donné lieu à l'opinion inſoutenable, qui a entendu le *Géhon* du Nil. Le Nil eſt trop éloigné de l'Euphrate & du Tigre, pour qu'on puiſſe dire qu'il ſortoit comme eux du Paradis terreſtre. On croit donc que Chus ſur le Géhon, n'eſt autre choſe que l'ancien païs des Scythes ſur l'Araxe. Hérodote dit que la premiére demeure de ces peuples fut ſur l'Araxe, qu'ils paſſérent ce fleuve étant chaſſez par les Maſſagétes, & ſe retirérent dans le païs des Cimmériens. Juſtin met l'Araxe & le Phaſis comme les limites des Scythes, du côté du midi. Diodore de Sicile dit que les Scythes qui ſont voiſins de l'Inde, habitérent d'abord ſur l'Araxe, & que les Saces & les Maſſagétes ſont diverſes branches de Scythes. Le nom de *Cuthæi* & de *Cutha*, d'où l'on a fait *Scythæ* ou *Scuthæ*, eſt le même que Chus. Les Chaldéens mettent d'ordinaire le *Tau*, où les Hébreux employent le *Schin*. Ils diſent Chut, au lieu de Chus. Les Cuthéens qui vinrent habiter le païs de Samarie, étoient originaires du païs des Médes, ſur la Mer Caſpienne; ils étoient donc du païs de Chus dont nous parlons. On trouve aux environs de ce païs des veſtiges ſenſibles du nom de Chus. Les *Quitiens*, les *Céthéens* ou *Coëtæ*, les *Cythéens*; les villes de *Cotatis*, *Cétémane*, *Cythanum*, *Cytæ*, *Cytaia*, *Cethyæum*, *Cethena*. 2. Joſeph dit que les Ethiopiens s'appellent eux-mêmes du nom de Chus, & que toute l'Aſie les nomme de même. Saint Jérôme dit que les Hébreux donnent aux Ethiopiens le nom de Chus; & les Septante ne les nomment pas autrement. Jérémie, *ch.* 13. *v.* 23, dit que comme un *Chuſéen* (ou Ethiopien) *ne peut changer la couleur de ſa peau, ainſi les Juifs ne peuvent changer de conduite.* Dans *Ezéchiel*, *ch.* 29. *v.* 10, le Seigneur menace de réduire l'Egypte en ſolitude, *depuis Migdol, juſqu'à Syenne, & juſqu'aux confins de Chus*, ou de l'Ethiopie; & dans *Iſaïe*, *ch.* 11. *v.* 11, il dit qu'il rappellera ſon peuple qui eſt diſperſé *dans l'Aſſyrie, dans l'Egypte, dans Pathurès, & dans le païs de Chus.* Tous ces caractéres conviennent à l'Ethiopie proprement dite, qui eſt au midi de l'Egypte. 3. Bochart a fort bien montré, qu'il y avoit une terre de Chus dans l'Arabie Pétrée, frontiére d'Egypte, que ce païs s'étendoit principalement ſur le bord oriental de la Mer Rouge, & au fond, à la pointe de cette mer, tirant vers l'Egypte & la Paleſtine. Voici les preuves de ce ſentiment. *Séphora* femme de Moïſe, qui étoit de Madian, eſt nommée *Chuſite* par Moïſe lui même. Or Madian habitoit ſur la Mer Rouge, à l'orient de cette mer, dans l'Arabie, comme le diſent Joſeph, Ptolomée & Saint-Jérôme. Chus étoit donc dans le même païs. Habacuc, *ch.* 3. *v.* 7, met le païs de Chus ou Chuſan, comme Synonyme à celui de Madian: *J'ai vu les tentes de Chuſan mal aſſurées; j'ai vu les pavillons de Madian ébranlez.* Job, *ch.* 28. *v.* 19, parle de la Topaſe de Chus. Or la Topaſe ne ſe trouvoit que dans une iſle de la Mer Rouge, voiſine du païs dont nous parlons. Iſaïe, *ch.* 18. *v.* 1, & Sophonie, *ch.* 3. *v.* 10, nous décrivent l'Egypte comme ſituée au delà des fleuves de Chus; ce qu'on ne peut pas entendre des fleuves de l'Ethiopie. Le Roi *Tharaca*, qui vint attaquer Sennachérib, & Zara, qui vint une autre fois faire irruption dans le païs de Juda, étoient Rois de Chus, du païs dont nous venons de parler, frontiére d'Egypte & de Paleſtine, comme le montrent toutes les circonſtances de l'Hiſtoire. Ainſi voila trois païs de Chus, bien marquez dans l'Ecriture, tous confondus par les Interprétes ſous le nom général d'Ethiopie. 4. Les Orientaux donnent à Chus fils de Canaan, & petit-fils de Cham, un fils nommé *Habuſchi* ou *Haboſchi*, pére des Abyſſins ou Ethiopiens, que les Perſes appellent Indiens noirs. Les Grammairiens Arabes dérivent le mot *Habaſchah*, qui ſignifie l'Ethiopie, de *Hobouſcha*, qui ſignifie un peuple mêlé de différentes Nations, originaires de différens païs, qui vivent unis enſemble, & c'eſt là la veritable origine du nom *Habaſch*, qui comprend les Abyſſins, les Nubiens & les Fonges. Les livres ſacrez ne connoiſſent point ni Chus fils de Chanaan, ni Habaſch fils de Chus; mais ſeulement Chus fils de Cham, à qui ils donnent pour fils *Saba*, *Hevila*, *Sabatha*, *Rhegma*, *Sabathaca*, & *Nimrod*, *Genéſe*, *ch.* 10. *v.* 7. 8. Une partie de l'Arabie, & particuliérement celle que nous appellons *Heureuſe*, a autrefois été compriſe ſous le nom d'Ethiopie, à cauſe que les Abyſſins qui l'avoient conquiſe la poſſédérent long-tems. *Dhou-Izen* Roi de l'*Yémen* les en chaſſa avec le ſecours des Perſes. * D. Calmet. *Diction. de la Bible.*

CHUS, CHEU ou CHI, Roi de la Chine, qui ſuccéda à Co, l'an 2365 avant J. C. ſelon le calcul des Chinois. L'excès de ſes débauches porta les Grands du Royaume à lui ôter la Couronne, pour la donner à ſon frére Yau; & ſon régne de huit ans fut tellement en horreur, qu'il ne fut point compté dans les Annales de la Chine. * Paul Pezron, *Antiquitez des tems.*

CHUSAI, l'un des plus fidéles ſerviteurs de David, vivoit l'an du monde 3012 & 1023 avant J. C. Le texte ſacré dit qu'après la revolte d'Abſalom, il vint trouver le Roi, ayant ſes habits déchirez, & la tête couverte de cendre. David s'efforça de le conſoler, & lui dit, que le plus grand ſervice qu'il lui pouvoit rendre, c'étoit d'aller trouver Abſalom, ſous prétexte de vouloir paſſer dans ſon parti, afin de pénétrer ſes deſſeins, & de s'oppoſer aux conſeils d'Achitophel. Chuſaï obéit au Roi, alla à Jéruſalem, ſe mit dans les bonnes graces d'Abſalom, & détourna par ſa prudence le conſeil qu'on lui donnoit, d'attaquer promptement David, qu'il fit avertir de tout ce qui ſe tramoit contre lui. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 15. 16. 17. Joſéphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 7. *ch.* 8. 9. & 10. Uſſer, *ad ann.* 2981.

CHUSAN RHASATHAIM, que Joſeph nomme *Chuſarte*, Roi de Méſopotamie, ou d'Aſſyrie, fit la guerre aux Iſraëlites, & les réduiſit en ſervitude, Dieu le permettant ainſi, pour les punir de leur idolatrie. Ils demeurérent dans leur eſclavage huit ans, à la fin deſquels, Dieu touché de leur repentir, ſe ſervit d'Othoniel pour les remettre en liberté, l'an du monde 2630, & avant J. C. 1405. * *Juges*, *ch.* 3. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 5. *ch.* 4. Torniel, *A. M.* 2601. Salien, *A. M.* 2623 *& ſuiv.*

* CHUSI ou CUSCI, fut celui qui apporta à David la nouvelle de la défaite & de la mort d'Abſalom. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 18. *v.* 21.

* CHUSI ou CUSCI, fut pére de Sélémias. * *Jérémie*, *ch.* 36. *v.* 14.

* CHUSI ou CUSCI, fut pére du Prophéte *Sophonie*. * *Sophonie*, *ch.* 1. *v.* 1.

CHUSISTAN, province de Perſe, qui eſt la Suſiane des anciens. La principale ville eſt Sus, Suſter ou Souſter autrefois Suſe, ſiége Royal d'Aſſuérus. Cette ville eſt ſur la riviére de Zeimare. Les autres de cette province ſont Aska-Moukeran, Aſcar-Macrum, ou Eſcar-Mocran, Ahouas, &c. Le Chuſiſtan a la Mer d'El-catif, ou Golfe de Balſora, au midi; la province de Fars, au levant; celle d'Yérack, au couchant; & celle d'Ayrack, au ſeptentrion. Cette province eſt extrémement fertile, & quelques Modernes la nomment Souſter. * Sanſon.

CHUSLEIGH, ville ou bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Dévon, qu'on appelle *Exmiſter*. Elle eſt ornée d'un beau château appartenant au Lord Clifford, & qui lui donne le titre de Baron. Elle eſt à 182 milles de Londres. * *Diction. Anglois.*

* CHUTE, nom d'une forêt d'Angleterre, dans la province de Hant, vers les frontiéres de celle de Wilt. Elle eſt grande & ſpacieuſe, & remplie de daims & de cerfs. Elle donne la ſource à la riviére de Teſt. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 698.

CHUTÉENS, peuples de Perſe, furent envoyez l'an du monde 3314, & avant J. C. 721, pour habiter la Samarie Déſerte, depuis que Salmanazar eut fait eſclaves les Habitans; & ils furent nommez Samaritains. Comme ils avoient apporté leurs idoles, qu'ils adoroient à la façon des Gentils, Dieu permit qu'un grand

nombre de lions ſortirent des déſerts, & dévorérent ces peuples. Le Roi d'Aſſyrie connoiſſant la cauſe de cette punition, manda un Sacrificateur des Juifs, pour les inſtruire dans la Religion des premiers Habitans de ce païs. La crainte qu'ils avoient des animaux qui les dévoroient, les fit ſoumettre à tout ce qu'on voulut; & en ſuivant la Loi de Moïſe, ils ne laiſſérent pas d'adorer leurs idoles. Ils perſévérérent ainſi dans ce culte mêlé pendant quelque tems. Joſeph dit que ces peuples furent nommez Chutéens, parce qu'ils furent tirez d'une province de Perſe nommée Chuta, à cauſe du fleuve Chut; mais ce qu'il ajoûte, qu'enſuite d'une grande peſte, ils embraſſérent la Religion des Juifs, n'eſt pas conforme au texte ſacré. Il y a encore aujourd'hui des Samaritains, qui ſe ſont toûjours conſervez dans la Paleſtine, ſur quoi l'on peut voir le livre intitulé *Collectanea Samaritana*, imprimé à Zeits en Saxe en 1688, & compoſé par *Chriſtophle Cellarius*. *Voyez* SAMARITAINS. * II. ou IV. *Rois, ch.* 17. *v.* 25. *& ſuiv.* Joſéphe, *Antiq. Judaiq. l.* 9. *ch. dern.* Uſſer, *in Annal.*

CHUZAS, Intendant de la maiſon d'Hérode Agrippa, & mari de Jeanne l'une des ſaintes femmes, qui aſſiſtérent J. C. de leurs Biens durant le cours de ſon miniſtére. * *Luc, ch.* 8. *v.* 3.

CHYMIE ou CHIMIE, Art qui enſeigne à ſéparer les différentes ſubſtances qui ſe trouvent dans les mixtes, ſavoir dans les végétaux, les minéraux & les animaux. *Chymie*, vient du Grec χύμος, c'eſt à dire, *ſuc*, ou de χέειν qui ſignifie *fondre*. Les Chymiſtes ont ajoûté la particule Arabe *al*, au mot de Chymie, quand ils ont voulu exprimer la plus ſublime qu'ils appellent *Alchymie*. On donne auſſi à la Chymie les noms de *Spagirie*, *d'Art Hermétique*, de *Pyrotechnie*. C'eſt la Chymie qui nous donne un grand nombre de très-belles connoiſſances que nous avons de la nature. Jean-Joachim Bécher a expliqué les termes les plus obſcurs & les principes de la Chymie, dans un livre qu'il a intitulé *Oedipus Chymicus*. Il y a un *Lexicon Chymicum*, qui explique auſſi les termes les plus obſcurs de la Chymie, compoſé par Guillaume Johnſon, Chymiſte Anglois. Martinus Bullandus en a fait un autre ſous le tître de *Lexicon Alchemiæ*. Pierre Borel a donné un Recueil de tous les Auteurs qui ont écrit de la Chymie, qu'il appelle *Bibliotheca Chymica*. On trouve quantité d'opérations de Chymie, rangées par ordre alphabétique dans un livre imprimé à Leiden en 1684, intitulé *Collectanea Chymica Leidenſia*. Nous avons auſſi pluſieurs Traitez de Chymie en François, ou les opérations ſont clairement décrites. Les meilleurs ſont le Févre, Glaſer, la Faveur, Charas, Lémery. Il y a une autre ſorte de Chymie, qui conſiſte en la tranſmutation chimérique des métaux. C'eſt ce qu'on appelle chercher la pierre philoſophale, & c'eſt néanmoins cette derniére Chymie à laquelle bien des gens ont dépenſé & dépenſent inutilement leur bien.

CHYNDONAX, Grand Prêtre & Chef des Druïdes des anciens Gaulois, dont on découvrit le tombeau l'an 1598, dans la contrée de Pouſſot, à demi-quart de lieue de Dijon, avec une inſcription, qui eſt eſtimée par les Curieux une des plus belles Antiquitez de nos Gaules. Elle eſt gravée ſur une pierre ronde & creuſe, en forme d'un petit tonneau, où étoit enfermé un vaſe de verre, peint de diverſes couleurs fort agréables. Elle contient deux lignes écrites en deux cercles, en forme de couronne.

Μίθρης ἐν ὀργάδι, χῶμα τὸ σῶμα καλύπτει Χινδόνακτος, ἱερέων ἀρχηγοῦ. Δυσσεβὴς ἀπέχου, λύσιοι κόνιν ὁρῶσι,

c'eſt à dire.

Dans le bocage de Mithra, ce tombeau couvre le corps de Chyndonax, Grand Prêtre. Retire-toi, impie, car les Dieux libérateurs gardent mes cendres.

On peut remarquer dans cette ancienne inſcription, que nos anciens Gaulois avoient cela de commun avec les Perſes & les Grecs, qu'ils adoroient le Soleil, ou Apollon, ſous le nom de Mithra. Nous voyons encore aujourd'hui pluſieurs veſtiges de cet ancien culte. Le temple de Toulouſe, ſi fameux dans l'Hiſtoire des Tectoſages (maintenant les peuples de Toulouſe, &c.) étoit conſacré à cette fauſſe Divinité. C'eſt celui qui eſt aujourd'hui dédié à la ſainte Vierge ſous nom de *la Daurade*; & l'on voit même dans le château de Polignac en Vélay, une tête qui ſervoit à l'Oracle d'Apollon, dont la bouche eſt ouverte, & les cheveux épars, en forme de rayons. * Guénebaud, Médecin de Dijon. Gabriel Siméon, *Antiquitez de la Limagne.*

CHYPRE ou CYPRE: le premier eſt le nom moderne & le ſecond eſt le nom ancien, *Cyprus*. C'eſt une des plus grandes iſles de la Mer Méditerranée, puiſqu'elle a plus de cent vint lieues de tour, avec tître de Royaume. Elle fut autrefois conſacrée à Vénus, que les Poëtes ont dit être née en cette iſle, peut-être, parce que les Habitans étoient extrémement amoureux. Chypre a la Syrie au levant, & n'eſt qu'à environ 20 lieues de la terre ferme. Elle a été autrefois diviſée en quatre parties, & aujourd'hui les Turcs en font ordinairement onze. Comme le païs eſt ſans riviéres, & qu'il n'a que de gros étangs, l'air y eſt groſſier, chargé de vapeurs, & ſouvent mal ſain, ſur tout, pour ceux qui n'y ſont pas encore accoutumez. A cela près, cette iſle eſt extrémement fertile, & produit quantité de grains, de fruits, & de diverſes autres denrées. Ses vins ſur tout ſont excellens; & ſes mines l'ont rendue en tout tems ſi conſidérable, que les Grecs lui donnérent le nom de *Macaria*, c'eſt à dire, *Fortunée*. Depuis, elle a reçu celui de Chypre, ou pour la grande quantité de cuivre qu'on y trouva au commencement, ou à cauſe de l'arbre que les Grecs appelloient κύπρος, & qui eſt très commun dans cette iſle. Ce n'eſt pas le cyprès, mais le *Liguſtrum* des Latins, le *Liguſtro* des Italiens, celui que les Eſpagnols nomment *arbol de la alhenna*, & nous *Troëne*, qui eſt un arbriſſeau, dont la fleur eſt blanche, & de bonne odeur. Les principales villes ſont aujourd'hui Nicoſie, qui eſt la capitale du Royaume, Famagouſte, qui a un bon port, Limiſſo, Sivori, Maſoto, Leſcara, Cérines, &c. Elle a eu autrefois Paphos, aujourd'hui *Baffo*, Cythére, & Amathonte connue par les vers des Poëtes, auſſi bien que le Bois d'Idalie. Au reſte, Pline, *l.* 5. *c.* 31, nous aſſure, qu'on l'a vue diviſée en neuf différens Royaumes. Elle eut des Rois particuliers avant que d'être ſujette aux Romains; & l'on parle ſur tout d'Evagoras allié des Athéniens, qui fut tué par l'Eunuque Nicoclès, l'an 374 avant l'Ere Chrétienne. Enſuite, l'Empire des Perſes ayant été ruïné, l'iſle de Chypre fut ſujette aux Ptolomées, Rois d'Egypte, ou à leurs parens depuis la mort d'Alexandre *le Grand*, la premiére année de la CXIV Olympiade, & 324 ans avant J. C. juſques en l'an 697 de Rome, & avant J. C. 57, que les Romains l'uſurpérent. Ptolomée le dernier Roi ſe fit mourir, ayant ſçu que ces Conquérans approchoient de ſon païs pour s'en rendre maîtres. Caton, que le Sénat avoit envoyé en Chypre, en apporta tant de richeſſes, qu'elles remplirent plus les coffres de l'Epargne, qu'aucune autre conquête. On aſſure qu'on y trouva plus de trente millions. Depuis Conſtantin *le Grand*, l'iſle de Chypre fut toûjours ſous la domination des Empereurs Grecs, juſqu'à ce que ceux de l'iſle s'étant revoltez, Iſaac *Comnéne*, homme cruel & abandonné à toute ſorte de crimes, s'en rendit le maître. Richard, Roi d'Angleterre, s'étant embarqué l'an 1191, pour combattre les Sarrazins, & recouvrer la Terre-Sainte, fut jetté par la tempête ſur les côtes de l'iſle, & la prit ſur Iſaac, qui avoit pillé ſes gens, battus de la tempête. Le Roi d'Angleterre donna cette iſle à GUY, de la Maiſon de Luſignan en France, dont les Deſcendans la conſervérent juſqu'au tems de JACQUES, fils *naturel* de JEAN ou JANUS dernier Roi, qui mourut en 1473. Ce Prince avoit laiſſé le Royaume à CHARLOTTE; mais JACQUES ſon fils *naturel*, qui étoit eccléſiaſtique, l'uſurpa ſur elle. Ce dernier ſe maria avec *Catherine* fille de *Marc* Cornaro Vénitien, que le Sénat adopta, lui conſtituant une dot. *Catherine* fut laiſſée enceinte; & elle accoucha d'un fils qui ne vécut que deux ans; ce qui la porta à remettre le Royaume aux Vénitiens, du vivant même de CHARLOTTE, qui le reclama inutilement. Cette Princeſſe avoit épouſé *Louis* de Savoye, Comte de Genéve, & ſecond fils de *Louis*, Duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, fille de *Jean* III. Elle ſe fit couronner à Nicoſie en 1458, & après avoir été chaſſée par Jacques ſon bâtard, elle ſe retira à Rome, où elle mourut en 1487, laiſſant par donation ſes droits ſur le Royaume de Chypre, à CHARLES Duc de Savoye, ſon neveu, qui prit le tître de Roi de Chypre, lequel fut négligé par ſes ſucceſſeurs, juſques à VICTOR-AMÉDÉE. Ce dernier en 1633, prit cette qualité, qu'il a tranſmiſe à ſes Deſcendans, malgré les plaintes & les proteſtations des Vénitiens: ce qu'il fit afin de ſe faire traiter d'égal par le Cardinal Infant, qui paſſoit par l'Italie pour aller en Flandre, & pour ſe diſpenſer de donner aux Cardinaux le nouveau tître d'Eminence. La République de Veniſe a poſſédé cette iſle juſqu'en 1571, que les Turcs s'en rendirent maîtres ſous Sélim II. On dit que, comme ce Prince aimoit paſſionnément le vin, bien que l'uſage en ſoit défendu par la Loi de Mahomet, il réſolut de ſe rendre maître de cette iſle, à la ſollicitation de Jean Michès, Juif Portugais & ſon favori. Celui-ci ayant été chaſſé de ſon païs pour quelque mauvaiſe action, en fut exilé, & ſe retira à Veniſe. Il y fit encore quelque friponnerie, dont il fut puni, & il en eut tant de dépit, qu'il réſolut de s'en venger. Il alla à Conſtantinople, où il épouſa une riche Juive, & ſes richeſſes lui ayant donné moyen de s'approcher de Sélim, il lui perſuada d'entreprendre la conquête de Chypre. On dit même que ce Prince étant un jour à demi ivre, en frappant ſur l'épaule de Michès, *Tu ès Roi de Chypre*, lui dit-il, *ſi le ciel favoriſe mes déſirs*. Les Vénitiens avoient fait fortifier l'iſle, & ſur tout la ville de Famagouſte & celle de Nicoſie. Les Turcs ſous la conduite de Piali & de Muſtafa, deſcendirent dans l'iſle, au commencement du mois d'août de l'an 1570, & prirent la derniére de ces villes, après un ſiége de quarante jours. Enſuite ils inveſtirent Famagouſte, le 22 ſeptembre; mais l'hiver commençant, on n'en forma le ſiége, que l'année ſuivante; & elle ſe rendit le quatriéme août 1571, après avoir été battue durant 75 jours. On aſſure qu'on y tira cent cinquante mille coups de canon. Enſuite les Turcs ſe rendirent maîtres de toute l'iſle, où ils ont un Béglierbey. Voici les derniers Rois de Chypre, depuis GUY de Luzignan, juſques à JACQUES l'*enfant*.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE
des Rois de Chypre.

1191.	Guy, *mort en*	1194.
	Amauri,	1205.
	Hugues I,	1218.
	Henri I,	1253.
	Hugues II,	1267.
	Hugues III,	1284.
	Jean I,	1285.
	Henri II,	1315.
	Hugues IV,	1352.
	Pierre I,	1370 ou 71.
	Pierre II, dit Perrot ou Perrin,	1383.
	Jacques,	1410.
	Jean II, ou Janus,	1431.
	Jean III,	1458.
	Charlotte, couronnée & chaſſée en	1467.
	Jacques le bâtard, mort en	1473.
	Jacques l'enfant, mort en	1475.

* Pline, *l.* 5. *ch.* 31. Strabon, *l.* 14. Guy de Luzignan, *Hiſtoire de Chypre.* De Thou, *Hiſt. l.* 40. Doglioni. Juſtiniani. Guichenon. Sponde. Raynaldi, &c. Bochart, *in Canaan*, *l.* 1. *ch.* 3.

EGLISE & CONCILES de CHYPRE.

Cette Egliſe fut fondée par ſaint Paul, qui y prêcha le premier l'Evan-

l'Evangile, avec ſaint Barnabé. On tient que ce dernier y ſouffrit le martyre, & l'on rapporte que ſon corps y fut trouvé ſous l'empire de Zénon, l'an 488, avec l'Evangile de ſaint Mathieu ſur ſa poitrine; mais c'eſt une Hiſtoire fort incertaine. Cette égliſe a toûjours été gouvernée par ſes Evêques; & l'Evêque de Conſtance ou de Salamine, Métropolitain de Chypre, n'étoit point ordonné par l'Evêque d'Antioche, comme il paroît par le Concile d'Ephéſe, auquel les Evêques de Chypre ſe plaignoient, de ce que l'Evêque d'Antioche avoit voulu ſoumettre à ſa juriſdiction les égliſes de Chypre; & s'attribuer le droit d'ordonner le Métropolitain: ſur quoi ce Concile déclara que l'ordination de l'Evêque de Conſtance, & le Gouvernement de toute la province ſeroient conſervez aux Evêques de Chypre. Leur Métropolitain joüit de cette indépendance, non ſeulement pendant qu'il demeura dans l'iſle de Chypre; mais même après qu'il fut contraint par les courſes des Barbares, de paſſer avec ſon peuple dans l'Helleſpont. Le Concile *in Trullo* lui conſerve les droits qui lui avoient été accordez par les Péres d'Ephéſe; & ordonne qu'il préſidera ſur tous les Evêques de l'Helleſpont; qu'il ſera ordonné par ſes Evêques; & qu'il joüira d'une entiére Autocéphalie. *Concile d'Ephéſe*, *Action 7. Concile in Trullo*, *Can.* 39.

Saint Epiphane, Evêque de Salamine, tint dans cette iſle un Concile l'an 399, à la priére de Théophile, Patriarche d'Alexandrie, qui avoit condamné les Origéniſtes. Ils furent de même ſoumis à l'anathême en ce Synode, & les livres d'Origéne furent défendus. Socrate & Sozoméne en font mention. Les Prélats s'y aſſemblérent l'an 643, contre les Monothélites, comme il paroît par une lettre écrite au Pape Théodore. * Socrate, *l.* 6. *ch.* 9. Sozoméne, *l.* 1. *ch.* 14. Baronius, &c.

* C H Y R O S O P H U S, de l'iſle de Créte, habile Architecte, fit pluſieurs temples dans la ville de Tégée. Il y en avoit un dédié à Cérès & à Proſerpine, un autre à Vénus Paphienne, deux à Bacchus & un à Apollon. Dans ce dernier il y avoit une ſtatue, répréſentant cet Architecte. L'on ne ſait point en quel tems il vivoit. * Félibien, *Recueil de la Vie & des Ouvrages des plus célébres Architectes*, *l.* 1. *p.* 45: ou *tome 5. des Entretiens ſur la Vie & les ouvrages des Peintres*, édit. de Trevoux 1725.

C H Y S A M O. *Voyez* C A S T E L - C H I S A M O.

C H Y T E N N E S, mot corrompu pour C L I S T H É N E S. *Voyez* C L I S T H É N E S.

C H Y T R I. *Voyez* C H I T R I.

C H Y T R É U S ou C H Y T R Æ U S (David) Allemand & Miniſtre Luthérien, naquit à Ingelfing en Franconie, le 26 février de l'an 1530. Il étoit fils de *Barthélemi* Chytréus ou *Rocchhafe*, ou ſelon d'autres *Kochhafen* qui eſt leur nom Allemand, auſſi Miniſtre Luthérien. David étudia avec ſoin la Théologie, les Langues, les Belles Lettres; & après avoir voyagé en Italie, & dans les Païs-Bas, il ſe diſtingua entre les Proteſtans d'Allemagne. Il enſeigna à Roſtok, & ailleurs, & mourut le 25 juin de l'an 1600, âgé de ſoixante-dix ans. Chriſtophle Sturcius a écrit ſa Vie. Chytréus, écrivit un Commentaire ſur l'Apocalypſe. Il enſeigne dans ce dernier Ouvrage, *au ch.* 9, que l'Antechriſt a paru environ l'an 600, & témoigne qu'il croyoit que ſaint Grégoire étoit ſon premier Pontife. Il s'efforce de prouver ce qu'il avance, par trois raiſons, la premiére, parce que ce Pape établit l'Invocation des Saints, & les Meſſes pour les Morts; la ſeconde, parce que le Pape Boniface III prit en 666 le titre d'Evêque Univerſel; & enfin, parce qu'on compte 666, qui eſt le nombre du nom de l'Antechriſt, dans les révélations de ſaint Jean, depuis que cet Apôtre publia ſa prophétie, juſqu'à ce que Pepin établit le temporel des Papes, qu'il appelle le régne de l'Antechriſt. Bellarmin a entrepris de refuter ces ſentimens de Chytréus. Chytréus étoit également ſavant & pieux. Il avoit un amour incroyable pour le bien public & pour la concorde. Il étoit doux, patient, humble, modeſte, ſobre, & bienfaiſant à l'égard de toutes ſortes de perſonnes. Il étoit ſujet à pluſieurs maladies, mais quoiqu'il ne mépriſât point les Médecins ni les médicamens, il n'employoit point d'autres remédes pour la guériſon de ſes maux, que la patience, l'abſtinence & le repos. Lipſe aſſûre que Chytréus étoit un des plus grands hommes d'Allemagne. Antoine-Martin Braſchius l'exalte beaucoup dans des vers qu'il a faits à ſa louange,

Omnia qui norat, reliqui qui ſingula, ſolus,
Quæ mare, quæ tellus, quæ ſimul aſtra tenent;
Qui nocuit nulli, potuit quibus affuit ultro,
Nullius irriſor, nullius hoſtis erat;
Urbes quem magnæ, magni cum Cæſare Reges,
Docti atque indocti, quem coluere Duces; &c.

Chytréus eut un frére nommé *Nathanaël*, qui fait le ſujet de l'article ſuivant. On a de David entre autres Ouvrages, outre le Commentaire ſur l'Apocalypſe, dont nous avons déja parlé plus haut, *Regulæ vitæ*; *Enarratio in Pentateuchum*, *Micham*, *Nahum*; *Commentarius in Hiſtoriam Judicum*, *in Evangelium Matthæi & Johannis*; *De Baptiſmo & Euchariſtia*; *De Morte & vita æterna*; *Itinerarium & Chronicon totius Scripturæ, una cum Tractatu in Joſuam & Libello de ponderibus, monetis & menſuris ſacris*; *Hiſtoria Confeſſionis Auguſtanæ*; *Chronicon Saxoniæ*; *Deſcriptio Regionis Creichgoviæ ad Neccarum*; *De utilitate Herodoti*; *Catalogus Conciliorum*; *Series annorum vitæ, honorum, rerum geſtarum & Scriptorum Ciceronis*. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 402. édit. de Hollande, 1715. Bellarmin, *Controv. tome* 1. *l.* 3. *de Rom. Pont. ch.* 3. *p.* 634. Gautier, *en la Chron. du ſiécle XVI*, 49. Génébrard, *en la Chron. en Pie V.* Voſſius, *des Math. ch.* 68. S. 7. Du Verdier, *Biblioth. Franç. p.* 250. Sturcius & Melchior Adam, *in Vit. Germ. Theol.*

* C H Y T R E U S (Nathanaël) frére du précédent, fut Recteur du Collége de Brémen, & excellent Poëte. Il voyagea en Angleterre, en France & en Italie, où il aſſembla une grande quantité de manuſcrits, de monumens & d'Antiquitez. Il mourut en 1598 dans la 55 année de ſon âge. On a de lui, *Deliciæ variorum Itinerum*; *Faſtorum Eccleſ. libri XII*; *Confeſſio Fidei*; *Viaticum Itineris extremi*; *Doctrina de Pathematibus*; *ex Ariſtotele*; *Grammatica*; *Poëmatum libri XVII*, *&c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Clarm. *Vit. Clar. Vir. partie* 3. Quenſtedt *de Patr. Vir. Illuſtribus*.

C H Z E P R E G, C H E P R E G & S C H A P R I N G, petite ville de la Baſſe Hongrie, ſur la riviére de Stob, dans le Comté de Sopron, entre la ville de ce nom, & celle de Javarin. Elle a été bâtie des ruïnes de l'ancienne *Scarabantia*, qui en ſont fort proche. * Maty, *Dict. Géogr.*

C I A.

* C I A C C I U S (Aloyſius) natif de Therme, en Sicile, & Sécretaire de cette ville, fut un Poëte renommé. Il floriſſoit vers l'an 1582. On a de lui un Ouvrage en Italien par Diſtiques. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

C I A C O N I U S (Alfonſe) Chacon, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, Patriarche d'Alexandrie, ſelon quelques-uns, étoit de Baëça, petite ville d'Andalouſie en Eſpagne. Il entra chez les Dominicains, où il s'avança dans l'étude, & où il enſeigna depuis avec réputation. On l'envoya à Rome, où il reçut le titre de Patriarche d'Alexandrie. Il y mourut, non en 1590, comme divers Auteurs l'ont écrit; mais au mois de février de l'an 1599, dans la cinquante-neuviéme année de ſon âge. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *Geſta duodecim Gregoriorum Rom. Pontif.*; *Tractatus de liberatione animæ Trajani à S. Gregorio*; *De S. Hieronymi cardinalitia dignitate*; *De Jejuniis*; *De ſignis ſanctæ Crucis*; *De Cruce Dominica Commentarius*; *De Martyrio ducentorum Monachorum S. Petri à Cardigna Commentarius*; *Hiſtoria utriuſque Belli Dacici à Trajano geſti, ex ſimulacris quæ in Columna Trajana Romæ viſuntur, collecta*; *Vitæ & geſta Roman. Pontif. & Cardinal*, *&c.* Ce dernier Ouvrage eſt un des plus conſidérables que nous ayons de Ciaconius. Il n'y put pas mettre la derniére main, & mourut à Rome en 1601, avant que de l'avoir achevé. François Moralès Cabréra y travailla, & le publia en 1601 & 1602, en deux volumes *in folio*; mais comme il s'y étoit gliſſé grand nombre de fautes, on nomma Jerôme, Alexandre & André Victorelli pour y travailler. Le premier étant mort, le P. Wadingue de l'Ordre de ſaint François lui fut ſubſtitué; mais Victorelli eſt celui qui y travailla le plus aſſidûment, & qui nous procura l'édition de 1630. Céſar Becillus d'Urbin, Prêtre de l'Oratoire de Rome, l'Abbé Ughel, Floravantes Martinelli & le Pére Auguſtin Olduini, ont continué cet Ouvrage. C'eſt par les ſoins de ce dernier, que nous l'avons en quatre volumes *in folio*, imprimez à Rome en 1676. On y voit la ſuite de la Vie des Papes juſqu'à Clément X. Le P. Mabillon nous aſſure dans ſon Voyage d'Italie, qu'il a trouvé dans la Bibliothéque de la Maiſon de Chiſi, des Lettres d'Alfonſe Ciaconius, par leſquelles il paroît qu'il avoit fait deux Ouvrages qui n'ont point encore vu le jour, ſavoir, un Traité des Antiquitez Romaines avec figures; & une Bibliothéque Univerſelle d'Auteurs. Ce dernier Ouvrage étoit celui que Ciaconius eſtimoit le plus, mais il n'eut pas la conſolation de le voir imprimé avant ſa mort, les Inquiſiteurs n'ayant jamais voulu permettre qu'on imprimât un livre où les Hérétiques étoient louez. Le Manuſcrit de cette Bibliothéque étant tombé entre les mains de M. Camuſat, il l'a fait imprimer & y a joint beaucoup de Notes ſur les Ecrivains & ſur l'Ouvrage dont il y eſt parlé. La Préface, diviſée en deux parties, contient dans la premiére une Notice des meilleurs livres d'Hiſtoire Littéraire, & dans la ſeconde la Vie de l'Auteur avec des extraits de tous ſes Ouvrages. C'eſt un excellent Repertoire, un modéle paſſable, & un livre qui ne ſera pas inutile aux Gens de Lettres, après tant d'autres bons livres qui ont été faits ſur cette matiére; mais il s'en faut pourtant beaucoup qu'il ne rempliſſe toute l'idée que promet un titre auſſi magnifique que l'eſt celui de *Bibliothéque Générale des Auteurs*. Lorſque Ciaconius entreprit de débiter l'Hiſtoire fabuleuſe de la délivrance de Trajan des enfers par les priéres de S. Grégoire, il fut refuté par pluſieurs Savans, & ſur tout par Bellarmin & par Melchior Canus. * Nicolas Antonio & Schottus, *Biblioth. Hiſt.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* De Thou, *Hiſt. l.* 122. *&c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVI ſiécle.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 359. *& ſuiv.* edit. de Hollande, 1715. *Biblioth. raiſonnée*, *tome* 3. *partie* 2. *p.* 473: *& tome* 7. *partie* 1. *p.* 96.

C I A C O N I U S ou C H A C O N (Pierre) Prêtre Eſpagnol, étoit de Tolède, où il naquit en 1525. Il étudia à Salamanque, où il ſe diſtingua parmi les Ecoliers de cette Univerſité; & outre la Philoſophie & la Théologie, il apprit encore les Mathématiques & le Grec. Il alla à Rome ſous le Pontificat du Pape Grégoire XIII, dont il reçut ordre de travailler à l'édition du Décret de Gratien qu'on réimprima, avec des corrections très-judicieuſes de ſa façon. C'étoit ſon génie de corriger les anciens Auteurs, de rétablir les paſſages tronquez, d'expliquer les difficiles, & de leur donner enfin un nouveau jour. Il compoſa des Notes ſur Arnobe, ſur Tertullien, ſur Caſſien, ſur Pompeius Feſtus, ſur les Commentaires de Céſar, ſur Pline, ſur Terence, ſur Sénéque, ſur les origines d'Iſidore, & ſur les Ouvrages de divers autres Auteurs. On l'employa encore à la correction du Calendrier, avec Clavius. Il publia à ce ſujet un Traité pour expliquer l'ancien Calendrier Romain de Jules Céſar, ſous ce titre *Kalendarii Romani veteris Explanatio*, & il donna encore au public, *Inſcriptio Columnæ roſtratæ*; *De ponderibus*; *De Menſuris*; *De Nummis*; & un traité *de Triclinio Romano*, *&c.* Joſeph Scaliger aſſûre que quoique Ciaconius fût très-ſavant, il n'a pas laiſſé de faire pluſieurs fautes dans ce livre. Les Cardinaux Sirlet, Antoine Caraffe & Baronius, étoient de ſes amis, auſſi bien que Fulvius Urſinus, Latinus Latinius, & quelques autres. Le Pape Grégoire XIII lui donna un Canonicat à Séville. Il mourut à Rome, le 24 octobre de l'an 1581, âgé de cinquante-ſix ans. On voit ſon éloge funébre, dans l'égliſe de ſaint Jacques des Eſpagnols, où il fut enterré. * Schottus & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illuſt. ch.* 112;

Baro-

Baronius. Latinus Latinius. Caſaubon. Voſſius, &c. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du ſiécle XVI.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Critiques Grammairiens*, édit. de Paris, *in douze* 1685, *tome* 2. *p.* 227: ou *tome* 2. *partie* 2. *n.* 389. *p.* 89. édit. d'Amſterdam 1725. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 222. édit. de Hollande, 1715.

CIAIS, petite ville d'Aſie dans la Géorgie. Elle eſt dans la Mingrelie, près de la Mer Noire, & de la riviére de Cianis, au nord des ruïnes de Fazzo. On croit que Ciais pourroit bien être l'ancienne *Siganeum*, ville de la Colchide. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIALIS, ville de la grande Tartarie en Aſie. On la place fort différemment. Sanſon dans ſes Cartes la met vers le Lac de Kithay ou de Carentia, ſur la riviére d'Hoang. M. Witſen, dans ſa nouvelle Carte, la met près de cette même riviére, mais dans le Royaume de Tanguth, aux confins de l'Inde, & à l'Orient du Lac de Chiamay, où il met la ſource de la riviére d'Hoang. Cette poſition eſt plus vrai ſemblable; parce que les Tartares, qui habitent vers le Lac de Kithay n'avoient point de villes, avant que les Moſcovites, qui en ont bâti quelques-unes, ſe fuſſent établis dans leur païs. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CIALIS, Royaume de la grande Tartarie, eſt borné au nord par le Royaume d'Eluth, à l'eſt par celui de Tanguth, au ſud par celui de Thibet, & à l'oueſt par le Turqueſtan. Il a environ cent quarante lieues d'étendue, en allant de l'eſt à l'oueſt, & près de cent dix du nord au ſud. * M. Deliſle, *Carte de la Tartarie.*

CIAMPA, Royaume. *Voyez* CHIAMPAA.

CIAMPELLO, iſle de l'Inde delà le Gange, ſur la côte de la Cochinchine. On la nomme dans le païs Pulo Champelo: ce qui eſt la même choſe. * Le même, *Cartes des Indes*, &c.

CIAMPINI (Jean-Juſtin) naquit à Rome le 18 avril 1633, d'une honnête famille. Après qu'il eut fait ſes claſſes, ſon frére aîné, *Pierre Ciampini*, qui depuis la mort de leurs pere & mere étoit devenu ſon Tuteur, le fit étudier en Droit, dans le deſſein d'en faire un Avocat, mais il ſe dégoûta de cette étude, qu'il abandonna après s'y être appliqué pendant deux ans. Son frére avoit appris la pratique de la Chancellerie Apoſtolique, & étoit parvenu par là à la charge de *Sécretaire des Brefs ſecrets*, & il réſolut de ſuivre ſon exemple. Celui-ci s'y oppoſa, ſous prétexte qu'il ne falloit pas que deux perſonnes d'une même famille embraſſaſſent la même profeſſion; mais voyant que ſon inclination l'y portoit ſi fortement, il ſe rendit à ſes déſirs, & le confia à l'inſtruction d'une perſonne très entendue dans les matiéres de la Chancellerie, nommé *Pierre Gentili.* Ciampini s'appliqua avec beaucoup d'ardeur ſous ſa conduite à apprendre tout ce qui étoit de ſon reſſort, ſans négliger cependant les Belles Lettres & les Sciences, qui ſervoient à remplir ſes momens de loiſir. Il ſe rendit même ſi habile que ſon Maître, qui étoit Sécretaire du Cardinal *François Barberin*, Vice-Chancelier de la Sainte Egliſe pour les affaires Conſiſtoriales, le fit en 1650 ſon Subſtitut dans cette charge. Ce Prélat ayant été élevé en 1653, à la charge de *Soudataire* & d'*Abbréviateur* du grand Parc, & Pierre Ciampini ayant été fait Sécretaire du Vice-Chancelier à ſa place, Jean Ciampini ſuivit par le conſeil de ſon frére ſon premier Maître, afin d'achever de ſe perfectionner ſous lui dans la connoiſſance des affaires. Mais Gentili mourut l'année ſuivante 1654 & ſa place fut donnée à Pierre Ciampini. Jean Ciampini trouva le moyen de s'avancer par cette mort, car le Cardinal Barberin prévenu favorablement pour lui, lui donna le poſte de ſon frére & le fit ſon Sécretaire pour les affaires Conſiſtoriales. La peſte qui ſe fit ſentir en Italie en 1656, l'obligea à ſortir de Rome, qui en étoit menacée, & il parcourut pluſieurs villes de ce païs, fuyant de côté & d'autre pour l'éviter. Il fit un aſſez long ſéjour à *Macérata*, où il ſe fit recevoir Docteur en Droit le 21 avril 1657. Son frére Pierre qui le vouloit toûjours tenir dans ſa dépendance, voyant qu'il ne portoit pas aſſez patiemment à ſon gré le joug qu'il lui impoſoit, & qu'il tâchoit peu à peu de s'y ſouſtraire, lui cauſa dans la ſuite beaucoup de chagrin; & quelques ſoumiſſions dont il uſât pour l'appaiſer, il ne put jamais en venir à bout. Leurs diſputes avoient commencé avant ſon départ de Rome, mais après ſon retour en 1657, ils s'aigrirent tellement l'un contre l'autre, que Jean Ciampini fut obligé de quitter la maiſon paternelle, où il demeuroit avec ſon frére, pour aller loger chez une de ſes ſœurs. Pendant les douze années qu'il y fut, il lui arriva de grands accidens, & il eut à ſoutenir de rudes diſgraces. Il eut deux maladies mortelles en 1666, mais ſes peines & ſes chagrins ne purent cependant lui faire abandonner l'étude, à laquelle il s'appliquoit avec une ardeur inconcevable. Pluſieurs Savans de ſon tems parlent avec reconnoiſſance du ſecours qu'ils ont tiré de lui, pour la compoſition de certains Ouvrages. Il eut auſſi part au Journal des Savans, qui commença à paroître à Rome en 1668. En 1669, Jean Ciampini commença à appercevoir la fin de ſes diſgraces. Car ſon frére prenant à ſon égard d'autres diſpoſitions que celles qu'il avoit eues juſques-là, ſe réconcilia ſincérement avec lui, & pour le dédommager des maux qu'il lui avoit faits, lui procura en même tems deux charges, l'une de Maître des Brefs de Grace, & l'autre de Préfet des Brefs de Juſtice, & il en prit poſſeſſion l'année ſuivante. Mais la double joye qu'il eut d'avoir recouvré les bonnes graces de ſon frére, & d'être parvenu à la Prélature, fut troublée par la mort de ce frére, qui arriva la même année. Quelques chagrins qu'il lui eût cauſez, le ſouvenir de ſes bienfaits étoit plus préſent à ſon eſprit, & il le regretta comme l'auteur des avantages dont il jouiſſoit. Les charges de Ciampini ne l'empêchérent pas de donner encore de l'application à l'étude des Antiquitez; il voulut même y joindre celle des Méchaniques. Ce n'étoit cependant là que des amuſemens pour lui; ſa principale étude étoit l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, & ce fut par ſes ſoins qu'il ſe forma en 1671 à Rome une Académie deſtinée à cette ſorte de Science, dont les Aſſemblées commencérent à ſe tenir la même année dans le Collége de la Propagande. En 1672, il fut reçu au nombre des Abbréviateurs du grand Parc, dignité, à laquelle on joignit en 1681, celle de Sécretaire de ce Parc. En 1675, il ſe brouilla avec un de ſes fréres, avec leſquels il demeuroit, & alla loger dans une maiſon ſéparée, où il établit en 1677, ſous la protection de la Reine de Suéde, une Académie de Phyſique & de Mathematiques, qui devint bientôt célébre. Il fut reçu le 27 mai 1691, dans celle des Arcadiens. Ses Ecrits commençoient à lui donner un grand nom parmi les Auteurs, & ceux qu'il compoſa dans la ſuite augmentérent beaucoup ſa reputation. Il s'étoit défait en 1694, de ſa charge de Préfet des Brefs de Grace, pour ſe procurer plus de loiſir; mais le Pape lui donna l'année ſuivante celle d'Abbréviateur de la Cour. Il eſt mort le 12 juillet 1698, âgé de 65 ans. Suivant le portrait que nous en donne l'Auteur de ſa Vie, il étoit d'un tempérament fort vif, & ſe laiſſoit facilement emporter à la colére; mais elle s'appaiſoit de même. Dur envers ſes amis, il n'avoit point à leur égard cette condeſcendance ſi néceſſaire pour entretenir l'amitié; un peu prévenu en ſa faveur, il ſe croyoit capable des plus grandes entrepriſes, & s'y livroit dans l'occaſion. Quand il avoit une fois embraſſé un ſentiment, il le ſoutenoit avec chaleur, & ne s'en déprenoit pas aiſément. Sa vivacité ne lui permettoit pas de travailler long tems à ſes Ouvrages: c'eſt ce qui fait que ſouvent il n'y a pas aſſez d'ordre & que la diction n'en eſt pas aſſez pure. Voici le Catalogue de ſes Ouvrages, *Diſcorſo tenuto da N. N. nell'Academia Fiſico-Matematica Romana in occaſione della Cometa apparſa il menſe d'auguſto dell'anno* 1682, *& Oſſervazioni ſopra di eſſa fatte in* Roma 1682, *in quarto*; *Nuove invenzioni di tubi ottici demonſtrate nell'Academia Fiſico-Matematica Romana l'anno* 1686, *in quarto*; *Conjectura de perpetuo Azimorum uſu in Eccleſia Latina, vel ſaltem Romana*, Romæ, 1688, *in quarto*; *Examen libri Pontificalis, ſive Vitarum Romanorum Pontificum, quæ ſub nomine Anaſtaſii Bibliothecarii circumferuntur, cum Catalogo S. Romanæ Eccleſiæ Bibliothecariorum juxta Chronologicum ordinem*, Romæ, 1688, *in quarto*; *Parergon ad examen libri Pontificalis, ſive Epiſtola Pii II. ad Carolum VII Regem Franciæ, ab Hæreticis depravata & a Launoiana calumnia vindicata*, Romæ, 1688, *in quarto*; *Vetera Monumenta, in quibus præcipue muſiva opera, ſacrarum profanarumque ædium ſtructura, ac nonnulli antiqui ritus Diſſertationibus iconibuſque illuſtrantur*, Romæ, *deux tomes, in folio*, le premier en 1690, & le ſecond en 1699; *Diſſertatio Hiſtorica, an Romanus Pontifex baculo Paſtorali utatur*, Romæ, 1690, *in quarto*; *De incombuſtibili lino, ſive lapide Amianto, deque illius filandi modo, Epiſtolaris Diſſertatio*, Romæ, 1691, *in folio*; *De Abbreviatorum de Parco majori, ſive aſſiſtentium S. R. E. Vicecancellario in litterarum Apoſtolicarum expeditionibus antiquo ſtatu, illorumque in Collegium erectione, munere, dignitate, prærogativis ac privilegiis Diſſertatio Hiſtorica*, Romæ, 1691, *in folio*; *Enarratio ſynoptica qualitatum geſtorumque Abbreviatorum de Parco Majori S. R. E. Vicecancellario aſſiſtentium in expeditionibus Litterarum Apoſtolicarum, quæ in Cancellaria Apoſtolica peraguntur*, Romæ, 1691, *in folio*; *Sacro-Hiſtorica Diſquiſitio de duobus Emblematibus, quæ in Cimelio Emin. & Rever. D. Gaſparis Cardinalis Carpinei aſſervantur, in quorum altero præcipuè diſceptatur, an duo Philippi Imperatores fuerint Chriſtiani*, Romæ, 1691, *in quarto*; *De vocis correctione in Sermone ſeptimo S. Leonis Magni de Nativitate Domini*, Romæ, 1693, *in quarto*; *De ſacris ædificiis à Conſtantino Magno conſtructis Synopſis Hiſtorica*, Romæ, 1693, *in folio*; *Il Theatro de' Grandi, Diſcorſo Academico*, in Roma, 1693, *in quarto*; *Inveſtigatio Hiſtorica de Cruce ſtationali*, Romæ, 1694; *Abbreviatoris de Curia compendiaria notitia*, Romæ, 1696, *in quarto*; *Explicatio duorum Sarcophagorum ſacrum Baptiſmatis ritum indicantium*, Romæ, 1697, *in quarto*; *De S. Romanæ Eccleſiæ Vicecancellario, illius munere, authoritate & poteſtate, deque Officialibus Cancellariæ Apoſtolicæ, aliiſque ab eodem dependentibus*, Romæ, 1696, *in quarto.* M. Ciampini a laiſſé encore pluſieurs Ouvrages manuſcrits, qui ſuivant les apparences ne verront jamais le jour. Ferdinand Fabiani a fait imprimer à ſa louange un livre intitulé, *Il merito applaudito e gli applauſi premiati, in* Fermo, 1694. Il ramaſſe dans cet Ouvrage tous les éloges qui ont été donnez à M. Ciampini, ſoit en vers, ſoit en proſe, dans différens livres, & ceux que M. Ciampini a donnez, en reconnoiſſance, aux Auteurs qui l'ont loué. * Le Pere Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, &c. tome* 4. *p.* 193. *& ſuiv.*

CIAMPOLI, (Jean) naquit en 1589, à Florence. Il y étudia en Philoſophie, & aquit beaucoup de part dans les bonnes graces de Ferdinand, Grand Duc de Toſcane, & dans l'amitié de Galilée, dont il embraſſa les opinions contraires au ſyſtême d'Ariſtote. Depuis, il étudia en Droit, & fit divers voyages à Padoue, où il ſe fit eſtimer d'Hippolyte Aldobrandin, depuis Cardinal. Il paſſa auſſi à Bologne, où le Cardinal Maffée Barberin, qui étoit alors Légat de cette ville, le retint quelque tems. Enfin il alla à Rome au commencement du pontificat de Grégoire XV, & le Cardinal Ludoviſio lui procura l'emploi de Sécretaire des Brefs, avec un canonicat de ſaint Pierre. Le Cardinal Barberin ayant ſuccédé en 1623, à Grégoire, ſous le nom d'Urbain VIII, le nomma Sécretaire, & puis Camérier ſecret. Ciampoli auroit pu même eſpérer de plus grands honneurs, s'il ne s'en fût rendu indigne par ſa vanité, & par ſon indiſcrétion. Il étoit furieuſement entêté de ſon mérite, & ſur tout de ſon prétendu talent poëtique. Il mépriſoit tous les Poëtes, & oſoit mettre ſes Poëſies au deſſus de celles de Virgile, d'Horace & de Pétrarque, qu'il traitoit d'Ecoliers & d'ignorans; mais l'on peut dire après tous les Critiques qui en ont parlé, que c'étoit un vrai *animal de gloire.* Son peu de prudence le porta plus loin. Il parla mal-honnêtement du Pape & de ſes parens, il en fit des railleries, & ſe lia d'amitié avec ceux qui ne les aimoient pas. Cette conduite fut la cauſe de ſa diſgrace. On commença par lui ôter la liberté de voir le Pape; & en 1632, on l'envoya Gouverneur à Montalte, pour l'éloigner de la Cour, où il ne put jamais revenir. Ses amis firent en ſorte qu'on le tira de Montalte, pour l'envoyer à Norcia; & puis à Jéſi, où il mourut le huitiéme ſeptembre de l'an 1643. Il avoit commencé l'Hiſtoire de Pologne, à la priére de Ladiſlas-Sigiſmond Roi de cet Etat; mais il ne la put achever. Nous avons de lui des Poëſies Italiennes, des Lettres, &c. qui pour la plupart ont été imprimées à Veniſe en 1662. * Imperialis, *in Muſæo Hiſt. p.* 201. *& ex eo Konigius in Biblioth.*

blioth. Vetere & Nova, p. 191. Leo Allatius, *l. de Apibus Urbanis*, p. 156. 157. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II. Illuſt. c. 1. Imag.* Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter. &c. tome* 1. *p.* 271. Auguſtin Favoriti, *in Vita Virg. Cæſarini, in Memor. Philoſophor. noſtri ſæculi, tome* 1. *p.* 174. *per Hennium Witten.* J. L. de Guez de Balzac, *dans ſes Lettres.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes modernes, tome* 8. *p.* 142 : ou *tome* 4. *partie* 2. *p.* 112. *& ſuiv. n.* 1451. édit. d'Amſterdam 1725.

CIANE. *Voyez* CYANE.

CIANE'E. *Voyez* CYANE'E.

CIANIPPE. *Voyez* CYANIPPE.

CIANIS, *Cyaneus*, riviére d'Aſie dans la Géorgie, prend ſa ſource dans le Mont-Caucaſe, & ſe décharge dans la Mer Noire du côté oriental, près de Ciais. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIAON. *Voyez* CION.

CIASLAS, ou SEISLAS, le ſeiziéme des Rois de Dalmatie, étoit fils du Roi Rodoſlas. Les Croates s'étant revoltez, Ciaſlas qui commandoit quelques troupes, leur permit de vendre les priſonniers de guerre, & celles que ſon pére commandoit en perſonne, n'ayant pu obtenir la permiſſion d'en faire autant, il les fit ſoulever, chaſſa le Roi ſon pére, & s'empara de la Couronne. Une action ſi dénaturée lui fit donner le nom d'Apoſtat. Dieu la laiſſa impunie quelque tems, pour en rendre la vengeance plus éclatante. Ciaſlas en guerre avec les Hongrois, remporta ſur eux une grande victoire, où leur Général, nommé Küſe ou Ladiſlas, périt; mais la veuve de ce Général ayant pris elle même le commandement des armées, entra dans la Dalmatie ; & enleva le camp de Ciaſlas, qui fut lui même du nombre des priſonniers. On dit que cette femme l'ayant en ſon pouvoir lui fit couper le nez & les oreilles ; & qu'enſuite elle le fit jetter chargé de chaînes dans la Save : ſes enfans pris avec lui furent traitez de même ; & il ne reſta de ſa famille qu'une fille mariée à Tycomil, Ban de Raſcie. On peut rapporter ces événemens à l'an 860, ou environ. * Le Prêtre de Dioclée, *Hiſt. de Dalmatie.*

CIAXARE. *Voyez* CYAXARE.

C I B.

CIBALE, ville de Pannonie, près de laquelle l'Empereur Conſtantin, l'an 314, remporta une grande victoire ſur Licinius, qui y perdit vint mille hommes, quoi qu'il en eût 35 mille contre 20 mille. * Zozime, *l.* 2.

CIBAR, (Saint) en Latin *Eparchius*, réclus à Angoulême, fils de Félix d'Oriole, & de Principe, naquit à Périgueux dans le VI ſiécle. Il ſortit ſecrettement de la maiſon de ſon grand-pére, pour s'en aller dans le monaſtére de ſaint Sédaciac. Après y avoir pratiqué quelque tems la vie monaſtique, il ſortit encore ſecrettement ; & après avoir parcouru quelque tems les provinces voiſines, il fut arrêté par Aphthone, Evêque d'Angoulême, & s'enferma dans une cellule, où il vécut pendant l'eſpace de 39 ans, dans les exercices de la pénitence & de l'oraiſon. Il mourut le premier juillet de l'an 581. * Anonyme *de ſa Vie* dans Mabillon. Baillet, *Vies des Saints, juillet.*

CIBE'LE. *Voyez* CYBE'LE.

CIBINIO. *Voyez* HERMANSTADT.

CIBO, la Maiſon de CIBO, ſi féconde en hommes illuſtres, eſt une des plus nobles & des plus anciennes d'Italie. Les uns la font venir ridiculement d'une ville de l'Arabie Heureuſe, nommée *Cibon*, & quelques autres ſoutiennent que JEAN Faga en a été la tige. Faga vient du mot Grec Φαγὸς, qui ſignifie *Cibus* en Latin ; & on prétend que celui qui le portoit a été un Capitaine de grande réputation ſous Béliſaire. Sans avoir recours à ces opinions fabuleuſes, la famille de Cibo a été en conſidération dès le X ſiécle ſous l'Empereur Othon I, qui récompenſa les ſervices de GUY Cibo, par le don qu'il lui fit de quelques terres. C'eſt ce qu'on apprend d'une chartre donnée à Viterbe en 999. Guy laiſſa EDOUARD, pére de GUY II, qui vivoit en 1038, & qui fut pére de LAMBERT Cibo. Celui-ci entreprit la guerre contre les Sarrazins, & leur enleva les iſles de Gorgona, & de Capraia. Il laiſſa divers enfans, & entre autres ARANTIO, qui entreprit le voyage de la Terre-ſainte, & qui fut pére d'ERMES ; lequel laiſſa GUILLAUME I. Ce dernier épouſa *Petrina* della Vuolta dont il eut 1. LANFRANC qui ſuit ; 2. *Bajalard* ; & 3. *François* Evêque de Savonne, mort en odeur de ſainteté. LANFRANC, Conſul de Gênes en 1241, rendit de grands ſervices à cette République. Il eut de *Nicolaſia* Ghiſulfa ſon épouſe, 1. GUILLAUME II, qui ſuit ; 2. *Emanuel*, Capitaine des Galeres de Charles de Naples, en 1288 ; & 3. BARTHÉLEMY, qui laiſſa poſtérité. GUILLAUME Cibo, II. de ce nom, fut employé dans diverſes ambaſſades. Après lui on trouve FRANÇOIS, qui de *Marieta* Doria, eut CIBO Cibo. Celui-ci portoit ces deux noms, & épouſa *Lauretta* Catanea, dont il eut divers enfans, qui ſervirent Robert Roi de Naples. GUILLAUME III l'aîné, eut de *Blanchinetta* de Fieſque FRANÇOIS qui ſuit.

XIII. FRANÇOIS Cibo, fut créé Comte de Gragnano, en 1340, par Robert Roi de Naples, & épouſa *Moiſette* Carmandini, dont il eut 1. ALAON, qui ſuit ; & 2. *Brancaléon*, qui eut des enfans.

XIV. ALAON Cibo, Comte de Gragnano, vivoit en 1353, & laiſſa de *Nicolette* Marini pour fils unique MAURICE qui ſuit.

XV. MAURICE Cibo, vivant en 1395, épouſa *Saracine* Marucella, dont il eut 1. ARAN qui ſuit ; 2. *Thomas* Cibo.

XVI. ARAN Cibo, rendit des ſervices conſidérables à la République de Gênes, & conduiſit en 1440 du ſecours au Roi René, qui lui donna le gouvernement de Naples. Ce Prince qui ſe plaiſoit aux Deviſes, lui en fit une où il mit un paon avec ces paroles, *Beauté qui paſſe tout.* Depuis, Arano fut fait priſonnier à Naples en 1442. Il eut part aux bonnes graces d'Alfonſe d'Arragon, qui s'y étoit établi ; & le Pape Calixte III le créa Préfet de Rome, charge, qu'on ne donne qu'aux perſonnes de la premiére qualité. Il mourut en 1457, âgé de 80 ans, laiſſant de *Genévre* de Mari, 1. JEAN-BAPTISTE qui ſuit ; 2. *Maurice*, Préſident de l'Etat Eccléſiaſtique, & Gouverneur de Spolette, pére de *Laurent* Cibo, Archevêque de Bénévent, & Cardinal, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé* ; & 3. *Blanche* Cibo, mariée à *Dominique* Cibo, ſon parent.

XVII. JEAN-BAPTISTE Cibo, né en 1432, vécut aſſez longtems à Naples à la Cour d'Alfonſe & de Ferdinand d'Arragon. Depuis il vint à Rome. Le Pape Paul III lui donna l'Evêché de Savonne. Sixte IV lui conféra celui de Melphe, & le nomma Cardinal en 1473. Il fut élu Pape ſous le nom d'INNOCENT VIII, le 29 août 1484, & mourut le 25 juillet 1492, âgé de 60 ans. *Voyez* INNOCENT VIII. *Avant ſa promotion au ſiége pontifical il avoit eû d'une Demoiſelle de Naples,* 1. FRANÇOIS, *qui ſuit* ; 2. Théodorine *Cibo, mariée l'an* 1477, *à* Gérard *Uſodimari Génois, dont la famille fut aggrégée à celle de Cibo, & a été féconde en perſonnes illuſtres.*

XVIII. FRANÇOIS Cibo, Comte d'Anguillare & de Férentilla, & Général de l'Egliſe, épouſa, en 1487, *Magdelaine* de Médicis, fille de *Laurent* de Medicis, & ſœur du Pape *Léon* X, dont il eut, 1. LAURENT, qui ſuit ; 2. *Innocent*, Cardinal & Archevêque de Gênes, *qui aura ſon article cy-après* ; 3. *Jean-Baptiſte*, Evêque de Marſeille, mort en mars 1556 ; 4. *Catherine*, mariée à *Jean-Baptiſte* Varano, Duc de Camérino ; 5. *Hippolyte*, femme de *Robert* San-Severino, Comte de Cajazzo ; & 6. *Innocente* Cibo, alliée à *Opice* de Fieſque.

XIX. LAURENT Cibo, Comte de Férentilla, &c. fut élevé en France. Il fut Capitaine de la Garde du Pape Clément VII, conſerva Bologne pendant la priſon de ce Pape, rendit de bons ſervices à l'Etat Eccléſiaſtique, dont il fut Général en 1530, & mourut en 1546, âgé de cinquante-huit ans. Il épouſa en 1520, *Richarde* Maleſpine, Marquiſe de Maſſe & de Carrare, veuve de *Scipion* de Fieſque, fille & héritiére d'*Albéric* Maleſpine, Marquis de Maſſe & de Carrare, dont il eut 1. *Jules* Cibo qui ſe rendit Maître des Etats de Maſſe & de Carrare après la mort de ſon pére, au préjudice de ſa mére, à laquelle ils appartenoient, & qui y fut rétablie par la protection de l'Empereur Charles Quint. Depuis, s'étant uni avec les Fieſques, & ayant eu quelques conférences avec les François, pour les rétablir dans Gênes, ſa mére qui craignoit les ſuites fâcheuſes de cette négociation, en fit avertir l'Empereur, qui fit arrêter Jules, qui paſſoit dans le Milanois, & qui eut la tête tranchée, en 1547, ſans laiſſer de poſtérité de *Perrette* Doria ; 2. ALBÉRIC qui ſuit ; & 3. *Eléonore* Cibo, mariée 1. à *Jean Louis* de Fieſque, Comte de Lavagne, qui ſe noya lorſqu'il étoit ſur le point de ſe rendre maître de Gênes : 2. à *Jean-Louis* Vitelli, Marquis de Cétona.

XX. ALBÉRIC Cibo, né le 28 février 1532, fut créé Prince du Saint Empire & de Maſſe en 1568, par l'Empereur Maximilien II. Il fut auſſi Duc d'Ajello, Marquis de Carrare, &c. ſe ſignala dans les guerres d'Italie, à la bataille de Saint-Quentin, & ailleurs, & mourut le 18 janvier 1623, âgé de 91 ans, après avoir eu part à l'eſtime de quatorze Papes, de ſix Rois de France, de ſix Empereurs, & de trois Rois d'Eſpagne. Il épouſa 1. en 1552, *Elizabeth* de la Rovére, fille de *François-Marie* de la Rovére, Duc d'Urbin, morte en juin 1561, dont il eut 1. ALDERAN qui ſuit : 2. en février 1563, *Elizabeth* de Capoue, fille de Ferdinand, Duc de Termoli, morte en janvier 1575, dont ſortirent 2. *Ferdinand*, Marquis d'Ajello, né en 1568, mort ſans alliance en janvier 1595 : 3. *Eléonore*, née en 1564, mariée à *Auguſtin* Grimaldi, Duc d'Evoli, morte en octobre 1585 ; 4. *Lucrece*, née en 1565, mariée en 1591, à *Hercule* Sfondrate, Duc de Monte-Marciano ; & 5. *Catherine* Cibo, née en 1566, Religieuſe à Florence. *Il eut auſſi pour fille naturelle*, Victoire *Cibo, mariée à* Hippolyte *Bentivoglio, Marquis de Gualtiéri.*

XXI. ALDERAN Cibo-Maleſpine, Marquis de Carrare, né le 19 décembre 1552, fut élevé auprès du Duc d'Urbin ſon oncle, & aimoit les Arts & les Sciences. Il ſe trouva à la bataille de Lépante, & mourut avant ſon pére, le quatriéme novembre 1606, âgé de 64 ans. Il épouſa en juin 1580, *Marfiſie* d'Eſt, veuve d'*Alfonſe* Marquis d'Eſt, & fille de *François* d'Eſt, Marquis de Maſſe, morte le 15 août 1608, dont il eut 1. CHARLES qui ſuit ; 2. 3. 4. *François, Edouard & Céſar*, morts ſans alliance ; 5. *Ferdinand*, Prêtre ; 6. *Alexandre*, Chevalier de Malte en 1597, mort en 1639 ; & 7. *Victoire* Cibo, mariée au Comte *Hercule* Peppoli, morte en 1635.

XXII. CHARLES Cibo-Maleſpine, Prince de Maſſe, Duc d'Ajello, Marquis de Carrare, né en novembre 1581, a été très-célébre par ſon eſprit, & par ſon inclination bienfaiſante. Il mourut le 24 février 1662, âgé de 81 ans. Il épouſa en février 1605, *Brigitte* Spinola, fille de *Jannetin*, Marquis de Calico, morte en janvier 1660, dont il eut 1. ALBERIC qui ſuit ; 2. *Alderan*, mort Doyen des Cardinaux, *qui aura ſon article cy après* ; 3. *Jannetin*, né en 1615, mort en 1663 ; 4. 5. *François*, & *Jean-Baptiſte*, morts jeunes ; 6. *Laurent*, Evêque de Jéſi, né en 1618, mort en 1680 ; 7. *Edouard*, Patriarche titulaire de Conſtantinople, né en 1619, mort en février 1705 ; 8. *Dominique*, Abbé ; 9. *Marfiſie*, morte jeune ; 10. *Marie*, née en 1609, alliée en 1626, à *Galéot* Pic, Duc de la Mirandole ; 11. *Véronique*, née en 1611, mariée à *Jacques* Salviati, Duc de Giulano, morte en ſeptembre 1691 ; 12. *Placidie*, née en 1614, femme de *Charles* de Guévara, Duc de Bovino ; 13. *Diane*, née en 1621, Religieuſe ; & 14. *Richarde* Cibo, née en 1622, mariée à *Alfonſe* de Gonzague, Duc de Novellare.

XXIII. ALBÉRIC Cibo, Duc de Maſſe, Prince de Carrare, &c. né en juillet 1607, mourut en janvier 1690. Il épouſa en 1626 *Fulvie* Pic, fille d'*Alexandre*, Duc de la Mirandole, dont il eut 1. CHARLES qui ſuit ; 2. *Alexandre*, né en 1633 ; 3. *Jean-Baptiſte*, né en 1635, mort en Sicile ; 4. *Ferdinand*, Prêtre, né en 1641, mort en novembre 1682 ; 5. *François-Marie*, né en 1644 ;

6. *Innocent*, né en 1648, mort en février 1674; 7. *Laure*, née en 1628; 8. *Catherine*, née en 1630; 9. *Marie*, née en 1632; 10. *Conſtance*, née en 1634; 11. *Marie-Françoiſe*, née en 1637, morte en avril 1675; 12. *Anne*, née en 1640, morte en octobre 1691; & 13. *Théréſe* Cibo, née en 1645, morte en avril 1682.

XXIV. CHARLES Cibo, Duc de Maſſe, Prince de Carrare, &c. né en juin 1631, épouſa en 1673, *Théreſe* Pamphile, fille de *Camille*, Prince de Saint-Martin, morte en 1706, dont il eut 1. *Albéric* Cibo, Prince de Carrare, &c. né le 30 août 1674, mort en décembre 1715, ſans laiſſer de poſtérité de *Nicole* Grillo, fille de *Marc-Antoine*, Marquis Grillo, Génois; 2. *Camille*, né en avril 1651, lequel étant en prélature, a remis ſes droits à ſon frére puîné, ſe reſervant ſeulement une penſion de ſix mille écus, & a été ſacré Patriarche titulaire de Conſtantinople le 25 février 1718; 3. *Alderan*, mort jeune en 1687; 4. autre ALDERAN, qui ſuit; 5. *Fulvie*, née en 1675; 6. *Olympia*, née en 1676; 7. *Marie-Magdelaine*, morte jeune en 1678; 8. *Fulvie-Marie*, née en 1679; & 9. *Marie-Magdelaine* Cibo, née en août 1684.

XXV. ALDERAN Cibo, Prince de Carrare, &c. né le 21 juillet 1690, a ſuccédé à ſes fréres en décembre 1715.

CIBO, (Laurent) Cardinal, Archevêque de Bénévent, fils de MAURICE Cibo, frére du Pape *Innocent* VIII. Ce Maurice, Préſident de l'Etat Eccléſiaſtique (qui eſt une charge qu'on a depuis ſupprimée) & Gouverneur de Spolette, aima une de ſes parentes nommée *Perrette* Cibo, & en eut Laurent, dont nous parlons, qui fut Archevêque de Bénévent, & Châtelain du Château-Saint-Ange. Le Pape Innocent VIII le fit Cardinal au mois de mars de l'an 1489, & comme ſa naiſſance défectueuſe le pouvoit exclurre de cette dignité, quelques témoins aſſurérent que Maurice Cibo, avoit épouſé en ſecret Perrette, mére de Laurent. Ce Cardinal fut en grande faveur ſous le pontificat de ſon oncle; mais Alexandre VI le perſécuta, & le menaça même de lui ôter le chapeau de Cardinal. Il mourut le 22 décembre 1503. * Volaterran, *Anthropologia*, *l.* 2. Onuphre. Ciaconius. Victorel. Cabréra, &c.

CIBO, (Innocent) Cardinal, Archevêque de Meſſine, de Turin, de Gênes, &c. étoit fils de FRANÇOIS Cibo, Comte d'Anguillare, &c. qui eut pour pére JEAN-BAPTISTE, depuis Pape, ſous le nom d'INNOCENT VIII. Le Pape Léon X, qui étoit ſon oncle maternel, le fit Cardinal en 1513, lui rendant le chapeau qu'il avoit lui même reçu d'Innocent VIII, qui avoit beaucoup contribué à la grandeur des Medicis. Innocent Cibo travailla depuis à la maintenir. Lorſque le Duc Alexandre de Medicis eut été aſſaſſiné en 1537, ce fut lui qui gouverna l'Etat de Florence, & qui le conſerva à Côme, fils de Jean de Médicis. Il ſe ſignala encore dans les légations de Bologne, de Parme, de Plaiſance, &c. Enfin il s'aquit l'amitié de l'Empereur Charles-Quint, qu'il reçut deux fois à Maſſe, & celle du Roi François I, qui lui donna les Abbaïes de S. Victor, de Marſeille & de S. Ouen. Le Pape Paul III témoigna quelque reſſentiment contre le Cardinal Cibo; parce, qu'ayant promis Julia Varana ſa niéce au Duc d'Urbin, il refuſa de lui manquer de parole en faveur d'Octavio Farnéſe, petit fils du même Pape. Cibo eut depuis beaucoup de part à l'élection de Jules III, mourut le treiziéme avril de l'an 1550, âgé de 58 ans, & fut enterré à Rome dans l'égliſe de Sainte-Marie de la Minerve, entre les Papes Léon X, & Clément VII. * Bembo, *in Epiſt.* Paul Jove, *l.* 46. Ughel, *Italia ſacra.* Cabréra. Onuphre. Aubery, &c.

CIBO (Alderan) fils de CHARLES, Prince de Maſſe, né en 1613, fut nommé Cardinal par le Pape Innocent X, en 1645. Il avoit été Majordome du Sacré Palais Apoſtolique; & il exerça dans la ſuite les légations d'Urbin, de la Romagne & de Ferrare. Lorſqu'il fut de retour à Rome, il ſe trouva à l'élection d'Alexandre VII, qui lui donna l'Evêché de Jéſi. Depuis il ſe trouva encore à celles de Clément IX, & d'Innocent XI. Ce dernier le nomma Miniſtre d'Etat. Il aſſiſta depuis aux élections d'Alexandre VIII, & d'Innocent XII, & mourut doyen du Sacré Collége, le 21 juillet 1700, en la 88 année de ſon âge, & à la 56 de ſon cardinalat. La famille Cibo a diverſes autres branches; & a produit d'autres grands hommes. On peut conſulter les Auteurs ſuivans. * *Dialogo della Nobilita della Famiglia Cibo*, *Porcacchi & Franciſca Zazerra. Genealog. dlela Famig. Cibo.* Franciſco Maria Vialorda, *Vie d'Innocent* VIII. Le Labouteur, *Voyage de la Reine de Pologne.* Ughel, *Italia ſacra.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. de Epiſc. Maſſil.* Juſtiniani & Soprani, *Scritt. della Ligur.* Priorato, *Scena d'Huom. Illuſt. d'Ital.* Aubery, *Hiſt. des Cardin.* De Thou, *Hiſt. l.* 3. Paul Jove. Fogliéta. Cabréra. Imhoff, *en ſes vint Familles d'Italie*, *&c.*

CIBO, (Catherine) Ducheſſe de Camérino, dans la Marche d'Ancone, fille de FRANÇOIS Cibo, Comte d'Anguillare, & de *Magdelaine* de Médicis, avoit beaucoup de génie pour les Langues & pour les Sciences, qu'elle apprit avec facilité: de ſorte qu'elle ſavoit l'Hebreu, le Grec, le Latin, la Philoſophie & la Théologie. Le Pape Léon X, ſon oncle maternel, la maria à *Jean-Marie* Varano, Duc de Camérino, qui mourut peu de tems après, ne laiſſant qu'une fille, nommée *Julie.* Matthias Varano voulut enlever cette fille pour l'épouſer, & la Ducheſſe Catherine s'oppoſa courageuſement à ce deſſein. Depuis, elle maria Julie à *Guy* Ubaldo, Duc d'Urbin, à qui le Pape Paul III ôta le Duché de Camérino. Elle ſupporta courageuſement cette infortune, & elle ſe conſola avec ſes livres; s'occupant le reſte du tems à des œuvres de piété. Ce fut elle qui fonda le premier couvent pour les Capucins. Elle mourut à Florence le dixiéme février de l'an 1557. * Franciſco Serdonatio, *delle Donne Illuſtr.* Browerius, *in Annal. Capuc.* Hilarion de Coſte, *Eloges des Dames Illuſtres*, *&c.*

CIBOIRE, vaiſſeau ſacré en forme de grand calice couvert, qui ſert à conſerver les hoſties conſacrées pour la communion des Chrétiens dans l'Egliſe Romaine. Il ſemble que ce mot ait été pris de *Ciborium*, qui eſt en uſage chez les Grecs & chez les Latins. Heſychius a cru qu'il vient originairement des Egyptiens, & qu'il ſignifie en leur Langue le fruit d'une certaine féve d'Egypte. On a appellé de certains vaſes *Ciboires*, parce qu'ils étoient faits comme ces féves d'Egypte. Horace s'eſt ſervi du mot de *Ciboria* en ce ſens-là, comme l'a remarqué l'ancien Scholiaſte Latin. Il ſe peut auſſi faire que ces vaſes ayent été nommez *Ciboires*, parce qu'ils étoient faits de ces féves d'Egypte. On a donné dans la ſuite des tems le nom de *Ciboires* aux vaſes ſacrez, où l'on conſerve les hoſties. Quelques Théologiens on cru qu'ils ont été ainſi appellez, parce que le pain qui nous nourrit pour la vie éternelle, y eſt conſervé. Ugution dit que *Ciborium* eſt proprement un vaſe deſtiné *ad ferendos cibos.* Chez les anciens Ecrivains ce mot ſe diſoit de toute ſorte de conſtruction faite en voûte, portée ſur quatre piliers. Chez les Auteurs eccléſiaſtiques, c'eſt un petit dais ou voile, élevé & ſuſpendu ſur quatre colomnes ſur le maître autel. On en voit encore dans quelques égliſes à Paris & à Rome. Les Italiens appellent encore *Ciborio*, un tabernacle iſolé. On a dit qu'on poſoit des *Ciboires* ſur les corps des Saints & des Martyrs, parce qu'on les enterroit ſous les autels.

CIBOLA ou CIVOLA, province de l'Amérique Septentrionale, dans le Nouveau Mexique, que les Eſpagnols nomment *la Nouvelle Grenade*, à cauſe d'une ville de ce nom qu'ils y ont bâtie. Le païs eſt ſans montagnes, & eſt pourtant aſſez froid. Les Habitans ont le corps plus blanc, & l'eſprit plus vif, plus ſincére, & plus réglé que le reſte des Americains. Ils n'épouſent qu'une femme, dont ils ſont extrémement jaloux; & pour la Religion, ils n'adoroient que l'eau, & une vieille Magicienne, dont le Démon ſe ſervoit pour les abuſer. Ils croyoient qu'elle demeuroit cachée près d'un lac. * Herréra, *c.* 11.

CIC. CID. CIE.

CICABO, anciennement, *Glaucus*, riviére d'Aſie dans la Géorgie, ſe joint au Cianis, & ſe décharge avec lui dans la Mer Noire. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CICADOS, riviére d'Eſpagne dans le Royaume de Navarre, dans la Châtellenie ou Majorat d'Olite, coule à peu près du nord au ſud, & après avoir arroſé Tafalla & Olite, ſe jette dans la riviére d'Aragon, à l'eſt de Villa Franca.

CICCHUS, CHICUS & CICHUS natif d'Aſcoli en Italie, ſur la fin du XV ſiécle, homme d'un génie ſuperſtitieux, qui s'amuſoit à la Magie, & à qui quelques uns ont même attribué un eſprit familier. Il a fait un Commentaire ſur la Sphére de *Sacro-Boſco*, imprimé à Veniſe en 1499. Ce ſeul Commentaire montre aſſez qu'il n'étoit pas ſeulement ſuperſtitieux, comme l'appelle Delrio; mais qu'il avoit auſſi la tête mal timbrée, s'étant dans ce Commentaire étudié d'obſerver trois choſes qui découvrent ſa folie: la premiére, d'interpréter le livre de *Sacro-Boſco*, ſuivant le ſens des Aſtrologues, Nécromantiens & Chiroſcopites: la ſeconde, de citer un grand nombre d'Auteurs falſifiez, remplis de vieux contes, comme par exemple, SALOMON de *Umbris Idearum*, HIPPARCHUS *de Vinculo Spiritus*, APOLLONIUS *de Arte Magica*, ZOROASTRE *de Dominio quartarum octavæ Sphæræ*; ASTAFON *de Mineralibus conſtellatis*, & beaucoup d'autres ſemblables: & la troiſiéme de ſe ſervir fort ſouvent des révélations d'un Eſprit nommé Floron, qu'il diſoit être de l'Ordre des Chérubins; mais on ne voit point qu'il s'attribue cet eſprit en aucun endroit de ſon Commentaire. Voilà le jugement que Gabriël Naudé porte ſur le Commentaire de Cicchus. * Gabriël Naudé, *Apologie des grands hommes accuſez de Magie*, *ch.* 13. *p. m.* 344. Delrio, *l.* 1. *c.* 3. Bayle, *Dict. Crit.*

CICCOLA, petite riviére de Dalmatie près de Dernis & de Cliſſa. * Maty, *Dict. Géogr.*

CICCOPE'RIUS (François) Docteur, Protonotaire Apoſtolique, Chanoine de la Collégiale de S. Pierre de Maſſa, a mis en lumiére *Lucubrationes Canonicales*, où il explique ce qui regarde la prééminence, le devoir & l'autorité des Chanoines. * *Luca* 1662, *in quarto. Biblioth. Hiſt. des Auteurs de Droit*, *&c. par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, *tome* 2, 1695.

* CICER (Gabriel) de Palerme, fut un homme d'une grande capacité. Il s'appliqua à la Géométrie, à l'Arithmétique, à l'Algébre & aux autres parties des Mathématiques. Il étoit en même tems grand Naturaliſte, ſur tout par rapport à la Botanique. Il ſe diſtingua auſſi par la connoiſſance de l'Hiſtoire ancienne & moderne. Outre la Langue Latine qu'il poſſédoit à fonds, il apprit auſſi de lui même & ſans Maître le Grec & l'Hebreu. Il fit outre cela ſon étude de la Juriſprudence, & ſe fit recevoir Docteur en Droit. Il joignit à cela la Muſique vocale & inſtrumentale, & ſe fit ſouvent entendre dans l'Académie des *Reaccenſi* de Palerme. Il exerça fort longtems la charge de Sécretaire de cette ville, & s'en aquita avec applaudiſſement. Il mourut le 27 avril 1647. Il compoſa pluſieurs Ouvrages, mais la plupart n'ont pas vu le jour. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CICER (Pierre) Sicilien, Prêtre de Caſtro Regale, Docteur en Théologie & Profeſſeur en Literature, vivoit en 1605. On a de lui, *Pars prima campi Grammaticorum*; *Secunda pars campi Grammaticorum*; *Sententiæ*, *Proverbia*, *ſeu dicta ad omnium uſum pertinentia.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CICE'RI (Charles) Cardinal Evêque de Côme dans le Milanois, fut nommé Cardinal par le Pape Innocent XI, le douziéme ſeptembre 1686. Il mourut en ſon Evêché le 25 juin en ſa 76 année.

CICE'RIGO. *Voyez* CE'CE'RIGO.

CICE'RON (Marcus Tullius) naquit à Arpi, bourgade de Toſcane, le troiſiéme janvier de l'an 648 de Rome, & 116 ans avant JESUS CHRIST. Marcus étoit ſon prénom; Cicéron ſon nom propre qui lui fut donné, à cauſe d'un ſigne qu'il avoit au nez; & Tullius étoit ſon nom de famille, qu'il tiroit ſelon quelques Auteurs, de l'ancienne famille Tullia, deſcendue des Rois des Volſques, comme il eſt marqué dans la Chronique d'Euſébe. Plutarque

que le fait auſſi venir de Tullus Attius Roi des Volſques. Son pére s'appelloit *Marcus Tullius*, & la mere avoit nom *Helvia*, à ce qu'on a écrit. Quoiqu'on diſe de la nobleſſe de l'origine de Cicéron, l'on croit que ſon extraction n'eſt pas fort illuſtre; & qu'il s'eſt beaucoup plus diſtingué par ſon éloquence que par ſa famille. Cicéron vint fort jeune à Rome, où il donna ſes premiéres années aux Lettres Gréques, comme nous l'apprenons de lui même dans ſa lettre à Titinnius, dont le fragment ſuivant ſe trouve dans Suétone au livre *de Claris Rhetoribus*, c. 2. *Je me ſouviens*, dit-il, *que pendant mon enfance, un certain Plotius enſeigna le Latin à Rome. Je me fâchois de n'être pas de ſes Diſciples, dont il avoit un très-grand nombre, parce qu'il étoit habile, & qu'il enſeignoit très-bien; mais j'en fus détourné par quelques perſonnes fort entendues, qui eſtimoient que les Lettres Gréques étoient un meilleur aliment à l'eſprit.* A ſon avenement dans le Barreau, il plaida avec tant de liberté contre les amis de Sylla, que, pour éviter le reſſentiment d'un homme qui n'épargnoit perſonne, il fut obligé de faire un voyage en Gréce. Il étudia à Athénes ſous Antiochus d'Aſcalon, Philoſophe Académicien; & de là cherchant à ſe perfectionner dans l'éloquence, il paſſa en Aſie, fut Diſciple de Xenoclés, de Denys, de Menippe; & à Rhodes, d'Apollonius Molon, l'homme le plus éloquent de ſon tems. Ce dernier ayant aſſiſté à une Harangue de Cicéron, ne put s'empêcher de s'écrier, qu'il déploroit le malheur de la Gréce, de ce qu'ayant été vaincue par les armes des Romains, elle alloit encore perdre par l'éloquence de ſon Diſciple, le ſeul avantage qui lui reſtoit ſur ſes ennemis victorieux. De là Ciceron vint à Rome, où il épouſa *Terentia*; & l'ayant repudiée dans la ſuite, quoi qu'il en eût des enfans, ſavoir un fils nommé *Tullius*, & une fille Tullia & Tulliola, il épouſa *Popilia*, qui étoit fort jeune, fort riche, & fort belle. Térentia diſoit qu'il l'avoit épouſée pour ſa beauté; mais Tiron, Affranchi de Cicéron, aſſure que ce fut pour ſes grands biens, dont il aquitta ſes dettes. Voici en quel ordre il exerça les charges publiques. Il obtint la Sicile avec la dignité de Queſteur l'an 676 de Rome, & 78 avant J. C. A ſon retour il fut fait Edile, & fit condamner Verrès à réparer les concuſſions qu'il avoit faites dans cette province. Peu après il fut premier Préteur l'an 691 de Rome, & 63 avant J. C. Il fut Conſul avec C. Antonius, & pendant ſon conſulat, il découvrit la conjuration de Catilina, dont il fit punir les complices; ce qui lui aquit le nom de *Pére de la patrie*. Depuis, en 696, & avant J. C. 58, il fut banni par la brigue de Clodius & de quelques autres; mais tout le peuple prit tant de part à cette infortune, que l'année ſuivante il fut rappellé de ſon banniſſement, à la ſollicitation même de Pompée, qui l'avoit laiſſé chaſſer. Il fut reçu Augure en la place de Craſſus en l'année 701 de Rome. Milon ayant tué Clodius l'année ſuivante, Cicéron entreprit ſa défenſe. Enſuite il fut envoyé Proconſul en Cilicie, ſuivit le parti de Pompée durant la guerre civile, & après la mort de ce Chef en 707, il ſe raccommoda avec Céſar, qu'il réconcilia avec Ligarius par ſon éloquence. Il n'eut point de part à la mort du même Céſar, parce qu'on ne lui en découvrit point le ſecret; car d'ailleurs il étoit grand zélateur de la liberté publique, & intime ami de Brutus. Après ce coup, il favoriſa Auguſte, qu'on appelloit alors Octave Céſar. Ce dernier voulut être Conſul avec lui; mais ſes intérêts lui ayant fait prendre d'autre meſures, il ſe lia avec Antoine & Lépidus; & tous les trois furent déclarez Triumvirs. Antoine, haïſſant extrémement Cicéron, qui avoit écrit contre lui les Oraiſons ou Harangues, que nous nommons Philippiques, le mit dans la liſte des proſcrits, & lui fit couper la tête, lorſqu'il prenoit la fuite. Il fut aſſaſſiné par un certain Popilius Lénas, à qui il avoit ſauvé la vie quelque tems auparavant, en prenant ſon parti contre ceux qui l'accuſoient d'avoir tué ſon pére. Cet homme lui coupa la tête & la main droite, comme il fuyoit dans ſa litiére vers la Mer de Cajéte. Sa tête & ſa main furent apportées à Rome, & miſes par Antoine ſur la Tribune aux Harangues, d'où Cicéron avoit ſi ſouvent parlé au peuple & prononcé des diſcours ſi éloquens, pour la défenſe de la liberté publique. Fulvia, femme d'Antoine, ayant vomi mille injures contre ces triſtes reliques, lui tira la langue de la bouche, & la piqua par pluſieurs fois de ſon aiguille de tête. Il fut tué âgé de 63 ans onze mois & cinq jours, aux ides ou le treiziéme de décembre, l'an de la fondation de Rome 711, & 43 avant l'Ere Chrétienne. Il étoit très-habile Orateur & très-bon Philoſophe; ſon ſtyle étoit coulant & diffus, il avoit le génie agréable, enclin à la raillerie, il aimoit ſa patrie, mais il faiſoit ſonner trop haut ſes ſervices: timide au reſte dans l'adverſité, juſques à la foibleſſe, & plein d'un amour propre qui paroît dans tous ſes Ouvrages. On diſtingue ordinairement ſes livres, en ceux qui ne traitent ſimplement que de l'Art de la Rhétorique, comme les deux de l'Invention, les trois de l'Orateur, des illuſtres Orateurs, où Brutus, &c. Ses Oraiſons ou Harangues ſont du ſecond ordre; les Epitres du troiſiéme, & les Ouvrages Philoſophiques du quatriéme, ſavoir les Queſtions Académiques, des Fins des biens, ou de la Béatitude; les Tuſculanes; de la Nature des Dieux, de l'Amitié; de la Vieilleſſe, &c. Cicéron avoit auſſi deſſein d'écrire une Hiſtoire, & il compoſa trois livres en vers, de ce qui lui étoit arrivé durant ſon conſulat. Pluſieurs Savans croyent avec raiſon qu'il déſigne ces livres en écrivant à Lentulus, *l.* 1 *Epiſt. Fam.* 9, quoique Paul Manuce, & quelques autres, ne ſoient pas de ce ſentiment. Plutarque a écrit ſa Vie. Dion, Appien, Salluſte, Florus, Oroſe, &c. parlent de lui. Denys Lambin & François Fabricius ont auſſi donné la Vie de Cicéron au commencement de ſes Oeuvres: Tullius Tiron, affranchi du même Orateur l'avoit auſſi écrite.

L'Orateur Cicéron avoit un fils nommé comme lui M. CICÉRON, homme débauché, brutal, ſans génie, & indigne fils d'un tel pére que le ſien. Il étoit ſi ſujet au vin & à l'ivrognerie, qu'on le ſurnommoit *Bicongius*. Plutarque & Appien ajoûtent qu'Auguſte le fit Conſul, & que pendant ſon conſulat, il ordonna que les ſtatues d'Antoine ſeroient abbatues: mais il ne fut Conſul que comme ceux qu'on appelloit *Conſules ſuffecti*; car on ne trouve pas ſon nom dans la Chronique de Caſſiodore, ni dans les autres qui ont écrit des Faſtes Conſulaires. * Plutarque, *Vie de Cicéron.* Appien, *l. 4. de la Guerre Civile.*

CICERON, (Quintus) frére de l'Orateur, Lieutenant de Céſar dans les Gaules, puis Préteur en Aſie, fut mis au nombre des proſcrits par les Triumvirs, & fut aſſaſſiné avec ſon fils en 711 ou 712 de Rome, 42 ou 43 ans avant J. C. Plutarque & Appien aſſurent que Quintus conjura les meurtriers de le tuer avant ſon fils; que le fils demanda la même grace de mourir avant ſon pere; & qu'ils reçurent tous deux le coup de la mort en même tems.

* CICERONE, *Formianum*, *Ciceronis Villa*, maiſon de campagne de Cicéron, dans la Terre de Labour, près du Lac d'Averno. Il y avoit des Bains que l'on appelle aujourd'hui *Bagni di Tritoli.* * Maty, *Dict. Geogr.*

CICESTER. *Voyez* CHICHESTER.

CICHOCIUS (Gaſpard) Chanoine & Curé de Sandomir, vivoit dans le XVI ſiecle. Il naquit à Tarvowitz, ville de la petite Pologne. Après avoir fait d'aſſez bonnes études, il fut reçu Maître ès Arts l'an 1567. Le Cardinal de Radzivil lui donna enſuite le Canonicat & la Cure de Sandomir. Cichocius a compoſé deux Ouvrages, l'un intitulé *Anatomia*, qui eſt une eſpéce d'apologie pour les Jéſuites, l'autre *Alloquia Occicciana* eſt contre les Hérétiques, dans lequel il parle fort mal d'Eraſme, & de Henri VIII, Roi d'Angleterre. * Simon Starovolſcius.

CICHUS. *Voyez* CICCHUS.

CICLADES. *Voyez* CYCLADES.

CICLOPES. *Voyez* CYCLOPES.

CICLOS, ville de la Baſſe Hongrie. *Voyez* MOHATS.

CICLUT, petite fortereſſe de Dalmatie, ſituée ſur la riviére de Narenta. Elle a été longtems ſous la domination des Turcs; mais les Vénitiens la prirent en 1694, après trois jours de ſiége. Ils y trouvérent pluſieurs piéces de canon, & une entre autres fort groſſe, ſur laquelle on liſoit ces paroles *Carolus Archidux Graciæ.* Peu de tems après les Turcs entreprirent de la reprendre; mais en vain. Elle eſt reſtée à la République par la paix de Carlowitz en 1699. * *Mémoires du tems.*

CICOGNA, (Paſcal) Doge de Veniſe, n'étoit pas de l'ancienne Nobleſſe, mais ſeulement de la claſſe des trente familles que les Vénitiens appellent de la guerre de Gênes. Il avoit paſſé par tous les emplois civils & militaires. De *Châtelain* de Coriou, il devint *Provéditeur* de Rétimo, puis *Podeſtat* à Treviſe. Enſuite il fut *Duc* ou *Doge* en Candie; puis *Capitaine* général dans la même Iſle; *Provéditeur* général en la Canée; *Podeſtat* à Pado où le peuple lui érigea une ſtatue de bronze. Il fut *Podeſtat* à Padoue; pluſieurs fois *Sage-grand*; *Chef* du Conſeil des dix; *Conſeiller* grand; puis *Procurateur* de St. Marc par mérite; enfin il fut élu *Doge* en 1585. Le jour qu'il fut élu, qui étoit un Dimanche du mois d'août, il ſe trouvoit actuellement au ſervice divin, ce qui donna occaſion à un Orateur de lui dire, en le félicitant: „ Lorſque vous „ demandiez à Dieu un Doge, qui eût les qualitez propres à la ſituation des affaires, vous étiez tout enſemble celui qui demandoit „ & celui qui étoit demandé. Dieu vous exauçoit pour vous même; vous cherchiez l'avantage de la République, & la République vous cherchoit pour le trouver. " * Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, &c. tome* 2.

CICONES, peuples de Thrace, près du fleuve Hébrus, furent vaincus par Ulyſſe, que la tempête jetta par hazard en ce païs-là, au retour du ſiége de Troye. Il pilla leur ville nommée Iſmarus, & ne perdit que peu de gens dans cette expédition. Ovide, *au* 15 *des Métam.* parle d'une riviére des Cicones, dont l'eau, lorſqu'on en buvoit, endurciſſoit les entrailles, & convertiſſoit en pierre ce qu'elle touchoit.

> *Flumen habent Cicones, quod potum ſaxea reddit*
> *Viſcera, quod tactis inducit marmora rebus.*

On tient que ce fut dans le païs des Cicones, qu'Orphée fut déchiré par les Bacchantes. * Ovide, *Métam. l.* 6. 10. 11. *&* 15. Virgile, *Géorgiques, l.* 4.

CICONIA ou CICOGNA (Flaminius) natif de Vicenze en Italie, étoit un aſſez bon Philoſophe vers la fin du XVI ſiécle. Son nom en Italien étoit apparemment *Cicogna.* Il fit imprimer à Vicenze l'an 1592, un livre *in quarto* de 80 feuilles, intitulé, *Quæſtiones naturales in quibus juxta Ariſtotelis principia multa diligenter pertractantur, & ſumma facilitate diſputantur contra Robertum Juvenatenſem.*

Strozzi CICOGNA, Gentilhomme Vicentin, Théologien, Philoſophe, Docteur en Droit, & Nonce de la cité de Vicenze. Ce ſont les titres qu'il ſe donne à la tête d'un Ouvrage, qu'il dédia au Doge de Veniſe, & au Conſeil des dix en 1605. Cet Ouvrage eſt intitulé, *Del Palagio de gl'incanti, & delle gran meraviglie de gli ſpiriti, & di tutta la natura*, imprimé *in quarto*, à Breſſe. Cet Ouvrage fut imprimé en Latin l'année ſuivante à Cologne, *in octavo*, ſous le titre de *Magiæ Theatrum, de Spirituum & Incantationum Natura.* L'Auteur de cette Verſion s'appelle Gaſpard Ens. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova. Le Catalogue de la Biblioth. d'Oxford.* Bayle, *Dict. Crit.* 2. *edit.*

* CICONIA, famille noble de Veniſe a autant d'ancienneté que la ville même, & tient rang parmi les principales qui ont travaillé à la fondation de la République à laquelle elle a donné un Doge & un Procurateur de St. Marc. On dit que les Comtes de Ciconia de Milan ſont iſſus de cette famille. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Rélation de Veniſe.*

CICULES ou ZECKELS, peuples de Tranſſylvanie, qui habitent la partie ſeptentrionale, du côté de la Pologne. Quelques uns croyent qu'ils ſont venus de Tartarie, & d'autres diſent qu'ils ſont plutôt un reſte des Huns, qui quittérent leur nom, pour ne pas être odieux à leurs voiſins. Ils ſont établis en ſept quartiers, qui ſont Orbain, Czick, Sepſi, Kiſdi, Girgio, Marcos, & Aranias

nias. Neumark eſt leur ville capitale. Les Cicules ſont preſque tous Calviniſtes, ou Sociniens. * Sanſon.

CID (le) dont le véritable nom étoit celui de Rodrigue Dias de Bivar, a été l'un des plus grands Capitaines du onziéme ſiécle. Il étoit fils de Dom *Didace* Laynes Seigneur de Bivar, & de *Thérése* Nugnès, fille de Dom *Rodrigue* Alvarès, Comte & Gouverneur des Aſturies. Ferdinand II, Roi de Caſtille, paſſant par Bivar, prit en affection Rodrigue Dias, qui n'avoit encore que dix ans. Il le demanda à ſon pere pour le faire élever avec quelques jeunes Gentilshommes, à qui il faiſoit apprendre les exercices qui conviennent à la Nobleſſe; & ſi-tôt qu'il fut en état de porter les armes, il le fit Chevalier. Rodrigue ne tarda pas à donner des marques de ſa valeur; car, ayant défait les Maures en pluſieurs rencontres, il fit priſonniers cinq de leurs Chefs ou petits Rois, qui ne purent obtenir leur liberté, qu'à condition qu'ils lui payeroient un tribut annuel. Un jour que ces cinq Rois envoyérent ce tribut à Rodrigue, il le voulut recevoir en préſence du Roi Ferdinand; & les Maures en le lui préſentant, l'ayant appellé *Cid-Ruis-Dias*, le Roi voulut qu'il portât ce nom à l'avenir, Cid en Langue Arabe ſignifiant *Seigneur*. Le Cid-Ruis-Dias, ayant eu différent avec le Comte Gomez de Gormas, le tua dans un combat particulier. Le Cid aimoit paſſionnément Chiméne fille de ce Comte, & il n'étoit pas moins aimé de Chiméne. Ainſi cette Amante fut doublement affligée de la mort de ſon pére; puiſqu'en le perdant, il ſembloit que ſa mort demandoit qu'elle en pourſuivît la vengeance, & qu'elle auroit été obligée de perdre un Amant qu'elle aimoit beaucoup: mais l'amour l'emporta ſur la vengeance. Elle pria le Roi Ferdinand d'obliger le Cid-Ruis de l'épouſer, ne trouvant que ce ſeul moyen pour eſſuyer ſes larmes. Le mariage ſe fit, ils en eurent trois enfans, un fils & deux filles. Le fils Dom *Didace* Rodrigue mourut du vivant de ſon pére, ayant été tué par les Maures, dans les guerres que le Cid fit encore dans la ſuite à ces Infidéles, & ſur leſquels il conquit la ville de Valence, que le Roi Alfonſe VI, qui régnoit encore pour lors en Caſtille & en Léon, lui donna. Ce Prince fit le mariage des deux filles du Cid avec deux fréres, enfans de Gonçalve Seigneur de Carrion. Ce mariage fut célébré à Valence avec beaucoup de magnificence; mais il arriva le même jour un accident, qui cauſa une grande diviſion entre ces deux Maiſons. Un lion qu'on nourriſſoit dans la maiſon du Cid, s'étant échapé de ſa loge, entra dans la ſalle où étoient les nouveaux mariez, avec une grande aſſemblée de Seigneurs & de Dames; ce qui y cauſa beaucoup de trouble, chacun cherchant à ſe ſauver ou à ſe défendre contre cet animal féroce. Mais les deux gendres du Cid parurent les plus lâches de toute l'aſſemblée, & ils en demeurérent ſi confus, qu'ils conçurent une haine mortelle contre le Cid, croyant qu'il avoit fait lâcher le lion pour éprouver leur valeur. Ils firent paroître auſſi leur peu de courage, dans un combat qui ſe donna contre les Maures, où le Cid fut encore victorieux, & qui repouſſa ces Infidéles qui étoient venus pour reprendre Valence. Ces deux fréres après le combat voulurent s'en retourner chez eux, & emmener leur nouvelles épouſes, ſur leſquelles ils exercérent leur vengeance, ne le pouvant faire ſur leur pére le Cid-Ruis; car ils les maltraitérent ſi fort dans le chemin, qu'ils les laiſſérent pour mortes à Robledos. Le Roi Alfonſe ayant été informé de ce mauvais traitement, ordonna par l'avis des Seigneurs de ſa Cour, que la ville de Carrion ſerviroit de champ de bataille. Trois Chevaliers de la part du Cid s'y trouvérent, & demeurérent vainqueurs des deux fréres, & de leur oncle Suéro Gonçalve, qui furent déclarez traîtres, & déchus de tous les honneurs & des prérogatives de la nobleſſe. Les deux filles du Cid eurent dans la ſuite un meilleur ſort; l'aînée fut mariée à Dom Ramir, fils de Dom Sanche Garcias, Roi de Navarre, & la cadette au fils de Dom *Pierre* I, Roi d'Arragon, qui s'appelloit auſſi *Pierre* & qui mourut avant ſon pére. Après ces derniers mariages, le Cid-Ruis-Dias ne vécut pas longtems. Quelques uns prétendent qu'il mourut en 1098. Il avoit toûjours conſervé la ville de Valence, depuis qu'il l'avoit priſe aux Maures; mais après ſa mort ces Infidéles s'en rendirent encore les maîtres. * Mariana & Turquet, *Hiſt. d'Eſpagne & Chron. del Cid-Ruis-Dias*.

CIDIAS. *Voyez* CYDIAS.

CIDIPPE. *Voyez* CYDIPPE.

CIDNUS. *Voyez* CYDNUS.

CIDON. *Voyez* CYDON.

CIDONIUS. *Cherchez* DEMETRIUS CIDONIUS.

* CIECA, bourg d'Eſpagne dans le Royaume de Murcie. Il eſt au nord-oueſt de la ville de Murcie, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

CIECHANOW ou CIECHANOWICA, petite ville de Pologne dans la Mazovie. Elle eſt dans le Palatinat de Czersko, aux confins de celui de Bielsko, à douze ou treize lieues de la ville de ce nom, & eſt capitale d'une Châtellenie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIEL, le plus ancien des Dieux, eut entre autres enfans le Tems nommé *Saturne*, qui d'un coup de faux fit perdre à ſon pére la puiſſance d'engendrer, & jetta dans la mer ce qu'il lui avoit coupé, dont naquit Vénus, par le moyen de l'écume & de l'agitation des flots.

Il n'eſt pas difficile de deviner, pourquoi on dit que le Ciel étoit le premier des Dieux, & le pére de Saturne ou de Chronos, puiſque ce ſont les mouvemens céleſtes, qui ſont la meſure du tems. Que ſi l'on dit que Saturne a ôté la fécondité à ſon pére Cœlus, c'eſt parce qu'avec le tems la fécondité du ciel a ceſſé de produire de nouveaux êtres, laiſſant à Vénus le ſoin de la propagation & de la multiplication des animaux une fois formez. Auſſi feint-on que Vénus eſt née des parties naturelles du Ciel & de l'écume de la mer, comme l'explique Macrobe: *Aiunt Saturnum abſcidiſſe patris pudenda; quibus in mare projectis, Venerem procreatam, quæ à ſpuma, unde coaluit, ἀφροδίτη nomen accepit.*

CIEL: Ce mot ſe prend quelquefois dans l'Ecriture-Sainte pour l'air, comme aux endroits où il eſt parlé des oiſeaux du Ciel, *volucres Cœli.* Souvent il ſignifie le ciel, où ſont les aſtres & les étoiles, comme lorſqu'il eſt dit, *dans le Cantique des trois Enfans dans la fournaiſe, v.* 40, inſéré dans le texte Grec des Révélations de Daniel, *Benedicite ſtellæ Cœli Domino*, c'eſt à dire, *Vous Etoiles du Ciel, béniſſez le Seigneur.* Ordinairement par le Ciel, on entend le Paradis, & le ſéjour des bienheureux. Dans ce ſens nous diſons, *Pater noſter qui es in cœlis*, c'eſt à dire, *Notre Pére qui ès aux Cieux*, comme il eſt dit dans le Pſeaume 115 ſelon l'Hébreu, & 114 ſelon la Vulgate, *v.* 3. *Deus autem noſter in cœlo.* Ainſi pluſieurs comptent trois Cieux différens, ſavoir, l'air, le Ciel des planétes & des étoiles, & le Ciel des Bienheureux, que ſaint Paul appelle *le troiſiéme Ciel*, II. *Corinth. ch.* 12. *v.* 2. A l'égard du Ciel, pris dans la ſeconde ſignification, l'opinion commune, qui eſt celle de Ptolomée, en ſuppoſe dix, qui s'environnent l'un l'autre, en quelque façon comme les peaux d'un oignon. Le Ciel le plus élevé ſe nomme premier Mobile, parce qu'il fait ſon mouvement en vint-quatre heures de l'orient à l'occident, & qu'il fait rouler avec lui les Cieux inférieurs, qui ſont le Ciel cryſtallin, le Firmament, & les Cieux des ſept Planétes, ſavoir de Saturne, de Jupiter, de Mars, du Soleil, de Vénus, de Mercure & de la Lune, qui eſt la plus proche de la terre. On donne un Ciel à chaque planéte, parce que chacune a un mouvement particulier d'occident en orient: & pour le concevoir, on s'imagine que la planéte roûle dans ſon Ciel, comme un homme qui étant à la proue d'un vaiſſeau, ſeroit conduit de l'orient à l'occident, & cependant marcheroit doucement ſur le tillac vers la pouppe, de ſorte qu'à l'arrivée du vaiſſeau, il ſe trouveroit ſur le derriere, & non plus ſur le devant. On ajoûte un Ciel cryſtallin entre le Firmament & le premier Mobile, pour rendre raiſon de quelques irrégularitez que l'on a obſervées dans le premier Mobile; mais le Syſtême de Ptolomée, qui admet la ſolidité des Cieux, eſt reconnu préſentement pour inſoutenable. Il faut avouer que toute cette étendue, que l'on nomme Ciel, eſt fluide; parce qu'autrement il eſt impoſſible d'expliquer le mouvement, & la pénétration de la lumiére juſqu'à nous: mais on diſtingue différens Cieux des planétes, par rapport à leur ſituation, dans cette étendue de matiére fluide, au deſſus deſquels on imagine une étendue immenſe, dans laquelle ſont les étoiles fixes, de l'éloignement deſquelles on ne peut pas juger. Selon le ſyſteme commun, la Terre eſt au centre de l'Univers & toute la matiére céleſte tourne en vint-quatre heures d'orient en occident autour d'elle. Elle eſt environnée des Cieux & des ſept Planétes, la Lune, Vénus, Mercure, le Soleil, Mars, Jupiter & Saturne. Selon celui de Copernic, le Soleil eſt au centre de nôtre tourbillon, toute la matiére céleſte tourne autour d'occident en orient, & emporte avec elle les Planétes, du nombre deſquelles eſt la Terre laquelle fait ſon tour en un an, & un mouvement particulier ſur ſon axe en 24 heures. Selon celui de Ticho Brahé, la Terre eſt immobile au milieu de la matiére céleſte qui l'environne, & qui tourne en 24 heures d'orient en occident autour d'elle; mais le ſoleil eſt le centre du mouvement propre des autres planétes d'occident en orient. On peut, ſuivant tous ces ſyſtémes, rendre raiſon de tous les phénoménes; mais celui de Copernic eſt le plus raiſonnable & le plus conforme aux loix phyſiques du mouvement. *Cherchez* SYSTÉME du MONDE.

CIERGE, l'uſage des flambeaux ou des cierges étoit fort commun chez les Payens dans les Fêtes, dans les jours de cérémonies, & dans les ſacrifices. On en mettoit auſſi devant les ſtatues des Dieux. Il y avoit auſſi des illuminations à la porte des maiſons, où l'on célébroit quelque Fête. Quelques uns ſoutiennent, que les Chrétiens ont imité cette cérémonie Payenne; d'autres prétendent, qu'ils ont appris des Juifs à tenir des cierges allumez dans les égliſes. La vérité eſt que les Chrétiens ne s'en ſont ſervis dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, que par néceſſité, ſoit parce qu'il célébroient leurs myſtéres dans des lieux obſcurs où ils étoient obligez de ſe retirer à cauſe de la perſécution; ſoit parce qu'ils prioient Dieu pendant la nuit. On en allumoit aux tombeaux des Martyrs, où les Chrétiens ſe rendoient le ſoir pour y paſſer une partie de la nuit. Cette pratique paroît néanmoins condamnée par un Canon du Concile d'Elvire, & Lactance blâme l'uſage des Payens d'allumer des Cierges en plein jour. Cependant l'uſage d'en allumer pendant les Offices autrefois *Nocturnes* a ſubſiſté dans l'Egliſe, & Vigilance l'ayant blâmé dans le cinquiéme ſiécle fut généralement condamné par toutes les Egliſes Chrétiennes d'orient & d'occident, qui allumoient des Cierges, comme dit ſaint Jérôme, pour diſſiper les ténébres qui ſe rencontroient dans le tems de leurs Offices. Depuis ce tems-là, l'uſage d'allumer des Cierges aux Offices qui ſe célébroient autrefois la nuit, comme Matines & Vêpres, s'eſt perpétué dans l'Egliſe. On n'allume pas encore aujourd'hui de Cierges aux Offices du jour, comme ſont tierce, ſexte & none. Si on en allume à la Meſſe, c'eſt que dans les premiers tems, comme nous l'avons dit, les Chrétiens étoient obligez de célébrer les myſtéres dans des *Cryptes* ou lieux ſouterrains, dans leſquels le jour ne pouvoit pénétrer. La raiſon littérale pour laquelle on allume le Cierge paſchal eſt marquée nettement dans la priére que l'on récite pour le bénir, où il eſt dit que c'eſt afin de diſſiper les ténébres & l'obſcurité de la nuit, *ad noctis hujus caliginem deſtruendam.* L'Auteur du Pontifical qui attribue l'établiſſement de l'uſage des Cierges parmi les Chrétiens au Pape Damaſe, n'eſt digne d'aucune foi. Prudence en fait mention dans l'Hymne de ſaint Laurent, comme d'un uſage déja établi au tems de ce Martyr. On a un Canon parmi le recueil des Canons appellez *apoſtoliques*, où il eſt défendu d'offrir autre choſe à l'autel que de l'huile pour les luminaires, & de l'encens. Saint Paulin parle des Cierges allumez dans les égliſes. Saint Jérôme aſſure que de ſon tems on allumoit des Cierges en plein jour dans toutes les égliſes d'orient & d'occident pendant qu'on récitoit l'Evangile. * Baillet, *Vies des ſaints.* M. De Vert, *Explication des Cérémonies.*

CIEUTAT, Gentilhomme François. Il étoit premier Conſul de Villeneuve dans l'Agénois, & par une action héroïque il conſerva cette ville à Henri IV, pour lors Roi de Navarre & depuis Roi de France. Marguerite de Valois, ſon épouſe avoit pris les armes contre lui en 1585, ſoit qu'elle fit cela par haine contre ſon époux, ſoit qu'elle voulût par là complaire à ſa mére & au Duc de Guiſe, ou enfin parce que Henri avoit été excommunié par le Pape. Elle voulut, à toute force s'emparer de l'Agénois, qui lui étoit aſſigné pour ſon douaire. Dans cette vue elle vint auſſi devant Villeneuve. Les Habitans de cette partie de la ville qui eſt au delà du Lot, la reçurent ſans peine; mais Cieutat, dont l'âge avoit meuri la prudence ſans diminuer ſa valeur, donna dans l'autre partie de la ville, tous les ordres néceſſaires pour une réſiſtance des plus vigoureuſes. Marguerite voyant cela, voulut uſer d'un ſtratagème & diſſimulant ſa colére, elle fit dire au Conſul, d'une maniére fort gracieuſe, qu'elle avoit envie de lui parler. Le triple caractére qu'elle avoit de Princeſſe de France, d'épouſe du Roi & de Comteſſe de l'Agénois, ne permit pas à Cieutat de manquer de reſpect à ſon égard, en lui refuſant cette entrevue. Il prévit fort bien d'un autre côté, qu'on en vouloit par cette démarche aux intérêts du Roi ſon Maître. Pour ſatisfaire à ce double devoir, il réſolut d'aller trouver la Reine; mais auparavant il exigea un ſerment des Bourgeois, qu'ils ſouffriroient plutôt les derniéres extrémitez que de ſe rendre. Il mit ſon fils avec cent hommes dans la tour qui commande le pont, & qui par conſéquent défend le paſſage d'une partie de la ville à l'autre, avec ordre exprès de défendre ce poſte juſques à la derniére goutte de ſon ſang, quand même il verroit que ſon pére ſeroit maltraité de la maniére du monde la plus cruelle, ou que forcé par les tourmens il lui commanderoit le contraire des ordres qu'il venoit de lui laiſſer. Après ces précautions, il ſe rendit auprès de la Reine, qui, dans ſon Conſeil de guerre, le fit auſſi-tôt condamner à la mort, à moins qu'il ne déterminât ſon fils à rendre l'autre partie de la ville. Cinquante hommes des Gardes de la Reine le traînérent ſur le pont, lui mirent le poignard ſur la gorge, & voyant que malgré tout cela il ne vouloit pas commander à ſon fils de ſe rendre, ils lui criérent eux-mêmes, que s'il ne vouloit pas voir égorger ſon pére, il devoit ſe rendre à l'inſtant. Le fils faiſant ſemblant de ne pas comprendre ce qu'ils diſoient, les fit approcher de la tour, & en deſcendit auſſi-tôt comme s'il étoit prêt à capituler avec eux. Mais avant qu'ils euſſent eu le tems de s'en apercevoir il avoit mis l'épée à la main, & ſecondé à propos par les ſiens, il diſſipa ceux qui retenoient ſon pére, & le leur ayant arraché, le ramena glorieuſement. Le jour ſuivant Cieutat le pére fit donner une fauſſe allarme, comme ſi le Roi approchoit avec ſon armée, ce qui engagea la Reine à fuïr au plus vite avec les ſiens. La grandeur de cette action généreuſe mérita un applaudiſſement univerſel, & pour la reconnoître en partie, le Roi donna le Gouvernement de Villeneuve à Cieutat le fils, qui la défendit contre les Ligueurs, tout autant de tems qu'il étoit poſſible de le faire. * Mézeray, *Hiſt. de France, tome 3. p. 597. 752.*

CIF. CIG. CIL.

CIFALU, ville de Sicile. *Voyez* CEFALU.

CIFUENTES, ville ou bourg de Caſtille, que Henri IV érigea en Comté en 1455, en faveur de Jean de Silva. Les héritiers mâles de Silva ayant fini en 1602, Ferdinand Hyacinthe Méneſsès, qui ſortoit de la Maiſon de Silva par les femmes, obtint le titre de Comte de Ciſuentes en 1644. Il ſe retira cependant enſuite dans un couvent de Capucins. Son petit-fils, Ferdinand de Silva-Méneſsès, Grand-Enſeigne de Caſtille, fut diſgracié de Charles II, en 1697. Comme il avoit appellé en duel, à cauſe de cela, l'Amiral de Caſtille, il ſe vit obligé de quitter ſa patrie. Il alla enſuite avec Charles III, de Portugal à Barcelone, & en fut nommé Viceroi de Sardaigne. Il y eut de grands démêlez avec la Nobleſſe & perdit ſa charge. En 1711, il accompagna l'Empereur Charles VI en Allemagne; & en 1712, il en fut nommé Chevalier de la Toiſon d'Or, & premier Gentilhomme de ſa Chambre. * Imhof, *Grands d'Eſpagne*

CIGALE (Jean-Michel) que l'on a vu à Paris en 1670, s'y diſoit Prince du ſang Ottoman, Baſſa & Plénipotentiaire ſouverain de Jéruſalem, du Royaume de Chypre, de Trébizonde, &c. Il s'appelloit autrement Mahomet Bey. Ce Prince vrai ou prétendu, naquit, ſelon Rocoles, de parens Chrétiens, dans la ville de Targovisko en Valachie. Rocoles continue à parler ainſi de lui. Son pére qui étoit fort eſtimé de Matthias, Vaivode de Moldavie, le mit en faveur auprès de ce Prince, qui l'envoya avec ſon Réſident à Conſtantinople. Après la mort du Prince Matthias, Cigale revint en Moldavie, où il eſpéroit de s'élever avec l'appui des Seigneurs du païs; mais n'ayant pu réüſſir dans ſon deſſein, il retourna à Conſtantinople & ſe fit Turc. Depuis, il courut dans des païs où il étoit inconnu, publiant ſon Hiſtoire pleine de fourberies & d'impoſtures, avec une effronterie ſurprenante. Il y parloit de l'antiquité de la famille des Cigales en Sicile, & ſe faiſoit deſcendre de Scipion fils du fameux Vicomte Cigale, qui fut fait priſonnier par les Turcs en 1561. Il diſoit que Scipion étant captif avec ſon pére, prit le turban pour plaire à Soliman II, qu'il fut élevé aux premiéres charges de l'Empire, & qu'il épouſa la Sultane Canon Salié, fille du Sultan Achmet, & ſœur d'Oſman, d'Amurat IV, & d'Ibrahim, ayeul de l'Empereur Mahomet IV. Il ſe diſoit fils de cette Sultane, & racontoit de quelle maniére il avoit été établi Vice-Roi de la Terre-Sainte, puis Souverain de Babylone, de Caramanie, de Magnéſie, & de pluſieurs autres grands Gouvernemens, & enfin Viceroi de Trébiſonde, & Généraliſſime de la Mer Noire. Il ajoûtoit qu'il s'étoit enfui ſecrettement en Moldavie, d'où il étoit paſſé dans l'armée des Coſaques, qui étoient alors en guerre avec les Moſcovites. Enfin il alla en Pologne, où la Reine Marie de Gonzague le reçut fort honorablement, & lui perſuada de recevoir le batême en l'égliſe cathédrale de Varſovie, dans lequel il fut nommé *Jean*, & enſuite *Michel* à la confirmation.

Quelque tems après, il fit un voyage à Rome, où il ne ſe fit connoître qu'au Pape Alexandre VII. A ſon retour en Pologne, il ſut que l'Empereur avoit guerre avec le Sultan Mahomet; ce qui l'obligea de combattre dans ſes troupes, pour la défenſe de la Religion Chrétienne. S'étant ſignalé par ſon courage, & la paix étant conclue, il paſſa en Sicile, d'où il vint à Naples, & de là encore à Rome. Il y fit alors ſon entrée publique, & il eut enſuite audience du Pape Clément IX, qui lui fit un très-bon accueil. Il alla enſuite à Veniſe, & enfin il ſe rendit à Paris, où il fut bien reçu du Roi & de toute la Cour, particuliérement de Monſieur de Souvré, Grand-Prieur de France, qui lui donna même une place dans l'Aſſemblée du Chapitre du Grand-Prieuré au Temple, à Paris. Ce faux Prince paſſa auſſi en Angleterre, où il parut à la Cour avec aſſez de fierté, juſqu'à ce qu'une perſonne de grande qualité, qui l'avoit vu à Vienne en Autriche, découvrit ſon impoſture, qui fut confirmée par un Gentilhomme Perſan, qui étoit alors en Angleterre, & qui rapporta ainſi l'Hiſtoire de la famille des Cigales. Scipion Cigale, qui fut appellé Sinan Baſſa, lorſqu'il eut pris le turban, n'eut que deux fils, Ali & Mahomet: l'aîné mourut peu de tems après ſon pére. Mahomet épouſa la fille de la ſœur du Sultan Mahomet III, vers l'an 1595, dont il eut un fils appellé Mahomet comme lui. Ce jeune homme n'affectoit point de commander, & ſe plaiſoit à accompagner le Sultan dans ſes divertiſſemens. Il fut en faveur ſous les Empereurs Achmet, Oſman, Amurat & Ibrahim, & n'étoit pas moins aimé de Mahomet IV, qui fut depoſé en 1687. Ce Sultan voulant l'élever malgré lui-même, le fit Capitaine des Portiers ou Gardes du Serrail, puis Général en Candie, & enfin Grand-Vizir; mais il ne joüit pas long-tems de cette charge, parce qu'il mourut pendant la guerre de Candie, vers l'an 1658. Voilà ce qui regarde le fameux Renégat Scipion Cigale. Il y a encore une autre famille des Cigales, dans la Natolie, vers l'iſle de Chio, de laquelle étoit Méni Baſſa Cigale, pére de Béker Baſſa, & d'Olin Baſſa, tous deux Généraux des galéres Ottomanes: Béker eſt mort. * Rocoles, *des Impoſteurs inſignes*.

CIGLIANO ou CERIGLIANO, bourg du Royaume de Naples, dans la Baſilicate, près de la riviére d'Agri, à quatre lieues de Tricarico, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIGNE. *Voyez* CYGNUS.

CIGNE, Ordre de Chevalerie de Cléves. On dit qu'environ l'an 711, Théodoric ou Thierri, Duc de Cléves, n'ayant qu'une fille unique nommée Béatrix, à qui il laiſſa ſes Etats en mourant, cette Princeſſe perſécutée par ſes voiſins, qui la vouloient dépouiller de ſes biens, ſe retira dans un château, dit Nieubourg, où elle fut défendue par un Chevalier nommé Elie, qu'elle épouſa, & parce que ce Chevalier avoit un cigne peint ſur ſon bouclier, on inſtitua l'Ordre du Cigne. Cette avanture ſent beaucoup le Roman: elle eſt plus au long dans Favin, *au Théatre d'Honneur & de Chevalerie, tome 1. l. 1. p.* 1373.

* CIGOGNOLA ou GIGOGNOLA, anciennement *Camillomagum* ou *Camillomagum*, étoit autrefois une petite ville de l'Inſubrie; mais ce n'eſt maintenant qu'un village du Paveſan, province du Milanois. Il eſt à une lieue du Pô, à quatre de Pavie & à ſept de Plaiſance. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIGONINI (Jacques) Poëte & Juriſconſulte, vivoit à Florence, ſous le Pontificat du Pape Urbain VIII. Il étoit de l'Académie des Humoriſtes. Quelques-uns diſent, que ſe voyant mépriſé par une femme qu'il aimoit avec une paſſion extrême, il ſe jetta de deſeſpoir dans un puits. * Janus Nicius Erythræus, *Pin. III. Imag. Illuſtr. ch.* 35.

CIGUATEO, iſle de la Mer du Nord dans l'Amérique Septentrionale, eſt une des plus grandes Lucayes. Son circuit eſt de 25 lieues, & on la rencontre au levant de la Lucayonéque. * Maty, *Dict. Géogr.*

CILABRO. *Cherchez* CHABRIA.

CILICE, vêtement fait de poils de chévre ou de bouc, dont ſe ſervent ceux qui veulent faire pénitence, & dont l'uſage eſt venu des anciens Ciliciens, qui portoient de ces ſortes de robes, particuliérement les Soldats & les Matelots. * Varron, *l.* 2. *de Re Ruſtica.* Virgile, *Georg. l.* 3. *v.* 312. *& ſuiv.*

Nec minus interea barbas incanaque menta
Cinyphii tondent hirci, ſetaſque comantes
Uſum in caſtrorum, & miſeris velamina Nautis.

Aſconius ſur la troiſiéme Verrine, dit que les Cilices étoient à l'uſage des Soldats & des Matelots, *Cilicia, texta in Caſtrorum uſum, atque Nautarum.* Il y a apparence que ces ſacs ou Cilices étoient noirs, cette couleur étant naturellement triſte, & convenant à ceux qui ſont en deuil, ou qui veulent faire pénitence: ce que Prudence a bien exprimé, *Hymne* 7, où il parle des Ninivites, *v.* 151. *& ſuiv.*

Squallent récinctâ veſte pullati patres,
Setaſque plangens turba ſumit textiles,
Impexa villis virgo beſtialibus.

Alcimus Avitus traitant le même ſujet, *l.* 4. dit,

Mollibus abjectis, Cilicum dant tegmina ſeta,

pour dire qu'ils ſe couvroient de cilices.

Au reſte, ces robes de pénitence étoient appellées ſacs, à cauſe de la forme, parce qu'elles étoient étroites comme un ſac; & Cilice, à cauſe de l'étoffe & du païs où elles avoient été inventées. La plupart de ceux qui avoient renoncé au ſiécle, pour mener une vie auſtére & retirée, & que l'on appelloit *Aſcetes* & *Moines*, ne portoient point d'autre habit, comme le remarque ſaint Jérôme. Bien qu'il n'ait été juſqu'ici parlé que du poil de chévre ou de bouc, il ſemble que ſous le nom de *Cilice*, on doit comprendre toutes les ſortes d'étoffes groſſiéres, dont le poil eſt rude & piquant, comme pouvoit être la robe de ſaint Jean-Baptiſte, qui étoit faite de poil de

de chameau, *Matthieu*, *ch.* 3. *v.* 4. *Marc*, *ch.* 1. *v.* 6, & comme étoient celles des Diſciples de ſaint Martin, ainſi que le témoigne Sulpice Sévére, *en ſa Vie*, *ch.* 7. *Plerique Camelorum ſetis veſtiebantur: mollior ibi habitus pro crimine erat.* La plupart des Moines & Aſcétes portoient le Cilice ſur la chair, & ne le quittoient ni jour ni nuit, afin de matter leur corps, & d'être moins endormis, leur principal exercice étant de vaquer à l'oraiſon. On confond ſouvent les noms de Cilice & de haire: celle-ci proprement eſt une eſpéce de camiſolle ſans manches, faite de crin de cheval, ou de chanvre & de crin tiſſus enſemble.

L'uſage des habits groſſiers & de deuil que l'on nommoit *Cilices* eſt fort ancien chez les Hébreux. Lorsque l'on eut rapporté à Jacob que ſon fils Joſeph avoit été dévoré par quelques bêtes ſauvages, l'Ecriture dit qu'il déchira ſes vêtemens, & qu'il ſe couvrit d'un Cilice. Quand Achab voulut appaiſer la colére de Dieu juſtement irrité à cauſe du meurtre de Naboth, il eſt dit qu'il ſe revetit d'un Cilice. L'Ecriture rapporte la même choſe de Joram. David & tous ceux de ſa ſuite ſe couvrirent auſſi de Cilices en allant à l'aire d'Ornan, pour tâcher d'appaiſer la colére du Seigneur. Quand Holoferne aſſiégeoit Béthulie, les Prêtres de cette ville ſe ceignirent de Cilices pendant qu'ils ſacrifioient au Seigneur. Le Roi & les Habitans de Ninive ſe couvrirent de Cilices après la prédication de Jonas. Il paroît que du tems de Nôtre-Seigneur on ſe couvroit encore de Cilices, pour marquer la douleur & la pénitence. Il n'y a pas d'apparence que le Cilice dont il eſt fait mention dans l'un & l'autre Teſtament, fût ſemblable à ceux dont on ſe ſert aujourd'hui dans les Communautez Religieuſes. Il paroît au contraire que c'étoit un eſpéce de ſac ou d'habit groſſier & lugubre dont on ſe couvroit extérieurement, pour exprimer le regret ou la triſteſſe que l'on avoit. Quoi qu'il en ſoit, cet uſage étoit libre, & il n'y a eu aucune loi qui ait obligé les Fidéles de l'Ancien ni du Nouveau Teſtament de s'en ſervir. Il y a quelques Auteurs qui ont cru que les Anachorétes n'en avoient fait aucun uſage, & qu'ils n'en avoient pas même eu connoiſſance; mais s'ils ne ſe ſervoient pas de Cilices de crin tels qu'on les fait à préſent, on trouve dans l'Hiſtoire que quelques uns ſe ſervoient de chaînes de fer, d'autres de cordes armées de pointes de fer, d'autres de chemiſes de fer pour ſe mortifier. Pluſieurs Ecrivains prétendent que les Chrétiens n'ont commencé à s'en ſervir que du tems de ſaint Dominique, de ſaint Bruno & de ſaint François. Préſentement il y a pluſieurs Communautez d'hommes ou de femmes où c'eſt une obligation de porter le Cilice. Pluſieurs Fidéles par une eſpéce de piété s'impoſent auſſi volontairement cette loi. * *Genéſe*, *ch.* 37. *v.* 14. II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 21. *v.* 10. I. *Rois* ou III. *Rois*, *ch.* 21. *v.* 27. II. *Rois* ou IV. *Rois*, *ch.* 6. *v.* 30. *Judith*, *ch.* 4. *v.* 9.

CILICIE, province de l'Aſie Mineure, s'étend le long de la Mer Méditerranée, au midi; elle a au ſeptentrion, une partie de la Cappadoce, & une partie de l'Arménie, juſqu'au mont Taurus. Ce païs eſt aujourd'hui compris dans la Caramanie, & eſt ſoumis au Turc. On comptoit autrefois entre ſes principales villes, *Adana*, *Anazarbe*, *Anemurium*, *Antioche*, *Celenderis*, *Céſarée*, *Corycus*, *Diocéſarée*, *Domitiopolis*, *Flaviopolis*, *Iſſus*, *Lamus*, *Mallus*, *Mopſueſte*, *Nicopolis*, *Olbaſa*, *Philadelphie*, *Pompeiopolis ou Soli*, *Sébaſte*, *Séleucie*, *Sélinunte*, *Tarſe & Thébes.* Cette province étoit très-puiſſante, & s'étendoit anciennement bien plus loin qu'aujourd'hui. Elle étoit très-fertile en ſaffran. Ses Habitans, particuliérement les ſoldats, & les Matelots portoient ordinairement des habits groſſiers & tiſſus de poil de chévre, qui ont donné leur nom aux *Cilices*. Ils étoient grands Pirates & bons hommes de mer. Quelques uns tirent l'origine du mot Cilicie, d'un certain Cilix. Arias Montanus aſſure que les Hébreux appelloient cette province *Chalab*, & croit que le nom de la *Cilicie* eſt dérivé du Syriaque, *Challekim* ou *Challukim*, qui ſignifie *pierres*, parce que la Cilicie eſt fort pierreuſe & inégale, ſur tout cette partie que les Anciens nommoient *Aſpera*, pour la diſtinguer de l'autre qui étoit appellée *Campeſtris*, par rapport à ſes vaſtes campagnes. La Cilicie eut autrefois de puiſſans Rois, dont le nom commun étoit *Syenneſis*. L'un d'eux, ami de Cyaxare Roi des Médes, & d'Aſtyage Roi de Lydie, ménagea la paix entre ces deux Princes, vers l'an 3435 du monde, avec Nabuchodonoſor Roi de Babylone. Un autre étoit allié des Perſes, à qui néanmoins il faiſoit des préſens, lorsque Cyrus le jeune alla combattre ſon frére Artaxerxès, c'eſt à dire, l'an 400 avant Jeſus Chriſt. Ce Royaume ne ſubſiſtoit plus, lorſqu'Alexandre entreprit de détruire l'Empire des Perſes. * Hérodote, *l.* 1. Xénophon, *Expédition des dix Mille*, *l.* 1. Pline, *l.* 21. *c.* 6. Ptolomée, *l.* 5. Mercator, *Atlas Mundi.* Bellon, *l.* 2.

CILLE'NE. *Voyez* CYLLE'NE.

CILLEY, que ceux qui écrivent en Latin nomment *Celia & Celeia*, ville d'Allemagne dans la Stirie, ſur les confins de la Carniole. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Saana, qui ſe jette un peu après dans la Save, & eſt capitale d'un Comté très conſidérable, ſous la domination de la Maiſon d'Autriche. Cilley eſt une place importante & ancienne. * Sanſon. Baudrand.

* CILLEY (Le Comté de) contrée d'Allemagne dans le Cercle d'Autriche. Ce Comté eſt entre la Save & la Drave, & il a pour bornes au levant l'Eſclavonie; au midi le Windiſmark; au couchant la Carniole & la Carinthie; & au nord la Stirie, dont elle eſt la partie méridionale. Outre Cilley qui en eſt la capitale, on y voit encore Rain, Saxenfeld & Kayſerſperg qui ſont de quelque conſidération. * Maty, *Dict. Géogr.*

CILLICON de Milet, s'enrichit lâchement, en livrant ſa patrie aux Habitans de Priéne. Lorſqu'il étoit ſur le point d'exécuter ſa trahiſon, on lui demanda ce qu'il méditoit, *Rien que de bon*, répondit-il; d'où eſt né le proverbe Grec, Παντ' ἀγαθὰ, ὡς ἔφη Κιλλικῶν, *Rien que de bon, comme a dit Cillicon.* On rapporte, qu'achetant à Samos de la viande d'un Boucher nommé Théagéne, & en voulant faire couper un morceau qui lui paroiſſoit trop gros, le boucher lui coupa la main, en lui reprochant, qu'il ne s'en ſerviroit plus à vendre d'autres villes. * Eraſme, *in Adagiis.*

CILO (Junius) étoit Intendant de Bithynie & de Pont, où il fit paroître ſon avarice & ſa méchanceté. Les Bithyniens s'en plaignirent à l'Empereur Claude, & demandérent qu'il fût puni. Ce Prince n'ayant pas bien entendu ce que les Bithyniens diſoient, il ſe tourna vers d'autres gens pour les écouter, & leur rendre juſtice. Alors un nommé Narciſſe, qui portoit les intérêts de l'accuſé, dit hardiment que ceux de Bithynie rendoient graces à Cilon de la maniére douce & bienfaiſante dont il les avoit traitez, durant tout le tems de ſon intendance; *Hé bien*, dit l'Empereur, *qu'il gouverne ces provinces encore deux ans.* * Dion, *l.* 60. Tacite, *Annal.* *l.* 12. *c.* 21.

CILO, (Lucius Fabius Septimius) appellé *Chilo* dans Idace & dans la Chronique d'Alexandrie, fut un des Favoris de l'Empereur Sévére. Il fut Conſul en 204, & fut Préfet de Rome ſous ce Prince. Il ſauva la vie à Macrin, depuis Empereur, qui étoit ſur le point de périr avec Plautien, dont il étoit alors Intendant. Le crédit de Cilo parut ſe ſoutenir ſous Caracalla, qui l'appelloit ſon nourricier, ſon bienfaicteur, & ſouvent ſon pére: cependant, parce qu'il avoit voulu ménager l'union de ce Prince & de ſon frére Géta, Caracalla envoya chez lui des Soldats, avec un Officier pour le tuer. Ils pillérent ſa maiſon, lui firent mille outrages, & le traînoient dans les rues de Rome, pour l'égorger enſuite dans le palais, lorsque le peuple & les Soldats ſe ſoulevérent en ſa faveur. Caracalla accourut au bruit, feignit d'être touché du danger de Cilo, & le couvrit de ſa cotte d'armes, avec défenſes de le maltraiter: il fit même mourir le Tribun & les Soldats qui l'avoient violenté; & ce fut en apparence pour les punir de leur audace, mais en effet, parce qu'ils ne l'avoient pas tué d'abord. * Dion, *l.* 77, *in Vita Caracalla.*

CILON, Athénien, ſortoit d'une famille puiſſante & ancienne. Après avoir remporté le prix aux Jeux Olympiques, & avoir épouſé la fille de Théagéne, Tyran de Mégare, il conſulta l'Oracle de Delphes ſur le deſſein qu'il avoit de s'emparer de la forteresſe d'Athénes, & il eut ordre de l'exécuter à la grande Fête de Jupiter. Secondé de ſes amis, & de quelques troupes de ſon beau-pére, il en fit l'entrepriſe, pendant les Jeux Olympiques, ſur la créance, que c'étoit la plus grande Fête de Jupiter, la premiére année de la XLV Olympiade, & l'an 600 avant J. C.; mais étant aſſiégé par les Citoyens, il fut obligé de s'enfuir avec ſon frére. Ceux de ſon parti, qui s'étoient réfugiez à l'autel des Euménides, y furent maſſacrez; ce qui fut eſtimé un très-grand ſacrilége: de ſorte que ceux qui avoient violé cet aſyle, paſſérent pour des impies, tant eux que leurs Deſcendans, & furent bannis d'Athénes. * Thucydide, *l.* 1. Plutarque, *en la Vie de Solon.*

C I M.

CIMABUE', Peintre de Florence, dans le XIII ſiécle, eſt un de ceux, qui ont le plus contribué à perfectionner la Peinture. Ses parens qui le deſtinoient à l'étude des Sciences, le mirent d'abord ſous des Maîtres, pour en apprendre les premiers élémens, mais ils furent obligez de céder au penchant de Cimabué pour la Peinture qui étant alors fort imparfaite, reçut de lui plus de politeſſe & de perfection. Charles, I. de ce nom, Roi de Naples, paſſant à Florence vers l'an 1269, voulut voir les ouvrages de Cimabué, & alla viſiter ce Peintre dans un fauxbourg, où ce Prince étoit accompagné de tant de monde, que les Habitans de ce lieu voyant une Cour ſi nombreuſe chez eux, nommérent ce bourg, *Il Borgo allegri.* Cimabué mourut vers l'an 1300, âgé de 70 ans. * Vaſari, *Vitte de' Pitt.* Félibien, *Entretiens ſur les Vies & les Ouvrages des Peintres*, *tome* 1. *Entr.* 1. *p.* 134: & *Entr.* 2. *p.* 155. & 156, édit. de Trévoux, 1725.

CIMARIOTES. *Voyez* CHIMARIOTES.

CIMBEBAS (les) peuples d'Afrique dans la partie méridionale, & ſur la côte occidentale de la Cafrerie. Ce païs qu'ils habitent s'appelle le Royaume de Mataman. * Baudrand.

CIMBELINUS, ou KIMBELINUS, Roi de la grande Bretagne, ſous l'empire d'Auguſte, refuſa de payer le tribut que ſes Sujets devoient aux Romains; mais ayant ſu que l'Empereur mettoit des troupes en campagne, il lui envoya des Ambaſſadeurs, qui lui promirent toute ſorte d'obéïſſance; & le priérent même de prendre la protection de la Bretagne, comme Jules Céſar l'avoit déja fait. Le régne de ce Prince fut très-long & très-heureux: il laiſſa après lui trois fils qui ſe firent longtems la guerre. * Plutarque, *dans la Vie de Céſar.* Dion Caſſius. Polydore Virgile, & Du Chêne, *Hiſt. d'Angleterre.*

CIMBER. *Voyez* ANNIUS.

CIMBRES, peuples, dont l'origine eſt rapportée diverſement par les anciens Auteurs, Strabon, Pomponius Méla, Plutarque, Pline & Tacite. Quelques uns les font venir des Scythes, les autres les confondent avec les Cimmériens: pluſieurs veulent qu'ils ſoient Saxons, ou Danois d'origine. Cluvier croit qu'étant venus des parties les plus ſeptentrionales, ils occupérent anciennement toute cette péninſule, qui s'avance bien avant dans l'Océan Germanique, que nous appellons le païs de Jutland, ou Cherſonéſe Cimbrique: ce qui eſt confirmé par le témoignage de Velleius Paterculus, d'Eutrope & d'Oroſe. Environ l'an 639 de Rome, & 115 avant J. C. Ces peuples ſortirent de leur païs, ſoit que l'Océan ſe fût débordé ſur leur terres, comme le veut Florus (opinion de laquelle Strabon ſe mocque,) ſoit que leur païs ne fût pas capable de les nourrir. Plutarque dit, que leur armée étoit de trois cens mille Combattans, ſans compter les femmes & les enfans, & quelques autres aſſurent qu'ils formoient un corps, qui étoit de cinq cens mille hommes. Quoiqu'il en ſoit, s'étant unis aux Teutons & aux Ambrons de Germanie, & aux Tiguriens, peuples de la Gaule Celtique, ils ravagérent l'Allemagne, l'Iſtrie, l'Eſclavonie, les Griſons & les Suiſſes, & ſe jettérent dans le Dauphiné, dans le Languedoc & dans la Provence, pour paſſer en Italie. Les Romains étonnez de cette inondation de Barbares, envoyérent contre eux des armées qui fu-

rent ſouvent défaites; mais Marius les vainquit près d'Arles, dans la campagne de Camargue, comme qui diroit *Campus Marii*, & les défit entiérement entre Aix & Saint-Maximin. On voit encore des marques de cette victoire, ſur le chemin qui eſt entre les villages de Pourriéres & de Trets, près de la petite riviére de l'Arc, par un reſte de pyramide que les Romains y élevérent. Cette bataille fut donnée l'an 652 de Rome, 102 ans avant l'Ere Chrétienne. Pluſieurs d'entre les Cimbres s'étoient déja ſéparez, pour paſſer en Eſpagne, d'où on les chaſſa. Quelques Auteurs croyent que les Cimbres furent inventeurs des tambours; du moins Strabon aſſure qu'ils étendoient des peaux ſur la couverture de leurs chariots, ſur leſquels ils frappoient au commencement des combats. * Plutarque, *en la Vie de Marius*. Eutrope, *l.* 3. Strabon, *l.* 4. & 7. Florus, *l.* 3. *c.* 3. Velleius Paterculus, *l.* 2. Tite-Live Pline. Méla, &c. *Cherchez* AMBRONS, TEUTONS & MARIUS.

CIMBRIACUS (Quintus Æmilianus,) Poëte Latin d'Allemagne, vivoit vers l'an 1515. Ses Poëſies ont paru à Francfort en divers tems, & en diverſes formes. Quelques uns prétendent qu'il n'étoit inférieur ni à Pontanus, ni aux Strozza, pour l'Epigramme & pour l'Elégie. Les plus eſtimées d'entre ſes piéces ſont ſon *Aſteris*, ou de la guerre de Rhodes & ſes *Encomiaſtica* aux Empereurs Maximilien & Frédéric, au nombre de cinq piéces. Il y en a une à Frédéric, laquelle a emporté le prix ſur les autres. * *Aut. Dialog. de Lat. Ling reparat. apud* Obert. Giſan, *p.* 404, & *ex eo C. M.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*, *p.* 192. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes*, *tome* 4. *partie* 1. *p.* 99. *n.* 1246. édit. d'Amſterdam, 1725.

* CIMELLA, *Cimella*, *Cemelium*, *Cemeneleum*, autrefois ville épiſcopale des Védiantiens, dans la Gaule Narbonnoiſe. Elle eſt entiérement ruïnée, & ſes ruïnes ſe voyent dans le Comté de Nice, à une lieue de la ville de ce nom, près d'une égliſe qu'on appelle Notre-Dame de *Cimies*, nom qui vient ſans doute de celui de *Cimella*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIMIER, ornement du timbre d'un écu, eſt la piéce la plus élevée ſur les armoiries. Elle tire ſon nom du lieu élevé où on la met, comme nous donnons celui de cime à l'éminence d'une montagne. Le cimier eſt d'un uſage ancien, on le peut voir dans les Poëtes, & dans l'Hiſtoire Gréque & Romaine. Protée que la Fable répréſente ſous tant de changemens, étoit, ſelon quelques uns, un Roi d'Egypte, qui changeoit tous les jours de Cimier, & qui portoit en tête, tantôt un mufle de Lion, tantôt la tête d'un ours, tantôt celle d'un cheval ou d'un dragon; d'où les Poëtes ont pris occaſion de le faire paſſer pour un Dieu, qui changeoit à tout moment de forme, comme les premiers Cavaliers paſſérent pour des Centaures. Plutarque a décrit le Cimier de Pyrrhus dans l'éloge qu'il a fait de ce Prince: *il fut reconnu*, dit-il, *à cauſe du grand panache, & des cornes de Bouc, qu'il portoit pour Cimier au deſſus de ſon armet.* Homére, Virgile, le Taſſe & l'Arioſte, ont fait dans leurs Poëmes la deſcription de pluſieurs cimiers. Les Cavaliers qui portoient ces Cimiers, les prenoient pour donner de la terreur à leurs ennemis, par la vue des dépouilles des plus fiers animaux, ou par leur répréſentation; ou pour paroître plus grands, & pour ſe faire particuliérement remarquer dans le combat Quelques uns les portoient par ſuperſtition, pour honorer leurs Dieux, en choiſiſſant des animaux qui leur étoient conſacrez, comme les Suédois, au rapport de Tacite, qui portoient des figures de ſanglier, *inſigne ſuperſtitionis formas Aprorum geſtant.* Hayton Arménien, *ch.* 6, *de ſa Tartarie*, & Lazare Sarance, *en ſon Othoman*, *partie* 2, ont obſervé, que les Tartares s'eſtimérent heureux de porter ſur leur têtes quelques plumes de hibou, depuis que le Zingi, ou Chingis, fut délivré de ſes ennemis, par le moyen d'un hibou qui s'étoit perché ſur l'arbre, ſous lequel ce Prince étoit caché; ce qui fit juger à ſes ennemis, que perſonne n'étoit près de là, puiſque cet oiſeau y étoit en repos.

Les Cimiers d'animaux ont ſervi d'origine à beaucoup de fables. Les Aſſyriens ne donnérent à Sérapis une tête d'épervier, qu'à cauſe que dans ſes combats il l'avoit priſe pour Cimier; & Jupiter Ammon fut répréſenté avec une tête de bélier, parce qu'il en portoit une dans le combat. C'eſt pourquoi nous voyons des médailles, où Alexandre eſt répréſenté avec un mufle de lion ſur la tête, ou avec une tête de bélier, à cauſe qu'il ſe diſoit fils de Jupiter Ammon: de même Géryon fut cru avoir trois têtes, parce qu'il portoit un triple Cimier, *quod tres Criſtas in galea haberet*, dit Suidas. Cet ornement de tête a quelquefois ſervi à diſtinguer les factions. Ainſi les Monaldeſchi, anciens Gentilshommes d'Orviette en Italie, s'étant partagez, prirent quatre Cimiers differens en 1330, ſavoir la biche, le chien, la guivre (ou vipére) & l'aigle. D'autres s'en ſont ſervis, pour la diſtinction des branches d'une famille, comme on peut le remarqver en quelques familles d'Alſace, qui ſont dans le Wappenbuch ou Armorial. Souvent le Cimier a été une ſimple deviſe. Ainſi Côme de Médicis, Duc de Florence, portoit pour Cimier un faucon d'argent, tenant de la ſerre droite un anneau d'or, garni d'un diamant, avec le mot *Semper*, qui étoit ſa deviſe. La plupart prenoient une piéce de leur écu; comme le Cimier des Rois de France eſt une fleur de lis; celui de l'Empire, une aigle; de Caſtille, un château; & de Léon, un lion. Le Cimier de plumes a été univerſellement reçu de tous les peuples. Il eſt ſouvent fait d'une aigrette, ou d'une maſſe de plumes d'autruche ou de héron, & quelquefois de plumes d'autres oiſeaux. On n'a plus maintenant l'uſage des Cimiers dans les armées: on s'en ſert ſeulement dans les Tournois & dans les ornemens du Blaſon. Les familles qui ont changé d'armoiries pour de juſtes raiſons, ont retenu les anciennes en Cimier, comme les Ducs de Brunſwick, un cheval; & les Colonnes d'Italie, une Siréne. Hérodote attribue aux Cariens la premiére invention des Cimiers, & dit que ceux de cette nation furent les premiers, qui portérent des aigrettes & des plumes ſur leurs caſques, & les premiers qui peignirent des figures ſur leurs boucliers. C'eſt à cauſe de ces Cimiers que les Perſes les nommérent des coqs, parce qu'ils paroiſſoient crêtez comme ces animaux. Diodore de Sicile, parlant des Egyptiens, dit que leurs Rois portoient pour Cimiers des têtes de lion, de taureau, ou de dragon, pour marquer leur dignité. * Le Pére Ménétrier, *Origine des Ornemens des Armoiries.*

* CIMINUS (Léonard) natif de Palerme fut Docteur en Philoſophie, en Théologie & en Juriſprudence. Il a fait pendant longtems avec ſuccès des leçons publiques ſur le Droit Impérial & Pontifical. Il fut Avocat d'une grande réputation, & exerça la charge de Fiſcal de Palerme. Il vivoit en 1630. On a de lui, *Solennes Ritus Regni Siciliæ, ejuſque Commentarii ad Cumium*; *Theoripraxis de contrario Imperio ad ritum Regni Siciliæ ex Jure communi digeſta.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth Sicula.*

CIMMÉRIENS, ancien peuple qui habitoit la Scythie Européenne, c'eſt à dire, les bords du Boryſthéne & du Tanaïs, & le Boſphore qui de leur nom fut appellé Cimmérien. Une partie de ce peuple ſe maintint dans le Boſphore; mais les autres furent chaſſez par les Scythes, & ayant paſſé le Tanaïs, ſe répandirent dans l'Aſie. Il y en eut d'entre eux qui s'établirent entre la Colchide & l'Ibérie; mais le plus grand nombre pénétra dans l'Aſie Mineure juſqu'à Sardes, dont ces Barbares s'emparérent. Hérodote, qui aſſure, *l.* 1, que les Rois de Lydie vinrent enfin à bout de les chaſſer, ne dit pas ce qu'ils devinrent; mais il y a beaucoup d'apparence qu'il a voulu dire que cette nation fut entiérement détruite. Il y a eu d'autres Cimmériens qui demeuroient à Bayes en Italie, près du Lac Averne, où l'on tient qu'étoit l'antre de la Sibylle. Ils ſe cachoient le long du jour dans leurs cavernes, & la nuit ils alloient piller leurs voiſins. C'eſt de ces Cimmériens d'Italie, plutôt que de ceux du Boſphore, d'où eſt venu le proverbe ancien *des ténébres Cimmériennes*, comme on le peut voir dans Ovide, *Métam. l.* 11, qui met au même païs le ténébreux palais du Sommeil. C'eſt auſſi ce qui a fait croire à quelques-uns, que les Cimmériens ont tiré leur nom du mot Phénicien, *Cammar* ou *Cimmer*, c'eſt à dire, *devenir noir & obſcur.* Ces peuples étoient extraordinairement ſuperſtitieux; à quoi contribuoit fort la nature de leur païs, dont ils adoroient les bois, les fleuves & les fontaines. Il y avoit auſſi un antre fameux, par où ils croyoient qu'on deſcendoit aux Enfers, & où il n'étoit permis d'entrer, qu'après avoir ſacrifié aux Dieux Infernaux. C'eſt ſur cette fauſſe imagination de ces peuples qu'Homére, *en ſon Odyſſée*, a fondé ſa Fable des Enfers, que Virgile a imitée, *au* 6. *livre de l'Enéide.*

CIMOLO, iſle de la Gréce dans l'Archipel, près de Milo, à qui elle eſt preſque jointe, vers la tramontane. Cette iſle eſt habitée, & n'a environ que douze milles de circuit. On l'appelle aujourd'hui Argentiére. * Baudrand. *Voyez* ARGENTIÉRE.

CIMON, fils de Stéſagoras, petit-fils de Miltiade I, fut chaſſé d'Athénes par Piſiſtrate, & fut rappellé après la mort du Tyran, qui arriva la premiére année de la LXIII Olympiade, 528 ans avant J. C. Il gagna deux fois le prix aux Jeux Olympiques, & s'acquit l'amitié du peuple; mais les filles de Piſiſtrate le firent aſſaſſiner. Il eut deux fils, Miltiade II, pére de Cimon *le Grand*, & Stéſagoras. * Hérodote, *l.* 6.

CIMON, Général Athénien, fils de Miltiade & d'Egéſiphile, entra en priſon, pour dégager le corps de ſon pére qui y étoit mort, ſans avoir pu payer l'amende à laquelle il avoit été condamné. Cimon, qui étoit hors d'état de trouver cette ſomme, deſeſpéroit de recouvrer ſa liberté, lorſqu'Elpinice ſa ſœur de pére, qu'il avoit épouſée (car ces mariages étoient alors permis) le pria de lui permettre de ſe marier à Callias qui l'aimoit, & qui offroit de payer cette ſomme. Il y conſentit, bien qu'avec peine, & ſortit de captivité. Lorſqu'il fut libre, il monta en peu de tems aux plus grands emplois, ſoutenu par ſon éloquence, par ſa ſageſſe & par ſa libéralité. Il entendoit parfaitement la Politique & l'Art Militaire, qu'il avoit appriſes dans les armées à la ſuite de ſon pére, & il s'acquit un grand crédit entre les Citoyens & les Soldats. A peine eut-il le commandement de l'armée, qu'il mit en fuite les Thraces près du fleuve de Strymon, & qu'il rétablit la ville d'Amphipolis, où il envoya une Colonie de dix mille Athéniens. Il défit près de Mycale, la flote de Cypre & de Phénicie, compoſée de 200 vaiſſeaux; & le même jour il remporta une autre victoire ſur terre près du fleuve Eurymédon, dans la Pamphylie: ce fut la troiſiéme année de la LXXVII Olympiade, & 470 ans avant J. C. Ces avantages furent ſuivis de pluſieurs autres ſur la Mer Egée, ou il prit l'iſle de Scyros, & celle de Thaſos avec ſes dépendances. A ſon retour il trouva que le gouvernement d'Athénes étoit devenu abſolument populaire. Il s'efforça de le remettre en ſon premier état; mais ſon deſſein ne lui réüſſit pas, & par les intrigues de Péricles & d'Ephialte, il fut condamné à l'exil, ſelon la loi de l'Oſtraciſme, l'an 460 avant J. C. Il paſſa le tems de cet exil chez les Lacédémoniens, qu'il réconcilia avec ceux d'Athénes. Après que la tréve eut été conclue pour cinq ans, il fut déclaré Général de la flote des Grecs, qu'il conduiſit dans l'iſle de Cypre, où, après la priſe de pluſieurs villes, il mourut de maladie au ſiége de Citium, la quatriéme année de la LXXXII Olympiade, l'an 449 avant J. C. On dit que la libéralité de Cimon étoit ſi grande, qu'il n'employoit jamais perſonne à garder ſes terres, & les abandonnoit à l'uſage du public. Il faiſoit diſtribuer de l'argent à tous les pauvres qu'il trouvoit, & toutes les fois qu'il rencontroit des perſonnes mal vêtues, il leur donnoit ſes propres habits. On remarque auſſi, que les funérailles des pauvres ſe faiſoient toujours à ſes dépens. Cornélius Nepos & Plutarque ont écrit ſa Vie. * Diodore de Sicile, *l.* 11. & 12. Valére Maxime, *l.* 5. *ch.* 4. *Ext.* 2. Thucydide, *l.* 1. Juſtin, *l.* 2. *ch. dern.* Arrien, *l.* 7. Bayle, *Diction. Critiq.* 2. édit.

CIMON, Cléonien, ancien Peintre très-célébre, trouva la maniére de faire voir les figures en racourci, & d'en varier les attitudes, pour leur donner plus d'action. Il fut auſſi le premier qui répréſenta les jointures des membres, les veines du corps, & les differens plis des draperies. * Pline. Félibien, *Entretiens ſur les Vies & les Ouvrages des Peintres*, *Entret.* 1. *p.* 108. édit. de Trevoux, 1725.

CIMON, vieillard extrémement pauvre, ayant été condamné pour quelque crime, à mourir de faim, fut nourri dans la priſon par ſa fille, qui venoit lui donner à teter, & qui lui ſauva la vie par cette action. Les Juges étant informez de la choſe, firent grace au pére en faveur de la fille; & l'action fut répréſentée dans un tableau, qui fut placé enſuite dans le temple de la Piété. Feſtus, ſur le mot *Pietas*. * Valére Maxime, *l. 5. ch. 4. Ex. 7*, dit que ce fut à ſa mère & non à ſon pére que cette généreuſe fille donna ce ſecours. *Voyez* PIE'TE'.

CIMON, ancien Hiſtorien qui entre autres choſes avoit décrit la bataille où les Amazones furent taillées en piéces par les Athéniens. * Arrien, *l. 7. de Expeditione Alexandri,* fait mention de lui.

Suidas ſur le mot *Apſyrte*, parle d'un CIMON, qui avoit écrit un fort bon Traité de l'Art de connoître les chevaux.

C I N.

CINA, ville. *Voyez* KINA.

CINADON. *Cherchez* CINNADON.

CINALOA, province de l'Amérique Septentrionale, dans le Nouveau Mexique. Elle a l'Audience de Guadalajara au midi, & au couchant la Mer Vermeille, où eſt le bourg de Saint-Jean. * Laët. Sanſon. Baudrand.

CINAN, grande ville de la province de Xantung, dans la Chine avec pluſieurs beaux palais, & des temples fort ſuperbes. Le plus magnifique eſt celui de Tungo, où les Chinois diſent que plus de 72 Rois ont vécu dans la retraite. Les Prêtres idolâtres, qu'on appelle Bonzes, y jouiſſent de grands revenus. On voit auſſi dans les montagnes des environs de riches ſépultures, tant des Rois, que des Seigneurs du païs. Les Jéſuites y ont une égliſe deſſervie par deux Péres Miſſionnaires. Cette ville commande à 29 citez, dont les plus conſidérables ſont Changkieu, Changxan, Ceuping, Taigan, Té & Vuting. Proche de Changxan eſt la montagne de Changpé, qui s'étend juſqu'à Ceuping, où il y a un temple fort célébre. Auprès de Taigan, on voit la montagne de Tai, qui ſelon les Chinois a 40 ſtades, c'eſt à dire, cinq milles de hauteur. Il y a pluſieurs cavernes, & beaucoup de temples, où un grand nombre de Solitaires Chinois vivent preſque de même que nos Hermites. * Le Pére Martini, *Deſcription de la Chine dans le Recueil de* Thevenot. *vol. 2.*

CINARAS. *Voyez* CYNIRE.

CINCA, en Latin, *Cinga*, riviére d'Eſpagne dans le Royaume d'Aragon, a ſa ſource dans les Monts Pyrénées, & vers les frontiéres de France, un peu au deſſus de Bielſa. De là elle entre dans la Sobrarbe, paſſe à Balbaſtro, à Monçon, à Fraga; & accrue par les eaux de l'Alcanadre, & de quelques autres riviéres, elle ſe joint à la Ségre environ ſix lieues au deſſous de Lérida.

CINCAPURA. *Voyez* MALACCA, Détroit.

CINCELLE. *Voyez* CENTUM-CELLES & CIVITA-VECCHIA.

CINCHEU, grande ville de la province de Quanſi, dans la Chine. Elle eſt capitale d'un territoire de même nom, & commande à trois citez. La ville eſt riche, & les bâtimens y ſont beaux. Ce païs produit de la canelle très excellente, & beaucoup meilleure que n'eſt celle de Ceylan. On y trouve auſſi de ces arbres que les Chinois appellent *arbres de fer*, parce que leur bois eſt extraordinairement dur. Les Habitans font de l'herbe de *Yu*, des draps qui ſont meilleurs & plus chers que ceux de ſoye. * Le P. Martini, *Deſcription de la Chine, dans le Recueil de* Thevenot, *vol. 3.*

CINCIBILIS, Roi des Alpes, envoya des Ambaſſadeurs à Rome, pour ſe plaindre du mauvais traitement que C. Caſſius, qui avoit été Conſul l'année précédente, avoit fait à quelques peuples ſes alliez, qui demeuroient entre les Alpes. Le frére de ce Roi, qui porta la parole, répréſenta ſi bien l'injuſtice & la violence de ce Conſul, que le Sénat ſe crut obligé de répondre, qu'il n'approuvoit pas le procédé de Caſſius; néanmoins qu'il étoit injuſte de condamner un homme ſans l'avoir entendu, ſur tout quand il étoit abſent pour les affaires de la République; que lorſqu'il ſeroit revenu de la Macédoine, où il étoit, alors on pourroit l'accuſer en ſa préſence, & qu'on leur rendroit juſtice. Cependant, pour marquer l'eſtime qu'on faiſoit de Cincibilis, on dépêcha C. Lælius & M. Æmilius en qualité d'Ambaſſadeurs, pour lui faire connoître ce qui avoit été réſolu, & l'on renvoya les Gaulois avec de très-beaux préſens. * Tite-Live, *l. 43.*

CINCINNATUS (Lucius Quinctius) Dictateur Romain, deshérita ſon fils, parce qu'il avoit été ſouvent repris par les Cenſeurs. Il fut créé Dictateur l'an 296 de Rome, 458 avant JESUS-CHRIST, & il ſauva l'armée du Conſul Marcus Minutius, que les Eques & les Volſques avoient aſſiégée, & miſe en état d'être forcée dans ſes retranchemens. Les Licteurs ou Huiſſiers publics, qui furent envoyez de Rome pour l'aller querir, trouvérent ce grand perſonnage maniant la charrue, & labourant lui-même des terres qu'il avoit au delà du Tibre. Il quitta cet exercice pour aller à l'armée, vainquit les ennemis, le fit paſſer ſous le joug; & après avoir triomphé, retourna à ſes terres au bout de ſeize jours. Cicéron, *l. 2. de Finibus, ch. 4.* dit en parlant de lui, *Majores noſtri ab aratro adduxerunt Cincinnatum illum, ut Dictator eſſet*; & Perſe; *Sat. 1. v. 73, &c.*

Unde Remus, ſulcoque terens dentalia, Quincti,
Quum trepida ante boves Dictatorem induit uxor,
Et ſua aratra domum Lictor tulit.

* Tite-Live, *l. 3. ch. 26.* Florus, *l. 1. ch. 11.* Aurelius Victor, *des Hommes Illuſtres, ch. 17. &c.*

L. CINCIUS ALIMENTIUS ou ALIMENTUS, Hiſtorien Romain, fut Préteur de Sicile, & eut quelques autres emplois, juſqu'à ce qu'il fut fait priſonnier ſur la fin de la ſeconde guerre Punique ou Carthaginoiſe, l'an de Rome 553, & 201 avant Jeſus-Chriſt. Il écrivit des Annales en Grec, comme nous l'apprenons de Denys d'Halicarnaſſe dans ſon premier livre des Antiquitez Romaines. Tite-Live le cite très-ſouvent dans les livres 7. 16. 17. 21. &c. On lui attribue une autre Hiſtoire en Latin; un Ouvrage de l'Art Militaire, dont Aulu-Gelle allégue quelque choſe; un des Faſtes, rapporté par Macrobe; un des Mots anciens; un du pouvoir des Conſuls; un de l'Office de Juriſconſulte. * Aulu-Gelle, *l. 6. ch. 15: l. 16. ch. 4.* Macrobe, *Saturnal. l. 1. ch. 12.* Voſſius, *des Hiſtor. Lat. l. 1. ch. 4. & des Hiſtoriens Grecs, l. 4. ch. 3.*

CINCIUS, Sénateur Romain & Tribun du peuple, ſous le Conſulat de Cornélius Céthégus & de P. Sempronius Tuditanus, l'an 204 avant J. C. & le 550 de Rome, fut cauſe de la réception de la Loi Fannia, par laquelle on régloit les dépenſes ſuperflues des banquets. Il fut auſſi l'auteur de celle qu'on appelloit *Munérale*, faite contre les Avocats, qui prenoient de l'argent de leurs parties, pour plaider leurs cauſes: *Ne quis ob cauſam orandam, donum munuſve caperet.* La même loi renfermoit auſſi une clauſe contre ceux qui corrompoient le peuple par des préſens, pour obtenir les charges. Cette loi défendoit à ceux qui briguoient les offices de venir aux aſſemblées avec une double robe, ſous laquelle ils puſſent cacher de l'argent, comme ils avoient accoutumé de faire, pour acheter les ſuffrages du peuple. * Macrobe, *Saturn. l. 2. ch. 9.* Tite-Live, *l. 34. ch. 4.* Tacite, *Annal. l. 11. ch. 5.* Cicéron, *Epiſt. ult. ad Atticum, l. 1. &c.*

CINDASUINTE. *Cherchez* CHINDASWINTHE.

CINÉAS. *Cherchez* CYNE'AS.

CINÉENS, peuples d'Arabie de la province de Madian, deſcendant de Cin fils de Jéthro. Il étoit beau-frére de Moïſe, & ſe vint joindre à lui à ſa ſortie de l'Egypte avec le peuple Hebreu, & le ſervit utilement de ſes conſeils. Les Cinéens compoſoient une grande famille. Il y en eut beaucoup qui demeurérent en Madian avec leur pére Jéthro; mais Moïſe vers la trente-huitiéme année depuis ſa ſortie de l'Egypte, les rappella, & les obligea de ſe venir retirer auprès de lui, pour ne les point envelopper dans la déſolation entiére qu'il fit du païs des Madianites. Ces Cinéens vinrent donc joindre leurs fréres, & ayant traverſé le Jourdain, ſe retirérent dans le déſert, après la priſe de Jéricho, dans le deſſein d'y mener une vie ſainte & tout à fait écartée du commerce & du bruit des villes. Lorſque Jabin Roi de Chanaan eut aſſujetti les Iſraëlites, il laiſſa en paix les Cinéens à cauſe de leur grande vertu, de leur vie innocente, & de leur détachement pour toutes les choſes de la terre. Dieu le permit ainſi, afin de faire comprendre aux Hébreux, que ſi Jabin les tourmentoit par une guerre ſi cruelle, ce n'étoit que parce qu'ils avoient abandonné ſon culte, pour embraſſer la Religion des Gentils. Ils voyoient, au contraire, les Cinéens, qui ne s'étoient jamais départis de la fidélité qu'ils devoient à Dieu, être affranchis des oppreſſions & des tyrannies, dont eux mêmes étoient accablez par Jabin. Quoique cette guerre ne ſemblât toucher en aucune maniére les Cinéens, cela n'empêcha pas que Jabel femme de Héber Cinéen n'enfonçât un clou dans la temple de Siſara Chef de l'armée de Jabin, lorſqu'après ſa déroute il ſe réfugia dans ſa maiſon. Les Réchabites & les Eſſéniens ſont ſortis des Cinéens. * *Nombres, ch. 10. v. 29. Juges, ch. 1. v. 16: ch. 4. v. 17.*

CINE'GIRE. *Cherchez* CYNE'GIRE.

CINE'SIAS. *Voyez* CYNE'SIAS.

CINE'THE. *Voyez* CYNE'THE.

CINE'THON. *Voyez* CYNE'THON.

CINEU. *Voyez* CALALONGA.

CINGALES, nom que l'on donne aux Gentilshommes dans l'Iſle de Ceylan. Ils ſont fort reſpectez, comme les Nayres le ſont dans les Royaumes de la côte de Malabar. * Mandelſlo, *tome 2. d'Oléarius.*

CINGCHEU, grande ville de la province de Xantung dans la Chine, commande à treize citez, dont les plus conſidérables ſont Chuchin, Logan, Xeuquan & Kin. Ce païs eſt rempli de montagnes; mais la mer & les riviéres le rendent abondant en tout ce qui peut être néceſſaire. Il y a une prodigieuſe quantité de poiſſons, & les Habitans tirent beaucoup de profit des peaux, qu'ils nomment communément Segrin. On y tire du ventre des vaches une pierre, qui eſt à peu près de la groſſeur d'un œuf d'oye. Les Chinois l'appellent *Nieuhoang*, c'eſt à dire, *jaune*, parce qu'elle eſt ordinairement de cette couleur. Elle n'eſt pas ſi ſolide que la pierre de bézoar, mais elle eſt plus unie, & les Médecins Chinois en font plus d'état que du bézoar, pour détourner les fluxions & les catarrhes. * Le P. Martini, *Deſcription de la Chine dans le Recueil de* Thevenot, *vol. 2.*

* CINGENTORIK, nom d'un des quatre Rois Bretons, qui allérent avec beaucoup d'impétuoſité, mais avec peu de ſuccès, attaquer le camp des Romains, qui après un long combat les repouſſérent, & firent le Roi Cingentorix priſonnier. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome 1. l. 1. p. 29.*

CINGIS, Prince Tartare. *Voyez* ZINGIS.

CINGOLI, en Latin *Cingulum*, bon bourg d'Italie dans l'Etat de l'Egliſe. Il eſt dans la Marche d'Ancone, ſur la riviére de Muſone entre Jeſſi & San-Sévérino, à trois ou quatre lieues de l'une & de l'autre. Cingoli étoit autrefois une ville épiſcopale, dont l'Evêché a été uni à celui d'Oſmo. La ville de Cingoli ſouffrit beaucoup au cinquiéme ſiécle du tems de la guerre des Goths. C'eſt une ancienne Colonie Romaine fondée ou réparée par *Titus Labiénus* Lieutenant de Jules Céſar dans l'expédition des Gaules, ce que prouve Horace Avicenne par deux médailles antiques, & par d'autres monumens, dans ſon livre intitulé, *Memorie della citta di Cingoli.* Labiénus la peupla de Véterans qui avoient paſſé le tems de leur milice dans les Gaules, *qui de more hic cingulum militare depoſuerunt.* L'air y eſt ſi pur que Paul III. étant Légat de la Marche d'Ancone, y réſidoit d'ordinaire. * E. D. R. *Nouveau Voyage d'Ita-*

d'Italie, *tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Maty, *Dict. Géogr.*

CINGULAYES, Habitans de l'iſle de Ceylan. Il n'y a rien de certain ſur leur origine, les uns les font venir de la Chine, les autres du Malabar. Il y en a d'entiérement ſauvages, nommez *Vaddats*, qui n'ont point de maiſons ni de village, & qui vivent ſous des arbres près des riviéres; d'autres policez, qui vivent ſous un Prince qu'ils reconnoiſſoient pour Souverain. Si l'on veut être inſtruit plus amplement de leurs mœurs & de leur Religion, il faut conſulter la Rélation de Ceylan par Robert Knox, imprimée à Amſterdam en 1693; mais il ne faut pas s'y fier.

* CINIGISIL, Roi de Weſtſex, commença à régner en 611, & un an après il s'aſſocia ſon frére Quicelm. En 614, ces deux fréres remportérent une ſignalée victoire ſur les Bretons. En 635, Cinigiſil embraſſa la Religion Chrétienne, & fut batiſé par un Prêtre nommé Birinus. Il mourut en 643. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre*, *tome* 1. *l.* 3. *p.* 205. & 254.

CINING ou CINNINGSICE, ville de la Chine ſous la dépendance d'*Yencheu*, ſeconde capitale de la Province de Xantum. Elle eſt environnée de tous côtez de marécages, & ſituée au milieu du Canal *Jun*, de ſorte que les vaiſſeaux qui veulent monter ou deſcendre, ſont obligez de paſſer par là, & d'y payer le droit de péage. Cette ville ne ſurpaſſe pas ſeulement en grandeur, en peuple, en commerce, en magnificence les vint-ſix autres qui dépendent d'Yencheu; mais auſſi ſa Capitale. Elle a produit un Roi de la famille de *Taiminga*, & ſon territoire a donné naiſſance au fameux *Confucius* que ſes rares connoiſſances firent ſi fort révérer, qu'on lui dédia quinze temples très ſomptueux. Son fauxbourg du côté du Canal royal eſt rempli de ſuperbes bâtimens, & de quantité de Marchands qui y débitent toutes ſortes de denrées. On voit près de là le grand marais de *Nannang*, très poiſſonneux. La maniére de pêcher dans ces lieux-là eſt fort ſinguliére. Cette pêche ſe fait par le moyen d'un oiſeau qu'ils nomment *Louwa*, qui a le cou fort long, & un bec d'aigle fort courbé. Il eſt auſſi gros qu'une oye & ne reſſemble pas mal à un corbeau. Les Pêcheurs s'avancent dans les rivieres & dans les lacs ſur de petites barques faites de roſeaux fort proprement joints, & ayant choiſi un lieu commode à la pêche, ils lâchent ces *Louwas* qui ſe plongeant dans l'eau, attrapent le poiſſon avec une viteſſe admirable. Après qu'ils s'en ſont gorgez, ils retournent dans les barques, où on les force à rendre par le bec tout ce qu'ils ont avalé. Les plus gourmands ont le cou fermé d'un anneau de fer, afin que les poiſſons qu'ils prennent ſoient rendus plus aiſément. Les Pêcheurs payent tous les ans à l'Empereur un certain tribut pour chaque oiſeau. Il y en a qu'on vend juſques à cinquante écus. * *Ambaſſade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 40. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CINIQUES. *Voyez* CYNIQUES.

CINIRE, CINIRAS. *Voyez* CYNIRE.

CINISCA. *Voyez* CYNISCA.

* CINISWINTHE, fille de Penda Roi de Mercie, fut demandée en mariage par Offa Roi d'Eſſex; mais cette Princeſſe qui n'étoit pas jeune, & qui s'étoit jettée dans la dévotion, ſut ſi bien tourner l'eſprit de ſon Amant, qu'elle lui perſuada d'embraſſer la Vie Monaſtique, à quoi elle porta auſſi Cenred ſon neveu, Roi de Mercie. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre*, *tome* 1. *l.* 3. *p.* 179. & 191.

CINNA (Lucius Cornélius) Conſul Romain, fut élevé aux prémiéres charges, & ſe ſervit de ſon autorité pour opprimer la République. Pendant ſon premier conſulat, l'an 667 de Rome, & 87 avant Jeſus Chriſt, ayant fait une loi pour le rappel des Bannis, ſon Collégue Cneius Octavius, partiſan de Sylla, s'y oppoſa, l'obligea de ſe retirer hors de la ville, & fit créer un autre Conſul en ſa place; mais il revint ſoutenu de Marius, de Sertorius & des Eſclaves auſquels il promit la liberté. Il vainquit ſes adverſaires, tua Octavius, & ſe rendit maître du Mont-Janicule. Depuis, il ſe créa lui même Conſul en 668 & 669. Il ſe fit élire encore une quatriéme fois en 670 de Rome, 84 ans avant Jeſus Chriſt, & lorſqu'il ſe préparoit à faire la guerre à Sylla, étant en la ville d'Ancône, il fut aſſommé à coups de pierres par ſon armée, à qui ſon extrême cruauté l'avoit rendu inſupportable. * Appien, *l.* 1. *des Guerres Civiles*. Tite-Live, *l.* 79. *Epit.* Florus, *l.* 3. *c.* 21. Eutrope, *l.* 5. Velleius Paterculus, *l.* 2. Plutarque, *en Pompée*, *Marius & Sylla*. Oroſe, *l.* 5. Aurélius Victor, *des Hommes Illuſtres*, *c.* 69.

CINNA, (Cneius Cornélius) étoit fils d'une petite-fille du grand Pompée, & fut convaincu d'une conſpiration contre Auguſte, dont il reçut le pardon, à la perſuaſion de l'Impératrice Livie. L'Empereur le fit venir dans ſa chambre, le fit ſouvenir des obligations qu'il lui avoit; & après lui avoir reproché ſon ingratitude, le pria d'être de ſes amis, & lui donna même le conſulat, qu'il exerça l'année ſuivante, vers la 36 du régne d'Auguſte. Cette générosité toucha ſi fort Cinna, qu'il fut depuis un des Sujets les plus zélez d'Auguſte, & lui laiſſa ſes biens en mourant, ſelon Dion. Plutarque, *en la Vie de Céſar*, parle d'un autre CINNA, qui fut déchiré par le peuple après la mort de Jules Céſar, parce qu'on croyoit qu'il y avoit eu part.

CINNA, (C. Helvius) vivoit du tems des Triumvirs. Il avoit compoſé divers Ouvrages en vers ſur *Achille*, *Téléphe*, *Xerxès*, *&c.* mais il ſemble que ſa *Smyrne*, à laquelle il employa neuf ans, ait eu plus de réputation que les autres, quoique ce Poëme fût obſcur & difficile. Nous en avons quelques fragmens qui ſe trouvent avec ceux des autres Poëtes perdus. Le P. Briet dit que ce qui nous eſt reſté de ſon *Achille*, de ſon *Téléphe*, & de ſon *Xerxès*. a l'air tout à fait poëtique, & que tout cela eſt de bon goût. * Catulle, *Carm.* 96, ſelon l'édition de Paſſerat: 93, ſelon celle *in uſum Delphini*: & 89, ſelon celle d'Iſaac Voſſius. Quintilien, *l.* 10. *c.* 4. Voſſius, *de Poët. Lat. c.* 1. Olaüs Borrichius, *de Lat. Poët. Diſſertatio* 1. *p.* 15. & 16. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes Latins*, *tome* 6. *p.* 121: ou *tome* 3. *partie* 2. *p.* 101. *n.* 1146. édit. d'Amſterdam, 1725.

CINNADON, jeune homme de Sparte, que l'ambition porta à former une conſpiration contre les Ephores, qu'il avoit deſſein de faire aſſaſſiner, pour s'emparer lui même du gouvernement. Ariſtote, *l.* 5. *de la Polit. c.* 7, l'appelle Cinadon, & dit que la conjuration étant decouverte, il fut pris, & nomma ſes complices dans les tourmens; mais Xénophon dit que cette trahiſon fut révélée par les ſignes d'un ſacrifice, qu'Agéſilaüs offrit aux Dieux, appellez par les Grecs *Alexicaci*, & par les Latins *Averrunci*, c'eſt à dire, *qui détournoient les malheurs*. Il ajoûte que lorſqu'on demanda à Cinadon quel étoit ſon but dans cette entrepriſe, il répondit que c'étoit, parce qu'il ne pouvoit ſouffrir perſonne dans Sparte au deſſus de lui. * Xenophon, *Hellenicôn*, *l.* 3.

CINNAME (Jean) Hiſtorien Grec, qui prend le titre de *Grammairien royal*, vivoit en l'année 1180. Il laiſſa une Hiſtoire de ce qui s'étoit paſſé ſous l'empire de Jean Comnéne, & de ſon fils Emmanuel Comnéne, avec cette difference, qu'il rapporte les actions de l'un en abbregé, & celle de l'autre plus au long. Cet Ouvrage fut imprimé en Grec & en Latin l'an 1652, à Utrecht, en un volume *in quarto*, avec des Notes de Corneille Tollius; & Charles du Frêne Sieur du Cange l'a redonné à Paris de l'imprimerie royale, avec de ſavantes Obſervations.

* CINNAMUS (Léonard de Palerme) Jéſuite, naquit le cinquiéme août 1656. Dans ſa jeuneſſe il s'appliqua à toutes ſortes de Sciences, & les enſeigna lui même aux autres dans la ſuite. Il profeſſa la Philoſophie ſept ans à Palerme, & pendant 15 ans la Théologie à Trapano, & en d'autres lieux. On a de lui, *Curſus Philologicus, tomi* 3; *Opus Hiſtoricum & Encomiaſticum de beatiſſima Virgine Deipara*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CINNERETH. *Voyez* CENERETH.

* CINO de Piſtoye, de la race de Sigibalde, fut un célébre Juriſconſulte, & un excellent Poëte Italien. Il vivoit en 1320. Il eut pour Diſciples en Juriſprudence, Barthole de Saxo-ferrato, & en Poëſie François Pétrarque. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Creſcembini, *Volgar Poëſia*, *l.* 2. *p.* 87.

CINOBELLIN, l'un des Rois d'Angleterre, ſous l'empire de Caligula, chaſſa ſon fils Adminius, qui alla ſe rendre aux Romains, d'où l'Empereur prit occaſion de s'attribuer un triomphe chimérique ſur toute l'Angleterre, vers l'an de Jeſus Chriſt 40. * Suétone, *in Caligula*, *c.* 44.

CINOCEPHALE. *Voyez* CYNOCEPHALE.

CINQ-ARBRES, (Jean de) en Latin *Quinquarboreus*, natif d'Aurillac en Auvergne, a donné une Grammaire Hébraïque; mais il n'y a rien de trop ſingulier qui la faſſe diſtinguer; quoiqu'après Jean le Mercier, ſon Collégue, il paſsât pour un des plus habiles dans la connoiſſance de cette Langue, & qu'il eût même au deſſus de lui l'avantage d'y avoir joint les autres Sciences. Cinq-Arbres mourut en 1588. * Paul Colomiez, *Gall. Orient. p.* 65. & 66. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Grammairiens Hébreux*, édit. de Paris, *in douze*, 1685, *tome* 3. *p.* 222: ou *tome* 2. *partie* 3. *p.* 199. *n.* 734. édit. d'Amſterdam, 1725.

CINQ-EGLISES, ville de Hongrie, qui a eu un Evêché ſuffragant de Strigonie. Les Allemans la nomment *Funfkirchen*, les Hongrois *Otegiazac*, & les Auteurs Latins *Quinque-Eccleſiæ*. Elle eſt ſituée ſur le ruiſſeau dit Kéoriz, près du Drave, & qui ſe jette à cinq ou ſix lieues de-là dans le Danube. Cinq-égliſes eſt une forte place, que Soliman II emporta en 1543, & depuis en 1566. Il mourut en cette ville durant le ſiége de Sigeth. Elle a été repriſe ſur les Turcs en 1686, par les Impériaux, auſquels elle eſt demeurée, leur ayant été cédée par les Turcs, par le traité de paix, fait à Carlowitz en 1699. Elle eſt éloignée de ſix milles d'Allemagne du Danube, vers le couchant, & de vint-deux de Bude, vers le midi. * Sanſon.

CINQ-MARS. *Voyez* COIFFIER.

* CINQ-PORTS. Ce ſont cinq villes maritimes en Angleterre qui le jour du couronnement des Rois ou des Reines, députent chacune un Bourgeois pour y aſſiſter. *Voyez* l'article de BARON. Ces cinq villes ſont *Rye*, *Hithe*, *Rumney*, *Douvres* & *Sandwich*. La premiére eſt dans le Comté de Suſſex & les quatre autres dans la Province de Kent. Elles ont ſéance au Parlement d'Angleterre, & y envoyent 16 Députez. * Beeverel, *Del. de l'Angl. p.* 758.

CINTEGABELLE, ville du Languedoc, ſur l'Ariége, entre Toulouſe & Pamiers. * Baudrand.

CINTHE. *Voyez* CYNTHE.

CINTHIEN, épithéte que l'on donne à Apollon, à cauſe d'une montagne de ce nom dans l'iſle de Délos, où il avoit été élevé, & où il avoit un temple. * Horace. Virgile, *Bucol. Eglog.* 6. *v.* 3.

——— *Cynthius aurem,*
Vellit & admonuit.

c'eſt à dire, *Apollon m'avertit à l'oreille*. *Voyez* CYNTHIEN.

CINTHILE. *Voyez* SUINTILE.

* CINTHIUS (Raimond) de Palerme en Sicile étoit un bon Poëte. Il a donné au public en Italien le Poëme qui contient la Vie de St. François Xavier. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CINTRA, bourg de Portugal, dans l'Eſtrémadure, à l'embouchure du Tage dans l'océan. Il eſt à ſept lieues au deſſous de Lisbone, avec un ancien château. C'eſt dans ce lieu qu'Alfonſe V, Roi de Portugal, prit naiſſance en 1430, & qu'il y mourut en 1481. Alfonſe VI, Roi de Portugal, y décéda auſſi le 12 ſeptembre 1683. * Baudrand.

*CINUS, ou CYNUS, Juriſconſulte fameux, étoit de *Piſtoye*, & d'une famille noble. Il a fleuri au XIV ſiécle. Son Commentaire ſur le Code fut achevé l'an 1313. Il écrivit auſſi ſur quelques parties du Digeſte. Il n'aimoit point les Interprétes du Droit Canon, & il les cenſura très ſouvent. Il en a été blâmé par *Nicolas de Tudeſchis*, connu ſous le nom de *Panormitanus*. Il mou-

rut

rut à Bologne, & fut enterré auprès de *Dinus*, dont il avoit été le Diſciple. On met ſa mort à l'an 1336. Ceux de Piſtoye lui firent cette Epitaphe, *Cino eximio Juriſconſulto Bartoli Præceptore digniſſimo, Populus Piſtorienſis B. M. poſuit*. Il ne fut pas moins célébre par ſes vers Italiens, que par ſes leçons de Juriſprudence, & on le compte parmi ceux qui ont commencé de donner des agrémens à la Poëſie Lyrique Toſcane. *Pétrarque* peut paſſer pour ſon Diſciple, & n'a pas fait de difficulté de lui dérober des penſées. Le *Canzoniéré* de Cinus ſubſiſte encore, dequoi on eſt redevable à une Demoiſelle nommée *Ricciarda de Selvaggi*, que l'Auteur aimoit. * Bayle, *Dict. Crit*. 4. édit. 1730.

CINXIA, nom que l'on donnoit à Junon, qui préſidoit aux mariages, du mot Latin *Cingere*, c'eſt à dire, *ceindre*, parce que lorſqu'on les célébroit, c'étoit la coutume d'ôter la ceinture aux nouvelles épouſes. * Feſtus. On obſervoit auſſi dans les ſacrifices qu'on lui faiſoit, d'ôter le fiel aux victimes, & de le cacher en quelque lieu couvert près de l'autel, pour ſignifier que les mariages doivent être ſans aucune amertume. * Alexander ab Alexandro, *l*. 6. *c*. 4.

CINYRE ou **CINYRAS**. *Voyez* **CYNIRE** ou **CYNIRAS**.

CIO. CIP.

CIO, ou **CHIO**, anciennement *Dioſpolis*, bourg ou petite ville de la Natolie propre, en Aſie, eſt ſur la côte de la Mer Noire, à deux ou trois lieues de Pendarachi, & à dix de l'embouchure du Sangari, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr*.

CIOFANI (Hercule) de Sulmone en Italie, qui floriſſoit au commencement du XVI ſiécle, a donné des Obſervations ſur *les Métamorphoſes d'Ovide*. L'honneur qu'il croyoit avoir d'être le compatriote de ce fameux Poëte, lui fit entreprendre ce travail; & l'inclination avec laquelle il s'eſt appliqué à cette étude, fut ſi forte, qu'il ſemble qu'elle a beaucoup contribué à le faire réüſſir. Ses Obſervations ſur les Métamorphoſes ſont ſavantes & recueillies de divers Poëtes. Son Latin eſt pur, élégant, & il a tous ſes ornemens. C'eſt le jugement qu'en ont porté de très-habiles Critiques, comme Paul Manuce, Muret, Jules Céſar Scaliger, Scioppius. Outre que Ciofani étoit ſavant, il étoit encore modeſte & judicieux dans ſes Obſervations. * Paul Manuce, *in addit. ad Biblioth. Neap. Leon. Nicoſ.* Marc Antoine Muret, *apud eund.* Scaliger, *p*. 72. Scioppius, *de Arte Crit. p*. 19. Léonard Nicodéme, *Addit. ad Topp. Biblioth. Neap. p*. 70. Baillet, *Jugemens des Savans, ſur les Critiques Grammairiens, tome* 2. *partie* 2. *p*. 106 *&* 107. *n*. 404. édit. d'Amſterdam, 1725.

CIOLEK, (Eraſme) en Latin *Vitellius*, Evêque de *Ploczko* en Pologne, étoit natif de Cracovie, d'une vile & baſſe extraction, ſa race & ſon éducation n'ayant été connues de perſonne. Il ſe diſtingua par ſon eſprit pénétrant, par ſa ſageſſe, par ſon érudition, & par ſon éloquence. Il étoit dans les bonnes graces d'Alexandre, Roi de Pologne. On croit auſſi que ce Prince, déja dans le tems qu'il fut fait Duc de Lithuanie, l'avoit fait ſon intime, & ſe ſervoit de ſes conſeils. Dès qu'il fut monté ſur le thrône de Pologne, après la mort de ſon frére Jean Albert, il voulut faire du bien à Ciolek, & lui donna en 1504, l'Evêché de Ploczko que Vincent *Przerœbski* poſſédoit avant lui. Pluſieurs l'accuſent d'avoir porté Alexandre à la Tyrannie. Il a donné pluſieurs marques de ſa fidélité pour ſon Prince dans diverſes Ambaſſades auprès de l'Empereur Maximilien I, & à Rome. Sigiſmond I, ayant ſuccédé au bout de deux ans à ſon frére Alexandre, retint Ciolek à ſon ſervice. Il l'envoya, à diverſes fois, à l'Empereur, & au Pape; & ce Prélat ſe trouva en 1518 à la Diéte d'Ausbourg, comme Ambaſſadeur du Roi de Pologne, avec *Raphaël Caſtellan* de Lenden, & *Boguſlao* Maréchal de Lithuanie. Ce fut dans cette auguſte & nombreuſe aſſemblée que, le Vendredi 20 d'août, il fit une Harangue ſi énergique à l'Empereur & aux Etats de l'Empire, que pluſieurs des Aſſiſtans en pleurérent. *Jaques Spiegel* la fit imprimer à Ausbourg en 1518, avec ce titre, *Oratio per R. P. Dominum Eraſmum Vitellium Epiſcopum Plocenſem in celeberrimo Auguſtenſi Conventu, ad Cæſarem Maximilianum, nomine victorioſiſſimi Regis Poloniæ Sigiſmundi habita, coram omnibus S. Imperii Electoribus plurimiſque Germaniæ Principibus, &c.* Après avoir été envoyé à Rome par Sigiſmond I, pour traiter de quelques affaires ſecrettes avec le Pape Léon X, & avoir obtenu quelques priviléges dudit Pape pour ſon Egliſe, il y mourut la même année que le Pape en 1521, & fut enterré dans l'Egliſe de *S. Maria del Popolo*. Raphaël Leſczinski lui ſuccéda à l'Evêché. Ciolek eſt l'Auteur d'un Traité de la victoire que Sigiſmond, I. du nom, remporta ſur les Turcs, & qu'il dédia à l'Empereur Maximilien I. * Voſſius, *de Hiſt. Lat*, *l*. 3. Bayle, *Dict. Crit*. 4. édit.

CIOLFA, ville d'Arménie. *Cherchez* **ZULFA**.

CION, ou **CIAON**, ville de l'Aſie. Elle eſt au fond d'un grand Golfe, qui s'avance dans l'Iſle de Célébès, environ à 50 lieues de la ville de Macaçar. Cion eſt capitale d'un Royaume, dont on ne connoit pas les particularitez. * Maty, *Dict. Géogr*.

CIORLO, ville de Turquie. *Cherchez* **CHIAURLIC**.

CIOTAT, CIOUTAT, ou **LA CIOUTAT**, ville & port de mer de Provence, entre Marſeille & Toulon. Bien que ſon nom ne ſoit connu que depuis quelques ſiécles, on ne doute point qu'elle ne ſoit l'ancien port de *Cythariſta*, dont parlent Pline, Pomponius Méla, Ptolomée, Antonin, & Mérula, & qui eſt le *Céſariſta*, ou *Ceireſte* d'aujourd'hui, qu'on voit éloigné d'une lieue. La commodité de la mer donna la penſée d'y bâtir une ville, qui fut nommée la cité, *Civitat*, & par corruption *la Cioutat*. Le commerce l'a rendue depuis aſſez riche, & quoique petite, elle eſt renommée par ſes bons vins muſcats; & les Etrangers y viennent en foule, pour y faire conſtruire des barques & des vaiſſeaux. Le port eſt défendu par une fortereſſe, & à côté il y a un beau Mole pour la commodité des vaiſſeaux. La ville a auſſi pluſieurs égliſes, & quelques monaſtéres. Celui des Péres Servites, qui eſt à un quart de lieue de la ville, eſt renommé par la dévotion du peuple, & par la curioſité des Savans, qui y vont voir une fontaine, qui imite le flux & le reflux de la mer. * Pline, *l*. 3. *c*. 4. Pomponius Méla, *l*. 2. *c*. 5. Bouche, *Deſcript. de Prov*. *l*. 2. *&* 4. *&c*.

CIPARISSE, ville. *Voyez* **CYPARISSE**.

CIPARISSE, jeune garçon. *Voyez* **CYPARISSE**.

* **CIPENHAM**, nom de ville. C'étoit dans le IX ſiécle une des plus belles & des plus fortes ville d'Angleterre, dans le Royaume de Weſſex. Les Danois la prirent en 877, & la priſe de cette place inſpira une telle terreur aux Weſt-Saxons qu'ils n'eurent plus le courage de ſe défendre. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 1. *l*. 4. *p*. 306.

CIPÉRANO. *Cherchez* **CÉPÉRANO**.

CIPIERRE (Philibert de Marcilly, Seigneur de) étoit du Mâconnois. Il donna tant de preuves de courage & de prudence au ſervice du Roi Henri II, tant en France, qu'en Italie, que ce Prince le fit Gouverneur du Duc d'Orléans ſon ſecond fils, qui a régné ſous le nom de Charles IX. On prétend que, ſi d'autres n'avoient point gâté l'excellente education qu'il avoit donnée à ce jeune Prince, il en auroit fait un très-grand Roi. Lorſque Charles IX fut parvenu à la Couronne, on trouva, que pour l'honorer davantage, il falloit qu'un Prince du ſang fût toûjours auprès de lui, afin de veiller ſur ſa conduite, & l'on donna cette Charge au Prince de la *Roche-Sur-Yon*; mais Cipierre ne laiſſa pas de conſerver ſon emploi. Ces deux Gouverneurs s'entendirent bien. Le Prince *cédoit beaucoup à Cipierre, connoiſſant ſa ſuffiſance auſſi grande que de Seigneur de France; Cipierre, qui etoit très-ſage, portoit auſſi grand honneur & réverence* au Prince, comme parle *Brantôme*; *& il faiſoit tres-bon voir ces deux Meſſieurs les Gouverneurs près la perſonne du Roi tenant leurs rangs, comme il falloit, l'un haut & l'autre un petit bas.* Cipierre fut crée Chevalier de l'Ordre par François II, l'an 1560. On dit que ſe voyant atteint d'une maladie mortelle, & ſe préparant à aller boire les eaux d'Aix, il exhorta fortement la Reine Mére à pacifier les diſſentions des *Guiſes* & des *Coligny*, & à couper par ce moyen la racine des factions & des troubles, qui ſeroient capables de perdre l'Etat. Il mourut à Liége au mois de ſeptembre 1565, avant que d'avoir pu boire les eaux. Ceux de la Religion n'étoient pas contens de ſa conduite, ils firent des vers aſſez piquans contre lui & durant ſa vie & après ſa mort. Ce fut de lui, que le Prince de *Condé* ſut à Orléans l'an 1560, que le complot *de la Renaudie* avoit été découvert. Ce fut encore lui que l'on chargea quelques mois après de s'aſſurer de la ville d'Orléans, car on la ſoupçonnoit de n'être pas bien intentionnée, & on dit qu'il y exerça de grandes cruautez. Il commanda pendant quelques jours l'armée de France, au ſiége de la même ville, après que le Duc de Guiſe eut été tué, & il obtint du Légat du Pape, qu'il ſeroit permis aux Soldats de manger de la viande pendant le carême. Il fut marié avec *Louiſe* de Halluin, dont il n'eut qu'une fille, qui fut femme de *François* de la Madeleine, Seigneur de Ragni, ayeule de la Ducheſſe de Leſdiguiéres. Son pére avoit épouſé N... de *Saint Amour*, Dame de Cipierre. * Le Laboureur, *Addit. aux Mémoires de Caſtelnau, tome* 1. Mezeray, *Abbrégé Chronol. tome* 5. Beze, *Hiſtoire Eccleſiaſt*. *l*. 3. De Thou, *Hiſt. l*. 6, &c.

CIPIERRE (René de Savoye) étoit fils de *Claude* de Savoye Comte de Tende, Gouverneur & Grand Sénéchal de Provence, qui épouſa en ſecondes noces *Françoiſe* de Foix, dont il eut un fils & une fille, que leur mére éleva dans la Religion Réformée. Son Mari devint fort ſuſpect de Proteſtantiſme, ſoit à cauſe de la profeſſion ouverte, que ſon Epouſe en faiſoit, ſoit parce qu'il ne ſouffroit point qu'on usât de violence dans ſon Gouvernement contre ceux qu'on appelloit Hérétiques. Cette modération ſouleva contre lui le Comte de *Sommerive* ſon propre fils. Il l'avoit eu de ſon premier mariage, & il ſe vit contraint de ſe défendre les armes à la main contre celui auquel il avoit donné la vie. Il ſuccomba, & fut contraint d'abandonner ſon Gouvernement à ce Fils dénaturé. *Cipierre*, qui avoit fait tout ſon poſſible pour maintenir les droits de ſon pére, dont il avoit reçu la Charge de Colonel de la Cavalerie, pendant que *Cordes* ſon beau-frére exerçoit celle de Colonel de l'Infanterie, fut malheureuſement aſſaſſiné par une troupe de Mutins, à Fréjus, l'an 1568. Il revenoit de Nice, où il avoit été ſaluer le Duc de Savoye. Les Aſſaſſins lui dreſſérent des embûches dans un bois, & n'ayant pu empêcher qu'il ne ſe ſauvât dans Fréjus avec tout ſon monde, ils l'y ſuivirent, ſonnérent le tocſin ſur lui, & l'aſſiégérent dans ſon logis. Les Conſuls tâchérent de le ſauver, & obtinrent du Marquis d'Arci, qui étoit le Chef de cette Troupe mutinée, qu'il la feroit retirer, moyennant que Cipierre & ſes Domeſtiques rendiſſent les Armes. Les Mutins retournérent peu après, & tuérent ces pauvres gens, qui ne pouvoient plus ſe défendre. Mais le Marquis ne voyant point le corps de Cipierre parmi les Morts (car les Conſuls l'avoient mis en lieu de ſûreté) fit ſemblant de craindre pour lui, & proteſta que le ſeul moyen de lui ſauver la vie étoit de le lui remettre entre les mains. Les Conſuls ajoutant foi à ces paroles le lui livrérent, & auſſi-tôt on le poignarda de mille coups. On ne douta point que la Cour & le Comte de Sommerive n'euſſent part à cet exploit, & que Cipierre n'eût été traité de la ſorte en haine de la nouvelle Religion. Le Prince de *Condé*, l'*Amiral*, & tous ceux de leur parti furent fort inquiets de ce meurtre. * Béze, *Hiſt. Eccléſiaſt*. *l*. 12. De Thou, *l*. 44. Bayle, *Dict. Crit.*

CIPOURIAS, petit païs de la Géorgie, dans la Mingrelie, avec une bourgade de même nom ſur la riviére d'Engour. * Baudrand.

CIPPUS, (Génucius) Préteur Romain, étant ſorti de la ville pour aller combattre les ennemis, s'apperçut, à ce que l'on dit, qu'il lui étoit ſorti des cornes de la tête. Un événement ſi extraordinaire lui fit conſulter les Devins, qui lui répondirent que

c'étoit un préſage qu'il ſeroit Roi, s'il revenoit à Rome. Après avoir remporté la victoire, il manda le peuple Romain hors de la ville, & leur déclara qu'il aimoit mieux ſe condamner volontairement à un perpétuel exil, que d'aſpirer à la gloire que ce prodige lui promettoit. Les Romains, pour honorer la mémoire de ce généreux Préteur, firent mettre ſur la porte, par laquelle il étoit ſorti de la ville, la répréſentation de ſa tête en cuivre: ce qui fit donner depuis à cette porte le nom de *Raudusculana*, à cauſe que les Latins appelloient le cuivre *raudus*. * Ovide, *Metam. l.* 15. *v.* 565. Valére Maxime, *l.* 5. *c.* 6. *Exemple* 3.

CIPRIEN (Saint) *Voyez* CYPRIEN.

CIPSE'LE, ville de Thrace. *Voyez* CYPSE'LE.

CIPSE'LE, fils d'Æëtion, & pére de Périandre. *Voyez* CYPSE'LE.

CIPSE'LE, fils de Périandre. *Voyez* CYPSE'LE.

CIPSE'LE, Roi d'Arcadie. *Voyez* CYPSE'LE.

CIPUS. *Voyez* CIPPUS.

C I R.

CIR, ville & Evêché de Syrie. *Voyez* CYR.

CIRANDONO (François) Roi de Bango. Ce Prince fit à ſaint François Xavier une réception magnifique dans ſon palais, & après l'avoir entendu parler ſur la Religion, & vu confondre les plus habiles Bonzes du Japon, il donna de grandes eſpérances d'embraſſer le Chriſtianiſme, ce qu'il différa pourtant encore vint ſept ans; mais durant cet intervalle, par ſon crédit & ſes libéralitez, il contribua infiniment à établir ſolidement la Religion, non ſeulement dans ſes Etats, mais encore dans tout l'Empire. Dieu le récompenſa de ce zéle par des proſpéritez temporelles, & donna ſur tout à ſes armées une proſpérité ſi conſtante, qu'il joignit quatre autres Royaumes au ſien. Il reçut enfin publiquement le batême en 1578, âgé d'environ quarante huit ans. Sa vertu fut bientôt miſe aux plus rudes épreuves. Comme il s'étoit démis du gouvernement de ſes Etats en faveur de ſon fils aîné, ce jeune Prince perdit bientôt par ſon imprudence, tout ce que ſon pére avoit conquis, & eut perdu tout le Bango même, ſi le pére n'eût repris les rênes du gouvernement. Ce Prince qui n'aſpiroit plus qu'à régner dans le ciel, ſe retira de nouveau, quand il eut rétabli les affaires de ſon fils, qui ne fut pas plus heureux ni plus ſage cette ſeconde fois. Le reſte de la vie de Cirandono fut un tiſſu de malheurs au deſſus deſquels il s'éleva toûjours par ſa vertu, & une grandeur d'ame peu commune. Il envoya en 1572, une magnifique ambaſſade au Pape Grégoire XIII. Il mourut en 1587, avant le retour de ſon Ambaſſadeur, dans une ſi grande réputation de ſainteté, qu'on a commencé à travailler à ſa canoniſation. * *Hiſtoire du Japon.* Bartoli, *Aſia*.

CIRCASSES, peuples. *Voyez* l'article ſuivant.

CIRCASSIE, païs des Circaſſes ou Circaſſiens, grande Région de l'Aſie, qui dépend en partie du Czar ou Grand Duc de Moſcovie, qui porte aujourd'hui le titre d'Empereur. Ces peuples ont au midi le Pont-Euxin & le Mont-Caucaſe, qui les ſéparent de la Géorgie; & la riviére de Don ou de Tanaïs au ſeptentrion, où ils ſont voiſins des petits Tartares. Ils ont au Levant la Mer Caſpienne, & les embouchures du Wolga, & au couchant ils ont le Palus Méotide, & le détroit de Caffa. Le païs eſt à divers Princes, qui ſont preſque tous Sujets du Czar, lequel eſt maître de la ville de Teiki, qu'il a fait fortifier à la moderne par un Ingénieur Hollandois. Le reſte du païs eſt preſque ſans villes, & n'eſt point habité. Les Circaſſiens ſont leur demeure ordinaire dans les forêts, pour y être à couvert des courſes des Tartares, qui cherchent à faire des Eſclaves; car ceux de cette nation ſont fort bien faits, ingénieux, & réüſſiſſent pour l'ordinaire, dans les choſes où l'on les employe, ce qui fait qu'ils ſe vendent bien. Au reſte, les Circaſſiens ſont d'excellens hommes de cheval, & un ſeul d'entre eux, dans un bois, fait tête à vint Tartares. Leur principal trafic eſt d'Eſclaves, de miel, de cire, & de peaux de bœufs, de cerfs & de tigres. Ils n'ont point de monnoye, & tout leur commerce ne ſe fait que par échange. Ils labourent leurs terres à la houe, & ils ont des chevaux tout à fait vifs, qu'on eſtime pour cette raiſon beaucoup plus que les chevaux Tartares. On dit qu'il n'y a point de peuple au monde, qui ſoit plus beau & mieux fait, ni qui reçoive mieux les Etrangers. Les Circaſſiens ont été autrefois Chrétiens; mais faute d'inſtruction, il y en a pluſieurs parmi eux qui ſont tombez dans le Mahométiſme. Comme ils n'ont point de loix écrites, ils ne font point d'exercice de Religion, & ils ſe contentent de la profeſſion qu'ils font d'être Chrétiens ou Mahométans. Ils ont un langage particulier, & ils parlent auſſi le Turc. Le Grand Seigneur a au couchant de leur païs, Tamar & Temeruch, ſur le détroit de Caffa; pour ſe conſerver le paſſage à Azoph, vers l'embouchure du Don ou Tanaïs. Les Turcs nomment les Circaſſiens *Cherkes* & *Kerkes*. Les Anciens les nommoient communément *Zagéens*, & *Habitans des montagnes*, ce qui revient à la dénomination de *Peng Dagui*, que quelques Géographies Orientales donnent à ce peuple, c'eſt à dire, les *cinq montagnes*, le nombre certain étant mis pour l'incertain. Pomponius Méla les nomme *Sargaciens*; ils ne ſont ni Sujets ni tributaires de la Porte. Les Turcs laiſſent ces grand païs aux Gens qui y naiſſent, ne valant pas la peine d'être conquis à cauſe de leur ſtérilité. On négocie avec les *Cherkes* les armes à la main. Quand quelques uns d'eux veulent venir au vaiſſeau qui a abordé ſur leurs côtes, on leur donne des ôtages, & ils en donnent à leur tour, mais ils donnent trois hommes pour un. On prend d'eux en échange de ce qu'on leur donne, des perſonnes de tout ſexe, & de tout âge, du miel, de la cire, du cuir, des peaux de *Chacal*, animal qui reſſemble à un Renard mais qui eſt plus grand, des peaux de *Zerdava*, qui reſſemblent à la martre, & des peaux d'autres animaux qui ſe trouvent dans les montagnes de la Circaſſie. Ces peuples ſont tout à fait ſauvages. Ils ont été autrefois Chrétiens, à préſent ils n'ont aucune Religion, non pas même la naturelle; car il faut compter pour rien quelques uſages ſuperſtitieux qui ſemblent venir des Chrétiens, & des Mahométans leurs voiſins. Quoiqu'ils ſe faſſent circoncire, ils n'ont ni Bible, ni Alcoran, ni Prêtres, ni égliſes. Ils ſont eux mêmes leurs ſacrifices & particuliérement le jour de ſaint Elie. Ils habitent en des cabanes de bois, & vont preſque nuds. Les femmes s'habillent comme les hommes & les filles comme les garçons. Les femmes labourent la terre. Chaque homme eſt ennemi juré de ceux d'alentour. Les Habitans ſe prennent Eſclaves & ſe vendent les uns les autres aux Turcs & aux Tartares. * Chardin, *Voyages, &c. tome* 1. *p.* 39. Tavernier, *Voyages de Perſe, l.* 3. *ch.* 11. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Oléarius, *Voyage de Perſe.* Herbert. Sanſon, &c.

CIRCE', fille du Soleil, & fameuſe Magicienne, dont les Poëtes parlent ſouvent, empoiſonna le Roi des Sarmates ſon mari, & fut chaſſée par ſes Sujets qu'elle vouloit gouverner ſeule. Elle paſſa en Italie, où elle fit ſa demeure ſur un Promontoire, qui fut appellé de ſon nom. Cette Enchantereſſe changea Scylla en monſtre marin, parce que Glaucus lui préféroit cette Nymphe. Ulyſſe étant abordé près de ſon palais elle le reçut chez elle, & métamorphoſa ſes compagnons en diverſes ſortes d'animaux brutes: ce qui exprime aſſez bien la force contagieuſe de la volupté, qui change les hommes en bêtes, lorsqu'ils en ont formé une forte habitude. Ulyſſe ne s'en délivra que par une racine, nommée *Moly*, que Mercure lui avoit donné. Le Promontoire de Circé avoit anciennement la figure d'une iſle, étant environné de la mer & des marais. Mais les marais ayant été deſſéchez, ce Promontoire a été uni au continent. C'eſt ce que dit Servius, *Enéide, l.* 3. *ſur le vers* 386, *Qui nunc Circeius mons dicitur à Circe, aliquando ut Varro dicit, inſula fuit, nondum ſiccatis paludibus quæ eum dividebant à continente.* Théophraſte, *Hiſt Plant. l.* 5. *ch.* 8, dit la même choſe, & il ajoute que cette iſle avoit 80 ſtades de circuit, qui eſt encore celui du Mont-*Circeius*. Ce Promontoire où régnoit Circé, fut le dernier terme des navigations d'Ulyſſe du côté du couchant. Héſiode dit que ce Prince eut un fils de Circé nommé *Latinus*. Bochart croit que Circé n'a paſſé pour une Magicienne, & le païs des Latins pour être rempli d'herbes vénimeuſes, que parce que les Phéniciens ont nommé les Latins d'un mot qui ſignifie *enchantement* לטים *latim* ou לטב *latin*. Ainſi le païs des Latins déſignoit le païs des enchantemens, & Circé Latine déſignoit une Magicienne. * Ovide, *l.* 14. *Métam.* Homére, *Odyſſée, l.* 10. Héſiode, *Theogonia.* Natalis Comes ou Noël le Comte, &c. Bocharti *Canaan, l.* 1. *ch.* 33.

CIRCELLO, Monte-Circello, Cap de la Campagne de Rome. C'eſt une montagne fort élevée, qui du côté du midi eſt environnée de la Mer de Toſcane, & des Palus Pontines au nord: ce qui fait qu'elle paroît comme une iſle. Ce Cap a pris ſon nom de l'ancienne ville de *Circaium*, où il n'y a plus qu'un village nommé *San-Félicé*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIRCENSES, combats & Jeux qui ſe faiſoient à Rome, à l'imitation des Jeux Olympiques de la Gréce: ceux-ci étoient dédiez à Jupiter; & ceux-là au Dieu CONSUS ou le Dieu des Conſeils, & à Neptune Equeſtre. Ils furent ainſi appellez du mot Latin *Circus*, qui étoit un lieu entouré de bornes, où les Antagoniſtes couroient d'une lice à l'autre, quelquefois avec un ſeul cheval, & d'autres fois avec un chariot attelé de deux, de quatre ou de pluſieurs chevaux, pour faire paroître leur viteſſe & leur dextérité. Le Cirque avoit une borne à l'une des extrémitez; du reſte il étoit entouré d'un canal appellé Euripe. Les Auteurs ne conviennent point de l'origine du nom de Cirque. Quelques-uns prétendent qu'il vient de ce que le lieu où on les répréſentoit, étoit entouré du peuple & environné d'épées, *Circenſes dicebantur, quod exhiberentur in circuitu, enſibus poſitis*; mais ce ſentiment n'eſt pas du goût des plus habiles Ecrivains, qui croyent que les Jeux Circenſes ont tiré leur nom de la place ronde où ils ſe faiſoient, appellée *Circus*. On les nommoit auſſi *les Jeux Romains, Romani*, à cauſe de leur antiquité, que l'on faiſoit remonter juſqu'à Romulus, à qui on en attribuoit la fondation; *les grands Jeux, Magni*, tant à cauſe des grandes dépenſes que l'on faiſoit pour les répréſenter, que parce qu'ils étoient conſacrez à Neptune, que les Payens regardoient comme un des grands Dieux; enfin les *Jeux Gymniques, Gymnici ludi*, à cauſe des combats auſquels les Luteurs s'exerçoient. Il eſt difficile de rien dire de poſitif ni de certain ſur leur inſtitution, non plus que ſur leur Inſtituteur. Le lieu où ils ont été répréſentez n'a pas toûjours été le même. D'abord on les célébra au delà du Tibre, qui ſervoit de borne par un côté, juſqu'à ce que Tarquin l'*Ancien* fit bâtir le grand Cirque.

Le jour deſtiné pour ces exercices, on ſe rendoit dès le matin au Capitole, où tout l'appareil des Jeux étant prêt, l'on ſortoit en bon ordre du Capitole, l'on paſſoit par les places publiques, par les principales rues de Rome, & de là dans le Cirque, où l'on faiſoit pluſieurs tours, pour mieux faire voir la pompe des Jeux. A la tête marchoient les chars, qui portoient les ſtatues des Dieux, & les images des plus illuſtres Romains & des grands Capitaines: on voyoit paroître enſuite d'autres chars, qui menoient les Dames Romaines parées magnifiquement, & pluſieurs autres chariots pour la Courſe. Après cela on faiſoit ſortir du Cirque les ſtatues des Dieux, & les Dames prenoient place pour voir les Jeux. Cet appareil s'appelloit *Pompe*.

Ceux qui devoient combattre paroiſſoient aux barriéres, montez ſur leurs chariots, attelez de deux, de quatre, & de ſix chevaux de front, qui n'attendoient que le ſignal pour entrer en lice.

Il y avoit ordinairement quatre compagnies de Combattans, quatre Factions ou quatre Quadrilles diſtinguées par les couleurs dont ils étoient vêtus. La premiére Quadrille fut appellée *la Verte*; la ſeconde, *la Bleue*; la troiſiéme, *la Rouge*; & la quatriéme, *la Blanche*. L'Empereur Domitien y ajoûta l'Or & la Pourpre, en faiſant deux autres Quadrilles qui portérent le nom de leur couleur.

Il ſe faiſoit des factions parmi les Spectateurs pour les Combattans, les uns pariant pour une Quadrille, & les autres pour une autre.

Les noms des Combattans étoient tirez au ſort, & ils étoient ap-

pariez

partiez en cette maniére. On prenoit une urne, dans laquelle on mettoit des balotes de la groſſeur d'une feve, où il y avoit écrit un *A.* ou un *B.* où quelque autre lettre, & toûjours deux de chacune. Alors les Champions s'avançoient l'un après l'autre, & faiſoient leur priére à Jupiter, puis mettoient la main dans l'urne. Auſſi-tôt l'un des Juges prenoit la balote de chacun, & apparioit ceux qui avoient des lettres ſemblables. Que ſi le nombre des Athlétes étoit impair, celui qui avoit la lettre unique ſe battoit contre le Vainqueur: ce qui n'étoit pas un petit avantage, parce qu'il venoit tout frais au combat contre un qui étoit déja laſſé.

Il y avoit de pluſieurs ſortes d'exercices dans ces Jeux. Le premier étoit le combat, ſoit à coups de poings, ſoit avec des gantelets, des épées, des bâtons, des halebardes, des javelots & autres ſemblables armes. Le combat des Gladiateurs faiſoit la principale partie de ce ſpectacle. Ces Gladiateurs ſe battoient avec des armes, & le Vainqueur étoit maître de la vie du vaincu; toutefois ſous le bon plaiſir du peuple, qui par ſignes de main lui faiſoit grace, ou lui laiſſoit ôter la vie par ſon adverſaire: uſage auquel a rapport Juvénal, lorsqu'il dit, *Sat.* 3. *v.* 36 *&* 37.

Et verſo pollice vulgi
Quem libet occidunt populariter.

Le combat des hommes condamnez à mort, avec des bêtes féroces, étoit encore une autre eſpéce de ce genre de combat. Les hommes qui devoient être expoſez aux bêtes, étoient renfermez dans une aire, autour de laquelle il y avoit pluſieurs loges, deſquelles on faiſoit ſortir des lions, des tigres & des taureaux irritez. Ces bêtes ſe jettoient auſſi-tôt avec fureur ſur ces malheureux, qui défendoient leurs vies le plus long-tems qu'ils pouvoient; mais qui ordinairement étoient déchirez & dévorez par ces bêtes féroces. Si quelqu'un néanmoins échapoit à leur fureur, il avoit ſa grace. Nous avons dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique quantité d'exemples de Chrétiens ainſi expoſez aux bêtes, dont pluſieurs ont obtenu par ce moyen la Couronne du martyre, & quelques autres ont été ſauvez par miracle. Il faut auſſi rapporter à ce genre de combat la lutte entre deux Athlétes, qui tous nuds & frotez d'huile, luttoient enſemble pour ſe terraſſer, & la joûte de ceux qui avec des filets tâchoient d'envelopper leur adverſaire: ceux-ci s'appelloient *Retiarii.*

La ſeconde eſpéce étoit la courſe des chariots. Chaque conducteur étoit avec ſon chariot attelé de deux, quatre ou ſix chevaux, & prêt à partir dans une eſpace fermé de grilles appellé *Carceres.* On les ouvroit au ſon des trompettes & des fanfares, & le dernier ſignal étant donné par un voile blanc qu'on déployoit, les chariots entroient en lice & partoient en même tems pour courir au but, qui étoit un poteau planté au bout de la carriére. Quand on y étoit arrivé, il falloit faire pluſieurs tours à l'entour. Le premier qui y arrivoit & qui pouvoit tourner adroitement autour du poteau étoit le vainqueur. Ce qu'Horace explique par ces vers *du l.* 1. *Ode* 1.

Sunt quos curriculo pulverem Olympicum
Collegiſſe jurat, Metaque fervidis
Evitata rotis.

La troiſiéme ſorte de Jeu étoit le Saut, dont il y avoit différentes eſpéces. Ceux qui avoient part à ces Jeux, ſautoient ou dans la plaine, ou d'un lieu bas dans un lieu exhauſſé, ou d'un endroit élevé dans un lieu inférieur; ou bien étant nuds ou armez de toutes piéces ils ſe lançoient ſur des chevaux ou ſur des chariots pendant leur courſe; ou enfin, étant ſur ces chariots ou chevaux, ils ſe jettoient adroitement à terre.

La quatriéme étoit celle qui ſe faiſoit par le jet, ſoit du palet, ſoit de fléches ou d'autres traits. Ceux qui approchoient le plus près du but, ou qui jettoient le palet le plus haut ou le plus loin, remportoient le prix.

La cinquiéme eſpéce, eſt la courſe à cheval, décrite par Virgile, *Enéide, l.* 5. *v.* 104 *& ſuiv.* Les Cavaliers diſtinguez en pluſieurs troupes ou eſcadrons, faiſoient divers tours & contours, tantôt s'approchant les uns des autres, tantôt fuyant & tantôt ſe réüniſſant en un ſeul eſcadron. Ces Jeux avoient été établis par Romulus pour exercer la Jeuneſſe Romaine, & Virgile ſuppoſe par fiction qu'entre les Jeux qu'Enée donna en Sicile, Aſcanius avec la Jeuneſſe Troyenne & Sicilienne, montée ſur des chevaux, répréſenta cette eſpéce de combat.

La ſixiéme eſt la courſe à pié entre les Coureurs, à qui arriveroit plutôt au but. Celui qui y parvenoit le premier étoit Vainqueur.

La ſeptiéme & la plus conſidérable étoit la *Naumachie*, c'eſt à dire, une eſpéce de combat naval de pluſieurs galéres ou barques ſur un grand Lac, qui y faiſoient la même manœuvre que dans un combat naval ſur mer, ou joûtoient à force de rames, à qui parviendroit le plutôt à l'extrémité du Lac.

On y menoit à la main de beaux chevaux précédez de jeunes enfans qui jouoient de la flûte, & que l'on appelloit *Ludii.* Reſte à expliquer ce que c'étoit que *le Gantelet, Cœſtus,* & *le Palet, Diſcus.* Le gantelet étoit un eſpéce de gand fait de courroyes de buffle, dont on enveloppoit les mains & les bras, & qui étoient attachez enſemble avec des liens de fer ou de plomb & roulez en forme de cornes de belier, c'eſt ainſi que les décrit Virgile, en parlant du combat d'Entellus & de Darès, où il dit qu'Entellus

In medium geminos immani pondere Cœſtus
Projecit: quibus acer Eryx in prælia ſuetus
Ferre manum, duroque intendere brachia tergo.
Obſtupuere animi; tantorum ingentia ſeptem
Terga boum, plumbo inſuto, ferroque rigebant.
Ante omnes ſtupet ipſe Dares, longeque recuſat.
Magnanimuſque Anchiſiades & pondus, & ipſa
Huc illuc vinclorum immenſa volumina verſat.

* *Enéide, l.* 5. *v.* 401 *& ſuiv.*

CIRCESTER ou CIRENCESTER, en Latin *Corinium, Durocornovium, Cornovium*, eſt une ancienne ville des Romains en Angleterre dans le Comté de Glocetter, aux confins de celui de Wilt, ſitué ſur la riviére de Churne. C'étoit là où les quatre chemins des Proconſuls Romains ſe croiſoient. On y a deterré un grand nombre de médailles & d'inſcriptions: mais cette ville a été entiérement ruïnée par les Saxons & par les Danois; en ſorte qu'il n'y a pas la quatriéme partie de ſon enceinte d'habitée, le reſte étant occupé par des vergers & des champs labourez. Ses Habitans ſubſiſtent principalement par la fabrique des étoffes. Cette ville fut priſe d'aſſaut par le Prince Robert en 1643. Elle eſt à 68 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

CIRCIUS, eſt le nom d'un Vent qui ſouffle entre l'occident & le ſeptentrion, & que les Mariniers appellent *Nord-Oueſt.* Il eſt ainſi nommé du mot *circulus, cercle*, à cauſe de ſes tourbillons impétueux, qui bouleverſent tout ce qui ſe trouve ſur ſon paſſage. Aulu-Gelle remarque que la Gaule Narbonnoiſe eſt fort ſujette à ce vent. On a dit qu'il étoit ſi furieux, que s'il entroit dans la bouche d'une perſonne qui parloit, il l'étouffoit; & que non ſeulement il enlevoit un homme tout armé, mais qu'il emportoit encore une charette chargée. * Aulu-Gelle, *l.* 2. *ch.* 22.

CIRCONCELLIONS ou SCOTOPITES, Secte des Donatiſtes en Afrique dans le quatriéme ſiécle. Ils étoient ainſi nommez, à cauſe qu'ils rodoient autour des maiſons, dans les villes & dans les bourgades, où ſe diſant vengeurs publics des injures & réparateurs des injuſtices, ils donnoient la liberté aux Eſclaves, ſans la permiſſion de leurs Patrons, déclaroient quittes les Débiteurs, comme il leur plaiſoit, & commettoient mille autres inſolences. Les premiers Chefs furent Maxide & Faſer. Au commencement ils portoient des bâtons qu'ils nommoient bâtons d'Iſraël, pour faire alluſion à ceux que la Loi ordonnoit de tenir en main dans la cérémonie de la manducation de l'Agneau Paſchal. Depuis, ils ſe ſervirent d'armes contre les Catholiques. Donat les nommoit les Chefs des Saints, & exerçoit par leur moyen une horrible vengeance contre les Orthodoxes. Un faux zéle de martyre les portoit à ſe donner la mort à eux-mêmes. Les uns ſe précipitoient du haut des rochers, les autres ſe jettoient dans le feu, & les autres ſe coupoient la gorge: de ſorte que les Evêques ne pouvant empêcher les violences cauſées par une fureur horrible, furent contraints d'implorer l'autorité des Magiſtrats, pour arrêter leur manie. Un jour on envoya des Soldats en divers lieux où ils avoient accoutumé de venir faire leurs courſes aux jours de marchez publics, & il y en eut pluſieurs de tuez, que les autres honorérent comme de vrais Martyrs. Les femmes perdoient leur douceur naturelle, pour imiter cette barbarie, & quelques-unes étant groſſes, ſe jettoient dans des précipices. * Saint Auguſtin, *Hær.* 69. Baronius, *A. C.* 331. *n.* 9. *& ſuiv.* 348. *n.* 26. 27. *&c.* Pratéole. Philaſtre, &c.

CIRCONCISION, cérémonie des Juifs, que Dieu commanda à Abraham, *ch.* 17. *de la Géneſe*, lorsqu'il ordonna que tous les enfans mâles, qui naitroient de ce Patriarche dans la ſuite des tems, ſeroient circoncis le huitiéme jour après leur naiſſance. Depuis, Dieu donnant la Loi à Moïſe ſur la montagne de Sinaï, y inſéra ce même commandement, *l'enfant mâle de huit jours ſera circoncis, Lévitique, ch.* 12. *v.* 3. C'étoit une marque qui diſtinguoit les Enfans d'Abraham des autres peuples, que les Juifs appelloient *incirconcis* par mépris, & qui n'avoient point de part à l'alliance que Dieu fit avec ce Patriarche. Hérodote aſſure que la Circonciſion étoit en uſage dans l'Egypte, dans l'Ethiopie, dans la Colchide & dans la Phénicie; & il prétend même que les Syriens de la Paleſtine l'avoient priſe des Egyptiens, & que ceux qui habitoient le long des fleuves de Thermodon & de Parthénius l'avoient reçue des Colchides: mais il aſſûre qu'elle étoit établie de toute antiquité chez les Egyptiens & chez les Ethiopiens, ſans vouloir décider lequel des deux peuples l'a pratiquée le premier, quoiqu'il y ait beaucoup d'apparence, *dit-il*, que les Ethiopiens l'ont imitée des Egyptiens par le commerce qu'ils ont eu avec eux. Sanchoniaton cité par Euſébe, aſſûre que ce fut Saturne, qui donna le premier la loi de la Circonciſion, & qu'elle paſſa en Egypte. Le Philoſophe Celſe a fait cette objection aux Chrétiens pour détruire l'autorité de l'Ancien Teſtament, où il eſt dit, qu'Abraham eſt le premier qui a reçu le ſigne de la Circonciſion, & que c'étoit une cérémonie particuliére aux Juifs qui les diſtinguoit des autres nations. L'Empereur Julien aſſûroit auſſi qu'Abraham étant venu de Chaldée en Egypte, y avoit appris l'uſage de la Circonciſion, & l'avoit établie dans ſa famille. Marsham, ſuivant ces préjugez, a prétendu que la Circonciſion avoit premiérement été établie chez les Egyptiens, & que les Iſraëlites la tenoient d'eux; mais comme l'Hiſtoire de Moïſe doit être préférée à celles des Hiſtoriens profanes, il eſt indubitable, que c'eſt Dieu qui a établi la Circonciſion, & qu'Abraham eſt le premier qui l'a pratiquée. D'ailleurs l'obligation de circoncire n'a jamais paſſé en loi chez les Egyptiens: il n'y avoit qu'un certain nombre de leurs prêtres & de Gens de Lettres qui ſe fiſſent circoncire. Saint Clément d'Alexandrie raconte que Pythagore étant venu en Egypte, fut obligé de ſe faire circoncire, pour avoir commerce avec les Prêtres de ce païs-là, & pour entrer dans la connoiſſance de leurs myſtéres: mais ce fait paroît fort incertain. Abraham, qui avoit voyagé & fait quelque ſéjour en Egypte en étoit ſorti ſans être circoncis; il ne tira donc point cet uſage de la pratique des Egyptiens; mais ce fut par un ordre exprès de Dieu qu'il ſe fit circoncire. Il eſt beaucoup plus vraiſemblable que les Egyptiens ont reçu la Circonciſion des enfans de Jacob & de leurs Deſcendans qui demeurérent longtems en Egypte. Artapane cité par Euſébe, aſſûre que ce fut Moïſe qui la communiqua aux Prêtres d'Egypte, & aux Ethiopiens; mais il y a bien de l'apparence, que quelques Egyptiens avoient imité en cela les Iſraëlites avant Moïſe. Les Iſraëlites étant ſortis de l'Egypte, ne firent point circoncire leurs enfans pendant tout le tems qu'ils furent dans le déſert, parce qu'ils étoient alors ſéparez des autres peuples, & qu'ils

n'avoient pas beſoin de la Circonciſion pour être diſtinguez: mais auſſi-tôt qu'ils furent entrez dans la Terre de Chanaan, Dieu ordonna que l'on circoncit tous ceux qui étoient nez dans le déſert; & après que cet ordre eut été exécuté, Dieu dit à Joſué, *hodie abſtuli opprobrium Ægypti à vobis*, j'ai ôté aujourd'hui du milieu de vous l'opprobre d'Egypte; vous étiez ſemblables aux Egyptiens, ce vous étoit un opprobre & une confuſion, dont vous êtes à preſent délivrez. S. Ambroiſe rapporte que les Egyptiens faiſoient circoncire leurs femmes; mais il n'y a point d'Auteur qui témoigne que cet uſage fût ancien parmi eux, quoiqu'on prétende qu'il y en a préſentement des exemples parmi les Orientaux. Du tems des Prophêtes Ezéchiel & Jérémie, les Egyptiens étoient mis au rang des incirconcis avec les Babyloniens & les Syriens: ainſi il n'eſt pas vrai que la Circonciſion ait été générale parmi les Egyptiens. Il y a néanmoins encore des peuples d'orient chez qui la circonciſion eſt aſſez commune, comme chez les Arabes, les Turcs, les Ethiopiens, les Perſes, les Abyſſins & les Homérites; mais les Arabes ne font la Circonciſion qu'à l'âge de treize ans, auquel Iſmaël fut circoncis.

Dieu a établi la Circonciſion chez les Juifs, pour être un ſigne d'alliance entre lui & ce peuple, & une marque qui les diſtinguât de tous les autres peuples. Tous les enfans mâles des Iſraëlites étoient circoncis le huitiéme jour après leur naiſſance. Les Eſclaves & les Serviteurs qui étoient parmi eux, devoient auſſi être circoncis. Tous ceux qui n'étoient point circoncis, n'étoient point du peuple de Dieu: les Etrangers qui vouloient en être, étoient obligez de ſe faire circoncire. Les Théologiens ont conſidéré la Circonciſion des Juifs, comme un ſacrement de l'ancienne Loi, & pluſieurs ont prétendu qu'elle remettoit le péché originel. Saint Auguſtin enſeigne ce ſentiment en termes exprès: cependant on ne voit pas que ce ſoit la raiſon de ſon inſtitution, ni pourquoi les Juifs (s'il l'euſſent cru néceſſaire pour le ſalut des enfans) l'euſſent interrompue pendant tout le tems qu'ils furent dans le déſert. Les filles naiſſant comme les mâles dans le péché, ſi la Circonciſion eût été établie pour l'effacer, il eût fallu circoncire les femelles comme les mâles. Enfin, il n'eut pas été défendu de circoncire les enfans avant le huitiéme jour, puiſqu'ils pouvoient mourir avant ce tems-là. La Circonciſion ſe faiſoit plus communément avec une pierre. On portoit les enfans dans le temple ou dans la Synagogue, où ils étoient circoncis ſans beaucoup de cérémonie. La coutume étoit de donner un nom à l'enfant dans la cérémonie de la Circonciſion.

Voici les cérémonies que les Juifs obſervent préſentement dans la Circonciſion. On ne peut circoncire l'enfant avant les huit jours, qui ſont marquez dans la Loi; mais on peut différer, ſi l'enfant eſt foible, ou infirme. Il y a un Parrain, pour tenir l'enfant pendant qu'on le circoncit, & une Marraine pour le porter de la maiſon à la Synagogue, & pour le rapporter. Celui qui circoncit, s'appelle *Mohel*, c'eſt à dire, *Circonciſeur*, & on choiſit pour cela qui l'on veut: pourvû qu'il ſoit capable de cette fonction, c'eſt aſſez. Si le pére de l'enfant a aſſez d'habileté, il peut circoncire lui même ſon fils. On tient prêt dès le matin, dans la Synagogue, ou même dans la maiſon, ſi on y veut faire la cérémonie, deux ſiéges avec des carreaux de ſoye: l'un des ſiéges eſt pour le Parrain qui tient l'enfant; & l'autre eſt mis, à ce que diſent quelques uns, pour le Prophéte Elie, qu'ils croyent aſſiſter inviſiblement à toutes les Circonciſions. Beaucoup de gens s'aſſemblent là, & celui qui circoncit, vient avec un plat où ſont les inſtrumens & les choſes néceſſaires, comme le raſoir, les poudres aſtringentes, du linge, de la charpie & de l'huile roſat: quelques uns ajoûtent une écuelle avec du ſable pour y mettre le prépuce. En attendant la Marraine, qui apporte l'enfant, accompagnée d'une troupe de femmes, on chante quelque Cantique; mais pas une de ces femmes ne paſſe la porte de la Synagogue. La Marraine donne l'enfant au Parrain, & auſſi-tôt les Aſſiſtans crient *Baruch habba*, *le bien venu*. Le Parrain ajuſte l'enfant ſur ſes genoux, & le Circonciſeur développe les langes. Il y en a qui ſe ſervent d'une pincette d'argent, pour prendre du prépuce ce qu'ils en veulent couper. Celui qui circoncit prenant le raſoir, dit, *Benis ſois-tu, Seigneur, qui nous a commandé la Circonciſion*, & en prononçant ces mots, il coupe la groſſe peau du prépuce; il déchire enſuite avec les ongles des poulces une autre peau plus délicate qui reſte. Il ſucce deux ou trois fois le ſang qui abonde, & le rend dans une taſſe pleine de vin. Il met après cela ſur la coupure du ſang de dragon, de la poudre de corail, & autres choſes pour étancher le ſang; à quoi il ajoûte des compreſſes abreuvées d'huile roſat, puis il enveloppe bien le tout. La Circonciſion étant ainſi achevée, le *Mohel* ou *Circonciſeur* prend une taſſe pleine de vin, & après l'avoir béni, il récite une autre bénédiction pour l'enfant, en lui impoſant le nom que le pére ſouhaite, & prononce ces paroles d'Ezéchiel, *Vis en ton ſang*; puis il lui mouille les lévres de ce vin, où il a rendu le ſang ſuccé. On récite enſuite le Pſeaume 127 ſelon la Vulgate & 128 ſelon l'Hébreu. *Bienheureux tout homme qui craint le Seigneur*. Ceci étant achevé, le Parrain rend l'enfant à la Marraine, pour le porter au logis, & le remettre entre les mains de la mére. S'il meurt un enfant ſans être circoncis avant les huit jours, il y en a qui le circonciſent avec un roſeau avant que de l'enterrer. Lorſqu'il naît une fille, on ne fait aucune cérémonie: ſeulement au commencement du mois, après que ſa mére doit être relevée de ſes couches, elle va à la Synagogue; & là le Chantre prononçant une bénédiction pour la petite fille, lui donne le nom que le pére déſire. * Léon de Modéne, *partie 4. du liv. des Cérémonies, ch. 8.*

CIRCONCISION de Jesus-Christ. Le Sauveur du monde a bien voulu ſe ſoumettre à la Loi de la Circonciſion. Le lieu où il fut circoncis n'eſt point ſpécifié dans l'Evangile: on croit que ce fut dans Bethléem; &, ſi l'on en croit ſaint Epiphane, dans la Grotte même où il étoit né. Il fut nommé Jesus ou Sauveur; qui étoit le nom que l'Ange avoit marqué à la Vierge, avant qu'elle l'eût conçu dans ſon ſein, nom aſſez commun alors parmi les Juifs. On ne ſait rien davantage des circonſtances de la Circonciſion de Nôtre-Seigneur, ſi elle fut faite avec un couteau de fer ou de pierre, ſi ce fut Joſeph ou un autre qui le circoncit.

La Fête de la Circonciſion de Nôtre Seigneur, qui ſe fait préſentement dans l'Egliſe Romaine, le premier jour de janvier, qui étoit autrefois appellé l'octave de la Nativité de Nôtre-Seigneur, n'eſt pas fort ancienne dans l'Egliſe. Ce n'eſt que dans le ſeptiéme ſiécle, où elle paroît établie en Eſpagne. En France, avant ce tems-là, le premier jour de janvier, bien loin d'être un jour de fête, étoit un jour de jeûne & de pénitence. Il eſt fait mention dans le ſecond Concile de Tours de l'an 566, & dans le quatriéme Concile de Toléde tenu en 633, du jeûne des Calendes de janvier inſtitué contre les reſtes des ſuperſtitions Payennes qui ſe faiſoient en ce jour, en l'honneur de Janus. Ces ſuperſtitions avoient ſubſiſté dans le Chriſtianiſme même. On ſe déguiſoit en ce jour, on y faiſoit des feſtins & des bals, & on employoit ce jour en des divertiſſemens profanes: ce fut ce qui le fit changer par l'Egliſe en un jour de jeûne & de pénitence. On voit par le ſecond Concile de Tours, que ce jour-là la Meſſe ſe célébroit à deux heures après midi, pour ne rompre le jeûne que vers les trois heures après midi. On ne voit pas préciſément quand ce jour a ceſſé d'être jeûne, & a commencé d'être fête. Dans quelques égliſes, le jeûne; dans d'autres, les réjouiſſances ont continué: mais celles-ci furent abolies ſuivant l'avis de la Faculté de Théologie de Paris de l'an 1444. A la place du jeûne on fait une ſolemnité en ce jour, que l'on a célébrée avec ornemens & chants de joye, & on le conſidére comme celui des prémices de la Rédemption des hommes, par la premiere effuſion du ſang de J. C. Ce jour eſt auſſi la véritable fête du nom de Jesus; parce que, ſuivant l'uſage des Juifs, ce fut en ce jour que le Sauveur reçut ce nom, comme il eſt marqué dans l'Evangile de ſaint Luc.

On croit avec raiſon que Nôtre Seigneur fut circoncis avec un couteau de pierre, puis que c'étoit l'uſage des Juifs. On en montre un en l'Abbaïe de Saint-Corneille de Compiégne, comme étant celui qui a ſervi à la Circonciſion de Nôtre-Seigneur; mais qui peut l'aſſurer? Pour ce qui eſt du ſacré Prépuce, il y a beaucoup d'égliſes qui ſe glorifient de le poſſéder, comme la cathédrale du Puy-en-Vélay; la collégiale d'Anvers, au Païs Bas; & l'égliſe de Nôtre-Dame de Coulombs, au diocéſe de Chartres. On croit néanmoins par une tradition très-ancienne, rapportée par le Pape Innocent II, & par d'autres Auteurs fort célébres, que l'Empereur Charlemagne mit ce ſaint Prépuce en l'Abbaïe de Saint-Sauveur de Charroux dans le Haut Poitou, laquelle prit pour cela le nom de Charroux, comme qui diroit *Chair rouſſe*. D'autres diſent que dans la ſuite des tems il a été porté à Rome, où on l'a conſervé beaucoup d'années en l'égliſe de ſaint Jean de Latran, au lieu appellé *le Saint des Saints*; mais que l'an 1527, un Soldat l'ayant dérobé, lorſque la ville fut ſaccagée par l'armée de l'Empereur Charles-*Quint*, il l'emporta, & le cacha en un bourg d'Italie nommé *Calcar*, à vint milles de Rome; & que trente ans après, c'eſt à dire en 1557, il y fut miraculeuſement trouvé, & dépoſé dans l'égliſe du même lieu, dédiée en l'honneur des ſaints Martyrs Corneille & Cyprien. L'Hiſtoire en eſt rapportée par le Cardinal Tolet, en ſes Commentaires ſur ſaint Luc, & par Salien, l'an premier de Jesus-Christ.

CIRCONCISION, chez les Perſans: ils ne croyent point que cette cérémonie ſoit néceſſaire pour le ſalut. Cependant ils la croyent d'obligation à deux égards; 1. parce que Mahomet l'a recommandée; 2. parce qu'ils regardent le prépuce comme une immondicité qu'il faut retrancher pour bien prier. Les Docteurs Perſans diſent que *Mahomet*, *Moïſe* & *Ali*, ſont nez ſans prepuce. Il n'y a point de tems marqué pour la Circonciſion. Quelques-uns veulent qu'on la faſſe à treize ans, à cauſe d'Iſmaël, & d'autres à neuf, parce qu'on eſt alors capable de diſtinguer le bien d'avec le mal. Ordinairement on l'adminiſtre à l'âge de cinq ou ſix ans, afin que l'opération qui ſe fait par le moyen d'un Barbier, ſoit moins douloureuſe. C'eſt dans le tems de la Circonciſion que l'on impoſe le nom, que l'on tire ſuperſtitieuſement au ſort. Les femmes ſtériles avalent un prépuce, croyant que c'eſt un ſur reméde pour avoir des enfans. La Circonciſion ſe pratique auſſi parmi le ſexe féminin, mais bien plus rarement; parce qu'elle n'eſt pas de précepte, mais ſeulement de conſeil; excepté en quelques lieux d'Arabie & de Perſe, comme vers le *Golfe Perſique* & vers la *Mer Rouge*, où l'on circoncit les deux ſexes avec la même régularité. Il y a pourtant cette différence qu'on ne circoncit les femmes que lorſqu'elles ont paſſé la jeuneſſe, parce qu'auparavant il n'y a pas lieu à l'exciſion. * Chardin, *Voyages &c. tome 3. p. 207.*

CIRE'NAIQUES. *Voyez* CYRE'NAIQUES.

CIRENCESTER, ville. *Cherchez* CIRCESTER.

CIRE'NE. *Voyez* CYRE'NE.

CIRENZA. *Cherchez* CE'RENZA.

CIRIADE. *Voyez* CYRIADE.

CIRIAQUE. *Voyez* CYRIAQUE.

CIRICIJI, riviére de l'Amérique Méridionale, coule dans le Breſil, & coupant par le milieu la Capitanie de Sérégippe, qu'on nomme auſſi la Capitanie de Ciriciji, à cauſe de cette riviére, elle ſe décharge dans la Mer du Bréſil à Sérégippe-del-Rey. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CIRIE', petite ville du Piémont en Italie, à l'orient de la Sture, & au nord de Turin dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues & demie. Elle porte le titre de Marquiſat, & tire ſon nom de ſaint Cyriaque, dont les Reliques ſont gardées, & dont la mémoire s'y célébre le huitiéme août avec un grand concours d'Etrangers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CIRIER (Jean) Conſeiller au Parlement de Paris, au commencement du XVI ſiécle, a fait un Traité *de Primogenitura*. * *Bibliothéque des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

CIRILLE (Saint) *Voyez* CYRILLE.

* CIRINUS (Charles) né à Meſſine de parens nobles, fut recommandable par ſon éloquence dans la prédication. Il mourut le 17 avril 1641. On a de lui en Italien des Oraiſons funébres, mais on garde encore en manuſcrit ſes *Conciones Quadrageſimales* dans la Bibliothéque des Jéſuites de Meſſine. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CIRISANO, anciennement *Cyterium*, bourg de la Calabre Citérieure, province du Royaume de Naples, avec titre de Principauté, eſt ſitué au pié de l'Apennin à une lieue de Coſenza. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIRNÉ, iſle. *Voyez* MAURIA, iſle.

CIRO, anciennement *Crimiſa*, a été autrefois une ville épiſcopale, mais ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg de la Calabre Citérieure, province du Royaume de Naples. Il eſt près du Cap d'Alice, à trois lieues d'Umbriatico, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIROLA, Evêque Arien d'Afrique, dans le cinquiéme ſiécle, vers l'an de J. C. 484, ſe voyant ſoutenu par Hunneric, perſécuta les Orthodoxes. Dans une conférence que les Prélats Catholiques avoient demandée, il les fit tenir debout dans l'aſſemblée, & ſe fit dreſſer un thrône, ſur lequel il ſe plaça avec une pompe de Prince. Les premiers ne ſe plaignirent point de ce mauvais traitement; mais, lorſqu'ils ouïrent que le Sécretaire du Roi donnoit le nom de Patriarche à Cirola, ils demandérent qu'on leur fît voir ſur quoi il fondoit cette nouvelle qualité. Cette queſtion aigrit ſi fort les Hérétiques, qu'ils firent donner des coups de bâton à chaque Prélat Catholique, leur ôtérent tous leurs biens, & perſécutérent les Défenſeurs de la Foi, avec une rage incroyable. On remarque que Cirola ayant corrompu par argent un certain homme, qui contrefit l'aveugle, & qui dit avoir été guéri par l'attouchement du faux Prélat, cette feinte ne ſervit qu'à lui faire perdre entiérement la vue, qu'Eugéne, Prélat Orthodoxe, lui rendit en le touchant. * Victor de Vite, *l.* 2. *&* 3. *de la Perſécution des Vand.* Grégoire de Tours, *l.* 2. *Hiſt. c.* 3. *Æneas Gazæus, de l'immort. de l'ame.* Le Comte Marcellin, *en la Chron.* Procope, *l.* 1. *de la Guerre des Vand.* S. Grégoire, *Dial.* 22. *l.* 2. Iſidore, *Hiſt. des Vand.* Baronius, *A. C.* 484. *&c.*

* CIROLO, en Latin *Cirulum*, bourg entre Lorette & Ancone. Les Italiens diſent en façon de proverbe, *Chi è andato à Loretto, e non à Cirolo, hà viſto la Madre, e hà laſciato il Figliuolo*, c'eſt à dire, *Celui qui eſt allé à Lorette & non à Cirolo, a vu la Mére, & a négligé le Fils.* Cela eſt venu de ce qu'à Cirolo il y a un crucifix auquel on attribue pluſieurs miracles. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Délices de l'Italie, tome* 1. *p.* 46.

CIRON (Innocent) Chancelier de l'Egliſe & Univerſité de Toulouſe, où il étoit Profeſſeur, a fait des Paratitles ſur les cinq livres des Décrétales, où il y a d'aſſez bonnes recherches. Il a donné auſſi la cinquiéme compilation des Décrétales, avec des Notes. * *Bibliothéque des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

CIRQUE, place où le peuple s'aſſembloit pour voir les ſpectacles. Les uns prétendent que le Cirque a été ainſi appellé du nom de Circé, qu'ils croyent avoir la premiére inſtitué les Jeux équeſtres en Italie. Les autres diſent avec plus de vraiſemblance que ce nom vient de κύκλος qui ſignifie cercle, parce que le peuple ſe mettoit en rond pour voir les ſpectacles. L'origine des Cirques vient de Gréce, & a commencé par les Jeux Olympiques. Le grand Cirque de Rome étoit un lieu fort ſpacieux entre le Mont-Palatin & le Mont-Aventin, deſtiné pour les ſpectacles publics. On dit que Tarquin l'*ancien* fut le premier qui le fit environner d'échafauts de bois, ſur leſquels étoient aſſis & placez les Spectateurs, qui juſques-là étoient debout. L'aire du Cirque étoit en cercle, comme le nom même le marque, mais d'une figure ovale, plus longue que large. Sa longueur étoit de trois ſtades & demie, & ſa largeur de quatre arpens. Il étoit environné de foſſez. Dans la ſuite des tems cette place devint un des plus magnifiques édifices de la ville de Rome, & fut appellée *Circus Maximus*, le grand Cirque. L'amphithéâtre qui entouroit trois côtez de cette place étoit par bas de degrez de pierre, au deſſus deſquels il y avoit deux étages de bois & des galeries qui régnoient à l'entour afin d'éviter la confuſion. Il avoit huit ſtades de pourtour & cent pas de hauteur, & pouvoit contenir 150 mille perſonnes. Ces trois côtez étoient couverts, le quatriéme étoit découvert; c'eſt dans ce dernier qu'il y avoit des loges grillées, où étoient renfermez les chevaux & les chariots qui devoient courir, & qui partoient auſſi-tôt que les portes grillées étoient ouvertes: au dehors de l'amphithéâtre du Cirque il y avoit un grand portique où étoient les boutiques. A l'extrémité de la place du Cirque étoit placé le but, que les Latins appellent *Meta*, dont les chariots faiſoient le tour quand ils étoient parvenus juſques-là. Les autels de Saturne, de Jupiter & de Mars étoient de ce côté-là: ceux de Vénus, de Mercure & de la Lune du côté des loges grillées. Quelques Empereurs prirent plaiſir à orner le Cirque. Claude fit dorer les pilliers ou colomnes qui ſervoient de but, & revêtir de marbre les loges grillées qui n'étoient auparavant que de tuf. Caligula fit ſabler la place de terre rouge & de couleur d'or. Héliogabale la fit parſemer de poudre d'or & d'argent. Les bancs étoient garnis de matelats de roſeau, & chaque place ſéparée des autres par des jalouſies. Les Citoyens Romains y étoient placez par ordre de dignité, ſavoir, les Sénateurs & les Chevaliers dans les endroits qui leur étoient deſtinez, & le peuple par décurie. * Tite-Live, *l.* 1. *c.* 35. Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 3. Pluſieurs villes conſidérables firent bâtir des Cirques à l'imitation de celui de Rome. Il y en avoit un magnifique à Conſtantinople appellé *Hippodrome.* Zozime & les autres Hiſtoriens Grecs nous apprennent qu'il avoit été commencé par l'Empereur Sévére & achevé par Conſtantin, qui fit venir de tous côtez des ſtatues & des colomnes pour l'embellir. Il y en avoit auſſi à Milan & dans quantité d'autres villes.

CIRQUE de FLAMINIUS, grande place dans Rome, environnée, comme les autres Cirques, de pluſieurs rangs de bancs, de galeries, de portiques, de boutiques & d'autres bâtimens. Celle-ci portoit le nom du Conſul qui l'avoit faite. Le Sénat s'y aſſembloit ſouvent en deſcendant du Capitole. Elle étoit affectée à la célébration de quelques Jeux, comme les Apollinaires & les Equeſtres, & aux aſſemblées du peuple par Tribus: ce qui étoit la maniére la plus générale de l'aſſembler; puiſque les trente-cinq Tribus comprenoient avec les Habitans de la ville, tous les peuples de l'Italie qui y étoient aggrégez. * *Hiſtoria Romana.* Roſin, *Antiquitates Romanæ.* Thomas Dempſter, *Paralip. ad* Roſinum.

Il y avoit dans Rome & près de Rome neuf Cirques, ſavoir, *Circus Maximus*, *Circus Flaminius* qui ſont le ſujet des deux articles précédens, *Circus Adriani*, *Circus Agonalis*, *Circus Caï & Neronis*, *Circus caſtrenſis* au nombre de deux, *Circus Flori* & *Circus Salluſtii.*

CIRRHA, petit bourg dans la Phocide, ſur le Golfe de Corinthe, proche de Delphes & du Mont-Parnaſſe. Les Anciens croyoient qu'il y avoit une caverne, d'où il ſortoit des vents, qui inſpiroient une fureur divine, & faiſoient rendre des Oracles. Ce bourg ſervoit de port à la ville de Delphes, & donnoit ſon nom à une partie du Golfe, ſur lequel il étoit ſitué. On l'appelloit *Cirrhæus Sinus*, & c'eſt aujourd'hui le *Golfe de Lépante.* * Pline. Ptolomée. Tite-Live. Sulpicius. Lucain, *Pharſale, l.* 1. *v.* 64.

CIRTE ou CIRTHE, ville de Numidie, étoit autrefois, comme le remarque Pomponius Méla, la capitale du Royaume de Numidie, & la demeure des Rois Juba, Syphax, & Maſiniſſa. Elle fut depuis une Colonie Romaine. Elle a été appellée Conſtantine du nom de Conſtantin, & eſt connue de tous les Géographes anciens. Ptolomée, Strabon, Méla, Pline, Céſar & Tite-Live en parlent. Elle eſt appellée Cirta dans l'Itinéraire d'Antonin. Jugurtha tua en cette ville Adherbal, fils de Micipſa, Roi de Numidie, comme on le voit dans Salluſte.

CONCILES de CIRTHE.

On en met ordinairement deux. Le premier fut aſſemblé l'an 305, par Sécundus, Primat de Numidie, pour informer contre ceux qui durant la perſécution avoient livré aux Payens les livres de l'Egliſe, & les Ecritures ſacrées, & il ſe trouva que preſque tous les Prélats en étoient convaincus. Purpurius, Evêque de Lima, y fut trouvé coupable du même crime, & d'avoir tué deux de ſes neveux; mais il répondit avec tant d'arrogance, qu'on n'oſa pas approfondir cette affaire épineuſe. Silvain fut enſuite élu Evêque de Cirthe. Il avoit livré pendant la perſécution les livres ſacrez & les vaſes de l'égliſe, entre les mains du Magiſtrat: ce qui fut cauſe que le Clergé & les principaux Citoyens s'oppoſérent à ſon élection. Optat & ſaint Auguſtin rapportent une partie des Actes du Concile de Cirthe, qui font voir que les Evêques de Numidie préſens à ce Concile, s'étoient pardonnez mutuellement les crimes dont ils étoient coupables. Le ſecond Concile de Cirthe fut tenu en 412, par Silvain Primat de la province. Il ne nous reſte rien des Actes de ce Synode, que l'Epître de ſaint Auguſtin qui y aſſiſta, écrite au nom des Péres de cette aſſemblée.

Cette Epître Synodale eſt adreſſée aux Donatiſtes après la conférence de Carthage, afin de répondre aux prétextes qu'ils alléguoient, pour donner atteinte au jugement que le Comte Marcellin avoit rendu contre eux; mais il n'eſt pas certain que ce ſecond Concile ait été tenu à Cirthe, parce que dans les meilleurs manuſcrits, l'Epître eſt intitulée du Concile de Zerthe, & qu'il y avoit auſſi en Numidie une ville épiſcopale de ce nom, comme il paroît par la conférence de Carthage. * Optat, *l. contra Parmenianum.* S. Auguſtin, *l.* 3. *contra Creſcon. ch.* 26. *&c. & Epiſtola* 141. *Hiſtoria Donatiſtar. & Geograph. Africa, par* M. Du Pin, *à la tête d'Optat.*

CIRVELO, ou, ſelon d'autres, CIRVELLO (Pierre) Eſpagnol, natif de Daroca en Aragon, étoit Chanoine de Salamanque, Docteur en Théologie, & Profeſſeur en Mathématiques à Alcala. Il fut eſtimé du Cardinal Ximénès, Fondateur de la même Univerſité d'Alcala, & vivoit encore en 1548. Nous avons de lui quelques Traitez de Philoſophie, *Curſus quatuor Mathematicarum Artium Liberalium*; *Expoſitio libri Miſſalis*, *&c.* * Alvarez Gomez, *Vit. Card. Ximen. l.* 4. 7. *&* 8. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* Voſſius, *de Scient. Matth. ch.* 16. *§.* 18. *&c.* 64. *§.* 7.

CIRUS. *Voyez* CYRUS.

C I S.

CIS ou KIS de la Tribu de Benjamin, homme vertueux, comme Joſéphe le dépeint, *Hiſtoire des Juifs, l.* 6. *ch.* 5, étoit fils d'Abel, & pére de Saül, à qui il commanda de prendre un de ſes ſerviteurs avec lui, & d'aller chercher des âneſſes qu'il avoit perdues. Saül lui obéït, & ne retourna point chez ſon pére, qu'après avoir été oint par Samuel, pour régner ſur le peuple qui demandoit un Roi, l'an du monde 2940, & avant J. C. 1095. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 9.

* CIS ou KIS, fils d'Abi-Gabaon & de Maacha. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 30.

* CIS ou KIS, fils d'Abdi Lévite de la famille de Mérari. * II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 29. *v.* 12.

* CIS ou KIS, le biſayeul de Mardochée, Oncle d'Eſther. * *Eſther, ch.* 2. *v.* 5.

CISAMO ou CHISAMO. *Voyez* CASTEL-CHISAMO.

* CISBURY, nom d'une ville qui fut bâtie par Ciſſa, ſecond Roi de Suſſex & dont on voit encore quelques ruïnes. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſtoire d'Angleterre, tome* 1. *l.* 3. *p.* 200.

CISE, riviére. *Voyez* CISSE.

CISELEUR ou GRAVEUR, que les Latins appelloient *Cælator*, étoit parmi les Anciens une ſorte d'Orfévre qui travail-

vailloit à ciſeler le métal avec le ciſelet, le burin & le marteau, & qui y formoit avec ces outils, toutes ſortes de fleurs & de figures agréables, & tout ce que l'adreſſe & la juſteſſe de l'Art preſcrit. Ces ſortes d'Ouvriers étoient fort en vogue parmi les Grecs & les Romains. Pline, *l.* 33. *ch.* 12, fait mention des plus habiles Ciſeleurs, & de leurs meilleurs ouvrages. Il s'étonne de ce que pluſieurs ont excellé à graver ſur l'argent, & qu'il ne s'en étoit pas trouvé un ſeul pour ciſeler ſur l'or: *mirum*, dit-il, *in auro calando inclaruiſſe neminem, in argento multos.* Enſuite il parle des plus célébres Ciſeleurs, comme de Mentor, de Varron; après ceux-là, il met Acragas, Mys & Bœthus; enſuite il parle de Calanus, d'Antipater & de Stratonique: il nomme encore Ariſton & Eunice, tous deux de Mitylène, Hécate, Poſidonius d'Ephéſe, Lédus Stratiate, Zopyre; il n'oublie pas le fameux Praxitéle, qui vivoit environ le tems du grand Pompée. *Voyez* Saumaiſe ſur cet endroit de Pline. Voici les principaux ouvrages de ces Ciſeleurs. Zopyre grava les Aréopages & le Jugement d'Oreſte, ſur deux coupes eſtimées HS. XII, c'eſt à dire, douze grands ſeſterces ou douze mille petits: ce qui monnoye de France revient à la ſomme de douze cens livres. Les Bacchantes & les Centaures ciſelez ſur des coupes, étoient l'ouvrage d'Acragas, & on le gardoit à Rhodes dans le temple de Bacchus L'on conſervoit auſſi dans le même temple les Cupidons & le Siléne de Mys. Pythias grava Dioméde & Ulyſſe enlevant *le Palladium* de Troye. Ces figures étoient ciſelées ſur une petite phiole avec une délicateſſe achevée. Lédus Stratiate gravoit des combats & des gens armez. Stratonique, répréſenta ſur une coupe, par ſon art, un Satyre endormi, mais dans une attitude ſi naturelle, qu'il ſembloit que l'Ouvrier n'eût fait qu'appliquer cette figure ſur le vaſe. Mentor fit quatre coupes d'une ciſelure admirable; mais qu'on ne voyoit plus du tems de Pline. Acragas avoit un talent particulier, pour répréſenter ſur des coupes toutes ſortes de chaſſes. Pythias grava ſur deux petites aiguiéres toute une batterie de cuiſine, avec les Cuiſiniers occupez à leur travail d'une maniére ſi vive & ſi parlante, que pour rendre cette piéce unique en ſon eſpéce, on ne permettoit pas même d'en tirer aucune copie. * Pline au même endroit. Martial, *l.* 8. *Epigr.* 51. *v.* 1. *&* 2, parle de ces ſortes d'ouvrages à l'occaſion d'une coupe ou d'une phiole de ſon ami Rufus,

Quis labor in phiala? Docti Myos, anne Myronis?
Mentoris hac manus eſt, an, Polyclete, tua.

Ces coupes ciſelées étoient d'ordinaire d'argent; le luxe venant à augmenter de plus en plus, on en faiſoit d'une grandeur extraordinaire. C'eſt ce qui a donné occaſion à Athénée d'appeller plaiſamment un de ces grands gobelets, un puits d'argent, *inde jocosè apud Athenæum, magnum poculum* PUTEUS ARGENTEUS *dicitur*, *l.* 11. *Dipnoſoph.* Virgile, *Enéïde*, *l.* 1. *v.* 640, *&c.* parlant de la table qui fut dreſſée par ordre de Didon pour régaler Enée ſon nouvel Hôte, dit

Ingens argentum menſis, calataque in auro
Fortia facta Patrum.

* Thomas Dempſter *in* Joh. Roſini, *Antiq. Rom. l.* 5. *Paralip. c.* 30. On prétend que de nos jours le célébre Balin a égalé par ſon burin, ce que les Anciens ont eu de plus beau en ce genre. *Voyez* l'article de BALIN.

CISENNA, Capitaine Romain que Gabinius envoya avec quelques autres, pour empêcher Ariſtobule de rebâtir le château d'Alexandrion. * Joſeph, *Antiquit. Judaïq. l.* 14. *ch.* 11.

CISIQUE. *Voyez* CYZIQUE.

CISMAR, petite ville avec une Seigneurie de même nom, dans la Wagrie, contrée du Duché de Holſtein, près de la Mer Baltique, à ſix lieues de Travemunde, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CISMONE, riviére d'Italie, prend ſa ſource dans l'Evêché de Trente, & ſe décharge dans la Brente près de Ciſmone, ville du Tréviſan. Par le moyen de cette riviére il vient beaucoup de bois dans le Territoire de Veniſe.

* CISMONE, petite ville d'Italie dans le Tréviſan ſur la riviére de Ciſmone, eſt à l'oueſt-nord-oueſt de Tréviſe, dont elle eſt éloignée de dix à onze lieues.

CISNER (Nicolas) naquit le 24 mars 1529, à Mosbach, ville du Palatinat ſur le Neckre, d'une famille honorable de ce lieu. Il commença ſes études dans ſa patrie, & alla les continuer à Heidelberg, où, après avoir fait ſa Philoſophie, il fut reçu Maître és Arts le ſixiéme juillet 1547. Auſſi tôt après, il ſe mit à enſeigner les autres, & à leur apprendre la Philoſophie d'Ariſtote & les Mathématiques; mais comme il avoit lui même encore beſoin d'inſtruction, il alla au bout de quelque tems à Strasbourg, où Martin Bucer qui étoit ſon parent, lui inſpira du goût pour la Religion Proteſtante, & il y apprit la Théologie ſous les Profeſſeurs Luthériens qui y enſeignoient. La réputation de Melanchthon l'engagea enſuite à faire un voyage à Wittenberg, pour avoir la ſatisfaction de le voir. Il ſe rendit de là en 1552 à Heidelberg, où l'Electeur Frédéric le nomma premier Profeſſeur extraordinaire en Morale & lui donna des appointemens plus conſidérables que ceux des autres Profeſſeurs en Philoſophie. Pour ſatisfaire aux obligations de ſa charge, il expliqua *les Ethiques* d'Ariſtote à Nicomaque, & les livres de Cicéron *de Finibus*, & il le fit avec beaucoup d'applaudiſſement juſqu'à l'année ſuivante 1553, que la peſte qui déſola le païs, l'obligea à ſe retirer. Il paſſa d'abord en France, où il étudia en Droit à Bourges, à Angers & à Poitiers, & enſuite en Italie, où il continua cette étude, à laquelle il employa plus de quatre années, au bout deſquelles il ſe fit recevoir Docteur en Droit à Piſe en 1559. Il retourna à Heidelberg la même année, & il y fut auſſi tôt nommé Profeſſeur des Pandectes, & Conſeiller de l'Electeur Palatin Frédéric III. Peu de tems après il ſuccéda à François Baudouin dans la Chaire de Droit Civil. Il ſe maria vers ce tems-là, c'eſt à dire, en 1563, & paſſa par les autres charges qu'il remplit d'une maniére qui lui fit honneur. En 1567, il fut nommé Conſeiller à la Chambre Impériale de Spire, & il conſerva cet emploi pendant près de quatorze ans, après leſquels l'Electeur Palatin Louïs le rappella en 1580 à Heidelberg, pour ſe ſervir de ſes conſeils en pluſieurs affaires importantes. Mais afin qu'il ne demeurât pas auprès de lui ſans titre, il lui donna les charges de Lieutenant Civil du Siége Electoral & de Profeſſeur extraordinaire en Droit. Cependant Ciſner ne les remplit pas longtems; car il eut une attaque de paralyſie, qui après l'avoir tourmenté pendant deux ans, termina enfin ſes jours. Il mourut à Heidelberg le ſixiéme mars 1583, dans ſa 54 année, & fut enterré dans l'égliſe du S. Eſprit près de ſa femme qui étoit morte quelques mois auparavant. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Nicolai Ciſneri Juriſconſulti, Polyhiſtoris, Oratoris & Poëtæ celeberrimi Opuſcula Hiſtorico & Politico-Philologa, diſtributa in libros quatuor.* Les pieces contenues dans ce recueil ſont les ſuivantes, *De Othone III, Imperatore, ejuſque Inſtituto Conciliorum Imperatoriorum, ac de Septemviris Electoribus Principibus Germaniæ Oratio; De Friderico II, Imperatore Oratio; De Conrado, quem Itali Corradinum vocant, ultimo Sueviæ Gentis Principe Oratio; de Henrici VII Lutzenburgenſis & Ludovici Bavari Cæſarum geſtis & certaminibus cum Papis Romanis; Oratio in funere Ill. Principis Hermanni-Ludovici, Palatini Rheni, &c.; Carmina Memoriæ & honori Ill. Principum Palatinorum Friderici III, Electoris, & Mariæ Brandeburgicæ, atque Hermanni-Ludovici Pal. Chriſtophori Pal. Ludovici Elector. Palatini, Johannis Caſimiri Pal.; Deſcriptio eorum quæ nuptiis D. Philippi ab Hanaw & Helenæ Palatinæ, item D. Philippi à Leiningen & Amaliæ Comit. à Zweybruck, acta ſunt; De Hiſtoriæ laudibus, & Johannis Aventini Annalibus Boiorum; De Saxonibus, Cattis, Anglis & priſcis Incolis Germaniæ, ac migrationibus populorum variis, & Alberti Krantzii Hiſtoria Saxonica Diſſertatio; De Hiſtoricis Germaniæ, & Opere Hiſtorico D. Simonis Schardii, iiſque legitimo ordine diſponendis Epiſtola ad Henricum Petri Baſileenſem; Oratio de Origine Juris, & illa nobili quæſtione, Naturane Jus an opinione conſtet; De Juriſprudentiæ dignitate, & Franc. Duareni Operibus Epiſtola; De Jureconſultis præſtantibus tum antiquis Romanis, tum poſterioribus & Neotericis Interpretibus Juris; De Obitu Johannis Mylei Jureconſulti ad Jacobum Mycilum Epiſtola; Oratiuncula de Gradibus Juriſconſultorum in promotione Doctorum; Oratio de Legibus; Oratio de Legum autoritate retinenda; Oratio habita in prælectione Legum Collegii Facultatiſque Juridicæ; Oratio de præſtantia & utilitate Ethices; Hymnus de Die natali D. N. J. C; Declamatio de Vocatione Gentium; Idyllion de Veris & Autumni comparatione, & Oratio de eodem argumento; Poëmata; Epiſtola; Commentarius ad Tit. Pandectarum de Tranſactionibus; De Actionibus & exceptionibus; De Jure Romano Themata, & de Jure Uſucapionum Commentarius ad Tit. Pandectarum de Uſurp. & Uſucap.; Commentarius ad Legem, Si priuſquam; Les Actes des Viſites de la Chambre Impériale, rangez ſous certains titres*, en Allemand. * Le Pére Nicéron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 22. *p.* 239. *& ſuiv.*

CISOIN, ou CHISSOING, (*Ciſoninm,*) bourg de la Flandre Walonne, à quatre lieues de Tournay, du côté de Lille. Le Comte Everard y bâtit vers l'an 849, une Abbaïe, où il eut le crédit de faire venir de Rome quinze ou ſeize ans après, le corps du Pape ſaint Calliſte. Il fit dédier l'égliſe ſous ſon nom, qu'elle porte encore aujourd'hui. L'Abbaïe & le corps & de ſaint Calliſte furent ſoumis à l'égliſe de Rheims, par Rodolphe fils d'Everard, auſſi Seigneur de la Terre, & Abbé du monaſtére: ce qui donna occaſion de tranſporter dans la ſuite le corps du Saint à Rheims. * Baillet, *Vies des SS.* 14 *octobre*, édit. de Paris, *in folio*, 1703.

CISON, riviére proche du mont Thabor. *Voyez* THABOR.

* CISSA, ſecond Roi de Suſſex, ſuccéda à ſon pére Ella en l'an 514. Son régne fut recommandable par ſa durée qui fut de 76 ans. Il avoit accompagné ſon pére en l'an 476, & mourut en 590, de ſorte qu'on peut compter qu'il vécut au moins 115 ou 116 ans. Ce fut lui qui fit bâtir les villes de Cicester & de Cisbury, dans le Comté de Suſſex. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſtoire d'Angleterre, tome* 1. *p.* 200. 202.

CISSANBURY. *Voyez* CISBURY.

* CISSE ou CISE, petite riviére de France, prend ſa ſource dans le Blaiſois, entre dans la Touraine qu'elle traverſe de l'eſt-nord-eſt à l'oueſt-ſud-oueſt, & ſe jette dans la Loire à main droite, entre Amboiſe & Tours, vis à vis de Mont-Louïs.

* CISSEUS (Ulpius) naquit à Schalſem, village de Friſe dans le voiſinage de Franeker, & fut Profeſſeur en Langue Gréque à Erfurt; mais comme la Religion Proteſtante commençoit à s'y établir, il quita cette ville pour ſe rendre dans ſon païs, où il fut Prêtre & Prédicateur. Il mourut vers l'an 1540. Il traduiſit de Grec en Latin l'Ouvrage d'Héſiode qui a pour titre *Opera & Dies*, & le rendit vers pour vers. Il accompagna de Notes cette Traduction. Il fit auſſi, comme Eraſme, un recueil de Proverbes ſous le titre de *Proverbiorum Farrago.* On a encore de lui, *Epiſtola gratulatoria ad Henricum Saxoniæ Ducem*, & quelques Ecrits contre Luther. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 847.

CISTEAUX. *Voyez* CITEAUX.

CISTERNA, bourg de l'Etat de l'Egliſe, dans la Campagne de Rome, près de la Palu Pontine, à cinq lieues de la ville de Paleſtrine, du côté du midi. On voit près de Ciſterna les ruïnes des *Tres Tabernæ*, qui étoit une ville des Volſques, & qui eut enſuite un ſiége épiſcopal transféré à Vélitri. * Maty, *Dict. Géogr.*

CISTERNE, Principauté dans le Piémont, à la Maiſon de Voghére. *Voyez* VOGHÉRE.

C I T.

CITADELLA, petite ville dans l'Iſle de Minorque, dont elle eſt la principale, ſur la côte occidentale qui regarde

l'Iſle de Majorque. Elle a un petit port & eſt aſſez forte. * Baudrand.

CITADELLA, en Italie. *Voyez* CITTADELLA.

CITADINIS (Paul de) de Padoue, enſeignoit à Fribourg en Briſgau vers l'an 1500. Zazius avoit étudié ſous lui, & il fait ſouvent ſon éloge dans ſes livres. * *Bibliothéque Hiſtorique des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

CITÉ, dans le ſens que les anciens Auteurs Latins prenoient ordinairement le mot de *Civitas*, étoit proprement une communauté & tout un canton, qui comprenoit non ſeulement la ville principale, où ſe tenoient les Conſeils & les Aſſemblées, mais auſſi tous les bourgs & les villages qui en dépendoient, comme, *Civitas Æduorum*, ceux de Langres; *Civitas Helvetica*, toute la nation Suiſſe. Néanmoins les mêmes Auteurs donnent ſouvent le nom de *Civitas* à une ville ſeule, comme Cicéron, *en ſa neuviéme Philippique*, fait au ſujet de Marſeille. A préſent, ni en France, ni dans les autres Etats de l'Europe, on ne donne guéres le nom de Cité qu'aux villes capitales d'un païs, & où il y a au moins un ſiége d'Evêque. La ville de Paris eſt ordinairement diviſée en Ville, Cité & Univerſité. La Cité eſt ce qui occupe la grande iſle que forme la Seine, où eſt l'égliſe métropolitaine, avec le Palais Archiépiſcopal, & celui de la Juſtice, qui étoit anciennement celui des Rois: la Ville tient tout le côté droit de la riviére: & l'Univerſité tout le côté gauche. On peut dire la même choſe de pluſieurs grandes villes, telles que ſont Londres, Prague, Cracovie, qu'on diſtingue chacune en trois villes, & la plus ancienne des trois eſt celle qui porte le nom de Cité. * Adrien de Valois, *Notit. Gall.*

CITEAUX, Ordre émané de celui de ſaint Benoît, a eu pour Inſtituteur ſaint Robert, Abbé de Molême, qui, l'an 1098, ſe retira avec vint de ſes Religieux dans un lieu appellé Cîteaux, à cinq lieues de Dijon, diocéſe de Challon ſur Saone. Cet endroit étoit déſert alors. Il eſt arroſé par une petite riviére dont la ſource eſt à une lieue de là. On n'a jamais pu trouver le fond de cette ſource, & elle a cette propriété, qu'elle déborde dans les tems de ſécheresſe, & que quand il pleut, elle diminue conſidérablement. Le ſaint Abbé Robert ne put vivre paiſiblement dans cette ſolitude, & obligé de retourner à ſon monaſtére, il eut pour ſucceſſeur ſaint Albéric, qui n'eut pas beaucoup de Diſciples; & ce ne fut que ſous ſaint Etienne, troiſiéme Abbé, que ſaint Bernard ayant conduit à Cîteaux trente de ſes compagnons l'an 1113, on vit tout-d'un coup tant de gens embraſſer le même genre de vie, qu'on fut obligé de ſonger à bâtir de nouveaux monaſtéres. Le premier de tous, qui fut fondé la même année 1113, fut celui de la Ferté, dans le diocéſe de Châlons; Pontigny, au diocéſe d'Auxerre, fut fondé l'année ſuivante; & l'an 1115, on bâtit Clairvaux & Morimont dans le diocéſe de Langres. Ces quatre premiéres Abbaïes, ſont appellées communément les quatre premiéres filles de Cîteaux. Leurs Abbez tous quatre enſemble, viſitent par autorité du Chapitre général, l'Abbé de Cîteaux, quoique Général & Chef de tout l'Ordre. L'Abbaïe de la Ferté a fondé cinq monaſtéres, d'où il en eſt ſorti dix autres; & ſa filiation ne s'étend qu'en France & en Italie. Celle de Pontigny a ſeize filles en France, & elle en a eu en Hongrie une dix-ſeptiéme qui ne ſubſiſte plus. Celle de Clairvaux la plus célébre de toutes, en a quatre-vint-une, d'où ſont ſortis plus de ſept cens autres monaſtéres dans tous les païs de la Chrétienté; & comme ſaint Bernard en fut le Fondateur, on appelle Bernardins en France, tous les Religieux de l'Ordre de Cîteaux. Enfin celle de Morimont en a vint-ſix, qui en ont produit un très-grand nombre d'autres dans l'Empire, & quelques unes en Italie, en France, en Eſpagne, &c. La fin de cet Inſtitut étoit de rétablir l'exacte obſervance de la Régle de ſaint Benoît, qui étoit fort négligée alors dans tous les monaſtéres de ſon Ordre. Saint Albéric fit des réglemens propres à cette fin, & ſaint Etienne en fit encore d'autres, auxquels il fut obligé d'en ajoûter de nouveaux, lorſque l'Ordre commença à s'étendre, pour maintenir l'uniformité dans tous les monaſtéres. Ces premiers ſtatuts ſont appellez *la Carte de Charité*: le ſaint Abbé les fit approuver d'abord par les Evêques, dans les diocéſes de qui il y avoit des monaſtéres de l'Ordre, & ils renoncérent au droit qu'ils y avoient de viſite & de correction, & à ceux de préſider aux élections des Supérieurs ou de les confirmer. Il eut enſuite recours au Pape Calixte II, qui leur donna ſon approbation l'an 1119; & pluſieurs autres Papes les ont confirmez depuis. L'eſprit des ſaints Inſtituteurs ſe conſerva dans un ſi grand nombre de maiſons pendant près de deux ſiécles. Il y eut quelque différent vers le milieu du XIII ſiécle, pour la police & le gouvernement de l'Ordre, & il fut néceſſaire que Clément IV donnât en 1265, une Bulle, qui, en interprétant la Carte de Charité, & en y changeant quelque choſe, terminât toutes les difficultez. Mais on ne ſongeoit encore à rien changer dans les obſervances; on prit au contraire des meſures propres à les maintenir, & le Chapitre général de 1289 ordonna qu'on compileroit toutes les Ordonnances des Chapitres précédens, ce qui fut exécuté. Le relâchement ſurvenu enſuite, obligea Benoît XII, qui avoit été de cet Ordre, à faire ſes efforts pour y rémédier par une Bulle de l'an 1334, qui de ſon nom fut appellée *Bénédictine*, comme celle de Clément IV, *Clémentine*; & le Chapitre de 1350, fit faire une nouvelle compilation des ordonnances des Chapitres généraux, qu'on appella *les nouvelles Conſtitutions*. Mais ces digues ne furent pas capables d'arrêter long-tems les abus: ce qui donna lieu en Caſtille à une Congrégation particuliére, dont Martin de Vargas fut l'Inſtituteur l'an 1426, & ſur laquelle l'Abbé général de Cîteaux ne conſerva que le droit de viſite qu'il doit faire en perſonne, & de confirmation du Supérieur, qu'on nomme Réformateur, & qui exerce dans tous les monaſtéres dont elle eſt compoſée, toutes les fonctions de Général. Les Religieux de cette réforme ont ces deux réglemens qui leur ſont propres, qu'ils ne peuvent ſe parler qu'un jour de la ſemaine après midi, & qu'ils ne ſortent de leurs monaſtéres qu'une fois en trois ans, ſi ce n'eſt que les Supérieurs jugent à propos de les changer d'une maiſon à une autre, ce qu'ils font ſouvent pour éviter toute attache. Il ſe forma dans le même ſiécle, mais ſeulement l'an 1497, une ſeconde Congrégation en Toſcane & en Lombardie, qu'on appella la Congrégation de ſaint Bernard, & qui tient ſes Chapitres, comme celle de Caſtille; mais elle a eu elle même enſuite beſoin de réforme, & ſon Préſident tient le ſixiéme rang dans les Chapitres généraux de l'Ordre de Cîteaux. Les Papes & quelques Generaux de cet Ordre firent long-tems de vains efforts pour remédier aux abus qui s'y étoient introduits. Les nouveaux réglemens ne furent points executez, & ce ne fut que ſous le Pontificat d'Alexandre VII, que la réforme générale fut introduite, après des conteſtations opiniâtres de ceux d'entre les Religieux qui ne la vouloient pas embraſſer avec ceux qui l'avoient déja embraſſée en France, où ils ont trois provinces, qui ont chacune leur Viſiteur. Outre cette réforme générale, il y en a eu d'autres fort célébres dans ce Royaume, dont on parlera dans les articles particuliers; ſavoir, celle des Feuillans qui eſt Chef d'une Congrégation nombreuſe, & celles des Abbaïes d'Orval, de la Trappe & de Sepfons.

Les Religieux de Cîteaux n'eurent des filles ſous leur conduite que l'an 1120, & le premier monaſtére des Religieuſes de cet Ordre, fut l'Abbaïe de Tart, diocéſe de Langres. L'on en fonda enſuite un très-grand-nombre. Les Religieuſes tenoient entre elles des Chapitres Généraux (de même que les Religieux) à Tart en France, & à *Las Huelgas de Borgos* en Eſpagne. Le Concile de Trente fit ceſſer ces Chapitres en ordonnant la clôture. La derniére de ces Abbaïes s'étant reformée au commencement du XVII ſiécle, a fondé pluſieurs monaſtéres de Religieuſes, qu'on appelle Recolletes de Cîteaux, & dont la vie eſt très-auſtére.

Les Ordres Militaires de Calatrava, d'Alcantara, d'Avis, de Montéze, & de Chriſt, qui ont leurs articles ſéparez, embraſſérent les Conſtitutions de l'Ordre de Cîteaux, & lui furent ſoumis. * Héliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome 5. & 6.*

Cet Ordre a des Colléges dans les Univerſitez les plus fameuſes. Celui de Paris a été fondé ſous le titre de ſaint Bernard, par Etienne de l'Exenton, Abbé de Clairvaux mort en 1242: c'eſt le plus ancien Collége de Paris.

CITEAUX, Abbaïe, Chef de l'Ordre dont on vient de parler, mérite une deſcription particuliére. Elle eſt ſituée en Bourgogne, dans le diocéſe de Challon ſur Saone à quatre lieues de Dijon, à trois de Saint-Jean-de-Laune, & à deux de Nuis. Ce fut le Vicomte de Beaune qui donna ce lieu en 1098, à S. Robert Abbé de Molême, du conſentement d'Eudes I, Duc de Bourgogne, & de Gautier, Evêque de Challon. Quoique cette Abbaïe ſoit encore à préſent d'une très-grande étendue, ainſi qu'on va le voir, cependant ſes bâtimens & ſon enceinte même ont été réduits au moins à la moitié dès la fin du XIV ſiécle, & les différentes révolutions arrivées dans la province l'ont beaucoup endommagée, particuliérement en 1589, & 1595 ſous Henri IV, & encore en 1636 ſous Louïs XIII, lorſque les Allemans firent irruption dans le païs: de ſorte que de tous ſes anciens édifices il ne reſte que l'égliſe, qui eſt dédiée à la ſainte Vierge, comme toutes les autres de l'Ordre. Cette égliſe eſt bien éclairée, & couverte en partie de plomb; elle a deux cens quatre vints deux piez de longueur, ſur ſoixante de largeur dans œuvre. Les croiſées ont d'un bout à l'autre cent ſoixante-deux piez. Les Ducs de Bourgogne de la premiére race y ont leur ſépulture, ainſi que les Ducheſſes leurs épouſes, & leurs enfans, pluſieurs Cardinaux, Archevêques & Evêques, les Seigneurs de Vergy, ceux du Mont-Saint-Jean-de-Vienne, &c. Le cœur du Pape Calixte II eſt derriére le grand autel. L'ancien dortoir a cent ſoixante-huit piez de longueur ſur cinquante de largeur. Chaque côté du grand cloître, qui eſt quarré, a cent cinquante-trois piez & demi de longueur, ſur ſeize piez de largeur. Le réfectoire a cent trente-cinq piez de longueur, ſur cinquante-huit de largeur. L'ancienne ſalle de l'Infirmerie a cent ſoixante & dix-huit piez de longueur, ſur ſoixante de largeur. Toutes ces dimenſions ſont priſes dans œuvre. Les deux derniéres piéces ſont eſtimées des Curieux. La bibliothéque n'a que ſoixante & douze piez de longueur, ſur vint-quatre de largeur dans œuvre; mais elle eſt riche en beaux manuſcrits. Tous les édifices dont on vient de parler, à la réſerve du cloître, ſont voûtez.

L'Abbé de Cîteaux, comme Supérieur Géneral de ſon Ordre, a juriſdiction ſur toutes les maiſons qui le compoſent, même ſur les Ordres Militaires qui en dépendent, & dont on a parlé dans l'article précédent. Il convoque dans ſa maiſon le Chapitre Général de l'Ordre, il y préſide, & il en a le pouvoir lorſqu'il ne tient pas. Innocent VIII, par une Bulle du neuviéme avril 1489, le confirma dans le droit d'officier en habits Pontificaux, de conſacrer les calices & les autels dans toutes les maiſons de l'Ordre, & de conférer à tous les Religieux de ſon Ordre le Soudiaconat & le Diaconat. Il confirma auſſi les Abbez de la Ferté, de Pontigny, de Clairvaux & de Morimont dans les mêmes droits; mais avec cette différence qu'ils ne peuvent conférer le Soudiaconat & le Diaconat qu'aux Religieux Profès de leurs propres monaſtéres. La même Bulle donne à l'Abbé de Cîteaux ſeul le pouvoir de bénir les Abbez & les Abbeſſes de ſon Ordre; ce qu'il fait en vertu du Bref de Clément VIII, du vint-quatre juillet 1595, par lui-même, ou par ſes Vicaires généraux Abbez. Il précéde tous les autres Généraux des Ordres Réguliers, & ſiége aux Etats de Bourgogne immédiatement après les Evêques, & dans le même rang ſans aucune diſtinction: ce que Louïs XIV confirma par ſes lettres patentes du mois d'avril 1699. Il jouït des mêmes prérogatives aux chapelles Papales. Il eſt premier Conſeiller né au Parlement de Dijon, honneur qui lui fut confirmé par lettres patentes de Henri III, de l'an 1578. De ſi grandes prérogatives doivent faire ſouhaiter de connoître ceux qui en ont jouï. En voici la liſte

A B B E' Z de C I T E' A U X.

		Mort.
1.	S. Robert,	17 avril 1108
2.	S. Albéric,	26 janvier 1109
3.	S. Etienne *Harding*,	28 mars 1134
4.	Raynard,	16 décembre 1151
5.	Goſwin,	31 mars 1155
6.	Lambert,	1163
7.	Faſtréde,	21 avril 1163
8.	Gilbert *le Grand*,	17 octobre 1167
9.	Alexandre,	1175
10.	Guillaume I,	troiſiéme janvier 1179
11.	Pierre I, *élu Evêque d'Arras*;	1182
12.	Bernard,	23 décembre 1184
13.	Guillaume II,	1193
14.	Pierre II,	27 mai 1193
15.	Gui *Paré, créé Cardinal*,	1199
16.	Arnaud I, *Amalric, élu Archevêque de Narbonne*,	1212
17.	Arnaud II,	1217
18.	Conrad, *créé Cardinal*,	1219
19.	Gautier *ou* Gaucher,	19 janvier 1233
20.	Jaques I, *abdiqua*,	1238
21.	Guillaume III, *abdiqua*,	1244
22.	Boniface,	21 novembre 1256
23.	Guy II, *créé Cardinal*,	1262
24.	Jaques II, *abdiqua*,	1265
25.	Jaques III,	neuviéme octobre 1284
26.	Thibaut,	dixiéme janvier 1293
27.	Robert, *créé Cardinal*,	1294
28.	Rufin,	30 novembre 1299
29.	Jean II, *abdiqua*,	1304
30.	Henri,	28 juillet 1315
31.	Guillaume IV,	quatriéme février 1337
32.	Jean III, *de Rougemont*,	27 mai 1359
33.	Jean IV, *de Buxiéres, créé Cardinal*,	1371
34.	Gérard *de Buxiéres*,	neuviéme juin 1389
35.	Jaques IV, *de Fleigny*,	18 avril 1405
36.	Jean V, *de Martigny*,	21 décembre 1428
37.	Jean VI, *Picart* ou *d'Aulnet*,	30 avril 1440
38.	Jean VI, *Vion*,	25 novembre 1458
39.	Guy III, d'*Autun*,	26 juillet 1462
40.	Imbert *de Laune*,	24 mars 1476
41.	Jean VIII, *de Cirey, abdiqua*,	. . novembre 1501
42.	Jaques V, *Teuley de Pontalier, abdiqua le*	25 octobre 1516
43.	Blaiſe *Larget*,	dixiéme ſeptembre 1517
44.	Guillaume V, *de Boiſſet*,	25 avril 1521
45.	Guillaume VI, *le Fauconnier*,	27 mars 1540
46.	Jean IX, *Loiſier*,	26 décembre 1559
47.	Loüis I, *de Baſſey*,	19 juin 1564
48.	Jérôme *de la Souchiére, Cardinal*,	10 novembre 1571
49.	Nicolas *Boucherat, abdiqua*,	1584
50.	Edme *de la Croix*,	21 ſeptembre 1604
51.	Nicolas II, *Boucherat*,	huitiéme mai 1625
52.	Pierre III, *Nivelle, nommé à l'Evêché de Luçon*,	1635
	Le Cardinal de Richelieu, qui n'a jamais eu de Bulles.	quatriéme décembre 1642
53.	Claude *Vauſſin*,	premiér février 1670
54.	Loüis II, *Loppin*,	ſixiéme mai 1670
55.	Jean X, *Petit*,	15 janvier 1692
56.	Nicolas III, *Larcher*,	quatriéme mars 1712
57.	Edme II, *Perrot*.	

Ce dernier a communiqué cette liſte en 1723, avec un Abbrégé de ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable ſous le gouvernement de chacun d'eux, ſur tout pour ce qui concerne les priviléges de l'Ordre, ou de l'Abbé de Citeaux, tiré des Archives. Voici ce qu'on a cru en devoir remarquer. Ce fut en 1116, que ſaint *Etienne* tint le premier Chapitre de l'Ordre; & en 1119, qu'il obtint du Pape Calixte II, la confirmation de la *Carte de Charité*, c'eſt à dire, de la premiére Conſtitution de l'Ordre par laquelle ce ſaint Abbé ſe reſerve la Juriſdiction ſur toutes les maiſons qui le compoſent. Ce fut en 1134, que *Raynard* fit faire la premiére compilation des Statuts des Chapitres généraux. *Goſwin* qui lui ſuccéda, fit confirmer la *Carte de Charité* en 1152, par Eugéne III; en 1155, par Anaſtaſe IV; & il vit les maiſons de ſon ordre multipliées juſqu'au nombre de cinq cens Abbaïes. *Lambert* unit en 1158 à ſon Ordre, celui des Chevaliers de Calatrava, auquel *Gilbert* donna des Statuts en 1166. *Alexandre* obtint en 1170, de Hugues II, Duc de Bourgogne, le droit de franchiſe dans tous ſes Etats. En 1195, *Guy* Paré convint avec les Chartreux, qu'il ne recevroit aucun de leurs Religieux de même qu'ils n'en recevroient aucun des ſiens, ſans un conſentement réciproque. En 1203, *Arnaud*, I. du nom, fit la ſeconde compilation des Statuts. En 1234, *Jacques*, I. du nom, obtint de Grégoire IX, une Bulle contre les prétentions des Evêques au ſujet des élections des Abbez, & pour empêcher que la portion congrue des Curez ne fût augmentée au préjudice des dixmes qui appartenoient à l'Ordre. En 1260, Alexandre IV permit aux Abbez de Citeaux de conférer les Ordres Mineurs à leurs Religieux; & *Guy* II, qui avoit obtenu cette Bulle, ordonna en 1261, que la Communion ſous les deux eſpéces, qui étoit encore en uſage dans l'Ordre, ne ſeroit plus accordée qu'aux Miniſtres de l'autel. Celui-ci ayant été fait Cardinal, & les Religieux de Citeaux lui ayant donné *Jacques* II, pour ſucceſſeur, ſon élection fut conteſtée par les Abbez de la Ferté, de Pontigny, de Clairvaux, & de Morimont, qui ſuivant la *Carte de Charité*, devoient être appellez; mais Clément IV la confirma par une Bulle du neuviéme juin 1263, qui a autoriſé les Religieux de Citeaux à ne plus appeller ces quatre Abbez. En 1289, *Thibaut* fit la troiſiéme compilation des Statuts; & en 1298, *Rufin* obtint le droit de confirmer le Doyen de la ſainte Chapelle de Dijon canoniquement élu. Le réglement que *Guillaume* IV fit en 1317, qu'aucun homicide, & ſes Deſcendans juſqu'à la cinquiéme génération ne ſeroient reçus dans l'Ordre, eſt remarquable dès l'an 1316. Il avoit fait la quatriéme compilation des Statuts. Son ſucceſſeur, *Jean* III, fit la cinquiéme en 1350; mais ſon gouvernement ne fut pas heureux. Il fut le premier Abbé de Citeaux, que les Papes obligérent à prendre des Bulles de confirmation, & à payer un droit d'Annate a la Chambre Apoſtolique. Peu après, la peſte ayant dépeuplé la plupart des monaſtéres, la crainte qu'ils ne fuſſent dépouillez de leurs biens par les uſurpateurs, l'engagea à demander des Conſervateurs; ce qui a donné lieu aux Commandes. En 1380, *Gérard* obtint le droit d'officier en habits pontificaux. En 1437, *Jean* VI ſupprima la Communion ſous les deux eſpéces pour les Miniſtres de l'autel, & il ordonna que ceux qui ſe trouveroient au chœur à l'élévation de l'Hoſtie, ſe mettroient à genoux, l'uſage ayant été juſqu'alors dans l'Ordre de l'adorer debout. Jean de Cirey, un des plus illuſtres Abbez de l'Ordre, profitant des honneurs qui avoient été accordez à ſes prédéceſſeurs, fit reconnoitre par les Evêques aſſemblez en 1478 à Orléans, qu'il étoit le premier Abbé des Abbez, & obtint de Loüis XI, qui l'eſtimoit particuliérement, le titre de premier Conſeiller né au Parlement de Dijon. Il ne fut pas moins eſtimé d'Innocent VIII, qui en 1489 renouvella l'exemption de la Juriſdiction des Evêques pour ſon Ordre, lui confirma le droit d'officier en habits pontificaux, & lui donna celui de conférer le ſoudiaconat & le diaconat à tous les Religieux de ſon Ordre. C'eſt ce même Abbé qui fit faire la compilation de ſes priviléges en 1491. Ce qu'on pouvoit remarquer de ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable ſous ſes ſucceſſeurs, a été décrit cy-deſſus.

Les Religieux de l'Abbaïe de Citeaux qui ont ſeuls droit d'élire l'Abbé général, ſont obligez de prendre un Religieux de leur Ordre, à peine de nullité de l'élection, & de privation de voix active & paſſive pour toute leur vie. *Alexandre VII, par ſon Bref* du 19 avril 1666, *num.* 36, l'a ainſi ordonné. Ce *Bref* a été reçu & autoriſé par Arrêt du Conſeil d'Etat & par des Lettres Patentes du Roi, le 14 juillet 1666; & le tout a été enregîtré au grand Conſeil le ſixiéme août de la même année.

* **C I T E A U X**, ville de France dans le Duché de Bourgogne, dans le voiſinage de l'Abbaïe de ce nom, eſt ſur la petite riviére de Vauge, au ſud-ſud-eſt de Dijon, dont elle eſt éloignée de quatre à cinq lieues.

C I T E R I U S. *Voyez* **C I T H A R I U S.**

C I T E R N A, bourg d'Italie dans le Florentin, ſur la riviére de Cherſone, environ à une lieue du Tibre, & à trois de Citta di Caſtello. Quelques Géographes prennent Citerna pour l'ancienne *Biturgia*, que d'autres placent à *Cerqueto*, village du Pérugin, près de Pérugia ou Pérouſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

C I T H A R E. *Voyez* **C Y T H A R E.**

* **C I T H A R I U S** ou **C I T H E'R I U S**, natif de Syracuſe, fut un bon Poëte & un habile Grammairien. Il vint s'établir à Bourdeaux, & il y enſeigna les Humanitez. Il s'y maria & obtint en même tems le droit de Bourgeoiſie. Il y mourut ſans laiſſer d'enfans. Il vivoit vers l'an 364, & fut intime ami d'Auſone de Bourdeaux qui lui fit cette Epitaphe

CITHARIO SICULO SYRACUSANO GRAMMATICO BURDEGALENSI GRÆCO.

Et, Cithari, dilecte mihi, memorabere, dignus
Grammaticos inter qui celebrere bonos.
Eſſet Ariſtarchi tibi gloria, Zenodotique
Grajorum, antiquus ſi ſequeretur honos.
Carminibus, quæ prima tuis ſunt condita in annis
Concedit Cei Muſa Simonidei.
Urbe ſatus Sicula noſtram peregrinus adiſti,
Excultam ſtudiis quam prope reddideras.
Conjugium nactus cito nobilis & locupletis
Invidia fati non genitor moreris.
At nos defunctum memori celebramus honore
Fovimus ut vivum munere amicitiæ.

C I T H E'R E. *Voyez* **C Y T H E'R E.**

C I T H E'R O N. *Voyez* **C Y T H E'R O N.**

C I T I M. *Cherchez* **C H I T I M**, fils de Javan.

C I T I U M, ville ruïnée de l'Iſle de Cypre. On tient qu'elle a été bâtie par *Cethius* arriére-petit-fils de Noé. Elle eſt ſituée du côté du Sud, à huit milles de Salins, & n'a de reſte qu'une vieille tour preſque toute détruite, & quelques petites caſes. On la nomme aujourd'hui *Chiti*. * Davity, *Etats du Turc en Aſie*. Le P. Lubin dans ſes Tables Géographiques, dit que Cimon, ſelon ce que Plutarque rapporte en ſa Vie, mourut au ſiége de Citium, ville de l'Iſle de Cypre, & que Ptolomée, *l.* 5. *c.* 14, ainſi que Pline, *l.* 5. *c.* 31, parlent de la même ville. Il ajoûte qu'elle étoit ſituée ſur la côte proche d'*Amathus* vers l'Orient, & qu'elle avoit donné autrefois ſon nom à toute l'Iſle, dont les Habitans appellez Citiens envoyérent une Colonie en la Macédoine où ils bâtirent une ville, qu'ils nommérent Citium, à cauſe de celle de l'Iſle de Cypre. Tite-Live en parle, *l.* 42, & dit que Perſée Roi de Macédoine, (appellé Roi des Citiens, *Machab. l.* 1) aſſembla toutes ſes troupes dans cette ville de Citium de Macédoine. Les Géographes la mettent au deſſus de Theſſalonique vers le Septentrion, dans la contrée dite Amphaxitis. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

C I T L U C H. *Voyez* **C I C L U T.**

C I T O Y E N, en Latin *Civis*, eſt en général le nom d'un homme qui faiſoit partie d'une cité, ſuivant l'idée que nous avons donné du mot de *Cité*, & qui joüiſſoit des droits attachez à cette qualité. Dans la qualité de Citoyen, l'on a principalement diſtingué

gué celle de Citoyen d'Athénes & celle de Citoyen Romain; l'une & l'autre étoit en grande réputation & avoit des priviléges particuliers. Celle de Citoyen d'Athénes a été renfermée dans les Habitans de cette ville; mais il n'en a pas été de même de celle des Citoyens Romains. Elle étoit d'abord propre & particuliére aux Habitans de Rome. Ils la communiquérent enſuite aux Latins & à quelques autres peuples d'Italie, & enfin à des peuples éloignez qu'ils avoient ſoumis à leur domination, & dont le païs étoit mis en forme de province Romaine. On accordoit quelquefois cette qualité par grace ſpéciale à des Etrangers. Pour être Citoyen Romain il falloit être libre ou mis en liberté par ordre de la République. Sous les Empereurs cette qualité fut étendue à tous ceux qui étoient ſujets à l'Empire, & qui vivoient ſuivant ſes loix.

CITRARO, anciennement *Clampetia*, *Lampetia*, *Dampetia*, bourg ou petite ville du Royaume de Naples. Ce lieu eſt dans la Calabre Citérieure, ſur la côte de la Mer de Toſcane, environ à trois lieues de la ville de S. Marco. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CITRY de la GUETTE (...) a donné une Traduction Françoiſe de l'Hiſtoire de la Conquête du Mexique, *in quarto*, en 1691; & en deux volumes, *in douze*, en 1704. L'Original Eſpagnol de Dom Antonio de Solis avoit été imprimé à Madrit en 1684, *in folio*. Nous avons encore du même Citry, l'*Hiſtoire de la Conquête de la Floride par les Eſpagnols*, écrite en Portugais par un Anonyme, à Paris, *in douze*, en 1685; *Traduction du Traité des Illuſtres Orateurs de* Cicéron, & quelques autres Ouvrages. * *Bibliothéque de* Richelet.

CITTA di CASTELLO, ville d'Italie dans l'Etat Eccléſiaſtique, capitale d'un païs qui a titre de Comté, dit *Contado di Citta di Caſtello*. Cette ville que les Auteurs Latins nomment, *Tifernum*, *Tiberinum*, eſt ſur le Tibre, vers les frontiéres de la Toſcane, & du Duché d'Urbin. On l'a aſſez bien fortifiée. Elle a eu la famille des Vitelli, dont il y a eu de grands Capitaines. * Léandre Alberti. Sanſon.

* CITTA di CASTELLO (Le Comté de) contrée de l'Etat Eccléſiaſtique en Italie. Ce Comté a la Toſcane au Couchant, le Pérouſin au Midi, & le Duché d'Urbin la borne au Levant & au Nord. Il n'a que ſix lieues de long & de large, & la ville de Citta di Caſtello en eſt le ſeul lieu conſidérable. * Maty, *Dict. Géogr.*

CITTA di CHIETI, ou CIVITA di CHIETI, en Latin *Teatea*, ou *Teate*, ville d'Italie dans le Royaume de Naples, en la province de l'Abruzze Citérieure. Elle eſt ſur une colline, près de la riviére de Peſquaire, à ſept ou huit milles de la Mer Adriatique. Cette riviére la ſépare de la province Ultérieure. C'eſt du nom Latin de cette ville qu'on a formé celui des Clercs Réguliers Théatins: à cauſe que Jean-Pierre Caraffe, un de leurs Fondateurs étoit alors Evêque de Chiéti. Il fut depuis Pape ſous le nom de Paul IV. Cette ville a été autrefois du païs des Muraciniens.

CITTA-DUCALE, ou REALE, ville d'Italie, dans l'Abruzze Ultérieure, une des quatre principales entrées dans le Royaume de Naples, avec Evêché ſuffragant de Chiéti. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Vélino, à quinze milles d'Aquila, & elle eſt dans l'Etat Eccléſiaſtique. * Léandre Alberti. Sanſon.

CITTA di FRIULI. *Cherchez* FRIOUL.

CITTA LAVINIA. *Cherchez* LAVINIE.

CITTA NOVA, ville d'Iſtrie, aux Vénitiens avec Evêché ſuffragant d'Aquilée. Elle eſt ſur la Mer Adriatique, à l'embouchure de la riviére de Quiéto, que les Auteurs Latins nommen *Nauportus*. L'air y eſt très-mauvais, & elle eſt peu habitée. L'ancienne ville d'*Æmonia*, étoit ſituée ſur le Quiéto; mais après qu'elle eut été ruïnée, on bâtit un peu au deſſous Citta Nova, qu'on appella la nouvelle ville. Ceux qui écrivent en Latin, la nomment encore indifféremment *Æmonia*, & *Civitas nova Iſtria*. * Léandre Alberti.

* CITTA NOVA, petite ville avec titre de Duché. Elle eſt dans la Marche d'Ancone, province de l'Etat Eccléſiaſtique prés de la côte entre Laurette & Fermo, à trois lieues de celle-ci, & à deux de celle-là. Elle appartient à la Maiſon de Céſarini, & eſt aſſez agréable. * Maty, *Dict. Géogr.* Léandre Alberti.

* CITTA NOVA, *Civitas Nova*, étoit autrefois une ville épiſcopale, dépendante du Patriarche de Grado. On l'avoit bâtie des ruïnes d'Héracléa qui étoit dans une iſle voiſine. Elle n'eſt aujourd'hui qu'un miſérable village que l'on trouve dans la Marche Tréviſane, à ſix lieues de Tréviſe du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CITTA di PENNA, dans le Royaume de Naples, dont l'Evêché a été uni à celui d'Atri. * Léandre Alberti.

CITTA della PIEVE, en Latin *Civitas plebis*, petite ville dans le Pérugin, qui eſt de l'Etat Eccléſiaſtique. Elle eſt peu conſidérable. * Léandre Alberti.

CITTA del SOLE, ville d'Italie dans la Romagne, au Grand Duc de Toſcane. Elle eſt ſur la petite riviére de Fagnone, vers la Romagne eccléſiaſtique, & on l'a aſſez bien fortifiée. Elle fut bâtie en 1565, par Côme de Médicis, premier Grand Duc de Toſcane. * Léandre Alberti.

CITTA VECCHIA, MEDINA ou MELITA, ville de l'Iſle de Malte, avec Evêché ſuffragant de Palerme, eſt ſituée vers le milieu de l'iſle ſur une colline, & elle en a été autrefois la capitale. *Voyez* MALTE. * Léandre Alberti. Cluvier. Sanſon. Baudrand.

CITTADELLA, petite ville de l'Etat des Vénitiens en Italie, dans le Padouan près de la riviére de Brente, entre Vicence & Tréviſe. Ce lieu eſt la patrie de François Spiéra, qui ſe rendit fameux dans le XVI ſiécle, par le plus furieux & le plus opiniâtre deſeſpoir qu'on puiſſe imaginer. * Maty, *Dict. Géogr.*

CITTADELLA, que les Auteurs Latins nomment *Jamma* & *Citadella*, ville capitale de l'Iſle de Minorque. *Voyez* CITADELLA.

CITTADIN (Celſus) d'une des plus illuſtres familles de Sienne en Italie, a fleuri dans le XVI ſiécle. C'étoit un homme extrémement verſé dans la connoiſſance de l'Antiquité, ſavant Médailliſte, bon Hiſtorien, & Chronologiſte exact. La pureté de ſes mœurs le diſtinguoit autant que l'excellence de ſon eſprit, & l'une & l'autre lui aquirent l'amitié des plus grande hommes de ſon tems. Il mourut âgé de 70 ans. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth.*

CITTIM. *Voyez* CHITIM.

CITUATU ou SCHUT, *Cituatum Inſula*, iſle du Danube en Hongrie. *Cherchez* SCHUT.

CIU. CIV. CIZ.

* CIVAUX, place de France dans le voiſinage de Poitiers, où Clovis battit Alaric Roi des Viſigoths en 507, & remporta ſur lui une victoire des plus ſignalées. D'autres diſent que ce fut dans la plaine de Vouglay qui eſt auſſi dans le Poitou. * Mézeray, *Hiſtoire de France*.

CIUDAD di BELLUNO. *Voyez* BELLUNE.

CIUDAD di FRIULI. *Voyez* FRIOUL.

CIUDAD d'IGLESIAS. *Voyez* IGLESIAS.

CIUDAD de las PALMAS. *Voyez* CANARIE, ville de l'Iſle de Canarie.

CIUDAD de PUERTO. *Cherchez* PORTO, ville de Portugal.

CIUDAD-REAL, ville de l'Amérique Septentrionale, dans la Province de Chiapa, qui eſt de la Nouvelle Eſpagne, avec Evêché ſuffragant du Mexique. Cette ville eſt auſſi ſouvent connue ſous le nom de Chiapa. Elle a eu pour Evêque dans le XVI ſiécle le célébre Dom Barthélemy de Las Caſas. * Laët. Sanſon.

CIUDAD-REAL, ville d'Eſpagne dans la Caſtille Nouvelle. Elle eſt près de la rive gauche de la Guadiana entre Calatrava & Almagro, dans une plaine extrémement fertile, mais où l'on manque de bonne eau. La ville eſt grande, mais peu peuplée. * Laët.

* CIUDAD-REAL ou GUAIRA, étoit autrefois une ville du Paraguay en l'Amérique méridionale. Les Eſpagnols l'avoient bâtie ſur la riviére de Parana dans la province de Guaira, près de celle de Parana; mais on aſſure que les Naturels du païs l'ont ruïnée, après avoir maſſacré ou diſſipé tous ſes Habitans. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIUDAD-REAL. *Cherchez* GOMEZ.

CIUDAD del REI FELIPPE, ville ruïnée dans la Terre Magellanique & dans l'Amérique Méridionale. Magellan, Gentilhomme Portugais, avoit découvert en 1520 le Détroit qui porte ſon nom. Les Eſpagnols entreprirent de s'en rendre les maîtres, & d'empêcher les autres nations d'y paſſer; mais tous ceux qu'ils y envoyérent durant cinquante ans, y périrent. Vers l'an 1585, Sarmiento y alla avec quatre vaiſſeaux, & bâtit à l'entrée du détroit, un port nommé de Jesus, & un peu plus avant Ciudad del Rei Felippe; mais comme la Colonie qu'il y laiſſa manquoit de tout, & qu'on n'y avoit aucun eſpoir de ſecours, la famine & la miſére diſſipérent bientôt les Habitans. Depuis, les Anglois & les Hollandois, pour ſe moquer des Eſpagnols, ont nommé ce lieu *Porto Famine*, le port de la faim. * Laët. Sanſon. Baudrand.

* CIUDAD de LOS REYES, ville de l'Amérique Méridionale, dans le Gouvernement de Sainte-Marthe. Elle eſt au ſud-eſt de la ville de Sainte-Marthe, dont elle eſt éloignée d'environ quarante lieues.

CIUDAD de LOS REYES, ville de Pérou. *Voyez* LIMA.

CIUDAD-RODRIGO, ville d'Eſpagne dans le Royaume de Léon, avec Evêché ſuffragant de Compoſtelle. Elle eſt ſituée ſur la riviére d'Aguada ſur les frontiéres de Portugal. Mariana, & quelques autres croyent que c'eſt la *Mirobriga* des Anciens. D'autres ſoutiennent avec plus de raiſon, que cette ville ancienne ayant été ruïnée, Ferdinand II, Roi de Léon, y fit bâtir vers l'an 1200, Ciudad-Rodrigo, pour lui ſervir de rempart contre les Portugais. * Mariana, *l.* 2. *c.* 21. Mérula. Sanſon.

CIUDAD de la TRINIDAD. *Voyez* BUENOS AYRES.

CIUDADELA. *Voyez* CITTADELLA.

CIVEDA, ou CIVITA, petite ville de l'Etat de Veniſe en Italie. Elle eſt dans le Breſſan, ſur la riviére d'Oglio, à dix lieues de la ville de Breſſe du côté du Nord. On la prend pour l'ancienne *Vannia* des Euganiens. * Maty, *Dict. Géogr.*

CIVENCHEU, grande ville de la province de Fokien, dans la Chine. Elle eſt capitale d'un territoire de même nom, & commande à ſix citez. Il n'y a point de ville où les maiſons ſoient plus magnifiques: les temples, les palais & les arcs triomphaux y ſont d'une ſtructure admirable. Elle eſt proche de la mer, & très marchande, parce que les plus grands vaiſſeaux y peuvent aborder. Le pont de Loyang, qui eſt bâti ſur la riviére de Loyang au ſeptentrion de Civencheu, tirant vers l'occident, eſt un ouvrage qui n'a point ſon pareil dans le monde: on le nomme auſſi le pont Vangan. Il a plus de trois cens ſoixante perches de longueur, & environ une perche & demie de largeur: au lieu d'arcades, on a bâti plus de trois cens gros pilliers, qui ſe terminent de part & d'autre en angle aigu, afin de rompre la violence des eaux. Cinq grandes pierres occupent toute la largeur d'un pillier à l'autre, & chaque pierre a dix-huit pas ordinaire de longueur. Les bords ou appuis ſont ornez de ſculpture, & embellis de figures de lions poſez ſur leurs baſes. Tout ceci n'eſt que la premiére partie du pont qui ſe termine à un château: après lequel on voit l'autre partie preſque auſſi longue que la premiére, & d'une pareille ſtructure. * Le P. Martini, *Deſcription de la Chine, dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

C I V E T T E, petit animal dont on tire un parfum de même nom. Elle eſt de la taille d'un chat, ou d'une groſſe fouïne, & elle a quelques taches que Pline appelle des yeux dans la panthére, mais qui ne ſont point iſolées. Ses dents ſont canines & ſouvent rompues; car c'eſt un animal farouche qui ſe les rompt en mordant les barreaux de fer de ſa loge, quand il eſt enfermé. La poche ou le ſac qui eſt le réceptacle de la *Civette*, eſt au deſſous de l'anus. Elle a deux pouces & demi de large, & cinq de long. Sa capacité peut contenir un petit œuf de poule. On en fait ſortir la liqueur odorante d'un grand nombre de glandes, qui ſont entre les deux tuniques de ſes poches. Scaliger & Mathiole croyent que le parfum de la *Civette* n'eſt rien autre choſe que la ſueur; mais cela eſt faux, auſſi bien que ce qu'ils diſent, qu'elle ſe perfectionne avec le tems, & que le reſte du corps ſent bon. Pluſieurs croyent avec Bélon, que la *Civette* n'eſt autre choſe que l'hyéne dont parle Ariſtote, ou que c'en eſt une eſpéce; mais Scaliger, Buel, Mathiole, Léon Afriquain, Busbec, Aldrovandus, & d'autres Modernes, veulent que la *Civette* ait été inconnue aux Anciens, & que ce ſoit une eſpece de chat. Ce mot vient de l'Arabe *Zibet* ou *Zebed*, qui ſignifie écume; car en effet cette liqueur eſt écumeuſe en ſortant, & fort blanche, & elle perd ſa blancheur quand elle eſt repoſée. Ceci eſt tiré des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, par M. Perrault. Le Pére Ange de ſaint Joſeph dit qu'il a vu pluſieurs fois à Baſſora le *Gatto Zibetto*, & que c'eſt une fouïne qu'on frappe avec un petit bâton juſqu'à ce qu'elle ſue le muſc. On enferme ces *Civettes* fort étroitement, pour en tirer la ſueur, qui coule avec leur laine, & cela une fois par jour: elles ſont d'un grand revenu, mais elles dépenſent beaucoup. Toutes les fois qu'on en veut ramaſſer la ſueur, on leur met le cou dans une fourche, afin de s'en rendre maître, parce qu'elles ſont fort méchantes & ne s'apprivoiſent point. * *Rélations des Voyageurs.*

C I V I C A (Céréalis) Proconſul d'Aſie ſous Domitien, fut tué ſous un faux prétexte de rebellion; mais en effet, pour avoir accepté cette province qui lui étoit échue par le ſort. * Tacite, *in Agricolæ Vita.*

C I V I D A D di B E L L U N O. *Voyez* B E L L U N E.

C I V I D A D di F R I U L I, ville dans le Frioul. *Voyez* F R I O U L.

C I V I L I S (Claudius) Batave ou Hollandois, illuſtre par ſa nobleſſe & par ſa valeur, vivoit vers l'an 70 de J. C. Il avoit été accuſé d'avoir voulu troubler le repos de l'Empire, dès le tems de Néron, qui l'enferma dans une priſon. Galba l'en tira; & l'an 69, Civilis, pour ſe venger des Romains, fit ſoulever contre eux les Bataves & leurs voiſins. Il conduiſit cette revolte avec adreſſe, & fit ſoulever d'abord les Caninéfates ſeuls, en ſorte que les Romains ne le regardoient point comme ennemi déclaré; mais quelque tems après, ayant levé le maſque, & s'étant joint aux Gaulois, il défit Aquilius, ſur les bords du Rhin. Les Germains, attirez par le bruit de cette victoire, unirent leurs armes aux ſiennes. Civilis fortifié de ce ſecours, vainquit en deux combats Lupercus & Hérennius Gallus qui tenoient pour Vitellius, & feignit de n'avoir pris les armes qu'en faveur de Veſpaſien. D'abord il ſe ſervit heureuſement de ce prétexte, battit Vocula, fit entrer quelques Légions dans ſon parti; mais lorſque la revolte des Gaules qu'il avoit ſuſcitée en l'année 70, eut détrompé les Romains, ils ſe rendirent près de Céréalis. Ce Général fut attaqué dans ſon camp vers Tréves, où Tutor & Claſſicus s'étoient unis avec lui, il fut même d'abord mis en deſordre; mais s'étant reconnu, il défit les ennemis, & prit leur camp. Une ſeconde victoire repouſſa Civilis dans la Batavie, mais il fit ſi bien qu'il ſe tira d'affaires, en faiſant reconnoître aux Romains qu'ils lui avoient une grande obligation, de n'avoir pas fait contre les Légions tout ce qu'il avoit pu; qu'au reſte le mauvais traitement qu'il avoit reçu de Vitellius & l'inclination ſecrette qu'il avoit pour Veſpaſien, qui l'avoit honoré de ſon amitié, quand il n'étoit encore que perſonne privée, l'avoit porté d'autant plus volontiers à cette guerre, qu'il y avoit été ſollicité par Antonius Primus, qui lui avoit écrit pluſieurs lettres pour ce ſujet; la guerre étant le ſeul moyen pour retenir les Légions qui étoient ſur le Rhin, & pour empêcher la Jeuneſſe Gauloiſe de paſſer les Alpes, en faveur de Vitellius, qu'il avoit toûjours regardé comme ſon ennemi. * Tacite, *Hiſt. l.* 4. *c.* 13. 21. 35. 36. 61: *l.* 5. *c.* 2. 18.21.

C I V I T A. *Voyez* C I V E'D A.

C I V I T A B U R E L L A. *Voyez* B U R E L L A.

C I V I T A di C A S C I A. *Voyez* C A S C I A.

C I V I T A C A S T E L L A N A. *Voyez* C A S T E L L A N A.

C I V I T A di C H I E'T I. *Voyez* C I T T A di C H I E'T I.

C I V I T A di F R I U L I. *Voyez* F R I O U L.

C I V I T A L A V I N I A. *Voyez* L A V I N I E.

C I V I T A N O V A. *Voyez* C I T T A N O V A.

C I V I T A di P E N N A. *Voyez* C I T T A di P E N N A.

C I V I T A della P I E'V E. *Voyez* C I T T A della P I E'V E.

C I V I T A-R E'A L E, ville d'Italie. *Voyez* C I T T A-D U C A L E.

C I V I T A di S A N T A N G E L O, bourg ou petite ville du Royaume de Naples. Ce lieu que l'on nommoit autrefois *Angulus*, dont par corruption on a fait *Angelo*, eſt dans l'Abruzze Ultérieure, à demi-lieue de la côte & à trois lieues de Civita di Penna. * Maty, *Dict. Géogr.*

C I V I T A V E C C H I A, ville de l'Etat Eccléſiaſtique en Italie. Elle eſt dans le Patrimoine de S. Pierre, vers les confins du Duché de Caſtro, ſur la Mer de Toſcane où elle a un fort bon port qui ſert de retraite ordinaire aux galéres du Pape. Innocent XII l'a déclarée un port franc & lui a donné de grands priviléges, pour y attirer un grand commerce. Au reſte Civita Vecchia, qui eſt une ville fortifiée, fut autrefois ruïnée, & l'on bâtit de ſes ruïnes Cincelle ou Centumcelles; mais les Habitans abandonnérent cette derniére qui eſt maintenant détruite, & rétablirent la premiére. *Voyez* C E N T U M-C E L L E S. * Maty, *Dict. Géogr.*

C I V I T A V E Ç C H I A, ville de l'Iſle de Malte. *Voyez* C I T T A V E C C H I A.

C I V I T A. NB. Ce que l'on ne trouve pas ſous ce mot doit ſe chercher ſous celui de C I T T A.

C I V I T A T E, anciennement *Theanum Apulum*, ou *Theanum*. C'étoit autrefois une ville épiſcopale, dont l'Evêché a eté transféré à San-Sévero. Elle n'eſt plus qu'un petit bourg du Royaume de Naples, ſitué dans la Capitanate, ſur le Fortore, à cinq lieues de ſon embouchure, & à trois ou quatre de Tragonara. * Maty, *Dict. Géogr.*

C I V I T E L L A, ville d'Italie, dans l'Abruzze Ultérieure, au Royaume de Naples. Elle eſt ſituée dans un endroit appellé *Caracéno*, ſur une montagne rude & eſcarpée, du côté du ſeptentrion, & regarde par une porte la Mer Adriatique. Il y avoit autrefois au bas de cette montagne une citadelle fortifiée de cinq baſtions, mais les Habitans la ruïnérent, lorſque le Roi Charles VIII alla en Italie. Du côté de l'occident, où elle eſt le plus en pente, elle a la riviére de Librata. En 1557, les François aſſiégérent cette ville, ſous le Duc de Guiſe, ſans la pouvoir prendre. * *Voyez* ce qu'en dit M. de Thou, *l.* 18.

* C I V I T E L L A d'A R N O, en Latin *Arna*, ville du Pérouſin vers les confins de l'Ombrie, à l'orient du Tibre & de Pérouſe, dont elle eſt éloignée d'environ une lieue & demie.

C I V O L A. *Cherchez* C I B O L A.

* C I V O L I (Louïs) Peintre Florentin, vivoit ſous le pontificat de Paul V. Il avoit étudié d'après les ouvrages d'André del Sarte. On voit de ſa façon, dans l'égliſe de S. Pierre, un tableau que l'on eſtime beaucoup. Il le fit par ordre de Duc de Florence, du tems de Clément VIII. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome* 3. *Entret.* 6. *p.* 299. édit. de Trévoux, 1725.

C I U S, ville de Bithynie ſur la mer, près de laquelle Niger fut défait, l'an de J. C. 194, par Candide, qui commandoit l'armée de l'Empereur Sévére. * Dion, *l.* 4.

C I U T A D di F R I U L I. *Voyez* F R I O U L.

C I U T A D di B E L L U N O. *Cherchez* B E L L U N E.

C I U T A D de L A T R I N I D A D. *Cherchez* B U E'N O S A Y R E S.

C I Z E ou C I Z I, (Le païs de) petit païs de France, dans la Baſſe Navarre, près des Monts-Pyrénées autour de S. Jean-pié-de-Port, qui en eſt le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

C I Z E M B R A. *Voyez* C E'Z I M B R A.

C I Z I. *Voyez* C I Z E.

C I Z I C I N. *Voyez* C Y Z I C I N.

C I Z I Q U E. *Voyez* C Y Z I Q U E.

C K R. C L A.

C K R E I C H. *Voyez* C R E I C H.

C K R E I C H G O W. *Voyez* C R E I C H G O W.

* C L A C K M A N N A N, château de l'Ecoſſe méridionale, au commencement du Golfe de Firth ou Forth, un peu au deſſous de la ville de Sterling. Il occupe un endroit où les Provinces de Fife, de Sterling & de Menteith ſe touchent. Il donne ſon nom à la contrée où il ſe trouve.

C L A D I N, Sultan d'Iconie, ayant été chaſſé de ſon païs par les Tartares, s'empara d'une partie de l'Aſie Mineure, où il ſe rendit puiſſant, & où il jetta les fondemens de l'Empire des Turcs, l'an 1296 de J. C. Il donna le gouvernement de la Caramanie à Ottugaréle; & ſon fils Ottoman lui ſuccéda, avec le tître de Roi. * Calviſius, *en ſa Chronique.*

C L A E S (Chriſtian) étoit Habitant de Leckerkerk, en Hollande à huit ou dix lieues de la Haye. Sa femme étant accouchée, le 21 juin 1686, d'un fils qui vécut près de deux mois, accoucha dix-ſept heures après d'un ſecond fils qui étoit mort; vint-quatre heures après elle mit encore au monde un fils qui vécut près de deux heures, & au bout de vint-quatre heures, elle en eut un quatriéme, qui étoit mort; enfin cette mére accouchant d'un cinquiéme, mourut avec ce dernier enfant qui perdit la vie en naiſſant.

C L A G E N F U R T, en Latin *Clage-furtum*, & autrefois, ſelon le ſentiment de quelques Ecrivains, *Claudia*, ville d'Allemagne, capitale du Duché de Carinthie. C'étoit autrefois la demeure ordinaire des anciens Ducs. Clagenfurt eſt environ à deux lieues de la riviére de Drave & de S. Vier. Elle eſt bâtie en quarré, & entourée d'une aſſez bonne muraille, avec des fortifications. Les rues y ſont étroites, mais réguliéres. Il y a près de la ville un grand Lac. * Cluvier. Mercator, &c.

* C L A G N Y, château Royal dans l'Iſle de France, ſitué ſur la droite de l'avenue de Verſailles du côté de Saint-Cloud, a côté d'un petit bois fort ancien, dont la beauté engagea Louïs XIV à bâtir cette maiſon de plaiſance pour la Marquiſe de Monteſpan ſa Maîtreſſe. Il a paſſé depuis à Monſieur le Duc du Maine leur fils, à qui il appartient préſentement. * *Dict. Univerſel de la France.*

C L A I M U N D (Jean) Prêtre Anglois, a vécu vers l'an 1519. Il fit de grands progrès dans les Lettres ſaintes & profanes, en l'Univerſité d'Oxford, & y fut depuis Principal du Collége du Corps de Chriſt. Il fit des Notes ſur l'Hiſtoire Naturelle de Pline, ſur Aulu-Gelle, ſur Plaute, & laiſſa des Epîtres & quelques Harangues en Latin. Jean Sharp a écrit ſa Vie. * *Conſultez* auſſi Baleus & Piſeus, *de Script. Angl.*

C L A I N ou le C L A I N, *Clanus, Clanius, Clenus & Clitis*, riviére de France en Poitou. Elle a ſa ſource dans la même province, près d'un village dit la Boueſſe, entre Charroux & l'iſle Jourdain, & ayant reçu la Vonne, la Clouére, &c. elle paſſe à Poitiers, où elle ſe diviſe en canaux, & où elle forme quelques iſles. Enſuite elle ſe va joindre à la Vienne au deſſus de Châtelleraud, en

un

un endroit dit le *Port de Senon*, d'où eſt venu le proverbe du païs, *Au Port de Senon, le Clain perd ſon nom.* * Papire Maſſon, *Deſcript. Flum. Gall.* De Thou, *Hiſt. l. 45. ch. 9.*

CLAIR (Saint) Martyr, naquit à Rocheſter, ville épiſcopale d'Angleterre, vers le milieu du neuviéme ſiécle, & étoit fils d'un Seigneur de grande qualité, nommé Edouard, qui tenoit le ſecond rang après le Roi. Il ſut que ſon pére avoit conclu ſon mariage avec une Princeſſe d'Angleterre; & comme il ne vouloit point s'engager dans cet état, il s'enfuit ſecrettement, & ayant trouvé un vaiſſeau prêt à partir, il vint aborder à Cherbourg en Neuſtrie, que l'on a depuis appellée Normandie. De là il paſſa dans une forêt avec deux compagnons qu'il avoit amenez, & vécut quelque tems dans cette ſolitude, qu'il quitta pour aller à l'Abbaïe de Maudun. Vers le même tems, il reçut l'Ordre de Prêtriſe à Coutances; mais il fut perſécuté par une Dame du païs, qui tâchoit de le faire conſentir à ſa paſſion criminelle; c'eſt pourquoi il s'éloigna de ce lieu. Après avoir cherché pluſieurs retraites dans la Neuſtrie, il vint à Paris, où il ſe fit ſucceſſivement deux hermitages, l'un auprès de l'Abbaïe de Saint-Germain-des-Prez, & l'autre au lieu, où l'Abbaïe de Saint-Victor a été bâtie depuis; car alors ce lieu étoit déſert, & plein de bois. Enſuite il retourna en Neuſtrie & choiſit ſa demeure ſur la riviére d'Epte auprès de Giſors, à côté du lieu que l'on appelle aujourd'hui *Saint-Clair ſur Epte.* Il y bâtit un Oratoire en l'honneur de ſaint Nicaiſe, des liberalitez que lui fit une femme de qualité, qui étoit Dame de la Roche. Saint Clair ne jouït pas long-tems de la douceur de cette retraite; car l'autre Dame irritée de n'avoir pu accomplir ſon deſſein, envoya des gens pour le chercher, & pour le maſſacrer, en quelque lieu qu'ils le puſſent rencontrer. Ces aſſaſſins le trouvérent en ſon hermitage, & lui coupérent la tête au mois de novembre, vers la fin du neuviéme ſiécle. Le jour de ſa fête eſt le quatriéme novembre, & celui de ſa tranſlation, le 17 juillet: néanmoins à Paris on ne la celebre que le 18. Tout ceci n'eſt appuyé ſur aucun Auteur digne de foi; mais ſeulement ſur des rélations modernes. * Baillet, *Vies des Saints.*

CLAIR (Saint) Prêtre & Martyr, à ce que l'on croit, dans le Vexin, Diſciple de ſaint Nicaiſe, faiſoit, à ce que l'on dit, la fonction de Prêtre des Idoles, quand ſaint Nicaiſe apporta la lumiére de l'Evangile dans ce païs. Il étoit aveugle, & fut, dit-on, guéri après ſa converſion. Saint Nicaiſe fut martyriſé avec ſes compagnons, & S. Clair le ſuivit de près; mais il n'y a rien de certain dans cette narration. * Artus du Moutier, *Neuſtrie ſainte.* Pomeraye, *Hiſt. des Archev. de Rouen.* Devio, *Vie de ſaint Clair.* Baillet, *Vies des Saints, mois de novembre.*

CLAIR (Saint) ou ſaint Clars, Evêque d'Aquitaine, & Martyr. Son Hiſtoire n'eſt pas moins incertaine que celle du précédent. On le dit du Vexin, Evêque en Aquitaine, ſans marquer de quel ſiége; Martyr, ſans déterminer le tems. D'autres le font Africain d'origine; mais ſon culte eſt aſſez établi dans l'Aquitaine, & pluſieurs égliſes ſe vantent d'avoir de ſes Reliques. * Henſchenius. Papebroch. Baillet, *Vies des Saints.*

CLAIR (Saint) Abbé à Vienne en Dauphiné, ſi l'on en croit l'Auteur anonyme de ſa Vie, naquit au deſſous de Vienne, dans un lieu qui porte maintenant ſon nom, ſur le bord du Rhône, vers le commencement du régne de Clotaire II. Il perdit ſon pére en bas âge, & fut élevé par ſa mére, qui le mit dans le monaſtére de S. Ferréol. L'Evêque de Vienne le fit Abbé du monaſtére de Saint-Marcel, où vivoient 30 Religieux, & lui donna la direction de celui de Sainte-Blandine, qui ſervoit de retraite à vint-cinq veuves. Il mourut vers l'an 660, le premier de janvier, jour auquel on faiſoit ſa Fête à Vienne, dès le tems de Charlemagne. Le nom de ce Saint ne ſe trouve point dans pluſieurs Martyrologes, comme ceux d'Uſuard & d'Adon. * Bollandus, *tome* 1. Mabillon, *Acta Sanctorum, tome* 1. Baillet, *Vies des Saints, premier janvier.*

CLAIRAC. *Cherchez* CLE'RAC.

CLAIRE (Sainte) naquit à Aſſiſe l'an 1193. Son pére, d'une des plus illuſtres familles de cette ville, s'appelloit *Favorin* Sciffo, ſa mére *Hortolune.* Elle fut élevée dans les principes d'une piété ſolide; & étant encore très jeune, elle fut ſi touchée de la vie admirable que menoit S. François, qu'elle voulut renoncer au monde entre ſes mains. Elle exécuta ſa réſolution le 19 mars de l'an 1212, & eut d'abord à ſouffrir beaucoup de ſes parens qui vouloient la marier avantageuſement; mais au lieu de ſe rendre à leurs inſtances, elle engagea Agnès ſa ſœur, & pluſieurs autres filles d'illuſtre naiſſance à ſuivre ſon exemple. La Sainte demeura quelque tems en diverſes maiſons juſqu'à ce que S. François lui donna l'égliſe de ſaint Damien. On lui demanda bientôt quelques unes de ſes filles, pour les établir en d'autres couvents. Quelques unes allérent en Eſpagne dès l'an 1219, & l'année ſuivante Guillaume de Joinville en fit venir quelques autres à Rheims dont il étoit Archevêque. Claire n'avoit pourtant point fait de Régle. Elle s'étoit engagée ſeulement à obéir à S. François, qui ne voulut ſe charger de la direction que du couvent de S. Damien. Il ne fit même de réglemens par écrit pour ce couvent qu'en l'an 1224. Les autres ſuivoient la Régle de S. Benoît avec des conſtitutions particuliéres, qui leur furent données par le Cardinal Hugolin, qu'Honorius II avoit autoriſé à le faire; mais on les vit bientôt après tous réünis ſous la Régle de S. François, qui fut approuvée ſolemnellement l'an 1246, par Innocent IV. Quelque dure que fût cette Régle, elle ne l'étoit pas encore aſſez pour ſainte Claire. S. François l'obligea de modérer ſon zéle, & la contraignit de reſter Abbeſſe, quelque deſir qu'elle montrât de devenir ſimple Religieuſe. Sa Prélature ne l'enorgueillit point, elle ſe plaiſoit aux miniſtéres les plus vils, & quelquefois même s'abbaiſſoit juſqu'à laver les piez aux filles de ſervice. Une ſi ſainte vie ſe termina par une mort ſainte. Le Cardinal d'Oſtie, Protecteur de l'Ordre de S. François, lui adminiſtra le ſaint Viatique; le Pape Innocent IV la viſita, & lui promit de ne point laiſſer introduire ou ſubſtituer de relâchement dans les couvens qui avoient embraſſé la Régle, qu'il confirma de nouveau. Enfin elle rendit ſon ame à Dieu le douziéme août de l'an 1253, âgée d'environ 60 ans, dont elle en avoit vécu 42 en Religion. Le Cardinal Hugolin Rainaud Conti, devenu Pape ſous le nom d'Alexandre IV, la canoniſa, & fixa ſa Fête au jour de ſa mort.

On diſtingue les Clariſſes ou Religieuſes de ſainte Claire en Damianiſtes & Urbaniſtes. Les premiéres ſuivent la Régle donnée par S. François à ſainte Claire dans toute ſon étendue: les autres ſont mitigées, & retiennent l'adouciſſement de la Régle faite par Urbain IV. * Wadingue, *Annal. Min. tome* 1. 2. 3. Giri. Baillet, *Vies des Saints, douziéme août.* Heliot, *Hiſtoire des Ordres Monaſtiques. tome 7. ch. 25.*

* CLAIRE-FONTAINE, bourg de France dans la Beauce, à huit lieues de Chartres & à cinq de Monfort-l'Amauri. Il y a une Abbaïe de l'Ordre de S. Auguſtin, fondée par Simon Comte de Monfort, vers l'an 1100, ſous l'invocation de la ſainte Vierge. Elle a pris ſon nom d'une belle & claire fontaine qui eſt contre les murs de ſon enceinte. * *Diction. Univerſ. de la France.*

CLAIRE-FRANÇOISE de BESANÇON, a été la premiere Fondatrice des Tiercelines de ſaint François, de la Congrégation de l'étroite Obſervance, premiére Superieure & Inſtitutrice du monaſtére des Sœurs de ſainte Elizabeth de cet Ordre à Paris, où elle décéda le premier jour d'avril 1627, âgée de 39 ans, après 24 ans de Religion.

CLAIRVAUX, Abbaïe célébre en France, dans la province de Champagne, & dans le diocéſe de Langres. Elle eſt ſituée près de la riviére d'Aube, à cinq lieues de la ville de Langres. S. Bernard en fut le premier Abbé & ce fut Thibaud IV, Comte de Champagne, qui la fonda. Cette Abbaïe fut bien-tôt peuplée; & ſaint Bernard en mourant y laiſſa 700 Religieux, quoiqu'il en eût détaché un très-grand nombre pour établir cent-ſoixante autres monaſtéres. C'eſt au ſujet de Clairvaux qu'on fit cette Epigramme à la louange de ce Saint,

Sunt Claræ Valles, ſed Claris Vallibus Abbas
Clarior, his clarum nomen in orbe dedit.
Clarus avis, clarus meritis, & clarus honore,
Claruit eloquio, Religione magis.
Claraque mors, claruſque cinis, clarumque ſepulcrum,
Clarior exſultat ſpiritus ante Deum.

L'Abbaïe de Clairvaux, eſt la troiſiéme fille de Cîteaux élective & réguliére; & ſon Abbé avec ceux de la Ferté, de Pontigny, & de Morimont, tous quatre enſemble viſitent par autorité du Chapitre général l'Abbé de Cîteaux. Il exerce auſſi tous les droits de Général & de Pére d'Ordre dans les monaſtéres de ſa filiation, qui étoient autrefois au nombre de plus de huit cens, tant en France, en Italie, en Eſpagne, en Portugal & en Allemagne, qu'en Flandre, en Hongrie, dans la Grande-Bretagne, en Suéde & en Danemarck. * Pierre de Celles, *l.* 3. *Epiſt.* 12. Vincent, *l.* 26. *ch.* 24. Nicolas Clairvaux, *Epiſt.* 37. & 45. Céſaire, *l.* 1. *ch.* 1. Robert d'Auxerre, *Chron.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. &c.*

CLAIRVAUX, bourg ou petite ville du Comté de Bourgogne: il eſt près de la riviére de Dain, vers les confins de la Breſſe, environ à ſept lieues de Salins, vers le midi, & à quatre de Saint-Claude. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CLAISE, petite riviére de France, a ſa ſource dans le Berry, coule du ſud-eſt au nord-oueſt, traverſe une partie de la Touraine, & ſe décharge dans la Creuſe, un peu au deſſus du lieu qui porte le nom de la Haye en Touraine.

CLAMECY, petite ville de France dans le Nivernois, ſur l'Yonne à ſix ou ſept lieues au deſſus d'Auxerre. Cette ville a un fauxbourg où l'Evêque titulaire de Bethléem fait ſa réſidence. * Maty, *Dict. Géogr.*

CLAMINGES (Nicolas) *Cherchez* CLE'MANGIS.

CLAMM de PERGEN ou PERGER, famille de Comtes, qui autrefois, ſelon ce que Spéner rapporte, ne s'appelloient que *de Pergen.* Elle paſſa du tems de l'Empereur Ferdinand I, de la Carinthie dans l'Autriche; où elle acheta le château de Clamm des Comtes de Hardegg en 1522. Brandiſs fait mention d'un château nommé Clamm, ſitué dans le Tyrol au Bailliage de Pétersberg, & il ajoûte qu'en 1260, ce château appartenoit encore à ceux de Clamm, mais qu'en 1297, il avoit paſſé dans la famille des *de Milliſer.* Bucelin déduit cette famille d'Etienne Perger de Clamm, qui vivoit vers la fin du XVI ſiécle. Son arriére-petit-fils, *Wolfgang-Chriſtophle*, eut un fils nommé *Wolfgang-Sébaſtien*, qui porta le premier le titre de Baron environ l'an 1650. Son fils *Jean Chriſtophle* vivoit encore vers le commencement du XVIII ſiécle, Doyen du Chapitre des Chanoines à Ratisbone. En 1715, vivoient *Jean-Henri* & *Jean-Baptiſte*, Comtes de Pergen, Conſeillers de la Régence des Païs-Bas Autrichiens. Il y a toute apparence qu'ils ſortent de la même famille. * Spéner, *Hiſt. Inſign.* Brandiſs, *Tyr. Ehrenkr. partie* 2. *p.* 161. Bucelin, *Stemm. partie* 3. *p.* 29.

CLAMMER (Balthaſar) Juriſconſulte Allemand, vivoit vers l'an 1542. Il étoit de Baviére, & s'étant avancé dans l'étude du Droit, il enſeigna à Marpurg, & enſuite fut Chancelier du Duc de Lunebourg. * Melchior Adam, *in Vit. Juriſc. Germ.*

* CLAN-CAR, Cap d'Irlande dans le Comté de Kerry, entre la Baye de Dingle & celle de Maire. Il eſt coupé par une longue chaîne de montagnes, & le Lac Leane qui communique à ces deux Bayes par deux petites riviéres, en fait une iſle entiére. * Beeverell, *Délices d'Irlande, p.* 1407.

* CLANCHINOLTE'PE'QUE, ville de l'Amérique ſeptentrionale dans le Mexique propre, au nord-nord-eſt de la ville de Mexique, dont elle eſt éloignée d'environ 25 lieues. * M. Deliſle, *Carte du Mexique, de la Floride, &c.*

CLANCULAIRES ou OCCULTES, certains Anabaptiſtes qui s'imaginent qu'il leur eſt permis de déguiſer leur Religion lorſqu'on les interroge, & que c'eſt aſſez de ſavoir en particulier ce qu'ils croyent, ſans ſe mettre en peine de le confeſſer en public. Ceux qui ſont dans les villes, ne fréquentent point les

Egli-

Egliſes ; mais ils s'aſſemblent dans leurs maiſons ou dans leurs jardins : ce qui leur a fait donner le nom de *Fréres Jardiniers.* * Florimond de Raimond, *l.* 2. *ch.* 15. *n.* 3. Sandére, *Her.* 196. Du Preau, *V. Clanc.*

* CLANDORE, Port de mer ſur la côté méridionale de l'Irlande dans le Comté de Corke. Il paſſe pour aſſez bon. * Beeverell, *Délices d'Irlande*, *p.* 1410.

CLANIO, riviére. *Voyez* AGNO.

CLAPERS (François) Conſeiller de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides de Provence, dont il a recueilli les Arrêts, *Concluſiones & Centuriæ.* * *Bibliothéque Hiſtorique des Auteurs de Droit par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692, *tome* 1.

CLARA ÆMILIA. *Voyez* ÆMILIA.

CLARE, ville d'Irlande dans la Connacie, capitale d'un Comté de même nom. Elle eſt en la partie méridionale de l'iſle, ſituée un peu au deſſus de l'endroit, où la riviére de Fergas ſe jette dans celle de Shannon, extrémement groſſie par le reflux, & ſur le bord ſeptentrional d'un Lac formé par la riviére de Shannon. Clare eſt peu conſidérable, quoique dans un païs qui ne participe point aux incommoditez du reſte de la province. Elle a été bâtie ſous le régne d'Edouard I, par des Cadets des Comtes de Glocefter de la Maiſon de Clare. * Sanſon. Baudrand.

* CLARE (Le Comté de) qui porte auſſi le nom de *Thomond*, province d'Irlande. Les uns le mettent dans la Connacie, & les autres dans la Mommonie. C'eſt une eſpéce de preſqu'iſle bornée au midi & au levant par le Shannon, au couchant par l'océan, & au nord par la baye & par le Comté de Galloway. Elle peut avoir vint lieues de côtes, & dix-ſept dans ſa profondeur médiocre. Le terroir en eſt bon, mais mal cultivé. Les Habitans ne s'attachent preſque qu'à nourrir des beſtiaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

M. Beeverell, dans ſes *Délices d'Irlande*, *p.* 1400, dit que ce Comté avoit anciennement été compté pour être une partie de la Mommonie ; qu'il en fut détaché ſous le régne de la Reine Elizabeth & uni à la Connacie ; que cela a duré juſques bien avant dans le ſiécle dernier ; mais qu'enfin après bien des ſollicitations, les Comtes de Clare ont obtenu qu'il fût réüni à la Mommonie. D'autres Auteurs aſſurent que cette province fait actuellement partie de la Connacie.

CLARE, CLARENCE, en Latin *Clarentia*, village du Comté de Suffolk en Angleterre, à ſix milles Anglois de Sudbury, vers l'occident, ſur la riviére de Stoure, qui ſépare le Comté d'Eſſex de celui de Suffolk. Il y avoit un château, qui eſt maintenant ruiné, mais qui eſt célébre à cauſe des grands perſonnages qui ont porté le tître de Comtes ou Ducs de Clarence. Le dernier a été George Duc de Clarence, frére d'Edouard IV, Duc de Clarence, qui en 1421 fut noyé dans un tonneau de Malvoiſie. Le ſecond Roi d'armes retient le ſurnom de Clarence, comme appartenant cy-devant aux Ducs de Clarence. Pour les ancêtres & la poſtérité des Ducs de Clarence. *Voyez* l'article d'ANGLETERRE. A préſent le tître de Comte de Clare ou de Clarence eſt dans la famille de Hollis. * *Diction. Anglois.*

CLAREMONT, ville. *Voyez* LICHTENBERG.

* CLARENCE ou CHIARENZA, *Clarentia*, ville ruïnée. Elle eſt dans le Duché de Clarence dans la Morée. Quelques Cartes la mettent à l'embouchure de l'Achéloüs, entre Antravida & Patras, à huit lieues de celle-ci, & à ſix de celle-là, préciſement au lieu où étoit l'ancienne *Dyme*. D'autres la confondent avec Antravida, & la prennent pour l'ancienne *Cylléne*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CLARENCE (le Duché de) province de la Morée. Elle s'étend le long du Golfe de Lépante qui la borne du côté du nord; le Golfe de Patras, partie de la Mer de Gréce, la baigne au couchant; elle a au Levant le Golfe d'Engia ; & au ſud les provinces de Sacanie, d'Arcadie & de Belvédere. Ses lieux principaux ſont Patras capitale, Caminitza, Xylocaſtro, le château de Morée & Clarence, autrefois capitale, & maintenant fort peu conſidérable. Ce Duché a été autrefois renommé ſous ſes Ducs particuliers. On croit que ce païs comprend l'Achaïe propre des Anciens, Sicyone & Corinthe. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CLARENCE (Le Cap de) *Clarentiæ Caput*, anciennement *Araxus*, ſur la côte occidentale de la Morée. * Le même.

CLARENCE (George Duc de) *Cherchez* GEORGE.

CLARENDON, bourg d'Angleterre, dans la province de Wilt. Il eſt renommé par le Conciliabule, qui y fut aſſemblé l'an 1164, où ſaint Thomas de Cantorbéry, à la ſollitation des autres Prélats & des Grands Seigneurs du Royaume, ſouſcrivit à ces articles qu'on appelloit Coutumes Royales, ſupprimant pourtant ces paroles, *ſauf l'Ordre*, qui étoient d'une très-grande importance. Ayant ſçu depuis que ces articles étoient extrémement contraires aux libertez de l'Egliſe, il en eut tant de déplaiſir, qu'il n'oſa s'approcher du ſaint Autel, qu'il n'eût reçu l'abſolution du Pape Alexandre III. Clarendon eſt dans le voiſinage de Salisbury. On y voit un grand & vaſte Parc, & les ruïnes d'une Maiſon Royale. La ſituation de ce Parc eſt ſur une colline où il y a juſques à vint bocages, chacun ayant un mille de tour, & étant fermé de murailles. Il a été érigé en Comté en faveur du Lord Chancelier Hyde, beaupére du feu Roi Jaques II, & grand-pére maternel de la Reine Marie, Epouſe de Guillaume III, Roi d'Angleterre, & de la Reine Anne, Epouſe du Prince George de Danemarc. Ce fut le Roi Charles II, qui lui conféra le tître de Comte de Clarendon. * Baronius, *A. C.* 1164. Matthieu Paris, &c. Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 624 & 625.

CLARENDON (le Comte de) Lord Chancelier d'Angleterre. *Voyez* HYDE (Henri)

* CLARENDON, Comté de l'Amérique Septentrionale, dans la Caroline, ſous le 34 & le 35 degré de latitude, & ſous le 300 de longitude. * M. Deliſle, *Carte de la Louïſiane: Carte du Mexique & de la Floride.*

* CLARENDON, ou ſelon M. Deliſle CLARENDE, riviére de l'Amérique Septentrionale, dans la Caroline, coule à peu près du nord-nord-oueſt au ſud-ſud-eſt, & ſe rend dans la Mer du Nord entre le 33 & le 34 degré de latitude. * M. Deliſle, *Carte de la Louïſiane.*

CLARENINS, Congrégation de l'Ordre de ſaint François. Elle a pris ſon nom de Claréne petite riviére de la Marche d'Ancone. Ange de Cordon, Religieux de l'Obſervance, qui ſe joignit enſuite aux Hermites Céleſtins, ſe retira lorſqu'ils furent diſperſez près de la riviére de Claréne, où il aſſembla quelques Diſciples dès l'an 1302. Sa Congrégation ne fut approuvée qu'en 1317, après qu'il eut refuté les calomnies de ſes ennemis; & elle s'étendit beaucoup en Italie juſqu'à l'an 1472. Les Clarenins qui avoient été juſques-là ſous la juriſdiction des ordinaires, ſe partagerent alors en deux partis: les uns voulurent s'unir, & s'unirent en effet aux Fréres Mineurs ; les autres s'obſtinérent à conſerver leur premier état ; mais ceux-ci mêmes furent contraints en 1510, par Jules II, à s'incorporer avec les Obſervantins ou avec les Conventuels. Ils préférérent les premiers, à qui ils s'unirent ſans quitter leurs Obſervances, & formant une province particuliére. Enfin ſaint Pie V les ſupprima entiérement en 1566, & voulut qu'ils fuſſent confondus avec les anciens Profès de l'Obſervance. * Luc Wadingue, *Annal. Minor.* Domin. de Gubern. *Orb. Seraph.*. Héliot, *Hiſtoire des Ord. Mon. tome* 7. *ch.* 8.

CLARENZA, ville & Duché. *Voyez* CLARENCE.

CLARIO ou CLARO, en Latin *Clarius* (Iſidore) étoit Evêque de Fuligno en Ombrie, dans le XVI ſiécle. Il avoit pris naiſſance dans un petit château dit *Chiaria* près de Breſce, l'an 1495, & dès ſon jeune âge il avoit abandonné le monde, pour ſe conſacrer à Dieu parmi les Religieux de ſaint Benoît, de la Congrégation du Mont-Caſſin. Il y apprit les Langues & la Théologie, & ſe diſtingua par ſon éloquence en pluſieurs occaſions, & ſur tout au Concile de Trente. Le Pape Paul III lui donna l'Evêché de Fuligno, où Iſidore Clario ſe retira, & où il mourut ſept ans après en odeur de ſainteté, le 28 mai de l'an 1555, à l'âge de 60 ans. M. De Thou en parle ſous cette année en ces termes : *Iſidore Clario de Breſce, Bénédictin, ſe préſente enſuite devant moi, perſonnage mémorable, qui gouverna ſept ans l'Egliſe de Fuligno. Il étoit ſavant en trois Langues, & il joignit en ſa perſonne à la Doctrine Chrétienne, des mœurs chaſtes, une vie pure & un eſprit qui ne reſpiroit que la charité, que la correction, que l'union de l'Egliſe. Il fut ſi libéral envers les pauvres, il les traitta toûjours avec une ſi grande douceur, & de là l'on conçut de lui une ſi haute opinion de ſainteté, qu'après ſa mort une affluence de peuple força, pour ainſi dire, ſon logis, pour le voir malgré ceux qui le gardoient, & l'on le vit durant plus de quarante heures, ſans qu'il jettât aucune ſorte de mauvaiſe odeur. Il vécut ſoixante ans, & mourut d'une fiévre violente le* 28 *mai.* On voit ſon Epitaphe dans ſon égliſe. Il traduiſit le Nouveau Teſtament en Italien, & laiſſa divers autres Ouvrages, *Scholia in Canticum Canticorum*; *Scholia in Novum Teſtamentum*; *In Sermonem de Monte*, *Orationes* 69; *In Evangelium Lucæ*, *Orat.* 59; *Orationum extraordinariarum, in quibus utriuſque ſacri Inſtrumenti inſigniores quique loci explicantur, Volumina duo*; *Orationes diverſæ in Epiſtolam Pauli, &c.* Les Lettres de cet Auteur ont été données au public en 1705, par Dom Maur Piazzi, Abbé du monaſtére de Parme. Il a fait deux Ouvrages conſidérables ſur l'Ecriture ; l'un de reformer la Verſion Vulgate de toute la Bible ; l'autre de faire des Notes littérales ſur les endroits qui pouvoient avoir quelque difficulté. Son Ouvrage eſt des plus ſavans, des plus ſolides, & des plus utiles, qui ayent été faits ſur la Bible. Cependant la premiére édition faite à Veniſe en 1542, fut miſe à l'*Index* au rang des livres défendus, principalement à cauſe de la maniére dont il avoit parlé de la Vulgate dans ſa Préface. Mais ces défenſes furent levées par les Députez du Concile de Trente pour l'examen des livres, & ſon Ouvrage permis, à l'exception de la préface & des Prolégoménes. Il a depuis été très-bien imprimé en 1564 à Veniſe. Iſidore Clario écrivoit avec facilité & avec netteté, & étoit un des plus ſavans hommes de ſon tems. * De Thou, *Hiſt. l.* 16. Ghilini, *Theat. d'Huom. Lett.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVI &c.* M. Simon, *Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVI ſiécle.*

CLARISSES. *Cherchez* l'article de CLAIRE (Sainte)

CLARK (Samuel) ou *Clericus*, Anglois très-verſé dans les Langues Orientales, natif de Warwic, Archi-Imprimeur de l'Univerſité d'Oxford & Préfet de la Bibliothéque Bodleïenne, vivoit vers le milieu du XVII ſiécle. Il a beaucoup contribué à la perfection de l'excellent Ouvrage de la Polyglotte d'Angleterre, ayant pris un ſoin particulier de l'Hébreu, du Chaldaïque & du Perſan. Il eſt Auteur de la Traduction des Evangiles Perſans. Il avoit auſſi formé le projet de publier un ſeptiéme tome de la Polyglotte, pour lequel il avoit déja fait une belle collection, comme le Commentaire Chaldaïque de Buxtorf ſur les Verſions Chaldaïques, intitulé *Babylonia*; pluſieurs Verſions Arabes différentes de celles qu'on avoit déja ; un autre *Targum* d'Eſther ; des Evangiles Syriaques différents de ceux qu'on avoit déja vus ; des Verſions Ethiopiques & Perſanes, des Hymnes, &c. mais il ne trouva point de Libraire qui en voulût entreprendre l'impreſſion. Il a écrit *Tractatus de Proſodia Arabica*, imprimé à Oxford en 1661, & joint au *Tograï* de Pocock. Il mourut en 1669. * Walton, *in Prolegomen.* Caſtell. *in Præf.*

CLARK (Samuel) l'aîné, Miniſtre Presbytérien Anglois, fonctionna en Cheſterſhire & Warwikſhire, & enſuite à Londres juſques à ce qu'en 1662, il fut ſuſpendu par l'Acte d'uniformité. Il fut un des Commiſſaires au Traité de *la Savoye*. En 1660, il félicita Charles II, ſur ſon rétabliſſement ſur le thrône, au nom de ſes Confréres Presbytériens. Quoiqu'il ne s'accommodât par entiérement de la conformité, il fréquenta néanmoins les Aſſemblées des Epiſcopaux & y reçut la ſainte Communion. Il étoit fort ſincére & fut très-utile par ſes Ecrits : car quoique les Critiques y trouvent beaucoup à redire, un Lecteur d'une capacité médiocre ne laiſſe

pas d'en tirer un fruit conſidérable. Voici les tîtres de ſes Ouvrages qu'il a publiez en Anglois, *Martyrologe, avec les Vies de 22 Théologiens, in folio*, 1651; *Vies de pluſieurs excellens hommes, &c.* 1683; *Abbrégé de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique*; *Abbrégé de la Religion*; *La Vie de J.C.*; *Contre la Tolérance*; *Le Droit des Dixmes*; *Deſcription de l'Allemagne*; *Deſcription de la Hongrie*; *Deſcription des 17 Provinces des Païs-Bas*; *Vies des Généraux Anglois*; *Le Devoir de tout homme qui ſouhaite d'être ſauvé.* * *Dictionnaire Anglois.* Il mourut le 25 décembre 1682.

CLARK (Samuel) fils du précédent & frére de *Jean Clark*, fut élevé à Cambridge, & y eut pendant quelque tems, une place au Collége de Pembrok, qu'il perdit du tems de Cromwell, parce qu'il ne voulut pas accepter l'engagement. Il ſouffrit beaucoup à cauſe de la Non-conformité auſſi-bien que ſon frére & ſon pére. Il marqua cependant autant de patience que de prudence, & après avoir été dépoſé à Grendom, il coula tranquillement le reſte de ſes jours à Wircomb dans le Comté de Buks. Il mourut le 24 février 1701, âgé de 74 ans. Ses Ecrits témoignent aſſez combien il étoit verſé dans l'Ecriture Sainte & dans la Critique: il ne travailloit à ſes Ouvrages qu'après une grande préparation & avec un ſoin extréme. Voici les tîtres de ce qu'il à donné au public, *Annotation on the Holy Bible, with parallel Scriptures, in folio*; *Survey of the Bible, in quarto*; *Concordance of the Bible*; *Abridgment of the hiſtorical part of the Bible*; *The divin authority of Holy Scriptures*; *Of ſcandal*; *Scripture Juſtification aſſerted, &c.* R. Baxter & J. Owen ont jugé qu'on n'avoit jamais ſi bien écrit ſur la Bible que Clark. Baxter approuva ſur tout les explications othodoxes & édifiantes, que Clark avoit données aux paſſages qui traitent de la Juſtification, de la Foi & des Oeuvres.

* CLARKE (Samuel) naquit à Norwich le onziéme octobre de l'an 1675. Son pére qui s'appelloit *Edouard* Clarke, fut Alderman de cette ville, & l'un de ſes Députez au Parlement pendant pluſieurs années. C'étoit un homme diſtingué par la plus haute capacité, & par une vie irréprochable. Sa mére, nommée *Hannah*, étoit fille de M. *Samuel* Parmeter, Marchand de la même ville. Il fit ſes premiéres études au Collége de Norwich ſous M. Burton par les ſoins duquel il fit des progrès extraordinaires dans les Langues ſavantes. En 1691, on l'envoya à Cambridge, où il fut placé dans le Collége de Goneville & de Caius ſous la direction de M. Ellis qui dans la ſuite fut fait Chevalier. Ce fut là qu'il fit paroître la forte inclination qu'il avoit pour l'étude & pour la recherche de la vérité. On profeſſoit alors dans cette Univerſité la Philoſophie de Des-Cartes, mais comme il la trouvoit plus ingénieuſe que ſolide, il s'attacha à celle du célébre M. Iſaac Newton qui commençoit à ſe faire des partiſans. Pour faire goûter cette derniére dans le lieu où il étoit, il s'y prit d'une maniére fort prudente. S'il avoit voulu tout ouvertement faire voir les avantages de la Philoſophie Newtonienne ſur la Cartéſienne, il n'eût pas manqué de choquer toute l'Univerſité; mais il travailla à établir la premiére par le moyen de la ſeconde, & voici le moyen qu'il employa pour venir à bout de ſon deſſein. On ſe ſervoit alors dans toute l'Univerſité de la Phyſique de M. Rohault, fondée entiérement ſur les principes de Des-Cartes, & traduite en mauvais Latin. Cette derniére circonſtance lui ſervit de prétexte pour en donner au public une meilleure Traduction, qu'il accompagna de Notes dont le but étoit d'amener inſenſiblement ſes Lecteurs à la découverte des véritez qui juſques-là leur avoient été inconnues. Le ſuccès répondit à ſon attente plus qu'il ne l'oſoit eſpérer, & il rendit à l'Académie l'important ſervice d'introduire & de faire prévaloir la Philoſophie Newtonienne, ſans qu'elle fût obligée d'eſſuyer aucune contradiction. A peine étoit-il âgé de vint ans, qu'il compoſa pour les Etudians en Philoſophie, un Syſtéme qui fut reçu avec applaudiſſement, & qui continue d'être d'un merveilleux uſage pour tous ceux qui ont le bonheur d'être inſtruits dans cette Univerſité. Immédiatement après avoir procuré au public un avantage ſi ſignalé, il tourna toutes ſes penſées du côté de la Théologie dont il fit ſa principale étude, & eut en ce tems-là l'occaſion la plus favorable pour s'affermir dans ſon deſſein. M. le Docteur *Jean Moore*, pour lors Evêque de Norwich, Protecteur des Sciences & des Savans, connoiſſant le génie relevé de M. Clarke, avoit jetté les yeux ſur lui pour en faire ſon Chapelain, dès qu'il ſeroit en âge de recevoir les Ordres. Quand il fut revêtu de cet emploi qu'il exerça pendant douze ans, M. l'Evêque le regarda plutôt comme un ami que comme un inférieur, & redoubla ſon eſtime pour lui, à meſure qu'il le connoiſſoit mieux. Il l'honora pendant ſa vie des marques de ſa plus intime confidence, dont il lui donna en mourant une preuve des plus authentiques, puis qu'il lui confia à lui ſeul tout ce qui concernoit ſa famille. M. Clarke répondit parfaitement à cet égard, à tous les engagemens dans leſquels il étoit entré, & eut le bonheur de contenter entiérement tous les Intéreſſez. Les premiéres études qu'il entreprit dans la vue de ſe rendre capable de l'emploi auquel il ſe deſtinoit, furent la lecture de l'Ancien Teſtament en Hébreu, & celle du Nouveau en Grec, auſſi bien que des Péres de la primitive Egliſe. Il lut le premier avec une exactitude extraordinaire, & ce travail lui fournit quantité d'Obſervations dont il chargea les marges, & qui avoient du rapport aux fautes de la Traduction ordinaire. Il lut le ſecond en ſuivant les régles de la véritable Critique, & pouſſant plus loin ſes recherches, il feuilleta les Ecrivains des premiers tems, pour puiſer dans les ſources de l'Antiquité, & pour confirmer l'autorité & la véritable interprétation des livres ſacrez. On vit en 1699, des fruits de cette application, en deux Traitez Anglois, dont l'un avoit pour tître, *Trois Eſſais de Pratique ſur le Batême, la Confirmation & la Répentance*; & l'autre où il ne mit point ſon nom, étoit intitulé, *Réflexions ſur Amyntor* (c'eſt le tître d'un certain livre) *par rapport aux anciens Péres & au Canon du Nouveau Teſtament*. Dans la ſuite, mettant à profit le loiſir & la liberté dont il jouïſſoit dans la maiſon de ſon Patron, & ayant à ſa diſpoſition une des plus belles & des plus curieuſes bibliothéques qui puſſent concourir à ſon but, il travailla ſans intermiſſion à des ſujets de plus grande importance. Le premier Ouvrage de cette eſpéce, qu'il donna au public, fut ſa *Paraphraſe ſur St. Matthieu.* Elle parut en 1701, & fut bien tôt après ſuivie de *celles* qu'il fit *ſur St. Marc, St. Luc & St. Jean.* Elles étoient écrites avec une noble ſimplicité, & accompagnées de quelques courtes Notes pour les endroits qui en avoient beſoin. Il avoit commencé une *Paraphraſe ſur les Actes des Apôtres*, & il avoit reſolu d'en compoſer ſur tous les autres livres du Nouveau Teſtament; mais un accident imprévu empêcha l'exécution de ſes bons deſſeins. L'Evêque de Norwich confirmé de plus en plus dans la haute opinion qu'il avoit des talens de M. Clarke, deſquels il ſouhaitoit que le monde profitât, lui donna la Paroiſſe de Drayton dans le voiſinage de Norwich, & lui en procura une autre dans la ville même. Ces deux Bénéfices ne lui rapportoient qu'un fort modique revenu. En 1704, il fut appellé à un autre emploi digne d'un eſprit comme le ſien, je veux dire, que l'on le chargea de fournir les prédications deſtinées par le célébre M. Boyle pour établir ſolidement les fondemens de la Religion naturelle & de la Religion révélée, & pour laquelle ce pieux Fondateur avoit établi un certain revenu. Il s'en aquitta d'une maniére qui remplit d'admiration ſes Auditeurs, & il ſurpaſſa l'attente de ceux qui le connoiſſoient aſſez pour en attendre de grandes choſes. Il établit la Religion ſur des fondemens ſi fermes, qu'ils ne pouvoient être ébranlez ni par les Superſtitieux, ni par les Incrédules. Il prit pour ſujet des Diſcours qu'il prononça, l'exiſtence d'un Dieu, ou, ce qui revient à la même choſe, d'un Etre qui poſſéde toutes les perfections poſſibles, & il s'attacha particuliérement à refuter Spinoſa & Hobbès. Le ſuccès de ces Sermons le fit choiſir encore l'année ſuivante pour la même fonction. Il s'appliqua dans ceux-ci à tirer des conſéquences des principes qu'il avoit établis dans les premiers; & à prouver ſolidement l'évidence de la Religion naturelle & de la Révélation. Ces diſcours furent peu de tems après publiez en forme de Traitez. On en a fait pluſieurs éditions à chacune deſquelles l'Auteur a fait quelques changemens & quelques additions qui concourent à un plus grand éclairciſſement d'une ſi importante matiére. Bientôt après qu'il eut fourni ces prédications, pendant deux années conſécutives, l'Evêque de Norwich lui fit avoir la Paroiſſe de St. Bennet. A peu près dans le même tems, le docte M. Dodwell donna au jour un Diſcours fort ſingulier, dans lequel, pour relever la dignité du Sacerdoce de l'Egliſe Anglicane Epiſcopale, il tacha de prouver que l'ame eſt mortelle de ſa nature, & qu'elle n'aquiert l'immortalité que par le batême conféré par un Prêtre. Il étoit néceſſaire de refuter une doctrine ſi pernicieuſe, & l'on ne trouva perſonne plus propre que le Docteur Clarke pour combattre un tel Adverſaire. Il le fit d'une maniére ſolide & ſatisfaiſante. Là-deſſus, un homme d'eſprit ſe mêla de cette controverſe, comme pour ſeconder M. Dodwell, & produiſit tout ce qui ſe peut dire de plus plauſible contre l'immatérialité de l'ame, & la liberté des actions humaines. Mais M. Clarke refuta ce nouvel Adverſaire, & fit voir qu'il les ſurpaſſoit l'un & l'autre dans la connoiſſance de la Métaphyſique & de la Phyſique. Dans ce tems-là, l'Evêque de Norwich le produiſit à la Cour, & lui fit avoir une place de Chapelain Ordinaire de la Reine Anne. Dans le même tems la place de St. James de Weſtminſter étant devenue vacante, la Reine qui connoiſſoit les excellentes qualitez de M. Clarke, la lui donna à la recommandation de cet illuſtre Evêque. Il ſe conduiſit ſi bien dans ce poſte honorable, qu'il s'attira également l'eſtime, l'admiration & l'amitié de tous ceux qui le connoiſſoient. Dès qu'il fut revêtu de cette dignité, il jugea qu'il étoit de la bienſéance qu'il ſe fit recevoir Docteur en Théologie, & dans cette vue il ſe rendit à Cambridge, où il ſoutint deux Théſes avec un applaudiſſement univerſel. Il eut à faire avec un habile Antagoniſte & digne d'un tel Répondant. C'étoit le Docteur *James*, Profeſſeur Royal en Théologie. La diſpute fut longue & opiniâtre de part & d'autre, & le Docteur Clarke s'en tira d'une maniére qui lui fit un honneur infini. Peu de tems après on vit paroître une autre ſcéne. Il avoit médité depuis long-tems ſur un ſublime ſujet qui avoit exercé la plume des plus grands Théologiens, je veux dire ſur le Myſtére de la Trinité, & publia ſes penſées ſous le tître de *Doctrine de l'Ecriture ſur la Trinité.* Cet Ouvrage lui attira beaucoup d'Adverſaires ſur les bras; mais ſans vouloir prendre de parti dans cette Diſpute, il ſuffira de dire que, ſur la plainte portée contre cet Ecrit dans la Convocation, les Membres qui la compoſoient déclarérent hautement qu'ils étoient ſatisfaits des éclairciſſemens de l'Auteur. Depuis qu'il eut pris poſſeſſion de ſon emploi, il y donna tous ſes ſoins par une réſidence continuelle. Il ne s'en éloignoit que dans le tems des grandes vacantes pour peu de ſemaines, pendant leſquelles il alloit voir ſes amis de Norwich, & viſitoit l'Hopital de Wigſton à Leiceſter dont le Lord Lechmére lui avoit donné la direction. Il obſerva à l'égard de ſes Paroiſſiens la coutume de ſes Prédéceſſeurs, en faiſant le mardi matin pendant quelques mois de l'année, des exercices ſur le Catéchiſme de l'Egliſe Anglicane. Il en fit enſuite un Traité complet, prêt à être mis ſous la preſſe ſous le tître *d'Expoſition du Catéchiſme.* Depuis ſa mort on a publié cet Ouvrage, comme il l'avoit ſouhaité. Un ſavant homme donna au jour des Remarques ſur cet Ecrit: on y répondit, & le Public peut juger de quel côté ſe trouve la vérité & l'évidence. L'étude de la Théologie ne l'empêcha pas de trouver du tems pour faire voir ſa capacité en d'autres choſes. La premiére preuve qu'il en donna fut ſon édition des Commentaires de Céſar en 1712. Il dédia cet Ouvrage à Mylord Duc de Marleborough, & il l'accompagna de Notes qui font foi de l'exactitude & de la profonde érudition de l'Auteur. Il mit enſuite au jour les douze premiers livres de l'Iliade d'Homére avec d'excellentes Obſervations, à l'uſage du Duc de Gloceſter. Malgré ſes grandes occupations, il lui reſta encore du loiſir pour les Mathématiques & pour la Phyſique, & ſon inclination pour les Belles Sciences fut conſidérablement augmentée par l'amitié particuliére que lui portoit l'incomparable M. Newton, & par les lumiéres que lui communiquoit ce grand Philoſophe. Ce fut à ſa priére qu'il traduiſit en beau Latin le Traité d'Optique qu'il avoit publié en Anglois, & qu'il le mit par là en état de pouvoir être lu par tous les Savans de l'Europe. M. Clarke

eut avec le célébre M. Leibnitz une diſpute qui dura longtems, & qui roula ſur la liberté & ſur la néceſſite des actions humaines. Il fit ſur cette matiére un Ouvrage qu'il dédia à la Reine qui occupe aujourd'hui glorieuſement le thrône. Cette auguſte Princeſſe voulut elle même en faire la lecture pour lui en dire ſon ſentiment. Telle fut la vie & la conduite de M. Clarke. Il étoit d'une ſi bonne conſtitution, & obſervoit d'ailleurs un régime de vivre ſi réglé, que tous ceux qui le connoiſſoient, ſe flattoient de le poſſéder beaucoup plus longtems qu'il n'a plu à Dieu de le permettre. Le onziéme mai 1729, il ſortit de chez lui le matin pour aller prêcher devant les Juges aſſemblez à *Serjeant's Inn*; mais il lui prit un mal de côté ſi violent qu'il lui fut impoſſible de remplir la tâche qu'il s'étoit propoſée, & qu'on fut obligé de le porter dans ſa maiſon. On le mit au lit, & l'après midi il ſe trouva tellement ſoulagé qu'il ne voulut pas ſouffrir qu'on le ſaignât, étant fort prévenu contre ce reméde. Mais le lendemain, le mal revint avec tant de violence que l'on jugea qu'il étoit abſolument néceſſaire d'avoir recours au Médecin, qui dès qu'il vit le malade, le fit ſaigner juſques à deux fois, & qui après lui avoir fait appliquer quelques remédes extérieurs, le crut entiérement hors de danger. Le Malade eut auſſi la même penſée; mais elle ne dura que juſques au ſamedi ſuivant, que le mal quittant le côté, ſe jetta ſur la tête, & lui fit bientôt perdre toute connoiſſance. Il expira le même jour entre ſept & huit heures du ſoir. Il avoit épouſé *Catherine*, fille unique de M. *Lokwood*, Miniſtre du petit Maſſingham dans le Comté de Norfolk, & il en eut ſept enfans, dont deux moururent avant lui, & un troiſiéme quelques ſemaines après lui. * *Voyez la Préface de* M. l'Evêque de Saliſbury, *miſe à la tête des Sermons poſthumes de* M. Clarke.

M. *Jean* Clarke frére du précédent, Docteur en Théologie, Chapelain du Roi & Doyen de Saliſbury, eſt auſſi fort connu dans la République des Lettres. Quoique nous ayons déja parlé de quelques Ouvrages de M. Clarke, nous croyons que nous ferons plaiſir aux Lecteurs, de leur donner ici une liſte ſuivie de tous ceux qui ſont ſortis de la plume de ce grand homme. *La Phyſique de Rohault*, traduite en Latin avec d'amples annotations, *in octavo*, publiée pour la premiére fois en 1697, & dont on a fait depuis quatre éditions, chacune avec de nouvelles corrections & remarques, ſur tout celle de 1718; *Trois Eſſais pratiques ſur le Batême, la Confirmation & la répentance*, en 1699, deſquels on a publié cinq éditions; *Quelques Réflexions, ſur cette partie du livre intitulé Amyntor, qui regarde les Ecrits des Péres de la Primitive Egliſe, & le Canon du Nouveau Teſtament*; *Un petit Traité* publié en 1699 ſans nom d'Auteur, & ajoûté depuis à la *Lettre* de M. Clarke à M. Dodwell; *Paraphraſe des quatre Evangéliſtes avec des Notes Critiques, in octavo*, dont la quatriéme édition a été donnée au public depuis peu d'années; *Diſcours ſur l'Exiſtence & les Attributs de Dieu, ſur les obligations de la Religion naturelle, & ſur la vérité & la certitude de la Révélation & ſur tout de la Religion Chrétienne*, renfermez dans les ſeize Sermons qu'il fit dans les années 1704 & 1705 dans la vue de remplir les engagemens de la fondation de M. Boyle, & dont a fait quantité d'éditions, à la quatriéme & cinquiéme deſquelles on a ajouté pluſieurs *Lettres* adreſſées à M. Clarke avec ſes *Réponſes*, la ſixiéme & la ſeptiéme comprenant auſſi *un Diſcours ſur la connexion qu'il y a entre les Prophéties du Vieux Teſtament & l'application que l'on en fait à J. C.*, & une *Réponſe* à une ſeptiéme Lettre touchant l'Argument *a priori*; *Une Lettre* à M. Dodwell *ſur l'immortalité de l'ame*, ſuivie de pluſieurs *Lettres* ſur la même matiére; *L'Optique de* M. Newton, traduite en Latin, publiée *in quarto* en 1706, & *in octavo* en 1719; *C. Julii Cæſaris quæ extant*, avec des Notes, Ouvrage dont il s'eſt fait en 1712 une magnifique édition *in folio* à l'uſage du Duc de Gloceſter, & en 1720 une autre *in octavo* à l'uſage du public; *Doctrine de l'Ecriture Sainte ſur le Myſtére de la Trinité, in octavo*, en 1712 & en 1719; *Trois Brochures* à l'occaſion des plaintes de la Chambre Baſſe de la Convocation contre le livre précédent; *Replique à l'Extrait de quelques Particuliers*, *Un Ecrit* préſenté aux Evêques, *Un Ecrit* mis entre les mains de l'Evêque de Londres, le tout imprimé enſemble ſous le titre *d'Apologie du Docteur Clarke*, avec une partie d'une *lettre* de lui à un de ſes amis, en 1714; *Une Lettre* au Docteur Wells, pour répondre à ſes Remarques ſur le Traité précédent, en 1714; *Réponſe aux objections de* Robert Nelſon, & d'un Ecrivain anonyme, ou *Commentaire ſur quarante textes*, avec une *Réponſe aux Remarques de* Bp Gaſtrel, Auteur de quelques conſidérations ſur le Myſtére de la Trinité, en 1714; *Réponſes* à trois Lettres écrites à lui par un Eccléſiaſtique ſur ſon livre de la Doctrine de l'Ecriture Sainte ſur le Myſtére de la Trinité, en 1714; *Recueil* de piéces contenant *les diſputes ſurvenues* entre M. *Leibnitz* & le Docteur Clarke; *Lettres* au Docteur Clarke touchant la liberté & la néceſſité des actions humaines avec ſes *Réponſes*, & *Remarques* ſur un livre intitulé, *Recherche Philoſophique ſur la liberté de l'homme*; *Lettre* à M. Mayo *ſur les argumens tirez de l'Ecriture*; *Une Lettre* à l'Auteur d'un livre intitulé, *La véritable Doctrine de l'Ecriture Sainte ſur le Myſtére de la Trinité*, continuée & défendue, piéce recommandée par M. Nelſon & par le Docteur Waterland; *Le Plaidoyer modeſte*, ou *Réponſe diſtincte aux Propoſitions* du Docteur Waterland, par rapport à la Doctrine de la Trinité, en 1720; *Obſervations ſur la ſeconde Défenſe* que le Docteur Waterland *a faite de ſes Propoſitions, in octavo*, en 1724; *Vint-huit Sermons ſur différens ſujets*; *Six Volumes de Sermons* imprimez depuis ſa mort; *Sermon* prêché dans l'égliſe de la paroiſſe de St. James en 1725, ſur l'érection d'une Ecole de charité pour l'éducation des ſervantes; *Une Lettre* à M. *Benjamin Hoadly*, Membre de la Société Royale, à l'occaſion de la diſpute ſur la proportion de la viteſſe & de la force dans les corps en mouvement; *Explication du Catéchiſme de l'Egliſe Anglicane*, publiée après ſa mort; *Les douze premiers livres de l'Iliade d'Homére*, en Grec & en Latin, avec de ſavantes Notes. Cet Ouvrage eſt le dernier qu'il a publié. On eſpére que ſes manuſcrits fourniront de quoi mettre en lumiére les douze autres. Tous les Ouvrages du M. Clarke ſont en Anglois, à l'exception de ſes Traductions Latines, & de ſes Notes ſur les Commentaires de Céſar.

CLARKSON (David) naquit dans la province d'Yorck en 1621. Comme il étoit d'une bonne famille, on prit ſoin de ſon éducation. Il fit ſes études dans l'Univerſité de Cambridge, & fut reçu Miniſtre à l'âge de 26 ans. Il deſſervit l'égliſe paroiſſiale de Crayford dans la province de Kent, & enſuite fut Miniſtre de Mortlaek proche de Londres, où il continua juſques après le rétabliſſement de Charles II, mais n'ayant pu ſe conformer au culte Anglican, il dut quitter ſon poſte. Il demeura dans la retraite pendant dix-huit ans, où il s'appliqua d'une façon toute particuliére à l'étude des Antiquitez Eccléſiaſtiques: il y fit de grands progrès. En 1682, il fut appellé à une Egliſe Non-Conformiſte dans Londres & y exerça ſon Miniſtére juſques à ſa mort, qui arriva en 1687. Il aquit beaucoup de réputation parmi les Savans du parti qu'il combattit, & qui le viſitoient fréquemment. Le fameux Docteur *Bates*, dans le Sermon funébre qu'il prononça au jour de l'enterrement de Clarkſon, lui donne de très-grands éloges & le répréſente non ſeulement comme un Savant du premier ordre, & comme un très-profond Théologien, mais encore comme un homme plein de piété, de modeſtie, de douceur & de modération, dont la converſation étoit également inſtructive & agréable. Le célébre *Tillotſon* avoit eu Clarkſon pour Maître. Ce ſavant Non-Conformiſte publia en Anglois quelques Ouvrages Anglois de Controverſe contre les Catholiques Romains, & laiſſa deux livres imparfaits qui ont été d'abord imprimez en Anglois après ſa mort, l'un ſur *l'Etat primitif de l'Epiſcopat*, & l'autre ſur les *Liturgies*. Ils ſont remplis tous les deux d'une vaſte connoiſſance de l'Hiſtoire de l'Egliſe Chrétienne. Monſieur de la *Combe-de-Vrigny*, Capitaine dans un régiment Anglois, mort au ſervice en Flandre en 1711, & qui eſtimoit fort ces deux Traitez quoi qu'imparfaits, laiſſa par ſon Teſtament de quoi fournir à une partie des frais de l'impreſſion, & pria un de ſes amis de faire traduire ces Ouvrages en François & de les faire imprimer, ce qui a été exécuté, *à Rotterdam*, en 1716. Dès que ces deux Traitez parurent en Anglois, ils furent attaquez par des Savans du parti des Epiſcopaux. Le Docteur *Maurice* refuta le Traité de l'*Epiſcopat primitif*, & cette réfutation où l'on accuſe Clarkſon d'avoir tronqué quantité de paſſages, d'avoir mal rapporté pluſieurs faits, &c. fut fort goûtée. *Alexandre Lauder*, Théologien Ecoſſois, épouſa la cauſe de Clarkſon dans un livre qui a pour titre, *Les Anciens Evêques conſidérez par rapport à l'étendue de leur Juriſdiction, & à la nature de leur pouvoir*. Cet Auteur juſtifie Clarkſon, & attaque Maurice avec tant de force, que ceux du parti Presbytérien ſe vantent que perſonne n'a oſé juſques ici ſe mettre ſur les rangs pour le défendre. Le Traité des *Liturgies* fut attaqué par le Docteur *Comber*, qui n'eut pas, à ce que l'on dit, tout l'avantage qu'il eſpéroit. * *Avertiſſement qui eſt à la tête des Traitez Hiſtoriques ſur l'Etat primitif de l'Epiſcopat, &c.*

CLARO, ou CLARUS, (Julius) natif d'Alexandrie, en Italie, dans le XVI ſiécle, étoit fils de Louïs Claro célébre Juriſconſulte, & fit lui même de grands progrès dans la Juriſprudence Civile & Canonique. Son mérite lui aquit les premiers emplois dans le Sénat de Milan. Depuis, Philippe II, Roi d'Eſpagne, le choiſit pour être du Conſeil d'Italie. Clarus mourut à Carthagéne, le 13 avril de l'an 1575, & laiſſa divers Traitez, *Opera Juridica*; *Receptarum ſententiarum opera omnia*; *Volumen in quo omnium Criminum materia ſub acceptis ſententiis, copioſiſſime tractatur*. Nous avons diverſes éditions de ſes Ouvrages; celle de Francfort de 1636, eſt fort eſtimée. * *Bibliothéque Hiſtorique des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692, *tome* 1.

CLAROMONTIUS, (Scipion) naquit à Céſéne en 1565, & fut Chevalier. Il eut ſucceſſivement les chaires de Profeſſeur en Philoſophie, premiérement à *Pérouſe*, enſuite à *Piſe*, & puis dans ſa patrie. Il prit enfin le parti de l'Egliſe & ſe fit Prêtre. Ses Ecrits de Mathématiques & de Philoſophie ont rendu ſon nom fameux. En voici la liſte, *De conjectandis cujuſque moribus & latitantibus animi affectibus libri decem*; *De atra bile*; *de Ratione ſtatus*; *de Methodo ad doctrinam ſpectante*; *Defenſio ſui ab oppugnationibus Liceti*; *Hiſtoria Caſenæ*; *de Univerſo*; *de altitudine Caucaſi*; *in Ariſtotelem de Iride*; *de Corona*; *de Parheliis & virgis*; *in quartum Meteorologicorum*; *de Cometa magno an.* 1618; *de tribus novis ſtellis quæ annis* 1572, 1600, *&* 1604, *comparuere*; *Examen cenſuræ Camilli glorioſi de tribus novis ſtellis*; *de ſede Cometarum*; *Anti-Tycho, ſeu Cometas eſſe ſublunares, cum Apologia adverſus Hyperaſpiſten Joannis Kepleri*; *de phaſibus Lunæ*; *de Horizonte ſenſibili*; *de Uſu ſpeculi pro libella & de tota libratione*; *Opuſcula Mathematica*. * Witte, *Diarium*. Hallervordii *Bibliotheca*. Jacobilli *Bibliotheca Umbriæ*.

CLAROS, Iſle de la Mer Egée, autrefois conſacrée à Apollon, eſt couverte de grandes montagnes. On la nomme aujourd'hui Calamo. Elle eſt ſituée contre la côte de l'Aſie propre. Elle a quarante milles de tour. Au Levant elle a une ville qui porte le nom de *Calamo*, & l'on trouve à l'Oueſt, dans un Golfe, une riviére d'eau ſalée, nommé *Vathiolio*, près de laquelle ſont les ruïnes d'une grande ville. Cette Iſle à deux ports du côté du Sud, & il y croît d'excellent aloé. Pline en parle *au l.* 5. *c.* 31. * Davity, *Etats du Turc en Aſie*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CLAROS, ville des Colophoniens dans l'Ionie, eſt aujourd'hui inconnue, & a été autrefois renommée par l'Oracle d'Apollon, dit *Clarien*, & par une grotte avec une fontaine, dont l'eau inſpiroit la fureur prophétique à ceux qui en buvoient; mais cette boiſſon leur cauſoit ordinairement des maladies mortelles. Strabon rapporte que le Devin Calchas, s'en retournant par terre après la priſe de Troye avec Amphilochus, fils d'Amphiaraüs, paſſa par la ville de Claros, & qu'il y trouva des Devins plus expérimentez que lui dans ſon Art. Ayant voulu éprouver un de ces Devins nommé *Mopſus*, il lui demanda combien une truye, qu'il voyoit pleine, feroit de cochons. Mopſus répondit qu'elle n'en auroit que trois, deux mâles & une femelle & cela ſe trouva vrai. Calchas n'ayant pu deviner enſuite combien un figuier avoit de figues, (ce que Mopſus devina) on tient qu'il en mourut de chagrin. *Néarchas* tire l'origine du nom de cette ville d'un mot Grec, qui ſigni-

gnifie *fort*, parce qu'elle échut en partage à Apollon. Quelques Auteurs font venir ce même nom d'un autre mot Grec qui ſignifie *pleurer*, à cauſe que *Manto*, fille du Devin *Tireſias*, qu'on dit avoir fondé cette ville, s'enfuyant de Thébes après qu'elle eut été ruïnée par les Epigones, aborda en cette plage, où ayant verſé des larmes, il s'en fit une fontaine, qui a donné le nom à ce lieu. * Strabon, *l.* 14. Pauſanias. Pline, &c. Danet, *Antiquitez Gréques & Romaines*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CLAROS-MONTES. C'eſt le nom que les Eſpagnols donnent aux montagnes de l'Atlas. *Voyez* ATLAS.

CLARUS. *Cherchez* IDACIUS CLARUS.

* CLASENIUS (Pierre) Docteur en Droit, naquit à Louvain le 27 mars 1588, fit un Ouvrage *De Servitutibus* & mourut le 25 juillet 1635. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 729. & 730.

CLASSE, c'eſt à dire, *ordre*, *bande*, *rang*. Nous apprenons de Tite-Live, que Servius Tullius diviſa le peuple Romain en cinq Claſſes, ou en cinq ordres différens. A préſent les Etats de l'Empire ſont diviſez en trois Claſſes; la premiére, eſt celle des Electeurs; la ſeconde, celle des Princes; & la troiſiéme, celle des Villes impériales. Les Suiſſes Proteſtans ont auſſi des Claſſes dans leur gouvernement eccléſiaſtique. Pour ce qui eſt des colléges où l'on enſeigne les Belles Lettres, on y voit pluſieurs Claſſes, qui ſont les diverſes ſalles, par leſquelles la jeuneſſe paſſe d'année en année, & de degré en degré, juſqu'à ce qu'elle parvienne à la plus haute, qu'on appelle la premiére en ordre de dignité, bien qu'elle ſoit la derniére ſelon l'ordre du tems.

Claſſe ſe dit auſſi des Auteurs, & ſignifie leur rang, ou l'eſtime qu'on fait de leurs Ouvrages. C'eſt ainſi que nous diſons ordinairement que Paſcal, d'Ablancourt, Vaugelas, &c. ſont des Auteurs de la premiére Claſſe. Nous appellons auſſi Auteurs claſſiques, ceux qu'on lit dans les Claſſes des Colléges, & qu'on propoſe comme les meilleurs pour modéles à la Jeuneſſe. Tels ſont entre les Grecs Xénophon, Iſocrate, & Démoſthéne, pour la proſe; Homére & Pindare pour les vers: entre les Latins, Cicéron, Cornélius Nepos, Tite-Live, Quinte-Curce, Térence, Virgile, Horace, Ovide, Phédre, &c.

CLASSE, bourg & monaſtére dédié ſous le nom de ſaint Apollinaire, à cinq quarts de lieue de Ravenne. C'étoit le port de la ville, & il paſſoit auſſi pour un de ſes fauxbourgs. Le corps de S. Apollinaire, premier Evêque de Ravenne, s'y eſt toûjours conſervé. Saint Romuald Inſtituteur des Camaldules, ſe retira d'abord dans ce monaſtére, d'où il ſortit pour aller paſſer pluſieurs années dans un déſert des Pyrénées, entre la France & la Catalogne. Il y revint enſuite, & demeura, non dans la monaſtére, mais en un lieu proche, appellé *Pont de Pierre*. De là il paſſa à Saint-Martin-aux-Bois, où il bâtit des cellules; mais ſes propres Diſciples l'en ayant chaſſé, il ſe retira à Camacetri, puis à Catria ſur l'Apennin. Il revint encore à Claſſe, vint-deux ans après la premiére retraite qu'il y avoit faite au tems de ſa converſion. Il ſe retira depuis dans la petite iſle de Pérée, à quatre lieues de Ravenne, pour empêcher qu'on ne le fit Abbé. L'Empereur Othon l'y alla viſiter, & l'en ramena. Il le fit choiſir malgré lui, Abbé de Claſſe, par les Prélats qui ſe trouvoient à Ravenne. * Baillet, *Topographie des Saints*, édition de Paris, *in folio*, 1709.

CLAVARIUS (Fabien) Genois, Procureur général des Hermites de l'Ordre de ſaint Auguſtin, a fait imprimer en 1560, un Traité de *Cambiis*. Il a auſſi corrigé le Traité *de Uſuris* & *Reſtitutionibus*, d'Horace-Gérard Auguſtin, natif de Sienne. Il mourut en 1569. * *Bibliothéque Hiſtorique des Auteurs de Droit*, *&c. par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1695, *tome* 2.

CLAVASIUS ou CLAVASIO. *Cherchez* ANGE, dit ANGELUS-CLAVASIUS.

CLAUBERGE, (Jean) Docteur en Philoſophie & en Théologie, & Profeſſeur en l'une & l'autre Faculté à Duisbourg, dans le Duché de Cléves, né à Solingen petite ville du Duché de Berg ou de Mons en Weſtphalie, le 24 février de l'année 1622, étoit fils de JEAN Clauberge, qui étoit Ancien du Conſiſtoire Réformé de ſa ville, & de *Catherine* Caſpars. Après avoir fait ſes claſſes, il alla étudier à Brême, où il reſta cinq ans ſous d'excellens Maîtres en Philologie Orientale, en Philoſophie & en Théologie. Il s'exerça ſur tout dans la Métaphyſique, & il en compoſa les premiers élémens, qu'il communiqua en manuſcrit à pluſieurs Etudians. De Brême il paſſa à Groningue où il étudia deux ans en Théologie, & s'attacha principalement à Tobie André, grand Philoſophe, & Profeſſeur en Hiſtoire & en Langue Gréque. Il entreprit enſuite de voyager. Il paſſa en France, & fit quelque ſéjour à Saumur, où enſeignoient alors Cappel, Amyrauld & la Place. De Saumur, il vint à Paris & fréquenta tout ce qu'il y avoit de Savans de l'une & de l'autre Communion. De France il paſſa en Angleterre, où il ne fit pas un ſi long ſéjour. Il retourna enſuite à Groningue. Sa réputation le fit appeller par Louïs-Henri Prince de Naſſau, pour enſeigner la Philoſophie & la Théologie à Herborne. Il n'accepta pas d'abord cette propoſition. N'étant pas content de la Philoſophie de l'Ecole qu'il ſavoit très bien, il ſe rendit à Leide, pour y apprendre celle de Deſcartes. Il s'attacha principalement à Jean de Raey, célébre parmi ceux qui enſeignoient la nouvelle Philoſophie. Il accepta enſuite l'emploi qui lui avoit été propoſé à Herborne, & y attira un grand nombre d'Etudians. En 1651, il fut appellé pour être Profeſſeur en Philoſophie à Duisbourg. Il épouſa la même année *Catherine* Mercator, deſcendue du célébre *Gérard* Mercator, habile Géographe, & il en eut un fils, qui a été Docteur en Droit & a publié les Ouvrages Poſthumes de ſon pére, & cinq filles. Il enſeigna d'abord la Philoſophie & la Théologie tout ſeul. On élut enſuite Chriſtophle Wittichius & Théodore Craanen, qui furent depuis appellez à Leide. Clauberge fut Recteur perpétuel de cette Académie naiſſante, avant l'inauguration ſolemnelle qui en fut faite, ſes Collégues ſe faiſant un plaiſir de lui céder cet honneur. Après cette inauguration, il fut encore Recteur deux fois. On peut le regarder comme un des premiers qui ont enſeigné la Philoſophie de Deſcartes en Allemagne; ce qu'il fit avec beaucoup de réputation & de ſuccès. En 1660, les Etats de Gueldre voulurent l'avoir à Nimégue, où l'on avoit fondé une Univerſité, mais il refuſa cette Vocation. L'Electeur de Brandebourg lui donna des témoignages réels de ſon eſtime. Il mourut le 31 de janvier 1665, & fut enterré dans la principale égliſe de la ville, près de Gérard Mercator ſon beau-pére. On voit près de ſon tombeau ſon portrait & une Epitaphe, qui contient ſon éloge. On a ramaſſé tous ſes Ouvrages en deux volumes *in quarto*, qui ont été imprimez à Amſterdam en 1691. La plupart l'avoient été ſéparément, & quelques uns avoient été traduits en François & en d'autres Langues. En voici les titres, *Phyſica Contracta*; *Diſputationes Phyſicæ*; *Theoria Corporum viventium*; *Conjunctio animæ & corporis*; *Metaphyſica de Ente, cum Notis*; *Paraphraſis in Meditationes Carteſii*; *Notæ breves in Carteſii Principia Philoſophiæ*; *Exercitationes centum de Cognitione Dei & noſtri*; *Logica Vetus & Nova*; (Cette Logique eſt excellente & Clauberge la regardoit avec raiſon, comme le meilleur de ſes Ouvrages:) *Logica contracta*; *Defenſio Carteſiana*; *Dubitatio Carteſiana*; *Differentia Carteſianam inter & Vulgarem Philoſophiam*; *Exercitationes & Epiſt. Joh. Claubergii & Tob. Andreæ varii argumenti*. * Henri Chriſtian Henninius, *Vie de Clauberge*, miſe au devant de ſes Ouvrages.

CLAUDA, petite iſle au ſud & près de celle de Candie, où on nourriſſoit quantité d'ânes ſauvages, & près de laquelle fut pouſſé le vaiſſeau qui menoit ſaint Paul à Rome. On croit que c'eſt celle qui porte préſentement le nom de *Gozo* ou *Gozzi*. * *Actes*, *ch.* 27. *v.* 16.

CLAUDE LYSIAS, Gouverneur de Judée. *Voyez* LYSIAS.

CLAUDE FELIX, Gouverneur de Judée. *Voyez* FELIX.

CLAUDE ou CLAUDIUS, Empereur, fils de Druſus, ſecond fils de Livie, femme d'Auguſte, naquit à Lyon le même jour que l'on y conſacra à Auguſte, l'autel que 64 Nations lui avoient fait dreſſer, c'eſt à dire, le premier jour d'août de l'an dixiéme avant l'Ere commune de J. C. & fut appellé *Tiberius Claudius Nero Druſus*, à quoi on ajoûta peu après le ſurnom de *Germanicus*. Depuis qu'il fut parvenu à l'Empire, il prit auſſi ceux de *Céſar* & d'*Auguſte*, quoi qu'il ne fût point de leur famille. Claudius étoit auſſi frére de *Germanicus*, & neveu de *Tibére*, & ſuccéda à ſon neveu Caligula, le 25 janvier de l'an 41 de J. C. dans la 50 année de ſon âge. Pendant ſon enfance, & même durant ſon adoleſcence, il fut preſque toûjours malade de corps & d'eſprit: tellement qu'on le croyoit incapable d'exercer aucune charge publique ou particuliére. Auſſi ni Auguſte ni Tibére ne lui en donnérent point. *Antonia* ſa mére, diſoit que c'étoit un monſtre que la nature avoit ſeulement commencé; & quand elle vouloit dépeindre un homme ſtupide, elle diſoit *qu'il étoit auſſi ſot que ſon fils Claude*. Sous l'empire de Caligula, l'an 37 de l'Ere Chrétienne, il exerça durant deux mois le conſulat: ce qui l'expoſa aux railleries, & au mépris de tout le monde. Il parvint à l'Empire par un évenement ſurprenant: car s'étant caché pour fuïr les aſſaſſins qui avoient fait mourir Caligula, il fut découvert par un Soldat qui le ſalüa Empereur, & le mena à ſes compagnons, qui le conduiſirent au camp, & lui firent paſſer la nuit au Corps-de-garde. Le lendemain Claude permit que ces gens de guerre lui prêtaſſent le ferment de fidélité, & leur promit quinze ſeſterces par tête. Lorsqu'il ſe fut établi ſur le thrône, malgré les oppoſitions du Sénat, ſon plus grand ſoin fut d'abolir entiérement la mémoire de ce qui s'étoit paſſé ſous Caligula. Il parut ſi modéré à refuſer les honneurs, & eut un ſoin ſi particulier de la ville & des vivres, qu'il ſe fit aimer du peuple. Il commença par faire punir Chéréas, chef de la conſpiration contre Caligula. Il bannit Sénéque, avec Julie ſœur de Caligula, & fit tuer cette Princeſſe peu de tems après. L'année ſuivante les Maures fûrent défaits, & leur païs réduit en deux Provinces, l'une nommée Tingitane, & l'autre Céſarienne. En l'an 44 de J. C. Claude triompha de l'Angleterre, & deux ans après il bannit Aſinius Gallus, qui avoit aſpiré à l'Empire. Il adopta *Néron*, fils de ſa femme *Agrippine*, en l'année 50, au préjudice de *Britannicus* ſon fils; il lui fit même épouſer ſa fille *Octavie*, & lui laiſſa l'Empire en 54, après avoir été empoiſonné par Agrippine. Il acheva divers ouvrages, dont les principaux furent des aqueducs pour faire venir dans Rome les eaux qu'on appelloit *Claudiennes*; un conduit pour faire écouler le Lac Fucin, auquel on travailla inutilement pendant onze ans; le port d'Oſtie, & quelques autres. Les revoltez de la Grande-Bretagne l'obligérent de ſortir de Rome. Il en ſoumit ſans peine une partie, & finir cette expédition & ſon voyage en ſix mois: après quoi étant de retour à Rome, il triompha. Depuis, il ſe laiſſa gouverner par ſes Affranchis, & ſa ſtupidité fut ſi grande, que chacun la connoiſſoit, & en faiſoit des railleries. Le trop grand pouvoir des perſonnes de néant qu'il avoit auprès de lui, flétriſſoit l'honneur de l'Empire, par toutes ſortes d'impudicitez, ſuivies d'une infinité de banniſſemens, de maſſacres & de proſcriptions. Claude avoit été accordé avec *Emilia Lepida*, arriére-petite fille d'*Auguſte*, qu'il n'épouſa pas, & puis avec *Livia Medullina*, qui mourut le jour deſtiné pour leurs noces. Il fut marié quatre fois, la premiére, à *Plautia Urgulanilla*, dont il eut un fils & une fille. Le fils, *Druſus*, fut étranglé dans ſon jeune âge par une poire, qu'il jettoit en haut en jouant & qu'il retint dans la bouche; & la fille fut expoſée à la porte de ſa mére, après que ſon mari l'eut répudiée pour adultére. La ſeconde de ſes femmes fut *Ælia Petina* de la famille des Tubérons, qu'il répudia, après en avoir eu une fille nommée *Antonia*, qui fut mariée à *Pompée*, & puis à Sylla. *Meſſaline* ſa couſine, dont l'impudicité a rendu le nom célébre, fut la troiſiéme femme de Claude. Elle fut ſi impudente & ſi effrontée, & eut tant de confiance en la ſtupidité de ſon mari, que de ſon vivant elle épouſa publiquement *Silius*. L'Empereur ſe réſolut de la faire mourir; ce que Narciſſe fit exécuter l'an 48 de Je-

ſus Chriſt, & quelques jours après il la demanda, comme ſi elle eût été encore en vie. Il en avoit eu une fille nommée *Octavia*, mariée à *Néron*, qui la répudia enſuite, & la fit mourir, après avoir fait empoiſonner ſon frére *Britannicus*. Depuis qu'il fut parvenu à l'Empire, il en eut un fils à qui l'on donna le nom de *Claudius Tiberius Germanicus*, & que l'on appella enſuite *Germanicus Céſar*. Claude épouſa enfin, en 49, la jeune *Agrippine* ſa niéce, fille de *Germanicus*. Elle s'en défit bientôt par du poiſon qu'elle lui donna dans des champignons. Néron qu'il avoit adopté lui ſuccéda. Claude mourut l'an 54, âgé de 63 ans & quelques mois ayant régné 13 ans, huit mois, & 20 jours. Voici ce qu'en dit, le célébre M. Spon dans ſes *Recherches Curieuſes d'Antiquité*. J'ajoûte ici ſon Portrait, tiré des Médailles & des Hiſtoriens. Sénéque, qui avoit de la complaiſance pour Néron, remarque dans Claudius une infinité de défauts. Mais Suétone aſſure qu'il n'étoit point mal fait. Il eſt vrai qu'il avoit les jambes chancelantes & la tête tremblante: mais ces infirmitez venoient d'un poiſon qu'on lui avoit donné dans ſa jeuneſſe, ce qui l'avoit rendu timide, ſimple, & ſans mémoire: c'eſt pourquoi il ſe laiſſoit gouverner par ſes Affranchis, & étoit eſclave de ſes paſſions. Le cou gras, & les lévres toûjours humectées de ſalive, avec les autres ſignes de foibleſſe du corps, marquoient la foibleſſe de ſon eſprit. Claude, étant encore jeune, entreprit d'écrire l'Hiſtoire à la perſuaſion de Tite-Live, & de Sulpitius Flaccus qui devoit le ſeconder. Pendant le cours de ſon empire, il écrivit beaucoup de choſes, & les fit prononcer par un Lecteur. Il commença ſon Hiſtoire par les choſes arrivées après le meurtre de Céſar le Dictateur, en fit deux volumes, & en joignit quarante & un de celles qui arrivérent après la paix civile. Il compoſa auſſi huit volumes de ſa Vie, & de la défenſe de Cicéron, contre les Ecrits d'Aſinius Gallus, avec aſſez d'érudition. Il inventa trois lettres, & les ajoûta aux anciennes, comme fort néceſſaires. Comme il en avoit écrit un volume, lorſqu'il n'étoit encore que particulier, il n'eut pas beaucoup de peine à les faire paſſer en uſage avec les autres, lorſqu'il fut parvenu à l'Empire. Cette ſorte d'écriture paroît encore aujourd'hui dans les inſcriptions anciennes, & on connoît par là en quel tems elles ont été faites. * Xiphilin, *Abbrégé du* 60. *l. de Dion.* Tacite, *Annal. l.* 11. *&* 12. Suétone, *in Claudio.* Aurélius Victor, &c.

CLAUDE II, (*M. Aurelius Claudius*) eſt connu ſous le nom de *Claude le Gothique*, à cauſe des victoires qu'il remporta ſur les Goths étant Empereur. Les uns diſent qu'il étoit Dardanien, d'autres de Dalmatie, le jeune Victor eſt le ſeul qui diſe qu'il naquit du commerce de Gordien III, encore jeune, avec une Dame qui avoit bien voulu lui apprendre aux dépens de ſon honneur, comment il devoit traiter ſa future épouſe. Il étoit Tribun dès le régne de Trajan Déce. Valérien lui donna le commandement de la cinquiéme Légion, ſurnommée *Marcia*, & le Sénat ne trouvant pas que le mérite de Claude fût aſſez récompenſé, le même Prince lui donna le commandement de l'Illyrie. Gallien qui régna ſeul après que Valérien eut été pris par les Perſes, n'eut point de Sujets plus habiles & plus fidéles que Claude. Il ſe ſervit de lui dans toutes les guerres qu'il eut à ſoutenir contre les Barbares & contre les Tyrans, & il lui avoit donné le commandement d'une partie de ſes troupes dont le quartier étoit à Pavie, lorſqu'il fut tué auprès de Milan, c'eſt à dire, vers le mois de mars de l'an 268. Quelques Auteurs ont dit que Claude eut part à cet aſſaſſinat, & d'autres au contraire aſſurent que Gallien en mourant le déclara ſon ſucceſſeur à l'Empire. Quoiqu'il en ſoit, il fut reconnu Empereur ſur le champ, & le Tyran Auréole, qui avoit fait aſſaſſiner Gallien, fut pris peu après, & puni de mort. Claude combattit enſuite les Allemans qui étoient entrez en Italie par la Rhétie, tailla leur armée en piéces, rétablit le bon ordre, & marcha enfin l'an 269 contre les Goths. Il leur avoit déja donné des preuves de ſa valeur avant que d'être maître de l'Empire, & les auroit contraints de ſe retirer, s'il n'avoit été rappellé. Marcien qui lui ſuccéda dans le commandement des troupes d'Illyrie, les mépriſa trop, il leur donna le tems de s'aſſembler, & en peu de tems ils s'attroupérent en ſi grand nombre, qu'à peine les païs où ils pénétrérent purent les nourrir. Pollion dit que leur armée étoit compoſée de trois cens vint mille combattans, & le nombre des femmes, des enfans, & des eſclaves étoit encore plus grand. Ils aſſiégérent d'abord Tomes & Marcianople, & n'ayant pu forcer ces deux places, ils vinrent par mer juſqu'à Caſſandrie & Theſſalonique, dont ils formérent le ſiége auſſi-tôt. Claude occupé, comme on l'a dit, en Italie, avoit d'abord chargé Quintille ſon frére & Aurélien d'arrêter ces Barbares; mais toutes les forces de l'Empire ſuffiſoient à peine. Quand les Goths ſurent qu'il avoit paſſé la mer, ils vinrent au devant de lui juſqu'à Pélagonie, & firent de grands ravages ſur toute leur route. Claude les fit harceler d'abord par la cavalerie de Dalmatie qui en tua trois mille, & ce premier combat fut ſuivi d'un autre près de Naiſſe, où les Barbares après avoir fait plier ſouvent l'armée Romaine, eurent enfin du deſſous, & périrent au nombre de cinquante mille hommes. Une ſi grande perte ne fut pourtant pas capable d'abbattre leur courage. Ils firent une belle retraite, & ſe cantonnérent dans le mont Hémus, où on eut beaucoup de peine à les inveſtir. Privez de preſque toutes les choſes néceſſaires à la vie, & la peſte faiſant de grands ravages parmi eux, ils ſe firent encore craindre, & ne furent entiérement défaits qu'avec beaucoup de peine fort avant dans l'année 270. Les deux Victors diſent que la derniére victoire couta la vie à Claude, ce Prince s'étant jetté au milieu des ennemis à deſſein d'y périr, parce que les Oracles avoient aſſuré que les Barbares ne pouvoient être vaincus, ſi l'Empereur ne ſe ſacrifioit lui même aux Dieux Manes; mais c'eſt une fable imaginée par ces Hiſtoriens ſur ce qu'ils avoient lu dans des Auteurs contemporains, ce qui eſt vrai à la lettre, qu'en vainquant ces Barbares, il avança ſa deſtinée, parce que la contagion qui avoit tant diminué l'armée des Goths, ſe communiqua à l'armée Romaine, & que l'Empereur lui même en étant atteint, mourut peu de jours après, ainſi que Zoſime le raconte. Il avoit ſouffert que les Tyrans des Gaules jouiſſent paiſiblement de cette belle province, & Zénobie s'étant emparée de l'Egypte, il ne s'étoit pas mis en devoir de l'en chaſſer, parce que comme il le diſoit lui même, la guerre qu'il leur auroit fait, n'auroit pas eu pour principal objet le bien de l'Empire, mais l'avantage particulier de l'Empereur. Il régna un peu plus de deux ans, & mourut vers le mois de novembre de l'an 270, âgé de 56 ans. Quintille ſon frére lui ſuccéda, il avoit un autre frére nommé Criſpus, dont la fille nommée Claudia fut mére de l'Empereur Conſtance Chlore. * Tillemont, *Hiſt. des Empereurs, tome* 3. Banduri, *Numiſm. Imp. Rom.*

CLAUDE (Saint) Archevêque de Bezançon natif de Salins, l'une des principales villes du Comté de Bourgogne, tiroit ſon origine des Seigneurs de ce lieu. Il fut d'abord Chanoine de l'égliſe cathédrale de Bezançon, dont enſuite il fut élu Archevêque l'an 626, ſous le Pontificat d'Honorius I. Après s'être acquitté de tous les devoirs d'un bon Prélat pendant pluſieurs années, il forma le deſſein de ſe retirer dans un monaſtére, & fit agréer ſa démiſſion à ſon Clergé, qui élut ſaint Donat en ſa place. Saint Claude s'alla enfermer dans l'Abbaïe de Saint-Oyant en Franche-Comté ſur le Mont-Jou, qui a été depuis appellé le Mont-Saint-Claude. Cinq ans après, il fut élu Abbé de ce monaſtére, y vécut ſaintement avec ſes Religieux, juſqu'à une très-grande vieilleſſe, & y fut enterré. Son Hiſtorien aſſure qu'il fut Abbé 55 ans, leſquels étant joints à 39 qu'il avoit lorſqu'il ſe démit de l'Epiſcopat, & à cinq pendant leſquels il demeura ſans charge dans cette Abbaïe, ſont 99 ans. Il rendit ſon ame à Dieu l'an 696. Meſſieurs de Sainte-Marthe diſent qu'il n'étoit que Chanoine lorſqu'il ſe fit Religieux, & qu'il étoit déja Abbé, lorſqu'on l'élut Archevêque; mais qu'il quitta ſon Archevêché pour reprendre ſon Abbaïe: ce qui ne s'accorde pas avec l'ancien Original de ſa Vie, qui de Chanoine le fait Archevêque, & d'Archevêque Abbé. Ce Saint demeura inconnu près de 600 ans. Au douziéme ſiécle, l'éclat des miracles qu'on lui attribuoit, rendit le lieu ſi célébre, que cette Abbaïe prit ſon nom dès la fin du treiziéme ſiécle. On n'a commencé à l'honorer comme Saint que dans le XIV ſiécle. * Baillet, *Vies des Saints, juin.* Chifflet, *Antiquitez de Bezançon.*

CLAUDE (Saint) ville de France dans la Franche-Comté, avec une célébre Abbaïe de l'Ordre de S. Benoit. On *l'appelloit* autrefois *Saint-Oyant* ou *Saint-Eugende-de-Jou*. Elle eſt aux frontiéres du païs de Gex, à trois lieues du Rhône, & à cinq de Genéve au couchant d'Eté. Saint Romain & ſon frére ſaint Lupicin bâtirent ce monaſtére au diocéſe de Lyon dans les déſerts de Jura, dit le Mont-Jou, vers l'an 425. Saint Eugende ou ſaint Oyant ſon troiſiéme Abbé, fut le premier que l'on y enterra l'an 510: c'eſt ce qui a fait porter ſon nom à l'Abbaïe juſqu'au delà du douziéme ſiécle. *Candatiſco*, & *Condadiſcum*, de même que *Condate* & *Condatum*, veut dire *Camours* & *Conflant*, *Cande* & *Cone*: tous mots d'une même ſignification. C'étoit un vallon entre de hauts rochers, où il y avoit une ſource d'eau & quelques ſauvageons, qui produiſoient des fruits fort aigres. Saint Romain s'y retira vers l'an 425, à l'âge d'environ trente-cinq ans. Cette Abbaïe n'a point porté le nom de ſaint Romain ſon Fondateur, parce que ſon corps n'y fut point enterré. *Elle ſubſiſte encore aujourd'hui dans la petite ville de Saint-Claude; mais les Religieux qui y ont pris la Régle de ſaint Benoît, y vivent ſans communauté*, & ſont de ceux qu'on appelle *Anciens*, parce qu'ils n'ont point embraſſé les derniéres réformes. Saint Claude dont il eſt parlé dans l'article précédent s'y retira, après s'être démis de l'Archevêché de Bezançon. * Sanſon, *Voyage Hiſt.* Baillet, *Topogr. des Saints*, édit. de Paris, *in folio*, 1703. *Voyez* SAINT-CLAUDE.

CLAUDE CLEMENT, Evêque de Turin, vers l'an 825, combattit le culte des Images, d'une maniére encore plus outrée, que n'avoient fait les Iconoclaſtes. C'étoit un Eſpagnol, qui dès ſa jeuneſſe avoit été Diſciple de Félix d'Urgel, qu'il avoit ſuivi en France, en Italie & en Allemagne, lorſque Félix y répandoit ſes erreurs. Après que ſon Maître eut été condamné, il feignit de renoncer à ſes erreurs, & ſçut enſuite ſi bien ſe ménager, qu'il trouva moyen de ſe produire à la Cour de Loüis *le Débonnaire*, Empereur & Roi de France, & d'être reçu parmi les Prêtres & les Aumoniers du Palais. Il ſe mit à prêcher (ce qui étoit aſſez rare en ce tems-là, principalement à la Cour) & s'acquit la réputation d'être un des hommes du monde qui entendoit le mieux, & qui expliquoit le plus nettement l'Evangile. L'Evêché de Turin étant venu à vaquer, l'Empereur le lui donna. Lorſqu'il fut Evêque, non ſeulement il voulut abolir le culte des Images; mais il entreprit de les ôter des Egliſes, & n'épargna pas même les Croix. L'Abbé Théodémire deſaprouva la conduite de cet Evêque, étant perſuadé qu'on devoit retenir l'uſage des Images, ſans les adorer. Il lui écrivit une lettre, pour l'exhorter à changer de conduite & de doctrine. Claude de Turin au lieu de ſuivre un conſeil ſi ſage, fit une Apologie ou un long Ecrit, contre Théodémire & contre l'uſage des Images. Cet Ecrit de Claude de Turin ayant été porté à la Cour de Loüis *le Débonnaire*, ce Prince le fit examiner par les plus habiles Gens qui étoient auprès de lui, & en envoya un Extrait à Jonas, Evêque d'Orléans, afin qu'il le refutât. L'Ouvrage de Jonas eſt diviſé en trois livres; dans le premier, il ſoutient l'uſage des Images, l'Invocation, l'Interceſſion & le Culte des Saints, & la Vénération qui eſt due à leurs Reliques. Il y avoue que les François n'adoroient pas les Images, reprend les Grecs qui les adoroient, & prétend qu'il n'eſt pas à propos de répréſenter la Divinité ſous des figures corporelles. Dans le ſecond, il établit non ſeulement l'uſage, mais auſſi la vénération de la Croix. Dans le dernier, il juſtifie les voyages qui ſe font à Rome par dévotion. Le Diacre Dungale avoit auſſi refuté le livre & la doctrine de Claude de Turin, dans un Traité dédié à Loüis *le Débonnaire*, & à Lothaire. Claude de Turin outre cet Ouvrage, avoit compoſé pluſieurs Commentaires ſur divers livres de l'Ecriture Sainte, qui ſe trouvent manuſcrits dans pluſieurs Bibliothéques. On a imprimé à Paris en 1542, ſon Commentaire ſur l'Epître de ſaint Paul aux Galates, dans lequel il

ex-

explique aſſez bien le ſens de l'Apôtre. Le Pére Mabillon a auſſi donné deux Préfaces de cet Auteur ; l'une de ſon Commentaire ſur le Lévitique, & l'autre de ſon Commentaire ſur l'Epître aux Ephéſiens ; & le P. Labbe a publié une Chronique abbregée, qu'il attribue à cet Auteur. On a encore dans le dixiéme tome du Spicilége de D. Luc d'Acheri, une Lettre de Claude adreſſée à l'Empereur Charlemagne, ſur les deux éclipſes de l'an 810. Ce ſont ces Ouvrages que Trithéme, & quelques autres Auteurs après lui attribuent à un Claude Moine, Bénédictin Ecoſſois, Diſciple de Béde & Collégue d'Alcuin. Mais les Savans ſont perſuadez qu'ils ſont plutôt de Claude, Evêque de Turin. * Jonas *in Præf. ad Carol. Calvum.* Valfridus Strabo, *de Offic. Eccl. ch.* 8. Labbe, *in Diſſertation. Hiſtoric. de Script. Eccleſ.* Dom Jean Mabillon, *in Annal. Select. tome* 1. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques, du neuviéme ſiécle.*

CLAUDE d'E'PENCE. *Cherchez* E'PENCE. (Claude de)

CLAUDE de SAINCTES. *Voyez* SAINCTES. (Claude de)

CLAUDE le JEUNE. *Voyez* CLAUDIN.

CLAUDE ou ASNASAGHET, Roi d'Ethiopie, dans le XIV ſiécle, ſuccéda à ſon pére David. Il employa le ſecours des Portugais contre les Turcs, & demanda un Patriarche qui fût ſujet de l'Egliſe Romaine. Le Pape Paul IV, à la priére du Roi de Portugal, y envoya trois Jéſuites, l'un en qualité de Patriarche, & les autres avec titre d'Evêques ; mais Claude ſe laiſſa pervertir par les Herétiques Abiſſins qui ſuivent les erreurs d'Eutychès & de Dioſcorus, perſécuta les Miſſionnaires qu'il avoit demandez avec tant d'empreſſement, & fut tué l'an 1559, en combattant contre les Mahométans. * Sponde, *A.C.* 1541. *n.* 11. 1555. *n.* 15. Maffée, *Hiſt. des Indes, l.* 11. *&* 15. *Hiſt. d'Ethiopie*, imprimée à Paris l'an 1622.

CLAUDE de Lorraine, premier Duc de Guiſe, Pair & Grand Véneur de France, Comte d'Aumale, Marquis de Mayenne & d'Elbeuf, Baron de Joinville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Bourgogne, de Champagne & de Brie, naquit le 20 d'octobre de l'année 1496. Il étoit fils puîné de RENÉ II, Duc de Lorraine, & ſe trouva l'an 1515, à la bataille de Marignan contre les Suiſſes, où il commandoit les Lanſquenets, en l'abſence de Charles, Duc de Gueldre ſon oncle maternel. On le tira de la foule des Morts tout couvert de bleſſures, & il ne guérit que comme par miracle. Le Roi François I, qui avoit été témoin de la valeur de ce Prince, loua extrémement ce grand homme, qui contribua beaucoup à la priſe de Fontarabie l'an 1521. Tous les Hiſtoriens donnent des éloges au ſage conſeil qu'il donna de raſer cette place ; mais l'Amiral de Bonnivet s'y oppoſant pour ſon intérêt, jetta la France dans une guerre de 38 ans. Le Roi, en faveur de Claude de Lorraine, érigea la Terre de Guiſe en Duché & Pairie l'an 1527, comme le veut du Chêne, ou 1528, ſelon les autres. Le Duc de Guiſe donna en pluſieurs autres occaſions des marques de prudence & de valeur ; car il défit les Anglois devant Heſdin, & depuis il fit tête en 1536, aux troupes Impériales dans la Champagne, & ſervit à la conquête de Luxembourg en 1542. L'année ſuivante il ſe trouva au ſecours de Landrecy, & enſuite il répréſenta le Duc de Guienne au ſacre du Roi Henri II, l'an 1547. Il mourut le douziéme avril de l'an 1550 à Joinville, où il fut enterré dans l'égliſe collégiale de ſaint Laurent. *Voyez* ſes Ancêtres & ſa poſtérité à l'article de LORRAINE-GUISE. *Voyez* auſſi GUISE. * Davila parle de lui, *Annal. l.* 1. Du Bellai, *l.* 1. 3. 8. *&c.* Les Hiſtoriens de France. Godefroy, *Généal. de Lorraine.* Le P. Anſelme, &c.

CLAUDE de Lorraine, Duc d'Aumale, Pair & Grand Véneur de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel Général de la Cavalerie legére, & Lieutenant Général du Gouvernement de Normandie, étoit fils de CLAUDE Duc de Guiſe. Il naquit le premier août de l'an 1526, & s'accoutuma dès ſon jeune âge aux fatigues de la guerre. En 1551, il ſe trouva aux ſiéges de Lens & d'Ulpian en Italie ; l'année ſuivante, il fut bleſſé & fait priſonnier par le Marquis de Brandebourg, dans un combat qui ſe donna près de Metz. Depuis il ſervit à la priſe de Marienbourg, à la bataille de Renty en 1554, au ſiége de Valence en Italie l'an 1557, & à la priſe de Calais en 1558. En 1561, il répréſenta le Comte de Champagne au ſacre du Roi Charles IX. Il donna des marques de ſa valeur aux batailles de Dreux, de Saint-Denys & de Montcontour, & il fut tué d'un coup de canon au ſiége de la Rochelle le 14 mars de l'an 1573. *Voyez* ſes Ancêtres & ſa poſtérité à l'article de LORRAINE-AUMALE. * Davila. De Thou. Godefroy. Le P. Anſelme.

CLAUDE de Lorraine, Duc de Chevreuſe, Pair, Grand Chambellan, & Grand Fauconnier de France, Gouverneur de la Haute & Baſſe Marche, Chevalier des Ordres du Roi, étoit fils puîné de Henri, I. de ce nom, Duc de Guiſe, & naquit le cinquiéme de juin de l'an 1578. Il porta premiérement le titre de Prince de Joinville ; & c'eſt ſous ce nom qu'il ſe ſignala aux ſiéges de la Fére en 1596, & d'Amiens en 1597. Depuis, s'étant brouillé à la Cour en 1598, il alla faire la guerre en Hongrie contre les Infidéles. A ſon retour, il fut fait Duc de Chevreuſe en 1612, & Chevalier des Ordres du Roi en 1620. Les années ſuivantes il ſervit pendant les guerres contre les Huguenots. Le Roi lui donna les charges de Grand-Chambellan, & de Grand-Fauconnier, & il fut ſucceſſivement Gouverneur de la Haute & Baſſe Marche, d'Auvergne, de Bourbonnois & de Picardie. En 1625, le Prince de Galles le conſtitua ſon Procureur, pour épouſer en ſon nom Henriette-Marie de France, que le Duc conduiſit en Angleterre. Il ſe trouva au ſiége de la Rochelle l'an 1628, & mourut d'apoplexie dans ſon Hôtel à Paris, le 24 janvier de l'an 1657. *Voyez* ſes Ancêtres & ſa poſtérité à l'article de LORRAINE-CHEVREUSE. * Pierre Matthieu. Dupleix. Godefroy. Le P. Anſelme, &c.

CLAUDE de France, depuis Reine de France, fille du Roi Louïs XII, & d'*Anne* de Bretagne, naquit à Romorantin le 13 octobre 1499. La Reine ſa mére, qui n'aimoit pas François, Duc d'Angoulême, depuis Roi de France, la voulut fiancer à Charles d'Autriche ; mais on s'y oppoſa. La Princeſſe Claude fut fiancée au Prince *François* l'an 1506, & le mariage fut accompli à Saint-Germain-en-Laye le 14 mai 1514. Cette Reine n'étoit pas belle, on dit même qu'elle étoit un peu boiteuſe ; mais en échange, elle étoit ornée de toutes les vertus. Elle fut couronnée à Saint-Denys, le dixiéme mai de l'an 1517, & mourut au château de Blois le 20 juillet 1524. *Voyez* ſes Ancêtres & ſa poſtérité à l'article de FRANCE. * Brantôme, *Vies des Dames.* Du Bouchet & Sainte-Marthe, *Généalogie de la Maiſon de France.* Mezeray, *Hiſtoire de France, tome* 2. Le P. Anſelme.

CLAUDE de France, Ducheſſe de Lorraine, ſeptiéme enfant du Roi Henri II, & de *Catherine* de Médicis, naquit à Fontainebleau au mois de novembre 1547. On l'éleva à Saint-Germain-en-Laye avec ſes fréres, & elle fut mariée le cinquiéme février 1558, à *Charles*, II. de ce nom, Duc de Lorraine, dont elle eut une illuſtre poſtérité. Cette ſage Princeſſe mourut le 20 février 1575, & fut enterrée dans l'égliſe des Cordeliers de Nancy.

CLAUDE de Lorraine, fille de HENRI II. Duc de Lorraine, fut mariée à *Nicolas-François* de Lorraine Prince de Vaudémont, ſon couſin germain, par diſpenſe du Pape. *Voyez* ſes Ancêtres & ſa poſtérité à l'article de LORRAINE.

* CLAUDE-FÉLICITE d'Autriche, fille unique de *Ferdinand-Charles*, Archiduc d'Autriche, & d'*Anne* de Médicis, fille de *Côme* II, Grand Duc de Florence, naquit en 1653, & perdit ſon pere le 30 décembre 1662. Elle fut la ſeconde femme de l'Empereur Léopold, dont elle eut deux filles, mortes au berceau. Cette Princeſſe mourut elle même fort jeune à l'âge de 25 ans, en 1676.

CLAUDE (Jean) Miniſtre de Charenton, l'un des plus ſavans Théologiens de la Religion Réformée en France, dans le XVII ſiécle. Il naquit l'an 1619, à la Sauvetat, dans l'Agénois. Son pére, *François* Claude, étoit Miniſtre de Montbaziliac & de Cours, près de Bergerac en Baſſe Guienne, où il mourut à l'âge de 74 ans. C'étoit un homme qui aimoit fort les Belles Lettres, qui prit grand ſoin de l'éducation de ſon fils, & qui cultiva avec ſuccès les diſpoſitions qu'il lui voyoit à ſe rendre habile. Après lui avoir fait achever ſes premiéres études, il l'envoya à Montauban pour faire ſon Cours de Philoſophie : enſuite duquel il voulut qu'il s'appliquât fortement à la Théologie. M. Claude fut reçu Miniſtre à l'âge de 26 ans en 1645, & exerça d'abord ſon miniſtére à la Treyne, qui eſt un fief d'un Seigneur particulier. Un an après il fut Miniſtre de Sainte-Afrique en Rouergue, où l'on commença de remarquer la ſubtilité de ſon eſprit, quoique la nature ne l'eût pas avantagé de ces dehors brillans, qui ſouvent parlent pour vn Orateur, avant même qu'il ouvre la bouche. Il paſſa de Sainte-Afrique à Nîmes, où il fit des leçons particuliéres de Théologie, & où l'opinion qu'on avoit de ſa capacité, attira un grand nombre de Propoſans (c'eſt le nom dont les Réformez appelloient en France ceux d'entre eux qui étudioient pour être Miniſtres.) Il paſſa huit ans dans l'exercice de cette fonction : après leſquels ayant été accuſé de s'oppoſer aux bonnes intentions de quelques-uns de ſon parti, qui cherchoient les moyens de réünir les Proteſtans avec les Catholiques, le miniſtére lui fut interdit dans tout le Languedoc, par un Arrêt du Conſeil. Il vint à la Cour pour tâcher de faire lever cette défenſe ; & dans ce voyage il compoſa ſa premiére Réponſe au Traité de M. Arnaud, intitulé, *La Perpétuité de la Foi de l'Egliſe Catholique, touchant l'Euchariſtie.* Cette Réponſe eſt le premier Ouvrage de M. Claude, & on fut longtems à le voir courir manuſcrit ſans en connoître l'Auteur. Après avoir reſté ſix mois à Paris, & ne pouvant rien obtenir de la Cour, il alla à Montauban, où il fut reçu Miniſtre ; & ce fut là qu'il compoſa la Réponſe au ſecond Traité *de la Perpétuité de la Foi touchant l'Euchariſtie.* Il avoit demeuré quatre ans à Montauban, lorſqu'il reçut un ordre du Roi pour en ſortir ; & étant venu à Paris, il fut demandé, & octroyé neuf mois après, pour Miniſtre de Charenton : ce fut en l'année 1666.

Quelque tems après, il fit ſa Réponſe au P. Nouet Jéſuite, qui avoit écrit contre lui, ſur le même ſujet que M. Arnaud. Cette Réponſe parut en 1668, imprimée à Amſterdam : après quoi parut encore une quatriéme Réponſe imprimée à Rouen en 1670, contre le livre que M. Arnaud avoit fait de nouveau ſur la même matiére. On publia la même année un Sermon de M. Claude, prononcé à Charenton, ſur le 30 verſet du chap. 4. de l'Epître de ſaint Paul aux Ephéſiens, *Nolite contriſtare Spiritum ſanctum Dei, &c.* Trois ans après on imprima *ſa Défenſe de la Réformation*, ou Réponſe au livre de M. Nicole, intitulé, *Préjugez légitimes contre les Calviniſtes.* En 1675, il donna encore au public un volume de cinq Sermons ſur *la Parabole des Noces*, contenue dans le chapitre 22 de l'Evangile ſelon S Matthieu. En 1680, il parut une Lettre de lui touchant l'Epiſcopat. En 1682, il fit imprimer à Paris un petit livre, qui a pour titre, *l'Examen de ſoi même pour ſe bien préparer à la communion.* En cette même année, il donna un Sermon qu'il avoit prononcé à Charenton, ſur la Section 53 du Catéchiſme. En 1683, il publia ſa Réponſe au livre de M. l'Evêque de Meaux, intitulé, *Conférence avec M. Claude, Miniſtre de Charenton.* Il compoſa la même année un petit livre qu'il appella, *Conſidérations ſur les Lettres circulaires de l'Aſſemblée du Clergé de France.* Enfin, lorſque ces Lettres circulaires furent notifiées au Conſiſtoire de Charenton, il y fit imprimer une Réponſe. La réputation qu'il avoit parmi ceux de ſon parti, fit que l'Univerſité de Groningue ſouhaita de le poſſéder, & lui offrit une place de Profeſſeur en Théologie, qu'il n'accepta point, parce qu'il vouloit, diſent quelques-uns, qu'on reçût ſon fils Miniſtre avec lui ; ou plutôt, parce que le Conſiſtoire de Charenton s'en trouvoit trop bien, pour ſe réſoudre à s'en priver, & pour laiſſer occuper ſa chaire par un autre. Car quoique ſon extérieur n'eût rien qui impoſât, quoique ſa voix même fût deſagréable, ſon ſtyle peu

brillant & peu fleuri ; il faut avouer cependant que ſon éloquence étoit mâle, vigoureuſe, ſoutenue de raiſonnemens bien pouſſez, & très-propres à perſuader ceux qui étoient dans les mêmes principes que lui. Ses Ecrits ſont du même caractere ; & dans leur ſtyle exact & ſerré, on découvre avec beaucoup d'érudition, une grande juſteſſe d'eſprit.

Les Catholiques de France ont fait de M. Claude un portrait qui ne lui reſſemble pas. En voici les principaux traits. M. Claude, *diſent-ils*, employe dans ſes Ecrits tout ce que la Logique a de plus fin & de plus ſubtil pour ſe débarraſſer des objections les plus preſſantes, & tout ce que la Rhétorique a de plus ſpécieux, pour éblouïr les eſprits : de ſorte que ſon caractére a été proprement celui d'un habile Sophiſte, & d'un adroit Déclamateur, & c'eſt une choſe qui a été reconnue non ſeulement par les Catholiques, mais encore par ceux d'entre les Calviniſtes qui ont été éclairez : juſques-là que le Vicomte de Turenne, Henri de la Tour d'Auvergne, avoua un jour à M. l'Archevêque de Paris, François de Harlay, que la lecture des livres du Miniſtre Claude n'avoit pas peu contribué à ſa converſion, en lui découvrant le peu de ſolidité des fondemens de ſa Religion, & les ſubtilitez auſquelles il étoit obligé d'avoir recours pour la défendre. M. Claude avoit joint à ces maniéres ſubtiles, une grande hardieſſe à donner pour aſſuré ce qui n'étoit quelquefois appuyé ſur aucune preuve, & il tâchoit de faire recevoir à la faveur de ſes belles paroles, des choſes douteuſes parmi des véritez non conteſtées. C'eſt dequoi on peut juger ſur ſes Ecrits mêmes, qui ſont publics. Mais ce n'eſt pas ſeulement dans ſes Ecrits, qu'il a fait paroître ce caractére de ruſe & de fineſſe ; il le montroit encore dans ſes actions. Pendant les derniéres années du Calviniſme en France, il avoit écrit un projet où l'on voyoit un étrange eſprit de cabale & de trouble, & il y diſoit, entre autres choſes, que *pour décrier la conduite du Clergé*, il falloit que les Miniſtres demandaſſent une Conférence avec les Evêques, telle que les Evêques du ſecond Concile de Carthage l'eurent avec les Donatiſtes : à quoi il ajoûtoit, *ſi les Evêques la refuſent, comme ils le feront infailliblement, toute la Terre verra leur injuſtice, leur foibleſſe, & leur mauvaiſe foi.* Ce n'étoit que pour la leur faire refuſer, qu'il vouloit la demander. Sa vie eſt pleine de pareils exemples de feinte & de ſtratagême. Il s'en ſervoit le plus ſouvent en vue de ſe donner quelque gloire, car il en étoit extrémement avide ; mais en recherchant ainſi la gloire par des voyes indirectes, il eſt quelquefois tombé dans la confuſion. Il pria un jour ſon Médecin d'aller avec le Prieur de S. Victor, Nicolas Tacconnet, dire de ſa part à M. l'Archevêque de Paris, dont nous avons parlé, qu'il ſouhaitoit avec paſſion d'avoir une Conférence particuliére avec lui ; & comme il voyoit que cet Archevêque paſſoit en France pour le Défenſeur le plus zélé de la Foi Catholique, auſſi bien que pour le plus puiſſant ennemi de l'Héréſie, il ajoûta que cette demande qu'il lui faiſoit d'une Conférence, étoit l'effet d'une penſée qu'il avoit de ſe convertir. Monſieur l'Archevêque, qui non ſeulement embraſſoit avec un extrême plaiſir, mais encore recherchoit effectivement avec des ſoins infatigables, tous les moyens de ramener les Errans à l'Egliſe, témoigna beaucoup de joye à lui accorder ce qu'il demandoit, & alla même au devant de tout ce qui pouvoit lui rendre plus agréable l'exécution de ſon déſir. Alors Jean Claude chercha des détours pour parvenir au but ſecret qu'il s'étoit propoſé. Il trouva difficulté ſur difficulté. M. l'Archevêque les applanit toutes. Il témoigna qu'il vouloit prendre des meſures pour l'établiſſement de ſa fortune dans la Religion Catholique. M. l'Archevêque lui donna tout contentement là-deſſus. Enfin il demanda pour derniére précaution, qu'afin de ſe ménager avec ceux de ſon parti, qui pourroient découvrir & deſapprouver ſa Conférence particuliére, il pût avoir une Lettre de Cachet du Roi, adreſſée à lui, ſur laquelle il pût s'excuſer, comme ne faiſant rien que pour obéïr. M. l'Archevêque, quoique bien éloigné d'approuver toute cette prudence, voulant néanmoins ramener cet eſprit en le ſervant à ſa maniére, lui fit accorder cette Lettre de Cachet ; après quoi ce Miniſtre de mauvaiſe foi, croyant avoir bien diſpoſé toutes choſes par ſon adreſſe, pour ſe faire un grand mérite dans ſon parti, & s'y attirer une nouvelle conſidération, alla trouver M. le Marquis de Ruvigni le pére, Député Général des Réformez du Royaume, auquel déguiſant la vérité d'une étrange façon, il fit entendre que cette Lettre de Cachet qui lui enjoignoit d'avoir une Conférence avec M. l'Archevêque de Paris, le ſurprenoit extrémement, & lui donnoit lieu de croire qu'on le vouloit perdre, comme ſi ſa perte eût dû entraîner la ruïne de ſa Religion. Mais ce ſtratagême n'eut pas le ſuccès qu'il s'en étoit promis, car la vérité fut ſue le même jour par M. le Marquis de Ruvigni, avec un grand étonnement de ſa part, & à la grande honte du Miniſtre Claude. Ce même entêtement de gloire, qui avoit conduit cet eſprit vain dans ces fauſſes démarches, fut ſans doute ce qui le retint dans l'erreur. Il ne put ſe réſoudre à quitter un parti où il étoit honoré, & dont il ſe voyoit le Chef. Ainſi lorſque l'Edit de Nantes eut été revoqué, & qu'on vit l'Héréſie détruite dans toute la France, par les ſoins de nôtre glorieux Monarque Louïs *le Grand*, ce ſage Roi laiſſant aux Miniſtres la liberté de ſe retirer hors de ſes Etats, s'ils ne vouloient rentrer dans l'Egliſe, Jean Claude prit le parti de paſſer en Hollande, & ſortit de Paris le 22 décembre 1685, pour aller à la Haye où étoit ſon fils, & où il fut reçu favorablement par le Prince d'Orange, qui lui donna penſion dont il ne joüit qu'un an ; car il mourut le 13 de janvier 1687, en la 68 année de ſon âge. Il s'étoit marié à Caſtres dès l'an 1648, avec *Elizabeth* de Malacare, fille d'un Avocat en Parlement, de laquelle il eut un fils nommé *Iſaac*, qui a été Miniſtre à la Haye en Hollande. Outre les Ecrits de Jean Claude, dont nous avons parlé, on a imprimé depuis ſa mort cinq volumes de ſes Oeuvres Poſthumes contenant divers Traitez de Théologie & de Controverſe. * *Mémoires du tems.* Il ne faut pas oublier d'ajoûter ici que Mademoiſelle de Duras, avant ſa converſion, pria Monſieur l'Evêque de Meaux, Jaques Bénigne Boſſuet, de lui accorder une Conférence avec M. Claude, ſur le ſujet de l'Autorité de l'Egliſe ; & que dans la Conférence qui ſe fit à Paris le premier mars 1678, ce Miniſtre étant contraint de reconnoître la perpétuelle viſibilité & l'autorité infaillible de l'Egliſe, il s'efforça inutilement d'éluder les ſuites de cette Doctrine ; de ſorte que toutes ſes ſubtilitez ne ſervirent qu'à le confondre. M. l'Evêque de Meaux ayant fait imprimer cette Conférence, M. Claude en publia une Rélation fort différente, mais il ne fut pas difficile de remarquer que ce n'étoit point un récit fidéle de ce qui s'étoit dit de vive voix, mais un Ouvrage étudié & rajuſté ſur la lecture du récit de M. de Meaux, qui donna enſuite au public des Réflexions ſur une Réponſe de ce Miniſtre. Le livre eſt imprimé à Paris, chez la veuve Mabre Cramoiſy.

On doit ici à la mémoire de M. Claude quelques éclairciſſemens, afin que la poſtérité porte de lui un jugement plus équitable, que celui qu'elle pourroit former ſur le rapport de ceux, qu'un intérêt de parti peut avoir engagez à obſcurcir, ou à diſſimuler ſon mérite. Il eſt certain que M. Claude avoit un génie profond & élevé, & une imagination riche & féconde. Son ſtile étoit majeſtueux, & toûjours proportionné à la grandeur des matiéres qu'il a traitées. Ses Ouvrages paroiſſoient bien méditez, & l'on y voyoit régner partout une force & une beauté de raiſonnement peu communes. Il s'étoit formé un ſyſtéme, dont il ne s'écartoit point, & il bâtiſſoit conſtamment ſur les mêmes principes. Bien loin que ſon principal caractére fût d'être *un habile Sophiſte & un adroit Déclamateur*, l'on voit éclater dans ſes Ecrits les plus pures lumiéres du bon ſens & de la raiſon. Tout y eſt judicieux, & ſon ſtile exact & ſerré ne ſent nullement la déclamation. Du reſte, ſa vie a été ſi pure, que ſes ennemis mêmes, contre qui il a tant combatu pour la défenſe de ſon parti, ne lui ont reproché que ſes prétendues erreurs. La diſtinction où il étoit parmi les Proteſtans en France, dont il a été l'un des plus fermes appuis, l'a ſouvent expoſé au reſſentiment de la Cour. La vigueur avec laquelle il s'oppoſa au projet de réünion, ſous le prétexte duquel l'on vouloit ruïner la Religion Proteſtante en France, lui attira un Arrêt du Conſeil, qui l'arracha à l'Egliſe de Nîmes. Il ſe rendit à la Cour, pour faire révoquer cet Arrêt ; mais il ne put rien obtenir ; & il ſongeoit ſi peu à entrer dans le deſſein de réünion, dont il pénétroit l'artifice, ni à ſe ménager, qu'il publia alors ſon premier Ouvrage contre M. Arnaud. La maniére dont il y attaqua l'Egliſe Romaine, faiſoit aſſez voir l'éloignement où il étoit de ſe joindre avec elle dans une même Communion. Son ſecond Ouvrage qu'il préparoit contre M. Arnaud fit tomber ſur lui un ſecond orage. Ceux qui s'intéreſſoient à la réputation de M. Arnaud, en furent allarmez ; & pour interrompre le travail de M. Claude, ils le firent chaſſer de l'égliſe de Montauban, où il avoit été appellé, après qu'il ſe vit exclus de toute eſpérance de retour à Nîmes. Mais cette nouvelle diſgrace & cette machine ſecrette du Parti Janſéniſte, contribua à ſa gloire. Les Jéſuites, qui n'étoient pas fâchez de la mortification que M. Arnaud alloit recevoir par la Replique de M. Claude, en firent relâcher l'impreſſion que les amis de M. Arnaud avoient fait arrêter. Le bruit qu'elle fit dans le monde, fit jetter les yeux ſur lui, pour remplir la Chaire de Charenton. Dans cette place, où il ſe diſtingua extremement, ſes Sermons auſſi bien que ſes Ouvrages lui aquirent cette grande réputation qui rendra ſon nom immortel. Si ſes Sermons n'étoient pas brillans ni fleuris, ils étoient remplis d'une Théologie profonde & ſoutenue d'une éloquence grave & vigoureuſe. Il y a même une infinité de traits vifs & animez, qui ne ſentent ni la ſechereſſe ni la peſanteur, qui accompagnent d'ordinaire le ſtile dogmatique, & l'on s'apperçoit aiſément que la lecture n'en diminue point la beauté ni le prix. Enfin, la conduite de M. Claude fut droite & ferme, au milieu des grandes agitations des égliſes de France, dont il étoit le conſeil, & dont il ſentoit tous les malheurs. Il n'étoit point capable de l'obliquité de demander des Conférences, pour s'en faire honneur, ni encore moins pour ſe faire acheter. Ce ſont des faits que l'on a inventez, pour noircir ſa réputation. Quant à la Conférence qu'il eut avec M. l'Evêque de Condom, qui depuis l'a été de Meaux, il la refuſa long-tems aux ſollicitations de Mademoiſelle de Duras, qui étant réſolue de changer de Religion, ne la demandoit que pour faire de l'éclat, & pour rendre ſon changement plus plauſible, en publiant qu'on ne l'avoit pas ſatisfaite. Comme chacun des Combattans en a publié un récit, c'eſt au public à juger à qui appartient la victoire. A l'égard de la Conférence qu'on ſuppoſe qu'il voulut avoir avec M. l'Archevêque de Paris, afin d'en tirer de la gloire, c'eſt à quoi M. Claude ne penſa jamais. Il eſt vrai qu'un Eccléſiaſtique, pouſſé par un zéle indiſcret, voulut lier une Diſpute entre ce Prélat & M. Claude, & que M. l'Archevêque eut pour cet Eccléſiaſtique, la complaiſance d'obtenir une Lettre de Cachet, afin d'y contraindre M. Claude. Mais M. Claude, qui regarda cette démarche comme un piége qu'on lui tendoit, s'en plaignit à M. de Ruvigni, & M. de Ruvigni à M. l'Archevêque, lequel rejetta tout ce qui s'étoit paſſé ſur les importunitez de l'Eccléſiaſtique, qui s'étoit imaginé d'en tirer de grands avantages. Il eſt facile de juger que M. Claude n'avoit garde de donner tant de priſe ſur lui, en faiſant toutes ces avances. On ne ſe joue pas impunément de la Cour, ni d'un Prélat de cette conſidération. Outre les Ouvrages de M. Claude, dont il a été fait mention cy-deſſus, il publia encore lui-même *les Plaintes des Proteſtans.* C'eſt une eſpéce de Proteſtation contre la révocation de l'Edit de Nantes & des priviléges accordez en France aux Réformez. Depuis ſa mort, nous avons eu par les ſoins de ſon fils cinq tomes de ſes Oeuvres Poſthumes. Le premier comprend un *Traité de l'Euchariſtie* & un *Traité de la compoſition d'un Sermon.* Des quatre autres, deux contiennent un *Traité de Jeſus-Chriſt* ; le troiſiéme renferme quelques Diſſertations *ſur le Péché contre le Saint Eſprit, ſur la Juſtification, ſur la Chûte des Anges, &c.* ; le dernier eſt un volume de Lettres. * *Abbrégé de la Vie de M. Claude par* M. de la Devaize. *Hiſtoire des Ouvrages des Savans du mois de décembre*, 1689.

CLAUDE (Jean-Jacques) fils d'Iſaac Claude & petit-fils du célébre Jean Claude, dont il a été parlé dans l'article précédent, naquit à la Haye le 16 janvier 1684. Dès ſon enfance, il marqua une

une grande inclination pour l'étude. Il fit ſes Humanitez à Utrecht, après quoi il étudia les Belles Lettres & les Antiquitez ſous M. Burman qui lui donna une grande connoiſſance des bons livres. Il perdit ſon pére deux ans après qu'on l'eut envoyé à Utrecht, mais après cette perte il retrouva heureuſement dans M. David Martin ſon couſin & ſon Tuteur tout ce qu'il avoit perdu par la mort de ſon pére. En 1702, il fit imprimer un Traité ſur la maniére de ſaluer des Anciens, & une Diſſertation ſur les Nourrices & les Pédagogues, ſous ce titre, *Joh. Jacobi Claudii Diſſertatio de Salutationibus Veterum; cui addita eſt Diatribe de Nutricibus & Pædagogis*. Cet Ouvrage valut à ſon Auteur la gloire d'être mis au rang des jeunes gens qui ſe ſont rendus célébres par leurs études. M. Martin le détermina adroitement à préférer l'étude de la Théologie à celle des Belles Lettres qui faiſoient toute ſa paſſion. Malgré la foibleſſe de ſa ſanté, il fit tant de progrès dans la Théologie, qu'au bout de trois ans, c'eſt à dire, en 1706, il fut reçu Miniſtre au Synode de Déventer, avec beaucoup d'applaudiſſement. Il fit un voyage en 1710 en Angleterre, où l'Egliſe de Londres le retint pour remplacer M. Primeroſe que ſon grand âge mettoit hors d'état de ſervir. L'Egliſe de la Haye avoit des vues ſur J. Jaques Claude, & l'avoit fait ſolliciter; mais il ſe détermina en faveur de l'Egliſe de Londres, où il fut inſtallé le onziéme février 1711. Il ſe fit également aimer & eſtimer par ſes lumiéres & par ſes mœurs, Un heureux mélange de douceur & de majeſté faiſoit ſon caractére dominant dans la Prédication; il ne couroit point après le brillant & le ſublime pour leur ſacrifier le vrai & le ſolide. Il réſiſtoit ſans peine à la demangeaiſon de paroître ſavant, ſon ſtile étoit net & pur, ſes expreſſions naturelles & jamais recherchées. Il excelloit dans l'art de porter au cœur les véritez qu'il annonçoit, & comme il en étoit pénétré, il réüſſiſſoit à toucher ſes Auditeurs, & il ſavoit donner, par ſon action, de la grace aux choſes les plus communes. Dans les converſations particuliéres il ne parloit jamais de la Religion qu'avec reſpect, & il ſouffroit quand on en parloit autrement devant lui. Etant allé à la campagne aſſiſter ſon frére unique attaqué de la petite vérole, il la gagna auprès de lui & il en mourut à Londres le ſeptiéme mars 1712, extrémement regretté de ſon troupeau. Son frére a fait imprimer un volume de ſes Sermons. * *La Vie de M. Claude à la tête de ſes Sermons.*

CLAUDE. NB. Ce que l'on ne trouve pas ſous le nom de *Claude* doit ſe chercher ſous celui de *Claudius*.

* CLAUDE, de Marſeille, fut un habile Peintre en vitres. Le Pape Jules II le fit venir à Rome pour travailler aux vitres du Vatican, mais Claude mourut incontinent après être arrivé à Rome. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *Entret.* 2. *p.* 341. édit. de Trévoux, 1725.

* CLAUDE BERGER naquit le 20 janvier 1679, de *Claude* Berger, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris. Il ſe deſtina à ſuivre la profeſſion de ſon pére, & pendant qu'il étoit ſur les bancs de la Faculté, il ſoutint ſous la préſidence de M. Fagon, premier Médecin, une Théſe contre l'uſage du tabac, dont le ſtile & l'érudition furent également admirez, & les préceptes fort peu ſuivis. Quoique M. Berger fût allié de M. Fagon, & d'aſſez près, ce fut à l'occaſion de cette Théſe que M. Fagon vint à le connoitre plus particuliérement qu'il n'avoit fait juſqu'alors, & il lui accorda une amitié & une protection que l'alliance ſeule n'auroient pas obtenues de lui. M. Berger travailla longtems à l'étude des Plantes ſous M. de Tournefort, & mérita que ce grand Botaniſte le fit entrer en qualité de ſon Eléve dans l'Académie des Sciences, lorſqu'elle ſe renouvella en 1699. Depuis, par certains engagemens qui ſe firent dans la compagnie, il devint Eléve de M. Homberg. Il parut également propre à remplir un jour une premiére place, ſoit dans la Botanique, ſoit dans la Chymie. Mais différentes occupations le détournérent des fonctions que l'Académie demande. Ayant été reçu Docteur en Médecine, il fut obligé d'en profeſſer un Cours aux Écoles de Paris pendant deux ans, ce qu'il fit avec beaucoup de ſuccès. D'ailleurs ſon pére, bon Praticien, & des plus employez, le menoit avec lui chez ſes Malades & l'inſtruiſoit par ſon exemple, & par l'obſervation de la Nature même, leçon plus efficace & plus animée que toutes celles que l'on prend dans les livres: & comme ce pére à cauſe de ſes indiſpoſitions paſſa les deux derniéres années de ſa vie ſans ſortir de chez lui, il exerçoit encore la Médecine par ſon fils qu'il envoyoit chargé de ſes ordres, & éclairé de ſes vues. Auſſi après ſa mort qui arriva en 1705, le fils ſuccéda à la confiance que l'on avoit pour le pére, & ſe trouva fort employé, preſque à titre héréditaire. Enfin M. Fagon qui avoit la Chaire de Profeſſeur en Chymie au Jardin Royal, & qui ne pouvoit l'occuper, en chargea M. Berger en 1709, & après lui avoir continué cet emploi les deux années ſuivantes par commiſſion, il crut que la maniére dont il s'en étoit aquité, méritoit qu'il lui en fît obtenir du Roi la ſurvivance, grace qu'il eut d'autant moins demandée pour un ſujet médiocrement digne, que l'on ſavoit qu'il avoit toujours été fort jaloux de l'honneur de cette place. Tout ce qui rendoit M. Berger peu exact aux devoirs à l'Académie, ne laiſſoit pas de le diſpoſer à devenir grand Académicien, & apparemment la Compagnie eût profité de ces occupations même qui ne la regardoient pas, mais la complexion délicate dont il étoit, ſuccomba à ſes différens travaux. Son poûmon fut attaqué, & il mourut le 22 mai 1712. M. de la Carliére, premier Médecin de Mgr le Duc de Berry, & tres célébre dans ſon Art, l'avoit choiſi pour lui donner ſa fille unique, & c'eſt encore une partie de la gloire de M. Berger, que toutes les circonſtances de cette eſpéce d'adoption.

CLAUDE GOUDIMEL. *Voyez* GOUDIMEL.

CLAUDIA, Vierge Veſtale parmi les Romains, étant accuſée d'inceſte, parce qu'elle employoit trop de tems à ſe parer, fut juſtifiée par un prodige. Dans le tems qu'Annibal ravageoit l'Italie, vers l'an de Rome 537, & avant J. C. 217, on avoit appris dans les livres de la Sybille, que la ſtatue de Cybéle devoit être amenée de Peſſinunte à Rome; mais comme on vouloit la faire monter par le Tibre, le vaiſſeau qui la portoit s'arrêta, & ne put être ébranlé par tous les efforts des Matelots. On ſut cependant que le vaiſſeau ne pouvoit être remué que par une fille chaſte. Alors Claudia pria la Déeſſe, que ſi elle avoit quelque connoiſſance de ſa vertu, il lui plût de la favoriſer. Auſſi-tôt, avec ſa ceinture ſeule, elle entraîna le vaiſſeau qui portoit la ſtatue. Une autre fois, voyant qu'un Tribun du peuple, prévenu de haine contre ſon pére, vouloit avec violence l'arracher de ſon char triomphal, elle y accourut, & s'oppoſa avec tant de courage aux efforts de ce Magiſtrat, que malgré lui, ſon pére alla triomphant juſqu'au Capitole. * Tite-Live, *l.* 39. *ch.* 14. Ovide, *Faſtes*, *l.* 4.

CLAUDIA, que quelques uns confondent ſans raiſon avec celle dont nous venons de parler, étoit ſœur de P. Claudius Pulcher, qui l'an 505 de Rome, & 249 avant J. C. perdit contre les Carthaginois une bataille navale, dans laquelle périt un très grand nombre de Romains. On dit que cette Dame ſe trouvant incommodée de la foule du peuple, qui la preſſoit à la ſortie du théâtre, *Plût aux Dieux*, dit-elle, *que mon frére vécut encore, & qu'il eût une autre flotte à commander*! ce qui fut cauſe qu'on la mit à l'amende. Aurélius Victor, *ch.* 46, en parle dans les Eloges des Hommes Illuſtres, que quelques uns attribuent à Cornélius Népos, à Suétone ou à Pline *le Jeune*. * Valére Maxime, *l.* 5. *c.* 4. *Ex.* 6.

CLAUDIA, (Junia) fille de M. Junius Silanus, & premiére femme de *Caius Caligula*, mourut peu de tems après l'avoir épouſé. * Tacite, *Annal. l.* 6.

CLAUDIA, niéce de l'Empereur *Claude* II, mére de l'Empereur *Conſtance* Chlore, & ayeule du grand *Conſtantin*. * Trebellius Pollio, *in Vita Claudii*.

CLAUDIA, ſœur de l'Empereur Probe dans le troiſiéme ſiécle.

CLAUDIA RUFINA, native de la Grande Bretagne, vivoit vers l'an centiéme de l'Ere Chrétienne, & fut célébre par ſon eſprit. Quelques uns croyent qu'elle étoit Chrétienne, & que c'eſt la même dont parle ſaint Paul ſur la fin de la ſeconde Epître à Timothée: *Salutant te Eubulus, & Pudens, & Linus, & Claudia, & omnes fratres.* On prétend qu'elle étoit parente de l'Empereur Claudius, qu'elle demeuroit à Rome, & qu'elle y épouſa Aulus Rufus Pudens, qu'on veut être le même dont parle S. Paul. Le Martyrologe Romain fait mention, au 19 mai, de Pudens, & de Pudentiane ſa fille. Celle-ci ſouffrit le martyre, vers l'an 140. La Chronologie eſt différente dans les Auteurs qui parlent de Pudens & de Claudia. Il eſt ſûr, que Martial fait mention de leur mariage dans une de ſes Epigrammes qui commence ainſi,

> Claudia, *Ruſe, meo nupſit peregrina* Pudenti,
> *Macte eſto tædis, ô Hymenæe, tuis, &c.*

Dans une autre Epigramme il parle du païs de Claudia:

> *Claudia cæruleis cum ſit Rufina Britannis.*
> *Edita, cur Latiæ pectora plebis habet?*
> *Quale decus formæ? Romanam credere matres*
> *Italides poſſunt, Athides eſſe ſuam, &c.*

On ajoûte que Claudia avoit beaucoup d'eſprit, & qu'elle compoſa quelques Ouvrages en vers. * Martial, *l.* 4. *Epigr.* 13: & *l.* 11. *Epigr.* 54. Baronius, *in Annal. A. C.* 160. & *in menſe Martio*. Surius, *ad diem* 19 *maii*. Pitſeus, *de Script. Angl. &c.*

CLAUDIANISTES, certaine Secte d'Hérétiques, venue des Donatiſtes, qui firent une Egliſe à part, comme les Rogatiſtes, que S. Auguſtin appelle *un morceau coupé d'un autre morceau*. Les premiers eurent ce nom d'un certain Claude, comme les autres le tirérent de Rogatus Maurus. Ce qui ſe prouve par l'Epître Synodale du Concile des Cavernes de Suze, qui fut tenu par ces Schiſmatiques. * S. Auguſtin, *ſur le Pſeaume* 36.

CLAUDIEN, (Claudianus) Poëte Latin, vivoit dans le quatriéme ſiécle, ſous l'Empire de Théodoſe, & de ſes fils Arcadius & Honorius. Pluſieurs Savans croyent qu'il étoit Egyptien, natif de Canope: ce que Crinitus juge être inconteſtable, après ce que Claudien avoue de lui même, *Carm.* 43. *ad Gennadium Ex-Proconſule*, *v.* 3.

> *Grajorum populis & noſtre cognite Nilo.*

Cependant ce ſentiment n'eſt pas le plus univerſel. Car pluſieurs le font Eſpagnol; & Pétrarque, Ange Politien & Landini ont cru qu'il étoit originaire de Florence. D'autres aſſurent que Claudien étoit Gaulois, & que la ville de Vienne en Dauphiné étoit le lieu de ſa naiſſance, fondez ſur ce que la famille des Claudiens a été illuſtre dans cette ville, & féconde en beaux eſprits. Quoiqu'il en ſoit, Claudien étoit Payen, & floriſſoit ſous l'Empire d'Arcadius & d'Honorius, qui lui firent dreſſer dans Rome une ſtatue après ſa mort, avec cette inſcription, TRIBUNUS: NOTARIUS: INTER CÆTERAS INGENTES ARTES PRÆGLORIOSISSIMUS POETARUM. Il a écrit un Poëme du raviſſement de Proſerpine en trois Livres; deux d'Invectives contre Rufin; deux contre Eutrope, & pluſieurs autres. Quant au Poëme de JESUS CHRIST qui paroît ſous ſon nom, il n'eſt pas de lui. Quelques uns l'attribuent au Pape Damaſe, & quand il porteroit le nom de Claudien, il ſeroit d'un Claudien ſurnommé Mamertus, qui vivoit ſous l'Empereur Zénon. Jules Céſar Scaliger dit dans ſa Poëtique, que Claudien a été accablé par le peu de nobleſſe de ſa matiére, & qu'il a ſuppléé à ſes défauts par la fertilité de ſon eſprit. Claudien eſt ſans contredit le premier de tous les Poëtes, qui ont paru depuis le ſiécle heureux d'Auguſte; & Marc-Antoine Sabellic, ſemble avoir eu raiſon de dire, qu'il eſt le dernier des anciens Poëtes, & le premier des nouveaux. Godeau après divers autres Critiques d'Allemagne & d'Italie, témoigne que de tous ceux qui ont tâché de ſuivre & d'imiter Virgile, il eſt celui qui approche le plus de la majeſté de ce Poë-

Poëte, & qui ſe ſent le moins de la corruption de ſon ſiécle. Un Critique Ecoſſois préfére ſans façon Claudien à Virgile; mais ſans donner dans l'hyperbole, il faut convenir premiérement, que pour ce qui regarde *le génie*, il l'avoit admirable. Crinitus témoigne, qu'il ſemble être formé de la nature même pour la Poëſie, & qu'il y étoit heureuſement porté. La plupart des Critiques en ont jugé à peu près de même. Les anciens Auteurs Eccléſiaſtiques même, tels qu'Oroſe & Paul Diacre, ne lui ont pas refuſé cette gloire. Louïs Vivès dit, que Claudien étoit né Poëte, qu'il poſſédoit l'eſprit poëtique dans toute ſa plénitude, & qu'il étoit tout rempli de ce feu qui produit l'enthouſiaſme. C'eſt ce qu'ont auſſi reconnu Buchanan, Juſte-Lipſe, Contarini, Hankius. En ſecond lieu, pour *la ſcience*, c'eſt à dire, pour les qualitez que Claudien avoit aquiſes pour la Poëſie; car il s'étoit rendu habile dans la ſcience des choſes naturelles, dans celle des loix & de la Juriſprudence, & dans celle de l'Art Militaire. M. Baillet croit que Claudien étoit ſavant en Poëte, c'eſt à dire, que ſans approfondir toutes ces connoiſſances, qui demandent chacune un homme tout entier, il s'étoit contenté d'en faire l'acceſſoire de ſa profeſſion principale; peut être même ne les avoit-il étudiées que dans ſon Homére & dans Virgile. En troiſiéme lieu, pour ce qui eſt du *ſtile* de Claudien, la plupart des Critiques conviennent qu'il eſt beau, pur, châtié, élégant, doux, grave, élevé, noble; & ce qu'on y a le plus admiré, c'eſt de le voir coulant & facile, avec tant d'autres qualitez, qui ſe trouvent rarement unies enſemble dans les autres Poëtes. Quelques Critiques modernes cependant ont trouvé que ſa Latinité n'eſt pas aſſez pure. Un Auteur du Port-Royal dit qu'il a trop de ſaillies de jeuneſſe, & qu'il eſt trop enflé. Les P. Briet & Rapin Jéſuites, ont remarqué après lui la même choſe. Ce Poëte, dit le Giraldi, commence un ſujet avec beaucoup de feu & de courage, mais le vent lui manque, & il eſt rare, ſelon lui, que la fin de ſes piéces réponde à leur commencement. En quatriéme lieu, entre les diverſes piéces de Poëſie que Claudien a publiées, les *Invectives* contre Rufin & contre Eutrope, ſont les plus belles au jugement de M. Godeau: ſelon lui on ne peut rien faire en ce genre de plus achevé. Après ces piéces, il n'y en a pas de plus eſtimée que le Poëme de *l'Enlévement de Proſerpine*. Le Poëme *du Conſulat d'Honorius* marche aprés. Il eſt bon de remarquer avec Jules Scaliger, que Claudien a introduit dans la Poëſie une eſpéce de nouveauté, dont on n'avoit point encore eu d'exemple ailleurs que dans Perſe: c'eſt de mettre des Préfaces à la tête de chaque Ouvrage, comme il a fait à la plupart des ſiens. Parmi les éditions de Claudien, celle de Heinſius le fils eſt la meilleure: celle de Barthius eſt auſſi fort bonne; mais le Commentaire eſt un peu trop long. Il ne faut pas oublier celle de Guillaume Pyrrhon *in uſum Delphini*. * S. Auguſtin, *de la Cité de Dieu*. *l.* 5. *c.* 26. Oroſe, *l.* 7. *c.* 35. Proſper, *in Chron.* Suidas. Scaliger, *Poët. l.* 6. Lilius Giraldus, *Dial.* 4. *de Poët.* Voſſius. Marc-Antoine Sabellic, *Ven. Ennead. Hiſt.* 7. *l.* 9. Antoine Godeau, *Hiſtoire de l'Egliſe, fin du IV ſiécle.* Petrus Crinitus, *de Vit. Poëtar. l.* 1. *c.* 85. Juſte-Lipſe, 1. *de admirandis ſeu de magnitud. Rom. c.* 2. George Buchanan, *in Dialog. de jure regni apud Scotos poſt hiſtoriam ſuam*. Le P. Fabri, *l.* 3. *Ing.* 5. *c.* 2. *Delectus Epigram.* par un Auteur de Port-Royal, *in Diſſert. Pralim. de Epigr.* Le Pére Rapin, *Réflexions particuliéres ſur la Poëtique, partie* 2. *Réflex. XIV & XV. Conſultez* particuliérement Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes Latins tome* 6. *p.* 483: ou *tome* 3. *partie* 2. *p.* 397. *n.* 1184. édit. d'Amſterdam, 1725, où l'on trouve dans un ordre exact tous ceux qui ont porté leur jugement ſur les Ouvrages de Claudien.

CLAUDIEN MAMERT, en Latin *Mamertus* & *Mamercus*, frére de Mamert Evêque de Vienne, & ſon Vicaire, vivoit dans le cinquiéme ſiécle, environ l'an 460. Il compoſa trois livres de l'Etat de l'Ame, qu'il dédia à Sidonius Apollinaris, lequel en parle comme d'un homme excellent par ſa doctrine & par ſa piété. Il entreprit cet Ouvrage, pour refuter le livre que Fauſte Evêque de Riez faiſoit courir ſans nom, & dans lequel il s'efforçoit de prouver, qu'il n'y avoit point de créatures incorporelles, & par conſéquent que l'ame n'étoit pas une ſubſtance ſpirituelle, d'où il s'enſuivoit qu'elle étoit mortelle. On lui attribue un Poëme, dans lequel il fait voir, que les Poëtes Chrétiens doivent quitter les ſujets profanes, pour chanter des Hiſtoires & des choſes ſacrées. Gennade aſſure que l'Hymne de la Croix, *Pange lingua glorioſi prælium certaminis*, eſt de lui. L'ancien Scholiaſte l'en fait auſſi Auteur, & il y a bien de l'apparence que c'eſt cette Hymne, dont Sidonius fait l'éloge dans l'Epître troiſiéme du IV livre. Ainſi il y a beaucoup plus de raiſon de l'attribuer à Claudien Mamert qu'à Vénance Fortunat. * Sidonius Apollinaris, *l.* 4. *Epiſt.* 3. 11, *&c.* avec les Notes du P. Sirmond. Gennade, *c.* 83. Bellarmin, *des Ecriv. Eccléſ.* Trithéme, *au Catal.* Baronius, *A. C.* 460. *n.* 37. *tome* 4. *Biblioth. Sanct. Patrum*, édit. de 1624, *&c.*

CLAUDIN (Jules Céſar) Médecin de Bologne, floriſſoit en 1574. Il a publié un Livre *des jours Critiques*; *La Défenſe des Médecins Galéniſtes contre* A. Sala; *Des Conſeils de Medecine*; *L'Empirique raiſonnable*, *&c.* * Bumaldus, *Bibliotheca Bononienſis*.

* **CLAUDIN le JEUNE**, de Valenciennes, excellent Muſicien du XVI ſiécle du tems de François I, & de pluſieurs Rois ſes ſucceſſeurs, vivoit encore en 1598, ſi l'on peut s'en rapporter à ſon portrait qui ſe trouve à la tête de ſes Pſeaumes à quatre & cinq parties, donnez au public en 1635 par Juſtus Livius, Libraire de Leyden. Claudin le Jeune aquit tant de réputation dans ſon Art, qu'on l'appelloit le Phénix ou l'honneur des Muſiciens. On a fait pluſieurs vers à ſa louange dont nous ne rapporterons que ce quatrain,

Qui ſon eſprit ne ſatisfait
En tes chants ſi pleins de merveilles;
S'il n'eſt un âne tout à fait
Il en a du moins les oreilles.

Les Pſeaumes qu'il a mis en Muſique à quatre & cinq parties ont été imprimez pluſieurs fois: mais l'une des plus anciennes éditions, eſt celle de 1627, à Genéve chez Jean de Tournes, publiée par *Cécile* le Jeune, ſœur de Claudin, laquelle les dedia au Duc de Bouillon, Prince ſouverain de Sedan.

CLAUDINE, célebre par ſes Poëſies. *Voyez* l'article de **COLLETET**.

CLAUDIUS, nom de l'illuſtre famille des Claudiens à Rome. Elle deſcendoit d'Appius Clauſus, ou CLAUDIUS, de Régille, ville des Sabins, qui s'étoit venu établir à Rome, & dont les Deſcendans y remplirent les premieres charges. Nous parlerons des plus conſidérables dans leurs articles ſéparez, & nous nous contenterons de dire, que les Faſtes Conſulaires ſont remplis des noms des Claudiens qui ont exercé le Conſulat. Tels ſont APPIUS CLAUDIUS CRASSUS l'an 406 de Rome, & 348 avant J. C. avec L. Furius Camillus: Un autre l'an 611 de Rome, & 143 ans avant J. C. avec Q. Cæcilius Metellus: APPIUS CLAUDIUS LENTULUS, l'an 624 de Rome, & 130 ans avant l'Ere Chrétienne, avec Perpenna, &c.

CLAUDIUS, ou **CLAUSUS** (Appius) Sénateur & Conſul Romain, étoit de Régille, ville des Sabins. Ce peuple avoit réſolu de faire la guerre aux Romains: Appius Clauſus s'y oppoſa, fut traité de lâche & de traître, & ſe vit contraint de ſe retirer à Rome. Ce fut l'an 250 de la fondation de cette ville, 504 avant J. C. ſous le quatriéme conſulat de Valérius Publicola, & le ſecond de Lucrétius. Appius fut reçu dans le Sénat au nombre des Sénateurs. Il changea ſon nom de Clauſus en celui de Claudius, & fut Chef de la famille Claudienne, qui a été depuis très illuſtre à Rome. Le Sénat lui fit donner cinq arpens de terre ſur les bords du Téveron, & deux arpens à ceux qui l'avoient ſuivi. Ils étoient près de cinq mille perſonnes, & on les avoit deja naturaliſez, par la qualité de Bourgeois Romains. Appius Claudius eut enſuite beaucoup de part dans les affaires de la République; mais il étoit d'un naturel chagrin, & extrémement fier: ce qui lui attira la haine du peuple, parce qu'il s'oppoſoit ſevérement à ſes deſſeins tumultueux. L'an 260 de Rome, & avant J. C. 494, il fut fait Conſul avec P. Servilius Priſcus; & cette année très-heureuſe pour la République naiſſante, fut marquée par la défaite des Volſques. Appius Claudius les vainquit, & après cet exploit fit couper la tête à tous les ôtages qu'ils avoient à Rome, ajoutant cette peine à celle que la fortune des armes leur avoit fait ſouffrir, pour avoir violé les tréves & la foi des traitez, dont la vie des ôtages devoit répondre. A. Virginius Tricoſtus, & T. Véturius Géminus furent Conſuls en 261, après Claudius. Celui-ci les accuſa de négligence, & fit créer Dictateur M. Valérius, frére de Publicola. Depuis, la ville de Rome fut expoſée à de grandes ſéditions au ſujet du partage des terres. Appius Claudius, qui étoit le plus paſſionné des Sénateurs contre les Plébeïens, fut fait une ſeconde fois Conſul avec Q. Barbatus Capitolinus en 284, & 470 ans avant J. C. Le Tribun Victorius ou Lictorius, qui étoit un eſprit violent, porta le peuple à la revolte, & les Volſques, ſecondez des Æques, prirent les armes contre les Romains. Claudius eut du deſſous en cette expédition. Sa ſévérité étoit tellement déteſtée des Soldats qu'ils ſouffrirent volontiers leur défaite, & témoignérent même une maligne joye, de ce que la honte en retomboit ſur le Conſul. Au commencement de l'an 284, les Tribuns accuſérent Appius Claudius de mépriſer le peuple Romain, de cauſer des ſéditions, d'avoir fait aſſaſſiner Genutius, qui étoit de leur corps, & d'avoir malicieuſement contribué à la derniére défaite. Il comparut ſans rien rabattre de ſa fierté ordinaire, ce qui ſurprit beaucoup ſes accuſateurs & ſes Juges; de ſorte que quelque réſolution qu'ils euſſent priſe de le perdre, ſon affaire fut renvoyée à une autre aſſemblée. Quelques jours après il tomba malade, & mourut dans le même tems. D'autres diſent, qu'il ſe fit mourir lui même, pour éviter l'infamie qui le menaçoit. Mais quoique le peuple le haït mortellement, il ne fit point paſſer ſa haine juſques à ſa mémoire. Il conſentit qu'on lui fit les obſéques qu'on avoit accoutumé de faire à des perſonnes de ſa qualité, & il écouta même, comme dit Tite-Live, ſon Oraiſon funébre, malgré l'oppoſition des Tribuns. * Plutarque, *in Vita Publicola*. Denys d'Halicarnaſſe. Tite-Live. Florus.

CLAUDIUS, (Appius) Sénateur Romain, fils de ce premier, ſe laiſſa ſéduire à l'amour & à l'ambition, & commit des crimes qui lui coutérent l'honneur & la vie. Quelques Auteurs ont cru qu'il étoit ce même Appius Claudius, qui fut Conſul l'an 295 de Rome, & 459 avant J. C. avec Valérius Publicola II, auquel après ſa mort, on ſubſtitua Quintius Cincinnatus. Mais il y apparence que c'étoit ſon frére. Car ce Conſul de l'année 295, eſt ſurnommé *Sabinus Regillenſis*, & celui dont nous parlons préſentement, eſt ſurnommé *Craſſinus*. L'an 300 de Rome, & 454 avant J. C. on envoya en Grece trois Ambaſſadeurs pour apprendre les loix de ce païs, dont on compoſa depuis celles des douze Tables. Ils revinrent en 302, & alors le Sénat ordonna que pour l'année ſuivante on choiſiroit quelques perſonnes prudentes, pour gouverner la ville en la place des Conſuls. On prit dix Sénateurs qu'on nomma Décemvirs, & qui eurent toute l'autorité en 303 & 304. Cependant on n'eut pas ſujet de ſe louer de leur conduite. Car Appius Claudius qui étoit du nombre de ces Décemvirs, fit aſſaſſiner Lucius Siccius Dentatus, qui pendant 40 ans avoit rendu de grands ſervices à la République. Lucius Virginius, Tribun militaire, avoit une fille très-belle, très-ſage & très vertueuſe, appellée Virginie & fiancée avec Lucius Icilius, qui avoit été Tribun du peuple. La beauté de cette fille charma tellement Appius Claudius, qu'il n'épargna ni offres, ni menaces, pour la ſéduire. Mais n'en ayant pu venir à bout, il apoſta un certain M. Claudius, qui demanda Virginie, comme Eſclave fugitive, ſuppoſant qu'elle étoit née dans ſa maiſon d'une de ſes Eſclaves, qui l'avoit vendue ſecretement à Numitoria, femme de Virginius. Ce procès ſe pourſuivit devant Appius Claudius, Juge de ces ſortes d'affaires. Il aju-

gea Virginie au Demandeur par proviſion, juſqu'à ce que cette affaire pût être jugée définitivement. Virginius au deſeſpoir de voir ſa fille traînée comme une Eſclave fugitive, & étant perſuadé que la mort étoit préférable à l'eſclavage, prit un couteau ſur le banc d'un boucher, & le plongea dans le ſein de Virginie: *Reçois*, dit-il, *ma fille, le ſecours que je te puis donner contre le Tyran.* Cette affaire émut le peuple & l'armée, & Rome ſe vit dans le plus grand danger qu'elle eût jamais couru. Valérius & Horatius, que leur vertu faiſoit reſpecter du peuple & du Sénat, entreprirent d'appaiſer cette émotion. Ils en vinrent à bout, & l'ancien gouvernement Conſulaire fut rétabli. L'année d'après, c'eſt à dire, en 305, Virginius accuſa Appius Claudius de l'injuſtice qu'il avoit faite à ſa fille. L'accuſé fut mis en priſon, quoiqu'il en eût appellé au peuple; & preſſé des remords de ſa conſcience, il ſe punit lui même avec du poiſon, l'an de Rome 305, & avant J. C. 449. Cicéron a parlé de cette Hiſtoire de Virginie & d'Appius. Pomponius ajoûte que ce dernier étoit un ſavant Juriſconſulte, & qu'il avoit beaucoup travaillé aux Loix des douze Tables. * Cicéron, *l.* 2. *De Finibus.* Pomponius, *Digeſtorum l.* 1. *Tit.* 2. *De Origine Juris.* Denys d'Halicarnaſſe. Tite-Live. Florus.

CLAUDIUS, (Appius) Dictateur Romain, étoit de la même famille des Claudiens. L'an 392 de Rome, & avant J. C. 362, ſous le Conſulat de Q. Servilius Hala ou Ahala, & de L. Genutius Aventinenſis, les Herniques prirent les armes contre les Romains. La conduite de cette guerre fut donnée au dernier des Conſuls, qui tomba dans une embuſcade que les ennemis lui dreſſérent, & qui fut tué en combattant vaillamment. Les Herniques devenus hardis par ce ſuccès, attaquérent le camp du Conſul, où commandoit C. Sulpitius, ſon Lieutenant; mais ils furent repouſſez avec perte. Dans ces extrémitez, le Sénat fit nommer Dictateur Appius Claudius. Il leva de nouvelles troupes, ſe mit en campagne, & alla joindre l'armée de Sulpitius. Quelque tems après, il donna bataille aux Herniques, & la gagna véritablement; mais il y perdit une grande partie de ſes troupes. Appius Claudius eut depuis d'autres emplois dans la République, & fut un des plus violens partiſans des Patriciens contre les Plébeïens. Cette paſſion étoit naturelle dans cette famille, & ſe tranſmettoit de pére en fils. * Tite-Live. Florus.

CLAUDIUS, (Appius) ſurnommé *Cæcus* ou *l'Aveugle*, fut Cenſeur, l'an 441 de Rome, & 313 avant J. C. avec L. Plautius. Durant ce tems, il fit paver le grand chemin, qu'on appella de ſon nom, la voye Appienne, *Via Appia*, & fit auſſi faire un canal qui portoit ſon nom, & qu'on appella *Aqua Claudia*. Ce canal conduiſoit des eaux vives, dans la ville de Rome, & même juſques ſur le Mont-Aventin. Appius eut ſeul l'Intendance de ces ouvrages; car C. Plautius, par incapacité ou par négligence, lui laiſſa la conduite de toutes choſes. D'autres diſent que Plautius fut dépoſé, pour avoir fait un mauvais choix de Sénateurs. Appius Claudius fut depuis Conſul, l'an 447 de Rome, & 307 avant JESUS CHRIST, avec L. Volumnius Violens ou Flamma, qui fit la guerre aux Salentins. Ce Volumnius étoit Plébeïen, & la famille des Claudiens étoit Patricienne, & très-oppoſée au peuple. Appius Claudius eut encore le chagrin de ſe voir Conſul avec le même Volumnius, l'an 458 de Rome. Dans le département des affaires de la guerre, Claudius eut ordre de commander l'armée contre les Toſcans & les Samnites unis enſemble. Mais il ſe vit extrémement preſſé, & Volumnius en étant informé, vint à ſon ſecours. Claudius en fut fâché: cet eſprit fier eût mieux aimé périr avec ſon arméa, que d'être ſecouru par un Plébeïen. Cependant, il fut contraint de ſouffrir que Volumnius le dégageât. Les ennemis donnérent une bataille, & ils la perdirent. Claudius eut un nouveau chagrin dans ſa victoire, de ce que tout l'honneur de cette journée fut attribué à ſon Collégue. Etant fort âgé, il devint aveugle. Quelques uns ont dit, que ce fut une punition des Dieux, pour avoir voulu transférer à des Eſclaves le ſoin de ſacrifier à Hercule, qui avoit appartenu à la famille des Potitiens, laquelle étoit nouvellement éteinte. En l'an 475 de Rome, & 279 avant JESUS CHRIST, Pyrrhus envoya à Rome Cynéas, l'un de ſes Miniſtres, pour y propoſer la paix au Sénat, eſpérant que la conjoncture d'une victoire qu'il venoit de remporter, & la préſence de ſon armée feroient trouver cette propoſition fort douce aux Romains. On délibéroit de cette importante affaire au Sénat, lorſqu'Appius Claudius s'y fit porter, & fit connoître aux moins éclairez, que la conjoncture préſente rendoit cette paix extrémement honteuſe au peuple Romain. Ses remontrances l'emportérent, & firent rompre un traité qui auroit été honteux aux Romains. Ce qui a fait dire à Ovide, *Faſt. l.* 6. *v.* 203.

Appius eſt autor, Pyrrho qui pace negata
Multum animo vidit; lumine captus erat.

Il mourut peu de tems après. Il étoit fort habile dans la Juriſprudence Romaine, & Cicéron le met au nombre des anciens Orateurs Romains. * Tite-Live, *l.* 12. & 13. Florus. Plutarque.

CLAUDIUS, (Appius) fils d'Appius Claudius Cæcus, l'an 490 de Rome, & 264 avant J. C. fut élevé à la dignité de Conſul avec M. Fulvius Flaccus. Les Mammertins ne pouvant plus ni ſupporter, ni ſecouer le joug des Carthaginois, envoyérent à Rome demander du ſecours. Le Sénat accepta ce parti, pour avoir un prétexte de ſoumettre la Sicile, comme on avoit ſoumis le reſte de l'Italie. Appius Claudius paſſa en Sicile, à la tête d'une armée floriſſante; & ce fut la premiére fois que la cavalerie Romaine paſſa la mer. Ce fut de même en cette occaſion, qu'on donna à Appius Claudius le ſurnom de *Caudex*, à cauſe du ſoin qu'il eut de faire aſſembler en peu de tems les Navires, dont il avoit beſoin pour ſon expédition. Car les Latins ont nommé *Caudex*, cet aſſemblage de pluſieurs ais, dont on faiſoit des vaiſſeaux de charge. Il débarqua, ſans qu'on lui fit aucun obſtacle, & ſe campa enſuite avec la même tranquillité. La grande réputation des Carthaginois, fit qu'il ſe tint d'abord ſerré; mais ce fut pour peu de tems, car ayant mis en fuite les troupes de Hiéron & défait les Carthaginois, il demeura maître de la campagne. Avec cet avantage, il eut auſſi la gloire d'avoir été le premier des Romains, qui ait remporté quelque victoire hors d'Italie. * Tite-Live. Florus. Polybe.

☞ Quelques Auteurs, & entre autres Aurélius Victor, ont cru que ce Conſul étoit frére d'Appius Claudius Cæcus; il eſt pourtant certain que c'étoit ſon fils. D'autres l'ont confondu avec APPIUS CLAUDIUS, ſurnommé Rufus Craſſus, qui avoit été Conſul l'an 486 de Rome, & 268 ans avant JESUS CHRIST avec Sempronius Sapiens ou Sophus.

CLAUDIUS PULCHER, Conſul Romain, étoit fils d'Appius Claudius *Cæcus*. Il fut Conſul l'an 505 de la fondation de Rome, & 249 ans avant JESUS CHRIST; avec L. Julius Pullus, & perdit une bataille navale en Sicile, contre les Carthaginois. C. Atilius Regulus, & L. Manlius Vulſo, Conſuls en 504, avoient aſſiégé Lilybée en Sicile. Claudius Pulcher fit une autre entrepriſe ſur *Drepanum*, aujourd'hui *Trapano*; mais Aſdrubal Gouverneur de la place, en étant averti, l'attendit en bataille, à l'embouchure de ſon port. Claudius, quoique ſurpris de trouver les ennemis en ſi bonne poſture, les attaqua inconſidérément, & Aſdrubal, ſe ſervant de ſon avantage, coula à fond pluſieurs des vaiſſeaux Romains & en prit quatre-vints-treize, pourſuivant les autres juſques auprès de Lilybée. On crut que le mépris que Claudius avoit fait des Auſpices, lui avoit attiré ce châtiment. Car comme on lui préſenta la cage où étoient les oiſeaux ſacrez, voyant qu'ils ne vouloient pas manger, il les jetta dans la mer: *qu'ils boivent*, dit-il, *puiſqu'ils ne veulent pas manger.* Claudius étant retourné à Rome, fut dépoſé & condamné à l'amende: on l'obligea même de nommer un Dictateur. Mais mépriſant le Sénat, comme il avoit fait la Religion, il nomma Dictateur un certain C. Glaucia, qui étoit l'objet de la riſée du peuple. Le Sénat contraignit ce dernier, à ſe dépoſer en faveur d'Atilius Collatinus. * Polybe, *l.* 6. Valére Maxime, *l.* 1. *ch.* 4. *Ex.* 3: *l.* 8. *c.* 1. *Ex.* 4. Suétone, *in Tiberio*, *c.* 2.

* CLAUDIUS (*Julius*) Auteur Grec, qui avoit écrit des Antiquitez de la Phénicie. *Etienne* de Byzance le cite ſouvent. L'Auteur de l'*Etymologicum Magnum*, cite auſſi un CLAUDIUS, qu'il nomme le Philoſophe.

CLAUDIUS, noms de pluſieurs grands hommes, qui ont vécu ſous les Empereurs, dont la plupart ne ſont point de cette famille. *Voyez* leurs ſurnoms.

CLAUDIUS, certain Bandit qui pilloit la Judée & la Syrie, & que l'Empereur Sévére faiſoit pourſuivre & chercher avec ſoin, vers l'an de JESUS CHRIST 200. Il eut l'audace, dans le même tems, de venir au camp de l'Empereur, ſuivi de quelques Cavaliers, d'approcher de lui, de le ſaluer, comme s'il eût été l'un de ſes Tribuns, & enſuite il ſe retira, ſans avoir été reconnu; de ſorte qu'il fut impoſſible de le trouver. * Dion, *l.* 75.

CLAUDIUS HERMINIANUS, Intendant de Cappadoce pour les Romains, traita cruellement les Chrétiens, mais par un juſte châtiment de Dieu, les vers le mangérent tout vivant. Il défendit autant qu'il le put, que cela ne fût publié, de peur, diſoit-il, que les Chrétiens ne s'en réjouïſſent. Cela arriva l'an de JESUS CHRIST 208. * Tertullien, *ad Scapulam.*

CLAUDIUS VERUS, Archevêque de Vienne en Dauphiné, Prélat de grande vertu & de grande érudition, vivoit dans le IV ſiécle. Adon & Béde aſſûrent qu'il aſſiſta au premier Concile d'Arles, tenu l'an 314. Mais le Cardinal Baronius le nie, & dit que ce Claude qui ſe trouva en ce Concile, étoit un Prêtre que le Pape ſaint Sylveſtre y avoit envoyé. Il faut remarquer que ce Claude de Vienne n'eſt pas le même que Claudien Prêtre de Vienne, frére de ſaint Mamert, comme quelques uns l'ont écrit. On dit qu'il mourut en 424. * Adon & Béde, *Chron.* Chorier, *des Archev. de Vienne.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

CLAUDIUS MARIUS VICTOR, ou VICTORINUS, Rhéteur de Marſeille, vivoit dans le troiſiéme ſiécle, vers l'an 425 ou 430. Il fut un des plus célébres Poëtes de ſon tems. Nous avons de lui trois livres de vers Hexamétres, qu'il adreſſe à ſon fils Ætherius, où il raconte l'Hiſtoire de la Geneſe, depuis la création du monde juſqu'à la ruïne de Sodome; & une Epître à Salonius, contre les mœurs corrompues de ſon ſiécle. Il parle dans cette derniére piéce des courſes des Vandales, & autres Barbares dans les Gaules: ce qui fait voir qu'il vivoit dans le cinquiéme ſiécle. Auſſi Gennade dit qu'il mourut ſous l'empire de Théodoſe & de Valentinien. Gaſpard Loeiſa lui attribue deux Poëmes, que d'autres croyent être de Victorin de Pétaw. * Gennade, *Biblioth. SS. PP. tome* 8. *c.* 6. édit. 2.

* CLAUDIUS MARIUS ARETIUS, Patrice & Noble de Syracuſe, fut un tres ſavant homme, ſur tout dans les Belles Lettres, & ſe rendit célébre par ſes Poëſies Latines, Italiennes & Siciliennes. Il fut Hiſtoriographe de Charles-Quint, & donna d'éclatantes preuves de ſa capacité. Ceux qui après lui ont travaillé à l'Hiſtoire, ſe ſont avantageuſement ſervis des matériaux qu'il avoit amaſſez. Il floriſſoit vers l'an 1544. On a de lui, *de Situ Siciliæ liber; Hiſpaniæ Situs*, avec quelques Ouvrages en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula, tome* 1. *p.* 141. Geſneri *Biblioth.*

* CLAUDULFE, fils de ſaint Arnoul Evêque de Metz & de Dole, fut Domeſtique de Sigebert II, Roi d'Auſtraſie. Guillaume de Malmesburi & quelques autres lui donnent un fils nommé Martin, Duc des Auſtraſiens. Depuis, étant veuf, & âgé d'environ 46 ans, il fut élu Evêque de Metz & il gouverna très-ſagement cette Egliſe durant près de 40 ans. Il fut enterré à Metz dans l'Egliſe des Apôtres. * Sainte-Marthe, *Hiſt. de la Maiſon de France: Gall. Chriſt.* Adrien de Valois, *de Geſt. Vet. Franc. tome* 3.

CLAVER, (*Martin*) Religieux de ſaint Auguſtin dans les Philippines, compoſa l'Hiſtoire de ſon Ordre, de laquelle Nicolas Antonio fait mention dans ſa *Bibliothéque d'Eſpagne.*

* C L A V E R, (Jaques) Religieux de Rome, qui avoit du mérite, mais qui étoit furieuſement avide de louanges, mourut en 1600. * Janus Nicius Erythræus en fait l'éloge, *Pinac. I. c.* 3.

C L A V I J O, village d'Eſpagne dans la vieille Caſtille, & au païs de la Rioia ou Rioxa. Ce fut en cet endroit que le Roi Ramire, I. du nom, défit les Maures & remporta ſur eux une très grande victoire. * Baudrand. C'eſt auſſi le nom d'une montagne.

C L A V I U S (Chriſtophle) Jéſuite Allemand, étoit de Bamberg, & dès ſon jeune âge entra chez les Jéſuites, où il fit un grand progrès dans les Sciences. L'inclination qu'il ſentoit pour les Mathématiques, fit qu'il s'y rendit très-habile. Ses Supérieurs l'envoyérent à Rome, où il trouva des gens qui le conſidérérent comme l'Euclide de ſon ſiécle, & où il fut employé par le Pape Grégoire XIII, en 1581, & en 1582, pour la correction du Calendrier Romain. Joſeph Scaliger & quelques autres ont critiqué avec aigreur ce nouveau Calendrier, que Clavius défendit contre eux. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, qu'on a recueillis en cinq volumes. Le premier contient ces Traitez, *Commentarius in Euclidis Elementa Geometrica*; *In ſphærica Theodoſii*; *Sinuum, Tangentium & Secantium Ratio*; *Tractatus Triangulorum*. Le ſecond, *Geometria practica*; *Arithmetica Practica*; *Algebra*. Le troiſiéme comprend *Comment. in Sphæram Joan. de Sacro-boſco*; *Aſtrolabium*. Ceux du quatriéme, ſont *Gnomices Libri Octo*; *Fabrica & Uſus inſtrumenti Horologiorum*; *Horologiorum nova Deſcriptio, &c.* Dans le cinquiéme tome, on a *Romani Calendarii à Gregorio XIII reſtituti Explicatio.* Il compoſa cet Ouvrage par ordre du Pape Clément VIII, & il y ajoûta *Computus Eccleſiaſticus*; *Novi Calendarii Romani Apologia*; *& Appendix ad Apologiam.* Le Pére Chriſtophle Clavius mourut à Rome, le ſixiéme fevrier de l'an 1612, âgé de 75 ans. * Ribadeneira & Alegambe, *de Script. Soc. Jeſu.* Voſſius, *de Scient. Math.* Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuſt. &c.*

C L A V I U S (Servatius) *Voyez* C L E F (Servais de la)

C L A U S E M B O U R G, que les Auteurs Latins nomment *Claudiopolis*, & ceux du païs *Coloſwar*, ville de Tranſſylvanie, avec titre d'Evêché, eſt ſituée au pié des montagnes, vers la frontiére de la Hongrie, & ſur un petit ruiſſeau, dit *Klein Samos*, c'eſt à dire, le petit Samos. La ville eſt grande & belle, à trois lieues de Varadin. Il y a une ancienne citadelle, & on y tient les Etats de la Tranſſylvanie. On croit que les anciens Saxons bâtirent Clauſembourg. * Sanſon.

C L A U S E N, bourg d'Allemagne dans le Tirol, ſitué ſur un haut rocher, près de la riviére d'Eiſoko, entre Brixen & Bolzano, à trois lieues de la premiére, & à ſix de la derniére. Il appartient à la Maiſon d'Autriche. * Maty, *Dict. Géogr.*

CLAUSENBOURG. *Voyez* CLAUSEMBOURG.

C L A U S E R, (Conrad) Suiſſe du Canton de Zurich, mort vers l'an 1565. Il a traduit le Traité de la Nature des Dieux des Gentils, attribué au Philoſophe Cornute; des Commentaires ſur les Epîtres de ſaint Paul, faits par un Auteur qu'il ne connoiſſoit pas; l'Hiſtoire des Turcs par Chalcondyle; les Commentaires de Procope de Gaze ſur les premiers livres de l'Ancien Teſtament, & quelques Ouvrages de ſaint Denys. Clauſer a pris trop de licence dans toutes ſes Traductions, & il a paſſé les bornes de la juſte médiocrité. C'eſt à peu près le jugement qu'en porte M. Huet, dans ſon Traité *de Claris Interpretibus, l.* 2. *p.* 169. * Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Traducteurs Latins*, édit. de Paris, *in douze*, 1685, *tome* 3. *p.* 418: ou *tome* 2. *partie* 3. *p.* 359. *n.* 852. édit. d'Amſterdam, 1725.

C L A U S S E, (Côme) Seigneur de Marchaumont en Picardie, fut Sécretaire des Dauphins, François & Henri, fils du Roi François I, & les ſervit avec tant de fidélité, que le dernier étant parvenu à la Couronne, le nomma Sécretaire d'Etat, ou des Finances, comme on parloit alors. Il rendit de bons ſervices; & après s'être trouvé en l'aſſemblée des Etats en 1557, il mourut l'année ſuivante.

I. Il eut pour ayeul JEAN Clauſſe, qui fut pourvu d'une charge de Correcteur des Comptes en avril 1500, & mourut le deuxiéme ſeptembre 1504. Il épouſa *Philippe* de Bailly, dont il eut ENGELBERT qui ſuit; & CÔME Clauſſe, qui fit *la branche des Seigneurs de* MARCHAUMONT, *rapportée cy-après.*

II. ENGELBERT Clauſſe, Seigneur de Mouchy, fut reçu Procureur du Roi en Cour d'Egliſe au Châtelet de Paris en ſeptembre 1524, puis Conſeiller au Parlement en ſeptembre 1537, & mourut le douziéme août 1545. Il épouſa *Marie* le Fuzelier, dont il eut 1. *Cunibert*, Seigneur de Mouchy, mort ſans alliance; 2. *Nicolas*, Seigneur de Mouchy après ſon frére, mort ſans enfans; 3. *Jean*, Abbé de Toronet, Evêque de Senez, mort en 1587; 4. JACQUES qui ſuit; 4. *Jeanne*, mariée 1. à *René* de Saint-Pére, Seigneur de Méré, Conſeiller au Grand Conſeil: 2. le dix-huitiéme mars 1555, à *Charles* de Pierre-vive, Seigneur de Léſigny, Maître d'Hôtel du Roi, & Thréſorier de France, laquelle vivoit en 1576; & 6. *Philippe* Clauſſe, alliée à *Guillaume* le Boulanger, Seigneur de Vaumênil.

III. JACQUES Clauſſe, Seigneur de Néry, Gouverneur du Pont-de-Cé, épouſa *Jeanne* de Brinon, veuve de *Jacques* Mêmin, Avocat au Parlement, & fille d'*Yves* Brinon, Avocat, & de *Jeanne* le Pére, morte en novembre 1571, dont il eut, 1. *Suſanne*, mariée à *N.* . . . Seigneur de Montſabat; & 2. *Claude* Clauſſe, alliée à *Jean* d'Aubigné, Seigneur de Boisnoyé.

SEIGNEURS de MARCHAUMONT & de FLEURI.

II. CÔME Clauſſe, ſecond fils de JEAN Clauſſe, Correcteur des Comptes, & de *Philippe* de Bailly, fut Seigneur de Marchaumont en Picardie, de Fleury-en-Biévre, & de Courances en Gâtinois, & Sécretaire d'Etat, ainſi qu'il a été remarqué au commencement de cet article. Il épouſa *Marie* Burgenſis, fille de *Louis* Burgenſis, premier Médecin du Roi François I, de laquelle il eut 1. HENRI qui ſuit; 2. PIERRE, *dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frére aîné*; 3. *Nicolas*, Evêque & Comte de Châlons, Pair de France, mort le douziéme ſeptembre 1573, à l'âge de vint-huit ans; 4. *Côme*, Evêque & Comte de Châlons après ſon frére, mort le premier avril 1624, âgé de 76 ans; 5. *Claude*, Seigneur de Ponts, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, mort ſans alliance; 6. *Charles*, Seigneur de Thorangy & de Charny pres de Corbeil, mort auſſi ſans avoir été marié; 7. *Louis*, Seigneur de Geronville; 8. 9. *N.* . . . . *N.* . . . . morts jeunes; 10. *Marie*, alliée 1. le 22 fevrier 1559, à *Florimond* Robertet, Seigneur de Frênes, Secretaire d'Etat: 2. en 1578, à *Philippe* de Senneton, Seigneur de la Verriére, Baillif de Sens, & Gouverneur de la citadelle de Metz, vivant en 1604; 11. *Diane*, mariée à *François* de Salart, Seigneur de Montargis; 12. *Philippe*, Religieuſe à Saint-Jean-aux-bois pres de Compiégne; & 13. *Jeanne* Clauſſe, Religieuſe à Fontaine-les-Nonains.

III. HENRI Clauſſe, Filleul du Roi Henri II, Seigneur de Fleury-en-Biévre, de Moléan & de la Chapelle-la-Reine, fut établi Grand Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France en 1567. Le Roi Henri III l'employa en pluſieurs ambaſſades, & le deſtitua de ſa charge de Grand Maître des Eaux & Forêts, ayant créé en ſa place ſix Maîtres particuliers pour les provinces du Royaume. Il fut néanmoins rétabli par le Roi Henri IV, en 1598, & il en prenoit encore la qualité en 1609. Il épouſa *Denyſe* de Neufville, fille de *Nicolas*, Seigneur de Villeroy, Secretaire d'Etat, & de *Claude* Prud'homme, dont il eut 1. NICOLAS qui ſuit; 2. *Henri*, Coadjuteur de l'Evêque de Châlons ſon oncle, puis Evêque, mort le 13 décembre 1640; 3. *François*, mort jeune; 4. *Marguerite*, alliée 1. à *Henri*, Seigneur de Fours en Vexin: 2. à *Salomon* de Béthune, Baron de Rôny, Gouverneur de Nantes, duquel étant veuve & ſans enfans, elle ſe rendit Religieuſe aux Feuillantines; 5. *Magdelaine*, qui épouſa *Charles* d'Argouges, Baron de Rans; 6. *Dorothée*, mariée le onziéme avril 1621, à *René* de Maillé, Baron de Bénehart au Perche; 7. *Diane*, Abbeſſe de Saint-Jean-aux-bois; 8. *Oudette*, Abbeſſe de Villiers; & 9. *Jeanne* Clauſſe, Religieuſe en l'Abbaïe de Villiers.

IV. NICOLAS Clauſſe, Seigneur de Fleury, fut pourvu, en ſurvivance de ſon pére, de la charge de Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, & cette charge ayant été ſupprimée, il fut Lieutenant de la compagnie des Gens d'Armes du Duc de Nevers, & vivoit encore en 1621, ſans avoir été marié.

III. PIERRE Clauſſe, ſecond fils de CÔME, Seigneur de Marchaumont, Sécretaire d'Etat, & de *Marie* Burgenſis, fut Seigneur de Marchaumont & de Courances, Sécretaire de la Chambre des Finances en 1563, Chambellan & Surintendant de la Maiſon & Affaires de François de France, Duc d'Anjou & d'Alençon, & vivoit en 1587. Il épouſa *Marie* le Picart, fille unique de *Nicolas* le Picart, Sécretaire du Roi, & Thréſorier des Bâtimens, & de *Claude* de Marle, dont il eut, 1. *Antoine*, Seigneur de Marchaumont, qui ſe rendit Religieux Feuillant à Bourdeaux en 1598, à l'imitation de *Marguerite* Clauſſe ſa couſine, dont il étoit amoureux; 2. FRANÇOIS qui ſuit; 3. *Pierre*, Chevalier de Malte; 4. *Renée*, mariée en 1598, à *Balthaſar* de Gadagne, Seigneur de Champeroux; 5. *Claude*, Religieuſe à Poiſſy; 6. *Eliſabeth*, Religieuſe à Hierres; 7. *Catherine*, Religieuſe à Courances; & 8. *Gertrude* Clauſſe, auſſi Religieuſe.

IV. FRANÇOIS Clauſſe, Seigneur de Courances & de Danemois, puis de Marchaumont après ſon frére, fut Grand-Maître des Eaux & Forêts en Bourgogne, & mourut ſans poſtérité de *Suſanne* Anger, fille de *N.* . . . Seigneur de Crapado. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Fauvelet-du-Toc, *Hiſtoire des Sécretaires d'Etat.* Le P. Anſelme, &c.

C L A U S U S, Roi des Sabins, qui donna du ſecours à Enée, comme Virgile le remarque, *Enéïde, l.* 7. *v.* 706.

Ecce, Sabinorum priſco de ſanguine, magnum
Agmen agens Clauſus, &c.

* C L A W D-O F F A ou O F F A-D I R C H, *Offa foſſa.* C'eſt le nom que l'on donne aux reſtes d'un ancien foſſé, qu'Offa Roi des Merciens avoit fait faire ſur les confins de ſes Etats & du Païs de Galles. Il s'étendoit depuis l'embouchure de la Dée qui eſt au Comté de Flint, juſqu'à celle du Gowy dans la Saverne, aux confins du Comté de Monmouth & de celui de Glocefter. * Maty, *Dict. Géogr.*

* C L A Y, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Norfolk. Il eſt ſitué ſur la côte ſeptentrionale de cette province, au nord-nord-oueſt de la ville de Norwich, dont il eſt éloigné d'environ ſept lieues.

* C L A Y, eſt le nom d'une partie du Comté de Nottingham en Angleterre. Elle eſt ainſi appellée, parce que c'eſt une contrée de terre graſſe qui en Anglois veut dire *clay*. Elle occupe environ la moitié de cette province du ſud au nord entre les riviéres d'Idle & de Trent. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 331.

C L A Y S E, riviére. *Voyez* C L A I S E.

C L A Z O M E'N E, ville de l'Aſie Mineure dans l'Ionie, aujourd'hui *Kéliſman*, fut bâtie ſous la XXXI Olympiade, vers l'an 656 avant JESUS CHRIST. Elle étoit ſituée ſur la Mer Egée, entre Smyrne & Chio, & elle a été renommée par la naiſſance du Philoſophe Anaxagoras, dit le Phyſicien, & par celle de pluſieurs autres grands hommes. Etienne de Byzance dit qu'anciennement elle fut appellée *Grynes* & qu'il y avoit un temple d'Apollon, qu'effectivement Virgile, *Enéïde, l.* 4. *v.* 345, appelle Grynéen, célébre par les Oracles que le Dieu y rendoit. On apprend d'une médaille de Valérien, où Cybéle eſt répréſentée la tête couronnée de tourelles, aſſiſe, tenant en ſa main droite une petite ſtatue voilée avec la légende ΘΕΑ ΚΛΑΣΟΜΕΝΗ, que cette Déeſſe étoit la principale Divinité de Claſoméne. * Strabon, *l.* 14. Pline, *l.* 5. *c.* 9.

C L E.

CLE'ANDRE Arcadien, Chef des Eſclaves Argiens, entretint longtems la guerre, qui s'étoit élevée dans Argos entre les Eſclaves & les Maîtres. Après que Cléoméne, Roi de Lacédémone, eut déſolé plus de ſix cens familles d'Argos, vers la LXXI Olympiade, & 469 ans avant Jeſus Chriſt, les Eſclaves s'emparérent des biens de leurs Maîtres, & en priverent les pupilles. Ceux ci étant venus en âge, chaſſérent ces uſurpateurs de leur patrimoine. Cléandre ſe mit alors à la tête des Eſclaves; mais enfin le parti injuſte fut le plus foible, & les légitimes héritiers demeurérent dans la poſſeſſion des biens qui leur apartenoient. * Herodote, *l.* 6.

CLE'ANDRE, Phrygien d'origine, Eſclave de condition, puis Miniſtre d'Etat de l'Empereur Commode, vivoit ſur la fin du ſecond ſiécle. Sa faveur commença par ſon mariage avec une Concubine de l'Empereur, qui le créa ſon Chambellan, & le fit ſuccéder à la faveur de Pérennius que ce Prince avoit fait mourir pour le punir de ſes crimes, deux ans auparavant, en 184. Cléandre ne fut pas plus modéré que celui qui l'avoit devancé; car il vendoit toutes les charges de l'Empire; il mettoit des affranchis dans le Sénat pour de l'argent; & on compta en une ſeule année vint-cinq Conſuls déſignez. Il rappelloit d'exil les Bannis, & les pouſſoit aux charges, il caſſoit les jugemens des Magiſtrats, & rendoit criminels auprès de ſon maître, ceux qui lui étoient ſuſpects. Enfin ſon inſolence & ſa cruauté allérent ſi avant, que le peuple Romain ne le pouvant plus ſouffrir, fut ſur le point de ſe ſoulever, au ſujet de la mort d'Arrius Antoninus. L'Empereur fut contraint d'abandonner Cléandre à la vengeance publique, l'an de Jeſus Chriſt 190. Hérodien rapporte que dans le deſſein d'uſurper l'Empire, ce Miniſtre avoit fait de grands amas de blé, pour les diſtribuer à propos au peuple, & aux Soldats, &c. * Herodien, *l.* 1. Lampridius, *in Commodo.* Dion Caſſius, &c.

* CLE'ANDRE Auteur Grec qui avoit écrit un Ouvrage touchant les *Proverbes.* Il eſt cité par le Scholiaſte de Lycophron ſur l'Idille V.

CLE'ANTHE, fils de *Phanias*, Philoſophe Stoïcien, vivoit ſous la CXXXV Olympiade, environ 240 ans avant l'Ere Chrétienne, & étoit natif de la ville d'Aſſon dans l'Epire. Il fut d'abord Athléte; mais dans le voyage qu'il fit à Athénes, il y fut Diſciple de Zénon, & s'appliqua entiérement à la Philoſophie. La grande aſſiduité qu'il avoit au travail, lui fit donner le nom d'*Hercule.* Ce Philoſophe gagnoit ſa vie à tirer de l'eau pendant la nuit, afin de pouvoir vaquer à l'étude pendant le jour; ce qui le fit auſſi nommer *Porteur d'eau.* On rapporte qu'ayant été appellé en Juſtice, pour répondre de quel talent il vivoit à Athénes, il amena un Jardinier pour lequel il travailloit, & une femme dont il paîtriſſoit le pain; ſur le témoignage deſquels il fut renvoyé abſous. Ses Juges, qui étoient les Aréopagites, voulurent même lui faire un préſent qu'il refuſa. On dit qu'il écrivoit ſur des tuiles, & ſur des os de bœuf, ce qu'il avoit appris de Zénon, parce qu'il n'avoit point d'argent pour acheter des tablettes. Cléanthe ſuccéda à Zénon, & eut pour Diſciples le Roi Antigonus, & Chryſippe, qui fut ſon ſucceſſeur. Il étoit déja fort âgé, lorsque ſa gencive s'enfla & ſe pourrit. Il fut deux jours ſans manger par ordonnance des Médecins: ce qui lui rendit la ſanté, de ſorte qu'il auroit pu reprendre ſa premiére maniére de vivre; mais il ne voulut plus prendre de nourriture, diſant qu'il avoit achevé ſa carriére, & il ſe laiſſa mourir de faim, à l'âge de 70 ans. Diogéne Laërce cite pluſieurs Ouvrages que Cléanthe avoit compoſez, dont nous avons encore quelques lambeaux dans Stobée, & dans les Stromates de Clément Alexandrin, *l* 5. *&c.* * Diogéne, *en ſa Vie*, *l.* 7. Cicéron, *de la Nature des Dieux*, *l.* 3: *& des Queſtions Académiques*, *l.* 4. Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 7. *Ext.* 11. Senéque, *Epiſt.* 44. 64. 94: *De Tranquillitate animi*, *c.* 1. Arrien, *ſur Epictéte*, *l.* 3. *c.* 13. Héſychius. Lactance, *Divin. Inſtit. l.* 3. *c.* 18.

CLE'ANTHE, Peintre célébre de Corinthe. *Voyez* l'article d'ARE'GONDE.

CLE'ARQUE, qu'Athénée appelle *Sagaris*, mourut fort vieux l'an du monde 3452, ſelon Romuald. Par délicateſſe il fut nourri toute ſa vie de la bouche de ſa nourrice, de peur d'être fatigué en mâchant les viandes, & jamais il ne porta ſa main plus bas que le nombril.

CLE'ARQUE, Lacédémonien, ayant été envoyé à Byzance, pour y appaiſer les troubles domeſtiques qui diviſoient cette ville, s'y érigea en Tyran, après que le peuple eut dépoſé tout le pouvoir & toute l'autorité entre ſes mains. Il leva une compagnie de Gardes pour la ſûreté de ſa perſonne, fit mourir tous les Magiſtrats, & tous les Juges, dans un ſacrifice qu'il fit aux Dieux, & ſe ſaiſit de trente des plus conſidérables de la ville, qu'il fit étrangler. Depuis, pouſſant encore plus loin ſes violences, il attaqua les plus riches de Byzance, & les chargea de crimes, pour avoir ſujet de les exiler ou de les faire mourir, & pour profiter de la confiſcation de leurs biens. Les Lacédémoniens rappellérent Cléarque, qui refuſa d'obéïr, juſqu'à ce que voyant une armée marcher contre lui, il ſe retira à Sélymbrie, où il fit tranſporter ſes richeſſes. Il ne put cependant éviter d'en venir à une bataille, qu'il perdit: enſuite dequoi il ſe retira dans l'Ionie, près du jeune Cyrus, la ſeconde année de la XCIV Olympiade, & 403 ans avant Jeſus Chriſt. Ce Prince qui méditoit une revolte contre le Roi Artaxerxès ſon frére, choiſit Cléarque pour Général des troupes Gréques qu'il avoit à ſa ſolde. Ce dernier reçut mille dariques, avec leſquelles il leva des troupes, & fit d'abord la guerre aux Thraces, qui habitoient vers l'Helleſpont. Deux ans après, il ſe trouva dans cette fameuſe bataille, où Cyrus perdit la vie, & où il fut vaincu par ſon frére Artaxerxès à *Cunaxa*, environ à 500 ſtades de Babylone. Enſuite Cléarque fut élu l'un des Chefs qui devoient commander les dix mille Grecs qui avoient combatu pour Cyrus; mais ayant été arrêté dans ſa retraite, contre la foi donnée, par Tiſſaphernès, l'un des Généraux d'Artaxerxès, il fut mené devant ce Prince, qui le fit charger de fers. Quelque tems après, on le condamna à la mort, avec tous les autres captifs. Les cadavres de ceux-ci furent jettez à la voirie; mais le ſien fut couvert de terre, & l'on dit qu'il y naquit un palmier. * Xénophon, *In Cyri junioris Expedit.* Diodore de Sicile, *ad Olympiad.* 94. Ctéſias, *in Excerptis Photii.* Plutarque, *in Artaxerxe.*

CLÉARQUE, Tyran d'Héraclée, étoit natif de cette ville, dans le Pont. L'amour de la Philoſophie, lui fit faire un voyage à Athénes, où il étudia ſous Platon; mais il quitta ſon Ecole ſur un ſonge, & revint dans ſa patrie, d'où il fut banni par les intrigues de ſes ennemis. Il ſe retira auprès de Mithridate, Roi de Cappadoce, avec lequel il traita pour lui livrer la ville d'Heraclée, dont ce Prince lui promit de lui laiſſer le Gouvernement. Les Citoyens d'Héraclée fournirent eux-mêmes à Cléarque l'occaſion d'exécuter ſon attentat. Le peuple qui vouloit qu'on fit de nouvelles loix, pour abolir les dettes, & pour partager les terres également, s'étoit ſoulevé contre les Sénateurs. Ceux-ci, après avoir vainement imploré le ſecours de Timothée, Général des Athéniens, & d'Epaminondas, Général des Thébains, eurent enfin recours à Cléarque qu'ils avoient chaſſé. Lorsqu'il ſe fut introduit dans la ville, la quatriéme année de la CIII Olympiade, & 365 ans avant Jeſus-Chriſt, loin de la remettre à Mithridate, il le fit lui-même priſonnier avec ſes principaux Courtiſans, & en tira une groſſe rançon. En même tems, il ſe déclara en faveur du peuple d'Héraclée contre le Sénat, dont il avoit feint d'être le Protecteur; il prit ſoixante Sénateurs, qu'il fit mourir après s'être emparé de leurs biens; contraignit les autres de prendre la fuite; & fit épouſer leurs femmes à leurs Eſclaves. C'eſt ainſi que Cléarque jetta les fondemens de ſa tyrannie, dans laquelle il prit pour modéle Denys, Tyran de Sicile. Il exerça contre ſes Citoyens les dernieres violences, pendant le cours de douze ans, au bout deſquels il périt par la main de Chion fils de Matris, & d'une ſœur du Tyran, & Diſciple de Platon, aſſiſté de Léonidas & d'Anthée auſſi Philoſophe, d'Euxénon, & de cinquante autres Conjurez. Ce fut aux Fêtes de Bacchus, la quatriéme année de la CVI Olympiade, & 353 ans avant Jeſus-Chriſt. Au reſte Cléarque aimoit les Sciences, & avoit dreſſé une très-belle Bibliothéque. Satyrus ſon frére & ſon ſucceſſeur, vengea cruellement ſa mort ſur ceux qui y avoient eu part, & même ſur leurs enfans. Il fut Tuteur de Timothée, & de Denys fils du Tyran, dont le dernier eut un fils auſſi nommé Cléarque, Tyran d'Héraclée, conjointement avec ſon frére Zathras ou Oxathrès. Ils s'attirérent l'exécration de leurs Sujets par leur cruauté, au lieu que Denys leur pére en avoit fait les délices. Ils allérent même juſques à faire étouffer leur mére Amaſtris, que Lyſimachus Roi de Thrace & de Macédoine, avoit épouſée en ſecondes noces. Ce Prince réſolu de venger la mort de ſa femme, entra comme ami dans la ville d'Héraclée, & ſe ſaiſit des deux fréres, qu'il fit mourir, après un régne de 17 ans, la premiére année de la CXXIII Olympiade, & 288 ans avant J. C. * Memnon, *in Excerptis Photii.* Suidas. Diodore, *l.* 20. Athénée, *l.* 3.

CLÉARQUE, natif de Soli, Diſciple d'Ariſtote, fut un des plus célébres Péripatéticiens, & compoſa divers Ouvrages, dont il ne reſte qu'un fragment du Traité touchant le Sommeil. Ceux dont on a conſervé les titres ſont ceux-ci, un *Traité de l'éducation*; un autre des *Vies des Hommes Illuſtres*, dont on cite juſqu'au cinquiéme livre, & d'où Aulu-Gelle a tiré ce qu'il dit, *l.* 4. *ch.* 11, où il parle de Pythagore; & un troiſiéme *des Tactiques*, ou *de l'Art Militaire.* On parle encore d'un Ouvrage, qu'on peut regarder comme un *Art d'aimer*, ou comme un Recueil de narrations qui roulent toutes ſur l'amour; & c'eſt de là qu'Athénée a pris ce qu'il dit, *l.* 13, des honneurs que Gygès Roi de Lydie fit à une femme publique qu'il aimoit. Le Scholiaſte de Lycophron, qui parle auſſi de Cléarque, cite de lui, qu'il y eut trois Hercules, l'Hercule de Briarée, l'Hercule de Tyr, & l'Hercule Grec. * Voſſius, *des Hiſtoriens Grecs.*

* CLÉARQUE, Poëte Comique cité par Athénée, *l.* 10. *&* 14. Il en allégue un paſſage pris d'une Comédie intitulée *les Corinthiens.* * Voſſius, *de Hiſt. Græcis incertæ ætatis.*

CLÉARQUE (Flavius) étoit Conſul ordinaire avec Ricimer, l'an 384 de J.C.

CLEEF. *Voyez* CLÉVES.

* CLEEHILS, montagnes d'Angleterre, dans la partie méridionale du Comté de Shrewsbury. Elles rapportent le meilleur orge du païs, & il s'y trouve auſſi quelques mines de fer. * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, *p.* 362.

* CLEEMPORE, Médecin cité par Pline, *Hiſt. Nat. l.* 22. *ch.* 22.

* CLE'E'NE'TE (*Cleænetus*) Poëte Grec, dont on trouve quelques vers ïambiques dans le Florilége de Stobée.

CLE'ES. *Voyez* CLES.

CLEF, en Latin *Clavis*, inſtrument dont on ſe ſert pour ouvrir des portes. Euſtathe remarque que les Anciens, ne ſe ſervoient que de cordes pour fermer leurs portes, & que l'invention des clefs eſt due aux Lacédémoniens. Pline l'attribue à Théodore Samien. Les anciennes clefs n'ouvroient pas les portes par dehors, mais il y avoit une ouverture à la porte, par laquelle on introduiſoit la clef pour ouvrir la ſerrure, ou lever la barre qui la fermoit. Ces clefs anciennes étoient d'un grand volume. On les portoit ſur les épaules. Il y en avoit d'or, d'argent, de fer, & même de bois qui ſervoient également à ouvrir les portes. Quand Nôtre Seigneur parle des clefs qu'il donne à ſes Apôtres, il fait alluſion à ces anciennes clefs qui pouvoient ſervir à lier ou à délier les cordes qui fermoient les portes; car il attribue aux clefs la faculté de lier ou de délier, termes qui ne conviennent proprement qu'aux choſes qui par leur flexibilité peuvent être liées ou déliées.

* CLEF (Servais de la) *Servatius Clavius*, de Mons en Hainaut, eſt Auteur d'un livre intitulé, *Enchiridion Divinarum Conſolationum*, Coloniæ, 1575. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 807.

* CLEIRAC (. . .) Auteur d'un livre qui a pour titre, *Les Us & Coutumes de la Mer, avec un Traité des Termes de Marine, & des Réglemens de la Navigation des fleuves & des rivières*, à Bourdeaux, 1661, *in quarto*. * *Bibliothéque de* Richelet.

CLÉLIE, jeune fille Romaine, fut du nombre de celles qu'on avoit données en ôtage à Porſenna, qui, pour rétablir les Tarquins, avoit aſſiégé Rome en l'an 247 de la fondation de cette ville, & 507 avant J. C. On dit qu'après avoir trompé ſes Gardes, elle ſe ſauva la nuit du camp où elle étoit retenue, & que s'étant ſaiſie d'un cheval que la fortune lui offrit, elle paſſa le Tibre. Lorsqu'on l'eut rendue à Porſenna, qui l'avoit redemandée par ſes Ambaſſadeurs, il eut en ſi grande admiration la vertu de cette fille, qu'il lui permit de ſe retirer avec ſes compagnes. Le Sénat lui fit élever une ſtatue équeſtre dans la place publique. Quelques Hiſtoriens diſent que Clélie & ſes compagnes paſſérent le Tibre à la nage. M. de la Mothe le Vayer, dans le *Jugement des Hiſtoriens Grecs*, ſur Denys d'Halicarnaſſe, croit, après quelques autres Auteurs, que cette action eſt fabuleuſe. Les Hiſtoriens la rapportent diverſement. * Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 5. Tite-Live, *l.* 2. Aurélius Victor, *des Hommes Illuſtres, ch.* 13. Florus, *l.* 1. *ch.* 13. Plutarque, *dans Publicola & les belles actions des femmes, &c.*

CLE'LIUS de Terracine. *Voyez* CE'LIUS.

CLE'MACE, homme de qualité d'Alexandrie, ayant refuſé de commettre le crime que lui propoſoit ſa propre belle-mére, fut accuſé par cette malheureuſe, qui alla demander ſa mort à Conſtantine, ſœur de l'Empereur Conſtance, en lui préſentant un riche collier. Honorat, Comte d'Orient, eut ordre de lui ôter la vie: ce qui fut exécuté ſans l'entendre, vers l'an 350. * Ammien Marcellin, *l.* 14. *c.* 1.

CLE'MANGIS, ou de CLAMINGES (Nicolas) ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, dans le diocéſe de Châlons, étoit fils de *Pierre*, Médecin de Châlons. Il eut un frére (*Etienne*) Grand-Maître du Collége de Navarre, vint à l'âge de douze ans à Paris dans ce Collége, & y fit toutes ſes études. Il fut excellent Orateur & écrivit très-purement en Latin, dans un tems, où la barbarie régnoit. En 1393, on l'élut Recteur de l'Univerſité de Paris. Il écrivit cette année-là une lettre à Charles VI, Roi de France, ſur les moyens que l'on devoit prendre pour éteindre le Schiſme. L'année ſuivante, il écrivit auſſi à Clément VII, enſuite aux Cardinaux, & à Benoit XIII, ſur le même ſujet. Le Cardinal de Petra-Mala, l'engagea de venir auprès de Benoît XIII, pour y faire la fonction de Sécretaire. Il fut accuſé d'avoir dreſſé la Bulle d'excommunication contre le Roi de France, & il eut bien de la peine à ſe purger de cette accuſation. Il ſe retira à Gênes, & quelque tems après il revint en France, où il fut Thréſorier de Langres; mais étant toûjours ſoupçonné d'avoir écrit la Lettre du Pape contre le Roi, il fut obligé de ſe retirer dans la Chartreuſe de *Vallis-Umbroſa* ou *Fontis de Boſco*, où il demeura caché pendant quelques années, & où il compoſa pluſieurs Ouvrages. Enfin le Roi lui ayant pardonné, il rentra dans ſon Canonicat de Langres, & fut enſuite fait Chantre & Archidiacre de Bayeux. Sur la fin de ſa vie il revint au Collége de Navarre dont il fut Proviſeur. Il y mourut & fut enterré dans la chapelle de ce Collége, où l'on voit encore ſon Epitaphe, en deux vers que voici.

Belga fui, Catalaunus eram, Clamingius ortu.
Hic humus oſſa tenet, ſpiritus aſtra petit.

On ne ſait point préciſement l'année de ſa mort; mais il eſt certain qu'il vivoit encore en 1425, & qu'il étoit mort en 1440. Les Ouvrages de Clémangis ont été imprimez à Leiden en 1613. Le plus conſidérable eſt un Traité *De corrupto Eccleſiæ ſtatu*, qui eſt ſuivi de pluſieurs autres, & d'un grand nombre de Lettres. Le Pére Dom Luc d'Achéry a donné depuis un Traité des études Théologiques dans ſon ſeptiéme tome du *Spicilége*. Il y a auſſi quelques piéces qui paroiſſent de ſa compoſition, entre celles qui portent le nom de l'Univerſité de Paris, dans les Actes du Schiſme qui précéde le Concile de Piſe, au ſixiéme tome du même *Spicilége*. Cet Auteur ne céde en rien aux Anciens pour l'éloquence, & pour la nobleſſe des penſées, & les égale pour la pureté des termes, & pour la Latinité de l'expreſſion. Son diſcours eſt paré des ornemens de la véritable éloquence ſans affectation, abondant en termes choiſis, en riches penſées, & en heureuſes applications des paſſages des Auteurs ſacrez & profanes. Il eſt un peu exceſſif dans ſes Déclamations, & trop mordant dans ſes Satyres; mais il eſt agréable dans ſes Deſcriptions, poli dans ſes Narrations, plein dans ſes Inſtructions, vehement dans ſes Exhortations, & ſage dans ſes Avis. Enfin, quoiqu'on en puiſſe dire, il paſſera toûjours, en quelque ſiécle que ce ſoit, pour un Auteur digne d'être lu & eſtimé. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du neuviéme ſiécle*.

CLE'MENCE, dont les Anciens Payens faiſoient une Déeſſe, étoit répréſentée tenant d'une main une branche de laurier & une lance de l'autre, pour montrer que la douceur & la miſéricorde appartenoient proprement aux Guerriers victorieux. Les Romains, après la mort de Jules Céſar, lui dédiérent un temple, dont Plutarque fait mention, & Cicéron auſſi, *en ſes Oraiſons pour Marcellus & pour Ligarius*. Le Poëte Claudien la décrit comme la Gardienne du monde. Les Empereurs Tibère & Vitellius la faiſoient graver ſur leurs monnoyes.

CLE'MENCE de Hongrie, Reine de France, étoit fille de CHARLES, I. de ce nom, dit *Martel*, Roi de Hongrie, & de *Clémence* de Hapsbourg. Elle fut mariée au Roi *Louis* X, dit *Hutin*, le 19 août de l'an 1315, & fut couronnée avec lui à Rheims le 24 ſuivant. Lorsque le Roi mourut le cinquiéme juin 1316, elle étoit groſſe de quatre mois, & elle accoucha le 13 novembre ſuivant d'un fils poſthume nommé *Jean*, qui ne vecut que huit jours. Le tems de ſon veuvage fut employé à des exercices de piété; & ſes revenus furent ſaintement diſtribuez pour l'entretien des pauvres, ou pour la réparation des lieux ſaints. L'amour qu'elle conſervoit encore pour ſa patrie, l'engagea de fonder à Bude un Collége, pour y faire élever de pauvres Orphelins. Elle mourut à l'Hôtel du Temple à Paris, le douziéme octobre de l'an 1328, & elle fut enterrée dans l'égliſe des Dominicains de la même ville, où l'on voit ſon tombeau; & ſon cœur fut porté au monaſtere des Religieuſes de Nazareth, à Aix en Provence.

CLE'MENCE de Bourges. *Cherchez* BOURGES.

CLE'MENCE, Demoiſelle de Toulouſe. *Cherchez* I-SAURE.

PAPES du nom de CLE'MENT.

S. CLE'MENT, I. de ce nom, étoit Diſciple de ſaint Pierre, qui l'avoit éclairé des lumiéres de la Foi. Il ſucceda à Clet ou Anaclet, environ l'an de grace 91, & ce fut ſous ſon Pontificat que Domitien excita la ſeconde perſécution contre l'Egliſe. Clement établit ſept Notaires dans Rome, pour recueillir les Actes des Martyrs, & pour conſerver la mémoire de leurs triomphes. Sous l'empire de Trajan, il fut envoyé en exil dans la Cherſonéſe du Pont-Euxin, où par ſes priéres Dieu fit ſortir une *fontaine*, *qui délivra* pluſieurs Chrétiens exilez avec lui, & condamnez *aux carrieres*, de l'incommodité *qu'ils avoient* d'aller bien loin chercher de l'eau. Aufidien envoyé de l'Empereur, *le fit* jetter dans la mer avec un ancre au col, afin que les Chrétiens ne puſſent retirer ſon corps, pour l'honorer ſelon leur coutume. *Dieu* trompa cette prévoyance du Tyran, & contenta la dévotion des Fidéles. Car, comme ils prioient Dieu ſur le rivage, la mer ſe retira de trois milles. *Ils y* entrérent avec aſsûrance, & y trouvérent un Oratoire de marbre blanc, bâti de la main des Anges, pour la ſépulture du Martyr: ce qui eſt rapporté par Nicéphore, par Grégoire de Tours, & par pluſieurs autres, citez par le Cardinal Baronius, qui met le martyre de ce ſaint Pape en l'an 102, au lieu qu'il doit être placé en l'an 100. Il ſeroit à ſouhaiter que les Actes de ſaint Clément, d'où Grégoire de Tours a tiré ces circonſtances, euſſent plus d'autorité, & fuſſent moins ſuſpects, par la quantité de fautes contre la vérité de l'Hiſtoire, dont ils ſont remplis. Ce ſaint Pape avoit tenu le ſiége neuf ans, neuf mois & ſix jours, & eut pour ſucceſſeur ſaint EVARISTE. * Saint Paul parle de lui dans *l'Epitre aux Philippiens, ch.* 4. *v.* 3. Euſébe, *dans ſa Chron. & Hiſt. l.* 3. *ch.* 12. 28, *&c.* Le Martyrologe Romain, *au* 23 *novembre*. Ceux d'Uſuard & d'Adon. Juſtin Martyr, *Quæſt.* 74. S. Irénée, *l.* 3. *ch.* 3. Siméon Métaphraſte, *in Clemente*. Bernard, *dans les Homélies de S. Clément*. Philaſtrius, *de Hær.* Nicéphore, *l.* 3. *ch.* 18. Grégoire de Tours, *de la Gloire des Martyrs, l.* 1. *ch.* 35 & 36, *&c.*

☞ Il reſte à faire deux remarques, au ſujet de ſaint Clément. La premiére regarde ſa ſucceſſion au Pontificat, & l'autre roule ſur les livres qu'on lui attribue. Pour la premiére, il eſt sûr qu'il ne fut fait Pape qu'après Anaclet, ſucceſſeur de Lin, élevé au Pontificat après S. Pierre. Quelques Auteurs, comme S. Epiphane, *Hær.* 27, & Tertullien dans le ſecond livre des *Preſcriptions, ch.* 32, diſent pourtant que le même S. Pierre avoit déſigné Clément pour lui ſuccéder; mais qu'il ne voulut recevoir le Pontificat qu'après Lin & Clet, qui avoient été les Coadjuteurs du premier Vicaire de JESUS-CHRIST: ce que Rufin dit auſſi en ſa préface des dix livres des *Récognitions* de ſaint Clément. On tient qu'il en uſa ainſi ou par humilité, ou de peur que cette nomination ne ſervît d'un exemple pernicieux à la poſtérité. Pour ſes Ouvrages, il y en a pluſieurs ſous ſon nom; deux Epîtres aux Corinthiens, dont la premiére, qui eſt aſsûrément de lui, a été donnée au public par un Anglois nommé Patricius Junius, qui la fit imprimer à Oxford l'an 1633, ſur un manuſcrit venu d'Alexandrie, où elle eſt à la fin du Nouveau Teſtament. La ſeconde eſt auſſi fort ancienne, mais elle n'a pas la même autorité. Il y en a deux à ſaint Jacques, dont la fauſſeté ſe découvre, en ce qu'il lui donne des nouvelles de la mort de ſaint Pierre, arrivée long-tems après la ſienne, à moins qu'elles n'euſſent été écrites à quelque autre, comme le dit le Cardinal Bellarmin. Saint Epiphane & ſaint Jérôme alléguent d'autres lettres circulaires du même Pontiſe. Outre cette lettre, on lui attribue huit livres *des Conſtitutions des Apôtres*; dix livres *de Récognitions*; *les Canons des Apôtres*, que ſaint Jean de Damas met après l'Apocalypſe, *l.* 4. *de la Foi Orthodoxe, ch.* 18; *La Diſpute contre Appion*, &c. dont quelques-uns ont été déclarez Apocryphes par le Pape Gélaſe, au Concile de Rome, parce qu'ils portoient le nom des Apôtres, ou parce qu'ils avoient été falſifiez par les Hérétiques, comme le Cardinal Baronius le dit des livres des *Récognitions*, qui avoient été corrompus par les Ebionites, du vivant même de ſaint Clément; & il allégue l'autorité de ſaint Epiphane qui les accuſe de cette falſification, *Hér.* 30. On peut conſulter ſaint Jérôme dans ſon Traité des Ecrivains Eccléſiaſtiques; les Diſſertations que les Cardinaux Bellarmin & Baronius ont faites au ſujet des Ouvrages de ſaint Clément; le P. Louïs Jacob dans ſon Ouvrage, qu'il a intitulé *Bibliotheca Pontificia*, où il cite avec aſſez de ſoin tous les Auteurs qui parlent de ce ſaint Pontiſe; & le P. Turrian, dans la défenſe des Canons contre les Centuriateurs de Magdebourg. S. Clément avoit été Diſciple & le Coadjuteur des Apôtres, ſuivant ce qui eſt dit de lui dans *l'Epître de ſaint Paul aux Philippiens, ch.* 4. *v.* 3. *cum Clemente & cæteris Adjutoribus meis*. Il fut ordonné Evêque de Rome l'an 90, & gouverna cette Egliſe pendant neuf ans ou environ, juſqu'à la centiéme année. Les Actes prétendus de ſon martyre ſont viſiblement fabuleux, & il n'eſt pas même certain qu'il ait été Martyr, puiſque S. Irénée ne lui donne point cette qualité: cependant Rufin & le Pape Zozime la lui ont donnée à la fin du quatriéme ſiécle, & il eſt mis ſous ce titre dans les Martyrologes au 23 novembre. Les Proteſtans & quelques Auteurs Catholiques modernes ſoutiennent qu'il n'y a rien qui ſoit véritablement de Clément que la *premiére Epître aux Corinthiens*. Elle a été citée par la plupart des anciens Auteurs, après l'Ecriture Sainte: c'eſt un des plus beaux monumens de l'antiquité: elle eſt écrite au nom de l'Egliſe de Rome à l'Egliſe de Corinthe, pour appaiſer la diſſenſion qui étoit entre les Fidéles de cette derniére Egliſe.

ſe. La ſeconde lettre n'eſt pas ſi certaine, cependant elle eſt citée par les Anciens, & le fragment que nous en avons, nous fait connoître qu'elle n'eſt pas indigne de ſaint Clément. Les huit livres de Conſtitutions qu'on lui attribue fauſſement, ſont un Ouvrage ancien, dans lequel on a ajoûté & changé pluſieurs choſes, ſuivant les tems. Les *Récognitions* qui portent auſſi ſon nom ſont un Ouvrage ancien, mais apocryphe, plein d'erreurs & de fables. On doit porter le même jugement des Clémentines, & de quelques Ouvrages anciennement attribuez à ſaint Clément. Ce qui eſt dit dans cet article, des ſept Notaires établis à Rome, eſt tiré du Pontifical de Damaſe, & ne mérite aucune créance. *Voyez* le *Critique ſacré* d'André Rivet. Jean Pearſon a cru que Clément a tenu le ſiege de Rome depuis l'an 67 juſqu'à l'an 69, & Henri Dodwel le fait durer depuis 64 juſqu'à 81, *Diſſert. de ſucceſſione primorum Epiſcoporum Romanorum.* Le ſecond croit auſſi que la *ſeconde Epître de ſaint Clément aux Corinthiens* eſt plutôt un fragment d'Homélie qu'une lettre, & que quelcun l'a écrite après l'avoir oui prononcer à Clement ou ſur le rapport de quelcun qui pouvoit l'avoir ouï. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles.* Baillet, *Vies des Saints, 23 novembre.* De Tillemont, *Mémoires pour l'Hiſtoire de l'Egliſe, tome 2.*

CLE'MENT II, Saxon, nommé *Suidger*, *Swiger* ou *Swicker*, étoit Evêque de Bamberg, & fut fait Pape au Concile de Sutri, que l'Empereur Henri III, ſurnommé *le Noir*, fit tenir vers les Fêtes de Noël, l'an 1046, & où Grégoire VI fut dépoſé. Après ſon couronnement il tint un Concile à Rome contre les Simoniaques & les abus: ce qui ſe voit par une lettre du Cardinal Pierre Damien à Henri Archevêque de Ravenne. Il couronna auſſi l'Empereur Henri, & ſon épouſe Agnès, fille de Guillaume IV, Duc de Guienne, & les ſuivit en Allemagne. Il mourut le ſeptiéme d'octobre l'an 1047, neuf mois après ſon élection, & ſon corps fut porté à Bamberg. On lui attribue une Epître écrite à Jean Archevêque de Salerne. DAMASE II lui ſuccéda. * Léon d'Oſtie, *l. 2. ch.* 81. 82. Baronius, *A. C.* 1046. 1047. Saint Antonin. Volaterran. Sigebert. Onuphre. Génébrard. Ciaconius, &c.

CLE'MENT III, Romain, nommé auparavant *Paulin* ou *Paul Scholari*, fut fait Cardinal par le Pape Alexandre III, en 1180, & fut depuis Evêque de Preneſte. Il tint le ſiége après Grégoire VIII, depuis le ſixiéme janvier de l'an 1188, juſqu'au 25 mars de l'an 1191. Il fit publier, à l'exemple de ſon prédéceſſeur, une Croiſade contre les Sarraſins, qui faiſoient de grands progrès dans la Paleſtine, depuis que Saladin eut emporté Jéruſalem. Le Roi Philippe-Auguſte, & Henri II, Roi d'Angleterre, s'abouchérent entre Giſors & Trie, & réſolurent de prendre la Croix. Le premier leva pour cela les contributions qu'on nomma *Dixmes Saladines.* Clément s'entremit auſſi pour appaiſer les troubles émus après la mort de Guillaume, Roi de Sicile. On lui attribue diverſes Epîtres. Il tint le Pontificat trois ans, deux mois & 20 jours, & eut pour ſucceſſeur CÉLESTIN III. * Baronius, *A. C.* 1188. 1191. Du Chêne. Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.*

CLE'MENT IV, François, natif de Saint-Gilles ſur le Rhône, ſuccéda à Urbain IV, l'an 1265. Il avoit nom Guy *le Gros, & étoit ſorti d'une famille qui eſt encore conſidérable en pluſieurs provinces du Royaume.* Il porta premiérement les armes, puis il ſuivit la profeſſion des Lettres avec tant de ſuccès, qu'il paſſa pour un des plus habiles Juriſconſultes de ſon ſiécle, au rapport de Durand, d'Onuphre & de Platine: de ſorte que ſaint Louïs le fit ſon Sécretaire. Quelque tems après, ſa femme étant morte, & lui ayant laiſſé deux filles, il embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique, & fut Archidiacre, puis Evêque du Puy-en-Vélai, & enſuite Archevêque de Narbonne. Urbain IV lui envoya le chapeau de Cardinal en 1261, le fit Evêque de Sabine, & l'envoya Légat en Angleterre, comme le ſeul capable de terminer les différens qui déſoloient ce Royaume. Au retour de cette légation, il fut créé Pape à Perouſe le cinquiéme février de l'an 1265, à compter à la moderne. Cette élection ſe fit par le ſuffrage unanime de tous les Cardinaux, bien que ce Prélat fût abſent. Lorſqu'il ſut ſon élection, il vint à Pérouſe, déguiſé en habit de Marchand, ou, comme les autres veulent, de Religieux, pour éviter les embûches de Mainfroy, Tyran de Sicile, & ennemi du ſaint Siége, & il fut couronné à Viterbe le 22 février ſuivant, jour de la Chaire de ſaint Pierre à Antioche. Entre ſes vertus on admira une grande modeſtie, un extrême douceur, & un deſintéreſſement ſi rare, qu'il proteſta qu'il n'éléveroit aucun de ſes parens aux dignitez Eccléſiaſtiques. Il exécuta exactement ſa parole, & de trois Prébendes qu'un de ſes neveux poſſédoit, il l'obligea d'en quitter deux. Bien loin de marier ſes filles aux grands Seigneurs, qui les demandoient, il leur donna ſi peu de dot qu'elles aimérent mieux ſe faire Religieuſes. Une de ſes niéces ne put jamais obtenir de lui que 300 livres pour ſe marier. Ce fut lui qui confirma l'inveſtiture du Royaume de Sicile en faveur de Charles, frére de ſaint Louïs, & qui le couronna à Rome l'an 1266. Il mourut à Viterbe, où il fut enterré le 29 novembre de l'an 1268, ayant tenu le ſiége trois ans, neuf mois & 25 jours. On voit dans l'Egliſe des Dominicains ſon Epitaphe en ces termes.

Lector, ſige pedes, admirans quam brevis ædes
Pontificem quartum Clementem contegit arctum
En datur in cineres Petri ſucceſſor & hæres,
Cujus ſi memor es, non mundi gaudia quæres.

Ph. Labbe, *Theſaurus Epitaphiorum, partie 5. N. VIII.* On a de lui divers Ouvrages, *Quæſtiones Juris; De recipiendarum cauſarum ratione; Epiſtolarum Volumen, &c.* Après ſa mort, le Siége fut vaquant pendant deux ans neuf mois & deux jours. GRÉGOIRE X fut enfin élu. * Saint Antonin, *partie 3. tit. 20. ch.* 1. Génébrard & Onuphre, *en la Chron.* Platine & Ciaconius, *en ſa Vie.* Sponde, *A. C.* 1265. *n.* 1. *& ſuiv. &* 1268. *n.* 12. Bzovius, *aux mêmes ann. n.* 1. *&* 8. Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana, tome* 1. *p.* 385: *& tome* 3. *p.* 91.

CLE'MENT V, François, de la province de Gaſcogne, & Archevêque de Bourdeaux, nommé *Bertrand* de Goth ou de Goût, fils de *Béraut*, Seigneur de Goût, de Rouillac & de Vilandrade, fut élu Pape après Benoît XI, le Siége ayant vaqué près d'un an. La Maiſon de Goût, qui avoit été maltraitée par Charles de Valois, pendant les guerres contre les Anglois, en avoit conſervé contre ce Prince un reſſentiment ſecret, & c'eſt ce qui avoit engagé Bertrand dans le parti de Boniface VIII, contre le Roi Philippe *le Bel.* Il fut nommé ſucceſſivement par ce Pape, Chanoine & Sacriſtain de Bourdeaux, puis Evêque de Cominges & enfin Archevêque de Bourdeaux en 1300. Après la mort de Benoît XI, arrivée le ſeptiéme juillet de l'an 1304, les Cardinaux aſſemblez à Pérouſe eurent peine à s'accorder. Les Italiens ne vouloient nommer aucun François que l'Archevêque de Bourdeaux, qu'ils ſavoient être ennemi du Roi de France, & Sujet de celui d'Angleterre. Le Cardinal d'Oſtie, qui en avoit averti le Roi Philippe *le Bel*, donna ſon conſentement à cette élection, lorſqu'il ſut que le Roi s'étoit abouché avec Bertrand, dans un bois près de Saint-Jean-d'Angéli. Ce Prince lui avoit offert de le faire Pape, moyennant quatre choſes qu'il lui demanda, dont il lui en déclara trois, ſe reſervant à lui dire la quatriéme en tems & lieu; des trois l'une étoit d'abſoudre ceux qui avoient attenté ſur la perſonne de Boniface VIII; l'autre de condamner la mémoire de ce Pape; & la troiſiéme de donner à Philippe *le Bel*, permiſſion de lever des décimes ſur les égliſes de ſon Royaume pendant cinq ans: ce que l'Archevêque avoit promis avec ſerment. Bertrand ayant été élu à Pérouſe le cinquiéme juin de l'an 1305, prit le nom de Clément V, & manda les Cardinaux à Lyon, où il fut couronné dans l'égliſe de S. Juſt, un dimanche 14 novembre, en la préſence du même Roi Philippe *le Bel*, de Charles de Valois ſon frére, & de pluſieurs autres Princes. Cette cérémonie fut troublée par la chûte d'une muraille dans la rue dite *Gourguillon*, laquelle étant trop chargée de peuple, s'écroula, & tua Jean, II. de ce nom, Duc de Bretagne, Gaillard frére du Pape, & grand nombre d'autres perſonnes. Le Roi & ſon frére furent bleſſez légérement. La tiare tomba de deſſus la tête du Pontife, & il s'en perdit une eſcarboucle de grand prix. Les ſpéculatifs conſidérérent cette avanture, comme un préſage des malheurs qui affligérent la Chrétienté ſous ce Pontificat, ſur tout l'Italie par les guerres civiles; & ils crurent avoir trouvé l'événement de leurs prédictions dans la tranſlation du ſaint Siége à Avignon, où il demeura plus de 70 ans: ce que les Italiens nomment la captivité de Babylone. Clément accorda une partie de ce qu'il avoit promis au Roi, & tint l'an 1311, un Concile général à Vienne en Dauphiné, où les Béguards & les Dulciniſtes, furent condamnez, l'Ordre des Templiers aboli, la Diſcipline Eccléſiaſtique réformée, & la guerre ſainte réſolue; mais au lieu de condamner la mémoire de Boniface VIII, il fit déclarer dans ce Concile, du conſentement du Roi même qui s'étoit déſiſté de ſes pourſuites, que ce Pape avoit été Catholique, & n'avoit rien fait qui le rendît coupable d'Héréſie. Ce Pape qui étoit valétudinaire, allant à Bourdeaux pour changer d'air, mourut le 18 ou 20 avril de l'an 1314, à Roque-Maure ſur le Rhône, après avoir tenu le ſiége neuf années, moins un mois & quelques jours. Il fut enterré à Uſeſt ou Uzeſt, bourg du diocèſe de Baſas, dans une égliſe dédiée à Nôtre-Dame, qu'il avoit fondée près de Vilandrade, lieu de ſa naiſſance. Son tombeau a été détruit par les Huguenots. Au reſte, ce Pontife fit une compilation nouvelle, tant des Décrets du Concile général de Vienne, où il avoit préſidé, que de ſes Epîtres ou Conſtitutions. Mais ſa mort ayant empêché la publication de cette collection, elle ne parut que ſous ſon ſucceſſeur JEAN XXII, natif du païs de Quercy, qui l'adreſſa l'an 1317 aux Univerſitez, ſous le nom de Clémentines. * Villani, *l.* 8. *ch.* 80. Sponde. Bzovius. Rainaldi, *in Annal.* Trithéme. Poſſevin. Génébrard. Du Chêne. Onuphre. Louïs Jacob, &c.

CLE'MENT VI, ſucceſſeur de Benoît XII, natif du Limoſin, & nommé *Pierre* Roger, étoit fils de *Guillaume*, Seigneur de Rozez, dans le Territoire de Malemont. Il fut premiérement Moine dans l'Abbaïe de la Chaiſe-Dieu en Auvergne, & fit depuis ſes études à Paris, où il reçut le bonnet de Docteur. Pierre Roger fut pourvu depuis d'un Prieuré à Nimes, par le Pape Jean XXII à la recommandation du Cardinal de Mortemar. Enſuite il fut ſucceſſivement Abbé de Fécamp, Evêque d'Arras, Archevêque de Rouen, & enfin de Sens, puis Cardinal ſous le Pape Benoît XII en 1338. Après la mort de ce Pontife, il fut élu pour remplir ſa place, le ſeptiéme mai de l'an 1342, & fut couronné le 19 du même mois, jour de la Pentecôte, dans l'égliſe des Dominicains d'Avignon. Pétrarque, qui vivoit de ſon tems, lui donne l'éloge de très-ſavant Pontife, & loue ſa mémoire qui étoit très-heureuſe. Ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt que cette mémoire prodigieuſe venoit d'une chûte, dont il garda la cicatrice à la tête. Ce Pontife réduiſit le Jubilé de l'année ſainte, de 50 en 50 ans, & n'oublia rien pour délivrer l'Italie, de la tyrannie de Louïs de Baviére, qui avoit pris le titre d'Empereur. Il envoya auſſi un Légat dans le Royaume de Naples, après la mort d'André, & fit travailler pour la réünion des Grecs & des Arméniens. On dit auſſi que ce fut lui qui donna aux Rois Très-Chrétiens, la permiſſion de communier ſous les deux eſpéces. Il mourut à Avignon le ſixiéme décembre de l'an 1352, après avoir gouverné l'Egliſe dix ans, ſept mois moins deux jours. Son corps fut tranſporté, ſelon ſa derniére volonté, à l'Abbaïe de la Chaiſe-Dieu, où ſon tombeau a été pillé par les Huguenots. Ce Pape étoit ſavant, & a compoſé divers Ouvrages, des Sermons, un Diſcours à la Canoniſation de ſaint Yves, &c. INNOCENT VI fut élu en ſa place. * Pétrarque, *l.* 26. *Ep. l.* 2. *Rer. Mem. ch.* 1. *l.* 8. *Rer. Fam. &c.* Sponde. Ciaconius. Geſner. Victorel. Poſſevin. Arnoul. Wion. Du Chêne, &c.

CLE'MENT VII, cru Antipape, & nommé auparavant *Robert* de Genéve, étoit fils d'*Amé* III, Comte de Genéve & de *Mahaud* de Boulogne. Il fut Chanoine de l'égliſe de Paris, Protonotaire du ſaint Siége, puis Evêque de Térouane & de Cambray, & enfin Cardinal du titre des douze Apôtres en 1371, ſous le Pon-

tificat de Grégoire XI, qui l'envoya Légat en Italie. Quelque tems après l'élection d'Urbain VI, les Cardinaux de deça les Monts, prétendant qu'on les avoit violentez en leurs ſuffrages, lorſqu'ils étoient au pouvoir du peuple Romain, ſe retirérent à Anagnie, & de là à Fondi, où avec trois Cardinaux Italiens ils firent Pape ce Robert, perſonnage de grand mérite, & âgé ſeulement de 36 ans, le 21 ſeptembre de l'an 1378. Il prit le nom de Clément, & ſon élection commença ce Schiſme, qui a été le plus long & le plus embrouillé de ceux qui ont diviſé l'Egliſe; car il dura plus de 50 ans. L'Italie & l'Allemagne ſoutenoient Urbain: la France & l'Eſpagne ſuivoient Clément; & les deux Papes avoient chacun des partiſans illuſtres par leur ſcience & par leur piété. Clément ſe retira à Avignon, où il mourut le 16 ſeptembre de l'an 1394, environ 16 ans après ſon élection, & à l'âge de 52 ans. Il avoit fait 34 Cardinaux en treize promotions. L'ancienne race maſculine des Comtes de Genéve finit en ſa perſonne, & Imbert de Villars, fils de ſa ſœur, lui ſuccéda en ce Comté. Son corps fut enterré au milieu du chœur des Céleſtins d'Avignon, où l'on voit ſon tombeau. Après la mort de Clément, les Cardinaux de ſa faction, au nombre de 22, élurent dix jours après *Pierre* de la Lune, qui prit le nom de Benoît XIII. Ce dernier, mourant en 1429, obligea ſes Cardinaux d'élire Clément VIII, dont nous allons parler. * *Conſultez* Du Puy, *Auteur de l'Hiſtoire du Schiſme.* Du Chêne. Théodore de Niem. Sponde. Boſquet. Rainaldi. Papire Maſſon, &c.

CLE'MENT VIII, Antipape, nommé *Gilles* de Munion, étoit Aragonois & Chanoine de Barcelone. Il fut reconnu du ſeul Roi d'Aragon, qui avoit preſſé cette élection, pour ſe venger du Pape Martin V. Cet Antipape fit d'abord des Cardinaux; mais le 27 de juillet de l'année 1429, il tint une aſſemblée, & proteſta qu'il n'avoit conſenti à ſon élection, que pour donner la paix à l'Egliſe. Après qu'il eut abdiqué, on lui donna l'Evêché de Majorque. Ainſi finit ce Schiſme fâcheux, qui avoit preſque déſolé l'Egliſe durant 51 ans. * Sponde, *A. C.* 1429 *n.* 2. Du Puy, *Hiſt. du Schiſme, &c. Voyez* MUGNOS.

CLE'MENT VII, légitime Pontife, nommé *Jules* de Médicis, étoit fils poſthume de *Julien* de Médicis, tué à Florence par les Pazzi en 1478, & d'une Demoiſelle qui prétendit être reconnue pour ſa femme après ſa mort. Il fut d'abord Chevalier de Rhodes; mais dans la ſuite le Pape Léon X, ſon couſin, le fit Cardinal en 1513, l'envoya Légat à Bologne, & lui donna les Archevêchez de Florence, d'Ambrun & de Narbonne, l'Evêché de Marſeille, &c. Enfin, après la mort d'Adrien VI, il fut élu Pape en 1523. Son Pontificat eſt remarquable, par les malheurs qui affligérent toute la Chrétienté. Au commencement il reçut du Roi d'Ethiopie une célébre Ambaſſade, & célébra le Jubilé avec aſſez de bonheur en 1525. Mais l'Allemagne continua de ſe diviſer par la doctrine de Luther, & plus de cent mille Païſans y perdirent la vie. Clément exhorta les Princes Catholiques, & ſur tout le Parlement de Paris, de s'oppoſer aux Novateurs. Ce fut alors que ce Pape craignant la puiſſance de l'Empereur Charles *Quint*, ſe ligua avec les François & les Vénitiens. Les Colonnes qui étoient du parti de l'Empereur ſe ſoulevérent contre le Pape avec tant d'inſolence, que Pompée Colonne Cardinal, eut l'audace de le citer au Concile que Charles devoit tenir à Spire en 1527. L'année ſuivante, Charles de Bourbon, Général des armées de l'Empereur, aſſiégea Rome, qui fut emportée & miſe au pillage. Ses Soldats y exercérent des cruautez qui ſurpaſſoient celles que les Barbares avoient commiſes dans de ſemblables conjonctures. Clément aſſiégé dans le Château-Saint-Ange, fut mis à quarante mille écus d'or de rançon, & fut contraint de ſe ſauver *incognito*, après ſept mois de captivité, pendant laquelle il laiſſa croître ſa barbe, qu'il porta longue dans la ſuite, comme on le peut voir par ſes médailles. Depuis il fit la paix au mois de juin de l'an 1529, avec l'Empereur, par le mariage d'Alexandre de Médicis, créé Grand Duc de Toſcane, & de Marguerite, fille naturelle de Charles. Cette alliance fut ſuivie du mariage de Catherine de Médicis, avec Henri, depuis Roi, II. du nom, fils de François I, & le Pape vint l'an 1533 à Marſeille en conférer avec le Roi. Durant ces traitez, l'Angleterre fut affligée d'un Schiſme fâcheux, cauſé par le Roi Henri VIII, lequel étant devenu amoureux d'Anne de Boulen, répudia, pour l'épouſer, Catherine d'Aragon ſa légitime épouſe. Le Pape qu'on accuſe d'avoir trop tôt employé les foudres du Vatican, excommunia le Roi d'Angleterre; & ce Prince irrité par ce procédé, ſe déclara Chef de l'Egliſe de ſon Royaume, & y donna entrée aux opinions des Novateurs, qu'il avoit auparavant combattues. Clément mourut le 26 ſeptembre de l'an 1534, après avoir tenu le Pontificat dix ans, dix mois & ſept jours, à l'âge de 56 ans & quatre mois. On a diverſes lettres de lui. PAUL III fut élu en ſa place. * Paul Jove, *aux Eloges & en l'Hiſt.* Ciaconius. Papire Maſſon. Onuphre, *en ſa Vie.* Génebrard, *en la Chron.* Sponde, *A. C.* 1523. 1534. Du Bellay, &c.

CLE'MENT VIII, originaire de Florence, & natif de Fano dans l'Etat Eccléſiaſtique, fut élu le 30 janvier de l'an 1591, après la mort d'Innocent IX. Il avoit nom auparavant *Hippolyte* Aldobrandin, & étoit fils de *Silveſtre* & de *Léſa* Déta, & frére de *Jean* Aldobrandin Cardinal, & grand Pénitencier, par la ceſſion de ſaint Charles Borromée. Hippolyte fut Auditeur de Rote, & Référendaire du Pape Sixte V, qui le fit Cardinal l'an 1585; & l'année ſuivante, il ſuccéda dans la dignité de grand Pénitencier, au Cardinal Boncompagnon. Il fut auſſi Légat en Pologne, & exerça pluſieurs autres emplois, qui l'élevérent au ſouverain Pontificat. Il employa les premiers jours, après ſon couronnement, à viſiter les Paroiſſes, les monaſtéres & les autres lieux de piété de la ville de Rome; & proteſta dans cette action, qu'il vouloit faire en ſorte que le Clergé de cette ville, par une vie toute innocente & toute ſainte, ſervît d'exemple à tous les peuples de l'Univers. Il fit enſuite une très ſainte conſtitution contre les duels. Après avoir réglé la capitale du Monde Chrétien, il s'appliqua à ce qui regardoit la converſion du Roi Henri IV, né dans le ſein de l'Egliſe Proteſtante. Lorſque du Perron & d'Oſſat, depuis Cardinaux, demandérent l'abſolution pour ce Prince, le Pape ordonna des priéres de quarante heures dans toutes les égliſes de Rome. Lui même étant piez nuds, alla deux jours de ſuite, à la pointe du jour, à l'égliſe de ſainte Marie Majeure, où il célébra la ſainte Meſſe, faiſant les Stations en pleurant, ſans vouloir donner la benédiction au peuple. Il donna l'abſolution à ce Prince malgré les brigues des Eſpagnols, le dimanche 17 de ſeptembre 1595. La joye qu'il reçut du changement du Roi Henri IV, fut augmentée par l'arrivée de l'Archevêque de Livonie, qui abjura la Religion Luthérienne, & par celle de pluſieurs envoyez de Ruſſie, pour renoncer au Schiſme des Grecs. Il s'employa à finir les querelles qui étoient entre les Princes Chrétiens, afin de travailler plus efficacement à l'extirpation des Héréſies, au ſujet deſquelles il écrivit des lettres fort touchantes aux Prelats de France. La paix de Vervins fut concluë le deuxiéme de mai 1598, par les ſoins de ſon Légat, le Cardinal Alexandre de Médicis, qui fut depuis ſon ſucceſſeur. Dans le même tems, Alfonſe Duc de Ferrare, étant mort, Clément réduiſit ce Duché comme fief de l'Egliſe, ſous l'obeïſſance du ſaint Siége. Au Jubilé de l'année ſainte 1600, il donna tant de marques de ſa charité, que les Pelerins, que l'on fait monter juſqu'à trois cens mille, le comblérent de benedictions. Grand nombre de Proteſtans & de Turcs, qui y étoient venus par curioſité, y furent reçus dans le ſein de l'Egliſe Romaine, les uns par abjuration, & les autres par batême. Sur la fin de ſon Pontificat, on agita en ſa préſence la celebre queſtion qu'on appelle *de Auxiliis*, qui a tant ſuſcité de querelles dans l'Ecole, & qui regarde la Grace & le libre Arbitre. Elle ne fut pas néanmoins terminée ſous ſon Pontificat, mais elle recommença ſous Paul V ſon ſucceſſeur. En diverſes promotions il créa plus de cinquante Cardinaux, & entre autres Baronius, Bellarmin, du Perron, d'Oſſat, Tolet, Tarugi, de Sourdis, &c. Ce Pape mourut le troiſiéme mars l'an 1605, à l'âge de ſoixante-neuf ans, après avoir tenu le ſiege 13 ans, trois mois & quelques jours. Il avoit fondé l'an 1595, un très-beau Collége qu'on appelle encore Clementin, pour les Eſclavons qui ont été transférez depuis à Lorette. Ce ſont les Clercs Réguliers Somaſques, qui en ont ſoin. On n'y reçoit que des perſonnes nobles, & outre les Lettres ſaintes & profanes, on leur apprend à tous, les exercices qui conviennent à la Nobleſſe. Son ſucceſſeur fut LÉON XI. * Sponde, *depuis l'an* 1592 *juſqu'en* 1605. Ciaconius, *in Suppl. &c.*

CLE'MENT IX, auparavant nommé *Jule* Roſpiglioſi, ſortoit d'une famille très-noble de Piſtoye, dans les Etats du Grand Duc de Florence, & naquit l'an 1599. Urbain VIII, qui avoit un merveilleux diſcernement, l'employa pour être Auditeur de la Légation du Cardinal Barberin ſon neveu; & l'envoya depuis Nonce en Eſpagne, où il fut continué pendant onze années. Sa Majeſté Catholique lui donna ſouvent des marques de ſon eſtime, juſqu'à le prier de nommer une de ſes filles au Batême. Après la mort d'Urbain VIII, arrivée en 1644, il fut rappellé de cette Nonciature; & pendant le Conclave pour l'élection d'Alexandre VII, le ſacré Collége lui déféra le gouvernement de Rome. Le nouveau Pape le nomma Cardinal, après l'avoir fait ſon Secretaire. Après ſa mort, Roſpiglioſi fut mis ſur le thrône de ſaint Pierre le 20 juin de l'an 1667. *Il commença par décharger les peuples de l'Etat Eccléſiaſtique, des tailles & des autres ſubſides. Il donna des Evêques au Portugal,* qui en étoit privé depuis ſi long-tems par les intrigues des Eſpagnols. Enfin il employa la plus grande partie de ſon revenu, pour envoyer du ſecours en Candie contre les Turcs. Clément s'empreſſa de donner la paix à l'Egliſe de France; & appaiſa heureuſement les conteſtations qui duroient depuis long-tems entre les Evêques & les Théologiens, à l'occaſion de la condamnation des cinq Propoſitions & du livre de Janſénius Evêque d'Ypres. Ce fut auſſi lui qui ménagea la paix, qui fut concluë entre les Couronnes de France & d'Eſpagne, à Aix-la-Chapelle en 1668. Depuis il canoniſa ſaint Pierre d'Alcantara, Religieux de l'Ordre de ſaint François, & ſainte Magdelaine de Pazzi, Carmélite. Comme le ſiége de Candie étoit ce qui l'occupoit davantage, outre le ſecours qu'il y envoya lui-même, il en procura un très-conſidérable de la part des François. Mais tant de ſoins n'ayant pu empêcher la perte de cette place, le Pape en eut tant de déplaiſir, qu'il en mourut le neuviéme décembre de l'an 1669, en ſa 71 année, après deux ans, cinq mois, 19 jours de Pontificat. CLÉMENT X fut ſon ſucceſſeur.

CLE'MENT X, Pape, ſorti d'une ancienne famille de Rome, avoit nom *Emile* Altiéri, & avoit été Evêque de Camérino. C'étoit un homme ennemi de toute ſorte de faſte. Il fut fait Cardinal le 29 avril de l'an 1670. Clément IX ſon prédéceſſeur, étant au lit de la mort, ſe hâta de le revêtir de la pourpre ſacrée; & lorſqu'Altiéri le vint remercier de ſa promotion, ce Pontife lui dit, *Dieu vous deſtine pour être mon ſucceſſeur, j'en ai quelque preſſentiment.* Clément X ne chercha que la tranquillité durant ſon Pontificat, & mourut le 22 juillet de l'an 1676, âgé de 86 ans, neuf jours, ayant tenu le ſaint Siége ſix ans, deux mois, 24 jours. INNOCENT XI lui ſuccéda.

CLE'MENT XI, (Jean-François-Albani) né dans la ville d'Urbin le 22 juillet 1649, du Chevalier *Charles* Albani, dont le pére avoit été fait Sénateur Romain par Urbain VIII, a été Chanoine de ſaint Laurent *in Damaſo*, Vicaire de ſaint Pierre, puis Gouverneur de Riéti, & enſuite d'Orviette. Innocent XI, le retira de ce poſte, pour le faire Sécretaire des Brefs; & Alexandre VIII le fit Cardinal le 13 février 1690. Après la mort d'Innocent XII, le Cardinal Albani fut élu Pape le 23 novembre 1700, du conſentement unanime des Cardinaux, & fut élevé ſur la Chaire de ſaint Pierre. Pendant ſon pontificat il y eut entre les Princes de l'Europe des guerres dont l'Italie a beaucoup ſouffert, & les Etats du Pape n'ont pas été plus épargnez que les autres par les Impériaux, qui ſe ſont emparez de Comacchio. Clément XI joignit à l'amour des Belles Lettres une profonde piété. On a pluſieurs de ſes Homélies qui ſont d'un ſtyle très-élégant, & remplies de beaux ſentimens. Il a eu avec le Roi d'Eſpagne quelques differens qui

ont été heureuſement terminez par la médiation de Louïs XIV. Les conteſtations ſur le Tribunal royal de Sicile qu'on appelle la Monarchie, & qui prend aux affaires eccléſiaſtiques à peu près la même part que les Parlemens de France, ont été aſſoupies par l'invaſion de cette iſle, premiérement par le Roi d'Eſpagne, & enſuite par l'Empereur. Ce Pape a donné retraite à Rome au fils de Jacques II, Roi d'Angleterre, qui a toûjours joüi depuis des honneurs de la royauté dans cette capitale du Monde Chrétien, avec la Princeſſe Sobieska ſon épouſe; & étendant ſa charité juſques dans la France, il a envoyé quelques bâtimens chargez de grains avec des ſommes conſidérables d'argent en Provence, pour être diſtribuez aux pauvres du païs en 1720, pendant le tems de la peſte. Il ſe préparoit auſſi à embellir la ville de Rome par de nouveaux portiques, lorsque Dieu le rappella à lui. On a de lui trois Bulles ou Conſtitutions, la Bulle *Vineam Domini Sabaoth*, contre ceux qui ſoutiennent les cinq fameuſes Propoſitions de Janſénius, ou qui prétendent qu'elles n'ont pas été extraites du livre de cet Evêque d'Ypres, intitulé, *Auguſtinus, &c.* Une Conſtitution par laquelle il condamne les pratiques ſuperſtitieuſes & idolâtriques que quelques Miſſionnaires de la Chine autoriſoient, & dont ils permettoient la pratique aux nouveaux Chrétiens de ce païs-là: & en dernier lieu la Conſtitution *Unigenitus*, où il condamne la Traduction Françoiſe du Nouveau Teſtament, faite par le P. Paſcal Queſnel, les Réflexions Morales que cet Auteur y a jointes en général, & en particulier 101 propoſitions extraites de ces réflexions. Ce Pape fut ſujet à pluſieurs infirmitez ſur la fin de ſa vie, & mourut le 19 mars 1721, âgé de 71 ans ſept mois & 27 jours, ayant tenu le ſiége 20 ans, trois mois, & 26 jours. Innocent XIII, lui a ſuccédé.

CLE'MENT XII, (Laurent Corſini) d'une famille illuſtre de Florence, eſt né le ſeptiéme avril 1652. Après avoir exercé pluſieurs Prélatures à Rome & étant Thréſorier général de la Chambre Apoſtolique, il fut fait Cardinal le 17 mai 1706, par le Pape Clément XI. Dans le Conclave après la mort de Benoît XIII, Conclave qui a duré quatre mois, le Cardinal Corſini a été élu Pape le 12 du mois d'août 1730, & a pris le nom de Clément XII, à l'honneur du Pape dont il étoit la créature. Le nouveau Pontife, après la triple adoration accoutumée, fixa au 16 du mois ſon couronnement, & nomma pluſieurs de ſes Miniſtres. Lorsqu'il s'agit de cette nomination, quelques Cardinaux voulurent donner leurs avis au S. Pére, & lui recommander certains ſujets qu'ils affectionnoient, mais le Pape leur répondit: *C'eſt aux Cardinaux à élire le Pape, mais c'eſt au Pape à choiſir ſes Miniſtres.* Le jour du couronnement le Pontife fut porté dans la chaiſe Pontificale, & la cérémonie ſe fit avec tout l'éclat poſſible. Le lendemain il quitta le Vatican, pour aller demeurer au Quirinal: il étoit accompagné d'un ſuperbe cortége. Le peuple aſſemblé de toutes parts crioit, *Vive le Pape Clément XII, juſtice des injuſtices du dernier Miniſtére.* Auſſi le Pape a-t'il nommé une Cour extraordinaire, pour prendre connoiſſance des affaires de Bénévent. M. *Sagripanti* lui ayant montré l'état du Thréſor, & voyant qu'il n'y avoit pas quinze cens écus en caiſſe, *Comment*, dit le Pape, *pas quinze cens écus? J'étois donc plus riche étant Cardinal que je ne le ſuis étant Pape?* Le Peuple Romain a vu cette élection avec de grandes démonſtrations de joye. * *Mémoires du tems. Voyez* CORSINI.

HOMMES ILLUSTRES du nom de CLE'MENT.

CLE'MENT (S.) ſurnommé *Flavius*, doit avoir été le premier Evêque de Metz. Il fut Bourgeois de Rome & frére de *Fauſtin*, qui eut pour fils *Clément* Evêque de Rome. Après qu'il eut reçu le Batême & qu'il eut été ordonné Evêque, l'Apôtre St. Pierre l'envoya dans la Gaule Belgique l'an 46 de J. C. Il s'arrêta premiérement à Gorſe, où il fit bâtir un Oratoire, puis étant entré dans la ville de Metz, il y domta, à ce qu'on dit, des dragons qui infectoient tout le païs. Il y prêcha l'Evangile avec beaucoup de zéle, & y convertit beaucoup de gens. Il fit bâtir dans la ville & au dehors pluſieurs Oratoires, avec un autel à l'honneur de S. Pierre. Il mourut en 71. On montre encore à Metz dans l'Egliſe dédiée à ſa mémoire, ſes oſſemens pour leſquels on a beaucoup de vénération. Tout ceci n'empêche cependant pas que faute de monumens ſolides & authentiques, pluſieurs ſavans Catholiques Romains ne révoquent en doute ſon Hiſtoire. * Paulus Warnefridus, *de Epiſc. Metenſ.* Meuriſſe, *Hiſtoire de l'Egliſe de Metz.*

CLE'MENT, (*Titus Flavius*) ſurnommé ALEXANDRIN, parce qu'il étoit originaire d'Alexandrie, ſelon quelques uns, quoique ſaint Epiphane diſe que d'autres le croyoient Athénien, & qu'il n'ait peut-être été ſurnommé Alexandrin, que parce qu'il étoit Prêtre & Catéchiſte d'Alexandrie. Il fut d'abord engagé dans les erreurs du Paganiſme; mais ſon amour pour la vérité, le porta à l'aller chercher en diverſes provinces, dans la Gréce, en Italie, en Orient, dans la Paleſtine & dans l'Egypte. Il trouva heureuſement ce qu'il cherchoit dans cette derniére Province. Le célébre Panténus, qui rempliſſoit la chaire des Ecoles Chrétiennes d'Alexandrie, lui parut préférable à tous les grands hommes qu'il avoit écoutez juſques alors; & après avoir été ſon Diſciple, il fut jugé digne de lui ſuccéder en l'emploi de Catéchiſte, & d'être fait Prêtre de l'égliſe d'Alexandrie. Il a fleuri ſur la fin du deuxiéme ſiécle, & au commencement du troiſiéme, ſous les Empereurs Sévére & Antonin Caracalla, & vécut apparemment juſqu'au régne d'Héliogabale ou d'Alexandre Sévére, c'eſt à dire, juſques vers l'an 220 de Jeſus Chriſt. Il ſuccéda l'an 190 à Panténus, qui étoit allé aux Indes pour y annoncer l'Evangile. On croit qu'il ſortit de cette ville dans le tems de la perſécution de l'Empereur Sévére, vers l'an 202, & qu'il ſe retira en Cappadoce auprès de l'Evêque Alexandre. Ce fait ſeroit indubitable, s'il étoit certain qu'il fût ce Clément dont Alexandre fait mention dans une lettre écrite de ſa priſon à l'égliſe d'Antioche, dans laquelle il dit qu'il avoit donné ſa lettre à porter au Prêtre Clément, homme de vertu qu'ils connoiſſoient déja, & qui avoit augmenté & affermi l'égliſe de Cappadoce, pendant qu'il y avoit demeuré; mais il n'eſt pas certain qu'Alexandre parle en cet endroit de ſaint Clément d'Alexandrie. Comme il avoit beaucoup d'érudition & de facilité pour écrire, il compoſa pluſieurs Ouvrages pleins de recherches & d'étude. Euſébe & ſaint Jérôme nous en ont donné le Catalogue. Il ne nous en reſte que trois; ſavoir, *Protrepticon* ou *Oratio exhortatoria ad Gentes; Pædagogi libri tres; Stromatum libri octo.* C'eſt ce dernier Ouvrage qui lui a fait avoir le ſurnom de *Stromateus* & de *Contextor*. On a encore un petit Traité donné par le P. Combeſis, intitulé, *Qui eſt le riche qui ſe ſauve?* On a perdu un autre de ſes Ouvrages, diviſé en huit livres, & intitulé les *Hypotypoſes*. Gentien Hervet a traduit ces Traitez de Grec en Latin. Frederic Silburge y a auſſi travaillé, & il y a ajoûté des remarques & des tables. C'eſt de là que s'eſt formée l'édition de Leiden en 1616, par les ſoins de Daniel Heinſius, qui corrigea ce qui y manquoit. Cette édition à été ſuivie de celle de 1629 qui eſt la plus belle de toutes, & de celle de Paris de 1641, qui eſt moins correcte & moins belle. Outre ces Ouvrages, Clément en avoit compoſé un des Canons eccléſiaſtiques, dédié à Alexandre de Jéruſalem; & nous avons ſous ſon nom, dans la Bibliothéque des Péres, de petits Commentaires Latins ſur la premiére Epître Canonique de ſaint Pierre, ſur celle de ſaint Jean, & ſur celle de ſaint Jude. Quelques Auteurs croyent que ce ſont les mêmes Commentaires que Caſſiodore attribue à Clément Alexandrin. On ne peut douter que ſaint Clément n'ait eu une érudition conſommée. Saint Jérôme ne fait point de difficulté d'aſſurer qu'il n'y a eu perſonne qui ait eu tant de Science que ce Pére; & il eſt vrai que de tous les Anciens, il n'y en a point dont les livres ſoient remplis de tant d'érudition profane. Il en fait même trop paroître pour un Ecrivain Chrétien, & l'on peut dire qu'il étoit bien plus Philoſophe que Théologien, quoiqu'il n'ignorât pas nôtre Religion, & qu'il sût parfaitement bien l'Ecriture Sainte. Mais il eſt beaucoup plus fort ſur la Morale que ſur le Dogme, il explique d'une maniére allégorique preſque tous les paſſages qu'il cite, à l'imitation de Philon *le Juif*. Il écrit preſque toûjours ſans ordre & ſans ſuite. Son ſtyle eſt fort négligé: ce qui ſe remarque particuliérement dans ſes Stromates; car dans ſon Exhortation aux Gentils, & dans ſon Pédagogue, ſon diſcours eſt plus fleuri, comme Photius l'a obſervé, & il eſt même ſoutenu d'une certaine gravité qui n'eſt pas ſans agrément. * Caſſiodore, *l.* 1. *des Divin. Inſtitut.* Photius, *en ſa Biblioth. mem.* 109. Saint Jérôme, *des Ecriv. Eccléſ. ch.* 38. Euſebe, *Hiſt. l.* 5. *ch.* 11. 13. *& en ſa Chron. A. C.* 192. 204. Bellarmin. Trithéme. Baronius. Poſſevin, &c. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles.*

CLE'MENT, (Saint) Evêque d'Ancyre, & Agathange Diacre, ſont mis au rang des Martyrs dans le Martyrologe au 23 janvier; mais les Actes de leur martyre ſont entiérement faux & indignes de foi, & ils ont été rejettez par Baronius même. * Baronius. Bollandus. Tillemont. Baillet, *Vies des Saints.*

CLE'MENT, *Clemens*, Préfet du Prétoire ſous Caligula, refuſa d'entrer dans la conjuration où ce Prince périt, l'an de Jeſus Chriſt 41, & dont Chéréas fut le Chef. CLÉMENT, ſon fils, ſurnommé *Arrétin*, fut auſſi Préfet du Prétoire ſous Veſpaſien. * Tacite, *Hiſt. l.* 4. *c.* 68. Ce dernier ſe nommoit *M. Arretinus Clemens*, & fut auſſi Conſul ſubrogé l'an 94 ſous Domitien.

CLE'MENT, *Titus Flavius Clemens*, étoit neveu de l'Empereur Veſpaſien, & fils de Flavius Sabinus ſon frére. Il avoit épouſé *Flavie-Domitille*, à la ſollicitation de l'Empereur Domitien dont elle étoit parente, & il en eut deux enfans, dont le fameux Quintilien fut Précepteur, & que Domitien deſtinoit à la pourpre. Clément fut Conſul ordinaire, l'an 95 de Jeſus Chriſt. Mais à peine fut-il ſorti du conſulat, que Domitien, ſans avoir égard aux liens du ſang, le fit mourir ſur un ſoupçon très-leger: ce qui n'étoit ſans doute qu'un prétexte pour couvrir le véritable ſujet de ſa mort, qui étoit le Chriſtianiſme. Car Dion dit qu'il fut accuſé d'impiété ou d'Athéïſme: crime, pourſuit cet Hiſtorien, qui en fit condamner alors beaucoup d'autres, qui avoient embraſſé la Religion des Juifs: ce qui déſigne viſiblement le Chriſtianiſme, que les Auteurs de ce ſiécle confondoient avec le Judaïſme. Domitille, ſon épouſe, étoit Chrétienne comme lui. Domitien voulut l'obliger inutilement à ſe remarier quatre jours après la mort de ſon mari, & elle fut réléguée dans l'iſle Pandataire. L'Hiſtoire ne dit point ce que devinrent les deux fils de Clément. * Dion, *l.* 67. Suétone, *in Domitiano.* Baronius 98.

CLE'MENT, *Caſſius Clemens*, Sénateur, qui s'étoit engagé dans le parti de Peſcennius *Niger*, contre l'Empereur Sévére. Comme ce Prince lui faiſoit ſon procès en perſonne, il lui répréſenta avec beaucoup de hardieſſe, que la cauſe de Niger, quoique vaincu, n'étoit pas moins juſte que celle de Sévére qui étoit vainqueur: qu'ils avoient tous deux eu le même but de déthrôner un uſurpateur de l'Empire; & que ſi Sévére puniſſoit les partiſans de Niger, il devoit punir les ſiens propres; ou que c'étoit commettre une injuſtice, dont il ne ſe laveroit jamais aux yeux de la poſtérité. Cette généreuſe liberté fit rentrer en lui même l'Empereur, qui accorda la vie à Clément avec une partie de ſes biens, l'an de Jeſus Chriſt 194. * Dion, *l.* 74. Il y a eu un TINEÏUS CLEMENS, Conſul en 195, ſous le même Empereur.

CLE'MENT. *Voyez* AGRIPPA, ou le FAUX AGRIPPA.

CLE'MENT. *Cherchez* CORVINUS CLE'MENS.

CLE'MENT, Auteur Grec qui écrivit l'Hiſtoire d'Alexandre *le Grand* en vers, comme nous l'apprenons d'Apulée. On ne ſait pas en quel tems il a vécu.

CLE'MENT, Hiſtorien Grec, qui a fleuri dans le quatriéme ſiécle, & qui compoſa un Traité des Rois & des Empereurs de Rome ſelon Suidas.

* CLE'MENT, Grammairien cité par Suidas, & par l'Auteur du grand *Etymologicon*. * Joh. Meurſi *Biblioth. Græca.*

CLE'MENT, dit l'*Ecoſſois*, vivoit dans le VIII ſiécle, en Allemagne. Il fut accuſé par Boniface de Mayence d'enſeigner pluſieurs erreurs; d'aſſurer au préjudice de l'autorité des Canons & des ſaints Péres, qu'il pouvoit être Evêque, quoiqu'il eût eu deux enfans adultérins; d'introduire le Judaïſme, en permettant aux Chrétiens d'épouſer la veuve de leur frére; de ſoutenir que JESUS CHRIST, fils de Dieu, deſcendant aux Enfers, avoit delivré tous ceux qui y étoient retenus; Fidéles & Infidéles, Payens & Chrétiens; & d'avancer pluſieurs autres dogmes contraires à la Foi Catholique, touchant la prédeſtination. Boniface de Mayence le fit condamner l'an 743, dans le Concile tenu à Leſtines, palais des Rois de France, proche de Binche en Hainaut, & enſuite le deféra au Pape Zacharie, l'an 745. Ce Pape approuva dans un Concile le jugement que Boniface avoit porté contre Clément & le dépoſa. * *Acta Bonifacii.* Baronius, *A. C.* 742. *&* 745. *&c.*

CLE'MENT, Prêtre Anglois, Chanoine Régulier de ſaint Auguſtin, vivoit dans le XII ſiecle, environ l'an 1170, ſous le regne de Henri II, Roi d'Angleterre. Il compoſa des Commentaires ſur l'Ecriture; une Concordance des Evangéliſtes; & quelques Ouvrages d'Aſtronomie, comme, *De orbibus Aſtrologicis.* * Voſſius, *de Math. c.* 25. S. 23. Pitſeus, *de Script. Angl.*

CLE'MENT, (Jean) Anglois, vivoit dans le XVI ſiécle, & fut élevé dans la maiſon de Thomas Morus, Chancelier d'Angleterre, qui lui confia même l'éducation de ſes enfans. Jean Clément apprit les Langues, & enſeigna la Médecine dans l'Univerſité d'Oxford. Il épouſa la célébre *Marguerite* Gige, que Thomas Morus avoit miſe auprès de Marguerite Morus ſa fille, pour étudier avec elle; & pendant la perſécution de l'Egliſe d'Angleterre ſous Henri VIII, & Edouard VI, il paſſa, avec ſon épouſe, dans les Païs-Bas, & s'arrêta à Malines. Le régne de Marie les fit repaſſer en Angleterre, d'où celui d'Elizabeth les chaſſa encore. Enfin Clément ſe fixa à Malines, où il perdit ſa femme en 1570, & où il mourut lui même en 1572. Il a compoſé des Poëſies, & a traduit de Grec en Latin, les Epîtres de S. Grégoire de Nazianze, des Homélies de Nicéphore Caliste, &c. * Pitſeus, *de Script. Angl.*

* CLE'MENT *Netinus*, Sicilien, fut un homme fort diſtingué, & par ſes belles qualitez, & par les emplois honorables qu'il exerça. Il enſeigna avec applaudiſſement la Théologie Scholaſtique. Il fut Définiteur de la province de Syracuſe, enſuite Commiſſaire géneral de Meſſine, de Palerme, &c. Sous Paul V il fut revêtu à Rome de la charge de Procureur général. En 1618, le Pape Urbain VIII le fit Général de tout l'Ordre des Capucins. Il mourut le 22 ſeptembre 1631, à l'âge de 73 ans. Il a écrit pluſieurs Ouvrages qui ſont gardez en manuſcrit. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CLE'MENT (Pierre) natif de Lentini fut un bon Poëte. Il vivoit à Palerme en 1594. Il a compoſé pluſieurs Ouvrages en Langue Sicilienne. * Les mêmes.

* CLE'MENT (Philippe) de Trapano en Sicile, Prêtre, fut Docteur en Théologie, & un grand Orateur. Il fut Sécretaire de pluſieurs Princes en Sicile, & s'inſinua dans les bonnes graces d'Aſdrubal *à Thermis*, qui le fit Archiprêtre. Il a publié pluſieurs Ouvrages en Italien. * Les mêmes.

CLE'MENT (Jacques) Moine Jacobin, natif du village de Sorbonne, près de Sens, Profès au couvent de Paris, Prêtre âgé de 25 ans, conçut un déteſtable deſſein d'aſſaſſiner Henri III. C'étoit un homme groſſier & ignorant, d'un tempérament mélancolique. *De quelle ſorte & par quelles perſonnes il fut induit à commettre ce crime*, dit Mezeray, *c'eſt une choſe trop importante pour le dire, ſans en avoir plus de certitude que je n'en trouve; mais il eſt vrai, que ſi on ne lui en inſpira le deſſein, au moins on fut bien aiſe qu'il l'eût pris, & qu'on lui en donna les moyens & l'inſtruction, puis qu'on lui fit connoître le Comte de Brienne, & quelques autres Seigneurs royaliſtes, qui étoient priſonniers dans la Baſtille, qu'on lui bailla un paſſeport de ce Comte, & une lettre de croyance du Préſident de Harlay pour le Roi, mais qui étoit fauſſe.* Voici comment il exécuta ſon deſſein. La Guêle, Procureur Général, allant avec ſon frére de ſa maiſon de Vanvres à S. Cloud, rencontra Jacques Clément ſur ce chemin, & ayant ſu de lui qu'il avoit des choſes très importantes à dire au Roi, le fit monter en trouſſe derriére ſon frére & le mena à Saint-Cloud. On ne vit jamais un homme ſi intrépide que ce Moine. Il ſoupa gayement avec les gens de la Guêle, il ne s'émut point de toutes les queſtions qu'ils lui firent, & dormit toute la nuit d'un profond ſommeil. Le lendemain ayant été introduit par la Guêle dans la Chambre du Roi, il s'approcha de lui ſans étonnement, lui parla ſans héſiter, lui préſenta quelques lettres, & comme le Roi les liſoit, il prit ſon tems, tira un couteau de ſa manche & lui en donna un coup dans le ventre. Le Roi ſe ſentant bleſſé s'écria, s'arracha le couteau de la playe & lui en donna deux coups, l'un au front, l'autre à la joue. La Guêle mit l'épée à la main, en frappa imprudemment le Moine du pommeau dans le front, & deux ou trois autres perſonnes encore plus imprudentes le tuérent ſur la place. Quand on eut reconnu qui il étoit, le Grand Prévôt fit tirer ſon corps à quatre chevaux, brûler les quartiers, & jetter les cendres au vent. * Mézeray, *Abbrégé Chronologique, dans l'Hiſtoire de Henri III.*

CLE'MENT (Claude) Jéſuite, natif d'Ornans, ſur la Louve, dans la Franche-Comté, entra chez les Jéſuites en 1612. On l'envoya en Eſpagne, où il enſeigna avec beaucoup de réputation. Le P. Claude a donné quatre livres, de la maniére de dreſſer une bibliothéque générale & particuliére, avec une deſcription de la bibliothéque de l'Eſcurial, & une exhortation à l'étude & à la lecture des livres. Il publia cet Ouvrage à Lyon en 1635, *in quarto.* Il y a quelque érudition; mais il y a trop de babil & trop de ce que nous appellons *fatras.* S'il avoit eu un peu plus de jugement, il auroit renfermé en un fort petit livre tout ce qu'il y a de bon dans cet Ouvrage. Les Ouvrages qu'il a compoſez, ſont intitulez, *Oratio de Majeſtate Eccleſiæ Lugdunenſis; Vita Clementis IV; Bibliotheca tam privata quàm publica inſtructio; Deſcriptio Bibliothecæ S. Laurentii Eſcurialis, &c.* * Alegambe, *Biblioth. Soc. J.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVII.* Labbe, *in Biblioth.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Critiq. Hiſt.* édit. de Paris, 1685, *in douze, tome* 2. *p.* 273: ou *tome* 1. *partie* 1. *p.* 376. édit. d'Amſterdam, 1725.

CLE'MENT, (Jean) ſurnommé *le Coutelier*, a été célébre dans le XVII ſiecle, par le talent qu'il avoit pour la Controverſe. Les Calviniſtes ne l'aimoient point: il mourut le huitiéme févrie[r] de l'an 1650, à l'âge de 49 ans.

CLE'MENT MATURIN. *Cherchez* MATURIN.

CLE'MENT, (Robert) Seigneur du Mez en Gâtinois, fut choiſi par le Roi Louïs *le Jeune*, pour être Gouverneur de ſon fils *Philippe-Auguſte.* Ce jeune Prince étant parvenu à la Couronne, le fit Miniſtre d'Etat. Il mourut vers l'an 1182, un an aprés ſon entrée dans le Miniſtére, laiſſant deux freres, GILLES Clement, qui fut auſſi Miniſtre d'Etat, & *Garmond* Clement, Abbe de Pontigni, & élu Evêque d'Auxerre en 1182, à la conſidération de ſon frere Gilles, Miniſtre d'Etat. On s'oppoſa à cette élection, & l'affaire fut portée à Rome, où *Garmond* mourut de peſte. Robert eut divers enfans, & entre autres ALBÉRIC, & HENRI, tous deux Maréchaux de France. Ce ſont ceux que la Chronique de l'Abbaïe d'Anchin aux Païs-Bas appelle les fils de Robert Clement, dit *le Conſeil du Roi*, c'eſt à dire, *Miniſtre d'Etat.* ALBÉRIC Clement, Seigneur du Mez eſt celui qui a commencé d'élever par ſon credit la charge de Maréchal de France qu'il rendit militaire. Il accompagna *Philippe-Auguſte* au voyage de la Terre-Sainte, où il ſignala ſon courage au ſiege d'Acre, & il fut tué l'an 1191, ſelon Guillaume le Breton, & Rigord. HENRI Clement, I. du nom, Seigneur du Mez & d'Argentan, frére d'*Alberic*, fut nommé *le petit Maréchal*, à cauſe de ſa petite taille. Le Roi le pourvut de cette charge, qu'il rendit conſidérable, & lui donna la Seigneurie d'Argentan. Il ſe trouva à la celébre bataille de Bouvines en 1214, & mourut la même année en Poitou, pendant la guerre contre les Anglois. Il avoit épouſé une fille de la maiſon de Nemours, dont il eut JEAN Clément, à qui le Roi *Philippe-Auguſte* conſerva la charge de Maréchal de France, quoiqu'il fût tres-jeune. Ses Deſcendans l'ont auſſi poſſédée, & leur Terre du Mez en Gâtinois, fut appellée par cette raiſon, *Mez-le-Maréchal.* HENRI Clement, II. de ce nom, Seigneur du Mez & d'Argentan, étoit auſſi Marechal de France du tems du Roi S. Louïs, qu'il accompagna au premier voyage de la Terre-Sainte, l'an 1249. Il eſt nommé dans une Chartre de l'Abbaïe de S. Denys de l'an 1263. * *La Chronique d'Auxerre ſous l'an* 1182. *La Chronique de Flandre, chap.* 20. Guillaume le Breton & Rigord, *in Philippide.* D'Auteuil, *Hiſtoire des Miniſtres d'Etat.* Le Féron. Godefroy. Le Pere Anſelme, &c.

CLE'MENT (Claude) *Voyez* CLAUDE CLE'MENT.

CLE'MENTIANUS HONORIUS. *Cherchez* VÉNANCE FORTUNAT.

CLE'MENTINES (les) ſont un recueil de pluſieurs piéces anciennes attribuées fauſſement à ſaint Clément Evêque de Rome. Il eſt rempli de piéces apocryphes, de fables & d'erreurs. M. Cotelier l'a donné dans ſon Recueil *des anciens Monumens de l'Egliſe.* * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles.* On donne plus communément ce nom de *Clémentines* au recueil des Décrétales du Pape Clément V, fait par l'autorité de Jean XXII ſon ſucceſſeur.

CLE'MENTIUS, (Sextus) Conſul en 230, ſous l'Empereur Alexandre.

* CLE'MOUTZI. M. Spon dit que c'eſt là le nom que les Turcs donnent à Caſtel-Tornéſe dans le Belvédére. * Spon, *Voyages, tome* 2. *p.* 6. édit. de Lyon, 1678.

CLE'NARD, autrement CLEYNARTS, (Nicolas) Grammairien célébre du XVI ſiécle, étoit de Dieſt, dans le Brabant. Il avoit une grande intelligence de la Langue Latine, de la Gréque & de l'Hébraïque, qu'il enſeigna aſſez longtems à Louvain. Depuis il entreprit de voyager, & prit Jean Vaſæus de Bruges pour compagnon de ſes voyages. Ils partirent de Louvain l'an 1535, & paſſérent à Paris, pour y voir Guillaume Budé. De là ils allérent en Eſpagne, où Clénard enſeigna les Langues dans l'Univerſité de Salamanque, juſqu'à ce que le Roi de Portugal l'ayant appellé chez lui, lui confia l'éducation du Prince ſon frére. Le déſir d'apprendre l'Arabe, lui donna la penſée d'aller en Afrique l'an 1540, & en étant revenu heureuſement, il mourut l'an 1542 à Grenade, dans le tems qu'il ſe diſpoſoit à repaſſer dans les Païs-Bas. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *Inſtitutiones Linguæ Græcæ; Meditationes in Linguam Græcam; Tabula in Grammaticen Hebræam; Epiſtolarum de peregrinatione ſua libri duo; Methodus docendi pueros analphabeticos; Tabula in Linguam Arabicam.* Scaliger dit, que ce Grammairien étoit plus recommandable par ſa diligence, & par ſa bonne volonté, que par ſon ſavoir qui étoit médiocre, & que l'on ne pouvoit pas dire qu'il fût véritablement habile en aucune Langue. Ainſi on ne peut louer preſque autre choſe dans Clénard, que ſon zéle pour l'utilité publique, & pour l'avancement de la Jeuneſſe, & ſa modeſtie dans ſes Ecrits & dans ſa conduite. C'eſt peut-être une des raiſons qui ont porté le public à préférer ſa Grammaire Gréque, à toutes les autres pour la faire enſeigner dans les Ecoles, quoiqu'elle ſoit fort imparfaite, & que pluſieurs de ceux qui ſont venus après lui, ayent beaucoup mieux réüſſi que lui. C'eſt auſſi ce qui a excité pluſieurs perſonnes à la corriger, à l'expliquer, & à l'augmenter, plutôt que de rien entreprendre de nouveau ſur ce ſujet. Les principaux des Grammairiens qui y ont travaillé, ſoit par autorité publique, ſoit de leur propre mouvement, ſont P. Anteſignan, H. Etienne, Alexandre Scot, Frédéric Morel, René Goulu, Pierre Bert Mérignon, Jacques Gretſer, Etienne Moquot, Richard de Hez, Gérard J. Voſſius, Philippe Labbe, &c. Quant au ſtile des autres Ouvrages de Clénard, & ſur tout de ſes lettres, il eſt aſſez pur; mais il le ſeroit encore plus, ſi l'amour des Langues étrangéres, & ſur tout de l'Arabe, ne l'eût

l'eût emporté ailleurs. * Le Mire, *in Elog. Belg. & de Script. Sæc. XVI.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 682 & 683. Melchior Adam, *in Vit. Philoſ. Germ. p.* 125. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. Prima Scaligerana, p.* 46. Voſſius, *Præfat. ad Lector. Inſtitut. Gram.* Lancelot, *Nouvelle Méthode Gréque de Port-Royal, Préface.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Grammairiens Grecs*, édit. de Paris, *in douze*, 1685: ou *tome* 2. *partie* 3. *p.* 162. *n.* 699. édit. d'Amſterdam, 1725.

CLE'OBIENS, Secte des Simoniens dans le premier ſiécle de l'Egliſe, s'éteignit preſque dans ſa naiſſance. Hégéſippe & Théodoret, qui en parlent, ne ſpécifient point par quels ſentimens les Cléobiens ſe diſtinguérent des autres. On croit qu'ils ont eu pour Auteur un nommé Cléobe, compagnon de Simon, & qu'il avoit compoſé avec cet Héréſiarque divers livres ſous le nom de J. C. pour tromper les Chrétiens. * Hégéſippe, *apud. Euſeb. l.* 4. *c.* 22. *Ant. Conſtit. Apoſt.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles.*

CLE'OBIS & BITON fréres, leſquels, au défaut de bœufs, traînérent leur mére l'eſpace de quarante-cinq ſtades, pour la mener à la fête de Junon. Cette mére ayant prié la Déeſſe d'accorder à ſes fils, ce qui pouvoit arriver de plus avantageux à l'homme, il furent trouvez morts dans le temple, après avoir ſacrifié. * Hérodote, *Clio. ou l.* 1. Valére Maxime, *l.* 5. *c.* 4. *Ext.* 11. Plutarque, *dans la Vie de Solon.* Cicéron, *Tuſcul. Quæſt. l.* 1. *c.* 47.

CLE'OBULE, fils d'*Evagoras*, prit naiſſance à Linde, ou, ſelon d'autres en Carie, & mérita d'être mis au nombre des ſept Sages de Gréce. Il étoit brave, bien fait, aimoit les Sciences, & alla juſques en Egypte, pour apprendre la Philoſophie de ces peuples. Il faiſoit auſſi des Enigmes en vers, auſſi bien que Cléobuline ſa fille, qui y réüſſiſſoit parfaitement. Il haïſſoit ſur tout l'infidélité & l'ingratitude. Il conſeilloit de faire du bien à ſes amis, pour ſe les conſerver, & à ſes ennemis pour ſe les aquérir; & il faiſoit conſiſter la vertu dans la haine du vice, & dans la fuite de l'injuſtice. Cléobule mourut âgé de 70 ans, environ la LV Olympiade, & vers l'an 560 avant J. C. Il laiſſa une fille appellée *Cléobuline*, dont nous parlerons cy-deſſous. * Diogéne Laërce, *dans ſa Vie, au l.* 1. Plutarque, *au Banquet des ſept Sages.*

CLE'OBULE, Auteur Grec, qui avoit recueilli des Apophthegmes, qui ſont alléguez par les Anciens. On ne ſait pas bien en quelque tems il a vécu. * Stobée, *Serm.* 3. Pline, *l.* 5. *c.* 31. NB. Stobée lui donne le ſurnom de *Lyndius*: ce qui pourroit faire croire que c'eſt le même que le précédent.

CLE'OBULINE, fille de *Cléobule* de Linde, eſt nommée par quelques uns *Eumetis*. Elle compoſoit bien des vers, & avoit une vivacité d'eſprit admirable pour compoſer des Enigmes, & pour expliquer celles qu'on lui propoſoit. Elle en inventa de très ingénieuſes, qu'on porta en Egypte, & qui furent très-eſtimées. Avec cette délicateſſe d'eſprit, elle avoit un courage héroïque, un jugement ſolide, & une douceur charmante. Euſébe parle d'elle ſous la LXXII Olympiade, vers l'an 492 avant J. C. Il y a apparence qu'elle a vécu longtems auparavant. * Plutarque, *au Banquet des ſept Sages, ch.* 4. Diogéne, *dans la Vie de Cléobule.* Athénée, *l.* 10. *c.* 15. & Suidas.

* CLE'ODAMAS, Auteur Grec, avoit écrit de la maniére de domter les chevaux. Il eſt cité par Etienne de Byzance.

CLE'ODAME de Byzance eut avec Athénée, ſous l'Empire de Gallien, la commiſſion de fortifier les places de l'Empire, & de rétablir celles qui étoient ruïnées, vers l'an 260. Longin lui avoit dédié un livre cité par Porphyre, & intitulé *de la Véhémence.* * Trebellius Pollion, *dans la Vie des deux Galliens, ch.* 3.

* CLE'ODE'ME MALCHUS, Hiſtorien, qui compoſa une Hiſtoire des Juifs, comme celle de Moïſe, ſelon le rapport d'Alexandre Polyhiſtor cité par Joſéphe, *Antiquitez Judaïques, l.* 1. *c.* 16. On ne ſait pas bien en quel tems il a vécu.

CLE'ODE'ME, Athénien, fameux par la victoire qu'il remporta ſur les Goths l'an de J. C. 267, ſous l'empire de Gallien. Ces Barbares avant équippé une flotte, vinrent fondre dans la Gréce, qu'ils pillérent impunément. Ils avoient même pris Athénes, célébre alors pour les Sciences; & après en avoir ramaſſé tous les livres, ils étoient prêts d'y mettre le feu, lorſqu'un Goth les arrêta, en leur répréſentant, que pendant que les Grecs s'amuſoient à lire ces livres, ils négligeoient la guerre, & ſe laiſſoient vaincre. Les Goths ſe retirérent, tandis que Cléodéme, qui avoit aſſemblé quelques vaiſſeaux, les vint attaquer du côté de la mer, les défit entiérement, & les obligea à fuir dans d'autres païs. * Zonaras.

CLE'OLULPHE. *Cherchez* CE'OLPHE.

CLE'OMBROTE, *Cleombrotus*, troiſiéme fils d'Anaxandride, Roi de Sparte, & frére de Cléoméne I, & de Léonidas, fut pére du célébre Pauſanias, qui défit Mardonius dans la bataille de Platée, la ſeconde année de la LXXV Olympiade, & 479 avant J. C. * Pauſanias. Hérodote, *l.* 9. *ou Calliope.* Plutarque, *dans la Vie d'Agis & de Cléoméne.*

CLE'OMBROTE, fils de *Pauſanias* II, ſuccéda la ſeconde année de la XCIX Olympiade, & la 383 avant J. C. à ſon frére Agéſipolis, Roi de Lacédémone, qui mourut en faiſant la guerre aux Olynthiens. Cléombrote fut envoyé deux fois contre les Thébains; mais ces expéditions ne furent pas heureuſes. Enfin, après un régne de neuf ans, il fut tué dans la célébre bataille de Leuctres, en Béotie, que gagna Epaminondas Général des Thébains, la ſeconde année de la CII Olympiade, & 371 avant J. C. Agéſipolis II ſuccéda à ſon pére Cléombrote. * Xénophon, *l.* 5. & 6. Polybe, *l.* 1. Diodore, *l.* 15. Pauſanias, *l.* 3.

CLE'OMBROTE II, Roi de Lacédémone, ſe fit élire au préjudice de Léonidas ſon beau-pére, par les artifices de Lyſander, vers la premiére année de la CXXXIV Olympiade, & 244 ans avant J. C. Léonidas fut rétabli peu d'années après Cléombrote. Ce fut pour lors que Chélonis, qui avoit ſuivi ſon pére dans ſon exil, rendit le même office à ſon mari, malgré les priéres de ſon pére. * Pauſanias. Plutarque, *dans la Vie d'Agis & de Cléoméne. Voyez* CHE'LONIS.

CLE'OMBROTE, natif d'Ambracie, Philoſophe Académicien, ayant lu le livre de l'immortalité de l'ame que Platon avoit compoſé, ſe précipita dans la mer. Cicéron en fait mention dans le livre des *Queſtions Tuſculanes.* C'eſt de lui que parle Ovide, *in Ibin, v.* 493 & 494.

Vel de præcipiti venias ad Tartara ſaxo,
Ut qui Socraticum de Nece legit opus.

On ne ſait pas bien en quel tems il a vécu. Plutarque parle d'un Philoſophe de même nom, au commencement du Traité qu'il a fait, *Pourquoi les Oracles avoient ceſſé de répondre?*

CLE'OME'DE d'Aſtypalée étoit ſi fort, que d'un coup de main, il mit à bas une colonne dans une Ecole, où le plancher écraſa tous les enfans. Etant pourſuivi, il entra dans un coffre qu'on ne put jamais ouvrir ſans le mettre en piéces; mais on ne trouva plus Cléoméde. Sur quoi l'Oracle ayant été conſulté, répondit qu'il étoit le dernier des demi-Dieux. Plutarque compare cette Fable à la créance que les Romains avoient, que Romulus avoit été enlevé dans le ciel. * Plutarque, *Vie de Romulus.*

CLE'OME'DE, un des trente Tyrans que Lyſander Lacédémonien établit pour gouverner l'Etat d'Athénes, après avoir pris cette ville. Il fut chaſſé par Thraſybule, & ſe ſauva avec ceux de ſes Collégues qui échapérent à ce brave Athénien, la quatriéme année de la XCIV Olympiade, & 401 avant J. C. * Xénophon.

CLE'OME'NE, I. de ce nom, Roi de Lacédémone, ſuccéda à ſon pére *Anaxandride* vers la LV Olympiade, & 557 ans avant J. C. Il vainquit les Argiens, & délivra les Athéniens de la tyrannie des Piſiſtratides. Les Eginétes qui avoient pris le parti de Darius, étoient en danger de ſouffrir la peine de leur trahiſon, ſi Démarate Roi de l'autre famille ne ſe fût oppoſé à cette entrepriſe, en rendant de mauvais offices à Cléoméne, qui fut obligé de revenir. Cet affront le toucha ſi fort, que pour s'en venger il fit déclarer Démarate illégitime, & fit mettre Léotychide à ſa place, ayant même corrompu la Pythie, pour la faire parler contre ſon adverſaire, qui ſe retira chez les Perſes. Après cela, Cléoméne punit les Eginétes, & devint enſuite ſi furieux, qu'il ſe déchira le ventre. Il mourut avant la bataille de Salamine, gagnée par les Grecs contre Xerxès la premiére année de la LXXV Olympiade, 480 ans avant J. C. * Hérodote, *l.* 5. *ou Terpſichore*: & *l.* 6. *ou Erato.*

CLE'OME'NE II, Roi de Lacédémone, ſuccéda la troiſiéme année de la CII Olympiade, & 370 avant J. C. à ſon frére *Agéſipolis* II, qui ne régna qu'un an après la mort de Cléombrote I. Le régne de Cléoméne fut long & paiſible. Il eut deux fils, Acrotate & Cléoméne. Arée, fils du premier, qui étoit mort avant ſon pére Cléoméne, fut par le Sénat déclaré ſucceſſeur de ſon ayeul: ce qui cauſa une longue guerre. Cléoméne, régna 34 ans. * Diodore, *l.* 15. Pauſanias, *l.* 3. ou *Laconica.*

CLE'OME'NE III, fils de Léonidas, Roi de Lacédémone, commença de régner la troiſiéme année de la CXXXVII Olympiade, & la 230 avant J. C. Son eſprit inquiet excita des troubles à Sparte, & il les termina heureuſement. Il fit mourir alors quatre des Ephores, partagea les terres, donna l'abolition des dettes & le droit de bourgeoiſie aux Etrangers, comme Agis l'avoit propoſé, & remit en ſon premier état l'ancienne diſcipline Laconique. Depuis il porta ſes armes contre les Achéens, & les défit en bataille rangée vers l'an 224 avant J. C. Aratus jaloux de ce bonheur, ſuſcita Antigonus *le Tuteur*, qui lui fit la guerre, & le défit en 226, prit Sparte, & l'obligea de prendre la fuite en Egypte. Cléoméne fut très-bien reçu du Roi Ptolomée *Evergetès*; mais après la mort de ce Prince, Ptolomée *Philopator*, ſon fils & ſon ſucceſſeur, agiſſant par le conſeil de Soſibius retint priſonnier Cléoméne, lorſqu'il en attendoit du ſecours. Ce traitement le mit au deſeſpoir. Pour lors s'étant imprudemment abandonné aux conſeils d'un certain Nicagoras ſon ennemi caché, il ſe perdit & pluſieurs des ſiens dans une émeute du peuple, qu'il voulut faire ſoulever contre le Roi, en ſe dérobant de ſa priſon. Il ſe tua lui même la ſeconde année de la CXL Olympiade, 219 ans avant J. C. Ptolomée fit attacher ſon cadavre à une croix, & fit mourir ſa mére, ſes femmes & ſes enfans. * Polybe, *l.* 2. Juſtin, *l.* 28. Plutarque, *dans la Vie d'Agis & de Cléoméne.*

CLE'OME'NE, Auteur Grec. On ignore en quel tems il a vécu, & on ſait ſeulement qu'il a fait un livre ſur Héſiode, cité par Clément Alexandrin, *Stromates, l.* 1. Voſſius croit que cet Ouvrage eſt un Commentaire ſur les Poëſies d'Héſiode. Ce Cléoméne pourroit être le même, dont parle Diogéne Laërce dans la Vie de Diogéne le Cynique, & dont il dit qu'il avoit fait un livre intitulé, le *Pédagogue.* Il y a auſſi eu un Poëte du même nom, qui compoſa un Poëme, dit *Méléagre.* * Diogéne, *l.* 8. Voſſius, *l.* 3. *de Hiſt. Græcis*: & *de Poëtis Græcis incertæ ætatis.*

CLE'ON, Orateur Athénien, brouillon, & ennemi declaré des meilleurs Généraux de la République. Ariſtophane l'accuſe de péculat, dans ſa Comédie intitulée, *les Chevaliers*, qui eſt une ſanglante Satyre contre cet homme. Quoiqu'il eût peu d'expérience dans la guerre, cependant il ſe fit élire Général des Athéniens, prit la ville de Torone en Thrace, & tourna ſes armes vers Amphipolis, avec deſſein de l'aſſiéger. Mais ayant appris que Braſidas Général des Lacédémoniens n'étoit pas fort éloigné de cette place, il quitta ſon entrepriſe. Braſidas le pourſuivit, & lui préſenta la bataille qui fut fatale aux deux Chefs qui y furent tuez, la troiſiéme année de la LXXXIX Olympiade, & la 422 avant l'Ere Chrétienne. * Thucydide, *l.* 4. & 5. Diodore, *l.* 12. Plutarque, *Inſtruction des Miniſtres d'Etat, & en la Vie de Nicias.*

CLE'ON, Chef des Meſſéniens, diſputa la Royauté contre Ariſtodéme. Pauſanias en parle dans ſon quatriéme livre.

CLE'ON, fameux Corſaire, s'étant rendu très-puiſſant par ſes pirateries, trouva le moyen par force & par argent, de ſe rendre ſouverain dans la ville de Sicyone après la mort d'Ariſtrate. Sa tyrannie

rannie ne dura pas long-tems, & il fut aſſaſſiné par les Sicyoniens. * Plutarque. Pauſanias.

* CLE'ON, Pirate Cilicien, & enſuite Eſclave en Sicile, fut Chef d'une troupe d'Eſclaves ſoulevez, l'an DCXIX de la fondation de Rome. & ſe joignit à Eunus autre Chef d'une ſemblable multitude, qui ne fut vaincue que quatre ans après. * Joannis Freinshemii *Supplementa Liviana*, *l.* 21. *in locum libri* 56. *Titi Livii*, *ch.* 39.

CLE'ON, natif de Daulis, n'eut jamais de ſonges en dormant, bien que ſa vie fût aſſez longue, & l'on croit que c'eſt parce qu'il n'étoit pas mélancolique; ou peut-être, parce que les traces que les ſonges avoient faites ſur ſon cerveau, étoient toûjours effacées, avant qu'il ſe réveillât: ce qui peut procéder de ce que la matiére même du cerveau étoit fort délicate. * Plutarque, *dans ſon Traité des Oracles.*

CLE'ON, certain flateur Sicilien, qui perſuada d'adorer Alexandre *le Grand*, & de le reconnoître comme un Dieu. * Quinte-Curce, *l.* 8. *ch.* 5: ou, ſelon l'édition *in uſum Delphini*, *ch.* 18.

* CLE'ON, Magnéſien, qui fit un Traité des choſes monſtrueuſes. * Pauſanias le cite, *in Phocicis* ou *l.* 10.

CLE'ON, Hiſtorien, qui fit un Ouvrage des Ports, cité par Etienne de Byſance. * Voſſius en parle auſſi, *Hiſt. Grecs*, *l.* 3.

CLE'ON de Curium & CLE'ON d'Halicarnaſſe. *Voyez* leurs Ouvrages & leurs citations dans la *Biblioth. Gréq.* de Meurſius.

* CLE'ON, Peintre de Gréce, s'aquit une haute eſtime par un tableau où il répréſentoit l'*Hiſtoire de Cadmus.* Les Grecs parlent auſſi d'un *Cléon* Sculpteur, mais ce pourroit être le même que le Peintre. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*. en Hollandois, *tome* 1. *p.* 128.

CLE'ONE, ville de l'Argie ou Argolide, dont parle Plutarque dans la Vie de Timoléon, dans celle de Démoſthéne & dans celle de Cimon. Pauſanias *dans ſes Corinthiaques*, dit qu'elle eſt ſituée entre les villes de Corinthe & d'Argos. Strabon, *l.* 8, dit qu'elle étoit ſituée ſur une éminence, ceinte de fort bons murs dans le chemin de ces deux villes, qu'il y avoit de Cléone à Corinthe 80 ſtades, & de Cléone à Argos 120. On la nomme à préſent *San-Vaſili.* * Lubin, *Tables Géographiques pour les Vies de Plutarque.*

CLE'ONICE, jeune fille, que Pauſanias envoya querir à Byſance pour coucher avec elle. Ses parens étoient des perſonnes diſtinguées, mais qui redoutoient l'humeur impétueuſe & farouche de ce Général: de ſorte qu'ils ſe virent obligez de la lui envoyer. Cléonice étant arrivée dans la maiſon de Pauſanias, pria ſes gens, avant que d'entrer dans la chambre où il étoit couché, qu'on éteignit toutes les lampes; mais comme elle s'avançoit vers le lit elle en renverſa une, & Pauſanias, qui étoit déja endormi, s'éveillant au bruit, craignant que ce ne fût quelqu'un de ſes ennemis, tout troublé qu'il étoit, prit ſon poignard, & croyant frapper un ennemi, il frappa cette fille, qui mourut du coup qu'il lui donna. On dit que, depuis cet accident, il ne put avoir de repos, & que le fantôme de Cléonice lui apparoiſſoit toutes les nuits durant ſon ſommeil & lui diſoit en colére,

Στεῖχε δίκης ἄσσον, μάλα τοι κακὸν ἀνδράσιν ὕβρις.

c'eſt à dire, en n'ayant égard qu'au ſens,

Méchant reconnois-toi, reconnois la juſtice;
Elle veut que l'on te puniſſe.

Cet accident acheva de revolter contre lui tous ſes Alliez, qui prenant occaſion de cette mort tragique, & ſe joignant à Cimon, l'aſſiégérent dans Byſance; mais il leur échapa & s'enfuit dans la ville d'Héraclée, vers un lieu où l'on conſultoit les Ombres & les Manes des Morts, pour s'informer de l'avenir. Là il fit évoquer l'ame de Cléonice, & la conjura de faire ceſſer ſa colére & ſon reſſentiment. Cléonice ſe fit voir à lui, & lui répondit, qu'il ſeroit délivré des maux qui le tourmentoient, dès qu'il ſeroit arrivé à Sparte, voulant par là ſignifier ſelon toutes les apparences, la mort qu'il y devoit ſouffrir. * Plutarque, *dans la Vie de Cimon.*

CLE'ONYME, Capitaine des Athéniens, dont le nom n'eſt connu qu'à cauſe de ſa lâcheté, abandonna ſes troupes dans une bataille, & s'enfuit le premier, après avoir jetté ſon bouclier. C'eſt pourquoi il eſt raillé par le Poëte Ariſtophane, *en ſes Nuées.* C'eſt lui qui a donné lieu au proverbe contre les lâches, *plus timide que Cléonyme.*

CLE'ONYME, fils de *Cléoméne* II, Roi de Sparte, étant irrité de ce qu'Arée, fils de ſon frére Acrotate, lui avoit été préféré au Royaume de Sparte, attira Pyrrhus dans le païs, ſous la CXXVI Olympiade, & 273 ans avant J. C. C'eſt ce que nous apprenons de Plutarque & de Pauſanias. *Voyez* ACROTATE. Diodore parle d'un autre CLÉONYME Lacédémonien, lequel ayant été envoyé en Sicile, pour donner du ſecours à ceux de Tarente, qui avoient guerre avec les Romains, prit Thurie dans le païs des Salentins, & fut mis en fuite par le Conſul Emilius l'an 452 de Rome, & avant J. C. 302. * Plutarque, *in Pyrrho.* Pauſanias, *l.* 3. Diodore, *l.* 20. Tite-Live, *l.* 10. *de la premiére Décade.*

CLE'OPAS. *Voyez* CLE'OPHAS.

CLE'OPATRE, ce nom a été donné à preſque toutes les Reines d'Egypte, depuis que Ptolomée *Epiphanès*, fils de Ptolomée *Philopator*, épouſa *Cléopatre*, fille d'Antiochus *le Grand*, Roi de Syrie & d'Aſie. Il y en a qui croyent que c'eſt de cette Princeſſe dont veut parler le Prophéte *Daniel*, *ch.* 11. *v.* 17. *Il lui donnera une fille de femme pour ruïner le Royaume; mais cela ne tiendra point & ne ſera point à lui.* On prétend que Daniel en parle en ces termes, pour nous donner quelque idée de ſa beauté. On aſſûre en effet, qu'elle avoit le teint ſi beau & ſi frais, & les traits ſi fins, qu'on eût dit, que le Ciel avoit ramaſſé tout ce qu'on voit d'agrémens & de charmes dans les autres perſonnes de ſon ſexe, pour les donner à cette Princeſſe. * Joſeph, *Antiquit. Judaïq.* *l.* 12. *ch.* 3. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

CLE'OPATRE, niéce d'Attalus, fut mariée la premiére année de la CXI Olympiade, la 336 avant J. C. à *Philippe de Macédoine*, après qu'il eut répudié Olympias, que ſon orgueil & ſa mauvaiſe humeur lui rendoient inſupportable. Ce Prince ayant été tué par Pauſanias en la même année, qui étoit la 418 de Rome, la cruelle Olympias contraignit Cléopatre de s'étrangler elle-même. * Diodore, *l.* 17. Juſtin, *l.* 10. Plutarque, *dans la Vie de Philippe.* Freinshemius, *l.* 1. *des Supplémens ſur Q. Curce*, *ch.* 1.

CLE'OPATRE, fille de *Philippe de Macédoine*, ſœur d'Alexandre *le Grand*, épouſa *Alexandre*, que ſon pére Philippe fit Roi des Epirotes. Après la mort de ſon frére, elle fit un parti conſidérable, & s'aſſujettit la Macédoine. Perdiccas voulut épouſer Cleopatre: pluſieurs autres avoient la même prétention; mais un des Chefs d'Antigonus la fit mourir à Sardes la premiére année de la CXVIII Olympiade, & la 308 avant J. C. * Juſtin, *l.* 10. Diodore, *l.* 17. & 18.

CLE'OPATRE, fille de Ptolomée *Philométor*, Roi d'Egypte, Princeſſe très-belle, & de beaucoup d'eſprit, ſe rendit odieuſe par ſa cruauté. Elle épouſa Alexandre *Balas*, Roi de Syrie, & elle le quitta pour ſe marier à Démétrius Nicanor ſon couſin germain, l'an 147 avant J. C. Mais ayant ſçu que ce dernier, captif chez les Parthes, s'étoit marié avec Rhodogune, elle fit venir en Syrie Antiochus *Sidétès*, frére de Nicanor, & l'épouſa. Après ſa mort (car il fut défait & tué par les Parthes) elle vainquit & tua Nicanor, & fut tellement irritée de ce que Séleucus ſon fils s'étoit mis ſur le thrône contre ſa volonté, qu'elle le fit tuer d'un coup de fléche, l'an 129 avant J. C. Elle lui ſubſtitua Antiochus VIII, ſurnommé *Grypus* ou *Gryphus*, lequel ayant appris que cette Mégére lui avoit préparé du poiſon, la contraignit de le boire elle même, la même année, qui étoit la ſeconde de la CLXIV Olympiade, & la 123 avant J. C. * Joſéphe, *Antiquit. Judaïq.* *l.* 13. Appien, *des Guerres de Syrie.* Juſtin, &c.

CLE'OPATRE, fille de Ptolomée *Epiphanès*, & d'une autre Cléopatre, épouſa en premiéres noces ſon frére aîné Ptolomée *Philométor*. Ce fut ce Prince & cette Princeſſe qui permirent à *Onias*, fils d'*Onias*, Grand Sacrificateur des Juifs, de bâtir un temple en Egypte en un lieu appellé *Bubaſte le Sauvage*, & d'y établir des Sacrificateurs. Les Juifs de Suze leur envoyérent deux Députez, nommez *Doſithée* & *Ptolomée*, pére & fils, & les chargérent d'une lettre, qui avoit pour titre *Phurim* ou *des Sorts*, dans laquelle, peut-être pour gagner leur bienveillance & leur appui, ils leur marquoient le bonheur d'*Eſther*, & de *Mardochée* & le châtiment d'*Aman*, & de tous leurs ennemis. Cléopatre eut de Ptolomée *Philométor* un fils, auquel elle voulut aſſûrer la Couronne après la mort de ſon pére, la troiſiéme année de la CLVIII Olympiade, & la 146 avant J. C. Mais Ptolomée *Phyſcon*, voulant s'emparer du Royaume, fit tuer cet enfant, & épouſa la mére qui étoit ſa propre ſœur, & veuve de ſon frére. Phyſcon eut pluſieurs enfans de ce mariage, & mourut l'an 177 avant J. C. Cléopatre pouvant par le teſtament de ſon mari donner le Royaume à celui de ſes fils dont elle voudroit faire le choix, avoit deſſein de couronner le cadet nommé Alexandre; mais le peuple ne voulant pas conſentir à cette injuſtice, la contraignit d'élever ſur le thrône l'aîné qui étoit Ptolomée *Lathurus*. Elle y conſentit par contrainte; & pour lui faire déplaiſir, elle l'obligea de répudier CLÉOPATRE ſa femme & ſa ſœur, qu'il aimoit tendrement, & lui fit épouſer Séléne la plus jeune de ſes ſœurs. Dans la ſuite, elle chaſſa Ptolomée du thrône, & y mit Alexandre, lequel recevant d'elle des traitemens indignes, bien qu'il fût plus aimé, prit la fuite, pour ſe délivrer de ces inquiétudes. Cléopatre le rappella pourtant; mais craignant qu'elle n'eût quelque mauvais deſſein contre lui, il la fit mourir cruellement l'an 90 avant J. C. Le peuple d'Alexandrie indigné de cet attentat, & rebuté par ſa mauvaiſe conduite, le chaſſa l'année ſuivante. CLÉOPATRE, premiére femme de Ptolomée *Lathurus*, fut mariée à Antiochus de *Cyzique*, Roi de Syrie. *Voyez* ſon article qui ſuit. * Juſtin, *l.* 39. Joſéphe, *Antiq. Judaïq.* *l.* 33. *ch.* 20. & 21. Tite-Live, *l.* 68. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

CLE'OPATRE, fille de Ptolomée *Phyſcon*, Roi d'Egypte, épouſa en premiéres noces Ptolomée *Lathurus* ſon frére; mais ſa propre mére Cléopatre la lui ayant fait répudier, elle épouſa en ſecondes noces Antiochus le *Cyzicenien*, ou de *Cyzique*, Roi de Syrie, qui fit long-tems la guerre contre Antiochus *Gryphus* ſon frére, mari de Gryphéne, autre fille de Ptolomée *Phyſcon.* Ces deux Princeſſes accompagnoient preſque toûjours leurs maris; & dans une bataille qu'Antiochus de *Cyzique* perdit, Cléopatre s'étant réfugiée au pié des autels, en fut arrachée par ſa propre ſœur Gryphéne, qui la fit maſſacrer la quatriéme année de la CLXVI Olympiade, & 113 ans avant J. C. Mais cette cruauté ne demeura pas impunie; car le Cyzicénien ayant eu l'avantage à ſon tour, immola Gryphéne aux Manes de Cléopatre. * Juſtin, *l.* 39.

CLE'OPATRE, Reine d'Egypte, très-célébre pour ſa beauté & ſes débauches, étoit fille de Ptolomée *Aulétès*, auſſi Roi d'Egypte. Elle monta ſur le thrône l'an 51 avant J. C. conjointement avec Ptolomée *Denys* ſon frére; mais en l'an 47, elle gouverna ſeule, après que ce Prince ſe fut noyé dans le Nil. Elle avoit trouvé l'art de ſe faire aimer de Jules Céſar, dont elle eut un fils nommé *Céſarion.* Depuis la mort de Céſar, Marc-Antoine, qui alloit faire la guerre aux Parthes, l'an 40 avant J. C. ordonna à Cléopatre de le venir trouver en Cilicie, pour répondre ſur le crime dont on l'accuſoit, qui étoit d'avoir donné du ſecours à Caſſius Brutus. Cette Reine, dont la beauté étoit ſoutenue par un eſprit extrémement engageant, parloit ſept ou huit ſortes de Langues, & étoit la perſonne du monde la plus propre & la plus magnifique. Elle fit deſſein de ſoumettre ce vainqueur; & pour y réüſſir, elle s'embarqua ſur le fleuve Cydnus, dans un bâtiment dont la pouppe étoit d'or, les voiles de pourpre, & les rames d'argent, environnée de pluſieurs inſtrumens, qui répondoient au bruit que formoient les rameurs. Elle étoit couchée ſous un pavillon tiſſu d'or, & s'étoit parée d'habits extrémement riches. Le ſoir de ſon arrivée elle donna un repas magnifique à Antoine, qui en devint éperdument

amoureux. Sa paſſion le porta juſqu'à épouſer cette Reine, au préjudice de ſa femme Octavie, ſœur d'Auguſte. En l'année 32 avant J. C. Auguſte déclara la guerre à Antoine. Etant venu en Gréce, Cléopatre lui envoya des Ambaſſadeurs, pour demander à ce Prince qu'il lui laiſsât l'Egypte. Auguſte n'écouta point cette propoſition, non plus que Cléopatre celle de faire mourir Antoine. Ils préparérent une flote proche de Péluſe, pour combattre contre Auguſte. Mais ce Prince marcha droit par terre en Egypte, prit Péluſe par la trahiſon de Cléopatre, & entra dans l'Hippodrome. Antoine lui réſiſta, & repouſſa même ſa cavalerie juſques dans le camp; mais comme il étoit allé ſur le port pour mettre la flotte en état, ſes vaiſſeaux paſſérent du côté d'Auguſte, ſuivant l'ordre qu'ils en avoient reçu de Cléopatre. Antoine ſe voyant abandonné & trahi, ſe retira à Alexandrie, où la flotte d'Auguſte le pourſuivit. Cléopatre ſe renferma avec deux ſervantes & un Eunuque dans un tombeau fait en forme de pyramide, feignant de vouloir ſe donner la mort, & elle fit dire à Antoine qu'elle étoit morte. Antoine le croyant, ſe fit paſſer une épée au travers du corps par un de ſes Eſclaves. Cléopatre parut avant qu'Antoine fût mort, il voulut ſe lever, mais le ſang qu'il avoit perdu le fit tomber en défaillance. Cléopatre le fit enfin monter avec des cordes dans le tombeau où elle s'étoit renfermée, où après quelques avis qu'il lui donna, il mourut. Auguſte envoya auſſi-tôt Proculeius & Epaphrodite à Cléopatre. Cette Princeſſe ne voulut point les laiſſer entrer, mais leur parla à travers la porte fermée. Elle demanda qu'Auguſte lui conſervât le Royaume à elle & à ſes enfans. On ne lui fit aucune réponſe, ſinon qu'elle devoit s'en rapporter à la clémence d'Auguſte. Gallus fut enſuite envoyé pour lier une conférence avec elle, pendant que Proculeïus monta avec une échelle par une fenêtre, & deſcendit à la porte où étoit Cléopatre. Elle voulut ſe donner un coup de poignard, mais Proculeïus l'en empêcha & ſe ſaiſit d'elle. Quelques jours après cette Princeſſe fut menée au palais Royal avec le même cortége, & les mêmes honneurs qu'elle avoit coutume d'avoir. Cléopatre deſeſpérée voulut ſe faire mourir de diéte, mais Auguſte l'obligea de manger & la conſola. Elle lui donna un Inventaire de ſes thréſors qui étoient immenſes, & ayant appris qu'on la vouloit envoyer en Italie, elle en écrivit une lettre à Auguſte; par laquelle elle lui demandoit qu'il la fit enterrer avec Antoine dans le même tombeau. Elle la donna à porter à Epaphrodite, qu'Auguſte avoit mis auprès d'elle tout exprès pour la garder. Cléopatre l'ayant éloigné de ſa perſonne par ce moyen, elle ferma la porte de ſa chambre après s'être parée, & ſe fit piquer par un aſpic, qu'on lui avoit apporté caché dans des fleurs. Elle mourut en peu de tems de cette morſure, âgée de 39 ans, après avoir régné 22 ans depuis la mort de ſon pére Aulétès, l'an 30 avant J. C. & le 724 de la fondation de Rome. Les Savans ne tombent pas tous d'accord que Cléopatre ſoit morte par la morſure d'un aſpic, comme elle eſt répréſentée dans ſa ſtatue qui a été miſe dans le Vatican par le Pape Clément XI, & comme le chante Horace,

Auſa & jacentem viſere regiam
Vultu ſereno fortis, & aſperas
Tractare ſerpentes, ut atrum
Corpore combiberet venenum.

M. *Lanciſi* dit qu'il y a plus d'apparence que cette Reine ſe donna la mort en buvant du poiſon mêlé avec un puiſſant *narcotique*, 1. parce que les Hiſtoriens diſent qu'elle fut trouvée comme endormie, ayant une de ſes Eſclaves déja couchée à ſes piez, & l'autre avec quelque ſigne de vie, qui expira peu après: 2. Que les Auteurs qui ont été le plus près de ce tems-là, & qui ont écrit en Grec, ſont dans l'incertitude ſur le moyen par lequel Cléopatre ſe fit mourir. En effet Plutarque & Dion écrivent que l'on n'a jamais ſçu rien de certain de la mort de Cléopatre; qu'on lui trouva ſeulement au bras deux petites marques livides, comme deux piquures, qui donnérent lieu de croire qu'elle s'étoit fait mordre par des ſerpens; que c'eſt ſur cette opinion commune que Properce a écrit *l.* 3. *Elégie* 11. *v.* 53.

Brachia ſpectavi ſacris admorſa colubris.

3. M. Lanciſi ajoûte que les Africains, les Grecs & les Romains, portoient toûjours ſur eux quelque poiſon ſubtil, comme un prompt reméde contre les miſéres & les malheurs qu'ils craignoient. Pline dit que de ſon tems les Romains cachoient du poiſon ſous les pierres de leurs bagues à l'exemple de Démoſthéne. " *Alii ſub gemmis venena cludunt, ſicut Demoſthenes ſummus Graciæ Orator, annuloſque mortis gratiâ habent*, *l.* 33. *ch.* 1. Et Plutarque remarque, qu'on diſoit que Cléopatre portoit du poiſon dans le manche d'un couteau. Enfin M. Lanciſi ajoûte qu'il faut préférer le témoignage des Grecs à celui des Latins, lorsqu'il s'agit des choſes qui ſe ſont paſſées dans la Gréce & dans les lieux où leur Empire s'étendoit auparavant. C'eſt pourquoi il oppoſe *Polybe*, *Denys d'Halicarnaſſe*, *Plutarque*, *Appien*, *Hérodien* & *Dion*, à *Velleïus Paterculus*, à *Florus*, & à *Horace*. Après la mort de Cléopatre, Auguſte s'empara de ſes thréſors. Les Hiſtoriens qui parlent de cette Princeſſe, l'accuſent d'avoir été ſi voluptueuſe & ſi prodigue, que, pour fournir aux dépenſes extrordinaires qu'elle faiſoit, elle obligea Antoine de porter la guerre dans les Royaumes les plus riches, afin d'avoir les depouilles des Rois qu'il ruïneroit. *Voyez* des particularitez de cette mort dans les *Mélanges d'Hiſtoire, & de Litterature par* Vigneul Marville, édition de Rouen 1699. * Appien, *Guerres Civiles*, *l.* 5. Plutarque, *dans la Vie de Pompée & d'Antoine*. Florus, *l.* 4. *ch.* 11. *&c.* Horace, *Odes*, *l.* 1. *Ode* 37. *v.* 21.

CLE'OPATRE SE'LE'NE, c'eſt à dire, *Lune*, fille de Marc-Antoine & de Cléopatre, Reine d'Egypte, fut mariée à Juba, Roi de Mauritanie, & vivoit encore ſous le régne de l'Empereur Tibére vers l'an 13 de J. C. * Plutarque, *Vies des Hommes Illuſtres*, *dans la Vie de Marc-Antoine*.

CLE'OPATRE SE'LE'NE, c'eſt à dire, *Lune*, épouſa premiérement Antiochus Grypus, Roi de Syrie, puis Antiochus Cyzicéne, frére de Grypus; & en troiſiémes noces Antiochus Euſebe, fils de Cyzicéne. Cette inceſtueuſe Princeſſe fut priſe dans une bataille contre Tigrane Roi d'Arménie, & condamnée à mort, pour expier tous ces inceſtes, qui bien que permis en ce tems-là parmi ces peuples, ne laiſſoient pas de faire horreur, quand ils étoient fréquens. * Strabon, *l.* 16. Joſeph, *Antiq. Judaïq.* *l.* 13. *c.* 17.

CLE'OPATRE, femme de *Geſſius Florus*, Gouverneur de Judée ſous l'Empereur Néron, fut complice de toutes les violences de ſon mari, & le ſoutint auprès de l'Empereur par le crédit qu'elle avoit ſur l'eſprit de l'Impératrice Poppée. * Joſephe, *Antiq. Judaïq.* *l.* 20. ou *dernier*, *ch.* 9. ou *dernier*.

CLE'OPHANTE, de Corinthe. fut un de ceux qui inventa les premiers ornemens de la Peinture, & qui tira les traits du viſage avec de la brique pilée. C'eſt pour cela qu'il fut ſurnommé *Monochromatos*. Pline inſinue que ce peut être le même qui vint en Italie avec Démarate ou Damarate, pere du premier Tarquin, pour éviter la perſécution de Cypſéle, Tyran de Corinthe, vers l'an 620, avant J. C. * Pline, *l.* 35. *c.* 3.

CLE'OPHANTE, fils de *Thémiſtocle*, que ſon pére rendit ſi habile à monter à cheval, qu'il s'y tenoit debout ſur ſes piez. * Platon, *in Menone*. Cœl. Rhodiginus, *l.* 14. *c.* 12.

CLE'OPHANTE, Médecin, cité pluſieurs fois par Pline & par Cælius Aurélien. * Joan. Meurſii, *Biblioth. Græca*.

CLE'OPHAS ou CLE'OPAS, étoit, ſelon Euſébe, frére de ſaint Joſeph, époux de la Vierge Marie, & épouſa ſa ſœur, ſi l'on en croit quelques Anciens: en ſorte qu'il étoit doublement oncle de Jeſus Chriſt. Il étoit pére de ſaint Siméon, de ſaint Jacques le Mineur, de ſaint Jude & de Joſes, ſuivant le ſentiment de ceux qui croyent qu'Alphée & Cléophas ſont le même homme. Jeſus Chriſt lui apparut après ſa réſurrection; lorsqu'avec un autre Diſciple il alloit à Emmaüs, & qu'il s'entretenoit avec lui avec quelque ſorte de ſurpriſe de tout ce qui s'étoit paſſé à Jéruſalem à la mort du Sauveur. Il ſe préſenta à eux; mais en ſorte qu'ils ne le reconnurent point. Il entra dans leur diſcours, & leur éclaircit toutes leurs difficultez. Etant près du bourg, le Seigneur voulut aller plus avant; mais ces Diſciples déja tout pénétrez des véritez qu'il leur avoit expliquées, le contraignirent à demeurer avec eux; ſur tout parce qu'il étoit tard & que le jour étoit ſur ſon déclin. Il répondit à leurs ſouhaits, entra dans leur logis; ſe mit avec eux à table, prit le pain, le bénit, & l'ayant rompu le leur donna. A cette action, leurs yeux s'ouvrirent, & ils reconnurent leur Maître. Peu de tems après Jeſus les quitta, & eux retournérent à Jéruſalem, & apprirent aux onze Apôtres, & aux Diſciples ce qui leur étoit arrivé. On prétend que ce Cléophas fut martyriſé dans la premiére perſécution que les Juifs firent aux Fidéles dans le bourg d'Emmaüs, & enterré dans la maiſon même, où il avoit mangé avec Jeſus Chriſt après ſa réſurrection; le 25 du mois de ſeptembre. Il y en a qui croyent que ce fut à peu près dans le tems que *S. Etienne* fut lapidé.

L'Ecriture ne dit point le nom de l'autre Diſciple qui alloit avec Cléophas à Emmaüs. S. Grégoire, Théophylacte & Dorothée eſtiment que c'étoit S. Luc l'Evangéliſte lui même, qui raconte cette Hiſtoire. D'autres croyent que cela ne peut pas être, parce que ſaint Luc dit, dès le commencement de ſon Evangile, qu'il n'écrit la Vie & les Actions de *Jeſus Chriſt*, que ſur le rapport que lui en ont fait ceux qui l'ont vu de leurs propres yeux. Mais il me ſemble que cela n'empêche pas, qu'il n'ait pu être préſent à quelques unes des choſes qu'il raconte, & il ſuffit, afin que ſon aſſertion ſoit vraye, qu'il ne ſache que par rapport la plupart de ces choſes, & non pas qu'il n'y en ait aucune qu'il ait vue lui même. On peut dire avec plus d'apparence, que ſi c'eût été lui même, il ſe ſeroit nommé, pour donner plus de poids à cette particularité de ſon Hiſtoire: ce n'eſt pourtant là tout au plus qu'une conjecture; qui ne peut détruire la précédente. *Origéne* a cru que cet autre Diſciple étoit *Siméon*, fils de Cléophas, qui s'en alloit avec ſon pére à Emmaüs. S. Epiphane penſe que c'étoit *Nathanaël*, celui dont J. C. avoit fait l'éloge, en l'appellant un vrai Iſraëlite ſans fraude. S. *Ambroiſe* nomme ce Diſciple *Amaon*. La vérité eſt qu'on ne peut apporter ſur ce ſujet que des conjectures aſſez incertaines. S. Jérôme aſſure que ce fut dans la maiſon de Cléophas, que J. C. fut reçu, dans le bourg d'Emmaüs. C'eſt tout ce que les Anciens nous ont dit de Cléophas. Adon & Uſuard, diſent qu'il fut mis à mort en haine de Jeſus Chriſt à Emmaüs, & font mémoire de lui au 25 de ſeptembre. Les Grecs honorent ſa mémoire au 30 d'octobre, & lui donnent le titre d'Apôtre. * *Luc*, *ch.* 24. *v.* 13—35. Euſébe, *Hiſt. Eccléſ.* *l.* 3. *c.* 11. S. Jérôme, *Epiſt.* 27. Tillemont, *Mémoires Eccléſ.* Baillet, *Vies des Saints*, *mois de ſeptembre*. Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

CLE'OPHAS (Marie de) *Cherchez* MARIE.

CLE'OPHES. *Voyez* CLE'OPHIS.

CLE'OPHES, Roi d'Egypte. *Cherchez* CHE'OPES.

CLE'OPHILE. *Cherchez* OCTAVIO de FANO.

CLE'OPHILE, de Samos, eſt un des Auteurs qu'on dit avoir écrit de la Guerre de Troye. On le faiſoit paſſer pour Maître & pour hôte d'Homére, & quelques uns mêmes l'ont fait Auteur des Poëmes qui portent le nom de ce Poëte. * Du Pin, *Bibliothéque Univerſelle des Hiſt. Prof.*

CLE'OPHIS, Reine des Aſſacéniens, dans l'Inde, défendit généreuſement la ville capitale de ſon Royaume, contre l'armée d'Alexandre *le Grand*. Mais voyant qu'elle ne pouvoit plus ſoutenir le ſiége, elle envoya des Hérauts d'armes à ce Conquérant, pour lui demander la paix; & vint enſuite elle même ſe jetter aux piez d'Alexandre, qui la laiſſa en poſſeſſion de ſon Royaume, l'an 330 avant J. C. Elle fut aimée de ce Prince, & en eut, à ce que l'on croit, un fils nommé Alexandre, qui régna après elle. Les Indiens furent ſi choquez des démarches de cette Reine, qu'ils

ne l'appelloient plus que d'un nom qui marquoit aſſez cruement l'intrigue qu'elle avoit eue avec ce Roi. S'il en faut croire *Paulus Venetus*, il y a encore aujourd'hui des Rois de cette race dans une certaine Province des Indes, qu'il nomme *Balaſcia*.

* CLE'OPHON, ancien Poëte Grec, qui avoit écrit des Tragédies. Il a été cité par Ariſtote dans ſa *Poëtique, ch.* 22: *&* contre les Sophiſtes, *l.* 1. *ch.* 14. *Voyez* auſſi SUIDAS.

CLE'OSTRATE, natif de Ténédos, Aſtronome célébre, obſerva le premier les Signes du Bélier & du Sagittaire dans le Zodiaque, & corrigea les erreurs des années des Grecs. Il vivoit ſous la LXI Olympiade, du tems de Tarquin *le Superbe*, vers l'an 536 avant J. C. * Pline, *l.* 2. *c.* 12. Hygin, *Poëticon Aſtronomicon, c.* 3. Voſſius, *de Math. c.* 33. *S.* 11.

CLE'OXE'NE, Auteur d'une Hiſtoire des Perſes, qui parut aſſez bonne à Polybe, par qui elle fut ornée, comme il le dit lui même. * Suidas *ſur le mot Cleoxéne*. Polybe avoit apparemment dit dans ſon Hiſtoire qu'il prenoit de là le fond, pour ce qui regardoit les Perſes dans les Hiſtoires écrites par Cléoxéne & par Démoclite, mais qu'il y ajoûtoit les ornemens du ſtile qui ne ſe trouvoient pas employez par ces Hiſtoriens; & Suidas l'a entendu tout autrement. On ne ſait dans quel tems ils ont vécu.

CLE'PHIS, Roi des Lombards, ſuccéda à Alboin l'an 574. Il ne régna qu'un an & cinq mois, au bout deſquels il fut tué par un valet. Il y eut un interrégne de dix ans, pendant lequel, trente des principaux Capitaines de la nation partagérent les villes d'Italie, qu'ils avoient priſes, & y commirent toutes les violences imaginables, ſans reſpecter ni les lieux ſaints, ni les perſonnes conſacrées à Dieu. Ainſi la perſécution ne fut guéres moins grande contre les Fidéles, que du tems des Empereurs Payens. Cléphis eut pour ſucceſſeur Autharit ou Autarit, fils de Cléophis. * Saint Grégoire, *Dial. l.* 3. *c.* 26. *&* 27. *& ſuiv.* Paul Diacre, *Hiſt. des Lombards, l.* 2. Baronius, *A. C.* 571. *&* 573. *&c.*

CLEPSYDRE, c'eſt à dire, Horloge qui ſe fait par le moyen de l'eau. L'uſage des Clepſydres étoit fort connu parmi les Romains, & il y en avoit pluſieurs eſpéces qui avoient cela de commun, que l'eau tomboit inſenſiblement par un petit trou d'un vaſe dans un autre, où l'eau s'élevant peu à peu, faiſoit monter un morceau de liége, qui marquoit les heures en différentes maniéres. Elles étoient toutes ſujettes à deux inconvéniens, le premier qui eſt remarqué par Plutarque, eſt que l'eau couloit avec plus ou moins de difficulté, ſelon que l'air étoit plus ou moins épais, plus froid ou plus chaud; car cela empêchoit que les heures ne fuſſent juſtes: l'autre eſt que l'eau s'écouloit plus promptement au commencement, lorſque le vaſe d'où l'eau tomboit étoit plein, que vers la fin, à cauſe que la peſanteur de l'eau étoit plus grande au commencement qu'à la fin; & c'eſt pour remédier à cet inconvenient, qu'Oronte inventa ſa Clepſydre, en forme d'un petit navire qui flotte ſur l'eau, & qui ſe vuide par un ſiphon, qui eſt au milieu du navire. Car le navire ſe baiſſe à meſure que l'eau eſt vuidée par le ſiphon qui la fait ſortir toûjours d'une même force, parce qu'il prend toûjours l'eau proche de la ſuperficie. Nous avons ſubſtitué aux Clepſydres anciennes les horloges de ſable. Les Clepſydres étoient particuliérement des horloges d'hiver, parce que les cadrans ſolaires ſont de peu d'uſage en cette ſaiſon-là.

La ſeconde eſpéce de Clepſydres, étoit celle où, ſans changer de cadran, les heures étoient tantôt grandes & tantôt petites, par l'inégalité du mouvement de l'INDEX, qui dépendoit du tempérament que l'on donnoit à l'eau, pour parler comme Vitruve. Ce tempérament ſe faiſoit en aggrandiſſant ou en diminuant le trou par lequel l'eau ſortoit; car cela faiſoit qu'aux longs jours où les heures étoient plus grandes, le trou étant diminué, il tomboit peu d'eau en beaucoup de tems: ce qui faiſoit que l'eau montoit lentement, & faiſoit deſcendre de même le contrepoids qui faiſoit tomber le pivot auquel l'index étoit attaché. * *Antiq. Gréq. & Rom.* Jean Roſin. Thomas Dempſter.

CLER, bourg. *Voyez* CLE'RE.

CLE'RAC ou CLAIRAC, ville de France en Guienne, dans l'Agénois. Elle eſt ſituée à quatre lieues d'Agen, & à même diſtance de Nérac, ſur le Lot, qui ſe jette une lieue au deſſous dans la Garonne. Il y a une Abbaïe célébre, que le Roi Henri *le Grand* donna aux Chanoines de S. Jean de Latran. Jean Baptiſte Théobaldi, qui étoit un homme de grande réputation, en fut le dernier Abbé, & mourut à Rome en 1607. Gérard le Roux ou Rouſſel, Picard de nation, un des plus ſavans hommes de ſon tems, fut auſſi Abbé de Clérac, vers l'an 1530. Ce dernier ayant donné dans les ſentimens de Luther & de Calvin, les répandit non ſeulement à Clérac, mais encore à la Cour de Marguerite Reine de Navarre, qui ſe déclara ſa protectrice, & lui procura l'Evêché d'Oléron. * De Thou, *Hiſt.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Papire Maſſon.

CLERC, (Jacques le) ou du CLERQ, Seigneur de Beauvoir, étoit un Gentilhomme du Païs-Bas, ſous Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne. On a de lui, *Hiſtoria ſui temporis, ſeu Diarium earum rerum quæ Atrebati & in locis finitimis contigerunt.* On garde encore ces mémoires dans l'Abbaïe de Saint-Vaaſt, dont Jean le Clerc ſon frére étoit Abbé, & où il mourut l'an 1462, âgé de 86 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 406.

* CLERC (Jaques le) ou le CLERQ, Théologien, Curé de S. Nicolas & Chanoine de l'égliſe cathédrale d'Arras, a donné au Public, *Sermons ſur l'Oraiſon Dominicale*; *de la Pénitence*; *Ejaculations ou Extaſes ſpirituelles.* * Le même.

* CLERC (Jean le) Religieux de l'Ordre de S. François, ſe diſtingua par ſon érudition & par la ſainteté de ſa vie. On a de lui, *In Cantica Canticorum* & quelques autres Ouvrages. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 483.

CLERC, (Jean le) natif de la ville de Meaux, & Cardeur de laine, a été un des premiers Miniſtres que les Proteſtans ayent eus en France. Prêchant à Meaux en 1523, il avança publiquement que le Pape étoit l'Antechriſt, & pour cela, il fut fuſtigé par la main du bourreau, & banni du Royaume. Mais il alla à Metz débiter ſes opinions, & il y fut brûlé pour avoir briſé les images. C'eſt le même que Béze nomme le fondateur de l'égliſe de Metz. * Sponde, *in Annal.* Béze, *in Iconibus, &c.*

CLERC, (Jean le) dit *Buſſy*, Procureur au Parlement de Paris, fut fait Gouverneur de la Baſtille par le Duc de Guiſe, pendant la Ligue. Ce fut lui qui ſe chargea de la commiſſion d'empriſonner les principaux du Parlement, parce qu'ils étoient ſuſpects à la faction des Seize, dont il étoit un des principaux chefs. Pour exécuter ce deſſein, il entra tout armé dans la Grand'Chambre, où la Cour étoit aſſemblée, & préſenta une requête, par laquelle il demandoit que la Cour s'unit avec le Prevôt des Marchands, les Echevins & les Bourgeois de Paris, pour la défenſe de la Religion: enſuite de quoi il ſe retira. Voyant qu'on étoit longtems à délibérer, il rentra comme un furieux dans la Grand'Chambre, l'épée à la main, ſuivi de 25 ou 30 hommes armez de cuiraſſes & de piſtolets, & commanda que ceux qu'il nommeroit euſſent à le ſuivre ſur le champ, s'ils ne vouloient être maltraitez. Il nomma le premier Préſident, Achille de Harlay, les Préſidens Potier, de Blanc-Ménil & de Thou, & les plus anciens Conſeillers, mais tous les autres, au nombre d'environ 60, ſe levérent pour ſuivre leur Chef. Le Clerc les mena comme en triomphe juſqu'à la Baſtille, où il ne fit entrer que ceux que l'on ſavoit être les plus attachez au ſervice du Roi. * Maimbourg, *Hiſtoire de la Ligue.*

CLERC, (Nicolas le) ou CLE'RICI, Curé de ſaint André des Arts à Paris, & Doyen de la Faculté de Théologie de cette ville, floriſſoit dans le XVI ſiécle. C'étoit un Paſteur extrémement zélé, ſavant, & grand ennemi des Novateurs. C'eſt pour cette raiſon que Jean Creſpin parle ſi peu avantageuſement de lui, dans ſon Hiſtoire des Martyrs de la Religion Réformée. Robert Cénalis, Evêque d'Avranches, fit ſon éloge en 1557, en lui dédiant un de ſes Ouvrages, dans lequel il traite des moyens de réprimer l'inſolence des Hérétiques. Le Clerc mourut peu après, puiſque Cénalis, qui fut Doyen après lui, mourut en 1560.

CLERC (Nicolas le) dit de Juigné, Gentilhomme du Maine, vivoit en 1566, & avoit traduit de Grec en Latin quelques Traitez de ſaint Hippolyte. * La Croix-du-Maine, *Bibliothéque des Auteurs François.*

CLERC, (Hubert) natif de Lille en Flandre, & Chapelain dans l'égliſe de ſaint Pierre, a laiſſé quelques Poëſies ſacrées, & mourut à Lille l'an 1615, âgé de 84 ans. Il fut enterré dans l'égliſe de ſaint Pierre, où l'on voit ſon Epitaphe qu'il avoit lui même compoſée. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 391 *&* 392.

CLERC de LESSEVILLE, (Euſtache le) Evêque de Coutances. *Cherchez* LESSEVILLE.

CLERC, (Sébaſtien le) Chevalier Romain, Graveur & Deſſinateur ordinaire du Roi, naquit à Metz, le 26 ſeptembre 1637. Il étoit fils de Laurent le Clerc, Orfévre & Deſſinateur habile, mort en 1695 âgé de 105 ans, & petit-fils d'un Noble Lorrain. Sébaſtien le Clerc apprit de fort bonne heure le deſſein ſous ſon pére, & commença à graver vers l'an 1650. Il s'appliqua peu après à l'étude de la Géométrie, de la Perſpective, de la Fortification & de l'Architecture, & y fit, auſſi bien que dans le deſſein & dans ſa gravure, d'aſſez heureux progrès. En 1660, il fut fait Ingénieur-Géométre de M. le Maréchal de la Ferté, & leva par ſon ordre les plans des principales villes du païs Meſſin & du Verdunois. Il quitta cet emploi & vint à Paris en 1665, & il s'y détermina quelque tems après, par le conſeil de l'illuſtre M. le Brun, à faire deſormais ſon capital de la gravure. En 1668, M. Colbert pour l'obliger à ne plus travailler que pour le cabinet du Roi, lui fit donner un logement aux Gobelins, avec une penſion de 600 écus, penſion qu'il quitta peu après ſon mariage, afin de travailler à ſon choix. En 1672, il fut reçu dans l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture. En 1673, il épouſa *Charlotte-Jeanne*, fille de Joſſe Vanden-Kerchoven, Teinturier du Roi aux Gobelins, de laquelle il a eu dix-huit enfans, dont huit ſont morts avant lui. En 1680, il fut fait Profeſſeur en Géométrie & Perſpective dans l'Académie de Peinture & de Sculpture, emploi qu'il a exercé pendant dix-neuf ans. Sous M. de Louvois, il fut choiſi pour faire les deſſeins des médailles de l'Hiſtoire de Louïs *le Grand*, & pour en conduire les Graveurs. Il gravoit le trait ſur leurs poinçons, & corrigeoit leurs cires. En 1692, au rétabliſſement de l'Académie de Deſſein aux Gobelins, il fut déſigné par M. de Villacerf, pour lors Surintendant des Bâtimens, pour être un des quatre Profeſſeurs qui devoient tour à tour & par ſemaine poſer le modéle, & corriger les deſſeins des Etudians: ce qu'il a fait juſqu'à ſa mort. En 1693, il fut honoré du *Brevet* de Graveur ordinaire du Roi. En 1706, Monſeigneur Gualtiéri, pour lors Nonce en France, & puis Cardinal, qui l'eſtimoit ſinguliérement, le fit Chevalier Romain, ſuivant le pouvoir qu'il en avoit reçu de ſon Maître le Pape Clément XI. Enfin cet excellent Graveur qui avoit joint aux rares talens dont Dieu l'avoit avantagé, une piété vraiment chrétienne, mourut au commencement de ſa 78 année, le 25 octobre 1714. Les piéces qu'il a gravées ſont à peu près au nombre de trois mille, preſque toutes de ſon invention; mais le nombre des deſſeins qu'il a faits eſt plus grand de plus du double. Il eſt forti de ſa main trop de chef-d'œuvres de gravure pour en pouvoir donner ici un détail complet. Les principaux ſont, 1. le *Catafalque*, ou repréſentation du Mauſolée dreſſé par l'Académie de Peinture & de Sculpture, dans l'égliſe des Péres de l'Oratoire de la rue-Saint-Honoré pour le ſervice qu'elle y fit faire pour M. le Chancelier Séguier ſon Protecteur, mort au commencement de l'an 1672. Cette planche dont toutes les figures ſont du deſſein de M. le Clerc, fut le chef-d'œuvre ſur lequel il fut aggrégé à l'Académie. 2. La repréſentation des machines qui ont ſervi à conduire & enſuite à placer les deux grandes pierres qui couvrent le fronton de la façade du Louvre, du côté de S. Germain de l'Auxerrois: les Curieux appellent ſimplement cette eſtampe, *La pierre du Louvre*: elle eſt de 1679. 3. La repréſentation de l'*Arc de Triomphe*, qui eſt au bout

du fauxbourg-S. Antoine, de 1680. 4. *Le grand Concile* & le *Saint Auguſtin prêchant*. Ce ſont les deux plus rares vignettes de l'œuvre de M. le Clerc, & toutes deux de 1683. La premiére a été pour le ſupplément des Conciles donné par M. Baluze, & la ſeconde pour le cinquiéme tome des Oeuvres de ſaint Auguſtin, de l'édition des Péres Bénédictins. 5. *La Paſſion de N. S.* en 36 planches, en 1692. 6. *La multiplication des pains*, en 1696. 7. *L'Académie des Sciences & des beaux Arts*, en 1698. 8. *L'Hiſtoire de Charles V, Duc de Lorraine*, terminée en 1704. 9. *L'Entrée triomphante d'Alexandre dans Babylone*, en 1706, &c. C'eſt dans ces excellens morceaux, & dans beaucoup d'autres ſemblables qui ſont admirez par tous les Gens de bon goût, que l'on apperçoit ſans peine les grands talens de M. le Clerc; une imagination vive & brillante, mais toûjours bien réglée, & qui ne ſort jamais du caractére de la plus belle nature; une fécondité ſurprenante, jointe à une facilité extrême à diverſifier toûjours les ſujets, quoique d'ailleurs aſſez ſemblables; un deſſein très-correct; des expreſſions nobles & élégantes; une belle exécution, traitant tout également bien, les ſujets anciens & les modernes, le païſage, les animaux, l'Architecture, les ornemens, &c. Tant de talens, dont un ſeul auroit pu faire un grand nom à M. le Clerc, ſe trouvant tous réünis en lui, l'ont fait regarder par les Connoiſſeurs, comme un homme du premier mérite, qui a peu d'égaux en ſon genre parmi les Graveurs dont nous connoiſſons les ouvrages, & qui n'eſt inférieur à aucun. L'infatigable aſſiduité avec laquelle il a travaillé pendant plus de ſoixante ans, lui a auſſi donné lieu de produire différens ouvrages d'eſprit, dont la compoſition lui ſervoit comme de délaſſement. Voici ceux qui ont été imprimez, *Géométrie Pratique*, imprimée, *in douze*, en 1668; *Diſſertation ſur le point de Vue*, *in douze*, 1679; *Grand Traité de Géométrie*, *in octavo*, 1690; *Nouveau Syſtême du monde*, *in octavo*, 1706; *Syſtême de la viſion*, *in octavo*, 1712; *Traité d'Architecture*, deux volumes *in quarto*, 1714. Une autre eſpéce de récréation de M. le Clerc, étoit de travailler à faire diverſes machines, pour la démonſtration de différentes véritez Mathématiques & Phyſiques. Il en a fait un grand nombre dont quelques unes ſont de ſon invention. Il prenoit plaiſir à en donner l'intelligence à ceux qui lui faiſoient l'honneur de lui rendre viſite, & il le faiſoit avec une netteté admirable.

CLERC (Etienne le) frére de David qui ſuit, étoit Médecin & Profeſſeur en Langue Gréque dans l'Académie de Genéve. Il diſputa cette Chaire contre le célébre Morus, qui lui fut préféré. Le Clerc piqué de cette préférence, s'en vengea en critiquant les Ouvrages de ceux qui étoient amis de Morus, & principalement le Philoſtorgius de Jacques Godefroy. En 1643, Morus étant mort, Le Clerc fut nommé pour remplir ſa place. Il fut choiſi en 1662, Conſeiller de la République de Genéve, & mourut l'an 1679. Jean le Clerc ſon fils fit imprimer en 1684, quelques unes des Diſſertations de ſon pére avec celles de David le Clerc. * *Mémoires du tems.*

CLERC, (David le) Profeſſeur en Hébreu dans l'Académie de Genéve & Miniſtre de cette ville, vivoit dans le XVII ſiécle, il fut élu Profeſſeur l'an 1619, à l'âge de 28 ans, & Miniſtre l'an 1631. Il mourut à Genéve l'an 1655. Jean le Clerc ſon neveu a fait imprimer ſes *Quæſtiones Sacræ.*

CLERC (Jean) Evêque de Bath & Wels en Angleterre. *Voyez* CLERK.

CLERC, (Daniel le), naquit à Genéve, le quatriéme février vieux ſtile, de l'année 1652. Son pére Etienne le Clerc, & ſon oncle David le Clerc avoient déja illuſtré ce nom dans le monde ſavant. *Voyez les articles précédens.* Le premier fut Médecin, Profeſſeur aux Belles Lettres, Conſeiller d'Etat & Auteur de quelques Diſſertations Philologiques. Le ſecond rempliſſant la chaire de la Langue Hébraïque, compoſa des Harangues, des Poëſies, & un Comput Eccléſiaſtique, qui ont vu le jour en 1687, avec les Diſſertations de ſon frére. Etienne le Clerc eut trois fils, *Daniel*, dont il eſt maintenant queſtion; *Jean le Clerc*, qui eſt ce ſavant homme, établi depuis plus de 40 ans en Hollande, & qui joüit à ſi juſte titre de la plus haute réputation, où un homme puiſſe parvenir dans les Lettres; & un troiſiéme qui ayant pris le parti du commerce, s'eſt fait un riche établiſſement à Leipſic. L'aîné a ſuivi preſque en tout le ſort de ſon pére. Après ſes premiéres études, il alla chercher de plus grands ſecours à Montpellier & à Paris, & prit le bonnet de Docteur à Valence en 1672. Revenu dans ſa patrie il s'y maria, & commença à pratiquer la Médecine avec beaucoup de ſuccès, n'employant jamais que des remédes ſimples & éprouvez, & ayant un ſouverain éloignement pour toute eſpéce de charlatanerie. Il excelloit ſur tout dans la Diagnoſtique. A l'étude de ſa profeſſion, il joignit celle de l'Antiquité Gréque & Latine, qu'il avoit pouſſée fort loin, ſans en excepter celle des Médailles. Son humeur étoit naturellement gaye; mais d'une gayeté froide, & par cela même plus piquante. Sa bonté, ſa facilité, ſa candeur, & ſa converſation pleine de ſel, lui faiſoient autant d'amis, que ſa capacité lui attiroit d'eſtime. Pour l'extérieur, il étoit d'une taille avantageuſe, & d'une phyſionomie mêlée de douceur & de gravité. Les occupations du dehors, ni le ſoin d'une nombreuſe famille ne l'empêchérent jamais d'être aſſidu au cabinet. Son premier travail fut pour la Bibliothéque Anatomique, qu'il publia conjointement avec l'illuſtre Monſieur Manget, ſon ami, en 1685. Ce ſont deux volumes Latins *in folio*, qui ont été réimprimez en 1699. *L'Hiſtoire de la Medécine* vint enſuite. Elle eſt pouſſée juſqu'au tems de Galien incluſivement; la premiére édition eſt de Genéve, 1696. Il la donna beaucoup plus étendue à Amſterdam l'an 1702. Tout le monde convient qu'elle eſt écrite avec beaucoup de netteté, qu'il entre parfaitement dans le caractére des anciens Médecins, & que leurs opinions, leur pratique, leurs remédes y ſont décrits avec tant d'ordre & de clarté, que cet Ouvrage peut paſſer pour un chef-d'œuvre. Au commencement de 1704, il prit, comme ſon pére, place dans le Conſeil d'Etat, & dès lors il ne vit que très peu de Malades. En 1715, le Roi de Sardaigne, alors Roi de Sicile, étant à Thonon en Savoye, voulut le voir & le conſulter ſur la ſanté de la Reine & de Madame Royale. La même année il publia ſon *Hiſtoria latorum Lumbricorum*. C'étoit le reſultat de pluſieurs lettres qu'il avoit écrites ſur les vers plats à Monſieur *Valliſniéri* Profeſſeur en Médecine à Padoue. Cette matiére qui n'avoit point été bien éclaircie par ceux qui en ont traité, eſt miſe ici dans un grand jour. La ſeconde édition de ſon Hiſtoire de la Médecine étant épuiſée, les Libraires le ſollicitérent d'en donner une nouvelle & de la continuer juſqu'à nos jours. Ses infirmitez ne lui permirent pas de s'engager dans un ſi grand travail. Il ſe contenta de faire un ſupplément à quelques articles, & de tracer à la hâte un plan de continuation pour qui voudroit achever l'Ouvrage. Ce plan a été vivement attaqué par le Docteur *Freind* qui n'avoit pas une juſte idée du deſſein de l'Auteur. Il s'eſt piqué d'y relever pluſieurs fautes, comme ſi un travail de cette nature pouvoit être exempt de négligences. L'Auteur s'eſt défendu ſur quelques articles & a paſſé condamnation ſur d'autres, en déclarant qu'il n'a jamais prétendu donner cet Eſſai pour un Ouvrage correct & fini. On peut voir cette réponſe dans un des derniers volumes de la *Bibliothéque Ancienne & Moderne.* Vers les derniéres années de ſa vie, il ſortoit peu de chez lui, vivant naturellement dans le ſein de ſa famille, & ne ceſſant de cultiver les Muſes, à quoi ſon inclination le portoit naturellement. Il traduiſit même alors la premiere Satyre de Perſe, & y fit des Notes qui n'ont point vu le jour. Un mal de jambes accompagné de divers accidens l'ont conduit doucement au tombeau le huitiéme juin 1728, âgé de 76 ans & quelques mois. Sa femme étoit morte une douzaine d'années auparavant. Il en a eu pluſieurs enfans; les deux aînez ſont morts; le premier, Major d'un Régiment de Cuiraſſiers; & le ſecond, Lieutenant de Dragons, tous deux au ſervice de l'Empereur. Le troiſiéme s'eſt deſtiné aux emplois civils, & le quatriéme eſt actuellement Profeſſeur aux Langues Orientales dans cette Académie. * *Bibliothéque Italique, tome 4. p. 252, &c.*

CLERC (Jean le) de Nancy en Lorraine, vivoit du tems de Callot, & peignoit pour Henri, Duc de Lorraine. Il avoit demeuré plus de vint ans en Italie, & travaillé longtems ſous Charles Vénitien, duquel il avoit ſi bien pris la maniére qu'il a fait des tableaux qui ont paſſé pour être de la main de ſon Maître. Il aquit tant d'eſtime à Veniſe qu'il y fut fait Chevalier de S. Marc. On voit à Nancy pluſieurs tableaux de ſa façon, particuliérement dans l'égliſe des Jeſuites. Il peignoit avec beaucoup de facilité. Il mourut en 1653, âgé de 45 à 46 ans. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome 3. Entret. 7. p.* 387 & 338, édit. de Trévoux, 1725.

CLERC DU TREMBLAY, (Joſeph le) Capucin. *Cherchez* JOSEPH DE PARIS, Capucin.

CLERCELIER, (Claude) Philoſophe Cartéſien du XVII ſiecle, & ami intime du célébre Deſcartes, étoit un parfaitement honnête homme, un Philoſophe vraiment Chrétien, & un fort bel eſprit. Il avoit élevé ſon fils aîné pour le Cartéſianiſme, & l'avoit conduit dans la traduction de quelques Ouvrages de Deſcartes; mais ce fils mourut jeune. Il donna en mariage *Marie* l'une de ſes filles à M. Rohault, fameux Cartéſien, après avoir marié l'aînée à un Meſtre-de-camp. Il aida beaucoup ſon gendre à mettre ſa Phyſique dans l'ordre & la clarté où nous la voyons, & l'a enrichie de la belle préface qui ſe trouve à la tête cet Ouvrage. Il mourut le 13 avril 1684. * *Mémoires du Tems. Vie de René Deſcartes, par* Baillet. *Mélanges d'Hiſtoire & de Littérature, par* Vigneul-Marville, *p.* 313. 314, édit. de Rouen, 1699.

CLERCS REGULIERS, Prêtres vivans en communauté, faiſant les trois vœux ordinaires à tous les Religieux, & engagez aux fonctions Apoſtoliques. Il y en a de pluſieurs ſortes, dont on va parler ſuivant l'ordre du tems où chaque Congrégation a été inſtituée.

I. CLERCS THEATINS. Saint Gaëtan de Thiéne, Jean-Pierre Caraffe, Evêque de Théate, & Archevêque de Brindiſi, depuis Pape ſous le nom de Paul IV, Boniface de Colle, & Paul Conſigliéri, furent les premiers qui penſérent à établir un Ordre de Clercs Reguliers, & ils exécutérent ce deſſein l'an 1524, avec la permiſſion du Pape Clément VII, qui par un Bref du 24 juin de cette année leur donna le pouvoir d'élire un Supérieur, qui ne pourroit être continué que trois ans de ſuite; de recevoir ceux qui ſe préſenteroient pour embraſſer cet Inſtitut; & de dreſſer des Statuts pour le maintien de la diſcipline réguliére. Ce qu'il y a de particulier dans cet Inſtitut, c'eſt que ces Prêtres non contens de n'avoir aucuns revenus fixes & aſſurez, s'obligent à ne rien demander, & à attendre ce que la Providence divine leur envoye pour leur ſubſiſtance. Les quatre Inſtituteurs ne firent leurs vœux que le quatorziéme ſeptembre 1524, & Caraffe qui avoit conſervé l'Evêché de Théate, fut elu auſſi-tôt Supérieur; d'où vient qu'on appelle *Théatins* les Religieux de cet Ordre. Deux années après, Rome ayant été priſe par l'armée de l'Empereur Charles-Quint, ils ſouffrirent tout ce qu'on pouvoit craindre de l'avarice & de la cruauté des troupes les plus licentieuſes, & ils furent enfin obligez de ſe réfugier à Veniſe où ils ont toûjours demeuré depuis. Le premier établiſſement qu'ils firent enſuite, fut à Naples, où ils ont préſentement ſix maiſons, & ils ſe répandirent bien-tôt dans toute l'Italie, hors de laquelle ils ont fait peu de progrès. Le Cardinal Mazarin les fit venir à Paris l'an 1644, & leur y donna la ſeule maiſon qu'ils ont en France. Ils ont eu d'abord, ainſi que les autres Ordres, un Supérieur général dont l'adminiſtration devoit durer trois ans, & des Supérieurs particuliers ſoumis au Général. Caraffe devenu Cardinal, établit enſuite parmi eux un gouvernement ariſtocratique, & régla que toute l'autorité ſeroit entre les mains de ceux qui auroient voix au Chapitre; mais lui même devenu Pape l'an 1555, empêcha les Théatins de tenir leurs Chapitres, & nomma des Supérieurs pour cinq ans. Après ſa mort, on remit les choſes ſur l'ancien pié, & il fut réſolu de tenir le Chapitre tous les ans. Enfin l'an 1588, le Pape Sixte V ordonna à ces Religieux aſſemblez à Veniſe d'élire un Général, qui eût lui ſeul toute l'autorité;

rité ; & cette ſorme de gouvernement ſubſiſte encore dans l'Ordre. * Joſ. Silos, *Annal. Cler. Regul.* Jean Bapt. del Toffo, *Iſtoria della Relig. de Padri Chier. Regol.* Aubert le Mire, *De Orig. Cleric. Regul. cap.* 2.

II. CLERCS RE'GULIERS DE LA CONGRE'GATION DE SAINT PAUL. *Cherchez* BARNABITES.

III. CLERCS RE'GULIERS DU BON JESUS. Ceux-ci ne firent pas à beaucoup près autant de progrès que ceux dont on vient de parler. Une ſainte veuve, nommée Gentile Giuſti, & communément Gentile de Ravenne, donna occaſion de penſer à établir une Congrégation par le legs qu'elle fit en 1530, d'une maiſon qui lui appartenoit, à un Prêtre nommé Jérôme Maluſelli, pour la changer en une égliſe. Elle avoit été Diſciple de la B. Marguerite de Ravenne, qui avoit donné pluſieurs réglemens propres à toutes ſortes d'Etats, & elle avoit eu elle même Maluſelli pour Diſciple. Celui-ci prit dans ces réglemens ce qui pouvoit convenir à la vie commune; & l'an 1538, il les fit approuver par le Pape Paul III, qui lui permit de recevoir dans ſa Communauté ceux qui ſe préſenteroient, & de leur faire faire les trois vœux ſimples. Il ne paroît pas qu'outre les fonctions Apoſtoliques, ces Religieux ayent eu d'autre obligation particuliére, que de dire toûjours les matines à minuit. Ils ne commencérent à faire des vœux ſolemnels que du tems de Paul IV, & ils ſubſiſtérent juſqu'en l'an 1659, que le Pape Innocent XI les ſupprima, lorſqu'ils furent réduits au nombre de dix. * Simon Marini, *Vita delle BB. Margareta & Gentile, &c.* Jérôme de Rubeis, *Hiſtor. Ravenn. l.* 9. Hermant, *Hiſtoire des Ord. Rel. tome* 2.

IV. CLERCS RE'GULIERS DE SAINT MAYEUL, ou SOMASQUES. La famine & la maladie contagieuſe ayant enlevé un grand nombre de perſonnes, tant à Veniſe, que dans l'Etat de Terre-ferme en Italie, un Noble Vénitien nommé Jérôme Emiliani, conçut vers l'an 1528, le pieux deſſein de ſecourir les Orphelins, & il en raſſembla auſſi-tôt un grand nombre à Veniſe, dans une maiſon qui a toûjours appartenu depuis à la Congrégation des Somaſques. On lui donna ce nom, parce que l'Inſtituteur après avoir fait à Breſce, à Bergame, & en d'autres lieux, des établiſſemens ſemblables à celui de Veniſe, choiſit enfin le lieu de Somaſque, ſitué entre Bergame & Milan, pour être comme le Séminaire de ceux qui entreroient dans la Congrégation. On les appella auſſi Clercs Réguliers de ſaint Mayeul, parce que ſaint Charles Borromée leur accorda une égliſe dédiée à ce Saint à Pavie, avec un célébre Collége dont il leur donna la direction. Les premiers compagnons de Jérôme Emiliani n'étoient que des Laïques, & il mourut le huitiéme février 1537, ſans avoir fait approuver ſon Inſtitut. Ange-Marc Gambarana obtint cette approbation du Pape Paul III, l'an 1540: ce qui n'empêcha pas que les Somaſques ne demandaſſent ſix ans après, d'être unis aux Théatins, ce qui leur fut accordé. La différence des engagemens de ces Clercs Réguliers ne leur permettant pas de vivre enſemble, Paul IV les ſépara l'an 1555, & le Pape Pie IV confirma l'Inſtitut des derniers, l'an 1563, mais ſans leur permettre encore de faire des vœux ſolemnels. Ce fut Pie V, qui leur accorda cette grace, & qui en même tems leur donna la Régle de S. Auguſtin, par un Bref du ſixiéme décembre 1585. L'an 1586, Sixte V les exempta de la juriſdiction des Ordinaires. Ils n'ont point d'établiſſemens hors de l'Italie & des Cantons Suiſſes. Les Péres de la Doctrine Chrétienne en France voulurent s'unir à eux l'an 1616, & ſe ſoumettre à leurs Supérieurs; mais on y forma des oppoſitions, & l'union qui n'avoit jamais été ſolidement établie fut déclarée nulle l'an 1646, par les Commiſſaires chargez de l'examiner. Alexandre VII a diviſé cette Congrégation en trois provinces, de Lombardie, de Veniſe & de Rome. Il y a dans chacune un Noviciat, & le Général, dont la ſupériorité ne dure que trois ans, eſt élu alternativement d'une des trois. * Auguſtin Turturet, *Vita Hieron. Emil.* Paul Morigia, *Hiſtor. dell'Orig. di tutte le Relig.* Héliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 2. *ch.* 33.

V. CLERCS RE'GULIERS DE LA ME'RE DE DIEU. Le zéle de Jean Léonardi, né dans un bourg de la dépendance de la République de Luques, donna lieu à ériger dans cette ville une nouvelle Congrégation de Clercs Réguliers, qui ſe mirent ſous la protection de la ſainte Vierge, & dont le principal devoir eſt d'enſeigner la Doctrine Chrétienne. Il en jetta les fondemens vers l'an 1574, & il eut toute ſa vie beaucoup de difficultez à eſſuyer de la part des Habitans de Luques. L'Evêque de cette ville ayant eu ordre du Pape Sixte V, d'examiner cet Inſtitut, l'approuva le huitiéme mars 1583, & ſes Conſtitutions furent approuvées l'an 1595, par le Pape Clément VIII, qui en même tems exemta ces Clercs Réguliers de la juriſdiction des Ordinaires. Ils ne firent longtems que trois vœux ſimples de ſtabilité, de chaſteté & d'obéïſſance. L'an 1615, Paul V leur permit d'y ajoûter le vœu de pauvreté, & enfin Grégoire XV ordonna qu'ils feroient à l'avenir des vœux ſolemnels, & approuva leur Congrégation comme Réguliére, par un Bref du troiſiéme novembre 1621. Ils ont deux établiſſemens à Naples, un autre à Rome, & quelques uns encore, mais moins conſidérables. * Louïs Maracci, *Vita del V. P. Gior. Leon.* Héliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 4. *ch.* 36.

VI. CLERCS RE'GULIERS MINISTRES DES INFIRMES, ou DU BIEN MOURIR. La fin de cet Ordre eſt de rendre aux Malades toutes ſortes de ſervices, tant ſpirituels que corporels. Ce fut Camille de Lellis, né dans un bourg du Diocéſe de Chiéti, dans l'Abruzze Citérieure qui l'inſtitua. Après avoir ſervi quelques années dans les troupes de la République de Veniſe, il fut bleſſé, & ſa playe s'étant rouverte pluſieurs fois, il s'attacha au ſervice de l'Hopital de ſaint Jacques à Rome, dont il devint l'Oeconome. Ayant conçu enſuite le deſſein de procurer aux Malades les ſoulagemens dont ils lui parurent manquer, il embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique pour y mieux réüſſir, & il engagea bientôt quelques perſonnes zélées à ſe joindre à lui. Sixte V, en approuvant la nouvelle Congrégation par un Bref du huitiéme mars 1586, leur permit de vivre en communauté, de faire les trois vœux ſimples ordinaires, avec un quatriéme, qui eſt d'aſſiſter les Malades à la mort, même en tems de peſte, & de chercher des aumônes par la ville. Ils n'eurent permiſſion de faire des vœux ſolemnels que l'an 1591, & en même tems ils furent déclarez exemts de la juriſdiction des Ordinaires. Il y a entre eux beaucoup plus de Fréres Laïcs, que de Prêtres, & ils reçoivent des Oblats qui ne ſont engagez que par des vœux ſimples. Leurs maiſons de Noviciat, & leurs Infirmeries, peuvent poſſéder des rentes, mais il n'eſt permis aux maiſons profeſſes d'avoir qu'une maiſon de campagne. Ils ne peuvent accepter aucune dignité hors de leur Ordre, ſans une diſpenſe du Pape, ni paſſer dans un autre Ordre que dans celui des Chartreux. Dès l'an 1594, Camille de Lellis avoit engagé ſes Religieux à prendre tout le ſoin des Hopitaux où on les recevoit, & d'y remplir tous les emplois des ſerviteurs ordinaires; mais il n'en étoit pas venu à bout ſans peine, & après ſa mort qui arriva en 1614, ce nouvel engagement qui déplaiſoit à pluſieurs, fut rompu. Ils ſe plaignirent de l'avarice des Adminiſtrateurs des Hopitaux, qui en divertiſſoient les revenus à des uſages contraires aux intentions des Donateurs, & renoncérent enfin à ce ſoin qui les gênoit, pour s'appliquer uniquement à la viſite des Malades. Ils ont pluſieurs maiſons en divers endroits d'Italie, & quelques unes en Eſpagne. La Supériorité de leur Général, qu'on appelle Recteur, dure ſix ans, & ſon Conſeil eſt compoſé de quatre Conſulteurs, qui éliſent avec lui les Provinciaux, les Préfets, les Viſiteurs, &c. * Pierre Halloix, *Vita Camilli de Lellis.* Côme Lenjo, *Annal. Cleric. Regul. Miniſtr. Infirm.* Héliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 4. *c.* 37.

VII. CLERCS RÉGULIERS MINEURS. Cette Congrégation eſt le fruit du zéle de Jean Auguſtin Adorne, Noble Génois, & de François & Auguſtin Caraccioli, d'une illuſtre Maiſon du Royaume de Naples. Quoi qu'ils ne paruſſent pas vouloir s'attacher préciſément à quelqu'une des fonctions Apoſtoliques plutôt qu'à l'autre, & qu'il y eût déja ſix Congrégations de Clercs Réguliers, ils ne trouvérent aucune difficulté à établir celle qu'ils avoient projettée; & ſur leur premiére Requête le Pape Sixte V leur permit de faire les trois vœux ſolemnels ordinaires, & un quatriéme, de ne prétendre à aucune dignité hors la Religion. Ils ont des maiſons de quatre ſortes. On s'occupe dans celles qu'ils appellent maiſons d'exercices, à procurer tous les ſecours ſpirituels aux Fidéles; d'autres ſont deſtinées pour l'éducation des Novices. Ils ont auſſi des Colléges où ils enſeignent toutes ſortes de Sciences, non ſeulement à leurs Religieux, mais aux perſonnes de dehors qui veulent venir à leurs leçons. Enfin, ceux d'entre eux qui veulent vivre dans une plus grande retraite, peuvent, avec la permiſſion des Supérieurs, ſe retirer dans une quatriéme ſorte de maiſons, qu'ils appellent hermitages, dont l'entrée eſt interdite aux Séculiers. Sixte V leur donna le nom de Mineurs, à cauſe qu'il avoit été lui-même Frére Mineur. Ils ont des établiſſemens conſidérables en Italie & en Eſpagne; il y a même peu de bonnes villes ou d'Univerſitez dans ce Royaume, où ils n'ayent des Colléges. Ils ont deux uſages propres, qu'ils appellent *l'oraiſon circulaire*, & *la pénitence circulaire*. *Ils font tour à tour une heure d'oraiſon*, & tous les jours hors les Fêtes *de précepte, il y* en a un d'entre eux qui porte le cilice, un autre qui prend la diſcipline, & un troiſiéme qui jeûne au pain & à l'eau, & qui porte ſa pitance du réfectoire à un pauvre, à qui il fait quelque inſtruction. * Héliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 4. *ch.* 38.

VIII. CLERCS RÉGULIERS PAUVRES DE LA ME'RE DE DIEU, DES ECOLES PIEUSES. Joſeph Caſalanz (qui eſt appellé *Calaſanzio* dans l'Hiſtoire du Clergé Séculier & Régulier, *tome* 3. *p.* 164. édit. d'Amſterdam, 1716) d'une famille noble du Royaume d'Aragon, eſt l'Inſtituteur de cette Congrégation. Etant entré à Rome dans la Confrairie de la Doctrine Chrétienne, il ſe convainquit de la néceſſité qu'il y a d'apprendre de bonne heure aux enfans les principes du Chriſtianiſme, & voulut s'appliquer entiérement à ce laborieux exercice. Quelques perſonnes zélées ſe joignirent bien-tôt à lui, il vécut en commun avec eux, & il y avoit vint ans ou environ qu'ils travailloient tous enſemble avec l'applaudiſſement de toute la ville, lorſque Paul V perſuadé de l'utilité de cet Inſtitut, leur permit par un Bref du ſixiéme mars 1617, de faire les trois vœux ſimples ordinaires. Cette Congrégation eut alors le nom de Pauline; mais l'an 1621, Grégoire XV leur permit de faire des vœux ſolemnels, & leur donna le nom qu'ils portent encore. Ce ſecond établiſſement fut pourtant ébranlé l'an *1656*, par Alexandre VII, qui les remit dans leur premier *état* ſéculier, & voulut qu'à l'avenir ils ne fiſſent que des vœux ſimples, avec un ferment de perſévérer dans la Congrégation. Mais 13 ans après, c'eſt à dire, l'an 1669, Clément IX les rétablit dans l'état Régulier, & Innocent XI les exemta de la juriſdiction des Ordinaires, l'an 1689. Ils ſont au nombre des Mendians, & font la quête comme eux; outre les trois vœux ils en font un quatriéme, d'inſtruire gratuitement les enfans: & ils ne ſe bornent pas à leur apprendre les Langues Gréque & Latine; mais ils commencent par l'alphabet, leur apprennent à jetter, compter, calculer, même à tenir les livres chez les Marchands, & dans les bureaux: ils ont auſſi des Ecoles de Philoſophie, de Théologie, de Géométrie, de Trigonométrie, &c. & ils reconduiſent les enfans chez leurs parens. Il y a peu de bonnes villes en Italie où ils n'ayent des établiſſemens, & ils en ont pluſieurs en quelques-unes, comme à Rome & à Naples. Le Cardinal François Dietrichſtein, Evêque d'Olmutz, les attira dans ſon diocéſe, d'où ils ſe ſont répandus dans l'Allemagne & dans la Hongrie. Ladiſlas IV, Roi de Pologne les fit auſſi venir dans ſon Royaume, où leur utilité leur a procuré pluſieurs établiſſemens, & ils en ont auſſi quelques-uns en Eſpagne. La ſupériorité de leur Général dure ſix ans, & il a quatre Aſſiſtans. Ils ont marché nuds piez quelque tems, mais on les a obligez de ſe chauſſer. * Alexis

de la Conception, *Vie du P. Joſeph de Caſalany.* Héliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 4. *ch.* 39.

* C L E'R E, bourg de France en Normandie, au nord de la ville de Rouen, dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues. On écrit auſſi C L E R & C L A I R.

C L E'R E M B A U T (Philippe de) Comte de Paluau, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, Gouverneur & Baillif de Berry, porta les armes dès ſon jeune âge, & donna des marques de ſon courage. En 1636, il ſe trouva au combat du Téſin; l'année ſuivante il fut au ſiége de Landrecy; & en 1640, il combattit à l'attaque des lignes d'Arras. Enſuite il fut Maréchal-de-camp, Meſtre-de-camp Général; & enfin s'étant ſignalé dans toutes les occaſions, comme au combat de Fribourg de l'an 1644, dans lequel il ſoutint l'attaque; aux ſiéges de Thionville, de Philisbourg, de Courtray, de Dunkerque, de la Baſſée, & ailleurs, il fut fait Lieutenant Général des armées du Roi, qu'il commanda au ſiége d'Ypres, de Bellegarde, &c. Sa Majeſté le fit Maréchal de France en 1653, & Chevalier de ſes Ordres en 1661. Il mourut à Paris le 24 juillet de l'an 1665, âgé de 59 ans, auſſi eſtimé pour la délicateſſe de ſon eſprit, que pour ſa valeur & ſes dignitez.

I. Il deſcendoit de GÉOFROY de Clérembaut, Seigneur du Pleſſis, qui épouſa *Euſtache*, veuve de *Géofroy* de Gonnor, dont il eut, 1. GUILLAUME qui ſuit; & 2. *Pierre* de Clérembaut, qui fut d'égliſe.

II. GUILLAUME de Clérembaut, Seigneur du Pleſſis, épouſa en 1262, *Marie*, fille de *Macé*, Seigneur de la Pleſſe, dont il eut 1. MACÉ qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur de Maurepas, qui laiſſa poſtérité; & 3. *Géofroy* de Clérembaut.

III. MACÉ de Clérembaut, Seigneur du Pleſſis-Clérembaut & de la Pleſſe, fut Lieutenant du Sire de Craon, Capitaine Général pour le Roi en Bretagne, en Anjou & au Maine, en 1347. Il épouſa *Marguerite* Quatrebarbes, Dame de la Touche-Gelée, fille de *Jean* Quatrebarbes, & de *Jeanne* Chorchin, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; & 2. *Guillaume* de Clérembaut, Seigneur de la Pleſſe, qui ſervoit ſous Amaury, Sire de Craon en 1351 & 1355.

IV. JEAN de Clérembaut, Seigneur du Pleſſis, ſervoit ſous le Connétable de Cliſſon en 1380. Il épouſa *Marguerite* des Roches, Dame de la Mothe-de-Pendu, dont il eut 1. GILLES, I. du nom, qui ſuit; & 2. *Jeanne* de Clérembaut, mariée en janvier 1389, à *Charles*, Seigneur de la Tour-Landry.

V. GILLES de Clérembaut, I. du nom, Seigneur du Pleſſis & de la Pleſſe, ſervit en 1412 contre les Anglois, ſous le Roi de Sicile, Duc d'Anjou. Il épouſa 1. par contract du premier novembre 1391, *Marie* de la Tour, fille de *Géofroy*, Seigneur de la Tour-Landry & de Bourmont, dont il n'eut point d'enfans: 2. le 15 octobre 1400, *Jeanne* Sauvage, Dame de S. Pierre, de Maulimart, de la Forêt-Sauvage, & de la Forte-maiſon, fille d'*Eon* Sauvage, Seigneur du Pleſſis-Guériſ, & de *Marie* de Laval, dont il eut 1. ANTOINE, qui ſuit; 2. *Marie*, alliée le 16 ſeptembre 1439, à *Ceſbron* de Villeprouvée, Seigneur de la Ciboiiére, de la Ferriére & de Courceliéres; & 3. *Marguerite* de Clérembaut, Dame de la Mothe-de-Pendu, qui épouſa *Simon* Auvé, Seigneur de Soulgé.

VI ANTOINE de Clérembaut, Seigneur du Pleſſis-Clérembaut, & de la Pleſſe, fut fait Chevalier de l'Ordre du Croiſſant en août 1447, par le Roi de Sicile. Il épouſa 1. par contract du neuviéme février 1447, *Catherine* du Plantis, Vicomteſſe de Montrevau, Dame de la Gourdouére, fille de *Pierre*, Seigneur du Plantis, & de *Jeanne* de Liſle: 2. par contract du 20 janvier 1469, *Philippe* Chabot, fille de *Renaud*, Seigneur de Jarnac, & d'*Iſabeau* de Rochechouart ſa ſeconde femme. Du premier mariage vint 1. GILLES II, qui ſuit: & du ſecond, *Renée* de Clérembaut, mariée à *Louis* Auvé, Seigneur de Génetay.

VII. GILLES de Clérembaut, II. du nom, Vicomte de Montrevau, Seigneur de la Pleſſe, &c. épouſa par contract du 14 août 1496, *Jeanne*, fille de *François* Chaperon, & d'*Anne* de Chevigné, dont il eut 1. JACQUES qui ſuit; 2. autre JACQUES dit *le Jeune*, qui continua *la poſtérité rapportée après celle de ſon frére aîné*; 3. *Jacqueline*, mariée par contract du 18 février 1507, à *Laurent* de Vieupont, Baron de Neubourg; & 4. *Jacquette* de Clérembaut, Religieuſe en l'Abbaïe de Ronceray.

VIII. JACQUES de Clérembaut, I. du nom, Vicomte de Montrevau, &c. épouſa par contract du 16 mars 1540, *Claude* d'Avaugour, Dame de la Roche-Mabille, fille de *Guy*, Seigneur de la Roche-Mabille, & de *Guyonne* de Villeprouvée, Dame de Tréves, dont il eut 1. RENÉ qui ſuit; 2. *Jacqueline*, Vicomteſſe de Montrevau, Baronne de Tréves, Dame de la Roche-Mabille, de la Pleſſe, &c. mariée par contract du cinquiéme juillet 1550, à *Pierre* de Laval, Baron de Lézay; 3. *Louiſe*, Dame de la Touche-Gelée & de la Membrolle, alliée à *Louis*, Vicomte de Rochechouart; 4. 5. *Jeanne* & *Claude* de Clérembaut, Religieuſes.

IX. RENÉ de Clérembaut, Vicomte de Montrevau, &c. mourut ſans laiſſer de poſtérité de *Françoiſe* de Beuil, fille de *N.* . . Seigneur de Fontaines.

VIII. JACQUES de Clérembaut, II. du nom, dit *le Jeune*, fils puîné de Gilles, II. du nom, Vicomte de Montrevau, Seigneur de la Pleſſe, &c. & de *Jeanne* Chaperon, fut Seigneur de la Gourdouére & de la Salle, & épouſa le 14 décembre 1531, *Jeanne*, fille de *François* de la Roche, & de *Jeanne* du Puy-du-Fou, dont il eut 1. HARDY, qui ſuit; 2. *René*, Seigneur de la Grolle & de la Gourdouére, vivant en 1597, qui ne laiſſa que des filles de *N.* . . de Montauzier; 3. 4. *Louis* & *François* Religieux; 5. 6. *Jacquette* & *Guyonne*, mortes ſans enfans; 7. 8. 9. *Louiſe*, *Jeanne* & *Jacqueline* de Clérembaut, Religieuſes.

IX. HARDY de Clérembaut, Seigneur de Chantebuzain & de la Salle, épouſa par contract paſſé à Nantes le 22 janvier 1576, *Antoinette* le Bœuf, fille de *Gilles*, Seigneur de la Badaudiére, & de *Jeanne* de Chevreux, dont il eut 1. JACQUES III, qui ſuit; & 2. *Louiſe* de Clérembaut, mariée 1. à *Claude* Tarode, Seigneur de Lourvoire: 2. à *Jacques* d'Aubigné, Seigneur de la Touche-Jouſſeliniére.

X. JACQUES de Clérembaut, III. du nom, Seigneur de Chantebuzain, de la Gourdouére, acquit la Baronnie de Palluau du Duc de Roannois, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & mourut avant l'an 1631. Il épouſa par contract du 15 juillet 1601, *Louiſe* Rigault, fille de *Jean*, Seigneur de Millepiez & de *Claude* de la Roche, dont il eut 1. *Louis*, mort jeune; 2. PHILIPPE qui ſuit; 3. *Gilbert*, Evêque de Poitiers, mort le cinquiéme janvier 1680; 4. *René*, Chevalier de Malte, mort jeune; 5. *Jacques*, mort ſans alliance; 6. *Claude*, mariée à *Jacques* de Montauzier, Seigneur de la Charouilliére; 7. 8. *Louiſe* & *Catherine* de Clérembaut, mortes ſans alliance.

XI. PHILIPPE de Clérembaut, Comte de Palluau, &c. Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, qui a donné lieu à cet article, épouſa par contract du 27 juin 1654, *Louiſe-Françoiſe* Bouthillier, morte le 27 novembre 1722, en ſa 89 année, fille aînée de *Léon*, Comte de Chavigny, Sécretaire d'Etat, Grand Thréſorier des Ordres du Roi, & d'*Anne* Phélyppeaux-Ville-ſavin, dont il eut 1. *Jules*, Abbé de S. Taurin d'Evreux, de Lieu-Dieu-en-Jard, de S. Savin, & de Chartreuve, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, mort le 17 août 1714; 2. *Philippe*, Comte de Palluau, Lieutenant Général des armées du Roi, noyé dans le Danube à la bataille de Hochſtet le 13 août 1704; & 3. *Théréſe* de Clérembaut. *Voyez* le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers.*

C L E R G É, c'eſt le Corps des Eccléſiaſtiques, inſtituez pour adminiſtrer les Sacremens, expliquer les myſtéres, & célébrer l'Office Divin. Il eſt ainſi appellé du mot Grec Κλῆρος, qui ſignifie *part* ou *portion*; parce qu'encore que tous les Chrétiens puiſſent être appellez la portion de Dieu, néanmoins ceux d'entre les Chrétiens que Dieu a ſéparez des autres, pour les employer à ſon ſervice, & pour en faire, s'il faut ainſi dire, ſes ſerviteurs domeſtiques, ſont la portion du Seigneur plus particuliérement que les autres, qui ſont embarraſſez dans les affaires du monde. C'eſt dans tous les Royaumes de la Chrétienté le premier des trois Etats; & on lui a de tout tems accordé de grands priviléges. Edouard Chamberlaine, *dans ſon Traité de l'Etat préſent d'Angleterre ſous le Roi Guillaume & la Reine Marie, ch.* 15. *p.* 222, édit. d'Amſterdam 1692, remarque, en parlant du Clergé de ce Royaume, que, comme les Empereurs Romains avoient accoutumé de gratifier de certains priviléges, les Soldats qui veilloient & combattoient pour le ſalut de l'Etat contre l'ennemi étranger, il falloit de même accorder de certaines immunitez à ceux qui veillent & combattent pour le ſalut de l'Etat, contre les ennemis domeſtiques, qui ſont le monde, la chair & le démon.

C L E'R I. *Voyez* C L E'R Y.

C L E'R I C I. *Voyez* C L E R C (Nicolas le)

C L E R K (Jean) Evêque de Bath en Angleterre, vivoit dans le XVI ſiécle & fut élevé ſur le Siége Epiſcopal en 1523. Henri VIII, Roi d'Angleterre ſe ſervit de lui en 1521, pour porter au Pape Léon X, le livre qu'il avoit compoſé contre Luther, & qui lui avoit fait mériter le titre de *Défenſeur de la Foi.* Clerk prononça dans cette occaſion une excellente Harangue, devant le Pape & les Cardinaux. Depuis, le même Roi voulut l'employer pour ſoutenir le divorce qu'il vouloit faire avec la Reine Catherine ſon épouſe. Mais ce Prélat bien éloigné d'une ſi lâche complaiſance pour ce Prince, compoſa un Traité, pour faire voir que ſon mariage étoit conforme aux Loix Eccléſiaſtiques, & le préſenta aux Commiſſaires nommez pour juger cette grande affaire. La Reine avoit choiſi pour ſes Avocats les plus gens de bien, & les plus habiles qui fuſſent en Angleterre. Clerk fut un des principaux. Le Roi ne lui en ſut point mauvais gré: au contraire, en 1540, il l'envoya en Allemagne, pour expoſer au Duc de Cléves les raiſons qu'il avoit eues de répudier Anne de Cléves ſon épouſe. On croit que Clerk fut empoiſonné durant ce voyage; car à peine fut-il arrivé en Angleterre, qu'il y mourut.

Il eſt différent d'un autre JEAN CLERK, qui a compoſé quelques Ouvrages, & qui étant Sécretaire du Duc de Norfolk, & convaincu d'infidélité, fut mis en priſon, & pendu le dixiéme mai de l'an 1552. * Sandére, *Hiſt. Schiſm. Angl.* Piſeus, *de Script. Angl.* Godwin, *de Epiſc. Bathon. &c.*

C L E R M A R A I S ou C L E R M A R E T Z, Abbaïe des Païs-Bas dans l'Artois, environ à demi-lieue de S. Omer, vers l'Orient. Elle eſt de l'Ordre de Cîteaux. * Maty, *Diction. Géogr.*

C L E R M O N T, ſur l'Allier, ville de France, capitale de la province d'Auvergne, avec Evêché, premier ſuffragant de Bourges. Elle a eu premiérement le nom de *Gergovia*, puis celui d'*Auguſtonemetum*, & enfin d'*Arvernnm*, d'*Arverna Civitas*, & de *Clarus Mons.* On croit qu'elle a pris ce dernier nom d'un château extrémement élevé. On ne doute pas auſſi qu'elle ne ſoit bâtie ſur les ruïnes de l'ancienne Gergovie, dont Céſar fait l'éloge, dans le ſeptiéme livre de ſes Commentaires, & de devant laquelle il fut obligé de lever le ſiége. Cette ville a ſouffert en divers tems les violences des Goths, des Alains, des Vandales, & des autres Barbares: ce qui y a cauſé de très-grands changemens. Clermont eſt pourtant encore aujourd'hui une grande ville ſituée ſur un lieu élevé, avec des vignes & des coteaux d'un côté, & de l'autre des prairies & un campagne très-fertile. On y voit de grandes places, de belles fontaines, & des édifices magnifiques. Entre ceux-là l'égliſe cathédrale de Nôtre-Dame tient le premier rang. Le Chapitre eſt compoſé de trente Chanoines, & de quatre Dignitez. Cette égliſe a eu de célébres Evêques, entre leſquels il y en a vint-ſix reconnus pour Saints, ſavoir, ſaint Auſtremoine qui fut l'Apôtre du païs & le premier Evêque de la ville; ſaint Urbique, qu'on fait ordinairement le ſucceſſeur de ſaint Auſtremoine: ſaint Allyre, quatriéme Evêque, ſucceſſeur de ſaint Légon juſqu'en l'année 385, qui eut ſaint Népotien pour ſucceſſeur, à qui ſuccéda ſaint Artéme; ſaint Vénérand qui ſuccéda à ſaint Artéme vers l'an 394; ſaint Ruſtic ſucceſſeur de ſaint Véné-

C L E.

nérand qui fut ſacré l'an 424; ſaint Sidoine Apollinaire qui ſuccéda à ſaint Eparque l'an 470, juſqu'en 482, & qui fut le dixiéme Evêque; ſaint Aproncule ſon ſucceſſeur qui mourut en 490; ſaint Eufraiſe, le douziéme Evêque qui lui ſuccéda l'an 490, & qui mourut en 515; ſaint Quintien, cy-devant Evêque de Rhodez, qui fut fait Evêque de Clermont en 515, après Apollinaire qui n'avoit tenu le ſiége que trois ou quatre mois, qui mourut l'an 527, & qui fut le XIV Evêque, ou le XV, ſi l'on compte Apollinaire; ſaint Gal qui ſuccéda à ſaint Quintien, & qui mourut vers l'an 554; ſaint Genès Evêque, qui fut élu l'an 656, & qui mourut l'an 662; ſaint Prix Evêque & Martyr, qui fut tué l'an 674; ſaint Bonet ou ſaint Bont, Evêque de ce lieu, mort en 710, mais démis l'an 700; Saint Abraham, venu de Levant en Auvergne, qui fut Abbé de ſaint Cirgues ou Cyric, dont il avoit fondé le monaſtére, & qui y mourut en 742. L'égliſe de ce monaſtére où il fut enterré, fut depuis changée en une paroiſſe de la ville de Clermont. Les autres qui ſont les plus renommez ſont, Durand, Etienne, Robert d'Auvergne, Hugues & Gui de la Tour, Etienne Aubert ou Alberti, qui fut depuis Pape ſous le nom d'Innocent VI, les Cardinaux de Bourbon, Du Prat, & de la Rochefoucault, &c. Outre cette égliſe cathédrale, il y a encore des collégiales & des paroiſſes, diverſes maiſons Eccléſiaſtiques & Religieuſes, un Collége de Jéſuites, avec deux Abbaïes, de Saint-André & de Saint-Illidius ou Allyre: cette derniére eſt fort magnifique. Elle l'avoit été davantage; mais elle fut ruïnée par les Barbares, & réparée du tems du Pape Paſchal II. On dit qu'il paſſe dans cette Abbaïe une petite riviére, qui fut nommée autrefois *Scateon*, & qui ſe nomme aujourd'hui *Tiretaine*, ſur laquelle il s'eſt formé naturellement un pont admirable, des eaux d'une fontaine qui ſe pétrifie: il a environ trente toiſes de long, ſix d'épaiſſeur & huit de large. Le Roi Charles IX, pendant ſon voyage de Bayonne, fut curieux de voir cette merveille. Montferrand eſt ſi proche de Clermont, qu'on dit que le Maréchal d'Effiat eut deſſein de les joindre, ſous le nom de Clermont-Ferrand. Ces noms témoignent aſſez que ces villes ſont ſituées ſur un lieu élevé. Le corps de ſaint Brice, Evêque de Tours, fut tranſporté à Clermont, vers l'an 584, par ſaint Grégoire Evêque de Tours, qui le mit auprès de ſaint Gal ſon oncle. Clermont a un ſiége Préſidial, & porte le titre de Comté, qui a été uni à la Couronne avec l'Auvergne. Quelques Auteurs parlent diverſement du Comté de Clermont. Le Roi Charles V, dit *le Sage*, y tint vers l'an 1374 ou 1375, les Etats du Royaume. On y a auſſi célébré divers Conciles, & entre autres celui de 1095, où le Pape Urbain II préſida, & où on conclut la celébre Croiſade, pour la conquête de la Terre-Sainte. Clermont a produit de grands hommes dans les armes & dans les Lettres, & elle eſt le ſéjour de diverſes familles nobles & anciennes. * Ptolomée, *l.* 2. Ceſar, *Comment. l.* 7. Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 4. Sidonius Apollinaris, *l.* 4. *Epiſt.* 21. *& ailleurs.* Grégoire de Tours, *l.* 3. *ch.* 9. Jean Savaron, *de l'Orig. de Clerm.* Du Chêne, *Antiq. des villes de France.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Du Puy, *Droits du Roi.* Juſtel, *Hiſt. d'Auvergne.* Sanſon. Durand, &c. Baillet, *Topogr. des Saints.* édit. de Paris, *in folio*, 1703.

CONCILES de CLERMONT.

Cette ville qui eſt très-illuſtre par ſon ancienneté, l'eſt encore par les Aſſemblées Eccléſiaſtiques qui y ont été tenues. Sous le régne de Théodebert Roi d'Auſtraſie, quinze Prélats s'aſſemblérent, l'an 535, en Concile à Clermont. Honorat de Bourges y préſida. L'on y fit ſeize Canons; & les Prélats écrivirent au même Théodébert, une Lettre Synodale, qu'on a donnée au public depuis quelques années. On y tint un autre Concile l'an 549, & un autre dans le même ſiécle, environ l'an 586 ou 588. Sulpice de Bourges y préſida, pour terminer les différens qui étoient ſurvenus entre Innocent de Rhodez, & Urſicin de Cahors, pour la juriſdiction de quelques Paroiſſes ajugées au premier. Ce que Grégoire de Tours marque plus au long *dans ſon Hiſtoire, l. 6. ch.* 38. *&* 39. Hugues, Evêque de Die, puis Archevêque de Lyon, Légat du ſaint Siege, aſſembla l'an 1077, un Concile à Clermont, au rapport de Hugues de Flavigny, qui en fait mention dans ſa Chronique. Guillaume Camaléria fut dépoſé dans ce Concile pour cauſe de Simonie, & Durand, Abbé de la Chaize-Dieu, fut fait Evêque de Clermont en ſa place. L'an 1095, le Pape Urbain II, fuyant les perſécutions de l'Empereur Henri IV, qui ſoutenoit le parti de Guibert Antipape, vint en France, refuge ordinaire des Papes affligez, & célébra pendant l'octave de ſaint Martin, un Concile en cette ville, avec treize Archevêques & deux cens cinq, ou, ſelon d'autres, deux cens vint-cinq Evêques. On y fit trente-deux Canons pour la réforme des mœurs, & pour extirper la Simonie. Philippe I, Roi de France, qui avoit quitté ſon épouſe légitime, pour prendre Bertrade, y fut excommunié, juſqu'à ce qu'il eût fait pénitence. Dans le même Concile, ſur les remontrances de Pierre l'Hermite, Gentilhomme de Picardie, qui avoit fait quelques voyages en la Terre Sainte, & qui avoit vu les cruautez que les Infidéles exerçoient ſur les Chrétiens, le Pape anima par des Harangues très-zélées les Prélats à preſſer les Fidéles de prendre les armes contre les Sarrazins. Ces exhortations firent alors tant d'impreſſion ſur les eſprits, que dans peu de tems un nombre preſque infini d'hommes de tout âge & de toutes conditions de tous les Royaumes de l'Europe, s'enrôlérent dans cette milice ſacrée. La marque étoit une croix rouge couſue ſur l'épaule; & le cri de guerre étoit, Dieu le veut, *Diex el volt*, en langage de ce tems-là. Godefroy de Bouillon fut déclaré Général de l'armée des Croiſez. La Chronique de Maillezais parle d'un autre Concile aſſemblé à Clermont l'an 1124. Le Pape Innocent II, n'oſant reſter en Italie, vint en France l'an 1130, pour ſe dérober aux violences de ſes ennemis, ſur tout de l'Antipape Anaclet; & il célébra un Concile à Clermont contre ce faux Pontife. Alexandre III, contraint pour un même ſujet de venir en France, y en aſſembla un, dans le même ſiécle, contre l'Antipape Octavien, qui avoit pris le nom de Victor IV. Etienne de Polignac, ſurnommé *Briſefer*, y tint un Synode l'an 1210, comme il eſt facile de le conclure de la Chronique de l'Abbaïe de Saint-Pierre-le-Vif-lez-Sens. Jacques d'Amboiſe fit des ordonnances Synodales en 1510, Guillaume du Prat en publia l'an 1530 & 1537. Joachim d'Eſtaing en dreſſa auſſi l'an 1620, & Louis d'Eſtaing en 1651, &c.

CLERMONT-en-ARGONNE, ville de France dans le Duché de Bar, avec titre de Comte, eſt ſituée ſur une colline, au bas de laquelle coule la petite riviére d'Air, à cinq ou ſix lieues de Verdun à l'Orient, & à trois ou quatre de Sainte-Menehoud au couchant, vers les frontiéres de la Champagne. Clermont a été autrefois aſſez bien fortifiée; mais dans le XVII ſiecle on a abbatu ſes murailles, & elle avoit été cédée à la France par divers traitez particuliers, confirmez par la paix des Pyrénées de 1659, où il en eſt fait mention dans l'article 63, & dans les ſuivans. *Voyez* BAR.

* CLERMONT-de-LODE'VE, *Claramontium Luteven ſe*, petite ville du Bas Languedoc, en France. Elle eſt ſur la riviére de Lergue entre Lodéve & Pézenas, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CLERMONT-de-BAS, petite ville de France dans l'Agénois. Elle eſt au nord-oueſt d'Agen, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

* CLERMONT-d'ENTRAYGUES, petite ville de l'Agénois en France, à l'eſt-ſud-eſt de la ville d'Agen, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

* CLERMONT, bourg de France dans le Dauphiné. Il eſt dans le diocéſe de Vienne, vers les confins du Gréſivaudan, au nord-nord-oueſt de Grenoble, dont il eſt éloigné cinq lieues.

* CLERMONT, petite ville ou bourg du Duché de Savoye, dans le Genevois. Ce lieu eſt au ſud-oueſt de Genéve dont il eſt éloigné de cinq à ſix lieues.

CLERMONT-en-BEAUVAISIS, petite ville de France dans la contrée de Beauvaiſis, avec un Comté célébre, depuis que Robert de France, Comte de Clermont, donna commencement à la Royale Maiſon de Bourbon. Clermont eſt ſitué ſur un lieu élevé entre Beauvais, Senlis & Compiégne.

CLERMONT-en-*BEAUVAISIS (Maiſon)* La Maiſon des Comtes de CLERMONT en Beauvaiſis, a été *très-illuſtre.* Ordéric Vitalis parle de RENAUD I, qui vivoit en 1087, & qui laiſſa 1. HUGUES, I. du nom, qui ſuit; & 2. *Marguerite* de Clermont, ſeconde femme de *Hugues*, IV. du nom, Comte de S. Paul.

II. HUGUES, I. du nom, Comte de Clermont, donna l'égliſe de Brulevert à l'Abbaïe de Saint-Germer, & épouſa *Marguerite* de Roucy, fille de *Hilduin*, IV. du nom, Comte de Mondidier, & d'*Alix*, Comteſſe de Roucy, dont il eut 1. RENAUD II, qui ſuit; 2. *Guy*, mort en priſon à Rouen; 3. *Raoul*, Chanoine de Beauvais; 4. *Ermentrude*, mariée à *Hugues*, Comte de Cheſter en Angleterre; 5. *Richilde*, alliée à *Dreux*, II. du nom, Seigneur de Mello; & 6. *Emme* de Clermont, qui épouſa *Mathieu*, I. du nom, Comte de Beaumont-ſur-Oiſe.

III. RENAUD, II. du nom, Comte de Clermont, qui vivoit en 1114, épouſa 1. *Alix*, Comteſſe de Vermandois: 2. *Clémence* de Bar, fille de *Renaud*, I. du nom, Comte de Bar, & de *Gille* de Vaudemont. Du premier mariage vint 1. *Marguerite* de Clermont, alliée 1. à S. *Charles* de Dannemarck, Comte de Flandre: 2. à *Thierry* d'Alſace, auſſi Comte de Flandre: & du ſecond, ſortirent 2. RAOUL, I. du nom, qui ſuit; 3. *Guy*; 4. *Renaud*; 5. *Gautier*; 6. *Hugues*, Primicier de Metz, & Abbé de Cluny en 1175; 7. SIMON, qui fit *la branche des Seigneurs d'*AILLY *& de* NÉELLE, *rapportée cy-après*; 8. *Marguerite*, Dame de Luzarche en partie, alliée l'an 1252, à *Guy* de Senlis, III. du nom, Seigneur de Chantilly, Bouteiller de France; & 9. *Mahaud* de Clermont, qui vivoit l'an 1165.

IV. RAOUL, I. du nom, Comte de Clermont, Connétable de France, fut l'un des Grands du Royaume, qui accompagnérent le Roi Philippe *Auguſte*, en ſon voyage de la Terre-Sainte, & mourut au ſiége d'Acre l'an 1191. Il épouſa *Alix*, Dame de Breteuil, fille aînée & héritiére de *Valeran*, III. du nom, Seigneur de Breteuil, & d'*Alix* de Dreux, dont il eut 1. CATHERINE qui ſuit; & 2. *Mahaud* de Clermont, alliée à *Hervé*, I. du nom, Seigneur de Vierzon.

V. CATHERINE, Comteſſe de Clermont, épouſa *Louïs* Comte de Blois & de Chartres, dont vint *Thibaut*, dit *le Jeune*, qui mourut l'an 1218, ſans poſtérité de ſes deux femmes *Mahaud* d'Alençon, & *Clémence* des Roches. Le Roi Philippe *Auguſte* acquit alors le Comté de Clermont, qui fut l'appanage de PHILIPPE, dit *Hurepel*, ſon fils, lequel laiſſa de *Mahaud*, Comteſſe de Boulogne & de Dammartin, *Jeanne* Comteſſe de Boulogne, de Clermont, &c. mariée l'an 1245, à *Gaucher* de Châtillon, Seigneur de Montjay, morte ſans lignée l'an 1251. Ainſi le Comté de Clermont retourna à la Couronne; & le Roi ſaint Louïs le donna à ROBERT de France, ſon ſixiéme fils, tige de la Maiſon Royale de Bourbon. Après avoir été long-tems dans cette Maiſon, ce Comté fut encore réüni au Domaine par la félonie de *Charles*, III. du nom, Duc de Bourbon, Connétable de France, tué au ſiége de Rome le ſixiéme mai 1527.

SEIGNEURS d'AILLY & de NE'ELLE.

IV. SIMON de Clermont, fils puîné de RENAUD, II. du nom, Comte de Clermont, & de *Clémence* de Bar, ſa ſeconde femme, fut Seigneur d'Ailly, & épouſa *Mahaud* de Breteuil, veuve de N... Seigneur de Bulles, & fille puînée de *Valeran*, III. du nom, Seigneur de Breteuil, dont il eut 1. RAOUL, I. du nom, qui ſuit; 2. *Robert*, qui fut pére de *Jean* & de *Simon*; 3. *Jean* du Pleſſis, duquel on prétend qu'eſt iſſue la Maiſon de Gaucourt; & 4. *Jeanne* de Clermont dont l'alliance n'eſt pas connue.

V. RAOUL de Clermont, I. du nom, Seigneur d'Ailly, mort

l'an

l'an 1214, épouſa *Gertrude*, Dame de Néelle, fille de *Jean*, I. du nom, Seigneur de Néelle, dont il eut 1. SIMON II, qui ſuit; 2. *Thibaut*, Chanoine de Beauvais en 1237; 3. *Raoul*, Seigneur d'Ailly; 4. *Renaud-Géoffroy*, Evêque & Comte de Beauvais, mort en 1236; & 5. *Mahaud* de Clermont.

VI. SIMON de Clermont, II. du nom, Seigneur de Néelle & d'Ailly, fut Régent du Royaume pendant le voyage que le Roi ſaint Louis fit en Afrique en 1270, & l'un des Grands que le Roi Philippe *le Hardi* ordonna pour défenſeurs & Gardes du Royaume & de ſes enfans au commencement de ſon régne. Il mourut en 1288, ayant eu d'*Alix* de Montfort, Dame de Houdan, qu'il avoit épouſée en 1242, fille d'*Amaury*, VI. du nom, Comte de Montfort, Connétable de France, & de *Béatrix* de Dauphiné, 1. RAOUL, II. du nom, qui ſuit; 2. GUY, Seigneur de Breteuil & d'Offemont, Maréchal de France, *dont la poſtérité ſera rapportée cy-après*; 3. *Amaury*, Prevôt de Lille en Flandre, & Chanoine de Beauvais; 4. *Simon*, Evêque & Comte de Beauvais, mort en 1312; & 5. *Béatrix* de Clermont, mariée à *Jean*, IV. du nom, Châtelain de Lille.

VII. RAOUL de Clermont, II. du nom, Seigneur de Néelle & de Brios, Connétable de France, rendit de grands ſervices aux Rois Philippe *le Hardi* & Philippe *le Bel*. Il étoit Connétable de France en 1287, lorſque Philippe *le Bel*, l'envoya avec une puiſſante armée en Guienne, qu'il mit ſous l'obéïſſance du Roi en 1293, après en avoir chaſſé le Lieutenant du Roi en Angleterre, lequel étant deſcendu l'année ſuivante à la Rochelle, qu'il prit & brûla avec le château de Blaye, vint mettre le ſiége devant Bourdeaux, que le Connétable l'obligea de lever. Il accompagna auſſi Charles de France, Comte de Valois, dans toutes les expéditions qu'il fit en Gaſcogne, lorſqu'il y vint en 1295. Puis il paſſa en Flandre à la ſuite du Roi en 1297, y défit quelques troupes près de Comines, & la guerre continuant en ce païs, il ſe trouva à la fameuſe journée de Courtray, donnée contre ſon avis, par Robert, Comte d'Artois qui y perdit la vie avec beaucoup de Nobleſſe Françoiſe, le onziéme juillet 1302. Il épouſa 1. *Alix* de Dreux, Vicomteſſe de Châteaudun, & Dame de Montdoubleau, fille de *Robert* Seigneur de Beu, & de *Clémence*, Vicomteſſe de Châteaudun: 2. *Iſabelle* de Hainault, & fille de *Jean*, II. du nom, Comte de Hainault, & de *Philippe* de Luxembourg, dont il n'eut point d'enfans. Il laiſſa de ſa premiére femme 1. *Alix* de Clermont, *dit de Néelle*, Vicomteſſe de Châteaudun & Dame de Montdoubleau, mariée 1. à *Guillaume* de Flandre, Seigneur de Tenremonde & de Richebourg: 2. à *Jean* de Challon, I. du nom, Seigneur d'Arlay; 2. *Iſabeau*, qui épouſa *Hugues* Larchevêque, Seigneur de Montfort; & 3. *Béatrix* dite *Jeanne* de Clermont Néelle, alliée à *Aymar* de Valence, I. du nom, Comte de Pembrock.

SEIGNEURS d'OFFEMONT & de MELLO.

VII. GUY de Clermont, I. du nom, dit *de Néelle*, ſecond fils de SIMON, II. du nom, Seigneur de Néelle & d'Ailly, & d'*Alix* de Montfort & Dame de Houdan, fut Seigneur de Breteuil & d'Offemont, & étoit Maréchal de France avant l'an 1296. Il ſe trouva aux premiéres guerres de Flandre l'an 1297, & fut tué à la bataille de Courtray le onziéme juillet 1302. Il épouſa *Marguerite* de Thorotte, Dame d'Offemont, dont il eut 1. JEAN, I. du nom, qui ſuit; 2. RAOUL, qui fit *la branche de* MONTGOBERT, *rapportée cy-après*; 3. *Alix*, mariée à *Jean* de Flandre, II. du nom, Seigneur de Dampierre, de Saint-Dizier & de Vignory, avec lequel elle vivoit en 1323; 4. *Mahaud*, alliée à *Bernard*, VI. du nom, Seigneur de Moreuil, Maréchal de France; & 5. *Perrone* de Néelle, qui épouſa *Jean* de Chériſy, Seigneur de Muret.

VIII. JEAN de Néelle, I. du nom, Seigneur d'Offemont, de Mello & de Thorotte en partie, Conſeiller & Chambellan du Roi, & Queux de France, eſt le premier qui quitta le nom de Clermont pour prendre celui de Néelle, que ſa poſtérité conſerva. Il ſe trouva en 1345, au ſiége de la ville d'Angoulême, & l'année ſuivante à la levée de celui de Saint-Omer que les Flamands avoient aſſiégé, & encore à leur défaite près d'Arques. Il exerçoit la charge de Queux de France, dans les années 1345, 1347 & ſuivantes; & en cette qualité le Roi lui fit don de mille livres de rente à vie ſur ſon thréſor, en conſidération de ſes ſervices, le nomma l'un des Exécuteurs de ſon teſtament fait en 1347, & le commit l'année ſuivante au Gouvernement de la ville de Coucy pendant la minorité d'Enguerrand, Seigneur de Coucy. Le Roi Jean lui confirma en 1351 la rente à vie de mille livres, que le Roi ſon pére lui avoit donnée, dont il jouït juſqu'à ſa mort, arrivée le 25 mai 1352. Il épouſa l'an 1326, *Marguerite*, Dame de Mello, qui lui ſurvéquit, & dont il eut 1. GUY, II. du nom, qui ſuit; 2. GUILLAUME, qui fit *la branche des Seigneurs de* SAINT-VENANT, *rapportée cy-après*; 3. *Amaury*, vivant en 1357; 4. *Iſabeau*, Dame du Pleſſis-Cacheleu, mariée vers l'an 1350, à *Jean* de Montmorency, Seigneur de Beauſault, vivante en 1377; & 5. *Jean* de Néelle, dit *Herpin*, Seigneur de Saint-Crêpin, qui après avoir été Coutre de l'Egliſe de Péronne, épouſa *Marguerite* de Voudenay, veuve de *Pons* de Châteauneuf, & fille de *Thomas*, Seigneur de Voudenay, & de *Jeanne* de Conflans, dont il eut 1. *Agnès* de Néelle, dont l'alliance eſt ignorée; 2. *Jean*; & 3. *Raoul* de Néelle, Chevalier, qui fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415, & laiſſa pour fille unique *Marguerite* de Néelle, qui étoit mariée en 1453, à *Jean* de Crévecoeur.

IX. GUY de Néelle, II. du nom, Seigneur de Mello, de Guinemicourt, Lieutenant de Roi, Capitaine Général & ſouverain ès parties d'Artois & de Boulonois, étoit Maréchal de France dès l'an 1345. Il ſe trouva dans toutes les guerres de ſon tems, où il rendit de grands ſervices au Roi & à l'Etat; en reconnoiſſance deſquels il reçut beaucoup de gratifications de ſa Majeſté, & entre autres elle lui accorda en 1348 cent livres de penſion pour ſon état, tant qu'il exerceroit la charge de Maréchal de France. Etant paſſé en Saintonge, il y demeura priſonnier des Anglois dans un combat donné le premier avril 1351, & ne ſortit qu'après être convenu d'une groſſe rançon, pour laquelle le Roi lui donna une ſomme de dix mille écus par lettres du 16 du même mois. Depuis étant paſſé en Bretagne, il fut tué dans un combat donné à Moron le 13 août 1352. Il épouſa 1. le 23 mai 1342, *Jeanne*, fille de *Thomas*, Seigneur de Bruyéres-le-Châtel: 2. en 1351, *Iſabeau* de Thouars, Dame de Bridiers & de Gamaches, ſeconde fille de *Louis*, Vicomte de Thouars, & de *Jeanne*, Comteſſe de Dreux, dont il n'eut point d'enfans. Elle reprit une ſeconde alliance avec *Ingerger*, Seigneur d'Amboiſe. Du premier lit vinrent 1. JEAN II, qui ſuit; 2. *Robert*, qui ſervoit ès guerres de Normandie & de Picardie en 1379 & 1380; 3. *Marie* alliée à *Raoul* le Flamand, Seigneur de Cany; & 4. *Yolande* de Néelle, mariée à *Colart* d'Eſtouteville, Seigneur d'Auſſebosc.

X. JEAN de Néelle, II. du nom, Seigneur d'Offemont, de Mello, &c. demeura jeune ſous la tutelle de *Marguerite*, Dame de Mello ſon ayeule. Il rendit de grands ſervices aux Rois Charles V, & Charles VI, dans les guerres, & mourut en 1388, laiſſant d'*Ade* de Mailly, Dame d'Acheu, veuve d'*Aubert* de Hangeſt, Seigneur de Genlis, & fille de *Gilles* de Mailly, Seigneur d'Acheu, & de *Perrone* de Rayneval, 1. GUY III, qui ſuit; 2. *Louis*, Doyen de l'égliſe de Beauvais en 1421; 3. *Blanche*, mariée 1. à *Raoul* de Flavi, Seigneur de Baſentin: 2. à *Guy* de Beaumont, Seigneur de Neufville: 3. à *Hector* de Chartres, Seigneur d'Ons-en-Bray; 4. *Jeanne*, alliée 1. à *Guy* de Laval, Seigneur d'Attichy: 2. à *Matthieu* d'Arly, dit *Sarraſin*, Seigneur du Quênoy: 3. à *Jean*, Seigneur de Donquerre: 4. à *Jean* d'Humiéres; & 5. *Marie* de Néelle, qui épouſa 1. *Renaud* de Trie, dit *Patrouillart*, Seigneur de Moncy-le-Châtel: 2. *Jean*, Seigneur de Montravel, laquelle vivoit en 1430.

XI. GUY de Néelle, III. du nom, Seigneur d'Offemont, & de Mello, Conſeiller & Chambellan du Roi, ſuivit le Duc de Bourbon au voyage qu'il fit outre mer en avril 1390, & fut l'un des douze Seigneurs que les Princes choiſirent en 1410, pour gouverner le Royaume. Il étoit Grand Maître d'Hôtel de la Reine en 1413, & mourut à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415. Il épouſa par contract du deuxiéme août 1389, *Marguerite* de Coucy, Dame de Romey, fille de *Raoul* de Coucy, Seigneur de Montmirail, & de *Jeanne* de Harcourt, dont il eut 1. *Jean* de Néelle, III. du nom, Seigneur d'Offemont, vivant en 1434; 2. GUY IV, qui ſuit; 3. *N*. . . tué à la bataille d'Azincourt en 1415, avec ſon pére; 4. *Blanche*, mariée à *Louis* de Soyecourt, Seigneur de Moy, morte en 1427; & 5. *Jeanne* de Néelle, alliée 1. à *Guy* de la Perſonne, Vicomte d'Acq: 2. à *Euſtache* de Conflans, IV. du nom, Seigneur de Chamery, vivant en 1457.

XII. GUY de Néelle, IV. du nom, Seigneur de Mello, puis d'Offemont, Conſeiller & Chambellan du Roi, ſurprit en 1421, la ville de Saint-Riquier, qu'il défendit long-tems contre les troupes du Duc de Bourgogne, & qu'il fut obligé de rendre par compoſition pour retirer pluſieurs Seigneurs qui avoient été pris en venant à ſon ſecours; puis ayant tenté d'entrer dans la ville de Meaux, aſſiégée par l'armée du Roi d'Angleterre, il y demeura priſonnier, & n'en ſortit qu'en rendant les places qu'il occupoit, & jurant d'obſerver la paix faite à Troyes. Il mourut fort âgé l'an 1473. Il épouſa par traité du deuxiéme juillet 1427, qui ne fut accompli que deux ans après, *Jeanne* de Saluces, fille de *Thomas*, Marquis de Saluces, & de *Marguerite* de Roucy. En faveur de ce mariage, *Blanche* de Coucy, ayeule maternelle de l'épouſe, lui donna la Terre & Châtellenie d'Encre; & à *Louis*, Marquis de Saluces, toutes celles que ſon pére avoit au Royaume de France. Leurs enfans furent, 1. JEAN, IV. du nom, qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariée à *Jacques* de Villiers, Seigneur de l'Iſle-Adam, Prevôt de Paris; 3. *Jacqueline*, Dame d'Acheu, alliée à *Louis*, Seigneur de Contay, de la Forêt & de Morcourt; & 4. *Blanche* de Néelle, qui épouſa en 1453, *Louis* de Valpergue.

XIII. JEAN de Néelle, IV. du nom, Seigneur de Mello, d'Offemont, d'Encre, &c. mourut avant ſon pére en 1469. Il épouſa en 1463, *Jacqueline* de Croy, fille de *Jean*, Seigneur de Chimay, & de *Marie* de Lalain, dont il eut 1. *Guy* mort jeune; & 2. *Louiſe* de Néelle, Dame d'Offemont, de Mello, d'Encre, de Bray-ſur-Somme, &c. mariée à *Jean* de Bruges, Seigneur de la Gruthuſe, Sénéchal d'Anjou, dont elle n'eut point d'enfans. Etant veuve elle donna par contract du 13 avril 1524, les terres d'Offemont, de Mello, d'Encre & de Bray-ſur-Somme, à *François* de Montmorency, Seigneur de la Rochepot, Gouverneur de l'Iſle de France, & à *Charlotte* d'Humiéres ſon épouſe, en faveur de leur mariage, à condition que venant à mourir ſans enfans, les terres d'Offemont & de Mello demeureroient à la Maiſon de Montmorency, & celles d'Encre & de Bray-ſur-Somme à d'Humieres.

SEIGNEURS de SAINT-VENANT & de Sauchoy.

IX. GUILLAUME de Néelle, ſecond fils de JEAN de Néelle, I. du nom, Seigneur d'Offemont, &c. & Queux de France, & de *Marguerite*, Dame de Mello, fut tué à la bataille de Poitiers en 1356. Il épouſa *Alipe*, Dame de Saint-Venant, du Sauchoy, du Ménil-Madame-Rancé, & de Neufville en Laonois, vivant en 1371, de laquelle il eut 1. ROBERT, qui ſuit; 2. GUILLAUME, II. du nom, qui continua la *poſtérité rapportée après celle de ſon frére aîné*; & 3. *Jeanne* de Néelle, mariée à *N*. . . Seigneur de Sains.

X. ROBERT de Néelle, Seigneur de Saint-Venant & du Sauchoy, diſſipa beaucoup de biens, & mourut en 1376. Il épouſa *Ide* de Dormans, Dame de Fleury-en-Montagne, fille de *Guillaume*, Seigneur de Dormans, & de *Jeanne* Baude, Dame de Silly, morte le huitiéme octobre 1379, ayant eu pour fils unique, JEAN qui ſuit.

XI. JEAN de Néelle, Seigneur de Saint-Venant & du Sauchoy, mourut au voyage de Hongrie en 1396, ſans enfans de *Jeanne* de

Trie, ſœur de *Renaud* de Trie, Amiral de France. Elle prit une ſeconde alliance avec Colart d'Eſtouteville. *Il eut pour fils* naturel, Léonel, *auquel ſa couſine* Jeanne *de Néelle, laiſſa l'uſufruit de la Terre de Saint-Venant.*

X. GUILLAUME de Néelle, II. du nom, fils puîné de GUILLAUME, & d'*Aliſe*, Dame de Saint-Venant, fut Seigneur de Saint-Venant & du Sauchoy après la mort de ſon neveu, & Châtelain de Douay, à cauſe de ſa femme *Mahaud* de Waurin, Dame de Gouſſancourt, fille d'*Hector* de Waurin, Seigneur de Gouſſancourt, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Néelle, Dame de Saint-Vénant, du Sauchoy, &c. mariée 1. vers l'an 1401, à *Robert* de Boulogne, dit *le Tirant*, Seigneur de Tronquoy, de Freſly, de Vaux, de Méry, &c. premier Ecuyer-Trenchant du Roi: 2. à *Jean* Piau, qui avoit été domeſtique de ſon Mari: 3. Etant âgée de plus de 60 ans, à *Robert, bâtard* de Saveuſe, qui n'en avoit pas 21, avec lequel elle vendit la Terre de Saint-Venant à Colart de Romines, réſervé l'uſufruit à *Léonel* de Néelle, fils *naturel* de *Jean* de Néelle, Seigneur de Saint Venant, ſon couſin germain.

SEIGNEURS de TORIGNY, de MONTGOBERT, de Paillart, & de Tartigny.

VIII. RAOUL de Clermont, ſecond fils de GUY de Clermont, I. du nom, dit *de Néelle*, Seigneur de Breteuil, Maréchal de France, & de *Marguerite* de Thorotte, retint le ſurnom de *Clermont*. Il fut Seigneur de Torigny, & mourut en 1321. Il épouſa *Jeanne* de Chambly, Dame de Montgobert, fille de *Pierre*, Seigneur de Wiermes, &c., & de *Jeanne* de Machaut, laquelle vivoit encore en 1371, dont il eut, 1. RAOUL II, qui ſuit; 2. JEAN, qui fit *la branche des Seigneurs de* CHANTILLY, *mentionnée cy-après*; 3. *Robert*, Seigneur de Boomont, Maréchal du Duc de Normandie, dont il avoit les bonnes graces, maſſacré en préſence du Dauphin dans une ſédition à Paris en mars 1357, ſans avoir été marié; 4. *Robert* de Clermont, Seigneur du Fay-aux-Loges & de Sotteville-en-Caux, mort ſans alliance; 5. *Jeanne*, mariée à *Guillaume* le Bouteiller de Senlis, IV. du nom, Seigneur de Chantilly, morte ſans enfans; & 6. *Marguerite* de Clermont, Dame de Montgobert, alliée à *Nicolas*, Seigneur de Menou.

IX. RAOUL de Clermont, II. du nom, ſervit en l'Oſt de Bouvines ſous le Duc de Normandie, commit de grandes violences contre les Religieux de Longpont, pour réparation deſquelles il fut condamné en de groſſes amendes par Arrêt du Parlement, & mourut pendant le procès, avant l'an 1354, laiſſant d'*Iſabelle* de Coucy, Dame de Paillart & de Torigny, fille de *N*. . . Seigneur de Pinon, &c. 1. JEAN qui ſuit; 2. *Raoul*, Seigneur de Torigny, Ecuyer d'honneur du Roi, qui obtint rémiſſion en janvier 1354, des excès commis par ſon pére contre l'Abbaïe de Longpont, & à qui le Roi accorda en 1370 quelques ſommes de deniers, pour lui aider à payer ſa rançon aux ennemis, deſquels il étoit priſonnier; & 3. *Jeanne* de Clermont.

X. JEAN de Clermont, Seigneur de Paillart & de Torigny, ſervoit ès guerres de Gaſcogne en 1358, & de Flandre en 1362. Il épouſa *Marie* de Camprem, laquelle ſe remaria à *Guillaume* de Braquemont, dit *Braquet*, Seigneur de Sedan, ayant eu de ſon premier mariage 1. *Jean* de Clermont, II. du nom, Seigneur de Paillart & de Torigny, dont on ignore la poſtérité; 2. *Béatrix*, alliée à *Jean* de Tilly, Seigneur de Chamboy, dont elle étoit veuve en 1435; & 3. *Jeanne* de Clermont, mariée à *Jean* de Fricamps, dont elle étoit veuve en 1397.

SEIGNEURS de CHANTILLY & VICOMTES d'Aunay.

IX. JEAN de Clermont, ſecond fils de RAOUL de Clermont, Seigneur de Torigny, & de *Jeanne* de Chambly, Dame de Montgobert, obtint en avril 1347, la Terre de Chantilly dont il prit le titre, & fut Maréchal de France en 1352. Il fut fait Lieutenant du Roi en Poitou, en Saintonge, en Angoumois, en Périgord, en Limoſin, & dans les parties d'Auvergne par lettres du premier janvier 1354, ſervit en Berry en 1356, & ſe trouva le 19 ſeptembre de la même année, à la journée de Poitiers où il perdit la vie. Il épouſa *Marguerite* de Mortagne, Vicomteſſe d'Aunay, Dame de Chef-boutonne, de Mortagne, de Mirebal, &c. & qui poſſédoit juſqu'à dix-ſept fortereſſes, tant en Poitou qu'en Saintonge, qui tenoient garniſon pour le Roi, fille unique de *Pons*, Seigneur de Mortagne, &c. & de *Claire* de Lézay, Dame de Boiſez & de Malprouvoire. Elle prit une ſeconde alliance avec *Jean* de la Perſonne, Seigneur d'Acy, qui fut à cauſe d'elle Vicomte d'Aunay, & ne mourut qu'en 1385, ayant eu de ſon premier mariage pour fils unique, JEAN qui ſuit.

X. JEAN de Clermont, Vicomte d'Aunay, Seigneur de Mortagne, &c. rendit au Roi dans la guerre de Gaſcogne, de grands ſervices qui l'engagérent en des dépenſes de pluſieurs ſommes, au payement deſquelles il fut condamné, & après ſa mort, ſa veuve & ſa fille ſon héritiére, par diverſes Sentences & Arrêts. Il mourut avant le mois de ſeptembre 1400. Il épouſa *Eléonore*, de Périgord, fille d'*Archambaut*, IV. du nom, Comte de Périgord, dont il eut pour fille unique, *Louiſe* de Clermont, Vicomteſſe d'Aunay, Dame de Mortagne, &c. mariée à *François*, Seigneur de Montberon. * Du Puy, *Droits du Roi*. Chopin, *du Domaine*. Loyſel, *Mémoires de Beauvais*. Louvet, *Hiſt. de Beauvais*. Du Chêne. Sainte-Marthe. Godefroy. Du Bouchet. Le P. Labbe. Le P. Anſelme, &c.

CLERMONT-LODÉVE, Maiſon. La Maiſon de CLERMONT-LODÉVE, à qui cette ville a donné ſon nom, eſt une branche de celle de Caſtelnau. Sans entrer dans un détail, ſur lequel on peut conſulter les Mémoires de Caſtelnau, & les Additions de M. le Laboureur, il ſuffira de remarquer que PONS de Caſtelnau, II. du nom, épouſa *Catherine* de Clermont-Lodéve, fille unique & héritiére de *Dieu-donné-Guillaume*, Seigneur de Clermont, dont il eut *Pons*, mort ſans enfans, & PIERRE, dit *Triſtan*, Seigneur de Clermont. Celui-ci épouſa *Catherine* d'Amboiſe, fille aînée de *Pierre*, Seigneur de Chaumont, &c. dont il eut PIERRE, qui continua la poſtérité, & *François-Guillaume* de Caſtelnau, dit le Cardinal de Clermont. Son mérite & la protection du Cardinal George d'Amboiſe ſon oncle, contribuérent extrémement à ſon élévation. C'étoit un eſprit vif & agiſſant. Il eut d'abord l'Evêché d'Agde, puis celui de Valence, enſuite l'Archevêché de Narbonne, & enfin celui d'Auch. Le Pape Jule II l'éleva à la dignité de Cardinal l'an 1503; & l'an 1507, il fut Ambaſſadeur pour le Roi Louis XII, vers le même Pontife, auprès duquel il agit avec beaucoup de zéle, en faveur de la France, pour laquelle ce Pape n'étoit pas bien intentionné. Le Cardinal fut arrêté, & mis d'abord dans une tour du Château-Saint-Ange; enſuite dequoi on lui rendit la liberté. Il ſouſcrivit l'an 1511, à la Bulle de l'Indiction du Concile de Latran. Depuis on lui donna la légation d'Avignon, où il mourut Doyen des Cardinaux l'an 1540. Louis de Quilhem de Caſtelnau, Comte de Clermont-Lodeve, Marquis de Saillac, qui avoit été Maître de la Garde-robe du Roi, épouſa en 1698, *Jeanne-Théréſe* d'Albert, fille de *Louis-Charles*, Duc de Luynes, & mourut en 1705, laiſſant un fils Chef de la Maiſon de Clermont-Lodéve, mort en 1715. * Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *Hiſt. des Card.* Guichardin. D'Autun. Sainthe-Marthe, *Gall. Chriſt. Mémoires de Caſtelnau*. Le Laboureur, &c.

CLERMONT, bourg conſidérable du Dauphiné dans le Viennois, avec titre de Comte, a donné ſon nom à une illuſtre & ancienne Maiſon, diviſée en pluſieurs branches. Divers titres de l'égliſe de Vienne parlent des Seigneurs de cette famille dans le neuviéme & le dixiéme ſiécle. On leur donne la qualité de premier Baron, de Capitaine Général ou Connetable, & de Grand-Maître de Dauphiné. Ce fut une conceſſion du Dauphin Humbert, en faveur d'Aynard de Clermont, IV. du nom.

I. AINARD ou AIMARD de Clermont, I. du nom, qui vivoit dans le onziéme ſiécle, rendit de grands ſervices à l'Egliſe de Vienne. Il étoit fort attaché aux Intérêts des Comtes de Bourgogne.

II. SIBUT I, ſon fils, ſuivit le même parti. Celui-ci laiſſa de *Béatrix* de Virieu, AINARD qui ſuit.

III. AINARD de Clermont, II. du nom, dont le nom eſt célébre dans l'Hiſtoire du Pape Calixte II, auparavant Guy de Bourgogne. L'Empereur Henri V avoit mis ſur le ſiége pontifical Maurice Burdin en 1118. Calixte ſe voyant obligé d'en chaſſer cet Antipape, fit de grandes levées de gens de guerre. Le Comte de Bourgogne ſon frére en fit auſſi, & en donna le commandement à Ainard de Clermont, que le Pape déclara Général de ſon armée. Ce Seigneur, qui avoit auſſi levé des troupes à ſes dépens, rétablit le Pape ſur le ſiége de ſaint Pierre, au commencement du mois de juin de l'an 1120. Ses affaires le rappellant alors en France, Calixte inventa de nouveaux moyens de gratification, pour rendre ſa reconnoiſſance publique. La Maiſon de Clermont portoit, à ce qu'on dit, depuis quelques tems des armes parlantes, qui étoient un mont ſurmonté d'un ſoleil. Le Pape lui en donna de nouvelles, qui furent deux clefs d'argent paſſées en ſautoir en champ de gueules, & il y ajoûta la tiare Papale pour cimier, avec cette deviſe, *Si omnes te negaverint, ego nunquam te negabo.* On ajoûte que la Bulle de cette conceſſion étoit datée du 23 juin de la même année 1120, & qu'elle s'eſt long-tems conſervée dans les Archives de Vienne. AINARD de Clermont l'un de ſes petit-fils laiſſa poſtérité.

VI. AINARD III vivoit en 1280 & 1291. Il épouſa *Alix* de Villars, fille de *Humbert* II, Seigneur de Villars & de Thoire, & il en eut GÉOFROY qui ſuit.

VII. GÉOFROY I, marié l'an 1328, à *Béatrix* de Savoye, fille de *Louis*, Seigneur de Vaud, frére d'*Amé* IV, Comte de Savoye. Ils eurent entre autres enfans de ce mariage, AINARD qui ſuit.

VIII. AINARD de Clermont, IV. du nom, fut célébre par ſon mérite, par ſon pouvoir & par ſes ſervices. Aimon Duc de Savoye lui fit don de quelques terres en 1338, & tâcha de l'attirer dans ſon parti; mais il demeura ferme dans celui de Humbert, Dauphin de Viennois, qui le créa en 1340, Conſeiller-né de Dauphiné, ſouverain Capitaine, ou Connétable & Grand-Maître: qualité qui devoit être héréditaire pour ceux qui poſſéderoient la Terre de Clermont dans le Viennois, qui eſt celle dont la famille a pris le nom, & qui eſt différente d'une autre Terre de ce même nom, dans le païs de Triéves, que le même Dauphin érigea en Vicomté. Ainard de Clermont ſe diſtingua dans toutes les occaſions, & laiſſa d'*Agathe* de Poitiers, fille d'*Aimar* de Poitiers, Comte de Valentinois, 1. GÉOFROY II, qui ſuit; & 2. *Ainard* de Clermont, Seigneur de Hauterive en Dauphiné, qui prit alliance avec *Jeanne* de Maingot, Dame de Surgéres & de Dampierre, dont la poſtérité finit en la perſonne de *Claude-Catherine* de Clermont, Ducheſſe de Rets, ſi célébre par ſon eſprit, laquelle mourut en 1603.

IX. GÉOFROY de Clermont, II. du nom, épouſa *Iſabelle*, fille & héritiére de *Guillaume*, Seigneur de Montoiſon, & en eut 1. AINARD V, qui ſuit; 2. *Antoine*, Seigneur de Montoiſon, qui ne laiſſa qu'une fille de ſon mariage; & 3. *Charles*, Seigneur de Vauſerre, dont la poſtérité eſt éteinte.

X. AINARD de Clermont, V. du nom, épouſa 1. *Louiſe*, fille unique de *Géofroy*, Seigneur de Breſſieu, qui le rendit pére 1. de *George*, mort l'an 1426: 2. En l'année 1421, *Alix* de Seiſſel, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Aix en Savoye, dont il eut 2. ANTOINE I, qui ſuit; & 3. CLAUDE de Clermont, Seigneur de Montoiſon, duquel ſont deſcendus les Seigneurs de Montoiſon juſques à aujourd'hui. Cette branche a produit de grands hommes, & entre autres PHILIBERT de Clermont, dit le *Brave* Montoiſon, qui ſe rendit célébre dans les guerres de Picardie, de Bretagne & d'Italie. Il fut Chambellan des Rois Charles VIII & Louis XII, & ſervit le Roi Charles à la bataille de Fornoue l'an 1495. On dit que ce Prince s'étant trop engagé avec Matthieu, bâtard de Bourbon, après

pella Montoiſon pour le dégager, *A la Recouſſe*, *Montoiſon*, lui cria-t-il. Philibert de Clermont s'en aquitta dignement; & depuis, ce commandement exécuté avec tant de bonheur, eſt devenu pour ſa famille une deviſe extrémement glorieuſe. Ce grand homme mourut en 1511.

XI. ANTOINE, I. de ce nom, Vicomte de Clermont, fut auſſi Vicomte de Tallart, à cauſe de *Françoiſe* de Saſſenage ſon épouſe, fille de *Jean* de Saſſenage, & qui avoit eu pour pere & mére, *Antoine* de Saſſenage, ſurnommé *Brigand*, & *Anne* de Trian, Vicomteſſe de Tallart. Antoine de Clermont eut de ce mariage, 1. LOUÏS, qui ſuit; 2. BERNARDIN, Vicomte de Tallart, dont la *poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné*; 3. *Antoine*, élu Archevêque de Vienne le 21 mars de l'an 1498, & mort à Lyon le ſixiéme novembre 1507, auquel le Cardinal Fréderic de Saint-Séverin diſputa ſa dignité; 4. 5. deux filles, *Claude*, mariée au Seigneur de Céreſte de la Maiſon de Forcalquier, morte ſans enfans, & *Louïſe*, mariée à *Antoine*, Seigneur de Montchenu.

XII. LOUÏS, Vicomte de Clermont, &c. épouſa *Catherine* de Montauban l'an 1490, dont il eut ANTOINE qui ſuit.

XIII. ANTOINE de Clermont, II. de ce nom, fut Baillif de Viennois, &c. Celui-ci prit alliance en 1516, avec *Anne* ou *Françoiſe* de Poitiers, ſœur de *Diane*, Ducheſſe de Valentinois, & mourut en 1530, ayant eu 1. *Claude*, mort ſans alliance en l'année 1540; 2. *Anne*, femme de *René* de Beauvilliers, Comte de Saint-Aignan; 3. *Philiberte*, mariée 1. à *Jean* d'Ancezune, Seigneur du Thor: 2. à *François-Armand*, Vicomte de Polignac; 4. 5. *N.* ... *N.* ... Religieuſes à Saint-Pierre de Lyon, dont l'une en fut Abbeſſe.

XII. BERNARDIN de Clermont, Vicomte de Tallart, &c. ſecond fils d'ANTOINE de Clermont, & de *Françoiſe* de Saſſenage de Tallart, épouſa en 1496, *Anne* de Huſſon, fille de *Charles*, Comte de Tonnerre. Il prit la qualité de Conſeiller & de Chambellan du Roi Louïs XII, & eut entre autres enfans, 1. ANTOINE III, qui ſuit; 2 *Gabriel*, qui fut Evêque de Gap en 1526, & qui, pour avoir abandonné la Religion de ſes péres, fut dépoſé en 1559; 3. JULIEN, Seigneur de Toury, tige des Barons de Toury; 4. *Théodore-Jean*, Evêque de Senez en 1551, puis Vice-Légat d'Avignon en 1553; 5. *Laurent*, tué à la bataille de Cériſoles en 1544; 6. *Claude*, Seigneur de Marigny; 7. *Françoiſe*, mariée à *Claude* de la Baume, Seigneur d'Hoſtung; 8. *Louïſe*, mariée 1. à *François* du Bellay, Comte de Tonnerre: 2. à *Antoine* de Cruſſol, Duc d'Uzez, morte ſans enfans l'an 1596; 9. *Catherine*, Abbeſſe de Saint-Jean-lez-Thouars; 10. *Magdelaine*, Abbeſſe de Saint-Paul; 11. *Marguerite*, Abbeſſe de Taraſcon, &c.

XIII. ANTOINE de Clermont, III. du nom, premier Comte de Clermont, &c. fut Lieutenant Général du Roi en Dauphiné l'an 1554, puis en Savoye. Le Roi avoit érigé Clermont en Comté l'an 1547, & lui avoit donné la charge de Grand-Maître des Eaux & Forêts de France en 1551. Il eut de *Françoiſe* de Poitiers, troiſiéme fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Vallier, ſon épouſe, 1. *Claude*, mort des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Moncontour l'an 1569; 2. HENRI qui ſuit; 3. *Anne*, mariée à *Jean* d'Eſcars, Seigneur de la Vauguyon; 4. *Diane*, alliée à *Floris-Louïs* de Veſeq, Seigneur de Montlaur & de Grimaud; 5. *Charlotte*, mariée 1. à *Claude* d'Amoncourt, Seigneur de Montigni: 2. à *Jean* d'O, Seigneur de Manou: 3. à *Gabriel* du Quênel, Seigneur de Coupigny; 6. *Françoiſe* de Clermont, femme de *Jacques* de Cruſſol, Duc d'Uzez.

XIV. HENRI Comte de Clermont, Vicomte de Tallart, &c. Gouverneur du Bourbonnois, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. mourut au ſiége de la Rochelle l'an 1573, laiſſant de *Diane* de la Marck, fille puînée de *Robert* IV, Duc de Bouillon & Prince de Sedan, CHARLES-HENRI qui ſuit. Le Roi Charles IX avoit érigé le Comté de Tonnerre en Duché, en faveur de Henri, par deux Brevets des premier mai 1571, & dixiéme juin 1572; mais ils n'eurent point de lieu, à cauſe de la mort du nouveau Duc, arrivée peu après. Ses Deſcendans ont retenu dans leurs armes les marques de cette dignité.

XV. CHARLES-HENRI, Comte de Clermont, &c. Chevalier des Ordres du Roi en 1633, mort à Ancy-le-Franc en 1640, avoit eu de *Cathérine-Marie* d'Eſcoubleau-de-Sourdis ſon épouſe, 1. FRANÇOIS, Comte de Tonnerre, qui ſuit; 2. ROGER, Marquis de Cruſy; 3. *Charles Henri*, Duc de Luxembourg, par ſon mariage avec *Marguerite-Charlotte*, Ducheſſe de Luxembourg, dont il eut *Magdelaine-Charlotte Bonne Thérèſe* de Clermont, Ducheſſe de Luxembourg, mariée le 17 mars de l'an 1661, à *François-Henri* de Montmorency, Duc de Luxembourg, Pair & Maréchal de France, morte le 21 août 1701; 4. *Henri*, Chevalier de Malte, tué au ſiége de Jonvelles; 5. *Antoine*, Abbé de Saint-Martin, &c.

XVI. FRANÇOIS de Clermont, Comte de Tonnerre, Général des armées du Roi, & Chevalier de ſes Ordres, mort le 24 ſeptembre de l'an 1679, âgé de 79 ans, avoit eu de *Marie* Viguier ſon épouſe, morte à Paris le premier octobre 1679, âgée de 76 ans, 1. *Charles*, Comte de Clermont, tué l'an 1647, au ſiége de la Baſſée; 2. JACQUES, Comte de Clermont, qui ſuit; 3. *François* de Clermont, Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, Commandeur des Ordres du Roi, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, en laquelle il fonda un prix de Poëſie, mort le 15 février 1701, âgé de 72 ans; 4. *Louïs*, Chevalier de Malte, Capitaine de Galére; & 5. *Magdelaine*, Abbeſſe de Saint-Paul, morte en 1692.

XVII. JACQUES de Clermont, Comte de Tonnerre, a laiſſé de ſon épouſe, *Charlotte-Virginie* de Flehard, Dame de Freſſins, morte le 21 août 1698, 1. JACQUES qui ſuit; 2. *Ovide-Louïs*, mort jeune; 3. *François* de Clermont, Evêque & Duc de Langres, Pair de France; 4. *Alexandre*, Chevalier de Malte; 5. *Louïſe*, fille d'honneur de Madame la Dauphine; 6. *Magdelaine*, Abbeſſe de S. Paul après ſa tante en 1692; & 7. 8. deux autres filles Religieuſes.

XVIII. JACQUES de Clermont, Comte de Tonnerre, cy-devant premier Gentilhomme de la Chambre de ſon Alteſſe Royale, Monſieur, frére unique du Roi Louïs XIV, Colonel de ſon Régiment d'Infanterie, puis de celui de Clermont, épouſa en 1687, *Marie* de Hanyvel, fille d'*Adrien* de Hanyvel, Comte de Mannevillette, Marquis de Crevecœur, Secretaire des commandemens de Monſieur, mourut le 30 octobre 1705, âgé de 50 ans, laiſſant entre autres enfans PHILIPPE-AYMAR qui ſuit.

XIX. PHILIPPE-AYMAR de Clermont-Tonnerre, Comte de Clermont, Baron, Connétable, & Grand Maître héréditaire de Dauphiné, &c. a épouſé le 30 décembre 1708, *Armande* de la Rochefoucault-de-Roye, fille de *Charles* de la Rochefoucault-de-Roye, Comte de Blanſac, Lieutenant Général des armées du Roi, & de *Marie-Henriette* d'Aloigny-Rochefort.

XVI. ROGER de Clermont, Marquis de Cruſy, & ſecond fils de CHARLES-HENRI, Comte de Clermont & de Tonnerre, mourut en 1676, ayant eu d'*Iſabelle* de Pernes, fille de *Louïs*, Comte de Pernes, & de *Claude*, Comteſſe d'Eſpinac, CHARLES-HENRI, Marquis de Cruſy; 2. 3. *Louïs* & *Henri*, Chevaliers de Malte; 4. *Antoine* de Clermont, Evêque de Fréjus, mort en 1678; 5. *François*, Chevalier de Malte; 6. *Catherine Marie*, femme de *Pierre* de Muſſy, Seigneur de la Tour du Pin; & 7. 8. 9. trois Religieuſes.

L'Hiſtoire fait mention de MAINFROY de Clermont, Comte de Motica, Amiral de Sicile, pére de *Conſtance* de Clermont, que *Ladiſlas*, Roi de Naples & de Sicile, épouſa en 1390. Elle prit une ſeconde alliance, avec *André* de Capoue, Comte d'Altavilla. Il y a en Eſpagne une famille de CLERMONT, qui ſe dit deſcendue de celle-ci, auſſi bien que celle du Baron du Mont-Saint-Jean en Savoye. L'une & l'autre portent les mêmes armes que celle de France, où elle eſt diviſée en diverſes branches, qui ſont Clermont-Tonnerre, Cruſy, Toury, Montoiſon, Châte, Bretonniére. * Robert Leuvir, *Table Généal. de la Maiſon de Clermont.* Chorier, *Hiſt. de Dauphiné.* Sainte-Marthe. Du Chêne. Godefroy. Le P. Anſelme, &c.

CLERMONT de VIVONNE (Claude-Catherine de) Ducheſſe de Retz, étoit fille unique de *Claude* de Clermont, Baron de Dampierre, qui épouſa *Jeanne* de Vivonne, fille d'*André*, Seigneur de la Châteigneraye, Sénéchal de Poitou, & de *Louïſe* de Daillon du Lude. On l'éleva dans les Sciences, où elle fit un très-grand progrès. Elle épouſa 1. *Jean* d'Annebaut, Baron de Retz & de la Hunaudaye, qui mourut des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Dreux en 1562, & qui lui laiſſa la Baronnie de Retz qu'elle porta en mariage à ſon ſecond mari: 2. *Albert* de Gondi, Duc de Retz, Maréchal de France, &c. qu'elle rendit pere de quatre fils & de ſix filles. *Voyez* GONDY. Les Rois Charles IX, Henri III, & Henri IV honorérent cette Dame de leur eſtime; & lorſque les Ambaſſadeurs Polonois vinrent en France, après l'élection qu'ils avoient faite du Duc d'Anjou, elle ſervit d'interpréte à leurs Majeſtez, & s'entretint avec ces Ambaſſadeurs en Langue Latine, par ordre de la Reine Catherine de Medicis. Elle s'en aquitta avec tant de nobleſſe & d'éloquence, qu'elle s'attira les applaudiſſemens de toute la Cour & des Polonois. Elle parloit Grec, & compoſoit en proſe & en vers. La Ducheſſe de Retz mourut à Paris au mois de février de l'an 1603, âgée de 60 ans, & fut enterrée dans l'égliſe de l'*Ave Maria* à Paris, où l'on voit ſon tombeau, avec diverſes inſcriptions. * La Croix-du-Maine. Scardéoni. Hilarion de Coſte, &c.

CLERMONT, en Anjou, Maiſon diviſée en diverſes branches, & qui tire ſon nom d'un bourg ſitué dans cette province, près de la Fléche.

XI. LOUÏS Seigneur de Clermont, étoit le XI Seigneur de Clermont depuis ROBERT qui vivoit en 1100. Il fut fait Chevalier de l'Ordre du Croiſſant, l'an 1448, au tems de ſon inſtitution par le Roi René de Sicile, Duc d'Anjou, dont il étoit Grand Chambellan, & mourut avant l'an 1477. Il épouſa *Marie* Maler, fille de *Jean*, VI. du nom, Seigneur de Graville, & de *Marie* de Montberond ſa ſeconde femme. Elle prit une ſeconde alliance avant l'an 1484, avec Antoine de Beaumont, Seigneur de Bury & de Cheſboutonne, ayant eu de ſon premier mariage RENÉ qui ſuit.

XII. RENÉ de Clermont, Seigneur de Clermont & de Gallerande, Vice-amiral de France, Gouverneur de Honfleur, mourut en 1523. Il avoit été marié 1. à *Perrette* fille de *Michel*, Sire d'Eſtouteville, & de *Marie*, Dame de la Rocheguyon: 2. à *Jeanne* de Toulongeon, fille de *Claude*, Chevalier de la Toiſon d'Or, & de *Guillemette* de Vergy. Du premier lit il eut 1. LOUÏS qui ſuit; 2. RENÉ, *tige des Seigneurs de* SAINT GEORGE, *& Marquis de* RENEL, *rapportez cy-après*; 3. *Chriſtophle*, Abbé de Cormeille; 4. *Avoye*, femme de *Jacques* de Pellevé, Seigneur de Cully & d'Aubigny; & 5. *Jeanne*, Abbeſſe de la Trinité de Poitiers. Du ſecond lit de RENÉ de Clermont, naquirent 6. FRANÇOIS, Seigneur de Traves, qui ſuit; 7. CLAUDE, *mentionné après ſon frére*; 8. *Jeanne*, épouſe de *Jean* Coué, Seigneur de Fontenaille; 9. *Marthe*, Chanoineſſe & Aumoniére de Remiremont; 10. 11. *Catherine* & *Renée*, Religieuſes. FRANÇOIS de Clermont, Seigneur de Traves, épouſa l'an 1527 *Héléne* Gouffier, veuve de *Louïs* de Vendôme, Vidame de Chartres, Prince de Chabanois, & fille d'*Artus*, Seigneur de Boiſſy, Grand-Maître de France. Il fut tué l'an 1555, dans un duel qui ſe fit en Italie contre les ennemis; & laiſſa *Héléne* de Clermont, appellée *la belle de Traves*, fille d'honneur de la Reine, mariée à *Antoine* d'Aure, ſubſtitué au nom & aux armes de Gramont. CLAUDE de Clermont, dit de Toulongeon, frére puîné de *François*, n'eut auſſi qu'une fille de *Perrone* de la Chambre, appellée *Charlotte*, laquelle mourut ſans enfans de ſes trois maris, *Jacques* de Vienne, Seigneur de Commarin, *Théophile* de Gramont, Seigneur de Mucidan ſon couſin, & *Claude* de la Croix, Vicomte de Semoine. Ce fut elle qui obligea

Philibert, Comte de Gramont ſon couſin & ſon héritier, de joindre à ſon nom & à ſes armes, le nom & les armes de Toulongeon.

XIII. Louïs de Clermont fut Maître d'Hôtel du Roi François I, & épouſa *Renée* d'Amboiſe, ſœur de *George*, dit *le Jeune*, Archevêque de Rouen, & fille aînée de *Jean* d'Amboiſe, Seigneur de Buſſy, Baron des Bordes en Touraine, puis de Rénel en Champagne, Conſeiller & Chambellan du Roi, Chevalier de ſon Ordre, Gouverneur de Normandie, & de *Catherine* de S. Belin, Dame de la Fauche, de Choiſel, de Vignory, de Blaiſe & de Saxe-Fontaine, dont il eut, 1. George qui ſuit; 2. *Louis*, Seigneur de la Celle; 3. Jacques, *tige des Seigneurs de* Bussy-d'Amboise, *rapportez cy-après*; 4. *Jean*, Abbé de Cériſay; & 5. *Renée*, Abbeſſe de Sainte-Croix de Poitiers, morte l'an 1587.

XIV. George de Clermont, Marquis de Gallerande, fut marié trois fois, 1. à *Perrenelle* de Blanchefort, fille de *François*, Seigneur de Saint-Janvrin & de *Renée* de Prie: 2. à *Anne* d'Alégre, veuve d'*Antoine* du Prat, Baron de Nantouillet, & fille de *François* d'Alégre, Seigneur de Précy, Vicomte de Beaumont-le-Roger & d'Arques Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, & de *Charlotte* de Challon, Comteſſe de Joigny, Dame de Viteaux, &c.; 3. à *Anne* de Savoye, veuve de *Jacques* de Saluces, Comte de Cardé, & d'*Antoine* de Clermont, Marquis de Rénel, & fille de *Claude* de Savoye, Comte de Tende, Gouverneur de Provence, & de *Françoiſe* de Foix-Meille, ſa ſeconde femme. Du premier lit, il eut 1. George qui ſuit; & 2. *Louiſe*, femme de *Joſeph* d'Oineau, Seigneur de Sainte-Souline.

XV. George de Clermont, II. du nom, Marquis de Gallerande, épouſa *Marie* Clutin de Villepariſis, & en eut 1. Henri qui ſuit; 2. *Marie*, femme de *Jean-Antoine* de Saint-Simon, Baron de Courtaumer; 3. *Judith*, alliée 1. à *Centurion* de Pardieu, Seigneur de Boudeville: 2. à *Pierre* de Croiſmare; 4. *Charlotte*, mariée à *Jean* Chabot, Seigneur de Sainte-Aulaye, puis à *George* d'Argenſon, Seigneur d'Avennes au Maine; & 5. *Elizabeth* ou *Louiſe*, qui épouſa 1. en 1625, *Gédéon* de Boetzelaar & d'Aſperen, Baron de Langueracq & du Saint-Empire, Gouverneur de Louveſtein, Ambaſſadeur en France pour les Etats de Hollande: 2. *Jacques-Nompar* de Caumont, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France.

XVI. Henri de Clermont, I. du nom, Marquis de Gallerande, épouſa 1. *Louiſe* de Polignac, fille de *Gabriel*, Seigneur de Saint-Germain, veuve de *Henri* Pouſſart, Baron de Vigean, & ſœur d'*Anne*, femme de *Gaſpard* de Colligny, Maréchal de France: 2. *Charlotte* Hatte, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Marc, Conſeiller au Parlement. Du premier lit, vinrent 1. Henri qui ſuit; 2. George, *qui a continué la poſtérité*; & 3. Louïs, qui a fait *la branche de* Loudon *& de* Gallerande, *rapportée cy-après*.

XVII. Henri de Clermont, II. du nom, Marquis de Gallerande, né le ſixiéme juin 1621, fut marié à *N....* Monet, dont il eut 1. *N....* qui ſuit; 2. *Louiſe* de Clermont, mariée à *Gaſpard* de Champagne, Comte de la Suze; & 3. *N....* de Clermont, morte Abbeſſe de S. Remi-des-Landes.

XVIII. N.... de Clermont, Marquis de Gallerande, épouſa N.... de Hautepeine, Flamande, dont il n'a point eu d'enfans.

XVII. George de Clermont, Comte de S. Aignan au Maine, ſecond fils de Henri, I. du nom, né le 14 août 1622, épouſa *Magdelaine* Gaudon, fille de *N....* Seigneur de la Ralliére, morte le premier janvier 1717, dont il eut un fils mort jeune; & George-Henri qui ſuit.

XVIII. George-Henri de Clermont, Seigneur de Saint-Aignan, de Verdigny, &c. qui avoit été ſucceſſivement Capitaine dans le régiment Meſtre-de-camp Général de la cavalerie, Meſtre-de-camp d'un régiment de cavalerie en 1689, Brigadier le troiſiéme janvier 1696, & Maréchal de camp le 29 janvier 1702, & qui mourut à Mantoue au mois d'avril ſuivant d'une bleſſure qu'il avoit reçue dans une ſortie pendant le blocus de cette place, laiſſa de *Marie-Magdelaine* Bitault de Chizay ſa femme, fille unique de *René* Bitault, Ecuyer, Seigneur de Riou, & de *Magdelaine* de Coulanges, 1. George-Jacques, Comte de Clermont, qui ſuit; 2. une fille morte au Mans ſans alliance en 1727; & 3. *Louiſe-Françoiſe* de Clermont, née à Paris le 26 mars 1701, non mariée.

XIX. George-Jacques, dit *le Comte de Clermont*, Seigneur & Marquis de Saint-Aignan, de Verdigny, &c. Colonel du régiment d'Auvergne, Inſpecteur général d'Infanterie, & Chevalier de l'Ordre Militaire de ſaint Louïs, fut marié le 14 janvier 1728, avec *Louïſe-Diane-Françoiſe* de Clermont, fille de *Pierre-Gaſpard*, Marquis de Clermont-Gallerande, Chevalier des Ordres du Roi, Brigadier de ſes armées, premier Ecuyer du Duc d'Orléans, & Meſtre-de-camp de ſon régiment de Dragons, & de *Gabrielle-Françoiſe* d'O, Dame d'Atours de la Ducheſſe d'Orléans.

Branche de Loudon, *& de* Gallerande.

XVII. Louïs de Clermont, Baron de Méru, troiſiéme fils de Henri I, naquit en 1622, & épouſa l'héritiére de la Maiſon de Loudon, dont il eut 1. Charles-Léonor qui ſuit; & 2. *N...* Chevalier de Clermont, tué à la bataille de Neerwinde, en 1693.

XVIII. Charles-Léonor de Clermont, Marquis de Clermont, & de Gallerande, Baron de Méru, de Loudon, &c. mort le 17 avril 1715, avoit épouſé en 1681, *Magdelaine* de Mormès, fille d'*Armand*, Seigneur de Saint-Hilaire, Lieutenant Général des armées du Roi, & de l'Artillerie, & de *Magdelaine* de Jaucourt, dont il eut 1. Pierre-Gaspard, qui ſuit; 2. *Louis-George*, né en 1684, connu ſous le nom de Comte de Clermont, Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre de S. Louïs, & depuis 1724 Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans; 3. *N....* Chevalier de Clermont, né en 1688, Capitaine au régiment du Roi; 4. *Magdelaine-Henriette*, née en 1687; & 5. *Charlotte-Léonore*, née en 1696.

XIX. Pierre-Gaspard, Marquis de Clermont-Gallerande, Seigneur de Loudon, de Méru, &c. né en 1628, a été ſucceſſivement Meſtre-de-camp d'un régiment de Dragons de ſon nom, puis Meſtre-de-camp reformé dans le régiment Royal, Capitaine des Gardes de feu Charles de France, Duc de Berri, par lettres du 27 janvier 1711, Chevalier de l'Ordre Militaire de ſaint Louïs, Brigadier des armées du Roi à la promotion du premier février 1719, Capitaine des Gardes de Louïs d'Orléans, Duc de Chartres, Gouverneur de Dauphiné en la même année 1719, reçu Chevalier des Ordres de Nôtre-Dame du Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jéruſalem le 22 mars 1722, & inſtitué Baillif de Dole au mois de mai ſuivant au lieu & à la place du feu Comte de Chiverny. Le Duc de Chartres étant devenu Duc d'Orléans, il fut fait ſon premier Ecuyer, & reçu Chevalier des Ordres du Roi le troiſiéme juin 1724, & enfin nommé Meſtre-de-camp, Lieutenant du régiment de Dragons d'Orléans au mois de juillet 1727. *Gabrielle-Françoiſe* d'O ſa femme, ſeconde fille de feu *Gabriel-Claude* d'O, Marquis de Franconville, Seigneur de Villers-Baſſemont, d'Herbeville, de Sainte-Colombe, Lieutenant-Général des armées navales du Roi, & Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Louïs, & de *Marie-Anne* de la Vergne de Guilleragues, Dame du Palais de feu la Dauphine derniére décédée, fut nommée, le 17 août 1719, Dame d'accompagnement de Françoiſe-Marie de Bourbon, légitimée de France, Ducheſſe d'Orléans, dont elle a été faite Dame d'Atours, à la place de feue *Marie-Anne* d'O, Marquiſe d'Epinay ſa ſœur aînée, au mois d'avril 1727. Ils ont eu pour enfans entre autres 1. *Louïs-George-Hippolyte* de Clermont, mort à cinq, ans le premier janvier 1719; 2. *Louïſe-Diane-Françoiſe* de Clermont, mariée le 14 janvier 1728, avec *George-Jacques* de Clermont, Marquis de Saint-Aignan, Colonel du régiment d'Auvergne, Inſpecteur général d'infanterie, & Chevalier de l'Ordre de S. Louïs; 3. *Magdelaine-Gabrielle* de Clermont, morte en bas âge le troiſiéme mai 1719; & 4. un enfant né à ſix mois, au mois de juillet 1728, & mort après avoir été ondoyé.

Branche de Clermont-d'Amboise, *Barons de Buſſi, éteinte en* 1627.

XIV. Jacques de Clermont, dit d'*Amboiſe*, à cauſe de *Renée* d'Amboiſe ſa mére, troiſiéme fils de Louïs de Clermont, fut Seigneur de Buſſi, & de Saxe-Fontaine, en vertu de la donation du Cardinal d'Amboiſe ſon oncle, à condition de porter ſon nom & ſes armes. Il fut Capitaine de 50 hommes des ordonnances du Roi, & épouſa 1. *Catherine* de Beauvau, fille de *René*, Seigneur de Moigneville: 2. *Jeanne* de Romecourt, fille de *Jean*, Seigneur de Maſſault. Du premier lit, ſortirent 1. *Louïs* de Clermont d'Amboiſe, Seigneur de Buſſi, dit *le Brave Buſſi*, favori du Duc d'Alençon, Gouverneur d'Anjou, & Abbé de Bourgueil, qui fut tué le 19 août 1579, n'ayant que 30 ans, par Charles de Chambes, Comte de Monſoreau, qui le ſurprit en allant voir ſa femme, ainſi qu'il eſt rapportée par M. de Thou, *l.* 68, & dans le Journal de Henri III; 2. *Hubert*, Seigneur de Moigneville, tué au ſiége d'Iſſoire en juin 1577; 3. Charles ou George qui ſuit; 4. *Renée*, femme de *Jean* de Montluc, Seigneur de Balagni, Maréchal de France, laquelle ſe ſignala à la défenſe de Cambray, & mourut de douleur avant la reddition de cette place, le neuviéme octobre 1595; 5. *Catherine*, épouſe d'*Olivier*, Seigneur de Châtelus; & 6. *Françoiſe*, femme du Seigneur de la Ferté-Imbaut. Du ſecond lit de Jacques de Clermont, naquit 7. *Renée* de Clermont d'Amboiſe, qui fut mariée à *Jean* de la Fontaine-d'Ognon, Baron de Maſſignan.

XV. Charles ou George de Clermont d'Amboiſe, Baron de Buſſi, &c. épouſa *Lucréce* Caſtel de S. Nazare, fille de *Jean*, Seigneur de Morlay, dont il eut 1. Charles qui ſuit; & 2. *Héléne*, femme de *Henri* de Quimquempoix, Comte de Vignori.

XVI. Charles de Clermont d'Amboiſe, Baron de Buſſi, épouſa *Jeanne* de Montluc-Balagny, ſa couſine germaine, & mourut en 1615. Elle ſe remaria en 1621, à *Henri* de Mêmes, Préſident-à-mortier au Parlement de Paris, ayant eu de ſon premier mariage Henri qui ſuit.

XVII. Henri de Clermont d'Amboiſe, Baron de Buſſi, fut tué en duel à la place royale le 12 mai 1627, par François de Roſmadec, Comte des Chapelles.

Branche de Clermont Seigneurs *de Saint-George, &c.*

XIII. René de Clermont, Seigneur de Saint-George, ſecond fils de René, Seigneur de Gallerande, & de *Perrette* d'Eſtouteville, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & l'un des cent Gentilshommes de ſa Maiſon. Il épouſa 1. le 25 février 1517, *Philiberte* de Goux, dite de *Rupt*, veuve de *Jean* de Roi, Baron de Pleurs, & fille de *Jean*, Baron de Rupt, Souverain de Delain en Franche-Comté, Grand Chambellan de l'Empereur Charles-Quint & de *Catherine* de Vienne: 2. *Françoiſe* d'Amboiſe, fille unique de *Jacques* d'Amboiſe, Seigneur de Buſſi, & d'*Antoinette* d'Amboiſe, Dame de Rénel; laquelle ſe maria à *Charles* de Croy, Cômte de Portien, dont elle eut *Antoine* de Croy, Prince de Portien, en faveur de qui le Roi François, I. du nom, érigea la Terre de Rénel en Marquiſat, qui revint par ſa mort ſans enfans, à *Antoine* de Clermont d'Amboiſe, ſon frére utérin. Du premier lit de René de Clermont, naquit 1. Thomas qui ſuit: & du ſecond lit vinrent 2. Antoine, *tige des Marquis de* Rénel *dont la branche ſera rapportée cy-après*; & 3. *Antoine le Jeune*, dit le *Moine de Buſſi*, parce qu'il avoit pris l'habit de Religieux. Il laiſſa de *Charlotte* de Miremont ſon épouſe, fille de *François*, Seigneur de Gueux, *Jacques* de Clermont, pére de *Jacques* II, tué à la bataille de Nordlingue en 1645. Les filles du ſecond lit de René de Clermont, furent, 4. *Anne* de Clermont, mariée à *Antoine* de Vienne de Bauffremont, Marquis de Liſtenois, Chevalier des Ordres du Roi;

Roi; 5. *Adrienne*, Abbeſſe de Sainte-Ménehoud; & 6. *Françoiſe*, Religieuſe à Bourges.

XIV. Thomas de Clermont, Seigneur de S. George, de Rupt, d'Antigny, & Souverain de Delain, épouſa en 1581, *Jeanne* de Périers, Dame de la Jaille-Yvon, fille de *Jacques*, Seigneur du Bouchet en Anjou, & d'*Ambroiſe* Maillé de Brezé, dont il eut 1. Hardouin qui ſuit; & 2. *Ambroiſe*, mariée à *Amaury* de Saint-Offange, Seigneur de la Gouſſaye.

XV. Hardouin de Clermont, Seigneur de Saint-George, Baron de Rupt, &c. partagea avec ſa ſœur, le 28 décembre 1596, & épouſa le 13 octobre 1589, *Jeanne* de Harlay, fille de *Robert*, Baron de Montglat; laquelle fut ſucceſſivement Dame d'honneur de la Ducheſſe de Savoye, de la Reine d'Angleterre & Gouvernante de Mademoiſelle, fille aînée de Gaſton de France Duc d'Orléans. Il mourut le ſixiéme juillet 1633, & elle le 28 février 1643. Leurs enfans furent, 1. François de Paule qui ſuit; & 2. *Victor*, Seigneur de Saint-George, Souverain de Delain, Baron de Rupt, &c. mort ſans avoir été marié.

XVI. François de Paule de Clermont, Marquis de Montglat, Meſtre-de-Camp du Régiment de Navarre, Grand-Maître de la Garderobe du Roi, & Chevalier de ſes Ordres, fut baptiſé à Turin en 1620, & mourut le ſeptiéme avril 1675. Il a compoſé des *Mémoires* qui contiennent *l'Hiſtoire de la Guerre entre la France & la Maiſon d'Autriche*, depuis 1635, juſqu'en 1660, & qui ont été imprimez à Amſterdam, en 1726, en quatre volumes, *in douze*. Il épouſa le huitiéme février 1645, *Cécile-Eliſabeth* Hurault, fille & héritiére de *Henri*, Comte de Chiverni, Gouverneur de Chartres & de Blois, dont il étoit Baillif, & petite-fille de *Philippe*, Comte de Chiverni, Chancelier de France, morte le 17 février 1695, dont il eut 1. Louïs qui ſuit; 2. *Anne-Victoire*, mariée le deuxiéme ſeptembre 1681, à Jean Etienne de Thomaſſin, Comte de S. Paul; & 3. *Cécile-Claire-Eugénie* de Clermont.

XVII. Louïs de Clermont, Marquis de Montglat, Comte de Chiverni, Baillif de Dole, l'un des Gentilshommes choiſis par le Roi, pour être aſſidus auprès de M. le Dauphin, naquit en 1645. Il fut Envoyé extraordinaire à la Cour de Vienne, & Ambaſſadeur en Danemark, fut nommé du Conſeil des affaires étrangéres en 1715, après la mort du Roi Louïs XIV, Gouverneur de M. le Duc de Chartres en 1716, Conſeiller d'Etat d'épée en 1719, & mourut le ſixiéme mai 1722, en ſa 78 année, ſans enfans de *Marie* Johanne, fille de *Jacques-François-Johanne*, Marquis de Saumery, Grand Baillif de Blois, Grand-Maître des Eaux & Forêts de l'Iſle de France, & Gouverneur de Chambort, & de *Catherine* Charron de Menars, qu'il avoit épouſée en 1680, morte le 18 janvier 1727, âgée de 75 ans.

BRANCHE de CLERMONT *
Marquis de Rénel, ſortis de celle des Seigneurs de Saint-George.

XIV. Antoine de Clermont, fils aîné du ſecond lit de René, Seigneur de S. George, & de *Françoiſe* d'Amboiſe, prit le nom d'*Amboiſe*, fut Marquis de Rénel, ſignala ſa valeur dans le parti Proteſtant, à la journée de S. Denys en 1564, & fut tué à la S. Barthelemi en 1572, par *Louïs* de Buſſi ſon couſin, au rapport de M. de Thou. Il avoit épouſé, 1. *Jeanne* de Longue-joue, Dame d'Yverny, fille de *Thibaut*, Maître des Requêtes, & de *Magdelaine* Briçonnet: 2. *Anne* de Savoye-Tende, veuve de *Jacques* de Saluces, Comte de Cardé, laquelle ſe remaria à *George* de Clermont-Gallerande. Du premier lit vint 1. Louïs qui ſuit: & du ſecond ſortirent, 2. *Louïſe* femme de *N*... Seigneur de Pontcallier; & 3. *Marthe*, épouſe de *Balthaſar* Flotte de Montauban, Comte de la Roche en Dauphiné.

XV. Louïs de Clermont d'Amboiſe, Marquis de Rénel, Bailly & Gouverneur de Chaumont-en-Baſſigny, & Gouverneur de Vitry, fut tué le troiſiéme novembre 1615, en voulant empêcher la jonction de 600 Reitres à l'armée des Princes. Il avoit épouſé *Anne* l'Allemant, fille & héritiére de *Jean*, Seigneur de Marmaignes, & de *Marie* Luillier de Boullencourt, dont il laiſſa 1. Louïs qui ſuit; & 2. *Jeanne*, épouſe de *Michel* de Fayoles de Mollet, Baron de Neufvy en Périgord.

XVI. Louïs de Clermont d'Amboiſe, II. du nom, Marquis de Rénel, Baillif & Gouverneur de Chaumont, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de cavalerie, épouſa en 1621, *Diane* de Pontallier, fille de *Jean-Louïs*, Baron de Tallemey, & d'*Anne* de Vergy dont il eut 1. *Bernard*, Marquis de Rénel, Capitaine de cavalerie dans le régiment de Magalotti, tué au ſiége de la Mothe en 1645; 2. *Clériadus*, Chevalier de Malte, puis Marquis de Rénel, Gouverneur & Baillif de Chaumont, Meſtre-de-Camp de cavalerie, Maréchal des camps & armées du Roi, tué à Valenciennes en 1656, Commandant la cavalerie ſous le Maréchal de la Ferté; 3. Louïs qui ſuit; 4. 5. *Nicolas* & *George*, morts jeunes; 6. *François*, Meſtre-de-Camp, depuis Abbé de Saint-Clément de Metz, marié enfin à *Françoiſe* de la Rochette, Dame de Sercy; 7. *Jean*, Capitaine d'Infanterie, tué au ſiége de Chauny; 8. *Juſte*, dit le Chevalier de Rénel, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*; 9. *Magdelaine*, Chanoineſſe à ſainte Gloſſine de Metz; & 10. *Anne*, femme de *Robert* d'Angebelmer, Comte de Lagny.

XVII. Louïs de Clermont d'Amboiſe, III. du nom, Marquis de Rénel, Baillif & Gouverneur de Chaumont, Lieutenant Général des armées du Roi, & Meſtre-de-Camp Général de la cavalerie légére, fut emporté d'un coup de canon au ſiége de Cambray le onziéme avril 1677. Il avoit épouſé *Marie-Angélique*, fille & héritiére de *Philippe* de Couſin, Marquis de Saint-Denys, dont il eut 1. Louïs qui ſuit; 2. *Louïs-Juſte* de Clermont d'Amboiſe, connu ſous le nom d'Abbé de Renel, vivant en 1734; & 3. *N*.... Abbeſſe de S. Paul de Beauvais.

XVIII. Louïs de Clermont d'Amboiſe, IV. du nom, Marquis de Rénel, Baillif & Gouverneur de Chaumont, Meſtre-de-Camp de cavalerie, mourut à Liége de la petite vérole, le 17 juin 1702. Il avoit épouſé le huitiéme août 1701, *Marguerite-Thérèſe* Colbert, fille de *Charles*, Marquis de Croiſſy, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, dont il laiſſa un fils. Elle s'eſt remariée à *François-Marie* de Spinola, Duc de Saint-Pierre, Grand d'Eſpagne.

IX. Jean-Baptiste-Louïs de Clermont d'Amboiſe, Marquis de Renel & de Montglat, Comte de Chiverny, Baron de Rupt, Seigneur de Delain, Bailli & Gouverneur de Chaumont, Grand-Bailli de Provins, & Colonel du Régiment de Santerre Infanterie, né poſthume le douziéme octobre 1702, a été inſtitué Légataire Univerſel par Louïs de Clermont, Comte de Chiverny, mort le ſixiéme mai 1722, & a ſervi en 1733, au Siége de Kehl, dont il apporta au Roi la nouvelle de la réduction le 31 octobre. Il a été marié le ſeptiéme novembre 1722, avec *Henriette* Fitz-James, née le 16 ſeptembre 1705, & nommée Dame du Palais de la Reine au mois de mai 1728, fille de *Jacques* Fitz-James, Duc de Berwick, de Fitz-James, de Liria & Xerica, Pair de France & d'Angleterre, Grand d'Eſpagne, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi & de ceux de la Jarretiére & de la Toiſon d'Or, Gouverneur du Haut & Bas Limoſin, & d'*Anne* Buckley ſa ſeconde femme. Il en a eu un fils né le ſixiéme juin 1728; & *Diane-Jacquette-Louiſe-Henriette* de Clermont-d'Amboiſe, née le 21 mars 1733. * De Thou, *Hiſt.* Sainte-Marthe, *Hiſt. Généal. de France.* Le Laboureur, *Additions aux Mémoires de Caſtelnau*, *l.* 6. *Le Nobiliaire de Champagne*, &c.

CLERMONT, (Hugues de) Abbé de Cluny, étoit fils de Renaud, Seigneur de Clermont, & fut auparavant Abbé de quelques autres monaſtéres, comme de Flavigny, de Saint-Lucien-de-Beauvais, & enfin de Cluny en 1180. Nous avons une lettre, que Pierre de Celles lui écrivit. Il mourut le huitiéme avril de l'an 1199. La Chronique de Cluny rapporte ainſi ſon Epitaphe,

Sanguine Regali bene natus & Imperiali,
De Claromonte clariſſimus extitit iſte.
Abbas dum vixit Cluniaca in ſede refulſit.
Dum rexit Plauſtrum, manſit ſine murmure Clauſtrum.

* Pierre de Celles, *l.* 9. *Epiſt.* 11. La Chronique de Cluny. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. &c.*

CLERMONT d'Amboiſe, (Juſte de) fils puîné de Louïs, Marquis de Rénel, & de *Diane* de Pontallier, né le dixiéme mai 1636, n'avoit que quatorze ans quand on lui donna une compagnie de cavalerie, dans le régiment de ſon frére, & ſervit aux ſiéges de Bar-le-Duc, de Château-Porcien & de Réthel. Il commanda l'arriére-garde à la retraite de Gigery; puis ſervit au ſiége de Valenciennes, où il fut fait priſonnier, & emmené dans la ville, où il vit arriver ſon frére chargé de bleſſures, qu'il aſſiſta à la mort. Au commencement de la guerre de Hollande, il obtint l'agrément du régiment du Marquis de Rénel ſon ſecond frére, que le Roi avoit nommé Lieutenant Général & Meſtre-de-Camp Général de la cavalerie, & qui fut tué d'un coup de canon devant Cambrai. Il défendit la petite ville de Werle contre les troupes de l'Electeur de Brandebourg, & les obligea de lever le ſiége. Après la bataille de Senef, il alla à la tête d'un détachement attaquer les ennemis ſur une hauteur. Il eut un cheval tué ſous lui, & fut bleſſé au genou; mais y ayant fait mettre le premier appareil, il retourna à la charge, & chaſſa les ennemis du poſte qu'ils occupoient. Ayant été nommé pour ſervir en Allemagne, il fit à la vûe des ennemis, rompre un pont qui ſéparoit les deux armées. Il étoit Brigadier Général en 1675. Quand le Vicomte de Turenne fut tué, il commanda l'arriére-garde lors de la retraite qui ſe fit après ſa mort, & ſoutint les efforts des ennemis juſqu'à ce que l'armée fût en ſureté. Après s'être trouvé à plus de vint ſiéges, pluſieurs batailles, & à des lignes forcées & avoir eu quatre fréres tuez au ſervice du Roi, il ſe retira aux Minimes de Braquencourt, & y mourut le 16 février 1702, en ſa 66 année, après y avoir vécu vint trois ans dans l'exercice des bonnes œuvres, ſans y être obligé par des vœux.

CLERMONT, (François de) Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, Commandeur des Ordres du Roi & l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, étoit fils de *François* de Clermont, Comte de Tonnerre, &c. & de *Marie* Viguier. Lorſqu'il fut reçu Membre de l'Académie Françoiſe, on s'étonna que, rempli comme il étoit de ſa Nobleſſe & de celle de ſes Ancêtres, il eut voulu occuper la place vacante d'un Académicien roturier. C'eſt ce qui engagea l'Abbé de Caumartin, qui le complimenta, de lui dire, *Si les places de l'Académie Françoiſe n'étoient conſidérées que par les dignitez de ceux qui les ont remplies, nous n'aurions oſé vous offrir celle dont vous venez prendre poſſeſſion; & peut-être n'auriez vous pas eu vous même tout l'empreſſement que vous avez témoigné pour l'avoir.* Il a fondé un prix pour la Poëſie. Cet Evêque vouloit que ce fût un Chanoine de ſa Cathédrale, qui lui portât la queue dans les proceſſions, & dans les autres cérémonies. Le Chapitre de Noyon s'éleva contre cette prétention nouvelle. Ils plaidérent. *Fourcroy*, parlant pour le Chapitre, diſoit que la queue de Monſieur de Noyon étoit une Cométe, dont la maligne influence alloit ſe répandre ſur toute l'Egliſe Gallicane, ſi l'on n'y apportoit un promt remède. Un Cordelier qui dédioit une Théſe à ce Prélat, alla lui demander, avant que de la faire imprimer, ſi les titres étoient comme il falloit. *Pére*, dit M. de Noyon, *vous y avez oublié une choſe eſſentielle*, & il lui fit ajoûter ces mots, *Viro in Scripturis potentiſſimo.* M. de Noyon travailloit à un Commentaire ſur l'Ecriture ſainte, & il ne feignoit point de dire que c'étoit un Ouvrage où il expliquoit & développoit des points que les Péres n'avoient jamais bien entendus. Ce Prélat ſe piquoit de dire de bons mots. M. Maſcaron Evêque d'Agen, refuſant de faire l'Oraiſon funébre de François de Harlai, Archevêque de Paris, ſur ce qu'il étoit incommodé, *Monſeigneur*, dit M. de Noyon, *vous ne dites pas tout, c'eſt que la matiére eſt incommode.* Etant allé voir le Duc Mazarin à la Fére,

ſe, ce Duc, après la viſite, le reconduiſit juſques à ſon caroſſe. Lorſque ce Prélat fut à la portiére, le Duc ſe mit à genoux, & lui demanda ſa bénédiction. Le Prélat s'excuſa ſur ſon habit de campagne, & fit tout ce qu'il put pour faire lever le Duc. Mais ſe voyant preſſé par le Duc qui le retenoit par le bras, Eh! bien, Monſieur, lui dit-il, puiſque vous le déſirez avec tant d'ardeur, *je vous donne ma compaſſion.* Meſſieurs de Clermont diſent, qu'un *Sibauld* de Clermont ayant chaſſé de Rome l'Antipape *Bourdin*, ou *Burdin* & remis le Pape Calixte II, ſur le thrône de St. Pierre, Calixte en reconnoiſſance de ce ſervice, lui accorda, par une Bulle, à lui & à ſes Deſcendans, de porter dans leurs armes les Clefs Papales paſſées en ſautoir, avec cette légende autour, *etiamſi oportuerit nos mori, non te negabimus.* Mais cette Bulle n'a jamais été vue, & aucun Hiſtorien digne de foi n'en fait mention. Les Clefs de la Maiſon de Clermont ſont des armes parlantes; car en langage Dauphinois *Clar* ſignifie *Clé*; & l'on voit à la Chambre des Comptes de Paris un acte paſſé en 1369, par *Simon*, Seigneur de Clermont, ſcèllé d'un cachet, qui porte l'empreinte d'une *Clef* poſée en pal. Avant que les Seigneurs de Clermont *incaméraſſent* les Clefs papales dans leur Maiſon, ils portoient de gueules à la montagne d'argent, ſurmontée d'un Soleil d'or, qui étoient encore des armes parlantes, la montagne exprimant la ſeconde ſyllabe de leur nom, & le Soleil la première. François de Clermont mourut le 15 février 1701, âgé de 72 ans.* Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, &c. tome* 2.

CLERQ (Jacques du) *Voyez* CLERC (Jacques le)

* CLERSÉLIER, (Claude) dont on a déja parlé ſous le nom de *Clercelier*, fut Avocat en Parlement, & fils de *Claude* Clerſelier, Sécretaire du Roi, & de *Marguerite* l'Empereur. Ce premier article, étant trop abbrégé, on en donnera ici un plus étendu. M. Clerſelier naquit le 21 mars 1614, & fut marié dès l'âge de 16 ans, le cinquiéme novembre 1630, avec Anne de Virlorieux, âgée de 20 ans, fille du Greffier en chef du Domaine du Bourbonnois. Elle donna à M. Clerſelier 14 enfans, dont la plupart moururent jeunes. Il maria deux de ſes filles, la première, nommée *Catherine*, à *Adrien* Chanut, Seigneur de la Haye, Meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie: la ſeconde appellée *Geneviéve*, au célébre Jacques Rohault, d'une honnête famille de Picardie, & l'un des meilleurs Phyſiciens du dernier ſiécle. Il a eu une troiſiéme fille qui n'a point voulu prendre d'engagement, & un fils nommé *François* Clerſelier-Deſnoyers, qui s'eſt retiré du ſervice, après avoir porté les armes pendant vint ans en qualité de Capitaine d'Infanterie & de Dragons. Claude Clerſelier, *qui fait le ſujet principal de cet article*, étoit un homme d'une rare probité, qui ayant borné toutes ſes vues aux avantages d'une vie privée & tranquille, n'avoit point eu d'autre ambition que de rendre la vertu floriſſante dans ſa famille, & de cultiver les Sciences avec un nombre choiſi d'excellens amis. Il étoit beau-frére de M. Chanut, qui étoit alors Préſident des Thréſoriers de France en Auvergne, & qui fut depuis Ambaſſadeur en Suéde, Plénipotentiaire en Allemagne, Ambaſſadeur en Hollande, & Conſeiller d'Etat ordinaire. La paſſion que M. Clerſelier avoit conçue pour la Philoſophie & pour les Ecrits de M. Deſcartes, ſe communiqua tellement à la perſonne de ce Philoſophe, que tous les intérêts de l'un devinrent ceux de l'autre. M. Deſcartes mit l'aquiſition d'un tel ami au nombre des meilleures fortunes de ſa vie. Il lui découvrit les ſecrets les plus intimes de ſon cœur. M. Louïs-Charles d'Albert, Duc de Luynes, ayant traduit en François les *Méditations* Latines de ce Philoſophe, M. Clerſelier entreprit auſſi de mettre en notre Langue les Objections faites à ces Méditations & les Réponſes de M. Deſcartes; & en 1646, il fit imprimer ſa Traduction avec celle de M. le Duc de Luynes. On a réimprimé depuis pluſieurs fois ces Traductions. La meilleure édition eſt celle de 1673, qui eſt due aux ſoins de René Fedé, natif de Château-Dun, Docteur en Médecine de la Faculté d'Angers. M. Clerſelier engagea M. Deſcartes à retoucher ſon Traité des Paſſions de l'ame, pour le mettre à la portée du commun; il défendit les opinions de ce Philoſophe dans des aſſemblées particuliéres indiquées à ce ſujet, contre M. de Roberval; & lorſque ſon ami fut mort en Danemarck, il s'intéreſſa, ſeize ou dix-ſept-ans après, pour le tranſport de ſon corps en France, & pour ſes funérailles à ſainte Geneviéve-du-Mont, à Paris. Il fit plus, il compoſa à l'honneur du défunt, cette belle Inſcripiton Latine que l'on lit encore aujourd'hui ſur un marbre placé dans l'égliſe de ſainte Geneviéve, & que pluſieurs attribuent fauſſement au pieux & ſavant Pére Lallemand, Chanoine Régulier de la même Congrégation, & Chancelier de l'Univerſité de Paris. M. Clerſelier avoit déja rendu un ſervice encore plus conſidérable au public, en lui faiſant part des meilleurs Ouvrages poſthumes de ſon ami, entre autres du *Traité de l'homme*, avec celui *de la formation du Fœtus*, en 1662, *in quarto*; du *Traité de la lumière*, ou, *du monde*, en 1677, qui avoit déja paru d'une maniére fort défectueuſe en 1664; de ſes *Lettres*, en trois volumes *in quarto*. L'éditeur a orné ces Ouvrages d'excellentes préfaces. Il ne rendit pas de moindres ſervices à M. Rohault ſon gendre: il l'aida beaucoup à donner à ſa *Phyſique* l'ordre & la clarté que nous y admirons, & il l'enrichit de la belle préface qui ſe trouve à la tête. Chriſtine, Reine de Suéde, voulut auſſi l'engager à compoſer la Vie de M. Deſcartes, & il faut avouer que perſonne n'étoit plus propre à nous donner un tel Ouvrage; mais content de recueillir les matériaux qui pouvoient ſervir à cet édifice, il a laiſſé le ſoin à d'autres de l'élever. On ſait que le célébre Adrien Baillet s'en eſt chargé, & que nous jouïſſons de ſon travail. M. Clerſelier mourut à Paris dans la réputation d'un des plus pieux Philoſophes de ſon tems, le 13 avril 1684, âgé de ſoixante-dix ans, & fut enterré dans l'égliſe de ſaint Barthelemi, dans la chapelle de ſainte Catherine, où on voit ſon Epitaphe. * *Voyez* la Vie de M. Deſcartes, *in quarto*, par M. Baillet.

CLERVAL, bourg ou petite ville du Comté de Bourgogne, ſur la riviére de Doux, entre Beſançon & Montbéliard, à ſept lieues de la première, & à cinq ou ſix de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CLERVAUX, Abbaïe. *Voyez* CLAIRVAUX.

* CLERVAUX, bourg de France dans le Comté de Bourgogne, *appellé autrement* Franche-Comté, eſt au ſud-ſud-eſt de Dole, dont il eſt éloigné d'environ treize lieues, & au ſud-ſud-oueſt de Beſançon, à la diſtance de ſeize lieues.

* CLERUS (Hermes) de Tournay, Jéſuite, a paſſé une partie de ſa vie en France. Il a compoſé en vers Elégiaques *Faſti Sacri Sanctorum Sanctarumque*; *Vita S. Ignatii de Loyola*, en vers; & d'autres piéces qui n'ont pas encore vu le jour. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 348.

CLERY, petite ville de France, proche d'Orléans, du côté de la *Sologne*, en Latin *Cleriacum*. Elle eſt renommée par l'Egliſe Collégiale de Nôtre-Dame, où l'on prétend qu'il ſe fait de fort grands miracles. L'an 1428, le Comte de Saliſberi ayant pris le fort de *Meun* y mit bon nombre d'Anglois, qui de nuit allérent piller Cléry. Depuis ce tems-là, le Roi Louïs XI, en ayant fait rebâtir l'Egliſe, lui donna de grands revenus, & y fonda un Collége de Chanoines. Comme il avoit grande dévotion à Nôtre Dame, il voulut y être enterré. Il en portoit toûjours une image attachée à ſon chapeau, & ne faiſoit jamais condamner perſonne à la mort, qu'après lui en avoir demandé permiſſion en diſant, *Bonne petite Vierge, encore celui-là.* On voit ſon tombeau au milieu de la nef, où il eſt répréſenté deſſus à genoux en marbre blanc, avec quelques petits Anges autour de lui. On vient par dévotion dans cette Egliſe de tous les côtez de l'Europe, & il n'y a rien, *dit-on*, de plus merveilleux que ce que l'on conte d'un cierge très gros & fort peſant qui eſt attaché d'une fort groſſe chaine de fer devant l'image de Notre-Dame. Si quelcun ſe trouvant en péril de mort ſur mer ou ſur terre, fait vœu de venir en pélérinage à Cléry, ce cierge fait un tour ou deux avec un tel bruit, que le peuple qui l'entend accourt à l'Egliſe, & le voit tourner ſans aide, ce que dix hommes auroient peine à lui faire faire, en ſe ſervant de toutes leurs forces. Alors on écrit le jour & l'heure de ce mouvement, & celui qui a été délivré du péril où il étoit, venant enſuite accomplir ſon vœu, on lui lit ce qui a été écrit, par où il connoit qu'il doit à la protection de la Vierge le ſecours qu'il a reçu. Les Mémoires de cette Egliſe marquent un grand nombre de miracles opérez de cette ſorte. * André du Chêne, *Antiquitez des Villes de France.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* CLES (les) ou LES CLÉES, bourg de Suiſſe dans le Païs de Vaud, & ſous la domination du Canton de Berne. Il eſt ſur la riviére d'Orbe, au nord-nord-oueſt de Lauſanne, dont il eſt éloigné d'environ ſept lieues. Les Clées étoit autrefois une ville forte, avec un bon château ſur un rocher, mais comme ce château étoit une retraite de Voleurs, il fut ruïné dans le XII ſiécle, & depuis ce tems-là il n'a jamais été rebâti, parce que la grande route de Bourgogne paſſant par là, il importoit au public que les chémins fuſſent aſſurez. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, *tome* 2. *p.* 332.

CLESIDES, Peintre célébre, vivoit ſous la CXXVI Olympiade, vers l'an 276 avant J. C. ſous le régne d'Antiochus, I. de ce nom, Roi de Syrie. On dit qu'ayant reçu un affront de la Reine Stratonice, femme de ce Prince, il en eut tant de dépit, qu'il la répréſenta dans un tableau d'une maniére très-offenſante pour elle, c'eſt à dire, entre les bras d'un Pêcheur. Enſuite, ayant expoſé publiquement ce tableau, il ſe ſauva dans un vaiſſeau prêt à faire voile. Mais cette Reine ſe trouva ſi charmante & ſi bien peinte, & l'ouvrage lui parut ſi beau, qu'elle aima mieux laiſſer ſubſiſter ces marques de l'outrage que lui avoit fait Cléſidès, que de brûler un tableau ſi excellent.

CLESIUS, ou DE CLESS, (Bernard) Cardinal, Evêque de Trente, étoit né dans le Tirol. Il ſe pouſſa à la Cour de l'Empereur Maximilien I, qui lui donna place dans ſon Conſeil, & qui lui procura l'Evêché de Trente. Après la mort de ce Prince arrivée en 1519, Cléſius continua ſes ſervices pour Charles-Quint, ſucceſſeur, & petit-fils de ce Prince ſon bienfaicteur. En 1526, il ſe trouva à la Diéte de Spire; & depuis, Charles-*Quint* lui procura le chapeau de Cardinal, que le Pape Clément VII lui donna en 1530. Cette nouvelle dignité contribua à le rendre plus conſidérable en Allemagne, où il s'oppoſa fortement aux deſſeins des Proteſtans. Il fit de grandes réparations à Trente, & mourut ſubitement, en allant prendre poſſeſſion de l'Evêché de Brixen, le 28 juillet de l'an 1539, en la 55 année de ſon âge. * Sleidan, *l.* 6. Hundius, *in Metropol. Salib.* Garimbert. Ughel. Ciaconius. Aubery, &c.

CLET, ou CLETUS, (ſaint) Pape, Diſciple de S. Pierre. *Voyez* ANACLET.

* CLETHY, riviére d'Angleterre dans la Principauté de Galles. Il a ſa ſource & ſon cours dans le Comté de Pembrock, & coule du nord vers l'eſt, juſqu'au ſud vers l'oueſt.

* CLEVELAND, contrée ſeptentrionale du Duché d'York. Ce mot veut dire *païs de collines*, & on l'a ainſi appellé, parce qu'il en eſt rempli. Le Roi Charles, I. du nom, donna au Lord Wentworth le titre de Comte de Cléveland. Comme il mourut ſans laiſſer d'héritiers, le Roi conféra le titre de Ducheſſe de Cléveland à ſa Maîtreſſe Barbe Villers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CLEVES, païs d'Allemagne, avec titre du Duché, eſt ſitué deçà & delà le Rhin. Il a au levant l'Evêché de Munſter, le Comté de Reckelinckhauſen, & le Comté de la Mark; au midi le Comté de la Mark, le Duché de Berg, le Comté de Meurs & la Gueldre Eſpagnole; au couchant, le Brabant Hollandois, & la Gueldre Hollandoiſe; & au nord la même Gueldre, le Comté de Zutphen & l'Evêché de Munſter. Ce païs a environ quinze lieues de longueur, & quatre ou cinq de large. CLÉVES eſt ſa ville capitale, & lui donne ſon nom. Le ſien eſt tiré du mot Latin *Clivus*, qui veut dire la pente d'une colline, parce qu'elle eſt ſituée dans un endroit près du Rhin, où l'on trouve trois de ces deſcentes: c'eſt apparemment pour cette raiſon, qu'elle a été nommé *Clivus* & *Clivia*, par les Romains, puiſque ce nom n'eſt pas con-

forme au langage des Gaulois, qui l'auroient appellée *Dun*, ni à celui des Allemans, qui ſe ſeroient ſervis du mot *Berg*, pour ſignifier un lieu élevé. Cette ville eſt petite, mais bien peuplée, & eſt ſituée ſur une petite riviére, près de l'endroit où le Rhin ſe diviſe en deux branches, & où eſt le Fort de Schenk. On trouve près de cette ville une tour quarrée, & diverſes maſures, qui témoignent qu'elle a été autrefois beaucoup plus grande qu'elle n'eſt aujourd'hui. Tel eſt le ſentiment d'Etienne Winandus Pighius, Chanoine de Santen, qui a auſſi cru que le Rhéteur Euménius étoit de Cléves; mais Juſte-Lipſe a été d'une autre opinion. Les autres villes de ce Duché deçà & delà le Rhin ſont, Emmeric, Wéſel, Burick, Santen, Orſoi, Duisbourg, Calcar, Gennep, Rhinberg, Dinſlaken, &c. Ce païs eſt aſſez couvert de bois & de collines, & cependant il eſt très-fertile en grains, il a de beaux pâturages, & une quantité prodigieuſe de gibier. L'Electeur de Brandebourg eſt Duc de Cléves; & les Etats des Provinces-Unies du Païs-Bas y avoient Emmeric, Rhinberg, Orſoi, & Wéſel, qu'ils tenoient en gage de cet Electeur pour argent prêté, & qu'ils lui ont rendues depuis, après la guerre de 1672. C'eſt par la priſe de ces villes que Louïs XIV, commença ſes conquêtes dans les Etats des Provinces-Unies en 1672.

CLE'VES, Maiſon. Les Seigneurs de la Maiſon de Cléves ont prétendu être venus de ce Chevalier du Cygne, dont les Romans ont dit des choſes ſi ſinguliéres. Mais pour ne pas donner dans les fables, il ſuffit de remarquer que les Comtes d'Alten, ont été Comtes de Cléves, auſſi-bien que ceux de la Marck, & que c'eſt de cette Maiſon que ſont deſcendus les derniers Ducs de Cléves. ENGILBERT II, ou III, Comte de la Marck, mourut le 18 juillet 1328, & laiſſa entre autres enfans ADOLPHE II, Comte de la Marck, qui le fut auſſi de Cléves, par ſon mariage avec *Marguerite*, fille & héritiére de *Thierri* ou *Théodoric*, X. de ce nom, Comte de Cléves, qu'il épouſa en 1332. Il mourut en 1347, laiſſant de ce mariage ADOLPHE III, que l'Empereur Charles IV fit Prince de l'Empire, mort le ſeptiéme ſeptembre 1394, laiſſant de *Marguerite* de Juliers ſon épouſe, 1. ADOLPHE IV, qui ſuit; 2. *Thierri*, qui mourut ſans alliance en 1398; 3. *Gérard* que le Roi Charles VII envoya en 1430, au ſecours des Liégeois, contre le Duc de Bourgogne; 4. *Marguerite*, ſeconde femme d'*Albert* de Baviére, Comte de Hollande, &c.

ADOLPHE IV, Comte de la Marck & de Cléves, aſſembla en 1405, ſix mille combattans en l'Iſle de France, pour le Duc d'Orléans, contre le Duc de Bourgogne. Il ſe trouva à Paris en 1409, en l'Aſſemblée générale des Princes, qui furent mandez par le Roi Charles VI, ſur les inſtances de Jean Duc de Bourgogne, & au feſtin ſomptueux que fit ſa Majeſté à la fin de cette Aſſemblée. En 1415, il accompagna l'Empereur Charles IV, au voyage qu'il fit à Paris. L'Empereur Sigiſmond le créa premier Duc de Cléves au Concile de Conſtance en 1417, & il quitta alors le nom & les armes de la Marck, pour prendre le nom & les armes de Cléves, mi-parties pourtant avec celles de la Marck. En 1435, il ſe trouva à la paix d'Arras avec ſon fils aîné, & mourut en 1444. Il avoit épouſé 1. *Marguerite* de Baviére, fille de l'Empereur *Robert*, dont il n'eut point d'enfans: 2. en 1406, *Marie* de Bourgogne, fille de *Jean*, ſurnommé *ſans peur*, Duc de Bourgogne, & de *Marguerite*, de Baviére, morte le quatriéme octobre 1463, dont il eut 1. JEAN I, qui ſuit; 2. *Adolphe*, Seigneur de Raveſtein, qui tint en 1454, le Pas à Lille, ſous le nom de *Chevalier du Cygne*, comme nous l'apprenons d'Olivier de la Marche, & qui laiſſa *Philippe*, Seigneur de Raveſtein, mort ſans poſtérité; 3. *Héléne*, femme de *Henri*, Duc de Brunſwic, morte l'an 1471; 4. *Eliſabeth*, femme de *Henri*, Comte de Schwartzembourg; 5. *Anne*, morte jeune; 6. *Marguerite*, mariée 1. à *Guillaume*, Duc de Baviére à Munick: 2. à *Ulric*, VII. du nom, Comte de Wirtemberg, & morte en 1443; 7. *Catherine*, femme d'*Arnoul* d'Egmont, Duc de Gueldre; 8. *Agnès*, femme de *Charles* de Navarre ou d'Arragon, Prince de Viane, morte ſans lignée le ſixiéme avril 1448; & 9. *Marie*, troiſiéme femme de *Charles*, Duc d'Orléans, morte en 1487.

JEAN, I. de ce nom, Duc de Cléves & Comte de la Marck, épouſa le 22 avril de l'an 1455, *Eliſabeth* de Bourgogne, Comteſſe de Nevers, fille de *Jean* de Bourgogne, Comte de Nevers, de Rhétel, &c. & de *Jacqueline* d'Ailli, Dame d'Englemontier, ſa premiére femme, & il mourut le premier ſeptembre de l'an 1481. Leurs enfans furent 1. JEAN II, qui ſuit; 2. *Adolphe* de Cléves, Chanoine de Liége, mort jeune; 3. ENGILBERT, Comte de Nevers, qui épouſa en 1489, *Charlotte* de Bourbon, fille de *Jean* de Bourbon, II. du nom, Comte de Vendôme, & d'*Iſabeau* de Beauvau, & qui fit la branche des Ducs de Nevers; (*Voyez* NEVERS) 4. *Philippe* de Cléves, qui fut Evêque d'Amiens en 1500, puis d'Autun & de Nevers, Abbé de Saint-Vandrille & de Saint-Martin de Nevers, où il mourut le 30 mai de l'an 1503, âgé de 36 ans; 5. *Thierri*, mort jeune; & 6. *Marie*, accordée à *Adolphe*, Duc de Juliers.

JEAN, II. du nom, Duc de Cléves & Comte de la Marck, épouſa *Mathilde* de Heſſe, fille de *Henri*, III. du nom, Landgrave de Heſſe à Marpurg. Il mourut en 1521, laiſſant entre autres enfans JEAN III, qui ſuit.

JEAN III, Duc de Cléves & de Juliers, par ſon mariage avec *Marie* Ducheſſe de Juliers, &c. qu'il épouſa en 1505, mourut le ſixiéme février de l'an 1539, & eut de ce mariage 1. GUILLAUME Duc de Cléves, qui ſuit; 2. *Sibylle*, mariée à *Jean-Frédéric*, I. du nom, Duc de Saxe, Electeur de l'Empire, & morte en 1554; 3. *Anne*, quatriéme femme de *Henri* VIII, Roi d'Angleterre, morte l'an 1557; & 4. *Amélie*, qui mourut ſans alliance.

GUILLAUME, Duc de Cléves, de Juliers, &c. eut quelques différens avec l'Empereur Charles-*Quint*, au ſujet de la ſucceſſion de Gueldre, parce qu'il avoit trop temoigné de paſſion pour les François; mais depuis, ce Duc prit alliance dans la Maiſon d'Autriche: car le 18 juillet de l'an 1546, il épouſa *Marie* d'Autriche, fille de *Ferdinand*, I. de ce nom, Empereur, & eut beaucoup de part aux affaires d'Allemagne. Il mourut le 25 janvier de l'an 1592, ayant eu de ſon mariage, 1. *Charles-Frédéric*, Duc de Juliers, mort ſans alliance l'an 1575, âgé de 20 ans; 2. JEAN-GUILLAUME, qui ſuit; 3. *Marie-Eléonore*, femme d'*Albert-Frédéric* de Brandebourg, Duc de Pruſſe, mort en 1608; 4. *Anne*, mariée à *Philippe-Louïs* de Baviére, Duc de Neubourg, morte en 1632; 5. *Magdelaine*, alliée à *Jean* de Baviére, Duc de Deux-Ponts, morte en 1635; 6. *Elizabeth*, décédée ſans alliance; & 7. *Sibylle*, femme de *Philippe*, Marquis de Bade, puis de *Charles* d'Autriche, Marquis de Burgaw, morte ſans enfans en 1628.

JEAN-GUILLAUME, Duc de Cléves, de Juliers, de Mons, &c. Prince de grand mérite, & très-eſtimé de ſes voiſins, mourut le 25 mars de l'an 1609, âgé de 47 ans, ſans laiſſer d'enfans de *Jacqueline* de Bade, fille de *Philippe* Marquis de Bade; ni de ſa ſeconde femme *Antoinette* de Lorraine, fille de *Charles* II, Duc de Lorraine, qu'il épouſa en 1599. Cette mort fut la ſource des guerres d'Allemagne. *Marie-Eléonore*, ſœur aînée de *Jean-Guillaume*, avoit laiſſé quatre filles, dont l'aînée, nommée *Anne*, fut mariée à *Jean Sigiſmond*, Markgrave de Brandebourg & Electeur de l'Empire. Cet Electeur, le Duc de Neubourg, le Duc des Deux-Ponts & le Marquis de Burgaw, qui avoient épouſé les Cadettes, prétendirent à cette ſucceſſion; *Jean-George* de Saxe, mari d'une des filles de *Marie-Eléonore*, crut qu'il y devoit avoir part: & *Charles* de Gonzague de Cléves, Duc de Nevers, ſe préſenta, fondé ſur ce qu'il étoit couſin du côté de ſa mére, & qu'il portoit le même nom. Le Comte de la Mark y prétendit auſſi. L'Empereur Rodolphe II voulut mettre en ſéqueſtre ces Etats qu'il prétendoit fiefs, peut-être, pour ſe les approprier. Le Roi Henri *le Grand* ſe mettoit en campagne, pour ſe rendre arbitre de cette querelle, lorsqu'il fut aſſaſſiné en 1610. Depuis, le Markgrave de Brandebourg, aſſiſté par les François & par les Hollandois d'un côté, & le Duc de Neubourg ſoutenu par les Eſpagnols de l'autre, diſputérent cette ſucceſſion, qu'ils ſe ſont enfin partagée; le Duché de Cléves, & les Comtez de la Marck & de Ravenſperg étant reſtez au premier; & les Duchez de Juliers, & de Berg au Duc de Neubourg. Le Roi de France lui fit rendre, par la paix des Pyrénées de 1659, la ville de Juliers que les Eſpagnols lui avoient priſe ſous Spinola en 1622. * Winandus Pighius, *in Hercule Prodicio*. Berthius, *in Comment. Germ.* Wernherus Teſchenmacher, *in Annal.* Sainte-Marthe. Guy Coquille. Imhof, &c.

CLEYNARTS. *Cherchez* CLE'NARD.

* CLEYNEN (Chriſtian) Chanoine Régulier de Tongres, eſt Auteur de *Praxis cantualis, ſeu Manuductio ad cantum diſcendum*. Il a auſſi compoſé un Traité d'Arithmétique en Latin, lequel ſe trouve en manuſcrit chez les Chanoines Réguliers de Tongres. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 134.

C L I.

CLIBANAIRES, certains Soldats Romains, furent ainſi appellez du mot Latin *Clibanum* (qui ſignifioit une *cuiraſſe de fer*, & venoit de *Clibanus*, c'eſt à dire, *Four*) parce qu'ils étoient armez de cuiraſſes de fer un peu voûtées, & faites en forme du deſſus d'un four. * Saumaiſe, *Notæ in Lampridium*.

CLICHI, petite village près de Paris, que nos vieilles Hiſtoires appellent *Clipiacum*, eſt renommé pour avoir été une maiſon de plaiſance de nos premiers Rois. Du Tillet dit que Dagobert I, par le commandement du Roi Clotaire II, ſon pére, y épouſa Commentrude ou Gomatrude, ſa premiére femme, qui fut répudiée pour ſa ſtérilié. Du Haillan ajoûte, que le Roi Jean y inſtitua l'Ordre des Chevaliers de l'Etoile. Landry, Evêque de Paris y tint un Synode l'an 659, où, à la priére du Roi Clovis II, il donna deux exemtions à l'égliſe de ſaint Denys. * *Conciles de France, tome* 1. Du Chêne, *Antiquitez des Villes, ch.* 6. *de la Prevôté de Paris*.

CLICHTOVE (Joſſe) connu ſous le nom de *Jodocus Clichtovæus*, a fleuri dans le XVI ſiécle, en 1525, & en 1535. Il étoit de Nieuport en Flandre, & après avoir étudié à Louvain, avec aſſez de réputation, il vint à Paris, où il acheva ſa Philoſophie & ſa Théologie. Il y fut reçu Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne le 17 novembre 1505. Enſuite il enſeigna; puis il eut la Cure de ſaint Jacques de Tournay, & quelque tems après un Canonicat dans l'égliſe de Chartres. Il prêchoit avec beaucoup d'éloquence, quoique ſa voix ne fût pas forte. Louïs Guillard de Paris, Evêque de Tournay & alors Evêque de Chartres, qui avoit été ſon Diſciple, lui donna un Canonicat dans l'égliſe de Chartres avec la Théologale. Clichtove fut enſuite Doyen de ſaint André dans la même ville, où il mourut un lundi 22 ſeptembre de l'an 1543. Son corps fut enterré dans le chœur de la même égliſe de ſaint André, où l'on voit ſon Epitaphe. Il ordonna que ſes biens fuſſent employez à élever dans les études de jeunes hommes de Nieuport. Ce fut un des premiers qui écrivirent contre Luther. Nous avons un très-grand nombre d'Ouvrages de ſa façon, *Elucidatorium Eccleſiaſticum*; *Propugnaculum Eccleſiæ*; *Anti-Lutherus, libri tres*; *De Sacrificio Miſſæ*; *De vita & moribus Sacerdotum*; *Introductio in Dialecticam*; *Scholia in Paraphraſes Jacobi Fabri ſuper Ariſtot. Philoſophia Naturali*; *Scholia in Fabri Introductionem Moralem in Ethicen Ariſtotelis & in Politica ejuſdem*; *De Praxi numerandi Compendium*; *De Myſtica Numerorum ſignificatione*; *Commentarius in Arithmeticam Boëthii*; *Commentarius in Theoricam Planetarum Jacobi Fabri*; *Commentarius in Elegantias Auguſtini Dathi*; *Commentarius in Johannem Damaſcenum*; *Improbatio quorumdam Articulorum Lutheri*; *De Sacramento Euchariſtiæ contra Oecolampadium*; *Doctrina moriendi*; *De Laude Monaſticæ Religionis*; *De dignitate Annunciationis B. M. Virginis*; *De B. Virginis conceptione*; *De Laude Antiquorum Patrum, David, Joſeph & Tobiæ*; *De Laudibus S. Ludovici & S. Cæciliæ*; *De Veneratione Sanctorum*; *De Officio Regis*; *De Laude Pacis*; *De Vera Nobilitate*; *De Neceſſitate Peccati Adæ*; *Homiliæ duodecim, de Tempore & Sanctis*; *De Compaſſione B. Mariæ*; *De Præceptis Decalogi*; *De Oratione Dominica*; *De Salutatione Angelica*; *De Sacramentis, &c.*

Cet

Cet Auteur eſt un de ceux de ſon tems qui ait traité la Controverſe avec le plus d'érudition & de ſolidité. Il refute les opinions de ſes Adverſaires ſans témoigner d'aigreur ni d'emportement contre les perſonnes. Il ſavoit bien l'Ecriture-Sainte, & avoit beaucoup lu les Péres. Il ne lui manque, pour être parfait Théologien, que la Critique, qui n'étoit pas encore bien reçue de ſon tems; & la Science des Langues, à laquelle il ne paroit pas s'être appliqué. Il a écrit paſſablement bien en Latin, & beaucoup mieux que les Scholaſtiques; mais il eſt bien éloigné de la pureté & de l'élegance de pluſieurs Auteurs de ſon tems. On peut encore lire ſes Ouvrages avec fruit. * Sponde, *in Annal.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 590 *&* 591. Le Mire, *in Elog. Belg. & de Script. Sac. XVI.* Coccius. Pottevin, &c. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVI ſiécle.*

CLID. *Cherchez* CLUYD.

CLIDE'ME ou CLIDAME, Hiſtorien Grec. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Il eſt Auteur de pluſieurs Ouvrages, qui ſont très ſouvent citez par les Anciens, Athénée, Plutarque, &c. *Conſultez* Voſſius, *des Hiſt. Grecs*, *l.* 3. *p.* 344.

CLIDESDALE. *Cherchez* CLUYDESDALE.

CLIENT. C'étoit chez les Romains un Citoyen qui ſe mettoit ſous la protection d'un homme puiſſant, qui s'appelloit ſon Patron. Ce Patron aſſiſtoit le Client de ſa protection, de ſon crédit, & de ſes biens; & le Client donnoit ſon ſuffrage au Patron, quand il briguoit quelque Magiſtrature pour lui ou pour ſes amis. Les Cliens devoient le reſpect à leurs Patrons, comme ceux-ci leur devoient leur protection. Cette protection que les grands Seigneurs de Rome donnoient aux pauvres Citoyens s'appelloit *Clientela.* Ce droit de patronage & de protection fut inſtitué par Romulus pour unir les riches aux pauvres par de ſi doux liens, afin que les uns ne fuſſent point mépriſez, & qu'on ne portât point d'envie aux autres. * *Antiq. Rom.*

* CLIFF, ou ſelon d'autres CLOVESHO, en Latin *Cloveshovia*, ville d'Angleterre. Cuthbert Archevêque de Cantorbéry y tint un Concile environ l'an 741, & un autre en 747, ſous le régne d'Ethelbald, Roi des Merciens, pour la liberté des Egliſes. Adelard, Métropolitain de la même égliſe de Cantorbéry, en aſſembla deux autres ſous le Pontificat de Léon III, l'un l'an 800, & l'autre en 830, ſous le régne de Cénulphe, Roi des Merciens. Wulfrid, auſſi Archevêque de Cantorbéry, y en célébra deux, l'un en 822, & l'autre en 824.

CLIFFORD, (Hugues) Baron de Chudleigh. Le premier de cette ancienne & noble famille, dont parle Dugdale, s'appelloit PONCE, qui eut trois fils, *Gautier*, *Drogon*, & RICHARD. Les deux aînez poſſédoient pluſieurs Seigneuries dans les Comtez d'Oxford, de Worceſter, & de Héreford en Angleterre; mais *Richard* le plus jeune continua la ſucceſſion. Son fils GAUTIER poſſédoit pluſieurs Seigneuries ſous le régne de Henri II, Roi d'Angleterre, & fut pére du beau, mais infame *Roſamond.* GAUTIER de Clifford fils aîné de ce Gautier, fut Shérif du Comté de Héreford par quatre fois différentes ſous le régne du Roi Jean. L'an 12 de celui de Henri III, *Gautier*, fils du dernier, dont nous venons de parler, fut fait Gouverneur des châteaux de Caermarden, de Cardigan, & de Galles. Mais l'an 17 du même régne, ayant ſuivi le parti de Richard Maréchal, Comte de Pembroke, qui étoit alors en armes, il fut proſcrit & ſes biens furent confiſquez. On les lui rendit pourtant l'année ſuivante. Au couronnement de la Reine Eléonor femme de Henri III, lui & les autres Barons des frontiéres, appellez *Marchers*, prétendirent avoir le droit de porter le dais, qui appartenoit aux Barons des Cinq-Ports. Il épouſa *Marguerite* fille de Léolyn Prince de Galles, & mourut l'an 48 du régne de Henri III. Il eut pour ſucceſſeur ROGER ſon frére, de qui deſcendent les Barons de cette famille. Ce Roger avoit dix-neuf fiefs nobles de ſa femme *Sibylle*, fille & cohéritiere de *Robert* d'Ewyas, Grand Baron dans le Comté de Héreford dont il eut ROGER, II. du nom, qui l'an 43 du régne de Henri III, accompagna ce Prince dans l'expédition qu'il fit en France. Il fut enſuite, ſous le prétexte ſpécieux & accoutumé de maintenir les loix & la liberté, ſéduit par les Barons rebelles, qui commirent de grands deſordres dans ce ſoulevement. Lui & Simon de Montfort, Comte de Leiceſter, furent excommuniez par l'Archevêque de Cantorbéri, mais l'année ſuivante, il rentra dans l'obéïſſance, quitta ſes compatriotes, & accompagna le Roi au ſiége de Northampton. Peu de tems après il fut fait Gouverneur du château de Gloceſter, & Shérif de ce Comté. Ayant rendu de grands ſervices au Roi contre les Barons, il accompagna le Prince Edouard dans ſon expédition de la Terre-Sainte. La premiére année du régne d'Edouard I, il épouſa la Comteſſe *Laurentina*, & fut enſuite fait un des Juſticiers des Forêts du Roi dans le Comté de Hant, & Juſticier du païs de Galles. Il mourut l'an 14 du régne d'Edouard I, & eut pour ſucceſſeur ROBERT ſon petit-fils, qui la vint-deuxiéme année du même régne, fut un des Pairs du Parlement tenu à Lincoln, qui ſignérent la lettre adreſſée au Pape, dans laquelle ils déclaroient que le Roi Edouard étoit Lord Chef du Royaume d'Ecoſſe. Il ſigna en ces termes, *Robertus de Clifford Caſtellanus de Appleby.* L'an 24 du même régne, il fut avec le Roi à la bataille de Dumbar, où il ſe diſtingua d'une maniére fort honorable, & eut beaucoup de part à la victoire gagnée par les Anglois. Après avoir rendu beaucoup d'autres grands ſervices à la Couronne, & avoir été employé en pluſieurs affaires honorables, & qui marquoient la confiance, qu'on avoit en lui, il fut tué en 1313, l'an ſeptiéme du régne d'Edouard II, à la malheureuſe bataille de Bannoksbrown, près de Sterling en Ecoſſe. Il avoit épouſé *Iſabelle*, fille & héritiére de *Robert* de Vipont, Baron de grande diſtinction, ſous le régne de Henri III. *Roger*, ſon fils & ſon héritier, fut Député au Parlement le 13 & le 14 du régne d'Edouard II, & mourut ſans poſtérité. ROBERT, ſon frére & ſon héritier, lui ſuccéda. Il ſervit le Roi Edouard aux guerres d'Ecoſſe, & lui fournit libéralement du ſecours. Le huitiéme du régne d'Edouard III, il fut joint par commiſſion à Ranulphe de Dacre pour le Gouvernement de Carliſle, & des Marches adjacentes; & l'année ſuivante, il fut établi ſeul Gouverneur des Marches de Cumberland & de Weſtmorland, & Capitaine Général de toutes les forces de ces Comtez, pour faire tête aux Ecoſſois. L'an 15 du régne d'Edouard III, il fut encore employé dans les guerres d'Ecoſſe, & mourut trois ans après. Il poſſédoit beaucoup de Seigneuries dans les Comtez de Hereford, d'Yorck, de Weſtmorland, de Cumberland, & dans l'Evêché de Durham. *Robert* ſon fils aîné étant mort mineur, il eut pour ſucceſſeur ROGER ſon ſecond frére, qui l'an 30 d'Edouard III, eut ordre avec les autres Barons du nord de rétablir les Marches d'Ecoſſe, & de défendre les frontiéres. Il fit enſuite une campagne en France avec Edouard III. Il fut établi un des Gardiens des Marches orientales & occidentales d'Ecoſſe, & fait Shérif de Cumberland & Gouverneur du château de Carliſle. Il fut Membre de tous les Parlemens depuis l'an 31 d'Edouard III, juſqu'au 12 de Richard II, & le 13 du même régne il mourut, laiſſant pluſieurs Seigneuries conſidérables. THOMAS, ſon fils & ſon héritier, lui ſuccéda dans ſes biens & dignitez. Ce fut un homme de guerre de grande réputation, & qui aſſiſta à pluſieurs Parlemens ſous le même régne. Il avoit deux fréres cadets, *Guillaume* & *Louïs* Clifford. De cette derniére branche ſont deſcendus les Cliffords du Comté de Dévon, parmi leſquels *Thomas*, pére du Lord Clifford, qui vivoit encore en 1701, fut fait, à cauſe de ſon mérite & de ſon habileté, Contrôleur, & puis Thréſorier du Roi Charles II. Depuis il fut honoré du titre de Lord Clifford de Chudleigh, & enfin il devint grand Thréſorier d'Angleterre. * Dugdale, *Baron.* Imhoff, *en ſes Pairs d'Angleterre.*

CLIFFORD (Richard) Comte de Cork en Irlande. En conſidération des ſecours réels, qu'il fournit à Charles I, Roi d'Angleterre, & de ſon mariage avec *Elizabeth*, fille unique & héritiére de *Henri*, Comte de Cumberland, il fut fait Baron du Royaume, ſous le titre de *Lord Clifford de Lansborough*, dans le Comté d'Yorck, & enſuite en conſidération de ſes ſervices en Angleterre & en Irlande, & à cauſe du mérite du Comte de Cumberland ſon beau-pére, qui, au commencement des troubles, avoit levé beaucoup de troupes pour le ſervice du Roi, le Roi Charles II le fit Comte de Burlington, ou de Bridlington, dans le Comté d'Yorck. Ce Comte eut de ſa femme *Elizabeth* deux fils, 1. CHARLES; & 2. *Richard*: & cinq filles, 3. *Françoiſe* mariée au Comte de Roſcomen en Irlande; 4. *Catherine*, qui mourut en enfance; 5. *Elizabeth*, femme de *Nicolas*, Comte de Thanut; 6. *Anne* mariée à *Edouard*, Comte de Sandwich; & 7. *Henriette* mariée à *Laurent* Hide ſecond fils d'*Edouard*, Comte de Clarendon. CHARLES, appellé communément le Lord *Clifford de Lansborough*, épouſa *Jeanne* la plus jeune fille de *Guillaume*, Duc de Somerſet, dont il a eu quatre fils, 1. RICHARD; 2. *Charles*; 3. *Henri*; & 4. *Guillaume*: & quatre filles; 5. *Françoiſe*; 6. *Elizabeth*; 7. *Jeanne*; & 8. *Marie.* * Dugdale. Imhoff, *en ſes Pairs d'Angleterre.*

CLIFFORD (Thomas) ſe fit connoître ſous le régne de Charles II, Roi d'Angleterre. Il fut un de ces cinq Miniſtres qui vers l'année 1670, commencérent à avoir un aſcendant extraordinaire ſur l'eſprit de ce Prince. Les lettres initiales de ces Miniſtres, formoient, ſelon la remarque des Anglois le mot de *Cabal*, c'eſt à dire, *Cabale*, ſavoir, *Clifford*, *Aſchley*, *Buckingham*, *Arlington* & *Lautherdale.* Déja, en 1667, le Roi l'avoit mis au nombre des Commiſſaires auſquels il confia la charge de Grand Thréſorier, après la mort du Comte de Southampton. En 1672, il fut nommé Grand-Thréſorier, & élevé à la dignité de Baron Clifford de *Chudleigh.* Il étoit de la Religion Romaine, & tâchoit de tout ſon pouvoir d'en procurer la propagation en Angleterre. On aſſure qu'il ſollicita ſouvent le Roi à ſe déclarer publiquement là-deſſus, & qu'un jour le Chevalier Bucknall, qui avoit un libre accès auprès du Roi, l'ayant ſurpris, lorſqu'il parloit à ce Prince ſur ce chapitre, Clifford fit rouler le Chevalier en bas de l'eſcalier. Clifford étoit grand ennemi des Hollandois. Arlington & lui furent ceux qui avant la guerre de 1672, délibérérent avec les Ambaſſadeurs François, ſur la deſtruction de leur République, & qui calculérent ce que le Roi Charles y pourroit contribuer. Le pouvoir arbitraire étoit encore une des choſes que Clifford tâcha de procurer au Roi en affoibliſſant l'autorité du Parlement, entre lequel & le Roi il ſut toûjours entretenir la diſcorde: ce qui produiſit encore cet effet, que le Roi d'Angleterre pouvoit d'autant moins ſe paſſer de la France. Il obtint auſſi par ruſe la charge de Grand-Thréſorier, & s'en défit quelques mois avant ſa mort. Il y en a qui louent beaucoup la prudence & la vertu de Clifford. Il laiſſa deux fils *Hugon* & *Jean.* * Larrey, *Hiſt. d'Anglet. tome* 4. *p.* 405 *&* 478. *Secret hiſtory of Europe*, *tome* 13. Jones's *Secret hiſtory of Whitehall.*

* CLIFFORD (Roſemonde) Maîtreſſe de Henri II, Roi d'Angleterre. On rapporte de ce Prince, qu'il fit conſtruire à Woodſtok un Labyrinthe pour y cacher la belle Roſemonde pendant ſont abſence hors d'Angleterre. Mais ſes ſoins furent inutiles. La Reine Eléonor ou Aliénor ſurprit un jour Roſemonde, & la contraignit de prendre du poiſon qu'elle lui avoit préparé. On l'enterra dans un monaſtére de Religieuſes, nommé *Godſtow* près d'Oxford, dans une iſle que fait la Tamiſe à l'oueſt de cette ville. On y a vu longtems ſon tombeau avec cette belle Epitaphe en vers rimez, dont l'alluſion roule ſur le mot de *Roſemonde*.

Hac jacet in tumba Roſa mundi, non Roſa munda;
Non redolet, ſed olet quæ redolere ſolet.

Le tombeau avoit été placé au beau milieu du chœur de l'égliſe, couvert d'un drap de ſoye; mais un Evêque de Lincoln, nommé *Hugues*, trouva mal à propos & de dangereuſe conſéquence, que le tombeau d'une femme, telle qu'avoit été Roſemonde, fût expoſé là aux yeux de filles qui avoient fait vœu de chaſteté. Il le fit donc ôter & tranſporter dans le cimetiére. Mais les charitables Nonnes furent ſi affectionnées à la mémoire de cette Belle, qu'elles tirérent ſes os de là, & les remirent honorablement dans le chœur de

leur Egliſe. * Beeverell, *Délices de l'Angleterre*, *p.* 588 *&* 589.

* **CLIGNON**, petite riviére de France, en Champagne, coule le long des confins de l'Iſle de France, de l'eſt-ſud-eſt à l'oueſt-nord-oueſt, & ſe rend dans l'Ourq.

CLIMACTE'RIQUE, eſt ſelon Aulu-Gelle, ce qui monte par degrez, comme de ſept en ſept, ou de neuf en neuf. *Voyez* ANNE'E CLIMACTÉRIQUE.

CLIMAQUE (Saint Jean) *Cherchez* JEAN CLIMAQUE (Saint)

CLIMAT, eſpace de terre renfermé entre deux cercles paralléles à l'Equateur, & tellement éloignez l'un de l'autre, qu'il y a une différence de demi-heure, dans la durée de leur plus grand jour. Les anciens Géographes, à qui les terres du nord, qui s'étendent plus loin que la Mer Baltique, étoient inconnues, & qui même ne connoiſſoient que confuſément celles qui ſont au delà de l'Elbe, n'établirent que ſept Climats, depuis Méroé dans l'Ethiopie, juſqu'aux embouchures du Boryſthéne (appellé aujourd'hui *le Nieper*) au nord de la côte occidentale du Pont-Euxin. Mais depuis que toute la terre a été reconnue juſques près du Pole Arctique, les Géographes modernes l'ont diviſée en 24 Climats, depuis l'Equateur juſqu'au Cercle polaire, où le plus long jour, lorſque le Soleil eſt au Tropique de l'Ecrevice, & la plus longue nuit, lorſqu'il eſt en celui du capricorne, eſt de 24 heures: ce qui arrive en Laponie, où le Soleil en été ne ſe couche point, & ne fait que raſer leur horizon: comme au contraire en hiver, il ne ſe léve point, ou ſe cache auſſi-tôt qu'il s'eſt montré. Il y en a qui mettent encore ſix autres Climats, où la longueur du jour & de la nuit ne ſe meſure plus par des demi-heures, mais par des ſemaines entiéres, & par des mois entiers. Ainſi, lorſque le Soleil a atteint le point du ciel, que nous nommons *Solſtice d'Eté*, il y a ſous le Pole Arctique un jour de ſix mois; comme auſſi une nuit de pareille longueur, quand il eſt au *Solſtice d'Hiver*. On doit reconnoître autant de Climats en la partie méridionale du monde, depuis l'Equateur juſqu'au Pole Antarctique. Parce que l'Ethiopie n'étoit pas fort connue des Anciens, ils ne purent donner des noms propres aux ſept premiers Climats, au delà de l'Equinoxe, & ils ſe ſervoient, pour les diſtinguer, des mêmes noms qu'ils avoient donnez à ceux de deça, en les oppoſant les uns aux autres. Pour ce qui eſt du grand continent Auſtral, au delà du Cap-de-Bonne Eſpérance, qui eſt la pointe la plus méridionale de l'Afrique, comme cette partie du monde nous eſt encore inconnue, à la réſerve de quelques côtes qu'on n'a point habitées, on ne peut plus donner de noms aux Climats de ces païs, ſi ce n'eſt par oppoſition à ceux des Climats de nôtre Europe, comme ont fait les Anciens à l'égard des ſept premiers. Plus ces Climats approchent du nord ou du ſud, plus ils s'étréciſſent; & ils ſe preſſent enfin tellement vers le Cercle Polaire, qu'ils ſe touchent preſque; de maniére qu'au delà de ce Cercle, on ne ſauroit plus les diſtinguer, & il ne ſe parle plus proprement de Climats. * Clavius, *ſur la Sphére de Jean de Sacro-Boſco*.

CLIMAX, montagne dont Plutarque fait mention dans la Vie d'Alexandre. Strabon, *l.* 14, dit qu'auprès de la ville de Phaſélide il y avoit certains paſſages fort étroits le long de la mer, par leſquels Alexandre fit paſſer ſon armée. Il ajoûte que ces paſſages ſont ſi reſſerrez, à cauſe de la montagne appellée *Climax* qui s'avance ſur la Mer de Pamphilie, & qui laiſſe ſur la côte un ſentier étroit qui demeure ſec lors que la mer n'eſt point agitée, en ſorte que les Voyageurs peuvent alors y paſſer. Alexandre y arriva en hiver, & ſe confiant en ſa fortune il fit avancer ſes troupes ſans attendre que les eaux fuſſent écoulées. Ainſi ſes Soldats marchérent pendant tout un jour ayant de l'eau juſques à la ceinture. * Le P. Lubin, *Tables Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CLIMBEBÆS, ou **CLIMBE'BE**, Royaume d'Afrique qui a les Etats d'Angola au Nord. Il eſt ſéparé au Levant de l'Empire de Monomotapa par la riviére de *Bagamadiri*; ſes limites au midi ſont la riviére de *Bravagul* & les montagnes de la lune près du Tropique du Capricorne; au Couchant la Mer Ethiopique, depuis *Cabo Négro*, juſqu'à l'emboûchure du Bravagul, l'eſpace de cinq degrez quinze minutes ou de trois cens quinze milles le long de la côte. Ce Royaume ſe nomme auſſi *Mataman* du nom que prennent les Rois qui y commandent. Il dépend d'un Prince extrémement abſolu. Le long de la côte on trouve pluſieurs Seigneurs, qui ſe donnent auſſi le tître de Roi, quoi que leur païs ſoit petit & pauvre. Les terres ſont ſablonneuſes, & les ports en mauvais état & peu fréquentez. Le païs eſt aſſez fertile & ſes montagnes renferment du cryſtal & des métaux. Sous le vint, le vint & un, & le vint deuxiéme degré de latitude méridionale juſqu'à 150 ou 200 lieues du rivage, croit une eſpéce d'Algue qu'on appelle *Sargoſſa*, qui fait connoître à peu près aux Pilotes à quelle diſtance ils ſont du continent de l'Afrique. Les Hollandois connoiſſent encore en mer la proximité de cette côte, lorſqu'ils apperçoivent quelques *Mouettes*. Ce ſont des oiſeaux blancs qui ont le bout des aîles noir, & qu'ils nomment *Witte-Meeuwen*. Ils conjecturent alors qu'ils ſont proches de la terre ferme, à cauſe que ces oiſeaux ne s'éloignent jamais de plus de quinze ou vint lieues du rivage. * De la Croix, *Rélation d'Afrique, tome* 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CLIMÉNE, Nymphe. *Voyez* CLYMÉNE.

CLIMITON, Philoſophe Anglois, vivoit ſous le régne d'Edouard II, Roi d'Angleterre, environ l'an 1350. Il compoſa quelques Ouvrages d'Aſtrologie, comme, *de Orbibus Aſtrologicis; Problemata Sophiſtica. &c.* citez par Pitſeus, Geſner & Voſſius, *des Math. ch.* 35. §. 39. Mais tous ces Ouvrages ne ſont pas grand' choſe.

CLINCHAMP (Giancolet Gervais de) *Voyez* GIANCOLET.

CLING ou **CLINGIUS**, (Conrad) Religieux de l'Ordre de ſaint François, & Allemand de nation, vivoit en 1545, & en 1550. Il compoſa divers Ouvrages de Controverſe; un Catechiſme en quatre livres; un Traité contre cette convention Impériale nommée *Interim*, qu'il intitula, *De ſecuritate conſcientiæ.* Il en écrivit un autre ſous le tître de, *Loci Theologici, &c.* On ne doit lire qu'avec beaucoup de diſcernement, ce qu'il a écrit ſur la Juſtification. * Le Mire, *de Script. Sac. XVI.*

CLING, ville de Baviere. *Voyez* KLING.

* **CLINGEN**, ville & fortereſſe de la Haute Saxe dans la Thuringe, ſur la riviére de Holbe, au nord d'Erfurt, tirant vers l'oueſt, à la diſtance d'environ ſept lieues.

CLINGENAW ou **CLINGNAW**. *Voyez* KLINGENAW.

CLINGIUS (Conrad) *Voyez* CLING.

CLINIAS, fils d'*Alcibiade* II, renouvella l'hoſpitalité entre les Athéniens & les Lacédémoniens. Il combattit dans la guerre contre Xerxès ſur une galére qu'il avoit équipée à ſes dépens, & armée de 200 Soldats. Clinias mourut à Coronée en Béotie, dans la bataille que les Athéniens gagnérent contre les Béotiens, la ſeconde année de la LXXXIII Olympiade, & 447 avant Jeſus Chriſt. Son fils Alcibiade III ſe rendit fort illuſtre. * Thucydide, *l* 6.

CLINIAS, Sicyonien, chaſſa les deux Tyrans Euthydéme & Timoclidas, qui avoient uſurpé la ſouveraineté à Sicyone, & fut élu Chef de la République par le peuple qu'il avoit mis en liberté. Après ſa mort, Abantidas s'empara du gouvernement. Clinias, qui étoit pére du célébre Aratus, vivoit ſous la CXXXVII Olympiade, & 232 ans avant J. C. * Plutarque, *in Arato*. Pauſanias, *in Corinthiacis*.

CLINIAS, Philoſophe de la Secte de Pythagore, & fameux Muſicien, vivoit environ la LXV Olympiade, & 520 ans avant J. C. Il étoit extrémement emporté, & calmoit les mouvemens de ſa paſſion, par le ſon de ſa Lyre. Il avoit coutume de s'écrier dans ces occaſions, *Je m'adoucis*. * Athénée, *l.* 4.

CLINIAS, ancien Ecrivain, n'eſt connu que parce qu'Agatharcide en a cité; & il n'en dit autre choſe, ſinon que ceux qui le ſuivent, prétendent que Perſée donna le nom à la Perſe, & Erythra à la Mer Rouge. Hérodote en a dit autant de la Perſe, & n'eſt différent de Clinias que dans quelques circonſtances. C'eſt que les Grecs ont voulu, comme les autres peuples, donner une grande idée de leurs antiquitez; mais on ne s'y trompe pas, & tout ce qu'ils ont dit des grands voyages de Perſée, a été reconnu pour fabuleux par leurs plus ſages Ecrivains. * Voſſius, *Hiſtoriens Grecs*.

CLINIQUES, ainſi nommez du mot Grec *κλίνη*, qui ſignifie un *Lit*. On donnoit ce nom chez les Romains à ceux qui alloient viſiter les malades allitez, pour les guérir, & qui pour la plupart n'étoient que des Eſclaves. Dans l'Egliſe primitive on appelloit *Cliniques*, ceux qui étant dangereuſement malades, recevoient le Sacrement du Batême au lit. Il y en avoit de trois ſortes. Premiérement, les Payens qui faiſoient mine de vouloir ſe faire Chrétiens, & qui n'avoient qu'à profeſſer la créance de la ſainte Trinité, pour qu'on fût obligé de leur adminiſtrer le Batême, lorſqu'ils le demandoient. *Les Seconds* étoient les *Catéchuménes*, à qui on avoit deſtiné le Batême pour la Pâque ſuivante, & qui en cas de maladie obtenoient diſpenſe pour être batiſez plutôt. En *troiſiéme lieu*, il y avoit des Chrétiens, qui différoient leur Batême juſques à la fin de leur vie, craignant que s'ils ſe faiſoient batiſer plutôt, les péchez qu'ils commettroient dans la ſuite, n'affoibliſſent la vertu de ce Sacrement. Ils s'imaginoient auſſi, quoique fauſſement, qu'à la réception du Batême tous les péchez de la vie paſſée s'effaçoient entiérement. On aſſûre que l'Empereur Conſtantin *le Grand*, différa par la même raiſon ſon Batême, juſques vers la fin de ſa vie. Les Chrétiens batiſez par *l'immerſion*, ne faiſoient pas grand cas des Cliniques qui étoient batiſez par *aſperſion*; mais c'étoit là une des foibleſſes que de plus vives lumiéres auroient aiſément diſſipée. * Pignorius, *de Servis*, *p.* 74. Du Frêne, *l.* 30. Boſius, *Diſſert. de Clinicis Eccl. Veteris, Iena*, 1657.

* **CLINTON** (Edouard) Comte de Lincoln & Grand Amiral d'Angleterre deſcendoit de Godefroy ou Oſfried Clinton, Chambellan & Thréſorier du Roi Henri I. Son grand pére avoit été Guillaume de Tancarville, Chambellan de Normandie. Le Roi Edouard VI le fit Amiral, & cette dignité lui fut confirmée par la Reine Marie, & enſuite par la Reine Elizabeth, qui le fit outre cela Membre de ſon Conſeil Privé, & l'employa dans les affaires les plus importantes de l'Etat. En 1572, elle le fit Comte de Lincoln, & la même année elle l'envoya en ambaſſade ſolemnelle en France, pour y ratifier les derniers traitez. Il mourut en 1585, & fut enterré à Windſor. Il eut trois femmes, 1. *Elizabeth* Blount, Maîtreſſe de Henri VIII, dont il eut quelques filles: 2. la fille de Mylord S.... dont il eut *Henri* qui lui ſuccéda dans ſes tîtres: 3. une fille de la Maiſon de Kildarn, de laquelle il n'eut point d'enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Camden, *Britannia*, *p.* 474 *&* 481. Larrey, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 2. *p.* 237, 402 *&* 735.

CLIO, Muſe, étoit fille de Jupiter, & de Mnemoſyne. Elle préſidoit à l'Hiſtoire, & fut nommée Clio, du mot Grec *Κλέος*, qui ſignifie *Gloire* & *Renommée*: ce qui exprime celle que les illuſtres Ecrivains donnent aux Héros dans un Ouvrage hiſtorique. On la répréſente ordinairement ſous la figure d'une jeune fille couronnée de laurier, tenant en la main droite une Trompette, & de la gauche un livre. * Hérodote, &c.

* **CLION**, bourg de France dans le Berry, eſt ſitué entre la riviére d'Indre & le ruiſſeau d'Ozanne, à une lieue de Châtillon ſur Indre. On célébre dans ce lieu deux fêtes principales, ſavoir, celle de Sainte Colombe qui en eſt la Patrone, & celle de Sainte Théodore Vierge & Martyre. La premiére, quoique célébrée avec beaucoup de dévotion, n'attire pourtant point d'Etrangers, parce qu'elle arrive le dernier jour de l'année. L'autre arrive le 28 avril, & le peuple y vient de huit ou dix lieues, pour obtenir par l'interceſſion de la Sainte, la guériſon de la goutte. * *Dict. Univ. de la France*.

CLIPSTON, (Jean) Religieux de l'Ordre des Carmes, Anglois de nation, dans le XIV ſiécle. Il compoſa divers Ouvrages, *Expoſitorium Sacrorum Bibliorum; Exempla Sacræ Scripturæ;*

Quæſtiones in Magiſtrum Sententiarum; *Sermones*, *&c.* Il mourut vers l'an 1378. * Lucius, *in Biblioth. Carmel.* Pitſeus, *de Illuſtr. Script. Angl.* &c.

CLISMA. *Voyez* CLYSMA.

CLISSA, anciennement *Andetrium*, bonne forterſſe des Vénitiens, ſituée ſur une montagne eſcarpée dans la Dalmatie, à quatre lieues de Spalato, du côté du nord, & à dix de Sébénico, vers l'Orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

CLISSON, bourg ou petite ville de France. Ce lieu, que le Connétable de Cliſſon a rendu célébre, eſt en Bretagne ſur la Seure Nantoiſe, à cinq lieues de Nantes du côté du Midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CLISSON, (Garnier de) un des plus grands Seigneurs de la Bretagne, vivoit dans le XIV ſiécle, ſous le régne de Philippe de Valois. Il défendit le château de Breſt contre l'armée du Comte de Montfort, qui ſe portoit pour héritier de la Bretagne, au préjudice de Jeanne de Blois ſa niéce. Cliſſon fit une ſortie avec 40 hommes des plus hardis, & rentra enſuite dans la place, après avoir reçu pluſieurs bleſſures, dont il mourut trois jours après. * Froiſſard, *l.* 1. *c.* 46. *Voyez* le P. Lobineau, *Hiſt. de Bretagne*, édit. de Paris, *in folio.*

CLISSON, (Olivier de) Seigneur de Cliſſon & de Porhoët, Connétable de France ſous les Rois Charles V, & Charles VI, étoit Gentilhomme Breton, fils d'OLIVIER de Cliſſon, & de *Jeanne* de Belleville. Il fut élevé avec Jean de Bretagne, Comte de Montfort, dont il prit le parti contre Charles de Blois, & il donna les premiéres marques de ſon courage, à la bataille d'Auray en 1364, au ſervice du même Comte. Depuis, étant venu en France, il s'attacha au Connétable Bertrand du Gueſclin, qui le fit ſon frére d'armes en 1370, & il ſe ſignala à la bataille de Pontualain, & en diverſes autres occaſions contre les Anglois: de ſorte qu'après la mort de Du Gueſclin, le Roi Charles VI le fit Connétable de France. Il fut pourvu de cette charge le 28 novembre 1380. Il avoit accompagné le Roi Charles VI, à ſon ſacre & à ſon couronnement, & enſuite ayant réglé la milice, il commanda l'avant-garde à la célébre bataille de Roſebec, donnée contre les Flamans en 1382, où 25000 hommes des ennemis reſtérent ſur la place. Depuis, ayant été envoyé en Bretagne, le Duc le fit arrêter, l'an 1387, au château de l'Hermine, d'où il ne put ſortir qu'avec une groſſe rançon. A ſon retour en France, il demanda juſtice & ſecours au Roi, & ſe vengea de cette injure. Pierre de Craon, qui avoit été banni de France, s'imaginant que le Connétable avoit procuré ſa diſgrace, alla l'attendre un ſoir le 14 juin de l'an 1391, qu'il revenoit de l'Hôtel de S. Paul, où le Roi avoit donné le bal, & le laiſſa pour mort, percé de divers coups, qui ſe trouvérent n'être pas mortels, & le Connétable s'en fit faire raiſon. Pendant la maladie du Roi, ſes oncles qui gouvernoient l'Etat, ôtérent la charge de Connétable à Cliſſon, qui ſe retira en Bretagne, où il fit la guerre au Duc Jean V. Mais s'étant accommodé avec lui, il mourut à ſon château de Joſſelin, peu de tems après, aimé, craint, & honoré de tout le monde, le 24 avril de l'année 1407. Son corps fut enterré au milieu du chœur de l'égliſe du château, où l'on voit encore ſon tombeau. Il deſcendoit d'OLIVIER, I. du nom, Sire de Cliſſon, qui vivoit du tems du Roi Philippe *le Bel*, & qui fut pére d'OLIVIER II, qui ſuit.

II. OLIVIER, II. du nom, Sire de Cliſſon, ſervit le Roi Charles *le Bel* dans ſes armées en 1324, & épouſa *Iſabeau* de Craon, fille de *Maurice*, V. du nom, Sire de Craon, morte le 30 juillet 1350, dont il eut 1. OLIVIER, III. du nom, qui ſuit; 2. *Mahaud*, alliée 1. à *Guy* de Bauçay, dit *le Jeune*, Seigneur de Chénecé: 2. à *Savary* de Vivonne, III. du nom, Seigneur de Thors, des Eſſars, &c. & 3. *Amaury* de Cliſſon, Seigneur de la Blandinaye, & autres terres, qui furent confiſquées à cauſe des rebellions & forfaitures qu'il avoit commiſes pendant les guerres de Bretagne, dont il obtint néanmoins abolition avec d'autres Seigneurs, par lettres de Charles de Blois, Duc de Bretagne, du dernier décembre 1344, confirmées par le Roi au mois de janvier ſuivant, mort au combat de la Roche-Dérien en 1347, tenant le parti de ce Duc. Il avoit épouſé *Iſabeau*, Dame de Rémefort & de Mortier-Croulle, dont il eut, *Amaury* de Cliſſon, II, du nom, Seigneur de Rémefort, &c. qui ſervoit en Flandre, en 1388, en la compagnie du Connétable de Cliſſon ſon couſin, & qui mourut ſans poſtérité; & 4. *Iſabeau* de Cliſſon, mariée en 1351, à *Renaud* d'Ancenis, Seigneur de l'Iſle d'Aurillé, laquelle fit ſon teſtament en 1414.

III. OLIVIER, III. du nom, Sire de Cliſſon, ſervit dans les armées en 1324, & 1340; mais ayant été convaincu d'intelligence avec les Anglois, & de leur avoir voulu livrer la ville de Nantes, il fut condamné par Arrêt rendu par le Roi à Orléans, à perdre la tête; ce qui fut exécuté aux Halles de Paris, le deuxiéme août 1343, & ſes biens furent confiſquez. Il avoit épouſé 1. en mai 1320, *Blanche*, fille ainée & héritiére de *Jean*, Seigneur de Bouville & de Milly, & de *Marguerite* de Beaumez, Dame de Blaſon & de Mirebeau: 2. vers l'an 1328, *Jeanne* de Belleville, veuve de *Géofroy*, Seigneur de Châteaubriant, & fille de *Maurice*, Seigneur de Belleville, de Montagu, de la Garnache, &c. & de *Létice* de Parthenay. Elle fut bannie du Royaume par Arrêt du premier décembre 1343, & ſes biens furent confiſquez; mais ils furent rendus à ſon fils en 1362. Du premier lit vint, 1. *Jean* de Cliſſon, Seigneur de Milly en Gâtinois, qui fut enveloppé dans le malheur de ſon pére, & qui ſe retira en Bretagne, où il mourut ſans poſtérité: du ſecond lit ſortirent, 2. OLIVIER, IV. du nom, qui ſuit; 3. *Maurice*, Seigneur de Blain; 4. *Guillaume*, Seigneur de la Trouviére; 5. *Iſabeau*, mariée à *Jean*, Sire de Rieux; & 6. *Jeanne* de Cliſſon, alliée à *Jean* de Harpedéne, Seigneur de Montendre.

IV. OLIVIER, IV. du nom, Sire de Cliſſon, Comte de Porhoët, Connétable de France, qui a donné lieu à cet article, & dont l'éloge eſt rapporté cy-deſſus, mourut le 24 avril 1407. Il épouſa 1. *Catherine* de Laval, fille de *Guy*, X. du nom, Sire de Laval, & de *Béatrix* de Bretagne: 2. *Marguerite* de Rohan, veuve de *Jean* Sire de Beaumanoir, & fille d'*Alain*, VII. du nom, Vicomte de Rohan, & de Léon, & de *Jeanne* de Roſtrenan, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de ſa premiére femme furent, 1. *Béatrix*, Comteſſe de Porhoët, &c. mariée à *Alain*, VIII. du nom, Vicomte de Rohan, &c. morte en 1448; & 2. *Marguerite* de Cliſſon, alliée en janvier 1387, à *Jean* de Châtillon, dit *de Bretagne*, I. du nom, Comte de Penthiévre, morte en 1441. * Froiſſard & Enguerran de Monſtrelet, *Chron.* Le Laboureur, *Hiſt. de Charles VI.* Le Féron & Godefroy, *Offic. de la Couronne.* Juvénal des Urſins, *Hiſt. de Charles VI.* Mézeray. Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers.*

CLISTHE'NE, fils d'*Ariſtonyme*, Tyran de Sicyone, dans le Péloponnéſe. Il défendit qu'on récitât les vers d'Homére, parce qu'ils étoient trop eſtimez dans Argos. Ce fut auſſi lui qui renverſa le monument que l'on avoit conſacré à la mémoire d'Adraſte, Roi de Sicyone. Il commanda l'armée qui fut levée par un décret des Amphyctions pour marcher contre les Habitans de Cirrha, qui avoient commis des Sacriléges contre Apollon. Il propoſa ſa fille pour prix dans les Jeux Olympiques, & promit de la donner à celui qu'il en jugeroit digne. Mégaclès Athénien eut l'avantage ſur tous les autres, & emmena ſon épouſe à Athénes. On ne ſait pas préciſement en quel tems il vivoit: il y a apparence que c'étoit vers la LVIII Olympiade, & environ 548 ans avant JESUS-CHRIST. * Hérodote, *Erato* ou *l.* 6. Pauſanias, *in Phocicis* ou *l.* 10.

CLISTHE'NE, Athénien, grand-pére de *Periclès*, inventa le premier le ban de l'Oſtraciſme, par lequel on pouvoit chaſſer un Citoyen, à cauſe de ſa trop grande puiſſance, de peur qu'il ne ſe fit Tyran de ſa patrie. Il étoit de la famille des Alcméonides, & ce fut lui qui fit chaſſer d'Athénes Hippias, fils de Piſiſtrate, la ſeconde année de la LXVII Olympiade, 510 ans avant J. C. Ainſi la tyrannie fut abolie, & la République rétablie. * Hérodote, *Terpſichore*, ou *l.* 5. Cicéron, *in Bruto.* Pauſanias, *in Corinthiacis*, ou *l.* 2. Plutarque, *in Ariſtide & Pericle*, *&c.*

* **CLITAGORE**, femme Theſſalienne, qui étoit Poëte, & dont parle le Scholiaſte d'Ariſtophane dans la Comédie des Guêpes. * Hofmanni *Lexic. Univ.*

CLITARQUE, Auteur Grec, vivoit vers la CXII Olympiade, & environ 332 ans avant JESUS-CHRIST. Il fut témoin des conquêtes d'Alexandre *le Grand*, dont il écrivit l'Hiſtoire, comme nous l'apprenons de Quinte-Curce, *l.* 6. Plutarque le cite auſſi dans la Vie d'Alexandre *le Grand.* Quintilien juge du caractére de cet Auteur en la maniére ſuivante, *Clitarchi probatur ingenium, fides infamatur.* * Diodore, *l.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 14. *ch.* 11. Voſſius, *des Hiſt. Grecs*, *l.* 1. *ch.* 10.

CLITE, fille de *Mérope*, & femme de *Cyzique*, aimoit tant ſon mari, qu'elle ne put ſe réſoudre de lui ſurvivre, & s'étrangla elle même de deſeſpoir, après ſa mort. * Apollonius, *l.* 1. Orphée, *dans ſes Argonautes.*

CLITEMNESTRE. *Voyez* CLYTEMNESTRE.

CLITES, Nation de la Cilicie, ſujette d'Archelaüs, ſe retira ſur le Mont-Taurus, pour éviter de payer le tribut aux *Romains*; mais M. Trebellius, Lieutenant de Vitellius, Gouverneur de Syrie, les y força, en tua une partie, & contraignit les autres de ſe rendre, l'an 36 de JESUS-CHRIST. Ces peuples s'étoient déja revoltez contre leur Roi, l'an 17 de JESUS-CHRIST, & remuérent encore ſous l'Empire de Claude; mais Antiochus, Roi de Comagéne, prit leur Chef, & les diſſipa. * Tacite, *Annal. l.* 6. *ch.* 41. & *l.* 12. *ch.* 54.

CLITIE. *Voyez* CLYTIE.

CLITODE'ME, eſt au témoignage de Pauſanias le plus ancien de ceux qui ont écrit l'Hiſtoire d'Athénes. On peut voir dans cet Auteur ce qu'il en rapporte. Héſychius le cite ſur un article plus conſidérable. L'Auteur de l'Etymologique, & Michel Apoſtolius ſe ſervent auſſi de cet Ouvrage. * Voſſius, *Hiſtoriens Grecs.*

CLITOMAQUE (*Clitomachus*) Philoſophe, natif de Carthage, vivoit ſous la CLX Olympiade, vers l'an 140 avant JESUS-CHRIST. On le nommoit *Aſdrubal*, dans le langage de ſon païs. A l'âge de 40 ans, il paſſa à Athénes, & fut Diſciple de Carnéade, qui prit ſoin de l'inſtruire lui-même. Il y réüſſit ſi bien, que Clitomaque lui ſuccéda, & expliqua ſes ſentimens dans pluſieurs Ouvrages. Il compoſa plus de quatre cens volumes. On dit qu'il avoit une parfaite connoiſſance des opinions de trois differentes Sectes, des Académiciens, des Péripatéticiens, & des Stoïciens. Diogéne Laërce a écrit ſa Vie. Il eſt different d'un autre CLITOMAQUE Thurien, Diſciple d'Euclide. * Diogéne Laërce

CLITOMAQUE, Athléte célébre, étoit de Thébes, & fils d'Hermocrate. Il fut fameux en ſon tems par les prix qu'il remporta aux differens Jeux & combats de la Gréce. Il remporta le prix aux Jeux Iſthmiques, & le même jour il fut encore vainqueur au Pugilat & au Pancrace. Ce dernier étoit une lutte compoſée, que les Grecs appelloient ἀνακλινοπάλη, & où l'on faiſoit effort de tout ſon corps. Elle différoit du Pancrace. Clitomaque fut couronné trois fois à Delphes pour avoir eu l'avantage à ce combat du Pancrace. Aux Jeux Olympiques il fut le ſecond qui, après Théagéne de Thaſe, eut en un même jour le prix du Pugilat & du Pancrace. Pauſanias rapporte encore pluſieurs autres victoires ſemblables que ce fameux Athléte remporta. On trouve une Epigramme à ſa louange dans l'Anthologie, *l.* 4. Elien, dans ſes *Diverſes Hiſtoires*, loue ſon amour pour la pudeur, & dit qu'il avoit un très-grand ſoin de détourner la vue de deſſus tout objet qui pouvoit bleſſer l'honnêteté; & que ſi dans un repas on diſoit la la moindre parole qui pût la bleſſer, il ſe retiroit auſſi-tôt. * Pauſanias, dans le premier livre des *Eliaques*, ou *l.* 6. Elien, *Varia Hiſtoria*, *l.* 3. *ch.* 30. Paulmier, *dans ſes Obſervations ſur les Eliaques de Pauſanias.*

CLITOMNE, fleuve que l'on appelle aujourd'hui *il Clitunno*, dans la Toſcane, & dans le Territoire de *Monteſiaſco*. Les anciens Auteurs diſent que ſon eau avoit cette propriété, que les bœufs qui en buvoient devenoient blancs. * Virgile, *Géorg. l.* 1.

v. 146. Pline, l. 2. ch. 103, où on lit ordinairement *In Faliſco Clitumni amnis aqua pota candidos boves facit*, mais dans l'édition du P. Hardouin *in uſum Delphini*, on ne trouve point le nom de *Clitumnus*. Suétone, *dans la Vie de Caligula*, ch. 43. Juvénal, *Sat.* 12. v. 13.

CLITONYME, Hiſtoriographe, compoſa une Hiſtoire d'Italie, & une autre de Sybaris, que Plutarque a citées dans ſes petits Paralléles. Ses Tragiques ne furent apparemment que divers petits Traitez ſur des ſujets vulgaires. Le même Plutarque en cite le troiſiéme livre, & en rapporte des fables aſſez mal imaginées touchant Orphée. * Voſſius, *Hiſtoriens Grecs*.

CLITOPHON, de Rhodes, Auteur célébre, décrivit l'Hiſtoire ou la Géographie de pluſieurs païs. Plutarque cite le dixiéme livre de la Deſcription des Indes, & Stobée fait auſſi mention de cet Ouvrage. Une Deſcription de l'Italie, & une autre des Gaules, dont les mêmes Auteurs ont parlé, étoient plus intéreſſantes pour nous; mais tous ces Ouvrages ſont perdus, ainſi qu'un autre où il décrivoit la fondation de pluſieurs villes. On ne ſera pas fâché d'apprendre, que cet Ecrivain en parlant de Lyon, dit que ſon nom étoit compoſé de deux noms Gaulois, *lugum*, qui ſignifioit *corbeau*, & *dunum*, *colline*; parce que lorſqu'on jetta les fondemens de cette ville, on vit paroître un grand nombre de corbeaux ſur la hauteur où elle fût bâtie. * Voſſius, *Hiſtoriens Grecs*.

CLITOR, Roi d'Arcadie, ſucceda à ſon pére *Azan* avec ſon frére *Aleus*, & tint ſa Cour dans Lycoſura. Il fit bâtir la ville nommée *Clitore*, où il y avoit une fontaine qui faiſoit haïr le vin, & dont Ovide parle, *Métam.* l. 15. v. 322. Il mourut ſans enfans. * Pauſanias, *in Arcadicis*, ou l. 8.

CLITORE, ville. *Voyez* l'article précédent.

CLITORIS, étoit, ſelon la Fable, la fille d'un Myrmidon, ſi belle, que Jupiter en devint amoureux, mais ſi petite, que ce Dieu fut obligé de ſe transformer en fourmi, pour pouvoir jouir de ſes amours. * Arnobe, l. 4. p. 145.

CLITUNNO. *Voyez* CLITOMNE.

CLITUS, étoit frére d'*Hellanice*, qui avoit été nourrice d'Alexandre *le Grand*. Après avoir porté les armes ſous Philippe, il fut le compagnon des victoires d'Alexandre, & eut même la gloire de lui ſauver la vie, à la bataille du Granique, la troiſiéme année de la CXI Olympiade, & 334 avant JESUS-CHRIST, & de couper la main à un certain Rhoſacès, qui avoit la hache levée pour tuer le Roi. Alexandre l'aimoit beaucoup, & lui confia même le Gouvernement d'une des plus importantes provinces de ſon Empire. Le jour qui précédoit celui qu'il en devoit aller prendre poſſeſſion, le Roi le convia à ſouper. Clitus ayant un peu plus bu que de coutume, mépriſa les actions d'Alexandre, en comparaiſon de celles de Philippe, pére de ce Prince. Ce qui fâcha ſi fort Alexandre, qu'il tua lui même Clitus, l'an 329 avant JESUS-CHRIST: violence dont il témoigna depuis un déplaiſir inconcevable. * Quinte-Curce, l. 4. & 8. Plutarque, *dans la Vie d'Alexandre*, &c.

CLITUS, de Milet, Diſciple d'Ariſtote, a écrit une Hiſtoire de ſa patrie. Il vivoit ſous la CXVI Olympiade, & vers l'an 316 avant JESUS-CHRIST, & en même tems qu'un autre CLITUS, Capitaine de Caſſander, qui fut défait par Antigonus. * Diodore de Sicile, l. 18. Voſſius, *de Hiſt. Græc.* l. 1. ch. 10.

CLITUS, fut auteur d'une ſédition excitée à Tibériade, du tems de la guerre que Tite Veſpaſien fit aux Juifs. Flave Joſéphe voulant le punir, ordonna à un de ſes Gardes de lui couper les mains, & ce Garde n'ayant oſé le faire, Joſéphe ſe mit en état de le punir lui-même. Clitus voyant qu'il ne pouvoit éviter la punition, le pria de lui laiſſer du moins une main, il le lui accorda, pourvû que lui-même s'en coupât une. Auſſi-tôt ce ſéditieux tira ſon épée, & ſe coupa la main gauche. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, l. 2. ch. 44.

CLIVIO (Martin) Religieux Anglois de l'Ordre de S. Benoît. On ne ſait pas préciſement en quel ſiécle il a vécu; mais ſeulement, qu'il a écrit des Homélies & quelques autres Ouvrages. * Piſeus, *de Script. Angl.*

C L O.

* CLOACINE, certaine Déeſſe dont Tatius Roi des Sabins trouva la ſtatue dans un cloaque; & comme on ignoroit ſon nom, on l'appelle Cloacine de l'endroit où elle avoit été trouvée. * Minutius Félix.

CLOAQUE, égout ou foſſe ſouterraine dans laquelle ſe déchargent les immondices d'une ville. Tarquin *le Superbe* acheva le grand Cloaque de Rome, qu'avoit commencé l'*Ancien* Tarquin, & qui aboutiſſoit au pont des Sénateurs & ſe déchargeoit dans le Tibre. Son canal étoit fort ſpacieux, & pour le faire, il fallut percer des montagnes & voûter pluſieurs endroits de la ville. Il étoit bâti de pierres de taille en arcade, ſi bien liées & cimentées, que le cours continuel des eaux & des immondices n'y firent aucun dommage en l'eſpace de ſept cens ans. On fit encore dans la ville d'autres Cloaques qui ſe rendoient dans le grand. M. Caton & Fulvius Flaccus Cenſeurs en firent conſtruire un ſur le Mont-Aventin. Il y avoit des Officiers établis pour avoir ſoin de ces ouvrages, & pour les faire réparer. On les appelloit *Curatores Cloacarum Urbis*.

* CLOBARD (Pierre) de Schoondyk, habile dans les Langues Gréque & Latine, a traduit de Grec en Latin les trois Olynthiennes de Démoſthéne. Il fait dans ſa préface le paralléle de Démoſthéne & de Cicéron. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 730.

* CLOCENTO, anciennement *Numiſtro*, étoit une petite ville des Brutiens: maintenant c'eſt un village de la Calabre Citérieure, ſitué entre Coſenza & Nicaſtro, à trois lieues de la Mer de Toſcane. * Maty, *Dict. Géogr.*

CLOCHE. On attribue communément l'uſage des Cloches des égliſes à ſaint Paulin de Nole, d'où on prétend qu'elles ont été appellées *Campana*, du nom de la province, & *Nola*, du nom de la ville. Mais long-tems avant ce tems-là Quintilien fait mention des Cloches ſous le même nom, & il eſt certain que l'uſage des Clochettes & des Cloches eſt beaucoup plus ancien. Chez les Hébreux le Grand Prêtre avoit des ſonnettes d'or au bas de ſa tunique, pour avertir le peuple lorſqu'il entroit dans le Sanctuaire. On dit que les Rois de Perſe avoient le bord de leurs robbes orné comme celui du Grand Prêtre des Juifs, de pommes de grenade, & de ſonnettes d'or. Les Dames Arabes qui ſont près de la perſonne du Roi, qui le ſervent & le divertiſſent, ont des grelots d'or aux jambes, au cou & au coude, & lorſqu'elles danſent, le mouvement de ces ſonnettes fait une harmonie fort agréable. Les Princeſſes Arabes portent aux jambes de gros anneaux d'or creux, que l'on remplit de petits cailloux, qui ſonnent comme des grelots lorſqu'elles marchent, & qui avertiſſent que la Maîtreſſe du logis paſſe, afin que les domeſtiques ſe tiennent dans le reſpect, & que les Etrangers ſe retirent pour ne pas voir la perſonne qui paſſe. Le Prêtre de Proſerpine chez les Athéniens, ſonnoit une Cloche, pour appeller le peuple au ſacrifice. Les Perſes, les Grecs, & les Romains ſe ſont ſervis de Cloches, pour appeller le peuple en diverſes occaſions. Les Prêtres de Cybéle s'en ſervoient dans leurs myſteres: on pendoit même de toute antiquité des ſonnettes au cou des mulets & des autres animaux. Les Mendians en avoient, pour exciter les paſſans a leur donner l'aumône. Enfin on les employoit à divers uſages: mais on ne voit pas que l'on s'en ſoit ſervi dans l'égliſe pour appeller le peuple, avant le tems de ſaint Paulin, qui le premier établit cet uſage à Nole. Il a paſſé depuis dans la plupart des égliſes d'Occident; mais il étoit rare chez les Grecs, qui ſe ſervent d'un certain inſtrument de bois qu'ils appellent *Symandre*, qui n'eſt autre choſe qu'un ais fort étroit & long de quatorze piez, ſur lequel on frappe avec deux petits maillets de bois. Il y a eu néanmoins autrefois des Cloches dans quelques égliſes des Grecs, comme il paroît par George Pachymére & par Michel Pſellus; mais, après la priſe de Conſtantinople, l'uſage des Cloches fut défendu par les Turcs. Il y en a néanmoins en quelques endroits éloignez des Turcs, comme au Mont Athos; & Dandini, *dans ſon Voyage du Mont Liban*, aſſure que les égliſes des Grecs avoient des Cloches avant que les Grecs fuſſent ſous la domination des Turcs.

Ce que le peuple appelle batême, & qu'on doit appeller bénédiction des Cloches, eſt une cérémonie eccléſiaſtique que l'on fait ſur les Cloches. On les lave dehors & dedans avec pluſieurs bénédictions & priéres, & on leur impoſe un nom. On croit que cette coutume de bénir les Cloches fut introduite ſous le Pape Jean XII, en 972; mais elle doit être plus ancienne que le dixiéme ſiecle, puiſqu'Alcuin, qui vivoit ſous Charlemagne, en parle comme d'une choſe qui étoit en uſage, & qu'il en eſt fait mention dans quelques monumens du huitiéme & du neuviéme ſiécle. Mathieu Paris dit qu'autrefois il étoit défendu de ſonner les Cloches, pendant le tems de deuil: d'où vient qu'on ne les ſonne point le jour du Vendredi Saint. * Magius, *de Tintinnabulis*. Leo Allatius, *de Templis Græcorum*, & autres Auteurs.

CLOCHER, ville. *Voyez* CLOGHER.

CLODEBERT, Prince François, étoit fils du Roi *Chilpéric* I, & de *Frédegonde*. Il promettoit beaucoup, lorſqu'il mourut de dyſſenterie à l'âge de 15 ans. Ce fut en 580. Il eſt enterré dans l'égliſe de ſaint Creſpin & Creſpinien de Soiſſons. Fortunat Evêque de Poitiers fit ſon Epitaphe, l. 9. *Carm.* 4.

CLODEMIR. *Cherchez* CLODOMIR.

* CLODH (Fréderic de) Gouverneur de Nuis, ſervit d'abord en France dans les troupes envoyées au ſecours des Huguenots. Il s'attacha enſuite au Comte de Meurs, ſous lequel il fut Colonel. Ce Comte s'étant emparé de Nuis par ſtratagême, il lui en donna le Gouvernement. Ce nouveau Gouverneur incommoda fort les ennemis, & lorſque l'année ſuivante il ſe vit aſſiégé par les Eſpagnols, il fit pluſieurs ſorties avantageuſes, & les chaſſa ſouvent juſques dans leur camp. La ville de Nuis ayant conclu avec les ennemis une ſuſpenſion d'armes, pendant laquelle on devoit entrer en traité, il arriva qu'une partie de la Bourgeoiſie ſe mit à tirer de la ville. Le Gouverneur dit que cela s'étoit fait à ſon inſçu & pendant qu'il dormoit; mais cette hoſtilité inattendue irrita tellement les Aſſiégeans, qu'ils donnérent aſſaut à la ville avec tant de furie, que malgré la vigoureuſe réſiſtance de Clodh, elle fut priſe & traitée avec la derniére cruauté. On s'aſſura d'abord de la perſonne du Gouverneur auquel on donna un Jéſuite pour le préparer à la mort dans un quart d'heure; mais comme il ne vouloit pas entendre parler de la Religion Romaine, on l'étrangla ſur le champ, & on pendit à la fenêtre un Miniſtre & quelques autres Réformez pour les faire ſervir de ſpectacle au peuple. On fit ſortir de la ville ſous une eſcorte la femme de Clodh & ſes enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Strada, *de Bello Belg.*

CLODION, dit *le Chevelu*, ſecond Roi de France, ſuivant l'opinion vulgaire, ſuccéda environ l'an 428, à Pharamond; mais celui-ci n'eſt point connu dans nôtre Hiſtoire; & ainſi on pourroit croire que Clodion auroit commencé à régner dès l'an 414. Grégoire de Tours lui donne le nom de *Chlogio*, Sidonius Apollinaris le nomme *Cloio*, & Proſper l'appelle *Clodion*. On le ſurnomma, dit-on, *Chevelu*, parce qu'il portoit de longs cheveux, & qu'il fit une loi touchant les longues chevelures, qu'il n'étoit permis de porter qu'aux perſonnes libres, ou aux Princes du ſang Royal. D'autres diſent que tous les Francs portoient les cheveux longs par devant, & courts par derriére; & que ce Prince les laiſſa tous croître également; ce qui lui fit donner le nom de *Chevelu*. L'Auteur du premier Epitome publié ſous le nom de Grégoire de Tours qui n'en eſt pas l'Auteur, Sigebert & Aimoin diſent que Clodion étoit fils de Pharamond; mais Grégoire de Tours dans le ſecond livre de l'Hiſtoire des François ſe contente de marquer qu'il fut Roi des François, ſans marquer qui furent ſes parens. Yves de Chartres, *dans ſa Chronique*, lui donne pour pére Didion, fils de Pharamond. Ainſi on ne peut rien établir de certain à cet égard. Clodion paſſa le Rhin environ l'an 431, pour faire une irruption dans les Gaules; mais il fut chaſſé par Aëtius. Grégoire de Tours, qui l'appelle *très noble & très vaillant*, dit qu'il faiſoit ſon ſéjour au château nommé Diſ-

parg ſur les confins de la Thuringe. Quelques-uns prétendent que Diſparg eſt Duisbourg, dans le Duché de Cléves; mais il n'y a pas d'apparence, puiſque Clodion avoit paſſé le Rhin, & que Duisbourg eſt de l'autre côté. Il ſemble que ce ſoit Hensberg dans le Duché de Juliers, ſur la riviére de Worms, qui ſépare le diocéſe de Liége de celui de Cologne; & cette opinion eſt d'autant plus probable, que dans le ſecond Epitome attribué à Grégoire de Tours, ce château eſt appellé *Heinsbarg*, & non pas *Diſparg*; & que par la Thuringe, il y a lieu d'entendre le païs des Tongres, où eſt maintenant le diocéſe de Liége. Vendelin ſoutient aſſez hardiment que ce Diſparg eſt Dieſtborch en Brabant, près de Faren, parce que ce lieu eſt très agréable & très propre pour la réſidence d'un Prince. Quoi qu'il en ſoit, Clodion paſſa dans la forêt charbonniére en Hainaut, & ſe rendit maître de Cambray, de Tournay, & de quelques autres places voiſines. En 440, il pouſſa ſes conquêtes dans l'Artois, & fut défait par Aëtius. Peu après, reprenant courage, il ſe rendit maître de l'Artois, s'avança juſqu'à la Somme, où il prit la ville d'Amiens, & laiſſa ſon Royaume à Mérouée, qui, ſelon quelques-uns, étoit ſon fils, ou ſelon d'autres, ſon parent, & Tuteur des deux Princes Clodebaud & Clodomir, que Clodion avoit eus de ſa femme N. . . fille du Roi de Thuringe. Il mourut vers l'an 451, après un régne de plus de trente ſept ans. *Voyez* la Remarque après MÉROUÉE. * Grégoire de Tours, *l.* 2. Aimoin, *l.* 1. Proſper, *Chron.* Mézeray, *Hiſt. de France.*

CLODIUS (Publius) Sénateur Romain, iſſu de la famille des *Clodius*. Il étoit fort vicieux & on l'accuſa d'avoir commis inceſte avec ſes trois ſœurs. L'an de Rome 693, il ſe gliſſa, habillé en femme, dans une aſſemblée religieuſe où il n'étoit permis qu'aux femmes d'entrer. L'aſſemblée ſe tint dans la maiſon de Jules Céſar qui étoit grand Pontife. Clodius fut découvert & l'on ne manqua pas d'attribuer cette démarche à une ſecrette intelligence entre lui & *Pompeia*, pour lors femme de Céſar, qui s'en ſépara d'abord après cette action. Comme Céſar employoit utilement Clodius dans ſes brigues, il ne voulut pas le choquer ouvertement & publia qu'il ne croyoit pas que le ſoupçon que le public avoit jetté ſur ſon épouſe, fût fondé, mais qu'il la répudioit, parce que la femme de Céſar ne devoit pas même être ſuſpecte. Comme le Sénat de Rome vouloit qu'une pareille profanation fût punie ſelon la rigueur des loix, l'on fit pour cet effet des recherches fort exactes. Mais Clodius, de ſon côté, avoit pris de bonnes précautions. Le ſoir même où il fut découvert dans l'aſſemblée des femmes, il ſçut ſe faire relâcher par mille promeſſes qu'il fit aux ſervantes, & dans la nuit il ſortit de la ville & arriva avant le jour à *Intéramne*, où il avoit un ami nommé *C. Caſſinius Scolla*, qu'il pria d'inſinuer aux Bourgeois d'Intéramne qu'il y étoit arrivé le ſoir auparavant. Scolla devoit outre cela, lorſqu'il en ſeroit requis comme témoin, dépoſer la même choſe à Rome. Clodius fut donc accuſé; les femmes qui l'avoient vu & les ſervantes qui l'avoient ſaiſi dans l'aſſemblée célébrée à l'honneur de *Cybéle*, dépoſérent contre lui; mais il leur oppoſa le témoignage des Intéramniens & particuliérement celui de C. Caſſinius Scolla, par lequel il prouva que ce ſoir-là il ne pouvoit pas avoir été dans Rome. Mais Cicéron déclara que Clodius le même ſoir, peu avant le coucher du Soleil, avoit été le voir dans ſa maiſon, qu'ainſi il n'avoit pas pu arriver en même tems à Intéramne & lui faire viſite. Cneius Pompeius, M. Craſſus & Céſar lui-même, quoique l'affaire le touchât de bien près, firent tous leurs efforts pour ſauver Clodius, parce qu'on s'apperçut qu'une partie du Sénat, en châtiant Clodius, vouloit mettre un frein à la licence des jeunes Patriciens de Rome. Enfin Clodius fut déclaré innocent dans cette affaire, & depuis ce tems-là il ne reſpira que vengeance contre Cicéron, dont auparavant il avoit été le bon ami. Dans la vue de hâter ſa vengeance il ſe fit adopter par un certain *Fonteius*, homme *plébéien*, afin que perdant par là ſa qualité de Patricien il pût arriver à la charge de Tribun du peuple. Les déſordres & les violences ſans nombre que Clodius exerça dans Rome pendant ſon Tribunat lui attirérent enfin ce qu'il avoit mérité depuis long-tems. T. Annius Milon le rencontra dans la *Voye Appienne*, près de la ville de *Bovilles*. Ils en vinrent aux mains, & Clodius bleſſé ſe fit porter à une campagne qu'il avoit dans le voiſinage. Milon craignant que Clodius de retour à Rome n'excitât une trop grande tempête contre celui qui l'avoit bleſſé, réſolut de le tuer; il courut donc à ſa maiſon de campagne, en tira Clodius & le fit aſſommer. La ſuite du procés qu'on intenta à Milon ſe trouve dans Cicéron, qui plaida en faveur de Milon. * Cicéron, *pro Domo & de Haruſp. Reſp. & Dans ſes Epitres.* Aſconius Pedianus, ſur l'Oraiſon *pro Milone.* Dion Caſſius. Plutarque, *dans la Vie de Cicéron.*

CLODIUS LICINIUS, Auteur Latin, qui a écrit une Hiſtoire Romaine, citée par Tite-Live dans le *l.* 29, & par pluſieurs autres. Il eſt différent de CLODIUS SEXTUS, qui a compoſé en Grec un Ouvrage des Dieux cité par Arnobe, *l.* 5. *Adverſ. Nat.* & par Lactance, *l.* 1. *de Falſa Relig. ch.* 22. Le *Clodius* qui a écrit une Chronique citée par Plutarque, au commencement de la Vie de Numa, & celui que Porphyre cite ſur l'abſtinence des Pythagoriciens, *l.* 1. *de Abſtinentia*, ſont peut-être des Auteurs différens.

CLODOALDE. *Voyez* CLOUAUD.

CLODOMIR, eſt le nom de quelques Princes ou Ducs fabuleux des anciens Gaulois. Ceux qui, comme Trithéme, ont écrit l'Hiſtoire des anciens Ducs François avant Pharamond, n'en mettent que quatre de ce nom, & nous en avons cinq, citez ci-après, qui ſe trouvent dans les Auteurs poſtérieurs. Clodomir I, huitiéme Duc, étoit fils de Baſane, & régna 18 ans. Le ſecond, fils d'Anténor II, régna vint ans, du tems que Scipion aſſiégeoit Numance. Le troiſiéme, fils de Marcomir III, ſoutint long-tems la guerre contre les Romains & les Gaulois. Son régne fut de douze années. Clodomir IV, fils de Marcomir IV, régna ſept ans. Le cinquiéme, fils de Clogeon ou Clodion II, établit le Duché de Franconie; & ſon frére nommé Génebaud s'oppoſa généreuſement aux Romains. Il régna 18 ans. * Monſtrelet, *l.* 3. *Coſmogr.* Dupleix, *Avant-propos ſur l'Hiſtoire de France*, *ch.* 6.

CLODOMIR ou CLODEMIR, ſecond fils de CLOVIS & de *Clotilde*, eut en partage Orléans, Bourges, & pluſieurs provinces voiſines. Peu content de ſes Etats, il prétendit encore à celui de Bourgogne, du chef de ſa mére, & ſe ſervit de ce prétexte, pour faire la guerre à Sigiſmond. On dit que ce deſſein lui fut inſpiré par la Reine Clotilde. Il ſe joignit à ſes fréres Thierri, Childebert & Clotaire, & tous enſemble attaquérent ſi vivement Sigiſmond & ſes fréres nommez Gondemar & Gondebaud, qui poſſédoient une partie du païs, qu'ils les défirent en 523, & prirent Sigiſmond priſonnier avec ſa femme & ſes enfans. Clodomir les envoya à Orléans, & depuis les fit jetter dans un puits, en un village nommé préſentement S. Sigiſmond, ou S. Simon au diocéſe d'Orléans. Ce fut le premier de mai de l'an 523, qu'il ſe porta à cette violence, malgré tout ce que lui put répréſenter Avitus, Abbé de S. Mêmin, homme de grande réputation pour ſa piété. Enſuite il ſe joignit encore à ſon frére Thierri, & tous les deux enſemble attaquérent & défirent Gondemar près de Vienne. Clodomir pourſuivant la victoire avec trop de chaleur, s'éloigna de ſes gens: un parti des ennemis le tua & lui coupa la tête, près de Voiron en Dauphiné l'an 524. Il mourut âgé d'environ 30 ans, & laiſſa trois fils de ſa femme Guntheuque ou Gonthieuque (qu'Aimoin appelle Godeaque; & du Tillet, Gondioque) ſavoir, Thibaud ou Théodebalde, Gontaire ou Gontier, & Clodoalde ou Clouaud. Clotaire ſon frére épouſa ſa veuve, & tua deux de ſes neveux; & le dernier, que le peuple appelle ſaint Cloud, fut ſauvé par des gens de guerre. * Grégoire de Tours, *l.* 3. Aimoin, *l.* 2. Roricon. Le P. Anſelme, &c.

CLODOSINDE ou CLODOSINE, fille de *Sigebert* I, & de *Brunehaud*, fut d'abord accordée avec *Antharic* Roi des Lombards, puis avec *Récarède* Roi des Viſigoths en Eſpagne, & frére de ſaint Herménegilde, mari d'Ingonde, ſœur de cette Princeſſe. Nous ne ſavons point le tems de ſa mort. * Grégoire de Tours, *l.* 9. *ch.* 6.

CLODOSINE, CLODOSINDE & CLODOSVINDE, fille de *Clotaire* I, & de la Reine *Ingonde*, fut mariée à *Alboin* premier Roi des Lombards en Italie, où il y a apparence qu'elle ne vécut pas long-tems. Nous avons dans le premier volume des Hiſtoriens de France de du Chêne, une lettre que ſaint Niſier de Tréves, lui écrivit, pour lui perſuader de travailler à la converſion de ſon mari. * Du Chêne, *tome* 1. *p.* 853. Paul Diacre, *l.* 1. *ch.* 18: *& l.* 2. *ch.* 15 *&* 16.

CLODOVIX. *Voyez* CLOVIS.

CLOELIUS de Terracine. *Voyez* CŒLIUS.

CLOESEL (Melchior) Cardinal, Evêque de Vienne & de Neuſtadt en Autriche, étoit de baſſe extraction, ſon pére ayant été Boulanger. Il naquit à Vienne en 1553. Il fut reçu par ordre de l'Empereur Rodolphe II, dans le Séminaire des Jéſuites, & comme il ne ſe diſtingua pas moins par ſon eſprit que par ſon aſſiduité, il fit d'abord du chemin. Non ſeulement il fut Profeſſeur en Théologie à Vienne, mais auſſi Chancelier de l'Univerſité, Prevôt du Chapitre de ſaint Etienne, & Doyen de la Faculté de Théologie. Après la mort de Martin Radwiger en 1588, il fut d'abord Adminiſtrateur & enſuite Evêque de Neuſtadt en Autriche. Il eut la commiſſion depuis 1587, d'éloigner tous les Miniſtres Luthériens des païs Autrichiens, & il en fit ſortir un grand nombre. En 1594, il accompagna l'Empereur Rodolphe à la Diéte de Ratisbone, & fut encore la même année Evêque de Vienne, quoique d'autres ſoutiennent qu'il n'obtint cet Evêché qu'en 1602. L'Empereur Matthias, pour lors Archiduc d'Autriche, en fit ſon Conſeiller & ſon Chapelain, & voulut preſque entiérement dépendre de ſes avis, de ſorte que Clœſel aquit une très-grande autorité, ce qui fait qu'on l'accuſe d'avoir été la cauſe de la diſſenſion qu'il y eut entre l'Empereur Rodolphe & ſon frére l'Archiduc. Matthias étant parvenu à l'Empire en 1612, le crédit de Clœſel augmenta conſidérablement, de ſorte qu'à l'interceſſion de l'Empereur, le Pape Paul V le créa Cardinal, ſans cependant lui aſſigner un titre. Il reçut le chapeau d'une maniére ſolemnelle à Prague le 29 juillet, 1612. En 1617, il aſſiſta au couronnement, lorſque l'Archiduc Ferdinand fut couronné Roi de Hongrie, & dans la même année il ſuivit l'Empereur à Dreſde. En 1618, il ſe trouva au traité de paix entre la République de Veniſe & le Roi Ferdinand, & en procura la concluſion au grand chagrin des Eſpagnols, qui auroient vu volontiers durer plus long-tems cette guerre, afin de ſe faire plus aiſément jour en Italie. C'eſt par cette raiſon que les Vénitiens firent tous leurs efforts à la Cour Impériale pour perdre le Cardinal, ce qui leur fut d'autant plus aiſé, que le Roi Ferdinand & l'Archiduc Maximilien dépendoient des conſeils d'Eſpagne, & qu'ils avoient, outre cela, des raiſons particuliéres pour vouloir du mal à Clœſel; car il avoit fait tous ſes efforts pour ſoutenir l'autorité impériale, & avoit fort déconſeillé, du tems de Matthias, la ceſſion des Couronnes de Hongrie & de Bohéme à Ferdinand. On accuſa donc Clœſel de favoriſer les Hérétiques; de chercher à mettre la diviſion dans la Maiſon d'Autriche; de vendre les charges; & de quelques autres crimes. La conduite qu'il avoit tenue envers les Proteſtans en Bohéme, & dans tous les païs héréditaires, refutoit trop clairement le premier chef des accuſations portées contre lui. Bref l'Empereur ne ſe laiſſa point porter à donner la démiſſion à ſon Cardinal. Ses ennemis voyant cela réſolurent de le faire enlever de force, & effectuérent leur projet: voici comment. Lorſque le 20 juillet 1618, on appella le Cardinal pour aſſiſter au Conſeil dans l'appartement de l'Archiduc, où le Roi & l'Ambaſſadeur d'Eſpagne ſe trouvérent, les Comtes *Dampier* & *Colalto* ſe tinrent dans l'antichambre prêts à partir, & Seyfried Chriſtophle, Baron de Breuner, conduiſit le Cardinal dans un autre appartement, où il lui annonça, au nom de la Maiſon d'Autriche, qu'à l'avenir il ſeroit dépoſé du maniement des affaires de l'Empire; après cela, malgré toutes les proteſtations qu'il fit, il fut obligé de quitter ſon habit de Cardinal, & d'entrer dans un caroſſe fermé qui le tranſporta dans le Tyrol, où l'Archi-

duc

duc Léopold le mit en priſon. L'Empereur ſe chagrina & s'irrita fort, lorſque le Roi Ferdinand & l'Archiduc lui annoncérent cette expédition, mais il fut obligé d'en demeurer là, & le Cardinal de Dietrichſtein ne contribua pas peu à appaiſer l'Empereur. Le Pape fut auſſi très-mécontent du procédé tenu contre le Cardinal. Quoique du côté de la Maiſon d'Autriche on fit ſemblant de ſoumettre la déciſion de cette affaire à la volonté du ſaint Siege, Paul V ne put jamais obtenir l'élargiſſement de Clœſel. Grégoire XV, ſon ſucceſſeur, fit tant qu'en 1622, on envoya le Cardinal à Rome, où il fut, pendant quelque tems, au Château-Saint-Ange. Mais lorſqu'on vint à la recherche des accuſations qu'on intentoit contre Clœſel, il ſut démontrer ſon innocence avec tant de force, que les Cardinaux députez prononcérent ſon abſolution; & le Pape le créa, outre cela, Cardinal Prêtre du titre de *ſainte Marie de la paix*. Gregoire XV étant mort avant le départ de Clœſel, il fut dans le Conclave & aida à élire en 1622, Urbain VIII, qui auſſi dans la ſuite, le trouva innocent, & lui permit de retourner à Vienne dans ſon Evêché; ce qu'il exécuta en janvier 1627, avec le conſentement de l'Empereur Ferdinand II. L'Univerſité & le Clergé le reçurent avec beaucoup de ſoumiſſion. On dit que depuis ce tems-là il fut bien auprès de l'Empereur Ferdinand, qui profita de ſes avis dans des affaires importantes. Il y en a qui diſent que ce fut le Cardinal Clœſel qui conſeilla à l'Empereur de ſe défaire du Duc de Fridland, ou de mettre au moins des bornes à ſa puiſſance. Il mourut le huitiéme ſeptembre 1630, à Neuſtadt en Autriche, âgé de 77 ans. Il fut cependant enterré à Vienne. * Schadæus, *in Continuat. Sleidani.* Nani, *Hiſt. de la Républ. de Veniſe, tome* 1. *l.* 4. Vallor, *Hiſt. du régne de Louis XIII. tome* 3 *l.* 12. Ludolphs *Schaubühne, anno* 1618. *p.* 666: *& ad annum* 1623. *p.* 132. Freherus, *Theatr. p.* 69.

CLOGHER, en Latin *Clocerin*, petite ville épiſcopale d'Irlande, ſuffragante de l'Archevêché d'Armagh, dans le Comté de Tyrone, dans l'Ultonie. Elle eſt ſituée ſur la riviére appellée *Blackwater*, c'eſt à dire, *eau noire*, à 15 milles vers l'orient du Lac Earne, & à 25 milles d'Armagh, vers l'occident. * *Diction. Anglois.*

* CLOIS, petite ville de France dans le Blaiſois, ſelon les uns, & dans la Beauce, ſelon d'autres. Elle eſt ſur le Loir, au nord de Blois, dont elle eſt éloignée d'environ huit lieues.

CLOITRE, eſt un lieu dans les monaſtéres, clos & environné de portiques ou galeries, qui font ordinairement un quarré, au milieu duquel eſt un preau, ou jardin à fleurs. Mais par le nom de Cloître on entend le plus ſouvent la maiſon entiére. Ces ſortes de lieux ſont deſtinez aux perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui renoncent au tumulte du monde, pour embraſſer la vie ſolitaire. La plupart des Cloîtres ont été autrefois, non ſeulement des maiſons de piété, mais auſſi des Ecoles où l'on enſeignoit les Langues & les Arts Libéraux. C'eſt pour cette raiſon qu'Oſwald, Roi d'Angleterre, comme nous l'apprenons de Béde, *Hiſt. l.* 3. *ch.* 3. donna pluſieurs terres & poſſeſſions pour la conſtruction des Cloîtres, afin que la jeuneſſe y pût être bien élevée. Le Pape ſaint Gregoire *le Grand* en fit bâtir pluſieurs au même païs, pour déraciner le Pélagianiſme, ſelon Balée, *Centurie* 13. Ce même Auteur ajoûte, *Centurie* 14, que Médulphe dit *le Philoſophe* qui étoit Ecoſſois, établit dans le Cloître de Malmesbury, une Ecole pour les Langues Gréque & Latine, & pour les Arts Libéraux. C'eſt pour la même fin que les Cloîtres de Saint-Denys en France, de Saint-Gal en Suiſſe, & une infinité d'autres ont été fondez en divers endroits. Pour favoriſer cette inſtitution, on attribua aux Cloîtres de grands revenus, & de très-beaux privilèges, & entre autres celui de ſervir d'aſyle à ceux qui craignoient la rigueur de la juſtice. Anciennement les Souverains ne croyoient point qu'il y eût de priſons plus aſſurées que les Cloîtres. Les Empereurs Grecs avoient accoutumé d'y enfermer leurs enfans rebelles, & ceux de leurs Sujets qui leur donnoient quelque ſoupçon de revolte. Louïs *le Débonnaire* fut enfermé dans un Cloître par ſes propres fils; & l'Hiſtoire nous fournit une infinité d'exemples d'autres Princes reclus, ou pour un tems, ou quelquefois pour toute leur vie. Il y a un grand nombre d'Auteurs, qui ont écrit de l'origine des Cloîtres, de leurs régles & de leurs privilèges. * *Voyez* ce qu'en dit du Cange, & les Auteurs qu'il cite dans ſon *Gloſſarium Latinitatis.*

CLOMMEL. *Voyez* CLONMEL.

CLON, ville. *Voyez* CLONEY.

CLONDIC, Roi des Gaulois qui étoient allez en Macédoine pour ſervir dans l'armée de Perſée, ſe voyant abuſé par les vaines promeſſes d'un Prince qui ſavoit mieux garder ſon argent que ſes Etats, ſe retira avec ſes troupes après avoir ravagé la Thrace. * Tite-Live, *l.* 44. *num.* 26.

CLONEFORT. *Voyez* CLONFORT.

CLONEY ou CLON, *Clona*, ville d'Irlande, dans la Mommonie & dans le Comté de Cork, avec Evêché ſuffragant de Caſhel. Elle eſt ſituée à trois ou quatre lieues de la mer, dans le midi de l'Irlande, à l'eſt-ſud-eſt de Corck dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues, & au ſud-ſud-oueſt de Liſmore, à la même diſtance à peu près. La ville eſt petite, mais aſſez jolie & bien peuplée. * Sanſon. Baudrand.

CLONFORT, CLONFERT, CLONEFORT & CLONEFART, ville d'Irlande dans la Connacie eſt du Comté de Galloway, avec Evêché ſuffragant de Toam. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Shannon: ce qui contribue à la rendre aſſez marchande. * Sanſon. Baudrand.

* CLONISH, bourg de l'Ultonie, en Irlande, dans le Comté de Monaghan. Il eſt vers les confins du Comté de Fermanagh. * Beeverell, *Délices d'Irlande, p.* 1479.

CLONMEL ou CLOMMEL, bourg ou ville d'Irlande avec marché, dans le Comté de Tipperari, ſitué ſur la riviére de Shure ou de Sewer à 80 milles de Dublin, vers le midi. Cette ville eſt aſſez forte, paſſablement jolie & riche. Elle ſe défendit vigoureuſement contre Cromwel, qui y perdit bien du monde. * *Diction. Anglois.*

CLOPINEL, autrement dit *Jean de Meun*, vivoit vers l'an 1300, ſous le régne de Philippe *le Bel*. Il étoit natif de Meun ſur la Loire, dont il porta le nom, & l'on dit qu'il fut ſurnommé *Clopinel*, parce qu'il étoit boiteux. Il étoit Docteur en Theologie, à ce que quelques uns prétendent, & outre cela grand Orateur, Philoſophe & Mathematicien. Il compoſa divers Ouvrages, & traduiſit de Latin en François les livres de la Conſolation de la Philoſophie de Boëce, les Epitres d'Abailard, &c. Il dédia à Philippe *le Bel* ſa Traduction de Boëce, & dans la dédicace il fait mention des Ouvrages qu'il avoit deja traduits ou compoſez. *A ta Royale Majeſté* dit-il, *très-Noble Prince, par la grace de Dieu Roi des François, Philippe le quart, je Jean de Meung, qui jadis au Roman de la Roſe, puiſque jalouſie ot mis en priſon Beaccueil, enſeigné la maniére du Caſtel prendre, & de la Roſe cueillir, & tranſlaté de Latin en François le livre de Vegéce de Chevalerie, & le livre des Merveilles de Hirlande, & le livre des Epitres de Pierre Abeillard & Helois ſa femme, & le livre de Aelred de ſpirituelle amitié, envoye ores Boëce de conſolation, que j'ai tranſlaté en François, jaçoit ce que entendes bien Latin, &c.* Jean de Meun continua auſſi le Roman de la Roſe, compoſé par Guillaume de Loris, qui paſſoit pour un des meilleurs Poëtes François du XIII ſiecle. La paſſion que de Loris avoit pour une Dame, lui fit entreprendre la compoſition du fameux Roman de la Roſe, où il ſemble qu'il ait voulu imiter les livres d'Ovide touchant l'Art d'aimer, & qu'il en ait voulu étendre les pernicieuſes maximes, ſous prétexte d'y vouloir mêler un peu de Philoſophie Morale. La mort ayant empêché cet Auteur de continuer ſon Roman, Jean de Meun, ou Clopinel, ſe chargea 40 ans après la mort de Guillaume, de la commiſſion de pourſuivre ce Roman, & d'y mettre la derniére main, & il fit voir qu'il ſavoit auſſi bien que de Loris, la théorie de cet Art dangereux. Gerſon & quelques autres ont fait une cenſure du Roman de la Roſe; mais cela n'a pas empêché que Jean de Montreuil, Prevot de l'iſle, quoiqu'ami de Gerſon, n'en ait pris la défenſe, & n'ait exhorté à la prendre contre tous ceux qui condamneroient ce Roman qu'il appelle, on ignore ſur quel fondement, un Ouvrage profond & digne de toujours vivre, *Opus profundum & Memoria percelebris.* Fauchet prétend que Loris & Clopinel ſont les plus renommez d'entre nos Poëtes anciens, & que ce Romain fut ſi bien reçu dans le Royaume, qu'il ne fut pas poſſible de le décréditer par des Sermons. Martin le Franc, natif d'auprès d'Aumale en Normandie, Prevôt & Chanoine de Lauzanne, pour contrecarrer ce livre, compoſa le Champion des Dames; & même Jean Gerſon, Chancelier de l'Univerſité de Paris, fit un Traité Latin plus important & plus ſolide contre ce Roman, & contre l'amour déréglé de la créature. Tout cela n'a point empêché qu'on n'ait imprimé dans la ſuite le Roman de la Roſe, & qu'on n'en ait fait même pluſieurs éditions dans leſquelles on a changé les expreſſions les moins intelligibles. Ce même Roman de la Roſe fut mis en proſe par Jean Moulinet, Chanoine de Valenciennes qui fleuriſſoit vers l'an 1480, & imprimé à Paris l'an 1521. Il a mis ces quatre vers à la tête de ſon Ouvrage,

C'eſt le Roman de la Roſe
Moraliſé clair & net,
Tranſlaté de vers en proſe
Par vôtre humble Moulinet.

Clément Marot changea pluſieurs termes dans le Roman de la Roſe pour le rendre plus intelligible. Paſquier, dans ſes recherches & dans ſes lettres, blâme la délicateſſe de Marot. *Il n'y a homme docte entre nous,* dit Paſquier, *qui ne liſe les Ecrits de Maître Alain Chartier .... & qui n'embraſſe le Romant de la Roſe; lequel à la mienne volonté que par une bigarrure de langage vieux & nouveau, Clément Marot n'eût voulu habiller à la moderne Françoiſe.* Voici le commencement de ce fameux Roman, tel qu'il ſe trouve dans un manuſcrit de la Bibliothéque d'Oxford, par où on pourra juger du génie & du ſtile de Guillaume Loris qui n'a fait qu'environ la cinquiéme partie de cet Ouvrage.

Ci commence le Romans de la roſe
Ou l'art d'amours eſt toute encloſe.

Maintes gens dient que en ſonges
Na ſe fables non & menſonges
Mais len puet tels ſonges ſongier
Qui ne ſont mie menſongier
Ains ſont aprés bien apparant
Si en puis bien traire agarant
I. Aucteur qui ot non Macrobes
Qui ne tint pas ſonges alobes
Ainſois eſcript la viſion
Qu'il vint au Roi Cyprion.
Quicunques cuide ne qui die
Q' ſoit foleur ou muſardie
De croire que ſonges auiegnent
Qui ce voudra pour fol me tiegnet
Car endroit moi ai-je fiance
Q' ſonge ſoit ſegneſiance
Des biens aux genz ou des ennuis
Que li pluſieurs ſongent de nuis
Maintes choſes couvertement
Q' l'en voit puis apertement.
Le vinteſieme an de mon aage
Ou point qu'amours prend paage
Des jones gens couchie m'eſtoit
Une nuit ſi com je ſoloie
Et me dormoie mout formant
Si vi 1. *ſonge en mon dormant*
Qui mout fut bel & mout me plut, &c.

Clopinel qui dans ce Roman avoit extrémement maltraité les Dames, ſur tout par ces deux vers,

Toutes eſtes, ſerés, ou fûtes,
De faict, ou de volonté putes,

courut le riſque d'en être étrillé devant les Seigneurs de la Cour, mais il fit tomber les verges des mains des plus zélées, en demandant en grace que la plus léſée frapât la premiere. Il ſe moqua de ſes confreres dans ſon teſtament. Il avoit ordonné qu'on l'enterrât dans leur Egliſe, & il leur avoit légué un coffre avec tout ce qui étoit dedans, à condition qu'il ne leur ſeroit remis entre les mains, qu'après qu'on l'auroit inhumé. A peine la cérémonie fut-elle achevée que les Jacobins allérent chercher ce coffre, & ils n'y trouvérent que des feuilles d'ardoiſe, dont il ſe ſervoit apparemment pour tracer des figures de Mathématique. Cela les mit dans une ſi furieuſe colére, qu'ils déterrérent ſon corps, mais la Cour du Parlement en ayant été avertie, ordonna qu'il fût honorablement enterré dans le Cloître du Couvent, malgré toutes les oppoſitions des Moines. On prétend que tout cela n'eſt qu'un conte fait à plaiſir. Paſquier préfére les Auteurs du Roman de la Roſe à tous les Poëtes d'Italie, & le Pére Bouhours dans ſes Entretiens d'*Ariſte & d'Eugéne*, dit que *la Langue Françoiſe doit ſes premiéres beautez à Jean de Meun, ſurnommé le Pére & l'Inventeur de l'Eloquence Françoiſe.* * Fauchet, *des Anciens Poëtes François, in quarto, p.* 589. *& ſuiv.* Jean Gerſon, *tome* 4. *Operum, p.* 922, *in folio.* Papire Maſſon, Jean Bouchet & La Croix-du-Maine, &c. parlent ſouvent de Jean de Meun. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes, tome* 7. *p.* 40: ou *tome* 4. *partie* 1. *n.* 1221. §. 4. *p.* 33. edit. d'Amſterdam, 1725. Oeuvres de ſaint Evremont de l'édition de Londres, 1709, *tome* 3. *p.* 437.

C L O P P E N B U R G, petite ville avec un bon château & un Bailliage fort étendu. Ce lieu eſt dans l'Evêché de Munſter, en Weſtphalie, à la ſource de la riviére de Soſte, & aux confins du Comté d'Oldembourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

C L O T A I R E, I. de ce nom, dit l'*Ancien*, troiſiéme fils de Clovis I, & de la Reine Clotilde, fut Roi de Soiſſons en 511, puis après la mort de ſes fréres & de ſes neveux, il réünit l'Auſtraſie & tout le Royaume de France. Il fit deux fois la guerre en Bourgogne en 523 & 525, & tua lui même Théobalde & Gontaire, fils de ſon frére Clodomir Roi d'Orléans, qu'il avoit tirez adroitement d'auprès de ſa mére Clotilde, ſous prétexte de les mettre en poſſeſſion du Royaume de leur pere. Clodoalde, ou Cloud leur frére, ne fut ſauvé que par la diligence de ſon Gouverneur: ce qui irrita tellement Clotaire, qu'il fit tuer tous les Officiers de ces trois Princes. Dans la conquête de la Thuringe l'an 531, il donna ſecours à ſon frére Thierri, & ſe contenta du butin & des captifs. Depuis étant entré en guerre avec ſon autre frére Childebert, comme leurs armées étoient en préſence, un orage les ſurprit, & les ſépara malgré eux. L'on croit que ce fut un effet des priéres de la Reine Clotilde. Les deux fréres s'accordérent, & firent enſemble une courſe en Eſpagne dont ils aſſujettirent une grande partie, l'an 543. Après la mort de Thierri & de ſon fils, Clotaire ſuccéda au Royaume d'Auſtraſie. Il battit près du Weſer, l'an 555, les Saxons & les Thuringiens, qui s'étoient revoltez, & déſola les pais des uns & des autres. Childebert jaloux de ces proſpéritez, fit encore revolter les Saxons; & dans le tems que Clotaire étoit occupé à les remettre dans leur devoir, il débaucha Chramne ſon fils. Cependant il n'eut pas le plaiſir de voir la ſuite de ſes intrigues; car il mourut, laiſſant Clotaire Souverain de toute la France en 558. Ce Monarque pardonna à ſon fils; mais l'ayant depuis ſurpris les armes à la main, il le fit brûler lui & ſa famille dans une cabane couverte de chaume. Une ſi cruelle action fut ſuivie d'un grand repentir. Un an après, Clotaire chaſſant dans la forêt de Guiſe, fut ſurpris d'une fiévre ardente, dont il mourut à Compiégne, au mois de décembre de l'an 561, en la 64 année de ſon âge, & la 51 de ſon régne. Il fut enterré dans l'Abbaïe de Saint-Médard de Soiſſons, qu'il avoit commencé de bâtir. Ce Prince étoit habile, judicieux, vaillant & libéral; mais extrémement cruel & ambitieux. Il avoit voulu prendre la troiſiéme partie des revenus de l'Egliſe; mais Injurioſus de Tours l'obligea par ſes remontrances de retracter cette injuſte ordonnance. Il dit en mourant cette parole remarquable, *Hélas! quel penſez vous que ſoit le Roi du Ciel, qui fait ainſi mourir de ſi grands Rois ſur la terre.* Clotaire eut ſix femmes. *Voyez* leurs noms & leur poſtérité à l'article de F R A N C E. Ses fils partagérent le Royaume entre eux; *Charibert* fut Roi de Paris; *Gontrand* Roi d'Orléans; *Chilpéric* Roi de Soiſſons; & *Sigebert* Roi d'Auſtraſie. On ne ſait pas de quelle femme il eut cette fille guérie par les priéres de ſaint Cooſone ou Conforce, comme le rapporte l'Auteur de ſa Vie, que nous avons dans le premier tome des Hiſtoires de France de du Chêne, *p.* 549. * Grégoire de Tours, *l.* 3. *&* 4. Aimoin, *l.* 2. Sigebert, *in Chron.* Procope. Fortunat. Valois. Mézeray. Le Pére Anſelme, &c. *Voyez* auſſi B L I T I L D E & G O N D E B A U D ou G O M B A U D.

☞ Robert Gaguin & du Haillan ont écrit que ce Roi ayant tué Gautier d'Yvetot, le jour du Vendredi ſaint, dans l'égliſe de Soiſſons, le Pape Agapet I le voulut excommunier. Ils ajoûtent que ce Roi érigea la Terre d'Yvetot en Royaume. Ce conte n'a aucune vraiſemblance, & n'a été avancé que pluſieurs ſiécles après la mort de Clotaire. *Voyez* la remarque après A G A P E T I, & Y V E T O T.

C L O T A I R E II, ſurnommé *le Grand* ou *le Jeune*, Roi de France parvint à la Couronne par la mort de ſon pere Chilpéric I, en 584, à l'âge de quatre mois, & *Frédegonde* ſa mère craignant les artifices de Brunehaud, & la puiſſance de ſon fils Childebert, Roi d'Auſtraſie, pria Gontran Roi de Bourgogne, oncle de Clotaire d'être ſon protecteur. Ce bon Prince accepta ce titre, & fit batiſer Clotaire à Nanterre l'an 591. Après la mort de Gontran, Frédegonde maintint ſon fils contre les efforts de Childebert, ſur lequel elle gagna une grande victoire près de Soiſſons en 593 ou 594. On dit qu'elle porta le jeune Prince à la tête de l'armée, & que le faiſant voir aux troupes, elle les anima par la compaſſion de ſon enfance. En 596, ſe donna la bataille de Leucofao, près de Moret en Gâtinois, (ou, ſelon quelques-uns près de Laon,) où Clotaire vainquit ſes deux couſins Théodebert & Theodoric, fils de Childebert, Roi d'Auſtraſie. Frédegonde mourut peu de tems après, & Clotaire recommença la guerre contre ſes couſins en 599; mais il fut défait, & contraint de ſe retirer à Rouen. Depuis en 611, Theodébert & Théodoric prirent les armes l'un contre l'autre, & Théodébert ayant été tué en 612, Théodoric déclara la guerre à Clotaire; mais comme il marchoit pour cette expedition, il mourut en 613. Alors Clotaire fit égorger les quatre enfans de Théodoric, condamna Brunehaud à une cruelle mort, & ſe rendit maître de toutes les portions de la Monarchie. Dès que Clotaire fut de retour à Paris, il y fit aſſembler un Concile en 614, dans l'égliſe de ſaint Pierre, où ſe trouvérent 79 Prélats, pour régler pluſieurs choſes touchant la Diſcipline Eccleſiaſtique, & le gouvernement de l'Etat. Il s'y tint encore un autre Concile par ſes ordres l'année ſuivante. Enſuite Clotaire domta les Saxons, tua de ſa main leur Duc Bertoald en 627, & ne ſongea plus qu'à aſſûrer la paix de l'Etat, en y faiſant régner la juſtice, l'abondance & la piété. Il mourut l'an 628, âgé de 45 ans, & fut enterré à Saint-Vincent, aujourd'hui Saint-Germain-des-Prez à Paris. Ce Monarque eut trois femmes. La premiére fut *Haldetrude*, que pluſieurs ne nomment que ſa concubine. C'eſt celle dont parle l'Auteur Anonyme de la Vie de ſaint Ouen. Elle fut mére de *Mérouée*, que Brunehaud fit maſſacrer, lorſqu'il eut été pris, dans le combat donné près d'Etampes en 603. M. de Valois croit qu'Haldetrude fut mere de Dagobert I. Les autres ſoutiennent que ce fut *Bertrude*, ſeconde femme de Clotaire, Princeſſe très-ſage & très-vertueuſe. Elle fut encore mére de *Charibert* Roi d'Aquitaine. *Sichilde* eſt la troiſiéme femme de ce Roi, à qui Florent, Prêtre de l'égliſe de Troyes attribue un autre fils dans la Vie de ſainte Ruſticule dite Marcie, Abbeſſe de Saint-Céſaire d'Arles. Nous avons cette Vie dans le premier tome des Hiſtoriens de France de Du Chêne, *p.* 565. On croit auſſi qu'*Emme*, femme d'*Ebald*, fils du Roi de Kent en Angleterre, étoit fille de Clotaire II. * Grégoire de Tours, *l.* 7. 8. *&c.* Aimoin, *l.* 3 *&* 4. Frédegaire, *ch.* 46. Mézeray. Valois. Le P. Anſelme, &c.

C L O T A I R E III, Roi de France & de Bourgogne, ſuccéda à ſon pére Clovis II, en 656. Saint Eloy, Evêque de Noyon ſon parrain, & la Reine ſainte *Batilde* ſa mére, gouvernérent pendant ſa minorité, avec beaucoup de prudence. Mais Ebroïn, Maire du palais, obligea cette vertueuſe Princeſſe à ſe retirer dans l'Abbaïe de Chelles; & profitant du jeune âge du Roi, ſe rendit redoutable aux François & aux Etrangers, par ſes cruautez, & par ſes injuſtices. Clotaire après avoir régné 13 ans & huit mois, mourut ſur la fin de juin de l'an 670, âgé de 17 ans, ſans avoir laiſſé de poſtérité. Depuis l'an 660, il ne régnoit qu'en Bourgogne & en Neuſtrie, l'Auſtraſie ayant été donnée à Childéric II, ſon frére.

☞ Quelques Auteurs ne donnent que quatre ou cinq ans de régne à ce Prince. D'autres aſſurent qu'il en régna onze, & la Vie de ſaint Vandrille, Abbé de Fontenelle, en met 14. La premiére opinion a été ſuivie par le Continuateur de Frédegaire, au ſupplement de l'Hiſtoire de France de Grégoire de Tours; par l'Auteur des *Geſtes des François*; par le Continuateur d'Aimoin; par la Chronique de Moiſſac; par Sigebert & par grand nombre de Modernes. Il y en a pourtant pluſieurs autres qui ſuivent le dernier ſentiment, ſoutenu par des preuves autentiques, tirées de diverſes Chartres de ce tems-là.

C L O T A I R E IV, que quelques uns font fils de Thierry III, & d'autres de *Dagobert* II, fut proclamé Roi en 717, par Charles *Martel*, qui le voulut oppoſer à Childéric de Rainfroy. Ce fantôme de Roi mourut environ 17 mois après en 719. * Frédegaire. Henſchénius. Valois. Le P. Anſelme, &c.

C L O T H O ou C L O T H O N, l'une des trois Parques, qui filent la vie des hommes, qu'Héſiode dit être filles de Jupiter & de Thémis. Clothon tient la quenouille, & tire le fil. On la répréſentoit vêtue d'une longue robe de diverſes couleurs, portant ſur ſa tête une couronne enrichie de ſept étoiles, & tenant d'une main une quenouille. Lucien met Clothon dans les Enfers avec Caron, & lui fait tenir regître de tous les Morts, auſquels elle fait paſſer la barque de Caron: car voici comme il la fait parler à Caron.

Clothon. Tu as raiſon, Caron, „ embarque ton monde, & cependant je prendrai mon regître, & me mettant à la
„ deſcente, je demanderai à chacun ſon nom, ſa maiſon & ſon vil-
„ lage: Mercure aura ſoin de les ranger à meſure qu'ils entre-
„ ront. Commençons d'abord par les petits enfans, qui n'ont rien à
„ me répondre, comme je n'ai rien à leur demander. * *Voyez* P A R Q U E S. Héſiode, *en ſa Théogonie.*

C L O T I L D E, de Bourgogne, Reine de France, femme de *Clovis*, I. de ce nom, étoit fille de *Chilpéric*, niéce de *Gondebaud*, de *Gondegiſile*, & de *Gondemar*, Roi des Bourguignons. Gondebaud, l'aîné de tous, ſe ligua avec le ſecond vers l'an 490, pour dépouiller les deux autres. Gondemar fut brûlé dans une tour, Chilpéric fut maſſacré avec ſes fils, & ſa femme fut jettée dans le Rhône; mais on donna la vie à ſes deux filles. Clotilde, qui étoit la plus jeune, étoit élevée chez ſon oncle Gondebaud, qui ne conſentit à ſon mariage avec Clovis, que par crainte. On dit qu'Aurélius, Seigneur François, en fut le Médiateur, qu'il ſe déguiſa en Mendiant, pour parler à Clotilde, & pour avoir ſon conſentement, & qu'il eut le Comté de Melun pour recompenſe. Cette ſage Princeſſe, après ſon mariage, parloit continuellement de J. C. à ſon époux, qui l'invoqua avec ſuccès, dans la bataille de Tolbiac, & qui reçut enſuite le batême. Après la mort de ce Prince en 511, la Reine eut le malheur de voir la guerre s'allumer entre ſes enfans, ſans les pouvoir accorder. Elle implora ſouvent le ſecours du ciel, lequel touché de ſes priéres, excita une tempête, qui ſépara les armées de Childebert & de Théodébert,

prê-

prêtes d'attaquer Clotaire. Clotilde ſe retira à Tours, pour y prier ſur le ſépulchre de ſaint Martin, & mourut en cette ville l'an 543 ou 548, d'autres diſent l'an 555, à l'âge de 70 ans. L'égliſe célébre ſa Fête le deuxiéme de juin. Après ſa mort, ſon corps fut apporté à Paris, & enterré auprès du Roi ſon époux, dans l'égliſe de ſaint Pierre & de ſaint Paul, dite aujourd'hui ſainte Geneviéve-du-Mont. * Grégoire de Tours, *Hiſt. l. 2. 3. & 4.* Sigebert, *in Chron.* Le P. Cauſſin. M. de Valois. Le P. Anſelme.

CLOTILDE, fille de *Clovis* & de ſainte *Clotilde*, fut mariée à *Amauri*, Roi des Viſigoths en Eſpagne, l'an 517. Ce Prince Arien tâcha d'abord par ſes careſſes de lui faire changer de Religion; mais voyant qu'elles étoient inutiles, il employa la violence & les outrages, la faiſant couvrir d'ordures, lorſqu'elle ſortoit pour aller à l'égliſe, & la frappant lui même, juſqu'à lui faire vomir le ſang. Clotilde ne pouvant plus ſouffrir ces indignitez, en avertit Childebert ſon frére, lequel entrant avec une puiſſante armée dans les Etats d'Amauri, défit ce Roi hérétique, & délivra ſa ſœur, qui mourut en revenant en France, l'an 531. Jornandès, Goth de nation, & Iſidore Eſpagnol, racontent diverſement la cauſe & la ſuite de cette guerre. Il faut conſulter Grégoire de Tours; *l. 3. c. 10. 21. & 29.* Aimoin, *l. 2. c. 8. 9.* Le P. Anſelme, &c.

CLOTILDE, femme de Thierri I, Roi de France. *Voyez* **CLOTTE**.

CLOTTE, CLOTILDE, CROTILDE, ou **ROTILDE**, femme de *Thierri* I, Roi de France & mére de *Clovis* III, & de CHILDEBERT III, vivoit en 680. Elle fut auſſi ſurnommée DODA, qui veut dire *graſſe & potelée*, & c'eſt ce qui a trompé pluſieurs de nos Auteurs, qui ſe ſont imaginez que cette Doda étoit une ſeconde femme de Thierri. Son tombeau ſe voit avec celui du Roi ſon mari, à S. Vaaſt d'Arras. * Frédegaire. Aimoin. Valois. Mézeray, &c.

CLOTZ ou **CLOTZIUS**, (Jean) Allemand, Chancelier du Landgrave de Heſſe, naquit en 1545. Il étoit de Wetzlar près de Marpurg; & ayant étudié en Allemagne, puis à Paris, à Dole & à Genéve, il retourna dans ſon païs, où il enſeigna aſſez longtems. Enſuite il fut Conſeiller & Chambellan du Landgrave de Heſſe, & il mourut le cinquiéme août de l'an 1588, âgé de 43 ans. On lui attribue quelques Traitez de Droit. Il étoit frére de SIGEFRIDUS Clotzius, qui étoit auſſi Juriſconſulte, & qui lui ſuccéda dans la charge de Chancelier. Ce dernier eut encore d'autres emplois & mourut le ſeptiéme mars de l'an 1610, âgé de 54 ans. * Melchior Adam, *in Vit. Juriſc. Germ.*

CLOUAUD, CLODOALDE, ou **S. CLOUD**, étoit fils de *Clodomir*, Roi d'Orléans, petit-fils du grand *Clovis* & de ſainte *Clotilde*. Il perdit ſon pére l'an 524, dans une bataille que ce Prince avoit déja gagnée contre les Bourguignons, & fut élevé à Paris auprès de la Reine Clotilde ſon ayeule, avec Théobalde & Gontaire ſes fréres. Clotaire oncle de ces jeunes Princes, les retira ſous prétexte de les faire Rois, & maſſacra lui même Gontaire & Théobalde. Cloud fut enlevé par des Seigneurs de la Cour, qui le cachérent dans un lieu où il ne fût plus parlé de lui. Quand il fut un peu plus grand, il renonça généreuſement au Royaume de ſon pére, ſe conſacra à l'état eccléſiaſtique, & renonçant entiérement au monde, il alla trouver un ſaint Solitaire nommé Sévérin qui vivoit dans une cellule, reclus aux environs de Paris, avec lequel il vécut quelque tems dans les exercices de la vie monaſtique; mais il ſe retira peu de tems après en Provence, pour mener une vie plus ſolitaire. N'ayant pu néanmoins demeurer caché en ce païs-là, il revint à Paris, où il fut ordonné Prêtre par l'Evêque Euſébe, prédéceſſeur de ſaint Germain. Il fit quelque tems les fonctions de ſon miniſtére dans l'Egliſe de Paris, & enſuite ſe retira au village de Nogent ſur la riviére, à deux lieues de Paris, où il fit bâtir un Monaſtére, dans lequel il ſe renferma avec quelques perſonnes de piété, & conſomma le reſte de ſes jours dans des œuvres de pénitence. On ne ſait point l'année de ſa mort qui arriva vers l'an 560. Il fut enterré dans l'Egliſe de ſon monaſtére, où ſon corps ſe conſerve encore aujourd'hui. Le village de Nogent a été appellé depuis *Saint-Cloud*; & l'on y voit encore le tombeau du Saint, avec ſon Epitaphe fort ancienne. Le monaſtére a été depuis changé en une collégiale. On fait la fête de ſaint Cloud dans le Martyrologe, le ſeptiéme ſeptembre. * Grégoire de Tours, *l. 3. c. 18.* Aimoin, *l. 2. ch. 12.* Du Sauſſay, *Martyrologe des Saints de France, au quatriéme ſeptembre, &c.* M. Baillet, *Vies des Saints, ſeptembre.*

CLOUD (Saint) *Voyez* **CLOUAUD**.

CLOUD (Saint) en Latin *Clodulphus*, Evêque de Metz fils de ſaint Arnoul & de *Dode*, avoit été marié, & avoit eu pluſieurs enfans de *Marie* ou d'*Almaberte*. Il étoit Miniſtre d'Etat, lorſqu'il fut obligé à la ſollicitation du Clergé & du peuple, de ſe charger de la conduite de l'égliſe de Metz pendant 40 années. Quelques uns ont dit qu'il avoit depuis été Evêque de Tréves en 712. Mais comme il auroit eu alors plus de cent ans, cette tranſlation eſt chimérique. Il étoit mort dès l'an 696, âgé de 99 ans. Son corps fut enterré auprès de celui de ſaint Arnoul, où eſt encore aujourd'hui ſon chef, le reſte de ſon corps ayant été tranſporté depuis en 959, au Prieuré de Lay, proche de Nancy. * Meuriſſe, Evêque de Madaure, *Vies de ſaint Arnoul & de ſaint* Oron. Bollandus. Le Cointe, *Annal. de Fr. Anonym. apud* Mabillon. Baillet, *Vies des Saints, juin.*

CLOUD, *Clavus*. Sous le Conſulat de Cn. Génutius, & de L. Æmilius Mamercus, l'an 392 de Rome, & avant J. C. 362, la peſte continuant toûjours à déſoler Rome, contraignit les Romains à recourir à la cérémonie de ficher le cloud: ce qui ne ſe faiſoit auparavant que pour marquer le nombre des années, ſuivant cette loi ancienne, *Que le grand Préteur fiche le cloud le troiſiéme jour de ſeptembre.* Depuis on tourna cette cérémonie politique en ſuperſtition; & l'on fit croire aux ſimples gens que cette action étoit efficace pour détourner les maux publics, & les attacher pour ainſi dire avec ce cloud. Ce cloud étoit d'airain, & on le fichoit dans la muraille, au derriére de la chapelle de Minerve, au Capitole, à la main droite du temple de Jupiter Capitolin; & pour faire cette cérémonie, on créoit un Dictateur.

CLOUD, (le) *Latus Clavus*, ou *Lati-clavium*, ou *Tunica Clavata*; & *Anguſtus Clavus*, ou *Anguſti-Clavium*, ſaye, ou tunique que portoient les Sénateurs, les Chevaliers Romains, & les Pontifes ſur laquelle étoient brochez des boutons a tête de cloud, plus ou moins larges, ſelon la qualité des perſonnes & des charges. Ce ſaye orné ainſi de boutons en forme de têtes de cloud, étoit une marque de diſtinction. Les Sénateurs les portoient larges: auſſi les appelloit-on *Lati-clavios*, pour dire *Senatores*, comme les appelle Suétone *Binos Lati-clavios*, pour dire *deux Senateurs*; & lors qu'on les vouloit dégrader, on leur ôtoit ce ſaye. Au contraire les Chevaliers portoient cette tunique à boutons plus étroits, & pour cela ils s'appelloient *Anguſti-clavii.* Les Sénateurs ne ceignoient point cette tunique, qui s'appelloit pour cela *Tunica recta*; au lieu que les Chevaliers la portoient ceinte. Les Prêtres avoient pareillement droit de porter le ſaye à boutons larges, lorſqu'ils ſacrifioient, appellé pour cela *Lati-clavus Sacerdotalis.* Du tems des Empereurs, la tunique à boutons larges, ſe donnoit comme une marque d'honneur & de diſtinction aux Gouverneurs des provinces, & à ceux qui avoient bien ſervi l'Empire, comme l'on fait en France le Cordon-Bleu, ou le Bâton de Maréchal. Ils ne quittoient cet ornement, que dans un tems de deuil ou de quelque calamité publique, pour marquer leur triſteſſe. * *Antiquitez Gréques & Romaines.* Rolin. Dempſter.

CLOVESHAW ou **CLOVESHO**. *Voyez* **CLIFF**.

CLOVIO (Jules) Peintre Italien, originaire d'Eſclavonie, Eléve de Jules Romain, excelloit à peindre en miniature. Après avoir fait quantité d'ouvrages, il mourut à Rome l'an 1578, âgé de 80 ans. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome 3. Entret. 5. p.* 112. édit. de Trevoux, 1725.

CLOVIS I, CLODOVIX, LUDUVIN ou **LOUIS**, (car c'eſt le même nom) naquit vers l'an 467; & en 481, il ſuccéda à ſon pére CHILPÉRIC. N'étant encore âgé que de 20 ans, il entreprit de former un Royaume, dont il tranſmit la poſſeſſion à ſes Deſcendans. Il fit la guerre à Siagrius, fils de ce Gillon, qui avoit été couronné en la place de ſon pére, le vainquit & le fit mourir. Clovis emporta Rheims, Soiſſons, & tout ce qui reſtoit de places aux Romains dans les Gaules en 485. On remarque que, comme c'étoit alors une loi parmi les François, de partager tout le butin entre les gens de guerre, Clovis, quoi qu'idolâtre alors, demanda par grace, qu'on mît à part un vaſe ſacré pris dans une égliſe, pour le rendre à l'Evêque S. Remi, qui le lui avoit demandé. Un Soldat fût aſſez inſolent pour s'y oppoſer, & donna un coup de hache ſur le vaſe, diſant qu'il en vouloit avoir ſa part. Le Roi diſſimula pour lors; mais un an après, dans une revue générale, il lui fit querelle, ſous prétexte que ſes armes n'étoient pas en bon état, & lui fendit la tête de ſa hache, en diſant, *Tu frappas ainſi le vaſe à Soiſſons.* En 493, il épouſa *Clotilde* fille de *Chilpéric*, & niéce de *Gondebaud*, Roi de Bourgogne, & lui promit d'embraſſer la Religion Chrétienne. Il ne s'aquitta pourtant de cette promeſſe, qu'après avoir connu par expérience le pouvoir du vrai Dieu, & la foibleſſe des idoles. Les Allemands s'étant liguez en 496, s'avançoient vers le Rhin ſur les Terres des Alliez de Clovis, lequel craignant une irruption dans ſes Etats, alla à leur rencontre, & leur préſenta la bataille à Tolbiac, qu'on croit être Zulpich ou Zulg, à 16 lieues de Cologne. Au milieu du choc, ſes gens furent mis en déroute: la grandeur du péril le fit ſouvenir d'invoquer le Dieu de ſa femme, & il fit vœu que s'il l'en délivroit, il recevroit le batême. Auſſi-tôt ſes gens revinrent à la charge, les ennemis furent défaits, & il gagna la bataille. Au retour de cette expédition, il fut catéchiſé par S. Remi Evêque de Rheims, & par le Prêtre Vaaſt ou Védaſte, depuis Evêque d'Arras, & reçut le batême à Rheims, dans l'égliſe de S. Martin hors les portes, le jour de Noël de l'an 496. Sa ſœur Alboflède, & trois mille de ſes Soldats furent batiſez le même jour, & les autres ſuivirent bien-tôt un ſi pieux exemple. Quelques Auteurs ont écrit que le ciel, en faveur de ſa converſion, l'honora lui & les Rois de France ſes ſucceſſeurs, de pluſieurs graces miraculeuſes; que la ſainte Ampoulle fut apportée à ſon batême par une colombe; que l'écu ſemé de fleurs de lis & l'oriflame furent dépoſez par un Ange, entre les mains d'un Hermite dans la ſolitude de Joyenval; qu'il eut le don de guérir les écrouelles, & qu'il l'éprouva ſur Lanicet ſon Favori. Après une action ſi ſainte, Clovis vengea ſur Gondebaud, Roi de Bourgogne, le meurtre qu'il avoit commis dans la perſonne de ſon propre frére Chilpéric, pére de la Reine Clotilde. Enſuite il porta la guerre dans l'Armorique en 503, & ſe rendit maître de Vannes & du païs voiſin. Ayant tourné ſes armes contre Alaric, Roi des Goths, qui étoit Arien, il lui donna bataille, & le tua de ſa main près de Poitiers l'an 507. Les Députez qu'il avoit envoyez au tombeau de S. Martin, pour conſulter ce Saint ſur l'événement de la guerre, ouïrent, en entrant dans l'égliſe, qu'on y chantoit le 43. *v.* du 17 *Pſeaume* ſelon la Vulgate, & du 18 ſelon l'Hébreu, *Præcinxiſti me virtute ad bellum*, où David remercie Dieu de ce qu'il lui avoit aſſujetti ſes ennemis: ce qui paſſa pour un préſage aſſûré de la victoire. Une biche montra à ſon armée le gué de la riviére de Vienne débordée. Aujourd'hui on nomme encore ce lieu, *le Pas de Biche.* Cette bataille contre Alaric fut donnée dans la campagne de Vouillé ou Vouglai, près de Civeaux, à cinq lieues de Poitiers. Enſuite Clovis ſoumit toutes les provinces qui ſont au delà du Rhône & de la Loire, ſavoir, le Poitou, la Saintonge, le Bourdelois, l'Auvergne, le Quercy, le Rouergue, l'Albigeois, & emporta Toulouſe & Angoulême en 508, & Cologne l'année ſuivante. Il tua Ragnacaire ou Raignier Roi de Cambrai, & s'empara de ſon païs, & de celui du Maine, qui appartenoit à Riquier ſon frére. Depuis en 510, il fut vaincu près d'Arles par le Comte Ibda. L'Empereur Anaſtaſe redoutant la valeur de Clovis, lui envoya de Conſtantinople une couronne d'or avec un manteau de pourpre, & le pria d'accepter le titre de *Conſul* & de *Patrice.* *Voyez* ſur ce ſujet la remarque que nous avons faite après ANASTASE. Ce Roi envoya cette couronne à

Rome ; & c'eſt la même qu'on y nomme encore *le Régne*. Clovis mourut à Paris le 27, où, ſelon d'autres, le 28 novembre de l'an 511, à l'âge de 45 ans, & fut enterré dans l'égliſe de ſaint Pierre & ſaint Paul, qu'il avoit commencé de faire bâtir. Sainte Geneviéve qui lui a donné depuis ſon nom, y avoit été enterrée la même année. Ce Prince fut illuſtre par ſa valeur, & plus illuſtre encore par ſa converſion ; mais blâmable pour les cruautez qu'il exerça ſur la fin de ſon régne, qui fut de 30 ans. Il laiſſa quatre fils, *Thierry*, *Clodomir*, *Childebert*, & CLOTAIRE. Il eut le premier d'une Maitreſſe, & les trois autres de la Reine Clotilde, avec une fille de même nom, & un autre fils nommé *Ingomer*, mort jeune. Le Royaume fut diviſé en quatre parties. Childebert fut Roi de Paris ; Clodomir, Roi d'Orléans ; Clotaire, Roi de Soiſſons ; & Thierry, Roi de Metz, ou d'Auſtraſie. Chacun commandoit ſouverainement dans l'étendue de ſes terres, avec titre de Roi de France. Le Royaume de Paris comprenoit les villes de Paris, de Meaux, de Senlis, de Beauvais, & de tout le païs qui s'étend de là jusqu'à l'Océan, les villes de Rouen, de Bayeux, d'Avranches, de Coutances, &c. avec les villes de Rennes, de Nantes, de Vannes, & quelques contrées dans l'Aquitaine. Le Royaume d'Orléans renfermoit les villes d'Orléans, de Sens, d'Auxerre, du Mans, d'Angers, avec la Novempopulanie, qui faiſoit partie de l'Aquitaine, entre la Garonne & les Pyrénées. Sous le Royaume de Soiſſons étoient compris le Vermandois, Amiens, & ce qui eſt au delà de la Somme entre la Meuſe & l'Océan, avec une partie de l'Aquitaine. Le Royaume de Metz contenoit la plus grande partie de la Gaule Belgique, appellée depuis *Auſtraſie*, dont la Capitale étoit Metz ; & dans la premiére Aquitaine, l'Auvergne le Rouergue, le Querci, l'Abigeois & Uſez. Mais il faut remarquer que les Sujets des quatre Rois ne ſuivoient qu'une même loi : de ſorte que ce n'étoit en effet qu'un même Royaume. La France fut encore diviſée en quatre Royaumes par Chérebert, & les autres enfans de Clotaire ; mais il y eut quelque changement dans les partages. * Grégoire de Tours, *l.* 2. Aimoin, *l.* 1. Procope. Iſidore. Victor. Hincmar. Roricon. Valois. Mézeray. Le P. Anſelme. Le Pére Daniel, *Hiſt. de France.*

CLOVIS, II. du nom, Roi de France fils de DAGOBERT, & de la Reine *Nantilde*, ſuccéda à ſon pére dans les Royaumes de Neuſtrie & de Bourgogne en 638, n'étant âgé que de quatre ou cinq ans, ſous la régence de ſa mere & la tutelle des Maires du Palais, qui commençoient de gouverner l'Etat ſelon leur caprice & leurs intérêts. Quelques Auteurs aſsûrent que Clovis II fut extrémement débauché. D'autres diſent qu'il gouverna ſagement ſon Royaume. Tout au moins fut-il très-charitable ; car, pour ſecourir ſes Sujets affligez durant une famine univerſelle, après leur avoir ouvert ſes coffres, il leur fit diſtribuer l'argent, dont ſon pére Dagobert avoit fait couvrir l'égliſe de ſaint Denys. Il ſuccéda au Royaume d'Auſtraſie à ſon frére Sigebert, en 656, & mourut la même année âgé de 29 ans, après en avoir regné 19. De ſa femme ſainte *Batilde* ou *Baudour*, originaire d'Angleterre, *de gente tranſmarina*, il eut *Clotaire* III, *Childéric* II, & THIERRI I. Il fut enterré à Saint-Denys. Il faut conſidérer comme une fable le voyage de Clovis II en Orient, dont parlent quelques vieilles Chroniques. Ceux qui ſe ſont attachez à blâmer ce Prince, attribuent ſa mort précipitée à deux actions plus charitables & plus pieuſes que criminelles ; l'une d'avoir fait découvrir l'égliſe, ou la chaſſe de S. Denys, en faveur des pauvres ; l'autre d'avoir voulu tranſporter un bras de ce Saint dans ſon Oratoire. * Aimoin, *l.* 4. *Chronique de* Moiſſac. Mézeray. Cordemoy, *Hiſt. de France.* Le P. Anſelme.

CLOVIS III, fils du Roi THIERRI I, régna quatre ans, ſous la tutelle de Pepin, dit *Hériſtel*, Maire du Palais, qui dompta les Suéves & les Saxons rebelles à leur Prince légitime. Il mourut l'an 695, âgé de quatorze ans. Il fut enterré à ſaint Etienne de Choiſi-au-bacq. * Aimoin, *l.* 4. *ch.* 48. Frédegaire. Le P. Anſelme. Le Pére Daniel, *Hiſt. de France*, &c.

CLOVIS, fils du Roi CHILPÉRIC I, & d'*Audouére* ſa premiére femme, voyant que les fils, que ſon pére avoit eus de Frédegonde, étoient morts d'une dyſſenterie qui alors affligeoit toute la France, & s'aſsûrant de ſuccéder infailliblement à la Couronne, témoigna quelque reſſentiment contre la même Frédegonde, qui avoit perſécuté ſa mére Audquére. Cette cruelle femme, pour le prévenir, l'accuſa devant Chilpéric d'avoir fait mourir ſes enfans ; & ce pére trop crédule abandonna ce fils unique à la vengeance de ſa marâtre, qui le fit égorger, à Noiſi près de Chelles, l'an 580. Ce Prince n'avoit alors que vint-cinq ans. Son corps fut jetté dans la riviére de Marne, où un Pêcheur l'ayant reconnu à ſa longue chevelure, le mit dans un tombeau de gazon. Le Roi Gontran ſon oncle le fit porter dans l'égliſe de S. Vincent, dite maintenant Saint-Germain-des-Prez, où il fut enterré en 585. * Grégoire de Tours, *l.* 5. & 8. Le P. Anſelme.

CLOVIS. *Voyez* EBROIN.

CLOUVA ou LOUWA, Oiſeau que l'on voit dans la Chine, & en pluſieurs autres endroits de l'Inde, & qui eſt dreſſé à prendre du poiſſon. *Voyez* l'article de CINING.

CLU. CLY.

CLUAN, petite ville d'Irlande dans la province d'Ulſter, ſur la riviére de Shannon ; avec un Evêché ſuffragant de l'Archevêché d'Armagh. Depuis l'an 1568, il eſt uni à l'Evêché de Meath, ſelon Varrée. * Baudrand.

CLUENTIUS, Romain, qui vivoit l'an 700 de Rome, & 54 ans avant JESUS-CHRIST, fut accuſé par ſa mére Soſia, d'avoir fait mourir Oppianicus ſon beau-pére, & fut défendu par Cicéron. Nous avons encore la belle Oraiſon qui fut prononcée pour ſa défenſe.

CLUGNY, famille. La famille de *Clugny* originaire d'Autun au Duché de Bourgogne, connue dès le XIV ſiécle, dans lequel vivoient trois fréres, dont deux ont laiſſé des Deſcendans. *Hugues de Clugny*, le premier des trois fréres, étoit Citoyen d'Autun, fut un des ſept Bourgeois des principales villes de Bourgogne qui s'établirent cautions envers Edouard III, Roi d'Angleterre, de la ſomme de deux cent mille deniers d'or au mouton, promiſe par *Philippe* l'Enfant, dit *de Rouvre*, dernier Duc de Bourgogne de la premiére race, pour faire rendre au Duc la ville de Flavigny, par le traité de tréve conclu entre ces deux Princes à Guillon le dixiéme mars 1359. Il avoit épouſé *Marie Lombard*, dont il eut deux fils nommez *Guillaume*, & un nommé *Jean*, *dont on parlera dans leur ordre*.

GUILLAUME de Clugny, le ſecond des trois fréres, de la ville d'Autun, Clerc, Licentié ès Loix, fut d'abord Baillif d'Auxois aux gages de cent quarante livres. Il exerça cet office ſous le régne de Philippe de Rouvre, dernier Duc de Bourgogne de la premiére race ; & ſous le Roi Jean, qui fut Duc après lui. Il le tenoit encore en 1365 & 1366. Les Comptes de ſa recette en cette qualité de Baillif, & de Receveur de l'Auxois pour les années 1364, 1365 & 1366, ſont à la Chambre des Comptes de Dijon. Il étoit auſſi Conſeiller de Jeanne d'Eu, Comteſſe d'Etampes & Ducheſſe d'Athénes, à laquelle il fit la foi & hommage de la terre & de tout ce qu'il tenoit d'elle en fief ès villes, finages & territoires de la Croix de Domecy & de Beurrey-Baugay, le troiſiéme ſeptembre 1368. Il fut depuis Baillif de Dijon aux gages de cent quarante francs, & aſſiſta en cette qualité au Parlement tenu à Beaune par Philippe *le Hardi*, Duc de Bourgogne, le huitiéme décembre après l'octave de S. André 1370. Il fut déclaré exempt de payer le droit du ſcel de la Chancellerie du Duc, pour tous les acquêts d'héritages par lui faits & à faire, tant qu'il plairoit au Duc, par lettres données à Montbar le 26 octobre 1374 ; & ſuivant un compte pour l'année 1376, il reçut du Duc de Bourgogne deux cens treize francs, en dédommagement & récompenſe des pertes qu'il avoit faites à ſon ſervice. Il mourut le 22 novembre 1386, & fut enterré dans l'égliſe des Prêtres de l'Oratoire de Dijon, qui appartenoit alors aux Religieux du Val-des-Choux, où l'on voit encore ſa tombe, mais dont l'inſcription eſt effacée en partie.

JEAN de Clugny le troiſiéme, étant Citoyen d'Autun, & Licentié ès loix, contracta mariage avec *Guiotte de Béze*, le troiſiéme janvier 1382. Il fut nommé Garde des Sceaux aux contracts de la Chancellerie du Duché de Bourgogne, au ſiége d'Autun, par lettres du huitiéme août 1400 ; & le neuviéme décembre 1404, il fut nommé Conſeiller Avocat du Duc ès Bailliages d'Autun & de Montcenis. Il mourut le ſeptiéme août 1412, & laiſſa cinq enfans, 1. *Jean* de Clugny, Chanoine d'Autun & de Beaune, mort en 1413 ; 2. GUILLAUME, *dont on parlera dans ſon ordre* ; 3. *Géofroy* de Clugny, Seigneur de Champeſcuillon, qui n'eut qu'un fils, nommé *Jean*, mort en 1493 ſans poſtérité ; 4. JEAN de Clugny, *dont on parlera dans ſon ordre* ; & 5. *Alix* de Clugny, mariée à *Claude* de Cordeſſe, Seigneur de Merveille.

BRANCHE de MENNESSERRE & d'ALONNE.

II. GUILLAUME de Clugny, l'aîné, fils de *Hugues* & de *Marie* Lombard, Seigneur des Terres de Menneſſerre & de Moux, dont il fut inveſti par *Jean*, Duc de Bourgogne, en la ville de Beaune, le 26 novembre 1414, mourut le deuxiéme août 1427, & laiſſa de *Jeanne* d'Otun ſa femme, JACQUES qui ſuit.

III. JACQUES de Clugny, Seigneur de Menneſſerre, Ecuyer, Echanſon du Duc de Bourgogne en 1464, fut marié à *Adrienne* de Nevers, fille naturelle de *Charles* de Bourgogne, Comte de Nevers, dont il eut PAUL qui ſuit.

IV. PAUL de Clugny, Ecuyer, Seigneur de Menneſſerre, qui vivoit encore en 1509, laiſſa de *Barbe* de Sémeur ſa femme, 1. 2. 3. *Jean*, *Suſanne* & *Anne* de Clugny, tous morts ſans alliances.

II. GUILLAUME de Clugny *le Jeune*, ſecond fils de *Hugues* & de *Marie* Lombard, mourut le 17 janvier 1437. Il épouſa *Philiberte* de Buſſeuil, Dame d'Alonne, dont il laiſſa deux fils, 1. 2. *Jacques* & *Damas* qui quittérent le nom de Clugny pour prendre celui de Buſſeuil, en exécution de la diſpoſition de *Damas* de Buſſeuil, Ecuyer, Seigneur d'Alonne, leur oncle, du quatriéme juin 1435.

BRANCHE de CONFORGIEN & de MONTHELON.

II. GUILLAUME de Clugny, ſecond fils de *Jean* & de *Guiotte* de Béze, Seigneur de Conforgien, fonda une chapelle, dédiée à ſaint Joſeph dans l'égliſe paroiſſiale de ſaint Jean l'Evangeliſte d'Autun, & mourut le ſixiéme mai 1432, laiſſant de *Guillemette* le Boiteux de Viteaux deux fils, 1. HENRI qui ſuit ; 2. *Géofroy* de Clugny, Maître d'Hôtel de *Philippe* de Hochberg, Prince de Neufchâtel, Maréchal de Bourgogne, mort ſans poſtérité.

III. HENRI de Clugny, d'Autun, Seigneur de Conforgien, & de Jourſanval ou Jour-ſans-Vaut, Clerc, Licentié ès Loix, fut fait Conſeiller du Grand-Conſeil du Duc de Bourgogne par lettres données à Lille le 19 novembre 1414. Il fut auſſi Avocat Fiſcal du Duc aux Bailliages d'Autun & de Montcenis ; alla au mois de janvier 1426, avec Jean de Toulongeon, Chevalier, Capitaine Général & Maréchal de Bourgogne, à Paroy-le-Monial & à Bourbon-Lancy, où étoient les Seigneurs de Commarin, de Villers & de Traves, Conſeillers & Chambellans du Duc de Bourgogne, & Richard de Chanecy, Conſeiller & ſecond Préſident du même Duc pour le fait des abſtinences de guerre priſes avec le Comte de Richemont & le Comte de Clermont, & autres grandes matiéres ; & de là ſe rendit avec le même Seigneur de Traves à Moulins en Bourbonnois, auprès des Comtes de Richemont & de Clermont. Il aſſiſta aux Parlemens de Beaune & de S. Laurent en 1427, & à ceux de 1435, 1438 & 1447, tenus par Philippe le Bon, & il mourut le 31 mars 1452. Il avoit épouſé *Pernette* Coullot, Dame de Sagy, de laquelle il eut 1. JEAN de Clugny, Seigneur de Monthelon, qui ſuit ; 2. FERRI de Clugny, Evêque de Tournay, Cardinal, *mentionné cy-après dans un article ſéparé* ; 3. GUILLAUME de Clugny, Evêque de Poitiers, *auſſi mentionné cy-après*

après dans un article ſéparé; 4. HUGUES de Clugny, *dont il ſera parlé enſuite* de *Jean* de Clugny ſon frère; 5. *Aglantine* de Clugny, mariée par contract du 16 janvier 1463, à *Louis* de la Baume, Ecuyer, Seigneur de Promenois.

IV. JEAN de Clugny, Seigneur de Monthelon, fut Juge des païs & Comté de Charollois, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Duc de Bourgogne, & ſon Avocat Fiſcal aux Bailliages d'Autun & de Montcenis. Il alla au mois de mars 1455, en ambaſſade vers le Roi de France Charles VII, où étoient deja le Chancelier de Bourgogne, & le Seigneur de Croy. Le Duc de Bourgogne, Philippe *le Bon*, le retint; & l'ordonna par ſes lettres du dernier juillet 1456, pour ſervir en ſon abſence en l'état de Conſeiller & Maître des Requêtes auprès du Comte de Charollois ſon fils, ayant le Gouvernement de ſes païs en ſon abſence, pour raiſon de quoi il prêta ſerment entre les mains du Chancelier de Bourgogne le 13 août ſuivant. Il eut ordre, le 24 octobre de la même année, de ſe rendre à la Cour de France avec Jean de Croy, Seigneur de Chimai, Grand-Baillif de Hainaut, & avec Simon de Lalain, Seigneur de Montigny, Chambellans du Duc, pour y traiter avec eux des affaires dont ils étoient chargez. Ce Jean de Clugny mourut avant l'an 1463. Il avoit été marié avec *Huguette* Porteret, de laquelle il laiſſa poſtérité, qui s'eſt éteinte dans le quatorziéme ſiècle.

V. GUILLAUME de Clugny, fils aîné de *Jean*, & de *Huguette* Porteret, Licentié es Loix, Seigneur de Monthelon, contracta mariage avec *Françoiſe* de Meſſey, le 28 janvier 1473. Le Duc Charles l'avoit nommé pour être un des Maîtres des Requêtes du Parlement qu'il vouloit établir à Malines; mais cet établiſſement n'ayant point été fait du vivant du Duc, *Guillaume* de Clugny, Evêque de Poitiers ſon oncle, qui ſuivit le parti du Roi après la mort du Duc, lui fit avoir un paſſeport le cinquiéme janvier 1476, pour ſe retirer à Autun lieu de ſa naiſſance. Il vivoit encore en 1502, & laiſſa trois enfans, 1. Louïs qui ſuit; 2. *Guillaume* de Clugny, Chanoine d'Autun, Prieur commendataire de Couiches, Licentié en décret, né à Malines & qui avoit été naturaliſé par Louïs XI, par lettres du 28 novembre 1510; 3. *Marguerite* de Clugny, mariée à *Jean* d'Arguel, Ecuyer, Seigneur de Bard & de Soulley.

VI. *Louïs* de Clugny, fils de *Guillaume*, & de *Françoiſe* de Meſſey, Ecuyer, Seigneur de Monthelon & de Ragny, fut marié à *Marie* de Chaulgy, de laquelle il eut quatre filles, 1. *Françoiſe* de Clugny, mariée par contract du 16 août 1528, à *Huguet* de la Rocque, Chevalier, Lieutenant de la Compagnie de cent lances de Jacques de Genouillac, Seigneur d'Acier, Grand Ecuyer de France ſon oncle; 2. *Jeanne* de Clugny, mariée par contract du premier ſeptembre 1531, à *Nicolas* de la Rocque, Ecuyer, Seigneur de Bolacre, frére de Huguet, leſquelles deux filles n'ayant point eu d'enfans, le fief de Clugny qui avoit été concédé à *Jean* de Clugny leur biſayeul en 1456, & pour lui & les ſiens en droite ligne ſeulement, fut réüni en 1546, au Monaſtére de St. Symphorien d'Autun qui le poſſéde encore à préſent; 3. *Barbe* de Clugny, Religieuſe de l'Abbaïe de St. Jean le Grand d'Autun; 4. *Jeanne* de Clugny, Religieuſe de l'Abbaïe de Molaiſe.

SUITE DE LA BRANCHE de CONFORGIEN.

IV. HUGUES de Clugny, dernier fils de HENRI de Clugny, Seigneur de Conforgien & de Jourſanval, & de *Pernette* Coullot, fut Seigneur de Conforgien & des Fours, Conſeiller & Ecuyer d'Ecurie du Duc de Bourgogne, fait Capitaine & Garde du Châtel de Rivau-d'Autun le huitiéme mai 1467, & inſtitué Baillif d'Autun & de Montcenis le 21 mars 1467, avant Pâques. Il fut auſſi Lieutenant de Philippe de Savoye, Gouverneur-général de Bourgogne, & il avoit épouſé *Louiſe* de Sainte-Croix, qui vivoit veuve de lui le deuxiéme juillet 1492, & le ſeptiéme novembre 1514, & qui acheva la fondation d'une chapelle qu'il avoit commencée en l'égliſe collégiale de Saulieu, dont elle laiſſa le patronage à deux fils qu'elle eut de lui, & qui furent 1. CLAUDE; & 2. Louïs de Clugny, qui furent mariez & eurent poſtérité. Celle de CLAUDE de Clugny ſe partagea en deux branches, l'une des Seigneurs du BROUILLARD, de JOURSANVAL, de VILLARGEAUX, &c & l'autre des Seigneurs de RANCY, des FOURS, de S. ANDRÉ, &c. Ni l'une ni l'autre ne ſubſiſtent plus. La premiére manqua en 1653, & la ſeconde en 1678.

V. CLAUDE de Clugny fils de *Hugues*, & de *Louïſe* de Ste Croix, Ecuyer, Seigneur de Conforgien & d'Eſtours, marié à *Guigonne* de Brazey par contract du 19 janvier 1480, eut deux fils, 1. JEAN qui ſuit; 2. GUY, *dont on parlera dans ſon ordre.*

VI. JEAN de Clugny, fils de *Claude* & de *Guigonne* de Brazey, Ecuyer, Seigneur d'Eſtours, du Brouillard, de Souvert, &c. mort le 26 avril 1561, eut cinq enfans de *Melchionne* de Rouvray, 1. *Antoine* de Clugny, Homme d'armes de la Compagnie de M. de Liſtenois tué en duel en 1576; 2. FRANÇOIS qui ſuit; 3. *Maximilien*, mort ſans alliance; 4. *Jeanne* de Clugny, mariée en 1580, à *Philibert* d'Héliot, Seigneur de St. Aubin, de Gamet & de Fuſſey; 5. *Claudine* de Clugny, mariée 1. à *Louïs* de la Touviére, Ecuyer, Seigneur de Servignat & de Beauregard, par contract du 13 mars 1575: 2. à *Jean* de Monspey, Baron de Béoff, de Chaſtenay, de Toiriat & de Montiay, Capitaine de 50 Chevaux-Legers des ordonnances de S. A. R. de Savoye, Gentilhomme ordinaire de ſa chambre.

VII. FRANÇOIS de Clugny, ſecond fils de *Jean* & de *Melchionne* de Rouvray, Ecuyer, Seigneur du Brouillard, & de St. Aubin, &c. Homme d'armes de la Compagnie de M. de Liſtenois, épouſa *Françoiſe* de Ferriéres, par contract du 25 juin 1573, & il en eut quatre enfans, 1. *Jean*, mort ſans alliance; 2. MAXIMILIEN qui ſuit; 3 *Philiberte* de Clugny, Religieuſe en l'Abbaïe de Pralon; 4. *Melchionne* de Clugny, mariée à Noble *Jean* de Montet, Seigneur de Lutigny par contract du 22 août 1604.

VIII. MAXIMILIEN de Clugny, fils de *François*, & de *Françoiſe* de Ferriéres, Ecuyer, Baron du Brouillard, Seigneur de Villargeot & de la Maiſon-Baude, contracta mariage le 20 août 1620 avec *Claude* de Loron, de laquelle il eut deux fils, 1 *Maximilien* de Clugny, Ecuyer, Baron du Brouillard, mort à Châlons en Champagne au mois de decembre 1654, d'une bleſſure reçue au ſiege de Ste Menehoud, où il ſervoit en qualité de Capitaine de Cavalerie; 2. *Antoine* de Clugny, Seigneur de Villargeot, tué au ſiege de Roſes en 1645: tous deux n'ont point été mariez.

VI. GUY de Clugny, ſecond fils de *Claude* & de *Guigonne* de Brazey, Ecuyer, Seigneur de Conforgien, fut marié deux fois, 1. avec *Gabrielle* de Bauve qui mourut en 1555, & dont il eut deux fils, 1. GUILLAUME qui ſuit; 2. *François* de Clugny, mort en bas âge: 2. à *Charlotte* de St. Belin par contract du deuxiéme août 1559, de laquelle il eut 3. un fils, DAVID de Clugny, *dont on parlera dans ſon ordre.*

VII. GUILLAUME de Clugny, *fils* de *Guy* & de *Gabrielle* de Bauve ſa premiere femme, Chevalier, Seigneur de Conforgien, fit profeſſion de la Religion Reformée. Il commanda le ſecours envoyé en 1590, par le Roi Henri IV, à la Republique de Genéve, remporta l'année ſuivante une victoire conſiderable ſur le Duc de Savoye, & ſe trouva enſuite au ſiege de Buringes commandé par M. de Sancy. Il vivoit encore en 1610, & avoit été marié à *Charlotte* de St. Belin, niece de ſa belle-mere, de laquelle il n'eut qu'une fille, *Marie* de Clugny, mariée à *Jean* du Refuge, Comte de Coeſme, à qui elle porta la Terre de Conforgien & les autres biens de ſon pére.

V. Louïs de Clugny, ſecond fils de HUGUES de Clugny & de *Louïſe* de Sainte-Croix, frére puîné de *Claude*, eut trois fils, qui formérent autant de branches, la premiére des Seigneurs de CONFORGIEN & de TRAVOISY, qui eſt éteinte; la ſeconde des Seigneurs d'AISY, de GRIGNON & de DARZEY, qui eſt finie en 1724 & 1726; & la troiſieme des Seigneurs de MONTACHON, de BLANGY, de COULOMBIÉ, de THÉNISSEY, &c. ſubſiſtante en l'année 1733, en la perſonne de FRANÇOIS de Clugny, Seigneur de Théniſſey, de Coulombié, de Chaudenet, de Darzey, de Gigny-la-Colonne, de l'Eperviére, &c. batiſé le douziéme octobre 1664, qui fut fait Lieutenant au régiment-Meſtre-de-camp-Général des Dragons par Brevet du neuviéme juin 1686, & enſuite Capitaine au même régiment par commiſſion du 20 août 1688, & qui ſervit juſqu'en 1696, qu'il remit ſa compagnie à un de ſes fréres. Il fut marié par contract du douziéme janvier 1694, avec *Marie-Anne-Louiſe* de Popillon, fille de *Jean* de Popillon, Chevalier, Seigneur de Dariſole, de Corcelles, &c. & de *Paule-Antoinette* de Hume de Chériſy. De ce mariage ſont venus 1. CHARLES-ANTOINE de Clugny, qui ſuit; 2. *Antoinette*, qui a été mariée le 13 février 1715, avec *Gilbert-Agathange* de Guérin, Chevalier, Baron de Lugeac en Auvergne, Comte de Bueil, Seigneur des Grêles, des Roches, de Marſat, de la Tourette, & en partie de la Vaudieu; 3. *Jeanne*, de Clugny, morte Religieuſe au monaſtére de ſainte Urſule à Flavigny; & 4. *Cilénie-Eliſabeth* de Clugny, Religieuſe Benédictine à la Vaudieu en Auvergne.

VI. CHARLES ANTOINE de Clugny, Chevalier, Seigneur de l'Eperviere, de Darzey, de Gigny-la-Colonne, de Lampigny, &c. a été marié par contract du 30 novembre 1722, avec *Marie* de Choiſeul, fille de *Jean-Edme* de Choiſeul d'Eſguilly, Seigneur de Buſſiéres, de Montſauge, &c. & de *Marie Catherine* de Beaumont, & en a eu 1. *Charles* de Clugny, né le 30 août 1723, mort en bas âge; 2. *Victor François*; 3. *Charles*, Chevalier de Malte, reçu de minorité; 4. *François*; 5. *Charles-François*, auſſi reçu Chevalier de Malte de minorité; 6. *Marie-Anne*; 7. *Marie-Anne-Françoiſe* de Clugny; & 8. une troiſiéme fille.

BRANCHE d'ESTOURS.

VII. DAVID de Clugny fils de *Guy*, & de *Charlotte* de St. Bélin, ſa ſeconde femme, Ecuyer, Seigneur d'Eſtours, de Souvert, de Longecourt, de Travoiſy, &c. marié à *Philiberte* de Pracontal par contract du deuxiéme décembre 1604, mort en 1621, eut cinq enfans, 1. BERNARD qui ſuit; 2. *Hernaud* de Clugny, mort ſans avoir été marié; 3. *Touſſaint* de Clugny, auſſi mort ſans avoir été marié; 4. *Pierre* de Clugny, mort ſans avoir été marié; 5. *Claire* de Clugny mariée en 1659, à *Adrien* de Salins, Ecuyer, Seigneur de Cée.

VIII. BERNARD de Clugny, fils aîné de *David* & de *Philiberte* de Pracontal, Ecuyer, Seigneur d'Eſtours, de Rancy, &c. marié en 1625, à *Antoinette* de Veillan, eut deux fils, 1. *Antoine* de Clugny, Seigneur de Travoiſy, qui vivoit encore en 1644; 2. *Edme* de Clugny, Seigneur de St. André, qui vivoit encore en 1658, tous deux morts dans le ſervice, ſans poſtérité.

BRANCHE d'ESTAULES & de PRE'JOUAM.

II. JEAN de Clugny, quatriéme fils de *Jean* & de *Guiotte* de Béze étoit en bas âge, lors de la mort de ſon pere & ſous le gouvernement de *Guillaume* de Clugny, ſon frére, Seigneur de Conforgien. Il fut marié à *Philippe* ou *Phélippée* de la Boutiére. Il étoit mort en 1450, & laiſſa deux enfans, 1. PIERRE de Clugny qui ſuit; 2. *Marie* de Clugny, mariée à *Philibert* Colas d'Eſpoiſſes par contract du troiſiéme août 1478.

III. PIERRE de Clugny, fils de *Jean* & de *Phélippée* de la Boutiére, ſervit avec les Nobles de Bourgogne dans les armées de Flandre, pendant les derniéres années de Charles, Duc de Bourgogne. Il mourut en 1488, & eut deux enfans de *Marguerite* Obbé ſa femme, 1. JEAN qui ſuit; 2. *Bartholomée* de Clugny, mariée par contract du 21 juillet 1511, à *Adrien* de Montagu, Ecuyer.

IV. JEAN de Clugny, fils de *Pierre*, & de *Marguerite* Obbé, fonda en 1530, la chapelle des de Clugny, dédiée à St. Jean Baptiſte dans l'Egliſe paroiſſiale de St. Pierre d'Avalon, & eut de *Françoiſe* Piget ſa femme, trois fils, 1. PIERRE qui ſuit; 2. *Lazare* de Clugny, mort dans les Ordres ſacrez; 3. *Charles* qui n'a point laiſſé de poſtérité.

V. Pierre de Clugny fils de *Jean* & de *Françoiſe* Piget, Licentié ès Loix, Lieutenant du Baillif d'Auxois en 1536, fut marié à *Denyſe* Fils-Jean, par contract du premier août 1538, & il en eut deux fils, 1. George qui ſuit; 2. *Jérôme* de Clugny, mort en bas âge.

VI. George de Clugny, fils de *Pierre* & de *Denyſe* Fils-Jean, Docteur ès Droits, Conſeiller du Roi, Juge pour S. M. à Avalon, Seigneur d'Eſtaules-le-bas, de Préjouam, de Sauvigny, marié à *Jeanne* Martenot par contract du quatriéme février 1571, ſuivit le parti de *Henri* IV, pendant la Ligue, & lui livra la ville d'Avalon au mois de mai 1594. Il mourut le premier mars 1620, & laiſſa trois enfans, 1. Pierre qui ſuit; 2. *Anne* de Clugny, mariée par contract du 28 juillet 1600, à *Jacques* de Loron, Ecuyer, Seigneur de Dommecy ſur Chores; 3. Jacques qui a fait *la branche de Préjouam.*

VII. Pierre de Clugny fils de *George* & de *Jeanne* Martenot, Lieutenant-Civil ès Bailliage & Chancellerie d'Avalon, Seigneur d'Eſtaules-le-bas, marié par contract du 29 juin 1603, à *Magdelaine* Canelle de Bernoul, mort le premier decembre 1627, laiſſa quatre enfans, 1. George qui ſuit; 2. *Jacques* de Clugny, qui ſe fit Jéſuite à Rome en 1629, & mourut le neuviéme décembre 1637; 3. *Marie* de Clugny, Urſuline à Viteaux en 1642; 4. *Jean* de Clugny, pourvu de la Charge de Lieutenant-général au Bailliage de Dijon, par lettres du 26 janvier 1653, nommé Conſeiller d'Etat par autres lettres du onziéme avril 1654, mort le 24 décembre 1675, ſans avoir eu d'enfans de *Pierrette Gaulthier* ſa femme.

VIII. George de Clugny, fils de *Pierre*, & de *Magdelaine* Canelle de Bernoul, pourvu de l'Office de Lieutenant Civil d'Avalon, après la mort de ſon pére, par lettres du 16 mars 1628, marié par contract du 26 mars 1630, à *Magdelaine* le Foul de Vaſſy, mort le huitiéme février 1681, laiſſa deux enfans, 1. *Magdelaine* de Clugny, née le huitiéme mars 1632, morte le 15 avril 1687, ſans alliance; 2. Jacques de Clugny qui ſuit.

IX. Jacques de Clugny, fils de *George*, & de *Magdelaine* le Foul de Vaſſy, Lieutenant General de Dijon, marié à *Jeanne* Fils-Jean de Marlien, par contract du ... decembre 1662, mort le quatriéme octobre 1684, laiſſa trois enfans, 1. Etienne de Clugny qui ſuit; 2. *Pierrette* de Clugny, née le ſeptiéme juin 1667, morte le 20 décembre 1687, ſans alliance; 3. *Jérôme* de Clugny, Jéſuite de la Province de Champagne depuis 1685.

X. Etienne de Clugny, fils de *Jacques*, & de *Jeanne* Fils-Jean de Marlien, né le 18 mars 1664, à préſent Conſeiller honoraire au Parlement de Dijon, Baron de Nuis ſur-Armençon, Seigneur de Praslay, de Villiers-les-Haut, de Meteuil, &c. fut marié à *Chriſtine* le Foul de Praſlay, par contract du 14 juin 1688. Leurs enfans ſont, 1. *Marc-Antoine* de Clugny, né le quatriéme avril 1689, reçu Conſeiller-Clerc au Parlement le ſeptiéme juin 1712, Doyen de l'Egliſe Collégiale de St. Denys de Nuis-ſous Beaune; 2. *Jeanne* de Clugny, née le troiſiéme avril 1690, Religieuſe Urſuline à Châtillon-ſur-Seine, ayant fait ſa profeſſion le onziéme mars 1706; 3. *Etienne* de Clugny, né le 18 juillet 1691, reçu Conſeiller au Parlement de Dijon le 28 juillet 1716, à la place & par la réſignation de ſon pére, & marié par contract du onziéme mai 1724, à *Claire-Ode* Gilbert de Voiſins, fille de *Pierre* Gilbert de Voiſins, Comte de Crapado & de Loheac, commandant pour le Roi en l'iſle de la Guadeloupe, & de *Claire Chriſtine* du Lion, dont il eut un fils; 4. *Jean-Claude* de Clugny, né le 27 janvier 1693, Religieux Profès de l'Abbaïe de Clairvaux le ſeptiéme mars 1712, puis Prieur de Fontenay, & enſuite de Clairvaux, Vicaire Général de l'Ordre de Citeaux; 5. *Jean-Baptiſte* de Clugny, né le 21 décembre 1695, mort dans la maiſon de l'Inſtitution à Paris le 20 décembre 1716; 6. *Charles* de Clugny, Jéſuite de la Province de Champagne depuis 1714, né le 24 octobre 1697.

BRANCHE de PREJOUAM.

VII. Jacques de Clugny, ſecond fils de *George*, & de *Jeanne* Martenot, Ecuyer, Seigneur de Préjouam, Threſorier de France en Bourgogne & Breſſe, né le 25 mai 1585, mort le quatriéme décembre 1648, laiſſa de *Françoiſe* Fils-Jean, ſa femme, qu'il avoit épouſée par contract du quatriéme mars 1609, trois enfans, 1. *George* de Clugny, Ecuyer, Seigneur d'Eſtaules-le-Haut, Threſorier de France, mort ſans poſtérité en 1652, de *Françoiſe* Maleteſte ſa femme; 2. *Magdelaine* de Clugny, mariée à *François* de Sercey, Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dijon, Seigneur d'Arconcey-Mercey, &c.; 3. Hélie qui ſuit.

VIII. Hélie de Clugny, marié par contract du 25 juillet 1667, à *Marie Anne* l'Allemant, mort en 1688, a laiſſé un fils, *Hélie* de Clugny, né le cinquiéme mai 1686, Lieutenant au Régiment de Forès, tué la nuit du deuxiéme au troiſiéme août 1709, au ſiége de Toulon, étant commandé à un détachement de quatre Compagnies de Grenadiers pour détruire une batterie des ennemis.

BRANCHE d'AISY & de COLOMBIER.

I. Louïs de Clugny, Ecuyer, Seigneur d'Aiſy, marié à *Jacqueline* de Drée par contract du dixiéme ſeptembre 1515, eut trois fils, 1. Barthélemi qui ſuit; 2. *Guiard* de Clugny, mort ſans poſtérité; 3. Michel, *dont on parlera dans ſon ordre.*

II. Barthélemi de Clugny, fils aîné de *Louïs* & de *Jacqueline* de Drée, mariée par contract du cinquiéme février 1543, à *Adrienne* de Poucher, laiſſa Claude qui ſuit.

III. Claude de Clugny, Ecuyer, Seigneur d'Aiſy, marié par contract du 15 mars 1581, à *Judith* de Creſſy, eut deux fils, 1. Charles qui ſuit; 2. *Barthélemi* de Clugny, qui fut marié le 21 décembre 1605, à *Louiſe* Damas, & qui n'a point laiſſé de poſtérité.

IV. Charles de Clugny, fils de *Claude* & de *Judith* de Creſſy, Ecuyer, Seigneur d'Aiſy, des Laumes, de Grignon, &c. marié 1. à *Anne* de la Palu par contract du 28 décembre 1604, dont il n'eut point d'enfans: 2. à *Anne* Voiſenet par contract du deuxiéme février 1614, dont il eut trois enfans, 1. Barthélemi qui ſuit; 2. *Charles* de Clugny, Seigneur de Darzey mort ſans avoir été marié; 3. *Anne* de Clugny, mariée à .... de St Phal, Seigneur de Munois.

V. Barthélemi de Clugny, fils aîné de *Charles*, & d'*Anne* Voiſenet, Seigneur d'Aiſy, de Grignon, des Laumes, marié à *Magdelaine* de Menou, par contract du 15 février 1649, a laiſſé deux fils, 1. *Louis* de Clugny, Seigneur de Grignon mort ſans poſtérité en 1724; 2. *Charles* de Clugny, Seigneur de Darzey, mort en 1726, ſans avoir été marié.

BRANCHE de COLOMBIER.

II. Michel de Clugny, troiſiéme fils de *Louïs* & de *Jacqueline* de Drée, Seigneur de Montachon, mariée par contract du ſixiéme octobre 1572, à *Gabrielle* de Colombier, a laiſſé trois enfans, 1. *Antoine* de Clugny, Chevalier, Seigneur de Colombier, Gouverneur de St Quentin, qui après avoir porté les armes pendant quelques années, fut Aide-de-Camp dans les armées du Roi, Capitaine au Régiment de Piémont, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux Legers, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, fut bleſſé au ſiége de St. Antonin en Albigeois, & viſité dans ſa tente par le Roi Louïs XIII, qui le fit Conſeiller d'Etat & Gouverneur de St. Quentin, mort en 1644, ſans avoir été marié; 2. *Eléonore* de Clugny, mariée par contract de l'an 1602, à *Etienne* Millet, Conſeiller au Parlement de Dijon & la Cône; 3. Guy de Clugny qui ſuit.

III. Guy de Clugny, Capitaine d'une Compagnie de Gens-de-pié, entretenue pour le ſervice du Roi, Commandant à Aigues-mortes en abſence du Viguier, marié par contract du 20 janvier 1633, à *Anne* de Conſeil, dont il eut deux fils, 1. Antoine qui ſuit; 2. *François* de Clugny, *dont on fera un article ſéparé.*

IV. Antoine de Clugny, fils aîné de *Guy*, & d'*Anne* de Conſeil, Ecuyer, Seigneur de Colombier, de Dracy, &c. a été Page de la Chambre du Roi Louïs XIII, lequel en conſidération des ſervices d'*Antoine* de Clugny ſon oncle, Gouverneur de St. Quentin, qui venoit de décéder, lui donna une penſion & la confiſcation de quelques héritages ſituez au fauxbourg de St. Quentin. Il fut marié par contract du 15 août 1663, à *Charlotte* d'Edouard, dont il a laiſſé pluſieurs enfans, 1. François qui ſuit; 2. *Antoine*, Chevalier de Malte, mort en 1711: 3. *Charles* de Clugny, auſſi Chevalier de Malte, mort en 1727; 4. N.... de Clugny, Chanoine Régulier de Ste. Geneviéve, mort avant ſon pére; & 5. 6. deux filles Urſulines à Flavigny.

V. François de Clugny, fils aîné d'*Antoine* & de *Charlotte* d'Edouard, Ecuyer, Seigneur de Théniſſey, de Colombier, &c. a été Capitaine de Dragons. Le 12 janvier 1694, il contracta mariage avec *Anne-Louiſe* de Popillon, dont il a trois enfans, 1. *Antoinette* de Clugny, mariée à *Gilbert-Agathange* de Guérin, Seigneur de Lugeac; 2. *Antoine* de Clugny, marié par contract du troiſiéme novembre 1722, à *Marie* de Choiſeuil; 3. une fille Religieuſe à *Flavigny. Ceci eſt tiré en partie des Traitez de paix, Comptes des Receveurs, Regîtres & autres Actes des Archives de la Chambre des Comptes de Dijon.*

Armes de la famille de Clugny, *d'azur à deux clefs d'or addoſſées & poſées en pal, les anneaux en lozange pommettez & entrelaſſez. Cimier, un caſque de face, d'où ſort une tête de daim à deux cornes herminées, portant ſur le toupet une pomme ronde ſur laquelle eſt un lion aſſis. Supports, deux daims à têtes contournées, aux ramures herminées.*

* Auteurs qui ont parlé de la famille de Clugny. * Barthélemi Chaſſanée, *Préface de ſon Commentaire ſur la Coutume de Bourgogne, p. 25: & Catalogus Gloriæ Mundi, partie* 1. Le Saulnier, *Autun Chrétien, p.* 90. Munier, *Recherches & Mémoires d'Autun.* Gerſon, imprimé à Paris en 1636, *Epître dédicatoire.* Palliot, *Parlement de Bourgogne.* Louvan Géliot, *Grand Armoirial de France. Mémoires de* Philippe de Comines, *l.* 5. *ch.* 17. Du Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, édit. de 1644, *partie* 4, *p.* 289. S. Julien de Baleures, édit. de 1580, *p.* 328. Le Préſident De Thou, *Hiſtor. ſui temporis, l.* 45. *p.* 278. *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de France & de Bourgogne, par le* P. Aſtier, Benedictin, imprimez à Paris, en 1729. Spon, *Hiſt. de Genéve*, édit. de 1685, *p.* 300 *& ſuiv. Mémoires du Baron de* Sirot, *tome* 1. *p.* 28 & 29. De la Monnoye. Friſon, *Gallia Purpurata, l.* 4. *p.* 527. Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana*, nouv. édit. *tome* 2. *p.* 1201: *tome* 3. *p.* 109, 235, 266, 398: *tome* 4. *p.* 463. Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux.* Jean Couſin, *Hiſt. de Tournay. Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de France*, troiſiéme édit. *tome* 1. *p.* 252. Coquille, *Libertez de l'Egliſe de France*; Le Pere Daniel, *Vie de Louïs XI, tome* 2. Guichenon, *Hiſt. de Breſſe. Généalog. de la Touviére & de Monſpey.* Le P. Anſelme, *tome* 1. *p.* 124.

CLUGNY (Ferri de) d'Autun, Evêque de Tournay, Cardinal, Prêtre du titre de S. Vital, ſecond fils de Henri de Clugny, Seigneur de Conforgien & de Jourſanval, Conſeiller du Grand-Conſeil du Duc de Bourgogne, & de *Pernette* Coullot, Dame de Sagy, fut Docteur ès Loix & en Décret, Chanoine & Official d'Autun, Conſeiller du Grand-Conſeil de Philippe *le Bon* Duc de Bourgogne, & Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel. Ce Prince le commit pour aſſiſter au nom des Gens d'Egliſe, à la rédaction de la Coutume du Duché de Bourgogne; mais il n'y put vaquer, parce que le Duc l'envoya en ambaſſade à Rome vers le Pape Calixte III, avec Géoffroy de Thoiſy, Seigneur de Mimeure, & lui fit expédier pour cet effet à Utrecht un paſſeport & ſauf-conduit, le dixiéme août 1456. Depuis, il fut envoyé avec le Duc de Cléves à Mantoue vers le Pape Pie II, pour délibérer des moyens de faire la guerre au Turc, & pour rendre l'obedience au même Pape au nom du Duc ſon Maître. Il obtint au mois d'avril 1459, des Lettres Apoſtoliques du Pape Pie II, contenant la ratification & la confirmation du traité d'Arras, & de tout ce qui avoit été fait par le Pape Eugéne, & par ſes ſucceſſeurs, Prédéceſſeurs de Pie II,

II, leſquelles il envoya à la Chambre des Comptes de Bourgogne, qui lui en donna acte le 21 mai ſuivant. Le Duc de Bourgogne ayant égard à ſes bonnes qualitez, & à ce qu'il étoit noble homme, ſon Sujet, natif de ſa ville d'Autun, dont cy-après il pourroit s'aider en ſes affaires, en ambaſſades notables & autrement, & pour les bons & agréables ſervices que deja il lui avoit faits en diverſes ambaſſades & lointains voyages, deſirant qu'il fût conſtitué en dignité de Prelature, & ayant auſſi égard à la ſupplication & requête qui ſur ce lui avoit été faite par le Duc de Cléves & par le Comte d'Etampes ſes neveux, lui octroya le 26 novembre de l'année 1459, un Brevet pour être promu à l'Evêché d'Autun ou à celui de Mâcon, le premier des deux qui viendroit à vaquer. Ferri de Clugny fut auſſi Lieutenant du Chancelier de Bourgogne en la Cour de la Chancellerie de Bourgogne au ſiége d'Autun, comme il paroît par une commiſſion qu'il décerna en cette qualité aux Moines de Saint-Martin d'Autun, le deuxiéme décembre de la même année 1459. Il fit un traité le huitiéme novembre 1465, avec le Chapitre de l'égliſe cathédrale d'Autun, par lequel il lui fut permis de faire bâtir dans l'égliſe cathédrale une chapelle pour ſa ſépulture, dans laquelle il fonda pluſieurs Meſſes & Anniverſaires. Cette chapelle qu'il fit conſtruire & pour laquelle il donna les ornemens néceſſaires, fut nommée *la chapelle dorée*, & eſt encore appellée ainſi aujourd'hui. Dans le titre de cette fondation, Ferri de Clugny eſt qualifié Docteur ès Droits, Chanoine & Abbé de Saint-Etienne de l'Etrier en l'égliſe d'Autun, Chanoine & Archidiacre de Fauverney en l'égliſe de Beſançon, & Official d'Autun. Il étoit, au mois de janvier 1465, le troiſiéme des Ambaſſadeurs qui furent envoyez par le Comte de Charollois vers le Roi Louïs XI, en la ville de Melun. Les deux premiers étoient le Maréchal de Bourgogne & le Baillif de S. Quentin, & le quatriéme, Maître Jean Carondelet. Ferri de Clugny, qui étoit auſſi Protonotaire du S. Siége Apoſtolique, fut encore un des Députez & commis ſur le fait de la paix à Peronne en 1468, & à Senlis en 1473. Il diſputa en 1468 le Doyenné de l'égliſe d'Amiens, *mais il en fut débouté*. La même année, le Chapitre de l'égliſe cathédrale d'Auxerre, dont il étoit Chanoine, en conſidération des ſervices qu'il rendoit à leur égliſe, lui accorda le dernier décembre, nonobſtant ſon abſence, la jouïſſance du gros de ſa prébende. Il poſſéda auſſi pluſieurs Abbaïes en commende, entre autres celle de Saint-Denys-de-Broqueroi, autrement dite de Mons-en-Hainault, Ordre de S. Benoît, diocéſe de Cambrai, qui lui fut conférée par le Pape Paul II, le 19 décembre 1469, & dont il ſe démit après l'avoir tenue trois ans & demi; celle de S. Pierre de Flavigny, du même Ordre, diocéſe d'Autun, qui lui fut accordée par le même Pape en 1470, ſous le titre d'Adminiſtrateur perpétuel, & qu'il remit au bout de trois ans aux Moines, avec la faculté de s'élire un Abbé; celle de la Ferté-ſur-Grône, de l'Ordre de Cîteaux, diocéſe de Challon-ſur-Saône, dont Paul II lui accorda pareillement les Bulles, qui furent fulminées par l'Evêque de Tournay le 16 décembre 1470, & par leſquelles il eſt qualifié Prevôt de l'égliſe collégiale de S. Barthélemi de Béthune, au Diocéſe d'Arras, & Protonotaire du S. Siége; & enfin celle de Marchiennes, de l'Ordre de S. Benoît, au diocéſe d'Arras, de laquelle il ſe démit en 1478, en retenant deſſus une penſion annuelle. Il fut auſſi Chanoine de Cambrai, & Archidiacre d'Ardennes en l'égliſe de Liége. Le Duc Charles de Bourgogne, du Conſeil duquel il étoit Chef en l'abſence de ſon Chancelier, l'inſtitua pour Chancelier de ſon Ordre de la Toiſon d'Or, par ſes lettres données à Luxembourg en l'aſſemblée des Chevaliers & Compagnons de cet Ordre, le 15 ſeptembre 1473. Peu après, le Pape Sixte IV le nomma à l'Evêché de Tournay du conſentement du Roi Louïs XI. Il en fut mis en poſſeſſion le 22 mars 1474, & prêta le ſerment à l'égliſe de Rheims à cauſe de cet Evêché, le trentiéme mai 1476. Le Duc Charles ayant érigé en 1474, une Cour ou Parlement à Malines pour les Païs-Bas, & s'en étant fait le Chef, déclara ſon Chancelier pour en être ſon Lieutenant, & en ſon abſence l'Evêque de Tournay Ferri de Clugny. Cet établiſſement finit à la mort du Duc en 1476. Ferri de Clugny, qui, à cauſe de ſon Etat de Chef du grand Conſeil du Duc en l'abſence de ſon Chancelier, jouïſſoit d'une penſion de mille francs, du prix de trente deux gros le franc monnoye de Flandre, qui étoit aſſignée ſur les deniers de la recette de l'Argentier du Duc, obtint par Brevet donné à Namur le 28 août 1475, qu'elle ſeroit aſſignée à l'avenir ſur le Receveur de Flandre au quartier de Gand. Il fut créé Cardinal du titre de S. Vital par le Pape Sixte IV, le 15 mai 1480, & batiſa au mois de janvier ſuivant, dans l'égliſe collegiale de ſainte Gudule à Bruxelles, Marguerite, fille de Maximilien Archiduc d'Autriche, & de Marie de Bourgogne. Depuis, il alla à Rome pour y recevoir le chapeau. Il y mourut ſubitement le ſeptiéme octobre 1483, après midi, & fut inhumé dans l'égliſe de ſainte Marie du Peuple. * Gollut, *Mémoires de la Franche-Comté, p.* 843. Robert, *Gall. Chriſt. p.* 214. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. nouv. édit. tome* 3. *p.* 109. 235. 266. *tome* 4. *p.* 463. 933. Friſon, *Gall. Purp. l.* 4. *p.* 527. Gazey, *Hiſtoire Eccléſiaſtique des Païs-Bas.* Coquille, *Libertez de l'Egliſe de France, p.* 5. *&c.*

CLUGNY (Guillaume de) Evêque de Poitiers, troiſiéme fils de HENRI de Clugny, Seigneur de Conforgien, &c. & de *Pernette* Coullot, fut employé, ainſi que le Cardinal de Clugny ſon frére, par Philippe *le Bon* & par Charles ſon fils, Ducs de Bourgogne, dans leurs affaires les plus importantes. Il fut Licentié ès loix, & il étoit en 1454, Chanoine & Archidiacre d'Avalon; & en 1458, Conſeiller & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Duc. Il fut auſſi Protonotaire du S. Siége Apoſtolique, & en 1465, après la bataille de Montlehéry, le Comte de Charollois l'envoya en Angleterre pour conclurre une ligue contre la France. Pendant ſon ſéjour en Angleterre, le Comte ayant perdu Iſabelle de Bourbon ſa ſeconde femme, ce fut lui qui fit les premiéres propoſitions du mariage du Comte avec Marguerite, ſœur du Roi Edouard IV. Il fut établi par commiſſion du 13 janvier 1468, Threſorier général pour recevoir les Aides, deniers des reſtes, & parties extraordinaires, & déclaré en même-tems l'un des Commis ſur le fait des Domaines & Finances du Duc. En 1470, il fut fait Adminiſtrateur perpetuel de l'Egliſe & Evêché de Terouanne, ſur les revenus duquel il aſſigna deux cens livres de penſion, de quarante gros monnoye de Flandre la livre, à Guillaume de Clugny, Seigneur de Monthelon ſon neveu, par Brevet du ſeptiéme ſeptembre de la même année. Il eſt qualifié par le contract de mariage de ſon même neveu du 20 janvier 1473, Protonotaire du S. Siege Apoſtolique & Doyen d'Autun; & dans un autre acte du 19 octobre 1474, Conſeiller du Duc, & premier Maître des Requêtes en ordonnance de ſon Hôtel, &c. Après la mort du Duc Charles, il fut en grand danger de ſa vie, ayant été arrêté à Gand par les Gantois, avec Guillaume Hugonet, Chancelier de Bourgogne, & le Seigneur d'Imbercourt, auſquels ces peuples firent trancher la tête. Depuis, le Roi Louïs XI l'attira à ſon ſervice, & le fit d'abord ſon Conſeiller, & Chef de ſon Conſeil en l'abſence du Chancelier; qualité qu'il lui donne dans un paſſeport accordé pour ſon neveu le 20 juin 1478. Enſuite il fut fait Chanoine de ſaint Gatien & de S. Martin de Tours, Connétable ou Abbé de l'Abbaïe de Bourgueil en Vallée, diocéſe d'Angers; & enfin Evêque de Poitiers, ayant été élu à la recommandation du Roi au lieu & place de Jean Du Bellay, mort le troiſiéme ſeptembre 1479. Il fut envoyé le troiſiéme janvier ſuivant avec Jacques de Beaumont, Seigneur de Bercoire, Chambellan du Roi & Lieutenant-de-roi en Poitou, Anjou & Saintonge, pour traiter au nom du Roi avec Jean de Broſſe, Comte de Penthiévre, & Nicole de Bretagne ſa femme, de la ceſſion de leurs droits & prétentions ſur le Duché de Bretagne contre le Duc François II. Il fut enſuite chargé avec Jean d'Oriolle, Chancelier de France, de traiter avec Jean Allardel, Evêque de Marſeille, Ambaſſadeur de René d'Anjou, Roi de Sicile & Duc de Lorraine, touchant la vente que ce Prince fit au Roi Louïs XI, de l'hommage de Châtel-ſur-Mozelle, le 15 avril 1480. Après la mort du Roi de Sicile, il fut envoyé avec Guillaume Picard, Baillif de Rouen, pour ſe mettre au nom du Roi, en poſſeſſion du Duché de Bar; mais d'autres affaires ne leur permettant pas de reſter plus long-tems dans cette province, ils en laiſſérent le gouvernement à Louïs Du Pont, Capitaine de cent lances armées, & aux Seigneurs de Boſredon & de Livron, par leurs lettres données à Bar le 14 août 1480. Guillaume de Clugny mourut à Tours peu de tems après dans la même année 1480. Du Bouchet, dans ſes *Annales d'Aquitaine*, dit que ſa trop grande colére lui cauſa la mort, & que ce fut pour quelques paroles que lui dit le Roi, dont il conçut un ſi grand déplaiſir qu'il en mourut la nuit ſuivante. Il ajoûte que cet accident fut fort funeſte, parce qu'il étoit homme docte & pieux & bon Eccléſiaſtique. Suivant le même Auteur, il avoit un grand pouvoir ſur l'eſprit du Roi, & avoit eu la Garde de ſon petit-ſcel: c'eſt ce qui a pu donner occaſion à quelques uns de le mettre au nombre des Chanceliers de France. * Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana, nouv. édit. tome* 2. *p.* 1201. *Hiſtoire de France du* P. Daniel, *régne de Louïs XI, &c.*

CLUGNY (François de) Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire, s'eſt rendu recommandable dans le XVII ſiécle par ſa vie exemplaire & édifiante, & par un grand nombre d'Ouvrages de dévotion qu'il a donnez au public. Il eut pour pére GUY de Clugny, Seigneur de Coulombié, Lieutenant-de-roi au Gouvernement d'Aigues-mortes en Languedoc; & pour mére *Anne* de Conſeil, fille de *François* de Conſeil, Seigneur de la Condamine, laquelle étant reſtée veuve, après avoir été quelque tems Dame d'honneur d'Anne-Marie Martinozzi, Princeſſe de Conti, quitta le monde & alla ſe rendre Sœur Converſe dans le couvent des Carmélites de Beaune, où elle mourut dans la pratique des vertus Chrétiennes. François de Clugny ſon fils, qui étoit né à Aigues-mortes le quatriéme ſeptembre 1637, entra dans l'Oratoire à Paris à l'âge de quatorze ans; & après avoir enſeigné en divers Colléges de cette Congrégation, il fut envoyé à Dijon en 1665, où il paſſa le reſte de ſes jours dans l'exercice des travaux Apoſtoliques. Il y fit de grands fruits ſoit par ſes Catéchiſmes publics, ſoit par la direction pour laquelle il avoit un talent particulier & qui lui attiroit la confiance d'un grand nombre de perſonnes. Malgré ſon humilité il fut obligé d'accepter pour trois années la Supériorité de la Maiſon de Dijon, mais on ne put jamais le faire conſentir à la garder plus longtems. Il aſſiſta en qualité de Député de l'Evêque de Langres, à la publication d'un avertiſſement Paſtoral du Clergé de France à ceux de la Religion Réformée, qui fut faite par ordre du Roi dans leur temple à Is-ſur-Tille, le 23 octobre 1683. Avant qu'on eût procédé à cette lecture, il avoit prêché ſur ce ſujet dans l'égliſe paroiſſiale du même lieu en préſence d'un grand nombre de perſonnes qualifiées, qui s'y étoient rendues pour l'entendre. Il mourut à Dijon conſommé de mortifications, de travaux ſpirituels, & en réputation de ſainteté, le 21 octobre 1694, dans la cinquante-ſeptiéme année de ſon âge. Ses Oeuvres ſpirituelles en dix volumes, ſont, *La Dévotion des Pécheurs par un Pécheur*, imprimée à Lyon en 1685, *in douze*; *Le Manuel des Pécheurs*, à Dijon en 1687, *in douze*, dont la ſeconde partie imprimée à Lyon en 1696, eſt du Pére Bourrée ſon Confrére; *Sujets d'Oraiſons pour les Pécheurs, tirez des Epîtres & des Evangiles de l'année*, cinq volumes, les trois premiers imprimez à Lyon en 1695, & les deux autres en 1696, *in douze*, ou depuis la *p.* 223 du quatriéme volume juſqu'à la fin du cinquiéme, il y a un ſupplément du Pére Bourrée; *Suite des Sujets d'Oraiſons pour les Pécheurs, ſur les Saints & Saintes les plus remarquables de l'année*, à Lyon en 1696, deux volumes *in douze*. Tous ces volumes ſont ſans le nom de l'Auteur, mais avec ce ſimple titre, *par un Pécheur*. * *Voyez ſa Vie*, imprimée à Lyon en 1698.

CLUGNY, ville & Abbaïe. *Voyez* CLUNY.

CLUID ou CLID. *Voyez* CLUYD.

CLUIDESDALE & CLIDESDALE. *Voyez* CLUYDESDALE.

CLUMETZ. *Voyez* CHLUMNITZ.

CLUNDERT, *Clunderta*, petite ville du Païs-Bas au Duché de Brabant. Elle eſt ſituée dans une iſle à une lieue de la Mer & de Willemſtadt, & à deux lieues de Breda, au couchant. Cet-

te ville appartient préſentement aux Etats Généraux des Provinces-Unies.

CLUNY & CLUGNY, Abbaïe célébre dans le Mâconnois en Bourgogne, chef d'Ordre, donne ſon nom à une petite ville ſituée ſur la riviére de Grône, à quatre lieues de Mâcon. Cette Abbaïe fut fondée ſous la Régle de S. Benoit l'an 910, par Bernon Abbé de Gigniac, ſous le conſentement, & par les libéralitez de Guillaume I, Duc d'Aquitaine, & Comte d'Auvergne. Quelques Auteurs modernes, comme Paradin, Saint-Julien, Baleurre & Sévert ont cru que Warin ou Guérin, Comte de Challon & de Mâcon, avoit fondé ce monaſtére, environ l'an 826, & que Bernon n'en avoit été que le réparateur. Mais l'autre opinion eſt établie par l'autorité des anciennes Chartres, & de divers Auteurs. Saint Odon ſuccéda à Bernon, ſaint Majole fut depuis Abbé, & après lui ſaint Odilon, ſaint Hugues, &c. Pluſieurs grands hommes ont fait l'éloge de la Congrégation de Cluny, qui a donné trois ſouverains Pontifes à l'Egliſe, Grégoire VII, Urbain II, & Paſchal II, & grand nombre de Cardinaux & de Prélats. Martin Marrier, & André du Chêne, qui ont fait le Recueil de la Bibliothéque de Cluny, rapportent que l'an 1245, le Pape Innocent IV, après la célébration du premier Concile de Lyon, logea dans cette Abbaïe avec toute ſa maiſon, accompagné de deux Patriarches d'Antioche & de Conſtantinople, de douze Cardinaux, de trois Archevêques, de quinze Evêques, & de pluſieurs Abbez; & que le Roi ſaint Louis avec ſa mére, ſon frére, le Duc d'Artois & ſa ſœur, Baudouin Empereur de Conſtantinople, les fils des Rois d'Aragon & de Caſtille, le Duc de Bourgogne, ſix Comtes, & un grand nombre d'autres grands Seigneurs y logérent en même tems, ſans que les Religieux fuſſent obligez de quitter leurs chambres, leur Réfectoire, leur Chapitre, & les autres appartemens ordinaires: ce qui marque la vaſte étendue de cette maiſon. En 1562, les Proteſtans prirent Cluny; & après avoir pillé cette Abbaïe, brûlérent la Bibliothéque. Cluny eſt Chef d'Ordre, comme on l'a dit, mais entre les monaſtéres qui ſont ſous ſa dépendance, il y en a dont les Religieux ſont appellez *Anciens*, parce qu'ils n'ont pas embraſſé la derniére réforme, qui a été introduite dans les autres l'an 1621, par D. Jacques de Vêny d'Arbouges, alors Grand Prieur, & depuis Abbé Régulier de Cluny. Cette réforme a ſouffert beaucoup de difficultez. Le Cardinal de Richelieu lui avoit été favorable, mais dès qu'il fut mort, le Cardinal Mazarin la fit déclarer nulle, & enſuite la rétablit. Les réformez ont encore eu de grandes conteſtations avec les anciens, avec la Congrégation de Saint-Vannes, à laquelle la leur étoit unie, & avec le Cardinal de Bouillon; mais elles ſont toutes terminées, & ils obſervent tranquillement la Régle de ſaint Benoît, à peu près de même qu'on l'obſerve dans les Congrégations de Saint-Vannes & de Saint-Maur. * Pierre de Blois, *Epiſt.* 79. Raduiphe Glaber, *l.* 3. *Hiſt. c.* 5. Saint Odilon, *dans la Vie de ſaint Majole.* Baronius, *A. C.* 1245. *n.* 28. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 4. *p.* 271. *& ſuiv.* De Thou, *l.* 31.

CLUNY, (Pierre dit le *Vénérable*, Abbé de) *Cherchez* PIERRE DE CLUNY.

CLUSE, petite ville de la Baronie de Fauſſigny en Savoye. Elle eſt capitale du Mandement qui porte ſon nom, ou celui de Châtillon, qui eſt un château de la même contrée. Elle eſt ſituée ſur l'Arve à l'orient de la ville d'Annecy. * Maty, *Diction. Géogr.*

CLUSE, (Jacques de) qui ſelon la plupart n'eſt pas différent de JACQUES DE PARADÈS, après avoir paſſé une partie de ſa vie dans l'Ordre de Citeaux, entra dans celui des Chartreux, pour éviter d'être fait Abbé dans ſon Ordre. Il paſſa encore vint années dans la Chartreuſe d'Erford, & y mourut âgé de quatre-vints ans l'an 1465. On lui attribue un Traité des ſept états de l'Egliſe, marquez dans l'Apocalypſe, dans lequel il fait voir la néceſſité de la réforme de l'Egliſe dans ſon Chef & dans ſes Membres; il y montre que le Pape eſt peccable & faillible, & au deſſous du Concile, & la néceſſité qu'il y a que le Concile travaille à la réforforme de l'Egliſe. Ce Traité eſt dans le ſecond tome de la Monarchie de Goldaſte. * Petreius, *Biblioth. Carth.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XV ſiécle.*

CLUSIA, fille du Roi Thuſcus, eſt célébre dans l'Hiſtoire, à cauſe de ſa chaſteté. Valérius Torquatus, Général des Romains, l'ayant vue, fut charmé de ſa beauté, & la demanda à ſon pére; mais n'ayant pu l'obtenir, il attaqua de force le lieu où elle étoit. Alors cette chaſte fille, pour ne pas tomber entre ſes mains, ſe précipita d'une tour en bas; mais le vent enflant ſa robe, la porta doucement à terre. * Plutarque, *in Parallelis.*

CLUSIUM ou CHIUSI, ville d'Italie en Toſcane, avec Evêché ſuffragant de Sienne. Elle eſt ſituée près du Lac de Chiana, dans le petit païs ou Val de Chiana, qui eſt dans les terres du Grand Duc de Toſcane, & ſur les frontiéres de l'Etat Eccléſiaſtique. Tite-Live, Polybe, Strabon, Pline, & preſque tous les anciens Auteurs, parlent très-ſouvent de la ville de Cluſium. Elle avoit eu le nom de *Camars* ou plutôt de *Camarſolum*, comme nous l'apprenons de Tite-Live. Cette ville eſt différente de *Chiuſi-novo*, qui eſt un bourg de la Toſcane, ſur une colline vers les ſources du Tibre. * Léandre Alberti, *Deſcr. Ital.*

CLUSIUS. (Charles) *Cherchez* ÉCLUSE. (L')

CLUSON, petite ville de l'Etat de Veniſe en Italie. Elle eſt ſituée dans le Bergamaſc, à trois lieues du Lac d'Iſéo, vers l'occident, & elle eſt remarquable par quinze détroits ou paſſages des Alpes qui ſont à ſes environs, & par leſquels on entre dans le païs des Griſons. * Maty, *Dict. Géogr.*

CLUSON, ou CHISSON, riviére de Dauphiné. Elle prend ſa ſource au Col de Seſtriéres, dans les Alpes, traverſe la vallée de Cluſon ou de Pragelas, & celle de la Pérouſe, & après avoir paſſé fort près de la petite ville de ce nom, & de celle de Pignerol, elle reçoit le Pélice, & va ſe décharger dans le Pô au deſſus de Pancalier. * Maty, *Dict. Géogr.*

CLUTIN, ou de CLUTIGNI, (Renaud) Abbé de Flavigny, Pariſien vivoit dans le XVI ſiécle. Il ſortoit d'une bonne famille de la Robe, qui a donné divers Conſeillers au Parlement de Paris. PIERRE Clutin ſon pére, Conſeiller en 1522, fut reçu Préſident aux Enquêtes le 14 novembre de l'an 1524, & mourut le ſeiziéme juillet de l'an 1533. HENRI Clutin, Seigneur d'Oiſel & de Villeparīſis, étoit fils aîné de *Pierre*, & fut employé dans les affaires, en qualité d'Ambaſſadeur en Ecoſſe & à Rome, où il mourut le 22 juillet 1566. Il fut inhumé honorablement par Jeanne Chateignier de Roche-Poſai, qui lui éleva un ſuperbe tombeau dans l'égliſe de S. Louis. Ce fut lui qui rétablit à Rome les droits du Roi de France, parce qu'étant Ambaſſadeur en cette Cour, il témoigna tant de courage & de vigueur contre l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui avoit déja été égalé à celui de France au Concile de Trente, & qui lui diſputoit alors la préſéance, que le Pape conſerva au Roi Tres-Chrétien ſa prérogative, & déclara que d'Oiſel ſeroit aſſis immédiatement après l'Ambaſſadeur de l'Empereur. RENAUD étoit deſtiné pour le Barreau; mais ſon inclination l'attacha aux Belles Lettres, & le crédit de ſon frére lui procura pluſieurs Bénéfices. Ainſi (dit Scévole de Sainte-Marthe, dans l'Eloge qu'il lui a dreſſé) cet excellent homme jouïſſant du repos que lui donnoit ſa bonne fortune, ne ſe voulut jamais marier qu'avec les Muſes qu'il chériſſoit ſur toutes choſes. Il fut très-bon Poëte Latin, & publia peu d'Ouvrages, mais excellens. Le Poëme qu'il fit imprimer ſur la victoire que les Chrétiens remportérent en 1571, contre les Turcs à Lépante, en eſt une preuve. Il commençoit à lui attirer de grands applaudiſſemens, lorſque la mort le ſurprit. En mourant il eut encore le déplaiſir de n'avoir pu rendre les derniers devoirs à ſon frére, mort un peu auparavant, durant ſon ambaſſade à Rome. * Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 2. De Thou, *Hiſt.* Blanchard, *Hiſt. des Conſeillers du Parlement de Paris, &c.*

CLUVIER, (Philippe) célébre Géographe, étoit de Dantzic, où il naquit en 1580. Son pére, qui étoit Préſident de la Monnoye à Dantzic, l'éleva avec beaucoup de ſoin, & l'envoya en Pologne, puis en Allemagne, & enſuite dans les Païs-Bas, pour y étudier le Droit à Leiden. Mais Cluvier, qui n'avoit d'inclination que pour la Géographie, en fit une étude particuliére, par le Conſeil de Joſeph Scaliger. Il voulut commencer par voir avec ſoin les Païs-Bas, & paſſant dans le Brabant pour y voir Juſte-Lipſe, il y fut volé: ce qui l'obligea de retourner à Leiden. Son pére irrité de ce qu'il avoit abandonné l'étude du Droit, ne voulut plus fournir à ſa dépenſe; & Cluvier n'étant pas d'humeur d'importuner ſes amis, prit le parti de porter les armes: ce qu'il fit durant deux ans, en Hongrie & en Bohéme. Il y arriva, lorſque le Baron de Popel, qui étoit ſon ami, fut arrêté par ordre de l'Empereur. Ce Gentilhomme compoſa une maniére de Manifeſte ſous le nom d'Apologie, qu'il remit à Cluvier, pour le traduire en Latin. Ce dernier y travailla, & le fit imprimer à Leiden. Cette liberté déplut à l'Empereur, qui s'en plaignit par ſon Ambaſſadeur aux Etats: de ſorte qu'on arrêta Cluvier. Mais étant ſorti de priſon, il reprit ſes Ouvrages Géographiques; & pour ne rien négliger, il voyagea en Angleterre, puis en France, en Allemagne, & en Italie. Il ſe fit par tout des amis illuſtres, & fut puiſſamment ſollicité de reſter à Rome, où l'on admira ſon génie pour les Lettres, & particuliérement pour les Langues. Il en parloit dix avec beaucoup de facilité, ſavoir, le Grec, le Latin, l'Allemand, le François, l'Anglois, le Hollandois, l'Italien, le Hongrois, le Polonois & le Bohémien. Lorſqu'il fut de retour à Leiden, il y enſeigna avec applaudiſſement, & y mourut l'an 1623, âgé de 43 ans. Les Ouvrages que nous avons de lui, ſont, *De tribus Rheni Alveis; Germania antiqua; Sicilia antiqua; Italia antiqua.* Scriverius, ami de Cluvier publia après la mort de Cluvier, l'Introduction à la Géographie, que Cluvier n'avoit pas eu le tems de publier lui même. Elle eſt intitulée *Introductio in univerſam Geographiam, tam veterem quam novam.* Le P. Philippe Labbe l'a traduite en François. En 1729, M. Bruzen de la Martiniére, en a donné une nouvelle édition, avec les Notes de pluſieurs Savans & les ſiennes. * Meurſius, *Athenæ Batavæ.*

CLUVIER (Jean) naquit à Krempe dans la Stormarie, le 16 février 1593. A l'âge de 14 ans il fut envoyé à Hambourg, d'où il partit pour aller à Roſtock en 1610. Il y prit le degré de Maître ès Arts en 1613, & peu de tems après il fut nommé Profeſſeur en Poëſie. Depuis il fut premiérement Paſteur à Meldorp; & en 1621, à Marne en Dietmarſe. En 1623, il fut appellé à Sora, où il eut la charge de Profeſſeur en Théologie & celle de Paſteur. En 1626, il prit le degré de Docteur en Théologie à Coppenhague; & en 1630, il retourna à Meldorp, où on lui donna la charge de Paſteur & de Surintendant des Egliſes de la Dietmarſe. Il mourut en 1633, & laiſſa divers Ecrits. Voici les titres des principaux, *Epitome Hiſtoriarum totius mundi; Diluculum Apocalypticum, ſeu Commentarius poſthumus in Apocalypſin Joannis; Harmonia Evangeliſtarum ſecundum Paſchata & itinera Domini paulo accuratius quam vulgo ſolet digeſta, &c.* Michel Cluvier ſon fils a écrit la Vie de ſon pére dans la préface qu'il a miſe à la tête du *Diluculum Apocalypticum.* * Spizelius, *in Templo Honoris.* Witte, *Memor. Theatr. Dec.* 3. *& in Diar. Biogr.* Freher, *in Theatro, p.* 454. Sagittarius, *Introd. in Hiſtor. Eccleſ. c.* 12. §. 19. Bartholin, *de Script. Dan. p.* 69. Mollerus, *in Hypomnem. ad h. l. Bartholini, &c.*

CLUVIUS RUFUS, fut Queſteur l'an 693 de Rome, & 61 avant J. C. ſous le Conſulat de M. Piſon, & de M. Valerius Meſſala Niger. Cicéron parle ainſi de lui, *Cluvius Puteolanus,* dit-il, *valde me obſervat.* * Cicéron, *Epiſt. ad Fam. l.* 13. *Epiſt.* 56. *& ad Atticum, l.* 6. *Epiſt.* 2. Tacite, *Annal. l.* 1. 2. *&* 14. Suétone, *in Nerone.* Pline, *le Jeune, l.* 9. *Epiſt.* 19. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 1. *c.* 27.

CLUVIUS RUFUS, Citoyen Romain, fut honoré du titre de Conſul, l'an 45 de l'Ere Chrétienne. Depuis, il eut des emplois militaires en Eſpagne. Il écrivit des Mémoires du Régne de Néron. * Tacite, Suétone & Pline parlent de lui.

CLUYD ou CLID, *Cluda, Clota & Glotta,* riviére de l'E-

l'Ecoſſe méridionale, où elle traverſe la province de Cluydeſdale, à laquelle elle donne ſon nom. Elle paſſe à Glaskow, reçoit quelques ruiſſeaux, & ſe jette dans un Golfe que ceux du païs nomment *Fyrth of Cluyd* qui fait partie de la Mer d'Irlande, entre les provinces d'Argile & de Cuningham.

CLUYDESDALE ou CLIDESDALE, *Cludeſdalia* & *Glottiana*, province de l'Ecoſſe méridionale, qui tire ſon nom de la riviére de Cluyd, comme qui diroit *Vallée de Cluyd.* Elle eſt entre les provinces de Lothiane, de Twedale, de Kile & de Cuningham. Glaskow ſur la riviére de Cluyd, en eſt la ville capitale. Les autres beaucoup moins conſidérables, ſont Hamilton, Douglaſdale, Reinfrew, &c. Cluydeſdale qui eſt une des meilleures provinces de l'Ecoſſe, a eu part aux malheurs des guerres civiles d'Angleterre.

CLUYO (El) *Voyez* CHUCUITO.

CLYD & CLYDESDALE. *Voyez* CLUYD & CLUYDESDALE.

CLYMÉNE, Nymphe, fille de l'Océan, fut aimée du Soleil, dont elle eut Phaëton & ſes ſœurs Lampetie, Eglé, & Phébé. * Hygin, *Fab.* 165. Ovide, *Métam. l.* 2. *Voyez* PHAETON.

CLYSMA, ou CLISMA, ou COLZUM, nom de l'endroit où les Iſraëlites paſſérent la Mer Rouge, comme le remarquent expreſſément Euſébe, Philoſtorge, le Moine Coſme l'Egyptien, & Grégoire de Tours. Clyſma étoit, ſelon St. Epiphane, un des trois ports qui ſe trouvoient ſur la Mer Rouge. Le premier eſt *Ailat*; le ſecond *Bérénice*; & le troiſiéme eſt au *Château de Clyſma*. Quelques uns le mettent à l'Orient & les autres à l'Occident de la Mer Rouge; mais il faut le mettre à l'Occident, Clyſma n'étant autre choſe que le *Colſuma* d'aujourd'hui. Et comme Clyſma donnoit ſon nom à tout le bord occidental de cette mer, de même encore aujourd'hui on appelle Mer de *Colſuma* ou Bahar-el-Colſum, le bras de cette mer qui s'étend vers l'Egypte, & qui eſt oppoſé au Golfe d'Elat, ou Ailath. *Clyſma* étoit vers l'extrémité de la Mer Rouge. *Grégoire de Tours*, Paul Oroſe & quelques autres aſſurent qu'encore de leur tems, à l'endroit où les Hébreux avoient paſſé la Mer Rouge, l'on voyoit les veſtiges des *roues, & les débris des chariots de Pharaon*. Abulféda dit que *Colzum* eſt une petite ville ſituée ſur l'extrémité ſeptentrionale de la Mer Rouge, ſous le quarante-quatriéme degré & un quart de longitude; d'autres diſent ſous le quarante-ſixiéme & demi, & ſous le vint-troiſiéme degré & un tiers de latitude. Cette ville, *dit-il*, eſt ſituée à l'Occident d'Ailat, l'une & l'autre ayant preſque la même latitude. Ailat eſt ſituée ſur l'extremité du Canal Oriental, & Colzum à l'extrémité du Canal Occidental. Entre Ailat & Colzum eſt le mont *Altour* ou Sinaï, qui eſt plus méridional que Colzum. Il faut neceſſairement que ceux qui viennent de Sinaï pour paſſer en Egypte, paſſent aux environs de Colzum. La Mer Rouge ayant fait quelque chemin au delà de Colzum, s'étend des deux côtez vers le Midi & vers l'Orient, juſqu'à ce que ſon canal d'un rivage à l'autre, ait environ ſoixante mille pas de largeur, & cet endroit qui eſt l'un des plus larges, eſt nommé *Barka Garondal.* * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CLYTEMNESTRE, fille de Léda, femme de Tyndare, & ſœur de Caſtor, de Pollux & d'Héléne, épouſa Agamemnon, Roi de Mycénes, & Chef des Princes Grecs, au ſiége de Troye.* Elle en eut trois filles, Iphigénie, Electre, Chryſis, & un fils nommé Oreſte. Pendant l'abſence de ſon époux, elle fut aimée d'Egyſthe, auquel elle s'abandonna, & dont elle ſe ſervit pour faire aſſaſſiner Agamemnon, au retour de la guerre de Troye. Cette mort ne demeura pas impunie, car Oreſte vint à Mycénes, lorſqu'il fut devenu plus âgé, & à la perſuaſion de ſa ſœur Electre, il tua Egyſthe avec ſa mere, après la mort de laquelle il fut agité des Furies. * Homére, *Iliade.* Sophocle, *in Electra.* Euripide, *in Agamemnone.* Apollodore. Hygin. Ovide.

CLYTIE, fille de l'Océan, fut aimée du Soleil, & conçut une ſi forte jalouſie de ſe voir abandonnée pour Leucothoé, qu'elle en avertit Orchame, pére de cette derniére Nymphe, qui la fit mourir. Apollon outré contre Clytie, n'eut depuis que de la haine pour elle: ce qui l'affligea ſi fort, qu'elle ſe laiſſa mourir de faim, & fut métamorphoſée en cette fleur appellée *Héliotrope* par les Naturaliſtes, qui prétendent qu'elle ſe tourne toûjours vers le ſoleil. * Ovide, *Métam. l.* 4. *Fab.* 5. & 6.

* CLYTIUS, fils de Laomédon & frére de Priam. * Homére, *Iliade., l.* 10. Virgile, *Enéide, l.* 10. *v.*824.

CNA. CNE. CNI. CNO.

CNAFÉE, Hérétique. *Cherchez* FOULON (Pierre le)

CNAGÉE, compagnon de Caſtor & de Pollux, ſe trouva avec eux au ſiége d'Aphydnes. Il fut pris dans un combat, vendu comme Eſclave, & enſuite envoyé dans l'iſle de Créte, où il ſervit dans le temple de Diane. Quelque tems après, il prit la fuite avec la Prêtreſſe de ce temple, & enleva la ſtatue de la Déeſſe, qui fut ſurnommée *Cnagienne.* Pauſanias, de qui nous avons tiré ce trait d'Hiſtoire, ſemble douter de la priſe de Cnagée, qu'il croit être venu en Créte par une autre occaſion. * Pauſanias, *in Laconicis*, ou *l.* 3.

* CNAPDALE, Seigneurie de l'Ecoſſe méridionale, fait, ſelon quelques Géographes, partie de la province d'Argyle. Elle eſt environnée d'eaux de deux côtez, à l'orient par la Mer d'Irlande & à l'occident par le Golfe de Finne qui la ſépare du païs de Cowell. Au ſud elle eſt ſéparée de la preſqu'iſle de Cantyre, par un iſthme fort étroit; & au nord, elle fait face à la Seigneurie de Lorne. C'eſt un païs de montagnes & de lacs; parſemé de quelques bois, & médiocrement fertile. On y peut compter une vintaine de petits lacs, qui communiquent tous à la mer par autant de petites riviéres. La principale place du païs eſt le bourg de Kilmore. * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe, p.* 1276.

CNEME, Général de l'armée navale des Lacédémoniens, vivoit environ la LXXXVII Olympiade, & 432 ans avant J. C. Il fit ſur l'Acarnanie une entrepriſe, qui ne lui fut pas heureuſe. * Thucydide, *l.* 2.

CNEPH, Divinité des Egyptiens, à laquelle ſeule ils attribuoient la création du monde, comme nous l'apprenons de Plutarque *dans Iſis & Oſiris.* Dans les éditions d'Alde, d'Etienne, & dans celle de Paris, on lit Κνηφαγένετον *Cnéphagénéte*; mais Voſſius le pére ſoûtient qu'il faut lire Κνὴφ ἀγέννητον, c'eſt à dire, *Cnéphe, incréé ou non engendré.* Porphyre cité par Euſebe, *au l.* 3. *de la Prép. Evang. c* 12, aſſure que les Egyptiens établiſſoient un Dieu Createur du monde, qu'ils appelloient *Cneph*, & qu'ils le répréſentoient avec un œuf qui lui ſortoit de la bouche, parce que l'œuf parmi les Egyptiens étoit l'emblême du monde. Au reſte, il ſemble que *Cneph*, eſt le même que le *Cnuphis* de Strabon, *l.* 17, lequel avoit un temple dans la ville de Syene, dans la Thébaïde ou Haute Egypte. Cet endroit donne lieu de juger que les Egyptiens ne furent pas dans les premiers tems idolâtres de cette idolâtrie qui ne connoiſſoit point le vrai Dieu, mais de celle où tombérent les Iſraëlites, lorſqu'ils ſe firent faire un veau d'or pour adorer Dieu ſous cette forme, c'eſt à dire, que cette idolâtrie conſiſta à vouloir honorer Dieu d'une maniére qui ne convenoit pas à ſa grandeur, & qu'il deſapprouvoit. On en a une nouvelle preuve dans ce que dit le Scholiaſte d'Apollonius, que les douze Dieux inventez par les Egyptiens étoient les douze Signes du Zodiaque, & qu'ils étoient appellez Dieux Conſeillers: car cela ſignifie que ſelon eux ces douze ſignes gouvernoient le monde ſous l'autorité d'un Dieu qui étoit au deſſus d'eux tous. On ne s'en tint pas là, & de nouvelles ſuperſtitions firent oublier les anciennes, dont on auroit fait aiſément revenir les peuples dans un ſiecle plus éclairé, en leur faiſant voir que ces Signes ne ſont que des corps, infiniment moins eſtimables que l'homme pour qui ils ont été créez.

CNEUS ACERRONIUS PROCULUS. *Voyez* ACERRONIUS.

CNEUS AQUILIUS. *Cherchez* AQUILIUS.

CNEUS. Ce ſurnom de CNEUS, que les Romains donnoient à ceux qui venoient au monde avec quelque marque naturelle, que les Latins appellent *nævus*, a été commun à pluſieurs grands hommes, qu'on pourra chercher par le nom, ſous lequel ils ſont plus connus.

CNIDE ou GNIDE, ancienne ville dans cette partie de la Carie, qu'on nommoit *Doride.* Elle étoit célébre par un temple de Vénus, où l'on voyoit une ſtatue de marbre blanc très-poli, faite par Praxitéle. Cette ville eſt aujourd'hui un miſérable bourg, ſur la Mer Egée, entre les iſles de Rhodes, de Stampalia, de Lango, &c. & cette péninſule forme un grand Promontoire nommé *Cap Chio* ou *Crio.* Hérodote, *l.* 1. ou *Clio*, dit que Cnide étoit une Colonie de Lacédémone: & il remarque que les peuples ayant deſſein de couper cet Iſthme, dans lequel leur païs étoit enfermé, en furent empêchez par l'Oracle.

CNIPPERDOLING (Bernard) fut d'abord le principal Chef des Anabaptiſtes ſeditieux de Munſter. En 1534. il fit dire à ceux des Anabaptiſtes qui ſe trouvoient dans les lieux voiſins de cette ville, de venir inceſſamment, ſans faire attention à ce qu'ils quitteroient, puiſqu'ils recevroient dix fois plus qu'ils n'avoient abandonné. Le concours fut grand & les Habitans naturels de Munſter ſe retirérent le plus qu'ils purent, quittant leurs biens & la ville aux ſéditieux. Les Anabaptiſtes demeurant les maîtres de la place, firent au mois de février un nouveau Sénat, par lequel Cnipperdoling fut élu *Conſul.* N'étant pas content de ſa qualité de Général & de Conſul il voulut faire le Prophéte quelques jours après Pâques. Il prophétiſa *que les haut élevez ſeroient renverſez, & que les petits & les pauvres ſeroient élevez*; après quoi il ordonna de la part de Dieu que tous les temples fuſſent démolis, ce que l'on exécuta inceſſamment. Quelques jours après, ſa prophétie ſe vérifia d'une maniére qu'il ne s'y attendoit point, car Jean de Leiden, le premier des Prophétes des ſeditieux, depuis la mort de Jean Matthieu, remit entre les mains de Cnipperdoling l'épée du Bourreau, lui diſant que Dieu trouvoit bon que celui qui avoit été le premier Magiſtrat, fût placé au plus bas rang en qualité de Bourreau. Cnipperdoling obéït ſans répugnance, & marqua être ſatisfait de l'emploi qui lui étoit donné. Cependant il oublioit de tems en tems ſon caractére, & il lui échapoit de faire le Prophéte; un jour même il s'aſſit ſur le thrône, mais Jean de Leiden, alors Roi, ne le ſouffrit pas impunément. Il fit mettre Cnipperdoling trois jours en priſon pour le punir de ſon audace. Malgré tous les efforts de ces enragez, les troupes de l'Evêque entrérent le 24 juin, & ſe ſaiſirent du Roi, de Cnipperdoling & de Crechting, qui au mois de janvier de l'année ſuivante reçurent à Munſter la récompenſe de leurs crimes, ayant été déchirez avec des tenailles ardentes. Jean de Leide reconnut ſes fautes, mais les deux autres perſévérérent dans une opiniâtreté indomtable. * Sleidan, *l.* 10.

CNIVA, Roi des Goths ou Scythes, & ſucceſſeur d'Oſtrogotha, paſſa le Tanaïs, ou plutôt le Danube ſous l'empire de Déce, ravagea les environs de la Thrace, & vint à la tête de 70 mille hommes attaquer la ville d'Euſtherium, appellée depuis *Noves*, dans la Baſſe Mœſie. Il fut repouſſé par Gallus, depuis Empereur, vint fondre ſur le jeune Déce, qu'il vainquit, & qu'il mit en fuite l'an de Jeſus Chriſt 250, & prit Philippopolis, où Ammien dit qu'il y eut cent mille hommes de tuez. L'Empereur Déce accourut au ſecours des provinces, vainquit les Goths, & leur enleva tout le butin qu'ils avoient fait; mais leur ayant fait fermer le paſſage du Danube, & les ayant forcez à combattre malgré eux, il fut défait & tué avec ſon fils. Les Hiſtoriens varient extrémement entre eux, ſur les circonſtances & ſur le lieu de cette bataille. Jornandès ſur tout n'eſt pas d'accord avec eux. * Zoſime, *l.* 1. Ammien Marcellin, *l.* 31. Jornandès, *Rer. Gothic.*

CNOPHIUS (André) ou KNOPFF, naquit à Cuſtrin. Il eut avec Jean Bugenhagen la direction des Ecoles de Treptow

piow en Poméranie; mais à l'occaſion d'un tumulte contre les Prêtres de l'Egliſe Romaine, il ſe retira à Riga où ſon frére Jaques étoit Chanoine, & fut fait Miniſtre de l'Egliſe de St. Pierre, où il enſeigna la doctrine de la Juſtification uniquement par les mérites de Jeſus Chriſt. Cela arriva en 1522. L'année ſuivante Silveſtre Tegesmeyer qui étoit venu de Roſtok à Riga, commença a prêcher fortement contre les Images, tellement que le peuple ne tarda pas à les jetter hors des Egliſes. Là-deſſus Luther écrivit à ceux de Riga comment ils devoient ſe conduire par rapport à l'uſage des cérémonies extérieures. Cnophius fut le premier qui dans Riga prêcha publiquement la doctrine des Proteſtans. Il étoit auſſi bon Poëte, & compoſa en Allemand des Cantiques à l'uſage de ſes fréres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Chytræi *Chron. Saxon. l.* 10. *p.* 381. *& ſuiv.* Melchior Adam, *in Vitis Theolog. Germ. p.* 17. Sculteti *Annal. Evangel. p.* 128 *&* 129. Sekendorff, *Hiſt. Lutheraniſmi, l.* 1. S. 110. 139. Freheri *Theatrum, p.* 102.

CNOSSUS, Auteur Grec, a fait une deſcription de l'Aſie. Il croyoit que les Egyptiens étoient les plus anciens peuples de l'Univers. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. * Le Scholiaſte d'Apollonius, *au l.* 4. Voſſius, *des Hiſt. Grecs, l.* 3.

CNOSSUS. *Voyez* GNOSSUS.

CNOX (Jean) Miniſtre Ecoſſois, qui a le plus contribué à l'abolition de la Religion Romaine en Ecoſſe. Il naquit en 1505, à Giffort près de Hoddington en Lothiane, d'une ancienne famille. Il fut élevé dans l'Univerſité de S. André ſous l'inſpection de *Jean* Major, qui pour lors avoit une très-grande réputation. Malgré cela, le jeune Cnox ſurpaſſa bien-tôt ſon Maître tant en Théologie qu'en Philoſophie, de ſorte qu'on lui accorda les degrez Académiques long-tems avant qu'il eût atteint l'âge fixé par les Loix. Il reçut auſſi de bonne heure la Prêtriſe. Depuis ce tems-là, il s'adonna à la lecture des Péres & ſur tout de S. Auguſtin dont il eſtimoit infiniment les Ecrits. Après qu'un certain Moine nommé *Thomas* William lui eut donné quelque idée de la Religion Réformée, il s'appliqua à la lecture de l'Ecriture Sainte, & renonça entiérement aux Scholaſtiques. Comme cela lui attira diverſes perſécutions il fut obligé de ſe retirer d'Edimbourg à Hameſton, où il dreſſa ſa Confeſſion de Foi, pour laquelle *David* Bélon, Archevêque de S. André le condamna comme Hérétique & le priva de ſon Bénéfice. Il l'auroit même fait tuer, ſi Cnox n'eût été mis en ſureté par un Gentilhomme Ecoſſois. Il quitta là-deſſus ſa patrie, & prêcha pendant quelques années à Berwick, à Newcaſtle & à Londres. Lorſque le Roi Edouard VI lui eut offert un Evêché, il ne voulut point l'accepter, parce que ſelon ſon ſentiment, cela étoit contraire aux principes de la Foi. On le cita depuis devant le Conſeil d'Etat d'Angleterre, où il eut de grandes diſputes avec les Evêques de Cantorbéry, d'Ely, &c. ſur la vocation au ſaint Miniſtére, ſur la maniére de recevoir la ſainte Céne à genoux, & ſur quelques autres points. Il en fut cependant congédié honnêtement; ils lui offrirent même un Bénéfice à la campagne, lequel il refuſa. Après la mort d'Edouard VI, il alla à Francfort ſur le Mein & y obtint au mois de ſeptembre 1554, la charge de Paſteur de l'Egliſe Angloiſe. Etant dans ce poſte, il écrivit une Exhortation adreſſée à l'Angleterre; & comme il étoit oppoſé à la Liturgie, ſes ennemis l'accuſérent du crime de haute trahiſon, contre Charles-*Quint*, contre ſon fils Philippe, & contre la Reine d'Angleterre. Le Magiſtrat de Francfort lui conſeilla là-deſſus de ſe chercher un azile ailleurs, puiſqu'il ſeroit obligé de le livrer à l'Empereur en cas qu'il le demandât. En conſéquence de cet avis, Cnox ſe tourna du côté de Genéve & y arriva le 26 mai 1555. Il écrivit encore de Genéve une Exhortation à Londres, à Newcaſtle & à Berwik, avec une lettre adreſſée à la Reine Marie d'Ecoſſe. Il écrivit auſſi dans ce tems-là ſon premier *Son de la Trompette* contre le Gouvernement des femmes, à l'occaſion de la cruauté de la Reine Marie d'Angleterre, & de la Reine d'Ecoſſe du même nom. La Nobleſſe d'Ecoſſe l'ayant depuis fait ſolliciter pour retourner dans ſa patrie, & pour travailler à la réformer par rapport à la Religion, il ſe rendit à ces ſollicitations, & arriva à Edimbourg le deuxiéme mai 1559, étant pour lors âgé de 54 ans. Il fut établi dans le Miniſtére de la Capitale de l'Ecoſſe, non ſans eſſuyer quelques chagrins inévitables par les déſordres qui régnoient alors. Ces mêmes chagrins le déterminérent d'aller à Saint-André, où cependant il ne manqua pas non plus de trouver bien des Adverſaires, parce qu'il n'étoit pas du ſentiment de pluſieurs Théologiens Ecoſſois par rapport au gouvernement de l'Egliſe. Cnox étoit naturellement d'un tempérament bouillant & prêchoit avec beaucoup de force. Peu de Sermons ont fait autant d'impreſſion ſur ceux qui les écoutoient, que les ſiens, qui forcérent ſouvent ſes Auditeurs à s'écrier, *Dieu eſt ici*! On a fort peu de ſes Sermons imprimez, quoiqu'ils fuſſent également remplis d'érudition & d'éloquence. Il n'étoit point porté à écrire des livres, ayant accoutumé de dire, que Dieu l'avoit appellé à inſtruire les ſimples, & non pas à compoſer des livres. On a cependant imprimé quelques-uns de ſes *Sermons ſur la Genéſe, & ſur les Pſeaumes*, & quelques petits *Traitez contre la Meſſe & contre les Anabaptiſtes d'Allemagne*. Cnox étoit remarquable par pluſieurs prédictions qu'il fit en chaire, comme, par exemple, lorſqu'il prédit à *Thomas* Maitland, jeune Seigneur Ecoſſois, qui railloit ſur l'aſſaſſinat commis en la perſonne du Comte Murray, que la mort de cet excellent Magiſtrat étoit une marque de la colére de Dieu contre l'Ecoſſe, & que le railleur mourroit un jour chez les Etrangers ſans recevoir la moindre aſſiſtance des ſiens. En effet, le jeune homme mourut dans ſes voyages en Italie, n'ayant perſonne auprès de lui pour l'aſſiſter ou pour le conſoler. Il prédit auſſi la fin tragique de *Marie*, Reine d'Ecoſſe, & de *Henri* Lord Darley ſon époux, qui jetta un jour ſes Pſeaumes au feu pour complaire à la Reine. Cnox, comme nous l'avons déja inſinué, avoit le ſort des grands hommes, ne manquant pas d'ennemis qui cherchoient à le calomnier & à le tuer. La Providence divine ſe ſignala en ſa faveur en le préſervant des coups qu'on tâchoit de lui porter. Un jour on tira contre la fenêtre auprès de laquelle il avoit coutume de ſe placer pendant le repas, mais heureuſement ce jour-là Cnox avoit changé de place, de ſorte que la balle étant entrée par la fenêtre ne toucha que le chandelier qui ſe trouva ſur la table. Enfin Cnox ayant prévu ſa fin, pria ſon troupeau de choiſir un Miniſtre à ſa place. On lui obéït, & *Lawſon*, Profeſſeur en Philoſophie à Aberdeen fut élu: ce qui ayant été fait, Cnox, quoiqu'il en eût à peine la force, monta en chaire & fit ſon Sermon d'adieu avec plus de feu & de vigueur qu'il n'avoit jamais fait lorſqu'il ſe portoit bien. Il finit cette action en prenant Dieu à témoin qu'il avoit marché en pureté de conſcience parmi ſes Brebis, ne cherchant pas à plaire aux hommes, mais à Dieu, & en recommandant au Tout-puiſſant ſon ſucceſſeur & ſon troupeau. L'après-dinée il ſe mit au lit, & ne s'entretint pendant ſa maladie que de ſaintes méditations, & du triſte état dans lequel ſe trouvoit alors l'Egliſe. Le 17 novembre 1572, il fit appeller les Anciens & les Diacres de ſon égliſe, & leur dit que dans dans peu il jouïroit de la communion de ſon Sauveur après laquelle il avoit déja long-tems ſoupiré. Il prit encore Dieu à témoin qu'il ne leur avoit enſeigné que les véritez de l'Evangile, & que dans toute ſa doctrine il n'avoit eu d'autre but que celui d'inſtruire les ignorans, de confirmer les foibles, d'encourager les humbles, & d'abattre l'orgueil & la fierté des ſuperbes. Il ajoûta qu'il n'ignoroit point qu'on l'avoit ſouvent blâmé & accuſé de trop de rigueur; mais que s'il avoit annoncé les jugemens de Dieu à pluſieurs, il n'avoit jamais haï leurs perſonnes, mais uniquement leurs péchez; qu'il n'avoit travaillé qu'à les gagner à Chriſt, & que ſachant que Dieu lui en feroit rendre compte, il n'avoit point cru devoir épargner qui que ce fût. Le 23 de novembre on remarqua qu'il avoit un ſommeil fort inquiet, & le Docteur *Preſton* lui en ayant enſuite demandé la cauſe, il lui dit que Satan lui avoit voulu perſuader de fonder ſon ſalut ſur ſes propres travaux & qu'il l'avoit repouſſé en lui citant ce paſſage, *Qu'as-tu que tu ne l'ayes reçû?* (I. *Cor. ch* 4. *v.*7.) *& maintenant*, continua-t'il, *je ſuis ſûr qu'il ne reviendra pas à la charge & que ſans éprouver aucune peine du corps ou de l'eſprit, je changerai cette vie contre une immortalité bien-heureuſe.* Effectivement il finit ſes jours vers les onze heures de la nuit en prononçant ces mots, *Seigneur Jeſus, reçois mon eſprit.* Lorſqu'il ne put plus parler, on le pria de donner quelque ſigne pour marquer, qu'il ſe ſouvenoit des promeſſes conſolantes dont il avoit ſi ſouvent fortifié ſes Auditeurs. Alors il leva ſa main, & tombant enſuite dans un doux aſſoupiſſement, il mourut âgé de 67 ans. Il fut enterré au cimetiére de ſaint Gilles à Edimbourg. Parmi le grand nombre de perſonnes qui aſſiſtérent à ſon convoi funébre, ſe trouva auſſi le Comte de Morton, depuis Régent d'Ecoſſe. Lorſque le cercueil fut dans la foſſe, ce Comte s'écria, *Cy gît un homme, à qui perſonne n'a jamais fait peur, qui a eſſuyé bien des menaces, & qui cependant a fini ſes jours paiſiblement & avec honneur.* Thomas Smetoun dans la Vie de Cnox, en parle de cette maniére, *De quo aut vere aut ingenue dicam, neſcio an unquam Deus magis pium, aut majus ingenium in fragili & imbecillo corpuſculo collocarit; certo ſcio haud facile quenquam inveniri poſſe, in quo plura Spiritus Sancti dona, in ſolidum Scoticanæ Eccleſiæ gaudium illuxerint. Nemo in ſubeundis animi & corporis laboribus minus ſibi pepercit; nemo in concreditam ſibi provinciam; intentior fuit, nemo tamen dum viveret, odiis impiorum hominum magis impetitus eſt, & maledicorum calumniis laceratus, quamvis illi ea fuit animi magnitudo ut contra audentior iret.* Théodore de Béze l'appelloit l'*Apôtre de l'Ecoſſe* & *le Grand Cnox*. L'Hiſtoire de l'Egliſe de l'Ecoſſe qui paroît ſous ſon nom, a été compilée de ce qu'il en avoit écrit lui même, de ſes autres papiers, & en partie auſſi de ſes diſcours. Cnox étoit dans le ſentiment que le Pape eſt l'Antechriſt, & que c'eſt commettre un grand ſacrilége, que d'enlever à l'Egliſe le droit des dixmes. * Beza, *Icones*. Melchior Adam, *Vit. Theol.* Holinshedii *Magn. Chron.* Smetoun, *Vita Cnoxii*. Bayle, *Dict. Crit.*

CO. COA. COB.

CO, COA, COOS, ou COS, iſle de l'Archipel, en Aſie, vers la côte de la Carie, eſt célébre par la naiſſance d'Hippocrate, du Peintre Apellès, & de cette fille nommée Pamphile, qui inventa la maniére de ſe ſervir des vers à ſoye, que les peuples de cette iſle enſeignérent à leurs voiſins, & qui paſſa ainſi dans le reſte de l'Univers. Les Turcs appellent aujourd'hui cette iſle *Stanco* ou *Stankou*. On la nomme auſſi ordinairement *Lango*, & il y a une ville de ce nom. Elle eſt preſque vis à vis d'Halicarnaſſe, près de Cnide & de l'iſle Palmoſa. Anciennement elle étoit célébre par ſes richeſſes, par la fécondité de ſon terroir, & par ce temple fameux d'Eſculape, où l'on voyoit une très-belle ſtatue de Vénus, qui fut portée à Rome, du tems d'Auguſte. Ce Prince pour récompenſer les Inſulaires de Cos, leur remit cent talens du tribut annuel, qu'ils étoient obligez de payer. Cette Iſle a été aux Chevaliers de Rhodes, à qui les Turcs l'ont enlevée, & dont ils ſont aujourd'hui les maîtres. * Strabon, *l.* 14. Ariſtote, *Hiſt. des Animaux, l.* 5. *c.* 19. Pline. Ptolomée. Le Noir.

☞ Il faut remarquer qu'il eſt rapporté dans le premier ou troiſiéme livre des *Rois, ch.* 10. *v.* 28, & dans le ſecond des *Chroniques* ou *Paralipoménes, ch.* 1. *v.* 16, que les Marchands du Roi Salomon amenoient de beaux chevaux de COA. Les Interprétes ſont en peine de ſavoir quel païs étoit ce Coa. Quelques uns ſoutiennent que c'eſt Coa dans les Indes; mais il vaut mieux ſuivre ceux qui prennent le mot Hébreu pour un nom appellatif.

CO, ou TI-CO, ſixiéme Roi de la Chine, qui ſuccéda à Chien-Hio. L'Hiſtoire Chinoiſe remarque qu'il donna un très-mauvais exemple à la poſtérité, en épouſant quatre femmes, dont il eut autant de fils. Il monta ſur le thrône l'an 2435 avant Jeſus Chriſt, ſelon le calcul fabuleux des Chinois, & régna ſoixante & dix ans. * Martinius, *Hiſt. de la Chine*. Paul Pezron, *Antiq. des Tems.*

COA, iſle. *Voyez* CO.

COA, riviére de la province de Tra-los-Montes en Portugal. Elle a ſa ſource aux confins de l'Eſtrémadure d'Eſpagne & du Beira, & coulant du Sud au Nord, elle traverſe le territoire de Pinhel, reçoit la riviére de ce nom, & ſe décharge dans le Duéro, au deſ-

deſſus de Torre de Moncorvo. Elle donne ſon nom à la partie Orientale du territoire de Pinhel, où il n'y a rien de conſidérable que la petite ville de Pinhel. * Maty, *Dict. Géogr.*

C O A M A, fleuve d'Afrique. *Cherchez* C U A M A.

C O A N G I N P U S S A O, Divinité des Chinois. Elle eſt répréſentée ſous la figure d'une femme qui tient un enfant entre ſes bras. Quelquefois elle eſt répréſentée avec cent bras, comme une Furie menaçante, & on lui donne le plus ſouvent pour baſe une fleur large & ouverte, ſemblable à la tige d'un artichaud. La Fable Chinoiſe dit que cette Déeſſe eſt vierge & qu'elle n'a jamais voulu écouter ni ſatisfaire les déſirs des autres Dieux dont elle étoit aimée. *Foë* en a toûjours été inutilement amoureux, & l'on récite les différentes métamorphoſes de l'un & de l'autre. On voit dans la province de *Fokien* un pont dont l'on conte ainſi l'Hiſtoire. Les eaux, *dit-on*, qui tomboient avec impetuoſité du haut des montagnes, inondant les plaines d'un certain Canton, rendoient les chemins impraticables, & formoient des torrens, qui entraînoient les beſtiaux & déracinoient les arbres. Les Habitans auroient bien voulu bâtir un pont, & oppoſer une digue au debordement des eaux, mais n'ayant pas des fonds ſuffiſans ils n'oſoient entreprendre cet ouvrage. Alors *Coanginpuſſao*, touchée de compaſſion, deſcendit ſur la terre & prit la figure d'une jeune fille, belle & aimable; ſa beauté étoit ſi merveilleuſe que tous les peuples voiſins accouroient pour la voir. La Déeſſe qui comptoit ſur ſes charmes, promit de ſe donner à celui qui pourroit la toucher en lui jettant des monnoyes de cuivre, qui étoient en uſage dans ce Canton. L'empreſſement du peuple égala ſon amour. Toute autre qu'une Déeſſe auroit été accablée ſous le poids des monnoyes qu'on lui jetta; mais elle ſut eſquiver cette grêle avec une agilité merveilleuſe, & rioit des vains efforts de ſes amans. *Foë* ſe mêla dans la foule ſous la figure d'un jeune homme. *Coanginpuſſao* qui n'avoit imaginé ce ſtratagême que pour recueillir de quoi bâtir le Pont, ayant reconnu ſon amant, diſparut auſſi-tôt, laiſſant au peuple étonné, une haute idée de ſon adreſſe & de ſa beauté, & de quoi bâtir leur *pont*. * Gentil, *Voyage autour du Monde, tome* 2. *p.* 151. *&c.*

C O A N Z A, rivière d'Afrique, dans la partie la plus méridionale du Royaume de Congo, vers celui d'Angola. Elle ſort du Lac de Zaïre, traverſe celui d'Aquilonda, & ſe vient jetter dans la Mer d'Ethiopie, au midi de la ville de Loanda S. Paulo.

C O A S L I N ou C O A L I N. *Voyez* C O I S L I N. *

C O A T A N, montagne de l'Amérique au Mexique, dans le Guatimala, & au païs des Uzalcos. Comme elle eſt ſujette à jetter ſouvent des flammes, on l'appelle le Volcan de Coatan. * Baudrand.

C O B A, ville de la Tranſoxane des dépendances de celle de Schaſche, ou de Farganah, qu'elle ſurpaſſe en beauté & en politeſſe. Elle eſt ſituée à 91 degrez, 50 minutes, ou à 92 degrez, 15 minutes de longitude, & à 42 degrez, 50 minutes, ou à 43 degrez, 15 minutes de latitude ſeptentrionale, dans le cinquiéme climat, ſelon les Tables d'Abulféda. Son château eſt ruïné, mais la muraille de la ville eſt fort bonne, & ſes fauxbourgs pleins de jardins qui ſurpaſſent en quantité & en beauté ceux de la ville d'Akſiket.

Il y a auprès de Medine un lieu, où la premiére Moſquée du Muſulmaniſme a été bâtie, & qui porte auſſi le nom de Coba. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

C O B A D. *Cherchez* l'article de B A Z M A N.

* C O B A D U S (Michel) Théologien Luthérien, naquit en 1610 à Sternberg dans le Duché de Meckelbourg. Après avoir fait ſes études à Roſtok, il y devint Recteur du Collége, & fut fait enſuite Profeſſeur en Mathématiques. Quelque tems après il reçut le degré de Docteur en Théologie à Grypswalde, & fut dans la ſuite Profeſſeur dans la même Faculté à Roſtok, & Doyen de toute l'Académie. Il mourut au mois de février en 1686. On a de lui, *Diſſert. in Auguſtanam Confeſſionem; In Rom. c.* 1. *&* 12; *In Gal. c.* 3; *De Unione duarum naturarum in Chriſto; De æterna Dei prædeſtinatione; de Atheo,* &c.; *Sphærographia.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

C O B A H, ſurnom de Naſſereddin, Affranchi de Schehabeddin, Sultan de la Dynaſtie des Gourides, lequel après la mort de ſon maître, régna dans la province de Multan & dans tout le païs qui s'étend ſur le fleuve Indus, & qui confine avec le Zableſtan, dont Gaznah eſt la ville capitale. Ce fut chez ce Prince généreux & magnifique qu'une infinité de perſonnes de tous états ſe réfugiérent, dans le tems que Genghizkhan fit ſa grande irruption dans la Perſe. Naſſereddin Cobah les reçut avec toutes les honnêtetez poſſibles, & leur fit perdre le regret qu'ils avoient de ſe voir chaſſez de leur païs. Il eut cependant, ſur la fin de ſes jours, à ſoutenir une fâcheuſe guerre contre Schams-eddin-Iletmiſche, autre Affranchi de Schehabeddin, qui s'étoit déja rendu maître du Royaume de Delli aux Indes. L'armée de Cobah fut taillée en piéces par ſon ennemi, qui le contraignit de prendre la fuite, & de s'enfermer dans le château de Biker, où ayant appris que Nezam al mulk, Viſir de Schams-eddin venoit l'aſſiéger, & ne s'y trouvant pas en ſûreté, il s'embarqua ſur un vaiſſeau, qui fit naufrage au milieu du fleuve Indus. Il y périt & laiſſa la poſſeſſion libre de tous ſes Etats à Iletmiſche, qui s'en étoit déja emparé. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

C O B A L E S, étoient certains Démons ou Eſprits follets, ſous une forme humaine, qu'on appelloit auſſi Satyres, & qui accompagnoient, dit-on, le Dieu Bacchus. C'eſt un nom Grec, Κόβαλοι, dérivé de l'Hébreu *Chebel*, qui ſignifie *ruſe* ou *ſubtilité.* Quelques-uns prétendent qu'on en voit encore aujourd'hui pluſieurs dans la Sarmatie, que les Sarmates nomment *Drulles*, les Ruſſiens *Colikes*, & les Allemands *Cobaldes*, qui ſe cachent dans les recoins des maiſons. On dit qu'ils ſont paroître beaucoup d'affection pour ceux dont ils ont embraſſé le ſervice, dérobant même ce qu'ils peuvent chez les voiſins, & le portant chez leurs Maîtres, dont ils panſent les chevaux, & pour leſquels ils font tout ce que peuvent faire les meilleurs Valets. On eſt revenu en ces contes, & l'on eſt perſuadé de la fauſſeté de tout ce qu'on débite en ce genre. * Noël le Comte ou Natalis Comes, *Mythologie, l.* 5. *ch.* 12.

* C O B H A M (Eléonor) femme du Duc de Gloceſter, qui avoit abandonné Jaqueline de Baviére pour l'épouſer, après l'avoir longtems entretenue ſur le pié de Maîtreſſe. Les ennemis du Duc de Gloceſter ne trouvant rien dans ſa conduite qui pût ſervir de prétexte à la moindre accuſation contre ſa perſonne, découvrirent par leurs eſpions que la Ducheſſe ſa femme avoit de fréquentes conférences avec un certain Prêtre qui paſſoit pour un grand Necromancien, & avec une femme qui avoit la réputation d'être Sorciére. C'en fut aſſez pour former contre elle une accuſation de haute trahiſon. On lui imputa d'avoir fait, avec ces deux perſonnes, une image de cire qui répréſentoit le Roi Henri VI, & qu'en la faiſant fondre peu à peu, elle prétendoit que les forces du Roi diminueroient inſenſiblement, & qu'enfin il finiroit ſa vie dès que cette image ſeroit entiérement fondue. Par cette accuſation, on prétendoit faire voir que le deſſein de la Ducheſſe, étoit d'ôter la vie au Roi, afin de faire tomber la Couronne ſur la tête du Duc ſon Epoux. En même tems, on vouloit inſpirer au Roi & au peuple, des ſoupçons contre le Duc même. Quand on examina les accuſez, le Prêtre nia tout; mais la Ducheſſe avoua qu'elle avoit prié la femme de lui faire un philtre propre à fixer l'amour de ſon époux, qui ſe laiſſoit quelquefois diſtraire par d'autres inclinations. Quoique cet aveu ne la rendît pas coupable du crime dont elle étoit accuſée, les ennemis du Duc avoient pris de ſi bonnes meſures que le Prêtre fut condamné à être pendu, & la femme à être brûlée. Quant à la Ducheſſe, quoiqu'elle dût être la plus coupable, ſi le crime eut été bien avéré, on ſe contenta, ſous prétexte de la conſidération que l'on avoit pour le Duc ſon époux, de la condamner à faire amende honorable dans l'égliſe de S. Paul, en préſence de tout le peuple, & à être renfermée dans une priſon perpétuelle. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 4. *p.* 109. *&* 110.

* C O B H A M (Le Lord) fut un de ceux qui en 1603 conſpirérent ou plutôt firent un projet de conſpiration contre Jacques I, Roi d'Angleterre qui venoit de ſucceder à la Reine Elizabeth. Le projet étoit de mettre ſur le thrône *Arbelle Stuart*, couſine germaine du Roi. Pour cet effet le Lord Cobham devoit aller traiter avec l'Archiduc à Bruxelles, pour tâcher d'en obtenir ſix cens mille écus. Il devoit auſſi porter à l'Archiduc, au Roi d'Eſpagne, & au Duc de Savoye, des lettres d'Arbelle, par leſquelles elle s'engageroit à recevoir un époux de leur main, & promettoit d'accorder une entiére tolerance aux Catholiques. On étoit encore convenu que le Lord Cobham demanderoit au Roi la permiſſion de lever deux mille hommes pour les mener en Hollande, & qu'avec ces mêmes troupes il ſe ſaiſiroit de ſa perſonne. Tout cela n'étoit qu'un projet dont il n'y eut rien d'exécuté. Quoi qu'il en ſoit, les Conjurez ayant été arrêtez, furent jugez à Winchester dans le mois de novembre ſuivant, & condamnez à mort. Il n'y eut pourtant d'exécutez que le Chevalier George Brook frére du Lord Cobham, & deux Prêtres qui avoient part à la conſpiration. Le Roi ordonna que les autres fuſſent remis en priſon, mais ſans leur accorder leur pardon. Cependant au bout d'un certain tems le Lord Cobham obtint ſa liberté. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 7. *l.* 18. *p* 11 *&* 12.

* C O B H A M, bourg d'Angleterre dans le Comté de Surrey. Il eſt aſſez conſidérable. On le trouve au ſud-oueſt de Londres, dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues. *Cobham* eſt le nom que lui donne Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 773; mais Allard dans ſa *Carte particuliere de l'Angletterre* l'appelle *Coucham*, & Nicolas Viſſcher dans la ſienne le nomme *Chebam*.

C O B I L H A N A. *Voyez* C O V I L H A N A.

C O B L A & C U B L A K H A N, fils de Kil-Khan, ſurnommé *Ilingek*; ſuccéda à ſon pere dans l'Empire des Mogols, & vengea la mort d'Ughin Khan ſon frére aîné, que les Tartares avoient fait mourir. Il déclara pour cet effet la guerre à Altun-Khan leur Roi, & après l'avoir défait dans un combat, il pilla & ravagea ſon païs, d'où il remporta un très-riche butin chez lui. Ce Prince ne laiſſa point d'enfans qui lui ſuccédaſſent, de ſorte que la Couronne des Mogols paſſa à ſon frére puîné, nommé *Bortan*, qui fut le grand-pére de Genghiz-Khan. Bortan ne porta pas le titre de Khan ou d'Empereur; mais ſeulement celui de *Béhadir*, qui ſignifie *le Valeureux*, non plus que ſon fils *Jéſukai*, pére de Genghiz-Khan. Du tems de Bortan, Fagiouli ſon oncle & Commandant Genéral de ſes armées, vint à mourir. Jardumgi ſon fils, ſurnommé *Perlas*, ſuccéda à la charge de ſon pére; & c'eſt de ce Perlas, que la Tribu des Mogols, qui porte ſon nom, a pris ſon origine. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

C O B L A ou C O B L A I K H A N, fils de Tuli & petit-fils de Genghiz-Khan, fut le quatriéme Empereur des Mogols ou Tartares, après Genghiz-Khan. Il ſuccéda à Mangu Khan, que pluſieurs nomment *Mungaca*, ſon frére aîné, qui l'avoit envoyé pour commander dans l'orient, c'eſt à dire, dans le Cathai & dans la Chine, pendant que Holagu ſon autre frére puîné commandoit dans l'occident, c'eſt à dire, dans la Perſe, dans la Syrie, &c. Pendant que Coblai étoit dans la Chine, il y eut une ſi grande revolte contre lui qu'il fut obligé d'appeller l'Empereur Mangu-Khan ſon frére à ſon ſecours. Avec ce ſecours il dompta les Rebelles; & Mangu Khan ayant été tué d'un coup de fléche dans la bataille qui ſe donna, Coblai ſe fit auſſi-tôt reconnoître par l'armée des Mogols pour ſon ſucceſſeur, & alla faire ſon ſéjour à Cambalu, ville capitale du grand païs de Cathai & de la Chine. Dès le commencement de ſon régne, il ſoutint une grande guerre contre *Arik* ou *Arig Buga*, un de ſes autres fréres, qui faiſoit ſon ſéjour à Kélurán & à Caracoram, où étoit l'Orde natale de Genghiz-Khan. Arig Buga ſe maintint pendant 17 ans, au bout deſquels il fut contraint d'avoir recours à la clémence de Coblai ſon frére. Celui-ci, par l'avis de ſon Conſeil, le fit enfermer entre quatre murailles, où il vécut pendant un an. Coblai régna 25 ans; car il ſuccéda à ſon frére, immédiatement & ſans interrégne, ce qui n'étoit pas encore arrivé à ſes prédéceſſeurs, l'an 655 de l'Hégire, qui eſt le 1257 de

Jeſus Chriſt, & mourut l'an de l'Hégire 680, de Jeſus Chriſt 1281, que les Mogols appellent dans leur Cycle particulier *Ilan Il, l'année du Serpent.* Holagu ſon frére lui ſuccéda dans la Perſe; mais Timur-Khan ſon petit-fils demeura maître du Cathai & de la Chine; où il prit le nom d'*Algiaptu* ou d'*Alginitu*, & où il régna 12 ans. Cobiaï étoit un homme ſage & modéré qui favoriſa les Gens de Lettres & leur fit du bien, de quelque nation & de quelque Secte qu'ils fuſſent. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

COBLENTS, ville d'Allemagne dans l'Archevêché de Tréves, ſur le confluent de la Moſelle & du Rhin. C'eſt de là que les Latins lui ont donné le nom de *Confluentes* & de *Confluentia.* Il en eſt fait mention dans l'Itinéraire d'Antonin, & dans la Table de Peutinger. Ammien Marcellin dit qu'au tems de Julien l'Apoſtat, il n'étoit reſté là qu'une tour, c'eſt à dire, un fort petit château. Coblents eſt une aſſez jolie ville, où il y a de belles égliſes, & de belles maiſons bâties le long de la riviére. Il y a de l'autre côté du Rhin la fameuſe forteresſe d'Hermanſtein ou Ehrenbreitſtein, qui paſſe pour une place tres-reguliere. L'Archevêque de Tréves, Electeur de l'Empire, a un palais a Coblents.

CONCILES de COBLENTS.

Les Prélats s'y aſſemblérent l'an 860, pour pacifier les différents du Roi Charles II, *dit le Chauve*, de Louïs dit *le Germanique*, & de Lothaire Roi de Lorraine. Ils dreſſérent un Formulaire pour l'obſervation de la paix que Louïs *le Germanique* jura le premier, & & les deux autres après lui. Cette aſſemblée fut tenue le cinquiéme & le ſixiéme de juin, dans la ſacriſtie de l'égliſe de ſaint Caſtor. Charles *le Simple* Roi de France, & Henri l'*Oiſeleur* Empereur, après le traité de Bonne, aſſemblérent à Coblents huit Prélats, qui y firent quelques ordonnances, portant défenſe de contracter aucun mariage entre les parens, au deçà du ſeptiéme degré. Bini & quelques autres mettent ce Concile en l'an 912; mais il eſt très ſûr qu'il y fut tenu l'an 922, puiſque Henri *l'Oiſeleur* ne fut fait Empereur que l'an 919, après la mort de Conrad I. Ainſi il faut que dans Ives on ait pris DCCCCXII, pour DCCCCXXII. * Hincmar. Flodoard. *Le VIII & IX tome des Conciles.*

* COBLENTZ, village de Suiſſe dans le Comté de Bade. Il eſt ainſi nommé pace qu'il eſt près du confluent du Rhin & de l'Aar.

* COBLER, (Capitaine) eſt le nom que prit le Chef d'une ſédition, lequel étoit Prieur du monaſtére de Barlins. Ce mot Anglois ſignifie *Savetier.* On peut voir un détail de cette ſédition dans l'Hiſtoire d'Angleterre de M. de Rapin Thoyras, *tome 5. l. 15. p. 364 & 365.*

COBOL. *Voyez* COVOLA.

* COBONAS, nom d'un peuple d'Afrique, lequel M. Déliſle, dans ſa Carte de l'Afrique méridionale, place aux environs du Tropique du Capricorne, & vers le 40 degré de longitude.

* COBOS (De los) famille noble d'Eſpagne. Ceux qui en ſont, portent le titre de Marquis de Camaraſſe. Dans le XVI ſiécle, François, Favori de l'Empereur Charles-Quint, fut d'abord Sécretaire d'Etat, enſuite Conſeiller d'Etat, & enfin Grand Commandeur de Léon, & Grand Threſorier. Son fils Diégue, Gouverneur héréditaire d'Adelantado, épouſa *Louiſe* de Luna, & fut premier Marquis de Camaraſſe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhof, *Grands d'Eſpagne.*

COBOURG. *Voyez* COBURG.

COBURG, petite ville du Cercle de Franconie en Allemagne, ſituée dans le Duché de Coburg, environ à ſept lieues de la ville de Bamberg, du côté du ſeptentrion, a une belle citadelle, dans laquelle les Ducs de Coburg faiſoient autrefois leur réſidence. Les Proteſtans d'Allemagne appellent ce château *la Pathmos de Luther*, parce qu'il y demeura longtems caché, pour ſe dérober aux recherches que l'on faiſoit de ſa perſonne. Au reſte, on prend Cobourg pour l'ancienne *Melocabus*, ville des Cattes. * Maty, *Dict. Géogr.*

COBURG (Le Duché de) petit païs d'Allemagne. Il eſt proprement du Cercle de Franconie; quoique quelques Cartes le mettent dans la Thuringe, laquelle le borne au nord. Il a l'Evêché de Bamberg au levant, celui de Wurtsburg ou Wirtzbourg au midi; & le Comté propre de Henneberg au couchant. On y remarque Eisfeldt ou Eilsfeldt, Hilpershauſen, Romhild ou Romhilden & Sternberg, qui ſont des Bailliages, avec Coburg capitale de tout le Duché. Ce Duché étoit autrefois une partie du Comté de Henneberg. Il entra par mariage dans la Maiſon de Miſnie. La branche de *Saxe-Altembourg*, qui le poſſédoit, ayant fini l'an 1672, il eſt tombé entre les mains des Ducs de *Saxe-Gotha*, les plus proches parens des Ducs de Saxe-Altembourg. *Voyez* SAXE, * Maty, *Dict. Géogr.*

C O C.

COCA, petite ville ancienne, dans la Caſtille vieille en Eſpagne, ſur la petite riviére d'Ereſme, à cinq lieues au deſſous de Ségovie. On croit que cette ville a été la patrie de l'Empereur Théodoſe *le Vieux.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* COCA (le Vulcan de) montagne qui vomit des flammes, près de la vallée de Coca dans le Pérou; mais ni la vallée ni le Vulcan, ne ſont marquez dans les Cartes. * Maty, *Dict. Géogr.*

COCA (La Vallée de) *Voyez* l'article précédent.

COCALUS, Roi de Sicile, vivoit dans les tems fabuleux. Il reçut dans ſon Royaume, Dédale avec ſon fils Icare, qui fuyoient Minos. Quelque tems après, il fit ſuffoquer Dédale dans des étuves, craignant que Minos, qui redemandoit inſtamment ce fugitif, ne lui fit la guerre. D'autres diſent que Minos fut étouffé dans un bain, par les filles de Cocalus, à qui il étoit allé faire la guerre, ſur le refus que faiſoit ce Prince de lui livrer Dédale. Les Poëtes rapportent diverſement cette avanture. * Diodore de Sicile, *l. 4.* Ovide, *Métam. l. 8. v. 261.* Hygin, *Fab. 44.*

COCAS. *Voyez* CAUCASE.

COCCAIE MERLIN. *Cherchez* FOLENGIO. (Théophile)

COCCEIANUS (Salvius) neveu de l'Empereur Othon, fut tué par ordre de Domitien l'an 85 de J. C. pour avoir celébré le jour de la naiſſance de ſon oncle. * Suétone, *in Domitiano, c. 10.*

COCCEJI (Henri de) naquit à Bréme, ville Impériale de la Baſſe Saxe, le 25 mars 1644. Il fit paroitre dès ſon enfance une ardeur & une aſſiduité à l'étude ſi rare, qu'il avoit à cet égard autant beſoin de frein, que les autres ont beſoin d'aiguillon. Après avoir fait ſes Claſſes & avoir pris dans l'Ecole Illuſtre de Bréme une meilleure teinture des Humanitez qu'on ne fait au Collége, il quitta ſa patrie en 1667, pour aller étudier en Droit dans l'Univerſité de Leiden. Ce fut là qu'il compoſa ſon premier Ouvrage, malgré les obſtacles d'une longue & fâcheuſe maladie. C'eſt une Diſſertation *de Poſſeſſione momentanea & lite vindiciarum*, qu'il défendit publiquement ſous M. *van Thienen* Docteur & Profeſſeur en Droit de cette Univerſité. De Leiden, M. de Cocceji revint à Bréme, où le deſſein qu'il avoit formé de voir les païs étrangers, ne lui permit pas de faire un long ſejour. Les avantages & les agrémens qu'il pouvoit tirer de ſon oncle maternel *Henri d'Oldenbourg*, l'un des principaux Membres & Sécretaire de la Société Royale des Sciences a Londres, lui firent commencer ſes voyages par l'Angleterre. Il y arriva en 1670, & eut pendant ſon ſejour le plaiſir d'aſſiſter aux expériences Phyſiques du célébre *Robert Boyle.* Ces expériences lui firent naître l'envie d'étudier de nouveau la Philoſophie, & de l'étudier à fonds. Il le fit ſi heureuſement qu'il compoſa pour ſon propre uſage un Syſtéme de Philoſophie. Ce manuſcrit a été enveloppé dans la perte que M. de Cocceji fit en 1692, de ſa belle & nombreuſe bibliothéque, auſſi bien que de tous ſes Ecrits, lors du ſac de la ville de Heidelberg. Un autre avantage que M. de Cocceji retira de ſon voyage d'Angleterre, c'eſt qu'il eut le bonheur d'y gagner les bonnes graces de Guillaume-Henri Prince d'Orange, & depuis Roi d'Angleterre ſous le nom de Guillaume III. Il y eut tant de part, qu'à ſa recommandation il reçut le degré de Docteur en Droit dans l'Univerſité d'Oxford en même tems que ce Monarque. L'Univerſité lui en donna une Patente fort honorable en date du premier février 1670. Elle n'en demeura pas à cette marque de diſtinction; car lors qu'en 1706, elle envoya des Députez au Jubilé de l'Univerſité de Francfort ſur l'Oder, elle les chargea d'un Acte, qui donnoit à M. de Cocceji les mêmes honneurs & les mêmes dignitez dans l'Univerſité d'Oxford, que celles qu'il poſſédoit à Francfort. D'Angleterre, M. de Cocceji paſſa en France en 1671, avec des lettres de recommandation de ſon oncle aux Savans de ce Royaume, qui lui firent beaucoup d'honneur. Il n'y acheva pas l'année, parce qu'il avoit pour but de ſe fixer pour quelque tems *à Spire*, où ſe tenoit alors la Chambre Impériale, afin de s'y former à la Juriſprudence de l'Empire. Etant arrivé en Allemagne, il différa ſon voyage de Spire pour aller à Heidelberg voir la cérémonie du mariage de *Charles*, Prince Electoral Palatin, avec *Wilhelmine-Erneſtine*, Princeſſe Royale de Danemarck. Les Fêtes & les divertiſſemens n'y occupérent pourtant pas toute l'attention de notre Voyageur. Pour ſe faire connoître dans cette Univerſité, il ſoutint publiquement une Diſſertation ſur les proportions, *de Proportionibus.* Cette piéce mérita l'approbation du ſavant Electeur Charles-Louïs. Ce Prince fit offrir la même année à M. de Cocceji une chaire de Profeſſeur en Droit Naturel & des Gens. Il l'accepta, & fit ſon entrée dans l'Univerſité par un Diſcours ſur la *Loi Salique*, duquel l'Electeur fut ſi content, qu'il voulut bien y faire de ſa propre main pluſieurs Remarques marginales. Cet établiſſement fut bientôt ſuivi du mariage de M. de Cocceji. Il épouſa en 1673, la fille unique de M. *Samuel Howard* Seigneur de Dirsheim, Chancelier & Conſeiller privé du Duc de Wirtemberg, de laquelle il a eu trois fils. L'aîné *Frédéric-Henri*, né en 1675, étoit Lieutenant-Colonel au ſervice de l'Electeur Palatin, & fut tué en 1703, dans la premiére campagne de la derniére guerre. Le ſecond, *Jean-Godefroy*, eſt Conſeiller privé du Roi de Pruſſe dans la Régence du Duché de Magdebourg. Le troiſiéme, *Samuel*, eſt Conſeiller privé du même Roi dans la Chambre de Juſtice, dans celle des Appellations & dans le Commiſſariat général, & Directeur de la Régence de Halberſtadt. M. de Cocceji après ſon mariage, alla faire un tour dans ſa patrie, qui le reçut à bras ouverts, & qui voulut même l'honorer de la charge de Sénateur. Il ne fut pas en état d'accepter cet honneur, parce que l'Electeur Palatin ne put ſe réſoudre à la perte d'un habile Juriſconſulte dont il ſe ſervoit ſi heureuſement pour le Conſeil, & qui faiſoit tant d'honneur à ſon Univerſité. Mais M. de Cocceji ne négligea dans la ſuite aucune occaſion de témoigner ſa reconnoiſſance à la République de Bréme. De retour à Heidelberg, M. de Cocceji entra en lice avec le célébre Juriſconſulte *George-Adam Struve*, au ſujet d'un Traité *de Culpis*, que le premier avoit publié. Ces deux Antagoniſtes donnérent un bel exemple de modération & de civilité aux Savans, dans les Diſputes qu'ils ont eues entre eux. La diverſité de ſentimens n'altéra jamais l'eſtime & la vénération qu'ils avoient l'un pour l'autre. La réputation de nôtre illuſtre Juriſconſulte ſe répandit bientôt, & on ne fut pas longtems ſans envier à l'Académie de Heidelberg le bonheur de le poſſéder. Divers Princes & Etats le recherchérent avec empreſſement. L'Electeur Palatin *Charles-Louïs* étant mort, le grand *Frédéric-Guillaume* de Brandebourg fit propoſer à M. de Cocceji la Profeſſion de Droit dans l'Univerſité de Francfort ſur l'Oder. Mais l'Electeur Palatin ne lui permit pas de ſuivre le penchant qu'il avoit pour cette vocation; & même pour l'attacher d'avantage à ſon ſervice, il le fit en 1682 Conſeiller privé d'Etat. Depuis ce tems-là le grand nombre d'affaires d'Etat que l'on confioit à M. de Cocceji, lui donnérent occaſion d'approfondir la Science du Droit public. Les agrémens dont il pouvoit jouïr dans un poſte où le Prince rendoit juſtice à ſon mérite, reçurent beaucoup d'atteinte, par la déſunion qui ſe mit dans la Maiſon Electorale, auſſi bien que par la conduite violente d'un Eccléſiaſtique,

qui

qui avoit été élevé à la charge de Miniſtre d'Etat, dans laquelle il abuſoit beaucoup de ſon pouvoir. Le comble de ſes chagrins arriva par la mort de l'Electeur *Charles*, en qui l'on vit s'éteindre la Ligne Proteſtante des Electeurs Palatins, qui fit place à la ligne de *Neubourg* Catholique Romaine. Cette révolution le fit penſer ſérieuſement à quitter une Cour, où il ne pouvoit pas ſe promettre beaucoup de tranquillité à cauſe de la Religion du Prince. C'eſt ce qui lui fit prendre la réſolution d'accepter l'offre que lui faiſoient les Magiſtrats d'Utrecht, d'une Chaire en Droit dans leur Univerſité, avec des appointemens conſidérables. Pour cet effet il demanda, en 1687, ſon congé à l'Electeur *Philippe-Guillaume*. Mais ce Prince ne voulut pas le lui accorder, il lui répréſenta même de bouche, que comme il connoiſſoit mieux que perſonne le païs & le gouvernement, il étoit le ſeul à qui il pût confier ſes intérêts à cet égard. Le refus de l'Electeur fut accompagné de tant de marques de bienveillance & de conſidération, que M. de Cocceji fut obligé de remercier les Magiſtrats d'Utrecht. La guerre qui déſola en 1688 le Palatinat, engagea M. de Cocceji à renouveller ſes inſtances auprès de l'Electeur pour ſa démiſſion ; mais auſſi inutilement qu'auparavant. Ce Prince lui répréſenta ſi fortement le beſoin qu'il avoit de lui dans la ſituation violente où il ſe trouvoit lui & ſon païs, qu'il fallut ſe rendre à des priéres qu'il regardoit comme des commandemens. Il eut donc la douleur d'être témoin la même année de l'invaſion de Heidelberg par les troupes de France. Alors, à l'exemple de tout le monde, M. de Cocceji pourvut à ſa ſûreté en ſe retirant dans le Duché de Wirtemberg, où ſa famille avoit pris les devants. Ce fut là que les Magiſtrats d'Utrecht lui adreſſérent de nouveau la vocation de Profeſſeur en Droit, ſous les mêmes conditions. Ne trouvant plus les mêmes difficultez qu'auparavant, il accepta cette vocation ; & après avoir notifié ſa réſolution à l'Electeur Palatin, il ſe rendit à Utrecht, où il fut reçu du Magiſtrat avec de grandes marques d'eſtime & de bienveillance. Il fit l'ouverture de ſes leçons par un Diſcours ſur cette Queſtion, lequel des deux défend le mieux un Etat, des Loix ou des Armes, *an Reſpublica Legibus magis an Armis defendatur*. Ce Diſcours fut applaudi & admiré généralement, tant pour le fond des choſes, que pour l'élégance & la pureté du ſtile Latin. Il n'y avoit pas encore un an que M. de Cocceji rempliſſoit avec applaudiſſement & avec ſuccès les devoirs de ſa profeſſion, lorſque Sa Majeſté Pruſſienne, alors Electeur de Brandebourg, lui fit offrir la Chaire de Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité de Francfort ſur l'Oder, vacante par la mort de M. de *Rhez*, Conſeiller privé de l'Etat de Sa Majeſté. Le Roi lui adreſſa en effet un Reſcript daté du quartier d'*Effringuen* auprès de Nôtre-Dame de Lombeck du 18 ſeptembre 1690, dans lequel il l'invitoit dans des termes fort obligeans à accepter cette Chaire. Comme M. de Cocceji avoit de fortes raiſons de ne pas refuſer cette vocation, il en obtint, quoiqu'avec beaucoup de peine, l'agrément des Magiſtrats d'Utrecht. Il partit donc de cette ville au mois de novembre 1690, & eut en chemin l'honneur de ſaluer à Cléves le Roi de Pruſſe, qui lui fit un accueil fort gracieux. Il arriva à Francfort au mois de décembre ſuivant. Il y fut reçu avec de grandes marques de joye par l'Académie en corps, qui étoit allée au devant de lui hors de la ville. C'eſt dans cette ville & dans ce poſte que M. de Cocceji a paſſé le reſte de ſa vie. Il y jouïſſoit avec plaiſir de la gloire qu'il s'étoit aquiſe & qu'il acquéroit tous les jours par ſes doctes travaux, s'entretenant avec les Savans, & ſur tout avec les Muſes, qui faiſoient ſes délices, autant que ſes occupations pouvoient le permettre. Elles ne s'y bornoient pas aux fonctions de ſa charge & à ſes études particuliéres. Il étoit fort ſouvent employé par Sa Majeſté Pruſſienne de glorieuſe mémoire, dans des affaires d'Etat des plus ſecrettes & des plus importantes. En 1702, il fut envoyé par ce Monarque à la Haye pour y ſoutenir ſes droits dans l'affaire de la ſucceſſion d'Orange; & à ſon retour le Roi récompenſa ſa fidélité & ſon zéle, par la Charge de Conſeiller privé. Depuis ce tems-là, M. de Cocceji a été recherché ſouvent & avec empreſſement par diverſes Univerſitez, & en particulier par celles de *Heidelberg* & d'*Utrecht*; auſſi bien que par diverſes Cours étrangéres. Mais tous les avantages qu'on lui promettoit, n'ont jamais pu l'emporter ſur l'attachement inviolable, qu'il avoit pour un Maître, dont il recevoit tant de marques de diſtinction ; & à qui il ne ſe croyoit pas inutile. Cela n'empêchoit pas pourtant qu'il ne répondît aux Conſultations qui lui étoient addreſſées de la plupart des Cours de l'Europe, dans des affaires de la derniére importance. L'Electeur Palatin *Jean-Guillaume* l'employa dans l'affaire de la ſucceſſion de la Maiſon d'Orléans au Palatinat, avec tant de ſuccès, que ce Prince l'en remercia par une Lettre écrite de ſa propre main, & en termes pleins de reconnoiſſance. Ce fut ſans doute en conſidération de tant de ſervices importans, qu'en 1713 Sa Majeſté Impériale donna à M. de Cocceji la qualité de *Baron* de l'Empire. Ce qu'il y a de plus remarquable dans la vie de ce grand homme, c'eſt qu'il n'étoit redevable de toute ſon habileté qu'à ſa *méditation* & à ſon travail. Il n'avoit jamais entendu de leçons, que ſur les Inſtitutions de Droit; & cependant par ſa propre méditation, il a porté, ſelon le jugement du public, le ſyſtéme du Droit naturel, & celui du Droit public d'Allemagne, à un auſſi haut degré de perfection, qu'il ait été porté juſqu'ici. Outre le Droit & l'Hiſtoire, M. de Cocceji s'étoit encore appliqué à la Théologie, dans laquelle il avoit fait des progrès conſidérables par le ſecours de la Langue Hébraïque & de la Langue Gréque, dans leſquelles il étoit fort verſé. Il avoit même entrepris un Ouvrage Théologique, qui devoit être intitulé, Doctrine Morale, *Doctrina Moralis*; mais on n'en a trouvé que des fragmens. Dans un endroit de cet Ouvrage, l'Auteur y démontre la vérité de la Religion Chrétienne d'une maniére tout à fait merveilleuſe. Il y explique l'Oracle des 70 Semaines de Daniel avec une telle clarté, que par un calcul chronologique, il fait voir que Daniel a prédit l'an, le jour, & même l'heure de la mort de Jeſus-Chriſt. Dans un autre endroit de ce même Ouvrage, il prouve par des preuves tirées du Droit des Gens, & avec une méthode originale, que le *Schilo* prédit par Jacob, eſt venu, que le ſceptre a été véritablement ôté à Juda, & que les Juifs au tems de la mort de Jeſus-Chriſt n'avoient plus de Roi ou de Légiſlateur. Enfin à toutes ces connoiſſances M. de Cocceji joignit une grande Littérature ; & l'on peut dire qu'il ne cédoit à perſonne pour la pureté & le laconiſme du ſtile Latin. Quelques grandes que fuſſent ces qualitez, on peut dire néanmoins ſans exagération que celles du cœur l'emportoient infiniment ſur celles de l'eſprit. Pour peindre dignement M. de Cocceji, il faudroit peindre un *Stoïcien* ſans l'orgueil de ſa Secte, & un Chrétien ſans hypocriſie & ſans ſuperſtition. Il étoit d'une ſi grande ſobriété, qu'on ne ſe ſouvient pas de lui avoir vu commettre aucun excès; & c'eſt à quoi, ſans doute, il a été redevable de la ſanté dont il a joüi ſans interruption juſqu'à l'âge de 70 ans. Il donnoit fort peu de tems au ſommeil, & pendant pluſieurs années il s'abſtenoit même de dîner, afin de pouvoir étudier plus librement. Sa piété étoit tout à fait exemplaire, non ſeulement il avoit tous les jours ſes heures réglées pour ſes dévotions particuliéres, mais il avoit même deſtiné dans ſa maiſon un appartement ſéparé, où il n'y avoit point d'autres ornemens que ceux qui étoient propres à inſpirer des ſentimens de Religion. La piété étoit l'ame de toutes ſes autres vertus, & en particulier d'une probité, d'un deſintéreſſement, & d'une intégrité à toute épreuve. Quoique la vertu faſſe des ennemis, & qu'il en pût avoir en petit nombre, il ſe conduiſoit avec tant de ſageſſe qu'il ne leur donnoit aucune priſe, & il ne ſe vangeoit de l'inimitié que par de bons offices. Toutes ces vertus n'étoient pourtant ni trop auſtéres, ni farouches. Sa converſation étoit douce, agréable, polie, obligeante envers tous ; & il avoit l'art de s'aquérir la confiance & l'amour de ſes Diſciples & de ſes inférieurs par la douceur jointe à la prudence de ſes conſeils. Si les ſouhaits du Public avoient lieu, une ſi belle carriére auroit été plus longue. M. de Cocceji avoit joüi, comme on l'a dit, d'une parfaite ſanté, pendant 70 ans. A parler humainement ſes jours ont été abbrégez par l'accident qu'on va lire. Un jour qu'il étoit ſorti de chez lui pour prendre l'air & pour quelque affaire, ſes chevaux prirent le mords aux dents; & lui, s'étant jetté avec précipitation hors de la voiture pour éviter le danger, l'effort qu'il fit lui cauſa une rupture dans le corps, & excita en même tems la pierre, dont M. de Cocceji a été depuis ce tems-là ſi cruellement tourmenté, qu'il a paſſé le reſte de ſa vie dans des douleurs inexprimables. Le mal augmenta par une dyſſenterie, qui l'affoiblit tellement dans l'eſpace de trois jours, que ſoit par la violence du mal, ſoit par épuiſement, il expira le 18 août 1719, entre quatre & cinq heures du ſoir dans ſa 77 année, après avoir ſervi avec honneur & avec réputation pendant 50 ans, trois Electeurs, une République, & deux Rois. Voici la liſte des Ouvrages de M. de Cocceji, *Juris Publici Prudentia, compendio exhibita, quo materia ejus, præcipueque hactenus agitatæ Controverſiæ, ab ſua origine & fonte ducuntur, facilique ratione exponuntur & demonſtrantur, cui præter alia inſertæ ſunt paſſim reſolutiones dubiorum, quæ motæ feruntur, &, præter priorem Appendicem de Hiſtoria Palatina, addita altera, quæ tutelæ Electoralis dubia removet*; *Autonomia Juris Gentium, ubi natum inde inter Gentes diſcrimen Civitatis mediatæ & immediatæ, liberæ & non liberæ, aliaque ad Illuſtrationem Juris Gentium ac Publici ſpectantia, pleniſſime eruuntur, cui acceſſere duæ Appendices, quarum prima continet reſolutiones eorum quæ pridem de Weſtphaliæ ejuſque ſtatu, altera eorum, quæ denuo ad Hiſtoriam Palatinam, mota ac edita ſunt*; *Prodromus Juſtitiæ Gentium, ſive Exercitationes duæ, quarum prima ſocialitatem Grotianam Principium Juris Naturæ neque eſſendi, neque cognoſcendi eſſe evincit, ſecunda veram Majeſtatis originem eruit, liber ad illuſtrationem Proœmii & libri primi Tractatus Grotiani de Jure Belli & Pacis neceſſarius*, Francof. *ad Viadr. apud* Joh. Godofr. Conradi 1719, *in quarto*; *Hypomnemata Inſtitutionum*; *Hypomnemata Juris Feudalis*; *De Doli, Culpæ, & negligentiæ præſtationibus in quolibet negotio, ubi, refutata vulgari ſententia, nova ex ſolidis tum natura, tum legum principiis adſtruitur & demonſtratur*; *Collationes Juridicæ, ad Dominum Georgium Adamum Struvium, quibus tota Culparum materia à prima origine pauciſſimis luculenter deducitur, defectus, qui in ea hactenus extitit, curate ſuppletur, & quæ in deciſionibus Sabbathinis contra eam opponuntur, ſolide refutantur*; *Diſſertationum Volumina quatuor*; *Variæ Deductiones Jurium in cauſa Arauſionenſi, Lingenſi, Meurſenſi, Reformatorum Sileſicorum, Directorum Circulorum, &c.*; *Varia Reſponſa & Conſilia in Cauſis Illuſtrium.* Ces piéces formeront un gros volume *in folio*. M. de Cocceji a laiſſé encore d'excellens Commentaires ſur *Grotius*, ſur *Struvius*, ſur *Lauterbach*, auſſi bien que ſur ſon *Droit Public*, ſur ſon *Droit Feudal*, & ſur ſes *Hypomnemata*. * *Bibliothéque Germanique, tome* 1. *p.* 1. *& ſuiv.*

COCCEIUS, ſurnom donné à quelques Romains. *Voyez* le nom par lequel ils ſont le plus connus, comme NERVA, &c.

COCCEIUS, ou COCCEIANUS. *Cherchez* DION CASSIUS.

COCCEIUS AUCTUS, excellent Architecte d'Italie, eut la conduite de divers ouvrages, qu'Agrippa fit faire aux environs de Naples, entre autres de ces chemins ſouterrains, taillez la plupart dans des rochers, qui s'étendent depuis cette ville juſques à Putéoles, ou Pouzzole, & depuis le Lac que les Anciens appelloient l'Averne, juſques à Cumes. * Strabon, *l.* 5.

COCCEIUS ou COCK (Jean) naquit l'an 1603, à Brême, de *Timan Cock*, Sécretaire de cette ville. Il apprit les premiers élémens de la Langue Hébraïque, en même tems que ceux de la Latine & de la Gréque, & étudia enſuite en Philoſophie ſous Gérard de Neufville, qui profeſſoit dans l'Académie de cette ville. L'étude de la Philoſophie ordinaire ne l'occupant pas aſſez, il s'appliqua à ſe perfectionner dans la Langue Gréque ſous *Métrophane Critopule*, Grec de nation, qui demeuroit à Brême, & dans l'Hébraïque ſous les Profeſſeurs Gérard Hannewinckel, & Matthias Martinius. Pendant ce tems-là, il traduiſit en Hébreu, par maniére d'exercice, le livre de la Sageſſe, & apprit les principes du Chaldéen, du Syriaque, de l'Arabe & du langage des Rabbins. Il fit enſuite ſa Théologie ſous le même Martinius & Louïs Crocius, que la ville de Brême avoit envoyez, peu de tems auparavant, en qua-

lité de ſes Députez au Synode de Dordrecht. Il étoit fort aimé de ces deux Profeſſeurs, mais ſur tout de Martinius, qui ayant conçu de grandes eſpérances de ſon attachement & de ſon génie pour les Langues, n'oublioit rien pour le cultiver. Ce fut lui qui le porta à mettre en Grec les ſentimens des Turcs & à les tirer de l'Alcoran, pour ne leur rien attribuer mal à propos; ce que le jeune Cocceius exécuta d'une maniére qui ſurprit ce Profeſſeur. En 1625, Cocceius alla à Hambourg, pour s'y fortifier dans la lecture des Rabbins, par le ſecours d'un ſavant Juif, à qui le Magiſtrat permit en ſa faveur de demeurer dans la ville. A ſon retour de Hambourg, il alla continuer ſes études dans l'Académie de Franeker, où il ſe mit en penſion chez George Pazor, Profeſſeur en Grec. & cultiva ſous *Sixtinus Amama*, les connoiſſances qu'il avoit déja aquiſes de la Langue Hébraïque. Ce fut là que Cocceius ſe fit connoître au Public pour la premiére fois, en mettant au jour ſa Verſion de deux Traitez du Talmud, avec ſes Notes, qui lui attirérent les louanges de la plupart des Savans de ce tems-là, Heinſius, Grotius, Selden, Saumaiſe, Rivet, l'Empereur, de Dieu, &c.; mais principalement d'Amama, qui le regardoit comme un prodige, & qui dit de lui dans une de ſes lettres à Martinius, *Qu'il croit que Dieu l'a ſuſcité pour porter l'étude des Langues Orientales beaucoup plus loin qu'elle n'a été juſqu'ici, & pour découvrir les thréſors cachez des Juifs.* Cocceius retourna dans ſa patrie en 1629. Martinius étant mort en 1630, il fut élu Profeſſeur en Hébreu, & il eut dans ce poſte pluſieurs Diſciples qui ſe ſont depuis rendus célébres, *Gronovius* le pére, *Chrétien Perizonius*, qui a été Profeſſeur en Médecine à Groningue, &c. En 1636, il paſſa de Brême à Franeker, pour y enſeigner l'Hébreu, & il y publia contre le célébre Grotius deux Ouvrages, qui furent ſi bien reçus, qu'on lui donna en 1643, la Chaire de Théologie, outre celle qu'il avoit déja. Après avoir ſervi quatorze ans l'Académie de Franeker, il fut appellé à Leide, pour remplir la place de Frédéric Spanheim le pére, & il y fit ſon Diſcours d'entrée le quatriéme octobre 1650. Il eut quelques démêlez avec *Eſſénius* Profeſſeur d'Utrecht, & avec *Hoornbeeck*, Profeſſeur de Leide, au ſujet de la néceſſité de la célébration du jour du Dimanche, que *Heidanus* & lui ſoutenoient n'être point de précepte Apoſtolique. Cocceius étoit, ſelon *M. de Joncourt*, un homme de bien, qui avoit beaucoup de piété, de douceur & de modeſtie, capable d'un grand travail, & aimant l'étude, ſavant en Grec & en Hébreu, aſſez verſé dans la connoiſſance de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, poſſédant l'Ecriture Sainte & les livres des Rabbins; mais n'ayant rien de particulier en matiére de Théologie, obſcur, embarraſſé, ayant peu de diſpoſitions à faire un ſyſtême de ſes penſées; né plutôt pour être Compilateur qu'Inventeur, puis qu'on ne trouve que du faux dans ſes penſées, & du mauvais goût dans ſes explications. Il mourut le cinquiéme novembre 1669, âgé de 66 ans. Il a laiſſé un fils nommé *Jean-Henri* Cocceius, qui a publié le Recueil de tous ſes Ouvrages ſix ans après ſa mort, avec ce titre, *Opera omnia Theologica, Exegetica, Didactica, Polemica, Philologica, 70 circiter Tractatibus abſoluta, in tomos octo diſtributa*, Amſtelodami, 1675, *in folio.* Il y en a une autre édition de 1689, à Francfort ſur le Mein. Outre cela on a imprimé à Amſterdam en 1706, deux volumes *in folio* avec ce titre *Opera Anecdota Theologica & Philologica.* Cocceius a fait grand bruit en Hollande dans le XVII ſiécle, & on y trouve encore aujourd'hui grand nombre de ſes Sectateurs, qui ſont nommez *Cocceiens.* Il avoit une grande connoiſſance de la Langue Hébraïque, comme il eſt aiſé d'en juger par ſes Commentaires ſur pluſieurs livres du Vieux Teſtament. Il a fait auſſi un aſſez bon Dictionnaire de la Langue Hébraïque. Mais il eſt trop diffus dans ſes Commentaires ſur la Bible, où il affecte une certaine méthode qui lui eſt ſinguliére; & il ſemble avoir voulu expliquer une partie de l'Ecriture, par de certains préjugez, fondez ſur l'Apocalypſe de ſaint Jean, à la lecture de laquelle il s'étoit beaucoup appliqué. Il témoigne dans la préface qu'il a miſe au devant de ſes Commentaires ſur les Pſeaumes, qu'il eſtime beaucoup les anciens Docteurs de l'Egliſe, qu'il les lit autant qu'il peut, & qu'il ne mépriſe pas auſſi les Commentaires des Juifs ſur l'Ecriture. Puis il ajoûte, qu'il fait encore un plus grand fonds ſur les paroles mêmes de l'Ecriture, où il trouve, dit-il, des ſecours plus aſſurez pour la bien interpréter. Il s'étoit fait un ſyſtême particulier de Théologie, qui eſt ſuivi aujourd'hui de pluſieurs Théologiens en Hollande, & qui lui a ſuſcité bien des ennemis. Voici à peu près comme M. Stoupp en parle dans ſa *Religion des Hollandois.* Cocceius liſoit l'Ecriture avec un ſoin continuel: il y a découvert pluſieurs choſes qui n'étoient auparavant connues à perſonne, en ce qui regarde le ſens myſtique & profond. Dans les prophéties du Vieux & du Nouveau Teſtament, il trouve preſque par tout la venue de J. C. & celle de l'Antechriſt qui lui eſt oppoſé. Il a diſpoſé l'Oeconomie du Vieux & du Nouveau Teſtament d'une maniére nouvelle, & il s'attache fort à remarquer la différence du gouvernement de l'Egliſe devant la Loi, ſous la Loi, & après la Loi. Il a cru qu'il doit y avoir dans le monde un régne viſible de J. C. qui abolira le régne de l'Antechriſt, & que ce régne étant établi avant la fin des ſiécles, après la converſion des Juifs & de toutes les nations, l'Egliſe Chrétienne ſera dans ſa gloire, ce qu'eſt cette Jéruſalem, qui eſt décrite dans l'Apocalypſe. Voëtius & Deſmarets combattirent avec beaucoup de vigueur les ſentimens de Cocceius; ils le firent paſſer pour un Hérétique, & prétendirent même qu'il étoit Socinien en pluſieurs articles. Ils l'ont appellé *Novateur* & *Scripturarius*, parce qu'il s'attachoit trop à l'Ecriture. Cet homme, (dit M. Stoupp) qui avoit plus de capacité que la plupart de ſes Confréres dans la Hollande, en a été fort maltraité. Pour connoître les ſujets particuliers de cette grande conteſtation entre les Proteſtans, *voyez* VOETIUS & DESMARETS. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 8. p.* 193, *& ſuiv.*

COCCEIUS (Henri) *Voyez* COCCEJI (Henri de)

COCCIUS, (Jodocus ou Joſſe) Jéſuite, étoit de Tréves. Il enſeigna la Philoſophie & la Théologie, & fut depuis Confeſſeur de l'Archiduc Léopold. Il mourut le 25 octobre de l'an 1622, ayant compoſé divers Ouvrages, *Theologicarum Theſium libri tres; Dagobertus Rex Argentinenſis Epiſcopatus fundator, &c.* * Alegambe, *de Script. Soc. Jeſ.* Le Mire, *de Script. Sac. XVI. &c.*

COCCIUS SABELLICUS. *Cherchez* SABELLICUS.

COCCIUS. (Joſſe) de Bilefeld, Chanoine de Juliers, avoit été élevé parmi les Luthériens; mais étant venu à Cologne, il quitta leur parti pour entrer dans l'Egliſe Romaine. Il entreprit après cela de faire un recueil des témoignages des Péres. & des déciſions des Conciles ſur les matiéres de Controverſe, & ayant travaillé vint-quatre ans à cet Ouvrage, il le fit imprimer à Cologne en deux gros volumes *in folio*, dans les années 1599 & 1600, ſous le titre de *Thréſor Catholique.* C'eſt un Ouvrage d'un grand travail; mais qui n'eſt pas compoſé avec tout le diſcernement & le choix que l'on pourroit ſouhaiter. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVI ſiécle.*

COCCIUS (Huldéric) Profeſſeur à Bâle, naquit en 1525. Son pére qui s'appelloit *Ulric Kœchlin* & qui étoit natif de Fribourg, étant mort de bonne heure, *Barbe Weingarte* ſa veuve épouſa *Nicolas Eſſig*, qui adopta le jeune Coccius & le fit étudier, à condition qu'il ajoûteroit à ſon nom celui d'*Eſſig.* Sa poſtérité conſerve encore ce double nom en s'appellant *Coch d'Eſſig.* En 1546, il fut créé Maître ès Arts, & un an après on le nomma Profeſſeur en Grec. Il échangea enſuite cette Chaire contre celle de la *Dialectique.* En 1552, il fut Paſteur dans l'égliſe de ſaint Martin; & en 1556, il fut envoyé à *Lœrach*, où il prononça le premier Sermon Réformé. En 1562, il fut appellé au Paſtorat de l'égliſe de ſaint Pierre de Bâle, & deux ans après à la profeſſion de Théologie, dont il reçut le degré de Docteur en 1570, des mains de *Simon Sulcer.* Il fut trois fois Recteur de l'Univerſité & n'oublia point la baſſeſſe de ſon extraction au milieu des honneurs dont il jouïſſoit, ce qui ſe voit par le paſſage qu'il écrivit dans la Matricule du Recteur, *Suſcitans de terra inopem & de ſtercore pauperem.* Il mourut d'hydropiſie en 1585, & laiſſa deux fils fort ſavans dont les articles ſuivent. * *Ex Archivis Academiæ Baſilienſis.*

COCCIUS (Samuel) fils du précédent, naquit à Bâle en 1548. Ayant fait le cours de ſes études & pris le degré de Maître ès Arts, il fut nommé Profeſſeur en Logique, & enſuite il deſſervit ſucceſſivement les égliſes de ſaint Pierre, de ſainte Elizabeth & enfin celle de ſaint Martin. Il finit ſa vie dans ce poſte en 1626. Il eſt à remarquer qu'il paroît par les Archives de l'Univerſité que Samuel Coccius eut pendant quelque tems ſéance dans le Sénat Académique en même tems que ſon pére. * *Ex Archivis Academiæ Baſilienſis.*

COCCIUS (Thomas) frére du précédent, étudia la Médecine après avoir fini ſa Philoſophie. Il prit le bonnet de Docteur en Médecine à Bâle en 1582, & fut enſuite Profeſſeur & Oeconome du Collége inférieur. Il obtint dans la ſuite la Chaire de Profeſſeur en Logique & fut aggrégé au Collége des Médecins. Enfin il fut Profeſſeur en Morale, & mourut en 1610. * *Ex Archivis Academiæ Baſilienſis.*

* COCCUS, Orateur Athénien, Diſciple d'Iſocrate, a écrit quelques Déclamations qui ſe ſont perdues. * Suidas.

COCHABA, déſigne d'abord ſelon ſaint Epiphane un bourg ſitué au delà du Jourdain aux environs de *Carnaïm* & de *Carnaïm-Aſtaroth*, dans la Baſanitide, ou l'Arabie, au delà *d'Edreï.* Dans un autre endroit ſaint Epiphane ſemble entendre par Cochaba une région de la Baſanitide, ce qui fait croire à Réland, que pour concilier ces deux paſſages il faut tenir que le païs étoit nommé Cochaba du bourg du même nom. Ce même Savant croit que le *Coba* d'Euſébe eſt le même endroit que le *Cochaba* de ſaint Epiphane; d'un côté, parce que ces deux Auteurs placent cet endroit de la même maniére au delà du Jourdain vers Damas; & de l'autre, parce qu'ils reconnoiſſent tous les deux qu'il étoit habité par des *Ebionites.* Enfin Réland préſume que le fameux Impoſteur Barcochab tiroit ſon nom de ce lieu-là, d'où il pouvoit être originaire. * Rélandi *Palæſtina, l.* 3.

* COCHABAMBA, vallée de l'Amérique méridionale, dans la partie méridionale du Pérou où eſt l'Audience de *Los Charcas*, ſous le 19 degré de latitude méridionale, ſous le 319 & 320 degré de longitude. * M. Deliſle, *Carte du Pérou, du Breſil & du Païs des Amazones.*

COCHEIM, ville du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne. Elle eſt dans l'Archevêché de Tréves, & capitale d'un de ſes 25 Bailliages. On la trouve ſur la Moſelle, à ſept ou huit lieues au deſſus de Coblents, & à quatre ou cinq au deſſous de Montroyal démoli. C'étoit autrefois une ville impériale & libre; mais l'Empereur Adolphe de Naſſau la vendit à l'Electeur de Tréves l'an 1240. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COCHELET (Anaſtaſe) de Méziéres en Champagne, Religieux de l'Ordre des Carmes & Docteur en Théologie, paſſa ſa vie à Anvers & y mourut. Il prit la plume pour défendre Juſte-Lipſe contre ſes Adverſaires & publia, *Palæſtrita Honoris D. Virg. Hallenſis; Calvini Infernum; Cœmeterium Calvini.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, in Appendice, p.* 858.

COCHELS. *Voyez* KOCHELS.

COCHER, riviére. *Voyez* KOCHER.

COCHERSBERG. *Voyez* KOCHERSBERG.

COCHET de Saint-Vallier, Préſident aux Requêtes du Parlement de Paris, homme de beaucoup d'eſprit & d'érudition & bon Magiſtrat, a donné en deux volumes *in douze*, imprimez en 1703, un Traité de l'Indult du Parlement de Paris, dans lequel on peut dire qu'il a entiérement épuiſé la matiére, quoiqu'elle n'eût encore été traitée que fort légérement par M. Regnaudin, Procureur Général au Grand Conſeil, dans ſes Notes ſommaires ſur l'Indult, en 1673, & par Maître François Pinſſon, Avocat au Parlement. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVIII ſiécle, tome* 7.

COCHIAS. *Voyez* CAUCASE.

COCHILE, anciennement, *Sybaris*, riviére de la Calabre

Citérieure, province du Royaume de Naples. Elle nait dans l'Apennin, près de Morano, baigne Caſtro-Villare, & ſe décharge dans le Golfe de Tarente, prés de Sibari ville ruïnée, du côté du Nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

COCHIM ou COCHIN, Royaume des Indes dans la preſqu'iſle de deça le Gange & dans le Malabar. Il prend ſon nom d'une ville qui eſt dans ſes terres, & où le Roi ſe tient. Les Portugais y en ont eu une autre de même nom, qui n'eſt habitée que par des Chrétiens, avec un Evêché qui dépend de l'Archevêché de Goa, & qui fut établi par le Pape Paul IV. Mais les Hollandois ſont aujourd'hui les maîtres de cette ville. Les Chrétiens qu'on appelle de ſaint Thomas, y avoient eu un Prélat de tems immémorial, & ils y faiſoient l'Office en Langue Chaldéene. * Oſorius, *l.* 3. Linſchoten. Jarric, &c. Le Mire, *Geogr. Eccl.*

COCHINCHINE, Royaume des Indes au delà du Gange, ſitué ſur un Golfe qui porte ſon nom. Les Habitans le nomment Cachu, ou Kachu, ou Kachochieu. Quelques Auteurs croyent que ce nom veut dire Chine Occidentale, & d'autres ont cru que les Portugais lui avoient donné le nom de Cochinchine, à cauſe de la reſſemblance qu'il a avec Cochin dans le Malabar. Cet Etat a la mer au Levant, où elle forme le Golfe dit *de Cochinchine*; il a le Royaume de Camboia au Couchant; le Tunquin au ſeptentrion; & au midi Chiampa, que quelques uns prennent pour une partie de la Cochinchine. Ce Royaume a environ cinquante bons ports de mer, & eſt diviſé en ſix provinces, chacune deſquelles a ſon Gouverneur & un reſſort de Juſtice particulier. La ville capitale, où le Roi fait ſon ſéjour, eſt Caccian; ſa Cour eſt très-belle, & le nombre des Seigneurs très-grand. Le commerce eſt très-conſidérable en ce païs, & les marchandiſes qu'on y débite ordinairement, ſont l'or, l'argent, la porcelaine, le bois d'aigle, la ſoye, &c. Les Miſſionnaires s'y employent avec ſoin pour la converſion des peuples. Le Pére François Buſoni y eſt regardé comme l'Apôtre du païs, & le Pére Alexandre de Rhodes, lequel y a auſſi beaucoup travaillé, nous a donné en ſon Voyage, une aſſez grande connoiſſance de ce Royaume, auſſi bien que Mendoza. Les derniers Rois de la Cochinchine ont pourtant perſécuté les Chrétiens avec une fureur extréme.

COCHLE'E ou COCHLÉUS, (Jean) de Nuremberg, Chanoine de Breſlaw en Siléſie, & ſelon d'autres, Doyen de Francfort, eſt célébre entre les Théologiens du XVI ſiécle. Il diſputa fortement contre Luther, Bullinger, Oſiander, Bucer, Mélanchton, Calvin, & les autres Réformateurs. C'eſt ce qui lui attira la haine des Proteſtans qui lui firent la guerre dans toutes les occaſions. Cochleüs écrivit contre eux, & donna une très-grande quantité d'Ouvrages: en ſorte que depuis l'an 1521, juſqu'à l'an 1550, ſa plume fertile, a produit chaque année plus d'un Ouvrage pour la défenſe de ſon égliſe. Il a aſſiſté à quantité de Conférences; il s'offroit de diſputer contre qui que ce fût de ſes Antagoniſtes, & de donner ſa tête en cas qu'il manquât de prouver ſa doctrine, ou de détruire la leur. Après avoir tant combattu, il mourut à Breſlaw, ſelon quelques Auteurs, ou à Vienne, ſelon d'autres, âgé de 73 ans, le dixiéme janvier 1552, ayant aquis beaucoup de gloire à Ausbourg, à Ratisbonne, & à Wormes, dans pluſieurs conférences qu'il avoit eues avec les Théologiens du parti Proteſtant. Il écrivoit facilement; mais ſon ſtyle eſt aſſez négligé. Il ſavoit bien l'état des Queſtions de Controverſe & la doctrine de l'égliſe Romaine. Il avoit auſſi beaucoup lu les Ecrits de Luther, & des Proteſtans de ſon tems, & s'en ſervoit utilement contre eux. Il avoit étudié l'Ecriture Sainte, par rapport à la Controverſe, & avoit auſſi quelque teinture de l'Antiquité Eccléſiaſtique; mais il s'attachoit plus à refuter ſes adverſaires, qu'à prouver ſolidement ſa doctrine. Il s'en tient ordinairement aux principes généraux, ſans approfondir les Queſtions particuliéres. Il y a beaucoup de politique & de perſonnel dans ſes Traitez de Controverſe. Il ſe ſert quelquefois de termes aſſez durs, & d'invectives un peu fortes contre Luther & contre les autres Proteſtans. Sur les ſentimens, il étoit rigide défenſeur de la doctrine & des uſages de l'Egliſe Romaine, & ennemi des accommodemens dans leſquels on vouloit ſe relâcher ſur quelques uns de ces points. Il n'étoit pas fort habile dans la Critique; cependant il avoit quelque goût de l'Antiquité. Il n'a été, ni tant eſtimé qu'Eckius par les Catholiques, ni tant craint des Proteſtans. On ne peut nier pourtant qu'il n'ait travaillé utilement pour l'Egliſe Romaine; & il eſt à croire que ſes travaux continuels & infatigables, dont il n'a point reçu de recompenſe conſidérable en cette vie, auront été couronnez en l'autre. Il a donné un très-grand nombre d'Ouvrages, comme, *Liber adverſus novam in Eccleſia Reformationem, & ſenatus Bernenſis apud Helvetios expoſtulationem*; *De Canonicæ ſcripturæ & Catholicæ Eccleſiæ autoritate libellus, ad Henricum Bullingerum*; *De factis & ſcriptis Lutheri liber*, &c. Konig dans ſa Bibliothéque aſſure que ce dernier livre eſt rempli de menſonges. * De Thou, *Hiſt. l.* 11. Le Mire, *de Script. Sac. XVI.* Surius, *in Hiſt.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Simler, *in Append. Geſneri.* Jacobus Boiſſard, *in Iconib.* Sponde, *in Annal.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVI ſiécle.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* I. *p.* 101. *& ſuivantes*, édit. de Hollande, 1715, où l'on trouve un long Catalogue de toutes les Oeuvres de Cochlée. Baillet, *Jugemens des Savans, tome* 1. *partie* 1. *p.* 100. édit. d'Amſterdam, 1725.

* COCHOQUAS, peuples d'Afrique dans la partie méridionale vers le Cap de Bonne Eſpérance. Leur Chef prend le titre de *Conque*, & prétend être Roi de tous les environs. * M. Deliſle, *Carte de l'Afrique méridionale.*

COCITE. *Voyez* COCYTE.

* COCKER, petite riviére d'Angleterre dans le Duché de Cumberland. Elle coule à peu près du ſud au nord, & ſe jette dans le Darwent. Le Cocker donne le nom à la ville de *Cockermouth*, dont le nom veut dire *bouche du Cocker*, parce qu'elle eſt ſituée dans l'endroit où le Darwent reçoit les eaux du Cocker.

COCKERMOUTH, bourg, ou ville avec marché dans le Comte de Cumberland en Angleterre. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Cocker, près du lieu où elle ſe décharge dans le Darwent; en ſorte qu'elle eſt comme environnée de ces deux riviéres, environ a huit milles Anglois de la mer. Il y a un château ſur l'une des montagnes, qui en ſont tout proche. Elle eſt à 226 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

COCLE'S (P. Horatius) *Voyez* HORACE.

COCLE'S (Barthélemi) vivoit dans le XV ſiécle, & fut ſi ſavant, dit-on, dans la Chiromancie & dans la Métopoſcopie, que perſonne ne fit jamais tant de prédictions ſi véritables. Il en compoſa même un livre, où tout ſon Art fut expliqué. Achilini y fit une préface également admirée des amis & des ennemis de l'Art de deviner. Il prédit à Luc Gauric Juriſconſulte, qu'il endureroit bientôt un ſupplice, ſans l'avoir mérité; mais qu'il n'en mourroit pas. En effet, Bentivoglio, Seigneur de Boulogne, ayant appris que Gaurice avoit prédit qu'avant la fin de l'année il ſeroit chaſſé de ſon Etat, il lui fit donner l'eſtrapade. Coclès mourut comme il l'avoit prédit lui même, d'un coup ſur la tête. Hermès de Bentivoglio, fils du Seigneur de Bologne le fit aſſaſſiner par Caponi, qui lui donna un coup de hache ſur la tête, comme il ouvroit ſa porte, & cela parce qu'il avoit prédit à Hermès, qu'il ſeroit banni & tué dans un combat. Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que Caponi étant allé conſulter Coclès, dont il n'étoit point connu, celui-ci lui dit: *Helas! mon ami, vous commettrez un déteſtable meurtre, avant qu'il ſoit nuit.* Après ſa mort on trouva dans ſon cabinet des prédictions ſur ceux de ſa connoiſſance, dont il avoit vu la main & le viſage, qui ſe trouvérent par la ſuite toutes auſſi véritables que celle-ci. * Varillas, *Anecdotes de Florence, l.* 7.

* COCO, Capo COCO, eſt le Cap le plus occidental de la Sicile dans le Val-di-Mazara, près de la ville de Marſala.

COCONUCOS (le Païs de) contrée du Royaume de Popayan dans l'Amérique Méridionale. Il y a une montagne qui jette des flammes, qu'on appelle le Volcan de Coconucos, où la riviére de la Magdelaine prend ſa ſource. * Maty, *Dict. Géogr.*

COCQ, (Jean le) Avocat Général du Roi en ſa Cour de Parlement de Paris, vers l'an 1392, a laiſſé un Recueil d'Arrêts intitulé, *Quæſtiones Joannis Galli.* Il mourut peu de tems après. Sa famille eſt célébre a Paris par ſon ancienneté & par ſes charges. Elle a produit pluſieurs Conſeillers au Parlement, Maîtres des Comptes, &c. entre autres GÉRARD le Cocq, que Louïs XII honora d'une charge de Conſeiller au Parlement de Paris; & François I, d'une de Maître des Requêtes. Il mourut en 1540. *Conſultez* le Sieur Blanchard, *Hiſtoire des Maîtres des Requêtes, p.* 250. *& ſuiv.*

COCTIER, (Jacques) Médecin de Louïs XI, Roi de France. Il ſut adroitement mettre à profit la peur exceſſive que ce Prince témoigna avoir de la mort, & en obtint tout ce qu'il ſouhaita. Il parloit avec beaucoup de liberté à ce Monarque, qui d'ailleurs n'étoit pas des plus endurans. *Je ſai bien*, lui dit un jour Coctier, *que V. M. me congédiera tôt ou tard comme elle a fait tant d'autres ſerviteurs fidéles; mais je jure qu'après mon départ V. M. ne vivra pas huit jours.* Outre pluſieurs belles Terres dont le Roi l'avoit gratifié, il lui fit encore payer 10000 écus par mois, afin que ce cher Médecin ne l'abandonnât pas & qu'il continuât ſes ſoins pour ſa ſanté. Après la mort de Louïs XI, Coctier ſe vit obligé à reſtituer la meilleure partie des biens qu'il poſſédoit. * Daniel, *Hiſtoire de France, tome* 1. *col.* 1450. 1463.

COCUS, (Jacques) autrement appellé *Cook de Chales* dans l'Iſle de Wight, Juriſconſulte Anglois, fut Membre du nouveau Collége à Oxford en 1592. Il reçut le titre de Docteur en Droit en 1608. Quelque tems après il fut Recteur de l'Egliſe à Houghton, & Chapelain de *Bilſon* Evêque de Winchester. Il étoit fort verſé dans la Langue Greque, & encore davantage dans le Droit Civil, mais ſur tout il l'étoit dans le Droit Canon & en Théologie. Il mourut en 1611, & a écrit *Quæſtiones Juridicæ ad Majeſtatem pertinentes.* * Wood, *Antiquit. Oxonienſ.*

COCUS, (Robert) ſavant Anglois, natif de Beeſton dans la Province d'Yorck, fut élevé dans le Collége du *Nez d'Airain* à Oxford, dont il fut enſuite Membre en 1573. Il fut créé Maître ès Arts & Procurateur en 1580. Enfin en quittant ſa place de Membre du Collége en 1590, il fut Vicaire à Leeds en Yorckſhire, qui étoit autrefois la réſidence des Rois de Northumberland. Il y mourut le premier de janvier 1604. C'étoit un homme d'une érudition rare & d'une aſſiduité infatigable. Il avoit une grande lecture des Péres de l'Egliſe. Dès ſon bas âge il s'étoit appliqué à diſcerner leurs véritables Ouvrages d'avec ceux qu'on leur attribue fauſſement. Il a publié ſur ce ſujet ſon Ouvrage intitulé, *Cenſura quorundam Scriptorum quæ ſub nominibus Patrum antiquorum à Pontificiis citari ſolent. Londini* 1614. 1623, &c *in quarto.* * Wood, *Antiquit. Oxonienſ.*

COCYTE, fleuve de l'Epire eſt un des quatre que les Poëtes ont fait couler en Enfer. C'eſt parce que ſon nom, qui ſignifie *plainte*, marque les cris de ceux qui ſont dans les tourmens. Ce fleuve a donné ſon nom aux fêtes dites Cocytiennes, qu'on célébroit en Enfer à l'honneur de Proſerpine. Il eſt différent d'une autre riviére de ce nom qui étoit en Italie près du Lac d'Averne, & qui ſe déchargeoit dans le Lac Lucrin ou Mar-morto, & qui fut preſque tout comblé par la chûte d'une montagne, durant un tremblement de terre, arrivé en 1538. * Pauſanias. Apoll. &c. Virgile, *Enéide, l.* 6. *v.* 323. Horace, *Carm. l.* 2. *Ode*, 14. *v.* 18, & tous les Poëtes en parlent.

COCYTIENNES (Fêtes.) *Voyez* l'art. précédent.

COCZIM. *Voyez* CHOTCZIM.

COD. COE.

CODABENDA. *Voyez* MAHOMET KODABENDEH.

* CODA DI VOLPE, *Cauda Vulpis*, anciennement *Poſidonium Promontorium*, Cap de la Calabre Ultérieure, Province du Royaume de Naples en Italie. Il s'avance dans le Fare de Meſſine, vis à vis de la ville de ce nom, tout auprès du bourg de Catona. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CODDE (Pierre) Archevêque de Sébaſte, Vicaire Apoſtolique dans les Provinces-Unies du Païs-Bas, naquit à Amſterdam le 27 novembre 1648. Il entra fort jeune dans la Congrégation de l'Oratoire, où il s'aquit une eſtime univerſelle par ſa piété & par ſon eſprit; & après avoir achevé ſes études de Théologie à Louvain, il y enſeigna pendant quelque tems la Philoſophie au Collége du Château. Il ſe retira enſuite en France pour vaquer plus librement à l'étude, d'où, après avoir demeuré quelque tems à Paris & à Orléans, il fut rappellé par M. Neercaſſel Evêque de Caſtorie qui, en qualité de Vicaire Apoſtolique, gouvernoit alors l'Egliſe Catholique des Provinces-Unies avec une grande réputation. Ayant demeuré quelque tems avec lui à Hueſſen dans le païs de Cléves, ce Prélat le chargea d'un des plus conſidérables Paſtorats de la ville d'Utrecht en 1683, & le fit un de ſes Provicaires. Comme il poſſédoit parfaitement la Langue Flamande, le même Prélat l'engagea à traduire en cette Langue le livre de l'*Expoſition de la Foi*, compoſé par M. Boſſuet Evêque de Meaux. Après la mort de l'Evêque de Caſtorie, arrivée le ſixiéme juin 1686, le Siége ayant vaqué aſſez longtems, M. Codde, du conſentement du Clergé, fut choiſi pour lui ſuccéder, & fut conſacré à Bruxelles, ſous le titre d'Archevêque de Sebaſte par Alfonſe de Bergues, Archevêque de Malines, accompagné des Evêques d'Anvers & de Namur, le ſixiéme février 1689. Son zéle, quoique très modéré, & ſon application à maintenir l'ordre & la diſcipline, lui attirérent la haine de pluſieurs Réguliers, & ſur tout des Jéſuites En 1697, ils répandirent un libelle anonyme ſous le titre de *Breve Memoriale, &c.* plein de calomnies contre ce Prélat, & contre ſon Clergé. Ayant été invité de la part du Pape Innocent XII, à venir à Rome pour l'année du Jubilé 1700, il s'y rendit quoiqu'à regret, mais croyant le devoir faire par reſpect pour le S. Siége, & pour ſe juſtifier lui même & ceux de ſes Paſteurs qui étoient injuſtement accuſez. Il le fit ſous le Pontificat de Clément XI, qui avoit ſuccédé la même année à Innocent XII, & ſa juſtification fut ſi complete qu'on n'a jamais pu depuis articuler préciſément & diſtinctement, ni contre lui, ni contre ſon Clergé, aucun grief, ſoit ſur la doctrine de la Foi, ſoit ſur la doctrine des mœurs, ſoit ſur les régles de la Diſcipline eccléſiaſtique. Ce fut alors qu'il compoſa, & qu'il publia à Rome l'Ecrit intitulé, *Declarationes ſuper pluribus quæ tum ad ipſum, tum ad Hollandiæ Miſſionem pertinent, interrogationibus, in ipſa urbe Roma, typis Reverendæ Cameræ Apoſtolicæ* 1701, *Superiorum permiſſu impreſſæ.* Plus de trois cens Prêtres de l'Egliſe Catholique des Provinces-Unies, la plupart Paſteurs, avoient ſigné la même année une lettre addreſſée aux Cardinaux chargez de cette affaire, où ils rendoient un excellent témoignage à l'Archevêque de Sébaſte, dont ils louoient la piété, la doctrine, & la ſageſſe dans le gouvernement. Ses ennemis confondus de ce côté là, cherchérent un prétexte contre lui dans la ſignature du fameux Formulaire d'Alexandre VII. Ce Prélat avoit déja refuſé de le ſigner purement & ſimplement, la ſurveille de ſon ſacre en 1689. On lui propoſa de nouveau cette ſignature, en lui diſant que ſon affaire ſeroit finie par là. Le Pape lui en parla lui même, L'Archevêque de Sébaſte plein de droiture, & qui ne ſavoit ni déguiſer, ni diſſimuler ſes ſentimens, répondit qu'il condamnoit purement, ſimplement & de tout ſon cœur, les cinq fameuſes propoſitions attribuées au livre de Janſénius, dans tous les ſens dans leſquels l'Egliſe les condamne; mais que, ne pouvant pas convenir de l'attribution qu'on en fait à ce livre, il ne pouvoit en conſcience ſigner le Formulaire qu'en s'expliquant à cet égard. Le Pape le renvoya au Cardinal Ferrari qui le pria de mettre par écrit ce qu'il penſoit là deſſus. Ce Prélat le fit avec toute la ſimplicité & la ſincérité poſſible. Le Cardinal Noris qui le conſidéroit beaucoup, ayant appris ce qu'il venoit de faire, s'écria *qu'il avoit lui même donné le couteau dont on lui perceroit la gorge.* En effet ſes ennemis obtinrent du Pape un Décret qui le ſuſpendoit de ſes fonctions de Vicaire Apoſtolique. Le ſecret en fut ſi bien gardé que l'Archevêque de Sébaſte étant parti de Rome, après avoir reçu la bénédiction du Pape, n'en fut informé qu'à Leipſic au mois de juillet 1702, par des lettres qu'il y reçut de Hollande, où le Décret avoit été envoyé de Rome. Quoiqu'on eût fait voir dans divers Ecrits que le Pape avoit été ſurpris, & que ce Décret étoit injuſte dans le fond, & irrégulier dans la forme, ce Prélat, nonobſtant les inſtances d'un grand nombre de perſonnes qui, attendu les beſoins de ſon Egliſe, & conformément à une conſultation dreſſée & ſignée par un Avocat même de Rome, le preſſoient fortement de reprendre ſes fonctions, après avoir fait des proteſtations reſpectueuſes, ne le voulut jamais faire, & n'en a jamais exercé aucune. On peut voir ſes ſentimens là-deſſus dans la Déclaration apologétique qu'il donna en Latin en 1706, & qui a été traduite en Flamand & en François. On y trouve pluſieurs lettres très édifiantes & très touchantes, écrites au Pape, où, ſans abandonner ni ſon innocence, ni ſes droits, il conſent qu'on en choiſiſſe un autre pour exercer ſes fonctions. En effet il avoit trouvé bon qu'on eût choiſi pour cela au mois de novembre 1705, M. Gérard Potcamp, homme modéré & pacifique, qu'on eut le malheur de perdre un mois après. L'Archevêque de Sébaſte, dans une de ſes lettres au Pape, prend comme pour ſa deviſe ces mots, *Orare, latere, pati, ſilere.* C'eſt ce qu'il a fait juſqu'à la fin de ſa vie. Etant tombé dangereuſement malade à Utrecht au mois d'octobre 1710, il crut, avant que de mourir, devoir donner une derniére déclaration de ſes ſentimens, & rendre un témoignage authentique à l'innocence & à la pureté de la doctrine de ceux qu'il appelle *ſes vénérables fréres & ſes fidéles coopérateurs*, dans l'Acte qu'il ſigna le onziéme novembre. Quelque tems après, M. Buſſi, Nonce du Pape à Cologne, Evêque d'Ancone & mort Cardinal, lui envoya M. Borgia ſon Auditeur, pour lui faire diverſes offres, & pour l'engager à ſigner le Formulaire. Le Prélat mourant lui parla deux fois d'une maniére très noble & très chrétienne, & mourut peu de jours après à Utrecht le 18 décembre 1710, âgé de ſoixante & deux ans & trois ſemaines. Son corps, après avoir été expoſé dans l'Egliſe en habits pontificaux fut porté à Warmondt près de Leyden Voyez ſa *Déclaration apologétique*, 1706; l'Ecrit Latin intitulé, *Defenſio piæ memoriæ Illuſtriſſimi ac Reverendiſſimi Domini D. Petri Codde, Archiepiſcopi Sebaſteni*, 1711; l'Ecrit François publié la même année ſous ce titre, *Juſtification de la mémoire de M. l'Archevêque de Sébaſte*; & le livre intitulé, *Batavia Sacra.*

* CODDE (Guillaume) de Leyden, après avoir fait ſes études, s'appliqua à la Langue Hébraïque qu'il apprit ſous le Profeſſeur François Raphelengius, auquel il ſuccéda. On a de lui, *Notæ breves ad Grammaticam Hebræam Petri Martini; Oratio funebris, Rudolphi Snellii Mathematici laudibus dicata*, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 310 & 311.

CODE, nom que l'on donne aux Recueils des Ordonnances ou Conſtitutions des Empereurs & des Rois. La République de Rome ayant été changée en Etat Monarchique, les Conſtitutions des premiers Empereurs furent réduites en deux Codes, par Grégoire & Hermogéne, ſavans Juriſconſultes, ſous l'empire de Diocletien, vers l'an 290. On nomma ces deux Recueils, le Code Grégorien, & le Code Hermogénien. En 435, l'Empereur Théodoſe *le Jeune*, en fit un autre, qui fut appellé *Code Théodoſien*, où il recueillit toutes les Conſtitutions des Empereurs, depuis Conſtantin juſqu'à lui. Les Conſtitutions contenues dans ces trois Codes, convenoient ſi peu entre elles, que l'Empereur Juſtinien ſe vit obligé, en 534, de faire compoſer un Code nouveau, qui comprend tout ce qu'il y avoit de bon dans les Codes de Grégoire, d'Hermogéne, & de Théodoſe. Il fut appellé *le Code Juſtinien*, & fait la troiſiéme partie du Corps du Droit Civil ou Romain. Nous avons en France *le Code-Henri, le Code-Louis XIII*, & *le Code-Louis XIV*. Le premier a été fait par Ordre du Roi Henri III, lequel voulant faire dreſſer un Recueil de ſes Edits & Ordonnances, & de celles des Rois de France ſes Prédéceſſeurs, choiſit entre autres, Monſieur le Préſident Briſſon, pour y travailler. Cet Ouvrage étant achevé en 1587, ſa Majeſté en envoya des Copies à tous les Parlemens, & autres Cours ſupérieures de France pour l'examiner, ſon intention étant de l'autoriſer, après qu'il auroit été approuvé par les plus notables Compagnies du Royaume. Mais les guerres civiles de la Ligue, qui s'allumérent quelque tems après & qui continuérent juſqu'en 1598, & la funeſte mort du Roi, empêchérent ce louable deſſein. Ainſi le Code-Henri n'eut point force de loi. On n'a pas laiſſé néanmoins de l'imprimer pluſieurs fois avec des Commentaires ou Notes de Charondas, de Tournet, & de Rochemaillet. Jacques Corbin donna au public en l'année 1627, un gros volume intitulé *le Code Louis XIII*, contenant ſes Ordonnances, commentées & conférées avec celles des Rois Henri *le Grand*, Henri III, Charles IX, François II, Henri II, François I, & autres ſes prédéceſſeurs; mais c'eſt l'Ouvrage d'un particulier, auſſi bien que le Code-Henri. On appelle vulgairement le *Code-Louis XIV*, les nouvelles Ordonnances faites depuis 1667, juſqu'en 1681. La premiére Ordonnance pour les matiéres civiles, eſt datée du mois d'avril 1667. La ſeconde, qui concerne *les évocations, les réglemens de Juges, les Committimus*, & Gardes Gardiennes, les lettres d'Etat, les répis, les épices & vacations, eſt du mois d'août 1669. L'Ordonnance pour les matiéres criminelles, eſt du mois d'août 1670. L'Edit du Roi pour le réglement du commerce des Négocians, eſt du mois de mars 1673 L'ordonnance touchant la Marine eſt du mois d'août 1681. Ces Ordonnances ont été données au public, avec des Annotations ou Remarques par M. Bornier, Lieutenant particulier de Montpellier, ſous le titre de *Conférences des nouvelles Ordonnances.*

* CODELAGO, bon bourg dans le Bailliage de Lugano, c'eſt à dire, dans cette partie d'Italie qui appartient aux Suiſſes. Il eſt ſitué à la tête de la branche méridionale du Lac de Lugano. C'eſt auſſi de là que vient ſon nom, en Italien bâtard, *Co-de-Lago* pour *Capo del Lago*, la tête du Lac. Il y a près de Codelago au bord du Lac, une montagne qui eſt creuſe en divers endroits. Il ſort perpétuellement du vent de ſes cavernes, & les Habitans mettent ce vent à profit, bâtiſſant là leurs caves, pour y tenir leur vin au frais. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome* 3. *p.* 209 & 210. édit. d'Amſterdam 1730.

CODGIA. *Voyez* CHOGIA.

CODINUS (George) Curopalate, c'eſt à dire, un de ces Officiers qui avoient ſoin du Palais de l'Empereur de Conſtantinople: ce qui étoit un emploi important. On ne ſait pas bien en quel tems il vivoit, mais c'eſt apparemment vers la fin du XV ſiécle, & l'on eſt ſeulement aſſuré qu'il compoſa un Traité qui étoit comme un Recueil de l'origine de Conſtantinople. Il a auſſi laiſſé un livre des Officiers du Palais de Conſtantinople, & des emplois de la grande Egliſe. George Douza & François Junius ont traduit ces Ouvrages en Latin, Douza le premier, & Junius le ſecond, Ils ſont imprimez à Paris en Grec & en Latin en 1615. Ses Antiquitez de Conſtantinople ont été imprimées depuis à l'Imprimerie Royale, avec les Notes de Pierre Lambeck, Bibliothécaire de l'Empereur, & ſes autres Ouvrages avec les Notes du P. Goar.

* CODOGNO, ville ſans murailles, ou gros village du Duché de Milan en Italie, dans le Lodéſan, au nord de Plaiſance, à la diſtance de trois lieues, au ſud-ſud-eſt de Lodi à quatre bonnes lieues, & à l'eſt de Pavie dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

CODOMAN, ſurnom de Darius, dernier Roi de Perſe, qui fut vaincu par Alexandre *le Grand*. *Voyez* DARIUS III.

CODOMAN (Laurent) Allemand, natif de Hoff dans le Voigtland en Saxe a vécu dans le XVI ſiécle, vers l'an 1575. Il compoſa un Ouvrage Chronologique, qui eſt une ſupputation des années du monde, & des 70 ſemaines de Daniel.

CODORLAHOMOR, Roi des Elamites. *Cherchez* CHODORLAHOMOR.

* CODOS DI LADOCO, *Ladicus Mons*, montagne du Royaume de Léon en Eſpagne, ſur le chemin de Léon à Compoſtelle.

ſtelle. Elle n'a rien de remarquable que cette Inſcription que l'on trouve ſur ſon ſommet, *Jovi Ladico.*

CODROIPO ou CODROPIO, bourg d'Italie, dans l'Etat de Veniſe. Il eſt dans le Frioul, ſur la rivière de Stella, à ſix lieues de Palma Nuova, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CODRUS, fils de Mélanthus, fut le dernier Roi des Athéniens. On dit que voulant ſauver ſon païs attaqué par les Héraclides, qui depuis quelques années étoient maîtres du Péloponnéſe, il conſulta l'Oracle Pythien ou d'Apollon, duquel il apprit que le peuple, dont le Chef ſeroit tué, demeureroit victorieux. Cette réponſe lui inſpira la penſée de ſe déguiſer en Païſan, & de bleſſer un Soldat des ennemis, pour s'en faire tuer. Il l'exécuta, & fut tué l'an 21 de ſon régne, qui étoit le 2964 du monde, & le 1071 avant l'Ere Chrétienne. Les Athéniens réduiſirent leur Etat en République, qui fut gouvernée par des Magiſtrats, qu'ils nommoient *Archontes.* Médon, fils de Codrus fut le premier, & gouverna pendant 20 ans. * Juſtin, *l.* 2. Pauſanias, *in Atticis*, ou *l.* 1. Valére Maxime, *l.* 5. *ch.* 6. *Ext.* 1. Velleius Paterculus. Euſébe, &c.

CODRUS, Poëte Latin, vivoit ſous la CLXXXV Olympiade, vers l'an 40 avant J. C. Virgile en fait mention dans ſes Bucoliques, *Eclog.* 7. *v.* 26.

CODRUS, autre Poëte Latin, eſt différent du précédent, & vivoit ſous l'empire de Domitien, vers l'an 90 de l'Ere Chrétienne. Il fut Auteur d'un Poëme intitulé *Théſéide*, que Juvénal trouvoit trop long. Le même Auteur parle de lui d'une maniére à faire voir qu'il l'eſtimoit. Procule ſa femme avoit la taille extrémement petite. Codrus étoit pauvre & ſon indigence eſt paſſée en proverbe, *Codro pauperior.* * Juvénal, *Satyr.* 1. & 6. Eraſme, *in Adagiis* au titre *de Paupertas.*

CODRUS (Antoine Urceüs, ſurnommé) *Voyez* URCEUS.

CODS-SCHÉRIF: Les Turcs donnent ce nom à la ville de Jéruſalem, qui ſignifie la ſainteté du Schérif, ou du Prince. *Cods*, veut dire ſainteté, & *Schérif* Prince. Pluſieurs croyent que la principale raiſon qui porte les Turcs à nommer ainſi cette ville, eſt à cauſe du voyage que Mahomet y fit de nuit, ſelon leur opinion, pour monter de là au ciel, & parce qu'il doit y revenir pour juger le monde, ſuivant leur Alcoran. Il eſt plus vraiſemblable que Jéruſalem étoit appellée ainſi avant Mahomet. Hérodote, *l.* 1, l'appelle Cadytis ſuivant les imprimez : peut-être y doit-on lire Codytis. Ce nom n'eſt pas éloigné de celui de Cods, & l'Auteur Grec y auroit ajoûté une terminaiſon convenable à la Langue dans laquelle il écrivoit. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CODURC (Philippe) Sécretaire du Roi, étoit né à Annonay en Vivarais de parens de la Religion Réformée. Il avoit été Miniſtre de Nimes. Il ſe fit Catholique & s'appliqua à l'étude des Langues, & de l'Ecriture Sainte. Il ſe rendit fort habile dans les Langues, & bon interpréte de l'Ecriture. Il a fait un excellent Commentaire ſur Job, & publié en 1651, des Notes ſur *les* 16. 17 & 18 *verſets du ch.* 9. *de l'Epître aux Hébreux*, pour montrer que le terme *διαθήκη* dont ſe ſert l'Apôtre, ne doit pas être traduit en cet endroit par celui de Teſtament; mais par celui d'Alliance. Il a traduit les livres de Job & de Salomon en François, ſuivant le texte Hébreu. Il s'eſt auſſi mêlé de Controverſe; mais en la traitant toûjours par rapport à l'Ecriture Sainte, aux Coutumes des Juifs, & aux Loix Romaines. C'eſt dans ce goût qu'eſt écrite la Diſſertation qu'il a faite du Sacrifice de la Meſſe, & de la préſence réelle du corps & du ſang de J. C. dans l'Euchariſtie, imprimée à Paris en 1645, & ſa Diatribe de la Juſtification des Saints. Il y a enfin de lui une petite Diſſertation ſur la Généalogie de JESUS-CHRIST. Il eſt mort en 1660. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle, tome* 2. édit. de Paris, *in octavo.*

COEBERGER. *Voyez* KOEBERGER.

COEFFETEAU (Nicolas) Théologien de l'Ordre de ſaint Dominique, Evêque de Dardanie, & nommé à l'Evêché de Marſeille, naquit l'an 1574, à Saint-Calais dans le Maine & non au Château-du-Loir, comme le prétendent quelques uns. Il prit en 1588, l'habit de Religieux dans l'Ordre de ſaint Dominique, où ſon mérite l'éleva d'abord aux premiéres charges; car il fut Profeſſeur en Théologie, Prieur & Vicaire Général; & dans un Chapitre tenu à Rome en 1608, on le fit Définiteur Général de France. Il eut encore l'emploi de Prédicateur de la Reine Marguerite de Valois. Son éloquence parut avec éclat & dans ſes Sermons, & dans ſes livres de l'Hiſtoire Romaine. Le Roi Henri *le Grand* le choiſit, à la ſollicitation du Cardinal du Perron, pour répondre au livre du Roi de la Grande Bretagne. Il répondit depuis à celui du Sieur du Pleſſis-Mornai ſur l'Euchariſtie; & le Pape Grégoire XV, l'ayant choiſi pour écrire contre Marc-Antoine de Dominis, il s'aquitta très bien de cet emploi, par ſon Ouvrage intitulé, *Pro ſacra Monarchia Eccleſiæ Catholicæ, adverſus Rempublicam Marci-Antonii de Dominis, libri quatuor Apologetici*, Paris, *in folio*, deux volumes, 1623. Le public lui eſt obligé de divers autres Ouvrages, qui ſont, *Apologie pour la Réponſe à l'Avertiſſement du Séréniſſime Roi de la Grande Bretagne, contre les accuſations de Pierre du Moulin, Miniſtre de Charenton; Merveilles de la ſainte Euchariſtie diſcourues & défendues contre les Infidéles;* Examen ou *Réfutation du Livre de la Toute-puiſſance & de la Volonté de Dieu, publié par P. Du Moulin, Miniſtre de Charenton; Réponſe au livre intitulé, Le Myſtére d'iniquité, du Sieur Du Pleſſis-Mornay, où l'on voit fidélement déduite l'Hiſtoire des Souverains Pontifes, des Empereurs & des Rois Chrétiens depuis S. Pierre juſqu'à notre ſiécle; Examen du livre de la Confeſſion de Foi publiée ſous le nom du Roi de la Grande Bretagne, traduit du Latin du Cardinal du Perron; La Défenſe de la ſainte Euchariſtie & préſence réelle du Corps de J. C. contre la prétendue Apologie de la Céne publiée par Pierre Du Moulin; Le Sacrifice de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine; Réfutation des fauſſetez contenues en la deuxiéme édition de l'Apologie de la Céne du Miniſtre Du Moulin; Premier Eſſai des Queſtions Théologiques; l'Hydre défaite par l'Hercule Chrétien; Tableaux des Paſſions humaines, de leurs cauſes & de leurs effets; Tableau de la pénitence de la Magdelaine; Tableau de l'innocence & des graces de la B. Vierge Marie, Reine des Hommes & des Anges; Oraiſon funébre de Henri IV, Roi de France & de Navarre; La Marguerite Chrétienne, dediée à la Reine Marguerite; La Montagne ſainte de la tribulation, &c. traduit de l'Italien du Pére Jacques Affinati; Hiſtoire de Poliarque & d'Argenis, abbregée & traduite du Latin de Jean Barclay, avec le Promenoir de la Reine à Compiégne; Hiſtoire Romaine, contenant tout ce qui s'eſt paſſé de plus mémorable depuis le commencement de l'Empire d'Auguſte juſques à celui de Conſtantin le Grand; Traduction de Florus.* Les Evêchez de Lombez & de Xaintes, que Mrs de Sainte-Marthe lui font donner par la Reine mere de Louïs XIII, ne paroiſſent pas lui avoir été offerts: peut-être lui donna-t'on ſeulement des penſions deſſus. En 1617, il fut fait Evêque de Dardanie, Adminiſtrateur & ſuffragant du dioceſe de Metz. En 1621, le Roi Louïs XIII le nomma à l'Evêché de Marſeille. Mais avant que d'en avoir pris poſſeſſion, il mourut, le 21 avril 1623, âgé de 49 ans. Il eſt enterré dans l'égliſe des Religieux Jacobins du grand couvent de Paris, dans la chapelle de ſaint Thomas. Les Ouvrages de Coëffeteau ſont parfaitement bien écrits en François, ſavans, ſolides & dignes d'être lus par tous ceux qui ſe mêlent de Controverſe. On y peut remarquer la différence qu'il y a entre un habile homme, qui traite les matiéres de Controverſe avec dignité & avec Majeſté, & quantité de Controverſiſtes vulgaires dont les Ouvrages ſont auſſi mépriſables, que ceux de Coëffeteau ſont dignes de louanges. GUILLAUME Coëffeteau, ſon frére, a compoſé des Commentaires ſur quelques Pſeaumes, & ſur quelques livres de l'Ecriture Sainte, & pluſieurs petits Traitez pour ſervir à ceux qui commencent à s'appliquer à la prédication, imprimez ſous le titre de *Florilegium* en 1667. Nicolas Coëffeteau a été le plus illuſtre Traducteur de ſon tems, & M. Vaugelas propoſe ſes Traductions comme les vrais modéles du beau langage, mais le changement qui s'eſt fait depuis lui dans la Langue, a fait tomber ſa Traduction de l'Hiſtoire Romaine, outre qu'on y a trouvé une infinité d'endroits mal traduits. * Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana, de Epiſcopis Maſſilienſibus.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle.* Le Pere Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 3. *p.* 6. & *ſuiv.*

* COEFFY, bourg & Château du Baſſigni en Champagne, province de France, ſur les frontiéres de Lorraine: l'on y tient garniſon. * *Dict. Univ. de la France.*

COEHOORN, (Mennon) fameux Ingénieur & Lieutenant Général des Hollandois. Il deſcendoit du célébre *Mennon Simons*, qui condamnoit hautement le métier de la guerre. Malgré cela Coehoorn choiſit ce genre de vie & s'y diſtingua pendant le régne de Guillaume III, Roi d'Angleterre. La réputation de Coehoorn augmenta beaucoup après qu'il eut fortifié le Château de Namur & qu'il y eut ſur tout ajoûté *le Fort-Coehoorn*, qui porte ſon nom, & qu'il défendit vigoureuſement en 1692. Il vit croître ſa renommée par la priſe de pluſieurs places d'importance; par les belles fortifications de Berg-op-Zoom, & particuliérement par la promtitude avec laquelle il ſe rendit maître de la ville de Bonn le 14 mai 1703, dans laquelle il entra le troiſiéme jour après avoir commencé à battre en bréche. Il retourna enſuite en Flandre & y exécuta heureuſement pluſieurs expéditions. Il revint depuis à la Haye où il mourut le 14 mars 1704, âgé de 70 ans. Il a publié en Flamand un Traité d'une nouvelle maniére de fortifier les Places. * *Dict. Allemand. de Bâle.*

COEL, Roi de la Grande Bretagne, qui vivoit ſur la fin du troiſiéme ſiécle, tua Aſclépiodote ſon oncle, pour ſe mettre ſur le thrône. Quelques uns prétendent qu'il fut pére d'Héléne, mére de Conſtantin *le Grand.* Les Annales d'Angleterre parlent d'un autre COEL, fils & ſucceſſeur de Marius. Il avoit été nourri à Rome. On en met un autre, qui fut défait par Fergus Roi d'Ecoſſe. * Polydore Virgile, & Du Chêne, *Hiſtoire d'Angleterre.*

COELÉSYRIE. *Voyez* CÉLÉSYRIE.

COELHO, connu ſous le nom de GEORGIUS CŒLIUS, étoit Portugais & Abbé de Saint-George, près de Conimbre, dans le XVI ſiecle en 1560 & 1570. Il avoit été Diſciple de Nicolas Clénard; & comme il entendoit les Langues, Henri Cardinal de Portugal le choiſit, pour être ſon Sécretaire, & l'honora de ſa bienveillance. Il a compoſé diverſes piéces en vers, & mourut le 28 août 1563. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan.*

COELHO (Simon) Portugais, Religieux de l'Ordre des Carmes, a écrit en ſa Langue, l'Hiſtoire de ſon Ordre, celle de ſa province, & quelques Ouvrages de piété. Il naquit en 1514, & il mourut le cinquiéme du mois de mai de l'an 1606, âgé de 93 ans, dont il en avoit paſſé 70 chez les Carmes. * *Biblioth. Hiſpan. Mémoires de Portugal.*

COELHO DO AMARAL (Nicolas) Portugais, Religieux de la Trinité, compoſa une Chronologie imprimée en 1554, à Conimbre. Il mourut l'année ſuivante le ſixiéme juillet. * *Mémoires de Portugal.*

* COELI (Antonin) natif de Meſſine, fut un grand Philoſophe & un habile Médecin, & vivoit en 1618. On a de lui *Commentarius in librum primum Aphoriſmorum Hippocratis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* COELIUS (Marcus Cœlius Rufus) Chevalier Romain, étoit l'éléve de Cicéron & de Craſſus. Il avoit fait en peu de tems, ſous de ſi bons Maitres, de très grands progrès dans l'éloquence, & s'étoit diſtingué au Barreau dès ſa premiére jeuneſſe. Il étoit devenu amoureux de Clodia, mais comme elle vivoit dans le dernier deſordre, cela le decria dans le monde, & lui fit prendre la réſolution de rompre tout commerce avec elle. Clodia outrée du changement de Cœlius, trama contre lui une accuſation calomnieuſe qui devoit le perdre, & qui l'auroit infailliblement perdu, ſi Cicéron n'en eût entrepris la défenſe dans cette belle Oraiſon qu'il prononça pour le juſtifier.

COELIUS (Gaſpard) Romain, Poëte & Peintre, a vécu ſous

ſous le Pontificat de Clément VIII, & de Paul V. Il avoit beaucoup d'eſprit pour les Lettres, ſavoit bien l'Hiſtoire, les Mathematiques, & diverſes autres Sciences, & peignoit fort agréablement; homme au reſte d'humeur trop bizarre, & trop particulier. Il avoit compoſé deux Poëmes, l'un de la priſe de Rome par les Goths, & l'autre de la Vie des Poëtes, outre diverſes Comédies & quelques autres pieces en vers. Il mourut âgé de 70 ans. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuſt. ch.* 127.

COELIUS de TERRACINE. *Voyez* CE'LIUS.

COELIUS RHODIGINUS. *Cherchez* RHODIGINUS.

COELIUS, nom de pluſieurs autres perſonnages. *Cherchez* les ſous le nom par lequel ils ſont le plus connus.

COELIUS, eſt une montagne de Rome. *Cherchez* CE'LIUS.

COELLIN. *Cherchez* COLLIN.

COELUS, fils du Jour, ſelon les Poëtes, & Mari de Veſta, qui eſt la Terre, comme Cœlus eſt le Ciel. La Fable leur donne pluſieurs enfans, l'Ocean, les Cyclopes, les Titans. Saturne le plus jeune de tous mutila ſon pere, avec une faulx d'acier, & de ſon ſang naquirent les Furies. * Apollodore, *l.* 1.

☞ Lactance, au livre *de la fauſſe Religion*, dit que Cœlus fut un homme puiſſant par deſſus tous les autres, & qu'étant non ſeulement révere & craint de tous comme Roi, mais encore adoré comme Dieu, on fit venir ſon extraction de ce qu'il y avoit de plus élevé & de plus illuſtre dans le monde; qu'à l'egard de Saturne, ce fut lui qui uſurpa le Royaume de ſon pére.

COENDERS. *Voyez* CONDERS.

COENUS, fils de *Polémon*, l'un des Généraux & des Favoris d'Alexandre *le Grand*, fut envoyé par ce Prince, pour faire le ſiége de Bazira dans les Indes. Après l'avoir bloquée, par des Forts qu'il fit conſtruire, il revint joindre l'armée, dans laquelle il commanda toûjours avec diſtinction. Sa mort, qui arriva la troiſiéme année de la CXIII Olympiade, & 326 ans avant JESUS-CHRIST, fut très-ſenſible à Alexandre; mais ce Prince dans l'eloge qu'il fit de Cœnus, ne put s'empêcher de cenſurer un Diſcours que ce Général lui avoit fait, pour le diſſuader de pénétrer juſques aux extrémitez de l'Orient. *Si Cœnus eût prévu*, dit-il, *que le terme de ſa vie devoit être ſi court, il ſe ſeroit épargné la peine de compoſer une ſi longue harangue.* * Arrien. Quinte-Curce. Strabon.

COERANUS, natif de l'iſle de Paros dans la Mer Egée, voyant un jour pêcher à Conſtantinople, acheta pluſieurs Dauphins, qu'on avoit pris, & les remit tous en Mer. Quelque tems après, étant dans un vaiſſeau qui fit naufrage, il n'y eut que lui qui ſe ſauva par le ſecours d'un Dauphin, lequel, dit-on, le reçut & l'enleva ſur ſon dos, l'emportant juſques au devant d'une caverne de l'iſle de Zacynthos, qu'on appelle encore aujourd'hui Cœranion. On ajoûte que le corps de Cœranus ayant été brûlé près de la mer après ſa mort, les Dauphins ſe préſentérent le long de la côte, comme pour honorer ſes funérailles. * Plutarque, *au Traité intitulé, quels animaux ont le plus de connoiſſance.*

COERANUS d'Alexandrie en Egypte, fut le premier de cette ville qui fut admis à Rome dans le Sénat, ſes concitoyens en ayant été exclus par une ordonnance expreſſe d'Auguſte. Il fut redevable de ſon élevation à Caracalla, qui le fit Senateur & Conſul, vers l'an de JESUS CHRIST 212, après qu'il eut été banni ſous Sévére, & renfermé ſept ans dans une iſle, comme ami de Plautien. * Dion, *l* 51. *ch.* 76.

COERTEN. *Voyez* KOERTEN.

COESFELDT, ville d'Allemagne dans le diocéſe de Munſter en Weſtphalie. Elle eſt petite, mais aſſez bien fortifiée, & l'Evêque de Munſter y a un Palais, où il demeure ſouvent. Cette ville eſt la patrie de Henri dit de *Coesfeldt*, Chartreux, qui a compoſé divers Ouvrages.

COESFELDT (Henri de) *Voyez* HENRI de COESFELDT.

* COET (Jaques de) d'Ypres en Flandre, Jéſuite & Théologien, ſavoit beaucoup de choſes & les ſavoit bien. Il s'eſt diverti à faire un Poëme en vers Léonins, mais ſans y mettre ſon nom. Il avoit pour titre

Norma Miniſtrorum, ſeu ſimplex regula morum,
Juxta iter errorum ſine lege Reformatorum.

Il a compoſé encore dans le même genre, pluſieurs autres piéces, intitulées, *de Jubal & Tubalcaim*; *de Aureo Vellere*; *de Jubilæo Illuſtriſſ. D. Matthiæ Hovii, Archiepiſcopi Machlinienſis.* Il mourut a Bruges en 1621, dans la 49 année de ſon âge. * Valére André, *Biblioth Belgica, p.* 406 *&* 407.

COETANFAO. *Cherchez* QUERHOENT.

COETIVY, Terre ſituée en la paroiſſe de Ploëquin, au diocéſe de Léon en Baſſe Bretagne, a donné ſon nom à une Maiſon conſidérable dont on ne rapportera la poſtérité que depuis PRÉGENT qui ſuit.

I. PRÉGENT, Seigneur de Coetivy, I. du nom, Chevalier Banneret, vivoit en l'an 1212, & eut de *N.* . . ſa femme pour enfans 1. ALAIN, qui ſuit; & 2. *Jeanne* de Coetivy, mariée à *Hardi* de Loheac.

II. ALAIN, Seigneur de Coetivy, I. du nom, vivoit en 1240 & 1266, & fut pére de PRÉGENT, II. du nom, qui ſuit.

III. PRÉGENT, Seigneur de Coetivy, II. du nom, vivoit en 1270 & 1277. Il épouſa *Plézou*, fille d'*Eon*, Seigneur de Kerlech, dont il eut, 1. PRÉGENT III, qui ſuit; & 2. *Sibylle* de Coetivy, mariée à *Bernard* du Châtel.

IV. PRÉGENT, Seigneur de Coetivy, III. du nom, mourut en 1312, & eut pour fils, ALAIN II. qui ſuit.

V. ALAIN, II. du nom, Seigneur de Coetivy, tint le parti de Charles de Blois, à cauſe dequoi ſes Terres furent confiſquées en février 1342. Il fut pére de PRÉGENT IV, qui ſuit.

VI. PRÉGENT, IV. du nom, Seigneur de Coetivy, demeura priſonnier à la bataille d'Auray, tenant le parti de Charles de Blois. Il épouſa *Sibylle* de Coetivy ſa parente, dont il eut 1. PRÉGENT, V, qui ſuit; & 2. *Alix* de Coetivy, mariée 1. à *Derien* de Rodalnez: 2. à *Alain* de Leſormel.

VII. PRÉGENT, V. du nom, Seigneur de Coetivy, épouſa *Catherine* de Roſmadec, fille de *Rion*, Seigneur de Goarlot, & de *Catherine* du Pont, dont il eut, PRÉGENT VI, qui ſuit.

VIII. PRÉGENT, VI. du nom, Seigneur de Coetivy, épouſa *Thiphaine* de Grenguen, fille d'*Alain*, Seigneur de Forettie & du Menant, dont il eut 1. ALAIN III, qui ſuit; 2. *Olivier*, qui fit *la branche des Seigneurs de* FRACMANS; 3. *Perrine*, Dame de Crechguerant; & 4. *Alix* de Coetivy, mariée 1. à *Geofroy* Tournemine, Seigneur de Kermelin: 2. à *Robert* de Kergroades.

IX. ALAIN, III. du nom, Seigneur de Coetivy, ſervit ſous le Connétable de Richemont, où il avoit le commandement de ſes troupes, & fut tué au ſiége de S. James du Beauvron en 1425. Il épouſa 1. par traité du douziéme janvier 1398, *Catherine* du Châtel, fille d'*Erve*, Seigneur du Châtel & de *Mencie* de Liſcoët: 2. *Anne*, fille de *Robert* de Kergroadès, morte en 1435. Du premier mariage vinrent, 1. PRÉGENT, VII. du nom, qui ſuit; 2. *Alain*, Cardinal, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*; 3. *Chriſtophle*, mort ſans alliance, laiſſant de *Ziziette* Auſtai, *un fils* naturel, *nommé* Chriſtophle, *légitimé en janvier* 1493; 4. OLIVIER, qui fit *la branche des Seigneurs de* TAILLEBOURG, *rapportée cy-après*; 5. *Guillaume*, qui amena de Bretagne par ordre du Roi, pluſieurs navires chargez de munitions & de vivres au ſecours de la ville de Dieppe en 1445; 6. *Bernarde-Alix*, mariée à *Alain* de Refuge, Seigneur de Kernaſret; 7. *Adelice* qui épouſa *Henri* de Pennemarch, 8. *Mencie*, alliée le 27 mars 1418, à *Jean* de Languenoez; & 9. *Iſabeau* de Coetivy, mariée à *Hervé*, Vicomte de Coetquenon.

X. PRÉGENT, VII. du nom, Seigneur de Coetivy, &c. Amiral de France, *dont l'éloge ſera rapporté cy-après dans un article ſéparé*, épouſa *Marie* de Laval, Dame de Retz, fille de *Gilles*, Seigneur de Retz, de Blazon, &c. Maréchal de France, & de *Catherine* de Thouars, dont il n'eut point d'enfans. Elle prit une ſeconde alliance avec *André* de Laval, Seigneur de Loheac, auſſi Marechal de France, & mourut ſans poſtérité le premier novembre 1458. *Il eut pour fille naturelle* Bertrande, *alliée* 1. *à* Jean *de Meſtignac, Chevalier*: 2. *à* Antoine *Poſtel, Seigneur de Bréthes, Prevôt des Maréchaux*: 3. *à* Bernard *de Mons, Ecuyer.*

SEIGNEURS de TAILLEBOURG.

X OLIVIER de Coëtivy, fils puiné d'ALAIN III, Seigneur de Coetivy, &c. & de *Catherine* du Châtel ſa premiére femme, fut Seigneur de Taillebourg, de Didonne, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, Sénéchal & Lieutenant Général de Guienne, Capitaine de la ville & du Pont-de-Saintes. Il ſuivit l'Amiral ſon frére, duquel il étoit Lieutenant Général, dans toutes les expéditions de guerre contre les Anglois; & demeura priſonnier, lorſque la ville de Bourdeaux ſe revolta en 1452. Cette ville ayant été reduite ſous l'obéïſſance du Roi, il y rentra & fit bâtir le Château-trompette. Il étoit mort en 1480, ayant eû de *Marie, fille naturelle* du Roi *Charles* VII, qu'il avoit épouſée par traité du 18 décembre 1458, & qui lui apporta 12000 écus d'or, avec les Droits que le Roi avoit ſur les Terres de Royzar & de Mornac, 1. CHARLES, qui ſuit; 2. *Catherine*, mariée à *Antoine* de Chourſes, Seigneur de Magné & d'Echiré; 3. *Marguerite*, alliée à *François* de Pons, Comte de Montfort; & 4. *Gillette* de Coetivy mariée 1. à *Jacques* d'Eſtouteville, Seigneur de Beyne, Prevôt de Paris: 2. à *Antoine* de Luxembourg, Comte de Brienne. *Il eut auſſi pour fille naturelle de* Jacquette *de Beaumont*, Jeanne, *légitimée* en mars l'an 1486.

XI. CHARLES, Baron de Coetivy, Comte de Taillebourg, Prince de Mortagne & de Gironde, ſe trouva à la journée de Fornoue, & épouſa *Jeanne* d'Orléans, fille de *Jean*, Comte d'Angoulême, & de *Marguerite* de Rohan. Elle fut Ducheſſe de Valois après l'avénement du Roi François, I. du nom, ſon neveu, à la Couronne de France, par lettres du 18 décembre 1515, & étoit morte en 1520, ayant eu de ſon mariage, *Louiſe* de Coetivy, Comteſſe de Taillebourg, Princeſſe de Mortagne, mariée le ſeptiéme février 1501, à *Charles* de la Tremoille, Prince de Talmont, &c. qui fut tué à la bataille de Marignan le 13 ſeptembre 1516, âgé de 29 ans, morte en 1553, âgée de 72 ans, laiſſant poſtérité.

COETIVY (Prégent, VII. du nom, Seigneur de) de Retz, de Taillebourg & de Leſparres, Gouverneur de la Rochelle & Amiral de France, fils aîné d'ALAIN, III. du nom, Seigneur de Coëtivy, prenoit en 1421 la qualité de Lieutenant du Roi Charles VII, n'étant encore que Dauphin, lorſqu'il fut aſſiégé dans le château de Montaguillon par le Comte de Saliſbury, à cauſe des courſes qu'il faiſoit ſur les Anglois & les Bourguignons. Il fut défait près de Mouzon en Champagne en 1423, & demeura priſonnier en 1428, au combat d'Yenville en Beauce, dont il étoit Capitaine. Il toucha 3500 livres pour les gages de ſes Gens d'armes, qui avoient ſervi pendant les mois d'avril & de mai 1431, & l'année ſuivante, il aida au Connétable de Richemont, duquel il étoit Lieutenant, à reprendre la place de Mervant, que les Anglois avoient ſurpriſe. Il avoit ſes Gens-d'armes ſur les frontiéres d'Anjou & du Maine en 1433, avec leſquels il fut au ſiége de Saint-Célerin & de Sillé-le-Guillaume, où il fut fait Chevalier par le Comte du Maine. Il fut auſſi un de ceux qui arrêtérent cette année-là le Sire de la Tremoille au château de Chinon. Il étoit Chambellan du Roi en 1434, ſervit à la repriſe de Montreau en 1437, & en conſidération de ſes ſervices le Roi lui donna la Terre de Bagnolet près de Paris, avec tous les acquêts que le Duc de Betford y avoit faits juſqu'à 400 livres de rente. Il fut depuis Gouverneur de la Rochelle, & l'étoit encore lorſqu'il fut nommé Amiral de France, dont il fit ſerment par Procureur en la Chambre des Comptes le 26 décembre 1439, à condition de le faire en perſonne dans un an. Il donna des marques

de

de ſa valeur au ſecours de l'Abbaïe de Saint-Maixent en 1440, aux ſiéges & priſes de Creil & de Pontoiſe en 1441, de Tartas & de la Réolle en 1442. Il remit la ville du Mans en l'obéïſſance du Roi & du Comte de Dunois; ſervit aux priſes de Saint-Lo, de Coutances, de Carentan, de Valognes & de Caën; & combattit à la bataille de Fourmigny. Il alla en Bretagne en 1446, de la part du Roi, pour s'aſſûrer de la perſonne de Gilles de Bretagne qu'il remit ès mains du Duc ſon frére, & y retourna en 1449, pour traiter avec ce Prince ſur le ſecours qu'il pourroit donner au Roi tant par mer que par terre. Il fut tué d'un coup de canon au ſiége de Cherbourg en 1450. *Ce fut un grand dommage & perte notable pour le Roi; car*, comme dit l'Hiſtoire du Roi Charles VII, *il étoit tenu des vaillans Chevaliers & renommez du Royaume, fort prudent & encore de bon âge.*

COETIVY (Alain de) Cardinal, Evêque de Dol, puis de Cornouaille, & enfin d'Avignon, a vécu dans le XV ſiécle. Il étoit de Bretagne, où il naquit en 1411, d'*Alain*, III. du nom, Seigneur de Coëtivy, & de *Catherine* du Châtel, & non pas de *Prégent*, Amiral de France, comme divers de nos Auteurs l'ont cru; car ce dernier étoit ſon frére. En 1438, il fut fait Evêque de Dol, après Jean de Bruc; & en 1444, on le transféra à Cornouaille. Depuis, il rétablit l'adminiſtration de ſon premier Evêché après la mort de Raoul de la Mouſſaye. Alain de Coëtivy étoit déja Evêque d'Avignon, & le Pape Nicolas V l'avoit élevé à la dignité de Cardinal en 1448. Il étoit très expérimenté dans les affaires eccléſiaſtiques & ſéculiéres, homme de bon ſens, généreux, incapable de flaterie. On le nomma le *Cardinal d'Avignon*. Ce fut lui qui s'oppoſa au deſſein qu'on avoit de faire Beſſarion Pape, après la mort de Nicolas V. Sa raiſon fut que l'Egliſe Latine avoit aſſez de Sujets dignes de la Tiare, ſans qu'on fût obligé d'en chercher dans l'Egliſe Gréque, bien que celui qu'on propoſoit fût un excellent perſonnage. Depuis il reprocha hardiment en plein Conſiſtoire à Paul II, qu'il étoit vain, mépriſant, diſſimulé, & qu'il avoit fait une très-grande violence à ſes inclinations, durant plus de vint ans, pour ſurprendre les ſuffrages du Sacré Collége. En 1456, Calixte III l'envoya Légat en France, & Pie II l'employa dans les grandes affaires. Le Cardinal de Coëtivy s'en aquitta très-bien, opta l'Evêché de Sabine ſous le Pontificat de Sixte IV, & mourut à Rome le 22 juillet de l'an 1474, dans le 67 de ſon âge, & eſt enterré dans l'égliſe de ſainte Praxéde. Il avoit fait de grands biens à l'égliſe d'Avignon, & il y avoit rebâti le palais épiſcopal. * Gobelin, *l.* 2. *Comment. Pinac. II.* Jacques de Pavie, *l.* 2. *Comment. & Ep.* 310. Frizon, *Gall. Purp.* Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. & Hiſt. Généal. de la Maiſon de la Tremoille.* Nouguier, *Hiſt. d'Avignon.* Godefroy. Bertrand d'Argentré. Auguſtin de Pas. Ciaconius. Onuphre. Le P. Anſelme, &c.

COETQUEN, bourg & château en Bretagne, près de Dinan, a donné le nom à l'illuſtre Maiſon de Coëtquen, ſortie des Comtes de Dinan, ancienne Maiſon d'Avaugour. Ce fut à la fin du douziéme ſiécle, que le nom de cette Terre de Coëtquen fut pris par OLIVIER, fils de RIVALON; frére de GODEFROY, Comte de Dinan, & depuis ce tems-là ſes Deſcendans l'ont toûjours porté. Coëtquen fut érigé en Marquiſat par le Roi Henri III, en 1575, en faveur de JEAN de Coëtquen, Comte de Combourg, que le Roi Henri IV fit enſuite Lieutenant de Roi au Gouvernement de S. Malo. Il fut nommé Chevalier des Ordres en 1595, & mourut avant que d'avoir reçu le Collier. Le Chef de cette Maiſon eſt aujourd'hui MALO, Marquis de Coëtquen, Comte de Combourg, Colonel d'un régiment d'Infanterie, &c. né le ſeptiéme juin 1678, fils unique de *Malo*, Marquis de Coëtquen, &c. Gouverneur de Saint-Malo, mort en 1679, & de *Marguerite* Chabot de Rohan. Il a épouſé en 1696, *Marie-Charlotte* fille d'*Anne-Jules*, Duc de Noailles, Maréchal de France, & de *Françoiſe* de Bournonville. Il y a encore une branche cadette de cette Maiſon dont le ſeul mâle eſt aujourd'hui le Marquis de la Marzeliére. * Du Pas, *Hiſtoire de Bretagne.*

COEVORDEN, place des Païs-Bas dans la province d'Over-Iſſel, eſt la Capitale du païs de Drente. Elle eſt très-bien fortifiée, forme un pentagone régulier, & eſt ſituée près des marais, vers la Weſtphalie & le diocéſe de Munſter. Coevorden ſouffrit beaucoup, durant les guerres civiles du Païs-Bas. Les Etats des Provinces-Unies s'en emparérent en 1579, & la jugeant d'une grande importance pour le paſſage, la firent fortifier. Le Comte de Renneberg, qui commandoit pour les Eſpagnols, la leur enleva. Le Prince Maurice la reprit enſuite l'an 1592, & Verdugo alla encore l'aſſiéger, ſans pouvoir s'en rendre maître. Depuis, elle a encore été attaquée en diverſes occaſions. L'Evêque de Munſter la prit en 1672. * Reidanus, *in Annal. Voyez* auſſi COUVERDEN.

COEUR, (Jacques) de Bourges, eſt célébre dans l'Hiſtoire de France du XV ſiécle. Quoique fils de Marchand, il ſe pouſſa à la Cour du Roi Charles VII. Il devint Conſeiller, ſeul Thréſorier de l'Epargne, ou, comme on parloit alors, Argentier du Roi, Maître des monnoyes de Bourges, & mania toutes les Finances. On raconte des choſes ſi ſurprenantes de ſes richeſſes, de ſon crédit, & de ſes bâtimens, que quelques Chymiſtes ſe ſont imaginez qu'il avoit trouvé la Pierre Philoſophale. Le Roi le nomma, l'an 1448, au nombre des Ambaſſadeurs qu'on envoya à l'aſſemblée de Lauzanne, pour y finir le Schiſme d'Amédée VIII, Duc de Savoye, dit *Félix* V, contre le Pape Nicolas V. Ses ennemis ſe ſervirent de cette abſence pour le perdre auprès du Roi, & pouſſérent plus loin cette affaire, après la mort d'Agnès Sorel, Maîtreſſe de ce Prince. Ils accuſérent Jacques Cœur de l'avoir fait empoiſonner, pour plaire au Dauphin Louïs, auquel il fourniſſoit de l'argent. Ces deux points étoient délicats, & le Roi permit de lui faire ſon procès. Ainſi l'an 1432, on accuſa Jacques Cœur d'avoir contribué à la mort d'Agnès Sorel, du crime de concuſſion, d'exaction, de tranſport d'argent hors du Royaume, de billonnement de Monnoye, de fabrication de faux ſceaux, & de vente d'armes aux Sarraſins. Comme il ſe croyoit innocent, il comparut volontairement pour ſe juſtifier; mais il fut arrêté & traduit en diverſes priſons. L'arrêt donné contre lui le 19 mai 1453, dit que néanmoins il lui remettoit la peine de mort, à la priére du Pape pour les ſervices qu'il lui avoit rendus. Enſuite on le condamna à faire amende honorable, & à payer cent mille écus. Il la fit tête nue, ſans chaperon & ſans ceinture. Comme la ceinture eſt le Symbole des biens, parce qu'on y porte les clefs de la maiſon & la bourſe, cette clauſe *ſans ceinture*, ſignifioit la confiſcation des biens. On dit que quand il eut payé cette ſomme, qui étoit peut-être la ſeule choſe qu'on ſouhaittoit, le Parlement le rétablit en ſes biens & en ſa renommée. Il eſt appellé Capitaine Général de l'Egliſe contre les Infidéles, dans ſon éloge qui met ſa mort au 15 novembre 1456. Il avoit fait bâtir le château de S. Fargeau, qui a ſix tours avec une galerie conſtruite ſur la lageur de la muraille. Ce château fut acheté par Antoine de Chabannes, Grand-Maître de France ſous Louïs XI. Quelques Auteurs aſſûrent que les Commis de Jacques Cœur lui firent préſent de quelques ſommes d'argent; qu'il ſe retira dans l'iſle de Chypre; & que par ſon adreſſe, il y devint encore plus riche qu'il n'étoit en France. Un de ſes fréres nommé *Nicolas*, fut Evêque de Luçon, & mourut en 1450. Pour lui, il épouſa *Macée* de Léodepart, dont il eut, 1. GÉOFROY Cœur, Seigneur de la Chauſſée, Echanſon du Roi Louïs XI, & pére de *Germaine* Cœur, mariée l'an 1493; à *Louïs* de Harlay, Baron de Montglat, &c. & 2. *Jean* Cœur, qui fut Archevêque de Bourges, & un des plus grands Prélats de ſon ſiécle. Les Auteurs en parlent avec éloge. Ce fut cet Archevêque qui, dans la Guerre du *Bien public*, détacha le Duc de Nemours du ſervice de Louïs XI, auquel il avoit promis de tenir ſon parti. Il en couta la tête à ce Duc qui fut décapité en 1477. Comines dit que Louïs XI en eut à la mort un remords de conſcience. L'Archevêque mourut le 25 juin de l'an 1483, & fut enterré dans ſa métropole, où l'on voit ſon tombeau, avec cette courte Epitaphe qu'on y mit par ſon ordre, *Memorare qua mea ſubſtantia.* Jacques Cœur eut auſſi une fille nommée *Marie*, femme d'*Euſtache* Luillier, Seigneur de Saint-Mêmin & de Boulancourt. Savary, dans la préface de ſon Dictionnaire du Commerce, dit que Jaques Cœur conſeilla au Roi la conquête de la Normandie, qui étoit entre les mains des Anglois, & qu'il en fit preſque tous les frais. Il ajoûte que dans ſon Ambaſſade à Rome il étoit accompagné d'une flotte de douze vaiſſeaux armez à ſes dépens; enfin, que depuis que Charles ſe fut attaché Jaques Cœur, il ne ſe fit rien en France de grand & de conſidérable, qui ne fût ſoutenu par le crédit de ce riche Marchand, & où il n'employât la meilleure partie des grands biens qui lui revenoient de ſon commerce. * Monſtrelet, *vol.* 3. Gaguin, *l.* 10. Belle-Forêt, *l.* 5. *c.* 114. Jean Chartier. Dupleix. Mézeray. Sainte-Marthe, &c.

COEUR-DE-ROY, étoit un Gendarme qui ſervoit dans l'armée des Proteſtans, dans le XVI ſiécle. Ce fut un des plus cruels hommes, qui portérent les armes pendant les troubles. Ayant un jour été pris par les Catholiques, & mené à Auxerre, il y fut mis en piéces; & ſon cœur coupé par morceaux, fut expoſé en vente, pour venger les cruautez, qu'il avoit commiſes contre les Catholiques. * Jean le Frére, *Hiſtoire des troubles.*

C O G. C O H. C O I.

COGE. *Voyez* KOGE.

COGERBOCHT. *Voyez* KOGERBOCHT.

COGENITSE', ville de Pologne, ſur la route de Varſovie à Léopol. Elle eſt ſans clôture. Il y a une Staroſtie, avec ſon *Devour*, c'eſt à dire, la maiſon du Seigneur. Cette Staroſtie eſt de cinq ou ſix mille livres de rente. * *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

COGGESHAL, (Radulphe) ou Radulphus Coggeshalus, fut Chanoine, puis Religieux de Cîteaux en 1228. On a de lui une Chronique de la Terre-ſainte, &c. *Conſultez* Pitſeus qui en fait mention.

COGITOSUS, Auteur Ecoſſois, a écrit un livre des Miracles de ſainte Brigitte d'Ecoſſe, qui vivoit en 321. Son Ouvrage eſt le même que Caniſius a fait imprimer. On ne ſait pas préciſément en quel tems il vivoit. * Caniſius, *Antiq. Lection. tome* 5. Le Mire, *in Auct.* Voſſius, *l.* 3. *des Hiſt. Lat.*

COGLIONI (Barthélemi) grand Capitaine, vivoit dans le XV ſiécle. Il étoit Italien, & natif de Bergame, dont ſa famille avoit eu la ſouveraineté. Mais elle en fut chaſſée par la faction des Suardi, vers l'an 1410. Barthélemi, qui étoit alors extrémement jeune, porta les armes, qui lui aquirent beaucoup de réputation. Les Vénitiens le mirent à la tête de leurs troupes, contre celles de Philippe Viſconti, Duc de Milan, qui leur avoit déclaré la guerre. Il défendit Bergame & Vérone, défit en diverſes occaſions, l'armée du Duc de Milan, & rendit d'autres grands ſervices aux Vénitiens. Mais depuis, mécontent du Provéditeur Dandoli, il ſe jetta dans le parti de Philippe. Après la mort de ce Duc, arrivée en 1447, il ſervit les Milanois, puis François Sforce. Les Vénitiens l'attirérent de nouveau chez eux, & en tirérent des ſervices très-importans. Il ſe brouilla encore avec eux, & ils eurent l'adreſſe de le rappeller, parce que la victoire ſe déclaroit toûjours pour ſon parti. On le fit Général d'une armée deſtinée contre le Turc; mais il mourut preſque dans le même tems en 1475. Le Sénat de Veniſe lui fit élever une ſtatue équeſtre de bronze. C'eſt lui qui a introduit l'uſage de traîner l'artillerie en campagne. * Guichardin, *de Bell. Itiner.* P. Céleſtin, *Hiſt. di Berg.* Maſcardi, *Elog. di Cap. Illuſt.* Juſtiniani, *Hiſt. di Venet.*

* COGMAN (Henri) Docteur en Médecine, a donné au Public *Flores ex omnibus Ludovici Granatenſis Opuſculis ſpiritualibus*, en Eſpagnol & en Latin; & il traduiſit d'Italien en Latin, un livre qu'il a intitulé *Stephani Guazza de mutua & civili Converſatione libri quatuor.*

COGNAC ſur la Charente, ville de France en Angoumois. C'eſt

C'eſt, ſelon l'interprétation de Sponde & de Bouchel, le *Campiniacum* ou *Compiniacum*, où Gérard de Malemort Archevêque de Bourdeaux, célebra un Concile en 1238. D'autres la nomment *Conacum*. Cognac a un ſiége Royal. Elle eſt ſituée vers les frontiéres de Xaintonge, entre Jarnac & Xaintes dans un terroir très-fertile en vins, & célebre par ſes eaux de vie. Le Roi François, I. du nom, y prit naiſſance en 1493, & y fit bâtir une fortereſſe. Les Huguenots ſe rendirent maîtres de Cognac en 1569. Le Duc d'Anjou l'aſſiégea après la victoire de Jarnac; mais, comme cette ville étoit défendue par une garniſon de ſept mille hommes, il fut obligé de ſe retirer. En 1651, le Prince de Condé ayant pris Xaintes, aſſiégea Cognac, d'où il fut repouſſé par les troupes du Roi, commandées par le Comte de Harcourt.

COGNATUS (Gilbert) *Voyez* COUSIN.

COGNATUS (Jean) *Voyez* COUSIN.

COGNE. *Voyez* COGNI.

COGNI, *Iconium*, ville de la Lycaonie dans l'Aſie Mineure, aujourd'hui capitale de la Caramanie, & réſidence d'un Béglierbey. Elle a eu autrefois un Archevêché, ſous le Patriarche de Conſtantinople. * Belion, *l.* 2. *des Obſerv. ch.* 113. Le Mire, *Géograph. Eccleſ.*

CONCILE *de* COGNI.

Les Cataphryges rebatiſant ceux qui venoient à eux de l'Egliſe Catholique, quelques Evêques Orthodoxes de la Cilicie, de Cappadoce, de Galatie, & des Provinces voiſines s'aſſemblérent l'an 256, ou 258, comme veut Baronius, à Cogni ou Iconie, déclarérent que le Batême de tous les Hérétiques étoit nul, & qu'il falloit de nouveau l'adminiſtrer à ceux qui ſortoient de leur erreur. Firmilien, Evêque de Ceſarée en Cappadoce, fut le plus ardent promoteur de ce Décret. Cela obligea le Pape Etienne de retrancher ces égliſes de ſa Communion; & d'Orient le feu étant volé en Afrique, il cauſa une deſunion aſſez longue & fâcheuſe. Toutes ces choſes ſe voyent dans les Epîtres de ſaint Cyprien & dans celle que le même Firmilien lui écrivit. Les plus doctes Critiques ſont d'accord qu'elle eſt de lui, bien que Pamélius ſemble être d'un ſentiment contraire. *Voyez* la Remarque après le mot Anabaptiſtes, & *conſultez* les Epîtres de S. Cyprien, la 70, 71, 75, &c. & les *Annales Cyprianiques* de Jean Pearſon.

COGNITZ. *Cherchez* CHOGNITZ.

COGOLLUDO, bourg de la Caſtille Vieille en Eſpagne. Il eſt ſur une colline, près de la riviére de Hénarès, entre Hitta & Siguença. * Maty, *Dict. Géogr.*

COGORETO ou COGURÉO, bourg d'Italie, ſitué ſur la côte de l'Etat de Gênes, entre la ville de ce nom & celle de Savonne, à cinq lieues de la premiére, & environ à quatre de la derniére. Ce lieu a donné la naiſſance à Chriſtophle Colomb, qui s'eſt rendu ſi célébre par la découverte de l'Amérique. * Maty, *Dict. Géogr.*

COHAN, contrée que M. Witſen met dans la grande Tartarie, vers l'Océan oriental, entre l'embouchure de la riviére d'Amur, & celle de Quentung.

COHEN, les Juifs ſe ſervent encore aujourd'hui de ce mot, qui ſignifie *Sacrificateur*, bien qu'ils n'ayent plus de temple ni de ſacrifices: de ſorte que c'eſt plutôt un titre d'honneur, & une qualité dont ils ſe flattent, qu'une dignité effective, outre que dans la miſére, à laquelle ils ſont réduits depuis tant de ſiécles, ils ne peuvent plus diſtinguer les Tribus, pour ſe dire Lévites, & de race de Sacrificateurs. Léon de Modéne dans ſon livre des Cérémonies, *partie* 1. *ch.* 12, remarque qu'encore qu'il ſe trouve des Juifs, qui prétendent être deſcendus des Sacrificateurs & des Lévites, & avoir une tradition certaine de la vérité de leur Généalogie, malgré les tranſmigrations, ils n'ont pourtant parmi eux aucune prééminence, ſi ce n'eſt qu'ils reçoivent quelque choſe des premiers nez, & qu'ils ſont les premiers à lire le Pentateuque dans les Synagogues. Ils donnent auſſi la bénédiction au peuple dans les fêtes ſolemnelles, ſe ſervant de ces paroles des *Nombres, ch.* 6. *v.* 14. *Le Seigneur te béniſſe & te garde.*

COHORTE. *Voyez* l'art. de LEGION.

COIBOCARAN ou CAIBOCARAN, chaîne de montagnes, qu'on met dans le Royaume de Perſe en Aſie, le long de la frontiére méridionale du Chorasſan, vers les confins du Candahar. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COICH, petit Lac & riviére de l'Ecoſſe ſeptentrionale dans la partie occidentale du Comté de Murray. Ce Lac & cette riviére donnent naiſſance au grand Lac de Neſſe. Le premier n'eſt qu'à trois milles de la Mer, & il ne tient qu'à ce petit Iſthme que l'Ecoſſe ſeptentrionale ne ſoit une iſle. * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe*, *p.* 1248.

* COIF, ſouverain Pontife Payen, ſous le régne d'Edwin Roi de Northumberland, voyant que ſon Maître avoit quelque diſpoſition à ſe faire Chrétien, le devint auſſi par complaiſance pour ſon Roi & pour lui faire mieux ſa cour. * M. de Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 1. *l.* 3. *p.* 238 *& ſuiv.*

COIFFIER, dit Ruzé (Antoine) connu ſous le nom de MARÉCHAL D'EFFIAT, Marquis d'Effiat, de Chilli & de Lonjumeau, Baron de Maci, &c. Maréchal de France. Son grand oncle maternel Martin Ruzé, Seigneur de Beaulieu, de Chilli & de Lonjumeau, Sécretaire d'Etat & Thréſorier des Ordres du Roi, le fit ſon héritier, à condition de prendre ſon nom, & ſes armes. Le Marquis d'Effiat s'avança à la Cour. Le Roi Louïs XIII le fit Chevalier du Saint Eſprit en 1620, & Surintendant des Finances en 1626. Depuis, il l'envoya Ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre. Il ſervit très-bien dans cette négociation; ſe trouva en 1630, aux combats de Veillane, de Carignan, & ailleurs; & fut fait Maréchal de France le ſixiéme janvier 1631. Le Roi le nomma Sénéchal du Bourbonnois & d'Auvergne, & lui donna le gouvernement de ces deux provinces, & de l'Anjou, avec la Lieutenance Générale de ſes armées en Allemagne, où il mourut de maladie à Lutzelſtein, ſur les frontiéres d'Alſace, & dans les Monts-de-Vauge le 27 juillet 1632.

I. ANTOINE Coiffier, petit-fils de GILBERT Coiffier, Seigneur de Buſſiéres, de Chezelles & d'Effiat, Thréſorier de France, Général des Finances, & Maître des Comptes en Piémont, Savoye & Dauphiné, fut employé par le Maréchal de Montejan en 1538. S'étant trouvé le jour de la bataille de Cériſolles au premier rang des Gens-de-pié, avec les autres Capitaines & Gentilshommes qui conduiſoient l'avant-garde, il fut fait Chevalier le lendemain du combat, 15 avril 1544, par le Seigneur de Thais, Colonel des Gens-de-pié François, & par le Comte d'Enghien, Lieutenant Général pour le Roi en Italie, & fut fait Maître d'Hôtel de Madame Marguerite de France en 1564. Il épouſa en 1545, *Bonne* Ruzé, fille de *Guillaume*, Seigneur de Beaulieu, ſœur de *Martin* Ruzé, Sécretaire d'Etat, dont il eut 1. GILBERT, II. du nom, qui ſuit; & 2. *Françoiſe* Coiffier, mariée à *Jean* de la Forêt, Seigneur de Griſſe.

II. GILBERT Coiffier, II. du nom, Seigneur d'Effiat, de Buſſiéres, &c. fut Gentilhomme de la Maiſon du Duc d'Anjou en 1573, & ſe trouva à la bataille de Saint-Denys. Il fut Député de la province d'Anjou pour aſſiſter aux Etats de Blois en 1588, & vivoit en 1595. Il épouſa *Charlotte* Gautier, fille unique de *Jean*, Seigneur des Vignes, & de Mênil-Molé, dont il eut 1. ANTOINE qui ſuit; & 2. *Anne* Coiffier, mariée le 21 mai 1597, à *Jean* le Groing, Seigneur de Ville-Bouche en Berry.

III. ANTOINE Coiffier, dit *Ruzé*, Marquis d'Effiat, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, qui a donné lieu à cet article, épouſa le dixiéme ſeptembre 1610, *Marie* de Fourcy, fille de *Jean*, Seigneur de Cheſſy, &c. Surintendant des Bâtimens de France, & de *Marie* Moreau, morte le 17 janvier 1670, dont il eut 1. MARTIN, qui ſuit; 2. HENRI, Marquis de Cinq-Mars, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*; 3. *Jean*, Abbé de Saint-Servin de Toloſe & de Trois-Fontaines, mort le 19 octobre 1698; 4. *Marie*, premiére femme de *Charles* de la Porte, Duc de la Meilleraye, Pair & Maréchal de France, morte le 22 avril 1633, âgée de 20 ans; & 5. *Charlotte-Marie* Ruzé, Religieuſe & Fondatrice du monaſtére de la Croix au fauxbourg-Saint-Antoine à Paris, morte le 15 août 1692.

IV. MARTIN Ruzé, Marquis d'Effiat, &c. Lieutenant-de-Roi au bas païs d'Auvergne, mourut en 1644. Il épouſa le 21 juin 1637, *Iſabelle* d'Eſcoubleau, fille aînée de *Charles*, Marquis de Sourdis, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne* de Montluc & de Foix, Comteſſe de Carmain, dont il eut ANTOINE qui ſuit.

V. ANTOINE Ruzé, Marquis d'Effiat, &c. Chevalier des Ordres du Roi, premier Ecuyer de Philippe petit-fils de France & Duc d'Orléans, Conſeiller d'Etat, & au Conſeil de Régence pendant la minorité de Louïs XV, mourut le troiſiéme juin 1719, en ſa 81 année, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie-Anne* Olivier, fille de *Louïs*, Marquis de Leuville, morte le 21 février 1684.

COIFFIER (Henri Ruzé) Marquis de Cinq-Mars, grand Ecuyer de France, ſecond fils d'ANTOINE, Marquis d'Effiat, &c. Maréchal de France, eut beaucoup de part aux bonnes graces du Roi Louïs XIII. Il fut Capitaine aux Gardes, puis Grand-Maître de la Garderobe du Roi en 1637, & deux ans après Grand-Ecuyer de France. Il ſe trouva au ſiége d'Arras en 1640, & à celui de Perpignan en 1642. Ce fut l'année de ſon malheur. Il avoit beaucoup d'eſprit, & il étoit bien fait de ſa perſonne, Favori de ſon Prince, qu'il ſembloit gouverner entiérement; mais ſa jeuneſſe & ſa faveur l'emportérent trop loin. Le Cardinal de Richelieu, qu'il vouloit perdre, l'obſerva ſi bien, qu'il ſurprit un traité que Cinq-Mars avoit fait avec l'Eſpagnol. Il fut arrêté à Narbonne, & conduit à Lyon, où il eut la tête coupée le douziéme ſeptembre 1642, n'étant qu'en la 22 année de ſon âge. * *Voyez* le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers.*

COIGNET (Matthieu) François, Maître des Requêtes, vivoit ſur la fin du XVI ſiécle. Il étoit petit-fils de *Matthieu* Coignet, pourvu en 1507 d'un office de Maître des Requêtes. Le Roi François, I. du nom, l'envoya Ambaſſadeur en Suiſſe & ailleurs. Il mourut en 1586, à l'âge de 72 ans, après avoir ſervi utilement ſous cinq Rois de France. En 1583, il publia un Ouvrage intitulé, *Inſtruction aux Princes de garder la foi promiſe.* * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.*

COIGNET (Gaſpard) Seigneur de la Tuillerie, Comte de Courſon, petit-fils du précédent, ſe rendit célebre par ſes ambaſſades. Son pére *Matthieu* Coignet, IV. du nom, fut ſucceſſivement Sécretaire du Roi, Grand-Audiencier de France, Gentilhomme ordinaire, puis Maître d'Hôtel ordinaire du Roi Henri IV. Gaſpard Coignet fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 27 août 1618, Maître des Requêtes le 29 décembre 1624, puis Conſeiller d'Etat & du Conſeil Royal des Finances. Le Roi Louïs XIII le nomma Intendant de Juſtice aux provinces de Poitou, de Xaintonge, & du Païs d'Aunis; & en cette qualité, il le laiſſa dans la Rochelle, après la priſe de cette place, pour en faire démolir les murs & les fortifications. Il s'en aquitta avec tant de prudence & de fermeté, que ſans rien négliger des Ordres du Roi, il ſe concilia l'affection des Rochelois, qui firent frapper des jettons à ſa gloire en 1629. L'an 1632, il fut nommé Ambaſſadeur à Veniſe, & il y ſoutint dignement la prééminence de la Couronne de France ſur celle d'Eſpagne. Il empêcha auſſi la République de ſe brouiller avec le Pape Urbain VIII, & réconcilia la Princeſſe Marie de Gonzague, veuve du Prince Charles de Mantoue, avec le Duc ſon beau-pére. En 1637, le Roi le tira de Veniſe, & le fit ſon Ambaſſadeur extraordinaire vers les Princes d'Italie, d'où ſa Majeſté le rappella en 1640, pour aller faire les mêmes fonctions auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies. La guerre s'étant allumée en 1644, entre les Rois de Suéde & de Danemark, M. de la Tuillerie fut dépêché vers ces deux Princes en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire, & il y négocia

gocia ſi bien, qu'il eut le bonheur de les accommoder par le traité de Bronsbroo le 25 ſeptembre 1645, qui lui gagna également l'eſtime de Chriſtian IV, Roi de Danemarck, & celle de la ſavante Chriſtine, Reine de Suéde. Il rentra à Coppenhague, comblé de benédictions de la part du peuple, & d'honneurs de la part du Roi, qui lui fit faire une entrée magnifique : il ne fut pas moins bien reçu à Stokholm. En 1646, il revint a ſon ambaſſade de Hollande, qu'il ne quitta que le 23 mai 1648. Le Roi récompenſa ſes ſervices en 1650, par l'érection en Comté de la Terre de Courſon-le-château, & de Courſon-la-ville, l'une des anciennes Baronies du Comté d'Auxerre; & ſa mort arrivée en 1653, dans ſa 57 année, l'empêcha de recevoir de plus grandes récompenſes. Il avoit epouſe en 1625, *Anne* l'Eſcalopier, fille de *Jean*, Préſident au Parlement de Paris, & ſœur aînée de *Marie*, Ducheſſe de Bethune-Charoſt. Elle mourut à Veniſe en 1633, âgée de 22 ans, laiſſant entre autres enfans, Henri Coignet de la Tuillerie, Comte de Courſon, mort en 1695, pére de Pierre-Paul Coignet, Comte de Courſon, Baillif & Gouverneur d'Auxerre. * Blanchard, *Conſeillers du Parlement, &c.*

COIGNET (Michel) d'Anvers, Mathématicien, s'aquit beaucoup de réputation par ſes Ouvrages. Guichardin parle avantageuſement de lui, auſſi bien que la Croix-du Maine, au ſujet d'un Traité de la Navigation, que Coignet avoit publié l'an 1581, en Langue Françoiſe. Il mourut le 24 decembre de l'an 1623. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 672.

COIGNEUX, (Le) Préſident. Lorſque Puylaurens & Le Coigneux s'accordérent avec le Cardinal de Richelieu, ce premier Miniſtre leur fit donner par le Roi a chacun cent mille écus, & à Le Coigneux une charge de Préſident à mortier au Parlement de Paris. Mais comme cette charge ne lui avoit rien couté, on la lui ôta de même, après qu'il ſe fut retiré en Flandre avec le Duc d'Orléans, dont il étoit Chancelier. Cette Préſidence fut donnée en 1636, au Sieur de Bonnelle, fils du Surintendant de Bullion, lequel fut inſtallé le douziéme février de la même année. Après la mort du Cardinal, & celle de Louis XIII, Le Coigneux revint en France, & redemanda ſa charge de Préſident. La Reine Régente lui répondit qu'elle n'en dépouilleroit jamais M. de Bonnelle, dont le pére lui avoit rendu des ſervices, qu'elle ne pouvoit ni ne devoit oublier, mais que ſi M. de Bonnelle vouloit entendre à quelque accommodement, elle conſentiroit à tout ce dont ils ſeroient convenus enſemble. L'accord ſe fit par l'entremiſe de leurs amis. Le Préſident Le Coigneux rentra dans ſa charge, & le Cordon bleu fut donné pour récompenſe à M. de Bonnelle, qui voulut bien s'en contenter, contre le ſentiment du Préſident de Bellievre ſon beau-frére, qui ne trouvoit pas cet échange raiſonnable; témoin l'offre que M. de *Fieubet* fit depuis à M. Le Coigneux de cinq cens mille écus pour ſa charge. M. Le Coigneux appelloit ſa charge *otium cum dignitate*. C'eſt lui qui a bâti l'Hôtel aujourd'hui de Navailles. Il diſoit de ſon fils *Bachaumont* qui étoit jumeau, *mon fils n'eſt que la moitié d'un homme, & néanmoins il veut faire comme un homme tout entier*. C'eſt que Bachaumont, dans ſa jeuneſſe, buvoit comme un Templier, quoiqu'il fût d'une conſtitution délicate. Il arriva pourtant, à l'âge de 78 ans, n'étant mort que ſur la fin de l'année 1702. * Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, &c. tome* 2.

* COIL ou COOL, petite riviére de l'Ecoſſe meridionale, dans la province de Kyle, ſe rend dans l'Ayr ou Aire, cinq lieues au deſſus de ſon embouchure. Elle eſt célébre dans l'Hiſtoire, parce que ce fut dans ſon voiſinage & preſque ſur ſes bords, que ſe donna la bataille déciſive entre Coilus Roi des Bretons, & Fergus Roi des Scots, 325 ans avant la venue de J. C. (ſi l'on peut en croire les vieilles Chroniques d'Ecoſſe) dans laquelle les Bretons furent défaits, & Coilus leur Roi tué par Fergus. L'endroit en a retenu le nom, & s'appelle *Coilfeld* ou *Coolfeld*, & l'on voit ſur le bord du Coil un château, qui en a auſſi pris le nom de *Coiltoun* ou *Coultoun*. * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe, p.* 1110 *&* 1111.

COILFELD, COILTOUN, COILUS. *Voyez* l'article précédent.

COIMBRE ou CONIMBRE, ville de Portugal, dans la province de Beira, avec titre de Duché, Evêché ſuffragant de Brague, & Univerſité fondée par Jean III, Roi de Portugal. On la prend pour la *Conimbrica* d'Antonin & de Pline. Mais d'autres ſont perſuadez que c'eſt Condexa-la-Vieja, & que Conimbre, qu'ils nomment *Conimbrica nova*, s'eſt accrue des ruïnes de l'autre. C'eſt une grande & belle ville, ſituée ſur la riviére de Mondégo, à cinq ou ſix lieues de la mer. Les fils des Rois de Portugal ont porté le titre de Ducs de Conimbre, comme Pierre III, fils de Jean I, qui fut Régent du Royaume, & qui fut tué dans un combat le 20 mai de l'an 1449, laiſſant d'*Iſabelle* d'Aragon, fille de *Jacques* d'Aragon, II. du nom, Comte d'Urgel, 1. *Pierre*, qui fut proclamé Roi d'Aragon en 1464, & qui mourut à Granolles près de Barcelone, le 30 juin de l'an 1466; 2. *Jacques*, Archevêque de Liſbonne, créé Cardinal en 1456, & mort à Florence le 16 avril 1459; 3. *Jean*, Duc de Conimbre, Roi de Chypre, &c., qui épouſa *Charlotte* de Chypre, qui fut Chevalier de la Toiſon d'Or, & qui mourut de poiſon, & ſans poſtérité, en 1457; 4. *Iſabelle*, morte en 1456, femme d'*Alfonſe* V, Roi de Portugal; 5. *Philippe*, Religieuſe; & 6. *Béatrix*, mariée en 1450, à *Adolphe* de Cléves, Seigneur de Raveſtein. * Pline, *l.* 7. *c.* 21. Surita. Nonius. Mérula. Vaſconcellos. Le P. Anſelme, &c.

COINDRIEUX. *Voyez* CONDRIEUX.

COINLU, ſignifie en Turc *le Mouton noir*. Ce fut autrefois la marque ou l'étendard d'une race de Turcomans, qui fondérent un Empire dans l'Arménie & dans la Méſopotamie, ſous les derniers Empereurs Mogols & Tartares, de la famille de Genghizkhan, environ l'an 800 de l'hégire, & de Jeſus Chriſt 1397. Le Sultan Ahmed Ilekhani, fils d'Avis, à qui Tamerlan avoit ôté & enſuite remis le Gouvernement ou la Principauté de Bagdet, donna le commandement général de toutes ſes troupes à Cara Mohammed, Chef des Turcomans, qui étoient à la ſolde de ce Prince. Après la mort de Cara Mohammed, ſon fils Cara Joſeph fut confirmé dans cette même dignité par le même Sultan. Mais ce Turcoman le paya de tous les bienfaits qu'en avoient reçus ſon pére & lui, par la plus noire de toutes les ingratitudes; car il dépouilla ce Prince de ſes Etats, & le chaſſa de Bagdet. C'eſt de Cara Joſeph que la Dynaſtie des Cara Coinlu, ou des Turcomans du *Mouton Noir*, a pris ſon origine. Comme ces Turcomans s'étendirent dans l'Anatolie, où ils fixérent leurs demeures, leur nom eſt reſté juſqu'à préſent au païs des environs de Trebizonde, qui eſt la Colchide; car les Turcs l'appellent encore aujourd'hui *Cara Coinlu Ili*, ou *Pais du Mouton Noir*; de même que l'Arménie Mineure a retenu le nom d'*Ac Coinlu Ili*, qui ſignifie *le Pais du Mouton Blanc*. Les Grecs modernes appellent encore aujourd'hui ces deux races de Turcomans *Mauroprobatada* & *Aſproprobatada*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

COINTE (Charles le) Prêtre de l'Oratoire, Auteur des Annales Eccléſiaſtiques de France, étoit né à Troyes en 1611. Il entra à dix-huit ans dans l'Oratoire, où il fut reçu par le Cardinal de Berulle, Inſtituteur & premier Superieur général de cette Congrégation. Il ſervoit la Meſſe à ce pieux Cardinal, lorſqu'il expira à l'autel. Il fut d'abord envoyé à Vendôme pour y enſeigner la Grammaire & les Humanitez: enſuite il profeſſa la Rhétorique pendant ſept ans à Nantes, à Angers & à Condom. Le Pére Bourgoin, alors Général de l'Oratoire, l'envoya a Vendôme enſeigner l'Hiſtoire aux Penſionnaires. En 1643, M. Servien, Sécretaire d'Etat, qui avoit été nommé pour être un des Ambaſſadeurs Plenipotentiaires à Munſter, voulut avoir avec lui un Pére de l'Oratoire, & fit choiſir le P. le Cointe. Ce fut lui qui travailla aux Preliminaires de la paix, & qui fournit les Mémoires néceſſaires pour le traité. Après un ſéjour de trois ans à Munſter, il partit avant la concluſion de la paix & ſe rendit à Paris. On le renvoya à Vendôme. Le Duc de Mercœur le goûtoit beaucoup & l'avoit ſouvent à ſa table. Dans le tems qu'il travailloit aux Annales Eccléſiaſtiques de France, on fit connoître ſon merite au Cardinal Mazarin & les grands ſervices qu'il avoit rendus à Munſter. Le Cardinal lui envoya quinze cens livres, & il lui fit dire qu'il recevroit autant tous les ans. Il lui tint parole. On l'appella en 1661 à la maiſon de St. Honoré, & on lui confia le ſoin de la bibliothéque. M. de Colbert parla de lui au Roi ſi avantageuſement, que ſa Majeſté lui accorda une penſion de mille livres, & ce Miniſtre lui en donna une de ſix cens: ce qui l'attacha entiérement à M. Colbert. Il commença alors de donner au public ſon grand Ouvrages des Annales Eccléſiaſtiques de France. Le premier volume parut en 1666. Sa maniere d'agir ſage & raiſonnable, & la beauté de ſon genie, l'ont fait rechercher des perſonnes du premier ordre, dans tous les lieux où il a été. A Vendôme, M. de Mercœur l'avoit à ſa table deux ou trois fois la ſemaine. M. Chigi, Nonce à Munſter, prenoit tous les huit jours un après-midi pour jouïr de ſa converſation; & depuis, ce Prélat ayant été fait Cardinal, & enſuite Pape, l'a ſouvent honoré de ſes lettres. Le Roi même avoit pour lui une eſtime particuliére, & a loué ſon zéle & ſa fidélité en pluſieurs rencontres. Il mourut le 18 janvier 1681, âgé de 70 ans, dont il en avoit paſſé 52 dans l'Oratoire. Son Hiſtoire Eccléſiaſtique de France eſt compoſée de huit volumes, *in folio*, commençant à l'an 235. & finiſſant à l'an 835. Elle contient les Decrets des Conciles de France avec des explications, le Catalogue des Evêques, & leurs Vies, les Fondateurs, les priviléges des Monaſtéres, les Vies des Saints, les Queſtions de doctrine & de diſcipline, & tout ce qui peut regarder l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de France. C'eſt un Ouvrage d'un travail immenſe, & d'une recherche ſinguliére; mais, comme ce n'eſt qu'une compilation ſans ornement, il ne ſe fait pas lire agréablement, & n'a pas eu d'abord un grand débit. Cet Ouvrage l'engagea dans des diſputes avec quelques Savans, tels que ſont, D. d'Achery, D. Mabillon & le Pére François Chifflet. On remarque que perſonne n'a attaqué les Ouvrages de ce Pere pendant ſon vivant: ſingularité dont peu d'Auteurs peuvent ſe glorifier. Les Ouvrages manuſcrits du Pére le Cointe, ſont, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Marſeille & de la Provence*; *Journal de ſon voyage à Munſter*; *Traité ſuccint des vrayes Maximes d'aucuns Princes de l'Europe*; *Nouvelle édition des Oeuvres de S. Grégoire de Tours*. Avant que de finir cet article, nous ajoûterons ici le portrait que le Pere Niceron nous donne du Pére le Cointe. „ On n'a guéres vu, *dit-il*, de Savant plus poli & plus affable. On étoit toujours sûr, quand on alloit le voir, d'obtenir ſur le champ ce qu'on lui demandoit. Il prêtoit facilement ſes livres, & communiquoit ſes lumiéres avec une politeſſe & une bonté qui charmoient. Son unique plaiſir étoit de s'entretenir familiérement avec ſes amis; rien n'étoit plus poli & plus agréable, que ſa converſation. Tout le tems qu'il ne conſacroit pas à la priére, étoit employé à l'étude, aux nuits près; car il étoit prévenu qu'il n'y avoit rien de plus contraire à l'étude & plus préjudiciable à la ſanté que les études nocturnes. Il ne ſortoit preſque jamais, & ſi cela lui arrivoit quelquefois, c'étoit ou pour rendre ſervice à quelcun, ou pour conſulter quelque manuſcrit, jamais pour ſe délaſſer. Sa taille étoit au deſſus de la médiocre, ſon viſage gai, ſon front large, ſes yeux bleus & ſon nez long. * *Mémoires du tems*. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle*.

COIOGNA. *Cherchez* ANTIGONIE.

COIRE, en Latin *Curia*, autrefois capitale de l'ancienne Rhétie ſupérieure, & aujourd'hui la principale ville du païs des Griſons. Elle eſt la Capitale de la *Ligue de la Maiſon de Dieu* ou de la *Cadée* & ſituée ſur la riviére de Pleſſure, à une demi-heure du Rhin, à 16 lieues de Brégentz & à dix lieues de Feldkirch, dans une contrée fertile & riante au pié de deux montagnes. Il y en a qui déduiſent l'origine & le nom de la ville de Coire de l'Empereur Conſtance fils de Conſtantin le Grand, diſant que Conſtance ayant fait la guerre à *Chonodomare* & à *Vademare* Rois Allemans en 375, ou ſelon d'autres en 355, il avoit pris ſes quartiers d'hiver dans le Mi-

lanois; que, la guerre ayant recommencé enſuite, Conſtance avoit occupé cette partie de la Rhétie, qui, pour lors, étoit appellée *Campi Canini*, & qu'ainſi il avoit donné naiſſance à la ville & à ſon nom, parce qu'à cauſe de la réſidence de l'Empereur cette contrée avoit été appellée *Rhætia Curienſis*. Ceux qui ſont dans ce ſentiment diſent qu'auparavant il n'y avoit dans tout ce païs-là que trois Forts, *Marſoila*, *Spinoila* & *Ymburg*. Ils tirent une preuve de ce qu'ils avancent du ſilence d'Ammien Marcellin, qui a été fort exact à marquer toutes les villes ſituées ſur le Rhin. D'autres n'accordent à l'Empereur Conſtance que l'aggrandiſſement & le nom de la ville de Coire, diſant qu'elle avoit ſubſiſté longtems avant lui, portant le nom d'*Ymburg*, nom dont Ptolomée d'Alexandrie pourroit fort bien avoir forgé celui d'*Ebodurum* & qui eſt celui d'une ville qu'il place dans la Rhétie. Quoiqu'il en ſoit, il eſt très-vraiſemblable que les Rhétiens habitoient cette ville avant la naiſſance de J. C. comme une des mieux ſituées du païs & que depuis elle a toûjours été augmentée. Il eſt de plus fort probable que la ville commença au Fort d'Ymbourg, à l'endroit où ſe trouve aujourd'hui la Maiſon-de-ville, & que l'Empereur Conſtance avoit demeuré dans ce Fort pendant que ſon armée campoit dans les environs. Toute la ville de Coire eſt diviſée en deux parties, ſéparées l'une de l'autre par un mur & par des portes; l'une comprend le Siége Epiſcopal, l'Egliſe Cathédrale, la Prévôté & les maiſons des Chanoines: l'autre eſt la ville même, qui eſt entiérement de la Religion réformée depuis 1526, où *Jean Comander* refuta publiquement les Diſcours de Tetzel. L'Evêque n'a aucune juriſdiction ni civile ni eccléſiaſtique ſur la ville. Elle eſt aujourd'hui aſſez floriſſante par le commerce & par l'entrepôt de toutes les marchandiſes d'Italie, qui paſſent en Suiſſe. Coire étoit de tems immémorial une ville libre impériale, juſques à ce qu'en 1498, elle ſe ſépara de l'Empire & ſe lia par une alliance éternelle avec les Griſons. Divers Empereurs lui ont accordé pluſieurs beaux priviléges, comme, par exemple, celui de battre monnoye, qui lui fut accordé par l'Empereur Frédéric III, & que Ferdinand, I. du nom, confirma en 1558. L'Evêque de Coire, l'Abbé de Ste Lucie, le Châtelain de Muſs & les Comtes de Hohen-Embs conſpirérent en 1528 contre la ville de Coire, & projettérent d'y introduire ſecrettement un grand nombre de Soldats & de ſurprendre les Réformez. La trâme fut cependant découverte; l'on ſaiſit l'Abbé de Ste Lucie, & on le décapita. Ceux du Pretigow prirent cette ville en 1622, ſous le commandement du Colonel *Guler*. En 1623, les Autrichiens s'en rendirent maîtres à leur tour, & l'année ſuivante le Marquis de Cœuvres l'aſſiégea avec une armée compoſée de François & de Suiſſes, & la força encore à ſe rendre. En 1629, elle fut repriſe par les Autrichiens. La Bourgeoiſie de Coire eſt diviſée en cinq Tribus, qui poſſédent le ſouverain pouvoir; chaque Tribu fournit 14 Membres qui réünis compoſent le Grand Conſeil. Parmi ces 14 Membres de chaque Tribu, il y en a trois qui ſont deputez pour le Petit Conſeil, qui par conſéquent eſt compoſé de 15 Conſeillers. Le Bourguemaître régnant préſide dans les deux Conſeils, & le Tribun veille aux priviléges & immunitez des Tribus & de la Bourgeoiſie. Le Petit Conſeil fournit auſſi le Chef ou le Préſident de la Ligue de la Maiſon de Dieu. Ce Préſident étoit autrefois le Bourguemaître régnant, mais depuis quelque tems la Ligue choiſit à la pluralité des voix, deux Membres du Petit Conſeil qui enſuite tirent au ſort pour la charge de Préſident. La ville de Coire a un Bouquetin pour ſes armes. Elle a beaucoup ſouffert des incendies & de la peſte. Le feu la réduiſit en cendres, à trois Couvents près, en 1460: les autres années où elle a été fort endommagée par le feu, ſont 1361, 1383, 1574, 1576, 1674. La peſte y fit auſſi ſes ravages en 1361, 1550, 1556, 1566, 1592, 1593, 1627, 1629 & 1630. Elle a été toûjours heureuſement rebâtie & repeuplée, de ſorte qu'aujourd'hui elle eſt fort ornée de beaux édifices & remplie d'un grand nombre d'Habitans. Aux environs de cette ville, on trouve dans l'eſtomac des chamois certaines boules de la groſſeur d'une balle de jeu-de-paume, & même quelquefois un peu plus groſſes. Les Allemands prétendent qu'elles ſont le même effet que le bézoard, qui vient de la même maniére dans l'eſtomac de certaines chévres des Indes. On y trouve auſſi de ces rats des Alpes, qui ſont à peu près de la groſſeur d'une fouine, & dont on rapporte un trait d'induſtrie remarquable. On dit que, quand ces animaux font leur proviſion de foin & d'autres herbes l'été, pour s'en nourrir l'hiver, il y en a un qui ſe couche ſur le dos, les pattes en l'air, pour embraſſer le foin, pendant qu'un autre le tire par la queue juſqu'à leur taniére. On aſſure que c'eſt pour cette raiſon que l'on leur trouve ordinairement le dos tout pelé.

* Jean Spon, *Voyage d'Italie, &c. en* 1675. Ammien Marcellin, *l.* 14. 15. Simler, *de Republ. Helvet.* Tſchudii *Hiſt. Rhæt. Germ.* Stumpfii *Schweitzer-Chron. l.* 10. *c.* 14. *& ſuiv.* Zeileri *Topographia Helvet. p.* 79. Guler, *Hiſt. Rhæt. Germ. l.* 3. *p.* 46. 47. *&* 56. Sprecher, *Hiſt. Rhæt. Germ.* Bucelin, *Rhæt. Chron. Sacr. & Profan. p.* 80. 81. Matthieu Merian, *Topographia Helvet. Rhæt. & Valeſ.* Munſter. Schopper, *in Chron. Germ.* Crus, *Annal. Suec. partie* 3. *folio* 415. Campellus, *Hiſt. Rhæt. Mſcr. à Gulero typis deſtinata l.* 1. *c.* 9. Rahn. *Annal. Helvet. p.* 693. 924. *& ſuiv.* Heiſs, *Hiſt. de l'Empire, tome* 5. *p.* 354. édit. d'Amſterdam, 1733.

COIRE, (Evêché de) paſſe pour un des plus anciens de l'Allemagne. Bucelin le croit fondé par l'Apôtre ſaint Pierre & nomme ſon premier Evêque *ſaint Lucius*, que les uns diſent être le fils de *Coilus* Roi de Bretagne; & les autres de *Simon* qui porta la Croix de nôtre Sauveur, & qui doit avoir prêché l'Evangile aux Rhétiens en 76. L'Evêché de Coire commence auſſi le Catalogue de ſes Evêques par ce *Lucius*, non pas qu'on prétende qu'il fût Evêque de Coire ſur le pié de ſes Succeſſeurs, mais parce qu'on le dit être le premier qui ait porté le flambeau de l'Evangile dans la Rhétie. *Bruſchius*, *Stumpf*, *Sprecher*, &c. fixent le commencement de cet Evêché à l'an 440, & nomment le premier Evêque, *Aſimon*, qui aſſiſta au Concile de Chalcédoine en 451. Le diſtrict qui appartenoit autrefois à cet Evêché étoit fort conſidérable & comprenoit tout le païs des Griſons; pluſieurs Empereurs & Princes, particuliérement Charles le Gros, Othon I, & Othon III, y ayant contribué par leurs libéralitez. Mais ce vaſte domaine a été diminué dans la ſuite par divers démembremens, auſſi bien que par des guerres ruïneuſes, qui ont réduit les bornes de l'Evêché à l'état où elles ſe trouvent aujourd'hui. *Eginon*, le 41 des Evêques depuis *Aſimon*, fut le premier qui reçut de l'Empereur *Frédéric* I, le titre de Prince, avec tous les priviléges & toutes les prérogatives des Princes de l'Empire. Mais comme dans la ſuite les Evêques de Coire avoient négligé pendant pluſieurs années de ſe trouver aux Diétes de l'Empire & à celles du Cercle, Jean Flug d'Aſpremont ſollicita de nouveau en 1642, à la Diéte du Cercle de Souabe, tenue à Ulm, qu'à l'avenir, on l'admît à y avoir *voix* & *ſéance*, & il obtint ſa demande. En 1654, il donna ſon ſuffrage parmi les Princes de l'Empire & ſigna le *Recéſs* de la Diéte. L'Evêché de Coire a auſſi ſes Officiers héréditaires. Les Archiducs d'*Autriche* en ſont les *Echanſons*, & autrefois ils avoient accoutumé de recevoir en fief le Comté de Tirol des Evêques de Coire. Ferdinand I le fit encore en 1548. Le titre de *Maréchal* de l'Evêché appartenoit autrefois aux Chevaliers de *Marmels*, & aujourd'hui ceux de *Wildenberg* en ſont en poſſeſſion; l'office de *Sénéchal* étoit cy-devant dans la Maiſon des Comtes de *Matſch*, & maintenant il eſt dans celle des Chevaliers *de Monte*. Les Barons *de Belmont* ſont les *Chambellans* de l'Evêché. L'Election de l'Evêque ſe fait par 24 Chanoines, & l'Evêque juge les cas matrimoniaux de toutes les Paroiſſes Catholiques des Griſons. Tout ce qui eſt dans l'enceinte de la Cour de l'Evêque eſt ſujet à ſa juriſdiction, tant pour le civil que pour le criminel; il envoye auſſi ſes Baillifs aux Châteaux de Furſtenburg & de Furſtenau. Pluſieurs fiefs de l'Alſace dépendent de cet Evêché, qui a outre cela tous les deux ans un revenu du péage de Chiavenne. L'Evêque a encore le droit de chaſſe dans les Comtez d'*Othon* & d'*Eberhard*, ce privilége lui ayant été accordé par l'Empereur Henri III, en 1070. Il a enfin le droit de battre monnoye tout comme les autres Princes de l'Empire. La Prévôté du Chapitre de Coire eſt conſidérable, puiſque le patronage de 18 Egliſes y eſt annexé.

CATALOGUE DES EVEQUES DE COIRE.

1. *Aſimon*, en 440.
2. *Pruricius* ou *Puricius*, en 452.
3. *Claudien.*
4. *Urſicinus.*
5. *Sidonius*, en 523.
6. *Eddon.*
7. *Valentin*: on bâtit ſous cet Evêque le Couvent de St. Lucius, & il y fut enterré en 548.
8. *Paulin.*
9. *Theodore*, en 560.
10. *Verendarius.*
11. *Conſtance.*
12. *Ruthardo*, ou *Luithardo.*
13. *Baudobert.*
14. *Paſchal.* Il y a appparence qu'il vécut vers le commencement du VIII ſiécle. Il étoit Comte de Bregentz, iſſu de l'ancienne famille des Comtes de Coire, auſſi bien que trois de ſes Succeſſeurs. Il étoit marié avec *Æſopeja*, Comteſſe de Realt, dont il eſt fait ſouvent mention dans les anciens diplomes, où elle s'appelle *Antiſtita Curienſis*, c'eſt à dire, *Prélateſſe* de l'Egliſe de Coire: il y en a qui l'appellent auſſi *Æſopeja Epiſcopia*. Paſchal en eut trois enfans; 1. *Victor* qui ſuccéda à ſon pére dans l'Evêché; 2. *Viſpula*, Abbeſſe de l'Abbaïe de Catz; & 3. *Urſicine*, Religieuſe dans la même Abbaïe.
15. *Victor*, fils du précédent, mourut en 760
16. *Vigilius.*
17. *Urſicinus*, Abbé de Diſſentis en 794, mourut en 770
18. *Thellon.*
19. *Conſtance*, en 784. Il étoit Vicaire de l'Empereur dans les Griſons, & mourut en 813.
20. *Rumedius* ou *Remigius.*
21. *Victor* II mourut en 825.
22. *Verendarius* II. Les fils de l'Empereur *Louis le Pieux* le dépoſérent de ſon Evêché en 831; mais l'Empereur le rétablit en 834, & lui donna la ville de Schleſtadt en Alſace & le péage de Coire: il mourut en 844.
23. *Eſſon*, en 849.
24. *Rothaire.* Il étoit Chancelier de l'Empereur Charles le Gros, & en obtint la Croſſe en 879. Il mourut en 887.
25. *Théodulphe*, mourut en 913.
26. *Waldon.* Othon I, Empereur, lui fit préſent en 940, de *Pludentz* dans le Walgow. Il mourut en 951.
27. *Chardobert*, ou *Harpert.* Il étoit fort avant dans les bonnes graces de l'Empereur Othon I, qui lui donna en 959, la ville de Coire avec les Egliſes & toutes ſes dépendances, la dixme de Trimms, le péage de Coire, le droit de battre monnoye & pluſieurs biens en Alſace. Il mourut en 969.
28. *Hildebolde*, en 988.
29. *Waldon* II, en 995.
30. *Henri.*
31. *Rupert*, mourut en 1005.
32. *Ulric.*
33. *Hartman*, Baron de Planaterra, mourut en 1039.
34. *Dietmar*, Comte de Montfort, fut élu en 1039, & mourut en 1070.
35. *Henri* II, Comte de Montfort, mourut en 1078.

36. *Norbert*, Comte de Hohenwarth, fut élu en 1080, & mourut en 1088.

37. *Udalric*, Comte de Montfort, fut élu en 1089. En 1095, il fit un voyage dans la Terre-Sainte & en revint en 1101. En 1107, il fonda, conjointement avec ſon frére Eberhard, le Couvent des Bénédictins, appellé *Schuls*, & ſitué dans la Baſſe Engadine. Il mourut en 1108.

38. *Guidon*, Chanoine d'Ausbourg, fut élu en 1108, & mourut en 1121.

39. *Conrad*, Comte de Bibreck, mourut en 1150.

40. *Adalgot-Urbain* mourut en 1160.

41. *Eginon*, Baron d'Ehrenfels. Rodolphe, Comte de Bregentz, fut de ſon tems protecteur de l'Evêché de Coire. Il mourut en 1174.

42. *Ulric*, Baron de Dégenfeld, réſigna en 1182, & mourut en 1199.

43. *Brunon*, Baron d'Ehrenfels, mort en 1182.

44. *Henri* III, Baron d'Arbon. Il eut des démêlez avec les Milanois au ſujet du Comté de Chiavenne & de la Seigneurie de Worms: le ſuccès de cette guerre fut malheureux pour l'Evêque.

45. *Reinhard*, élu en 1200, & mort en 1209.

46. *Arnoud*, Comte de Matſch, élu en 1210. Il fit la guerre aux Comois, qui ravagérent le Préguel en 1220. Il mourut en 1221.

47. *Henri* IV, Comte de Réalt, élu en 1222. On élut en même têms contre lui Albert, Baron de Guttingen, ce qui cauſa de grandes diviſions. En 1223, on les obligea tous deux à réſigner leurs dignitez.

48. *Albrecht*.

49. *Rodolphe*, Baron de Guttingen, Abbé de Saint-Gall, élu en 1224, & mort en 1226.

50. *Berthold*, Comte de Helffenſtein, élu en 1227. Un de ſes Sujets l'aſſaſſina en 1233, dans le village de Reams, près d'Oberhalbſtein.

51. *Ulric*, Comte de Kibourg & de Winterthur, élu en 1234, & mort en 1237.

52. *Volcard* de Nienbourg, mort en 1251.

53. *Henri*, Comte de Montfort, élu en 1251. Il battit & repouſſa les Lombards qui s'étoient jettez ſur les Griſons en 1225. Il fit auſſi l'aquiſition des Châteaux d'Aſpremont & de Reams en 1263. Il mourut en 1272.

54. *Conrad*, Baron de Schœnberg, élu en 1272, & mort en 1282.

55. *Frédéric*, Comte de Montfort, élu en 1282. Il fut en guerre avec le Comte de Werdenberg, qui l'ayant battu & fait priſonnier, l'enferma dans une tour en 1288. Frédéric voulut s'évader par le moyen des draps de ſon lit attachez les uns aux autres, mais ils ſe déchirérent malheureuſement, de ſorte que le pauvre Evêque fut tué de cette chûte, en 1290.

56. *Ulric*.

57. *Berthold* II, Comte de Heiligenberg, mourut en 1298.

58. *Siegfried*, Baron de Flums ou Geilenhauſen, réſigna, & mourut en 1321.

59. *Rodolphe*, Comte de Montfort, élu en 1321. Comme il s'étoit attaché à l'Empereur Louïs contre Frédéric, Archiduc d'Autriche, le Pape l'excommunia, & en 1323 il fut dépoſé.

60. *Herman*, Baron d'Eſchenbach & d'Arbon, élu en 1323, mourut en 1325.

61. *Jean*, Pfefferhart de Conſtance fut tué en 1331.

62. *Ulric*, de Lentzenbourg, élu en 1332. L'Empereur Louïs l'envoya à Avignon auprès du Pape, en 1334. En 1345, il abandonna non ſeulement le parti de Louïs, mais même il l'attaqua dans le Tirol, où cependant, il fut battu, fait priſonnier & conduit devant le Vainqueur, qui lui donna gracieuſement ſa liberté en 1346. Il mourut à Sargans en 1355.

63. *Pierre*, Bohémien de naiſſance, Conſeiller privé & Chancelier de l'Empereur Charles IV, qui lui octroya le privilége de battre monnoye d'or & d'argent. En 1369, il fut fait Evêque d'Olmutz & Archevêque de Saltzbourg.

64. *Frédéric* de Mentzingen, Chancelier de l'Archiduc Léopold, élu en 1370. En 1376, il fut élu Evêque de Brixen.

65. *Jean* d'Ehingen, Chancelier d'Albert, Duc d'Autriche, mourut en 1389.

66. *Hartman*, Comte de Werdenberg, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jean & Commandeur à Wediſchweyl. Eberlin Comte de Heiligenberg le ſurprit en 1390, & le mena captif dans ſon Château de Heiligenberg; mais il lui rendit la liberté en 1392. Hartman aſſiſta en 1414, au Concile de Conſtance, & mourut le ſixiéme ſeptembre 1416, dans le Château de Sonnenberg.

67. *Jean* Abunde Naſon, élu en 1417. Il eut de grandes difficultez avec la ville de Coire, dont les Bourgeois prirent & pillérent en 1422, le Château de Marſoila qui appartient à l'Evêque. On choiſit enſuite treize Arbitres qui accommodérent les Parties.

68. *Conrad*, de Rechberg, réſigna en 1443.

69. *Henri*, Baron de Heuwen. Il étoit en même tems Evêque de Conſtance; mais ayant été dépoſé de l'Evêché de Coire en 1452, il mourut à Conſtance en 1472.

70. *Leonhard* Weyſsmeyer, élu en 1452, étoit avant cela Chancelier Autrichien, & mourut en 1459.

71. *Ortlieb*, Baron de Brandis mort en 1491.

72. *Henri* VI, Baron de Heuwen, réſigna 12 ans après ſon élection & mourut en 1530.

73. *Paul Ziegler* de Zieglerberg, Seigneur de Barr. Comme il ne ſe croyoit pas trop en ſûreté pendant les changemens qui arrivérent à l'égard de la Religion en 1526, il ſe retira dans le Tirol en 1529, & mourut au Château de Furſtenberg en 1541.

74. *Lucius Iter*, auparavant Prévôt du Chapitre. Le Pape le nomma Nonce Apoſtolique en 1546.

75. *Thomas Planta*, mourut en 1565.

76. *Beatus à Porta*, réſigna en 1581, & mourut en 1590.

77. *Pierre Raſcher*, mort en 1601.

78. *Jean Flug* d'Aſpremont, mort en 1627.

79. *Joſeph Mohr*, mourut en 1636.

80. *Jean Flug* d'Aſpremont, élu en 1636.

81. *Jean*, Seigneur de Groſs-Enſtringen.

82. *Ulric* de Monte, mourut en 1692.

83. *Ulric* de Féderſpiel, élu le 28 avril en 1692.

84. * * * *

* Bruſchius, *de Epiſcopis Germ. c.* 3. *p.* 30. *&* 31. Stumpfii *Schweitzer-Chron. l.* 10. *ch.* 17. *& ſuiv.* Bucellini *Rhæt. & German. Stemmatograph.* Campellus, *de Rhætia antiqua & Alpina.* Imhof, *N. P. l.* 3. *c.* 20. *&c.*

COISLIN ou COILIN, Marquiſat de Bretagne, fut érigé en Duché-Pairie, avec l'ancienne Baronie de la Roche-Bernard & de Pont-Château, par lettres vérifiées au Parlement en 1663, en faveur d'Armand du Cambout, Marquis de Coiſlin. Ce Duché a une grande journée de chemin de traverſe, en allant de Nantes à Vannes, avec pluſieurs villes, forêts & châteaux. *Cherchez* CAMBOUT (du)

COK. COL.

* COKER, petite riviére d'Angleterre, dans le Comté de Lancaſtre, coule de l'eſt à l'oueſt, & ſe décharge dans la riviére de Wier ou Wyre.

* COKER, petite riviére d'Angleterre, dans le Comté de Cumberland, formée des eaux de trois petits lacs, coule du ſud au nord, & ſe jette dans le Darwent.

COKERMOUTH. *Voyez* COCKERMOUTH.

* COKET, riviere d'Angleterre dans le Comté de Northumberland, prend ſa ſource vers les confins de l'Ecoſſe, coule de l'oueſt-nord-oueſt au ſud-ſud-eſt, & ſe rend dans la mer, un peu au deſſous du château de Warckworth.

* COKET-ILAND, c'eſt à dire, Iſle de Coket, eſt une petite iſle de la Mer de Nord, près de la côte de Northumberland, au ſud-eſt de l'embouchure du Coket. Elle eſt aſſez féconde en charbons de terre.

COL, Iſle d'Ecoſſe & une des Weſternes. *Voyez* COLL.

* COL, terme de Géographie, pour dire, chemin étroit ou paſſage ſerré entre les montagnes, & qui conduit d'un païs dans un autre. Il faut chercher ce mot ſous le nom qui y eſt ajoûté, comme, dans *Col de Tende*, cherchez TENDE, &c.

* COL de ME'DUJARES ou ME'DUCHARE'S, bourg du Royaume d'Alger en Barbarie, ſitué à cinq lieues de la ville d'Alger. On aſſûre que les Mores chaſſez d'Eſpagne l'ont bâti ſur les ruïnes de *Tigis*, qui étoit anciennement une ville épiſcopale. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLACES, nom commun à deux familles très-anciennes de Salamine, qui ſe répandirent enſuite par toute l'iſle de Cypre. Ces deux familles avoient des emplois qui leur étoient affectez. La premiére des Gergines, chargée de veiller ſur le peuple, ſe diſperſoit dans tous les lieux publics, dans les places, dans les boutiques, prêtoit l'oreille à tout, & chaque jour faiſoit aux Anactes ſon rapport de ce qu'elle avoit remarqué. La ſeconde, des Promalanges, examinoit la vérité des dénonciations faites par les Gergines. Ces deux familles étoient conſidérées par les Rois de Cypre à cauſe de leur utilité. Comme par leur emploi elles étoient obligées de faire ce que font ſans néceſſité ceux qui flattent les Grands, les Grecs ſe ſervirent du nom de Colax, Κόλαξ, pour dire un *flatteur*: ce qui a pu décrier une fonction qui n'étoit pas mépriſable, ſi elle étoit exercée fidélement, & qui depuis fut regardée comme honorable dans l'Empire Romain, ainſi qu'on le peut voir à l'article des AGENS. Athénée, de qui l'on a pris, *l.* 6, ce qu'on dit ici, n'avoit fait que copier Cléarchus de Soli, qui ajoûte enſuite qu'il y avoit auſſi dans la même iſle de Cypre des femmes nommées Colacides qui ſervoient les Anaſſes, c'eſt à dire, les femmes des Anactes; que quelques unes d'entre elles s'étant fait conduire dans le continent de l'Aſie, s'attachérent aux femmes d'Artabaze & de Mentor, qu'elles portoient dans leurs chars ſur leurs épaules, d'où vient qu'on les appella *Climacides*; & que celles de ſon tems qui faiſoient ce métier, étant décriées dans l'iſle, allérent en Macédoine, où elles accoutumérent les Princeſſes & les Dames à mener une vie molle, & s'attirérent enfin le mépris de tout le monde.

COLADI RIENZO. *Cherchez* LAURENTIO.

COLALTO, bourg & château d'Italie, dans la Marche Tréviſane, avec titre de Comté. C'eſt ce bourg qui a donné ſon nom aux Comtes de Colalto, qui ſe ſont aquis beaucoup de réputation dans la guerre & dans la paix. * Léandre Alberti, *Deſcr. d'Italie.*

COLALTO (Raimbaud) onziéme Comte de ce nom dans le XVII ſiécle, étoit fils du Comte ANTONIO, & de *Julie*, Marquiſe de Torelli, & naquit en 1579. Il fut élevé à la Cour de l'Empereur, & rendit de bons ſervices à Rodolphe II, à Mathias, & à Ferdinand II. Il commandoit les armées du dernier en Italie, lorſqu'il ſurprit Mantoue le 18 juillet de l'an 1630, & quelque tems après, en revenant en Allemagne, il mourut à Coire,

ville capitale des Griſons. * Tuldenus, *Hiſt. Noſtri Temporis.* Priorato, *Scene d'Huom. illuſt. d'Ital. &c.*

COLALTO, (Claude de) Comte de Saint-Salvator, Conſeiller Aulique de l'Empereur, &c. fils de *Raimbaud* de Colalto, &c. & de *Polyxéne*, fille de Jérôme Wenceſlas, Comte de Thurn. Il naquit en 1627, & à l'âge de trois ans il perdit ſon pére en 1631. Après qu'il eut aquis beaucoup de lumiéres par ſes études auſſi bien que par ſes voyages, l'Empereur Ferdinand III le nomma ſon Chambellan & le mit dans le Conſeil de Guerre. Il fut auſſi Gentilhomme de la Chambre du Roi Ferdinand IV, & enſuite de l'Empereur Léopold. Ce dernier le députa en 1660, en qualité d'Envoyé, auprès de Jean George Electeur de Saxe & auprès de Frédéric Guillaume Electeur de Brandebourg, pour en ſolliciter du ſecours contre les Turcs. L'année ſuivante il alla avec la même commiſſion auprès de Charles II, Roi d'Angleterre, mais il mourut dans ce voyage, étant à Bruxelles, le ſeptiéme mars 1661, âgé de 34 ans. Il laiſſa entre autres enfans *Antoine-François* ſon fils, qu'il avoit eu de N.... ſon épouſe & fille du Prince Annibal Gonzague. Antoine François, Comte de Colalto, fut Conſeiller privé de l'Empereur Léopold, Chambellan, &c. & mourut à Vienne le cinquiéme juillet 1696. Il avoit été marié trois fois: la premiére de ſes épouſes avoit été *Marie-Théréſe*, fille du Prince Jean Ferdinand de Portia, dont il n'eut point d'enfans: il épouſa en ſecondes noces *Marie-Maximilienne-Théréſe*, Comteſſe d'Althan & veuve de Jean Joachim, Comte de Sinzendorff, dont il eut un fils nommé *Léopold-Adolphe-Raimbaud*: il prit enfin pour troiſiéme épouſe *Marie-Anne Théréſe*, fille de Théodore-Athléte-Henri, Comte de Straatman & premier Chancelier Impérial, qui lui donna *Charles-Chriſtian-Euſtache*, qui mourut à Paris en 1698, de la petite verole; & *Théodore*, qui mourut auſſi fort jeune. *Léopold* ſon fils aîné hérita par là de tous les biens de ſon pére, mais il n'en jouït pas fort longtems, puiſqu'il fut tué en duel le onziéme mars 1707, dans un fauxbourg de Vienne, par Auguſte Joachim, Comte de Sinzendorff. Comme il n'avoit pas été marié, ſon couſin Antoine Raimbaud, Comte du St. Empire, de Colalto, & de St. Salvator, de Rey, de Credazzo & de Muſeſtre, Chambellan impérial, lui ſuccéda dans ſes biens, & épouſa le 19 février 1708, *Marie-Eléonore*, Comteſſe de Stahremberg, dont il a eu juſques ici des fils & des filles. Ce Comte a été envoyé en Ambaſſade à Rome en 1730, par l'Empereur Charles VI, aujourd'hui régnant, pour ménager ſes intérêts dans l'élection du Succeſſeur de Benoît XIII. * *Dictionnaire Allemand. Mémoires du tems.*

COLAN, ville & Royaume. *Cherchez* COULAN.

COLARBASE, Herétique, Diſciple de Valentin, que Baronius, après Philaſtre, croit être le même que Baſſus, dont nous parlons ailleurs, bien que S. Auguſtin, Théodoret & S. Jean Damaſcéne ne ſoient pas de ce ſentiment. Il vivoit dans le ſecond ſiécle, & enſeignoit entre autres choſes, que la génération & la vie des hommes dépendoient des ſept planétes. Il étoit d'abord aſſocié avec le fameux Magicien Marc, Diſciple de Baſilide; & enſuite il fut Auteur d'une Secte particuliére. * S. Irénée, *l.* 1. *c.* 10. Tertullien, *des Preſcr. c.* 50. S. Auguſtin, *des Her. c.* 14. *&* 15. S. Epiphane, *Her.* 35. Baronius, *A. C.* 175. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles.*

COLBE. *Voyez* KOLBE.

COLBERG, ville d'Allemagne dans la Poméranie Electorale, qu'on nomme auſſi Arriére-Poméranie. Elle eſt ſituée ſur la Mer Baltique, à l'embouchure de la riviére de Perſantz, entre Coſlin & Treptow. Cette ville eſt aſſez forte, avec un beau château; & ſes ſalines la rendent conſidérable. Elle a été autrefois à l'Evêque de Camin. Les Suédois la prirent ſur la fin de février en 1631, après cinq mois de ſiége; & elle a été depuis cédée à l'Electeur de Brandebourg par le 18 article de la paix de Weſtphalie en 1648, entre l'Allemagne & la Suéde. La Baſſe ou Arriére-Poméranie lui fut auſſi cédée, avec l'Evêché de Camin.

COLBERT (Jean-Baptiſte) Marquis de Seignelay, & de Châteauneuf-ſur-Cher, Baron de Sceaux, de Liniéres, d'Ormois, &c. Miniſtre & Sécretaire d'Etat, Commandeur & Grand Thréſorier des Ordres du Roi, Contrôlleur Général de ſes Finances, Surintendant des Bâtimens, Arts & Manufactures de France, né à Paris le 31 août 1619, deſcendoit, ſuivant un titre du Parlement d'Ecoſſe, d'une maiſon originaire de ce Royaume, établie en Champagne dans le XIII ſiécle, comme il paroit par le tombeau de RICHARD Colbert, qui ſe voit aux Cordeliers de Rheims, avec cette inſcription à l'entour de la pierre, gravée en lettres Gothiques, *Cy git ly preux Chevalier Richard Colbert, dit ly Ecoſſois, ki f* (ici trois ou quatre mots qu'on ne ſauroit lire) 1300. *Priez pour l'ame de ly*: & au milieu de la pierre eſt gravé l'écuſſon des armes de ce Chevalier, portant un ſerpent tortillé mis en pal. Au deſſous de cet écuſſon ſont ces vers en lettres Gothiques,

En Ecoſſe je us le berceau,
Et Rheims m'a donné le tombeau.

Il étoit fils de NICOLAS Colbert, Seigneur de Vandiéres, Conſeiller d'Etat, & de *Marie* Puſſort, ſœur de *Henri* Puſſort, auſſi Conſeiller d'Etat, & du Conſeil Royal des Finances. Il s'attacha d'abord au Cardinal Mazarin, qui lui donna toute ſa confiance, & le choiſit au mois d'avril 1661, pour être un de ſes exécuteurs teſtamentaires, avec Meſſieurs de Lamoignon, premier Préſident; Fouquet, Procureur Général & Surintendant des finances; le Tellier, Sécretaire d'Etat; & Ondedeï, Evêque de Fréjuls. Ce Miniſtre étant prêt de mourir, ſe fit un devoir de le recommander au Roi, comme un homme d'une application infatigable, d'une fidélité à toute épreuve, & d'une extrême capacité dans les affaires. Sa Majeſté, inſtruite par elle même de la vérité de ce témoignage, appella M. Colbert dans ſon Conſeil d'Etat, incontinent après la mort du Cardinal, & le nomma Contrôlleur Général de ſes Finances, qu'elle avoit réſolu de réformer, après avoir ſupprimé la charge de Surintendant. Rien n'étoit plus confus & plus embarraſſé que leur adminiſtration: cependant M. Colbert ſuivit les vues de ſon Prince avec tant de zéle & tant d'habileté, qu'il vint à bout de démêler ce chaos impénétrable, de déraciner les malverſations que les malheurs des tems avoit introduites dans les Finances, & d'y rétablir cet ordre, ſur lequel les Etrangers ont tâché de ſe régler.

Son bon goût & ſon application firent juger au Roi que perſonne n'étoit plus capable que lui de veiller à la conſtruction des édifices, que ſa Majeſté avoit projetté d'élever. En effet, dès qu'il eut été revêtu de la charge de Surintendant des Bâtimens, qu'il commença d'exercer en 1664, il fit faire des deſſeins par les plus habiles Architectes, pour les ouvrages ordonnez par le Roi, n'épargnant ni ſoins ni détails, pour faire valoir ceux qui étoient agréez par ſa Majeſté, & pour les perfectionner, en conduiſant leur exécution. De là ce grand nombre de morçeaux d'Architecture, tels que la façade du Louvre, la galerie, la colonnade, les écuries de Verſailles, l'Obſervatoire de Paris, &c. dont le goût & la magnificence attireront toûjours l'admiration des Connoiſſeurs.

Tous les Arts, qui ont quelque rapport aux Bâtimens, ſemblérent alors revivre, & ſe ſignalérent à l'envi par la production de ces chefs-d'œuvre de Peinture, de Sculpture, &c. que la France a droit d'oppoſer, à tout ce que l'Italie a vu naître de plus rare en ce genre. Le Roi, qui avoit étendu juſques ſur eux la protection qu'il avoit accordée aux Sciences, étoit réſolu de ne rien épargner pour faire fleurir les uns & les autres. Ce fut ſur M. Colbert que ſa Majeſté ſe repoſa du ſoin de lui en offrir les occaſions; & ce Miniſtre s'y attacha avec d'autant plus de zéle, qu'il ſuivoit ſa propre inclination, en ſervant celle de ſon Prince. Les habiles Gens, animez par l'eſpoir des gratifications qui leur étoient deſtinées, redoublérent leurs ſoins & leurs veilles, pour s'en rendre dignes. Le mérite des plus modeſtes ne pouvoit ſe cacher à la vigilance de M. Colbert, qui prenoit ſoin de le déterrer juſques dans les païs les plus éloignez, pour l'expoſer aux libéralitez du Roi. Ainſi quelques Etrangers, qui ſe diſtinguoient par leurs rares connoiſſances, furent attirez en France à force de bienfaits; & d'autres, à qui l'amour de la patrie ne permit pas de ſe *tranſplanter*, n'en eurent pas moins de part aux graces de ce Monarque bienfaiſant, & furent honorez de préſens, ou de penſions. Comme ſi c'eût été trop peu de reconnoître le ſavoir, dans la perſonne de ceux qui le poſſédoient déja, la générolité du Prince & la prévoyance de ſon Miniſtre, leur inſpirérent de fournir à ces excellens Maîtres les moyens de former des Eleves, qui puſſent un jour égaler, ou même ſurpaſſer leur réputation. Voilà ſur quels fondemens furent établies ces Académies célebres, auſquelles les Sciences & les Arts ſont redevables du progrès ſurprenant qu'elles ont fait en France, ſous le régne de Louis XIV. L'Académie des Inſcriptions avoit pris naiſſance dans la Maiſon même de M. Colbert dès l'année 1663. Ce fut en 1666, que fut érigée l'Académie des Sciences, dont les Membres s'appliquent particuliérement à la Géométrie, à l'Aſtronomie, à la Phyſique, & à la Chymie. L'Architecture eut auſſi ſon Académie en 1671. Celles même qui avoient été fondées long-tems auparavant, comme l'Académie Françoiſe, & celle de Peinture, & de Sculpture, reſſentirent les effets de la protection du Roi, & de la bienveillance de M. Colbert, toûjours auſſi attentif à procurer aux Sciences & aux Arts de nouvelles faveurs de la part de ſa Majeſté, que ſi leur inſpection eût été le ſeul emploi commis à ſon zéle.

Cependant, outre les Finances & les Bâtimens, il eut encore à régler la Marine & le Commerce que le Roi mit dans ſon département, en le nommant Sécretaire d'Etat l'an 1669. Sa Majeſté, dont les armes étoient redoutées ſur terre, avoit conçu le deſſein de les faire reſpecter ſur mer, & de ſe prévaloir de l'heureuſe ſituation des ports de ſon Royaume; avantage trop long tems négligé par les Rois ſes prédéceſſeurs. A peine eut-elle chargé M. Colbert de travailler à ce grand projet, que ce Miniſtre raſſembla tout ce qu'il avoit de vigilance & d'habileté pour le conſommer inceſſamment. Un grand nombre de vaiſſeaux & de galéres furent conſtruits en peu de tems. Des arſenaux bâtis à Marſeille, à Toulon, à Breſt & à Rochefort, furent fournis de tout ce qui étoit néceſſaire à l'armement & à l'équipement de pluſieurs flottes. Une multitude d'Officiers de Marine, de Pilotes, de Matelots parurent formez preſque tout à coup pour les manœuvres les plus difficiles. Enfin, tous les reſſorts de ce nouvel établiſſement furent conduits avec tant de prudence & tant de vivacité, que les nations les plus expérimentées dans la navigation, en furent également frappées de ſurpriſe & de jalouſie.

Le Commerce, que la France n'avoit exercé juſqu'alors qu'imparfaitement, profita bien-tôt d'un changement ſi avantageux. Nos Colonies des Indes & de Canada en devinrent plus floriſſantes; & l'émulation anima tellement les Négocians François, qu'il ſe forma dans la ſuite ſous les auſpices du Roi, & par les ſoins de M. Colbert, trois différentes Compagnies de Commerce; l'une, pour les Indes Orientales; l'autre, pour les Indes occidentales; & la troiſiéme, pour les côtes d'Afrique. Au dedans du Royaume, le Canal de Languedoc entrepris pour la communication des deux mers, fut conduit à ſa perfection, & ſervit à tranſporter juſques dans le cœur de la France avec moins de peine & moins de frais les denrées & les marchandiſes amenées de toutes les parties du monde. Les draps fins, les étoffes de ſoye, les dentelles, les glaces de miroirs, &c. que nous achetions très-chérement des Etrangers, furent enfin fabriquées dans le Royaume. Et ce fut avec tant de ſuccès, que leurs manufactures ont fait baiſſer la réputation de celles qui étoient établies dans d'autres Etats, & ont été les modéles de celles qu'on y a formées depuis. Il trouvoit encore parmi tant d'occupations qui euſſent été accablantes pour d'autres, aſſez de tems pour s'appliquer à l'éducation de ſes enfans. Jamais pére n'eut plus de ſoin que lui de les élever à la vertu, & à toute ſorte de belles connoiſſances. Il deſcendoit ſouvent dans le plus petit détail de leurs études; & pour les animer par ſa préſence, il paſſoit pluſieurs heures à aſſiſter à des conférences qui ſe faiſoient pour les inſtruire. Il avoit dans ſa mai-

ſon une excellente & rare bibliothéque, où il a ramaſſé, parmi un nombre infini des meilleurs livres qui ſe ſoient imprimez ſur toutes les Sciences, une grande quantité de Manuſcrits très curieux. Ce ſoin n'étoit qu'une ſuite de l'application qu'il a eue à faire venir de tous les païs de la terre une multitude prodigieuſe de livres précieux, & de rares Manuſcrits pour augmenter la bibliothéque du Roi, & la rendre, comme il a fait, la plus belle & la plus riche qui ſoit dans l'Univers. Ce n'a pas été ſans des dépenſes preſque infinies, mais il en trouvoit facilement les fonds, par le bon ordre qu'il avoit établi dans l'adminiſtration des Finances. Il eſt certain que ce bon ordre eſt une eſpéce de prodige, dont on ne ſauroit jamais aſſez louer le Sieur Colbert, puiſqu'on voit que, par la ſeule ſageſſe de ſes réglemens, il eſt parvenu à faire des choſes qui avoient paru impoſſibles à tous ceux qui l'ont précédé; en fourniſſant une fois plus de gens de guerre que la France n'en avoit jamais eu avant lui, de quoi faire craindre nos forces ſur la mer a tous les peuples du monde, & de quoi ſoutenir les dépenſes des fortifications ſur toutes les frontiéres, celle des bâtimens dans toutes les Maiſons Royales, la ſplendeur de la Maiſon du Roi, & toutes les charges de l'Etat, avec une magnificence qui n'a point d'exemple dans les tems précédens; ſans compter les ſommes immenſes des gratifications pour les Gens de Lettres, dont on a parlé.

Telles étoient les occupations de M. Colbert, tels étoient les ſoins infatigables qu'il ſe donnoit, pour exécuter les grands projets de ſon Prince, lorſqu'il mourut à Paris le ſixiéme ſeptembre 1683, à l'age de 64 ans & ſix jours, pleuré de tous ceux qui conſervoient quelque zéle pour la gloire de la France, & quelque amour pour l'avancement des Sciences & des Arts. M. Amelot de la Houſſaye fait ſur l'article de M. Colbert pluſieurs remarques, qui peuvent tenir ici leur place. M. Colbert, *dit-il*, ayant appellé chez lui les plus notables Marchands de Paris & des villes voiſines, pour conférer avec eux ſur les moyens de rétablir le commerce, ils y allérent au jour aſſigné; mais comme perſonne n'oſoit parler, chacun attendant qu'un autre eût commencé, *Meſſieurs*, dit le Miniſtre, *êtes vous muets?* Non *Monſeigneur*, dit un Orleanois nommé *Hazon*, qui avoit beaucoup d'eſprit; mais nous craignons tous également d'offenſer vôtre Grandeur, s'il nous échape quelque parole qui lui déplaiſe. *Parlez librement*, repliqua M. Colbert, *celui qui me parlera avec le plus de franchiſe, ſera le meilleur Serviteur du Roi & mon meilleur ami.* Là-deſſus Hazon reprenant la parole dit, Monſeigneur, puiſque vous le commandez & que vous nous promettez de trouver bon ce que nous aurons l'honneur de vous répréſenter, je vous dirai franchement *que lorſque vous êtes venu au Miniſtére, vous avez trouvé le chariot renverſé, & que depuis que vous y êtes, vous ne l'avez relevé que pour le renverſer de l'autre côté.* A l'ouïe de ce trait un peu vif, M. Colbert prit feu, & dit avec émotion, *Comme vous parlez, mon ami!* Monſeigneur répondit Hazon, *je demande très-humblement pardon à vôtre Grandeur de la folie que j'ai faite de me fier à ſa promeſſe, je n'en dirai pas davantage.* Enſuite le Miniſtre commanda aux autres de parler, mais pas un ne voulut ouvrir la bouche, & la conférence finit ainſi. Lorſque d'Hoſier travailloit à la Généalogie de la Maiſon de Colbert, un Avocat de Rheims vint préſenter à ce Miniſtre une vieille figure de pierre griſe, dont le tems avoit rongé le nez & les oreilles & conſervé l'inſcription en lettres Gothiques qu'on a lue cy-deſſus. On dit que M. Colbert reçut ce préſent avec tant de plaiſir qu'il donna deux mille écus comptant à cet Avocat, & une charge de Conſeiller au Préſidial de Rheims à ſon pére. M. Colbert eſt enterré dans l'égliſe de S. Euſtache. On y voit ſon tombeau avec ſa figure à genoux, revêtue du manteau & du collier des Ordres du Roi, dont il étoit grand Thréſorier. Un Critique, ou quelqu'un qui n'avoit pas obtenu de ce Miniſtre ce qu'il prétendoit, pendit au cou de cette ſtatue un carton, où on liſoit ce vers hexamétre écrit en lettres capitales.

Res ridenda nimis, vir inexorabilis erat.

L'Abbé le Laboureur comparoit M. Colbert au Comte Condo, Favori & Miniſtre des Rois Théodebert & Clotaire, & lui appliquoit ces vers de *Fortunat* Evêque de Poitiers, faits à la louange de Condo.

Mens generoſa tibi pretioſo lumine fulget,
Quæ meritis propriis amplificavit avos.
Nam ſi præfertur generis qui ſervat honorem,
Quanta magis laus eſt nobilitare genus!
A parvo incipiens exiſti ſemper in altum,
Perque gradus omnes culmina celſa tenes.

M. Amelot de la Houſſaye fait cet Eloge de M. Colbert. De tous les Miniſtres de France, *dit-il*, ou étrangers, à qui j'ai parlé en ma vie, je n'en ai point connu, qui fuſſent, à beaucoup près, auſſi habiles, ni auſſi courageux que M. Colbert. * Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, &c. tome* 2.

Ce Miniſtre avoit épouſé *Marie* Charon, fille de *Jacques* Charon Seigneur de Ménars, &c. Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Grand Baillif de Blois, & Capitaine des Chaſſes de ce Comté; & de *Marie* Bégon, ſœur de *Jean-Jacques* Charon, Seigneur de Ménars, Préſident à Mortier au Parlement de Paris. Elle mourut le huitiéme avril 1687. M. Colbert en avoit eu ſix fils & trois filles. 1. JEAN-BAPTISTE, Chevalier, Marquis de Seignelay, &c. *dont nous parlerons dans un article ſéparé*; 2. *Jacques-Nicolas*, Archevêque de Rouen, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne, Abbé du Bec, Prieur & Seigneur ſpirituel & temporel de la Charité-ſur-Loire, &c. Prélat d'un mérite ſingulier, mort à Paris le dixiéme décembre 1707, en ſa 53 année; (Il étoit de l'Académie Françoiſe) 3. *Antoine-Martin*, Baillif & Grand-Croix de Malte, Général des galéres de cet Ordre, Commandeur de Boncourt, Colonel du régiment de Champagne, & Brigadier des armées du Roi, qui fut bleſſé à Valcourt le 25 août 1689, & mourut de ſa bleſſure le deuxiéme ſeptembre ſuivant; 4. *Jules-Armand*, Marquis de Blainville & d'Ormois qui fut Sur-Intendant Général des Bâtimens du Roi, puis Grand-Maître des Cerémonies de France, Colonel du régiment de Champagne, & Maréchal-de-camp au commencement de 1702. Le Roi le fit Lieutenant Général au mois de juin de la même année, pour récompenſe d'avoir défendu pendant trois ou quatre mois Keizersweert, avec toute la prudence & la valeur poſſible contre une armée des Alliez. Il fut bleſſé mortellement à Hochſtet le 13 août 1704, & mourut à Ulm, âgé de 40 ans, regretté univerſellement, ne laiſſant de *Gabrielle* de Rochechouart-Tonnay-Charente, qu'il avoit épouſée le 27 juillet 1682, que *Anne* Colbert, mariée le 26 mai 1706, à *Jean-Baptiſte*, Duc de Rochechouart. Les autres enfans d'EDOUARD-FRANÇOIS Colbert, ſont 5. *Louis*, Abbé de Bonport, & Intendant-Garde du cabinet des livres manuſcrits, médailles, &c. & de la bibliothéque du Roi, puis Comte de Liniéres, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Flamands, marié en mars 1694, avec *N*. . . du Bouchet, fille de *Louis-François* du Bouchet, Marquis de Sourches, Grand-Prevôt de France, de laquelle il a eu, juſqu'à préſent, un fils mort en juin 1706, & pluſieurs filles; 6. *Charles-Edouard*, connu ſous le nom de Comte de Sceaux, Colonel du régiment de Champagne, à la tête duquel ayant été bleſſé à Fleurus le premier juillet 1690, il mourut de ſa bleſſure peu de tems après; 7. *Jeanne-Marie-Thérèſe*, qui épouſa le troiſiéme février 1667, *Charles-Honoré* d'Albert, Duc de Chevreuſe, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-legers de la Garde du Roi; 8. *Henriette*, mariée le 19 janvier 1671, à *Paul* de Beauvilliers, Duc de Saint-Aignan, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, &c. 9. *Marie Anne*, alliée le 14 février 1679, à *Louis* de Rochechouart, Duc de Mortemar, Général des galéres de France, mort en 1688.

M. Colbert eut auſſi pour fréres & ſœurs, *Nicolas* Colbert, Evêque de Luçon en 1661, puis d'Auxerre, mort le cinquiéme ſeptembre 1676, Prelat vénérable par ſa vertu & par la ſainteté de ſa vie; CHARLES, Marquis de Croiſſy, *dont nous parlerons plus bas*; EDOUARD-FRANÇOIS, Comte de Maulevrier, *qui aura ſon article après ſon frére*; *Claire*, Abbeſſe de Sainte-Claire de Rheims; *Antoinette*, Religieuſe aux Filles de Sainte-Marie, morte en 1698; *Marie* alliée à *Jean* Deſmarêts, Intendant de Juſtice à Soiſſons, morte le 18 avril 1703; & *N*. . . Colbert, Abbeſſe du Lys, morte en mai 1720.

COLBERT (Jean Baptiſte) Marquis de Seignelay, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, Commandeur, & Grand Thréſorier des Ordres du Roi, né à Paris en 1651, étoit fils aîné de JEAN-BAPTISTE Colbert, Miniſtre d'Etat, qui prit ſoin de le former lui même aux affaires, & lui obtint de ſa Majeſté la charge de Sécretaire d'Etat en ſurvivance. M. de Seignelay, chargé dès-lors d'une partie du détail de la Marine, ſe rendit bien tôt capable d'en porter ſeul tout le poids, & acheva ſous les ordres de ſa Majeſté, d'en perfectionner l'établiſſement. Non ſeulement il ſavoit régler avec beaucoup de vigilance & d'habileté les projets de mer ordonnez par le Roi, mais il les exécutoit lui-même avec autant de conduite que d'intrépidité. Son miniſtére a été célébre par l'entrepriſe de Gênes en 1684; par les différentes expéditions faites contre les Corſaires de Tripoly, de Tunis & d'Alger; par celle qui contraignit les Eſpagnols de reſtituer le prix d'un grand nombre d'effets ſaiſis ſur les Marchands François, dans les Indes occidentales; & par le traité fait avec le Roi de Siam. Lorſque la guerre ſe fut rallumée en 1688, M. de Seignelay s'embarqua ſur la flote deſtinée à faire tête aux deux flottes ennemies qui ſe retirérent dans leurs ports, & il fut honoré en octobre 1689, de la dignité de Miniſtre d'Etat. Enfin, après avoir travaillé en 1690, à un nouvel armement, qui fut ſuivi de la bataille gagnée dans la Manche, à la hauteur du cap de Beveziers, il tomba dans une maladie de langueur, dont il mourut le troiſiéme novembre de la même année, à l'âge de 39 ans. Son zéle ardent pour la gloire de l'Etat, ſon goût excellent pour les Arts, & ſes maniéres nobles & généreuſes, le firent regretter de toute la France, & ſur tout des Officiers de Marine, qui connoiſſoient par eux-mêmes quelle étoit ſa capacité dans les fonctions les plus difficiles de leur métier. Il avoit épouſé 1. le huitiéme février 1675, *Marie-Marguerite* d'Alégre, fille unique de *Charles-Yves*, Marquis d'Alégre, morte le 16 mars 1678, ne laiſſant qu'une fille morte en bas âge en avril 1680: 2. le ſixiéme ſeptembre 1679, *Catherine-Thérèſe* de Matignon, Marquiſe de Lonré, fille puînée de *Henri* de Matignon, Comte de Torigny, laquelle ſe remaria le 22 février 1696, à *Charles* de Lorraine, Comte de Marſan, dont elle eut auſſi des enfans, & mourut le ſeptiéme décembre 1699. De ſon mariage avec M. de Seignelay, elle a laiſſé cinq fils, 1. MARIE-JEAN BAPTISTE Colbert, Marquis de Seignelay-de Lonré, qui ſuit; 2. *Paul-Edouard*, Comte de Creuilly, né en 1686, Colonel du régiment Royal des Dragons & Brigadier des armées du Roi, qui a épouſé *N*. . . Spinola; 3. *Louis Henri* Chevalier de Malte, dit le Chevalier de Seignelay, né en 1687, mort en janvier 1705; 4. *Charles-Eléonor*, Comte de Seignelay, qui épouſa le onziéme mars 1717, *Anne* de la Tour-Taxis, fille de *François Sigiſmond* de la Tour-Taxis, Comte de Valſaſſine & du S. Empire, Lieutenant Général des armées de l'Empereur, & Gouverneur des ville & Duché de Limbourg, & d'*Anne* Duval, morte en couche le 19 février 1719; & 5. *Théodore-Alexandre*, Comte de Ligny, né en 1690, mort en 1695.

MARIE-JEAN-BAPTISTE Colbert, Marquis de Seignelay, &c. Colonel du régiment de Champagne, fut reçu Maître de la Garderobe du Roi, en ſurvivance du Marquis de la Salle en 1690, fut nommé Colonel du régiment de Champagne en 1702, & Brigadier d'armée en 1705. Il mourut le 26 février 1712, en ſa 29 année. Il épouſa le dixiéme janvier 1708, *Marie Louiſe-Maurice* de Furſtemberg, fille d'*Antoine-Egon*, Prince de Furſtemberg, dont il a eu *Marie-Louiſe* & *Marie-Sophie* Colbert. *Voyez* le P. Anſelme.

COLBERT (Charles) Marquis de Croiſſi, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, frére de JEAN-BAPTISTE Colbert, Miniſtre d'E-

20046

d'Etat, avoit été Conſeiller d'Etat ordinaire, Préſident au Conſeil ſouverain d'Alſace, & du Parlement de Metz, Intendant de Juſtice aux païs & armées de Provence, de Catalogne, & autres provinces de France, & en la Généralité de Paris. Il fut depuis Préſident a Mortier, Grand Thréſorier des Ordres du Roi, Ambaſſadeur en Angleterre, l'un des Ambaſſadeurs extraordinaires & plénipotentiaires pour la paix à Nimégue, & Ambaſſadeur pour ſa Majeſté vers le Duc de Baviére, au ſujet du mariage de Monſeigneur le Dauphin. Ce fut lui qui conclut la paix entre les Etats Généraux des Provinces-Unies & l'Evêque de Munſter, & celles des Païs-Bas en 1668, à Aix-la-Chapelle. Après s'être acquitté de pluſieurs autres grands emplois dedans & dehors le Royaume, il fut nommé par le Roi Miniſtre & Sécretaire d'Etat le 20 novembre 1679, & mourut le 29 juillet 1696, âgé de 67 ans; & de ſon épouſe *Françoiſe* Bèraud, fille unique de *Joachim* Béraud, Grand Audiencier de France, morte le dix-ſeptiéme de ſeptembre 1719, il laiſſa 1. JEAN-BAPTISTE Colbert, Marquis de Torcy, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, qui ſuit; 2. *Charles-Joachim*, Abbé de Froimont, Agent Général du Clergé de France, puis Evêque de Montpellier, né le onziéme juin 1667; 3. *Louis-François-Henri*, Comte de Croiſſy, Lieutenant Général des armées du Roi, & Ambaſſadeur extraordinaire en Suéde, né le 15 février 1677, qui a épouſé le 30 décembre 1711, *Marie* Brunet de Rancy; 4. *Marie-Françoiſe*, née le ſixiéme février 1671, mariée le 15 mai 1696, à *Joachim* de Montigu, Marquis de Bouzoles, Lieutenant Général des armées du Roi; 5. *Charlotte*, née le 26 mai 1678, Religieuſe à l'Abbaïe du Thréſor, puis à l'Abbaïe de Saint-Antoine, & Abbeſſe de Pantemon, dont elle fut bénie Abbeſſe le ſeptiéme juillet 1718, & nommée Abbeſſe de Maubuiſſon en décembre 1719; 6. *Marguerite-Théréſe*, née le ſeptiéme juin 1682, mariée 1. le huitiéme août 1701, à *Louis* de Clermont d'Amboiſe, Marquis de Reynel, mort le 17 juin 1702; 2. le cinquiéme janvier 1704, à *François-Marie* Spinola, Duc de Saint-Pierre, Grand d'Eſpagne; 7. *Olympe-Sophie*, née le ſeptiéme juillet 1686, morte le dix-huitiéme juin 1705.

JEAN-BAPTISTE Colbert, Marquis de Torcy, de Sablé, &c. Miniſtre & Sécretaire d'Etat, Chancelier des Ordres du Roi, né en 1665, a été Envoyé extraordinaire pour le Roi en Portugal, en Danemark & en Angleterre, & fut reçu Sécretaire d'Etat en ſurvivance de ſon pére en ſeptembre 1689, Commandeur & Grand Thréſorier des Ordres du Roi en 1696, Chancelier des mêmes Ordres en 1701, Surintendant Général des poſtes & relais de France en 1699, & Conſeiller au Conſeil de Régence pendant la minorité du Roi Louis XV. Il a épouſé le 13 août 1696, *Catherine-Félicité* Arnaud, fille de *Simon* Arnaud, Marquis de Pomponne, Miniſtre d'Etat, & de *Catherine* Ladvocat, dont il a eu 1. JEAN-BAPTISTE-JOACHIM Colbert, Marquis de Croiſſy, qui ſuit; 2. *Charles*, mort en 1708; 3. *Françoiſe-Félicité*, née le 14 mai 1698, mariée le quatriéme avril 1715, à *Joſeph-André* d'Ancezune, Marquis de Caderouſſe; 4. *Marguerite-Pauline*, née le douziéme mai 1699, alliée le 24 février 1718, à *Louis* du Pleſſis-Châtillon, Marquis de Nonant, Maréchal des camps & armées du Roi; & 5. *Conſtance* Colbert, née en mai 1710.

JEAN-BAPTISTE-JOACHIM Colbert, Marquis de Croiſſy, né le 25 janvier 1703, Colonel du régiment Royal en février 1719. *Voyez* le P. Anſelme.

COLBERT (Edouard-François) Comte de Maulevrier, Seigneur de Vendiéres, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant Général de ſes armées, frére de JEAN-BAPTISTE Colbert, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, prit le parti des armes, & ſignala ſon courage en diverſes occaſions. Il fut Commandant dans Philisbourg en 1661, Capitaine aux Gardes en 1662, & Capitaine-Lieutenant de la premiére compagnie des Mouſquetaires en 1665. Depuis il ſe trouva au ſiége de Candie en 1669, à la campagne de Hollande en 1672, & continua de ſervir le Roi Louis XIV, qui le fit Lieutenant Général de ſes armées en 1676, Gouverneur des ville & citadelle de Tournay en 1682, & mourut le 31 mai 1693, laiſſant de ſon épouſe *Marie-Magdelaine* de Bautru, fille de *Guillaume* de Bautru, Comte de Serrant, Chancelier de Monſieur, morte le dixiéme mars 1700, 1. *Jean-Baptiſte* Colbert, Comte de Maulevrier, Colonel du régiment de Navarre, tué en défendant Namur, le 18 juillet 1695; 2. FRANÇOIS-EDOUARD, Comte de Maulevrier, qui ſuit; 3. *Henri* Colbert, Chevalier de Malte, Inſpecteur Général de l'Infanterie en Italie, Lieutenant Général des armées du Roi, mort le 25 août 1711; 4. N. . . Colbert, Abbé de Maulevrier; 5. *Marie-Théréſe* Colbert, mariée le douziéme juin 1685, à *Jacques-Eleonore* de Rouxel, Comte de Médavy, Lieutenant Général des armées du Roi, Gouverneur de Dunkerque, nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1706.

FRANÇOIS-EDOUARD Colbert, Comte de Maulevrier, Colonel du régiment de Navarre, & Brigadier des armées du Roi, mourut le premier avril 1706, âgé de 31 ans. Il avoit épouſé le 25 janvier 1698, *Henriette-Marthe* de Froullay, fille de *René*, Sire de Froullay, Comte de Teſſé, Grand d'Eſpagne, Maréchal & Général des Galéres de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie-Françoiſe* Auber, Dame d'Aunay, dont il a eu entre autres enfans, 1. *N.* . . Colbert, Marquis de Maulevrier, nommé Colonel du régiment de Piémont en février 1719; & 2. *Marie-Henriette* Colbert, mariée en août 1722, à *Charles-François* d'Eſtaing, Marquis de Saillant, &c. Brigadier des armées du Roi, & Meſtre-de-camp d'un régiment d'infanterie de ſon nom.

COLBERT (Jean-Baptiſte) Seigneur de Saint-Pouange & de Villacerf, a fait un autre branche de Colbert, tous ſortis d'une même tige. Il étoit ſecond fils d'OUDART Colbert, Seigneur de S. Pouange, Sécretaire du Roi, & de *Marie* Fouret, Dame de Villacerf. Après avoir été Maître des Comptes, il fut Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, & Intendant de Juſtice en Lorraine, & mourut le 29 avril 1663. Il avoit épouſé en 1628 *Claude* le Tellier, ſœur de *Michel* le Tellier, Chancelier de France, dont il a eu, 1. EDOUARD, Marquis de Villacerf, qui ſuit; 2. *Michel* Colbert, Aumonier du Roi, Agent Général du Clergé, puis Evêque de Mâcon, mort le 28 novembre 1676; 3. *Gabriel* Colbert, mort Chevalier de Malte; 4. *Jean-Baptiſte-Michel* Colbert, Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris, puis Evêque de Montauban, & Archevêque de Toulouſe, mort en 1710; 5. GILBERT Colbert, Marquis de S. Pouange, *dont il ſera parlé après ſon frére*; 6. *Claude* Colbert, veuve de *Jacques* Olier, Seigneur de Verneuil, Conſeiller au Parlement de Paris, morte en décembre 1715.

EDOUARD Colbert, Marquis de Villacerf, &c. Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat, premier Maître d'Hôtel de la Reine Marie-Théréſe d'Autriche, puis de Madame la Dauphine, & Surintendant des Bâtimens du Roi, mourut le 18 octobre 1699. Il avoit épouſé *Geneviéve* Larcher, fille de *Michel* Larcher, Marquis de Stenay, Préſident en la Chambre des Comptes, morte le 17 avril 1712, dont il eut 1. *Edouard* Colbert, Marquis de Villacerf, Capitaine au régiment de Cavalerie de Tilladet, tué à la bataille de Caſſel le onziéme avril 1677; 2. *François-Michel* Colbert de Villacerf, Marquis de Payens, Meſtre-de-camp de Cavalerie, tué au ſiége de Furnes, le cinquiéme janvier 1693; 3. *Charles-Maurice* Colbert de Villacerf, Abbé de S. André en Goufferne, & de S. Pierre-le-Néaufle le vieil, Agent Général du Clergé; 2. PIERRE-GILBERT Colbert, qui ſuit; 5. *Marguerite* Colbert de Villacerf, mariée en 1688, à *Jean-Baptiſte-François* de Montlézun, Marquis de Beſmaux, morte en décembre 1696; 6. *Anne-Marie* Colbert de Villacerf, née en juillet 1683, mariée le 21 avril 1705, à *Charles-Louis* de Montſaunin, Marquis du Montal, petit-fils du Comte du Montal, Chevalier des Ordres du Roi.

PIERRE-GILBERT Colbert, Marquis de Villacerf, &c. fut reçu Chevalier de Malte en 1676; mais ayant pris le parti des armes, après la mort de ſes fréres aînez, il fut fait Capitaine de Vaiſſeau en 1692, puis premier Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine. Il épouſa le 21 février 1696, *Marie-Magdelaine* de Senneterre, morte le 22 juin 1716, âgée de 43 ans, fille de *Jean-Charles*, Comte de Brinon, Maréchal des Camps & armées du Roi, & de *Marguerite* de Bauves-Contenant; dont entre autres enfans il eut 1. *Marguerite* Colbert, qui a épouſé le 17 décembre 1714, *François-Emmanuel* de Cruſſol, Comte de Leſtranges, Baron de Privas, &c.; 2. *N.* . . . Colbert, mariée à *N.* . . . de Veny d'Arbouſe, Comte de Villemont; & 3. *Marie-Anne* Colbert de Villacerf, alliée le dixiéme août 1722, à *André-Joſeph* des Friches de Braſſeuſe, Marquis d'Oria, Capitaine au Régiment de Cavalerie de Briſſac.

COLBERT, (Gilbert) Marquis de S. Pouange, Sécretaire des Commandemens & Finances de la Reine Marie-Théréſe, d'Autriche, puis Sécretaire du Cabinet du Roi, fut reçu en janvier 1701, Commandeur & Grand Thréſorier des Ordres du Roi, & mourut le 23 octobre 1706. Il avoit épouſé *Marie* de Berthemet, fille de *Laurent* de Berthemet, Maître des Comptes, dont il eut pour fils unique, FRANÇOIS GILBERT Colbert, Marquis de S. Pouange, Seigneur de Chabanois, Maréchal des camps & armées du Roi, qui mourut le onziéme novembre 1719. Il épouſa le 24 mars 1702, *Angélique* d'Eſcoubleau, fille unique de *François*, Comte de Sourdis, Chevalier des Ordres du Roi, dont eſt ſorti un fils, *François-Gilbert*, né en novembre 1705.

Les autres fréres de Jean-Baptiſte Colbert, Seigneur de Villacerf, furent, 1. OUDART Colbert, aîné de tous, reçu Conſeiller au Parlement, qui d'*Anne* Sevin ſon épouſe, eut *Michel* Colbert, Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, mort en 1694, ne laiſſant que des filles; 2. *Marguerite* Colbert, veuve de *Vincent* Hotman, Maître des Requêtes, Intendant des Finances, & Intendant de Juſtice à Paris, morte le 28 juillet 1704; 3. *Antoinette* Colbert, qui épouſa, 1. *Pierre* de la Cour, Préſident des Comptes: 2. *Louis-Saladin* d'Anglurre de Bourlemont, Duc d'Atri, morte le 19 ſeptembre 1698; 4. *Simon* Colbert, Conſeiller au Parlement en 1683, & Aumonier du Roi; 5. NICOLAS Colbert, Seigneur de Turgis, Maître des Comptes qui a laiſſé poſtérité.

Le Chef de tous les Colberts, étoit CHARLES Colbert du Terron, Intendant de la Marine, & Conſeiller d'Etat, mort le neuviéme avril 1684, ne laiſſant que quatre filles, 1. *Françoiſe*, épouſe du Prince Carpégna, Romain; 2. *Magdelaine*, épouſe de M. de Gaſſion, Préſident au Parlement de Pau; 3. *Eutrope-Emilie*, mariée à *Claude*, Marquis de Bourdeille-d'Archiac, Comte de Matha, morte en mai 1675; 4. *Marie-Anne*, mariée 1. à *François* du Prat de Barbançon, Marquis de Cany, premier Maître d'Hôtel de Philippe de France, Duc d'Orléans: 2. à *Thomas-Hyacinthe* de la Connelaye, Maréchal des Camps & armées du Roi, & Gouverneur de Belle-iſle, morte le 15 juin 1719. Il y a encore eu de cette famille de Colbert, *André* Evêque d'Auxerre, mort le 19 juillet 1704, & *Michel* ſon couſin, Général de Prémontré, mort le 29 de mars 1702. * *Mémoires communiquez par* M. de Clairembaut.

COLBIAC. *Voyez* TOLBIAC.

COLBROOK. *Voyez* COLEBROOK.

* COLCA, ſorte d'oiſeau qui ne ſe trouve que dans l'Iſle de Suilskeraïa, l'une des iſles Hébrides. Les Habitans de l'Iſle de Lewis y vont tous les ans paſſer huit jours à la chaſſe de cette eſpéce d'oiſeaux. Ils ſont un peu plus gros qu'une oye, & leurs plumes n'ont aucun tuyau; ce n'eſt qu'un duvet mol & doux, attaché à leur peau. Elles leur tombent quand ils ont élevé leurs petits, & ils vont ſe jetter dans la mer, pour ne paroître plus juſqu'au printems ſuivant. * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe*, p. 1351.

COLCHESTER, que les Auteurs Latins nomment diverſement *Colonia*, *Colceſtria*, *Camoladunum*, & *Camulodunum*, ville d'Angleterre, dans le Comté d'Eſſex, ſur la riviére de Colne, à cinq ou ſix milles de la mer, & à environ cinquante de la ville de Londres. Colcheſter a un château très-ancien. La ville eſt grande, bien peuplée, & célébre par le long ſiége qu'elle ſoutint pendant les derniéres guerres civiles d'Angleterre, & par ſes huîtres. Ceux du païs diſent que ſainte Héléne, mére de l'Empereur Conſtantin *le Grand*, avoit pris naiſſance dans leur ville; mais aſſuré-

rément ils ſe trompent. * Camden, *Deſcr. Angl.*

COLCHIDE. *Cherchez* MINGRELIE.

* COLDER, petite riviére d'Angleterre, dans la province de Lancaſtre, entre les riviéres de Lune au nord, & de Ribbil au midi, perd ſes eaux dans le Wier ou Wyre.

COLDING ou COLDINGUE, ville du Nord-Jutland en Danemark, dans le Diocéſe de *Ripen*. Elle eſt ſituée dans un enfoncement que fait la Mer Baltique au détroit de Middelfart, & défendue par la forteresse d'Arnsbourg, où le Roi Chriſtian III mourut l'an *1559*. C'eſt ſur le pont de cette ville que tous les bœufs & chevaux qui ſortent du Jutland, payent un droit conſidérable nommé la *traite des bœufs*. Les Marchands d'Allemagne qui viennent les acheter tous les ans au commencement de l'Automne, les ménent de là à l'embouchure de l'Elbe, d'où ils vont les diſtribuer dans tous les Etats de l'Empire. * Audiffret, *Géogr. tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

COLDINGHAM, petite ville capitale de la province qu'on appelle *les Marches* dans l'Ecoſſe méridionale, eſt fort près de la côte, à deux ou trois lieues de la ville de Barwick, du côté du nord. Il y avoit autrefois à Coldingham une célébre Abbaïe de filles, dont on dit que l'Abbeſſe & les Religieuſes ſe coupérent le nez, les lévres & les oreilles, pour ſe garantir de la brutalité des Danois. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLDINGUE. *Voyez* COLDING.

COLDITZ, petite ville du Cercle de la Haute-Saxe, dans le territoire de Leipſic en Miſnie, ſur les deux bords de la riviére de Mulde, tout auprès de ſon embouchure, & à ſept lieues de la ville de Meiſſen ou Miſnie, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COLE, petite riviére d'Angleterre, prend ſa ſource dans la province de Worceſter, coule du ſud-oueſt au nord-eſt, arroſe le bourg de Coleshill, auquel elle donne ſon nom, & ſe jette là dans la riviére de Tame.

* COLE, petite riviére d'Angleterre, roule ſes eaux du nord au ſud entre les Comtez de Middleſex & de Buckingham, arroſe le bourg de Colebrook auquel elle donne ſon nom, & ſe jette dans la Tamiſe cinq ou ſix lieues au deſſus de Londres, en ligne droite, & non ſuivant le cours de la Tamiſe.

COLEBROOK, bourg d'Angleterre avec marché dans le Comté de Buckingham, dans le quartier nommé *Stock* ſur la riviére de Cole, à 18 milles Anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

* COLEMAN (Edouard) Secretaire du Duc d'Yorck, impliqué dans la conſpiration des Catholiques en Angleterre, fut arrêté ſur la dépoſition de Titus Oates. En 1678, le 17 novembre, on produiſit deux témoins contre lui, ſavoir, Oates & Bedloe, & ſur leurs dépoſitions, il fut déclaré coupable de trahiſon; après quoi il fut condamné à la mort. Le troiſiéme décembre il fut pendu & coupé en quartiers ſelon la coutume. On peut voir un detail exact de tout ce qui le regarde, dans l'Hiſtoire d'Angleterre de M. de Rapin Thoyras, *tome* 9. *l.* 23. *p.* 410. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428 & 429.

COLEOVERTON. *Voyez* COLLERTON.

COLEPÉPER, ou CULPÉPER, (Lords) en Angleterre. Tous les Hiſtoriens accordent une grande ancienneté à cette famille. Le Chevalier *Géofroy Colpeper* de Peppenbury en Kent, étoit premier Shérif du Comté de Kent, du tems d'Edouard I. Le Chevalier *Thomas* Colepéper fut Gouverneur de Winchelſea ſous Edouard II. *Jean* Colepéper fut Juge ſous Henri VI, & laiſſa une fille unique ſon heritiére, qui ſe choiſit un époux de la Maiſon de Harrington, au grand avantage de cette famille. *Richard* Colepéper d'Oxheath, fut encore premier Shérif de Kent ſous Edouard IV. Henri VIII fit placer dans la galerie de Whitehall les armes de deux Colepépers qui s'étoient diſtinguez par leur valeur auprès de Tournay & dans la bataille près de Guinegatte. Le Chevalier *Thomas* Colepéper d'Aylesford, vivoit du tems de la Reine Elizabeth & de Jaques I. Le Chevalier *Thomas* Colepéper de Hollingbourn a beaucoup fait & ſouffert pour la famille des *Stuarts*. *Guillaume* Colepéper d'Aylesford ou de Preſton-Hall, fut créé Baronnet d'Angleterre le 17 mai 1627. Le Chevalier *Jean* Colepéper de Bedgebury s'éleva encore davantage: car après avoir été Député au Parlement de la part du Comté de Kent en 1641, & après avoir fait paroître dans cette fonction autant de fidélité & de zéle pour les intérêts du Roi, que d'habileté dans les affaires, Charles, I. du nom, le fit Pair d'Angleterre avec le titre de Lord Colepéper, le 21 octobre 1644. Sa fidélité envers le Roi fut conſtante. Il accompagna Charles II, pendant 12 années d'exil; & après le rétabliſſement de ce Roi, il fut fait Garde des Regîtres de la Chancellerie. Il mourut bientôt après en juillet 1660. Il avoit été marié deux fois, la premiére avec *Philippe*, fille du Chevalier Snelling dont il eut 1. *Alexandre*, qui mourut ſans héritiers avant ſon pére; 2. *Philippe*, mariée à Thomas Harla-Kenden de Woodchurch. Sa ſeconde épouſe *Judith*, fille du Chevalier Thomas Colepéper de Hollinghourn, lui donna quatre fils, *Thomas*, *Jean*, *Cheney* & *François*; & trois filles, *Elizabeth*, *Judith* & *Philippe*. Thomas ſucceda à ſon pére dans la dignité de Lord & épouſa *Marguerite* von Heſſen, fille d'un Gentilhomme Allemand du Duché de Bergen: il n'en eut qu'une fille, qui épouſa *Thomas*, Lord Fairfax. Ainſi après la mort de *Thomas*, le titre de Lord Colepéper tomba ſur ſon frére *Jean*, qui ſe maria avec *Françoiſe*, fille du Chevalier Thomas Colepéper de Hollingbourn. * Clarendon's, *Hiſt. of England. Peerage of England*, *tome* 3.

COLERUS, (Chriſtophle) né en Franconie avoit donné de grandes eſpérances par rapport à la belle Litterature. Mais il mourut fort jeune dans l'Autriche. Cependant on a de lui pluſieurs Ouvrages, *De Ratione diſcendi Jus Civile Diatribe*; *De ordinando ſtudio politico*, *Epiſtolæ*; *In Salluſtii Bellum Catilinarium Commentarius*; *Notæ in Epiſtolas duas Salluſtii ad Julium Cæſarem de Republica ordinanda*; *Commentarius in Tacitum de Situ, Moribus, Populiſque Germaniæ*; *Spicilegium in Tacitum*; *Animadverſiones in eundem*; *Scholia in Martialem*; *Erotemata Proſodiæ Græcæ*; *Notæ in Terentium*; *Parerga ad varios locos Pandectarum*; *Notæ in Valerium Maximum*; *Expoſitio Pſalmorum Davidis & Hymnorum in utroque Teſtamento*; *Poëmata*; *Annotationes ad Alexandrum ab Alexandro*. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 459. édit. de Hollande, 1715.

COLESHILL, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Warwick, qu'on appelle *Hemlingford*, ſur la riviére de Cole. Le Lord Digby avoit une belle maiſon de campagne près de ce bourg, qui eſt à cent un milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

COLET, (Jean) fils aîné de HENRI Colet, Chevalier doré, & deux fois Lord Maire de Londres, né en cette ville en 1466, fut élevé à Oxford, où il fit de grands progrès en Logique, en Philologie, & en Mathématiques. Après quoi il voyagea en France, & en Italie, étudia en Théologie, & fut admiré des Etrangers pour ſon profond ſavoir. En 1504, il retourna en Angleterre pour quelque tems, & fut fait Docteur en Théologie. Henri VII lui donna le Doyenné de S. Paul, Cathédrale de Londres; & en 1512, il fonda l'Ecole du même nom. Il embraſſa la Religion Reformée ſous Henri VIII. On a de lui un Traité de l'éducation des enfans; un autre du réglement des mœurs; des Sermons ſur ſaint Paul, ſur ſaint Mathieu, ſur les Proverbes. Il mourut en 1519. * *Athen. Oxon. Hiſtoire de la cathédrale de S. Paul* par Guillaume Dugdale. *Voyez* auſſi *Biblioth. Angloiſe*, *tome* 12. *p.* 245.

COLÉTE Boilet, Reformatrice de l'Ordre de ſainte Claire, née à Corbie en Picardie, le 13 janvier 1380, étoit fille de *Robert* Boilet, Charpentier, & de *Marguerite* Moyon, qui étoit preſque ſexagenaire. Elle paſſa les premieres années de ſa vie dans la penitence; & après la mort de ſon pére & de ſa mére, ayant diſtribué aux pauvres ce qu'ils lui avoient laiſſé, elle ſe retira dans un couvent de Beguines, qui vivoient ſous la direction des Religieux de ſaint François. Ayant trouvé cet inſtitut trop relâché, elle paſſa dans celui des Urbaniſtes, puis dans celui des Benedictines; mais ne trouvant pas dans tous ces Ordres de quoi ſatisfaire ſon zéle, elle prit l'habit du Tiers-Ordre de ſaint François, dit *de la penitence*, fit un vœu particulier de clôture, & pratiqua de grandes auſteritez. Elle ſe trouva enſuite engagée à travailler à la réforme des Religieuſes de ſainte Claire; & alla en 1400, trouver à Niſſe Pierre de la Lune, que l'on reconnoiſſoit en France pour Pape, ſous le nom de Benoît XIII. Elle obtint de lui tous les pouvoirs qu'elle pouvoit ſouhaiter, & voulut mettre la réforme dans l'Ordre de ſainte Claire. N'en ayant pu venir à bout en France, elle ſe retira en Savoye, où elle établit ſa réforme, qui ſe répandit dans la ſuite dans pluſieurs provinces. Elle mourut à Gand le ſixiéme de mars de l'an 1447, âgée de 66 ans & de 52 jours. Elle n'a point été canoniſée; mais les Papes ont permis qu'on célébrât ſolemnellement ſa fête dans l'Ordre. Quelques Religieux de S. François embraſſerent auſſi ſa réforme, & l'opinion de ſainteté que leurs auſteritez leur aquit, engagea divers Seigneurs à leur procurer des établiſſemens. Ils eurent ſur tout beaucoup de maiſons en Bourgogne, où on les appelloit les Coletans, mais Léon X les réünit en 1517, aux Obſervans. * *Vie de cette Sainte par* Pierre de Vaux. Surius. Baillet, *Vies des Saints*, *ſixiéme mars*. Heliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 7. *ch.* 11.

COLFORD, bon bourg d'Angleterre dans le Comté de Gloceſter, aux confins de celui de Monmouth, à trois lieues de la ville de ce nom vers l'Orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COL-HOZE, COLHOZE, CHOL-HOZA ou CHOLHOZA, pére de *Spallum* ou *Sellum*, Iſraëlite, l'un de ceux qui travaillérent à réparer Jéruſalem, après le retour de la captivité de Babylone. * *Néhémie*, ou II. *Eſdras*, *ch.* 3. *v.* 15.

COLIBRE, le Mont-Coubre, en Latin *Colubraria*, Iſle de la Mer Méditerranée. Elle eſt dans le Golfe de Valence, entre l'Iſle d'Yvica & l'embouchure de l'Ebre. On prétend qu'elle a pris ſon nom de la quantité de ſerpens qu'il y avoit. Elle eſt petite, deſerte, & a été partagée par la mer en ſix ou ſept portions, qu'on peut mieux nommer des écueils ou des rochers, que des iſles. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLIBRE, ville. *Voyez* COLLIOURE.

COLIGNI. *Voyez* COLIGNY.

* COLIGNON, Graveur à l'eau forte, Diſciple de Callot, a gravé pluſieurs piéces d'après ſon Maître & dans ſa maniére. * Félibien, *Entretien ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 3. *Entr.* 7. *p.* 345. edit. de Trévoux, 1725.

COLIGNY, bourg dans la Franche-Comté de Bourgogne avec titre de Comté. Il eſt connu ſous le nom de Coligny *le Vieil*, pour le diſtinguer de Coligny *le Neuf* en Breſſe. Quelques Auteurs ont cru que Coligny *le Vieil* a été bâti par les Romains, & que c'eſt une des Colonies qu'ils établirent dans les Gaules. Il ſeroit pourtant difficile de le prouver; & il ſuffit de remarquer que c'eſt ce bourg qui a donné ſon nom à la célébre maiſon de Coligny, ſi noble & ſi ancienne.

COLIGNY, Maiſon. On croit que la Maiſon de Coligny vient des anciens Comtes de Bourgogne, depuis le X ſiécle.

I. HUMBERT, I. du nom, Seigneur de Coligny & du païs de Revermont, fonda en 1131, l'Abbaïe du Miroir au Vicomté d'Auxonne avec *Béatrix* ſa femme, dont il eut 1. GUERRIC, qui ſuit; 2. *Guillaume*; 3. *Humbert*; 4. *Guy*, Prieur d'Immont; 5. *Dalmas*; & 6. *Bernard* de Coligny.

II. GUERRIC, Seigneur de Coligny, & du païs de Revermont, ſuivit l'Empereur Conrad, au voyage qu'il fit en la Terre-Sainte en 1147, ſe ligua en 1161, avec Archambault, VII. du nom, Sire de Bourbon, & Regnault Sire de Beaugé, & mourut peu après, laiſſant pour enfans 1. HUMBERT II, qui ſuit; 2. *Guillaume*; & 3. *Gaultier*, Seigneur de S. André, vivant en 1178, & qui eut des enfans.

III. HUMBERT, II. du nom, Seigneur de Coligny & du païs de Revermont, accompagna en 1171, Robert, Duc de Bourgogne en la Terre-Sainte, & mourut en 1190, laiſſant d'*Ide* de Vienne, 1. *Amé*, Seigneur de Coligny *le Neuf*, de Marbos, &c. qui

fit

fit le voyage de la Terre-Sainte en 1202, ſe trouva à la conquête du Royaume de Conſtantinople, & mourut à la défenſe de la ville de Sevret le deuxieme ſeptembre 1205. On lui donne pour femme *Béatrix*, Dauphine de Vienne, fille de *Guigues*, Dauphin de Vienne, Seigneur d'Albon, & de *Béatrix* de Montferrat; & deux filles, ſavoir *Beatrix* de Coligny, Dame de Malleval, mariée en 1225, à *Albert*, III. du nom, Seigneur de la Tour-du-Pin, l'un des plus riches Seigneurs du Dauphiné; & *Marie* de Coligny, Dame de Varey, alliée à *Rodolphe*, I. du nom, Comte de Genéve. Les autres enfans de HUMBERT, II. du nom, Seigneur de Coligny, furent 2. *Guillaume*, Seigneur de Coligny *le Neuf*, après ſon frere, vivant en 1227; 3. HUMBERT, III. du nom, qui ſuit; 4. *Everard*, Archiprêtre de l'Abbaie d'Ambronay, vivant en 1212; 5. *Beatrix*, mariée à *Pierre*, Seigneur de Montmoret; & 6. *Alix* de Coligny, Dame de Cerdon, alliée à *Humbert*, II. du nom, Seigneur de Thoire, duquelle elle étoit veuve en 1216.

IV. HUMBERT de Coligny, III. du nom, Sire d'Andelot, mourut avant ſes fréres le 24 juin 1211, & eut pour enfans 1. AMÉ, II. du nom, qui ſuit; 2. *Gautier*, Seigneur de Montgiffon; & d'Andelot qui d'*Alix* de Commercy, ne laiſſa qu'un fils nommé *Humbert*, Seigneur d'Andelot, mort ſans poſtérité en 1274; 3. *Manaſſe* vivant en 1250; 4. *Guillaume*, Abbé de l'Iſle-Barbe, mort vers l'an 1240; & 5. *Hugues* de Coligny, Seigneur de Creſſia & de Civria, qui eut des enfans.

V. AMÉ, II. du nom, Seigneur de Coligny, de Chevreau & d'Andelot, vivoit en 1246. Il épouſa *Alix* de Cuſeau, fille de *Ponce*, III. du nom, Seigneur de Cuſeau, & de *Laurence* de Sénecey, Dame de Bar-ſur-Seine, dont il eut 1. ETIENNE, qui ſuit; 2. *Guy*, Prieur de Nantua, vivant en 1310; 3. *Guillemette*, mariée avant l'an 1240, à *Guillaume* Palatin, Seigneur de Mondidier & de Riotiers-ſur-Saone, morte en 1262; & 4. *Guillaume*, Seigneur de Coligny, de Chevreau & de Jaſſeron, qui étoit l'aîné, mort avant l'an 1275, ne laiſſant de *Béatrix* ſa femme, que *Marguerite*, Dame de Coligny *le Vieil* & de Chevreau, mariée à *Guy*, Seigneur de Montluel.

VI. ETIENNE de Coligny, I. du nom, Seigneur d'Andelot & de Jaſſeron, ſuivit Robert, Duc de Bourgogne en la guerre qu'il eut en 1284, pour la ſucceſſion du Dauphiné, contre Humbert, Seigneur de la Tour, qui en avoit épouſé l'hériuére, & fit ſon teſtament en 1318. Il épouſa *Iſabeau* de Forcalquier, Dame de Creſſia, fille aînée de *Gérard* de Sabran, dit *de Forcalquier*, & d'*Agnès* de Mont-ſaint-Jean, dont il eut 1. JEAN, qui ſuit; 2. BÉRAUD de Coligny, Seigneur de Creſſia & de Beaupont, Lieutenant au Comté de Bourgogne, qui a fait la premiére branche des Seigneurs de Creſſia, finie à *Henri* de Coligny, Seigneur de Creſſia, mort ſans alliance en 1407; 3. *Jeanne* de Coligny, alliée à *Humbert*, I. du nom, Seigneur de S. Amour; 4. *Marguerite*, mariée avant l'an 1304, à *Jean* de la Baume, Seigneur de Fromentes; & 5 *Aymée* de Coligny, qui épouſa *Berauld* de Joinville, Seigneur de Marnay, &c.

VII. JEAN de Coligny, I. du nom, Seigneur d'Andelot, mourut avant ſon pére. Il épouſa en 1298, *Jeanne* Dame de la Roche-du-Vanel, fille unique de *Milon*, Seigneur de la Roche, dont il eut 1. ETIENNE, II. du nom, qui ſuit; 2. *Jacques*, Chantre & Chanoine de Lyon, mort en novembre 1372; 3 *Jean*, mort avant l'an 1328; 4. *Marguerite*, alliée en 1320 à *Jean* d'Arbon, Seigneur de Coiges; 5. *Iſabeau*, Abbeſſe des Cordélieres de Château-Châlon, morte vers l'an 1369; & 6. *Jeanne* de Coligny, Religieuſe.

VIII. ETIENNE de Coligny, II. du nom, Seigneur d'Andelot, de Beaupont, &c. vivoit en 1331. Il avoit épouſé *Eléonore*, fille de *Humbert*, V. du nom, Seigneur de Thoire & de Villars, & d'*Eléonore* de Beaujeu, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui ſuit; 2. *Hugonin*, mort avant l'an 1395, ſans enfans de *Lucie* du Saix; 3. *Louiſe*, mariée à *Aymé*, Seigneur de Montaigny en Lyonnois; & 4. *Marguerite* de Coligny, alliée 1. à *Aymar* de Beauvoir, Seigneur de la Palu: 2. à *Jean* de Salins, Seigneur du Poupeto.

IX. JEAN, II. du nom, Seigneur de Coligny, d'Andelot, &c. ſuivit le Comte de Savoye dans la guerre qu'il fit aux Valaiſins, pour le rétabliſſement de l'Evêque de Sion, & vivoit en 1397. Il épouſa le 25 janvier 1357, *Marie* de Vergy, fille aînée de *Jean* de Vergy, II. du nom, dit *le Borgne*, Seigneur de Champlite, Sénéchal de Bourgogne, & de *Giſle* de Vienne, dont il eut 1. *Jean* de Coligny, mort du vivant de ſon pére, ſans laiſſer de poſtérité de *Giſle* de Beaujeu; 2. JACQUES, I. du nom, qui ſuit; 3. *Antoine*, Chanoine & Comte de Lyon, puis Obédiencier de l'égliſe de S. Juſt, vivant en 1402; 4. *Etienne*, Seigneur de Loyſia, mort ſans alliance avant l'an 1402; 5. *Giſle*, mariée 1. avant l'an 1390, à *Jean*, Seigneur de S. Amour: 2. à *Gérard* de Turcy, Seigneur de Noyers; 6. *Guillemette*, Abbeſſe de Château-Challon; 7. 8. *Catherine* & *Marguerite* de Coligny, Religieuſes.

X. JACQUES, I. du nom, Seigneur de Coligny, d'Andelot, &c. dit *Jacquemart*, ſuivit le Comte de Nevers en ſon voyage de Hongrie, & ſe trouva à la bataille de Nicopolis en 1396, fut l'un des Seigneurs qui allérent au devant de l'Empereur Sigiſmond en 1415, & l'accompagna juſqu'à Paris. Il ſuivit auſſi le Duc de Bourgogne, lorſqu'il vint à Paris en 1420, demander juſtice au Roi du meurtre du feu Duc Jean ſon pére, & fit ſon teſtament en 1434. Il épouſa *Huguette* de la Baume, fille aînée & hériſiére de *Humbert* de la Baume, Seigneur de Fromentes, & de *Catherine* de Luyrieux, dont il eut 1. GUILLAUME, II. du nom, qui ſuit; 2. *Claude*, Seigneur de Creſſia, mort ſans alliance avant l'an 1444; 3. *Etienne*, Seigneur de Creſſia, de Boutavant, &c. qui ſervit Charles, dernier Duc de Bourgogne dans toutes ſes guerres, mort ſans alliance après l'an 1482; 4. *Jean*, Chanoine de Lyon, Archidiacre de Challon, mort en 1460; 5. *Antoinette*, mariée avant l'an 1423 à *Philibert* Andrevet, Seigneur de Corſant; 6. *Marie*, alliée en juillet 1434, à *Boniface* de Chalant, III. du nom, Seigneur de Fénix en Piémont; & 7. *Catherine* de Coligny, mariée à *Jean*, Seigneur de Chevannes.

XI. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur de Coligny, d'Andelot, &c. ſuivit le parti du Prince d'Orange en 1430, fut l'un des deux cens Gentilshommes, qui s'obligerent pour le Duc de Savoye d'entretenir le traité fait avec le Roi de France en 1455, & mourut en 1463 ou 1464. Il avoit épouſé en juin 1437, *Catherine* de Saligny, Dame de Saligny & de la Motte-Saint-Jean, fille de *Jean-Lourdin*, II. du nom, Seigneur de Saligny & de la Motte-Saint-Jean, Connétable des Royaumes de Naples & de Sicile, & de *Jeanne* Braque, Dame de Châtillon-ſur-Loing, à cauſe de laquelle il eut les Seigneuries de Châtillon, d'Aillant, de Dannemarie & autres, & en eut pour enfans, 1. JEAN, III. du nom, qui ſuit; 2. *Lourdin*, inſtitué héritier de la Maiſon de Saligny, mort en 1466, à la ſuite du Duc de Bourbon, ſans alliance; 3. *Renaud*, Prieur d'Arbois, du Montet & de S. Vigor; 4. JACQUES, qui a fait *la branche des Seigneurs de* SALIGNY, *rapportée cy après*; 5. ANTOINE, qui a fait *la ſeconde branche des Seigneurs de* CRESSIA, finie en *Joachim* de Coligny, qui épouſa en 1644, *Jeanne* de Talaru Chalmazel, & mourut ſans poſtérité; 6. *Marie*, alliée en mars 1468, à *Antoine*, Seigneur de Chareil; & 7. *Louiſe* de Coligny, morte ſans alliance.

XII. JEAN, III. du nom, Seigneur de Coligny, d'Andelot, de Châtillon-ſur-Loing, d'Aillant, de Dannemarie-en-Puiſaye, &c. fut le premier de la famille, qui établit ſa demeure en France à cauſe des grands biens qu'il y poſſédoit. Il ſuivit le parti du Roi Louis XI, combattit pour ſon ſervice à la bataille de Montlehéri en 1465, & mourut après l'an 1480. Il épouſa en 1464, *Eléonore* de Courcelles, fille de Pierre de Courcelles de S. Lyebaut, de Tanlay, &c. & de *Prégente* de Melun-la-Borde, dont il eut 1. *Jacques*, II du nom, Seigneur de Coligny, d'Andelot, de Châtillon-ſur Loing, &c. Prévôt de Paris, qui mourut à Ferrare de la bleſſure qu'il reçut au ſiége de Ravenne le 26 mai 1512, ſans laiſſer de poſtérité d'*Anne* de Chabannes, fille unique de *Jean*, Comte de Dampmartin, ni de *Blanche* de Tournon, ſes deux femmes; 2. GASPARD, I. du nom, qui ſuit; 3. *Prégente*, mariée en février 1479, à *Pierre*, Seigneur d'Aigreville en Gâtinois, morte en juin 1537; 4. *Marie*, alliée en même tems que ſa ſœur, à *George* Seigneur de Menthon, Chambellan du Duc de Savoye; 5. *Louiſe*, mariée 1. en janvier 1502, à *Louis* Seigneur de la Ferté-au-Vicomte en Anjou: 2. à *Lancelot* du Lac, Seigneur de Chémerolles, Gouverneur d'Orléans; 6. *Anne*, mariée en juin 1505, à *Gilbert* des Serpens, Seigneur de Chitain & de Baignaux, Grand Maréchal des Logis; & 7. *Charlotte* de Coligny, Thréſoriere de l'Abbaie des Dames de Troyes en 1510.

XIII. GASPARD de Coligny, I. du nom, Seigneur de Coligny, d'Andelot, de Châtillon-ſur-Loing, de Dannemarie, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi & Maréchal de France, fut honoré du collier de l'Ordre. En 1520, il fut préſent à l'entrevue du Roi François I & de Henri VIII Roi d'Angleterre, qui ſe fit au mois de juin, entre Guines & Ardres. Il ſervit enſuite en Picardie, & en Champagne contre l'Empereur Charles-*Quint*; & ſa Majeſté le choiſit pour être Lieutenant Général de l'armée, qu'il envoyoit au ſecours de Fontarabie. Mais en ce voyage le Maréchal de Coligny mourut de maladie à Aqs le 24 août de l'an 1522. Son corps fut apporté à Châtillon-ſur-Loing, & fut enterré dans la chapelle du château. Il avoit épouſé en 1514, *Louiſe* de Montmorency, Dame d'honneur de la Reine Eléonore d'Autriche, lors veuve de *Ferry* de Mailly, Baron de Conty, ſœur aînée d'*Anne* Duc de Montmorency, Pair & Connétable de France, morte en 1541, dont il eut 1. *Pierre* de Coligny, Seigneur de Châtillon, mort Enfant d'honneur du Roi François I, vers l'an 1534, à l'âge de 18 ans; 2. *Odet* de Coligny, Cardinal, Archevêque de Toulouſe, Evêque & Comte de Beauvais, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*; 3. GASPARD, II. du nom, qui ſuit; & 4. FRANÇOIS de Coligny, Seigneur d'Andelot, Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe, qui a fait *la branche des Seigneurs d'*ANDELOT, *rapportée cy-après.*

XIV. GASPARD de Coligny, II. du nom, Comte de Coligny, Seigneur de Châtillon-ſur-Loing, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant Général de Paris, de l'Iſle de France, de Picardie, d'Artois, & des villes du Havre de Grace, & de Honfleur, Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe & Amiral de France, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*, épouſa 1. en 1547, *Charlotte* de Laval, fille puînée de *Guy*, XV. du nom, Comte de Laval & d'*Antoinette* de Daillon, morte le troiſiéme mars 1568: 2. *Jacqueline* de Montbel, Comteſſe d'Entremons, fille unique de *Sebaſtien* de Montbel, Comte d'Entremons. L'amour de cette Dame fut extraordinaire, en ce qu'il n'eut point d'autre cauſe que la réputation de l'Amiral, qu'elle aimoit paſſionnément ſans l'avoir jamais vu. Elle en eut une fille poſthume nommée *Béatrix* de Coligny, mariée le 30 novembre 1600 à *Claude Antoine* Bon, Baron de Meouillon & de Montauban. Du premier lit, vinrent 1. 2. 3. N. . . *Henri* & *Gaſpard*, morts jeunes; 4. FRANÇOIS, qui ſuit; 5. *Odet*, mort ſans alliance; 6. *Louiſe*, née le 28 ſeptembre 1555, mariée 1. en mai 1571, à *Charles*, Seigneur de Teligny en Rouergue, de Lierville, du Châtelier & de Montreuil Bonnin, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant de la compagnie de l'Amiral de Châtillon: 2. en avril 1583, à *Guillaume* de Naſſau, Prince d'Orange, morte en 1620; 7. *Renée*, née en 1561, morte à la Rochelle ſans alliance; & 8. CHARLES de Coligny, Marquis d'Andelot, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général en Champagne, né le dixiéme décembre 1565, qui abjura la Religion Réformée, & mourut le 27 janvier 1632, en ſa 68 année. Il avoit épouſé en février 1597, *Huberte* de Chaſtenay, Dame de Dinteville & de Lanty, fille de *Joachim*, Seigneur de Lanty, & d'*Agnès*, Dame de Dinteville, dont il eut *François* de Coligny, Marquis d'Andelot, qui ſe retira dans la Congrégation des Péres de l'Oratoire de Paris, où il mourut; *Bernard*, Marquis d'Andelot, mort avant l'an 1630, ſans enfans de *Gabrielle* de Pouilly, fille puînée de *Simon* de Pouilly, Baron d'Eſne, & *Marie-Marguerite* de Coligny, mariée à *Pierre-Erneſt*, Comte de Créange morte en 1673.

XV.

XV. François de Coligny, Comte de Coligny, Seigneur de Châtillon-ſur-Loing, &c. Amiral de Guienne, Colonel de l'Infanterie Françoiſe, Gouverneur de Rouergue & de Montpellier, né le 28 avril 1557, ſe refugia à Genéve, puis à Bâle après la mort de ſon pére. Etant de retour en Languedoc, il ſe joignit au parti des Mécontens en 1575, fit lever le ſiége de Montpellier au Maréchal de Bellegarde en 1577, & fut pourvu du Gouvernement de Montpellier & du païs de Rouergue en 1586, par le Roi de Navarre, qui lui donna encore la charge de Colonel Général de ſon Infanterie, &, après ſon avénement à la Couronne, celle d'Amiral de Guienne en 1589, dont il ne jouit pas long tems: car il mourut en 1591. Il avoit épouſé le 18 mai 1581, *Marguerite* d'Ailly, fille aînée de *Charles*, Seigneur de Segneville, & de *Françoiſe* d'Ouarty, dont il eut 1. *Henri*, Comte de Coligny, Amiral de Guienne, tué d'un coup de mouſquet au ſiége d'Oſtende le dixiéme ſeptembre 1601; 2. Gaspard, III. du nom, qui ſuit; 3. *Charles*, Seigneur de Beaupont, mort ſans alliance; & 4. *Françoiſe* de Coligny, mariée en 1602, à *René* de Talenſac, Seigneur de Loudriére, morte en 1637.

XVI. Gaspard de Coligny, III. du nom, Comte de Coligny, Seigneur de Châtillon-ſur-Loing, Amiral de Guienne & Maréchal de France, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*, épouſa le 13 août 1615, *Anne* de Polignac, fille de *Gabriel*, Seigneur de S. Germain, & d'*Anne* de Valzergues, dont il eut 1. *Maurice*, Comte de Coligny, mort ſans alliance le 23 mai 1644; 2. Gaspard, IV. du nom, qui ſuit; 3. *Henriette*, mariée, 1. en août 1543, à *Thomas* Hamilton, Comte de Hadington, Ecoſſois: 2. à *Gaſpard* de Champagne, Comte de la Suſe duquel elle ſe fit ſéparer, rentrée dans le ſein de l'Egliſe Catholique en 1653, & morte le dixiéme mars 1673, recommandable par ſes Poëſies, & ſur tout par ſes excellentes Elégies; & 4. *Anna* de Coligny, mariée en 1648, à *George*, Duc de Wirtemberg, Comte de Montbéliard, morte le 23 janvier 1680.

XVII. Gaspard de Coligny, IV. du nom, déſigné Duc de Châtillon, Comte de Coligny, Marquis d'Andelot, Lieutenant Général des armées du Roi, abjura la Religion Réformée en mai 1643, mourut au château de Vincennes d'une mouſquetade qu'il avoit reçue à l'attaque de Charenton, près de Paris, pendant les troubles, le neuviéme février 1649, en ſa 39 année, & fut enterré en l'égliſe de l'Abbaïe de Saint-Denys en France. Il épouſa *Elizabeth-Angélique* de Montmorency, fille de *François*, Seigneur de Bouteville, Comte de Luſſe, & d'*Iſabelle* de Vienne; & étant reſtée veuve, elle prit une ſeconde alliance en 1663, avec *Chriſtian-Louis*, Duc de Meckelbourg, Prince des Vandales, & mourut à Paris le 24 janvier 1695, âgée de 69 ans, ayant eu de ſon premier mariage *Henri Gaſpard* de Coligny, Duc de Châtillon, né poſthume, mort jeune le 25 octobre 1657.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'ANDELOT, Comtes de Laval.

XIV. François de Coligny, Seigneur d'Andelot, &c. Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe, fils puîné de Gaspard de Coligny, I. du nom, Seigneur de Coligny, & Maréchal de France, & de *Louiſe* de Montmorency, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*, épouſa 1. en mars 1547, *Claude* de Rieux, Comteſſe de Laval & de Montfort, ſeconde fille de *Claude*, I. du nom, Sire de Rieux, Comte de Harcourt & d'Aumale, & de *Catherine*, Comteſſe de Laval & de Montfort, ſa premiére femme: 2. en août 1564, *Anne* de Salm, veuve de *Balthazar* de Hauſſonville, Seigneur d'Eſſey-Turqueſtein, Grand-Maître d'Hôtel du Duc de Lorraine, & fille de *Jean*, Comte de Salm en Lorraine, & de *Louiſe* de Stainville. Du premier lit ſortirent 1. Paul qui ſuit; 2. *François*, Sire de Rieux, mort à Taillebourg de la bleſſure qu'il avoit reçue au combat de Montbracquet le 29 avril 1586, en ſa 27 année, ſans laiſſer d'enfans de *Jeanne* de la Motte, Dame de Vaucler, fille aînée de *Joſeph*, Seigneur de Vaucler, & de *Catherine* de Tournemine: & 3. *Marguerite* de Coligny, née en février 1553, ſeconde femme de *Julien* de Tournemine, Seigneur de Montmoreac, morte en couches de ſon premier enfant: du ſecond lit vinrent 4. *François* de Coligny, Seigneur de Tanlay, mort à Saint-Jean-d'Angely en 1586, à l'âge de 21 ans; 5. *Benjamin*, Seigneur de Sailly & de Courcelles, tué à la défaite du régiment de Thiercelin à Montbracquet, près de Saintes le ſeptiéme avril 1586; & 6. *Anne* de Coligny, Dame de Tanlay, mariée à *Jacques* Chabot, Marquis de Mirebeau, Chevalier des Ordres du Roi.

XV. Paul de Coligny, dit Guy XIX, Comte de Laval & de Monfort, né le 13 août 1555, mourut au château de Taillebourg le 15 avril 1586, laiſſant d'*Anne* d'Alégre, fille aînée de *Chriſtophle*, Marquis d'Alégre, qu'il avoit épouſée le premier ſeptembre 1583, Guy XX, qui ſuit.

XVI. Guy, XX. du nom, Comte de Laval & de Monfort, né le ſixiéme mai 1585, fut élevé à Sedan, puis à Caen, & ayant atteint l'âge de 18 ans, il voyagea en Italie & en Flandre; ſe trouva à la priſe de l'Ecluſe; paſſa en Hongrie au ſervice de l'Empereur contre les Turcs, où il fit paroître tant de valeur & de courage, que l'Empereur lui donna le commandement de mille chevaux; & pourſuivant les ennemis, il fut bleſſé d'un coup d'arquebuſe, dont il mourut le 30 décembre 1601, en ſa 20 année ſans avoir été marié.

BRANCHE DES SEIGNEURS de SALIGNY.

XII. Jacques de Coligny, quatriéme fils de Guillaume, Seigneur de Coligny, & d'Andelot, & de *Catherine*, Dame de Saligny, fut ſubſtitué à *Lourdin* de Coligny ſon frére, en tous les biens de la Maiſon de Saligny. Il ſuivit le parti du Duc de Bourgogne en la guerre du bien public; demeura priſonnier à la journée de Montlehéry en 1465, puis dans une autre rencontre au Comté de

Bourgogne en 1475, & mourut fort âgé en 1510, laiſſant d'*Iſabeau* de Ternant, fille de *Charles*, Seigneur de Ternant, & de *Jeanne* de Vienne, 1. Renaud, qui ſuit; 2. *Claude*, Baron de Rouſſet, de Creſſia, &c., mort au ſervice du Roi François I, à la bataille de Pavie, ſans laiſſer d'enfans de *Louiſe* Girard, fille de *Jacques*, Seigneur de Pacy, qu'il avoit épouſée en juin 1516; 3. *Jean*, Religieux à Cluny, Prieur de Drompuins; 4. *Marguerite*, alliée en août 1505, à *Charles*, Seigneur de Saillant & de Lys; 5. *Marie-Antoinette*; 6. *Anne*, Religieuſe; & 6. *Philippe* de Saligny, mariée 1. en décembre 1511, à *Guillaume* de Malain, Seigneur d'Antigny: 2. à *Antoine* de Lugny, Seigneur d'Igié.

XIII. Renaud, Seigneur de Saligny, Baron de la Motte-Saint-Jean, &c. ſervit en 1509, à la bataille d'Aignadel, à celle de Marignan, & en pluſieurs autres rencontres; & vivoit en 1547. Il avoit épouſé en mai 1513, *Jacqueline* de Montboiſſier, fille de *Jean*, Baron de Montboiſſier, & de *Marguerite* de Vienne-Liſtenois, dont il eut 1. *Jean*, mort jeune; 2. Marc-Lourdin, qui ſuit; 3. *François*, mort jeune; 4. *Jacqueline*, mariée 1. en ſeptembre 1550, à *Gilbert* de Langheac, Seigneur de Dalet: 2. en juillet 1566, à *Jean* de Durat, Seigneur Des-Portes, Chevalier de l'Ordre du Roi; 5. *Antoinette*, alliée en avril 1555, à *Pierre* Seigneur d'Amanzé; & 6. *Anne* de Saligny, Religieuſe.

XIV. Marc-Lourdin, Seigneur de Saligny, Baron de la Motte-Saint-Jean, &c. l'un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, étoit dans la ville de Saint Quentin, lorſqu'elle fut aſſiégée par les troupes du Roi d'Eſpagne en 1557. Il ſuivit toûjours le parti du Roi dans les guerres civiles, ſe trouva aux batailles de Dreux & de Saint-Denys, & fut honoré du collier de l'Ordre de Saint-Michel; puis s'étant retiré dans ſes terres, il y mourut le premier novembre 1597, laiſſant de *Gabrielle* Loup, fille de *Louis*, Seigneur de Pierrebrune, & d'*Antoinette* de la Fayette, qu'il avoit épouſée en juin 1550, 1. Gaspard, qui ſuit; 2. *Louis*, Baron de Rouſſet, né en juillet 1565, mort à Rome d'une bleſſure qu'il reçut en un combat particulier, le ſixiéme juin 1583; 3. 4. *Anne* & *Françoiſe*, ſucceſſivement, Prieures de Saint-Thomas en Forez; 5. 6. *Jeanne* & *Jacqueline*, Religieuſes; & 7. *Eléonore* de Saligny, mariée à *Jean* d'Anlezy, Seigneur de Dunflun.

XV. Gaspard de Coligny, Seigneur de Saligny, Baron de la Motte Saint-Jean, du Rouſſet, &c. Lieutenant Général pour le Roi en Bourbonnois, aſſiſta à l'aſſemblée des Etats Généraux convoquée à Paris en 1614, comme Député de la Nobleſſe de Bourbonnois, & mourut en 1629. Il avoit épouſé en novembre 1584, *Françoiſe* de la Guiche, fille de *Claude*, Seigneur de Saint-Géran, & de *Suſanne* des Serpens, Dame de Chitain, dont il eut 1. Gaspard, II. du nom, qui ſuit; 2. *Claude*, Baron du Rouſſet, mort en 1633, ſans laiſſer de poſtérité de *Claude* de Montjournal, fille de *François*, Seigneur du Vergier, & d'*Hilaire* de Trouſſebois, qu'il avoit épouſée en novembre 1609; 3. *Jean*, Chevalier de Malte, tué à l'aſſaut de Saint-Antonin en 1622; 4. *Jacques-Hélie*, auſſi Chevalier de Malte, mort de la bleſſure qu'il reçut à l'aſſaut de Bletterans en Franche-Comté, en 1637; 5. *Eléonore*, mariée en juillet 1604, à *Claude* de Gadagne, Seigneur de Beauregard; 6. *Diane*, Prieure de Saint-Thomas en Forez; & ſept autres filles Religieuſes.

XVI. Gaspard de Coligny, II. du nom, Comte de Saligny, Baron de la Motte-Saint-Jean, du Rouſſet, &c. Gouverneur d'Autun & Baillif de Charolois, né en juin 1590, ſervit le Roi dans toutes ſes guerres, & fut envoyé en Normandie en 1640, avec des troupes, pour appaiſer le ſoulevement des peuples, & y maintenir l'autorité du Roi. Il épouſa en juin 1610, *Jacqueline* de Montmorin, fille de *Gaſpard*, Baron de Saint-Herem, & de *Claude* de Chaſeron, Dame de Volore, dont il eut 1. Gaspard, III. du nom, qui ſuit; 2. Jean, *dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frére aîné*; & 3. *Claude* de Coligny, Religieuſe au Paroy-le-Monial.

XVII. Gaspard de Coligny, III. du nom, Marquis de Saligny, Comte de Dorne, &c. fut tué à l'attaque de Charenton, le huitiéme février 1649. Il avoit épouſé *Marguerite-Gilberte* de Roquefeuille, héritiére de ſa Maiſon. Elle prit une ſeconde alliance en février 1555, avec *Claude-Yves*, Marquis d'Alégre, & mourut le premier février 1699, ayant eu de ſon premier mariage 1. *Gaſpard* de Coligny, IV. du nom, Marquis de Saligny, mort ſans alliance; & 2. *Iſabelle* de Coligny, mariée à *Noël-Léonor* Palatin de Dyo, Comte de Montperoux.

XVII. Jean, Comte de Coligny, Baron de la Motte-Saint-Jean, &c. fils puîné de Gaspard, II. du nom, Comte de Saligny, & de *Jacqueline* de Montmorin-Saint-Herem, fut Gouverneur d'Autun, & Lieutenant Général des armées du Roi, qui le choiſit en 1664, pour commander le ſecours & la Nobleſſe que le Roi envoya en Hongrie contre les Turcs, où il contribua beaucoup à la victoire remportée ſur le Grand Viſir au paſſage du Raab. L'Empereur Léopold lui en marqua ſa reconnoiſſance par trois lettres qu'il lui écrivit, & avec leſquelles il lui envoya ſon portrait. Il mourut le 16 avril 1686, ayant eu d'*Anne-Nicolle* Cauchon-de-Maupas, Dame du Tour & de Saint-Ymoge, fille de *Jean-Baptiſte* Cauchon-de-Maupas, Baron du Tour, &c. & de *Marie* Morillon, 1. Alexandre-Gaspard qui ſuit; 2. *Marie* de Coligny, alliée en 1687, à *Louis* de Mailly, Marquis de Neſle, Maréchal des camps & armées du Roi, morte le 17 août 1693, en ſa 26 année; & autres enfans morts jeunes.

XVIII. Alexandre-Gaspard, Comte de Coligny, après avoir été Abbé de Saint-Denys de Rheims, & de l'Iſle-Chauvet, fut Meſtre-de-camp du régiment de Condé Cavalerie, & mourut le 14 mai 1694, âgé de 32 ans, étant le dernier de cette illuſtre Maiſon, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie-Conſtance-Adelaïde* de Madaillan, fille d'*Armand*, Marquis de Laſſé, & de *Marie-Marthe* Sibour. * *Voyez l'Hiſtoire de la Maiſon de Coligny* par du Bouchet; *celle de Breſſe* par Guichenon. Le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers*. Du Chêne, *Hiſtoire de Montmorency*. Guichardin. Du Bellay. De Thou. Dupleix. Godefroy, &c.

COLIGNY (Odet de) Cardinal de Châtillon, Archevêque de Toulouſe, Evêque & Comte de Beauvais, Abbé de Saint-Bénigne de Dijon, de Fleuri, de Ferriéres, & des Vaux-de-Cernay, né le dixiéme juillet 1515, étoit fils de GASPARD de Coligny, I. du nom, Maréchal de France, & de *Louïſe* de Montmorency. Il fut élevé avec beaucoup de ſoin, & ſe diſtingua par ſon eſprit, & par ſon amour pour les Belles Lettres. Le Pape Clément VII le fit Cardinal en 1535, à ſon entrevue avec le Roi François I, à Marſeille. Il adhéra aux ſentimens de l'Amiral, & de d'Andelot ſes fréres que Calvin avoit attirez dans ſes ſentimens. Enſuite il rendit de grands ſervices à ceux de ſon parti, & le Pape Pie IV le priva de la pourpre dans un Conſiſtoire ſecret. Cela ne toucha point ce Cardinal, qui épouſa *Elizabeth* de Hauteville, Dame de Loré, qu'il avoit entretenue quelque tems en ſecret; & les Huguenots qui ſouhaittoient avoir dans leur parti un Cardinal marié, l'obligérent de l'épouſer. Il la faiſoit appeller hautement *la Comteſſe de Beauvais*, & quoique le Pape l'eût dégradé, il ne laiſſa pas de ſe marier en habit de Cardinal, & d'aſſiſter dans le même habit, à l'Acte de la majorité de Charles IX, lequel ſe fit au Parlement de Rouen. Même, pour braver le ſaint Siége & le Clergé de France, il voulut que ſa femme fût préſente à cette cérémonie. Cette Dame demanda en 1602 ſon douaire; mais elle en fut déboutée par Arrêt du Parlement de Paris. Le Cardinal connu ſous le nom de Comte de Beauvais, ſe vit obligé de paſſer en Angleterre pour ſe mettre en ſûreté. Il n'y fut pas inutile à ceux de ſon parti, qui reçurent peu de tems après l'argent, le canon, & les autres proviſions que la Reine Elizabeth leur envoya à ſa ſollicitation. Ce fut lui qui conſeilla à la même Princeſſe de retenir par forme de prêt les ſommes que les Marchands d'Italie avoient en Angleterre & dont l'Ambaſſadeur de Philippe ſollicitoit le tranſport. Il fit comprendre à la Reine que cet argent tomberoit entre les mains du Duc d'Albe qui s'en ſerviroit à détruire les Proteſtans, & que de la ſorte ſans y penſer elle fourniroit des armes aux ennemis de ſes fréres: le Conſeil fut goûté & ſuivi. Dans le même tems que ce Comte négocioit le mariage du Roi de Navarre avec la Reine Elizabeth, il fut empoiſonné le 14 février 1571, par ſon valet de Chambre, qui s'étant ſauvé, fut arrêté à la Rochelle & puni de mort. * Sponde, *in Annal.* D'Aubigné, *Hiſt. l. 4. ch.* 14. De Thou. Petramellarius. Ciaconius. Du Bouchet. Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c. De Larrey, *Hiſt. d'Anglet. tome* 3. *p.* 162. 172. 220. Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, &c. tome* 2. On peut auſſi conſulter ce qu'en dit M. Jurieu *dans ſon Hiſtoire du Calviniſme & du Papiſme, mis en paralléle, ſeconde partie, ch.* 11.

COLIGNY (Gaſpard de) II. du nom, Comte de Coligny, Seigneur de Châtillon-ſur-Loing, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant Général de la ville de Paris, de l'Iſle de France, de Picardie, d'Artois, du Havre de Grace & de Honfleur, Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe, & Amiral de France, a été l'un des plus célébres Capitaines de ſon tems. Il étoit fils de GASPARD, I. du nom, Maréchal de France, & de *Louïſe* de Montmorency, & naquit le 16 février de l'an 1516. Dès ſa plus tendre jeuneſſe il porta les armes, & ſe trouva l'an 1541, au ſecours de Landreci; & deux ans après, à la bataille de Cérizoles ſous le régne du Roi François I. Il ſe ſignala encore davantage ſous celui de Henri II, & la faveur du Connétable de Montmorency, ſon oncle, y contribua beaucoup. Le Roi lui donna la Charge de Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe, avec le collier de ſon Ordre, & l'envoya conclurre la paix avec les Anglois en 1550. Depuis, il ſuivit ce Monarque au voyage qu'il entreprit pour la défenſe des Princes d'Allemagne; & après la mort du Seigneur d'Annebaut, il fut pourvu de la charge d'Amiral de France le onziéme novembre 1552. L'année ſuivante, il combattit à l'avantgarde de l'armée que le Roi commanda en Flandre; & en 1554, il contribua beaucoup à la victoire qu'on remporta à Renti. Coligny fit des réglemens très-utiles pour les gens de pié, & rétablit la diſcipline militaire. Ce fut preſque en même tems, qu'il obtint le Gouvernement de Picardie & d'Artois. Enſuite il fut envoyé avec Sébaſtien de l'Aubépine, pour traiter avec Charles, Comte de Lalain, Député de l'Empereur, & il conclut le cinquiéme février 1556, une tréve qui ne dura pas long-tems, Coligny eut ordre d'être le premier à la rompre. Il ſe prépara pour ſurprendre Douay, la nuit du ſixiéme janvier, pendant laquelle les Habitans étoient enſevelis dans le vin; mais il fut découvert par une vieille, qui éveilla les Gardes. De là Coligny alla à Lens, entre Lille & Arras, la prit, la pilla; puis y mit le feu, & ſe retira, après avoir long-tems couru la frontiére, & avoir fait un grand butin. Les Eſpagnols aſſiégérent cette même année la ville de Saint-Quentin. L'Amiral ſe jetta dedans; mais la ville ayant été forcée, il reſta priſonnier de guerre. Après la mort du Roi Henri II, il prit la protection de la Religion Réformée, en fit profeſſion en 1560, & en fut preſque toûjours le Chef. On l'accuſa d'avoir eu part à la conjuration d'Amboiſe. Il s'en juſtifia pourtant, & vint même à la Cour, où il ſollicita la Reine mére de faire ceſſer la ſévérité, dont on uſoit envers les Proteſtans. Ce fut lui qui préſenta au Roi leur Requête dans l'aſſemblée des Notables qu'on tint à Fontainebleau le 24 août de l'an 1560. Enſuite il ſe déclara hautement contre la Maiſon de Guiſe, & forma un parti ſi fort & ſi puiſſant, qu'il en balança le pouvoir. En 1562, il combattit vaillamment à la bataille de Dreux qu'il perdit; & le Prince de Condé ayant été pris, il rallia l'armée, & voulut retourner au combat le lendemain; mais ce fut ſans effet. Il mena ſes troupes dans le Berri, où il prit Celles, & quelques autres places, & l'on y commit des deſordres épouvantables, ſur tout dans les égliſes. De là, il ſe rendit à Gergeau, vint à Orléans, & paſſa dans la Normandie, où il prit Caen, le Havre de Grace, &c. Au commencement de l'année 1563, François de Lorraine, Duc de Guiſe, étant occupé au ſiége d'Orléans, fut aſſaſſiné par Poltrot. On accuſa Gaſpard de Coligny d'en avoir ſçu le deſſein, mais il le déſavoua hautement, & s'en juſtifia par ſerment. L'Edit de Mars mit fin aux guerres domeſtiques. Elles recommencérent avec plus de fureur en 1567, où l'on donna la bataille de Saint-Denys. L'Amiral commandoit une partie de l'armée Huguenote, qui eut du pire; & le Connétable de Montmorency ſon oncle, qui commandoit l'armée Catholique y fut tué. Coligny prit enſuite diverſes places. Il commandoit en 1569, l'avant-garde de l'armée à la bataille de Jarnac, qui fut fatale aux Huguenots le 13 mars. Enſuite ayant été obligé de lever le ſiége de devant Poitiers, il perdit la bataille de Moncontour, donnée un Lundi troiſiéme octobre de la même année. Avant cela, il avoit été proſcrit par un Arrêt du Parlement, & on lui avoit ôté la charge d'Amiral. Mais la paix ayant été faite en 1571, le Roi Charles IX lui fit donner cent mille francs de l'Epargne, pour réparer les pertes particuliéres qu'il avoit faites pendant la guerre, lui fit d'autres graces, & lui rendit même la place qu'il avoit eue autrefois dans le Conſeil. L'année ſuivante il s'efforça de perſuader au Roi de faire la guerre aux Eſpagnols, dans les Païs-Bas. Quelque tems après, il ſe retira à ſa maiſon de Châtillon-ſur-Loing; & on l'invita de venir à la Cour, pour s'y trouver aux noces du Roi de Navarre, qui fut depuis le Roi Henri *le Grand*. Un Vendredi, comme il revenoit du Louvre, on lui tira un coup d'arquebuze d'une fenêtre, dont il fut bleſſé dangereuſement. Le Roi de Navarre & le Prince de Condé ſe plaignirent au Roi de cet aſſaſſinat; & ſa Majeſté en témoigna un déplaiſir extrême, & en fit rechercher exactement les auteurs. Elle fit même l'honneur à Coligny de lui rendre viſite, accompagné de la Reine mére, des Ducs d'Anjou & d'Alençon ſes fréres, & des plus grands Seigneurs de la Cour; mais ces feintes careſſes n'empêchérent pas qu'il ne fût maſſacré à *Paris*, dans ſa maiſon, rue de Béthiſi, le Dimanche 24 août, jour de la ſaint Barthélemi, l'an 1572. Son corps fut jetté par la fenêtre, expoſé durant trois jours à la fureur du peuple, & enfin mis au gibet de Montfaucon; d'où Montmorenci ſon couſin l'ayant fait tirer, le fit enterrer ſecrettement, dans la chapelle du château de Chantilli. Les Auteurs Proteſtans lui conſacrérent des Eloges magnifiques. Au contraire, le Parlement de Paris le condamna comme criminel de léze-Majeſté, & ſon effigie fut même trainée au ſupplice. Mais cet Arrêt fut depuis caſſé, ſous le régne de Henri *le Grand*. L'Amiral de Coligny avoit laiſſé des Mémoires qui furent remis entre les mains du Roi Charles IX. Ce Prince les trouva dignes d'être imprimez; mais Albert de Gondi, Maréchal de Rets, lui conſeilla de ne le pas permettre, & de jetter les Mémoires au feu. On a imprimé la Vie de l'Amiral de Coligny en 1686. M. Amelot de la Houſſaye parlant de l'Amiral, s'exprime de la ſorte. " Il ne ſe peut ,, dire quel grand homme d'Etat étoit l'Amiral de Châtillon, ni à ,, quel degré il fût parvenu par là, ſi ſa Politique eût changé d'objet. Il fut un des Auteurs de la révolution des Païs-Bas, & un des Architectes de la République que le Prince d'Orange y a érigée. L'Amiral, dit *Aubéry du Maurier*, conſeilla au Prince d'Orange de donner des commiſſions par mer à quantité de gens de qualité, fugitifs du Païs-Bas pour la perſécution du Duc d'Albe, aſſurant le Prince, que s'il pouvoit mettre le pié en Hollande, ou en Zélande, païs forts par leur ſituation, il ſeroit difficile de l'en tirer, *étant aimé* des peuples, qui ne lui manqueroient pas au beſoin. *Ce conſeil* fut très-ſalutaire au Prince d'Orange, & fut une eſpéce de prophétie de ſon établiſſement dans ces deux Provinces, où il fut auſſi heureux ſur mer, qu'il avoit été malheureux ſur terre. Car on a remarqué, qu'en dix ans de guerre continuelle, les Eſpagnols furent toûjours battus ſur mer par les Hollandois. L'Amiral ſe glorifioit quelques jours avant ſa mort, d'avoir cet avantage ſur Alexandre & ſur Céſar, de ſe trouver après la perte de quatre batailles, tout puiſſant parmi les ſiens, & formidable aux ennemis de ſon parti. Le courage & le ſens de l'Amiral, dit *Mézeray*, ne paroiſſoient jamais tant que dans l'adverſité. Les difficultez lui donnoient des lumiéres, & les périls l'affermiſſoient. Le Seigneur de *Toré* lui ayant été envoyé pour l'inviter de la part du Roi de venir en Cour, il répondit, qu'il n'y avoit point de Comte d'*Egmont* en France. Cependant après la paix de 1570, il oublia ſa réponſe & fit la même faute que le Comte, en ſe rendant à Paris. Celui qui lui donna le premier coup, fut un jeune Allemand, nommé *Béhem*, natif du Duché de Wirtemberg, lequel entrant dans ſa chambre, & le voyant aſſis dans une chaiſe à bras en robe & en bonnet de nuit, lui demanda, *étes vous l'Amiral?* " *Oui*, répondit-il, *mais qu'allez vous faire, mon ami, con-* ,, *ſidérez ma vieilleſſe.* ,, Là-deſſus Béhem lui fendit la tête d'un coup de ſabre, & laiſſa faire le reſte à ſes compagnons. Ce jeune Allemand épouſa depuis une fille naturelle du Cardinal de Lorraine, nommée *Anne*, qui avoit été fille d'honneur d'Elizabeth de France, Reine d'Eſpagne, troiſiéme femme de Philippe II. * De Thou, *Hiſt.* Davila, *Hiſt.* Du Bouchet, *Hiſtoire de Coligny.* Du Chêne. Godefroy. Brantôme, &c. Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, tome* 2. *Voyez* auſſi M. Jurieu dans l'endroit marqué à la fin de l'article précédent.

COLIGNY (Gaſpard de) III. du nom, Comte de Coligny, Seigneur de Châtillon-ſur-Loing, &c. Gouverneur de Montpellier & Maréchal de France, étoit fils de *François* de Coligny, Amiral de Guienne, & de *Marguerite* d'Ailli, & naquit le 26 juillet de l'an 1584. Il porta les armes en Hollande contre les Eſpagnols en 1614, & y exerça la charge de Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe. A ſon retour en France, on lui donna en 1616, le Gouvernement d'Aigues-mortes; & en 1622, le Bâton de Maréchal de France. Enſuite il ſuivit le Roi dans ſes expéditions. En 1630, il fut un des Généraux dans la guerre de Savoye, où il aſſiégea Montmeillan. En 1635, il gagna la bataille d'Avein avec le Maréchal de Brézé, contre le Prince Thomas, & prit divers places. Il fut obligé de lever le ſiége de Saint-Omer en 1638, & il fut même battu, en ſe retirant, par le même Prince Thomas. L'année d'après, il s'en vengea, puis il prit Arras avec les Maréchaux de Chaulnes & de la Meilleraye, & emporta quelques autres avantages. Il perdit la bataille de la Marfée près de Sedan, le ſixiéme de l'an 1641, & mourut en ſon château de Châtillon, le quatriéme janvier de l'an 1646.

COLIGNY (François) Seigneur d'Andelot, &c. Colonel Général de l'Infanterie de France, fils puîné de GASPARD de Coligny, I. du nom, Maréchal de France, & de *Louiſe* de Montmorenci, né à Châtillon-ſur-Loing le 18 avril de l'an 1521, ſervit durant les guerres d'Italie & de Picardie, ſous le régne de Henri II, & fut pourvu de la charge de Colonel Général de l'Infanterie en 1555, par la démiſſion de l'Amiral ſon frére. D'Andelot aimoit la lecture, & paroiſſoit extrémement curieux. Cette curioſité, & les converſations qu'il eut en Allemagne avec les Proteſtans, l'engagérent dans les nouvelles opinions, où il entraîna ſes fréres, & qui n'eurent point de plus habile partiſan que lui. Il ſe jetta l'an 1557, dans Saint Quentin, après ſon frere, & ils y furent pris; mais d'Andelot s'étant ſauvé cinq ou ſix jours après, retourna en France, & ſervit l'an 1558, au ſiege de Calais. On dit que Perrenot, Cardinal de Granvelle, s'étant entretenu quelque tems avec le Cardinal de Lorraine, lui avoit fait connoître les ſentimens de d'Andelot ſur la Religion Catholique, & principalement contre le Sacrifice de la Meſſe, & que le Cardinal de Lorraine en avertit le Roi. D'Andelot demanda à l'Egliſe de Paris qu'on lui accordât *Gaſpard Carmel*, nommé *Fleury*, Miniſtre, pour l'accompagner juſques en Bretagne où il avoit de grands biens du côté de *Claude de Rieux* ſa femme. Il le fit prêcher ouvertement par tout. Cela vint aux oreilles du Roi au commencement du mois de mai de l'an 1558. Le Roi fit venir d'Andelot & lui parla en préſence du Cardinal de Lorraine, lui remettant d'abord devant les yeux les bontez qu'il avoit toûjours eues pour lui. Enſuite il l'accuſa de quatre fautes; 1. d'avoir fait prêcher ouvertement une doctrine nouvelle; 2. d'avoir fréquenté les aſſemblées qui ſe faiſoient au Pré-aux-Clercs; 3. de n'aller plus à la Meſſe; 4. d'avoir envoyé des livres de la Religion Proteſtante à l'Amiral ſon frére. D'Andelot répondit qu'il ſentoit toutes les obligations qu'il avoit au Roi & qu'il étoit prêt de ſacrifier pour ſon ſervice, comme il l'avoit fait voir par toute ſa conduite, & ſes biens & ſa vie; mais qu'il n'étoit pas moins juſte qu'il pensât à ſon ſalut. Il ne déſavoua point d'avoir fait prêcher la doctrine que l'on regardoit comme nouvelle; il nia d'avoir été au Pré-aux-Clercs, quoi qu'il n'eût pas cru faire mal en s'y rendant; il confeſſa de n'avoir point été à la Meſſe depuis long-tems, & il déclara qu'il ne vouloit plus y aller; enfin il avoua d'avoir envoyé un livre de conſolation à ſon frére l'Amiral détenu en priſon pour le ſervice de ſa Majeſté. On dit que le Roi ſe mit dans une ſi furieuſe colére, qu'il vouloit le tuer, & que dans l'emportement il bleſſa le Dauphin ſon fils qui étoit auprès de lui. Le Roi lui ayant ordonné de ſortir, il fut arrêté par des Archers qui le conduiſirent à Melun. Pendant ſa priſon on lui envoya ſon épouſe, & un Docteur de Sorbonne, nommé *Ruzé*, Confeſſeur du Roi, qui le déterminérent à entendre une Meſſe, ſans autre abjuration, pour recouvrer ſa liberté. Il y conſentit; mais il en marqua dans la ſuite un vif repentir. Il prit le parti des Huguenots pendant les guerres civiles. Il ſe trouva à la bataille de Dreux en 1562, & l'année d'après il défendit Orléans. La priſe de cette ville fut ſuivie de la paix, qui ne dura que juſqu'en 1567. Le dixiéme novembre on donna la bataille de Saint-Denys, & d'Andelot ne s'y put trouver, étant arrêté de l'autre côté de la Seine, par des troupes du Roi, commandées par le Seigneur de Matignon. La nuit ſuivante, d'Andelot alla joindre l'armée Huguenote, qui ſe préſenta à la bataille dans le même lieu où elle avoit été battue; les Chefs ayant voulu par cette action d'une bravoure apparente, ſoutenir leur réputation chez les Etrangers, & relever l'eſpérance & le courage de ceux de leur parti. En 1568, d'Andedelot fit la guerre en Bretagne & dans le Poitou; ſe trouva à la bataille de Jarnac le 13 mars de l'an 1569, & mourut à Xaintes d'une fiévre contagieuſe, quelques uns diſent de poiſon, le 27 mai ou le huitiéme ſuivant. D'Andelot étoit un homme d'eſprit, vif, entreprenant, infatigable, & ſavoit parfaitement la guerre. * De Thou, *Hiſt.* Du Bouchet, *Hiſtoire de Coligny.* Brantôme. Davila. Godefroy. De Béze, *Hiſt. Eccleſ. tome 1. p.* 141. Benoît, *Hiſt. de l'Edit. de Nantes, tome* 1. *p.* 17.

COLIMA, ville de l'Audience du Mexique dans l'Amérique ſeptentrionale. Elle eſt dans la province de Méchoacan à quarante-cinq ou cinquante lieues de la ville de ce nom vers le Couchant, & environ à dix de la Mer Pacifique & du païs de Xaliſco. * Maty, *Dict. Géogr.**

* COLIMENTO (Raynaud de) Cardinal, iſſu d'une famille de Comtes dans l'Abbruzze au Royaume de Naples. Après avoir fait de bonnes études, & s'être aquis une haute réputation par ſon ſavoir, il fut fait Abbé du Mont-Caſſin: mais il ne fut mis en poſſeſſion de cette Abbaïe, qu'après qu'en 1138, ſon Compétiteur Guidobald, nommé par l'Empereur Lothaire II, s'en fut déſiſté. Peu de tems après, le Pape Innocent II le fit Cardinal. Roger II & Guillaume I, Rois de Sicile ravagérent l'Abbaïe & les terres qui en dépendoient; mais le dernier changea dans la ſuite de ſentimens, rétablit l'Abbaïe, en remit les Moines en poſſeſſion, & répara par des préſens conſidérables le tort qu'il pouvoit avoir cauſé. Louis VII, Roi de France, leur donna auſſi des marques de ſa libéralité. Colimento bâtit dans la ſuite dans le Comté de Penna une petite ville qui fut appellée *San Martino nelle Saline.* Il écrivit la Vie de S. Sévére Evêque, & fit encore quelques autres Ouvrages. Il mourut le 15 juillet 1165. Pierre Diacre lui dédia le quatriéme livre de ſon Hiſtoire du Mont-Caſſin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ciaconius. Oldoin. Ughelli. Panvinius. Aubery. Marc-Antoine-Scipion, *Elog. Abb. Caſſinenſ. Chronicon Caſſinenſe.*

* COLIN ou COLLIN, petite riviére de France dans le Berry, coule du nord-eſt au ſud-oueſt, & ſe rend, ſelon la Carte de l'Orléanois par Sanſon, dans l'Evre, l'Yévre, ou l'Eure, un peu au deſſus de Bourges.

COLIN. *Voyez* COLLIN.

COLINÉE. *Voyez* COLINES.

COLINES, (Simon de) en Latin *Colinæus*, fameux Imprimeur François du XVI ſiecle. On ne ſait pas bien l'année de ſa naiſſance, ni de quelle famille il étoit. En 1520, il épouſa la veuve de *Henri Etienne* l'aîné. Il y en a qui croyent qu'il avoit appris l'Art de l'Imprimerie de ce Henri Etienne. Il fit d'abord uſage des caractéres d'Etienne, mais dans la ſuite il en fit faire de beaucoup plus beaux. Ce fut Simon de Colines qui introduiſit en France l'uſage du caractére Italique, avec lequel il imprima des Ouvrages entiers. On préfére communément l'Italique *de Colines* à celui d'Alde Manuce qui en fut cependant l'Inventeur. Il a imprimé beaucoup de livres en toute ſorte de Sciences, mais très peu de Grecs, & ceux qu'on a de lui en cette Langue, ſont d'une beauté & d'une correction admirables. On dit que, lorſqu'il imprima le Nouveau Teſtament Grec, il n'agit pas trop fidelement & qu'il omit le fameux paſſage des trois Témoins céleſtes. On croit qu'il mourut environ en 1547. Sa fille épouſa M. Chaudier. * Mattaire, *Hiſt. Topograph.*

COLINET. *Voyez* COLINES.

* COLINS, famille de Barons dans le Brabant, tire ſon origine de Flandre. Ce fut *Philippe François Colins* qui introduiſit dans ſa famille le titre de Baron en 1693. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

COLINS (David) *Voyez* COLYNS.

COLIOURE. *Voyez* COLLIOURE.

COLISEE, que les Latins ont appellé *Coliſeum*, ou *Coloſſeum*, Amphithéatre à Rome que l'Empereur Veſpaſien fit bâtir, & qui fut ainſi nommé, parce qu'il étoit proche du Coloſſe qu'on avoit dédié à Néron. Cet Amphithéatre étoit en ovale, & d'une ſtructure ſurprenante. Il contenoit près de cent mille ſpectateurs aſſis à leur aiſe autour de l'Aréne, c'eſt à dire, autour du lieu où on lâchoit les bêtes. Ce fut là que ſaint Ignace Martyr fut expoſé à la mort. Lorſque l'Empereur Tite le dédia, il y ſacrifia quatre mille bêtes de diverſes eſpéces. Béde rapporte cet Oracle au ſujet du Coliſée, *Quamdiu ſtabit Coliſeus, ſtabit & Roma; quando cadet Coliſeus, cadet & Roma; quando cadet Roma, cadet & mundus,* c'eſt à dire, *Tant que le Coliſée ſubſiſtera, Rome ſubſiſtera; quand le Coliſée tombera, Rome tombera; & quand Rome tombera, le monde tombera & ſera détruit.* Ugutius parlant du Coliſée, en fait un conte auſſi ridicule que cet Oracle. Il dit que l'on y avoit placé des ſtatues de toutes les provinces de l'Empire Romain, au milieu deſquelles étoit celle de la ville de Rome, tenant une pomme d'or, & que ces figures étoient diſpoſées par Art magique: de ſorte que, quand quelque province vouloit ſe revolter, l'image de Rome tournoit le dos à celle de cette province, & qu'alors les Romains y envoyoient une puiſſante armée qui réduiſoit ces Rebelles. Les ravages des Goths ont beaucoup endommagé ce bâtiment, qui tombe en ruïne tous les jours, & dont la plus grande partie eſt déja par terre. * Du Cange, *Gloſſarium Latin.*

* COLIUS (Jacques) d'Anvers, petit-neveu d'Ortélius, naquit le dernier décembre 1563. Il s'établit à Londres pour le négoce, mais cela ne l'empêcha pas de donner au Public les Ouvrages ſuivans, *Syntagma Herbarum Encomiaſticon*; *De ſtatu Civitatis Londinenſis peſte laborantis*; *Paraphraſis Pſalmi* 104 *&* 127. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 407.

COLL, Iſle occidentale d'Ecoſſe du ſecond rang. Elle eſt au nord-oueſt de l'Iſle de Mull, & d'environ huit ou dix milles de long & de quatre de large. Elle a des riviéres qui abondent en ſaumon, & un lac qui fournit une grande quantité de truites & d'anguilles. On pêche ſur ſes côtes de plus groſſes morues, qu'autour des autres Iſles, ou du continent. Elle eſt fertile en blez & en pâturages. Le propriétaire de cette Iſle eſt de la famille de *Macklean.* * *Etat de la Grande Bretagne, ſous George II, tome* 2.

COLLADO, (Diégo) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, Eſpagnol de nation, a vécu au commencement du XVII ſiécle, vers l'an 1630. Il eſt célébre par ſes Miſſions dans la Chine & dans le Japon, & il a compoſé divers Ouvrages, comme l'Hiſtoire Eccléſiaſtique du Japon ſous ce titre, *La Hiſt. Eccleſiaſtica del Japon deſde el anno de* 1601, *haſta el anno de* 1622; *Ars Grammaticæ Linguæ Japonicæ*; *Modus confitendi ac modus examinandi pœnitentem Japonium*; *Dictionarium Japonicum*; *Dictionarium Linguæ Sinenſis, &c.* * Leo Allatius, *in Apibus Urbanis.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. &c.*

COLLANSA. *Voyez* COLLENSA.

COLLAO, ville de l'Amérique méridionale dans le Pérou. C'eſt proprement le port de Lima, dont elle n'eſt éloignée que de deux lieues, dans un païs extremement fertile. Ce port eſt aſſuré & capable de recevoir pluſieurs vaiſſeaux: ce qui contribue à rendre Collao une ville riche & marchande. * Laët. Sanſon.

COLLAO, Province du Pérou, dans l'Audience de *Los Charcas.* Elle eſt platte, entrecoupée de pluſieurs riviéres, & riche ſur tout en pâturages, ce qui eſt cauſe qu'il y a plus de brebis qu'en toutes les autres. Les Eſpagnols y font un grand gain par le trafic des racines appellées *Papas*, qu'ils gardent dans leurs greniers après les avoir ſéchées au ſoleil, & dont ils envoyent une grande quantité aux mines du *Potoſi.* Les *Collas* ſauvages qui habitent cette Province ſont d'un naturel aſſez promt, mais ils ont peu d'adreſſe. *Voyez* COLLAS. Cette Province eſt limitée au Levant par les montagnes ſpacieuſes des *Andes*, & au Couchant par les monts des *Neiges.* Ces deux ſuites de montagnes ſe ſéparent l'une de l'autre vers la ville de Cuſco, & laiſſent entre deux une large plaine, qu'on nomme vulgairement *El-collao.* Le Lac *Titicaca* qui eſt dans cette Province eſt le plus large & le plus grand de l'Amérique. *Voyez* TITICACA. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* COLLARES, petit village de Portugal, dans l'Eſtremadure, auprès duquel eſt une grotte fort ancienne & fort longue, au pié d'un rocher battu des flots de la mer, & dans laquelle on dit qu'on a vu de tems en tems des Tritons ou hommes marins, jouant de leur cornet, comme les Habitans de Liſbonne le firent ſavoir autrefois à Tibére par une ambaſſade qu'ils lui envoyérent à ce ſujet. * Colménar, *Délices de Portugal, p.* 775 *&* 776.

* COLLARES, vallée entre le village de Collares & la montagne. Elle eſt la plus agréable, la plus délicieuſe & la plus fertile qui ſe puiſſe voir au monde. Elle eſt longue d'une lieue, &

& ſi bien cultivée, qu'elle nourrit preſque toute la ville de Liſbonne par les fruits, le blé & le vin qu'elle produit. Elle eſt, outre cela, ſi bien plantée d'arbres, qu'on y marche preſque par tout à l'ombre, & que quand on ſe repoſe ſous quelque arbre, on ſe trouve d'abord tout couvert de fleurs. * Le même.

COLLAS, peuples du païs de *Collaſuyn* dans l'Amérique méridionale. Ces peuples ſe glorifioient de différentes origines également extravagantes. Les uns diſoient que leurs premiers péres étoient ſortis du grand marécage de *Titicaca*, qu'ils adoroient entre leurs Dieux en lui offrant des ſacrifices ſur le bord des rivieres. Les autres diſoient que le premier de leurs ayeux étoit ſorti d'une grande fontaine. Il y en avoit qui aſſûroient que les premiers de leur race étoient ſortis de certaines foſſes, & des fentes de quelques rochers d'une grandeur extraordinaire. Il y en avoit encore qui ſe croyant deſcendus d'un certain fleuve qu'ils révéroient comme leur pére, tenoient pour des ſacriléges ceux qui en tuoient les poiſſons, qu'ils conſidéroient comme leurs fréres. Tous ces peuples avoient une Divinité qui leur étoit commune, ſavoir un *Mouton blanc*, auquel ils offroient des agneaux & de la graiſſe, en reconnoiſſance de ce qu'ils avoient quantité de troupeaux, à quoi leur païs étoit très-propre. Ils croyoient être fort aimez du premier Mouton qu'il y avoit dans le haut monde, ſavoir dans le ciel: de là partoit leur reconnoiſſance. Ils permettoient à leurs filles de ſe proſtituer au premier venu. Les plus diſſolues étoient les plus eſtimées & celles qui ſe marioient le plus facilement. Lorſque l'Ynca *Lloque Tupanqui* les eut ſubjuguez, ils renoncérent à la pluralité de leurs Dieux, & à leurs coutumes brutales. Cet Ynca & ſes Deſcendans aimérent beaucoup les Habitans des deux villes *Pautarcolla* & *Hatuncolla*, & les ornérent de pluſieurs édifices. * Garcillaſſo de la Véga, *Hiſt. des Yncas, tome 1. p. 187. & ſuiv.*

COLLATIA, ancienne ville de la premiére région de l'Italie, ſur le fleuve *Anius*, qu'on appelle aujourd'hui le *Téveron*. Elle étoit ſur le chemin qui conduiſoit à Tibur, & ſur les frontiéres des Sabins: on la diſoit bâtie par ceux d'Albe. Tarquin *le Superbe* la doit avoir rétablie; & comme il l'avoit fait (*collata a populo pecunia*) par le moyen des ſommes que le peuple lui fournit, la ville prit le nom de *Collatia*. Tarquin, l'époux de Lucréce, en étoit natif & portoit pour cela le ſurnom de *Collatin*. Du tems de l'Empereur Tibére, la ville de Collatia n'étoit plus qu'un bourg très-peu conſidérable, qui depuis a tellement été ruiné, qu'on ne ſait plus la place qu'il occupoit. Il y en a qui croyent que le petit endroit nommé *Cervara* dans le voiſinage de Subiaco, eſt ſitué où étoit jadis la ville de *Collatia*, qui a auſſi donné ſon nom à une des portes de l'ancienne Rome: elle s'appelle aujourd'hui *Porta Pinciana*. * Virgile, *Enéide, l. 6. v.* 773. Tite-Live, *l.* 1. *c.* 57. 58. Cicéron, *Orat.* 1. *contra Rullum.* Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3. *c.* 5. Silius Italicus, *l.* 8. *v.* 360. Bartholin. Martin George Fabrice. Baudrand. Lloyd.

COLLATIN ou *Lucius Tarquinius Collatinus*, Conſul Romain, étoit fils d'Egerius Tarquinius, couſin de Tarquin l'*Ancien*, Roi de Rome, & d'une ſœur de Tarquin *le Superbe*. Il épouſa Lucréce, fille de Spurius Lucretius. Sextus, fils de Tarquin, devint éperduement amoureux d'elle, & ne négligea rien pour la toucher; mais la vertu de Lucréce la défendit contre toutes ſes attaques. D'autres diſent que pendant le ſiége d'Ardée que Tarquin avoit fait inveſtir, Collatin ayant vanté la beauté de Lucréce à Sextus, & l'ayant même mené chez lui pour la voir, ce Prince en devint ſi amoureux, que depuis, étant allé rendre viſite pendant la nuit à cette Dame à Collatie, où elle ſe tenoit, il la viola. Lucréce ſe donna la mort de déplaiſir, & les Tarquins ayant été chaſſez de Rome, Collatin & Brutus furent nommez Conſuls l'an 245 de Rome, & 509 avant J. C. Mais le premier fut bientôt dépoſé en haine de ce qu'il étoit de la maiſon royale. * Tite-Live, *l.* 1. *&* 2. Florus, *l.* 1. *c.* 8. *&* 9. Aurelius Victor, *des Hommes Illuſtres, ch.* 9.

COLLATINE. *Voyez* COLLINE, Déeſſe.

COLLATIUS (Apollonius.) *Cherchez* APOLLONIUS.

COLLE, riviére d'Angleterre. *Voyez* COLE.

* COLLE, petite riviére de Champagne, prend ſa ſource dans le Perthois, coule à peu près du ſud au nord, & tombe dans la Marne à main gauche, environ une lieue au deſſus de Châlons, ſelon la Carte de Champagne par Sanſon.

COLLE', petite ville d'Italie dans la Toſcane, avec Evêché ſuffragant de Florence. Elle eſt ſituée ſur une colline, d'où elle a le nom de Collé, dans le Val d'Elſa, ainſi nommé de la riviére de ce nom, à quatorze ou quinze milles de Sienne. * Léandre Alberti.

COLLE', COLLO ou CHOLLUM, *Collis* & *Cullus*, ville d'Afrique, dans le Royaume d'Alger, ſur la Mer Méditerranée, avec un port aſſez commode, & un Golfe de même nom. Elle eſt vers les frontiéres du Royaume de Bugie, ſur les confins de celui de Conſtantine, à l'embouchure du Chol dans le Golfe de Collé, nommé par les Anciens *Numidicus* ou *Laturus Sinus*. * Sanſon. Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

COLLE' ou COLLI, connu ſous le nom d'HIPPOLYTUS A COLLIBUS, étoit fils de *Paul* Colli, natif d'Alexandrie-de-la-Paille, lequel s'étant fait Proteſtant abandonna ſon païs, & s'établit à Zurich. Hippolyte ſon fils y naquit le 20 février de l'an 1561. Il étudia en Suiſſe & en Italie, & ſe rendit ſi habile dans le Droit, qu'il l'enſeigna à Heidelberg, où il fut Recteur de l'Univerſité, puis à Bâle & ailleurs, juſqu'à ce que le Prince d'Anhalt le choiſit pour être ſon Chancelier. Il l'employa dans diverſes négociations, en France, en Allemagne, en Angleterre, dans les Païs-Bas & ailleurs. Hippolyte s'en aquitta très-bien, & mourut le deuxiéme février de l'an 1612, âgé de 51 an. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, comme, *Conſiliarius Principis*; *De Nobilitate Commentarius ad tit. ff. de diverſis regulis, &c.* * Melchior Adam, *in Vit. Juriſc. Germ.*

* COLLE-SALVIETI, bon bourg de la Toſcane, en Italie. Il eſt ſur une colline dans le Piſan, à quatre lieues de Piſe & de Livourne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COLLE (Bernard) Prêtre de Palerme, Docteur en Théologie & en Droit Civil & Canonique. En 1644, il ſoutint à Rome quelques Théſes de Théologie, par où il s'attira la bienveillance du Cardinal Lugo. Il paſſa avec le tems par divers emplois honorables, comme de Conſeiller de l'Inquiſition, d'Abbé de Sainte-Croix à Pérouſe, &c. Il mourut le troiſiéme novembre 1661. On a de lui, *Oratio Parænetica ad Catholicos Principes ad arma inter ſe deponenda*; *Cœleſtis aquila via*; *Oratio de Aſcenſione Domini habita in Sacello Pontificio.* Il a compoſé en Italien beaucoup d'Ouvrages dont le Catalogue ſe trouve dans le livre intitulé, *Bibliotheca Sicula*.

COLLECTE. Le nom de Collecte ſignifioit autrefois l'*Aſſemblée des Fidéles*. Les jours de Fêtes s'appelloient des jours de Collectes. Comme on faiſoit des quêtes en ces jours, le nom de Collecte a été auſſi donné aux quêtes que l'on faiſoit pour les pauvres; & ſaint Paul s'en ſert en ce ſens, I. *Corinth. ch.* 16. *v.* 1. Enfin le nom de Collecte a été donné à une priére que le Prêtre récite dans la Meſſe. On en attribue l'origine au Pape Gélaſe & à ſaint Grégoire, quoiqu'il paroiſſe par d'anciens monumens qu'elles étoient avant eux, & que ces Papes n'ont fait qu'en fixer les formules. Cette priére eſt appellée *Collecte*, parce qu'elle ſe diſoit ſur le peuple, & au nom du peuple aſſemblé. * Bona, *de Reb. Liturg.* De Vert, *Explication des Cérémonies de la Meſſe*, édit. de Paris, *in octavo*.

* COLLEDGE, Menuiſier de Londres, ſurnommé *le Menuiſier Proteſtant*, fut par ordre de Charles II, Roi d'Angleterre, mis à la Tour en 1681. La Cour voulut commencer par lui à ſe venger de ceux qui étoient contraires au parti Catholique. Pour cet effet, un Bill d'accuſation de haute trahiſon fut préſenté contre lui au Grand Juré de Londres, qui n'ayant pas trouvé l'accuſation bien fondée, répondit, *Ignoramus*. Cela cauſa une joye univerſelle dans Londres, & fut regardé comme une eſpéce de triomphe. Mais la Cour ne voulut pas en avoir le démenti, & réſolut de faire périr Colledge à quelque prix que ce fût, par les voyes de la Juſtice. Colledge fut conduit à Oxford, & jugé aux Aſſiſes de cette ville, ſur le témoignage de Dugdale & de Tuberville. Il n'eſt pas poſſible de lire le détail de ce jugement, la conduite partiale des Juges dont Jeffreys étoit du nombre, & les dépoſitions des témoins, ſans y voir un deſſein formé de faire périr cet homme qui fut effectivement condamné comme traître & exécuté. Il mourut en proteſtant qu'il étoit innocent, & qu'il n'avoit connoiſſance d'aucune autre conſpiration que de la Papiſte. La paſſion de la Cour contre cet homme, ſe découvrit ſi manifeſtement, qu'on le regarda comme le premier Martyr de la Cauſe Proteſtante. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 1. *l.* 23. *p.* 526 *&* 527.

COLLÉGA, Lieutenant au Gouvernement de Syrie où il commandoit pendant l'abſence de Céſennius Pétus. Il eut beaucoup de peine à empêcher que les Habitans d'Antioche ne fiſſent main baſſe ſur les Juifs de leur ville, qu'on accuſoit d'avoir mis le feu au Marché quarré, au Thréſor des Chartres, au Greffe où ſe tenoient les actes publics, & au Palais. * Joſéphe, *Guerres des Juifs, l.* 7. *ch.* 9.

COLLE'GE, lieu établi pour enſeigner publiquement le Latin & le Grec, les Belles Lettres, la Rhétorique, la Philoſophie & même la Théologie. On dit auſſi le Collége des Cardinaux, le Collége des Chanoines, le Collége des Sécretaires du Roi, le Collége des Médecins, &c. *Voyez* UNIVERSITE' de PARIS. Dans la ville d'Oxford on compte dix-huit grands Colléges & huit petits; & dans celle de Cambridge, ſeize bien rentez & bien entretenus.

COLLE'GE DES ELECTEURS. *Voyez* le titre *des* ELECTEURS dans l'article d'ALLEMAGNE.

COLLE'GE DES PRINCES DE L'EMPIRE. *Voyez* le titre *des* PRINCES, dans le même article d'ALLEMAGNE.

COLLE'GE DES VILLES IMPÉRIALES. *Voyez* le titre *des* VILLES IMPÉRIALES, dans le même article d'ALLEMAGNE.

COLLE'GE, nom qu'on donne à l'aſſemblée de certains corps ou ſociétez. Les Romains avoient pluſieurs communautez d'Ouvriers & des autres profeſſions, qui portoient anciennement le nom de Colléges, & avoient leurs Patrons & leurs Procureurs.

LE COLLÉGE DES COCHERS, *Collegium Aurigariorum & Aurigarum*, qui dans les Jeux publics du Cirque diſputoient avec leurs Concurrens à qui l'emporteroit à la courſe des chariots, pour des prix qui étoient donnez. Ils compoſoient des Colléges ou Sociétez, qui ſe diſtinguoient par les couleurs, dont on lit dans les inſcriptions de Gruter quatre principales, qui ſont, *Ruſſata*, la Rouge; *Praſina*, la Verte; *Veneta*, la Bleue; & *Albata*, la Blanche. On croit que les Anciens vouloient répréſenter par là les quatre ſaiſons, dans leſquelles la nature prend un nouvel habit. Chaque Faction, ou, comme on parle aujourd'hui, chaque Quadrille répréſentant une des ſaiſons par ſa couleur. La verte, marquoit le Printems; la rouge, l'Eté; la bleue, l'Automne; & la blanche, l'Hiver couvert de neiges & de glaçons

LE COLLÉGE DES AUGURES, *Collegium Augurum*. Romulus ne le compoſa d'abord que de trois hommes, & Servius Tullius y en ajouta un quatriéme, ce qui dura juſqu'à l'année 454, que, ſous le Conſulat d'Apuleius Panſa, & de M. Valérius Corvinus, les Tribuns du peuple en firent créer cinq autres, pris d'entre le peuple. Ainſi ce Collége ſe trouva compoſé de neuf perſonnes, juſqu'au tems de Sylla, qui en augmenta le nombre juſqu'à quinze, ſelon Florus, ou, ſelon d'autres, juſqu'à vint-quatre.

LE COLLÉGE D'ESCULAPE ET DE LA SANTÉ, *Collegium Æſculapii & Hygiæ*, étoit une Société ou Congrégation de ſoixante perſonnes, qui, à certains jours de l'année ſe rendoient dans un lieu deſtiné pour y faire des ſacrifices en faveur de ceux qui voudroient

droient implorer le ſecours d'Eſculape & de la Santé, où ils ſe traitoient les uns & les autres.

LE COLLÉGE DES DENDROPHORES, *Collegium Dendrophororum.* Dans les anciens Marbres, il eſt ſouvent parlé du Collége des Dendrophores; cependant l'on ne laiſſe pas d'être en peine pour ſavoir quelles ſortes de gens étoient ces Dendrophores. Les Savans ſont partagez ſur cette queſtion. M. de Saumaiſe, dans ſes Commentaires ſur la Vie de Caracalla, écrite par Spartien, dit que c'étoient ceux qui dans les proceſſions qui ſe faiſoient à l'honneur des Dieux, portoient des branches d'arbres, ſelon l'étymologie du mot Dendrophore, δενδροφόρος, qui ſignifie *celui qui porte un arbre:* ce qui a fait donner l'épithéte de Dendrophore à Sylvain, dans une inſcription antique citée dans Gruter, parce que ce Dieu eſt répréſenté ordinairement portant une branche de pin, ou de quelqu'autre arbre.

Le titre du Code Théodoſien *des Payens*, & *de leurs temples*, ſemble favoriſer ce ſentiment dans la Loi XX. „ Il eſt juſte, *dit ce* „ *texte*, que tous les lieux que les Dendrophores & les autres pro„ feſſions Payennes ont occupez, & qui étoient deſtinez aux ban„ quets & aux diſtributions de deniers, ſoient appliquez aux reve„ nus de nôtre maiſon, en banniſſant l'erreur qui les avoit inſti„ tuez: ainſi, ſuivant cette opinion, les Dendrophores n'étoient „ point un nom de métier, mais de religion ou de ſuperſtition.

Néanmoins le ſentiment contraire de la plupart des Savans, n'eſt pas moins vraiſemblable. Ils veulent que les Dendrophores fuſſent ceux qui faiſoient trafic de bois, principalement pour l'uſage de la guerre & pour les machines. D'où vient qu'ils ſont ordinairement joints dans le même College, avec ceux qui avoient le ſoin des machines & de la charpente néceſſaire dans le camp, appellez FABRI, & avec ceux même que l'on appelloit CENTONARII, qui étoit une profeſſion pour la guerre. Ces derniers ſont reünis auſſi avec eux dans le titre huitiéme du Code Théodoſien, où l'Empereur Conſtantin commande que, par toutes les villes où il y aura des Dendrophores, ils ſoient aggrégez & réünis au corps des Centonaires, & des Maîtres de charpente, appellez *Fabri.* D'où l'on ne peut pas à la vérité reconnoître quelle profeſſion c'étoit, mais ſeulement qu'il y a apparence que c'étoit une ſociété d'Ouvriers, qui avoient du rapport avec ceux qui fourniſſoient les choſes néceſſaires au camp: ainſi il ne faudroit pas s'étonner qu'ils fuſſent créez par le Sénat, ni qu'ils fuſſent ſous la direction d'un des Quindécemvirs, ou d'un des Quinze.

☞ Il eſt aiſé de concilier les deux opinions ſur la ſignification du mot *Dendrophores.* L'une & l'autre eſt vraye: c'eſt que ce nom étoit commun à deux profeſſions différentes.

LE COLLÉGE DES CENTONAIRES, qui étoit une profeſſion militaire, étoit compoſé de ceux qui fourniſſoient les tentes & autre attirail de guerre, appellez par les Romains CENTONES.

LE COLLÉGE DES MAÎTRES DE CHARPENTE & des machines de guerre, appellez *Fabri* & *Tignarii*, étoit un corps d'Ouvriers, qui travailloient aux poutres, & à la charpente néceſſaire pour l'armée de terre & de mer. * *Hiſt. Rom. Antiq. Gréq. & Rom.* Jean Roſin. Thomas Dempſter.

COLLEMEZZO (Pierre de) Cardinal & Archevêque de Rouen, fut ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance qui eſt dans la Campagne de Rome. Après avoir été Domeſtique de Pandulphe, Evêque de Norwich en Angleterre, & puis Prevôt de l'égliſe de Saint Omer, il prêcha la Croiſade contre les Albigeois, & fut élu à l'Archevêché de Rouen, qu'il n'accepta que par obéiſſance, ayant déja refuſé huit Evêchez. Le Pape Innocent IV l'employa en diverſes négociations, & le fit en 1244, Cardinal du titre d'Albane, d'où vient qu'il eſt nommé *Petrus Albanenſis* dans la Bulle d'Innocent IV, pour la dépoſition de Frédéric II. Il ne fut pas favorable aux Dominicains ni aux Cordeliers, qu'il avoit ſoumis à la viſite épiſcopale; & ils n'ont pas manqué de dire que ſa mort arrivée en 1253, en fut une punition. Une marche d'un degré par où il paſſoit s'affaiſſa, & il fut accablé ſous ſes ruïnes. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux*, *&c.*

COLLENZA, COLLANSA, COLLONSA, iſle du Royaume d'Ecoſſe. C'eſt une des Weſternes. On la trouve à quatre lieues de celle de Jura, du côté du Couchant. Elle peut avoir deux lieues de long, & demi-lieue de large. Elle a quatre ou cinq petits villages. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLLENUCCIO, (Pandolfo,) natif de Péſaro, vivoit au commencement du XVI ſiécle, vers l'an 1501. Il ſavoit les Langues, la Juriſprudence Civile & Canonique, & les Belles Lettres. Le Duc de Ferrare le choiſit pour être ſon Ambaſſadeur auprès de l'Empereur Maximilien I. Ange Politien a fait ſon éloge dans une de ſes lettres adreſſées à Pandolfo. Collénuccio même, & Lilio Giraldi en font auſſi mention en parlant des Poëtes de ſon tems. Il compoſa divers Ouvrages, comme une Hiſtoire de Naples; un Dialogue de la Tête & du Chapeau intitulé, *La Bareta contra i Cortegiani*; *De Vipera*, imprimé à Veniſe en 1506; une Apologie pour Pline contre Léonicus; & quelques autres, citez par les Auteurs. Léandre Alberti aſſure que Collénuccio a écrit un Traité de l'Invention du Canon. Paul Jove ajoûte que Jean Sforce, Tyran de Péſaro, le fit étrangler en priſon; mais Piérius Valérianus, dit que ce fut Céſar Borgia, Duc de Valentinois, qui fit mourir Collénuccio. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il mourut en 1507. Il y a apparence que c'eſt de lui dont Hugolinus Verrinus a fait mention, dans ces vers,

> *Si non eloquii gravitate Coluccius omnes*
> *Exſuperat, cujus ſeu fulmina, dicta Tyrannus*
> *Bebriacus timuit, tantum terroris habebant, &c.*

Divers grands hommes ont conſacré des éloges funébres à ſa mémoire. * Ange Politien, *Epiſt. l.* 7. Lilio Giraldi, *Dial.* 2. *de Poët. ſui temp.* Paul Jove, *Elog. c.* 46. Piérius Valérianus, *de Infel. Litter.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Hugolinus Verrinus, *Florent. Illuſt. l.* 2. Leandre Alberti, *Deſcr. Ital. &c.*

* COLLERTON ou COLE-OVERTON, bourg d'Angleterre dans la province de Leiceſter. Les Habitans trouvent dans leur terroir une ſi grande abondance de charbons de terre, qu'ils en ont ſuffiſamment pour en fournir à tous leurs voiſins. * Beeverell, *Délices d'Anglet. p.* 340.

COLLET (Philibert) Avocat au Parlement de Bourgogne, & Subſtitut du Procureur général du Parlement de Dombes, Juge & Maire de *Châtillon lez-Dombes*, naquit dans cette ville le onziéme février 1643, de *Pierre Collet* Procureur d'Office, & de *Suſanne Girard* de Montrevel. Ayant achevé à 16 ans ſes études à Lyon chez les Jéſuites, les Péres *de la Chaiſe* & *Menêtrier*, qui avoient été ſes Profeſſeurs, le firent recevoir dans le Noviciat de leur Société à Avignon. Il enſeigna les baſſes Claſſes à *Dole* & à *Roanne*, juſques à l'âge de 22 ans, que quelques raiſons de famille l'obligérent de quitter cet état. Quelques diſgraces l'engagérent à voyager, & il paſſa en Angleterre, où il fut reçu avec agrément chez Mrs. *Willis*, *Boyle* & pluſieurs Curieux de toutes ſortes de Sciences & de toutes Sectes. Après pluſieurs années il retourna dans ſa patrie, où en 1679 il ſe maria à *Jeanne* Guichenon, fille d'un Médecin du païs. Elle mourut à l'âge de 33 ans, & il en eut deux enfans, un fils mort à l'âge de 23 ans, Avocat au Parlement de Bourgogne, & une fille mariée à M. Languet. Philibert Collet mourut à Châtillon-lez-Dombes, le 31 mars 1718, dans la 76 année de ſon âge. Il a laiſſé pluſieurs Ouvrages, un *Traitté des Excommunications*, 1689, à Dijon, & réimprimé à Paris; un *Traitté de l'Uſure, in octavo*, à Lyon, 1690; *La Préface du Dictionnaire Mathematique d'Ozanam, in quarto*, 1691; *Entretiens ſur les dixmes, aumônes & autres liberalitez faites à l'Egliſe*, 1693; *Hiſtoria Rationis*, Lugduni, 1695; *Entretiens ſur la Clôture religieuſe*, 1697; *Deux lettres à M. Bonnet-Bourdelot, ſur l'Hiſtoire des Plantes de M. Tournefort*; *Deux lettres concernant l'Hiſtoire de Dombes*; *Commentaire ſur les Statuts de Breſſe*, 1698; *Catalogue des Plantes les plus conſidérables que l'on trouve à l'entour de la ville de Dijon*, 1702. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 3. *p.* 258. Le même Auteur, *tome* 10. *p.* 118, remarque que ce fut M. Tournefort lui même qui répondit dans le Journal des Savans à la Critique de M. Collet; mais que, pour ne pas ſe commettre avec un homme qui lui étoit infiniment inférieur en fait de Botanique, il prit le nom de M. *Chomel* qui étudioit alors ſous lui.

COLLETET, (Guillaume) Avocat au Conſeil, de l'Académie Françoiſe, né à Paris le 12 mars de l'an 1596. Son pére Iſaac Colletet avoit eu 24 enfans dont Guillaume étoit l'aîné. Il étudia ſous le célébre Galand; & dès le Collége il commença à faire paroître le penchant qu'il avoit pour la Poëſie. Il compoſa des vers que Malherbe eſtima, quoiqu'il y admirât bien plus le génie que l'art, dont Colletet ignoroit alors les préceptes. Quelque tems après, il compoſa des Ouvrages plus réglez & les donna au public, qui ne paroit pas en avoir été auſſi content que le Poëte ſe l'imaginoit. Il eut part à quelques autres qui lui attirérent des affaires, parce qu'ils étoient extrémement licentieux; & dans la ſuite il fut eſtimé du Cardinal de Richelieu, dont il reçut quelques liberalitez. Après la mort de ce Miniſtre, le Chancelier Seguier devint le Mécénas de Colletet auquel il donna une charge d'Avocat au Conſeil. Il étoit déja de l'Académie Françoiſe. Paul Pelliſſon, Auteur de l'Hiſtoire de cette Compagnie, en fait aſſez ſouvent mention avec éloge, & parle auſſi de ſes Ouvrages en proſe & en vers, comme, des *Avantures d'Iſméne & d'Iſménie*, traduites du Grec d'Euſtathius; de la Traduction du Poëme de Sannazar, des Couches de la Sainte Vierge, &c. Guillaume Colletet nous a laiſſé un Art Poëtique, où il traite de l'Epigramme, du Sonnet, du Poëme Bucolique, &c. Il avoit commencé l'Hiſtoire des Poëtes, mais il n'eut pas le tems de l'achever. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on la donnât au public, plus exacte & plus châtiée qu'il ne l'a laiſſée, non ſeulement pour le ſtyle, mais encore pour les faits. Il mourut le 19 février de l'an 1659, & fut enterré dans l'égliſe de ſaint Sauveur ſa paroiſſe, où l'on voit ſon tombeau. Il épouſa en ſecondes noces cette *Claudine*, qui eſt ſi célébre par ſes Poëſies, & qui avoit été ſa ſervante. Il laiſſa un fils, nommé François Colletet, auſſi Poëte, mais mauvais Poëte au jugement de Des-Préaux, qui l'accuſe outre cela d'avoir fait le métier de Paraſite, *Sat.* 1. *v.* 77. *& ſuiv.*

> *Tandis que Colletet, crotté juſqu'à l'échine,*
> *S'en va chercher ſon pain de cuiſine en cuiſine,*
> *Savant en ce métier ſi cher aux beaux Eſprits,*
> *Dont Monmaur autrefois fit leçon à Paris.*

La place d'Académicien vacante par la mort de Guillaume Colletet fut remplie par Gilles Boileau, frére du Poëte. * Pelliſſon, *Hiſtoire de l'Académie. Voyez ſur tout* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes modernes, tome* 8. *p.* 288; *& tome* 5. *p.* 58: ou *tome* 2. *partie* 1. *p.* 140; *& tome* 3. *partie* 1. *n.* 1070. *p.* 167; *& tome* 4. *partie* 2. *n.* 1491. *p.* 224; *& tome* 5. *partie* 2. *p.* 247. édit. d'Amſterdam, 1725.

* COLLEY (Gilles) du Païs de Liége d'une famille diſtinguée, après avoir achevé le cours de ſes études, & viſité pluſieurs Académies de France, ſe mit au ſervice de cet Etat; mais il le quita enſuite pour ſe faire Religieux dans l'Ordre de Sainte-Croix. On a de lui un Poëme qui a pour titre, *De quatuor Hominis noviſſimis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 24.

COLLI. *Cherchez* COLLE ou COLLI.

COLLIBUS (Hippolytus a) *Voyez* COLLE ou COLLI.

COLLIMITZ, ou COLLIMITIUS, (George) Médecin Allemand, vers l'an 1530, étoit Diſciple d'André Stiborius, Chanoine de Vienne, un des plus habiles Mathématiciens de ſon tems. Il s'étoit attaché à la ſcience des Aſtres, qu'il vouloit qu'on joignît à la Médecine. Ce fut à ce ſujet qu'il compoſa, *Artificium de applicatione Aſtrologiæ ad Medicinam*; *De ratione dierum criticorum*;

ticorum; *De diebus criticis*, *&c.* Geſner, *Biblioth. tome* 1. Voſſius, *de Scient. Math. c.* 65. S. 8. Vander Linden, *de Script. Med. &c.*

COLLIN ou COELLIN, (Conrad) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, étoit Allemand, natif d'Ulm, & vivoit au commencement du XVI ſiécle, lorſque Luther commença de publier ſa doctrine. Collin, étant alors Supérieur à Cologne, l'attaqua avec beaucoup de force. En 1527 & 1530, il publia deux Traitez contre les noces de Luther, ſavoir, *Confutatio Epithalamii*, & *contra Lutheri nuptias*. Il publia auſſi des Commentaires ſur la premiere partie de la ſeconde de la Somme de ſaint Thomas, *Quodlibeta XXVII*, *&c.* & il mourut en 1536. * Ferdinand de Caſtille, *De Script. Dominic.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.*

COLLIN, (Jacques) Abbé de S. Ambroiſe de Bourges, & Sécretaire du Roi François I, vivoit dans le même tems. Il compoſa quelques Ouvrages. C'eſt ce que nous apprenons de La Croix-du Maine.

COLLIN ou COLIN, (Jean) Baillif du Comté de Beaufort, vivoit en 1540. Il traduiſit de Latin en François l'Hiſtoire d'Hérodien, & quelques autres Ouvrages.

COLLIN, (Nicole) traduiſit en 1578, la Diane de Montemajor. *Conſultez* La Croix-du-Maine.

COLLIN, (Sébaſtien) Médecin de Fontenai, en Poitou, vivoit en 1564. Il traduiſit divers Traitez de Grec en François, comme le XI livre d'Alexandre Trallien, &c. *Conſultez* La Croix-du-Maine.

COLLIN, riviére. *Voyez* COLIN.

COLLINE, Déeſſe, à qui les anciens Payens attribuoient l'empire ſur toutes les Collines. Saint Auguſtin en fait mention dans la *Cité de Dieu*, où il l'appelle *Collatine*. Cette Déeſſe étoit adorée avec un culte fort religieux, puiſque les Collines même au commencement étoient adorées; juſques-là que leur nom, ſelon Varron, *l.* 4, ne vient que du culte qu'on leur rendoit, *poſteaquàm ſuperiora loca colere cœperunt, a colendo Colles appellarunt.*

COLLINE, étoit le nom de l'une des quatre parties, qui diviſoient au commencement la ville de Rome. On l'appelloit *Collina regio*, c'eſt à dire, le quartier des Collines, à cauſe que dans ce quartier-là, il y en avoit cinq des ſept qui étoient enfermées dans l'enceinte de Rome. Ces cinq étoient la Viminale, la Quirinale, la Salutaire, la Mutiale & la Latiale. La Tribu qui demeuroit dans ce quartier s'appelloit auſſi Colline, *Tribus Collina*; car chacun des quatre quartiers étoit habité par une Tribu particuliére. * Varron, *de Ling. Lat. l.* 4.

COLLINE, étoit encore le nom d'une porte de Rome, qui étoit ſituée au pié de la Colline Quirinale, ou du Mont-Quirinal. Cette porte, dans la ſuite du tems, s'appella *la porte du Sel*, après que la rue qui conduiſoit à cette porte, eut été appellée la rue du Sel, *via Salaria*, comme on le voit dans Corneille Tacite, qui appelle cette rue *du Sel*, dans le tems qu'il nomme encore cette porte, *Colline*. La raiſon pourquoi ſon nom changea, c'eſt que les Sabins qui portoient du ſel à Rome, entroient par cette porte. C'eſt à la porte Colline qu'on enterroit les Veſtales, ſuivant le témoignage de Plutarque dans la Vie de Numa. * Ovide, *Faſt. l.* 4. *v.* 827.

COLLINE des JARDINS, petite montagne de la ville de Rome, où étoient les jardins de Salluſte. Elle fut renfermée dans l'enceinte de la ville par l'Empereur Aurélien. Le ſepulchre de Néron la rendit célébre; & il y avoit une loi qui ordonnoit à tous ceux qui aſpiroient aux charges de la République, de paroître ſur cette colline à la vue du peuple, avant que de deſcendre dans le Champ de Mars, pour y faire leur demande. * Roſin, *Antiq. Rom.* Pitiſci, *Lex. Antiq.*

* COLLINS (Antoine) fils de *Henri* Collins, naquit à Heſton dans le Comté de Middleſex, à dix milles de Londres, le 21 juin 1676. Il ne voulut point exercer ce qu'on appelle en Angleterre *la Loi*, parce qu'il l'avoit trop bien étudiée, & qu'il en connoiſſoit tous les embarras & tous les ſubterfuges. M. Collins fit ſes premiéres études dans le Collége d'Eaton, & les acheva à Cambridge, dans le Collége du Roi. Il épouſa le 22 juillet de l'an 1698, la fille du Chevalier Child, qui fut l'année ſuivante Maire de Londres, & il en eut deux fils & deux filles. L'aîné mourut dans ſon bas âge, & le ſecond né au mois d'octobre 1701, mourut le 20 décembre 1723. C'étoit un jeune homme qui promettoit beaucoup. Il s'étoit perfectionné dans ſes études à Cambridge, & il ne ſe diſtinguoit pas moins par les qualitez du cœur que par celle de l'eſprit. M. Collins le pleura amérement: toute ſa Philoſophie ne lui fut que d'un foible ſecours dans cette occaſion. Il épouſa en ſecondes noces en 1724, la fille de M. Wroteſly, Baronnet, dont il n'a point eu d'enfans. Quoiqu'il eût avancé dans ſes Ecrits bien des choſes hardies & peu conformes aux ſentimens reçus, il s'étoit aquis une eſtime générale par ſa pénétration & ſa juſteſſe d'eſprit, auſſi bien que par ſon intégrité & ſa probité. Il a longtems exercé avec applaudiſſement la charge de Magiſtrat dans la province d'Eſſex, & on y étoit ſi perſuadé de ſa bonne foi & de ſon deſintéreſſement, qu'on lui confia l'adminiſtration des deniers de cette province, que les Thréſoriers ſes prédéceſſeurs avoient ſouvent divertis. Il a été univerſellement regretté. Ceux-là mêmes qui pendant ſa vie avoient pris à tache de le noircir, lui ont rendu juſtice depuis ſa mort. Les Gens de Lettres y ont fait une très grande perte: ſa bibliothéque leur étoit toujours ouverte; il ſe faiſoit un plaiſir de leur communiquer ſes lumiéres, & de leur fournir les moyens de ſe rendre utiles au public; & cela ſans acception des perſonnes. Il fourniſſoit des livres à ceux qui travailloient à le refuter, & leur indiquoit même la maniére de le combattre avec plus de force. La corruption qui régne parmi les Chrétiens, & l'eſprit perſécuteur du Clergé l'avoient indiſpoſé contre la Religion, & l'avoient enfin porté à croire que, ſur le pié qu'elle ſe trouve aujourdhui, elle eſt pernicieuſe au genre humain. Comme il avoit un grand fonds d'humanité, de douceur & de modération, il voyoit avec douleur que ces vertus étoient bannies de la ſociété, & qu'on ſe ſervoit de la Religion comme d'un manteau pour autoriſer toute ſorte de violences & d'injuſtices. Il étoit civil, affable, & d'une humeur gaye; mais trop attaché à la méditation & à la lecture. Libre de toute ambition il ſe répandoit peu, & n'avoit pas pu prendre ces maniéres aiſées & gracieuſes qu'on n'aquiert que par un grand uſage du monde. Il a fait des legs à deux Miniſtres, dont l'un, homme d'un mérite diſtingué, remplit une des premiéres dignitez de l'Egliſe. M. Des-Maizeaux n'a pas été oublié. * *Biblioth. Raiſonnée des Ouvrages des Savans de l'Europe, tome* 4, *partie* 1. 1730. *p.* 234 *&* 235.

COLLINUS (Rodolphe) Son nom de famille en Allemand étoit *Am Bubel*. Il étoit fils d'un Païſan du village de Gundelingen dans le Canton de Lucerne. Il s'appliqua d'abord aux études à Lucerne, enſuite à Bâle, puis à Vienne & enfin à Milan. En 1522, il fut Chanoine à Munſter dans l'Argow. En 1524, il vint à Zurich pour y changer de Religion, & y apprit le métier de Cordier. Dans la même année il s'enrôlla, & alla à Waldshut, où il demeura en garniſon. L'année ſuivante il entra dans le ſervice d'Ulric, Duc de Wirtemberg. En 1526, il fut reçu Bourgeois à Zurich & en même tems fait Profeſſeur en Grec. Il ne laiſſa pas de faire auſſi valoir ſon métier, pendant qu'il étoit Profeſſeur. En 1528, il accompagna Zuingle à la Diſpute de Berne, & en 1529 à Marpurg. En 1530, la ville de Zurich l'envoya en députation à la République de Veniſe. Collinus fut attaqué dans ce voyage par deux Brigands, mais il ſe ſervit ſi bien de ſon épée, que l'un d'eux reſta mort ſur la place. En 1531, il fut envoyé auprès de François I, Roi de France, au ſujet du Duc de Wirtemberg; & il réüſſit dans le tems que ſes compatriotes Proteſtans perdirent le même jour la bataille de Cappel. Il mourut en 1578, après avoir compoſé lui même ſon Epitaphe dans les quatre vers ſuivans,

Gondelii natus, Studioſus, Reſtio, Miles,
Mox Tiguri civis, deinde Profeſſor *eram.*
Octoginta ſub hac annis fatalibus actis,
Collinus Pater hac condor in areola.

Il a laiſſé un grand nombre d'Ouvrages manuſcrits, comme, *Translatio Euripidis ſub nomine Dorothei Camilli*; *Obſervationes Grammaticæ, Hiſtoricæ, Rhetorologicæ in Homerum, Ariſtophanem, Heſiodum, Xenophontem, Plutarchum, Iſocratem, Demoſthenem, Nonnum*; *Epicedia in obitum Bullingeri, Geſneri, Ammiani, Petri Martyris, &c.* Il eut un fils nommé *Rodolphe*, qui publia en vers Latins, *de Malo Ebrietatis*; *Varia Epicedia*, *&c.* * Dyrſtel, *Geſchlechtbeſchr. Miſcellanea, Tiguri.*

COLLIOURE ou COLLIURE, *Caucoliberis*, ville de France, dans le Comté de Rouſſillon. On pretend qu'il y a eu autrefois Evêché ſuffragant de Narbonne. Cette ville eſt ſur la Mer Méditerranée près d'Elne, avec un aſſez bon port. Elle a été autrefois à l'Eſpagne, & on la céda en 1659, à la France, par le traité des Pyrénées. * *Voyez* M. de Marca, dans ſa *Marca Hiſpanica.*

COLLIRIDIENS. *Cherchez* COLLYRIDIENS.

COLLIURE. *Voyez* COLLIOURE.

COLLIUS (François) un des Docteurs du Collége Ambroſien de Milan, fleuriſſoit au commencement du XVII ſiécle. Il a fait un Ouvrage intitulé *de Animabus Paganorum*, imprimé en deux volumes *in quarto*, à Milan en 1622 & en 1623, dans lequel il traite du ſalut & de la damnation de pluſieurs perſonnes illuſtres du Paganiſme. Il y décide du ſort de l'état où ils ſont préſentement, par conjectures tirées de la connoiſſance qu'ils ont eue des choſes divines, de leur vie & de leur mœurs, de leurs ſentimens & de leurs Ecrits, & des témoignages des Auteurs Eccléſiaſtiques & profanes. Après y avoir réſolu des Queſtions générales ſur les moyens que les Payens ont eus pour ſe ſauver, il accorde le ſalut non ſeulement à Melchiſédech & à Job; mais encore aux Sages-femmes Egyptiennes, & à la Reine de Saba. Il ne deſeſpére pas du ſalut des ſept Sages de Gréce, ni de celui de Socrate; mais il damne Pythagore, Ariſtote, &c. quoi qu'il reconnoiſſe qu'ils ont connu le vrai Dieu. Il ſauve Nabuchodonoſor, & deſeſpére du ſalut de la plupart des autres Rois Payens. Il prétend qu'il n'y a pas lieu de douter du ſalut des Mages qui ſont venus adorer JESUS CHRIST; mais il laiſſe celui des Sibylles en ſuſpens. Il examine les Queſtions qui regardent le ſalut ou la condamnation d'Adam, de Caïn, d'Enoch, de Samſon, & de Salomon, & il ſe déclare pour le ſalut du dernier. Il ne s'intéreſſe pas beaucoup au ſalut de Tertullien, ni d'Origéne; quoi qu'il rapporte tout ce qui ſe peut dire, pour les excuſer ou pour les condamner. Voilà les ſujets que cet Auteur a choiſis pour exercer ſa plume, & pour faire montre de ſon érudition; car, à proprement parler, ſon Ouvrage n'eſt qu'un jeu d'eſprit, & un Recueil fait avec art, des penſées, des conjectures, & des jugemens des hommes ſur des choſes qui ne ſont connues que de Dieu, à qui ſeul appartient la connoiſſance & le jugement du ſort éternel des Mortels. Il y a néanmoins bien des choſes utiles & curieuſes dans le livre de Collius. Il eſt bien écrit, plein de recherches & de citations. Il ne ſe hazarde pas beaucoup, & s'il avance quelques paradoxes, il ne les donne que pour des conjectures, & apporte toûjours quelque tempérament à ſes déciſions. Ce livre eſt devenu rare, & bien des gens ſe ſont ſervis de ſon autorité ſans l'avoir lu. Il y a encore de lui un Traité *de Sanguine Chriſti*, imprimé auſſi à Milan, *in quarto*, qui eſt aſſez curieux; mais qu'on trouve plus aiſément. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle, tome* 1.

COLLO, ville d'Afrique. *Cherchez* COLLE.

* COLLOBRIÉRE, COLLOUBRIÉRES, & COULOUBRIÉRES, petite ville de France, en Provence, dans la Viguerie d'Hyéres, & dans le diocéſe de Toulon, eſt à l'eſt-nord-eſt de Toulon, dont elle eſt éloignée de cinq à ſix lieues. Le *Dictionnaire Univerſel de la France* dit qu'il eſt fait mention de ce lieu dans la Bulle de Grégoire VII, ſous le nom de S. Pons de Collobriére.

* COLLOBRIOU ou COLLOBROUX, petite ville de France en Provence vers les confins du Dauphiné & de la

Sa,

Savoye, dans la Sénéchauſſée de Digne & dans la Viguerie de Seyne. Elle eſt au nord-nord-eſt de la ville de Digne, dont elle eſt éloignée de ſix à ſept lieues.

COLLONSA, iſle. *Voyez* COLLENSA.

COLLOREDO, dans le Frioul, eſt un château qui a donné ſon nom à la famille des Barons de Wals, Vicomtes de Mels, diviſée en diverſes branches.

COLLOREDO, famille. Cette famille eſt originaire d'Allemagne, & a été conſidérable dans le Frioul, depuis plus de 300 ans. Elle a rendu de grands ſervices à la Maiſon d'Autriche. Dans le XVII ſiécle, JEAN-BAPTISTE Colloredo, fils d'*Horace*, ayant ſignalé ſon courage durant les guerres d'Allemagne, alla ſervir la République de Veniſe contre le Turc en Candie où il fut tué. FABRICIO Colloredo, Baron de Wals, Marquis de Sainte-Sophie, Prieur de Lunégiana, fils de *Fabio*, né en 1576, fut élevé Page de Ferdinand, Grand Duc de Toſcane, pour être près de *Camille* de Colloredo ſon oncle, Commandeur de l'Ordre de Malte, & Maître de Chambre du même Grand Duc. *Fabricio* s'avança dans cette Cour, où il obtint le Gouvernement de Sienne. Il fut encore créé Conſeiller d'Etat, fut employé dans trente diverſes ambaſſades, & mourut à Florence en 1645. LÉANDRE Colloredo, Prêtre de l'Oratoire de ſaint Philippe de Néri, créé Cardinal par le Pape Innocent XI, en 1686, Grand Pénitencier, mort le onziéme janvier 1709, étoit de cette famille. * Bonifacio, *Hiſt. de Frioul.* Gualdo Priorato, *Scena d'Huom, Illuſt.* Tuldenus, *Hiſt. noſtri Temp. &c.*

COLLOREDO (Rodolphe) Comte de Wals, Chevalier de Malte, Grand-Prieur de Bohéme & Maréchal Général des armées des Empereurs Ferdinand II, & Ferdinand III, étoit fils de *Louis* Colloredo, & de *Perla*, Comteſſe de Polcénico. Il naquit le deuxiéme novembre de l'an 1583. L'Empereur Rodolphe II fut ſon Parrain ; & on le fit entrer dans l'Ordre de Malte, où ce Prince lui procura la Commanderie de Tintz, dans la Siléſie. Ces graces l'attachérent à la Maiſon d'Autriche, dont il ſervit deux Empereurs avec un zéle extraordinaire. Il ſe trouva en diverſes occaſions conſidérables, durant les guerres d'Allemagne, à la bataille de Leipſic, à celle de Lutzen, où il reçut ſept bleſſures, & ailleurs. Il ſervit encore contre Walſtein, & fut élevé aux principales charges militaires, jeſques à celle de Maréchal Général, qu'il exerça ſous Ferdinand II, & Ferdinand III. Après la paix de Weſtphalie en 1648, il ſe retira dans la Bohéme, où il fut Gouverneur de Prague, & mourut le 24 janvier de l'an 1657.

COLLOT (Philippe) naquit en l'année 1593. Son pére, ſon ayeul, & ſon biſayeul furent de très-habiles Opérateurs pour les maladies de la pierre. Collot les a ſurpaſſez dans cet art, & depuis lui ſes fils & ſes petits-fils ont taillé les malades avec une adreſſe ſinguliére, & un ſuccès preſque toûjours heureux.

On n'a point de certitude du tems auquel l'opération de la taille de la pierre a commencé d'être connue. Hippocrate en a écrit, mais il l'a trouvée ſi dangereuſe qu'il a proteſté qu'il ne la feroit jamais. C'eſt l'aveu qu'il en fait dans ſon ſerment, où il charge de cette opération ceux qui en font une profeſſion particuliére. Auſſi ne voit-on point qu'aucun Chirurgien faiſant les autres opérations de Chirurgie, ſe ſoit rendu habile en celle-ci, tant à l'égard du petit appareil, qui eſt fort ancien, que du grand appareil, qui n'a été inventé qu'en l'année 1525, par un nommé *Jean Des Romains* natif de Crémone, qui communiqua ſon ſecret à Marianus Sanctus des Barlettes, Docteur en Médecine de Padoue. Ce Marianus l'enſeigna à un nommé Octavius de Ville, qui fut le Maître de Laurent Collot, biſayeul de celui dont on parle. Celui-là exerça la Médecine en la ville de Trénel en Champagne, où il fit un grand nombre d'opérations, qui le rendirent très-célébre. En l'année 1556, Henri II lui ordonna de ſe rendre à Paris & de s'y établir. Il le gratifia d'un préſent conſidérable, le fit Chirurgien de ſa Maiſon, & créa pour lui une charge d'Operateur pour la pierre, qui a été poſſédée par ſes Deſcendans. C'étoit alors le ſeul, qui par la mort d'Octavien de Ville, fût inſtruit du ſecret du grand appareil. Il l'apprit à ſon fils, qui ne ſe rendit pas moins habile, ni moins célébre que ſon pére. C'eſt d'eux que parle Ambroiſe Paré dans ſon Traité des Monſtres, où après avoir rapporté pluſieurs exemples des belles opérations qu'ils avoient faites, il aſſure qu'il ne croit pas que ni le pére, ni le fils ayent jamais de pareils dans leur profeſſion. Ce fils fut pere d'un troiſiéme Collot, nommé Laurent, qui hérita de leur habileté, & fut pére de Philippe Collot, qui fait le principal ſujet de cet article.

Dès qu'il fut en âge de mettre en pratique les préceptes de l'Art de ſes péres, non ſeulement il y apporta toute la dextérité qu'il tenoit d'eux ; mais il purifia leur maniére d'opérer de tout ce qu'elle avoit de rude & de difficile : en ſorte que de ſon tems & depuis lui, peu de gens ſont morts dans le travail & dans la ſuite de cette opération. Il étoit tellement occupé par le grand nombre de malades qu'il avoit à Paris, que le Cardinal Chigi, qui depuis fut Pape ſous le nom d'*Alexandre* VII, ayant voulu l'obliger de ſe rendre à Cologne, où il étoit malade de la pierre, Collot ne put lui donner cette ſatisfaction. Il lui envoya le Sieur Giraut ſon neveu qu'il avoit inſtruit, & avec lequel il étoit aſſocié. Il eſt vrai que dans la ſuite pluſieurs Chirurgiens ſe ſont rendus habiles dans le même Art ; mais c'eſt de lui & de ſes ancêtres, qu'ils ont puiſé preſque tout ce qu'ils ſavent. Il eſt vrai encore, que quelque habile qu'ait été Philippe Collot dans ces ſortes d'opérations, on a encore enchéri ſur ſes connoiſſances. Son petit-fils, qui eſt le ſixiéme de pére en fils, qui poſſéde ce talent, a trouvé moyen d'ôter preſque tout le péril & une grande partie de la douleur, en faiſant l'opération à deux fois différentes, en ne faiſant que la playe le premier jour, & remettant à tirer la pierre huit jours après, lors que la playe n'eſt plus douloureuſe. Mais comme cette invention vient du fils de celui dont il eſt parlé dans cet article, on ne peut pas dire qu'elle lui ſoit tout à fait étrangére. Ce fils s'eſt vu obligé de tailler ſon pére malade de la pierre. Le bruit a couru que ne pouvant s'y réſoudre, il y avoit été contraint par un arrêt du Parlement ; mais cette circonſtance n'eſt pas vraye. Rien ne l'a engagé à cette opération qu'une louable & vigoureuſe réſolution de la part de ſon pére & de la ſienne. Philippe Collot mourut à Luçon âgé de 63 ans. Il y étoit allé traiter une malade de la pierre au commencement du mois de mars de l'année 1656. On peut lui reprocher, de même qu'à ſes ancêtres & à ſes Deſcendans, d'avoir tenu caché le ſecret qu'ils avoient, & de ne l'avoir communiqué à aucun homme de leur profeſſion. * Perrault, *dans les Hommes Illuſtres qui ont paru en France, tome 2.*

COLLUCCIA. *Voyez* ACHÉRUSE Marais de la Campanie.

*COLLURAFI (Antonin) né en Sicile dans l'Evêché de Patti, en 1585. Il paſſa non ſeulement pour très ſavant dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & Profane, mais auſſi pour un des plus éloquens hommes de ſon tems. Il quitta la Sicile & ſe rendit à Veniſe, où il fut honoré d'emplois conſidérables. Enſuite il fut élevé à la dignité de Chevalier de St. Marc. L'Empereur Ferdinand III, à qui il avoit dédié quelques uns de ſes Ouvrages, charmé de la beauté de ſa maniére d'écrire, lui fit préſent de ſon portrait enrichi de pierres précieuſes, & le créa Comte Palatin. Philippe IV, Roi d'Eſpagne pour lui donner des marques de ſon eſtime, l'attira à ſa Cour & le fit ſon Hiſtoriographe. Après cela, il retourna en Sicile & établit ſa demeure à Palerme, où il fut fait Membre de l'Académie des *Reaccenſi*. Il y mourut dans un âge avancé le 27 mai de l'année 1655, & fut enterré dans la chapelle royale. On a de lui, *Perſpicua totius dicendi Artis in tres compendiarios libros diſtincta explicatio, in qua, quidquid ad perfectum ſpectat Oratorem, ex ſummis, probiſque Rhetoribus decerptum, ſingulari ordine, mira brevitate & facili methodo continetur.* Il a compoſé en Italien pluſieurs Ouvrages qui ſont rapportez dans la *Bibliotheca Sicula.*

COLLUTHUS, Prêtre d'Alexandrie, & Curé d'une paroiſſe de cette ville, commença vers l'an 315 & 316, un Schiſme particulier, dans le tems qu'Arius inventa ſes erreurs. Il entreprit d'ordonner des Prêtres, comme s'il eût été Evêque, & enſeigna que Dieu ne faiſoit point de maux, & n'étoit nullement auteur des peines & des afflictions de cette vie. On ne voit pas néanmoins que cette erreur ait eu de ſuite, & ſaint Epiphane, qui la rapporte par occaſion, dit qu'elle dura fort peu. Auſſi Colluthus ne s'étoit ſoulevé, que par la ridicule ambition d'uſurper le commandement de ſon égliſe, & de former un épiſcopat imaginaire. Il ſe plaignit de ce que ſaint Alexandre, Patriarche d'Alexandrie, étoit trop lent à punir Arius, & voulut s'élever au deſſus de la prêtriſe, pour le combattre, diſoit-il, avec plus de force & plus d'autorité. Dans le Concile qu'Oſius aſſembla vers l'an 321, à Alexandrie, il fut remis en ſon devoir ; & les Prêtres qu'il avoit ordonnez furent dépoſez. Il ſouſcrivit, en qualité de Prêtre d'Alexandrie, au Décret de la dépoſition d'Arius. Colluthus mourut vers l'an 340. Il eut quelques Diſciples qui ſe joignirent aux Ariens & aux Méliciens, pour accuſer ſaint Athanaſe. * Saint Athanaſe, *Apolog.* 1. 8. Saint Epiphane, *Hær.* 69. Saint Auguſtin, *des Her. c.* 65. Philaſtrius, *des Her. c.* 8. Baronius, *A. C.* 315. *n.* 28. *&* 29. *&* 319. *n.* 23. *Vie de ſaint Athanaſe, par* Dom Bernard de Montfauçon. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du quatriéme ſiécle.*

COLLYRIDIENS, Héretiques qui s'élevérent dans le IV ſiécle, vers l'an 373, furent ainſi nommez du mot Grec Κολλυρίς, qui veut dire *gâteau* ; parce qu'honorant la ſainte Vierge comme une Déeſſe, ils lui offroient des gâteaux, & lui ſacrifioient par le miniſtére des femmes. Cette erreur commença dans l'Arabie. * Saint Epiphane, *Hær.* 78. 79. Sandére, *Hær.* 92. Baronius, *A. C.* 373. *n.* 30.

COLLYTUS, célébre quartier de la ville d'Athénes, où l'on diſoit que les enfans commençoient à parler un mois plutôt que dans le reſte de la ville. C'eſt là qu'étoient nez Platon, & le fameux Miſanthrope Timon. J. Spon, *Voyage d'Italie, &c. en* 1675.

* COLLYWESTON, petite place d'Angleterre dans le Comté de Northampton ſur le Welland. Ce lieu n'a rien de conſidérable, & on n'en fait mention ici que pour dire que ce fut là que Marguerite, femme d'Edmond, Comte de Richemont, & mére du Roi Henri VII, fit bâtir une maiſon magnifique. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 449.

COLM, Abbé. *Cherchez* COLOMB.

* COLMAN, Evêque des Northumbres dans le VII ſiécle, défendit la pratique de l'Egliſe d'Ecoſſe, contre l'uſage de l'Egliſe de Rome, par rapport à l'obſervation du jour de Pâques, au Concile de Whitby. Le parti de Rome l'emporta, & Colman ne pouvant ſe réſoudre à recevoir une telle déciſion qui lui paroiſſoit injuſte & pleine d'inconvéniens, ſe retira dans ſon païs avec tous les Eccléſiaſtiques & les Moines de ſa nation. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 1. *l.* 3. *p.* 242, 245 *&* 247.

COLMAN, ſurnommé *le Sage*, Irlandois, vivoit dans le XIII ſiécle. Il compoſa une Chronique, un Catalogue des Rois d'Angleterre, un Dialogue des Guerres des Danois, & pluſieurs autres Ouvrages qui lui ont aquis beaucoup de gloire. * Leland. Balæus & Piſeus, *de Script. Angl.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 56.

COLMAN, (Saint) que l'on nomme en Latin *Colomannus*, natif d'Irlande, paſſa par l'Allemagne, du tems de l'Empereur S. Henri, dont le régne commença l'an 1002, pour faire le pélerinage de la Terre-Sainte. Etant entré dans les terres de l'Autriche, il fut pris pour un Eſpion envoyé par les ennemis de l'Empire. On l'emmena priſonnier dans Stockeraw, petite ville de la Baſſe Autriche ſur le Danube, où on lui fit ſouffrir pluſieurs tourmens très-cruels, qu'il ſoutint avec une fermeté d'ame toûjours égale. Ce pieux Pélerin reçut ces traitemens ſans murmurer, demandant à Dieu la grace de tout ſouffrir, en eſprit de pénitence, pour l'amour de lui. Le Juge qui l'avoit interrogé, le trouvant invincible, le condamna à être pendu avec deux Voleurs. Il fut exécuté au milieu d'eux le 13 octobre de l'an 1012. Les corps des voleurs furent mangez par les corbeaux ; mais celui de ſaint Colman demeura ſans

cor-

corruption, & le bois ſec, qui avoit ſervi à ſon ſupplice, reprit racine, & pouſſa de la verdure. Dieu fit encore d'autres miracles, pour juſtifier l'innocence & la ſainteté de ſon Serviteur. Le Clergé & les peuples d'alentour le regardant alors comme un Martyr, allérent en proceſſion prendre ſon corps, & le tranſportérent ſolemnellement dans l'égliſe de Stockeraw, ou de nouveaux miracles portérent Henri, Marquis d'Autriche à faire transférer ſon corps dans la ville de Melck. Il fut honorablement depoſé le ſeptiéme octobre de l'an 1015, dans l'égliſe collégiale que le Marquis Léopold I. ſon pére, avoit fondée. Quelques années après, on en ôta les Chanoines, pour y mettre des Religieux de ſaint Benoit, qui eurent la garde des Reliques de ſaint Colman. Depuis ce tems on y célébre la Fête de ce Saint, qui eſt marquée au 13 d'octobre dans le Martyrologe Romain, qui lui donne la qualité de Martyr; & l'Autriche, pour achever de faire réparation à ſa mémoire, l'a mis au rang de ſes Patrons. * Erchenfroy, Abbé de Melck, Auteur contemporain. Lambecius, *Biblioth. Impériale, tome 2.* Dithmar, Evêque de Mersbourg, *Chron. l. 7. ſur la fin, &c.* Baillet, *Vies des Saints, octobre.*

COLMAR, en Latin *Colmaria*, & anciennement auſſi *Columbaria*, ville d'Alſace, qui autrefois étoit auſſi ville Impériale du Bailliage de Haguenau. Elle eſt ſituée au milieu de l'Alſace dans une plaine auſſi fertile que riante, arroſée de quatre riviéres, le *Lauch*, le *Dur*, le *Fecht* & l'*Ill*. On croit qu'elle eſt bâtie des debris de l'ancienne *Argentuaria*, qui étoit fort conſidérable, & ſur tout fameuſe par la victoire que l'Empereur Gratien remporta dans ſon voiſinage en 378, ſur les Germains & ſur les Allemands. Il y eut de grands troubles dans cette ville après la mort de l'Empereur Fréderic II; car une partie de la Bourgeoiſie s'étoit rangée du côté de l'Evêque de Strasbourg, & l'autre avoit pris le parti de Rodulphe, Comte de Habsporg, qui étoit auſſi Landgrave de l'Alſace. Rodolphe étant devenu Empereur, ceux de Colmar refuſérent de le reconnoître pour tel, & aimérent mieux s'attacher à l'impoſteur qui, en 1290, ſe diſoit l'Empereur Fréderic II, aſſurant que la nouvelle de ſa mort étoit fauſſe. Rodolphe aſſiégea donc Colmar & força cette ville à lui payer quatre mille marcs d'argent. La ville de Colmar fut dans la ſuite d'autant plus attachée aux intérêts de l'Empereur Albert, fils de Rodolphe, qu'elle avoit été contraire à ceux du pére. Adolphe de Naſſau l'aſſiégea encore en 1293, & s'en rendit maître, parce que la populace lui en ouvrit la porte pendant la nuit. En 1575, l'égliſe de Colmar fut réformée à l'exemple de celles de la Suiſſe, mais les Impériaux en ayant été les maîtres vers le commencement du XVII ſiécle, la Religion Catholique y fut derechef introduite par la force en 1627. Tout le Conſeil fut dépoſé, non pour aucune plainte de ſon adminiſtration, mais uniquement parceque l'Empereur ne vouloit pas qu'il y eût aucun Réformé en charge dans la ville de Colmar; c'eſt ce que le Comte Erneſt Fugger & le Docteur Jean Lindtener Commiſſaires de l'Empereur firent proclamer publiquement d'une chaire dreſſée tout exprès devant la Cathédrale de cette ville. Ces mêmes Commiſſaires reçurent auſſi & ſignérent les Comptes des Conſeillers qu'on obligeoit à ſortir de leurs charges, déclarant que leur dépoſition, n'étant occaſionnée que par la différence de Religion, ne devoit en aucune maniére préjudicier à leur honneur ou rendre leur probité ſuſpecte. Les meilleures familles de Colmar ſe retirérent depuis à Bâle, à Mulhauſen & ailleurs, où leur poſtérité fleurit encore aujourdhui. Le Conſeil de Colmar fut ainſi formé de Catholiques, pour la plupart étrangers, mais la Bourgeoiſie reſta preſque toute reformée, quoiqu'elle fût privée de l'exercice public de ſa Religion. Les ſuccès heureux des armes de Suède, ayant un peu rétabli les affaires delabrées des Réformez, & le Comte *Guſtave Horn*, Genéral Suédois, étant entré en 1632 dans l'Alſace, où il prit Benfeldt & réduiſit Schieſtadt aux derniéres extrémitez, ceux de Colmar, profitérent de la circonſtance, attaquérent & chaſſérent la garniſon Impériale, qui outre cela avoit exercé de grandes violences. Le dixiéme décembre ſuivant, la ville de Colmar traita avec le Genéral Suédois, à qui la ville de Bâle avoit fort recommandé le rétabliſſement de la Religion Réformée à Colmar. Le Comte de Horn, en vertu des Ordres du Roi de Suéde & du Conſeil de ce Royaume, y donna les mains d'une maniére fort gracieuſe, déclara la ville de Colmar, ville Impériale & lui accorda qu'à l'avenir elle jouiroit derechef de tous ſes priviléges temporels & ſpirituels, tels qu'ils étoient en 1626. La garniſon Suédoiſe entra alors dans Colmar, & le Docteur *Jean Schmid* de Strasbourg fut envoyé pour y prononcer le premier Sermon. Les anciens Bourgeois réformez de Colmar ſe plaignirent là-deſſus de deux choſes, premiérement qu'à la place de la Religion Réformée on introduiſoit à Colmar, contre la promeſſe du Comte de Horn, la Religion Luthérienne; le ſecond chef de leurs plaintes fut que par la Miſſion du Docteur Schmid la ville de Strasbourg s'arrogeoit ſur celle de Colmar un droit de ſupériorité & de Juriſdiction qui ne lui étoit nullement dû; on ajoûta encore que le Docteur Schmid s'étoit ſervi de termes inſultans contre les Réformez dans ſon Sermon. On fit imprimer toutes ces plaintes, mais cela n'empêcha pas que toutes les égliſes & les Ecoles ne fuſſent pourvues de Miniſtres Luthériens, & que juſques à ce que Colmar ait été unie à la France, l'on n'y ait profeſſé le Luthéraniſme. Les Suédois ayant eu le deſſous près de Nordlingue en 1634, & étant obligez de ramaſſer les garniſons diſperſées, ils conſeillérent à la ville de Colmar de ſe mettre ſous la protection de la France; on ſuivit leur conſeil & la garniſon Françoiſe ſuccéda à la Suédoiſe. A la paix de Munſter, en 1648, la Maiſon d'Autriche céda à la France tout le Landgraviat d'Alſace, avec cette reſerve cependant, que la ville de Colmar conſerveroit ſon privilége de ville immédiate de l'Empire, en conſéquence dequoi cette ville prêta ferment à l'Empereur, encore en 1653. Mais la guerre avec la France s'étant rallumée, Colmar ſe rendit aux François en 1673. ſans faire de grands efforts pour ſe défendre, après quoi on déſarma les Bourgeois, on démantela la ville & l'on tranſporta à Briſach l'artillerie de Colmar. Quoique par la paix de Nimégue toutes choſes fuſſent remiſes ſur l'ancien pié, le Roi de France s'empara néanmoins dans la ſuite de Colmar, & des autres villes Impériales de l'Alſace. C'eſt dans cet état que ſe trouve encore aujourd'hui la ville de Colmar. Pour ce qui eſt de la Religion dans cette ville, il faut ſavoir, que depuis qu'elle dépend de la France, ſon Conſeil eſt compoſé moitié de Luthériens & moitié de Catholiques. Le Conſeil Souverain qui réſide à Colmar n'admet que des Conſeillers Catholiques; d'ailleurs ce Conſeil donne aſſez de luſtre à cette ville. * *Chron. Colmarienſe.* Beatus Rhenanus, *Rer. Germ.* Cuſpinien, *in Rudolpho & Adolpho.* Urſtiſii *Chron. Baſilienſe.* Cruſii *Annal. Suev. partie 1. l. 1. ch. 5: partie 3. l. 4. ch. 6.* Reuſner, *de Urbibus Imper. Apologia der Stadt Colmar*, en 1645. Zeileri *Topographia Alſat. &c.*

COLMARS, petite ville de France en Provence avec Bailliage. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Verdone dans le diocéſe de Senez, & elle eſt renommée par ſes foires & par ſes manufactures de drap. * Sanſon. Baudrand.

COLME, riviére de Flandre, province des Païs-Bas. C'eſt proprement une branche de l'Aa. Elle paſſe à Bergues-Saint-Vinox, & ſe décharge dans le canal à Dunkerque. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COLME'NAR (Don Juan Alvarez de) eſt Auteur d'un livre qui a pour titre, *Délices de l'Eſpagne & du Portugal*, en ſix volumes.

COLMÊNAR, bourg d'Eſpagne dans la Caſtille Vieille, aux confins de la Nouvelle Caſtille, & de l'Eſtrémadure d'Eſpagne, près des montagnes de la Tablada, & de celles d'Avila, entre la ville de ce nom & celle de Plazentia. * Maty, *Dict. Geogr.*

* COLME'NAR, bourg d'Eſpagne dans la Nouvelle Caſtille, marqué ſous le nom de *Colmenar el Viejo*, eſt au nord-eſt de Madrit, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

* COLME'NAR, petite ville de la Nouvelle Caſtille ſur le Manzanarès au nord-nord oueſt de Madrit, dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues.

* COLME'NAR, autre petite ville de la Caſtille Nouvelle au ſud ſud-eſt de Madrit, dont elle eſt éloignée d'environ ſeize lieues.

COLME'NARE'S (Diégo) Eſpagnol, étoit natif de Ségovie, & Curé de la paroiſſe de ſaint Jean, dans la même ville, où il mourut en 1651. Il a compoſé divers Ouvrages en Eſpagnol, comme l'Hiſtoire de Ségovie, une Pompe funébre ſur la mort d'Eliſabeth de France, Reine d'Eſpagne, &c. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

COLMENSE'E, ville de Pruſſe. *Cherchez* CULMSE'E.

COLMIEU (Pierre) Cardinal. *Cherchez* BERTRAND (Pierre de Colombier)

COLMISCHLAND. *Voyez* CULMIE.

COLMKILL. *Voyez* CHOLUMKILL.

COLMKIS, Abbé. *Cherchez* COLOMB.

COLMOGROD, petite ville de Moſcovie, dans la province de Dwina, ſur la riviére du même nom, à dix ou douze lieues au deſſus d'Archangel. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLN, ville. *Voyez* COLOGNE.

COLN, riviere. *Voyez* COLNE.

COLN. *Cherchez* BERLIN.

* COLNAGUS (Bernard) Jéſuite de Catane en Sicile, naquit le 15 ſeptembre 1545. Dès ſa plus tendre jeuneſſe il montra ſon habileté dans la Poëſie Gréque & Latine. A l'âge de 14 ans, il avoit une parfaite connoiſſance de la Philoſophie, & au rapport de quelques uns il avoit déja mis en lumiére un Ouvrage de ſa façon. Il enſeigna la Théologie Scholaſtique à Meſſine & à Naples, & fut enſuite appellé à Rome, où on lui donna la Charge de Cenſeur des Livres. Dans la ſuite il ſe remit à la prédication & ſe fit entendre dans les principales villes d'Italie. Il mourut à l'âge de 66 ans à Catane, le 22 avril 1611. Laurent Finichiarus a écrit ſa Vie. On a de Colnagus, *Brevis Expoſitio rationum quibus oſtenditur beatam Agatham Virginem & Martyrem, & ortam & paſſam Catanæ fuiſſe; Reſponſio ad eos qui B. Agatham Panormi eſſe contendunt; Reſponſio Catanenſium ad teſtimonia allata ex Sacris Scripturis; Liber Carminum in obitum Ducis Clivenſis; Meditationes de Paſſione Domini; Anagrammatum Centuria; Elegia de ſanctiſſimæ Euchariſtiæ Sacramento; De Incendiis Ætnæ a ſacro D. Agathæ velo extinctis Poëma, &c.* On a auſſi en manuſcrit les *Annotationes in ſecundum & ſextum Æneidis Virgilii libros & Opuſculum de Univerſo genere pecuniæ.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

COLNE, bourg d'Angleterre avec Marché, dans la partie du Royaume de Lancaſtre, qu'on appelle *Blackburn*. Il eſt ſitué ſur une colline, & eſt éloigné de Londres de 153 milles Anglois. * *Diction. Anglois.*

* COLNE, riviére d'Angleterre, dans le Comté de Glocester. Elle coule du nord-nord-oueſt au ſud-ſud-eſt dans la Tamiſe un peu au deſſous de Lechlade.

COLNE, riviére d'Angleterre. Elle coule dans le Comté d'Eſſex, baigne Colcheſter, & ſe décharge dans la Mer d'Allemagne, quelques lieues au deſſous. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COLO, ville de Pologne dans le Palatinat de Kaliſch, eſt ſituée ſur la rive gauche de la Warte, au nord-eſt de la ville de Kaliſch, dont elle eſt éloignée de dix à onze lieues, & au ſud-eſt de Gneſne à la même diſtance.

* COLOCASIUS (Vincent) né à Maſſala en Sicile, étoit Docteur en Droit, & un Poëte fort célébre. Il vivoit en 1552. Il a écrit en vers héroïques, la Guerre d'Afrique, dans laquelle Jean Véga, Gouverneur de Sicile fit la conquête d'Elmadia. On a donné auſſi au jour un livre de ſa façon intitulé, *Vincentii Siculi Lilyb. Jureconſulti quarti Belli Punici libri ſex.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

COLOCHINA (le Golfe de) ou de *Caſtel Rampano*, anciennement *Laconicus Sinus*, grand Golfe de la Mer de Gréce. Il eſt renfermé entre les côtes de la Laconie & de l'iſle de Cérigo, ayant

ayant au levant le Golfe de Napoli, & au couchant celui de Coron. Il prend ſon nom de la petite ville de Colochina, qui eſt ſur ſa côte, à l'occident du Vaſilipotamo; & quelquefois il le prend de Caſtel-Rampano, qui eſt ſur la côte, à l'orient de cette même riviere. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLOCHINA ou COLOCHINE, petite ville de la Morée, dans la Laconie, ſur un Golfe, auquel elle donne ſon nom, à dix ou douze lieues de Miſitra ou Lacédémone, vers le midi oriental. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLOCZA ou COLOCZ, *Colocia*, *Colozia*, & *ad Statuas Coloſſas*, ville de Hongrie, avec titre d'Archevêché. Elle eſt ſituée ſur la rive gauche du Danube, entre Bude & Cinq-Egliſes, & a été autrefois plus conſidérable qu'elle ne l'eſt. * Sanſon. Baudrand.

COLODI, bon bourg & fortifié. Il eſt en Italie, dans le petit Etat de Lucques, aux confins du Florentin, & à trois lieues de la ville de Lucques, vers l'orient ſeptentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLOGNA, bourg ou petite ville d'Italie, dans l'Etat de Veniſe, dans le Padouan, aux confins du Véronois, & du Vincentin, au ſud-ſud oueſt de Vicence dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLOGNE (Pierre de) en Flamand *Van Ceulen* ou plutôt *Van Keulen*, Miniſtre de Metz au XVI ſiecle, eut beaucoup de part à l'eſtime de *Calvin*, & à celle de *Théodore de Bèze*. Il étoit de Gand. *Robert Etienne*, qu'il connut familierement à Paris, fut cauſe qu'il alla à Genéve, où *Calvin*, ayant mis la derniere main à ſon Inſtruction, lui perſuada de ſe vouer au ſaint Miniſtére de la Parole. Il en fit les premiers exercices dans Metz, l'an 1558. *Clérvant* l'y avoit amené de Genéve pour cette fonction. Cette Egliſe fut diſſipée ſous le régne de *François* II. Clervant, qui étoit un Gentilhomme de beaucoup de mérite, & fort zélé pour la cauſe, ſe retira à Straſbourg avec ſa famille. Pierre de Cologne ſe retira à Heidelberg, d'où il fut rappellé à Metz par ceux de la Religion, au commencement du régne de *Charles* IX. Il prêcha ſecretement de maiſon en maiſon, juſques au quatriéme de mai 1561, qu'on l'arrêta priſonnier comme il prêchoit. On le fit ſortir de la ville au bout de quelques jours, mais il y revint peu après; car le 25 de mai de la même année ceux de la Religion commencérent de prêcher publiquement avec la permiſſion de la Cour. Il eſt vrai que *Sennecterre*, qui commandoit dans la ville, ne voulant point permettre à ce Miniſtre d'y revenir, il falloit qu'on le ramenât ſous bonne garde au village de Grigi, après qu'il avoit prêché. Cela ne dura que juſqu'au retour de la *Vieille-Ville*, Gouverneur de Metz; car il fit rentrer Cologne. Le Roi ayant reçu à Metz en 1569, la nouvelle de la bataille de Jarnac, où le Prince de *Condé* fut tué, permit la démolition du temple, & ce ne fut qu'avec mille peines & mille dangers, que les Miniſtres purent ſortir de la ville. Pierre de Cologne ſe retira au Palatinat, & fut Miniſtre à Heidelberg. Il mourut à la fleur de ſon âge. Il avoit compoſé quelques livres pendant ſon ſéjour à Metz. Du Verdier-Vauprivas nous apprend, qu'il a traduit d'Allemand en François, *Conformité & accord tant de l'Ecriture Sainte, que des anciens & purs Docteurs de l'Egliſe & de la Confeſſion d'Ausbourg bien entendue touchant la Doctrine de la ſainte Cene de Nôtre Seigneur par les Théologiens de l'Univerſité d'Heidelberg*, à Genéve, 1566, *in octavo*. Il a traduit auſſi de l'Allemand de *Thomas Eraſtus*, *Vraye & droite intelligence de ces Paroles de la ſainte Céne de Jeſus-Chriſt*, CECI EST MON CORPS, à Lyon 1564, *in octavo*. Il fit auſſi une Réponſe à *François de Beaucaire de Péguillon*, Evêque de Metz, à Genéve l'an 1566. Pierre de Cologne eut un fils *Daniel Colonius*, qui fut Régent du Collége Wallon à Leide. Il publia des Theſes ſur l'Inſtitution de Calvin l'an 1628. *Heinſius* lui dédia l'*Ariſtarchus Sacer*. * Bèze, *Hiſtoire Eccleſ. l.* 16. *Oratio funebris* Lud. de Dieu. Bayle, *Dict. Critiq.*

COLOGNE (Barthélemi de) Poëte. *Cherchez* BARTHELEMI.

COLOGNE, ſur le Rhin, que ceux du païs appellent *Côln* & les Hollandois *Keulen*, ville d'Allemagne, eſt une des plus conſidérables de l'Empire. Les Auteurs Latins l'ont nommée, *Colonia Ubiorum* & *Colonia Agrippina*. Elle eſt Impériale & l'une des quatre capitales Anſéatiques, avec Univerſité & Archevêché, dont le Prélat eſt Prince & Electeur de l'Empire, & prend le titre d'Archi-Chancelier & de Légat né en Italie, de Duc de Weſtphalie, &c. La ville de Cologne eſt très-ancienne. Elle tire ſon origine des peuples Ubiens, qui recherchérent l'alliance de Jules-Céſar pour pouvoir réſiſter aux Suèves, leurs ennemis irréconciliables. Sous le régne d'Auguſte, ils ſe mirent ſous la protection d'Agrippa, & paſſant le Rhin, ils y fondérent ſur la rive gauche la ville de Cologne, qu'ils nommérent alors *la Colonie d'Agrippa*, pour faire honneur à leur Protecteur. D'autres diſent que cette ville étoit déja bâtie, & que les Ubiens l'augmentérent alors, environ 20 ou 25 ans avant J. C. Depuis, Agrippine petite-fille de cet Agrippa, & mére de Néron, étant née à Cologne, & voulant montrer la puiſſance où ſon ſecond mariage avec l'Empereur Claudius l'avoit élevée, fit accroître le circuit de cette ville, & vers l'an 48 de J. C. elle y envoya une Colonie de Vétérans. L'an 69, lorſque Vitellius & Veſpaſien ſe diſputoient l'Empire, Cologne fut aſſiégée par Tutor & par Sabinus, qui s'étoient revoltez contre les Romains. Elle obéït à la néceſſité qui l'engagea dans leur parti; & depuis elle égorgea la garniſon qu'on y avoit laiſſée, lorſque Céréalis eut défait les Rebelles. Sous le régne de Valentinien III, vers l'an 449, le Roi Mérovée en chaſſa les Romains, & peu de tems après Attila ruina cette ville. Dans la ſuite, Chilpéric, fils de Merouée en chaſſa les Romains, qui l'avoient rebâtie, & la donna à un Prince ſon parent, pére de Sigebert, dit *le Boiteux*, Roi de Cologne, qui fut aſſaſſiné en 499, par Cloderic ſon fils. Ce fut alors que Clovis *le Grand*, qui avoit conſeillé ce parricide fit mourir celui qui en avoit été l'exécuteur, & réünit le Royaume de Cologne à la Couronne de France, dont cette ville a dépendu, ſous les Rois de la premiére race. Sous ceux de la ſeconde, elle fut le partage des Princes François, Rois de Germanie. En 881, lorſque Charles *le Gros* ſe faiſoit proclamer Empereur au delà des Alpes, Godefroy & Sigefroy, Roi des Normands, prirent Cologne & la brûlérent. Le Clergé & le peuple s'étoient ſauvez pour ſe délivrer de la cruauté de ces Barbares, qui avoient ruiné cette année-là quelques-unes des plus belles villes de la Gaule Belgique. L'Empereur Othon *le Grand*, ſous lequel elle avoit été reparée, l'aſſujettit à ſes Prélats, vers l'an 950. Depuis, les autres Empereurs l'affranchirent. Fréderic, I. du nom, lui donna de grands privileges, & dès-lors Cologne s'augmenta conſidérablement, & ſur tout dans le XIII ſiecle, lorſqu'elle entra vers l'an 1260, dans la Ligue des villes Anſéatiques, & qu'elle devint capitale de la quatriéme de leurs provinces. Enſuite les Citoyens de Cologne ont été gouvernez par des Sénateurs, & le Sénat fut changé en 1513, à cauſe d'une ſédition du peuple, qui fit mourir les Conſuls, les Thréſoriers, & quelques autres Magiſtrats, accuſez d'avoir pillé le thréſor public. Ce Sénat a aſſez de conformité avec celui de l'ancienne Rome. Il gouverne & rend la Juſtice Civile; à l'égard de la Criminelle, il a pouvoir d'inſtruire le procès des Criminels, & même de les faire arrêter; mais il n'a pas droit de les condamner, ou de les juſtifier. Cela eſt reſervé à l'Electeur, comme le dernier degré de la puiſſance abſolue; & c'eſt pour cette raiſon, que bien que la ville de Cologne ſoit libre, elle ne laiſſe pas de lui faire hommage, & de lui prêter le ſerment de fidelité, à condition qu'il conſervera les privileges dont elle joüit. Au reſte, Cologne eſt nommée, *la Rome d'Allemagne*, à cauſe de ſa grandeur, de ſon Sénat, & de la beauté de ſes edifices. On l'appelle auſſi *la Sainte*, parce qu'elle conſerve pluſieurs corps Saints, qu'elle a 365 égliſes, & qu'entre les villes libres, elle eſt la ſeule qui n'ait pas reçu la Religion Proteſtante. Elle eſt aſſurément des plus belles, des plus fortes, & des plus grandes d'Allemagne, entourée de bonnes murailles défenduës par 83 tours, & par un triple foſſé qui l'enferme en demi-lune. L'égliſe métropole de ſaint Pierre ſeroit une des plus belles du monde, ſi elle étoit achevée. Il y a divers tombeaux magnifiques, & entre autres ceux qu'on prétend fabuleuſement être les tombeaux des trois Rois qui vinrent adorer le Fils de Dieu, & que l'on dit avoir été apportez de Conſtantinople à Milan & de Milan à Cologne. On les voit derriére le chœur, dans une chapelle éclairée de pluſieurs lampes. Le Chapitre de Cologne eſt très-illuſtre & très noble. Les Chanoines ont titre de Comtes, & le Prevôt eſt Conſeiller de l'Univerſité. Maternus, qui ſouſcrivit au Concile d'Arles, tenu l'an 314, eſt le premier Evêque de Cologne. Il faut que les Auteurs modernes qui croyent, après Molanus, qu'il étoit Diſciple de ſaint Pierre, en mettent deux de ce nom. Ce Maternus a eu un grand nombre de ſucceſſeurs illuſtres par leur doctrine & par leur pieté, & pluſieurs d'entre eux ſont placez au Catalogue des Saints, comme Sévérin, Evergile, Aquilin, Simoneus, Cunibert, Agiluiſe, Héribert, Annon, &c. Euphratas, qui vivoit ſous l'empire de Conſtance, en 346, favoriſa les Ariens; & ſaint Sévérin ſon ſucceſſeur rétablit la vérité exilée, & fut le reſtaurateur de la Foi. Dans le huitiéme ſiécle, ſaint Boniface, ſoutenu par l'autorité de Carloman & de Pepin *le Bref*, fit ériger en métropole l'égliſe de Cologne, qui auparavant étoit Evêché ſuffragant de Tréves; & il en confia la conduite à Agiluiſe qui étoit le compagnon de ſon Apoſtolat. Les autres Prélats les plus célébres ſont, Hildebaud, premier Chapelain de Charlemagne; Gontier, qui fut dépoſé par le Pape Nicolas I; Bruno *le Grand*, fils de Henri l'*Oiſeleur*, & frére d'Othon I, Empereurs; Frédéric de Carinthie; Bruno, Comte d'Altenau; Renault, Comte de Daſſel; Philippe de Heinsberg; Henri de Wirnemberg; Walrame de Juliers; Adolphe de la Marck; Theodoric & Herman de Meurs; Adolphe & Antoine de Schawemburg; Robert; Erneſt; Ferdinand & Maximilien-Henri de Baviére, &c. Entre ces Prélats, Herman de Meurs, & Gebhard ou Gérard Truchſes, de la Maiſon de Walpurg, ſe déclarérent pour la Doctrine de Luther. Le premier le fit par ignorance, comme le témoigne Sponde & d'autres, mais le ſecond s'y porta, à ce qu'on prétend, par un motif d'incontinence, afin d'épouſer *Agnès* de Mansfeld, qu'il avoit tirée du monaſtére de Gurishim. Il la tenoit à Broël, mais intimidé par les parens de cette Princeſſe, il l'épouſa, & voulut enſuite retenir le nom & la qualité d'Electeur. Il fut chaſſé, malgré le ſecours que lui donna le Prince d'Orange ſon Protecteur; & il mourut l'an 1589 en Allemagne, pauvre & abandonné de tout le monde. Outre la métropole, Cologne a dix égliſes collégiales, dix-neuf paroiſſes, trente-ſept monaſtéres, divers hopitaux, trente chapelles principales, & un très grand nombre d'autres égliſes. L'Univerſité fut rétablie en 1388. Il y a auſſi un Collége de Jéſuites, dont l'égliſe bâtie à l'Italienne a un très-beau dôme. On compte cinq places principales à Cologne; & outre l'étendue de ſon circuit, la propreté de ſes rues, la magnificence de ſes édifices ſaints & profanes, on y eſtime la douceur & l'honnêteté de ſes Habitans, entre leſquels il y a un grand nombre de gens de Lettres. Saint Bruno, Fondateur de l'Ordre des Chartreux, étoit natif de cette ville. Le Diocéſe de Cologne forme l'Etat de l'Electeur où ſont compris Bonne, qui eſt la réſidence de ce Prince, Nuis, Andernac, Kempen, &c. Etienne Broëlman a écrit les Antiquitez de cette ville. Jacques Middendorp en parle dans ſon Traité des illuſtres Univerſitez. George Braw en a fait la deſcription. Gilles Gélénius nous en a donné l'Hiſtoire. Pierre Cratepolius a fait le dénombrement de ſes Prélats dans l'Hiſtoire des Electeurs Eccléſiaſtiques. * On pourra encore conſulter Ptolomée, *l.* 2. *ch.* 9. Pline, *l.* 4. *ch.* 17. Ammien Marcellin, *l.* 15 & 16. Zoſime, *l.* 1. Tacite, *Annal. l.* 1. *ch.* 56: *Hiſt. l.* 1. *ch.* 51, & *l.* 4. *ch.* 25, &c. *Germania*, *ch.* 28. Grégoire de Tours, *l.* 2. Berthius, *in Comment. Germ.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 1. *p.* 254 & *ſuiv.*

CONCILES *de* COLOGNE.

On met ordinairement en l'année 346 un Synode qu'on croit avoir été

été tenu à Cologne, & dans lequel on dit qu'Euphratas, Evêque de cette ville, fut dépoſé pour avoir nié la Divinité de Jeſus-Chriſt. On a même les Actes de ce Synode dans le *tome 2. des Conciles, p.* 615. Mais il y a bien de l'apparence que ces Actes ſont ſuppoſez, & que cette Hiſtoire eſt fauſſe. *Voyez* là-deſſus au mot EUPHRATAS, & le Cardinal Baronius à l'année 346 & 347, auſſi-bien que M. Du Pin, *Bibliothéque Eccléſiaſtique, tome 2. p.* 834. L'Auteur des Actes de ſaint Servais, Evêque de Tongres, eſt le premier qui ait cité ce prétendu Synode; mais tous les Savans reconnoiſſent que ces Actes ſont ſuppoſez. Dans le huitiéme ſiécle on aſſembla un Concile à Cologne, &, ſelon Eginhart rapporté par Baronius l'an 782, ce fut Charlemagne qui le fit tenir, & qui y reçut des Députez d'un grand nombre de peuples. Les Annales de l'Abbaïe de Fulde, & les Chroniques de France de Pithou, parlent d'un Concile célébré l'an 870, pour la réforme des mœurs. On en tint un l'an 887, contre les raviſſeurs des biens eccléſiaſtiques, contre les Partiſans qui opprimoient les pauvres, & contre les noces inceſtueuſes. Sigebert fait mention dans ſa Chronique d'un Concile aſſemblé l'an 1056, par l'autorité du Pape Victor, où Baudouin & Godefroy, Comtes de Flandre, furent reconciliez avec Henri IV, Roi d'Allemagne. Conon, Légat du ſaint Siége, Evêque de Preneſte, en tint un l'an 1115 ou 1118, contre l'Empereur Henri V; & Théodoric Cardinal & Légat en tint un autre l'année ſuivante pour le même ſujet. Le Pape Honoré ou Honorius III fit célébrer celui de 1225, où Conrad Cardinal & Evêque de Porto, ſon Légat, préſida. On y fit 14 chapitres ou Canons, que nous avons encore dans le quatriéme tome des Conciles. Conrad de Hoiſtett, Archevêque de Cologne, tint un Concile Provincial en 1260, où l'on fit quatorze chapitres pour les bonnes mœurs, & 28 Decrets pour les Moines. Henri de Wirnemberg, Archevêque de la même égliſe, par ordre du Pape Clément V, en aſſembla un l'an 1310, contre les Templiers, & aſſiſta l'année d'après au Concile général de Vienne en Dauphiné. Le Cardinal Nicolas de Cuſa, Légat en Allemagne, célébra un autre Concile l'an 1452, avec le conſentement de Théodoric de Meurs Archevêque. Robert de Baviére, ſucceſſeur de Théodoric, en tint un l'an 1470, & Herman de Heſſe qui gouverna cette égliſe après Robert, renouvella tous les anciens Statuts faits dans les Conciles, dans un Concile qu'il tint en 1491. Herman de Meurs, qui depuis embraſſa la Réformation, en célébra un l'an 1536. On le diviſe en douze parties qui ont toutes des titres differens. Adolphe de Schawembourg ou Schaumbourg, mis à la place de Herman dépoſé, célébra l'an 1549, un Concile provincial pour la réforme des mœurs. Sifride de Weſterburg, Archevêque, fit des Ordonnances Synodales en 1280. Henri de Wirnemberg en publia en 1306; Walrame de Juliers en 1333; Guillaume de Geneppe en 1351; Fréderic de Saarwerden en 1370; Théodoric de Meurs en 1423; Herman de Heſſe en 1482; Philippe d'Oberſtein en 1521, &c.

PREROGATIVES de L'ARCHEVEQUE de COLOGNE.

Cologne n'a été dans le commencement qu'un Evêché, ſuffragant de la Métropole de Tréves, mais il fut érigé en Archevêche en 755, dix ans après que celui de Mayence l'eut été en faveur de Boniface. Le premier Archevêque de Cologne ſe nommoit St. Agilulfe, qui eut entre autres pour ſucceſſeur St. Annon, lequel, vers l'an 1055, fit arracher les yeux à des Juges qui avoient prononcé une Sentence injuſte contre une pauvre femme, & permit ſeulement qu'on laiſsât à un d'eux un œil, pour pouvoir conduire les autres chez eux. L'Hiſtoire ajoûte qu'afin que le châtiment ſervît d'exemple, il fit attacher à leurs maiſons des Têtes de brique, qui étoient ſans yeux.

L'Archevêque de Cologne avoit autrefois pour ſuffragans, les Evêchez de Munſter, de Liége, d'Oſnabruck, de Minden, & d'Utrecht; mais ces deux derniers ayant été ſéculariſez, il ne lui reſte plus que les trois premiers. Il eſt grand Chancelier de l'Empire dans l'Italie, ſans néanmoins y faire aucune fonction de cette charge, non plus que l'Archevêque de Tréves dans les Gaules: quoique les raiſons en ſoient différentes. Car il y a en Italie des Principautez qui relévent toûjours de l'Empire; mais les Princes qui les poſſédent ont auſſi la qualité de Vicaires perpétuels de l'Empire; & en cette qualité ils font, dans l'étendue de leurs Juriſdictions, ce que l'Empereur y pourroit faire pour les affaires communes, ou ils ſe pourvoyent à la Cour Impériale pour les principales expéditions. C'eſt pourquoi l'Archevêque de Mayence, qui eſt grand Chancelier en Allemagne, a la garde des Archives & des titres qui concernent l'Italie. Il eſt dit par la Bulle d'Or, que l'Archevêque de Cologne a le droit de ſacrer le Roi des Romains, c'eſt à dire, l'Empereur: néanmoins il ſemble que ce droit ne lui appartient, que quand le couronnement ſe fait dans ſon diocéſe, ou dans les Evêchez ſuffragans; & l'Archevêque de Mayence le lui a toûjours conteſté, lorſque cette cérémonie s'eſt faite ailleurs. Ce différent a été réglé, comme nous l'avons dit dans l'article d'Allemagne, au titre *des Electeurs*, vers la fin. Cela n'empêche pas que l'Archevêque de Cologne ne précéde celui de Mayence dans l'étendue de ſa métropolitaine & de ſa Chancellerie en Italie, où il prend place à la main droite de l'Empereur, laiſſant la gauche à l'Electeur de Mayence, qui le précéde par tout ailleurs. La Bulle d'Or attribue à l'Archevêque de Cologne le ſecond ſuffrage dans le Collége Electoral, & le droit d'opiner immédiatement après l'Archevêque de Tréves. Il fait exercer la Juſtice criminelle par ſes Officiers dans la ville de Cologne, quoiqu'elle ſoit libre & immédiatement ſujette à l'Empire: en ſorte qu'elle ne ſouffre pas, quand il y vient, qu'il y demeure long-tems, & avec un trop grand train: ce qui a été depuis pluſieurs ſiécles la cauſe de grands différents entre la ville & l'Archevêque, lequel a ſa réſidence ordinaire à Bonne. Le grand Chapitre de Cologne eſt compoſé de ſoixante Chanoines, qui ſont tous Princes & Comtes, & l'on n'y reçoit point de ſimples Gentilshommes, ni même de Barons, comme on fait à Mayence & à Tréves, où les Princes, au contraire, ni les Comtes, ne ſont point admis, ſans quelque grande raiſon. Les vint-quatre plus anciens Chanoines forment un Chapitre particulier pour l'élection de l'Archevêque. Ils ont ſeuls voix active & paſſive, pouvant élever un de leurs Collégues, ou être élevez à la Dignité Electorale. L'Archevêque de Cologne porte d'argent à la croix de ſable. * Heiſs, *Hiſtoire de l'Empire, l. 6. p.* 310. *& ſuiv.* édit. d'Amſterdam, 1733.

CATALOGUE de tous les EVEQUES, ARCHEVEQUES & Electeurs de Cologne.

1. St. *Materne*, depuis l'an 67, juſques en l'année 100, ou ſelon d'autres, juſques en 128. Les noms de ſes ſucceſſeurs ſe ſont perdus juſques à
2. St. *Sévérin*, mort en 438.
3. St. *Evergile*, mort en 463.
4. St. *Aquilin* ou *Solin*, mort en 473. Ses ſucceſſeurs ſont inconnus juſques à
5. St. *Simoneus*, qui vivoit environ en 511.
6. *Carentin*. Quelques-uns de ſes ſucceſſeurs ſont encore inconnus.
7. *Remi*, vivoit autour de l'an 614.
8. St. *Cunibert*, élu en 622.
9. *Bocaldus*, élu en 655.
10. *Etienne*, élu en 660.
11. *Adelvin*, élu en 690.
12. *Giſon*, élu en 694.
13. *Annon* I vivoit vers l'an 709.
14. *Pharamond*, en 728.
15. St. *Agilulphe*, doit avoir été le premier Archevêque de Cologne, & élu en 728.
16. *Alberic* ou *Rangefrid*, élu en 746.
17. St. *Hildiger* ou *Hildebert*, mort en 804.
18. *Bertholin*, mort en 814.
19. *Riculphe*, mort en 836.
20. *Hildepolde* ou *Hildebaud*.
21. *Hagebaud* ou *Hattebaud*.
22. *N*. . .
23. St. *Wéribert* ou *Willibert*.
24. *Herman*, élu en 890.
25. *Wittfried*, mort en 953.
26. *Brunon* I, mort en 954.
27. *Volckmar*, mort en 959.
28. *Géron*, Markgrave de Luſace.
29. *Walrame* ou *Warin*, mort en 975.
30. *Evergére*, mort en 990.
31. St. *Herebert*, Comte de Leiningen, ou ſelon d'autres Ecrivains, Comte de Rotenbourg ſur le Tauber, eſt reputé le premier Electeur de Cologne, & mourut en 1021.
32. *Pérégrin*, mort en 1036.
33. *Herman* II, né Palatin du Rhin.
34. St. *Annon* II, mort en 1064.
35. *Hildpold* ou *Hidolphe*, mort en 1084.
36. *Sigevin*.
37. *Herman*, Comte de Wolfferſhauſen & Northeim, mort en 1112.
38. *Fréderic*, Marquis de Frioul, mort en 1152.
39. *Brunon*, Comte d'Altenau.
40. *Hugon*, Comte de Sponheim.
41. *Arnoud*, Comte de Gueldre, fut dépoſé pour crime de Simonie.
42. *Arnoud*, Comte d'Altenau, mourut cinq ans après ſon élection.
43. *Fréderic* de Daſſel, mort en 1169.
44. *Reinbold* ou *Renault*, Comte de Daſſel, mort en 1181.
45. *Philippe*, Comte de Heinsberg, mort en 1201.
46. *Brunon*, Comte d'Altenau, réſigna en 1204.
47. *Adolphe*, frère du précédent fut dépoſé.
48. *Brunon*, Comte de Sayn, mort en 1208.
49. *Théodoric*, Comte de Bergen, fut excommunié.
50. *Engelbert*, Comte de Bergen, fut aſſaſſiné par Fréderic, Comte d'Altenau & d'Iſenburg 1227.
51. *Henri* de Moellenarcken ou de Malmack, mort en 1232.
52. *Conrad*, Comte de Hoiſtett ou de Hohenſtett, mort en 1262.
53. *Engelbert* de Falckenburg, mort en 1275.
54. *Siegfried* ou *Sifride* de Weſterburg, mort en 1298.
55. *Wichbolde*, Baron de Holte, mort en 1305.
56. *Henri*, Comte de Virnenburg ou Wirnemberg, mort en 1331.
57. *Walrame*, Comte de Juliers, mort en 1349.
58. *Guillaume* de Geneppe, mort en 1362.
59. *Jean* de Virnenburg.
60. *Adolphe*, Comte de la Marck, réſigna & ſe maria enſuite. Il mourut en 1367.
61. *Engelbert*, Comte de la Marck, étoit auſſi Evêque de Liége & mourut en 1368.
62. *Cunon* de Falckenſtein, mort en 1370.
63. *Fréderic*, Comte de Saarwerden.
64. *Théodoric*, Comte de Meurs, mort en 1450.
65. *Rupert* ou *Robert*, Palatin du Rhin, mort en 1480.
66. *Herman*, Landgrave de Heſſe, mourut en 1508.
67. *Philippe*, Comte de Dhyn & d'Oberſtein, mort en 1515.
68. *Herman* de Meurs, Comte de Wied, changea de Religion & perdit par là ſon Archevêché en 1552.
69. *Adolphe*, Comte de Schaumburg, mourut en 1556.
70. *Antoine*, frére du précédent, mourut en 1558.
71. *Jean-Gebhard*, Comte de Mansfeld, mort en 1562.
72. *Fréderic*, Comte de Wied, réſigna & mourut en 1567.
73. *Salentin*, Comte d'Iſenburg, réſigna en 1557, & ſe maria

74. *Geb.*

74. *Gebhard Truchſes*, Baron de Waldbourg ou Walpurg, ſe maria en 1583, & voulut nonobſtant le changement de ſon Etat conſerver ſon Archevêché; mais après une forte guerre, il fut forcé de le remettre à ſon Succeſſeur.

75. *Erneſt*, fils d'Albert V, Duc de Baviére, étoit auſſi Evêque de Freyſingen, d'Hildesheim & de Liége, & mourut en 1612.

76. *Ferdinand*, fils de Guillaume, Duc de Baviére, étoit auſſi Evêque d'Hildesheim, de Paderborn, de Liége & de Munſter, & mourut en 1650.

77. *Maximilien-Henri*, fils d'Albert Duc de Baviére, étoit auſſi Evêque de Liége & d'Hildesheim, & mourut en 1688.

78. *Joſeph-Clément*, fils de Ferdinand-Marie, Electeur de Baviére, élu le neuviéme (19) juillet 1688. Il étoit auparavant Evêque de Ratisbone & de Freyſingen: il obtint encore l'Evêché de Liége en 1694, & mourut le douziéme novembre en 1723.

79. *Auguſte-Clément*, neveu du précédent, étoit fils de Maximilien-Emanuel, Duc de Baviére. Il avoit été Coadjuteur de ſon oncle, depuis quelques années.

* Northof, *in Catal. Epiſc. Colonienſ. apud Meibom. tome 2. Script. Rer. Germ.* Gratepolii *Catal. Archiepiſc. Colon.* Gelenius *de Magnit. Colon.* Broweri *Antiq. & Ann. Trevir.* Limnæus, *de Jure publ. l. 3. ch. 6.* Imhof, *N. P. l. 2. ch. 4.* Conringii *Aſſertio Juris Moguntini in coronandis Regibus Germanorum.*

COLOGNE ſur la Sprée. *Voyez* BERLIN.

COLOMAN, ſuccéda à ſon pere *Ladiſlas* au Royaume de Hongrie, malgré l'oppoſition d'*Alme* ſon frere puîné, auquel il fit crever les yeux, auſſi bien qu'à *Bela* ſon neveu. Il voulut même faire arracher les teſticules à ce dernier, afin qu'il ne pût avoir de lignée; mais il fut trompé par l'exécuteur de cet ordre barbare, qui prit ceux d'un chien, & qui lui fit accroire que c'étoient ceux de *Bela*. Il mourut l'an 1114, après avoir regné 21 an. Ce Prince cruel étoit très-difforme & contrefait; car il étoit louche, boſſu, boiteux & begue. * Volaterran. Munſter, *Coſmograph. l. 4.*

* COLOMAN, ſecond fils d'André II, Roi de Hongrie, fut élu en 1208, Grand Duc de Moſcovie par les Ruſſes; mais voulant dans la ſuite ſe faire couronner Roi de Galatie par les Evêques Polonois & Hongrois, ils ſe rendirent maîtres de Halitz & le contraignirent à prendre la fuite. A cette occaſion le Roi André fit la guerre aux Ruſſes, mais ſes troupes auſſi bien que celles de Pologne furent battues. Coloman tomba avec toute ſa famille entre les mains des Vainqueurs, qui le retinrent en priſon, mais qui après la concluſion de la paix en 1210, le relâchérent & le remirent en poſſeſſion du Duché. En 1220, il en fut chaſſé par un Prince Ruſſien, mais il fut rétabli de nouveau par le Roi ſon pére. Il mourut en 1225, non ſans ſoupçon d'avoir été empoiſonné. En 1208, il avoit épouſé Salomé, ſœur ou fille de Leſcus *le Blanc*, Duc de Pologne, mais ils étoient convenus enſemble de vivre dans une perpétuelle continence. Elle ne mourut qu'en 1268, étant Abbeſſe de Zavichoſt, & fut dans la ſuite miſe au nombre des Saintes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dlugoſſe, *Hiſt. Pol. l. 6.*

COLOMB, (Saint) lieu d'Angleterre dans le Comté de Cornouaille, ſitué au ſommet d'une montagne, où s'aſſemblent les Juges de paix, pour la partie méridionale de ce Comté. Il eſt à 260 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

COLOMB, (Chriſtophle) Pilote célébre, naquit en 1442. Ferdinand ſon fils qui a écrit ſa Vie, s'efforce de prouver qu'il étoit né de parens nobles; mais il eſt sûr que ſon pére étoit Cardeur de laine, & qu'il apprit lui même ce métier avec un de ſes fréres nommé *Barthélemi*. Depuis, ayant fait quelques voyages ſur mer, il goûta la Marine, & étudia la Géographie. On dit qu'ayant appris par la rélation d'un certain Pilote, que les Auteurs Eſpagnols nomment *Andalouz*, ou plutôt par un raiſonnement tiré de la diſpoſition du monde, qu'il y avoit des pais habitables dans l'autre hémiſphére, il réſolut de les aller découvrir. Pour cela, il s'adreſſa à divers Princes, qui traitérent ſon entrepriſe de viſion. Ferdinand & Iſabelle, qui régnoient pour lors en Eſpagne, l'écoutérent plus favorablement; car il en obtint trois vaiſſeaux, avec leſquels il partit du port de Palos de Moguer en Andalouſie, le vendredi troiſiéme d'août de l'an 1492. Il navigea juſqu'à ce qu'il eût trouvé des iſles, & il aborda à Guanahani, une des Lucayes. Les Inſulaires effrayez à la vue de ſes bâtimens, avoient déja gagné les montagnes avec tant de viteſſe, que les Eſpagnols ne purent prendre qu'une femme, à qui Colomb fit donner du pain, du vin, des confitures, & quelques bijoux. Ce bon traitement fit que les autres devenus moins farouches s'approchérent des Eſpagnols, qui n'oubliérent rien pour gagner l'affection du Cacique (c'eſt le nom que les Indiens donnoient à leur Roi) qui permit à Colomb de bâtir ſur le bord de la mer un Fort de bois, où il laiſſa trente-huit Eſpagnols. Après quoi impatient de faire au Roi de Caſtille le rapport de l'heureux ſuccès de ſa navigation, il retourna au mois de mars de l'année ſuivante, & arriva en 50 jours au port de Palos, rapportant de grandes richeſſes de ces terres. Comme il eut fait connoître au Conſeil du Roi les moyens de conquérir ces riches provinces, on réſolut de l'y envoyer en qualité d'Amiral des Indes, & on lui accorda tous les priviléges qu'il demanda. L'acte de cette conceſſion eſt du 18 mai 1493. Le Roi l'annoblit, lui & toute ſa poſtérité, & lui donna pour armes une mer d'argent & d'azur à cinq iſles d'or, ſous un chapé de Caſtille & de Léon, avec un monde pour cimier & ces mots,

Por Caſtilla, y por Leon
Nuevo Mondo hallo Colon.

Depuis, quelques envieux le mirent mal auprès de Ferdinand & d'Iſabelle; mais il rentra dans leurs bonnes graces, & mourut à Valladolid le huitiéme mai 1506, âgé de 64 ans; d'où il fut porté aux Chartreux de Seville, comme il l'avoit ordonné par ſon teſtament. Il laiſſa de *Béatrix* Henriques deux fils, Dom Diégo Colomb, & Dom *Ferdinand*, Prêtre. Dom Diégo eut un fils appellé Ferdinand, qui mourut ſans avoir été marié.

☞ Les Auteurs ne conviennent pas du lieu où naquit Chriſtophle Colomb. Les uns veulent que ce ſoit à Cogureo; les autres à Albizolo, près de Savonne. Lopez de Véga lui donne pour patrie le village de Nervi ſur la côte de Gênes; quelques autres le font deſcendre des Pelleſtrelli de Plaiſance. Mais il y a grande apparence qu'il étoit de Gênes, comme Juſtiniani, Salmero & d'autres l'aſſurent. * Chriſtophle Colomb, *de primo Inſularum in Mari Indico ſitarum luſtratione ſub rege Ferdinando facta*. Ferdinand Colomb, *Hiſt. del Amir. Chriſt. Colomb.* Thomas Fazel, *Hiſt. Sicil.* Juſtiniani & Soprani, *Script. della Ligur.* Salinero & Foglieta, *in Elog.* Dom Ferdinand Pizarro, *de los Illuſtres Barones del Nuevo Mondo.* Mariana, *Hiſt. Hiſp.* De Thou, *Hiſt. l. 1.* Sponde, *A. C. 1442. & ſuiv.* Joan. de Baros. Oviedo, &c. Marmol, *l. 9. c. 29.*

COLOMB, (Ferdinand) fils de *Chriſtophle*, a vécu dans le XVI ſiecle, vers l'an 1530. Il fut fait Prêtre, aima paſſionnément les livres, & choiſit près de la ville de Seville un lieu très-agréable, où il fit bâtir une belle maiſon, qui eſt aujourd'hui aux Religieux de la Merci. C'eſt là qu'il dreſſa une bibliothéque très-bien choiſie. Elle étoit d'environ vint mille volumes, avec de rares manuſcrits. En mourant il la laiſſa à l'égliſe de Seville; & c'eſt cette bibliothéque qu'on a ſurnommée *la Colombine*. Il compoſa l'Hiſtoire de ſon pére ſous ce titre, *Hiſtoria del Amirante D. Chriſtoval Colomb.* Alfonſe de Ulloa la traduiſit en Italien, & elle n'eſt preſque connue que dans cette Traduction, qui a été imprimée deux fois à Veniſe l'an 1571 & 1614. * Alphonſus Garſias Matamorus, *de Acad. & Doct. Hiſpan. Viris.* Louis Jacob, *Traité des Biblioth.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan.*

* COLOMB (Fabius) né à Palerme en Sicile l'an 1600, fut Religieux de l'Ordre de St. Benoit & mourut le 26 janvier de l'année 1675, laiſſant pluſieurs Ouvrages en Italien, tant imprimez que manuſcrits. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* COLOMB (Joſeph) de Meſſine, a donné en Italien au public la Vie du glorieux Pére St. Caloger. * Les mêmes.

COLOMB, ou COLM, ou COLMKIS, Abbé de Hi, nommé auſſi ſaint Coloman ou S. Colomban, mais différent de l'Abbé de Luxeuil, naquit en Irlande le ſeptiéme décembre en 521. Il entra jeune dans un monaſtére, fut fait Prêtre en 546, fonda pluſieurs monaſtéres en Irlande, paſſa enſuite dans l'iſle de Hi, pour travailler à la converſion des Infidéles, de là en Ecoſſe, où il prêcha l'Evangile aux Pictes pendant près de 30 ans. Il mourut le neuviéme juin ou le 16 mars 597. Il a été honoré comme Saint en Angleterre. * Béde, *Hiſt. Angl.* Mabillon, *ſiécle premier Bénédictin.* Adamam, *Apud Surium.* Uſſer, *Antiq. Britann.* Bulteau, *Hiſt. Monaſt. d'Occident, l. 2.* Baillet, *Vies des Saints, Juin.*

COLOMBA (Gerard) *Voyez* COLUMBA.

COLOMBAN, (Saint) Abbé de Luxeuil en Bourgogne, a été illuſtre ſur la fin du VI ſiecle, & au commencement du VII. Il naquit vers l'an 559, dans le païs de Leinſter ou Lagénie, province d'Irlande. Il fut élevé dès ſa jeuneſſe dans l'étude des Sciences humaines, & il y fit de grands progrès par le moyen du travail qu'il joignit à une grande capacité de génie: il n'en fit pas de moindres dans la piété, ayant reçu de Dieu une inclination heureuſe pour la vertu. Après avoir achevé ſes premiéres études, il s'apperçut que la volupté lui tendoit des piéges par tout. Pour en prévenir les ſuites, il alla ſe mettre ſous la conduite d'un ſaint Vieillard, nommé Siléne, qui reconnoiſſant que Colomban avoit l'eſprit fort vif & très ſolide, l'inſtruiſit de la Religion, en lui donnant l'intelligence des livres ſacrez. Colomban ſe retira enſuite dans l'Abbaïe de Beanchor, ou Bencor, qui étoit alors la plus célébre Abbaïe de l'Irlande, où il demeura pluſieurs années, ſous la diſcipline de l'Abbé Congale, ſurnommé *Fauſte*, Fondateur de ce monaſtére, dans lequel il y avoit, à ce que l'on croit, près de trois mille Religieux. L'an 589, il paſſa en France âgé de trente ans, où il fut reçu dans l'Auſtraſie par Childebert II, & par la Reine Brunehaud. Il ſe retira d'abord dans la ſolitude de Voſge, Vôge ou Vauge, à l'entrée du diocéſe de Bezançon, où il habita dans un vieux château ruïné appellé *Anegray*. Le nombre de ſes Diſciples croiſſant, il ſe vit contraint de chercher dans cette ſolitude un lieu plus commode, & y établit l'an 592, le monaſtére de Luxeuil, avec la permiſſion de Gontran Roi de Bourgogne.

Il fonda bientôt après celui de Fontaine, & gouverna ces deux monaſtéres, juſqu'à ce qu'il fut chaſſé par le Roi Thierry, à la ſollicitation de la Reine Brunehaud, irritée de ce que Colomban avoit repris librement le Roi de ſes déréglemens. Il fut conduit juſqu'à Nantes, & embarqué ſur un vaiſſeau, qui le devoit mener en Irlande; mais ce vaiſſeau ayant été repouſſé ſur les côtes, il rentra en France & vint demeurer dans la Suiſſe, qui étoit du Royaume de Théodébert, frére de Thierri. Il y prêcha l'Evangile à des Suéves idolâtres, qui habitoient autour du Lac de Genéve. Quelque tems après, Théodébert ayant été défait & pris priſonnier par Thierri, ſaint Colomban fut obligé l'an 612, de paſſer en Italie, où il fonda l'Abbaïe de Bobio au pié de l'Apennin, dans les Etats d'Agilulphe, Roi des Lombards, qui l'employa à la converſion des Ariens. Colomban mourut dans ce monaſtére le 21 novembre de l'année 615, âgé de 56 ans, ſelon les uns, &, ſelon d'autres, de 72. Il avoit compoſé un Commentaire ſur les Pſeaumes, qui n'a point été imprimé. On a encore de lui ſa Régle, quelques piéces poëtiques, & quelques lettres, avec d'autres Ouvrages Aſcétiques, & des Canons pénitentiels imprimez à Louvain en 1667. Euſtaſius ſuccéda à ſaint Colomban; & ce fut à l'inſtance de cet Abbé qu'on célébra vers l'an 624 ou 625, un Synode à Mâcon, contre un Moine de Luxeuil, nommé *Agreſtin*, qui ne vouloit

pas recevoir la Régle de ſaint Colomban. * Jonas, *in Vita S. Euſt.* Sigebert, *de Script. Eccleſ. c.* 60. Sirmond, *tome* 1. *Concil. Gall.* Surius, *ad diem* 21 *novembris.* Stengelius, *in Cor. Luci.* Baronius. Poſſevin. Le Mire, *Florilegium SS. Hibern. &c.* Il y a eu divers *Colombs*, ou *Colombans*, qu'il ne faut pas confondre. Le Colomban, qui a été Abbé de Luxeuil, eſt différent de COLOMBA-COLOMBIL Irlandois, qui convertit une partie de l'Ecoſſe. *Conſultez* Uſſer, *de Antiquit. Britann. c.* 15. Baillet, *Vies des Saints, novembre*, édit. de Paris, *in folio.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des ſeptiéme & huitiéme ſiécles.*

COLOMBARA DI TREPANI, petite iſle de la Mer Mediterranée, ſur la côte occidentale de Sicile, près de la ville de Trépani ou Trapano, dont elle a pris ſon nom. On croit que c'eſt celle que les Anciens appelloient *Pelias.* * Maty, *Dict. Géogr.*

COLOMBE, village avec une Abbaïe dans la Marche, petite province de France, ſur la riviére de Chauderet, à trois lieues de Blanc-en-Berry, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLOMBE, (Sainte) née à Cordoue en Eſpagne, ſous la domination des Maures & des Sarraſins au IX ſiécle, ſe conſacra dès ſa plus tendre jeuneſſe aux actions de vertu & de piété. Elle ſe retira enſuite avec ſa ſœur Elizabeth dans l'Abbaïe de Tabane à deux lieues de Cordoue. Les Maures ayant chaſſé les Religieuſes de ce monaſtére, elles ſe réfugiérent à Cordoue. Mais la perſécution s'étant élevée contre les Chrétiens en 852, ſous Mahomet fils d'Abdéran, Colombe ſortit de ſon Couvent, pour aller devant les Juges parler hardiment en faveur de la Religion de J. C. & contre celle de Mahomet. Elle fut ſur le champ condamnée à avoir la tête tranchée, & exécutée devant le palais. Son corps fut jetté dans le Guadalquivir, & il y fut retrouvé ſix jours après par des Religieux, qui le rapportérent ſecrettement au village de Fragelles, près de Cordoue. On fait ſa fête le 17 ſeptembre. Son Hiſtoire eſt rapportée dans le Mémorial de ſaint Euloge, qui fut martyriſé ſix ans après. * *Voyez* Bulteau, *Hiſt. Bénédict. l.* 5. *c.* 8. Baillet, *Vies des Saints, ſeptembre.*

COLOMBE, (Sainte) Vierge & Martyre à Sens. Les Actes du Martyre de cette Sainte ſont récens & indignes de foi. Tout ce que l'on en ſait, c'eſt qu'elle ſe trouve dans les Martyrologes au 31 décembre, en qualité de Martyre, & l'on croit qu'elle a ſouffert le Martyre ſous Aurélien en 273. Son culte étoit établi dans les égliſes de France dès le commencement du VII ſiécle, & il y avoit à Paris du tems de Dagobert I, une chapelle, qui portoit ſon nom. On croit que ſes Reliques ſont encore à Sens, & que ſaint Eloi leur fit une châſſe fort précieuſe, aux dépens de Dagobert, & orna l'égliſe qui porte ſon nom, laquelle fut depuis accompagnée d'un monaſtére célébre, qui ſubſiſte encore aujourd'hui. * *Vita Eligii, per Audoënum, c.* 30. Tillemont, *Mémoires Eccleſ. tome* 4. Baillet, *Vies des Saints, décembre.*

COLOMBE, Ordre Militaire, que Jean, I. de ce nom, Roi de Caſtille, inſtitua à Ségovie l'an 1379. Quelques Hiſtoriens Eſpagnols en attribuent l'inſtitution à ſon fils Henri III, l'an 1399. Quoiqu'il en ſoit, l'un de ces Princes fit faire un nombre de colliers d'or enchaînez de rayons du ſoleil ondoyez en pointe, & au bout une colombe émaillée de blanc, *les yeux* & le bec de gueules. Le jour de la Pentecôte, il ſe para de ce collier, & en diſtribua pluſieurs à ſes Favoris, leur donnant auſſi un livre enluminé, qui contenoit les ſtatuts de l'Ordre, qui ne dura pas longtems. * Favin, *Theatre d'honneur & de Chevalerie, l.* 6. *p.* 1229.

COLOMBI. *Cherchez* CAUVIGNI (François de)

* COLOMBI (l'Iſle de): c'eſt une petite iſle de la Mer de Barbarie, proche la côte de Barca, vis à vis du port d'Alberton. Les Anciens l'ont connue ſous le nom d'*Eniſipia* & d'*Æneſippa.* * Maty, *Dict. Géogr.*

COLOMBIER, (PIERRE BERTRAND de) *Voyez* BERTRAND.

* COLOMBIN (Jean) Fondateur de l'Ordre des Jéſuates, étoit de Sienne dans la Toſcane. On rapporte ſa converſion à la lecture qu'il fit de la Vie de Ste Marie Egyptienne. Il renonça au ſiécle, & commença à s'exercer dans les œuvres de piété. Son exemple attira pluſieurs perſonnes qui ſe joignirent à lui, & dont la vie étoit ſi édifiante, que le Pape Urbain V approuva leur Inſtitut, & leur accorda des priviléges l'an 1467; & après lui cet Ordre a été confirmé par huit Papes. Mais le relâchement s'étant enſuite peu à peu introduit parmi ces Religieux, ils ont été abolis pour de juſtes cauſes l'an 1668 par le Pape Clément IX. * *Hiſt. du Clergé Séculier & Regulier*, &c. *tome* 3. édit. d'Amſterdam, 1716.

COLOMBO, ville des Indes orientales. Elle eſt ſur la côte occidentale de l'iſle de Ceylan, entre Négombo & Calture. Colombo, qui porte le nom du célébre Chriſtophle Colomb, eſt une ville forte par ſa ſituation ſur une petite langue de terre, qui eſt preſque toute entourée de la mer. Elle a auſſi quelques fortifications & une bonne citadelle, & elle eſt la capitale de la meilleure partie de l'iſle de Ceylan, & la réſidence du Gouverneur que les Hollandois tiennent dans cette iſle. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLOMBO, petite ville que les Portugais ont dans le Congo en Afrique, doit être près de la riviére de Coanza, à deux journées de Loanda-San-Paolo, du côté du Midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLOMBS, village de France avec une Abbaïe, dans la Beauce, ſur la riviére d'Eure à une lieue de Nogent-le-Roi vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLOMEY, en Latin *Coloma*, ville de Pologne dans la Pocurie, petit païs dans la Ruſſie Noire, eſt ſituée ſur la petite riviére du Prut, vers les frontiéres de la Moldavie & au pié des montagnes. * Sanſon. Baudrand.

COLOMIERS, COLUMIERS, ou COULOMIERS, en Latin *Colomeria & Colomeria*, petite ville de France dans la Brie, avec Juſtice royale & Election. Elle eſt ſur la riviére du Morin, à cinq ou ſix lieues de Meaux. La ville de Colomiers fut donnée en 1367, au Roi Charles V, par Blanche de France, fille du Roi Charles le Bel. C'eſt une ancienne Pairie qui fut rétablie en ſon premier rang par Louis XIV, en faveur de Henri d'Orléans, Duc de Longueville. Son château eſt un des plus beaux qui ſoient en France, orné de quantité de ſtatues de femmes. *Voyez* le Traité du Domaine du Roi, de M. Du Puy, Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

COLOMIEZ, (Paul) en Latin *Colomeſius*, a cultivé l'étude des Belles Lettres avec une grande application, & a communiqué au Public pluſieurs recherches curieuſes. Il étoit de la Rochelle & fils d'un bon Médecin. Parmi les ſavans Perſonnages qu'il fréquenta, il n'y en eut point avec qui il liât plus de commerce qu'avec *Iſaac Voſſius.* On croit qu'il ſe retira de bonne heure en Angleterre, & avant que les Proteſtans de France eſſuyaſſent les plus rudes coups de la tempête, qui a englouti l'Edit de Nantes. Ce fut à cauſe qu'Iſaac Voſſius étoit devenu Chanoine de Windſor. Il donna en toutes occaſions beaucoup de louanges à ce puiſſant Ami & Patron. Il ne fut pas longtems en Angleterre ſans témoigner du dégout pour le Parti Presbytérien, & ſon penchant pour la Communion Epiſcopale. Le petit Recueil de certains paſſages choiſis, auquel il donna pour titre, *Theologorum Presbyterianorum Icon*, lui attira beaucoup d'ennemis & on ne peut que le blâmer d'imprudence d'avoir publié un tel Livre contre des gens, qu'il croyoit très-vindicatifs. Cet Ouvrage le fit maltraiter par M. Jurieu dans ſon livre intitulé *L'Eſprit de M. Arnaud.* On dit que, quand on érigea à Londres une Egliſe Françoiſe, dont M. *Aüx* fut Miniſtre, M. Colomiez y fut établi Lecteur. C'étoit une Egliſe ſelon le rit des Epiſcopaux. Ayant perdu la charge de Bibliothécaire, dont il jouiſſoit chez Guillaume Sancroft Archevêque de Cantorberi, quand cet Archevêque, qui s'opiniâtroit à ne point prêter ſerment de fidélité à *Guillaume* III, & à la Reine *Marie*, fut dépouillé de ſon temporel l'an 1691, on lui propoſa un pareil emploi chez le Duc de Holſtein-Gottorp, & il l'accepta; mais avant qu'il allât en prendre poſſeſſion il tomba dans le chagrin, & ſe ſentant malade à Lambeth, il ſe rendit à Londres. Il y mourut le 13 de janvier 1692. On découvrit, avant que de l'enterrer, qu'il avoit contracté à Lambeth un mariage de conſcience avec une fille de baſſe condition. Il lui laiſſa un legs de 30 livres ſterling, ce qui la fit revenir de l'affliction qu'elle avoit fait éclater avec des cris extraordinaires le jour de l'enterrement. Beaucoup de gens ont ſoupçonné qu'il mourut Socinien. Il a publié un Livre ſur la Vie & les Ecrits des François ſavans dans les Langues Orientales, ſous le titre de *Gallia Orientalis*, imprimé à la Haye l'an 1665; *Une Bibliothéque Choiſie en François*, imprimée à la Rochelle l'an 1682; *Obſervationes ſacræ* ſur pluſieurs paſſages de l'Ecriture, à Amſterdam 1679; des Opuſcules de Critique & d'Hiſtoire l'an 1668, à Paris; des Mélanges Hiſtoriques, à Orange l'an 1675; un petit Livre, intitulé *Rome Proteſtante*, à Londres l'an 1675; la Vie du P. Jacques Sirmond, à la Rochelle l'an 1671; des Remarques ſur les ſeconds Scaligerana l'an 1669; Epigrammes & Madrigaux, à la Rochelle l'an 1669; & une Traduction Françoiſe de l'Exhortation de Tertullien aux Martyrs, à la Rochelle l'an 1673. Colomiez n'étoit pas de ces Savans, qui par la pénétration de leur génie font de nouvelles découvertes. Son talent étoit de profiter de ſes lectures, & de mettre à part pluſieurs choſes ſinguliéres, auſquelles la plupart des Lecteurs ne prennent pas garde, & qu'ils ſont ravis de trouver quand quelcun les a ramaſſées. Il ſavoit diſcerner parfaitement les bons livres d'avec les mauvais, & découvrir ce qu'il y a de plus curieux dans la Littérature. Ses livres ſont remplis de mille bonnes choſes, mais l'ordre y manque. Outre les livres qu'on a déja citez, il a publié *Parallele de la pratique de l'Egliſe ancienne, & de celle des Proteſtans de France dans l'exercice de leur Religion* 1682; *Ad Guillelmi Cave Chartophylacem Eccleſiaſticum Paralipomenæ, accedit de ſcriptis Photii Diſſertatio, & Paſſio S. Victoris Maſſilienſis* 1686; *Lettres à M. Juſtel touchant l'Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament du P. Simon, jointe à l'Appendix du Pomponius Méla d'Iſaac Voſſius* 1686. Cette Lettre renferme des remarques bien curieuſes ſur quelques endroits de la Critique de M. Simon, & n'a rien qui ne ſoit d'un homme fort modéré, encore que Colomiez n'ignorât pas que le P. Simon eſt l'Auteur de la Préface & des Notes qui ont paru dans la nouvelle édition de ſa Critique, où *Colomiez* eſt traité de *Faiſeur de petits livres. S. Clementis Epiſtolæ duæ, &c. accedit Th. Brunonis Canonici Windeſorienſis Diſſertatio de Therapeutis Philonis, quibus ſubnexæ ſunt Epiſtolæ aliquot ſingulares vel nunc primùm editæ, vel non ita facile obviæ* 1681; *Lettres de la Reine de Suéde* 1687; *Gerardi Joannis Voſſii & Clarorum Virorum ad eum Epiſtolæ, &c.* 1690; *Catalogus MSS. codicum Iſaaci Voſſii.* Ce Catalogue contient les titres de 762 manuſcrits Grecs ou Latins. L'Univerſité de Leyde a acheté ces manuſcrits, & les poſſéde encore. *Animadverſiones in Giraldum de Poëtis.* Jean Albert Fabricius a fait réimprimer la plupart de ces Ouvrages en un volume ſous ce titre, *Colomeſii Opera Theologi, Critici, & Hiſtorici argumenti, junctim edita, Hamburgi* 1709, *in quarto.* Colomiez s'eſt nommé dans ſes Ouvrages, *Paulus Colomeſius Ruppellenſis.* * Bayle, *Dict. Crit.* Le Pére Nicéron, *Mémoires, pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 7. *p.* 196. Ancillon, *Mémoires, &c. p* 228.

COLOMNES d'HERCULE. *Voyez* COLONNES d'HERCULE.

COLON. *Cherchez* COLOMB.

COLONA, bourg de Toſcane en Italie, dans le Siennois, entre le Golfe de Piombino, & le Lac de Caſtiglione, à demi-lieue de celui-ci, & à trois lieues de celui-là. * Maty, *Dict. Geogr.*

COLONEL GÉNÉRAL DE L'INFANTERIE FRANÇOISE, titre d'un grand Officier du Royaume, dont l'autorité s'étendoit ſur tous les Gens-de-pié François, & qui avoit les Meſtres-de-Camp pour Lieutenans-Colonels. C'eſt ſous ſon nom que toutes les ordonnances de guerre étoient publiées, & que la Juſtice s'exerçoit par le Prevôt des Bandes.

SUITE CHRONOLOGIQUE des Colonels, &c.

I. Jean Seigneur de Taix, Grand-Maître de l'Artillerie du Roi, & Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe, fut deſtitué de ſa charge par le Roi Henri II, & fut tué au ſiége de Heſdin l'an 1555.

* Charles de Coſſé, I. du nom, Comte de Briſſac, exerça l'Office de Colonel de l'Infanterie en Piémont par commiſſion, puis fut créé Maréchal de France en 1550.

II. Gaſpard de Coligni, II. du nom, Seigneur de Châtillon, fut pourvu de la charge de Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe par le Roi Henri II, l'an 1547. Ce fut lui qui poliça l'Infanterie, & qui fit les Ordonnances Militaires, que l'on obſerve encore à préſent. Il fut créé Amiral de France en 1552.

III. François de Coligni, Seigneur d'Andelot, fut établi Colonel Général en la place de ſon frére l'an 1555. Il embraſſa la nouvelle Religion en 1559, & mourut en 1569.

* Blaiſe de Montluc, Chevalier de l'Ordre du Roi, exerça la charge de Colonel de l'Infanterie au ſiége de Thionville l'an 1558, & fut créé Maréchal de France en 1574.

IV. Charles de la Rochefoucault, Comte de Randan, reçut les proviſions de l'Office de Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe, après que le Colonel d'Andelot eut fait profeſſion publique de la Religion Réformée en 1559.

V. Sebaſtien de Luxembourg, Duc de Penthiévre, dit *le Chevalier ſans peur*, exerça cette charge après le Comte de Randan. Il ſe ſignala à la bataille de Dreux, & aux ſiéges de Rouen & d'Orléans, en 1562 & 1563.

VI. Timoléon de Coſſé, Comte de Briſſac, Colonel de l'Infanterie Françoiſe, donna des marques de ſa valeur à l'entrepriſe de Lyon, au ſiége de Paris, à la bataile de S. Denys, & au combat de Jarnac en 1569.

VII. Philippe Strozzi, fils de *Pierre* Strozzi, Maréchal de France, fut pourvu de l'Office de Colonel Général en 1569. Il fut depuis Lieutenant Général de l'armée navale, pour le voyage des iſles Açores.

VIII. Jean-Louïs de la Valette, dit *de Nogaret*, Duc d'Epernon, reçut du Roi Henri III, la charge de Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe en 1582.

IX. Bernard de la Valette & de Foix, Duc d'Epernon fut Colonel Général par la démiſſion de ſon pére, l'an 1610. Il mourut à Paris le 25 juillet 1661. Après ſa mort, le Roi Louïs XIV ſupprima cette charge, par lettres données à Fontainebleau le 26 juillet 1661. Mais elle vient d'être renouvellée par le Roi Louïs XV, en faveur de

X. Philippe de Bourbon, Duc de Chartres, premier prince du ſang, qui en a prêté ſerment entre les mains du Roi, le 15 mai 1721. * Le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne.*

COLONGES, village de France dans la Breſſe. Il eſt dans le Bailliage de Gex, tout prés du Fort de l'Ecluſe & du Rhône, à cinq lieues au deſſous de Genéve. Quelques uns le prennent pour l'ancienne ville nommée *Colonia Allobrogum.* * Maty, *Diction. Géogr.*

COLONIA, nom que les Auteurs Latins ont donné à différens lieux, comme à *Colcheſter*, ville d'Angleterre; à *Cologna* ville de la Lombardie; & à *Coulogne* ville de France en Gaſcogne. Ils ont donné ce même nom de *Colonia* à pluſieurs autres lieux en y ajoûtant différentes épithetes. Ainſi ils ont appellé *Colonia Agrippina*, ou *Colonia Ubiorum*, Cologne ville d'Allemagne; *Colonia Auguſta*, Nimes, ville de France dans le Languedoc; *Colonia Decumanorum*, Narbonne, ville de France dans la même Province; *Colonia Julia*, Bonn, ville d'Allemagne; *Colonia Julia Celſa*, Xelſa, ville ancienne de l'Eſpagne Tarraconnoiſe, reduite aujourd'hui en un village; *Colonia Julia Hiſpella*, Spello, place de l'Ombrie; *Colonia Julia Sutrina*, Sutri, ville de l'Etat de l'Egliſe; *Colonia Saturniana*, Saturnia, ville ancienne de l'Etrurie; *Colonia Senenſis*, Sienne, ville d'Italie; *Colonia Septimanorum Juniorum*, Beziers, ville de France; *Colonia Trajana*, & *Colonia Ulpia Trajana*, Kellen, ville ancienne de la Baſſe Germanie; *Colonia Trajana*, Santen, ville d'Allemagne. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

COLONIA, bourg. *Voyez* COLOGNA.

COLONIE, tranſport de peuple dans un païs déſert ou éloigné pour l'habiter & le cultiver. On appelloit auſſi Colonie, le païs où l'on envoyoit de nouveaux Habitans. Chez les Romains il y en avoit de deux ſortes, ſavoir, les Romaines & les Latines. Les Habitans des Colonies Romaines étoient Citoyens Romains, & avoient droit de ſuffrages, ſans néanmoins avoir part aux charges & aux honneurs de la République. Ceux des Colonies Latines avoient droit de ſuffrages, ſi le Magiſtrat le leur permettoit; & ils étoient reçus Citoyens Romains, après avoir exercé quelque Magiſtrature dans une ville Latine. Il y avoit encore des Colonies Militaires, pour les vieux Soldats qui n'étoient plus capables de rendre ſervice; mais ces Colonies ne faiſoient pas une claſſe ſéparée des Colonies Romaines, dont elles ne différoient que par le choix de ceux dont elles étoient formées d'abord.

Les Romains, de même que les Grecs, avoient accoutumé dans les Colonies, de bâtir des temples, & d'autres ſomptueux édifices, pareils à ceux de Rome & des autres villes d'Italie, pour adoucir l'ennui des nouveaux Habitans; & ils donnoient aux riviéres & aux montagnes de ces Colonies, les noms des riviéres & des montagnes qu'ils avoient quittées. C'eſt ainſi que Tréves, Cologne, Toulouſe, &c. ont eu chacune leur Capitole, à l'exemple de Rome; & que Vérone, Lyon, Vienne, Nimes, Arles & d'autres villes, ont eu de même leur Cirque & leur Amphithéatre, dont quelques uns conſervent encore d'aſſez beaux reſtes.

Denys d'Halicarnaſſe remonte juſqu'à Romulus pour y trouver l'origine des Colonies. En effet, nous liſons dans l'Antiquité que de toutes les places dont Romulus s'empara, & auſquelles il fit la guerre, il n'en ruina aucune, mais qu'il ſe contenta d'en enlever les Habitans, pour les obliger d'habiter d'autres terres, & qu'il ſubſtituoit en la place de ceux-ci des Habitans de Rome. Les Rois qui ſuccédérent à Romulus en firent autant que lui, ce qui n'empêche pas qu'on ne regarde Oſtie comme la premiére Colonie de Rome, quoiqu'elle ne fût habitée par des Romains que ſous le régne de Servius Tullius; parce que c'eſt la ſeule qui ſe ſoit trouvée de quelque conſidération, toutes les autres n'étant que d'aſſez petits bourgs. Les Romains devenus libres ne ſongérent que tard à faire de pareils établiſſemens; mais dès qu'ils eurent commencé, ils en firent pluſieurs, d'abord dans l'Italie, & enſuite dans tous les païs dont ils firent la conquête. Auguſte & ſes ſucceſſeurs ne manquérent pas d'en faire de même, & il y en eut bientôt juſques ſur les bords de l'Euphrate & du Tigre; mais ces derniéres furent preſque toutes compoſées de Soldats Vétérans. Nous trouvons des veſtiges de cet uſage chez les Grecs qui peuplérent de cette façon l'Aſie, & la plus grande partie de l'Europe. Mais ces Colonies des Grecs ne furent pas d'ordinaire ſoumiſes aux villes-méres. Milet eſt une des villes Gréques qui a fait le plus de Colonies. Preſque toutes les villes de cette nation dans le Pont-Euxin, avoient été bâties ou par les Mileſiens, ou par les Habitans de Sinope, qui étoient originaires de Milet. Héraclée ſur le Pont-Euxin, dans le païs des Mariandynes, fit encore un grand nombre de Colonies, & elle a eu ſoin d'en conſerver la mémoire ſur les médailles. Pour revenir aux Colonies de Rome, ce qui encourageoit les peuples à contribuer à ces ſortes de Colonies, c'eſt que ceux qui les envoyoient, leur diſtribuoient, & leur cédoient la propriété des terres qu'ils alloient habiter; on fourniſſoit gratuitement aux frais non ſeulement de leur voyage, mais encore des inſtrumens & des utenciles néceſſaires. On choiſiſſoit parmi ceux que l'on envoyoit des perſonnes graves & prudentes, que l'on chargeoit de commander & de régir le peuple que l'on tranſportoit. C'étoit par l'avis de ces perſonnes que l'on s'établiſſoit, ou que l'on fixoit ſa demeure plutôt dans un endroit que dans un autre. Lorsqu'on bâtiſſoit quelque ville, l'étendue & la diſpoſition étoit encore de leur compétence. Ils rapportoient cependant tout ce qu'ils faiſoient à la gloire & à l'embelliſſement de l'Empire Romain, dont Rome étoit la capitale. Preſque tous leurs édifices publics, comme leurs places publiques, leurs temples & leurs palais, étoient bâtis ſur le modéle de quelques uns de ces mêmes bâtimens qui étoient à Rome. Il n'étoit permis à qui que ce fût d'envoyer ou de conduire une ou pluſieurs Colonies du peuple Romain, à moins qu'il ne fût intervenu une loi qui le permît expreſſément. On avoit même recours aux auſpices avant que de rendre ces ſortes de loix, & on faiſoit purifier le peuple qui devoit partir. Le Prince ou le Sénat leur nommoit un Chef, ſous l'étendart duquel ils étoient obligez de ſe ranger. Il y avoit de pluſieurs ſortes de Colonies, quelques unes étoient compoſées de Romains, d'autres de Latins, & d'autres d'Italiens; les unes étoient tributaires, & payoient par chaque année un tribut au peuple Romain, les autres étoient exemptes de ces ſortes de contributions. On accordoit le droit de Citoyens Romains à quelques unes de ces Colonies. On compoſoit quelquefois des Colonies de Soldats Vétérans, à qui on diſtribuoit des terres pour les récompenſer de leurs exploits militaires: c'eſt au moins ce que pluſieurs Hiſtoriens attribuent à Lucius Sylla, & ce qu'ils aſſurent auſſi de Caius Céſar, de Marc-Antoine, de Lépidus & d'Auguſte. Toutes ces Colonies avoient chacune leurs loix. Celles de la plupart, & ſur tout les Romaines, étoient conformes, & ſouvent les mêmes qui s'obſervoient à Rome. Leurs Magiſtrats, comme les Duumvirs, les Cenſeurs, les Ediles, & les Queſteurs, étoient chargez de veiller à l'obſervation des Loix Civiles, & les Pontifes ou les Prêtres de faire exécuter celles qui concernoient le ſervice des Dieux. Lorsqu'il ſe trouvoit quelques Sénateurs dans une Colonie, on leur donnoit le nom de Décurion. Il eſt difficile de rien ſtatuer de certain ſur le nombre des Colonies: quelques Auteurs en content juſqu'à 150 dans l'Italie, ſoixante en Afrique, environ trente en Eſpagne, à peu près autant dans les Gaules, & ainſi du reſte. Quoi qu'il en ſoit, il eſt conſtant que toutes les Colonies, quelque part qu'elles fuſſent établies, avoient toutes le même idiome, ſavoir la Langue Romaine, & qu'elles ne ſe ſervoient point du tout du langage du païs où elles s'établiſſoient. * Adrien de Valois, *Not. Gall. in præf.* Roſin, *Antiq. Rom. l.* 10. *c.* 24. Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum.*

Pluſieurs autres nations de l'Europe ont auſſi établi depuis un grand nombre de Colonies; les François, au Canada, aux Antilles, à Miſſiſſipi & en d'autres lieux; les Eſpagnols, au Mexique, au Pérou & au Chili; les Portugais au Breſil; les Anglois & les Hollandois, aux mêmes Antilles, & le long de la côte du Levant de l'Amérique, où les Danois & les Suédois ſe ſont auſſi établis en quelques endroits. Il y a encore pluſieurs Colonies d'Européens le long des côtes d'Afrique, & en Aſie, comme à Batavia, à Goa, & ailleurs, juſqu'aux extrémitez de l'Orient.

COLONIUS (Pierre) *Voyez* COLOGNE (Pierre de)

COLONNA, bourg ou village d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe. Il eſt dans la Campagne de Rome, entre cette ville & celle de Paleſtrine. On croit communément, que c'eſt la ville épiſcopale, nommée anciennement *Labicum*, *Labici*, *Lavicum*, que pourtant quelques Géographes mettent à *Valmontone*, & d'autres à *Zagarolo*, bourgs de la même province. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COLONNA (Jérôme) en Latin *Columna*, étoit iſſu d'une branche d'une famille Romaine tres illuſtre, qui, quoique tranſplantée dans les Royaumes de Naples & de Sicile, a toûjours conſervé le nom de Romaine. Il deſcendoit des Ducs de Zagarolle & de Colonna, comme le témoigne Philadelphe Mugnos dans ſon Théatre Généalogique. Jérôme Colonna naquit de *Jean* Colonna & de *Catherine*, fille de Jérôme Pellegrini, vers l'an 1534, & on lui donna le ſurnom de *Palma*, apparemment de quelque fief de fa-

famille. Il apprit parfaitement les Langues Gréque & Latine & s'accoutuma à écrire ſi poliment en celle-ci, que ce qu'on a de lui reſſent plus le ſiécle d'Auguſte que le ſien. Il ne négligea pas non plus la Langue maternelle, qu'il apprit dans toute ſa pureté. M. De Thou dit dans ſon Hiſtoire qu'il entretint une étroite amitié avec Jean-Matthieu Aquaviva, Duc d'Atri; mais il ſe trompe, car dans la Généalogie des Ducs d'Atri on ne trouve perſonne qui porte le nom de Jean-Matthieu. Colonna ſe forma une Bibliothéque choiſie, de deux mille cinq cens volumes, & ramaſſa pluſieurs ſtatues antiques, pluſieurs médailles, & un grand nombre de rares tableaux. Comme il avoit du loiſir, & une exacte connoiſſance des Langues Gréque & Latine, on pouvoit attendre de lui pluſieurs Ouvrages; mais il n'a pas vécu aſſez longtems pour les donner. Il avoit épouſé *Artémiſe*, de la famille des Frangipani, dont il eut trois fils, ſelon M. De Thou, 1. *Jean* à qui il a adreſſé ſes Commentaires ſur Ennius, & qui les fit imprimer; 2. *Pompée*, qui fut honoré de quelques charges à la Cour de Rome; & 3. FABIO qui ſuit. Mugnos & Imhof lui donnent encore un autre fils, nommé *Decius*. Colonna ayant perdu ſa femme dans un âge déja avancé, chercha de la conſolation dans ſes études. Quelque tems après il commença à apprendre la Langue Hébraïque. Il ſongeoit alors à entrer dans l'état eccléſiaſtique, & à ſe mettre en état de prendre poſſeſſion d'un Evêché auquel il avoit été nommé; mais il en fut empêché par une maladie fâcheuſe qui le conduiſit au tombeau. Il mourut à Naples de la pierre, le troiſiéme avril 1586, dans la cinquantiéme année de ſon âge. On a de lui, *Q. Ennii Fragmenta ab Hieronymo Columna conquiſita, diſpoſita & explicata*, Neapoli, 1590, *in quarto*. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome 12. p. 8. & ſuiv.*

* COLONNA (Fabio) fils du précédent, s'eſt fait connoître par le moyen des Ouvrages ſuivans, *Fabii Columnæ Φυτοβάσανος, ſive Plantarum aliquot Hiſtoria; Piſcium aliquot, Plantarumque novarum Hiſtoria; Minus cognitarum rariorumque noſtro cœlo orientium ſtirpium Ecphraſis; Purpura, hoc eſt, de Purpura ab animali teſtaceo fuſa, de hoc ipſo animali, aliiſque rarioribus Teſtaceis quibuſdam Tractatus; La Sambuca Lincea overo dell'inſtrumento Muſico perfetto.* * Le même, *p. 14 & 15.*

* COLONNA (Angelo Michaële) de Bologne, Peintre habile, aidoit Auguſtin Metelli dans ſes grands ouvrages. Il fut auſſi employé à peindre dans l'Hôtel de Lionne à Paris. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome 3. Entret. 7. p. 530.* édit. de Trevoux, 1725.

COLONNA (Vittoria) Dame illuſtre & ſavante. *Voyez* COLONNE (Victoire.)

COLONNA, famille. *Voyez* COLONNE.

* COLONNE (Capo delle) *Columnarum Caput*, anciennement *Lacinium Promontorium*, Cap du Royaume de Naples. Il eſt dans la Calabre Ultérieure entre le Golfe de Tarente & celui de Squilace près de la ville de Cotrone. Ce Cap a pris ſon nom de quelques colonnes qui y reſtent d'un ſuperbe temple dédié à *Junon Lacinienne*. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLONNE, Maiſon très-ancienne en Italie, & très-féconde en hommes illuſtres, eſt diviſée en diverſes branches, qui ont donné un Pape à l'Egliſe, & pluſieurs Cardinaux. L'on n'en rapportera ici la poſtérité que depuis PIERRE qui ſuit.

I. PIERRE, Seigneur de Colonne, que quelques Généalogiſtes nomment XI du nom, eut entre autres enfans, 1. JOURDAIN qui ſuit; 2. *Jean*, créé Cardinal par le Pape Honorius III, l'an 1216, mort l'an 1245, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*; 3. *Othon*, Seigneur de Gallicano, dont la poſtérité ne ſubſiſta pas longtems; & 4. *Pierre*, qui eut auſſi des enfans.

II. JOURDAIN, Seigneur de Colonne, fut pére 1. d'*Othon* qui ſuit; 2. de *Jean*, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, puis Archevêque de Meſſine vers l'an 1255, *qui aura cy-après ſon article ſéparé*; 3. de *Frédéric*, qui s'établit en Sicile, où il a fait la branche des Barons de Céſaro, de Fiume, de Niſi, & de Montalbano, Ducs de Rayiano, Marquis d'Altavilla; 4. de *Pierre*, qui eut des enfans; & 5. de *Landulphe* Colonne.

III. OTHON, Seigneur de Colonne eut pour enfans, 1. *Othon*, pére de *Jourdain*, mort ſans poſtérité; 2. JEAN, qui ſuit; 3. *Jourdain*, pére d'*Othon* Colonne, Duc de Zagarolle; 4. *Jacques*, créé Cardinal l'an 1278, mort le 14 août 1318, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*; 5. *Matthieu*; & 6. *Landulphe* Colonne, qui eut entre autres enfans, *Jean* Colonne, Protonotaire Apoſtolique.

IV. JEAN, Seigneur de Colonne, eut pour enfans, 1. AGAPIT, qui ſuit; 2. *Pierre*, créé Cardinal en 1288, mort en 1326; 3. ETIENNE, *qui a donné origine à la branche des Princes de* PALESTRINE *& de* CARBONIANO, *rapportée cy-après*; 4. *Jacques*, dit *Sciarra*, pére de *Pierre* Colonne, Sénateur Romain, qui eut entre autres enfans, *Agapit*, créé Cardinal en 1378, mort le onziéme octobre 1380; & *Etienne* Colonne créé Cardinal en 1378, mort en 1379; 5. *Jean*, Thréſorier de la ſainte Egliſe; & 6. *Othon* Colonne, Protonotaire Apoſtolique.

V. AGAPIT, Seigneur de Colonne, fut pére 1. de JOURDAIN, qui ſuit; & 2. de *Pierre* Colonne.

VI. JOURDAIN, Seigneur de Colonne, eut pour fils unique, PIERRE qui ſuit.

VII. PIERRE, Seigneur de Colonne, Sénateur Romain, eut pour enfans, 1. AGAPIT, qui ſuit; 2. *Fabrice*; & 3. *Etienne* Colonne.

VIII. AGAPIT, Seigneur de Colonne & de Zagarolle, eut pour enfans, 1. *Jourdain*, Prince de Salerne, Duc d'Amalfi, mort de peſte le 16 août 1422, laiſſant pour fille unique, *Anne* Colonne, mariée à *Jean-Antoine* des Urſins, Prince de Tarente; 2. LAURENT qui ſuit; 3. *Othon*, créé Cardinal en 1405, puis élu Pape ſous le nom de MARTIN V, en 1417, mort le 21 février 1431; 4. *Sarra*, morte ſans alliance; & 5. *Paule* Colonne, mariée à *Gérard* Appiano, Seigneur de Piombino, morte en 1443.

IX. LAURENT Colonne, Comte d'Albe, Grand Chambellan du Royaume de Naples, mourut en 1420, laiſſant de *Sueve* Cajetan, fille de *Jacobel*, Comte de Fundi, 1. ANTOINE, qui ſuit; 2. *Proſper*, créé Cardinal en 1426, mort le 24 mai 1463; 3. ODOARD, *qui a fait la branche des Ducs de* MARSI, *rapportée cy-après*; & 4. *Louis* Colonne.

X. ANTOINE Colonne, Prince de Salerne, Marquis de Cotrone, Seigneur de Genezzano, mourut le 21 février 1471. Il épouſa 1. en 1425, *Joanelle* Ruffo, fille de *Nicolas*, Marquis de Cotrone, Comte de Catanzaro, dont il n'eut point d'enfans: 2. *N*..., dont le nom n'eſt point connu, & dont il eut 1. PIERRE-ANTOINE, qui ſuit; 2. *Jean*, créé Cardinal en 1480, mort le 26 ſeptembre 1508; 3. *Thomas*, tué en la guerre contre le Pape Eugéne IV; 4. JÉRÔME, *qui a fait la branche des Ducs de* ZAGAROLLE, *Princes de* GALLICANO, *rapportée cy-après*; 5. PROSPER, *qui fit la branche des Ducs de* TRAJETTO, *Comtes de* FUNDI, *auſſi rapportée cy-après*; & 6. *Paule* Colonne, mariée à *Fabrice* de Summa.

XI. PIERRE-ANTOINE Colonne, eut pour fils unique MARC-ANTOINE qui ſuit.

XII. MARC-ANTOINE Colonne, né le troiſiéme ſeptembre 1478, fut tué à la guerre en 1522. *Voyez ſon Eloge cy-après.* Il épouſa *Lucréce* Gara de Rovére, niéce du Pape Jules II, dont il eut 1. *Béatrix*, mariée à *N*... de Bredi, Marquis de Quarata ou Corata; 2. *Livie*, alliée à *Martio* Colonne, Comte de Marieri; 3. *Hortenſe*, qui épouſa *Jérôme* Pallavicini; & 4. *Numia* Colonne, mariée à *Barthélemi*, Comte de Villachiara.

BRANCHE DES DUCS de ZAGAROLLE, PRINCES de Gallicano, Comtes de Marieri.

XI. JÉRÔME Colonne, quatriéme fils d'ANTOINE Colonne, Prince de Salerne, fut Seigneur de Gallicano, & de Zagarolle. Il épouſa 1. *N*... veuve de *N*... Zambécari: 2. *Livie* d'Anguillare. Du premier lit vinrent 1. MARCEL qui ſuit; 2. *Portia*, mariée à *Jean-Joſeph* Cantelmi, Duc de Popoli; 3. *Jules*, qui de *Marie* Conti, eut *Claude* Colonne, mariée à *Napoléon* des Urſins; 4. autre *Portia*, qui épouſa 1. *Antoine* Légnano de Gaſtinara, Comte de Caſtro: 2. *Marc-Antoine* Tutavilla; 5. *Jean-Jérôme*, pére de *Fauſtine* Colonne, mariée à *N*... Marquis de la Tour; 6. *Pompée* Colonne, né le douziéme mai 1479, créé Cardinal le 25 juin 1517, Viceroi de Naples en 1530, mort le 28 juin 1532 (*Voyez ſon Eloge cy-après*) *laiſſant pour enfans naturels* N... *Seigneur de Malvicini, &* Jean *Colonne, qui de* Catherine *Pellegrina, Comteſſe de Capri, eut* Cornélie, *mariée à* N... *Comte de Stigliano, &* Jérôme *Colonne de Palma, mort le troiſiéme avril* 1586, *lequel laiſſa d'*Artemiſe *Frangipani,* Jean *Colonne, Seigneur de Campiclari, & autres enfans morts ſans poſtérité*; 7. *Octavien*, qui fut pére de *Fabio*, Evêque d'Averſe en 1519, mort en 1554; & de *Martio* Colonne, Comte de Marieri & d'Ugento, qui de *Livie*, fille de *Marc-Antoine* Colonne, eut *Orinthie*, mariée à *Pompée* Colonne, Seigneur de Zagarolle; *Martia*, alliée à *François* Cajetan; & *Julie* Colonne, mariée à *N*... Duc de Caſtiglione. Du ſecond mariage de *Jérôme*, Seigneur de Gallicano, étoit iſſu 8. *Pierre-François* Colonne, lequel, après la mort de ſa femme, fut Archevêque de Tarente en 1544, & mourut en 1560. Il avoit épouſé *Iſabelle* des Baux, dont il eut *Victoire* Colonne, mariée à *Camille* Colonne, Seigneur de Zagarolle ſon couſin.

XII. MARCEL Colonne, Seigneur de Zagarolle, fut pére 1. de CAMILLE qui ſuit; 2. de *Scipion*, Evêque de Rieti en 1520, qui fut tué en 1528; 3. de *Beatrix*, alliée à *Jérôme* Tutavilla, Comte de Sarno; & 4. de *Virginie* Colonne, mariée à *Jean-Balthazar* Gambacurta.

XIII. CAMILLE Colonne, Seigneur de Zagarolle, épouſa *Victoire*, fille de *Pierre-François* Colonne, & d'*Iſabelle* des Baux, dont il eut 1. POMPÉE, qui ſuit; 2. *Marc-Antoine*, Archevêque de Tarente, créé Cardinal en 1565, mort le 13 mars 1597, *dont il ſera parlé dans un article ſéparé*; & 3. *Proſper* Colonne.

XIV. POMPÉE Colonne, Seigneur de Zagarolle & de Gallicano, épouſa *Orinthie*, fille de *Martio* Colonne, Comte de Marieri & d'Ugento, & de *Livie* Colonne, dont il eut 1. MARTIO Colonne qui ſuit; 2. *Camille*; & 3. *Laure* Colonne, mariée à *Fabrice*, des Comtes Guidi, Marquis de Monteſello.

XV. MARTIO Colonne, Duc de Zagarolle, Prince de Gallicano, Chevalier de la Toiſon d'Or, &c. épouſa *Julie* Colonne, fille de *François*, Prince de Paleſtrine, dont il eut 1. PIERRE-FRANÇOIS, qui ſuit; 2. *Proſper*, Abbé; & 3. *Marguerite* Colonne, alliée à *François* Caraccioli, Duc de Marino.

XVI. POMPÉE Colonne, Prince de Gallicano, Comte de Sarno, mourut le cinquiéme janvier 1661, ſans laiſſer de poſtérité de *Françoiſe* d'Avalos, veuve de *Martin* Caraccioli, Prince d'Avellino, & fille d'*Inico* d'Avalos, Marquis de Peſcaire & del Vaſto.

DUCS de TRAJETTO, COMTES de FUNDI.

XI. PROSPER Colonne, cinquiéme fils d'ANTOINE, Prince de Salerne, & de *N*... ſa ſeconde femme, fut Duc de Trajetto, Comte de Fundi, &c. & mourut le 30 decembre 1523. Il épouſa *Iſabelle* Caraffe, fille de *Jean-Thomas*, Comte de Madelone, dont il eut VESPASIEN qui ſuit.

XII. VESPASIEN Colonne, mourut en 1528. Il épouſa, 1. *Béatrix* Appiano: 2. *Julie* de Gonzague, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il laiſſa de ſa premiére femme pour fille unique, *Iſabelle* Colonne, mariée 1. à *Louis* de Gonzague, Prince de Sabionette: 2. à *Philippe* de Lannozi, Prince de Sulmone.

DUCS de MARSI & de CAVI, COMTES de CELANO.

X. ODOARD Colonne, troiſiéme fils de LAURENT, Comte d'Albe, Grand Chambellan du Royaume de Naples, & de *N*... ſa ſeconde femme, fut Duc de Marſi, Comte de Célano, &c. & mou-

mourut en 1418, âgé de 67 ans. Il épouſa *N.* . . . dont le nom n'eſt pas connu, & dont il eut, 1. *Jean*, qui de *Jeanne* Colonne, eut pour enfans *Camille* & *Latin* Colonne; 2. JOURDAIN qui ſuit; 3. *Marcel*, qui épouſa *Urſe* des Urſins, dont il n'eut point d'enfans; 4. FABRICE, *qui a fait la branche des Ducs de* PALLIANO *& de* TALIACOT, *rapportée cy-après*; 5. & *Laurent* Colonne.

XI. JOURDAIN Colonne, Duc de Marſi & de Cavi, épouſa 1. *N.* . . . dont le nom n'eſt pas connu: 2. en 1472, *Catherine* des Baux, fille d'*Agilbert*, Comte d'Ugento. Du premier mariage vint, 1. *Antoinette* Colonne, mariée en 1472, à *Raymond* des Baux, Comte d'Ugento: & du ſecond, ſortirent 2. PROSPER, qui ſuit; 3. *Laurens*; & 4. *Mutio* Colonne, tué en 1516.

XII. PROSPER Colonne, Duc de Marſi, mourut ſans alliance.

DUCS de PALLIANO, & de TALIACOT.

XI. FABRICE Colonne, quatriéme fils d'ODOARD, Duc de Marſi, fut Duc de Palliano & de Taliacot; Marquis d'Ariſſe, &c. & Grand Connétable du Royaume de Naples, & mourut le 15 mars 1520. Il épouſa *Agnès* de Montfeltre, fille de *Frédéric*, Duc d'Urbin, dont il eut 1. *Frédéric*, mort avant ſon pére en 1516, à l'âge de 19 ans; 2. ASCAGNE, qui ſuit; 3. *Ferdinand*; 4. *Camille*, mort ſans poſtérité de *Marguerite* Chigi, fille d'*Auguſtin*, Seigneur de Porto Hercolé; 5. *Sciarra*, qui épouſa *Marguerite* de Chigi, veuve de *Camille* ſon frére, dont il eut *Béatrix* Colonne, mariée à *Rodolphe* Varani; 6. *Victoire*, mariée à *Ferdinand* d'Avalos, Marquis de Peſcaire, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*, morte en 1541; & 7. *N.* . . . Colonne, mariée en 1539, à *Martio* Colonne.

XII. ASCAGNE Colonne, Duc de Palliano & de Taliacot Grand Connétable du Royaume de Naples, mourut le 24 mars 1557. Il épouſa *Jeanne* d'Aragon, fille de *Ferdinand*, Duc de Montalte, (*Voyez* ARAGON,) dont il eut 1. *Fabrice*, né en 1525, mort en août 1551, ſans laiſſer de poſtérité d'*Hippolyte* de Gonzague, fille de *Ferdinand*, Prince de Molféte; 2. *Proſper*, mort avant ſon pére; 3. MARC-ANTOINE qui ſuit; 4. *Victoire*, mariée à *Garcie* de Tolède, Marquis de Villafranca; 5. *Hiéronyme*, alliée à *Camille* Pignatelli, Duc de Monteléon, & 6. *Agnès* Colonne, qui épouſa *Honoré* Cajétan, Duc de Sermonette.

XIII. MARC-ANTOINE Colonne, Duc de Palliano & de Taliacot, Grand Connétable du Royaume de Naples, Viceroi de Sicile, Chevalier de la Toiſon d'Or, &c. *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*, mourut le premier août 1585, âgé de 49 ans. Il épouſa *Félice* des Urſins, fille de *Jérôme*, Seigneur de Bracciano, dont il eut 1. FABRICE qui ſuit; *Aſcagne*, créé Cardinal en décembre 1586, Viceroi d'Aragon, Evêque de Paleſtrine en 1606, mort le huitiéme mai 1608, *dont l'éloge ſera rapporté cy-après*; 3. *Proſper*; 4. *Frédéric*, mort avant ſon pere; 5. *Jeanne*, mariée à *Antoine* Caraffe, Duc de Montdragon; & 6. *Victoire* Colonne, qui épouſa *Louis* Henriquez, Duc de Médina de Rioſéco, morte le 28 décembre 1633.

XIV. FABRICE Colonne, Prince de Palliano, mourut avant ſon pére l'an 1580, âgé de 23 ans. Il épouſa *Anne* Borromée, ſœur de ſaint *Charles*, & fille de *Gilbert* Borromée, Comte d'Aronne, dont il eut, 1. *Marc-Antoine*, Duc de Palliano & de Taliacot, Grand Connétable du Royaume de Naples, mort le premier novembre 1595, à l'âge de vint ans, laiſſant d'*Orſine* Peretti, niéce du Pape Sixte V, & fille de *Fabio* Damaſcéne, & de *Marie* Peretti, 1. *Marc-Antoine* Colonne, dit *le Petit Connétable*, né le 27 octobre 1595, mort le huitiéme mai 1611; 2. PHILIPPE qui ſuit; & 3. *Jeanne* Colonne, mariée à *André* Doria, Prince de Melphes.

XV. PHILIPPE Colonne, Duc de Palliano & de Taliacot, Grand Connétable du Royaume de Naples, mourut le onziéme avril 1649, âgé de 61 an. Il épouſa *Lucréce*, fille de *Jérôme* Tomacelli, derniere de ſa famille, dont étoit le Pape Boniface IX, morte le onziéme août 1622, dont il eut, 1. *Frédéric* Colonne, *dont l'Eloge ſera rapporté cy-après*, qui naquit en 1601, & fut Prince de Palliano & de Butéro, Grand d'Eſpagne, Grand Connétable du Royaume de Naples, Viceroi de Valence, &c. mort le 25 ſeptembre 1641, ayant eu de *Marguerite* Branciforte d'Autriche, fille de *François*, Prince de Butéro, morte le 17 janvier 1659, 1. *Antoine* Colonne, Prince de Piétra Percia, mort avant ſon pére, en 1623, âgé de trois ans; 2. *Jérôme*, né le 23 mars 1604, créé Cardinal en 1627, Archevêque de Bologne, puis Evêque de Fraſcati, mort le quatriéme ſeptembre 1666; 3. MARC-ANTOINE qui ſuit; 4. *Charles*, Duc de Marſi, puis Religieux de l'Ordre de S. Benoît, Archevêque d'Amaſie en 1643, & Patriarche de Jéruſalem, mort en novembre 1686; 5. *Jean-Baptiſte*, Patriarche de Jéruſalem, mort en 1638; 6. *Proſper*, Chevalier de Malte, Grand Prieur d'Irlande, mort le cinquiéme avril 1656; 7. *Pierre*, Abbé; 8. *Anne*, mariée à *Thaddée* Barberin; 9. *Hippolyte*; 10. *Marie-Théréſe*; & 10. *Marie-Claire* Colonne, Religieuſe.

XVI. MARC-ANTOINE Colonne, Duc de Corvari, puis Duc de Taliacot & de Palliano, Grand Connétable du Royaume de Naples, mourut le 20 janvier 1659. Il épouſa *Iſabelle* Gioeni, fille & hérítiére de *Laurens*, Prince de Caſtiglione en Sicile, morte le douziéme janvier 1655, dont il eut 1. LAURENS-ONUFRE qui ſuit; 2. PHILIPPE, *qui a fait la branche des Princes de* SONNINO, *rapportée cy-après*; 3. *Anne*, mariée à *Paul* Spinola, Marquis de Los Balbasès, morte en juillet 1689; 4. *Lucréce*, alliée 1. à *Etienne* Colonne, Duc de Baſſanello: 2. en 1677, à *Joſeph* Conti, Duc de Guadagnolle, morte le huitiéme août 1716; & 5. 6. 7. 8. 9. cinq filles Religieuſes.

XVII. LAURENS-ONUFRE Colonne de Gioëni, Duc de Taliacot, Prince de Palliano & de Caſtiglione, Grand Connétable du Royaume de Naples, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'Or, mourut le 15 avril 1689. Il épouſa en 1661, *Marie*, fille de *Laurens* Mancini, & d'*Hiéronyme* Mazarin, niéce du Cardinal de ce nom, morte en mai 1715, dont il eut 1, PHILIPPE-ALEXANDRE qui ſuit; 2. *Marc-Antoine*, né le 15 octobre 1664, mort en novembre 1715, laiſſant trois filles de *Chriſtine*, fille de *N.* . . Marquis Paléoti, Bolonois, & de *Catherine* Dudley, qu'il avoit épouſée en janvier 1697; & 3. *Charles* Colonne, né le quatriéme novembre 1665, créé Cardinal par le Pape Clément XI, le 17 mai 1706.

XVIII. PHILIPPE-ALEXANDRE Colonne, Duc de Taliacot, Prince de Palliano, Grand d'Eſpagne & Grand Connétable du Royaume de Naples, né le ſeptiéme août 1663, mourut le ſixiéme novembre 1714, en ſa 52 année. Il épouſa 1. en 1681, *Laurence* de la Cerda-Aragon, fille de *Jean-Louis*, Duc de Médina-Céli, morte ſans poſtérité le dixiéme août 1697: 2. le 25 novembre 1697, *Olympe* Pamphile, fille de *Jean-Baptiſte*, Prince de Carpinetti, dont il a eu, 1. *Laurens*, né le cinquiéme octobre 1698, mort en juin 1699; 2. *Philippe*, mort jeune; 3. FABRICE qui ſuit; 4. *Antoine*, mort jeune; 5. *Jérôme*; & 6. *Agnès* Colonne.

XIX. FABRICE Colonne, Duc de Taliacot, Prince de Palliano, &c. dixiéme Grand Connétable du Royaume de Naples, préſenta au Pape au nom de l'Empereur, le 28 juin 1722, le tribut pour l'inveſtiture du Royaume de Naples; cérémonie qui ne s'étoit point faite depuis 22 ans. Il a épouſé le 11 ſeptembre 1718, *Catherine-Zefferina* Salviati, fille d'*Antoine-Marie*, Duc de Juliano, & de *Marie-Lucrece* Roſpiglioſi, dont il a 1. *Philippe*, né le 13 janvier 1722, mort le 15 mars 1623; 2. *Laurens-Marie-Joſeph*, &c. né le onziéme juin 1723; & 3. *Marie-Victoire* Colonne, née le huitiéme janvier 1721.

PRINCES de SONNINO & de STIGLIANO.

XVII. PHILIPPE Colonne, ſecond fils de MARC-ANTOINE, Duc de Palliano, Grand Connétable du Royaume de Naples, & d'*Iſabelle* Gioëni, fut Prince de Sonnino, Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit, & mourut le 21 avril 1686. Il épouſa en février 1671, *Claria* Céſarini, fille de *Julien*, Prince de Genſano, morte en avril 1716, dont il eut 1. JULIEN qui ſuit; 2. *Proſper*, Clerc de Chambre, Référendaire de l'une & de l'autre Signature; 3. *Jean-George*, mort jeune; 4. *Virginio*; 5. *Iſabelle*, Religieuſe; & 6. *Théréſe-Charlotte* Colonne, mariée en 1699, à *Charles* Caraffe, Duc de Madelone, Prince de la Guardia.

XVIII. JULIEN Colonne, Prince de Sonnino, & de Galatra, né en décembre 1671, a épouſé en 1688, *Jeanne* Vanden-Einden-Piccolomini, Marquiſe de Caſtelnovo, dont il a 1. FERDINAND qui ſuit; 2. *Jérôme*, Chevalier de Malte; 3. *Laurens*; & 4. *Virginie* Colonne.

XIX. FERDINAND Colonne, Prince de Stigliano, né en janvier 1690, a épouſé le neuviéme juin 1723, *Louiſe* Caraccioli, fille de *N.* . . Prince de San-Bueno.

PRINCES de PALESTRINE, de CARBONIANO de Baſſanello & d'Anticoli.

V. ETIENNE Colonne, fils puîné de JEAN, Seigneur de Colonne, fut Seigneur de Paleſtrine, Sénateur Romain, & mourut vers l'an 1349. Il épouſa *N.* . . dont il eut 1. ETIENNE, qui ſuit; 2. *Pierre*, Chanoine de S. Jean de Latran; 3. *Jourdain*, Evêque de Sutri; 4. *Jean*, créé Cardinal en 1327, mort le troiſiéme juillet 1348; 5. *Agapit*, Evêque de Porto-Vénéré; 6. *Jacques*, Evêque de Lucéra; 7. *Henri*; & 8. *N.* . . Colonne, mariée à *Urſus*, Comte d'Anguillare.

VI. ETIENNE Colonne, eut entre autres enfans de *N.* . . . ſa femme, ETIENNE qui ſuit.

VII. ETIENNE Colonne, laiſſa entre autres enfans de *N.* . . ſa femme, ETIENNE qui ſuit.

VIII. ETIENNE Colonne, laiſſa de *N.* . . ſa femme 1. NICOLAS qui ſuit; 2. JEAN, qui continua la poſtérité *qui ſera rapportée après celle de ſon frére aîné*; & 3. *Pierre* Colonne.

IX. NICOLAS Colonne, Seigneur de Paleſtrine, eut pour enfans, 1. *Jacques* Colonne, lequel fut pére de *Sauveur*, qui tua ſon oncle; 2. ETIENNE qui ſuit; & 3. *Louis* Colonne.

X. ETIENNE Colonne fut tué par ſon neveu. Il épouſa *Eugénie*, fille de *Ranuce* Farnéſe, dont il eut pour fils unique FRANÇOIS qui ſuit.

XI. FRANÇOIS Colonne, Prince de Paleſtrine, laiſſa de *Lucréce* des Urſins, 1. *Etienne* Colonne, mort en 1548, ſans enfans de *Conſtance* Farnéſe, fille du Pape *Paul* III; & 2. ALEXANDRE qui ſuit.

XII. ALEXANDRE Colonne, épouſa 1. *Marguerite* Frangipani: 2. *Marguerite* Aquaviva d'Aragon. Du premier lit vint, *Sarra* Colonne, mort ſans poſtérité de *Clarice* d'Anguillare: & du ſecond ſortit, 2. *Iſabelle*, mariée à *Marc-Antoine* Gambacurta, Seigneur de Limatula.

IX. JEAN Colonne, frére puîné de NICOLAS, Seigneur de Paleſtrine, eut pour fils unique LOUÏS qui ſuit.

X. LOUÏS Colonne, fut pere 1. de *Jean* Colonne; & 2. de PIERRE qui ſuit.

XI. PIERRE Colonne épouſa *Catherine* Savelli, dont il eut pour fils unique JEAN qui ſuit.

XII. JEAN Colonne, épouſa *Lucréce* des Urſins, dont il eut 1. *François*, Prince de Paleſtrine, qui eut pour fille unique *Julie* Colonne, mariée à *Martio* Colonne, Duc de Zagarolle; 2. JULES-CÉSAR, qui ſuit; 3. *Jacques*; & 4. *Etienne* Colonne.

XIII. JULES-CÉSAR Colonne, épouſa *N.* . . . dont il eut 1. FRANÇOIS, qui ſuit; & 2. *Jacques* Colonne.

XIV. FRANÇOIS Colonne, Prince de Paleſtrine, de Carboniano, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, épouſa *Erſilie* Sforce, fille de *Frédéric*, Duc de Ségni, dont il eut 1. JULES-CÉSAR qui ſuit; & 2. *Agapit* Colonne,

XV. JULES-CÉSAR Colonne, Prince de Carboniano, Duc de Baſſanello, &c. mourut le 17 janvier 1681, âgé de 79 ans. Il

épouſa

épouſa 1. *Iſabelle* Farnéſe, fille naturelle de *Ranuce*, Duc de Parme : 2. *Manzola* Sforce, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. *Alexandre*, Clerc de Chambre, mort le douziéme juillet 1673 ; 2. *Etienne*, Duc de Baſſanello, mort le onziéme mai 1673, ſans enfans de *Lucréce* Colonne, fille de *Marc-Antoine*, Duc de Paliacot & de Palliano, laquelle prit une ſeconde alliance avec *Joſeph* Conti, Duc de Guadagnole, & mourut le huitiéme août 1716 ; 3. GILLES qui ſuit ; & 4. *Artémiſe* Colonne, mariée à *Louis* Sforce, Duc d'Ognano, morte en decembre 1676.

XVI. GILLES Colonne, Prince d'Anticoli, puis Duc de Carboniano, &c. mourut en ſeptembre 1686. Il épouſa 1. le 21 février 1672, *Tarquinie* Paulucci-Altiéri, fille d'*Ange* Paulucci, morte le troiſiéme decembre de la même année : 2. le 14 juin 1676, *Anne-Marie* Altiéri, fille d'*Antoine*, frère du Pape Clément X, morte le cinquiéme mars 1723. Du premier lit vint 1. *Tarquinie* Colonne, née le premier decembre 1672, morte peu après ſa naiſſance : & du ſecond ſortirent, 2. *Jules-Céſar*, mort jeune ; 3. FRANÇOIS-MARIE qui ſuit ; 4. *Alexandre* ; & 5. *Iſabelle* Colonne, mariée le premier octobre 1690, à *Marc* Ottoboni, Duc de Fiano.

XVII. FRANÇOIS-MARIE Colonne, Prince de Carboniano, &c. a épouſé *Victoire* Salviati, fille de *François-Marie*, Duc de Juliano, dont il a 1. *Etienne* ; 2. *Jules* ; 3. *Catherine* ; & 4. *Artémiſe* Colonne. * Volaterran, *Anthropol. l.* 22. Sanſovin, *Orig. Della Caſe d'Ital.* Blondus. Gualdo-Priorati. Imhoff *en ſes villes d'Italie, &c.*

COLONNE (Jean) Cardinal du titre de ſainte Praxéde, a vécu dans le XIII ſiécle : c'eſt un de ceux qui a le plus contribué à la grandeur & à l'élevation de ſa famille. Il étoit fils de Pierre Colonne, & fut mis par le Pape Honorius III, au nombre des Cardinaux en 1216. Enſuite il fut déclaré Légat de l'armée Chrétienne, qu'on envoya au Levant. C'eſt cette même armée, qui, ſous Jean Roi de Jéruſalem, & ſous les autres Croiſez, prit le cinquiéme novembre de l'an 1219, la ville de Damiéte, après 22 mois de ſiége. Le Légat contribua beaucoup à cette priſe, par le ſoin qu'il eut d'animer les Chefs & les Soldats. Ce Cardinal ayant été pris par les Sarrazins, fut condamné à être ſcié par le milieu du corps ; mais ſur le point de ſouffrir l'exécution d'un arrêt ſi barbare, ſa conſtance les ſurprit ſi fort, qu'ils lui donnérent la liberté. On dit qu'à ſon retour en Italie, il apporta à Rome la colomne, à laquelle JESUS-CHRIST avoit été flagellé, & qu'il la mit dans l'égliſe de ſainte Praxéde, où on la voit encore. Depuis, le Pape Grégoire IX lui donna la conduite de l'armée qu'il avoit fait mettre en campagne, pour enlever le Royaume de Naples à l'Empereur Frédéric II ; mais ce deſſein ſe trouvant plus difficile à exécuter qu'on ne ſe l'étoit promis, le Cardinal Colonne occupa l'armée à reprendre quelques places, que les Impériaux avoient ſurpriſes dans la Marche d'Ancone. Il mourut peu de tems après, au commencement du mois de février en 1245. L'hopital de Latran qu'il avoit fondé, eſt un monument de ſa piété. * Matthieu de Weſtin, *ad an.* 1244. Paul Jove, *in Vita Pomp. Colonnæ.* Onuphre. Ciaconius. Victorel. Aubery. Sponde, &c.

COLONNE (Jean) de Rome, & de la même famille que le précédent, ſe fit Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, en 1227. Le Pape Alexandre IV le fit Archevêque de Meſſine en Sicile, & lui donna divers emplois, dont il s'acquitta très-bien. Il mourut vers l'an 1280, & laiſſa un Ouvrage Hiſtorique en dix livres, intitulé, *Mare Hiſtoriarum.* Poſſevin parle de *Jean* & de *Jacques* Colonne, tous deux Dominicains & Hiſtoriens ; mais les autres croyent que c'eſt le même. * Fazel, *Rer. Sicul. decad. poſt. l.* 8. Léandre Alberti, *l.* 3. *de Viris Illuſt. Ord. Præd.* Saint Antonin. Antoine de Sienne. Poſſevin. Echard, *Script. Ordin. Præd.*

COLONNE (Jacques) Cardinal, fils d'Othon, Seigneur de Colonne & Archidiacre de l'égliſe cathédrale de Piſe. Il fut mis dans le Sacré Collége, par le Pape Nicolas III, le douziéme mars de l'an 1278. On dit que par cette promotion, ce Pontife ſe voulut rendre favorable la Maiſon des Colonnes, pour ſe défendre contre celle des Urſins. Martin IV, Honorius IV, & Nicolas IV, ſucceſſeurs de ce Pape, eurent autant d'eſtime que lui pour Colonne ; & ce fut à ſa conſidération que le dernier de ces Pontifes donna en 1288, le chapeau de Cardinal à PIERRE Colonne ſon neveu. Celui-ci étoit marié ; & lorſqu'il fut élevé au Cardinalat, ſa femme prit le voile de religion, & fit vœu de chaſteté. Nicolas IV donna encore à Jacques Colonne l'Archiprêtré de ſainte Marie-Majeure, & la protection de l'Ordre Militaire de S. Jacques. Ce Pape mourut en 1292, & Céleſtin V, qui lui ſuccéda après ſon abdication du Pontificat, mourut en priſon l'an 1296. La haine que l'on avoit conçue contre Boniface VIII, qui s'étoit placé ſur le thrône Pontifical après Céleſtin, fit croire que la mort de ce dernier n'avoit pas été naturelle. On blâma publiquement dans Rome, le procédé injuſte & violent de Boniface, & il entendit lui-même la voix de ceux qui maudiſſoient ſa cruauté. Ce Pape ſe perſuada que c'étoient les Colonnes, qui animoient le peuple contre lui, & qui faiſoient courir des bruits deſavantageux à ſa gloire & à ſa dignité. Peut-être ne ſe trompoit-il pas. Sa famille, qui étoit des Cajétans, n'avoit jamais été en bonne intelligence avec celle des Colonnes ; & cette derniére avoit toûjours pris opiniâtrément le parti des Gibelins contre l'autre, qui avoit ſoutenu la faction des Guelphes. Outre cela, les Cardinaux Colonnes s'étoient oppoſez à l'élection du Pape Boniface, & avoient refuſé de lui venir rendre leurs reſpects, bien qu'il leur eût fait dire de ſe trouver à Rome. Ils connoiſſoient l'humeur altiére & emportée de Boniface ; & pour s'y dérober, ils ſe retirérent à Népi, où commandoit Jean Colonne, un de leurs parens. Ce procédé offenſa furieuſement le Pontife, qui publia une Croiſade contre les Colonnes ; & ayant aſſiégé Népi, il la réduiſit à une telle extrémité, que pour la ſauver, le Gouverneur prit le parti d'en chaſſer les Cardinaux ſes parens. Ils ſe jettérent dans Paleſtrine, où SCIARRA Colonne, un de leurs couſins, commandoit alors, & ils y furent très-bien reçus. Le Pape courant à la vengeance, alla lui même aſſiéger Paleſtrine, d'où les trois Colonnes ſortirent déguiſez, pour ſe refugier chez un de leurs amis qu'ils avoient à Pérouſe. Le lendemain la ville ſe rendit, & Boniface la fit détruire, auſſi-bien que quelques autres, qui avoient ouvert les portes aux Colonnes. Enſuite il lança les foudres Eccléſiaſtiques contre eux. Il priva Jacques & Pierre du Cardinalat, & de leurs Benéfices, il retrancha Sciarra de la communion ; & ſe laiſſant emporter à ſa paſſion, il mit leur tête à prix, & excommunia ceux qui porteroient à l'avenir le nom & les armes des Colonnes. Sciarra fuyant cette perſécution, fut pris ſur mer par les Pirates, & mis à la chaîne. Cette condition, quelque déplorable qu'elle ſoit, lui parut préférable à celle où la haine du Pape l'avoit jetté. Ceux qui l'avoient pris ayant abordé à Marſeille, le Roi Philippe *le Bel* le fit délivrer ; & en l'an 1303, il l'envoya en Italie, avec Guillaume de Nogaret. Ils ſurprirent Boniface à Agnanie, où l'on dit que Sciarra Colonne lui donna un ſoufflet, ayant la main armée d'un gantelet. Cela arriva le ſeptiéme ſeptembre ; & le Pontife étant retourné à Rome, y mourut de deſeſpoir le onziéme octobre ſuivant. Benoît XI, ſon ſucceſſeur, rétablit les Colonnes, qui eurent beaucoup de crédit ſous le Pontificat de Clément V & de Jean XXII. Le Cardinal Pierre mourut à Avignon en 1326, & ſon corps fut porté à Rome, & enterré dans l'égliſe de ſainte Marie-Majeure, où l'on voit ſon Epitaphe. Jacques Colonne ſon oncle, étoit déja mort vers l'an 1318 ou 1320. * Villani, *l.* 7. *ch.* 34. *& ſuiv.* Blondus, *Dec.* 2. *l.* 9. Rainaldi. Sponde. Ciaconius. Aubery. &c.

COLONNE (Jean) Cardinal, étoit petit-neveu du Pape Martin V, fils d'ANTOINE, Prince de Salerne, & frére de Fabrice & de Proſper, grands Capitaines. Le Pape Sixte IV le fit Cardinal le 15 mai 1480. Quelque tems après, ce même Pape ayant pris les armes contre Ferdinand Roi de Naples, fit arrêter le Cardinal Colonne, comme partiſan ſecret de ce Prince ; & il auroit pu être en danger de ſa vie, ſi le traité de paix qu'on conclut alors, ne lui eût donné le moyen de ſortir du Château Saint-Ange, où il avoit été retenu plus d'un an. Sous le Pontificat d'Alexandre VI, les Colonnes ſe déclarérent pour le Roi Charles VIII, qui paſſa en Italie à la tête d'une armée, pour recouvrer le Royaume de Naples, ſur les Princes de la Maiſon d'Aragon, qui l'avoient uſurpé. Ce Cardinal ſortit de bonne heure de Rome, pour n'y être plus expoſé à la colére du Pape. Il ſe trouva avec Gilbert de Montpenſier à la priſe de Gayette, où il tâcha d'adoucir l'eſprit des Soldats, pendant les deſordres du pillage. Quelque tems après, Proſper ſon frére, ayant abandonné le parti des François, Jean Colonne ſe retira en Sicile, & n'en revint qu'en 1503, après la mort d'Alexandre VI. Il ſe trouva à l'élection de Pie III, & de Jules II. Ce dernier le conſidéra extrêmement, lui confia les premiéres charges de la Cour, & affecta de l'élever autant qu'Alexandre avoit cherché à l'abaiſſer. Le Cardinal Jean Colonne mourut à Rome le 26 ſeptembre de l'an 1508, âgé de 51 ans, & fut enterré dans l'égliſe des douze Apôtres, où l'on voit ſon Epitaphe. * Guichardin, *Hiſt. l.* 1. *& ſuiv.* Paul Jove, *l.* 3. Philippe de Commines. Raphael. Volaterran. Ciaconius. Sponde. Aubery, &c.

COLONNE (Proſper) grand Capitaine, étoit Seigneur de Palliano, fils puîné d'Antoine, Prince de Salerne. Il embraſſa le parti des François, lorſque le Roi Charles VIII entreprit la conquête du Royaume de Naples ; mais depuis il les abandonna, pour ſe jetter entre leurs ennemis. Une conduite ſi peu raiſonnable a noirci ſa réputation, quelque ſoin que des Ecrivains Italiens ayent pris de le juſtifier, lui & ſon couſin Fabrice Colonne. Proſper Colonne combattit pour Ferdinand d'Aragon, qui reprit Naples, & diverſes autres places en 1496. Il fit la guerre contre les Urſins, & rendit de grands ſervices à Ferdinand de Cordoue. En 1503, il ſe trouva au combat de Barlette & à celui de Garigliano, qui furent funeſtes aux François, & enſuite il donna des marques de ſa valeur & de ſa conduite, à la priſe de Capoue, de Seſſa, &c. Il combattit encore aux ſiéges de Padoue, de Créme, de Bergame, & ailleurs ; mais il ne fut pas ſi heureux l'an 1515, lorſqu'il entreprit de défenle paſſage des Alpes contre les François, qui le ſurprirent en dînant à Ville-Franche du Pô. Il fut mené priſonnier en France ; & lorſqu'il eut recouvré la liberté, il reprit les armes avec plus de vigueur, pour ſe venger de l'affront qu'il venoit de recevoir. Il défit les François à la bataille de la Bicoque en 1522, contribua beaucoup à la priſe de Milan, & mourut le 30 décembre 1523, âgé de 71 ans. * Guichardin. Paul Jove. De Langei. Brantôme, *Elog. des Cap. Illuſt. &c.*

COLONNE (Marc-Antoine) fils de Pierre-Antoine, Prince de Salerne, étoit neveu de Fabrice & de Proſper, & ne leur céda ni en conduite ni en générosité. Il s'aquit beaucoup de réputation dans les guerres d'Italie de ſon tems, & principalement à la défaite des François à Barlette, au combat de Garigliano, & en diverſes autres occaſions. Depuis il ſervit le Pape Jules II, & défendit en 1512 Ravenne, que le Seigneur de la Paliſſe emporta. Marc-Antoine Colonne fut encore employé au rétabliſſement des Médicis, défendit Breſce & Vérone, puis emporta Vicence, conduiſant alors l'armée de l'Empereur. Mais la paix ayant été concluë à Noyon au mois d'août de l'an 1516, le Roi François I, qui avoit beaucoup d'eſtime pour Colonne, l'attira dans ſon parti, & lui donna le collier de ſon Ordre de ſaint Michel. Il ſervit avec beaucoup de courage, & fut tué l'an 1522, au ſiége de Milan, d'un coup de coulevrine, que ſon oncle Proſper Colonne avoit fait pointer, à ce qu'on dit, contre lui ſans le connoître. Ce brave homme étoit alors dans la 50 année de ſon âge. * Guichardin. Paul Jove. De Langei. Brantôme, *Elog. des Capit. Illuſt. &c.*

COLONNE (Fabrice) grand Capitaine, étoit fils d'Edouard Colonne, Duc d'Amalfi & de Marſi. En 1481, il ſe trouva au ſiége d'Otrante qu'on emporta ſur les Turcs, qui s'en étoient rendu maîtres l'année d'auparavant, en revenant de Rhodes. Depuis, Colonne s'attachant au Roi de Naples, devint ennemi irréconciliable de la Maiſon des Urſins. Ils ſe firent la guerre avec une fureur étrange. Elle fut fatale au Royaume de Naples, qui s'attira les armes de l'Egliſe, & enſuite celles des François. Le Roi Charles VIII, en

en-

entreprit la conquête l'an 1494. Fabrice & Proſper Colonne quittérent le parti des Aragonois qui régnoient à Naples, pour ſe jetter dans celui du Roi de France, & lui rendirent à la verité de grands ſervices; mais Charles VIII les combla de tant de bienfaits, qu'ils eurent tout ſujet d'être contens de ſa libéralité. Cependant ils ſe reconciliérent avec Ferdinand, Roi de Naples, & furent engagez à ce changement, par la haine qu'ils conſervoient contre les Urſins, qui avoient renoué avec les François. Le Roi de Naples nomma Fabrice Connétable, & lui remit quelques châteaux importans, que les Urſins avoient dans l'Abruzze. C'étoit le toucher par l'endroit auquel il étoit le plus ſenſible. Les Colonnes eurent depuis de grands démêlez avec le Pape Alexandre VI, qui les chaſſa de Rome en 1499. Paul Jove aſſure que ce coup les toucha peu, & même que, pour ſe moquer du Pape, ils prirent pour deviſe des joncs, que les vents ſont plier, ſans les rompre ni les arracher, avec ces paroles, *Flectimur, ſed non frangimur*. Fabrice Colonne, après diverſes avantures ſe trouva l'an 1512, à la bataille de Ravenne où il conduiſoit l'avant garde, & y fut fait priſonnier. Il craignoit le reſſentiment des François; mais Alfonſe, Duc de Ferrare, qui étoit dans leur armée, eut ſoin de Colonne, & le mit en liberté. Fabrice eut pour cette fois de la reconnoiſſance; car il rendit à ſon tour de très-bons ſervices au Duc de Ferrare, que le Pape Jules II vouloit ruïner, parce qu'il s'étoit déclaré pour les François. Il lui fit prendre la fuite, quelques meſures que le Pape eût priſes pour l'arrêter. L'Empereur Charles-*Quint* eut beaucoup de conſidération pour Fabrice Colonne, auquel il continua la charge de Connétable; mais ce fut pour peu de tems, car ce grand homme mourut en 1520. * Guichardin. Paul Jove. Champier. Brantôme, *Elog. des Capit. Illuſt. &c.*

COLONNE (Pompée) Cardinal, étoit fils de JÉRÔME Colonne, & neveu du Cardinal *Jean* & de *Proſper*, grand Capitaine. Son pére ayant été aſſaſſiné dans une ſédition, Proſper, qui étoit devenu ſon Tuteur, le fit élever par des perſonnes qui lui inſpirérent de l'amour pour les Belles Lettres: ce qui ne put l'empêcher de s'abandonner au penchant qu'il avoit pour les armes. Il fit la guerre très-long tems, & ne s'attacha à l'Etat Eccléſiaſtique que par un ordre exprès de ſon Tuteur, qui le vouloit faire profiter d'une partie des Benéfices du Cardinal Jean Colonne ſon autre oncle. Pompée y conſentit avec peine, & fut pourvu de l'Evêché de Riéti, des Abbaïes de Sublaco, de Grotta-Ferrata, & de quelques Prieurez. On dit qu'auſſi-tôt après, il accepta un duel, que lui fit porter un Eſpagnol, & qu'il ſe trouva ſur le lieu pour ſe battre; mais qu'ayant été ſéparé, il en eut tant de dépit, qu'il mit ſa ſoutane en piéces. Quelque tems après, il ſe fit une affaire avec Jule II; car ce Pape ayant paſſé pour mort, Pompée ſe mit à la tête de quelques jeunes Romains, & ſe rendit maître du Capitole en 1512. Cette hardieſſe lui coûta ſes Benéfices, qu'on donna à un de ſes couſins. On le remit pourtant bien dans l'eſprit de Jules, qui lui envoya ordre de le venir voir. Mais parce que le Bref, qui contenoit cet ordre, ne lui donnoit point le titre d'Evêque de Riéti, il s'emporta, & ne le voulut point recevoir. Léon X le fit Cardinal le premier juillet de l'an 1517. Il conſentit depuis à l'élection d'Adrien VI, pour contrequarrer Jules de Médicis, qu'il n'aimoit point. Après la mort d'Adrien, les intrigues & la jalouſie de ces Cardinaux empêchérent plus de deux mois l'élection d'un Pape. C'eſt ce qui donna lieu à cette Epigramme Latine,

Ecce iterum è ſummo dejectam culmine Romam
Pompeii & Juli mens furioſa premit.
Brute pium, Photine pium nunc ſtringite ferrum,
Quid ſervaſſe juvat, ſi peritura fuit?

Cependant ils s'accordérent, & cette réconciliation donna le calme à l'Egliſe, par l'élection du Cardinal de Médicis, nommé Clément VII. Ce ne fut pas pour long tems; car cette ancienne querelle cauſa deux fois la priſe de Rome; la premiére, par ce Cardinal, avec Hugues de Moncade en 1526; & l'autre, par le Connétable de Bourbon en 1527. Le Pape Clément, qui avoit privé Colonne du Cardinalat & de ſes Benéfices, ſe voyant arrêté au Château-Saint-Ange, eut recours à lui. Colonne en agit fort généreuſement, & travailla pour ſa liberté. Le Pape de ſon côté le retablit, lui donna la légation de la Marche d'Ancône, l'Evêché d'Averſa, & l'Archevêché de Mont-réal. Depuis, il fut Viceroi de Naples, où il mourut le 28 juin 1532, dans la 53 année de ſon âge. Ce Cardinal aimoit les Gens de Lettres, & étoit très-libéral & très magnifique. Il compoſa un Poëme intitulé *De laudibus Mulierum* en faveur de Victoria Colonne, *dont nous parlerons cy-deſſous*. Paul Jove a écrit la Vie de ce Cardinal. * Onuphre, *Chron.* Guichardin, *l.* 10. Aubery, *Hiſtoire des Cardin. &c.*

COLONNE (Victoire) Marquiſe de Peſquaire, étoit fille de FABRICE Colonne, Duc de Palliano, & femme de Ferdinand-François d'Avalos, Marquis de Peſquaire. Elle étoit ſavante, & excelloit dans la Poëſie. Après la mort du Marquis de Peſquaire, elle ne voulut écouter aucune propoſition d'un ſecond mariage, & s'occupa à décrire les plus belles actions de ſon mari, dans un Poëme qu'elle fit pour honorer ſa mémoire. Jean Thomas Muſconio, Poëte célébre, la préféra à Porcie, fille de Caton d'Utique, & femme de Brutus, par rapport à l'affection qu'elle conſerva pour la mémoire du Marquis de Peſquaire ſon mari. Voici comme il en parle,

Non vivam ſine te, mi Brute, exterrita dixit
Porcia, & ardentes ſorbuit ore faces.
Te, Davale, extincto, dixit Victoria, vivam;
Perpetuo mœſtos ſic dolitura dies.
Utraque Romana eſt; ſed in hoc Victoria victrix.
Perpetuo hæc luctus ſuſtinet; illa ſemel.

Pendant la vie de ſon mari, Victoire donna des preuves d'une modération extraordinaire, lorſqu'elle diſſuada le Marquis de Peſquaire d'accepter le Royaume de Naples, que le Pape Clément VII, & les Princes d'Italie lui offrirent après la victoire de Pavie, dont il avoit eu toute la gloire, quoique l'Empereur Charles-*Quint* l'attribuât injuſtement à Lannoi, Viceroi de Naples, qui s'y étoit porté mollement. Cette genereuſe Dame ſe retira pendant les derniéres années de ſa vie, dans le monaſtére de Sainte Marie à Milan, où elle mourut l'an 1541. * Hilarion de Coſte, *Hiſtoire des Dames Illuſtres.*

COLONNE (Etienne) grand Capitaine, pére de *Jules-Céſar*, Prince de Paleſtrine, apprit le métier de la guerre ſous *Proſper* Colonne ſon oncle, & commanda un régiment d'Italiens, à la bataille de la Bicoque, à la priſe de Milan, de Gênes, & ailleurs. En 1527, le Pape Clément VII l'attira dans ſon parti, pour l'oppoſer aux Eſpagnols, qui l'avoient traité avec violence. L'année ſuivante il combattit pour les François à Naples, ſous le Seigneur de Lautrec, & puis ſous l'Amiral de Bonnivet. De là, il paſſa en France, où il ſervit l'an 1536, contre l'Empereur qui avoit attaqué la Provence. Mais Colonne croyant avoir reçu quelque ſujet de plainte, ſe retira en Italie. Le Pape Paul III le fit Général des troupes eccléſiaſtiques, pour le recouvrement de Camérino. Il ſervit enſuite Côme de Médicis, & enfin l'Empereur Charles-*Quint* l'envoya contre le Duc de Cléves en qualité de Meſtre-de-camp Général. Il mourut à Piſe l'an 1548. * Roſcio & Maſcardi, *Elog. di Capit. Illuſt. &c.*

COLONNE (Marc-Antoine) Duc de Palliano, de Marſi, &c. Grand Connétable de Naples, Viceroi de Sicile, &c. étoit fils d'Aſcagne Colonne. Dès ſon plus jeune âge il porta les armes, & les porta toûjours avec gloire. Il rendit de grands ſervices aux Eſpagnols. L'an 1557, il commandoit mille Italiens, & après avoir contribué à la priſe de Sienne, il fut envoyé par le Duc d'Albe dans la campagne de Rome, où il remporta de grands avantages. En 1570, le Pape Pie V le nomma Général des troupes eccléſiaſtiques, qu'on envoyoit contre le Turc, & il reçut ſolemnellement l'étendart l'onziéme juin, dans l'égliſe de ſaint Pierre. L'année ſuivante, il commanda en qualité de Lieutenant Général à la celébre bataille de Lépante; & à ſon retour il fut reçu en triomphe dans la ville de Rome, où le célébre Marc Antoine Muret, François, perſonnage très-éloquent, fit le Panégyrique de Colonne. Il remarqua entre autres choſes que ce nom de Marc-Antoine avoit été heureux à ceux de cette famille qui l'avoient porté. Le Connétable mourut en Eſpagne le premier août 1585. * De Thou, *Hiſt. l.* 18. 49. 50. Maſcardi, *Elog. di Capit. Illuſt.* Sanſovin, &c.

COLONNE (Marc-Antoine) Cardinal, étoit fils de Camille Colonne, & de Victoire Colonne. Il naquit à Rome, où il étudia en Philoſophie ſous Félix de Montalte, Cordelier, qui fut depuis le Pape Sixte V. Depuis, ayant eu l'Archevêché de Tarente, il fut mis en 1565, au nombre des Cardinaux par Pie IV. Pie V lui donna l'Archevêché de Salerne. Grégoire XIII, Sixte V, & Grégoire XIV, l'employérent en diverſes Legations; & Clément VIII lui donna la charge de Bibliothécaire Apoſtolique. Elle ſembloit être due à ce Cardinal, qui avoit beaucoup de ſavoir. Il étoit auſſi très conſideré dans le Sacré Collége, & eut dans divers Conclaves pluſieurs ſuffrages pour être Pape. Il l'auroit été, ſi ſes meilleurs amis ne lui euſſent manqué de parole, comme on aſſûre qu'il le diſoit lui-même. Le Cardinal Marc-Antoine Colonne s'étant trouvé mal au printems de l'an 1597, ſe fit porter à Zagarola dans le diocéſe de Paleſtrine, où il mourut le 13 du mois de mai ſuivant. On lui attribue un Traité *De eccleſiaſticorum redituum origine ac jure*, qui eſt d'ANTONIO MARSILIO, dit *Colonne* de Bologne. Celui-ci étoit fils de *Cornelio* Marſilio, & de *Lavinia* Colonne; & le Cardinal Marc-Antoine lui remit l'Archevêché de Salerne, que le Pape Pie IV lui avoit donné.

COLONNE (Aſcagne) Cardinal, étoit fils de Marc-Antoine, Duc de Palliano. Dès ſon jeune âge on l'envoya en Eſpagne, où il étudia dans l'Univerſité de Salamanque; & Philippe II, Roi d'Eſpagne, lui procura le chapeau de Cardinal, que le Pape Sixte V lui donna en 1586. Le Cardinal Colonne étoit ſavant, aimoit les Gens de Lettres, & paſſa pour Auteur d'un Traité contre le Cardinal Baronius au ſujet de la Sicile. On a encore quelques Lettres & des Harangues de ſa façon. Il mourut en 1608. * Le Mire, *de Script. ſæc. XVII.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II. Imag. Illuſtr. ch.* 48. La Rochepozai, *Nomencl. Card. Continuation de* Ciaconius, &c.

COLONNE (Frédéric) Duc de Tagliagozzo & de Palliano, Prince de Botéro, Connétable du Royaume de Naples, Viceroi du Royaume de Valence, &c. naquit en 1601, de *Philippe* Colonne & de *Théodore* Thomacelli. Il fut élevé à Madrid à la Cour du Roi d'Eſpagne, & y épouſa *Marguerite* de Branciforte d'Autriche, Princeſſe de Botéro. Enſuite il revint en Italie, & ſervit à Naples & en Sicile. En 1637, il retourna en Eſpagne, & fut nommé Viceroi de Valence par le Roi Philippe IV. Il s'y aquit beaucoup de réputation par ſa modération & par ſa probité. L'année ſuivante, la Catalogne ſe revolta contre les Eſpagnols, & ſe ſoumit aux François. Ces derniers aſſiégérent Tarragone, que Frédéric Colonne défendit avec beaucoup de courage; mais ayant extrémement ſouffert pendant ce ſiége, il tomba malade, & mourut ſans poſtérité le 21 ſeptembre de l'année 1641, en la 40 année de ſon âge. * Gualdo Priorato, *Scen. d'Huom. Illuſt. d'Italia.*

COLONNE (Gilles) dit ÆGIDIUS ROMANUS, Général de l'Ordre des Auguſtins, & puis Archevêque de Bourges, a été un des plus grands hommes de ſon tems. Il étoit de Rome, & vint étudier dans l'Univerſité de Paris, où il fut Diſciple de ſaint Thomas d'Aquin. Après avoir reçu les honneurs du Doctorat, il fut le premier de ſon Ordre qui enſeigna dans l'Univerſité de Paris, & il fut ſurnommé le Docteur très-fondé, *Doctor fundatiſſimus*. Son mérite le rendit cher au Roi Philippe *le Hardy*, qui le choiſit pour être Précepteur de ſon fils Philippe *le Bel*. Il s'aquitta très-bien de cet emploi, & inſpira à Philippe l'amour qu'il eut pour les Lettres. Ce fut pour ce Prince qu'il écrivit le Traité *De Regimine Prin-*

cipum. Dans un Chapitre de ſon Ordre, tenu en 1287, on réſolut qu'on recevroit ſes opinions dans les Ecoles; & depuis en 1292, il fut élu Général du même Ordre. Trois ou quatre ans après, le Roi Philippe *le Bel* lui fit avoir l'Archevêché de Bourges. Gilles Colonne remplit les devoirs d'un bon Paſteur, & s'occupa à écrire une bonne partie du grand nombre d'Ouvrages qu'il laiſſa. Quelques Auteurs diſent que le Pape Boniface VIII l'avoit nommé Cardinal, & qu'il mourut avant que de l'avoir déclaré dans un Conclave. Il y a pourtant peu d'apparence que ce Pape ait donné le chapeau à un homme de la Maiſon de Colonne, qu'il avoit tant perſécutée. Il eſt auſſi ridicule de dire avec Jean Chenu, que Gilles Colonne fut fait Cardinal en 1315, puiſqu'il eſt sûr qu'il n'y eut point de Pape cette année. Ce Prélat ſe trouva au Concile Général de Vienne, où l'Ordre des Templiers fut aboli. Il obtint du Roi une maiſon qu'ils avoient à Bourges, dont il fit un couvent de ſon Ordre, & mourut à Avignon le 22 décembre de l'année 1316. Son corps fut porté à Paris, & fut enterré dans l'égliſe des Auguſtins, près du Pont-neuf, où l'on voit ſon tombeau avec cette Epitaphe, *Hic jacet aula morum, vitæ munditia, Archiphiloſophiæ Ariſtotelis perſpicaciſſimus Commentator, Clavis & Doctor Theologiæ, lux in lucem reducens dubia, Frater Ægidius de Roma, Ordinis Fratrum Eremitarum ſancti Auguſtini, Archiepiſcopus Bituricenſis. Qui obiit A. D.* 1316. *Die 22 menſis decembris.* Le Pére Gordon s'eſt trompé, en diſant que ce Prélat étoit François; & le Pére Gautier a fait une plus grande faute, lorſqu'il a cru que Gilles Colonne étoit different de Gilles de Rome. Gilles de Rome aima toûjours le monaſtére de ſon Ordre de Paris, qu'il fit héritier de ſa bibliothéque. Nous avons encore de lui divers Ouvrages de Philoſophie & de Théologie. Sabellic avoue que depuis ſaint Auguſtin juſques à Gilles de Rome, aucun Auteur n'avoit jamais plus écrit, ni avec plus de ſoin que ce Docteur. Pluſieurs Savans ont travaillé à ſon Eloge. * Sabellic, *tome* 2. *Ennéade* 7. *l.* 9. Cornelius Curtius, *in Elog. Vir. Illuſt. Ord. S. Aug.* Joſeph Pamphile, *Chron. Aug.* Trithéme. Bellarmin. Coccius. Poſſevin. Philippe de Bergame. Bzovius. Sponde. Rainaldi. Génébrard. Gordon. Gautier. Jean Chenu, *Chron. des Arch. de Bourges.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Du Boulay, *Hiſt. Univ. Pariſ. &c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XIV ſiécle.*

COLONNE (Raoul de) Chanoine de Chartres. *Cherchez* RAOUL.

* COLONNE (Capo delle) *Columnarum Caput*, anciennement *Lacinium Promontorium*, Cap du Royaume de Naples dans la Calabre Ultérieure, entre le Golfe de Tarente & celui de Squilace, près de la ville de Cotrone. Ce Cap a pris ſon nom de quelques Colonnes qui y reſtent d'un ſuperbe temple, dédié à Junon *Lacinienne.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* COLONNE (Capo delle) *Columnarum Caput*, anciennement *Sunium Promontorium*, Cap de la Livadie en Gréce, dans le Duché d'Athénes, entre le Golfe d'Egine & celui de Négrepont, vis à vis de l'iſle de Macroniſo. Ce Cap a pris ſon nom de pluſieurs colomnes qui y reſtent encore d'un ancien temple de Minerve. Il y avoit auſſi anciennement ſur ce Cap une fortereſſe & une ville, nommée *Sunium*, mais tout cela eſt entiérement ruiné. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLONNES d'HERCULE: c'eſt le nom que les anciens Géographes & Hiſtoriens ont donné aux deux montagnes Calpe & Abyla qui forment le fameux détroit de Cadis ou de Gibraltar; l'une du côté de l'Europe dans l'Andalouſie, province d'Eſpagne; l'autre du côté d'Afrique, au païs de Tanger en Barbarie. Ces deux montagnes ont été ainſi nommées, ſelon le ſentiment de pluſieurs Auteurs, parce qu'étant hautes & eſcarpées elles paroiſſent de loin à ceux qui viennent du grand Océan pour entrer dans la Méditerranée, comme deux hautes colonnes, ou parce qu'Hercule étant parvenu juſqu'à ce lieu-là, & croyant qu'il n'y avoit plus de terres vers le Couchant, y poſa, dit-on, deux grandes colonnes, avec ces mots pour inſcription, *Non ultrà.* Sur quoi il faut remarquer que l'Amérique ayant commencé à être découverte du tems de Ferdinand & d'Iſabelle, l'Empereur Charles-*Quint*, leur ſucceſſeur au Royaume de Caſtille & d'Arragon, s'aviſa de prendre le contrepié de cette inſcription pour ſa deviſe, *Plus ultrà*, voulant faire connoître, où qu'il avoit pouſſé ſes conquêtes plus loin qu'Hercule, ou qu'elles ne devoient point avoir de bornes. Il y en a qui tiennent que ces colonnes ſont de grands monceaux de pierres qu'Hercule fit élever ſur le rivage, leſquels ſe ſont tellement affermis & accrus par la longueur des années, qu'ils ſe voyent de fort loin. Les Eſpagnols croyent que ces colonnes étoient ſur le rivage occidental de l'iſle de Cadis, proche de la ville de ce nom, où l'on voit encore deux tours nommées par les Habitans, *Colonnes d'Hercule.* La fable ajoûte qu'Hercule défit en ce païs-là Géryon, & lui enleva ſes bœufs. * Strabon. Pline, &c.

COLONNES, ſont le plus ancien monument dont on s'eſt ſervi pour conſerver la mémoire des faits remarquables. D'abord on ſe contentoit de dreſſer des colonnes, ou des pierres, pour faire ſouvenir de quelque mémorable événement. On en voit des exemples très anciens dans l'Hiſtoire de Jacob, & dans celle de Joſué. Depuis on marqua plus clairement ces événemens, ou par les figures des pierres, ou par des gravures, ou par des inſcriptions. On écrivoit ſur les pierres les loix & les ordonnances. Joſéphe parle de deux Colonnes dreſſées par les enfans de Seth, l'une de ciment, & l'autre de pierre, où ils avoient écrit leurs découvertes touchant la ſcience des choſes céleſtes & des aſtres; mais Joſéphe n'eſt pas un aſſez bon garant d'un fait auſſi ancien que celui-là, & ſa rélation paroît fabuleuſe. Les Colonnes que l'on ſuppoſe avoir été élevées dans la Terre Sériadique, par le premier *Thoth*, ou Mercure d'Egypte, ſur leſquelles on avoit écrit les Dynaſties des premiers Rois d'Egypte en caractéres hiéroglyphiques, dont il eſt fait mention dans Manéthon, ne ſont pas moins ſuſpectes. Et ſi cet Auteur les a copiées auſſi fidélement qu'il l'aſſuroit, il eſt certain qu'elles étoient peu anciennes de ſon tems, puiſqu'on n'y trouve preſque rien de ſupportable, & que le nombre d'années qu'elles donnent ne peut s'accorder avec la Chronologie des Saintes Ecritures dans aucun ſyſtême.

Dans les tems ſuivans, on s'eſt ſervi de Colonnes, non ſeulement pour ſoutenir & pour orner les bâtimens; mais auſſi pour ſervir de monumens dans les places publiques. Auguſte avoit fait planter dans Rome, au lieu où aboutiſſoient les grands chemins d'Italie, la Colonne d'Auguſte. La Colonne Trajane fut poſée par l'Ordre de l'Empereur Trajan, au milieu d'une place de Rome. Elle avoit 128 piez de hauteur. On y montoit par 118 marches éclairées par 45 fenêtres. Antonin en fit élever dans le Champ de Mars, une qui avoit 176 piez de hauteur, au haut de laquelle il y avoit une ſtatue d'Antonin. On voit encore ces deux Colonnes à Rome ornées de bas reliefs, & l'on en a des deſcriptions & des répréſentations dans des eſtampes. Il y avoit des Colonnes à chaque mille des environs de Rome qui étoient appellées *Columnæ miliares:* ce que les Anciens appelloient *Lapides*, en ſorte que *tertio ab urbe lapide*, c'eſt à dire, à trois milles de Rome. * Du Pin, *Biblioth. Univerſ. des Hiſt. prof.* édit. de Paris, *in octavo*, 1707. *Antiq. Gréq. & Rom.*

COLONNI (le Cap) *Voyez* COLONNE (Capo delle)

* COLONNE, qui ſert à meſurer l'accroiſſement des eaux du Nil. Elle eſt dans une petite iſle qui eſt *vis à vis* du Vieux Caire, & dans une maiſon du Bacha. Elle eſt diviſée en pics & autres meſures au deſſous: le pic eſt de 24 doits. On va voir tous les jours à cette colonne pour ſavoir de combien le Nil eſt cru, afin de l'annoncer au peuple. * Thevenot, *Voyage du Levant, tome* 1. *l.* 2. *ch.* 22. *p.* 500.

COLOPHON, ville d'Ionie en Aſie, fut bâtie, ſelon Pomponius Méla par Mopſus fils de la Nymphe Manto, & célébre Devin; ou, ſelon Strabon, par Andremon, qui y établit une Colonie de Pythiens. Elle fut célébre par le temple & l'oracle d'Apollon Clarien, par la naiſſance de Mimnerme, Poëte Elégiaque & Joueur de flûte, par celle de Xénophanès Philoſophe, & ſelon quelques uns, par celle d'Homére. Les Colophoniens étoient fort ſuperbes & farouches, & ſe plongérent enſuite dans les plaiſirs & dans le luxe, ne marchant qu'avec quelque ornement d'or ſur la tête. Ils devinrent ſi voluptueux que pluſieurs d'entre eux ne virent jamais ni lever ni coucher le ſoleil. Ils ordonnérent que l'on récompenſeroit les femmes qui chantoient & qui jouoient des inſtrumens, à condition qu'elles ſe tairoient la nuit, afin qu'ils puſſent alors ſe donner à la debauche. La cavalerie des Colophoniens étoit ſi excellente au rapport de Strabon, qu'elle donna lieu au proverbe *Colophonem addere*, c'eſt à dire, *achever une entrepriſe*, parce que cette cavalerie avoit coutume de terminer par la victoire, tous les combats où elle ſe trouvoit. Leurs forces de mer n'étoient pas moins eſtimées. Ils menoient leurs chiens à la guerre, & les mettoient à leur premiére pointe. Colophon a eu un Evêché ſuffragant d'Epheſe. Cette ville, qui eſt détruite, étoit ſituée aux environs du lieu appellé aujourd'hui *Anboſco.* On apprend d'une médaille de Trébonius Gallus, frappée à Colophon, qu'encore dans le troiſiéme ſiécle, cette ville & les douze autres de l'Ionie formoient une ſorte de communauté pour les ſacrifices, telle qu'elle étoit du tems d'Hérodote, qui en parle aſſez au long au premier livre. Elle eſt aujourd'hui fort petite, & les Turcs les nomment *Belveder.* * Strabon, *l.* 14. Pline. Méla, *l.* 1.

COLORAN, petite ville de la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. Elle eſt ſur la côte de Coromandel, à l'embouchure du Vélar, dans la Principauté de Gingi, au levant de la ville de ce nom. On conjecture, que ce pourroit être la *Corula* de Ptolomée. * Maty, *Dict. Géogr.*

NB. Dans la Carte des Preſqu'iſles deçà & delà le Gange par Sanſon, on trouve la ville de Coloran ſur la côte de Coromandel, non à l'embouchure du Vélar, mais au nord de cette embouchure ſur une autre riviére; mais M. Deliſle ne met ni cette ville ni cette riviére dans ſa Carte des côtes de Malabar & de Coromandel. On y trouve une grande riviére, qui porte le nom de Coloran. Elle prend ſa ſource vers les montagnes de Gate, coule d'abord du nord-oueſt au ſud-eſt, puis de l'oueſt à l'eſt, & ſe décharge dans le Golfe de Bengale entre le 12 & le 13 degré de latitude ſeptentrionale.

* COLORNO, petite ville d'Italie dans le Duché de Parme, ſur la riviére de Parme, au nord de la ville de Parme, dont elle eſt éloignée de deux à trois lieues. Sanſon, dans ſa Carte de la Baſſe Lombardie, l'appelle *Colorone*, mais c'eſt une faute qu'il n'a pas commiſe dans ſa Carte de la Haute Lombardie.

COLOSSE, ſtatue d'airain, ou ſtatue d'Apollon, d'une hauteur ſi extraordinaire, que les Anciens aſſurent, que les navires paſſoient à pleines voiles entre ſes jambes. Elle étoit haute de ſoixante-dix coudées, fut miſe au port de Rhodes, en l'honneur du Soleil, & regardée comme une des ſept merveilles du monde. Démétrius de Phalére après avoir aſſiégé la ville de Rhodes pendant un an ſans pouvoir la prendre, fit la paix avec les Rhodiens, & leur fit préſent de toutes les machines de guerre. Ils les vendirent trois cens talens qu'on employa, avec quelque autre argent, à faire ce Coloſſe. *Charès* de Linde, Diſciple du fameux Lyſippe employa douze ans à le fabriquer. Cinquante & ſix ans après (& non 46, comme il eſt dans l'édition de Paris de 1725; ni 66, comme il ſe trouve dans l'édition de Bâle de 1731,) il fut renverſé par un tremblement de terre qui cauſa des déſolations prodigieuſes en Orient, ſur tout dans la Carie, & dans l'Iſle de Rhodes. Cet événement arriva 222 ans avant J. C. par où il paroît qu'on commença de travailler à ce Coloſſe l'an 290 avant J. C. Les Rhodiens, exagérant leurs pertes, firent collecter chez tous les Princes & les Etats Grecs de nom ou d'origine. La collecte alla pour le moins cinq fois au delà de la valeur de ce qu'ils avoient perdu. Au lieu de relever le Coloſſe comme c'étoit l'intention de ceux qui les avoient ſecourus, ils dirent que l'Oracle de Delphes e leur défendoit, & gardérent l'argent. Le Coloſſe demeura abbatu pendant 894 ans, au bout deſquels, ſa-

voir

voir l'an 672, de J. C. *Moavias* le ſixiéme Califé, ou Empereur des Sarraſins, ayant pris Rhodes, le vendit à un Marchand Juif qui en eut la charge de neuf cens chameaux, de ſorte qu'en comptant huit quintaux pour une charge, l'airain du Coloſſe alloit malgré un prodigieux déchet, à ſept mille & deux cens quintaux. Aprés que ce Coloſſe eût demeuré 46 ans debout, il fut renverſé par un tremblement de terre. On dit que peu de perſonnes pouvoient embraſſer ſon pouce. Neuf cens chameaux furent chargez de ſon cuivre, lorſque les Sarraſins ſe rendirent maîtres de Rhodes, l'an de J. C. 667. Les peuples de cette iſle furent nommez *Coloſſiens*, à cauſe de cette ſtatue. Ce n'eſt pas pourtant à eux que ſaint Paul adreſſe une de ſes Epîtres, mais aux Coloſſiens qui habitoient dans la grande Phrygie, dont Strabon & Pline parlent. *Leo Allatius* aſſure que le Coloſſe de Rhodes fut relevé ſous le ſeptiéme conſulat de Veſpaſien, & que l'Empereur Commode, après lui avoir fait ôter la tête, ordonna qu'on y mit la ſienne. Il s'appuye ſur l'autorité de George Syncelle; mais il a lu, *ἐν Ῥόδῳ in Rhodo*, pour *ἐν ἱερᾷ ὁδῷ in ſacra via*; & il a pris le Coloſſe de Neron fait à Rome par Zénodore, pour le Coloſſe du Soleil fait à Rhodes par Charès. Suetone rapporte ſur ce ſujet, que Néron fit mettre dans une cour, à l'entrée de ſa maiſon, un Coloſſe de ſix vint piez, dont la tête repréſentoit celle de ce Prince. Pline dit que Zénodore, qui avoit travaillé dix ans en Auvergne à une ſtatue de Mercure, fut appellé à Rome par Néron pour y faire ce Coloſſe, lequel, après la mort de cet Empereur, fut dédié au Soleil, pour abolir la mémoire de ce monſtre. Dion nous apprend que Veſpaſien fit tranſporter ce même Coloſſe de la maiſon de Neron dans la *Rue ſacrée*. Lampridius dit qu'enſuite l'Empereur Commode fit mettre ſa tête en la place de celle de Néron, & Hérodien dit qu'il la fit mettre au lieu de celle du Soleil; mais on peut concilier ces deux Auteurs, en diſant que Veſpaſien n'avoit point ôté la tête de Néron, & qu'il s'étoit contenté d'y ajoûter des rayons pour en faire la dédicace au Soleil: de ſorte que c'étoit la tête de Neron, & l'image du Soleil.

Les premiers Coloſſes tirent leur origine d'Egypte, où pluſieurs Auteurs aſſurent que le Roi Séſoſtris fit placer, dans le temple que l'on avoit bâti à Vulcain dans la ville de Memphis, pluſieurs ſtatues de pierre tant de lui & de ſa femme, que de ſes enfans, dont les unes avoient trente coudées de haut & les autres vint. M. Lucullus apporta d'Apollonie, ville du Pont, à Rome, & fit placer dans le Capitole, la figure d'Apollon, qui avoit trente coudées de hauteur. Il y avoit encore à Rome une autre ſtatue de cuivre répréſentant Apollon dans le temple d'Auguſte, laquelle avoit plus de cinquante piez de haut. Le Coloſſe d'Auguſte, étoit dans la place qui portoit ſon nom à Rome. Conſtantin en fit bâtir un dans le milieu du Cirque de Conſtantinople. Domitien avoit fait dreſſer dans le milieu de la place publique à ſon honneur, une ſtatue équeſtre de cent ſept piez de haut, que le Sénat fit abbattre après la mort de ce Prince. Le Coloſſe d'Hercule, que Fabius Maximus Verrucoſus prit à Tarente, & qu'il fit placer dans le Capitole, étoit une ſtatue de cuivre que Lyſippe avoit faite. Celui de Jupiter fut fait par ordre de l'Empereur Claude & placé proche du Théatre de *Pompée*, & à cauſe de cela, fut appellé *Jupiter Pompeien*. Sp. Carvilius, après la défaite des Samnites, fit fondre toutes les armes de cuivre qu'il avoit priſes ſur eux, & en fit faire une ſtatue de Jupiter, aux piez de laquelle il ſe fit réprélenter. Ce Coloſſe fut mis auſſi dans le Capitole. Il y en avoit un en l'honneur de Mars, dans le temple de Brutus Callaïcus. Quelque grandes que fuſſent ces ſtatues, & quoique les Auteurs qui en ont parlé ſe ſoient ſervis du terme de Coloſſe, qui leur eſt propre à la vérité, en prenant le mot dans ſa vraye & juſte ſignification, néanmoins il ne convient & ne s'entend communément que de cette fameuſe ſtatue de Rhodes, dont nous venons de parler. * Chevreau, *Hiſtoire du Monde*, *tome* 4. *l.* 8. *ch.* 2. édit. de la Haye, 1698. Prideaux, *Hiſt. des Juifs*, *tome* 3. *p.* 153 & 154. édit. d'Amſterdam, 1722. *Voyez* STATUES COLOSSIQUS. Strabon, *l.* 22. Pline, *l.* 34. *c.* 7. Piiſcus, *Lexicon Antiquit. &c.*

COLOSSES, ancienne ville de la grande Phrygie dans l'Aſie Mineure, ſur les frontiéres de la Carie, eut premiérement titre d'Evêché, & devint enſuite Métropole. Elle eſt particuliérement connue par la lettre que ſaint Paul écrivit aux Coloſſiens, Habitans de cette ville; quoiqu'il y en ait qui croyent que cette épître ſoit adreſſée aux Rhodiens, appellez Coloſſiens, à cauſe du Coloſſe qu'on avoit érigé au port de cette iſle, en l'honneur du Soleil. Quoiqu'il en ſoit, la ville de Coloſſes en Aſie, eſt la même que celle que les Grecs appellent aujourd'hui *Chones*, ſituée ſur le fleuve de Licho. Nicétas Choniatès, Auteur d'une Hiſtoire de ſon tems, d'une Expoſition de la Foi, &c. étoit de cette ville. * Strabon, *l.* 12. Baudrand.

COLOSWAR, ville de Tranſſylvanie. *Cherchez* CLAUSEMBOURG.

* COLOTES, Epicurien que ſon Maître Epicure nommoit par diminutif *Colotaras* & *Colotarion*, avoit compoſé un Ouvrage, par lequel il croyoit montrer que l'on ne peut pas vivre ſelon les dogmes des autres Sectes de Philoſophes. Plutarque a entrepris de le refuter dans un livre exprès qui a pour titre *πρὸς Κωλώτην*, *adverſus Colotem*.

COLOURI. *Voyez* COLURI.

* COLPIN (Pierre) de Douay, Docteur en Théologie, a donné au Public un Ouvrage intitulé, *Liturgica Inſtitutio, de SS. Miſſæ natura, partibus & forma, adjunctis Precatiunculis eidem Miſſæ Officio ſervientibus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 730.

COLRAINE, bourg avec un bon château, dans le petit païs de Colraine, contrée de l'Ultonie, en Irlande, ſur la riviére de Banne, environ à une lieue au deſſus de ſon embouchure, dans la Baye de Foyle. Colraine eſt un de ces bourgs royaux, qui ont ſéance & voix dans le Parlement d'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLRAINE, (le Comté de) petit païs de l'Ultonie en Irlande. Il eſt ſitué le long de la riviére de Banne, vers ſon embouchure. Ce païs étoit autrefois un Comté particulier; mais ce n'eſt plus qu'une partie de celui de Londonderri. * Maty, *Dict. Géogr.*

COLROSS. *Voyez* CULROSS.

COLSUM ou COLSUMA. *Voyez* CLYSMA.

* COLT (Dutton) Gentilhomme Anglois, après avoir été Membre de trois Parlemens conſecutifs, fut accuſé, en 1684, d'avoir dit que le Duc d'Yorck étoit Papiſte, & que plutôt que de ſouffrir qu'il parvint à la Couronne, il vouloit être pendu à ſa propre porte, à quoi, ſelon les dépoſitions des témoins, il avoit encore ajoûté des termes fort injurieux. Il fut condamné à une amende de cent mille livres ſterling envers le Duc. * M. de Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre*, *tome* 9. *p.* 559.

COLTELLINI, (Auguſtin) Avocat de Florence, Garde des Archives de la ville, Chef de l'Académie des *Apathiſtes*, Membre de celle de *la Cruſca*, & grand ami de Nicolas Heinſius & de Gilles Ménage, étoit habile Juriſconſulte, & a fait imprimer quelques Poëſies Italiennes, & quelques Diſcours de dévotion en proſe. Il mourut à Florence le 26 août 1693, âgé de 81 ans. * Ménagiana, *tome* 3. *p.* 137.

COLUBARA, iſle de la Turquie en Europe. Elle eſt de la Servie, & on la trouve entre les branches de la Save, au deſſous de l'embouchure de la Drina. Elle eſt aſſez grande, & on y voit le bourg de Sabacz. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Metubaris*, que pluſieurs cartes mettent ſous le nom ancien de *Metubar*, à dix ou douze lieues au deſſus de Colubara, environ au milieu du chemin de l'embouchure de la Drina à celle de la Boſna. * Maty, *Dict. Géogr.*

NB. Cette iſle ne ſe trouve point dans les Cartes de Hongrie de Sanſon, ni dans celles de Viſſcher, non plus que dans celle que nous avons de M. Deliſle en dernier lieu.

COLUBRARIA. *Voyez* COLIBRE.

* COLUCE (Lucius Colutius Salutatus de Stignano) Chancelier & Sécretaire de la République de Florence. Pogge en fait l'éloge en quelques endroits de ſes Ouvrages. Il l'appelle quelque part le plus intégre & le plus ſavant de tous les hommes: il dit ailleurs qu'il avoit un génie particulier pour toutes choſes: enfin il en parle comme du Pere commun de tous les Savans. Coluce a écrit pluſieurs lettres, qui lui ont fait honneur. Celle qu'il écrivit en 1404, à Charles VI Roi de France, & qui ſe trouve dans les *Mêlanges* de M. Baluze, eſt curieuſe & mérite d'être lue. Elle roule ſur la ſituation des affaires d'Italie. Il avoit fort à cœur l'extinction du Schiſme, & il travailla de toutes ſes forces pour le faire finir. Il entreprit le premier de relever les Belles Lettres de deſſous leurs ruines. On peut auſſi le mettre au nombre des Poëtes, puiſqu'il s'attira des affaires par un Poëme qu'il compoſa ſur la *Fortune* & le *Deſtin*. Coluce mourut en 1406 & Léonard Arétin qui avoit été l'un de ſes plus intimes amis, fit l'Oraiſon funébre de cet Illuſtre Défunt. * *Conſultez la Bibliothéque Germanique*, *tome* 1. *p.* 112. & *ſuiv.*

COLVENERIUS, (George) COLVENEER, natif d'un village près de Louvain, Prévôt de l'égliſe de S. Pierre de Douay, & Chancelier de l'Univerſité de la même ville, vint au monde le 21 mai 1564, prit le bonnet de Docteur en Théologie à Louvain en 1709, & s'appliqua à la Critique. Il a laiſſé des Notes ſur l'Hiſtoire de Flodoard, ſur les Exemples & Miracles de Thomas de Chant-pré, ſur la Chronique de Baudri, &c. & il a encore donné une édition des Oeuvres de Raban. Il vivoit encore en 1648, & agiſſoit vigoureuſement contre les partiſans de Janſénius. * Gerberon, *Hiſt du Janſéniſme*, *tome* 1. *p.* 227. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 263 & 264.

COLUGA, petite ville nouvellement fortifiée, dans le Duché de Rézan, en Moſcovie, ſur la riviére d'Occa, & à quinze lieues au deſſous de la ville de Worotin. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COLVIUS (Pierre) de Bruges, jeune homme d'un eſprit rare, & d'un grand ſavoir, auroit égalé les plus ſavans, ſi la mort ne l'eût enlevé dans le commencement de ſa courſe. On a de lui *Notæ in Sidonium Apollinarem*, publiées après ſa mort par Jean de Wouweren. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 730.

COLVIUS (Andre) naquit à Dordrecht en 1594. Après qu'il eut parcouru ſes claſſes & fait ſa Philoſophie, il s'appliqua à la Théologie. Ayant fait, pendant quelque tems, la fonction de Paſteur dans le village de *Ryſoort* près de Dordrecht, il accepta en 1620, l'emploi de Chapelain de *Jean Berk*, Ambaſſadeur des Etats Généraux des Provinces-Unies des Païs-Bas auprès de l'Etat de Veniſe. Durant cette Ambaſſade, Colvius fit connoiſſance avec tout ce qu'il y avoit de Savans à Veniſe, & particuliérement avec *Fra Paolo Sarpi*, dont il traduiſit en Latin l'Ouvrage touchant *l'Inquiſition*. Cette Verſion fut imprimée à Rotterdam en 1651, chez *Arnold Leers*. Il étoit auſſi dans une liaiſon fort étroite avec le fameux Medecin Spiegélius, qui dans ce tems-là étoit Profeſſeur à Padoue. De retour de l'Italie, il fut appellé au Paſtorat du troupeau Wallon de Dordrecht. Il entretenoit correſpondance avec tout ce qu'il y avoit de perſonnages illuſtres par leur érudition, avec Elizabeth Princeſſe de Bohéme, Anne-Marie Schuurman, Des-Cartes, Saumaiſe, Voſſius, Jacques Cats, Jean de Beverwyck, en Latin *Beverovicius*. Il ſe trouve auſſi une lettre de Colvius dans l'Ouvrage de Beverwyck intitulé, *Epiſt. Quæſt. de Vitæ termino fatali an mobili.* Claude Saumaiſe adreſſa à Colvius ſa lettre ſur le XI chapitre de la premiére Epître aux Corinthiens, imprimée en Latin à Leide en 1644, & traduite en Flamand en 1645. Colvius étoit outre cela bon Aſtronome, bon Philoſophe, & excellent Poëte tant en Latin qu'en Flamand, il étoit encore curieux de toutes ſortes de raretez, ce que l'on peut voir par le Catalogue de ſon Cabinet, qu'il fit imprimer lui même en 1655, avec ce titre, *Catalogus Muſæi Andreæ Colvii*, où l'on voit qu'il avoit non ſeulement une riche collection de toutes ſortes de minéraux, d'animaux & d'inſectes, mais encore de diverſes piéces excellentes par leur artifice, des portraits d'un grand nombre de perſonnes illuſtres & ſur tout de médailles antiques & modernes de tout métal. Thomas

 Craſ-

Graſwinkel fit un Poëme à l'honneur de ce riche Cabinet ; il eſt imprimé à la fin du Catalogue. Colvius lui même fit les quatre vers ſuivans ſur ſa collection,

Omnia, quæ Tellus venis abſcondidit imis,
Oceanuſque tegit, Capſula noſtra tenet.
Quærere naturæ vires ſit noſtra voluptas,
Viribus è tantis maxima, noſſe Deum.

Il étoit Curateur & Bibliothécaire de Dordrecht, où il mourut le premier juillet 1671, âgé de 77 ans, ne laiſſant qu'un fils unique, qui ſera le ſujet de l'article ſuivant. * M. Balen, *Deſcr. de la ville de Dordrecht*, en Flamand, *p.* 225. * *Dict. Flamand.*

COLVIUS, (Nicolas) fils d'André Colvius, naquit à Dordrecht le neuviéme février 1634. & fut Collégue de ſon pére en 1655, dans l'Egliſe Wallonne de Dordrecht. Dans la ſuite l'Egliſe Wallonne d'Amſterdam l'appella ; il la ſervit fidélement, & ce qui eſt aſſez rare, pendant l'eſpace de *cinquante-cinq ans*, ayant auſſi eu pendant pluſieurs années l'inſpection des Archives du Synode Wallon. En 1706, & lorſqu'il couroit la cinquantiéme année de ſon Miniſtére il fit un ſermon ſur le *v.* 25. du *Pſ. LXXIII*, que Henri Des-Bordes imprima ſous ce titre, *le Jubilé de Monſr. Colvius.* Son grand âge accompagné de quelques infirmitez fit qu'en 1711, il fut diſpenſé de faire les fonctions de ſa charge, dont il continua toûjours de toucher les émolumens juſques au 17 novembre 1717, qu'il mourut âgé de 83 ans & neuf mois. A la réquiſition du Synode Wallon, Nicolas Colvius avoit publié un *Recueil des Réglemens du Synode des Egliſes Wallonnes des Provinces-Unies des Pais-Bas*, qui fut imprimé en 1706. *in octavo.* Il laiſſa deux fils, 1. *Nicolas* Colvius, qui ſervit d'abord pendant ſept ans l'Egliſe Wallonne de Dordrecht, qui fut depuis Paſteur des Wallons à Amſterdam, appellé en 1705, de ſorte que pendant près de 12 ans il eut la ſatisfaction d'être le Collégue de ſon pére, & qui mourut en 1730 ; 2. *Jean* Colvius, Marchand établi à Amſterdam & Ancien de l'Egliſe Wallonne de la même ville. * *Dictionaire Flamand.*

* COLUMBA (Gérard) natif de Meſſine, fut Docteur en Médecine & Profeſſeur dans l'Univerſité de Padoue. Il vivoit en 1596. On a de lui, *De Febris peſtilentis cognitione & curatione* ; *Diſceptationum Medicinalium libri duo, in quorum priore agitur de ſtellarum influxibus, adverſus Joannem Picum Mirandulanum, in poſteriore de abuſu Phenygmatum in febre peſtilenti* ; *Tractatus de Lue venerea* ; *Apologia pro illuſtri Franciſco Biſſo, regio Protomedico in Siciliæ regno ad Excell. Philoſophiæ & Medicinæ Doctorem Dominum Paulum Crino.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

COLUMBAN. *Voyez* COLOMBAN.

COLOMBATS. *Voyez* GALUMBATS.

* COLUMBE, petite riviére d'Angleterre dans le Dévonshire ou province de Dévon. Elle prend ſa ſource vers les confins du Comté de Somerſet, coule du nord-eſt au ſud-oueſt, & ſe rend dans l'Ex, un peu au deſſus de la ville d'Exceſter.

COLUMBKILL. *Voyez* CHOLUMKILL.

* COLUMBTON, petite ville ou bourg d'Angleterre, dans la province de Dévon, ſur la riviére de Columbe. Elle eſt au nord-nord-eſt d'Exceſter, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

COLUMELLA, (L. Junius Moderatus) natif de Gadès en Eſpagne, vivoit ſous l'empire de Claude, vers l'an 42 de J. C. & écrivit à Rome des livres de l'Agriculture, intitulez *de Re Ruſtica*, & un autre *de Arboribus*, que nous avons encore, & qui ſont très-bons. Pline lui attribue un autre Ouvrage des anciens ſacrifices pour les biens de la terre. Il y a des Critiques qui diſtinguent deux Columella, l'un Orateur Romain, l'autre Philoſophe Grec Pythagoricien ; & ſelon eux, c'eſt ce dernier qui étoit de Gadès. Il ſeroit difficile de s'aſſurer du cas qu'on doit faire de cette conjecture, & en cas qu'il y ait un Columella différent du Philoſophe, il eſt également difficile de ſavoir à qui des deux on doit attribuer les Ouvrages dont on vient de faire mention. * Pline, *l.* 3. 5. 7. & 11.

* COLUMIÉRES (Pierre) Cardinal & Archevêque de Rouen, étoit François, natif de la province de Champagne : peut-être étoit-il de Columiers en Brie. Il fut premiérement Domeſtique de Pandulphe Evêque de Norwich en Angleterre, puis Prevôt de l'égliſe de Saint-Omer. Il prêcha la Croiſade contre les Albigeois, & fut élu enſuite à l'Archevêché de Rouen. Le Pape Innocent IV l'employa en diverſes négociations, & le fit Cardinal en 1244. Il ne fut pas favorable aux Dominicains & aux Cordeliers qu'il avoit ſoumis à la viſite épiſcopale, & ils n'ont pas manqué de dire que ſa mort arrivée en 1253, fut une punition. * Sainte-Marthe. *Gall. Chriſt.* Frizon, *Gall. Purp.* Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux.*

COLUMIERS. *Cherchez* COLOMIERS.

COLUMNA, (Gui) Sicilien, natif de Meſſine, vivoit dans le XIII ſiécle. Lors qu'Edouard I, Roi d'Angleterre, paſſa en Italie, à ſon retour de la Terre-Sainte, Columna le ſuivit dans ſon Royaume, & compoſa une Chronique en trente-ſix livres, outre quelques Traitez Hiſtoriques des Rois d'Angleterre, vers l'an 1287. * Simler, *in Append. Biblioth. Geſner.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *p.* 491.

COLUMNA, (Landulphe de) Chanoine de Chartres, Auteur d'une Hiſtoire des Papes, vivoit dans le XIV ſiécle, ſous le Pontificat de Jean XXII, auquel il dédia ſon Ouvrage. * Voſſius, *l.* 2. *de Hiſt. Lat. c.* 30. 40. & 64.

COLUMNA, (Jérôme) de Naples, ſortoit d'une famille illuſtre, puiſqu'il deſcendoit du Cardinal Pompée Colonne, qui avoit été Viceroi de Naples. Jérôme joignit à une grande érudition beaucoup de douceur & de bonté. Il entretint une amitié étroite avec Jean Mathieu Aquaviva, Duc d'Atri, très-habile dans les Sciences, & ſur tout dans l'Aſtronomie & la Muſique. Columna ramaſſa une ſi grande quantité de livres qu'il en fit une Bibliothéque compoſée de deux mille cinq cens volumes, outre les ſtatues antiques & les médailles qu'il avoit. Sa maiſon étoit embellie d'un grand nombre de tableaux rares, & il vécut avec beaucoup de ſplendeur & de magnificence. Il avoit une connoiſſance exacte de la Langue Gréque & de la Latine. Après que ſa femme fut morte, il apprit l'Hebreu, & étant ſur le point de prendre les Ordres ſacrez, il mourut de la pierre en 1586, âgé de 54 ans, avant que de prendre poſſeſſion de l'Evêché auquel il avoit été nommé. Il a recueilli & expliqué les Fragmens d'Ennius, qui ont été imprimez quatre ans après ſa mort, par les ſoins de *Jean* ſon fils. Au jugement de Scaliger, Columna étoit bien verſé dans les Belles Lettres, & tenoit le premier rang parmi les hommes ſavans d'Italie. Ses Ouvrages ſont fort louez par Paul Mérula, par le docte Barthius, & par l'Auteur de la Bibliothéque Napolitaine. Il y a encore de lui quelques Poëſies Italiennes & un recueil de proverbes qui eſt fort eſtimé. Il a eu pluſieurs fils : outre Jean dont on a parlé, il en a eu un autre nommé *Pompée*, qui a été honoré de quelques charges à la Cour de Rome. *Fabius* un troiſiéme fils a publié des Notes ſur l'Hiſtoire des Plantes du Mexique compoſée par *J. Hernandès* ; un Traité des Plantes les plus rares & les plus inconnues, & pluſieurs autres Ouvrages. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 396 *& ſuiv.* édit. de Hollande, 1715.

COLUMNA, ville de Moſcovie dans le Duché de Moſcou, à 25 ou 30 lieues de la ville de ce nom. Elle eſt ſituée ſur la rive droite de la riviére de *Moska* en allant de Moſcou à Aſtrakan. Cette ville eſt aſſez grande, & paroit fort belle par dehors à cauſe de ſes tours & de ſes murailles, qui ſont de pierre, ce qui eſt aſſez rare dans ce païs-là. L'Evêque de *Colmenskoy* & de *Caſſeskoy* fait ſa réſidence à Columna, où le Grand Duc a ſon *Vaivode*. Un peu au deſſus de la ville, la *Moska* entre dans la riviére *d'Occa*, qui eſt ſans comparaiſon plus belle & plus large que l'autre. Elle vient du côté du Midi & arroſe des deux côtez un fort beau païs, très-peuplé & très-fertile. Ses deux rives ſont bordées de chênes qu'on trouve ailleurs en fort peu d'endroits. * Oléarius, *Voyage de Perſe, l.* 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

COLUP, faux Fréderic II. *Cherchez* TILON COLUP.

COLURI, autrefois Salamine, Iſle dans le Golfe d'Engia. Elle eſt renommée par la défaite de l'armée navale des Perſes, conduits par Xerxès. *Voyez* SALAMINE.

COLUTHUS, de Lycopole dans la Thébaïde, étoit Poëte Grec. Il nous reſte de cet Auteur un Poëme de l'enlévement d'Héléne. Suidas l'a regardé plutôt comme un Verſificateur que comme un Poëte. Il n'a rien de conſidérable, ſelon le P. Rapin, le deſſein en eſt petit, & le ſtyle y eſt froid & languiſſant. Ce qu'il y a de mieux écrit, c'eſt, ſelon Canterus, le jugement de Paris. * Suidas, *in Lexico.* Laurent Craſſo, *de Poet. Græc. p.* 123. René Rapin, *Réflex. particul. ſur la Poëtique, partie* 2. *Réflexion* 15. Olaüs Borrichius, *Diſſert. de Poët. Græc. p.* 18. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes, tome* 3. *partie* 2. *p.* 433 & 434. *n.* 1196. édit. d'Amſterdam, 1725.

COLYBES. Les Grecs ont donné le nom de *Colybes* à un certain amas de grains & de légumes qu'ils cuiſent & qu'ils offrent en l'honneur des Saints & pour les morts. Ils ont dans leur Euchologe des priéres, dans leſquelles s'adreſſant à Dieu, ils diſent qu'ils lui offrent ces Colybes pour ſa gloire, & en l'honneur d'un tel Saint, & pour la mémoire des morts. Gabriel de Philadelphie a fait un petit Traité des Colybes, lequel ſe trouve dans ſes Opuſcules, que M. Simon a fait imprimer à Paris en Grec & en Latin, avec des Remarques. On a coutume de bénir & de diſtribuer des Colybes aux Fidéles, le premier ſamedi de carême ; & les Grecs tiennent que l'origine de cet uſage vient de ce que du tems de Julien l'Apoſtat, ce Prince ayant fait profaner le pain, & les autres denrées, qui ſe vendoient aux marchez de Conſtantinople, au commencement du carême, par du ſang de victimes immolées aux Idoles, le Patriarche Eudoxe ordonna aux Chrétiens de ne manger que des Colybes, ou du froment cuit. * Allatius. Du Cange. Simon, *dans ſes Notes ſur le Traité de Gabriel de Philadelphie.*

COLYMA, Province de la Nouvelle Eſpagne dans l'Evêché de *Méchoacan*. La ville de ce même nom eſt ſur la hauteur de dix-huit degrez & de quelques minutes aux limites de la nouvelle Gallice, à cinquante lieues de la Métropolitaine de Méchoacan vers le ſud-oueſt. Elle fut bâtie l'an 1522, par *Gonſalvo de Sandoval*, à dix lieues de la mer, vers le Levant d'un mont qui vomit du feu, dans une Région riche en veines d'or & fertile en Cacao & autres fruits. Les Eſpagnols louent les Naturels de cette contrée ſur tous les autres, pour la douceur de leurs mœurs, quoique ces Sauvages leur ayent autrefois fort réſiſté, avec les *Impilzinges*, Habitans de la Province voiſine, & qu'ils n'ayent été ſoumis qu'après de longs & de fréquens combats. La Province de Colyma a deux ports aſſez renommez avec leurs bourgades, près des frontiéres de la nouvelle Galice. Les Eſpagnols appellent le premier *Navidad*, & il eſt ſouvent fréquenté par ceux qui vont aux Philippines. L'autre eſt nommé *San Jago de Buena Eſperança*, ſur la hauteur de dix-huit degrez & cinquante minutes. Toute cette Région abonde en mines de cuivre. Ce cuivre en certains endroits ſe trouve ſi mol & ſi ductile, que les Habitans en font de fort beaux vaiſſeaux. En d'autres il eſt ſi dur que les inſtrumens qu'on en fait pour ſervir aux uſages de la campagne, coupent auſſi bien la terre que les inſtrumens de fer. * Laët, *Deſcript. des Indes Occid. l.* 5. *c.* 25. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* COLYNS (David) habile Peintre à Amſterdam. Il s'occupoit principalement à peindre des ſujets d'hiſtoire, pris de la Bible, dans leſquels il entroit beaucoup de perſonnages. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 3.

COLZIM, montagne d'Egypte, dans le Déſert de Gebel, à une journée de la Mer Rouge. Il y a un célébre monaſtére de ſaint Antoine, où demeurent quantité de Religieux, qui y vivent dans une auſtérité très-rigoureuſe. On ne voit aucune porte à ce monaſtére, qui eſt environné de hautes murailles bâties de briques,

& l'on y monte dans une machine tirée par une poulie, comme au couvent de ſainte Catherine du Mont-Sinaï dans l'Arabie Déſerte. Son terrain occupe environ deux mille quatre arpens de terre, qui rapportent des fruits & des herbages en abondance. Il y a auſſi deux petites vignes, dont les Religieux font du vin blanc fort délicat, qu'ils conſervent pour la Meſſe, & pour régaler les Etrangers. Ils y ont trois égliſes, dont la principale eſt celle de ſaint Antoine, laquelle paroît fort antique. La ſeconde eſt celle de ſaint Pierre & de ſaint Paul, où il y a un clocher & une cloche, qui eſt la ſeule que l'on voye en Egypte. La troiſiéme égliſe eſt dédiée à un ſaint de leur Ordre, nommé Marc, qui étoit un Frére Religieux laïc de ce couvent. * Vanſleb, *Rélation d'Egypte*.

COLZUM ou **COLZEM**. *Voyez* **CLYSMA**.

C O M.

COM ou CHOM, petite ville autrefois épiſcopale, en Aſie, dans la Natolie propre, près de la ſource du Xanthe, environ à dix-huit lieues au deſſus de Patera. * Maty, *Dict. Geogr.*

COM, en Latin *Comana Pontica*, ville autrefois épiſcopale & ſuffragante de Néocéſarée, dans l'Amaſie en Natolie, ſur le Caſalmach, au deſſus de la ville de Tocato. * Maty, *Dict. Géogr.*

COM, ville de Perſe, dans la province d'Hierac, entre Hiſpahan & Casbin, & dans le voiſinage de Kargh & de Caſſian. Les Auteurs qui ont écrit de la Perſe en Latin, la nomment *Comum*. *Cherchez* KOM.

COMA, Chef de Brigands. *Voyez* COME.

COMACCE, (Barthélemi) étoit Florentin, & prit l'habit parmi les Dominicains à l'âge de 16 ans. Il parut dans cet Ordre également attaché à la pratique de la vertu, & à l'étude. Après avoir gouverné les couvents en qualité de Prieur, il fut Vicaire Général de ſa Congrégation réformée, & Inquiſiteur de Bologne. Comacce remplit dignement tous ces emplois. Sixte IV le fit Vicaire Général de ſon Ordre, & il fut enfin élu Général, au Chapitre qui ſe tint à Rome l'an 1484. Le P. Comacce exerça peu de tems cette charge; car il fut frappé de peſte à Pérouſe, lorſqu'il faiſoit ſa viſite, & mourut l'année ſuivante, le premier juillet. Il a fait des Commentaires ſur les quatre livres des Sentences. * Léandre Alberti, *de Vir. Illuſtr. Ord. Præd. partie 2. l. 3. Col. 68. Biblioth. Prov. Lomb. an.* 1475. *premier juillet.*

COMACCHIO ou COMACHIO, en Latin *Comaclum* & *Comacula*, ville d'Italie, dans le Duché de Ferrare, avec Evêché ſuffragant de Ravenne. Elle eſt ſituée entre les étangs que forme le Pô, & que ceux du païs nomment *Valli di Comacchio*. Cette ville peu conſidérable, n'eſt éloignée que d'environ trois ou quatre milles de la Mer Adriatique. L'air y eſt mal ſain; & c'eſt pour cette raiſon qu'elle n'eſt habitée que par des Pêcheurs, à qui ces étangs, qui ſont extrêmement poiſſonneux, fourniſſent les moyens de ſubſiſter. Il y a auſſi des Salines, qui apportent un grand revenu au Pape; car cette ville lui appartient, & elle a été aſſez longtems un ſujet de diviſion entre le Pape & le Duc de Ferrare, & depuis entre le Pape Clément XI, & l'Empereur Joſeph; mais l'Empereur Charles VI, aujourd'hui régnant, en a laiſſé la paiſible poſſeſſion au Pape Benoît XIII. * Léandre Alberti.

COMAGE'NE ou COMMAGE'NE, petit païs d'Aſie, extrémement fertile, qui faiſoit partie de la Syrie. La ville capitale étoit Samoſate, aujourd'hui *Scempſat*, ſur l'Euphrate, célébre pour avoir été le lieu de la naiſſance de Lucien, & de Paul, Patriarche d'Antioche, Héréſiarque. La Comagéne devint un Royaume particulier, lorſque Pompée ayant vaincu Tigrane & Mithridate, Rois d'Arménie & de Pont, ajugea au peuple Romain tout ce que ces deux Princes avoient conquis de la Syrie, & en fit une province: & les Séleucides qui y régnérent ne furent plus d'aucune conſidération. Joſeph parle d'Antiochus, Roi de Comagéne, que Marc-Antoine vainquit, & d'un autre qui amena du ſecours à Veſpaſien. *Voyez* ANTIOCHUS. Domitien fils de Veſpaſien s'empara enſuite de la Comagéne, qui devint une province de l'Empire, & fut nommée dans la ſuite *Euphratéſie*. * Strabon, *l.* 16. Joſéphe, *Guerre des Juifs*. Procope, *Guerre des Perſes*. *l.* 1.

COMAGE'NE, que les anciens Auteurs ont nommée *Comagenum*, eſt aujourd'hui un bourg de l'Autriche, dit *Haimbourg*. Trébellius Pollion parle dans la Vie de l'Empereur Claude II, d'une avanture qu'il eut à Comagéne, ville de Pannonie, & bien qu'elle ne ſoit pas nommée dans l'édition ordinaire, Gruter & Saumaiſe, *p.* 331. édit. de Paris, ont remarqué qu'elle l'eſt dans le manuſcrit de la bibliothéque Palatine.

COMAGRES, iſles de l'Amérique dans la Mer du Nord. Elles ſont voiſines de celles qu'on appelle *Captivos*, & dépendent du Gouvernement de Panama. Ces Iſles ſont étendues au devant de la Terre-Ferme, & dangereuſes pour les Mariniers, qui les évitent à cauſe qu'elles ſont extrémement baſſes. L'iſle de *Pinos* en eſt ſéparée par un petit eſpace vers le ſud-eſt. * Laet, *Deſcript. des Indes Occid. l. 8. ch.* 11. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

COMANA ou NOVA CORDUBA, ville de la Terre-Ferme dans l'Amérique Méridionale. Elle eſt capitale de la province de Paria, qu'on nomme autrement *la Nouvelle Andalouſie*, & elle eſt ſituée ſur le Golfe de Cariaca, aux confins du Gouvernement de Vénézuéla. Comana eſt fort peu conſidérable & mal peuplée. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COMANDUS (Barthélemi) Religieux de l'Ordre de S. François, dit des Fréres Mineurs Conventuels ou Cordeliers, naquit dans la ville de Caſtro-Nuovo. Il enſeigna avec applaudiſſement la Théologie & la Philoſophie. Il eut pluſieurs emplois honorables, & entre autres celui de Curé de l'égliſe cathédrale des douze Apôtres à Rome, lequel lui fut conféré par le Pape Clément X. Il étoit ami intime du Cardinal Laurent Brancati. Il mourut à Rome le troiſiéme mai 1699. On a de lui, *Vita F. Laurentii Brancati ex Ordine Minorum Conventualium tit. S. S. duodecim Apoſtolorum S. R. E.* &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

COMANE, ville d'Aſie, dans la province de Pont, avec Evêché ſuffragant de Néocéſarée. Elle étoit ſituée ſur le fleuve Iris, & ſon nom a été renommé par la ſainteté de pluſieurs de ſes Prélats, & entre autres du fameux Alexandre, dit *le Charbonnier*, élu par ſaint Grégoire, ſurnommé *le Thaumaturge*. Strabon fait mention du temple de Comane, dédié à Bellone. Cette ville étoit différente de COMANE dans la Cappadoce ſur le fleuve Sacus, avec Evêché ſuffragant de Mélitène, que les Modernes nomment diverſement. Toutes les deux étoient conſacrées à Bellone, que l'on y révéroit avec des cérémonies particuliéres. Il y avoit un pontificat, auquel les Romains attachérent le droit de ſouveraineté ſur la ville & ſur les environs, après avoir vaincu Mithridate; ce que l'on doit entendre de Comane de Cappadoce. La ſouveraineté de Comane fut unie à ce Pontificat par les Romains. Pompée le donna à Archélaüs, Céſar à Nicoméde, & Auguſte à Dyteutus. * Strabon, *l.* 11. & 12. Dion, *l.* 35. Appien, *in Bellis Mithridaticis*. Hirtius, *de Bello Alexandrino*. Bayle, *Diction. Critique*.

COMANIE, païs de la Géorgie, pris en général, ſitué entre la Mer Caſpienne, vers l'orient; les montagnes qui la ſéparent de la Circaſſie, vers l'occident; le Gurgiſtan au midi; & la Moſcovie au ſeptentrion. Ce païs eſt excellent pour le labourage; mais il n'eſt guéres cultivé, parce que ſes peuples ne vivent la plupart que de brigandages. Ils habitent ordinairement au pié des montagnes, à cauſe des belles ſources qui en ſortent, & parce qu'elles leur ſervent de retraite, lorſqu'ils ſont pourſuivis de leurs ennemis. Car tous ceux qui entourent leur païs, les Géorgiens, les Mingréliens, les Circaſſes, les Tartares, & les Moſcovites, courent inceſſamment ſur les terres les uns des autres. Les Kalmouchs occupent la partie orientale de la Comanie, vers la Mer Caſpienne. Ils ſont Mahométans, & ſous la protection du Roi de Perſe, qui les conſidére, parce qu'ils gardent les paſſages de ce côté-là contre les Kalmouchs & autres ennemis des Perſans. Ces Kalmouchs ſont les Tartares, qui habitent de l'autre côté de la Mer Caſpienne, & qui ſe ſont mis ſous la protection du Grand Duc de Moſcovie. * Tavernier, *Voyage de Perſe*.

COMANO, anciennement *Cromna*, *Cromnum*, petite ville de la Natolie propre en Aſie, eſt ſur la côte de la Mer Noire, un peu à l'orient de la ville de Samaſtro. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COMANS (Jaques) Docteur en Théologie à Louvain, ſe diſtingua par ſon ſavoir & par ſa piété. Il écrivit contre Hamelman un Traité *ſur la Communion ſous les deux eſpéces*, en Latin. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 407.

COMANUS, fils de *Nannus*, Roi des Ségobrigiens, avoit donné aux Grecs de la Phocide la place où ils bâtirent la ville de *Maſſilia*, nommée aujourd'hui Marſeille. Ce Roi fut excité par un Ligurien à prévenir l'aggrandiſſement de ces Etrangers. Pour lui perſuader combien il lui étoit important d'étouffer dans ſa naiſſance une Puiſſance etrangére, qui devenant plus redoutable avec le tems, pourroit un jour envahir ſes propres Etats, voici l'Apologue dont on ſe ſervit. Une chienne, étant pleine, pria un Berger de lui prêter une place où elle pût faire ſes petits; ce qu'ayant obtenu, elle le pria encore de lui permettre de les élever au même endroit; mais lorſque les chiens furent devenus grands, & qu'elle ſe ſentit fortifiée de leur ſecours, elle ſe voulut attribuer en propriété le lieu qu'elle n'avoit eu que par emprunt. Comanus perſuadé qu'il étoit de ſon intérêt, de détruire cette ville, voulut la ſurprendre un jour qu'on y célébroit la Fête de la Déeſſe Flore, & que les Habitans ne penſoient qu'à ſe réjouïr; mais il fut lui-même ſurpris & tué, avec ſept mille hommes qui l'avoient accompagné dans cette entrepriſe. Depuis ce tems-là, les Maſſiliens ſe tinrent ſi bien ſur leurs gardes, que tous les jours de Fête ils avoient accoutumé de fermer leurs portes, de reconnoître les Etrangers qui étoient dans leur ville, & d'aſſeoir des corps-de-garde près des remparts. * Juſtin, *l.* 17.

COMARE ou COMORE. *Voyez* KOMORE.

* COMARO, *Comara*, anciennement *Heraclea Phthiotidis*, étoit autrefois une ville de la Theſſalie, province de la Gréce, mais ce n'eſt aujourd'hui qu'un village avec un bon château élevé ſur une colline. Il eſt près du Golfe de Zeiton, au pié de la montagne de Mizzovo, à l'endroit où ſe trouve le célébre paſſage des Thermopyles. * Maty, *Dict. Géogr.*

COMASC, contrée du Duché de Milan en Italie. Elle s'étend tout autour du Lac de Côme, entre le Milanois propre, le Bergamaſc, le païs des Griſons, & les Bailliages des Suiſſes en Italie. Outre Côme, qui en eſt la capitale, on y voit encore le Fort de Fuentes, & les petites villes de Pianello, de Bellano, & de Lecco. * Maty, *Dict. Géogr.*

COMAYAGUA, ville de l'Amérique. *Voyez* VALLADOLID.

* COMAZZI (Jean-Batiſte de) Comte Italien, Hiſtoriographe des Empereurs Léopold & Joſeph, mourut à Vienne le 28 mars 1711, à l'âge de 57 ans. Il a publié en Italien *l'Hiſtoire de l'Empereur Léopold, commençant à l'an* 1657 *& finiſſant à l'an* 1670; *Hiſtoire du Couronnement de Joſeph Roi de Hongrie*; *La Morale des Princes*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

COMBABUS, jeune Seigneur de la Cour du Roi de Syrie, fut nommé par le Roi de Syrie, pour accompagner la Reine Stratonice dans un voyage qu'elle entreprit pour s'acquitter d'un vœu fait à Junon. Cette commiſſion étoit délicate; la Reine étoit femme, Combabus étoit beau; & ces circonſtances lui firent craindre les ſuites de l'honneur qu'il recevoit. Pour les prévenir, il ſe coupa lui-même les parties qu'on ne nomme point, & les ayant enfermées dans une boëte cachetée, il ſupplia le Roi avant que de partir, de la lui vouloir garder juſqu'à ſon retour. Ce que Combabus avoit prévu, ne manqua pas d'arriver. Stratonice qui le voyoit tous les jours, en devint éperduement amoureuſe. Elle parla; elle voulut même le pouſſer à bout, & ce ne fut qu'en juſtifiant ſon impuiſſance qu'il arrêta ſes importunitez. Mais ce défaut quoi qu'eſſentiel, ne put éteindre l'amour de la Reine, qui chercha depuis toute ſa conſolation dans les fréquens tête-à-têtes qu'elle avoit avec ſon Amant.

Cette diſtinction fit du bruit & excita la jalouſie des autres Courtiſans qui étoient du voyage. Ils accuſérent Combabus d'adultére, & on le rappella pour lui faire ſon procès. Déja même on le traînoit au ſupplice, lorſqu'il demanda pour derniére grace qu'on eût à produire la boëte fatale; elle fut ouverte & fit paroître l'innocence de Combabus aux yeux du Roi. Ce Prince l'embraſſa, plaignit ſon infortune, fit punir ſes Délateurs, & le renvoya auprès de la Reine, pour achever la conſtruction du temple qu'elle avoit entrepris. On y éleva en bronze la ſtatue de Combabus, habillé en homme, mais d'un air efféminé. Quelques-uns de ſes amis furent aſſez fous, dit-on, pour ſe traiter eux-mêmes comme il s'étoit traité. Cette Hiſtoriette eſt tirée de Lucien au Traité *de Syria Dea*.

C O M B A T ſingulier, eſt un combat d'un ſeul contre un ſeul. Anciennement les procès ſe décidoient par le combat. On ſuppoſoit que Dieu n'accordoit la victoire qu'à celui qui avoit le meilleur droit. Cela arrivoit en matiére civile, auſſi-bien qu'en matiére criminelle. On rapporte que la queſtion, *ſi la repréſentation a lieu en ligne directe*, ayant été agitée devant l'Empereur Othon, ſurnommé *le Grand*, la déciſion en fut renvoyée à un combat, & au ſort des armes. On le pratiquoit particuliérement dans les matiéres criminelles. On trouve la forme de ces ſortes de combats dans l'ancien Coutumier de Normandie, & les cérémonies qui s'y obſervoient. L'Accuſateur juroit ſur la vérité de ſon accuſation, & l'Accuſé lui donnoit le démenti; ſur quoi chacun jettoit ſon gage de bataille en juſtice. Alors on conſtituoit les deux Champions priſonniers juſqu'au jour du combat. Philippe *le Bel* défendit ces combats en 1303. Cependant le Parlement de Paris ordonna un pareil combat entre deux Seigneurs, par Arrêt de l'an 1386; & en 1547, Henri II permit que Jarnac, & la Châteigneraye combatiſſent en ſa préſence. Le Défendeur avoit le choix des armes, & s'il n'étoit point vaincu avant le coucher du Soleil, il étoit abſous, & cenſé victorieux. Cet abus étoit autrefois tellement autoriſé, que les Evêques & les Juges Eccléſiaſtiques, ordonnoient le combat dans les choſes obſcures & douteuſes. * Paſquier, *Recherches*. On rapporte qu'Alfonſe, Roi de Caſtille, ayant voulu abolir le Rit Mozarabique, pour introduire l'Office Romain, & le peuple s'y étant oppoſé, on convint de terminer le différent par un combat.

C O M B A T I S S A (Nicolò di) *Voyez* C A M P O B A S S E.

C O M B É, fille d'Aſopus, qui paſſe pour avoir la premiére inventé les armes d'airain; ce qui l'a fait ſurnommer *Chalcis*. Il y en a qui lui appliquent cet endroit d'Ovide, *Metam. l. 7. v.* 382.

Adjacet his Pleuron in qua trepidantibus alis
Ophias effugit natorum vulnera Combe.

Polyſolus & Ariſte diſent qu'elle eut de ſon mari un grand nombre d'enfans, ce qui a donné lieu à un Proverbe des Grecs, de dire en parlant d'une femme féconde, *elle a eu autant d'enfans que Combé*. * Lloyd, *Diction*. Hofman, *Lexic. Univ.*

C O M B E', (Marie de C Y Z, veuve du Sieur de) Inſtitutrice de la Communauté du bon Paſteur. *Cherchez* C Y Z.

C O M B E F I S (François) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, s'eſt diſtingué par ſa ſcience, & par ſa piété dans le XVII ſiécle. Il étoit natif de Marmande, petite ville du diocéſe d'Agen ſur la Garonne, né de parens honnêtes, qui étoient des principaux de la ville, & après avoir étudié chez les Péres Jéſuites de Bourdeaux, il ſe fit Religieux de ſaint Dominique au couvent du Chapelet en 1623. Il enſeigna la Philoſophie & la Théologie dans les couvens de Paris, de Saint-Maximin, & autres; & depuis il s'appliqua entiérement à la lecture des Péres, des anciens Auteurs Grecs, & des Hiſtoriens Eccléſiaſtiques. Les Prélats de France étant aſſemblez à Paris en 1655, le choiſirent pour travailler aux nouvelles éditions & Verſions des Péres Grecs, qu'ils vouloient entreprendre, & le gratifiérent d'une penſion de 500 livres, qu'ils augmentérent depuis du double, pour le même ſujet; ce que le Clergé de France n'avoit encore jamais accordé à aucun Régulier avant lui. Il donna au public en 1644, les Oeuvres de ſaint Amphiloque, Evêque d'Icone, de ſaint Méthode, & de ſaint André de Créte, qu'il vouloit retoucher & corriger derechef avant ſa mort. L'année ſuivante, il mit au jour quelques piéces nouvelles de ſaint Jean Chryſoſtome, qu'il avoit tirées de la bibliothéque du Roi de France, avec une défenſe des Scholies de ſaint Maxime ſur ſaint Denys. Il donna depuis la nouvelle augmentation de la Bibliothéque des Péres Grecs, en deux volumes *in folio*, imprimez à Paris en 1648, dans le premier deſquels nous avons les Oeuvres de ſaint Aſterius, Evêque d'Amaſée, & d'autres Péres Grecs; & dans l'autre, qui eſt tout Hiſtorique, il nous a donné la véritable Hiſtoire des Monothélites, qui n'a été déſaprouvée à Rome, que parce qu'il n'avoit pas eu aſſez de reſpect pour le Cardinal Baronius, qu'il fait voir évidemment s'y être trompé. Le Pére Goar étant tombé malade, lorſqu'il travailloit, par ordre du Roi, ſur l'Hiſtoire Byzantine qui s'imprimoit au Louvre, & étant mort au mois de ſeptembre l'an 1653, en achevant la Chronographie de Théophane, le Pére Combefis, qui étoit ſon confrére & ſon ami, fut obligé de remplir ſa place. Il revit l'Ouvrage entier, y ajoûta ſes nouvelles Notes & Corrections en 1655; & l'année ſuivante 1656, il donna pluſieurs piéces Gréques de ſaint Jean Chryſoſtome, de ſaint Sévérien & d'autres, qui ont été imprimées à Paris en 1656. Il en donna encore une autre en 1660, des Vies de ſaint Euſtache, & autres ſaints Martyrs, & de ſaint Sylveſtre Pape; & il publia l'an 1666, le martyre de trois autres Saints, après avoir donné ſa nouvelle Bibliothéque des Péres, pour les Prédicateurs, en huit gros volumes *in folio*, imprimez à Paris 1662. Léo Allatius, Bibliothécaire du Vatican, lui envoya ſon traité *De Simeonibus*, qu'il fit imprimer à Paris en 1664, & il y joignit un ramas des origines & des choſes de Conſtantinople tirées de pluſieurs Auteurs Grecs, qu'il donna avec des Notes. Il augmenta la Bibliothéque des Péres Grecs en 1672, d'un nouveau volume *in folio*, diviſé en deux parties, qu'il intitula *Noviſſimum Auctuarium Bibliothecæ Græcorum Patrum*. Deux ans après, il donna ſon *Eccleſiaſtes Græcus*, pour les Prédicateurs en 1674, où il inſéra les plus belles piéces des deux Baſiles de Céſarée & de Séleucie. Il y avoit long-tems qu'il avoit promis une nouvelle édition de toutes les Oeuvres de ſaint Maxime, qu'il donna enfin l'an 1675 en deux gros volumes *in folio*, eſpérant d'en mettre au jour encore un troiſiéme volume; & cependant il publia en la même année le livre de ſaint Théodore d'Ancyre contre Neſtorius, avec des Notes, & une Oraiſon de ſaint Germain, Archevêque de Conſtantinople. Comme il s'étoit fait connoître au ſujet de l'impreſſion de Théophane, il eut ordre de M. Colbert, Miniſtre d'Etat, qui avoit l'Intendance de l'Imprimerie Royale, de travailler aux autres Hiſtoriens Grecs de Conſtantinople, qui reſtoient encore à imprimer au Louvre, & il en ramaſſa pluſieurs qui avoient écrit depuis Théophane, & dont il vouloit faire deux volumes. Le premier fut commencé, & étoit déja bien avancé, lorſque la guerre de Hollande fit interrompre l'Ouvrage, & il ne fut achevé qu'après ſon décès par Du Cange en 1685, ſous ce titre, *Hiſtoriæ Byſantinæ Scriptores poſt Theophanem*, auquel on n'a point mis les Notes qu'il y avoit préparées. Le ſecond tome, ou la ſuite de ces Auteurs, n'a pas encore paru. Combefis avoit une affection ſinguliere pour le grand S. Baſile, dont il faiſoit ſa lecture ordinaire en Grec, étant Ecolier & Novice; & il acheva ſa carriere en nous donnant ſes Remarques & ſes Corrections ſur toutes ſes Oeuvres, qui furent achevées d'imprimer pendant qu'il étoit au lit de la mort. Il mourut à Paris au couvent des Dominicains de la rue-Saint-Honoré, le 23 mars 1679, la 74 année de ſon âge, & la 55 de ſa Profeſſion Religieuſe, après avoir mené une vie très-exemplaire, & avoir ſouffert pluſieurs années les douleurs de la pierre, qui le conſumérent entiérement. Il a laiſſé quantité de piéces tirées des Péres & des Hiſtoriens Grecs, dont on garde une partie au couvent de Paris, où il eſt décédé; & la meilleure partie a été retenue par ceux qui les ont eues après ſa mort, auſſi-bien que ſes Corrections & ſa Critique ſur toutes les Oeuvres de ſaint Grégoire de Nazianze. * *Mémoires Hiſtoriques*. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle*.

* C O M B E R T O N, C O M B E M E R T O N & C O M B M A R T I N, bourg d'Angleterre, dans la province de Dévon, ſur la côte ſeptentrionale de cette province.

* C O M B O U R G, gros bourg de France, en Bretagne, au nord de la ville de Rennes, dont il eſt éloigné de ſept à huit lieues.

* C O M B R A, nom de petites iſles, près de la côte de la province de Cuningham, en Ecoſſe. Elles ſont vis à vis de Largis, & ſont diſtinguées par les noms de *grande Combra* & de *petite Combra*. La grande a près de trois milles de long, & la petite quinze cens pas. * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe*, *p.* 1116.

C O M B R A I L L E, petite contrée en Auvergne, province de France, vers les confins de la Marche & du Bourbonnois. Elle comprend le païs de Franc-Alleu, & cinq autres, qui prennent le nom de ces cinq villages, Evahon, Chambon, Leſpaux, Auzance, & Sermus. Le bourg de Montaigu ou Monteſgut en eſt le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

* C O M B R A I L L E S, petit lieu de France, en Auvergne, dans la contrée de Combraille, dont il vient d'être parlé. Il eſt vers les confins du Bourbonnois & du Berry.

C O M B R E T, petite ville de France en Rouergue, dans le diocéſe de Vabres, ſur la riviére d'Alrance entre Belmont & Saint-Sornin. * Baudrand.

C O M E, en Latin *Coma*, Chef de Brigands, ayant été pris & interrogé devant le Conſul Rupilius, vers l'an 132 avant Jeſus-Chriſt, demanda quelque délai pour répondre; & pendant ce tems, s'appuyant ſur ſes genoux, il retint ſi fort ſon haleine, qu'il mourut ſur le champ. * Valére Maxime, *l*, 9. *ch.* 12. *Ext.* 1.

C O M E, ou, comme Céſar le nomme, C O M I U S, Seigneur d'Arras dans le tems que Jules Céſar étoit Gouverneur des Gaules, ne pouvant s'accoutumer au joug des Romains, prit les armes avec Corée de Beauvais. Pendant que ce dernier aſſembloit quelques troupes dans le païs, l'autre paſſa dans la Germanie, & obtint des Germains un ſecours conſidérable. Céſar les ayant ſurpris & défaits dans une embuſcade, pardonna aux peuples qui s'étoient revoltez. Come n'oſant ſe fier aux Romains, retourna dans la Germanie, dont il ſollicita les peuples à la revolte. Labiénus que Céſar avoit laiſſé ſon Lieutenant en Italie, fit demander une entrevue par Voluſius Quadratus, dans le deſſein de tuer Come. Celui-ci ayant été manqué, ſe ſauva quoique bleſſé, & ſe tint ſi bien ſur ſes gardes que les Romains ne purent le ſurprendre. * J. Céſar, *de Bello Gallico*, *l.* 8.

C O M E ou C O M O, en Latin *Comum* ou *Novocomum*, ville épiſcopale d'Italie dans le Milanois, fut bâtie au rapport de Juſtin par les Gaulois, lorſqu'ils entrérent en Italie ſous la conduite de Brennus. Pline rapporte les ſentimens de Caton, & de Cornélius Alexander, dont l'un attribuoit l'origine de cette ville aux Orobiens, & l'autre aux Grecs qui s'étoient établis dans les montagnes des environs. Strabon fait mention de cette ville de même que Ptolomée, Ammien Marcellin, &c. Lorſque Côme eut été ruïnée, on la rebâtit; c'eſt depuis ce tems qu'on l'a nommée *Novocomum*. Anſelmo di Poſtérula, Archevêque de Milan, qui vivoit en 1123, prit Côme, & y fit de très-grands changemens. Elle ſouffrit auſſi beaucoup au commencement du XVI ſiécle, durant les guerres d'Italie; & l'Empereur Charles-*Quint* l'ayant priſe en 1520, ſes troupes y cauſérent de grands deſordres, pour punir les Habitans qui avoient reçu les François. Cette ville eſt ſur le bord d'un Lac, auquel elle donne ſon nom, & elle eſt éloignée de 20 ou 25 milles de Milan. Elle eſt grande, riche, bien peuplée, & il y a grand nombre de belles égliſes. Elle a auſſi produit de grands hommes. Le Poëte Cécilius, à qui Catulle adreſſa ſa 36 *Epigramme*, étoit natif de Côme. Pline *le Jeune* qui a écrit des Lettres, neveu de Pline Auteur de l'Hiſtoire Naturelle, en étoit auſſi, au rapport de Suétone

tone dans les Vies des Hommes Illuſtres. Paul Jove y prit encore naiſſance, auſſi-bien que Benoît Jove de la même famille. C'eſt auſſi la patrie du Pape Innocent XI, de la Maiſon Odeſcalchi. * Strabon, *l.* 4. & 5. Tite-Live, *l.* 33. Pline, *l.* 3. Ammien Marcellin, *l.* 15. Corio & Mérula, *Hiſt. de Milan.* Léandre Alberti, *Deſcript. Ital. &c.*

C O M E (le Lac de) *Comenſis Lacus, Comacenus Lacus, Larius Lacus*, que les Allemands appellent *Cumerzée*, eſt le plus grand Lac de toute l'Italie. Il eſt dans le Comaſc, province du Duché de Milan, vers les confins des Suiſſes & des Griſons. Il eſt en quelque ſorte diviſé en trois Golfes, dont l'un tourne vers le nord & reçoit la riviére d'Adda; l'autre vers le midi oriental, par lequel la même riviére ſort de ce Lac; & le troiſiéme eſt vers le midi occidental, & c'eſt ſur le fonds de celui-ci qu'eſt bâtie la ville de Côme. Ces trois Golfes peuvent avoir trente cinq lieues de circuit; cependant il n'y a aucun lieu où ce Lac ait au delà de dix lieues de long & de deux de large. Il y a divers bons bourgs ſur ſes bords. Dans l'endroit où l'Adda entre dans ce Lac, on a bâti le Fort, dit de *Fuentes.* * Maty, *Dict. Géogr.*

C O M E, nom d'homme. *Voyez* C O S M E.

C O M E'D I E, piéce de théatre, où l'on répréſentoit les actions du peuple, & les évenemens de la vie commune. Athénée lui donne le même commencement qu'à la Tragédie, & dit, que ce n'étoit d'abord qu'une Hymne, que les Payens chantoient à l'honneur de Bacchus, en danſant autour de l'autel où l'on avoit ſacrifié un bouc à ce Dieu des vendanges. Clément Alexandrin attribue l'invention de la Comédie à Silarion d'Icarie, parce que vraiſemblablement il y compoſa le prémier les Hymnes de Bacchus, que l'on chanta après le ſacrifice du bouc, inſtitué par Icarius. Elle prit le nom de Comédie, lorſque les Athéniens tranſportérent cette cérémonie dans leur ville, & qu'ils y introduiſirent des chœurs de muſique, & des danſes réglées & figurées. Alors cette Hymne ſolemnelle fut appellée particuliérement Tragédie, & ce qui reſta parmi les gens de la campagne, prit le nom de Comédie, c'eſt à dire, *chanſon de village*, du mot Grec κωμὴ, qui ſignifie *village*, & ᾠδὴ, qui ſignifie *chanſon* ou *hymne.* Elle n'eut pas le même progrès que la Tragédie; car même au ſiécle d'Ariſtophane, qui ſuivit Sophocle & Euripide, elle n'étoit preſque compoſée que de railleries & de médiſances publiques. La Comédie commença à recevoir des Acteurs vers le même tems que la Tragédie, c'eſt à dire, du tems du Poëte Epicharme, Sicilien. De là vient que les Siciliens ſoutiennent que la Comédie naquit dans Syracuſe, & qu'Epicharme en fut le pére; non qu'il en fût abſolument le premier inventeur, car nous avons des fragmens des Comédies d'Alcée, qui le précéda de près de deux cens ans; mais parce qu'il introduiſit le premier des Acteurs, outre le Chœur de muſique: de même qu'on donna à Theſpis la gloire d'avoir inventé la Tragédie, parce qu'il avoit introduit des Acteurs, entre les chants du Chœur. C'eſt ainſi que Dioméde donne le nom de premiers Comiques à Sannyrion, qui inventa les maſques & les bouffonneries dans la Comédie; à Cratin, qui les régla à trois perſonnages, & qui en ordonna la compoſition; & à Ariſtophane, qui la perfectionna. On a diſtingué la Comédie des Grecs en vieille, moyenne, & nouvelle. Les Poëtes de la *vieille Comédie* ſont ceux qui reprenoient les vices & attaquoient les perſonnes, ſans artifice, & ſans aucun déguiſement, & qui les nommoient par leur nom. C'eſt ce qu'Horace nous fait connoître en parlant d'Eupolis, de Cratinus, & d'Ariſtophane, lorſqu'il dit que ces trois Auteurs, & tous les autres Poëtes de la vieille Comédie *reprenoient avec beaucoup de liberté tous ceux qui méritoient d'être notez pour leurs malices, pour leurs rapines, pour leurs débauches, & pour leurs autres crimes.* Cette liberté rendit ces ſortes de Poëtes formidables à tout le monde, & plus encore aux Grands qu'aux Petits. Auſſi, quoique cette maniére de dire les véritez fût reçue du peuple avec de grands applaudiſſemens, & qu'elle fût même aſſez agréable à la plus grande partie des perſonnes de qualité, on ne laiſſa pas de s'en laſſer; & Alcibiade fit publier une ordonnance pour défendre à tout Poëte Comique de plus nommer perſonne par ſon nom, dans la Comédie. Cette ordonnance produiſit une nouvelle eſpéce de répréſentation, qu'on appella *moyenne Comédie*: & ce fut Ariſtophane qui la trouva le premier. Il fut ſuivi dans cette méthode par Philémon, par Platon le Comique, & par pluſieurs autres, qui prirent à ſon imitation, un honnête milieu entre la ſévérité & la complaiſance. Mais enfin parce que les ſujets véritables ne laiſſoient pas d'offenſer, quoi qu'on n'y nommât perſonne, on en inventa une troiſiéme eſpéce, qu'on appella *nouvelle Comédie*, dans laquelle on tâcha de s'accommoder à la délicateſſe de ces tems-là, prenant des ſujets feints, & des noms inventez. Ménandre fut conſidéré comme l'auteur de cette ſorte de Comédie, ou du moins comme celui qui avoit le mieux réüſſi. Les Poëtes de la vieille Comédie ne feignoient rien; les faits étoient véritables, & les perſonnes y étoient nommées. Ceux de la moyenne employoient des faits véritablement arrivez, mais les perſonnes étoient déguiſées. Et ceux de la nouvelle inventoient les ſujets & les perſonnages. *Voyez* T R A G É D I E. * Athénée, *l.* 2. & 4. Diogéne Laërce, *l.* 3. Hédelin, *Pratique du Théatre.* L. Giraldi, *Hiſt. Poët.*

Dans l'uſage ordinaire, on prend le nom de Comédie, pour toute ſorte de Poëme Dramatique, c'eſt à dire, pour tous les Ouvrages que l'on deſtine au Théatre, ſoit Comédie, Tragédie, Tragicomédie ou Paſtorale. Mais proprement, *la Tragédie* eſt une répréſentation grave & ſérieuſe d'une action funeſte, qui ſe paſſe entre des perſonnes que leur grand mérite reléve au deſſus des perſonnes communes: & le plus ſouvent c'eſt entre des Princes & des Rois. *La Tragi-comédie* nous met devant les yeux de nobles avantures, entre d'illuſtres perſonnes menacées de quelque grande infortune qui ſe trouve ſuivie d'un heureux évenement. *La Comédie* eſt une répréſentation naïve & enjouée d'un événement agréable entre des perſonnes communes, à quoi l'on ajoûte ſouvent une douce Satire pour la correction des mœurs. *La Paſtorale* n'a pour objet qu'une avanture amoureuſe de Bergers & de Bergéres, & tire ſon origine de l'Eglogue. C'eſt une ſorte de Poëme dramatique, qui a été inconnu aux Anciens, & qui eſt originaire d'Italie. On tient que le Taſſe l'inventa l'an 1573, ſur quoi on peut voir Boccalini dans ſon *Raguagli di Parnaſſo.* Les ſujets des Poëmes dramatiques ſont hiſtoriques, ou fabuleux, ou mêlez, la verité & la fiction s'alliant enſemble: ce qui arrive le plus ſouvent. L'Hiſtoire eſt rarement portée ſur le Théatre dans toute ſa pureté; & quand elle ſe trouve trop nue, elle ne refuſe pas quelques agrémens que l'invention du Poëte lui peut donner. Sous le miniſtére du Cardinal de Richelieu, on produiſit une piéce de Théatre, dont l'on tient qu'il avoit donné le projet, & qui ne pouvoit ſe rapporter à aucune des quatre eſpeces dont nous venons de parler; c'étoit l'Europe, & on ne lui donna point d'autre titre que de Poëme Héroïque.

Quant à l'origine de la Comédie, quelques-uns croyent que la Comédie eſt un effet de la ſageſſe des Grecs, qui dans la Politique, auſſi bien que dans les Sciences, ont été les maîtres des Romains & des Gaulois, & qui ont porté les Belles Lettres à Rome & à Marſeille. Leurs Légiſlateurs, qui travailloient ſérieuſement à inſtruire les hommes, & à leur enſeigner la politeſſe & la vertu par toutes ſortes de moyens, s'aviſérent de donner au peuple des ſpectacles publics, entre leſquels la Comédie étoit des premiers, tant pour ôter à ceux qui vivoient dans l'oiſiveté, la penſée & le tems de former des cabales contre l'Etat, que pour inſtruire le peuple, & le porter par les exemples qu'on lui donnoit, à la haine du vice & à l'amour de la vertu. C'eſt d'où procéda l'artifice de ces péres, qui pour donner de l'horreur de l'ivrognerie à leurs enfans, faiſoient boire par excès leurs domeſtiques, & les produiſoient devant eux en cet état, où ils faiſoient des poſtures ridicules. Sur quoi un Auteur de ce tems fait cette obſervation, que les Rois qui ſont les péres des peuples, ont trouvé de même à propos qu'il y eût des gens dévouez au ſervice public, pour nous répréſenter naïvement un avare, un ambitieux, un vindicatif, &c. & nous donner de l'averſion pour ces défauts. Les Romains ne jugérent pas la Comédie moins utile que les Grecs; ce que Cicéron témoigne dans la cauſe du Comédien Roſcius qu'il défendit avec tant d'ardeur. Mais bien qu'elle ſoit introduite à préſent dans toute l'Europe, & que les Eſpagnols & les Italiens en faſſent un des ornemens de la ſolennité des jours les plus ſaints, quelques Docteurs néanmoins en blâment généralement l'uſage, & il y a pluſieurs Traitez qui ont été publiez ſur ce ſujet. Pour ce qui eſt des loix du théatre & de la compoſition du Poëme dramatique, on peut voir entre les Anciens, Ariſtote, & Horace; & entre les Modernes, l'Abbé d'Aubignac, M. Corneille l'aîné, le P. le Boſſu & M. Dacier. Ceux des Grecs qui ont eu le plus de réputation, ſont pour le Tragique, Sophocle & Euripide, & pour le Comique, Ménandre & Ariſtophane. Entre les Romains, les plus célébres ſont Plaute, Terence, & Sénéque, dit le *Tragique*, ou plutôt ce ſont les ſeuls qui nous reſtent. Depuis la décadence de l'Empire, & pendant ces grandes incurſions des Barbares dans les provinces méridionales de l'Europe, le Théatre a été comme enſeveli ſous les ruïnes des villes. Il n'a recommencé à paroître que ſur la fin du XVI ſiécle par les Ouvrages du fameux Lopez de Véga en Eſpagne, & par ceux de l'illuſtre Taſſe en Italie; & qu'au commencement du XVII ſiécle en France par les piéces du célébre M. Corneille l'aîné, qui avoit été précédé de Mairet & de peu d'autres, & qui a été ſuivi d'un grand nombre d'Auteurs, entre leſquels il faut diſtinguer M. Racine. Voici les noms de la plus grande partie.

Tragiques.	*Comiques.*
Abeille.	Cyrano de Bergérac.
Boyer.	Brécourt.
Capiſtron ou Campiſtron.	Poiſſon.
La Chapelle.	Baron.
Corneille l'aîné.	Bourſault.
Du-Ryer.	De Brueys.
Ferrier.	Corneille le Jeune.
La Foſſe, d'Aubigny.	Dancourt.
Geneſt.	Hauteroche.
La Grange.	De Lorme.
Longepierre.	Des Marêts.
De la Motte.	Moliére.
Crebillon.	Montauban.
Des Marêts.	Montfleury.
Pechantré.	Regnard.
Pradon.	Riviére, du Frêny.
Quinaut.	Scarron.
Racine.	
Rotrou.	
Scudéry.	
Triſtan.	

Quoi qu'il y ait quelques-uns de ces Meſſieurs qui ſe ſoient exercez dans les deux eſpeces de Poëſie dramatique, on ne doit pas trouver mauvais qu'on les ait rangez ſous la claſſe, dans laquelle le public a cru qu'ils s'étoient beaucoup diſtinguez. Les Anglois, les Allemands, & les Flamands ont auſſi leurs Théatres & leurs Poëmes, comme les François, les Italiens, & les Eſpagnols. Voici à peu près quelle eſt la différence de ces ſix Nations en matiére de Comédie. Les Italiens qui prétendent marcher les premiers de tous pour le Comique, le font particuliérement conſiſter dans les geſtes, dans la ſoupleſſe du corps, & dans leurs intrigues aſſez bien variées, & plaiſamment exécutées, en quoi ils tâchent principalement de ſatisfaire les ſens. Ils ne réüſſiſſent pas de même dans la répréſentation d'une avanture Tragique, & ne peuvent, comme les François, exprimer toutes ſortes de caractéres. Ainſi on ne va guéres les voir que pour le pur divertiſſement; & l'on n'en remporte que peu d'inſtruction pour les mœurs, parce qu'ils ne s'attachent pas fort à cet article. Mais d'ailleurs, ils ont apporté en France l'invention de ces

admirables machines, qu'ils appellent *Opera*, & qu'ils ſoutiennent par des concerts de Muſique, ce qui ſatisfait les yeux & les oreilles, ſans toucher néanmoins le fonds de l'ame : ainſi l'on peut dire au retour que l'on a vu & oui, mais non pas que l'on a été inſtruit. De là on peut conclurre que la Comédie Italienne n'a pas tout à fait la même fin que la Comedie Françoiſe, qui eſt de divertir & d'inſtruire, comme fait Moliére dans ſon Miſanthrope, dans ſon Tartufe, & en pluſieurs autres piéces de cette nature, & comme ont fait auſſi Plaute & Térence en leur tems, ce qui ſemble être le but & la perfection du Poëme Dramatique. Les Eſpagnols prennent le contre-pié des Italiens & ſelon le génie de la nation, ils demeurent ordinairement ſur le ſérieux, conſervant même ſur le Théatre cette gravité naturelle ou affectée, qui ne plaît guéres à d'autres qu'à eux ; mais d'ailleurs ils ſont admirables dans leurs inventions Poëtiques ; & les Comédies d'intrigue, qui ont fait autrefois le plus de bruit en France, comme le Cid, le Menteur, &c. ont été copiées ſur les leurs. Aujourd'hui les Comédies qui ne roulent que ſur une variété d'intrigues ne ſont plus à la mode en France, on veut des mœurs, on veut des caractéres. Les François tiennent le milieu entre les Italiens & les Eſpagnols ; & par un heureux tempérament, ils ſemblent avoir trouvé le vrai goût ſur le Théatre. Ils réüſſiſſent également bien & dans le Tragique & dans le Comique, ce qui ſe voit aſſez par ce grand nombre d'Etrangers, qui accourent à leurs ſpectacles. Les Anglois ont de fort beaux Théatres, & de riches habits ; mais ni les Comédiens, ni leurs Poëtes ne ſe piquent pas fort de s'attacher aux régles de la Poëtique, & dans une Tragédie ils feront ſouvent rire & pleurer, ce qui ne ſe peut ſouffrir en France où l'on veut de la régularité. Ils introduiſent quantité de perſonnages muets, que nous nommons *Aſſiſtans*, pour bien remplir le Théatre, ce qui ſatisfait la vue, & cauſe auſſi quelquefois de l'embarras. A la mort de Muſtapha, ils produiſent ce Prince qui ſe défend vigoureuſement ſur le Théatre contre une troupe de meurtriers qui le veulent étrangler, & qui n'en viennent à bout qu'après pluſieurs ſauts & poſtures qui ſont rire, au lieu que cette action devroit exciter la pitié. Les François n'auroient répréſenté cette action que dans un récit. Cependant la Comédie Angloiſe, pour n'être pas ſi réguliére que la Françoiſe, ni toûjours exécutée par des gens qui donnent toute leur étude à cette profeſſion, ne laiſſe pas d'avoir ſes charmes particuliers. On ſe plaint qu'on n'y a pas aſſez d'égard ni pour la Religion, ni pour la bienſéance. Les Allemands & les Flamands peuvent être mis enſemble, la difference entre les uns & les autres n'étant pas grande. Leurs Poëmes Dramatiques ſont peu dans les régles, ils n'ont ni la grace ni la délicateſſe de ceux des François ; la Langue même, qui eſt un peu rude, ne leur eſt pas favorable ; & ils ſont répréſentez avec peu d'art par des gens qui ne fréquentent jamais la Cour, ni le beau monde, & qui la plupart, de même que les Anglois, ne ſe donnent pas tout entiers à cette profeſſion, parce qu'ils ont quelque autre métier qu'ils exercent hors des jours de Comédie, & que leur Théatre n'eſt pas toûjours capable de les entretenir. Quant aux Auteurs auſquels nos plus belles piéces de Théatre doivent une partie de leur ſuccès, ce ſeroit une injuſtice de ſupprimer leurs noms. On a vanté La Fleur, Floridor & La Toriliére le pére, pour le Tragique ; Moliére, Brécourt & Poiſſon le pére, pour le Comique ; Raiſin le Jeune s'eſt acquis dans ce dernier genre une réputation que ſa veuve a parfaitement bien ſoutenue dans la Tragédie ; Baron a porté l'action & la déclamation dans les rôlles de Héros, juſqu'où elle pouvoit aller ; & ces Héroïnes célébres de Corneille & de Racine auroient peut-être fait moins de bruit, ſi elles euſſent été répréſentées par une actrice moins parfaite que Mademoiſelle Chammêlé. Il nous reſte encore d'excellens Acteurs dans l'un & dans l'autre genre, auſquels la poſtérité prendra ſoin de rendre juſtice. * D'Aubignac. Corneille, &c.

Quant à l'origine de la Comédie en France, elle vient d'une confrairie de la Paſſion, qui fut fondée avant l'année 1402, en l'égliſe de la Trinité à Paris. Les Confréres répréſentoient en certains jours dans des lieux particuliers, les Myſtéres de la Paſſion & de la réſurrection de quelques Saints ou Saintes. Ils en avoient fait quelques répréſentations en préſence de Charles VI, qui leur permit de les continuer publiquement, en y appellant quelques uns de ſes Officiers. Et parce que c'étoient les Confréres qui en ces tems-là jouoient eux mêmes, il leur fut encore permis par ces lettres patentes de 1402, d'aller & de venir par la ville, habillez ſuivant le ſujet & la qualité des Myſtéres qu'ils devoient répréſenter. Après cette permiſſion, ils eurent une ſalle à la Trinité, qui fut appellée la Salle de la Paſſion, où ils faiſoient ordinairement les répréſentations de leurs piéces. En 1545, cette ſalle leur fut ôtée, & il fut ordonné par un Arrêt du Parlement, qu'elle ſerviroit à loger des pauvres. Alors les Confréres de la Paſſion choiſirent un autre lieu ; & en 1548, ils achetérent la place & les mazures de l'Hôtel de Bourgogne, où ils firent bâtir les édifices qu'on y voit encore à préſent. Le Parlement leur permit d'y continuer leurs répréſentations, à la reſerve du Myſtére de la Paſſion & des autres Myſtéres ſacrez (ce ſont les termes de l'Arrêt de 1548.) avec défenſes à tous autres de jouer & répréſenter aucune Hiſtoire, ſinon ſous le nom & au profit de cette Confrairie. Ainſi on ne vit plus ces répréſentations dévotes, qu'une pieuſe ſimplicité de ce tems-là avoit introduites & tolérées. Comme la direction des ſpectacles & du Théatre ne s'accordoit pas avec l'Inſtitut de cette Confrairie, il eſt à croire que cette permiſſion & ce privilége ne leur furent donnez que dans la vue d'abolir peu à peu l'exercice de ces Confréres. En effet, ils louérent cet Hôtel aux Comédiens Italiens & François, qui étoient obligez de ſe ſervir de ce lieu, ſans pouvoir jouer ailleurs, & ſe contentérent d'y réſerver une loge pour eux. En 1676 le revenu de cette Confrairie fut uni à l'hopital général.

Pline remarque qu'il y avoit deux lieux ſur le Lac Larius, à préſent le Lac de Come en Italie, qui étoient appellez *Comédie* & *Tragédie*, à cauſe des ſpectacles de cette ſorte que l'on avoit accoutumé d'y répréſenter. * Ferrarius.

COME'NE, bourg. *Voyez* COMMINES.

COMENGE. *Voyez* COMMINGE.

COMÉNIUS (Jean Amos) Grammairien & Théologien Proteſtant, au XVII ſiécle, naquit en Moravie le 28 mars 1592, & fut reçu Miniſtre l'an 1616, à l'âge de 24 ans ; mais il fut obligé de ſortir de ſon païs l'an 1624, auquel on chaſſa de la Bohéme & de la Moravie, tous les Miniſtres Proteſtans. Après s'être caché quelque tems dans les montagnes de Bohême, il ſe retira à Leſna ville de Pologne, & y régenta la Langue Latine. Ce fut là qu'il publia en 1631, ſon livre de *Janua Linguarum*, qui lui a aquis beaucoup de réputation, & qui a été traduit non ſeulement en douze langues Européennes, mais auſſi en Arabe, en Turc, en Perſan & en Mogol. Il s'entêta d'une nouvelle maniére qu'il prétendoit devoir être ſuivie dans l'inſtruction des enfans, & il en donna un échantillon dans un Ouvrage qu'il intitula *Panſophiæ Prodromus*. Il paſſa en Angleterre en 1641 ; & en 1642 en Suéde, où il fut appellé par Louis de Geer homme de mérite, qui lui fournit abondamment de quoi ſe délivrer de la fatigue de régenter. Comenius propoſoit par tout la réforme de tous les Colléges. Le Chancelier Oxenſtiern l'envoya à Elbing pour y travailler à ſon projet, & il y reſta juſqu'en 1648. Deux ans après, il paſſa à la Cour de Sigiſmond Ragotski, Prince de Tranſſylvanie, où pendant quatre ans il propoſa ſes idées nouvelles pour le réglement d'un Collége. Revenu à Leſna, il y ſéjourna juſqu'en 1656, que les Polonois brulérent cette ville. Il perdit dans cet incendie tous ſes manuſcrits, excepté ceux qu'il avoit faits ſur la *Panſophie* & ſur l'*Apocalypſe*. Il ſe ſauva en Siléſie, puis au païs de Brandebourg, à Hambourg & à Amſterdam où il s'arrêta pour le reſte de ſes jours, & où il fit imprimer en 1657, aux dépens de ſon principal Mécéne Laurent de Geer, fils de Louis, les différentes parties de ſa *nouvelle Méthode d'enſeigner*, Ouvrage *in folio*, dont la République des Lettres n'a tiré aucun profit ; auſſi n'y a-t'il rien de praticable dans les idées & les régles qu'il propoſe. La réformation des Ecoles ne fut pas ſon principal entêtement, il donna dans le ridicule des nouveaux Prophétes, qui prétendent avoir la clef des prédictions de l'Apocalypſe : ce fut ce qui lui fit recueillir avec ſoin, & publier à Amſterdam les Viſions de Chriſtophle Kotter, celles de Chriſtine Poniatovia, & celles de Drabicius. Il promit dans les ſiennes un régne de mille ans, qu'il aſſuroit devoir commencer l'an 1672, ou l'an 1673 ; mais il ne vécut pas aſſez pour être témoin lui même de la vanité de ſes promeſſes, car il mourut à Amſterdam le quinziéme novembre 1671, en ſa quatre-vintiéme année. Outre les Ouvrages que nous avons citez, il y en a encore quelque autres de lui. * *Mémoires Hiſtoriques*. Bayle, *Dict. Crit.*

* COMÉNIZZE, bourg de la Turquie en en Europe dans l'Albanie, ſur le détroit qui ſépare l'Albanie de l'Iſle de Corfou, avec port de mer, entre le 39 & le 40 degré de latitude.

COMÉNOLITARI, l'une des quatre provinces de la Macédoine moderne. Elle comprend une partie de la province, que les Anciens appelloient la troiſiéme Macédoine, ou la Macédoine propre, & une petite partie de l'ancienne Theſſalie. Cogni en eſt le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

COMES (Natalis) ou *de Comitibus*, que les autres nomment *Noël le Comte*, de Veniſe, floriſſoit dans le XVI ſiécle, vers l'an 1580. Il ſavoit les Belles Lettres, & il en a donné des marques dans les Ouvrages que nous avons de lui. Car il a traduit les livres d'Athénée de Grec en Latin. Il compoſa trente livres de l'Hiſtoire de ſon tems, dix de Mythologie, & divers autres Ouvrages. Joſeph Scaliger ne l'eſtimoit pas beaucoup, puiſqu'en écrivant à Calviſius, il l'appelle *Homo futiliſſimus*. C'eſt dans le quatriéme livre des Epîtres, en la lettre 309.

COMES (Jean) Religieux Auguſtin, avoit été Confeſſeur de S. François de Sales, & étoit Docteur en Théologie de la Faculté de Paris. Il mourut à Seiſſel en odeur de ſainteté, en 1666, âgé de cent onze ans. * Chaſſan, *dans ſon livre du ſiécle courant*.

* COMES (Jérôme) natif de Syracuſe, & non de Leontium, comme quelques uns le prétendent, fut tout à la fois & bon Peintre & bon Poëte. Il a fait pluſieurs Ouvrages en Italien. Il vivoit vers l'an 1635. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* COMES (Pierre) de Meſſine, Jéſuite, naquit en 1636, & enſeigna la Philoſophie & la Théologie avec applaudiſſement. On a de lui, *Tria omnibus ad unum Eccleſiaſticis bene utilia Opuſcula*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* COMES (Thomas) de Meſſine, vivoit en 1618, & fut un homme d'une grande probité. On a de lui un Ouvrage en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

COMESTOR ou le MANGEUR. *Cherchez* PIERRE COMESTOR.

COMÉTES, pére d'Aſtérion, un des Argonautes. * Valerius Flaccus, *Argonaut. l. 1. v. 355.*

—— Celer Aſterion, quem matre carentem
Criſtatus gemino fovit pater amne Cometes.

Dans l'édition que M. le Profeſſeur Burman a procurée en 1702, à Utrecht avec les Notes de Nicolas Heinſius, il y a *cadentem* au lieu de *carentem*. Ce Poëte donne à Cométès le ſurnom de Chevelu, faiſant alluſion à ces Météores que nous nommons Cométe.

COME'TES, Météores nommez par les Grecs *Κομῆται*, & par les Latins *Cometæ* ou *Crinitæ Stellæ*, parce qu'elles paroiſſent comme une étoile qui traine après elle une longue chevelure. Les Philoſophes ſont fort partagez ſur la nature des Cométes. Voici ce qu'ils ont dit de plus vraiſemblable. Les Cométes ſont au deſſus de la lune, & dans la région des planétes, étant elles mêmes une eſpéce de planétes, qui décrivent des orbes par un mouvement perpétuel. Leur corps eſt ſolide, & elles tirent leur ſplendeur de la lumiére du Soleil qu'elles réfléchiſſent, & qui a cela de particulier, qu'elle eſt accompagnée d'une longue trainée, ou de certains rayons de lumiére, qui eſt toûjours oppoſée au ſoleil, & qui s'affoiblit

blit en s'éloignant. Les Philoſophes prétendent que ces rayons ſont réfléchis par le corps de la Cométe : ce qui fait que les Aſtronomes diſtinguent trois ſortes de Cométes, la *Cométe barbue*, qui eſt orientale au ſoleil, & qui ſe léve devant lui, car alors cette lumiére marche devant le corps de la Cométe en guiſe de barbe ; la ſeconde ſorte de Cométe, que l'on appelle *Caudata*, ou *à longue queue*, eſt occidentale, & paroît après le ſoleil couché, car alors le corps de la Cométe précéde cette traînée ; la troiſiéme, la *Cométe à la roſe*, autrement nommée *Chevelue*, qui paroît lorsque le ſoleil & la Cométe ſont diamétralement oppoſez, & que la terre eſt entre deux, car alors cette traînée eſt cachée derriére le corps de la Cométe, & il ne paroît que quelque peu de rayons autour d'elle en forme de chevelure. Un peu avant que la Cométe ceſſe de paroître, ſa grandeur apparente diminue, & ſa lumiére diminue peu à peu. Les Cométes tournent d'Orient en Occident autour de la terre, & ſemblent décrire un cercle paralléle à l'Equateur. Deſcartes, dans ſon ſyſtême, eſt le premier qui a bien expliqué la nature des Cométes, en diſant que c'étoit des aſtres qui rouloient autour d'un autre ſoleil dans un autre tourbillon du monde, leſquels s'approchoient quelquefois de celui ci, & alors ils paroiſſoient ; & qui s'en éloignoient enſuite, & alors ils diſparoiſſoient. Ce ſentiment a depuis été ſuivi par de très habiles Philoſophes. Il y a une autre ſorte de Cométes qui eſt ſublunaire, qui n'eſt qu'un météore & une inflammation des exhalaiſons de l'air groſſier. Ceux qui voudront voir plus à fond ce qui regarde les Cométes, n'ont qu'à lire les différens Auteurs qui ont écrit ſur cette matiére. Les Anciens ont toûjours cru que les Cométes préſageoient quelque malheur, & il n'y a rien de plus ordinaire dans les Ecrits des Poëtes. Claudien, *Enlévement de Proſerpine*, *l.* 1. ou *Carm.* 33. *v.* 231. *& ſuiv.* en fait cette élegante deſcription,

—— Augurium qualis laturus iniquum
Præpes ſanguineo dilabitur igne Cometes,
Prodigiale rubens ; non illum navita tuto,
Non impune vident populi, ſed crine minaci
Nunciat aut ratibus ventos, aut urbibus hoſtes.

Au Mexique & dans différens endroits des Indes, lorsque les peuples voyoient des Cométes, ils faiſoient un grand bruit avec leurs cornets & leurs tambours, s'imaginant que par ce moyen ils leur feroient peur & les feroient enfuïr.

Voici les Cométes qui ont été les plus remarquables depuis pluſieurs ſiécles, & particuliérement en France. L'an 817, le 17 février, pendant une éclipſe de lune, il commença à paroître une Cométe dans le Signe du Sagittaire. Peu de jours après, un Jeudi ſaint, lorsque Loüis I, dit *le Débonnaire*, Empereur & Roi de France, revenoit de l'égliſe en ſon Palais, une galerie rompit ſous lui, & vint perſonnes de qualité y furent fort bleſſées, mais l'Empereur en fut quitte pour la peur, & pour quelques légéres écorchures. L'an 837, vers la Fête de Pâques, il parut une autre Cométe dans le Signe de la Vierge, laquelle ayant en 25 jours paſſé ceux du Lion, du Cancer & des Gemeaux, vint mettre bas ſa chevelure, & éteindre ſon globe de feu vis à vis de la tête du Taureau. Le même Empereur Loüis *le Débonnaire*, qui étoit grand Aſtronome, la découvrit le premier. Il en avoit paru une autre l'année précédente, le onziéme avril dans le Signe des Balances, laquelle ne ſe montra que trois jours. L'an 1348, au mois d'août, ſous le régne de Philippe *de Valois*, il parut ſur la partie occidentale de Paris, une Cométe extraordinairement lumineuſe, le ſoleil n'étant pas encore couché, & elle ſembloit n'être pas fort éloignée de la terre. Le ſoir ſuivant on la vit paroître bien plus groſſe, & ſe diviſer en pluſieurs rayons ; mais peu aprés elle diſparut. L'Hiſtoire remarque qu'il n'y avoit jamais eu de peſte plus furieuſe & plus univerſelle dans tout nôtre hémiſphére, que celle qui régna cette même année, & qui déſola particuliérement toutes les provinces de la France. Deux ans après, au commencement du régne du Roi Jean, on en vit une autre prodigieuſe, qui ſembloit auſſi prédire les malheurs, dont la vie de ce Prince fut traverſée. L'an 1471, il parut une Cométe de grandeur extraordinaire, qu'on vit luire 80 jours durant, depuis le mois de décembre. Elle avoit la tête dans le Signe des Balances, & la queue fort longue, un peu tournée vers le nord. Ceux qui ajuſtent les phénoménes du ciel aux accidens d'ici bas, peuvent appliquer celui-ci à la mort tragique de Charles, frére unique du Roi Loüis XI, qui fut empoiſonné en 1472. L'an 1531, ſur la fin de juillet, on obſerva une Cométe chevelue qui parut pendant tout le mois d'août. Le Vulgaire publioit qu'elle avoit prédit la mort de Loüiſe de Savoye, mére du Roi François I, arrivée à Grès en Gâtinois, le 22 ſeptembre, après une longue maladie qu'elle avoit eue à Fontainebleau. Mais les Hiſtoriens remarquent que dès l'an 1528, il y eut un perpétuel déréglement des ſaiſons, ou pour mieux dire, que l'été ſeul occupa preſque toute l'année : de ſorte qu'en cinq ans on ne vit pas deux jours de gelée tout de ſuite. Les arbres pouſſoient des fleurs incontinent après le fruit, les blez ne multiplioient point en terre ; & faute d'hiver, il y avoit ſi grande quantité de vermine qui en rongeoit le germe, que la recolte ne fourniſſoit pas de la ſemence pour l'année ſuivante. Cette diſette cauſa une famine univerſelle. Enſuite vint une maladie qu'on nomma *Trouſſe-galant*, puis une furieuſe peſte ; ſi bien que ces trois fléaux emportérent plus de la quatriéme partie des François. L'an 1577 au mois d'octobre, ſous le régne de Henri III, Roi de France & de Pologne, il parut la plus grande Cométe qu'on eut jamais vue, & qui ſembloit prédire de loin la funeſte mort de ce Monarque. Elle tenoit en longueur 30 degrez d'étendue, embraſſant les Signes du Sagittaire & du Scorpion, la queue tournée vers l'Occident. On l'obſerva depuis le 28 octobre juſques vers la fin de novembre. Un Aſtronome trouva qu'elle étoit à la hauteur de la Planéte de Vénus. Nous avons vu paroître quelques Cométes dans le XVII ſiécle, & l'on s'eſt contenté d'en rechercher les cauſes phyſiques, ſans en faire des applications ſuperſtitieuſes. * Mézeray, *Abbrégé Chron.* & les autres Hiſtoriens de France. Deſcartes. Newton. Bayle. Petit. Comiers. Hartkoeker, *Cours de Phyſique*, *l.* 4. *ch.* 3. *p.* 256 *& ſuiv.*

COMETHAU, ville de Bohéme. *Cherchez* COMMOTA.

COMETHE ou COMETHO, fille du Roi Ptérélas. *Voyez* l'article d'AMPHITRYON.

COMICE, en Latin *Comitium*, lieu dans la place Romaine, où ſe faiſoient les aſſemblées du peuple. Ce lieu étoit couvert, & il y avoit une maniere d'échafaut ou de théatre élevé & ſpacieux, qu'on appelloit la Tribune aux Harangues, que les Romains appelloient *Roſtra*. Ce lieu nommé *Roſtra*, étoit un temple où l'on avoit rangé les éperons des navires, que C. Mænius Conſul avoit pris dans une bataille contre les Antiates l'an de Rome 417 & avant Jeſus Chriſt 337. C'étoit de cet endroit qu'on rendoit la Juſtice, qu'on propoſoit les loix au peuple, qu'on le haranguoit, & qu'on traitoit generalement avec lui de toutes choſes. On y éliſoit encore la plupart des Magiſtrats. Auſſi les Prétendans aux charges s'y familiariſoient indifféremment avec tout le monde, careſſoient & prioient les uns, promenoient aux autres, & n'oublioient rien pour avoir les ſuffrages, ſe faiſant aſſiſter dans ces occaſions par leurs amis, & par leurs parens qui avoient le plus de crédit. Il y avoit un autre lieu appellé *Roſtra*, au pié du Mont-Palatin. * Rolin, *Antiq. Rom. l.* 6. *c.* 5. *Dict. des Antiq. Gr. & Rom.*

COMICES, en Latin *Comitia*. C'eſt le nom que l'on donnoit anciennement à Rome aux Aſſemblées ou la partie du peuple nommée *Plebs*, & où auſſi tout le peuple Romain s'aſſembloit, pour élire des Magiſtrats, pour faire de nouvelles Loix, ou pour juger quelcun. Ces ſortes d'aſſemblées ne pouvoient pas ſe tenir tous les jours indifferemment ; car Numa avoit marqué certains jours du Calendrier pour aſſembler le peuple. Il n'y avoit jamais qu'une ſeule perſonne qui pût préſider dans cette aſſemblée, & cette perſonne étoit *l'Interrex* ou le *Dictateur*, le Conſul, le Souverain Pontife, le Préteur, le Tribun du peuple, qui étoient élus tantôt par le ſort, & tantôt par une parfaite unanimité des ſuffrages du peuple. Lorsque cette Aſſemblée devoit procéder à l'élection de quelque Magiſtrat, elle ſe tenoit au *Champ de Mars*, & quand il s'agiſſoit d'une loi, elle s'aſſembloit au Marché (*in Foro*) quoique pour les Loix on ne ſe fixât pas à la même place. Dans le tems des Comices, on y voyoit non ſeulement les 35 Tribus qui ſe trouvoient dans la ville & aux environs de Rome, mais encore un grand nombre de perſonnes de toutes les villes d'Italie & d'autres endroits, qui jouiſſoient de la Bourgeoiſie Romaine. Dans les commencemens le Sénat avoit une grande autorité dans cette aſſemblée, puisqu'il faiſoit ſeul la concluſion, & ne la propoſoit au peuple qu'afin qu'il eût la ſatisfaction de la confirmer ; mais dans la ſuite le peuple ſe donna plus de liberté & obligea le Sénat à approuver par avance ce qu'on concluroit dans les Comices. Dans tous les Comices, hormis dans ceux des *Tribus*, on conſultoit d'une affaire, par le vol des oiſeaux, ou par quelque phénoméne de l'air. S'il ſe levoit une tempête, les Comices ſe ſéparoient ſans balancer ; cependant ſi la tempête ne venoit qu'après l'élection des Magiſtrats, on croyoit qu'elle n'étoit pas de mauvais augure & l'on reſtoit aſſemblé. La liberté des ſuffrages fut fort bornée ſous les Empereurs, de ſorte que le peuple ne pouvoit élire que ceux qu'on lui nommoit. Diſons préſentement quelque choſe ſur chaque ſorte de Comices. Il ne faut pas prendre pour une eſpéce particuliére les Comices que l'on appelloit *Comitia Calata*, nom général que l'on donnoit tant aux *Comitia Centuriata* qu'aux *Comitia Curiata*. Ce mot vient du Grec *καλέω*, *j'appelle*, terme dont les anciens Latins ſe ſervoient avec la terminaiſon Latine *calare*, & qu'on employoit dans ces deux eſpéces de Comices, parce que les *Curiata* ſe convoquoient par un Licteur & que les *Centuriata* s'aſſembloient au ſon du cornet. Dans ces deux ſortes de *Comitia calata*, on n'éliſoit que des perſonnes dont les charges avoient du rapport au ſervice des Dieux ; le Conſul de Rome y préſidoit ordinairement. *Comitia Cenſoria*, c'eſt à dire, les Comices dans leſquels on éliſoit un *Cenſor* ou *Cenſeur*, furent d'abord convoquez par les Conſuls, après qu'ils étoient entrez en charge. Il y a deux choſes à remarquer dans cette ſorte de Comices. Premiérement, le *Cenſeur* nouvellement élu pouvoit d'abord exercer ſa charge, au lieu que tous les autres emplois ne s'exerçoient que quatre, cinq ou ſix mois après qu'on y avoit été nommé. En ſecond lieu, s'il s'élevoit une tempête, quoique l'élection d'un Cenſeur fût deja faite, il étoit néanmoins rejetté & jugé incapable de cet emploi, ce qui ne s'obſervoit pas dans l'élection des Conſuls & des Préteurs. Les Comices des Centuries (*Comitia Centuriata*) où le peuple donnoit ſes ſuffrages ſelon l'ordre des *Centuries*, étoient aſſemblez pour les élections des *Conſuls*, des *Préteurs*, & des *Cenſeurs*, & quelquefois auſſi pour élire des *Proconſuls*. On y faiſoit des Loix, on y jugeoit le crime de Léze-Majeſté (*Perduellionis*) & l'on décidoit ſi l'accuſé avoit violé les priviléges des Bourgeois de Rome, ou s'il avoit condamné quelcun à la mort, ſi ce n'eſt par les ſuffrages du peuple. La Préſidence de ces Comices appartenoit à l'un des deux Conſuls, au Dictateur & quelquefois au *Prætor Urbanus*, ſi les Conſuls ne ſe trouvoient pas en ville. On aſſembloit ces Comices par un Edit & l'on n'oſoit pas les tenir dans la ville, mais au Champ de Mars, parce que dans la ville on n'auroit ni pu ni oſé ſe ſervir des troupes pour tenir l'aſſemblée en ordre. Cette ſorte de Comices ſe tenoit avec beaucoup plus d'Ordre que ceux des *Tribus*. Les Comices des *Curies* (*Comitia Curiata*) furent établis par Romulus, & le peuple y donnoit ſes ſuffrages ſelon l'ordre des *Curies* ou des quartiers de la ville. Dans les premiers tems de Rome, ces Comices faiſoient l'élection des Rois & d'autres Magiſtrats, ils donnoient des Loix & rendoient publiquement la Juſtice. Mais après que Servius Tullius eut diviſé le peuple par *Centuries* & qu'il eut établi les Comices des Centuries, il ne put pas abolir entiérement ceux des *Curies*, mais il en avilit tellement l'autorité, qu'on n'y traita plus aucune matiére importante. Enfin on ne retint les Comices des Curies qu'à cauſe des Auſpi-

ces, afin que ceux qui n'avoient obtenu leurs charges que des Comices des *Tribus* ou du Sénat, puſſent être inaugurez d'une maniére ſacrée, & enſuite ſe ſervir des Auſpices; car ni dans le Sénat ni dans les Comices des Tribus, les Auſpices n'étoient pas uſitez. Mais comme de cette maniére on n'aſſembloit les *Curies* que pour des élections déja faites & par conſéquent par pure formalité, le peuple ſe laſſa de s'y rendre & l'on fut obligé d'inventer une eſpéce ridicule de Comices des Curies; au lieu qu'auparavant toute la Bourgeoiſie s'aſſembloit ſelon les 30 Curies ou quartiers de la ville, on députa ſimplement 30 Licteurs ou Huiſſiers qui répréſentoient les 30 Curies; ces gens-là, comme il eſt aiſé de le comprendre, n'avoient pas aſſez de fermeté pour refuſer leurs ſuffrages à la propoſition du Préſident. On appelloit cette nouvelle eſpéce de Comices, *Comitia adumbrata auſpiciorum cauſſa*, & leurs concluſions portoient le nom de *Lex Curiata*. Si tant eſt qu'après l'établiſſement des Comices des *Centuries* & des *Tribus*, on ait encore aſſemble de véritables Comices des Curies, où tous les Bourgeois de Rome ſe ſoient trouvez, ce n'a été que pour l'élection d'un ſouverain Pontiſe des Curies (*Curionis Maximi*) qui avoit ſoin d'offrir certains ſacrifices particuliers pour les Curies ou quartiers de la ville; peut-être auſſi les a-t'on aſſemblez pour l'élection des *Flamines* ou Prêtres, quoiqu'il y ait peu d'apparence. La troiſiéme eſpéce de Comices chez les Romains étoit celle des *Comices des Tribus*, (*Comitia Tributa*.) Depuis le tems de Romulus, le peuple de Rome avoit été diviſé en *Tribus*, dont le nombre eſt toûjours allé en augmentant, juſques à ce qu'il fût arrivé au nombre de 35, auquel elles reſtérent fixées, excepté qu'après la guerre des *Marſes*, lorſqu'on donna la Bourgeoiſie de Rome à toute l'Italie, on forma encore huit Tribus nouvelles, de ſorte que leur nombre monta à 43. Mais ces nouveaux Bourgeois prétendirent bientôt après d'être placez dans les anciennes Tribus, de ſorte qu'on en revint au nombre de 35. Lorſqu'on aſſembloit ces Tribus, on appelloit cette aſſemblée les *Comices des Tribus*, (*Comitia Tributa*;) l'on y pourvoyoit aux Magiſtratures de moindre rang comme étoient les *Ediles*, les *Tribuns du peuple*, les *Tréſoriers* ou *Queſteurs*, les *Tribuns de la Milice* qui ſervoient en qualité de Colonels dans les Légions, les *Triumvirs* appellez *Capitaux* qui jugeoient les Eſclaves & la lie du peuple, les *Triumvirs Nocturnes*, qui veilloient en cas d'incendie & qui faiſoient la ronde, & les *Triumvirs de la Monnoye*. Toutes les *Prêtriſes*, qui devoient paſſer par la voix du peuple & particuliérement la Charge de *Souverain Pontife*, ſe remplaçoient auſſi dans ces Comices. Il eſt à remarquer que dans l'élection des Prêtres & du Souverain Pontiſe, on n'aſſembloit d'abord que 17 Tribus, & que ces 17 Tribus étoient choiſies par le ſort, afin qu'une élection ſacrée parût plutôt dépendre des Dieux que des hommes. Toutes les affaires qui avoient du rapport au bien public, étoient réglées dans les Comices des *Tribus*, hormis la ſeule déclaration de guerre, qui étoit au pouvoir des Comices des *Centuries*. Les concluſions des Comices des Tribus, s'appelloient d'un nom particulier *Plebiſcitum*. Enfin, lorſqu'un Magiſtrat vouloit accuſer quelcun devant le peuple, dans l'intention cependant, que s'il étoit trouvé coupable, on ne le mit qu'à une amende pécuniaire, il le citoit devant les Comices des *Tribus*; car ſi la choſe devoit être traitée criminellement, il n'y avoit que les *Centuries* qui fuſſent en droit d'en connoître. Le droit de préſider dans les Comices des Tribus varioit ſelon la nature des affaires qu'on y agitoit. Lorſqu'il s'agiſſoit de remplacer certaines charges médiocres de la Magiſtrature, & auſquelles les ſeuls *Plébeïens* pouvoient aſpirer, les Tribuns du peuple préſidoient. Lorſqu'il s'agiſſoit d'autres emplois où tant les *Patriciens* que les *Plébeïens* pouvoient prétendre, le droit de préſider appartenoit aux Conſuls & à leur défaut aux Préteurs, particuliérement au Préteur qu'on appelloit *Urbanus*, ou de la ville. Les Dictateurs préſidoient quelquefois, mais extraordinairement; & avant la *Loi Domitienne*, lorſqu'il s'agiſſoit d'une affaire qui regardoit les Prêtres, les Prêtres ou le Souverain Pontife préſidoient aux Comices des Tribus. Lorſqu'enfin dans ces Comices on devoit établir ou abolir une Loi, ou donner des Arrêts qui regardoient directement le public, les Conſuls ou les Tribuns du peuple préſidoient. Comme les Plébeïens & même la lie des Plébeïens faiſoient le plus grand nombre dans ces aſſemblées, & qu'il étoit très-aiſé de corrompre cette canaille, tous ceux qui vouloient s'accréditer dans la Magiſtrature ou faire paſſer quelque propoſition injuſte, avoient un moyen comme ſûr d'arriver à leur but, lorſqu'ils étoient eux mêmes ou Conſuls ou Tribuns, ou, lorſqu'ils avoient gagné un ſeul des dix Tribuns, ce qui leur étoit fort facile. Car enfin il eſt ſûr que le plus grand défaut du Gouvernement des Romains, défaut qui a cauſé preſque tous les troubles, les guerres civiles & enfin la perte de la liberté, étoit que les plus conſidérables des Citoyens ne ſe rendoient pas aux Comices lorſqu'on y traitoit des affaires les plus importantes, ou que lorſqu'ils s'y trouvoient, leur nombre étoit toûjours inférieur à celui de la lie du peuple. Il eſt vrai qu'on crut obvier à cet inconvénient en donnant aux *Augures*, aux *Conſuls* & aux *Tribuns du peuple* le pouvoir de s'oppoſer aux concluſions des Comices & d'invalider, par leur proteſtation, tout ce qu'on y avoit arrêté. Lorſque les *Augures* s'oppoſoient, on appelloit cet acte *obnuntiation*; & ſi les Conſuls & les Tribuns s'oppoſoient, on le nommoit *Interceſſion*. Mais outre qu'on ſe ſervoit de ces proteſtations autant contre le bien public que pour le procurer, ceux qui avoient intention de faire paſſer quelque propoſition injuſte, empêchoient les perſonnes qui pouvoient s'y oppoſer, de ſe rendre aux Comices, en les chaſſant du marché à coups de bâton, ce qui cauſa de tems en tems des émutes où il ſe répandit beaucoup de ſang. Pour compter les ſuffrages dans les Comices des Tribus, voici comment on s'y prenoit. On comptoit les ſuffrages d'une Tribu, & lorſqu'il ſe trouvoit que la ſupériorité des ſuffrages de cette Tribu étoit pour un certain ſentiment, ces ſuffrages réünis formoient un ſeul ſuffrage, de ſorte que le plus grand nombre des Tribus du même ſentiment décidoit d'une affaire; 18 Tribus par exemple faiſoient paſſer en Loi ce que 17 déſapprouvoient. Mais afin qu'une Tribu n'eût aucun avantage

C O M.

ſur l'autre en opinant la premiére, on tiroit au ſort dans quel rang elles donneroient leurs ſuffrages. Le lieu où les Comices des Tribus ſe tenoient, étoit le Champ de Mars, s'il s'agiſſoit de faire des élections; mais lorſqu'on s'aſſembloit pour exercer le pouvoir légiſlatif ou pour conſulter ſur d'autres affaires, on avoit choiſi pour cela le *Marché*, & particuliérement cette place du marché, qui à cauſe de cela fut appellée *Comitium*. * Denys d'Halicarnaſſe. Polybe. Tite-Live. Aulu-Gelle. Feſtus. Manuce & Grucchius, *de Comit*. Grucchius & Sigonius, *de Lege Curiata*. Schmid, *Diſſert. de Comit*. Roſin, *Antiquit*. Pitiſcus, *Lexic. Antiquit*.

COMIDIA, ville de la Natolie. *Cherchez* NICOMEDIE.

COMIERS, (Claude) étoit natif d'Ambrun. Il étoit Prêtre, Protonotaire Apoſtolique, Docteur en Théologie, Controverſiſte, Profeſſeur en Mathématiques à Paris, Médecin, &c. Il avoit été Chanoine de la Cathédrale d'Ambrun; & en 1655, il avoit eu la Prévôté du Chapitre de Ternant en Dauphiné. Etant devenu aveugle en 1690, toute ſa fortune aboutit, dans ſa vieilleſſe, à avoir une place aux *Quinze-vints*, & à pouvoir ſe qualifier *Aveugle Royal*. Il mourut dans cet Hopital après l'an 1694, & avant 1700. Il a fait pluſieurs Ouvrages, *Le Calendrier perpetuel & invariable, tant pour l'année civile, que pour l'année Ecléſiaſtique*; *La Baguette juſtifiée*, en faveur d'Aimar Vernai: *L'Homme artificiel Anémoſcope, Prophéte phyſique de changement de Tems*; *La Médecine Univerſelle, ou l'art de ſe conſerver la ſanté, & de ſe guerir des plus facheuſes maladies*, Amſterdam, 1688; *Inſtruction pour réünir les Egliſes P. Reformées à l'Egliſe Romaine*, à Paris 1678; *La Pratique curieuſe des Oracles des Sybilles* 1694; *La nature & le préſage des Cométes enrichi des Prophéties des derniers ſiécles*, &c. 1664, livre curieux & divertiſſant; *La Duplication du Cube*; *la Triſection de l'Angle*; *& l'Inſcription de l'Heptagone regulier dans le Cercle*, *en* 1677. Il travailloit en ce tems là aux Journaux pour ce qui regardoit les Mathematiques. * *Bibliothéque, à la tête du* Richelet de 1728.

* COMIN, château de la Connacie en Irlande, dans le Comté de Mayo. Il eſt bati ſur une pointe, & défend l'entrée de la Baye de Killalo. * Beeverell, *Délices d'Irlande*, *p.* 1489.

COMINE ou CUMINO, en Latin *Cuminum*, petite iſle de la Mer de Sicile, entre Malte & le Gozzo. Elle appartient aux Chevaliers de Malte, qui y ont un château que le Grand Maître de Vignacourt y fit bâtir. * *Hiſtoire de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem*.

COMINES. *Cherchez* COMMINES.

COMINGES, païs & ville de France en Gaſcogne, avec titre de Comté. La ville dite ordinairement SAINT-BERTRAND DE COMINGES ou COMINGE, en Latin *Convena* ou *Lugdunum Convenarum*, a un Evêché ſuffragant d'Auſch. Ce païs eſt entre le Languedoc, les Pyrénées, le Comté de Foix & l'Armagnac, & eſt diviſé en Haut & Bas. Cominge ſur la Garonne eſt dans le Haut, & Lombez dans le Bas, entre S. Béat & Montregeau. Il y a auſſi une partie du diocéſe de Saint-Bertrand dans le Languedoc, ce qui donne privilége à l'Evêque d'entrer dans les Etats de la province. On nomme cette contrée le petit Cominges. Pline, Strabon, l'Itinéraire d'Antonin, Ptolomée & pluſieurs autres anciens Auteurs parlent du païs de Cominges, & de la ville de ce nom. Elle fut démolie l'an 585, par l'armée du Roi Gontran, parce qu'elle avoit donné retraite au faux Gondebaud, qui ſe diſoit fils de Clotaire. Ainſi la ville de Cominges demeura enſevelie ſous ſes ruïnes, juſqu'à ce qu'environ l'an 1085, ſon Evêque ſaint Bertrand, dont elle porte le nom, la rebâtit dans le même endroit, bien que d'un moindre circuit qu'elle n'étoit. Le premier Prélat de Cominges, dont nous ayons connoiſſance, eſt Suavis, qui aſſiſta au Concile d'Agde l'an 506. Preſidius ſouſcrivit l'an 533, au ſecond Concile d'Orléans. Ammius ſon ſucceſſeur ſe trouva l'an 549, au cinquiéme de la même ville; & Ruffin l'an 585, aſſiſta au ſecond de Mâcon. Il peut être arrivé que le païs de Cominges, depuis la ruïne de ſa ville capitale, a été quelque tems ſans Evêque; du moins nous n'avons connoiſſance d'aucun de ces Prélats, juſques à Abraham qui ſe trouva l'an 788, avec Francolin de Conſerans, au Concile de Narbonne, aſſemblé contre Félix d'Urgel. Bertrand Goth qui gouverna l'égliſe de Cominges, après la mort de Maramond, fut depuis Pape, ſous le nom de Clément V. Bertrand de Chanac, Amauri de Lautrec, Pierre de Foix, Amanjeu d'Albret, & Charles Caraffe, tous Cardinaux ont été Evêques de Cominges. Quant à ce qui regarde la fondation de cette ville, on dit que Pompée ayant détruit le parti de Sertorius en Eſpagne, obligea les peuples qui vivoient dans les Pyrénées ſans ordre, & ſans diſcipline, de ſe réduire en corps, & dans un lieu qu'on nomma *Convena*, c'eſt à dire, aſſemblée, ou Communauté. Saint Jérôme a conſervé la mémoire de cette action, & la débite même avec un peu d'aigreur, en haine de Vigilance. Strabon & Pline ſemblent dire la même choſe. Aujourd'hui Saint Bertrand de Cominges eſt ſur une colline qui a la Garonne au pié, entre Saint-Béat & Montregeau. L'égliſe Cathédrale eſt dédiée ſous le titre de ſaint Bertrand, & eſt enrichie de pluſieurs Reliques.

☞ Le païs de Cominges a eu divers Comtes particuliers juſqu'à ce qu'il fut uni à la Couronne. BERNARD, I. de ce nom, vivoit en 1130, & laiſſa BERNARD II, pére de BERNARD III. Ce dernier fût marié trois fois, & l'on prétend que ſes trois femmes vivoient en même tems. La premiére, étoit fille d'*Arnaud* de la Barthe; la ſeconde, nommée *Etienne* ou *Béatrix*, étoit fille du Comte de Bigorre; & la troiſiéme, étoit *Marie* de Montpellier. Celle-ci ſe remaria à Dom *Pierre*, Roi d'Aragon, qui ſe ſervit de ce prétexte pour faire divorce avec elle. La ſentence du Pape Innocent III, qui fut conſulté ſur cette affaire, eſt de l'an 1213. BERNARD IV, Comte de Cominges mourut en 1297, laiſſant entre autres enfans BERNARD V, qui mourut en 1355, ayant eu de *Laure* de Montfort, *Bernard* VI, mort ſans poſtérité; *Jean* Cardinal; *Arnaud-Roger*, Evêque de Clermont; *Simon*, élu Evêque de Maguelone, & PIERRE-RAYMOND qui fut enſuite Comte de

Co-

Cominges, titre qu'on lui diſputa. Il mourut vers l'an 1341, laiſſant le Comté à PIERRE-RAYMOND II, ſon fils, qui épouſa *Jeanne* de Cominges ſa couſine, & mourut en 1375. MARGUERITE de Cominges leur fille aînée & leur héritiere, épouſa 1. *Jean*, II. de ce nom, Comte d'Armagnac, mort le 25 juillet 1391, des bleſſures qu'il reçut dans une embuſcade au ſiége d'Alexandrie-de-la-Paille en Italie, laiſſant deux filles. Elle prit une ſeconde alliance avec *Jean* d'Armagnac, III. du nom, Comte de Fézenſaguet, qui mourut au château de Ruiſſen, en Rouergue, vers l'an 1405, & elle ſe remaria en troiſiémes noces avec *Matthieu* de Foix, fils puîné d'*Archambaud* & d'*Elizabeth* de Foix. Ce mariage ne fut pas heureux; car *Matthieu* la retint priſonniére, pour lui faire faire une donation du Comté de Cominges: affaire qui auroit eu des ſuites fâcheuſes, ſi le Roi Charles VII n'eût interpoſé ſon autorité pour la terminer. Il fit mettre Marguerite en liberté, par le traité de l'an 1444, & en reconnoiſſance elle lui céda le Comté de Cominges.

Le Roi Louis XI le donna en 1461, à *Jean*, bâtard d'Armagnac, Maréchal de France, & à ſes enfans mâles; mais comme il mourut en 1472, ſans poſtérité, le même Roi redonna ſous ces mêmes conditions, ce Comté à ODET d'Aydie, Seigneur de Leſcun, lequel n'ayant point eu d'enfans, le Roi Louis XII réünit le Comté de Cominges à la Couronne, le 25 août 1498. Malgré cette réünion, les Seigneurs de Lautrec, de Guiſe & d'Aubijoux, intentérent leur action au Parlement de Toulouſe; mais ils en furent déboutez par Arrêt du 22 mars en l'an 1501. Depuis, en 1532, le même Comté fut de nouveau réüni ſolemnellement à la Couronne. Nous avons eu encore en France, du nom de COMINGES, le Marquis de Vervins, Lieutenant pour ſa Majeſté en la ville de Metz, premier Maître d'Hôtel de ſa Maiſon, Meſtre-de-camp de ſes Armées, &c. & les Seigneurs de Guitaut, dits les Comtes de Cominges, entre leſquels s'eſt diſtingué dans le XVII ſiécle FRANÇOIS de Cominges, Seigneur de Guitaut, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes du Corps de la feue Reine-Mére, Gouverneur de Saumur, &c. qui mourut à Paris d'apoplexie, le douziéme mars de l'an 1663, âgé de 82 ans. GASTON-JEAN-BAPTISTE, dit le Comte de Cominges, neveu du précédent, Chevalier des Ordres du Roi, cy-devant Capitaine des Gardes de la Reine-Mére, Gouverneur de Saumur, & Ambaſſadeur en Portugal & en Angleterre, mort à Paris le 25 mars 1670, âgé de 57 ans, ayant eu d'*Emilie-Angélique* Amalbi, Louis, Comte de Cominges, Gouverneur de Saumur; *Philippe-Victor*, Abbé de Lorroux, Chevalier de Malte, tué dans le ſervice en 1678; *François*, auſſi Chevalier de Malte, & Abbé de Lorroux, Capitaine de Vaiſſeau; *Anne-Louiſe*, ſeconde femme de *Jean-Baptiſte* le Comte, Marquis de la Treine, premier Préſident au Parlement de Bourdeaux; *François*, Chevalier de Malte; & trois filles. * Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 4. *ch.* 19. L'Itinéraire d'Antonin. Ptolomée. Saint-Jérôme, *adverſus Vigilantium.* Antonin, *l.* 3. *ch.* 19. Grégoire de Tours, *l.* 7. Oihenard, *Notit. utriuſque Vaſconiæ.* Du Chêne, *Antiq. des villes, partie* 2. *l.* 2. *ch.* 15. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* De Marca, *Hiſt. de Béarn.* Du Puy *Droits du Roi.* Olhagarai, *Hiſtoire de Foix.* Le P. Anſelme, &c.

COMINGES (Jean-Raymond de) Cardinal, premier Archevêque de Toulouſe, dans le XIV ſiécle, étoit fils de *Bernard* V, Comte de Cominges, & de *Laure* de Montfort, & fut élevé ſur le ſiége pontifical de Maguelone l'an 1310, après la mort de Lévi de Mirepoix. Il aſſiſta au Concile général de Vienne, & lorſque le Pape Jean XXII eut érigé l'an 1317, l'égliſe de Toulouſe en métropole, il en fut le premier Archevêque. Arnaud-Roger de Cominges, ſon oncle, avoit été Evêque de cette ville à la fin de 1297, & étoit mort en 1298. Jean-Raymond laiſſa l'égliſe de Maguelone à Simon ſon frére, qui mourut peu de tems après, avant même que d'avoir été ſacré Evêque. Le nouveau Prélat commença par tenir un Synode, pour remédier aux néceſſitez de ſon troupeau. Jean XXII le mit au nombre des Cardinaux, le 18 décembre de l'an 1327, entre leſquels il eut enſuite le titre d'Evêque de Porto & de ſainte Rufine. Après la mort de ce Pape, quelques Cardinaux lui offrirent la Tiare, à condition qu'il ne ſongeroit point à rétablir le Siége Pontifical à Rome. Le Cardinal de Cominges la refuſa, & mourut à Avignon le 20 novembre de l'an 1348. * Villani, *l.* 11. & 12, Gabriel, *de Epiſc. Maguel.* Catel, *Mémoires de Languedoc*, *l.* 5. Frizon, *Gall. Purp.* Aubéry, *Hiſtoire des Cardinaux.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Ughel, *de Epiſc. Port.* Ciaconius, &c.

COMINO. *Voyez* COMINE.

* COMINOTTO ou CUMINOT, petite iſle au ſud-oueſt de l'iſle de Comine.

COMITIBUS (Natalis de) *Voyez* COMES (Natalis)

COMITOLO (Paul) de Pérouſe en Italie, Jéſuite, au commencement du XVII ſiécle, ſavoit les Belles Lettres & la Théologie, & enſeigna la Morale & la Poſitive avec beaucoup de réputation. Nous avons de lui quelques Traitez en faveur du Pape Paul V, contre les Théologiens de la République de Veniſe; *Catena illuſtrium Authorum in librum Job*, traduite de Grec en Latin; *Conſilia ſeu Reſponſa Moralia*; *Doctrina de contractu univerſo*, &c. Comitolo mourut à Pérouſe le 18 février de l'an 1626, âgé de 80 ans. Il paſſe avec raiſon pour un des meilleurs Caſuiſtes de ſa Société. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jeſu.*

* COMITUS (François) de Palerme, étoit Docteur en Médecine & très-ſavant homme. Il vivoit vers l'an 1575. Depuis ſa mort on a publié un livre de ſa façon, intitulé, *De Morbis epidemicis qui Panormi vagabantur anno* 1575, *ſeu, De Peſte, ejuſque natura & præcautione Tractatus.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

COMIUS. *Voyez* COME, Seigneur d'Arras.

COMMANDERIE, Bénéfice des Chevaliers de Malte, & d'autres Ordres Militaires. Les principales Commanderies ſont pour les Chevaliers nobles de quatre races: il y en a d'autres pour les Servans d'armes, & pour les Chapelains. On appelle Commanderie *de Juſtice*, celle qu'un Chevalier obtient par droit d'ancienneté; & Commanderie *de Grace*, celle que le Grand-Maître, ou un Grand-Prieur, donne à tel qu'il lui plaît par une prééminence qui appartient à ſa dignité, ſuivant les Statuts de l'Ordre.

COMMANDIN (Fréderic) né à Urbin en Italie, en 1509 d'une famille noble, a été un des Savans du XVI ſiécle. Il avoit joint à une grande connoiſſance des Mathématiques, beaucoup d'habileté dans la Langue Gréque, ce qui le rendit très-propre à traduire en Latin les Mathematiciens Grecs. Auſſi en traduiſit-il pluſieurs qui ne l'étoient point encore. Il avoit étudié la Médecine à Padoue, & il ſe fit recevoir Docteur à Ferrare. Il abandonna cependant la Médecine, parce, diſoit-il, qu'elle étoit incertaine dans ſes principes & dangereuſe dans ſes expériences. Il ſe tourna du côté des Mathématiques. Il enſeigna les Fortifications & la Géographie à *Gui Ubaldo*, Duc d'Urbin, & les Mathématiques, à *François-Marie* ſon fils. Lorsque *Marcel Cervino* eut été fait Pape ſous le nom de Marcel II, il alla à Rome, fut bien reçu du Pontife avec lequel il étoit étroitement lié d'amitié, mais le Pape mourut avant que d'avoir établi Commandin. Ce Savant mourut en 1575, âgé de 66 ans. On l'enterra dans le tombeau de ſes ancêtres, & *Antoine Toronée* fit ſon Oraiſon funébre. Voici la liſte des Ouvrages que Commandin a traduits & commentez, *Archimedis circuli dimenſio*; *de Lineis ſpiralibus*; *Quadratura paraboles*; *de Conoidibus & Sphæroidibus*, à Veniſe, 1558, *in folio*; *Ejuſdem Archimedis, de iis qui vehuntur in aqua*, à Bologne, 1565, *in quarto*; *Apollonii Pergæi Conicorum libri quatuor, una cum Pappi Alexandrini Lemmatibus, & Commentariis Eutocii Aſcalonitæ*, &c. à Bologne, 1566, *in folio*; *Ptolomæi Planiſpharium*, à Veniſe, 1558, *in quarto*; *Ejuſdem de Analemmate liber*, à Rome, 1562, *in quarto*; *Elementa Euclidis*, à Péſaro, 1572, *in folio*; *Ariſtarchus, de magnitudinibus ac diſtantiis Solis & Lunæ*, à Péſaro, 1572, *in quarto*; *Hero, de ſpiritalibus*, à Urbin, 1575, *in quarto*; *Mahametes Bagdedinus de ſuperficierum diviſionibus*, à Péſaro, 1570, *in folio*; *Pappi Alexandrini Collectiones Mathematicæ*, à Péſaro, 1588, *in folio*, &c. Il a donné auſſi quelques livres de ſon cru, un Traité de *Centro gravitatis ſolidorum*, à Bologne, 1565, *in folio*; *Horologiorum deſcriptio*, à Rome, 1562. Il eut pour Diſciples *Bernardin Baldus*, & *Gui Ubaldus*, qui ont été d'excellens Auteurs. * De Thou, *Hiſt.* Voſſius, *de Scient. Mathem. ch.* 15. §. 1. *ch.* 16. §. 26. *ch.* 49. §. 23. *ch.* 65. §. 42. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 46. édit. de Hollande 1715. Bayle, *Dict. Critiq.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 6. *p.* 364.

COMMELIN (Jacques) frére de Jérôme Commelin, étoit natif de Gand. Il ſe retira à Embden en Allemagne, & publia quelques Poëſies en 1568. * Joſeph Scaliger, *in Not. ad Sen. Trag. & in Epiſt.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, &c.

COMMELIN (Jérôme) de Douay, célébre Imprimeur, & un des plus habiles dans cet Art, après Henri Etienne, vivoit dans le XVI ſiécle à Heidelberg, vers l'an 1560. Il étoit très-ſavant; & nous avons des Notes de ſa façon ſur divers Auteurs Grecs, comme, Héliodore, Apollodore, &c. Joſeph Scaliger avoue que les Lettres Gréques avoient beaucoup perdu par la mort de Jérôme Commelin. Il mourut en 1597. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 387. De Thou, *Hiſt.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 327. édit. de Hollande, 1715.

* COMMELIN (Iſaac) né à Amſterdam le 19 octobre 1598, y mourut le troiſiéme janvier 1676. Il a compoſé une grande partie de la Deſcription de la ville d'Amſterdam, & publié le *Livre des Placarts de Hollande*, en deux volumes *in folio*; *Les Voyages aux Indes Orientales*, en deux volumes *in quarto*; *La Vie des Princes d'Orange Guillaume* I, *Maurice, & Fréderic-Henri*, en deux volumes *in folio*. Il a auſſi traduit de François en Hollandois *le Guide de la France, de l'Eſpagne, de l'Italie*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Deſcr. d'Amſterdam.*

* COMMELIN (Jaques) frére cadet du précédent, naquit auſſi à Amſterdam. Il a laiſſé en manuſcrit pluſieurs Ouvrages qui ſont ſoigneuſement gardez par ſes héritiers, entre autres un qui a pour titre, *Hiſtoire de la ſource des troubles, diviſions & déplorables calamitez & déſolations des Guerres Civiles & inteſtines des Païs-Bas*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Deſcript. d'Amſterdam*, *p.* 866.

* COMMELIN (Jean) fils aîné d'Iſaac Commelin, naquit à Amſterdam le 23 juillet 1629. Il y exerça avec honneur la charge de Sénateur; & mourut en 1692. On a de lui en Hollandois, *les Heſpérides des Païs-Bas*; & en Latin, *Catalogus Plantarum indigenarum*; *Catalogus Horti Amſtelodamenſis*; *Hiſtoria Plantarum Horti Medici Amſtelodamenſis*; *Hortus Malabaricus* avec de ſavantes Notes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* COMMELIN (Gaſpard) fils d'Iſaac Commelin, naquit à Amſterdam le 28 février 1636, & y mourut en 1693. Il y a publiée la *Deſcription d'Amſterdam*, augmentée de pluſieurs piéces authentiques. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* COMMELIN (Jean) fils du précédent a été Profeſſeur en Médecine à Amſterdam. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

COMMENDO, petite ville d'Afrique, ſituée ſur la Côte d'Or entre le Cap-des trois Pointes, & S. George de la Mine. Cette ville donne le nom à un petit Royaume, dont elle eſt la capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

COMMENDON (Jean-François) Cardinal, né à Veniſe le 17 mars 1524, fils d'*Antoine*, qui fut Philoſophe & Médecin, & de *Laure* Barbarigo, fut élevé avec beaucoup de ſoin. A l'âge de dix ans, il compoſoit des vers Latins, même ſur le champ, & dès l'âge de quatorze ans, il alla étudier en Philoſophie & en Droit à Padoue, où ſon mérite naiſſant lui fit des amis illuſtres. En 1550, il fit un voyage à Rome, & le Pape Jules II, l'ayant connu par le moyen de l'Ambaſſadeur de Veniſe qui le lui préſenta, le mit au nombre de ſes Camériers. Ce Pape faiſoit alors bâtir une maiſon de plaiſance hors des murs de Rome, & ſouhaita qu'on fit des vers pour être gravez ſur des piéces de marbre d'une fontaine, où une Nymphe recueilloit les eaux pour les diſtribuer dans les jardins. Commendon compoſa quelques Epigrammes, qui convenoient très-bien au ſujet, & que le Pape préféra à toutes les autres. Il fit appeller Commendon, & après avoir reconnu ſon eſprit & ſa ſageſſe,

par

par diverſes queſtions qu'il lui avoit faites : ce jeune homme, dit-il, à ceux qui étoient auprès de lui, a trop de mérite pour demeurer plus long-tems inutile, & je remarque en lui de trop grandes qualitez pour ne l'employer qu'à faire des vers. Auſſi-tôt, Jules III l'envoya à Urbin, puis en Flandre, où il accompagna le Légat Jérôme Dandini, & de là en Angleterre. A peine étoit-il de retour à Rome, qu'il fut obligé de partir pour le Portugal. Il paſſa en ces occupations le reſte du Pontificat de Jules III, qui mourut en 1555. Marcel II & Paul IV l'eſtimérent beaucoup. Ce dernier lui donna un appartement dans ſon Palais, & le mit au nombre de ſes Miniſtres les plus confidens. Au commencement de ſon Pontificat, il le nomma à l'Evêché de Zante, & lui donna un Bénéfice conſidérable dans le diocèſe de Vérone. Quelque tems après, Commendon fut envoyé Nonce vers l'Empereur Charles-*Quint*, mais les affaires s'étant brouillées, il n'acheva pas ſon voyage. A ſon retour à Rome, Paul IV l'envoya à Veniſe, & à tous les Princes d'Italie, pour les exciter à ſe liguer avec lui. Ces emplois l'occupérent aſſez long-tems. Après la mort de Paul IV en 1559, Pie IV, qui lui ſuccéda, fit beaucoup de cas du mérite de Commendon, que Paul, prévenu par les Caraffes ſes neveux, avoit maltraité ſur la fin de ſon Pontificat. Il l'envoya en 1561, Nonce près de l'Empereur Ferdinand I, pour la célébration du Concile de Trente ; & de là il le fit paſſer chez les Princes Proteſtans. Commendon vint enſuite à Veniſe pour s'y délaſſer de tant de fatigues ; mais les Péres du Concile de Trente lui donnérent une nouvelle commiſſion, qui étoit la plus importante de ce tems-là. Ce fut de retourner en qualité de Nonce auprès du même Empereur pour l'inſtruire de l'état préſent du Concile & des affaires de l'Egliſe. Il fit ce voyage en peu de tems ; & peu après, le Pape l'obligea d'en entreprendre un autre en Pologne, & d'y réſider comme Nonce Apoſtolique, près du Roi Sigiſmond-Auguſte. Il s'y aquit beaucoup de réputation en réglant ſagement les affaires du Clergé, en s'oppoſant avec force aux deſſeins des Proteſtans, & en appaiſant, dans la Maiſon Royale même, des diviſions qui auroient pu avoir des ſuites fâcheuſes. Le Pape le fit Cardinal, à la ſollicitation de ſaint Charles Borromée ſon neveu, le douziéme mars de l'an 1565, qui étoit le 41 de l'âge de Commendon. Six mois après il vint en Allemagne, pour s'y trouver à la Diéte d'Ausbourg ; & en arrivant à Prague, il y apprit la mort du Pape. Pie V lui ſuccéda le ſeptiéme janvier 1566, & avant que de ſortir du Conclave, il fit expedier un Bref à Commendon, par lequel il lui ordonnoit d'aſſiſter en qualité de Légat à cette Diéte de l'Empire. Deux ans après il y retourna, & y agit avec ſon zéle ordinaire, pour la réforme du Clergé, & pour le bien de l'Egliſe. On doit à ſes ſoins la publication du Concile de Trente en Allemagne ; & ce fut encore lui qui porta l'Empereur Maximilien II à revoquer la permiſſion qu'il avoit donnée aux Luthériens de prêcher dans l'Autriche. Commendon fut auſſi Légat pour la Croiſade contre les Turcs en Allemagne & en Pologne, & ſe trouva en ce dernier Royaume à l'élection de Henri de France, Duc d'Anjou, qui fut depuis Roi de France ſous le nom de Henri III. Le Légat contribua à cette élection, & ce Prince ne manqua pas de reconnoiſſance. Grégoire XIII, qui avoit été élu Pape en 1572, après Pie V, ne rendit pas à Commendon toute la juſtice due à ſon mérite & à ſes ſervices ; car il ſouffrit que le Cardinal Farnéſe lui intentât procès, & l'abandonna à la haine de pluſieurs perſonnes de la faction de l'Empereur, qui ſe plaignoit de ce que Commendon avoit préféré les intérêts de la France aux ſiens, pour l'élection d'un Roi de Pologne. Mais les Cardinaux d'Eſt, de Médicis, Sforce, Urſin, Altemps, & quelques autres d'un mérite diſtingué, ſe déclarérent pour Commendon ; & lorſqu'ils virent le Pape Grégoire dangereuſement malade, ils réſolurent de le mettre en ſa place, tant par l'eſtime qu'ils avoient pour ſon mérite, qu'à la recommandation du Roi Henri III. En effet, l'affaire avoit été ſi bien concertée, que ſi le Pape fût mort, ce Cardinal auroit été élu. Mais Grégoire revint de ſa maladie ; & Commendon étant tombé dans un état très-fâcheux, ſe fit porter à Padoue, où il mourut le 25 décembre de l'an 1584, âgé de 60 ans. Antoine Maria Gratiani Evêque d'Amélia, compoſa en Latin la Vie de ce Cardinal. Séguin, Doyen de l'égliſe Royale de S. Germain étant à Rome, reçut cette Vie manuſcrite d'un Abbé de ſes amis, & étant de retour à Paris, il la fit imprimer en 1669. Depuis en 1671, M. Fléchier, Evêque de Nîmes, de l'Académie Françoiſe, nous en a donné une excellente Traduction en nôtre Langue.

COMMERCE dans les Indes Orientales. Les Juifs faiſoient ce Commerce par la Mer Rouge, & par le Détroit de *Babel-Mandel*. David fut le premier qui l'établit. Ce Prince par la conquête qu'il fit du Royaume d'Edom, II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 8. *v.* 14, ſe trouvant en poſſeſſion d'*Elath* & d'*Eſiongéber* ou *Oſiongaber*, deux villes qui en faiſoient partie, il comprit l'avantage qu'il pouvoit tirer de leur ſituation ſur la Mer Rouge, pour ce commerce, & il en profita habilement. L'Ecriture fait mention de deux endroits, *Ophir* & *Tarſis*, où les Juifs négocioient de ces deux villes. David tira un grand profit du premier ; car il eſt apparent que ces trois mille talens d'or d'Ophir que ce Prince donna pour l'embelliſſement du temple, comme il eſt rapporté, I. *Chron.* ou *Paralip.* *ch.* 29. *v.* 4, étoient de l'or qu'il avoit tiré d'Ophir par les flottes qu'il y avoit envoyées à diverſes repriſes. Il eſt parlé auparavant, *ch.* 22, de ce qu'il avoit réſervé des dépouilles de ſes ennemis, des tributs des Nations conquiſes, & des revenus de ſon Empire, ce qui monte à une ſomme prodigieuſe. Les trois mille talens d'or d'Ophir, qu'il y ajoûta, alloient encore au delà, & venoient de ce qu'il poſſédoit en propre, indépendamment de ce qui lui appartenoit en qualité de Roi. Il n'eſt pas poſſible de comprendre qu'il eût pu fournir de ſon propre fonds de ſi grands thréſors, ſi on ne ſuppoſe que le profit extraordinaire qu'il avoit fait dans ce commerce les avoit produits. Car l'or ſeul fait plus de vint & un millions de livres ſterling, outre les ſept mille talens d'argent affiné que David donna pour le même uſage.

Salomon continua, après la mort de ſon pére, le même Commerce

d'Ophir, d'où ſa flotte en un ſeul voyage lui apporta quatre-cent cinquante talens d'or, II. *Chron.* ou *Paralip.* *ch.* 8. *v.* 18. Si ce Prince aquit en un ſeul voyage une ſomme ſi conſidérable, on ne doit pas être ſurpris que David eût pu accumuler de ſi grands thréſors dans les divers voyages que firent ſes flottes en Ophir, depuis le tems qu'il conquit l'Idumée juſques à ſa mort, ce qui va du moins à vint-cinq ans. Il eſt vrai que Salomon augmenta beaucoup ce Commerce, tant par ſa profonde ſageſſe, que par l'application particuliére qu'il y donna. Cela lui fut d'autant plus facile, que ſon régne ne fut pas agité de guerres comme celui de ſon pere. Il alla en perſonne à Elath & à Eſiongeber : il y fit conſtruire des vaiſſeaux : il fit fortifier ces deux Ports, & il donna ordre à toutes les autres choſes qui étoient néceſſaires, non ſeulement pour continuer avec ſuccès ce commerce en Ophir, mais pour l'étendre dans tous les autres lieux vers leſquels la mer, ſur laquelle ces deux ports étoient ſituez, leur ouvroit un paſſage.

Son principal ſoin fut de fournir ces deux villes d'Habitans propres à ſeconder ſes deſſeins. Dans cette vue, il y fit venir des endroits maritimes de la Paleſtine autant de gens de mer qu'il lui fut poſſible, & ſur tout des Tyriens, dont *Hiram* Roi de Tyr, ſon ami & ſon allié lui fournit un grand nombre. Ce fut de ces derniers qu'il tira le plus de ſervice. Comme les Tyriens étoient dès lors, comme ils le furent depuis pendant pluſieurs ſiécles, les plus habiles & les plus expérimentez de tous les hommes dans la Marine, il n'y en avoit point qui fuſſent plus capables de conduire les flottes de Salomon dans des voyages de long cours. Mais comme dans ce tems-là l'uſage de la Bouſſole n'étoit pas encore connu, on ne navigeoit qu'en ſuivant les côtes, de ſorte qu'on mettoit ſouvent trois ans à un voyage, qu'on peut faire aujourd'hui en moins de trois mois. Cependant ce Commerce réüſſit ſi bien, & fut porté ſi loin par la ſage conduite de Salomon, qu'il attira par ce moyen dans ces deux ports, & de là à Jéruſalem, tout le Commerce d'Afrique, d'Arabie, de Perſe & des Indes.

Ce fut là la principale ſource des richeſſes immenſes qu'il aquit, & en quoi il ſurpaſſa, auſſi-bien qu'en ſageſſe, tous les autres Rois ſes contemporains, ayant rendu l'argent ſi commun à Jéruſalem, qu'on n'en faiſoit pas plus de cas que du pavé des rues.

Après la diviſion du Royaume, les Rois de la Maiſon de David, à qui l'Idumée étoit reſtée en partage, continuérent ce négoce de ces deux ports & ſur tout d'Eſiongeber, dont ils ſe ſervirent principalement, juſqu'au tems de *Joſaphat*. Mais une flotte que ce Roi de Juda y avoit équipée pour Ophir, conjointement avec Achazja ou Ochoſias, Roi d'Iſraël, y ayant péri, ce port perdit ſa réputation. Il y avoit à ſon entrée, une chaîne de rochers contre leſquels cette flotte ſortant du port fut pouſſée & miſe en piéces, par un coup de vent que Dieu fit élever ſubitement pour punir ce Prince de ſon aſſociation avec un Roi Idolâtre. Pour prevenir un pareil accident, les vaiſſeaux du Roi furent tranſportez à Elath, d'où Joſaphat fit partir l'année d'après une autre flotte pour Ophir. Car comme l'Ecriture nous parle ailleurs d'une flotte que ce Prince équippa pour Ophir, dans laquelle il ne voulut pas qu'Achazja eût aucune *part*, il s'enſuit évidemment qu'il équippa deux flottes, l'une conjointement avec ce Roi d'Iſraël, & l'autre ſans lui.

C'eſt ainſi que cette affaire fut conduite & continuée depuis le régne de David juſqu'à la mort de Joſaphat. Juſques-là les Rois de Juda demeurérent en poſſeſſion de l'Idumée, qu'ils gouvernoient par leurs Lieutenants ou Vicerois. Mais *Joram* ayant ſuccédé à ſon pére Joſaphat, & Dieu pour le punir de ſes déréglemens l'ayant privé de ſa protection, *Eſaü*, conformément à la prédiction d'Iſaac, *Genéſe*, *ch.* 27. *v.* 40, *briſa de deſſus ſon cou le joug de Jacob*, après lui avoir été aſſujetti, pendant pluſieurs générations, ſavoir depuis le tems de David juſques alors. Car comme Joram s'étoit revolté contre Dieu, les Iduméens ſe révoltérent auſſi contre lui, II. ou IV. *Rois*, *ch.* 8. *v.* 22. Ils chaſſérent ſes Vicerois, ils ſe choiſirent un Roi de leur Nation, & ſous ſa conduite ils recouvrérent ſi bien leur ancienne liberté, qu'ils ne furent plus ſoumis aux Rois de Juda.

Depuis ce tems-là, le commerce des Juifs par la Mer Rouge fut interrompu, juſqu'au régne d'*Amaſias*. Ce Roi de Juda ayant repris Elath dès le commencement de ſon régne, II. ou IV. *Rois*, *ch.* 14. *v.* 22, le fortifia de nouveau, en chaſſa les Iduméens, la peupla de ſes propres Sujets, & y rétablit l'ancien Commerce qui continua juſqu'au régne d'Achaz. Mais *Reſin*, Roi de Damas, ayant abattu le Royaume de Juda, ſe ſaiſit d'Elath, II. ou IV. *Rois*, *ch.* 6. *v.* 6, d'où il chaſſa les Juifs & mit des Syriens en leur place, dans la vue de s'approprier tout le profit du Commerce de la Mer du midi, que les Rois de Juda avoient tiré juſques là, à la faveur de ce port. Mais l'année d'après *Tiglath Piléſer* ayant vaincu Reſin & ſubjugué ſes Etats, il s'empara d'Elath comme d'une dépendance de ſa conquête, & en transféra tout le Commerce aux Aſſyriens, ſans avoir aucun égard aux juſtes prétentions qu'y avoit Achaz, ſon ami & ſon allié. Par là les Juifs furent privez du grand profit qu'ils avoient tiré juſques alors de ce trafic ; ce qui diminuoit beaucoup leur opulence. Car quoiqu'ils ne l'euſſent pas toujours ſoutenu avec le même ſuccès que du tems de Salomon, il n'avoit pas laiſſé de leur être très-avantageux tant qu'ils en avoient été les maîtres, parce qu'il comprenoit tout le négoce des Indes, de Perſe, d'Afrique & d'Arabie, qui ſe faiſoit par la Mer Rouge. Mais depuis qu'ils en furent dépoſſédez par Reſin, ils n'y eurent plus de part. Depuis ce tems-là les marchandiſes qui venoient par cette voye, ne furent plus transportées à Jéruſalem, mais en d'autres lieux.

On ne ſait pas où les Syriens établirent leur principale foire, tandis que le Commerce fut entre leurs mains. On trouve ſeulement que les Syriens s'en étant entiérement emparez, ils faiſoient venir, par *Rhinocorura*, ville maritime ſituée entre l'Egypte & la Paleſtine, leurs marchandiſes à Tyr, d'où ils les diſtribuoient dans tout l'Occident. Ce négoce enrichit extrémement les Tyriens ſous l'Empire des Perſes, par la faveur & la protection deſquels ils en furent pleinement en poſſeſſion. Mais lorſque les Ptolomées ſe furent rendus maîtres de l'Egypte, ils attirérent bien-tôt ce trafic dans leur

Royau-

Royaume, en bâtiſſant *Bérénice*, *Myos-Hormos*, & d'autres ports ſur la côte occidentale de la Mer Rouge qui tenoit à l'Egypte, (car Elath & Eſiongéber étoient ſur le bord oppoſé) & envoyant de là des flottes dans tous les lieux où les Tyriens négocioient du port d'Elath. Ils établirent leur principale foire à *Alexandrie*, qui devint par là la ville la plus marchande de l'Univers, ce qui dura pendant pluſieurs ſiécles. Les Hiſtoriens aſſurent que le ſeul produit des droits d'entrée & de ſortie ſur les marchandiſes qui entroient dans les douanes d'Alexandrie, montoit chaque année à plus de trente millions de livres argent de France. Auguſte ayant réduit l'Egypte en province Romaine, s'attacha à faire fleurir le négoce d'Alexandrie où tout abordoit en abondance; de ſorte que l'Hiſtorien Joſéphe aſſure qu'Alexandrie apportoit plus au threſor de Rome en un mois que toute l'Egypte en un an. Cependant ſelon le calcul de Pline les profits du Commerce de l'Egypte montoient chaque année pour Rome à cent vint-cinq millions d'écus. Ce fut alors que le Sénat de Rome établit des Colléges pour le Négoce, & des loix en adoptant celles des Rhodiens. Alexandrie tomba par rapport au négoce, lorſque les Sarrazins s'en emparérent ſous l'Empire d'Héraclius. Et quoiqu'elle reprit quelque vigueur ſous les *Soudans*, elle fut toujours dans la ſuite fort éloignée de ſa premiére ſplendeur. C'eſt par la voye de la Mer Rouge & par l'embouchure du Nil, que ſe fit tout le Commerce que les païs occidentaux eurent avec la Perſe, les Indes, l'Arabie & les côtes Orientales d'Afrique, juſques à ce que (il y a un peu plus de deux cens ans, en l'an de J. C. 1497) on eut découvert une route pour aller aux Indes, en doublant le *Cap de Bonne Eſpérance*. Les Portugais qui firent cette découverte, furent pendant quelque tems les maîtres du Commerce, lequel eſt tombé preſque entiérement entre les mains des Anglois & des Hollandois. * Prideaux, *Hiſt. des Juifs, tome 1. p. 8. &c.* Savary, *Préface du Dict. du Commerce.*

COMMERCE ou NÉGOCE. Il ſe fait dans le Royaume, dans les païs Etrangers & ſur Mer. Ce puiſſant moyen d'enrichir les Etats, a été l'objet & l'application de la plupart des Rois, des Princes ſouverains, & des Républiques. Sous la premiére race des Rois de France, qui a duré depuis l'an 418 juſqu'en 751, on ne voit point quel étoit l'état du Commerce, parce que ces Rois ne s'appliquant qu'à faire des conquêtes, s'adonnoient plutôt à la profeſſion des armes, qu'à enrichir le Royaume, par le trafic & la communication avec les Etrangers. Charlemagne, ſecond Roi de la deuxiéme race, qui fut nommée *des Carlovingiens*, voulant faire fleurir le Commerce, créa la charge de Roi des Merciers, pour avoir l'inſpection, & l'intendance ſur les Marchands Merciers, dans l'étendue de tout le Royaume. Cet Officier qui étoit fort conſidérable, avoit pouvoir de donner des lettres de Chevalerie aux Marchands Merciers, & exerçoit ſa juriſdiction par des Lieutenants dans toutes les provinces, & dans les villes principales du Royaume. Il n'y avoit alors que les Merciers qui fiſſent le Commerce de toutes ſortes de marchandiſes; & comme ils ne faiſoient aucun ouvrage de leurs mains, le Roi des Merciers les recevoit avec ces paroles, *Nous avons noblement reçu Chevalier* un tel. Le Grand Chambrier qui étoit un Officier de la Couronne, & qui avoit déja juriſdiction ſur les Arts & les Manufactures, fut établi en la place du Roi des Merciers, par François I, en 1544. Ce Pére des Lettres & des Arts a été le premier des Rois de France, qui a formé le deſſein de porter le Commerce de France ſur la mer par des voyages de long cours, dans tous les lieux les plus éloignez de la terre. Ce fut par les ordres qu'il donna à l'Amiral Chabot, que l'on découvrit depuis le Cap Breton juſqu'à la Floride & à la Virginie; comme auſſi le Maragnan & le Canada en Amérique. Il avoit réſolu de faire équiper des vaiſſeaux pour aller dans les Indes Orientales; mais ce grand deſſein ne put être exécuté, à cauſe des guerres qu'il eut contre l'Empereur Charles-*Quint*. Charles, Duc d'Orléans, fils de François I, & qui avoit été choiſi pour grand Chambrier de France, étant mort en 1545, ce Prince ſupprima cet Office de la Couronne, & rétablit celui de Roi des Merciers, qui ſubſiſta juſqu'en l'année 1597, que Henri *le Grand* l'abolit, pour prendre lui-même le ſoin du Commerce. Ce fut lui qui établit une Manufacture de tapiſſerie de haute liſſe aux Gobelins, au Fauxbourg-Saint-Marcel à Paris; une autre de tapiſſerie de cuir doré, au Fauxbourg Saint-Honoré, & au Fauxbourg Saint-Jacques; les moulins d'Etampes pour fendre & couper le fer; la Manufacture des toiles & brocards d'or & d'argent, à la place Royale; celle des gaſes & toiles claires, à Mante ſur Seine; des poteries & vaſes de fayence à Paris, à Nevers, & à Briſambourg en Saintonge; des verreries de cryſtal imité ſur celui de Veniſe, à Paris & à Nevers, & pluſieurs autres. Ce Prince inſtitua auſſi une Chambre ou Conſeil de Commerce, compoſé d'Officiers tirez du Parlement, de la Chambre des Comptes, & de la Cour des Aides, où toutes les choſes concernant le Commerce étoient décidées. En 1607, il créa un Officier de Maître Viſiteur, & général Réformateur des marchandiſes pour avoir l'œil ſur toutes les manufactures, qui faiſoient la principale partie du Commerce. Louïs XIII, voulant augmenter le Commerce de mer, donna la charge de Grand-Maître & de Sur-Intendant général de la Navigation & Commerce, au Cardinal de Richelieu, qui fit pluſieurs Compagnies de Négocians, pour faire réüſſir ce deſſein. En 1626, le même Roi établit un Conſeil pour le Commerce, compoſé de quatre Conſeillers d'Etat, & de trois Maîtres des Requêtes, où préſidoit le Sur-Intendant de la Navigation. Le Roi Louïs XIV a joint à ſes conquêtes, l'abondance & la richeſſe de ſon Royaume, & a fait fleurir le Commerce des François dans toutes les parties du monde, à quoi les ſoins de M. Colbert ont beaucoup contribué. *Voyez* COMPAGNIE. * *Mémoires Hiſtoriques.*

COMMERCY, petite ville de Bar en Lorraine, capitale d'une Seigneurie de même nom, & ſituée ſur la Meuſe, à deux ou trois lieues au deſſus de S. Mihel, & à quatre de Toul du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

COMMINES, bourg de Flandre avec un bon château, a donné ſon nom à la famille de Commines. Ce bourg eſt aſſez près de Meſſines ſur le Lis, au nord de Lille tirant vers l'oueſt, à la diſtance de deux lieues & demie. Il a donné la naiſſance au célébre Philippe de Commines qui fait le ſujet de l'article ſuivant.

COMMINES, (Philippe de) Seigneur d'Argenton, Hiſtorien, étoit Flamand, & ſortoit d'une maiſon noble. Il paſſa environ huit ans à la Cour de Charles *le Hardi*, Duc de Bourgogne, Comte de Flandre, & fut eſtimé comme un homme rare & d'un grand jugement. En 1472, il s'attacha à Louïs XI, Roi de France qui n'épargnoit rien pour attirer à ſa Cour ceux qu'il jugeoit être trop utiles aux autres Princes. Les Hiſtoriens qui croyent avoir le mieux pénétré les véritables motifs qui firent changer de Maître à Commines, diſent que ſon pere *Jean* de Commines, Sénéchal de Poitou, étant mort redevable de deux mille florins du Rhin au Duc Philippe *le Bon*, les Receveurs du Domaine de ce Prince ſaiſirent ſes biens; que ſon fils fut contraint de ſubſiſter aux dépens d'autrui, juſqu'à ce que Philippe *le Bon* lui permit l'an 1464, de recevoir les fruits de ſa Terre de Renuſcure, à condition d'en rendre compte; que Charles ſucceſſeur de Philippe *le Bon*, lui remit trois ans après, une partie de ce qu'il devoit; mais que Commines avoit perdu l'eſpérance de s'aquitter du reſte, à cauſe de la dépenſe continuelle qu'il étoit obligé de faire. Louïs XI lui offrit beaucoup plus de biens & de charges, qu'il n'en quittoit, & lui fit abandonner le Duc de Bourgogne en 1472. Si le motif de ſa retraite eût été honnête, ſans doute qu'il l'eût expliqué, lui qui a ſi bien raiſonné ſur toutes choſes. Quoiqu'il en ſoit, il fut conſidéré comme régnicole, depuis qu'il ſe fut allié à la Maiſon des Comtes de Monſoreau en Anjou, par ſon mariage avec *Héléne* de Chambes ou de Chambres de cette Maiſon, qui lui apporta les belles terres d'Argenton, de Coppoux, de Briſſou, de Villautrois, de Gourgue, de Buignon, de Souveigne, de Vauzelle, de la Carrie, & de la Châtellenie des Mottes. Le Roi le fit Chambellan, & vécut avec lui en une ſi grande familiarité, qu'ils couchoient ſouvent enſemble. Commines avoit très-bon air, étoit de la plus riche taille, & étoit bien fait à proportion. Il avoit tant de preſence d'eſprit, & la nature lui avoit donné une ſi prodigieuſe mémoire, qu'il dictoit ſouvent à quatre Sécretaires en même tems, des lettres ſur les affaires d'Etat les plus délicates, ſans appréhender de ſe méprendre. Il parloit diverſes Langues, & ſur tout le François, l'Eſpagnol & l'Allemand, mais il n'entendoit pas trop bien le Latin. Cela ne l'empêcha pas d'aimer les Gens doctes, & d'écrire en notre Langue l'Hiſtoire de ſon tems. Il exécuta heureuſement ce deſſein; & ſon Ouvrage, qui contient ce qui s'eſt paſſé durant 34 ans, ſous les Rois Louïs XI, & Charles VIII, a mérité l'éloge de tous les Savans, ſur tout de Juſte-Lipſe, qui a jugé ce Philippe digne des Alexandres. Cet Ouvrage a été traduit en Latin par Sleidan, en Italien & en Allemand. Nous avons auſſi diverſes éditions de cette Hiſtoire, entre autres celle de Godefroi, avec des Notes. Au reſte Commines, que Louïs XI avoit fait ſon Chambellan & Sénéchal de Poitou, & qu'il avoit employé en diverſes négociations, ne fut pas toûjours en faveur. On l'accuſa de trahiſon, & on l'arrêta ſous Charles VIII, pour avoir favoriſé le parti de Louïs, Duc d'Orléans, qui fut Roi dans la ſuite ſous le nom de Louïs XII. Commines fut d'abord conduit à Loches, où il demeura huit mois dans une cage de fer à ſouffrir des peines incroyables: de là il fut transféré dans la priſon des Tournelles à Paris. Il y demeura 18 mois avant que ſa femme pût obtenir qu'on lui donnât des Commiſſaires pour lui faire ſon procès. Enfin il répondit avec tant d'eſprit, d'ordre, de netteté & de vigueur, qu'il fut abſous de tous les crimes qu'on lui impoſoit. Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que le Duc d'Orléans, qui fut depuis Louïs XII, pour lequel il s'étoit attiré une ſi fâcheuſe affaire, ne fit non ſeulement rien pour lui, dans ſa longue détention, mais encore ne penſa pas à lui, lorſqu'il fut parvenu à la Couronne. Commines accompagna Charles VIII, dans ſa conquête de Naples, & ce Prince lui en confia les quatre plus grandes négociations. Il n'eſt pas poſſible, dit un Moderne, de ſavoir, à dix ans près, le le tems auquel il mourut. Cet Auteur blâme également tous ceux qui ont fixé l'année de cette mort; en attendant néanmoins qu'il nous en donne plus de certitude, nous dirons que Commines finit ſes jours en ſa maiſon d'Argenton en Poitou le 17 octobre de l'an 1509, à l'âge de 64 ans, & qu'il fut enterré dans l'égliſe des Auguſtins de Paris, où il avoit fait bâtir une chapelle. Sa femme eſt dans le même lieu, avec ſa fille unique *Jeanne* de Commines, mariée à *René* de Broſſe, dit de Bretagne, Comte de Penthiévre. Philippe de Commines avoit fait mettre un rébus ſur la porte de la chapelle à la mode de ſon tems: c'étoit un globe impérial avec un chou cabus, pour dire que *le monde n'eſt qu'abus*. Il avoit pris pour deviſe ces paroles de l'Ecriture. *Qui non laborat non manducet.* Il diſoit ordinairement pendant ſa priſon, qu'il étoit venu à la grande mer, & qu'il avoit été englouti par la tempête. * Juſte-Lipſe, *in Notit. ad l. 1. Polit.* Marchantius, *Comment. Fland. l. 1.* Le Mire, *in Elog. Belg.* Scévole de Sainte-Marthe, *Elog. liv. 1.* Valere André, *Biblioth. Belgica, p. 771.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* La Croix-du-Maine, *Biblioth. Françoiſe.* Du Chêne, *Hiſt.*

COMMIRE, (Jean) Jéſuite, naquit à Amboiſe l'an 1625, & ſes Ecrits le rendirent célébre parmi les Gens de Lettres de ſon tems. La nature lui avoit donné un eſprit également éclairé & ſolide, & la lecture aſſidue des meilleurs Auteurs de l'Antiquité, répandit ſur ſon ſtyle une aménité & une abondance qu'on ne peut s'empêcher d'admirer dans ſes Ouvrages. Peut-être, depuis le ſiécle d'Auguſte, perſonne n'a-t'il mieux pris le génie de la Poëſie Lyrique. Dans ſes Odes on voit des penſées ſublimes, des images vives, une élocution pure, un arrangement noble & harmonieux qu'on n'avoit guéres trouvé depuis Horace. Il étoit encore ſingulier dans la maniére de narrer les fables. Il ſembloit avoir emprunté de Phédre, la pureté de la Langue Romaine, & cette naïveté élégante, qui fait le caractére de ces ſortes d'Ouvrages. Juſques dans ſes moindres piéces on découvre un goût d'antiquité, qui le rapproche beaucoup des Ecrivains de la belle Latinité. Quoique ſon atrait naturel fût pour les Belles Lettres; il ne laiſſa pas d'enſei-

guer pendant pluſieurs années la Théologie, & de ſe donner auſſi avec fruit à la direction. Tout cela fut ſoutenu d'une vraye & ſolide piété, jointe à beaucoup de franchiſe & de probité, qui l'empêchoient de ſe mêler des affaires du monde, & qui le firent eſtimer comme un véritablement bon Religieux tant qu'il vécut. Le P. Commire mourut à Paris le 25 décembre 1702. Ses Poëſies Latines, qui compoſent un volume, furent imprimées pluſieurs fois pendant ſa vie. On a auſſi donné ſes Oeuvres poſthumes. * Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes modernes*, édit. de Paris, *in douze* 1688: ou *tome* 4. *partie* 2. *p*. 484. *n*. 1538. édit. d'Amſterdam, 1725.

COMMODE, ou L. AURE'LIUS COMMODUS ANTONINUS, fils d'Antonin *le Philoſophe*, & de Fauſtine, naquit le 31 août l'an 161, ſous le conſulat de ſon pére & de ſon oncle. Outre les noms de L. Ælius Aurélius Commodus, on lui donna auſſi quelquefois celui de Marcus au lieu de Lucius. Après la mort de ſon pére, il porta auſſi celui d'Antonin. Il étoit très-bien fait de corps, mais ſon eſprit étoit inconſtant, ſon naturel fier, cruel, & porté à toutes ſortes de débauches. Dès l'âge de douze ans il donna un échantillon de ſa cruauté, en voulant que l'on jettât au feu un homme qui étoit chargé de faire chauffer l'eau des bains où il avoit coutume d'aller, ſous prétexte que celle dont il ſe ſervoit étoit trop tiéde. Il fut proclamé Empereur après que ſon pére fut mort en Allemagne le 17 mars de l'an 180. Il avoit eu pour Précepteurs Onéſicrite, Atteius & Antiſtius. Des Philoſophes également ſages & ſavans prirent ſoin de ſes mœurs; mais la malignité de ſon penchant l'emporta ſur l'éducation. Sa cruauté & ſes débauches, ſi oppoſées à la clémence & à la ſobriété du ſage Marc-Aurèle, firent croire qu'il n'étoit pas ſon fils légitime, & que ſa femme l'avoit eu d'un Gladiateur qu'elle aimoit: auſſi imita-t'il le libertinage de ſa mére Fauſtine. Rome vit en ſa perſonne un ſecond Néron, qui n'eut ni piété pour ſes Dieux, ni reſpect pour les loix de la nature les plus inviolables, ni reconnoiſſance ni fidélité pour ſes amis, ni égard pour l'innocence & pour le mérite. Les Miniſtres d'un Prince ſi vicieux firent des maux incroyables. Commode voulut paſſer pour Hercule, & ſe montra au peuple avec la peau de lion & la maſſue. Il quitta le nom de fils de Marc-Aurèle, pour ſe dire *Hercule fils de Jupiter*. Il demanda des autels & des ſacrifices & il en reçut du Sénat, qui aima mieux flater ſon impiété, que d'irriter ſa fureur. Les Chrétiens furent tourmentez, pour n'avoir pas voulu obéir à la même loi. Sur les moindres prétextes faux ou véritables, il faiſoit mourir une infinité de Sénateurs Romains, d'hommes conſulaires, & de principaux Officiers; & lorſqu'il manquoit de prétexte pour ſe défaire de ceux qu'il haïſſoit, ou qu'il craignoit, il feignoit des conjurations imaginaires contre ſa perſonne; afin que ſur ces accuſations en l'air il les pût faire punir comme criminels. Après avoir fait mourir les plus illuſtres Sénateurs, il corrompit ſes ſœurs par des inceſtes déteſtables, & donna le nom de ſa mére à l'une des trois cens concubines qu'il entretenoit, avec autant de garçons, pour ſervir à ſes voluptez. Il ne donnoit les gouvernemens des provinces qu'aux perſonnes les plus indignes: il prenoit plaiſir à égorger les plus innocentes, & ne manquoit jamais de ſe trouver au combat des Gladiateurs & des bêtes. Il vouloit que toute la terre fût témoin de ſon adreſſe, non à bien gouverner les Etats, ni à conduire ſes armées; mais à égorger une infinité de lions, de tigres & de léopards, & à faire le métier de Gladiateur. Ayant conçu le deſſein de ſe défaire de Martia, qu'il entretenoit comme ſa femme, de Lætus Capitaine de ſes Gardes, & d'Electus ſon Grand Chambellan, il fut prévenu par ceux mêmes qu'il deſtinoit à la mort. Martia lui préſenta, au ſortir du bain, du vin où elle avoit mêlé du poiſon fort violent; & parce qu'il n'opéroit pas aſſez promptement, on le fit étrangler par un Athléte nommé Narciſſe, avec lequel il s'exerçoit quelquefois à la lute. Il mourut le dernier jour de l'an 192, dans le Palais appellé Vectile ſur le Mont Cœlius, à l'âge de 31 ans, quatre mois, après un régne de douze ans, neuf mois & quatorze jours. Les Hiſtoriens remarquent qu'il étoit ſi craintif & ſi ſoupçonneux, qu'il n'oſoit ſe fier à un Barbier pour ſe raſer, mais qu'il ſe brûloit lui même la barbe. * Lampridius, *dans ſa Vie*. Eutrope, *l*. 8. *Hiſt. Rom*. Onuphre, *dans ſa Chron. &c.*

COMMODIANUS, Auteur Chrétien, qui a vécu au commencement du quatriéme ſiécle, du tems du Pape ſaint Sylveſtre. Il s'appelle lui même Commodianus, & par alluſion Gazæus, & ſe donne la qualité de *Mendiant de J. C.* Il dit qu'il avoit été engagé dans les erreurs des Payens, & qu'il s'étoit converti en liſant la Loi des Chrétiens. Il a fait un Ouvrage intitulé *Inſtructions*, compoſé en façon de vers, dans leſquels il n'a gardé ni meſure, ni cadence, & a ſeulement obſervé, que chaque ligne comprît un ſens achevé, & qu'elle commençât par acroſtiche; en ſorte que toutes les lettres du titre de chaque ſtrophe ſe trouvent de ſuite au commencement de chaque vers, & qu'en prenant les premiéres lettres des vers on trouve le titre entier. Il y combat les Payens & les Juifs, & y donne d'excellentes inſtructions aux Chrétiens Catéchuménes, fidéles & pénitens. Le ſtyle de ſon Ouvrage eſt dur, mais la morale en eſt excellente. Il porte les hommes à embraſſer une pauvreté volontaire. Il n'y a parmi les Anciens que Gennade qui ait parlé de cet Auteur & de ſon Ouvrage, & le Pape Gélaſe qui le met au rang des livres Apocryphes, peut-être parce qu'il ſuit l'opinion de Papias, de Tertullien & de Lactance, ſur le régne de mille ans. Cet Ouvrage a été longtems dans l'obſcurité. Le P. Sirmond l'ayant trouvé dans un ancien manuſcrit, M. Rigault ſe ſervit de ſa copie pour le donner au public en 1650. On ne peut douter que ce ne ſoit un ancien Ouvrage. * Gennade, *de Script. Eccleſ.* Gélaſe, *in Decreto de Apocryph.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles.*

COMMOTA, ou COMETHAU, petite ville de Bohéme, dans le Cercle de Saltz, entre la ville de ce nom, & celle de Chemnitz en Miſnie, à trois lieues de la premiére & à dix de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

COMMUNICANTS, Secte d'Anabaptiſtes dans le XVI ſiécle, furent ainſi nommez à cauſe de la communauté de femmes & d'enfans, qu'ils pratiquoient avec une brutalité extrême, à l'exemple des Nicolaïtes. * Pratéole, *V. Comm.* Sanderus, *Hær.* 198. Gautier, *dans ſa Chron. XVI ſiécle.*

COMNE'NE, illuſtre famille dans l'Empire de Conſtantinople qui commença à y paroître avec éclat dans le XI ſiécle. ISAAC Comnéne eſt le premier de cette famille, qui y fit entrer la dignité impériale. Il parvint par brigues à l'Empire en 1057; & dès 1059, il en étoit dégoûté. Ce qu'il y eut de ſingulier, fut que Jean ſon frére refuſa de lui ſuccéder. Son refus fit rentrer les Comnénes dans l'état privé, mais ils n'y demeurérent pas longtems. ALEXIS Comnéne devint Empereur le premier avril 1081. JEAN ſon fils lui ſuccéda en 1118, & eut pour ſucceſſeur EMANUEL ou MANUEL ſon ſecond fils en 1143. Celui-ci eſt très-célébre dans l'Hiſtoire des Croiſades. Il laiſſa l'Empire à ALEXIS Comnéne ſon fils en 1180; mais après Alexis II, ce fut un petit-fils d'Alexis I, de la branche cadette, nommé *Andronique*, qui ſe mit en poſſeſſion de la dignité impériale en 1183. Après quoi il n'y eut plus d'Empereurs de cette famille, qui ne laiſſa pas que de demeurer très-conſidérable. Une autre branche des Comnénes alla s'établir à Trébiſonde, & y forma un nouvel Etat, qu'on appella Empire, & qui fut enfin détruit par les Turcs. * *Voyez* les articles des Empereurs qu'on a nommez.

COMO. *Cherchez* COME.

COMORE, ville. *Voyez* KOMORE.

COMORIN, (le Cap Comorin) c'eſt préciſément la pointe méridionale de la montagne de Gate, & de la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. Il eſt tourné vers les iſles Maldives, & éloigné environ de quarante lieues de l'iſle de Ceilan, du côté du couchant, * Maty, *Dict. Géogr.*

COMORRE (les Iſles de) *Voyez* MAYOTE.

COMOTAY, ville de la preſqu'iſle de l'Inde delà le Gange, ſituée ſur la riviére de Cior, au couchant de Boldia, & capitale du Royaume de Comotay, qui eſt aux confins du Mogoliſtan. * Maty, *Dict. Géogr.*

COMPAGNIE *des Indes Orientales.* Elle fut établie en France l'an 1664. pour faire commerce dans les Indes Orientales. La Chambre ou Direction générale des affaires de cette Société, ſe tient à Paris, & eſt compoſée de 21 Directeurs, 12 de la ville de Paris, & neuf des provinces: & il y a des Chambres de direction particuliéres de cette Compagnie dans les autres villes du Royaume. Cette Compagnie a le privilége de pouvoir négocier ſeule, à l'excluſion des autres Sujets du Roi, depuis le Cap de Bonne-Eſpérance, juſques dans la Mer Orientale, pour le tems de cinquante années; & le Roi lui a accordé la propriété & la ſeigneurie de toutes les terres & iſles qu'elle pourra conquérir ſur les ennemis de ſa Majeſté, ou qu'elle pourra occuper. Elle lui a auſſi donné l'Iſle de Madagaſcar ou de Saint-Laurent. Les marchandiſes que cette Compagnie fait venir des Indes, ſont l'or & la ſoye, la canelle, le poivre, le gingembre, la muſcade, les toiles de coton, la ouate, la porcelaine, les bois propres à la teinture, l'ivoire, l'encens, le bézoar, &c. Les Portugais firent les premiers commerce dans les Etats & provinces de l'Orient, vers l'an 1498, au même tems que les Eſpagnols s'emparoient des nouvelles terres du côté de l'Occident; ce qui donna lieu à ce fameux partage fait par le Pape Alexandre VI, qui tirant une ligne imaginaire d'un Pole à l'autre, laquelle devoit paſſer à cent lieues des Açores, ajugeoit au Roi de Caſtille tout ce qui étoit à l'Occident de cette ligne, & au Roi de Portugal ce qui étoit à l'Orient. Il ſe forma en Hollande, l'an 1595, une Compagnie des Indes Orientales, dont nous parlerons plus bas. Les Anglois établirent auſſi une Compagnie à Londres en 1600. Les Danois font leur commerce ordinairement dans le Golfe de Bengale, ſur les côtes du Pégu & dans quelques iſles du Sud. Le fameux Guſtave Adolphe, Roi de Suéde projettoit de faire une Compagnie en Suéde pour cette grande navigation, vers l'an 1626, mais la guerre d'Allemagne l'empêcha d'exécuter ſon deſſein. * *Mémoires Hiſt.*

COMPAGNIE *des Indes Occidentales.* En 1664, le Roi de France établit à Paris une Compagnie pour faire le commerce des Indes Occidentales, ou de l'Amérique, dans l'étendue des païs de la Terre-Ferme, depuis la riviére des Amazones juſqu'à celle d'Orénoque, & aux Iſles Antilles, poſſédées par les François; & dans le Canada, l'Acadie, les Iſles de Terre-Neuve, & autres iſles de la Terre-Ferme, depuis le Nord du païs de Canada, juſqu'à la Virginie & à la Floride, comme auſſi dans la côte de l'Afrique, depuis le Cap Vert juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance. * *Mémoires Hiſt.*

COMPAGNIE *du Levant.* La Société de quelques particuliers en France étant finie en 1669, le Roi permit l'établiſſement d'une nouvelle Compagnie en 1670, pour le Commerce du Levant, c'eſt à dire, de la Mer Méditerranée & des païs qui y confinent. * *Mémoires Hiſt.*

COMPAGNIE *du Nord.* Elle fut établie en France l'an 1669, pour faire commerce dans le païs de Zélande, Hollande, côtes d'Allemagne, Danemarck, Mer Baltique, Suéde, Norvége, Moſcovie, & autres païs vers le Septentrion. * *Mémoires Hiſt.*

COMPAGNIE *de la Chine en France.* Le Roi en accorda l'établiſſement en 1660, pour faire commerce dans l'Empire de la Chine dans les Royaumes de Tonquin & de la Cochinchine, & dans les iſles adjacentes. * *Mémoires Hiſt.*

COMPAGNIE *de Guinée.* Elle fut établie en France, par lettres patentes en 1685. On lui accorda un privilége excluſif pour faire ſeule, ſous le titre de Compagnie de Guinée, le commerce des côtes d'Afrique, depuis la riviére de *Sierra Lione* incluſivement juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance. Elle avoit le droit de tranſporter ſeule aux iſles Françoiſes les Négres qu'elle achetoit dans l'étendue de ſa conceſſion; comme la Compagnie du *Sénegal*, dont elle avoit été démembrée, ceux qu'elle achetoit dans l'étendue de

la ſienne. La Compagnie de Guinée prit le nom Eſpagnol de Compagnie de l'*Aſſiento*, lorſqu'après la déclaration de la guerre entre l'Eſpagne & les Princes de la grande alliance, elle eut fait ſon traité avec les Miniſtres de Philippe V, pour le tranſport des Négres dans les Iſles & Terre-Ferme de cette Monarchie en Amérique. Ce traité fut ſigné à Madrit le 27 août de l'année 1701, par M. du Caſſe, Chef d'Eſcadre de ſa Majeſté très Chrétienne, enſuite de la permiſſion de ſadite Majeſté, & ſur la procuration de la Compagnie Royale de la Guinée. La paix traitée à Utrecht entre la France & l'Angleterre mit fin à cette Compagnie, qui dura juſques en 1713. Par un article ſecret la traite des Négres fut cédée aux Anglois. * Savary, *Dict. du Commeerce.*

COMPAGNIE *de Saint-Domingue.* Cette Compagnie eſt la derniére qui ait été établie en France ſous le régne de Louïs XIV. Elle eſt de l'année 1698, & les lettres patentes en furent données à Verſailles au mois de ſeptembre. Le tems eſt pour cinquante années. Le lieu eſt l'Iſle de Saint-Domingue, dans ce qui appartient à la France; & l'étendue, cette partie de l'Iſle ſituée depuis le *Cap Tibéron*, qui y eſt auſſi compris, juſqu'à la riviére de *Naybe* incluſivement, dans la profondeur de trois lieues dans les terres, à prendre ſur les bords de la mer dans toute cette largeur. * Savary, *Dict. du Commerce.*

COMPAGNIE *de Miſſiſſipi. Voyez* MISSISSIPI.

COMPAGNIE *des Indes Orientales*, en Hollande, eſt une Société de Marchands Hollandois pour le trafic des Indes. Elle eſt compoſée de ſix Chambres, où il y a ſeize Directeurs, qui font dix-ſept voix, parce que le Préſident en a deux. La ville d'Amſterdam ſeule a moitié dans la Compagnie, Middelbourg un quart; Rotterdam, Delft, Enchuſe & Hoorn, un autre quart. C'eſt pourquoi Amſterdam a huit Directeurs, Middelbourg quatre, & les quatre autres villes chacun le ſien. Cette Compagnie tient la chambre générale quatre années de ſuite à Amſterdam, puis deux années à Middelbourg, & n'eſt point obligée de s'aſſembler à Rotterdam, à Delft, à Enchuſe, ni à Hoorn. Depuis qu'elle a perdu le poſte important de l'iſle de Formoſa, le commerce des Indes ne lui a pas été ſi avantageux qu'il l'étoit auparavant. * Tavernier, *Conduite des Hollandois en Aſie. Voyez* HOLLANDE, & INDES.

* COMPAGNIE *des Indes Occidentales* en Hollande, ſe forma en 1621, & reçut le troiſiéme Juin, (ou ſelon d'autres le dixiéme) un Octroi pour 24 ans avec les mêmes priviléges que pour la Compagnie des Indes Orientales; excepté que l'élection du Gouverneur général dépendroit des Etats Généraux, que les Officiers leur prêteroient ſerment auſſi bien qu'à la Compagnie, & que les Gens de guerre feroient un troiſiéme ſerment au Capitaine Général. Divers obſtacles s'étant préſentez à l'exécution de ce projet, on étendit les priviléges de la Compagnie, par une explication que leurs Hautes Puiſſances donnérent le dixiéme juin 1622, & par des lettres d'ampliation qui furent données le 23 juin de l'année ſuivante. Pour favoriſer cette Compagnie, les Etats Généraux lui firent préſent de trois gros vaiſſeaux, montez de ſix cens Soldats qu'ils entretenoient, mais ſans conſéquence pour l'avenir. L'Octroi qui lui fut alors accordé, contenoit 45 articles, & portoit entre autres qu'elle étoit autoriſée de négocier librement, & à l'excluſion de tous autres depuis le Tropique du Cancer, juſqu'au Cap de Bonne Eſpérance, & ſur toutes les côtes de l'Amérique, depuis la pointe méridionale de Terre-Neuve, les Détroits de Magellan, de le Maire & autres, juſqu'à celui d'Anian; & dans Terre-Neuve, dans toutes les Iſles entre la Mer du Nord & celle du Sud, de même que dans les Terres Auſtrales. Cet Octroi fut renouvellé l'an 1645 pour 25 ans, en 1670 pour 30 ans, en 1700 pour trente autres années, &c. Le premier fonds de cette Compagnie fut de ſept millions deux cens mille florins, partagé en Actions de ſix mille florins argent de banque: ce qui fait en tout 1200 Actions. Son Gouvernement fut partagé en cinq Chambres. Celle d'Amſterdam avoit quatre neuviémes portions, celle de Zélande en avoit deux, & les trois autres de Rotterdam, de Nort-Hollande qui eſt à Hoorn, & de Groningue avoient chacune une portion. La Chambre d'Amſterdam étoit gouvernée par vint Directeurs, celle de Zélande par douze, & les trois autres en avoient chacune quatorze. De toutes ces différentes Chambres on formoit un Conſeil, compoſé de huit Directeurs de celle d'Amſterdam, de quatre de Zélande, & de deux de chacune des trois autres Chambres, auſquels étoit joint un Député des Etats Généraux: de ſorte que ce Conſeil qui avoit la ſuprême direction étoit compoſé de dix-huit Membres. A l'égard des provinces, où il n'y avoit point de pareilles Chambres, il leur étoit libre de nommer un Directeur pour chaque ſomme de cent mille florins qu'elles poſſéderoient dans le fonds de la Compagnie. Cette Compagnie ainſi formée eut de ſi grands ſuccès dans les commencemens, qu'elle conçut l'eſpérance de ſe rendre maitreſſe de toute l'Amérique méridionale. Par les Regîtres de la Compagnie, il paroit que depuis l'an 1623 juſqu'en 1636, elle avoit équippé 800 vaiſſeaux tant pour la Guerre que pour le commerce, dont la dépenſe montoit à 45 millions de florins, & qu'elle en avoit enlevé aux Portugais ou aux Eſpagnols 545, qu'on eſtimoit 60 millions, outre environ 30 millions des autres dépouilles faites ſur les Portugais. Toutes les conquêtes qu'elle fit ſous la conduite du Prince Maurice de Naſſau procurérent à la Compagnie un commerce ſi lucratif, qu'elle ſurpaſſoit alors, ou du moins égaloit en puiſſance celle des Indes Orientales, & qu'elle fut en état de faire des répartitions de vint, vint-cinq & cinquante pour cent. Cette rapide proſpérité de la Compagnie ne fut pas d'une longue durée, & elle tomba dans une telle décadence qu'elle n'a pu s'en relever. Les Etats Généraux pour conſerver le commerce ſur les côtes d'Afrique & les places que l'on y poſſédoit encore, annullérent la Compagnie en 1674, & en formérent une nouvelle, compoſée des anciens Intéreſſez & de leurs Créanciers. * *Voyez* M. Janiçon, *Etat préſent de la République des Provinces-Unies, tome* 1. *ch.* 13. *p.* 390 *& ſuiv.*

COMPAGNIE-LANDT, c'eſt à dire, *la Terre* ou *le Pais de la Compagnie.* C'eſt le nom que les Hollandois ont donné à une partie de la côte de la Terre de Jeſſo. Elle eſt au ſeptentrion des Iſles du Japon, & elle n'eſt ſeparée de l'Iſle des Etats, que par le Detroit qui porte le nom de *de Vries*, large environ de cinq lieues. * Maty, *Dict. Geogr.*

COMPAGNIES *des Anglois*, pour le commerce. Les principales Compagnies ſont 1. celles des *Indes Orientales*, la vieille & la nouvelle, qui ont été unies enſemble il n'y a pas longtems, & dont le capital eſt d'un million & demi de livres ſterling. Leur commerce s'étend depuis la Perſe juſqu'à la Chine. Ils ont deux Comptoirs dans la Perſe, l'un à *Iſpahan*, & l'autre à *Gambron.* Ils en ont pluſieurs dans les Indes, particuliérement au *Fort Saint-George*, au *Fort-Saint-David*, aux *Forts d'Yorck* & d'*Achim* dans l'Iſle de Sumatra, à *Calicut*, à *Surate*, & à *Pettipolée* ſur la côte de Coromandel, à *Rhajama* en Malabar, & dans l'Iſle de *Bombay*, &c. Et dans la Chine, à *Amay*, à *Canton*, & à *Tunquien.* 2. La *Compagnie du Levant*, ou *de Turquie*, établie par la Reine Elizabeth, & dont les priviléges furent augmentez par ſon ſucceſſeur Jacques I. 3. La *Compagnie des Marchands Avanturiers*, la plus ancienne de toutes, établie premiérement par le Roi Edouard I, il y a près de 400 ans, pour tranſporter la laine hors du Royaume. Mais depuis que les Wallons, perſécutez en Flandre, ont apporté la manufacture des draps en Angleterre, on ne permet plus à cette Compagnie d'en tranſporter la laine, mais ſeulement les draps. 4. La *Compagnie de Ruſſie* ou *de Moſcovie*, établie ſous le régne d'Edouard VI, à l'occaſion de la découverte d'Archangel, faite par les Anglois dans l'Océan ſeptentrional, que l'on croyoit autrefois impraticable; laquelle découverte a fait beaucoup de tort à *Narva* ſur la Mer Baltique, dont le commerce a été tranſporté à Archangel par cette découverte, au grand avantage du Czar & de ſes Etats. C'eſt pourquoi *Jean Baſilowitz*, qui régnoit en ce tems-là, accorda de grands priviléges à cette Compagnie, qui la firent fleurir en peu d'années. Mais le Czar, *Alexis Michailowitz*, étant mécontent de la Compagnie, abolit les priviléges, & mit les Anglois, quant aux droits d'entrée & de ſortie, ſur le même pié que les autres Nations. 5. La Compagnie qu'on appelle *Eaſtland-Company*, dont le commerce eſt ſur la Mer Baltique, en Danemarck, Suéde & Pologne. 6. La Compagnie *Royale d'Afrique*, établie par Charles II, qui lui donna plein pouvoir de trafiquer ſur toute la côte occidentale d'Afrique depuis *Salé* au Midi de la Barbarie, juſqu'au *Cap de Bonne-Eſpérance*, défendant à tous les autres Sujets de ſe mêler de ce commerce. Cette Compagnie a bâti à ſes propres frais pluſieurs Forts ſur cette côte, pour la ſûreté de ſon commerce, ſavoir le *Fort-Saint-Jacques*, ſur la riviére de Gambo; *Sherborough* dans l'Iſle d'Yorck; *Sierra-Liona* dans l'Iſle de Bence; *Fort Royal, &c.* Mais aujourd'hui ſon commerce eſt preſque ruiné. On paſſe ſous ſilence pluſieurs autres Compagnies, entre autres celles de *Groenlande* pour la pêche de la baleine, la Compagnie de la Baye de *Hudſon*, & autres. Pour montrer les avantages que la Grande-Bretagne tire du commerce étranger, on compte, que ce qui eſt apporté en Angleterre, ſeulement par les Compagnies des Indes Occidentales, comme poivre, ſalpêtre, toiles de Coton, drogues, diamants, perles, &c. après en avoir pris ce qu'il faut pour l'uſage du Royaume, ſe monte à 500000 livres ſterling par an. Et ce qui eſt apporté des Colonies d'Amérique, ſavoir ſucre, indigo, tabac, & les noix de coco, &c. outre le poiſſon, les douves de tonneau, les mâts, le caſtor, &c. des parties ſeptentrionales de ce Continent, ſe monte à 400000 livres ſterling par an. Quelques unes de ces Compagnies commercent avec un capital commun, comme les Compagnies des Indes Orientales, & celle d'Afrique, la Compagnie de Morée faiſant partie de la Compagnie du Levant, & celle de Groenlande. Les autres commercent avec un capital ſeparé; mais en commun à l'égard des dépenſes publiques. Pour faire valoir le commerce de la Grande Bretagne, & pour avancer celui des Colonies de l'Amérique & d'ailleurs, il y a un *Conſeil de Commerce*, compoſé de pluſieurs Commiſſaires. * *Etat de la Grande Bretagne, ſous George II, tome* 1. *p.* 250, *&c.* Ceux qui voudront connoître plus exactement le nombre & la nature des Compagnies de Commerce de différentes Nations de l'Europe, peuvent conſulter le *Dictionnaire du Commerce* par M. Savary.

* COMPARATUS (Hyacinthe) natif de Palerme, habile Poëte, a fait de beaux vers en Latin & en Sicilien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* COMPEYRE, petite ville de France, dans le Rouergue. Elle eſt ſur la rive droite du Tarn, à l'eſt-ſud-eſt de Rodez, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues.

COMPIANO. *Voyez* CAMPIANO.

COMPIÉGNE, que les Auteurs Latins nomment *Compendium*, ville de France, dans le petit païs de Valois, du gouvernement de l'Iſle de France, & du diocéſe de Soiſſons. Elle eſt ſituée ſur le confluent de l'Aine & de l'Oiſe, entre Noyon, Soiſſons & Senlis, & eſt célébre pour avoir été le ſéjour des Rois. Clotaire, I. du nom, mourut l'an 561, en cette ville. Charles *le Chauve*, qui la fit rebâtir l'an 876, lui donna le nom de Charleville, *Carolopolis*, & il augmenta ou fonda la célébre Abbaïe de Saint-Corneille, qui depuis ce tems-là eſt en poſſeſſion des droits honorifiques dans la ville. Louïs II, dit *le Bégue*, Louïs V, & quelques autres Rois de France y ſont enterrez. On dit que Charles le Chauve mit en cette Abbaïe un des trois Suaires, dont le Sauveur du monde fut enveloppé en ſon ſépulchre. Le Roi ſaint Louïs fonda à Compiégne les égliſes des Dominicains & des Cordeliers. Charles VI prit Compiégne l'an 1415, ſur le Duc de Bourgogne, qui l'aſſiégea quinze ans après, par les ſoins de Jean de Luxembourg. La Pucelle d'Orléans y fut priſe en une ſortie, & fut vendue aux Anglois; & l'armée du Roi Charles VII, en fit lever le ſiége en 1431. Au reſte, Compiégne eſt une aſſez belle ville, & a de grandes places & de jolies maiſons. Le Palais du Roi, & la Maiſon-de-ville ſont magnifiques. Outre les deux collé-

giales de ſaint Clément, de ſaint Maurice, & la paroiſſe du Crucifix, qui dépendent immédiatement de l'Abbaïe de Saint-Corneille, il y a encore trois egliſes paroiſſiales, un Collége de Jéſuites, & pluſieurs autres maiſons religieuſes. Cette ville eſt aſſez marchande. On y a établi pluſieurs manufactures, & on y charge quantité de bois qu'on apporte à Paris, dont elle n'eſt éloignée que d'environ dix-huit ou vint lieues. Flodoard. Glaber. Nangis. Albéric, &c. Les Capitulaires de Charles *le Chauve*, *tit.* 43. *n.* 2. Du Chêne, *Antiq. des villes*, *partie* 1. *ch.* 7, *du Duché de Valois.*

C O N C I L E S de C O M P I E G N E.

Cette ville eſt encore célébre par les aſſemblées eccléſiaſtiques & par les Conciles qui s'y ſont tenus, comme celui de l'an 757, où l'on fit dix-huit Canons. Eginhart & les autres Auteurs de Chroniques en parlent. L'an 833, le Roi Louïs *le Débonnaire*, par la conjuration de ſes trois fils, & par la ſentence des Evêques, fut depoſſédé & contraint de quitter ſes Couronnes. Il fut rétabli ſur le thrône, malgré cet injuſte attentat. Renaud, Métropolitain de Rheims, aſſembla l'an 1085, un Concile à Compiégne. Il y en fut tenu un autre l'an 1201, & un en 1277. Robert de Courtenay en célébra deux en 1301 & en 1304. Guillaume de Trie, auſſi Archevêque de Rheims, aſſembla le Concile de 1329, contre ceux qui s'oppoſoient aux Libertez des Egliſes.

C O M P I T A L E S, (*Compitalia* ou *Compitales Ludi*) Fête que les Romains célébroient dans les carrefours, en l'honneur de leurs Dieux domeſtiques, qui étoient appellez *Lares* ou *Pénates*, & qui préſidoient non ſeulement dans les maiſons, mais auſſi dans les places & dans les rues. Ce nom vient du mot Latin *compita*, qui ſignifie *carrefours*. Ce fut Servius Tullius, ſixiéme Roi de Rome, qui inſtitua cette Fête, & qui ordonna que les Eſclaves en feroient la cérémonie avec les Sacrificateurs: c'eſt pourquoi ils jouïſſoient d'une eſpéce de liberté pendant ce tems-là. On y faiſoit des Jeux & des ſacrifices pour la ſanté & la proſpérité des familles. Tarquin *le Superbe* ayant conſulté l'oracle ſur le ſujet de ces ſacrifices, l'oracle ordonna de ſacrifier des têtes aux Dieux Lares, & à leur mére appellée Manie. C'eſt pourquoi on leur immola de petits enfans pendant quelques années; mais Junius Brutus Conſul, ayant chaſſé les Rois de Rome, donna un autre ſens à l'Oracle d'Apollon, & au lieu de faire couper la tête à ces innocens, ordonna qu'on préſenteroit à ces Divinitez des têtes de pavots. C'eſt ainſi qu'il voulut interpreter les paroles de l'Oracle.

On ſe contenta encore, dit Macrobe, de faire des effigies d'hommes & de femmes, faites de paille, qu'on leur offroit en ſacrifice, au lieu des enfans qu'on leur immoloit auparavant. C'eſt ce que Feſtus nous dit, „ *quibus tot pilæ, quot capita ſervorum, tot effigies,* „ *quot eſſent liberi, ponebantur, ut vivis parcerent, & eſſent his pilis* „ *& ſimulacris contenti*, c'eſt à dire, *on leur offroit autant de pelotes qu'il y avoit d'Eſclaves, & autant de ſimulacres qu'il y avoit de perſonnes libres dans les familles, afin qu'ils ne fiſſent aucun mal aux vivans, & qu'ils ſe contentaſſent de ces offrandes.*

Denys d'Halicarnaſſe, *Antiquit. Romaines*, *l.* 4, dit que cette Fête ſe ſolemniſoit après celle des Saturnales, c'eſt à dire, au commencement de janvier, & qu'on la publioit en ces termes, *die nona poſt Kalend. januar. Quiritibus Compitalia erunt.* Cette Fête ſe faiſoit par les Eſclaves, ſelon l'inſtitution de Servius, en mémoire de ſa fortune; parce qu'étant né Eſclave, il étoit devenu Roi des Romains. Auſſi Cicéron, *à Atticus*, *l.* 7. *Epiſt.* 7, dit qu'il ne voulut point aller dans la Maiſon d'Albe, pour ne point chagriner ſes Eſclaves, qui étoient occupez à célébrer les Compitales, *ego quoniam Compitalitius dies eſt, nolo eo die in Albanum venire moleſtus familiæ.* Ces Jeux & ces ſacrifices ayant été diſcontinuez, Auguſte les rétablit, & les fit célébrer deux fois l'année. * Pline, *l.* 36. *ch.* 27. Ovide, *Faſt. l.* 2. *v.* 615. Suétone, *in Auguſto*, *ch.* 31. Macrobe, *Saturnal. l.* 1. *ch.* 4. *ch.* 2. *& ch.* 16.

C O M P L U T E, vulgairement A L C A L A D E H É N A R E S. *Cherchez* A L C A L A.

C O M P O S T E L L E, que les Eſpagnols nomment *San Jago de Compoſtella*, ville capitale de la Galice en Eſpagne, avec Archevêché & Univerſité. Elle eſt célébre par le concours extraordinaire des Pélerins qui y arrivent de tous les endroits du monde, pour viſiter le corps de l'Apôtre ſaint Jacques, que les Eſpagnols prétendent y être conſervé. Tous les Ecrivains d'Eſpagne aſſurent que le Pape Léon III y fonda un Evêché, à la priére de Charlemagne. Depuis, le Pape Caliſte II, qui avoit une particuliére dévotion à ſaint Jacques, tranſporta à Compoſtelle le droit de Métropole, qui étoit à *Iria Flavia*, environ l'an 1124. Ce Pontife lui donna pour Evêchez ſuffragans Salamanque, *Salmantica*; Plaiſance, *Placentia*; Lugo, *Lucus Auguſti*; Aſtorga, *Aſturica*; Zamora, *Zamora*; Orenze, *Auria*; Tuy, *Tude* ou *Tyde*; Mondonnedo, *Mindonia*; Coria, *Cauria*; Ciudad-Rodrigo, *Rodericopolis*; Avila, *Abula*; Léon, *Legio*; & Oviédo, *Ovetum*: ces deux derniers ſont exempts, ayant été Archevêchez. Paſchal II, voulant encore augmenter la réputation de l'égliſe de Compoſtelle, ordonna que ſept des Canonicats ſeroient poſſédez par des Cardinaux. Compoſtelle eſt priſe pour le *Brigantium* d'Antonin, de Dion & d'Oroſe, & les autres croyent que c'eſt le *Janaſum* de Pomponius Méla. Cette ville eſt environnée de collines, & arroſée par quelques ruiſſeaux. Son égliſe métropolitaine eſt belle; il y en a pluſieurs autres magnifiques, avec grand nombre de Maiſons Religieuſes, de l'un & de l'autre ſexe, & une Univerſité. Il y a auſſi de belles places, & deux foires célébres. Bernard, Thréſorier de l'égliſe de Compoſtelle, compoſa environ l'an 1129, un Ouvrage, où il a recueilli les Bulles des Papes, & les Ordonnances des anciens Rois d'Eſpagne. Ambroiſe Moralès loue cet Ouvrage, comme très utile pour la Chronologie & pour les Antiquitez d'Eſpagne. * Lucius Marineus, *de Reb. Hiſp. l.* 5. *ch. de Sacr. Ædib.* Merula, *Coſmogr. l.* 2. Ambroſius Moralès. Joannes Gerondenſis, *l.* 1. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3. *ch.* 1. Franciſco Taraffa. Baronius, *A. C.* 816. 1123. *&c.* Mariana, *l.* 10. *ch.* 5. 6. *&* 12. Le Mire, *Géogr. Eccleſ.*

C O M.

C O N C I L E de C O M P O S T E L L E.

L'Archevêque Creſconius y célébra l'an 1056, un Concile, & l'on y fit des Ordonnances pour conſerver la Diſcipline Eccléſiaſtique. Entre autres choſes, on ordonna que les Evêques & les Prêtres célébreroient tous les jours la Meſſe, & qu'aux jours de jeûne & de pénitence, les Clercs porteroient le cilice. Baronius, *A. C.* 1056. *Conciles*, *tome* 9.

C O M P O S T E L L E N O U V E L L E, qu'on a nommée autrefois *Villa de Spiritu Sancto*, ville de l'Amérique Septentrionale dans la province de Xaliſco, qui fait partie de l'Audience de Guadalajara, ou nouvelle Galice. Elle eſt ſituée près de la mer, au ſeptentrion de Xaliſco, & au couchant de Guadalajara. Le voiſinage de la mer le fait ſubſiſter, car d'ailleurs le terroir y eſt ſtérile & mal ſain. Un Eſpagnol nommé Guſman la bâtit. On y avoit mis le Siége d'un Evêché, qu'on transféra l'an 1570, à Guadalajara.

* C O M P R E I G N A C, petite ville de France, dans le Rouergue ſur la rive droite du Tarn. Elle eſt au ſud-eſt de Rodez, dont elle eſt éloignée de huit à neuf lieues.

C O M P S, (Arnaud de) quatriéme Grand-Maître de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, ſuccéda en 1163, à Auger de Balben. On ne ſait pas préciſement s'il étoit de Provence ou de Dauphiné; car l'Ordre jouït encore à préſent d'une Commanderie & Seigneurie dans la Provence, ſous le nom de Comps, ſituée au diocéſe de Frejuls; & il y a une Maiſon illuſtre dans le Dauphiné, qui porte ce même nom de Comps, au diocéſe de Valence, & qui poſſéde une moitié de la Seigneurie de Dieu-le-Fils, dont l'autre moitié appartient au Commandeur de Poil-Laval. Peut-être que ces deux Seigneuries ont appartenu à une même famille. Quoiqu'il en ſoit, elles ſont toutes deux dans l'étendue du Grand-Prieuré de Saint Gilles, & de la Langue de Provence. Le Grand-Maître de Comps ſuivit le Roi Amauri en la guerre qu'il entreprit contre le Calife d'Egypte, qui refuſoit de payer le tribut, auquel par le traité de paix, il s'étoit obligé envers le Roi de Jéruſalem, & particuliérement envers Baudouin III, prédéceſſeur d'Amauri. La bataille fut donnée ſur les frontiéres d'Egypte, & gagnée par les Chrétiens. Comps après avoir fait pluſieurs belles actions, mourut en 1167, & eut pour ſucceſſeur Gilbert d'Aſſali. * Bosio, *Hiſtoire de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem.* Naberat, *Priviléges de l'Ordre.*

C O M P S, (Bertrand de) dix-ſeptiéme Grand-Maître de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, qui reſidoit alors à Ptolémaïde ou S. Jean d'Acre, ſuccéda en 1244, au Grand-Maître Guérin, & étoit de la même Maiſon que le Grand-Maître Arnaud de Comps. Il fut bleſſé dans une bataille contre les Turcomans, qui couroient aux environs d'Antioche, & mourut peu de jours après, en l'an 1248. Les Chrétiens qui remportérent la victoire, regrettérent fort ce brave Général. Pierre de Villebride fut élu après. * Boſio, *Hiſtoire de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem.* Naberat, *Priviléges de l'Ordre.*

C O M P T O N, (Guillaume) deſcendoit d'une ancienne famille de Compton dans le Comté de Warwich. L'an huitiéme du régne de Henri VII, Roi d'Angleterre, il fut Page de Henri, Duc d'Yorck, ſecond fils de ce Prince; & dès que le même Henri fut monté ſur le thrône, il fut Gentilhomme de la Chambre, & ſa faveur s'augmenta tellement, qu'il fut fait Gentilhomme de la Garderobe, & eut pluſieurs autres avantages conſidérables, qui conſiſtoient en terres & autres gratifications qu'il reçut de ce Prince. Il mourut en la 20 année du régne de Henri VIII; & ſon fils Pierre, l'an 35 du même régne, laiſſant pour ſucceſſeur Henri, qui fut Membre du Parlement le 14 du régne d'Elizabeth, & un des Pairs qui jugérent Marie Reine d'Ecoſſe. Guillaume, fils & héritier de Henri, fut fait Chevalier du Bain, lorſque Charles fut créé Duc d'Yorck, l'an 16 du régne de Jacques I. Il fut auſſi créé Comte de Northampton, & peu après Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére. Il mourut en 1630. Spencer ſon fils qui lui ſuccéda dans ſes titres, prit les armes pour Charles I, contre les Rebelles, & fut tué à Hopton-Head, près de Stafford en 1642, laiſſant de *Marie* ſa femme, fille de *François* Beaumont, ſix fils, 1. Jacques, ſon héritier; 2. 3. 4. 5. *Charles*, *Guillaume*, *Spencer* & *François*, tous Chevaliers; 6. *Henri*, Docteur en Théologie premiérement Evêque d'Oxford & puis de Londres; & 7. 8. deux filles. Jacques, Comte de Northampton en 1701, a épouſé 1. *Iſabelle*, l'une des deux filles & héritiéres de *George*, Comte de Cumberland, de laquelle il a eu deux fils, *Guillaume* & *Jacques*, morts jeunes; & trois filles *Anne*, & *Iſabeau*, mortes auſſi jeunes, & *Alathée*. Il a épouſé 2. *Marie*, fille de *Baptiſte*, Vicomte de Cambden, de qui il a deux fils, George & *Spencer*, & deux filles, *Julienne* & *Marie*. * Dugdale. Imhoff, *en ſes Pairs d'Angleterre.*

C O M P T O N, (Henri) ſixiéme fils de *Spencer* & de *Marie Beaumont*, paſſa ſa jeuneſſe dans le métier des armes, & il avoit plus de trente ans quand il prit le parti de la Robe. Soutenu par le crédit du Comte *Danby*, il fut élevé d'abord à l'Evêché d'Oxford, lorſque *Crew* fut transféré à Durham, & enſuite il fut placé ſur le ſiége épiſcopal de Londres vaquant par la mort de *Henchman*. Compton étoit humble, modeſte, s'appliquant à ſes fonctions plus que ne le ſont la plupart des Evêques; il viſitoit ſouvent ſon Diocéſe, prêchant, & adminiſtrant la confirmation de paroiſſe en paroiſſe. Comme il n'avoit étudié qu'à bâtons rompus, ſes Sermons, peu chargez de ſavoir, n'étoient pas relevez par les agrémens de l'imagination. Il s'aquit une grande réputation en ſe déclarant le zélé Protecteur de ceux qui abandonnoient la Religion Romaine, & des Proteſtans qui fuyoient la perſécution qu'on leur faiſoit en France. Il fit ſi bien que le Duc d'Yorck ſe vit obligé de congédier *Coleman* qui lui étoit fort affidé. Le Duc d'Yorck haïſſoit ce Prélat, & cette haine auroit pu mettre obſtacle à ſon avancement,

cement, ſi le Comte Danby, à qui Compton étoit dévoué, n'eût eu l'adreſſe de faire comprendre au Roi & à ſon Frére, *que cet homme n'avoit pas aſſez de génie pour nuire à leurs deſſeins, & que ſon attachement pour l'Egliſe Anglicane, adroitement ménagé, ne pouvoit que leur être utile.* Un an aprés *Sheldan* mourut, & Compton s'imagina que ſon Protecteur l'éléveroit ſur le ſiége Archiépiſcopal de Cantorbéri; mais on n'y penſa point, & comme on ne trouva pas alors, parmi les Evêques, un ſujet capable de remplir ce poſte, on y nomma *Sancroſt* Doyen de ſaint Paul. * Gilbert Burnet, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de la Grande Bretagne, tome 2. p. 221. &c.*

* COMPTONUS CARLETON (Thomas) natif de Cambridge en Angleterre, entra en 1617 dans la Société des Jéſuites, enſeigna la Philoſophie à Douai & la Théologie à Liége, & mourut en 1666, âgé de 72 ans. On a de lui, *Philoſophia Moralis; Philoſophia Univerſalis; Theologia Scholaſtica.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

COMTE (Noel le) *Voyez* COMES (Natalis)

COMTE' du Roi. *Cherchez* KINGS.

COMTE' de la Reine. *Cherchez* QUEENSCOUNTI.

COMTES, nom d'Office & de dignité. *Voyez* DUCS.

COMTES PALATINS de FRANCE, ou COMTES du PALAIS, étoient des Officiers que les Rois avoient auprès de leurs perſonnes, non ſeulement pour connoître des affaires d'importance en premiére inſtance, mais encore ſur l'appel des jugemens rendus par les Comtes provinciaux, qui étoient Gouverneurs & Juges des provinces. Ils rendoient la Juſtice dans le Palais même du Roi, qui aſſiſtoit quelquefois aux jugemens: c'eſt pourquoi ils étoient nommez *Palatins*, & les affaires dont la connoiſſance leur étoit attribuée, ſe nommoient cauſes *Palatines*, comme le rapporte Hincmar, Archevêque de Rheims. La principale fonction du Comte Palatin étoit de décider ſouverainement les affaires, où le Prince avoit intérêt, ſoit pour ſa perſonne, ſoit pour le bien de ſon Etat. Il y a lieu de croire que ſous la premiére race des Rois de France, & même au commencement de la ſeconde, la charge de Comte du Palais n'étoit exercée que par un ſeul qui jugeoit les différens, aſſiſté de quelques Conſeillers Palatins. Pluſieurs néanmoins portoient en même tems le titre de Comtes du Palais, comme on le voit dans un titre du Roi Louïs *le Débonnaire*, expédié en 819, qui fait mention de quatre Comtes du Palais, & comme le témoigne Eginhard, qui dit en termes exprès qu'Adalard & Géboïn étoient Comtes du Palais en même tems. Ce qui porta les Rois à multiplier les Comtes du Palais, fut l'accroiſſement de leurs Etats, qu'ils étendirent dans l'Allemagne & dans l'Italie; car alors ils envoyérent de ces Comtes Palatins dans les provinces éloignées, pour y rendre la Juſtice, ou pour épargner la peine de leurs Sujets, ou parce qu'il étoit important de décider les affaires ſur les lieux. Les Comtes du Palais étant envoyez dans les provinces, commettoient quelquefois des Lieutenans aux endroits où ils ne pouvoient ſe tranſporter, leſquels ſont appellez *Vicomtes du Palais*, en la Chronique de ſaint Vincent de Wulturne. Alors les Comtes Provinciaux étoient ſouvent choiſis pour Vicomtes du Palais, & quelquefois même ils étoient faits Comtes Palatins par le Roi, qui leur ôtoit néanmoins cette dignité, lorſqu'il lui plaiſoit, leur laiſſant celle de Comtes Provinciaux.

Les Rois de France ont eu des Comtes du Palais dès l'établiſſement de la Monarchie, & ils les ont conſervez longtems, & bien avant dans la troiſiéme race. L'Hiſtoire fait mention de Gucilion, Comte du Palais, ſous Sigebert Roi d'Auſtraſie; de Trudulfe & & de Romulfe, ſous Childebert; de Tacilon, ſous Dagobert I; d'Aigulfe, ſous Clovis II, &c. & ces Comtes du Palais étoient différens des Maires du Palais, comme Grégoire de Tours le prouve clairement. Les Auteurs en nomment auſſi ſous le régne de tous les Rois de la ſeconde race, Wicbert ſous Pepin; Anſelme & Vorade ſous Charlemagne, &c. Nous trouvons encore des Comtes du Palais dans la troiſiéme race, entre leſquels Hugues de Beauvais paroît avec cette dignité qu'il obtint du Roi Robert. Les Comtes de Champagne, de Toulouſe, de Guienne, & de Flandre eurent auſſi le titre & la juriſdiction de Comtes Palatins. Sur quoi il faut remarquer, que les Comtes de Champagne voyant que les Empereurs avoient accordé le titre de Comtes Palatins à pluſieurs Seigneurs dans l'Allemagne, ils voulurent faire connoître qu'ils ne tenoient pas cette dignité de l'Empereur, mais du Roi de France: c'eſt pourquoi ils ſe qualifiérent Comtes Palatins de France. Quelquefois même ils ont ſupprimé le titre de Palatin, & ſe ſont dits Comtes de France, ou des François. Ainſi les Comtes Palatins de France ſe nommoient Comtes des François, ou Comtes du Royaume. * Du Cange, *Diſſertation 14 ſur l'Hiſtoire de Saint Louïs.*

COMUS, Divinité que les Anciens faiſoient préſider aux feſtins & aux réjouïſſances nocturnes, étoit répréſenté ſous la figure d'un jeune homme chargé d'embonpoint, couronné de roſes ou de myrthe, tenant un vaſe d'une main, & de l'autre un plat de fruits ou de viande. *Voyez* Philoſtrate, *au troiſiéme Tableau, & Cartari, de Imag. Deorum.*

C O N.

CONAC (Daniel de) né en 1627, fut d'abord Evêque de Valence & de Die, & enſuite Archevêque d'Aix, & Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit. Il économiſa ſi bien, qu'après ſa mort, arrivée le 18 janvier 1708, il laiſſa encore quatre cens mille écus en argent comptant, où il ſe trouva plus de onze mille Louïs d'or de Louïs XIII. Il étoit preſque tous les jours aux priſes avec ſon Chapitre. * *Introduction à l'Hiſtoire Moderne*, en Allemand, *tome 1. p.* 199.

CONACIE. *Voyez* CONNACIE.

CONAN, Roi fabuleux de la Grande Bretagne. On prétend que pour monter ſur le thrône, il fit mourir ſon oncle Conſtantin, qu'il noircit par des accuſations de crimes horribles; mais qu'il ne le tint pas longtems. Ce Conſtantin, autre ſcélérat, étoit, dit-on, ſucceſſeur d'Artus. * Bede, Polydore Virgile & Du Chêne, *Hiſt. d'Angl.*

CONAN, I. de ce nom, Comte de la Bretagne Armorique & de Rennes, étoit fils de Juel ou de Bérenger, Comte de Rennes, & deſcendoit d'une fille du Comte Salomon. Il prit poſſeſſion du Comté de Bretagne, après la mort de Drogon, & chaſſa Hoël & Guéric, fils naturels d'Alain I, dit *Barbe-torte*, mort en 952. On dit qu'il les fit mourir tous deux, Hoël par le fer d'un Soldat qui l'aſſaſſina, & Guéric par la lancette empoiſonnée d'un Chirurgien qui le ſaignoit. Conan périt lui même dans une bataille qu'il perdit le 27 juin 992, contre *Foulques-Nerra*, Comte d'Anjou, ennemi capital des Bretons. Cette bataille fut donnée dans la plaine de Conquereux le 27 juin, ſelon les Chroniques de S. Aubin d'Angers, & de Sainte-Croix de Kemperlé. Conan avoit épouſé en 970, *Ermengarde* d'Anjou, fille de *Géofroy*, I. du nom, Comte d'Anjou, dont il eut 1. GÉOFROY, I. du nom, Comte de Bretagne, qui lui ſuccéda; 2. *Judicaël*, Evêque de Vannes, mort le 13 juin de l'an 1037; *Gervod*, & *Judith* premiére femme de *Richard*, II. du nom, Duc de Normandie, morte en 1017. * Ordéric Vitalis. *La Chronique de* S. Etienne de Caën. Guillaume de Jumiéges. Argentré, &c.

CONAN II, Comte de Bretagne, étoit fils d'ALAIN II, dit *le Rebru*, & de *Berthe* de Blois. Il fonda l'égliſe de la Trinité de Breſt, & fut empoiſonné à Château-Gontier en 1067, par les pratiques de Guillaume *le Bâtard*, Duc de Normandie. Son corps fut enterré dans l'Abbaïe de Saint-Melaine de Rennes. Conan ne laiſſa point de poſtérité; & ſa ſœur *Havoiſe*, ſon héritiére, épouſa *Hoël*, Comte de Cornouaille & de Nantes, qui laiſſa ALAIN III, dit *Fergant*. * *La Chronique d'Anjou, ſous l'an* 1067. Guillaume de Jumiéges, *l. 7. c.* 33. Argentré.

CONAN III, ſurnommé *le Gros*, étoit fils d'ALAIN III, dit *Fergant*, & de ſa ſeconde femme *Ermengarde* d'Anjou, fille de *Foulques* IV, dit *le Rechin*, Comte d'Anjou, que Guillaume IX, Duc de Guienne, avoit répudiée. Il ſuivit le parti du Roi Louïs *le Gros*, contre Henri, Roi d'Angleterre, ſon beau-pére; car il avoit épouſé *Mahaud* fille *naturelle* de ce Roi. Il fit bâtir le monaſtére de Langouët, & mourut l'an 1148, laiſſant 1. *Hoël*, qui fut privé du Comté de Bretagne; & 2. *Berthe*, qui porta cet héritage à *Alain*, dit *le Noir*, Seigneur de la Roche-Dérien. * Ordéric Vitalis. *La Chronique de* S. Aubin d'Angers. Le P. Anſelme, &c.

CONAN IV, Comte de Bretagne & de Richemont, fils d'ALAIN *le Noir*, & de *Berthe* de Bretagne, fut ſurnommé *le Petit*. Il mourut le 20 février, l'an 1170, & fut enterré dans l'Abbaïe de Bégard. De *Marguerite* fille de *Henri* d'Ecoſſe, Comte de Northumberland, il laiſſa *Conſtance*, Comteſſe de Bretagne.

CONAN (François) *Cherchez* CONNAN.

* CONANJA, CHONÉNIAS, ou KÉNANJA, Doyen des Lévites, Maître de la Muſique du temple. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch. 15. v.* 22. Il entonnoit les Cantiques dans les cérémonies, parce qu'il étoit très habile dans ſon art. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* CONANJA, & ſes fréres Sçémahja & Nathanaël, avec Haſçabja, Jéhiel & Jozabad, préſentérent aux Lévites cinq mille bêtes de menu bétail, & cinq cens bœufs pour faire la Pâque. * II. *Chron.* ou *Paralip. ch. 35. v.* 9.

CONANTIUS, Evêque de Palenza, vivoit au commencement du VII ſiécle. Gennade en parle comme d'un homme qui avoit autant de prudence & de gravité que d'éloquence & de ſavoir. Il dit qu'il s'étoit attaché à régler l'ordre de l'Office divin, qu'il avoit fait des Hymnes ſur des airs nouveaux, & des priéres tirées des Pſeaumes. Nous n'avons plus de ſes Ouvrages. * Iſidore, *de Script. Eccleſ.* M. du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du ſeptiéme & du huitiéme ſiécle.*

CONARE, Roi d'Ecoſſe, qu'on prétend avoir vécu dans le ſecond ſiécle, fut complice de la mort de ſon pére Mogald. Cette déteſtable action attira ſur lui la haine de tous ſes Sujets, qu'il acheva d'irriter par les impôts exceſſifs qu'il mit ſur eux. Auſſi fut-il privé de la Couronne, & confiné dans une priſon, où il acheva triſtement ſes jours. * Dempſter, *Hiſt. d'Ecoſſe.*

CONAUGHT. *Voyez* CONNACIE.

CONCA, riviére d'Italie, qui a ſa ſource dans le Duché d'Urbin, vers le bourg de S. Léon & Macérata. Elle traverſe la Romandiole, & ſe jette dans la Mer Adriatique. Conca eſt le *Cruſtumius*, *Cruſtumus* ou *Cruſtumenius* des Anciens. C'étoit auſſi le nom d'une ville, qui fut ſubmergée dans le XII ou XIII ſiécle. Elle étoit ſituée près du bourg dit *Cattolica*, & on aſſure que quand la mer eſt calme on voit encore dans l'eau la pointe de ſes tours & de ſes clochers. Quelques uns prétendent que cette ville abimée à laquelle à cauſe de cela on a donné le nom de *Conca Profondata*, eſt la *Cruſtuminum* ou *Cruſtumenium* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONCARNEAU, petite ville de France en Bretagne. Elle eſt ſur la mer entre Blavet & Penmark, & a un château qui la rend extrémement forte. * Sanſon.

CONCEICAO (Antoine de) Chanoine ſéculier de S. Jean l'Evangéliſte dans le le Portugal, a été en réputation de ſainteté pendant ſa vie & après ſa mort. Il naquit à Pombal dans le diocéſe de Conimbre le 12 mai 1522, & il mourut le même jour de l'an mille ſix cens un. L'on a travaillé à ſa canoniſation. Louïs de Mertola, en écrivant ſa Vie, a conſervé quelques unes de ſes lettres.

CONCEPTION IMMACULE'E. On appelle ainſi la Conception de la Vierge dans le ſein de ſa mére, dans le ſentiment de ceux qui croyent qu'elle n'a point contracté le péché originel. C'eſt une opinion pieuſe, mais qui n'eſt pas de foi; car l'Ecriture & les Saints Péres n'ont point excepté clairement la ſainte Vierge de la loi commune des autres hommes, quelque honneur qu'ils lui ayent porté. S. Bernard même très dévot à la Vierge, ſemble avoir combattu le ſentiment de l'immaculée Conception,

Les anciens Théologiens, comme ſaint Thomas, ſaint Bonaventure, Alexandre de Hales, &c. ont auſſi cru que la Vierge avoit été conçue en péché, & qu'elle avoit été ſanctifiée dans le ſein de ſa mére, auſſi-tôt après ſa conception. Scot, Franciſcain, eſt celui qui a le plus relevé l'opinion de l'immaculée Conception, qui a été embraſſée par ceux de ſon Ordre: les Dominicains au contraire l'ont combattue. Le Concile de Bâle dans la Seſſion XXXVI, a décidé l'immaculée Conception, & la Faculté de Théologie de Paris a embraſſé ce ſentiment, & l'a ſoutenu à la fin du XIV ſiécle, contre Jean de Monçon, Docteur & Profeſſeur en Théologie, de l'Ordre de ſaint Dominique, qui avoit propoſé publiquement en 1387, dans la ſalle de ſaint Thomas, des Théſes, où il y avoit quatorze propoſitions que l'on accuſoit d'erreur, & entre celles-ci, quatre ou cinq contre l'immaculée Conception de Notre-Dame. Car il ſoutenoit non ſeulement qu'elle avoit été conçue dans le péché originel, mais auſſi que c'étoit une erreur contre la Foi, que de dire qu'elle ne l'eût pas été. On peut voir à l'article de Monçon une deſcription exacte de toute cette diſpute, qui eſt décrite avec quelques circonſtances fauſſes dans l'Hiſtoire de l'Univerſité de Paris par du Boulay, que M. du Pin a copié dans ſa Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques. Le Pére Echard Dominicain, a donné les vrayes dattes des Actes de cette diſpute, & montré qu'on avoit eu tort de prendre une ſentence des Commiſſaires nommez par le Pape pour examiner l'affaire de Monçon, pour une Bulle du Pape même. Il a montré auſſi que par cette ſentence, le fond de la queſtion n'étoit pas décidé, & qu'on n'avoit fait que condamner perſonnellement Monçon. *Voyez* le à l'article de M O N Ç O N (Jean de)

Sixte IV, qui étoit de l'Ordre des Franciſcains, laiſſa la liberté de tenir l'affirmative ou la négative ſur cette Queſtion, quoiqu'il penchât pour l'affirmative. Le Concile de Trente, Seſſion VI, n'a rien voulu non plus décider ſur le fond de cette Queſtion: néanmoins, dès la V Seſſion en 1546, il excepta la Vierge du Décret, qui porte que tous les hommes ſont conçus dans le péché originel, en déclarant à la fin de ce Décret, que ſon intention n'étoit point d'y comprendre la Vierge; mais qu'il falloit obſerver ſur ce ſujet les Conſtitutions de Sixte IV. Cette exception ſe trouve dans l'édition qui parut à Milan en 1548. Camarin dont l'Ouvrage ſur cette Queſtion, parut à Rome dès 1551, & qui avoit aſſiſté au Concile, dit que l'exception y fut reçue d'un conſentement unanime. Dominique Soto, autre Dominicain, dans ſon *Commentaire ſur le ch. 5. de l'Epître aux Romains*, publié en 1550, reconnoît auſſi que cette exception avoit été reçue & miſe dans le Décret du péché originel: ce qui montre que M. de Launoy, dans ſon Traité des preſcriptions, a eu tort de dire qu'elle n'avoit pas été admiſe dans le Concile, mais que c'étoit le Pape Pie IV, qui l'avoit fait mettre pour la premiére fois dans l'édition du Concile qui parut à Rome en 1564. M. du Pin s'eſt trompé auſſi en écrivant que l'exception ne fut reçue que dans la derniére Seſſion du Concile en 1563; & ce qu'il a trouvé dans un manuſcrit de Curtemboiche, que la Queſtion y ſouffrit quelques difficultez & quelque contradiction, n'eſt pas exact. Il y en eut en effet, ainſi que le remarque Pallavicin; mais ce fut parce que pluſieurs vouloient qu'on dit quelque choſe de plus en faveur de la Conception immaculée de la ſainte Vierge. *Voyez les Mélanges de* M. Baluze, *tome 7. p.* 118. Pie V, par ſa conſtitution de l'an 1570, ordonna qu'en conſéquence des Conſtitutions de Sixte IV, confirmées par le Concile de Trente, il laiſſoit la liberté à un chacun de tenir là-deſſus l'opinion qu'il croiroit la plus pieuſe ou la plus probable.

Sur la fin du XVI ſiécle, Maldonat, Jéſuite, ayant agité dans ſes leçons la Queſtion de l'immaculée Conception de la Vierge comme un problême, les Théologiens de Paris en furent choquez. Le Recteur de l'Univerſité en porta ſes plaintes à Pierre de Gondy, Evêque de Paris, qui ſe déclara pour Maldonat, & donna une ſentence en ſa faveur l'an 1575. La Faculté de Théologie fit au contraire une concluſion, par laquelle elle déclaroit que l'opinion de l'immaculée Conception étoit de Foi. Cette concluſion de la Faculté irrita l'Evêque de Paris, qui excommunia le Syndic & le Doyen de la Faculté. Ceux-ci en appellérent comme d'abus au Parlement. La cauſe y fut plaidée en préſence de l'Evêque de Paris: il fut ordonné que ces deux Docteurs ſeroient abſous *ad cautelam*, & l'affaire en demeura là au Parlement; mais le Pape Grégoire XIII confirma la ſentence de l'Evêque de Paris. Depuis ce tems-là, les Théologiens ſoutiennent communément l'opinion de l'immaculée Couception, mais non comme un point de Foi. * *Voyez* M A L-D O N A T.

La Fête de la Conception, que l'on a commencé de célébrer au plus tard dans le neuviéme ſiécle, n'eſt point une preuve convainquante que cette Conception ſoit immaculée, puiſque l'on voit dans des Martyrologes la Fête de la Conception de S. Jean. On l'appelloit dans la Gréce *la Conception de ſainte Anne*. Le P. Combéfis a publié deux Sermons de George Archevêque de Nicomédie, qui vivoit vers l'an 880, qu'il avoit prononcez le jour de cette Fête. Il y a auſſi un Diſcours ſur la même Fête entre les Diſcours de l'Empereur Léon *le Sage*, qui mourut en 911. L'Empereur Manuel Comnéne dans le douziéme ſiécle, mit cette Fête au nombre des jours où on ne pouvoit rendre de jugement, ni faire aucune affaire. Dans l'Occident, la Fête de la Conception n'eſt pas moins ancienne qu'en Orient. Le P. Mabillon prouve fort bien, *Act. SS. Ord. S. Bened. p.* 520, que dès le neuviéme ſiécle cette Fête étoit fort ſolemnelle en Eſpagne, & qu'on y croyoit communément que ſaint Ildefonſe qui vivoit dans le ſeptiéme ſiécle, en étoit le premier Auteur. Elle eſt auſſi fort ancienne en Angleterre, d'où elle a paſſé en France. Les Chanoines de Lyon l'ayant reçue, ſaint Bernard s'y oppoſa; mais nonobſtant ſon oppoſition elle s'eſt établie en France, & dès la fin du XIII ſiécle, on la célébroit à Paris, comme l'a montré M. Fleury, *Hiſt. Eccl. l.* 89. *n.* 11. Quelques-uns l'appelloient la Fête de la ſanctification, & elle fut d'obſervation libre juſqu'au Decret du Concile de Bâle de l'an 1439, qui ne fut pas néanmoins reçu à Rome. Enfin Sixte IV l'ordonna par des conſtitutions expreſſes des années 1476, & 1483. Alexandre VII les a confirmées par une Bulle du huitiéme décembre 1661. Dans le même tems Philippe IV, Roi d'Eſpagne, ordonna que tous les Prédicateurs de ſes Etats louaſſent l'immaculée Conception de la Vierge, au commencement de leurs Sermons; & Jean Martinez de Prado, Provincial d'Eſpagne ayant préſenté en 1662, à ce Prince, un Mémorial, où il demandoit que les Religieux de ſon Ordre fuſſent exemptez de cette Loi, fut rélégué à *Pena di Francia*, d'où il ſortit l'année ſuivante après avoir publié une ordonnance en conformité de celle du Roi. * *Voyez* Echard, *Script. Ord. Præd.*

C O N C E P T I O N (la) ville de l'Amérique méridionale dans la province de Chili, eſt une des plus conſidérables du païs, & le ſéjour ordinaire du Gouverneur de la province. Elle eſt ſituée ſur la Mer Pacifique, vis à vis de l'iſle de Quiriquina ou de S. Vincent. Les Habitans l'ont fermée de murailles, & y ont bâti une citadelle, pour la défendre contre les Arauques, qui y ont fait très-ſouvent des courſes. Les mines de *Quilacoya* ou *Quilacura*, deſquelles Valdivia a tiré quantité d'or, pendant qu'il étoit Gouverneur de ce païs, ſont à quatre lieues de cette ville. * Laët. Sanſon. Baudrand. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

C O N C E P T I O N (la) petite ville de l'Amérique méridionale dans le Paraguay. Elle eſt ſituée dans l'endroit où la riviére d'Urvaig ou des Limaçons ſe jette dans le fleuve dit *Rio de la Plata*. Ce n'eſt proprement qu'une habitation peu conſidérable. * Laët, &c.

C O N C E P T I O N (la) dite DE SALAYA, petite ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans le Mexique, dans la province de Méchoacan. Elle eſt ſituée ſur une petite riviére, & les Eſpagnols l'ont fait bâtir, auſſi-bien que les Habitations de Saint-Michel, de Saint-Philippe, &c. pour aſſurer le chemin de Méchoacan aux mines d'argent de Zacatéca. Ils ont encore donné ce nom à divers bourgs de l'Amérique, comme à celui qui eſt dans l'iſle Eſpagnole, à un port dans la Californie, &c. * Laët, &c.

C O N C E P T I O N, Ordre Religieux de Filles, fondé par Béatrix de Silva, Portugaiſe. Le Pape Innocent VIII l'approuvant, l'an 1489, à la priére d'Iſabelle, Reine de Caſtille, lui donna la Régle de Cîteaux, & le ſoumit à l'Evêque. Après la mort de Béatrix, ſes Compagnes ſuivirent les Régles de ſainte Claire, ſans changer ni le nom de *Conception immaculée*, ni leurs premiers habits. Alexandre VI les tira, l'an 1501, de la dépendance des Ordinaires, & les mit ſous la conduite des Franciſcains. En 1511, Jules II leur donna une Régle particuliére. * Le Mire, *Orig. des Relig. l.* 5. *ch.* 13. Sponde, *A. C.* 1484. *n.* 9.

* C O N C E P T I O N (Baye de la) eſt dans l'Amérique ſeptentrionale, vers le milieu de la côte orientale de l'iſle de Terre-Neuve. * Maty, *Dict. Géogr.*

C O N C E P T I O N, Ordre Militaire, qui a été fondé de nouveau, ou qui a été ajoûté à celui de la Milice Chrétienne, par Ferdinand, Duc de Mantoue, par Charles de Gonzague, Duc de Nevers, par Adolphe, Comte d'Alla, &c. Le Pape Urbain VIII le confirma l'an 1624, & donna la croix au Duc de Nevers; mais depuis il n'y a plus eu de Chevaliers de cet Ordre. * Sponde, *A. C.* 1619. *n.* 14.

C O N C E P T I O N (Antoine de la) dit de Sienne, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, étoit de Guimaranès en Portugal. Le nom de ſa famille étoit *la Conception*; & en prenant l'habit de Religieux, il prit auſſi le ſurnom de Sienne, à l'honneur de ſainte Catherine de Sienne, à laquelle il avoit une grande dévotion. Il étudia à Liſbonne & à Conimbre; & enſuite, étant paſſé dans les Païs-Bas, il prit le bonnet de Docteur dans l'Univerſité de Louvain. De là il alla à Rome, & étant paſſé en France, il s'arrêta quelque tems en Bretagne, auprès de Dom Antoine, qui prenoit le titre de Roi de Portugal. En 1585, Antoine de Sienne lui dédia les Annales & la Bibliothéque de l'Ordre des Fréres Prêcheurs. Ce ne fut pas le ſeul de ſes Ouvrages. Il en publia quelques autres, & fit des Notes ſur la Somme de ſaint Thomas. * Alfonſe Fernandez, *Biblioth. Domin.* Séraphin Razzi, *Gli Huom. Illuſt. Domin.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. &c.*

C O N C H E S, petite ville de France en Normandie, dans le petit païs d'Oche, à trois ou quatre lieues d'Evreux. Il y a une Abbaïe de Saint-Pierre & de Saint-Paul, dite de Conches ou de Châtillon, parce qu'elle eſt dans un fauxbourg de ce nom. Elle a un Bailliage & un Vicomté qui reſſortiſſent au Préſidial d'Evreux, mais ſon élection qui comprend 162 paroiſſes, reléve de la Généralité d'Alençon. On y travaille beaucoup en fer. * Baudrand. *Mémoires dreſſez ſur les lieux en* 1702.

C O N C H O S, Sauvages de l'Amérique qui demeurent dans une des Régions du nouveau Mexique. Ils habitent par villages dans des caſes baſſes, & vivent ordinairement de venaiſon. Il y a dans ce païs abondance de lapins, de liévres, de cerfs, de maïs, de melons & de citrouilles, & les riviéres ſont fort poiſſonneuſes. Les Habitans vont preſque tous nuds, & ont pour armes les arcs & les flêches. Ils obéiſſent à des Rois qu'ils nomment *Caciques*, ainſi que les *Mexicains*. Ces peuples n'adorent aucunes idoles & ſont ſans Religion. * Laët, *Deſcr. des Indes Occid. l.* 6. *ch.* 21.

C O N C H U C O S, Sauvages de l'Amérique dans le Pérou. Leur païs eſt éloigné de deux journées de la province de *Guamachuqua*. Les Eſpagnols en ont exterminé un grand nombre. On dit qu'il y a beaucoup de mines d'or & d'argent. Lorſque l'*Ynca Pachacutec* voulut les conquérir de même que les provinces de *Huara* & de *Piſcopampa*, ils ſuſpendirent leurs querelles particuliéres, ſe réünirent & lui envoyérent dire, qu'ils ſe trouvoient fort bien des Dieux que leurs péres leur avoient laiſſez depuis pluſieurs ſiécles, & que l'Ynca devoit ſe contenter des Tyrannies qu'il avoit exercées juſques-là, & du païs de tant de *Curacas* qu'il avoit uſurpez injuſtement, ſous un ſpécieux prétexte de Religion. Cependant la famine les força de ſe rendre. * Garcilaſſo de la Véga, *Hiſt. des Yncas, &c. tome* 2. *p.* 46. *&c.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CONCILE: ce nom qui en général ſignifie toute ſorte d'aſſemblée des Corps, eſt conſacré pour l'aſſemblée des Paſteurs de l'Egliſe en quelque lieu, pour juger de la Doctrine de la Foi, ou de la Diſcipline Eccléſiaſtique. Ces aſſemblées ſe ſont tenues dès les premiers ſiécles de l'Egliſe, & les Apôtres en ont donné l'exemple. Car les Chrétiens de la primitive Egliſe étant en diſpute ſur l'obſervation des cérémonies légales, les Apôtres & les Prêtres s'aſſemblérent à Jéruſalem pour donner une déciſion ſur les conteſtations qui s'étoient élevées entre eux, particuliérement ſur celle de la Circonciſion. A leur exemple, quand il s'eſt élevé quelque différent dans l'Egliſe, ou quand il a été néceſſaire de faire quelques réglemens, les Evêques ſe ſont aſſemblez pour décider les Queſtions conteſtées, & pour faire des Loix ſur le Gouvernement & ſur la Diſcipline de l'Egliſe. Ces aſſemblées ont été aſſez rares dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, à cauſe que les Chrétiens étant perſécutez par les Empereurs Payens, n'avoient pas la liberté de s'aſſembler, & que d'ailleurs la Tradition des Apôtres étant encore toute nouvelle, on connoiſſoit tout d'un coup les erreurs de ceux qui s'en éloignoient, ce qui ſuffiſoit pour leur condamnation. C'eſt pourquoi on ne trouve point qu'il ſe ſoit tenu de Concile contre les plus anciens Hérétiques. On eut recours à la fin du ſecond ſiécle & au commencement du troiſiéme, au reméde des Conciles pour appaiſer les diviſions ſur le jour de la célébration de la Pâque, enſuite celles qui s'élevérent ſur le batême des Hérétiques, & contre l'erreur de Paul de Samoſate. Mais quand l'Empereur Conſtantin eut embraſſé le Chriſtianiſme, il aſſembla pluſieurs Conciles ſur l'affaire des Donatiſtes, & enſuite le Concile général de Nicée pour régler la Foi contre l'erreur d'Arius. Ce Concile fut appellé *œcuménique*, c'eſt à dire, *de toute la terre*, parce qu'il étoit compoſé des Evêques des égliſes de la plupart des provinces de l'Empire Romain, tant d'orient que d'occident, ce que l'on nommoit vulgairement *οἰκουμένη*. Ce Concile ordonna la tenue des Conciles provinciaux tous les ans, pour le réglement de la diſcipline & le gouvernement des Egliſes. Quand il en étoit beſoin, les Evêques de pluſieurs provinces, ou d'une nation, s'aſſembloient: d'où eſt venue la diſtinction des trois ſortes de Conciles, *les généraux* ou *œcuméniques*, *les nationaux*, & *les provinciaux*: les premiers compoſez d'Evêques d'Orient & d'Occident, par eux ou par leurs Procureurs; les ſeconds, des Evêques de pluſieurs provinces; les derniers, des Evêques de la province. Les premiers ont été autrefois juſqu'au huitiéme général, toujours convoquez par les Empereurs; les ſeconds ordinairement par les Patriarches, ou Exarques du diocéſe; (terme qui ſignifioit anciennement pluſieurs provinces) les derniers par le Métropolitain. Les anciens Papes n'ont point aſſiſté en perſonnes aux Conciles généraux, mais ſeulement par leurs Légats qui y ont préſidé depuis celui de Chalcédoine; car on ne voit pas qu'ils ayent eu le premier rang dans les trois premiers Conciles généraux. Le ſentiment le plus commun en France, eſt que le Concile général eſt infaillible & au deſſus du Pape dont il peut reformer les jugemens, & qu'il le peut dépoſer, comme il a été défini par les Conciles de Conſtance & de Bâle. Depuis le huitiéme Concile général, les Papes ſe ſont arrogé le droit de convoquer les Conciles généraux, ce qui eſt commode à cauſe des differentes ſouverainetez qui reconnoiſſent le Pape pour Chef de l'Egliſe; mais ils ne peuvent le faire que du conſentement des Souverains, & s'ils ne le font pas dans les beſoins preſſans de l'Egliſe, les Souverains peuvent en convoquer, & les Evêques ont droit de s'aſſembler. Des quatre Conciles qu'on attribue aux Apôtres, il n'y a que celui qui fut tenu ſur l'obſervation de la Loi, l'an 58 de nôtre Ere, qui mérite le nom de Concile.

Tous les Auteurs ne conviennent pas du nombre des Conciles généraux; les uns en comptent plus, les autres moins; les uns en reconnoiſſent de généraux approuvez, que les autres regardent ou comme non généraux ou comme non approuvez. On convient des huit premiers, compoſez des Evêques d'Orient & d'Occident; mais depuis ce tems-là, les Conciles qu'on appelle généraux ont été tous tenus en Occident & par les ſeuls Evêques d'Occident. En France on reconnoit pour généraux les Conciles de Conſtance, de Piſe, & de Bâle. On n'y met point au rang des Conciles généraux le cinquiéme Concile de Latran, ni celui de Florence. Le Concile de Trente n'y eſt point reçu pour la Diſcipline, quoique la Doctrine qu'il a établie ſoit reconnue en France pour Doctrine Orthodoxe.

INSCRIPTIONS DES CONCILES dans le Vatican.

Les Curieux ſeront bien aiſes de voir ici les Inſcriptions des Conciles généraux, qui ſont dans la Bibliothéque du Vatican à Rome, ſous le tableau de chaque Concile, & qui ont été faites par ordre du Pape Sixte V. Les voici en François.

I. Concile, qui eſt celui de Nicée en 325. *Saint Silveſtre étant Pape, & Flavius Conſtantin, ſurnommé le Grand, Empereur,* JESUS-CHRIST *Fils de Dieu eſt déclaré Conſubſtantiel à ſon Pére; l'impiété d'Arius eſt condamnée; & l'Empereur, ſuivant un Décret du Concile, fait brûler les livres des Ariens.*

II. Concile, qui eſt celui de Conſtantinople en 381. *S. Damaſe étant Pape, & Théodoſe le Vieil, Empereur, la Divinité du ſaint Eſprit eſt défendue contre l'impie Macédonius, dont la fauſſe Doctrine eſt anathématiſée.*

III. Concile, qui eſt celui d'Ephéſe en 431. *Saint Céleſtin étant Pape, & Théodoſe le Jeune, Empereur. Neſtorius, qui diviſoit* JESUS-CHRIST *en deux Perſonnes, eſt condamné; & la ſainte Vierge reconnue mére de Dieu.*

IV. Concile, qui eſt celui de Chalcédoine en 451. *Saint Léon étant Pape, & Marcien Empereur, on prononce anathéme contre le malheureux Eutychès, qui ne connoiſſoit qu'une nature en* JESUS-CHRIST.

V. Concile, qui eſt le ſecond de Conſtantinople en 553. *Vigilius étant Pape, & Juſtinien Empereur, les conteſtations touchant les trois Chapitres,* (qui regardoient la Doctrine de Théodore Evêque de Mopſueſte, d'Ibas Evêque d'Edeſſe, & de Théodoret Evêque de Cyr,) *ſont aſſoupies, & les erreurs d'Origéne retranchées de la ſainte Doctrine.*

VI. Concile, qui eſt le troiſiéme de Conſtantinople en 680. *Saint Agathon étant Pape, & Conſtantin Pogonate Empereur, les Hérétiques Monothélites, qui n'admettoient qu'une volonté en* JESUS-CHRIST, *ſont condamnez.*

VII. Concile, qui eſt le ſecond de Nicée en 784. *Adrien étant Pape, & Conſtantin fils d'Iréne Empereur, l'impiété des Iconomaques eſt rejettée, & le culte des ſaintes Images rétabli dans l'Egliſe.*

VIII. Concile, qui eſt le quatriéme de Conſtantinople en 869. *Adrien II étant Pape, & Baſile Empereur, Ignace Patriarche de Conſtantinople eſt rétabli dans ſon Siége, & Photius l'uſurpateur en eſt honteuſement chaſſé.*

IX. Concile, qui eſt le premier de Latran en 1122. *

X. Concile, qui eſt le ſecond de Latran en 1139. *

* On n'a point les Canons de ces deux Conciles, & ils n'ont point de Table ni d'Inſcription dans le Vatican.

XI. Concile, qui eſt le troiſiéme de Latran en 1179. *Alexandre III étant Pape, & Frédéric I, Empereur, les erreurs des Vaudois & des Cathares ſont condamnées; les Tournois défendus; & la Diſcipline rétablie parmi les Eccléſiaſtiques & les Laïques.*

XII. Concile, qui eſt le quatriéme de Latran en 1215, *Innocent III étant Pape, & Fréderic II, Empereur, les fauſſes opinions de l'Abbé Joachim ſont condamnées; la guerre ſainte, pour le recouvrement de Jéruſalem, réſolue; & les Croiſades inſtituées parmi les Chrétiens.*

XIII. Concile, qui eſt le premier de Lyon en 1245. *Sous le Pontificat d'Innocent IV, l'Empereur Frédéric II eſt déclaré ennemi de l'Egliſe & privé du Siége Impérial. On délibére ſur le recouvrement de la Terre Sainte. Le Roi de France ſaint Louis eſt déclaré Chef de cette Expedition. Les Cardinaux ſont honorez du Chapeau rouge.*

XIV. Concile, qui eſt le ſecond de Lyon en 1274. *Grégoire X étant Souverain Pontife, les Grecs ſont réünis à l'Egliſe Romaine; ſaint Bonaventure rend de ſignalez ſervices à l'Egliſe en ce Concile; Frére Jérôme, Religieux de ſaint François, fait venir au Concile le Roi des Tartares, lequel y reçoit ſolemnellement les eaux ſalutaires du Batême.*

XV. Concile, qui eſt celui de Vienne en 1311. *Sous le Pontificat de Clément V, le livre des Décrétales, appellées Clémentines du nom de ce Pape, eſt reçu & publié; la Proceſſion du ſaint Sacrement inſtituée dans toute la Chrétienté; & des Profeſſeurs des Langues Orientales établis dans les quatre plus célébres Univerſitez de l'Europe, pour la propagation de la Foi Chrétienne dans le Levant.*

XVI. Concile, qui eſt celui de Florence en 1439. *Les Grecs, les Arméniens, & les Ethiopiens ſont réünis à l'Egliſe Catholique, ſous le Pontificat d'Eugéne IV.*

XVII. Concile, qui eſt le cinquiéme de Latran, commencé l'an 1512, & fini en 1517. *On déclare la guerre aux Turcs, qui ſe ſont emparez de l'Iſle de Chypre & de l'Egypte, par la mort du Sultan qui en étoit Roi; l'Empereur Maximilien* I, *&* *François* I, *Roi de France ſont nommez Généraux de cette guerre, ſous les Papes Jules II & Léon X.*

XVIII. Concile, qui eſt celui de Trente, & le dernier des Oecuméniques ou Généraux, tenu depuis 1545, juſqu'en 1563. *Paul III, Jules III, & Pie V, régnans à Rome, les Luthériens & d'autres Hérétiques ſont condamnez; & l'ancienne Diſcipline de l'Egliſe rétablie dans ſa pratique exacte & réguliére.*

TABLE UNIVERSELLE des CONCILES diſpoſez par ordre Chronologique, & de leurs Actes, Lettres, Formules de Foi, Canons & Capitules.

LES TROIS PREMIERS SIECLES.

* Concile de *Jéruſalem*, tenu l'an 49 ou 50 de J. C.

* Concile d'*Antioche*, tenu vers l'an 56, par les Apôtres qui y firent quelques réglemens importans. Cela n'eſt pas reconnu de tout le monde.

* Concile de *Rome*, tenu, ſelon quelques-uns, en 150, ſous le Pape Téleſphore, & ſelon d'autres en 170, ſous le Pape Anicet.

* Concile de *Lyon*, tenu en 185, par ſaint Irénée contre les Hérétiques de ſon tems.

Concile de *Rome* ſous le Pape Victor, touchant la célébration de la Fête de Pâques tenu l'an 196. Déciſion & lettre dont il eſt fait mention dans Euſébe.

Concile d'*Ephéſe* ſous Polycrate, touchant la célébration de la Fête de Pâques, l'an 196. Lettre dans Euſébe.

* Concile de *Jéruſalem*, tenu vers l'an 197, ſous le Pape Victor I, pour la célébration de la Pâque.

Concile de *Céſarée* en Paleſtine ſur la Pâque, l'an 196. Mention de ce Concile dans Euſébe.

Lettres des Evêques de Pont, des Gaules & de l'Oſroëne, touchant la célébration de la Pâque, de l'an 196. Mention de ces Lettres dans Euſébe.

* Concile de *Lyon*, tenu en 197, par ſaint Irénée, pour la célébration de la Pâque au jour du dimanche.

Conciles d'*Aſie* contre les Montaniſtes, vers l'an 199. Mention de ces Conciles dans Euſébe.

Conciles des Montaniſtes en *Aſie*, vers le commencement du troiſiéme ſiécle. Mention de ces Conciles dans Tertullien.

Concile d'*Icone* ſur le Batême des Hérétiques, vers le commencement du troiſiéme ſiécle. Mention dans Firmilien.

Concile de *Synnade* ſur le Batême des Hérétiques, vers le commencement du troiſiéme ſiécle. Mention dans ſaint Denys d'Alexandrie.

Concile d'*Aſie* contre Noëtus, vers l'an 205. Fragmens des Actes de ce Concile dans S. Epiphane.

Concile de *Carthage*, tenu en 215, par Agrippin Evêque de Car-

Carthage : l'on y arrêta qu'il falloit rebatiſer ceux qui avoient été batiſez par les Hérétiques.

Deux Conciles d'*Alexandrie* ſous Démétrius, contre Origéne, l'an 231. Extrait des Actes de ce Concile dans Photius.

* Concile de *Lambéſe*, tenu en 240, contre Privat, Evêque de cette ville.

Concile d'*Arabie* contre Béryle, l'an 240. Mention de ce Concile dans Euſébe.

Concile d'*Arabie* touchant l'immortalité des ames, l'an 246 ou 247. Mention de ce Concile dans Euſébe.

Concile de *Carthage* touchant la Pénitence des Laps, le 15 mai de l'an 251. Lettre ſynodale de ce Concile & ſa déciſion dans S. Cyprien.

Concile de *Rome* contre Novatien, l'an 251. Mention de ce Concile dans Corneille & dans S. Cyprien.

* Synode de *Rome*, tenu en 252, par le Pape Corneille.

Concile de *Carthage* touchant le Prêtre Victor & le Batême des enfans, au mois d'avril de l'an 252. Réglemens rapportez par S. Cyprien.

Concile de *Carthage* touchant la réconciliation des Pénitens, au mois de juin de l'an 252. Réglemens rapportez par S. Cyprien.

Concile de *Carthage* touchant Marcien, Baſilide & Martial, l'an 254. Déciſion de ce Concile rapportée par S. Cyprien.

Concile premier de *Carthage* touchant le Batême des Hérétiques, au commencement de l'an 255. Déciſion de ce Concile rapportée par S. Cyprien.

* Synode de *Rome*, tenu en 256, par le Pape Corneille, contre les Novatiens.

Concile ſecond de *Carthage*, touchant le Batême des Hérétiques, l'an 256. Lettre Synodale rapportée par S. Cyprien.

Concile troiſiéme de *Carthage*, touchant le Batême des Hérétiques, l'an 256. Actes dans S. Cyprien.

* Aſſemblée de Prélats, tenue à *Rome* en 256, par le Pape Etienne, contre la réiteration du Batême.

Concile d'*Antioche* contre les Novatiens, l'an 256. Mention de ce Concile dans une Lettre de ſaint Denys d'Alexandrie.

* Concile de *Cogni* ou *Iconie*, tenu en 256 ou 258.

Concile de *Rome* ſous Denys, contre les Sabelliens, l'an 261. Fragment de la Déciſion de ce Concile dans ſaint Athanaſe.

* Synode de *Néocéſarée*, tenu en 261, par S. Grégoire Thaumaturge.

Concile premier d'*Antioche*, contre Paul de Samoſate, l'an 264. Hiſtoire de ce Concile dans Euſébe.

Concile ſecond d'*Antioche*, contre Paul de Samoſate, l'an 270. Lettre de ce Concile dans Euſébe. Hiſtoire de ſa déciſion dans ſaint Athanaſe. Lettre & profeſſion de Foi attribuées fauſſement à ce Concile.

QUATRIE'ME SIE'CLE.

Concile de *Sinueſſe*, touchant la prétendue dépoſition de Marcellin, l'an 303. Actes ſuppoſez.

Concile d'*Elvire*, ou plutôt, collections de Canons d'anciens Conciles d'*Eſpagne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 304. 81 Canons.

Concile de *Cirthe*, touchant l'ordination d'un Evêque, dans lequel les prédéceſſeurs des Donatiſtes s'accuſent d'Idolâtrie, l'an 305. Actes dans S. Auguſtin.

Concile d'*Alexandrie* contre Mélice, l'an 306. Mention de ce Concile dans S. Athanaſe.

Conciliabule de *Carthage* contre Cécilien, l'an 311. Fragment des Actes dans Optat & dans S. Auguſtin.

Concile de *Rome* contre les Donatiſtes, l'an 313. Quelques Fragmens des Actes dans Optat.

Concile premier d'*Arles* contre les Donatiſtes, l'an 314. 22 Canons & une Lettre à S. Silveſtre.

Concile d'*Ancyre* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 314. 25 Canons.

Concile de *Néocéſarée* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 314. 15 Canons.

* Concile de *Laodicée*, tenu vers l'an 314, ſelon Baronius; en 319, ſelon d'autres; & enfin en 352, ſelon quelques-uns. Quoi qu'il en ſoit, ce Concile fut aſſemblé pour reformer les mœurs des Eccléſiaſtiques & des Séculiers.

Concile premier d'*Alexandrie* contre Arius, l'an 322. Mention de ce Concile dans S. Athanaſe.

Conciliabule de *Bithynie* pour Arius, l'an 323. Mention de ce Conciliabule dans Sozoméne.

Concile ſecond d'*Alexandrie* contre Arius, l'an 324. Mention dans ſaint Athanaſe & dans les autres Auteurs du tems.

CONCILE DE NICÉE général premier contre Arius & les Ariens, touchant la Divinité & Conſubſtantialité du Verbe de Dieu, l'an 325. Formule de Foi. Décret touchant la Pâque. 25 Canons. Une Lettre aux Egyptiens.

Conciliabule d'*Antioche* contre Euſtathe, Evêque d'Antioche, l'an 330. Mention dans S. Athanaſe & dans les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques.

Conciliabule de *Céſarée* contre S. Athanaſe, l'an 334. Mention dans S. Athanaſe & dans les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques.

Conciliabule de *Tyr* contre S. Athanaſe, l'an 335. Mention dans ſaint Athanaſe & dans les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques.

Synode de *Jéruſalem* pour la dédicace de l'Egliſe, qui reçoit Arius, l'an 335. Lettre Synodique en faveur d'Arius.

Conciliabule de *Conſtantinople* contre Marcel d'Ancyre, l'an 336. Mention dans les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques.

* Synode de *Rome*, tenu en 337 par le Pape Jules I, à la tête de 116 Prélats, contre les Ariens.

Conciliabule de *Conſtantinople* contre Paul, Evêque de cette ville, l'an 338. Mention dans les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques.

Concile d'*Alexandrie* pour S. Athanaſe, l'an 340. Lettre Synodique en faveur de S. Athanaſe.

Concile de *Rome* ſous Jules I, pour ſaint Athanaſe, en 341 & 342, Lettre écrite par le Pape Jules, au nom du Concile.

Conciles d'*Antioche* contre S. Athanaſe, touchant la Conſubſtantialité du Verbe, & la Diſcipline Eccléſiaſtique, en 341 & 342. Trois Formules de Foi & 25 Canons.

Concile de *Milan* 344. *Voyez cy-deſſous* Concile de Milan 346.

Concile d'*Antioche*, touchant la Conſubſtantialité, l'an 345. Une Formule de Foi.

Concile de *Milan*, touchant la Conſubſtantialité du Verbe, l'an 346 ou 347. Mention de ce Concile dans S. Athanaſe, & dans les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques.

Concile de *Cologne* ſuppoſé, contre Euphratus, l'an 346. Actes ſuppoſez.

* Aſſemblée Eccléſiaſtique, tenue à *Milan* en 347.

Concile de *Sardique* pour la cauſe de S. Athanaſe & de Marcel d'Ancyre, l'an 347. 20 Canons. Deux Lettres du Concile des Occidentaux, & une des Orientaux. Formule de Foi, faite par quelques Evêques.

* Concile de *Cordoue*, tenu en 248, par Oſius ſon Evêque.

Concile de *Carthage* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 348. Quatorze Canons.

Concile premier de *Sirmich* contre Photin, l'an 349. Mention de ce Concile dans les Fragmens de S. Hilaire.

* Concile d'*Alexandrie*, tenu par S. Athanaſe en 350.

* Concile ſecond de *Milan*, tenu en 350, contre Photin, & d'autres Evêques Ariens.

* Concile de *Jéruſalem*, tenu en 350, par Maxime ſon Evêque.

* Concile de *Toul*, tenu vers l'an 350, au ſujet de S. Nizier de Tréves, qui avoit excommunié quelques Seigneurs à cauſe de leurs débauches.

Concile ſecond de *Sirmich*, touchant la Conſubſtantialité, l'an 351. Une longue Formule de Foi.

* Concile d'*Alexandrie*, tenu en 352, pour la juſtification de ſaint Athanaſe.

* Concile de *Laodicée*, en 352. *Voyez cy-deſſus* Concile de Laodicée vers l'an 314.

* Concile de *Rome*, tenu en 352, par le Pape Libére en faveur de S. Athanaſe.

Concile d'*Arles*, touchant la Conſubſtantialité, l'an 353. Mention dans les Fragmens de S. Hilaire.

Concile de *Milan*, touchant la Conſubſtantialité, l'an 355. Actes douteux tirez de la Vie d'Euſébe de Verceil. Mention dans ſaint Hilaire.

Concile de *Béziers*, touchant la Conſubſtantialité, l'an 356. Mention dans S. Hilaire.

Concile troiſiéme de *Sirmich* contre la Conſubſtantialité, l'an 357. Seconde formule de Foi.

Synode de *Mélitine*, touchant la Conſubſtantialité, l'an 357. Mention de ce Concile dans la Lettre du Concile de Conſtantinople, de l'an 360, & dans ſaint Baſile.

Conciliabule d'*Antioche* contre la Conſubſtantialité, l'an 358. Lettre à Urſace & à Valens.

Concile d'*Ancyre* ſur la Conſubſtantialité, l'an 358. Lettre Synodique. Formule de Foi. 18 Anathémes.

Concile quatriéme de *Sirmich*, touchant la Conſubſtantialité, l'an 358. Recüeil des formules de Foi.

Concile cinquiéme de *Sirmich*, touchant la Conſubſtantialité, l'an 359. Formule de Foi avec les noms des Conſuls.

Concile de *Rimini*, touchant la Conſubſtantialité, l'an 359. Définition Catholique. Condamnation d'Urſace, de Valens, & de Germinius. Lettres à l'Empereur avant la ſouſcription de la formule de Foi des Orientaux. Lettre à l'Empereur après la ſouſcription.

Concile de *Séleucie*, touchant la Conſubſtantialité, l'an 359. Hiſtoire de ce Concile dans ſaint Athanaſe & dans les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques.

* Concile de *Gangres*, que Socrate & Sozoméne placent après celui de Séleucie, & où l'on condamna les erreurs d'un nommé Euſtathe.

Conciliabule de *Conſtantinople*, touchant la Conſubſtantialité, l'an 359. Lettre de ce Concile. Mention dans les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques.

Concile d'*Antioche* contre Méléce, l'an 361. Formule de Foi.

Concile d'*Alexandrie* pour l'établiſſement de la Foi de Nicée & ſur la Queſtion des trois hypoſtaſes, l'an 362. Lettre aux Catholiques d'Antioche, écrite par ſaint Athanaſe.

Concile de *Paris*, touchant l'établiſſement de la Foi de Nicée, l'an 362. Lettre de ce Concile.

Concile d'*Italie*, touchant l'établiſſement de la Foi de Nicée, l'an 362. Lettre aux Evêques d'Illyrie.

* Concile d'*Alexandrie*, tenu par S. Athanaſe en 363.

Concile des Egyptiens à *Antioche* touchant la Foi, l'an 363. Lettre à l'Empereur Jovien.

Concile d'*Antioche* ſous Méléce, touchant l'établiſſement de la Foi de Nicée, l'an 363. Lettre qui contient une formule de Foi.

* Concile de *Valence* en Dauphiné, tenu en 364, pour remédier aux deſordres de la Diſcipline.

Concile de *Lampſaque*, touchant l'établiſſement de la Foi de Nicée, l'an 365. Mention dans ſaint Baſile & dans les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques.

Conciliabule de *Singedun contre la Conſubſtantialité, l'an 366. Lettre à Germinius.

* Concile de *Carie* tenu l'an 366, par les Macédoniens Hérétiques contre la Conſubſtantialité.

Concile d'*Illyrie* pour la Conſubſtantialité, l'an 366. Lettre Synodale confirmée par un Edit de l'Empereur.

Con-

Conciles d'*Aſie*, touchant la Conſubſtantialité, l'an 366. Mention de ces Conciles dans la lettre du précédent Concile dans ſaint Baſile.

Concile de *Sicile*, touchant la Conſubſtantialité, l'an 367. Mention dans ſaint Baſile.

* Synode de *Rome*, tenu en 368, par le Pape Damaſe, pour la dépoſition d'Urſace & de Valens, Evêques Ariens.

Concile de *Tyane*, touchant la Conſubſtantialité, l'an 368. Mention dans ſaint Baſile.

Concile de *Rome* ſous Damaſe, pour la confirmation de la Foi de Nicée, en 369 & 370. Lettre Synodique aux Evêques d'Illyrie.

Concile de *Gangres* contre la Moine Euſtathe, l'an 370. Une Lettre & 20 Canons.

Concile de *Laodicée*, touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 370, 60 Canons.

Concile de *Rome* contre Urſicin, en 372. Décret contre les fauteurs d'Urſicin.

Concile de *Valence* en Dauphiné, touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 372. Mézeray le met en 374. Une Lettre Synodique & quatre Canons.

* Synode de *Rome*, tenu en 373, par le Pape Damaſe, contre l'Héréſie d'Apollinaire.

* Concile de *Valence* en Dauphiné, tenu en 374. *Voyez cy deſſus* en 372.

Concile d'*Antioche* pour le rétabliſſement de la paix dans cette Egliſe, l'an 378 ou 379. Tome des Occidentaux ſigné dans ce Concile.

CONCILE DE CONSTANTINOPLE général ſecond, touchant la Divinité du ſaint Eſprit & les ordinations des Evêques de Conſtantinople & d'Antioche, les années 381, 382 & 383. Formule de Foi. Sept Canons. Lettre Synodique aux Occidentaux.

Concile d'*Aquilée* contre Palladius & Secundianus Ariens, l'an 381. Actes de ce Concile. Lettre aux Occidentaux.

Concile de *Sarragoce* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 381. Huit Canons.

* Concile ou Synode de *Conſtantinople*, tenu en 382.

* Synode de *Rome*, tenu en 382, par le Pape Damaſe, pour remédier au Schiſme de l'Egliſe d'Antioche.

Concile de *Side* contre les Euchites, l'an 383 ou 385. Mention de ce Concile dans Photius.

Concile d'*Antioche* contre les Euchites, l'an 383. Mention dans Photius.

Concile de *Bourdeaux* contre les Priſcillianiſtes, l'an 384 ou 385. Mention dans Sulpice Sévére & dans ſaint Jérôme.

* Synode de *Rome*, tenu en 386, par le Pape Sirice à la tête de 80 Prélats, pour la réformation de l'Egliſe d'Afrique.

* Concile de *Tréves*, tenu en 386, contre les Priſcillianiſtes, par ordre du Tyran Maxime.

* Concile de *Nimes*, tenu en 389.

Concile de *Capoue*, touchant le différent de Flavien & d'Evagrius, & contre Bonoſe, l'an 389 ou 390. Mention dans Théodoret, dans Sirice & dans le 48 Canon du Code d'Afrique.

Conciles de *Rome* & de *Milan* contre Jovinien, l'an 390. Lettres de ces deux Conciles.

Concile de Novatiens à *Sangare*, ſur la Pâque, l'an 390. Mention de ce Concile dans Socrate.

Concile ſecond de *Carthage* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 390. Treize Canons.

Conciles de Donatiſtes à *Cébarſuſſi* & à *Bagaïs*, en 393 & 394. Actes dans ſaint Auguſtin.

Concile d'*Hippone* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 393. Ses Canons ſont dans le Concile de Carthage de l'an 397.

Concile de *Conſtantinople* touchant les deux Contendans à l'Evêché de Boſtres, l'an 394. Actes.

Concile de *Carthage* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 394. Mention dans le Code de l'Egliſe d'Afrique.

Concile de *Carthage* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 397. 47 Canons.

* Concile de *Turin*, tenu en 397, à l'inſtance des Evêques de la Gaule, pour le différent de Proculus & de Marſeille, & pour celui d'entre les Evêques d'Arles & de Vienne.

Concile quatriéme de *Carthage*, ou plutôt Collection de Canons de l'an 398. 105 Canons.

Concile de *Carthage* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 399. Mention de ce Concile dans le Code de l'Egliſe d'Afrique.

Concile d'*Alexandrie* contre Origéne, l'an 399. Fragment des Actes dans l'Epître de Juſtinien à Mennas.

Concile de *Cypre* contre Origéne, l'an 399. Mention dans ſaint Jérôme & dans les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques.

Concile de *Turin* touchant des conteſtations entre des Evêques des Gaules, l'an 400. Huit Canons.

Concile de *Toléde* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 400. Douze Canons.

* Synode d'*Aquilée*, tenu en 400, par Chromatius, contre les Origéniſtes.

CINQUIE'ME SIECLE.

Conciles de *Conſtantinople* & d'*Ephéſe*, touchant les accuſations contre Antonin d'Ephéſe, les années 400 & 401. Actes de ces Conciles dans la Vie de ſaint Chryſoſtome par Pallade.

Concile de *Carthage* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 401. 26 Canons.

Concile de *Rome* ſous Innocent, touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 402. Une préface & ſeize Canons.

Concile de *Miléve* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 402. Cinq Canons.

Concile au *Fauxbourg du Chêne* contre ſaint Chryſoſtome, l'an 403. Actes de ce Concile, dont l'abbrégé eſt rapporté par Photius, & dans la Vie de ſaint Chryſoſtome par Pallade.

Concile de *Carthage* pour régler une conférence avec les Donatiſtes, l'an 403. Actes rapportez dans les Actes de la troiſiéme conférence de Carthage.

Concile de *Carthage* contre les Donatiſtes, l'an 404. Actes de ce Concile dans le Code des Canons d'Afrique.

Concile de *Carthage* ſur les affaires particuliéres des Egliſes d'Afrique, l'an 405. L'Abbrégé des Actes dans le même Code.

Concile de *Carthage* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 407. Douze Canons dans le même Code.

Concile de *Carthage* touchant une députation, l'an 408. Députation marquée dans le Code.

Autre Concile pour le même ſujet la même année. Autre Députation.

* Concile de *Brague*, tenu en 408, par Pancracion ſon Evêque.

Concile de *Carthage* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 409. Déclaration dans le Code.

Concile de *Carthage* pour une députation, l'an 410. Députation marquée dans le Code.

Concile de *Ptolémaïde* contre Andronic, Gouverneur de la province, l'an 411. Actes de ce Concile dans la Lettre 57 de Syneſius.

Conférence de *Carthage* des Evêques Catholiques avec les Donatiſtes, l'an 411. Actes.

Concile de *Cirthe* ou de *Zerthe* pour ſoutenir la conférence de Carthage, l'an 412. Lettre 141, parmi celles de ſaint Auguſtin.

Concile de *Carthage* contre Celeſtius, tenu à la fin de 411, & au commencement de 412. Fragment des Actes de ce Concile dans ſaint Auguſtin, *livre ſecond de la Nature & de la Grace.*

Conférence de *Jéruſalem* entre Oroſe & Pélage, l'an 415. Actes.

Concile de *Dioſpole* contre Pélage, l'an 415. Actes dans ſaint Auguſtin, au livre des Actes de Pélage.

Second Concile de *Carthage* contre Céleſtius & Pélage, l'an 416. Lettre 175 dans ſaint Auguſtin.

Concile de *Miléve* contre Céleſtius & Pélage, l'an 416. Lettre 176 dans ſaint Auguſtin.

Concile de *Carthage* contre Pélage, l'an 417. Lettre à Zozime, & Recueil de piéces.

Concile d'*Antioche* contre Pélage, l'an 417. Mention de ce Concile dans Marius Mercator.

Concile de *Carthage* contre Pélage, l'an 418. Huit Canons contre les erreurs de Pélage, & dix Canons ſur la Diſcipline.

Concile de *Rome* contre Pélage & contre Céleſtius, l'an 418. Mention de ce Concile dans la Lettre de Zozime.

Concile de *Telle*, *Zelle* ou *Telepte* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 418. Quelques Canons.

Concile de *Carthage* en la cauſe d'Apiarius, des années 418 & 419. Actes. Lettres à Zozime.

* Conciles de *Carthage*, tenus l'an 418 & 419, ſur l'affaire du Prêtre Apiarius, & contre les prétentions du Pape Zozime, touchant les appellations des Prêtres & des Evêques au ſaint Siége.

Concile de *Ravenne* pour juger le différent de Boniface & d'Eulalius, l'an 419. Actes. Trente-trois Canons. Six autres Canons. Lettres à Boniface & à Céleſtin.

Concile de *Carthage* contre les Manichéens, l'an 420. Mention de ce Concile dans ſaint Auguſtin & dans Poſſidius.

Concile de *Cilicie* contre Julien, vers l'an 420. Mention de ce Concile dans Marius Mercator.

Concile de *Conſtantinople* contre Pélage, l'an 424. Mention de ce Concile dans Céleſtin & dans ſaint Proſper.

Concile de *Carthage*, l'an 424, touchant les appellations.

Concile de *Rome* contre Céleſtius, vers l'an 425. Mention de ce Concile dans ſaint Proſper & dans le Concile d'Ephéſe.

Concile de *Conſtantinople* contre Pélage, l'an 426. Lettre Synodique.

Concile de *Carthage* contre Leporius, l'an 427. Profeſſion de Foi. Lettres aux Eveques des Gaules.

* Concile tenu, à ce qu'on croit, à *Side*, en 427, contre les Meſſaliens.

* Concile de . . . . en France, tenu en 429. Il envoya S. Germain & S. Loup en Angleterre pour y combattre l'erreur des Pélagiens.

Concile de *Rome* ſous Céleſtin, contre Neſtorius, l'an 430. Lettres de ſaint Céleſtin.

Concile d'*Alexandrie* contre Neſtorius, l'an 430. Lettres de ce Concile à Neſtorius. Anathémes & profeſſion de Foi.

CONCILE D'EPHÉSE général troiſiéme contre Neſtorius, l'an 431. Actes.

Conférence à *Chalcédoine* entre les Evêques d'Orient & les Egyptiens, l'an 431. Lettres de ces Evêques.

Synode de *Tarſe* contre les Capitules de ſaint Cyrille, ſur la fin de l'an 431. Lettre de ce Synode.

Synode d'*Antioche* contre les Capitules de ſaint Cyrille, quelque tems après. Lettre de ce Synode à l'Empereur.

Synode d'*Antioche* contre Rabbulas, l'an 432. Lettre de ce Concile.

Synode d'*Antioche* ſur la paix, l'an 432. Mention de ce Concile dans le Recueil des Lettres du P. Lupus.

Aſſemblée d'*Anazarbe* contre les Capitules de ſaint Cyrille, l'an 433. Actes & Lettre de ce Synode à ſaint Sixte.

Concile d'*Arménie*. *Voyez* Concile d'Antioche qui ſuit.

* Concile d'*Antioche*, tenu en 436, où on examina les Ecrits de Diodore de Tarſe & de Théodore de Mopſueſte.

Concile de *Riez* contre Armentarius, l'an 439. Sentence contre l'ordination d'Armentarius, Evêque d'Ambrun, laquelle avoit été faite par deux Prélats ſeulement, & ſans l'autorité du Métropolitain.

* Concile ou Synode de *Conſtantinople*, tenu en 439, par Proclus, touchant la primatie des Egliſes d'Antioche & d'Alexandrie.

Concile d'*Orange* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 441. Trente Canons.

Concile de *Vaiſon* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 442. Dix Canons.

Concile ſecond d'*Arles* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 442. Cinquante-ſix Canons.

* Concile d'*Angers*, tenu en 443.

* Synode de *Rome*, tenu en 444, par le Pape S. Léon *le Grand*, contre les Manichéens.

* Concile de . . . . en France, tenu en 444. On y dépoſa Chélidonius, Evêque de Bezançon, parce qu'il avoit été mari d'une femme veuve, & qu'il avoit aſſiſté à des jugemens en matiere criminelle.

* Concile de *Rome*, tenu en 445, par le Pape S. Léon *le Grand*, contre le Conciliabule d'Ephéſe.

Concile de *Domnus* contre Sabinien, l'an 446. Actes perdus.

* Concile d'*Angleterre*, tenu en 446, par S. Germain d'Auxerre & S. Sévére de Tréves contre les Pelagiens, &, comme on croit, à S. Alban.

Concile de *Conſtantinople* ſous Proclus, en faveur de Baſſien, l'an 447. Actes perdus.

Concile de *Conſtantinople* ſous Flavien, contre Eutyche, l'an 448. Actes rapportez dans le Concile de Chalcédoine.

Concile de *Béryte* touchant l'affaire d'Ibas, l'an 448. Actes dans le Concile de Chalcédoine.

* Concile de *Tyr*, tenu en 448. Ibas d'Edeſſe, accuſé de ſuivre les erreurs de Neſtorius, y fut abſous.

Concile de *Conſtantinople* contre Eutyche, l'an 449. Les Actes en ſont auſſi dans le Concile de Chalcédoine.

Conciliabule d'*Ephéſe* ſous Dioſcore, contre Flavien, l'an 449. Les Actes en ſont encore rapportez dans le Concile de Chalcédoine.

Concile de *Rome* ſous ſaint Léon, contre le Concile de Dioſcore l'an 449. Lettres écrites au nom de ce Concile par S. Léon.

Concile de *Conſtantinople* ſous Anatole, contre Eutyche, l'an 450. Lettre écrite à Saint Léon perdue.

Concile de Chalcédoine général IV, contre Eutyche l'an 451. Actes de ce Concile, dans leſquels il y a ſeize ſeſſions & vint Canons. La ſeſſion touchant Domnus eſt douteuſe.

* Concile de *Milan*, tenu en 451, où fut approuvée la doctrine de l'incarnation du Verbe.

* Concile d'*Alexandrie*, tenu en 452, par Protérius.

* Concile ſecond d'*Arles*, tenu en 452, ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique & la Réforme des mœurs.

Concile d'*Angers* ſur la Diſcipline eccléſiaſtique, l'an 453. Douze Canons.

* Concile provincial de *Jéruſalem*, tenu en 454, par Juvénal, Evêque de cette ville, pour y faire recevoir le Concile de Chalcédoine.

Concile troiſiéme d'*Arles* ſur la Diſcipline eccléſiaſtique, l'an 455. Réglemens.

Concile de *Conſtantinople* ſous Gennade, ſur la Diſcipline eccléſiaſtique, l'an 459. Conſtitution contre la Simonie.

* Concile d'*Alexandrie*, tenu en 459, par Timothée Elurus contre les Orthodoxes.

Concile de *Tours* ſur la Diſcipline eccléſiaſtique, l'an 461. Treize Canons.

Concile de *Vannes* ſur la Diſcipline eccléſiaſtique, l'an 561. Seize Canons. Mézeray en met un en 465. Ce pourroit bien être le même.

Concile de *Rome* ſous le Pape Hilaire, ſur la Diſcipline eccléſiaſtique, l'an 462. Mention de ce Concile dans les lettres du Pape Hilaire.

Concile d'*Arles* touchant une ordination faite par ſaint Mamert, l'an 463. Mention de la lettre de ce Concile dans une réponſe du Pape Hilaire.

Concile de *Rome* contre l'ordination de Silvain, l'an 465. Actes de ce Concile.

* Synode de *Rome*, tenu en 470, par le Pape Simplicius contre Eutyches & Dioſcore.

* Aſſemblée Eccléſiaſtique, tenue à *Challon ſur Saone*, en 470.

* Concile d'*Arles*, tenu en 474, contre les *Prédeſtinations*.

* Concile de *Lion*, tenu en 474, par ſaint Patient, Archevêque de cette ville, contre les Prédeſtinatiens.

* Concile de *Vienne* en Dauphiné, tenu en 474 ou 477, par S. Mamert ſon Evêque, pour le rétabliſſement du jeûne des Rogations.

* Concile quatriéme d'*Arles*, tenu en 475 ſelon Mézeray.

* Concile d'*Antioche*, tenu vers l'an 475, contre Pierre le Foulon.

* Concile d'*Antioche*, tenu en 482, à l'élection de Calendion.

* Concile de *Conſtantinople*, tenu en 483, contre Pierre le Foulon.

* Deux Synodes d'*Alexandrie*, tenus en 484 ou 485, par Pierre Mongus en faveur de l'héréſie.

Deux Conciles de *Rome* ſous Félix contre Acace, l'an 484. Mention de ces Conciles dans les lettres de Félix.

* Synode de *Rome*, tenu en 487, par le Pape Félix, pour la réconciliation de ceux qui avoient été rebatiſez en Afrique, pendant la perſécution des Vandales.

Concile de *Rome* ſous Gélaſe, l'an 494. Décret ſur les livres Apocryphes.

Concile de *Rome* ſous Gélaſe, touchant l'abſolution de Miſéne, l'an 495. Actes.

Concile de *Rome* ſous Symmaque, pour régler l'élection des Papes l'an 499. Actes. Trois réglemens pour empêcher les brigues qui ſe faiſoient à l'élection des Papes.

SIXIÉME SIÉCLE.

Concile de *Rome* ſous Symmaque, touchant l'abſolution de Symmaque, l'an 501. Actes de l'abſolution de Symmaque. Deux lettres du Roi Théodoric au Concile. Rélation de Théodoric au Concile. Réponſe de Théodoric. Mémoire inſtructif du Concile au Roi.

Concile de *Rome* ſous Symmaque, touchant l'aliénation des biens eccléſiaſtiques, l'an 502. Actes. Réglement de ce Concile touchant les aliénations des biens d'égliſe.

Concile de *Rome* ſous Symmaque, touchant le jugement des Evêques, l'an 503. Actes de ce Concile. Réglement touchant le jugement des Evêques.

Concile de *Rome* ſous Symmaque, l'an 504. Actes contenant pluſieurs anathêmes contre ceux qui s'emparent des biens d'égliſe.

Concile d'*Agde* touchant la Diſcipline eccléſiaſtique, l'an 506. Quarante-ſept Canons. Vint-cinq Canons ajoûtez, qui ne ſont pas de ce Concile.

Concile premier d'*Orléans* touchant la Diſcipline eccléſiaſtique, l'an 511. Trente & un Canons.

* Concile d'*Angleterre*, tenu en 512, où Dubrice fut élu Archevêque de Carléon.

* Synode tenu à *Sidon* en 512, par les Hérétiques Eutychiens & les Acéphales.

* Concile de *Saragoſſe*, tenu en 515. On y fit des réglemens.

Concile de *Tarragone* touchant la Diſcipline eccléſiaſtique, l'an 516. Treize Canons.

Concile de *Gironne* ſur la Diſcipline eccléſiaſtique, l'an 517. Dix Canons.

Concile d'*Epaune* ſur la Diſcipline eccléſiaſtique, l'an 517. Quarante Canons.

* Concile de *Conſtantinople*, tenu en 518, contre Sévére & quelques Schiſmatiques.

Concile premier de *Lion* ſur la Diſcipline eccléſiaſtique, l'an 517. Six Canons.

* Concile de *Jéruſalem*, tenu en 518, au commencement du régne de l'Empereur Juſtin.

* Aſſemblée d'Evêques, tenue à Rome en 518, ſous le Pape Hormiſdas.

* Synode de *Tyr*, tenu en 518, par quelques Prélats. On en a les Actes.

* Synode d'*Angleterre*, tenu en 519, contre les Pélagiens.

* Concile de *Bizacéne*, tenu en 522, en faveur des Evêques exilez.

Concile de *Lérida* ſur la Diſcipline eccléſiaſtique, l'an 524. Seize Canons.

Concile de *Valence* en Eſpagne, ſur la Diſcipline eccléſiaſtique, l'an 524. Six Canons.

Concile cinquiéme d'*Arles* ſur la Diſcipline eccléſiaſtique, l'an 524. Quatre Canons.

Concile des Evêques d'*Afrique*, ſous Boniface, Evêque de Carthage, ſur la Diſcipline eccléſiaſtique, l'an 525. Actes touchant le rétabliſſement de la Diſcipline & les exemptions des Moines, au ſixiéme tome du *Spicilége* de D. Luc d'Achery.

* Concile de *Jéruſalem*, tenu en 526, par Pierre, Evêque de cette ville.

Concile ſecond de *Toléde* l'an 527, ſur la Diſcipline eccléſiaſtique. Cinq Canons.

* Concile de *Carpentras*, tenu en 527 ou 529. Il n'en reſte qu'un Canon.

Concile ſecond d'*Orange* ſur la Grace, l'an 529. Huit articles touchant la Grace, confirmez par des paſſages de l'Ecriture. Un recueil de quelques ſentences des Peres.

Concile ſecond de *Vaiſon* ſur la Diſcipline eccléſiaſtique, l'an 529. Cinq Canons.

Concile de *Rome* ſous Boniface II, touchant Etienne de Lariſſe, l'an 531. Actes ſur l'affaire d'Etienne, Evêque de Lariſſe.

* Aſſemblée d'Evêques, tenue en 533, par le Pape Jean II.

Conférence de *Carthage* entre les Catholiques & les Sévériens, l'an 533. Actes.

Concile ſecond d'*Orléans* touchant la Diſcipline eccléſiaſtique, l'an 533. Vint & un Canons.

Concile de *Clermont* touchant la Diſcipline eccléſiaſtique, l'an 535. Seize Canons. Lettre au Roi Théodébert.

* Concile de *Conſtantinople*, tenu en 536, contre les Acéphales.

* Concile d'*Agde*, tenu en 536.

Concile troiſiéme d'*Orléans* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 538. Trente-trois Canons.

Concile de *Barcelone* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 540. Dix Canons.

* Concile de *Bizacéne*, tenu en 541, par Dacien Métropolitain, touchant la Diſcipline.

Concile quatriéme d'*Orléans* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 541. Trente-huit Canons.

* Concile de *Conſtantinople*, tenu en 547, par le Pape Vigile.

Concile cinquiéme d'*Orléans* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 549. Vint-quatre Canons.

Concile de *Clermont* ſous le Roi Thibaud, ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 549. Répétition & confirmation de ſeize Canons du Concile précédent.

Concile de *Toul* touchant les excommunications portées par Nicerius, contre des perſonnes qui avoient contracté des mariages illégitimes, l'an 550. Lettre de Mappinius, Archevêque de Rheims touchant ce Concile.

Concile de *Conſtantinople* ſous Mennas, contre Anthime, l'an 553. Actes de ce Concile.

Concile second de Constantinople, général cinquiéme ſur l'affaire des trois chapitres, l'an 553. Actes de ce Concile.

* Synode de *Jéruſalem*, tenu en 553. Le cinquiéme Concile général y fut approuvé.

* Aſſemblée de Prélats, tenue à *Aquilée* en 553.

Concile ſixiéme, d'*Arles* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 554. Sept Canons.

Concile ſecond, de *Paris*, touchant la dépoſition de Saffaracus, l'an 555.

555. Mention de ce Concile dans les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques.

Concile III de *Paris* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 557. Dix Canons. Edit de Clotaire.

Concile de *Saintes* ſur la dépoſition d'un Evêque, en 562 ou 563. Mention de ce Concile dans Grégoire de Tours. Quelques uns mettent mal à propos ce Concile en 566.

Concile I de *Brague* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 563. Vint-deux Canons.

Concile II de *Lion* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 567. Six Canons.

* Autre Concile de *Lion*, tenu en 567, par ordre du Roi Gontran, contre Salonius d'Ambrun, & Sagittaire de Gap.

Concile II de *Tours* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 567. Vint-ſept Canons. Une lettre.

* Concile de *Lugo*, tenu en 569, pour régler les limites des dioceſes.

Concile II de *Brague* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 572. Dix Canons.

* Concile de *Lugo*, tenu en 572. S. Martin de Brague y envoya 84 chapitres ou Canons.

Concile IV de *Paris* ſur une ordination de l'Archevêque de Rheims, l'an 573, ou ſelon d'autres en 575. Deux lettres de ce Concile.

Concile V de *Paris* ſur l'affaire de Prétextat, l'an 577. Mention de ce Concile dans Grégoire de Tours.

Synode d'*Auxerre* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 578. Quarante-cinq Conſtitutions.

* Concile de *Saintes*, tenu en 579. Nantin Comte d'Angoulême qui avoit été excommunié, y reçut l'abſolution.

* Concile de *Challon ſur Saone*, tenu en 579, par ordre du Roi Gontran contre Salonius d'Ambrun & Sagittaire de Gap.

Concile I de *Mâcon* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 581. Dix-neuf Canons.

* Concile de *Brenne*, tenu en 581 ou 583, au ſujet de Grégoire de Tours.

Concile III de *Lion* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 583. Six Canons.

Concile II de *Valence* en Dauphiné, ſur les donations du Roi Gontran, l'an 583 ou 584. Acte de Confirmation des donations faites à l'égliſe.

Concile II de *Mâcon* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 585. Vint Canons. Edit de Gontran.

Concile de *Clermont*, vers l'an 586, ou ſelon d'autres, l'an 588, pour terminer les différens entre Innocent Evêque de Rodez, & Urſicin Evêque de Cahors. Hiſtoire de ce Concile dans Grégoire de Tours.

* Concile d'*Auxerre*, tenu en 586.

* Concile de *Conſtantinople*, tenu en 587, par le Patriarche Jean.

* Concile d'*Andélot*, bourg de Champagne, tenu en 587.

Concile III de *Tolède* ſur la Foi & la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 589. Actes de ce Concile. Vint-trois Canons. Edit du Roi.

* Concile de *Rome*, tenu en 589, par le Pape Pélage II.

Concile de *Narbonne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 589. Quinze Canons.

Concile I de *Seville* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 589 ou 590. Lettre à Pégaſe, Evêque d'Aſtigis, diviſée en trois Capitules.

Concile de *Poitiers*, pour la réforme du monaſtére des Religieuſes de Poitiers, l'an 589 ou 590. Actes.

Concile de *Metz* contre Gilles Evêque de Reims, l'an 590. Actes.

* Concile de *Challon ſur Saone* ou de ſon diocéſe, l'an 590. L'on y examina la cauſe de Baſine & de Crodielde Princeſſes du ſang royal.

* Aſſemblée tenue à *Nanterre* en 591, pour le batême de Clotaire II.

Concile de *Sarragoſſe* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 592. Trois Canons. Une lettre.

* Synode de *Rome*, tenu en 595, par le Pape S. Grégoire le Grand. Jean, Prêtre de Chalcédoine y fut abſous du crime d'héréſie.

Concile National de *Tolède* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 597. Deux Canons.

Concile d'*Hueſca* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 598. Deux réglemens.

Concile de *Barcelone* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 599. Quatre Canons.

* Concile de *Conſtantinople*, tenu en 599. St. Grégoire en parle.

SEPTIÉME SIÉCLE.

* Deux Synodes de *Rome*, tenus en 601, par le Pape S. Grégoire *le Grand*, le premier en faveur des Moines, & l'autre contre un Impoſteur nommé André.

Conférence de *Worcheſter* entre Auguſtin & les Evêques Bretons, l'an 601. Actes rapportez dans Béde, au ſecond livre de ſon Hiſtoire.

* Concile de *Bizacène*, tenu en 602, à l'occaſion de Clément, Primat de cette province.

Concile de *Challon* contre Didier de Vienne, l'an 603. Mention dans les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques.

* Concile de *Cantorbéry*, tenu en 604 par le Moine Auguſtin.

* Synode de *Rome*, tenu en 606, par Boniface III, contre les abus ſur l'élection des Papes.

Concile de *Tolède* ſous Gondemare, en faveur de l'Evêque de Tolède, l'an 610. Acte de reconnoiſſance de la Métropole de Tolède.

* Concile de *Lugo*, tenu vers l'an 610.

* Aſſemblée d'Evêques, tenue à *Rome* en 610, par Boniface IV, pour pourvoir aux beſoins de la nouvelle Egliſe d'Angleterre.

Concile d'*Egare* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 614. Décret de ce Concile ſur le Célibat.

* Concile de Tarragone, en 614.

Concile V de *Paris* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 615. Quinze Canons ſuivis de l'édit de Clotaire.

Concile de *France* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, vers le même tems. Quinze Canons.

Concile de *Séville* ſur les affaires du Clergé d'Eſpagne, l'an 619. Actes qui contiennent douze réglemens.

* Concile VI de *Paris*, tenu en 624, par les ſoins de Clotaire II pour la réforme des abus.

* Concile III de *Mâcon*, où l'on approuva la Régle de S. Colomban, combattue par Agreſtin, en 624, ou, comme d'autres l'aſſurent, en 627.

Concile de *Rheims* ſous Sonnatius, ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 625 ou 630. Vint-cinq Canons, dont les extraits ſont rapportez par Flodoard.

Concile IV de *Tolède* ſur la Foi & la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 633. Profeſſion de Foi. Soixante & quatorze Canons.

* Concile de *Conſtantinople*, tenu en 633, par le Patriarche Sergius.

* Synode de *Jéruſalem*, tenu en 633, par Modeſte Patriarche de Jéruſalem contre les Monothélites.

* Synode d'*Alexandrie*, tenu en 635 par le Patriarche Cyrus. Neuf articles.

Concile V de *Tolède* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 636. Neuf Canons.

Concile VI de *Tolède* ſur la Foi & la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 638. Profeſſion de Foi. Dix-huit Canons.

* Concile de *Conſtantinople*, tenu en 639, par le Patriarche Sergius.

* Synode de *Rome*, tenu en 640, par Jean IV, contre les Monothélites.

* Concile de *Chypre*, tenu en 643, contre les Monothélites, comme il paroit par une Lettre écrite au Pape Théodore.

Concile de *Carthage*, tenu l'an 644, par les Evêques d'Afrique contre les Monothélites. Lettre à Paul de Conſtantinople.

* Concile d'*Orléans*, tenu en 645, contre un Grec de nation, Monothélite.

Concile VII de *Tolède* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 646. Six Canons.

* Concile de *Bizacène*, tenu en 646, par quarante-deux Prélats contre les Monothélites.

* Synode de *Rome*, tenu en 648, par le Pape Théodore, contre Paul & Pyrrhus Hérétiques.

Concile de *Latran* ſous Martin I, contre les Monothélites, l'an 649. Actes en Grec & en Latin, qui compoſent cinq actions ou cinq ſéances. Lettre circulaire du Pape.

Concile de *Challon* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 650. Trente-neuf Canons.

Concile VIII de *Tolède* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 653. Lettre du Roi Receſwinthe. Actes qui contiennent douze chapitres. Décret ſur les biens des Rois. Edit de Receſwinthe. Placet des Juifs.

Concile IX de *Tolède* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 655. Préface. Dix-ſept Canons.

Concile X de *Tolède* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 656. Sept Canons. Décret ſur un Evêque qui n'avoit pas gardé le célibat.

* Concile de *Sens*, tenu en 657, auquel S. Faron aſſiſta.

* Concile de *Nantes*, tenu en l'an 658, par ordre du Pape Vitalien.

* Synode de *Clichi*, tenu l'an 659, par Landry, Evêque de Paris.

Conférence de *Northumbre*, tenue à Phare (aujourd'hui *Whitby*) ſur la Pâque, l'an 664. Actes de cette conférence.

Concile de *Mérida* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 666. Vint-deux Canons.

Concile d'*Autun* touchant la Diſcipline Monaſtique, l'an 666. Réglement touchant les Moines.

* Synode de *Rome*, tenu en 667, par le Pape Vitalien.

* Concile d'*Autun*, tenu en 670, par Saint Leger.

* Concile d'*Angleterre*, tenu en 672, pour l'union de l'Egliſe.

Concile d'*Erfort* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 673. Dix Canons.

Concile XI de *Tolède* ſur la Foi & ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 675. Quinze Canons.

Concile IV de *Brague* ſur la Foi & ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 675. Huit Canons.

* Concile d'*Angleterre*, tenu en 679 ou 680, contre les Monothélites.

* Concile de *Milan*, tenu en 679, contre les Monothélites.

CONCILE III DE CONSTANTINOPLE général VI, l'an 680. Lettre de l'Empereur à Denys & à George. Lettre de Manſuetus Evêque de Milan, & la profeſſion de Foi. Actes qui contiennent dix-ſept actions ou ſeances. Lettres du Concile à Agathon. Edit de l'Empereur. Lettres du même à Léon II, & aux Evêques du Concile Romain.

* Deux Conciles de *Rome*, tenus en 680, par le Pape Agathon, l'un pour les affaires de l'Egliſe d'Angleterre, & l'autre contre les Monothélites.

Concile XII de *Tolède* ſur la Foi & ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 681. Treize Canons.

Concile XIII de *Tolède* ſur la Foi & ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 683. Treize Canons.

Concile XIV de *Tolède* ſur la Foi, contre les Monothélites, l'an 684.

684. Actes du Concile contenant une expoſition de Foi.

Concile XV de *Tolède* ſur la Foi & ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 688. Actes ſur des difficultez de la profeſſion de Foi précedente.

Concile de *Sarragoſſe* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 691. Cinq Canons.

Concile *Quiniſexte* ou de *Trulle* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 692. Cent deux Canons. Le Pére Petau le place en l'an 707.

* Concile de *Rouen*, tenu par Ausbert ou Ansbert Archevêque de Rouen vers l'an 692 ou 693.

Concile XVI de *Tolède*, ſur la Foi & la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 693. Mémoire du Roi Egica. Treize Canons.

Concile XVII de *Tolède* ſur la Foi & la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 694. Mémoire d'Egica. Huit Canons.

Concile de *Bergumſtede* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 697. Vint-cinq réglemens eccléſiaſtiques.

* Concile d'*Aquilée*, tenu l'an 698.

Concile d'*Angleterre* ſur l'affaire de Wilfrid, ſur la fin du VII ſiécle & au commencement du VIII. Hiſtoire des Actes de ces Conciles, rapportée par divers Auteurs.

HUITIE'ME SIE'CLE.

* Conciles de *Cantorbéry*, tenus en 701, 705, & 707 pour les affaires de l'Egliſe Anglicane.

* Concile de *Malmesburi*, tenu en 705, ou 707. Altelme, Abbé de ce lieu, y fut engagé à écrire contre ceux qui ne célébroient pas la Fête de Pâques au jour ordonné par l'Egliſe.

* Synode de *Rome*, tenu en 705 ou 707, par le Pape Jean VII, pour y examiner les Canons du Concile de Conſtantinople, & une affaire d'un Evêque Anglois.

* Concile de *Trulle* en 707. *Voyez* cy-deſſus, en 692.

* Synode de *Conſtantinople*, tenu en 712, par Philippicus Bardanes.

* Concile de *Londres*, tenu en 713, par les Evêques & les grands Seigneurs du Royaume.

Concile de *Rome* ſous Grégoire II, ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 721. Dix-ſept Canons.

* Concile de *Conſtantinople*, tenu en 726 par ordre de l'Empereur Léon Iſaurien contre le culte des images.

* Synode de *Jéruſalem*, tenu en 726, contre les Agonyclites.

* Aſſemblée de Prélats, convoquée à *Rome* en 726, par le Pape Grégoire II, pour l'affaire de Corbinien.

* Aſſemblée de Prélats, convoquée à *Rome* en 728, par le Pape Grégoire II, contre l'Empereur Léon, en faveur des Images.

* Concile de *Rome*, tenu en 731, par le Pape Grégoire III, pour examiner la cauſe du Prêtre Grégoire.

* Concile de *Cliff* ou *Clovesho*, tenu en 741, pour la liberté des égliſes.

* Concile d'*Ausbourg*, ou ſelon d'autres de Ratisbonne, tenu ſous Carloman en 742, par S. Boniface, pour la Diſcipline de l'Egliſe. Sept Canons.

Concile de *Leſtines* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 743. Quatre Canons. Forme d'abjuration. Mémoire ou inſtruction ſur les mariages défendus.

Concile de *Rome* ſous Zacharie, ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 743. Treize Canons.

* Concile de *Rome*, tenu en 743, par le Pape Zacharie, pour approuver la Diſcipline ancienne: & en 745, pour le même ſujet.

Concile de *Soiſſons* ſur la Foi & ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 744. Dix Canons.

Concile II de *Rome* ſous Zacharie, contre Adalbert, l'an 745. Actes de ce Concile.

Concile de *Cliff* ou *Clovesho* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 747. Trente Canons.

Concile de *Verberie* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 752. Vint & un Canon.

Concile de *Metz* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 753, ou ſelon d'autres l'an 756. Neuf Canons.

* Concile de *Soiſſons*, convoqué par le Roi Pepin en 754.

Concile de *Conſtantinople* contre les images, l'an 754. Actes de ce Concile inſérez dans l'action ſixiême du ſecond Concile de Nicée.

Concile de *Verneuil* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 755. Trente Canons.

* Concile de *Vernon*, tenu en 755, pour la Diſcipline Eccléſiaſtique, pour les droits de l'Egliſe & pour les immunitez en faveur des Pélerins. Vint-cinq Canons.

Concile de *Compiégne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 757. Vint & un articles, ou ſelon d'autres, dix-huit Canons.

* Concile de *Nevers*, tenu en 763.

* Concile de *Worms*, tenu en 764. Ce fut plutôt une aſſemblée ſéculiére dans laquelle le Roi Pepin donna des Comtez à ſes deux fils.

* Aſſemblée Eccléſiaſtique, tenue à *Aſchen* en 765, par les Eccléſiaſtiques & les Barons du païs pour des affaires importantes.

* Concile d'*Orléans*, tenu en 766.

* Concile d'*Attigny*, tenu en 767.

* Concile de *Gentilly* près de Paris, tenu en 767.

Pluſieurs autres Conciles de *France* ſous Charlemagne ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, depuis l'an 769, juſqu'à l'an 813. Réglemens inſérez dans les Capitulaires de ce Prince.

* Synode de *Rome*, tenu en 769, par divers Evêques de France & d'Italie. Le Pape Etienne IV y préſida, & l'on y caſſa les Actes de Conſtantin, faux Pontife.

* Concile de *Worms*, tenu en 770, par Charlemagne. Ce fut plutôt une aſſemblée ſéculiére, puiſque les Barons s'y trouvérent auſſi bien que les Prélats.

* Conciles de *Worms*, tenus en 772 ou 776, par Charlemagne.

* Concile de *Cologne*, tenu par Charlemagne en 782.

* Concile de *Cantorbéry*, tenu l'an 785.

* Concile de *Worms*, tenu en 785, par Charlemagne.

CONCILE II DE NICÉE général VII, l'an 787. Actes de ce Concile en Grec, & de la traduction d'Anaſtaſe. Vint-deux Canons.

Concile de *Northumberland* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 787. Vint Canons.

* Synode de *Narbonne*, tenu en 788, par Daniel de Narbonne, contre Félix d'Urgel.

* Concile d'*Alnewick*, tenu en 790, par Bertwald & Wilfrid, Archevêques de Cantorbéry & d'York.

Concile d'*Aquilée* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 791. Quatorze Canons.

Concile de *Ratisbone* contre Félix d'Urgel, l'an 792. Mention de ce Concile dans Alcuin, dans Jonas d'Orléans & dans les Annales de France.

Concile de *Francfort* contre Félix d'Urgel, ſur les images & touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 794. Lettre de ce Concile contre Félix. Cinquante-ſix Canons.

* Aſſemblée de Prélats, convoquée à *Rome* en 794, par le Pape Adrien I.

* Synode de *Celchyth*, *Calchite* ou *Calcuith*, tenu en 794.

Concile de *Rome* ſous Léon III, contre Félix, l'an 799. Fragmens des Actes.

Concile d'*Aix-la-Chapelle* contre Félix, l'an 799. Confeſſion de Foi de Félix d'Urgel, & Hiſtoire de ce Concile dans Alcuin.

* Concile de *Cliff* ou *Clovesho*, tenu en 800, par Adelard, Archevêque de Cantorbéry.

NEUVIE'ME SIE'CLE.

Aſſemblée convoquée par Charlemagne, ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 801. Capitulaires.

Concile d'*Altino* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 802. Lettre Synodale.

Concile d'*Aix-la-Chapelle* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 803. Capitulaires.

Concile de *Cliff* ou *Clovesho* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 803. Actes & Décret.

Aſſemblée à *Saltz* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 804. Capitulaires.

Aſſemblée à *Oſnabrug* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 804. Edit ſur l'inſtitution des Ecoles.

Concile de *Thionville* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 805. Capitulaires.

Autre Concile de *Thionville* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 805. Capitulaires donnez à Jeſſé, Evêque d'Amiens.

Concile de *Conſtantinople* en faveur de Joſeph Oeconome, l'an 806. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Conſtantinople* en faveur du mariage de Théodore, l'an 809. Mention de ce Concile dans les Hiſtoriens du tems.

Concile d'*Aix-la-Chapelle* touchant l'addition de ces mots *Filioque* au Symbole, & ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 809. Conférence des Députez de ce Concile avec le Pape.

Aſſemblée en *France* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 809. Capitulaires.

* Concile d'*Aix-la-Chapelle* tenu en 812.

Concile d'*Arles* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 813. Vint-ſix Canons.

Concile de *Rheims* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 813. Quarante-quatre Canons.

Concile de *Mayence* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 813. Cinquante-cinq Canons.

Concile de *Tours* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 813. Cinquante & un Canon.

Concile de *Challon ſur Saone* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 813. Soixante-ſix Canons.

Concile de *Conſtantinople* contre Antoine de Silée, en l'an 813. Actes.

Concile de *Conſtantinople*, compoſé d'Iconoclaſtes, l'an 814. Actes perdus.

* Concile de *Noyon*, tenu en 814, par Walfaire, Métropolitain de Rheims pour régler quelques différens entre Waldemar de Noyon, & Rotade de Soiſſons.

Concile d'*Aix-la-Chapelle* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 816. Régle pour les Chanoines. Autre Régle pour les Chanoineſſes. Capitulaires faits en conſéquence.

Concile de *Celchyth* en Angleterre ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 816. Onze Canons.

Concile d'*Aix-la-Chapelle* ſur la Diſcipline Monaſtique, vers l'an 817. Régle pour les Moines, contenant quatre-vints articles.

Diverſes Aſſemblées ſous Louïs *le Débonnaire*, touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 819. Capitulaires.

* Concile de *Cantorbéry*, tenu en 820, ſous l'Archevêque Wilfrid.

* Concile d'*Oſtaveſtin*, tenu en 821, ſous Wilfrid, Archevêque de Cantorbéry. Ce pourroit bien être le même que celui de Cantorbéry, tenu en 820.

Concile de *Thionville* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 821. Quatre Canons. Cinq Chapitres.

Concile d'*Attigny* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, en l'an 823. Actes.

Concile de *Cliff* ou *Clovesho* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 822. Actes.

Concile de *Paris* touchant le Culte des Images, l'an 824. Ecrits & Lettres dreſſées par ordre de ce Concile ſur le Culte des Images.

* Concile de *Cliff* ou *Clovesho*, tenu en 824, par Wilfrid, Archevêque de Cantorbéry.

Con-

Concile de *Rome* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 826. Trente-huit Canons.

Aſſemblée à *Ingelheim* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 826. Loix de Louis *le Débonnaire* publiées enſuite de cette Aſſemblée.

Concile de *Paris* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 829. Réglemens diſtribuez en trois parties.

Conciles à *Mayence*, à *Lyon* & à *Toulouſe*, ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 829. Réglemens & Canons perdus.

Aſſemblées à *Wormes* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 829. Capitulaires dreſſez pour la confirmation des Canons faits dans les quatre Conciles précédens.

Concile de *Noyon* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 831. Actes perdus.

Aſſemblée d'Evêques à *Compiégne* contre le Roi Louis *le Débonnaire*, l'an 833. Actes.

Aſſemblée d'Evêques à S. *Denys* ſur l'affaire de Louis *le Débonnaire*, l'an 834. Actes perdus.

* Concile de *Metz*, tenu l'an 835, pour le rétabliſſement de Louis *le Débonnaire* ſur le thrône.

Concile de *Thionville* contre Ebbon Archevêque de Rheims, l'an 835. Reconnoiſſance d'Ebbon.

* Concile d'*Attigny*, tenu en 835, par ordre de Louis *le Débonnaire*.

Concile d'*Aix-la-Chapelle* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 836. Réglemens diſtribuez en trois parties.

Concile de *Lyon* contre Agobard, Archevêque de cette ville, l'an 836. Actes perdus.

Concile de *Paris* pour Agobard, Archevêque de Lyon, l'an 838. Actes perdus.

* Aſſemblée à *Challon-ſur-Saone* ſur des affaires eccléſiaſtiques & politiques, en 839.

Synode de *Rheims* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 842. Conſtitutions Eccléſiaſtiques.

Concile de *Conſtantinople* contre les Iconoclaſtes, l'an 842. Actes perdus.

* Concile d'*Aix-la-Chapelle*, tenu en 842, contre l'Empereur Lothaire.

Aſſemblée à *Coulaines* dans le diocéſe du Mans ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 843. Six Canons.

Concile d'*Aurillac* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 843. Quatre Canons.

* Concile à *Lorris* dans le diocéſe d'Angers, célébré en 843.

* Concile tenu dans le voiſinage de la ville du *Mans*, par Albéric ſon Evêque, en 843.

Aſſemblée à *Toulouſe* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 843 ou 844. Neuf Capitulaires.

Concile de *Thionville* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 844. Six Canons.

Concile de *Vernon* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 844. Douze Canons.

Concile de *Beauvais* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 845. Huit Canons.

Concile de *Tréves* touchant l'ordination de Hincmar, Archevêque de Rheims, l'an 845. Mention de ce Concile dans Hincmar.

Conciles de *Meaux* & de *Paris* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, en 845 & 846. Compilation de quatre-vints Canons.

Concile d'*Epernay* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 846. Dix-neuf Capitules.

* Concile de *Coirlon*, tenu en 846.

* Concile de *Paris*, tenu en 847, pour l'affaire d'Ebbon de Rheims.

Concile de *Mayence* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 847. Vint & un Canon.

* Concile de *Tréves*, tenu en 848, où Hugues fut excommunié.

* Concile d'*Ingelheim*, tenu en 848, & convoqué par l'Empereur Othon, qui y aſſiſta avec le Légat du Pape.

Concile de *Mayence* contre Godeſcalque, l'an 848. Lettre contre Godeſcalque.

Concile de *Quierzy* contre Godeſcalque, l'an 848. Sentence contre Godeſcalque.

* Concile de *Paris*, tenu en 849, par les Métropolitains de Tours, de Sens, de Rheims & de Rouen, contre Néoméne, Duc de la petite Bretagne.

Concile de *Pavie* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 850. Vint-cinq Canons.

Concile de *Sens* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 850. Lettre à Ercanraus. Treize Canons.

* Concile de *Benningdon*, tenu en 850, ſous le régne de Bernulphe, Roi de Mercie.

* Concile de *Mayence*, tenu en 852, par Rabanus, pour y appaiſer quelques differens qui étoient entre les Prélats de la France orientale, de Baviére & de Saxe.

Concile de *Soiſſons* touchant les ordinations faites par Ebbon & ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 853. Actes. Douze Capitules.

Concile de *Quierzy* ſur la queſtion de la Grace, l'an 853. Quatre Capitules.

Concile de *Sens* ſur l'ordination d'un Evêque de Paris, l'an 853. Mention de ce Concile dans Hincmar & dans Prudence.

Concile de *Verberie* touchant l'affaire d'Hériman, Evêque de Nevers, l'an 853. Lettre Synodale.

Concile de *Rome* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 853. Trente-huit Canons d'un Concile précédent confirmez avec quelques additions & quatre autres Canons ajoûtez.

Concile d'*Attigny* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 854. Capitulaires.

* Concile de *Conſtantinople*, tenu en 854, par St. Ignace.

Concile de *Valence* ſur la Grace & ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 855. Vint-trois Canons, tant ſur la Doctrine, que ſur la Diſcipline.

* Concile de *Pavie*, en 855, tenu par les mêmes Prélats que celui de 850.

* Concile national de *Winchester* en Angleterre, tenu en 855.

Aſſemblée d'Evêques à *Bonneuil* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 856. Remontrance au Roi.

* Concile de *Mayence*, tenu en 857, par Charles, fils de Pepin, Roi d'Aquitaine, pour les droits de l'Egliſe, & pour examiner une Lettre de Gonthier de Cologne à un Prélat nommé Alfrede.

Concile de *Quierzy* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 857. Deux Capitulaires.

Synode du Clergé de *Rheims* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 857. Statuts.

Concile de *Quierzy* pour ſoutenir les droits de l'Egliſe, l'an 858. Lettre à Louis *le Germanique*.

* Synode de *Tours*, tenu en 858, par Hérard ſon Archevêque.

Concile de *Conſtantinople* contre le Patriarche Ignace, vers l'an 859. Hiſtoire de ce Concile.

Concile de *Metz* pour maintenir la Diſcipline de l'Egliſe & du Royaume, l'an 859. Inſtruction à des Deputez vers Louis *le Germanique*.

Concile de *Langres* ſur la Grace, l'an 859. Dix Canons.

Concile de *Savonieres* ſur différentes affaires Eccléſiaſtiques, l'an 859. Treize Capitules. Requêtes contre Venilon, Archevêque de Sens. Lettre au même. Deux Lettres ſur les égliſes de Bretagne. Avertiſſement à Venilon.

* Concile de *Toul*, tenu en 859, par ordre de Charles *le Chauve*.

Concile d'*Aix-la-Chapelle* touchant le divorce de la Reine Thietberge, l'an 860. Lettre au Pape Nicolas.

Concile de *Coblentz* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 860. Actes contenans divers réglemens.

Concile de *Touſy* dans le diocéſe de *Toul* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 860. Lettre Paſtorale & cinq Canons. Lettre de Hincmar écrite au Metropolitain d'Aquitaine.

* Concile de *Rome*, tenu en 861, par le Pape Nicolas I, contre Jean de Ravenne.

Concile de *Conſtantinople* contre Ignace, l'an 861. Actes rapportez par Nicétas. Dix-ſept Canons de ce Concile.

Concile de *Sablonniére* contre Lothaire, l'an 862. Actes.

Concile de *Piſtres* ou de *Piſtes* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 862. Quatre Capitules.

Concile de *Rome* contre Photius, l'an 862. Sentence contre l'ordination de Photius. Canons faits dans un autre Synode contre les Theopaſchites.

Concile d'*Aix-la-Chapelle* touchant le divorce de Thietberge, l'an 862. Actes & ſentence de ce Concile.

Concile de *Metz* ſur la même affaire, l'an 863. Actes perdus.

Concile de *Rome* contre les deux Conciles précédens, l'an 863. Actes.

Concile de *Senlis* contre Rotade Evêque de Soiſſons, l'an 863. Mention dans Hincmar.

* Concile de *Rome*, tenu en 863, par Nicolas I, contre Zacharie qui avoit favoriſé Photius contre ſaint Ignace.

Concile de *Rome* contre Rodoalde, Légat du Pape en Orient, l'an 864. Mention de ce Concile dans les Lettres du Pape Nicolas I.

Concile de *Rome* pour le rétabliſſement de Rotade, Evêque de Soiſſons, l'an 865. Hiſtoire de ce Concile dans les Lettres du Pape Nicolas I & dans Hincmar.

Concile de *Touſy* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 865. Quelques Capitules.

Concile de *Conſtantinople* contre le Pape Nicolas, l'an 866. Actes.

Concile de *Soiſſons* touchant l'affaire de Hincmar & d'Ebbon, l'an 866. Lettres, Memoires, Requêtes & autres Actes.

Concile de *Compiégne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 866. Quelques Capitules.

Concile de *Troyes* touchant l'affaire de Hincmar & d'Ebbon, l'an 867. Actes & Lettres.

Concile de *Soiſſons* touchant Actardus Evêque de Nantes, l'an 867. Lettre au Pape touchant cet Evêque.

Concile de *Wormes* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 868. Quatre-vint Canons.

Concile de *Verberie* contre Hincmar Evêque de Laon, l'an 869. Hiſtoire de ce Concile dans Hincmar.

Concile de *Piſtres* ou de *Piſtes* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 869. Un Capitulaire.

Concile de *Metz* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 869. Quelques Capitules.

CONCILE DE CONSTANTINOPLE général huitiéme, l'an 869. Actes & Canons.

* Concile de *Cologne* pour la réforme des mœurs, l'an 870.

Concile d'*Attigny* touchant l'affaire de Hincmar, Evêque de Laon, l'an 870. Actes.

Concile de *Douzy* contre Hincmar, Evêque de Laon, l'an 871. Actes.

* Concile de *Francfort-ſur-le Mein*, tenu l'an 873.

Concile de *Senlis* contre Carloman, l'an 873. Mention de ce Concile dans Hincmar. Actes perdus.

* Concile de *Chalon-ſur-Saone*, tenu en 873.

Synode du Clergé de *Rheims* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 874. Statuts Synodaux.

* Concile d'*Attigny*, tenu en 874.

Concile de *Douzy* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique & contre la Religieuſe Duda, l'an 874. Lettre Synodale & jugement de Duda.

Concile de *Pavie* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 876. Un Capitulaire.

Concile de *Pontion* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 876. Actes.

Concile de *Rome* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 877. Diſcours du Pape à ce Concile.

Concile de *Ravenne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 877. Dix-neuf Canons.

Aſſemblée à *Quierzy* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 877. Quelques Capitules.

Concile de *Compiégne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 877. Capitules.

* Concile de *Rheims*, tenu en 878.

Concile de *Troyes* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, & l'abſolution de Hincmar de Laon, l'an 878. Actes & Canons.

* Concile de *Lion*, tenu en 878, par le Pape Jean VIII.

Concile de *Rome* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 879. Mention de ce Concile dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique.

Autre Concile de *Rome* ſur le rétabliſſement de Photius, l'an 879. Lettre du Pape Jean VIII, contenant les Actes de ce Concile.

* Concile de *Mantaile*, tenu en 879, par ordre de Boſon, pour ſe faire élire Roi de Provence.

Concile de *Conſtantinople* ſur le rétabliſſement de Photius, l'an 879. Actes.

* Synode de *Rheims*, tenu en 879.

Concile de *Fimes* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 881. Lettre diviſée en huit articles ou Canons.

* Synode de *Rome*, tenu en 881, ſous le Pape Jean VIII, contre Athanaſe, Archevêque de Naples.

* Concile de *Londres*, tenu en 883, par les Archevêques de Cantorbéry & d'Yorck.

* Concile de *Toulouſe*, tenu en 883 ou 886, contre les Juifs.

Concile de *Verneuil* ſur la Diſcipline Eccleſiaſtique, l'an 884. Capitules.

* Concile tenu dans le territoire de *Nimes* par Théodat de Narbonne en 886, contre Selva, Clerc Eſpagnol.

Concile de *Cologne* pour l'ordination de Dreux, Evêque de Metz, & le maintien des biens Eccléſiaſtiques, l'an 887. Six Canons.

* Concile de *Cologne* de la même année contre les raviſſeurs des biens Eccléſiaſtiques, contre les Partiſans qui opprimoient les pauvres, & contre les noces inceſtueuſes.

* Concile de *Challon-ſur-Saone*, tenu en 887.

Concile de *Mayence* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 888. Vint-ſix Chapitres.

* Concile de *Metz*, tenu en 888 ou 889, dont on a treize Canons.

* Concile de *Charroux*, tenu en 889, par Gombaud, Archevêque de Bourdeaux.

* Aſſemblée de Prélats à *Valénce* en Dauphiné, en 890. Louïs fils de Boſon y fut établi Roi d'Arles par les Prélats.

* Concile de *Wormes*, tenu en 890, par Etienne, Archevêque de Rheims, au ſujet de la ville de Brémen.

* Concile d'*Angleterre*, tenu en 890 ou 894, par Pleimond de Cantorberi ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique.

Concile de *Vienne* en Dauphiné ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 892. Quatre ou cinq Canons.

Concile de *Metz* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, vers la fin du ſiécle. Treize Canons.

* Concile de *Rheims*, tenu en 893, contre Baudouin, Comte de Flandre.

* Synode de *Rome*, tenu en 893, par le Pape Formoſe, pour remédier aux Schiſme des Grecs, & aux courſes des Infidéles.

Concile de *Challon* ſur l'affaire du Moine Gerfroy, l'an 894. Mention de ce Concile dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique.

* Concile de *Juncaire* dans le diocéſe de Montpellier, tenu en 894, par Arnuſte, Archevêque de Narbonne.

Concile de *Tribur* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 894. Cinquante-huit Canons.

Concile de *Nantes*, ou plutôt, Collection de Canons, de l'an 895. Vint Canons.

* Concile de *Nimes*, tenu en 897.

* Synode de *Rome*, tenu en 899, par le Pape Etienne VII, contre la Mémoire du Pape Formoſe auquel il avoit ſuccédé.

* Concile de *Rheims*, tenu en 900, par l'Archevêque Hérivée, contre les aſſaſſins de l'Archevêque Foulques.

DIXIÉME SIÉCLE.

* Concile d'*Oviédo*, tenu en 901, & commencé en 878 par le Pape Jean VIII.

* Concile de *Rome*, tenu en 901, par le Pape Jean IX, contre les violences du Pape Etienne VII.

Concile de *Rome* contre Formoſe, l'an 904. Actes diviſez en douze Capitules.

Concile de *Ravenne* contre le même, l'an 904. Dix Capitules.

Concile de *Cantorbéry* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, vers l'an 904. Actes perdus.

Aſſemblée en *Angleterre* ſous le Roi Edouard, ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 906. Loix.

Concile de *Troſly* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 909. Actes diviſez en quinze articles.

* Aſſemblée de Prélats, tenue à *Coblentz* en 912. *Voyez cy-deſſous* à l'an 922.

* Aſſemblée de Prélats, tenue à *Challon* en 915, contre Rodolphe, Comte de Mâcon.

Concile de *Conſtantinople* pour l'union du Clergé, l'an 920. Actes perdus.

Concile de *Troſly* dans lequel on leva l'excommunication portée contre le Comte Erlebaud, l'an 921. Extrait des Actes dans Flodoard.

Concile de *Coblentz* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 922. Huit Canons dont il ne reſte que quatre.

Concile de *Rheims* contre ceux qui avoient porté les armes contre le Roi Charles *le Simple*, l'an 923. Extrait des Actes dans Flodoard.

Aſſemblée en *Angleterre* ſous le Roi Ethelſtan ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 923. Loix.

Concile de *Troſly* pour juger le différent d'entre le Comte Iſaac & Etienne Evêque de Cambrai, l'an 924. Extrait des Actes dans Flodoard.

* Concile de *Charlieu*, tenu en 926, par Léobalde, Evêque de Mâcon, & par Dilard, Evêque de Saint-Jean-de-Maurienne, pour le rétabliſſement des lieux ſacrez.

Concile de *Troſly* pour Charles *le Simple*, l'an 927. Extrait des Actes dans Flodoard.

* Concile de *Duisbourg*, tenu en 928, où les ſcélérats qui avoient crevé les yeux à Bennon, Evêque de Metz, furent excommuniez.

Concile d'*Erfort* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 932. Préface & cinq Canons.

* Concile de *Dingolving* la même année.

Concile de *Château-Thierry* pour l'ordination des Evêques de Beauvais & de Cambrai, l'an 934. Extrait d'Actes dans Flodoard.

Concile de *Fimes* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 935. Décret contre les uſurpateurs des biens d'égliſe.

Concile de *Soiſſons* pour l'ordination de Hugues à l'Archevêché de Reims, l'an 941. Extrait des Actes dans Flodoard.

Aſſemblée Eccléſiaſtique en *Angleterre*, ſous le Roi Edmond, ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 944. Loix Eccléſiaſtiques & Civiles.

Concile de *Conſtantinople* contre Tryphon, l'an 944. Actes perdus.

* Aſſemblée de Prélats en *Angleterre*, tenue en 944, ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique.

* Concile de *Bonne*, tenu en 945.

Concile tenu proche la riviére de *Cher* touchant l'ordination de Thetbaud à l'Evêché d'Amiens, l'an 947. Actes perdus.

Concile de *Verdun* ſur le différent entre Hugues & Artolde pour l'Archevêché de Rheims, l'an 947. Extrait des Actes dans Flodoard.

Concile de *Mouzon* en faveur d'Artolde, Archevêque de Rheims, l'an 948. Extrait des Actes dans Flodoard.

Concile d'*Ingelheim* en faveur d'Artolde, l'an 948. Actes & dix Canons.

Concile de *Mouzon* contre le Comte Thibaud, l'an 948. Extrait d'Actes dans Flodoard.

Concile de *Tréves* contre Hugues, l'an 948. *Actes dans Flodoard.*

Concile de *Londres* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 948. Loix perdues. Chartre d'une donation au monaſtére de Croylande.

* Concile de *Laon*, tenu en 948, pour excommunier Thibaud, Comte de Blois

Concile de *Rome* contre Hugues le Blanc, l'an 949. Extrait d'Actes dans Flodoard.

Concile d'*Ausbourg* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 952. Onze Canons.

Concile de *Saint-Thierry* contre le Comte Rainolde, l'an 953. Extrait des Actes dans Flodoard.

* Concile de *Brandanfort*, en Angleterre, aſſemblé en 960 par le Roi Edgar.

Concile tenu dans le diocéſe de *Meaux* pour l'ordination d'un Archevêque de Rheims, l'an 961. Extrait des Actes dans Flodoard & dans Hugues de Flavigny.

Concile de *Rome* contre le Pape Jean XII, l'an 963. Actes.

Concile de *Rome* pour le Pape Jean XII, l'an 964. Actes.

Concile de *Rome* pour le Pape Léon VIII, l'an 964. Décret ſur les inveſtitures. Actes perdus. Décret ſuppoſé.

Concile de *Ravenne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 967. Actes & lettres du Pape.

Aſſemblée en *Angleterre*, ſous ſaint Dunſtan & le Roi Edgar, touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 967. Loix & Conſtitutions.

Concile de *Conſtantinople*, ſous Nicéphore Phocas, ſur le mariage de Nicéphore Phocas, l'an 967. Actes perdus.

* Concile de *Londres*, tenu en 970 ou 971, pour la confirmation des priviléges d'un monaſtére,

* Synode de *Rome*, tenu en 971, par le Pape Jean XIII, en faveur de S. Dunſtan.

Concile du *Mont-Sainte-Marie* touchant le monaſtére de Mouzon, l'an 972. Actes.

Concile d'*Ingelheim* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 972. Extrait d'Actes dans la Vie de Saint Ulric.

CONCILE GÉNÉRAL D'ANGLETERRE ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 973. Actes.

* Aſſemblée d'Evêques, tenue à *Modéne* en 973, par Honeſtus, Archevêque de Ravenne, pour rétablir la paix entre quelques Princes Allemans.

Concile de *Cantorbéri*, ſous ſaint Dunſtan, ſur la Réforme du Clergé, l'an 974. Extrait des Actes dans la Vie de ſaint Dunſtan.

* Synode de *Conſtantinople*, tenu en 975, contre le Patriarche Baſile.

Concile de *Rheims* contre le Comte Thibault, l'an 975. Extrait des Actes dans Flodoard.

Concile de *Wincheſter* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 975. Actes.

* Concile de *Rome*, tenu en 981, par le Pape Benoît VII, en faveur de Giſeler, Evêque de Magdebourg.

* Concile du *Mont-de-Sainte-Marie*, tenu en 983, où préſida Adalbéron.

* Concile de *Sens*, tenu en 986 ou 987, ſelon la Chronique de Saint Pierre *le Vif*.

Concile de *Charroux* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 989. Trois Canons.

Concile de *Rheims* pour l'élection d'Arnoul à l'Archevêché de Rheims, l'an 989. Actes.

* Concile de *Rome*, tenu en 989, par le Pape Jean XIV, pour obliger S. Adalbert de retourner à Prague.

Concile de *Senlis* contre Adalger, l'an 989 ou 990. Actes.

Concile de *Rheims* contre Arnoul, vers l'an 992. Actes & diſcours d'Arnoul d'Orléans rédigez par Gerbert.

* Concile de *Rome*, tenu en 993, par le Pape Jean XIV, pour la canoniſation de S. Ulric, Evêque d'Ausbourg.

Concile de *Rheims* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 993. Avertiſſement des Evêques & lettre de Gerbert. Mezeray le met en l'an 992.

* Concile de *Narbonne*, tenu en 994, par Ermengaud, Archevêque de cette ville, contre les Gentilshommes qui uſurpoient les biens eccléſiaſtiques.

Concile de *Rome* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, vers l'an 995. Acte de la canoniſation de ſaint Ulric.

Concile de *Mouzon* contre Gerbert, l'an 995. Actes.

Concile de *Rheims* contre Gerbert, l'an 995. Extrait d'Actes dans l'*Appendix* d'Aimoin.

Concile de *S. Denys* contre les Moines, l'an 995. Extrait d'Actes dans Aimoin.

* Aſſemblée d'Evêques, convoquée à *Rome* en 996, par le Pape Grégoire V, qui y fit des ordonnances pour l'élection des Empereurs.

Concile de *Ravenne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 997. Trois Canons.

Concile de *Rome* ſur le divorce de la Reine Berthe, l'an 998. Huit Canons ou réglemens.

* Synode de *Rome*, tenu en 999, par le Pape Silveſtre II, pour examiner l'affaire de Giſeler.

Concile de *Poitiers* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 999. Trois Canons.

Concile de *Compiégne* contre Azolin, Evêque de Laon, l'an 1000. Mention de ce Concile dans la premiére lettre du Pape Silveſtre II.

* Concile d'*Aix-la-Chapelle*, tenu l'an 1000, par ordre de l'Empereur Othon III, contre Viſclerus qui poſſédoit deux Evêchez à la fois contre les Conſtitutions canoniques.

ONZIE'ME SIE'CLE.

* Concile de *Poitiers*, tenu en 1002 ou 1010, pour le rétabliſſement de l'Egliſe.

Concile de *Dortmund* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1005. Mention de ce Concile dans Dithmar.

Concile de *Francfort* pour ériger Bamberg en Evêché, l'an 1006. Actes.

* Synode de *Chelles*, tenu en 1008, ordonné par le Roi Robert.

Concile d'*Aenham* en Angleterre ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1010. Actes qui contiennent divers réglemens.

Concile de *Poitiers*, en 1010. *Voyez* cy-deſſus en 1002.

Concile de *Bamberg*, tenu en 1011, par ordre de l'Empereur ſaint Henri, pour la dédicace de l'égliſe S. George de cette ville.

Concile de *Léon* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1012. Sept Canons & quarante Loix.

Aſſemblée en *Angleterre* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1012. Loix du Roi Ethelréde.

Concile de *Pavie* pour la Réforme & la Diſcipline Eccléſiaſtique, tenu entre les années 1014 & 1024. Diſcours contre l'incontinence des Clercs. Huit Décrets contre les Clercs concubinaires. Edit de l'Empereur pour la confirmation de ces Décrets.

* Concile de *Noyon*, tenu en 1017. On ne ſait pas à quel ſujet il fut célébré.

Concile d'*Orléans* contre des Hérétiques infames, l'an 1017. Hiſtoire de ce Concile.

* Concile d'*Airi*, tenu en 1020, en préſence du Roi Robert.

* Concile d'*Aix-la-Chapelle*, tenu en 1022, pour terminer les différens entre Pélegrin Archevêque de Cologne, & Durand Evêque de Liége.

Concile de *Seligenſtad* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1023. Vint Canons & un Formulaire pour la tenue des Synodes.

* Concile de *Mayence*, tenu en 1023, au ſujet du Comte Othon.

Concile d'*Arras* contre des Hérétiques, l'an 1025. Actes & lettre de Gérard, Evêque de Cambray & d'Arras.

* Concile de *Poitiers*, tenu en 1025 ou 1029, contre les uſurpateurs des biens Eccléſiaſtiques.

* Concile d'*Anſe* en 1026, ſur les différens ſurvenus entre Burchard Archevêque de Vienne & Gauſſelin Evêque de Mâcon.

* Concile de *Charroux*, tenu en 1028 contre les Manichéens.

Concile de *Poitiers*, en 1029. *Voyez* cy-deſſus, en 1025.

* Concile d'*Orléans*, tenu en 1029, pour la dédicace de l'égliſe de S. Aignan.

Concile de *Bourges* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1031. Vint Canons. Déclaration que ſaint Martial porteroit le nom d'Apôtre.

Concile de *Limoges* ſur ſaint Martial, l'an 1031. Actes. Mézeray le met en 1029.

* Concile de *Pampelune*, tenu en 1032, par Ponce, Evêque d'Oviédo, pour rétablir ſur le ſiége de cette ville, le Prélat que les courſes des Barbares avoient obligé de l'abandonner.

Aſſemblée en *Angleterre* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1032. Loix du Roi Canut.

* Concile de *Limoges*, tenu en 1034, où l'on agita la même queſtion que dans celui de 1031.

* Concile de *Beauvais*, tenu en 1034, ſur le même ſujet que le précédent.

* Concile de *Francfort* ſur le Mein, tenu en 1034.

* Concile de *Veniſe*, tenu en 1040, pour la Diſcipline Eccléſiaſtique.

Conciles tenus en diverſes provinces de *France*, ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, vers l'an 1040. Mention de ces Conciles dans les Auteurs contemporains.

Conciles de *Rome* pour faire ceſſer le Schiſme l'an 1046. Mention dans les Auteurs contemporains.

* Concile de *Sutri*, tenu l'an 1046, pour examiner l'affaire de Grégoire VI, qui fut dépoſé.

* Concile d'*Arles* en Rouſſillon, tenu l'an 1046.

Concile de *Rome* contre les Simoniaques, l'an 1047. Mention de ce Concile dans Pierre Damien.

* Concile de *Sens*, tenu en 1048, par Gelduin, Archevêque de cette ville.

Concile de *Rome* contre les Simoniaques, l'an 1049. Mention de ce Concile dans Pierre Damien, & dans Herman Contract.

Concile de *Pavie* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1049. Mention de ce Concile dans Herman Contract.

Concile de *Rheims* contre Hugues de Langres, l'an 1049. Actes & Canons.

Concile de *Mayence* contre un Evêque accuſé d'adultére, l'an 1049. Mention de ce Concile dans Herman Contract, & dans Adam de Brême.

Concile de *Rome* contre Bérenger, l'an 1050. Hiſtoire de ce Concile rapportée par Lanfranc.

Concile de *Brione* contre Bérenger, l'an 1050. Hiſtoire de ce Concile rapportée par Durand Abbé de Troarn.

Concile de *Verceil* contre Bérenger, l'an 1050. Hiſtoire de ce Concile rapportée par Lanfranc. Lettres d'Aſcelin & de Bérenger concernant ce Concile.

Concile de *Paris* contre Bérenger, l'an 1050. Hiſtoire de ce Concile dans Durand Abbé de Troarn.

Concile de *Coyaco* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1050. Treize Canons.

Concile de *Rouen* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1050. Lettre contenant dix-neuf réglemens.

Concile de *Siponte* contre deux Archevêques Simoniaques, l'an 1050. Mention de ce Concile dans la Vie de Léon IX, par Guibert.

Concile de *Rome* contre Grégoire, Evêque de Verceil, l'an 1051. Mention de ce Concile dans Pierre Damien & dans Herman Contract.

Concile de *Mantoue* ſur la Diſcipline Ecléſiaſtique, l'an 1052. Mention de ce Concile dans la Vie du Pape Léon IX, par Guibert.

* Concile de *Latran* pour la canoniſation de S. Gérard, Evêque de Toul, tenu l'an 1052.

Concile de *Rome* ſur les différents des Evêques de Grado & d'Aquilée, l'an 1053. Mention de ce Concile dans Herman Contract, & dans une lettre du Pape Léon IX.

* Concile de *Saint-Denys*, tenu en 1053, par ordre de Henri I, Roi de France.

Concile de *Narbonne* ſur la tréve & la paix, l'an 1054. Ordonnance Eccléſiaſtique.

* Concile d'*Autun*, tenu en 1055, contre Robert de Bourgogne.

Concile de *Florence* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1055. Hiſtoire de ce Concile dans Léon d'Oſtie.

Concile de *Lyon* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1055. Actes de ce Concile.

Concile de *Tours* contre Bérenger, l'an 1055. Hiſtoire rapportée par Guitmond & par Lanfranc.

Concile de *Lizieux* contre Maugier, Archevêque de Rouen, l'an 1055. Hiſtoire de ce Concile.

Concile de *Toulouſe* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1056. Treize Canons.

* Concile de *Cologne* aſſemblé en 1056 par l'autorité du Pape Victor, où Baudouin & Godefroy, Comtes de Flandre, furent réconciliez, avec l'Empereur Henri IV.

* Concile de *Compoſtelle* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1056.

Concile de *Rome* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1057. Mention de ce Concile dans une lettre du Pape Etienne IX.

* Concile d'*Amalfi*, tenu en 1059, par le Pape Nicolas II, contre les abus des élections des Pontifes.

Concile de *Rome* contre Bérenger, l'an 1059. Rétractation de Bérenger. Treize Canons. Un Décret contre les Simoniaques. Un autre Décret ſur l'élection des Papes.

Concile de *Melphe* contre l'Evêque de Trani, l'an 1059. Mention de ce Concile dans Pierre Damien.

* Concile de *Sutri* en 1059, où fut dépoſé Mincius, Archiprêtre de l'Egliſe d'Oſtie, & Evêque de Vélitri, élu Pape par quelques factieux ſous le nom de Benoît.

Concile de *Bénévent* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1059. Actes.

* Aſſemblée de Prélats à *Paris* en 1059, pour le couronnement de Philippe I, fils de Henri I.

* Aſſemblée de Prélats en 1059, à *Rheims*, pour le couronnement de Philippe I, fils de Henri I.

* Concile de *Tours*, tenu en 1059, par Etienne Légat du ſaint Siége.

* Concile d'*Avignon*, tenu en 1060, par Hugues de *Clugny*, Légat de Nicolas II.

Concile de *Tours* touchant un hoſpice de ſaint Vincent, l'an 1060. Dix Canons.

* Concile de *Rome*, tenu en 1060, par le Pape Nicolas II.

* Concile de *Bâle*, tenu en 1061.

Concile de *Rome* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1063. Douze Capitules contre les Simoniaques.

Concile de *Rouen* ſur la foi de l'Euchariſtie, l'an 1063. Profeſſion de foi ſur l'Euchariſtie.

Concile de *Challon* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1063. ctes tirez de la Bibliothéque de Cluny.

* Concile de *Barcelone*, tenu en 1064, où les loix des Goths furent abrogées.

Concile de *Mantoue* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1064. Extrait d'Actes dans les Hiſtoriens du tems.

* Concile de *Latran*, tenu en 1065, par le Pape Alexandre II, contre les Inceſtueux.

Concile de *Rome* ſur le Schiſme de Cadaloüs l'an 1065. Décret rapporté dans Gratien.

Autre Concile de *Rome*, dans lequel le Schiſme fut éteint la même année. Mention de ce Concile dans Pierre Damien.

* Concile de *Rennes*, tenu en 1065, par Raoul Archevêque de cette ville, pour y regler les droits de l'Evêque de Dol.

Concile d'*Elne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1065. Divers réglemens.

* Concile d'*Auch*, tenu en 1068, par le Cardinal Hugues le Blanc, Légat du S. Siége.

* Concile de *Toulouſe*, tenu en 1068, au rapport de Catel.

Concile de *Mayence* touchant le divorce du Roi Henri, l'an 1069. Mention de ce Concile dans Pierre Damien.

Concile de *Windſor* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1070. Extraits d'Actes dans les Hiſtoriens d'Angleterre.

Concile de *Wincheſter* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1070 ou l'an 1071. Actes dans Lanfranc.

Concile de *Mayence* touchant l'ordination de Charles, nommé à l'Evêché de Conſtance, l'an 1071. Actes de ce Concile.

Concile de *Rouen* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1073. 24 Canons.

* Aſſemblée eccléſiaſtique, tenue en 1073, dans l'Abbaïe de *S. Maixent*, par Gauſſelin ou Joſſelin, Archevêque de Bourdeaux contre Berenger.

Concile d'*Erfort* ſur les dixmes de la Thuringe, l'an 1073. Hiſtoire de ce Concile, écrite par Lambert d'Aſchaffembourg. Deux lettres de Sigefroy, Archevêque de Mayence.

* Concile de *Challon-ſur-Saone*, tenu en 1073, par Gérard d'Oſtie, Légat du S. Siége.

* Concile de *Paris*, tenu en 1073, par Giraud Cardinal d'Oſtie, Légat du ſaint Siege.

Concile de *Rouen* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1074. Quatorze Canons.

Concile de *Rome* contre les Simoniaques, l'an 1074. Rélation de ce Concile dans la lettre 77 du premier livre de Grégoire VII. *Voyez* auſſi les lettres 42 & 43 du même livre.

Concile de *Poitiers* contre le mariage du Duc d'Aquitaine avec une de ſes parentes, l'an 1074 ou 1075. Mention de ce Concile dans les lettres de Grégoire VII.

Concile d'*Erfort* contre les Simoniaques, l'an 1074. Rélation de ce qui s'y eſt paſſé, rapportée par Lambert d'Aſchaffembourg.

* Concile de *Saintes*, tenu en 1075, par Gauſſelin Archevêque de Bourdeaux.

Concile de *Rome* contre les Simoniaques, l'an 1075. Rélation de ce Concile dans les trois premiéres lettres du troiſiéme livre de Grégoire VII.

* Aſſemblée eccléſiaſtique de *S. Maixent*, tenue en 1075.

Concile de *Poitiers* contre Bérenger, l'an 1075. Mention de ce Concile dans la Chronique de Saint-Maixent.

Concile de *Londres* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1075. Actes contenant divers Réglemens.

* Concile d'*Anſe*, tenu en 1075, par Hugues de Die, Légat du ſaint Siége, qui fut depuis Archevêque de Lyon.

* Synode de *Mayence*, tenu en 1075, pour y publier les Décrets d'un Concile de Rome, aſſemblé contre les Eccléſiaſtiques concubinaires par le Pape Grégoire VII.

* Concile de *Pavie*, tenu en 1076, par les partiſans de l'Empereur Henri IV, contre le Pape Grégoire VII.

Aſſemblée de *Wormes* contre Grégoire VII, l'an 1076. Lettre au Pape Grégoire & Décret contre lui.

Concile de *Rome* contre l'Empereur Henri IV, l'an 1076. Décret de ce Concile contre l'Empereur Henri & contre les Evêques de Lombardie & d'Allemagne.

Concile de *Wincheſter* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1076. Divers réglemens.

Concile de *Clermont* contre l'Evêque de cette ville l'an 1077. Mention de ce Concile dans les lettres de Grégoire VII.

Concile de *Dijon* contre les Simoniaques, l'an 1077. Mention de ce Concile dans les lettres de Grégoire VII.

Concile d'*Autun* contre pluſieurs Evêques de France, l'an 1077. Rélation de ce qui s'y eſt paſſé, dans la lettre 22 du quatriéme livre des lettres de Grégoire VII. *Voyez* auſſi les lettres 15 & 16 du quatriéme livre.

Concile de *Langres*, en 1077. *Voyez* plus bas, Concile de *Langres* en 1080.

Concile de *Rome* contre les Archevêques de Milan & de Ravenne, en 1078, vers le Carême. Actes de ce Concile.

Concile de *Rome* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1078. Douze Canons ou réglemens.

Concile de *Poitiers* ſur la Réforme de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, l'an 1078. Lettre de Hugues de Die au Pape Grégoire VII, & dix Canons.

Concile de *Rome* contre Bérenger, l'an 1079. Actes de ce Concile.

* Concile de *Rennes*, tenu en 1079, par Amatus, Evêque d'Oleron.

* Concile de *Bourdeaux*, tenu en 1079, par le même.

* Synode de *Sens*, tenu en 1080, par Richer Archevêque de cette ville.

Concile de *Bourdeaux* contre Bérenger, l'an 1080. Mention de ce Concile dans la Chronique de S. Maixent.

Concile de *Lyon* contre des Evêques de France, l'an 1080. Actes de ce Concile dans les Hiſtoriens du tems.

Concile de *Rome* contre l'Empereur Henri, l'an 1080. Décrets de ce Concile.

Aſſemblée de *Brixen* contre Grégoire VII, l'an 1080. Décret contre Grégoire VII, & lettres de l'Empereur Henri, écrites en conſéquence.

Concile d'*Avignon* contre Achard qui s'étoit emparé de l'égliſe d'Arles, l'an 1080. Mention de ce Concile dans les Hiſtoriens du tems.

* Concile de *Langres*, tenu en 1080, par Hugues de Die, Légat du ſaint Siége, contre l'inveſtiture des biens eccléſiaſtiques par les Séculiers.

* Synode Diocéſain de *Langres*, tenu en 1080, par Hugues de Bar.

Concile de *Lillebonne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1080. Pluſieurs Canons.

* Concile de *Saintes*, tenu en 1080, par Amatus, Evêque d'Oléron, & par Gauſſelin de Parthenay, Archevêque de Bourdeaux.

Concile de *Meaux* contre Urſin, Evêque de Soiſſons, l'an 1080. Mention de ce Concile dans les Hiſtoriens du tems.

* Concile de *Saintes*, tenu en 1080, pour l'Abbaïe de Fleury.

* Concile de *Rome*, tenu en 1081, par le Pape Grégoire VII, contre l'Empereur Henri IV, & pour régler quelques differens entre les Archevêques d'Arles & de Narbonne.

* Concile de *Poitiers*, tenu en 1081, par Hugues de Die, Légat du Pape, & par Richard Abbé de Marſeille.

Concile de *Meaux* pour l'ordination d'un Evêque en cette ville, l'an 1082. Mention de ce Concile dans les Hiſtoriens du tems.

* Concile de *Charroux*, tenu en 1082.

Concile de *Rome* contre l'Empereur Henri, l'an 1083. Actes.

* Concile de *Rome*, tenu en 1084, par le Pape Gregoire VII, contre l'Empereur Henri IV, & contre l'Antipape Guibert, & autres Prélats ſchiſmatiques.

Aſſemblée de *Berchach* ou de *Goſlar* touchant les différents du Pape & de l'Empereur, l'an 1085. Rélation de ce qui s'y eſt paſſé dans les Hiſtoriens du tems.

Aſſemblée de *Quedlimbourg* contre l'Empereur, l'an 1085. Actes.

Aſſemblée de *Mayence* en faveur de l'Empereur, l'an 1085. Mention de cette Aſſemblée dans les Auteurs contemporains.

* Concile de *Compiégne* de l'an 1085, tenu par Renaud, Archevêque de Rheims.

* Concile de *Londres*, en 1086, où le rang de chaque Evêque fut réglé.

Concile de *Capoue* contre Guibert Antipape, l'an 1087. Mention de ce Concile dans les Hiſtoriens du tems.

* Concile de *Toulouſe*, tenu en 1087 ou 1088, où ſe trouva Bernard de Tolède.

Concile de *Bénévent* contre Guibert, l'an 1087. Actes de ce Concile dans Léon d'Oſtie.

* Concile de *Bourdeaux*, tenu en 1088, par Amatus, Evêque d'Oléron.

* Concile de *Saintes*, tenu en 1088 ou 1089, pour l'élection d'Aimé.

Concile de *Rome* contre Guibert, l'an 1089. Extrait d'Actes dans l'Hiſtorien Bertoul.

Concile de *Melphe* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1089, ou ſelon d'autres en 1091. Huit Canons.

Concile de *Toulouſe* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1090. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Bénévent* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1091. Quatre Canons.

* Concile de *Rouen*, tenu en 1091 ou 1092, par Guillaume Bonneame Archevêque de Rouen.

* Aſſemblée de Prélats, tenue à *Paris* en 1091 ou 1092, où l'on excommunia ceux qui avoient uſurpé les biens de l'Abbaïe de Compiégne.

Concile de *Soiſſons* contre Roſcelin, l'an 1092. Mention de ce Concile dans les Auteurs contemporains.

Concile de *Rheims* contre Robert, Comte de Flandre, l'an 1092. Mention de ce Concile dans une des lettres d'Urbain II.

* Concile de *Brioude*, tenu l'an 1092, par Hugues Archevêque de Lyon.

Concile de *Troja* dans la Pouille, ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1093. Décrets ſur les mariages entre parens & touchant la Tréve de Dieu.

* Concile de *Bourdeaux*, tenu en 1093, par Amatus, Evêque d'Oleron.

Concile de *Conſtance* ſur la Reforme du Clergé, l'an 1094. Extrait d'Actes de ce Concile.

* Concile de *Rheims*, tenu en 1094, au rapport de la Chronique de Sens & d'Yves de Chartres.

Concile d'*Autun* contre le ſecond mariage de Philippe I, Roi de France, l'an 1094. Extrait d'Actes dans les Auteurs contemporains.

* Concile de *Rockingham* en Angleterre, tenu en 1094, à l'occaſion des démêlez entre Guillaume *le Roux* & Anſelme.

Concile de *Plaiſance* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1094 ou 1095. Hiſtoire de ce Concile, rapportée par Bertoul, & quinze Canons.

Concile en *Angleterre* touchant le Schiſme des Papes, l'an 1095. Mention de ce Concile dans la Vie de S. Anſelme par Eadmer.

Concile de *Clermont* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, contre le divorce de Philippe I, & ſur la Croiſade, l'an 1095. Actes. Lettre d'Urbain & Canons de ce Concile.

Concile de *Limoges* contre Humbaud Evêque de cette ville, l'an 1095. Mention de ce Concile dans les Hiſtoriens du tems.

Concile de *Tours* pour la Croiſade, l'an 1095 ou 1096. Mention de ce Concile dans les Hiſtoriens du tems.

Concile de *Rouen* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1096. Huit Canons.

* Concile de *Saintes*, tenu en 1096, où le jeûne des veilles des Fêtes des Apôtres fut ordonné.

Con-

Concile de *Nimes* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1096. Seize Canons.

Concile de *Bari* touchant la proceſſion du S. Eſprit, l'an 1098. Mention de ce Concile dans la Vie de S. Anſelme.

* Concile de *Bourdeaux*, tenu en 1098.

Concile de *Rome* contre les Simoniaques & raviſſeurs des biens d'égliſe, l'an 1098. Mention de ce Concile dans la Vie de S. Anſelme.

Concile de *Rome* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1099. Dix-huit Canons.

* Concile de *Jéruſalem*, tenu en 1099, ſous Godefroy de Bouillon, par les Croiſez.

* Concile de *S. Omer*, tenu en 1099, en préſence de Manaſsès, Archevêque de Rheims, accompagné de ſes ſuffragans.

Concile de *Valence* ſur l'accuſation de l'Evêque d'Autun par ſon Chapitre, l'an 1100. Extraits d'Actes de ce Concile dans les Hiſtoriens du tems.

Concile de *Poitiers* contre le ſecond mariage du Roi Philippe I, & ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1100. Extraits d'Actes de ce Concile dans Yves de Chartres & dans les Hiſtoriens du tems, & 16 Canons.

Concile d'*Anſe* pour la Croiſade, l'an 1100. Extraits d'Actes dans Hugues de Flavigny.

DOUZIÉME SIÉCLE.

* Concile de *Latran*, tenu en 1101, par le Pape Paſcal II, contre l'Empereur Henri IV.

Concile de *Rome* contre l'Empereur Henri, l'an 1102. Extraits d'Actes dans les Auteurs du tems.

Concile de *Londres* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1102. Dix-neuf Canons. Il s'en célébra encore deux autres la même année.

* Concile national d'*Angleterre*, tenu en 1102, qui ſut convoqué par Anſelme, Archevêque de Cantorbéry. On y fit quelques Canons.

Concile de *Troyes* ſur des affaires Eccléſiaſtiques, l'an 1104. Extraits d'Actes dans les Auteurs du tems.

Concile de *Baugenci* ſur des affaires Eccléſiaſtiques, l'an 1104. Extraits d'Actes de ce Concile dans Yves de Chartres.

* Concile de *Florence*, tenu l'an 1105, contre l'Evêque Fluentius.

Concile de *Paris* ſur la ſeparation du Roi Philippe d'avec Bertrade, l'an 1105. Actes de ce Concile dans une lettre au Pape Paſchal II.

* Aſſemblée Eccléſiaſtique à *Nantes*, tenue en 1105.

Aſſemblée de *Northauſen* ſur la Réforme de la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1105. Extraits d'Actes dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Mayence*, tenu en 1105, où l'on ôta la Couronne à l'Empereur Henri VI, pour la donner à ſon fils.

Concile de *Guaſtalla* ſur la Reforme du Clergé & contre les inveſtitures, l'an 1106. Actes de ce Concile & trois Capitules.

* Aſſemblée Eccléſiaſtique, tenue à *Liſieux* en 1106, en préſence de Henri I, Roi d'Angleterre.

* Concile de *Poitiers*, tenu en 1106, par Brunon, Evêque de Ségni. D'autres le mettent en 1118.

* Concile de *Jéruſalem*, tenu en 1107.

Concile de *Mayence* ſur les inveſtitures, l'an 1107. Hiſtoire de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Troyes* ſur les inveſtitures, l'an 1107. Mention de ce Concile dans Yves de Chartres & dans d'autres Auteurs du tems.

* Concile d'*Anſe*, tenu en 1107, par Jean I, Archevêque de Lyon, ſur la primatie de ſon Egliſe.

* Concile de *Rouen*, tenu en 1108, par Guillaume Bonneame Archevêque de Rouen.

Concile de *Londres* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1108. Actes de ce Concile dans Eadmer.

* Concile de *Bénévent*, tenu en 1108, contre l'inveſtiture des Bénéfices par les Laïques.

* Concile de *Latran*, en 1109, par le Pape Paſchal II, contre l'Empereur Henri IV, au ſujet des Inveſtitures.

* Concile de *Poitiers*, tenu en 1109, pour la réforme des mœurs. Synode la même année.

* Concile de *Rheims*, tenu en 1109, par l'ordre de Philippe-Auguſte.

* Concile de *Toulouſe*, tenu en 1110, ſelon la Chronique de S. Pierre-le-Vif.

Concile de *Jéruſalem* ſur les inveſtitures, l'an 1111. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Latran* contre les inveſtitures, l'an 1112. Actes de ce Concile, lettres qui le concernent, & témoignages des Auteurs du tems.

Concile de *Vienne* contre les inveſtitures, l'an 1112. Actes de ce Concile & lettre de Guy Archevêque de Vienne.

* Concile de *Bénévent*, tenu en 1113 pour les affaires de la Province & du Mont-Caſſin.

* Concile de *Soiſſons*, tenu en 1114, pour excommunier l'Empereur Henri V, & Burdin ſon Antipape.

Concile de *Beauvais* contre les inveſtitures & ſur les affaires de la province, l'an 1114. Fragmens d'Actes & de réglemens de ce Concile.

* Concile de *Cépérano*, tenu en 1114, par le Pape Paſchal II.

Concile de *Rheims* contre l'Empereur Henri V, l'an 1115. Extrait d'Actes tiré d'un Auteur contemporain. Mézeray le met en 1114.

* Concile de *Jéruſalem*, tenu en 1115 contre Arnoul, intrus ſur le Siége patriarchal.

Concile de *Châlons* contre Henri V, l'an 1115. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Tornus* ſur les affaires de la province, l'an 1115. Mention de ce Concile dans les lettres du Pape Paſchal II.

* Concile de *Troja*, tenu en 1115, pour obtenir trêve des Normands.

Concile de *Cologne* & de Fritzlar contre Henri V, l'an 1115. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Cologne* en 1116, pour le même ſujet.

Concile de *Latran* contre les inveſtitures, l'an 1116. Actes de ce Concile rapportez par l'Abbé d'Urſperg.

* Synode de *Langres*, tenu en 1116, par Robert de Bourgogne.

* Aſſemblée Eccléſiaſtique à *Redon*, tenue en 1117.

* Concile de *Capoue*, tenu en 1118, par le Pape Gélaſe II, contre l'Empereur Henri V, & contre l'Antipape Maurice Burdin ou Bourdin.

* Concile de *Toulouſe*, tenu en 1118, ſelon la Chronique de Maillezais.

* Concile d'*Angoulême*, tenu en 1118 ou 1119, pour y confirmer l'élection de quelques Prélats.

* Conciles de *Rouen*, tenus en 1118 & 1119, ſelon Ordéric Vitalis.

Concile de *Toulouſe* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1119. Dix Canons.

* Concile de *Troyes*, tenu en 1119, au rapport de l'Auteur des Antiquitez de Troyes.

Concile de *Rheims* ſur des affaires Eccléſiaſtiques, l'an 1119. Actes & cinq Canons de ce Concile.

* Concile de *Vienne* en Dauphiné, tenu en 1119, par le Pape Gélaſe II, contre les Schiſmatiques.

* Concile de *Rheims*, tenu en 1119, par permiſſion du Pape Calixte II. Les Evêques Anglois y furent invitez, & Henri I, Roi d'Angleterre, leur permit d'y aſſiſter. On y propoſa d'excommunier ce Prince, à cauſe qu'il détenoit injuſtement la perſonne & les Etats du Duc de Normandie ſon frére; mais le Pape s'y oppoſa parce qu'il vouloit ménager Henri.

* Concile de *Rheims*, tenu en 1120, par le Pape Calixte II, qui excommunia l'Empereur Henri V, & ſon Antipape.

* Concile de *Beauvais*, tenu en 1120, par Conon, Evêque de Paleſtrine. D'autres le mettent en 1124.

Concile de *Soiſſons*, dans lequel le livre d'Abailard eſt condamné, l'an 1121. Mention de ce Concile dans Pierre Abailard & dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Wincheſter* en Angleterre, tenu en 1121, ſous le régne de Canus.

CONCILE PREMIER GÉNÉRAL DE LATRAN ſur les inveſtitures & ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1123. Actes & 22 Canons.

* Concile de *Toulouſe*, tenu en 1124, par autorité du Pape Calixte II, contre deux faux Moines.

* Concile de *Chartres*, tenu en 1124.

* Concile de *Clermont*, tenu en 1124.

* Concile de *Vienne* en Dauphiné, tenu en 1124, pour le même ſujet que celui de 1119.

Concile de *Londres* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1125. Dix-ſept Decrets.

* Synode de *Weſtminſter*, tenu en 1127 par Guillaume Corbel, Archevêque de Cantorbéry, qui y préſida en qualité de Légat du Pape. On y fit quelques Canons.

Synode à *Nantes* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1127. Actes de ce Synode dans Hildebert du Mans.

Concile de *Londres* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1127. Douze Canons.

* Synode de *Sens*, tenu en 1127, par l'Archevêque Henri Sanglier.

Concile de *Troyes* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1128. Extraits des Actes de ce Concile, avec la Régle des Templiers qui y fut publiée. Mézeray le met en 1127.

* Concile de *Dol*, tenu en 1128.

* Concile de *Wincheſter* en Angleterre, tenu en 1129, par Thibaud Archevêque de Cantorbéry, contre Etienne Roi d'Angleterre.

Concile de *Jouare* contre des aſſaſſins, l'an 1130. Hiſtoire de ce Concile dans les Auteurs du tems. Lettres des Evêques.

* Concile du *Puy*, tenu en 1130, contre l'Antipape Anaclet. Mézeray le place à Piſe.

* Concile de *Clermont* en Auvergne, tenu en 1130 par le Pape Innocent II, où il fulmina contre l'Antipape Anaclet & ſes Adhérans.

* Concile d'*Etampes*, tenu en 1130, pour condamner l'Antipape Anaclet.

Concile de *Rheims* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1131. Actes tirez de divers Auteurs, & 17 Canons.

* Concile de Liége, tenu en 1131, par le Pape Innocent II.

* Concile de *Mayence*, tenu en 1131, par Adelbert de Lorraine, contre Brunon, Evêque de Straſbourg.

* Concile de *Redon*, tenu 1133.

* Aſſemblée des Evêques à *Nantes*, tenue en 1133.

Concile de *Piſe* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1134. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Soiſſons*, tenu en 1136, contre Abailard.

* Concile de *Jéruſalem*, tenu en 1136 ou 1142, par Albéric, Légat du ſaint Siége pour la dédicace d'une Egliſe.

* Concile de *Rheims*, tenu en 1137, par le Pape Eugéne III. On y fit pluſieurs bons réglemens.

* Concile de *Northampton*, tenu en 1138.

Concile de *Londres* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1138. Actes & dix-ſept Canons.

CONCILE SECOND GÉNÉRAL DE LATRAN, ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1139. Trente Canons.

Concile de *Sens* contre Abailard, l'an 1140. Hiſtoire de ce

Concile dans les Auteurs du tems. Lettre des Evêques au Pape Innocent II.

* Concile de *Wincheſter* en Angleterre, tenu en 1142. Henri ſon Evêque y préſida.

* Concile d'*Antioche*, tenu en 1142, au ſujet de Rodolphe, Patriarche d'Antioche.

* Concile de *Londres*, tenu en 1143 ou plutôt en 1144, par Henri, Evêque de Wincheſter & Légat du ſaint Siége.

* Concile de *Vézelay* en Bourgogne, en 1145, pour l'expédition de la Terre-Sainte.

* Aſſemblée de Prélats, tenue à *Bourges* en 1145.

* Concile de *Nantes*, tenu en 1145.

Concile de *Chartres* ſur la Croiſade, l'an 1146. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Paris* contre Gilbert de la Porrée, l'an 1147. Extraits d'Actes dans les Auteurs du tems.

* Concile d'*Auxerre*, tenu en 1147, contre Gilbert de la Porrée, Evêque de Poitiers.

Concile de *Rheims* contre Gilbert de la Porrée, l'an 1148. Extraits d'Actes de ce Concile dans les Auteurs du tems. Rétractation de Gilbert de la Porrée. 18 Canons.

* Concile de *Tréves*, tenu en 1148. Le Pape Eugéne s'y trouva, & l'on y parla des Ecrits & des révélations de ſainte Hildegarde.

* Concile de *Clermont*, tenu en 1150 par le Pape Innocent II, contre l'Antipape Anaclet.

* Concile de *Fleury*, tenu en 1151, pour diſſoudre le mariage de Louïs VII, & d'Aliénor d'Aquitaine.

* Concile de *Baugenci*, tenu en 1152 touchant le mariage de Louïs VII, Roi de France.

* Concile de *Baugenci*, tenu en 1152, pour connoitre du degré de parenté qui rendoit nul le mariage de Louïs VII, dit *le Jeune*.

* Concile de *Tours*, tenu en 1153, par le Pape Alexandre III, qui y préſida. L'aſſemblée étoit compoſée de 17 Cardinaux, de 124 Evêques, de 414 Abbez & de diverſes autres perſonnes de conſidération. Il s'y trouva même des Princes, entre leſquels étoit Louïs VII, dit *le Jeune*, Roi de France.

* Concile mixte de *Londres*, compoſé d'Evêques & de Barons, tenu en 1155, où l'on traita de diverſes affaires qui concernoient l'Egliſe & l'Etat.

Concile de *Pavie* touchant le Schiſme entre Alexandre III & Victor III, l'an 1160. Actes de ce Concile. Lettres de l'Empereur Frédéric & des Evêques.

Concile d'*Oxford* contre les Diſciples d'Arnaud de Breſſe, l'an 1160. Actes de ce Concile rapportez par Guillaume de Neubrige.

Aſſemblée de *Neufmarché* touchant le Schiſme des Papes, l'an 1161. Mention de cette Aſſemblée dans l'addition de Robert à la Chronique de Sigebert.

Aſſemblée de *Beauvais* touchant le Schiſme des Papes, l'an 1161. Mention de cette Aſſemblée dans Robert de Torigny & dans Arnoul de Lizieux.

Concile de *Toulouſe* touchant le Schiſme des Papes, l'an 1161. Actes rapportez par les Auteurs du tems.

Aſſemblée de *Lodi* pour Victor, l'an 1161. Extrait d'Actes dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Clermont* en Auvergne, tenu en 1161, par le Pape Alexandre, qui n'y épargna pas ſes foudres ſur Victor, ſur l'Empereur Frédéric & ſur tous leurs Adhérans.

Aſſemblée à *Avignon* ſur le Schiſme l'an 1162. Mention de cette Aſſemblée dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Pavie*, tenu en 1162.

Concile de *Tours* contre Victor, l'an 1163. Extraits d'Actes dans les Auteurs contemporains. Sermons d'Arnoul, Evêque de Lizieux, & dix Canons.

Aſſemblée de *Weſtminſter* contre la liberté Eccléſiaſtique, l'an 1163. Mention de cette aſſemblée dans les Auteurs du tems.

Concile de *Sens* contre les Meurtriers du Doyen d'Orléans, l'an 1163. Plainte dreſſée par Etienne de Tournay, & lettre au Roi de France.

Aſſemblée de *Clarendon* contre la liberté Eccléſiaſtique, l'an 1164. Actes de cette Aſſemblée.

Aſſemblée de *Northampton* contre S. Thomas de Cantorbéri, l'an 1164. Hiſtoire de cette Aſſemblée dans les Auteurs du tems.

* Concile d'*Oxford*, tenu en 1166, ou ſelon d'autres en 1160 ou 1162, convoqué par Henri II, Roi d'Angleterre pour examiner certains Hérétiques, appellez *Publicains*.

* Synode de *Londres*, tenu en 1166. On y appella au Pape de l'excommunication lancée par Thomas Becket.

* Concile de *Latran* où le Pape Alexandre III excommunia l'Empereur Frédéric I, l'an 1166.

Aſſemblée de *Wirtzbourg* contre le Pape Alexandre III, l'an 1166. Mention de cette Aſſemblée dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Londres*, tenu en 1168, pour mettre S. Thomas en la place de Thibaud de Cantorbéry.

Aſſemblée à *Giſors* touchant l'affaire de S. Thomas de Cantorbéri, l'an 1168. Hiſtoire de cette Aſſemblée dans les Auteurs du tems.

* Concile d'*Angoulême*, tenu en 1171 par Roger Cardinal, & par Bertrand, Archevêque de Bourdeaux.

Concile d'*Avranches* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1172. Actes rapportez par Roger de Hoveden contenant l'Abſolution de Henri, Roi d'Angleterre. Une lettre d'Albéric, Légat du ſaint Siége. Treize Canons. Mézeray le met en 1173.

Concile de *Caſſel* ou *Cashel* en Hibernie ou Irlande, ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1172. Huit Canons.

Concile de *Londres* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, en 1173, ou ſelon d'autres en 1175. Dix-neuf Canons.

Concile de *Rennes*, tenu en 1175.

* Concile de *Weſtminſter*, tenu en 1175, par Richard, Archevêque de Cantorbéry.

* Concile de *Londres* ou de *Weſtminſter*, tenu en 1176, par Huguccio, Légat du Pape.

Concile de *Lombez* contre les Vaudois, l'an 1176. Actes de ce Concile.

* Concile d'*Albi* contre les Albigeois, tenu en 1176.

* Concile de *Veniſe*, tenu en 1177. L'Empereur Frédéric y fut reconcilié avec le Pape.

Concile Général troisiéme de Latran ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1179. Vint-ſept chapitres.

* Concile de *Lencici*, tenu en 1181. On y régla diverſes affaires du Royaume.

* Concile de *Londres* ou de *Weſtminſter*, tenu depuis l'an 1183, ſous le régne de Henri II, Roi d'Angleterre, immédiatement apres les premiéres conquêtes des Anglois. Il y fut réſolu qu'on mettroit en liberté les Eſclaves Anglois.

* Concile de *Cashel* en Irlande, depuis l'an 1183, ſous le régne de Henri II, Roi d'Angleterre, pour mettre l'Egliſe d'Irlande ſur le même pié que celle d'Angleterre.

* Concile provincial de *Bourges*, tenu en 1185, par Simon de Beaujeu ſon Archevêque.

* Concile de *Charroux*, tenu en 1186, par Henri, Légat d'Urbain II.

* Concile de *Mâcon*, tenu en 1186.

Aſſemblée de *Gelnhauſen* ſur la dépouille des Prélats & Eccléſiaſtiques après leur mort, l'an 1186. Mention dans les Auteurs du tems.

* Conciles de *Paris*, tenus en 1186 & 1187, par ordre du Roi Philippe-Auguſte, pour délibérer des moyens de ſecourir la Terre-Sainte. Mézeray place le dernier en 1188.

* Concile de *Lencici*, tenu en 1188. On y réſolut de porter les armes contre Saladin.

* Concile de *Rouen*, tenu vers l'an 1188 ou 1189, par Gautier ou Vautier *de Conſtantiis*, Archevêque de Rouen.

* Synode d'*Angleterre*, tenu en 1189, par Jean d'Anagnia, Légat du Pape, en faveur du mariage du Roi Jean.

Synode d'*York* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1195. Actes de ce Synode qui contiennent 12 Canons.

Concile de *Montpellier* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1195. Actes de ce Concile contenant divers réglemens.

* Concile de *Paris*, tenu en 1196, par les Légats du Pape, pour obliger Philippe à quiter Agnès de Méranie. Mézeray en met un à *Dijon* en 1197, pour le même ſujet.

* Concile de *Sens*, tenu en 1198, ſelon Robert, Moine de Saint-Martin d'Auxerre. Pierre de Capoue, Cardinal & Légat du ſaint Siége, y préſida.

Concile de *Sens* contre des Hérétiques & pour le Jugement du Doyen de Nevers, l'an 1198. Extraits d'Actes de ce Concile, & mention dans les lettres du Pape Innocent III, & dans la Chronique d'Auxerre.

Concile de *Dalmatie* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1199. Douze Réglemens.

Concile de *Londres* ou de *Weſtminſter* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1200. Divers Réglemens.

TREIZIÉME SIÉCLE.

* Concile de *Compiégne*, tenu en 1201.

* Concile de *Paris*, tenu en 1202, contre un Hérétique nommé Eberard.

* Concile d'*York*, tenu en 1203, à l'occaſion d'un précepte particulier pour la célébration du dimanche.

Concile de *Lambeth* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1206. Réglemens.

* Concile de *Weſtminſter*, tenu en 1206. Il refuſe de l'argent au Pape.

Aſſemblée de *Paris* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1208. Dix Conſtitutions.

* Concile de *Montilli*, tenu en 1208, par Milon, Légat du ſaint Siége, contre les Albigeois.

* Concile de *Rennes*, tenu l'an 1209.

Concile de *Montilli* contre Raimond Comte de Toulouſe, l'an 1209. Actes de ce Concile.

Concile d'*Avignon* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1209. Vint-un Réglemens.

Concile de *Paris* contre Amaury, l'an 1209, ou ſelon d'autres en 1210. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Rome* contre Othon, l'an 1209 ou 1210. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

* Aſſemblée de Prélats, tenue à *Avignon*, en 1210, par Milon, Légat du ſaint Siége.

* Synode de *Clermont*, tenu en 1210, par Etienne de Polignac.

Concile de *Paris* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1212. Actes & Canons.

* Concile de *Bourges*, tenu en 1212, par l'Archevêque de Bourges.

Concile de *Lavaur* contre le Comte de Toulouſe, l'an 1213. Actes de ce Concile.

* Concile de *Londres*, tenu en 1214, par Nicolas, Légat du ſaint Siége.

Concile de *Montpellier* pour l'affaire du Comte de Montfort, & ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1215. Actes & Canons.

Concile quatriéme Général de Latran pour le recouvrement de la Terre-Sainte & la Réforme de l'Egliſe, l'an 1215. Actes & Canons.

* Concile de *Bourges*, tenu en 1215, par le Cardinal Robert.

Concile de *Melun* pour répondre au Pape Innocent III, & ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1216. Sept Réglemens.

* Con-

* Concile de *Lencici*, tenu en 1219, par Pierre Cardinal, Légat du ſaint Siége.

* Concile de *Chateau-Gontier*, tenu en 1221, ſous le Pape Honorius III.

Aſſemblée de *Wirtzbourg* pour le couronnement de Henri, fils de l'Empereur Frédéric, l'an 1222. Mention de cette Aſſemblée dans les Hiſtoriens d'Allemagne.

Concile d'*Oxford* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1222. Réglement en 49 Chapitres.

* Synode de Cantorbéri, tenu en 1222, par le Cardinal Langhton. On y condamna trois hommes, & on les livra au bras ſéculier.

Concile de *Paris* contre l'Antipape que les Albigeois s'étoient créez en Bulgarie, l'an 1223. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Saint-Denys*, tenu en 1223. Quelques uns prétendent qu'il ſe tint à *Paris*.

Concile de *Montpellier* ſur l'affaire du Comte de Toulouſe, l'an 1224 ou, ſelon d'autres, en 1225. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

* Synode de Cantorbéri, tenu en 1225. On y condamna le mariage des Prêtres.

Concile de *Mayence* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1225. Quatorze Réglemens.

* Concile de *Cologne* en 1225. Quatorze Canons.

Concile de *Bourges* ſur l'affaire du Comte de Toulouſe, l'an 1225 ou 1226. Extraits des Actes de ce Concile.

Concile de *Paris* contre Raimond, Comte de Toulouſe, l'an 1225 ou 1226. Mention de ce Concile dans la Chronique de Tours.

* Concile tenu dans le *Comté de Foix*, en 1226, par le Cardinal de Saint-Ange, pour abſoudre le Comte de Foix qui avoit favoriſé les Albigeois.

Concile de *Narbonne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1226 ou 1227. Vint Canons.

Aſſemblée d'*Aix-la-Chapelle* pour la Croiſade, l'an 1227. Mention de cette Aſſemblée dans les Hiſtoriens d'Allemagne.

* Concile de *Rome*, tenu en 1228, par le Pape Grégoire IX, contre l'Empereur Frédéric II.

Aſſemblée de *Paris*, dans laquelle l'affaire du Comte de Toulouſe fut accommodée, l'an 1228. Traité du Roi S. Louïs & de Raimond, Comte de Toulouſe, & dix Statuts du même Roi en faveur des égliſes de France.

* Concile de *Bourges*, tenu en 1228, par Simon de Sully ſon Archevêque.

* Concile d'*Orange*, tenu en 1228, contre les Albigeois.

Concile de *Toulouſe* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1228 ou 1229. Quarante-cinq Canons.

* Concile de *S. Quentin*, tenu en 1230, par Henri de Brienne.

Concile de *Chateau-Gontier* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1231. Trente-ſept Réglemens.

* Concile de *Tours*, tenu en 1231, par Juhicaël de Mayenne.

Concile de *Melun* contre les Albigeois, l'an 1232. Mention de ce Concile dans Guillaume de Puylaurens, & Statuts de Raimond, Comte de Toulouſe, contre les Hérétiques.

* Concile de *Laon*, tenu en 1232, par Henri de Dreux, Archevêque de Rheims & Légat du ſaint Siége. Mézeray le nomme *Henri de Brienne.*

* Concile de *S. Quentin*, tenu en 1233, par Guillaume, Archevêque de Rheims.

Concile de *Béziers* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1233. Vint-ſix Canons.

Concile de *Nymphée* en Bithynie, ſur les différents des Grecs & des Latins, l'an 1233. Profeſſions de Foi & des Grecs & des Latins.

* Concile de *Château-Gontier*, tenu en 1233, ſous Grégoire IX.

Concile d'*Arles* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1234. Vint-quatre Conſtitutions.

* Concile de *Rome*, tenu en 1234, par le Pape Grégoire IX, pour faire entreprendre à l'Empereur Frédéric II le voyage de la Terre-Sainte.

Concile de *Narbonne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1235. Vint-neuf Canons.

Concile de *Tours* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1236. Quinze Canons.

* Concile de *Cantorbéry*, tenu l'an 1236, par S. Edmond qui y publia des Ordonnances Synodales.

* Concile de *Chateau-Gontier*, tenu en 1236, ſous le Pape Grégoire IX.

Concile de *Londres* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1237. Trente-un Canons.

Concile de *Cognac* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1238. Trente-neuf Canons.

Concile de *Tours* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1239. Treize Canons.

* Concile de *Londres*, tenu en 1239. On y refuſa de l'argent au Légat.

* Concile de *Lencici*, tenu en 1240, par Foulques, Archevêque de Gneſne contre Conrad, Duc de Maſovie.

* Concile de *Tarragone*, tenu en 1242, par l'Archevêque Pierre, contre les Vandois.

Concile de *Laval* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1242. Neuf Réglemens.

Concile premier Général de Lyon pour l'union & le ſecours des Grecs, la dépoſition de l'Empereur Frédéric, la Croiſade, & ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1245. Actes & Canons.

* Concile de *Lencici*, tenu en 1246, pour le même ſujet qu'en 1219.

Concile de *Béziers* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1246. Recueil de Canons. Mézeray le met en 1245.

* Concile de *Breſlaw*, tenu en 1246 ou 1247; & un autre en 1248, contre l'Empereur Fréderic II.

Concile de *Valence* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1248. Vint-trois Réglemens.

* Concile de *Rheims*, tenu en 1251, par Samſon, Evêque de cette ville.

* Concile de *Sens*, tenu en 1252, par l'Archevêque Gilles ou Gillon Cornu.

Concile de *Saumur* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1253. Trente-deux Canons.

* Concile de *Château-Gontier*, tenu en 1253, ſous le Pape Innocent IV.

Concile d'*Alby* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1254. Soixante & onze Canons.

Concile de *Bourdeaux* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1255. Trente Réglemens.

Concile de *Béziers* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1255. Loix du Roi ſaint Louïs publiées dans ce Concile.

* Synode de *Cépriniac*, tenu en 1255.

Aſſemblée de *Paris* ſur le différent des Dominicains & de l'Univerſité, l'an 1256. Concordat entre l'Univerſité de Paris & les Dominicains.

* Aſſemblée tenue en 1257, à *Odenſée*, par les Evêques du Royaume de Danemarc, pour défendre la dignité eccléſiaſtique.

Concile de *Ruffec* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1258. Dix Capitules.

Concile de *Montpellier* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1258. Huit Réglemens.

* Concile de *Lencici*, tenu en 1258, par Foulques, Archevêque de Gneſne, contre Boleſlas *le Chauve*, Duc de Siléſie.

Concile de *Cologne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1260. Quarante deux Réglemens.

Concile d'*Arles* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1260. Dix-ſept Canons.

Concile de *Cognac* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1260. Dix-neuf réglemens.

* Concile de *Mayence*, tenu en 1261, par Werner de Falkenſtein, & par ordre du Pape Alexandre IV.

Concile de *Lambeth* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1261. Pluſieurs Statuts.

Concile de *Cognac* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1262. Sept Réglemens.

Concile de *Bourdeaux* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1262. Sept Canons.

Synode de *Clermont* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1263. Mention de ce Synode dans M. de Launoy, ſur le Canon *Omnis utriuſque ſexûs.*

* Concile de *Rennes*, tenu en 1263, par Vincent Pilenis, Archevêque de Tours.

Concile de *Nantes* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1263 ou 1264. Neuf Réglemens.

* Concile de *Reading* en Angleterre, entre les années 1240 & 1264. On y confirma l'appel interjetté par les Barons contre les procédures du Légat.

Concile de *Cologne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1266. Quarante cinq Statuts.

* Concile de *Northampton*, tenu en 1266, par le Légat Othon, qui excommunia tous les Membres du Clergé qui s'étoient engagez dans le parti du Comte de Leiceſter.

Concile de *Vienne* en Autriche ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1267. Dix-neuf Canons.

Concile de *Londres* ſur la Juriſdiction Eccléſiaſtique, l'an 1268. Cinquante-quatre Canons.

Pragmatique de ſaint Louïs Roi de France, ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, dreſſée l'an 1268. Cinq articles.

Concile de *Château-Gontier* ſur la Juriſdiction Eccléſiaſtique, l'an 1268. Huit Capitules.

Concile d'*Angers* ſur la Juriſdiction Eccléſiaſtique, l'an 1269. Deux Canons.

Concile de *Sens* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1269. Six Réglemens.

Concile de *Compiégne* pour la conſervation des biens Eccléſiaſtiques, l'an 1270. Statut.

Concile d'*Avignon* ſur l'aliénation des biens de l'Egliſe, l'an 1270. Huit Réglemens.

* Concile d'*Arles*, tenu en 1270, par Bertrand Malferrat.

Concile de *Rennes* pour l'Immunité Eccléſiaſtique, l'an 1270 ou 1273. Sept Capitules.

Concile de *Saint-Quentin*, ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1271. Cinq Réglemens.

* Concile de *Noyon*, tenu en 1271, pour les libertez de l'Egliſe.

* Concile de *Metz*, tenu en 1272.

Concile second Général de Lyon pour la réünion de l'Egliſe Greque, pour le ſecours de la Terre-Sainte, & pour la Réforme de la Diſcipline Eccléſiaſtique; l'an 1274. Actes, & trente-une Conſtitutions.

Concile de *Saltzbourg* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1274. Vint-quatre Canons.

Concile d'*Arles* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1275. Vint-deux Canons, les quatre premiers perdus.

Synode de *Durham* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1276. Six Réglemens.

Concile de *Saumur* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1276. Quatorze Réglemens.

Concile de *Bourges* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1276. Seize Réglemens.

* Concile de *Paris*, tenu en 1277, par Etienne ſon Evêque, contre Guillaume, Frére Mineur, qui avoit avancé pluſieurs propoſitions hétérodoxes.

Con-

Concile de *Conſtantinople* ſur l'union des Grecs avec les Latins, l'an 1277. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Compiégne* en 1277.

* Concile de *Wirtzbourg*, tenu en 1277, par Jean, Evêque de Freſcati, Legat du ſaint Siege.

Concile de *Langeſt* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1278. Seize Règlemens.

Concile de *Pont-Audemer* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1279. Vint quatre Reglemens.

Concile d'*Avignon*, ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1279. Quinze réglemens.

Concile de *Reading* en Angleterre, touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique & Monaſtique, l'an 1279. Réglemens.

Concile de *Bude* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1279. Soixante-neuf Canons.

Concile d'*Angers* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1279. Cinq Capitules.

* Concile de *Tarragone*, tenu en 1279, par l'Archevêque Bernard, pour la canoniſation de S. Raimond de Pegnafort.

* Concile provincial de *Cantorberi*, tenu en 12 . . ., par Jean de Peckam ſon Archevêque.

Synode de *Cologne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1280. Dix-huit Statuts.

Synode de *Saintes* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1280. Quinze Conſtitutions.

Synode de *Poitiers* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1280. Onze Statuts.

Concile de *Saltzbourg* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1281. Dix huit réglemens.

* Synode de *Challon-ſur-Saone*, tenu en 1281.

Concile de *Lambeth* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1281. Vint ſept Statuts.

Concile d'*Avignon* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1282. Onze réglemens.

Synode de *Saintes* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1282. Cinq Conſtitutions.

Concile de *Tours* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1282. Treize reglemens.

Concile de *Conſtantinople* contre l'union des Grecs & des Latins, l'an 1284. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Paris*, tenu en 1284, par Jean Cholet, Légat du ſaint Siege.

Synode de *Nimes* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1284. Réglemens en dix-ſept articles ou chapitres.

Synode de *Poitiers* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1284. Cinq Statuts.

* Concile de *Lencici*, tenu en 1285, contre Henri Duc de Breſlaw.

* Concile de *Riez*, tenu en 1285.

* Concile provincial de *Mâcon*, aſſemblé en 1285, par Raoul de Torrete Archevêque de Lyon.

Concile de *Bourges* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1286. Trente cinq réglemens. Mézeray le met en 1287.

Concile de *Ravenne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1286. Neuf Canons.

* Concile de *Milan*, tenu en 1287, par l'Archevêque Othon. Dix Canons.

Synode d'*Exceſter* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1287. Cinquante-cinq Canons.

Concile de *Wirtzbourg* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1287. Quarante-deux reglemens.

* Concile d'*Avignon*, tenu en 1288.

Concile de *l'Iſle* en Provence ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1288. Dix huit reglemens.

* Concile de *Vienne* en Dauphiné, tenu en 1289, par Guillaume de Valence ſon Archevêque.

Synode de *Chiceſter* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1289. Quarante & un reglemens.

* Concile de *Paris*, tenu en 1290, par les Légats Gérard & Benoit.

Concile de *Nogarol* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1290. Douze reglemens.

* Concile de *Milan*, tenu en 1291, par l'Archevêque Othon, au ſujet d'une Croiſade.

Synode de *Saltzbourg* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1291. Trois reglemens.

Concile de *Londres* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1291. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Synode de *Chicheſter* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1292. Sept reglemens.

* Concile d'*Aſchaffembourg*, tenu en 1292, par Gérard Epeſtein, Archevêque de Mayence.

Concile de *Saumur* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1294. Cinq reglemens.

Synode de *Cantorbéri* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1295. Quarante-ſept Conſtitutions.

Synode de *Saintes* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1298. Sept Conſtitutions.

Concile de *Rouen* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1299. Sept Statuts.

* Concile provincial d'*Anſe*, tenu en 1299, par Henri de Villars, Archevêque de Lyon. On y fit des ordonnances très judicieuſes.

Concile de *Merton*, ſous l'Archevêque de Cantorbéri, ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1300. Quatre Conſtitutions.

Concile de *Melun* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1300. Renouvellement de huit Conſtitutions Eccléſiaſtiques.

Synode de *Cologne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1300. Vint-deux articles de Conſtitutions.

Synode de *Bayeux* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1300. Conſtitutions diviſées en cent treize articles.

QUATORZIEME SIECLE.

Concile de *Compiégne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1301. Six Capitules.

Aſſemblée de *Paris* contre l'entrepriſe du Pape Boniface VIII, l'an 1302. Actes.

Concile de *Pennafiel* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1302. Quinze Capitules.

* Synode de *Rome*, tenu en 1302, par le Pape Boniface VIII, contre Philippe *le Bel*, Roi de France.

Aſſemblée de *Paris* contre Boniface VIII, l'an 1303. Actes.

Concile de *Nogarol* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1303, tenu par Amanieu d'Armagnac, Archevêque d'Auch. Dix-neuf Capitules.

Concile de *Compiégne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1304. Cinq Capitules.

Concile d'*Auch* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1304. Treize Capitules.

* Synode de *Saintes*, tenu en 1304, par Hugues de Neuville.

* Synode de *Cologne*, tenu en 1306, par Henri de Wirnenberg.

Concile d'*Auch* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1308. Six Capitules.

Aſſemblée de *Tours* ſur l'affaire des Templiers, l'an 1308. Mention de cette Aſſemblée dans les Hiſtoriens du tems, & Procurations données aux Deputez qui y aſſiſterent.

Concile de *Presbourg* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1309. Neuf Capitules.

Concile de *Saltzbourg* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1310. Renouvellement de cinq réglemens, avec un Decret particulier ſur les mariages clandeſtins.

Concile de *Cologne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, & contre les Templiers, l'an 1310. Vint-huit Capitules.

Concile de *Paris* contre les Templiers, l'an 1310. *Hiſtoire de ce Concile.*

* Concile de *Rouen*, tenu en 1310, contre les Templiers.

Concile de *Ravenne* contre les Templiers, l'an 1310. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

* Concile de *Senlis*, tenu en 1310, contre les Templiers.

Concile de *Salamanque* contre les Templiers, l'an 1310. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Synode de *Londres* contre les Templiers, l'an 1310. Mention de ce Synode dans les Auteurs du tems.

Concile de *Mayence* contre les Templiers, l'an 1310. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Ravenne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1311. Vint-deux Conſtitutions.

* Concile de *Bourges*, tenu en 1311, par Gilles de Rome.

CONCILE GÉNÉRAL DE VIENNE contre les Templiers, ſur l'affaire de Boniface VIII pour une Croiſade, & ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, les années 1311 & 1312. Lettre de Clement V touchant la convocation du Concile. Sentence & Lettres contre l'Ordre des Templiers. Clémentines, & particuliérement celle de la Foi, & celles contre les erreurs des Begards & des Beguines, & touchant les Religieux Mendians.

Concile de *Paris* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1314. Trois Capitules.

Concile de *Ravenne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1314. Vint Capitules.

Concile de *Saumur* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1315. Quatre Capitules.

* Synode Diocéſain de *Pampelune*, tenu en 1315, par Arnaud de Puyana ſon Evêque.

Concile de *Nogarol* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1315 ou 1316, tenu par Amanieu d'Armagnac, Archevêque d'Auch. Cinq Capitules.

Concile de *Senlis* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1316. Lettre de Pierre de Courtenay, Archevêque de Rheims. Mezeray le met en 1318.

Concile de *Senlis* ſur les biens Eccléſiaſtiques, l'an 1317. Réglement contre ceux qui s'emparent des biens des Eccléſiaſtiques.

Concile de *Ravenne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1317. Vint deux Capitules.

* Concile de *Toulouſe*, tenu en 1319, par le Cardinal Jean-Raymond de Cominges, premier Archevêque de cette ville.

Concile de *Sens* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1320. Quatre Capitules.

Concile de *Londres* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1320. Huit Capitules.

* Synode de *Liſieux*, tenu en 1321, par Hugues de Harcourt, Evêque de cette ville.

Concile de *Valladolid* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1322. Vint-ſept Capitules.

Concile de *Cologne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1322. Confirmation de reglement.

Concile de *Paris* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1323. Renouvellement des Conſtitutions du Concile de Sens de l'an 1320.

Concile de *Toléde* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1323. Dix-ſept Capitules.

Concile de *Toléde* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1324. Huit Capitules.

* Concile d'*Auch* tenu en 1324, par Amanieu d'Armagnac ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique.

Concile d'*Avignon* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1326. Cinquante-neuf Capitules. Mézeray le place dans l'Abbaïe de *S. Ruf* près d'Avignon.

Concile d'*Alcala* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1326. Deux Capitules.

Concile de *Marſiac* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1326. Cinquante-ſix Capitules.

Concile de *Senlis* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1326. Sept Capitules.

* Concile d'*Avignon*, tenu en 1326.

Concile de *Ruffec* pour la liberté Eccléſiaſtique, l'an 1327. Sentence d'Interdit contre les lieux où l'on retiendroit des Clercs priſonniers, & Réglement touchant les Eccléſiaſtiques.

Concile de *Londres* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1328. Neuf Capitules.

Concile de *Compiégne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1329. Sept Capitules.

Aſſemblée de *Paris* touchant les droits des Eccléſiaſtiques, & des Séculiers, l'an 1329. Actes.

Concile de *Lambeth* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1330. Dix Capitules.

Concile de *Marſiac* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1330. Actes.

Concile de *Maghfeld* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1332. Réglemens ſur les Fêtes.

Concile de *Salamanque* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1335. Dix-ſept Capitules.

Concile de *Rouen* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1335. Treize Capitules.

Concile de *Bourges* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1336. Quatorze Capitules.

Concile de *Château-Gontier* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1336. Douze Capitules.

Concile d'*Avignon* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1337. Renouvellement des Décrets du Concile d'Avignon précédent, avec de nouveaux, en tout 70 articles. Mézeray place ce Concile dans l'Abbaïe de *S. Ruf* près d'Avignon.

Aſſemblée de *Francfort* contre Jean XXII, l'an 1338. Proteſtations contre les procédures faites par Jean XXII contre Louïs de Baviére.

Concile de *Tolède* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1339. Cinq Capitules.

Conciles de *Conſtantinople* contre Barlaam Acyndinus, l'an 1341 ou 1342. Hiſtoire de ce Concile dans les Auteurs Grecs du tems.

Concile de *Londres* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1341. Réglement contre les Clercs ambitieux.

* Concile de *Cantorbéri*, tenu en 1341, par Jean Stettfold, contre ceux qui ſollicitent des Bénefices avant la mort du poſſeſſeur.

Concile de *Londres* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1342. Douze Capitules.

Concile de *Londres* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1343 ou 1344. Réglemens ſur l'immunité des Clercs.

Concile de *Noyon* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1344. Dix-ſept Capitules.

Concile de *Paris* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1346. Treize Capitules.

Concile de *Conſtantinople* pour Palamas, l'an 1346. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Tolède* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1347. Quatre Capitules.

Concile de *Conſtantinople* contre les Palamites, l'an 1347. Hiſtoire de ce Concile, & Sentence du Patriarche de Conſtantinople.

Concile de *Conſtantinople* pour Iſidore & Palamas, l'an 1347. Lettre de ce Concile.

* Concile de *Padoue*, tenu en 1350, par Guy d'Auvergne ou de Bologne, Légat du ſaint Siége, pour la réformation des mœurs.

Concile de *Lambeth* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1351. Réglement ſur l'immunité des Clercs.

Concile de *Béziers* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1351. Huit Réglemens.

* Synode de *Cologne*, tenu en 1351, par Guillaume de Genet.

Concile de *Conſtantinople* pour Palamas & contre les Barlaamites, vers l'an 1354. Actes de ce Concile.

Concile de *Tolède* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1355. Conſtitutions.

* Concile de *Château-Gontier*, tenu en 1356.

* Concile de *Londres*, tenu en 1356, par Simon Iſleb de Cantorbéry, pour s'oppoſer au Roi Edouard qui vouloit exiger des décimes du Clergé d'Angleterre.

Concile de *Maghfeld* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1362. Réglemens ſur les Fêtes.

Concile de *Lambeth* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1362. Réglement pour la taxe des Chapelains.

* Concile de *Rheims*, tenu en 1363, par Jean de Craon.

Concile d'*Angers* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1366. Trente-trois Capitules.

Concile d'*Yorck* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1367. Dix Capitules.

* Synode de *Poitiers*, tenu en 1367, par Aimeric de Mons.

Concile de *Lavaur* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1368. Recueil de Réglemens Eccléſiaſtiques, contenant cent trente-trois Capitules.

* Synode de *Cologne*, tenu en 1370, par Frédéric de Saerwerden.

* Concile provincial de *Tarragone*, tenu en 1371.

Concile de *Narbonne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1374. Vint-huit Capitules.

* Concile de *Lyon*, tenu en 1376, lorſque Jean de Talaru en étoit Prélat.

Concile de *Londres* contre Wiclef, l'an 1377. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Lambeth* contre Wiclef, l'an 1377. Mention de ce Concile dans les Hiſtoriens du tems.

* Synode de *Poitiers*, tenu en 1377, par Bertrand de Maumont.

* Synode de *Burgos*, tenu en 1377, par Gonzalès ſon Evêque.

* Concile de *Paris*, tenu en 1379, touchant l'élection d'Urbain VI, & de Clément VII.

Concile de *Londres* contre Wiclef, l'an 1382. Actes & condamnation de vint-quatre articles de Wiclef.

Concile de *Saltzbourg* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1386. Dix-ſept Capitules.

* Synode de *Poitiers*, tenu en 1387, par Simon de Cramaud.

Concile de *Palenza* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1388. Sept Capitules.

Concile de *Londres* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1391. Réglement.

* Concile de *Rheims*, tenu en 1393, par les Grands Vicaires de Guy de Roye.

* Concile de *Paris*, tenu en 1394, après la fauſſe élection de l'Antipape Pierre de la Lune.

Concile de *Londres* contre Wiclef, l'an 1396. Condamnation de dix-huit articles de Wiclef.

* Synode de *Poitiers*, tenu en 1396, par Ithier de Martreuil.

Aſſemblée du Clergé de France touchant le Schiſme des Papes, l'an 1398. Actes.

* Synode de *Cambray*, tenu en 1398, par Pierre d'Ailli Cardinal & Evêque de Cambray.

* Concile de *Cantorbéry*, tenu en 1399, par le Chapitre pendant l'exil de l'Archevêque Thomas d'Arundel.

* Synode de *Troyes*, tenu en 1399. On y publia des Ordonnances Synodales.

QUINZIE'ME SIE'CLE.

* Aſſemblée de Prélats à *Senlis*, en 1402, pour chercher les moyens de finir le Schiſme entre Boniface IX & Benoît XIII.

Aſſemblée de *Paris* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1403. Actes.

* Synode de *Langres*, tenu en 1404, par le Cardinal Louïs de Bar.

* Concile de *Prague*, tenu en 1405, contre les Wicléfites & les Huſſites.

Aſſemblée de *Paris* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1406. Actes.

Aſſemblée de *Paris* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1408. Actes.

Aſſemblée des Cardinaux à *Piſe* touchant le Schiſme, l'an 1408. Acte d'appel, indiction du Concile & citation des deux Papes.

Concile d'*Oxford* contre les Wicléfites, l'an 1408. Préface, treize Conſtitutions contre les Wicléfites, & Décrets contre les Lolards.

Concile de *Perpignan* par Benoît XIII, pour le maintenir dans le Pontificat, l'an 1408. Fragmens d'Actes & mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Aſſemblée de *Francfort* ſur le Schiſme, l'an 1409. Mention de cette Aſſemblée dans les Auteurs du tems.

Concile de *Piſe* par les Cardinaux, pour éteindre le Schiſme des Papes, l'an 1409. Actes.

Concile d'*Udine*, tenu par Grégoire XII, pour le maintenir dans le Pontificat, l'an 1409. Actes.

* Concile ou Synode d'*Aquilée*, tenu en 1409, par Grégoire XII.

* Concile d'*Orléans* en 1411, où Jean Duc de Bourgogne, fut excommunié avec ſes Adhérans.

* Synode de *Burgos*, tenu en 1411, par Jean Cabeça de Vaca.

* Concile de *Petrikow*, tenu en 1412, par les Prélats de Pologne.

Concile de *Rome* contre les Wicléfites, les années 1412 & 1413. Décret contre les livres de Wiclef, & citation de ceux qui voudroient défendre ſa mémoire.

Concile de *Londres* contre Thomas Oldcaſtel, l'an 1413. Hiſtoire de ce Concile dans Thomas de Walſingham.

CONCILE GÉNÉRAL DE CONSTANCE pour l'extinction du Schiſme, pour l'extirpation des Héréſies, & pour la Réformation de l'Egliſe dans ſon Chef & dans ſes Membres, l'an 1414 juſqu'en 1419. Actes & Décrets.

Concile de *Saltzbourg* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1420. Trente Quatre Capitules.

* Concile de *Mayence*, tenu en 1420, par Conrad Rhingrave.

Concile de *Cologne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, tenu l'an 1423, par Théodoric de Meurs. Onze Réglemens.

* Concile de *Mayence*, tenu en 1423, par Conrad Rhingrave.

* Concile de *Londres*, tenu en 1423, par Henri Chichelt de Cantorbéry, contre les Wicléfites.

* Concile de *Tréves*, tenu en 1423, par Othon de Zingheim ſon Archevêque.

Concile de *Pavie* pour la Réforme de l'Egliſe, l'an 1423. Décret de tranſlation de ce Concile à Sienne.

Concile de *Sienne* pour la Réforme de l'Egliſe, en 1423 & 1424. Actes & Décret de tranſlation à Bâle.

* Concile de *Coppenhague*, tenu en 1425, ſur la Réformation des mœurs.

* Synode de *Tréves*, tenu en 1427, par ſon Evêque Jean l'Eguiſé.

Concile de *Paris* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1429. Actes diviſez en 41 Capitules.

Concile de *Tortoſe* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1429. Actes & vint Conſtitutions.

* Concile de *Nantes*, tenu en 1430.

CONCILE GÉNÉRAL DE BASLE pour l'extinction du Schiſme, pour l'extirpation des Héréſies, & pour la Réforme de l'Egliſe dans ſon

ſon Chef & dans ſes Membres, depuis 1431 juſqu'en 1443. Actes & Décrets.

* Aſſemblée du Clergé de France à *Bourges*, en 1438.

Concile de *Ferrare* pour l'union des Grecs, dans les années 1438 & 1439. Actes.

Aſſemblée de *Francfort* ſur les différens du Pape Eugéne & du Concile de Bâle, l'an 1438. Mention de cette Aſſemblée dans les Auteurs du tems.

Aſſemblée de *Bourges* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique & les différens d'Eugéne & du Concile de Bâle, l'an 1438. Pragmatique Sanction.

Aſſemblée de *Nuremberg* ſur les différens du Pape Eugéne, & du Concile de Bâle, l'an 1438. Mention de cette Aſſemblée dans les Auteurs du tems.

Autre Aſſemblée de *Nuremberg* ſur les différents du Pape Eugéne & du Concile de Bâle, l'an 1438. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

CONCILE GÉNÉRAL DE FLORENCE pour la réünion des Grecs & des Latins, depuis l'an 1439 juſqu'en 1442. Actes & Décret d'union.

* Concile de *Cantorbéry*, tenu en 1439, par l'Archevêque Henri Chichelei, contre Richard Walecher.

Aſſemblée de *Mayence* ſur les différents du Pape Eugéne & du Concile de Bâle, l'an 1439. Mention de cette Aſſemblée dans les Auteurs du tems.

Aſſemblée de *Bourges* ſur les différents du Pape & du Concile de Bâle, l'an 1440. Actes.

Aſſemblée de *Mayence* ſur les différents du Pape Eugéne & du Concile de Bâle, l'an 1441. Mention de cette Aſſemblée dans les Auteurs du tems.

Aſſemblée de *Francfort* ſur les différents du Pape Eugéne & du Concile de Bâle, l'an 1442. Mention dans les Auteurs du tems.

Concile de *Rome* ſur le Schiſme, l'an 1443. Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.

Concile de *Lauſanne* pour Félix V, élu Pape dans le Concile de Bâle, l'an 1443. Actes.

Aſſemblée de *Nuremberg* ſur l'indiction d'un Concile général, l'an 1443. Mention de cette Aſſemblée dans les Auteurs du tems.

Concile de *Rouen* touchant la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1445. Quarante Réglemens.

Concile d'*Angers* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1448. Dix-ſept réglemens.

* Concile de *Lyon*, tenu en 1449, par Charles II, Cardinal de Bourbon, pour finir le Schiſme de Félix V.

* Synode de *Langres*, tenu en 1451, par Philippe de Vienne.

* Concile de *Cologne* de l'an 1452, célébré par le Cardinal Nicolas de Cuſa.

* Synode de *Langres*, tenu en 1455, par Guy Bernard.

* Concile de *Rheims*, tenu en 1455, par Jean Juvénal des Urſins.

Concile de *Soiſſons* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1456. Décret par lequel l'exécution de la Pragmatique eſt ordonnée.

* Concile d'*Avignon*, tenu en 1457, touchant la Croiſade de Calixte III.

Aſſemblée de *Mantoue* pour une Croiſade, l'an 1459. Hiſtoire de ce Concile dans les Hiſtoriens. Bulles de Pie II.

* Synode diocéſain de *Pampelune*, tenu en 1459, par ſon Evêque le Cardinal Beſſarion.

* Concile de *Sens*, tenu en 1461, par l'Archevêque Loüis de Melun.

* Concile de *Lencici*, tenu en 1462, par l'Archevêque de Gneſne.

* Concile de *Lencici*, tenu en 1466, par l'Archevêque de Gneſne.

* Concile de *Cologne*, de l'an 1470, tenu par Robert de Baviére ſon Archevêque.

Concile de *Tolede* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1473. Vint-neuf Réglemens.

* Concile de *Madrit*, tenu en 1473, par Rodéric Légat du ſaint Siége, pour remédier à l'ignorance des Clercs, & pour s'oppoſer à la Simonie & aux débauches qui ruïnoient le Clergé du Royaume.

* Synode de *Burgos*, tenu en 1474, par Loüis de Cunna.

* Synode de *Cologne*, tenu en 1482, par Herman de Heſſe.

* Concile de *Sens*, tenu en 1485, où l'on renouvella les Réglemens de celui de 1461.

Concile de *Sens* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1485. Actes contenant divers Réglemens.

* Concile de *Pétrikow*, tenu en 1485, par Sbigne Oleniski, Archevêque de Gneſne.

* Concile de *Rheims*, tenu en 1487, par Pierre Barbet, Archevêque de Rheims.

* Concile d'*Arras*, tenu en 1490, par ſon Evêque Pierre Ranchicourt.

* Concile de *Pétrikow*, tenu en 1491, par Frédéric, Cardinal & Archevêque de Gneſne.

* Concile de *Cologne*, de l'an 1491, tenu par Herman de Heſſe, qui renouvella tous les anciens Statuts des Conciles.

* Concile de *Poitiers*, tenu en 1495, par Gérard de Montaigu.

* Synode de *Beſançon*, tenu en 1495, par Charles de Neufchâtel ſon Archevêque.

* Synode de *Challon-ſur-Saone*, tenu en 1499.

* Synode de *Burgos*, tenu en 1499 & 1500, par Paſchal.

SEIZIE'ME SIE'CLE.

* Concile de *Lencici*, tenu en 1506, par l'Archevêque de Gneſne.

Aſſemblée de l'Egliſe Gallicane à *Tours* pour arrêter les entrepriſes de Jules II, l'an 1510. Huit concluſions ſur la puiſſance du Roi & du Pape.

Concile de *Piſe* pour la Réformation de l'Egliſe, & contre le Pape Jules II, commencé le premier novembre 1511; transféré à Milan au mois de janvier 1512; fini au mois d'avril de la même année. Actes de ce Concile avec une Apologie, & des Lettres.

CONCILE GÉNÉRAL DE LATRAN pour la Réforme de l'Egliſe, & ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, commencé le dixiéme mai 1512, & fini le 16 mars 1517, après 12 Seſſions. Actes & Decrets de ce Concile.

* Concile provincial de *Rouen*, tenu en 1514, ou plus vraiſemblablement en 1522, ſous George d'Amboiſe *le Jeune*.

* Synode de *Toul*, tenu en 1515, par ſon Evêque Hugues des Hazards.

* Synode de *Bourges*, tenu en 1516, par le Cardinal Antoine Bohier.

Concile de *Florence* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1517. Statuts imprimez à Florence en 1564.

* Synode de *Cologne*, tenu en 1521, par Philippe d'Uberſtein.

* Conciles de *Lencici*, tenu en 1522, par l'Archevêque de Gneſne.

* Concile de *Rouen*, tenu en 1522. *Voyez cy-deſſus* en 1514.

* Conciles de *Lencici*, tenus en 1523 & 1527, par Jean Laski, Archevêque de Gneſne, contre Luther.

* Synode de *Mexique*, tenu en 1524, par les Miſſionnaires employez à la converſion des Mexicains.

Concile de *Bourges* contre la Doctrine de Luther & ſur la Réforme de la Diſcipline, le 21 de mars de l'an 1528. Vint-trois articles de Décrets ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique. Cinq Réglemens ſur la Juriſdiction, & touchant les Curez.

Concile de *Sens* contre la Doctrine des Luthériens, tenu à Paris le neuviéme octobre l'an 1528. Actes & Décrets de ce Concile ſur la Foi, contenant ſeize articles. Quarante Décrets ſur les mœurs.

* Synode de *Tréves*, tenu en 1530, par Odoard Hennequin.

* Concile de *Pétrikow*, tenu en 1530, & en 1532, par Jean Laski & Matthias Drzévic, Prélats de cette ville.

Concile de *Vienne* en Dauphiné ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1530 ou 1533. Statuts imprimez à Lyon.

* Synode de *Liſieux*, tenu en 1531, par Jean *le Véneur*, Cardinal, & Evêque de cette ville.

Concile de *Cologne* pour la Réforme de la Diſcipline, l'an 1536; Réglemens de ce Concile, diviſez en quatorze parties, & chaque partie en pluſieurs titres.

* Synode de *Chartres*, tenu en 1536, par Loüis Guillard.

* Conciles de *Pétrikow*, tenus en 1539, 1540 & 1542, pour la liberté de l'Egliſe de Pologne, pour la réformation du Clergé, & contre Luther.

* Synode de *Liſieux*, tenu en 1540, par Jean *le Véneur*, Cardinal, & Evêque de cette ville.

* Synode de *Saintes*, tenu en 1541, par Julien Soderin.

Concile de *Génes* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1547. Décrets imprimez à Regio en 1575, & à Bologne en 1605.

Concile d'*Ausbourg* pour la Réforme du Clergé, au mois de novembre de l'an 1548. Actes & Statuts.

Concile de *Tréves* ſur la Réforme du Clergé, l'an 1548. Dix articles de Décrets ſur les mœurs, & un réglement contre les Concubinaires,

Concile de *Cologne* pour la Réforme de la Diſcipline, l'an 1549. Divers Réglemens ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, contenus en 38 Capitules.

Concile de *Mayence* ſur la Foi & la Diſcipline, l'an 1549. Cent quatre articles de Décrets, tant ſur la Foi que ſur les mœurs.

Concile de *Tréves* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1549. Vint réglemens ſur la Diſcipline.

Synode de *Strasbourg* ſur la Foi & la Diſcipline, l'an 1549. Statuts & Décrets imprimez à Mayence en 1566.

* Synode de *Chartres*, tenu en 1550, par Loüis Guillard.

Concile de *Narbonne* ſur la Foi & la Diſcipline, au mois de décembre de l'an 1551. Soixante & ſix Canons; le premier ſur la Foi & les autres ſur la Diſcipline.

* Synode de *Cambray*, tenu en 1551, par Robert de Croüi.

* Conciles de *Pétrikow*, tenus en 1551, 1552 & 1553, par Nicolas Dziergzgowki, Archevêque de Gneſne.

CONCILE GÉNÉRAL DE TRENTE ſur la Foi & la Diſcipline, commencé le 13 décembre 1545; transféré à Bologne le 21 avril 1547, & enſuite interrompu; recommencé le premier ſeptembre 1551 à Trente; ſuſpendu le 18 avril 1552; recommencé pour la troiſiéme fois le 18 janvier 1562; continué & fini le troiſiéme décembre 1563. Actes & Canons & Chapitres du Concile. Recueil de pluſieurs Harangues faites dans le Concile & autres piéces qui regardent ſon Hiſtoire, recueillies par les Théologiens de Louvain & dans la derniére édition des Conciles. Inſtructions, Lettres & autres Actes concernant le Concile de Trente, pris ſur les originaux par Meſſieurs Du Puy. Hiſtoires de ce Concile, compoſées par Fra Paolo & par le Cardinal Palavicin.

* Synode de *Challon-ſur-Saone*, tenu en 1554.

* Concile de *Beauvais*, tenu en 1554, par Odet de Châtillon, Cardinal, &c.

* Concile de *Beauvais*, tenu en 1557, par Odet de Châtillon, Cardinal, &c.

* Synode de *Chartres*, tenu en 1558, par Charles Guillard.

* Synode de *Châlons-en-Champagne*, tenu en 1559, par Jérôme de Bourges.

* Synode de *Faënza*, tenu en 1560, par ſon Evêque Jean Batiſte Sighicolli.

Concile de *Rheims* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1564. Dix-neuf Statuts.

Concile de *Rheims* ſur la Foi & la Réforme de la Diſcipline, au mois

mois de novembre & de décembre de l'an 1564. Actes contenant une profeſſion de Foi & des réglemens.

Concile de *Conſtantinople* pour la dépoſition de Joſeph Evêque d'Andrinople, qui s'étoit fait Patriarche par Simonie, au mois de janvier de l'an 1565. Actes de dépoſition de ce Patriarche.

Concile de *Cambray* ſur la Foi & la Diſcipline, l'an 1565. Actes. Diſcours faits à ce Concile.

Concile premier de *Milan*, ſous ſaint Charles Borromée, ſur la Foi & la Diſcipline, l'an 1565. Conſtitutions en trois parties.

Concile de *Valence* en Eſpagne ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1565. Statuts imprimez à Valence en 1566.

Concile de *Tolède* ſur la Foi & la Diſcipline, en décembre 1565, & janvier 1566. Actes contenant divers réglemens.

Concile de *Brague* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1566. Statuts imprimez en 1567.

Concile d'*Aquilée* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1566. Réglement ſur la Diſcipline, imprimé à Côme en 1599.

Concile de *Compoſtelle* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1566. Décrets imprimez à Salamanque en 1566.

Concile de *Tolède* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1566. Décrets imprimez à Alcala en 1566.

* Concile provincial, tenu à *Manfrédonia*, en 1567, par Ptolomée Gallio, Archevêque de cette ville & Cardinal.

* Concile de *Lima*, tenu en 1567.

* Synode de *Bénévent*, tenu en 1567.

* Synode de *Cambray*, tenu en 1567, par Louïs de Barlaimont ſon Archevêque.

* Synode de *Conſtance*, tenu en 1567, par l'Evêque Marc-Sirice Altaemps,

* Concile de *Naples*, tenu en 1568, par Marius Caraffe, Archevêque de Naples.

Concile d'*Otrante* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1569. Décrets imp rimez à Rome en 1569.

Concile ſecond de *Milan*, ſous ſaint Charles Borromée, ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1569. Pluſieurs Décrets.

Concile de *Ravenne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1569. Décrets imprimez à Rome en 1569.

Concile de *Saltzbourg* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1569. Décrets imprimez à Dilingen en 1574.

* Synode de *Florence*, tenu l'an 1569, par Antoine Altoviti, Archevêque de cette ville.

Concile de *Malines* ſur les Sacremens & la Diſcipline Eccléſiaſtique, en juin & en juillet 1570. Décrets.

* Concile d'*Arras*, tenu en 1570, par François Richardot.

Concile troiſiéme de *Milan*, ſous ſaint Charles Borromée, ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1573. Pluſieurs Décrets.

* Concile de *Florence*, tenu l'an 1573, par Antoine Altoviti Archevêque de cette ville.

* Synode de *Beſançon*, tenu en 1573, par Claude de la Baume ſon Archevêque.

* Synode de *Breſſe* en Italie, tenu en 1574.

* Synode de *Chartres*, tenu en 1575, par Nicolas De Thou.

* Synode de *Pérouſe*, tenu en 1575, par François Boiſſi, Evêque de cette ville.

Concile quatriéme de *Milan*, ſous ſaint Charles Borromée, ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1576. Conſtitutions Eccleſiaſtiques.

* Concile d'*Anvers*, tenu en 1576, par Sonnius ſon premier Evêque.

* Concile de *Naples*, tenu en 1576, par Marius Caraffe Archevêque de Naples.

* Synode diocéſain de *Rimini*, tenu en 1577 & en 1578, par Jean Batiſte du Caſtel, Evêque de cette ville, pour la réforme des mœurs.

* Aſſemblée de Prélats à *Pétrikow*, en 1578.

Synode de *Bitonte* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1579. Conſtitutions imprimées à Veniſe en 1579.

Concile cinquiéme de *Milan*, ſous ſaint Charles Borromée, ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1579. Conſtitutions Eccléſiaſtiques.

* Synode diocéſain de *Rimini*, tenu en 1580, par Jean Batiſte du Caſtel, pour la réforme des mœurs.

Concile de *Surrento* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, en 1580. Décrets imprimez en 1585.

* Synode de *Tréves*, tenu en 1580, par Claude de Beaufrémont.

Concile de *Rouen* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1581. Réglemens ſur la Diſcipline, & diverſes réſolutions.

* Synode de *Breſſe* en Italie, tenu en 1582.

Concile ſixiéme de *Milan*, ſous ſaint Charles Borromée, ſur la Diſcipline & Juriſdiction Eccléſiaſtique, l'an 1582. 31 Articles de Conſtitutions.

* Concile du *Caire*, tenu en 1582, par ordre du Pape Grégoire XIII.

Concile de *Bourdeaux* ſur la Foi & la Diſcipline, l'an 1582 ou 1583. Profeſſion de Foi, Réglemens ſur la Diſcipline, & Statuts pour un Séminaire.

Concile de *Ravenne* ſur la Diſcipline Eccéſiaſtique, l'an 1583. Décrets imprimez à Ravenne en 1587.

Concile de *Rheims* ſur la Foi & la Diſcipline, l'an 1583. Profeſſion de Foi & réglemens ſur la Diſcipline. Actes.

* Concile de *Lima*, tenu en 1583, par l'Archevêque Taurin Alfonſe Magrouci, pour la réforme des mœurs.

Concile de *Tours* ſur la Foi & la Diſcipline, l'an 1583. Profeſſion & Statuts Synodaux.

Concile de *Bourges* ſur la Foi & la Diſcipline, au mois de ſeptembre de l'an 1584. Décrets ſur la Foi & la Diſcipline.

* Concile de *Goa*, tenu en 1584, par Alexis Ménézès, Archevêque de cette ville & Primat des Indes.

* Synode de *Camérino*, tenu en 1584, ſous Gaſpard des Urſins.

* Synode de *Milan*, tenu en 1584, par S. Charles Borromée.

Concile d'*Aix* en Provence ſur la Foi & la Diſcipline, l'an 1585. Décrets touchant la Foi, les Sacremens, la Hiérarchie & la Diſcipline de l'Egliſe.

* Concile provincial de *Mexique*, tenu en 1585, par l'Archevêque, pour la réforme des mœurs.

Concile de *Mexique* ſur la foi & la Diſcipline, l'an 1585. Quantité de Statuts ſur la Doctrine & la Diſcipline Eccléſiaſtique.

Concile de *Cambray* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, à Mons en Hainaut l'an 1586. Statuts imprimez à Mons en 1587.

* Synode de *Camérino*, tenu en 1587, ſous Jérôme Bobo ou Bobus.

* Synode de *Chartres*, tenu en 1587, par Nicolas de Thou.

* Concile d'*Arras*, tenu en 1588.

* Synode de *Florence*, tenu l'an 1589, par le Cardinal Alexandre de Médicis.

* Synode de *Sienne*, tenu en 1589.

* Concile de *Goa*, tenu l'an 1589 ou 1590. Les Chrétiens de S. Thomas y firent profeſſion de la Religion Romaine.

* Synode de *Novare*, tenu en 1590, par Céſar Sparciani, Evêque de cette ville.

Concile de *Toulouſe* ſur la Foi & la Diſcipline, l'an 1590. Décrets partagez en trois parties.

* Synode tenu à *Monte Fiaſcone* en 1591, par Jérôme Bentivoglio.

* Synode de *Nole*, tenu en 1591.

* Synode de *Malte*, tenu en 1591, par Antoine Tafo, Evêque de Malte.

Concile d'*Avignon* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1594. Soixante-quatre articles de réglemens.

* Synode de *Bénévent*, tenu en 1594.

Concile d'*Amélia* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1595. Conſtitutions imprimées à Veniſe en 1596 & 1597.

* Concile de *Breſt* ou *Brzeſtye* tenu l'an 1595, pour l'union des Grecs Schiſmatiques de Lithuanie avec l'Egliſe Latine.

Concile d'*Aquilée* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1596. Réglemens ſur les Sacremens & ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique.

* Synode de *Caſtellana*, tenu en 1596, par Bernard Bénédicti.

* Synode d'*Aſcoli*, tenu en 1596.

* Synode de *Conza* ou *Conſa*, tenu en 1597.

Concile de *Sienne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1599. Décrets imprimez à Rome en 1601.

* Synode de *Caſtellana*, tenu en 1600.

DIX-SEPTIE'ME SIE'CLE.

* Synode de *Parme*, tenu en 1602.

* Concile de *Bar*, tenu en 1607, où l'on publia des Ordonnances Synodales.

Concile de *Malines* ſur la Foi & la Diſcipline, l'an 1607. Décrets & Statuts ſur les Sacremens & autres Réglemens ſur la Diſcipline.

Concile de *Narbonne* ſur la Diſcipline Eccléſiaſtique, l'an 1609, Pluſieurs Statuts & Réglemens.

* Concile de *Milan*, tenu en 1609, par Frédéric Borromée, Cardinal & Archevêque de Milan.

* Synode d'*Anvers*, tenu en 1610, par Jean le Mire.

* Concile d'*Aix* en Provence en 1612, contre le livre d'Edmond Richer.

* Synode d'*Avranches*, tenu en 1615, par Péricard Evêque de cette ville.

* Synode de *Faënza*, tenu en 1615, par ſon Evêque Jérôme des Vaillans.

* Synode de *Macérata*, tenu en 1615.

* Synode de *Florence*, tenu en 1619, par Alexandre Martius de Médicis.

* Synode de *Faënza*, tenu en 1620, par Jules Montérenti ſon Evêque.

* Synode de *Caſtellana*, tenu en 1620, par Ange Gozadini.

* Synode de *Pétrikow*, tenu en 1621, pour l'avantage de l'Egliſe de Pologne, par Laurent Gembiki, Archevêque de Gneſne.

* Synode de *Monte Fiaſcone*, tenu en 1622.

Concile de *Bourdeaux* ſur la Foi & la Diſcipline, l'an 1624. Décrets & Actes de ce Concile.

* Synode de *Mont-Caſſin*, tenu en 1626, duquel on a les Ordonnances dans la derniére edition des Conciles.

* Concile provincial tenu à *Pétrikow* en 1628, par Jean Venzik Archevêque de Gneſne.

* Synode de *Cervia*, tenu en 1634, par Jean-François Guidi ſon Evêque, autrement le Cardinal Bagni.

* Synode de *Vénafre*, tenu en 1634, par Vincent Martinelli qui en étoit Evêque.

* Synode de *Florence*, tenu en 1637, par Pierre Nicolini.

* Synode de *Tréves*, tenu en 1640, par René de Breſle.

* Concile de *Châlons-ſur-Marne*, tenu en 1641, par Félix Vialart.

Concile de *Conſtantinople*, contre la Confeſſion de Foi de Cyrille Lucar, au mois de mai de l'an 1642. Décret de ce Concile, contre les articles de la Confeſſion de Cyrille Lucar qui y ſont refutez.

* Synode de *Jaſſi*, tenu en 1642, par le Métropolitain de Kiovie.

* Synode de *Bourges*, tenu en 1643, par Pierre d'Hardivillier.

* Syode de *Florence*, tenu en 1645, par Pierre Nicolini.

* Synode de *Chartres*, tenu en 1646, par Leſcot.

* Concile d'*Avranches*, tenu en 1646, par Roger d'Aumont, Evêque de cette ville.

* Concile de *Châlons-ſur-Marne*, tenu en 1657, par Félix Vialart.

Concile de *Bethléem* ou de *Jéruſalem* ſur la préſence réelle, l'an 1672. Déclaration & Actes de ce Concile imprimez en 1677, & en 1678.

Il y a dans le ſeiziéme, & dans le dix-ſeptiéme ſiécle une infinité d'Actes & de Statuts de Synodes Diocéſains des Evêques ſur la Diſcipline de leurs Diocéſes, dont il ſeroit trop long de faire ici le dénombrement.

* Dans le XVIII ſiécle, l'Archevêque d'Ambrun convoqua un Concile provincial, le 16 août 1727, contre Jean de Soanem Evêque de Senez.

RECUEILS DES CONCILES.

Dès le premier ſiécle, à ce que prétendent quelques Auteurs, on fit un Recueil des Canons des Apôtres, auquel on ajoûta dans la ſuite du tems pluſieurs autres Canons, qui furent faits au ſecond & au troiſiéme ſiécle. Vers la fin du quatriéme ſiécle, les Canons des principaux Conciles, qui avoient été tenus juſques alors, furent ramaſſez en un volume, que nous avons encore aujourd'hui ſous le titre de *Codex Canonum Eccleſiæ Univerſæ*; & au quatriéme Concile de Carthage, qui fut tenu peu de tems après, on compoſa le livre intitulé *Codex Canonum Eccleſiæ Africanæ*, qui n'eſt autre choſe qu'une compilation des Conciles d'Afrique. Denys, ſurnommé *le Petit*, fit ſur la fin du cinquiéme ſiécle une collection plus ample que toutes les précédentes; & après lui Ferrandus, Creſconius, Iſidorus Mercator, & pluſieurs autres, en compoſérent divers Recueils. On faiſoit outre cela dans chaque province un Recueil des Réglemens des Conciles provinciaux, qui étoient ſoigneuſement gardez dans les Archives des Egliſes. Depuis que l'Imprimerie a été en uſage, on a fait auſſi pluſieurs éditions des Conciles. La premiére fut faite à Paris l'an 1524, par les ſoins de Jacques Merlin, Docteur en Théologie. A ſon exemple, pluſieurs ſavans hommes firent depuis imprimer de ſemblables Recueils, & entre autres Binius, Chanoine de Cologne, fit deux éditions des Conciles, dont la derniére, qui eſt la plus ample, fut imprimée en neuf volumes à Cologne l'an 1618, & en dix volumes à Paris l'an 1638. Mais la plus conſidérable a été celle qui fut faite à Paris en 1644, de l'impreſſion du Louvre. Elle eſt compoſée de trente-ſept volumes *in folio*, & eſt non ſeulement plus ample, mais auſſi plus correcte que toutes les autres. En 1670, le P. Labbe & le P. Coſſart, Jéſuites, ont donné au public un nouveau Recueil des Conciles en dix-ſept volumes, qui eſt d'un quart plus ample que l'édition de 1644. Ils y ont joint les remarques de pluſieurs Auteurs, & en ont encore fait d'autres, ſur quantité d'endroits qui avoient beſoin d'être plus amplement éclaircis. Le P. Hardouin en a achevé une nouvelle édition imprimée au Louvre, dont le débit a été arrêté par Arrêt du Parlement qui a nommé pour l'examiner ſix Commiſſaires, qui y ont trouvé pluſieurs choſes, tant dans le corps de l'Ouvrage que dans les Tables, contraires aux anciens uſages de l'Egliſe, aux maximes reçues dans le Royaume, & aux libertez de l'Egliſe Gallicane. * *Mémoires du tems.*

CONCILE de Martyrs ou de Saints, pour dire Egliſe. *Voyez* TEMPLE.

CONCINO CONCINI, célébre ſous le nom du Maréchal d'Ancre, natif du Comté de Penna, en Toſcane, vint l'an 1600 en France, avec la Reine Marie de Médicis, qui le fit ſon Ecuyer, puis Gentilhomme de la Chambre du Roi Loüis XIII. *Léonore* Galigaï ſa femme, Dame d'Atour de la Reine, fut la cauſe de ſon élevation. Il fut auſſi Marquis d'Ancre, Gouverneur de Normandie, de la citadelle d'Amiens, & fut fait Maréchal de France en 1615. Après s'être élevé par la faveur de la Reine, il eut beaucoup de part au gouvernement de l'Etat pendant la minorité du Roi Loüis XIII; mais s'étant fait de grands ennemis par ſa conduite, il fut tué ſur le pont-levis du Louvre par les intrigues de Luines, qui ſe ſervit du nom du Roi, le 24 avril de l'an 1617. Son corps, qu'on avoit enterré ſecrettement dans l'égliſe de ſaint Germain de l'Auxerrois, fut déterré le lendemain, traîné par les rues, brûlé, & les os jettez dans la riviére de Seine. Léonore Galigaï eut part aux malheurs de ſon mari, & fut pendue & brûlée en Gréve, par arrêt du Parlement, après avoir été accuſée de ſortilége. Pluſieurs Auteurs parlent de cette mort, & principalement M. du Puy, dans ſon Hiſtoire des Favoris. Le Marquis de Cœuvres, depuis Maréchal d'Etrées, fait ſur ſa mort ces réflexions, dans les Mémoires que nous avons de lui. „ Quand je fais ré-
„ flexion, *dit-il*, ſur les circonſtances de la mort du Maréchal
„ d'Ancre, je ne la puis attribuer qu'à ſa mauvaiſe deſtinée, ayant
„ été conſeillé par un homme qui avoit les inclinations fort dou-
„ ces; & comme il étoit lui même naturellement bien-faiſant, &
„ qu'il avoit deſobligé peu de perſonnes, il falloit que ce fût ſon
„ étoile, ou la nature des affaires, qui euſſent fait ſoulever tant de
„ monde contre lui. Il étoit agréable de ſa perſonne, adroit à che-
„ val, & à tous les autres exercices; il aimoit les plaiſirs, & ſur
„ tout le jeu; ſa converſation étoit douce & aiſée, ſes penſées
„ étoient hautes & ambitieuſes, mais il les cachoit avec ſoin,
„ n'étant jamais entré, ni affecté d'entrer dans le Conſeil; & mê-
„ me on a ſouvent oüi dire au Roi, qu'il n'avoit pas entendu qu'on
„ le dût tuer. Il eſt vrai qu'il avoit eu de tout tems pour lui une
„ averſion naturelle, dont le Maréchal d'Ancre s'étoit apperçu trois
„ mois après la mort du Roi Henri IV. Il parloit de cette aver-
„ ſion, comme d'une choſe conſidérable dès-lors & qui lui don-
„ noit beaucoup d'inquiétude, ajoûtant qu'il s'efforceroit de le
„ vaincre par ſes ſervices. Il penſa cependant détourner le der-
„ nier malheur ſous lequel il ſuccomba, par la réſolution que l'on
„ étoit ſur le point de lui faire prendre, d'aller Ambaſſadeur à
„ Rome, ou d'aquérir le Comté de Montbéliard pour s'y retirer.
Le Maréchal d'Etrées a preſque été le ſeul qui ſe ſoit chargé de l'Apologie du Maréchal d'Ancre. Tous les autres en ont parlé avec plus de liberté. C'étoit un homme inſolent, enivré de ſa faveur; qui, pour aſſûrer ſon autorité, bouleverſa tout le Conſeil. Ses vues tendoient à ſe cantonner en cas de diſgrace, & c'eſt dans ce deſſein qu'il faiſoit fortifier des places dans ſes Gouvernemens, & qu'il ſongea à aquérir le Comté de Montbéliard. Une preuve de ſon ardeur à piller les Finances, c'eſt l'état des biens immenſes qu'il laiſſa. Outre les revenus de ſes charges, qui montoient à un million de livres, il en avoit autant dans ſes coffres; pluſieurs millions placez en France, à Rome & à Florence, & deux millions en meubles & en pierreries, ſans ceux qui furent pillez chez lui. Selon le Procurateur Baptiſte *Nani*, le Maréchal d'Ancre étoit de baſſe naiſſance; mais ſelon l'opinion la plus commune il étoit né Gentilhomme. Les *Concini* venoient des *Alberti*, l'une des plus anciennes & des plus nobles familles de Florence. Lorſqu'il partit de cette derniére ville, un de ſes amis lui demanda ce qu'il alloit faire en France, *ou fortune ou périr*, répondit-il: L'un & l'autre lui arriva. *Chriſtine de Lorraine*, Grand'Ducheſſe de Toſcane, lui ayant fait dire un jour par un homme de confiance, qu'il conduisît ſa barque terre à terre, pour éviter la tempête qui le menaçoit, il répondit, que tant qu'il auroit le vent en poupe, il vouloit voguer en pleine mer, & voir juſques où la fortune pouvoit porter un Favori. Quand on eut ôté les ſceaux au Chancelier de *Sillery*, il les fit donner à Guillaume du *Vair* en 1616; mais ſix mois après il les lui fit enlever pour avoir refuſé de ſcêller des lettres de Duc & Pair pour lui, & d'abolition pour un Gentilhomme de ſa ſuite. *Vitry* qui s'étoit chargé de tuer le Maréchal, eut l'imprudence d'en confier le ſecret, la veille de l'exécution, à ſa Maîtreſſe *N.* de *Baumarchais*, alors veuve du Marquis de Noirmoutier, laquelle lui promit de l'épouſer dès qu'il auroit obtenu le Bâton de Maréchal. Baſſompierre rapporte que le Maréchal lui avoit dit qu'il ne ſouhaitoit rien tant que de ſe retirer, mais que ſa femme y mettoit obſtacle; que dans cette vue il avoit fait offrir au Pape ſix cens mille écus pour l'uſufruit du Duché de Ferrare leur vie durant. Mais M. Amelot de la Houſſaye croit que l'obſtacle venoit plutôt du Maréchal que de ſa femme qui prévoyoit l'orage, & qui dit un jour à la Reine, *Madame vous favoriſez ce fou dans ſes deſſeins, mais ſouvenez vous qu'il ſe perdra, & qu'en ſe perdant il vous perdra & moi auſſi.* Lorſque le Maréchal ſortoit de la chambre de la Reine de Médicis, aux heures qu'elle étoit couchée, ou toute ſeule, il affectoit de renouer ſon aiguillette, pour faire croire qu'il venoit de coucher avec elle. Le jour, ou le lendemain de la mort du Maréchal, un Laquais du Chancelier de Sillery trouva une cédule de 80000 livres payables à ce Maréchal. Il la porta au Conſeil, qui lui donna douze mille livres de récompenſe en argent comptant, & fit créer, en ſa faveur, une charge de Garde de la porte du Louvre avec douze cens livres d'apointemens. Ce Laquais ſe nommoit la Riviére & ſon petit-fils a épouſé la fille du Comte de Buſſy-Rabutin. On a écrit que la femme du Maréchal étoit fille d'un Menuiſier; mais il eſt conſtant que la famille des *Galigaï*, dont elle portoit le nom, eſt du corps des Nobles de Florence. Cette femme avoit beaucoup d'eſprit, & lorſqu'elle fut accuſée d'avoir enforcelé la Reine, elle répondit à ſes Juges, *Je ne me ſuis jamais ſervie d'autre ſortilége que de mon eſprit. Eſt-il ſurprenant que j'aye gouverné la Reine qui n'en a point du tout?* Le Cardinal de Richelieu devoit le commencement de ſa fortune à la Maréchale d'Ancre qui l'avoit introduit chez la Reine, & embarqué dans les intrignes de la Cour. * *La Vie du Cardinal de Richelieu*, imprimée à Amſterdam en 1696. Ronconveri, *Hiſt. de Luig. XIII. L'Hiſtoire de Louis XIII*, imprimée à Paris en 1716. Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, &c. tome* 2.

CONCLAVE, lieu où s'aſſemblent les Cardinaux pour l'élection d'un Pape. On donne auſſi ce nom à l'aſſemblée des Cardinaux qui travaillent à cette élection. Il dépend des Cardinaux de concerter après la mort du Pape, en quel endroit ils ſe renfermeront, & le Conclave n'eſt attaché à aucun lieu. Néanmoins depuis quelque tems, le Palais de ſaint Pierre, qu'on appelle autrement *le Vatican*, ſert à cette fonction; & c'eſt en effet le lieu le plus commode, à cauſe de la grandeur & de la majeſté de ce lieu, de la facilité à le garder, de l'abondance des eaux, de ſes grandes cours & galeries, de la grande place qui eſt devant, & enfin pour la commodité de l'adoration du Pape, qui ſe fait à ſaint Pierre; outre que les funérailles du Pape ſe faiſant en cette égliſe, il eſt beaucoup plus aiſé aux Cardinaux de paſſer proceſſionnellement de l'égliſe au Palais du Vatican. Ainſi les Cardinaux ne mettent plus en délibération que par formalité en quel lieu on tiendra le Conclave. On bâtit dans un grand appartement de ce Palais, autant de petites cellules qu'il y a de Cardinaux. Ces cellules ſont d'ais de ſapin, & on fait en chacune un retranchement pour les Concláviſtes des Cardinaux, c'eſt à dire, ceux qui s'enferment avec eux dans le Conclave, afin de les y ſervir. On tire les cellules au ſort, chacune étant marquée de ſon *numero*; ce qui fait que bien ſouvent deux Cardinaux qui ſont de faction contraire, ſe trouvent logez l'un près de l'autre. Il y a une petite ruelle entre chaque cellule, lorſqu'il y en a pluſieurs dans une même ſalle, ou dans une galerie; mais on en fait auſſi dans des chambres ſéparées, avec une cloiſon d'ais, le vuide qui reſte ſervant aux Concláviſtes. Les cellules ſe font durant les neuf jours deſtinez aux obſéques du défunt Pape, pendant lequel tems chacun va voir le Conclave. Elles ſont garnies au dehors de ſerge ou de camelot vert (à la reſerve de celles des Cardinaux qui ſont créatures, qui ont été promus par le Pape défunt, leſquelles ſont couvertes d'une étoffe de couleur violette obſcure) & chaque Cardinal fait mettre ſes armes ſur la porte de ſa cellule. Entre les cellules & les fenêtres du Palais, il y a une galerie qui régne pour la commodité de tout le Conclave; & c'eſt de cette galerie que les cellules reçoivent le jour. Le lendemain des obſéques du Pape, c'eſt à dire, le matin du dixiéme jour après ſa mort, les Cardinaux ayant aſſiſté à la Meſſe du Saint-Eſprit, ſe tranſportent proceſſionnellement deux à deux au Conclave, où tous les jours ils s'aſſemblent à la chapelle matin & ſoir pour faire le *Scrutin*, ayant fait écrire leurs voix ou ſuffrages dans un bulletin ou billet, qu'ils mettent dans un Calice qui eſt ſur l'autel. Lorſque ces billets ſont donnez, deux Cardinaux députez à l'ouverture liſent tout haut ceux qui ſont nommez, & tiennent com-

pte des voix que chaque Cardinal ſe trouve avoir. Ce Scrutin ſe doit faire juſqu'à ce que les deux tiers des ſuffrages concourent en faveur de la même perſonne. Mais il arrive peu ſouvent que le Pape ſoit élu de cette maniére. De là vient qu'après le Scrutin vient l'*Accès*, qui eſt un eſſai, pour voir ſi le Cardinal qui a eu plus de voix dans le Scrutin pourra arriver aux deux tiers. Sur quoi il faut remarquer, que l'on ne peut, à l'Accès, donner ſa voix à celui qu'on a nommé au Scrutin. Si cette tentative ne réüſſit pas, on a recours à la voix d'*Inſpiration*, qui eſt une déclaration ouverte, & comme une conſpiration de pluſieurs Cardinaux, à crier en même tems, *un tel Cardinal Pape.* Cette voix, par exemple, *Altiéri Papa*, commence à s'élever par un ou deux des Chefs de parti, lorſqu'ils ont trouvé aſſez de ſuffrages, pour s'aſſurer que ce moyen ne manquera pas; après quoi le reſte des Cardinaux ſe voit obligé de s'y joindre, pour ne pas s'attirer l'averſion du Pape, qui ſeroit élu malgré eux. A l'égard du Scrutin, voici de quelle maniére il ſe fait. Chaque Cardinal prépare ſon bulletin ou billet de ſuffrage, qui contient ſon nom, le nom de celui qu'il élit, & une deviſe. Le nom du Cardinal eſt écrit ſous un pli du papier, & enfermé ſous un nouveau cachet, que le Cardinal choiſit pour cet uſage; le nom de l'élu eſt écrit par un Conclaviſte, ſous un autre pli ſans cachet, & le mot, par exemple, *volente Deo*, eſt mis par dehors en forme de deſſus de lettre. On n'ôte point le cachet pour ſavoir le nom du Cardinal qui élit, que quand il ſe trouve les deux tiers des voix pour une même perſonne, afin qu'alors le nouveau Pape ſache ceux qui ont donné leurs ſuffrages pour ſa promotion. Le mot ſert, afin que dans l'Accès on puiſſe reconnoître, que chaque Cardinal y a nommé un autre que celui qu'il avoit nommé dans le Scrutin, voyant ſous un même mot deux billets où ſont nommées différentes perſonnes. A la fin du Scrutin & de l'Accès, ſi le nombre des voix n'eſt pas ſuffiſant pour l'élection, on brûle tous les bulletins, afin que les noms des Electeurs demeurent ſecrets. Pendant le Conclave, chaque Cardinal ne peut tenir que deux domeſtiques avec lui, ou trois au plus, quand c'eſt un Cardinal Prince, ou quelque autre à qui on l'accorde par privilége. On recherche fort cet emploi, parce que le Pape, après ſon élection, fait diſtribuer à chaque Conclaviſte une ſomme de trois ou quatre cens livres, & parce que l'on y voit comme les choſes ſe paſſent. Cette fonction eſt néanmoins très incommode; car il faut que le Conclaviſte aille prendre le boire & le manger, que les Officiers lui font paſſer du dehors par un tour, qui eſt commun à tous les Cardinaux du même quartier, qu'il ſerve ſon maître à table, & qu'il ait ſoin de tenir tout bien net, outre l'incommodité d'une clôture très-ſévére. Il faut remarquer qu'encore qu'un Cardinal ſoit ſujet papable, & puiſſe s'aſſûrer d'un nombre ſuffiſant de voix, il eſt libre néanmoins à l'Empereur & aux Couronnes de France & d'Eſpagne de lui donner l'excluſion. Voici comment on y procéde. L'Ambaſſadeur du Prince excluant, fait demander audience à tout le ſacré Collége en corps. On l'introduit dans le Conclave, & là il déclare que ſon Maître, pour des raiſons particuliéres, donne l'excluſion à tel Cardinal dont il a lieu de ſe plaindre. Le Doyen du ſacré Collége répond pour tous, après quoi l'Ambaſſadeur ſe retire. Durant les neuf jours des obſéques du Pape, les Cardinaux après le ſervice s'aſſemblent dans la Sacriſtie de l'Egliſe de ſaint Pierre, pour nommer les Officiers du Conclave, & pour régler toutes les affaires courantes. Les Ambaſſadeurs y vont offrir l'aſſiſtance de leurs Princes. Ils font une génuflexion en entrant, & parlent debout & couverts. Ils en font encore une en ſortant. Les *Urſins* & les *Colonnes* y vont auſſi, mais ils parlent à genoux & tête nue. Le *Baronage*, c'eſt à dire, le corps de la Nobleſſe Romaine envoye auſſi ſon Député au ſacré Collége, pour montrer par là, que le corps eſt indépendant des Colonnes & des Urſins. Dans l'interrégne, le ſacré Collége prétend qu'il lui eſt dû plus de reſpect qu'à la perſonne même du Pape, parce qu'étant compoſé de toutes les nations Chrétiennes il repréſente toute la Hiérarchie de l'Egliſe. C'eſt par cette raiſon que les Ambaſſadeurs allant à l'audience du Collége mettent un genou en terre, & ne ſe lévent qu'après que le Cardinal Doyen leur a fait ſigne. Le Chef de la Maiſon *Savelli* garde les clefs du Conclave, comme Maréchal héréditaire de l'Egliſe, mais les clefs du dedans ſont gardées par le Cardinal Camerlingue & par le Maître des cérémonies. Lorſque le Conclave eſt fermé, le dernier des Maîtres des cérémonies va par tout le Conclave deux fois chaque jour, le matin à ſix heures, & l'après-diné à deux, pour avertir les Cardinaux en ſonnant une clochette, & diſant *Ad capellam Domini, A la chapelle du Seigneur.* Au dernier ſon, chaque Conclaviſte porte l'écritoire de ſon Maître, dans la chapelle du Scrutin, qui eſt celle de Sixte IV, & l'autre tient ſa chappe & ſon bonnet. Auprès de la chapelle, chaque Cardinal prend, avant que d'y entrer, ſa chappe, qui eſt faite comme celle d'un Moine. Le parterre de la chapelle, au fond de laquelle eſt le célébre tableau de *Michel Ange*, repréſentant le dernier jugement, eſt couvert d'un drap verd, auſſi-bien que les bancs où ſe placent les Cardinaux des deux côtez, le Doyen à la main droite. On dreſſe dans cette chapelle ſix autels, outre le Maître-Autel, ſur leſquels tous les Cardinaux qui veulent dire la Meſſe, célébrent tous les matins quand il leur plait: enſuite le Cardinal Doyen dit une Meſſe baſſe du ſaint Eſprit au Maître-Autel, en laquelle il communie tous les Cardinaux, qui n'ont pas dit la Meſſe, puis il leur fait une courte exhortation de penſer ſérieuſement à l'élection du ſouverain Pontife, & de faire un bon choix, en ſuivant ce que les Bulles preſcrivent. Il leur fait enſuite lire celle du Pape Grégoire X, & le cérémonial de Grégoire XV, concernant les régles & la forme de l'élection du ſouverain Pontife. Il fait mettre ſur une longue table qui eſt à côté du Maître-Autel, un tableau, qui contient en groſſes lettres le ſerment que chaque Cardinal doit faire avant que de mettre ſon billet dans l'un des deux calices qui ſont ſur la table, avec une petite urne. Le ſerment que les Cardinaux doivent prêter, eſt conçu en ces termes, *Teſtor Chriſtum Dominum qui me judicaturus eſt, eligere quem ſecundum Deum judico eligere debere; & quod idem in Accoſſu praſtabo*, c'eſt à dire, *je promets à J. C. Nôtre Seigneur qui me doit juger, d'élire celui que je crois ſelon Dieu devoir être élu, & de faire la même choſe à l'Accès.* Le matin du jour qui ſuit celui où le Doyen a fait cette fonction, le Sacriſtain chante une Meſſe, & tous les autres jours que dure le Conclave, pour l'élection du Pape, en préſence du Collége des Cardinaux, à laquelle il eſt ſervi par les deux premiers Maîtres des cérémonies, qui donnent le baiſer de paix aux trois Chefs d'Ordres, & leur font les encenſemens ordinaires: enſuite la chapelle étant fermée on travaille à l'élection comme on l'a dit. * Aimon, *Tableau de la Cour de Rome, &c. ch. 3. p. 40. Hiſt. du Conclave.* Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, &c. tome* 2.

CONCOLEROS (Thonos) *Voyez* SARDANAPALE.

CONCORDANCES de la Bible. On appelle de ce nom une eſpéce de Dictionnaire, où les mots de la Bible ſont rangez ſelon leur ordre alphabétique & cottez par livres, par chapitres & par verſets. Le Cardinal *Hugues de Saint-Chére*, Dominicain, qui mourut en 1261 ou 1262, eſt le premier qui ait compoſé la Concordance Latine de tous les mots déclinables de la Bible. On dit qu'il ſe fit aider par 500 de ſes Religieux qui travailloient ſous lui. *Arlot*, de l'Ordre des Fréres Mineurs, qui fleuriſſoit en 1290, perfectionna ces Concordances. *Jean* de Ségovie, au tems du Concile de Bâle en 1430, ajoûta aux anciennes Concordances, une table alphabétique des particules indéclinables, qui ont été ſouvent imprimées ſéparément à la fin des Concordances Latines, & enfin miſes dans le texte avec les autres dans les éditions poſtérieures. Dans les anciennes Concordances on n'indique que le chapitre & la lettre qui marque le commencement, le milieu, ou la fin du chapitre. On n'y a mis les verſets que longtems depuis les premiéres éditions. L'exemple des Latins fit naître à *Euthalius*, Moine Grec de Rhodes en 1300, la penſée de faire une Concordance de la Bible en ſa Langue; & *Conrad Kircher*, Proteſtant d'Ausbourg fit imprimer en 1607, une Concordance Gréque de ſa façon, qui eſt d'une grande utilité pour l'intelligence des livres ſacrez. Le défaut qu'on lui reproche, c'eſt d'avoir ſuivi le Grec des Septante de l'édition de Complute, qui n'eſt pas la véritable Verſion des Septante. La Concordance Gréque du Nouveau Teſtament fut compoſée par *Xiſte Betuleius* & imprimée d'abord à Bâle en 1546. Quand aux Concordances Hébraïques, nommées en Hébreu, *le livre qui illumine le chemin*, elles furent compoſées au commencement du XV ſiécle par un Rabbin nommé *Iſaac Nathan*, ou *Mardochée Nathan.* Il ne faut pas le confondre, comme a fait *Gaſpard Waſer* dans ſon Traité *de Nummis, p.* 16, avec *Nathan* ſurnommé *le Juſte* qui vivoit vers l'an 1050, & qui eſt mort à Rome, au lieu que l'Auteur des Concordances floriſſoit vers l'an 1438. Il employa dix ans à ce travail, ſavoir depuis 1438, juſques à l'an 1448. Pluſieurs l'aidérent dans cet Ouvrage, comme il le remarque lui même dans ſa Préface ſous le nom d'Iſaac Nathan. Le Rabbin *Gedaliah* dit que c'eſt ſur les Concordances Latines du Pére *Arlot* que le Rabbin Nathan fit ſa Concordance Hébraïque. *Reuchlin* eſt le premier qui les ait fait imprimer. Buxtorf dans la préface de celle dont il a procuré l'édition, cite le Rabbin Nathan, qui avoue qu'il a été obligé de ſuivre le partage des chapitres & des verſets qu'il a trouvé chez les Latins, les anciennes Bibles Hébraïques n'ayant pas ces diviſions. Telle eſt l'origine des Concordances Latines, Gréques & Hebraïques, dont on a fait enſuite un très-grand nombre d'éditions, comme on peut le voir dans la Bibliothéque du Pére le *Long*; dans la Bibliothéque Théologique de *Lipénius*, & dans la Bibliothéque ſacrée de *D. Calmet.* * D. Calmet, *Préface Générale ſur les livres de l'Ancien Teſtament*, & ſa Bibliothéque ſacrée *qui eſt à la tête de ſon Dictionnaire.*

CONCORDAT, on entend ordinairement par ce nom, le traité fait par le Roi François I, avec le Pape Léon X, en 1516, pour abolir la Pragmatique Sanction. Le Roi François I, étant paſſé en Italie l'an 1515, pour ſe rendre maître du Duché de Milan qui lui appartenoit, eut avis par ſon Ambaſſadeur à Rome, que le Pape & le Concile de Latran avoient décerné une citation péremptoire & finale contre ſa Majeſté & contre le Clergé de France, pour alléguer les raiſons qui les empêchoient d'abolir la Pragmatique. Alors François I réſolut de traiter avec le Pape, lequel ayant ſu la volonté du Roi, offrit de venir à Bologne, pour y conférer avec lui. Cette entrevue ſe fit le onziéme décembre 1515, & François I retourna enſuite à Milan, ayant laiſſé le Chancelier du Prat, pour convenir des conditions du traité avec les Cardinaux d'Ancône & Sancti-quattro, que le Pape avoit nommez. Ce traité, que nous appellons *Concordat*, fut conclu le 16 août 1516, & inſéré dans les Actes du Concile, comme une piéce ſur laquelle les François ſe devoient régler à l'avenir, en matiére eccléſiaſtique & bénéficiale. Il contient à peu près les mêmes ſujets que la Pragmatique Sanction, mais il y a pluſieurs changemens. Le premier article du Concordat parle des élections, & porte, que les Chapitres des égliſes cathédrales de France ne feront plus l'élection de leurs Prélats, lorſque le ſiége ſera vacant; mais que le Roi nommera au Pape un Docteur en Théologie, ou un Licentié âgé de vint-ſept ans au moins, ſix mois après la vacance, pour y être pourvu par le Pape; Que les Evêchez vacans en Cour de Rome, ſeront conférez par le Pape, ſans attendre la nomination du Roi; Que les Abbaïes & les Prieurez conventuels électifs, ſeront conferez de même que les Evêchez, ſinon que l'âge eſt réduit à vint-trois ans; Que néanmoins ce traité ne dérogera point aux priviléges qu'ont quelques Chapitres & Couvens d'élire leur Prélats, Abbez & Prieurs. Par le ſecond article, on abolit les *graces expectatives, ſpéciales* ou *générales*, & les *réſerves* pour les Bénéfices qui vaqueront. Le troiſiéme regarde les Collations, & le droit des Graduez y eſt établi. Par le quatriéme, il eſt arrêté, que chaque Pape pourra donner un Mandat Apoſtolique, afin de pourvoir d'un Bénéfice, ſur un Collateur qui aura dix Bénéfices à ſa collation; & que dans l'expoſé des proviſions des Bénéfices, on en exprimera la vraye valeur ordinaire. Le cinquiéme article, concerne les cauſes & les ap-

appellations, & ordonne que les cauſes doivent être terminées ſur les lieux par les Juges, à qui il appartient de droit par privilége d'en connoître à l'exception des cauſes majeures, qui ſont expreſſément nommées dans le Droit. A l'égard des appellations de ceux qui ſont immédiatement ſoumis au ſaint Siége, il eſt dit que l'on commettra des Juges ſur les lieux juſqu'à la fin du procès. Le VI, le VII, le VIII, le IX, & le X, qui parlent des poſſeſſeurs paiſibles, des concubinaires, des excommuniez, des interdits, & de la preuve que l'on peut tirer de ce qui eſt énoncé dans les lettres ou Bulles du Pape, ſont ſemblables aux articles de la Pragmatique. Quand aux Annates, & au nombre des Cardinaux, il n'en eſt point parlé. Le Cardinal Sancti-quattro, l'un des Députez de la part du Pape, pour traiter avec les Députez du Roi, ſigna un cayer avec le Sieur de Barme, Avocat du Roi, par lequel, outre les principaux point contenus au Concordat, le Pape accorda au Roi ſa vie durant, le pouvoir de nommer aux égliſes & aux monaſtéres de Bretagne & de Provence, & promit de confirmer le même droit à ſes Succeſſeurs pour toûjours, s'il paroiſſoit qu'il eût été autrefois accordé quelque privilége pour ce regard, aux Ducs de Bretagne & aux Comtes de Provence. Le Pape promit auſſi un Bref au Roi, pour nommer aux grands Bénéfices du Duché de Milan, & conſentit qu'il levât une décime ſur les Eccléſiaſtiques de ſon Royaume.

Le Roi étant à Paris, reçut du Nonce du Pape deux livres écrits en parchemin, ſignez & ſcêllez en plomb. L'un étoit le Concordat ratifié par le Concile de Latran, & étoit couvert de damas blanc; l'autre étoit l'Acte de la révocation de la Pragmatique, couvert de drap d'or, avec les armes du Pape Léon X, & du Roi, l'un ſur l'autre. Le Nonce demanda que ces deux Actes fuſſent publiez par les Parlemens de France. Le Roi ne voulut pas qu'on parlât de publier la révocation de la Pragmatique; mais le cinquiéme février 1516, (l'année commençoit à Pâques) il ordonna que le Concordat fût enregitré au Parlement de Paris. Il y eut de grandes oppoſitions de la part du Parlement, du Clergé, & de l'Univerſité; mais enfin l'enregitrement ſe fit, avec proteſtation expreſſe, que c'étoit, par très-exprès commandement du Roi, réitéré pluſieurs fois. Les raiſons de la Cour du Parlement, pour refus de la publication du Concordat étoient, qu'il y avoit trois points de très-dangereuſe conſéquence dans ce traité. Le premier étoit les proviſions des dignitez électives; le ſecond l'évocation des cauſes majeures à Rome; & le troiſiéme l'expreſſion de la vraye valeur dans les proviſions des Bénéfices. On ſoutenoit à l'égard du premier point, que l'abolition des élections, & la nomination au prélatures étoient contre les droits du Royaume, & que les vacances en Cour de Rome étoient contre le Droit commun, & contre les ordonnances des Rois. Quand au ſecond point, on répréſentoit que la plupart des cauſes bénéficiales ſeroient évoquées à Rome, contre l'uſage ancien du Royaume, par lequel les cauſes des Evêchez & des Abbaïes, & celles mêmes des Cardinaux étoient traitées & décidées en France par des Juges ordinaires ou déléguez. Pour ce qui regarde le troiſiéme point, on remontroit que l'expreſſion de la vraye valeur tendoit à faire la levée des Annates de tous les Bénéfices. Le Chancelier du Prat répréſenta pour le Roi, que le Concordat avoit été fait pour de puiſſantes raiſons, que s'il n'eût été conclu, la Pragmatique n'eût pas laiſſé d'être révoquée par le Concile de Latran, & qu'ainſi le Pape auroit eu plus de pouvoir qu'il n'en avoit par le Concordat. Il ajoûta, que le privilége de nommer aux grands Bénéfices donné au Roi par le Pape & le Concile, étoit très-avantageux au Roi; mais que ce n'étoit pas une choſe nouvelle, & qu'on liſoit dans l'Hiſtoire de Grégoire de Tours, que les Rois de France nommoient aux Evêchez. Il remarqua ſur ce ſujet, qu'en Angleterre le Roi nommoit au Pape; ce qui ſe faiſoit auſſi en Ecoſſe & en Eſpagne. Il obſerva enfin, que la proviſion aux prélatures avoit varié de tems en tems; que premiérement les Papes y avoient pourvu ſeuls: puis les Princes, le Clergé, & le peuple: enſuite le Prince ſeul: après, tout le Clergé enſemble, ſans le peuple, & dans un autre tems, les Chanoines ſeuls ſans autres Eccléſiaſtiques; & il dit, qu'il y avoit lieu de s'étonner comment les Rois avoient négligé de conſerver un ſi beau droit qui leur avoit été octroyé par les Papes & les Conciles. Comme l'enregitrement du Concordat ne s'étoit fait que pour obéïr au Roi, il ne fut pas exécuté en tous les articles qu'il contenoit. L'an 1531, le Roi obtint du Pape Clément VII, le pouvoir de nommer aux Archevêchez, & aux Abbaïes qui avoient un privilége d'élire leurs Prélats.

Quelques Auteurs ont écrit que le Chancelier Du Prat, Cardinal Légat du ſaint Siége en ce Royaume, voulant abolir la mémoire de tous ces priviléges, fit commander par le Roi, que toutes les égliſes, qui avoient ou prétendoient avoir privilége d'élire leurs Prélats, par quelque grace des Papes ou des Rois, euſſent à les lui apporter à certain jour: ce qui fut fait; & qu'alors le Cardinal Légat jetta tous ces priviléges au feu. En 1564, le Pape Pie IV envoya auſſi des Bulles au Roi Charles IX, par leſquelles en ſuſpendant & aboliſſant le droit qu'avoient quelques égliſes & monaſtéres d'élire leurs Prélats, il lui accorda le pouvoir de nommer à ces dignitez, en France, en Dauphiné, en Provence, & en Bretagne. Aux Etats de Blois de l'an 1576, les Chapitres demandérent le rétabliſſement des élections, remontrant que c'étoit l'unique moyen de donner de bons Evêques à l'Egliſe, au défaut deſquels les Héréſies étoient entrées dans le Royaume, que la race de *Charlemagne* avoit peu duré pour avoir uſurpé l'autorité de nommer aux Bénéfices; & qu'au contraire celle de *Hugues Capet* ayant laiſſé les élections au Clergé, avoit régné cinq cens ans. A ce propos on mit en queſtion, ſi les élections étoient de droit divin. Pluſieurs tenoient l'affirmative, mais *Saintes*, Evêque d'Evreux, ſoutint que non. Ce qui donna lieu au Prevôt de l'Egliſe de Toulouſe de lui citer une de ſes Epitres préliminaires, où il diſoit expreſſément, que tous les maux de l'Egliſe Gallicane venoient de la ceſſation des élections. Le Clergé de France aſſemblé l'an 1579, fit ſes remontrances au Roi Henri III, pour le rétabliſſement de la Pragmatique Sanction, & les renouvella en 1585; mais le Concordat continua d'être obſervé comme auparavant.

Il eſt bon d'ajoûter ici que le Roi Clotaire II, en 615, avoit fait un Edit approuvé de tous les Evêques de ſon Royaume, aſſemblez au cinquiéme Concile de Paris, par lequel il ordonna, que celui qui auroit été élu par le Clergé & par le peuple, ne pourroit être reçu ni conſacré, s'il n'étoit agréé du Roi; & que celui qui auroit été nommé par le Roi, ſeroit conſacré, ſi le Metropolitain ne trouvoit point de cauſe légitime pour le rejetter. Ainſi le Roi conſervoit l'intérêt qu'il a pour le bien public, que les dignitez Eccléſiaſtiques ne ſoient données qu'à des perſonnes capables, & fidéles à leur Prince. Le Roi Charles VII, dans le Concile de Bourges en 1439, établit la Pragmatique Sanction, par laquelle une partie du Clergé, à l'excluſion du peuple, & ſans appeller le Métropolitain ni les Comprovinciaux, c'eſt à dire, les Evêques de la même province, éliſoit ſon Evêque ſous le bon plaiſir du Roi, qui avoit droit d'agréer l'élection, s'il la trouvoit bien faite. Cette Pragmatique n'étant pas agréable à la Cour de Rome, François I, Roi de France, conclut avec le Pape Léon X, le Concordat dont nous venons de parler. La différence qu'il y a entre ce Concordat & celui de Clotaire II, avec le Clergé, & exprimé dans ſon Edit de 615, c'eſt que par celui-ci le Roi ne tenoit point du Pape le droit de nommer aux Evêchez; & que ce n'étoit point au Pape d'examiner ſi celui qui avoit été élu, étoit capable ou incapable d'être Evêque; de ſorte que l'on conſacroit alors les Evêques, ſans envoyer à Rome pour y obtenir des Bulles. La Pragmatique Sanction avoit été dreſſée en 1438, dans une Aſſemblée de Prelats tenue à Bourges, ſur les Decrets du Concile de Bâle, avec quelques modifications. Elle avoit été approuvée & exécutée dans le Royaume de France du vivant de Charles VII. Le Pape Pie II, dans l'Aſſemblée tenue à Mantoue en 1459, ſe déclara contre la Pragmatique, & menaça de l'abolir, dans un Diſcours qu'il tint aux Ambaſſadeurs de France. Ces Ambaſſadeurs la ſoutinrent, & le Procureur Général du Roi fit une proteſtation contre le Diſcours du Pape. Après la mort de Charles VII, Louïs XI revoqua la Pragmatique; mais le Parlement fit une longue remontrance, qui empêcha l'exécution des Lettres de révocation, qu'il refuſa de vérifier. Louïs XI étant mort au mois d'août de 1483, les Etats aſſemblez à Tours, demandérent l'exécution de la Pragmatique. Elle fut obſervée ſous le régne de Charles VIII, & Louïs XII ordonna en 1489, qu'elle ſeroit inviolablement gardée. Le Concile de Latran, commencé ſous Jules II, fit citer dans la Seſſion quatriéme les Fauteurs de la Pragmatique. Ce Pape étant mort, & le Concile différé par Léon X, lorſque François I s'étoit rendu maître de Milan, le Pape & le Roi eurent une entrevue à Bologne, où ils conclurent le Concordat. Il fut publié & approuvé dans l'onziéme Seſſion du Concile de Latran, tenu le 19 novembre 1516. Le Roi voulut le faire recevoir & vérifier en Parlement le 16 février 1517, & y alla lui-même; mais le Parlement refuſa de le faire, & enſuite de vérifier les Lettres patentes du 13 mai 1517, qui ordonnoient l'obſervation du Concordat, & fit le 26 juin, un Arrêt par lequel il fut dit, que la Cour ne pouvoit ni ne devoit faire publier ni régîtrer les Concordats; mais garder & obſerver la Pragmatique comme auparavant. Le Roi manda au Parlement de lui envoyer des Deputez pour ſavoir les motifs de l'Arrêt. La Cour nomma André Verjus & François de Loynes, qui portérent leur remontrance par écrit. Mais le Roi n'y eut point d'égard, & envoya le Seigneur de la Tremoille portant un ordre exprès à la Cour, de publier le Concordat, en déclarant qu'il ne le faiſoit que par ordre exprès du Roi, & même réïteré pluſieurs fois, en préſence d'une perſonne, que ſa Majeſté auroit envoyée, & avec proteſtation qu'elle n'entendoit en aucune façon autoriſer ni approuver cette publication, & que les procès en matiére bénéficiale, ſeroient jugez ſuivant la Pragmatique, commme avant le Concordat. L'Univerſité & le Chapitre de Nôtre-Dame de Paris, firent auſſi leur oppoſition à la publication du Concordat. Enfin le Seigneur de la Tremoille, étant venu à la Cour, y montra la Lettre du Roi, qui lui ordonnoit d'aſſiſter à la publication du Concordat, en conſéquence de laquelle il fut publié & régîtré le 22 mars 1517, avec la clauſe que c'étoit par exprès commandement du Roi réïteré pluſieurs fois, & en préſence du Seigneur de la Tremoille. Enſuite le Parlement renouvella ſes proteſtations, & l'Univerſité ſes oppoſitions, contre le Concordat. C'eſt ce qui cauſa pluſieurs conteſtations dans les Parlemens, entre les Evêques ou Abbez élus par les Chapitres & par les monaſtéres, & entre ceux qui étoient nommez par le Roi. Le Parlement jugeoit toûjours ſuivant la Pragmatique, & le Grand Conſeil, à qui Louïſe de Savoye, Régente du Royaume pendant la priſon de François I, avoit renvoyé ces cauſes, jugeoit ſuivant le Concordat. C'eſt pourquoi, quand le Roi fut de retour, il interdit au Parlement la connoiſſance de ces cauſes, & l'attribua au Grand Conſeil. Les clauſes du Concordat, touchant l'expreſſion de la juſte valeur des Bénéfices, & celle des Mandats furent revoquées, l'annate reſtrainte aux Bénéfices Conſiſtoriaux, & la nomination du Roi étendue même aux Archevêchez, Evêchez & Abbaïes qui avoient privilége d'élire. Quoique les choſes ſoient demeurées en cet état, & que le Concordat ait été depuis obſervé en France avec ces reſtrictions, le Parlement, les Etats & les Aſſemblées du Clergé, ont fait de tems en tems, mais inutilement, diverſes tentatives pour le rétabliſſement des élections. * Pinſſon, *Pragmat. Sanction.* Maimbourg, *Hiſtoire du Pontificat de ſaint Grégoire le Grand.* François Duaren, *de Sacris Eccleſiæ Beneficiis. Hiſtoire de l'origine de la Pragmatique Sanction, & du Concordat, par le* P, Pithou. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques, du XVI ſiécle.*

CONCORDAT GERMANIQUE, ou CONCORDAT D'ALLEMAGNE, accord fait en 1448, entre le Pape Nicolas V, & l'Empereur Frédéric III, confirmé enſuite par Clément VII, & par Grégoire XIII. Ce Concordat contient quatre parties. Dans la premiére, le Pape ſe réſerve la collation de tous les Bénéfices vacans en Cour de Rome, & à deux journées de cette ville, de quelque qualité que ſoient ces Bénéfices

ſécu.

ſéculiers ou réguliers, bien qu'on eût coutume d'y pourvoir par élection, ſans excepter ceux des Cardinaux & des Officiers du ſaint Siege. La ſeconde partie concerne les élections qui doivent être confirmées par le Pape, à l'égard des égliſes Metropolitaines & cathédrales, & des monaſtéres ſujets immédiatement au ſaint Siége, qui ont droit d'élection canonique. La troiſiéme partie regarde les Bénéfices collatifs, qui ſe conférent alternativement par le Pape, & par les Collateurs ordinaires, en cette maniére. Le Pape a droit de conférer tous les Bénéfices ſéculiers & réguliers, pendant les mois de janvier, mars, mai, juillet, ſeptembre & novembre, qui ſont appellez *Menſes Papales*, parce qu'ils ſont affectez au Pape; & les autres mois appartiennent aux Ordinaires, c'eſt à dire, à l'Evêque ou à l'Archevêque, qui a droit de conférer les Bénéfices vacans dans l'étendue de ſon diocéſe, en ſévrier, avril, juin, août, octobre & décembre. Mais cette différence de mois n'a point lieu à l'égard des premiéres dignitez des égliſes cathédrales & collégiales, auſquelles il eſt pourvu de droit par ceux à qui il appartient. La quatriéme & derniére partie du Concordat Germanique parle des Annates, & du payement qui en doit être fait. L'Empereur Maximilien ordonna en 1518, que ce Concordat ſeroit reçu à Liége; & Charles-*Quint* par ſon Edit de l'année 1558, en ordonna l'exécution dans le diocéſe de Cambray. L'égliſe de Metz eſt compriſe ſous ce même Concordat, par un Indult du Pape; ainſi que les égliſes de Toul & de Verdun, comme ſuffragantes de l'Archevêché de Tréves. * Blondeau, *Biblioth. Canonique.*

CONCORDE (Livre de la) C'eſt un livre Symbolique dans la Communion des Proteſtans de la Confeſſion d'Ausbourg. L'Electeur de Saxe fit dreſſer ce Formulaire par ſix Théologiens. Enſuite il fut réformé dans le monaſtére de *Berghen* proche de Mayence. Les changemens que l'on y fit ne rétablirent pas la paix troublée au ſujet de la doctrine de la *grace* & de l'*ubiquité*. On ſe revolta contre les Théologiens qui avoient compoſé ce Formulaire, & on refuſa de le ſigner. Mais la perſécution de la part du parti qui ſoutenoit le livre de la *Concorde* fut ſi grande, que *Beucer*, illuſtre par ſes Ecrits & par ſon alliance avec *Mélanchthon*, perdant la faveur de ſon Prince l'Electeur de Saxe, de laquelle il avoit joüi pendant long tems, ſouffrit la priſon durant un grand nombre d'années. Les Princes de Heſſe, de Neubourg, & de Deux-Ponts, ſoutenus de quelques villes Impériales, au lieu d'impoſer à leurs Théologiens la néceſſité de ſigner ce livre, réfuſérent de le faire eux mêmes; & l'Ambaſſadeur d'Angleterre s'étant joint aux Réformez dans leur Aſſemblée de Francfort, ſollicita les Proteſtans de ſuſpendre la rigueur qu'ils exerçoient, & d'attendre la convocation d'un Synode où l'on entendit les parties intéreſſées avant que de les condamner. Tous les Princes accordérent cette demande, excepté l'Electeur de Saxe, qui après avoir promis de le faire, ſe retracta, & continua de perſécuter ceux qui réſiſtoient à ſes ordres. La conduite de ce Prince fut condamnée par ſon propre fils, qui lui ſucceda & qui laiſſant à chacun la liberté naturelle d'expliquer ſes ſentimens, donnoit l'eſpérance de voir la paix ſe rétablir. Mais ce calme ne dura pas longtems, & toutes les eſpérances non ſeulement furent éteintes par ſa mort, mais les choſes même changérent de face ſous l'adminiſtration du Prince *Frédéric-Guillaume*, qui fit recevoir ce livre de la Concorde par tous les Théologiens. * Baſnage, *Hiſtoire de la Religion des Egliſes Reformées, &c. tome* 4. *p.* 217. 218.

CONCORDE (Saint) Pretre & Martyr, fils de *Gordien*, Prêtre Romain, d'une piété très-ſinguliére, vivoit du tems de l'Empereur Antonin, & ſous l'empire de Marc-Auréle. La perſécution l'obligea de ſe retirer à la campagne, où ſes miracles ne lui permirent pas d'être long tems caché. Torquat, Gouverneur de la province le cita devant lui, & fit tous ſes efforts pour engager Concorde à abjurer la Foi. Ce Saint fut inébranlable, & préféra le martyre aux avantages temporels qu'on lui offroit. Il n'y a preſque point de Martyrologe, excepté ceux de ſaint Jérôme & de Béde, où l'on ne faſſe mention de ce Martyr. On fait memoire de lui le premier jour de janvier, que l'on croit être celui de ſa mort. La Fête de ſa Tranſlation ſe fait le quatriéme juillet. Les Eſpagnols croyent (ſans preuves) avoir ſes Reliques, dans un monaſtére de Gironne en Catalogne. Surius qui a publié les Actes de Concorde, en a changé le ſtyle, mais Bollandus les a rétablis dans leur entier. La ſimplicité du ſtyle, & la briéveté de la narration, peuvent être regardez comme des marques de leur ſincérité. On y remarque néanmoins quelques traits de nouveauté qui empêchent de croire qu'ils ſoient originaux, ou qui font croire qu'ils ont été falſifiez. * Baillet, *Vies des Saints, premier janvier.* Tillemont. Uſuard. Bollandus.

CONCORDE, Déeſſe que les anciens Romains adoroient, & à qui Jules-Céſar & Tibére élevérent des temples. On la répréſentoit d'ordinaire ſous la figure d'une Dame, tenant d'une main ou une lance, ou une patére, & de l'autre une corne d'abondance. Elle étoit dans cette attitude quelquefois devant un autel ſur lequel elle faiſoit des libations, & quelquefois ſur la proue d'un vaiſſeau. Dans une médaille de Valérien, au lieu de lance, elle tient une branche d'olivier, & dans une médaille de Théodoſe elle porte cette branche au lieu d'une corne d'abondance. On lui voit auſſi un caducée, & une corne d'abondance ſur une médaille de Criſpe. Les Monétaires lui donnent enſuite un globe au lieu d'une corne d'abondance, & ce globe n'étoit pas toujours ſeul, mais il étoit ſurmonté quelquefois d'une croix, & le plus ſouvent d'une figure de la victoire. On répréſentoit auſſi la Concorde ſous la figure d'une jeune fille, vêtue à l'antique, & couronnée d'une guirlande de fleurs, ſoutenant de la main droite un baſſin avec un cœur dedans, & de la gauche un faiſceau de verges. Il ſe voit une ancienne médaille de l'Empereur Nerva, où l'union eſt répréſentée par une femme qui ſoutient du bras droit une lance, & porte un bouclier en l'autre; & par une proue de navire & une enſeigne de guerre, où deux mains ſont miſes l'une dans l'autre, avec ces mots, *Concordia exercituum S. C.* Angéloni rapporte cette derniére dans l'Hiſtoire des Céſars, *p.* 102. Dans d'autres médailles on fait tenir d'une main à la Concorde deux cornes d'abondance jointes, & de l'autre un vaſe plein de feu. dans d'autres, des pommes de grenade, comme on le voit en pluſieurs revers de Fauſtine & des Cornelies. Quand la Concorde eſt invincible, elle eſt répréſentée par un Géryon armé, qui a trois viſages, une couronne d'or ſur la tête, avec ſix bras & autant de jambes. De trois de ſes mains, elle tient une lance, un ſceptre, & une épée, & appuye les trois autres ſur un écu. On peut voir la Concorde décrite avec tous ces différens attributs dans les médailles dont le P. Banduri a publié le Recueil. Il y a d'autres médailles, où on ne la répréſente pas elle-même, mais ſeulement ſes effets; telles ſont celles du Bas Empire, où on voit deux Empereurs à côté l'un de l'autre, & la victoire derriére eux qui les couronne. Telle eſt auſſi celle de Dioclétien, où cet Empereur & Maximien ſon Collégue ſont répréſentez tenant chacun une main élevée, portant de l'autre un globe, un Prêtre au milieu d'eux, & deux victoires qui les couronnent. Celles du même Empereur, où Jupiter lui préſente une victoire, ſont d'une autre eſpéce; car on y peut dire que c'eſt par la faveur du Dieu que la Concorde régne dans l'Empire; de même que ſur une médaille d'Arcadius on reconnoit qu'on doit ce bien à Nôtre-Seigneur Jeſus-Chriſt, en y répréſentant une croix. Il y en a encore où on ſe contente de répréſenter deux mains jointes, ou deux Empereurs, ou un Empereur avec une Impératrice qui ſe tiennent par la main. Lorſqu'on a voulu répréſenter la concorde des armées, la maniére la plus ſimple a été de répréſenter une Dame tenant d'une main une patére, & de l'autre une corne d'abondance; mais quelquefois au lieu de patére, elle porte un étendard, & d'autrefois elle en tient un de chaque main. Tous les autres Types de la Concorde ſont décrits dans le livre du P. Banduri, où on peut les voir; car il ſuffit d'en avoir marqué les diverſes eſpéces.

* CONCORDE (Ordre de la) eſt un Ordre de Chevalerie inſtitué par Chriſtian-Erneſt, Markgrave de Brandebourg, lorſqu'il fut de retour d'Eſpagne, en 1660, pour marquer la part qu'il avoit eue à la paix & à l'union de pluſieurs Princes de l'Europe. Il donna à ſes Chevaliers une croix enrichie de diamans & chargée d'un écu d'or, partagé en deux parties, dans l'une deux branches d'olivier paſſant par deux couronnes en ſautoir & couronnées d'un bonnet de Prince avec ce mot *Concordant*, & dans l'autre le nom du Fondateur & l'année de l'inſtitution, le tout couronné de même. Cet Ordre a eu depuis aſſez de vogue, dans l'Empire, ou pluſieurs Princes & Seigneurs ont demandé d'y être reçus.

CONCORDE ou PAIS DE CONCORDE, que les Hollandois nomment *'t Landt van Eendracht*, eſt une côte dans le fond de l'Océan des Indes dans les Terres Auſtrales, que les Hollandois découvrirent l'an 1618, en cherchant un paſſage pour aller aux Molucques.

CONCORDIA, ville Epiſcopale du Frioul, qui a été ruïnée. Comme cette ville eſt ruïnée, l'Evêque qui eſt ſuffragant du Patriarche d'Aquilée, fait ſa réſidence à Porto Gruato ou Romatino, ville voiſine, quoique cet Evêché porte toûjours le nom de Concordia comme auparavant. Pomponius Méla fait mention de cette ville, auſſi-bien que Strabon; du moins ſi la conjecture de Léandre Alberti eſt véritable, qui croit que ce Géographe a mis *Cordia* pour *Concordia*. Antonin en parle dans ſon *Itinéraire*, où il dit, qu'elle eſt éloignée d'Aquilée de trente-un mille, en allant à Bologne. Blondus dit qu'elle fut abandonnée du tems d'Attila. Matthieu Sanut, Evêque de Concordia, fit l'an 1587, des Ordonnances Synodales. * Pomponius Méla, *l.* 2. Strabon, *l.* 5. Blondus, *l.* 2. *&* 3. *&c.*

CONCORDIA, bourg d'Italie, qui a titre de Comté, eſt ſitué dans le Duché de la Mirandole, à deux lieues de la ville de ce nom du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONCORDOIS, Secte d'Hérétiques. *Cherchez* BAGNOLOIS.

CONCRESSAUT, bourg ou petite ville de France dans le Berry, ſur la petite riviére de Saudre, entre Bourges & Gien, à neuf lieues de la premiére & à cinq de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.* où l'on trouve *Concreſſant* pour *Concreſſaut*.

CONDALUS, Gouverneur de Lycie, pour Mauſole Roi de Carie, vers l'an du monde 3679, & avant Jeſus-Chriſt 356, voyant que les peuples de ce païs faiſoient beaucoup de cas de leur longue chevelure, en prit occaſion de tirer d'eux une très-grande ſomme d'argent. Il feignit d'avoir reçu ordre exprès du Roi, qui lui commandoit de faire couper les cheveux à tous les Lyciens, qui offrirent de ſe ſoumettre à tout, pour ſe diſpenſer d'obſerver cet Edit. Le Gouverneur leur fit entendre que peut-être ils pourroient éviter ce chagrin par quelque contribution, & ils conſentirent de payer par tête une certaine taxe, qui fournit une ſomme très-conſidérable. * Ariſtote, *Oeconom. l.* 2.

CONDAPOLI, ville des Indes, dans la preſqu'iſle deçà le Gange, dans le Royaume de Golconde. Elle eſt ſituée dans les terres ſur une montagne avec une aſſez bonne fortereſſe, entre la ville de Golconde & Condavéra.

* CONDAVERA, ou ſelon Tavernier CONDEVIR, ville d'Aſie dans la preſqu'iſle deça le Gange. Elle eſt dans le Royaume de Carnate ſur la côte de Coromandel, vers les confins du Royaume de Golconde. * M. Deliſle, *Carte des côtes de Malabar & de Coromandel.*

CONDÉ, ville du Païs-Bas dans le Hainaut, en Latin *Condatum* ou *Condate*. Elle eſt ſituée ſur les bords de l'Eſcaut, à deux lieues de Valenciennes. Les François prirent cette ville en 1676, & le Roi Louïs XIV, l'ayant fait fortifier réguliérement, en a fait une place très-importante. Condé a une égliſe collégiale très-ancienne. Elle a eu des Seigneurs de grand mérite, & divers Hommes de Lettres, comme GODEFRIDUS DE FONTIBUS, dit *Condatenſis*, ou Géofroy des Fontaines, fils de Roger de Condé. Il fut Evêque de Cambray, & mourut en 1238, laiſſant divers Ouvrages, *Quodlibeta*; *De Officiis Divinis ſeu Eccleſiaſticis, &c.* JOANNES à CONDATO ou de Condé étoit auſſi de cette ville. Il fut Religieux de l'Ordre des Carmes à Valenciennes, vers l'an 1380, & compoſa divers Traitez, *In Sententias, libri quatuor*; *in Canon. Epiſt.*

piſt. S. Joannis Sermones, *&c.* Mais la ville de Condé eſt devenue bien plus célébre, pour avoir donné ſon nom à pluſieurs Héros de la Royale Maiſon de Bourbon. Elle tomba dans cette Maiſon en 1487, par le mariage de *François* de Bourbon, Comte de Vendôme, &c. avec *Marie* de Luxembourg, veuve de *Jacques* de Savoye, Comte de Romont, fille aînée & principale héritiére de *Pierre* de Luxembourg, II. du nom, Comte de Saint-Paul & de Converſan, de Marle & de Soiſſons, Vicomteſſe de Meaux, Dame d'Anguien, de Condé, &c. Cette Princeſſe mourut à la Fére, le premier avril 1546, après avoir été veuve 51 an; car François de Bourbon ſon mari mourut à Verceil en Piémont, le troiſiéme octobre 1495, & ſes petits-fils portérent le nom de Princes de Condé. *Voyez* BOURBON. * *Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de France.* Le Mire, *Not. Eccl. Belg. ch.* 182. Arnoul Borſtius, *de Viror. Illuſtr. Carm.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 484.

* CONDÉ-SUR-VIRE, petite ville de France dans la Normandie, ſur la riviére de Vire, qui la ſépare du Coutantin. Elle eſt dans l'Evêché de Bayeux, au ſud-oueſt de la ville de Bayeux, dont elle eſt eloignée d'environ dix lieues.

* CONDE'-SUR-ITON, bourg de France en Normandie ſur la rive gauche de la riviére d'Iton, dans l'Evêché d'Evreux, au ſud-ſud-oueſt de la ville d'Evreux, dont il eſt éloigné d'environ ſix lieues.

* CONDE', Châtellenie de Lorraine, a la Meurte au ſud, & la Moſelle à l'eſt. Elle eſt au nord-nord-oueſt de Nancy, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

* CONDÉ, (Le Cap) *Condaum Promontorium*, dans l'Amérique méridionale. C'eſt préciſement la pointe qui joint la côte ſeptentrionale de la Caribane avec l'occidentale. Les Anglois l'appelle le *Cap Cecil*, & les Hollandois le *Cap d'Orange.* * Maty, *Dict. Géogr.*

CONDE'-SUR-NE'REAU, en Latin *Condaum ad Norallum*, petite ville de France en Normandie dans l'Evêché de Bayeux. Elle eſt ſur la petite riviére de Néreau, qui ſe jette peu après dans l'Orne, entre Vire, Falaiſe & Argentan.

CONDELME'RI. *Cherchez* EUGE'NE IV.

CONDELME'RI (François ou Franciſcus) dit le Cardinal de Veniſe, Camerier & Archichancelier de l'Egliſe Romaine, Evêque de Vérone & de Porto, Patriarche de Conſtantinople, &c. étoit de Veniſe, & neveu du Pape Eugéne IV, qui le mit dans le Sacré Collége le 19 ſeptembre de l'an 1431, & qui l'employa dans diverſes Légations. Il fut Chef d'une armée navale contre le Turc; & il alla à Conſtantinople, où Barthélemi de Florence diſputa contre les Grecs. Depuis, le Cardinal de la Roquetaillade, Archevêque de Beſançon, étant mort, le Pape nomma Condelméri, pour remplir cette dignité, à laquelle le Chapitre de Beſançon avoit auſſi nommé Jean de Fuin. Le Cardinal s'en démit l'an 1437, & il mourut à Rome le cinquiéme ſeptembre de l'an 1453. * Platine. Onuphre. Ciaconius & Garimbert, *in Eugenio IV.* S. Antonin, *tit.* 32. *ch.* 11. *præf.* *&* S. 13. Blondus, *Dec.* 3. *l.* 6. Chifflet, *Veſunt. partie* 2. Aubéry, *Hiſtoire des Cardinaux*, *&c.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.*

* CONDELVAL, ville d'Aſie dans la preſqu'iſle de deça le Gange, dans le païs des Talingas ſur la riviére de Mangera. Elle eſt au 18 degré, 20 minutes de latitude ſeptentrionale. * M. Deliſle, *Carte des côtes de Malabar & de Coromandel.*

CONDEMIR, c'eſt *Gaiatheddin Ben Hamameddin.* Son livre intitulé *Habibaſſuiar Fy Afrad Albaſchar*, c'eſt à dire, le Curieux des Vies des Hommes illuſtres, eſt une Hiſtoire qu'il a extraite de celle que ſon pére *Mirconde* a compoſée, & qui a pour titre *Raouz & Aſſafa*, à laquelle il a fait des augmentations. Il a dédié ſon livre au Sécretaire d'Etat du Roi de Perſe, *Schach Iſmaël Sefevi*, qui ſe nommoit *Habibullah*, & donna à cauſe de cela au livre le nom de *Habib*, l'an de J. C. 1508, & de l'Hégire 917, ſous le régne de Louïs XII, Roi de France. Il eſt Auteur d'une autre Hiſtoire qui eſt intitulée *Cheaſſat Alakhbar*, ou *la Crême des Hiſtoires.* C'eſt dans la troiſiéme partie du livre *Habib Aſſuyar* qu'il traite des Empereurs Mogols & Tartares, de Genghizcan & de ſes enfans. Il eſt diviſé en trois gros volumes & eſt fort eſtimé dans le Levant. Le manuſcrit eſt dans la Bibliothéque du Savant *Rennudot* à Paris. * *Hiſtoire de Genghizcan*, *p.* 537 *&* 538.

CONDE'RA (Simon) Roi de Bugen au Japon, fut Favori de l'Empereur Tayco-Sama qui le fit d'abord Général de la Cavalerie, & enſuite Roi de Bugen. C'étoit un grand homme de guerre, & fort eſtimé pour ſa probité. Il reçut le batême en 1586, & la même année il rétablit le jeune Roi de Bungo ſur ſon thrône, & l'engagea à ſe faire Chrétien. Son crédit auprès des Empereurs, qui l'aimérent toûjours dans le tems même qu'ils perſécutoient les Chrétiens, fut d'un grand ſecours à la Religion, qu'il honoroit d'ailleurs par toutes les vertus d'un Prince véritablement Chrétien. Il mourut vers l'an 1604. * *Hiſtoire du Japon.* Bartoli, *Aſia.*

CONDERS ou COENDERS DE HELPEN, (Bernard) Seigneur de Fram, de Huſinga, de Sartingehuiſen, de Menkeweer, &c. Préſident perpétuel des Omelandes, Chevalier de l'Ordre de ſaint Michel, a été un des habiles Politiques que les Provinces-Unies ayent eu dans le XVII ſiécle. Il naquit à Groningue l'an 1601, d'une famille très-noble & ancienne, de laquelle Ubbo Emmius fait mention. Il fut pendant longtems un des Membres des Etats Généraux, pour la province de Groningue & Omelandes, & remplit cet emploi avec tant d'égards pour la France, que le Roi Louïs XIII, l'honora du Collier de ſon Ordre de ſaint Michel, qu'il lui envoya avec toutes les marques d'eſtime. Conders fut choiſi par les Etats Généraux, pour leur Ambaſſadeur en Danemarc où ſon rare génie pour la négociation le fit beaucoup conſidérer. La Reine Chriſtine de Suéde, pour lui marquer le cas qu'elle faiſoit de ſon mérite, lui donna deux couronnes, pour en écarteler ſes armoiries. Il mourut en 1677, & de ſon épouſe *Anne* Conders de Helpen ſa couſine, fille de *Guillaume*, Gouverneur de Lieroort, & d'*Eliſabeth* Rolteman, il laiſſa trois fils, *Abel*, *Guillaume* & *Frédéric*, deſquels le dernier, Conſeiller provincial de Groningue & Omelandes, & Inſpecteur de la Monnoye de la part des Omelandes, a compoſé trois volumes d'Architecture d'une nouvelle façon qu'il a inventée, qui ſont à Verſailles dans le cabinet du Roi. Il eſt parlé amplement de Bernard Conders de Helpen dans l'Hiſtoire de Hollande, écrite en Flamand par Aïtzéma, & intitulée, *Herſtelde Leeuw.*

CONDEVIR. *Voyez* CONDAVÉRA.

CONDINSKI. *Voyez* CONDORA.

CONDOJANI, bourg du Royaume de Naples dans la Calabre Ultérieure, à l'embouchure de la riviére de Chamuti, dans le Golfe de Girace, & à deux lieues de la ville de ce nom, du côté du Midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONDOM, ſur la Baïſe, ville de France dans la Guienne, avec Evêché ſuffragant de Bourdeaux. Elle eſt capitale d'un petit païs nommé Condomois, à trois lieues de Nérac; & c'eſt le *Condomium Vaſconum* des Latins. Cette ville a été autrefois de la Sénéchauſſée & de l'Evêché d'Agen; mais depuis, on lui a auſſi accordé un Préſidial. Le Pape Jean XXII érigea l'Evêché l'an 1317, & lui donna le revenu d'une Abbaïe de ſaint Benoit, dite de Saint-Pierre, où eſt encore la Cathédrale. Cette ville eſt grande, mais peu peuplée. Raimond de Galard, Abbé de Saint-Pierre de Condom, fut le premier Evêque de cette ville. Les Chanoines de cette égliſe, qui étoient Réguliers furent ſéculariſez en 1549, dans le tems que Charles de Piſſeleu en étoit Evêque. Outre la Cathédrale, il y a pluſieurs autres égliſes, comme ſaint Hilaire, ſaint Jacques, divers monaſtéres. Il y a auſſi un *Préſidial*, une Election, &c. La ville de Condom fut priſe en 1569, par Gabriel de Montgomeri, Chef des Huguenots, qui y pillérent la cathédrale. Dupleix dit qu'ils y brûlérent ſix égliſes paroiſſiales, & cinq monaſteres. * Du Chêne, *Antiq. des Villes*, *p.* 2. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 2. *p.* 531. Oihenart, *Notitia utr. Vaſcon.* Dupleix, &c.

* CONDOMOIS, contrée de France dans le Gouvernement général de Guienne, en Latin *Condomenſis Ager.* Il a pour Capitale Condom qui fait le ſujet de l'article précédent. Il eſt ſitué entre l'Armagnac, la Gaſcogne propre, les Landes & le Bazadois. Outre la ville de Condom, on y remarque encore Gabaret & le Mont-de-Marſan. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CONDOR ou CONDORE (Iſles de) Ces Iſles qui dans la Carte des Indes & de la Chine par M. Deliſle, portent le nom de *Pulo Condor*, ſont ſituées au ſud du Royaume de Camboge.

CONDOR, oiſeau. *Voyez* CUNTUR.

CONDORA, CONDORE, province de Moſcovie, vers Petzora & la Tartarie Déſerte. Elle a la province de Permski au midi, partie de celle de Petzora au levant, Juhorki au ſeptentrion, & Dwina au couchant. Wergaturia eſt ſa ville capitale, & le reſte du païs eſt preſque tout couvert de montagnes. * Sanſon. Baudrand.

CONDORE (Iſles de) *Voyez* CONDOR.

CONDORMANTS, Hérétiques, qui dormoient tous enſemble, ſans diſtinction d'âge & de ſexe, furent découverts dans le XIII ſiécle, vers l'an 1233, en Allemagne. La Chronique de Flandre ajoûte, qu'étant trompez par un certain homme de Tolède, ils avoient près de Cologne une Synagogue, où ils adoroient une Image de Lucifer, qui répondoit à leurs demandes, & qu'un Eccléſiaſtique y ayant porté le ſaint Sacrement dans un Ciboire, cette idole ſe briſa en mille piéces. Le malheureux Docteur de ces Hérétiques, ſe noya en paſſant en Angleterre. Dans le XIV ſiécle, on donna encore le nom de Condormants à cette infame Secte d'Anapabtiſtes, qui faiſoient coucher en une même chambre les perſonnes de divers ſexes, ſous prétexte de nouvelle charité Evangélique. * Sandére, *Hær.* 199 Pratéole, *l.* 3. *ch.* 28. Sponde, *A. C.* 1233. *num.* 12 *&* 13. Gautier, &c.

CONDORCET. *Voyez* CONDOURSE.

* CONDOURSE, CONDOURCES & CONDORCET, petite ville de France dans le Dauphiné. Elle eſt dans le Bailliage de Buys, au nord-eſt de Nions, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

CONDREN (Charles de) ſecond Général de la Congrégation de l'Oratoire, étoit d'une famille noble & diſtinguée depuis plus de cinq cens ans. M. de Condren ſon pére étoit fort chéri de Henri IV, qui l'avoit fait Gouverneur de ſon château de Monceaux, où il ſe retiroit ordinairement après la chaſſe. Le fils naquit au village de Vaubuin, près de Soiſſons, le 15 décembre 1588. Après avoir fait ſa Philoſophie, il voulut étudier en Théologie; & ſon pére qui avoit deſſein de le pouſſer à la Cour, ou dans les armées, lui en refuſa abſolument la permiſſion. Mais le jeune Condren étant dans une maiſon de campagne, eut l'adreſſe de faire apporter un ſaint Auguſtin & un ſaint Thomas, avec encore quelques autres livres de Théologie, qu'il liſoit à l'inſçu de ſon pére. Il tomba enſuite malade, & ſon pére faiſant réflexion ſur le vœu qu'il avoit fait d'offrir cet enfant à Dieu, avant même qu'il fût né, lui donna la permiſſion d'embraſſer l'état eccléſiaſtique, s'il revenoit en ſanté. Peu de jours après, Charles recouvra ſa ſanté, & ſe rendit au plutôt à Paris, pour y étudier en Sorbonne. Il y eut pour Maîtres les Docteurs Gamache & du Val, & fut lui même reçu Docteur de Sorbonne, après les épreuves accoutumées, & après avoir reçu l'Ordre de Prêtriſe, en 1614. Ses vertus lui aquirent une ſi grande réputation, que M. de Bérulle, Fondateur de la Congrégation de l'Oratoire de France, fit faire des priéres exprès, pour demander à Dieu qu'il inſpirât à ce ſaint homme, d'entrer en cette Congrégation. Il y fut reçu le 17 juin 1617, & depuis il eut la conduite de pluſieurs perſonnes choiſies, qui aſpiroient à la perfection; entre autres de M. de Donadieu, Evêque de Cominges; de M. Olier, Fondateur du Séminaire de Saint Sulpice; du Pere Claude Bernard; & de M. Bertault, cet homme zélé, qui ſe dévoua à la converſion des filles débauchées. A peine eut-il été un an dans l'Oratoire, qu'on l'envoya faire des fondations; ce quil fit avec tant de ſuccès, qu'en deux ans il établit quatre maiſons fort conſidérables, ſavoir, une à Paris, au fauxbourg-Saint-Jacques, appellée de

Saint-

Saint-Magloire; une autre à Nantes; une troiſiéme à Langres, & une quatriéme à Niort: on n'eſt pas cependant bien certain ſi c'eſt lui qui l'a établie. A ſon retour, la Reine Marie de Médicis voulut abſolument qu'il fût Confeſſeur de Monſieur le Duc d'Orléans, frére unique du Roi Louïs XIII. Cette charge l'obligea de traiter deux fois l'accommodement de ce Prince avec le Roi. A la premiére, il fit revenir Monſieur, qui étoit ſorti hors du Royaume, pour ſe retirer en Lorraine. A la ſeconde, il empêcha qu'il n'en ſortit, comme il avoit réſolu de le faire. Enſuite, au lieu de chercher à la Cour des applaudiſſemens & des recompenſes, il ſe retira ſecrettement dans la maiſon de l'Oratoire. Dès le premier accommodement, M. de Bellegarde étoit venu de la part du Roi, pour lui dire que ſa Majeſté ſouhaitoit de lui procurer le Chapeau de Cardinal, mais il ne put tirer d'autre réponſe, ſinon qu'il ſortiroit plutôt du Royaume que d'accepter cet honneur. Après le ſecond accommodement, le Cardinal de Richelieu lui offrit encore inutilement l'Archevêché de Rheims, ou celui de Lyon. Cependant M. de Bérulle, qui malgré ſa dignité de Cardinal, avoit toûjours conſervé la qualité de Général de l'Oratoire, étant venu à mourir, cette Congregation élut le Pére de Condren, pour remplir ſa place en 1629. Ce fut alors que ſon zéle ſembla s'augmenter, & que toutes les vertus parurent avec éclat dans toutes les actions de ſa vie. Après avoir ſi heureuſement travaillé pour la gloire de Dieu, il lui rendit ſon eſprit le ſeptiéme janvier 1641. Son tombeau eſt dans l'égliſe des Peres de l'Oratoire de la rue-Saint-Honoré, qui eſt la premiére maiſon de la Congrégation. Quelque inſtance qu'on lui fit pendant ſa vie, de mettre par écrit ſes Diſcours, il ne voulut jamais rien donner au public. On a recueilli ſeulement après ſa mort, quelques petits Traitez de Controverſe & de Morale, ſous ce titre, *Diſcours & Lettres* en deux parties, imprimées à Paris en 1648. Sa Vie, compoſée par le Pére Amelote, contient un grand nombre de ſes penſées, de ſes lettres & de ſes maximes. Son idée du ſacerdoce de J. C. a été donnée par le Pére Quênel l'an 1677. Le Pére Charles de Condren avoit un eſprit pénétrant, étendu & plein de Religion. * Le Pére Amelote, *Vie du Pére de Condren*. M. du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle.*

CONDRIEU, ou CONDRIEUX, *Condriacum* ou *Condrievium*, bourg de France dans le Lyonnois, eſt ſitué au pié d'une agréable colline ſur la rive droite du Rhône, à ſept lieues au deſſous de Lyon, & à deux de Vienne. Il eſt renommé par ſes bons vins, & mal nommé *Coindrieu* par des perſonnes peu informées. Outre la paroiſſe, il y a un couvent de Récolets, & un monaſtére de Religieuſes de la Viſitation. * Sanſon. Baudrand.

CONDROS, petite province de l'Evêché de Liége, en Allemagne, qui s'étend depuis le Territoire de la ville de Liége juſqu'à Dinant ſur la Meuſe, ayant la Hasbaye & le Comté de Namur au nord, & le Duché de Luxembourg au midi. Huy en eſt la ville capitale. On y trouve encore Chimey & Dinant, que les François ont longtems poſſédées; mais qu'ils ont rendues à l'Evêque de Liége par la paix de Ryſwyck. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONDRUSIENS, anciens Peuples de la Gaule, qui habitérent une partie de l'Archevêché de Cologne. On les comprit dans la Germanie Inférieure, lorſque la Gaule Belgique fut partagée par Auguſte en quatre Provinces conſulaires. On croit que la Province de *Condros* tire ſon nom de ces peuples. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CONDUR, petite ville de la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, elle eſt dans le Royaume de Biſnagar, environ à douze lieues de Narzingue, vers le nord, & autant de Calecut vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CONE, Lac & Golfe d'Irlande dans l'Ultonie. Il eſt dans le Comté de Downe, & s'étend du ſud-ſud-oueſt au nord-nord-eſt l'eſpace de ſix à ſept lieues, ou ſelon d'autres de trente milles. Il n'a de largeur dans quelques endroits que deux milles & dans d'autres juſqu'à cinq. Il a communication avec la mer à Strangford-haven. La marée y entre, & s'y fait ſentir d'un bout à l'autre avec beaucoup de violence; ce qui rend ſon eau ſalée.

CONECTE (Thomas) fameux Carme Breton, qui parut en 1428, & prêcha en divers endroits de l'Europe, où les peuples le recevoient comme un nouvel Apôtre. L'affluence du monde l'obligea ſouvent de prêcher dans les plus grandes places des villes; & on dit qu'il touchoit ſi vivement les cœurs, qu'il fit que pluſieurs Dames portoient elles mêmes leurs ornemens & leurs bijoux en pleine aſſemblée à ce Prédicateur, qui les faiſoit brûler publiquement ſur un échafaut dreſſé exprès. Après un long ſéjour dans les Païs-Bas, il alla en Italie & réforma l'Ordre des Carmes à Mantoue, d'où il paſſa à Veniſe, dont il accompagna les Ambaſſadeurs de la République à Rome, où il prêcha avec tant d'emportement contre les mœurs de cette Cour, avançant même quelques erreurs, ou du moins quelques véritez trop libres, que le Pape Eugéne IV, le fit mettre en priſon, & donna ordre au Cardinal de Rouen & à celui de Navarre de lui faire ſon procès. On le condamna à être brûlé, & il fut exécuté publiquement à Rome en 1434. * Guillaume Paradin, *Anna du Bourg*. Bayle, *Dict. Crit.*

CONÉGLIANO ou CONÉGIANO, bourg ou petite ville de l'Etat de Veniſe en Italie, dans la Marche Tréviſane ſur la riviére de Mottegano à quatre lieues de Trévigny du côté du Nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONEI ou CAUNE, en Latin *Conæus* (George) Ecoſſois & Catholique, ſortit jeune de ſon païs, & paſſa en Italie, où après avoir demeuré quelque tems à Modéne, il alla à Rome ſous le Pontificat du Pape Paul V. Caune ſavoit le Grec & le Latin, & étoit homme de bien. Le Cardinal Montalte le voulut avoir dans ſa maiſon; & après la mort de ce Patron, il en trouva un autre dans la perſonne du Cardinal François Barberin, neveu du Pape Urbain VIII. Ce Pontife eut beaucoup d'eſtime pour Caune, qu'il envoya Nonce auprès de Marie-Henriette Reine d'Angleterre. Il s'aquitta très-bien de cette commiſſion Trois ans après il revint à Rome, & il y mourut le dixiéme janvier de l'an 1640, à l'âge de 42 ans, dans le tems que le Pape lui devoit donner le chapeau de Cardinal, comme la recompenſe de ſes ſervices, & le prix de ſon mérite. Nous avons quelques Ouvrages de ſa façon, *La Vie de Marie Stuart*; *De inſtitutione Principis*; *De duplici ſtatu Religionis apud Scotos*; *Demonſtratio Religionis*, &c. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuſt. c.* 74. Le Mire, *de Script. Sæc. XVII*, &c.

CONEJÉRA en Eſpagne. *Cherchez* CONIGLIÉRE.

CONER ou CONNER, ville d'Irlande, dans la province d'Ulſter ou Ultonie, avec Evêché ſuffragant d'Armagh. Elle eſt ſituée ſur le Lac de Cone, & dans le Comté de Downe, & eſt preſque ruïnée. * Sanſon. Baudrand.

CONETTE. *Voyez* CONECTE.

CONFALON ou GONFALON, Confrairie de Séculiers, dits *Pénitens*, fut établie par quelques Citoyens Romains, à qui ſaint Bonaventure preſcrivit environ l'an 1264, une forme particuliére de priéres, leur enjoignant de dire, tous les jours vint-cinq fois l'Oraiſon Dominicale, la Salutation Angélique, avec l'Antienne des Morts, *Requiem æternam*. Le Pape Gregoire XIII confirma cette Société du Confalon l'an 1576, & lui donna pluſieurs priviléges & indulgences, qu'on pourra voir dans les Bulles que nous citons. Trois ans après, ſavoir le 26 avril 1579, il l'érigea en Archi-Confrairie, & lui permit de s'aggréger d'autres Confrairies. L'an 1583, il lui donna le ſoin de délivrer des Chrétiens eſclaves des Infidéles, & permit de faire des quêtes pour ce ſujet; & même le Pape Sixte V fixa un revenu pour cela. La Confrairie des Penitens du Confalon de Lyon eſt aggrégée à celle de Rome, & l'Hiſtorien du Rubis aſſure qu'elle étoit établie dès l'an 1418. Elle doit pourtant ſon établiſſement à Maurice du Peirat, Chevalier de ſaint Michel. Le Roi Henri III, qui aimoit ces exercices de pieté, y parut ſouvent en ſimple Confrére; & c'eſt de là que cette compagnie a eu le nom de compagnie royale. Ce Prince en ayant voulu établir une à Paris, qu'il dédia l'an 1583, à l'Annonciation, il ſe ſervit du même du Peirat, qu'il fit Vice-Recteur, prenant pour lui même la qualité de Recteur. Il aſſiſta en habit de Pénitent à une proceſſion, où le Cardinal de Guiſe portoit la croix, & le Duc de Mayenne ſon frére étoit Maître des Cérémonies. Cette dévotion du Prince paſſa pour hypocriſie dans l'eſprit de pluſieurs, & l'on ſait les railleries que d'Aubigné en fait dans ſon Hiſtoire. Le P. Edmon Auger compoſa une Apologie pour ces inſtitutions, ſous le nom de Métanée, ou *Pénitence*. * Sponde, *A. C.* 1274. *n.* 11. 1576. *n.* 17. & 1583. *n.* 10. Le ſecond volume du Bullaire, *Conſt.* 38. & 79. *Greg. XIII. & Conſt.* 37. *Sixte V*, &c.

CONFARRÉATION, *Confarreatio*. La cérémonie de la Confarréation, qui s'obſervoit chez les Romains dans certains mariages avec un gâteau de froment, ſe faiſoit avec certains mots en préſence de dix témoins; on offroit un gâteau de froment, enſuite la femme donnoit la main à ſon futur époux, & le grand Prêtre faiſoit enſuite la cérémonie du mariage. Tous les Auteurs ne conviennent pas de pluſieurs particularitez de cette Confarréation. Voici ce qu'en dit Tacite: on avoit accoutumé de nommer trois perſonnes de race patricienne, & de qui les Péres euſſent obſervé dans le mariage la cérémonie de la Confarréation; mais on ne le pourroit plus faire à préſent, ou parce que cette cérémonie eſt négligée, ou par la difficulté qu'il y a à la pratiquer, ou plutôt par le peu de ſoin qu'on a des choſes de la Religion, ou enfin pour le droit qu'avoient les Prêtres, & leurs femmes d'être mis hors de la puiſſance de leurs péres, en vertu de cette dignité. * Jean Roſin. & Thom. Dempſter. *Antiq. Rom.*

CONFÉDÉREZ d'*Ecoſſe*. *Voyez* CONVENANT.

CONFESSEURS. On appelloit de ce nom dans l'ancienne Egliſe, ceux qui à cauſe de la profeſſion du Chriſtianiſme, avoient ſouffert de grands tourmens, ſans pourtant perdre la vie. Les Chrétiens les honoroient beaucoup & les regardoient comme des Anges deſcendus du ciel. On les viſitoit dans leurs cachots, on leur apportoit des rafraîchiſſemens, & on les animoit à une généreuſe conſtance. On étoit encore perſuadé que leurs priéres étoient très efficaces auprès de la Divinité & l'on s'y recommandoit avec inſtance. Mais on doit entendre ordinairement par leur interceſſion, celle qu'ils adreſſoient aux Evêques en faveur des excommuniez, afin de les recevoir plutôt à la paix de l'Egliſe: ce qui occaſionna pluſieurs abus. Le nom de *Confeſſeurs* étoit auſſi donné aux Eccléſiaſtiques, qui n'étoient que Chantres. Pluſieurs Moines ont pris l'épithéte de Confeſſeurs, pour faire connoître, que reconnoiſſant leurs péchez & cherchant à les expier, ils avoient choiſi la vie monaſtique. * Du Frêne. Barthius, *ad Gall. Confeſſ. p.* 42. 43. Tollius & Bauldri, *ad Lactant. de Mort. Perſec. c.* 1.

CONFESSION. Ce mot a une ſignification que l'on doit remarquer pour l'intelligence de l'Hiſtoire. Les Anciens ont ainſi appellé les ſépulchres ou tombeaux des Martyrs, que l'on nommoit auſſi Confeſſeurs, parce qu'ils avoient confeſſé publiquement la Religion Chrétienne. La Confeſſion de ſaint Pierre à Rome étoit fermée avec deux clefs; & lorſque les Papes envoyoient aux Rois & aux Princes de la limure des chaînes de S. Pierre, ils l'enfermoient dans une clef d'or creuſe, ſemblable à celles dont le ſépulchre de ce Chef des Apôtres étoit fermé. * Du Cange, *Gloſſar. Latinit.*

CONFESSION D'AUSBOURG, profeſſion de Foi des Luthériens, préſentée à l'Empereur Charles-*Quint* à Ausbourg l'an 1530. Avant que d'aller à la Diéte d'Ausbourg, le Duc de Saxe, du conſentement des Princes Proteſtans ſes aſſociez, fit dreſſer par Luther, une profeſſion de Foi en dix-ſept articles, qui furent comme la matiére dont on forma cette célébre Confeſſion. Philippe Mélanchthon fut choiſi pour la mettre en bonne forme, & il la diviſa en vint & un articles. Il en a ajoûté ſept autres pour corriger ce qu'il nommoit les abus dans l'Egliſe Romaine. Cette Confeſſion des Proteſtans expoſée de la ſorte par Philippe Melanchthon en ces 28 articles, fut auſſi-tôt portée à Luther, qui l'approuva,

quoiqu'il eût ſouhaité qu'on n'eût pas tant adouci les choſes, & qu'on ne ſe fût pas exprimé d'une maniére ſi molle. Après cela l'Electeur de Saxe, avec le Duc Jean-Fréderic ſon fils, les autres cinq Princes Proteſtans, & les députez de Nuremberg & de Rutlingue, préſentérent à l'Empereur cette Confeſſion de Foi en Allemand & en Latin. On montre encore aujourd'hui la ſalle où Charles-*Quint* la reçut. Elle étoit diviſée en deux parties, dans le deſſein qu'avoit eu ſon Auteur de montrer le fort de ſa doctrine, & le foible qu'il trouvoit dans celle des Catholiques. La premiére partie contenoit 21 articles, dont le premier avouoit ce que les quatre premiers Conciles Généraux avoient décidé du myſtére de la Trinité. Le ſecond reconnoiſſoit le péché originel, comme font les Catholiques; mais il leur étoit contraire dans la définition de ce péché, qu'il diſoit n'être autre choſe que la concupiſcence. Le troiſiéme contenoit ce qu'il y a dans le Symbole de Apôtres pour l'incarnation, la vie, la paſſion, la mort, la réſurrection & l'aſcenſion de Jeſus Chriſt. Le quatriéme établiſſoit contre les Pélagiens, que l'homme ne pouvoit être juſtifié par ſes propres forces; mais il ſoutenoit contre les Catholiques, que la juſtification ſe faiſoit par la foi, à l'excluſion des bonnes œuvres. Le cinquiéme convenoit avec les Catholiques, en ce que le ſaint Eſprit eſt donné par la parole de Dieu, & par les Sacremens, mais il diſconvenoit avec eux, en ne reconnoiſſant l'opération de ce divin Eſprit que dans la ſeule Foi. Le VI avouoit que la Foi devoit produire de bonnes œuvres pour obéïr à Dieu, & non pas pour mériter la juſtification. Le VII ne compoſoit la véritable Egliſe que de perſonnes ſaintes. Le VIII reconnoiſſoit l'efficace des Sacremens, quoiqu'ils fuſſent adminiſtrez par des méchans ou par des hypocrites. Le IX, qui montroit contre les Anabatiſtes la néceſſité de batiſer les enfans, n'avoit rien d'opposé à la Foi Catholique. Le X aſſuroit la préſence du corps & du ſang de Jeſus Chriſt ſous les eſpéces de l'Euchariſtie; mais il ajoûtoit contre la doctrine Catholique, que le ſaint Sacrement ne conſiſtoit que dans l'uſage, & ſe devoit donner ſous les deux eſpéces. Le XI accordoit la néceſſité de l'abſolution dans le Sacrement de Penitence; mais il nioit qu'on fût obligé de déclarer ſes péchez en particulier. Le XII condamnoit les Anabatiſtes, qui diſoient que quiconque avoit été une fois juſtifié, ne pouvoit plus perdre le Saint Eſprit, & les Novatiens, qui ne vouloient point donner l'abſolution des péchez commis après le batême; mais il nioit contre la Foi Catholique, qu'un Pécheur repentant pût mériter par des actions pénitentes la remiſſion de ſes péchez. Le XIII exigeoit la foi actuelle dans l'uſage des Sacremens. Le XIV défendoit d'enſeigner publiquement dans l'Egliſe, ou d'y adminiſtrer les Sacremens ſans une vocation légitime. Le XV commandoit de garder les Fêtes, & d'obſerver les Cérémonies. Le XVI tenoit les ordonnances civiles pour légitimes, approuvoit les Magiſtrats, la propriété des biens, & le mariage. Le XVII reconnoiſſoit la réſurrection, le Jugement général, le Paradis & l'Enfer, & condamnoit ces deux erreurs des Anabatiſtes, que les peines des Démons & des damnez finiroient, & que mille ans avant la réſurrection, les Juſtes régneroient dans le monde avec Jeſus Chriſt. Le XVIII déclaroit que le libre Arbitre ne ſuffiſoit pas pour ce qui regarde le ſalut. Le XIX, qu'encore que Dieu eût crée l'homme, & qu'il le conſervât, il n'étoit point, & ne pouvoit être la cauſe de ſon péché. Le XX, que les bonnes œuvres n'étoient pas tout à fait inutiles. Et le XXI défendoit d'invoquer les Saints.

La ſeconde partie de la Confeſſion d'Ausbourg étoit tout à fait contraire aux Catholiques. Elle contenoit les ſept principaux abus, que l'on diſoit avoir obligé les Luthériens à ſe ſéparer de l'Egliſe Romaine. Le premier article ordonnoit la communion ſous les deux eſpéces, & défendoit la proceſſion du ſaint Sacrement. Le ſecond condamnoit le célibat des Prêtres, & des autres qui en faiſoient vœu. Le troiſiéme aboliſſoit les Meſſes baſſes, & vouloit que du moins quelque partie des Aſſiſtans communiât avec le Prêtre. Le quatriéme vouloit qu'il ne fût pas néceſſaire de dire exactement le nombre de tous ſes péchez dans le Sacrement de Pénitence. Le cinquiéme n'admettoit point les Traditions. Le VI improuvoit les vœux monaſtiques. Le VII diſoit que la puiſſance eccléſiaſtique ne conſiſtoit qu'à prêcher l'Evangile, & à adminiſtrer les Sacremens, & déclamoit contre le Pape & les Evêques. Cette Confeſſion de Foi étoit ſignée de l'Electeur de Saxe & de ſon fils ainé, du Markgrave de Brandebourg, des Ducs Erneſt & François de Lunebourg, du Landgrave de Heſſe, du Prince d'Anhalt, & des Républiques de Nuremberg & de Rutlingue.

Voilà quelle étoit la Confeſſion de Foi des Luthériens à laquelle Charles-*Quint* fit oppoſer une réponſe par les Docteurs Catholiques. On fut enſuite aux avis, & comme le nombre des Catholiques ſurpaſſoit celui des Proteſtans, la Confeſſion fut rejettée. L'Empereur permit encore une Conférence entre ſept Députez de chaque côté, & l'on choiſit dans chaque parti deux Princes, deux Juriſconſultes, & trois Theologiens. Ils s'aſſemblérent le 16 août; & Mélanchthon, qui étoit alors le Chef du parti en l'abſence de Luther, fit ſi bien par ſes adouciſſemens ordinaires, que dès le lendemain on ſe trouva d'accord ſur 15 articles des 21, qui font la premiére partie de la Confeſſion d'Ausbourg touchant les dogmes de la Foi. Car outre ceux dont les Luthériens ſont toujours convenus avec les Catholiques, touchant leurs myſtéres, ils avouérent dans le *ſecond*, que par le batême le péché originel nous eſt remis, quoique la concupiſcence qui en eſt l'effet, nous demeure. Dans le *quatriéme*, le *cinquiéme*, & le *ſixiéme*, que ce n'eſt pas la Foi ſeule, mais la Foi & la Grace ſanctifiante, qui nous juſtifient. Dans le *ſeptiéme* & le *huitiéme*, que l'Egliſe comprend les Pécheurs auſſi bien que les Juſtes. Et dans le *dix-ſeptiéme*, que nous avons nôtre libre Arbitre, & que nous ne pouvons rien pour nôtre ſalut, ſans la grace & le ſecours ſurnaturel de Dieu. On ne s'accorda qu'en partie ſur trois articles. Car ſur le *douziéme*, les Proteſtans voulurent bien admettre la ſatisfaction, comme une partie de la pénitence, pour en faire les fruits ſelon l'Evangile; mais non pas comme néceſſaire pour la rémiſſion de la peine due à nos péchez. Sur le *vintiéme*, ils avouérent la néceſſité des bonnes œuvres, mais non pas leur mérite. Et quand au *vint & uniéme*, ils reconnurent que les Saints & les Anges intercédent pour nous, & ils voulurent bien honorer leur Fête & leur mémoire; mais non pas les invoquer. Les trois autres articles, ſavoir, le *onziéme*, le *quatorziéme*, & le *quinziéme*, qui ſont de la Confeſſion Sacramentelle, de l'Ordre, des cérémonies & des uſages de l'Egliſe, furent réſervez pour être examinez avec les ſept articles de la ſeconde partie, qui traite des abus. Quand à ces derniers points, on ne put jamais convenir entiérement d'aucun article. Alors on réſolut de réduire le nombre des Députez à trois de chaque côté, ſavoir, à deux Canoniſtes & un Théologien. Eckius fut nommé pour les Catholiques, & Mélanchthon pour les Proteſtans. Mais cette conférence ſe termina ſans qu'on pût rien conclurre. Il faut remarquer que les quatre villes impériales de Straſbourg, de Conſtance, de Memmingue, & de Lindaw, avoient auſſi préſenté leur Confeſſion de Foi; mais différente de celle des Luthériens, en ce qu'elle ſuivoit la doctrine de Zuingle ſur l'Euchariſtie. * Sleidan. Seckendorf. Cochlée. M. de Meaux, *Hiſt. des Variations*. Varillas. Maimbourg, &c. *Voyez* DIETE D'AUSBOURG.

* CONFESSION de Foi des Egliſes des Païs Bas. Lorſque Philippe II, Roi d'Eſpagne, quita les Païs-Bas pour ſe rendre dans ſon Royaume, il conféra à ſa ſœur Marguerite, Ducheſſe de Parme le Gouvernement de ces Provinces, avec ordre d'extirper, ce qu'il appelloit héréſies. Pour executer ce qui lui étoit ordonné elle employa avec le Cardinal de Granvelle le Tribunal de l'Inquiſition. Comme on imputoit aux Réformez de ce païs-là, des ſentimens qu'ils n'avoient pas, ils publiérent leur Confeſſion de Foi, pour détruire les calomnies que l'on répandoit contre eux. Ceux qui la dreſſérent ſont, *Godefroy Wingen* & *Guidon de Bres*. Ils travaillérent à cet Ouvrage en 1561, & l'année ſuivante il fut imprimé, avec l'approbation de l'Aſſemblée qui ſe tenoit alors ſous la croix à Anvers, & à laquelle aſſiſta Philippe de Marnix, Seigneur de Sainte-Aldegonde. Cette Confeſſion conſiſtoit en 37 articles, par leſquels on faiſoit voir la conformité des ſentimens des Réformez avec l'Ecriture Sainte. Elle fut embraſſée par pluſieurs grands Seigneurs qui ont jetté les fondemens de la liberté des *Païs-Bas*. Tels étoient entre autres le Comte Loüis de Naſſau, frére de Guillaume I, Prince d'Orange, les Comtes de Cuilembourg & de Berg, le Baron de Brederode, &c. Dans la ſuite, elle fut approuvée & ſignée par les Membres du Synode qui ſe tenoit à Embden en 1571. Depuis ce tems-là elle a encore été imprimée pluſieurs fois, & fut enfin de nouveau examinée en 1619 au Synode de Dordrecht, où elle fut confirmée. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* CONFESSION de Foi des Egliſes Réformées de France. Elle contient quarante articles, & fut préſentée en 1561 à Charles IX, Roi de France. Elle étoit ſignée par Henri Roi de Navarre, par le Prince de Condé, par l'Amiral de Coligny, & par pluſieurs célébres Théologiens. En 1566, on en fit une Traduction Latine. * Le même.

* CONFESSION de Foi des Egliſes Réformées d'Angleterre. Elle fut faite dans un Synode, tenu à Londres en 1562, & imprimée en 1571 par ordre de la Reine Elizabeth. * Le même.

* CONFESSION de Foi des Egliſes Réformées de Pologne. Elle fut dreſſée au Synode de Czengerin, & imprimée en 1570 à Dobrzin. On y ajouta l'approbation donnée à Sendomir par les Egliſes Réformées de Pologne. * Le même.

* CONFESSION de Foi des Egliſes Reformées de Suiſſe. Elle fut publiée en 1566. * Le même.

* CONFESSION. La confeſſion auriculaire, telle qu'elle ſe pratique aujourd'hui dans l'Egliſe Romaine, a été ordonnée par Innocent III dans le IV Concile de Latran, tenu en 1215, au Canon 21.

CONFESSIONISTES ou PROTESTANS: Luthériens ainſi appellez de la Confeſſion de Foi qu'ils préſentérent à l'Empereur Charles-*Quint*, étant à Ausbourg en 1530, d'où on l'a nommée la Confeſſion d'Ausbourg. * Sleidan.

CONFINES, ville de l'Amérique méridionale dans le Gouvernement de Chili. *De la Villaqua*, Gouverneur du Païs après *Valdivia*, appella cette ville, *de los Confines*, quand il la bâtit, & *Garzias* de *Mendoza* la nomma enſuite *Villa nova de los Infantes*. Elle eſt à dix-huit lieues de la Mer du Sud, & à vint de la ville de la *Conception* vers le ſud-ſud-eſt, dans une plaine que les Sauvages appellent *Ongol*, ce qui fait que les Hiſtoriens Eſpagnols lui donnent ſouvent ce nom. Il y a deux Couvents, l'un de Dominicains & l'autre de Cordeliers, & une garniſon le plus ſouvent de deux cens Soldats, pour contenir les Sauvages du Païs qui ont guerre continuelle avec les Eſpagnols. La ville eſt entre une riviere qui deſcend des montagnes des *Andes* & un torrent qui coule dans la plaine du côté du Nord, qui fait moudre quelques moulins pour les Habitans. Son territoire eſt riche en pâturages, & fertile en grains & en toutes ſortes de fruits qui y meuriſſent en fort peu de tems. Il a dix-huit lieues de long, entre le nord & le ſud, & dix de large, entre l'eſt & l'oueſt, & il eſt clos de hautes montagnes de chaque côté, de ſorte que la ville *de los Confines* eſt à huit lieues des montagnes appellées *Sierras Nevadas*, & à deux ou trois des autres montagnes qui ſont moins eloignées de la Mer du Sud, & qu'on nomme vulgairement *la Serrania*. Il y a des mines d'or, & quantité de cyprès odoriférans. * Laët, *l.* 12. *c.* 10. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CONFIRMATION (La) étoit une cérémonie de l'ancienne Egliſe, qui dans la ſuite a été érigée en Sacrement. Par cette cérémonie on confirmoit les Chrétiens dans la profeſſion de la Foi & on leur faiſoit ratifier le vœu de leur Batême. Les Adultes recevoient la Confirmation peu après le Batême dans l'ancienne Egliſe; & les enfans, lorſqu'ils avoient atteint l'âge de raiſon. On prioit avec eux, on leur impoſoit les mains & on invoquoit Dieu ſur eux, afin qu'il leur accordât ſon ſaint Eſprit pour les ſoutenir dans la profeſſion de la vérité. Après que cette cérémonie eut été trans-

tranſformée en Sacrement, on ſe contenta de donner un ſoufflet au Catéchuméne, de l'oindre avec du Chrême, &c. * Du Frêne. Meierus, *de tribus Chriſt. initiamentis*, S. 138. Wegnerus, *de Confirm. Catechum.* Daillé ou Dallæus, *de Sacram. Confirm.* Baſnage, *adverſ. Baronium*, *p.* 66.

* CONFLANDEY, village de la Franche-Comté, au nord-nord-oueſt de Beſançon, dont il eſt éloigné de dix à onze lieues.

CONFLANS, ancienne Maiſon originaire de Champagne, que pluſieurs Auteurs tiennent deſcendre de celle de BRIENNE, rapportée dans ce Dictionnaire ſous la lettre B, tire ſon origine d'ENGILBERT, qui ſuit.

I. ENGILBERT de Brienne, III. du nom, arriére-petit-fils d'ENGILBERT, I. du nom, Comte de Brienne, vivant en 990 & 998, étoit le troiſiéme fils de GAUTIER, I. du nom, Comte de Brienne, & d'*Euſtache*, Comteſſe de Bar-ſur-Seine. Il eut en partage, ſelon les mêmes Auteurs, la Terre & Seigneurie de Conflans dans l'Election de Châlons, diſtante de quatre lieues de cette ville, & de douze du Comté de Brienne. Il prit le nom de ſa Seigneurie, qu'il tranſmit à ſa poſtérité, conformément à l'uſage de ces tems-là; mais il conſerva les armes de Brienne que ſes Deſcendans ont toûjours portées juſqu'à preſent. Il vivoit l'an 1112, & fit en 1138 pluſieurs biens, avec *Adeline* ſa femme, à l'Abbaïe de Molêmes, pour l'ame du Comte *Gautier* ſon pére, en préſence 1. de HUGUES qui ſuit; & 2. de *Manaſſès* de Conflans, ſes enfans.

II. HUGUES, I. du nom, Seigneur de Conflans, vivant en 1150, augmenta les donations faites par ſon pére à l'Abbaïe de Molêmes, & épouſa *Ais*, dont il eut 1. EUSTACHE qui ſuit; & 2. *N.* . . . de Conflans, femme de *Guy* du Plaiſſie, Chevalier, appellé frére d'*Euſtache* de Conflans (c'eſt à dire beau-frére) par Ville-Hardouin qui le nomme (*fol.* 2.) parmi les Seigneurs de Champagne, qui ſe croiſérent avec leur Comte Thibaud en 1198.

III. EUSTACHE, I. du nom, Seigneur de Conflans, d'Eſtoges & de Mareuil, ſe trouve qualifié couſin de Géoffroy, V. du nom, Sire de Joinville, dans un Acte de celui-ci de l'an 1200, qui ſe trouve dans le *Chartulaire de Champagne*. Cet Acte ſert à prouver la deſcendance des Seigneurs de Conflans des Comtes de Brienne, ce titre de couſin du Sire de Joinville ne pouvant être fondé que ſur ce que celui-ci étoit petit-fils de Félicité de Brienne, petite-fille de Gautier, Comte de Brienne, biſayeul, ſelon pluſieurs Auteurs, d'Euſtache, I. du nom, Seigneur de Conflans. Il accompagna en 1201, le Comte Gautier de Brienne, III. du nom, à la Conquête du Royaume des deux Siciles, qui appartenoit à celui-ci du chef de ſa femme, fille du Roi Tancréde. Cela prouve encore la parenté qui étoit entre ces deux Seigneurs, le Comte Gautier étant petit-fils de Gautier, Comte de Brienne, II. du nom, frere de Félicité de Brienne *mentionnée cy-deſſus*. Il ſe trouva en 1224, au réglement que fit Thibaud, Comte de Champagne avec les Barons, pour le partage des enfans mâles. Sa femme fut *Marie*, Châtelaine de Mommort, qu'il avoit épouſée avant l'an 1200, & qui en qualité de ſa veuve fit don l'an 1226, aux Religieux de l'Abbaïe de la Charmoye, Ordre de Citeaux, dans le diocéſe de Châlons, de quarante ſeptiers de ſeigle qu'elle avoit aquis à Conflans, & de vint ſeptiers de froment & d'autant d'avoine, ſur ſa Châtellenie de Mommort: c'eſt peut-être celle que l'on trouve, *p.* 160. des *preuves de l'Hiſtoire de Châtillon*, qualifiée Marie Dame de Conflans, à qui Reinier de Bémont & Yoland ſa femme aſſignérent ſon douaire ſur la Terre de Bohain par Lettres du mois d'avril 1225. De cette alliance naquit EUSTACHE II, qui ſuit.

IV. EUSTACHE, II. du nom, Seigneur de Conflans, Maréchal de Champagne, fut en 1228, caution de la vente que fit Thibaud, Comte de Champagne, au Comte de Blois, de la Terre de Bohain, & traita avec Marie ſa mére en 1238, des différents qu'ils avoient enſemble. En qualité de Sire de Conflans, il affranchit au mois de mars 1238, Robert de Beſil; & ſes héritiers, ſortis de Marie ſa femme, à condition pourtant qu'il ſeroit obligé de le ſervir en perſonne, ou de le faire ſervir par quelque autre pour lui, durant un mois par an, & que s'il y contrevenoit il comparoîtroit à la Cour de Thibaud, Roi de Navarre, Comte de Champagne & de Brie, pour propoſer ſon excuſe: c'eſt ce qui eſt rapporté comme un exemple de l'affranchiſſement des Serfs ou Eſclaves nez d'une mére libre par le Sieur de la Roque dans ſon *Traité de la Nobleſſe*, *ch.* 40. Il avoit épouſé avant l'an 1226, *Helvide* de Torote, fille de *Jean* de Torote, II. du nom, Châtelain de Nogent (dont la mére étoit *Alix* de Dreux de la Maiſon de France) & d'*Odette* de Dampierre, dont il eut 1. HUGUES, II. du nom, qui ſuit; 2. EUSTACHE qui fit la *branche des Seigneurs de* MAREUIL, *rapportée cy-après*; & 3. *Helvide* de Conflans, premiére femme de *Raoul* le Flamenc, V. du nom, Seigneur de Cany, Maréchal de France, vivant en 1287.

V. HUGUES, II. du nom, Seigneur de Conflans, d'Eſtoges & de Congy, dont il rendit hommage en 1248, à Thibaud, IV. du nom, Comte de Champagne, & Roi de Navarre, fut Maréchal de Champagne, & ratifia l'an 1249, ce que ſon ayeule avoit aumoné à l'Abbaïe de la Charmoye. Il épouſa 1. *Marie* de Brienne, veuve de *Gaucher*, III. du nom, Seigneur de Nanteuil en la montagne de Rheims, mort en 1241, & fille d'*Erard* de Brienne, Seigneur de Rameru & de Véniſy, & de *Philippe*, fille de *Henri*, II. du nom, Comte de Champagne, & d'*Iſabelle*, Reine de Jéruſalem: 2. après l'an 1251, *Ide* veuve de *N.* . . Avoué de Térouanne. Du premier lit il eut 1. HUGUES III, qui ſuit: & du ſecond ſortirent 2. HUGUES IV, *tige des Seigneurs de* GIZENCOURT, *rapportée cy-après*; 3. *Euſtache*, Seigneur de Sommevelle, Chanoine de Paris & de Rheims vivant en 1295; & 4. *Iſabelle* de Conflans, femme de *Gautier* ou *Wautier* Seigneur de Bouzies, Chevalier, morte l'an 1305, enterrée aux Dominicains de ſaint Paul à Valenciennes, où ſe voit ſon Epitaphe dans une verriére, donnée par elle à la même égliſe: elle eſt qualifiée Dame de Bouzies, fille du Maréchal de Champagne, & couſine à la Reine Jeanne, Reine de France & de Navarre.

VI. HUGUES de Conflans, III. du nom, Seigneur d'Eſtoges, Maréchal de Champagne, qui en cette qualité fut caution de la ſomme de 20000 livres dans le contract de mariage d'un des fils de Guy Comte de Flandre, &c. en date du Vendredi après la ſaint Urbain (28 mai) 1277, vivant encore en 1295, épouſa 1. *Béatrix*, Avouée de Térouanne: 2. *N.* . . . fille de *Jean* Vidame de Châlons, ſorti auſſi-bien que ſa femme *N.* . . . de Bazoches de la Maiſon de Châtillon-ſur-Marne. Du premier lit vinrent 1. EUSTACHE, III. du nom, qui ſuit; 2. *Hugues*, Seigneur de la Bouteillerie qui vivoit en 1314, pére, par *Blanche* d'Equoy, ſa femme, d'une fille unique *Jacquette* de Conflans, Dame de la Bouteillerie, qui épouſa 1. *Jean*, Seigneur de Viaire, par contract du 24 janvier 1337: 2. *Renaud* de Trie, Seigneur de Mareuil, de Mathéres & de Fontenai, ce qui fut confirmé par le Roi peu de jours après; 3. *N.* . . femme de *N.* . . . Seigneur de Bruſiéres; 4. *Héléne*, Abbeſſe d'Origny, Ordre de ſaint Benoît, au diocéſe de Laon, en 1315; & 5. 6. deux autres filles Religieuſes. Du ſecond lit de *Hugues* de Conflans, naquit 7. JEAN de Conflans, qui *continua la lignée par les Seigneurs de* VEZILLY, *& de* VIEILMAISONS, *rapportée après l'article qui ſuit.*

VII. EUSTACHE de Conflans, III. du nom, Seigneur d'Eſtoges, Avoué de Térouanne, Chevalier & Conſeiller du Roi, l'an 1323, eut pour enfans, 1. *Euſtache*, IV. du nom, qui de *N.* . . de Sully eut un fils unique, mort jeune; 2. *Hugues*, Seigneur de Beauvoir, mort ſans poſtérité; 3. *N.* . . femme de *Jean* de S. Vérain, Seigneur de Bléneau; & 4. *Marguerite* de Conflans, qui hérita de ſon frére Euſtache la Seigneurie d'Eſtoges & l'Avouerie de Térouanne, qu'elle porta dans la Maiſon d'Anglure, par ſon mariage fait en 1339, avec *Oger*, IV. du nom, Seigneur d'Anglure, dont elle fut la premiére femme, & qui en 1350, fut retenu l'un des quatre Chevaliers d'honneur de Philippe de France, Duc d'Orléans, frére du Roi Jean. Elle laiſſa poſtérité.

SEIGNEURS de VE'ZILLY & de VIEILMAISONS.

VII. JEAN de Conflans, I. du nom, fils unique du ſecond lit de HUGUES, III. du nom, Seigneur d'Eſtoges, & de *N.* . . des Vidames de Châlons, fut du chef de ſon ayeule maternelle, Seigneur de Vieilmaiſons en Brie, dit le Vidame, à cauſe de ces Vidames de Châlons, Cadet de la Maiſon de Châtillon-ſur-Marne, & Seigneur de Vézilly du chef de *N.* . . . de Bazoches, auſſi de la Maiſon de Châtillon, ſon ayeule paternelle. Il tranſigea en ſeptembre 1332, avec les Abbez & les Religieux d'Igny ſur les pretentions qu'ils avoient dans ſa Terre de Vézilly, & épouſa 1. *Iſabelle* de Lor, veuve de *Reinier* de Choiſeul, Seigneur d'Aigremont, & fille de *Raoul*, Seigneur de Lor. Il y a erreur dans la Généalogie de Choiſeul, où l'on dit qu'elle étoit veuve de Jean de Conflans, lorſqu'elle épouſa Reinier de Choiſeul, ce qui ne ſe peut, puiſque ce Seigneur d'Aigremont mourut en janvier 1339, & qu'elle ne décéda qu'au même mois 1347: 2. *Perrone* de Jouvengnes, veuve de *Gaucher* d'Unchair, Chevalier, Seigneur d'Armentiéres, au nom de laquelle, comme ayant la Garde-noble de Perronelle d'Unchair, JEAN Conflans fit aveu & dénombrement d'une partie de la Terre & Seigneurie d'Armentiéres au Chapitre de l'égliſe cathédrale de Soiſſons, le 18 novembre 1362. De cette alliance naquit JEAN II, qui ſuit.

VIII. JEAN de Conflans, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Vieilmaiſons & d'Armentiéres en partie, avoit ce titre le ſeptiéme juillet 1394, dans une commiſſion du Bailli de Valois, pour ſaiſir au nom de la veuve de Henri d'Armentiéres, ayant la Garde-noble de ſes quatre enfans, un fief aſſis audit lieu d'Armentiéres, duquel relevoient pluſieurs héritages, déclarez dans le dénombrement fourni par feu noble & puiſſant Seigneur de Conflans, Chevalier, Seigneur de Vieilmaiſons, poſſédez lors par noble & puiſſant homme Monſieur Jean de Conflans ſon fils. Il rendit aveu & dénombrement de ſa Terre & Seigneurie de Vieilmaiſons, à Jeanne de Harcourt, & à Guillaume de Torcy, Seigneur de Montmirail le deuxiéme mars 1403; & dans l'Acte il eſt qualifié Seigneur d'Armentiéres. De ſon épouſe *Magdelaine* de Hornes, fille de *Thierry* de Hornes, Seigneur de Baucignies & de Mont-Cornet, & d'*Iſabeau* de Montigny en Oſtervant, il laiſſa 1. BARTHÉLEMI qui ſuit; & 2. vraiſemblablement *Anne* de Conflans, que l'on trouve Abbeſſe de Sainte-Claire de Rheims en 1430.

IX. BARTHÉLEMI de Conflans, Seigneur de Vieilmaiſons, Vicomte d'Oulchi ou Auchi-le-Châtel, vendit conjointement avec ſa femme, par contract du 24 ſeptembre 1446, à Jean Jouvenel des Urſins, Evêque, Duc de Laon, Pair de France, depuis Archevêque de Rheims, ſa Terre d'Armentiéres lès Oulchy-le-Châtel au diocéſe de Soiſſons, à lui échue par le décès de Jean de Conflans, ſon pére. L'on apprend par un autre contract du 28 mars 1462, qu'il étoit encore alors Seigneur en partie de Poilly en Tardenois. De ſon épouſe *Marie* de Cramailles, fille de *Baudouin* de Cramailles, Seigneur de Saponay, & d'*Aliénore* de Mailly de la branche de l'Orſignol, il eut 1. JEAN, III. du nom, qui ſuit; 2. *Emery*, Seigneur de Rozai, Vicomte d'Oulchy, mort ſans poſtérité; 3. autre *Jean*, Seigneur de Saint-Remy & de Vézilly, Chanoine de Soiſſons, mort le 22 décembre 1535; 4. *Guillaine*, mariée à *Pierre* de Bricogne, Chevalier, Seigneur de Lagery, dont elle étoit veuve en 1530; & 5. *Jeanne* de Conflans, Religieuſe à Andecies, tous ainſi nommez excepté cette derniére dans un jugement rendu le 19 mai 1530, comme devant être caution de la vente de la Terre de Cugny, faite par feu Barthélemi leur pére à feu Jean Jouvenel des Urſins, mort Archevêque de Rheims.

X. JEAN de Conflans, III. du nom, Seigneur de Vieilmaiſons, de Saponay, &c. épouſa *Marguerite* de Bournonville, fille d'*Antoine*, Seigneur de Bournonville, & de *Jeanne* de Torote. Il ne vivoit plus le 25 octobre 1507, jour auquel ſa veuve & ſes enfans partagérent ſes biens. Ce furent 1. JEAN, IV. du nom, qui ſuit; 2. *Gilles*, Seigneur de Saint-Remy, qui en cette qualité, étant à Ro-

me avec le Cardinal de ſainte Sabine, Louïs de Bourbon Vendôme, obtint une Bulle d'Indulgences pour l'Abbaïe de Val-Chrétien, Ordre de Prémontré au dioceſe de Soiſſons, le premier avril 1524, laquelle ſe voit encore dans cette Abbaïe, & eſt ornée des armes de ce Seigneur, qui étoit Abbé de S. Crêpin de Soiſſons, lors du mariage de ſon frére puiné en 1525, & que l'on qualifie auſſi Abbé de S. Nicolas-aux-Bois; 3. ANTOINE, Vicomte d'Oulchy, qui *continua la lignée, comme on le verra cy-après*; 4. *Jeanne*, alliée à *Jacques* de Vaudrai, Seigneur de Saint-Falle, avec lequel elle vivoit le 19 mai 1530; 5. autre *Jeanne*, qui étoit alors veuve de *Florimond* de Villiers-Saint-Paul, Seigneur de Dommart; & 6. *Marie* de Conflans, qui étoit ſous la Garde-noble de ſa mére, lors du partage des biens de ſon pére: & comme ſes deux ſœurs aînées ne ſont point nommées dans cet Acte, il eſt à préſumer qu'elles avoient été partagées lors de leur mariage.

XI. JEAN de Conflans, IV. du nom, Seigneur de Vieilmaiſons, de Saponay, &c. vivoit le 19 mai 1530. Il avoit épouſé *Magdelaine* Lucas, fille de *Louis*, Seigneur de Courcelles & de la Roche-Teſſon, dont il eut 1. ANTOINE qui ſuit; 2. *Marguerite*, héritiére de Vieilmaiſons-le-Vidame après la mort de ſon frére, mariée à *Gérard* de Vieilmaiſons, ainſi ſurnommé de la Terre de ce nom, ſituée près de la Ferté-Gaucher, differente de celle dont ſa femme hérita, Seigneur auſſi de Sainte-Colombe, vivant le huitiéme novembre 1578; 3. *Antoinette*, premiére femme par contract du ſixiéme octobre 1551, de *Jacques* d'Anglure, Vicomte d'Etoges, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la ville d'Auxerre, Capitaine de Dunkerque, Capitaine de 50 Hommes d'armes, & qui en 1572, fut premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Anjou, morte ſans enfans; & 4. *Jeanne* de Conflans, qui en 1561, épouſa *Philippe* de Châtelus, Seigneur de Bazerne, dont elle fut la premiére femme. Son fils unique mourut ſans alliance.

XII. ANTOINE de Conflans, Seigneur de Vieilmaiſons, & de Saponay, Vicomte de Vadencourt au Comté de Guiſe, &c. épouſa par contract du 14 octobre 1550, *Marie* des Urſins, Dame de Villiers & de Jonveignes, fille de *Louis*, Seigneur des mêmes lieux, d'Armentiéres, &c. & de *Françoiſe* de Wiſſocq, & mourut ſans poſtérité. Marguerite ſa ſœur fut ſon héritiére.

VICOMTES d'OULCHY, SEIGNEURS d'ARMENTIE'RES.

XI. ANTOINE de Conflans, fils de JEAN, III. du nom, Seigneur de Vieilmaiſons, & de *Marguerite* de Bournonville, fut Seigneur de Rozai-Saint-Aubin, de Saint-Remi, d'Ivry, du Buiſſon, de Brécy-Montchevillon, de Vézilly, de l'Eſpine-aux-Bois, de la Borde-Chailly, de Vareille, de Servanay & de Vitri-la-Ville, & Baron de Sommevelle, Vicomte d'Oulchy, &c. Lieutenant de la Vénerie de France. S'étant aviſé de faire élever des fourches patibulaires dans la Terre de Cugny, vendue autrefois par ſon ayeul paternel à Jean-Jouvenel des Urſins, les héritiers de ce Prélat l'attaquérent en juſtice, & firent auſſi aſſigner les autres enfans du Vendeur, comme devant être obligez à garantir la vente, & à les maintenir au droit aquis par feu leur oncle, l'Archevêque de Rheims; ſur quoi il fut rendu un jugement par le Lieutenant du Baillif de Valois à Oulchy-le-Châtel le 19 mai 1530. Il mourut le 18 avril 1546. Il avoit épouſé par contract du 19 décembre 1525, *Barbe* de Rouy, fille de *Jean* de Rouy, Seigneur de la Boiſſiére, Colonel des Légionnaires de Picardie, & de *Louiſe* de Villiers-Saint-Paul, ſœur de Florimond, Seigneur de Dommart, mari de Jeanne de Conflans. De cette alliance vinrent 1. EUSTACHE qui ſuit; 2. ANTOINE, II. du nom, qui a fait *la branche des Marquis de* SAINT-REMY, *qui ſuivra*; 3. ROBERT, tige des *Seigneurs* de VÉZILLY, *rapportée cy-après*; & 4. *Catherine* de Conflans, qui épouſa 1. *Charles* d'Aumale, Vicomte du Mont-Nôtre-Dame: & 2. *Philippe* de Ravenel, Seigneur de Sablonniéres, qui fut préſent avec elle, lorſque ſes fréres & elle partagérent la ſucceſſion de feux leurs pére & mére, le 29 ſeptembre 1563.

XIII. EUSTACHE de Conflans, Vicomte d'Oulchy, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſervit en qualité de Maréchal Général des camps & armées de ſa Majeſté à la bataille de Saint-Denys, l'an 1567, ayant défait peu auparavant un corps de Reîtres à la retraite de Meaux, & fut fait Capitaine de ſes Gardes du Corps en 1570. Le Maréchal de Caſtelnau dit dans ſes Mémoires qu'il *étoit froid & ſage & l'un des plus hommes de bien de ſon tems*. Il mourut l'an 1574, ſur le point d'être fait Maréchal de France, dont le Brevet lui alloit être expédié, ayant eu l'honneur de garder le Roi de Navarre priſonnier en la même année à Vincennes, & de gagner ſes bonnes graces par les maniéres dont il en avoit uſé envers lui ſans manquer à ſon devoir. De *Marie* de Scépoy, ſon épouſe, fille de *Méry* de Scépoy, Vice-Amiral de Bretagne, & de *Françoiſe* de Scépeaux, il laiſſa EUSTACHE qui ſuit.

XIII. EUSTACHE de Conflans, II. du nom de cette branche, Vicomte d'Oulchy, Baron de Sommevelle, fut Député de la Nobleſſe du Bailliage de Vermandois aux Etats de Blois en 1588. Le Roi le fit Chevalier de ſes Ordres le cinquiéme janvier 1597, & il fut Capitaine de 50 Hommes de ſes ordonnances, Gouverneur de Saint-Quentin, Ambaſſadeur extraordinaire en Flandre vers les Archiducs, Chevalier d'honneur de la Reine Marie de Médicis, & Lieutenant Général des armées du Roi. Il vendit ſes Terres de Sommevelle, de Rozay-Saint-Albin, de Soupir, de Crouy-ſur-Ourcq près de Trêmes, de Villeneuve près de la Fére, & de Villiers-Bonneuil au Bailliage de Provins, & mourut le 19 juin 1628, ayant épouſé *Charlotte* des Urſins, fille unique & héritiére de *Gilles*, Seigneur d'Armentiéres, & d'*Anne* d'Arces. C'étoit une femme illuſtre par ſon eſprit & par ſa piété, & qui compoſa une Paraphraſe ſur l'Epître de ſaint Paul aux Hébreux. Elle mourut le troiſiéme janvier 1646, ayant eu de ſon mariage; 1. HENRI qui ſuit; & 2. *Mercure* de Conflans, Seigneur de Scépoy, Colonel du régimen de Picardie, Bailli & Gouverneur de Château-Thierry, mort le 18 avril 1651.

XIV. HENRI de Conflans, Vicomte d'Oulchy, Seigneur d'Armentiéres, Gouverneur de S. Quentin, Meſtre-de-camp d'un regiment d'Infanterie, & Capitaine d'une compagnie de Chevaux-legers, fut nommé à l'Ordre du ſaint Eſprit; mais il mourut après l'an 1628, avant la promotion. Il avoit épouſé 1. en 1613, *Charlotte* Pinart, fille de *Claude* Vicomte de Comblizy, Marquis de Louvois, Seigneur de Cramailles, premiére Baronie de Valois, & de Maillebois, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 Hommes d'armes, Gouverneur de Château-Thierry, & de *Françoiſe* de la Marck: 2. *Antoinette* d'Herbin, fille de *Henri* Seigneur de Gennes en Lorraine, & de *Geneviéve* d'Imbert. Du premier lit ſortirent 1. *Henri*, II. du nom, dit *le Marquis d'Armentiéres*, mort le dernier février 1639; 2. EUSTACHE, III. du nom, qui ſuit; & 3. *Marie-Charlotte* de Conflans, d'Armentiéres, morte à l'âge de 14 ans, Penſionnaire à Port-Royal-des-Champs le 16 juin 1633. Le Nécrologe de cette Abbaïe en parle avec éloge, *p.* 224. Du ſecond lit naquirent 4. *François*, dit le Comte de Nanteuil, mort ſans poſtérité; & 5. *Henriette* de Conflans, dite *Mademoiſelle d'Armentiéres*, héritiére de ſa branche, morte le 14 avril 1712, ayant dès le 26 mai 1696, donné avec ſubſtitution les Terres & Seigneuries qu'elle poſſédoit, à *Michel* de Conflans, III. du nom, ſon couſin du quatriéme au cinquiéme degré, qui depuis ſe qualifia Marquis d'Armentiéres.

XV. EUSTACHE de Conflans, III. du nom, fut Abbé de Lonlay & de Val-Chrétien, dont il ſe démit après la mort de ſon frére, devint Seigneur d'Armentiéres & de Cramailles, Marquis de Louvois, Baron de Chambray en Normandie & de Ferriéres, Seigneur Châtelain de la Riviére-Thibouville; mais il diſſipa preſque toute cette riche ſucceſſion, & mourut en avril 1690, ſans enfans, ayant fait une alliance peu ſortable avec *Anne* Hue, dite *de Francine*, fille de *Jacques* Hue, dit *de Francine*, & d'*Antoinette* Jolly. Elle eſt morte en février 1704.

SEIGNEURS de SAINT-REMY & d'Ennancourt.

XII. ANTOINE de Conflans, II. du nom, ſecond *fils* d'ANTOINE, Vicomte d'Oulchy, & de *Barbe* de Rouy, fut Seigneur de Saint-Remy, & d'Ennancourt-le-Sec dans le Vexin François, de Servenay, de Vitri-la-Ville, de Chaſmy, & Capitaine de 300 Hommes de pié, pour le ſervice du Roi. Il épouſa *Françoiſe* de Boulard, fille de *Jean* Baron de Puché, Seigneur d'Ennancourt, & de *Marie* d'Aniſy, dont il eut 1. ANTOINE, III. du nom, qui ſuit; 2. *Suſanne*, mariée à *Joſias* de Roucy, Seigneur de Maure; & 3. *Marie* de Conflans, mariée à *Jean* de Vaſſan, Seigneur de Martimont.

XIII. ANTOINE de Conflans, III. du nom, Seigneur de Saint-Remy, épouſa 1. *Magdelaine* de Ravenel, fille d'*Olivier*, dit *Claude* de Ravenel, Seigneur de Rentigny, & de *Françoiſe* d'Angennes-de-Rambouillet: 2. *Eléonore* de Saint-Quentin, fille de *Jean*, Seigneur de Fouronne, & de *Claude* de Torcy, Dame de Vandi, qui n'eut point d'enfans. Ceux qui ſortirent de ſa premiére femme, furent 1. MICHEL qui ſuit; 2. *Euſtache*, dit *le Baron de Conflans*, qui épouſa *Catherine*, fille d'*Hector* de Guiry, & de *Rachel* de Troyes, dont il eut *Hippolyte* de Conflans, qui après avoir été Cadet dans les Gardes du Corps, fut Capitaine de Cavalerie; *Antoine-Euſtache*, dit *le Chevalier de Conflans*, qui fut Capitaine au régiment de Jonſac; *Catherine* & *Marguerite*, Religieuſes à Verneuil-au-Perche; *Jeanne*, deſtinée Dame de Remiremont; *Marie-Antoinette*, Religieuſe à Poiſſy; & *Anne* de Conflans; 3. *Antoine*, Chevalier de Malte, & Commandeur d'Auxerre; 4. *Jean*, Seigneur d'Ennancourt, qui fut Capitaine d'Infanterie dans un régiment étranger, s'établit à Saint-Jean-Goulph, autrement dit *Vinly*, dans l'Election de Château-Thierry, & eut deux garçons & deux filles d'*Anne* de Vieuxmaiſons, fille de *René* Seigneur de Vieuxmaiſons-le-Vidame, & de Sainte-Colombe, & de *Louiſe* de l'Iſle-Adam-Marivaux, leſquels ſont morts ſans poſtérité, l'aîné étant Capitaine au régiment de Normandie; 5. *Chriſtophle*, Capitaine d'infanterie, mort ſans alliance; 6. *Antoinette*, Religieuſe à Nôtre-Dame-de-Soiſſons; & 7. *Magdelaine* de Conflans, fille d'honneur de l'Archiducheſſe Iſabelle d'Autriche, depuis Carmélite à Gand.

XIV. MICHEL de Conflans, I. du nom, Marquis de Saint-Remy, &c. Colonel d'un régiment de Cavalerie étrangére, dans l'armée commandée par le Cardinal de la Vallette en Allemagne l'an 1635, épouſa 1. en 1622, *Françoiſe* de Ravenel, ſa couſine, veuve de *Fréderic* Comte de Bergh, & fille d'*Euſtache* de Ravenel, Seigneur de Rentigny, & de *Marie* de Renti: 2. en 1629, *Louiſe* de Carvoiſin, fille de *Guy*, Seigneur de Songeons, & d'*Antoinette* d'Audenfort: 3. *Geneviéve* Poncet, veuve de *Jean-Jacques* de Séve, Seigneur de la Forêt, &c. morte en 1667. Il ne laiſſa des enfans que de ſa ſeconde femme, qui furent 1. MICHEL, II. du nom, qui ſuit; 2. JEAN-FRANÇOIS, qui a *fait la branche de* FOUILLEUSE *rapportée cy après*; & 3. *Angélique* de Conflans, mariée à *Louis-Honoré* de Carvoiſin, Seigneur de la Cour-d'Oiſy.

XV. MICHEL de Conflans, II. du nom, Marquis de Saint-Remy, &c. devint le chef de ſa Maiſon en avril 1690, & mourut le 22 janvier 1712, âgé de 79 ans. Il s'étoit marié à *Marguerite* d'Agueſſeau, fille de *François*, Seigneur de Puiſeux, Maître des Comptes, & de *Catherine* Godet de Soudé. Elle eſt morte le 31 mars 1721, ayant eu 1. MICHEL III, qui ſuit; 2. *Philippe-Alexandre*, Chevalier non Profès de l'Ordre de Malte, y ayant été reçu de minorité en 1686, Commandeur de Pézenas, Brigadier d'infanterie depuis le premier février 1719, premier Gentilhomme de la Chambre de Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, en ſurvivance de Louis, Marquis d'Armentiéres ſon neveu; & en janvier 1724, fait premier Gentilhomme de la Chambre de Louis, Duc d'Orléans, premier Prince du ſang, par qui il a été envoyé à

Madrid en novembre 1724, faire des complimens de condoléance ſur la mort du Roi d'Eſpagne, Louïs I, beaufrére de ce Prince; 3. ALEXANDRE-PHILIPPE, Marquis de Saint-Remy, *rapporté après ſon frére*; & 4. *Catherine* de Conflans, mariée en 1714, à *Joſeph*, Comte de Lannion, dont elle eſt la ſeconde femme.

XVI. MICHEL de Conflans, III. du nom, Marquis d'Armentiéres, Comte de Nanteuil, Vicomte d'Oulchy-le-Châtel, Seigneur de Brecy, du Buiſſon, de Songeons, &c. fut premier Gentilhomme de la Chambre de Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, Régent du Royaume, & mourut en ſon château du Buiſſon le cinquiéme avril 1717, âgé de 42 ans. Il avoit épouſé le onziéme janvier 1709, *Diane-Gabrielle* de Juſſac, qui en juin 1715, fut nommée par le Roi Louïs XIV, l'une des Dames pour accompagner Madame la Ducheſſe de Berry, fille de France. Elle eſt fille de *Claude*, Comte de Juſſac, & de *Françoiſe-Evrard* de Saint-Juſt. De cette alliance ſont iſſus, 1. *Philippe*, né le 29 octobre 1709, mort le 29 octobre 1716; 2. Louïs qui ſuit; 3. *Euſtache*, né le ſeptiéme février 1716, reçu Chevalier de Malte de minorité, mort le 14 avril 1717; & 4. *Marie-Françoiſe* de Conflans, née le 19 mars 1713.

XVII. Louïs de Conflans, Marquis d'Armentiéres, Vicomte d'Oulchy, &c. eſt né le 27 février 1711. Après la mort de ſon pére il fut nommé premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, petit-fils de France, en ſurvivance du Marquis de Conflans, ſon oncle; & celui-ci étant mort, ſon autre oncle le Chevalier de Malte, fut reçu en ſurvivance, & exerça juſqu'à la mort de ce Prince.

RAMEAU DES PRECEDENS.

XVI. ALEXANDRE-PHILIPPE de Conflans, Marquis de Saint-Remy, dit *le Marquis de Conflans*, reçu en décembre 1717, premier Gentilhomme de la Chambre de Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, mourut le deuxiéme décembre 1719, âgé de 42 ans. Il avoit épouſé le neuviéme février 1712, *Louiſe-Françoiſe* de Juſſac, ſœur aînée de la femme de ſon frére, & veuve de *Charles* d'Ambly, Marquis de Chaumont & des Ayuches, Colonel du régiment de Soiſſonnois & Brigadier des armées du Roi. Elle eſt à préſent Gouvernante de Mademoiſelle d'Orléans, après avoir été l'une des Dames d'accompagnement de S. A. R. Madame la Ducheſſe d'Orléans, mére de cette Princeſſe. De cette alliance ſont nez 1. ANONYME qui ſuit; 2. *Euſtache*, né le 31 mars 1719, Chevalier de Malte de minorité; & 3. *Françoiſe* de Conflans, née le 14 mai 1715.

XVII. ANONYME de Conflans, Marquis de Saint-Remy, dit le *Marquis de Conflans*, eſt né le cinquiéme décembre 1712.

SEIGNEURS de FOUILLEUSE.

XV. JEAN-FRANÇOIS de Conflans, fils puîné de MICHEL, I. du nom, Marquis de Saint-Remy & de ſa ſeconde femme *Louiſe* de Carvoiſin, fut Seigneur de Fouilleuſe, & Capitaine au régiment Dauphin. Il avoit épouſé *Claire-Louiſe* Doulcet, fille d'*Etienne* Doulcet, Avocat Général des Requêtes de l'Hôtel, dont l'octayeul Regnault Doulcet, Lieutenant Général au Bailliage de Vermandois à Laon, avoit été anobli par le Roi Louïs XI. JEAN-FRANÇOIS de Conflans a laiſſé d'elle, 1. *Michel-François*, tué étant Enſeigne de vaiſſeaux; 2. *Godefroi-Maurice* de Conflans, Prieur de Vaiſſeaux-en-Vivarais, Abbé d'Aiguebelle en 1708, cy-devant Grand Vicaire de Soiſſons, ſacré Evêque du Puy le 20 juillet 1721; 3. *Catherine-Angélique*, morte ſans alliance; 4. *Marie-Michelle*; & 5. *Anne-Catherine-Louiſe*, qui vivoient avec leur mére en février 1725.

BRANCHE des SEIGNEURS de VEZILLY.

XII. ROBERT de Conflans, troiſiéme fils d'ANTOINE, I. du nom, Vicomte d'Oulchy & de *Marguerite* de Bournonville, fut Seigneur de Vézilly & Chambellan de François de France, Duc d'Alençon, frére des Rois François II, Charles IX, & Henri III; & ſe ſignala à la bataille d'Auneau, le 14 novembre 1587. Il avoit épouſé par contract du 19 février 1564, *Charlotte* de Miremont, qui fut depuis Dame de Boulence & Vicomteſſe de Germigny, fille de feu *Aimé* de Miremont, Seigneur de Gueux, & de *Françoiſe* d'Anglure, Dame de Bouleuſe. Elle vivoit veuve en 1606, lors du mariage de ſon troiſiéme fils. Leurs enfans furent 1. *Euſtache*, élevé Page du Roi Henri IV, puis Capitaine de Chevaux-legers, tué au ſiége de Dourlens, l'an 1595, étant accordé avec une fille du Comte de Maulevrier, de la Maiſon de la Marck; 2. *Robert*, tué au ſiége d'Amiens en 1597; 3. JACOB qui ſuit; & 4. PIERRE de Conflans, Baron de Rônay, Capitaine au régiment du Duc de Rethelois-infanterie, qui d'*Anne* de Boſſut fille de *Charles*, Seigneur de Longueval, & de *Jeanne* de Baudoche, laiſſa *Marie-Théréſe*, alliée 1. l'an 1634, à *Philippe* de Miraumont, Seigneur de Bérieux: 2. l'an 1672, à *Henri Auguſte* d'Orléans, Marquis de Rothelin, dont elle fut ſeconde femme; *Louiſe*, femme d'*Antoine* de Caillouet, Vicomte de Pommiéres; *Marguerite*, femme de *Jacques* de la Haye, Seigneur de Ploiſy; & *Jaqueline*, Religieuſe aux Charmes.

XIII. JACOB de Conflans, Baron de Vézilly, Seigneur de Bouleuſe, &c. fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine au régiment de Champagne, Colonel d'infanterie, Maréchal des camps & armées de ſa Majeſté, commandant une Compagnie de 300 hommes pour ſon ſervice, au ſiége d'Amiens, où il eut une jambe caſſée d'un coup de mouſquet, & reçut d'autres bleſſures au ſiége de Montauban & ailleurs. Il épouſa par contract du 16 octobre 1606, *Magdelaine* Lévêque fille de *Paris*, Seigneur de Fay-le-Sec, près de Lieſſe, Vicomte de Bray, & de *Claude* de Suſanne-de-Cerny: il ne vivoit plus lors du mariage de ſon fils aîné. Les enfans nez de cette alliance furent, 1. CHRISTOPHLE qui ſuit; 2. *Henri*, Capitaine d'infanterie, au régiment de Nanteuil, mort ſans alliance en 1651; 3. *Charles*, élevé Page de la Chambre du Roi Louïs XIII, puis Cornette du régiment de Heucourt, mort en 1635, au voyage de Montbelliard; 4. *Magdelaine*, morte ſans alliance; 5. *Marguerite*, mariée 1. à *François* de Rigond, Seigneur de Bois-Gauvin, mort en 1657: 2. à *Jean-Louis*, Seigneur de Clermont; & 6. pour ſecond fils JACOB de Conflans, II. du nom, Seigneur de Fay-le-Sec, de Rônay près de Rheims, & Vicomte de Germigny, dit *le Baron de Conflans*. Il fut Capitaine d'infanterie dans le régiment de Nettancourt, & Cornette en 1635, de la Compagnie de ſon frére aîné. Il épouſa le 24 ſeptembre 1641, *Anne-Marguerite*, fille de *Louis* de Carrelle, Gouverneur de Vaudrevanges, Grand Baillif d'Allemagne pour le Duc de Lorraine, & enſuite pour le Roi, & d'*Antoinette* de Marimont, dont il eut 1. *Henri-Jacob*, Seigneur de Fay-le-Sec, qui après avoir ſervi dans les armées, épouſa *N.* . . & eſt mort en 1724, laiſſant, *Henri-Jacob*, II. du nom, Seigneur de Chanlain & de Fay-le-Sec, marié 1. à *Eſther* des Eſdars, morte ſans enfans: 2. à *Françoiſe* de Monceaux, dont il a un fils & trois filles; *Robert-Anne*, Meſtre-de-camp de Cavalerie; *Louis*; *Hubert*, dit *le Chevalier de Brienne*, Enſeigne de vaiſſeau. Jacob, II. du nom, eut encore deux filles, *Anne*, fille d'honneur de la Grande Ducheſſe de Toſcane; & *Henriette-Magdelaine* de Conflans.

XIV. CHRISTOPHLE de Conflans, dit *le Comte de Vézilly*, Seigneur de Bouleuſe, de Poilly, &c. fut élevé Page de la Chambre du Roi Louïs XIII, devint Gentilhomme ordinaire de la Chambre de ſa Majeſté, & étoit en 1635, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-legers, compoſée de cent Maîtres dans l'armée du Roi, commandée en Allemagne par le Cardinal de la Valette. Il ſervit dans cette occaſion & dans pluſieurs autres avec diſtinction, & faiſant une très-grande dépenſe de ſon bien. Il avoit épouſé à l'âge de 18 ans par contract du premier octobre 1628, *Magdelaine* de Châtillon-ſur-Marne, morte en 1683, âgée de 73 ans, & qui étoit fille de *François*, Seigneur de Marigny & de *Louiſe* des Foſſez, héritiére de Siſſy & de Châtillon-ſur-Oyze près de Saint-Quentin, Seigneuries qui tombérent à ſa fille Magdelaine de Châtillon. De cette alliance naquirent 1. EUSTACHE qui ſuit; 2. *Marguerite*, Religieuſe à la Congrégation de Rheims; 3. *Marie*, Religieuſe à la Congrégation de Soiſſons; 4. 5. *Anne* & *Françoiſe*, Religieuſes en l'Abbaïe d'Origny; 6. *Louiſe-Céſarie* de Conflans, mariée après 1676, à *N.* . . de Proiſy, Marquis de Morfontaine, dont elle eſt veuve & mére de *Louiſe* de Proiſy, femme d'*Emmanuel* de Hallencourt, Marquis de Droſmenil, cy-devant Capitaine de Gendarmerie, frére de *Charles-François* de Hallencourt-Dromeſnil, Evêque de Verdun.

XV. EUSTACHE de Conflans, Comte de Vézilly, &c. ſervoit dans les Mouſquetaires lors du mariage de Louïs XIV, qu'il ſuivit depuis en qualité de Volontaire dans ſes Conquêtes de Flandre en 1667. Il épouſa par contract du 16 décembre 1663, *Marie Magdelaine* de Caſtille, fille de *Jean*, Marquis de Chenoiſe, Seigneur & Baron de Bouguehaut, de Troiſſy & de Neſle, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & de *Diane-Louiſe* de Bouvans. EUSTACHE de Conflans, n'en a point eu d'enfans, & la Marquiſe de Morfontaine ſa ſœur a été ſon héritiére.

BRANCHE DES SEIGNEURS de GIZENCOURT.

VI. HUGUES, IV. du nom, Seigneur de Conflans & de Gizencourt, ſecond fils de HUGUES, II. du nom, Seigneur de Conflans & d'*Ide* ſa ſeconde femme, fut Maréchal de Champagne, après la mort de ſon frére aîné Hugues, III. du nom. Il fut auſſi Lieutenant Général, & Régent du Royaume de Navarre pour le Roi Philippe *le Bel*, l'an 1293. De ſon épouſe *Héliſende*, fille unique de *Pierre*, Seigneur de Precy, & d'*Agnès* Dame de Cudot, naquirent 1. HUGUES, V. du nom, qui ſuit; 2. EUSTACHE, *tige des Seigneurs de* DAMPIERRE *qui ſuivront*; & 3. *Jean* de Conflans, Abbé de Saint-Médard-de-Soiſſons en 1324, puis élu Evêque d'Orléans, où il fit ſon entrée ſolemnelle le dimanche de la Paſſion, neuviéme avril 1328, vieux ſtile, & mourut en 1334.

VII. HUGUES, V. du nom, Seigneur de Conflans, de Précy, de Cudot, de Sommevelle & de Verneuil-ſur-Marne, Maréchal de Champagne, Gouverneur d'Artois, ſous le régne de Philippe *le Bel*, à qui il avoit rendu de grands ſervices, épouſa 1. *Brande*, fille unique & héritiére d'*Arnaud*, Seigneur de Blancafort en Guienne, de laquelle étant veuf, il vendit l'an 1313, à Bertrand de Goth, Vicomte de Lomagne & d'Auvillars, les Terres, Châteaux & Seigneuries d'Alemans, de Peularamp, de Saiſſes & autres, moyennant la ſomme de 40000 florins d'or, valans 43200 livres-tournois: 2. *Jeanne* de Saint-Chéron, d'une branche de la Maiſon de Châtillon & mourut vers l'an 1320, ayant été peu auparavant avec le Connétable Gaveſier de Châtillon & autres Seigneurs, pleigé pour Louïs, Comte de Flandre. Du premier lit naquit *Jeanne* de Conflans, Dame du chef de ſon pére, de Précy, de Verneuil-ſur-Marne, de Cudot, de Blancafort & d'autres Terres en Guienne, du chef de ſa mére. Elle fut accordée fort jeune à *Maurice* de Craon, VII. du nom, ſur quoi conſultez *l'Hiſtoire de Châtillon*, *p.* 367. Mais ce traité n'ayant pas eu ſon effet, elle épouſa *Gauchir* de Châtillon, VI. du nom, Comte de Porcéan, &c. qui le 22 mars 1323, mut procès contre le Seigneur de Craon, pour lui faire rendre certaines choſes appartenantes à ſon épouſe, des biens de laquelle le Seigneur de Craon, pére de Maurice, avoit eu l'adminiſtration. Il laiſſa pour poſtérité du ſecond lit HUGUES VI, qui ſuit.

VIII. HUGUES, VI. du nom, Seigneur de Conflans & de Sommevelle, reſta ſous la garde & tutelle de ſa mére, qui en ſon nom fit foi & hommage au Roi pour les châteaux de Conflans & de Sommevelle; mais ſur la plainte faite par Euſtache de Conflans, Avoué de Térouanne (Chef de la Maiſon de Conflans, couſin germain de feu ſon mari) que ces lieux étoient de ſon fief, cette Dame fut condamnée par Arrêt du 29 juin 1323, à les reprendre en fief de l'A-

l'Avoué de Térouanne pour Hugues ſon fils & pour Jeanne ſa ſœur. Le nom de ſa femme eſt ignoré, mais il fut pére 1. de HUGUES, VII. du nom, qui ſuit; 2. de *Robine*, *mentionnée cy-après*; & 3. 4. 5. de trois filles Religieuſes.

IX. HUGUES, VII. du nom, Seigneur de Conflans, &c. vivoit en 1393. On ignore le nom de ſa femme; mais c'eſt peut-être *N*... de Dormans, fille de *Pierre*, Seigneur de Nozay, & de *Marguerite* de Louan, & que la Généalogie de Dormans marque avoir été femme de *Hugues* de Conflans. Il fut pére d'*Euſtache* IV, Seigneur de Conflans & de Chamery, mort ſans enfans de *Jeanne* de Nêle, veuve de *Guy* de la Perſonne, Vicomte d'Acy, & fille de *Guy* de Nêle, III. du nom, Seigneur d'Offémont & de Melle & de *Marguerite* de Coucy, Dame de Romeny: elle vivoit encore en 1457. Ce Seigneur de Conflans eut pour héritiére ſa ſœur *Robine* de Conflans, Dame de Conflans, qu'elle porta en mariage à *Gautier* VI, Châtelain de Torote, qui par là ſe qualifia Maréchal héréditaire de Champagne.

SEIGNEURS de DAMPIERRE ſortis des précédens.

VII. EUSTACHE de Conflans, fils puîné de HUGUES, IV. du nom, Seigneur de Conflans & de Gizencourt, & d'*Héliſende*, de Précy ſa femme, étoit marié avec *Agnès*, Dame de Dampierre-en-Artenois, avant le Lundi après les octaves de Pâques 28 avril 1315, jour auquel il tranſigea pour quelques biens à ſa femme, dont il eut 1. *Euſtache*, mort ſans poſtérité; 2. JEAN qui ſuit; 3. *Roger*, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem; 4. *N*.... Religieux à Auxerre; 5. *N*.... Religieux à Molême; 6. *N*.... Religieux à Vézelay; & 7. *N*.... de Conflans, mariée à *Raoul*, Seigneur de Loupy.

VIII. JEAN de Conflans, Seigneur de Dampierre, Maréchal de Champagne, & Gouverneur de Navarre, épouſa *Cunegonde* de Grancey, veuve de *N*. ... Seigneur d'Arcies, fille d'*Eudes*, IV. du nom, Seigneur de Grancey & d'*Iſabelle* de Blammont. Ils ratifiérent enſemble la vente faite au couvent de Saint-Remy de Rheims, de l'Avouerie de Braux, par Meſſire Flore, fils d'Erard de Thuiſy, & par Iſabelle de Grancey ſa femme. C'eſt lui qui durant la priſon du Roi Jean, fut maſſacré avec Robert de Clermont Maréchal de France aux piez de Charles Dauphin, fils de ce Prince, par l'ordre du ſéditieux Marcel, Prevôt des Marchands de la ville de Paris en 1358. Il fut enterré en l'égliſe de ſainte Catherine du Val-des-Ecoliers, & ne laiſſa point de poſtérité.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MAREUIL.

V. EUSTACHE de Conflans, fils puîné d'EUSTACHE, II. du nom, Seigneur de Conflans, & d'*Helvide* de Torote, fut Seigneur de Mareuil, Vicomte de Troyes, & élevé à la dignité de Connétable de Navarre par le Roi Thibaud, Comte de Champagne en 1258. Dès l'an 1242, il avoit été l'une des cautions des conventions du mariage de Marie, fille d'Archambaud, Sire de Bourbon avec Jean I, Comte de Dreux. Il épouſa *Jeanne* de Plancy, Dame de Gondrecourt, du conſentement de laquelle il vendit le Vicomté de Troyes, au Chapitre de la cathédrale de cette ville, l'an 1263, & aſſiſta depuis au jugement rendu par le Roi Philippe *le Hardi*, en ſon Parlement de la Touſſaints 1293, contre Charles II, Roi de Sicile, au ſujet du Comté de Poitiers. Son nom s'y trouve après ceux du Duc de Bourgogne Chambrier de France, des Comtes de Flandre, de Bar & de Ponthieu, & du Sire de Neſle, & avant ceux des Connétable, Bouteiller, Chambellan, & d'un Maréchal de France, Grands Officiers de la Couronne, & d'autres grands Seigneurs; ce qui marque qu'il étoit regardé comme un homme de grande Maiſon. Ses enfans furent 1. EUSTACHE, II. du nom, qui ſuit; 2. *Marie*, femme 1. de *Jean*, Seigneur de Mortagne, Châtelain de Tournay: 2. en 1305, de *Jean* d'Antoing, Seigneur de Hornes; & 3. *N*. ... de Conflans, femme de *Baudouin*, Seigneur de Clacy, Vidame de Laonnois.

VI. EUSTACHE de Conflans, II. du nom de cette branche, Seigneur de Mareuil, fut Vicomte d'Hôtel pour ſa femme *Marguerite* de Soiſſons, fille de *Raoul*, Vicomte d'Hôtel, & tous deux enſemble tranſportérent en 1317, aux Religieux de la Charmoye, 60 arpens de bois, dans la forêt-le-Roi, pour demeurer quittes des arrérages des dons que leur avoient faits ſes prédéceſſeurs. Ses enfans furent 1. EUSTACHE, III. du nom, qui ſuit; & 2. *N*.... de Conflans, mariée à *Jean* de Joinville, Seigneur de Juilly en 1312.

VII. EUSTACHE de Conflans, III. du nom, Seigneur de Mareuil, Vicomte d'Hôtel, épouſa 1. en 1306, *Iſabeau* de Ragneval, fille de *Raoul*, Sire de Ragneval, & de Pierre-Pont, & de *N*.... de Nanteuil, morte ſans enfans: 2. *N*.... fille de *Jean*, I. du nom, Comte de Grandpré; 3. *Allemande* Flotte, dite *de Rével*, fille de *Guillaume* Flotte, Seigneur de Revel, Chancelier de France, & d'*Elips* de Mello, ſa premiére femme. Elle ſe remaria à *Enguerrand* de Coucy, Vicomte de Meaux, dont elle fut la ſeconde femme, & qui mourut en 1334. Du Chêne avoit dit dans ſon *Hiſtoire de Châtillon*, *p*. 428, qu'elle étoit veuve de celui-ci, lorſqu'elle épouſa Euſtache de Conflans; il avoit pourtant dit le contraire, *p*. 399 de la même Hiſtoire; mais *p*. 288, de ſon *Hiſtoire de Coucy*, il s'eſt retracté & a reconnu qu'Enguerrand de Coucy fut le ſecond mari de cette Dame. Elle prit une troiſiéme alliance avec *Gaucher* de Châtillon, V. du nom, Seigneur de Châtillon, ſouverain Maître & Réformateur des Eaux & Forêts de France, mal qualifié Grand-Maître de France, par Du Chêne. Ils vivoient enſemble l'an 1343 & 1355. Les enfans nez du ſecond lit d'*Euſtache* de Conflans furent 1. *Pierre*, Seigneur d'Hertonges, mort avant ſon pére ſans enfans de *Jeanne* d'Aunoy, laquelle prit une ſeconde alliance avec *Jean* d'Acy, Chevalier, dont elle étoit veuve en 1345, & une troiſiéme après l'an 1350, avec *Guillaume* de Courferant, auſſi Chevalier; 2. EUSTACHE, IV. du nom, qui ſuit; 3. *Jean* qui vivoit avec la qualité de Chevalier en 1353, qui mourut au mois de novembre 1383, & dont on voit le tombeau élevé dans une chapelle de la nef de l'égliſe cathédrale de Soiſſons, où il eſt qualifié Chevalier, Sire d'Ane, c'eſt à dire, de Saint-Pierre-à-Elle; 4. *Gaucher* de Conflans, Seigneur d'Hôtel, vivant le 19 Mars 1355, ſuivant un arrêt du Parlement, ainſi que le marque Du Chêne, *Hiſtoire de Châtillon*, *p*. 429. Il mourut ſans enfans de *Marie* de Châteauvilain, Dame de Baye, avec laquelle il vivoit en 1372, fille de *Robert* de Châteauvilain, Seigneur de Vaucier, & de *Marguerite* Trainel, ainſi que le marque Du Chêne, *Hiſtoire de Châteauvilain*, *p*. 61, où il eſt qualifié Seigneur d'Hertonges, & de Coulon. Du troiſiéme lit d'EUSTACHE III, naquit 5. *Jeanne* de Conflans, mariée 1. à *Pierre* de Dampierre, Seigneur de la Motte de Toiſy: 2. à *Thomas*, Seigneur de Vaudenay, dont la poſtérité eſt rapportée par Du Chêne, *Hiſtoire de Béthune*, *p*. 314.

VIII. EUSTACHE de Conflans, VIII. du nom, Seigneur de Mareuil, &c. Maréchal de Champagne, vivant en 1353, mort avant l'an 1372, ſans poſtérité. * Du Chêne, *aux endroits citez*. M. d'Hozier, *Nobiliaire de Champagne* ou *Recherche de la Nobleſſe de Champagne*, par M. de Caumartin en 1667, & années ſuivantes. Le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers*, *&c*.

Les armes de la Maiſon de Conflans, ſont celles de la Maiſon de Brienne d'*azur ſemé de billetes d'or au lion de même*; mais tant qu'il y a eu des Seigneurs du nom de Brienne, ceux de Conflans ont briſé leur armes *d'un bâton ou bande de gueules*, comme on le voit dans l'*Hiſtoire de Châtillon*, par Du Chêne, *p*. 365.

CONFLANS, nom corrompu de *Confluent*, qui ſignifie l'aſſemblage & la jonction de deux riviéres. Entre les lieux qui ſont ainſi appellez, on peut ici remarquer celui de CONFLANS, à une lieue au deſſus de Paris à l'endroit où la Marne entre dans la Seine. Ce fut en ce lieu que Jeanne, Reine de Navarre, mourut en 1349. Il appartient à préſent aux Archevêques de Paris, qui y ont une maiſon très-magnifique, qui a été fort embellie par M. François de Harlay de Chanvalon, Archevêque de Paris. Avant que les Carmes Déchauſſez euſſent fait bâtir aux Carriéres, proche de cette maiſon, il y avoit entre Conflans & Charenton un écho des plus ſurprenans du monde. Pline, *l*. 36. *c*. 15., rapporte comme une choſe fort rare, qu'il y en avoit un à Athénes, & un autre à Olympie, qui répondoient juſqu'à ſept fois; mais on aſſure que celui-ci répétoit la voix juſqu'à dix.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE, bourg de l'iſle de France, ſitué au Confluent de l'Oyſe & de la Seine, entre Poiſſy & Pontoiſe, à cinq ou ſix lieues au deſſous de Paris. * Maty, *Dict. Geogr.*

CONFLANS-EN-JARNISI, bourg du Duché de Bar en Lorraine, ſitué au confluent d'une petite riviére avec l'Orne entre Verdun & Metz. Quelques Géographes prennent ce bourg pour le lieu appellé anciennement *Iblioturum*, que d'autres placent à Beuville, village de la même contrée, ſur une petite riviére entre Conflans & le bourg de Frêne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CONFLANS, village de la Franche Comté, au nord de Beſançon, dont il eſt éloigné de treize lieues.

CONFLANS, bourg ou petite ville de la Savoye propre. Ce lieu eſt chef d'un Mandement, qui porte ſon nom, & ſitué au confluent du Doron & de l'Iſére, à ſix ou ſept lieues de Chambéri, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONFLANS, CONFLANT, ou le CONFLENT, *Confluentes*, petit païs de France dans le Rouſſillon, vers les Monts Pyrénées. C'eſt dans cette contrée qu'eſt Villa-Franca ſur le Tet, au deſſus de Perpignan & la fortereſſe de Mont-Louis. Ce païs fut cédé à la France par le traité des Pyrenées de l'an 1659, où il eſt dit en l'article 42, que le Roi très-Chrétien demeurera en poſſeſſion de toute la Comté & Viguerie de Rouſſillon, & de la Comté & Viguerie de Conflant. *Voyez* De Marca, dans ſon livre intitulé *Marca Hiſpanica*.

CONFLANT, bourg. *Voyez* CONFLANS.

CONFLENT ou le CONFLANT. *Voyez* CONFLANS, païs.

CONFORMISTES: c'eſt le nom qu'on donne en Angleterre à tous ceux qui ſe conforment parfaitement à la Liturgie & au Rite qui a été introduit & autoriſé par les Loix. L'approbation de l'Epiſcopat eſt un point eſſentiel de cette conformité. Ceux qui ſont oppoſez à ce ſentiment ſont communément appellez *Non-conformiſtes*. * *Dict. Allemand de Bâle.*

* CONFORTUS (Jacques) de Meſſine, fut Docteur en Droit Civil & Canonique, & bon Poëte. Il vivoit en 1670. Il étoit du nombre des *Academici* de Meſſine. On a de lui quelques Ouvrages en Italien * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CONFOULENS, bourg de France dans la Marche, aux confins de l'Angoumois & du Poitou, ſur la Vienne, à dix lieues au deſſous de Limoges. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONFUCIUS, fameux Philoſophe Chinois, né ſelon quelques uns l'an 550, & ſelon d'autres l'an 483, avant la naiſſance de J. C. dans le Royaume de Lû, qui eſt maintenant la province de Xantung. Il étoit, ſi l'on en croit les Chinois, d'une famille illuſtre, qui tiroit ſon origine de Ti-Ye, vint-ſeptiéme Empereur de la ſeconde race, & ſon pére Xoleamhé avoit une charge conſidérable dans le Royaume de Sûm. Dès ſa jeuneſſe il s'aquit beaucoup de réputation parmi les Chinois, à cauſe de la vivacité de ſon eſprit & de la ſolidité de ſon jugement. Etant Mandarin, & employé dans le gouvernement du Royaume de Lû, il fit bientôt connoître, combien il eſt important que les Rois ſoient Philoſophes, ou qu'ils ayent des Philoſophes pour Miniſtres. La ſcience des mœurs & la Politique, dont il avoit pénétré les ſecrets, le firent admirer dans la conduite de l'Etat, & dans l'établiſſement des loix. Le deſordre néanmoins ſe gliſſa dans la Cour du Prince, à l'occaſion de pluſieurs belles filles que le Roi Xi envoya au Roi de Lû, pour l'efféminer par cet artifice, & pour lui faire quitter le ſoin de ſon Royaume. Confucius voyant que le Roi n'écoutoit plus ſes conſeils, ſe défit de ſa charge, quitta la Cour, & ſe retira dans le Royaume de Sûm. Il fit profeſſion publique d'enſeigner la Philoſo-

phie

phie morale; & ſa réputation lui attira plus de trois mille Diſciples, dont il y en eut 72, qui ſurpaſſérent les autres en ſcience & en vertu, & pour qui les Chinois ont encore à préſent une vénération particuliére. Confucius diviſa ſa doctrine en quatre parties, & ſes Diſciples en un pareil nombre de claſſes. Le premier ordre étoit de ceux qui s'étudioient à aquérir les vertus. Le ſecond rang étoit de ceux qui apprenoient l'art de raiſonner & l'éloquence. Dans la troiſiéme claſſe on traitoit du gouvernement de l'Etat, & du devoir des Magiſtrats. La quatriéme claſſe s'occupoit à diſcourir noblement ſur tout ce qui regarde la ſcience des mœurs. Ce ſavant homme avoit une modeſtie extraordinaire, & déclaroit hautement qu'il n'étoit pas l'inventeur de ſa doctrine; mais qu'il l'avoit tirée de ſes prédéceſſeurs, & principalement des Rois Yao & Xun, qui l'avoient devancé de plus de 1500 ans.

On conte qu'il aſſuroit qu'il y avoit dans le païs d'Occident un ſaint homme nommé Siſam-Ren-Ximgim, dont on ne dit rien davantage; que l'an 66 après la naiſſance de Jeſus Chriſt, l'Empereur Mimti envoya des Ambaſſadeurs en occident pour chercher ce ſaint perſonnage; mais qu'étant arrivez dans une iſle proche de la Mer Rouge, ils s'arrêtérent à conſidérer une fameuſe idole nommée Fe, repréſentant un Philoſophe qui avoit vécu dans les Indes, 500 ans avant Confucius. Ils emportérent cette idole dans la Chine, avec des inſtructions ſur le culte qu'on lui rendoit. Mais c'eſt une hiſtoire qui n'a aucun fondement, & le Sage ou le Saint que Confucius veut qu'on attende, & dont il dit qu'il ne viendra peut être qu'après cent ſiecles, devoit approuver les loix, les maximes & la doctrine des Rois de la Chine bien éloignées de celles du Chriſtianiſme. On dit que ce Philoſophe prévoyant la fin de ſes jours, & le deſordre épouvantable de la Cour du Roi de Lû, chanta ces vers entremêlez de ſoupirs, *Montagne immenſe, où es-tu tombée? La grande machine eſt renverſée, les hommes ſages & les vertueux ont manqué: Les Rois*, ajoûta-t-il, *ne ſuivent pas mes maximes, je ne ſuis plus utile au monde; ainſi il eſt tems que j'en ſorte.* Il tomba dans une lethargie qui dura ſept jours, & mourut enfin âgé de 73 ans. On l'enterra dans le Royaume de Lû où il étoit retourné avec ſes Diſciples, proche de la ville de Kio-fu, ſur le bord de la riviére Su. Son tombeau eſt dans l'Academie même où il faiſoit ſes leçons, & qui eſt fermée de murailles comme un bourg. Il ne laiſſa point d'enfans vivans, mais un petit-fils, qui ſoutint ſa Maiſon. Ses Deſcendans ont toûjours été en grand honneur chez les Chinois.

Depuis plus de deux mille ans, ce Philoſophe a toûjours été en grande vénération dans la Chine, & perſonne n'eſt élevé à la qualité de Mandarin, & aux charges de la Robe, qu'après avoir été reçu Docteur ſelon la doctrine de Confucius. En toutes les villes il y a des Palais qui lui ſont conſacrez; & lorſque quelcun des Officiers de Robe paſſe devant, il deſcend de ſon palanquin, & fait quelques pas à pié, pour rendre honneur à ſa mémoire. Sur le frontiſpice des palais qui lui ſont conſacrez, on voit ſes éloges en grandes lettres d'or, avec de ſemblables titres, *Au grand Maître, A l'Illuſtre, Au ſage Roi des Lettres.* Dans ces éloges, les Chinois n'employent jamais celui d'*Tun*, qui eſt un nom deſtiné aux Idoles: par où ils donnent à connoître que la doctrine de Confucius condamnoit l'Idolâtrie. Il reſtoit encore en 1646, un de ſes Deſcendans, qui tenoit un rang conſidérable dans l'Etat; & Xanchi, Roi Tartare, qui conquit la Chine, le reçut avec beaucoup d'honneur. Ceux de cette famille ſont Mandarins nez, & ont un privilége qui ne leur eſt commun qu'avec les Princes du ſang, de ne payer aucun tribut à l'Empereur. Outre cela, tous ceux qui reçoivent le titre de Docteur, doivent faire un préſent au Mandarin de la race de Confucius. On peut juger par là que les Miſſionnaires, qui vont prêcher l'Evangile dans la Chine, ſont obligez de ſavoir la doctrine de ce grand Philoſophe, & de ſe ſervir de ſon autorité, pour ſe mettre en crédit parmi les Chinois, & pour diſpoſer les eſprits à recevoir les lumiéres de la Foi. Car la doctrine de cet homme, qu'ils ont en vénération, eſt en pluſieurs choſes conforme à la Raiſon, & les Savans du Païs n'écouteront jamais des gens qui mépriſeront Confucius. Les quatre livres que l'on attribue à Confucius, ſont conſiderez parmi les Chinois, comme des livres de la même autorité que leurs cinq anciens livres claſſiques. Le premier de ces quatre livres eſt intitulé, *Ta-Kio*, ou *la grande Science.* Il n'y a que le premier chapitre de ce livre qui ſoit de Confucius: c'eſt ſon Diſciple *Tieng-Su* qui l'a donné, & le reſte de ce livre eſt une explication du premier chapitre, faite par ce Diſciple. Le ſecond, intitulé *Chun-Jung*, ou *du milieu de la Vertu*, eſt l'Ouvrage de *Cu-cu*, petit-fils de Confucius, Diſciple de Cemcius, & maître de Mencius. Le troiſiéme intitulé *Lungya* ou *Conférences*, eſt un recueil des actions & des ſentimens de Confucius & de ſes Diſciples. Le quatriéme eſt un recueil des converſations que Mencius, né quatre-vint ſeize ans après la mort de Confucius, a eues avec des Savans de ſon tems, le P. Couplet a traduit en Latin les trois premiers livres de cet Ouvrage. Quoique quelques uns ayent voulu trouver la Religion du vrai Dieu dans ces livres, en les examinant bien, on n'y trouve que l'athéïſme & l'impiété. Car 1. c'eſt le ciel ou la vertu qui y tient lieu de la plus haute Divinité. 2. On y produit des cultes ſuperſtitieux & des ſacrifices à d'autres qu'à Dieu. 3. On n'y promet point d'autre bonheur, ni d'autre récompenſe que celle de cette vie. Il eſt auſſi néceſſaire de ſavoir que ce qu'on dit de Confucius & de ſon ancienneté n'eſt fondé que ſur des Hiſtoires très-ſuſpectes. * Martini, *Hiſtor. Sinica.* Intorcetta. Couplet, *Défenſe de la Cenſure de la Faculté de Théologie de Paris.*

☞ Il y a eu de grandes diſputes pendant tout le XVII ſiécle, ſur ce qu'on devoit entendre par le mot *Tien*, par cet autre *Xan-ti*, que les Chinois employent, & en même tems ſur les honneurs que ces peuples rendent à Confucius, & à leurs ancêtres. Quoique le P. Martini Jéſuite, eût reconnu qu'il n'y avoit point dans la Langue Chinoiſe de nom pour ſignifier Dieu, d'autres Miſſionnaires de ſa Compagnie, s'accommodérent du nom *Xan-ti*, parce que ſelon ce Pére il ſignifie *celui qui gouverne ſouverainement le ciel & la terre*; mais les Jacobins étant entrez dans la Chine, ne s'accommodérent pas de cette explication, & ils ſe récriérent en même tems contre le culte de Confucius, & contre celui que les Chinois rendent à leurs parens morts, qu'ils ſoutinrent être ſuperſtitieux & idolâtre. Les Miſſionnaires ſéculiers en penſérent de même que les Jacobins; mais les premiers Miſſionnaires continuérent à permettre ce culte aux nouveaux Chrétiens; ce qui cauſa de grands deſordres dans la Chine. Enfin le Pape Clément XI déclara par ſa Bulle donnée le cinquiéme ſeptembre 1710, après un long examen, que les pratiques des Chinois à cet égard ſont ſuperſtitieuſes & idolâtres, & qu'on doit les défendre à ceux qui ſe préſentent pour recevoir le batême.

C O N G A L L E I, quarante-quatriéme Roi d'Ecoſſe. Il ſuccéda à CONSTANTIN I, ſon oncle. Il s'attacha à réformer les mœurs de ſes Sujets, & à réprimer les voleries & les brigandages. Il tâcha de civiliſer ſes peuples par ſon exemple: & il châtia ou mépriſa ceux qui ne vouloient pas obéir: en ſorte qu'il rétablit toutes choſes dans l'ordre. Les Bretons voyant que c'étoit un Prince pacifique, ſollicitérent Aurelius Ambroſius à reprendre ſur les Ecoſſois le Weſtmorland, ce qui fit appréhender une guerre; mais tout ſe termina à l'amiable. Il fut toûjours en guerre avec les Saxons, qui faiſoient des courſes continuelles avec leur cavalerie, & qui envoyoient une partie de leur armée, pour ſecourir les Bretons. C'étoit ſous le régne de ce Prince, que vivoient Merlin & Gildas, deux fameux Prophétes Bretons. Congalle mourut l'année 500, après en avoir regné 22. * Buchanan.

C O N G A L L E II, quarante-ſeptiéme Roi d'Ecoſſe, ſuccéda à EUGÉNE III, en 558. C'étoit un Prince paiſible & pieux, & qui ſe rendit recommandable à la poſtérité par ſes vertus. Il le diſputoit aux Religieux de ſon tems, pour l'auſtérité de la vie, quoiqu'alors ils vécuſſent ſous une diſcipline très-ſévére. Il les enrichit par les revenus & les terres qu'il leur donna. Il reprimoit la licence des Soldats & autres, plutôt par l'exemple de ſa propre vie, que par la ſévérité de ſes loix. Il donna du ſecours aux Bretons contre les Saxons, & mourut en 568. * Buchanan.

C O N G A L L E III, ſoixante-ſixiéme Roi d'Ecoſſe, ſuccéda à ACHAÏUS, & après avoir régné cinq ans en paix, il mourut en 814. * Buchanan.

C O N G A L L E (Saint) Inſtituteur d'un Ordre Religieux en Irlande, floriſſoit à la fin du VI ſiécle. Ses auſtéritez ne purent être imitées que de peu de perſonnes; & l'accident arrivé à ſept ou huit de ſes Diſciples, qui moururent de faim & de froid, l'obligea de donner des réglemens plus doux aux autres, ſans qu'il diminuât rien de ſa pénitence. On dit qu'il bâtit le monaſtére de Bangor dans le Comté de Downe, & qu'il eut juſqu'à trois mille Religieux ſous ſa conduite. Il leur donna une Regle qu'on a encore en vers Hibernois, & il mourut l'an 601. * Héliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome 2. ch.* 20.

C O N G A N, Abbé de Surei en Irlande, de l'Ordre de Citeaux, filiation de Clairvaux, vivoit en 1120, & étoit contemporain de S. Bernard. Il écrivit la Vie de ſaint Malachie, que ſaint Bernard compoſa depuis, à la priére du même Abbé, comme il eſt facile de le juger par la préface, *Tu mihi Abbas Congane injungis, &c.* * Simler, *in Biblioth. Geſner.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Balæus, *de Script. Brit. Cent.* 14. *n.* 86. Waræus, *Biblioth. Hib. l. de Epiſ. Lagen. & Monaſt. Ciſter.* Charles de Viſch, *Biblioth. Ciſterc.*

C O N G E (le) *Congius*, meſure ancienne, qui contenoit ſix ſextiers, le ſextier contenant deux hémines, & l'hemine neuf onces, ce qui faiſoit un peu moins de cinq pintes. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

C O N G E L S H O F, (Jacques) Auteur de l'Hiſtoire de Strasbourg, que nous avons dans le Recueil des Ecrivains Allemans.

C O N G I A I R E, *Congiarium*, certaine ſomme de deniers que les Empereurs faiſoient diſtribuer de tems en tems au peuple Romain. Cette libéralité ſe nommoit par les Latins, *Congiarium, le Congiaire*; mais les libéralitez que les mêmes Empereurs faiſoient aux Soldats, ſe nommoient *le Donatif*, en Latin, *Donativum*; c'eſt ce que nous apprend Corneille-Tacite, lequel parlant du jeune Céſar, nous dit qu'il donna le Congiaire au peuple, & le Donatif aux Soldats, *Congiarium populo, Donativum Militibus dedit.* Il fit ſouvent cette liberalité au peuple pendant ſon régne, donnant 30 petits ſeſterces à chacun, quelquefois quarante, & même deux cens cinquante, comme le remarque Suétone. Les enfans n'étoient point exclus de cette libéralité du tems d'Auguſte, quoiqu'auparavant il n'y eût que les enfans au deſſus de 12 ans qui y euſſent part. * *Antiquitez Gréques & Romaines.*

C O N G L E T O N, grand & beau bourg d'Angleterre dans le Comté de Cheſter, ſitué ſur le Dane, & gouverné par un Maire & ſix Aldermans. Ses Habitans font un grand nombre de gants, de bourſes, & d'aiguillettes. Congleton eſt à 123 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

C O N G O, Royaume en Afrique, dont les bornes ſont, à l'Orient l'Abyſſinie, à l'Occident l'Océan Occidental, au midi le Monomotapa & la côte des Cafres, & au Septentrion, le païs des Négres. Il eſt diviſé en pluſieurs provinces ou Royaumes, qui ſont Loango ou Lovango, Pango, Batta, Songo, Sunda, Pemba & Bamba, qui reçoivent leurs noms de leur principales villes. Celle de San-Salvador, nommée auparavant *Banza*, eſt l'endroit où le Roi fait ſon ſéjour ordinaire, & eſt remarquable par ſon aſſiette avantageuſe. Tout le païs eſt arroſé de pluſieurs fleuves, entre autres du Zaïre, qui vient d'un lac du même nom, & traverſe ce Royaume. Celui de Goanza forme à ſon embouchure l'iſle de Loanda. Ce païs eſt aſſez fertile en fruits, en ris, en millet; & les chaleurs y ſeroient inſupportables, ſi elles n'étoient tempérées par les vents & par les pluyes. Outre les animaux qui naiſſent en Europe, ils ont le Yébra, qui reſſemble à un mulet, le Dant & l'Empalamiga, qui ont la forme d'un petit bœuf, &c. Jacques Canus, Portugais, découvrit ce Royaume l'an 1484, ſous Jean, Roi de Portugal.

tugal. Le Souverain du païs ſe fit Chrétien, & reçut le batême, auſſi bien que ſon fils; mais l'Idolâtrie y fut depuis rétablie, quoiqu'on n'y abolit pas entiérement la Foi, qui y refleurit au commencement du XVII ſiécle. Le Roi du païs envoya l'an 1608, un Ambaſſadeur au Pape Paul V, pour ſe ſoumettre à l'Egliſe Romaine. Au reſte, le terroir y eſt très-fertile à cauſe du grand nombre de riviéres qui inondent les campagnes, dans les ſaiſons pluvieuſes. Les citrons & les oranges y viennent fort bien, & ſont d'un goût excellent. Les palmiers fourniſſent quantité de dattes dont on fait du vin. Les bords de la riviére de Lélunde, juſqu'à San-Salvador, ſont plantez de cédres, & autres arbres odoriferans. La plus grande partie de la caſſe & des tamarins, qui ſe conſument en Hollande, vient de ce païs-là. Il y a quantité d'éléphans, & d'une groſſeur prodigieuſe. On y trouve une eſpéce de Sanglier que l'on nomme *Emgalo*, dont les dents ſont fort eſtimées, parce que leur limure étant priſe avec du bouillon eſt un excellent antidote, & un reméde aſſuré contre la fiévre: c'eſt pourquoi les Portugais en achettent beaucoup. On y voit ſur les arbres une petite bête fort jolie nommée *Entiengie*, dont la peau eſt mouchetée de diverſes couleurs. Elle ne deſcend jamais à terre, & l'on dit qu'elle meurt auſſi-tôt qu'elle la touche. Cette bête a toûjours autour d'elle, certains petits animaux noirs appellez *Embis*, qui ſont comme ſes Gardes. Il y en a dix qui vont devant, & dix qui la ſuivent; mais lorſque les premiers ont donné dans les filets du Chaſſeur, les autres prennent la fuite, & le petit *Entiengie* ſe laiſſe prendre. Sa peau eſt ſi eſtimée, qu'il n'y a que le Roi de Congo, qui en porte, ou les Princes & Grands Seigneurs à qui il en donne la permiſſion. Les Rois même de Lovango, de Cacongo, & de Goy, lui font demander de ces peaux en préſent. Preſque tous les Habitans de Congo ſont extrémement noirs; mais ils ne ſont pas difformes, comme les Négres de la Nubie & de la Guinée. Ce ſont gens fiers & arrogans à l'égard de leurs voiſins; mais civils & honnêtes envers les Etrangers. Ils ont l'eſprit vif & ardent, mais ils ne ſont pas ordinairement fort courageux, & vint Européens mettroient en fuite deux cens Congos. Avant que les Portugais y euſſent introduit le Chriſtianiſme, les Grands n'avoient point d'autre nom que le titre de leur Seigneurie; comme *Mani-Songo*, Seigneur de Songo; & les perſonnes du commun prenoient des noms de plantes, d'animaux, & d'autres choſes ſemblables; mais depuis en leur donnant le batême, on leur a impoſé des noms à la maniére des Chrétiens.

Les revenus du Roi de Congo conſiſtent en quelque tribut annuel, que les Ducs de Bamba, de Batta, & de Sunda, les Comtes de Pemba, de Pango, & ſes autres Vaſſaux lui payent en bétail, en millet, & en ſimbos, qui ſont de petites coquilles, dont on ſe ſert au lieu de monnoye; avec quelques préſens de vin, d'huile de palmes, de dattes, & d'autres fruits. L'équipage de la milice eſt aſſez ſingulier. Les Capitaines portent des bonnets carrez, ornez de plumes de paon ou d'autruche. Ils ont le haut du corps nud, mais ils portent des chaînes de fer, qui ſe croiſent ſur l'eſtomac & ſur le dos. Leurs armes ſont l'arc & les fléches, avec une hache & un poignard. Ils ont auſſi des boucliers d'écorce d'arbre, garnis d'une peau de bufle. Quelques uns ſe ſervent de mouſquets & de fuſils. Ils ſont tous fantaſſins, faute de chevaux. Ceux qui commencent l'attaque, portent de petites cloches pendues à la ceinture, pour s'animer par ce bruit. Les Gouverneurs ont le titre de *Mani*, joint au nom de la province ou de la ville dans laquelle ils commandent; & le Roi même ne dédaigne pas ce titre. Ainſi le Gouverneur de Congo s'appelle *Mani-Congo*; le Seigneur de Vamma, *Mani Vamma*. Il y a quelques Seigneurs à qui le Roi a donné la qualité de Ducs, comme ſont les Ducs de Bamba & de Batta. D'autres ont le titre de Comtes, comme celui de Songo; & les Seigneurs moins conſidérables ſont ſeulement appellez *Mani*. Les Portugais les nomment tous *Sovas*. Les titres que le Roi ſe donne dans ſes lettres patentes, ſont, *Mani-Congo, par la grace de Dieu, Roi de Congo, d'Angola, de Manicumba, d'Ocanga, de Cumba, de Lulla, de Zouza, Seigneur des Duchez de Batta, de Sunda, de Bamba, d'Amboile, & de leurs dépendances; de la Comté de Songo, d'Angoy, de Cacongo, & de la Monarchie des Ambondes; Dominateur du grand fleuve de Zaire.* Un de ſes divertiſſemens eſt de traiter ſes Pages & la Nobleſſe qui ſe trouve dans ſon palais après qu'il a dîné, & de les ſervir lui même. La Reine eſt appellée *Mani-Monbanda*, c'eſt à dire, *la Dame des femmes:* car quoique le Roi ſoit Chrétien, il ne laiſſe pas d'entretenir pluſieurs concubines. Le jour de ſon mariage, le Roi fait meſurer les lits de tous ſes Sujets, & il leur fait payer une certaine ſomme à proportion de leur grandeur, pour les droits de la Princeſſe. Autrefois le Duc de Bamba étoit l'héritier préſomptif de la Couronne. Depuis, l'élection ſe fit à la pluralité des voix, & dépendit des principaux Seigneurs, & des Portugais. Enfin il eſt redevenu héréditaire. Le Comte de Songo eſt le plus puiſſant des vaſſaux du Roi de Congo, & veut ſe ſouſtraire de l'obéïſſance qu'il doit à ſon Souverain, parce que ſes Etats ſont dans un païs preſque inacceſſible à une grande armée. En 1644 & en 1647, le Pape, à la priére du Roi de Congo, y envoya une Miſſion de Capucins, qui y furent fort bien reçus du Comte de Songo, & qui ſe répandirent enſuite dans toutes les provinces du Royaume. * Jean de Barros, *l.* 3. *c.* 3. Maffée, *Hiſtoire des Indes*. Sponde, *A. C.* 1484. *n.* 11. & 1491. *n.* 7. Dapper, *Deſcription de l'Afrique*.

* CONGREGATION. C'eſt le nom qu'on donne à pluſieurs Tribunaux & Juriſdictions à Rome. Le Dictionnaire de Furetiére fait mention de treize Congrégations qu'il met dans l'Ordre ſuivant.

La premiére, du St. Office ou de l'Inquiſition. *Voyez* cy-deſſous.
La ſeconde, a juriſdiction ſur les Evêques & les Réguliers.
La troiſiéme, eſt celle du Concile: Elle a pouvoir d'Interpréter le Concile de Trente.
La quatriéme, eſt celle des Rites, dont il y a un article à part cy-deſſous.
La cinquiéme, celle de la Fabrique de St. Pierre, qui connoît de toutes les cauſes pies qui appartiennent à la Fabrique de St. Pierre.
La ſixiéme, celle des eaux, ponts, & chauſſées.
La ſeptiéme, celle des fontaines & des rues, dont le Cardinal Grand Chambellan eſt le Chef.
La huitiéme, celle de l'Index qui juge des livres à imprimer, ou à corriger, ou à cenſurer.
La neuviéme, celle du Gouvernement de tout l'Etat de l'Egliſe.
La dixiéme, *de bono Regimine*.
La onziéme, celle de la Monnoye.
Le Cardinal Neveu eſt d'ordinaire Chef de ces deux derniéres.
La douziéme, celle des Evêques, où on examine ceux qui doivent être promus aux Evêchez d'Italie. Elle ſe tient devant le Pape.
La treiziéme, celle des matiéres conſiſtoriales, dont eſt Chef le Cardinal Doyen.

Il y a encore d'autres Congrégations qui ne ſont pas compriſes dans ces treize, & dont on parlera dans la ſuite.

Les Congrégations changent quelquefois ſelon la volonté des Papes, qui en établiſſent ſouvent de nouvelles qui ne durent qu'un certain tems, & pour décider des affaires particuliéres. *Diction.* de Furetiére. *Conſultez* le Cardinal Jean-Baptiſte de Luca, qui a fait une Rélation de la Cour Romaine, où il parle de toutes les Congrégations, de tous les Tribunaux & de toutes les Juriſdictions de l'Etat. * Onuphre Panvin.

CONGREGATION DES RITES, Juriſdiction à Rome, compoſée de Cardinaux députez par ſa Sainteté, qui connoiſſent des cérémonies de l'Egliſe, de l'Office Divin, de ce qui concerne la canonization des Saints, des differens touchant les honneurs & les préſéances, & de ſemblables matiéres. Cette Congrégation s'aſſemble dans le Palais du Cardinal Doyen, pour le moins une fois le mois. * Onuphre Panvin.

CONGREGATION DU S. OFFICE, Juriſdiction à Rome, compoſée de douze Cardinaux, & de pluſieurs Prélats & Théologiens Religieux, qui portent le titre de Conſulteurs. Elle connoît des matiéres d'Inquiſition & d'Héréſies; & elle a ſon Palais, ſes Officiers, & ſes Priſons. Cette Congrégation s'aſſemble ordinairement le Mécredi au Palais du plus ancien Cardinal, & le Jeudi devant le Pape. * Onuphre Panvin.

CONGREGATION *de Auxiliis*, ou des *Secours de la Grace*. C'eſt le nom qu'on a donné à la célébre Aſſemblée de Prélats & de Docteurs, que les Papes Clément VIII & Paul V formérent à Rome, pour juger du livre & de la Doctrine du P. Louïs Molina, Jéſuite Eſpagnol, qui a pour titre *De Concordia Gratiæ & Liberi Arbitrii*. Quoique ce livre de Molina eût été imprimé en 1588, avec l'approbation d'un Dominicain nommé Barthelemy Ferreira, d'autres Religieux de cet Ordre, qui avoient diſputé les premiers à Salamanque contre les Théſes où la Doctrine de Molina eſt ſoutenue, furent ſes Dénonciateurs à Rome, & prétendirent y faire voir, que ce livre étoit rempli des Doctrines Pélagienne & Semi-Pélagienne ſur la Grace ſuffiſante, ſur la Prédeſtination gratuite & ſur la Science moyenne. Le Pape Clément VIII créa une Congrégation pour examiner le livre, & après 13 ſéances depuis le dixiéme janvier 1598, juſqu'au 13 mars de la même année, les Conſulteurs jugérent qu'il y avoit juſqu'à quatre-vins-dix Propoſitions dignes de cenſure; mais le Pape ayant jugé qu'ils avoient été bién vîte, leur ordonna de recommencer leur travail; & dans le ſecond examen qui dura long-tems, les 90 Propoſitions furent réduites à vint. L'affaire étoit à peu près en cet état, lorſque le neuviéme juillet 1603, le Pape préſenta à la Congrégation 15 articles qu'il avoit dreſſez, pour y être examinez ſoigneuſement. Et c'eſt à quoi elle s'occupoit, lorſque ce pieux & ſçavant Pape mourut. Les Cardinaux étant entrez dans le Conclave, pour donner un ſucceſſeur à Clément VIII, firent un ferment, par lequel celui qui ſeroit élu s'engageoit à terminer cette Diſpute par un jugement déciſif. Léon XI, n'ayant été Pape que vint-cinq jours, le Cardinal Borghéſe lui ſuccéda le ſeiziéme de mai de 1606, ſous le nom de Paul V. Il recommença les Seſſions, & il s'en tint encore dix-ſept en préſence du Pape. La derniére ſe tint le 26 août 1607. Le Pape n'ayant appellé à cette Congrégation que neuf Cardinaux, ſans qu'il y eût aucun Sécretaire, qui tînt regître de ce qu'on y dit, on n'a pas pu découvrir sûrement ce qui s'y étoit paſſé. On dit que le Pape demanda les avis des Cardinaux, pour ſavoir s'il étoit avantageux en ce tems-là de décider les Controverſes des Dominicains & des Jéſuites, & de quelle maniére on le pourroit faire. On ajoûte, que quatre furent d'avis, que le Saint Siége ſuſpendit ſon jugement, & cinq qu'il prononçât. On croit que le Cardinal du Perron favoriſoit les Jéſuites par ordre du Roi de France Henri IV, qui vouloit obliger par là ces Péres à parler bien à Rome de ſa Catholicité, qui y fut toûjours ſuſpecte. Mais le Cardinal du Perron de ſon côté étoit perſuadé que les Eſpagnols faiſoient profeſſion ouverte de protéger les Jacobins, en haine de l'affection des Jéſuites pour Henri IV, à qui il ſe plaignit dans une lettre du 23 janvier, qu'il ſembloit que d'une Diſpute de Religion ils vouloient faire une querelle d'Etat. Dans ces ſortes d'occaſions chacun penſe ſuivant le parti qu'il prend. La Congrégation finit enfin en 1607, & voici ce qui y fut conclu. On défendit aux Supérieurs des deux Ordres de traiter d'Héréſie la Doctrine contraire à la leur, juſqu'à ce que le Pape en eût décidé. On leur remit encore un modéle de lettre écrit de ſa propre main pour en envoyer des copies dans toutes les maiſons de leurs Ordres. Paul V y promettoit de publier la déciſion en ſon tems, & cependant il leur ordonnoit de s'abſtenir de qualifications injurieuſes, à l'égard de la Doctrine & des perſonnes. Le premier de décembre de l'année 1607, le Pape ordonna dans la Congrégation du S. Office, qu'on écriroit à tous les Nonces, pour empêcher l'impreſſion des livres ſur la matiére de la Grace, juſqu'à la publication de la Bulle. Mais cette défenſe n'a pas été mieux obſervée, que le ferment que

Paul V avoit fait de finir cette Controverſe, dans un an, après ſon élevation au Pontificat, ou que la promeſſe qu'il fit enſuite aux deux Ordres de publier ſa déciſion. Les Adverſaires des Jéſuites prétendent préſentement que la déciſion leur auroit été contraire, & ils croyent le bien prouver par des Actes de la Congrégation *de Auxiliis*, & par la copie d'une Bulle, qu'ils diſent que Paul V avoit réſolu de publier, & qu'on a trouvée dans la bibliothéque des Auguſtins à Rome. Les Jéſuites oppoſent le Décret d'Innocent X du 23 avril 1654, par lequel ce Pape déclare qu'on ne doit ajoûter aucune foi à ces Actes, ni à la prétendue Conſtitution de Paul V, & que ces piéces ne peuvent être alléguées par aucun des deux partis. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que lorſque la Congrégation finit, preſque toute l'Europe étoit réünie en faveur des Jéſuites. Auſſi publiérent-ils par tout que Molina avoit enfin triomphé, & même on les accuſe d'avoir dreſſé en Eſpagne des Arcs de triomphe, où on liſoit, MOLINA VICTOR. Lemos & Pégna, Dominicains, qui avoient été du nombre des Conſulteurs, en portérent leurs plaintes au Pape, qui répondit que tous les jours il recommandoit à Dieu cette affaire, qu'il avoit continuellement dans l'eſprit; qu'il n'avoit encore rien décidé, & que ceux qui publioient le contraire, étoient coupables d'une impudence extrême, & faiſoient injure au S. Siége. C'eſt là le précis de la lettre que les deux Dominicains envoyérent en Eſpagne, datée de Rome du huitiéme janvier 1608. L'animoſité dura long tems enſuite entre les deux partis; mais on n'a parlé que fort tard de la Bulle donnée ſous le nom de Paul V. * Tout ce qu'on dit dans cet article, eſt tiré de l'Hiſtoire de la Congrégation *de Auxiliis*, publiée par le P. Serry, Dominicain.

CONGREGATION DE NOTRE-DAME, Ordre de Filles dites *de la Congrégation*, fut inſtitué dans le XVII ſiécle par Pierre Fourrier, Curé de Mathaincourt en Lorraine. Alix le Clerc, jeune Damoiſelle de Miremont, renonçant aux vanitez du ſiécle, après avoir fait un vœu ſimple de chaſteté, vint ſe préſenter avec trois compagnes à ce vertueux Chanoine Régulier, pour travailler ſous ſa direction, à l'inſtruction des jeunes perſonnes de leur ſexe. Il les envoya au village de Pouſſey, diſtant d'une lieue de ſa Cure, où elles commencérent une eſpéce de Communauté ſéculiére l'an 1597, & il leur donna une régle de vie qu'il avoit fait approuver par l'Evêque de *Toul*. L'année ſuivante, la Comteſſe d'Aſpremont leur acheta une maiſon dans Mathaincourt, d'où elle les transféra en 1601, à S. Mihel, & deux ans après à Nancy, où elles furent ſous la protection du Cardinal Charles de Lorraine, qui en qualité de Légat du ſaint Siége, approuva par ſes lettres patentes du troiſiéme décembre 1603 cette Congrégation naiſſante. L'an 1614, elles démandérent au ſaint Siége la permiſſion d'ériger leurs maiſons en monaſtéres, ce que le Pape Paul V leur accorda par deux Bulles, l'une du premier février 1615, l'autre du ſixiéme octobre 1616, & furent miſes ſous la Régle de ſaint Auguſtin. Le P. Fourrier leur dreſſa des Conſtitutions qui furent confirmées par l'Evêque de Toul; & le jour de la préſentation de la Vierge 1617, la Mére Alix & douze autres anciennes prirent l'habit, & firent profeſſion le jour de S. François Xavier, l'année ſuivante. Leur fin principale eſt d'inſtruire gratuitement les petites filles à la piété, à la perfection de vie & aux bonnes mœurs, à lire, à écrire & à travailler en diverſes ſortes d'ouvrages honnêtes. Cet Ordre s'étendit ſi bien que l'Inſtituteur eut la conſolation d'en voir juſqu'à 32 maiſons avant ſa mort, arrivée en 1636; & au commencement du XVIII ſiécle il y en avoit plus de cent. * Herman & Heyliot, *Hiſt. des Ord. Rel.*

CONI, en Latin *Cuneum*, ville d'Italie en Piémont, eſt ſituée ſur une colline, au confluent de deux petites riviéres, la Sture & le Gès, à dix ou douze milles de Saluces. Sa ſituation la rend naturellement forte. Elle a réſiſté autrefois à l'armée du Roi François I; mais en 1641, celle du Roi Louïs XIII, commandée par le Comte de Harcourt, l'emporta en peu de tems. En 1691, au mois de juillet, le Roi Louïs XIV fit aſſiéger cette ville, mais après 17 jours de tranchée ouverte, on fut obliger de lever le ſiége. Coni eſt une ville aſſez riche & marchande. * Sanſon. *Mercure Hiſt. de l'an* 1691, *tome* 11 *p.* 14. 66. 128 *&* 155.

CONIBAS, peuples de l'Amérique, dont le païs eſt audeſſus de la Floride, & de la Nouvelle Eſpagne du côté du nord, à 40, 42 ou 44 degrez & plus avant même. La diſtance de ce païs juſques en Canada, eſt de quatre ou cinq cens lieues. Il y fait un ſi grand froid, que les Eſpagnols qui ont tâché de s'y établir, ont été contraints de l'abandonner. Ceux qui l'abordérent les premiers furent *Alvare Nunnès*, *Cabéça de Vaca*, *André Dorantès*, *Alfonſe Caſtillan*, & *Etienne Amazone*, malheureux reſtes de *Pamphile Narvaez* qui coururent ces terres pendant neuf ans, pauvres, affamez & nuds. Ils y trouvérent de grandes montagnes & divers peuples voiſins des Conibas, ſavoir, les Avaranes, les Alabordes, les Calecuins, les Tagiles, les Caſpiens & pluſieurs autres. Tous ces peuples ſont ſauvages, cruels & barbares, & étant nez aux montagnes, ils vont avec une ſi grande viteſſe, qu'ils devancent les cerfs à la courſe. Les Avaranes ſont les plus vaillans & les plus ruſez, & vont ſouvent ſurprendre leurs ennemis dans le tems qu'ils dorment. Ces peuples ſont ſans Seigneur & ſans loix, & ſe font une mutuelle & continuelle guerre. Ils n'ont aucune connoiſſance de Religion, & ſuivant le rapport d'*Alvare Nunnès* avant l'arrivée des Chrétiens dans leur païs, ils étoient inceſſamment tourmentez d'illuſions du Diable. * Wytfliet, *l.* 2. Biard, *Nouvelle France*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CONIE, riviére. *Voyez* CONNIE.

CONIGLIE'RE ou CONEJE'RA, petite iſle d'Eſpagne, ſituée dans la Mer de Majorque & Minorque, proche de la côte ſeptentrionale de l'iſle d'Yvica. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONIGLIE'RI, CONIGE'RAS. Ce ſont cinq petites iſles de la Mer de Barbarie. On les trouve entre les côtes de Sicile, de Malte & du Royaume de Tunis, vers le Golfe de Mahométa. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONIGSBERG. *Voyez* KONIGSBERG.

CONIGSMACHEREN. *Voyez* KONIGSMACHEREN.

CONIGSMARK. *Voyez* KONIGSMARK.

CONIL, bourg ou petite ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſur le Golfe de Cadix, à cinq lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. Il s'eſt aggrandi des ruïnes de l'ancienne *Bélo*. Conil appartient au Duc de *Médina-Sidonia*, qui tire tous les ans près de cent mille écus de la pêche qui s'y fait des Thons. Le lieu deſtiné pour cette pêche, tant en ce lieu-là qu'à Cadix & ailleurs, s'appelle *Almadrava* en langage du païs. Elle ſe fait depuis le premier de mai, juſqu'au 15 de juin. Proche du château du Duc il y a un grand logis qu'on nomme *La chanqua del Duque*, où ces poiſſons ſont mis par morceaux, enſuite ſalez & enfermez dans des caques, pour les porter en Italie & ailleurs. * Davity, *Andalouſie*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Baudrand.

CONIMBRE. *Cherchez* COIMBRE.

CONING (Salomon) & (Philippe) *Voyez* KONING.

CONINCK ou RE'GIUS (Gilles) Jeſuite, étoit de Bailleul en Flandre, où il naquit en 1571. Il ſe rendit très-habile ſous le célébre Léonard Leſſius, dont il fut Diſciple, & devint un des plus excellens Théologiens de ſa Compagnie. Il enſeigna longtems, & mourut à Louvain le 31 mai de l'an 1636. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *Commentariorum ac Diſputationum in univerſam D. Thomæ Doctrinam, tomi duo*; *De Sacramentis ac Cenſuris; De Moralitate, Natura & Effectibus Actuum ſupernaturalium, & de Fide, Spe & Charitate ſpeciatim, &c.* * Alegambe, *Biblioth. Script. SS.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 24.

CONINCK (Pierre-Damaſe) de Bruges, Religieux de l'Ordre de S. Auguſtin, a publié divers Ouvrages de Baſile Ponce, de Gilles de Rome, & de Grégoire de Rimini, tous Religieux de ſon Ordre. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 734 *&* 735.

CONINCKSMACHEREN. *Voyez* KONIGSMACHEREN.

CONINGTHON (Jean) Provincial de l'Ordre de ſaint François en Angleterre, étoit Anglois, & ſe fit Religieux, étant déja avancé en âge. Il paſſa néanmoins par diverſes charges de ſon Ordre, & fut enfin élu Provincial. Ses Ouvrages ſont un livre contre Ockam, où il défend la puiſſance du Pape; Un Commentaire *in Pſalmos Pœnitentiales*; *Sermones ſolemnes in Quadrageſimam ſancti Gregorii*; *De Magiſtro Sententiarum*; *De Chriſti Dominio, &c.* Il mourut à Cambridge en 1330. * Pitſeus, *in Vita Illuſtr. Angl.*

CONINXLOY (Gilles de) fameux Peintre, né à Anvers en 1544. Il vit la France & le Palatinat & ſe fixa enfin à Amſterdam. Il excelloit à peindre des païſages, & ſur tout les arbres & les rochers, que les Connoiſſeurs admirent dans ſes Ouvrages. * Sandrart, *Academ. Pictor. p.* 2. *l.* 3. *p.* 278.

CONISALE, étoit un Dieu du Paganiſme, que les Athéniens adoroient de la même maniére que les Lampſaciens adoroient Priape. Pluſieurs croyent que Coniſale & Priape n'étoient que la même Divinité révérée en divers endroits. * Strabon, *l.* 3.

CONISBERG. *Voyez* KONIGSBERG.

CONISMARK. *Voyez* KONIGSMARK.

CONITZ. *Cherchez* KONITZ.

CONJURATIONS. *Cherchez* EXORCISMES.

CONNACIE, CONNAUGH ou CONNAUGT, quelquefois *Connah*, en Latin *Conacia*, *Conactia* ou *Conachtia*, & par les Irlandois *Connaughty* & quelquefois le Comté de *Clare*, eſt une province d'Irlande, bornée à l'eſt par la province de Leinſter, que le Shannon en ſépare; à l'oueſt par la grande Mer occidentale; au nord & au nord-eſt par l'Océan & la province d'Ulſter; enfin au ſud & à l'eſt par celle de Munſter, dont le Shannon la ſépare. Elle eſt plus longue que large, & ſe rétrécit vers le nord & le ſud. Elle a 300 milles depuis les parties ſeptentrionales du Comté de *Létrim* juſques au Cap *Leane*, qui eſt la pointe la plus méridionale du Comté de *Clare* ou de *Thomond*; environ 84 milles de large, à compter depuis les pointes Orientales de Létrim, juſques au *Black-Harbour*, c'eſt à dire, le *Havre Noir*, dans les parties occidentales de Mayo; & à peu près 500 milles de circuit. Outre la grande riviére du Shannon, les principales ſont celles de *Moy*, dans le Comté de Mayo, qui le ſépare, durant quelque diſtance, de Slégo, & qui tombe dans l'Océan près de Mayo & de Killalo; celle de *Sucke*, qui ſépare Roscommon de Galloway, & tombe dans le Shannon aſſez près de Clonefert; celle de *Droſos*, dans le Comté de Thomond, qui tombe auſſi dans le Shannon un peu à l'eſt de Clare; & celle de *Gyll*, dans le Comté de Galloway, qui ſe décharge dans la Baye de Galloway. Il y a dans cette province quantité de bayes & de criques commodes pour la navigation; elle eſt fertile & verdoyante en quelques endroits; marécageuſe & couverte de forêts en d'autres. L'air y eſt ſouvent obſcurci par des brouillards. On y voit quantité de gros bétail, de dains, de faucons & de miel; mais les Habitans y ſont fort pareſſeux. C'eſt la moindre des quatre provinces générales de l'Irlande, quoiqu'elle renferme un Archevêché, qui eſt celui de *Toam*, cinq Evêchez, ſept villes où il y a des marchez publics, huit autres de commerce, douze villes ou bourgs qui ont droit d'envoyer des Députez au Parlement, vint-quatre vieux châteaux, divers Forts qu'on y a élevez dans les derniers troubles, & trois cens cinquante ſix paroiſſes. La principale de toutes les villes eſt *Galloway*. Avant que cette province fût ſoumiſe aux Anglois, elle formoit un Royaume à part, qui fut d'abord conquis par divers Avanturiers Anglois ſous le régne de Henri II; mais peu de tems après on négligea ſi bien cette conquête, que les Irlandois & les Anglois devenus comme Irlandois s'en rendirent les maîtres & s'y cantonnérent, juſqu'à ce que *Tir Oën* ſe ſouleva & qu'il la remit ſous le gouvernement Anglois, qui n'en étoit jamais venu tout a fait à bout que dans la derniére guerre. Elle eſt d'ailleurs gouvernée par un Commiſſaire en Chef qui reléve du Vice-Roi. Du tems de Ptolomée, elle étoit partagée entre les *Gangani*, qui demeuroient autour des Comtez de Thomond & de Galloway; les *Anteri*, qui habitoient dans le Comté de Mayo & aux environs; & les *Nagnati* qui occupoient Roscommon & les quartiers qui ſont au nord-eſt. Enſuite elle devint une ſeule province. D'ailleurs il faut remarquer ici

que Thomond fit long-tems une partie de la Mommonie. Elle ſe diviſe aujourd'hui en ſix Comtez, qui ſont ceux de Létrim, de Slégo, de Mayo, de Roſcommon, de Galloway, & de Thomond ou de Clare. Quatre de ceux-ci, ſavoir Slégo, Mayo, Galloway, & Thomond, ſont maritimes. Roſcommon eſt enclavée dans les terres, auſſi-bien que Létrim, qui confine en partie à la mer: & ces Comtez ſe ſubdiviſent en cinquante & une Baronies. * *Etat de la Grande Bretagne, ſous George II, tome 3. p. 16. &c.*

CONNACORIX, Citoyen d'Heraclée dans le Pont, livra cette ville aux Romains, avec un certain Damophélès, qui en commandoit la garniſon. Héraclée avoit ſoutenu un ſiége de deux ans en faveur du célébre Mithridate, Roi de Pont. Triarius qui en tenoit le port bloqué avec la flote Romaine, réduiſit les Habitans à une extrême famine; ce fut avec lui que traita Connacorix. Il obtint de pouvoir ſe ſauver la nuit avec ſes Soldats, & tout ce qu'ils pourroient emporter; ce qu'il exécuta, tandis que Damophélès ouvroit les portes aux Romains, qui pillérent Heraclée, & firent un maſſacre effroyable de ſes Citoyens, la troiſiéme année de la CLXXVII Olympiade, & 70 avant Jeſus-Chriſt. * Memnon, *ch.* 53.

CONNAN (François de) Seigneur de Coulon & de Rabeſtan, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & un des plus ſavans Juriſconſultes de ſon tems, étoit fils de PIERRE de Connan Maître des Comptes, & de *Marguerite* de Fontaines. Il étudia en Droit à Orléans ſous le Docteur Pierre Stella, à Bourges ſous le célébre Alciat, & étant de retour à Paris, il ſuivit durant quelque tems le Barreau du Parlement, où il s'aquit une grande réputation. Depuis, il fut Maître des Comptes; & enfin le Roi François I l'honora d'une charge de Maître des Requêtes de l'Hôtel, le 29 mai de l'an 1544. Connan entreprit un travail extrémement laborieux, & que les Empereurs avoient toûjours négligé. C'étoit de ranger & de mettre par ordre cette maſſe confuſe & preſque infinie de loix, qui ſe trouvent dans le Corps du Droit, & d'en faire une Science certaine & méthodique. C'eſt à quoi il travailloit avec une aſſiduité extraordinaire, lorſqu'il mourut encore jeune, au mois de ſeptembre de l'an 1551, qui étoit le 43 de ſon âge. Il fut enterré dans l'égliſe de ſainte Opportune. M. Domat a rempli ce deſſein. Connan laiſſa quatre livres de Commentaires ſur le Droit Civil, que Louïs le Roi, dit *Regius*, ſon ami intime, recueillit & dédia au Chancelier Olivier. Dans l'Epître dédicatoire il parle de Connon comme d'un homme qui avoit beaucoup d'eſprit, de ſavoir & de prudence. Il avoit épouſé *Jeanne* Hennequin, fille de *Nicolas*, Seigneur du Perray & de Bermainville, & de *Jeanne* le Gras, & il en eut 1. NICOLAS qui ſuit; & 2. *Marguerite*, femme de *René* de Rieux, d'où viennent les Marquis d'Aſſerac.

NICOLAS, Seigneur de Rabeſtan, &c. épouſa *Anne* d'O, dont il eut *Marie* de Connan, femme d'*Hector* de Chivré, Seigneur du Pleſſis-de-Frazé, & de Rabeſtan, &c. d'où vint *Françoiſe-Marguerite* de Chivré, mariée en 1634, à *Antoine*, Duc de Grammont, Pair & Maréchal de France, & morte en avril 1689. * Sainte-Marthe, *Elog. Doct. Gall.* l. 1. Blanchard, *Hiſtoire des Maîtres des Requêtes.*

CONNARAY ou CONNERAY, bourg ou petite ville de France, dans le Maine ſur l'Huine, à trois ou quatre lieues au deſſus du Mans, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONNAUGT. *Cherchez* CONNACIE.

CONNE, Lac. *Voyez* CONE.

CONNERAY. *Voyez* CONNARAY.

CONNE'TABLE, Officier de la Couronne de France, lequel a été autrefois en très-grande conſidération. Les derniers Empereurs ont eu des *Comtes d'étable*, *Comites ſtabuli*, dont le nom paſſa chez les premiers Rois de France, avec la charge des chevaux & de l'écurie du Roi, d'où les Latins des ſiécles barbares ont fait *Comeſtabilis*, puis *Coneſtabilis*. Du Moulin le dérive de *Cuneus ſtabilis*. Les anciens Auteurs font ſouvent mention des Connétables. Aimoin dit que ſous Théodoric, Roi de Metz, Ebroin & Roccon étoient Comtes d'étable. Charlemagne envoya Geillon auſſi Comte d'étable, contre les Eſclavons, au rapport du même Auteur, *au l.* 4. Guillaume l'étoit ſous Louïs *le Débonnaire*, & Lendegeſile l'avoit été ſous Gontran, Roi d'Orléans, frére de Chilpéric. Depuis, l'emploi du Connétable s'étendit dans les armées, & d'Officier de la Maiſon du Roi, il le devint de la Couronne. Il eſt vrai que les Connétables n'étoient pas plus puiſſans que les Chambellans & les Chanceliers, & qu'ils ſouſcrivoient enſemble, & avec pareille dignité, les chartres & autres ordonnances Royales. Ce qui s'obſerva bien avant ſous la troiſiéme race; mais depuis, le Connétable commença à s'élever au deſſus des autres. Sa perſonne a été ſi privilégiée, qu'on ne pouvoit l'offenſer par voyes de fait, ſans offenſer celle du Roi. Pendant la minorité des Souverains, ils étoient nommez après les Princes du Sang. Sous Louïs *le Gros*, Froget de Châlons fut Connétable avec charge & commandement dans les armées. Tous ceux qui étoient au camp lui rendoient obéïſſance après le Roi. Cette prérogative fit refuſer avec modeſtie cette charge à Bertrand du Guéclin, qui allégua, qu'il ne lui appartenoit pas de commander aux fréres, aux neveux ni aux couſins de ſa Majeſté. La Garde de l'épée du Roi, étoit commiſe au Connétable, & il la recevoit toute nue, étant obligé de lui en faire hommage lige, ſans être héréditaire, comme portent les proviſions d'Artus de Bretagne. Il régloit toutes les affaires de la guerre, comme la punition des crimes, le partage du butin, la reddition des places, & enfin tout ce qui regardoit les Soldats. Pour cela il avoit un Prévôt nommé *de la Connétablie*. On établit quelquefois un Lieutenant Général, qui répréſente la perſonne du Roi per tout le Royaume; mais ce n'eſt qu'une commiſſion, comme celle de feu Jean-Baptiſte Gaſton de France, Duc d'Orléans, pendant la minorité du Roi Louïs XIV. Depuis la ſuppreſſion de cette charge, il ne laiſſe pas d'y avoir un Connétable au Sacre des Rois, c'eſt à dire, un Seigneur qui répréſente cet Officier de la Couronne. Ce fut M. le Maréchal d'Etrées, qui répréſenta le Connétable pendant la cérémonie du ſacre du Roi Louïs XIV, l'an 1654. La juriſdiction du Connétable ne laiſſe pas non plus de ſubſiſter, & le ſiége en eſt à la Table de marbre, qui s'appelle la Connétablie & Marechauſſée. Cette Juriſdiction eſt exercée par les Maréchaux de France, qui étoient les Lieutenants du Connétable. Cette charge fut ſupprimée par un édit de Louïs XIII, l'an 1627. M. de Sainte-Marthe & Godefroi ont recueilli des Chartres anciennes le nom de pluſieurs Connétables.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CONNE'TABLES.

I. Albéric, Connétable ſous Henri I, ſouſcrivit un titre de l'an 1060, de la fondation de l'Abbaïe de Saint-Martin-des-Champs, à Paris.

II. Baudry, Connétable, ſouſcrivit en une Chartre de 1067.

III. Gautier, Connétable en 1069.

IV. Adeline, ou Aléaume, ſous Philippe I, ſouſcrivit un titre de 1071 & 1072.

V. Adam, Connétable ſouſcrivit un titre en 1079.

VI. Thibaut, Seigneur de Montmorency, fils de Bouchard III, dont il eſt fait mention en trois titres de 1083, 1085 & 1086.

VII. Gaſce, ou Gaſton de Chaumont, ſouſcrivit un titre de 1107.

VIII. Hugues de Chaumont, dit *le Borgne*, depuis l'an 1108, juſqu'en 1138.

IX. Matthieu I, de Montmorency, depuis cette année juſqu'en 1166.

X. Simon, Seigneur de Néaufle.

XI. Raoul, I. du nom, Comte de Clermont.

XII. Dreux de Mello, Seigneur de Loches, depuis l'an 1204, juſqu'en 1218.

XIII. Matthieu II, dit *le Grand*, Seigneur de Montmorency, combattit vigoureuſement à la bataille de Bouvines l'an 1214. Ayant été fait Connétable, il fit élever cet emploi au deſſus de tous les offices militaires, & mourut l'an 1230.

XIV. Amauri II, Comte de Montfort, juſqu'en 1241.

XV. Humbert, V. du nom, Sire de Beaujeu.

XVI. Gilles, II. du nom, dit *le Brun*, Seigneur de Traſignies.

XVII. Humbert de Beaujeu, Seigneur de Montpenſier.

XVIII. Raoul de Clermont, II. du nom, Seigneur de Nêle, fut tué à la bataille de Courtray en 1302.

XIX. Gaucher de Châtillon, V. du nom, Comte de Porcéan, ſervit cinq Rois dans cette charge, & mourut l'an 1329.

XX. Raoul de Brienne, III. du nom, Comte d'Eu, mourut l'an 1344, aux Tournois faits aux noces de Philippe Duc d'Orléans, fils puîné de Philippe de *Valois*.

XXI. Raoul de Brienne, IV. du nom, Comte d'Eu, convaincu du crime de léze-Majeſté, fut mis en priſon, & eut la tête tranchée l'an 1351, ſous le Roi Jean.

XXII. Charles de Caſtille, dit d'*Eſpagne*, étant tombé en la diſgrace de Charles II, Roi de Navarre, fut tué l'an 1354, à l'Aigle en Normandie, ce qui cauſa de grands maux en France.

XXIII. Jacques de Bourbon, I. du nom, Comte de la Marche en 1354, mort en 1361.

XXIV. Gautier, VI. du nom, Comte de Brienne, mourut à la bataille de Poitiers l'an 1365.

XXV. Robert, Sire de Fiennes, en 1356, renonça à la charge de Connétable en 1368.

XXVI. Bertrand du Guêclin, depuis 1370, juſqu'en 1380.

XXVII. Olivier, Sire de Cliſſon en 1380, mourut l'an 1407.

XXVIII. Philippe d'Artois, Comte d'Eu, avoit poſſédé cet office durant la diſgrace de Cliſſon, & mourut l'an 1397.

XXIX. Louis de Sancerre en 1397, mourut en 1402.

XXX. Charles, Sire d'Albret en 1402, tué en la bataille d'Azincourt contre les Anglois en 1415.

XXXI. Valeran de Luxembourg, III. du nom, Comte de S. Paul en 1411, par la faction du Duc de Bourgogne.

XXXII. Bernard, VII. du nom, Comte d'Armagnac en 1415, fut tué par des factieux l'an 1418.

XXXIII. Charles, I. du nom, Duc de Lorraine, fut fait Connétable par Iſabelle de Baviére, & fut bien-tôt chaſſé. Charles VII, pour lors Dauphin, nomma Jean Stuart, Comte de Boucan, qui mourut l'an 1424, à la bataille de Verneuil.

XXXIV. Artus de Bretagne, Comte de Richemont juſqu'en 1458. Il ne voulut jamais quitter cette dignité, lorſqu'il ſuccéda au Duché de Bretagne: après lui la charge vaqua ſept ans.

XXXV. Louïs de Luxembourg, Comte de S. Paul en fut pourvu en 1465. Il la garda juſqu'environ l'an 1475, que Louïs XI lui fit couper la tête pour crime de léze-majeſté.

XXXVI. Jean II, Duc de Bourbon juſqu'en 1488, & après lui la charge vaqua 24 ans.

XXXVII. François I, à ſon avénement à la Couronne, en pourvut l'an 1515, Charles III, Duc de Bourbon.

XXXVIII. Anne, Duc de Montmorency, mourut des bleſſures reçues à la bataille de Saint-Denys l'an 1567. La charge vaqua 27 ans.

XXXIX. Henri, I. du nom, Duc de Montmorency, fils aîné d'Anne, Duc de Montmorency, fut honoré de cet emploi par Henri *le Grand* en 1593, & mourut l'an 1614.

XL. Charles d'Albert, Duc de Luynes, reçut cette charge du Roi Louïs XIII, en 1621, & mourut la même année.

XLI. François de Bonne, Duc de Leſdiguiéres, fut créé Connétable en 1622, & mourut l'an 1626.

Sa Majeſté ſupprima cet Office l'année d'après.

Le Connétable, après le Roi, étoit Chef ſouverain des armées de France. Les fonctions de Connétable ſont à préſent réünies aux charges de Maréchaux de France. * Du Tillet. Du Haillan. Paſquier, *aux Recherches de la France*, l. 2. ch. 11. & 12. Vignier. Le Féron. Sainte-Marthe, Godefroi, Le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers.*

* CONNIE ou CONIE, petite riviére de France. Il y a deux petites riviéres de ce nom, dont l'une eſt dans la Beauce, & coule de l'eſt-nord-eſt au ſud-ſud-oueſt; l'autre a ſa ſource dans l'Orléanois propre, & coule du ſud-eſt au nord-oueſt. Ces deux riviéres ſe joignent au deſſus de Moulitard, & coulant de l'eſt à l'oueſt depuis leur jonction, elles déchargent leurs eaux dans le Loir.

CONNOIS, petit païs de France qui dépend de la province du Maine. Sa longueur eſt de douze lieues; & il en a autant de largeur. Il n'y a point de villes, mais ſeulement quelques bourgs, dont le plus conſidérable ſe nomme *Nevers*. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CONNOR, petite ville dans l'Ultonie dans le Comté de Downe en Irlande, à l'oueſt de la partie ſeptentrionale du Lac Cone. Son Evêché a été uni à celui de Downe, ſous l'Archevêché d'Armach. * *Diction. Anglois.*

CONOBER, Prince de la petite Bretagne, favoriſa la revolte de Chramne, fils de Clotaire I, contre ſon pére. Il fut tué en une bataille, donnée près de la mer en 558.

* CONOCHIELLA (Bonaventure) de Nettuno, Théologien, vivoit vers l'an 1665, & enſeigna à Palerme la Théologie Scholaſtique & Morale. Il donna dans quelques Poëmes Italiens des preuves de la connoiſſance qu'il avoit de la Poëſie. **Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CONON ou CUNON, Pape, natif de Thrace, nourri en Sicile, & puis fait Prêtre à Rome, ſuccéda à Jean V, le 20 octobre de l'an 686. Il y avoit eu auparavant quelque Schiſme, entre Pierre Archiprêtre, & Théodore Prêtre; l'un ayant été élu par le Clergé, & l'autre par les gens de guerre, qui étoient pour lors à Rome; mais ce trouble fut appaiſé par l'élection de Conon, qui ne tint le Pontificat que durant onze mois & vint trois jours, étant mort le 13 d'octobre de l'an 687. Anaſtaſe dit qu'il fut ſurnommé *Angélique*, & en fait l'éloge. Saint SERGE I lui ſuccéda. * Baronius, *A. C.* 686. 687.

CONON, Général des Athéniens, dans la guerre du Péloponneſe, deſeſpérant de leurs affaires, ſe retira avec neuf vaiſſeaux, lorſque Lyſander Général des Lacédémoniens défit la flotte d'Athénes, dans le détroit de l'Helleſpont. Elle étoit à l'ancre dans la riviére de la Chévre, & étoit compoſée de cent quatre-vints vaiſſeaux, qui furent tous pris à la réſerve de dix galéres. Trois mille Athéniens y furent faits priſonniers avec leurs Chefs, ce qui fut ſuivi quelque tems après de la priſe d'Athénes, & du renverſement de cette République. Conon après avoir abordé au Cap d'Abarinde, emporta les plus grands mâts des vaiſſeaux qu'y euſſent les Lacédémoniens, envoya la galére publique d'Athénes, porter les nouvelles du malheur qui étoit arrivé, & ſe réfugia avec huit navires chez Evagoras, Roi de Salamine dans l'iſle de Chypre, ſon ancien ami. Cinq ans après, en la quatriéme année de la XCIII Olympiade, & 405 ans avant J. C. il aſſoupit avec Cloſias de Cnide un différent qui s'étoit élevé entre Evagoras & Artaxerxès, Roi de Perſe, jaloux de la puiſſance de ce Prince. Conon écrivit ſur ſes propres affaires à ce dernier, qui le fit Satrape ou Amiral de ſa flotte, à la perſuaſion d'Evagoras, & de Pharnabaze, Gouverneur de l'Ionie, & de la Lydie. Conon revêtu de cette dignité, après une conférence qu'il eut avec Pharnabaze, aborda en Cilicie avec quarante vaiſſeaux qu'il trouva prêts à mettre en mer, & s'y prépara à la guerre. Il fut enfermé dans l'embouchûre du fleuve Calbis, en même tems que Comne ville de Carie, ſituée au même endroit, fut aſſiegée par Pharax, Amiral de Lacédémone. Mais après avoir été dégagé par Pharnabaze & Artaphernès, il aſſembla quatre-vints vaiſſeaux, paſſa dans la Cherſoneſe, fut reçu avec toute ſa flotte par les Habitans de Rhodes, qui venoient d'abandonner le parti des Lacédémoniens, prit une flotte chargée de blé, que ces derniers faiſoient venir d'Egypte; & après avoir groſſi ſon armée de quatre-vints dix navires, il eſſuya une ſédition qui s'y étoit élevée. Les Soldats n'étoient point payez, & Conon après s'en être plaint vainement par lettres à Artaxerxès, prit le parti, de concert avec Pharnabaze, de faire un voyage à la Cour de Perſe. Mais comme il refuſa de ſe proſterner devant le Roi, ſuivant la coutume, il ne put le voir, & ne traita avec lui que par lettres, ou par tierces perſonnes. Il n'en obtint pas moins ce qu'il demandoit. Tiſſaphernès, qu'il accuſoit de trahiſon, fut proſcrit; & Artaxerxès, après avoir permis à Conon de choiſir ceux qu'il trouveroit à propos pour Thréſoriers de ſon armée, le combla de préſens, & le renvoya en mer, muni de tous les ordres néceſſaires pour l'entretien, & l'augmentation de ſa flotte. Ce fut la troiſiéme année de la XCVI Olympiade, & la 394 avant J. C. que Conon ayant été joint par Pharnabaze, remporta près de Cnide cette fameuſe victoire, où les Lacédémoniens perdirent cinquante vaiſſeaux, & leur Général Piſandre. Il leur en couta même l'empire de la mer, qu'ils furent obligez d'abandonner par le ſoulevement d'Ephéſe, de Mytiléne, de Chio, & de quantité d'autres iſles & villes maritimes, qui chaſſérent leurs garniſons, & reçurent celles des Perſes. Abydos & Seſtos reſtoient encore: Conon eut ordre de les ſerrer par mer, tandis que Pharnabaze y faiſoit le dégât ſur terre. L'année ſuivante, Conon après avoir ravagé les côtes de Lacédémone, conduiſit ſa flotte à Athénes, où il rétablit le Pyrée, & releva les murailles de la ville, du conſentement de Pharnabaze. Mais les Lacédémoniens plus allarmez de cette derniére action, que de toutes ſes victoires, trouvérent moyen de gagner Tiribaze, autre Satrape d'Aſie, qui réſidoit à Sardes. Il y fit arrêter Conon, ſous prétexte d'avoir fait ſervir l'armée du Roi aux deſſeins des Athéniens, & d'avoir comploté de leur livrer l'Ionie & l'Eonie, & on ne ſait pas préciſément ce que ce Général devint. Quelques Auteurs, & entre autres Iſocrate, ont écrit qu'il fut mené à Artaxerxès, qui le fit mourir: d'autres ont cru qu'il ſe ſauva de priſon, ſans aſſûrer ſi ce fut avec la participation de Tiribaſe. Conon laiſſa un fils nommé *Timothée* qui fut un grand Capitaine, & qui éprouva l'ingratitude ordinaire de ſa patrie. Ce Timothée fut Diſciple d'Iſocrate. Sa mére qui étoit de Thrace avoit fait le métier de Courtiſane, & s'étoit abandonnée à Conon: après quoi elle vécut avec beaucoup de régularité. Comme on reprochoit à Timothée l'indigne profeſſion de ſa mére, il repondit qu'il lui avoit une grande obligation, puiſqu'elle étoit cauſe qu'il étoit fils d'un pére illuſtre. Timothée laiſſa un fils nommé *Conon* qui fut condamné à rebâtir une partie des murailles de la ville. *Voyez* TIMOTHÉE. * Xenophon, *Hellen. l.* 2. 3. & 4. Diodore, *ad Olymp.* 96. Plutarque, *in Lyſandro, in Artaxerxe & in Ageſilao.* Iſocrate, *in Evagora.* Pauſanias, *in Atticis.* Juſtin, *l.* 6. Cornelius Nepos, *in Conone.*

CONON, fameux Aſtronome de l'iſle de Samos, vivoit ſous la CXX Olympiade, vers l'an 300 avant J. C. du tems des Ptolomées, Philadelphe & Evergétès. Il fit des obſervations ſur les Eclipſes du Soleil & de la Lune, & oſa métamorphoſer la chevelure de Bérénice en aſtre. Catulle parle de lui dans ſon petit Poëme de la Chevelure de Bérénice. Properce en fait auſſi mention, auſſi-bien que Virgile. Joſeph, *contre Apion*, *l.* 1. parle d'un CONON qui avoit écrit de la Judée. Il y a apparence qu'il eſt différent de l'Aſtronome, & de celui qui avoit écrit de l'Italie, ſelon le témoignage de Servius, qui en fait mention ſur le ſeptiéme livre de l'Enéide. Voſſius doute ſi c'eſt le même qui avoit recueilli des piéces des anciens Auteurs, qu'il dédia à Archélaüs Philopator, dont parle Photius. * Properce, *l.* 4. *Eleg.* 1. *v.* 78. Virgile, *Ecl.* 3. *v.* 40. Photius, *Cod.* 186 & 189. Voſſius, *des Hiſt. Grecs*, *l.* 1. *ch.* 24: & *des Math. l.* 3. *ch.* 33. §. 21: & *ch.* 54. §. 5.

CONON ou CUNON, vivoit dans le ſixiéme ſiécle, & s'aquit beaucoup de réputation dans les armées de l'Empereur Juſtinien, où il commanda en 540. Il défendit Naples & Rome contre Totila, Roi des Goths.

CONON, petit Mercier qui portoit ſes marchandiſes dans les villages ſur un âne, parvint à l'Empire de Conſtantinople, & fut nommé *Léon l'Iſaurien*, parce qu'il étoit d'Iſaurie province de l'Aſie Mineure, vis à vis de l'iſle de Chypre. *Voyez* LÉON l'ISAURIEN.

CONON, frére de l'Empereur Zénon, grand uſurpateur des biens du public.

CONON, Cardinal, Evêque de Pérouſe, aujourd'hui Paleſtrine, étoit fils d'*Eginon*, Comte d'Urrach en Allemagne, & fut un de ceux qui établirent la Congrégation Arroſiane, de l'Ordre de ſaint Auguſtin. Le Pape Paſchal II lui donna, en 1107, le chapeau de Cardinal avec l'Evêché de Paleſtrine, & l'envoya enſuite en orient, où il tint un Concile dans la ville de Jéruſalem, contre l'Empereur Henri V, qu'il excommunia, parce qu'il avoit maltraité le Pape. Il fit confirmer cette excommunication en pluſieurs Aſſemblées qui ſe tinrent en divers Royaumes de l'Europe, ce qui fut autoriſé du Concile général de Latran. Gélaſe II, qui ſuccéda à Paſchal, n'eut pas moins d'eſtime pour Conon, dont il connoiſſoit la fermeté; car il l'envoya Légat *à Latere* en Allemagne, où il réünit tous les Electeurs & les Princes de l'Empire contre Henri, qu'il excommunia une ſeconde fois dans les Conciles de Cologne & de Fritzlar. Le zéle de ce Cardinal parut encore dans le Concile de Soiſſons, où il condamna Pierre Abailard avec ſes Ecrits, qu'il fit brûler. C'eſt ce qui lui mérita particuliérement l'amitié du Pape Gélaſe II, lequel ſe voyant près de la mort en 1119, propoſa Conon pour ſon ſucceſſeur, à l'Aſſemblée des Cardinaux, qui étoient très-diſpoſez à cette élection; mais Conon refuſa généreuſement le ſouverain Pontificat, & donna ſon ſuffrage à Gui, Archevêque de Vienne qui ſuccéda à Gélaſe II, & prit le nom de Calixte II, ſous lequel mourut cet illuſtre Cardinal. * Louïs Doni d'Attichi.

CONON (Jean) Allemand, natif de Nuremberg, Religieux Dominicain, vivoit au commencement du XVI ſiécle. Il apprit les Langues, principalement la Gréque, dans un voyage qu'il fit en Italie, & vint enſuite à Bâle. Jean Amerbach, qui travailloit à l'impreſſion des Oeuvres de ſaint Jérôme, l'arrêta en cette ville pour y corriger cet Ouvrage. Il a laiſſé quelques Traductions Latines des Ouvrages de ſaint Baſile, de ſaint Grégoire de Nazianze, & de ſaint Grégoire de Nyſſe. Il y fut Précepteur du fils du même Amerbach, & de Béatus Rhénanus. Ce dernier compoſa l'Epitaphe de Conon, qui mourut le 21 février 1513, d'autres diſent en 1514, âgé de cinquante ans. * Melchior Adam, *in Vit. Philoſ. Germ. in Beato Rhenano*, & *in Vit. Juriſc. in Bonif. Amersb.* Chriſtianus Urſtiſius ou Wurſtiſen, *in Epiſt. & Chron. Baſil.* Eraſme en parle avec éloge.

CONON, Hiſtorien, du tems d'Archélaüs *Philopator*, à qui il avoit dédié ſon Hiſtoire d'Auguſte & de Marc-Antoine, avoit compoſé un recueil de cinquante Narrations, qui concerne les tems fabuleux, & les premiéres Hiſtoires de la Gréce. On n'a point ſon Ouvrage complet, mais ſeulement des extraits très-amples, que Photius a donnez dans ſa *Bibliothéque*, *cod.* 186. Nicolas de Damas le copioit ſouvent. Servius *ſur le ſeptiéme livre de l'Enéide*, cite un Traité de l'Italie écrit par Conon; mais on ne peut aſſûrer que ce ſoit celui dont on vient de parler, non plus que celui que Joſephe, *contre Apion*, *l.* 1, dit avoir fait mention des Juifs. Le Scholiaſte d'Apollonius, cite auſſi, *l.* 1, une Hiſtoire d'Héraclée, de Conon.

CONON, Diſciple de Philoponus de la Secte des Trithéïtes, ſoutint ſon parti dans la conférence tenue en préſence de Jean le Scholaſtique, Patriarche de Conſtantinople vers l'an 577. Mais dans la ſuite il ſe brouilla avec lui, parce qu'il ne vouloit pas reconnoître que les trois natures qu'il admettoit en Dieu, étoient égales. Il ſe fit Chef d'une Secte particuliére, condamna Philoponus, & compoſa un Diſcours contre ſon Traité de la Réſurrection. * Photius, *Cod.* 23. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du ſeptiéme ſiécle.*

* CONONITES, Hérétiques & Diſciples de Conon duquel il eſt parlé dans l'article précédent.

CONOVIUM, cité des anciens Peuples de la Bretagne Citérieure, nommez *Ordovices*. Il en reſte encore un petit village appellé *Caerhean*, & ſitué à une lieue & demie d'*Aberconwey* & ſur la mê-

même riviére. On aſſure que cette derniére ville a été bâtie des ruïnes de Conovium. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CONQUERNEAU. *Voyez* CONCARNEAU.

CONQUEST ou LE CONQUEST, *Conqueſtus*, petite ville & port de mer de France en Bretagne, eſt ſituée au fond de cette province, dans l'endroit appellé *Bout du monde*, *ad fines terræ.* Le Conqueſt eſt à quatre ou cinq lieues de Breſt, vis à vis des iſles d'Oueſſant, & c'eſt dans ſon port que s'arrêtent ordinairement les navires. * Sanſon. Baudrand.

* CONRAD, Comte de Franconie, & pére de l'Empereur Conrad I, envoya ſon fils en France pour y reprimer les ſéditieux, & marcha lui même contre Albert, Evêque de Bamberg, pour défendre l'Evêque de Wirtzbourg; mais Albert profitant d'une occaſion qui ſe préſenta, ſurprit Conrad, le défit & le tua en 905. L'Empereur Louïs, Couſin de Conrad, ſe fâcha contre Albert, & le cita pour rendre compte de ſes actions. Mais comme Albert ne vouloit point comparoître, il l'aſſiégea dans ſa fortereſſe, & comme il ne pouvoit cependant venir par la force à bout de ce qu'il avoit entrepris, il le prit par le moyen de Hatton, Archevêque de Mayence qui le fit tomber dans le piége, & il lui fit trancher la tête. Calviſius, *ſur l'année* 905. * Hubner, *Tab.* 27.

EMPEREURS.

CONRAD, I. de ce nom, fils, comme l'on croit, du précédent, eſt mis au nombre des Empereurs d'Occident par tous les Hiſtoriens de deça les monts. Car Baronius & les Italiens ne reconnoiſſent que pour Rois, ceux qui n'ont point été couronnez par les Papes. Louïs Roi de Germanie, dernier de la race de Charlemagne, étant mort l'an 912, ne laiſſa que deux filles, *Placide* ou *Plaiſance*, qui fut mariée à *Conrad*, Duc de Franconie, & *Mathilde*, femme de Henri dit l'*Oiſeleur*, Duc de Saxe, & fils d'*Othon*. Quelques Seigneurs Allemans, mépriſant la jeuneſſe, & le peu de valeur de Charles *le Simple*, Roi de France, à qui ce païs appartenoit de droit, comme au legitime héritier de Pepin, de Charlemagne & de Louïs *le Débonnaire*, voulurent déférer la Couronne à Othon de Saxe, qui s'en excuſa ſur ſa vieilleſſe, & leur conſeilla d'élire Conrad, quoi que ſon ennemi, ce qui fut exécuté. Mais tous les Grands n'étoient pas contens de cette élection. Arnoul, dit *le Mauvais*, Duc de Baviére, orgueilleux d'avoir vaincu les Hongrois dans ſes Etats, s'éleva contre lui, à deſſein de ſe faire Roi; & n'y pouvant pas parvenir, il feignit de vouloir déférer la couronne à Charles *le Simple*, qui ſongeoit à vouloir rentrer dans ce Royaume. Ainſi ſe ſervant de la conjoncture préſente des affaires & du ſecours de Rainier Comte d'Ardenne, il ſe ſaiſit d'une partie, & le fit Gouverneur avec la qualité de Duc. Henri, Duc de Saxe ſe ſouleva auſſi contre Conrad, battit ſon Lieutenant Everard, & lui donna la chaſſe à lui même; tandis que d'un autre côté les Hongrois s'étant débordez en 914, juſqu'en Alſace, ne purent être arrêtez que par une ſomme d'argent, qu'on fut contraint de leur donner. Quelque tems après Conrad attaqué d'une fiévre cauſée par une bleſſure reçue dans la guerre de Baviére, mourut le 23 décembre de l'an 918, après un régne de ſept ans & demi. En mourant il commanda par une générosité admirable, à Everard ſon frére de porter les ornemens royaux à Henri, Duc de Saxe, quoi qu'il lui eût toûjours fait la guerre. Ainſi il rendit au fils ce que ſon pére Othon avoit fait pour lui. Conrad eſt enterré dans l'Abbaïe de Fulde. * Marianus Scotus, *in Chron.* Arétin, *l.* 4. Othon de Friſingue, *l.* 6. *c.* 15. 16. 17. *&c.*

CONRAD II, dit *le Salique*, fils d'*Herman*, Duc de Wormes & de Franconie, fut élu Empereur après la mort de Henri II, dit *le Saint*, l'an 1024. Ceux de la Maiſon de Saxe qui croyoient que la dignité impériale devoit être héréditaire dans leur Maiſon, comme elle l'avoit été dans celle de Charlemagne, s'oppoſérent à cette élection, & plongérent l'Allemagne dans des troubles, dont la durée devint fatale à leur Maiſon & à l'Empire. D'autres côté, les Italiens, avant que ce Prince pût aller à Rome recevoir la couronne impériale, entreprirent de la mettre ſur quelque autre tête, ne pouvant ſouffrir l'humeur de la nation Allemande. Pour cela, ils députérent vers Robert de France, & lui offrirent le Royaume d'Italie pour ſon fils Hugues. A ſon refus, ils s'adreſſérent à Guillaume, Duc d'Aquitaine, qui ſe moçqua d'eux. Cependant Conrad étant paſſé en Italie, fut couronné par le Pape Jean XX, le jour de Pâques de l'an 1027. A ſon retour, il pacifia la Hongrie & la Pologne; & l'an 1033, Rodolphe ou Raoul, Roi de la Bourgogne Transjurane, l'inſtitua ſon héritier, parce qu'il avoit épouſé Giſéle, ſa ſœur puînée. Eudes, Comte de Champagne, fils de Berthe, ſœur aînée de Raoul, voulut avoir part à cette ſucceſſion, & fit une cruelle guerre à l'Empereur qui en eut tout l'avantage. Eudes perdit la vie dans la bataille donnée près de Bar-le-Duc, le 17 décembre de l'an 1037. Enſuite Conrad paſſa en Italie, pour s'oppoſer à Pandulfe, Prince de Capoue, qui pilloit les lieux ſaints, & qui prit la fuite à l'arrivée de l'Empereur. Héribert, Archevêque de Milan, étoit du nombre des Rebelles, & avoit fait revolter ſes peuples contre Conrad. Ce dernier vint à Milan, dans le deſſein de ruïner cette ville, à cauſe de ſa rebellion; mais il en fut empêché par une viſion qu'eut Bruno, Archevêque de Cologne ſon Sécretaire. Car en célébrant la Meſſe, on dit qu'il vit, ou crut voir ſaint Ambroiſe qui le menaçoit s'il perſiſtoit dans ſon deſſein. L'Empereur ayant ſoumis les Rebelles, alla à Rome, & étant revenu en Allemagne, mourut de mort ſubite à Utrecht, le quatriéme juin de l'an 1039. Il fut enterré dans l'égliſe cathédrale de ſainte Marie de Spire, ſur le Rhin, laquelle il avoit fondée. Son régne fut de 14 ans, dix mois & 22 jours. *Voyez* ſes Ancêtres à l'article de FRANCONIE. * Léon d'Oſtie, *l.* 2. *c.* 59. *& ſuiv.* Glaber, *l.* 4. *&* 5. Othon de Friſingue, *l.* 9. *c.* 29. Hermannus Contractus, *dans ſa Chronolog.* Génébrard, &c.

CONRAD III, fils de FRÉDÉRIC, Duc de Souabe, & d'*Agnes*, ſœur de *Henri* V, fut élu à Coblentz après Lothaire II, le 22 février 1138, & fut couronné à Aix-la-Chapelle, le 13 mars par Théoduin ou Theodoric, Cardinal Légat du Pape, repréſentant l'Archevêque de Cologne, qui n'étoit pas Prêtre. Henri *le Superbe*, Duc de Saxe & de Baviére, qui avoit prétendu à l'Empire, mit une puiſſante armée ſur pié, & vint attaquer Conrad dans Ausbourg. Ce dernier le proſcrivit, & confiſqua tous ſes biens; ce qui fut le ſujet d'une longue & cruelle guerre. Louïs *le Jeune*, Roi de France, s'étant croiſé pour le voyage de la Terre-ſainte, à la ſollicitation de ſaint Bernard, fut imité par Conrad. Ce Prince fit couronner, vers l'an 1147, ſon fils Henri qui mourut peu de tems après, & paſſa par la Hongrie pour aller à Conſtantinople, où il arriva avec plus de cinquante mille chevaux, & grand nombre de gens de pié, ſur la fin de mai de l'an 1147. Ce voyage fut malheureux par la lâcheté & par la trahiſon des Grecs, qui mêloient de la chaux & du plâtre, dans les farines qu'ils fourniſſoient à l'armée. L'Empereur après avoir aſſiégé inutilement Damas, & avoir été à Jéruſalem, fut obligé de retourner en Allemagne, où il mourut au château de Lautrech, le Vendredi 15 février 1152, après un régne de douze ans, dix mois & quinze jours, & fut enterré à Bamberg. Othon de Friſingue, Baronius, Onuphre, Génebrard, &c. parlent fort au long de Conrad. Sigonius dit, que ce fut lui qui donna aux Génois le droit de marquer leur monnoye; & quelques autres Auteurs ajoûtent, qu'ayant pris la ville de Weinsberg, qui s'étoit ſoulevée, il ordonna de faire priſonniers tous les Habitans, & de donner la liberté aux femmes; ce qui fut exécuté. Mais ces femmes généreuſes priérent l'Empereur de leur permettre d'emporter ce qu'elles pourroient de leurs biens. Leur demande leur fut accordée, & elles prirent leurs maris ſur le dos, & leurs enfans ſous les bras. Conrad admirant leur amour en fut ſi touché, qu'il pardonna à tous les Habitans. Il avoit épouſé *Gertrude*, fille du Comte de Sultzbach, dont il eut deux fils, 1. *Henri*; & 2. *Frédéric*, qui mourut l'an 1155 de peſte au ſiége de Rome, ſous le régne de Frédéric *Barberouſſe*.

CONRAD IV, Duc de Souabe, fils de FRÉDÉRIC II, fut fait Roi des Romains par ſon pére, & fut proclamé à l'âge de huit ans, premiérement à Vienne, l'an 1233, & puis à Spire. Il gouverna très-ſagement l'Empire durant l'abſence de ſon pére, & porta les armes avec réputation quoiqu'avec peu de bonheur. Albert de Portingau, Evêque de Ratisbonne, avoit envoyé des aſſaſſins pour le tuer, voulant ſe venger de ce que ce Prince avoit ravagé ſes terres. Il évita ce danger, & après la mort de ſon pére Frédéric, en 1250, il prit la qualité d'Empereur; mais comme ſa déférence pour l'Egliſe n'étoit pas plus grande que celle de Frédéric, le Pape Innocent IV s'y oppoſa. Conrad, ou pour s'en venger, ou pour envahir les Royaumes de Naples & de Sicile, paſſa en Italie, prit Naples après huit mois de ſiége, puis Capoue & Aquino, & commit par tout de grandes cruautez. Mainfroi ſon frére *naturel*, qui avoit fait mourir ſon frére Frédéric, le fit empoiſonner lui même, avec un lavement que lui donna un de ſes Medecins. Ce fut le 19 mai de l'an 1254, après un régne de trois ans, cinq mois & douze jours. Conrad avoit épouſé *Eliſabeth*, fille d'*Othon*, Duc de Baviére, & n'en eut que le malheureux *Conradin*, qui eut la tête coupée à Naples. * Richard, *c.* 146. Villani, *l.* 6. S. Antonin, *tit.* 19. *c.* 6. §. 5. Blondus. Nauclére. Platine & Génébrard, *dans Innocent IV.*

ROIS.

CONRAD, fils de l'Empereur HENRI IV, donna ſouvent des marques de ſa valeur & de ſa ſageſſe, dans le tems que Henri étoit brouillé avec les Papes. Conrad qui étoit ſon Lieutenant en Italie, ſe revolta contre ſon pére, à la ſollicitation du Pape Urbain II, l'an 1039, & ſe fit couronner Roi de Lombardie par Anſelme, Archevêque de Milan. Il y régna neuf ans, & mourut en 1101. * Hermannus Contractus. L'Abbé d'Urſperg. Marianus Scotus, &c.

CONRAD, ſurnommé *le Pacifique*, Roi de la Bourgogne Transjurane & d'Arles, dans le X ſiécle, étoit fils de RODOLPHE II, & tiroit ſon origine, à ce qu'on prétend, de CONRAD, dit *le Vieil*, Comte d'Altorf, à qui Louïs *le Débonnaire* donna de grands biens, mort en 862, & pére de CONRAD *le Jeune*, Comte de Paris, mort en 881. Quoi qu'il en ſoit, Conrad *le Pacifique* n'étoit qu'en ſa quatorziéme année, lorſque Rodolphe ſon pére mourut l'an 937. Othon I, Empereur, l'attira chez lui ſous prétexte de lui ſervir de Tuteur, & le retint à ſa Cour, comme dans une honnête priſon. Cette dépendance lui devint néanmoins utile; car outre qu'il apprit l'art de régner dans la Cour d'un Prince ſi célébre, elle lui conſerva encore ſes Etats, que perſonne n'oſa attaquer, de peur d'offenſer l'Empereur. Conrad commença de gouverner par lui même en 951, lorſqu'Othon paſſa en Italie, pour y délivrer Adelaïde des pourſuites de Bérenger. Cette Princeſſe qu'Othon épouſa, étoit ſœur de Conrad, dont le régne fut troublé par les Huns ou Hongrois, qui faiſoient des courſes dans ſes Etats, & par celles des Sarrazins de Fraſſinet, qui déſoloient la Provence & le Bas Dauphiné. Il attaqua les uns & les autres, & eut le bonheur de les vaincre. Le reſte de ſon régne fut aſſez tranquille, ce qui lui fit donner le nom *de Pacifique.* Il fit diverſes fondations pieuſes, paſſa pour l'un des plus Religieux Princes de ſon tems, & mourut le 19 octobre de l'an 994. Son corps fut enterré, non dans l'égliſe Métropolitaine de ſaint Maurice de Vienne, comme l'écrit Hermannus Contractus, mais dans celle de l'Abbaïe de ſaint André le Bas, de la même ville, qu'il avoit fondée, & où l'on voit ſon épitaphe. Conrad avoit épouſé vers l'an 967, *Mahaud*, fille de *Louïs* IV, dit d'*Outremer*, & ſœur de *Lothaire*, Rois de France, qui lui porta en dot la ville & Comté de Lyon. Il en eut 1. *Conrad* mort jeune; 2. RODOLPHE III, dit *le Fainéant* qui lui ſuccéda; 3. *Berthe*, mariée à *Eudes*, I. du nom, Comte de Blois & de Chartres, mariée enſuite à *Robert*, Roi de France, qui la répudia, parce que le Roi avoit tenu un de ſes enfans du premier lit ſur les fonts; &

4. *Ger-*

4. *Gerberge*, mariée à *Herman*, Duc de Suéve, & mére de *Giſéle*, qui fut femme de *Conrad* II, dit *le Salique*. D'autres lui donnent encore deux filles; 5. 6. *Giſéle* & *Mahaud*, & croyent qu'il avoit épouſé en premiéres noces *Adelaïde* ou *Adelanie*, qui étoit déja mére de *Burchard*, depuis Archevêque de Vienne. * Hermannus Contractus. Othon de Friſingue & Conrad Abbé d'Urſperg, *in Chron.* Luitprand, *Hiſt. l. 5. & 6.* Du Chêne, *Hiſt. de Bourg. l. 2.* Rodolphe Glaber, *Hiſt. l. 1.* Ruſi, *Hiſt.* Chorier, *Hiſt. de Dauphiné, &c.*

ELECTEUR.

* CONRAD, troiſiéme fils de *Jean* I, Electeur de Brandebourg de la famille d'Aſcagne, ſuccéda en 1298, à *Jean* II, & à Othon ſes fréres dans l'Electorat. Il fut le huitiéme Electeur. Il eut quatre femmes, 1. *Conſtance*, fille de *Prémiſlas*, Duc de Pologne: *Brigitte*, fille de *Dieterick* ou *Thierry*, Marquis de Miſnie: 3. *Sophie*, fille d'*Eric* VIII, Roi de Danemarc: 4. *N*. ... de Landau. Il avoit reçu des Polonois en hypothéque la ville de Dantzic; mais en 1272, on la lui enleva de force & on ravagea cruellement ſes Etats. Il mourut en 1304. * Hubner, *Tab.* 174. Calviſius, *ſur l'an* 1272.

PRINCES, DUCS, MARQUIS, COMTES, &c.

CONRAD, Duc des Lorrains, étoit fils de WERNER, & ſuccéda l'an 944, à *Othon*. En 947, il épouſa *Luitgarde* fille de l'Empereur *Othon*; & depuis il le ſuivit en Italie, où il commanda ſes troupes contre Berenger, en 951. L'année ſuivante, il ſe joignit à Lindulfe, fils du même Empereur, & ſe revolta. Othon en témoigna un chagrin extrême, & pour punir Conrad, il lui ôta le Duché de Lorraine, dont il diſpoſa en faveur de Brunon ſon frére, Archevêque de Cologne. * Flodoard & le Continuateur de Réginon, *in Chron.* Baronius. Sigonius, &c.

CONRAD, Marquis de Montferrat, Prince de Tyr, fut en grande conſidération en Orient, où il donna ſouvent des marques de ſon courage, dans les guerres contre les Infidéles. Il épouſa *Iſabeau*, fille d'*Amauri*, Roi de Jéruſalem, mort en 1173, & de ſa ſeconde femme, *Marie*, niéce de *Manuel* Comnéne, Empereur de Conſtantinople. Iſabeau prit le titre de Reine de Jéruſalem en 1190, après la mort de Sibylle ſa ſœur aînée, & Conrad prit celui de Roi; mais il fut aſſaſſiné le 27 ou le 29 avril de l'an 1192, par des Béduins. Quelques uns en accuſérent Richard, Roi d'Angleterre, fâché, dit-on, de ce que Conrad avoit refuſé d'épouſer la ſœur de ce Roi. D'autres crurent que le coup avoit été fait par ordre de Hunfroi, ou Aufroi de Thoron, qui étoit au déſeſpoir de ce qu'Iſabeau, à laquelle il avoit été marié, lui avoit preféré Conrad. D'autres enfin ſoutiennent que le Vieil de la Montagne avoit fait agir ſes Aſſaſſins, pour ſe venger du Marquis de Montferrat qui lui avoit fait la guerre. Quoiqu'il en ſoit Conrad eut de ſon mariage une fille nommée *Marie*, qui porta le titre du Royaume de Jéruſalem à *Jean* Comte de Brienne, ſon mari, dit *le Roi d'Acre*, lequel fut auſſi Adminiſtrateur de l'Empire de Conſtantinople. * *Sanut, l. 3. p. 10. ch. 7.* Guillaume de Tyr. Baronius, &c.

CONRAD, qui portoit le titre de Prince d'Antioche, étoit fils de FRÉDÉRIC, fils *naturel* de l'Empereur *Frédéric* II. Vers l'an 1266, lorsqu'il eut appris que Conradin ſon couſin ſe mettoit en campagne pour chaſſer des Royaumes de Naples & de Sicile, Charles d'*Anjou*, I. de ce nom, qui en étoit alors Roi légitime, il s'embarqua avec des troupes conſidérables; & s'étant jetté dans la Sicile, il y fit revolter preſque toutes les villes en faveur de Conradin. Meſſine, Palerme & Syracuſe furent les ſeules qui demeurérent fidéles à Charles. Celui-ci ayant défait Conradin, envoya une puiſſante armée contre Conrad, qui fut forcé dans le château de Saint-Orbe, où il s'étoit jetté; enſuite il eut les yeux crevez, & il fut étranglé. Divers Auteurs diſent qu'à la priére du Pape Clément IV, on lui donna la vie, & quelques terres en Sicile; & que s'étant revolté contre ſon Prince légitime, il fut ſouvent cité, & enfin proſcrit, & excommunié par le Pape Martin IV. * Sponde, *A. C.* 1218. *n.* 5. Fazel. Bouche, &c.

* CONRAD I, frére de *Wratiſlas* II, Roi de Bohéme, fut nommé par lui pour ſon ſucceſſeur, à l'excluſion de Brzétiſlas qui s'étoit ſoulevé contre lui; mais il ne jouït de cet honneur que ſept mois. Il mourut en 1093, & eut pour ſucceſſeur Brzétiſlas dont on vient de parler. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hagecius, *p.* 253. Stransky, *c.* 8. *p.* 356. Balbinus, *Epitome*, *l.* 3. *c.* 8. *p.* 210. *Miſcellanea*, *dec.* 1. *l.* 7. *ſ.* 1. *c.* 23. *p.* 82.

* CONRAD II, fils de *Henri* de Snoym & petit fils de *Vladiſlas* II, Roi de Bohéme, ſe ſouleva contre le Duc *Frédéric* ſon Oncle qui remporta ſur lui deux victoires; mais après qu'il eut fait la paix avec lui, & qu'il eut donné dans la Terre-Sainte des preuves de ſa valeur, les Etats du païs l'élurent en 1190 pour ſon ſucceſſeur. Il accompagna l'Empereur Henri VI en Italie, & mourut de peſte au ſiége de Naples dans la même année. Il eut pour ſucceſſeur Wenceſlas. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hagecius, *p.* 373. Stransky, *c.* 8. *p.* 367. Balbinus, *Epitome*, *l.* 3. *c.* 12. *Miſcellanea*, *Dec.* 1. *l.* 7. *ſect.* 1. *c.* 27.

* CONRAD, Duc de Zéringhen, fils de *Berthold* II, ſuccéda à ſon frére *Berthold* III, qui allant au ſecours de *Hugues*, Comte de Dachsbourg, périt près de Molsheim. L'Empereur le fit Régent de Bourgogne, & à cauſe de cela quelques uns le nomment Roi d'Arles; mais il eut pour concurrent le Comte Rainald qui lui diſputoit ce titre. Dans la ſuite Conrad ſe déclara contre l'Empereur Othon III; mais il eut ſujet de s'en repentir, puis qu'il perdit par là Zéringhen & Teck. Il mourut en 1152, laiſſant de *Clémence* ſa femme, Comteſſe de Lutzelbourg & de Namur, quelques enfans, parmi leſquels on compte *Rodolphe*, Evêque de Liége, ou, comme d'autres le prétendent, Evêque de Lauſanne, qui fut élu Archevêque de Mayence, mais qui dut céder à Conrad Comte Palatin; *Berthold* IV de ſa ligne de Zahringen; & *Albert*, qui a fait la branche de Teck. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Othon de Friſingue, *Chron. l. 7. ch. dernier.* Cruſius, *Annales Suevici.* Spener, *Sylloge.*

* CONRAD, que Hubner appelle Comte de Velai, & qu'il fait fils d'Othon I, Comte Palatin de Scheyern, qui mourut en 1040, paroit être le même que celui que Calviſius, ſur l'année 1053, appelle Duc de Baviére, & dont il raconte qu'il eut avec l'Evêque de Ratisbonne des différens dont l'Empereur décida. Mais comme il ne vouloit pas aquieſcer à la ſentence, il fut chaſſé du Duché, & ſe retira vers les Hongrois: ce qui dans la ſuite cauſa beaucoup de troubles. * Hubner, *Tab.* 132. Calviſius, *ſur l'année* 1053.

* CONRAD, qui, à ce qu'on dit, fut créé par l'Empereur Henri IV, premier Comte de Wirtemberg, proche parent d'*Ulric*, Seigneur de Beutelsbach, dont il épouſa la fille, devint par là ſon gendre & ſon héritier. Il fut, ſelon quelques uns, pére de *Henri* & d'*Ulric* qui furent Comtes de Wirtemberg & Seigneurs de Beutelsbach, comme auſſi de *Werner*, Comte de Groeningen. Selon d'autres, il eut pour fils *Ulric*, *Everard* & *Henri*; & *Ulric*, eut pour fils *Jean* qui ſoutint ſa race, & *Werner* premier Comte de Groeningen. Il mourut en 1121. Parmi les Deſcendans de ce dernier, ſe trouverent dans la ſuite *Conrad*, *Everard* & *Louis*, tous trois fréres, qui ayant été pris par *Everard*, Comte de Wirtemberg, ſurnommé *l'Illuſtre*, furent obligez de renoncer au titre de Comtes de Groeningen. * Hofman, *Lexic. Univ.* Hubner, *Tab.* 200.

* CONRAD fils de Thiemon, fut fait par l'Empereur Henri IV, Marquis de Miſnie en 1126, & de Luſace en 1136, après la mort de ſon Couſin Wipert. Il eut quatre fils dont les branches s'éteignirent après quelques générations; & il n'en reſta par ſon fils *Théodoric*, qu'*Othon* ſurnommé *le Riche*, qui bâtit la ville de Freidberg, & fut la ſouche des Ducs de Saxe d'aujourd'hui. * Hofman, *Lex. Univ.*

* CONRAD, ſurnommé *Laſconogus* ou *Loripes*, c'eſt à dire, *aux piez tortus*, étoit un des fils de *Wladiſlas* II, Roi de Pologne qui chaſſé par ſes fréres, s'étoit réfugié en Siléſie, & poſſédoit le Duché de Glogaw; mais il fut toujours fort valétudinaire, & mourut en 1179, ſans enfans ſelon Hubner, *Tab.* 99; mais Hofman lui donne un fils appellé *Mieſcon*. * Hofman, *Lexic. Univ.*

* CONRAD, fils de *Henri* I, dit *le Barbu*, Duc de la Baſſe Siléſie, poſſéda le Duché de Sagan, & ſe rompit le cou en tombant de cheval en 1213.

* CONRAD, fils puiné de *Caſimir* II, Roi de Pologne & Duc de Mazovie. Il eut des différens avec Henri le Barbu Prince de Wratiſlaw, à cauſe de la tutelle de ſon neveu Boleſlas, ſurnommé *le Chaſte*: ce qui donna occaſion aux Tartares de faire une irruption en Pologne, & d'y cauſer de grands dégâts. Il mourut en 1247. * Hofman, *Lexic. Univ.* Il avoit épouſé *Agathe* Princeſſe de Moſcovie ou Ruſſie. * Hubner, *Tab.* 95.

* CONRAD, fils de Henri II, dit *le Pieux*, & d'*Anne* de Bohéme, fut Duc de Glogaw. Dans ſa jeuneſſe on le deſtina à l'Egliſe, pour le faire Evêque de Bamberg; mais enſuite, ayant changé de vues, il épouſa la ſœur de Prémiſlas, qui lui donna du ſecours pour le mettre en poſſeſſion de Glogaw, de Croſſen, de Sagan & de Frauſtad. Il eut guerre avec ſes fréres *Henri*, Duc de Wratiſlaw, & *Boleſlas*, Duc de Lignitz. Il les fit priſonniers, & ayant pris ſon frére Boleſlas une ſeconde fois, il le renvoya moyennant une rançon. Il eut auſſi une guerre à ſoutenir contre ſon Neveu Henri, fils de Henri ſon frére, au ſujet de ſa ſucceſſion, mais voyant qu'elle ne lui réüſſiſſoit pas, il le fit enlever par un de ſes Courtiſans, & le fit mourir cruellement en priſon. Il mourut en 1298.

* CONRAD, Duc de Mazovie, fils de Ziemovit, & petit-fils du précédent, ayant fait ſes efforts, contre Boleſlas, dit *le Chauve*, & depuis, contre Leſcus dit *le Noir*, pour ſe rendre maître du Royaume de Pologne, il n'en put venir à bout, & fut contraint de renoncer à ſes eſpérances. Il avoit épouſé Hédwige, fille de Boleſlas II, dit *le Chauve*, Duc de Lignitz, & mourut en 1294. * Hofman, *Lexic. Univ.* Hubner, *Tab.* 95.

* CONRAD, ſurnommé *le Boſſu*, Duc de Steinaw & de Jawer, ayant refuſé l'Archevêché de Saltzbourg, parce qu'il n'y trouvoit pas de la biére pareille à celle à laquelle il étoit accoutumé, fut enfermé comme inſenſé par ſon propre frére; mais il en fut delivré par les Habitans de Steinaw & mourut en 1304. * Hofman, *Lexic. Univ.*

* CONRAD I, fils puiné de Henri III, Duc de Siléſie, ſurnommé le *Fidéle*, eut en partage Olſſe, & obtint de ſon frére *Jean* les Duchez de Steinaw & de Jawer. Il fut la ſouche de la branche de Steinaw-Olſſe, comme ſon frére aîné Henri, le fut de celle de Sagan-Glogaw. Boleſlas, Duc de Lignitz, voulant recouvrer ce que l'on avoit pris à ſon pére, attaqua Conrad, & le réduiſit à une telle extrémité, qu'après avoir épuiſé toutes ſes finances, il ſe vit obligé de vendre ſes meubles. Boleſlas touché de compaſſion du triſte état de ſon adverſaire, lui laiſſa Wolaw. Mais peu de tems après ce Prince prodigue, lui rendit pour une ſomme d'argent toutes ſes places. Il régna 51 ans, & avoit épouſé *Elizabeth*, fille de *Henri* VI, Duc de Breſlaw. Il mourut en 1360. * Hofman, *Lexic. Univ.* Hubner, *Tab.* 102.

* CONRAD I, Comte d'Oldembourg fils de Jean XI, auſſi Comte d'Oldembourg, ſe rendit illuſtre par ſon ſavoir & par ſa piété. Il appaiſa en 1366, à Bréme, une ſédition qui s'y étoit élevée. Il perdit pluſieurs batailles & fut enfin tué en 1368. Il eut deux femmes, ſavoir, *Ingelburge*, Comteſſe de Hoyen, & *Cunegonde*, Comteſſe de Diepholt. * Hofman, *Lexic. Univ.* Hubner, *Tab.* 215.

* CONRAD II, fils du précédent, lui ſuccéda en 1360. Il épouſa *Béata*, fille de *Bernard*, Duc de Lignitz, régna 35 ans, laiſſa quatre fils qui portérent tous le nom de *Conrad*, & mourut en 1395. * Hofman, *Lexic Univ.* Hubner, *Tab.* 102.

* CONRAD III, fils aîné du précédent, ſurnommé *le*

Blanc & l'Aîné, fut pris dans la guerre de Pruſſe par les Polonois en 1410, & réſiſta aux Huſſites en 1431; mais il ne put réüſſir dans le ſiége de Nympſch. Il ſe mit en 1442 & 1443, du parti des Polonois & d'autres qui ravageoient la Siléſie; mais en 1444, il fut fait priſonnier par ſon frére, Evêque de Wratiſlaw; & comme après avoir été mis en liberté, il reprenoit le même train de vie, il fut pris avec ſa femme par ſon fils Conrad, à qui les Etats de Siléſie en avoient donné la commiſſion & les moyens, & obligé de ſe déſiſter de ſa Principauté. Enfin il mourut comme un ſimple particulier à Wratiſlaw en 1451. * Hofman, *Lexic. Univ.*

* C O N R A D de Kauffungen, d'extraction noble en Saxe, étant au ſervice de l'Electeur Frédéric II, avoit été fait priſonnier, mais l'Electeur négligea de le racheter, quoi qu'il eût payé la rançon des autres. Il ſe racheta donc lui même pour la ſomme de quatre mille ducats, & il redemanda cet argent à l'Electeur, le menaçant en cas qu'il refusât de le lui rendre. Cette démarche mit l'Electeur en colére contre Conrad qu'il chaſſa de ſes Etats. Là-deſſus Conrad médita de s'en venger, & enfin une certaine nuit propre à l'exécution de ſes deſſeins, dans le tems que l'Electeur étoit à Leipſic, & que la plupart de ſa Cour s'y divertiſſoit, il s'aida d'un certain Cuiſinier, prit par eſcalade la fortereſſe d'Aldenburg, & emmena priſonniers les deux fils de l'Electeur, *Erneſt* & *Albert*. Mais deux jours après on reprit la fortereſſe, & Conrad, après avoir vu écarteler, le Cuiſinier & ſes complices, eut la tête tranchée à Fridberg. * Calviſius, *ſur l'année* 1455.

CARDINAUX, ARCHEVEQUES, EVEQUES, &c.

C O N R A D, Cardinal, Archevêque de Mayence dans le XII ſiecle, étoit frére d'*Othon*, Comte de Wittelsbach, de la Maiſon de Baviére, & proche parent de l'Empereur Frédéric *Barberouſſe*. Il fut élevé à l'Archevêché de Saltzbourg, & en 1160 à celui de Mayence, après la mort d'Arnoud de Selenhofen. Frédéric avoit contribué à cette élection, & prétendoit que par reconnoiſſance, Conrad ſuivroit aveuglément le parti de l'Antipape Octavien, qu'il faiſoit nommer Victor; mais l'Archevêque de Mayence ayant refuſé de le reconnoître, ſe vit expoſé aux reſſentimens de ce Prince, & fut contraint de ſortir d'Allemagne. En effet, il vint trouver le Pape Alexandre III, qui étoit alors à Tours, où il tenoit un Concile. Frédéric ayant appris cet éloignement, mit Chriſtian de Buche ſur le ſiége de Mayence, & le Pape mit Conrad au nombre des Cardinaux l'an 1163. Mais Chriſtian étant mort en 1183, le premier revint gouverner ſon diocéſe. Depuis, s'étant croiſé pour la guerre ſainte, il fit le voyage d'Orient, où il ſacra Léon, Roi d'Arménie; & à ſon retour il mourut en 1200 ou 1202. D'autres diſent que ce fut à Paſſaw en 1205, au retour d'une légation de Hongrie; mais des lettres d'Innocent III, écrites en 1202, parlent de Conrad comme d'un homme qui étoit déja mort. On lui attribue une Chronique de Mayence, imprimée à Bâle en 1569; mais elle eſt de Conrad de Mayence, dont on parlera cy-deſſous. * L'Abbé d'Urſperg, *in Chron.* Ughel, *Ital. ſacra.* Gaſpard Bruſchius, *de Epiſc. Germ.* Baronius, Caniſius, &c.

C O N R A D, Cardinal, Abbé de Citeaux, étoit Allemand, fils d'*Eginon*, Comte d'Urrach, ou ſelon d'autres, de Furſtemberg, & d'*Agnès* de Zeringhen. Il ſe fit Religieux de Citeaux, dans l'Abbaïe de Villers en Brabant; & s'y étant diſtingué par ſa piéte & par ſa doctrine, il mérita d'en être élu Abbé. On dit qu'avant que d'entrer dans le cloître il avoit été Doyen de ſaint Lambert de Liége, & avoit été employé dans diverſes affaires. En 1214, on l'élut Abbé de Clairvaux; puis de Citeaux en 1217; & enfin en 1219, le Pape Honorius III le nomma Cardinal, Evêque de Porto. Deux ans après, il l'envoya Légat en France, où il ſervit contre les Albigeois; & ſe trouva l'an 1223, à la pompe funébre du Roi *Philippe-Auguſte.* Depuis, Conrad repaſſa en Allemagne, où il fit une exacte recherche de ceux qui avoient aſſaſſiné S. Angelbert, Archevêque de Cologne; & publia pour la réforme du Clergé, des ordonnances que nous avons encore dans le Recueil des Conciles, & dans les Annales de Bzovius. Ce Prélat ſe trouva à Rome l'an 1227, à la mort d'Honorius III, & s'oppoſa à ceux qui le vouloient faire Pape. Grégoire IX, qui le fut, l'envoya Légat en Orient, & il mourut peu de tems après, le premier octobre, ou le dernier ſeptembre de la même année 1227. Son corps fut rapporté à Clairvaux, où l'on voit ſon tombeau de marbre, avec ſon Epitaphe en vers & en proſe. Quelques Auteurs lui attribuent un Traité des Erreurs des Albigeois. * Henriquez, *l.* 1. *Faſc.* Manriquez, *in Menol.* Jongelin, *in Purp. S Bern.* Cæſarius. Guillaume de Puy-Laurens. Rigord. Arnoul Wion. Charles de Viſch. Auberi. Sainte-Marthe, &c.

* C O N R A D I, né Comte d'Abensberg, fut Archevêque de Saltzbourg en 1106, à la place de Bertholde, qui après s'être déclaré contre le Pape à la ſollicitation de l'Empereur, fut dans la ſuite dépoſé par tous les deux. Mais Conrad ayant pris le parti du Pape contre l'Empereur, fut obligé de paſſer en exil neuf années entiéres juſques à ce qu'enfin après la réconciliation du Pape & de l'Empereur il fut rétabli en 1123. Il mourut en 1147. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mezger, *Hiſt. Salisb. l.* 4. *ch.* 1. *& ſuiv: l.* 6. *p.* 1048, *& ſuiv*. Hund, *Metrop. Salisb. tome* 1. *p.* 69. Ducker, *Salisb. Chron. p.* 106, *& ſuiv. Etat de Saltzbourg*, en Allemand, *ch.* 2. §. 6. *p.* 84.

* C O N R A D, Archevêque de Cologne, après la mort de l'Empereur Guillaume, Comte de Hollande, l'Empire ſe trouvant dépourvu de chef, & les Princes ne ſachant à qui le conférer, envoya l'offrir à Richard, Duc de Cornouaille, & s'étant joint à l'Archevêque de Mayence, ce dernier convoqua une Diéte à Francfort, où ce Prince fut élu Empereur par les Princes qui ſe trouvérent là préſens, en 1256. * Heiſs, *Hiſtoire de l'Empire, tome* 1. *l.* 2. *ch.* 20. *p.* 93. édit. d'Amſterdam, 1733.

C O N R A D, XXII Evêque d'Utrecht, vivoit dans le XI ſiécle. Il avoit été Précepteur de l'Empereur Henri IV, & ce fut par ſon crédit qu'il fut mis ſur le ſiége épiſcopal en 1075, après Guillaume de Pont. Il fonda l'égliſe collégiale de Nôtre Dame; & fut tué en 1099, par un certain Maçon, Friſon de nation, parce que ce Prélat avoit choiſi un autre Ouvrier que lui pour achever cette égliſe. On lui attribue divers Ouvrages, & entre autres un Traité intitulé, *Apologia de unitate Eccleſiæ conſervandæ, & ſchiſmate inter Henricum IV, Imper. ac Gregorium VII, Pont. Max.* C'eſt ce même Traité, que Marquard Freher tira de l'Abbaïe de Fulde, & qu'il publia dans le premier volume des Auteurs de l'Hiſtoire d'Allemagne. D'autres l'attribuent ou à Vénéric, Evêque de Verceil, ou à Walrame, Evêque de Naumbourg en Saxe. * Gazey, *Hiſt. Eccleſ. du Païs-Bas.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 141.

* C O N R A D Alpendorp, Hiſtorien Allemand, de l'Ordre des Carmes, & Evêque d' . . . . a vécu ſur la fin du XIV ſiécle. * Voſſius, *de Hiſt. Latinis, l.* 3. *c.* 3.

C O N R A D d'A S T, XXX Général de l'Ordre de ſaint Dominique, & Piémontois de nation, après avoir paſſé par pluſieurs charges de ſon Ordre, en fut élu Général en 1462, pour ſuccéder au Pére Martial Auribelli, que le Pape Pie II avoit dépoſé. Il gouverna ſon Ordre avec beaucoup de zéle & d'humilité, & rétablit par ſes ſoins l'eſprit de régularité dans pluſieurs couvents; mais Paul II, qui avoit ſuccédé à Pie II, n'ayant pas approuvé ſon élection, & l'ayant même ſuſpendu de ſon office, il ſe démit volontairement du Généralat en 1465, laiſſant une liberté entiére aux Vocaux d'en choiſir un autre. On élut à Novare une ſeconde fois le Pére Auribelli, & le P. Conrad s'étant retiré dans ſon couvent d'Aſt, y mourut l'an 1470. Il a compoſé, *Commentaria in Jus Canonicum; Summa Caſuum Conſcientiæ*, & quelques autres Ouvrages, que l'on garde dans la bibliothéque des Fréres Prêcheurs de Bologne en Italie. * Léandre Alberti, *l.* 5. Séraphin Razi, *de Vir. Illuſt. Præd.* 2. *p. l.* 3. *Biblioth. Prov. Lomb. Ord. Præd. p.* 75. Echard, *Script. Ord. Præd.*

C O N R A D, Abbé de l'Ordre de ſaint Benoît, vivoit environ l'an 922, ſous le régne de l'Empereur Henri l'*Oiſeleur*. Ce fut lui qui fit une Continuation de l'Hiſtoire de France, qu'on a miſe dans le Recueil des Ecrivains de cette nation. Il eſt différent de CONRAD de Brauwiler, dans le diocéſe de Cologne, lequel vivoit ſous l'Empire de Henri IV, en 1070. Ce dernier écrivit la Vie de Wolfhelme, Abbé du même monaſtére, & la dédia à Everath ſon Abbé, & à Hériman, Abbé de Saint-Pantaléon de Cologne. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *ch.* 46. Le Mire, *in Auct.* Surius, *ad diem* 22. *Aprilis, &c.*

C O N R A D de L I C H T H E N A W, connu ſous le nom de l'ABBÉ d'URSPERG, parce qu'il étoit Abbé d'un monaſtére de ce nom, de l'Ordre de Prémontré, au diocéſe d'Ausbourg, vivoit dans le XIII ſiécle. Il a compoſé une Chronique qu'il a commencée à Bélus Roi des Aſſyriens, & continuée juſqu'à l'an 1229, qui étoit la neuviéme année du régne de Frédéric II. Son Ouvrage eſt un ramas de pluſieurs Auteurs qu'il a rangez à ſa mode, & ſelon le goût de ſon ſiécle. Il dit au commencement de ſa Chronique, qu'il avoit compoſé les Vies des Saints en douze livres. Au reſte, il ſe fit une belle Bibliothéque, & mourut environ l'an 1240, après avoir été Abbé pendant 24 ans. On l'accuſa d'avoir été trop partial, en décrivant les guerres de quelques Empereurs contre les Souverains Pontifes, & d'avoir parlé ſans reſpect des Papes Innocent III & Grégoire IX. * *Conſultez* Trithéme & Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* L'Auteur de l'*Epitome des Annales* du Cardinal Baronius, *ſous l'an* 1102. *n.* 1. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 57. Coccius, *A. C.* 1225. *&c.*

HOMMES de LETTRES, &c.

C O N R A D, Auteur Allemand, qui avoit écrit en ſa Langue le Voyage de Charlemagne en Eſpagne. Le manuſcrit de cet Ouvrage étoit en la bibliothéque de Strasbourg. * *Biblioth. Germ.*

C O N R A D (Lancelot) Juriſconſulte, a vécu dans le XI ſiécle. Il compoſa divers Traitez, & entre autres un excellent, intitulé *Templum omnium Judicum.* Lancelot Conrad étoit de Laino, ville de la Baſilicate.

* C O N R A D (que Voſſius appelle *Hirzaugienſis Monachus*) vivoit dans le douziéme ſiécle, ſous l'empire de Conrad III. Il étoit tout à la fois Philoſophe, Rhéteur, Muſicien & Poëte, & il a publié un livre qui traitte de la Muſique & des tons. * Voſſius, *de Art. & Scient. nat. & conſtit. l.* 3. *ch.* 59.

C O N R A D d'E S T E R B A C H de l'Ordre de Cîteaux, a compoſé un Traité de l'Origine de cet Ordre, diviſé en ſix livres, donné par le P. Tiſſier, dans le premier tome de ſa Bibliothéque des Auteurs & des Ecrivains de l'Ordre de Cîteaux. On croit que cet Auteur fleuriſſoit vers l'an 1230. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XIII ſiécle.*

C O N R A D de S H E U R N ou de S C H E U R E N, ſurnommé *le Philoſophe*, Moine Allemand, vivoit ſous l'empire de Frédéric II, vers l'an 1240. Il écrivit une Chronique, & plus de cinquante volumes, comme nous l'apprenons d'Aventin, qui avoue que ſes Ouvrages lui ont beaucoup ſervi, pour achever le dernier tome de ſes Annales. Peut-être que cet Auteur eſt le même que CONRAD Prieur de Scheyern en Baviére, qui vivoit dans le même tems, & qui compoſa divers Ouvrages, & entre autres une Chronique de ſon monaſtére. * Voſſius. Simler. Aventinus, &c.

C O N R A D de M U R, premier Chantre & Chanoine de l'égliſe de Zurich, vivoit environ l'an 1273. Il a écrit un Traité des Sacremens, la Vie des Papes, & quelques autres Ouvrages, comme, *Cathedrale Romanum, &c.* * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 6. Geſner, &c.

* C O N R A D ſurnommé *Germain*, a écrit la Vie de Dominique, & l'a publiée environ l'an 1290. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *ch.* 62.

C O N R A D de M A R T B U R G ou de M A R B U C H, vivoit dans le XIII ſiécle. Il fut Aumônier de ſainte

Eliſabeth de Thuringe, morte en 1231, & il écrivit la Vie de cette Princeſſe, qu'il dédia au Pape Grégoire IX. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 2. c. 57.*

CONRAD de MAYENCE, connu ſous le nom de *Conradus Epiſcopus*, vivoit dans le XIII ſiécle. Il compoſa les Chroniques de Mayence, *Chronicon rerum Moguntinarum*, depuis l'an 1140, juſqu'en 1250. Quelques Modernes ont cru que cet Auteur eſt le même Conrad, Cardinal, Archevêque de Mayence, dont nous avons déja parlé; mais comme ce Prélat mourut en 1200 ou 1202, & que celui-ci continua ſa Chronique juſqu'en 1250, on ne peut pas attribuer cet Ouvrage au premier, à moins qu'on ne ſuppoſe qu'un autre Auteur l'acheva ſous ſon nom. Quoiqu'il en ſoit, Hervagius publia le premier cette Chronique en 1535. Chriſtianus Urſtiſius la mit depuis dans un volume des Hiſtoriens d'Allemagne; & Juſtus Reuberus la fit encore imprimer. * Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 2. &c.*

* CONRAD WELLING & ſon frére *Ulric*, tous deux Bénédictins, ont écrit la Continuation de la Chronique de Henri Stéron depuis l'an 1300, juſques à 1335. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 5. ch. 62.*

CONRAD de S. ULRIC ou de S. ULDARIC, Allemand, vivoit dans le XIV ſiécle, vers l'an 1344: car c'eſt en cette année qu'il a fini ſon Hiſtoire Univerſelle. On lui attribue d'autres Ouvrages Hiſtoriques. * Voſſius, Poſſevin, Geſner, &c.

CONRAD d'HALBERSTADT. Il y a eu deux Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, connus en leur tems ſous ce nom. Le premier étoit Définiteur de la province de Saxe en 1321; le ſecond enſeignoit la Théologie en 1343, à Magdebourg. Clément VI le fit Docteur en Théologie l'an 1345, & en 1350 il fut fait Vicaire général de la province de Saxe. Léandre Alberti, donne les titres de pluſieurs Ouvrages compoſez par un de ces Conrads, & Trithéme donne ceux d'autres Ouvrages qu'il avoit vus, puiſqu'il en marque les commencemens. Suivant ce qu'il dit dans ſes Annales d'Hirſauge ſur l'année 1295, il paroît que Conrad l'ancien étoit célébre dès lors. Il compoſa, ſi l'on en croit cet Hiſtorien, une Concordance de la Bible; un ample Commentaire ſur Job; une Somme des Etudians, &c. Il y a auſſi à la bibliothéque de ſaint Jacques un manuſcrit qui contient un Ouvrage de Conrad d'Halberſtadt à l'uſage des Prédicateurs, à qui il fournit des Lieux Communs par ordre alphabétique. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

* CONRAD de Cambridge, Diſciple de Wiclef, diſputa publiquement en 1404, contre la Tranſſubſtantiation, la Confeſſion auriculaire, & l'Ordination. S'étant joint à un certain *Jaques* ou *Jacob*, Diſciple du même Maître, ils enſeignérent enſemble que le Pape étoit l'Antechriſt. * Hofman, *Lex. Univ.*

* CONRAD MEUNIER (en Latin *Molitor*) a mis par ordre, en 1489, différentes Hiſtoires dont celui qui a fait des Additions à l'Abbé d'Urſperg avoue qu'il s'eſt ſervi. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 3. ch. 6.*

* CONRAD WIMPINA, Théologien de profeſſion a été le premier Recteur de l'Univerſité que Joachim a fondée & établie à Francfort *ſur l'Oder*, en 1506. * Calviſius, *ſur l'année* 1526.

* CONRAD (Alfonſe Conrad Mantuan) a écrit un Commentaire ſur l'Apocalypſe, imprimé à Bâle en 1560 & en 1574. * Lipenii *Biblioth. Realis Theologica.*

* CONRAD (Gaſpard) Auteur Allemand, a publié à Bâle en 1606, un livre qui a pour titre, *Anagrammatiſmorum Centuria.* * Lipenii *Biblioth. Realis Philoſophica.*

* CONRAD (Bernard Conrad) Théologien Allemand a publié à Hanovre en 1612, un livre qui a pour titre, *Tabernaculi Moſaici generalis ſtructura & figura.* * Lipenii *Biblioth. Realis Theologica.*

* CONRAD (Conradus Conradi) Théologien Allemand a publié *in quarto*, à Magdebourg en 1657, un Recueil de Prédications. * Lipenii *Biblioth. Realis Theologica.*

CONRAD de SAXE, Prêtre, ainſi nommé, parce qu'il étoit du païs de Saxe. On ne ſait pas en quel tems il a vécu: il eſt Auteur d'une chronique, & de ſemblables piéces hiſtoriques. Voſſius croit qu'il eſt le même que celui que George Fabrice appellé Conrad Lauterberg. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 3. p. 699.*

* CONRAD (Balthaſar) Auteur Allemand, a publié *in quarto*, à Olmutz un livre qui a pour titre, *Propoſitiones Phyſico-Mathematicæ de flamma viridi, atque de ortu & interitu flammæ.* * Lipenii *Biblioth. Realis Philoſophica.*

* CONRAD CELTES de Schweinfurt, a été le premier Poëte Allemand qui a mérité d'être couronné. Il a publié pluſieurs Ecrits ſur la Coſmographie, ſur l'Hiſtoire & ſur la Poëſie. On raconte de lui qu'il diſoit qu'il y avoit quatre moyens pour faire paſſer agréablement la vie, ſavoir, le ſommeil, le vin, les amis, & la Philoſophie. * Hofman, *Lex. Univ.*

* CONRAD ENGELHUS eſt cité en qualité d'Hiſtorien par Baſile Jean Hérold. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 3. ch. 11.*

* CONRAD (Iſr:) Auteur Allemand, a publié à Francfort une Diſſertation, touchant la matiére & l'effet du froid. * Lipenii *Biblioth. Realis Philoſophica.*

* CONRAD de Lauterberg, que Voſſius croit être le même que celui qu'on appelle *Sereni montis Presbyter*, a écrit une Chronique, un livre de la fondation de Lauterberg, & un autre des premiers Marquis de Miſnie. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 3. partie* 2.

* CONRAD (Sébaſtien) Auteur Allemand, a publié à Bâle un Commentaire ſur le Traité de Cicéron qui a pour titre *de Oratore.* * Lipenii *Biblioth. Realis Philoſophica.*

CONRAD (Balthaſar) Comte de Staremberg. *Voyez* STAREMBERG.

CONRAD DASIPODIUS. *Voyez* DASIPODIUS.

CONRAD FOSSOR, ou REUTTER. *Cherchez* FOSSOR ou REUTTER (Conrad)

CONRAD KOELLIN. *Voyez* KOELLIN.

CONRAD PEUTINGER. *Voyez* PEUTINGER.

CONRAD VÊCER. *Voyez* VÊCER.

CONRAD VORSTIUS. *Voyez* VORSTIUS.

CONRADI (Barthélemy) *Cherchez* BARTHELEMY. Valére-André le nomme CONRARDI.

CONRADIN ou CONRAD *le Jeune*, étoit fils de CONRAD IV, & petit-fils de *Frédéric* II, Empereur, de la Maiſon de Souabe. Il n'avoit que trois ans lorſque ſon pére mourut, laiſſant la Régence du Royaume de Sicile à ſon frére *naturel* Mainfroy, qui avoit avancé ſa mort. Mainfroy n'oublia rien pour faire empoiſonner ſon neveu qui étoit en Allemagne; il uſurpa le Royaume de Sicile, ſe brouilla avec le Pape, & fit des courſes ſur les terres de l'Egliſe. Urbain IV fit prêcher la Croiſade contre lui, & inveſtit de la Sicile Charles d'Anjou, frére de ſaint Louïs. Clément IV, ſon Succeſſeur, ratifia cette élection, de ſorte que Charles paſſant en Italie, remporta l'an 1266 une ſanglante victoire, dans les plaines de Bénévent, où Mainfroy fut tué. Alors Conradin accompagné de ſon couſin Frédéric, fils de Herman, Marquis de Bade, mit une armée ſur pié, malgré les ſages conſeils de ſa mére, qui craignoit de voir échouer la jeuneſſe de ſon fils, à peine âgé de 16 ans, contre le bonheur & l'expérience de Charles. Il paſſa l'hiver à Vérone, mépriſant les foudres du Pape, s'embarqua à Gênes, & paſſa en Toſcane. Conrad Prince d'Antioche, avoit déja fait revolter en ſa faveur toute la Sicile, à la reſerve de Meſſine, de Syracuſe & de Palerme. Ces beaux commencemens perdirent Conradin. Charles vint au devant de lui, lorſqu'il entroit en Sicile, lui donna bataille au champ de *Lis*, le Jeudi 23 août de l'an 1268, près du Lac Fucin, préſentement appellé le Lac *Célano*, & défit ſon armée. Conradin & Frédéric s'étant ſauvez, furent pris en paſſant une riviére, & condamnez par les Syndics des villes du Royaume, ou plutôt par Charles ſous leur nom, comme perturbateurs du repos de l'Egliſe. Ils eurent la tête coupée ſur un échafaut au milieu de la ville de Naples, le 26 octobre de l'an 1269. Conradin étant ſur l'échafaut, après avoir fait de triſtes plaintes, jetta ſon gant dans la place, pour marque de l'inveſtiture du Royaume, qu'il donnoit à celui de ſes parens qui voudroit le venger. Un Cavalier l'ayant pris, le porta à Jacques, Roi d'Aragon, qui avoit épouſé une fille de Mainfroy. Ainſi finit cruellement par la main du Bourreau cette race des Princes de Souabe, qui avoit produit tant de Rois & d'Empereurs. Une Chronique d'Allemagne porte qu'un *Henri Truchſes* de Walpurg ſe trouvant à l'exécution de Conradin ſon Seigneur, ce jeune Prince tira de ſon doit l'anneau dont il ſe ſervoit à cacheter ſes lettres, & le lui donna pour marque de ſon affection. En mémoire de quoi Henri tranſmit les armes de la Maiſon de Souabe à la famille des Truchſes, Maîtres d'Hôtel héréditaires du Saint Empire, & comme tels Vicaires nez de l'Electeur de Baviére, qui en eſt aujourd'hui le Grand-Maître. Le Duc Frédéric, qui fut exécuté à Naples avec Conradin, ſon couſin, étoit fils de Herman III, Marquis de Bade & de *Gertrude*, fille unique de *Frédéric* ſurnommé *le Sévére*, Duc de la Baſſe Autriche. Le jeune Frédéric avoit pris le titre de ce Duché à cauſe de ſa mére, mais il n'en fut jamais poſſeſſeur, étant mort avant elle, à l'âge de 17 ans. * Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, &c. tome* 2. Villani, *l.* 7. Rigord, *ch.* 191. Collenutius, *l.* 4. Summonéta, *l.* 3. Fazel, *l.* 2. *dec.* 8. Sponde, *aux Ann. &c.*

CONRADUS MUTIANUS. *Cherchez* MUTIEN.

* CONRARD, Duc d'Olnitz. Après que Wenceſlas, eut remis volontairement l'Evêché de Breſlaw entre les mains du Pape Martin V, ce Pontife le conféra à Conrard, ſurnommé *le Vieux*, Duc d'Olnitz, à la recommandation de Sigiſmond Roi des Romains. L'Hiſtoire ne fait pas un portrait fort avantageux de ce Prélat, tant par rapport à ſon eſprit & à ſon corps, que par rapport à ſes mœurs. Il étoit petit, gros, chaſſieux, bégue. Il aima trop les femmes & le vin, ſur tout les vins doux, comme, d'Italie, de Malvoiſie, & il avoit fait une loi à ceux qui vouloient obtenir quelque Bénéfice, de lui en faire préſent comme d'un vin d'honneur, (*vinum honorantiæ*) Il fut dépenſier juſqu'à la prodigalité, & mit ſouvent par là les revenus de ſon Egliſe en grand deſarroi. La proviſion de ſon ſavoir n'alloit point du tout au delà du néceſſaire. Il aimoit pourtant la Muſique, la Poëſie & les Arts Libéraux. D'ailleurs il étoit doux, affable, acceſſible & ennemi du faſte. Malgré ſa vie diſſipée, il ne laiſſa pas de faire du bien à ſa patrie, dont il diſtingua les Savans, juſqu'alors fort négligez. Quoiqu'il fût d'une humeur aſſez indolente, il fit pourtant une action de vigueur en refuſant de ſe ſoumettre à la viſite de l'Archevêque de Gneſne, prétendant que la Siléſie ne faiſant plus partie du Royaume de Pologne, n'y étoit plus ſujette. Il mourut en 1447. * *Biblioth. Germanique, tome* 10. *Article* 3. *p.* 91. 92. 93. 94.

CONRARDI (Barthélemy) *Voyez* CONRADI.

CONRART (Valentin) Conſeiller Sécretaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, étoit de Paris. L'Académie Françoiſe, dont il étoit Membre, le conſidére comme un de ſes principaux Fondateurs; car ce fut dans ſa maiſon que cette illuſtre Compagnie commença de ſe former en 1629, & que les Académiciens s'aſſemblérent juſqu'en 1634. C'étoit leur âge d'or, comme dit le célébre Auteur de l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe; durant lequel, avec toute l'innocence & toute la liberté des premiers ſiécles, ſans bruit & ſans pompe, & ſans autres loix que celles de l'amitié, ils goûtoient enſemble tout ce que la ſociété des eſprits & la vie raiſonnable ont de plus doux & de plus charmant. Conrart contribuoit extrémement à rendre leurs aſſemblées agréables. Il ne ſavoit pas les Langues mortes; mais il entendoit l'Eſpagnole & l'Italienne, & il parloit ſi bien la Françoiſe, que c'étoit un des Oracles qu'on conſultoit ſur les doutes de la Langue, & ſur la pureté du ſtyle. Il écrivoit avec beaucoup de politeſſe en proſe & en

vers,

vers, & cette juſteſſe étoit ſoutenue de beaucoup de bon ſens. C'eſt ce qu'on voit dans des billets, qui ſont encore entre les mains de ſes amis. Sa maiſon étoit le rendez-vous ordinaire de ce que Paris avoit de plus poli & de plus délicat. On y a ſouvent vu des perſonnes de la premiére qualité, même des Princes & des Princeſſes, qui avoient beaucoup de conſidération pour le mérite de M. Conrart. Il étoit de la Religion Réformée. mais également eſtimé de tout ce qu'il y avoit de perſonnes de Lettres & d'eſprit dans l'un & l'autre parti. Les Auteurs le conſultoient ſur leurs Ouvrages: pluſieurs en ont écrit à ſa ſollicitation, & tous ſe trouvoient bien de ſuivre ſes conſeils. Au reſte, Conrart étoit l'homme du monde qui avoit le plus d'honnêteté, de ſageſſe, de douceur & de grandeur d'ame. Il mourut le 23 ſeptembre de l'an 1675, âgé d'environ 74 ans. On a publié après ſa mort la correction qu'il avoit faite des 51 premiers Pſeaumes de David de la Traduction de Marot, & de Beze, & un Recueil des lettres que lui & Félibien ſe ſont écrites. * *Lettres de Balzac. Hiſtoire de l'Académie Françoiſe de Pelliſſon. Diſcours prononcé à l'Académie le 22 décembre* 1675, *par M.* Régnier. *Préface des Pſeaumes* dont on vient de parler, &c.

CONRARUS, (Grégoire) Protonotaire du S. Siége à Rome, étoit un ſavant homme du XV ſiécle. On a une lettre que Pogge lui écrivit pour répondre aux objections qui lui avoient été propoſées touchant ſon Livre *de Nobilitate*. Parmi les lettres non imprimées de Candidus Décembrius, il y en a une de Conrarus écrite à la ſavante Cécile de Gonzague, où il la félicite de ce qu'elle avoit mépriſé les plaiſirs du monde, pour ſe conſacrer à Dieu, & il l'exhorte à ne plus lire les Poëtes, dont Victorin ſon Précepteur lui avoit donné le goût & l'intelligence, mais à lire les Traitez que les ſaints Péres ont compoſez ſur la Virginité & la continence. Il lui indique pluſieurs Ouvrages des Péres, & nommément un Traité de ſaint Baſile qu'Ambroiſe de Camaldoli avoit traduit en Latin, & les livres de Salvien *de Providentia Dei*, que lui Conrarus avoit trouvez en Allemagne, & portez en Italie, lorſqu'il revint du Concile de Bâle. * Bayle, *Dict. Crit.* 2. édition, à Rotterdam, 1702.

CONRINGIUS (Herman) naquit le neuviéme novembre 1606 à Norden dans le Comté d'Ooſtfriſe ou d'Embden, d'*Herman* Conringius, Miniſtre de cette ville, & de *Galatée* Copin, dont il fut le neuviéme enfant. Il n'avoit encore que cinq ans, quand il fut attaqué de la peſte qui régnoit dans le païs & qui enleva toutes ſes ſœurs. Les douleurs d'une opération qu'on lui fit alors ſous la mammelle droite où l'on mit le feu, l'épouvantérent tellement qu'il cacha deux bubons qui lui vinrent enſuite aux aines; mais la bonté de ſon tempérament & la force de la nature empêchérent que cette imprudence ne lui fût funeſte. Le mal dégénera cependant en une gale maligne qui l'affligea ſi fort qu'il fut pendant quelques mois ſans pouvoir marcher, & qu'il ne recouvra ſes forces que longtems après. Cette maladie fut cauſe qu'on ne commença à lui apprendre à lire qu'à l'âge de ſix ans; mais la vivacité de ſon eſprit & la bonté de ſa mémoire, lui firent bientôt regagner le tems qu'il avoit perdu. Une Satyre ſur les Poëtes couronnez qu'il fit à l'âge de 14 ans, étant tombée entre les mains de Corneille Martin, Profeſſeur en Philoſophie à Helmſtadt, lui fit concevoir tant d'eſtime pour lui, qu'il écrivit auſſi-tôt à ſon pére, pour le prier de le lui envoyer, promettant de le diriger dans ſes études Académiques. Conringius ſe rendit donc à Helmſtadt l'an 1620, & alla loger chez Martin; mais il ne jouït pas longtems des inſtructions & de la bienveillance de ce Profeſſeur qui mourut l'année ſuivante 1621. Il trouva enſuite une retraite chez Rodolphe Diepholdius, Profeſſeur en Langue Gréque, qui poſſédoit parfaitement l'Hiſtoire & la Géographie, & il demeura deux ans chez lui, occupé uniquement de ſes études, dans leſquelles il fit des progrès très-conſidérables. Au bout de ce tems ſes parens le rappellérent dans ſa patrie, mais il n'y fit pas un long ſéjour; car la peſte & la guerre qui affligérent alors le païs, l'obligérent à s'en retourner à Helmſtadt, où il continua ſes études avec une ardeur inconcevable. En 1625, il paſſa à Leide, & s'y appliqua quelque tems à la Théologie, ſans deſſein cependant de s'y attacher; car la Médecine y fit le principal objet de ſon étude. Après cinq années de ſéjour en ce lieu il retourna à Helmſtadt, où il eſpéroit avoir une Chaire de Profeſſeur en Philoſophie naturelle. Il ne fut point trompé dans cette eſpérance: on lui en donna une en 1632. Les deſordres inſéparables des guerres qui déſoloient alors l'Allemagne, avoient fait déſerter l'Univerſité d'Helmſtadt, & pluſieurs Profeſſeurs s'étoient retirez à Brunſwick. Conringius les y ſuivit, & demeura quelque tems dans cette ville. De retour à Helmſtadt, il ſe fit recevoir, le 21 avril 1636, Docteur en Philoſophie & en Médecine, & épouſa le même jour *Anne-Marie* Stuck, fille de *Jean* Stuck Profeſſeur en Droit de cette Univerſité. Il en a eu onze enfans. Peu de tems après ce mariage, on le transféra de ſa Chaire de Philoſophie naturelle à celle de Médecine, avec cette marque de diſtinction, qu'on augmenta d'un quart les gages de cette derniére. Les occupations que lui donna ce nouveau poſte ne l'empêchérent pas de pratiquer la Médecine, avec beaucoup de ſuccès, & même de donner quelque tems à l'étude du Droit, principalement de celui d'Allemagne, dans lequel il ſe rendit très-habile. La réputation qu'il aquit alors ne demeura pas renfermée dans les bornes de l'Univerſité d'Helmſtadt. La Princeſſe Régente d'Ooſtfriſe l'engagea en 1649, à la venir viſiter dans une maladie qu'elle avoit, & elle fut ſi contente de lui qu'elle l'honora du titre de ſon Médecin & de ſon Conſeiller. L'année ſuivante, Chriſtine Reine de Suéde l'attira dans ce Royaume dans le deſſein de l'y fixer. Conringius fit le voyage, mais les conditions les plus avantageuſes qui lui furent offertes ne purent le déterminer à abandonner le ſéjour d'Helmſtadt, où il retourna comblé des bienfaits de cette Reine, & avec le titre de ſon Conſeiller & de ſon Médecin. Le Duc de Brunſwick, pour le récompenſer de ſon attachement pour une Univerſité qu'il affectionnoit, augmenta ſes gages, & lui donna de plus une Chaire de Droit. Ces nouvelles faveurs firent prendre à Conringius la réſolution de demeurer toujours à Helmſtadt, quelque poſte qu'on lui offrît d'ailleurs. Juſques là il ne s'étoit appliqué au Droit que par goût & par inclination; mais la charge de Profeſſeur en cette Science dont il ſe vit revêtu, l'engagea à s'y donner avec une nouvelle ardeur. L'habileté & les connoiſſances qu'il y aquit, le firent bientôt employer dans des affaires de conſéquence, & il fut ſouvent choiſi depuis pour régler des différents entre pluſieurs Princes de l'Empire & des Etats voiſins. Sa réputation s'étendit juſqu'en France, & le Roi Louïs XIV, le jugeant digne de ſes liberalitez, lui donna, l'an 1664, une penſion de mille livres qui lui a été payée pendant quelques années. Il jouït toujours d'une parfaite ſanté, mais enfin le travail, & quelques chagrins domeſtiques altérérent ſon tempérament, & après avoir vu ſes forces diminuer peu à peu, il mourut le douziéme décembre 1681, âgé de 75 ans. On lui fit cette Epitaphe,

Hoc tumulo clauditur Regum Principumque Conſiliarius, Juris naturalis Gentium publici Doctor, Philoſophiæ omnis peritiſſimus Practicæ & Theoreticæ, Philologus inſignis, Orator, Poëta, Hiſtoricus, Medicus, Theologus. Multos putas hic conditos? Unus eſt, Hermannus Conringius ſæculi miraculum.

Poſuit Henricus Meibomius.

Il n'y a point d'exagération dans cette Epitaphe, car on peut dire avec vérité que Conringius a été le plus ſavant Allemand de ſon tems, qu'il a excellé dans toutes ſortes de genres, & que tous ſes Ouvrages méritent d'être lus, mais principalement ceux de Juriſprudence. Il en a fait un nombre prodigieux. En voici la liſte. *De origine formarum Diſputatio; Orationes duæ in laudem Ariſtotelis; Leſſus, ſeu Carmen Heroïcum funebre in obitum Dorotheæ Principis; De ſubjectione & imperio; De Jure; De optimis naturalis Philoſophiæ Autoribus; De ſpeciebus, unitate, contrarietate & æternitate motus; Introductio in naturalem Philoſophiam, ac naturalium Inſtitutionum liber unus; De Terris, earumque ortu & differentiis; De Aquis; De difficili Reſpiratione; De Rebus publicis in genere; De Apoplexiæ natura, cauſis & curatione; De Regno & Tyrannide; De Morbis ac Mutationibus Rerumpublicarum; De Variolis & Morbillis; De Imperatore Romano-Germanico; De Germanici Imperii Civibus; De Urbibus Germanicis; Diſcurſus novus de Imperatore Romano-Germanico*; (Quoique cet Ecrit porte le nom de Conringius, cet Auteur n'a point voulu le reconnoître pour ſon Ouvrage, & ſes héritiers l'ont deſavoué) *Epiſtola ad Danielem Sennertum; De Oligarchia; De Democratia; De Legibus; De Ducibus & Comitibus Imperii Germanici; Exercitationes de Fermentatione; De ſanguinis generatione & motu naturali; De Origine Juris Germanici; De Palpitatione cordis; De Phrenitide; De Peripneumonia; De Mania; Diſſertatio de Septemviris ſeu Electoribus Germanorum Regni & Imperii Romani; De Imperio Romano liber unus; De Vita & Morte; De Majeſtatis Civilis autoritate circa ſacra; De Habitus Corporum Germanicorum antiqui ac novi cauſis, liber ſingularis; De Rigore & Horrore; De Calido innato ſive igne animali liber unus; De Judiciis Reipublicæ Germanicæ; Exercitatio de Conſtitutione Epiſcoporum Germaniæ; Pro Pace perpetuo Proteſtantibus danda Conſultatio Catholica*; (Conringius s'eſt caché ſous le nom d'*Irenæus Eubulus*) *De Majeſtate Imperantium; De Aſiæ & Ægypti antiquiſſimis Dynaſtiis Adverſaria Chronologica; De Hermetica Ægyptiorum vetere & nova Paracelſicorum Medicina; De Lacte Diſſertatio Phyſiologica; De Conciliis & circa ea ſummæ poteſtatis autoritate; De Regno; De Antiquitatibus Academicis Diſſertationes ſex; De Purgatorio Animadverſiones in Joannem Mulmannum, & Programmata ſacra circa dies feſtos publice propoſita; De Ratione ſtatus; De graviſſimo cordis affectu, ſyncope; De optima Republica; De boni Conſiliarii in Republica munere; De Politia, ſive Republica in ſpecie ſic dicta; Expoſition fidéle du Droit de l'Archevêque de Bréme ſur cette ville*, en Allemand; *De Cive & Civitate in genere conſiderata; De Republica in communi; De Finibus Imperii Germanici libri duo; De Republica antiqua Veterum Germanorum; Concuſſio fundamentorum Pontificiæ Fidei; Defenſio Eccleſiæ Proteſtantium adverſus duo Pontificiorum Argumenta, petita a ſucceſſione Epiſcoporum ac Presbyterorum ab Apoſtolis uſque derivata; Reſponſio ad Valerianum Magnum pro ſua Concuſſione fundamentorum Fidei Pontificiæ; Altera Reſponſio ad eundem; Animadverſiones in Chriſtophori Haunoldi libellum Concuſſioni fundamentorum Fidei Pontificiæ oppoſitum; Examen libelli à Vito Erbermanno Concuſſioni fundamentorum Fidei Pontificiæ oppoſiti; De Pleuritide; De Imperii Romano-Germanici Acroamata ſex Hiſtorico-Politica; De Differentia Regnorum; Aſſertio Juris Moguntini in coronandis Regibus Romanorum; Diſſertatio ad Legem primam Codicis Theodoſiani de ſtudiis liberalibus urbis Romanæ & Conſtantinopolis; De Dyſenteria; Iterata Diſſertatio de jure coronandi Regis Romanorum pro Electore Moguntino contra Colonienſes Vindicias; Iteratarum Vindiciarum Juris coronandi pro Archidiœceſi Colonienſi Examen; Caſtigatio libelli cui titulus, Anti-Coringiana Defenſio Juris Colonienſis in coronandis Romanorum Regibus; Caſtigatio Appendicis alterius Examinis Erbermanni; De Fermentatione; Vicariatus Imperii Palatinus defenſus; De Ortu & Mutationibus Regnorum; De Fœderibus; De Febre Hectica; De Incubatione in fanis Deorum Medicinæ cauſa; De Legatis; Animadverſiones Politicæ in Machiavelli Principem; De Morbis ac Mutationibus Oligarchiarum, earumque remediis; De Civili Prudentia, liber unus; De Civitate nova; De ratione curandi inflammationes; De natura & dolore Dentium; De Morbo hypocondriaco; De Prudentia peregrinandi; De Militia lecta, mercenaria & ſocia; De Vectigalibus; De recta Legum ferendarum ratione, & in ſpecie de Legum conſtitutione in Imperio Germanico; Diſſertatio de Ærario boni Principis recte conſtituendo, augendo & conſervando; De Re Nummaria in Republica quavis recte conſtituenda; De Majeſtatis Civilis autoritate & officia circa Leges; In Juſtini Hiſtorici Præfationem & libri primi caput primum Exercitationes duæ; De importandis & exportandis; De recta in optima Republica Educatione; De antiquiſſimo ſtatu Helmſtadii & viciniæ Conjectura; De Comitiis Imperii Germanici; De præcipuis Negotiis in Comitiis Imperii Germanici olim & hodienum tractari ſolitis; De Commerciis & Mercatura; De Judiciis in Republica recte inſtituendis; De Legibus; De forma Judiciorum in Republica recte inſtituenda; De cauſa Judiciorum efficiente, materiali & finali; Agricola Dux in Tacitum; Pietas Academiæ Juliæ*

ad-

adverſus calumnias tum aliorum, tum Ægidii Strauchii aſſerta; De Legatione; De Contributionibus; Actio injuriarum in Matthiam Waſmuth; De Officialibus Imperii Romano-Germanici; De Privilegiis recte conferendis & revocandis; De Majeſtate, ejuſque juribus circa ſacra & profana; De jute, nitro & alumine; De Civili Philoſophiâ, ejuſque optimis Scriptoribus; Diſſertationes de ſudore Chriſti ſanguineo, & aliis Paſſionem Chriſti illuſtrantibus; Exercitationes Academicæ de Republica Imperii Germanici infinitis locis mutatæ & auctæ, in unum volumen redactæ; De Nummis Ebræorum Paradoxa; Exercitatio Academica de Republica Ebræorum; Commentariolus de Anni Sabbatici initio & tempore meſſis Ebræorum; Animadverſio in libellum Germanicum, titulo hoc Latino præfixo, Novena S. Antonii de Padua; *Admonitio de Theſauro Rerumpublicarum totius orbis quadripartito; De Dominio Maris; De Dominio eminente ſummæ poteſtatis civilis; Ariſtotelis Politicorum Paratitla; Diſcuſſio eorum quæ Animadverſioni in Novenam Antonianam oppoſuit Dionyſius Werlenſis Capucinus; De neceſſariis Civitatis partibus; De Maritimis Commerciis; De Senatu liberarum Rerumpublicarum; De Chemicis principiis corporum naturalium.* Outre tous ces Ouvrages, il a écrit quantité de Lettres curieuſes, imprimées en un volume avec les réponſes. Ces lettres ſont écrites au Prince Ferdinand de Furſtemberg, à l'Evêque de Munſter & à M. Baluze. On a encore de lui des lettres à Daniel Sennert, à Jérôme Jordan Médecin de la ville de Gottingen, à Thomas Bartholin, à Joachim Jean Maderus, à Samuel Stockhuſen, à Jean Conrad Durrius, au Baron de Blumenthal, à Gérard Titius Profeſſeur en Théologie, à Henri Meibomius qui lui dreſſa une Epitaphe, au Duc de Brunſwick, à André Frolingius Profeſſeur en Logique, à Jean Hornius Profeſſeur en Langue Gréque, à Pierre Lambecius, à Jean Bunon, à Jean-Henri Hottinger, à Samuel Rachelius, à Laurent Giſeler, à Juſte-George Schottel, à Jean Henichius Docteur en Théologie, à George Gaſpard Kirchmaier, à Jaques Thomaſius, à Jean-Chriſtophle Wagenſeil, à Jean-Chriſt. de Boineburg, &c. Il a auſſi procuré les éditions de pluſieurs Auteurs à la tête deſquels il met ordinairement des Préfaces curieuſes, & qu'il enrichit quelquefois de ſavantes Remarques. En quelque eſtime que ſoit cet Auteur, il n'a pas évité le défaut commun à preſque tous les Juriſconſultes, de parler des droits des Princes au hazard, & ſur le témoignage des Hiſtoriens les moins exacts. Il s'eſt accommodé de tout ce qui paroiſſoit favorable à ſa patrie, ſans diſcernement, & c'eſt en vain qu'il a prié ſes lecteurs de lui pardonner ce que ſa paſſion pour l'Allemagne lui a fait dire au hazard. Cette priére eſt de mauvaiſe grace. * *Bibliothéque Hiſtorique & Chronologique des principaux Auteurs de Droit, &c.* par Denys Simon, édit. de Paris, *in* 12. 1695, *tome* 2.

CONS ou CONSARBRICK, bourg avec un pont de pierre, ſur la Sare, dans l'Archevêché de Tréves, environ à une lieue de la ville de ce nom du côté du midi. * Maty, *Diction. Geogr.*

CONSA. *Voyez* CONZA.

CONSCRIPTS, (Péres) *Patres conſcripti*, étoient parmi les Romains les Sénateurs ajoûtez à l'ancien Sénat. Romulus avoit d'abord établi cent Sénateurs, & en ajoûta enſuite cent autres. Ceux-ci & leurs Deſcendans furent appellez Patriciens *Majorum Gentium*: ceux qui furent tirez dans la ſuite du corps des Plébéïens par Tarquin l'*Ancien*, furent appellez Patriciens *Minorum Gentium*, ainſi que Tite-Live le remarque. Mais ceux qui furent admis dans le Sénat par Lucius Junius Brutus & P. Valerius Publicola, qui furent les premiers Conſuls après que les Rois furent chaſſez de Rome, furent appellez *Péres Conſcripts*, ainſi qu'on le peut voir dans Tite-Live & dans Plutarque. On donnoit encore ce nom à ceux que l'on tiroit de l'Ordre des Chévaliers pour les admettre dans le Sénat. Le nom & la dignité des Patriciens ont demeuré affectez aux familles Patriciennes juſqu'au tems de l'Empereur Conſtantin, qui auſſi-bien que ſes ſucceſſeurs, les accorda à ceux qu'il en jugeoit dignes. * Tite-Live. Plutarque. Tacite, *Annal. l.* 11. *ch.* 25. Freinshemius, *in Florum*, *l.* 1. *ch.* 1. Johan. Roſini, *Antiq. Rom. l.* 7. *ch.* 5. & Thomas Dempſter ſur ce même chapitre de Roſin. Hofman, *Lexic. Univ.*

CONSÉCRATION DES EMPEREURS ROMAINS. C'étoit une cérémonie religieuſe par laquelle les Princes morts étoient mis au rang des Dieux. Le peuple n'avoit aucune part à cette cérémonie. La pluralité des ſuffrages des Sénateurs Romains, faiſoit décerner des honneurs divins aux Empereurs Romains après leur mort. Le Prince régnant répréſentoit tout le peuple. *Jura populi & Magiſtratuum in ſe traxerat*, dit Corneille Tacite. Voici les cerémonies qui s'obſervoient à cette conſécration, & déification, qui nous ſont marquées par Hérodien. Quand la mort de l'Empereur étoit arrivée, toute la ville en deuil faiſoit des lamentations publiques pour plaindre ſon malheur. On mettoit la ſtatue de l'Empereur faite de cire, ſur un lit de parade, à l'entrée du Palais Impérial; à gauche étoient les Sénateurs vêtus de deuil, & à droite les Dames Romaines paroiſſoient en habit blanc, tous dans un ſilence triſte & morne l'eſpace de ſept jours entiers, pendant leſquels les Médecins venoient de tems en tems tâter le poulx du défunt, comme s'il eût été malade, & aſſuroient que ſon mal empiroit. Au bout des ſept jours ils publioient ſa mort; & les choſes étant préparées pour ſes obſéques, les plus nobles d'entre les Chevaliers, & d'entre les Sénateurs, portoient le lit ſur leurs épaules le long de la rue ſacrée juſqu'au vieux marché, où les Magiſtrats avoient accoutumé de ſe démettre de leurs charges, parmi les chants lugubres, & au ſon des inſtrumens; après quoi ils le tranſportoient hors de la ville dans le champ de Mars, où il y avoit un bûcher préparé, rempli de parfums & de bonnes odeurs. Il étoit orné par dehors de menuiſerie & de riches étoffes brodées d'or, avec des ſtatues d'ivoire, & diverſes peintures, comme nous le voyons pratiquer à la pompe funébre de nos Rois. Les Mauſolées avoient trois étages, & on poſoit deſſus le corps du défunt. Alors on donnoit des courſes de chevaux, & des combats de Gladiateurs pour honorer ſes obſéques. Les Jeux ceſſez, le ſucceſſeur à l'Empire prenant une torche allumée mettoit le feu au bûcher, & l'on voyoit auſſi-tôt partir du haut du bûcher une aigle parmi des tourbillons de fumée & de flammes, qui emportoit l'ame du défunt parmi les Dieux immortels, à ce qu'ils croyoient. Auſſi-tôt ils l'adoroient, lui dreſſoient des autels, & lui inſtituoient des Prêtres & des ſacrifices à Rome & dans les autres villes de l'Empire. On ne peut aſſurer qu'on pratiqua toûjours les mêmes cérémonies, puiſqu'il y a pluſieurs Empereurs qui n'ont été conſacrez qu'aſſez long tems après leur mort, par ordre de leurs ſucceſſeurs, qui rétabliſſoient leur mémoire flétrie par le Sénat. Il paroît par les médailles de Conſtantin que ce Prince a été conſacré, mais d'une maniére particuliére & avec des cerémonies toutes différentes de celles qu'on vient de décrire, puiſqu'on le répréſente couvert d'un voile depuis la tête juſqu'aux piez, les yeux levez au ciel, dans un char à quatre chevaux, & dans les cieux une main qui ſe préſente à lui. On ne trouve rien ſur les médailles des Empereurs ſuivans qui puiſſe faire croire qu'on les ait conſacrez. * *Hiſt. Rom. Antiq. Grec. & Rom.* Jean Roſin. Thomas Dempſter, *Paralip.*

LA CONSE'CRATION DES PONTIFES ROMAINS. Prudence nous apprend la maniére dont on conſacroit parmi les Payens le Grand Pontife. On le faiſoit deſcendre dans une foſſe avec ſes habits Pontificaux, puis on couvroit la foſſe d'une planche percée de pluſieurs trous; alors le Victimaire & les autres Miniſtres ſervant aux ſacrifices, amenoient ſur la planche un taureau orné de guirlandes de fleurs, & lui ayant enfoncé le couteau dans la gorge, épanchoient le ſang qui découloit par les trous ſur le Pontife, & dont il ſe frottoit les yeux, le nez, les oreilles, & la langue même. On le tiroit de là après cette cérémonie étant tout couvert de ſang, & on le ſaluoit par ces paroles, *ſalve Pontifex*; & lui ayant donné d'autres habits, on le conduiſoit chez lui où il y avoit un repas magnifique, dont Macrobe *l.* 2. *ch.* 9, a fait la deſcription. On trouve dans Prudence, dans l'Hymne dixiéme du livre qui a pour titre ΠΕΡΙ ΣΤΕΦΑΝΩΝ, la deſcription de cette conſécration. Elle commence au vers 1011.

Summus Sacerdos nempe ſub terram ſcrobe
Acta in profundum conſecrandus mergitur,
Mitra inſulatus, feſta vittis tempora
Nectens, corona tum repexus aurea,
Cinctu Gabino Sericam fultus togam.
Tabulis ſupernè ſtrata texunt pulpita,
Rimoſa rari pegmatis compagibus:
Scindunt ſubinde vel terebrant aream,
Crebroque lignum perforant acumine,
Pateat minutis ut frequens hiatibus.
Huc Taurus ingens, fronte torva & hiſpida,
Sertis revinctus aut per armos floreis,
Aut impeditis cornibus deducitur:
Necnon & auro frons coruſcat hoſtiæ,
Setaſque fulgor bractealis inficit.
Hic ut ſtatuta eſt immolanda bellua,
Pectus ſacrata dividunt venabula:
Eructat amplum vulnus undam ſanguinis
Ferventis, inque texta pontis ſubditi
Fundit vaporum flumen, & latè æſtuat.
Tum per frequentes mille rimarum vias
Illapſus imber tabidum rorem pluit,
Defoſſus intus quem Sacerdos excipit,
Guttas ad omnes turpe ſubjectans caput,
Et veſte & omni putrefactus corpore.
Quin os ſupinat, obvias offert genas,
Supponit aures, labra, nares objicit,
Oculos & ipſos perluit liquoribus:
Nec jam palato parcit, & linguam rigat;
Donec cruorem totus atrum combibat.
Poſtquam cadaver ſanguine egeſto rigens
Compage ab illa Flamines retraxerint,
Procedit inde Pontifex viſu horridus,
Oſtentat udum verticem, barbam gravem,
Vittas madentes, atque amictus ebrios.
Hunc inquinatum talibus contagiis
Tabo recentis ſordidum piaculi,
Omnes ſalutant atque adorant eminus,
Vilis quod illum ſanguis & bos mortuus
Fœdis latentem ſub cavernis laverint.

* *Antiq. Gréq. & Rom.* Jean Roſin. Thomas Dempſter, *Paralip.*

CONSEIL AULIQUE. *Voyez* le titre des Tribunaux dans l'article de l'ALLEMAGNE.

CONSEILS DU ROI en France, Compagnies de perſonnes choiſies par le Roi, pour connoître des plus importantes affaires du Royaume. Pendant le régne du Roi Louïs XIV, on les diſtinguoit 1. en Conſeil d'enhaut, autrement Conſeil ſecret ou du Cabinet; 2. en Conſeil de Guerre; 3. en Conſeil des Dépêches; 4. en Conſeil Royal des Finances; 5. en Conſeil des Directions; 6. en Conſeil d'Etat; 7. en Conſeil Privé. Le Conſeil d'*enhaut*, ou Conſeil du Cabinet, étoit celui dans lequel on traitoit des plus ſecrettes affaires, qui concernoient la conſervation de l'Etat, ou de celui des Alliez de la France, ſoit en paix ſoit en guerre. Dans ce Conſeil le Roi n'appelloit que les Princes du ſang Royal, les Grands du Royaume, les principaux Officiers de la Couronne, & quelques-uns de ſes Conſeillers d'Etat. Ce Conſeil ſe tenoit où il plaiſoit au Roi; & perſonne, de quelque qualité qu'il pût être, n'y pouvoit avoir entrée, ſi ſa Majeſté ne l'y appelloit. Le Conſeil de *Guerre* étoit pour les affaires de la guerre. Le Roi y préſidoit, & y appelloit ordinairement les Princes, les Maréchaux de France, & autres Seigneurs, qui avoient ſervi en qualité de Lieutenens Généraux dans ſes armées. Le Conſeil des *Dépêches* pouvoit être nommé Conſeil d'Etat; car il ne s'y traitoit d'aucune affaire qui ne fut jointe à l'Etat, ou qui ne le concernât. Ce Conſeil ſe tenoit dans la chambre, & en préſence de ſa Majeſté. M. le Dauphin, M. le Duc

de Bourgogne, M. le Chancelier, le Chef du Conſeil des Finances, & les quatre Sécretaires d'Etat y aſſiſtoient. Les Gouverneurs des villes & des provinces y avoient auſſi entrée, quand il s'agiſſoit du fait de leurs Gouvernemens. On y traitoit des affaires des provinces & d'autres, dont les Sécretaires d'Etat faiſoient leur rapport. Ils tenoient mémoire des réſolutions qui s'y prenoient, & en faiſoient faire enſuite les expéditions chacun en ſon département. Le Conſeil Royal *des Finances*, qui fut établi en 1661, étoit compoſé de M. le Chancelier, du Chef du Conſeil Royal, & de trois Conſeillers, dont le premier étoit Contrôlleur Général des Finances. Le réglement pour l'établiſſement de ce Conſeil, ordonnoit que le Chef de ce Conſeil Royal appelleroit une fois toutes les ſemaines les Conſeillers, avec les autres Directeurs & Contrôlleurs des Finances, pour examiner toutes les affaires des Finances, ainſi que l'on avoit accoutumé de faire dans les petites directions chez le Surintendant, & que les Conſeils des grandes directions ſe tiendroient ainſi qu'ils avoient accoutumé. Le Conſeil des *Directions* étoit celui où l'on dirigeoit les affaires qui regardoient les Finances, après le rapport qui en étoit fait par les Intendans, en préſence de M. le Chancelier, du Chef du Conſeil Royal, du Contrôlleur général des Finances, & des Conſeillers du Conſeil Royal & du Conſeil d'Etat. Le Garde du Thréſor Royal ſe trouvoit auſſi quelquefois en ce Conſeil, comme auſſi les Thréſoriers des parties caſuelles, & ceux de l'Ordinaire & de l'Extraordinaire des guerres. Le Conſeil de la grande Direction ſe tenoit à Verſailles ou au Louvre, lorſque le Roi y étoit. La petite Direction ſe tenoit chez le Chef du Conſeil Royal. Le Conſeil d'*Etat*, appellé auſſi Conſeil des Finances, étoit compoſé de M. le Chancelier, de vint & un Conſeillers d'Etat ordinaires, y compris le Contrôlleur général des Finances, & les deux Intendans des Finances, & de douze Conſeillers d'Etat qui ſervent par ſemeſtre. Entre les vint & un Conſeillers ordinaires, il y en a trois d'égliſe & trois d'épée, ſuivant le réglement de 1673. Le Conſeil *Privé*, ou le Conſeil des *parties*, connoît des évocations ſur parentez & alliances, des réglemens de Juges, & de pluſieurs autres affaires qui s'y préſentent tous les jours. Ce Conſeil eſt compoſé de M. le Chancelier, des Conſeillers d'Etat, & des Maîtres des Requêtes, qui y rapportent les procès des parties, inſtruits par les Avocats du Conſeil. A l'avénement du Roi Louïs XV à la Couronne, M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, pendant la minorité de ſa Majeſté, établit huit Conſeils, qui ſont 1. de Régence; 2. de Conſcience; 3. des Affaires étrangéres; 4. de Guerre; 5. de Finances; 6. du dedans du Royaume; 7. de Marine; & 8. de Commerce. Ils étoient tous compoſez des perſonnes les plus recommandables de l'Etat par leur naiſſance, par leur probité & par leur expérience dans les affaires qui ſe traitent dans chacun de ces Conſeils. * Du Chêne, *Style des Conſeils. Etat de la France en* 1687.

LE GRAND CONSEIL, eſt une juriſdiction ſouveraine, qui a été établie par Charles VIII, l'an 1492, en juriſdiction particuliére. Après que le Parlement, qui étoit l'ancien Conſeil des Rois, eut été fixé à Paris, les Rois s'établirent un nouveau Conſeil, compoſé des plus grands Seigneurs du Royaume, ou de Conſeillers tirez du Parlement. Ce nouveau Conſeil fut appellé d'abord Conſeil Secret, ou Conſeil Etroit, & plus ordinairement le Grand Conſeil. Dans ſon établiſſement ce n'étoit point une juriſdiction contentieuſe. Ce Conſeil ne connoiſſoit que des affaires qui concernoient les Finances & la Guerre. Mais dans la ſuite le Grand Conſeil pour ſe donner plus d'autorité, évoquoit une partie des affaires, & en enlevoit la connoiſſance au Parlement: en ſorte que ſous Charles VIII, les Etats aſſemblez requirent le Roi d'établir un Conſeil toûjours ſéant, où préſideroit le Chancelier, pour terminer les affaires de Juſtice qui s'y préſenteroient. Ainſi le Grand Conſeil fut érigé en Cour ſouveraine. Le Chancelier y préſida juſqu'au tems de François I, qui créa une charge de Préſident. La compétence du Grand Conſeil n'étoit pas trop certaine. La réſiſtance que fit le Parlement pour vérifier le Concordat fait entre François I, & Léon X, augmenta fort la juriſdiction du Grand Conſeil. Car François I, pour ſe venger des refus du Parlement, par une déclaration de 1517, attribua au Grand Conſeil, à l'excluſion du Parlement, la connoiſſance de tous les procès concernans les Archevêchez, Evêchez, Abbaïes, &c. ce qui s'exécute aujourd'hui. Son pouvoir s'étend par toute la France, & il connoît des contrariétez d'Arrêts; des réglemens entre Juges Royaux; des Bénéfices Conſiſtoriaux, & généralement de tous les Bénéfices qui ſont à la nomination du Roi, excepté de ceux que le Roi confére en régale; des Indults des Cardinaux, & du Parlement; des Retraits des biens eccléſiaſtiques, & des affaires de pluſieurs grands Ordres du Royaume, comme de celui de Cluny, par des attributions particuliéres. Il eſt compoſé d'un premier Préſident, de huit Préſidens, tous Maîtres des Requêtes, & de cinquante-quatre Conſeillers ſervant par ſémeſtre, c'eſt à dire, quatre Préſidens, & vint-ſept Conſeillers pour chaque ſémeſtre. Monſieur le Chancelier y va préſider quand il lui plaît. Il y a un Procureur général, & deux Avocats généraux.

CONSENSUS, ou Formulaire de foi & de doctrine des Egliſes Proteſtantes de la Suiſſe. Ce Formulaire fut dreſſé pour empêcher que la Doctrine de *Saumur* au ſujet de la Grace Univerſelle, que celle de *Piſcator* qui diſoit que J. C. ne nous impute que ſa *juſtice paſſive*, & que le ſentiment de *Louïs Cappel* touchant les points voyelles, ne ſe gliſſaſſent dans les Egliſes de la Suiſſe Réformée. Ce fut en 1675, que *Jean Henri Heidegger* Profeſſeur en Théologie à Zurich, *François Turrettin* Paſteur & Profeſſeur en Théologie à Genéve, & *Luc Gernler* Docteur & Profeſſeur en Théologie & *Antiſtes* de l'Egliſe de Bâle, conçurent le deſſein de ce Formulaire. Le premier de ces trois Savans le compoſa. Il fut reçu & approuvé par le Souverain Conſeil de Zurich le 13 mars 1675, & à Berne le 14 juin de la même année. L'année ſuivante le Formulaire fut accepté & confirmé par les Députez des quatre Cantons Evangéliques & il fut ordonné qu'on le communiqueroit aux Egliſes Réformées de *Glaris*, *d'Appenzel*, & des *Griſons*, & aux villes de *St. Gall*, de *Mulhauſen*, de *Bienne* & de *Neufchâtel*. Les Paſteurs des Comtez de Neufchâtel & de Vallangin refuſérent de recevoir ce Formulaire comme une régle de foi & de doctrine, & d'en exiger la ſignature; ils ſe contentérent de demander le ſilence ſur ces articles. Le Doyen & le Sécretaire de la Claſſe ſignerent, ſimplement pour marquer leur union avec les Egliſes de la Suiſſe. Ce fut avec beaucoup de peine que le *Conſenſus* s'établit à Geneve en 1678, parce que deux célébres Profeſſeurs en Théologie, *Philippe Meſtrezat*, & *Théodore Tronchin* étoient dans les idées de Caméron & d'Amyrault au ſujet de la Grace univerſelle. La Compagnie des Paſteurs ayant cependant ſigné par la main du Modérateur & du Sécretaire, on réſolut d'exiger de tous ceux qui ſeroient admis au ſaint Miniſtére de ſigner le *Conſenſus* en ces termes, *ſic ſentio, ſic docebo, contrarium non docebo*. Les Egliſes étrangéres virent cet établiſſement avec douleur, ſur tout celles qui penſoient ſérieuſement à la réünion des Proteſtans. Le célébre *Jean Claude* en écrivit fortement ſa penſée à *François Turretin*, très habile Profeſſeur en Théologie à Genéve. Cette lettre eſt datée du 20 juin 1675, & ſe trouve dans le cinquiéme volume des Oeuvres poſthumes de J. Claude. François Turretin répondit par une longue lettre du 16 février 1676, & fait ſentir que les Egliſes de Suiſſe ne ſe croyoient pas en ſureté ſans ce rempart.

L'Académie de Lauſanne reçut ordre le huitiéme octobre 1675, de recevoir le *Conſenſus*, de le ſigner & de le faire ſigner à ceux qui ſeroient admis au ſaint Miniſtére; ce qui fut exécuté. Lorſqu'en 1685, un grand nombre de Miniſtres François ſe furent réfugiez en Suiſſe, on exigea d'eux la ſignature pure & ſimple du *Conſenſus*, de la Confeſſion Helvétique, & du Catéchiſme d'Heidelberg. La plupart ſignérent, mais il y en eut auſſi qui refuſérent de le faire.

L'Electeur de Brandebourg *Frédéric Guillaume* écrivit à cette occaſion en 1686, aux Cantons Evangéliques, pour leur faire ſentir qu'il ne falloit pas rompre l'union des Egliſes, ni mettre obſtacle à l'union projettee avec les Luthériens. Les Louables Cantons répondirent, que s'ils avoient fait ſigner les Miniſtres refugiez, ce n'étoit pas pour les obliger d'entrer dans les ſentimens du Formulaire, mais ſimplement pour garder l'uniformité de la doctrine. La lettre de l'Electeur fit qu'à Bâle on ceſſa d'exiger dans la ſuite la ſignature du *Conſenſus*. Les Paſteurs de l'Egliſe de Genéve allérent plus loin en 1706. Ils ſupprimérent entiérement le Formulaire, & le Roi de Pruſſe leur témoigna, par une lettre qu'il leur écrivit, le plaiſir que cette démarche lui avoit fait.

Les ſignatures continuérent dans l'Académie de Lauſanne; mais au bout de quelques années on commença à les modifier. Le Formulaire le plus uſité fut celui de *ſubſcribo quatenus ſcripturæ conſentit*. Quelques Miniſtres de la Claſſe de Morges ayant écrit à Berne que *l'Arminianiſme* ſe gliſſoit dans les Egliſes, & que le Formulaire n'étoit plus ſigné comme dans les commencemens, la Chambre Oeconomique de Berne écrivit en 1716, à l'Académie de Lauſanne, pour ſe plaindre de ce changement. L'Académie répondit par la plume du Recteur, qui étoit alors M. *Barbeyrac*, pour juſtifier ſa conduite & manifeſter les raiſons qu'elle avoit eues de tolérer la reſtriction dont on faiſoit tant de bruit. Le Senat Eccléſiaſtique de Berne, compoſé de dix Laïques du Petit & du Grand Conſeil & de dix Eccléſiaſtiques, trouva bon que M. *Rodolphe*, Doyen & Profeſſeur en Théologie, portât ces matiéres devant le Petit Conſeil, & fit les répréſentations néceſſaires. Le petit Conſeil, fit donner ordre au Baillif de Lauſanne d'envoyer une copie de toutes les ſignatures du *Conſenſus*; c'eſt ce qui s'exécuta à l'inſçu de l'Académie, le ſeul Recteur en ayant été informé.

Le ſixiéme décembre 1717, le Baillif de Lauſanne communiqua à l'Académie une lettre de Leurs Excellences de Berne qui demandoient d'être informées ſur les articles ſuivans. 1. Si l'on prêtoit le *ſerment d'aſſociation*, quand on étoit admis au ſaint Miniſtére? Ce ſerment porte que l'on maintiendra la Religion Réformée & le culte divin, comme ils ont été introduits par les Souverains Seigneurs de la ville & Canton de Berne, & qu'on s'oppoſera à toutes les Doctrines contraires, comme au *Piétiſme*, *Socinianiſme* & *Arminianiſme?* 2. D'où venoit que l'Académie avoit permis que l'on ſignât le *Conſenſus* avec modification? 3. Si c'étoit avec le conſentement de l'Académie, & ſous quel Rectorat, l'on avoit commencé de ſigner avec la reſtriction, *Quatenus. S. Scripturæ conſentit?* 4. Pourquoi l'Académie avoit gardé le ſilence là deſſus, & n'en avoit pas informé Leurs Excellences? 5. Quel étoit le ſentiment de l'Académie ſur ce ſujet? Il fut réſolu de répondre à chaque article de la maniére ſuivante. 1. Que tous les Membres de l'Académie, les Miniſtres, les Impoſitionnaires, (c'eſt ainſi que l'on nomme à Lauſanne les Miniſtres qui n'ont point d'emploi) & les Régens, avoient promis par ſerment de maintenir la *Confeſſion Helvétique*, lorſque Leurs Excellences l'avoient ordonné en decembre 1699; que tous ceux qui étoient avancez à quelque emploi Eccléſiaſtique prêtoient un ſemblable ſerment à la Chambre de Berne; qu'on promettoit encore, & de bouche & par écrit, de l'obſerver, lorſqu'on étoit reçu Membre de Claſſe; & qu'enfin pour marquer qu'on étoit fort attaché à la *Confeſſion* Helvétique, un des Profeſſeurs en Théologie l'expliquoit dans ſes leçons publiques. 2. Que l'Académie n'avoit point eu de part à cette ſignature, lorſqu'elle s'étoit faite; mais qu'après en avoir été avertie, elle ne l'avoit pas condamnée, parce qu'elle l'avoit trouvée conforme aux Principes de la Réformation. 3. Qu'on avoit commencé à ſigner avec cette reſtriction dès le cinquiéme octobre 1682, ſous le Rectorat de M. *Currit*, & qu'on avoit continué ſous le Rectorat de Mrs. *Bergier*, *Roi*, *De Crouzas*, *Polier*, & *Barbeyrac*. 4. Que l'Académie avoit cru que Leurs Excellences en avoient été informées, par une lettre écrite aux Curateurs, dont on avoit encore la copie. 5. Que l'on ſupplioit très humblement Leurs Excellences de permettre que l'Académie leur préſentât un Mémoire. M. le Doyen *Bergier* fut chargé de le dreſſer, & le 13 décembre ce Mémoire fut approuvé par tout le Corps, & on réſolut de l'envoyer à Leurs Excellences. On chargea à

Ber-

Berne Mr. *Ringier*, alors Profeſſeur en Hébreu & en Catéchéſe, & à préſent Profeſſeur en Théologie, de préparer une réponſe au Memoire de l'Académie de Lauſanne. Cette réponſe fut prête au mois de février 1718. L'Academie de Lauſanne repliqua à ce Memoire par la plume de M. *Bergier* & cette replique fut envoyée à Berne le 12 avril aux Curateurs de l'Academie. Le Sénat de Berne ordonna le ſilence ſur l'article du *Conſenſus*, & que deſormais il fût ſigné *purement & ſimplement* ſous peine d'être exclus du Miniſtere. L'Academie de Lauſanne demanda des éclairciſſemens ſur cette ſignature. On lui envoya des Deputez pour examiner l'état de l'Academie. Ils y arrivérent le 18 mai 1719. C'étoient Mrs. les Banderets *Lerber* & *Tiller*, M. *Malatrida* Profeſſeur en Théologie, & M. *Dachs* Paſteur de l'Egliſe de Berne. Ils propoſérent leurs griefs, ils écoutérent les réponſes, & s'en retournerent le 20 mai avec d'amples Mémoires ſur ce qui s'étoit paſſé dans cette viſite, que le Sénat de Berne ordonna d'examiner. M. le Banderet *Tiller* fut chargé de cet examen, & ne put faire ſon rapport en Petit Conſeil qu'au commencement de l'année 1722. Il fut réſolu que tous les Miniſtres du Païs Allemand & du Païs de Vaud ſeroient obligez de ſigner le *Conſenſus*, ſelon *l'explication admiſe*, & de prêter le ſerment d'Aſſociation, & qu'on envoyeroit deux Deputez du Sénat à Lauſanne, avec ordre de congédier, ſur le champ, tous ceux qui refuſeroient d'obéïr. Dans ces entrefaites pluſieurs perſonnes de diſtinction, comme, M. *Marc-Conrad Trembley*, Syndic de Genéve, M. *J. Alfonſe Turretin*, célébre Profeſſeur en Théologie & en Hiſtoire Eccleſiaſtique à Genéve, & ſur tout *Mylord, Archevêque* de Cantorberi, écrivirent pluſieurs lettres pour arrêter les troubles, & pour faire en ſorte que l'on ne pouſsât pas l'Académie de Lauſanne à toute rigueur. Quelques Princes écrivirent auſſi; le Roi de Pruſſe *Fréderic Guillaume* écrivit aux Cantons de Zurich & de Berne une lettre datée de Berlin du 21 février 1722. Les deux Cantons firent réponſe le 28 mai. Le Roi d'Angleterre George I, fit auſſi écrire aux Cantons Evangéliques, &c. le dixiéme avril de la même année. Le 12 mai le *Corps Evangélique*, aſſemblé à Ratisbonne, écrivit aux Cantons de Zurich & de Berne pour les exhorter à ne plus inquieter perſonne au ſujet du *Conſenſus*. La réſolution du Petit Conſeil de Berne ayant été portée à celui des *Deux-Cens* le 15 avril 1722, elle y fut confirmée à la pluralité de ſeptante deux voix contre ſoixante deux; & en conſéquence de cela on réſolut de régler les inſtructions qui ſeroient données aux Députez. Cette déliberation fit un effet different ſur les Miniſtres du Païs de Vaud; les *Rigides* s'en réjouïrent, & les *Mitigez* en furent allarmez. Les ſeconds préſentérent une *adreſſe* de ſupplication, & les premiers de félicitation & de remerciment. Les Députez pour Lauſanne furent choiſis, & à la pluralité des voix le choix tomba ſur Mrs. *Tiller*, l'un Banderet, & l'autre Conſeiller qui partirent de Berne le troiſiéme mai, & arrivérent à Lauſanne le dixiéme. Il y eut pluſieurs conférences & aſſemblées dans leſquelles les Députez donnérent des explications des ſignatures que l'on exigeoit, ſoit à l'égard du *Conſenſus*, ſoit par rapport au ſerment d'Aſſociation; par leſquelles on manifeſtoit d'un côté qu'on ne vouloit point faire regarder le *Conſenſus* comme une régle de Foi, mais ſeulement comme un Formulaire de doctrine contre lequel il ne falloit point enſeigner ni en public ni en particulier, pour entretenir l'uniformité de la créance: & de l'autre, que le ſerment d'Aſſociation n'engageroit à rien qui fût oppoſé à la prudence & à la charité Chrétienne. Ces explications étant données, l'Académie ſigna, & le plus grand nombre des jeunes Miniſtres. Quelques uns refuſérent pendant quelque tems, & donnérent enſuite leur ſignature, ayant obtenu les explications qu'ils demandoient. Il y en eut qui tinrent ferme dans leur refus, & ils furent interdits. Comme les ſignatures avoient été données *purement* & *ſimplement*, & que les Députez n'avoient pas voulu qu'on publiât les explications, le Public ſe ſcandaliſa du procédé de l'Académie, comme ſi elle avoit prévariqué en ſignant contre ſes ſentimens: c'eſt ce qui engagea M. de *Sauſſure*, un des Paſteurs de Lauſanne, de faire le 17 mai un Sermon pour narrer tout ce qui s'étoit paſſé. Les Députez repartirent peu de jours après, & arrivérent à Berne le 25 mai. Les lettres des Rois de Pruſſe & d'Angleterre engagérent le Magiſtrat de Bâle de faire aſſembler le Clergé de leur ville qui, unanimement, conclut à la ſuppreſſion du Formulaire. Ils dreſſérent là-deſſus un Memoire qui fut préſenté le premier juin dans le Conſeil des Deux-Cens, où, unanimement encore, la ſuppreſſion entiére du *Conſenſus* fut décidée. On ne ſe contenta pas de faire ſigner l'Academie de Lauſanne & les jeunes Miniſtres; on voulut auſſi que les Claſſes du Païs de Vaud fiſſent la même choſe. Les Paſteurs Membres des Claſſes, ſignérent differemment les uns des autres. Les uns d'une maniére abſolue, & les autres avec plus ou moins de reſtriction. Le 16 mars 1723, l'Académie de Lauſanne fit enregîtrer dans le livre de la formule du *Conſenſus*, où les jeunes Miniſtres mettent leur ſeing, les explications que les Députez leur avoient données, & un narré ſuccint de tout ce qui s'étoit paſſé, afin que l'on vît quel étoit le ſens des ſignatures qui d'abord paroiſſoient abſolues, mais qui étoient reſtreintes par les explications. M. *Tiller*, Thréſorier du Païs Allemand, & qui avoit été un des Députez à Lauſanne pendant qu'il étoit Banderet, ayant appris qu'on avoit enregîtré les explications, qui n'avoient été données que de bouche, écrivit au Baillif pour qu'on lui envoyât le livre où elles étoient couchées. Il porta cette affaire au Petit Conſeil, qui ne déſavoua point les explications, mais qui trouva mauvais qu'on les eût inſcrites à l'inſçu du Baillif. Cela fut cauſe qu'on retint le livre à Berne & qu'on en envoya un autre avec ce titre, *Formula Conſenſus Eccleſiarum Helveticarum Reformatarum, circa doctrinam de Gratia univerſali & annexa capita. Sequitur* Sacramentum Conſociationis *dictum, cum duplici ſupremi Magiſtratus* explicatione. *tam in formulam ipſam quam in Sacramentum; ſecundum quas explicationes, quicumque ad SS. Miniſterii vel Scholarum munus adſpirant, nudè & ſimpliciter formulæ ſubſcribere, & Sacramentum dicere tenentur.* C'eſt ce qui s'obſerve depuis ce tems là. Les Rois d'Angleterre & de Pruſſe écrivirent encore chacun une lettre très preſſante aux Louables Cantons Evangéliques pour marquer d'un côté, qu'ils avoient vu avec joye que le Formulaire avoit été ſupprimé en quelques endroits pour le bien de la paix; & de l'autre pour exhorter fortement ceux qui le retenoient & le faiſoient ſigner, à ſe relâcher à cet egard. La lettre du Roi George I, eſt du mois de janvier 1723, & celle de Frederic Guillaume Roi de Pruſſe, du ſixiéme avril de la même année. Ces lettres, & quelques Ecrits anonymes ſur le *Conſenſus*, engagérent Leurs Excellences de défendre à tous leurs Sujets d'écrire ſur le Formulaire, ſous peine de diſgrace, comme cela parut par la lettre qu'ils adreſſérent à l'Académie de Lauſanne en date du 13 avril 1723. Les Cantons répondirent le 17 juin 1724, aux deux lettres des Rois d'Angleterre & de Pruſſe, & déclarérent d'un côté, qu'ils ne regardoient point le *Conſenſus* comme une régle de Foi, mais ſeulement comme un Formulaire de Doctrine contre lequel il ne falloit pas enſeigner, & de l'autre que ceux qui retenoient les ſignatures modifiées, les abandonneroient dès que la *Réunion des Proteſtans* ſeroit faite, s'il ne falloit que cela pour la hâter. Par là finirent les troubles excitez au ſujet du *Conſenſus*. * *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des troubles arrivez en Suiſſe à l'occaſion du* Conſenſus, à Amſterdam, 1726. *Formulaire de Conſentement, &c. traduit en François avec des Remarques. Succincta at ſolida & genuina formulæ Conſenſus, &c. Hiſtoria*, 1723.

CONSENTES. Les Dieux Conſentes, en Latin *Dii Conſentes*, étoient chez les Romains, certains Dieux du premier ordre. Leur nom étoit pris de l'ancien verbe *Conſo*, qui ſignifioit *Conſeiller* ou *Conſulter*; d'où étoit auſſi venu le nom du Dieu *Conſus*. D'autres les appelloient *Conſentes* pour *Conſentientes*, parce qu'ils avoient droit de donner leur conſentement aux déliberations céleſtes. Ces Divinitez étoient au nombre de douze; ſix Dieux, & ſix Déeſſes, & leurs douze ſtatues enrichies d'or étoient élevées dans la grande place de Rome, ſuivant le témoignage de Varron. Les ſix Dieux étoient Jupiter, Neptune, Apollon, Mars, Mercure & Vulcain. Les ſix Déeſſes étoient Junon, Minerve, Vénus, Diane, Cérès, & Veſta. Chacune de ces Divinitez préſidoit à un mois de l'année, ſavoir, Minerve au mois de Mars, Vénus au mois d'avril, Apollon au mois de mai, Mercure au mois de juin, Jupiter au mois de juillet, Cérès au mois d'août, Vulcain au mois de ſeptembre, Mars au mois d'octobre, Diane au mois de novembre, Veſta au mois de décembre, Junon au mois de janvier, & Neptune au mois de février. Le Poëte Manilius, *Aſtronomicon, l. 2. v. 439 & ſuiv.* donne à chacune des Conſtellations du Zodiaque, la Divinité qui préſide à ſon mois, pour avoir le ſoin de regler ſes mouvemens, & de nous diſpenſer ſes influences, ſavoir, Minerve au Bélier, Vénus au Taureau, Apollon aux Gemeaux, Mercure au Cancer, Jupiter au Lion, Cérès à la Vierge, Vulcain à la Balance, Mars au Scorpion, Diane au Sagittaire, Veſta au Capricorne, Junon au Verſeau, Neptune aux Poiſſons.

Il y avoit encore douze Divinitez, que les Anciens reconnoiſſoient pour celles qui avoient le ſoin particulier des choſes néceſſaires à une vie tranquille & heureuſe. Jupiter & la Terre étoient révérez comme les protecteurs de tout ce qui étoit à nôtre uſage; le Soleil & la Lune, comme les modérateurs des tems; Cérès & Bacchus, comme les diſpenſateurs du boire & du manger; Bacchus & Flore comme les conſervateurs des fruits & des fleurs; Minerve & Mercure, comme les protecteurs des beaux Arts qui perfectionnent l'eſprit, & du négoce qui entretient & augmente les richeſſes; & enfin Vénus & le Succès, comme les Auteurs de nôtre bonheur & de nôtre joye, par le don d'une féconde lignée, & par l'accompliſſement de nos vœux. Les Grecs joignirent à ces douze Divinitez Alexandre *le Grand*, comme le Dieu des conquêtes. Mais il ne fut pas reconnu par les Romains, qui avoient tranſporté les douze autres de Gréce en Italie, où ils étoient adorez dans un temple commun, qui leur avoit été conſacré à Piſe.* L'inſtitution des douze Dieux *Conſentes* venoit d'Egypte; & le Scholiaſte d'Apollonius dit que c'étoit les douze Signes du Zodiaque, qu'on appelloit θεὰς βουλαίας, mais il eſt vrai qu'on ne ſait pas fort exactement l'hiſtoire de l'idolâtrie d'Egypte. Hérodote, qui en étoit bien inſtruit, n'a pas oſé en parler clairement, & tous ceux qui l'ont ſuivi, ne ſe ſont attachez qu'à des allégories, ou n'ont pu ſatisfaire leur curioſité & la nôtre, parce que les Egyptiens aſſujettis premiérement aux Perſes, & enſuite aux Ptolomées ne conſervérent pas leur Religion en ſon entier, & y introduiſirent beaucoup de choſes étrangéres. * Hérodote. Strabon. Diodore de Sicile. Feſtus. Pauſanias. Ennius. Apulée. S. Auguſtin, *de Civit. Dei, l.* 3. Varron, *de Re Ruſtica, l.* 1. Arnobe, *l.* 3.

CONSERANS, COSERANS, ou COUSERANS, petit païs de France en Gaſcogne, avec une ville de ce nom, appellée auſſi *S. Lizer de Conſerans* ſituée ſur la riviére de Salat. Cette ville eſt le ſiége d'un Evêché ſuffragant de la Métropole d'Auch. Il eſt fait mention de ce païs dans la Notice de l'Empire ſous Honorius. Pline met tous les peuples de Conſerans dans l'Aquitaine; & Grégoire de Tours en a auſſi parlé, au ſujet de l'union qui ſe fit vers l'an 585, entre Gontran, Roi de Bourgogne, & Childebert II, Roi d'Auſtraſie. La ville de Conſerans, que les Auteurs nomment *Civitas Conſoranorum* & *Fanum ſancti Licerii*, eſt près des ſources de la Garonne, vers Saint-Bertrand de Comminges, à douze ou quatorze lieues de Toulouſe, & à peu près autant d'Auch. Sa ſituation eſt très-agréable, ſur la riviére de Salat, qui tire ſon nom des païs ſalez, dont il y a grande quantité dans ſon voiſinage. Conſerans eſt diviſé en cité & en ville, & on y paſſe la riviére ſur un pont, qui a dans le milieu une forte tour, dont les gens du païs font des contes. Il y a deux Egliſes qui ſont comme con-Cathédrales, l'une de Nôtre-Dame dans la cité, qui eſt proprement Conſerans; & l'autre de Saint-Lizer dans la ville dont elle porte le nom. Le Chapitre eſt compoſé de douze Chanoines; dont le premier eſt Archidiacre, de deux Sacriſtains, de deux Ouvriers, de deux Préchantres, & d'un Aumonier. Il y a encore vint-quatre Prêtres prebendez, avec un Curé dans chacune de ces Egliſes, où l'on fait l'office en même tems. Chacune a ſon Sacri-

 ſtain,

ſtain, un Ouvrier & un Préchantre. On aſſure que celle de Nôtre-Dame eſt proprement le ſiége de l'Evêque, qui a ſon palais épiſcopal près de l'Egliſe. Celle de S. Lizer porte le nom d'un de ſes Evèques. On croit ordinairement que c'eſt le cinquiéme Prélat qui a gouverné ce Diocéſe, & qui a auſſi donné ſon nom à la ville. Valére eſt le premier Evêque qui y prêcha l'Evangile, au rapport de Grégoire de Tours, qui en fait mention dans le 84 chapitre *de la Gloire des Confeſſeurs*, où il dit que Théodore, un de ſes ſucceſſeurs, ayant trouvé ſon corps dans un petit oratoire, fit au même endroit conſtruire une Egliſe en ſon nom. Glycére ſuccéda à Valére, & ſouſcrivit au Concile d'Agde l'an 506. Théodore dont nous avons parlé, fut Evêque après lui, & envoya l'an 549, Eleuthére Archidiacre, pour le trouver de ſa part au cinquiéme Concile d'Orléans. S. Quitien lui ſuccéda, & S. Lizer qu'on nomme auſſi *Licer* ou *Licerius*. S. Lizer eſt devenu le Patron titulaire de la Cathédrale de Conſerans; & c'eſt de lui que la ville porte le nom de Saint *Licer* ou *Lizer*. Ils ont eu d'illuſtres ſucceſſeurs, comme Bernard Raimondi, ſurnommé *Pelet*, Navarre d'Acqs, Arnauld Fréderic, Ponce de Villemur, Jean de Aula, Menald de Martori, Hector d'Oſſun, Pierre de Marca, &c. Le païs de Conſerans eſt proprement dans le Comingeois, & porte titre de Vicomté. On prétend qu'il a été poſſédé en titre de Comté par Jean Arnauld d'Eſpagne, tige de la Maiſon de Monteſpan. Enſuite il paſſa dans la famille des Comtes de Carcaſſonne. Roger II, Comte de Carcaſſonne, donna le païs & Evêché de Conſerans à Bernard ſon fils puiné, avec le titre de Vicomté, vers l'an 990. Depuis, en 1257, Eſquivar, Comte de Bigorre, devint Vicomte de Conſerans, par la mort de Roger Comte de Paliers, d'où cette ſucceſſion tomba dans la Maiſon de Navarre. * Pline, *l.* 4. *c.* 19. Grégoire de Tours, *l.* 9. *c.* 20. De Marca, *Hiſt. de Béarn.* Oihénard, *Not. utrinſque Vaſcon.* Catel, *Hiſt. de Languedoc.* Beſſe, *Hiſt. de Carcaſſonne.* Papire Maſſon, *Deſcr. Flum. Gall.* Du Chêne, *Antiq. des Villes.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

* CONSIDIUS ÆQUUS, Chevalier Romain, après avoir fauſſement accuſé de crimes de léze-Majeſté le Préteur Magius Cécilianus, fut puni par ordre de Tibére & par un décret du Sénat. Tacite, *Hiſt. l.* 3. *ch.* 37.

CONSIGLIARI. *Cherchez* GHISLÉRI, (Jean-Batiſte) Cardinal.

CONSISTOIRE. C'eſt le premier Tribunal de Rome, & la Juriſdiction la plus majeſtueuſe de la Cour Romaine, qui ſe tient lorſqu'il plait au Pape de le convoquer. Il y préſide ſur un thrône élevé, couvert d'écarlate, & ſur un ſiége de drap d'or. Il a à ſa droite, les Cardinaux Prêtres & Evêques; & à ſa gauche les Cardinaux Diacres. Le Conſiſtoire public s'aſſemble dans la grande ſalle du Palais Apoſtolique de ſaint Pierre, où l'on reçoit les Princes & les Ambaſſadeurs des Rois. Le Pape eſt en ſes habits pontificaux. Les autres Prélats, Protonotaires, Auditeurs de la Rote, & autre Officiers, ſont aſſis ſur les degrez du thrône. Les Courtiſans ſont aſſis à terre. Les Ambaſſadeurs des Rois ſont placez au côté droit du Pape, & les Avocats Fiſcaux & Conſiſtoriaux, derriére les Cardinaux Evêques. C'eſt à ce Tribunal que ſe plaident les cauſes judiciaires devant le Pape.

Le Conſiſtoire ſécret ſe tient en une chambre plus ſecrette, qu'on appelle *la Chambre du Papegay*, où le Pape pour tout thrône, a un ſiége élevé de deux degrez. Il n'y demeure que les Cardinaux, dont il recueille les opinions, qu'on appelle *Sentences*. En ce ſens on dit que le Pape a tenu Conſiſtoire. On n'expédie point de Bulles d'Evêchez, ni d'Abbaïes, qu'elles n'ayent paſſé par le Conſiſtoire. Du Cange dérive ce mot de *Conſiſtorium, locus ubi conſiſtitur*, qui s'eſt dit premiérement d'un veſtibule, d'une galerie, ou d'une antichambre, où les Courtiſans attendent qu'on leur ouvre. Il s'eſt dit auſſi du lieu où le Prince ſortant de ſa chambre, venoit donner audience. Et depuis on l'a dit généralement des lieux où le Prince tenoit conſeil pour délibérer de ſes affaires, ou pour juger les procès. On a appellé auſſi Conſiſtoire, le lieu où s'aſſembloient les Prélats & les Prêtres, ſur les affaires qui leur ſurvenoient. Enfin, ce mot eſt demeuré affecté à l'aſſemblée des Cardinaux. * Vavre, *en ſon Hiſtoire de la Cour de Rome. Mémoires Hiſt.*

NB. CONSISTOIRE ſignifie auſſi parmi les Proteſtans un Conſeil ou aſſemblée compoſée des Miniſtres, des Anciens & des Diacres de leur Egliſe, pour régler leurs affaires, leur police & leur Diſcipline. Le Miniſtre en ſémaine y préſide.

CONSTABLE, (Paul) XLIX Général des Dominicains, prit l'habit religieux dans la ville de Ferrare, d'où il étoit natif. Il enſeigna avec ſuccès la Philoſophie & la Théologie en pluſieurs maiſons de ſa province. Un Hérétique qui étoit ſorti des priſons de l'Inquiſition ayant accuſé malicieuſement le P. Conſtable d'avoir contribué à ſon évaſion, il fut arrêté par les Officiers de ce Tribunal. Mais ſon innocence ayant été reconnue, il fut remis avec honneur dans ſes premiers emplois. Enſuite il fut fait Inquiſiteur de la ville de Ferrare. Grégoire XIII, connoiſſant ſon mérite, le fit Maître du Sacré Palais. Il exerça cette charge l'eſpace de ſept ans, après leſquels l'Ordre de ſaint Dominique aſſemblé à Rome, le choiſit pour Général l'an 1580. Il gouverna peu de tems, car comme il faiſoit ſes viſites à pié, il tomba malade, & mourut à Veniſe le 17 ſeptembre 1582. Il a compoſé un Ouvrage intitulé, *de Cauſis in ſancto Officio cognoſcendis.* * Lopez, *part.* 4. *Hiſt. Ord. S. Dom. l.* 3. *c.* 1. *Monument. Dominic. p.* 542. *Theat. Domin. p.* 448. *part.* 2. *l.* 4. *col.* 286. *Annal. Dom.* 17. *Sept.*

CONSTANCE, ville libre & impériale d'Allemagne dans la Souabe, avec Evêché ſuffragant de Mayence, eſt ſituée ſur le Lac, auquel elle donne le nom de LAC DE CONSTANCE, *Lacus Conſtantienſis*, autrefois *Lacus Venetus*, *Brigantinus*, & *Bodanicus*, ou ſelon d'autres, *Bodamicus*, *Podamicus* & *Potamicus*. Ortélius croit que cette ville eſt *Ganaudunum* ou *Harudunum* de Ptolomée, & qu'elle reçut de Conſtance Chlore, pere de Conſtantin *le Grand*, ou de Conſtance, fille de ce Prince, le nom qu'elle a encore aujourd'hui, & qui l'a rendue très-célébre. L'Evêché y fut tranſporté de Windiſch, ou *Vindoniſſa*, ville ruïnée environ l'an 594, par Childebert II, qui vouloit punir la revolte des Varnes, peuples d'Allemagne. Tacite parle de cette *Vindoniſſe.* Saint Bert en eſt le premier Evêque; puis ſaint Paterne; Bubulque qui ſouſcrivit au Concile d'Epaone l'an 517; Gramatius, qui aſſiſta au Concile de Clermont de l'an 535, & aux quatriéme & cinquiéme d'Orléans en 541 & 549. Maximien en tranſporta le ſiege à Conſtance en 594. Ses plus illuſtres ſucceſſeurs ſont ſaint Conrad d'Altorf, le B. Gérard, Gébert ou Gebhard de Zéringhen, Herman d'Arbon, Othon Marquis de Rotein & de Hohenberg, ſous lequel le Concile général de Conſtance fut célébré, le Cardinal Altaemps, le Cardinal André d'Autriche, &c. Au reſte, le diocéſe de Conſtance, outre l'égliſe cathédrale, contient vint-deux collégiales, trois cent cinquante monaſtéres, dont il y a quarante-neuf Abbaïes, & plus de deux mille paroiſſes, ſelon Botérus en ſes rélations, où il remarque que ſous l'empire de Sigiſmond on y compta dix ſept mille Prêtres en ſoixante-ſix Doyennez ruraux. L'Evêque eſt Seigneur de plus de cent châteaux & villages. Il eſt Directeur du Cercle de Souabe, Prince de l'Empire, a ſa Chancellerie & ſes Officiers, & a été autrefois Seigneur de Conſtance. Il prend ordinairement le titre de Baron de Richenaw, & réſide à Merſbourg, & à Péterſhauſen. Ce dernier lieu eſt le fauxbourg de Conſtance, qu'on fortifia en 1634, lorſque cette ville fut aſſiégée par les Suédois, qui furent obligez de ſe retirer ſans l'avoir pu prendre. L'égliſe Cathédrale de ſaint Etienne eſt aſſez belle; & on y admire le maître Autel. Les Cloîtres & la maiſon épiſcopale, ſont auſſi remarquables. Outre ces édifices, on trouve à Conſtance diverſes autres égliſes, des monaſtéres, & un Collége de Jéſuites. Le magazin, qui eſt le nom que ceux du païs donnent à la place où les Marchands s'aſſemblent, la Maiſon-de-Ville, les rues, les places, les ponts & les fortifications de Conſtance, ont de quoi ſatisfaire la curioſité des Voyageurs. Cette ville a eu pendant aſſez longtems la forme de République, & pour mieux conſerver la liberté, que les Princes de la Maiſon d'Autriche lui vouloient ravir, elle ſe confédéra avec les villes de Zurich, de Lindaw, & d'Uberlingen. Elle abandonna la Religion Romaine en 1523, mais ayant été miſe au Ban de l'Empire en 1548, elle ſe trouva tellement preſſée par l'Empereur Charles-*Quint* qu'elle ſe ſoumit à lui. Alors la plupart des Proteſtans & nommément *Ambroiſe Blaurer* leur principal Miniſtre ſe retirérent ailleurs. Depuis ce tems là Conſtance appartient à la Maiſon d'Autriche. Elle ſe joignit à la Ligue de Smalcalde en 1531, & ce fut ſans doute un des motifs qui portérent Charles-*Quint* à la ſubjuguer, après qu'il eut vaincu la Ligue. Le Rhin en ſortant du Lac de Conſtance, ou *Bodenzée*, comme le nomment les Allemans, entre au deſſous de la ville dans le Lac de Zell, à qui les Anciens ont donné le nom d'*Acronius*. * Bertius. *l.* 4. *Germ.* Cluvier, *Deſcr. Germ.* Gulliman, *de la Suiſſe*, *l.* 3. *c.* 3. George Brun, *des Villes du Monde*, *tome* 2. Le Mire, Piſtorius & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 2. *p.* 543. *&c.*

CONCILE GENE'RAL DE CONSTANCE.

Ce Concile fut aſſemblé pour mettre la paix dans l'Egliſe, affligée depuis plus de trente ans par un Schiſme fâcheux, qu'entretint Pierre de la Lune, qui avoit pris le nom de Benoît XIII. Le Pape Innocent VII, étant mort l'an 1406, les Cardinaux élurent leur confrére Angélo Corario, Vénitien, qui fut nommé Grégoire XII; mais ils l'obligérent par ſerment & par écrit, de renoncer à la Papauté, lorſque Benoît en feroit de même. Il ne s'aquitta pas de ſa promeſſe & fut dépoſé dans le Concile de Piſe, tenu l'an 1409. Le Cardinal Pierre Philargi de Candie fut élu ſous le nom d'Alexandre V. Il mourut dix mois après, & Balthazar de Coſſa fut mis en ſa place à Bologne, & prit le nom de Jean XXIII. Le Concile de Piſe avoit ordonné qu'il ſe tiendroit un autre Concile général dans trois ans. Le Pape Jean en avoit aſſigné un à Rome, pour l'an 1412, lequel ſe trouvant peu nombreux, fut remis à un autre tems. Cependant l'Empereur Sigiſmond étant paſſé l'an 1413 en Italie, le Pape lui envoya des Légats, afin de convenir du lieu & du tems du Concile. La ville de Conſtance fut choiſie; & pour le jour, le Pape l'aſſigna à la Fête de la Touſſaints de l'année ſuivante 1414. Le Concile ne fut pourtant ouvert que le 16 du mois par le Pape même. Tous les Actes ſont contenus en quarante-cinq Seſſions. L'Empereur ſe rendit la veille de Noël à Conſtance, où il chanta l'Evangile en habit de Diacre, à la Meſſe de minuit célébrée par le S. Pére. La ſeconde Seſſion ne ſe tint que le ſecond jour de Mars ſuivant 1415. Le Pape y renonça à la Papauté, en cas que Grégoire & Benoît fiſſent de même. Mais il prit la fuite pendant la nuit, & vint à Schafouſe. Il fut ramené au Concile, & dépoſé du pontificat en la XII Seſſion, tenue le 29 mai de la même année 1415. Deux jours après il abdiqua lui même, & Grégoire ſe ſoumit auſſi par ſon Ambaſſadeur Charles Malateſte, Seigneur de Rimini, dans la XIV Seſſion. Il n'y eut que Benoît qui demeura obſtiné. Dans la XV Seſſion, la mémoire de Wiclef fut condamnée; & Jean Hus, après avoir été dégradé, fut brûlé un Samedi, ſixiéme de juillet de la même année 1415, malgré le ſauf-conduit qu'il avoit de l'Empereur. Jérôme de Prague ſon Diſciple, abjura ſes ſentimens dans la XIX Seſſion; mais étant retombé, il fut repris & brûlé le Samedi 30 mai de l'an 1416. Dans la XLI Seſſion, tenue le onziéme novembre de l'an 1417, Othon Colonne étant élu Pape, prit le nom de Martin V, & ferma le Concile par la XLV Seſſion, tenue le Vendredi 12 avril de l'an 1418; & après, le Cardinal Brancacio prononça ces paroles, *Domini ite in pace*, & tous répondirent, *Amen.* On dit que ce Concile fut tenu par 250 Prélats. * Cerretanus, *Journal de ce Concile.* Sponde, Bzovius & Rainaldi, *Annal. Eccl. Les Conciles du Louvre, de Bini & de l'impreſſion de Rome. Conſultez le XV ſiécle de la Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques de* M. Du Pin, *& Gerſonii opera.* Ceux qui veulent être inſtruits à fonds du dernier Concile de Conſtance peuvent ſe ſatisfaire

faire en liſant l'Hiſtoire du Concile de Conſtance par M. Lenfant.

AUTRES CONCILES DE CONSTANCE.

Gebhard de Zéringhen, III. de ce nom, Evêque de Conſtance, & Légat du Pape Urbain II, y aſſembla l'an 1094, un fameux Concile pour la Diſcipline Eccléſiaſtique. Bertolde en rapporte les Acles, dans la continuation de la Chronique d'Hermannus Contractus. Marc Sirice d'Altaemps, auſſi Evêque, publia des ordonnances Synodales l'an 1567. *Voyez* Petramellatius, *en ſon Eloge.*

LISTE DES EVEQUES DE CONSTANCE.

1. *S. Beatus.*
2. *S. Patrius.*
3. *S. Lindo* ou *Lando.*
4. *Bovicus* ou *Bubulus.*
5. *Grammatius* ou *Chronatius*, en 552.
6. S. *Maxentius* ou *Maximus.*
7. *Rudelo* ou *Rodolphe.*
8. *Urſin.*
9. *Martin* ou *Marianus.*
10. *Gaudentius.*
11. *Jean* I.
12. *Boſſo*, *Obolde*, ou *Odibalde.*
13. *Pictavius.*
14. *Severinus* ou *Severus.*
15. *Aſtrobius.*
16. *Jean* II, ou *Hannon.*
17. *Ruſſus*, *Buſſo* ou *Buſo.*
18. *Auſone* ou *Audouin*, mort en 730.
19. *Ehrenfried* ou *Aufred.*
20. *Sidonius.*
21. *Jean* III, en 781.
22. *Gangulphe.*
23. *Fidelis.*
24. *Théobalde* ou *Théodore.*
25. *Egion*, mort en 813.
26. *Wolferon.*
27. *Salomon* I, mort en 873.
28. *Patheon* ou *Bathego.*
29. *S. Gebhard* ou *Gebald*, mort en 885.
30. *Salomon* II, mort en 891.
31. *Salomon* III, Comte de Ramswag, mort en 919.
32. *Notingus*, Comte de Veringen.
33. *S. Conrad*, Comte d'Altorf, mort en 974 ou 976.
34. *Gamenolde*, *Gamenolphe* ou *Ganinolfe.*
35. *S. Gebhard*, Comte de Bregentz, mort en 995.
36. *Lambert.*
37. *Richard* ou *Rodhard.*
38. *Aymon.*
39. *Warman*, Comte de Dillingen, mort en 1034.
40. *Everard*, frére du précédent, mort en 1046.
41. *Théodoric.*
42. *Grimolde* ou *Rumolde.*
43. *Charles*, Comte de Thuringe depoſé.
44. *Othon* de Gozlar, Baron de Lierheim.
45. *Rupert* ou *Robert.*
46. *Bertholde.*
47. *Gebhard*, Duc de Zéringhen élu en 1081, mort en 1110.
48. *Arnolphe*. Comte de Heiligenberg, mort en 1116.
49. *Ulrich*, Comte de Kybourg, mort en 1128.
50. *Ulrich*, Baron de Caſtel.
51. *Herman*, Baron d'Arbon.
52. *Othon*, Comte de Habsbourg, mort en 1169.
53. *Bertholde*, Baron de Buſnang ou Kuſnac, ou ſelon d'autres, Duc de Zéringhen, mort en 1176.
54. *Herman* de Feidingen, mort en 1191.
55. *Diethelm*, Baron de Weiſſenbourg & de Krenckingen, mort en 1205 ou 1206.
56. *Werner*, Baron de Stauffen, mort en 1210.
57. *Conrad*, Comte d'Andechs ou Baron de Tégerfeld, mort en 1234.
58. *Henri* de Thann ou Thannek, mort en 1248.
59. *Everard*, Truchſes de Waldbourg, mort en 1274.
60. *Rodolphe*, Comte de Habsbourg, mort en 1293 ou 1294.
61. *Fréderic*, Comte de Zolleren, morte en 1300.
62. *Henri* de Klingenberg, mort en 1206.
63. *Gebhard* de Benar, François, mort en 1318.
64. *Rodolphe*, Comte de Montfort, mort en 1333.
65. *Nicolas* de Ketzingen ou Kretſingen & de Frauenfeld, mort en 1344.
66. *Ulric* Pfefferhaut, mort en 1351.
67. *Jean* de Windlow ou de Windek, aſſaſſiné en 1356.
68. *Ulric* de Freydingen.
69. *Henri*, Baron de Brandis, mort en 1383.
70. *Mangolde*, Baron de Brandis, mort en 1384.
71. *Nicolas* de Riſſenbourg, depuis, Evêque d'Olmutz.
72. *Burchard*, Baron de Heuwen, mort en 1398.
73. *Frédéric*, Comte de Nellenbourg, qui ſe démit.
74. *Marquard* de Randek.
75. *Albert* Blarer de Girſperg, qui ſe démit.
76. *Othon*, Marquis de Roteln & de Hohenberg qui ſe démit en 1433.
77. *Frédéric*, Comte de Zolleren, mort en 1436.
78. *Henri*, Baron de Heuwen, mort en 1462
79. *Burchard* de Randek, mort en 1466

80. *Herman* de Landſperg, mort en 1477.
81. *Louis* de Freyberg, mort en 1480.
82. *Othon*, Comte de Sonnenberg, mort en 1491.
83. *Thomas* Ferlower de Cilly, mort en 1499.
84. *Hugues* de Hohen-Landenberg, qui ſe démit.
85. *Balthaſar* Merkel, Sous-Chancelier de l'Empire, mort en 1532.
86. *Hugues* de Hohen-Landenberg pour la ſeconde fois, mort en 1533.
87. *Jean*, Comte de Lupfen, qui ſe démit en 1536.
88. *Jean* de Wéza, cy-devant Archevêque de Lunden & & Evêque de Roſchild, mort en 1547.
89. *Chriſtophle* Metzler d'Adelberg, Docteur en Droit Civil & Canonique, mort en 1561.
90. *Marc* Sirice, Comte d'Altaemps, Cardinal, qui ſe démit en 1589.
91. *André*, Archiduc d'Autriche Cardinal, mort en 1000.
92. *Jean-George* de Hallweil, mort en 1603.
93. *Jaques* Fugger, Baron de Kirchberg & de Weiſſenhorn, mort en 1626.
94. *Sixte Werner* de Prasberg, mort en 1689.
95. *Jean*, Comte, Truchſes de Waldbourg, mort en 1644.
96. *Jean-François* de Prasberg, mort en 1689.
97. *Marquard Rodolphe* de Rodt, élu le 14 avril 1689 & mort en 1704.
98. *Jean-François* Schenk de Stauffenberg.

* CONSTANCE (l'Evêché de) eſt un des Etats du Cercle de Souabe en Allemagne. Il eſt autour des Lacs de Conſtance & de Zell aux confins de la Suiſſe, entre le Lac de Conſtance, l'Abbaïe de Saint-Gall, le Turgow & le Landgraviat de Nellenbourg. L'Evêque qui en eſt le Souverain, étoit auſſi autrefois Seigneur de la ville de Conſtance, mais préſentement il n'a rien à y voir pour le temporel. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CONSTANCE (le Lac de) que les Allemans appellent *Bodenzée*, & les Latins, *Lacus Brigantinus*, *Bodanicus*, *Bodamicus* & *Conſtantienſis*, eſt un grand Lac de l'Allemagne entre la Souabe & la Suiſſe. Son étendue eſt du ſud-eſt au nord-oueſt, ſa longueur eſt d'environ ſeize lieues à compter depuis Brégentz juſques par delà Uberlingen, & ſa plus grande largeur n'excéde guéres trois lieues. Le Rhin le traverſe & l'on voit ſur ſes bords Conſtance, Brégentz, Bodmen d'où il tire le nom de *Bodmenzée* ou de *Bodenzée*, Lindaw, Buchorn, Mersbourg, Uberlingen ou Uberlingue, &c. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONSTANCE, (Saint) Evêque de Pérouſe, ville de Toſcane, & Martyr. Quoique tous les Actes que nous avons de la Vie & du martyre de ce Saint, ne méritent aucune croyance, on ne peut douter néanmoins que ſon nom n'ait été depuis longtems dans une grande vénération, & qu'il n'ait ſouffert le martyre dès les premiers ſiécles de l'Egliſe. Le culte de ce Saint eſt très-ancien en Italie, on voit auſſi une égliſe qui porte ſon nom auprès de Pérouſe; il y a même un canton du païs proche de Foligny, qui s'appelle la *Contrée de S. Conſtance.* Tout ce que l'on rapporte des différentes translations des Reliques de ce Saint, n'eſt ni plus certain, ni plus vraiſemblable, que ce que l'on débite des circonſtances de ſa vie. * Baillet, *Vies des Saints*, 29 *janvier.* Tillemont, *Mémoires pour l'Hiſtoire Eccléſiaſtique*, &c.

CONSTANCE CHLORE (*Flavius Valerius Conſtantius*) fut fils d'Eutrope, homme illuſtre dans la Dardanie, & de Claudia fille de Criſpus, l'un des fréres de l'Empereur Claude le *Gothique*. Il ſervit avec diſtinction dans les armées, ſous les régnes d'Aurélien & de Probus, & Carus lui donna le gouvernement de la Dalmatie. Dioclétien ayant jugé à propos de créer deux Ceſars, Conſtance fut le premier ſur qui il jetta les yeux. Il prit poſſeſſion de cette dignité le premier de mars de l'an 292, & en même tems il répudia ſa premiére femme Héléne, de qui il avoit eu Conſtantin, pour épouſer Théodora fille de la femme de Maximien Hercule, Collégue de Dioclétien. Un Auteur du X ſiécle aſſure, que Conſtance étant encore particulier avoit chaſſé du Pont les Sarmates; mais l'hiſtoire qu'il rapporte, eſt auſſi incertaine que longue. Ce qu'on va dire eſt plus aſſuré. Lorſque Conſtance vint dans les Gaules, Carauſe jouiſſoit tranquillement de quelques villes ſur les côtes, & de toute l'iſle Britannique. Le nouveau Céſar ayant entrepris de le combattre, fit d'abord le ſiége de Boulogne ſur mer, boucha le port de cette ville par une forte digue, & l'ayant contraint de ſe ſoumettre, réünit à ſa province toutes les autres places que le Tyran en avoit detachées; après quoi donnant tous ſes ſoins à l'armement d'une flotte, il fut enfin l'an 297, en état d'entreprendre la conquête de l'iſle Britannique, & une ſeule bataille, où Allectus qui avoit ſuccédé à Carauſe fut tué, l'en rendit le maître. Conſtance, quoique toûjours employé dans les armées, aimoit les Lettres, & les favoriſoit. Il donna encore des marques de ſa ſageſſe & de ſa modération, en empêchant qu'on ne perſécutât les Chrétiens dans ſon département. Les Edits des Empereurs l'obligeoient à faire démolir les égliſes des Chrétiens, & il le fit, mais il s'en tint-là: les Chrétiens qui étoient à ſa Cour, & dans ſes armées, conſervérent leurs emplois & ſa confiance, pendant que ceux qui étoient dans les autres Cours étoient perſécutez cruellement. Il eut preſque toûjours à combattre les peuples de la Germanie, & il remporta ſur eux de grandes victoires, dont une des plus célébres eſt celle de Langres, où ayant été ſurpris à la tête d'une petite troupe par les ennemis, il ſoutint leurs efforts pendant cinq heures, & donna à ſon armée le tems d'arriver, & de tuer ſoixante mille Barbares. Il diſperſa dans le territoire d'Amiens, de Beauvais, de Troyes & de Langres, les François qu'il avoit fait priſonniers, & il les obligea à y cultiver la terre. Voilà ce qu'on ſait de Conſtance, tant qu'il fut Céſar. L'an 305, le premier de mai, Dioclétien & Maximien ayant quitté la pourpre, Conſtance & Galére Maximien ſon Collégue devinrent Empereurs: & le premier

ayant eu dans ſon département les Gaules, l'Eſpagne, l'Italie & l'Afrique, il laiſſa les deux derniéres Provinces à Sévére Céſar. Le régne de ce Prince fut très-court. Il venoit d'être déclaré Empereur, lorſqu'il paſſa dans l'iſle Britannique pour combattre les peuples d'Ecoſſe; & après les avoir battus, il penſoit à revenir dans les Gaules, lorſqu'il mourut le 25 juillet de l'an 306, à Yorck. Il déclara en mourant Conſtantin Céſar, & il laiſſa ſix enfans de ſa ſeconde femme; *Delmatius*, que Conſtantin ſon frére fit Cenſeur, & que Théophane appelle Annibalien; *Jules-Conſtance*, pére de Gallus Céſar & de Julien l'*Apoſtat*, qui fut tué l'an 337, par ordre de Jules-Conſtance ſon neveu; *Conſtantin*, dont on ne dit rien; *Conſtantia*, mariée l'an 313, à l'Empereur Licinius; *Anaſtaſie*, mariée à Baſſien Céſar; & *Eutropia*, mére du Tyran Nepotien. * Socrate, *l.* 1. *ch.* 1. Euſébe, *l.* 1. Tillemont, *Hiſtoire des Empereurs*, *tome* 4. Banduri, *Numiſm. Imp. Rom.*

CONSTANCE II. (*Flavius Julius Conſtantinus*) ſecond fils de Conſtantin *le Grand* & de Fauſta, naquit à Sirmich au mois d'août de l'an 317, & fut fait Céſar l'an 324. Les Hiſtoriens aſſurent que ſon pére eut une affection particuliére pour lui, & de ſon vivant il gouverna les Gaules & enſuite l'Orient. Ce fut à lui que ce grand Prince confia ſon teſtament, mais il en eut ſi peu de reconnoiſſance que ce fut lui qui contribua le plus à la mort de ſes neveux & de ſes couſins, auſquels ſon pére avoit donné une petite partie de ſes vaſtes Etats. On dit que pour irriter les Soldats contre eux, il fit courir le bruit qu'ils avoient empoiſonné Conſtantin. Après leur mort arrivée l'an 338, il partagea l'Empire avec ſes fréres Conſtantin & Conſtant, & il eut dans ſon partage tout l'Orient, la Thrace & la Gréce. On croit que juſques-là il n'avoit pas encore pris le titre d'Auguſte. Cette grande autorité ne fut pas bien ſoutenue en lui. Il la deshonora par le meurtre de ſes parens, & par l'Heréſie d'Arius qu'il profeſſa, s'étant laiſſé ſéduire aux flateries de ſa femme. Pour défendre cette créance erronée, il perſécuta l'Egliſe, & exila les Prélats Orthodoxes, & entre autres ſaint Athanaſe. Ce Prince eut pendant preſque tout le cours de ſon régne qui fut de vint-cinq ans, la guerre à ſoutenir contre les Perſes, & il y eut d'abord beaucoup d'avantages; car après que les Barbares eurent été forcez de lever le ſiége de Niſibe, ils perdirent auprès de Singare une grande bataille ou Narsès fils de leur Roi fut tué, & un ſecond ſiége de Niſibe leur fut encore plus funeſte que le premier; mais après une ceſſation d'armes de neuf ans, ils recommencérent la guerre avec plus de ſuccès, & ils prirent Amide, à qui Conſtance avoit donné ſon nom, Singare & Bezabde. Conſtantin *le Jeune* avoit été tué dès l'an 340, & Conſtance n'ayant prétendu avoir aucune part à ſa ſucceſſion, il la laiſſa toute entiére à Conſtant qui depuis la mort de Conſtantin II, ſongeoit à remédier aux troubles qui déſoloient les égliſes d'Orient. Il pria Conſtance de remettre ſaint Athanaſe en ſon Siége, & le fit conſentir à la convocation du Concile de Sardique, où le même Prince commença de rétablir les Prélats exilez. Mais Conſtant ayant été tué par Magnence en 350, Conſtance ſe repentit de ce qu'il avoit fait, parce qu'il ne craignoit plus perſonne. Il ne fut maître abſolu des païs que ce Prince avoit gouvernez, que l'an 353. Vétranion & Magnence avoient partagé ſes Etats: le premier ne jouïſſoit que de l'Illyrie, le ſecond poſſédoit tout le reſte de l'Occident. Conſtance réſolut de reprendre tout ce qui avoit appartenu à ſon pére, mais avant que de marcher contre eux, il fit publier dans ſon armée une Ordonnance par laquelle il caſſoit tous les Soldats qui ne ſeroient point batiſez, & refuſeroient de recevoir le batême: ce qui détermina S. Martin qui étoit déja Catéchuméne, à ſe faire batiſer. Après cela, il marcha d'abord contre Vétranion, qui n'ayant pas eu le tems de ſe préparer à la guerre, fut contraint de ſe ſoumettre; mais Magnence lui donna plus de peine, & oſa même aller au devant de lui dans l'Illyrie. Le Territoire de Murſie fut le lieu où les deux armées ſe rencontrérent, & la victoire s'y déclara pour le Prince légitime, qui chaſſa enſuite le Tyran de toute l'Italie, & le pourſuivit juſques dans les Gaules, où il remporta une ſeconde victoire. Magnence n'ayant plus de reſſources ſe tua lui-même à Lyon, & Conſtance punit rigoureuſement la plupart de ceux qui avoient ſuivi ſon parti. On aſſûre que ce Prince étoit foible, & méfiant; & que ces deux défauts furent la cauſe d'une infinité de deſordres. Il ſe livra tout entier à ſa femme Euſébie & à ſes Favoris qui lui firent prendre les intérêts de l'Arianiſme, & pervertirent ainſi ſes bonnes intentions. Les mêmes l'engagérent à faire mourir pluſieurs hommes illuſtres, en lui perſuadant qu'ils penſoient à parvenir à l'Empire. Sylvain, François d'origine, également habile & fidéle, qui commandoit dans les Gaules, fut un de ceux que ces adulateurs mirent mal dans l'eſprit du Prince, & il ſe vit contraint de prendre la pourpre pour ſe garentir de la mort; mais Conſtance ſe délivra de lui peu de jours après en le faiſant aſſaſſiner. La même année 354, Gallus, couſin de Conſtance qui l'avoit fait Céſar, & qui lui avoit donné le département de l'Orient, accuſé juſtement de cruauté, fut rappellé à la Cour, qui étoit alors à Milan, & l'Empereur envoya au devant de lui quelques Officiers qui le firent mourir en Iſtrie. Julien frére de Gallus, fut fait Céſar en 356, & eut le département des Gaules, où malgré l'infidélité de pluſieurs Officiers généraux qui croyoient faire la Cour à Conſtance en abandonnant le jeune Céſar, il remporta pluſieurs victoires ſur les Allemans & les François. L'Empereur de ſon côté détruiſit la nation des Limigantes, & rendit aux Sarmates le païs dont ces Barbares, autrefois leurs Eſclaves, les avoient chaſſez. Après quoi il ſe prépara à faire la guerre aux Perſes qui venoient de prendre les trois places dont on a parlé cy-deſſus; mais Julien ne lui donna pas le tems d'entreprendre quelque choſe. Ce Céſar prit le titre d'Empereur, & ayant offert inutilement de traiter avec Conſtance, quitta enfin les Gaules pour aller le combattre. Conſtance ſe prépara à aller au devant de lui, lorſqu'il mourut à Mopſueſte qu'on appelle auſſi *Mopſucrénes* ou *fontaines de Mopſus*, le troiſiéme novembre de l'an 361. Il étoit âgé alors de 45 ans, & ſe fit batiſer avant ſa mort par Euzoïus. Il eut trois femmes: la premiére fut Fauſta, ſa couſine germaine, fille du Patrice Conſtance laquelle étoit morte avant l'an 350, puiſque Magnence lui offrit alors ſa fille: la ſeconde fut Euſébie, née d'une famille illuſtre. Son érudition extraordinaire pour une femme, & les qualitez de ſon eſprit la rendoient très-digne de ce mariage, ſi elle ne l'eut point ſouillé par l'Arianiſme. Il l'épouſa l'an 353, & éleva ſes deux fréres Euſébe & Hypatius au Conſulat. Euſébie étant morte vers l'an 360, ſans enfans, Conſtance épouſa Fauſtine, dont il eut une fille poſthume nommée *Conſtantia*, qui fut mariée à l'Empereur Gratien. * Socrate, *l.* 2. Sozoméne, *l.* 5. Ammien Marcellin. Eutrope. Tillemont, *Hiſtoire des Empereurs*, *tome* 4.

CONSTANCE, étoit fils de Conſtance *Chlore* & de Théodora, & frére de l'Empereur Conſtantin *le Grand* qui lui confia les plus grands emplois. Il épouſa Galla & Baſiline. De la premiére il eut *Gallus*, que Conſtance créa depuis Céſar; & de la ſeconde, il eut *Julien*, ſurnommé l'*Apoſtat*. Le même Conſtance ſon neveu le fit mourir avec Delmatius, les accuſant d'avoir excité une ſédition militaire l'an 338. * Zozime, *l.* 2. Eutrope, *l.* 1.

CONSTANCE Céſar. *Voyez* GALLUS.

CONSTANCE, natif de Nyſſe, ville de Servie, & Général des armées Romaines, fut le bouclier de l'Empire contre les Tyrans dans le cinquiéme ſiécle, pendant le régne de l'Empereur Honorius. Il vainquit Conſtantin, Conſtans, Geronce, Jovin & un grand nombre d'autres en 412, & les années ſuivantes. Il chaſſa auſſi les Goths des Gaules; & en 415, il envoya le Rebelle Attalus à l'Empereur. Ce Prince lui fit épouſer en 417, ſa ſœur *Galla Placidie*, veuve d'*Ataulphe*, & l'aſſocia même à l'Empire le huitiéme février de l'an 421. Conſtance ne poſſéda cette dignité qu'environ ſept mois; car il mourut en ſon troiſiéme conſulat, d'une douleur de côté, le deuxiéme ſeptembre de la même année. Il eut de Placidie, *Valentinien*, qui fut depuis Empereur, & le troiſiéme de ce nom, & une fille nommée *Juſta Gratiana Honoria*. * Sozoméne, *l.* 9. Proſper & Marcellin, *en la Chron. &c.*

CONSTANCE, Prêtre de l'égliſe de Lyon, & grand Orateur, vivoit dans le cinquiéme ſiécle, vers l'an 470. Il compoſa, à la priére de S. Patient ſon Evêque, la Vie de S. Germain d'Auxerre, environ 40 ans après la mort de cet Evêque qui avoit ceſſé de vivre l'an 448. Eric Moine d'Auxerre, mit depuis cette même Vie en vers, ſous le régne de Charles *le Chauve*. Elle eſt rapportée par Surius, au 13 juillet, & on nous l'a depuis donnée en nôtre Langue, avec un Recueil de quelques autres.

☞ Il faut remarquer qu'Iſidore de Séville parle de ce Conſtance comme d'un Evêque, bien qu'il n'ait été que Prêtre de l'égliſe de Lyon. Ceux qui ont ſuivi ce premier Auteur, ont fait la même faute, comme Voſſius & quelques autres. * S. Iſidore, *de Vir. Illuſtr. ch.* 4. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *ch.* 16.

* CONSTANCE, Manichéen de bonne foi, voulant obliger ceux de ſa Secte qui étoient à Rome, de pratiquer la Morale qu'ils prêchoient, reconnut leur hypocriſie & ſe rangea à l'Egliſe Chrétienne. Il vivoit au quatriéme ſiécle. * Auguſtin, *de Moribus Manichæorum*, *ch.* 20.

CONSTANCE, Seigneur de la Cour du Roi de Siam, & ſon Miniſtre d'Etat, s'appelloit *Conſtantin Phaulkon*; car c'eſt ainſi qu'il ſignoit. Il étoit Grec, né à Céphalonie d'un noble Vénitien, fils d'un Gouverneur de cette iſle, & d'une Demoiſelle des plus anciennes familles du païs. Vers l'an 1660, n'étant âgé que de douze ans, il eut aſſez de diſcernement pour connoître que ſes parens avoient mis les affaires de ſa Maiſon en un état qui ne lui pouvoit fournir dequoi ſoutenir ſa qualité dans ſon païs. C'eſt pourquoi il s'embarqua avec un Capitaine Anglois, qui retournoit en Angleterre. Son eſprit, ſon humeur inſinuante, & ſes maniéres agréables l'y firent bien-tôt connoître, & lui attirérent la bienveillance de quelques Seigneurs de la Cour; mais deſeſperant de s'y avancer, il ſe mit ſur mer, dans le deſſein de paſſer aux Indes. Après avoir demeuré quelques années à Siam, & avoir amaſſé quelque bien, il quitta le ſervice de la Compagnie d'Angleterre, pour avoir un vaiſſeau à lui & négocier de ſon chef. Alors s'étant mis en mer il fit naufrage ſur la côte de Malabar, en l'Inde en deça du Golfe, & ne put ſauver que deux mille écus de toute ſa charge. Après ce malheur, ſe promenant au bord de la mer, il vit venir à lui un homme avec un viſage triſte & abbatu: c'étoit un Ambaſſadeur du Roi de Siam, lequel en revenant de Perſe avoit fait auſſi un naufrage, & s'étoit ſauvé ſans argent, ſans hardes & ſans ſuite. Cet Ambaſſadeur s'étant fait connoître, Conſtance lui offrit de le remettre à Siam, & équipa une petite barque pour faire le trajet. L'Ambaſſadeur, pour reconnoître ce plaiſir fit de grands éloges du mérite de Conſtance au Barcalon, c'eſt à dire, au premier Miniſtre d'Etat. Ce Miniſtre qui étoit fort éclairé dans les affaires, mais qui aimoit le repos & le plaiſir, fut ravi d'avoir trouvé une perſonne habile & fidéle, & ſur laquelle il pût ſe repoſer des fonctions de ſa charge. Il arriva en ce tems-là, que le Roi prit le deſſein d'envoyer une ambaſſade dans un Royaume étranger; & qu'ayant reconnu la capacité de Conſtance, il lui donna cette commiſſion, dont il s'aquitta avec beaucoup d'honneur. Le Barcalon étant mort quelque tems après, le Roi voulut mettre Conſtance en ſa place. Il s'en excuſa, & répondit à ſa Majeſté, que cette qualité lui attireroit l'envie de tous les Grands. Néanmoins, s'il ne prit pas le titre de Miniſtre d'Etat, il en fit toutes les fonctions. Comme il étoit ſorti jeune de ſon païs, & par conſéquent peu inſtruit dans la Religion Catholique, il ne fut pas difficile aux Anglois de lui faire embraſſer la Religion Proteſtante; mais depuis il fit abjuration entre les mains du Pére Thomas Jéſuite, & depuis ce tems-là il n'eſt rien qu'il n'ait tenté pour établir la Religion Chrétienne dans le Royaume de Siam, dans le Tonquin, dans la Cochinchine, dans la Chine, & pour la rétablir dans le Japon. C'eſt ce qui l'avoit engagé à faire rechercher au Roi de Siam l'amitié de Louïs XIV, lequel ayant ſçu que ſa Majeſté Siamoiſe lui avoit envoyé des Ambaſſadeurs qui avoient péri en chemin, lui envoya en 1685, le Chevalier de Chaumont, accompagné de l'Abbé de Choiſi & de beaucoup de Nobleſſe. Ils furent magnifiquement reçus par les ſoins de M. Con-

ſtance.

ſtance. Le Roi de Siam promit de s'inſtruire de la Religion Chrétienne, & fit partir avec le Chevalier de Chaumont les trois Ambaſſadeurs qu'on a vus à Paris en 1687. MM. de la Loubére & Céberet les reconduiſirent à Siam, étant revêtus du caractère d'Envoyez, & y menérent des troupes que le Roi de Siam avoit demandées. Ce Prince les mit dans les fortereſſes de Merguy & de Bancock, qui ſont les clefs de ſon Royaume, renvoya pour la ſeconde fois le P. Tachard qu'il fit ſon Ambaſſadeur auprès du Roi de France, avec ordre de lui amener encore des troupes, ne voulant plus avoir que des François à ſa Garde. Mais pendant ce voyage quelques Mandarins à la tête deſquels étoit Pitracha fils de la Nourrice du Roi, ayant apperçu de la meſintelligence entre M. Conſtance, & le Sieur des Fargues Général des troupes Françoiſes, en voulurent profiter pour chaſſer les François du païs, & ſe rendre maîtres des affaires. Ils y réüſſirent par la faute du Sieur des Fargues, qui manqua au beſoin & contre ſa parole à M. Conſtance, que Pitracha fit mourir dans les tourmens. Il obligea enſuite les François à évacuer le Royaume, perſécuta vivement les Chrétiens; & le Roi qu'ils tenoient comme captif dans le Palais étant mort peu de tems après, il monta ſur le thrône, non ſans ſoupçon d'avoir abbrégé les jours de ſon Maître. Madame Conſtance qui étoit Japonnoiſe, née à Siam, fut d'abord ſollicitée par le fils de Pitracha à entrer dans ſon Serrail, mais l'ayant conſtamment refuſé, & s'étant refugiée à Bancock dans le tems que les François ſe diſpoſoient à s'embarquer, le Sieur des Fargues eut la cruauté de la rendre aux Siamois, contre l'avis de ſon Conſeil, & malgré la proteſtation qu'elle fit publiquement de la violence qu'on lui faiſoit ſous la banniére du Roi de France, dont elle avoit deux lettres où ce Prince la prenoit ſous ſa protection. Depuis ce tems-là elle eſt Eſclave dans le Palais du Roi de Siam, & continue à ſanctifier ſes chaînes par les plus éminentes vertus, qui ont même obligé le Roi aujourd'hui regnant à lui confier l'éducation de ſes enfans. * *Voyages de* M. de Chaumont, de l'Abbé de Choiſi, du P. Tachard. *La Vie de M. Conſtance, par le* P. d'Orleans. *Hiſtoire de la révolution de Siam, par le* P. le Blanc.

CONSTANCE ou CONSTANTIA, fille de l'Empereur CONSTANCE *Chlore* & de *Théodora*, épouſa *Licinius*, qui ſe revolta contre l'Empereur Conſtantin *le Grand*, & dont elle eut un autre Licinius qui fut Céſar. Après la derniere bataille que ſon frére gagna ſur ſon mari, elle demanda la grace du dernier, qui lui fut accordée. Mais Licinius s'en étant rendu indigne par ſes intelligences avec les Barbares qu'il avoit deſſein de porter à la revolte, fut étranglé en 325. Alors Conſtance ne ſongea plus qu'à gagner la confiance de l'Empereur ſon frére, en quoi elle réüſſit aſſez bien, ſur tout après la mort de ſainte Helene. Euſebe de Nicomédie, Arien, ſut ſi adroitement captiver l'eſprit de cette Princeſſe, qu'à ſa conſidération elle devint la protectrice d'Arius. On dit même que Conſtantin l'étant venu viſiter au lit de la mort pour ſavoir ſi elle n'avoit point de grace à lui demander, avant que de mourir, elle lui avoit ſeulement recommandé un Eccleſiaſtique, qu'on aſſûre être le même Euſebe, ou, ſelon d'autres, Arius. * S. Jerôme, *Epiſt. ad Créſiph.* Rufin, *l.* 1. Theodoret, *l.* 2. Socrate, *l.* 1. *&c.*

CONSTANCE ou CONSTANTIA, eſt le nom des deux filles de l'Empereur Conſtantin *le Grand*. La premiere, qu'on nomme auſſi *Conſtantine*, étoit fiancée à ce Gallican, qui ſe convertit à la Foi Catholique, après une victoire qu'il remporta miraculeuſement ſur les Scythes. Elle fut guerie d'une maladie fâcheuſe, par les priéres de ſainte Agnes; & pour en témoigner ſa reconnoiſſance, elle voua ſa virginité à Dieu. L'autre, qu'Ammien Marcellin aſſûre avoir épouſé Annibalien, & puis Gallus qui fut créé Céſar, étoit ſi méchante qu'on lui donna le nom de *Megére*.

CONSTANCE ou CONSTANTIA, fille de l'Empereur *Conſtance* & de *Fauſtine* fut mariée à l'Empereur *Gratien*. * Ammien Marcellin, *l.* 21. Saint Ambroiſe, *Sermon de ſainte Agnès*. Baronius, *A. C.* 324 *&* 330 *&c.*

CONSTANCE, Reine de France, étoit fille de *Guillaume*, I. de ce nom, Comte de Provence, & de *Blanche*, dite *Adele* d'Anjou. C'étoit une très-belle perſonne, mais fiere, capricieuſe, & inſupportable. En 1007, elle fut mariée au Roi *Robert*. L'humeur impérieuſe de cette femme cauſa de très-grands déplaiſirs à ce Prince, qui étant naturellement bon, ne négligea rien pour l'adoucir. Elle n'aimoit point HENRI I, ſon fils aîné. Après la mort du Roi arrivée en 1031, elle tâcha de mettre *Robert* ſon fils puiné, ſur le thrône, & pour en venir à bout elle ſouleva contre le Roi Henri une partie des Grands de l'Etat, & principalement Baudouin IV, Comte de Flandre, & Eudes II, Comte de Champagne, auquel elle livra la ville de Sens. Mais ſes deſſeins injuſtes n'ayant pas réüſſi, elle fut obligée de faire la paix avec le Roi ſon fils; & peu de tems après, elle mourut au château de Melun, au mois de juillet de l'an 1032, & fut enterrée à S. Denys auprès du Roi ſon mari. * Glaber. Helgaud. Le P. Anſelme, &c.

CONSTANCE, Reine de France, eſt nommée par les Eſpagnols *Béatrix* & *Elizabeth*; par Guillaume de Tyr & l'Abbé Suger, *Marie*; & par d'autres, *Marguerite*. Elle étoit fille aînée d'*Alfonſe*, VII. du nom, Roi de Caſtille, & de *Bérengére* de Barcelone ſa premiére femme, & elle fut mariée à *Louis*, VII du nom, dit *le Jeune*, Roi de France. Ce Prince ayant quitté *Aliénor*, l'épouſa en 1154, à Orléans, où elle fut couronnée par Hugues, Archevêque de Sens. Elle fut mére de *Marguerite*, Comteſſe de Vexin, & d'*Alix*, morte jeune, mourut en couche l'an 1160, & fut enterrée à S. Denys. * Mézeray, *Hiſtoire de France*.

CONSTANCE de FRANCE, Reine d'Angleterre, étoit fille de Louïs VI, dit *le Gros*, & d'*Adelaide* de Savoye, & ſœur de *Louïs* VII, dit *le Jeune*. Elle épouſa au mois de février de l'an 1140. *Euſtache* de Blois qui fut couronné Roi d'Angleterre en 1152, du vivant de ſon pére. Mais ce Prince étant mort le dixiéme août 1153, le Roi Louïs *le Jeune* ſon frére, la remaria bien-tôt après à *Raimond* VI, Comte de Toulouſe, dont elle eut divers enfans, entre autres *Raimond* VII. Conſtance porta toûjours la qualité de Reine, à cauſe de ſon premier mari. Elle ſe trouva en 1176, au Concile d'Albi, & mourut peu de tems après. * Suger, *Vie de Louis VI.* Catel, *Hiſtoire de Toulouſe*. Du Chêne, *Hiſtoire d'Angleterre, &c.*

CONSTANCE de FRANCE, fille de *Philippe* I, Roi de France, fut mariée avant l'an 1211, à *Hugues*, Comte de Troyes; & en ayant été ſéparée en 1214, ſous pretexte de parenté, elle épouſa deux ans après à Chartres, *Boëmon* I, Prince d'Antioche. Nous ne ſavons pas le tems de la mort de cette Princeſſe. * Ordéric Vitalis. Ives de Chartres. Suger. Le P. Anſelme, &c.

CONSTANCE, fille de *Roger* I, Roi de Sicile, étant déja vieille fille, fut mariée à l'Empereur *Henri* VI, l'an 1185. Quelques Auteurs modernes ont aſſuré qu'elle avoit été Religieuſe; mais Baronius a prouvé ſi ſolidement le contraire, qu'il n'y a pas lieu d'en douter. Les prétentions qu'elle avoit ſur le Royaume de Sicile, étoient tout à fait légitimes. Il lui fut pourtant diſputé par Tancréde, qui la tint priſonniére, après qu'elle eut été priſe par ceux de Salerne. Le Pape Céleſtin III, qui l'avoit couronnée Impératrice, lui procura la liberté. Après la mort de ſon mari, elle preſſa les Papes de lui accorder l'inveſtiture de la Sicile, pour elle & pour ſon fils *Frédéric*. Innocent III y étoit diſpoſé; mais elle mourut avant que d'en avoir reçu la Bulle l'an 1198. Elle laiſſa le Pape Tuteur de ſon fils pour ce Royaume. * Fazel, *Hiſtoire de Sicile*, *l.* 6. Baronius, &c.

CONSTANCE, Reine d'Aragon, fille de *Mainfroi*, bâtard de l'Empereur *Frédéric* II, & femme de *Pierre* III, Roi d'Aragon, vivoit environ l'an 1284. Cette Princeſſe fit admirer ſa piété & ſa magnanimité en Sicile, dont elle étoit Souveraine; car ayant délibéré avec les Magiſtrats de venger la mort funeſte de Conradin de Souabe, par celle de Charles, Prince de Salerne, elle envoya dire à ce Prince, un vendredi matin, de penſer à ſon ame, & de ſe réſoudre à mourir de la même façon que Conradin étoit mort, c'eſt à dire, ſur un échafaut; à quoi ce Prince répondit avec un courage admirable, que la mort lui ſeroit d'autant plus agréable, qu'elle lui devoit être donnée, au même jour que Jeſus-Chriſt l'avoit ſoufferte. Cette pieuſe réponſe fut apportée à la Reine, qui dit, *Puisque le Prince de Salerne accepte ſi volontiers la mort à cauſe de ce jour, je veux auſſi lui pardonner pour l'amour de celui, lequel en ce jour ſouffrit la mort, afin de nous racheter.* En effet, cette généreuſe Princeſſe lui donna la vie. * Louis de Mayerne. Turquet, *Hiſt. d'Eſpagne.*

CONSTANCE ou COUTANCES. *Voyez* COUTANCES.

CONSTANS. *Voyez* CONSTANT.

CONSTANT, I. de ce nom, (*Flavius Julius Conſtans*,) troiſiéme fils de l'Empereur Conſtantin, dit *le Grand*, & de *Fauſta*, fut fait Céſar par ſon pere, le jour de Noël, de l'an 333. Après la mort de cet Empereur arrivée en 337, il eût pour ſon partage l'Italie, l'Afrique & l'Illyrie; mais il fut obligé de ſe défendre contre ſon frére Conſtantin, qui voulut envahir les terres de ſon partage. Ce Prince ambitieux fut tué à Aquilée l'an 340, & Conſtant poſſéda après lui la Gaule, l'Eſpagne, & la Grande Bretagne. Il prit toûjours la défenſe des Orthodoxes contre les Ariens, qui troubloient la paix de l'Egliſe. Il s'employa dans cette vue, pour la convocation du Concile de Sardique en 345, & écrivit des lettres menaçantes à ſon frére Conſtance, Empereur d'Orient, qui favoriſoit les Héretiques, & qui perſécutoit ſaint Athanaſe & les Orthodoxes. Ses ſoins s'étendirent auſſi en Afrique, où il n'oublia rien pour appaiſer le Schiſme des Donatiſtes. Cependant, ce Prince, dont le zéle pour la paix de l'Egliſe ſembloit mériter un régne plus long, lui fut enlevé par un jugement ſecret de la Providence. Magnence, qui avoit uſurpé l'Empire dans les Gaules, le fit tuer dans la ville d'Elne en Rouſſillon, au commencement de l'an 350. Conſtant étoit âgé d'environ 30 ans, & en avoit régné 13. Saint Athanaſe en parle comme d'un Martyr; & en cela il témoigne ſa reconnoiſſance pour un Prince qui l'avoit défendu ſi hautement contre les Ariens, qu'il étoit réſolu de faire la guerre à ſon frére Conſtance, s'il ne l'eût rétabli ſur ſon ſiége. Il avoit vaincu les François, & les avoit forcé de rechercher ſon alliance. Il fit auſſi une expédition en Angleterre, dont on ne ſait ni le ſujet ni le ſuccès. * S. Athanaſe. *Apol. ad Conſtant.* Socrate, *l.* 2. Sozoméne, *l.* 4. Aurelius Victor, *Epit. Hiſt. c.* 41. Baronius, *Ann. Eccl. &c.*

CONSTANT, II. de ce nom, Empereur d'Orient, fils d'*Héraclius Conſtantinus*, & petit-fils d'*Heraclius*, fut ſubrogé à la place de ſon oncle Heracléonas, ſur la fin de l'an 641. Comme il avoit été élevé par des Héretiques Monothelites, il ſuivit & profeſſa leurs erreurs. Paul, qui étoit Sectateur de cette créance, fut mis par ſes ſoins ſur le ſiége de l'Egliſe de Conſtantinople; & ce fut à la perſuaſion de ce Prélat Héretique, qu'il fit publier l'an 648, un Edit ou Formulaire qu'on nomma *Type*, par lequel il impoſoit ſilence aux Orthodoxes & aux Héretiques. Le Pape Martin I, qui avoit ſuccédé à Théodore, aſſembla en 649. un Concile à Rome dans l'égliſe de Latran, où ce Formulaire fut condamné: ce qui irrita tellement Conſtant, qu'il donna ordre à Théodore Calliopas, Exarque de Ravenne, de ſe ſaiſir du Pape. Cet ordre ſévére fut exécuté l'an 653. Ces excès de Conſtant furent punis du Ciel; il fut vaincu par les Sarraſins; & à peine put-il ſe ſauver, ayant été obligé de ſe déguiſer, pour prendre la fuite avec plus de ſureté. Il eſt vrai que dans la ſuite il fit la paix avec ces Infidéles, & que même ils s'obligérent de lui payer un tribut; mais ce fut parce que Moavie leur Prince étant aſſez embarraſſé dans des troubles domeſtiques, voulut prévenir une guerre étrangére. Ils avoient détaché de l'Empire d'Orient, l'Egypte & l'Iſle de Chypre, & l'an 666 recommençant la guerre, ils entreprirent la conquête de l'Afrique qui réſiſta peu d'années. Conſtant avant cela avoit voulu faire croire que ſes ſentimens étoient Catholiques, & avoit fait préſenter par les Apocriſiaires ou Nonces Apoſtoliques, que le Pape Vitalien lui avoit envoyez pour l'avertir de ſon élection, un livre des Evangiles couvert de plaques d'or & enrichi de pierreries d'une groſſeur extraordinaire, pour l'Egliſe de ſaint Pierre l'an 656. Quatre ans après,

pré-

venu de haine & de colére contre ſon frére Théodoſe, il le fit ordonner Diacre, & le fit mourir. Dieu permit qu'il eût un ſi grand remords de ce crime, qu'il s'imaginoit continuellement voir Théodoſe, lequel étant revêtu de la Dalmatique & des autres ornemens, lui préſentoit le calice, & lui diſoit, *buvez, mon frére.* Pourſuivi continuellement par cette fâcheuſe idée, il paſſa en Sicile, ſoit pour y tranſporter le ſiége de l'Empire, ſoit pour épier une occaſion de ſurprendre les Lombards. Après avoir aſſiégé Bénévent, & pris Luceria, il entra dans Rome le mardi cinquiéme juillet de l'an 663, d'où il emporta tout le cuivre qu'il trouva dans les temples, & ſur les toits. De là étant revenu en Sicile, il fut tué dans les étuves à Syracuſe, par André, l'un de ſes valets de chambre, ſous l'indiction onziéme, & le 15 juillet 668. Il régna 26 ans, huit mois & demi. * Anaſtaſe le Bibliothécaire, *Vie du Pape Vitalien.* Paul Diacre, *l. 5. de l'Hiſtoire des Lombards.* Cédrenus. Théophanès & Baronius, *Annales.*

CONSTANT (*Flavius Claudius Conſtans*) étoit fils du Tyran *Conſtantin*, que les troupes d'Angleterre avoient proclamé Empereur, vers l'an 407. Quelque tems après, il fut créé Céſar par ſon pére, & fut envoyé en Eſpagne pour la conquerir. Ses armes eurent aſſez de ſuccès au commencement; mais peu de tems après il périt miſérablement. Quelques Auteurs diſent qu'il avoit quitté le froc, pour prendre le diadême. * Zoſime & Sozoméne, *l. 6.* Proſper & Marcellin, *in Chron.*

CONSTANTIEN, Solitaire du païs du Maine dans le ſixiéme ſiécle, étoit né en Auvergne d'un noble famille du tems de Clovis I. Il ſe conſacra au ſervice de Dieu dès ſa jeuneſſe. Après avoir fait ſes premiers eſſais de la vie monaſtique dans ſon païs, il s'en alla dans le célébre monaſtére de Micy, près d'Orléans, & y demeura pluſieurs années, juſqu'à ce qu'il en ſortit avec ſaint Franbourg ſon Compatriote, Moine de Micy, pour mener une vie plus ſolitaire. Ils ſe retirérent tous deux dans le Maine. Innocent, Evêque du Mans, les ordonna l'un & l'autre Prêtres, & les envoya en Miſſion proche de leur retraite. Conſtantien s'y employa avec beaucoup de ſuccès, & continua ſes Miſſions ſous Domnole, ſucceſſeur d'Innocent. Sa réputation fut ſi grande, que le Roi Clotaire I, paſſant en 560 par le Maine, pour porter la guerre en Bretagne, où l'on appuyoit la revolte de ſon fils Chramne, voulut ſe détourner pour lui rendre viſite, & ſe recommander à ſes priéres. Conſtantien lui prédit la victoire, & Clotaire lui fit de grandes largeſſes, qu'il employa à bâtir & à doter un monaſtére, qui ſubſiſta long tems après lui. Il mourut quelque tems après Clotaire vers l'an 570. On fait ſa Fête dans le Maine au premier décembre. Sa Vie a été écrite par un Anonyme contemporain, *dans les Hiſtoires du Maine.* * Baillet, *Vies des Saints, mois de décembre.*

P A P E S.

CONSTANTIN, Pape, natif de Syrie, gouverna ſaintement l'Égliſe dans le huitiéme ſiécle, & fut élu le ſeptiéme de mars de l'an 708, après Siſinnus auſſi Syrien, qui n'avoit tenu le ſiége que 20 jours. Au commencement du Pontificat de Conſtantin, Félix, Archevêque de Ravenne, refuſant de le reconnoître, & ayant fait ſoulever les Citoyens de ſa ville, fut banni dans la province de Pont, & fut aveuglé par le commandement de l'Empereur Juſtinien *le Jeune*, ſurnommé *Rhinotméte.* Ce Prince pria le Pape de paſſer lui-même en Orient, pour régler quelques affaires de Religion. Il fut reçu avec reſpect & magnificence à Conſtantinople, & de là à Nicomédie, où Juſtinien lui baiſa les piez. A ſon retour, il s'oppoſa à Philippicus, qui avoit envahi l'Empire. Cet Uſurpateur avoit chaſſé le Patriarche Cyrus qui étoit Orthodoxe, & lui avoit ſubſtitué Jean, Moine Héréſiarque, qui eut l'effronterie d'envoyer ſes propoſitions erronées à Rome pour y être approuvées. Conſtantin les condamna en 712. Ce Pape fit peindre à Rome dans l'égliſe de ſaint Pierre, les portraits des Péres qui avoient aſſiſté aux ſix premiers Conciles généraux, & que l'Empereur avoit fait effacer de l'égliſe de ſainte Sophie de Conſtantinople. Il défendit auſſi de ſe ſervir du nom & de l'autorité de ce Prince, dans les Actes publics, & de mettre ſur les monnoyes ſon image, puiſqu'il faiſoit la guerre à celles des Saints. Félix de Ravenne, tout aveugle qu'il étoit, fut rétabli dans ſon ſiége après s'être ſoumis à Conſtantin, qui mourut le neuviéme avril de l'an 714, ayant tenu le ſiége ſix ans, un mois & deux jours. Ce Pape écrivit à Edaldus, Archevêque de Vienne une lettre, que nous avons dans la Bibliothéque de Fleuri, & ailleurs. S. GRÉGOIRE II lui ſuccéda. * Anaſtaſe & Platine, *dans ſa Vie.* Cédréne. Théophanès & Baronius, *aux Annales.*

CONSTANTIN, Antipape, ſe fit inſtaller ſur le ſiége pontifical, après la mort de Paul I, l'an 767. Pendant que ce Pontife étoit malade, Toton ou Teuton, Duc de Népy en Toſcane, étant entré dans Rome avec une puiſſante armée, avoit forcé le Pape & le Clergé d'élire ce Conſtantin ſon frére, qui n'étoit pas même encore Clerc, & l'avoit fait ordonner & conſacrer par George, Evêque de Paleſtrine. Conſtantin étoit indigne de cette place, qu'il remplit très-mal & qu'il occupa un an & un mois, juſqu'à ce qu'en 768, ſon frére ayant été tué, il s'enfuit de Rome. Après l'élection canonique d'Etienne III, il fut privé de la vue, & fut condamné dans un Concile, tenu l'an 769. Enſuite il fut chaſſé de l'égliſe & tous ſes regîtres furent brûlez. * Baronius, *A. C. 767, 768 & 769.*

P A T R I A R C H E S.

CONSTANTIN, I. de ce nom, Patriarche de Conſtantinople, dans le VII ſiécle, étoit Diacre, Oeconome & Sacriſtain de cette égliſe, lorſqu'il fut élevé ſur ce ſiége, après la mort de Jean V, l'an 674. Les Actes du ſixiéme Synode général font foi, dans l'Action ou Seſſion 14, que Conſtantin étoit Orthodoxe & contraire aux Monothélites: c'eſt de quoi tous les Auteurs ne ſont pas d'accord. Il mourut l'an 676, & eut pour ſucceſſeur Théodore Hérétique, dont nous parlerons ailleurs. * Nicephore, *dans ſa Chron.* Baronius, *A. C. 664. & 666.*

CONSTANTIN II, Patriarche, Iconomaque, fut élevé ſur le ſiége de Conſtantinople par l'Empereur Conſtantin *Copronyme* l'an 754. Il avoit été Moine; & après avoir été chaſſé de ſon monaſtere, à cauſe de ſes déreglemens, il s'intrigua à la Cour, & devint un des plus furieux ennemis des images: ce qui lui fit avoir un Evêché, & enfin le Patriarchat de Conſtantinople après Anaſtaſe. L'Evêché qu'il eut, étoit le ſiége d'une petite ville de Pamphylie d'où il fut chaſſé à cauſe de la vie ſcandaleuſe qu'il menoit; mais comme il étoit flatteur, complaiſant & homme de cœur, il ſe mit ſi bien dans l'eſprit de Conſtantin *Copronyme*, que ce Prince le mit ſur le ſiége Patriarchal de Conſtantinople. Théophane aſſure qu'il empêcha Conſtantin *Copronyme* de publier le Neſtorianiſme qu'il avoit embraſſé. Cette réſiſtance, ou peut-être les crimes du faux Patriarche, déplurent à l'Empereur, qui l'envoya en exil l'an 766. L'année ſuivante, Conſtantin *Copronyme*, qui le vouloit perdre, l'ayant rappellé à Conſtantinople, le fit raſer, lui fit mettre une robe courte & ſans manches, le fit promener par la ville, monté ſur un âne, dont il tenoit la queue; & après l'avoir expoſé aux inſultes de la populace, il lui fit couper la tête, & fit traîner ſon corps à la voirie. Il eut pour ſucceſſeur Nicétas Iconomaque. * Zonaras. Théophanès, & Baronius, *A. C. 764. n. 17. & 18. 767. n. 13 & 14.*

CONSTANTIN, III. de ce nom, Patriarche de Conſtantinople, ſurnommé *Lichudès*, vécut dans le XI ſiécle. Il fut mis, après Michel Cérularius, ſur le ſiége de cette égliſe, qu'il gouverna depuis l'an 1059, juſqu'en 1064, que le célébre Jean Xiphilin lui ſuccéda. Il a fait quelques Conſtitutions ſynodales, qui ſont dans le Droit Grec-romain. * Banduri, *Imp. Orient. l. 8. Comm.*

CONSTANTIN IV, Patriarche de Conſtantinople, fut élu l'an 1153, après Théodore de Chalcédoine, & n'occupa le ſiége que pendant deux ans. Lucas *Chryſoberge* lui ſuccéda. * Baronius, *in Annal.* Banduri, *Imp. Orient. l. 8. Comm.*

CONSTANTIN, Diacre de l'égliſe de Syracuſe, fut nommé Patriarche d'Antioche par le Pape Conon, pendant que le ſiége de cette égliſe étoit occupé par des Prélats hérétiques en 686. Mais ſon eſprit inquiet & factieux le fit enfermer dans une priſon. La plupart des Auteurs ne le mettent point au nombre des Patriarches d'Antioche. * Baronius, *A. C. 686.*

E M P E R E U R S.

CONSTANTIN (*Flavius Valerius Conſtantinus*) fils de Conſtance Chlore & d'Héléne, naquit à Naiſſe dans la Dardanie l'an 274, qui eſt aujourd'hui Nice ou Niſſe dans la Servie. Son pére devenu Céſar, ayant été envoyé dans les Gaules, Conſtantin demeura auprès de Dioclétien, qui parut l'eſtimer beaucoup, & qui le donna enſuite à Galére Maximien. Celui-ci ne lui fut pas favorable, il chercha même à le faire périr, & lorſqu'il délibéra avec Dioclétien ſur le choix des Céſars qui devoient être nommez en ſa place & en celle de Conſtance Chlore, il ne voulut pas qu'on eût égard à lui. Ces mauvais traitemens ſont honneur à Conſtantin, on ne l'auroit pas rejetté s'il avoit eu moins de capacité. Son pére devenu Auguſte le redemanda ſi vivement, & de ſa part Conſtantin ſe rendit ſi importun, que Galére Maximien fut enfin contraint de lui permettre de venir dans les Gaules. Conſtantin ayant alors pris la poſte, fit couper les jarrets à tous les chevaux dont lui & ſa ſuite s'étoient ſervi, pour empêcher qu'on ne pût le ſuivre; précaution qui ſe trouva néceſſaire. Il arriva à Bologne ſur la mer, lorſque ſon pére étoit prêt de paſſer dans la grande Bretagne; il l'y accompagna, le vit mourir, & fut déclaré Empereur à ſa place le 25 juillet de l'an 306. Galére Maximien ne lui ayant voulu donner que le titre de Céſar, il s'en contenta, & n'en gouverna pas moins abſolument dans les provinces qui lui étoient ſoumiſes, c'eſt à dire, dans les Gaules, la grande Bretagne & l'Eſpagne. Il avoit épouſé de bonne heure Minervie ou Minervine, de qui il avoit un fils nommé Criſpus; mais Maximien Herculius lui ayant offert ſa fille Fauſta, il l'épouſa, & prit alors le titre d'Auguſte que Galére Maximien ne lui voulut pourtant accorder que l'an 308. Il avoit déja remporté pluſieurs victoires ſur les François, & dès l'an 306, ayant pris deux de leurs Rois qu'on nomme Aſcaric & Ragaiſe, il les avoit expoſez aux bêtes dans l'amphithéâtre. Son beau-pére, qui l'avoit quitté pour gouverner l'Italie avec Maxence ſon fils, qui étoit maître de Rome, vint le retrouver l'an 308. Il le tint honorablement à ſa Cour, & lui confia même une partie des troupes; mais ce malheureux ayant tâché de les gagner, on fut obligé de le garder étroitement; & l'an 310, Conſtantin averti qu'il avoit attenté à ſa vie, le fit mourir. Il entreprit à peu près dans le même tems d'aller combattre Maxence, & il y alla en effet après avoir remporté encore une grande victoire ſur les Barbares de la Germanie. Les troupes du Tyran furent défaites deux fois dans les Alpes, ſa cavalerie miſe en déroute à Breſce; & Vérone où Ruricius Pompeïanus, un des meilleurs Capitaines de ce ſiécle-là s'étoit jetté, ne réſiſta que peu de tems. La victoire s'étoit déclarée d'abord pour Conſtantin: Dieu même l'avoit aſſûré du ſuccès de cette entrepriſe en lui faiſant voir dans les cieux le Monogramme de Jeſus Chriſt, avec une inſcription qui l'avertiſſoit qu'il vaincroit en ce ſigne. On aſſûre que cet Empereur, qui encore Payen, eſtimoit déja beaucoup la Religion Chrétienne, fit faire auſſi-tôt un Labare, c'eſt à dire, une ſorte d'enſeigne militaire où ce Monogramme étoit répréſenté, & qu'on le portoit à la tête de ſon armée. On le trouve pluſieurs fois ſur ſes médailles, mais d'ordinaire il eſt répréſenté différent de la maniére dont il lui apparut. Ce Monogramme étoit proprement un P, coupé par une ligne droite. Maxence après avoir perdu la meilleure partie de ſes troupes, ſe crut néanmoins encore aſſez fort pour aller au devant

de

de Conſtantin: il lui livra la bataille aſſez près de Rome, ſon armée fut miſe en déroute, & il ſe noya lui même dans le Tibre, le 28 octobre de l'an 312. Cette victoire rendit Conſtantin maître de l'Italie & de l'Afrique. Le Sénat le déclara le premier des Empereurs, & Licinius qui régnoit dans l'Illyrie rechercha ſon amitié, & épouſa ſa ſœur Conſtantia. Ce fut alors que Conſtantin devenu redoutable aux autres Princes, fit ceſſer dans tout l'Empire la perſécution qu'on faiſoit aux Chrétiens; il les favoriſa toûjours de plus en plus, & il voulut enfin être mis lui même dans le rang des Catéchuménes. Zozime, Auteur Payen, l'accuſe d'ambition, mais il ſemble qu'il n'entreprit point de guerre contre ſes Collégues ſans en avoir de juſtes raiſons. Licinius, qui après la défaite de Maximin, partageoit ſeul l'Empire avec lui, ayant tâché d'engager à la revolte Baſſien que Conſtantin vouloit faire Céſar, & refuſant de livrer Sinicius qui avoit menagé cette revolte, Conſtantin lui déclara la guerre l'an 314, mit deux fois ſes troupes en déroute, & après l'avoir réduit à ſe ſoumettre, lui laiſſa l'Aſie, & la Thrace en Europe. Trois ans après, Criſpus & Conſtantin *le Jeune*, fils de Conſtantin, & Licinianus fils de Licinius furent déclarez Céſars, mais il y eut toûjours de la jalouſie entre les deux Empereurs, & enfin Licinius s'étant plaint l'an 333, avec trop de hauteur de ce que Conſtantin avoit paſſé ſur ſes terres en pourſuivant les Sarmates & les Goths, s'attira une guerre qui lui fut fatale. Conſtantin l'ayant vaincu, le priva de l'Empire, & enſuite le fit mourir. Licinien ſon fils fut auſſi condamné à la mort peu après; & depuis, Conſtantin fut ſeul maître de tout l'Empire Romain. Ce fut alors qu'il forma le deſſein de bâtir une nouvelle Rome, & il choiſit la ville de Byzance, qui prit le nom de Conſtantinople, vers l'an 330, lorsqu'elle fut dédiée. Elle eut cela de ſingulier qu'on n'y voyoit aucune marque du Paganiſme; mais ſes bâtimens élevez à la hâte furent ruïnez en peu de tems, & quelques ſiécles après Conſtantin, on y trouvoit peu d'édifices qui ne fuſſent modernes. Ce fut encore dans ce tems-là que l'Empire fut partagé en quatre gouvernemens généraux, dont les Gouverneurs furent appellez Préfets du Prétoire, ſans avoir aucune autorité ſur les troupes, dont le commandement fut donné aux Maîtres des Soldats, qui avoient ſous eux dans les provinces des Comtes & des Ducs. Chaque Gouvernement général fut partagé en diocéſes dont les Gouverneurs furent nommez Vicaires des Préfets du Prétoire; & chaque diocéſe étoit compoſé de pluſieurs petites provinces, gouvernées par des Conſulaires, des Préſidens, ou des Correcteurs. Cette diviſion en petites provinces avoit été faite par Dioclétien, & c'eſt injuſtement que Zozime en fait des reproches à Conſtantin. Celui-ci également appliqué à gouverner l'Empire, & à maintenir la Religion Chrétienne dans ſa pureté, fit pluſieurs Edits, dont on a conſervé une partie, & dont l'un des plus conſidérables eſt celui du troiſiéme de mars 321, par lequel il ordonna qu'on célébrât le dimanche, & défendit toutes œuvres ſerviles ce jour-là. Il fit tous ſes efforts pour éteindre le Schiſme des Donatiſtes; & Arius, Prêtre d'Alexandrie ayant attaqué la divinité de Jeſus Chriſt, il fit aſſembler à Nicée en Bithynie, le premier Concile général auquel il aſſiſta, & où le Verbe fut déclaré conſubſtantiel à ſon pére. On remarque qu'il fournit des voitures à tous les Péres du Concile, qu'il les défraya ſur leur route, & qu'il baiſa les playes de ceux qui avoient confeſſé la Foi de Jeſus Chriſt dans la perſécution de Licinius. Mais ce fut dans le même tems qu'il fit mourir Criſpus ſon fils, Prince de grande eſpérance, accuſé par Fauſta ſa belle-mére d'avoir attenté à ſon honneur. Cette malheureuſe Impératrice avoit elle même attenté à la pudicité de Criſpus, elle l'aima encore mort, avoua ſon crime, & fut à ſon tour punie du dernier ſupplice. Ces derniers traits du regne de Conſtantin le deshonorérent: il donna auſſi trop d'autorité à de certaines gens qui en abuſérent, & il connut leurs injuſtices ſans pouvoir ſe réſoudre à les punir. Enfin ſon affection pour ſa ſœur Conſtantia l'engagea à favoriſer les Ariens, juſqu'à exiler les Evêques qui leur étoient le plus oppoſez; mais il les rappella peu après. Outre les victoires qu'il remporta dans les Gaules ſur les François & les Allemans, il vainquit encore les Sarmates & les Goths, & il faut bien mal le connoître pour croire les Hiſtoriens Payens qui aſſurent qu'il achetoit la paix à prix d'argent. Il ſe préparoit à aller porter la guerre dans la Perſe, lorsque ces Barbares lui demandérent la paix aux mêmes conditions auſquelles ils l'avoient obtenue de Dioclétien. Sentant alors que ſa ſanté s'affoibliſſoit, il ſe fit porter à Nicomédie, où il fut batiſé par Euſebe, Arien, Evêque de cette ville, & peu après il mourut le 22 mai 337, à Achyron, maiſon de plaiſance près de Nicomédie, étant âgé de 63 ans, dont il en avoit régné près de trente & un. Son corps fut porté à Conſtantinople, & inhumé dans le veſtibule de l'égliſe des Apôtres. Il laiſſa trois fils, Conſtantin, Conſtance & Conſtant, entre leſquels il partagea l'Empire, en laiſſant néanmoins une petite portion à ſes deux neveux Dalmatius & Annibalien; & deux filles, Conſtantine & Héléne, mariées par Conſtance à Gallus Céſar, & à Julien l'Apoſtat. * Tillemont, *Hiſt. des Emp. tome* 4. Banduri, *Numiſm. Imp. Rom.*

La mémoire de cet Empereur étoit en ſi grande vénération dans l'Egliſe, que dès le cinquiéme ſiécle on en parloit comme d'un Saint, on rendoit des honneurs extraordinaires à ſon tombeau, & même à ſa ſtatue poſée ſur une colomne de porphyre. Le Pape Nicolas aſſure qu'au IX ſiécle on récitoit ſon nom pendant la célébration des ſaints Myſtéres. Quelques Martyrologes modernes marquent ſa Fête le 22 mai. On prétend qu'il y avoit pluſieurs égliſes qui portoient ſon nom en Angleterre, & qu'il étoit honoré comme un Saint dans differens endroits de l'Occident. Les Chrétiens d'Egypte ſolemniſent encore ſa Fête, qui ſe célébroit particuliérement dans la grande égliſe de Conſtantinople, dans celle des Apôtres, & dans un monaſtére qui portoit le nom de Conſtantin. Les Grecs & les Moſcovites ſont ſa Fête le 21 mai.

☞ Peut-être ſera-t'il à propos de ne pas finir cet article, ſans expliquer auparavant ce qui regarde cette célébre donation, que l'on dit avoir été faite par Conſtantin au Pape Sylveſtre, de la ville de Rome & de pluſieurs provinces d'Italie. Hincmar, Archevêque de Rheims, qui floriſſoit vers l'an 850, eſt le premier qui en a fait mention. Le Pape Léon IX rapporte cette donation dans une lettre qu'il écrivit en 1053, à Michel, Patriarche de Conſtantinople. Pierre Damien la cite. Anſelme Evêque de Luques, Yves Evêque de Chartres & Gratien l'ont inſerée dans leurs collections. Il eſt néanmoins certain que c'eſt une piéce ſuppoſée: 1. aucun des Anciens n'en a fait mention: 2. les Papes qui ont parlé des bienfaits que les Empereurs avoient fait au ſaint Siege de Rome, ou qui ont défendu leur patrimoine temporel, ne l'ont jamais alleguée: 3. la date de cet acte eſt fauſſe; car il eſt daté de l'an 315, & dans l'Acte il eſt parlé du batême de l'Empereur, qui n'étoit pas encore batiſé, même ſuivant l'avis de ceux qui croyent qu'il a été batiſé à Rome: 4. le ſtyle en eſt barbare & bien different de celui des Edits véritables de Conſtantin, & il y a des termes qui n'étoient point en uſage de ſon tems: 5. il y a une infinité de fauſſetez & d'abſurditez dans cet Edit. Il y eſt permis au Pape de ſe ſervir d'une couronne d'or ſemblable à celle des Rois & des Empereurs: or en ce tems-là les Empereurs ne ſe ſervoient point de couronnes, mais de diadêmes. L'Hiſtoire fabuleuſe du bâteme de Conſtantin par ſaint Sylveſtre, & ſa guériſon miraculeuſe de la lépre y eſt rapportée comme une choſe certaine. On y compte cinq égliſes Patriarchales, & on y met celle de Conſtantinople la ſeconde, qui n'a eu cet honneur que longtems après. Enfin, pour détruire entiérement ce prétendu Edit de donation de Rome & de l'Empire d'Occident au Pape, il ſuffit de remarquer que du vivant de Conſtantin & longtems après ſa mort, la ville de Rome & l'Empire d'Occident ont toujours été ſous la domination des Empereurs; que les Papes mêmes les ont reconnus comme leurs Souverains, ſans prétendre ni que la ville de Rome, ni l'Italie, ni aucune autre partie de l'Empire d'Occident leur appartinſſent; que tout ce qu'ils ont eu depuis de puiſſance temporelle, ils le doivent à Pepin, Roi de France, & à l'Empereur Charlemagne. Ceci mérite bien une digreſſion. Conſtantin demeura ſouverain de Rome & de tout l'Empire d'Occident tant qu'il vécut. Après ſa mort, l'Empereur Conſtance étant à Milan, commanda à Léonce, Préfet ou Gouverneur de Rome de ſe ſaiſir de la perſonne du Pape Libére, & de l'amener à Milan, où il fut conduit devant l'Empereur, qui n'ayant pu le faire conſentir à la condamnation de ſaint Athanaſe, l'envoya en exil à Bérée, ville de Thrace. Puiſqu'il y avoit alors un Gouverneur de Rome pour l'Empereur, & que l'Empereur condamna le Pape à un banniſſement, il paroit que le Pape n'étoit pas ſouverain dans Rome. L'Empereur Valentinien envoya pluſieurs fois ſes ordres à Prétextat, Gouverneur pour lui dans la ville de Rome, afin qu'il maintint le Pape Damaſe contre Urſicin Antipape, qu'il avoit chaſſé de la ville, & relégué dans les Gaules l'an 381. L'Empereur Honorius termina encore par ſon autorité, le Schiſme qu'avoit formé Eulalius contre le Pape Boniface I. Symmaque, Gouverneur de Rome, favoriſa d'abord Eulalius, & obtint un ordre de l'Empereur, pour faire ſortir Boniface de la ville; mais depuis, Honorius mieux inſtruit de l'affaire fit chaſſer Eulalius, & rappella Boniface l'an 419. Ce Pape en rendit des actions de graces à l'Empereur, où il employe expreſſément ces mots, *Dans vôtre ville impériale, In urbe veſtra Manſuetudinis.* L'an 476, Odoacre ayant chaſſé l'Empereur Auguſtule, ſe fit Roi d'Italie, & ſe rendit maître abſolu de Rome. Théodoric Roi des Goths, qui défit Odoacre l'an 493, ne regna pas ſeulement dans Rome, mais s'attribua encore l'autorité de confirmer l'élection des Papes: ce que firent auſſi Athalaric & Théodat.

Lorsque l'Empereur Juſtinien eut reconquis la ville de Rome & l'Italie, l'an 539, il changea la forme du gouvernement & créa à Ravenne un Exarque, qui commandoit en ſon nom à toute l'Italie. Sous cet Exarque, il y avoit des Gouverneurs dans les principales villes, comme à Rome, à Spoléte, à Bénévent, &c. L'Empereur Juſtinien ne ſe contenta pas de vouloir confirmer les Papes, il exigea même d'eux une grande ſomme pour leur confirmation. Le Pape Agathon qui fut élu en 678, obtint une décharge de cette eſpéce de tribut de Conſtantin *Pogonat*; à condition néanmoins que l'Acte de l'élection ſeroit envoyé à cet Empereur, ſelon l'ancienne coutume, & que la conſécration du Pape, ne ſe feroit qu'après avoir obtenu ſon agrément. Les Empereurs donnérent depuis aux Exarques, le pouvoir de confirmer l'élection du Pape, comme Anaſtaſe le Bibliothécaire le rapporte, en parlant du Pape Conon, que l'Exarque Théodore confirma en 686, & du Pape Sergius, à qui Jean, Exarque de Ravenne, fit payer cent livres d'or. Vers l'an 725, le Pape Grégoire II écrivit une lettre au Duc de Veniſe, qui fait auſſi connoître que la ville de Rome étoit ſoumiſe aux Empereurs en ce tems-là. Voici de quelle maniére il parle de la ville de Ravenne, & de l'état d'Italie: *Afin que la ville de Rome ſoit remiſe ſous l'obéïſſance de nos Seigneurs & fils Léon & Conſtantin, & que nous puiſſions demeurer dans le ſervice des Empereurs.* L'an 752, Aiſtulphe ou Aſtolfe, Roi des Lombards, prit la ville de Ravenne, & chaſſa l'Exarque Eutychius de toute l'Italie. Le Pape Etienne II, voyant cet ennemi proche de Rome, écrivit à Conſtantin *Copronyme*, pour en obtenir du ſecours; mais il ſe contenta d'envoyer des Ambaſſadeurs à Aiſtulphe. C'eſt pourquoi le Pape s'adreſſa à Pepin Roi de France, lequel étant paſſé en Italie l'an 755, ſe rendit maître de toutes les villes de l'Exarquat, qu'il donna à ſaint Pierre & à l'Egliſe Romaine. Car dès qu'il en eut pris poſſeſſion, il en fit porter les clefs par Fulrald Abbé de Saint-Denys ſon Chapelain, ſur l'autel de ſaint Pierre & de ſaint Paul, avec les lettres de la donation qu'il en faiſoit à ces ſaints Apôtres, leſquelles furent miſes dans les Archives de Rome, comme le témoigne Anaſtaſe le Bibliothécaire. L'an 774, Charlemagne, Roi de France, vainquit Didier, Roi des Lombards, qui fut emmené priſonnier en France; & après avoir confirmé la donation que Pepin ſon pére avoit faite au ſaint Siége, il lui donna encore la Terre de Sabine, le Duché de Spolete, & le Duché de Bénévent, avec pluſieurs autres terres, dont Anaſtaſe le Bibliothécaire fait mention dans la Vie du Pape Adrien I. En conſidération de ces bienfaits, Adrien com-

me chef de la République Romaine, lui accorda, du conſentement du peuple Romain, la qualité de Patrice, qui lui donnoit la ſouveraineté ſur toute la ville de Rome & ſur toute la République. Il fut enſuite proclamé Empereur, l'an 800, & demeura Souverain de Rome & de l'Italie.

L'an 817, Louïs *le Débonnaire* confirma au Pape Paſchal, les donations de Pepin & de Charlemagne ſes prédéceſſeurs, & y en ajoûta encore d'autres. Le Roi Charles *le Chauve* ratifia toutes ces donations, & donna auſſi au ſaint Siége le Duché de Capoue, & pluſieurs autres villes, comme cela ſe voit dans une lettre du Pape Jean VIII, à Landulphe, Evêque de Capoue, & céda même aux Romains le droit de ſouveraineté qu'il avoit dans Rome, les rétabliſſant, pour ainſi dire, dans leur ancienne liberté; mais les Papes, qui avoient beaucoup d'autorité, ſe rendirent peu à peu les Souverains. Les Romains avoient néanmoins deux Conſuls, un Préteur, & un Gouverneur de ville, qu'ils choiſiſſoient, & ſouvent ils ſecouoient le joug que les Papes leur vouloient impoſer. Cela cauſa de cruelles guerres entre les Papes, les principaux Citoyens de Rome, & les Empereurs d'Allemagne; mais enfin les Papes ont eu le deſſus, & ſont reſtez ſeuls Maîtres Souverains de Rome & des païs d'alentour. Ces Papes avoient pris une couronne, même avant que d'être Souverains de Rome. Le premier qui s'en ſervit, fut Nicolas I, élu en 858, pendant le régne de Charles *le Chauve*. Boniface VIII, créé l'an 1294, orna ſa tiare de deux couronnes, & Urbain V, qui fut élevé au pontificat l'an 1362, y en ajoûta une troiſiéme.

Le Cardinal Baronius recherchant l'Auteur de cette piéce ſuppoſée, croit que les Grecs ont forgé cet Edit de donation pour montrer que l'Egliſe Romaine tenoit ſa principauté de l'Empereur, & non pas de Jeſus Chriſt; mais l'autorité, qu'elle attribue au Pape ſur les Patriarches d'Orient, ne s'accorde pas avec cette opinion. Outre qu'il n'y a pas d'apparence que les Grecs euſſent ſuppoſé un Acte contraire à leur droit prétendu ſur l'Italie, & que cette piéce ſe trouve citée par les Latins, deux cens ans avant qu'elle fût connue aux Grecs. Le Pére Morin croit que c'eſt un Ouvrage de Jean Diacre de l'Egliſe de Rome, qui vivoit l'an 963; mais cela ne peut être, puis qu'il a été cité auparavant par Hincmar. M. de Marca, Archevêque de Paris, dans le livre qu'il a fait de *Concordia Sacerdotii & Imperii*, juge que ce fut une pieuſe induſtrie du Pape Paul I, pour fermer la bouche aux Ambaſſadeurs de Conſtantinople, qui redemandoient en 767, les provinces d'Italie, que le Roi Pepin avoit données à l'Egliſe Romaine. Mais il n'eſt pas aiſé de ſe perſuader que ce ſaint Pape ait voulu ſe ſervir de cet artifice, & que le Roi Pepin y ait conſenti, lui qui étoit le véritable bienfaicteur de l'Egliſe Romaine. D'autres conjecturent que cette donation a été fabriquée par Iſidorus Mercator, parce qu'elle convient aſſez bien au génie de cet Auteur, qui a inventé beaucoup de pareilles choſes, qu'elle eſt d'un ſtyle fort ſemblable au ſien, qu'il vivoit vers la fin du VIII ſiécle, & que dès le IX Hincmar parla de cette donation. On rapporte un ancien privilége accordé à l'Abbaïe de Saint-Denys en France par le Roi Dagobert, où il eſt dit que l'Empereur Conſtantin avoit donné à ſaint Pierre, *Arcem Romani Imperii cum omni integritate*. Mais cette piéce eſt fauſſe. Il y en a qui reconnoiſſent que les Rois de France ont donné aux Papes de Rome les principales villes de l'Etat Eccléſiaſtique; mais ils diſent que cette donation eſt injuſte, & que ces biens appartenoient aux Empereurs de Conſtantinople. A quoi il eſt aiſé de répondre, que les Empereurs Grecs ayant abandonné ces provinces aux Lombards, & les Rois de France les ayant retirées d'entre les mains de ces uſurpateurs, ils en ſont devenus les maîtres, par droit de conquête, & qu'ainſi ils ont pu les donner à l'Egliſe Romaine. Nous finirons cet article par une réponſe adroite que Jérôme Donato, Ambaſſadeur de Veniſe à Rome, fit au Pape Jules II, qui tenoit le ſaint Siége, au commencement du XVI ſiécle. Ce Pape lui ayant demandé à voir le tître du droit que la République de Veniſe avoit ſur le Golfe Adriatique, il lui répondit, *que s'il plaiſoit à ſa Sainteté de faire apporter l'original de la Donation que Conſtantin avoit faite au Pape Sylveſtre de la ville de Rome & des autres terres de l'Etat Eccléſiaſtique, il y verroit au dos la conceſſion de la Mer Adriatique faite aux Vénitiens.* * Socrate, *l.* 1. Sozomene, *l.* 2. Euſebe, *en ſa Vie, dans l'Hiſtoire & en ſa Chronique.* Zonare. Eutrope. Rufin, &c. Baronius, *depuis l'an* 1306 *juſqu'à l'an* 1337. Le Pére Morin, *Délivrance de l'Egliſe.* Le Pére Alexandre, *Selecta Hiſt. Eccléſ.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du quatriéme ſiécle.*

CONSTANTIN II, dit *le Jeune*, (*Flavius Claudius Conſtantinus*) fils de Conſtantin *le Grand*, naquit à Arles le ſeptiéme août, & fut créé Céſar le premier mars de l'an 317. Il exerça le conſulat au moins quatre fois; & après la mort de ſon pére, en 337, il eut en partage les Gaules, l'Eſpagne & la Grande Bretagne. Inſtruit de la ſainteté & de l'innocence de ſaint Athanaſe, Patriarche d'Alexandrie, qui avoit été exilé à Tréves, il le renvoya à ſon égliſe. Il rendit moins de juſtice à ſon frére Conſtant; car ayant voulu lui enlever les Provinces qu'il poſſédoit, il mena des troupes en Italie, où il fut tué dans la ville d'Aquilée, l'an 340, à l'âge de 25 ans, & après en avoir régné trois. Etant encore Céſar il avoit vaincu les Sarmates & les Goths, & il avoit eu enſuite le Gouvernement des Gaules, où il remporta de grandes victoires ſur les François qui n'oſérent plus ſe préſenter tant qu'il vécut. Son frére Conſtant retint tous ſes Etats, ſans les partager avec Conſtance. * Zozime, *l.* 2. Vopiſcus, *in Probo*, *c.* 22. Banduri, *Numiſm. Imp. Rom.*

CONSTANTIN III, fils de l'Empereur Héraclius, qui l'eut d'Eudoxia ſa premiére épouſe. A la demande de ſon pére il fut couronné en 613, n'ayant pas encore un an. Le pére fit cela parce qu'alors il étoit engagé dans une guerre dangereuſe contre la Perſe, & qu'il auroit voulu être aſſuré de ſon ſucceſſeur. On éleva Conſtantin avec beaucoup de ſoin, & tout le monde conçut une grande opinion de lui, lorſqu'en 614, il ſuccéda à ſon pére. L'Empire, qui ſe promettoit tout de ce jeune Monarque vit ſes eſpérances fauchées. Martine marâtre de Conſtantin, animée par Pyrrhus, Patriarche Hérétique de Conſtantinople, le fit mourir de poiſon le 22 juin, après qu'il eut régné ſeulement trois mois. Cette cruelle femme s'étoit portée à cet excès de barbarie afin de procurer le thrône à Conſtantin Héracléonas ſon fils. Nicéphore au contraire aſſure que Conſtantin III mourut d'une fiévre hectique, & que le fils de ſa marâtre avoit régné conjointement avec lui. Son épouſe ſe nommoit *Grégoire*, d'autres l'appellent *Anaſtaſie*, fille de Nicétas homme de qualité. Il en eut un fils nommé *Conſtant*, qui parvint dans la ſuite à l'Empire. * Théophanès. Zonaras. Cedrenus. Paul Diacre, *l.* 5. *&c.* Nicéphore.

CONSTANTIN IV, communément appellé *Heracleonas*, fils d'Héraclius & de Martine ſa ſeconde épouſe, étoit âgé de 16 ans, lorſque par la mort de ſon pére & de ſon frére Conſtantin III, il parvint à l'Empire, qu'il ne poſſéda que ſix mois, parce qu'un certain *Valentin* prit les armes contre lui. La haine contre Martine & le ſoupçon de l'empoiſonnement de Conſtantin III, augmentérent conſidérablement le parti de Valentin. Conſtantin Heracléonas crut ſe tirer d'affaire en s'aſſociant à l'Empire le jeune Conſtant, fils de ſon frére Conſtantin III; mais cette démarche le perdit, puiſque tout le monde s'attacha uniquement à Conſtant. Heracléonas eut le nez coupé: ſa mére & lui furent envoyez en exil dans la Cappadoce vers la fin de décembre 641, où ils moururent tous deux en priſon. * Théophanès. Zonaras. Cédrénus. Paul Diacre. Egnatius. Baronius.

CONSTANTIN V, dit *le Jeune*, fut ſurnommé *Pogonat*, c'eſt à dire, *le Barbu*, parce qu'étant ſorti de Conſtantinople ſans barbe, il y revint dans un tems qu'il en avoit déja beaucoup. Il étoit fils de *Conſtant* II, & ayant ſçu que ſon pere avoit été aſſaſſiné, l'an 668, par Mirzize Arménien à Syracuſe, il s'y rendit, fit mourir ce ſcélérat, que l'armée avoit proclamé Empereur, & ſe rendit paiſible poſſeſſeur de l'Empire. Il entreprit avec ſuccès la guerre contre les Sarraſins, la continua ſept ans, tant par mer que par terre, & les obligea de lui payer tribut. Depuis il s'employa avec le Pape Agathon pour la convocation d'un Concile, qui fut tenu à Conſtantinople, l'an 680, par 125 Evêques, & qui eſt le ſixiéme général. On dit qu'appréhendant que la guerre, qu'il étoit obligé de ſoutenir contre les Bulgares ne troublat cette aſſemblée, il prit le parti de céder à ces peuples la Myſie, qui fut depuis appellé *Bulgarie.* L'héréſie des Monothélites ayant été condamnée en ce Concile, il fit lui même un Edit pour en faire obſerver les Canons dans tout l'Empire. Ce Prince traita tyranniquement ſes fréres Héraclius & Tibére, qu'il avoit au commencement aſſociez à l'Empire; car ayant eu quelque ſujet de les ſoupçonner, il leur fit couper le nez. Juſtinien ſon fils, qui lui ſuccéda depuis, fut aſſocié au gouvernement. Conſtantin mourut la 17 année de ſon empire, l'an 685. * Cédrénus & Théophanès, *Annal. Gréques.*

CONSTANTIN VI, fils de Léon l'*Iſaurien*, fut ſurnommé *Iconoclaſte*, parce qu'il ſoutenoit les Briſes-Images; *Copronyme*, parce qu'il ſe ſalit ſur les fonts, lorſqu'on le batiſoit; & *Caballin*, parce qu'aimant fort la ſenteur de l'ordure de cheval, il en faiſoit brûler dans ſa chambre, comme une paſtille fort précieuſe, & s'en faiſoit frotter. Il fut couronné, n'étant encore qu'enfant, le jour de Pâques de l'an 720, & commença à régner ſeul depuis la mort de ſon pére arrivée le 18 juin de l'an 742. Ce malheureux Prince ne ſe contenta pas d'imiter la conduite de ſon pére contre les Images des Saints, mais il les foula aux piez, & jetta leurs Reliques au feu. Il fit mourir deux Evêques, & pluſieurs Eccléſiaſtiques & Religieux, qui ſoutenoient le parti des Images, après les avoir traitez ignominieuſement, & leur avoit fait endurer pluſieurs perſécutions. Au reſte, il fit la guerre aux Bulgares avec des ſuccès aſſez divers. Lorſqu'il s'y préparoit au commencement de ſon régne, il fut chaſſé par ſon beau-frére Artabaſde; mais deux ans après, ayant repris Conſtantinople par famine, il fit crever les yeux à Artabaſde & à deux de ſes fils, & traita rigoureuſement le faux Patriarche Anaſtaſe. Enfin, comme il menoit encore ſon armée contre les Bulgares qui ſe remuoient, une fiévre contagieuſe le ſaiſit, & il en mourut le 14 ſeptembre 775. Les partiſans du culte des Images l'ont diffamé tant qu'ils ont pu; mais ceux qui jugent de lui d'une maniére impartiale, reconnoiſſent qu'il étoit ſobre, chaſte, vaillant, & fort affectionné à la Religion Chrétienne. Son régne fut de 34 ans, deux mois & 26 jours. Léon IV régna après lui. * Cédrenus. Theophanès, *Hiſt. Miſcel.* Batiſte Egnace, *en ſa Vie.* Le Sueur, *Hiſt de l'Egliſe & de l'Empire* ſur l'an 775.

CONSTANTIN VII, fils de l'Empereur *Léon* IV, commença de régner l'an 780, à l'âge de dix ans, ſous la tutelle de ſa mére *Iréne*, femme d'une grande beauté & de beaucoup d'eſprit, qui rétablit les Images, & qui procura la célébration du VII Concile général, ſecond de Nicée, tenu l'an 787. Lorſque Conſtantin fut plus âgé, ne pouvant ſouffrir d'être contraint par ſa mere, il lui ôta le gouvernement des affaires, l'an 790, & la rangea au nombre des perſonnes privées. Il fit crever les yeux à Nicéphore ſon oncle, & fit couper la langue à quatre fréres de ce Prince, qui avoient voulu l'élever à l'Empire. Un certain Alexis Patrice, pour qui les Légions d'Arménie avoient les mêmes ſentimens, fut auſſi rendu aveugle. Enſuite il répudia ſa femme légitime, nommée Marie, & épouſa Théodore qui n'étoit qu'une ſimple Demoiſelle. Ces actions lui attirérent la haine des Grands; & Iréne ſa mére, pour gouverner en ſa place, lui fit arracher les yeux, dans la chambre même où il étoit venu au monde. Ce fut le 19 août 797. On remarque encore que ce fut le même jour auquel, cinq ans auparavant, il avoit fait ſouffrir la même peine à ſon oncle Nicéphore. Théophanès ajoûte que le ſoleil fut caché durant 17 jours, témoignage viſible du courroux du ciel contre le crime de cette mére ambitieuſe, que quelques Auteurs ſe ſont pourtant efforcez de juſtifier. Conſtantin perdit ainſi la vie avec les yeux, l'an 797, & laiſſa l'autorité ſouveraine à ſa mére. * Théophanès. Cédrénus. Génébrard, *en ſa Chron.*

CONSTANTIN VIII, fils de Baſile *le Macédonien*, fut créé Auguſte par ſon pére, l'an 868. Il y a pluſieurs Conſtitutions,

tions, qui portent le nom de ces deux Empereurs. Les Modernes ne le mettent pourtant pas ordinairement en ce rang, parce qu'il mourut avant ſon pére, environ l'an 878. * Théophanès.

CONSTANTIN IX, ſurnommé *Porphyrogénéte*, fils de Léon *le Sage*, n'étant âgé que de ſept ans, monta ſur le thrône, ſous la tutelle de ſa mére Zoé, le ſeptiéme juin de l'an 912. La guerre, qu'on fut alors obligé de déclarer aux Bulgares qui ravageoient la Thrace, auroit été heureuſement terminée, ſi les Soldats déja victorieux, n'euſſent pris la fuite. Une autre expédition contre ces mêmes peuples fut ſuivie d'une pareille diſgrace, par l'imprudence des Capitaines; ce qui fit prendre aux Bulgares la réſolution d'aſſiéger Conſtantinople. Conſtantin fut obligé d'acheter la paix, par une ſomme conſidérable d'argent, & d'aſſocier à l'Empire, pour ſoutenir le poids des affaires, Romain *Lécapéne* Arménien, qui s'étoit élevé par les armes. Il étoit alors Général des armées, & beau-pére de l'Empereur, auquel il avoit fait épouſer ſa fille Héléne: de ſorte qu'il chaſſa l'Impératrice Zoé, & ſe rendit maître abſolu du gouvernement. Depuis, Romain abuſant de la ſimplicité de ſon gendre, fit Auguſte ſon fils Chriſtophle, l'an 920, & puis Etienne & Conſtantin, deux autres de ſes fils, l'an 928, dans la vue de perpétuer l'Empire dans ſa famille. Mais Dieu renverſa les deſſeins de cet ambitieux; car ſon fils Etienne le dépouilla de la pourpre, l'an 944, le fit raſer, & l'envoya en exil dans une iſle. Pendant qu'Etienne diſputoit de la préſéance avec ſon frére Chriſtophle, Conſtantin *Porphyrogénéte* ſe reveillant de ſa léthargie, les fit prendre tous deux & les relégua enſuite dans des iſles. Il gouverna depuis l'Empire avec aſſez de prudence, châtia quelques Tyrans en Italie, prit Bénévent ſur les Lombards, éloigna à force d'argent les Turcs qui pilloient les frontiéres de l'Empire, & fit en ſorte qu'un grand nombre de Capitaines ſe convertirent à la Foi Chrétienne, avec leurs Soldats. Ce Prince aimoit les Sciences, & laiſſa à Romain ſon fils, un livre qui traitoit des affaires de l'Empire, des alliances, & qui contenoit pluſieurs autres avis très-importans. Le P. Banduri l'a fait réimprimer dans l'*Imperium Orientale*, avec les deux livres *des Thémes*, c'eſt à dire, des provinces *de l'Empire*, compoſez par le même Empereur. On a peu d'Ouvrages auſſi importans pour la Géographie du moyen âge; mais il n'en faut croire l'Auteur que ſur ce qu'il dit des choſes de ſon tems: il eſt plein de fautes groſſiéres dans tout le reſte. Romain ennuyé du trop long régne de ſon pére, le fit empoiſonner le neuviéme novembre de l'an 959. Conſtantin étoit alors âgé de 54 ans & en avoit régné 48 & quelques mois. Cet Empereur avoit fait tirer des extraits de pluſieurs Hiſtoriens qu'il diviſa en 53 livres; ce qui a cauſé la perte de la plus grande partie de ces Auteurs, dont on négligea les originaux, pour s'en tenir aux abbrégez. Nous avons de lui une Hiſtoire de l'Image de Nôtre-Seigneur envoyée à Abgare Roi d'Edeſſe, & apportée, à ce qu'il dit, d'Edeſſe à Conſtantinople, donnée par le P. Combefis. Il a fait auſſi la Vie de l'Empereur Baſile *le Macédonien* ſon ayeul: elle ſe trouve dans le Recueil d'Allatius. Murcius a donné auſſi en 1617, des Traitez politiques & des Novelles de cet Empereur. Nous avons encore deux des 53 livres de ſes Pandectes hiſtoriques, ſavoir le 27 qui contient les extraits des ambaſſades, donné en Grec par Hoëſchelius, en 1603, & réimprimé au Louvre, dans le corps de l'hiſtoire Byzantine; & le 50, ſur les vertus & les vices, donné par Henri de Valois, & imprimez à Paris en 1634. * Curopalate. Cédrénus. Zonaras, *Annal. l.* 3. Théodore Mérochita, *Hiſt. Rom. l.* 2. Glycas, *Annal. l.* 4. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du dixiéme ſiécle.*

CONSTANTIN X, fils de *Romain* & de *Théophanie*, ſuccéda à Jean Zimiſque ou Zimiſcès, avec ſon frére Baſile *le Jeune*, & régna avec lui 50 ans, depuis l'an 975, juſqu'en l'année 1025. Pendant tout ce tems-là, il partagea plutôt le nom que l'autorité d'Empereur, avec ſon frére Baſile, & ſe contenta de vivre dans la jouïſſance des plaiſirs. Après la mort de ſon frére, il gouverna l'Empire environ trois ans. Conſtantin Diogéne, Gouverneur de Smyrne & des Bulgares, défit les Boſniens au delà du Danube: & le Gouverneur de Samos diſſipa l'armée navale des Sarraſins qui pilloient les Iſles Cyclades, & leur prit 12 navires. Conſtantin mourut le neuviéme novembre de l'an 1028, âgé de 70 ans, & laiſſa deux filles, Théodore & Zoa ou Zoé. Cette derniére épouſa Romain Argyropule ſon ſucceſſeur. * Curopalate. Cédréne, *Annal. &c.* *Cherchez* BASILE, dit *le Jeune*.

CONSTANTIN XI, ſurnommé *Monomaque*, ou l'*Eſcrimeur*, fut rappellé de l'exil, où il avoit été envoyé par ordre de Jean, frére de l'Empereur Michel *le Paphlagonien*, & ayant épouſé *Zoa* ou *Zoé*, fille de *Conſtantin* X, & veuve de deux Empereurs, fut mis ſur le thrône le onziéme juin 1042. Ce Prince indolent & abîmé dans le vice, s'abandonna à une concubine, ſœur de Romain Scléré: ce qui l'expoſa à la haine du peuple, qui ſe revolta contre lui. Zoé & Théodore ſa ſœur le ſauvérent en 1044. D'autres troubles ſuivirent. George Manaſsès, qui avoit commandé les troupes en Sicile avec aſſez de bonheur, voulut ſe faire Empereur, & fut tué en Epire. La revolte de Léon, dit *Tomitius*, fut plus longue, & n'eut pas néanmoins de ſuite, parce que ce Rebelle ayant été fait priſonnier, eut les yeux crevez en 1046. Conſtantin ſoutint auſſi la guerre contre les Roxelans qu'il défit, & contre les Boſniens, ſur leſquels il remporta quelques avantages. Mais ſa pareſſe naturelle, ou la diſette d'argent, furent cauſe que les Turcs commencérent de ſon tems à s'étendre dans l'Aſie. Il régna douze ans, & mourut ſur la fin de l'an 1054. * Curopalate. Baptiſte Egnace, *Hiſtoire Romaine*, *&c.*

CONSTANTIN XII, ſurnommé *Ducas*, fils d'*Andronic*, fut choiſi par Iſaac Comnéne pour gouverner l'Empire, & reçut la couronne le jour de Noël de l'an 1059. Le commencement de ſon régne fut traverſé par une conſpiration que les ſiens mêmes avoient excitée contre lui. L'ayant aſſoupie avec aſſez de prudence, il tourna toutes ſes penſées au bien de ſon Etat. C'étoit un Prince Orthodoxe, équitable, mais avare à l'excès. De ſon tems les Uſiens, peuples de Scythie, au nombre de plus de 500000 hommes entrérent dans l'Empire, & le menacérent d'une entiére ruine. Les Bulgares & les Romains, qui s'oppoſérent à leur paſſage, furent d'abord mis en piéces par ces Barbares, qui mépriſérent toutes les offres de paix & de tribut qu'on leur fit. L'Empereur dans cette triſte conjoncture eut recours au Ciel, fit ordonner un jeûne Général, & ſe mit en campagne avec 150000 hommes. Dieu ne l'abandonna pas; l'armée des Uſiens périt preſque toute par la peſte, & le reſte fut taillé en piéces par les Bulgares. La Gréce fut enſuite déſolée par les courſes de ſes propres Habitans, & par celles des Turcs; les villes de Conſtantinople, de Cyzique, de Nicée & pluſieurs autres furent ébranlées par un horrible tremblement de terre, qui renverſa quantité de beaux édifices. Enfin Conſtantin, après un régne de ſept ans & dix mois, mourut le cinquiéme juin 1067, âgé de 60 ans. Il laiſſa ſa femme *Eudoxe* Tutrice de trois fils qu'il avoit, & lui fit jurer qu'elle ne ſe remarieroit point, ſerment qu'elle ne manqua pas de rompre. * Curopalate. Zonare & Glycas, *Annal.*

CONSTANTIN XIII, que les autres nomment XV, en comptant quelques Céſars, fut ſurnommé *Dracosès*, & finit la guerre du Péloponnéſe. Il étoit fils de *Manuel* Paléologue, & frére de *Jean*, auquel il ſuccéda l'an 1445, ou ſelon quelques Modernes, en 1448. Le commencement de ſon régne fut troublé par ſes fréres Démetrius & Thomas, auſquels il donna des Etats dans la Morée, & ailleurs. Dans la ſuite, il rendit inutile la Croiſade publiée en Allemagne contre les Turcs, par la réſiſtance qu'il apporta à la réconciliation de l'Egliſe Gréque avec la Latine, que Jean Paléologue ſon frére avoit promis de recevoir, conformément aux Décrets du Concile de Florence. Le Pape Nicolas V, ſurpris de cette oppoſition, envoya le Cardinal Iſidore, Evêque de Sabine, pour conclurre l'union, ce qui réüſſit. Cependant le ſecours ayant trop tardé, Mahomet II, Empereur des Turcs, après avoir ravagé toute la Gréce, aſſiégea Conſtantinople par mer & par terre, & la preſſa ſi fort, qu'après un ſiége de 58 jours, elle fut emportée le 29 mai 1453. L'Empereur Conſtantin défendant vaillamment cette ville, fut étouffé par la foule à l'une des portes de la ville, après avoir reçu une bleſſure à l'épaule, au moins à ce qu'écrit Chalcondyle. D'autres rapportent ſa mort d'une autre maniére qu'on peut voir à l'article de CONSTANTINOPLE. Son corps ayant été trouvé & reconnu par ſes armes, le Prince Turc lui fit couper la tête, qu'on porta par la ville au bout d'une lance. Les enfans & les femmes qui reſtoient de la Maiſon Impériale, furent ou maſſacrez par les victorieux, ou réſervez pour aſſouvir la lubricité du Tyran. * Æneas Sylvius, *ch.* 7. *de l'Europe.* Phranzès, *ch.* 7. Monſtrelet, *au troiſiéme volume.* Chalcondyle, *l.* 8. Sponde, *A. C.* 1445 *&* 1453.

CONSTANTIN (*Flavius Claudius Conſtantinus*) Soldat de fortune, fut proclamé Empereur l'an 407, par l'armée de la Grande Bretagne & paſſa auſſi-tôt dans les Gaules, où il régna près de quatre ans. Il eut d'abord à y ſoutenir la guerre contre Honorius, dont le Général Sarus lui fit au commencement beaucoup de peine; mais enfin il le chaſſa, & après avoir battu les Barbares qui étoient entrez dans les Gaules, il ſe ligua avec eux contre Honorius, dont les couſins Vérinien & Didyme ne purent conſerver l'Eſpagne. On dit que Conſtant fils de Conſtantin qui l'avoit fait Céſar, ayant pris ces deux Seigneurs les fit mourir, quoiqu'il leur eût promis de leur conſerver la vie. Honorius ne pouvant ſe vanger, étoit prêt à reconnoître Conſtantin Empereur, lorſque Géronce fit prendre en Eſpagne cette qualité à un nommé Maxime ſous le nom de qui il eſpéroit de joüir de l'autorité ſouveraine. Lorſque Conſtant ſe préparoit à aller combattre Géronce, les Alains, les Vandales & les Suéves entrérent dans les Gaules, où ils firent des ravages étonnans, & perſonne ne s'oppoſant à eux, ils paſſérent ſur la fin de l'an 409 en Eſpagne, où ils fondérent de nouveaux Etats. Ces deſordres n'empêchérent pourtant pas que Conſtantin ne continuât de vouloir ſe défaire de Géronce, & ne penſât même à la conquête de l'Italie; mais ſon exceſſive ambition ne ſervit qu'à hâter ſa perte. Géronce attaqué par Conſtant, le défit, le tua, & vint enfin aſſiéger Conſtantin dans Arles. Conſtance Général des troupes d'Honorius vint enſuite attaquer les Aſſiégeans & les Aſſiégez, engagea ceux-là à abandonner leur Général qu'il fit mourir, preſſa ceux-ci, & enfin força Conſtantin de ſe rendre à diſcrétion après quatre mois de ſiége. Il s'étoit fait ordonner Prêtre avant que de ſe rendre, mais on n'eut point d'égard à ce caractére, on le fit mourir lui & Julien, qui étoit le ſeul fils qui lui reſtât, & leurs têtes furent portées à Ravenne le 18 ſeptembre de l'an 411. * Tillemont, *Hiſtoire des Empereurs, tome* 5. Banduri, *Numiſm. Imp. Rom.*

CONSTANTIN, fils de Léon l'Arménien & de Théodoſie, fut d'abord appellé Symbatius, mais ſon pére lui ayant donné le titre d'Empereur l'an 813, lui fit prendre le nom de Conſtantin. Michel le Bégue, qui fit mourir Léon le jour de Noël de l'an 820, fit couper la langue à Conſtantin, le rendit inhabile à la génération, & le relégua dans l'Iſle de Prote, où il paſſa le reſte de ſes jours. * Banduri, *Numiſm. Imp. Rom.*

CONSTANTIN, ſecond fils de l'Empereur Théophile & de Théodora, porta de bonne heure le titre d'Auguſte, & après la mort de ſon pére, arrivée le 18 janvier 842, il cabala pour ſe faire préférer à Michel ſon frére aîné, ainſi qu'on l'apprend de Guillaume le Bibliothécaire, qui néanmoins ne le nomme pas. On ne trouve ſon nom que ſur les médailles de Théophile, & l'on voit qu'il a vécu peu, parce qu'avant l'an 850, Michel régnoit ſans concurrent. * Banduri, *Numiſm. Rom. Imp.*

CONSTANTIN, troiſiéme fils de l'Empereur Romain Lécapéne & de Théodora, fut revêtu de la dignité impériale par ſon pére le jour de Noël de l'an 923. Il épouſa d'abord Héléne, fille du Patrice Adrien, & ſon pére lui fit épouſer Théophano en ſecondes noces. Il contribua beaucoup plus que Conſtantin Porphyrogénéte à déthrôner ſon propre pére, qui fut exilé le 20 décembre de l'an 944; mais cette action l'ayant rendu odieux, on le déclara qua-

quarante jours après, déchu de la dignité impériale, & il fut rélégué premiérement dans l'iſle de Ténédos, & enſuite dans une place de Thrace qu'on ne nomme pas, & où il fut tué peu de tems après par ſes Gardes, irritez de ce qu'il avoit tué Nicétas qui les commandoit. Son corps fut porté à Conſtantinople, & inhumé dans le monaſtére de Myrelée auprès de celui de ſa premiére femme. * Banduri, *Numiſm. Imp. Rom.*

CONSTANTIN DUCAS, ſurnommé *Porphyrogénéte*, fils de l'Empereur Michel Ducas & de Marie, naquit vers l'an 1074, & fut revêtu de la dignité impériale par ſon pére, mais Nicéphore Botoniate ayant uſurpé l'Empire l'an 1078, rélégua Conſtantin dans un monaſtére, d'où néanmoins il le rappella peu après à la Cour. Ce jeune Prince ſe faiſoit apparemment aimer. Alexis Comnéne devenu Empereur après avoir chaſſé Nicéphore l'an 1081, accorda toute ſorte d'honneurs à Conſtantin, & lui rendit le titre d'Empereur. Anne Comnéne, ſi célébre par ſes Ecrits, aſſure même qu'elle lui étoit deſtinée, mais que la mort prématurée de ce jeune Prince rendit inutiles les projets de ce mariage. * Banduri, *Numiſm. Imp. Rom.*

ROIS D'ECOSSE.

CONSTANTIN, I. de ce nom, Roi d'Ecoſſe, ſuccéda à ſon frére *Dongard*, l'an 464 ou 465 comme veulent les autres. Il ſe maintint long-tems contre les Pictes & les Saxons, & fut étranglé par un homme des Iſles Hébrides, dont il avoit violé la fille, en la 17 année de ſon régne, l'an 482 de ſalut. * Dempſter, *Hiſt. d'Ecoſſe.*

CONSTANTIN II, fils de *Clenet* ou *Kenneth* II, ſuccéda l'an 858 ou 860, à ſon oncle Donald V. Il publia des Loix très-utiles, défit Hubes, frére de Cadan, Roi de Danemarck, venu pour rétablir les Pictes. Depuis il fut pris par le même Hubes, & tué par ſon ordre, après un régne de 13 ans. * Buchanan, *Hiſt. d'Ecoſſe.*

CONSTANTIN III, fils d'*Ether*, ſurnommé *Pié ailé*, frére de Conſtantin II, ſuccéda l'an 903, à Dongal ou Donald VI. Le commencement de ſon régne fut aſſez fortuné; mais ayant perdu le Northumberland & le Cumberland, avec une bataille très-ſanglante, il fut ſi touché de ces pertes, qu'il ſe retira dans un monaſtére, l'an 943, après avoir régné 30 ans. * Buchanan, *Hiſt. d'Ecoſſe.*

CONSTANTIN IV, dit *le Chauve*, fils de *Culne* ou *Culme*, ſuccéda à Kenneth III, en 992. Un fils naturel de ce dernier le tua en duel & lui défit ſon armée après deux ou trois ans de régne. * Dempſter, *Hiſtoire d'Ecoſſe.*

HOMMES DE LETTRES, &c.

CONSTANTIN, Hérétique Manichéen, pervertiſſoit les Arméniens dans le ſeptiéme ſiécle, en 653. L'Empereur Conſtant II le fit mourir par le moyen d'un Palatin nommé Siméon, lequel s'étant laiſſé ſéduire à ces Hérétiques, ſe diſoit être Tite, autre Diſciple du grand Apôtre. * Baronius, *A. C. 651.*

CONSTANTIN, Iconoclaſte dans le huitiéme ſiécle, étoit Evêque de Nacolée dans la Phrygie, vers l'an 723. Sur l'ordre que reçurent les Juifs & les Arabes, d'abattre les Images des Chrétiens, il briſa celles de ſon égliſe. Lorſque les Habitans de Nacolée l'eurent chaſſé de leur ville, il vint à Conſtantinople, où il perſuada à l'Empereur Léon *Iſaurien* de briſer les Images, & où il devint un des Chefs des Iconoclaſtes. * Théophanès, *in Leone.* Nicéphore, &c.

CONSTANTIN, ſurnommé l'*Afriquain*, parce qu'il étoit originaire de Carthage, vivoit environ l'an 1070. Il paſſa d'Afrique à Babylone, où il ſe rendit très-fameux en la connoiſſance des Langues des Arabes, des Chaldéens, des Perſans, des Egyptiens, & des Indiens. Il apprit auſſi la Médecine & les autres Sciences, pendant l'eſpace de 39 ans, enſuite de quoi il revint à Carthage; mais ayant ſçu que ſes Concitoyens le vouloient faire mourir, parce qu'il étoit trop ſavant, il ſe cacha dans un navire qui paſſoit en Sicile, & arriva à Salerne. La crainte qu'il avoit d'être connu, l'obligea de ſe traveſtir en habit de gueux; juſqu'à ce que le frére du Roi de Babylone, qui étoit à Salerne, l'ayant rencontré, le recommanda au Duc Robert comme un perſonnage de tres-grand mérite, & qui étoit digne de ſa protection. Conſtantin préféra la ſolitude à cette faveur, & ſe fit Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, au monaſtére de Sainte-Agathe d'Averſa, où il écrivit de très-beaux Ouvrages de Médecine, dont Léon d'Oſtie a fait le Catalogue; *Diætæ univerſales; De Ponderibus Medicinalibus, &c.* * Léon d'Oſtie, *Chron. l. 3. ch. 4.* Trithéme, *des Ecriv. Eccl. & ch. 70. des Hommes Illuſtr. de l'Ordre de ſaint Benoît.* Génébrard, *en la Chron.*

CONSTANTIN HARMÉNOPULE. *Voyez* HARMÉNOPULE.

CONSTANTIN MANASSES, Hiſtorien Grec, vivoit environ l'an 1150, du tems de l'Empereur Emmanuel Comnéne. Il écrivit en vers un Abbrégé de l'Hiſtoire, *Synopſis Hiſtorica*, que Leunclavius a traduit en Latin. C'eſt proprement une Chronique, depuis le commencement du monde juſques à l'an 1081, ſous l'empire d'Alexis Comnéne. Conſtantin Manaſſès dédia cet Ouvrage à Iréne, ſœur de l'Empereur, & femme d'Andronic. Meurſius eſt le premier qui l'ait publié en Grec. * Voſſius, *des Hiſt. Grecs, l. 2. ch. 27.*

CONSTANTIN de Sarno. *Cherchez* BUCAFOCI.

CONSTANTIN (Robert) Médecin de profeſſion, naquit à Caen en Normandie. Il entendoit les Langues Hébraïque, Gréque, Latine, ſur tout les deux derniéres, & il enſeigna quelque tems les Belles Lettres dans l'Univerſité de Caen, où il fut reçu Docteur en Médecine en 1564. Après avoir enſeigné les Belles Lettres à Caen, il alla une ſeconde fois en Allemagne, à cauſe des deſordres que la Religion avoit excitez en France, ou parce qu'en expliquant les Epîtres de S. Paul, il avoit enſeigné la Doctrine des Proteſtans qu'il avoit appriſe dans les païs étrangers. Comme il avoit été auprès de Jules-Céſar Scaliger, il publia une partie de ſes Commentaires ſur Théophraſte, qui n'avoient pas encore vu le jour; mais, ſans ravir à l'Auteur de cet Ouvrage la gloire qui lui étoit due, comme on l'en avoit accuſé. Geſner dit qu'il excelloit dans la connoiſſance des Langues, de l'Hiſtoire, des Plantes & de la Médecine. Simler en parle comme d'un homme d'une profonde érudition; au contraire Joſeph Scaliger, ſuivant ſa coutume, parle de lui avec beaucoup de mépris, au ſujet de ſon Dictionnaire Grec & Latin. Cependant l'Auteur de la Bibliothéque Curieuſe juge que cet Ouvrage eſt digéré avec plus de jugement, que celui de Henri Etienne. La ſeconde édition du Dictionnaire Grec & Latin de Conſtantin a été faite à Genéve en 1592, en deux volumes *in folio*, avec des additions compoſées par Emilius Portus. M. Huet dit que c'eſt ce qui portoit Joſeph Scaliger à mépriſer le Dictionnaire de Conſtantin. Conſtantin vécut juſqu'à l'âge de 103 ans, à ce qu'écrit M. de Thou, ſans qu'une vieilleſſe ſi extraordinaire eût diminué la vigueur de ſon corps, ni la force de ſon eſprit, ni ſa grande mémoire, qui eſt la premiére de toutes les facultez de l'ame qui commence à s'affoiblir. Mais en ce cas il n'auroit été reçu Docteur en Médecine qu'à l'âge de 62 ans: ce qui eſt bien tard. Il vaut donc mieux s'en tenir à ce qu'en a dit Joſeph Scaliger dans le dernier *Scaligérana*, que Conſtantin n'avoit pas dix ans plus que lui, & croire qu'il eſt mort âgé d'environ 75 ans. Il mourut enfin d'une pleuréſie, l'an 1605. Ses Ouvrages imprimez, ſont, *Dictionarium Græcum & Latinum; Theſaurus rerum & verborum utriuſque Linguæ; Supplementum utriuſque Linguæ atque Elegantiæ, ſeu Dictionarium abſtruſorum Vocabulorum; De Antiquitatibus Græcorum & Latinorum libri tres; Annotationes & Commentationes Lemmatum in Dioſcoridem; Annotationes in Hiſtorias Theophraſti; Aphoriſmi Hippocratis verſibus Græcis & Latinis; Nomenclator inſignium Scriptorum, quorum libri extant vel manuſcripti vel impreſſi, ex Bibliothecis Galliæ & Angliæ, Indexque totius Bibliothecæ atque Pandectarum Conradi Geſneri; Annotationes in Aurelii Cornelii Celſi libros octo de Re Medica, in Sereni Poëma medecinale, & in Rhemnii Poëma de Ponderibus & Menſuris; Theophraſtus de Hiſtoria Plantarum cum Annotationibus Julii Cæſaris Scaligeri*, avec des Remarques de Robert Conſtantin; *Julii Imperatoris Miſopogon, & Epiſtola in Linguam Latinam converſæ.* * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, tirez de l'Hiſtoire de M. De Thou, *tome 4. p. 506 & ſuiv.* édit. de Hollande 1715.

CONSTANTIN L'EMPEREUR. *Voyez* EMPEREUR (Conſtantin L')

CONSTANTIN (Fulvius) Profeſſeur de Pérouſe, a fait *Comment. in Inſtituta*, 1566, où il a ajoûté des Notes de Tobie Nonius ſon maître. Il a fait auſſi des Conſeils. Il eſt mort en 1596.

CONSTANTIN Acropolite Logothéte, Grec, vivoit dans le XIII ſiécle. Il ſe ſignala par ſes Ecrits contre Veccus Patriarche de Conſtantinople, qui approuvoit l'union des Grecs avec les Latins.

CONSTANTIN Méliténiot, Archidiacre de Veccus, défendit au contraire le parti de ce Patriarche, & nous a laiſſé deux Traitez; l'un, de l'union des Grecs & des Latins, & l'autre, de la Proceſſion du S. Eſprit, donnez par Allatius, *tome 2. de la Gréce Orthodoxe.* * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XIII ſiécle.*

CONSTANTIN, païs. *Voyez* COUTANTIN.

CONSTANTINA, bourg d'Eſpagne dans l'Andalouſie, à quinze lieues de Séville vers l'Orient Septentrional, dans de grandes montagnes, qui ſont un des quatre Quartiers du Territoire de Séville, & que l'on appelle du nom de ce bourg, *la Sierra de Conſtantina.* Quelques Géographes prennent Conſtantina, pour l'*Iporci* ou l'*Iporcenſe Municipium*, ville des anciens Turdules, que d'autres croyent avoir été entre Conſtantina & Alanis, & être maintenant ruïnée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONSTANTINE, femme de l'Empereur Maurice, que Phocas Empereur, ou plutôt Tyran d'Orient, fit mourir cruellement avec ſes trois filles en 603. * Godeau, *Hiſtoire de l'Egliſe, l. 1.*

CONSTANTINE, que les Arabes nomment *Cuçuntina*, ville & Royaume d'Afrique en Barbarie. Ce Royaume, qui eſt une province de celui d'Alger, a eu autrefois des Rois particuliers, & c'étoit proprement la Nouvelle Numidie des Anciens. Il comprend aujourd'hui trois parties, Conſtantine, qui s'etend ſur la mer, & bien avant dans les terres; Bonne, qui eſt ſituée preſque tout le long de la mer; & Tabeſſe, bien avant dans les terres, du côté du Biledulgerid. La ville de Conſtantine, qui eſt la Cirthe des Anciens, eſt aſſez grande. Elle eſt ſituée ſur une montagne qui n'a que deux avenues, tout le reſte n'étant que précipices: ce qui la rend très-forte. La riviére de Suffegmar baigne le pié de la montagne, & il y a un château vers le Septentrion. Collo & Sucaicada ſur la côte, ſont du Gouvernement de Conſtantine, auſſi-bien que les montagnes qui régnent juſques à la mer. Les bâtimens ſont d'une ſtructure très-réguliére, & ſont ſéparez les uns des autres. Les rues & les places ſont bien diſpoſées, & dans un alignement fort juſte. La ville eſt riche, & ſon principal trafic eſt d'envoyer dans le Biledulgerid & dans le païs des Négres, des caravanes qui y portent des draps, des étoffes de ſoye, & de l'huile, & en rapportent de l'or de Tibar en poudre, des dattes, & des eſclaves Négres. Le païs eſt ſi fertile, qu'il rend trente boiſſeaux de blé pour un. On voit de belles Antiquitez hors de la ville, & des ruïnes de bâtimens qui ont été magnifiques, avec un Arc triomphal, ſemblable à ceux qui ſont à Rome, près du Capitole. Il y a un autre ouvrage remarquable dans la ville, qui eſt un chemin ſous terre, par où on deſcend à la riviére, lequel a été taillé par degrez dans le roc, à force de pics d'acier; & au bas on trouve une grande voûte, dont les murs, les piliers, & le haut, ont été creuſez dans la même roche. A

trois jets de pierre de la ville, eſt un bain d'eau chaude, que forme une fontaine en tombant ſur un grand rocher; & il y a des tortues larges comme des rondaches, à qui le peuple porte à manger, lorſqu'il ſe va baigner, croyant que ce ſont de malins eſprits, qui y ſont demeurez, depuis le tems que les Romains étoient maîtres de cette province. * Marmol, *de l'Afrique*, *l. 6*.

* CONSTANTINI (Martin) célébre Juriſconſulte de Liége, a écrit pluſieurs Conſeils qui n'ont pas vu le jour. Il a publié, ſans y mettre ſon nom, *Apologia pro Concilio Ordinario Sereniſſimi Principis & Electoris Ferdinandi Bavari, in civitate & Principatu Leodienſi conſtituto.* Il a mis auſſi au jour *Apologia contra Monitorium quoddam ſub nomine Hieronymi Saraceni, Nuntii Apoſtolici, tum Coloniæ reſidentis, quâ tuetur jura & privilegia a DD. Cæſaribus Maximiliano I, & Carolo V, Principatui Leodienſi data.* * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p* 648.

CONSTANTINO (Manuel) Portugais né dans l'iſle de Madére, s'établit à Rome, où il fut Profeſſeur de Philoſophie dans le Collége de la Sapience. Il fit imprimer dans cette ville en 1599, & en 1601, une Hiſtoire des Rois de Portugal, & une de l'iſle de Madére. * *Mémoires de Portugal.*

CONSTANTINOPLE, ville de l'Europe, que les Turcs nomment *Stamboul*, eſt l'ancienne Byzance, capitale de la Romanie, que l'on appelloit autrefois *Thrace*, & eſt ſoumiſe à l'Empire des Ottomans. Cette ville bâtie ſur le Boſphore de Thrace, commande aux deux Mers Blanche & Noire, & a un port le plus agréable & le plus commode qu'on ſe puiſſe imaginer. Elle eſt ſituée dans cette péninſule, qui ſe terminant en pointe, s'avance à l'extrémité de la Thrace dans la mer, à l'endroit où commence le Boſphore, qui joint la Propontide au Pont-Euxin, & qui ſépare l'Europe de l'Aſie. Ainſi elle forme comme un triangle, dont la baſe regarde la Thrace vers l'Occident; le côté droit la Propontide au midi, tirant vers l'Orient juſqu'à la bouche du Boſphore; & le gauche, au Septentrion, s'étend le long du Golfe que le Boſphore fait dans la Thrace de l'Orient à l'Occident, en biaiſant vers le Septentrion, pour y former un très-beau baſſin. De ces trois angles, le premier eſt à l'Orient, à la pointe du promontoire du Boſphore, qui eſt appellé aujourd'hui la pointe du Serrail; le ſecond eſt au midi, vers la Propontide, où ſe terminent les murailles qui ſont doubles du côté de la terre, & fortifiées de bonnes tours aſſez proches les unes des autres; le troiſiéme eſt au fond du Port, & tourne de l'Occident au Septentrion ſur cette plage du Golfe qu'on appelloit *les Blaquernes*. C'étoit autrefois un fauxbourg, où il y avoit un magnifique Palais, & une égliſe que l'Impératrice Pulchérie fit bâtir à l'honneur de la ſainte Vierge. C'eſt dans ce même quartier que ſe déchargent au fond du Golfe deux petites riviéres nommées *Cidatus* & *Barbiſes*. Voilà quelle eſt la ſituation de Conſtantinople. Conſtantin *le Grand* fut le Fondateur de cette ſuperbe cité. Zonare dit qu'en ayant jetté les premiers fondemens proche le vieux Ilium, il fut averti en ſonge de quitter ce lieu, & d'exécuter ſon deſſein à Byzance. On ajoûte que ce choix fut confirmé par pluſieurs prodiges, & que même une aigle enlevant un cordeau de maſſon, le laiſſa tomber dans la place où elle eſt ſituée. Cet Empereur nomma cette ville *Conſtantinople*, & l'enrichit avec tant de ſoin, qu'il dépouilla les autres villes de ce qu'elles avoient de plus beau. Il y éleva ſept montagnes: il y bâtit un Capitole, un Cirque, un Amphithéâtre, des Marchez, des Portiques, & d'autres édifices publics, ſur la forme de ceux qui étoient dans l'ancienne Rome: de ſorte qu'elle porta avec juſtice le nom de nouvelle Rome, conformément à l'ordonnance qu'il en fit publier tout exprès. Il y établit un Sénat, & y attira d'excellens hommes de tous les lieux du monde, par de grandes libéralitez. Il y édifia de belles égliſes, qu'il dota magnifiquement; il y établit des Académies, pour enſeigner les Sciences, & eut un ſoin particulier de faire venir de ſavans hommes, pour remplir ſes chaires. Il y dreſſa auſſi une Bibliothéque, qu'il remplit d'un grand nombre de volumes, & que ſes Succeſſeurs augmentérent juſqu'à ſix-vints mille, qu'on y comptoit, lorſqu'elle fut brûlée ſous le Conſulat de Baſiliſcus. Il fit abbattre les autels des faux Dieux, & ne fit ſervir leurs ſtatues qu'à l'ornement de la ville, qu'il dédia au Dieu des Martyrs, ou, ſelon Nicéphore, à la ſainte Mére de Dieu, après pluſieurs priéres, & la célébration du ſacrifice non ſanglant. Cette cérémonie ſe fit un lundi onziéme mai de l'an 330 de Jeſus-Chriſt, 1083 de Rome, 5043 de la Période Julienne, 368 de l'Ere Eſpagnole, & 5838 des Grecs récens. Conſtantin érigea auſſi trois magnifiques croix, avec des inſcriptions à la gloire de Jeſus-Chriſt. Mais quoique ce Prince eût déja rendu cette ville ſi magnifique, les autres Empereurs y ajoûtérent encore, tant pour l'embellir, que pour la fortifier & pour l'aggrandir; de ſorte que dans le huitiéme ſiécle, les doubles murailles, dont elle étoit environnée du côté de la terre, avoient près de deux lieues de tour; celles de la mer du côté de la Propontide, un peu plus; & celles qui enfermoient la ville, le long du Golfe & du Port, un peu moins: ce qui faiſoit environ ſix lieues de circuit, outre les fauxbourgs qui valoient chacun une ville. Ce qu'il y avoit de plus ſingulier, c'eſt que ces fauxbourgs, avec toutes les maiſons de la campagne, à 20 lieues de Conſtantinople, furent enfermez par l'Empereur Anaſtaſe, d'une prodigieuſe enceinte de murailles de 20 piez d'épaiſſeur, qui s'étendoit depuis le Pont-Euxin, juſqu'à Sélivrée ſur la Propontide, pour empêcher les courſes des Barbares: ce qui fut pourtant un foible obſtacle. Conſtantin avoit diviſé la nouvelle Rome comme l'ancienne, en quatorze régions ou quartiers. La fortereſſe qui commandoit à l'entrée du port, & que les Grecs appelloient *Acropolis*, étoit dans le premier quartier, à l'endroit où eſt aujourd'hui le Serrail. On y voyoit encore le Phare, l'Arſénal, les Thermes d'Arcadius, la Galerie de Juſtinien, &c. le temple de ſainte Sophie, la merveille du monde. Le Palais du Sénat, & les Bains de Zeuxippe rétablis par Juſtinien, étoient dans le ſecond quartier. L'Hippodrome, ou le grand Cirque, l'égliſe de ſainte Euphémie, & le Palais de Pulchérie, étoient dans le troiſiéme. Le quatriéme comprenoit la place impériale, entourée d'un double rang de galeries ſur des colomnes, le grand Palais de Conſtantin, le Milliaire d'or où commençoient tous les chemins, &c. Dans le cinquiéme & le ſixiéme on trouvoit la place de Théodoſe avec le grand Obéliſque de Thébes en Egypte, & celle du grand Conſtantin, au milieu de laquelle il fit ériger cette célébre colomne de porphyre, ſur laquelle étoit ſa ſtatue faite d'un Coloſſe d'Apollon, tranſporté d'Athenes à Conſtantinople. L'égliſe de l'Anaſtaſie, & la colomne de Théodoſe *le Grand* étoient dans le ſeptiéme quartier, où eſt aujourdhui la place dite *le Bézeſtan*. Le huitiéme contenoit la Baſilique Théodoſienne & le Palais du Capitole. Les Thermes Anaſtaſiennes, & le Palais d'Arcadius étoient dans le neuviéme. On voyoit dans le dixiéme les Bains de Conſtantin, le Palais de l'Impératrice Eudoxe, & l'égliſe du ſaint Martyr Acacius. Dans le onziéme on découvroit le temple des Apôtres, bâti par Conſtantin & rétabli par Juſtinien, où étoient les tombeaux des Empereurs, & ſur les ruïnes duquel Mahomet II fit bâtir cette ſuperbe moſquée qui porte ſon nom. La colomne & la ſtatue d'Arcadius, qui étoient placées ſur le mont Xérolophus, & qui furent renverſées ſous le régne de Léon l'*Iſaurien*, étoient dans le douziéme. Le treiziéme étoit au delà du Golfe, où eſt Galata, autrefois *la ville Juſtinienne*. Enfin le quatorziéme comprenoit les fauxbourgs. Voilà quelles étoient les régions ou quartiers de Conſtantinople.

Il ne régne que deux vents en ce païs-là, le vent du nord & le vent du ſud ou du midi. Quand le premier ſouffle, il ne peut rien venir de la Mer de Marmora; mais alors les vaiſſeaux qui viennent de la Mer Noire ont le vent en pouppe, & fourniſſent la ville de toutes les proviſions néceſſaires. Au contraire, quand le ſud domine, rien ne peut venir de la Mer Noire, & tout vient de la Mer de Marmora, ou Mer Blanche. Ainſi ces deux vents ſont comme les deux clefs de Conſtantinople, qui ouvrent & ferment l'entrée aux vaiſſeaux; & quand l'un & l'autre ceſſent, les petites barques y vont à la rame. Le grand baſſin, qui eſt entre Conſtantinople & Galata, forme le plus beau port du monde. C'eſt autour de ce baſſin que l'on voit Conſtantinople, au midi & au couchant; Galata & les deux bourgs de Fondukli & de Thophana, au nord; & la ville de Scutari au Levant: ce qui donne aux yeux le plus magnifique ſpectacle qu'on ſe puiſſe imaginer, tous les édifices de ces environs étant bâtis ſur des éminences, en forme d'amphithéatre: de ſorte qu'on découvre le tout d'un coup d'œil. Le mélange des cyprès & des maiſons de bois peint, avec les dômes des moſquées, qui ſont ſur les lieux les plus élevez, contribuent beaucoup à ce merveilleux aſpect. Mais, à dire le vrai, la ville de Conſtantinople n'eſt pas ſi agréable au dedans; car les rues ſont fort étroites, & il y faut preſque toûjours monter ou deſcendre, il n'y a que la grande rue qui régne depuis la porte d'Andrinople juſqu'au Serrail, qui eſt aſſez belle. On ne peut lire ſans pitié & ſans étonnement, les malheurs auſquels cette ville s'eſt vue expoſée depuis le tems de ſa fondation par Conſtantin, juſqu'au jour de ſa priſe par les Turcs. Il ne s'eſt point paſſé de ſiécle, qu'elle n'ait été déſolée par quelque peſte, par quelque tremblement de terre, par des embraſemens, par des guerres civiles, par les courſes des Barbares, & par pluſieurs autres calamitez. Sous le régne d'Arcadius, environ l'an 396, cette ville fut menacée d'un embraſement céleſte, dont elle n'échappa que par une miſéricorde de Dieu. L'an 446, elle fut affligée de peſte & de famine: ce qu'on croit avoir été une punition de l'Héréſie de Neſtorius, qui y avoit grand nombre de Sectateurs cachez. La principale égliſe fut brûlée; & dans une ſédition populaire, qui arriva au Cirque, il y eut grand nombre de perſonnes qui ſe maſſacrérent. L'année ſuivante, elle fut encore affligée d'un tremblement de terre qui dura ſix mois, & qui pendant ce tems fit tomber tous les jours quelque bâtiment. L'Empereur qui la fit réparer par les ſoins de Cyrus, qui en étoit Préfet, ſortit à la campagne avec le Patriarche Procule, & preſque tous les Habitans. On dit qu'un prodige extraordinaire d'un enfant élevé en l'air finit cette déſolation, lorſqu'on eut chanté un hymne qu'il leur apprit. Sous l'Empire de Léon, & ſous le Conſulat de Baſiliſque l'an 465, cette ville fut preſque ruïnée par un embraſement. Le feu s'étendit cinq ſtades en long, & quatorze en large; & dans tout cet eſpace il ne laiſſa en leur entier ni palais, ni temples, ni colomnes, ni ſtatues, ni maiſons, mais réduiſit tout en cendres: de ſorte qu'il fallut la bâtir preſque toute entiére. Lorſque Juſtinien gouvernoit l'Empire, environ l'an 557, un furieux tremblement de terre la ruïna preſque toute. Il commença dans la nuit avec une violence extrême. On entendit un mugiſſement épouvantable ſous la terre; & lorſqu'il ceſſoit, l'air étoit agité de tourbillons horribles, de pluſieurs vents qui ſe choquoient avec un bruit effroyable. Pluſieurs temples furent renverſez: ce qui donna ſujet à Juſtinien de les rebâtir plus magnifiques qu'ils n'étoient. Procope a décrit exactement celui de ſainte Sophie, qui étoit une des merveilles de l'Architecture; mais on voit avec bien de la douleur qu'il eſt devenu la principale Moſquée des Turcs qui régnent ſur le thrône de Conſtantin depuis tant d'années. Ces fléaux ne ſont pas les ſeuls qui ayent déſolé cette malheureuſe ville. La colére du Ciel l'a pluſieurs fois affligée par celui de la guerre. Elle avoit été ſouvent aſſiégée par les Sarraſins & par d'autres Barbares, & avoit été auſſi priſe plus d'une fois, comme par Conſtantin *Copronyme* en 744, & par les François, en 1203. Ces derniers la gardérent 58 ans ſous cinq Empereurs. Alexis l'Ange, dit *le Tyran*, avoit déthrôné Iſaac l'Ange en 1195, & s'étoit mis ſur le thrône. Alexis, fils d'Iſaac, implora le ſecours des François & des Vénitiens, qui alloient dans la Terre-Sainte, & qui prirent Conſtantinople après huit jours de ſiége, le huitiéme juillet de l'an 1203. L'année ſuivante, Alexis *Ducas Murzuphle*, fit mourir l'Empereur que les Croiſez avoient rétabli. Ils revinrent à cette nouvelle, attaquérent la ville le vendredi avant la Paſſion, qui étoit le neuviéme avril, & la prirent le lundi douziéme, l'an 6712 des Grecs, Indiction ſeptiéme, qui eſt l'an 1204 de Jeſus-Chriſt. Baudouin Comte de Flandre, fut Empereur de Conſtantinople. Henri, Pierre, Robert & Baudouin II,

ſont été après lui. Michel Paléologue ſurprit Conſtantinople ſur ce dernier, le 25 juillet de l'an 1261, qui étoit l'an des Grecs 6769, Indiction quatriéme.

Il n'y avoit pas 200 ans que cette malheureuſe ville étoit rentrée ſous la domination des Grecs, lorsqu'elle fut aſſiégée par Mahomet II, Sultan des Turcs, ſous le régne de Conſtantin Paléologue, dit *Dracosès*. Pendant le ſiége, le bruit s'étant répandu, vers le 25 dé mai, parmi les Infidéles, qu'une puiſſante flotte de Princes Chrétiens d'une part, & de l'autre, une formidable armée d'Allemans & de Hongrois, ſous la conduite du fameux Jean Hunniade, venoient fondre ſur les Aſſiégeans, ils furent ſaiſis tout à coup d'une ſi grande terreur, qu'ils voulurent lever le ſiége ſur le champ, & s'emportérent contre le Sultan, qui ſembloit, diſoient-ils, avoir réſolu de les perdre entiérement. Ce Prince même, tout intrépide qu'il étoit, épouvanté d'une ſi furieuſe ſédition, fut ſur le point de céder à cette tempête, & de ſe retirer, comme ſon premier Viſir Hali Baſſa, qui favoriſoit ſous main les Chrétiens, le lui conſeilloit. Mais Zagan Baſſa le raffermit dans ſa premiére réſolution, & lui conſeilla de donner au plutôt l'aſſaut général, en promettant aux Soldats le pillage d'une ville ſi opulente, pour les animer à bien faire. Ce conſeil, qui étoit conforme à l'humeur de Mahomet, fut promtement exécuté. Il fit dire aux Soldats par tous les quartiers, & dit lui-même aux Janiſſaires qui l'environnoient, qu'il leur abandonnoit toutes les richeſſes de Conſtantinople, dont il ne vouloit que l'enceinte & les maiſons. L'eſpérance du butin diſſipa tellement la crainte des Soldats, qu'ils s'écriérent tous qu'on les menât promtement à l'aſſaut. Quelques momens après, on alla ſommer pour la derniére fois l'Empereur, qui étoit dans Conſtantinople, de rendre la ville, en ſe contentant de la vie, & de la liberté; & ſur la réponſe généreuſe qu'il fit à cette ſommation, le ſoir du même jour, qui étoit le Dimanche de la Trinité 27 de mai, on vit le camp des Turcs rempli d'une infinité de lumiéres, qui brillérent par ordre du Sultan ſur toutes les tentes & ſur tous les vaiſſeaux, pour célébrer le lendemain un jeûne ſolemnel, en ſe lavant & ſe purifiant, ſelon la Loi de Mahomet, afin d'obtenir de Dieu la victoire. Alors l'Empereur, qui apprit par là, comme Hali Baſſa le lui avoit déja fait dire, qu'il ſeroit attaqué le jour ſuivant par terre & par mer, donna tous les ordres néceſſaires, pour ſoutenir vigoureuſement l'aſſaut. Après avoir fait faire une proceſſion générale, ce brave Prince anima tous les plus conſidérables de ſa Cour & de la ville à combattre en vaillans hommes, pour la défenſe de l'Etat & de la Religion. Enſuite il voulut ſe préparer au combat en Soldat Chrétien, & alla au temple de ſainte Sophie, accompagné du Cardinal Iſidore, & de pluſieurs de ceux qui avoient reçu l'union avec l'Egliſe Romaine; il y fit célébrer la Meſſe, & y communia. C'eſt une fable que ce qui eſt raconté par Zygomala, Auteur moderne, lequel ſur un bruit incertain (comme il eſt obligé lui-même de l'avouer) a écrit que l'Empereur, après avoir fait communier l'Impératrice ſa femme & ſes enfans, leur fit trancher la tête, pour empêcher, dit-il, qu'ils ne tombaſſent entre les mains des Infidéles; car il eſt certain que Conſtantin n'eut jamais d'enfans, & que les deux Impératrices Théodora & Catherine Cataluſe, qu'il avoit épouſées en premiéres & en ſecondes noces, étoient mortes long-tems auparavant. D'ailleurs, la fille du Roi de Géorgie, qu'il avoit fiancée depuis peu, n'alla jamais à Conſtantinople, parce qu'elle mourut avant qu'il la pût épouſer.

Conſtantin s'étant donc retiré dans le grand Palais, dit adieu à tous ſes Officiers, comme préjugeant que c'étoit la derniére fois qu'il les verroit; puis il prit les armes, & s'étant mis à la tête d'une troupe de gens choiſis, il alla vers la porte Karſie, pour défendre la bréche. Le Sultan fit commencer l'attaque dès trois heures du matin, & d'abord les Chrétiens eurent l'avantage; mais les Janiſſaires combattirent avec tant de furie, que les Grecs furent contraints de céder en pluſieurs endroits. Cependant Juſtinien Lieutenant de l'Empereur, fut bleſſé à la cuiſſe & à la main; & au lieu de s'échauffer en voyant ſon ſang, il abandonna ſon poſte, & ſe fit paſſer à Galata, où il mourut bien-tôt après, non pas tant de ſes bleſſures, que de la douleur qu'il conçut d'une lâcheté ſi honteuſe. L'Empereur accompagné de Théophile Paléologue, de François Comnéne, de Démétrius Cantacuzéne, de Jean de Dalmatie, & de quelques-uns des plus braves de la Nobleſſe, faiſoit des efforts plus qu'humains pour s'oppoſer à l'inondation des Barbares qui entroient par toutes les bréches. Mais le nombre des Infidéles l'accabla; & l'on dit que ce Prince, voyant que tous ceux qui l'avoient ſuivi étoient tuez, s'écria d'une voix lamentable, *Ne trouverai-je pas quelque Chrétien, qui me tranche la tête?* ce qu'il dit par un tranſport de généroſité, pour ne pas tomber vif entre les mains des Infidéles. Alors un des ennemis qui ne le connut pas, lui donna un grand coup de ſabre ſur le viſage, & comme il lui en déchargoit un ſecond, une autre Turc lui en porta un troiſiéme par derriére, qui le fit tomber mort ſur les corps des ſiens & ſur ceux des ennemis. Ainſi mourut Conſtantin XV, le dernier des Empereurs Grecs, en défendant cette fameuſe ville, que le premier des Conſtantins avoit bâtie, pour être la ſeconde Rome. Il y a des Auteurs qui racontent ſa mort autrement, & qui le font mourir, étouffé dans la foule des fuyards. Ducas, qui n'étoit pas loin de Conſtantinople, lorsqu'elle fut priſe, nous a conſervé toutes ces circonſtances de ſa mort, qu'il apprit des Grecs & des Turcs, avec leſquels il traita quelques jours après la priſe de la ville; & Phranzès, Chancelier de l'Empereur qui y étoit, nous fait connoître clairement que ce fut de la ſorte qu'il mourut. Il ajoûte que Mahomet, qui voulut honorer le courage d'un ſi grand Prince, commanda qu'on lui rendît tous les honneurs funébres qui étoient dûs aux Empereurs. Après la mort de Conſtantin, il n'y eut plus de réſiſtance dans Conſtantinople, où les Turcs entrérent en même tems du côté du port. Il s'y fit durant les trois jours, que le Sultan leur avoit donnez pour la ſaccager, tout ce qu'on peut s'imaginer de plus abominable, en toutes ſortes de cruautez, de violences, & de ſacriléges, à la reſerve de l'incendie que Mahomet avoit très étroitement défendu. Tous les Schiſmatiques, qui s'étoient refugiez dans le temple de ſainte Sophie, comme dans un aſyle, y furent maſſacrez, ou faits eſclaves. Le fameux Notaras, qui avoit dit publiquement qu'il aimoit mieux voir arborer le turban des Turcs, que le chapeau de Rome dans Conſtantinople, trouva le moyen de s'échaper, & de ſe préſenter au Sultan avec tous ſes thréſors; mais il fut reçu comme un traître, & Mahomet dès le lendemain lui fit trancher la tête, & à ſes deux fils. Le Vainqueur ſe défit encore de la plupart des Grands de l'Empire, & ſe fit rendre Galata, que les Gênois tenoient depuis long-tems. Il y eut néanmoins un bon nombre d'Etrangers, qui pendant que les Turcs ſaccageoient la ville, trouvérent le moyen de ſe ſauver ſur cinq vaiſſeaux. Conſtantinople ne fut pas priſe aux fêtes de la Pentecôte, comme quelques-uns l'ont écrit; mais le Mard. d'après le Dimanche de la Trinité, 1124 ans & 18 jours, depuis ſa dédicace en l'an 330. Cette perte arriva l'an des Grecs 6961, 857 de l'Hégire, & de JÉSUS-CHRIST 1453. Onuphre, Scaliger, Mercator, & quelques autres mettent la priſe de cette ville en l'année 1452; mais cette opinion n'eſt pas ſuivie. L'Image de JESUS-CHRIST fut couverte de boue & de ſuye. On la mit ſur une croix, où ces mots étoient écrits en gros caractéres, *C'eſt ici le Dieu des Chrétiens*. Après les trois jours, pendant leſquels la ville fut expoſée au pillage, le Sultan fit ceſſer le deſordre, & promit ſa protection à tous ceux qui voudroient y revenir, & même l'exercice libre de la Religion aux Chrétiens. Pour la repeupler, il fit auſſi venir à Conſtantinople les Habitans du petit Empire de Trébizonde, & d'autres villes de l'Aſie. Ayant fait ſon entrée en triomphe dans cette ville, qu'il choiſiſſoit pour être le ſiége de ſon Empire, il alla au temple de ſainte Sophie, qu'il fit changer en Moſquée, & ordonna des réjoüiſſances publiques, pour célébrer ſa victoire. Depuis que les Turcs en ſont maîtres, on peut dire qu'ils l'ont entiérement ruïnée. A la réſerve d'une partie du temple de ſainte Sophie, du reſte de la colomne de porphyre, & de quelques autres ruïnes du Palais des Blaquernes & de deux ou trois autres, il n'y a preſque plus dans Conſtantinople de veſtige de la ville de Conſtantin, que la place où elle fut autrefois entre les trois mers. Et hormis les Moſquées qui ſont ſuperbes, les Serrails, les Carvanſéras, & les Bains publics, qui ſont aſſez raiſonnables, elle n'a plus qu'un amas confus de cabanes, plutôt que de maiſons, tant elles ſont baſſes & mal bâties. * Euſébe, *Vie de Conſtantin, & Hiſt. Eccl.* Idatius. Proſper & Marcellin, *en leurs Chron.* Nicéphore. Cédréne. Zonaras. Sozoméne. Zozime, &c. *en l'Hiſt.* Baptiſte Egnace, *l.* 2. *des Céſars*. Léonard de Scio. Gennade. Pie II. S. Antonin. Phranzès. Chalcondyle. Monſtrelet. Théodoſe Zygomala, &c. Baronius. Sponde & Bzovius, *aux Annal. Eccl.* Sanſovin, *Chron. l.* 1. Paul Jove, *en Mahomet II.* Cuſpinien, *Orig. des Turcs.* Pétau, *Abbrégé Chronol. de l'Hiſt. Univ. de la Traduction de* M. Maucroix, *tome* 2. *ch.* 8. *p.* 440. édit. de Paris 1683. Scaliger, *de Emendatione Temp. l.* 5. Mercator. Onuphre & Génébrard, *en la Chron.* Riccioli, *Chron. Réform. tome* 1. *l.* 3. *ch.* 11. *& l.* 4. *ch.* 13. 14. Morin, *de la Délivrance de l'Egliſe.* Gillius, *Deſcript. de Conſtantinople.* Pancirolle, *Notit. Dignit. Imper. Les Mémoires de* Villehardouin. Chriſtophle de Blondelmonts, *Deſcript. de Conſtantinople.* Du Cange, *Hiſt. de Conſt.* Maimbourg, *Hiſtoire des Iconoclaſtes & du Schiſme, &c.* Spon, *Voyage d'Italie & de Gréce.*

SUITE CHRONOLOGIQUE des Empereurs de Conſtantinople.

On mettra l'année qu'ils ont commencé de monter ſur le thrône & le tems de leur régne ſans oublier les Céſars & même les Tyrans qui ſeront diſtinguez par un caractére Italique.

L'an 306.	Conſtantin *le Grand*,	31
337.	Conſtance,	25
351.	*Gallus.*	
361.	Julien l'*Apoſtat*,	2
363.	Jovien,	1
364.	Valentinien.	
364.	Valens,	14
364.	*Procope.*	
379.	Théodoſe *le Grand*,	16
395.	Arcadius,	mort en 408
395.	*Ruffin.*	
401.	*Guinas.*	
408.	Théodoſe *le Jeune*,	48
450.	Marcien,	7
457.	Léon I, *le Vieil* ou *le Thracien*,	17
459.	*Aſpar & Patrice.*	
474.	Zénon l'*Iſaurien*,	17
475.	*Baſiliſque.*	
479.	*Marcien & Procope.*	
487.	*Léonce.*	
491.	Anaſtaſe,	27
491.	*Longin.*	
518.	Juſtin l'*Ancien*,	8
527.	Juſtinien,	39
566.	Juſtin, ſurnommé *le Jeune*,	12
578.	Tibére,	4
582.	Maurice,	20
602.	Phocas,	8
610.	Héraclius,	31
641.	Héraclius II,	trois mois.
641.	Héraclius III, ou Conſtantin IV, communément appellé Héracléonas,	ſix mois.
641.	Conſtant,	27
668.	Conſtantin *Pogonate*, dit *le Jeune*,	16
685.	Juſtinien *le Jeune Rhinotméte*,	10
695.	Léonce,	3
698.	Tibére II, ſurnommé *Apſimare*,	7

705. Ju-

705.	Juſtinien *Rhinotméte*, rétabli,	6
711.	Philippicus, ſurnommé *Bardanès*,	2
713.	Artémius ou Anaſtaſe II,	2
715.	Théodoſe III, ſurnommé l'*Adramitain*,	2
717.	Léon l'*Iſaurien*,	24
741.	Conſtantin *Copronyme*,	34
775.	Léon *Chazare*,	5
780.	Conſtantin fils d'Iréne,	mort en 797.
797.	Iréne,	5
802.	Nicéphore,	9
	Stauracius.	
811.	Michel Rhangab,	2
813.	Léon V,	7
820.	Michel *le Bégue*,	8
829.	Théophile,	12
842.	Michel *le Buveur*,	25
	Bardas.	
866.	Baſile *le Macédonien*,	19
886.	Léon *le Philoſophe*,	25
911.	Alexandre, fils de Baſile,	1
912.	Conſtantin *Porphyrogénéte*,	7
919.	Romain Lécapéne,	25
	Chriſtophle.	
944.	Conſtantin rétabli,	10
	Etienne.	
959.	Romain *le Jeune*,	4
963.	*Baſile & Conſtantin.*	
963.	Nicéphore *Phocas*,	6
969.	Jean Zimiſcès,	6
975.	{ Baſile II, *Domteur des Bulgares*,	50
1025.	{ Et Conſtantin *le Jeune*, rétablis	53
1028.	Romain *Argyropule*,	6
1034.	Michel *le Paphlagonien*,	7
1041.	Michel *Calaphatès*,	quatre mois.
1042.	Zoé & Théodora,	trois mois.
1042.	Conſtantin *Monomaque*,	12
1054.	Théodora.	
1056.	Michel *Stratiotique* ou *Bringas*,	1
1057.	Iſaac Comnène,	2
1059.	Conſtantin Ducas,	8
1068.	Romain Diogéne,	3
1071.	Michel Parapinace,	7
1078.	Nicéphore Botoniate,	3
	Michel Ducas & Conſtantin.	
1081.	Alexis Comnéne,	37
1118.	Jean Comnéne, ou *Calo-Jean*,	25
1143.	Manuel Comnéne,	37
1180.	Alexis Comnéne *le Jeune*,	3
1183.	Andronic Comnene,	2
1185.	Iſaac l'Ange,	10
1195.	Alexis l'Ange, dit *le Tyran*,	8
1203.	Alexis *le Jeune*,	1
1204.	Alexis Ducas Murtzuphle.	

EMPEREURS DE CONSTANTINOPLE, François.

1204.	Baudouin I, environ 15 mois,	
1206.	Henri,	10
1216.	Pierre de Courtenai,	2
1218.	Robert de Courtenai,	2
1228.	Baudouin II, qui perdit Conſtantinople en 1261,	10

SUITE DES EMPEREURS GRECS.

1206.	Théodore Laſcaris,	16
1222.	Jean Ducas,	33
1255.	Théodore *le Jeune*,	4
1259.	Jean, *aveuglé*,	1
1260.	Michel Paléologue, qui reprit Conſtantinople,	23
1282.	Andronic Paléologue l'*Ancien*,	46
1328.	Andronic Paléologue *le Jeune*,	11
	Michel.	
{ 1348.	Jean Paléologue,	47
{ 1347.	Jean Cantacuzéne,	8
1355.	Jean Paléologue rétabli	36
1391.	Manuel Paléologue,	35
1419.	Jean Paléologue II,	29
1448.	Conſtantin Paléologue, *Dracosès*,	5

Depuis la priſe de Conſtantinople ſous Conſtantin Paléologue, les Princes Ottomans ſont maîtres de l'Empire d'Orient. Nous en donnerons une Table Chronologique à l'article & ſous le nom des TURCS.

EGLISE de CONSTANTINOPLE.

Nicéphore Calliſte, qui parle de cette Egliſe dans le ſixiéme chapitre du huitiéme livre de ſon Hiſtoire, & un autre Nicéphore, Prélat de Conſtantinople, qui en fait mention dans ſa Chronique, aſſûrent que l'Apôtre S. André fonda l'Egliſe de Byzance, qui fut depuis appellée *la nouvelle Rome*; mais cette fondation eſt conteſtée, & le Pape Agapet ſoutint dans ſes lettres, lues au cinquiéme Synode, *Acte* 12, que S. Pierre avoit le premier annoncé JESUS-CHRIST en cette ville. Quelques Hiſtoriens rapportent, qu'après que Byzance eut été preſque détruite par l'Empereur Sévére, environ l'an 197, le diocéſe fut transféré à Périnthe, ville de Thrace, qu'on nomma depuis Héraclée. Le Pape Gélaſe I, écrivant aux Evêques de Dardanie, *Epiſt.* 3, dit qu'alors Byzance n'étoit pas même une égliſe métropolitaine. Mais quand Conſtantin eut élevé la ville de Byzance à la dignité de la ſeconde ville du monde, elle ſecoua le joug de l'égliſe d'Héraclée, & obtint dans le ſecond Concile de Conſtantinople, le ſecond rang d'honneur après celui de Rome. Ce Canon ne donne de juriſdiction à l'Evêque de Conſtantinople ſur aucun diocéſe; mais néanmoins, en conſéquence de ce Canon, les Evêques de Conſtantinople s'attribuérent d'abord la juriſdiction ſur la Thrace, & enſuite peu à peu ſur les diocéſes d'Aſie & de Pont, & ſe firent conſerver cette juriſdiction dans l'Action XV du Concile de Chalcédoine. S. Léon & ſes Succeſſeurs eurent beau s'y oppoſer, les Evêques de Conſtantinople, appuyez par l'autorité des Empereurs, s'y maintinrent. Les Prélats d'Héraclée conſervérent le privilége de ſacrer ceux de Conſtantinople, comme les Evêques d'Oſtie ſacrent ceux de Rome. C'eſt pour cela que Polyeucte, qui ſuccéda l'an 956, à Theophylacte, ſur le ſiége de Conſtantinople, fut accuſé, parce qu'il avoit été ſacré Evêque par celui de Céſarée, & non par celui d'Héraclée. Pour ce qui eſt de la dignité de Patriarche, le troiſiéme Canon du ſecond Concile de Conſtantinople, donne au Prélat de cette ville, le premier rang après l'Evêque de Rome, à cauſe qu'elle eſt la ſeconde Rome: ce qui fut la ſource d'une infinité de diſputes. Le Cardinal Baronius s'efforce de prouver que ce Canon de Conſtantinople eſt ſuppoſé, & l'attribue aux Evêques, qui un an après ce Concile, tinrent une Aſſemblée dans la même ville. Théodoret n'en fait pas mention; mais Socrate, *l. 5. ch.* 10, & Sozoméne, *l. 7. ch.* 9, en parlent dans les termes que nous avons rapportez. P. de Marca dans ſa Diſſertation du Patriarche de Conſtantinople, croit que cette égliſe n'aquit que l'honneur du Patriarchat, par ce Canon du ſecond Concile; mais que le droit lui en fut accordé dans le quatriéme Concile qui eſt celui de Chalcédoine. En effet, le XXVIII Canon de ce Synode ordonnoit que, ſelon la déciſion de 150 Evêques qui avoient compoſé le premier Concile univerſel de Conſtantinople, l'égliſe de cette ville, qui étoit *la nouvelle Rome*, jouïroit des priviléges qui lui avoient été accordez, & tiendroit le ſecond rang après le ſiége de l'*ancienne Rome*. Il eſt vrai qu'il faut remarquer, que ce Canon & les deux ſuivans furent ajoûtez par les Evêques Orientaux, malgré les proteſtations des Légats du Pape S. Léon, qui gouvernoit alors l'Egliſe. Le Cardinal Baronius appuye cette opinion ſur l'an 451, auſſi-bien que le Cardinal du Perron, en ſa réponſe au Roi de la Grande Bretagne, *l.* 1. *ch.* 34. A la vérité, Théodoret, qui aſſiſta a ce Concile, & qui a fait un Abbrégé des Canons, n'en met que 27. Théodore *le Lecteur*, & Denys *le Petit* n'en recueillirent pas davantage. C'eſt pour cela que les Légats du Pape ayant appris qu'on avoit ajoûté ce Canon, firent aſſembler le Concile le premier novembre, & ſe plaignirent aux Commiſſaires de l'Empereur, de ce que le jour précédent, après qu'ils furent ſortis de l'Aſſemblée, les Evêques qui y étoient demeurez, avoient fait certains réglemens contre la diſpoſition des Canons de Nicée, & contre la Diſcipline Eccléſiaſtique. Les Commiſſaires firent lire ce Canon, qui ſe trouva ſigné de tous les Evêques. Lucentius, un des Légats, ayant avancé que les ſouſcriptions avoient été extorquées, tous les Péres criérent, *perſonne ne nous a forcez*: de ſorte que les Légats ayant remarqué que tous avoient conſpiré pour faire valoir ce Canon, furent réduits à proteſter contre ce qui s'étoit fait en cela. Le Pape S. Léon s'oppoſa de toute ſa force à ce qu'il appelloit une nouveauté; & Anatolius, Evêque de Conſtantinople, lui envoya inutilement Lucien, Evêque de Byzie, & Baſile Diacre, pour négocier l'approbation de ce Canon. Ce Pontife y réſiſta avec courage, & écrivit à Anatolius une lettre aſſez forte ſur ce ſujet: c'eſt la 53. Il écrivit ſur le même ſujet à l'Empereur Marcien, & à l'Impératrice Pulchérie, *Epiſt.* 54. *&* 55. On pourroit faire quelques autres remarques à cette occaſion. Nous nous contenterons d'obſerver que S. Jean Chryſoſtome, qui mourut l'an 407, & qui ne pouvoit ignorer les droits de ſon égliſe, n'allégua point l'honneur de ce ſecond rang, attribué à ſa chaire, pour faire voir que Théophile d'Alexandrie n'étoit pas ſon ſupérieur, & qu'il ſe ſervit d'une autre raiſon pour décliner le jugement du Synode aſſemblé contre lui. Depuis, l'ambition des Evêques de Conſtantinople croiſſant de jour en jour, Jean ſurnommé *le Jeûneur*, qui avoit trouvé moyen d'exercer ſon autorité ſur un Patriarche d'Orient, en la cauſe de Grégoire d'Antioche, prit le titre d'*Oecuménique* ou d'*Univerſel*, qui a fait tant de bruit dans l'Hiſtoire, & qui a donné lieu à tant de diſputes dans les Ecoles. Le Pape Pélage diſputa ce titre, qu'il appella *une nouvelle uſurpation*. S. Grégoire s'y oppoſa auſſi avec chaleur, en parla comme d'un nom ſuperbe, plein de blaſphêmes, d'erreur, de venin, de ſchiſme, & le condamna par une infinité de fortes raiſons, qu'on voit dans ſes Epîtres. Cela arriva l'an 595. Cette diſſenſion ſe fomenta par la complaiſance des Empereurs, & ſur tout ſous l'empire de Maurice, de Juſtinien *le Jeune*, environ l'an 692, & de Baſile *le Macédonien*, après la célébration du VIII Synode œcuménique, tenu l'an 869. Photius fut proprement le premier Auteur du Schiſme de l'égliſe Gréque contre la Latine, en s'élevant contre Ignace; mais cette ſéparation ne ſe forma entiérement que dans le XI ſiécle, ſur tout du tems du Patriarche Michel Cérularius. *Conſultez* Baronius & les autres Auteurs qu'il cite. Depuis ce tems-là, les trois autres Patriarches d'Orient, quoique ſupérieurs en leur diocéſe, ont reconnu celui de Conſtantinople, pour Paſteur œcuménique. Il faut encore remarquer au ſujet de l'égliſe de cette ville qu'elle fut étrangement perſécutée par les Ariens, & que ſans le ſecours de ſaint Grégoire de Nazianze, la vraye Foi y eût été éteinte par ces ennemis de la Divinité de Jeſus Chriſt. Les Neſtoriens & les partiſans d'Eutychès la troublérent auſſi cruellement. Elle ſouffrit encore ſous les Monothélites, & fut dépeuplée par la perſécution des Iconoclaſtes, ou Briſe-Images. Un ſi grand nombre d'héréſies, l'ambition de ſes Paſteurs, & le Schiſme déplorable qu'elle entretint, l'ont jettée, par un juſte jugement de Dieu dans les fers d'une ſervitude funeſte, où elle gémit encore aujourd'hui.

CONCILES GE'NE'RAUX *de Conſtantinople.*

Le premier Concile de Conſtantinople, qui eſt le ſecond général, fut tenu par 150 Evêques, l'an 381, ſous le pontificat du Pape Damaſe, & ſous l'empire du grand Théodoſe. Le deſſein de cette aſſemblée étoit de ſoutenir la doctrine du Concile de Nicée, que pluſieurs faux Synodes avoient altérée, de condamner l'erreur de Macédonius, & de mettre ordre à ce que le ſiége de Conſtantinople fût rempli par des Orthodoxes. Ces réſolutions furent exécutées avec aſſez de bonheur. Car les Péres reçurent premiérement le ſymbole de Nicée, qui étoit comme la baſe de tous les Canons dogmatiques; & ils en publiérent un dreſſé par S. Grégoire de Nyſſe, dans lequel ayant clairement exprimé la conſubſtantialité du Fils avec ſon Pere, ils ajoûterent pour le Saint Eſprit, *procédant du Pére, & coadorable avec lui & le Fils*, à cauſe de l'héréſie de Macédonius. Dans la Verſion Latine de ce Symbole, qui ne ſe chanta que longtems aprés en Occident, on lit, *qui procéde du Pére & du Fils:* ce qu'on peut voir dans les Actes du ſecond Concile général de Lyon, tenu l'an 1274, ſous le pontificat de Grégoire X. Après que la profeſſion de Foi eut été publiée dans ce premier Concile de Conſtantinople, on condamna les héréſies des Eunomiens, des Ariens & des demi-Ariens, des Sabelliens, des Marcelliens, des Photiniens, & des Apollinariſtes avec leurs Auteurs. De la doctrine de Foi, les Péres paſſérent à la Diſcipline eccléſiaſtique, & firent un Canon qui régloit la Juriſdiction des Chefs des diocéſes, & la primauté du Patriarche de Conſtantinople. Le Cardinal Baronius dit que le Pape Damaſe approuva ce Concile, quand à ce qui regarde la Foi ſeulement. Il contient dix-ſept Canons.

Le ſecond Concile de Conſtantinople, qui eſt le cinquiéme général, fut aſſemblé l'an 553, ſous le pontificat du Pape Vigile, & ſous l'empire de Juſtinien. Ce Pontife qui étoit à Conſtantinople, ſouhaitant ardemment de faire renaître la paix de l'Egliſe, troublée au ſujet des trois chapitres, c'eſt à dire, de l'affaire des trois Evêques Théodore de Mopſueſte, Ibas d'Edeſſe, & Théodoret de Cyr, & des livres d'Origene, propoſa à l'Empereur de convoquer ce Concile, en un lieu où les Occidentaux ſe puſſent trouver. Juſtinien rejetta cette propoſition. Le Pape ſe renferma dans une autre, qui fut, qu'au moins on appelleroit les Evêques d'Italie & ceux d'Afrique, qui prennent le plus de part à cette diſpute. L'Empereur trouva cet expédient raiſonnable; mais il ne fut point mis en execution. Cependant le Concile fut aſſemblé le quatriéme mai, & le Patriarche de Conſtantinople, nommé Eutychius, y préſida. Les deux autres Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche, Apollinaire & Domnus, & les Députez d'Euſtochius de Jéruſalem avec pluſieurs autres Prelats s'y trouvérent au nombre de 165. Le Concile pria Vigile, par trois Patriarches & ſeize Métropolitains, d'y venir prendre ſa place; mais il s'en excuſa ſur ce qu'il avoit avec lui fort peu d'Evêques Occidentaux. Les autres Prélats étant donc aſſemblez, condamnérent dans la huitiéme Seſſion, les héréſies de Neſtorius, d'Eutychès & d'Origéne, les écrits de Théodore de Mopſueſte, de Theodoret de Cyr contre Cyrille d'Alexandrie, & l'Epître d'Ibas d'Edeſſe. Le Pape Vigile avoit fait auparavant une Conſtitution, dans laquelle il refuta, par l'autorité de l'Ecriture & des Peres, ſoixante erreurs extraites des livres de Théodoret, que Juſtinien avoit marquées. Mais venant aux perſonnes de Théodore, d'Ibas & de Théodoret, il diſoit que le Concile d'Ephéſe, ni celui de Chalcédoine, ne les ayant point ſoumis à l'anathême, il ne pouvoit les y ſoumettre; & alléguant les témoignages des Papes Léon & Gélaſe, il ordonna qu'aucun ne fût ſi hardi que de condamner les mêmes Théodoret, Théodore, & Ibas. Cette Conſtitution eſt datée du 13 jour de mai, auquel ſe tenoit la cinquiéme Seſſion du Concile. Les plus éclairez conviennent, que l'Empereur à qui Vigile l'envoya, ne la fit point voir aux Prélats. Le Cardinal Baronius en juge néanmoins autrement. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que ce Concile, qu'on avoit célébré pour finir le Schiſme cauſé pour défendre les trois chapitres, l'augmenta en pluſieurs endroits. Car ni Vigile, ni les Evêques d'Afrique & d'Illyrie, n'aquieſcérent au reſultat des Evêques Orientaux. Juſtinien qui ſe rendit l'exécuteur de cette condamnation, envoya quelques Prélats, & le Pape même en exil. Ce dernier, ou pour en revenir, ou pour quelque raiſon, condamna depuis les trois chapitres. Comme ce cinquiéme Concile Oecuménique roule ſur un des points les plus importans de l'Hiſtoire de l'Egliſe, ſoit pour l'autorité des Papes, ſoit pour celle des Conciles généraux, on peut conſulter, outre les Actes de ce Synode, l'Abbrégé de Liberatus; Evagre; Photius; Zonare; Cédréne; Nicéphore; l'Epître du VI Concile à l'Empereur Conſtantin *Pogonat*; ce qu'ont écrit à ce ſujet, les Cardinaux Baronius, Bellarmin, *l.* 1. *de Conc. c.* 5. & 19; du Perron, dans ſa Réponſe au Roi de la Grande Bretagne; de Marca dans ſa Diſſertation ſur ce Concile, & en une Epitre du Pape Vigile à Eutychius de Conſtantinople, qu'il a donnée au public, & que quelques uns croyent ſuppoſée; l'Hiſtoire de l'Egliſe de M. Godeau, Evêque de Vence, *au ſixiéme ſiécle, l.* 2; & ce qu'a fait imprimer depuis le P. Cabaſſutius, dans la *Notitia Concil.*

L'héréſie d'Eutychès fut la ſource malheureuſe d'un grand nombre d'autres erreurs, dont celle des Monothélites eſt la plus dangereuſe. Ces Hérétiques n'oſant s'oppoſer ouvertement au Concile de Chalcédoine, confeſſoient bien qu'il y avoit deux natures en Jeſus Chriſt; mais ils ajoûtoient qu'il n'y avoit en lui qu'une opération & qu'une volonté. Cette héréſie avoit été comme introduite par un certain Jean, ſurnommé *Philoponus*, Grammairien d'Alexandrie, lequel écrivant environ l'an 535, contre les Sévériens & contre Proclus, voulant combattre une erreur, tomba dans celle des Trithéites, c'eſt à dire, de ceux qui admettent *trois Dieux*, qu'il introduiſit; ajoûtant qu'aprés l'union des autres natures en Jeſus Chriſt, il ne reſtoit qu'une volonté. Ces opinions furent condamnées, & ſe renouvellérent plus fortement du tems de l'Empereur Héraclius. Ce Prince ſe trouvant à Hiérapolis, à ſon retour de la guerre de Perſe, exhorta Athanaſe, Patriarche des Jacobites, de ſouſcrire aux ordonnances du Concile de Chalcédoine. Le Prélat hérétique promit de le faire; mais il ne voulut admettre qu'une volonté, & une opération dans le Sauveur du monde. Heraclius conſulta Cyrus & Sergius par leſquels il fut trompé, & ſe déclara le défenſeur de cette héréſie. Il publia même un Edit qu'on nomma *Ecthéſe* ou *Expoſition*, pour ſoutenir cette fauſſe créance. Conſtant, qui ſuccéda au fils d'Héraclius, publia pour le même ſujet, un Edit qu'on nomma *Type*, & fit mourir en exil le Pape Martin, défenſeur de la vérité Orthodoxe. Conſtantin, dit *Pogonat* ou *le Barbu*, fils & ſucceſſeur de Conſtant, ſuivit le bon parti. Le Pape Agathon ſe ſervit de cette occaſion, pour faire tenir le VI Concile Oecuménique, qui eſt le troiſiéme de Conſtantinople. Il fut commencé le ſeptiéme novembre 680, & appellé *in Trullo*, parce qu'on le tint dans une chapelle du Palais qui s'appelloit *Trulle*, & qui étoit *Secretarium ſacri palatii*. Ce mot *Trulle* veut dire une voûte élevée en forme de dôme, que les Italiens appellent *Cuppola*. Les Legats du ſaint Siége & du Pape Agathon s'y trouvérent, avec quelques autres Prélats d'Occident. La créance des Monothélites fut condamnée en la 17 Seſſion ou Action. Dans la 18, qui fut la derniere, on régla tous les autres points; & ainſi l'aſſemblée fut terminée le ſeize ſeptembre 681. Grégoire, Patriarche de Conſtantinople, fauteur de l'héréſie, reconnut avec quelques autres, la vérité de la doctrine Catholique. Macaire, Evêque d'Antioche, fut le ſeul qui perſiſtant dans ſon obſtination, fut excommunié & depoſé. Theophanès & Cédréne diſent dans leurs Annales, que le nombre des Prélats qui aſſiſtérent au Concile, étoit de 189. Photius en marque 170 dans ſon Traité des VII Synodes, & Théodore Balzamon 171. Paul Diacre, *l.* 4. *c.* 4, en met 150. Anaſtaſe le Bibliothécaire ſuit cette opinion, & les plus éclairez croyent que les Evêques y arrivérent ſucceſſivement, après qu'on eut commencé l'aſſemblée. **Conſultez* le VI tome des Conciles; & Baronius, *A. C.* 680, 681. Nous examinerons ailleurs ce qui regarde le Pape Honorius.

Quelques années après la célébration du VI Concile, les Evêques Grecs aſſemblez dans le même lieu, dit *in Trullo*, recueillirent pluſieurs Canons juſqu'au nombre de 102, qu'ils attribuérent au V, & VI Synodes. C'eſt pour cela que leur aſſemblée fut nommée *πευτέκτη* par les Grecs, & *Quini-ſexta* par les Latins, comme qui diroit *cinq-ſixiéme*, pour ſervir de ſupplément aux deux derniers Conciles. Ces Canons ont été pourtant rejettez par les Papes, qui ne s'en ſont ſervis, comme dit un Auteur moderne, que comme David ſe ſervoit de l'épée de Goliath, c'eſt à dire, pour combattre les Schiſmatiques, par leurs propres armes. Le Pape Adrien, I. du nom, cite, en écrivant à Charlemagne, le 82 Canon, qui eſt auſſi allégué par le VII Synode général, *Act.* 2, au ſujet des Images des Saints, contre les Iconoclaſtes. Au reſte ce Concile n'a point été reçu par les Occidentaux. Le Cardinal Baronius & preſque tous les Auteurs, croyent que ce fameux Synode fut aſſemblé par Callinique, Patriarche de Conſtantinople, l'an 692, ſous l'Empire de Juſtin *le Jeune*, & ſous le pontificat de Sergius I, qui ne reconnut point l'autorité de ces Canons. Le P. Pétau prouve au contraire, que cette aſſemblée *in Trullo* ne ſe fit que l'an 707, ſous le pontificat de Jean VIII, & ſous l'Empire de Juſtinien II, dit *Rhinotméte*, ou *au nez coupé*. Il établit aſſez bien cette époque, *Doctr. Temp. l.* 2: & *Ration. partie* 2. *l.* 4. *c.* 15. Auſſi preſque tous les Modernes la ſuivent, comme le P. Cabaſſutius dans ſa *Notice des Conciles*. Il eſt vrai qu'il dit après Anaſtaſe, que le Pape Sergius condamna les Canons du Concile *in Trullo:* ce qu'il ne peut pas avoir fait, ſi cette époque eſt ſûre, puiſqu'il mourut le neuviéme novembre de l'an 701. Les Curieux pourront conſulter Baronius, *tome* 8. *A. C.* 692. Bellarmin, *Controv. de Rom. Pont. l.* 2. & *l.* 1. *de Conc. c.* 7, & du Perron, dans ſa réponſe au Roi de la Grande Bretagne, *l.* 1. *c.* 42. Turrien, *Apolog. de Syn. VI & VII.*

Le IV Concile de Conſtantinople, qui eſt le VIII général, fut tenu l'an 869, contre le Patriarche Photius, ſous le Pape Adrien II, & les Empereurs Baſile *le Macédonien* en Orient, & Louïs fils de Lothaire, en Occident. Pour bien entendre la cauſe de cette convocation, il faut ſavoir que Nicéphore s'étant mis ſur le thrône de Conſtantinople, donna ſa fille Procopie à Michel Curopalate, dit *Rhangab*, qui fut depuis Empereur. Ce dernier chaſſé par Leon l'*Arménien*, laiſſa deux fils, Théophylacte & Nicétas, que l'uſurpateur fit Eunuques, & qu'il enferma dans des monaſtéres. Le dernier prenant l'habit de Religieux, adopta le nom d'Ignace, & ſuccéda l'an 846 à S. Méthodius ſur le ſiége de Conſtantinople, ſous l'Empire de Michel III, dit *le Buveur*. Michel ayant chaſſé ſa mére Théodore qui gouvernoit très-ſagement, en donna la conduite à ſon oncle Bardas, méchant homme, lequel après avoir chaſſé ſon épouſe légitime, entretenoit publiquement la femme de ſon fils. Ignace qui voyoit avec peine ce ſcandale, en avertit ſouvent Bardas; mais voyant que ſes remontrances étoient inutiles, il ſe ſervit des armes eccléſiaſtiques, excommunia Bardas, & refuſa hardiment de l'admettre à la participation des ſaints myſtéres, le jour de l'Epiphanie de l'an 858. Bardas pour ſe venger d'Ignace, l'accuſa d'avoir conſpiré contre la perſonne de l'Empereur, parce qu'il avoit refuſé de donner le voile de religion à ſa mére Théodore, le fit chaſſer de ſon ſiége, & y introduiſit l'Eunuque Photius, perſonnage très ſavant, mais vain, ambitieux & adroit. Cette uſurpation fut la ſource du Schiſme de l'Egliſe Gréque avec la Latine. Car Photius, pour ſe maintenir ſur ſon ſiége, mépriſa les Légats du Pape Nicolas I, tint deux Synodes contre Ignace & le Pontife Romain, & employa toutes ſortes de calomnies, pour faire valoir ſon uſurpation. C'eſt ce qui obligea le Pape Adrien II, de demander le VIII Concile, où il envoya ſes Légats. Cette aſſemblée fut commencée un mécredi onziéme octobre l'an 869, par 102 Evêques. Elle contient dix Actions ou Seſſions, quatorze Canons en l'édition Gréque, & vint-ſept en la Latine d'Anaſtaſe. La derniére

Action fut tenue un mardi, dernier jour de février de l'an 870. Dans la ſeptiéme, on condamna Photius; & ſes livres furent brûlez dans la huitiéme. Nicétas, qui a écrit la Vie de ſaint Ignace, dit que les Prélats ſouſcrivant à la condamnation du même Photius, trempérent leurs plumes dans le ſang de J. C. qu'on venoit de conſacrer. On dit auſſi que le Pape Théodore avoit fait la même choſe dans un Concile qu'il aſſembla l'an 647, à Rome, contre Pyrrhus, Patriarche de Conſtantinople, Monothélite; mais les Savans n'ignorent pas que les Auteurs Grecs ſe plaiſent à embellir leurs Hiſtoires par ces circonſtances extraordinaires. * Baronius, 869. *Conciles*, *tome* 8. Nicétas.

☞ Les Grecs ne reçoivent point ce Concile; mais ils admettent en ſa place un faux Synode, que Photius étant rétabli ſur le ſiége de Conſtantinople, aprés la mort de S. Ignace, célébra l'an 879. Il s'y trouva, à ce qu'on dit, à la tête de 383 Evêques, il y fit confirmer ſon élection comme canonique, reprouva le VIII Concile Oecuménique, & fit rayer du Symbole de Conſtantinople le mot *Filioque*, diſant qu'il avoit été ajoûté par les Latins. Zonaras, Theodore Balſamon, Nilus & pluſieurs autres, placent ce Conciliabule entre les Conciles légitimes. Le Cardinal Baronius, qui eſt d'un ſentiment contraire ſe plaint avec raiſon, de ce que dans la ſixiéme Seſſion du Concile de Florence, qui fut tenue à Ferrare, le Cardinal Julien Céſarini n'inſiſta pas aſſez ſur ce point, en diſputant contre Marc, Evêque d'Ephéſe, qui vouloit faire condamner le VIII Concile, & introduire le faux Synode de Photius, qu'il aſſuroit avoir été approuvé par le Pape Jean VIII. * Baronius, *A. C.* 879. 880. *&c.* Gratien, *D. Can.* 16. *Sanct. Auct.* Bellarmin, *Conc. l.* 1. *c.* 5. Aſor, *Inſtit. Mor. partie* 2. *l*, 2. *c.* 16.

AUTRES CONCILES de Conſtantinople.

Après avoir parlé des Conciles Généraux tenus à Conſtantinople, venons aux particuliers, qui ont été célébrez par les Orthodoxes, ou convoquez par les Hérétiques. Le premier de ceux-ci eſt une Aſſemblée d'Evêques Ariens ou Euſébiens, qui après le banniſſement de ſaint Athanaſe, condamnérent l'an 336, Marcel d'Ancyre en Galatie, parce qu'il avoit été un des plus fameux adverſaires de leur héréſie au Concile de Nicée; & qu'il n'avoit pas voulu ſouſcrire à celui de Tyr, ni recevoir Arius à ſa communion. Ils fondérent ſa dépoſition, ſur quelques paſſages d'un livre, qu'il avoit compoſé contre ceux d'Aſtérius, qui de Philoſophe s'étant fait Chrétien, défendoit l'Arianiſme, comme s'il eût ſoutenu les Sectateurs de Paul de Samoſate. En 338, on tint un Concile contre Paul, Evêque de cette ville. * Rufin, *l.* 1. *c.* 12. Socrate, *l.* 1. *c.* 24. S. Athanaſe, *Apolog.* 2. Baronius, *A. C.* 336. *Conciles*, *tome* 2.

L'Empereur Conſtance, à la priére d'Acace de Conſtantinople, aſſembla un autre Synode d'Ariens l'an 359, & y fit venir les Evêques de Bithynie au nombre de cinquante. On y dreſſa une Confeſſion de Foi, qui, ſelon Socrate, eſt la neuviéme depuis le Concile de Nicée; & il n'y fut parlé ni de conſubſtantialité, ni de reſſemblance en ſubſtance pour le fils de Dieu, ni de ſubſiſtance, ni d'hypoſtaſe pour les Perſonnes divines. Euſtathius préſenta à l'Empereur une formule de Foi compoſée par Eudoxe; mais celui-ci la deſavoua à cauſe de ſon impiété, & accuſa Aëtius d'en être l'auteur. Après cela, les Demi-Ariens furent condamnez par ceux du parti d'Acace Arien, qui vengérent ainſi les Orthodoxes, des maux qu'ils avoient reçus de ces Hérétiques. * Saint Athanaſe, *l. de Synod.* S. Epiphane, *Hær.* 73. Théodoret, *l.* 2. *c.* 27 *&* 28. Socrate, *l.* 2. *c.* 34. Sozoméne, *l.* 4. *c.* 20. Baronius, *A. C.* 359. *Conciles*, *tome* 2.

L'Ordination de Flavien pour le ſiége d'Antioche, cauſa un grand Schiſme en Orient. Les Evêques aſſemblez à Aquilée avoient prié Théodoſe d'aſſembler les Prélats d'Orient, pour remédier à ces diviſions. Il les convoqua à Conſtantinople l'an 382, pour les faire paſſer à Rome, où le Pape Damaſe avoit aſſemblé les Evêques occidentaux pour le même ſujet. Théodoret dit que n'eſpérant tirer aucun profit de ce voyage, ils firent trouver bon à l'Empereur de les laiſſer à Conſtantinople, où ils tinrent un Synode; & qu'ils écrivirent aux Prélats aſſemblez à Rome, une grande Epître Synodale qu'il rapporte, & qui fut portée par Cyriaque, Evêque d'Adane, en Cilicie, par Euſébe de Chalcide en Syrie, & par Priſcien de Sébas en Paleſtine ſes Légats. * Théodoret, *l.* 5. *c.* 9. Sozoméne, *l.* 7. *c.* 12. Socrate, *l.* 5. *c.* 10. Baronius, *A. C.* 382. *Conciles*, *tome* 2.

L'an 394, les Evêques d'Orient s'aſſemblérent à Conſtantinople, pour terminer un différent qui s'étoit élevé entre Agapius & Gébadius, pour le ſiége de Boſtra que l'un & l'autre prétendoient, & pour ordonner la dédicace de l'égliſe des Apôtres S. Pierre & S. Paul, que Rufin, Préfet du Prétoire, avoit bâtie au delà de la mer, proche de Chalcédoine, en un lieu nommé *le Chêne*. * Pallade, *Hiſt. Lauſ. c.* 1. Baronius, *A. C.* 394. Balzamon, *aux Can. Conciles*, *tome* 2.

Quelques Evêques d'Aſie s'aſſemblérent l'an 400, au nombre de 22, dans la même ville, où Euſébe de Celbianes, qui gouvernoit l'égliſe de Valentinopolis, préſenta une requête à S. Chryſoſtome contre Antonin d'Ephéſe, qu'il accuſoit de ſept grand crimes, comme, d'avoir vendu & employé à ſon uſage des vaſes ſacrez; d'avoir employé au bâtiment de ſa chambre & de ſon étuve, des colomnes de marbre qui appartenoient à ſon égliſe; d'avoir vendu les héritages que la mére de l'Empereur Julien lui avoit laiſſez, & d'en avoir retenu le prix pour ſoi; d'avoir eu des enfans de ſa femme, depuis ſon inſtallation à l'épiſcopat; d'avoir fait trafic des ordinations ſacrées, &c. * Pallade, *en la Vie de ſaint Jean Chryſoſtome.* Socrate, *l.* 6. *c.* 10. Sozoméne, *l.* 8. Baronius, *A. C.* 400.

On tint auſſi un Concile à Conſtantinople en 424, où Pélage fut condamné, ainſi qu'on l'apprend de S. Proſper, & il y en eut un ſecond dont on a la lettre ſynodique, tenu en 426, contre le même Héréſiarque.

La querelle pour la Primatie des égliſes d'Antioche & d'Alexandrie s'étant renouvellée dans le cinquiéme ſiécle, Proclus de Conſtantinople, pour la terminer, convoqua l'an 439, un Synode, où il fut ordonné, qu'on garderoit les réglemens faits par les Conciles de Nicée, & par le premier de Conſtantinople. * Théodoret, *Epiſt.* 86, *ad Flav.* Baronius, *A. C.* 439.

Eutychès, Abbé d'un monaſtére de Conſtantinople, ayant combattu avec zéle les erreurs de Neſtorius, devint l'inventeur d'une héréſie auſſi déteſtable que celle qu'il attaquoit. Euſébe, Evêque de Dorylée en Phrygie, qui étoit ami d'Eutychès, s'efforça de lui faire connoître la fauſſeté de ſes opinions; mais voyant que tous ſes ſoins étoient inutiles, il avertit Flavien de Conſtantinople de s'employer comme Prélat diocéſain, pour éteindre ce feu naiſſant. Flavien tenoit alors un Synode, pour juger un différent arrivé entre Florent, Métropolitain de Sardes, & deux de ſes Suffragans. Euſébe préſenta une requête contre Eutychès, qui comparut devant les Prélats, après une troiſiéme citation; & eut la hardieſſe de ſoutenir ſes erreurs. Le Synode le dégrada du ſacerdoce, lui ôta la ſupériorité de ſon monaſtére, & le retrancha de la communion eccléſiaſtique. Ce Synode fut tenu l'an 448. * Liberatus, *Brev. c.* 11. Théodoret, *de Hær. fab. l.* 4. Le Concile de Chalcédoine, *Act.* 1.

Les protecteurs d'Eutychès n'oubliérent rien pour éluder cette condamnation, & même Chryſaphius, qui pouvoit beaucoup auprès de l'Empereur Théodoſe, lui perſuada ſur les plaintes que feroit l'Héréſiarque, de convoquer des Evêques à Conſtantinople, pour revoir ſon procès. Trente Prélats s'y aſſemblérent en Synode au mois d'avril de l'an 449, dans le Batiſtére de la grande égliſe, où, malgré ce qu'alléguérent les partiſans & les fauteurs d'Eutychès, les Actes du premier Concile furent approuvez. * Baronius, *A. C.* 448.

Après la mort de Flavien, Prélat de Conſtantinople, le Pape S. Léon envoya des Légats, pour l'élection d'Anatolius. Ils trouvérent que Marcien, qui avoit ſuccédé à Théodoſe, ſoutenoit le parti Orthodoxe avec un zéle extréme. Ce qui leur donna lieu de convoquer l'an 450, un Synode, dans lequel après la lecture de la lettre du ſouverain Pontife, à laquelle tous les Péres ſouſcrivirent, on prononça anathême contre Eutychès & Dioſcore. * Baronius, *A. C.* 450.

Gennade ayant été mis ſur le ſiége de Conſtantinople, ſignala les commencemens de ſon épiſcopat, par la convocation d'un Synode aſſemblé l'an 459, à la priére de l'Empereur Léon. Domitien & Géminien, Légats du ſaint Siége, y aſſiſtérent, avec 73 Prélats des provinces voiſines. On y reçut le Concile de Chalcédoine, & l'erreur d'Eutychès y fut condamnée. Le ſeul Canon qui nous reſte de ce Synode eſt contre les Simoniaques, qui conféroient, ou qui recevoient les Ordres pour de l'argent. * Balzamon, *aux Can.* Baronius, *A. C.* 459.

Pierre Gnaphée, ou *le Foulon*, qui occupa la chaire d'Antioche, fut auteur d'une nouvelle erreur. Car il ajoûta à l'Hymne qui s'appelloit *Triſagion*, ces paroles, *qui a été crucifié pour nous*, attribuant la paſſion aux trois perſonnes de la Trinité. Les Evêques d'Orient ayant appris ce blaſphême, en firent de grandes plaintes; & s'étant aſſemblez l'an 483, à Conſtantinople, ils condamnérent unanimement cette erreur. * Liberatus, *Brev. c.* 18. Baronius, *A. C.* 483.

Jean, Patriarche de Conſtantinople, après Timothée, prit poſſeſſion de ſon ſiége, dans le tems que Juſtin fut couronné Empereur l'an 518. Quatre jours après, il s'aſſembla avec 40 Evêques, & tous enſemble approuvérent publiquement le Concile de Chalcédoine, condamnérent Sévére, & quelques autres Schiſmatiques, & rétablirent dans les Diptyques, les noms de S. Léon, d'Euphémius, & de Macédonius. Le Pape Hormiſdas s'oppoſa au rétabliſſement des deux derniers dans les Diptyques. Car bien qu'ils fuſſent morts pour la Foi, c'étoit pourtant hors de la communion de l'Egliſe Romaine. Ainſi ces noms furent encore rayez: ce qui fut une marque convainquante de l'autorité du Pape dans l'égliſe d'Orient. * Baronius, *A. C.* 518. *Conciles*, *tome* 4.

L'année d'après la célébration de ce Synode, le Pape envoya à Conſtantinople des Légats, leſquels étant arrivez la ſemaine Sainte, firent le jour de Pâques une parfaite réünion de l'Egliſe Orientale avec celle d'Occident, après que les Orientaux eurent approuvé tout ce qui avoit été réſolu en un Synode tenu à Rome l'an 520. Le Patriarche Jean étant mort, Epiphane, Prêtre fut mis en ſa place. Il tint d'abord un Synode, & envoya des Légats, avec des lettres très-reſpectueuſes au Pape Hormiſdas, pour le prier qu'il fût permis à quelques Egliſes d'Orient de retenir dans leurs regîtres, le nom de leurs Evêques, qui avoient eu communion avec Acace. Le Pape refuſa cette demande, & témoigna en cette occaſion une fermeté merveilleuſe.

Anthime, Patriarche hérétique de Conſtantinople, ayant été chaſſé de ſon ſiége, Mennas fut mis en ſa place; & avec les Légats du Pape Agapet, il tint l'an 536 un Concile, où le même Anthime, Sévére d'Antioche, Pierre d'Apamée, Zoare, & le reſte des Acéphales furent condamnez. Ce Synode contient cinq Actions ou Seſſions, approuvées par Juſtinien. *Novel.* 42. *Conciles*, *tome* 5.

Le Pape Vigile étant paſſé à Conſtantinople l'an 547, tint un Synode, où il condamna les trois chapitres, ſauf l'autorité du Concile de Chalcédoine. Le jugement étoit contraire à ce qu'il avoit lui même ſoutenu. Auſſi les Evêques d'Afrique, de Dalmatie, & d'Illyrie ſe ſéparérent de lui avec deux de ſes Diacres. Le Cardinal Baronius défend ce Pontife, qu'on ne peut accuſer d'avoir trahi la Foi, puiſqu'en cette queſtion il ne s'agiſſoit que d'un fait qui regardoit les perſonnes des trois Evêques.

Jean, Patriarche de Conſtantinople, célébra l'an 587, un Synode, où Grégoire d'Antioche, accuſé d'inceſte avec ſa ſœur, fut abſous. Le Patriarche Jean y prit le titre d'*Oecuménique* ou *Univerſel* con-

contre lequel le Pape Pélage proteſta. * Evagre, *l. 6. c. 7.* S. Grégoire, *l. 4. Epiſt.* 38. *l. 6. p.* 69.

Saint Grégoire parle d'un Concile aſſemblé l'an 599. Craignant dans cette occaſion que les Evêques d'Orient n'ordonnaſſent quelque choſe de nouveau, touchant le nom d'*Oecuménique*, que ceux de Conſtantinople prenoient, il écrivit la ſoixante-dixieme épître du livre 7.

Le Compilateur anonyme des Synodes en met deux célébres tenus par le Patriarche Serge environ l'an 633, ſous le Pontificat d'Honorius I. Le même Serge, Auteur de l'héréſie des Monothélites, fit l'an 639, une autre aſſemblée de Prélats, où l'on approuva l'*Ecthéſe*, Edit ou Expoſition de l'Empereur Héraclius. Ces erreurs des Monothélites ayant été condamnées dans le troiſiéme Concile de Conſtantinople, qui eſt le VI général, Jean Patriarche ſe ſervant de la faveur de l'Empereur Philippicus Bardanès, eut la hardieſſe de rejetter les Décrets du Synode Oecuménique, dans une aſſemblée qu'il tint l'an 712. * Cédréne, Théophanès, & Baronius, *aux Annal.*

L'Egliſe de Conſtantinople, qui avoit ſi ſouvent ſouffert, par la fureur des Hérétiques, ſe vit encore troublée dans le VIII ſiécle. Car l'Empereur Léon l'*Iſaurien*, s'oppoſant au culte des Images, aſſembla un Synode, environ l'an 726, & fit publier un Edit portant que perſonne n'en pourroit avoir, ni de celles des Saints, ni de la ſainte Vierge, ni même de celles de J. C. Conſtantin *Copronyme* convoqua l'an 754, trois cens quarante-huit Evêques, qui depuis le dixiéme de février juſqu'au huitiéme août, tinrent contre les Images un Synode reprouvé par ceux de l'autre parti. * Anaſtaſe, *dans la Vie d'Etienne II. Hiſt. Miſc.* Théophanès. Baronius, *A. C.* 754. *Conciles, tome* 6.

Conſtantin VII, qui répudia ſa femme légitime, pour épouſer une Demoiſelle nommée Théodore, ſe rendit ſi odieux aux gens de bien, que perſonne ne voulut avoir de commerce avec lui. Joſeph, Prêtre, Oeconome de l'Egliſe de Conſtantinople, ſe laiſſant ſurprendre aux priéres de l'Empereur, couronna cette femme; ce qui fâcha ſi fort le Patriarche, qu'il dégrada cet Oeconome indiſcret. Nicéphore, qui ſuccéda à Conſtantin fit aſſembler l'an 806 un faux Synode, où ce même Joſeph fut abſous; & l'an 809, il en fit célébrer un autre, que Théodore Studite appelle *Synode adultérin*, & dans lequel Théodore, Platon, & quelques autres perſonnages de grande vertu, pour avoir improuvé le mariage illégitime de Conſtantin, furent condamnez, & envoyez en exil. * Théodore Studite, *l.* 1. *Epiſt.* 33.

Les Iconoclaſtes tinrent l'an 814 un Synode, contre le ſecond Concile général de Nicée. Mais lorſque Michel Porphyrogénéte fut mis ſur le thrône, l'an 842, on rétablit dans un Concile le culte des Images, Méthodius ayant été mis à la place du Patriarche Jean. Les Grecs célébroient la Fête du culte rendu aux Images, le premier dimanche de carême, qui étoit le jour de la célébration du Concile. * Baronius, *Conciles, tome* 9.

L'an 854, Grégoire Evêque de Syracuſe, fut condamné dans un Synode, tenu par S. Ignace, ce qui cauſa de grands maux. * Nicolas I, *Epiſt.* 7. Baronius, *A. C.* 854.

Photius ayant uſurpé le ſiége de Conſtantinople, célébra deux Conciles contre S. Ignace, Paſteur légitime; le premier, l'an 859; & le ſecond, l'an 861. Il fut compoſé d'environ 318 Evêques, & on y obligea les Légats que le Pape Nicolas I avoit envoyez pour finir les différents entre le Patriarche légitime & celui qui étoit intrus, d'aſſiſter au Concile. Le Pontife Romain le reprouva, *Epiſt.* 7, bien que Théodore Balzamon lui donne le nom d'Oecuménique. * Baronius, *Annal.* Nicétas, *Vie de ſaint Ignace. Voyez* auſſi le VIII Concile général, IV de Conſtantinople, & celui que Photius lui oppoſa.

Conſtantin VIII, après la mort du Patriarche Etienne II, voulut faire élire ſon fils Théophylacte; mais, comme ce Prince étoit très-jeune, il gagna un certain Moine nommé Tryphon, lequel, contre la diſpoſition des loix eccléſiaſtiques, s'engagea de conſerver cette dignité à Théophylacte. Tryphon fut dépoſé dans un Synode tenu l'an 944. * Curopalate, *aux Annal.*

L'an 963, Nicéphore Phocas ſuccéda à Romain, & épouſa ſa veuve, nommée Théophanie. Le Patriarche Polyeucte lui interdit l'entrée de l'égliſe pour deux raiſons, parce qu'il avoit déja épouſé une autre femme, qui vivoit encore; & parce qu'il avoit préſenté au batême un fils de ſa nouvelle épouſe. Pour finir cette diſpute, on aſſembla en 967 un Synode, où Nicéphore fut abſous, après avoir aſſuré par ſerment, qu'il étoit innocent des cas dont on l'accuſoit. * Curopalate & Luitprand, *Rélation de ſa Légation.*

Le Patriarche Baſile convaincu de quelques crimes, fut dépoſé en un Synode tenu l'an 975, & Antoine Studite fut mis en ſa place. * Baronius, *A. C.* 975.

On met auſſi un Synode tenu l'an 1277, par le Patriarche Jean Veccus, qui reconnut l'Egliſe Romaine pour mére des autres Egliſes & maîtreſſe de la Foi Orthodoxe, & les Pontifes Romains pour ſouverains Paſteurs des Chrétiens. * Rainaldi, *en cette année.* Ce Synode n'eſt pas certain.

Il en fut aſſemblé un autre en 1342, contre Barlaam, où les opinions de Grégoire Palamas furent reçues. * Sponde, *en l'année* 1341. *n.* 7, après Cantacuzéne, *l.* 2. *c. dern.* Nicéphore Grégoras.

Un autre Synode tenu l'an 1347, condamna les mêmes erreurs de ce Palamas Moine, & depuis Archevêque de Theſſalonique, & la même année il y en eut un autre contre le Patriarche Jean & contre les autres Défenſeurs de la vérité. On dit que l'Impératrice Anne, veuve d'Andronic, & mére du jeune Empereur Jean, V. du nom, Paléologue, préſida au dernier. * Cantacuzéne, *l.* 3. *c.* 98. 99.

Il ne faut pas oublier le Synode que Parthénius Patriarche de Conſtantinople célébra l'an 1642, contre les ſentimens de ſon prédéceſſeur Cyrille Lucar.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Patriarches de Conſtantinople.

	Métrophanès I.	
En 313	Alexandre, premier Patriarche, mort en 336.	
336	Paul I, *dépoſé auſſi-tôt.*	
338	Euſébe de Nicomédie,	3
341	Paul *rétabli*, & peu après exilé.	
	Macédonius, *Héréſiarque*,	19
360	Eudoxe *intrus*,	10
370	Evagre, *Catholique chaſſé.*	
	Démophile, *mis par les Ariens*,	11
380	S. Grégoire de Nazianze.	
381	Nectarius,	16
397	S. Jean I, dit Chryſoſtome, chaſſé en 404.	
404	Arſace,	1
406	Attique,	19
426	Siſinnius I,	1
428	Neſtorius, *Héréſiarque*,	3
431	Maximien,	2
434	S. Procle,	13
447	S. Flavien I,	2
449	Anatole,	8
458	Gennade,	13
471	Acace,	18
489	Flavien II.	
	Euphémius.	7
496	Macédonius,	15
511	Timothée, *Hérétique*,	6
518	Jean II,	2
520	Epiphane,	15
535	Anthime,	1
536	Mennas,	16
552	Eutychius, *exilé le 22 janvier 565*,	13
565	Jean III, *intrus*,	12
577	Eutychius, *rétabli le troiſiéme d'octobre*,	4
582	Jean IV, dit *le Jeûneur*,	13
595	Cyriaque,	11
607	Thomas I,	3
610	Sergius I, *Héréſiarque*,	29
639	Pyrrhus, *Hérétique*,	2
641	Paul II, *Hérétique*,	14
655	Pyrrhus, *rétabli pendant quelques mois.*	
	Pierre, *Hérétique*,	11
666	Thomas II, *Hérétique*,	2
668	Jean V,	6
674	Conſtantin I,	2
676	Théodore I, *Hérétique chaſſé*,	2
678	George I, *chaſſé*,	5
683	Théodore, *rétabli*,	3
686	Paul III,	7
693	Callinique,	12
705	Cyrus, *chaſſé*,	6
711	Jean VI,	4
715	S. Germain I,	15
730	Anaſtaſe, *Iconoclaſte*,	23
754	Conſtantin II, *Iconoclaſte, chaſſé*,	12
766	Nicétas I, *Iconoclaſte*,	13
780	Paul IV,	4
784	S. Taraiſe,	21
806	S. Nicéphore I, *chaſſé*,	9
815	Théodore II, *Iconomaque*,	6
821	Antoine I,	11
832	Jean VII, *Iconomaque, chaſſé*,	10
842	S. Méthodius I,	4
846	S. Ignace, *chaſſé*,	11
857	Photius, *intrus & chaſſé*,	10
867	S. Ignace, *rétabli*,	10
877	Photius, *rétabli & chaſſé*,	9
886	Etienne I,	7
893	S. Antoine II, dit *Cauléas*,	2
895	Nicolas I, *le Myſtique, chaſſé*,	11
906	Euthyme I, *chaſſé*,	5
911	Nicolas, *rétabli*,	14
925	Etienne II,	3
928	Tryphon, *chaſſé en 931*,	3
	Vacance d'un an & cinq mois.	
933	Théophylacte,	23
956	Polyeucte,	14
970	Baſile I, *chaſſé*,	4
974	Antoine III, *abdique* en 979,	5
	Vacance de quatre ans & demi.	
983	Nicolas II, dit *Chryſoberges*,	14
996	Siſinnius II,	3
999	Sergius II,	20
1019	Euſtathius,	6
1025	Alexis,	18
1043	Michel I, dit *Cérulaire, chaſſé*	16
1059	Conſtantin III, dit *Lychudès*,	5
1064	Jean VIII, dit *Xiphilin*,	11
1075	Côme I,	6
1081	Euſtrate, dit *Garidas, chaſſé*,	3
1084	Nicolas III, dit *Grammairien*,	28
1111	Jean IX,	23

1134 Léon, dit *Stupes*, 10
1143 Michel II, 3
1146 Côme II, 1
1147 Nicolas IV, dit *Muzalon*, 4
1151 Théodote, 2
1153 Conſtantin IV, dit *Chliaren*, 2
1155 Lucas *Chryſoberge*, 14
1169 Michel III, 8
1177 Chariton.
1177 Théodoſe, *Borradiote*, 6
1183 Baſile II, dit *Camatére*, *chaſſé*. 3
1186 Nicétas II, dit *Muntanès*, *chaſſé*, 4
1190 Léonce, *chaſſé* la même année.
Doſithée mis en ſa place, & *chaſſé*. 2
1192 George II, dit *Xiphilin*, 6
1198 Jean X, dit *Camatére*, 8
1206 Michel IV, dit *Autorianus*, 7
1213 Théodore II, 2
1215 Maxime, Moine, 1
1216 Manuel I, dit Sarantenus, 5
1221 Germain II, 18
1239 Méthodius II, 3 mois.

Vacance de plus de trois ans.

1243 Manuel II, 11
1255 Arſenius Autorianus, *abdique*, 5
1260 Nicephore II, 1
1261 Arſénius, *rétabli*, *& dépoſé en* 1264, 3

Vacance de près de trois ans.

1267 Germain III,
1267 Joſeph I, *dépoſé*, 7
1274 Jean XI, ſurnommé Veccus, 8
1282 Joſeph *rétabli*, & Veccus *dépoſé*, 1
1283 George III, ou Grégoire de Chypre, *chaſſé*, 6
1289 Athanaſe, *chaſſé*, 4
1294 Jean XII.
1304 Anaſtaſe, *rétabli*, 6
1310 Anaſtaſe, *chaſſé*, 2

Vacance de deux ans.

1312 Niphon, 4
1316 Jean XIII, 4
1320 Géraſime, 1

Vacance de plus de deux ans.

1323 Iſaïe, 10
1333 Jean XIV, ſurnommé *Calécas*, 14
1347 Iſidore, 3
1350 Calliſte I, *chaſſé*, 4
1354 Philothée, 1
1355 Calliſte, *rétabli*, 7
1362 Philothée, *remis ſur le ſiége*, 14
1376 Macaire, 3
1379 Nilus, 9
1388 Antoine IV, 8
1396 Calliſte II, 3 mois.
1397 Mathieu, 13
1410 Euthyme II, 6
1416 Joſeph II, 23

PATRIARCHES POUR L'UNION
après le Concile de Florence.

1439 Beſſarion, Evêque de Nicée, élu au Concile de Florence, demeure à Rome,
1440 Métrophanès II, 5
1445 Grégoire Méliſſéne, 6

PATRIARCHES CONTRE *L'UNION.*

1439 Grégoire, 2
1441 Athanaſe *dépoſé*, 4
1445 Jean XV, 4
1449 Athanaſe *rappellé*, 2
1451 Niphon, 1
1452 Iſaïe, 2
1454 George Scholarius, autrement Gennadius.
1455 Iſidore Pannonicus, premier Patriarche de Conſtantinople, après la priſe de cette ville par les Turcs, 1

Depuis 1455, *juſqu'en* 1483, *ſous le régne du Sultan Mahomet.*

Joſeph Coacas, *mutilé*.
Marc Xylocarabès, *chaſſé*.
Siméon de Trébizonde, envoyé en exil.
Denys, Evêque de Philippopole, 8
Marc Eugénique.
Siméon *rappellé*, 3
Raphaël Serbus.

Depuis 1483, *juſqu'à* 1514.

Maxime.
Niphon de Theſſalonique, *dépoſé*, 2
Maxime de Serrs, *exilé*, 6
Niphon *rappellé*, 1
Joachim Diamas, *chaſſé*.
1514 Pacôme, 1

Depuis 1515, *juſqu'en* 1525.

Théolepte, *Evêque de Joannina*.
Jéremie, *dépoſſedé*.
Joannitius, élevé en ſa place & *chaſſé*.
Jéremie, *rétabli*.
Denys de Nicomédie.
Métrophane de Céſarée.

Depuis 1527, *juſqu'en* 1605.

Jérémie de Lariſſe.
Jérémie *rétabli*.
Pacôme de Lesbos.
Théolepte de Philippopole.
Jérémie *rappellé*, ayant eu le titre de Patriarche légitime, depuis 1527, juſqu'environ 1590.
Matthieu de Joannina, *chaſſé* au bout de 19 jours.
Gabriel de Theſſalonique, 5 mois.
Théophanès d'Athénes, 7 mois.
Mélece d'Alexandrie, Adminiſtrateur de l'égliſe de Conſtantinople, 10 ans.
Matthieu, *rappellé*, 4 ans.
Néophyte Evêque d'Athénes, *exilé*, 1 an.
Matthieu *rappellé* pour la troiſiéme fois, 17 jours, & meurt.
Raphael de Méthymne, 5 ans.
Néophyte *rappellé & exilé à Rhodes*, 5 ans.
Cyrille Lucar, Patriarche d'Alexandrie, Adminiſtrateur de l'égliſe de Conſtantinople, 2 ans.
Timothée de Patras, 1
Cyrille Lucar, *relégué*. 1
Grégoire d'Amaſée, 3 mois.
Anthime d'Andrinople, 3 jours.
Cyrille Lucar, *rappellé*. 8 ans.
Cyrille de Bérée, *mis en ſa place*, 8 jours.
Cyrille Lucar, *rappellé*, *exilé*, 1 an & 2 mois.
Athanaſe Pattellare, 22 jours, *exilé*.
Cyrille Lucar, *rappellé*, 1 an, *exilé*.
Cyrille de Bérée, *rétabli*, 2 ans.
Néophyte d'Héraclée, 1 an.
Cyrille Lucar, *rétabli un an*, *puis étranglé*.
Cyrille de Bérée, *rappellé*, 1 an.
Parthénius, Evêque d'Andrinople, 5 ans, 2 mois.
Autre Parthénius, ſurnommé Keſeinès, 2 ans, deux mois.
Joannitius d'Héraclée, *chaſſé*, 1 an, 11 mois.
Parthénius, *rétabli*, 2 ans, 6 mois, *étranglé*.
Joannitius, *rappellé*, 1 an.
Cyrille de Tornobe, 20 jours.
Athanaſe Pattellare, *rétabli*, 15 jours.
Païſſus de Lariſſe, 9 mois.
Joannitius, *rétabli pour la troiſiéme fois*, 11 mois.
Cyrille de Tornobe, *rétabli*, 14 jours.
Païſſus, *rétabli*, 11 mois.
Parthénius, Evêque de Chio, 8 mois.

Vacance de trente jours.

Gabriel Gani, 12 jours.
Parthénius de Pruſe, 3 ans.

Depuis 1657, *juſqu'à* 1687.

Denys de Lariſſe.
Parthénius, *rétabli*.
Clément d'Icone.
Methodius d'Héraclée.
Parthénius, *rappellé*.
Denys Muſelin.
Géraſime de Tornobe.
Parthénius, *rétabli pour la quatriéme fois*.
Denys, *rétabli*.
Athanaſe, *chaſſé au bout de douze jours*.
Jacques de Lariſſe.
Denys *rétabli*.
Parthénius *rétabli*.
Jacques *rétabli*.
Denys *rétabli*.
Jacques *rétabli*.
1687 Callinique de Pruſe.
Néophyte *chaſſe Callinique*.
Callinique, *rétabli*.
Denys, *rétabli pour la cinquiéme fois*.
Callinique, *rappellé*.
1702 Gabriel de Chalcédoine.
1708 Néophyte d'Héraclée, *élu ſeulement & chaſſé*.
Cyprien de Céſarée, &c.

CONSTANTINOW, place de Pologne dans la Haute Volhinie & ſur les frontiéres de la Haute Podolie. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Slucz, qui ſe jette enſuite dans le Boryſthéne, & elle eſt à cinq ou ſix lieues de Zeſlaw & à douze ou quinze de Kaminiec. Conſtantinow a été preſque ruinée par les Coſaques durant les derniéres guerres.

CONSTANTINUS GUALTERUS. *Cherchez* GAUTIER.

CONSUÉGRA, anciennement *Conſaburum*, petite ville d'Eſpagne dans la Nouvelle Caſtille, ſituée au pié des montagnes entre le Tage & la Guadiana, environ à dix lieues de Tolède du côté du midi. Conſuégra appartient aux Chevaliers de Malte. Elle a un château, qui eſt le ſiége ou la réſidence du Grand Prieur de Caſtille. * Maty, *Dict. Géogr.*

CONSUL. Autrefois en France ce nom ſignifioit *Comte*. Dans ce ſens il eſt dit dans la Vie de ſaint Guillaume, Duc de Toulouſe, *ch. 5*, qu'il fut inveſti du Duché d'Aquitaine, & que de Conſul il fut élevé à la dignité de Duc. * Du Cange, *Gloſſar. Latinitatis.*

CONSUL eſt le nom que les Romains donnérent à leurs premiers Magiſtrats, qu'ils conſidéroient comme les Chefs de la République. Le peuple étant aſſemblé dans le champ de Mars, éliſoit deux nouveaux Conſuls tous les ans. Lucius Junius Brutus & L. Tarquinius Collatinus, furent les premiers que le peuple élut, après avoir chaſſé Tarquin *le Superbe*, dernier Roi de Rome, l'an 246 de la fondation de la ville, le premier de la LXVIII Olympiade, 508 avant J. C. Les Conſuls avoient la conduite des armées, étoient les Chefs du Sénat, & régloient les affaires de la République. Dans les premiers tems, il n'y avoit que les Patriciens qui puſſent parvenir au Conſulat. Dans la ſuite les Plébeïens y eurent part, & même firent faire une loi par laquelle il devoit y avoir un Conſul Plebeïen: & enfin, on laiſſa la liberté de créer deux Conſuls Plébeïens. Le premier Conſul Plébeïen, fut Lucius Sextius, l'an 389 de la fondation de Rome. Pour être Conſul, il falloit avoir paſſé par les autres charges, comme par la Queſture, par l'Edilité, & par la Prêture. L'âge ordinaire étoit 43 ans. Cependant il y a des exemples de Conſuls élus beaucoup plus jeunes, comme de Valérius Corvinus à l'âge de 28 ans, de Scipion l'Africain à 24, de Marius, de Pompée & d'Auguſte. Tant que la République a ſubſiſté, leur autorité étoit preſque ſouveraine; mais elle diminua beaucoup ſous les Empereurs, qui ne leur en laiſſérent que les marques, avec le pouvoir de convoquer le Sénat, & de rendre juſtice aux particuliers; mais ils étoient le plus ſouvent eux mêmes ou Céſars ou Conſuls. Leur Magiſtrature commençoit au premier de janvier, & finiſſoit avec l'année. Quand un Conſul venoit à mourir, ou qu'il abdiquoit dans le cours de l'année, on en mettoit un autre à ſa place, & celui-ci s'appelloit *Conſul ſuffectus*. Ceux-ci n'étoient pas mis dans les Faſtes, il y en eut une infinité depuis Auguſte, & ils ne jouiſſoient quelquefois de cette dignité qu'un mois, ou même moins. Ceux qui étoient élus au 24 octobre, jour ordinaire de l'élection, & qui n'avoient pas encore pris poſſeſſion du Conſulat, s'appelloient *Conſules deſignati*. Ceux qui avoient été Conſuls, s'appelloient *Conſulaires*. On les envoyoit ordinairement gouverner des Provinces qui étoient appellées *Conſulaires*. Mais depuis, les Gouverneurs de ces Provinces portoient le nom de *Conſulaires*, ſans avoir jamais été Conſuls. Le nom des Conſuls ſubſiſta juſqu'à l'Empire de Juſtinien, qui abolit cette dignité, l'an 541 de Jeſus Chriſt: ce qui l'expoſa à la haine de ceux qui aimoient l'antiquité. On accuſa Tribonien de l'avoir porté à ce changement, parce qu'il ne pouvoit lui même arriver à cette dignité. Juſtin, pour s'aquérir les bonnes graces du peuple, voulut rétablir, l'an 566, cette dignité, & ſe créa lui même Conſul. Mais ce rétabliſſement n'eut point de ſuite. Au reſte il eſt certain que dans toute l'Hiſtoire d'Occident, il y a peu d'époques plus sûres que celles qu'ils ont tirées des Conſulats; ſoit que l'on conſidére l'état de la République Romaine avant Auguſte & la naiſſance de Jeſus Chriſt, ſoit que l'on ſuive les differentes révolutions de ce grand Empire, juſqu'au tems de l'Empereur Juſtinien. * Juſtinien, *Nov.* 105. Corippe, *l.* 2.

SUITE CHRONOLOGIQUE
des Conſuls Romains.

Ans de la fondat. de Rome.	Ans Avant J. C.	
246	508	LUCIUS Junius Brutus, fils de Marcus; *ayant été tué dans un combat, on mit en ſa place* Sp. Lucretius Tricipitinus; *& celui ci étant encore mort dans l'année*, M. Horatius Pulvillus *fut ſubrogé*
		L. Tarquinius Collatinus: *on l'obligea de ſe défaire de ſa charge, & on mit en ſa place* P. Valerius, *lequel fut enſuite ſurnommé* Poplicola.
247	507	P. Valerius Poplicola II.
		T. Lucretius Tricipitinus.
248	506	P. Valerius Poplicola III.
		M. Horatius Pulvillus II.
249	505	Sp. Lartius Flavus, *ou* Ruſus.
		T. Herminius Aquilinus.
250	504	M. Valerius Voluſus,
		P. Poſthumius Tubertus.
251	503	P. Valerius Poplicola IV.
		T. Lucretius Tricipitinus II.
252	502	P. Poſthumius Tubertus II.
		Agrippa Menenius Lanatus.
253	501	Opiter Virginius Tricoſtus,
		Sp. Caſſius Viſcellinus.
254	500	Poſthumus Cominius Aruncus *ou* Auruncus.
		T. Lartius Flavus.
255	499	Serv. Sulpitius Camerinus,
		Man. Tullius Longus.
256	498	P. Veturius Geminus,
		T. Albutius Helva.
257	497	T. Lartius Flavus II.
		Q. Clœlius Siculus.
258	496	A. Sempronius Atratinus,
		M. Minutius Augurinus.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
259	495	A. Poſthumius Albus, *qui fut enſuite ſurnommé* Regillenſis,
		T. Virginius Tricoſtus Cœlimontanus.
260	494	M. Claudius Sabinus,
		P. Servilius Priſcus.
261	493	A. Virginius Tricoſtus,
		T. Veturius Geminus II.
262	492	Sp. Caſſius Viſcellinus II.
		Poſth. Cominius Auruncus II.
263	491	T. Geganius Macerinus,
		P. Minutius Augurinus.
264	490	A. Sempronius Atratinus II.
		M. Minutius Augurinus II.
265	489	Q. Sulpicius Camerinus,
		Sp. Lartius Flavus II.
266	488	C. Julius Julus,
		P. Pinarius Mamercinus.
267	487	Sp. Nautius Rutilus.
		Sext. Furius Fuſus.
268	486	C. Aquilius Tuſcus.
		T. Sicinius Sabinus.
269	485	Sp. Caſſius Viſcellinus III
		Proculus Virginius Tricoſtus.
270	484	Q. Fabius Vibulanus.
		Serv. Cornelius Maluginenſis.
271	483	L. Æmilius Mamercus.
		Q. Fabius Vibulanus.
272	482	M. Fabius Vibulanus.
		L. Valerius Potitus.
273	481	C. Julius Julus II.
		Q. Fabius Vibulanus II.
274	480	Q. Fabius Vibulanus III.
		Sp. Furius Fuſus.
275	479	Cn. Manlius Cincinnatus.
		M. Fabius Vibulanus II.
276	478	Q. Fabius Vibulanus IV.
		Virginius Tricoſtus II.
277	477	L. Æmilius Mamercus II.
		C. Servilius Structus Ahala.
278	476	C. Horatius Pulvillus.
		T. Menenius Agrippa Lanatus.
279	475	A. Virginius Tricoſtus.
		Sp. Servilius Structus.
280	474	P. Valerius Poplicola.
		C. Nautius Rutilus.
281	473	L. Furius Medullinus.
		M. Manlius Vulſo.
282	472	L. Æmilius Mamercus III.
		Vopiſcus Julius Julus.
283	471	P. Furius Fuſus.
		L. Pinarius Mamercinus.
284	470	T. Quinctius Capitolinus.
		Ap. Claudius Sabinus.
285	469	Tib. Æmilius Mamercus.
		Valerius Potitus II.
286	468	A. Virginius Cœlimontanus.
		T. Numicius Priſcus.
287	467	T. Quinctius Capitolinus II.
		Q. Servilius Priſcus.
288	466	Tib. Æmilius Mamercus II.
		Q. Fabius Vibulanus.
289	465	Q. Servilius Priſcus II.
		Sp. Poſthumius Albus.
290	464	T. Quinctius Capitolinus III.
		Q. Fabius Vibulanus II.
291	463	Poſthumius Albus.
		Sp. Furius Medullinus.
292	462	P. Servilius Priſcus.
		L. Æbutius Helva.
293	461	L. Lucretius Tricipitinus.
		T. Veturius Geminus.
294	460	P. Volumnius Amitinus.
		Serv. Sulpicius Camerinus.
295	459	P. Valerius Poplicola II.
		C. Claudius Sabinus.
296	458	Q. Fabius Vibulanus III.
		L. Cornelius Maluginenſis.
297	457	C. Nautius Rutilus II.
		L. Minucius Augurinus.
298	456	C. Horatius Pulvillus.
		Q. Minutius Augurinus.
299	455	M. Valerius Maximus.
		Sp. Virginius Tricoſtus.
300	454	T. Romilius Vaticanus.
		C. Veturius Cicurinus.
301	453	Sp. Tarpeius Capitolinus.
		A. Aterius Fontinalis.
302	452	Sext. Quintilius Varus.
		P. Horatius Trigeminus.
303	451	T. Menenius Agrippa Lanatus.

Décemvirs qui avoient le même pouvoir que les Conſuls.

304	450	Ap. Claudius Craſſinus, Sabinus *ou* Regillenſis.
		T. Genutius Augurinus.
		Sp. Veturius Craſſus.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		C. Julius Julus.
		A. Manlius Vulſo.
		Sp. Poſthumius Albus.
		Serv. Sulpicius Camerinus.
		P. Sextius Capitolinus.
		T. Romilius Vaticanus.
		P. Horatius Trigeminus.

Décemvirs qui avoient le même pouvoir que les Conſuls.

305	449	Ap. Claudius Craſſinus II.
		Q. Fabius Vibulanus.
		M. Cornelius Maluginenſis.
		M. Rabuleius.
		L. Minucius Augurinus.
		Q. Pœtilius.
		T. Antonius Merenda.
		Cæſo Duillius.
		M. Sergius.
		Sp. Oppius Cornicen.

Les mêmes Décemvirs qui avoient le même pouvoir que les Conſuls.

306	448	Ap. Claudius Craſſinus III.
		Q. Fabius Vibulanus II.
		M. Cornelius Maluginenſis II.
		M. Rabuleius II.
		L. Minucius Augurinus II.
		Q. Pœtilius II.
		T. Antonius Merenda II.
		Cæſo Duillius II.
		M. Sergius II.
		Sp. Oppius Cornicen II.

Les Décemvirs ſe démirent de leur charge, & on créa en leur place des Conſuls pour l'année ſuivante.

307	447	L. Valerius Potitus.
		M. Horatius Barbatus.
308	446	Lart. L. *ou* Sp. Herminius Eſquilinus, Exquilinus *ou* Continiſanus.
		T. Virginius Cœlimontanus Tricoſtus.
309	445	M. Geganius Macerinus.
		C. Julius Julus.
310	444	T. Quinctius Capitolinus IV.
		Agrippa Furius Fuſus.
311	443	M. Genutius Augurinus.
		C. Curtius Medullinus.

On créa trois Tribuns Militaires qui avoient le même pouvoir que les Conſuls.

312	442	A. Sempronius Atratinus.
		T. Clœlius Siculus.
		L. Atilius Longus.

Ayant été élus contre les loix, ils ſe démirent de leur charge, & on mit en leur place les Conſuls.

		L. Papirius Mugillanus.
		L. Sempronius Atratinus.
313	441	M. Geganius Macerinus II.
		T. Quinctius Capitolinus V.
314	440	M. Fabius Vibulanus.
		Poſthumus Albutius Helva.
315	439	C. Furius Fuſus Pacillus.
		M. Papirius Craſſus.
316	438	Proculus Geganius Macerinus.
		L. Menenius Agrippa Lanatus.
317	437	T. Quinctius Capitolinus VI.
		L. Menenius Agrippa Lanatus II.

Trois Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

318	436	M. Æmilius Mamercinus.
		L. Quinctius Cincinnatus.
		L. Julius Julus.
319	435	M. Geganius Mamercinus.
		L. Sergius Fidenas.
320	434	M. Cornelius Maluginenſis.
		L. Papirius Craſſus.
321	433	C. Julius Julus II.
		L. Virginius Tricoſtus.
322	432	C. Julius Julus III.
		L. Virginius Tricoſtus II.

Trois Tribuns Militaires qui avoient la même autorité que les Conſuls.

323	431	M. Fabius Vibulanus.
		M. Follius Flaccinator.
		L. Sergius Fidenas.

Trois Tribuns Militaires avec la même autorité.

324	430	L. Pinarius Mamercus.
		L. Furius Medullinus, &
		Sp. Poſthumius Albus Regillenſis.
325	429	T. Quinctius Cincinnatus.
		C. Julius Mento.
326	428	L. Papirius Craſſus II.
		L. Julius Julus.
327	427	L. Sergius Fidenas II.
		Hoſtius Lucretius Tricipitinus.
328	426	T. Quinctius Cincinnatus II.
		A. Cornelius Coſſus.
329	425	C. Servilius Ahala *ou* Hala.
		L. Papirius Mugillanus II.

Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

330	424	T. Quinctius Cincinnatus.
		C. Furius Pacillus.
		M. Poſthumius Albus.
		A. Cornelius Coſſus.

Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

331	423	A. Sempronius Atratinus.
		L. Furius Medullinus II.
		L. Quinctius Cincinnatus.
		L. Horatius Barbatus.

Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

332	422	Ap. Claudius Craſſus.
		Sp. Nautius Rutilus.
		L. Sergius Fidenas III.
		Sext. Julius Julus.
333	421	C. Sempronius Atratinus.
		Q. Fabius Vibulanus.

Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

334	420	L. Manlius Capitolinus.
		Q. Antonius Merenda.
		L. Papirius Mugillanus.
		L. Servilius Structus.
335	419	T. Quinctius Capitolinus Barbatus.
		Cn. Fabius Vibulanus.

Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

336	418	T. Quinctius Cinnatus II.
		M. Manlius Capitolinus.
		L. Furius Medullinus III.
		A. Sempronius Atratinus II.

Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls,

337	417	Agrippa Menenius Lanatus.
		Sp. Nautius Rutilus.
		P. Lucretius Tricipitinus.
		C. Servilius Ahala *ou* Hala.

Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

338	416	M. Papirius Mugillanus.
		C. Servilius Ahala *ou* Hala II.
		L. Sergius Fidenas II.
		Q. Servilius Priſcus *qui fut auſſi fait Dictateur.*

Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

339	415	P. Lucretius Tricipitinus II.
		Sp. Veturius Structus II.
		Agrippa Menenius Lanatus II.
		L. Servilius.

Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

340	414	A. Sempronius Atratinus II.
		M. Papirius Mugillenſis II.
		Q. Fabius Vibulanus.
		Sp. Nautius Rutilus II.

Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

341	413	P. Cornelius Coſſus.
		L. Quinctius Cincinnatus.
		C. Valerius Potitus.
		M. Fabius Vibulanus.

Ans de Rome. Avant J. C.

Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

342 412 Q. Fabius Vibulanus II.
Cn. Cornelius Coſſus.
P. Poſthumius Albinus.
L. Valerius Potitus.
343 411 M. Cornelius Coſſus.
L. Furius Medullinus.
344 410 Q. Fabius Ambuſtus.
C. Furius Pacillus.
345 409 M. Papirius Mugillanus.
C. Nautius Rutilus.
346 408 Æmilius Mamercinus.
C. Valerius Potitus.
347 407 Cn. Cornelius Coſſus.
L. Furius Medullinus II.

Trois Tribuns Militaires Patrices avec autorité de Conſuls.

348 406 C. Julius Julus.
P. Cornelius Coſſus.
C. Servilius Ahala.

Quatre Tribuns Militaires Patrices avec autorité de Conſuls.

349 405 C. Valerius Potitus II.
C. Servilius Ahala II.
L. Furius Medullinus.
Cn. Fabius Vibulanus II.

Quatre Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

350 404 P. Cornelius Coſſus II.
L. Valerius Potitus II.
Cn. Cornelius Coſſus.
C. Fabius Ambuſtus.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

351 403 C. Julius Julus II.
M. Æmilius Mamercinus.
T. Quinctius Capitolinus.
A. Manlius Vulſo.
L. Furius Medullinus II.
Q. Quinctius Cincinnatus.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

352 402 P. Cornelius Maluginenſis.
Sp. Nautius Rutilus III.
Cn. Cornelius Coſſus II.
Valerius Potitus III.
Cæſo Fabius Ambuſtus.
M. Sergius Fidenas.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

353 401 M. Æmilius Mamercinus.
M. Furius Fuſus.
Ap. Claudius Craſſus.
L. Julius Julus.
M. Quinctilius Varus.
L. Valerius Potitus III.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

354 400 C. Servilius Ahala III.
Q. Sulpicius Camerinus.
Q. Servilius Priſcus.
A. Manlius Vulſo II.
L. Virginius Tricoſtus.
M. Sergius Fidenas II.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

355 399 L. Valerius Potitus IV.
L. Julius Julus II.
M. Furius Camillus.
M. Æmilius Mamercinus III.
Cn. Cornelius Coſſus II.
Cæſo Fabius Ambuſtus II.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

356 398 P. Licinius Calvus.
P. Melius Capitolinus.
P. Mænius.
L. Furius Medullinus.
L. Titinius.
L. Publius Philo.

Ans de Rome. Ans de J. C.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

357 397 M. Pomponius.
L. Æmilius Longus.
C. Duilius.
M. Veturius Craſſus.
C. Genutius Augurinus.
Valerius Publius Philo.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

358 396 L. Valerius Potitus V.
L. Furius Medullinus III.
M. Valerius Maximus.
M. Furius Camillus II.
Q. Servilius Priſcus II.
Q. Sulpicius Camerinus II.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

359 395 L. Julius Julus III.
L. Furius Medullinus IV.
L. Sergius Fidenas.
A. Poſthumius Albinus.
P. Cornelius Maluginenſis II.
A. Manlius Vulſo III.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

360 394 P. Licinius Calvus.
L. Titinius II.
Cn. Genucius Augurinus II.
P. Mænius II.
L. Atilius Longus II.
P. Melius Capitolinus II.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

361 393 P. Cornelius Coſſus.
P. Cornelius Scipio.
M. Valerius Maximus II.
C. Fabius Ambuſtus III.
L. Furius Medullinus V.
Q. Servilius Priſcus III.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

362 392 M. Furius Camillus III.
L. Furius Medullinus VI.
C. Æmilius Mamercinus.
L. Valerius Poplicola.
Sp. Poſthumius Albinus.
P. Cornelius Scipio II.
363 391 L. Lucretius Flavus.
Serv. Sulpicius Camerinus.
364 390 L. Valerius Potitus.
M. Manlius Capitolinus.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

365 389 L. Lucretius Flavus.
Serv. Sulpicius Camerinus.
M. Æmilius Mamercinus.
L. Furius Medullinus VII.
Agrippa Furius Fuſus.
C. Æmilius Mamercinus II.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

366 388 Q. Fabius Ambuſtus.
Q. Sulpicius Longus.
Cn. Fabius Ambuſtus.
Q. Servilius Priſcus IV.
C. Fabius Ambuſtus.
Serv. Cornelius Maluginenſis.

On fit enſuite Dictateur.

M. Furius Camillus.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

367 387 L. Valerius Poplicola II.
L. Virginius Tricoſtus.
P. Cornelius.
A. Manlius Capitolinus.
L. Æmilius Mamercinus.
L. Poſthumius Albinus.

Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.

368 386 T. Quinctius Cincinnatus.
Q. Servilius Priſcus V.
L. Julius Julus.
L. Aquilius Corvus.
L. Lucretius Tricipitinus.
Ser. Sulpicius Rufus.

Six

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.
369	385	L. Papirius Curſor I.
		C. Sergius Fidenas I.
		L. Æmilius Mamercinus II.
		L. Menenius Lanatus I.
		L. Valerius Poplicola III.
		C. Cornelius.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.
370	384	M. Furius Camillus IV.
		Serv. Cornelius Maluginenſis II.
		Q. Servilius Priſcus VI.
		L. Quinctius Cincinnatus I.
		Horatius Pulvillus.
		P. Valerius Poplicola.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.
371	383	A. Manlius Capitolinus II.
		T. Quinctius Capitolinus II.
		P. Cornelius.
		Quinctius Capitolinus.
		L. Papirius Curſor II.
		C. Sergius Fidenas II.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.
372	382	Serv. Cornelius Maluginenſis III.
		P. Valerius Poplicola II.
		M. Furius Camillus V.
		Serv. Sulpicius Rufus II.
		C. Papirius Craſſus.
		T. Quinctius Cincinnatus II.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.
373	381	L. Valerius Poplicola IV.
		L. Lucretius Tricipitinus III.
		A. Manlius Capitolinus III.
		L. Æmilius Mamercinus III.
		Serv. Sulpitius Rufus III.
		M. Trebonius Flavus *ou* Criſpus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.
374	380	Sp. Papirius Craſſus.
		Q. Servilius Priſcus I.
		L. Papirius Craſſus.
		Serv. Sulpicius Prætextatus I, *ou, ſelon d'autres,* C. Sulpitius Peticus.
		Serv. Cornelius Maluginenſis IV.
		L. Æmilius Mamercinus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.
375	379	M. Furius Camillus VI.
		L. Furius Medullinus I.
		A. Poſthumius Regillenſis.
		L. Poſthumius Albinus.
		L. Lucretius Tricipitinus IV.
		M. Fabius Ambuſtus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.
376	378	L. Valerius Poplicola V.
		L. Menenius Lanatus II.
		P. Valerius Poplicola III.
		L. Papirius Curſor.
		C. Sergius Fidenas III.
		Serv. Cornelius Maluginenſis V.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.
377	377	P. Manlius Capitolinus.
		C. Sextilius.
		C. Manlius Capitolinus.
		M. Albinus.
		L. Julius Julus.
		L. Antiſtius.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.
378	376	Sp. Furius Medullinus.
		P. Clœlius Siculus.
		Q. Servilius Priſcus II.
		M. Horatius Pulvillus.
		C. Licinius Calvus.
		L. Geganius Macerinus.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.
379	375	L. Æmilius Mamercinus V.
		Serv. Sulpicius Prætextatus II.
		P. Valerius Poplicola IV.
		L. Quinctius Cincinnatus II.
		C. Veturius Craſſus.
		C. Quinctius Cincinnatus.
		On créa deux Tribuns du peuple pendant chaque année des cinq ſuivantes, leſquels n'avoient point la Chaire Curule.
380	374	C. Licinius Calvus I.
		L. Sextius Lateranus I.
381	373	C. Licinius Calvus II.
		L. Sextius Lateranus II.
382	372	C. Licinius Calvus III.
		L. Sextius Lateranus III.
383	371	C. Licinius Calvus IV.
		L. Sextius Lateranus IV.
384	370	C. Licinius Calvus V.
		L. Sextius Lateranus V.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.
385	369	L. Furius Medullinus II.
		P. Valerius Poplicola V.
		A. Manlius Capitolinus.
		Serv. Sulpicius Prætextatus III.
		C. Valerius Potitus.
		Serv. Cornelius Maluginenſis VI.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.
386	368	Q. Servilius Priſcus III.
		M. Cornelius Maluginenſis I.
		C. Veturius Craſſus II.
		Q. Quinctius Cincinnatus.
		A. Cornelius Coſſus I.
		M. Fabius Ambuſtus II.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.
387	367	L. Quinctius Capitolinus III.
		Sp. ou, *ſelon d'autres* Serv. Servilius Structus.
		Serv. Cornelius Maluginenſis VII.
		L. Papirius Craſſus.
		Serv. Sulpitius Prætextatus IV.
		L. Veturius Craſſus I.
		En la même année on fit deux Dictateurs, ſavoir, M. Furius Camillus II. *qui s'étant démis de ſa Charge, on mit en ſa place* P. Manlius Capitolinus I.
		Six Tribuns Militaires avec autorité de Conſuls.
388	366	A. Cornelius Coſſus II.
		L. Veturius Craſſus II.
		M. Cornelius Maluginenſis II.
		P. Valerius Poplicola VI.
		M. Geganius Macerinus.
		P. Manlius Capitolinus II.
		On fit la même année un Dictateur qui fut, M. Furius Camillus III.
389	365	L. Æmilius Mamercinus I.
		L. Sextius Lateranus, *premier Conſul créé par le peuple.*
390	364	L. Genutius Aventinenſis I.
		Q. Servilius Ahala I.
391	363	C. Sulpicius Peticus I.
		C. Licinius Stolo Calvus I.
392	362	L. Æmilius Mamercinus II.
		Cn. Genutius Aventinenſis.
393	361	Q. Servilius Ahala II.
		L. Genutius Aventinenſis II.
394	360	C. Licinius Stolo Calvus II.
		C. Sulpicius Peticus II.
395	359	M. Fabius Ambuſtus.
		C. Pétilius Libo Balbus I, *ou, ſelon d'autres,* Viſolus.
396	358	M. Popilius Lænas I.
		Cn. Manlius Capitolinus Imperioſus I.
397	357	C. Fabius Ambuſtus I.
		C. Plautius Proculus.
398	356	C. Marcius Rutilius I.
		Cn. Manlius Capitolinus Imperioſus II.
399	355	M. Fabius Ambuſtus II.
		M. Popilius Lænas II.
400	354	C. Sulpicius Peticus III.
		M. Valerius Poplicola I.
401	353	M. Fabius Ambuſtus III.
		T. Quinctius Barbatus.
402	352	C. Sulpicius Peticus IV.
		M. Valerius Poplicola II.
403	351	P. Valerius Poplicola.
		C. Marcius Rutilius II.
404	350	C. Sulpicius Peticus V.
		T. Quinctius Pennus Cincinnatus.
405	349	M. Popilius Lænas III.

Ans de Rome.	Avans J. C.	
		L, Cornelius Scipio.
406	348	Ap. Claudius Craſſus.
		L. Furius Camillus.
407	347	M. Popilius Lænas IV.
		M. Valerius Corvinus I.
408	346	T. Manlius Torquatus I.
		C. Plautius Hypſæus *ou* Venno I.
409	345	M. Valerius Corvinus II.
		C. Petilius Libo II.
410	344	M. Fabius Dorſo.
		Serv. Sulpicius Camerinus.
411	343	T. Martius Rutilius III.
		T. Manlius Torquatus II.
412	342	M. Valerius Corvinus III.
		A. Cornelius Coſſus Arvina I.
413	341	Q. Servilius Ahala.
		C. Marcius Rutilius IV.
414	340	L. Æmilius Mamercinus I.
		C, Plautius Hypſæus *ou* Venno II.
415	339	T. Manlius Torquatus III.
		P. Decius Mus.
416	338	T. Æmilius Mamercinus.
		Q. Publilius Philo I.
417	337	L. Furius Camillus.
		C. Mænius Nepos.
418	336	C. Sulpicius Longus I.
		P. Ælius Pætus.
419	335	L. Papirius Craſſus I.
		Cæſo Duilius.
420	334	M. Valerius Corvinus IV.
		M. Attilius Regulus.
421	333	T. Veturius Calvinus I.
		Sp. Poſthumius Albinus.
422	332	L. Papirius Spurius.
		C. Petilius Libo III.
		Quelques-uns croyent qu'il n'y eut point de Conſuls cette année-là à cauſe de la peſte.
423	331	A. Cornelius Coſſus Arvina II.
		Cn. Domitius Calvinus.
424	330	L. Valerius Potitus.
		M. Claudius Marcellus.
425	329	L. Papirius Craſſus II.
		L. Plautius Hypſæus *ou* Venno III.
426	328	L. Æmilius Mamercinus II.
		C. Plautius Decianus.
427	327	P. Cornelius Scapula.
		P. Plautius Proculus.
428	326	L. Cornelius Lentulus.
		Q. Publilius Philo II.
429	325	L. Papirius Curſor I.
		C. Petilius Libo IV.
430	324	L. Furius Camillus.
		D. Junius Brutus Scæva.
		La même année on fit Dictateur L. Papirius Curſor.
431	323	C. Sulpicius Longus II.
		Q. Aulius Ceretanus I.
432	322	Q. Fabius Maximus Rullianus I.
		L. Fulvius Curvus.
433	321	T. Veturius Calvinus II.
		Sp. Poſthumius Albinus.
434	320	L. Papirius Curſor II.
		Q. Publilius Philo III.
435	319	L. Papirius Curſor III.
		Q. Aulius Ceretanus II.
436	418	M. Follius Flaccinator.
		L. Plautius Venno IV.
437	317	Q. Æmilius Barbula I.
		C. Junius Bubulcus I.
438	316	Sp. Nautius Rutilius.
		M. Popilius Lænas.
439	315	L. Papirius Curſor IV.
		Q. Publilius Philo IV.
440	314	M. Petilius Libo.
		C. Sulpicius Longus III.
441	313	L. Papirius Curſor V.
		C. Junius Bubulcus III.
442	312	M. Valerius Maximus.
		P. Decius Mus I.
443	311	C. Junius Bubulcus II.
		Q. Æmilius Barbula II.
444	310	Q. Fabius Maximus Rullianus II.
		C. Marcius Rutilius.
445	309	*Il n'y eut point de Conſuls cette année, mais on créa Dictateur pour la ſeconde fois,* L. Papirius Curſor, *& on fit Maître de la Cavalerie,* C. Junius Bubulcus.
446	308	Q. Fabius Maximus Rullianus III.
		P. Decius Mus II.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
447	307	Appius Claudius Cæcus.
		L. Volumnius Flamma.
448	306	Q. Marcius Tremulus I.
		P. Cornelius Arvina.
449	305	L. Poſthumius Megellus I.
		T. Minutius Augurinus.
450	304	P. Sempronius Sophus.
		P. Sulpicius Saverrio, Saverio, Averio, ou Agerio I.
451	303	Serv. Cornelius Lentulus.
		L. Genutius Aventinenſis.
452	302	M. Livius Denter.
		M. Æmilius Paulus.
		Il n'y eut point de Conſuls & on fit Dictateur, Q. Fabius Maximus: *& Maître de la Cavalerie.* M. Æmilius Paulus.
454	300	Q. Apuleius Panſa.
		M. Valerius Corvinus.
455	299	M. Fulvius Petinus.
		T. Manlius Torquatus.
456	298	L. Cornelius Scipio.
		Cn. Fulvius Centumalus.
457	297	Q. Fabius Maximus Rullianus IV.
		Q. Decius Mus III.
458	296	Appius Claudius Cæcus II.
		L. Volumnius Flamma II,
459	295	Q. Fabius Maximus Rullianus V.
		P. Decius Mus IV.
460	294	L. Poſthumius Megellus II.
		M. Attilius Regulus.
461	293	L. Papirius Curſor I.
		Sp. Carvilius Maximus I.
462	292	Q. Fabius Maximus Gurges I.
		Junius Brutus Scæva.
463	291	L. Poſthumius Megellus III.
		C. Junius Brutus Bubulcus I.
464	290	P. Cornelius Rufinus I.
		M. Curius Dentatus I.
465	289	M. Valerius Corvinus.
		Q. Cæditius Noctua.
466	288	Q. Marcius Tremulus II.
		P. Cornelius Arvina II.
467	287	M. Claudius Marcellus.
		Sp. Nautius Rutilius.
468	286	M. Valerius Potitus.
		C. Ælius Pætus.
469	285	C. Claudius Canina I.
		M. Æmilius Barbula.
470	284	C. Servilius Tucca.
		L. Cæcilius Metellus.
471	283	P. Cornelius Dolabella.
		Cn. Domitius Calvinus.
472	282	C. Fabricius Luſcus, Luſcinus *ou* Licinius.
		Q. Æmilius Papus I.
473	281	L. Æmilius Barbula.
		Q. Marcius Philippus.
474	280	P. Valerius Lævinus.
		T. Coruncanius Nepos.
475	279	P. Sulpicius Saverrio II.
		P. Decius Mus.
476	278	C. Fabricius Luſcus, Luſcinus *ou* Licinius.
		Q. Æmilius Papus II.
477	277	P. Cornelius Rufinus II.
		C. Junius Bubulcus II.
478	276	Q. Fabius Maximus Gurges II.
		C. Genutius Clepſina I.
479	275	M. Curius Dentatus II.
		L. Cornelius Lentulus.
480	274	Serv. Cornelius Merenda.
		M. Curius Dentatus III.
481	273	C. Fabius Dorſo.
		C. Claudius Canina II.
482	272	L. Papirius Curſor II.
		Sp. Carvilius Maximus II.
483	271	C. Quinctius Claudius.
		L. Genutius Clepſina.
484	270	C. Genutius Clepſina II.
		Cn. Cornelius Blaſio.
485	269	C. Fabius Pictor.
		L. Quinctius Ogulnius Gallus.
486	268	P. Sempronius Sophus.
		App. Claudius Craſſus.
487	267	M. Attilius Regulus.
		L. Julius Libo.
488	266	M. Fabius Pictor.
		D. Junius Pera.
489	265	Q. Fabius Maximus Gurges III.
		L. Mamilius Vitulus.
490	264	Ap. Claudius Caudex.
		M. Fulvius Flaccus.
491	263	M. Valerius Maximus.
		M. Otacilius Craſſus.
492	262	L. Poſthumius Megellus.
		Q. Mamilius Vitulus.
493	261	L. Valerius Flaccus.

T.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		T. Otacilius Craſſus I.
494	260	Cn. Cornelius Scipio Aſina I.
		C. Duilius.
495	259	L. Cornelius Scipio.
		C. Aquilius Florus.
496	258	A. Attilius Calatinus I.
		C. Sulpicius Paterculus.
497	257	C. Attilius Serranus.
		Cn. Cornelius Blaſio.
498	256	L. Manlius Vulſo.
		C. Attilius Regulus I.
499	255	Serv. Fulvius Nobilior.
		M. Æmilius Paulus.
500	254	Cn. Cornelius Scipio Aſina II.
		A. Attilius Calatinus II.
501	253	Cn. Servilius Cæpio.
		C. Sempronius Blæſus.
502	252	C. Aurelius Cotta I.
		P. Servilius Geminus I.
503	251	C. Cæcilius Metellus.
		C. Furius Pacillus.
504	250	C. Attilius Regulus II.
		L. Manlius Vulſo II.
505	249	M. Claudius Pulcher.
		L. Junius Pullus.
506	248	C. Aurelius Cotta II.
		P. Servilius Geminus II.
507	247	L. Cæcilius Metellus.
		M. Fabius Buteo I.
508	246	M. Otacilius Craſſus II.
		M. Fabius Licinius.
509	245	M. Fabius Buteo II.
		C. Attilius Balbus I.
510	244	A. Manlius Torquatus I.
		C. Sempronius Bleſenſis.
511	243	C. Fundanius Fundulus.
		C. Sulpicius Gallus.
512	242	C. Luctatius Catulus.
		A. Poſthumius Albinus.
513	241	A. Manlius Torquatus II.
		Q. Luctatius Catulus Corco.
514	240	C. Claudius Centho.
		M. Sempronius Tuditanus.
515	239	C. Mamilius Turrinus.
		Q. Valerius Falco.
516	238	T. Sempronius Gracchus I.
		P. Valerius Falco.
517	237	L. Cornelius Lentulus.
		Q. Fulvius Flaccus I.
518	236	P. Cornelius Lentulus.
		C. Licinius Varus.
519	235	T. Manlius Torquatus I.
		C. Attilius Balbus II.
520	234	L. Poſthumius Albinus I.
		Sp. Carvilius Maximus I.
521	233	Q. Fabius Maximus Verrucoſus I.
		M. Pomponius Matho I.
522	232	M. Æmilius Lepidus.
		M. Publicius Malleolus.
523	231	M. Pomponius Matho II.
		C. Papirius Maſſo.
524	230	M. Æmilius Barbula.
		M. Junius Pera.
525	229	L. Poſthumius Albinus II.
		Cn. Fulvius Centumalus.
526	228	Sp. Carvilius Maximus II.
		Q. Fabius Maximus Verrucoſus II.
527	227	P. Valerius Flaccus.
		M. Attilius Regulus.
528	226	M. Valerius Meſſala.
		L. Apuſtius Fullo.
529	225	L. Æmilius Papus.
		C. Attilius Regulus III.
530	224	T. Manlius Torquatus II.
		Q. Fulvius Flaccus II.
531	223	C. Flaminius Nepos.
		P. Furius Philus.
532	222	Cn. Cornelius Scipio.
		M. Claudius Marcellus I.
533	221	P. Cornelius Scipio Aſina.
		M. Minucius Rufus.
534	220	L. Veturius Philo I.
		C. Luctatius Catulus.
535	219	M. Livius Salinator I.
		L. Æmilius Paulus I.
536	218	P. Cornelius Scipio.
		T. Sempronius Longus.
537	217	C. Flaminius.
		Cn. Servilius Geminus.
538	216	L. Æmilius Paulus II.
		C. Terentius Varro.
539	215	L. Poſthumius Albinus III.
		T. Sempronius Gracchus II.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		Albinus ayant été tué avant que d'avoir pris poſſeſſion de ſa charge, on mit en ſa place.
		Q. Fabius Maximus Verrucoſus III.
540	214	Q. Fabius Maximus Verrucoſus IV.
		M. Claudius Marcellus II.
541	213	Q. Fabius Maximus Verrucoſus V.
		T. Sempronius Gracchus III.
542	212	App. Claudius Pulcher.
		Q. Fulvius Flaccus III.
543	211	P. Sulpicius Galba I.
		Cn. Fulvius Centumalus.
544	210	M. Valerius Lævinus II.
		M. Claudius Marcellus III.
545	209	Q. Fabius Maximus VI.
		Q. Fulvius Flaccus IV.
546	208	M. Claudius Marcellus III.
		T. Quinctius Criſpinus.
547	207	C. Claudius Nero.
		M. Livius Salinator II.
548	206	Q. Cæcilius Metellus.
		L. Veturius Philo II.
549	205	P. Cornelius Scipio Africanus I.
		P. Licinius Craſſus.
550	204	M. Cornelius Cethegus.
		P. Sempronius Tuditanus.
551	203	Cn. Servilius Cæpio.
		C. Servilius Nepos.
552	202	T. Claudius Nero.
		M. Servilius Geminus.
553	201	C. Cornelius Lentulus.
		P. Ælius Pætus.
554	200	P. Sulpicius Galba II.
		C. Aurelius Cotta.
555	199	L. Cornelius Lentulus.
		P. Villius Tappulus.
556	198	T. Quinctius Flaminius.
		Sext. Ælius Pætus.
557	197	C. Cornelius Cethegus.
		Q. Minutius Rufus.
558	196	L. Furius Purpureus.
		M. Claudius Marcellus IV.
559	195	M. Porcius Cato.
		L. Valerius Flaccus.
560	194	P. Cornelius Scipio Africanus II.
		T. Sempronius Longus.
561	193	L. Cornelius Merula.
		Q. Minutius Thermus.
562	192	L. Quinctius Flaminius.
		Cn. Domitius Ænobarbus.
563	191	M. Acilius Glabrio.
		P. Cornelius Scipio Naſica.
564	190	L. Cornelius Scipio Aſiaticus.
		C. Lælius Nepos.
565	189	Cn. Manlius Vulſo.
		M. Fulvius Nobilior.
566	188	C. Livius Salinator.
		M. Valerius Meſſala.
567	187	M. Æmilius Lepidus I.
		C. Flaminius Nepos.
568	186	Sp. Poſthumius Albinus.
		Q. Martius Philippus I.
569	185	Ap. Claudius Pulcher.
		M. Sempronius Tuditanus.
570	184	P. Claudius Pulcher.
		L. Portius Licinius.
571	183	Q. Fabius Labeo.
		M. Claudius Marcellus.
572	182	L. Æmilius Paulus I.
		Cn. Bæbius Tamphilus ou Pamphilus.
573	181	P. Cornelius Cethegus.
		M. Bæbius Tamphilus ou Pamphilus.
574	180	A. Poſthumius Albinus.
		C. Calpurnius Piſo.
575	179	L. Manlius Acidinus.
		Q. Fulvius Flaccus.
576	178	M. Junius Brutus.
		A. Manlius Vulſo.
577	177	C. Claudius Pulcher.
		Tib. Sempronius Gracchus I.
578	176	Cn. Cornelius Scipio.
		Q. Petilius Spurinus.
579	175	P. Mutius Scævola.
		M. Æmilius Lepidus II.
580	174	Sp. Poſthumius Albinus.
		Q. Mutius Scævola.
581	173	L. Poſthumius Albinus.
		M. Popilius Lænas.
582	172	C. Popilius Lænas I.
		P. Ælius Ligur.
583	171	P. Licinius Craſſus.
		C. Caſſius Longinus.
584	170	A. Hoſtilius Mancinus.
		A. Attilius Serranus.
585	169	Q. Martius Philippus II.
		Cn. Servilius Cæpio.
586	168	L. Æmilius Paulus II.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		C. Licinius Craſſus.
587	167	Q. Ælius Pætus.
		M. Junius Pœnus.
588	166	C. Sulpicius Gallus.
		M. Claudius Marcellus I.
589	165	T. Manlius Torquatus.
		Cn. Octavius Nepos.
590	164	A. Manlius Torquatus.
		Q. Caſſius Longinus.
591	163	Tib. Sempronius Gracchus II.
		M. Juventius Thalna.
592	162	P. Cornelius Scipio Naſica I.
		C. Martius Figulus I.
593	161	M. Valerius Meſſala.
		C. Fannius Strabo.
594	160	L. Anicius Gallus.
		M. Cornelius Cethegus.
595	159	Cn. Cornelius Dolabella.
		M. Fulvius Nobilior.
596	158	M. Æmilius Lepidus.
		C. Popilius Lænas II.
597	157	Sext. Julius Cæſar.
		L. Aurelius Oreſtes.
598	156	L. Cornelius Lentulus.
		C. Martius Figulus II.
599	155	P. Cornelius Scipio Naſica II.
		M. Claudius Marcellus II.
600	154	Q. Opimius Nepos.
		L. Poſthumius Albinus.
601	153	Q. Fulvius Nobilior.
		T. Annius Luſcus.
602	152	M. Claudius Marcellus III.
		L. Valerius Flaccus.
603	151	L. Licinius Lucullus.
		A. Poſthumius Albinus.
604	150	T. Quinctius Flaminius.
		M. Acilius Balbus.
605	149	L. Marcius Cenſorinus.
		M. Manlius Nepos.
606	148	Sp. Poſthumius Albinus.
		L. Calpurnius Piſo.
607	147	P. Cornelius Scipio Africanus I.
		C. Livius Druſus.
608	146	Cn. Cornelius Lentulus.
		L. Mummius Achaïcus.
609	145	Q. Fabius Æmilianus.
		L. Hoſtilius Mancinus.
610	144	Serv. Sulpicius Galba.
		L. Aurelius Cotta I.
611	143	App. Claudius Pulcher.
		Q. Cæcilius Metellus.
612	142	L. Cæcilius Metellus I.
		Q. Fabius Servilianus.
613	141	Cn. Servilius Cæpio.
		Q. Pompeius Rufus.
614	140	Q. Lælius Sapiens.
		Q. Servilius Cæpio I.
615	139	Cn. Calpurnius Piſo.
		M. Popilius Lænas.
616	138	Cn. Cornelius Scipio Naſica.
		D. Junius Brutus.
617	137	M. Æmilius Lepidus.
		C. Hoſtilius Mancinus.
618	136	P. Furius Philus ou Philo.
		Sext. Attilius Serranus.
619	135	Serv. Fulvius Flaccus.
		C. Calpurnius Piſo.
620	134	P. Cornelius Scipio Africanus II.
		C. Fulvius Flaccus.
621	133	P. Mutius Scævola.
		L. Calpurnius Piſo Frugi.
622	132	P. Popilius Lænas.
		P. Rupilius Nepos.
623	131	P. Licinius Craſſus.
		L. Valerius Flaccus.
624	130	M. Perpenna.
		C. Claudius Pulcher.
625	129	C. Sempronius Tuditanus.
		Man. Aquilius Nepos I.
626	128	Cn. Octavius Nepos.
		T. Annius Luſcus.
627	127	L. Caſſius Longinus.
		L. Cornelius Cinna.
628	126	M. Æmilius Lepidus.
		L. Aurelius Oreſtes.
629	125	M. Plautius Hypſæus.
		M. Fulvius Flaccus.
630	124	C. Caſſius Longinus.
		C. Sextius Calvinus.
631	123	Q. Cæcilius Metellus.
		T. Quinctius Flaminius.
632	122	Cn. Domitius Ænobarbus.
		C. Fannius Nepos.
633	121	Q. Fabius Maximus.
		L. Opimius Nepos.
634	120	P. Manilius Nepos.
		C. Papirius Carbo.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
635	119	L. Cæcilius Metellus II.
		L. Aurelius Cotta II.
636	118	M. Porcius Cato.
		Q. Marcius Rex.
637	117	L. Cæcilius Metellus III.
		Q. Mutius Scævola I.
638	116	C. Licinius Geta.
		Q. Fabius Maximus.
639	115	M. Æmilius Scaurus.
		M. Cæcilius Metellus.
640	114	M. Acilius Balbus.
		C. Porcius Cato.
641	113	C. Cæcilius Metellus.
		Cn. Papirius Carbo.
642	112	M. Livius Druſus.
		L. Calpurnius Piſo.
643	111	P. Cornelius Scipio Naſica.
		L. Calpurnius Beſtia.
644	110	M. Minutius Rufus.
		Sp. Poſthumius Albinus.
645	109	Q. Cæcilius Metellus I.
		M. Junius Silanus.
646	108	Serv. Sulpicius Galba.
		M. Aurelius Scaurus.
647	107	L. Caſſius Longinus.
		C. Marius I.
648	106	C. Attilius Serranus.
		Q. Servilius Cæpio II.
649	105	P. Rutilius Rufus.
		C. Manilius *ou* Mallius Nepos.
650	104	C. Marius II.
		C. Flavius Fimbria.
651	103	C. Marius III.
		L. Aurelius Oreſtes.
652	102	C. Marius IV.
		Q. Luctatius Catulus I.
653	101	C. Marius V.
		M. Aquilius Nepos II.
654	100	C. Marius VI.
		L. Valerius Flaccus.
655	99	M. Antonius.
		A. Poſthumius Albinus.
656	98	Q. Cæcilius Metellus II.
		T. Didius Nepos.
657	97	Cn. Cornelius Lentulus.
		P. Licinius Craſſus.
658	96	Cn. Domitius Ænobarbus.
		C. Caſſius Longinus.
659	95	L. Licinius Craſſus.
		Q. Mutius Scævola II.
660	94	C. Cœlius Calvus ou Caldus.
		L. Domitius Ænobarbus.
661	93	C. Valerius Flaccus.
		M. Herennius.
662	92	C. Claudius Pulcher.
		M. Perpenna.
663	91	L. Marcius Philippus.
		Sext. Julius Cæſar.
664	90	L. Julius Cæſar.
		P. Rutilius Lupus.
665	89	Cn. Pompeius Strabo.
		L. Porcius Cato.
666	88	L. Cornelius Sylla I.
		Q. Pompeius Rufus.
667	87	Cn. Octavius Nepos.
		L. Cornelius Cinna I.
668	86	L. Cornelius Cinna II.
		C. Marius VII.
669	85	L. Cornelius Cinna III.
		Cn. Papirius Carbo I.
670	84	Cn. Papirius Carbo II.
		L, Cornelius Cinna IV.
671	83	L. Cornelius Scipio Aſiaticus,
		C. Norbanus Flaccus.
672	82	C. Marius Junior.
		Cn. Papirius Carbo III.
673	81	M. Tullius Decula.
		Cn. Cornelius Dolabella.
674	80	L. Cornelius Sylla II.
		Q. Cæcilius Metellus Pius.
675	79	Q. Servilius Vatia Iſauricus.
		App. Claudius Pulcher.
676	78	M. Æmilius Lepidus.
		Q. Luctatius Catulus II.
677	77	D. Junius Brutus.
		M. Æmilius Brutus.
678	76	Cn. Octavius Nepos.
		C. Scribonius Curio.
679	75	L. Octavius Nepos.
		C, Aurelius Cotta.
680	74	Licinius Lucullus.
		M. Aurelius Cotta.
681	73	M. Terentius Varro.
		C. Caſſius Longinus.
682	72	L. Gellius Poplicola.
		Cn. Cornelius Lentulus.
683	71	Cn. Aufidius Oreſtes.

P. Cor-

Ans de Rome.	Avant J.C.	
		P. Cornelius Lentulus.
684	70	Cn. Pompeius Magnus I.
		M. Licinius Craſſus I.
685	69	Q. Hortenſius.
		Q. Cæcilius Metellus.
686	68	L. Cæcilius Metellus.
		Q. Martius Rex.
687	67	C. Calpurnius Piſo.
		M. Acilius Glabrio.
688	66	M. Æmilius Lepidus I.
		L. Volcatius Tullus.
689	65	P. Cornelius Sulla *ou* Sylla.
		P. Antonius Pætus.
690	64	L. Julius Cæſar.
		C. Martius Figulus.
691	63	M. Tullius Cicero.
		C. Antonius Nepos,
692	62	D. Julius Silanus.
		L. Licinius Murena.
693	61	M. Calpurnius Piſo.
		M. Valerius Meſſala.
694	60	L. Afranius.
		Q. Cæcilius Metellus Celer.
695	59	C. Julius Cæſar I.
		M. Calpurnius Bibulus.
696	58	L. Calpurnius Piſo.
		A. Gabinius.
697	57	P. Cornelius Lentulus Spinther.
		Q. Cæcilius Metellus.
698	56	Cn. Cornelius Lentulus.
		L. Martius Philippus.
699	55	Cn. Pompeius Magnus II.
		M. Licinius Craſſus II.
700	54	L. Domitius Ænobarbus.
		Ap. Claudius Pulcher.
701	53	Cn. Domitius Calvinus I.
		M. Valerius Meſſala.
702	52	Cn. Pompeius Magnus III, *qui choiſit pour Collégue*,
		Q. Cæcilius Metellus.
703	51	Serv. Sulpicius Rufus.
		M. Claudius Marcellus.
704	50	L. Æmilius Paulus.
		C. Claudius Marcellus I.
705	49	C. Claudius Marcellus II.
		L. Cornelius Lentulus.
706	48	C. Julius Cæſar II.
		P. Servilius Vatia Iſauricus I.
707	47	Q. Fufius Calenus.
		P. Vatinius.
708	46	C. Julius Cæſar III.
		M. Æmilius Lepidus II.
709	45	C. Julius Cæſar IV, *qui n'eut point de Collégue, & qui créa deux Conſuls honoraires*, Q. Fabius Maximus & C. Trebonius Aſper.
710	44	C. Julius Cæſar V.
		M. Antonius Nepos I.
711	43	C. Vibius Panſa.
		A. Hirtius.
		On mit en leur place.
		C. Cæſar Octavius I, &
		Q. Pedius.
712	42	M. Æmilius Lepidus III.
		L. Munacius Plancus.
713	41	P. Servilius Vatia Iſauricus II.
		L. Antonius.
714	40	Cn. Domitius Calvinus II.
		C. Aſinius Pollio.
715	39	L. Marcius Cenſorinus.
		C. Calviſius Sabinus I.
716	38	Ap. Claudius Pulcher.
		C. Norbanus Flavus.
717	37	M. Vipſanius Agrippa I.
		L. Caninius Gallus.
718	36	L. Gellius Poplicola.
		M. Cocceius Nerva.
719	35	L. Cornificius.
		Sext. Pompeius.
720	34	L. Scribonius Libo.
		M. Antonius II, *qui ſe démit du Conſulat, & mit en ſa place*,
		L. Sempronius Atratinus.
721	33	C. Cæſar Octavius II.
		L. Volcatius Tullus.
722	32	Cn. Domitius Ænobarbus.
		C. Soſius Nepos.
723	31	C. Cæſar Octavius III.
		M. Valerius Meſſala Corvinus.
724	30	C. Cæſar Octavius IV.
		M. Licinius Craſſus.
725	29	C. Cæſar Octavius V.
		Sext. Apuleius.
726	28	C. Cæſar Octavius VI.
		M. Vipſanius Agrippa II.
727	27	C. Cæſar Octavius VII.
		M. Vipſanius Agrippa III.
728	26	C. Cæſar Octavius VIII.

Ans de Rome.	Avant J.C.	
		T. Statilius Taurus I.
729	25	C. Cæſar Octavius IX.
		M. Junius Silanus.
730	24	C. Cæſar Octavius X.
		C. Norbanus Flaccus.
731	23	C. Cæſar Octavius XI.
		A. Terentius Murena.
732	22	M. Claudius Marcellus.
		L. Aruntius ou L. Arruntius Nepos I.
733	21	Q. Æmilius Lepidus.
		M. Lollius.
734	20	M. Apuleius Nepos.
		P. Silius Nerva.
735	19	C. Sentius Saturninus.
		Q. Lucretius Cinna Veſpillo.
736	18	Cn. Cornelius Lentulus.
		P. Cornelius Lentulus.
737	17	T. Furnius.
		P. Julius Silanus.
738	16	L. Domitius Ænobarbus.
		P. Cornelius Scipio.
739	15	M. Livius Druſus Libo.
		Cn. Calpurnius Piſo I.
740	14	M. Licinius Craſſus.
		C. Cornelius Lentulus.
741	13	Tib. Claudius Nero.
		P. Quintilius Varus.
742	12	M. Valerius Meſſala.
		P. Sulpicius Quirinus.
743	11	P. Fabius Maximus.
		Q. Ælius Tubero.
744	10	Junius Antonius.
		Q. Fabius Max. Africanus.
745	9	Tib. Cl. Druſus Nero I.
		T. Quinctius Criſpinus.
746	8	M. Martius Cenſorinus.
		C. Aſinius Gallus.
747	7	Tib. Cl. Druſus Nero II.
		Cn. Calpurnius Piſo II.
748	6	D. Lælius Balbus.
		C. Antiſtius Vetus.
749	5	C. Cæſar Octavius XII.
		L. Cornelius Sulla *ou* Sylla.
750	4	C. Calviſius Sabinus II.
		L. Paſſienus Rufus.
751	3	C. Cornelius Lentulus.
		M. Valerius Meſſalinus.
752	2	C. Cæſar Octavius XIII.
		M. Plautius Silanus.
753	1	Coſſus Cornelius Lentulus.
		L. Calpurnius Piſo.
	Depuis J.C.	
754	1	Caius Cæſar I, *petit-fils d'Auguſte*.
		L. Æmilius Paulus.
755	2	P. Vinicius Nepos.
		P. Alfenus Varus.
756	3	L. Ælius Lamia.
		M. Servilius Geminus.
757	4	Sext. Ælius Catus.
		C. Sentius Saturninus.
758	5	L. Valerius Meſſala Voluſus.
		Cn. Cornelius Cinna Magnus.
759	6	M. Æmilius Lepidus.
		L. Arruntius Nepos II.
760	7	A. Licinius Nerva Silanus.
		Q. Cæcilius Metellus Creticus Silanus
761	8	M. Furius Camillus.
		Sext. Nonius Quinctilianus.
762	9	Q. Sulpicius Camerinus.
		C. Poppæus Sabinus.
763	10	P. Cornelius Dolabella.
		C. Junius Silanus.
764	11	Manius Æmilius Lepidus.
		T. Statilius Taurus II.
765	12	Tib. Germanicus Cæſar I.
		C. Fonteius Capito.
766	13	C. Silius Nepos.
		L. Munacius Plancus.
767	14	Sext. Pompeius Nepos.
		Sext. Apuleius Nepos.
768	15	Druſus Julius Cæſar I.
		C. Norbanus Flaccus.
769	16	T. Statilius Siſenna Taurus.
		L. Scribonius Libo.
770	17	C. Cælius Rufus.
		L. Pomponius Flaccus Græcinus.
771	18	Tiberius Claudius Cæſar *Aug.* III.
		Tib. Germanicus Cæſar II.
772	19	M. Junius Silanus.
		L. Norbanus Balbus.
773	20	M. Valerius Meſſala.
		M. Valerius Cotta.
774	21	Tiberius Claudius Cæſar *Aug.* IV,
		Druſus Julius Cæſar II.
775	22	C. Sulpicius Galba.
		D. Haterius Agrippa.

Ans de Rome.	Depuis J. C.	
776	23	C. Aſinius Pollio Saloninus. C. Antiſtius Vetus.
777	24	Sext. Cornelius Cethegus. L. Vitellius Varro.
778	25	M. Aſinius Agrippa. Coſſus Cornelius Lentulus Iſauricus.
779	26	Cn. Cornelius Lentulus Getulicus. C. Calviſius Sabinus.
780	27	M. Licinius Craſſus, L. Calpurnius Piſo.
781	28	Ap. Julius Silanus. P. Silius Nerva.
782	29	C. Fuſius Geminus. C. Rubellius Geminus.
783	30	L. Caſſius Longinus. M. Vinicius Quartinus I.
784	31	Tiberius Claudius Cæſar *Aug.* V. L. Ælius Sejanus.
785	32	Cn. Domitius Ahenobarbus *ou* Ænobarbus. M. Furius Camillus Scribonianus, ou, *ſelon d'autres*, A. Vitellius Nepos.
786	33	Serv. Sulpicius Galba. L. Cornelius Sulla *ou* Sylla Felix.
787	34	Paulus Fabius Perſicus. L. Vitellius Nepos I.
788	35	C. Seſtius Gallus Camerinus. M. Servilius Rufus Nonianus.
789	36	Q. Plautius, Plautianus *ou* Lælianus. Sext. Papinius Gallienus.
790	37	Cn. Acerronius Proculus. C. Pontius Nigrinus.
791	38	M. Aquilius Julianus. P. Nonius Aſprenas.
792	39	Caius Cæſar *Aug.* II. L. Apronius Cæſianus.
793	40	Caius Cæſar *Aug.* III. *Seul. On lui donna enſuite pour Collégue,* L. Gellius Poplicola.
794	41	Caius Cæſar *Aug.* IV. Cn. Sentius Saturninus.
795	42	Tib. Claudius Cæſar *Aug.* II. C. Licinius Cæcina Largus.
796	43	Tib. Claudius Cæſar *Aug.* III. L. Vitellius Nepos II.
797	44	L. Quinctius Criſpinus. T. Statilius Taurus.
798	45	M. Vinicius Quartinus II. M Statilius Corvinus.
799	46	C. Valerius Aſiaticus. M. Junius Silanus, ou, *ſelon d'autres*, M. Valerius Meſſala.
800	47	Tib. Claudius Cæſar *Aug.* IV. L. Vitellius Nepos III.
801	48	A. Paulus Vitellius, *qui fut enſuite Empereur.* L. Vipſanius Poplicola.
802	49	C. Pompeius Longinus Gallus. Q. Veranius Lætus.
803	50	C. Antiſtius Vetus. M. Suillius Rufus Servilianus.
804	51	Tib. Claudius Cæſar *Aug.* V. Serv. Cornelius Scipio Orſitus.
805	52	P. Cornelius Sulla *ou* Sylla Fauſtus. L. Salvius Otho Titianus.
806	53	D. Junius Silanus. Q. Haterius Antoninus.
807	54	Q. Aſinius Marcellus. M. Acilius Aviola.
808	55	Nero *Aug.* I. L. Antiſtius Vetus.
809	56	Q. Voluſius Saturninus. P. Cornelius Scipio.
810	57	Nero *Aug.* II. L. Calpurnius Piſo.
811	58	Nero *Aug.* III. M. Valerius Meſſala.
812	59	C. Vipſanius Apronianus Poplicola. L. Fonteius Capito.
813	60	Nero *Aug.* IV. Coſſus Cornelius Lentulus.
814	61	C. Cæſonius Pætus. P. Petronius Sabinus Turpilianus.
815	62	P. Marius Celſus. L. Aſinius Gallus.
816	63	L. Memmius Regulus. P. Virginius Rufus.
817	64	C. Lecanius Baſſus. M. Licinius Craſſus *Frugi.*
818	65	A. Licinius Nerva Silianus, ou, *ſelon d'autres*, P. Silius Nerva. C. Julius Veſtinus Atticus.
819	66	C. Lucius Teleſinus, ou, *ſelon d'autres*, L. Pontius Teleſinus. C. Suetonius Paulinus.
820	67	L. Fonteius Capito. C. Julius Rufus.
821	68	C. Silius Italicus. M. Galerius Trachalus Turpilianus.

C O N.

Ans de Rome.	Depuis. J. C.	
822	69	Serv. Sulpicius Galba *Aug.* T. Vinius Rufinus Criſpinianus.
823	70	Fl. Veſpaſianus *Aug.* I. Titus *Cæſar* I.
824	71	Veſpaſianus *Aug.* II. M. Cocceius Nerva I.
825	72	Veſpaſianus *Aug.* III. Titus *Cæſar* II.
826	73	Domitianus *Cæſar* I. M. Valerius Meſſalinus.
827	74	Veſpaſianus *Aug.* IV. Titus *Cæſar* III.
828	75	Veſpaſianus *Aug.* V. Titus *Cæſar* IV.
829	76	Veſpaſianus *Aug.* VI. Titus *Cæſar* V.
830	77	Veſpaſianus *Aug.* VII. Titus *Cæſar* VI.
831	78	L. Ceionius Commodus Verus. D. Novius Priſcus, ou, *ſelon d'autres*, C. Cornelius Priſcus.
832	79	Veſpaſianus *Aug.* VIII. Titus *Cæſar* VII.
833	80	Titus *Aug.* VIII. Domitianus *Cæſar* II.
834	81	Sext. Annius Silvanus, ou, *ſelon d'autres*, M. Plautius Silvanus. T. Verus Pollio, ou, *ſelon d'autres*, T. Annius Pollio.
835	82	Domitianus *Aug.* III. T. Flavius Sabinus.
836	83	Domitianus *Aug.* IV. Q. Petitus Rufus, ou, *ſelon d'autres*, T. Virginius Rufus.
837	84	Domitianus *Aug.* V. Appius Junius Sabinus.
838	85	Domitianus *Aug.* VI. T. Aurelius Fulvus, *ou* Fulvius I.
839	86	Domitianus *Aug.* VII. Serv. Cornelius Dolabella.
840	87	Domitianus *Aug.* VIII. A. Voluſius Saturninus.
841	88	Domitianus *Aug.* IX. L. Minucius Rufus.
842	89	T. Aurelius Fulvus II. A. ou L. Sempronius Atratinus.
843	90	Domitianus *Aug.* X. M. Cocceius Nerva II.
844	91	M. Ulpius Trajanus I. M. Acilius Glabrio.
845	92	Domitianus *Aug.* XI. Q. Voluſius Saturninus.
846	93	Sext. Pompeius Collega. Cornelius Priſcus.
847	94	L. Nonius Aſprenas. M. Arretinus ou Arricinus Clemens.
848	95	Domitianus *Aug.* XII. *Si l'on veut joindre ici les ſix conſulats de Domitien qui fut ſix fois ſubrogé Conſul ſous le régne de Veſpaſien, il ſe trouvera que Domitien a été 18 fois Conſul.* T. Flavius Clemens.
849	96	C. Fulvius Valens. C. ou L. Antiſtius Vetus.
850	97	M. Cocceius Nerva *Aug.* III. L. Virginius Rufus.
851	98	M. Cocceius Nerva *Aug.* IV, M. Ulpius Trajanus *Cæſar* II.
852	99	C. Soſius Senecio I. A. Cornelius Palma I.
853	100	M. Ulpius Trajanus *Aug.* III. M. Julius Cornelius Fronto. Plinius Junius *le Jeune &* Cornutus *furent Conſuls honoraires.*
854	101	M. Ulpius Trajanus *Aug.* IV. Sext. Articuleius Pætus.
855	102	C. Soſius Senecio II. L. Licinius Sura I.
856	103	M. Ulpius Trajanus *Aug.* V. L. Appius Maximus.
857	104	L. Licinius Sura II. P. Neratius Marcellus.
858	105	T. Julius Candidus. C. Antius Julius Quadratus.
859	106	L. Ceionius Commodus Verus, L. Tutius Cerealis.
860	107	C. Soſius Senecio III. L. Licinius Sura III.
861	108	Ap. Annius Trebonius Gallus. M. Attilius Metilius Bradua.
862	109	A. Cornelius Palma II. C. Calviſius Priſcianus.
863	110	Claudius Criſpinus Tullus. Solenus Orfitus Haſta.
864	111	C. Calpurnius Piſo. M. Vettius Ruſticus Bolanus.
865	112	M. Ulpius Trajanus *Aug.* VI. T. Sextius Africanus, ou, *ſelon d'autres*, C. Julius Africanus,

Ans de Rome.	Depuis J. C.	
866	113	L. Publilius Celſus.
		C. Clodius Criſpinus.
867	114	Q. Ninnius Haſta.
		P. Manilius Vopiſcus.
868	115	L. Valerius Meſſala, ou, *ſelon d'autres*, Ælius Adrianus *Aug.* I.
		M. Vergilianus *ou* C. Popilius Carus Pedo, ou, *ſelon d'autres*, Junius Ruſticus.
869	116	Æmilius Ælianus.
		L. Antiſtius Vetus.
870	117	Quinctius Niger.
		C. Vipſanius Apronianus.
871	118	Ælius Hadrianus *Aug.* II.
		Tib. Claudius Fuſcus Salinator.
872	119	Ælius Hadrianus *Aug.* III.
		Q. Junius Ruſticus.
873	120	L. Catilius Severus.
		T. Aurelius Fulvus Antoninus.
874	121	M. Annius Verus.
		L. Augur.
875	122	Manius Acilius Aviola.
		C. Cornelius Panſa.
876	123	Q. Arrius Pætinus.
		C. Ventidius Apronianus, ou, *ſelon d'autres*, C. Veranius Apronianus.
877	124	M. Acilius Glabrio.
		C. Bellicius Torquatus I.
878	125	P. Cornelius Scipio Aſiaticus.
		Q. Vettius Aquilinus.
879	126	Veſpronius Candidus Verus, ou, *ſelon d'autres*, Lollius Pedius.
		L. Varius Ambiguus Bibulus, ou, *ſelon d'autres*, Q. Junius Lepidus.
880	127	Gallicanus.
		C. Cœlius Titianus.
881	128	L. Nonius Aſprenas Torquatus.
		M. Annius Libo.
882	129	P. Juventius Celſus.
		Q. Julius Balbus.
883	130	Q. Fabius Catullinus.
		M. Flavius Aper.
884	131	Serv. Octavius Lænas Pontianus.
		M. Antonius Rufinus.
885	132	Sentius Augurinus.
		Arrius Severianus.
886	133	Hiberus.
		Julius Silanus Siſenna.
887	134	C. Julius Servilius Urſus Severianus.
		C. Vibius Varus, Vibius Verus *ou* Vibius Juventius.
888	135	Pompeianus Lupercus Pontianus.
		L. Julius Atticus Acilianus.
889	136	L. Ceionius Commodus Verus.
		Sext. Vetulenus Civica Pompeianus.
890	137	L. Ælius *Cæſar*.
		P. Cælius Balbinus Vibullius.
891	138	Sulpicius Camerinus.
		Quinctius Niger Magnus.
892	139	T. Antoninus Pius *Aug.* I.
		C. Brutius Præſens I.
893	140	T. Antoninus Pius *Aug.* II.
		M. Aurelius *Cæſar* I.
894	141	M. Peducæus Syloga Priſcinus.
		T. Hænius Severus.
895	142	Cuſpius Rufinus.
		L. Statius Quadratus.
896	143	C. Bellicius Torquatus II.
		Tib. Claudius Atticus Herodes.
897	144	Lollianus Avitus.
		Claudius Gavius Maximus.
898	145	T. Antoninus Pius *Aug.* III.
		M. Aurelius *Cæſar* II.
899	146	Sext. Erucius Clarus.
		Cn. Claudius Severus.
900	147	M. Valerius Largus.
		M. Valerius Meſſalinus.
901	148	C. Bellicius Torquatus III.
		M. Salvius Julianus.
902	149	Serv. Cornelius Scipio Orfitus.
		Q. Nonius Priſcus.
903	150	Romulus Gallicanus.
		Antiſtius Vetus.
904	151	Sext. Quintilius Gordianus.
		Sext. Quintilius Maximus.
905	152	Sext. Acilius Glabrio.
		C. Valerius Omullus *ou* Omollus Verianus.
906	153	C. Brutius Præſens II.
		Aulus Junius Rufinus, ou, *ſelon d'autres*, M. Antonius Rufinus.
907	154	L. Aurelius Commodus, ou, *ſelon d'autres*, M. Aurelius Cæſar III.
		T. Sextilius Lateranus.
908	155	C. Julius Severus.
		M. Rufinus Sabinianus.
909	156	M. Plautius Sylvanus Ceionius.
		C. Sentius Augurinus.
910	157	Barbatus.

Ans de Rome.	Depuis J. C.	
		Regulus.
911	158	Q. Flavius Tertullus.
		Claudius *ou* Licinius Sacerdos.
912	159	Plautius Quintillus.
		M. Statius Priſcus.
913	160	T. Vibius Barus *ou* Varus.
		App. Annius Bradua.
914	161	M. Ælius Aurelius Verus *Cæſar* IV.
		L. Ælius Verus.
915	162	Q. Junius Ruſticus.
		C. Vettius Aquilinus.
916	163	L. Papirius Ælianus.
		Junius Paſtor.
917	164	M. Nonius Macrinus, ou *ſelon d'autres*, C. Julius Macrinus.
		L. Cornelius Celſus.
918	165	L. Arrius Pudens.
		M. Gavius *ou* L. Cornelius Scipio Orfitus.
919	166	Q. Servilius Pudens.
		L. Fufidius *ou* T. Vitraſius Pollio.
920	167	L. Aur. Verus *Aug.* III.
		T. Vinidius Quadratus.
921	168	L. Vettius Paulus.
		T. Junius Montanus.
922	169	Q. Soſius Priſcus.
		P. Cælius Apollinaris.
923	170	M. Cornelius *ou* M. Aurelius Severus Cethegus.
		C. Erucius *ou* L. Junius Clarus.
924	171	L. Septimius Severus I. ou *ſelon d'autres*, T. Ticinus Serenus.
		L. Alfidius Herennianus, ou *ſelon d'autres* C. Schœdius Natta.
925	172	Claudius Maximus.
		Cornelius Scipio Orfitus.
926	173	M. Aurelius Severus.
		T. Claudius Pompeianus.
927	174	Annius Trebonius Gallus.
		L. Flaccus.
928	175	Calpurnius Piſo.
		M. Salvius Julianus.
929	176	T. Vitraſius Pollio.
		M. Flavius Aper.
930	177	L. Aurelius Commodus *Aug.* I.
		Plautius Quinctilius.
931	178	Julianus Rufus, ou Vettius Rufus.
		Gavius Orfitus, ou Corn. Scipio Orfitus.
932	179	L. Aurelius Commodus *Aug.* II.
		T. Annius Aurelius Verus ou Veſpronius Candidus Verus.
933	180	L. Fulvius Brutius Præſens.
		Sext. Quinctilius Gordianus.
934	181	L. Aurelius Commodus *Aug.* III.
		Antiſtius Burrhus.
935	182	Petronius Mamertinus.
		M. Vettius Trebellius Rufus.
936	183	L. Aurelius Commodus *Aug.* IV.
		M. Aufidius Victorinus.
937	184	M. Eggius Marullus.
		Cn. Papirius Ælianus.
938	185	Triarius Maternus.
		M. Attilius Metilius Bradua I.
939	186	L. Aur. Commodus *Aug.* V.
		M. Acilius Glabrio.
940	187	Tullius Criſpinus.
		Papirius Ælianus.
941	188	C. Allius Fuſcianus.
		Duillius Silanus.
942	189	Servilius Silanus.
		Junius Silanus.
943	190	L. Aur. Commodus *Aug.* VI.
		Petronius Septimianus.
944	191	Caſſius Apronianus.
		M. Attilius Metilius Bradua II.
945	192	L. Aur. Commodus *Aug.* VII.
		P. Helvius Pertinax.
946	193	Q. Soſius Falco.
		Julius Erucius Clarus.
947	194	L. Septimius Severus *Aug.* II.
		Claudius Septimius Albinus *Cæſar*.
948	195	Q. Flavius Scapula Tertullus.
		T. Flavius Clemens.
949	196	Cn. Domitius Dexter.
		L. Valerius Meſſala.
950	197	App. Claudius Lateranus.
		Titius Rufinus, *ou* M. Marius Rufinus.
951	198	Tib. Aterius Saturninus.
		C. Annius Trebonius Gallus.
952	199	P. Cornelius Anullinus.
		M. Aufidius Fronto.
953	200	Tib. Claudius Severus.
		C. Aufidius Victorinus.
954	201	L. Annius Fabianus.
		M. Nonius Mucianus.
955	202	L. Septimius Severus *Aug.* III.
		M. Aurelius Antoninus *Aug.* I.
956	203	M. Septimius Plautianus.
		P. Septimius Geta I.

Ans de Rome.	Depuis J. C.	
957	204	L. Fabius Silo, Cilo ou Chilo. M. Annius Libo.
958	205	M. Aur. Antoninus *Aug.* II. P. Septimius Géta *Cæſar* II.
959	206	Annius Nummius Albinus. Fulvius Æmilianus.
960	207	M. Flavius Aper. Q. Allius Maximus.
961	208	M. Aur. Antoninus *Aug.* III. P. Septimus Géta *Cæſar* III.
962	209	Tib. Claudius Pompeianus. Lollianus Avitus.
963	210	M. Acilius Fauſtinus. Triarius Rufinianus, *ou* C. Cæſonius Macer.
964	211	Lollius Gentianus, *ou* Q. Epidius Rufus. Pomponius Baſſus.
965	212	M. Julius Pompeius Aſper. P. Julius Pompeius Aſper.
966	213	M. Aur. Antoninus *Aug.* IV. P. Cœlius Balbinus.
967	214	Silius Meſſala. Q. Aquilius Sabinus I.
968	215	Æmilius Lætus. Anicius Cerealis.
969	216	Q. Aquilius Sabinus II. Sext. Cornelius Anullinus.
970	217	C. Brutius Præſens. T. Meſſius Extricatus.
971	218	M. Opilius Macrinus *Aug.* Diadumenus Céſar & L. Adventus.
972	219	M. Aur. Antoninus *Aug.* V. Licinius Sacerdos.
973	220	M. Aur. Antoninus *Aug.* VI. M. Aurelius Eutychianus Comazon.
974	221	Annius Gratus Sabinianus. Claudius Seleucus.
975	222	M. Aur. Antoninus *Aug.* VII. M. Aur. Severus Alexander *Cæſar* I.
976	223	L. Marius Maximus. L. Roſcius Papirius Ælianus.
977	224	Claudius Julianus. Claudius Criſpinus.
978	225	M. Metius Rufus. L. Turpilius Dexter.
979	226	M. Aur. Sev. Alexander *Aug.* II. C. Quinctilius Marcellus.
980	227	M. Nummius Albinus, *ou* Cœlius Balbinus. M. Clodius Pupienus Maximus.
981	228	T. Manilius, *ou* Vetrius Modeſtus. Sergius Calpurnius Probus.
982	229	M. Aur. Sev. Alexander *Aug.* III. Caſſius Apronius Dio Cocceianus.
983	230	L. Virius Calpurnius Agricola. Sext. Catius Clementinus.
984	231	T. Claudius Pompeianus. Felicianus *ou* Pelignianus.
985	232	Julius Lupus. Maximus I.
986	233	Maximus II. Ovinius Paternus.
987	234	Maximus III. C. Cœlius Urbanus.
988	235	L. Catilius Severus. L. Ragonius Urinatius Quinctianus.
989	236	C. Julius Verus Maximinus *Aug.* C. Julius Africanus.
990	237	L. Ovinius Ruſticus Cornelianus. P. Titius Perpetuus.
991	238	M. Ulpius Crinitus. C. Nonius Proculus Pontianus.
992	239	M. Anton. Gordianus *Aug.* I. M. Acilius Aviola.
993	240	Vettius Sabinus. Venuſtus.
994	241	M. Ant. Gordianus *Aug.* II. M. Aur. Claudius Pompeianus.
995	242	C. Vettius *ou* Aufidius Atticus. C. Annius Prætextatus.
996	243	Julius Arrianus. Æmilius Papus.
997	244	Peregrinus. Fulvius Æmilianus I.
998	245	M. Julius Philippus *Aug.* I. Tib. Fabius Titianus.
999	246	Brutius Præſens. M. Nummius Albinus I.
1000	247	M. Julius Philippus *Aug.* II. M. Julius Philippus *Cæſar* I.
1001	248	M. Julius Philippus *Aug.* III. M. Julius Philippus *Cæſar* II.
1002	249	Fulvius Æmilianus II. Vettius Aquilinus.
1003	250	Cn. Meſſius Quintus Trajanus Decius *Aug.* I. Annius Maximus Gratus.
1004	251	Cn. Trajanus Decius *Aug.* II. Q. Herennius Etruſcus Meſſius Decius *Cæſar*.

Ans de Rome.	Depuis J. C.	
1005	252	C. Vibius Trebonianus Gallus *Aug.* C. Vibius Voluſianus *Cæſar* I.
1006	253	C. Vibius Voluſianus *Aug.* II. M. Valerius Maximus I.
1007	254	P. Licinius Valerianus *Aug.* I. P. Licinius Gallienus *Aug.* I.
1008	255	P. Licinius Valerianus *Aug.* II. P. Licinius Gallienus *Aug.* II.
1009	256	M. Valerius Maximus II. M. Acilius Glabrio.
1010	257	P. Lic. Valerianus *Aug.* III. P. Licin. Gallienus *Aug.* III.
1011	258	M. Aurelius Memmius Fuſcus. Pomponius Baſſus I.
1012	259	Fulvius Æmilianus. Pomponius Baſſus II.
1013	160	Cornelius Sæcularis. Julius Donatus.
1014	261	P. Lic. Gallienus *Aug.* IV. Petronius Voluſianus.
1015	262	P. Lic. Gallienus *Aug.* V. Pomp. Fauſtinus.
1016	263	M. Nummius Ceionius Albinus II. Maximus Dexter.
1017	264	P. Lic. Gallienus *Aug.* VI. Æmilius Saturninus.
1018	265	P. Licinius Valerianus Cæſar. L. Lucilius Macer Rufinianus.
1019	266	P. Lic. Gallienus *Aug.* VII. Sabinillus.
1020	267	Ovinius Paternus I. Arceſilaus.
1021	268	Ovinius Paternus II. Marinianus.
1022	269	M. Aurelius Claudius *Aug.* Ovinius Paternus III.
1023	270	Flavius Antiochianus. Furius Orfitus.
1024	271	L. Domitius Aurelianus *Aug.* I. M. Ceionius Virius Baſſus.
1025	272	Quietus. Voldumianus.
1026	273	M. Claudius Tacitus I. Furius Placidianus.
1027	274	L. Domit. Aurelianus *Aug.* II. C. Julius Capitolinus.
1028	275	L. Domitius Aurelianus *Aug.* III. T. Nonius Marcellinus.
1029	276	M. Claudius Tacitus *Aug.* II. Fulvius Æmilianus.
1030	277	M. Aurelius Probus *Aug.* I. M. Aurelius Paulinus.
1031	278	M. Aur. Probus *Aug.* II. M. Furius Lupus.
1032	279	M. Aur. Probus *Aug.* III. Ovinius Paternus IV.
1033	280	Junius Meſſala. Gratus.
1034	281	M. Aur. Probus *Aug.* IV. C. Junius Tiberianus I.
1035	282	M. Aur. Probus *Aug.* V. Pomponius Victorianus.
1036	283	M. Aurelius Carus *Aug.* I. M. Aurelius Carinus *Cæſar* I.
1037	284	M. Aur. Carinus *Aug.* II. M. Aur. Numerianus *Cæſar*.
1038	285	Conſt. Valerius Diocletianus *Aug.* I. Ariſtobulus.
1039	286	Junius Maximinus Priſcillianus. Vettius Aquilinus.
1040	287	Conſt. Val. Diocletianus *Aug.* II. M. Aur. Val. Maximianus *Aug.* I.
1041	288	M. Aur. Val. Maximianus *Aug.* II. Pomponius Januarius.
1042	289	Tiberius Annius Baſſus. L. Ragonius Quinctianus.
1043	290	Conſt. Val. Diocletianus *Aug.* III. M. Aur. Val. Maximianus *Aug.* III.
1044	291	C. Junius Tiberianus II. Caſſius Dio.
1045	292	Afranius Annibalianus. M. Aur. Aſclepiodotus.
1046	293	Conſt. Val. Diocletianus *Aug.* IV. M. Aurelius Valerius Maximianus *Aug.* IV.
1047	294	Fl. Julius Conſtantius Chlorus *Cæſar* I. C. Valerius Galerius Maximianus *Cæſar* I.
1048	295	Nummius Tuſcus. Annius Cornelius Anullinus.
1049	296	Conſt. Val. Diocletianus *Aug.* V. Fl. Julius Conſtantius Chlorus *Cæſar* II.
1050	297	M. Aur. Val. Maximianus *Aug.* V. C. Val. Gal. Maximianus *Cæſar* II.
1051	298	Anicius Fauſtus. Severus Gallus.
1052	299	Conſt. Val. Diocletianus *Aug.* VI. M. Aur. Val. Maximianus *Aug.* VI.
1053	300	Fl. Julius Conſtantius Chlorus *Cæſar* III.

C.

Ans de Rome.	Depuis J. C.	
		C. Val. Gal. Maximianus *Céſar* III.
1054	301	Poſthumius Titianus.
		Fl. Popilius Nepotianus.
1055	302	Fl. Julius Conſtantius *Céſar* IV.
		C. Val. Gal. Maximianus *Céſar* IV.
1056	303	Conſt. Val. Diocletianus *Aug.* VII.
		M. Aur. Val. Maximianus *Aug.* VII.
1057	304	Conſt. Val. Diocletianus *Aug.* VIII.
		M. Aur. Val. Maximianus *Aug.* VIII.
1058	305	Fl. Julius Conſtantius *Céſar* V.
		C. Val. Gal. Maximianus *Céſar* V.
1059	306	Fl. Julius Conſtantius *Aug.* VI.
		C. Val. Gal. Maximianus *Aug.* VI, *en Italie*, après le ſixiéme conſulat; *dans les Gaules au mois d'avril.*
1060	307	M. Aur. Valerius Maximianus *Aug.* IX.
		Fl. Valerius Conſtantinus *Aug. dans tout le reſte de l'Empire.*
		C. Val. Gal. Maximianus *Aug.* VII.
		Gal. Val. Maximinus *Céſar*, *en Italie.*
1061	308	M. Aurelius Maxentius *Aug.* I.
		M. Aurelius Romulus, *dans le reſte de l'Empire au mois d'avril.*
		M. Aur. Val. Maximianus *Aug.* X.
		C. Val. Gal. Maximianus *Aug.* VII: *on ne compta pas ſon conſulat de l'année précédente*, *en Italie.*
1062	309	M. Aur. Maxentius *Aug.* II.
		M. Aur. Romulus *Céſar* II, *dans le reſte de l'Empire*, après le conſulat X & VII, *en Italie.*
1063	310	M. Aur. Maxentius *Aug.* III. *ſeul dans le reſte de l'Empire*, II. après le conſulat X & VII, *en Italie.*
1064	311	Rufius Voluſianus I.
		Euſebius, *dans le reſte l'Empire.*
		C. Val. Gal. Maximianus *Aug.* VIII, *ſeul en Italie.*
		P. Licinianus Licinius *Aug.* I.
		M. Aur. Maxentius *Aug.* IV *ſeul dans le reſte de l'Empire.*
1065	312	Fl. Val. Conſtantinus *Aug.* II.
		P. Licinianus Licinius *Aug.* II.
1066	313	Fl. Val. Conſtantinus *Aug.* III.
		P. Lic. Licinius *Aug.* III.
1067	314	Rufius Voluſianus II.
		Annianus.
1068	315	Fl. Conſtantinus *Aug.* IV.
		P. Lic. Licinius *Aug.* IV.
1069	316	Fl. Ceionius Sabinus *ou* Rufius Cecinna Sabinus.
		Q. Aradius Rufinus.
1070	317	Ovinius Gallicanus I.
		Septimius Baſſus.
1071	318	P. Lic. Licinius *Aug.* V.
		Fl. Julius Criſpus *Céſar* I.
1072	319	Fl. Val. Conſtantinus *Aug.* V.
		Val. Licinianus Licinius *Céſar.*
1073	320	Fl. Val. Conſtantinus *Aug.* VI.
		Fl. Claudius Conſtantinus Junius *Céſar* I.
1074	321	Fl. Jul. Criſpus *Céſar* II.
		Fl. Cl. Conſtantinus *Céſar* II.
1075	322	Petronius Probianus.
		Anicius Julianus.
1076	323	Acilius Severus.
		Fl. Junius Rufinus.
1077	324	Fl. Jul. Criſpus *Céſar* III.
		Fl. Cl. Conſtantinus *Céſar* III.
1078	325	Anicius Paulinus.
		Publius Anicius Julianus.
1079	326	Fl. Val. Conſtantinus *Aug.* VII.
		Fl. Julius Conſtantius *Céſar.*
1080	327	Fl. Valerius Conſtantinus.
		Maximus Baſilius.
1081	328	Fl. Magnus Januarius.
		Fabius Juſtus.
1082	329	Fl. Val. Conſtantinus *Aug.* VIII.
		Fl. Cl. Conſtantinus *Céſar* IV.
1083	330	Ovinius Gallicanus II.
		L. Aurelius Symmachus.
1084	331	Annius Baſſus.
		Ablavius Ægyptius.
1085	332	Ovinius Pacatianus.
		Mecinius Hilarianus.
1086	333	Fl. Julius Valerius Delmatius.
		M. Aurelius Xenophilus.
1087	334	L. Ranius Acontius Optatus.
		Anicius Fauſtus Paulinus Junior.
1088	335	Fl. Julius Conſtantius I.
		C. Ceionius Rufius Albinus.
1089	336	Fl. Popilius Nepotianus.
		Facundus *ou* Secundus.
1090	337	T. Fabius Titianus.
		Felicianus.
1091	338	Urſus.
		Polemius.
1092	339	Fl. Julius Conſtantius *Aug.* II.
		Fl. Julius Conſtans *Aug.* I.
1093	340	Fl. Septimius Acyndinus.
		L. Aradius Proculus.
1094	341	Fl. Antonius Marcellinus.
		Cœlius Probinus.
1095	342	Fl. Jul. Conſtantius *Aug.* III.
		Fl. Jul. Conſtans *Aug.* II.
1096	343	M. Mæcius Memmius Furius Placidus.
		Fl. Piſidius Romulus.
1097	344	Domitius Leontius.
		Salluſtius Autor.
1098	345	Amantius Ceionius.
		Rufinus Albinus.
1099	346	Fl. Jul. Conſtantius *Aug.* IV.
		Fl. Julius Conſtans *Aug.* III.
1100	347	Fl. Euſebius.
		Fl. Rufinus.
1101	348	Fl. Philippus.
		Fl. Salia *ou* Sallea.
1102	349	Ulpius Limenius.
		Aco Fabius Catullinus.
1103	350	Sergius.
1104	351	Nigrinianus, *en Italie.*
		Magnus Magnentius *Aug.*
1105	352	Gallo, *dans le reſte de l'Empire*, après le Conſulat de Sergius & de Nigrinianus, *en Italie.*
		Magnus Decentius *Céſar.*
		Paulus, *dans le reſte de l'Empire.*
		Fl. Julius Conſtantius *Aug.* V.
		Fl. Claudius Conſtantius Gallus *Céſar* I.
1106	353	Fl. Jul. Conſtantius *Aug.* VI.
		Fl. Cl. Conſtantius Gallus *Céſar* II.
1107	354	Fl. Jul. Conſtantius *Aug.* VII.
		Fl. Cl. Conſtantius Gallus *Céſar* III.
1108	355	Fl. Arbetio.
		Mavortius Lollianus.
1109	356	Fl. Jul. Conſtantius *Aug.* VIII.
		Fl. Claudius Julianus *Céſar* I.
1110	357	Fl. Jul. Conſtantius *Aug.* IX.
		Fl. Cl. Julianus *Céſar* II.
1111	358	Neratius Cerealis.
		Decianus.
1112	359	Fl. Euſebius.
		Hypatius.
1113	360	Fl. Jul. Conſtantius *Aug.* X.
		Fl. Cl. Julianus *Céſar* III.
1114	361	Fl. Taurus.
		Fl. Florentinus.
1115	362	Fl. Mamertinus.
		Fl. Nevitta.
1116	363	Fl. Cl. Julianus *Aug.* IV.
		Secundus Saluſtius.
1117	364	Jovianus *Aug.*
		Varronianus *Nobiliſſimus puer.*
1118	365	Valentinianus *Aug.* I.
		Valens *Aug.* I.
1119	366	Gratianus *Nobiliſſimus puer* I.
		Fl. Dagalaiphus.
1120	367	Fl. Lupicinus.
		Fl. Jovinus.
1121	368	Valentinianus *Aug.* II.
		Valens *Aug.* II.
1122	369	Felix Valentinianus *Nobiliſſimus puer*
		Sext. Aurelius Victor.
1123	370	Valentinianus *Aug.* III.
		Valens *Aug.* III.
1124	371	Gratianus *Aug.* II.
		Sextus Anicius Petronius Probus.
1125	372	Fl. Modeſtus.
		Fl. Arintheus.
1126	373	Valentinianus *Aug.* IV.
		Valens *Aug.* IV.
1127	374	Gratianus *Aug.* III.
		Fl. Equitius.
1128	375	*Après le Conſulat de l'Empereur Gratien & d'Equitius.*
1129	376	Valens *Aug.* V.
		Valentinianus Jun. *Aug.* I.
1130	377	Gratianus *Aug.* IV.
		Fl. Merobaudes.
1131	378	Valens *Aug.* VI.
		Valentinianus Jun. *Aug.* II.
1132	379	Dec. Magnus Auſonius Gallus.
		Q. Clodius Hermogenianus Olybrius.
1133	380	Gratianus *Aug.* V.
		Theodoſius *Aug.* I.
1134	381	Fl. Annius Eucherius.
		Fl. Poſthumius Syagrius I.
1135	382	Fl. Antonius.
		Poſthumius Syagrius II.
1136	383	Fl. Merobaudes II.
		Fl. Saturninus.
1137	384	Fl. Ricimer.
		Fl. Clearchus.
1138	385	Arcadius *Aug.* I.
		Fl. Bauto.
1139	386	Fl. Honorius, *Puer nobil.*

Fl.

Ans de Rome.	Avant J. C.	
		Fl. Evodius.
1140	387	Valentinianus *Aug.* III.
		Fl. Eutropius.
1141	388	Theodoſius *Aug.* II.
		Fl. Cynegius.
1142	389	Fl. Timaſius.
		Fl. Promotus.
1143	390	Valentinianus *Aug.* IV.
		Fl. Neoterius.
1144	391	Tiberius Fabius Titianus.
		Q. Aurelius Symmachus.
1145	392	Arcadius *Aug.* II.
		Fl. Rufinus.
1146	393	Theodoſius *Aug.* III.
		Fl. Abundantius.
1147	394	Arcadius *Aug.* III.
		Honorius *Aug.* II.
1148	395	Sext. Anicius Olybrius.
		Sext. Anicius Probinus.
1149	396	Arcadius *Aug.* IV.
		Honorius *Aug.* III.
1150	397	Fl. Cæſarius.
		Pontius Atticus.
1151	398	Honorius *Aug.* IV.
		Fl. Eutychianus.
1152	399	Manlius Theodorus.
		Fl. Eutropius.
1153	400	Fl. Stilico.
		Fl. Aurelianus.
1154	401	Ragonius Celſus.
		Fl. Flavita.
1155	402	Arcadius *Aug.* V.
		Honorius *Aug.* V.
1156	403	Theodoſius Junior *Aug.*
		Fl. Rumoridus.
1157	404	Honorius *Aug.* VI.
		Fl. Ariſtænetus.
1158	405	Fl. Stilico.
		Fl. Anthemius.
1159	406	Arcadius *Aug.* VI.
		Sext. Anicius Probus.
1160	407	Honorius *Aug.* VII.
		Theodoſius *Aug.* II.
1161	408	Anicius Baſſus.
		Fl. Philippus.
1162	409	Honorius *Aug.* VIII.
		Theodoſius *Aug.* III.
1163	410	Fl. Varanes.
		Fl. Tertullus.
1164	411	Theodoſius *Aug.* IV. *ſeul*
1165	412	Honorius *Aug.* IX.
		Theodoſius *Aug.* V.
1166	413	Fl. Lucianus.
		Fl. Herodianus.
1167	414	Fl. Conſtans.
		Fl. Conſtantius.
1168	415	Honorius *Aug.* X.
		Theodoſius *Aug.* VI.
1169	416	Theodoſius *Aug.* VII.
		Junius Quartus Palladius.
1170	417	Honorius *Aug.* XI.
		Fl. Conſtantius.
1171	418	Honorius *Aug.* XII.
		Theodoſius *Aug.* VIII.
1172	419	Fl. Monaxius.
		Fl. Plintha.
1173	420	Theodoſius *Aug.* IX.
		Fl. Conſtantius III. V. C.
1174	421	Fl. Agricola.
		Fl. Euſtathius.
1175	422	Honorius *Aug.* XIII.
		Theodoſius *Aug.* X.
1176	423	Rufius Marinianus.
		Fl. Aſclepiodotus.
1177	424	Fl. Caſtinus.
		Fl. Victorinus.
1178	425	Theodoſius *Aug.* XI.
		Placidius Valentinianus *Cæſar* I.
1179	426	Theodoſius *Aug.* XII.
		Valentinianus *Aug.* II.
1180	427	Fl. Hierius.
		Fl. Ardaburius.
1181	428	Fl. Felix.
		Fl. Taurus.
1182	429	Fl. Florentius.
		Fl. Dionyſius.
1183	430	Theodoſius *Aug.* XIII.
		Valentinianus *Aug.* III.
1184	431	Anicius Baſſus.
		Fl. Antiochus.
1185	432	Fl. Aëtius I.
		Fl. Valerius.
1186	433	Theodoſius *Aug.* XIV.
		Fl. Anicius Maximus.
1187	434	Fl. Aſpar.
		Fl. Areobindas.
1188	435	Theodoſius *Aug.* XV.

Ans de Rome.	Ans de J. C.	
		Valentinianus *Aug.* IV.
1189	436	Fl. Iſidorus.
		Fl. Senator.
1190	437	Fl. Aëtius II.
		Fl. Sigeſvultius *ou* Sigevultes.
1191	438	Theodoſius *Aug.* XVI.
		Anicius Glabrio Fauſtus.
1192	439	Theodoſius *Aug.* XVII.
		Fl. Feſtus.
1193	440	Valentinianus *Aug.* V.
		Fl. Anatolius.
1194	441	Cyrus Panopolita, *ſeul.*
1195	442	Fl. Dioſcorus.
		Fl. Eudoxius.
1196	443	Fl. Anicius Maximus.
		Fl. Paternus.
1197	444	Theodoſius *Aug.* XVIII.
		Decius Albinus.
1198	445	Valentinianus *Aug.* VI.
		Fl. Nonius.
1199	446	Fl. Aëtius III.
		Q. Aurelius Symmachus.
1200	447	C. ou Fl. Ardaburius.
		Fallonius Alypius Probus.
1201	448	Rufius Poſthumianus.
		Fl. Zeno.
1202	449	Fl. Protogenes.
		Turcius Secundus Aſterius.
1203	450	Valentinianus *Aug.* VII.
		Gennadius Avienus.
1204	451	Marcianus Auguſtus.
		Clodius Adelphius.
1205	452	Fl. Herculanus.
		Fl. Aſporatius.
1206	453	Fl. Opilio.
		Fl. Vincomalus.
1207	454	Fl Aëtius IV.
		Fl. Studius.
1208	455	Valentinianus *Aug.* VIII.
		Fl. Anthemius, *en Italie.*
		M. Mæcilius Avitus *Aug. dans le reſte de l'empire.*
1209	456	Fl. Joannes.
		Fl. Varanes.
1210	457	Fl. Conſtantinus.
		Fl. Rufus.
1211	458	Leo Thrax *Aug.* I.
		Julius Majoranus.
1212	459	Fl. Ricimer.
		Fl. Patricius.
1213	460	Fl. Magnus.
		Fl. Apollonius.
1214	461	Fl. Severinus.
		Fl. Dagalaiphus.
1215	462	Leo Thrax *Aug.* II.
		Vibius Severus *Aug.*
1216	463	Decius Baſilius Felix.
		Fl. Vibianus.
1217	464	Fl. Ruſticus.
		Fl. Anicius Olybrius.
1218	465	Fl. Baſiliſcus I.
		Fl. Herminericus.
1219	466	Leo Thrax *Aug.* III.
		Tib. Fabius Titianus.
1220	467	Fl. Puſæus.
		Fl. Joannes.
1221	468	Fl. Procopius Anthemius *Aug. ſans Collégue.*
1222	469	Fl. Zeno I.
		Fl. Marcianus.
1223	470	Fl. Severus.
		Fl. Jordanus.
1224	471	Leo Thrax *Aug.* IV.
		Fl. Probianus.
1225	472	Fl. Feſtus.
		Fl. Marcianus.
1226	473	Leo Thrax *Aug.* V. *ſans Collégue.*
1227	474	Leo Junior *Aug. ſans Collégue.*
1228	475	Zeno *Aug.* II. *ſans Collegue.*
1229	476	Baſiliſcus *Aug.* II.
		Fl. Armatus.
1230	477	*Après le Conſulat de Baſiliſcus & d'Armatus.*
1231	478	Illus *ſeul.*
1232	479	Zeno *Aug.* III, *ſeul.*
1233	480	Fl. Baſilius Junior *ſans Collégue.*
1234	481	Fl. Placidius *ou* Placidus, *ſans Collégue.*
	482	Fl. Severinus.
		Fl. Trocondus.
1235	483	Anicius Fauſtus, *ſans Collégue.*
1236	484	Theodoricus Amalus, *Roi des Goths.*
		Fl. Venantius.
1237	485	Q. Aurelius Symmachus *le Jeune, ſans Collégue.*
1238	486	Maurus Decius.
		Fl. Longinus I.
1239	487	Anicius Manlius.
		Severinus Boëtius.
1240	488	Fl. Siphidius.
		Clarius *ou* Claudius Dynamius.
1241	489	Anicius Probinus.

Ans de Rome.	Depuis J. C.		
		Euſebius Chronio I.	
1243	490	Anicius Fauſtus.	
		Fl. Longinus II.	
1244	491	Fl. Olybrius *le Jeune*, *ſans Collégue.*	
1245	492	Anaſtaſius *Aug.* I.	
		Fl. Rufinus.	
1246	493	Decius Albinus.	
		Euſebius Chronio II.	
1247	494	Fl. Præſidius.	
		Turcius Aſterius.	
1248	495	Fl. Viator.	
		Fl. Æmilius.	
1249	496	Fl. Paulus, *ſans Collégue.*	
1250	497	Anaſtaſius *Aug.* II, *ſans Collégue.*	
1251	498	Decius Paulinus.	
		Joannes Scytha.	
1252	499	Fl. Joannes Gibbus.	
		Fl. Aſclepius.	
1253	500	Fl. Patricius.	
		Fl. Pypatius.	
1254	501	Fl. Pompeius.	
		Rufius Avienus.	
1255	502	Rufius Avienus *le Jeune.*	
		Fl. Probus.	
1256	503	Fl. Dexecratus.	
1257	504	Fl. Voluſianus.	
		Fl. Cethacus, Cetheus *ou* Cethegus.	
1258	505	Manlius Theodorus.	
		Fl. Sabinianus.	
1259	506	Fl. Meſſala.	
		Fl. Areobinda.	
1260	507	Anaſtaſius *Aug.* III.	
		Venantius Decius.	
1261	508	Venantius Decius *le Jeune.*	
		Fl. Celer.	
1262	509	Opportunus, *ſans Collégue.*	
1263	510	Manlius Severinus Boëtius.	
		Fl. Eutharicus.	
1264	511	Felix Gallus.	
		Secundinus.	
1265	512	Fl. Paullus.	
		Fl. Muſchianus.	
1266	513	Anicius Probus.	
		Fl. Clementinus.	
1267	514	M. Aurel. Caſſiodorus Senator, *ſans Collégue.*	
1268	515	Fl. Anthemius.	
		Fl. Florentius I.	
1269	516	Fl. Petrus, *ſans Collégue.*	
1270	517	Anaſtaſius *Aug.* IV.	
		Fl. Agapitus.	
1271	518	Fl. Florentius II.	
		Fl. Magnus.	
1272	519	Juſtinus *Aug.* I.	
		Eutharicus Calica *ou* Cilica, Amalus.	
1273	520	Fl. Vitalianus.	
		Fl. Ruſticus.	
1274	521	Juſtinianus I.	
		Fl. Valerius.	
1275	522	Q. Aurelius Symmachus.	
		Severinus Boëtius.	
1276	323	Anicius Maximus, *ſans Collégue.*	
1277	524	Juſtinus *Aug.* II.	
		Fl. Opilio.	
1278	525	Anicius Probus.	
		Fl. Philoxenus.	
1279	526	Anicius Olybrius *le Jeune*, *ſans Collégue.*	
1280	527	Fl. Mavortius, *ſans Collégue.*	
1281	528	Juſtinianus *Aug.* II, *ſans Collégue.*	
1282	529	Maurus Decius, *ſans Collégue; ou ce fut*,	
		Baſilius Junior.	
1283	530	Poſthumius Lampadius.	
		Fl. Oreſtes.	
1284	531	*Sans Conſuls.*	
1285	532	*Sans Conſuls.*	
1286	533	Juſtinianus *Aug.* III, *ſans Collégue.*	
1287	534	Juſtinianus *Aug.* IV.	
		Theodoſius Paulinus *le Jeune.*	
1288	535	Béliſaire, *ſans Collégue.*	
1289	536	*Sans Conſuls.*	
1290	537	*Sans Conſuls.*	
1291	538	Fl. Joargus.	
		Fl. Voluſianus.	
1292	539	Fl. Appio Ægyptius, *ſans Collégue.*	
1293	540	Fl. Juſtinus, *ſans Collégue.*	
1294	541	Baſilius *le Jeune*, *ſans Collégue.*	
1295	542	II.	
1296	543	III.	
1297	544	IV.	
1298	545	V.	
1299	546	VI.	
1300	547	VII.	*Après le Conſulat de Baſile* le Jeune, toutes ces années n'ont point eu de Conſuls.
1301	548	VIII.	
1302	549	IX.	
1303	550	X.	
1304	551	XI.	
1305	552	XII.	
1306	553	XIII.	

Ans de Rome.	Depuis J. C.		
1307	554	XIV.	
1308	555	XV.	
1309	556	XVI.	
1310	557	XVII.	
1311	558	XVIII.	
1312	559	XIX.	*Après le Conſulat de Baſile le Jeune*, toutes ces années n'ont point eu de Conſuls.
1313	560	XX.	
1314	561	XXI.	
1315	562	XXII.	
1316	563	XXIII.	
1317	564	XXIV.	
1318	565	XXV.	
1319	566		Juſtinus *Aug.* I.
1320	567		Juſtinus *Aug.* II, qui fut Conſul pendant ſa vie & en la perſonne duquel finirent les Conſuls.

Telle eſt la Table des Conſuls que Riccioli nous a donnée dans ſa Chronologie réformée, revue ſur la Critique des Annales de Baronius par le P. Pagi qui a éclairci cette matiére mieux qu'aucun autre, ſur Calviſius & ſur Helvicus. Le Pére Pagi s'eſt ſervi utilement de la lettre conſulaire du Cardinal Norris, où les vrais noms de pluſieurs Conſuls ſont rétablis; mais il ne paroît pas avoir tout à fait réüſſi à marquer les raiſons pour leſquelles les Empereurs & les Céſars prirent ſi ſouvent le Conſulat, ou du moins il fait ſouvent des applications peu heureuſes de ces régles On peut voir dans le *Numiſm. Imp. Rom.* du Pére Banduri qu'elles ſont fort ſujettes à équivoques, & qu'on n'en peut faire aucun uſage pour la Chronologie.

Si l'on trouve des Conſuls marquez pour la ſeconde fois, quoiqu'ils ne ſoient pas nommez les années précédentes : c'eſt qu'ils avoient été du nombre de ceux qu'on appelloit *Conſules Suffecti.* On y remarquera auſſi que les Empereurs ſont d'ordinaire marquez Conſuls pour la ſeconde fois la premiére année de leur régne, parce qu'ils avoient pris le Conſulat dans le tems même qu'ils étoient parvenus à l'Empire. On a marqué les divers noms connus de chaque Conſul, mais on s'eſt bien gardé de décrire les noms que quelques Modernes leur ont donné ſur des conjectures qui n'ont aucun fondement, & l'on a mieux aimé s'en tenir à la ſimplicité des Faſtes qui ſouvent ne marque qu'un ſeul nom.

* C O N S U L eſt le nom des principaux Officiers d'un bourg ou d'une petite ville dans les Provinces Méridionales de France. Ils ont ſoin des affaires publiques de la Communauté, comme les Echevins en d'autres endroits.

* C O N S U L eſt auſſi un Officier établi en vertu d'une commiſſion dans toutes les Echelles du Levant, ou autres villes marchandes pour faciliter le commerce, & protéger les Marchands de leur nation.

* C O N S U L, autrefois en France ce nom ſignifioit *Comte.* Dans ce ſens il eſt dit *dans la Vie* de S. Guillaume, Duc de Toulouſe, *ch.* 5. qu'il fut inveſti du Duché d'Aquitaine, & que de Conſul il fut élevé à la dignité de Duc. * Du Cange, *Gloſſ. Latinitatis.*

* C O N S U L A I R E, titre affecté à ceux qui avoient été Conſuls, & qui répond aſſez bien à celui d'ancien Bourguemeſtre dans les Païs-Bas. Dans la ſuite ce mot fut employé pour exprimer une nouvelle eſpéce de dignité inſtituée par l'Empereur Adrien. Selon Spartien, il établit quatre Conſulaires pour rendre la juſtice par toute l'Italie, & il les appella Conſulaires, parce qu'il les avoit choiſis entre ceux qui avoient été Conſuls. Mais avec le tems on ne les prit ni du nombre de ceux qui avoient été Conſuls, ni même du nombre des Conſuls honoraires. Cette dignité étoit au deſſous de la dignité des Conſuls, & fut appellée *Conſularité* pour la diſtinguer du *Conſulat.*

* C O N S U L A I R E S (Provinces) étoient des provinces de l'Empire Romain, gouvernées par des Conſuls après l'exercice de leur Conſulat. Du tems de Céſar, il y avoit ſept provinces Conſulaires, ſavoir, l'Eſpagne Ultérieure, l'Eſpagne Citérieure, la Gaule Ciſalpine, la Gaule Tranſalpine, l'Eſclavonie jointe à la Dalmatie, la Cilicie & la Syrie.

C O N S U L A I R E S (MÉDAILLES) eſt le nom que l'on donne aux Médailles qui ont été frappées pendant que la République Romaine étoit gouvernée par des Conſuls. Goltzius en a fait un Recueil par ordre chronologique. Urſin a diſpoſé toutes les Médailles Conſulaires, ſelon l'ordre des familles Romaines; & M. Vaillant en a fait un autre Recueil beaucoup plus ample en deux volumes *in folio*, quoiqu'il ait évité le défaut où Urſin, & après lui Patin qui l'avoit augmenté, étoient tombez, de donner dans ces Médailles celles des Colonies, où étoit marqué le nom des Duumvirs, comme s'il eût été certain que ces noms étoient toûjours des noms de familles originaires de Rome. Quoiqu'on leur donne le nom de Conſulaires, il ne s'enſuit pas qu'elles ayent toutes été battues par l'ordre des Conſuls. C'eſt ſeulement pour les diſtinguer de celles que les Empereurs ont fait fabriquer, & cela marque l'état de la République.

C O N S U L A T (le) la charge ou la dignité de Conſul. Tant que la République a ſubſiſté, le Conſulat étoit annal, ſi ce n'étoit en cas de mort ou de malverſation dans les affaires de la part du Conſul; car le Dictateur Quintius Cinninnatus contraignit Lucius Minutius de ſe démettre de ſa charge, parce qu'il s'étoit laiſſé aſſiéger dans ſon camp par les ennemis. Celui qu'on ſubſtituoit ainſi, n'achevoit que le tems qui reſtoit à faire: quelquefois même on n'en éliſoit point d'autre en ſa place, car lorſque Cinna fut tué, Carbon ſon Collégue acheva ſeul ſon tems, comme fit encore Sextus Céſar, à la place de Rutilius ſon Collégue, tué dans la guerre des Alliez. Sous les Empereurs, le tems du Conſulat ne fut plus fixe, ne durant ſouvent que deux ou trois mois, & quelquefois

plus. Ce fut Jules Céſar qui fit ce changement la 708 année de la fondation de Rome, ſelon le témoignage de Dion; car s'étant démis de ſon Conſulat, avant que d'avoir achevé l'année, il créa pour achever le reſte, Q. Fabius & C. Trebonius; & le premier étant mort le dernier jour de ſon Conſulat, il lui ſubſtitua Caninius pour le reſte du jour. D'où Cicéron a pris occaſion de lui dire en le raillant, qu'il avoit fait paroître une ſi grande vigilance pendant ſon Conſulat, qu'il n'avoit point dormi pendant qu'il l'avoit exercé. Auguſte ſuivit l'exemple de ſon prédéceſſeur, pour pouvoir gratifier pluſieurs perſonnes, comme dit Suétone dans ſa Vie; car de ſix Conſulats qu'il exerça, les uns furent de neuf mois, les autres de ſix, quelques-uns de quatre ou de trois mois. Tibére & Claudius abbrégérent encore ce tems. L'Empereur Commode fit juſqu'à vint-cinq Conſuls en un an, néanmoins pour garder quelque choſe de l'ancienne maniére, on éliſoit toûjours aux Calendes de janvier un Conſul, qui donnoit le nom à l'année; & on l'appelloit *Conſul ordinaire*: au lieu que les autres ſe nommoient *Suffecti*, ce qui nous donne lieu d'entendre ce paſſage de Suétone, dans la Vie de Domitien, *In ſex Conſulatibus unum ordinarium tantum geſſit*; & cet autre de Symmaque, *Delatus eſt à clementiſſimis Principibus ordinarius Conſulatus*, il a été fait Conſul le premier de janvier. Conſtantin *le Grand* remit les choſes en leur entier, & voulut que le Conſulat fût d'une année, faiſant toutefois des Conſuls honoraires, comme avoit fait Jules Céſar, ſelon Suétone.

Caſſiodore rapporte une formule dont ſe ſervoient les Empereurs, en conférant la dignité du Conſulat, & qu'on pourra voir *l. 6. Epiſt. 21.* * Tite-Live, *Hiſt. Rom. Antiq. Gréq. & Rom.*

CONSULS, ou JUGES & CONSULS, Juges établis pour connoître des differents entre Marchands, pour fait de marchandiſe & de négoce. Il y en a eu en Italie avant le XIV ſiécle, & Salicet en fait mention dans ſes Commentaires, où il dit qu'on pouvoit les élire à l'âge de 20 ans. Il y en avoit auſſi à Athênes, comme nous l'apprenons de Démoſthéne *en ſon Oraiſon contre Apaturius*; & a Rome on a établi des Juges dans chaque métier pour regler les différents qui ſurvenoient entre ceux d'un même Art, ou d'un même negoce. En France cette Juriſdiction n'a été établie que vers le milieu du XVI ſiécle. Le Roi Charles IX créa à Paris, des Juges & Conſuls au mois de novembre 1563, par un Edit qui fut vérifié en janvier de la même année. (L'année commençoit alors à Pâques.) Et par un autre Edit du mois de décembre 1566, il donna pouvoir d'en ériger dans toutes les villes métropoles, capitales & de commerce, où il y a ſiége Royal. Mais il n'y en eut point d'établis à Lyon, parce qu'en y transférant les foires de Champagne & de Brie, on y transféra auſſi le Conſervateur des priviléges de ces foires, qui connoiſſoit de tout tems des différents qui s'élevoient entre Marchands, & pour fait de marchandiſe.

La Juriſdiction des Conſuls de Paris eſt compoſée d'un Juge & de quatre Conſuls. Le Juge préſide & prononce les jugemens, & les Conſuls ſont les Conſeillers. Sûivant l'ordonnance de 1673, les Juges & Conſuls connoiſſent de tous les billets de change, faits entre Négocians & Marchands, & des lettres de change ou remiſes d'argent faites de place en place, entre toutes ſortes de perſonnes. Leur juriſdiction s'étend en ce dernier cas ſur toutes ſortes de perſonnes, quoique ce ne ſoient ni Négocians, ni Marchands, & que les lettres de change ne procédent pas du fait de marchandiſe, parce que toutes lettres de change ſont comme une eſpéce de commerce. Ils connoiſſent des différents, pour ventes faites par des Marchands à d'autres Marchands, à des Artiſans & Gens de métier, qui achetent afin de revendre, ou de travailler de leur profeſſion. Ils connoiſſent auſſi du commerce fait par les Marchands de leur reſſort, avec ceux des provinces même les plus éloignées du Royaume, leſquels ſont obligez de comparoître par devant eux, lorſqu'ils y ſont aſſignez en vertu de leur commiſſion, & un *Pareatis* du ſceau du Roi, s'ils ſont d'un autre Parlement. Les appellations de leurs jugemens vont directement au Parlement, & non ailleurs, & ils jugent en dernier reſſort juſques à la ſomme de 500 livres. Les jours conſulaires, auſquels ils donnent audience, ſont le Lundi, le Mécredi & le Vendredi, le matin & l'après-midi. On élit tous les ans un Juge & quatre Conſuls, qui vont enſuite prêter ſerment au Parlement. L'élection ſe fait en cette maniére. A la fin du mois de janvier, les Juges & Conſuls qui finiſſent l'année de leur charge, mandent les anciens Juges & Conſuls, les 36 Gardes, les ſix Corps des Marchands, (c'eſt à dire, les ſix de chaque Corps,) & quelques-uns des notables Marchands, qui ſont les Libraires, les Marchands de vin, de bois, de poiſſon, &c. D'entre ces Notables, les Juges & Conſuls en charge, mandent le nombre qu'il leur plaît de chacun, juſques au nombre de 20 ou de 24 & quelquefois juſques à ſix d'une même profeſſion. Tous les Vocaux donnent leurs noms écrits dans des billets roulez, qui ſont tous mêlez enſemble: après quoi le Juge en tire 30 au hazard, qui ſont remis dans une toque. Alors le Juge & le premier Conſul tirent chacun un de ces billets, qui ſont pour les deux Scrutateurs; & enſuite le même Juge & les quatre Conſuls donnent leurs ſuffrages de vive voix. Les Scrutateurs nomment après eux, à haute voix ceux qu'ils choiſiſſent pour Juge & pour Conſuls; puis ils reçoivent l'un après l'autre 28 autres billets de la main du Greffier, qu'ils ouvrent, & ils appellent les noms de ceux qui y ſont écrits. A meſure que chacun nomme ceux qu'il choiſit pour Juge & Conſuls, ils ont l'inſpection ſur le Greffier, qui écrit les nommez ſur la feuille. Cette feuille, que l'on appelle le Scrutin, eſt portée ſur le champ à M. le premier Préſident, & à Meſſieurs les Gens du Roi, par les Juges & Conſuls en charge, qui conduiſent quelques jours après les nouveaux Juges & Conſuls en la Grand' Chambre du Parlement où ils ſont préſentez par M. le Procureur général, & prêtent le ſerment accoutumé.

Au ſujet de cette élection on peut remarquer que les 36 Gardes, qui ſont plus du tiers des Vocaux, affectent toujours de donner leur voix à ceux qui ſont des ſix Corps, jamais à d'autres; c'eſt pourquoi on élit rarement pour Conſuls ceux qui n'en ſont pas. Et c'eſt pour cela que les autres notables Marchands qui ſont élus n'ont preſque jamais les deux tiers des voix de tous les Vocaux, & ne reçoivent cet honneur que par une juſtice qui leur eſt rendue par les Juge & Conſuls en charge, & les Anciens avec les autres Notables mandez. A l'égard du Juge, on le choiſit toujours du nombre des anciens Conſuls, c'eſt à dire, de ceux qui ont déja exercé le Conſulat.

Les ſix Corps des Marchands, dont les 36 Gardes ont voix à l'élection des Juges & Conſuls, ſont, 1. les Drapiers; 2. les Epiciers & les Apoticaires; 3. les Merciers, Jouailliers-Clinquailliers; 4. les Pelletiers; 5. les Bonnetiers; 6. les Orfévres. A l'égard des autres villes, il y en a quelques-unes où il n'y a qu'un Juge & deux Conſuls, comme à Rouen, à la Rochelle, &c. * Ordonnance de Charles IX, en 1563, & de Louis XIV, en 1673. *Mémoires Hiſtoriques.*

CONSUS, ancienne Divinité des Romains qui avoit un autel dans le Cirque, différent des autres, en ce qu'il étoit couvert, pour marquer que les conſeils doivent être cachez & ſecrets. On lui donnoit auſſi le nom de *Neptune Equeſtre.* On célébroit à Rome au mois d'août en ſon honneur des Jeux nommez *Conſualia*, ſemblables à ceux du Cirque. Ce fut pendant la célébration de ces Jeux, que Romulus & ſes compagnons ravirent les filles des Sabins. * Denys d'Halicarnaſſe, *Hiſt. l. 2.* Dion & Plutarque, *Vie de Romulus.*

CONTARDI (Céſar) Evêque de Nébio en l'iſle de Corſe, étoit un ſavant Juriſconſulte de la ville de Gênes, qui floriſſoit, vers la fin du XVI ſiécle, & qui fut pourvu de cet Evêché par le Pape Grégoire XIII. Il faut ſe garder de le confondre avec un autre Contardi de la même famille & de la même ville, qui vivoit environ 300 ans auparavant, & qui donna des marques d'une profonde érudition dans une célébre Diſpute qu'il eut en la ville de Majorque, dans l'iſle de ce nom, contre pluſieurs Rabbins touchant la Religion Chrétienne. Ses raiſons parurent ſi fortes à un des principaux d'entre les Juifs nommé Aſtarc, qu'il s'y rendit, & ſe fit batiſer. Il y en eut beaucoup d'autres de ſa Secte qui l'imitérent, & qui ſe firent Chrétiens à ſon exemple. * Ubio Folieta, *Elogia Clar. Lig.*

CONTARENO (François) *Voyez* CONTARINI (François)

CONTARINI, famille. La famille de CONTARINI, ſi noble & ſi ancienne à Veniſe, a été féconde en hommes illuſtres dans les armes & dans les Lettres; car il en eſt ſorti quatre Patriarches de Veniſe, & ſept Doges ou Ducs de la République, outre un grand nombre d'autres célébres Sénateurs, Procurateurs de ſaint Marc, &c. preſque toûjours employez dant des Ambaſſades importantes. MAFFEO Contarini avoit été Diſciple du B. Laurent Juſtinien, premier Patriarche de Veniſe, & fut jugé digne de lui ſuccéder en 1455. Il remplit très-bien ſes devoirs, & mourut en 1460. Louis Contarini, Chanoine de ſaint George, mérita la même dignité en 1508. Après ſa mort, qui arriva peu de tems après, on la donna à ANTOINE Contarini, Prieur des Chanoines Réguliers de ſaint Sauveur, qui mourut en 1524. PIERRE FRANÇOIS Contarini fut auſſi mis ſur le ſiége Patriarchal de Veniſe en 1555, & n'y demeura qu'un an.

Voici les Ducs de Veniſe, tirez de cette illuſtre famille. DOMINIQUE Contarini, fut élu environ l'an 1043 ou 1044. Il répara la ville de Grado, reprit Zara qui s'étoit revoltée, bâtit à Veniſe les monaſtéres de Saint-Ange & de Saint-Nicolas du Rivage, & mourut en 1070. JACQUES Contarini, créé Duc l'an 1275, ſoumit les Iſtriens, & ſe démit de ſa charge en 1280. ANDRÉ Contarini élu contre ſa volonté, en l'an 1368, gouverna ſagement durant 14 ans, & mourut en 1382. FRANÇOIS Contarini avoit été employé en diverſes négotiations, lorſqu'il fut élu Doge, en 1623. On dit qu'étant né le huitiéme ſeptembre, jour de la fête de la naiſſance de la ſainte Vierge, il obtint depuis tous ſes emplois, & même la dignité de Doge, au même jour. Il mourut au mois d'août de l'an 1625. NICOLAS Contarini élu en 1630, rendit de ſignalez ſervices à la République, pendant la guerre de Frioul contre la Maiſon d'Autriche, & par le ſecours qu'il envoya à Mantoue. En ce même tems, la ville de Veniſe étant affligée de la peſte, il donna tous ſes ſoins pour y remédier; & après avoir vu ſa patrie délivrée de ce fléau, il mourut en 1633. CHARLES Contarini fut élu en 1655, après François Molini, & mourut dans la même année. DOMINIQUE Contarini, II. de ce nom, étoit abſent, lorſqu'il fut élu en 1659, & mourut au mois de janvier de l'an 1675. *Conſultez* Pierre Juſtiniani & Balthaſar Bonifaci, qui ont écrit les Eloges des Contarini. * Mérula. Doglioni. Martina. Ghiſini, &c.

CONTARINI (François) de l'illuſtre famille des Contarini de Veniſe, vivoit dans le XV ſiécle, en 1460. Il profeſſa la Philoſophie à Padoue, & fut Ambaſſadeur auprès du Pape Pie II. La République de Veniſe lui confia un ſecours de Gens de guerre, qu'il conduiſit pour la défenſe des Siennois contre les Florentins. Il écrivit l'Hiſtoire de cette Expédition en trois livres, que Jean Michel Bruto & d'autres ont publiée. * Bonifaci, *in Elog. Contar.* Voſſius, *des Hiſtoriens Latins, l. 3. ch. 7.*

CONTARINI (Ambroiſe) de Veniſe, vivoit ſur la fin du XV ſiécle. En 1472, il fut envoyé Ambaſſadeur vers Uſum-Caſſan, que les Orientaux nomment Uzum-Aſamberg, Roi de Perſe; & à ſon retour, en 1477, il publia en Langue Italienne, la Rélation ou le Journal de ce voyage, que Jacques Geuderus traduiſit depuis en Latin, & que nous avons dans le Recueil des Auteurs de l'Hiſtoire de Perſe. Ce Voyage eſt utile pour corriger quelques fautes qui ont échapé à Joſeph Barbaro dans la Deſcription du même païs. * Voſſius, *des Hiſtoriens Latins, l. 3.* Geſner. Poſſevin. Le Mire.

CONTARINI (Simon) né le 27 août 1563, s'eſt acquis beaucoup de réputation dans le XVII ſiécle, par ſes emplois, & par les négociations importantes qu'on lui a confiées. Il étoit fils de *Jean-Baptiſte* Contarini, auſſi célébre Sénateur, & de *Marie* Gri-

Gritti. Il étudia ſous d'excellens Maîtres à Padoue, & enſuite fit un voyage à Rome. A ſon retour à Veniſe, on l'envoya Ambaſſadeur à Turin auprès de Charles Emanuel, Duc de Savoye, puis en Eſpagne près de Philippe II; & enſuite Baile à Conſtantinople, où il s'aquit beaucoup de réputation, & où il négocia des affaires très-avantageuſes pour la République. Il fut envoyé Ambaſſadeur à Rome, ſous le Pontificat de Paul V, très-mal intentionné pour les Vénitiens; & puis en France pour les affaires de la Valteline, & pour le repos & la liberté de l'Italie, contre les entrepriſes de la Maiſon d'Autriche. Après avoir terminé aſſez heureuſement cette grande affaire, il fut envoyé à l'Empereur Ferdinand II, & lorſqu'il fut arrivé à Veniſe, il y fut élu Procurateur de ſaint Marc. Son grand âge le diſpenſoit d'entreprendre encore de longs voyages; cependant il fut obligé d'aller une ſeconde fois à Conſtantinople. Lorſque la ville de Veniſe fut affligée de la peſte, en 1630 & 1631, il n'en voulut point ſortir, afin d'y maintenir l'ordre, qui eſt la choſe la plus néceſſaire dans ces fâcheuſes occaſions, pour le rétabliſſement de la ſanté. Il y travailla très-utilement, & mourut le dixiéme Janvier 1633. On dit qu'il avoit compoſé des Mémoires de ſes Ambaſſades, leſquels n'ont point été publiez. * Jacques-Philippe Thomaſini, *in Elog.* Bonifaci, *in Elog. Contar.*

CONTARINI (Gaſpard) Cardinal, Evêque de Belluno, étoit fils de *Louis* Contarini, & de *Polixéne* Malipetri. Dès ſon enfance il donna tant de marques de l'excellent génie qu'il avoit pour les Lettres, que ſon pére fut obligé de lui laiſſer ſuivre ſon inclination, & de la préférer au deſſein qu'il avoit de le mettre dans le négoce. Il apprit la Grammaire à Veniſe, & étudia à Padoue ſous le ſavant Pomponace, contre lequel il écrivit depuis un Ouvrage ſur l'Immortalité de l'ame. La République le nomma ſon Ambaſſadeur auprès de l'Empereur Charles-*Quint*, où il s'aquitta ſi bien de cet emploi, qu'à ſon retour il eut un Gouvernement conſidérable. Peu de tems après, il fut envoyé à Rome avec la même dignité d'Ambaſſadeur. On l'envoya enſuite à Ferrare pour la délivrance du Pape Clément VII, que les Allemands & les Eſpagnols avoient pris en 1527, après le pillage de Rome. Contarini ſervit utilement dans cette occaſion & dans d'autres. Le Pape Paul III le fit Cardinal l'an 1535, l'envoya Légat en Allemagne en 1541, & le nomma pour préſider comme un de ſes Légats, au Concile Général qu'il voulut aſſembler à Mantoue ou à Vicenze, & qui depuis fut tenu à Trente. Mais ſur quelques difficultez qui éloignérent l'exécution de ce premier deſſein, il fut envoyé Légat à Bologne, où il mourut âgé de 59 ans, l'an 1542, dans le tems que le même Pontife l'avoit nommé pour aller encore auprès de l'Empereur Charles-*Quint*. Son corps fut mis en dépôt dans l'égliſe de ſaint Pétrone, d'où Louïs & Gaſpard Contarini ſes neveux le firent tranſporter à Veniſe. Gaſpard Contarini compoſa pluſieurs Ouvrages, *De Elementis & eorum Mixtionibus*; *Primæ Philoſophiæ Compendium*; *De Immortalitate animæ adverſus Petrum Pomponacium*; *Non dari quartam figuram Syllogiſmi ſecundum opinionem Galeni*; *De Homocentricis ad Hieronymum Fracaſtorium*; *De Ratione anni, Epiſtolæ*; *De Magiſtratibus & Republica Venetorum*; *De Sacramentis Chriſtianæ Legis & Catholicæ Eccleſiæ, libri quatuor*; *De Officio Epiſcopi, libri duo*; *Scholia in Epiſtolas Divi Pauli*; *Catechiſmus*; *Conciliorum magis illuſtrium Summa ad Paulum III, Pont. Maximum*; *Confutatio Articulorum ſeu Quæſtionum Lutheri*; *De Poteſtate Pontificis, quod divinitus ſit tradita*; *De Juſtificatione*; *De Libero Arbitrio*; *De Prædeſtinatione*; *In Pſalmum, Ad te levavi oculos meos, Explanatio*; (c'eſt le Pſeaume 122 ſelon la Vulgate, & le 123 ſelon l'Hébreu) *Gaſparis Contareni & aliorum Conſilium de emendanda Eccleſia Paulo III jubenti oblatum.* Tous ces Ouvrages ont été d'abord imprimez ſéparément, & dans la ſuite ils ont été pour la plupart imprimez enſemble, à Paris, en 1571, *in folio.* Ce Cardinal écrivoit très-bien en Latin & avec beaucoup de politeſſe & de netteté; mais il eſt plus profond dans la Philoſophie que dans la Théologie. L'Ouvrage qu'il fit contre Pomponace ſur l'immortalité de l'ame, eſt entiérement philoſophique. Divers Auteurs en ont fait l'éloge. En voici un de Marc-Antoine Flaminio,

Contarene, tuo docuiſti, magne, libello,
Extinctis animas vivere corporibus.
Ergo jure tui vivunt monimenta libelli,
Et vivent ſeclis innumerabilibus.

Le même Auteur lui fit encore cette Epigramme ingénieuſe, au ſujet d'un livre de la République de Veniſe, que le Cardinal Contarini avoit compoſé,

Deſcripſit ille Maximus quondam Plato,
Longis ſuorum ambagibus Voluminum,
Quis Civitatis optimus eſſet ſtatus.
Sed hunc ab ipſa ſæculorum origine,
Nec ulla vidit, nec videbit Civitas.
At Contarenus optimam Rempublicam,
Parvi libelli diſputationibus,
Illam probavit eſſe, quam milleſima
Jam cernit ætas Hadriatico in mari,
Florere pace, litteris, pecunia.

Il ne fait qu'effleurer les matiéres dans ſon Traité des Sacremens, qui eſt plutôt une belle inſtruction qu'un Ouvrage de Théologie ou de Controverſe. Ses deux livres du Devoir des Evêques, contiennent des préceptes & des maximes très-utiles pour la conduite de la vie d'un Evêque. Ses Scholies ſur les Epîtres de ſaint Paul ſont merveilleuſes, pour expliquer le ſens littéral des endroits les plus difficiles. La Somme des Conciles n'eſt qu'une Hiſtoire abbrégée des principaux Conciles juſqu'à celui de Florence, qu'il appelle le neuviéme œcuménique. Il ſoutint dans ſon Traité de la puiſſance du Pape, que le pouvoir qu'il a de gouverner le troupeau de J. C. a été donné par Nôtre-Seigneur à ſaint Pierre, & qu'il eſt de Droit Divin. Dans les Traitez de Controverſe contre Luther, ſa méthode eſt d'expoſer la Doctrine de l'Egliſe Romaine, & de faire voir qu'elle eſt conforme à la Doctrine de l'Ecriture Sainte, & que les Novateurs ne l'attaquent que ſur de fauſſes ſuppoſitions, ou par de mauvaiſes raiſons. En parlant de la prédeſtination, il ne fait point de façon de déclarer que l'avis de ſaint Auguſtin ne lui plait pas; qu'il ne croit pas que les hommes ſoient reprouvez à cauſe du péché originel, mais à cauſe des fautes actuelles qu'ils commettent, en réſiſtant à la Grace, & qu'il ne dépend point de l'efficacité de la Grace, mais de notre volonté, de vaincre cette réſiſtance. A l'égard de la prédeſtination, il convient qu'elle doit être attribuée à la miſéricorde de Dieu, qui prévient par ſa Grace tous nos mouvemens; en ſorte toutefois que la volonté n'y apporte point de réſiſtance. Il conſeille aux Prédicateurs, qui ſont obligez de parler de ces matiéres, de le faire rarement, & avec beaucoup de précaution, & de recourir toûjours à la hauteur des jugemens de Dieu. Il répond à l'objection des Impies, qui diſent, *ſi je ſuis du nombre des prédeſtinez, je ſerai ſauvé, & ſi je ſuis du nombre des reprouvez, je ſerai damné, quelque choſe que je faſſe*; en leur faiſant voir qu'ils pourroient dire la même choſe de tous les autres évenemens de la vie, que Dieu n'a pas moins prévus que le ſalut ou la damnation. Il montre enſuite que la prédeſtination & la réprobation ne ſont point des cauſes néceſſaires du ſalut & de la damnation; que quoique Dieu ait connu de toute éternité les prédeſtinez & les reprouvez, cette connoiſſance n'ôte point la contingence ni la liberté & qu'on ne peut douter que, ſi l'on vit bien, on ne doive être ſauvé, & que ſi l'on meurt dans le crime, on ne doive être damné; qu'enfin, dans l'incertitude de ſon ſort, il faut travailler à ſon ſalut avec confiance. Il condamne à la fin de ce Traité le Dogme exécrable de ceux qui diſent, que les péchez des Elus ſont agréables à Dieu, & qu'il a en horreur les bonnes actions des reprouvez. Ce Cardinal a été accuſé d'avoir des ſentimens favorables aux Proteſtans, & d'avoir même conſeillé à Bernardin Ochin de ſe déclarer, comme il le fit, contre l'Egliſe Romaine, pour aller à Genéve; mais c'eſt ſans fondement, car ce fut Pierre Martyr qu'Ochin rencontra à Florence, qui le détermina à prendre ce parti. Contarini a traduit le livre des Exercices Spirituels de ſaint Ignace de Loyola dont il étoit ami. * Jean de la Caſe, *Vie du Cardinal Contarini.* Paul Jove, *Elog. Doct. ch.* 100. Garimbert. Pierre Juſtiniani. Victor. Ughel. Aubéry. Balthaſar Bonifaci. Le Mire. Marc-Antoine Flaminius. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques, XVI ſiécle.* Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 2. p.* 331. *& ſuiv.*

* CONTARINI (Jules) Evêque de Belluno étoit le neveu du précédent, & ſe diſtingua dans le Concile de Trente. Au ſujet de la *Juſtification*, il l'attribua tout ouvertement aux mérites de Jeſus-Chriſt & à la foi juſtifiante, à l'excluſion des bonnes œuvres. Cela lui attira la haine des autres Péres du Concile. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pallavicini, *Hiſt. du Concile de Trente, l.* 8. *ch.* 4. Seckendorf, *Hiſt. du Luthéraniſme, l.* 3. *ch.* 129.

CONTARINI (Jean) Peintre Italien, fils de François Contarini, dit *de la Valonne*, naquit en 1549. Il fut mis chez un Notaire, pour s'y former dans les affaires; mais ſon inclination pour la Peinture, fit qu'on lui permit de s'appliquer à cet Art, dans lequel il fit de grands progrès. A l'âge de 30 ans, il fit un voyage en Allemagne, & travailla avec réputation à la Cour de l'Empereur Rodolphe II. Depuis il paſſa à Inſpruck, mais étant ſoupçonné d'entretenir un commerce amoureux avec un Dame de qualité, il fut contraint de revenir à Veniſe, où il s'aquit l'amitié des honnêtes gens, & où il mourut l'an 1605. Nous avons un Sonnet que le Chevalier Marini compoſa, en voyant ſon portrait fait par Contarini, & un Madrigal ſur un tableau du meurtre d'Abel, fait par le même. * Rodolfi, *Vite de' Pitt. Venet.*

CONTARINI, (Vincent) Profeſſeur en Eloquence à Padoue, avoit cultivé les Belles Lettres avec beaucoup de ſoin. Il étoit ami particulier de Marc-Antoine Muret, & de Juſte-Lipſe, quoi qu'il ait écrit contre ce dernier; mais leur diſpute n'avoit pour but que la recherche de la vérité. Ce fut en 1603, que Vincent Contarini enſeigna à Padoue: depuis ayant eu quelque ſujet de chagrin, il ſe retira à Rome; & ayant entrepris pendant l'été un voyage en Iſtrie, il tomba malade, & mourut à Veniſe l'an 1617, âgé de 40 ans. Il a laiſſé divers Ouvrages, *De Re Frumentaria*, & *de Militari Romanorum ſtipendio*, qui ſont tous deux contre Juſte-Lipſe; *Variarum lectionum Liber, &c.* * Jacques Philippe Thomaſini, *in Illuſtr. Viror. Vit.* Balthaſar Bonifaci, *in Elog. Contar.*

CONTE dit CONTIUS, (Antoine le) François, natif de Noyon en Picardie, fils du Prevôt de cette ville, vivoit dans le XVI ſiécle, & enſeigna pendant 19 ans le Droit à Bourges, d'où il alla exercer la charge de Profeſſeur en Droit à Orléans. Enſuite on le fit revenir à Bourges. Cujas avouoit que Conte avoit plus de génie que lui pour le Droit, & qu'il y auroit mieux réüſſi, s'il avoit davantage aimé le travail. Ses diſputes avec Duaren, Hotman, & quelques autres firent naître divers Ouvrages ingénieux. Les livres qu'il avoit publiez, ſont un témoignage de ſa connoiſſance dans le Droit, *Scholia ad Corpus Julis Civilis*; *Commentarius ad Titulum* 4. *libri* 38. *Digeſtorum*; *Scholia ad Titulum de Præſcriptione longi temporis*; *Index omnium Conjurationum & Defectionum, quæ ab initio mundi variis locis exortæ*; *Subſecivæ Lectiones*; *De ſucceſſione ab inteſtato*; *Variarum Quæſtionum liber unus*; *In Inſtitutiones Notæ*; *De Pactis futuræ ſucceſſionis, ac præſertim de Pactis Iſomeriæ inter patrem & filios ad L. Pactum quod dotali, C. de Pactis*; *Admonitio de falſis Conſtantini Legibus*; *Illuſtrationes & Emendationes in Corpus Juris Civilis*; *Canones Chronici cum Faſtis Regiis ac Conſultoribus uſque ad Juſtiniani mortem*; *Ad Legem Juliam Majeſtatis*; *Diſputationes Juris*; *In Conſuetudines Feudorum*; *De diverſis moræ Generibus*; *Ad Edictum Henrici II, de clandeſtinis matrimoniis*; *Emendationes & Notæ in Nicephori Chronographiam*; *Oraiſon Panégyrique à François, fils de France, à ſon entrée dans Bourges.* Antoine le Conte mourut à Bourges en 1586, âgé d'environ 90 ans, & fut enterré dans l'égliſe de ſaint Hippolyte,

près

près du célébre Duaren. Ainſi le ciel permit que ces deux ſavans hommes, qui n'avoient pu s'accorder pendant leur vie, repoſaſſent enſemble après leur mort. M. de Thou fait ſon éloge après Cujas. Quoi qu'il fût naturellement pareſſeux, il n'a pas laiſſé de beaucoup travailler pour la correction du texte du Droit Civil & Canonique. Les Oeuvres de Contius ont été imprimées en un volume *in quarto*, par les ſoins de Merille. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franc.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 2. De Thou, *Hiſt. &c. Bibliothéque Hiſtorique des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 117. *& ſuiv.* édit. de Hollande. 1715.

* C O N T É, place d'Afrique dans la province de Duquéla au Royaume de Maroc. Les Hiſtoriens rapportent qu'elle a été bâtie par les Goths, dans le tems qu'ils étoient maîtres de la côte de la Mauritanie Tingitane. Elle eſt ſituée ſur le bord de la mer à ſept lieues de Safie du côté de l'orient; & comme elle étoit autrefois extrémement peuplée, il s'y faiſoit un grand trafic. Les Arabes la ruïnérent ſous le gouvernement de Taric, qui paſſa à la conquête de l'Eſpagne, & les Portugais achevérent depuis de la démolir. On voit encore quelques reſtes de ſes vieux murs. Les Arabes de Garbie qui errent par la province de Duquéla, ſont Seigneurs de cette contrée. La terre fait près de là une pointe que Ptolomée nomme le Cap de *Conté*. Il le met à ſix degrez de longitude & à 35 degrez, 56 minutes de latitude. Quelques uns comptent cette ville entre celles que Hannon fit bâtir par ordre du Sénat de Carthage. * Marmol, *Deſcr. du Royaume de Maroc, tome* 2. *l.* 3. *ch.* 54. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

C O N T E N S O N, (Vincent) né dans un endroit nommé en Latin *Altivillare*, dans le diocéſe de Condom, ou, comme d'autres le prétendent, d'Orilhac en Auvergne, en 1641, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique en 1657, & mourut à Creil dans le diocéſe de Beauvais où il prêchoit, le 26 décembre 1674, âgé ſeulement de 33 ans. Il étoit bon Théologien, & zélé Prédicateur. Il a fait un Ouvrage intitulé *Theologia mentis & cordis*, dans lequel il a joint le Dogme à la Morale. Il a été imprimé en neuf volumes, *in douze*, & en deux volumes *in folio*, à Lyon, en 1681 & 1687. * Du Pin, *Bibliothéque Univerſelle des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle.* Echard, *Script. Ord. Prædic.*

C O N T E S S A, petite ville de la Turquie en Europe, dans la Macédoine ſur le Golfe de Conteſſa, à l'embouchure de la riviére de Stromona, entre la ville de Libanova & celle de Cavalla. * Maty, *Dict. Géogr.*

C O N T E S S A, (le Golfe de) anciennemeut *Sinus Strymonicus*, grand Golfe de l'Archipel, renfermé entre la preſqu'iſle de Monte-Santo, & les côtes de la Macédoine & de la Romanie. Il prenoit autrefois ſon nom de la riviére de Strymon, qu'on nomme aujourd'hui *Stromona*; maintenant il le prend de la petite ville de Conteſſa. * Maty, *Dict. Géogr.*

C O N T I, Maiſon très-ancienne d'Italie. Quelques Auteurs veulent que Jules Céſar ſoit iſſu d'une des branches de cette Maiſon: les autres diſent que l'Empereur Honorius envoya un Général de cette Maiſon dans les Gaules pour s'oppoſer au Tyran Conſtantin qu'il défit, & qu'en reconnoiſſance l'Empereur l'honora du titre de Comte de l'Empire, que les *Conti* gardent encore. L'on prétend que les Marquis de Toſcanelle, qui ont eu grande part au gouvernement de Rome pendant le onziéme ſiécle, & dont étoient les Papes JEAN XX, BENOÎT VIII, & BENOÎT IX, ſortoient de cette Maiſon, auſſi bien que les Comtes de Ségni & d'Anagnie, Ducs de Carpinetto, dont étoient les Papes INNOCENT III qui fut élu Pape en 1198, & mourut en 1216; & GRÉGOIRE IX, neveu du précédent, qui fut élu Pape en 1227, & mourut en 1241. Quoi qu'il en ſoit, il y a eu un grand nombre de Cardinaux du nom de Conti. BONIFACE Conti, Cardinal, Evêque d'Alby, vivoit vers l'an 1050. Il fut honoré du chapeau de Cardinal par le Pape Leon IX, & ſe trouva à la mort de Victor II, en 1057. On ignore le tems de la ſienne. JOURDAIN Conti, né à Terracine, ſe ſignala dans divers emplois. Il fut Vice-Chancelier de l'Egliſe, ſous le Pontificat d'Alexandre IV, & d'Urbain IV, qui le créa Cardinal Diacre du titre de ſaint Côme & de ſaint Damien en 1263. Il eut le gouvernement de la Campagne de Rome, & mourut en 1269. FRANÇOIS Conti, Cardinal Archevêque de Conſa dans le Royaume de Naples, reçut le chapeau de Léon X, le premier juillet de l'an 1517, & mourut en 1521, ſi pauvre, qu'il ne laiſſa pas même de quoi pouvoir faire les frais de ſon enterrement.

LUCIO Conti, Cardinal dans le XV ſiécle, fut mis dans le Sacré Collége, par le Pape Jean XXIII, le ſixiéme de juin de l'an 1411. Il ſe trouva au Concile de Conſtance, & fut envoyé Légat à Bologne par le Pape Eugéne IV. Lucio Conti s'y fit des affaires fâcheuſes; car ayant été accuſé d'animer ſous main quelques puiſſantes familles, pour affoiblir les forces de la ville, il penſa périr dans une conjuration. Il ſe retira à Imola, d'où il revint apparemment à Bologne; car Onuphre dit qu'il y mourut le neuviéme ſeptembre de l'an 1437.

De cette Maiſon qui eſt l'une des quatre principales de Rome, & qui a été diviſée en pluſieurs branches, il ne reſte plus que celle qui y eſt établie, l'aîné de laquelle eſt Grand Maître héréditaire du Palais Apoſtolique, ce qui lui donne droit d'aſſiſter aux chapelles pontificales, où il fait la fonction d'Introducteur des Princes étrangers, & des autres perſonnes de cette conſidération. Elle a toûjours été fort attachée à la Maiſon d'Autriche, ſur tout à la branche impériale, & a produit de grands hommes de guerre. TORQUATO Conti ſervit utilement l'Empereur Ferdinand II, ſous le Général Galas, dans la guerre que fit en Allemagne Guſtave Adolphe Roi de Suéde, & l'Empereur lui accorda pour récompenſe d'ajoûter à l'écu de ſes armes qui ſont *de gueulles à l'aigle échiqueté d'or & de ſable*, deux piéces de canon tirant & huit drapeaux mêlez avec les ſix étendarts que ſa Maiſon portoit déja. INNOCENT Conti défendit vaillamment la ville de Prague, lorſqu'elle fut aſſiégée par les Suédois. *N....* dit *le Prince Conti* fut tué à la défaite du Comte Vétérani en Tranſſylvanie l'an 1695. Les Ducs de Poli honorez du titre de Prince du ſaint Empire ſont de cette Maiſon. PAUL Conti, Duc de Poli, dont l'Oraiſon funébre, prononcée par le P. Caſati Jéſuite, fut imprimée à Parme en 1666, fut pére 1. de CHARLES qui ſuit; & 2. de *Jean-Nicolas* Conti, Evêque d'Ancone, qui fut créé Cardinal le 14 janvier 1664, par le Pape Alexandre VII. Il réſida toujours en ſon Evêché, n'en étant ſorti que pour les Conclaves, & y mourut le 20 janvier 1698, âgé de 80 ans.

CHARLES Conti, Duc de Poli, &c. fut Majordome & premier Gentilhomme de la Chambre de la Reine Chriſtine de Suéde, dont il ſe démit peu avant la mort de cette Princeſſe, arrivée en 1689, étant pour lors âgé de 75 ans, & eut de N... Muti, Dame d'honneur de la même Reine, & ſœur du Duc Muti, 1. JOSEPH-LOTHAIRE qui ſuit; 2. *Michel-Ange*, né le [illegible] mai 1655, Cardinal, puis Pape ſous le nom d'Innocent XIII (*Cherchez* I N N O C E N T XIII) 3. *Bernard-Marie*, né le 2[illegible] mars 1664, Religieux Bénédictin en l'Abbaïe du Mont-Caſſin, puis Evêque de Terracine en 1710, nommé Grand Pénitencier en 1721, Cardinal du titre de ſaint Bernard des Termes le ſeize juin de la même année par le Pape ſon frére, qui lui donna en même tems l'Abbaïe de Chiaravalle; & 4. *Hyacinthe* Conti, mariée à *Joſeph* Ceſi, Duc d'Aqua-Sparta dont il y a des enfans.

JOSEPH-LOTHAIRE Conti, Duc de Poli & de Guadagnole, Grand Maître heréditaire du Palais Apoſtolique, fut aggrégé avec ſes enfans à la Nobleſſe de Veniſe le 25 mai 1721, après l'élévation du Pape ſon frére ſur le ſaint Siége, qui le fit premier Gentilhomme de ſa Chambre, & le nomma Prince du Soglio en novembre 1721. Il épouſa en 1677, *Lucréce* Colonne, veuve d'*Etienne* Colonne, Duc de Baſſanello, fille de *Marc-Antoine*, Duc de Palliano, Grand Connétable du Royaume de Naples, morte le huitiéme aout 1716, dont il eut, 1. *Charles*, Prince de Poli, Chevalier de Malte en 1721, & Capitaine de la premiére compagnie des Chevaux-legers de la Garde du Pape en mil ſept cens vint-deux; 2. MARC-ANTOINE qui ſuit; 3. *Etienne* Conti, Camerier ſecret participant en décembre 1722.

MARC-ANDOINE Conti, Duc de Guadagnole, Capitaine de la ſeconde compagnie des Chevaux-legers de la Garde du Pape en janvier 1722, a épouſé le 16 février de la même année, *Fauſtine Mathei*, fille de *Joſeph*, Duc de Paganica, & le Pape fit la cerémoine de la bénediction nuptiale. * Onuphre. Ciaconius. Blondus, *Décade.* Aubery, *Hiſtoire des Card. Mémoires du tems.*

C O N T I, famille & bourg de France en Picardie. *Voyez* C O N T Y.

C O N T I G L I A N O, anciennement *Cutilium*, *Cutilia*, *Cutiliæ*, bourg d'Italie dans l'Etat de l'Egliſe. Il eſt dans le Duché de Spoléte, à trois lieues de Riéti, du côté du Couchant, ſur le bord du Lac de Contigliano, que les Anciens nommoient *Cutiliæ Aqua*, & où ils diſent qu'il y avoit une iſle flotante chargée de bois. * Maty, *Dict. Géogr.*

C O N T I N E N S, Hérétiques. *Cherchez* E N C R A T I T E S.

C O N T I N E N T, eſt le nom que les Géographes donnent à ces grandes parties de la terre, que l'on diſtingue des iſles, qui ſont conſidérées comme des piéces détachées. Selon la connoiſſance que les derniéres navigations nous donnent de la diſpoſition du globe de la terre, on peut compter quatre Continents, dont il n'y en a que deux qui nous ſoient bien connus. Le premier eſt celui qui eſt appellé l'ancien Continent, & qui comprend l'Europe, l'Afrique & l'Aſie, trois grandes parties du monde tellement jointes enſemble, qu'on peut paſſer de l'une à l'autre ſans traverſer aucune mer. Il eſt environné de toutes parts de l'Océan, que l'on appelle Oriental, Occidental, Septentrional, & Méridional, & renferme preſque tout notre hémiſphére. Le ſecond eſt le nouveau Continent, qui contient l'Amérique, & fait environ la moitié de l'autre hémiſphére. On l'appelle Nouveau Monde, parce qu'il a été découvert dans le XV ſiécle. Le troiſiéme Continent, que l'on appelle Continent Septentrional ou Arctique, eſt de peu d'étendue en comparaiſon des deux précédens, & comprend la Groenlande, l'iſle d'Iſlande, les terres de Spitzberg, la nouvelle Zemble, & la Terre de Jeſſo. Le quatriéme Continent, que l'on nomme Méridional ou Auſtral, contient la Nouvelle Guinée, la Nouvelle Zélande, la Nouvelle Hollande, & pluſieurs autres terres dont on n'a encore découvert que les rivages.

C O N T I U S. *Cherchez* C O N T E.

C O N T O B A B D I T E S, certains Hérétiques, qui s'élevérent contre l'Egliſe, dans le VI ſiécle. Ils ſuivoient les erreurs des Théodoſiens, & refuſoient de ſe ſoumettre aux Evêques de l'Egliſe. * Nicéphore, *l.* 18. *c.* 49. Pratéole, *au mot Contobabdites.*

C O N T O N. *Cherchez* C O T T O N.

C O N T U M É L I O S U S, Evêque de Riez, vivoit dans le VI ſiécle. On dit qu'après avoir aſſiſté aux Synodes de Carpentras & de Vaiſon, tenus environ l'an 527, & après avoir paru avec réputation dans diverſes aſſemblées eccléſiaſtiques, il fut accuſé d'être tombé dans des déſordres ſi grands, que les Evêques de ſa province ſe virent contraints de le dépoſer, dans un Concile aſſemblé exprès contre lui l'an 534. Saint Céſaire d'Arles, un des plus célébres Prélats de ſon ſiécle y préſida, & en écrivit au Pape Jean II, qui par ſa réponſe approuva la dépoſition de Contumélioſus, & ordonna qu'il ſeroit mis dans un monaſtére, & que l'on éliroit pour gouverner ſon diocéſe, un Viſiteur, qui ne feroit point d'ordination, & ne ſe mêleroit point du temporel. Ce Pape écrivit la même choſe au Clergé de Riez, & à tous les Evêques des Gaules, dans ſes Epîtres 4, 5 & 6. Depuis, Contumelioſus appella de ſa dépoſition au Pape Agapet, ſucceſſeur de Jean, qui en écrivit à ſaint Céſaire. * Agapet, *in Epiſt.* 6 & 7. *Conciles, tome* 6. Simon Barthel, *Hiſt. des Evêques de Riez.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

Du.

Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du ſixiéme ſiécle.*

CONTY, en Latin *Contiacum*, bourg de France, dans l'Amiénois en Picardie avec titre de Principauté, qui donne ſon nom à une branche de la Maiſon Royale de Bourbon. Il eſt ſitué ſur la petite riviére de Selle, au ſud-oueſt d'Amiens, dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues.

CONTY, Maiſon. Le bourg de Conty a eu autrefois des Seigneurs particuliers; & c'eſt par eux qu'il eſt entré dans la Maiſon de Mailly, puis dans celle des Princes de Bourbon. *Iſabelle*, Dame de Conty, qui vivoit ſur la fin du XIV ſiécle, épouſa COLARD de Mailly, dit *le Jeune*, dont elle eut JEAN de Mailly, Seigneur de Conty, mort en 1432, lequel laiſſa entre autres enfans, FERRY I, pére d'ADRIEN, qui mourut en 1518. ADRIEN, eut de *Jeanne* de Berghes, FERRY de Mailly, II. du nom, Seigneur de Conty, &c. qui épouſa en 1511, *Louiſe* de Montmorency, fille de *Guillaume*, & ſœur d'*Anne*, Connétable de France, dont il eut 1. *Jean* de Mailly, mort au ſiége de Naples en 1528, âgé de 16 ans; 2. *Louiſe*, Abbeſſe de la Trinité de Caën; & 3. *Magdelaine*, Dame de Conty, qui épouſa CHARLES, Sire de Roye & de Muret, Comte de Rouci, dont elle eut le 24 février 1535, ELÉONOR de Roye, qui porta la Seigneurie de Conty dans la Royale Maiſon de Bourbon, par ſon mariage avec Louïs de Bourbon, I. du nom, Prince de Condé, &c. qu'elle épouſa le 22 juin de l'an 1551, & dont elle eut des enfans. *Voyez* BOURBON CONTY & ARMAND de Bourbon, Prince de Conty.

CONTZEN, (Adam) Jéſuite, natif de Montjoye dans le Duché de Juliers, ſavoit les Langues ſavantes, & principalement l'Hébraïque, la Syriaque, la Chaldaïque & la Gréque qu'il enſeigna avec beaucoup de réputation dans le Collége de Munich. Il aquit beaucoup d'honneur contre les Proteſtans dans des diſputes particuliéres, & il en fut félicité plus d'une fois par le Cardinal Bellarmin. Le P. Adam Contzen eut la conduite de diverſes maiſons de ſa Compagnie pendant quinze ans, & mourut à Munich le 19 juin de l'an 1635. Valére André met ſa mort en 1637. Nous avons un très-grand nombre d'Ouvrages de ſa façon, *Commentaria in Evangelia*; *In Epiſt. D. Pauli ad Romanos, & ad Corinthios*; *Defenſio Lib. Card. Bellarmin, de Gratia primi hominis, & de peccato*; *De hæreſeum incremento*; *De pace Germaniæ*; *Jubilæum Jubilæorum*; *Politicorum* ou *de Republica, libri decem*; *Conſultatio de Unione & Synodo generali Evangelicorum, &c.* * Alegambe, *de Script. Societ. Jeſu.* Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 3.

CONVENANT, (*Covenant*, en Anglois, *Alliance*) confédération faite en Ecoſſe l'an 1638, pour introduire une nouvelle Liturgie, & pour changer les cérémonies de l'ancienne Religion. Ce Convenant comprenoit trois chefs principaux, dont le premier étoit un renouvellement du ſerment que leurs ancêtres avoient fait, de défendre la pureté de la Religion, & les droits du Roi contre l'Egliſe de Rome, & d'adhérer inviolablement à la Confeſſion de Foi qui fut dreſſée l'an 1580, & confirmée par les Etats Généraux d'Ecoſſe l'an 1581. Le ſecond chef contenoit un précis de tous les Arrêts des Etats Généraux, faits pour la conſervation de la Religion Réformée, tant pour la Diſcipline que pour la Doctrine. Le troiſiéme portoit obligation de condamner le gouvernement eccléſiaſtique des Evêques, & de s'oppoſer à tout ce qui ſeroit contraire à leur Confeſſion de Foi. Charles I, Roi d'Angleterre, condamna ce Convenant comme téméraire, & tendant à rebellion. Les Confédérez, c'eſt à dire, ceux qui étoient du Convenant, continuérent leur Ligue: ce qui diviſa le Royaume en deux partis, ſous le nom de *Confédérez* & de *Non-confédérez*. L'an 1643, ce Convenant fut reçu & ſigné par les Etats d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande. On appella le Convenant du Roi, celui que le Roi permit en 1638, avec quelques reſtrictions, que les Confédérez les plus rigides ne voulurent point accepter. * Salmonet, *Hiſt. des troubles de la Grande Bretagne.*

* CONVENTIN (Gisbert) de Liége, fut d'abord Profeſſeur en Philoſophie à Louvain, puis en Théologie & en Droit. On a de lui, *Satyra qua Conventinus Virum civilem exprimit, ſententiis probatiorum Auctorum confirmata.* Il voyagea dans la plupart des Etats de l'Europe, & alla juſques à trois fois en Pologne. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 289.

CONVENTION, eſt le nom que les Anglois donnent à l'aſſemblée extraordinaire du Parlement, qui ſe tient ſans Lettres patentes du Roi. Les Anglois rebelles en tinrent une contre Charles I, & on y en convoqua une autre en l'année 1689, après la retraite du Roi Jacques II, en France. Le Prince & la Princeſſe d'Orange furent appellez par la Convention, pour occuper la place de Jacques I, & de la Reine ſon épouſe qui abandonnant le Royaume s'étoient retirez en France. La Convention fut auſſi-tôt convertie en Parlement par le Prince d'Orange. * *Mémoires du tems.*

CONVENTRE ou CONVENTRY. *Voyez* COVENTRE ou COVENTRY.

CONVENTUELS, Congrégation de l'Ordre de ſaint François. On donna ce nom dès l'an 1250, à tous les Religieux de cet Ordre qui vivoient en communauté; mais il fut propre enſuite à ceux qui voulurent jouïr des priviléges qu'ils avoient obtenus de pouvoir poſſéder des fonds & des rentes. Leur nombre étoit grand; mais le Cardinal Ximénès leur ôta preſque toutes les maiſons qu'ils avoient en Eſpagne pour les donner aux Obſervans. Philippe II les abolit entiérement en Portugal, & on ne les traita avec guéres plus d'indulgence en France, où ils ont pourtant encore environ cinquante maiſons en Bourgogne, en Dauphiné en Provence, en Guienne, & dans le Languedoc. Léon X, par une Bulle de 1517, ſépara entiérement les Conventuels des Obſervans, & donna à chacun de ſes deux corps un Général; mais il voulut que celui des Obſervans eût auſſi le titre de Miniſtre général de l'Ordre de ſaint François, & qu'il confirmât l'élection du Général des Conventuels. Ceux-ci ont l'avantage de poſſéder en Italie les corps de ſaint François & de ſaint Antoine de Padoue, & l'on compte qu'ils ont environ mille couvens. Il ſe forma en Italie vers l'an 1562, une Congrégation particuliére de Conventuels réformez, que Sixte V approuva en 1587; mais Urbain VIII les ſupprima l'an 1626, & donna leurs maiſons aux autres Conventuels. * Dominique de Gubernatis, *tome 2. Ord. Seraph.* Héliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome 7. ch. 22 & 23.*

* CONVERSANO (Charles Antoine) de Lentini, fils de Marcel Converſano, fut un ſavant Juriſconſulte, & Docteur en Droit Civil & Canonique, & exerça ſouvent dans la ville de ſa naiſſance les charges de Juge & de Conſeiller. En 1650, il fut envoyé à Jean d'Autriche, Viceroi de Sicile. Il mourut le 14 ſeptembre 1690, à l'âge de 73 ans. On a de lui, *Ætherea Leontinorum Gloria* en manuſcrit, & *Hiſtoria Leontina.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CONVERSANO, en Latin *Converſa*, *Converſanum*, & *Cuperſanum*, ville d'Italie dans le Royaume de Naples, & dans la Terre de Bari avec titre de Comté à la famille d'Aquaviva, & Evêché ſuffragant de Bari. Elle eſt peu conſidérable, & eſt ſituée à quatre ou cinq milles de la Mer Adriatique, du côté de Monopoli & de Medugno. *Voyez* AQUAVIVA. Le Mire, *Géogr.* Léandre Alberti, *Deſcr. Ital.*

CONVOYE (La) riviére du Vendomois dans la Beauce, qui ne croît & ne ſe trouble preſque jamais, en quelque tems que ce ſoit: lorſque cela arrive, c'eſt, dit-on, un ſigne de peſte & de famine. * André du Chêne.

CONWAY (Robert) de l'Ordre des Fréres Mineurs. *Cherchez* ROBERT.

CONWAY, ville d'Angleterre. *Cherchez* ABERCONWAY.

CONWEY, riviére de la Principauté de Galles en Angleterre. Elle coule dans le Comté de Carnarvan, le long des confins de celui de Denbigh, & ſe décharge dans la Mer d'Irlande à Aberconwey. * Maty *Dict. Géogr.*

CONZA ou CONSA, *Coſa*, ville d'Italie dans le Royaume de Naples, avec titre d'Archevêché, eſt ſitué au pié du Mont-Apennin, vers la ſource de l'Ofante, dans la province de la Principauté Ultérieure, & vers les confins de la Citérieure. C'étoit le païs des anciens *Hirpins.* Conſa eſt peu conſidérable. On y célébra en 1597, un Synode dont nous avons les ordonnances. * Léandre Alberti.

CONZAGUE, ou CONZUQUE, ville de l'iſle de Niphon, la principale des iſles du Japon, eſt dans le quartier de Quanto, au ſeptentrion occidental de la ville d'Yédo, & eſt capitale d'un petit Royaume, qui porte ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CONZIEU, petite ville ou bourg de France, dans le Bugey. Elle eſt ſur la petite riviére de Glan, au ſud-ſud-oueſt de Belley dont elle eſt éloignée de près de deux lieues.

COO COP. COQ.

COOL. *Cherchez* COLLE.

COOL, Peintre. *Voyez* KOOL.

COOLS, (Jean) Prédicateur célébre de l'Ordre de ſaint Auguſtin, étoit de Louvain, où il naquit le 25 novembre de l'an 1548. Dès qu'il fut ſorti de l'enfance, il ſe conſacra à Dieu dans l'Ordre de ſaint Auguſtin à Louvain, & alla faire profeſſion à Middelbourg en Zélande. Enſuite il étudia avec beaucoup de ſoin, & devint un des plus habiles Prédicateurs de ſon tems; mais les guerres civiles du Païs-Bas en ayant éloigné les Religieux, le P. Jean Cools fit un voyage en Eſpagne, & ne revint dans ſa province qu'après que le calme y eut été rétabli. Les Proteſtans y avoient ruïné les monaſtéres. Jean Cools travailla très-utilement pour la réparation de ceux de ſon Ordre, où ſon mérite l'éleva aux principales charges. Il prêcha quarante ans de ſuite, & mourut en 1612, âgé de 64 ans. Ses Ouvrages n'ont pas été publiez. * Curtius, *in Elog.* Herrera, &c.

COOPER, (Antoine Ashly ou Ashley,) Comte de Shafisbury, célébre Miniſtre d'Etat en Angleterre, naquit en juillet 1619. Son pére étoit le Chevalier *Jean Cooper* de Rockburn dans le Comté de Wilt, & ſa mére *Anne*, fille unique & héritiére du Chevalier Baronet, Antoine Ashly de Wimborn St. Gilles, dans le Comté de Dorſet. Il donna dès ſon enfance des marques d'un génie ſupérieur; & comme ſon pére, dont les revenus annuels montoient à 8000 livres ſterling, n'épargna rien de tout ce qui pouvoit être utile à ſon fils, il fit avec ces ſecours de ſi grands progrès dans les Humanitez au Collége de la Trinité à Oxford, & à Londres dans la Juriſprudence, qu'il eut peu d'égaux. Il s'appliqua ſur tout à ce qui pouvoit le mettre en état de rendre des ſervices utiles à ſa patrie. En 1640, il fut Membre du Parlement pour la ville de Tewkesbury dans la province de Gloceſter. Les troubles entre Charles I, & ſon Parlement, ayant commencé bientôt après, Cooper leva un Régiment pour le ſervice du Roi, qui le nomma Gouverneur de Weymouth. En qualité de Grand Shérif, il aſſembla par ordre du Roi, la Milice du Comté de Dorſet. Mais le Roi ayant envoyé dans ce Comté le Colonel Guillaume Ashburnham, en qualité de Gouverneur, Cooper en fut piqué & ſe rangea du côté du Parlement, ſans pourtant participer à ſes procédures violentes. En 1645, il fut élu Shérif de Norfolk; & l'année ſuivante, du Comté de Wilt. En 1651, le 20 janvier, il fut un des 20 Commiſſaires à qui le Parlement confia le ſoin de réformer les abus qui ſe commettoient dans les procès. En 1653 & 1654, il fut dans le Parlement en qualité de Député de la Province de Wilt. Il s'y oppoſa efficacément aux projets ambitieux de Cromwell, quoique celui-ci l'eût d'abord nommé Membre de ſon Conſeil. Les oppoſitions de Cooper déterminérent Cromwell non ſeulement à diſſoudre les deux Parlemens de 1653 & de 1654, mais auſſi à donner à Cooper l'excluſion pour celui qui devoit s'aſſembler en 1656. Cooper fit néanmoins ſi bien qu'on fut obligé de l'y admettre; mais il n'y gagna autre choſe contre Cromwell, que la diſſolution de ce Parlement. Dans ces entrefaites il entretenoit une cor-

reſpondance ſecrette avec Charles II, qui étoit dans l'exil. Quoique par là il s'exposât à un très grand danger, il ſut détourner ſi adroitement le ſoupçon, que le Parlement ſurnommé le *Rump*, c'eſt à dire, *les débris d'un Parlement*, le nomma non ſeulement Conſeiller d'État, mais lui donna encore le Gouvernement de la Tour de Londres, & lui confia avec ſix autres le commandement de l'armée. Cooper, le Général Monck & quelques autres bien intentionnez pour le Roi, ſurent ſi bien diſpoſer les affaires, que Charles II fut reconnu Roi des trois Royaumes par un conſentement univerſel; après quoi Cooper fut un des trois Députez que les Communes envoyérent en Hollande pour y prendre le Roi, qui d'abord après ſon arrivée à Londres reçût Cooper au nombre de ſes Conſeillers intimes, & le 20 avril 1661, le créa Baron de Wimburn-St. Gilles. Il fut enſuite un des Commiſſaires de la grande Commiſſion établie contre les Régicides. Le Roi l'éleva quelque tems après à la dignité de Chancelier, de Sous-Thréſorier de l'Echiquier, de Lord Lieutenant du Comté de Dorſet, & de Commiſſaire du Thréſor. En 1672, le 23 d'avril, il l'honora du titre de Baron Cooper de Pawlet & de Comte de Shaftsbury, & dans la même année il fut déclaré Lord Chancelier d'Angleterre. Comme dans cette fonction il s'étoit attiré la haine des Catholiques & du Duc d'Yorck, frére du Roi & depuis Jaques II, l'on caballa tellement contre lui que le neuvieme novembre 1673, le Roi lui redemanda les Sceaux, & les remit au Chevalier Baronet *Heneage Finch.* Ses ennemis firent faire une recherche exacte de ſon adminiſtration; mais ils ne trouvérent pas de quoi mordre. En 1675, il ſe brouilla avec la Cour en s'oppoſant à l'introduction d'un certain nouveau ſerment. L'année ſuivante il ſoutint que le Parlement d'alors ayant été prorogé ſi longtems, devoit être cenſé diſſous, & par là il s'attira une plus grande diſgrace, ayant été envoyé à la Tour avec trois autres Lords. Ils n'en ſortirent que ſur la fin de février 1677, après avoir retracté tout ce qu'ils avoient avancé. Dans les années ſuivantes, le Comte de Shaftsbury fut un de ceux qui s'oppoſérent avec le plus de zéle à l'accroiſſement de la Religion Romaine & qui pour cette même raiſon cherchérent à exclurre le Duc d'Yorck de la ſucceſſion. Le 20 avril 1679, le Roi le déclara Préſident de ſon Conſeil privé, mais dans la même année il fut obligé d'abandonner ce poſte, parce que le parti du Duc d'Yorck avoit de nouveau gagné le deſſus dans l'eſprit du Roi. Comme tous ces revers n'étoient pas capables de l'ébranler, ni de lui faire abandonner ſes maximes, il aida à rechercher avec ſoin les auteurs de la conſpiration qu'on attribuoit alors aux Catholiques. Ses adverſaires de leur côté n'oubliérent auſſi rien de tout ce qui pouvoit lui nuire. On aſſure qu'un certain *Dangerfield* fut gagné pour le tuer. Le deuxiéme juillet 1681, le Comte de Shaftsbury fut encore conduit à la Tour & enſuite accuſé publiquement d'avoir formé des projets pernicieux contre la vie du Roi & contre la forme du Gouvernement; d'avoir publié que le Roi étoit Catholique, & qu'il n'avoit d'autre but que le pouvoir abſolu; d'avoir enfin cherché à ramaſſer de l'argent & des troupes pour cauſer une ſédition, &c. Il fut déclaré ſolemnellement innocent le 13 février 1682, & ayant obtenu ſa liberté il ſupplia qu'on fît le procès à ſes Accuſateurs. Lorſqu'il vit qu'on ne faiſoit rien moins qu'exécuter ſa demande, il réſolut en novembre de paſſer en Hollande & de demeurer pendant quelque tems à Amſterdam. Mais la goutte & quelques autres infirmitez l'accablérent tellement qu'il y mourut le 21 janvier 1683, ſon corps fut ramené en Angleterre & inhumé à Wimburn-St. Gilles. Il avoit été marié trois fois, *la premiére*, avec *Marguerite*, fille de Thomas, Lord Coventry: *la ſeconde*, avec *Françoiſe*, fille du Comte d'Exceſter: & *la troiſiéme*, avec *Marguerite* fille de Guillaume, Lord Spencer. Il laiſſa un fils unique, qu'il avoit eu du ſecond lit, nommé *Antoine*, qui lui ſuccéda, & qui de Dorothée, fille de Jean, Comte de Rutland, laiſſa auſſi un fils nommé *Antoine*, qui fut auſſi Comte de Shaftsbury. * *Life and death of the Earl of Shaftsbury. The Compleat Hiſtory of England, tome* 3.

COORNHERT, Auteur Hollandois au XVI ſiécle. *Voyez* CORNHERT.

COOS. *Cherchez* CO.

COP, (Guillaume) Médecin natif de Bâle, où il étoit ami de Reuchlin vers l'an 1473. Il vint en France, où il vécut depuis ſous le régne de Louis XII, & ſous celui de François I. Ce dernier lui fit l'honneur de le choiſir pour ſon Médecin vers l'an 1530. Ramus aſsûre qu'il étoit l'ornement des Médecins de ſon tems,

Unica nobilium Medicorum gloria Copus.

Il compoſa divers Ouvrages, & traduiſit le Traité de Galien, *De locis affectis*; celui d'Hippocrate, intitulé, *Præſagiorum libri tres*; *De ratione victus*, de Paul Eginéte, &c. * Geſner, *in Biblioth.* Pantaléon, *l.* 3. *Proſopogr.* Pierre Caſtellan, *in Vit. Medic.* Ramus, *Orat. de Baſil.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic. &c.* Du Boulay, *Hiſt. Univ. tome* 6. *p.* 64.

COP, (Nicolas) Profeſſeur dans le Collége de ſainte Barbe, fut élu Recteur de l'Univerſité de Paris, le dixiéme octobre de 1533. Ayant fait un Sermon aux Mathurins, le jour de la Touſſaints, il fut déféré par les Cordeliers, comme ayant avancé dans ce Sermon des Propoſitions hérétiques. Ces Religieux s'étant adreſſez au Parlement & non à l'Univerſité, Cop s'en plaignit dans l'aſſemblée de l'Univerſité tenue aux Mathurins le 19 novembre, & nia qu'il eût avancé ces Propoſitions, à l'exception d'une ſeule. Il demanda que l'Univerſité intervînt & ſe plaignit de l'injure qui lui avoit été faite. Il y eut beaucoup de bruit dans cette aſſemblée. Cependant il y fut arrêté que l'Univerſité étoit fâchée de l'injure qui avoit été faite à ſon corps, en déférant ſon Recteur à un Tribunal ſupérieur, ſans en avoir parlé à l'Univerſité, & que ſes accuſateurs ſeroient citez au Tribunal de l'Univerſité; mais le Recteur n'oſa conclurre, parce que les Doyens des Facultez de Théologie & de Droit s'oppoſérent à la concluſion. Cop craignant d'être empriſonné, ſe cacha & s'enfuit à Bâle. Quand l'Univerſité ſut qu'il s'étoit retiré, & que le bruit ſe fut répandu que ſon pére Cop, Médecin du Roi, étoit ſoupçonné d'être dans les ſentimens nouveaux, & que Cop étoit ami de Calvin, qui logeoit alors au Collége de Fortet; elle n'inſiſta plus pour ſa defenſe, & établit par *interim* Arnoul Monart Procureur de l'Univerſité, pour recevoir les ſermens juſqu'à ce qu'il y eût un Recteur élu. Beze remarque que Calvin avoit donné à Cop ce diſcours qui le fit paſſer pour ſuſpect d'Héréſie. Le même Hiſtorien récite un autre fait qui indique que Cop avoit du penchant pour la Religion Proteſtante. La ſœur de François I, Marguerite Reine de Navarre, ayant fait imprimer un livre intitulé le *Miroir de l'Ame péchereſſe*, la Sorbonne en fut très-irritée & condamna l'Ouvrage. La Reine s'en étant plainte au Roi, il voulut ſavoir de l'Univerſité ſur quels fondemens ce livre avoit été condamné. Le Recteur Nicolas Cop déſavoua hautement la cenſure de la Sorbonne. On empriſonna quelques uns des Acteurs d'une Comédie jouée au Collége de Navarre, où la Reine avoit été maltraitée. * Egaſſe du Boulay, *Hiſt. de l'Univerſité de Paris, tome* 6. Béze, *Hiſt. Eccl. tome* 1. *p.* 13. *&* 14.

COPA, ville d'Aſie, près des Palus Méotides, ou de la Mer de Zabaché, eſt ſituée ſur une riviére de ce nom, que les Auteurs nomment diverſement, & eſt au deſſous de Cabia ſur la même riviére, qui a ſa ſource dans la Circaſſie, près de Tzercas. * Sanſon.

COPAIS, nom que les Anciens donnoient, ſelon Strabon, à un Lac de Béotie, qui eſt appellé aujourd'hui Lac de *Livadia.* C'eſt celui que Pauſanias nomme *Cephiſſus.* Il eſt ſitué au nord de la grande plaine qui porte le même nom de *Livadia*, & qui s'étend entre la plaine de Thébes, & la ville de Livadia, Strabon donne à ce Lac trois cens ſoixante & onze ſtades de circuit, c'eſt à dire, quinze à ſeize lieues, mais on ne croit pas qu'il couvre préſentement un ſi grand eſpace de terre, car du tems de cet Auteur, il avoit un paſſage ſur la terre, & une décharge dans le marais *Hylica*, appellé aujourd'hui le *Lac de Thébes*, au lieu qu'à préſent les eaux ſont plus baſſes que ce paſſage, & par conſéquent on peut croire qu'elles ont diminué. Ce Lac eſt long & ſe rétrecit ſous les montagnes de *Talanda* ou *Cyrtonum.* Il eſt étroit au milieu; & lorſqu'il s'élargit, il ſe ſépare à l'extrémité vers le ſud-eſt, en trois différentes bayes, dont le principal canal eſt dans les bayes qui ſont plus au nord, paſſant à travers une montagne, dont la maſſe eſt d'une pierre fort dure. Il y a au pié de cette montagne, où il entre, un village appellé *Polea*, ſitué vers l'extrémité du nord-oueſt du Lac, où il ſe montre de nouveau de l'autre côté proche de la mer. On trouve deux moulins à deux lieues de Talanda. Il ſemble ſelon le ſentiment de M. *Wheler*, dans ſon voyage de Gréce, que ce ſoit la place que Strabon nomme *Anchoé*, où étoit auſſi ſituée la ville de *Copaïs*, qui donnoit anciennement le nom à ce lac, & que ſur le côté de la mer où les eaux ſortoient du lac, on trouvoit *Larimna* de la Locride, où Strabon fait paſſer le canal trente ſtades ſous terre de Copaïs à Larimna. Les Anciens croyoient qu'Hercule avoit fait ce Lac, en détournant la riviére *Cephiſſus* dans la plaine des *Orchoménes* où elle paſſoit, avant ſon tems, dans la mer par des canaux ſous les montagnes; mais il eſt plus probable qu'Hercule ait bouché le paſſage de deſſous la montagne que les Orchoménes rouvrirent enſuite. * Wheler, *Voyage de Gréce, tome* 2. *l.* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* COPELAND, partie méridionale de la Province de Cumberland en Angleterre, porte ce nom, parce qu'elle eſt parſemée de montagnes pointues, que les Bretons appellent Kopa: ou, ſelon d'autres, ſon vrai nom eſt Coperland, *païs de cuivre*, à cauſe des mines de cuivre qui s'y trouvent. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 268.

COPENHAGUE. *Cherchez* COPPENHAGUE.

COPERNIC, (Nicolas) célébre Mathématicien, Philoſophe & Médecin, dans le XVI ſiécle, naquit à Thorn, ville de la Pruſſe Royale, le 19 février de l'an 1473, & étudia dans ſon païs en Philoſophie & en Médecine, où il réüſſit très-bien. Il s'appliqua encore à l'étude de la Langue Gréque, mais ſur tout aux Mathématiques & à l'Aſtronomie en particulier. Pour s'en inſtruire à fonds, & dans l'intention de conſulter les meilleurs Maîtres de ſon tems, il entreprit de voyager, & s'arrêta fort longtems à Bologne en Italie. Enſuite il paſſa à Rome, où il fut Profeſſeur en Mathématiques & retourna en ſon païs, où Luc Watzelrod, ſon oncle maternel, lui donna un canonicat dans l'égliſe de Warmie, dont il étoit Evêque. Ce fut alors que Copernic publia ſon livre *de Motu octavæ Sphæræ*, établiſſant ſon ſyſtême du Soleil immobile, & du mouvement de la Terre. C'eſt ainſi qu'il a renouvellé l'ancienne opinion du Philoſophe Ariſtarque de Samos, & qu'il a ſoutenu, après lui & après beaucoup d'autres Philoſophes, que la Terre étoit mobile, & que ſa ſituation n'étoit pas dans le centre de l'Univers. Le Cardinal de Cuſa avoit agité & défendu cette opinion quelque tems avant Copernic; mais Copernic a eu l'honneur de l'invention de ce ſyſtême, parce qu'en effet, il l'a rectifié, & a mis ſes partiſans en état de rendre raiſon des mouvemens & des phénoménes céleſtes. Son ſentiment fut d'abord ſuivi avec chaleur par Rhéticus, Rothmanus, Lansberge, & Képler, & dans le XVII ſiécle, par Galilée, Deſcartes, Gaſſendi, & le Comte de Pagan. Copernic place le Soleil au centre du monde, & le fait immobile. Mercure qui eſt la planette la plus proche du ſoleil, fait ſon mouvement autour de cet aſtre en l'eſpace de trois mois. Vénus ſe meut auſſi autour du ſoleil dans un cercle qui enferme celui de Mercure, & fait ſa révolution en ſept mois & demi. La Terre fait auſſi ſon mouvement autour du Soleil dans un cercle qui environne celui de Vénus & ce mouvement s'accomplit en un an. Elle en a encore un autre qui ſe fait en 24 heures autour de ſon axe; & c'eſt par ce mouvement qu'on explique le jour & la nuit. La Lune tourne autour de la Terre en 27 jours ou environ. Mars ſe meut & fait ſon circuit dans un quatriéme cercle qui embraſſe celui de la terre, & a le Soleil pour centre. Sa révolution ſe fait à peu près en deux ans. Jupiter eſt ſitué au deſſus de Mars, & fait ſon mouvement autour du Soleil, en douze ans ou environ. Saturne eſt la

plus élevée de toutes les planétes, & fait auſſi ſon circuit autour du Soleil dans l'eſpace d'environ trente années. Au deſſus du cercle de Saturne, Copernic place le ciel des étoiles, qui eſt immobile, ſelon ſa penſée. Pour reprendre ce ſyſtême en peu de mots, le Soleil immobile eſt placé au centre du monde. Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter & Saturne, font leur mouvement dans ſix cercles autour du Soleil. Mais la Terre a un autre mouvement autour de ſon axe. Par ce ſyſtême on évite la difficulté qu'il y a d'expliquer le mouvement journalier du Soleil dans un eſpace immenſe, & avec une rapidité inconcevable.

Quoique Copernic place le Soleil immobile au centre du monde, en ſorte qu'il ne change pas de lieu pour en occuper un autre, néanmoins ſes Sectateurs lui donnent un mouvement circulaire autour de ſon axe, & diſent que cette révolution ſe fait en 27 jours. Ils établiſſent ce mouvement pour expliquer les apparences des taches qu'on a découvertes ſur le corps de cet aſtre, avec des téleſcopes, ou lunettes de longue vue, parce que ces taches changent de ſituation pendant 27 jours. A l'égard de la Terre, Copernic lui donne trois mouvemens; le premier, qu'elle fait en un jour; le ſecond, qu'elle fait en un an; & le troiſiéme, qui tient toûjours l'axe de la Terre dans une même poſition. Le mouvement journalier, eſt la révolution que fait la Terre vers l'Orient en 24 heures ſur ſon propre axe, en ſorte que la partie de terre, qui regarde le Soleil, eſt éclairée, & l'autre eſt dans l'obſcurité. Le mouvement annuel, eſt celui que la Terre fait ſous les Signes du Zodiaque, lorſqu'entre Vénus & Mars, elle fait ſon cours autour du Soleil dans l'eſpace d'une année. Le troiſiéme mouvement ſert pour rendre raiſon des différentes ſaiſons, & de l'inégalité des jours dans les différens climats. Voilà le ſyſtême de Copernic, que la plupart des Savans ſoutiennent encore par des raiſons très ſolides, quoiqu'il ait été rejetté par des Decrets de l'Inquiſition de Rome. Ce grand homme, après ſon ſyſtême, publia encore ſon Ouvrage *De Revolutionibus*, & mourut le 24 mai en 1543, âgé de 70 ans. Martin Cromer, depuis Evêque de Warmie, fit graver une épitaphe ſur le tombeau de Copernic en 1581. * Gaſſendi, *in Vita Copernici*. Ticho Brahé, *Orat. de Math.* Iſmaël Bouillaud, *in Proleg. Aſtron. Philoſoph.* Paul Jove, *in Elog. Doct. c. dernier.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Philoſ.* Lorenzo Craſſo, *Elog. de gli Huom. Letter. &c.* *Voyez* auſſi Plutarque, *de Placitis Philoſ. l. 3. c. 1.*

COPET ou COPPET, petite ville & Baronie qui a ſept ou huit villages dans ſa dépendance, avec un magnifique château dans le Canton de Berne, ſur le Lac de Genève à deux lieues de cette ville. Une ancienne inſcription, taillée dans le marbre, qui ſe trouve aujourd'hui dans la muraille de la maiſon d'un particulier, prouve que cette ville étoit bâtie déja du tems des Romains. Voici cette inſcription,

D. M.

PHILETI. BRIT
TÆ ANNORUM
XXIIII. DEFUNCT
O. CLAUDIA
NUS. FILI. UNICI
ET PIISSIMI
P. C.
SUB ASCIA DED.

Ce ſont les regrets d'un pére pour la mort de ſon fils unique. Cette ville avec ſa Haute Juſtice paſſa entre les mains de la ville de Berne avec le reſte du Païs de Vaux en 1536; mais la Baſſe Juſtice a changé ſouvent de Maître. Anciennement elle appartenoit à un Seigneur de Saluces, Comte de Véry. Meſſieurs de Clervan l'eurent après lui & un Bourgeois de Bâle leur ſuccéda. Elle fut enſuite vendue à François de Bonne, Seigneur de Leſdiguiéres. Meſſieurs Belluions, Barons de Villeneuve en Bourgogne, la poſſédérent depuis; & ceux-ci, ou leurs Créanciers la revendirent à Frédéric Burgrave de Dohna, Comte du Saint Empire Romain & Baron de Rockenfels, de qui Sigiſmond d'Erlach Maréchal de la Cour du Roi de Pruſſe, l'acheta. Enfin Monſieur d'Erlach a vendu la Baronie de Copet à Monſieur le Baron Hoguer de St. Gall, qui en eſt encore en poſſeſſion. * Stumpf. Plantin. Stettler, *Etat & Délices de la Suiſſe, tome 2. p. 287 & 288.*

☞ L'Auteur du dernier livre que l'on vient de citer, & qui a été imprimé en 1730, ne s'accorde pas à ce qui vient d'être dit. 1. Il dit que Copet eſt un bourg fermé de murailles. 2. Il parle des Comtes de Dohna, comme de Seigneurs actuels de Copper. Il ajoûte qu'ils y ont un beau château au deſſus du bourg avec de beaux jardins, vergers, allées d'arbres & autres accompagnemens d'une maiſon ſuperbe; mais qu'il n'y a aucun d'eux qui y habite, & qu'ils ſe contentent d'y entretenir un Receveur.

COPHTES, ou COPTES: c'eſt le nom des Chrétiens Jacobites, ou Monophyſites d'Egypte. On croit qu'il vient d'*Ægyptos*, parce que la plus grande partie des Chrétiens d'Egypte, depuis Dioſcore, Patriarche d'Alexandrie, perſiſtérent dans cette erreur, qu'il n'y a qu'une nature en Jeſus Chriſt, & que depuis que les Arabes ſe furent emparez de l'Egypte, les Chrétiens Orthodoxes en furent chaſſez, & qu'il n'y reſta que des Jacobites. Ainſi comme les Egyptiens étoient tous Jacobites, ils furent appellez Cophtes ou Egyptiens, & avec d'autant plus de raiſon, qu'il perdirent en peu de tems l'uſage de la Langue Gréque, & qu'ils firent le ſervice divin comme ils le font encore en Langue Egyptienne, quoique mêlée de termes Grecs & écrite en caractéres Grecs. Leur égliſe eſt gouvernée par un Patriarche & onze ou douze Evêques. On n'élit pour Patriarche qu'une perſonne qui faſſe profeſſion de chaſteté; ainſi le choix tombe toûjours ſur les Moines exempts d'ambition. Il faut les arracher malgré eux de leur ſolitude pour les placer ſur le thrône patriarchal. L'élection ſe fait par les Evêques, le Clergé & les principaux du peuple. Il nomme ſeul le Métropolitain d'Ethiopie, les Archevêques & les Evêques, qu'on prend parmi les ſéculiers qui ont perdu leurs femmes. Les Evêques reçoivent du peuple un dixiéme, qui fait tout leur revenu & celui du Patriarche. Les Prêtres ſont mariez. Les Ordres inférieurs ſont les Diacres de l'Evangile, les Diacres de l'Epitre & les Agnoſtes. Ils ordonnent des Diacres dès l'âge de ſix ou ſept ans. L'ignorance de ce Clergé eſt extréme. Un Prêtre paſſe pour ſavant quand il peut lire ou écrire en Arabe. Ils ignorent juſqu'à la Langue Copte, dont ils ſe ſervent dans le ſervice divin. Ils n'en ſavent pas plus ſur les myſtéres de la Religion; ainſi le peuple n'étant jamais inſtruit ni par des Sermons, ni par des Catéchiſmes, la plupart n'ont de Chrétien que le nom. On rend de grands honneurs aux moindres Prêtres malgré leur ignorance, & quoique d'ailleurs tirez pour l'ordinaire de la lie du peuple. L'autorité des Evêques eſt très grande. Celle du Patriarche eſt preſque abſolue; il décide ſouverainement de tous les différens de la nation, & on lui obéit ponctuellement. Leur office dont le chant eſt la ſeule occupation des Eccleſiaſtiques, eſt plus long que le Romain. Le Bréviaire des Evêques eſt beaucoup plus long que celui du reſte du Clergé. Les Moines & les Religieuſes ſont des perſonnes réduites à la pauvreté avant que d'en faire profeſſion, dont ils ont ſi peu l'eſprit, qu'ils ne conçoivent pas comment en Europe des perſonnes riches peuvent renoncer à leurs biens. Leur vie eſt dure. Tel eſt le Clergé Copte.

Les perſonnes les plus qualifiées parmi le peuple, ſont les Receveurs des droits publics; car les Turcs par une confiance honorable au Chriſtianiſme, ne donnent en Egypte ces emplois qu'aux Chrétiens; le reſte des Coptes ſont de pauvres Artiſans. Il eſt étonnant qu'aucun ne s'applique au commerce dans un païs très-marchand. Le divorce eſt fréquent parmi eux; & par un abus encore plus étrange, les perſonnes ſéparées ſe remarient.

Ils croyent ſept Sacremens; mais l'ignorance des Prêtres eſt telle, qu'il eſt rare d'en trouver qui les puiſſent nommer ſur le champ: & dans la pratique ils commettent de grands abus. Le Batême des garçons eſt differé de 40 jours, & celui des filles de 80, & ſouvent même ce délai eſt plus long: cependant ils ne permettent pas qu'on batiſe l'enfant à la maiſon, quand même il ſeroit en péril de mort. Dans cette extrémité un Prêtre lui fait certaines onctions qu'ils s'imaginent ſuppléer au Batême. De plus la maniére dont ils prononcent la formule en batiſant, rend leur Batême fort douteux, pour ne pas dire nul. Il font trois immerſions, & ils diſent à la premiere, *je te batiſe au nom du Pere*; à la ſeconde, *je te batiſe au nom du Fils*; & à la troiſieme, *je te batiſe au nom du Saint Eſprit.* Ces trois invocations ſéparées de chaque perſonne, changent conſiderablement la formule, qui n'eſt plus une confeſſion de l'unité de l'eſſence & de la trinité des perſonnes. Ils donnent la communion à l'enfant incontinent après le Batême ſous la ſeule eſpéce du vin: ils adminiſtrent encore la Confirmation immédiatement après le Batême, & avant que de communier le nouveau batiſé; & quoique dans la céremonie du Batême ils lui ayent fait 36 onctions, ils les recommencent en y joignant pluſieurs oraiſons. Les Prêtres parmi eux, comme parmi les autres Chrétiens d'orient, peuvent adminiſtrer ce ſacrement de Confirmation. Les Coptes ont ſur l'Euchariſtie la même créance que l'Egliſe Romaine; leur formule de la conſécration differe très-peu de la ſienne. Ils donnent les deux eſpéces aux hommes; mais pour les femmes, comme elles ne doivent jamais s'approcher du ſanctuaire, hors duquel on ne porte jamais le ſang de J. C. les Prêtres leur portent l'hoſtie humectée de quelques gouttes de l'eſpece du vin. Ils ne conſervent pas le pain conſacré; ainſi pour donner le viatique il faut dire la Meſſe, & en ce cas ils la diſent, quelque heure qu'il ſoit, même après avoir mangé. Leur doctrine eſt également pure ſur la Confeſſion, mais l'uſage en eſt rare; un de leurs Patriarches a été juſqu'à l'abolir, ſous prétexte que de mauvais Confeſſeurs nuiſoient aux ames, & qu'il étoit preſque impoſſible d'en trouver de bons. Ce Décret n'empêche pas que beaucoup de Coptes ne ſe confeſſent une ou deux fois l'année. Les jeunes gens qui ne ſont point encore mariez n'approchent point des Sacremens. Le mariage a chez eux toutes les marques d'un Sacrement: les mariez ſe confeſſent, entendent la Meſſe & communient, & le Prêtre leur promet la grace. Pour l'extréme-onction, ils la donnent dans des maladies legéres, & dans des afflictions à des pécheurs qui ſe portent bien. L'huile dont ils ſe ſervent eſt bénite par le Miniſtre, qui en oint non ſeulement le malade, mais auſſi tous les Aſſiſtans, de peur, diſent-ils, que le Diable chaſſé du malade, ne ſe loge dans quelcun d'eux. Les onctions ſont d'un fréquent uſage chez les Coptes: on oint toûjours ceux à qui l'on donne l'abſolution: ils oignent même les morts, ſe ſervant d'huile comme nous nous ſervons d'eau bénite; mais ils diſtinguent ces onctions de l'onction ſacramentale. Les jeûnes ſont fréquens & rudes; outre les mécredis & les vendredis, les Clercs jeûnent 43 jours avant Noël, & les Laïques 33 jours: tous jeûnent quarante jours avant Pâques, & 15 avant l'Aſſomption de la ſainte Vierge: quelques uns, ſur tout les femmes, étendent ce carême de la Vierge à 20, 25, & 35 jours. Les femmes Turques imitent en cela les femmes Chrétiennes, touchées des graces particuliéres que pluſieurs d'entre elles ont obtenues par cette dévotion. Ils ne jeûnent jamais le dimanche ni le ſamedi, excepté le ſamedi ſaint; & ils mangent gras tous les jours depuis Paques juſqu'à la Pentecôte. Ils obſervent encore un carême de 13 jours avant la fête de ſaint Pierre & de ſaint Paul, qu'ils célébrent le même jour que l'Egliſe Romaine: quelquefois il eſt plus long pour les Clercs que pour les Laïques, car les Clercs le commencent toûjours le premier lundi d'après la Pentecôte. Pendant le carême qui leur eſt commun avec l'Egliſe Romaine, ils ne mangent point de poiſſon, & jeûnent celui de la Vierge preſqu'au pain & à l'eau. Les jours de jeûne, ils ne mangent ni ne boivent point du tout juſqu'après la Meſſe, qui finit à une ou deux heures après midi, & qui devroit ſelon la régle ne finir qu'à trois heures. Alors ils font collation, prennent du caffé, fument du tabac, ce qui leur eſt défendu juſqu'à à la fin du ſacrifice;

ce: le ſoir ils ſoupent, & le jeûne recommence à deux heures après minuit. L'abſtinence de chair & de laitage s'obſerve ſi rigoureuſement, qu'on ne la rompt pas même dans les maladies. Pour l'exactitude du jeûne hors le grand carême, les Laïques ne s'en piquent pas, ils en laiſſent la gloire aux Prêtres.

Quant à la Circonciſion, on prétend qu'elle n'a point été pratiquée en Egypte depuis qu'elle reçut le Chriſtianiſme, juſqu'au tems que les Sarraſins la ſoumirent. Alors ces nouveaux maîtres introduiſirent parmi les Coptes la coutume de circoncire les Chrétiens, coutume que ceux-ci, ont tâché autrefois de juſtifier par des fables qu'ils condamnent aujourd'hui, & qui s'abolit peu à peu.

Ce Patriarche dont nous avons parlé, & qui prend le titre de Patriarche d'Alexandrie, eſt différent du Patriarche Grec des Melchites, à l'exception de l'héréſie des Monophyſites. Ils conviennent avec les Grecs ſur tous les points de la Religion, même ſur les ſentimens & les pratiques en quoi elle diffère de la Latine; ils ont une ſucceſſion non interrompue de Patriarches depuis ſaint Marc, dont le ſavant Abbé Renaudot a depuis peu donné une Hiſtoire exacte au public. Ceux d'à préſent ſont ordinairement leur réſidence au monaſtére de Saint-Macaire, environ à vint lieues au delà du Grand Caire. Les Abyſſins leur ſont en partie ſoumis pour le ſpirituel. Il y a dans Jéruſalem quelques familles de Cophtes, qui ont une paroiſſe & une petite chapelle dans l'égliſe du ſaint Sépulchre. Le Pape Pie IV envoya l'an 1561, deux Jéſuites à Gabriel, Patriarche des Cophtes, pour le ramener dans le ſein de l'Egliſe Romaine; mais ce fut inutilement. Un Patriarche des Cophtes, nommé Gabriel, envoya une légation au Pape Clément VIII, au nom des Egyptiens & des Ethiopiens, pour reconnoître la primauté de l'Egliſe Romaine. Le Cardinal Baronius en a inſéré la rélation à la fin du ſixiéme tome de ſes Annales. M. de Thou, & quelques Auteurs modernes & Proteſtans, ont cru que cette légation étoit imaginaire, parce que Méléiius, Patriarche d'Alexandrie de la communion Gréque la deſavoua. Mais cette difficulté n'eſt d'aucune conſidération, parce que le Patriarche des Cophtes, qui prend le nom de Patriarche d'Alexandrie, eſt différent du Patriarche Grec de cette ville. Cette légation eſt appuyée ſur les lettres d'un autre Patriarche de Cophtes nommé Matthieu, écrites au Pape Urbain VIII, dans leſquelles il eſt fait mention de ce Patriarche Gabriel. * Leo Allatius, *de Perp. Conſenſu l. 3. c. 8.* Chytræus. Sponde, *Annal.* De Thou, *Hiſt.* M. Arnaud, *Perpétuité de la Foi, l. 2. c. 3. p. 123.* Simon, *Hiſtoire Critique de la Créance & des Coûtumes des Nations du Levant, c.* 10. Renaudot. *Hiſt. Patr. Alex.* du Pere Sollier Jéſuite, l'un des Bollandiſtes. *Addition au Traité des Patriarches d'Egypte*, ou *Recherches ſur l'Origine, les erreurs, & les coutumes des Jacobites d'Egypte, appellez communement* Coptes, en 1708. *Mémoires de Trévoux*, juillet 1709, & novembre 1717.

COPIAPO, riviére de l'Amérique Méridionale. Elle coule ſur les confins du Pérou & du Chili, dans la vallée de Copiapo, qu'on dit être ſi fertile en grains, qu'elle produit 300 pour un. Copiapo a ſa ſource dans les Andes, au pié d'une montagne, qui vomit des flammes, & qu'on appelle le *Volcan de Copiapo*, & elle ſe décharge dans la Mer Pacifique, auprès d'une petite ville du Chili, qui porte auſſi le nom de *Copiapo*, ou de *Porto de Copiapo*. * Maty, *Dict. Géogr.*

COPIN & QUINTIN, Chefs des Hérétiques nommez *Libertins*, s'efforçoient de répandre leurs erreurs dans le Brabant & dans la Hollande, environ l'an 1525. * Prateole, *au mot Libertins.* Florimond de Raimond, *l. 2. ch.* 16. *num.* 4. Gaulier, *en la Chron. XVI ſiécle, ch.* 6. Sponde, *A. C.* 1525, *n.* 25. *Voyez* LIBERTINS & QUINTIN.

COPOLETTE, ville de Georgie. *Cherchez* CHUPULETI.

COPONIUS, Chevalier Romain, & Intendant (*Procurator*) de Judée, fut le premier qui exerça cette commiſſion, & qui fut envoyé dans cette province par Auguſte, l'an ſixiéme de J. C. Ce fut dans le tems que Quirinus Gouverneur de Syrie eut ordre de paſſer auſſi en Judée, pour y vendre les biens d'Archelaüs, & pour y faire une ſeconde fois le dénombrement général, & l'eſtimation des biens, ſur laquelle ſe devoit régler le tribut que les Juifs payoient aux Romains. * Joſeph, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *ch.* 1. & 3: *De la Guerre des Juifs, l.* 2. *ch.* 7. Uſſer, *in Annal.*

* COPORIO, COPORIA, CAPORIO, CAPORIA, nom d'une ville de l'Ingrie, près du Golfe de Finlande, à peu près au nord-eſt de Narva ou Nerva, dont elle eſt éloignée d'environ douze lieues.

COPPEN (Barthélemi). *Voyez* COPPENIUS.

* COPPENBRUGGE, bourg avec château, dans le Duché de Brunſwick en Allemagne, eſt au nord-eſt de Hamelen, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues, & au ſud-ſud-eſt de Hanovre à la diſtance d'environ ſept lieues.

COPPENHAGEN ou COPPENHAGUE, ville de l'iſle de Zélande ou Zélant, eſt la capitale du Royaume de Danemarck, & celle où le Roi fait ordinairement ſa demeure. Elle eſt appellée *Coppenhafen*, *Kiobenhaven* ou *Copinhafen* par les naturels du païs; *Coppenhaven* par les Allemands; & *Hafnia*, par ceux qui écrivent en Latin. Coppenhague eſt ſituée ſur le détroit d'Oreſund, avec un bon port & une citadelle conſidérable. C'eſt une ville moderne. Abſalon Huido ou Huès, Archevêque de Lunden, & Evêque de Roſchildt, qui vivoit dans le douziéme ſiécle, vers l'an 1165, fit bâtir une fortereſſe contre les Pirates, dans l'endroit où eſt aujourd'hui Coppenhague, & cette fortereſſe fut appellée de ſon nom *Axel-Huès*. Quelque tems après, divers Pêcheurs ſe bâtirent des cabanes à l'entour; & enſuite les plus riches y élevérent des magaſins & des maiſons, pour y recevoir les Marchands qui y venoient acheter leur poiſſon, dont ils faiſoient un très-grand commerce. On nomma ce lieu *Kopmans Haffen*, c'eſt à dire, Port des Marchands. Ce commerce y attira encore d'autres Habitans, à qui Jacques Evêque de Roſchildt donna des priviléges en 1254. Dans la ſuite, par les ſoins des Rois de Danemarck, cette ville eſt devenue extrémement conſidérable. Aujourd'hui elle l'eſt beaucoup par ſon grand commerce. Elle eſt diviſée en deux parties, par un bras de mer, que l'on paſſe ſur un pont qui n'a pas 50 pas de long. La plus petite partie de la ville de Coppenhague, qu'on nomme *Chriſtians-Haven*, du nom de Chriſtian IV, qui la bâtit, & qui eſt fortifiée par un château avec de larges foſſez à fond de cuve & par de hautes murailles, eſt ſituée dans l'iſle d'Amagger, & l'autre dans celle de Zélande. De cette partie de la ville qui eſt dans l'iſle d'Amagger on paſſe dans l'autre par le moyen de deux ponts, dont l'un ne ſert qu'à la garniſon & n'eſt composé que de quelques planches. Les égliſes principales ſont Nôtre-Dame qui eſt la cathédrale où ſe fait la cérémonie du couronnement des Rois de Danemarck, Saint Pierre qui ſert aux Allemands, Saint Nicolas, le Saint Eſprit, & la Trinité. L'Univerſité fut fondée par Chriſtierne I, qui lui obtint, vers l'an 1474 ou 1478, du Pape Sixte IV, les mêmes priviléges dont jouït celle de Bologne en Italie. Ce qu'il y a de plus curieux à voir dans Coppenhague c'eſt 1. le port qui eſt admirable; 2. la citadelle qui le défend & qui eſt un pentagone régulier; 3. l'Obſervatoire, qui eſt une tour ronde & fort haute, où l'on peut monter en caroſſe, & où l'on voit ce beau globe céleſte de ſix piez de diametre, un des plus curieux ouvrages de *Ticho Brahé*; 4. la Bourſe; 5. les Bibliothéques; 6. l'Arſénal qui eſt un des plus beaux de l'Europe; 7. le lieu où l'on bat la monnoye; 8. la Chambre des curioſitez qui eſt dans l'Arſénal. On y voit encore le château de Taillebote qui eſt proprement la Douane. On croit que la ville contient 5800 maiſons, & 60000 Habitans. Les rues y ſont larges & on y trouve par tout de grands magaſins. En 1658, Charles-Guſtave Roi de Suéde entra du païs de Holſtein dans l'iſle de Funen, faiſant traverſer ſon armée ſur la glace, & contraignit le Roi de Danemarck de faire un traité deſavantageux avec lui. L'année ſuivante, ce même Prince aſſiégea vainement Coppenhague. Pontanus, cité par Sponde, parle d'un Concile aſſemblé en 1425, en cette ville, pour la réforme des mœurs. Cette belle & grande ville a ſouffert un furieux incendie en 1728. Il commença le huitiéme octobre, & dura quelques jours. On tient que les deux tiers de la ville y périrent, y ayant eu 3670 maiſons brûlées, ſans compter celles qui furent abattues pour empêcher la communication du feu. * Pontanus, *Hiſtoire de Danemarck.* Bertius, *in Comment. Germ. l.* 3. Cluvier. Mercator. Puffendorf, *Introduction à l'Hiſtoire. Mémoires du tems.*

* COPPÉE (Denys) en Latin *Coppeus*, du Condros, Poëte Flamand, a fait en François trois Tragedies, intitulées, *La Lambertiade*, ou *du martyre de S. Lambert*; *De la Paſſion de notre Seigneur*; *Les Vies de ſainte Juſtine & de ſaint Cyprien.* On a outre cela de lui, *le Panégyrique du Comte de Bucquoy* & d'autres piéces. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 184 & 185.

COPPENIUS ou COPPEN (Barthélemi) Théologien Proteſtant, étoit de Roſtock, ville d'Allemagne dans le Meckelbourg, où il naquit le ſixiéme janvier de l'an 1565. Il étudia à Bâle, à Genéve, & ailleurs; & s'étant rendu habile dans les Langues, & principalement dans l'Hebraïque, dans la Gréque, & dans la Théologie, il enſeigna long-tems à Heidelberg, où il mourut ſubitement le 23 mai de l'an 1617. Il avoit traduit de Grec en Latin Oecumenius ſur les Epîtres Catholiques, & on publia après ſa mort ſes Notes ſur les Pſeaumes. * Melchior Adam, *in Vit. Theol. Germ.*

COPPOLA (François) Comte de Sarno, étoit d'une noble & ancienne famille de Naples. Ses parens ne lui laiſſérent que fort peu de bien; mais ayant entrepris de trafiquer ſur mer, il aquit de ſi grandes richeſſes, qu'il acheta le Comté de Sarno. Sa réputation le fit connoître de Ferdinand I, Roi de Naples, lequel après s'être aſſocié avec lui dans ſon trafic, le fit venir en Cour, & l'éleva aux premiéres dignitez. Mais Coppola abuſant de l'autorité qu'il avoit, & emporté par une ambition déréglée, forma une conſpiration contre la perſonne du Roi, & excita une guerre civile, qui fut cauſe de ſa perte. Il fut convaincu d'avoir conjuré contre ſon Souverain, & condamné par les Barons à avoir la tête tranchée: ce qui fut exécuté le 15 jour de mai de l'année 1487. * Du Puy, *Hiſtoire des Favoris.*

COPPOLA (Nicolas) né à Palerme, fut Religieux, Prêtre & Docteur en Droit Civil & Canonique. Il aquit auſſi de grandes connoiſſances dans les Mathématiques qu'il enſeigna avec réputation. Il avoit dans l'Inquiſition la charge de Cenſeur & d'Approbateur des livres. Il vit un voyage en Eſpagne & y mourut en 1697. On a de lui, *Reſolutio Geometrica duarum proportionalium.* Ses autres Ouvrages ſont en Italien & en Eſpagnol. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

COPPONIUS. *Voyez* COPONIUS.

COPRA, ville. *Voyez* CAPO d'ISTRIA.

COPRANITZ, CAPRANITZ ou CAPRONCZA, *Copranitza*, ville d'Eſclavonie, avec une bonne fortereſſe ſous la domination de la Maiſon d'Autriche, eſt ſituée à deux lieues du Drave, à quatre ou cinq de Varadin, & à autant de Caniſe. Copranitz eſt aujourd'hui un des boulevarts des Etats Héréditaires de la Maiſon d'Autriche, contre les courſes des Turcs. * Sanſon.

COPRINIAC, étoit une ancienne place du diocéſe de Bourdeaux, ou des diocéſes ſuffragans; car on ne ſait pas bien, en quel lieu elle étoit ſituée. Gerard de Malemort, Archevêque de Bourdeaux y tint un Synode l'an 1255, & Pierre de Roſcidaval ſon ſucceſſeur en 1260. Quelques Auteurs prennent ce Copriniac pour *Compriniacum*, qui eſt Cognac ſur la Charente en Angoûmois, ſelon l'interprétation de Laurent Bouchel & de Sponde, où le même Gérard de Malemort tint un Synode l'an 1238. * Sponde, *A. C.* 1238. *n.* 7.

COPROGLI PACHA (Mahomet) Grand Viſir pendant la minorité de l'Empereur Mahomet IV. Quelques-uns ont cru que ſon pére étoit natif d'un village de Champagne à quatre lieues de Châlons nommé *Cuprolé*, & que c'étoit de là qu'il avoit pris ſon nom: c'eſt même la tradition de la province; mais le

Sieur

Sieur Petit de la Croix dans ſes *Mémoires de Turquie* en 1684, nous apprend que ce Grand Viſir étoit Albanois fils d'un Prêtre Grec, & neveu d'un Renégat, à la perſuaſion duquel il embraſſa le Mahométiſme, & s'établit en Chypre. Le Bacha de cette iſle ayant reconnu l'eſprit de Coprogli & ſon inclination pour les armes, il le fit élever avec grand ſoin, & le mena enſuite à la guerre de Perſe, où il ſignala ſa valeur; ce qui obligea l'Empereur Achmet à lui donner un Timar (qui eſt une eſpéce de fief ou de Commanderie) & une charge très-conſidérable dans la milice; dans laquelle ſon fils Mahomet Coprogli lui ſuccéda, quoique très-jeune, & contre la coutume ordinaire des Turcs. Dans la ſuite, ſon mérite perſonnel, & ſa bonne mine ſoutinrent avantageuſement à la Cour la réputation qu'il s'étoit acquiſe à la guerre; & par la faveur d'Uglan-Kiſlar-Agaſi, Chef des Eunuques du Serrail, il obtint le Gouvernement de Baruth ou Beryte, & puis celui d'Alep. Le Grand Viſir Achmet l'accuſa de pluſieurs crimes, & le fit empriſonner, dans le deſſein de le faire mourir; mais il en arriva tout autrement: car ce méchant Miniſtre fut tué, & l'Empereur Ibrahim fut étranglé peu de tems après en 1648. Alors le jeune Mahomet fut élevé ſur le thrône ſous la conduite de la Sultane Zaïme ſa mére, qui fut déclarée Régente de l'Empire pendant ſa minorité. Cette Princeſſe qui connoiſſoit le mérite de Coprogli, le fit ſortir de priſon, & lui fit donner la dignité de Grand Viſir en 1649. Ce prudent Miniſtre s'appliquant à bien établir ſa grandeur, eut de la complaiſance pour les Grands, de la clémence pour le peuple, & rendit également juſtice à tout le monde. Pour lors, ſûr de ſon autorité, il rétablit pluſieurs loix utiles, & travailla puiſſamment pour le bien de l'Etat, & pour la gloire de ſon Prince, qui pendant ſa minorité ſoutint pluſieurs guerres civiles & étrangéres, & conquit une partie de la Tranſſylvanie. Coprogli mourut à Andrinople l'an 1663, regretté du Sultan & du peuple: ce qui eſt fort extraordinaire dans l'Empire Ottoman, où les Miniſtres ne meurent guéres d'une mort naturelle. * *Hiſt. des Grands Viſirs.*

COPROGLI PACHA (Achmet) Grand Viſir, ſuccéda en 1663, à ſon pére Mahomet Coprogli en la dignité de Grand Viſir, n'ayant encore que 22 ans. Son pére lui remit le Sceau de l'Empire en mourant, & Mahomet le lui laiſſa, à la ſollicitation de la Sultane-Mére Validé, & contre le ſentiment de tous les Bachas, qui voulurent inutilement en faire nommer un autre. Lorſqu'il ſe vit élevé à cette haute dignité, ſe ſervant des avis que ſon pére lui avoit donnez, il ſe fit eſtimer également dans le Divan & dans l'armée. Après avoir réſolu de continuer la guerre de Candie, il ſe mit en état de finir auparavant celle de Tranſſylvanie. Il envoya du ſecours à la Canée, & étant enſuite allé en Hongrie, il y prit Neuhauſel, le Fort de Serin qu'il fit raſer, & la petite Gomore. Son courage parut principalement à la journée de Saint-Godard, où ce jeune Général, après avoir fait tout ce qu'un grand Capitaine pouvoit faire en cette occaſion, pour vaincre l'obſtination de ſes troupes, & pour les obliger de combattre, tua par une hardieſſe inouïe, à la tête de ſon armée rebelle, trois Officiers qui ne voulurent pas lui obéïr. Enfin rebuté de la lâcheté de ſes troupes, il renouvella la paix entre les deux Empires l'an 1664; puis il retourna à Conſtantinople, où il reçut les applaudiſſemens qu'on devoit à ſa valeur. En 1666, il alla en Candie, & s'en rendit maître. Il y laiſſa des troupes, & donna ſes ordres pour la garder; après quoi il retourna à Conſtantinople, où ſon retour diſſipa tous les troubles qui s'y étoient élevez pendant ſon abſence. La forte réſiſtance que lui firent les troupes auxiliaires de France à la priſe de Candie, obligea ce Miniſtre de conſeiller au Sultan de rechercher l'alliance de la France. Après s'être ſi utilement employé à l'agrandiſſement de l'Empire Ottoman & à la gloire de ſon Prince, il donna ſes ſoins au bien public, & ôta les impôts dont le peuple étoit chargé. Ses ennemis tâchoient de rendre ſon miniſtére odieux à tout le monde. Mahomet les écouta trop facilement, & entra en ſoupçon de ſa fidélité; mais ce Miniſtre l'en déſabuſa, par les ſoins extraordinaires qu'il prit, pour étouffer les conſpirations, qui s'élevérent depuis dans cet Empire contre la perſonne du Sultan. Alors il ſe contenta de punir les plus coupables, & il pardonna à ſes ennemis, qu'il eût pu faire mourir de ſon autorité. La paix de Pologne fut le dernier ouvrage de ce grand Miniſtre; car ſes fatigues continuelles, jointes à quelques attaques d'apoplexie, avoient tellement altéré ſa ſanté, qu'il ne faiſoit plus que languir depuis les derniéres troubles de Conſtantinople. Il rétablit ſa ſanté en ſe ſervant d'une eau de canelle au lieu de vin, dont il avoit accoutumé de boire avec excès; mais il but ſi immodérement de cette liqueur, qu'il en devint hydropique, & mourut en 1676, à Alexandrie près d'Andrinople, n'étant âgé que de 35 ans. * *Hiſtoire des Grands Viſirs.*

COPROGLI PACHA (Mahomet) II. du nom, frére d'Achmet, & fils de Mahomet I, fut fait Grand Viſir ſur la fin de 1689. Muſtapha gendre de ſon pére l'avoit été depuis Achmet: c'eſt lui qui fut étranglé à Belgrade en décembre 1683, en punition du mauvais ſuccès du ſiége de Vienne. La promotion de Coprogli fut d'un grand augure pour les Turcs: ils ſe flattérent qu'il rétabliroit leurs affaires en Hongrie. En effet, à peine fut-il nommé qu'il s'appliqua à faire refleurir l'Empire Ottoman. Les Impériaux furent battus à Kaſaneck en Albanie le premier jour de l'an 1690: ce qui donna courage aux Infidéles. Le Grand Viſir ſe mit à la tête des troupes, prit Nizza & Wihitz; & pendant que Tékéli tailloit en piéces quatre régimens Impériaux dans la Tranſſylvanie, commandez par le Général Heuſler, Mahomet emportoit Sémendria l'épée à la main. Ces ſuccès le conduiſirent juſqu'à Belgrade, qu'il prit d'aſſaut, & où il fit paſſer 6000 Chrétiens au fil de l'épée. De là il fit jetter du ſecours dans le Grand-Varadin, dans Témeſwar & dans Giula, places bloquées depuis long-tems; & ſes troupes finirent l'année par les priſes de Lippa, de Petri-Varadin, d'Illock & d'Orſowa, & par l'incendie de Valcowar. Une ſi glorieuſe campagne faiſoit eſpérer aux Turcs, que la ſuivante ne le ſeroit pas moins; mais la mort de Soliman III en retarda les préparatifs. Coprogli paya de tête dans cette conjoncture, & fit proclamer Achmet frére du défunt, malgré ceux qui demandoient le rétabliſſement de Mahomet IV. Puis s'étant mis à la tête de l'armée, & ayant paſſé la Save, il alla attaquer les Impériaux le 19 août 1691, près de Salankemen, & eut d'abord un grand avantage ſur eux. Il y combattit vaillamment à la tête de ſes meilleures troupes, renverſa ſes ennemis, & commençoit à eſpérer une victoire complette, lorſqu'il fut tué d'un coup de canon. Cette mort ébranla les Turcs & rallentit leur vigueur. L'Aga des Janiſſaires ſoutint pourtant encore durant plus d'une demie heure les efforts des Impériaux, & rendit le combat douteux, mais ayant été renverſé d'un coup de mouſquet les Spahis prirent la fuite. En vain les Janiſſaires & les Albanois voulurent-ils défendre leurs retranchemens: ils y furent forcez à la quatriéme charge. Les Allemands entrérent dans leur camp & s'en rendirent maîtres, auſſi-bien que d'une partie de l'artillerie; & cette journée coûta 20000 hommes aux Turcs. Ainſi finit Coprogli, qui auroit pu porter auſſi loin que ſon pére & ſon frére la gloire des armes Ottomanes. * *Mémoires du tems.*

COPROGLI (Numan) Pacha, Gouverneur de Candie, qui étoit de la même famille, fut nommé Grand Viſir le 15 juin 1710; mais il fut dépoſé le 17 août ſuivant & relégué dans l'iſle de Negrepont, dont il avoit été Gouverneur. Les uns attribuent ſa dépoſition à ce qu'ayant comme ſes ancêtres, les inclinations martiales, il preſſoit de déclarer la guerre aux Moſcovites en faveur du Roi de Suéde, choſe qui déplut tant à ceux qui étoient oppoſez au parti de ce Monarque, qu'ils le firent dépoſer. D'autres ont dit qu'étant rigide obſervateur de la Foi de Mahomet, il inſiſtoit fort à faire payer la ſolde qui étoit due aux Janiſſaires, & aux Gens de guerre, & ſoutenoit qu'il n'étoit pas permis ſelon l'Alcoran, d'employer ailleurs les ſommes tirées des peuples pour y ſatisfaire. * *Mémoires du tems.*

COPTES. *Cherchez* COPHTES.

COPUS (Guillaume & Nicolas) *Voyez* COP.

COQ, nom d'un Ordre de Chevalerie, qui fut inſtitué vers l'an 1214, par un Dauphin, en faveur de Claude Polier, Gentilhomme de Languedoc. L'origine de cette inſtitution vint, de ce que ce Seigneur de Polier (qui portoit un coq dans ſes armes) ſe trouva dans une bataille contre les Anglois, où Louïs XI, Comte de Toulouſe, commandoit, ſous le régne de Philippe III, dit *le Hardi*, & délivra le Dauphin d'un grand péril; c'eſt pourquoi ce Prince, en reconnoiſſance de ce bienfait, inſtitua l'Ordre du Coq, & l'en fit premier Chevalier. * Borel, *Antiq. Gaul. & Franc.*

LE COQ (Jean) Curé de ſaint Euſtache à Paris en 1523, ſe laiſſa gagner par quelques partiſans des Réformez, pour prêcher adroitement leur Doctrine dans ſon égliſe. Il prenoit ſouvent occaſion de déclamer contre Luther, le blâmant de ce qu'il avoit fait un Schiſme dans l'Egliſe; mais c'étoit dans le deſſein de ſe conſerver la réputation de bon Catholique, & d'inſpirer plus ſûrement ſa Doctrine. Prêchant un jour devant le Roi François I, il cacha ſous de belles expreſſions, une partie de la Doctrine de Zuingle, touchant le ſaint Sacrement; & le Roi voulut l'entendre dans ſon cabinet, pour s'éclaircir de la vérité de ſon diſcours. Mais le Cardinal de Lorraine, frére du Duc de Guiſe, & le Cardinal de Tournon, déſabuſérent le Roi qui paroiſſoit comme incertain de ce qu'il en devoit croire. Le Coq qui fut appellé dans une conférence, avec de ſçavans Docteurs, fut obligé de ſe retracter en public, & d'éclaircir les expreſſions équivoques, dont il s'étoit ſervi dans ſes prédications. * Maimbourg, *Hiſtoire du Calviniſme.*

* COQUEL (Antoine) d'Aire en Artois dans les Païs-Bas. On a de lui pluſieurs piéces de Poëſie Latine & Françoiſe, ſous le titre de *Silvulæ Otii honeſti.* Elles ſe trouvent en manuſcrit dans la Bibliothéque de l'égliſe cathédrale de Tournay. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 63.*

* COQUES (Gonzalès) excellent Peintre en portraits, né à Anvers en 1618, s'eſt fait admirer dans les Cours de l'Electeur de Brandebourg, de l'Archiduc d'Autriche, du Roi d'Angleterre, & des Princes d'Orange. Il étoit Diſciple de David Richard ou Rykaart dont il épouſa la fille. On ne ſait pas le tems de ſa mort. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Théatre des Hommes & des Femmes Peintres*, en Hollandois, *partie 2.*

COQUET. *Voyez* COKET.

* COQUIBOCA ou COQUIBOCOA (Le Cap de) Cap de l'Amérique méridionale dans la Terre-Ferme. Il eſt ſur la côte du Gouvernement de Rio de la Hacha, & à l'entrée du Golfe de Vénézuela.

COQUILLART (Guillaume) Poëte François, Official de la ville de Rheims, vivoit ſur la fin du XV ſiécle, vers l'an 1487. Il compoſa divers petits Poëmes, dont nous avons un Recueil imprimé à Paris l'an 1532, où ſont, *les Droits nouveaux*; *Le Plaidoyé & le procès d'entre la Simple & la Rufée*; *Le Blaſon des Armes & des Dames, &c.* *Voyez la Bibliothéque Françoiſe de* La Croix-du-Maine.

COQUILLE (Guy) Seigneur de Romenai, Procureur Fiſcal dans le Nivernois, étoit ſorti d'une ancienne famille de cette province, où il naquit à Déciſe le onziéme novembre 1523, de *Guillaume* Coquille & de *Jeanne* Bourgoin. Il étudia en Droit ſous *Marianus Socin.* Cependant quoiqu'il eût appris la Juriſprudence ſous des Docteurs Ultramontains, il ne laiſſoit pas de reconnoître leurs défauts, comme il paroît par le jugement qu'il en fait dans ſa préface ſur les Coutumes du Nivernois, dont le lieu mérite d'être conſidéré. C'eſt pourquoi il ne conſeille pas aux François de s'arrêter à ces Docteurs, mais à d'autres qui ayent plus de lumiéres, de jugement, & de probité, comme ſont, *Bartole*, *Guillaume Durand*, *Charles du Moulin* & quelques autres qu'il nomme en cet endroit. Etant retourné en France, il s'en alla à Paris, où il réſolut de s'exercer dans les affaires du Palais chez un Procureur & chez un de ſes oncles Conſeiller au Parlement de Paris, ne dédaignant pas de leur ſervir de Clerc pendant quelques années. Après quoi, il étudia près de deux ans en Juriſprudence dans l'Univerſité d'Orléans. Puis ayant fréquenté quelque tems le Barreau aux Grands

Jours de Moulins & à Paris, il ſe retira à Déciſe, & enfin il établit ſon ſéjour à Nevers, où il fut conſidéré comme l'Oracle de ſon païs. Il fut Député aux Etats Généraux d'Orléans en 1560; & depuis en 1576, à ceux de Blois; & en 1588, aux ſeconds Etats qui furent tenus en la même ville. Il n'étoit pas plutôt de retour de ces aſſemblées, qu'il reprenoit les fonctions de ſa charge de Procureur Fiſcal & d'Avocat des Parties. Cependant quoiqu'il fût confiné dans une des provinces du Royaume, le bruit de ſa réputation ne laiſſoit pas de ſe repandre par toute la France, & après qu'il eut quitté le Palais de Paris pour ſe retirer dans le Nivernois, le Palais l'avoit été ſouvent chercher juſqu'à ſon païs, comme l'aſſure *Claude Joli*, qui dit que pluſieurs lui envoyoient des procès pour y faire des écritures & des mémoires pour avoir ſon avis. Il étoit ſi deſintéreſſé, qu'il rendoit ſouvent une partie de l'argent qu'on lui donnoit pour ſon ſalaire, & ſi charitable qu'il employoit en aumones la dixiéme partie de ſon profit. Il ne fut pas moins illuſtre par ſa modeſtie que par ſon érudition. Car quoique ſes Oeuvres ayent mérité l'eſtime du public, il ne voulut jamais les mettre au jour pendant ſa vie. Son Traité des Libertez de l'Egliſe Gallicane, qui lui avoit été dérobé, ſe trouva en l'année 1656, & a été imprimé avec ſes autres Ecrits, après avoir été ſupprimé pendant 60 ans. Car les Jéſuites de Nevers, à qui ſes héritiers l'avoient prêté, le remirent entre les mains de M. d'*Eſtrapes*, Archevêque d'Auchs, qui ne voulut jamais le rendre. Et ce ne fut qu'après la mort de cet Archevêque que cet Ouvrage tomba entre les mains d'un Conſeiller de Toulouſe, lequel en ayant pris une copie, la communiqua à un de ſes amis, qui en prit une ſeconde copie, ſur laquelle l'impreſſion en fut faite en 1666. Coquille fut fort conſidéré du dernier Duc de Nevers, de la Maiſon de Cléves, & de ſon ſucceſſeur, qui étoit de la Maiſon de Gonzague. Il eut une grande part à la confidence de celui-ci, qui l'employoit ſouvent dans des affaires d'Etat. Auſſi perſonne n'y étoit plus propre. Coquille avoit l'eſprit très fin & très délié, & il eut toûjours le bonheur de plaire aux Princes qu'il ſervoit. Le Roi Henri IV eut tant d'eſtime pour lui, qu'il voulut pluſieurs fois le tirer du poſte obſcur où il étoit, pour le faire paroître ſur un plus grand théatre, mais cet habile homme avoit auſſi peu d'ambition, qu'il avoit beaucoup de zéle pour ſa patrie & d'amour pour les Lettres. Il crut que la retraite étoit plus propre à les cultiver, que le grand monde. Il eut auſſi une grande part à la confidence de la Reine Marguerite, premiére femme de Henri IV. Un Curieux de Paris a entre les mains pluſieurs lettres que cette Princeſſe lui a écrites, & les reponſes qu'il lui faiſoit. Si cette Princeſſe avoit ſuivi les Conſeils judicieux de Coquille, elle auroit évité toutes les diſgraces qu'elle eſſuya. Il lui conſeilloit de bannir de ſa maiſon certaines perſonnes, qui ne contribuérent pas peu à lui attirer les malheurs, dont le reſte de ſa vie ne fut qu'un enchaînement. Les Mémoires de cette Princeſſe ne furent publiez que ſur de rares Manuſcrits, fournis par cet habile homme. Il donna auſſi des Notes très-curieuſes ſur le fameux Traité du Pére *Mariana*, & l'on peut aſſurer qu'il a eu une grande part à cet Ouvrage. Il étoit lié d'une étroite amitié, avec *Brantome* & il lui donna de grandes lumiéres pour compoſer ſon livre *des Femmes illuſtres*, auquel il a eu preſque autant de part que celui qui en eſt reconnu l'Auteur. Coquille avoit travaillé à la Vie de *Michel Verrin*, ce jeune Poëte Florentin, qui ayant préféré une rare continence à une longue vie, mourut dans la plus grande jeuneſſe, & dans l'âge, où d'ordinaire les paſſions ſont les plus vives & les plus fortes. On voit parmi les lettres de *Politien* à Coquille deux vers, que le premier mit dans l'Epitaphe de ce jeune Poëte, qu'il envoya à Coquille.

Sola Venus poterat lento ſuccurrere morbo,
Ne ſe pollueret maluit ille mori.

Et ces deux autres, faits par Verrin lui-même parlant de ſa maladie.

Promittunt Medici Venerem mihi ferre ſalutem,
Non tanti vita ſit mihi certa ſalus.

Le Chancelier Bacon, qui avoit de très étroites liaiſons avec Coquille, lui avoit fourni d'excellens materiaux pour écrire une ſi belle Vie, mais au grand préjudice de la Littérature elle n'a point paru. Coquille, après avoir mené une vie paiſible parmi ſes livres, ſes parens, & ſes amis, mourut dans un grand repos, & dans une grande tranquillité d'eſprit, ayant conſervé juſqu'à ſa fin le beau feu qu'il avoit, & ſuivi ſes nobles inclinations, après avoir achevé ſa vie ſelon ſon génie & ſon humeur. Loüis de *Gonzague*, Duc de Nevers, qui aimoit & eſtimoit beaucoup Coquille, lui avoit ménagé une place dans le Conſeil d'Etat du Roi, laquelle lui fut même offerte par ce grand Prince, qui fut bien ſurpris de lui voir refuſer une charge, que tant d'autres, qui n'en étoient pas ſi dignes, briguoient avec tant de chaleur. Coquille mourut en 1603, en ſa 80 année à Nevers, où il eſt enterré dans la paroiſſe de ſaint Pierre. Sa Vie ſe trouve à la tête de ſes Ouvrages, qu'on a recueillis en deux volumes *in folio*. Les ſeuls Ouvrages qu'il a publiez ſont ſes Poëſies Latines, qu'il fit dans ſa premiére jeuneſſe. Il en donna deux éditions *in octavo* à Nevers, ſavoir en 1590, & en 1592; mais la premiére eſt préférable à la ſeconde, à cauſe que dans celle-ci il changea certains termes ſur le Chapitre des Etats Généraux. Elles ſont toutes deux fort rares à préſent. Il parloit Latin comme Cicéron; & il entendoit parfaitement la Langue Gréque. Il écrivit contre du Moulin qui avoit attaqué Bourgoing (oncle de Coquille) Conſeiller au Parlement de Paris, l'accuſant d'infidélité dans l'Ouvrage qu'il avoit fait ſur la réduction de la Coutume du Nivernois. Un des plus grands Ouvrages de Coquille eſt ſon *Inſtitution au Droit François* qui fut imprimée en 1607, *in quarto*. On a auſſi de lui un Dialogue ſur les cauſes des miſéres de la France, entre un Catholique ancien, un Catholique zélé, & un Palatin, imprimé à Paris en 1650, *in quarto*. On croit que le Cardinal *Pellevé*, inſigne Ligueur, étoit une des trois perſonnes du Dialogue. Coquille fut accuſé d'être de la Religion des Proteſtans, mais l'Auteur des Eſſais de Littérature prouve le contraire. Ses Oeuvres imprimées ſont *Poëmata*; *Pſalmi Davidis 150 paraphraſtice tranſlati in verſus Heroicos*; *Mémoires pour la réformation de l'Etat Eccléſiaſtique*; *Traité des Libertez de l'Egliſe de France*; *Autre Traité des Libertez de l'Egliſe de France* qui eſt celui qui avoit été dérobé; *Diſcours des Droits Eccléſiaſtiques & Libertez de l'Egliſe Gallicane, & les raiſons & moyens d'abus contre les Bulles décernées par le Pape Grégoire XIV, contre la France en 1591*; *Autre Diſcours du même ſujet, préſenté à la Ducheſſe de Nivernois*; *Du Concile de Trente & de la réception d'icelui*; *Des Bénéfices de l'Egliſe*; *Dialogue ſur les cauſes des miſéres de la France*; *Diſcours ſur les maux du Royaume pendant la Ligue*, *Que les maux de la France pendant la Ligue venoient faute de Réformation*; *Mémoire pour propoſer à ſa Sainteté les inconvéniens qui peuvent avenir ſi elle ſe rend trop rigoureuſe à la réconciliation du Roi*; *Des entrepriſes des Papes & du Légat qui étoit en France pour la Ligue*; *Proteſtatio Cardinalis Placentini ad Cardinalem Pellevaeum publicorum Galliæ Conventuum Præſidem miſſa ut eam ipſis Conventibus ſignificaret*; *Devis entre un Citoyen de Nevers & un Citoyen de Paris*; *Hiſtoire du Nivernois*; *Traité des Pairs de France*; *Diſcours des Etats de France, & du Droit que le Duché de Nivernois a en iceux*; *Qu'en faits d'Etats, les Gouvernemens, les Baillages, & Sénéchauſſées ne doivent être en conſidération, & encore moins les Siéges Préſidiaux*; *Mémoire de ce qui eſt à faire pour le bien du païs de Nivernois*; *Inſtitution du Droit François*; *Annotations ſur les Coutumes du Nivernois*; *Queſtions, Réponſes & Méditations ſur les Coutumes de France*; *Annotations ſur les Ordonnances de Henri III, touchant les plaintes faites par les Deputez des Etats de Blois, en 1576 & 1577.* Il y a auſſi de lui, *Annotationes & diverſæ Lectiones in Pſalmos*; *Poëmata Sacra & Moralia*; *Collectiones Juris Canonici & Civilis*; *Notitia Epiſcopatuum Italiæ*, & quelques autres Ouvrages qui n'ont pas été publiez. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 448. & *ſuiv.* édit. de Hollande 1715.

COQUIMBO, riviére de l'Amérique Méridionale dans le Chili. Elle ſort du pié du Volcan de Coquimbo, qui eſt une de ces montagnes, qui vomiſſent des flammes, & après avoir traverſé la contrée de Séréna, elle ſe décharge dans la Mer Pacifique à la ville de Coquimbo, appellée autrement la Séréna. * Maty, *Dict. Géogr.*

COQUIMBO, port & ville dans le Royaume de Chili à 29 degrez 45 minutes de latitude méridionale. C'eſt le meilleur Port qui ſoit dans la Mer du Sud, les vaiſſeaux y ſont à l'abri de tous les vents, & peuvent y caréner ſur un petit rocher qui eſt à fleur d'eau, à un jet de pierre du rivage On en peut reconnoître l'entrée par deux petites iſles, qui ſont à demi lieue de terre, mais on ne doit pas tenter le paſſage entre ces iſles & le continent, à cauſe d'une chaine de rochers qui s'étend de l'un à l'autre rivage. Valdivia qui conquit ce païs, bâtit cette ville en 1544. Elle eſt ſituée deux lieues plus haut ſur le bord de la mer, dans une plaine bornée par les hautes montagnes appellées Cordiliéres, ou *los Andes*, qui s'étendent depuis les Terres Magellaniques juſques dans le fond du Mexique. François Drake entra dans ce port, quand il fit le tour du monde, mais les troupes de la garniſon forcerent ſes Gens à ſe rembarquer. Les dehors de cette ville ſont charmans, & ſont baignez par une riviére, qui diſtribue ſes canaux dans tous les jardins de la ville, chaque maiſon étant ſéparée de l'autre par un jardin planté d'oliviers qui produiſent les meilleures olives du monde. Les rues ſont larges & tirées au cordeau, mais les maiſons ſont baſſes & couvertes de roſeaux à cauſe des tremblemens de terre qui ſont fréquens dans cette partie du Chili. Le peuple y eſt plus affable qu'en aucun autre endroit, le ſang y eſt beau, & l'air fort ſain. On y fait peu de commerce. Les Habitans n'achettent que ce qui convient à leurs beſoins, ſans vouloir acheter pour revendre. Si le Roi d'Eſpagne leur permettoit de ſemer du chanvre & du lin, ils pourroient ſe paſſer du ſecours des Européens. Ils ont des mines d'or & une de cuivre excellent, qui produiroient un revenu conſidérable à l'Eſpagne, ſi on y travailloit avec plus de ſoin. * *Voyage autour du Monde* par M. Gentil, *tome* 1. *p.* 54. 55.

C O R.

CORAÇAN. *Voyez* CORASAN.

CORACE, riviére du Royaume de Naples, en Latin *Crotalus*. Elle prend ſa ſource dans l'Apennin, aux confins de la Calabre Citérieure & de l'Ultérieure, traverſe cette derniére, & ſe décharge dans le Golfe de Squilace, près de la petite ville de Cantazaro. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORACOTA, fameux Voleur en Eſpagne, ayant ſçu que l'Empereur Auguſte avoit promis 10000 écus à celui qui le prendroit, vint ſe jetter volontairement aux piez d'Auguſte, qui non ſeulement lui donna ſa grace, mais lui fit encore des préſens. * Dion, *in Auguſto.*

CORAIL ou CORAL, plante maritime qui croit au fond de la mer. On en voit des arbriſſeaux de la hauteur d'un homme. Ils s'arrachent du fond de la mer avec des crochets en forme d'ancres. Le Pére Bouhours dit avoir vu un collier de l'Ordre du Saint Eſprit, fait d'une ſeule piéce de corail. On en trouve de rouge, de noir, de blanc, en une même branche. On en voit auſſi de verd, de jaune, de cendré, de ſombre & d'autre couleur mêlée, & dont les extrémitez des branches paroiſſent viſiblement n'être que du bois; les autres étant changées en corail blanc & rouge: ce qui montre qu'il ſe forme peu à peu d'un ſuc pétrifiant, & qu'il ne rougit qu'après avoir aquis ſa pleine maturité, comme font les fruits. Lorſque les branches ſont vertes ou blanches, c'eſt une marque qu'il n'eſt pas encore mûr. Il eſt terreſtre, rude & raboteux au ſortir de la mer; & on ne peut connoître ſa bonté qu'il ne ſoit poli. Le rouge & le blanc ſont les plus eſtimez. On tient que le corail eſt plus rouge porté par un homme que par une femme,

& qu'étant porté par un malade, il devient pâle, livide, & tout tâché; de ſorte que par le changement de ſa couleur, il avertit de quelque maladie prochaine. On lui rend ſa couleur en le ſuſpendant ſur du fumier, & en le couvrant de ſemence de moutarde, ou en le lavant avec du pain mouillé. Le corail noir eſt appellé par Dioſcoride *Antipathès*. Pline dit qu'il ne s'endurcit, & qu'il ne devient rouge qu'au ſortir de l'eau, & que c'eſt un arbriſſeau verd dont les grains & les boutons ſont hors de l'eau; mais il ſe trompe. Le corail ſe tire vers le baſtion de France en Afrique, & vers l'iſle de Corſe & de Majorque, à Tabarque & vers le Cap de Quiers en Catalogne. Les anciennes pêcheries étoient la Mer Perſique, la Mer Rouge, la Mer de Sicile & de Naples. On n'en trouve point dans l'Océan. Le Pére Kircher dit, qu'il y a des forêts entiéres de corail dans la Mer Rouge. On en voit des branches toutes mangées de vers comme du bois vermoulu. Les Japonois font plus de cas du corail que de toutes les pierreries. En Pharmacie on ſe ſert de corail mis en poudre. On en fait des ſirops, on en tire des teintures, & il ſert à pluſieurs médicamens. On dit auſſi que le corail arrête le ſang, qu'il défend les maiſons de la foudre, & qu'il en écarte les mauvais Génies. On le nomme en Grec & en Latin λιθόδενδρον, *Lithodendron*, comme qui diroit *pierre-arbre*. Ganſius a écrit l'Hiſtoire du corail, & dit que c'eſt un mineral qui végéte. Les Anciens l'ont auſſi appellé *Gorgonium*, parce qu'ils croyoient qu'il ſe pétrifioit à l'air, comme à la vue de la tête de Méduſe. Le jus de citron tire la teinture du corail, & le fait devenir blanc comme neige, quand il y a trempé un jour ou deux, étant pulvériſé. * Bouhours, *Rélations des Voyageurs*.

CORAN ou CORIOLAN (Ambroiſe) Général, non de l'Ordre de ſaint Dominique, comme Voſſius, le Mire & d'autres l'ont écrit, mais de l'Ordre des Auguſtins, vivoit ſur la fin du XV ſiécle. Il a écrit divers Ouvrages, & entre autres une Vie de ſaint Auguſtin; une Chronique de ſon Ordre, où il parle des Ecrivains & des Hommes illuſtres qu'il a produits; un Panégyrique de la ville de Rome, &c. Il mourut l'an 1485. * Joſeph Pamphile, *in Chron. Auguſt.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3. Le Mire, *in Auct. de Script. Eccl. &c.*

CORANTHO. *Cherchez* CORINTHE.

CORARIO (Antoine) Cardinal, Evêque d'Oſtie, & Doyen du ſacré Collége, étoit Vénitien, & neveu du Pape Grégoire XII. Il fut l'un des Fondateurs de la Congrégation de ſaint Grégoire *in Alga*, & mena une vie admirable, par ſa pureté, & par le ſoin qu'il eut des pauvres. Le Pape Grégoire ſon oncle, le fit Cardinal en 1408, & l'envoya Légat en France, puis en Allemagne. On lui attribue une Hiſtoire des affaires de ſon tems, qui eſt encore manuſcrite dans la bibliothéque de la maiſon de ſaint Grégoire, dont nous avons parlé. Le Cardinal Corario mourut l'an 1445. * Ciaconius & ſon Continuateur, *en Grégoire XII, & Eugéne IV.* Sponde, *A. C.* 1445. *num.* 7 *&c.*

CORARIO, Pape. *Cherchez* GRÉGOIRE XII.

CORAS, Lac. *Cherchez* CORAX.

CORAS (Jean de) naquit à Toulouſe l'an 1513. La Faille s'eſt trompé lorſqu'il avance qu'il étoit natif de Réalmont en Albigeois. Jean de Coras étoit fils de *Jean* de Coras & de noble Dame *Catherine* Termie. Il y a apparence que ſon pére n'avoit aucun titre capable de relever ſa naiſſance, puiſque dans une Epître dédicatoire qu'il lui adreſſe, il ne lui en donne aucun, tandis qu'il affecte de relever la nobleſſe de ſa mére. Il fit ſes Humanitez à Toulouſe, d'où il paſſa à l'étude du Droit, auquel il s'appliqua avec un ſuccès ſi ſurprenant qu'il fut bientôt en état d'inſtruire les autres. Il fit des leçons publiques à un âge où l'on eſt à peine en état d'apprendre. Animé par des progrès ſi rapides, il ſe crut aſſez de force pour ſoutenir dans les plus fameuſes Univerſitez la réputation qu'il avoit aquiſe à Toulouſe. Il ne faiſoit que d'entrer dans ſa 18 année, lorſqu'il alla à Angers, où il fut généralement applaudi pendant une année qu'il y demeura. Avide de gloire, il ſe rendit à Orléans, où il recueillit de nouveaux lauriers. Il ne ſe fit pas moins connoître à Paris, où il profeſſa les Inſtituts de Juſtinien, & interpréta le Droit Canonique. Il y mérita l'eſtime du grand Magiſtrat Michel de l'Hopital. Il dit lui même qu'enflé par tant de ſuccès, il trouva le théatre de la France trop reſſerré pour lui. C'eſt pourquoi il paſſa en Italie où il fit preuve de ſon ſavoir. Sur tout il ſe fit admirer à Padoue, en répondant ſur cent queſtions avec un concours & une approbation générale. Il n'avoit alors que 21 ans. Après avoir donné des leçons à Padoue pendant trois ans & quelques mois, il retourna à Toulouſe, où il attendoit la vacance d'une Chaire de Profeſſeur, pour la diſputer, lorſque Jacques de Tournon, Evêque de Valence, voulant rétablir l'Univerſité de cette ville, l'appella en 1544 pour y profeſſer. Il y demeura pendant quelques années; cependant les amis qu'il avoit en Italie, l'y attirérent une ſeconde fois. On lui donna une Chaire de Profeſſeur à Ferrare, & il ne la quitta que lorſque l'Univerſité de Toulouſe, qui le regardoit comme ſon Nourriſſon, lui offrit une pareille place. Il l'accepta d'autant plus volontiers, que c'étoit un moyen de revenir avec honneur dans ſa patrie. On eſt étonné de voir dans la Vie de Cujas que 800 Ecoliers prenoient ordinairement ſes leçons: c'étoit bien autre choſe de Coras, s'il en faut croire M. Maynard, l'un des plus ſavans Magiſtrats de ſon ſiécle, qui rapporte, *Arrêts Notables*, *l.* 4. *ch.* 12, *que lorſqu'il étudioit ſous Coras, le nombre de ſes Ecoliers alloit juſqu'à environ* 4000 *pour le moins.* Ce ſont ſes termes. La Reine de Navarre éleva Coras à la dignité de ſon Chancelier; & le Roi Henri II l'honora d'une Charge de Conſeiller au Parlement de Toulouſe. Tout ſon ſavoir & toute ſa réputation devoient lui avoir aquis la diſpenſe de l'examen; mais le Parlement de Toulouſe, craignant les conſéquences, voulut l'examiner. Qui le croiroit? Coras qui avoit ſoutenu tant de Diſputes, & qui étoit ſi familiariſé avec les Loix, s'étant préſenté aux Chambres aſſemblées, pour répondre à quelque leger argument, ſe trouva ſi troublé qu'il perdit la parole, de ſorte que ſi on ne l'avoit connu, on l'auroit déclaré incapable. Ayant obtenu quelques momens pour ſe remettre, *il reprit ſes eſprits, & ſatisfit l'Aſſemblée comme il devoit & étoit tenu, non toutefois ſi hautement & dignement qu'on eſperoit ou attendoit de lui*, comme dit M. Maynard, *l.* 1. *ch.* 75. Coras fut un des premiers qui embraſſa la Réformation, pour laquelle il ſe montra très zélé. On ſait qu'après que le Prince de Condé ſe fut rendu maître d'Orléans, & qu'il eut commencé la guerre par la priſe de cette ville, les Huguenots ſe ſaiſirent de pluſieurs autres. Les Huguenots des bords de la Garonne tachérent de ſe rendre maîtres de Toulouſe, & l'on prétend que Coras fut un des principaux du parti. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'après que l'entrepriſe eut échoué, Coras faillit à être enveloppé dans les ſanglantes exécutions de Juſtice que le Parlement fit faire. Le Baron de Fourquevaux ſon bon ami, eut beaucoup de peine à le ſauver de la fureur du peuple qui demandoit ſa mort. Cependant le Parlement par une Mercuriale ſans exemple interdit tous les Officiers ſuſpects d'être Réformez, & Coras fut de leur nombre. Mais le Roi, touché des plaintes de ces Officiers, les rétablit dans leurs charges par des lettres patentes, qui ne furent néanmoins enregîtrées qu'après trois Arrêts du Conſeil. A peine Coras eut-il repris ſes fonctions, qu'il ſe chargea d'une commiſſion contre la ville de Toulouſe. On prit le parti non ſeulement de le reculer, mais encore de ſe pourvoir contre lui, au nom du Syndic de la ville, en réparation des injures qu'il avoit laiſſé gliſſer dans un de ſes livres contre les Capitouls, & les autres Officiers de l'Hôtel-de-ville. Il faut convenir que Coras avoit tort; cependant il ne paroît pas que l'inſtance en réparation d'injures ait été pourſuivie. Coras étoit grand Juſticier, mais fier & farouche; ce qui lui attira bien des affaires. Il en eut une avec le Cardinal Strozzi, Evêque d'Alby, mais il s'en tira avec honneur. Au renouvellement des guerres civiles de Religion, les Religionnaires ſe retirérent dans les villes de leur parti. Coras ſe réfugia à Réalmont. L'Hiſtoire manuſcrite qui rapporte ce fait, ajoûte que les Conſeillers fugitifs qui étoient la fleur du Parlement de Toulouſe, obtinrent commiſſion du Prince de Condé pour dreſſer une Chambre ſouveraine: commiſſion qu'on leur fit dans la ſuite un crime d'avoir recherchée, & ce fut une des principales cauſes de la mort de Coras qui arriva ainſi. Le dernier jour d'août de l'année 1572, on apprit à Toulouſe les premiéres nouvelles de ce qui s'étoit paſſé à Paris au maſſacre de la ſaint Barthélemy. Le lendemain premier ſeptembre, les Catholiques s'aſſemblérent, & il fut réſolu entre eux de ſe ſaiſir de ceux de la Religion. Le quatriéme du même mois Coras fut empriſonné avec pluſieurs autres. Loin de ſe troubler, il conſola les compagnons de ſon malheur. Il fut interrogé & ſommé de faire l'aveu de certaines écritures privées, & il ſe défendit avec beaucoup de force & de préſence d'eſprit. Il ne paroît pas que le Parlement qui lui faiſoit le procès, Chambres aſſemblées, l'ait condamné. Le quatriéme octobre ſuivant, qui étoit un ſamedi, avant ſoleil levé, quelques Ecoliers, batteurs de pavé, conduits par un nommé La Tour, entrérent dans la Conciergerie, on ne ſait par quel ordre. Ils étoient armez de haches & de coutelas, & faiſant deſcendre les priſonniers les uns après les autres, ils les maſſacroient au pié des degrez ſans leur donner le tems de ſe plaindre. Coras y périt avec deux de ſes Confréres. Après les avoir ainſi maſſacrez, on les pendit à l'orme de la cour du Palais avec les robbes longues dont ils ſe trouvérent vêtus. Coras avoit fait ſon teſtament. Il ne laiſſa qu'une fille appellée *Jeanne*. Il mourut âgé de 59 ans. Les différens Ouvrages de Coras concernant l'Interprétation du Droit Civil, ont été ramaſſez en deux volumes *in folio*, par les ſoins de Valentin Guillaume Forſter. Le premier imprimé à Lyon chez Vincent Deſportes en 1556, renferme les Ouvrages ſuivans, *Scholia in duodeviginti Titulos ex prioribus Pandectarum; Ad Legem Filium, Cod. Famil. Commentarii; Ad Legem, Cum virum, Cod. de Fideic. Commentarii; In Titulum Cod. de Impuberum & aliis ſubſtitutionibus Commentarii; In* § *Nihil commune Leg. Naturaliter ff. de acquir. Poſſ. Paraphraſis; Miſcellaneorum Juris Civilis libri tres; Centum Quæſtiones ex Juriſconſultorum libris excerptæ; In Legem admonendi ff. de Jurejurando familiares Commentarii; In Titulum ff. de Senatoribus Commentarii.* Le ſecond volume imprimé à Lyon, chez Antoine Vincent, comprend, *In Legem ultimam Cod. de poſthumis Hæredibus inſtituendis; In Legem, Quoties, de rei Vindicatione Commentarii; In Titulum Pandectarum de Juſtitia & Jure, ac ſequentes Legum Juris, Magiſtratuumque titulos Commentarii.* Ces deux volumes ont été réimprimez à Wittenberg en 1603. On a outre cela de lui les Ouvrages ſuivans, *In Univerſam Sacerdotiorum materiam, erudita ſane ac luculenta Paraphraſis, cum Notis Johannis Solier; Paraphraſe ſur l'Edit des mariages clandeſtinement contractez par les enfans de famille, contre le gré & le conſentement de leurs péres & méres; Memorabilium Senatuſconſultorum ſummæ apud Toloſates Curiæ, ac Sententiarum tum Scholaſticarum, tum Forenſium Centuria; Les douze Regles du Seigneur Jean Pic de la Mirandole*, traduites du Latin, pour Jeanne ſa fille à laquelle il dédia cette Traduction; *Diſcours des parties & office d'un bon & entier Juge; Arrêt mémorable du Parlement de Toloſe, contenant une Hiſtoire prodigieuſe d'un ſuppoſé mari, avenue de notre tems, enrichie de* 1100 *belles & doctes Annotations par* M. Jean de Coras, prononcé ès Arrêts généraux le douziéme ſeptembre 1560. *Voyez* cette Hiſtoire à l'article de GUERRE (Martin). Le célébre Catz a mis en vers Hollandois l'avanture qui en fait le ſujet.

* CORAS (N. ....) Miniſtre de la même famille que le précédent, quitta la Religion Réformée pour embraſſer la Catholique Romaine. Cela arriva vers le milieu du XVII ſiécle. Il a compoſé avec très-peu de ſuccès divers Poëmes ſacrez, en François, comme *Joſué*, *David*, &c.

CORASAN ou CHORASAN, province de Perſe, du côté du Zagathay & de la Tartarie, comprend la province d'Ariane des Anciens, & une partie du païs des Parthes & de la Bactriane. Le païs eſt aſſez bon, arroſé de diverſes riviéres, & on y entretient des manufactures, comme de tapis, d'étoffes de ſoye, &c. Il y a auſſi de bonnes villes, comme Hérat, Niſabur, Sarachas, Turſchie, Merverud, &c.

CORASIM ou CORAZIN. *Voyez* COROZAIM.

CORASMIENS, peuples de la Haute Aſie, voiſins des Parthes, des Thamanéens, &c. furent ſoumis aux Rois de Perſe, & enſuite aux Macédoniens. Ptolomée les place dans le Sogd, Pline & Denys Periégéte ſur les bords de l'Oxus, qui pourroit bien être l'Acès d'Hérodote, lequel en ce cas s'accorderoit avec les autres Auteurs. Les Parthes les aſſujettirent à leur domination, enſuite les Arabes, & ils ſubſiſtoient encore dans le XIII ſiécle. Ayant été vaincus par les Tartares en 1243, ils furent contraints de ſe réfugier au delà du Tigre & de l'Euphrate, d'où ils s'adreſſérent au Soudan d'Egypte, qui leur permit de ſe jetter dans la Paleſtine, dont ils ſe pouvoient emparer fort aiſément, parce que la plupart des places y étoient ſans défenſe. Ces Fugitifs ſe répandirent auſſitôt dans tout ce païs, pillant, brûlant & ruïnant tout, ſans trouver de réſiſtance. Après avoir taillé en piéces plus de 6000 Chrétiens, qui ſur le bruit de leur approche, ſe ſauvoient de Jéruſalem, ils entrérent dans cette ville l'épée à la main, où ils égorgérent ſur les autels même de l'égliſe du ſaint Sépulchre, (reſpectée juſqu'alors de tous les Saraſins,) les Chrétiens qui s'y étoient refugiez. Quelque tems après, les Chrétiens s'étant joints avec les Grands Maîtres des trois Ordres Militaires de Jéruſalem, composérent une armée pour chaſſer ces Infidéles. La bataille fut donnée auprès de Gaza, au mois d'octobre 1244, & dura deux jours; mais enfin les Chrétiens accablez de la multitude des ennemis, furent preſque tous tuez ſur la place, ou faits priſonniers. Les Grands Maîtres du Temple, & des Chevaliers Teutoniques, y perdirent la vie; & le Grand Maître de ſaint Jean de Jéruſalem y fut pris, & mené captif à Babylone, avec Gautier de Brienne. Les Coraſmiens, dont le Soudan d'Egypte s'étoit ſervi pour ſe venger des Chrétiens, n'eurent pas de lui la récompenſe qu'ils en eſpéroient. Ce Soudan les chaſſa de ſes Etats, & tous périrent miſérablement par les mains des Saraſins mêmes, comme les plus méchans de tous les hommes. * Hérodote. Pline. Ptolomée. Joinville, *Hiſtoire de ſaint Louis.* Maimbourg, *Hiſtoire des Croiſades*, *l.* 11.

CORAX, montagne d'Eolie, dont les anciens Géographes parlent ſouvent; ils en mettent une autre dans la Sarmatie. * Pline. Etienne de Byſance. Ptolomée.

CORAX ou LAC DE CORAS, Lac de la Tartarie, dans la province de Mongul. Les Modernes en parlent diverſement, parce que ces païs ne nous ſont pas encore bien connus.

CORAX, Roi des Sicyoniens dans la Morée, régna après Echyrée l'an 2523 du monde, 1512 ans avant Jeſus-Chriſt, & régna 30 ans. Epopée lui ſuccéda. * *Voyez* la Table Chronologique des Rois de SICYONE.

CORAX, Orateur, paſſe pour l'Inventeur de la Rhétorique, parce qu'il fut le premier qui donna des régles de cet Art. Il vivoit ſous la LXXXIX Olympiade, vers l'an 424 avant l'Ere Crétienne, & enſeigna en Sicile, après la mort du Roi Hiéron. Cicéron parle de lui, auſſi-bien qu'Ariſtote, qui en fait mention. * Cicéron, *in Bruto.* Voſſius, *de Rhetor. ch.* 9. *&* 10.

CORAZIM ou CORAZIN. *Voyez* COROZAIM.

CORBACH, ville de la baſſe partie du Cercle du Haut Rhin. Elle eſt dans le Comté de Waldeck à trois lieues de la ville de ce nom vers l'Occident. Cette ville ſituée ſur l'Iter a un de ces Colléges, que les Allemands appellent des *Ecoles illuſtres.* Elle étoit autrefois Impériale; mais elle dépend à préſent des Comtes de Waldeck, qui y font le plus ſouvent leur réſidence. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CORBAN, mot Hébreu qui ſignifie, *offrande, don, préſent*, que l'on fait à Dieu ou à ſon temple, eſt employé dans le *v.* 11. *du ch.* 7. *de l'Evangile ſelon ſaint Marc*, par Jeſus-Chriſt, lorſqu'il reproche aux Juifs leur dureté envers leurs parens.

CORBAN, nom que les Mahométans donnent à la cérémonie qu'ils font au pié de la montagne d'Arafat en Arabie, proche de la Méque, en égorgeant pluſieurs moutons qu'ils diſtribuent aux pauvres. *Voyez* ARAFAT. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CORBAVIE ou CORBAW, contrée du Royaume de Hongrie, eſt une partie de la Croatie, & a la Morlaquie au midi & l'Eſclavonie au nord. Les Turcs poſſédent la partie Orientale de ce païs, & la Maiſon d'Autriche l'autre. Carloſtad & Wihitz en ſont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORBEAU, oiſeau carnaſſier que les Romains regardoient comme un oiſeau de bon augure. On dit qu'Apollon l'avoit en averſion, pour avoir été cauſe par ſon babil indiſcret de la mort de ſa Maîtreſſe Coronis, qu'il tua par jalouſie; & qu'en punition il le rendit noir, de blanc qu'il étoit auparavant, comme le décrit Ovide, *Métam. l.* 2. *Fab.* 7. *v.* 535. *& ſuiv.*

* On dit qu'on rend les Corbeaux blancs, en les expoſant à la fumée de la fleur de ſoufre, lorſqu'on les a pris jeunes dans le nid. Ils ſont blancs dans les montagnes qui ſont couvertes de neige pendant toute l'année. Ovide nous dit que Phébus envoya un jour le Corbeau querir de l'eau; mais qu'ayant tardé trop long-tems, il s'excuſa ſous prétexte qu'il avoit été arrêté par une cruche & un ſerpent. Le fait étoit qu'il avoit attendu que les figues fuſſent mûres pour s'en raſſaſier. Apollon punit ce menſonge, en lui défendant de boire pendant le tems que les figues mûriſſent. * Ovide, *Faſt. l.* 2. *v.* 243 *& ſuiv.*

Les Poëtes ont ainſi déguiſé une vérité de Phyſique, ſavoir que les Corbeaux ſont malades & fort travaillez de la ſoif, pendant que les figues ſont en lait, ſelon le témoignage de Pline: *Corvi agroſcunt ſexagenis diebus ſiti maxime, antequam fici coquantur Autumno*

CORBEAU ou DÉMOLISSEUR, *Corvus*, que l'on appelle auſſi *Grue*, eſt une machine de guerre inventée par Cétras Chalcédonien, & qui ſervoit, dit Polybe, à accrocher les navires des ennemis. La deſcription que cet Hiſtorien en fait, eſt aſſez obſcure; & ce que l'on y peut comprendre, c'eſt qu'il y avoit une colomne ſur laquelle une échelle tournoit, & qu'au bout de l'échelle étoit une poulie par où paſſoit une corde, à laquelle étoit attaché un crochet de fer très-peſant, & que l'on laiſſoit tomber dans le navire ennemi. * Roſin, *Antiq. Gréq. & Rom.* Dempſter.

CORBEIL, en Latin, *Corbolium* & *Joſedum*, petite ville de France du diocéſe de Paris, dans le païs de Hurepoix; & dans le gouvernement de l'Iſle de France, avec titre de Comté, Châtellenie & Prevôté. Elle eſt ſituée ſur la Seine qui y reçoit la Juine, dite *la riviére d'Etampes*, à ſix lieues au deſſus de Paris, & à trois ou quatre lieues au deſſous de Melun. Ingeburge, Reine de France, femme du Roi Philippe *Auguſte*, mourut à Corbeil l'an 1236, & y fut enterrée dans le Prieuré de ſaint Jean de l'Ordre de Malte, où l'on voit ſon Epitaphe. Cette ville a eu ſes Comtes particuliers, depuis le dixiéme & le onziéme ſiécle. On aſſure qu'Armoin un de ſes Comtes y jetta les fondemens de l'égliſe de ſaint Spire, & y établit le Collége des Chanoines qui y ſont. Alix de Corbeil, fille de Bouchard II, porta ce Comté à Hugues du Puiſet, qui fit la guerre au Roi Louïs *le Gros*; mais ce Prince s'étant rendu maître de Corbeil, ſe fit céder par Hugues tous les droits qu'il avoit ſur cette ville, qui depuis a toûjours dépendu du domaine. Les Calviniſtes l'attaquérent durant les guerres de la Religion en 1562, ſous le Prince de Condé; mais elle fut courageuſement défendue par les Catholiques. L'on a tranſporté en cette ville les corps de divers Saints, dont le culte y a été enſuite particuliérement établi; celui de ſaint Yon, Martyr, Prêtre & Miſſionnaire de Chartres; celui de ſaint Guenau, Abbé de Landevenec en Bretagne; celui de ſaint Spire ou Exupére, premier Evêque de Bayeux. * Du Chêne, *Antiquitez des villes.* De Thou, *Hiſt. l.* 33. Du Puy, *Droits du Roi*, *&c.*

☞ Marlien, & pluſieurs des nouveaux Ecrivains, ont cru que le *Metioſedum*, dont parle Céſar dans ſes Commentaires, étoit Corbeil. Le P. Briet a jugé que c'étoit Melun. Nic. Sanſon a conjecturé autrefois que c'étoit Milly; mais depuis il a plus heureuſement éclairci cette difficulté dans ſes Remarques ſur la Carte de l'ancienne Gaule, & dans ſes Veritez Géographiques, où il a prouvé que ce *Metioſedum* étoit Meudon près de Paris. * Céſar, *Commentar. l.* 7.

CORBEIL, Maiſon. La Maiſon des Comtes de Corbeil a donné deux Prélats à l'égliſe de Sens, un à celle de Paris, & un à celle de Cambray. MICHEL de Corbeil, Doyen de l'égliſe de Paris, fut nommé Patriarche de Jéruſalem, & avant que d'avoir pris poſſeſſion de cette dignité, fut mis ſur le ſiége Archiépiſcopal de Sens en 1194. Il remplit très-bien ſon miniſtere, fit de grands biens aux égliſes, & mourut ſur la fin du mois de novembre en 1199. Le Pape Innocent III lui donna cet éloge, d'avoir été plus illuſtre par la nobleſſe de ſa piété que par celle de ſon ſang. *Cum Eccleſia Senonenſis*, dit-il, *viduata Paſtore, qui etſi nobilis eſſet genere, nobilior tamen fuerat ſanctitate*, *&c.* Il eut pour ſucceſſeur PIERRE de Corbeil, que ſa ſcience & ſa piété rendirent illuſtre dans le XIII ſiécle. Il avoit été Chanoine & Docteur de Paris, puis Evêque de Cambray, & fut enfin Archevêque de Sens, après Michel de Corbeil en 1200. Rigord, Albéric, Vincent de Beauvais, ſaint Antonin, Trithéme, Henri de Gand, &c. parlent très-avantageuſement de lui. Ce Prélat avoit enſeigné la Théologie dans l'Univerſité de Paris, où il avoit eu le Pape Innocent III pour Diſciple. Innocent le favoriſa dans toutes ſes occaſions, le mit ſur le ſiége Archiépiſcopal de Sens, quoique les Chanoines euſſent ſouhaité d'avoir Hugues de Noyers, Evêque d'Auxerre, & l'employa dans les affaires importantes. Pierre de Corbeil étoit très digne de cette confiance que le Pape avoit en ſa probité, & le Pape s'en faiſoit un honneur, ayant avoué dans ſes Epîtres, qu'il lui étoit glorieux d'avoir été Diſciple d'un ſi grand homme. Il écrivit quelques Ouvrages qui ne ſont pas venus juſqu'à nous, & nous n'avons que quelques fragmens de ſes ordonnances ſynodales. Il mourut le troiſiéme juin de l'an 1222, dans le chœur de ſon égliſe, où il célébroit un Synode. On y voit encore ſon Epitaphe. L'Evêque de Paris de la même famille eſt RENAUD de Corbeil, fils de *Simon.* Il fut élu en 1250, après Gautier de Château-Thierry, & mourut le huitiéme juin de l'an 1268. Son corps fut enterré à S. Victor, dans la chapelle de l'Infirmerie, où l'on voit ſon Epitaphe. * Albéric, *in Chron.* Saint Antonin, *tit.* 17. *c.* 4. *n.* 3. Innocent III, *in Epiſt.* Thomas de Cantimpré, *l.* 2. *c.* 51. *&* 75. Henri de Gand, *c.* 33. La Chronique d'Auxerre. Vincent de Beauvais. Trithéme. Sponde. Bzovius. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Du Boulay, *Hiſt. de l'Univerſ. de Paris.* Le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers.*

CORBEIL, (Jean de) dit *de Grez*, Seigneur de Jalemain, Maréchal de France, fut choiſi par Philippe d'Artois, Seigneur de Conches, pour l'un de ſes exécuteurs teſtamentaires, & eſt nommé au contract de mariage de Guillaume, Comte de Hainault, paſſé le 19 mai 1305, avec Iſabelle fille de Charles, Comte de Valois & d'Alençon, & fut l'un des Seigneurs qui s'obligérent au payement de la dot de cette Princeſſe. Il étoit Maréchal de France dès l'an 1308, qu'il fut envoyé en Flandre, pour les affaires du Roi, & on lui donna la ſomme de trois mille livres pour ſa dépenſe. Le Roi lui donna auſſi la même année, par lettres du huitiéme octobre, trois cens livres de rente, à prendre ſur ſon thréſor ſa vie durant, en conſidération de ſes ſervices, en échange de laquelle & d'autre que le Roi Louïs *Hutin* lui avoit donnée au Comté de Champagne, il lui fut aſſis le 15 mars 1317, cinq cens livres de rente ſur la Terre d'Iſles, & le péage de Pont-Belin pour en jouïr pendant ſa vie. Il ſervoit en Flandre en 1313, & fut l'un des Seigneurs que le Roi Louïs *Hutin* nomma en mai 1315, pour traiter la paix avec Louïs Comte de Nevers & de Rethel, fils aîné du Comte de Flandre. Il ſervoit encore en Flandre en 1318, dans la compagnie du Comte d'Evreux, & mourut ſur la fin de cette année, ayant fait ſon teſtament dès le mois d'aout 1314. Ce Maréchal étoit fils de JEAN de Corbeil, Seigneur de Grez en Brie, & neveu de *Guillaume* de Corbeil, dit *de Grez*, Evêque d'Auxerre, mort en 1293. Il eut pour frére, *Pierre*, Chantre de l'égliſe de Paris, puis Evêque d'Auxerre, & Chancelier de France, mort en 1325; & pour ſœur *Iſa-*

belle

belle de Corbeil, mariée à *Jean* de Courtenay, II. du nom, Seigneur d'Yerre. * Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers.*

CORBENY. *Voyez* CORBIGNY.

CORBÉRA, (Etienne) noble Citadin de Barcelone, homme ſavant dans le XVI ſiecle, fut Auteur de quelques Ouvrages, entre autres de la Vie de *Marie Corbellon*, Barcelonoiſe, qu'il mit au jour en 1629, & d'une *Hiſtoire de Catalogne*, qu'il laiſſa manuſcrite lorſqu'il mourut en 1635. Il eſt fait mention de lui dans la Bibliothéque Eſpagnole. On croit que ce manuſcrit, dont M. de Marca eut la communication, lorſqu'il ſéjourna à Barcelone, lui fut de quelque utilité pour la compoſition de ſon livre intitulé *Marca Hiſpanica.* Enfin l'Ouvrage de Corbéra fut imprimé à Naples l'an 1678, *in folio*, ſous le titre de *Cataluna illuſtrada*, par les ſoins du P. Joſeph Gomez de Porres, Carme, Profeſſeur en l'Univerſité de Naples, qui y fit des additions. * *Préface de Cataluna illuſtrada.*

* CORBÉRES, CORBERS & CORBIÉRE, petite ville de Suiſſe dans le Canton de Fribourg ſur le Saanen au midi de Fribourg dont elle eſt éloignée d'environ quatre bonnes lieues.

CORBERIA. *Cherchez* PIERRE de CORBERIA.

CORBERON, (Nicolas de) ſortoit d'une illuſtre famille, qui tire ſon origine d'une Terre de même nom, ſituée en Bourgogne entre Beaune & Bellegarde, & qui s'établit dans la ſuite du tems en Champagne, où lorſque les principales villes ſe laiſſoient entraîner par la rebellion, qui avoit pris le nom de *Ligue*, *Nicolas* de Corberon, Commiſſaire général des poudres & ſalpêtres de Champagne, *Claude* de Corberon, Capitaine de cent Arquebuziers, & *Jean* de Corberon, Thréſorier de France, demeurérent inviolablement attachez au ſervice du Roi Henri IV. Le premier eut un fils nommé comme lui *Nicolas*, qui fut Lieutenant Particulier au Préſidial de Troyes, & pére de celui qui fait le ſujet de cet article. Il lui ſuccéda en cette charge & l'exerça avec autant de ſuffiſance que de probité, juſqu'en l'année 1634, que le Roi Louïs XIII, qui s'étoit mis en poſſeſſion de la Lorraine, lui donna gratuitement une charge de Conſeiller au Conſeil ſouverain de Nanci, d'où à la perſuaſion de M. Cornuel, Intendant des Finances, & Préſident à la Chambre des Comptes ſon oncle, il paſſa en 1636, à celle d'Avocat Général au Parlement de Metz, qui venoit d'être créé. Il fut honoré preſque en même tems d'un Brevet de Conſeiller d'Etat, & en 1642, obtint une charge de Maître des Requêtes. Deux ans après, il eut l'Intendance des provinces de Limoſin, de la Marche, de la Saintonge, de l'Angoumois, & du païs d'Aunis, & l'exerça avec une intégrité & un zéle, qui méritérent l'approbation générale de la Cour & de ces provinces, où il mourut le 19 mai 1650, âgé ſeulement de 42 ans. Ce fut dans la charge d'Avocat Général au Parlement de Metz, qu'il prononça les plaidoyers, que M. de Sainte-Marthe ſon gendre a ramaſſez & publiez à Paris, *in quarto*, en 1693. * *Voyez la Préface.*

CORBERS. *Voyez* CORBÉRES.

CORBES. *Voyez* CARRIB.

CORBEUIL. *Voyez* CORBUEIL.

CORBEY. *Voyez* CORBIE en Weſtphalie.

CORBICHON, (Jean) Religieux de l'Ordre des Auguſtins, Docteur en Théologie & Chapelain du Roi Charles V, dit *le Sage*, étoit François de nation, & vivoit en 1370. Il traduiſit de Latin en François, un Ouvrage de Barthélemi de Glanvile, Cordelier Anglois, *De proprietatibus rerum*, & le dédia l'an 1364, au même Prince, qui lui avoit commandé d'y travailler. Cette Traduction fut imprimée l'an 1525, à Paris, ſous ce titre, *Le grand Propriétaire des choſes de Barthélemi l'Anglois.* * La Croix-du-Maine. Du Verdier-Vauprivas, &c.

CORBICIUS. *Voyez* CUBRICUS.

CORBIE, ville de France en Picardie avec titre de Comté, eſt ſituée dans l'Amiennois, ſur la riviére de Somme, qui y reçoit la riviére d'Ancre, à quatre lieues au deſſus d'Amiens, & à ſept ou huit au deſſous de Péronne. Les Auteurs Latins la nomment *Corbia* & *Corbeia.* C'étoit une place fortifiée que les Eſpagnols ſurprirent en 1636; mais dont ils furent bientôt chaſſez. On dit qu'étant preſſez dans cette ville par l'armée du Roi de France, qui les avoit aſſiégez, ils écrivirent au Prince Thomas en ces termes, *Fiat miſericordia tua, Domine, ſuper nos, quemadmodum ſperavimus in te.* Corbie n'étoit au commencement qu'une Abbaïe, qui eſt encore très-célébre. Elle fut fondée l'an 662 par ſainte Bathilde, Reine de France, & par le Roi Clotaire III, ſon fils. Saint Adelard, mort en 827, en fut Abbé dès l'an 777. Paſchaſe Radbert, que quelques uns appellent Saint, en fut Abbé l'an 844, & mourut en 865. Sainte Puſine, Vierge de Champagne, ſe retira à Corbie, & y mourut. Son corps fut tranſporté en 860, à l'Abbaïe de Hervorden, en Weſtphalie. Le corps de ſainte Hindra ſa ſœur, fut tranſporté à Corbie, où il eſt demeuré. Saint Géraud, qui fut le premier Abbé de la Seauve, près de Bourdeaux, étoit né à Corbie. Il y avoit fait profeſſion de la vie Religieuſe, & y avoit vécu juſqu'à ce qu'on l'eût fait Abbé de Saint-Vincent-de-Laon, puis de Saint Médard-de-Soiſſons. Il vivoit dans le XI ſiécle. La B. COLETTE, née à Corbie en 1381, y vécut Récluſe de l'Ordre des Pénitens du Tiers Ordre de ſaint François, juſqu'à ce qu'en 1406 elle ſe fit de l'Ordre de ſainte Claire, dont elle devint Supérieure générale, après la réforme qu'elle y mit. Le corps de ſaint Gentien Martyr, compagnon de ſaint Fuſcien & de ſaint Victoric, fut tranſporté d'Amiens à Corbie, vers la fin du IX ſiécle, & celui de ſaint Victoric à Saint-Quentin en Vermandois. On la nomme Corbie *l'ancienne*, pour la diſtinguer d'une autre qui eſt en Allemagne. Corbie eſt à préſent démantelée. L'Abbaïe eſt poſſédée par des Bénédictins de la Congrégation de ſaint Maur. * Aimoin. Flodoard. Hincmar. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Baillet, *Topogr. des Saints.*

CORBIE, en Allemand *Corbey* ou *Corwey*, en Latin *Corbeia Nova*, pour la diſtinguer du Couvent de Corbie en France, qu'on appelloit *Corbeia antiqua* ou *aurea*, eſt une Abbaïe impériale de l'Ordre de ſaint Benoît, ſituée dans le Cercle de Weſtphalie ſur le Wéſer entre l'Evêché de Paderborn & le Duché de Brunſwick. Son Abbé eſt Prince de l'Empire. L'Empereur Louïs le Pieux la fonda ſur l'avis d'Adelard. Car après que Charlemagne eut conquis la Saxe & pris des meſures pour la propagation du Chriſtianiſme, il penſa en même tems à établir des Couvents. Adelard, Abbé de Corbie en France, neveu, ou ſelon d'autres, couſin de Charlemagne, & petit-fils de Charles Martel, ayant ſu le deſſein de l'Empereur, fit tous ſes efforts pour le ſeconder, & envoya en Saxe Théodrade, noble Saxon de naiſſance, & Moine de Corbie en France, pour y choiſir un endroit propre à établir un Couvent. L'entrepriſe fut interrompue parce qu'Adelard fut obligé de paſſer en Italie pour ſe charger de la Régence du Royaume de Lombardie pour le fils mineur de Pepin, mort en 810. Il revint en France après la mort de Charlemagne en 814; mais ayant été fauſſement accuſé auprès de Louïs de certains crimes, il fut envoyé en exil. On choiſit à ſa place pour Abbé de Corbie Adelard le jeune, qui eut auſſi à cœur l'établiſſement d'un Couvent en Saxe. Walon ou Warin frére d'Adelard l'aîné & cy-devant un des premiers Officiers ſous Charlemagne l'y porta fortement. En 815, Adelard le jeune en demanda la permiſſion à l'Empereur Louis qui étoit alors à la Diéte qui ſe tenoit à Paderborn. L'Empereur lui accorda ſa demande & en avertit Hathumare, Evêque de Paderborn, dans le Diocéſe duquel ſe trouva la place deſtinée pour le Couvent. On commença donc à le bâtir dans la forêt de Solingen au delà du Wéſer à l'endroit nommé *Hethi* ou *Hechi.* Après avoir travaillé pendant ſix ou ſept ans, ils ne firent pas de grands progrès dans cette ſolitude, n'ayant d'autre nourriture & vêtement que ce que leur Abbé tiroit de Corbie en France, ce qui ne s'accordoit pas trop bien avec le nombre des Moines Saxons qui croiſſoit tous les jours: de ſorte qu'on réſolut pluſieurs fois de ſe diſperſer & de chercher d'autres demeures. Adelard l'aîné ayant été rétabli dans le Couvent de Corbie en France, obtint de l'Empereur la permiſſion de choiſir un autre endroit pour un Couvent; il y alla lui même avec ſon frére Walon. Les Moines lui indiquérent un endroit ſur le Wéſer près de la ville de Hœxter. En effet, après avoir conſulté là-deſſus les Evêques, les Comtes & les Seigneurs du païs, on traça le plan pour l'Egliſe & le Couvent le ſixiéme août 822. *Baduradus* Evêque de Paderborn bénit la place le 25 du même mois & nomma le Couvent *New-Corbey*, ou Nouvelle Corbie. En attendant que le bâtiment s'achevât, on forma quelques demeures & les Moines de Héthi s'y rendirent pour preſſer l'ouvrage. En creuſant les fondemens on trouva une ſtatue, nommée *Irmenſeul*, qu'on tranſporta dans l'Egliſe de Hildesheim. Comme l'on travailloit avec ſuccès au bâtiment du nouveau Couvent, Adelard l'aîné y amena en 824, quelques Moines de Corbie en France & après les avoir unis aux autres qui s'y trouvoient déja, il leur preſcrivit la régle de S. Benoît. Toutes choſes étant réglées, il retourna en France & ſe réſerva la direction ſupréme de ce nouveau Couvent. Il envoya enſuite ſon frére Walon auprès de l'Empereur, pour le prier d'accorder à New-Corbey les mêmes priviléges dont les principaux Couvents jouïſſoient en France. Adelard ſe voyant ſur le bord de la foſſe, voulut pourvoir le nouveau Couvent de Corbey d'un Inſpecteur & nomma pour ſon ſucceſſeur *Warin*, Moine de Corbie en France, iſſu d'une des plus anciennes familles Saxonnes & parent de l'Empereur Louïs. En effet les Moines l'élurent après la mort d'Adelard. Pour augmenter le luſtre de ce nouveau Couvent, l'Empereur lui fit préſent de la ville de *Hœxter* avec toutes ſes dépendances, d'*Eresburg*, de *Meppen* & d'autres endroits, & lui accorda pluſieurs priviléges. En 836, on y apporta de France les reliques de S. *Vite*, Martyr. L'Empereur Lothaire ayant fait un vœu à S. Vite, la veille même de la fête de ce Saint en 843, gagna une bataille fort douteuſe contre *Geſtimule* Roi Payen de l'Iſle de *Rugen*, s'empara de l'Iſle & en fit préſent à S. Vite & au Couvent de Corbey, avec tous ſes droits. Le Diplome impérial expédié là-deſſus, & qui contient la donation, ſe trouve dans *Nic. Schatenius* & *Herman Stangefol.* Le Couvent de Corbey devint enſuite fameux par les ſavans & ſaints perſonnages ſortis du Collége que l'Empereur Louïs y établit par *Anſcharius*, qui fut Archevêque de Brêmen & de Hambourg. Pluſieurs d'eux prêchérent l'Evangile non ſeulement en Saxe & dans la Weſtphalie, mais encore dans le Holſtein, la Friſe, la Dithmarſe, le Danemarc, la Suéde, l'Iſle de Rugen, &c. Voici les noms des plus fameux, *Alfroi* & *Ludolphe* tous deux Evêques de Hildesheim; *Charles*, Duc d'Aquitaine, qui fut Archevêque de Mayence en 856; *Adelgaire*, Archevêque de Brême & de Hambourg en 888; & *Hojerus* qui lui ſuccéda en 909, &c. Paſchaſe Radbert, Witikind, Alger, Folet & d'autres ſont devenus fameux par leurs Ecrits, quoique le Couvent de Corbie en France s'attribue le premier avec raiſon. Quelque grande & quelque riche qu'ait été l'Abbaïe de Corbey, quoiqu'elle ait eu des Comtes & des Barons parmi ſes Vaſſaux, elle a fort diminué dans la ſuite; la plupart de ſes biens ayant été vendus ou aliénez d'une autre maniére. Il y a auſſi très-longtems que l'Iſle de Rugen ne lui appartient plus; car quoique les Moines de Corbey y ayent prêché la Religion Chrétienne, les Rugiens retournérent néanmoins au Paganiſme, chaſſérent les Chrétiens de leur Iſle & convertirent les idées confuſes qui leur étoient reſtées de S. Vite en une idole qu'ils appellérent *Swantewite.* Il eſt vrai que l'Abbaïe ne manqua pas de renouveller, de tems en tems, ſes prétentions ſur l'Iſle de Rugen, & Adrien IV la lui confirma en 1154; mais elle ne put jamais rentrer en poſſeſſion. Car quoiqu'en 1641, Arnoud, 42 Abbé de Corbey, l'ait accordée en fief à Melchior, Comte de Hatzfeld, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur, Conſeiller de guerre & Général Felt-Maréchal, la paix d'Oſnabrug en ajugea néanmoins la propriété à la Suéde. En 985, il s'étoit formé peu à peu une ville près du Couvent de Corbey, & qui portoit le même nom; mais la foudre y tomba depuis diverſes fois, juſques à ce qu'enfin elle fut réduite en cendres; on en voit encore les maſures. De ce que nous venons de dire il paroit que l'Abbaïe de Corbey ne poſſéde aujour-

d'hui rien de conſidérable que la ville de Hœxter, qui cependant n'eſt pas entiérement ſujette à l'Abbaïe, puiſqu'elle jouït encore de divers beaux priviléges. L'Abbé de Corbey eut autrefois un différent avec l'Evêque de Paderborn, & prétendit n'être pas de ſon Diocéſe. On porta en 1154, l'affaire devant le Pape qui décida que le Couvent de Corbey produiroit ſes priviléges d'exemption contre l'Evêque de Paderborn, à défaut de quoi il ſeroit cenſé lui être ſujet. Mais il eſt notoire aujourd'hui que Corbey eſt une Abbaïe impériale, libre & relevant immédiatement du ſaint Siége. * *Autor de tranſlatione Viti à Meibom. edit.* tome 1. R. G. Witikind Corbeienſis, *Annal. l.* 1. Sigebert, *in Chron.* Saxo Grammaticus, *Hiſt. l.* 14. Martin Polonus, *in Chron. Vita S. Anſcharii à Philip. Caſ. edita, c.* 5. *&* 6. Paſchaſe Radbert, *in Vita S. Adelhardi.* Lambert Schaffnabrugenſis, *ad ann.* 819. Dithmar, *l.* 7. Gobelin Perſona, *in Coſmodromium, Æt.* 6. Helmbold, *Chron. Slav. l.* 1. *c.* 6. *Chron. Huxarienſe, & Anonymi Annal. Corbienſ. apud Paulinum in Synt. Rer. Germ.* Krantz, *Metrop. l.* 1. *c.* 19. 24. *&c.* Bolland, *in Vita Caroli Magni.* Surius, *tome* 7. Baronius, *in Annal.* De Valois, *Not. Gall. p.* 159. Cramers, *Pommer. Kirch. Chron. l.* 1. *c.* 41. Arnkiel, *Cimbriſche Heiden-relig. partie* 1. *c.* 13. §. 3. *Inſtrum. Pacis Oſnabr. art.* 10. *S. Primo totam Pomer.* Furſtenbergii *Monum. Paderborn. p.* 126. *& ſuiv.* Schatenius, *in Annal. Paderborn.* Stangefol, *Annal. Circuli Weſtphal.* Letzneri, *Corbeiſche Chron.* Paulini, *Diſq. de Walone Abbate Corb. ab. Henr. II. Imper. per Meinwertum Epiſc. Paderb. officio & dignitate privat. Ejuſdem, de Viris Illuſtribus Corbeiæ. Decretum Synodi Moguntinæ, an.* 888. *convocatæ, in qua jura & immunitates Corbeienſ. & Herford. confirmantur.* Imhof, *N. P. l.* 3. *c.* 26. *S.* 10. *& ſuiv.*

C O R B I E, (Arnauld de) premier Préſident au Parlement de Paris, & Chancelier de France, étoit de Beauvais, & fils de *Robert* de Corbie, dont parle Nicole Gilles. Il fut employé par le Roi Charles V, dit *le Sage*, pour le mariage de Philippe ſon frére, qui épouſa Marguerite de Flandre, & eut encore la commiſſion d'accompagner l'Empereur Charles IV, qui étoit venu en France avec ſon fils Venceſlas. Le même Roi le pourvut de la charge de premier Préſident le deuxiéme janvier de l'an 1374; & Charles VI, s'étant ſouvent ſervi de lui, le fit Chancelier de France, vers l'an 1388. Depuis, Arnauld de Corbie, fut deux fois deſtitué de cette charge, & fut autant de fois rétabli, juſqu'en 1413, que ſon grand âge l'obligea de chercher le repos. En effet, il mourut le 24 mars de la même année. Ce Chancelier étoit frére de JEAN de Corbie, qui fut Evêque de Mende en 1419, après Jean de Coſta, & qui ſur la fin de l'an 1426, fut placé ſur le ſiége de l'égliſe d'Auxerre, après Philippe des Eſſars. Il mourut vers l'an 1438, & Laurent Pinon, Dominicain, lui ſuccéda au mois de mars. ARNAULD de Corbie fut pére de PHILIPPE, Conſeiller du Roi, & Maître des Requêtes, qui de *Jeanne* de Chanteprime eut GUILLAUME de Corbie, Conſeiller au Parlement, qui fut aimé du Roi Louis XI. Ce Prince ayant ſoupé en ſa maiſon le troiſiéme ſeptembre 1461, le choiſit pour être premier Préſident au Parlement de Dauphiné; & depuis, pour l'avoir près de lui à Paris, il le récompenſa d'une charge de Préſident à mortier, en la Cour ſouveraine de cette ville capitale. Son mérite lui fit avoir divers emplois, dont il s'aquitta avec beaucoup de zéle & de probité. Il mourut l'an 1490, comme on le voit par ſon Epitaphe, qui eſt à ſaint Paul de Paris. * Le Féron & Godefroy, *des Officiers de la Couronne.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Blanchard, *Hiſtoire des Préſidens & des Maîtres des Requêtes.* Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne.*

C O R B I E'R E, (La Vallée de) lieu connu par une célébre victoire que Charlemagne y remporta ſur les Sarraſins. Il eſt dans le Languedoc vers les Pyrénées, & vers les diocéſes d'Alet & de Narbonne. Il appartient à l'Archevêque de Narbonne. * Maty, *Dict. Géogr.*

C O R B I E'R E en Suiſſe. *Voyez* C O R B E'R E S.

C O R B I G N Y, en Laonnois, ou plutôt C O R B E N Y, *Corbonacum* ou *Carbonacum*, bourg de France en Champagne, appellé autrement *Saint-Marcoul*, à cinq lieues de Lieſſe au midi, en tirant vers la riviére d'Aine, & à quatre de Laon au levant d'été, & à ſix de Rheims. C'eſt une Prevôté Réguliére & Conventuelle qui dépend de Saint-Remi de Rheims. Le Roi Charles *le Simple* ayant reçu à Corbigny dans le diocéſe de Laon, le corps de ſaint MARCOUL, que la crainte des Normans y avoit fait tranſporter de Nanteuil, monaſtére que le Saint avoit bâti dans le diocéſe de Coutance en Baſſe Normandie, le fit mettre dans l'égliſe de ſaint Pierre, & y fit bâtir un monaſtére, pour entretenir les Religieux qui étoient les dépoſitaires de ſes Reliques. L'année ſuivante qui étoit de Jeſus Chriſt 906, ce Prince aſſigna le douaire de la Reine Fréderune ſur la Terre & le Palais de Corbigny, où l'égliſe de ſaint Pierre & le monaſtére de Saint-Marcoul ſe trouvérent compris. Cette Princeſſe en mourant donna la maiſon & la Terre de Corbigny avec le monaſtére à l'Abbaïe de Saint-Remi de Rheims, de la dépendance de laquelle il demeura depuis, ſous le titre de Prieuré. Mais le Roi en voulut retenir le patronage, à cauſe du reſpect qu'il avoit pour la mémoire de Saint-Marcoul. C'eſt à ce lieu, que l'on rapporte l'origine du privilége accordé aux Rois de France, pour toucher ceux qui ſont malades des écrouelles, contre le mal deſquelles on reclamoit principalement l'aſſiſtance de Saint-Marcoul. C'eſt pour cela que les Rois de France au retour de leur ſacre, vont ordinairement en pélerinage, de Rheims à Corbigny, où ils font une neuvaine, ſoit par eux-mêmes, ſoit par un de leurs Aumoniers à Saint-Marcoul. Saint Louïs y érigea depuis une célébre Confrairie, où il ſe fit inſcrire le premier. * Baillet, *Topogr. des Saints.*

C O R B I G N Y, ville de France en Nivernois, dite C O R B I G N Y-S. L E'O N A R D, *Corbiniacum*, près de la riviére d'Yonne, à douze lieues de Nevers, au Levant d'été, vers Avalon dont elle eſt à ſept lieues, dans le diocéſe d'Autun. Le corps de ſaint Léonard y fut tranſporté de Vaudevore au Maine, ſur la fin du régne de Charles *le Chauve*, & dépoſé dans l'Abbaïe qu'Egil Abbé de Flavigny y avoit bâtie l'an 865. Son culte y devint ſi célébre, que ſon nom s'eſt communiqué à la ville. * Baillet, *Topogr. des Saints.*

C O R B I N E L L I, (Jacques) natif de Florence, vint en France au tems de la Reine Catherine de Médicis, dont il avoit l'honneur d'être allié, & qui le mit auprès du Duc d'Anjou ſon troiſiéme fils, en qualité d'homme de Lettres. Corbinelli lui expliqua les anciens Hiſtoriens Romains. Il lui liſoit auſſi *Polybe, Tacite*, les Diſcours & le Prince de *Machiavel*, ſi nous en croyons *Davila*. Il ne flattoit point ſon Maître en Courtiſan foible & intéreſſé, il diſoit la vérité hardiment, & faiſoit ſa Cour ſans baſſeſſe. On le regardoit comme un homme du caractére de ces anciens Romains, pleins de droiture & incapables de la moindre lâcheté. Il étoit homme de cabinet auſſi bien que de Lettres & fut ami du Chancelier de l'Hopital, & Patron de tous les Savans néceſſiteux. On ne ſavoit pas de quelle Religion il étoit. C'eſt ce que dit M. de Thou. On ne ſavoit, dit-il, de quelle Religion étoit Corbinelli; c'étoit une Religion politique à la Florentine, mais il étoit homme de bonnes mœurs. Le même Auteur ajoûte, " J'ai fort „ connu le Sieur Corbinelli Florentin. C'étoit un fort bel eſprit. Il „ étoit tres capable des affaires du monde, & y avoit un merveilleux „ jugement. Il épouſa une Angloiſe, dont il a eu des filles qui ſont „ encore à la Cour au ſervice de quelques Dames. Il avoit peu de „ moyens, mais il vivoit avec un tel ménage & étoit ſi nettement & „ proprement habillé que rien plus. Il étoit grand ami de l'Abbé d'Elbéne. RAPHAEL Corbinelli ſon fils fut Sécretaire de la Reine Marie de Médicis: c'eſt le pére de M. Corbinelli, dont nous avons quelques Ouvrages, & entre autres un *Extrait de tous les plus beaux endroits des Ouvrages des plus célébres Auteurs de ce tems*, imprimé en 1681; les *Anciens Hiſtoriens Latins réduits en maximes*, imprimé en 1694, & dont la préface eſt attribuée au P. Bouhours Jéſuite; l'*Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de Gondy*, dont l'Auteur étoit allié. Son livre *des Anciens Hiſtoriens Latins réduits en maximes*, n'a pas eu beaucoup de cours. Le Maréchal de *Baſſompierre* a aſſez mal parlé de Jacques Corbinelli. Il mourut à Paris le 19 juin 1716, âgé de plus de cent ans, laiſſant beaucoup de manuſcrits. SCIPION Corbinelli Chevalier de Malte, natif de Florence, ſe ſignala beaucoup à la défenſe de cette iſle en 1565. * Boſio, *Hiſt. de l'Ordre de Malte.* Bayle, *Dict. Crit.*

C O R B I N I E N, premier Evêque de Freiſingen, dans la Haute Baviére, naquit à Châtres proche de Paris, ſous le régne du Roi Clotaire III. Etant encore fort jeune, il ſe retira dans une cellule qu'il bâtit prés d'une égliſe dédiée ſous le nom de ſaint Germain d'Auxerre proche de Châtres. Il mena une vie ſi exemplaire dans cette retraite, que la réputation de ſa ſainteté lui attira pluſieurs viſites: ce qui lui fit prendre la réſolution de s'en aller à Rome. Lorſqu'il y fut arrivé en 710, il demanda au Pape Conſtantin une retraite près de l'égliſe de ſaint Pierre & de ſaint Paul; mais ce Pape l'ayant voulu voir, & ayant connu ſon mérite par ſes entretiens, l'exhorta à prêcher la parole de Dieu, & lui en donna la miſſion. Il obéït à cet ordre, vint prêcher en France & en Allemagne, & retourna à Rome, pour ſe faire diſpenſer du miniſtére de la prédication; mais le Pape Grégoire II le renvoya en Baviére. Il fut arrêté en chemin par les Gardes de Grimoald Duc de Baviére. Il fit tant par ſes ſollicitations, qu'il porta ce Prince à rentrer en lui même, & à quitter la veuve de ſon frére qu'il avoit épouſée; il s'établit enſuite à à Freiſingen, y bâtit une égliſe, & travailla avec beaucoup de zéle à déraciner les reſtes de l'idolâtrie qui étoit dans la Baviére. Biltrude (femme qu'il avoit fait répudier à Grimoald) ayant voulu faire aſſaſſiner Corbinien, ce Saint ſe retira dans le Tirol, juſqu'à ce qu'après la mort de Grimoald, Hubert ſon ſucceſſeur le fit revenir en 726. Il mourut en 730. Les Martyrologes modernes marquent ſa fête au huitiéme de ſeptembre. Sa Vie a été compoſée par Aribon, quatriéme Evêque de Freiſingen, donnée par Surius & par le P. Mabillon. * Bulteau, *Hiſt. Monaſt. d'Occident.* Baillet, *Vies des Saints, ſeptembre.*

C O R B R E D, I. de ce nom, Roi d'Ecoſſe, ſuccéda, dit-on, environ l'an 47 de la naiſſance du fils de Dieu, à Evenus III, & régna 18 ans. On prétend que Dardanus fut Roi après lui, & que Corbred II lui ſuccéda. Son régne fut de 35 années. * Dempſter & Buchanan, *Hiſt. d'Ecoſſe.*

* C O R B R I D G E, bourg d'Angleterre, dans le Northumberland, dans le voiſinage d'Aidon-Caſtle. On croit que c'eſt l'ancienne *Curia Ottadinorum.* * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 245.

C O R B U E I L, (François) *dit Villon*, natif d'Auvers, paroiſſe du Vexin-François, au deſſus de Pontoiſe & ſur les bords de l'Oiſe, vivoit dans le XV ſiécle, comme il paroît par un teſtament qu'il fit, daté en l'année 1456. Il avoit beaucoup d'eſprit; mais c'étoit, comme dit Paſquier, *un maître paſſé en friponnerie:* ce qui a fait dire à Marot,

Peu de Villons en bon ſavoir,
Prou de Villons pour décevoir.

On voit à la page 40 de ce livre, un de ſes tours d'adreſſe plus ſubtil que la groſſiéreté du ſiécle ne ſembloit le permettre. Corbueil, dit-on, étoit ſon nom, & Villon un ſobriquet, qui ſignifioit *fripon*; mais rien de plus faux, puiſque ſon pére s'appelloit Guillaume de Villon. Ses friponneries le firent condamner à être pendu par ſentence, de laquelle il appella au Parlement. Sa gayeté naturelle ne l'abandonna point dans cette extrémité, & lui fit faire deux Epitaphes, une pour lui qui ſe voit dans ſes Oeuvres, & qui eſt rapportée par le Préſident Fauchet d'une autre maniére, en ces termes,

Je ſuis François, dont ce me poiſe,
Nommé Corbueil en mon ſurnom,
Natif d'Auvers emprès Pontoiſe,
Et du commun nommé Villon.
Or d'une corde d'une toiſe,
Sçauroit mon col, que mon cul poiſe;

Si ne fût un joli Appel,
Ce jeu ne me ſembloit point bel.

L'autre en forme de Balade, qu'il fit pour lui & pour ſes compagnons, commençant par ces mots, *Frére's humains, qui après nous vivez.*

Quelques uns diſent que Louïs XI lui ſauva la vie; d'autres que le Parlement jugeant ſon appel, changea la peine de mort prononcée contre lui, en celle du banniſſement. Il ſe retira à ſaint Maixent en Poitou, chez un Seigneur qui en étoit Abbé. Rabelais, *c. 14. l. 4. & dans le chap. dernier du même livre*, dit que Villon s'étoit retiré de France vers Edouard V, Roi d'Angleterre, & qu'il fut ſon Favori. On peut dire à la louange de Villon, qu'il étoit né avec un génie propre pour la Poëſie, du moins pour le ſtyle bas & comique. On prétend qu'il a été le premier qui ait débrouillé la Poëſie Françoiſe, comme dit M. Deſpreaux, dans ſon Art Poëtique.

Villon ſut le premier dans des ſiécles groſſiers
Débrouiller l'art confus de nos vieux Romanciers.

* *Recueil des Poëtes François depuis Villon juſqu'à Benſerade, tome* 1.

C O R B U L O N, (Cn. Domitius) Capitaine Romain, très-renommé, s'oppoſa aux courſes des Cauques qui pilloient les Païs-Bas ſous l'empire de Claude, fut Conſul l'an de Jeſus Chriſt 39, & réduiſit les Friſons à demeurer dans le païs qu'il leur marqua. Il faiſoit obſerver ſi rigoureuſement la Diſcipline militaire, quil condamna à mort deux ſoldats qui avoient travaillé aux retranchemens, l'un ſans épée, & l'autre ſans le poignard. La Friſe fut contrainte de lui donner des ôtages, & de ſe contenter des terres qu'il aſſigna à ſes Habitans pour y demeurer. Il lui donna auſſi des loix & des Magiſtrats, & pour les tenir en bride il y mit bonne garniſon. L'Empereur ne lui voulant pas permettre de faire de nouvelles entrepriſes, l'obligea de repaſſer le Rhin avec ſon armée, & de retirer ſes garniſons l'an 47. On dit que ce commandement lui fut porté, lorſqu'il alloit aſſeoir ſon camp dans le païs ennemi, & que, ſans déliberer davantage, il fit ſonner la retraite, & ne dit autre choſe, ſinon que les anciens Capitaines étoient trop heureux. Avant ſon rappel, pour empêcher que l'oiſiveté ne corrompît ſes ſoldats, il fit tirer un canal de cinq ou ſix lieues de long, entre la Meuſe & le Rhin, contre les inondations de l'océan, lequel les Latins ont appellé *Foſſa Corbulonis:* on croit que c'eſt le canal appellé *de Fliet*, qui s'étend depuis Sluis ſur Meuſe appellé dans le païs *Maasland-ſluis*, juſques à Leiden ſur le Rhin. En l'an 59, ſous Néron, il ſoumit toute l'Armenie, & l'année ſuivante il fut fait Gouverneur de Syrie. Il eut ordre de faire la guerre aux Parthes, qu'il trouva moyen de porter à la paix; & en 66, il envoya à Rome Annius Verianus ſon gendre, ou pour accompagner Tiridate, ou pour ſervir d'ôtage de ſa fidélité; mais cette précaution n'empêcha pas que Néron, effrayé du mérite de ce grand homme, que ſa valeur & ſa probité faiſoient malgré lui juger digne de l'Empire, ne commandât de le faire mourir, lorſqu'il eut appris qu'il étoit arrivé à Cenchrée, port de Corinthe. Corbulon ayant appris cet ordre, ſe paſſa lui même ſon épée au travers du corps, l'an de Jeſus Chriſt 66. Il avoit laiſſé quelques Mémoires de ce qu'il avoit fait en Orient, leſquels Pline a ſouvent citez. Sa fille unique Domitia fut mariée à L. Æmilius Lamia, auquel Domitien l'enleva. * Tacite, *Annal. l.* 3. 11. 13. 14. 15: *& Hiſt. l.* 3. Pline, *l. 2. c. 70: l. 5. in Ind. & c. 24: l. 6. Ind. & c. 8. l. 7. c. 5.* Dion, *l. 66. & 68.* Xiphilin, *in Nerone, &c.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 1. c. 25.*

C O R C A N G ou C O R C U N G, bonne & grande ville, que l'on met en Perſe dans le Choraſan, ſur le Jehun, à vint lieues de ſon embouchure. On met encore une autre Corcang, qu'on nomme *la petite*, dans la même contrée, à trois lieues de la grande. * Maty, *Dict. Geogr.*

C O R C E'O N E ou C O R C H O N (Robert) Cardinal. *Cherchez* C U R S O N.

C O R C K, C O R C K E, C O R K E ou K O R C A C H, *Corcagia*, ville d'Irlande, dans la Mommonie, avec titre de Comté & d'Evêché ſuffragant de Cashel. Camden dit que cet Evêché eſt préſentement uni à celui de Cloney. Corck eſt ſur la riviére de Lée, qui ſe joint à un Golfe de la Mer d'Irlande, & elle a à quelques milles de ſa ſituation, Corckhaven, ou le port de Corck. Cette ville eſt petite, mais aſſez bien fortifiée. Les Anglois l'ont très maltraitée durant les guerres du XVII ſiécle. Elle eſt au nord de Kinſale, dont elle eſt éloignée d'environ quinze milles ou de cinq lieues. * Camden.

* C O R C K, le Comté de Corck, province de la Mommonie en Irlande. Il eſt borné à l'eſt par le Comté de Waterford, au nord par ceux de Kerry & de Limmerik. En y comprenant le Comté de Deſmond, on peut dire que la mer le baigne à l'oueſt, auſſi bien que du ſud-oueſt au nord-eſt. Ses principaux lieux ſont Corck qui en eſt la capitale, Kinſale, Yougall, Mallo, Baltimore, Bandonbridge, Kelly, Bantry & Roſs. Tous ces lieux, à la reſerve des deux derniers, ont ſéance & voix au Parlement d'Irlande.

C O R C H U T, frére de Sélim, I. du nom, Empereur des Turcs, fut étranglé par ſon ordre. Lorſque ſes Bourreaux furent prêts de l'exécuter, ſuivant l'ordre qu'ils en avoient, il leur demanda une heure de tems qu'il employa à écrire contre l'Empereur Sélim, pour lui reprocher ſa cruauté. * Jovius.

C O R C O N, Cardinal. *Voyez* C U R S O N.

C O R C U N G. *Voyez* C O R C A N G.

C O R C Y R E. *Cherchez* C O R F O U.

C O R D A C E, en Latin *Cordax*, eſpéce de danſe ancienne, gaye & plaiſante, remplie de poſtures ridicules & extravagantes, comme les danſes des Satyres & des Villageois. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

C O R D E I L L E. *Cherchez* C O R D I L L E.

C O R D E L I E'R E, eſpéce de collier que l'on met autour des armoiries des femmes. L'uſage de cet ornement a été introduit par la Reine Anne de Bretagne, épouſe de Charles VIII, qui commença à régner en 1483, puis de Louïs XII, qui lui ſucceda en 1498. Ce fut à l'imitation de ſon pére François, Duc de Bretagne, qui pour la dévotion qu'il avoit à ſaint François d'Aſſiſe, mit un ſemblable cordon autour de ſes armoiries, vers l'an 1440, & fit ſa deviſe de deux cordeliéres à nœuds ſerrez, comme les cordons que l'on nomme de ſaint François. Le Roi François I, époux de Claude de France, fille de Louïs XII, & de la Reine Anne, fit auſſi ſa deviſe de ce cordon, pour marquer la dévotion qu'il portoit à ce Saint. Il changea même les aiguillettes du cordon de l'Ordre de ſaint Michel, en une cordeliére tortillée, telle qu'on la voit encore aujourd'hui, mêlée avec les coquilles de la premiére inſtitution. Louïſe de Savoye, mére de François I, mit auſſi cette cordeliére autour de ſes armes, & prit pour deviſe un lis de jardin, entouré d'une de ces cordeliéres, & accoſté de deux vols. Dans une vitre des Cordeliers de Blois ſont les armoiries de Marie de Cléves, mére de Louïs XII, environnées d'une cordeliére: ce qui fait voir que l'uſage en devint fréquent en ce tems-là, & s'étendit à la plupart des Princeſſes & des Dames de qualité. La cordeliére des veuves eſt un peu plus ancienne que celle qu'Anne de Bretagne portoit autour de ſes armoiries; car dès l'an 1470, Claude de Montagu, de la Maiſon des anciens Ducs de Bourgogne, ayant été tué au combat de Buſſy, Louïſe de la Tour d'Auvergne, ſa veuve prit pour deviſe une cordeliére à nœuds déliez & rompus, avec ſes mots, *J'ai le corps délié.* Non ſeulement on a orné de la cordeliére les armes des Reines & des Princeſſes; mais quelques Prélats même tirez de l'Ordre de ſaint François, ont porté cet ornement autour de leurs armoiries. Avant cet uſage des cordeliéres, la plupart des armoiries, tant des hommes que des femmes, ſe mettoient dans des guirlandes de feuilles ou de fleurs, comme les images s'y mettoient anciennement parmi les Grecs & les Romains, qui nommoient ces guirlandes *Stemmata.* A l'imitation de ces guirlandes ou couronnes de fleurs, les Religieux & les Religieuſes ont mis autour de leurs armoiries, tantôt des couronnes d'épines, tantôt des chapelets de patenôtres. Les Chevaliers de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem ont auſſi choiſi ces chapelets pour ornement de leurs armes. Aujourd'hui les perſonnes de qualité, particuliérement les femmes, mettent deux palmes accoſtées à l'écuſſon de leurs armoiries: ce qui eſt un ornement & en même tems un ſymbole de l'amour conjugal, que les Anciens ont répréſenté par les palmes mâle & femelle. Les veuves ont retenu la cordeliére. * Le P. Ménétrier, *Origine des Ornemens des Armoiries.*

* C O R D E L I E'R E S, Religieuſes de l'Ordre de S. François. Elles doivent leur fondation & leur établiſſement à Blanche, fille du Roi St. Louïs, laquelle étant veuve de Ferdinand Roi de Caſtille, fit bâtir le couvent des Cordeliéres à Paris dans le fauxbourg St. Marcel. *Voyez* ſous le mot F R A N C E, l'article de L O U I S IX ou de St. L O U I S.

C O R D E L I E R S, Religieux de l'Ordre de S. François, qui ſont habillez de gros drap gris, avec un petit capuce, une mozette ou chaperon. & un manteau de même étoffe, & qui ont une ceinture de corde, où il y a trois nœuds. On les appelle autrement Fréres Mineurs. Le nom de Cordeliers leur fut donné au lieu de celui de *Franciſcains*, du tems des guerres de la Terre Sainte, où ils accompagnérent le Roi S. Louïs. Un nombre conſidérable de ces Religieux s'étant trouvé dans le corps que commandoit un Seigneur Flamand, ils y firent de ſi beaux faits d'armes, qu'ils ranimérent les Soldats qui avoient lâché le pié, & leur aidérent à défaire les Sarraſins. Ce Seigneur faiſant le récit de cette action au Roi, & lui exaltant la bravoure de ces Religieux ſans pouvoir dire leur nom, qu'il avoit oublié, preſſé par S. Louïs, les deſigna en diſant, *Ce ſont ceux qui ſont liez de corde*, d'où on les nomma depuis dans l'armée *Cordeliers.* Ils ſont dans la Terre Sainte depuis l'an 1238, & ont ſous la protection du Roi de France, la garde du ſaint Sépulchre & de tous les lieux Saints, à la charge d'un tribut qu'ils payent tous les ans au Grand Seigneur. Ils ont outre cela preſque dans toutes les villes des côtes de la Méditerranée ſujettes au Turc, dans l'Egypte & dans les autres Royaumes du Levant, des Religieux qui adminiſtrent les Sacremens aux Chrétiens. Ce fut S. Louïs qui introduiſit en France les Cordeliers du vivant de leur Patriarche S. François; & fonda leur grand couvent de Paris, qui eſt un Collége qui dépend immédiatement du Général de l'Ordre. Ils ont dans le Royaume huit nombreuſes provinces, ſavoir, celle *de France*, qui comprend la Champagne, la Bourgogne, la Picardie & un peu de la Normandie; celle de *France Pariſienne*, où eſt Rouen, & des couvens en Champagne & en Lorraine; celle de *Touraine*; celle de *Touraine Pictavienne*; celle de *S. Bonaventure*, où ſe trouve Lyon, &c. celle d'*Aquitaine ancienne*, où ſe trouvent Bourdeaux & Toulouſe; celle d'*Aquitaine nouvelle*, où ſe trouve Auſch &c. & celle de *S. Louis*, qui contient la Provence, le Bas Languedoc, le Rouſſillon, &c. Il y a dans toutes ces provinces 284 couvents d'hommes & 123 de filles. Les Cordeliers ſont aggrégez dans l'Univerſité de Paris. Ils ſuivent le ſentiment de Scot, c'eſt pour cela qu'on leur donne le nom de *Scotiſtes.* Les Cordeliers peuvent être Evêques, Archevêques, Cardinaux & même Papes, comme en effet il y en a eu qui l'ont été. Cet Ordre fut le premier qui renonça à la propriété de toutes les poſſeſſions temporelles. * Herman, *Hiſt. des Ordres Religieux.* Le P. Héliot, &c. *Voyez* S. F R A N Ç O I S & M I N E U R S.

C O R D E L L A, ville ancienne des *Salaſſes*, peuples de la Gaule Narbonnoiſe. Ils lui donnérent ce nom, à cauſe de *Cordellus Statiellus*, qui l'avoit fondée, & Auguſte y ayant envoyé une Colonie des Romains, la fit appeller *Auguſta Prætoria.* C'eſt la ville de Savoye qu'on nomme aujourd'hui *Aouſte.* * Audiffret, *Géogr. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

C O R D E R, connu ſous le nom de Balthasar Corderius, Jéſuite, étoit d'Anvers, où il naquit l'an 1592, & depuis

fut

ſut Docteur en Théologie à Vienne en Autriche, où il enſeigna aſſez long-tems avec beaucoup de réputation. Il ſavoit très-bien les Langues, & particuliérement la Langue Gréque qu'il cultiva avec beaucoup de ſoin. On a de lui une Traduction des Oeuvres de S. Denys Aréopagite, qu'il publia l'an 1634, en deux volumes *in folio*; *Catena LXV Græcorum Patrum in S. Lucam*; *Catena Græcorum Patrum in Joannem*; *Joannis Philoponi in c. 1. Geneſis, de Mundi creatione, libri ſex*; *Expoſitiones Patrum Græcorum in Pſalmos, en trois tomes*; *S. Dorothei Doctrinæ ſpirituales, &c.* Le P. Balthaſar Corder a ajoûté des Notes à tous ces divers Ouvrages, & mourut à Rome le 24 juin de l'an 1650, âgé de 58 ans. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jeſ.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 103.

* CORDER (Guillaume) a donné au public un petit Ouvrage qui a pour titre, *De varia Fontium quorumdam natura, Fluminibus & anni partibus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 311.

CORDERIUS. *Voyez* CORDER cy-deſſus & CORDIER cy-deſſous.

CORDES (Jean des) Chanoine de Limoges, a vécu dans le XVII ſiécle, & a paſſé pour un homme d'une grande Litterature, & pour amateur de bons livres. Il ſe ſatisfit là-deſſus, en formant une des plus curieuſes bibliothéques du Royaume. Nous en avons un ample Catalogue, où l'on voit à la tête l'Eloge de Des Cordes, compoſé par Gabriel Naudé, avec les témoignages de Meſſieurs de Marca, Oihénard, de Launoy, Bignon, Du Chêne, Grotius, Blanchot, &c. qui parlent très-avantageuſement de lui. Quelques mois avant ſa mort, il commença à reſſentir les infirmitez de la vieilleſſe; & une ſur tout aſſez ſinguliére, qui étoit de répéter malgré lui, & même juſqu'à vint fois les mêmes mots, principalement ceux qui étoient à la fin des phraſes. Il mourut à Paris l'an 1642, âgé de 72 ans, & y eſt enterré aux Chartreux. Des Cordes avoit beaucoup d'inclination pour les Lettres dès ſon bas âge; cependant après la mort de ſon pére, ſes parens l'ayant obligé de quitter les études, pour ſe faire Marchand, il ne les reprit qu'à l'âge de trente ans. Depuis, ayant fait un voyage à Rome, à ſon retour il entra chez les Jéſuites à Avignon; mais les incommoditez l'ayant contraint de ſortir du noviciat, il étudia en particulier, & obtint un Canonicat à Limoges qui étoit ſa patrie. Il acheta enſuite la bibliothéque de Simon Boſius, & avec ce ſecours il dreſſa la ſienne. Il avoit ordonné par ſon teſtament que les livres de ſa Bibliothéque ne fuſſent point ſéparez, mais qu'on la vendît toute entiére à la même perſonne; & il avoit chargé Jean Aubert, Chanoine de Laon ſon Exécuteur teſtamentaire, de tenir la main à l'exécution de cet article. Sa volonté fut ſuivie, car le Cardinal Mazarin l'acheta 24000 francs. Cette Bibliothéque fut enſuite vendue à l'encan pendant la guerre de Paris; mais elle fut rachetée depuis, & miſe avec les autres livres du Cardinal Mazarin. Ses Ouvrages ſont, *Diſſertation ſur ſaint Martial de Limoges*; *La Vie de ſaint Martial*; *Hiſtoire des Troubles avenus au Royaume de Naples ſous Ferdinand I, depuis l'an* 1480, *juſqu'en* 1487, traduite de l'Italien de Camillo Porto; *Hiſtoire des differents entre le Pape Paul V, & la République de Veniſe*; *Diſcours des grands défauts qui ſont dans la forme du gouvernement des Jéſuites*, traduit de l'Eſpagnol de Mariana. Il a auſſi donné au Public *les Oeuvres de Hincmar, Archevêque de Rheims, in octavo; & celles de George Caſſandre, in folio.*

* CORDES (Eutychius) d'Anvers, Religieux du monaſtére de ſainte Juſtine de Padoue, & Abbé de la même Congrégation, aſſiſta au Concile de Trente. On a de lui, *Commentaria in omnes Pauli Epiſtolas*; *In Symbolum Apoſtolorum*; *Dictionarium Biblicum.* Ces Ouvrages ſont en manuſcrit dans le monaſtére dont on a parlé. Il mourut au mois de ſeptembre 1582. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 215.

CORDES, ville de France dans le Languedoc, en Latin *Corda.* Elle eſt ſituée ſur une colline en maniére de dongeon, cloſe de trois murailles, proche de la riviére d'Aurou. C'eſt l'une des villes maîtreſſes du Duché d'Albi, éloignée de trois ou quatre lieues de la ville de ce nom, & l'un des ſiéges du Juge de l'Albigeois. * Davity, *Languedoc.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CORDES TOULOUSAINES, petite ville de France dans l'Armagnac, en Latin *Cordæ Toloſanæ.* Elle eſt ſituée près de la Garonne, à quatre lieues de Verdun, & à neuf de Toulouſe. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* CORDICIUS (Pierre) célébre Médecin floriſſoit vers l'an 1630 & mourut à Palerme en Sicile. Il a compoſé un Ouvrage qui a pour titre, *De præparatione Materiæ in toto & in partibus ad concoctionem & expurgationem, & de præparatione viarum, Pars prima*: cet Ouvrage contient encore ſix autres parties, qui traittent de differens ſujets de Médecine. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CORDIER (Mathurin) en Latin *Corderius*, vivoit au XVI ſiécle. On ne ſait pas bien qu'elle étoit ſa patrie; les uns diſent qu'il étoit de Normandie, & les autres qu'il étoit du Perche. C'étoit un excellent Régent de Claſſe; il entendoit fort bien la Langue Latine, il avoit beaucoup de vertu, & il s'appliquoit diligemment à ſes fonctions, auſſi ſoigneux de former ſes Ecoliers à la ſageſſe, qu'à la bonne Latinité. Il uſa ſa longue vie à enſeigner les enfans à Paris, à Nevers, à Bourdeaux, à Genéve, à Neuchâtel, à Lauſanne, & finalement encore à Genéve, où il mourut le huitiéme ſeptembre 1564, à l'âge de de 85 ans, & inſtruiſant la Jeuneſſe dans la ſixiéme claſſe, trois ou quatre jours avant ſa mort. Calvin qui avoit été ſon Diſciple à Paris au Collége de la Marche, lui dédia ſon Commentaire ſur la premiére Epître aux Theſſaloniciens. Cordier avoit étudié quelque tems la Théologie au Collége de Navarre environ l'an 1528, après y avoir régenté une claſſe; mais il abandonna enſuite cette étude pour reprendre celle de Grammairien. Il a laiſſé pluſieurs Ouvrages, *Epîtres Chrétiennes* 1557; *Sentences extraites de la Sainte Ecriture pour l'inſtruction des enfans* 1551; *Cantiques ſpirituels en nombre* 26, *en* 1560; *Le Miroir de la Jeuneſſe pour la former à bonnes mœurs & civilité de vie*, 1559; *L'interprétation & conſtruction en François des Diſtiques Latins qu'on attribue à Caton*; (ce livre a été imprimé une infinité de fois) *Les Colloques*, &c. qui ont été traduits de Latin en François par Gabriel Chapuis, & en 1669 par Samuel Chapuzeau; *Remonſtrances & exhortations au Roi & aux Etats de ſon Royaume*, 1561; *De corrupti ſermonis apud Gallos emendatione, & Latine loquendi ratione, &c.* à Paris, 1536, *in quarto.* Dans la quatriéme édition il retrancha les exemples des mauvaiſes phraſes, & donna ce titre à ſon livre, *Commentarius puerorum de quotidiano ſermone, &c.* * Bayle, *Diction. Critiq.* 4. *edit.*

CORDILLE ou CORDEILLE, Princeſſe d'Angleterre, dont les Hiſtoriens de cet Etat parlent très-avantageuſement, étoit la troiſiéme fille de Léïr Roi de la Grande Bretagne, & épouſa un Roi de Neuſtrie. Léïr ne lui donna rien pour ſa dot, parce qu'il ne l'aimoit pas, & partagea preſque tous ſes Etats aux deux aînées, qu'il maria aux Ducs d'Albanie & de Cornubie. Cette injuſtice fut punie fort ſévérement. Car les deux Ducs ſes gendres l'ayant dépouillé de tous ſes biens, il ſe vit obligé d'implorer le ſecours de Cordille qu'il avoit ſi maltraitée. Cette généreuſe Princeſſe fit ſi bien auprès du Roi ſon époux, qu'il rétablit Léïr; & depuis étant reſtée veuve, elle demeura près de ſon pére, auquel elle ſuccéda. Son régne fut de cinq ans, pendant leſquels elle eut toûjours les armes à la main, pour défendre ſes Etats contre ſes beaux-fréres; mais bien que ſes Sujets fiſſent de grands efforts, pour lui conſerver ſa Couronne, ils furent vaincus, & elle fut priſe & enfermée dans une priſon, où elle mourut de déplaiſir. Tous ces faits paroiſſent extrémement fabuleux; car on prétend qu'elle vivoit long-tems avant l'Ere Chrétienne. * Béde & Polydore Virgile, *Hiſt. d'Anglet.*

CORDILLÉRAS, montagnes de l'Amérique Méridionale, à l'orient du Royaume de Chili, depuis le Pérou juſqu'au détroit de Magellan. Elles ont près de mille lieues de longueur, & ſont connues ſous divers noms, *Cordillera de los Andes, Sierra Nevada, &c.* Ces montagnes ſont extrémement froides, & on y ſent un certain vent ſi pénétrant & ſi ſubtil, qu'il donne la mort, gèle les corps & les durcit tellement, qu'ils ne ſe corrompent point. Diégue Almagro, qui le premier des Caſtillans, paſſa du Pérou dans le Chili, fut contraint d'abandonner pluſieurs de ſes gens ſur ces montagnes; & lorsqu'il y repaſſa long-tems après, il les trouva, dit-on, encore debout. On dit même qu'il y en avoit qui tenoient la bride de leurs chevaux gelez, & ſur pié auſſi bien que les hommes. A ce vent près qui n'eſt pourtant pas violent, ces montagnes ſont fertiles, & ſur tout dans le bas, où l'on trouve diverſes mines conſidérables. Il y en a quelques unes qui jettent du feu. * Garcilaſſo de la Véga. Sanſon, &c.

CORDOUA. *Voyez* CORDOUE.

CORDOUAN ou LA TOUR DE CORDOUAN, Phare célébre de France, bâti ſur un rocher à l'embouchure de la Garonne, à quinze lieues de Bourdeaux. Cette tour a été ainſi appellée du nom du premier Architecte qui l'a bâtie, dans une iſle que la mer a abîmée, & dont il ne reſte plus que ce rocher. On y allume un flambeau la nuit pour ſervir de guide aux vaiſſeaux qui entrent dans cette riviére, auſſi bien qu'à ceux qui en ſortent, ce qui rend la navigation fort commode. Henri II, Roi de France la fit rebâtir, & donna la conduite de cette conſtruction à Louïs de Foix, Architecte de Paris. Après lui, Henri IV y fit encore travailler; & comme elle tomboit en ruine, Louïs XIV la fit réédifier entiérement en 1665, comme il ſe voit dans l'inſcription qu'on y a poſée. Il aſſigna auſſi un revenu tous les ans, pour l'entretenir en bon état. On aſſûre que cette tour eſt plus haute & plus belle que le Phare d'Alexandrie. * Baudrand.

CORDOUE, ſur le Guadalquivir, ville de l'Eſpagne, dans l'Andalouſie, a porté autrefois titre de Royaume, avec Evêché ſuffragant de Tolède, & autrefois ſiége des Rois Maures. Les Latins la nomment *Corduba.* Elle a été célébre ſous la domination des Romains & des Maures; & ces derniers y bâtirent une Moſquée, qui étoit la plus belle qu'ils euſſent après celle de la Mecque. C'étoit un bâtiment fait ſur le modéle de l'ancien temple de Salomon, à ce qu'on aſſûre. C'eſt aujourd'hui la grande égliſe. Cordoue eſt célebre par la naiſſance des deux Séneques, le Rhéteur, & le Philoſophe, du Poëte Lucain, du Grand Capitaine Gonzalès, de Jean de Ména Poëte Eſpagnol, de l'Hiſtorien Ambroiſe Moralès qui a écrit à l'avantage de ſa patrie, & d'autres Grands Hommes. Averroès & Avicenne y ont auſſi enſeigné. Elle eſt ſituée dans une plaine, entre Andujar & Séville, qui ſont auſſi ſur le Guadalquivir. L'égliſe épiſcopale, qui étoit la moſquée, eſt ſoutenue par un très-grand nombre de colomnes de marbre. Sa forme eſt preſque quarrée avec diverſes chapelles à l'entour, & une au milieu qui eſt bâtie de neuf & très-proprement. Les Voyageurs voyent encore avec plaiſir à Cordoue, le Palais du Roi, dit *el Palatio del Rey*, & la grande place, dite *la Plaça Major*, avec de belles maiſons ſoutenues de portiques. Cordoue a eu auſſi de grands Evêques, entre leſquels Oſius eſt des plus célébres. Il aquit le titre de Confeſſeur de J. C. ſous l'Empereur Dioclétien, & il eſt honoré en Eſpagne comme Saint. Saint Aciſcle, ſaint Zoël ou Zoïle & ſainte Victoire, ſouffrirent le martyre en cette ville, du tems de l'Empereur Dioclétien, ſous le Gouverneur Dion. Saint Fauſte, ſaint Janvier & ſaint Martyr y furent auſſi martyriſez dans le même tems. Cette ville a été ſoumiſe à des Rois Maures, pendant deux ou trois ſiécles. Ils y perſécutérent cruellement l'Egliſe, & y firent un très-grand nombre de Martyrs. Voici les noms des principaux Martyrs de cette ville ſous les Saraſins, vers le milieu du neuviéme ſiécle, S. EULOGE, Prêtre, l'Hiſtorien & l'Apologiſte des autres Martyrs du lieu, martyriſé en 859; S. PARFAIT, Prêtre, martyriſé en 850; Sainte COLOMBE, Vierge, martyriſée l'an 853, de l'Ere Eſpagnole en 891; POMPEUSE, Vierge, Religieuſe de Pilemellar, martyriſée deux jours après ſainte Colombe; ſainte FLORE & ſainte Marie, Vierges, martyriſées le 24 de novembre de l'an 851; (la derniére étoit Religieuſe de Cuteclar, & ſœur de ſainte Walabonze, martyriſée l'anneé précédente) S. Iſaac, S. Paul Diacre, S. Théodémir Moine, & S. Sance, Martyrs en 851, au mois de juin; S. Pierre, S. Walabonze, S. Wiſtramond, S. Habence, S.

Sa-

Sabinien, S. Jérémie, S. Siſenard Diacre, tous Martyrs en 851; S. Emila Diacre, S. Jérémie, S. Chriſtophle, S. Leuvigilde Moines, Martyrs en 852; S. Roger & S. Ser-Dieu en la même année; S. Athanaſe & S. Félix, ſainte Digne, & ſainte Bénilde, Ste Faudille, martyriſez en 853, au mois de juin; Ste Argimire, ſainte Aure ou ſainte Aurée Vierge, martyriſées l'an 856. Almanſor, qui a été un des plus puiſſans des Princes Maures, fut défait l'an 998, & mourut l'an 1002, qui étoit le 393 de l'Hégire. Son régne avoit été de 26 ans. Celui de ſon fils ne fut que de ſix, & enſuite les Chrétiens Eſpagnols ſe rétablirent peu à peu, & chaſſérent les Sarraſins en 1236. Le terroir de Cordoue eſt très-fertile. * Strabon, *l.* 3. Pline. Ptolomée. Antonin. Jean de Gironne, *l.* 1. *Paral. ch. de Flumin.* Ambroiſe Moralès. Baronius. Mérula. Pedro Diax de Riba, *Antiq. de Cord.* Alphonſe Garcias, *Hiſt. de Cord.* Mariana. Botero, *Relat. d'Eſpagne.* Franciſco de Torreblanca, *de lòs Grand. de Cord.* Martin de Roa, *Princip. & Antiquid. de Cord.* Baillet, *Topogr. des Saints.*

CONCILE DE CORDOUE.

Le célébre Oſius, Evêque de Cordoue, qui préſida au Concile Général de Nicée, & depuis au Concile de Sardique, aſſembla l'an 348 en ſa ville épiſcopale un Synode, dans lequel il condamna ceux que le même Concile de Sardique avoit frappez d'anathême, & admit à ſa communion, ceux que ce Concile avoit reçus. L'égliſe de Cordoue étant affligée dans le neuviéme ſiécle par la perſécution des Maures, on y tint un faux Synode contre ceux qui s'offroient au martyre pour la défenſe de la Religion Catholique. Saint Euloge qui fut martyriſé pendant cette perſécution, en fait mention. * *Voyez* ſon Ouvrage publié par Ambroiſe Moralès, *l.* 2. *Mémor. Sanct. ch.* 9. *& ſuiv.* Baronius, *A. C.* 851. *num.* 5. 852. *num.* 10. *& ſuiv.*

* CORDOUE, ville de l'Amérique méridionale dans le Tucuman à l'oueſt-nord-oueſt de Buenos Ayres, dont elle eſt éloignée d'environ 120 lieues. M. Deliſle la place vers la fin du 37 degré de latitude, & ſous le 317 de longitude.

* CORDOUE, petite ville épiſcopale du Paraguay dans l'Amérique méridionale, eſt dans le Tucuman à 70 lieues de ſaint Jago de l'Eſtero du côté du midi & à 160 de Buenos Ayres vers le ſud-oueſt. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORDOUE NOUVELLE. *Voyez* COMANA.

CORDOUE, l'une des plus anciennes Maiſons d'Eſpagne, recommandable par les grands Capitaines qui en ſont iſſus, par ſes dignitez & par ſes alliances, dont on ne rapportera ici la poſtérité que depuis DOMINIQUE qui ſuit.

I. DOMINIQUE Munoz ou Nunès, ſurnommé le *fameux Adalid*, nom d'un emploi militaire, Seigneur de Dos Hermanas, ayant emporté la ville de Cordoue ſur les Maures, dont ſa poſtérité prit le nom, en fut grand Alguazil, & vint s'établir en Andalouſie. Il épouſa *Gile* ou *Gilette* Fernandès, fille d'*Alvare* Colodro, Gentilhomme du Royaume de Galice, dont il eut FERDINAND qui ſuit.

II. FERDINAND Nunès ou Munoz, Seigneur de Dos Hermanas, laiſſa de *Ora* de Témès ſa femme, 1. *Nuno* Fernandès, Seigneur de Dos Hermanas & Grand Alguazil de Cordoue mort en 1275, laiſſant de *Marie*, fille de *Jean* Martinès de Fermoſilla, *Ferdinand*, mort jeune, *Sanche*, & *Eléonore* Munos; 2. *Rodéric* Fernandès, Archidiacre de l'égliſe de Cordoue, vivant en 1295; 3. ALFONSE FERNANDÈS, qui ſuit; 4. *Elvire*; 5. *Jeanne*, mariée à *Ferdinand* Innigués de Carcamo; 6. *Majore*, alliée à *N.* . . de Soſa, Portugais; 7. *Eléonore*, qui épouſa *Alfonſe* Pérès de Saavedra; & 8. *Conſtance* Fernandès.

III. ALFONSE FERNANDÈS, Seigneur de Dos Hermanas, de Cagnette, &c. Grand Alguazil de Cordoue & Adelantade Major de la Frontéra, vivoit en octobre 1325. Il épouſa *Théréſe* Ximénès de Gongora, fille de *Louis* Valdonta de Gongora, ou ſelon d'autres, *Elvire* de Sotomajor, fille de *Pierre-Alvare* de Sotomajor, dont il eut 1. FERDINAND-ALFONSE qui ſuit; 2. MARTIN-ALFONSE, qui fit la *branche des Comtes d'*ALCAUDETTE, *rapportée cy-après*; 3. *Jean-Alfonſe*, mort avant ſon pére; 4. *Urraque*, mariée à *Garcie* Méléndès de Sotomajor, Seigneur de Carpio & de Jodar; 5. *Marie* alliée à *Rodéric* Gonſalès Meſſia, Seigneur de Meſſia & Grand Commandeur de Léon; & 6. *Conſtance.*

IV. FERDINAND-ALFONSE de Cordoue, Seigneur de Cagnette, Alcade Major & Grand Alguazil de Cordoue, Alcade d'Alcaudette, &c. vivoit en 1343. Il épouſa 1. *Urraque* Gonzalès, fille de *Gonſalve*, Seigneur de Meſſia: 2. *Marie* Ruiz, de Biedma, fille de *Rodéric* Innigués de Biedma, & de *Jeanne* Draz de Finès. Du premier lit vinrent, 1. *Théréſe* Fernandès; 2. *Conſtance*; & 3. *Eléonore* Fernandès, mariée à *Barthélemy* Boccanégra: & du ſecond ſortirent, 4. GONSALVE, qui ſuit; 5. *Alfonſe*, premier Alcade de los Donzelès, dont on fait deſcendre les Infans de Cordoue; 6. *Martin*, Seigneur de Villaverde, qui épouſa *Béatrix* Fernandès de Carcamo, dont il eut pour fille unique, *Jeanne* de Cordoue, Dame de Villaverde, mariée à *Gomès* d'Aguayo; & 7. DIÉGUE, qui a fait la *branche des Seigneurs de* CHILLON, *Marquis de* COMARES, *& Ducs de* SÉGORBE *& de* CARDONNE, *rapportée cy après. Il eut auſſi pour fils* naturel *Rodrigue, qui a fait la branche des Seigneurs de* BELMONTE, *& Marquis de* MORATILLA *rapportée en ſon lieu.*

V. GONSALVE Fernandès de Cordoue, Seigneur de Cagnette, d'Aguilar, de Priégo, &c. mourut en 1422. Il épouſa *Marie Garcie* Carillo, Dame de Villaquiran, &c. fille de *Pierre* Ruiz Carillo, dont il eut 1. *Pierre* Fernandès de Cordoue, mort en 1379; 2. ALFONSE qui ſuit; 3. DIÉGUE, qui a fait la *branche des Seigneurs de* BAENA, *de* POZA *& de* RÉQUÉNA, *rapportée cy après*; 4. *Urraque* Alonſo de Cordoue, mariée 1. à *Louis* Diaz de Baëzas, Seigneur de Guardia: 2. à *Alfonſe* Boccanégra, Seigneur de Palma; 5. *Eléonore* Fernandès, alliée à *Rodrigue* Gonzalès Meſſia, Seigneur de la Guardia; 6. *Marie* Garcia Carillo, qui épouſa *Pierre* Vénégas, Seigneur de Luque; & 7. *Conſtance* Fernandès, mariée à *Martin-Alfonſe* de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar.

VI. ALFONSE Fernandès de Cordoue & Aguilar, Seigneur d'Aguilar, de Priégo, de Cagnette, &c. Rich-homme de Caſtille, épouſa *Théréſe* Vénégas, fille d'*Ega*, Seigneur de Luque, dont il eut 1. *Gonſalve* Fernandès de Cordoue & Aguilar, qui mourut avant ſon pére, ayant eu d'*Iſabelle* de Figueroa, fille de *Laurens* Suarès de Figueroa, Maître de l'Ordre de Saint-Jacques, *Alfonſe* dit *le Deshérité*; & *Diégue* Fernandès; 2. PIERRE qui ſuit; 3. *Marie* Garcia de Cordoue, alliée à *Marie-Alfonſe* de Montemajor, Seigneur d'Alcaudette.

VII. PIERRE Fernandès de Cordoue & Aguilar, Seigneur d'Aguilar, de Priégo, &c. Rich-homme de Caſtille, eut part à la confiance de Jean II, Roi de Caſtille, qui le nomma Gouverneur de la perſonne de Henri IV, ſon fils, & mourut en avril 1424. Il épouſa *Léonore* d'Arellano, fille de *Charles*, Seigneur d'Aguilar & de los Caméros, dont il eut, 1. *Alfonſe* Fernandès de Cordoue & Aguilar, Seigneur d'Aguilar, &c. mort ſans alliance en 1441; 2. PIERRE qui ſuit; 3. *Eléonore* de Cordoue, mariée à *Martin* Fernandez de Cordoue, Alcade de los Donzelès; & 4. *Théréſe* de Cordoue, alliée à *Pierre* Afan de Ribéra, Adelantade d'Andalouſie.

VIII. PIERRE Fernandès de Cordoue & Aguilar, Seigneur d'Aguilar, de Priégo, &c. Rich-homme de Caſtille, mourut en 1455. Il épouſa *Elvire* de Herréra, fille de *Pierre* Nunès de Herréra, Seigneur de Pédraza, dont il eut 1. ALFONSE qui ſuit; & 2. *Gonſalve* Fernandès de Cordoue, dit *le grand Capitaine*, Duc de Terranova, de Seſſa, de S. Angelo, & de Torremaggiore, Marquis de Bitonte, Prince de Vénouſe, de Squilace, &c. Grand Connétable du Royaume de Naples, dont *l'Eloge ſera rapporté cy-après dans un article ſéparé.* Il mourut le deuxiéme décembre âgé de 62 ans, ayant eu de *Marie* Manrique, fille de *Frédéric* Manrique de Caſtille, Seigneur del Hito, de Bagnos, &c. *Marie*, morte jeune; *Béatrix*, morte ſans alliance, en 1508; & *Elvire* de Cordoue héritiére de ſon pére, mariée à *Louis* Fernandès de Cordoue, Comte de Cabra.

IX. ALFONSE Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Aguilar, Alcade d'Alcala, & Grand Alguazil de Cordoue, fut tué en la guerre de Grenade le 16 mars 1501. Il épouſa *Catherine*, fille de *Jean* Pachéco, Marquis de Villéna, dont il eut 1. PIERRE qui ſuit; 2. FRANÇOIS, qui fit la *branche des Seigneurs d'*ALMUNAR, *rapportée cy-après*; 3. *Elvire*, mariée à *Frédéric* Henriquès, Marquis de Tariſe; 4. *Marie*, Religieuſe; & 5. *Louïſe* de Cordoue, alliée à *Louis* Mendès de Sotomajor, Seigneur de Carpio.

X. PIERRE Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Aguilar, &c. ſe trouva à la bataille où fut tué ſon pére, dont il enleva le corps ſur ſes épaules hors de la mêlée. Il fut créé Marquis de Priégo en 1501, & mourut le 24 janvier 1517. Il épouſa *Elvire* Henriquès, fille de *Henri* Henriquès & de *Marie* de Luna, morte en 1512, dont il eut 1. CATHERINE qui ſuit; 2. *Marie* Henriquès de Cordoue, alliée à *Pierre* Davila, Marquis de las Navas; 3. *Elvire* de Cordoue mariée en 1519, à *Pierre* Manrique, Comte d'Oſorno, morte le onziéme ſeptembre 1539; 4. *Théréſe* Henriquès, Fondatrice des Religieuſes d'Aguilar, morte ſans alliance; & 5. *Iſabelle*, Abbeſſe de Sainte-Claire de la ville de Montilla.

XI. CATHERINE Fernandès de Cordoue & d'Aguilar, Marquiſe de Priégo, Dame d'Aguilar, &c. épouſa en 1518, *Laurent* Suarès de Figueroa, Comte de Féria dont elle eut, 1. *Pierre* Fernandès de Cordoue & de Figueroa, Comte de Féria, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort avant ſa mére en 1552, ayant eu d'*Anne* Ponce de Léon, fille de *Rodrigue*, Duc d'Arcos, *Laurent* Suarès de Cordoue & de Figueroa, mort jeune; & *Catherine* Fernandès de Cordoue & Aguilar, Marquiſe de Priégo, mariée à *Alfonſe* Fernandès d'Aguilar, Marquis de Villafranca ſon oncle; 2. GOMÈS, qui ſuit; 3. ALFONSE, qui a fait la *branche des Marquis de* VILLAFRANCA *& de* PRIÉGO, *rapportée cy-après*; 4. *Antoine* Fernandès de Cordoue, Jéſuite & Fondateur du Collége des Jéſuites de la ville de Montilla; 5. *Laurent* Suarès de Figueroa, Prieur de S. Paul de Cordoue, Ordre de S. Dominique, puis Evêque de Ségovie; & 6. *Marie* de Tolède & de Figueroa, alliée à *Louis Chriſtophle* Ponce de Léon, Duc d'Arcos.

XII. GOMÈS Suarès de Figueroa, fut créé Duc de Féria en ſeptembre 1567, & mourut le ſeptiéme ſeptembre 1571. Il épouſa *Jeanne*, fille de *Guillaume* Dormer, Seigneur de Tamery en Angleterre, dont il eut 1. LAURENS qui ſuit; & 2. *Pierre*, mort jeune.

XIII. LAURENS Suarès de Figueroa & Cordoue, Duc de Féria, Marquis de Villalva, Seigneur de Zafra, &c. né le 28 ſeptembre 1550, fut Viceroi de Catalogne, puis de Sicile, & mourut en janvier 1607. Il épouſa 1. *Iſabelle* de Cardénas, fille de *Bernardin*, Marquis d'Elche: 2. *Iſabelle* de Mendoza, fille d'*Innico* Lopès, Duc de l'Infantade, morte le 18 ſeptembre 1593. De ce dernier mariage ſortirent 1. GOMÈS qui ſuit; & 2. *Innico* Lopès de Mendoza, mort jeune.

XIV. GOMÈS Suarès de Figueroa & Cordoue, Duc de Féria, Marquis de Villalva, Comte de Zafra, &c. né le 30 décembre 1587, fut Viceroi de Valence, puis Gouverneur du Milanois, Conſeiller d'Etat & de guerre, & mourut le douziéme janvier 1634. Il épouſa 1. en août 1607, *Françoiſe* de Cordoue, fille d'*Antoine* Folch de Cardonne de Cordoue, Duc de Seſſa, morte le 25 janvier 1623; 2. le neuvieme décembre 1626, *Anne* Fernandès de Cordoue, fille d'*Alfonſe*, Marquis de Priégo. Elle ſe remaria à *Pierre-Antoine* d'Aragon, & mourut en octobre 1679. Du premier lit étoient iſſus, 1. *Laurens* Suarès de Figueroa de Cordoue, né en 1616, mort jeune; 2. 3. *Iſabelle & Jeanne*, mortes jeunes: & du ſecond ſortit, 4. LAURENS-BALTHASAR qui ſuit.

XV. LAURENS-BALTHASAR de Figueroa de Cordoue, Duc de Féria, mourut peu après ſon pére ſans alliance.

BRANCHE DES COMTES de VILLAFRANCA, *Marquis de Priégo, & de Célada, Ducs de Féria & de Médina-Céli.*

XII. ALFONSE Fernandès d'Aguilar, troiſiéme fils de CATHERINE Fernandès de Cordoue & d'Aguilar, Marquiſe de Priégo, Dame d'Aguilar, &c. & de *Laurens* Suarès de Figueroa, Comte de Féria, fut Comte de Villafranca, & épouſa *Catherine* Fernandès de Cordoue & Aguilar, Marquiſe de Priégo ſa niéce, & fille unique de *Pierre* Fernandès de Cordoue & Figueroa, Comte de Féria ſon frére aîné, dont il eut, 1. PIERRE, qui ſuit; 2. *Alfonſe* d'Aguilar & de Cordoue, Chevalier & Commandeur de l'Ordre de Calatrava, qui fut créé Marquis de Célada par le Roi Philippe III, & mourut le 23 décembre 1621, & qui d'*Anne-Antoinette* d'Alvarado & Vélaſco, fille de *Garcie*, Comte de Villamor, eut pour fils unique, *Alfonſe-Gaſpard* de Cordoue, Marquis de Célada, Commandeur de Bolanos, Ordre de Calatrava, mort le deuxiéme novembre 1635, ſans laiſſer de poſtérité de *Françoiſe* Portocarréro, Marquiſe de Villanuéva del Freſno; 3. *Laurens* Suarès de Figueroa, mort ſans alliance; 4. *Anne* Ponce de Léon & Cordoue; & 5. *Catherine* Fernandès de Cordoue, Religieuſe aux Carmélites Déchauſſées de Cordoue.

XIII. PIERRE Fernandès de Cordoue & Figueroa, Marquis de Priégo, Seigneur d'Aguilar & de Cordoue, mourut le 24 août 1606. Il épouſa *Jeanne* Henriquez de Ribéra, fille de *Ferdinand*, Duc d'Alcala, dont il eut 1. ALFONSE qui ſuit; 2. *Louïs*, mort ſans poſtérité; 3. *Catherine* Fernandès de Cordoue, mariée à *Henri* de Cordoue & d'Arragon, Duc de Cordoue & de Ségorbe; & 4. *Jeanne* Henriquès de Cordoue, alliée en 1620, à *Pierre André* de Guzman, Marquis d'Algave.

XIV. ALFONSE Fernandès de Cordoue & Figueroa, Marquis de Priégo, Duc de Féria après la mort de *Laurens-Balthaſar*, fut Chevalier de la Toiſon d'Or, & mourut le 24 juillet 1645. Il épouſa *Jeanne* Henriquès de Ribéra, fille de *Ferdinand*, Marquis de Tarifa, dont il eut, 1. *Pierre*, Marquis de Montalvan, mort avant ſon pére; 2. LOUÏS-IGNACE qui ſuit; 3. *Anne* Fernandès de Cordoue mariée, 1. en 1626, à *Gomès* Suarès de Figueroa & Cordoue, Duc de Féria, &c. Gouverneur du Milanois: 2. à *Pierre-Antoine*, d'Arragon, morte en octobre 1679; 4. *Marie* Fernandès de Cordoue, premiére femme de *Pierre* Portocarréro, Comte de Médelin; 5. *Jeanne* Henriquès de Ribéra, alliée à *Gaſpard* Guzman, Duc de Médina-Sidonia; 6. *Iſabelle* de Cordoue, qui épouſa en 1642, *François* Fernandès de Cordoue & Cardonne, Duc de Seſſa; 7. & *Joſéphe* de Cordoue, mariée à *Innico* de Vélaſco, Duc de Frias.

XV. LOUÏS-IGNACE Fernandès de Cordoue-Figueroa & Aguilar, Marquis de Priégo, Duc de Féria, &c. fut fait Grand d'Eſpagne de la premiére claſſe, & mourut le 22 août 1665. Il épouſa *Mariane* de Cordoue & Arragon, fille d'*Antoine* Fernandès, Duc de Seſſa, dont il eut 1. LOUÏS-FRANÇOIS-MAURICE qui ſuit; 2. *Alfonſe* d'Aguilar & Cordoue, lequel après avoir été Chevalier de l'Ordre d'Alcantara & Chanoine de Cordoue, fut créé Cardinal par le Pape Innocent XII, le 22 juillet 1697, nommé Grand Inquiſiteur d'Eſpagne en 1699, & mourut le 19 ſeptembre de la même année, âgé de 46 ans; 3. *Antoine* de Cordoue, qui a épouſé *Catherine* Portocarréro & Guzman, Comteſſe de Téva, Marquiſe d'Ardales, fille de *Chriſtophle*, Marquis de Montijo; 4 *François* Fernandès, Chevalier de Malte, Gouverneur de Valence ſur le Pô, puis Meſtre-de-camp Général de Melan, Gouverneur de la province de Guipuſcoa, Capitaine Général d'Eſtrémadure, & Commiſſaire général de la Cavalerie & de l'Infanterie d'Eſpagne en 1703; 5. *Jeanne* Fernandès de Cordoue, mariée le 16 ſeptembre 1669, à *Paſcal-François* de Borgia, Duc de Gandie, morte au mois d'août 1720, âgée de 68 ans; 6. *Joſéphe*, morte jeune; 7. *Mariane*, alliée le 16 janvier 1684, à *Melchior* de Guzman-Oſorio & Davila, Marquis d'Aſtorga, de Vélada, de Villamanrique & d'Ayamonte; 8. 9. 10. *Théréſe*, *Anne* & *Marie* de Cordoue, Religieuſes au monaſtére de Sainte-Claire de Montilla.

XVI. LOUÏS-FRANÇOIS-MAURICE Fernandès de Cordoue, Figueroa & Aguilar, Marquis de Priégo, Duc de Féria, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, mourut le 23 août 1690. Il épouſa en 1675, *Félicie-Marie* de la Cerda & Arragon, fille de *Jean-François-Thomas* de la Cerda, Duc de Médina Celi & d'Alcala, dont il eut 1. *Emanuel* Fernandès de Cordoue, Figueroa & Aguilar, Marquis de Priégo, Duc de Féria, mort ſans alliance; 2. NICOLAS qui ſuit; 3. *Louïs*; 4. *Marie-Françoiſe*; & 5. *Marie de l'Incarnation* Figueroa, la Cerda & Arragon, alliée à *Vincent-Pierre-Ferdinand* Alvarès de Tolède & Portugal, Comte d'Oropéſa.

XVII. NICOLAS Fernandès de Cordoue-Figueroa & Aguilar, Marquis de Priégo, Duc de Féria & de Médina-Céli, &c. a hérité de tous les biens des Maiſons de Cardonne & de Médina-Céli, après la mort de *Louïs* de la Cerda-Cardonne, Duc de Médina-Céli, mort en 1711. Il a épouſé *Hiéronyme-Marie* Spinola, fille de *Philippe Antoine*, Marquis de Los-Balbasès, dont il eſt venu des enſans.

BRANCHE DES MARQUIS d'ALMUNAR *& de Carpio.*

X. FRANÇOIS PACHÉCO de Cordoue, ſecond fils d'ALFONSE Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Aguilar, &c. & de *Catherine* Pachéco, fut Seigneur d'Almunar. Il épouſa *Marie* de Cordoue, fille de *Diégue* Fernandès de Cordoue, Comte de Cabra, dont il eut, 1. *Alfonſe* Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Almunar, qui mourut ſans laiſſer de poſtérité de *Théréſe* de Hozès-de-Cordoue, Dame d'Albaida; 2. DIÉGUE qui ſuit; 3. *François* Pachéco de Cordoue, Evêque de Malaca; 4. *Catherine* Pachéco de Cordoue, mariée à *Emanuel* Ponce de Léon, Comte de Baylin; 5. 6. *Françoiſe* & *Claire*, Religieuſes.

XI. DIÉGUE Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Almunar, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, épouſa *Anne-Marie* Laſſo-de Caſtille, fille de *Pierre* Laſſo, dont il eut 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Diégue* Pachéco de Cordoue, Marquis d'Almunar, & mort ſans poſtérité; 3. *Philippe*, mort en Angleterre; 4. *Diégue*, Doyen de l'égliſe de Cordoue & de Séville; 5. *Catherine*, mariée en 1592, à *Pierre* Manrique de Lara, Comte de Parédès, morte ſans poſtérité; 6. *Marie*, Marquiſe d'Almunar, alliée à *Jean-Baptiſte* Centurioni, Marquis d'Eſtépa; & 7. *Anne-Marie*, qui épouſa *Antoine* de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar

XII. FRANÇOIS Pachéco de Cordoue, Marquis d'Almunar, épouſa *Marie* Diaz de Haro, Marquis del Carpio, &c. dont il eut, *Diégue* Lopès-de-Haro, Marquis del Carpio, Seigneur d'Almunar, mort ſans enfans de *Jeanne* de Sandoval, fille de *François-Gomes* de Sandoval, Duc de Lerine.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BAENA, de POZA *& de Réquéna.*

VI. DIÉGUE Fernandès de Cordoue, troiſiéme fils de GONSALVE Fernandès de Cordoue, Seigneur de Cagnette. & d'Aguilar, & de *Marie-Garcie* Carillo, fut Seigneur de Baëna, de Villaizan, de Villaciſla, de Mazariégos, de Baſconès, de Révenga, &c. Maréchal de Caſtille, Alcade de Los-Donzelès & de Cabra, & Grand Aiguazil de Cordoue. Il épouſa 1. *Sanche-Garcie* de Rojas, Dame de Poza, fille de *Sanche* Sanchès de Rojas, & de *Jeanne* de Tolède: 2. *Agnès* d'Ayala, Dame de Caſarubios, fille de *Pierre* Suarès, Seigneur de Caſarubios. Du premier mariage vinrent 1. JEAN qui ſuit; 2. PIERRE, qui fit la *branche des Seigneurs de* BAENZA, *rapportée cy après*; 3. *Sanche* Rojas de Cordoue, Evêque d'Aſtorga; & 4. *Jeanne* de Cordoue, Dame de Baſconès, mariée à *Innico* Lopès de Mendoza: & du ſecond ſortit, 5. *Martine* de Cordoue, Dame de Caſarubios, alliée à *Frédéric* Henriquès, Amiral de Caſtille.

VII. JEAN Rodriguès de Rojas, Seigneur de Poza, mourut vers l'an 1454. Il épouſa *Elvire*, fille de *Gomès* Manrique, Grand Adelantade de Caſtille, dont il eut 1. DIÉGUE, qui ſuit; 2. GOMÈS, qui fit la *branche des Seigneurs de* RÉQUÉNA, *rapportée cy-après*; 3. *Marie* Manrique, Dame de Monquiſſo, alliée à *Emanuel* de Benavidès, Seigneur de Javalquinto; 4. *Sanche* de Rojas, mariée à *Laſcon* de Guévarra; 5. *Maxime* de Rojas, qui épouſa *Garcie* Sanchès de Arze, Seigneur de Villérias; 6. *Mencie* de Rojas, alliée à *Loup* de Mendoza; & 7. *Jeanne* de Rojas, Prieure de Sainte-Marie de las Huelgas.

VIII. DIÉGUE de Rojas, Seigneur de Poza, de Villaquiran, de Villaciſla &c. épouſa *Catherine* de Caſtille, fille de *Pierre* de Caſtille, Comte de Pernia, Evêque d'Oſma, puis de Plaiſance, dont il eut, 1. *Elvire* de Rojas, Dame de Poza, de Villaquiran, &c. mariée à *Diégue* de Rojas, Seigneur de Monzon, dont ſont iſſus les Marquis de Poza; 2. *Marie* de Caſtille, alliée à *Jean* de Zuniga, Seigneur de Saint-Martin, de Valuéni, &c. & 3. *Jeanne* de Caſtille, nommée depuis *Catherine*, mariée en 1479, à *Jean* Manuel, Seigneur de Belmonte de Campos.

BRANCHE DES SEIGNEURS de RE'QUE'NA.

VIII. GOME'S Manrique, fils puîné de JEAN Rodriguès Rojas, Seigneur de Poza, & d'*Elvire* Manrique, fut Seigneur de Réquéna, & mourut le ſixiéme décembre 1460, dont il eut 1. *Antoine* de Rojas, Evêque de Majorque, puis de Plaiſance, de Burgos, Archevêque de Grenade, & Patriarche des Indes; 2. JEAN qui ſuit; & 3. *Elvire* de Rojas, Religieuſe, puis nommée *Iſabelle*, mariée à *Bertrand* de Guévarra, Seigneur de Morata. *Il eut auſſi de* Jeanne *de Arce un fils* naturel *nommé* Diégue *de Rojas-Manrique, qui fut légitimé le onziéme novembre* 1515, *lequel épouſa* Marie *de Contréras, dont il eut* Béatrix *Manrique, alliée à* Triſtan *d'Avellanéda.*

IX. JEAN Rodriguès de Rojas, Seigneur de Requéna, épouſa *Catherine*, fille de *Jean* Manrique, dont il eut 1. *Gomès* de Rojas, Seigneur de Requena, mort ſans poſtérité; 2. *François* de Rojas; 3. *Iſabelle*; 4. *Catherine*; 5. *Marie*; 6. *Françoiſe*; & 7. *Anne* de Rojas Manrique, mariée 1. à *Pierre* de Vélaſco: 2. à *Jean* de Acugna Portocarréro, Seigneur de Pajares, morte le 15 octobre 1580.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BAENA, *d'Almodavar, & d'Eſtrella.*

VII. PIERRE Fernandès de Cordoue, ſecond fils de DIÉGUE Fernandès de Cordoue, Seigneur de Baëna, & de *Sanche-Garcie* de Rojas, Dame de Poza, fut Seigneur de Baëna, & Maréchal de Caſtille. Il épouſa *Jeanne* de Cordoue & de Montemajor, fille de *Martin-Alfonſe*, Seigneur d'Alcaudette, dont il eut 1. GONSALVE qui ſuit; 2. DIÉGUE, qui a fait la *branche des Comtes de* CABRA, *rapportée cy-après*; 3. *Pierre*, Religieux; 4. *Marie*; 5. *Théréſe*; 6. *Sanche* Fernandès de Cordoue, femme d'*Alfonſe* Fernandès de Cordoue, Alcade de-los-Donzelès; & 7. *Gonſalve* Carillo de Cordoue, qui de *Marie*, fille de Gonſalve Cervantes, eut pour enfans *Anne* Carillo, mariée 1. à *Jean* de Caſtillejo: 2. à *Alfonſe* Mendès de Sotomajor; *Marie* de Carillo, alliée à *Pierre* de Montemajor; autre *Marie*, Religieuſe; & *Conſtance* Cervantes Carillo, qui épouſa *Jean* de Herréra.

VIII. GONSALVE Carillo de Cordoue, Seigneur d'Almodavar & de Rodrigalvarès, Maître de Salle du Roi Henri IV, épouſa *Jeanne* de Souſa & de Los-Rios, dont il eut 1. DIÉGUE qui ſuit; 2. *Pierre*; 3. *Gonſalve*; & 4. *Béatrix* de Cordoue, mariée à *Pierre* Vénégas, Seigneur de Luque.

IX. DIÉGUE Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Eſtrella, Alcade d'Almodavar, mourut ſans poſtérité de *Françoiſe*, fille de *Marie* Fernandès Portocarréro, Seigneur de Palma, qu'il avoit épouſée en 1470.

BRANCHE DES COMTES de CABRA, SEIGNEURS de la Guaiaras, & Ducs de Seſſa, de Baëna & de Soma.

VIII. DIÉGUE Fernandès de Cordoue, ſecond fils de PIERRE Fernandès de Cordoue, Seigneur de Baëna, & de *Jeanne* de Cordoue & de Montemajor, fut Comte de Cabra, Vicomte d'Iſnajar, Seigneur de Baëna, de Rute, de Zambra, &c. Maréchal de Caſtille, & Alguazil-Major de Cordoue. Il épouſa 1. *Marie* Carillo, fille d'*Alvare* ou *Pierre* Carillo d'Albornoz: 2. *Mencie*, fille de *François* Ramirès de Valenzuéla & d'Aquilera. Du premier mariage vinrent, 1. *Pierre*, mort ſans alliance; 2. DIÉGUE qui ſuit; 3. MARTIN, qui a fait la *branche des Seigneurs de* SALZAREJOZ *& de la* CAMPANA, *rapportée cy-après*; 4. SANCHE, qui a fait *celle des Comtes de* CASAPALMA *& Marquis de* MIRANDA *de* AUTA, *auſſi rapportée cy-après*; 5. *Gonſalve* Carillo de Cordoue, tué en un combat contre les Maures; 6. *Marie* de Cordoue, alliée à *Martin-Alfonſe* de Cordoue, Seigneur d'Alcaudette; 7. *Beatrix* Carillo de Cordoue, mariée à *Louis* Portocarréro, Seigneur de Palma; & 8. *Sancie* de Cordoue, qui épouſa *François* de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar: & du ſecond mariage ſortirent; 9. *François*; 10. *Mencie*; & 11. *Louis* Fernandès de Cordoue, Maître de ſalle du Roi Ferdinand, dit *le Catholique*. Il épouſa *Conſtance*, fille de *Pierre* Afan de Ribéra, dont il eut, 1. *Diégue* Fernandès de Cordoue, Conſeiller de la Cour de Grenade, lequel d'*Anne* de Trévigno & Loaiſa, eut pour fille unique, *Eléonore* de Cordoue & Guzman, mariée à *Gonſalve* de Uzéda & Gongora; 2. *Eléonore* de Cordoue, alliée à *Ferdinand* de Carillo; 3. & *Mencie* de Guzman, Prevôte du couvent de la Mére-Dieu-de-Baëna.

IX. DIÉGUE Fernandès de Cordoue, Comte de Cabra, &c. épouſa *Marie* de Mendoza, fille de *Diégue* Hurtado, Duc de l'Infantade, dont il eut 1. DIÉGUE, qui ſuit; 2. INNICO, qui fit la *branche des Seigneurs de* GUÉTOR, *de* SANTILLAN, *& de* PALOMARES, *rapportée cy après*; 3. *François* de Cordoue, Evêque de de Plaiſance, Comte de Pernia, qui fut pére de *Diégue* de Cordoue, Evêque d'Avila; 4. *Ferdinand*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Préſident du Conſeil des Ordres; 5. ANTOINE, qui fit la *branche des Seigneurs de* TORQUEBRADILLA, *Comtes de* TORRALVA, *mentionnée cy après*; 6. *Françoiſe*, Religieuſe; & 7. *Briande* de Cordoue, mariée à *Diégue* Ramirès de Guzman, Comte de Téva.

X. DIÉGUE Fernandès de Cordoue, Comte de Cabra, &c. épouſa *Françoiſe* de Zuniga-de-la-Cerda, fille de *Diégue* Lopès de Zuniga, Seigneur de Villorias, dont il eut 1. *Diégue*, mort jeune; 2. Louïs qui ſuit; 3. *Jean* Chanoine & Doyen de Cordoue; 4. PIERRE, qui a fait la *branche des Seigneurs de* LA ZUBIA, *rapportée cy après*; 5. ALVARE, qui a fait *celle de* VALENZUÉLA, *auſſi rapportée cy-après*; 6. *Gabriel*, Seigneur de la Guajaras, qui épouſa *Anne* Zapata, dont il eut pour fille unique, *Françoiſe* de Cordoue, mariée à *Louïs* Fernandès de Cordoue, Seigneur de la Zubia ſon couſin; 7. *Antoine*; 8. *François*, Evêque de Canarie; 9. *Marie*, alliée à *François* Pacheco, Seigneur d'Almugnan; 10. *Françoiſe*, mariée à *Louis* Fernandès de Cordoue, Marquis de Comares; 11. *Jeanne*, Prieure du couvent de la Mére-Dieu-de-Baëna; 12. *Eléonore*, alliée à *Louis* Fajardo, Marquis de Los-Velès; & 13. *Anne* de Cordoue.

XI. Louïs Fernandès de Cordoue, Comte de Cabra, Vicomte d'Iſnajar, Seigneur de Baëna, de Dona Mencia, d'Albendin, de Rute, de Zambra, &c. mourut à Rome le 17 août 1526. Il épouſa *Elvire* de Cordoue, Ducheſſe de Seſſa, de Terranova & de S. Angélo, fille & héritiére de *Gonzalve* de Cordoue, dit *le grand Capitaine*, Duc de Seſſa, &c. morte en couches en 1524, dont il eut 1. *Gonſalve* Fernandès de Cordoue, Duc de Seſſa, de Terranova, de S. Angelo, de Baëna, Comte de Cabra, Marquis de Bitonte, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, Gouverneur du Milanois, &c. mort le troiſiéme décembre 1578, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie* Sarmiento de Mendoza, ſœur de *François* de Los-Cobos, Marquis de Camaraſa; 2. *Diégue*, né & mort en naiſſant avec ſa mére; 3. *Marie* Manrique de Cordoue, morte jeune; 4. *Françoiſe* de Cordoue & la Cerda, Ducheſſe de Seſſa & de Baëna, Comteſſe de Cabra, mariée en 1542, à *Alfonſe* de Zuniga & de Sotomajor, Marquis de Gibraléon, morte le neuviéme juin 1597, ſans poſtérité; & 5. BÉATRIX qui ſuit.

XII. BÉATRIX de Figueroa, fut mariée à *Ferdinand* Folch de Cardonne-de Réquéſens, Duc de Soma, Comte de Palamos, de Colonge & d'Olivito, Baron de Belpuch & de Linola, Seigneur du Val d'Almonaced, Grand Amirante de Naples. De ce mariage vinrent, 1. *Louïs* de Cardonne & Cordoue, Duc de Soma, Comte de Palamos, mort peu après ſon pére, ſans alliance; 2. ANTOINE qui ſuit; & 3. *Anne*, mariée à *Jean* Ramirès de Guzman, Marquis des Ardales.

XIII. ANTOINE Fernandès de Cordoue-Cardonne & de Réquéſens, Duc de Soma, fut auſſi Duc de Seſſa, de Terranova & de S. Angelo, Marquis de Bitonte, Comte de Cabra, Vicomte d'Iſnajar, &c. par la ceſſion que lui en fit *Françoiſe* ſa tante, qui n'avoit point d'enfans d'*Alfonſe* de Zuniga & de Sotomajor, Marquis de Gibraléon. Il fut pendant quatorze ans Ambaſſadeur à Rome, où il rendit de grands ſervices à Philippe II, & à Philippe III, Rois d'Eſpagne. Il fut depuis Majordome de la Reine Marguerite, & mourut le ſixiéme janvier 1606, âgé de 55 ans. Il épouſa le 19 juin 1578, *Jeanne* de Cordoue & Arragon, fille de *Diégue*, ſurnommé l'*Africain*, Marquis de Comares, mort en 1615, dont il eut 1. Louïs qui ſuit; 2. *Diégue*, mort jeune; 3. *Ferdinand*, Abbé de Rute & Archidiacre de Cordoue, *qui eut d'*Anne *Boër & Figueroa* Ferdinand *de Cordoue & Cardonne, Marquis de Belfuerte*; 4. *Gonſalve* Fernandès de-Cordoue, Prince de Miratra, dit *le ſecond grand Capitaine*, qui fut Gouverneur du Milanois, en 1627, & mourut ſans alliance le 16 février 1645; 5. *Raymond* de Cardonne, Chevalier de Malte, Commandeur del Viſo; 6. *François* de Cordoue, qui fut Marquis de Poza par ſon mariage avec *Jeanne* de Cordoue & Rojas, dont il eut pour fille unique, *Françoiſe* de Cordoue, mariée à *Frédéric* de Tolède-Oſorio, Marquis de Villafranca, morte en 1679; 7. *Alfonſe*, mort jeune à Rome; 8. *Iſabelle*, morte jeune à Rome; 9. *Beatrix*, morte jeune; 10. *Jeanne*, mariée en 1597, à *Innico* Fernandès de Velaſco, Comte de Haro; 11. *Françoiſe*, alliée en 1607, à *Gomès* Suarès de Figueroa & Cordoue, Duc de Féria; & 12. *Laurens*, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique.

XIV. Louïs Fernandès de Cordoue-Cardonne & Réquéſens, Duc de Soma, de Seſſa & de Baëna, Comte de Cabra, &c. Amiral de Naples, mourut le 14 novembre 1642. Il épouſa en 1598, *Marianne* de Rojas, fille & heritiére de *François*, Marquis de Poza, dont il eut 1. ANTOINE, qui ſuit; 2. *Françoiſe*, mariée à *Henri* Pimentel-Henriquès de Guzman, Marquis de Tavara, Comte de Villada; & 3. *Jeanne* de Cordoue & Rojas, Marquiſe de Poza, mariée 1. à *François* de Cordoue ſon oncle: 2. à *Loup* Hurtado de Mendoza & Moſcoſo, Marquis d'Almazan: 3. à *Diégue* Meſſia Philippès de Guzman, Marquis de Leganès.

XV. ANTOINE Fernandès de Cordoue-Cardonne & Réquéſens, Duc de Seſſa, de Baëna & de Soma, Comte de Palamos, &c. Vicomte d'Iſnajar, Baron de Belpuch, &c. Grand Amiral de Naples, mourut le 20 janvier 1659. Il épouſa *Thérèſe* Pimentel de Quinonès, fille d'*Antoine-Alfonſe*, Comte de Bénevent, morte le 30 août 1682, dont il eut, 1. *Louis*, Comte de Palamos, mort jeune; 2. FRANÇOIS qui ſuit; *Gonſalve*, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, tué en 1663, à la guerre d'Eſtrémadure; 4. *Diégue* Fernandès de Cordoue, Marquis de Santillan, Comte de Villa-Umbroſa, Chevalier des Ordres de ſaint Jacques & d'Alcantara, qui épouſa 1. en avril 1661, *Marie* Bazan, fille de *François* de Bénavidès, Comte de Saint-Iſtevan: 2. *Marie-Pétronille* Nino de Porrès Henriquès de Guzman, Comteſſe de Villa-Umbroſa, & de Caſtronuévo, Marquiſe de Quintana, veuve de *Pierre* Nunès de Guzman, dont il n'eut point d'enfans; 5. *Mariane*, alliée à *Louis-Ignace* de Cordoue-Figueroa, Marquis de Priégo; & 6. *Manuele*, qui épouſa *Frédéric* de Tolède-Oſorio, Marquis de Villafranca, morte en 1679.

XVI. FRANÇOIS Fernandès de Cordoue-Cardonne & Réquéſens, Duc de Seſſa, &c. Marquis de Tavora, &c. Préſident du Conſeil des Ordres, mourut le 12 ſeptembre 1688. Il épouſa 1. en 1642, *Iſabelle* Fernandès de Cordoue, fille d'*Alfonſe*, Marquis de Priego: 2. *Mencie* d'Avalos, morte Religieuſe en 1679, ſon mariage ayant été declaré nul; 3. *Anne-Marie* Pimentel & Henriquès, Marquiſe de Tavora & Comteſſe de Villada, morte le 16 mars 1676: 4. en 1683, *Marie-Andrée* de Guzman & Zuniga, fille de *Louis*, Marquis de Villa-Manrique. Du premier mariage vinrent, 1. *Antoine*, Comte de Palamos, mort jeune; 2. *Alfonſe*, mort jeune; 3. *François*, Comte de Cabra, mort en 1685, ſans enfans d'*Eléonore* de Moſcoſo, veuve de *Gaſpard* de Haro, Comte de Carillo, & fille de *Loup* de Moſcoſo, Marquis d'Almazan; & 5. FÉLIX qui ſuit: du ſecond étoit iſſue 6. *Marie-Reine*, Religieuſe Capucine à Cordoue: du troiſiéme ſortirent, 7. *Antoine* Pimentel de Cordoue, Comte de Villada, mort jeune; 8. *Louiſe* Pimentel, Marquiſe de Tavora, qui ſe rendit Religieuſe Carmelite Déchauſſée en 1693; 9. *Marie*, morte jeune; 10. *Thérèſe*, Religieuſe; & 11. *Anne-Marie* Pimentel de Cordoue, Marquiſe de Tavora, Comteſſe de Villada, mariée à *Antoine* de Tolède-Oſorio: & du quatriéme mariage ſont iſſus, 12. *Emanuel* de Cordoue & Guzman, né en ſeptembre 1684, qui a épouſé *Fauſtine-Dominique*, Comteſſe de Montézuma & Sarmiento; 13. *Diégue*, né en 1688, mort jeune; & 14. *Thérèſe*.

XVII. FÉLIX Fernandès de Cordoue-Cardonne & Réquéſens, Duc de Seſſa, &c. mourut en juillet 1709, âgé de 54 ans. Il épouſa 1. en 1678, *Françoiſe* Fernandès de Cordoue, Comteſſe de Caſapalma, Marquiſe de Guadalcazar, morte en ſeptembre 1680: en mars 1685, *Marguerite* d'Arragon, fille de *Raymond* Folch de Cordoue, Duc de Ségorbe & de Cardonne. Du premier mariage vint 1. *Françoiſe-Marie*-Manuel, Comteſſe de Caſapalma, Marquiſe de Guadalcazar, née le 21 juillet 1679, mariée en 1693, à *François-Nicolas* de Ayala-Velaſco & Cardenas, Comte de Colmenar: & du ſecond ſont iſſus, *Antoine-Michel*, né & mort en décembre 1685; 3. *François-Xavier*, né en décembre 1687; 4. *Emanuel*, né en ſeptembre 1689; 5. *Antoine-Joſeph*, né en avril 1692, mort jeune; 6. *Joſeph*, né en juillet 1694; 7. *Louis*, né en juin 1695; 8. *Joachim*, né en octobre 1699, mort jeune; *Marie-Françoiſe* de Cordoue-Borgia, née en octobre 1688, mariée en 1702, à *Pierre* Colomb de Portugal, Marquis de la Jamaïque; & 10. *Marie-Anne* de Cordoue, née en ſeptembre 1696.

BRANCHE DES SEIGNEURS de la ZUBIA.

XI. PIERRE de Cordoue, quatriéme fils de DIÉGUE Fernandès de Cordoue, Comte de Cabra, & de *Françoiſe* de Zuniga & la Cerda, fut Seigneur de la Zubia & Préſident du Conſeil des Ordres. Il épouſa *Philippe* Henriquès, dont il eut 1. Louïs qui ſuit; & 2. *Anne* de Cordoue, mariée à *Rodrigue* Vénégas, Seigneur de Luque.

XII. Louïs Fernandès de Cordoue, Seigneur de la Zubia, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, & Commandeur de Villanova de la Fuente, épouſa *Françoiſe* de Cordoue, fille de *Gabriel*, Seigneur de los Guajaras, dont il eut pour fils unique JEAN qui ſuit.

XIII. JEAN Fernandès de Cordoue, Seigneur de la Zubia, Grand Porte-étendart du Royaume de Grenade, mourut ſans poſtérité légitime.

BRANCHE DES MARQUIS de VALENZUELA.

XI. ALVARE de Cordoue, cinquiéme fils de DIÉGUE Fernan-

nandès de Cordoue, Comte de Cabra, & de *Françoiſe* de Zuniga & la Cerda, fut Seigneur de Valenzuéla, & épouſa *Marie* d'Arragon, fille de *Jean* Manuel, dont il eut 1. ANTOINE qui ſuit; 2. *Jean* de Cordoue & Arragon, Ambaſſadeur en France pour le Roi Philippe II, qui épouſa *Marie* d'Iſaguirre & Oquendo, dont il eut *Héléne-Marie* de Cordoue & Arragon, mariée à *François* de Chiriboga & Horaa, Seigneur de Chiriboga; 3. *Gonſalve* Fernandès de Cordoue, mort ſans alliance; 4. *Philippe*; 5. *Diégue*; 6. *Alvare* de Cordoue, qui épouſa 1. *Hippolyte* de Cardonne, dont il eut *Hippolyte* de Cardonne & Cordoue, mariée à *Louis* Henriquès, Comte de Villaflore: 2. *Agnès* d'Alagon, dont étoit iſſu *Chriſtophle* de Cordoue; 7. *Jeanne* de Cordoue, alliée à *Claude* Landi, Prince de Val-de-Tare; 8. *Mariane*, qui épouſa *N.* ... Comte d'Olanda; 9. *Eléonore*, mariée à *Alvare* de Portugal, Comte de Gelves; 10. *Marie*, qui ne fut point mariée, & fonda le couvent des Auguſtines de Madrid; & 11. *Françoiſe* de Cordoue & Arragon, mariée à *Jean* de Acugna, Comte de Buendia.

XII. ANTOINE de Cordoue & Arragon, Seigneur de Valenzuéla, Commandeur de Mora de l'Ordre de ſaint Jacques, épouſa *Polixêne*, fille de *Pierre* Laſſo-de-Caſtille, dont il eut 1. ANTOINE qui ſuit; 2. *Pierre* de Cordoue & Caſtille; & 3. *Magdelaine*, Religieuſe.

XIII. ANTOINE Fernandès de Cordoue & Arragon, Marquis de Valenzuéla, Seigneur de la Taha, d'Orgiva & de Buſquitar, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, épouſa 1. *Louiſe* d'Ayala, fille d'*Athanaſe*, Comte de Salvatierra: 2. *Anne-Marie* de Cordoue & Oſorio: 3. *Antoinette* de Bracamonte, ſœur de *N.* ... Marquis de Fuentelſol. Du premier mariage vinrent 1. ALVARE-LOUÏS qui ſuit; 2. 3. *Polixéne* & *Louïſe*, Religieuſes: du ſecond étoit iſſue 4. *Urſule* de Cordoue, mariée à *Gaſpard* de Téves-Tello-de-Guzman, Marquis de la Fuente, morte en 1642: & du troiſiéme mariage ſortit, 5. *Jeanne* de Cordoue, alliée à *Jean* Alvarès de Tolède, fils de *N.* ... Comte de Cédillo.

XIV. ALVARE-LOUÏS Fernandès de Cordoue & Ayala, Marquis de Valenzuéla, Seigneur de la Taha, &c. épouſa *Anne* de Caſtille, fille de *Diégue*, Seigneur de Gors, dont il eut pour fils unique, ANTOINE-DOMINIQUE qui ſuit.

XV. ANTOINE-DOMINIQUE Fernandès de Cordoue & Ayala, Marquis de Valenzuéla, Seigneur de la Taha, Commandeur de l'Ordre de ſaint Jacques, épouſa *Jeanne* Laſſo-de-Caſtille, ſœur & héritiére de *Joſeph*, Comte de Villamanrique, dont il eut 1. *Anne* de Cordoue & Caſtille, Marquiſe de Valenzuéla, &c. mariée en février 1585, à *Charles-Joſeph* Vénégas de Cordoue & Villégas, Seigneur de la Torre-de-los Barrios; & 2. *Louïſe-Marie* de Cordoue & Caſtille, alliée en 1685, à *Ega-Sauveur* Vénégas de Cordoue, Comte de Luque, frére aîné de *Charles-Joſeph*.

BRANCHE DES SEIGNEURS de GUETOR,
de Santillan & de Palomarès.

X. INNICO Fernandès de Cordoue, ſecond fils de DIÉGUE, Comte de Cabra, &c. & de *Marie* de Mendoza, fut Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, Conſeiller d'Etat du Roi Ferdinand, dit *le Catholique*, & ſon Ambaſſadeur à Rome. Il épouſa *Anne*, fille de *Diégue* d'Aguayo, Seigneur de los Guadapalarès & de Villaverde, dont il eut INNICO qui ſuit.

XI. INNICO Fernandès de Cordoue, épouſa *Marie* de Santillan, dont il eut 1. *Innico*, mort ſans alliance; 2. *Gomès*, Religieux de l'Ordre de ſaint Jérôme, puis Evêque de Nicaraga & de Guatimala aux Indes, mort en juillet 1598; 3. *Emmanuel* mort à la guerre de Grenade; 4. GONSALVE qui ſuit; 5. *Benoît*, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, mort ſans poſtérité de *Marie* de la Cuéva; 6. *Gabriel*, mort ſans alliance; 7. *Jérôme*, mort en Flandre; 8. *Pierre*, Prieur de l'égliſe cathédrale de Cadix; 9. *Françoiſe*, mariée à *Jean* d'Avalos, Seigneur de Ceuti; 10. *Anne*, alliée à *Gilles* de Boccanégra; 11. 12. 13. *Marguerite*, *Majore* & *Marie*, Religieuſes; & 14. *Conſtance*, morte ſans alliance.

XII. GONSALVE Fernandès de Cordoue, Seigneur de Santillan, épouſa *Agnès* Mexia de las Roëlas, dont il eut INNICO qui ſuit.

XIII. INNICO Fernandès de Cordoue & las Roëlas, Seigneur de Guétor, de Santillan & de Palomarès, mourut en 1622, ſans poſtérité d'*Antoinette-Marie* de Cordoue, fille de *François* Fernandès de Cordoue, Comte de Guadalcazar.

BRANCHE DES SEIGNEURS
de Torrequebradilla, Comte de Torralva.

X. ANTOINE Fernandès de Cordoue & Mendoza, cinquiéme fils de DIÉGUE, Comte de Cabra, &c. & de *Marie* de Mendoza, fut Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, & Corrégidor de Tolède. Il épouſa *Marie* Hurtado de Mendoza, fille & héritiére de *Jean*, Seigneur de Torrequebradilla, de Torralva, & de Torrejon, dont il eut, 1. *Jean*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, mort ſans alliance; 2. DIÉGUE qui ſuit; & 3. *Marie* de Cordoue & Mendoza, Dame de l'Impératrice Iſabelle, alliée à *Balthaſar* Mercader, Seigneur de Buriol.

XI. DIÉGUE de Cordoue & Mendoza, Seigneur de Torrequebradilla, &c. Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, Sénateur de Gien, épouſa *Marie* Rotulo & Carillo, fille de *Gaſpard*, Seigneur de Somotin & Finès, dont il eut 1. *Antoine* Fernandès de Cordoue & Rotulo, Seigneur de Torrequebradilla, mort ſans poſtérité de *Théréſe* de Cordoue; 2. *Gaſpard*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, mort en la guerre de Grenade; 3. *Jean*, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, mort en la guerre de Portugal; 4. *Diégue*, Archidiacre de Cordoue, Inquiſiteur de la Foi; 5. GABRIEL qui ſuit; 6. *François*, Commandeur de Coria de l'Ordre d'Alcantara, mort ſans poſtérité d'*Anne* Négron de la Cuéva; 7. *Marie* de Mendoza, alliée à *Ferdinand* d'Argote, Seigneur de Cabrignana; 8. 9. *Damienne* & *Iſabelle*, Religieuſes; & 10. *Marguerite* qui épouſa Paez de Caſtillejo, Seigneur de Villahurta.

XII. GABRIEL de Cordoue, Seigneur de Torrequebradilla, &c. épouſa *Aldonce* Manrique de Cordoue, fille d'*Innico* de Cordoue-Ponce de Léon, Seigneur de Campagna, dont il eut 1. INNICO qui ſuit; 2. *François*, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques; 3. *Gabriel*, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques; 4. *Jean*; 5. *Ferdinand*, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques; 6. *Gaſpard*, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, élu Evêque de Guadix; & 7. *Marie*, alliée à *Rodrigue* de Corral, Seigneur de la Reina.

XIII. INNICO de Cordoue, fut fait Comte de Torralva en ſeptembre 1640, fut Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, & épouſa *Blanche* Meſſia de Guzman, dont il eut 1. *Gonſalve* de Cordoue, Seigneur de Somotin, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, & Commiſſaire général de la Cruzade, dont il ſe démit en 1701, & mourut en juillet 1702, âgé de quatre-vints ans; 2. FRANÇOIS qui ſuit; 3. *Antoine*, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, Général de bataille, & Gouverneur de Terre-ferme; 4. *Diégue*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava; & 5. *Aldonce* de Cordoue.

XIV. FRANÇOIS de Cordoue, Comte de Torralva, Seigneur de Tornès, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, épouſa *Mariane* de Griman & Lupia, dont il eut 1. JOSEPH-FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Gonſalve*; 3. *François*, Chanoine de Jaën; 4. *Mariane*, alliée à *Ferdinand-François* de Zafra, Seigneur de Cuſtril; & 5. *Françoiſe*, Dame de la Reine Marie-Louiſe, puis Religieuſe.

XV. JOSEPH-FRANÇOIS Fernandès de Cordoue, Comte de Torralva & Talara, Marquis de Fuentès.

BRANCHE DES SEIGNEURS de SALZAREJOS
& de la Campana, Vicomte de la Puébla.

IX. MARTIN de Cordoue, troiſiéme fils de DIÉGUE, Comte de Cabra, &c. & de *Marie* Carillo, ſa premiére femme, fut Seigneur de Salzarejos, Commandeur d'Eſtepa de l'Ordre de ſaint Jacques, Alcade de Teya, de Bujalance & de Calahorra, & Capitaine des Gardes de Henri IV, Roi de Caſtille. Il épouſa *Marie* Ponce de Léon, Dame de la Campana, fille de *Jean*, Comte d'Arcos, dont il eut 1. *Diégue* Fernandès de Cordoue, Seigneur de Salzarejos & de la Campana, Grand Porte-étendart de Cordoue, mort ſans poſtérité de *Guyomare* Manrique, fille de *Garcie*, Seigneur d'Amaynolas; 2. BERNARDIN qui ſuit; 3. *Pierre* Ponce de Léon; & 4. *Marie* de Carillo, alliée à *Martin* Fernandès Vénégas

X. BERNARDIN Fernandès de Cordoue-Ponce de Léon, Grand Porte-étendart de Cordoue, épouſa 1. *Marie*, fille de *Pierre* de Cabréra; 2. *Iſabelle* de Melgarejo, fille de *Diégue* Ortiz de Zuniga. Du premier lit vint 1. *Eléonore* de Zuniga, mariée à *Henri* de Guzman: & du ſecond ſortirent 2. DIÉGUE qui ſuit; 3. *Pierre* Fernandès Ponce de Léon, Evêque de Plaiſance, & Inquiſiteur général de la Foi; 4. *Jérôme*, qui s'établit à Urrea où il ſe maria, & n'eut que des filles; & 5. *Marie* de Carillo, premiére femme de *Jean* Pérès de los Roëlas & Guzman, de la Maiſon de Torralva.

XI. DIÉGUE Fernandès de Cordoue-Ponce de Léon, Seigneur des domaines de la Campana, Grand Porte-étendart de Cordoue, épouſa *Aldonce* Manrique, fille d'*Innico* Manrique de Lara, Seigneur de Frigiliana, dont il eut 1. INNICO qui ſuit; 2. *Diégue*, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques; 3. *Martin*, mort jeune; 4. *Marie*, morte jeune; & 5. *Iſabelle* Carillo, mariée à *Gomès* de Cordoue, Seigneur de Belmonte.

XII. INNICO de Cordoue-Ponce de Léon, Seigneur de la Campana, Grand Porte-étendart de Cordoue, épouſa *Marie* de Cordoue & Figueroa, fille d'*Antoine*, Seigneur de Belmonte, dont il eut 1. DIÉGUE qui ſuit; 2. *Marie*, morte ſans alliance; & 3. *Aldonce* Manrique de Cordoue, mariée 1. à *Gabriel* de Cordoue & Mendoza, Seigneur de Torrequebradilla: 2. à *Pierre* Ponce de Léon, Seigneur de Torre-Rodrigo.

XIII. DIÉGUE de Cordoue-Ponce de Léon, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, Grand Porte-étendart de Cordoue, épouſa *Aldonce* Manrique de Cordoue, fille de *Gomès*, Seigneur de Belmonte, dont il eut 1. INNICO qui ſuit; & 2. *Jeanne* de Cordoue, mariée à *Jean* Pérès de Saavédra.

XIV. INNICO de Cordoue-Ponce de Léon, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Grand Porte-étendart de Cordoue, épouſa *Majore* de Gongora, ſœur de *Jean*, Marquis d'Almodavar, dont il eut 1. DIÉGUE qui ſuit; & 2. *Aldonce* Manrique de Cordoue, mariée à *Pierre* de Pargas & Hérédia, Seigneur de Fuen-Réal.

XV. DIÉGUE de Cordoue-Ponce de Léon, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Grand Porte-étendart de Cordoue, & Gouverneur de Malaga, épouſa *Eléonore-Marie* d'Azévédo, dont il eut 1. LOUÏS qui ſuit; 2. *Balthaſar*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, mort ſans poſtérité d'*Eléonore* Tinoco, Vicomteſſe del Freſno; 3. *Béatrix*, mariée à *Louïs* Ortiz de Zuniga, Marquis de Valenzina; & 4. *Catherine*, alliée à *Antoine* de los Rios, Vicomte de Miranda.

XVI. LOUÏS Fernandès de Cordoue, Vicomte de la Puébla de los Infantes, Grand Porte-étendart de Cordoue, épouſa *Urraque* de Gongora, ſœur de *N.* ... Marquis d'Almodavar, dont il eut 1. *François*; 2. *Diégue*; 3. *Antoine*; 4. *Innico*; 5. *Eléonore*; & 6. *Marie* de Cordoue.

BRANCHE DES COMTES de CASAPALMA.

IX. SANCHE de Cordoue & Rojas, quatriéme fils de DIÉGUE, Comte de Cabra, & de *Marie* Carillo ſa premiére femme, fut Seigneur de Caſapalma, de Villa-de-Nuno, d'Arroyo, de Pililla, de Quintanilla & de Villaverde del Monte, Alcade de Cazarabonéla, Capitaine des Gardes & Maître de ſalle du Roi Ferdinand *le Catholique*. Il épouſa *Marguerite* de Lémos, fille de *Gomès* Mar-

Martinès de Lémos, Portugais, & de *Marie* de Meira, dont il eut 1. SANCHE quit ſuit; 2. JEAN qui a fait la *branche des Comtes de* MIRANDA, *rapportée cy-après*; 3. *Ferdinand*; 4. *Iſabelle* Carillo de Cordoue, mariée à *Innico* Manrique de Lara, Seigneur de Frigiliana; 5. *Françoiſe* de Lémos, Abbeſſe du couvent de la Conception de la Vierge à Malaga; 6. *Marie*, Abbeſſe du couvent de ſainte Iſabel-la-Réal à Grenade; 7. *Marguerite* de Lémos, Abbeſſe du couvent de la Conception de la Vierge de Malaga après ſa ſœur.

X. SANCHE de Cordoue & Rojas, Seigneur de Caſapalma, Grand Porte-étendart de Malaga, épouſa *Marie* de Mendoza, ſœur de *N*.... Marquis de Cagnette, dont il eut SANCHE qui ſuit.

XI. SANCHE de Cordoue & Rojas, Seigneur de Caſapalma, &c. épouſa *Eléonore* de Guzman & Acugna, fille de *Rodrigue*, Seigneur d'Aiguve, dont il eut 1. *Sanche*, Seigneur de Caſapalma, mort ſans enfans d'*Iſabelle* de Médina; 2. RODRIGUE qui ſuit; 3. *Pierre*, qui épouſa *Thérèſe* d'Avendagno, & s'établit en Amérique; 4. *François*, qui épouſa *Jeanne* d'Ulloa; 5. *Marie*, alliée à *Antoine*, Seigneur de Monroy; & 6. *Françoiſe* de Cordoue, Religieuſe.

XII. RODRIGUE de Cordoue, Seigneur de Caſapalma, &c. épouſa *Mencie* de la Cuéva & Mendoza, fille d'*Alfonſe* de la Cuéva, Seigneur de Bedmar, dont il eut 1. *Sanche*, qui tomba dans un foſſé, & mourut ſans alliance; 2. *Alfonſe*, mort jeune; 3. FRANÇOIS qui ſuit; & 4. *Hiéronyme* de Cordoue, mariée à *Pierre* de Caſtro, frere du Comte de Lémos.

XIII. FRANÇOIS de Cordoue, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, & Grand Porte-étendart de Malaga, fut créé Comte de Caſapalma en 1632. Il épouſa *Mariane Françoiſe* de Cordoue-Portocarrero, fille de *Diegue* Fernandès, Marquis de Guadalcazar, dont il eut JOSEPH-DIÉGUE qui ſuit.

XIV. JOSEPH-DIÉGUE Fernandès de Cordoue Portocarréro & Manrique, Comte de Caſapalma, &c. Grand Porte-étendart de Malaga, épouſa *Eléonore-Marie* de Zapata & Silva, fille d'*Antoine* de Zapata & Mendoza, Comte de Barajas & de la Coronne, dont il eut pour fille unique *Françoiſe* de Cordoue Portocarréro & Manrique, Comteſſe de Caſapalma & la Poſodas, Marquiſe de Guadalcazar, Dame de Guadaméléna, née le 27 novembre 1662, mariée en août 1678, à *Félix* Fernandès de Cordoue-Cardonne & Arragon, Duc de Seſſa & de Baëna, morte en couche le 12 ſeptembre 1680.

BRANCHE DES MARQUIS de MIRANDA de Auta & de Colménarès.

X. JEAN de Cordoue & Rojas, ſecond fils de SANCHE, Seigneur de Caſapalma, & de *Marguerite* de Lémos, fut Alcade de Cazarabonéla, & épouſa *Marie* de Mendoza, fille de *N*.... Comte de Téva, dont il eut 1. CHRISTOPHLE qui ſuit; 2. *Françoiſe*, mariée à *Louis* Laſſo-de la Véga, dont la poſtérité a poſſédé dans la ſuite le Marquiſat de Miranda; & 3. *Marguerite* de Cordoue, alliée à *Ferdinand* de Médina, Seigneur de Caſtrejon.

XI. CHRISTOPHLE de Cordoue, Seigneur de Miranda de Auta, Alcade de Cazarabonéla, épouſa *Iſabelle* Carillo, fille de *Gontier* Laſſo-de la Véga, Seigneur de Puérollana, dont il eut 1. 2. *Jean* & *Gontier*, morts ſans alliance; 3. *François*, mort ſans poſtérité d'*Anne* de Sotomajor; 4. GOMES qui ſuit; 5. *Diégue* Provincial des Dominicains; 6. *Sanche*, Provincial des Trinitaires; 7. *Innico*, Religieux Trinitaire; & 8. *Françoiſe* de Cordoue, mariée à *Pierre* Coalla-Ponce de Léon.

XII. GOMES de Cordoue, Seigneur de Miranda de Auta, épouſa *Anne* Manrique, fille de *Gonſalve* Fernandès de Coello, Seigneur de Colménarès, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Gonſalve*, mort ſans alliance; & 3. *Marie* de Coalla & Cordoue, alliée à *Pierre* Gonſalès de Ocon, Seigneur de Villar del Olmo, dont la poſtérité a auſſi poſſédé le Marquiſat de Miranda de Auta.

XIII. JEAN de Cordoue & Coalla, Marquis de Miranda de Auta, Seigneur de Colménarès, épouſa *Antoinette* Ortiz, fille de *Thomas* Ximénès-Ortiz, Seigneur de Horihuélos, dont il eut ANTOINE qui ſuit.

XIV. ANTOINE de Cordoue, Marquis de Miranda de Auta, Vicomte de Colménarès, épouſa *Claire-Hyacinthe* de Vélaſco, Dame de Villamiel, fille de *Pierre*, Comte de Révilla, dont il eut pour fille unique *Jeanne* Fernandès de Cordoue, morte à l'âge de trois ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de CHILLON, Marquis de Comarès, Ducs de Ségorbe & de Cardonne.

V. DIÉGUE Ferdinandès de Cordoue, dernier fils de FERDINAND-ALFONSE, Seigneur de Cagnette, & de *Marie* Ruiz-de-Biedma ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Chillon, Rich-homme, & Alcade de los Donzelès. Il épouſa *Agnès* Martinès de Ponte, dont il eut MARTIN qui ſuit.

VI. MARTIN Fernandès de Cordoue, Seigneur de Chillon & Alcade de los Donzelès, épouſa 1. en 1381, *Marie* Alonſo d'Argote & Godoy, Dame d'Eſpejo & de Lucéna, fille de *Jean* Martinès d'Argote, & de *Théréſe* de Godoy: 2. *Béatrix* de Solier, fille de *Moïſe* Arnas de Solier, Comte de Villalpando. Du premier mariage vinrent 1. *Alfonſe* de Cordoue, Alcade de los Donzelès, mort ſans laiſſer poſtérité de *Sanche* de Cordoue, fille de *Pierre*, Seigneur de Baëna; 2. DIÉGUE qui ſuit; 3. *Gonſalve*, qui de *Béatrix* de Angulo, eut pour fils *Louis* de Angulo, Sénateur de Cordoue, lequel épouſa *Marie* de Torrès & Portugal, fille de *Ferdinand*, Seigneur de Villardompardo, dont il eut pour fille unique *Eléonore* de Cordoue, mariée à *Laurens* de los Infantas: du ſecond mariage de MARTIN, ſortirent, 4. *Pierre* de Solier, Evêque de Cordoue *qui de* Catherine *Gutierrès, eut pour fils* naturel MARTIN-ALFONSE, *qui fit la branche des Seigneurs de* ZUHÉROS, *rapportée cy-après*; 5. *Jean* de Cordoue, Commandeur de Lora de l'Ordre de ſaint Jacques; 6. *George* de Solier, Commandeur de las Caſas de l'Ordre de Calatrava; 7. *Ferdinand* de Solier, Commandeur de Moralla; 8. *Marie* de Solier, alliée à *Louis* Mendès de Sotomajor, Seigneur de Carpio; 9. *Agnès*, mariée à *Pierre* de Vénégas, Seigneur de Luque; 10. *Iſabelle*; & 11. *Marine*, qui épouſa *Alfonſe* Fernandès d'Argote.

VII. DIÉGUE de Cordoue, Seigneur de Chillon, de Lucéna & d'Eſpejo, Alcade de los Donzelès; épouſa *Catherine* de Sotomajor, fille de *Garcie*, Mendès de Sotomajor, Seigneur de Carpio, dont il eut 1. MARTIN qui ſuit; & 2. *Iſabelle* de Cordoue, mariée à *Ega* de Vénégas, Seigneur de Luque.

VIII. MARTIN Fernandès de Cordoue, Seigneur de Chillon, de Lucéna & d'Eſpejo, & Alcade de los Donzelès, épouſa *Eléonore* de Cordoue & Arellano, fille de *Pierre* Fernandès, Seigneur d'Aguilar, dont il eut 1. DIÉGUE qui ſuit; 2. PIERRE, qui fit la *branche des Seigneurs de* SALARES & ALGARROBO, *rapportée cy-après*; & 3. *Marie* de Cordoue, alliée à *Pierre* Lopès de Padilla, Seigneur de Méjorada.

IX. DIÉGUE Fernandès de Cordoue, Seigneur de Chillon, de Lucéna & d'Eſpejo, & Alcade de los Donzelès, fut créé Marquis de Comares, en 1512. Il épouſa *Jeanne* Pachéco fille de *N*.... Duc d'Eſcalonne, dont il eut 1. LOUIS qui ſuit; & 2. *Eléonore* Pachéco, mariée à *Martin Alfonſe* de Cordoue & Vélaſco, Comte d'Alcaudette.

X. LOUIS Fernandès de Cordoue, Marquis de Comares, Seigneur de Chillon, & Alcade de los Donzelès, épouſa *Françoiſe* de Zuniga & de la Cerda, fille de *Diégue* Fernandès de Cordoue, Comte de Cabra, dont il eut 1. DIÉGUE qui ſuit; 2. 3. *Louis* & *Pierre*, morts jeunes; 4. *Jeanne* mariée à *Rodrigue* Portocarréro, Comte de Médelin; 5. *Marie*, alliée à *François* Fernandès de la Cuéva, Duc d'Albuquerque; & 6. *Anne* de Cordoue, qui épouſa *Antoine* Guzman & Zuniga, Marquis d'Ayamonte.

XI DIÉGUE Fernandès de Cordoue, ſurnommé l'*Africain*, Marquis de Comares, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, épouſa *Jeanne* Folch d'Arragon, Ducheſſe de Ségorbe & de Cardonne, Marquiſe de Pallas, Comteſſe de Prades, dont il eut 1. LOUIS qui ſuit; 2. *Alfonſe*, mort en Hollande ſans poſtérité; 3. *Jeanne*, mariée en 1578, à *Antoine* Fernandès de Cordoue-Cardonne & Requéſens, Duc de Soma & de Seſſa; 4. *Françoiſe*, alliée à *Beltram* de la Cuéva, Duc d'Albuquerque; & 5. *Anne* de Cordoue.

XII. LOUIS Fernandès de Cordoue-Cardonne & Arragon, Comte de Prades & d'Ampuriès, mourut avant ſon pére, ayant eu d'*Anne* Henriquès de Mendoza, fille de *Louis*, Amirante de Caſtille, 1. *Diégue* Fernandès de Cordoue, mort jeune; 2. HENRI qui ſuit; 3. *Louis*, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques; 4. *Jeanne*, ſeconde femme de *Jean* Fernandès de Vélaſco, Duc de Frias, Connétable de Caſtille; & 5. *Anne*, mariée à *Pierre* Portocarréro, Comte de Médelin, &c.

XIII. HENRI Fernandès de Cordoue-Cardonne & Arragon, Duc de Ségorbe & de Cardonne, Marquis de Comares & de Pallas, Comte d'Ampuries & de Prades, Connétable d'Arragon, Grand de Caſtille, épouſa 1. *Jeanne* de Roxas, fille de *François*, Marquis de Poza, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Catherine* Fernandès de Cordoue & Figueroa, fille de *Pierre*, Marquis de Priégo, dont il eut 1. LOUIS qui ſuit; 2. *Pierre-Antoine* d'Arragon, Viceroi de Naples en 1666, qui mourut le premier ſeptembre 1690, ſans avoir eu des enfans d'*Anne* Fernandès de Cordoue, veuve de *Gomes* Suarès de Figueroa, Duc de Féria, morte en 1679, ni d'*Anne-Catherine* de la Cerda, fille de *Jean-François*, Duc de Médina-Céli, qu'il avoit épouſée en 1680; 3. *Antoine* d'Arragon-de-Cordoue, créé Cardinal Diacre par le Pape Innocent X, le ſeptiéme octobre 1647, mort le huitiéme octobre 1650; 4. *Vincent*, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara; 5. *Paſcal*, qui fut créé Cardinal par le Pape Alexandre VII, le cinquiéme avril 1660, fut nommé Viceroi de Naples en 1665, puis Inquiſiteur général d'Eſpagne & Archevêque de Tolède, & mourut le 28 ſeptembre 1677; 6. *Anne-Françoiſe* d'Arragon, mariée à *Rodrigue* Ponce de Léon, Duc d'Arcos; & 7. *Catherine* Fernandès de Cordoue, alliée à *Louis* Mendez de Haro-Sotomajor, Marquis del Carpio.

XIV. LOUIS Ramon-Folch-d'Arragon-Cordoue & Cardonne, Duc de Ségorbe, de Cardonne, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, mourut le 13 janvier 1670. Il épouſa 1. en 1630, *Mariane* de Sandoval, Ducheſſe de Lerme, Marquiſe de Dénia, de Céa, de Villamizar, Comteſſe de Buendia, &c. morte en 1658: 2. *Marie-Théréſe* de Benavidès, fille de *François*, Comte de S. Eſtevan. Du premier mariage vinrent 1. *Henri*, Comte d'Ampuries, né en 1632, mort en 1637; 2. *François*, Comte d'Ampuries, mort à l'âge de 14 ans; 3. *Ambroiſe* de Sandoval-de-Cordoue-Arragon, &c. Duc de Lerme, mort ſans alliance en 1660; 4. *Catherine-Antoinette* d'Arragon-Sandoval, &c. Ducheſſe de Ségorbe & de Cardonne, Marquiſe de Dénia, de Comares, &c. mariée à *Jean-François-Thomas* de la Cerda, Duc de Medina-Céli, morte le 16 fevrier 1697; 5. *Marie* d'Arragon, alliée à *Ferdinand-Joachim* Faxardo, Marquis de los Véléz, morte en 1686; 6. *Félicie*, morte ſans alliance; 7. *Théréſe-Marie-Manuelle*, qui épouſa en 1662, *Pierre-Damian-Lutgard* de Ménésès-Portocarréro, Comte de Médelin; & 8. *Françoiſe*, mariée à *François* de Bénavidès, Comte de S. Iſtevan, morte le 29 janvier 1697: du ſecond mariage ſortirent 9. *Joachim*, Duc de Ségorbe, mort le cinquiéme mars 1670; 10. *Antoinette*, morte jeune; 11. *Jeanne*, mariée en 1677, à *Henri Erneſt*, Prince de Ligne, morte le 18 janvier 1691; 12. *Marguerite*, alliée en mars 1685, à *Félix* Fernandès de Cordoue & Cardonne, Duc de Seſſa; & 13. *Angèle*, qui épouſa *Louis* de Moſcoſo-Oſorio, Comte d'Altamira.

BRANCHE DES SEIGNEURS de SALARÉS, *d'Algarrobo & de Beneſcaléra.*

IX. PIERRE Fernandès de Cordoue, fils puîné de MARTIN, Seigneur de Chillon, de Lucéna & d'Eſpejo, & d'*Eléonore* de Cordoue & Arellano, fut Commandeur de las Caſas, & épouſa *Marie* Mexia, de la Maiſon de la Guardie, dont il eut DIÉGUE qui ſuit.

X. DIÉGUE Fernandès de Cordoue, dit *Donzel*, Seigneur de Salares & d'Algarrobo, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, épouſa *Iſabelle* de Cabéza de Vaca, dont il eut 1. LOUIS qui ſuit; & 2. *Marie* Carillo-de-Cordoue, alliée à *Ferdinand* de Torréas-Portugal, Comte de Villardompardo.

XI. LOUÏS Fernandès de Cordoue, dit *Donzel*, Seigneur de Salares, &c. épouſa *Iſabelle* Tellès de Guzman, fille de *Jean* Gutierrez-de-Tellez, Seigneur de Léréna, dont il eut pour fille unique *Iſabelle* de Cordoue, Dame de Salares, & d'Algarrobo & de Beneſcaléra, mariée à *Antoine* de Cordoue, Seigneur de Belmonte.

BRANCHE DES SEIGNEURS *de dos Hermanas, Comtes d'Alcaudéte.*

IV. MARTIN-ALFONSE de Cordoue, ſurnommé *le Bon*, ſecond fils d'ALFONSE Fernandès, Seigneur de Cagnette, & de *Théréſe* Ximénès de Gongora, fut Seigneur de dos Hermanas, de la Rayna & el Frayle, Chevalier de l'Ordre de la Banda, Grand Porte-étendart de Cordoue, & mourut le huitiéme juillet vers l'an 1349. Il épouſa *Aldonce* Lopès de Haro, Dame de Fernan-Nunès & Bencalès, fille de *Loup* Gutierrès de Haro, dit *le Vieil*, dont il eut 1. ALFONSE qui ſuit; 2. LOUP, qui fit la *branche des Marquis de* GUADALCAZAR, *rapportée cy-après*; 3. *Martin-Alfonſe*, Alcade Major de Cordoue; 4. *Diégue-Alfonſe*, Seigneur de las Cuévas, qui fut pére de *Diégue Alfonſe* de Cordoue, mort ſans poſtérité, d'*Aldonce* Lopès, morte ſans alliance; & d'*Elvire* de Montemajor, Dame de las Cuévas, mariée à *Jean-Manuel* de Lando; 5. *Théréſe* Alonſo de Montemajor, alliée à *Etienne* Venégas; & 6. *Agnès* de Cordoue, Dame de Fernan-Nunès, mariée en 1388, à *Diégue* Gutierrès de los Rios.

V. ALFONSE Fernandès de Montemajor, Seigneur de dos Hermanas, d'Albendin & de Montemajor, Alcade Major de Cordoue, Adelantade Major des limites du Royaume, fut Seigneur d'Alcaudette, & vivoit en 1317. Il épouſa *Jeanne*, fille de *Jean* Martinès de Leïva, dont il eut 1. MARTIN-ALFONSE qui ſuit; 2. *Ferdinand-Alfonſe* de Montemajor, Seigneur d'Albendin, qui épouſa *Béatrix* de Cordoue, dont il eut *Diégue*, Chanoine de Cordoue; *Pierre*; *Agnès* de Montemajor, mariée à *Alfonſe* de los Rioz, Seigneur de Fernan-Nunès; *Marie*; *Jeanne*; & *Alfonſe* Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Albendin & de Montalvan, qui étoit l'aîné, & qui fit ſon teſtament en août 1448, laiſſant d'*Elvire* de Hineſtroſa ſa femme, *Iſabelle* de Montemajor, Dame d'Albendin, mariée à *Ega* Vénégas, Seigneur de Luque; & *Béatrix*, Dame de Montalvan; 3. *Diégue*; 4. *Béatrix* Alonſo de Montemajor, mariée à *Diégue* Lopès de Anguio; 5. *Conſtance* Pérès de Godoy, Seigneur d'Eſpejo; 6. *Aldonce*, femme de *Ferdinand* Innigues de Carcamo, Seigneur d'Aguilarejo; 7. *Bérengére*, qui épouſa *Jean* Pérès de Valenzuéla, Seigneur de Valenzuela; 8. *Eléonore*; & 9. *Marie*.

VI. MARTIN-ALFONSE de Montemajor, Seigneur d'Alcaudéte & de dos Hermanas, épouſa 1. *Théréſe* de Soto, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marie-Garcie* Carillo, fille d'*Alfonſe* Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Aguilar, dont il eut pour fils unique, ALFONSE qui ſuit.

VII. ALFONSE Fernandès de Montemajor, Seigneur d'Alcaudéte, de dos Hermanas, de Montemajor & de Torre-Cardéra, épouſa *Elvire* Ponce de Léon, fille de *Pierre*, Comte de Médelin & d'Arros, dont il eut 1. ALFONSE qui ſuit; 2. MARTIN-ALFONSE, *qui continua la poſtérité qui ſera rapportée après celle de ſon frére aîné*; 3. *Ferdinand* Pérès de Ponce de Montemajor; & 4. *Eléonore* Ponce de Montemajor, mariée à *Louis* de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar.

VIII. ALFONSE Fernandès de Montemajor, mourut avant ſon pére. Il épouſa *Aldonce* de Ribéra, fille de *Diégue* Gomès de Ribéra, dont il eut ALFONSE qui ſuit.

IX. ALFONSE Fernandès de Montemajor, épouſa *Elvire* Laſſo-de la Véga, dont il eut FRANÇOIS qui ſuit.

X. FRANÇOIS Fernandes de Montemajor, épouſa *Jeanne* de Vadilla, dont il eut 1. DIÉGUE qui ſuit; 2. *Martin-Alfonſe*, de Montemajor; 3. *Diégue* Ponce de Léon de Cordoue; 4. *Ferdinand* Pérès Ponce de Montemajor; & 5. *Eléonore* Ponce, mariée à *Louïs*, Seigneur de Guadalcazar.

XI. DIÉGUE Fernandès de Cordoue & de Montemajor, épouſa *Marie* de Guzman, dont il eut pour fille unique *Françoiſe* de Montemajor, mariée à *Frédéric* Manrique Portocarréro, Seigneur de Guadaméléna.

SUITE DES SEIGNEURS d'ALCAUDETE.

VIII. MARTIN-ALFONSE, ſecond fils d'ALFONSE Fernandès de Montemajor, Seigneur d'Alcaudette, &c. & d'*Elvire* Ponce de Léon, ſuccéda en la Seigneurie d'Alcaudette, ſon frére aîné étant mort avant leur pére. Il épouſa *Marie* Fernandès de Carillo, fille de *Diégue* de Cordoue, Comte de Cabra, dont il eut 1. ALFONSE, qui ſuit; 2. LOUÏS, qui a fait la *branche de* CORDOUE-PONCE *de* LÉON, *Seigneurs de* ZUHÉROS, *rapportée cy-après*; 3. *Pierre* Carillo de Cordoue, Seigneur de Santo-Mia, qui épouſa *Eléonore* Manrique, Dame de Salazar, fille de *Frédéric*, Seigneur de Banos, dont il eut *Martin*, mort en la guerre d'Italie; *Anne*, morte ſans alliance; *Elvire*, mariée à *Bernardin* de Mendoza; *Eléonore*, Religieuſe; & *Béatrix*, alliée à *Antoine* de Bobadilla, Seigneur de Pinos; 4. *Françoiſe* Fernandès de Cordoue, mariée à *François* de Vélaſco, Comte de Siruria; & 5. *Béatrix* Carillo, alliée à *Alfonſe* de los Rios, Seigneur de Fernan-Nunès.

IX. ALFONSE Fernandès de Cordoue & de Montemajor, Seigneur d'Alcaudette, épouſa *Marie* de Vélano, fille de *Jean*, Comte de Sirvéla, dont il eut 1. MARTIN qui ſuit; & 2. *Marie* alliée à *François* de Bénaudès, Comte de S. Iſtevan.

X. MARTIN Fernandès de Cordoue & de Montemajor & Vélaſco, fut créé Comte d'Alcaudette, & mourut en août 1558. Il épouſa *Eléonore* Pachéco, fille de *Diégue* de Cordoue, Marquis de Comares, dont il eut 1. ALFONSE qui ſuit; 2. *Diégue*, Evêque de Calahorra en 1556, mort en 1558; 3. *Martin*, Marquis de Cortès par ſa femme *Hiéronyme* de Navarre, veuve de *Jean* de Bénavidès, & fille de *Pierre*, Marquis de Cortès, Maréchal de Navarre, dont il n'eut point d'enfans; & 4. *François*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava.

XI. ALFONSE Fernandès de Cordoue & Vélaſco, Comte d'Alcaudette, mourut en février 1565, ayant eu de *Françoiſe* de Mendoza, fille d'*Antoine*, Viceroi des Indes, 1. 2. *Martin* & *Antoine*, morts jeunes; 3. *Alfonſe*, Comte d'Alcaudette, mort à l'âge de 19 ans; 4. FRANÇOIS qui ſuit; 5. DIÉGUE, qui a fait la *branche d'*ALAGON, *Comtes de* SASTAGA, *rapportée cy-après*; 6. *Alfonſe*, mort jeune; 7. *Eléonore*, alliée à *François* de Rojas, Comte de Mora; 8. *Catherine*, morte ſans alliance; & 9. *Elvire*, mariée à *Diégue* d'Aguayo & de Godoy, Seigneur de Villaverde.

XII. FRANÇOIS Fernandès de Cordoue & Vélaſco, Comte d'Alcaudette, mourut le ſixiéme janvier 1632. Il épouſa *Anne* Pimentel de Herréra, Marquiſe de Viana, fille de *Pierre*, Marquis de Viana, dont il eut 1. 2. *Alfonſe* & *Pierre*, morts jeunes; 3. *Antoinette* de Cordoue-Vélaſco & Pimentel, Comteſſe d'Alcaudette, Marquiſe de Viana, mariée à *Jean* de Zuniga-Requéſens & Pimentel, Marquis de Villar de Gaxanexo, morte en 1633; & 4. *Françoiſe* de Cordoue.

BRANCHE d'ALAGON, COMTES *de Saſtaga.*

XII. DIÉGUE de Cordoue, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, ſecond fils d'ALFONSE, Comte d'Alcaudette, & de *Françoiſe* de Mendoza, épouſa *Agnès* d'Alagon, Comteſſe de Saſtaga, dont il eut CHRISTOPHLE qui ſuit.

XIII. CHRISTOPHLE de Cordoue & Alagon, Comte de Saſtaga, épouſa *Eléonore* de Zuniga, dont il eut MICHEL qui ſuit.

XIV. MICHEL de Cordoue & Alagon, Comte de Saſtaga, Commandeur de Montanchuelos de l'Ordre de Calatrava, & Gouverneur de Valence, épouſa en 1671 *Conſtance* de Bazan-Herréra & Roxas, Marquiſe de Pénalva, Dame de Mariotos, d'Olmos, & de Villanrodrigo, fille de *Gaſpard* Bazan, Seigneur de Penalva, &c. dont ſont iſſus, 1. CHRISTOPHLE qui ſuit; 2. *Gaſpard*; 3. *Melchior*; 4. *Jean-Antoine*; 5. *Auguſtin-Joſeph*; 6. *Eléonore* de Cordoue & Bazan, mariée en 1694, à *Alvare* Sarmiento de Mendoza, Comte de Ribadavia; 7. *Balthaſare*; 8. *Marie*; & 9. *Michelle* de Cordoue & Alagon.

XV. CHRISTOPHLE de Cordoue & Alagon, Comte de Saſtaga, Marquis de Penalva & d'Aguilar, Commandeur de Montanchuélos, a quitté le parti du Roi d'Eſpagne pour prendre celui de l'Empereur, qui l'a fait l'un de ſes principaux Chambellans & l'a honoré de pluſieurs autres dignitez. Il a épouſé *Marie Françoiſe* de Moncajo Palafox & Cardonne, fille de *N.* . . Marquis de Colcopréta, dont il a 1. *François* d'Alagon & Cordoue; 2. *Chriſtophle*; 3. *Michelle*; 4. *Marie-Roſe*; 5. *Marie Françoiſe*; & 6. *Marie-Théréſe*.

BRANCHE DE CORDOUE-PONCE *de Léon, Seigneurs de Zuhéros.*

IX. LOUÏS Ponce de Léon & Cordoue, ſecond fils de MARTIN-ALFONSE, Seigneur d'Alcaudette, & de *Marie* Fernandès de Carillo, épouſa *Aldonce* de Los Infantas, dont il eut 1. *Martin* de Cordoue, qui d'*Anne* de Hozès, Dame d'Albaida, eut pour fille unique *Théréſe* de Cordoue, Dame d'Albaida, mariée à *Alfonſe* de Cordoue, Seigneur d'Almunna; 2. ANDRÉ qui ſuit; & 3. *Béatrix* Carillo, alliée à *Alfonſe* de Cordoue, Seigneur de Zuhéros.

X. ANDRÉ Ponce de Léon & Cordoue, épouſa *Grégorie* Portocarréro, dont il eut 1. LOUIS qui ſuit; & 2. *Diégue*, mort ſans enfans d'*Alfonſine* de Cordoue, fille d'*Alfonſe*, Seigneur de Zuhéros.

XI. LOUÏS de Cordoue-Ponce de Léon, épouſa *Elvire* de Cordoue, Dame de Zuhéros, dont il eut LOUÏS qui ſuit.

XII. LOUÏS de Cordoue-Ponce de Léon, Seigneur de Zuhéros, épouſa *Philippe* de Vénégas, fille de *N.* . . Seigneur de Luque, dont il eut 1. LOUÏS, qui ſuit; & 2. *Elvire* mariée à *Jean-Louis* Ponce de Meſſia.

XIII. LOUÏS de Cordoue-Ponce de Léon, Seigneur de Zuhéros, fut pére de NICOLAS qui ſuit.

XIV. NICOLAS Fernandès de Cordoue-Ponce de Léon, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, Général des galéres de Naples, & Commandeur général de l'infanterie d'Eſpagne, épouſa *Laurence* Bazan, Dame de la Granja, fille de *Jean*, Seigneur de la Granja & de *Catherine* de Solis, morte en 1687, dont il eut pour fille unique *Mariane* de Bazan & Cordoue, Marquiſe de la Granja, mariée la même année 1687 à *Ferdinand* de Solis, Marquis de Rianzuéla.

BRANCHE DES MARQUIS de GUADALCASAR, *Comtes de la Poſada.*

V. LOUP Gutierrès de Cordoue, ſecond fils de MARTIN-AL-

Alfonse de Cordoue, ſurnommé *le Bon*, Seigneur de Dos Hermanas, futSeigneur de la Montilla, qu'il changea depuis pour la Seigneurie de Guadalcazar, & vivoit en 1409. Il épouſa *Agnès Garcier* de Hozès & Lobos, dont il eut 1. Martin-Alfonse, qui ſuit; 2. *Garcias* Fernandès de Cordoue, qui épouſa *Marie* d'Ayala, dont la poſtérité prit le nom, & finit en la troiſiéme génération en la perſonne de *Conſtance* d'Ayala, mariée à *Innico* de Mendoza, Seigneur de Colménar; 3. *Alfonſe* Fernandès de Cordoue, qui épouſa *Eléonore* de Soſa, dont il eut pour fille unique *Aldonce* de Cordoue, mariée à *Alfonſe* Ruiz de las Infantas, Seigneur de cette Maiſon, dont ſont iſſus les Seigneurs de la Moréna & Comtes de Fernan-Nunès; 4. *Ferdinand* Lopès de Cordoue; 5. Rodrigue, qui a fait la *branche des Marquis de* Villamajor, *de* Mondéjar *& d'*Agropoli, *rapportée cy-après*; & 6. *Marie* Alonſo de Cordoue, alliée à *Diégue Alfonſe* de Soſa, l'un des XXIV Rich-hommes de Cordoue.

VI. Martin-Alfonse de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, épouſa *Conſtance* de Cordoue, fille de *Gonſalve*, Seigneur d'Aguilar, dont il eut Garcias qui ſuit.

VII. Garcias Fernandès de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, Alcade Major de Cordoue, épouſa *Aldonce* de Bénavidès, fille de *Diégue* Sanchès de Bénavidès, dont il eut 1. Louïs qui ſuit; 2. *Marie*, ſeconde femme de *Pierre* Gonſalès de Mendoza, Seigneur de Monteagudo & d'Almazan; & 3. *Agnès*, mariée à *Alvare* de Soſa, Seigneur de Villamor.

VIII. Louïs de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, épouſa *Eléonore* de Cordoue, fille d'*Alfonſe* Fernandès, Seigneur d'Alcaudette, dont il eut pour fils unique François qui ſuit.

IX. François de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, épouſa *Sancie* de Cordoue, fille de *Diégue*, Comte de Cabra, dont il eut 1. Louïs, qui ſuit; 2. Garcias, tige de la *dernière branche de* Guadalcazar *rapportée cy-après*; & 3. *Jeanne* de Cordoue.

X. Louïs de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, épouſa *Eléonore* Ponce de Montemajor, fille de *François* Fernandès de Montemajor, dont il eut François qui ſuit.

XI. François de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, épouſa *Iſabelle* de Carvajal, fille de *Laurens* Galindès de Carvajal, dont il eut 1. Antoine qui ſuit; & 2. Louïs, qui continua la *branche des Marquis de* Guadalcazar, *rapportée cy-après*.

XII. Antoine de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, épouſa 1. *Briande* de Mendoza, fille de *Frédéric* Manrique-Portocarréro: 2. *Francoiſe* de Vénégas & Cordoue, fille de *Martin* Fernandès de Vénégas, Seigneur de Luque, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. François qui ſuit; 2. *Frédéric* Portocarréro de Cordoue, Doyen de l'égliſe de Cordoue; & 3. *Louïs* Fernandès de Cordoue, né en février 1555, Evêque de Salamanque, puis Archevêque de Compoſtelle & de Séville, mort en juin 1625.

XIII. François de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, épouſa *Françoiſe* Melgarejo de las Roëlas, dont il eut 1. *Antoine* de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, mort ſans laiſſer de poſtérité d'*Anne* de Cordoue, fille de *Diégue* Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Almunar; 2. Diégue, qui ſuit; & 3. *Antoinette-Marie* de Cordoue, mariée à *Innico* Fernandès de Cordoue & las Roëlas, Seigneur de Guétor & de Santillan, dont elle n'eut point d'enfans.

XIV. Diégue Fernandès de Cordoue fut créé Marquis d'Alcazar, & Comte de la Poſada, & fut nommé Viceroi des Indes. Il épouſa *Marie-Anne* de Riederer de Paar, Dame Allemande, dont il eut 1. François-Antoine, qui ſuit; 2. *Marie-Anne-Françoiſe* de Cordoue Portocarréro & Manrique, alliée à *François* de Cordoue & Rojas, Comte de Caſapalma, dont la fille *Françoiſe*, fut Marquiſe de Guadalcazar après l'extinction des mâles de cette branche; 3. *Briande*, mariée à *Balthaſar* Alvarès de Tolède, Comte de Cédillo; & 4. *Louiſe* morte jeune.

XV. François-Antoine de Cordoue, Marquis de Guadalcazar, Comte de la Poſada, Seigneur de Guétor & de Santillan, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, mourut en 1650. Il épouſa *Louïſe* de Bénavidès, fille de *François*, Comte de S. Iſtevan, dont il eut 1. *Marie* de la O, morte ſans alliance en 1655; & 2. *Anne* de Cordoue, morte ſans être mariée.

Après la mort de ce dernier Marquis de Guadalcazar, cette Terre, dont les filles étoient exclues, tant qu'il y auroit des mâles de cette branche, paſſa à Louïs, lequel étant mort ſans poſtérité maſculine en 1671, elle fut ajugée par ſentence du mois de décembre 1673, à un autre Louïs, ainſi qu'on le pourra voir par la ſuite; mais ce dernier Louïs étant mort ſans poſtérité, elle revint à la petite fille de *Mariane-Françoiſe* de Cordoue qui étoit fille aînée de *Diégue*, Marquis de Guadalcazar, ainſi qu'il a été remarqué cy-devant.

SUITE DES MARQUIS de GUADALCAZAR.

XII. Louïs Fernandès de Cordoue, ſecond fils de François, Seigneur de Guadalcazar, & d'*Iſabelle* de Carvajal, épouſa *Catherine* Marroqui de Montehermoſo, dont il eut François qui ſuit.

XIII. François Fernandès de Cordoue, épouſa *Marie* de Santillan, dont il eut Louïs qui ſuit.

XIV. Louïs Fernandès de Cordoue, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, fut Marquis de Guadalcazar après la mort de *François-Antoine*, mort en 1650, ſans poſtérité maſculine, & mourut le ſeptiéme octobre 1671. Il épouſa *Agnès-Marie* Portocarréro, fille de *Louïs-André*, Marquis d'Alménara, dont il eut pour fille unique *Joſephe-Marie*, morte jeune.

BRANCHE DES DERNIERS MARQUIS de Guadalcazar.

X. Garcias Fernandès de Cordoue & Bénavidès, ſecond fils de François, Seigneur de Guadalcazar, & de *Sancie* de Cordoue, épouſa *Jeanne* de Agulo, dont il eut Louïs qui ſuit.

XI. Louïs Fernandès de Cordoue & Bénavidès, épouſa *Jeanne* de Cabréra & Torquémada, dont il eut Garcias qui ſuit.

XII. Garcias Fernandès de Cordoue & Bénavidès, fut marié à *Catherine* de Moralès Négrette, dont il eut Louïs qui ſuit.

XIII. Louïs Fernandès de Cordoue & Bénavidès, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, fut Marquis de Guadalcazar en vertu de la ſubſtitution faite aux aînez mâles de cette branche par *Loup* Gutierrès de Cordoue qui la commença, & dont il fut mis en poſſeſſion par ſentence du 13 décembre 1673: il mourut ſans alliance.

BRANCHE DES MARQUIS de VILLAMAJOR, de Mondejar & d'Agropoli.

VI. Rodrigue Lopès de Cordoue, cinquiéme fils de Loup Gutierrès de Cordoue, Seigneur de Guadalcazar, & d'*Agnès Garcie* de Hozès & Lobos, épouſa *Jeanne* ou *Eléonore* de Boccanégra, fille d'*Ambroiſe*, Seigneur de Palma, *dont on n'a pas exactement la poſtérité juſqu'à* Bernardin qui ſuit.

VII. Bernardin de Cordoue & Boccanégra, Seigneur de la Monclava, épouſa *Elvire* Ponce de Léon, dont il eut Ferdinand qui ſuit.

VIII. Ferdinand Pérès de Cordoue & Boccanégra, épouſa *Béatrix* Pachéco de Chaves, dont il eut Nonnio qui ſuit.

IX. Nonnio Pachéco de Chaves-Cordoue & Boccanégra, Seigneur de los Apoſteyos, épouſa *Marie* Vaſquès, Marquiſe de Villamayor, fille de *François* Vaſquès de Coronado, Viceroi de la nouvelle Galice, & de *Béatrix* d'Eſtrada, dont il eut François qui ſuit.

X. François de Cordoue de Boccanégra, Marquis de Villamajor, Comte de Los Apoſteos, Adelante de la nouvelle Galice, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, épouſa *Jeanne* Colon de la Cuéva, fille de *Charles* d'Arellano & Luna, Seigneur de Ciria, Maréchal de Caſtille, & de *Marie* Colon de la Cuéva, dont il eut 1. Charles, qui ſuit; & 2. *Nonnio* de Cordoue & Boccanégra, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, Général & Gouverneur de Villeneuve de la Séréna, Seigneur de Santa-Fé, qui de *Marie* de Mendoza & Arragon, Marquiſe d'Agropoli, fille de *George*, Marquis d'Agropoli, eut pour enfans, *Françoiſe-Jeanne* de Mendoza & Arragon, Marquiſe de Mondéjar & de Val-de-Hermoſo, Comteſſe de Tendilla, mariée 1. à *François-Dominique* de Cordoue, Comte de Coruna, ſon couſin: 2. à *Diégue* de Silva & Mendoza, Comte de Gelves, mort ſans poſtérité en janvier 1677; & *Marie-Grégoire* de Mendoza, Comteſſe de Mondéjar, &c. après ſa ſœur, mariée en 1654, à *Gaſpard* de Mendoza-Ibanès de Ségovie & Arévalo, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara.

XI. Charles de Cordoue & Boccanégra, Marquis de Villamajor, Comte de Los-Apoſteos, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, épouſa *Jeanne-Marie* de Portugal & Mendoza, Comteſſe de Villardompardo, de Corugna & de Parédès, Marquiſe de Viléгna & Vicomteſſe de Torija, fille de *Jean*, Comte de Villardompardo, &c. dont il eut 1. *François-Dominique* de Cordoue, Comte de Coruna, mort ſans poſtérité de *Françoiſe-Jeanne* de Mendoza & Arragon, Marquiſe de Mondéjar, &c. fille de *Nonnio* de Cordoue & Boccanégra, ſon oncle; 2. Diégue qui ſuit; & 3. *Jeanne-Théréſe* de Cordoue-Portugal & Mendoza, mariée à *Emanuel* de Belvis, Marquis de Bénavétès, morte en février 1692.

XII. Diégue de Cordoue-Portugal & Mendoza, Marquis de Villamajor, Comte de Villardompardo, & de los Apoſteos, mourut en 1699. Il épouſa 1. *Honorée* de Bergh, fille d'*Eugéne*, Comte de Grimberg, morte en 1689: 2. *Marie-Antoinette* de Mendoza & Camano, fille d'*Antoine*, Marquis de Villagarcia, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit étoit iſſue, *Marie* de Cordoue-Portugal & Mendoza, mariée à *Pierre* de Ségovie-Ibanès de Léguizamon, Marquis de Gramoſa, Vicomte de Las-Végas, morte ſans poſtérité.

PREMIERS SEIGNEURS de ZUHÉROS.

VIII. Martin-Alfonse Fernandès de Cordoue, fils *naturel* de *Pierre* de Solier, Evêque de Cordoue, & de *Catherine* Gutierrès, lequel étoit fils de *Martin* Fernandès de Cordoue, Seigneur de Chillon, & de *Béatrix* de Solier ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Zuhéros, & épouſa *Majore* de la Cuéva & Carvajal, fille de N.... Seigneur de Jodar, dont il eut 1. Jean qui ſuit; 2. *Iſabelle*, mariée à *Jean* Diaz de Cabréra, Seigneur de Torrès-Cabréra; 3. *Eléonore*, qui épouſa N.... Seigneur de Harina; & 4. *Marie* de Cordoue, alliée à *Pierre* de Carillo, Seigneur de Los Quartos.

IX. Jean Fernandès de Cordoue, Seigneur de Zuhéros, épouſa N.... dont il eut 1. Alfonse, qui ſuit; 2. *Jérôme*; & 3. *André* Fernandès de Cordoue, qui de N.... de Cabréra, Dame de Torrès-Cabréra, eut pour fils unique *André* Fernandès de Cordoue & Cabréra, Comte de Torrès-Cabréra, mort ſans poſtérité de *Bernarde-Théréſe* de Hozès, fille de *Pierre*, Comte de Hornahuélos.

X. Alfonse Fernandès de Cordoue, Seigneur de Zuhéros, épouſa *Béatrix* Carillo, fille de *Louïs* Ponce de Léon, dont il eut 1. *Elvire* de Cordoue, Dame de Zuhéros, alliée à *Louïs* de Cordoue-Ponce de Léon, *ainſi qu'il a été cy-devant remarqué*; & 3. *Alfonſine* de Cordoue, alliée à *Diégue* de Cordoue-Ponce de Léon.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BELMONTE, Marquis de Moratilla, Comtes de Priégo.

V. RODRIGUE Fernandès de Cordoue, fils *naturel* de FERDINAND-ALFONSE de Cordoue, Seigneur de Cagnette, fut Seigneur de Belmonte & Sénateur de Cordoue, mais ſa poſtérité eſt inconnue juſqu'à ANTOINE qui ſuit.

ANTOINE Fernandès de Cordoue, Seigneur de Belmonte, qui épouſa *Marie* de Figueroa & Vénégas, dont il eut 1. GOME'S, qui ſuit; & 2. *Marie*, alliée à *Innico* de Cordoue-Ponce de Léon, Seigneur de la Campana.

GOME'S Fernandès de Cordoue, Seigneur de Belmonte, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, & Grand Porte-étendard de Cordoue, épouſa *Iſabelle* Carillo, fille de *Louis* de Cordoue-Ponce de Léon, Seigneur de la Campana, dont il eut 1. ANTOINE qui ſuit; & 2. *Aldonce* de Cordoue, mariée à *Diégue* de Cordoue-Ponce de Léon.

ANTOINE Fernandès de Cordoue, Seigneur de Belmonte, de Moratilla, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, épouſa *Iſabelle* de Cordoue, Dame de Salares, d'Algarroba, &c. dont il eut 1. *Antoine*, mort ſans alliance; 2. FERDINAND-ALFONSE qui ſuit; 3. *Louiſe*; & 3. *Conſtance* de Cordoue, mariée à *Pierre* de Silva-Manrique.

FERDINAND ALFONSE Fernandès de Cordoue, Seigneur de Belmonte, de Moratilla, &c. épouſa *Mariane* de la Cerda & Mendoza, fille de *Rodrigue* Meſſia, Seigneur de la Véga, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui ſuit; 2. *Iſabelle*, mariée à *Louis* Gomès de Figueroa, Seigneur d'Encinar; & 3. *Béatrix* de Cordoue, alliée à *Diégue* Fernandès d'Argote, Marquis de Caſaréal.

FRANÇOIS Fernandès de Cordoue, Marquis de Moratilla, Seigneur de Belmonte, de Salares, d'Algarroba, de Béneſcaléra, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, épouſa *Marie-Sidonie* Garcès de Carillo & de Mendoza, ſœur & héritiére de *Pierre*, Comte de Priégo, dont il eut JOSEPH qui ſuit.

JOSEPH de Cordoue Carillo & Mendoza, Comte de Priégo Baron de Galbiel, de Sainte-Croix, &c. a épouſé le 28 janvier 1690, *Marie-Théréſe* Pardo de la Caſta, fille de *Balthaſar* Pardo de la Caſta & Aguilar, Marquis de la Caſta, Comte d'Alaquaz, &c.

CORDOUE (Gonſalve Fernandès de) dit *le grand Capitaine*, Duc de Terranova, de Seſſa, de Saint-Angélo, de Terramajor, Prince de Venouſe, de Squillace, &c. Grand Connétable du Royaume de Naples, étoit fils de PIERRE Fernandès de Cordoue, Seigneur d'Aguilar, &c. & d'*Elvire* de Herréra. Après s'être ſignalé dans la guerre contre les Portugais, il ſervit ſous le régne de Ferdinand & Iſabelle à la conquête du Royaume de Grenade, où il prit Tajara, Lora, Monteſerio, &c. Ferdinand V, Roi d'Aragon, le mit à la tête des troupes qu'il envoya dans le Royaume de Naples, ſous prétexte de donner ſecours à Frédéric & Alfonſe ſes couſins; mais en effet pour les dépouiller: car il partagea le Royaume de Naples avec les François. Ceux-ci avoient Naples, la Terre de Labour, & l'Abruzze; Ferdinand eut pour partage la Pouille & la Calabre. Gonſalve de Cordoue exécuta les ordres de ſon Prince avec exactitude & avec bonheur. Il emporta toutes les places qui devoient appartenir aux Eſpagnols, & alla aſſiéger Tarente où étoit Alfonſe, Duc de Calabre, fils de Frédéric, Roi de Naples. Il la prit par capitulation en 1501, & jura ſur la ſainte Euchariſtie au jeune Prince, qu'il lui laiſſeroit la liberté de ſe retirer par tout où il voudroit; mais après la reddition de la place, il feignit qu'il avoit reçu de nouveaux ordres du Roi ſon Maître, & envoya le Duc priſonnier en Eſpagne. Peu de tems après les François & les Eſpagnols eurent quelques différens au ſujet du partage qu'ils avoient fait. On n'avoit pas bien exprimé quelles ſeroient les limites, & il ſurvint une nouvelle conteſtation pour celles de la Capitanate. L'affaire étoit de la derniére conſéquence, à cauſe de la Douane des beſtiaux qu'on y menoit paître en hiver. On chercha inutilement le moyen de la pouvoir terminer. Il en fallut venir aux armes, & les Eſpagnols donnérent ſujet de les prendre, après avoir violé deux fois la paix. On leur prit d'abord toutes leurs meilleures places, & Gonſalve fut inveſti dans Barléte, ſans vivres & ſans poudre. D'Aubigny l'un des Généraux de l'armée de France, opinoit à l'accabler d'abord. Le Duc de Nemours ſépara mal à propos les troupes pour aſſiéger quelques villes qui reſtoient. Cependant Gonſalve temporiſant ſagement, reçut un ſecours de munitions des Vénitiens, & rétablit peu à peu ſes affaires. Ferdinand qui doutoit du ſuccès de cette guerre, perſuada à Philippe, Archiduc d'Autriche ſon gendre, de paſſer en France, & de terminer ces différens. L'Archiduc le fit; Gonſalve qui avoit reçu du ſecours, ſe moqua de ce traité. L'événement répondit à l'opinion qu'il avoit conçue; car il fut bientôt reçu à Naples comme en triomphe l'an 1503, après avoir remporté deux victoires ſignalées, l'une auprès de Séminara en Calabre, où il défit l'armée de d'Aubigny, qu'il fit priſonnier avec les principaux Chefs, & l'autre près de Cirignola dans la Pouille, où Louïs d'Armagnac, Duc de Nemours fut tué. Enfin après une rude bataille qui fut donnée près du Garillan, où il acheva de ruïner les troupes Faançoiſes, il ſe rendit maître de Gayette, & établit dans le Royaume de Naples la domination Eſpagnole, qui y avoit été incertaine & douteuſe. On dit que Gonſalve voulut ſe rendre Souverain de ce Royaume, ou du moins le remettre à l'Archiduc Philippe. Soit que cela fût vrai ou non, Ferdinand qui étoit un Prince jaloux & peu reconnoiſſant, vint à Naples, & obligea ce grand Capitaine à le ſuivre en Eſpagne. Ferdinand vit en paſſant le Roi Louïs XII, à Savonne; & ce Monarque, qui avoit un fond admirable de généroſité, fit l'honneur à Gonſalve de le faire manger à ſa table, & de s'entretenir long-tems avec lui. Lorſque ce Général fut de retour en Eſpagne, il ſe retira chez lui très-mécontent, & mourut à Grenade le deuxiéme décembre 1515, âgé de 72 ans, ne laiſſant que des filles. * Fourquevaux; *Vies des Capitaines*. Brantôme, *Vies des Capitaines étrangers*. De Thou, *Hiſt. l.* 1. Du Bellay, *Mémoires*. Claude de Seiſſel. Jean d'Athon. Paul Emile, *Louis XIII*. Guichardin. Paul Jove. Mariana. Jean de Saint-Gelais. Mézeray. Imhoff, *Familles d'Eſpagne*, &c.

CORDOUE (Ferdinand de) *Cherchez* FERDINAND.

CORDUBA NOVA. *Cherchez* COMANA.

CORDUS (Aulus Crémutius) Sénateur Romain, Hiſtorien Latin, compoſa du tems d'Auguſte, l'Hiſtoire des Guerres Civiles, où il donnoit de grandes louanges à Brutus & à Caſſius, ce qui fut la cauſe de ſa mort. Tacite en parle ainſi, dans le quatriéme livre des Annales: *Sous le Conſulat de Cornelius Coſſus & d'Aſinius Agrippa, Cremutius Cordus fut accuſé d'un crime tout nouveau & tout extraordinaire, qui étoit d'avoir loué Brutus & Caſſius dans ſes Annales; & d'avoir appellé celui-ci le* DERNIER DES ROMAINS, ultimum Romanorum. *Satrius Secundus & Pinarius Natta, deux créatures de Séjan, étoient ſes accuſateurs; ce qui cauſa ſa ruine, outre que Tibére laiſſa remarquer qu'on ne lui feroit pas plaiſir de prendre ſa défenſe. Mais Cremutius Cordus, réſolu à tous événemens, parla ainſi, &c.* Tacite rapporte la Harangue de cet Annaliſte, & ajoûte qu'il ſe laiſſa mourir de faim. Un de ſes crimes prétendus fut d'avoir, trois mois auparavant, parlé trop librement de la puiſſance de Séjan. Suétone parle de Cordus, dans la *Vie d'Auguſte*, dans celle *de Tibére*, & dans celle *de Caligula, ch.* 16, où il dit que cet Empereur permit de rechercher & de lire les Ecrits de Titus Labiénus, de Crémutius Cordus, & de Caſſius Sévérus, quoi qu'ils euſſent été ſupprimez & défendus par arrêt du Sénat. Sénéque parle au long de la mort de Cordus, dans ſa conſolation à Marcia ſa fille, & Pline en fait mention. Le récit de Tacite nous apprend que Crémutius Cordus mourut l'an 25 de J. C. qui étoit celui du Conſulat de Coſſus & d'Agrippa. * Sénéque, *Suaſ.* 6. Pline, *l.* 10. *ch.* 26. Solin, *ch.* 43. Tacite, *Annal. l.* 4. *ch.* 34. 35. Suétone, *in Auguſto, ch.* 35.

CORDUS (Julius) Gouverneur d'Aquitaine, l'an de Jeſus-Chriſt 69, ſe ſoumit à Othon & abandonna le parti de Galba. * Tacite, *Hiſt. l.* 1. *ch.* 8.

CORDUS ou CODRUS, Poëte Latin, dont parle Martial, vivoit ſous le régne de Domitien. * Voſſius, *de Poët. Lat.*

CORDUS (Ælius Junius) Hiſtorien Latin, vivoit dans le troiſiéme ſiécle, du tems des Maximins & des Gordiens. Jules Capitolin le cite deux fois dans la Vie de Clodius Albinus, en parlant des préſages pour l'Empire, & de la gourmandiſe extraordinaire de ce Prince. Il en parle auſſi en la Vie des Maximins, dans celle de Macrin & ailleurs, & il fait preſque toujours connoître que cet Auteur avoit écrit beaucoup de choſes frivoles. * Voſſius parle auſſi de lui, *des Hiſt. Lat. l.* 2. *ch.* 3.

CORDUS connu ſous le nom d'ERICIUS ou d'EURICIUS CORDUS, Médecin & Poëte Allemand, étoit de Simmershauſen, petit bourg dans la Heſſe. Son pére avoit douze enfans, & n'avoit que très-peu de bien: ce qui fit comprendre à Ericius ou Henri, qu'il ſe devoit faire un établiſſement par ſon mérite. Après avoir étudié dans les meilleures Univerſitez d'Allemagne, il s'occupa à l'inſtruction de la jeuneſſe, & il nous reſte encore une lettre qu'Eraſme lui écrivit ſur cet emploi. Vers l'an 1521, il alla en Italie, il étudia en Médecine à Ferrare, & y reçut les honneurs du Doctorat. Enſuite étant de retour en ſon païs, il enſeigna à Marpurg & à Brémen, où il mourut le 24 décembre, en 1535. D'autres diſent en 1538. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, comme les Recueils de ſes Poëſies, *Botanologicum ſive Colloquium de Herbis*; *Judicium de Herbis*; *De abuſu Horoſcopiæ, &c.* * Camerarius, *in Vita Eobani I.* George Schenck, *in Biblioth. Iatric.* Juſtus, *in Chron. Medic.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic. &c.*

CORDUS (Valerius) fils d'Ericius, naquit le 18 février de l'an 1515. Son pére l'éleva avec ſoin, en lui apprenant les Langues, & s'appliqua à lui donner du goût pour les bonnes choſes. Au ſortir de cette école, le jeune Cordus étudia à Wittenberg & ailleurs, & enſuite il expliqua lui-même Dioſcoride, & ſe donna tout entier à la connoiſſance des Plantes. Pour y réüſſir, il parcourut toutes les montagnes d'Allemagne, où il rechercha les Simples les plus curieux, & depuis il entreprit le voyage d'Italie, en 1542. Il s'arrêta à Padoue, à Piſe, à Luques, & à Florence. Environ deux ans après, ayant reçu un coup de pié de cheval à la jambe, lorſqu'il étoit en chemin pour Rome, ſes amis lui conſeillérent de s'arrêter à Sienne, où cet accident lui étoit arrivé; mais comme la bleſſure étoit legére, il ne voulut pas interrompre ſon voyage. Il partit donc, & il arriva par malheur, qu'étant obligé de paſſer dans des chemins difficiles, où l'on ne pouvoit aller à cheval ſans danger, il mit pié à terre, & fut obligé de marcher long-tems. Cet exercice violent enflamma ſa bleſſûre, & lui donna la fiévre. Il ſe fit porter à Rome, où il mourut le 25 ſeptembre de l'an 1544, qui étoit le 29 de ſon âge. Son corps fut enterré dans l'égliſe des Allemands de ſainte Marie *dell' anima*, où l'on voit ſon Epitaphe, compriſe dans ce Diſtique.

Ingenio ſupereſt Cordus, mens ipſa recepta eſt
Cœlo; quod terra eſt, maxima Roma tenet.

Il avoit publié quelques Traitez, comme *Annotationes in Dioſcoridem*; *De Medica materia libri quinque*; *Diſpenſatorium Pharmacorum quæ in uſu ſunt*; *Hiſtoria Stirpium, libri quatuor*; (Ce dernier Ouvrage eſt poſthume. Geſner le fit imprimer, & on y ajoûta cinq livres) *Sylva rerum foſſilium in Germania plurimarum, Metallorum, Lapidum, &c.* * Geſner, *in præf. & Epiſt.* Juſtus, *in Chron Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic. &c.*

CORDUS. *Cherchez* MUTIUS.

CORÉ ou KORAH, fils d'*Eſaü* & d'*Olibama*, frére de

Jé-

Jéhus & *d'Hélen*, ſuccéda dans le Royaume d'Idumée à Cénez ou Kénaz. * *Genéſe*, *ch.* 36. *v.* 16.

C O R E', fils d'Iſaar, frére de Népheg & de Zéchri, Lévite, eut trois fils, Aſer, Elcana & Abiaſaph : il fut auſſi le Chef de la famille des Corites. Il fut un des principaux Chefs de la revolte de pluſieurs Iſraëlites contre Moïſe. Jaloux de l'autorité que ce Légiſlateur des Juifs, s'étoit aquiſe parmi ce peuple, il voulut lui diſputer & à Aaron ſon frére le pouvoir dont ils étoient revêtus. Moïſe fut extrémement touché de cette revolte. Il ordonna à Coré & à ceux qui l'avoient ſuivi, de venir le lendemain à la porte du tabernacle avec des encenſoirs à la main, d'y mettre le feu & de l'encens, les aſſurant que Dieu feroit connoître celui qu'il vouloit pour faire la fonction de Grand Prêtre. Coré ne manqua pas de s'y trouver avec 250 Lévites. Le Seigneur ordonna à Moïſe de faire retirer le peuple des tentes de Coré, de Dathan & d'Abiram, & lui prédit qu'il vouloit faire périr tous ceux qui avoient ſuivi & imité Coré dans ſa rebellion. Moïſe fit aſſembler le peuple & leur déclara ce que le Seigneur lui avoit dit. Coré fut englouti tout vivant dans la terre, lui & tout ce qui lui appartenoit, à l'exception néanmoins de ſes fils qui ne moururent point. Le Seigneur fit auſſi ſortir un feu qui conſuma les 250 hommes qui avoient ſuivi Coré. Cet événement arriva l'an 2546 du monde, 1489, avant Jeſus-Chriſt. David fit de grands honneurs aux Deſcendans de Coré, à qui il donna l'office de Portiers du temple, & les chargea de chanter devant l'Arche du Seigneur. Coré Lévite ne fut point englouti par la terre, mais conſumé par les flammes avec les 250 hommes qui étoient entrez dans ſa revolte, & qui, avec lui, offroient de l'encens à l'entrée du Tabernacle. On n'a qu'à lire le *v.* 27. *du ch.* 16. *des Nombres*, & l'on verra clairement que Coré n'étoit point dans ſa tente, comme *Dathan* & *Abiram*. Cela eſt plus clair encore par le *v.* 10. *du ch.* 26 du même livre, où il paroît évidemment que Coré mourut avec ceux qui furent dévorez par le feu vengeur. L'erreur qu'on reléve ici vient de la Vulgate qui, dans le dernier paſſage qu'on a cité, s'éloigne de l'original. Les Mahométans débitent ſur le ſujet de Coré pluſieurs traditions, peu fondées. Ils diſent que Coré, qu'ils nomment *Carun*, étoit fils de *Maſaab*, couſin germain de Moïſe; que Moïſe le voyant dans la pauvreté lui enſeigna la Chymie, par le moyen de laquelle il aquit des richeſſes ſi immenſes, qu'il lui faloit quarante chameaux pour porter ſon or & ſon argent; que Moïſe ayant ordonné aux Iſraëlites de payer la dixme de tous leurs biens, Coré refuſa d'obéïr, ſe ſouleva contre ſon bienfaiteur, & répandit contre lui pluſieurs calomnies, qui alloient à lui faire perdre toute ſon autorité parmi le peuple; que Moïſe s'en plaignit à Dieu, qui lui permit de le punir de la maniere qu'il jugeroit à propos; enfin qu'il lui donna ſa malédiction & ordonna à la terre de s'ouvrir & de l'engloutir, ce qui fut fait ſur le champ. Une autre Tradition des Mahométans rapporte que Coré voyant abîmer ſous terre ſes thréſors, puis ſa tente, enſuite ſa famille, & enfin ſe voyant juſques aux genoux dans la terre, demanda quatre fois pardon à Moïſe qui ne ſe laiſſa point fléchir; & que Dieu apparut quelque tems après à ce Prophéte & lui dit, *vous n'avez pas voulu accorder à Coré le pardon qu'il vous a demandé quatre fois : s'il ſe fût adreſſé à moi une ſeule fois, je ne le lui aurois pas refuſé.* La premiere de ces Traditions eſt une corruption totale de l'Hiſtoire, & la ſeconde eſt diamétralement oppoſée au caractére de Moïſe. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

C O R E', ville de la Tribu de Manaſſé à l'extrémité de la Tribu d'Ephraïm. * *Exode*, *ch.* 6. *Nombres*, *ch.* 16 & 26. II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 20.

C O R E', fille de Cérès, ainſi nommée du Grec *κόρος*, qui ſignifie *raſſaſiément*, parce que Cérès produit les fruits de la terre dont nous ſommes nourris & raſſaſiez. On célébroit en ſon honneur une fête que l'on appelloit *Corée*, comme nous l'apprenons du Scholiaſte de Pindare, *Olymp. Od.* 7. & de Plutarque, *dans la Vie de Dion.*

C O R E' E, eſt le lieu où commençoit la Judée du côté du Septentrion dans le milieu des terres. C'eſt ce que dit Joſéphe. Lorſque Pompée, *dit-il*, eut paſſé *Pella* & *Scythopolis* & fut arrivé à Corée, où commence cette partie de la Judée qui eſt dans le milieu des terres, il rencontra un château extrémement fort, nommé Alexandrion, aſſis ſur le ſommet d'une montagne. * *Antiq. Judaïq. l.* 14. *ch.* 6.

C O R E' E, C O R E A ou C O R I A, eſt une preſqu'iſle de la Chine, à l'Orient de Leaotung & de Xantung, dont elle eſt ſéparée par le Golfe de Cang. Quelques-uns diſent que c'eſt une iſle, & prétendent avoir navigé tout autour; mais leur erreur vient de ce qu'ils ont cru que l'iſle de Fungma, qui eſt au midi de la Corée, étoit la Corée même. Elle eſt jointe vers le ſeptentrion, au Royaume de Niuche, dans la Tartarie. Les Chinois ne la nomment pas Corea, mais Chaoſien, & le nom que nous lui donnons vient des Japonois. Ce païs eſt ſous la puiſſance d'un Roi tributaire de l'Empereur de la Chine. Toute la preſqu'iſle eſt diviſée en huit provinces. Celle qui eſt au milieu, ſe nomme Kinki, où eſt la célébre ville de Pingiang, ſéjour ordinaire du Roi. Il y a pluſieurs villes fort peuplées, dont les Habitans ont les mêmes coutumes & la même Religion que les Chinois. Ils gardent, comme eux, les corps des défunts trois ans après leur décès, dans des cercueils fort propres, en quelque endroit de leur maiſon; & ne les enterrent qu'après ce tems pendant lequel ils leur rendent des honneurs & des reſpects, comme s'ils étoient encore en vie. La Corée abonde en froment & en ris. Il y croît de deux ſortes de ris, comme au Japon; l'un qui eſt ſemé & qui vient dans l'eau; & l'autre qui vient dans les campagnes ſéches, comme le froment; ce dernier eſt bien meilleur que l'autre. Il s'y fait du papier de différentes ſortes, & d'excellens pinceaux de poil de loup, dont on ſe ſert pour écrire. On y trouve de riches mines d'or & d'argent dans les montagnes, & on y pêche de très-belles perles dans l'Océan. * Martin Martini, *Deſcription de la Chine, dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

C O R E' G I O. *Voyez* C O R R E' G I O.

C O R E' L A ou K O R E' L A B, bourg ou petite ville de Moſcovie, eſt dans la province de Dwina, ſur la riviére de même nom, à vint-cinq ou trente lieues au deſſus d'Archangel. * Maty, *Dict. Géogr.*

C O R E' N E. *Cherchez* C Y R E' N E.

C O R E N T I N (Saint) premier Evêque de Cornouaille, ou de Kimper en Bretagne, fut Diſciple de ſaint Martin de Tours, qui l'établit, à ce que l'on croit, Evêque à Kimper. On honore ſa mémoire dans cette ville qui a pris ſon nom. On y a conſervé ſes Reliques juſqu'en 966, que la crainte des Danois les fit tranſporter à Paris, où elles furent miſes par ordre de Hugues *Capet*, dans l'égliſe de ſaint Barthélemi. On dit qu'elles ont été portées depuis à l'Abbaïe de Saint-Corentin, que le Roi Philippe *Auguſte* fit bâtir pour des filles, près de la ville de Mantes l'an 1201. Une partie avoit été portée long-tems auparavant à Montreuil ſur mer en Baſſe Picardie. Quelques-uns ne laiſſent pas de ſoutenir encore que les Reliques de ſaint Corentin, ſont maintenant à l'Abbaïe de Marmoutier près de Tours. * Argentré, *Hiſt. de Bretagne.* Morlain, *Hiſtoire Eccléſiaſtique de Bretagne.* Henſchenius & Bollandus. Baillet, *Vies des Saints, ſeptembre.*

C O R E S S I U S (George) Grec Schiſmatique de l'iſle de Chio, qui prend la qualité de Théologien de la grande Egliſe, a écrit pluſieurs Ouvrages contre les Latins, où il ſuit la méthode & les expreſſions des Scholaſtiques, parce qu'il avoit appris la Théologie dans les Ecoles d'Italie. Allatius, qui a parlé de lui & de ſes Ouvrages dans ſon livre du *Conſentement perpétuel de l'Egliſe Occidentale & Orientale*, le repréſente comme un homme rude & barbare dans ſes expreſſions, & grand ennemi des Latins, auſquels il étoit néanmoins redevable de ce qu'il ſavoit. M. Simon a auſſi parlé aſſez au long de cet Auteur dans ſon livre de la *Créance de l'Egliſe Orientale ſur la Tranſſubſtantiation*, où il marque que Coreſſius eſt en partie l'Auteur de l'Abbregé de la Théologie des Grecs, publié par Grégoire Proto-Syncelle. *Voyez* G R E' G O I R E P R O-T O - S Y N C E L L E.

C O R E' S U S, Prêtre de Bacchus, dans la ville de Calydon dans l'Achaïe, province de la Gréce, eſt célébre dans l'Hiſtoire, par l'amour paſſionné qu'il eut pour Callirhoé. *Voyez* C A L-L I R H O E'.

* C O R E T (Pierre) d'Ath en Hainaut, Licentié en Théologie, Chanoine & Curé de Nôtre-Dame de Tournay. On a de lui *Defenſio Veritatis adverſus Aſſertiones Catholicæ Fidei repugnantes*; *Antipoliticum adverſus præcipua Doctrinæ Politicorum capita.* Il mourut en 1602. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 731.

* C O R E' Z I N ou K O R C I N, petite ville du Palatinat de Sendomir en Pologne. Elle eſt à l'embouchure de la Nida dans la Viſtule, entre Cracovie & Sendomir, à dix-huit lieues de celle-là & à 22 de celle-ci. * Maty, *Dict. Géogr.*

C O R F - C A S T L E, ancien bourg du Comté de Dorſet en Angleterre, dans l'iſle de Purbeck. Il eſt ſitué entre deux montagnes, ſur l'une deſquelles eſt le château, il eſt gouverné par un Maire, & eſt à 103 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

C O R F I N I U M, étoit une ville d'Italie, qui appartenoit aux peuples nommez *Péligniens*. Strabon, *l.* 5. *ch.* 167, dit que c'étoit leur ville capitale; que s'étant joints aux Samnites & à d'autres peuples, ils l'avoient établie leur ville commune, au lieu de Rome, à laquelle ils faiſoient la guerre; qu'ils l'avoient faite leur arſenal; qu'ils lui avoient donné le nom d'*Italica*; & qu'ils y avoient établi des Conſuls & des Préteurs. Enfin qu'ils réüſſirent dans leur deſſein, & firent la guerre, qui fut appellée *Marſique*. Elle étoit près de la ville de Sulmone, vers l'occident d'été. Ce n'eſt plus à préſent qu'un petit village, que l'on nomme *San-Pélino*, dans l'Abruzze Citérieure, près du fleuve Peſcara. D'autres diſent, que c'eſt le village *Pentina*, dans la même Abruzze, au pié du Mont-Apennin. * Lubin, *Tables Géographiques ſur les Vies de Plutarque.*

C O R F O U, iſle de la Mer Ionienne, vers la côte de l'Epire, province de la Turquie Méridionale en Europe, & à l'embouchure du Golfe de Veniſe. Les Anciens la nommoient *Corcyra* & *Phæacia*; & d'autres *Drepano*, qui ſignifie en Grec *une Faulx*, parce qu'elle en a la figure. On dit que la longueur de cette iſle eſt de 45 ou de 50 milles, c'eſt à dire, d'environ 15 ou 17 lieues: ſa plus grande largeur eſt de 24 milles, & ſon tour de 120. Elle a deux principaux Caps ou Promontoires, l'un vers le ſeptentrion, nommé *Capo Blanco*, ou Cap Blanc; & l'autre vers le midi & l'orient, qu'on appelle de Leuchin. Quelques-uns appellent celui-ci, *Capo Bianco di Levante*, c'eſt à dire, *Cap Blanc d'orient.* Cette iſle eſt diviſée en quatre parties, auſquelles les Vénitiens donnent le nom de *Baglia* ou *Reggimento*, c'eſt à dire, Gouvernement. Ces quatre Gouvernemens ſont, *di Leros*; *di Mezo*, ou *du Milieu*; *de la Guire*, ou *d'Agiru*; & de *Leuchin.* L'air eſt par tout fort ſain, & les terres y ſont trés-fertiles. Il y a quantité de citronniers & d'orangers, qui rapportent d'excellens fruits. C'eſt là où étoient les fameux jardins du Roi Alcinoüs. Les vins y ſont délicieux; & on y trouve du miel, de la cire, & de l'huile en abondance. Le territoire de Leuchin renfermoit autrefois l'ancienne ville épiſcopale de Gardichi, qui y étoit à deux milles de la Mer du Levant. On y compte 25 villages, & environ dix-mille ames. Potami eſt le plus gros, & peut paſſer pour un bon bourg. Il eſt peuplé de perſonnes riches & polies, & il y a un canal aſſez profond pour porter des vaiſſeaux juſqu'à la mer. Agiru, ou la Guire, contient 20 villages, où l'on compte environ huit mille Habitans. La contrée *di Mezo*, ou du Milieu eſt la plus peuplée. C'eſt où eſt la ville de Corfou, capitale de l'iſle, avec 30 villages, qui contiennent environ vint-cinq mille perſonnes. Léros a 25 villages, & huit mille Habitans. *Caſſiope*, aujourd'hui Caſſopo, en étoit la capitale. Quoique les Vénitiens ayent beaucoup de ports & de châteaux dans cette iſle, il n'y en a point qui égalent la ville de Corfou. Elle eſt entre deux for-

fortereſſes, la vieille & la neuve. La fortereſſe neuve eſt à l'occident de la ville, ſur l'avenue qui répond dans les terres. La vieille eſt ſur l'entrée du port, accompagnée de tout ce qui peut rendre une place de guerre capable d'une forte réſiſtance. Cette ville eſt ſituée à l'extrémité d'une preſqu'iſle, qui lui forme, vers le ſeptentrion & l'orient, un port dont l'ancrage eſt très-bon. Il y a un Archevêque du Rit Latin, & ſa cathédrale eſt magnifique. Les Grecs qui y ſont en grand nombre, ont pour Prélat un Vicaire Général qu'ils appellent Proto-Papa. Les anciens Habitans de Corcyre aimoient la navigation & les jeux d'exercice. Ce furent les Corinthiens qui bâtirent Corfou, ſous la XIX Olympiade, vers l'an 704 avant J. C. & depuis, les Habitans de cette ville bâtirent celle de Durazzo, ſous la XXXIX Olympiade, 624 ans avant J. C. Thucydide parle d'une longue guerre qu'ils eurent contre les Corinthiens, vers l'an 239 avant J. C. Les peuples de Corfou étoient autrefois ſous l'obeïſſance des Rois de Naples; mais les brouilleries de ce Royaume leur fournirent une occaſion de ſe donner à la République de Veniſe en juin 1386. Le Pére Giulio Vanello, de l'Ordre des Mineurs Conventuels, contribua beaucoup à cette affaire, par ſes conſeils & par ſes actions. Ce fut lui qui fit prendre poſſeſſion de la ville à Miani Capitaine du Golfe, dans l'égliſe de ſaint François, alors conſacrée ſous le nom de ſaint Angélo, où ce Seigneur Vénitien reçut les clefs pour la République. Pour en conſerver la mémoire, tous les ans, le 20 de mai, ceux qui répréſentent la République, ſe rendent à cette égliſe, accompagnez du Clergé: là le Proto-Papa ou Supérieur, fait un diſcours ſur ce ſujet, & les Officiers de la République donnent deux ducats de reconnoiſſance à l'Ordre de ſaint François, pour la cire de l'égliſe. Les Vénitiens poſſédérent à ce titre l'iſle de Corfou, juſqu'au mois d'août de l'année 1401, que Ladiſlas, Roi de Naples, fils de Charles, la leur céda entiérement pour 30 mille ducats. Dans les derniers tems, parce que la puiſſance des Turcs s'étoit rendue formidable, les Vénitiens firent des dépenſes extraordinaires pour rendre cette place imprenable; car elle eſt dans un poſte propre à ſoutenir les autres Etats de la République. Elle empêche d'ailleurs que les ennemis n'entrent dans le Golfe de Veniſe. C'eſt pour cela que Corfou eſt nommée par excellence, la porte du Golfe, & le boulevart de l'Italie. La République y envoye ſix Nobles, dont le Gouvernement dure deux ans. Le premier a le titre de Baile, le ſecond de Provéditeur & de Capitaine, le troiſiéme & le quatriéme de Conſeillers, le cinquiéme eſt *Capitan-Grande* dans la nouvelle citadelle; le ſixiéme eſt Caſtellan, ou Gouverneur du château de la Campana, dans la vieille ville. En 1537, vint-cinq mille Turcs firent une deſcente dans cette iſle, vers la Campana. Soliman II leur avoit donné pour Général le fameux Barberouſſe. La République envoya à Rome un Ambaſſadeur extraordinaire, pour répréſenter au Pape, & par ſon moyen à l'Empereur, de quelle conſéquence étoit cette place, pour la conſervation du Royaume de Naples, & de toute l'Italie. Mais avant qu'il vînt du ſecours, les Vénitiens forcérent Barberouſſe de faire une honteuſe retraite. Les Turcs ayant déclaré la guerre à la République de Veniſe, ils aſſiégérent la ville de Corfou, dont ils furent obligez d'abandonner le ſiége le 22 août 1716, & y perdirent leurs canons, leurs vivres & leurs munitions. * Thucydide, *l.* 1. *&* 3. Diodore, *l.* 12. Strabon, *l.* 7. Pline, *l.* 4. *c.* Pauſanias. Juſtin. Euſébe. Ortelius. Mercator. Le Mire, *Pol. Eccl.* 1. *& en la Géograph. Eccl.* Botero, *de la Républ. de Veniſe*, *l.* 1. Porcaccio. P. Coronelli, *Deſcription de la Morée.*

CORFOU, ville. *Voyez* l'article précédent.

* CORFOU (le Canal de) eſpace de mer qui ſe trouve dans la Mer Ionienne ou Mer de Gréce, & qui ſépare l'iſle de Corfou de l'Epire.

CORGNE ou FULVIO de la CORGNIA, en Latin, *Fulvius Corneus*, dit le Cardinal de Pérouſe, vivoit dans le XVI ſiécle, & naquit dans la même ville de Pérouſe, le 19 novembre de l'an 1517. Dès ſon jeune âge, il ſe conſacra à Dieu dans l'état eccléſiaſtique, & Jules III, ſon oncle maternel, ayant été fait Pape, lui donna l'Evêché de Pérouſe, puis celui de Spoléte, & le fit enfin Cardinal en 1551. Fulvio eut très-grande part au gouvernement, ſous le Pontificat de Jules III. Il avoit deux fréres, JEAN & ASCAGNE de la Corgnia, qui avoient la réputation d'être excellens Capitaines. Le dernier avoit alors le gouvernement du château de Vélitri, qui eſt une des plus importantes places de l'Etat de l'Egliſe. Paul IV étoit ſur le point de rompre avec les Eſpagnols, qui tâchérent d'attirer dans leur parti Aſcagne de la Corgnia, qui avoit quelque ſujet de ſe plaindre du procédé des Caraffes. Ceux-ci s'en doutérent; & ayant intercepté quelques lettres, perſécutérent la famille de la Corgnia, ſe ſaiſirent de leurs biens, firent arrêter le Cardinal de Pérouſe, & euſſent traité de même le Capitaine Aſcagne, s'il ne ſe fût retiré dans le Royaume de Naples, où le Duc d'Albe le fit Maréchal de camp en ſon armée. Quelque tems après, le Cardinal de Pérouſe fut mis en liberté, après avoir payé une rançon de ſoixante-mille écus. Sa famille ſouffrit encore, ſous le Pontificat de Pie IV. Ces malheurs le firent rentrer dans lui-même, il ſe déſabuſa des grandeurs du ſiécle, & réſolut de n'avoir plus d'ambition, que pour les biens qui ne finiſſent jamais. Dés l'an 1551, il avoit contribué à l'établiſſement d'un Collége de Jéſuites, dans la ville de Pérouſe, & il voulut travailler à l'agrandiſſement de celui de Rome; mais comme la fortune lui avoit enlevé les biens qu'il pouvoit employer pour une ſi bonne œuvre, il fit lui-même une quête pour cela. Ce Cardinal mourut à Rome un lundi deuxiéme de mars de l'an 1583, âgé de 66 ans. * De Thou, *Hiſt. l.* 12. 14 *&* 17. François de Beaucaire, *l.* 27. Onuphre. Ughel. Petramellario, Aubery, &c.

CORGNE, premier Préſident au Parlement de Paris, & Chancelier de France. *Cherchez* MARLE.

CORGNE, COROGNE, CORONNE (La) *Voyez* CORUNA (La)

CORI, anciennement *Harmaſtis & Armactica*, ville d'Aſie, eſt une des principales de la Géorgie. Elle eſt capitale du païs, dit *Bacatralu*, qui répond à l'Ibérie des Anciens. Cori eſt à côté du Lac d'Exéchie, vers l'Orient. * Sanſon. Baudrand. *Voyez auſſi* GORY qui eſt la même choſe.

CORI, petite ville d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe. Elle eſt dans la Campagne de Rome, entre Vélitri, & Anagnie, à deux lieues de la premiére, & à trois de la derniere. Cori eſt fort ancienne. Elle a été fondée, dit-on, par les Troyens, avant la fondation de Rome. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORI ou KARIN, *Cornium*, bourg dans la Dalmatie, a été autrefois une ville conſidérable, dont Pline & Ptolomée ont fait mention. Ce bourg, qui appartient aujourd'hui au Turc, eſt ſitué ſur une montagne à cinq ou ſix milles de Novigrad, comme nous l'apprenons de Lucio, qui nous a donné une deſcription très-exacte de ce païs. * Baudrand.

CORIA, que les Auteurs Latins nomment diverſement *Cauria*, *Caurium*, & *Caurita*, ſelon Cluſius, ville d'Eſpagne dans la Caſtille *Vieille*, avec Evêché ſuffragant de Compoſtello, & autrefois de Mérida. Elle eſt ſituée ſur la riviére d'Alagon, à ſix ou ſept lieues au deſſus de ſon embouchure dans le Tage, à quatre ou cinq lieues des frontiéres de Portugal. Pline & Ptolomée en font mention. * Baudrand.

CORIA, bourg d'Eſpagne dans l'Andalouſie. Il eſt ſur le Guadalquivir, environ à trois lieues au deſſus de Sévilie, & à un quart de lieue de *la Puëbla de Coria*, qui apparemment eſt un de ſes hameaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORIBANTES. *Cherchez* CORYBANTES.

CORICÉE (*Coriceum*) piéce des Paleſtres des Anciens. Les Grammairiens ne conviennent point de la ſignification de ce mot. La plupart des Interprétes le dérivant du mot Grec, *Κόρη* qui ſignifie une *jeune fille*, veulent que CORICEUM, *ſoit un lieu où les jeunes filles s'exerçoient à la lutte & à la courſe.* Palladio eſtime que c'étoient les *petites Ecoles de filles.* D'autres prennent ſon étymologie du mot Grec *κουρά* qui ſignifie *chevelure*, comme ſi ce lieu étoit deſtiné pour faire le poil. Mercurialis ſans ſe mettre en peine de l'étymologie, veut que ce ſoit le lieu où l'on ſerroit les habits de ceux qui s'exerçoient dans les Paleſtres ou qui ſe baignoient, & il n'en apporte point d'autre raiſon, ſinon que ce lieu étoit néceſſaire dans les Paleſtres; mais Baldus qui dérive ce mot *Coryceum* du mot Grec *κώρυκος* qui ſignifie une *bale* ou un *éteuf*, donne une explication plus juſte de ce mot: c'eſt pourquoi on peut dire que CORICEUM eſt un *jeu de longue paume* ou *de balon*, qui eſt une piéce eſſentielle & néceſſaire dans une Paleſtre. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

CORICIUS (Jean) vécut à Rome d'une maniere fort agréable ſous le Pontificat de Jules II, de Léon X & de Clément VII. Il ſe fit aimer des Gens de Lettres, par l'affection ſinguliére, qu'il leur porta, & ils le louérent ſi amplement, qu'ils lui procurérent une très-grande réputation. Il les aſſembloit très ſouvent dans ſon jardin, & il fournit à tous les Poëtes, que la libéralité de Léon X avoit attirez à Rome, un bel exercice; car il établit un combat de Poëſie, qui ſe célébroit tous les ans le jour de ſainte Anne, & qui avoit pour matiére l'éloge de cette Sainte, celui de la Vierge Marie, & celui de Jeſus-Chriſt. Il tomba entre les mains des Soldats, qui prirent la ville de Rome l'an 1527, & il lui en coûta une très-groſſe rançon. Il avoit caché ſous la cour de la porte de ſon logis une partie de ſon argent: perſonne ne le ſavoit que le Maçon qui avoit fermé l'ouverture. Ce Maçon le pria de lui prêter 25 piſtoles qui lui étoient néceſſaires, pour ſe racheter des mains des Soldats, & ne pouvant point les obtenir, il révéla tout le myſtére à un Capitaine Eſpagnol. Celui-ci s'en alla au logis de Coricius, écarta le maître ſous divers prétextes & s'empara de l'argent caché. Coricius s'en plaignit aux Généraux, & n'y gagna rien. Se voyant donc réduit à une extrême indigence, il tâcha à ſortir de Rome, & après beaucoup de difficultez, il exécuta ce deſſein. Il fut entretenu à Vérone pendant quelque tems par les libéralitez de Caliſte Amadée, &, comme il ſe préparoit à s'en retourner à Tréves ſa patrie, il tomba malade, & mourut accablé de douleur & de chagrin. * Pierius Valerianus, *de Litteratorum infelicitate*, *l.* 2. Paul Jove, *Elog. ch.* 103.

CORIDÉRES, montagne avec un bourg de même nom. Elle eſt en Aſie, dans la Natolie, environ à deux lieues d'Epheſe du côté du Levant. On prend Coridéres pour l'ancienne *Coreſſus*, qui étoit une montagne fort haute de l'Ionie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORIGLIANO, ville de Calabre. *Cherchez* CURIGLIANO.

CORIGLIONE, bourg de la vallée de Mazara en Sicile. Il eſt dans les montagnes, entre les ſources du Bélice, à huit lieues de Palerme, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CORILANZA (Jean-Pierre) de Palerme, homme célébre, s'adonna d'abord à la Philoſophie & à la Théologie, & enſuite à la Juriſprudence. Il enſeigna pendant quelque tems avec réputation à Palerme, le Droit Impérial & Pontifical. Il fut fort eſtimé dans l'Académie des *Reaccenſi*. Il fit pluſieurs piéces de Poëſie en Italien, en Latin & en Sicilien. Il floriſſoit vers l'an 1640. On a de lui en Sicilien *Canzone Siciliane*: en Latin, *Epigrammata*; *Solitudo S. Roſaliæ Panormitanæ*; *Carmina de D. Roſalia*: en Italien, *Panegirico in lode della citta di Palermo, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CORINI, (Antoine) Chevalier de l'Ordre de ſaint Etienne de Florence, & célébre Juriſconſulte, à vécu vers l'an 1620 & 1625. Il étoit Italien, natif de Pontremoli, & fils de *Blaiſe* Corini, auſſi célébre Juriſconſulte. Il enſeigna longtems à Piſe, d'où il fut appellé à Sienne & à Florence par Ferdinand II, Grand Duc de Toſcane, qui l'honora du collier de ſon Ordre de ſaint Etienne, & qui lui donna diverſes charges conſidérables, comme celle de Juge ou Prevôt des Marchands de Florence. Corini s'en aquitta très bien, & aquit beaucoup de biens & de réputation à Florence, où il mourut. Il a laiſſé divers Ouvrages, & ſur tout de Droit. * *Voyez* ſon Eloge dans Jean Victor Roſſi, ou Janus Nicius Erythræus, *Pin. III, Imag. Illuſtr. ch.* 21.

CORINIAN, (Richard dit) *Cherchez* RICHARD.

CORINNE, Dame Gréque, célébre par ſes talens pour la Poëſie, avoit été Diſciple d'une autre Dame ſavante, nommée *Myrtis*, & étoit de Theſpi, ville de Béotie. D'autres Auteurs ont cru qu'elle étoit de Tanagre, ville de la même province; d'autres de Thébes; & d'autres encore ont aſſuré qu'elle étoit de Corinthe. Un Auteur moderne met deux faiſeuſes de vers de ce nom, & on a ſurnommé celle de Theſpi *Corinthia*. L'ancienne Gréce fit tant d'eſtime des vers de Corinne, qu'on lui donna le nom de *Muſe Lyrique*. On dit qu'elle remporta quatre ou cinq fois le prix de Poëſie contre Pindare; mais d'autres ajoûtent que ce fut ſa beauté ſeule, qui lui procura cet avantage. Pauſanias écrit néanmoins dans les Beotiques, que Pindare, uſant de la Dialecte Dorique, étoit moins intelligible & moins agréable que Corinne dans ſes Ouvrages. Elle vivoit ſous la LXXVI Olympiade, & vers l'an 474 avant J.C. * Elien. Pauſanias. Suidas. Plutarque, *au Traité de la Muſique*. Properce, *l.* 2. *Eleg.* 3. *v.* 21.

Et ſua cum antiqua committit ſcripta Corinna.

CORINNE, beauté célébre dans les Ecrits d'Ovide, étoit une Maîtreſſe dont il cachoit le véritable nom, comme il l'avoue lui même.

Noverat ingenium, totam cantata per urbem
Nomine non vero dicta Corinna mihi.

Il en parle aſſez diverſement dans pluſieurs endroits de ſes Ouvrages. Quelques Auteurs croyent que cette Corinne étoit Julie, fille d'Auguſte. Catulle, Tibulle, & Properce, ont auſſi célébré leurs Maîtreſſes, ſous les noms ſuppoſez de Lesbie, de Délie & de Cinthie, & nos Auteurs modernes n'ont pas manqué de les imiter.

CORINNUS, Diſciple de Palaméde, écrivit en vers l'hiſtoire du ſiége de Troye, & y employa, dit-on, les lettres Doriques, inventées par ce célébre Héros. On ajoûte qu'il décrivit auſſi la guerre de Dardanus, Roi de Troye contre les Paphlagoniens, & qu'Homére s'eſt ſervi avantageuſement de ſes Poëſies; mais Suidas, Auteur récent, & peu ſûr pour des tems ſi éloignez, eſt le ſeul de qui l'on prend ce qu'on dit ici. * Voſſius, *Hiſtoriens Grecs*.

CORINTHE, aujourd'hui **CORANTHO** ou **CORINTO**, ville de la Gréce, dans la Morée, eſt ſituée près de l'Iſthme, c'eſt à dire, de cette petite langue ou col de terre, qui joint la Morée à la Gréce, entre le Golfe de Lépante, & celui d'Engia ou d'Egine. On croit que Siſyphe, fils d'Eole, la bâtit environ l'an 1438 avant Jeſus Chriſt, & du monde 2597. Elle fut appellée diverſement, *Centhyre*, *Epopé*, *Ephyre*; & ayant été ſauvée du feu, ou rebâtie par Corinthus, fils de Pelops ou d'Oreſte, elle prit le nom de ce ſecond Fondateur. On lui donna auſſi le nom d'Héliopolis, ou ville du Soleil. Elle étoit défendue par une citadelle, qu'on appelloit *Acro-Corinthe*, bâtie ſur la croupe d'une montagne, dont la hauteur étoit exceſſive. Les Corinthiens établirent diverſes Colonies: la ſeconde année de la XIX Olympiade & 703 ans avant Jeſus Chriſt, ils bâtirent la ville de Corcyre, depuis Corfou, dans l'iſle de ce nom. Avant que de ſe former en République, leur ville avoit été gouvernée par des Rois. Siſyphe, & ſes ſucceſſeurs la poſſédérent environ 308 ans, juſqu'à ce que les Héraclides deſcendus d'Hercule, s'étant ſaiſis du Péloponnéſe, ſous la conduite de Téménus, de Creſphonte & d'Ariſtodéme, environ cinquante-cinq ans après la priſe de Troye, Aléthès chaſſa Doride & Hyantidas, & s'y établit l'an 2905 du monde, & 1130 avant Jeſus Chriſt. Il régna 35 ans, & eut pour ſucceſſeur Ixion. On compte douze Rois de cette famille, pendant 323 ans qu'elle à régné, juſqu'à Automénès; qui ne régna qu'un an. Il mourut, ſelon les uns, ou fut dépoſé, ſelon les autres, environ l'an 807 avant Jeſus Chriſt. On lui ſubſtitua un Magiſtrat annuel, qu'ils appelloient *Prytane*. L'an 658 avant Jeſus Chriſt, Cypſéle & enſuite ſon fils Periandre, uſurpérent une eſpéce de tyrannie ſur les Corinthiens, & la tinrent l'un trente, & l'autre quarante-quatre années. *Voyez la Table.* Corinthe eut depuis beaucoup de part aux guerres qui ſe firent dans la Gréce. Léocrate Général des Athéniens, les défit ſous la LXXX Olympiade, l'an 459 avant Jeſus Chriſt. L'an 439 avant Jeſus Chriſt, & ſous la LXXV Olympiade, la guerre de Corinthe fut comme le prélude de celle du Péloponnéſe, ſi célébre dans l'Hiſtoire Gréque. L'an 243 avant Jeſus Chriſt, Aratus Préteur des Achéens, ſurprit la citadelle de Corinthe, & en chaſſa la garniſon qu'y tenoit Antigonus *Gonatas*, Roi de Macédoine. Cette ville avoit eu auſſi part aux malheurs de la Gréce, ſous les régnes de Philppe de Macédoine & d'Alexandre *le Grand*, & de leurs ſucceſſeurs. Cicéron dit que cette ville eſt une des trois que les Romains reconnurent ſeules capables de ſoutenir le poids d'un grand Empire, & de s'en rendre les capitales. Strabon nous apprend qu'on lui donnoit ordinairement l'épithéte de *ſourcilleuſe*, & que la ſituation de ſon *Acro-Corinthe* la rendoit comme une forteresſe de toute la Gréce, où elle a mérité ſeule, qu'on dit qu'il n'étoit pas permis à chacun d'y aborder, *non licet omnibus adire Corinthum*, ou, comme dit plus élegamment Horace, *non cuivis homini contingit adire Corinthum*. D'autres diſent que ce proverbe prenoit ſon origine de Laïs Courtiſane de Corinthe, qui demandoit des ſommes exceſſives à ſes Amans; ce qui fit dire à Démoſthéne, qu'il n'achetoit pas ſi cher un repentir. Corinthe a produit d'excellens Ouvriers, & ſur tout des Peintres, des Architectes & des Sculpteurs. Enfin elle fut miſérablement détruite par les Romains, la troiſiéme année de la CLVIII Olympiade, & 146 ans avant Jeſus Chriſt. Lucius Mummius, qui commandoit l'armée, avoit ſoumis toute l'Achaïe, & fut ſurnommé, *Achaïque*. On ne ſauroit s'imaginer combien de richeſſes ſe perdirent, & furent conſumées par le feu à la priſe de Corinthe: il ſuffit de remarquer que ce métal fameux, qu'on appelle *cuivre de Corinthe*, dont on faiſoit tant d'eſtime, n'étoit, comme pluſieurs l'ont cru, que des reſtes de cet embraſement. Jules Céſar fit rebâtir & repeupler cette ville dont il fit une Colonie Romaine nommée *Laus Julia Corinthus*, & où S. Paul prêcha la Foi, & demeura un an & demi. Il écrivit depuis aux Corinthiens les deux Epîtres que nous avons encore. Sous les Empereurs d'Orient, Corinthe fut métropole, ſoumiſe au Patriarchat de Conſtantinople, & eut pour ſuffragans, Zante & Céphalonie. Elle étoit métropole de la Gréce, lorsque ſaint Paul y alla prêcher l'Evangile. Saint Eraste le Thréſorier, ſaint Crispe, ſaint Caïus étoient de cette ville, de même que Sosthéne, Phébé & d'autres Saints du tems de cet Apôtre. Elle fut auſſi dans la ſuite une Métropole eccléſiaſtique, tant ſous les Empereurs de Conſtantinople, que ſous les Vénitiens. Saint Criſpe & ſaint Caïus, furent batiſez de la main même de ſaint Paul: ce qui eſt arrivé à peu de perſonnes. Le premier étoit Chef de la Synagogue des Juifs de Corinthe; & l'on dit qu'il fut depuis Evêque de l'iſle d'Egine, près de la côte d'Attique. Saint Caïus étoit Macédonien; mais il demeuroit à Corinthe, lorsque ſaint Paul y arriva, & il le logea chez lui. Cenchrés ou *Cenchrée* étoit un bourg où étoit le port de Corinthe, du côté de l'Aſie. Il y avoit une égliſe de Fidéles à part, dès le tems de ſaint Paul; *Phébé* en étoit Diaconeſſe. Saint Denys fut Evêque de Corinthe, du tems de Marc-Auréle. Prime l'avoit été du tems d'Adrien. Saint Cyriaque célebre Anachoréte de Paleſtine, étoit né à Corinthe en 448. Cette ville tomba depuis ſous la domination des Vénitiens, & Mahomet II, Empereur des Turcs s'en rendit maître en 1458. Elle fut repriſe en 1687, par les Vénitiens, après la victoire qu'ils remportérent proche de Patras. Le Séraskier ayant perdu la bataille, ſe ſauva à Corinthe avec le reſte de ſon armée; mais le Généraliſſime Moroſini le pourſuivit avec ſa flote, augmentée de quatorze Galiotes, qui avoient été priſes ſous les châteaux de Lépante, pendant que le Comte de Konigsmark s'avança pour s'y rendre par terre. Le deſeſpoir où le Séraskier ſe vit, de ne pouvoir ſe défendre, le porta à mettre le feu aux magaſins, & aux principaux endroits de la ville: après quoi il prit la fuite vers les montagnes de Thébes, & abandonna ainſi Corinthe, & toute la Morée. Les Vénitiens firent promptement éteindre le feu, & ſe rendirent maîtres de la ville & de la citadelle. * Strabon, *Géogr. l.* 8. Pauſanias, *in Corinthiacis*. Pline, *l.* 4. *c.* 5: *& l.* 34. *c.* 2. Florus, *l.* 2. *c.* 11. Tite Live. Plutarque. Polybe. Thucydide. Eutrope. Euſébe. Oroſe. Zonare. Euméius. Laurenbergius. Palmérius, *en la Chron.* Chalcondyle, *l.* 9. *&c.* Baillet, *Topographie des Saints*.

Il ne nous reſte plus qu'à donner la ſucceſſion chronologique des Rois de Corinthe, que nous emprunterons d'Euſébe. Elle remonte très avant dans les tems fabuleux: ainſi l'on peut juger quel fonds on doit faire ſur les époques des premiers Rois. Ce n'eſt proprement qu'au tems de Cypſéle & de Périandre ſon fils, que l'Hiſtoire commence à ſe débrouiller. Cypſéle s'empara de la tyrannie la troiſiéme année de la XXX Olympiade, & 658 ans avant J. C. Ainſi en conſervant aux Prytanes & aux Rois qui les précédérent, la durée du régne qu'Euſébe leur a aſſignée, Siſyphe, le premier Roi de Corinthe, a commencé à régner l'an du monde 2597, & eut pour ſucceſſeur Ornytion, Thoas, Damophon, Propodas, Doridas & Hyantidas avant les Héraclides.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Rois de Corinthe.

HÉRACLIDES.

Ans du monde.	*Ans avant J. C.*		*Ans.*
2905	1130	Aléthès *régna*,	35
2940	1095	Ixion,	35
2975	1060	Agélas,	39
3014	1021	Prymnis,	35

ROIS BACCHIADES.

3049	986	Bacchis,	35
3084	951	Agélaüs ou Agélaſte,	30
3114	921	Eudéme,	25
3139	896	Ariſtodéme,	35
3174	861	Agémon,	16
3190	845	Alexandre,	25
3215	820	Téleſtes,	12
3227	808	Automénès,	1

Les Magiſtrats appellez Prytanes, gouvernérent enſuite juſqu'à ce que Cypſéle s'empara de l'autorité.

3377	658	Cypſéle,	30
3407	628	Périandre,	44

* **CORINTHE** (L'Iſthme de) ou l'Iſthme de Morée, langue de terre qui joint la Morée avec le reſte de la Gréce. Il a environ ſix milles ou deux lieues de largeur, depuis le Golfe de Lépante juſqu'à celui d'Engia. Jules Céſar, Caligula & Néron entreprirent inutilement de le percer. On y bâtit enſuite une muraille qu'on nomma *Hexamilium*, parce qu'elle avoit ſix milles de longueur. Ce mur abattu par Amurat II, & rebâti par les Vénitiens, fut ruiné une ſeconde fois par Mahomet II. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORINTHE, autre nom de ville. Apollodore dit qu'il y en avoit trois de ce nom, une dans la Theſſalie, l'autre en Epire, & la troiſiéme dans l'Elide.

CORINTHIEN, *l'Ordre Corinthien*, un des trois Ordres d'Ar-

d'Architecture, lequel conſiſte dans ſes colomnes, & ſon chapiteau qui a pluſieurs ornemens delicats, que la Sculpture lui donne, en y taillant deux rangs de belles feuilles au nombre de ſeize, d'où ſortent autant de petites branches ou caulicoles recouvertes par autant de volutes. Son invention eſt fondée ſur une rencontre qu'eut le Sculpteur Callimaque, d'un panier poſé ſur une plante d'Acanthe, qu'on avoit couvert d'une tuile, qui avoit fait recourber ſes feuilles en leur extremité. Cette forme nouvelle lui plut infiniment, & il en imita la maniere dans les colomnes qu'il fit depuis à Corinthe, établiſſant & réglant ſur ce modele les proportions & les meſures de l'Ordre Corinthien. Villalpandus, dit que cette hiſtoire de Callimaque eſt fabuleuſe, & que les Grecs n'ont point inventé le chapiteau Corinthien; mais qu'ils en ont pris le modéle ſur le temple de Salomon, où les chapiteaux étoient ornez, à ce qu'il rapporte, de feuilles de Palmes, auſquelles les feuilles d'olivier reſſemblent mieux qu'à celle d'Acanthe, qu'il prétend n'avoir jamais été miſes dans des chapiteaux Corinthiens par les Anciens. Néanmoins le contraire ſe remarque dans pluſieurs chapiteaux qui ſe voyent encore dans la Grece, & même aux colomnes de Tutelles à Bourdeaux, où les chapiteaux Corinthiens ont des feuilles d'Acanthe. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

CORIO. *Cherchez* CORIUS.

CORIOLAN, (Caïus Marcius) fameux Capitaine Romain, rendit de grands ſervices à ſa patrie, dans l'établiſſement de la République. Il prit en l'an 261 de Rome, & 493 avant Jeſus Chriſt, Corioles, ville des Volſques, d'où il aquit le nom de *Coriolan*. On dit, qu'ayant reçu de Poſthumius le choix des recompenſes qui lui étoient dues pour ſes exploits de guerre, il ſe contenta d'un cheval, & de la permiſſion de retirer de captivité un des ennemis qui étoit ſon hôte, lorſqu'il alloit en ſon païs. Quelque tems après, en l'an 263 de Rome, & le 491 avant J. C. Coriolan irrité de n'avoir pas obtenu le conſulat qu'il demandoit, ne diſtribua pas également le blé qu'on avoit fait venir de Sicile, ou pour ſe venger, ou plutôt pour faire en ſorte que le peuple étant contraint par la néceſſité d'aller labourer la terre, ne s'arrêtât plus à exciter des ſéditions dans la ville. Coriolan fut banni de Rome, après avoir été accuſé devant le peuple par le Tribun Decius, & s'étant retiré chez les Volſques, il prit la conduite de leurs troupes contre ſa patrie, avec leur Chef Actius ou Aufidius Tullius. Cette armée vint camper à quatre milles de Rome, où Coriolan ſe montra inflexible à toutes les priéres des Romains, qui lui envoyérent à diverſes fois des Hérauts pour lui demander la paix. Il fut enfin ému par les larmes de ſa femme Veturia, & par celles de ſa mere Volumnia, toutes deux ſuivies des Dames Romaines. Coriolan poſa les armes: & peu de tems après, en l'an 264 ou 265 de Rome, & 490 ou 489 ans avant J. C. les Volſques le firent mourir, comme un traître qui leur avoit fait abandonner leurs conquêtes. Les Dames Romaines en prirent le deuil, & au même lieu qui fut rougi de ſon ſang, on conſacra depuis un temple à la Fortune féminine. * Plutarque, *en ſa Vie*. Tite-Live, *l.* 2. Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 7. & 8. Aurelius Victor, *des Hommes Illuſtres*, *ch.* 19. Florus, *l.* 1. *c.* 22.

CORIOLAN. *Cherchez* CORAN ou CORIOLAN (Ambroiſe.)

CORIOLES, ville dont parle Plutarque, dans la Vie de Marcius, qui de cette ville prit le ſurnom de *Coriolanus*. C'étoit, comme dit Plutarque, la ville capitale des Volſques. Etienne de Byzance la nomme *Coriola*, les Auteurs Latins *Corioli* au plurier. Il ne reſte plus aucun veſtige de cette ville. * Lubin, *Tables Géographiques ſur les Vies de Plutarque.*

CORIONDES. Peuples anciens de l'Hibernie. Ils eurent pour leur partage les Comtez de Cork, de Tiperari & de Limerick en Irlande. * Audiffret, *Géogr. tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CORIPPUS, Grammairien & Poëte Afriquain, vivoit dans le VI ſiécle, du tems de l'Empereur Juſtin II, dit *le Jeune*. Il compoſa un Poëme hiſtorique en quatre livres à la gloire de cet Empereur, & le dédia à Anaſtaſe Queſteur. Michel Ruizius eſt le premier qui ait donné ce Poëme au public. Nicolas Alleman, remarque dans la préface de l'Hiſtoire ſecrette de Procope, que ce Coripe étoit auſſi mauvais Poëte, que flateur outré de Juſtinien & de Juſtin: auſſi l'a-t'on appellé grand flateur, & petit Poëte. *Voyez là-deſſus*, Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes Latins*, *tome* 6. *p.* 539. édit. de Paris: ou *tome* 3. *partie* 2. *p.* 443 & 444. *n.* 1203 édit. d'Amſterdam, 1725. * Voſſius, *des Hiſt. Lat.* & *l.* 3. *c.* 3. *des Poëtes Latins*, *c.* 5.

CORISCO Iſle en Afrique, appartenante au Roi de *Benin*. Ce nom lui a été donné par les Portugais, à cauſe que la foudre y tomba lorſqu'ils la découvrirent. Elle eſt ſituée au commencement de l'embouchure de la riviére appellé *Rio de Angra*, à un degré dix minutes de l'Equateur, du côté du Nord. Son tour eſt d'environ une lieue & on n'y trouve aucun Habitant. Son terroir ne peut produire que des concombres, mais il y a de bonnes eaux & pluſieurs arbres d'un bois plus rouge que n'eſt celui du Bréſil. Ce bois eſt luiſant comme un miroir, & ſi dur qu'on ne ſauroit le plier qu'avec grande peine. * Sanut, *l.* 7. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CORIUS ou CORIO, (Bernardin) naquit à Milan en 1460. Il étoit d'une des meilleures familles de Milan: ſon pére Marc Corio avoit été employé dans des affaires très importantes, & avoit eu beaucoup de part à la faveur des Ducs ſes Maîtres. Bernardin fut Sécretaire d'Etat des Ducs *Galéas-Marie*, & *Jean-Galéas-Marie Sforce*. Les François s'étant emparez du Milanois en 1499, & le Duc Louis Sforce ayant été fait priſonnier, Corius en conçut un tel chagrin, qu'il en mourut peu de tems après. Il écrivit l'Hiſtoire de ſa patrie avec beaucoup de ſoin; mais d'un ſtyle ſi groſſier, que les Libraires rejetterent cette piéce avec mépris, & qu'il fut obligé de la faire imprimer à ſes dépens. Thomas Dorcacchi qui a procuré une édition de cet Ouvrage en 1565, en a réformé le ſtyle, & abbregé mal à propos la narration. On accuſe Corius d'avoir manqué de fidelité en ce qu'il rapporte; ce que Sponde obſerve très ſouvent. Corius laiſſa encore la Vie des Empereurs depuis Jules Ceſar, juſques à Henri VI, fils & Succeſſeur de Frederic Barberouſſe. On grava ces deux vers ſur ſon tombeau,

Bernardine, tibi Inſubres debere fatentur
Non minus ac magno Roma ſuperba Tito.

* Paul Jove, *in Elog. Doctor.* Geſner, *in Biblioth.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Ripamonte, *Hiſt. Mediol.* &c. Le Pere Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *tome* 7. *p.* 373.

CORKE, ville. *Voyez* CORCK.

* CORLAY, bourg de France dans la Baſſe Bretagne. Il eſt dans le diocéſe de Quimpercorentin ou de Cornouaille, entre les diocéſes de Brieux, & de Vannes ou Vennes, au nord-eſt de Quimpercorentin dont il eſt éloigné d'environ vint-deux lieues.

CORLIN, ville d'Allemagne dans la Pomeranie, avec une aſſez bonne forteresſe. Elle eſt ſur la petite riviére de Perſante, à peu près au ſud-eſt de Colberg dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues, & à l'oueſt-ſud-oueſt de Coſlin à la même diſtance à peu près. Cette ville a été autrefois à l'Evêque de Camin, & elle a été cédée à l'Electeur de Brandebourg, par un des articles de la paix de Weſtphalie en 1648.

CORMACHITTI. *Voyez* CORNACHIETTO.

CORMAN, ville d'Aſie. *Cherchez* CARMON.

CORMANTIN, bourg avec un Fort des Hollandois. Il eſt ſur la Côte d'Or, en Guinée, environ à dix-huit lieues de S. *George* de la Mine, du côté du Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CORMEILLE ou CORMEILLES, bourg de France en Normandie avec une Abbaïe de même nom, dans l'Evêché de Liſieux, ſur la riviére de Calone ou Callone, au nord-eſt de la ville de Liſieux, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

CORMENTIN. *Voyez* CORMANTIN.

CORMERY, petite ville ou bourg de France, avec une Abbaïe dans la Touraine, ſur la riviere d'Indre, entre Loches & Tours, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORMICY, petite ville ou bourg de France en Champagne. Il eſt du Domaine de l'Archevêque de Rheims, & ſitué à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du Nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CORNACHIETTO ou CORMACHITTI, anciennement *Crommyum Promontorium*, Cap de l'Iſle de Chypre. Il eſt ſur la côte ſeptentrionale, au Couchant de la petite iſle de Cernes. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORNARA PISCOPIA, (Lucréce-Heléne) de l'illuſtre famille des Cornaro de Veniſe, naquit à Veniſe le cinquiéme juin 1646, de Jean-Baptiſte Cornaro, Procurateur de ſaint Marc, duquel elle étoit la fille aînée. Dès ſa plus tendre enfance elle donna des marques de ce qu'elle deviendroit un jour. Jean Batiſte Fabris, homme docte, & ami de ſon pere; ayant remarqué en elle des diſpoſitions heureuſes pour les Sciences, l'engagea à s'y appliquer. A peine avoit-elle ſept ans, lorſqu'on lui donna des Maîtres pour lui apprendre la Langue Latine. Quelque tems après elle apprit la Langue Hebraïque, la Greque vulgaire, l'Eſpagnole & la Françoiſe. Enſuite on l'appliqua à la Philoſophie & aux Mathématiques, & enfin à la Theologie. Cette derniére Science lui plut particuliérement, & elle s'y rendit ſi habile qu'on delibera ſi on lui donneroit les degrez de Doctorat en Theologie; mais le Cardinal Barbarigo, Evêque de cette ville, crut ne devoir pas permettre qu'elle fût admiſe à ce degré; & on ſe contenta de lui donner le bonnet des Docteurs en Philoſophie, qu'elle prit publiquement le 25 juin 1678, en préſence d'une nombreuſe aſſemblée de Savans, de pluſieurs Nobles Vénitiens, d'autres Seigneurs d'Italie, & de plus de cent Dames de qualité, qui étoient venues exprès à Padoue, pour voir une cérémonie ſi extraordinaire. Le Docteur Rainaldini fut ſon Promoteur, & lui donna les ornemens du Doctorat dans l'égliſe cathedrale, parce que les ſalles du Collége ne pouvoient ſuffire à l'affluence du monde. Elle fut reçue d'une maniere, qu'on appelle à la *Nobiliſta*, c'eſt à dire, aprés avoir expliqué deux paſſages d'Ariſtote à l'ouverture du livre, & ſans diſpute. Elle avoit déja été auparavant aggregée à pluſieurs Académies, comme, à celle des *Infecundi* de Rome, des *Intronati* de Sienne, &c. Pluſieurs perſonnes de merite la rechercherent en mariage; mais l'amour qu'elle avoit pour l'étude & pour la retraite, lui en donna tant d'éloignement, que pour ſe défaire de leurs pourſuites, elle fit vœu de virginité en qualité d'*Oblate* de l'Ordre de S. Benoît, entre les mains de l'Abbé de S. George. Elle mourut au mois de juillet de l'année 1684, ou au commencement de 1685, la 38 de ſon âge, & fut enterrée dans l'égliſe de S. Antoine, qu'on appelle à Padoue par excellence *del Santo*, où le Procurateur ſon pére, lui fit faire un tombeau de marbre. Elle a laiſſé pluſieurs Ouvrages, qu'elle n'avoit pas fait imprimer pendant ſa vie. Beaucoup de Savans en ont fait à ſa gloire devant & après ſa mort. *Voyez* le livre intitulé *Le Pompe funebre celebrate da Signori Academici Infecondi, per la morte del' Illuſtriſſima Signora Elena*, &c. imprimé à Padoue en 1688. * *Mémoires Hiſtoriques.*

CORNARIUS, (Jean) *Cherchez* HAGUENBUIT ou HAYAPOL CORNARIUS (Jean.)

CORNARO, Maiſon. La Maiſon de CORNARO eſt des plus nobles & des plus illuſtres de Veniſe. Elle a donné de grands hommes à cette République, entre leſquels il y a eu pluſieurs Doges, comme MARC Cornaro, qui fut Duc de Veniſe dans le XIV ſiécle, & qui ſoumit l'Iſle de Candie ſoulevée contre les Venitiens. Il mourut l'an 1368 ayant été Duc pendant deux ans & huit mois. Un autre MARC Cornaro, petit fils de ce premier, fut pére de *Catherine*, Reine de Chypre laquelle fut mariée

l'an

l'an 1470, à *Jacques* bâtard de Chypre, qui s'en fit Roi; & la République de Veniſe l'adopta, & la dota comme fille de S. Marc. Jacques mourut le cinquiéme juin de l'an 1473, laiſſant ſa femme groſſe. Elle accoucha d'un fils qui ne vécut qu'un an. Depuis, elle gouverna ce Royaume avec beaucoup de difficultez, & eut même le chagrin de voir tuer dans une ſédition ANDRÉ Cornaro ſon oncle. Les Vénitiens craignant qu'elle ne ſongeât à de ſecondes noces, lui envoyérent GEORGE Cornaro ſon frére, qui lui conſeilla de venir paſſer le reſte de ſes jours à Veniſe, & de remettre à la République l'Etat qu'elle avoit gouverné pendant 12 ou 14 ans, ce qu'elle fit. George Cornaro épouſa *Eliſabeth* Moroſini, & en eut entre autres enfans, *Marc* & *François*, Cardinaux. Cette famille a produit d'autres Cardinaux, André, Louïs & Frédéric Cornaro. ANDRÉ Cornaro fut honoré de la pourpre ſacrée, par le Pape Paul III, le 19 décembre de l'an 1544. On dit qu'il étoit alors Evêque de Breſce, qu'il fut depuis Adminiſtrateur de l'Archevêché de Spalatro, & qu'il mourut à Rome le 30 janvier de l'an 1551. LOUÏS Cornaro, né le 12 février de l'an 1516, fut Chevalier de Malte & Grand Prieur de Chypre, puis revetu de la pourpre par le Pape Jule III, en 1551. Enſuite on le créa Archevêque de Zara, & Adminiſtrateur des Evêchez de Trani, de Bergame, &c. & le Pape Pie V le fit Camerlingue de l'Egliſe. Il mourut à Rome le dixiéme mai, jour de l'Aſcenſion de l'année 1584, étant alors en la 68 année de ſon age. JEAN Cornaro, après avoir exercé divers emplois, fut élu Doge en 1625, eut le bonheur de travailler utilement pour la République contre ceux qui la vouloient opprimer, & mourut en 1630. FRANÇOIS Cornaro ſon fils, fut honoré de la même dignité en 1656, & ne la garda que très-peu de tems. FRÉDÉRIC Cornaro, Cardinal, Patriarche de Veniſe, autre fils de *Jean*, fut mis dans le Sacré Collége par le Pape Urbain VIII, en 1626, après avoir été Evêque de Bergame, de Vicence, & de Padoue, Grand Prieur de Chypre, Abbé de Sainte Marie-la-Bonne, & Clerc de la Chambre Apoſtolique. Il céda l'Evêché de Padoue à un de ſes neveux, & fut fait Patriarche de Veniſe en 1632; mais depuis, étant incommodé de la goutte, il s'en démit en 1644, & mourut le cinquiéme juin 1653. âgé de 78 ans, étant Evêque d'Albano. GEORGE BASILE Cornaro, né le premier août 1658, Evêque de Padoue, fut fait Cardinal par le Pape Innocent XII, le 22 juillet 1697, & mourut le dixiéme août 1722. JEAN Cornaro né le quatriéme août 1647, frére aîné de ce Cardinal, avoit été élu Doge de la République le 22 mai 1709, & mourut peu de jours après ſon frére, le 14 août 1722, âgé de 75 ans, laiſſant poſtérité. Ils étoient fils de FRÉDÉRIC Cornaro, & de *Cornélie* Contarini, iſſus des plus illuſtres familles de la République, & du nombre de celles qu'on nomme à Veniſe *Caſe Vecchie*. Louïs Cornaro de la même famille, qui vivoit dans le XVI ſiécle, compoſa un livre des Commoditez de la vie ſobre, que Leſſius traduiſit en Latin, & qui l'a été en François en 1701, ſous le titre de *Conſeils pour vivre longtems*. Il mourut à Padoue le 26 avril 1566, âgé de plus de cent ans. M. De Thou parle ainſi de lui dans le 38 livre de ſon Hiſtoire. *Il faut parler*, dit-il, *de Louis Cornaro, rare & mémorable exemple d'une longue vie; car il vécut cent ans, ſain de corps & d'eſprit. Il étoit de la plus illuſtre Maiſon de la Nobleſſe de Veniſe; mais à cauſe du défaut de ſa naiſſance, il fut exclus des honneurs & de l'adminiſtration de la République. Il épouſa à Udine dans le Frioul,* Veronique *de la Maiſon de Spilimbergo; & comme il avoit de grands biens, il mit toutes choſes en uſage, pour en avoir des enfans. Enfin par les vœux qu'il fit, & par l'aide des Médecins, il ſurmonta la froideur de ſa femme, qu'il aimoit uniquement, & qui étoit déja vieille; & lorsqu'il y penſoit le moins, il en eut une fille nommée Claire, qu'il maria à* Jean Cornaro, *fils de* Fantin, *de la riche Maiſon de Cornaro de Chypre, & en eut une grande poſtérité. Car Jean eut de Claire huit fils & trois filles. Au reſte, Louis corrigea par ſa ſobriété & par ſon régime de vivre, les infirmitez contractées par l'intemperance de ſa jeuneſſe, & modera, par la force de ſa raiſon, l'inclination qu'il avoit à ſe mettre promptement en colère. De ſorte qu'il fut en ſa vieilleſſe d'une auſſi bonne conſtitution de corps, & d'un eſprit auſſi doux & moderé, qu'il avoit été infirme, & prompt à ſe fâcher, dans la fleur de ſon âge. Il compoſa là-deſſus étant déja vieux, des livres dans leſquels il parle du déréglement de ſa première vie, & il s'y promet de vivre longtems. En effet, il ne fut pas trompé; car il mourut ſans douleur, & d'une mort douce, âgé de plus de cent ans à Padoue où il avoit choiſi ſa demeure. Sa femme, qui n'étoit guerés moins âgée que lui, lui ſurvequit, & mourut quelque tems après. Ils furent tous deux enterrez dans l'égliſe de S. Antoine, ſans pompe, comme ils l'avoient ordonné.* Louïs Cornaro, comme il le récite lui même, fut attaqué de diverſes incommoditez à l'âge de vint-cinq ans, d'un mal d'eſtomac continuel, d'une douleur de côté, d'un commencement de goutte, & d'une fiévre lente qui ne le quittoit preſque jamais. Ayant employé une infinité de remédes, & le ſecours des plus habiles Médecins, il parvint juſques à ſa quarantiéme année ſans trouver aucun ſoulagement à ſes maux. C'eſt ce qui l'obligea de s'attacher à une exacte & perpetuelle ſobriété. Il s'accoutuma à ne prendre tous les jours que douze onces d'alimens ſolides, & quatorze de liquides, & par ce moyen il aquit une ſanté ſi parfaite, qu'il vécut un ſiécle ſans aucune incommodité, conſervant l'eſprit libre, les ſens entiers, & une vigueur merveilleuſe juſques à ſa mort. Il étoit fort eſtimé & reſpecté des perſonnes de qualité & d'eſprit de Padoue. Il vivoit d'une manière fort honorable & même fort magnifique. Tout le monde étoit charmé de la converſation de Cornaro, qui n'étoit pas fort conſommé dans les Belles Lettres, mais qui avoit de la modération, du diſcernement, & un tour d'eſprit commode & fort agréable; auſſi ſa maiſon étoit ordinairement remplie d'honnêtes gens. On a joint aux *Diſcours de Cornaro ſur la vie ſobre*, dans l'édition de 1701, une lettre de ſa petite niéce, Religieuſe à Padoue. On y voit que Cornaro fut privé du rang de Noble Vénitien par la faute d'un de ſes parens; qu'à la fin de ſa vie il ne prenoit qu'un jaune d'œuf par jour, & encore étoit-ce à deux repriſes; que lorsqu'il ſentit ſa fin s'approcher, il reçut dévotement les ſacremens de l'Egliſe Romaine, & qu'il attendit tranquillement la mort dans un fauteuil; qu'il ne reſſentit aucune douleur; & qu'un petit évanouiſſement lui tint lieu d'agonie. Les Conſeils de Cornaro pour vivre longtems contiennent quatre Traitez. Il écrivit le premier à l'âge de 83 ans, & il eſt intitulé *De la Vie ſobre & réglée.* Il y déclare la guerre à tous les differens excès de l'intempérance. Sa vigoureuſe vieilleſſe parloit en faveur de ſes préceptes. Il compoſa le ſecond Traité à 86 ans, & l'intitula *de la Maniére de corriger un mauvais tempérament.* Il dit qu'étant fort bilieux & fort colére, la vie ſobre l'avoit guéri de ce défaut. Il compoſa le troiſiéme Traité à 90 ans & il eſt intitulé, *Moyens de jouir d'une ſanté parfaite dans un âge avancé.* Il dit qu'à cet age les forces augmentoient, qu'il écrivoit ſept ou huit heures par jour, que le reſte de la journée il ſe promenoit à pié, & qu'il tenoit ſa partie dans un concert. Enfin il compoſa le quatriéme Traité à 95 ans, & il a pour titre, *de la Naiſſance de l'homme, & de la Mort.* Il dit qu'à cet âge il ſe trouvoit ſain & gaillard comme à 25 ans. *Je ſuis gai*, dit-il, *j'ai du goût pour tout ce que je mange, j'ai l'imagination vive, la mémoire heureuſe, le jugement ſolide, &, ce qui eſt ſurprenant à mon âge, la voix forte & harmonieuſe.* Ses Oeuvres imprimées ſont, *Diſcorſi della vita ſobria; Un Libro della Laguna de Venezia; e la ſua propria vita.* * Juſtiniani & Bembo, *Hiſt. Venet.* Cabrera, *in Elog. Card. Franc.* M. Antoine Coccius Sabellic, *Enneade 2. l.* 18. Dandoli, *in Chron.* Léo Mantina, *in Elog. &c.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 2. p.* 247, édit. de Hollande, 1715.

C O R N A R O (Catherine, Reine de Chypre.) *Voyez* l'article précédent.

C O R N A R O (Marc) Cardinal, Evêque de Padoue, étoit fils de *George* Cornaro, & d'*Eliſabeth* Moroſini, neveu de Catherine, qui fut Reine de Chypre, & petit-fils de *Marc* Cornaro Doge de Veniſe. La Republique de Veniſe lui procura le chapeau de Cardinal, & le Pape Alexandre VI le lui donna en 1500, avec le titre de ſainte Marie la Neuve. Depuis, Cornaro rendit de grands ſervices aux Vénitiens qu'il reconcilia avec le Pape Jules II. Il fut pourvu de l'Evêché de Padoue par Léon, fut depuis Evêque de Vérone, Patriarche de Conſtantinople; & comme Cardinal, opta les Evêchez d'Albe & de Paleſtrine. Cornaro, en qualité d'Archidiacre de l'Egliſe Romaine, couronna les Papes Adrien VI, & Clément VII. C'eſt ſous le pontificat de ce dernier qu'il mourut à Veniſe le 20 juillet de l'an 1524, étant encore aſſez jeune. * Bembo, *in Epiſt.* Onuphre. Garimbert, &c.

C O R N A R O (François) Cardinal, Evêque de Breſce, étoit frere du Cardinal *Marc* Cornaro, & avoit été élevé dans les armes. En 1509, il ſe trouva à la bataille de Ghiéra d'Adda, que les François gagnérent ſur les Vénitiens, & recueillit les débris des troupes de la République. Quelque tems après, il ſervit dans l'armée qui reprit Padoue ſur les Impériaux, & défendit ſi bien cette ville, qu'elle ne put être emportée une ſeconde fois par les ennemis. Cornaro cultiva les Lettres pendant le loiſir que lui donna la paix, & enſuite il fit un voyage à la Terre Sainte. A ſon retour il fut envoyé Ambaſſadeur vers l'Empereur Charles-Quint, qu'il ſuivit en Allemagne, en Eſpagne, & dans les Pais-Bas; & en 1527, il fut honoré du chapeau de Cardinal par le Pape Clément VII. Il eut encore l'Evêché de Breſce, où il travailla à remplir parfaitement ſes devoirs, & ſe fit extrêmement conſidérer par ſon érudition, dans le Collége des Cardinaux, où il étoit conſulté comme un Oracle. Sur la fin de ſa vie, il fut affligé de diverſes incommoditez, & ſur tout de la goutte. Il mourut au mois de ſeptembre de l'an 1543, âgé de 65 ans. * Jérôme le Noir, *in Orat. fun. Fr. Corn.* Onuphre. Victorel. Ughel. Aubery, &c.

C O R N A R T I S T E S, Diſciples de Théodore Cornhart ou Cornhert, Secretaire des Etats de Hollande, Hérétique Enthouſiaſte. *Voyez* C O R N H E R T.

C O R N A Z A N I (Antoine) natif de Plaiſance ſelon Léandre Alberti, ou de Ferrare ſelon Jacques de Bergame, Trithéme & Simler, vivoit vers l'an 1490. Il compoſa un Poëme *de la vie & du trépas de la ſainte Vierge*, outre *la Vie de Barthélemi Coglioni en proſe*, & pluſieurs autres Ouvrages en Latin & en Italien. * Trithéme, *au Catal.* Léandre Alberti, *p.* 375 *&c.*

C O R N E (Pierre de) *Voyez* C O R N U.

C O R N E D'A B O N D A N C E (la) *Cornu-Copia*, ſelon la Fable: c'eſt une corne d'où ſortoit tout ce que l'on pouvoit ſouhaiter, par un privilége que Jupiter donna à ſa Nourrice, qu'on a feint avoir été une chévre ou Amalthée. Le vrai de cette Fable, eſt, qu'il y a un terroir en Libye de la figure d'une corne de bœuf, fort fertile en vins & en fruits exquis, qui fut donné par le Roi Ammon à ſa fille Amalthée, que les Poëtes ont feint avoir été Nourrice de Jupiter.

* C O R N E I L L A N, petite ville de France, au Gouvernement général de Guienne, dans l'Armagnac, ſur la rive gauche de l'Adour, vers les confins de la Gaſcogne propre, environ trois lieues au deſſus de la ville d'Ayre à l'eſt-ſud-eſt de laquelle elle ſe trouve.

C O R N E I L L A N (Pierre) *Voyez* C O R N I L L A N.

C O R N E I L L E (la) oiſeau de la couleur d'un corbeau, mais de taille un peu moindre, croaçant de même, & vivant de charogne comme lui. On prétend qu'elle annonce la pluye par ſon croacement. Le chant de la Corneille étoit, ſelon les Romains, d'un mauvais préſage à celui qui commençoit quelque entrepriſe, comme on le voit dans Virgile, *Eclogue* 1. *v.* 18.

Sæpe ſiniſtra cava prædixit ab ilice Cornix.

& dans l'*Eclogue* 9. *v.* 15.

Ante ſiniſtra cava monuiſſet ab ilice Cornix.

Et quelquefois auſſi d'un heureux préſage, comme dans cette Epi-

gramme attribuée au même & rapportée par Turnebe, *Adverſ. l. 9. c. 29.*

Tarpeio quondam quæ ſedit culmine Cornix,
Eſt bene, non potuit dicere, dixit, erit.

Cependant la Corneille étoit en la protection de la Concorde, comme le dit Elien, qui rapporte que les Anciens avoient coutume d'invoquer la Corneille, lorsqu'ils venoient à ſe marier. Politien confirme cette vérité, & aſſure qu'il avoit vu une médaille de la jeune Fauſtine, fille de Marc-Aurêle, & femme de L. Verus, ſur le revers de laquelle étoit répreſentée une Corneille, Symbole de la Concorde.

CORNEILLE, Centenier, ou Capitaine d'une Compagnie Romaine de Gens de pié, dans la Cohorte appellée Italienne, étoit en quartier à Céſarée en Paleſtine, vers l'an 40 de J. C. Quoiqu'il fût du nombre des Gentils, il avoit la connoiſſance du vrai Dieu, peut-être par la communication qu'il avoit eue avec les Juifs. L'Ecriture-Sainte nous apprend, qu'il ſervoit Dieu dès lors avec beaucoup de ferveur, qu'il faiſoit de grandes aumônes au peuple, qu'il prioit & qu'il jeûnoit, & que toute ſa maiſon vivoit dans la crainte du Seigneur comme lui. Quoiqu'il n'obſervât pas la Loi, les Juifs ne laiſſoient pas de rendre un témoignage avantageux à ſa piété & à ſa vertu. Dieu ayant égard par ſa miſéricorde aux aumônes & aux priéres de Corneille, lui envoya un Ange, pour l'avertir d'envoyer chercher S. Pierre dans la ville de Joppé, & pour apprendre de ſa bouche ce qu'il devoit faire. Corneille fit partir auſſi-tôt deux de ſes Domeſtiques & un Soldat pour aller à Joppé chercher S. Pierre. Ils partirent ſur le champ, & arrivérent le lendemain à Joppé ſur le midi. Pierre qui logeoit chez un Corroyeur, nommé *Simon*, près de la mer, étoit monté dans une chambre haute, pour prier à l'écart, pendant qu'on lui préparoit à manger. Il eut juſqu'à trois fois un raviſſement d'eſprit, dans lequel il vit le ciel ouvert avec une nappe, qui deſcendoit du ciel, pleine de toutes ſortes de bêtes, de reptiles & d'oiſeaux, & dans le même tems il entendit une voix, qui lui dit, *levez-vous, Pierre, tuez & mangez.* Comme ces animaux étoient impurs ſelon la Loi, Pierre répondit qu'il n'en pouvoit manger, & qu'il n'avoit jamais rien mangé d'impur. La voix qu'il avoit ouïe lui repartit, *n'appellez pas impur ce que Dieu a purifié.* Auſſitôt les hommes envoyez par Corneille vinrent frapper à la porte du Corroyeur, & demandérent Pierre. Le Saint Eſprit fit connoître à cet Apôtre, que les trois perſonnes qui le demandoient étoient envoyez par ſon ordre. Pierre les reçut, & ayant ſçu le ſujet de leur voyage, les fit entrer, & les retint pour ce jour-là. Le lendemain il partit avec eux, & avec ſix Chrétiens de la ville de Joppé, & ils arrivérent le jour d'après à Céſarée. Corneille vint au devant de S. Pierre, le reçut dans ſa maiſon, & lui raconta ce qui lui étoit arrivé. Comme S. Pierre commençoit à l'inſtruire avec toute ſa famille qui étoit préſente, le Saint Eſprit deſcendit viſiblement ſur eux; ce qui détermina ſaint Pierre à le batiſer ſur le champ. *Peut-on,* dit-il, *refuſer le Batême à ceux qui ont reçu le ſaint Eſprit comme nous?* Voila ce qui eſt rapporté de Corneille par S. Luc, dans les Actes des Apôtres, *ch.* 10 *&* 11. On ne ſait rien davantage de la vie de Corneille. Quelques uns diſent qu'il a été depuis Evêque de Céſarée, d'autres, qu'il a été Evêque en Phrygie ou dans l'Aſie Mineure. Les Grecs en font un Martyr. Toutes ces Hiſtoires n'ont aucun fondement. Du tems de S. Jérôme, il y avoit une égliſe a Céſarée que l'on prétendoit avoir été la maiſon de Corneille, & ſainte Paule la viſita par dévotion l'an 385. Il eſt mis au rang des Saints, le deuxiéme février chez les Latins, & le 13 ſeptembre chez les Grecs. * Baillet, *Vies des Saints.*

CORNEILE, Patriarche d'Antioche, vivoit dans le ſecond ſiécle. Il ſuccéda l'an 129, à Héron I, qui fut martyriſé, & eut pour ſucceſſeur l'an 143, Héron II. * Euſébe, *en la Chron.* Baronius, *en ſes Annales.*

CORNEILLE, (Saint) Pape, Romain de nation, fils de *Caſtin*, ſuccéda le 30 avril de l'an 251, à ſaint Fabien, après que le Siége Romain eut vacqué, depuis le dixiéme janvier de l'an 250. Il avoit paſſé par toutes les fonctions eccléſiaſtiques, & parvint au pontificat par ſa ſcience & par ſa vertu. Son élection fut troublée par le Schiſme de Novatien, choiſi par quelque ſéditieux, à la ſollicitation de Novat, Prêtre de Carthage, qui avoit été de la cabale & du Schiſme de Féliciſſime contre ſaint Cyprien. Ce Novatien ajoûta depuis l'héréſie à la revolte. Corneille écrivit aux Prélats Orthodoxes, tint à Rome en 251, un Concile de 60 Evêques, où Novatien fut condamné, & il n'oublia rien pour ruïner les Schiſmatiques, & pour conſerver ſon troupeau dans un tems, où il ſouffroit extrémement par la perſécution des Empereurs Payens, & par l'obſtination des Hérétiques. Gallus & Voluſien, qui avoient ſuccédé à Déce, renouvellérent la perſécution contre les Fidéles avec une violence extraordinaire. Ce Pape ayant glorieuſement confeſſé le nom du Seigneur, au milieu de divers tourmens, par leſquels on eſſaya d'ébranler ſa conſtance, fut envoyé à Centumcelles, que Léandre Alberti appelle *Ferrolle*, & les autres *Civita Vecchia*, où il mourut en exil le 14 ſeptembre de l'an 252. Il y a deux lettres de ce Pape parmi celles S. Cyprien, & Euſébe fait mention de trois autres adreſſées à Fabius, Evêque d'Antioche, dans leſquelles il rapporte ce qui s'étoit paſſé au Concile de Rome, en abuſant de la ſimplicité & de la facilité de trois Evêques, l'un deſquels ayant reconnu ſa faute, en avoit fait pénitence. Il y a dans la *Bibliothéque des Péres* une lettre attribuée à S. Corneille, adreſſée à Lupicinus, Evêque de Vienne; mais cette lettre n'eſt point de ce Pape, non plus que les deux qui ſont ſous ſon nom parmi les Décrétales. Le Cardinal Baronius, dit que le Pape Corneille ne fit point d'ordination, en ayant été empêché par le Schiſme & par la perſécution. Mais Anaſtaſe écrit qu'il en célébra deux au mois de décembre, auſquelles il fit quatre Prêtres, quatre Diacres, & ſept Evêques pour diverſes égliſes. Son corps fut rapporté à Rome. Saint Luce lui ſuccéda. * Saint Jérôme, *ch.* 69. *des Aut. Eccl.* S. Cyprien, *Epiſt.* 52. 55. 57, *&c.* Baronius, *aux Annales.* Bellarmin, *au Catal.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif. p.* 59. *&c.* Tillemont, *Hiſt. Eccl. tome* 3. *Voyez* Baillet.

CORNEILLE, fils de *Séron*, Ambaſſadeur des Juifs auprès de l'Empereur Claude. Il en obtint que les Sacrificateurs garderoient les habits ſacrez du ſouverain Pontife, & en apporta l'ordre à Longinus & à Fadus. * Joſeph, *Antiq. Judaiq. l.* 20. *ch.* 1.

CORNEILLE, brave Capitaine Romain, qui voyant ſon frére *Longus*, au ſiége de Jéruſalem par Tite Veſpaſien, expoſé dans un portique du temple, d'où il ne pouvoit ſortir ſans ſe rendre aux ennemis, ni être ſecouru des ſiens, l'exhorta à mourir glorieuſement, plutôt que de flétrir ſa réputation. * Joſeph, *Guerre des Juifs, l.* 7. *ch.* 19 dans le Grec; & *ch.* 6, dans la Verſion Latine, edit de Cologne, 1691.

CORNEILLE, ſurnommé *Fauſtus*, fils de *Sylla*, ſe rendit recommandable au ſiége que le grand Pompée mit devant Jéruſalem, ayant été le premier qui entra par la breche dans le temple. * Joſeph, *Antiq. Judaiq. l.* 14. *ch.* 8.

* CORNEILLE, ſurnommé *Aſina*, acheta un fonds de terre: comme on lui demandoit un Repondant du prix dont on étoit convenu, il amena le lendemain pour ſa caution dans le marché un âneſſe chargée de ſacs d'argent: c'eſt ce qui lui fit donner le ſurnom d'*Aſina.* * Macrobe, *Saturnalia, l.* 1. *ch.* 6.

CORNEILLE HADRIEN. *Voyez* HADRIEN (Corneille)

CORNEILLE (Saint-) Abbaïe, autrefois nommée INDE, en Allemand *Cornelis-Munſter.* L'Empereur Louïs *le Débonnaire*, voulant avoir auprès de lui S. Benoît, Abbé d'Aniane en Languedoc, fit bâtir en ſa faveur le monaſtére d'Inde, à deux lieues d'Aix-la-Chapelle, où étoit la Cour. On en jetta les fondemens vers l'an 815, ſur la riviére de Dente qui va ſe decharger dans le Roer près de Juliers. Le Saint le fit dédier ſous le nom de ſaint Corneille. Il y fut enterré l'an 821, & ſon corps s'y eſt toûjours conſervé depuis. On y apporta la tête & un bras de ſaint Corneille, dont on dit que Charlemagne avoit fait venir le corps de Rome. * Baillet, *Topographie des Saints.*

CORNEILLE (Corneille) fils de *Pierre*, étoit un habile Peintre, qui naquit en 1562; & bien qu'il n'ait jamais été en Italie, il a néanmoins fait de fort belles choſes & de bons Diſciples. Il établit avec Charles de Mander, une Académie de Peinture à Harlem environ l'an 1595. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p.* 378.

CORNEILLE (Pierre) célébre Poëte François, de l'Académie Françoiſe, naquit à Rouen le ſixiéme de juin 1606. Son pére qui s'appelloit auſſi *Pierre* Corneille, étoit Maître des Eaux & Forêts en la Vicomté de Rouen, & rendit en diverſes occaſions de ſi bons ſervices au Roi Louïs XIII, que ce Roi lui donna des lettres de nobleſſe. Pierre Corneille, ſon fils aîné, exerça longtems à Rouen la charge d'Avocat général à la Table de Marbre, ſans faire connoître au public, & ſans connoître lui même le talent extraordinaire qu'il avoit pour la Poëſie, par lequel il a élevé le Théatre François au plus haut point où on l'ait jamais vu. Ce fut une avanture de galanterie, qui lui donna occaſion de faire la premiére piéce qu'on ait vue de lui, qu'il intitula *Mélite*, & qui fut d'abord répréſentée avec un ſuccès ſi prodigieux, qu'elle fit faire même une nouvelle troupe de Comédiens, ſur l'eſpérance que l'on conçut que le Théatre alloit être plus fréquenté que jamais. On n'avoit connu juſqu'alors qu'un tragique froid & languiſſant, ou un comique tout à fait bas. Hardy, qui étoit l'Auteur le plus fameux de ce tems-là, ſurpris & jaloux des nombreuſes aſſemblées que cette nouvelle piéce attiroit, ſe contentoit de dire, *Voilà une jolie bagatelle.* Corneille cependant animé par la réuſſite de ce premier Ouvrage, continua de travailler, & donna en cinq ou ſix ans, ſept ou huit piéces de Théatre, qui le firent conſidérer comme un des plus habiles Poëtes en ce genre. Mais en l'année 1637, ſa réputation reçut un nouvel accroiſſement par la Tragédie du Cid, qu'il fit répreſenter, & qui lui attira des applaudiſſemens ſi univerſels, qu'en voulant louer une belle choſe, on diſoit communément par une eſpéce de proverbe, *Cela eſt beau comme le Cid.* La preference que le public lui ajugea ſur tous les Concurrens, lui attira l'envie de pluſieurs Auteurs, entre leſquels il y en eut qui écrivirent contre le Cid. L'Académie Françoiſe ſe vit même obligée par le Cardinal Richelieu d'examiner cette piéce, plus pour y trouver des défauts, que pour en faire remarquer les beautez dont elle eſt remplie. C'eſt ce qui produiſit le livre intitulé, *Sentimens de l'Académie Françoiſe ſur la Tragi-Comédie du Cid.* Le Cardinal, malgré l'eſtime qu'il avoit pour Corneille, à qui même il donnoit penſion, voyoit avec déplaiſir tous les travaux des autres Auteurs, & les ſiens même effacez par ce dernier. Car ce Miniſtre ſe piquoit d'exceller en Poëſie, comme en toute autre choſe, & avoit même donné des piéces de Théatre au public ſous des noms empruntez. Mais on eut beau écrire & cabaler, la Tragédie du Cid eut toûjours une approbation générale; & c'eſt ce qui a fait dire au célébre Deſpreaux dans la neuviéme de ſes Satyres, *v.* 231.

En vain contre le Cid un Miniſtre ſe ligue,
Tout Paris pour Chiméne a les yeux de Rodrigue:
L'Académie en corps a beau le cenſurer,
Le public revolté s'obſtine à l'admirer.

Il faut ſavoir pour entendre ces vers, que Chiméne eſt l'Héroïne de la piéce, comme Rodrigue en eſt le Héros. Corneille publia bien-tôt après la Tragédie intitulée les *Horaces*; & il courut un bruit, qu'on feroit encore des Obſervations, & une nouvelle Critique ſur cette piéce. Comme l'Auteur ne doutoit point que la perſécution contre le Cid n'eût été ſuſcitée par le Cardinal, & par une autre perſonne de grande qualité, il prévit que ſi on s'élevoit contre les *Horaces*, ce ſeroit encore par le mouvement de ces deux mêmes puiſſan-

puiſſances. En écrivant là-deſſus à un de ſes amis, *Horace*, dit-il, *fut condamné par les Duumvirs, mais il fut abſous par le peuple.* Ce ſont ces alarmes & ces petits chagrins, que le Cardinal avoit cauſez à Corneille, qui lui firent faire ces quatre vers après la mort de ce Miniſtre, qu'il conſidéroit d'un côté comme ſon bienfaiteur, & de l'autre comme ſon ennemi.

Qu'on parle mal ou bien du fameux Cardinal,
Ma proſe ni mes vers n'en diront jamais rien;
Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal,
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.

Cinna, qui ſuivit de près les *Horaces*, ſoutint parfaitement, & affermit même la réputation que Corneille s'étoit aquiſe, & tous ſes rivaux demeurérent bien loin derriére lui. On ne vit preſque plus partir de ſes mains que des chefs-d'œuvre nouveaux pendant pluſieurs années; & c'eſt là préciſément le tems qu'on peut marquer pour celui, où le Théatre François arriva au plus haut point de ſa gloire, & infiniment au deſſus de l'ancien Théatre d'Athénes. Jamais homme n'a mieux connu & conſervé les caractéres de ſes Héros: chez lui les Romains parlent en Romains, les Rois en Rois; par tout de la grandeur & de la majeſté; la tendreſſe même y eſt traitée avec une nobleſſe, qu'on ne rencontre point ailleurs. Ces grands talens n'empêchérent pas que quelques piéces du grand Corneille compoſées dans ſa vieilleſſe, ne fuſſent reçues froidement du public. Peut-être auroit-il dû ſe retirer plutôt de la carriére; mais on peut dire, que s'il eſt inférieur à lui-même dans quelques-unes de ces derniéres piéces, il eſt ſouvent au deſſus de ceux qui ſe ſont exercez dans le même genre. Comme Corneille étoit un de ces génies extraordinaires qu'on ne peut trop louer, un très-grand nombre de perſonnes ont entrepris de faire ſon Eloge. Il n'y en a point qui lui faſſe plus d'honneur, que celui que M. Racine a fait de lui dans le Diſcours qu'il prononça, comme Directeur de l'Académie Françoiſe le deuxiéme janvier 1685. C'eſt là, où après avoir répréſenté l'état pitoyable où étoit le Théatre parmi nous, ſans ordre, ſans goût, ſans régle, &, ce qui étoit de plus pernicieux, ſans honnêteté, ſans bienſéance, il fait remarquer la force avec laquelle Corneille ſurmontant tous ces monſtres, fit le premier paroître ſur la ſcéne, la raiſon accompagnée de toute la pompe, & de tous les ornemens dont la Langue Françoiſe eſt capable. *Il n'eſt pas aiſé*, dit-il, *de trouver un Poëte qui ait poſſédé à la fois tant de grands talens, tant d'excellentes parties, l'art, la force, le jugement, l'eſprit. On ne peut trop en admirer la nobleſſe, l'œconomie dans les ſujets, la véhémence dans les paſſions, la gravité dans les ſentimens, la dignité, & en même tems la prdigieuſe variété dans les caractéres.* Tout l'Eloge eſt de la même force; mais ce peu de mots ſuffit pour établir la gloire de Corneille, en faiſant voir les ſentimens qu'à conçus de lui l'homme du monde qui étoit le plus capable de juger de ſon mérite, & qui, ſi l'on en croit le bruit public, n'avoit pas été fâché du peu de ſuccès de quelques piéces du grand Corneille. Cet homme célébre fut reçu à l'Académie Françoiſe en 1647, & étoit le Doyen de cette Compagnie, lorſqu'il mourut le premier octobre 1684, âgé de 78 ans. Les piéces de Théatre que nous avons de lui, ſont celles qui ſuivent, ſelon l'ordre des tems où elles ont été compoſées, *Mélite*, Com. *Clitandre*, Tragicom. *La Veuve*, Com. *La Galerie du Palais*, Com. *La Sulvante*, Com. *La Place Royale*, Com. *Medée*, Trag. *L'Illuſion comique*, Com. *Le Cid*, Tragicom. *Les Horaces*, Trag. *Cinna*, Trag. *Polyeucte*, Trag. *La Mort de Pompée*, Trag. *Le Menteur*, Com. *La ſuite du Menteur*, Com. *Théodore*, Trag. *Rodogune*, Trag. *Héraclius*, Trag. *Andromède*, Trag. *Dom Sanche d'Arragon*, Com. *Nicomède*, Trag. *Pertharite*, Trag. *Oedipe*, Trag. *La Toiſon d'Or*, Trag. *Sertorius*, Trag. *Sophoniſbe*, Trag. *Othon*, Trag. *Agéſilas*, Trag. *Attila*, Trag. *Tite & Bérénice*, Trag. *Pſyché* Tragedie-ballet. (Quoique cette piéce ſe trouve parmi les Oeuvres de Moliére, elle eſt en partie de P. Corneille) *Pulchérie*, Trag. *Suréna*, Trag. Il a auſſi fait une Traduction en vers des quatre livres de *l'Imitation de Jeſus-Chriſt*; un autre des *ſept Pſeaumes de la pénitence*, *& de toutes les Hymnes du Bréviaire Romain*; les *Vêpres*, & les *Complies des dimanches*, & *l'Office de la ſainte Vierge en proſe & en vers.* On a encore de lui, *Mélanges Poëtiques*, Paris, 1632, *in octavo*; *Lettre Apologétique du Sieur Corneille, contenant ſa Réponſe aux Obſervations faites par le Sieur Scudery ſur le Cid*, Rouen, 1617, *in octavo*; *Louanges de la ſainte Vierge*; *Trois Diſcours en proſe*, imprimez au devant de ſon Theatre; *Poëſies diverſes Latines & Françoiſes en feuilles volantes.* Pierre Corneille avoit trois fils, dont l'aîné prit le parti des armes, le ſecond fut tué étant Lieutenant de Cavalerie, & le troiſiéme fut Abbé d'Aigue-vive, près de Tours, & mourut en 1699. * M. de Fontenelle. M. l'Abbe d'Olivet, *Hiſt. de l'Acad. Franc.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes modernes, tome 4. partie 2. p. 371. & ſuiv. n. 1530.* édit. d'Amſterdam 1725. Le Pere Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 15. p. 349 & ſuiv.*

CORNEILLE (Thomas) frére du précédent, Membre de l'Académie Françoiſe, & de celle des Inſcriptions & des Médailles, eut beaucoup de goût pour la Poëſie. Il le marqua dès ſa jeuneſſe, lors qu'étudiant en Rhétorique chez les PP. Jéſuites de Rouen, il compoſa en vers Latins une piéce de Théatre, que ſon Régent trouva ſi fort à ſon gré, qu'il l'adopta & la ſubſtitua à celle qu'il devoit faire répréſenter par ſes Ecoliers, pour la diſtribution des prix de l'année. Peu de tems après être ſorti du Collége, il donna des *Traductions* des Métamorphoſes d'Ovide & des Epîtres du même Auteur. Il fit enſuite des Piéces de Théatre, qui ſont au nombre de 34, recueillies en cinq volumes. Les Comédies de cet Auteur ſont au nombre de 13, *Les engagemens du hazard*; *Le Feint Aſtrologue*; *D. Bertrand de Cigarral*; *L'Amour à la mode*; *Le Charme de la voix*; *Le Géolier de ſoi même*; *Les illuſtres Ennemis*; *Le Galant double*; *Le Baron d'Albikrac*; *La Comteſſe d'Orgueil*; *Le Feſtin de Pierre*; *D. Céſar d'Avalos*; *L'Inconnu*: A quoi on peut ajoûter une Paſtorale burleſque, intitulée *le Berger Extravagant*, Ses Tragédies ſont au nombre de 20 ſavoir, *Timocrate*; *Bérénice*; *La Mort de l'Empereur Commode*; *Darius*; *Stilicon*; *Camma*; *Maximian*; *Pyrrhus Roi d'Epire*; *Perſée & Démetrius*; *Antiochus*; *Laodice*; *La Mort d'Annibal*; *Theodat*; *Axiane*; *La Mort d'Achille*; *Circé*; *Le Comte d'Eſſex*; *Bradamante*; *Bellérophon*, Opera; *Médée*, autre Opera. Pluſieurs de ces piéces eurent beaucoup d'applaudiſſement, & furent répréſentées avec ſuccès à la Cour & à Paris, & entre autres *Bertrand de Cigarral*, *Timocrate*, *la Mort de l'Empereur Commode*, *Camma*, *l'Ariane*, *le Comte d'Eſſex*, *&c.* Il poſſeda en perfection la Langue Françoiſe, & il en donna des preuves par ſes *Remarques ſur Vaugelas.* Il compoſa auſſi un *Dictionnaire des Arts*, en deux volumes *in folio*, qui furent débitez conjointement avec les deux volumes du Dictionnaire de l'Académie ſur la Langue Françoiſe, & *un Dictionnaire Univerſel Géographique & Hiſtorique* en trois volumes *in folio*, qu'il donna au public en 1707. Quoiqu'il fût devenu aveugle ſur la fin de ſes jours, il préparoit néanmoins une ſeconde édition de ces deux Dictionnaires, lorſqu'il mourut à Andely le huitiéme décembre 1709, âgé de 84 ans. Il eut toûjours un grand fond de probité, de droiture, de ſageſſe, de modeſtie, de charité, de vertu & de Religion; & ce qu'on ne peut trop eſtimer, c'eſt que dans le cours d'une ſi longue vie, il ne ſe fit pas un ſeul ennemi. * *Mémoires du tems.*

* CORNEILLE (André) de Staveren en Friſe, Hiſtorien, mourut à Harlingue où il étoit Organiſte. On a de lui *Chronicon Friſiæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 47.*

* CORNEILLE (Michel) Peintre célébre fut un Eléve de Vouet. Il conſerva beaucoup de la maniére de ſon Maître. Il avoit été des Anciens de l'Académie, & faiſoit la charge de Recteur, lorſqu'il mourut en 1664, âgé de 61 ans. Il y a des ouvrages de lui dans l'égliſe des Jeſuites de la Rue-Saint-Antoine, & en pluſieurs autres lieux. L'on voit auſſi pluſieurs tapiſſeries exécutées d'après ſes deſſeins. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome 4. Entret. 9. p. 213.* edit. de Trévoux, 1725.

CORNEJO (Pierre) Carme Eſpagnol, eſt connu ſous le nom de *Cedro Cornejo de Pedroſa.* Il étoit de Salamanque, où ayant été reçu Docteur dans l'Univerſité, il fut depuis choiſi pour y enſeigner la Philoſophie & la Théologie. Il remplit les premiéres charges de ſon Ordre; & mourut le 31 mars de l'an 1618. Il a écrit ſur ſaint Thomas, &c. * Alégre, *in Parad. Carm.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. &c.*

CORNELIANUS. *Voyez* CORNELIEN.

CORNELIE, illuſtre Dame Romaine, femme de Sempronius Gracchus qui fut Conſul l'an 577 de Rome, & 77 ans avant Jeſus-Chriſt, étoit fille de Scipion l'*Afriquain*, & mére des deux Gracques. Elle étoit ſavante, & laiſſa quelques lettres louées par Cicéron & par Quintilien. Valére Maxime dit qu'une certaine Dame Campanoiſe, logée chez Cornélie, mére des Gracques, lui ayant fait montre de grand nombre de bijoux, deſirant qu'à ſon tour elle lui fit auſſi montre de ſes richeſſes, Cornélie lui fit voir ſes enfans, comme le ſeul thréſor qu'elle eſtimoit, parce qu'elle les avoit élevez pour l'avantage de ſa patrie. Il ſemble que Juvénal l'ait voulu taxer pour ſes hauteurs, & pour ſa trop grande fierté. * Juvénal, *Sat. 6. v. 167.* Cicéron, *in Bruto, ch. 58.* Quintilien, *l. 1. ch. 1.* Valére Maxime, *l. 4. ch. 4. Ex. 1.* Plutarque, *in Vita Gracc. &c.* *Voyez* ſa Vie plus au long dans un petit livre Latin de Paul Nannius, qui a pour titre, *De Claris Corneliis Romæ.*

CORNELIE, Dame Romaine, fille de *Cinna*, fut mariée à Jules Céſar, qui eut de ce mariage Julie, femme de Pompée. Céſar, pour témoigner l'amour qu'il avoit pour cette femme, fit ſon Oraiſon funébre & rappella de l'exil Cinna ſon frére, vers l'an 708 de Rome, & 46 ans avant J. C.

* CORNELIE, de la famille de Coſſus, fut élue pour remplir la place de la Veſtale Lélia. * Tacite, *Annal. l. 15. ch. 22.*

CORNELIE, femme de Pompée, pour laquelle il eut des tendreſſes & des égards, qu'il n'avoit pas eus pour tout l'Empire. Il n'eut des appréhenſions que pour elle, & lui témoigna des empreſſemens pour la ſouſtraire au danger public, & à la ruïne de l'univers. Lucain, *l. 5. v. 724, &c*

——— *Seponere tutum*
Conjugii decrevit onus, Leſboque remotam
Te procul à ſævi ſtrepitu, Cornelia, Belli.

Après la perte de la bataille de Pharſale, il l'anima à la conſtance; lui répréſentant, que ſi elle avoit aimé la perſonne de ſon mari, elle n'avoit rien perdu; & que ſi elle avoit aimé ſa fortune, elle devoit être bien aiſe de ne pouvoir plus aimer que ſa perſonne. Lucain, *l. 8. v. 83. &c.*

——— *Tu nulla tuliſti*
Bello damna meo. Vivit poſt prælia Magnus,
Sed fortuna perit: quod defles, illud amaſti.

Cornélie s'embarqua avec Pompée, & quitta l'iſle de Lesbos où elle avoit été comme en dépôt pendant la guerre. Ceux de l'iſle regretérent généralement ſon départ, parce qu'elle y avoit toûjours vécu pendant les proſpéritez de ſon mari, avec la même modeſtie, qu'elle eût pu faire dans l'adverſité, comme le dit Lucain, *l. 8. v. 155.*

Stantis adhuc fati vixit quaſi conjuge victo.

Après la mort de Pompée, elle fit tout ſon plaiſir de ſes larmes, & il ſembloit qu'elle avoit autant d'amour pour la douleur, qu'elle en avoit eu pour Pompée. Lucain, *l. 9. v. 111, &c.*

——— *Sævumque arcte complexa dolorem,*
Perfruitur lacrymis, & amat pro conjuge luctum.

CORNE'LIE (Maximille) Veſtale ; que l'Empereur Domitien fit enterrer toute vive, dans l'extravagante penſée d'illuſtrer ſon ſiécle par un tel exemple. Il la fit accuſer de galanterie avec Céler, Chevalier Romain, & ſans autre formalité de procès, il la condamna au ſupplice des Veſtales criminelles. *Quoi! Céſar,* s'écria't-elle, *me déclare inceſtueuſe! moi dont les ſacrifices l'ont fait triompher.* Comme il fallut l'enfermer dans le caveau, & qu'en y deſcendant ſa robe fut accrochée, elle ſe retourna & la débaraſſa tranquillement. Le bourreau voulant alors lui préſenter la main, elle en eut horreur, & rejetta l'offre, comme ſi elle n'eût pu l'accepter, ſans ternir la pureté, dont elle faiſoit profeſſion, & ſe ſouvenant juſqu'à la fin de ce qu'exigeoit d'elle la plus ſévére bienſéance, elle eut ſoin de tomber modeſtement. * Pline, *l.* 4. *Lettre* 11. *à Minutien, de la traduction de Sacy.*

CORNÉLIE, nom de pluſieurs Dames Romaines. On le trouve ſous les lettres des autres noms qui lui ſont ajoûtez, comme, CORNE'LIE LIVIE, CORNE'LIE ORESTILLE. *Voyez* LIVIE, ORESTILLE.

* CORNE'LIEN, Auteur Grec cité par Stobée, *Serm.* 4. dans un Ouvrage qu'il avoit fait contre Bérénice.

CORNE'LIENS. La famille des CORNÉLIENS, une des plus illuſtres Patriciennes parmi les Romains, a été diviſée en diverſes branches. dont il y a eu quatre principales ; I. celle des Maluginiens ; II. celle des Scitriens ; III. celle des Rufins ; & la IV. celle des Lentules. La premiére des Maluginiens a eu SERVIUS CORNÉLIUS MALUGINENSIS, qui fut Conſul avec Q. Fabius Vibulanus l'an 270 de Rome, & 484 ans avant Jeſus-Chriſt. Denys d'Halicarnaſſe, Tite-Live, & Caſſiodore parlent de lui. Il laiſſa deux fils qui firent chacun une branche, dans la famille des Cornéliens Maluginiens. L'aîné L. CORNÉLIUS Maluginenſis Coſſus fut Conſul l'an 296 de Rome, & 458 avant J. C. avec Q. Fabius Vibulanus, qui l'avoit déja été avec ſon pére. Il commanda l'armée contre les Eques, qu'il acheva d'opprimer par le pillage de ce qui reſtoit dans leurs champs. Celui-ci eut trois fils : le premier fut ſurnommé Marcus, & laiſſa deux fils, dont l'aîné P. CORNÉLIUS fut Dictateur en l'an 345 de Rome, & 409 ans avant J. C. & Tribun Militaire l'an 347. L'autre nommé CN. CORNÉLIUS fut Conſul en l'an 343, & Tribun Militaire en 348. Leur oncle, troiſiéme fils de L. Cornélius, fut auſſi Tribun Militaire, & mourut ſans poſtérité. La branche du ſecond AULUS CORNÉLIUS Maluginenſis Coſſus dura davantage. Il fut lui-même Conſul en l'an 328 de Rome, & 426 ans avant Jeſus-Chriſt, Colonel de la cavalerie l'an 330, lorſque Mamercus fut Dictateur, puis Tribun du peuple. AULUS CORNÉLIUS ſon fils, Dictateur l'an 369 de Rome, & 385 ans avant Jeſus-Chriſt, défit les Volſques, les Latins, & les Herniques, dont il triompha ; & étant revenu à Rome, il fit arrêter Manlius qui troubloit le repos public. Il laiſſa P. CORNÉLIUS, ſurnommé *Arvina*, qui fut pére d'AULUS CORNÉLIUS Coſſus Arvina. Celui-ci fut Colonel de la cavalerie, l'an 401, & 405: de Rome, 353 & 349 ans avant Jeſus-Chriſt, dans le tems que Manlius Torquatus fut Dictateur. Il mérita auſſi la dignité de Conſul l'an 412, & commanda l'armée contre les Samnites. Ce fut dans cette occaſion que s'étant engagé dans une vallée commandée de toutes parts, & ne ſachant alors quel parti prendre, il fut dégagé par un Brigadier nommé Décius : enſuite ayant donné bataille, il défit entiérement ſes ennemis. Cornélius fut derechef Conſul l'an 423, & puis Dictateur l'an 431. Il défit encore les Samnites, & laiſſa P. CORNÉLIUS Coſſus Arvina, qui fut Conſul en l'an 448 & 466 de Rome, 306 & 288 ans avant Jeſus-Chriſt. L'autre branche des Cornéliens Maluginiens ſortis de Servius Cornélius, a pour tige MARCUS CORNÉLIUS Maluginenſis, qui fut un des dix Magiſtrats Souverains qu'on établit l'an 305 de Rome, & 449 avant Jeſus-Chriſt, comme nous l'apprenons de Denys d'Halicarnaſſe, & de Tite-Live. Son fils M. CORNÉLIUS fut Conſul l'an 320 avec L. Papirius Craſſus. Celui-ci laiſſa trois fils, M. CORNÉLIUS qui fut Cenſeur ; P. CORNÉLIUS qui fut Tribun Militaire en l'an 350 de Rome, & 404 ans avant Jeſus-Chriſt ; & AULUS CORNÉLIUS, pére de Cneius, qui fut Conſul en l'an 343, avec L. Furius Médullinus, & deux fois Tribun Militaire. SERV. CORNÉLIUS Maluginenſis, fils de Publius, fut ſix fois Tribun Militaire, & ſe diſtingua par ſa probité & par ſa valeur. M. Cornélius ſon frére eut la même charge en l'an 386 & 388 de Rome, & avant J. C. 368 & 366 ans ; & Servius Cornélius ſon fils fut Colonel de la cavalerie l'an 393, ſous le Dictateur T. Quintilius Pœnus, dans le tems que les Gaulois firent une troiſiéme deſcente en Italie. Voilà quels ont été les hommes les plus illuſtres de cette premiére famille des Cornéliens. Nous parlerons des autres branches ſous le nom de Lentulus, de Rufin, & de Scipion. Les Cornéliens ont publié diverſes loix durant leurs Magiſtratures, telles que ſont, *Cornelia teſtamentaria nummaria, ſive de falſo; Cornelia de ambitu; Cornelia de Sicariis & Veneficiis; Cornelia de Præſcriptione; Cornelia de Tribunis plebis; Cornelia ſumptuaria Judiciaria; De ordine Magiſtratuum; De ſolut. Legibus; De Edictis perpetuis; De captivis; De Injuriis; &c.* * *Conſultez* Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 8. 9. *&* 10. Tite-Live, *l.* 2. 3. *& ſuiv.* Caſſiodore. Fulvius Urſinus. Richard Streinnius, &c.

CORNELISSON, Cornelifſonius. *Cherchez* BOCKENBERG.

CORNÉLIUS (Antoine) Licentié en Droit, écrivit un livre qui a fait beaucoup de bruit en ſon tems, & dans lequel il traita d'une maniére juridique la Queſtion de Théologie, au ſujet des enfans morts ſans batême, & de leur ſalut. Voici le tître du livre, *Exactiſſima Infantium in Limbo clauſorum querela adverſus Divinum Judicium apud æquum Judicem propoſita; Apologia Divini Judicii contra querelam Infantium; Infantium ad Apologiam Divini Judicii reſponſio; Æqui Judicis ſuper hac re Sententia: Auctore Antonio Cornelio, J. U. Licentiato Doctiſſimo. Lutetiæ apud Chriſtianum Wechelium in via Jacobea ſub ſcuto Baſilienſi an.* 1531, *menſ. Jan.* On aſſure, que Chriſtian Wéchel ſe ruïna par l'impreſſion de ce livre impie & blaſphématoire. Mais d'autres diſent que le livre n'eſt pas ſi mauvais qu'on le croit, & que Wéchel fut bien dans ſes affaires long-tems après l'impreſſion de cet Ouvrage, qui d'ailleurs n'eſt pas le ſeul qui ait été écrit dans ce goût ; un Auteur Allemand ayant écrit le procès du Diable contre J. C. livre qui eſt entre les mains de tous les Allemands. * Bayle, *dans l'article de Wéchel.*

CORNE'LIUS AURE'LIUS. *Voyez* AURE'LIUS.

CORNE'LIUS BALBUS. *Voyez* BALBUS.

CORNE'LIUS BE'NIGNUS. *Voyez* BE'NIGNUS.

CORNE'LIUS BOCCHUS. *Voyez* BOCCHUS.

CORNE'LIUS CALLIDIUS. *Voyez* CALLIDIUS.

CORNE'LIUS CAPITOLINUS. *Voyez* CAPITOLIN.

CORNE'LIUS CELSUS. *Voyez* CELSUS.

CORNE'LIUS EPICADUS ou EPICADIUS. *Voyez* EPICADUS.

CORNE'LIUS GALLUS. *Voyez* GALLUS.

CORNE'LIUS GEMMA. *Voyez* GEMMA.

CORNE'LIUS a LAPIDE. *Voyez* PIERRE (Corneille de la)

CORNE'LIUS NE'POS *Voyez* NE'POS.

CORNE'LIUS POLYHISTOR, Hiſtorien. *Voyez* ALEXANDRE POLYHISTOR, ſurnommé CORNE'LIUS.

CORNE'LIUS RUFINUS. *Voyez* RUFIN.

CORNE'LIUS SE'VE'RUS. *Voyez* SE'VE'RE.

CORNE'LIUS THUSCUS. *Voyez* THUSCUS.

CORNE'LIUS. Lorsque le nom de *Cornélius* eſt ſuivi de quelque autre nom qui ne ſe trouve pas dans les précédens, cherchez-le ſous les lettres du nom ajoûté.

CORNER, connu ſous le nom de CHRISTOPHORUS CORNERUS, Allemand, Miniſtre Proteſtant, étoit de Fach, dans la Franconie, où il naquit en 1518. On l'éleva dans la Théologie Proteſtante, qu'il enſeigna à Francfort ; & depuis il fut Miniſtre & Surintendant des égliſes de la Marche de Brandebourg. Il mourut le 17 avril de l'an 1594, & laiſſa divers Ouvrages, comme des Commentaires ſur les Pſeaumes & ſur les Epîtres de ſaint Paul aux Romains & aux Galates, *Cantica ſacra; Symbola œcumenica*; Des Notes ſur les Oraiſons de Ciceron, &c. * Melchior Adam, *in Vit. Germ. Theol.*

CORNET (Nicolas) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, naquit à Amiens le douziéme d'octobre de l'année 1592, fit dès ſa jeuneſſe de grands progrès dans les Belles Lettres, & demeura quelques années parmi les Jéſuites, où il prononça un Diſcours en François, en Latin & en Grec. Il ſortit des Jéſuites, ſe mit ſur les bans de Sorbonne, & parvint enfin au degré de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Maiſon & Société de Navarre. Le Cardinal de Richelieu voulut l'avoir pour Confeſſeur ; mais ce Docteur refuſa d'accepter un emploi, dont il connoiſſoit trop le poids : il ſe contenta d'entrer dans le Conſeil de ce Cardinal, qui ſe ſervit de lui, à ce que l'on croit, pour compoſer la belle préface, qui eſt à la tête de ſon livre de Controverſe. Le Cardinal Mazarin le fit Préſident de ſon Conſeil de Conſcience, & lui offrit l'Archevêché de Bourges. Il fit par ſon teſtament quantité de legs pieux, & mourut dans le Collége de Boncourt, le 18 avril 1663. Il fut inhumé dans le Collége de Navarre, où M. l'Abbé Boſſuet, depuis Evêque de Meaux, prononça l'Oraiſon funebre, qui nous fournit cet article, & qui a été imprimée à Amſterdam en 1698. En 1649, étant Syndic de la Faculté de Theologie, & s'étant apperçu que quelques Bacheliers faiſoient imprimer dans leurs Théſes quelques Propoſitions ſur les matiéres de la Grace ſur leſquelles on étoit alors fort échauffé, quoiqu'il les eût rayées, il ſe plaignit à la Faculté, à laquelle il denonça en même tems ſept Propoſitions, dont les cinq premiéres ſont celles qui ont été condamnées depuis comme extraites du livre de Janſénius.

* CORNET, CHATEAU-CORNET, eſt le nom d'un château de l'iſle de Guerneſey, qui ſert à la defenſe du Bourg de Saint-Pierre. Il eſt ſur une iſlette, ou plutôt ſur un rocher élevé, qui eſt environné d'eau de toutes parts dans le tems que la marée monte. C'eſt-là que loge le Gouverneur de l'iſle avec ſa garniſon, & l'on n'y laiſſe entrer ni femme, ni François. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 719.

CORNE'TO, en Latin *Cornuetum*, ville d'Italie, dans le Patrimoine de ſaint Pierre. Elle eſt ſituée vers l'embouchure de la Matta dans la Mer de Toſcane, avec Evêché qui eſt joint à celui de Monte-Fiaſcone, parce que l'air eſt trop dangereux à Cornéto. Jérôme Bentivoglio y fit des Ordonnances Synodales en 1561. Un autre Prélat en fit de nouvelles en 1622. * Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Le Mire, *Géogr. Eccleſ.*

CORNE'TO (Adrien Caſtelleſi, dit le Cardinal) né de parens pauvres, prit le nom de *Cornéto* du lieu de ſa naiſſance dans le Patrimoine de ſaint Pierre. S'étant pouſſé à la Cour de Rome, le Pape Innocent VII l'envoya Nonce en Angleterre, où il devint ſi agréable au Roi Henri VII, qu'il en eut les Evêchez de Héreford, de Bath & de Wels. Il paſſa enſuite en France avec la même qualité. Etant de retour à Rome, après avoir été Clerc & Thréſorier de la Chambre Apoſtolique, Alexandre VI, dont il avoit été Sécretaire, lui donna le chapeau de Cardinal l'an 1503. Peu de mois après, Céſar Borgia, fils *naturel* de ce Pape, qui vouloit avoir la dépouille de Cornéto, & qui avoit pris des meſures pour l'empoiſonner, engagea ſon pére d'aller ſouper à la Vigne d'Adrien ; mais le ſouverain Pontife qui ignoroit la choſe, but lui-même du vin préparé pour ce funeſte deſſein, & en mourut. Le Cardinal échappé de ce péril, n'échappa pas l'inimitié du Pape Jules II. Elle alla ſi loin qu'il fut obligé d'aller ſe jetter dans les montagnes du Trentin pour s'en mettre à couvert. Ayant été rappellé par Léon X, il eut l'ingratitude d'entrer dans une conjuration contre lui, &

dont

dont le Cardinal Pétrucci étoit le Chef. Quelques-uns diſent qu'il s'y engagea dans l'eſpérance d'être Pape, ſe flattant qu'une prediction, qui promettoit la tiare à un Adrien de baſſe naiſſance, mais illuſtre par ſa doctrine, le regardoit. Elle eut ſon effet en la perſonne du Pape Adrien VI. Léon X pardonna à Cornéto, & lui en fit même expédier des lettres d'abolition; mais celui-ci qui avoit avoué ſon crime en plein Conſiſtoire, ſe voyant condamné avec le Cardinal Soderin à une amende de dix mille écus, crut ne pas devoir ſe fier à la parole du Pape. Ainſi il prit le parti de ſortir la nuit de Rome, déguiſé en Moiſſonneur, & l'on n'a jamais pu ſavoir ce qu'il étoit devenu. Cela arriva en 1517. Piérius Valérianus qui écrivoit en 1534, dit que l'on avoit cru que le valet de ce Cardinal l'avoit aſſaſſiné pour profiter des piſtoles que ſon maître avoit couſues dans ſa chemiſette. Le P. Oldoini a écrit que le Pape Léon X ayant dégradé Cornéto de la pourpre & de ſes Bénéfices, ce dernier craignit tant pour ſa vie, qu'il s'enfuit en Thrace, où il mourut, ſans que l'on ait ſçu ni le jour, ni l'année. Ce Cardinal fut un des premiers qui mit la main à la réformation du ſtyle Latin. Comme il avoit beaucoup lu Cicéron, il y avoit fait quantité d'excellentes recherches concernant la pureté de cette Langue, qu'il mit au jour dans un Traité qu'il compoſa pendant ſa retraite aux Alpes, qu'il intitula, *de Sermone Latino*, & qu'il dédia à Charles-*Quint*, pour lors Prince d'Eſpagne. Il avoit interrompu pour travailler à ce Traité, une Traduction Latine du Vieux Teſtament laquelle il avoit commencée. Il fit encore un livre *de Vera Philoſophia*, qui a été imprimé à Cologne en 1548. Cornéto fut auſſi Poëte, témoin ſon Traité *de Poëtis*; ſon Poëme ſur *la Chaſſe*; un autre intitulé *Iter Julii II, Pontificis Romani*; des vers à la louange de la ſainte Vierge; la deſcription du Palais qu'il avoit fait bâtir aſſez près du Vatican, qui fut nommé *le Palais Anglois* à cauſe qu'il le légua au Roi d'Angleterre, & qui a été depuis poſſédé par la Maiſon de Colonne. * Piérius Valérianus, *de Infelicitate Litteratorum*. Oldoini, *Athen. Rom.* Paul Jove, *Vie de Léon X*. Bayle, *Dict. Critiq.*

C O R N.H A R T. *Voyez* C O R N H E R T.

C O R N H A R T I S T E S. *Voyez* C O R N A R T I S T E S.

C O R N H E R T ou K O O R N H E R T (Théodore) Hérétique Enthouſiaſte du XVI ſiécle naquit en 1522, d'une bonne & ancienne famille d'Amſterdam. Il fit dans ſa premiére jeuneſſe un voyage en Eſpagne & en Portugal, & à ſon retour s'étant marié contre les diſpoſitions du teſtament de ſon pére, & ſans conſulter ſa mére, à une femme qui n'avoit preſque aucun bien, il fut obligé, pour pouvoir ſubſiſter, de ſe faire Maître d'Hôtel de Renaud de Bréderode, Baron de Vianen; mais il le quitta peu après, & fut s'établir à Harlem, où il gagna ſa vie au métier de Graveur. Il lui prit depuis fantaiſie à l'âge de 30 ans d'apprendre le Latin, où il fit en peu de tems tant de progrès, qu'il traduiſit peu après en Flamand *les Offices de Cicéron*, & quelques autres Ouvrages. En 1562, il fut fait Sécretaire de la ville de Harlem, & deux ans après Sécretaire des Bourguemaîtres de la même ville. En 1565 & 1566, on le députa pluſieurs fois vers le Prince d'Orange, Gouverneur de Hollande. Il eut pluſieurs Conférences avec Henri de Bréderode fils de celui qu'il avoit ſervi, ſur les mouvemens qu'il y avoit alors dans le païs, & le Prince ſe ſervit de la plume de Cornhert, pour compoſer le premier Manifeſte qu'il publia en 1566. La Ducheſſe de Parme qui le ſçut, le fit enlever de Harlem & conduire dans les priſons de la Haye, où il paſſa quelque tems. Ce fut alors que ſa femme craignant qu'il n'en ſortît jamais, tâcha de gagner la peſte, afin que, la lui communiquant, ils en mouruſſent l'un & l'autre. Il reprit ſévérement ſon épouſe, & ſe défendit ſi hardiment, qu'on le relâcha, ſe contentant de lui défendre de ſortir de la Haye; mais il s'évada furtivement, & ſe ſauva au païs de Cléves, où il reprit ſon métier de Graveur pour ſubſiſter. Les Etats de Hollande ayant ſecoué le joug des Eſpagnols en 1572, Cornhert retourna en ſon païs où il fut fait Sécretaire des Etats de la province; mais s'étant voulu oppoſer aux deſordres des Gens de guerre, ceux-ci le décriérent comme un fauteur des Catholiques, & on réſolut de le tuer: ce qui l'obligea la même année de ſe ſauver encore au païs d'où il étoit revenu. Louis de Réquéſens l'excepta de l'amniſtie qu'il fit publier à Bruxelles en 1574, en faveur de ceux qui voudroient rentrer dans le ſein de l'Egliſe Romaine. Cet homme qui avoit commencé depuis quelque tems à dogmatiſer, revint encore à Harlem, & il eut à Delft & à la Haye de grandes Diſputes par écrit & en paroles, contre les Miniſtres Réformez, qui ne purent ſouffrir ſes ſentimens; car quoi qu'il s'élevât contre la Religion Catholique, il ne laiſſoit pas de condamner les entrepriſes de Luther & de Calvin, prétendant que ſans une miſſion extraordinaire ſoutenue de miracles, perſonne n'avoit droit de s'ingérer aux fonctions du Miniſtére Evangélique. Ainſi en confeſſant que toutes les différentes communions avoient beſoin de réforme, il auroit voulu qu'en attendant que Dieu ſuſcitât des Réformateurs ſemblables aux Apôtres, toutes les Sectes Chrétiennes ſe réüniſſent ſous une forme d'*interim*, dont le plan étoit qu'on ne feroit autre choſe que de lire au peuple le texte de la parole de Dieu, ſans propoſer aucune explication, ſans rien préſcrire aux Auditeurs par maniére de préceptes ou de défenſes, mais tout au plus par maniére d'avertiſſement. Il ne croyoit point que pour être un véritable Chrétien, il fût néceſſaire d'être Membre d'aucune Egliſe viſible, ce qu'il pratiqua; car il ne communia ni avec les Catholiques, ni avec les Proteſtans, ni avec aucune autre Secte. Il ſe déclara enfin contre la Religion Réformée, & nommément contre Calvin, Béze, Lipſe, &c. Il eut beaucoup d'invectives à ce ſujet de la part des Miniſtres Réformez; mais on croit que le Prince d'Orange le ſoutenoit en ſecret, parce que connoiſſant ſon averſion pour les Eſpagnols, il s'étoit ſouvent ſervi de la plume de Cornhert pour écrire contre eux. Ce Prince périt malheureuſement, & Cornhert qui s'étoit établi à Delft, reçut dans la ſuite ordre des Magiſtrats d'en ſortir dans 24 heures. On vouloit même qu'on l'enfermât pour le reſte de ſes jours. Il mourut le 29 octobre 1590. Ses Oeuvres furent imprimées en trois volumes *in folio* en 1630. * Bayle, *Dict. Critiq.*

* C O R N H U Y S E N (Guillaume) de Bailleul en Flandre, après avoir été Conſeiller à la Cour de Hollande, & enſuite dans celle de Flandre, fut enſuite Préſident de cette derniére. On a de lui, *Pandectarum ſeu Digeſtorum Juris Civilis Partitio & Methodus*. * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 311.

C O R N I B U S (Petrus de) *Voyez* C O R N U (Pierre)

C O R N I C U L A (Annius) *Voyez* A N N I U S C O R N I C U L A.

C O R N I C U L A I R E S, en Latin Cornicularii, ſorte d'Huiſſiers qui ſe tenoient à l'un des coins du parquet, où le Magiſtrat rendoit la Juſtice, pour empêcher que perſonne n'y entrât, & qu'on ne le troublât. Caſſiodore les appelle *Cornicularii, quia cornibus Secretarii Prætoriani præerant*. * *Antiquitez Gréques & Romaines.*

C O R N I F I C I A, ſœur du Poëte *Cornificius*, faiſoit très-bien des vers, & compoſa pluſieurs Epigrammes. Saint Jérôme parle d'elle dans ſa Chronique. Vincent de Beauvais la nomme *Cornificina*. Elle vivoit ſous l'empire d'Auguſte, vers l'an de Rome 737, & dix-ſept ans avant Jeſus-Chriſt. Voſſius croit que c'eſt la même, dont parle Gui de Bourges, au titre *de la Mémoire*, qui diſoit que la Science étoit la ſeule choſe qui n'étoit point en butte aux injures de la fortune. * Vincent de Beauvais, *l.* 32. *Spec. Nat.* 51. Voſſius, *Phil. ch.* 2. §. 3. *&c.*

C O R N I F I C I U S, Poëte Latin, & homme de guerre, vivoit du tems d'Auguſte, & en même tems que ſa ſœur, dont nous venons de parler. On ne doute point que Cornificius ne ſoit ce Critique de Virgile, dont parle Donat dans la Vie du même Virgile. Mais on n'eſt pas aſſuré, s'il eſt le même, à qui Cicéron écrit quelques lettres, ou celui à qui on attribue la Rhétorique d'Herennius, ou enfin celui à qui Catulle ſe plaint, *Carm.* 35, ſelon Voſſius: 38, ſelon l'édition *in Uſum Delphinii*: & 39, ſelon Paſſerat.

> *Malè eſt*, Cornifici, *tuo Catullo,*
> *Malè eſt, mehercule, & laborioſe, &c.*

Macrobe cite des livres de Cornificius. Il y a auſſi eu deux Conſuls Romains de ce nom. Saint Jérôme dit que le Poëte Cornificius, dont nous parlons au commencement de cet article, fut tué par des Soldats; parce que ſe moquant de leur lâcheté, il les avoit appellez dans ſes vers *des lapins armez*. * Macrobe, *Saturn. l.* 1. *ch.* 11. *& l.* 6. *ch.* 5. Crinitus. Voſſius, &c.

C O R N I L L A N, ou de C O R N E I L L A N (Pierre de) vint-huitiéme Grand Maître de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, qui réſidoit alors à Rhodes, ſuccéda en 1353, à Déodat de Gozon. Il étoit natif du Dauphiné, à ce qu'à dit Boſio; ſa maiſon étoit pourtant du Comté d'Armagnac, où eſt ſitué le Vicomté de Cornillan. Un de ces Vicomtes avoit été élu Capitoul de Toulouſe en 1299; & l'an 1226, pendant les guerres des Albigeois, *Pierre-Raimond* de Cornillan avoit promis au Cardinal Légat du ſaint Siége, de ne point aſſiſter Raimond, Comte de Toulouſe. Cette Maiſon qui avoit fait deux branches de Mondenar & de Villeneuve, eſt éteinte. * La Faille, *Traité de la Nobleſſe des Capitouls*. Pierre de Cornillan fut élu Grand-Maître étant Grand-Prieur de Saint-Gilles, de la Langue de Provence. Sa juſtice & ſa prudence lui firent donner le nom de *Correcteur des Coutumes*. Il ordonna, que les Commanderies & les Prieurez ſeroient conférez par le Grand-Maître & le Couvent, & non plus par les Grands Prieurs, pour éviter les abus qui ſe commettoient à l'inſçu du Grand-Maître. Sa mort arriva l'an 1355, & Roger de Pins fut élu en ſa place. * Boſio, *Hiſt. de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem.*

C O R N O A I L L E, ou C O R N O U A I L L E, province maritime, dans le Diocéſe d'Exceſter, eſt la plus occidentale de toute l'Angleterre. Comme elle eſt environnée de la mer du côté du nord, du ſud & de l'oueſt, & ſéparée de Devonshire du côté de l'eſt par le *Tamer*, hormis un petit eſpace de terre, c'eſt une véritable *Peninſule*. Elle a 150 milles de tour, & contient environ 960000 arpens de terre, & 25375 maiſons; mais elle n'eſt pas une des plus fertiles Provinces d'Angleterre. Cependant les vallées abondent en blé & en pâturages, & ſes montagnes ſont fameuſes par leurs mines d'étain & de cuivre. Elle abonde en gibier & ſur tout en bécaſſes, & ſes mers en poiſſons. C'eſt ici que ſe fait la pêche des Sardines, entre juillet & novembre, dont il ſe fait un grand débit en France, en Eſpagne, & en Italie. Elle produit auſſi quantité de fenouil marin, de chardons à cent têtes, de très belle ardoiſe, & du marbre. Les Habitans ſont des plus robuſtes qu'il y ait en Angleterre, fort experts à la Lutte, & addonnez à cet exercice. Cette Province eſt pleine de merveilles. A *Boskenna* on voit 18 groſſes pierres faiſant un cercle, érigées à 12 piez l'une de l'autre, & une autre pierre au centre qui ſurpaſſe tout le reſte. Dans la Paroiſſe de *Cleer* il y a dans une plaine ſix ou huit pierres d'une grandeur prodigieuſe, mais rangées avec tant d'artifice qu'il n'eſt pas facile d'en découvrir le juſte nombre. Chaque fois qu'on les compte on en trouve plus ou moins qu'on n'en avoit trouvé. Le *Main-Amber* près de *Mounts-Bay* eſt un gros rocher, poſé ſur un moindre dans un ſi juſte équilibre, qu'on peut le remuer ſans pouvoir néanmoins lui faire changer de place. C'eſt dans cette province qu'eſt le fameux port de *Falmouth*, la *Pointe du Lézard*, & ce qu'on appelle en Anglois *the Lands end*, c'eſt à dire, le bout de l'Angleterre. La *Pointe du Lézard* eſt ce que les Anciens appelloient *Ocrinum* ou *Damnonium Promontorium*; & le *Lands end* s'appelloit *Bolerium Promontorium*. Entre l'un & l'autre on trouve le *Mont-S. Michel*, qui eſt fort haut, & qui communique ſon nom à la baye voiſine, que l'on appelle *Mounts-bay*. Une plaine ſablonneuſe le ſépare du continent, & on la paſſe à pié, quand la marée eſt baſſe. Il y a au ſommet de ce mont un vieux Fort. Cette province a été ſouvent gouvernée par ſes propres Princes, ſous le titre de

Comtes, juſqu'à ce qu'*Egbert*, premier Monarque d'Angleterre, la conquit en 809. Etant réannexée à la Couronne, ſous le régne d'*Edouard* III, ce Prince fit Duc de Cornouaille ſon fils aîné Edouard, ſurnommé le *Prince noir*. Depuis ce tems-là le premier fils d'Angleterre a toûjours porté ce tître ſans création. Les Habitans ont un langage particulier que l'on croit être l'ancien langage de l'Iſle. C'étoit autrefois le Païs des *Oſtidamniens* & des *Damnoniens*. La Capitale de la Province eſt *Launceſton* anciennement *Lanſtuphadon*, ſur le *Tamer* à 170 milles de Londres. Il y a outre cela pluſieurs villes & bourgs où l'on tient marché, comme, *Leskard*, *Leſtwithiel*, *Truro*, *Bodmin*, *Helſton*, *Saltash*, *Camelford*, *S. Ives*, *&c.* * *Etat de la Grande Bretagne, ſous George II, tome* 1. *p.* 26. 49. 50. Speed & Camden, *Deſcript. Brit.* Mercator, *Atlas mundi*, *&c.*

CORNOAILLE, CORNOUAILLE ou QUIMPERCORENTIN, ville de France dans la Baſſe Bretagne, avec Préſidial, & Evêché ſuffragant de Tours. Elle eſt ſur la riviére d'Oder, à deux ou trois lieues de la mer, entre Blavet & Concarnau à l'orient, & Penmark à l'occident. C'eſt le *Coriſopitum* ou *Corioſopitum Curioſolitarum* de Céſar, & le *Carioſvelites* de Pline. Elle eſt auſſi nommée *Cornubia* & *Cornu-Gallia* dans les anciennes Chartres. On la nomme aujourd'hui pour l'ordinaire QUIMPERCORENTIN ou KEMPERCORENTIN. Kemper étoit le nom de la ville, & Corentin celui de ſon premier Evêque, qu'on croit avoir été ordonné par ſaint Martin de Tours. Cornoaille eut autrefois des Comtes. C'eſt une grande ville, de grand commerce & bien bâtie. La riviére d'Oder y en reçoit une autre petite, qui fait le tour des murailles; de ſorte que Cornoaille eſt comme dans une iſle. Le reflux y fait remonter de groſſes barques, & le port eſt au confluent de deux riviéres où eſt le fauxbourg, dit *la Terre du Duc*, qui eſt très-grand; & c'eſt l'endroit où demeurent les plus riches Marchands. L'égliſe cathédrale eſt ancienne, & ornée de deux grandes tours. Le Chapitre eſt compoſé d'un Doyen, de deux Archidiacres, d'un Thréſorier, d'un Chantre, d'un Théologal, & de douze autres Chanoines. L'Abbé de Daoulas eſt le premier Chanoine de l'égliſe cathédrale de Cornoaille: il a ſa chaire jointe à celle de l'Evêque & ſous le même dais, & a le droit d'Annates ſur les Bénéfices de la cathédrale: il marche à la gauche de l'Evêque dans les proceſſions, & ſes Religieux à la gauche des Chanoines. Ces Religieux ne ſont point réformez, & ne ſont diſtinguez des Chanoines, par aucune marque dans leurs habits. Entre les Evêques de Cornoaille, Corentin, Guenucus, & Allorus y ſont reconnus pour Saints. Il y en a eu d'autres illuſtres par leur qualité & par leur mérite, comme Benoît, Oriſcand, & Budic de Cornoaille, tous trois de la Maiſon des Comtes de cette ville; Bernard de Moëlan, Thomas Danaſt, Alain Gonthier, Gatien de Monceaux, Bertrand de Roſmadec, Raoul le Moël, dit *le Chauve*, Claude de Rohan, Louïs Simonetta Cardinal, &c. Outre l'égliſe cathédrale, il y en a pluſieurs autres très-belles à Cornoaille, divers monaſtéres, & un Collége de Jéſuites. La maiſon épiſcopale eſt très-magnifique. On voit près de la porte, dite *de Tourbie*, une tour d'une largeur extraordinaire, qui ſervoit autrefois de château à la ville de Quimpercorentin. * Mérula, *Coſmogr.* Du Chêne, *Antiquit. des Villes.* Bertrand d'Argentré, & Auguſtin du Pas, *Hiſt. des Bret.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 2. *p.* 551. *&c.*

CORNOAILLES, (Richard de) dit *Corinian. Cherchez* RICHARD.

* CORNOUAILLE (Le Cap de) *Cornubiæ Caput*, anciennement *Bolerium & Antiveſteum Promontorium*, Cap d'Angleterre. Il eſt le plus occidental du Comté de Cornouaille, & même de toute l'Angleterre: c'eſt pourquoi les Anglois le nomment *Lands end*, c'eſt à dire, *Bout de la terre* ou *du païs*. * Maty, *Diction. Géogr.*

* CORNOUAILLE (Le Diocéſe de) eſt une province de France dans le Gouvernement de Bretagne. Il eſt borné au nord par les Diocéſes de S Pol & de Tréguier; à l'eſt par ceux de S. Brieux & de Vennes; au ſud & à l'oueſt par la mer.

CORNOUAILLE. *Voyez* CORNOAILLE.

CORNOW. *Voyez* CUROW.

CORNU ou CORNUT, (Gautier) Archevêque de Sens, floriſſoit dans le XIII ſiécle, & étoit fils de Simon Cornu Seigneur de Villeneuve, près de Montreuil. Après avoir paru avec beaucoup de réputation dans l'Univerſité de Paris, il fut Doyen de l'Egliſe de cette ville, Aumonier du Roi Philippe *Auguſte*, & puis Archevêque de Sens en 1223. Guillaume le Breton remarque que Gautier Cornu avoit été élu Evêque de Paris avant que d'être mis ſur le ſiége de Sens. Ce Prélat eut beaucoup de part aux affaires de ſon tems. Le Roi ſaint Louïs le nomma en 1239, pour aller recevoir la couronne d'épines de Nôtre-Seigneur, qu'on lui envoyoit de Conſtantinople; & par ordre de ce même Monarque, Gautier en écrivit l'hiſtoire, que nous avons dans le volume des Auteurs de l'Hiſtoire de France. Il mourut le 20 avril de l'an 1241, & fut enterré dans le chœur de ſon égliſe. On lui impute d'avoir empêché ſaint Louïs de faire brûler le Thalmud; & l'on dit qu'il avoit reçu pour cela de l'argent des Juiſs. Ce Prélat eut pour ſucceſſeur GILLES ou GILLON CORNU ſon frére, qui étoit déja Archidiacre de Sens. Il fut ſacré par le Pape Innocent IV, l'an 1244, dans la ville de Lyon, où il aſſiſta l'année ſuivante au Concile général. Enſuite il ſuivit le Roi ſaint Louïs en ſon voyage d'outre-mer; & à ſon retour il travailla à rétablir la diſcipline dans ſon diocéſe, & il mourut en 1254. Son corps fut enterré auprès de celui de ſon frére, dans ſon égliſe. HENRI CORNU, neveu de ces deux Prélats, fut leur ſucceſſeur dans l'Archevêché de Sens. On dit qu'il fut empoiſonné en 1258. Il avoit ſix fréres, entre leſquels il y a eu ALBÉRIC CORNU, qui enſeigna le Droit à Paris avec beaucoup de réputation, & qui fut depuis Evêque de Chartres, où il mourut en 1244. GUILLAUME CORNU, fut Evêque de Nevers en 1251, après Robert ſon oncle. * Albéric, *in Chron.* Guillaume le Breton, *Philippide*, *l.* 12. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Du Boulai, *Hiſt. de l'Univerſité de Paris*, *&c.* La Chaiſe, *Hiſt. de S. Louis*, *l.* 5. *art.* 4.

CORNU ou de CORNE (Pierre) connu ſous le nom de PETRUS DE CORNIBUS, Religieux de l'Ordre de ſaint François, & Docteur de Paris, a vécu dans le XVI ſiécle. Il étoit natif de Beaune en Bourgogne, & fut un de ceux qui prêchérent avec le plus de zéle contre les Réformez qui pour cette raiſon ne l'aimoient pas. C'eſt de lui dont Rabelais & quelques autres Libertins, ont fait des railleries. Il mourut l'an *1555*. Le Docteur François le Picart fit ſon Oraiſon funébre, & ſaint François Xavier parle de lui dans une de ſes Epîtres. C'eſt dans la cinquiéme du premier livre, datée de Cochin le 12 janvier de l'an *1544*. * Du Boulai, *Hiſt. de l'Univerſité de Paris.* Hilarion de Coſte, *Vie du Doct. Franç. le Picart*, *&c.* Rioche, *Comp. Temp.*

CORNUEL, Préſident à la Chambre des Comptes. Il avoit toute la direction des Finances ſous le Sur-Intendant de Bullion. Il étoit très habile homme, & avoit une belle femme, dont on dit que le Sur-Intendant étoit fort amoureux. La complaiſance de la Dame & l'habileté de ſon mari, firent entrer de grands biens dans leur famille. Ce Préſident diſoit à quelques uns de ſes amis, que pour devenir riche, il ne ſavoit pas de meilleur moyen que de ſe faire aimer d'un Sur-Intendant. Etant au lit de la mort, il ſe confeſſa au Vicaire de ſa Paroiſſe, lequel lui refuſa l'abſolution à moins qu'il ne reſtituât deux cens mille écus qu'il avoit mal aquis. Le malade en parla à M. de Bullion qui le venoit voir tous les jours. Celui-ci alla conſulter le cas avec le Cardinal de Richelieu, leur commun Protecteur. La réponſe du Cardinal fut, que toutes ces ſortes de reſtitutions appartenoient au Roi comme Seigneur de tous les biens; & que le Roi donnoit en pur don les deux cens mille écus dont il s'agiſſoit au Préſident Cornuel, pour les bons ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat, & qu'ainſi le Préſident pouvoit ſe faire donner l'abſolution par le Vicaire, ou par quelque autre comme il le jugeroit à propos. De Bullion porta cette déciſion à ſon ami, qui paſſa doucement dans l'autre vie. * Amelot de la Houſſaye, *Mémoires*, *&c. tome* 2.

CORNUI, riviére. *Voyez* MALMISTRA.

CORNUTUS, (Cécilius) ayant été fauſſement accuſé de conſpiration ſous Tibére, aima mieux, quoiqu'innocent, finir ſa vie par une mort volontaire, que de ſouffrir les inquiétudes d'une juſtification douteuſe, auprès d'un Prince chez qui les moindres ſoupçons paſſoient pour des crimes avérez. * Tacite, *Annal. c.* 28.

CORNUTUS, Africain de nation, Philoſophe Stoïcien, floriſſoit à Rome ſous l'Empire de Claude & de Néron, qui le fit mourir vers l'an de Jeſus Chriſt 54. Cornutus fut précepteur du Poëte Perſe. On le met auſſi au nombre des Grammairiens & des Poëtes, & il eſt très-ſouvent allégué par Aulu-Gelle, par Euſébe, par Suidas, & par l'Auteur de la Vie de Perſe. Macrobe cite auſſi un CORNUTUS, qui fit des Commentaires ſur Virgile. Un autre CORNUTUS, fut contemporain, & même émulateur de Tite-Live. Ces deux Auteurs liſant leurs Hiſtoires en même tems, briguoient à l'envi, pour groſſir la foule de leurs Auditeurs. Suidas dit que Cornutus en avoit davantage; mais que ceux de Tite-Live étoient gens choiſis. Quelques Auteurs confondent ces deux Cornutus; mais les autres, pour ne point pécher contre la Chronologie, croyent que ce dernier contemporain de Tite-Live, étoit pére de l'autre, qui fut précepteur de Perſe. *Conſultez* Voſſius. Cicéron parle d'un CORNUTUS Précepteur. * Aulu-Gelle, *l.* 2. *c.* 6. *&* *l.* 9. *c.* 10. Macrobe, *Saturn. l.* 5. *c.* 19. Euſébe, *in Chron.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 1. *c.* 26.

CORNWALL. *Cherchez* CORNOAILLE.

CORNWALLIS, (Jean) deſcendoit d'une ancienne & illuſtre famille de ce nom, qui a fleuri longtems dans les Comtez de Norfolk & de Suffolk. Il témoigna beaucoup de courage & fit des actions fort hardies ſous Thomas, Duc de Norfolk, à la priſe de Morlaix en France du tems du régne de Henri VIII. Ce Prince le fit Chevalier, & peu après ſon retour il obtint la charge de Grand-Maitre de la Maiſon du Prince Edouard fils de Henri. Thomas Cornwallis Chevalier, étant Shérif de Norfolk, la derniére année du régne d'Edouard VI, leva des troupes contre ceux qui s'oppoſoient au droit de la Reine Marie, qui ſuccédoit à Edouard ſon frére. Cette Reine pour le récompenſer, le fit Membre de ſon Conſeil privé, Thréſorier de Calais, & enſuite Contrôlleur de ſa Maiſon. FRÉDÉRIC CORNWALLIS, l'un des Deſcendans de cette famille, ayant ſervi le Roi Charles I, & à la Cour, & à l'armée, & ayant perdu ſes biens, ſa liberté, & étant enfin exilé pour s'être attaché à ce Prince, Charles II le fit Baron du Royaume, ſous le tître de *Lord Cornwallis d'Eye*, dans le Comté de Suffolk. Il épouſa 1. *Eliſabeth*, fille de *Jean* Ashburnham d'Asburnham, dans le Comté de Suſſex, Chevalier, de laquelle il eut trois fils, *Charles*, *Frédéric*, & *George*, & une fille nommée *Henriette-Marie*: 2. il épouſa *Eliſabeth*, fille de *Henri* Croffs, de Saxham, dans le Comté de Suffolk, Chevalier, de laquelle il eut *Jeanne*. Etant mort en 1661, *Charles*, ſon fils aîné lui ſuccéda; celui-ci eut cinq fils, *Charles*, qui a été Lord après ſon pére, *Frédéric*, *Guillaume*, *Thomas*, & *George*, & une fille nommée *Henriette-Marie*. * Dugdale.

CORO, ville de l'Amérique méridionale dans la province de *Vénézuéla*. Les Eſpagnols lui donnent ſouvent le nom de la Province, & les Sauvages celui de *Corana*. Elle eſt ſituée à la hauteur de onze degrez de l'élévation du pole du Nord, & bâtie dans une plaine, quoique ſon territoire ſoit montueux pour la plus grande partie. Le païs eſt tempéré mais deſtitué d'eau douce, ſur tout de fontaines, & n'eſt arroſé d'aucune riviére. La terre y produit force herbes, plantes & ſimples, & on y trouve les mêmes animaux que dans les autres quartiers de l'Amérique méridionale, mais les lions y ſont ſi craintifs que les Sauvages, les tuent aiſément à coups de bâton. Les tigres au contraire y ſont d'une furie extraordinaire. Le Gouverneur de toute la province, laquelle appartient aux Eſpagnols, fait le plus ſouvent ſa réſidence à *Coro*, ainſi que l'Evêque qui eſt ſuffragant de l'Archevêque de St. Domingue. De

la ville de Coro la terre s'avance en mer douze lieues loin, & fait une eſpéce de Péninſule que les Sauvages appellent *Paragoana*, & qui a vint-cinq lieues de tour, s'étendant pour la plus grande partie en une plaine abondante en bêtes ſauvages. Les Anglois ayant ſurpris la ville de Coro, en 1595, la brûlérent preſque toute. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

COROBANDER. *Cherchez* COROMANDEL.

COROEBUS ou CHORE'BUS, natif de la province d'Elide, fut le premier qui fut couronné aux Jeux Olympiques, après avoir vaincu ſes Concurrens à la courſe l'an 778, avant la venue du Meſſie. Athenée dit dans ſes diſcours des Dipnoſophiſtes, que ce Corœbus étoit Cuiſinier de ſon métier. Il y a eu un autre COROEBUS Archonte d'Athénes, & un autre jeune Prince, tué à la guerre de Troye par Pénélée, & à qui Caſſandre, dont il étoit amoureux, avoit prédit ſon infortune. C'eſt de là qu'eſt venu le proverbe *Stultior Corœbo*. Il en eſt fait mention dans le deuxiéme livre de l'Enéide. *Voyez* CHORÉBE.

COROGNE (La) *Voyez* CORUNA (La)

COROMANDEL ou COROBANDER, païs de la preſqu'iſle deçà le Gange dans le Royaume de Narſingue ou Biſnagar, eſt ſitué le long de la côte orientale, vers la Pêcherie de l'iſle de Ceilan. Coromandel eſt ainſi nommé, à cauſe du ris qu'il produit abondamment. Il a les meilleurs ports de l'Inde, depuis Négapatan au midi, remontant vers le ſeptentrion, juſqu'à la riviére d'Arémogan. Il y a Maliapour, Méliapour ou ſaint Thomas, Paliacate, Sadraſtpatan, Tranquébar, Négapatan, &c. Ce païs eſt diviſé en pluſieurs provinces, dont les plus conſidérables ſont, Maduré, Tanjaour, & Gingy.

CORON, ville ſur la côte méridionale de la Morée, dans la province de Belvédére, à cinq lieues de Modon par terre, & environ à dix par mer. Les Anciens la nommérent *Coron*, du mot *Coronis*, qui en Grec ſignifie une *Corneille*, parce qu'on en trouva une d'airain en creuſant les fondemens de cette ville. C'étoit autrefois le ſiége d'un Evêque, ſuffragant de l'Archevêché de Patras; mais elle a été érigée en métropolitaine. Elle eſt de la figure d'un triangle, dont un des angles regarde un rocher eſcarpé, ſur lequel en 1463 les Vénitiens élevérent une bonne tour. Les deux autres angles ſont vus du Golfe de Coron, mais ils ne ſont pas battus des eaux de la mer; & l'on peut en les cottoyant, faire facilement le tour de cette forte reſſe. Coron fut ſoumiſe en 1204 aux Vénitiens liguez avec quelques Princes, qui partagérent avec eux le débris de l'Empire Grec. En 1208, le Corſaire Génois Léon Vétrano s'empara de cette place, auſſi bien que de Modon; mais la République de Veniſe s'y rétablit peu de tems après. Le Sultan Bajazet II, ayant conquis Modon l'an 1498, tourna ſes armes victorieuſes du côté de Coron, & s'en rendit maître par compoſition. En 1533, l'Amiral Doria, qui commandoit la flotte d'Eſpagne, compoſée de trente-cinq gros vaiſſeaux de guerre, & de quarante-deux galéres, réſolut de l'attaquer. Les troupes Eſpagnoles avoient pour Général Jérôme Mendoza; les Italiennes obéiſſoient à Jérôme Tuttavilla, & au Comte de Sarno. On foudroya la place, on fit bréche, on donna l'aſſaut; mais les Turcs réſiſtérent avec beaucoup de bravoure. Les Eſpagnols redoublérent leurs efforts, & obligérent enfin le Commandant à arborer le drapeau blanc, pour capituler. Les Infidéles en ſortirent vie & bagages ſauves, & Mendoza entra dans la place; mais quelques tems après les Turcs la bloquérent, & les Eſpagnols l'abandonnérent, ſuivant les ordres de l'Empereur, qui ne vouloit point d'engagemens, qui puſſent traverſer la paix de Hongrie. En 1685, le Général Moroſini aſſiégea Coron. Auſſi-tôt les Turcs vinrent du côté de la terre ſe poſter à une portée de piſtolet de ſes lignes qu'ils attaquérent, & prirent une redoute. Mais à peine y furent-ils entrez, qu'ils en furent chaſſez, après un combat qui dura trois heures. Les Vainqueurs les pourſuivirent, & en tuérent environ 400 & en bleſſérent un pareil nombre. Les Chrétiens firent un riche butin, prirent 17 drapeaux des ennemis, & expoſérent 130 têtes de Turcs au bout de leurs piques, pour intimider les Aſſiégez. La perte des Chrétiens ne fut que d'environ 130 hommes morts ou bleſſez. Le Commandeur de la Tour, Général de terre des Maltois, y perdit la vie. Les Turcs qui avoient été mis en déroute, ſe ralliérent; & après avoir fortifié leurs troupes, ſe jettérent ſur les tranchées des Chrétiens, mais ils furent repouſſez vivement, & Hali Baſſa Viſir leur Général, fut emporté d'un coup de canon. Moroſini réſolut enſuite de chaſſer les ennemis de leur poſte, ce qu'il exécuta le ſeptiéme août. Les Chrétiens, qui ne perdirent que très-peu de monde, ſe rendirent maîtres du camp des Infidéles, où ils firent un riche butin. On y trouva beaucoup d'artillerie & de munitions, plus de 300 chevaux, les tentes, les drapeaux & enſeignes, & ſix canons de bronze: mais ce qui rendit cette victoire plus conſidérable, fut la priſe de l'étendart du Sultan, & des queues de cheval, qui étoient les marques de l'autorité de Hali Bacha, Général des Turcs, lequel avoit été tué dans la mêlée. Les Vénitiens ſe préparérent enſuite à donner l'aſſaut, qui fut ſoutenu par les aſſiégez avec une vigoureuſe réſiſtance; mais enfin ils arborérent le drapeau blanc, pour traiter de la capitulation, qui n'eut point d'effet par la perfidie de ces Barbares. Les Vénitiens s'en vengérent bien tôt, & pour terminer les fatigues d'un ſiége de 49 jours, ils forcérent les retranchemens des ennemis, paſſérent au fil de l'épée toute la garniſon, & tout ce qu'ils rencontrérent d'Habitans. On trouva dans la place 128 piéces de canon, & une grande quantité de munitions de guerre & de bouche. L'étendart du Sultan fut expoſé par l'ordre du Sénat dans l'égliſe des Théatins à Veniſe, pour y demeurer toûjours. On choiſit ce lieu, préférablement à tout autre, parce que cette victoire fut remportée le jour que l'Egliſe célébre la Fête de ſaint Gaëtan. Les caractéres qui ſont gravez ſur le côté droit de la lame, à laquelle l'étendart eſt attaché, ſignifient en François, *Au nom du très-haut, Dieu tout-puiſſant, Dieu Seigneur de toutes choſes, & des ſaints Prophétes élevez au deſſus des autres Saints, Méhémet, Abubéchir, Homer, Oſman, & Ali.* De l'autre côté on voit le ſens de ces mots, *Il n'y a point d'autre Dieu qu'un ſeul Dieu, & Méhémet eſt ſon Prophéte. Nôtre Dieu, vous êtes le Créateur des Nations, vous êtes le Souverain bien, & le Diſpenſateur du bien*: & au bas, *Hali Baſſa.* Les paroles brodées ſur le fond de l'étendart ſignifient, *Il n'y a point d'autre Dieu qu'un ſeul Dieu, & Méhémet eſt ſon Prophéte.* * Strabon, *l.* 8. Ptolomée, *l.* 3. Coronelli, *Deſcription de la Morée.*

* CORON (le Golfe de) ou de *Calamata*, eſt une partie de la Mer de Gréce. Il commence au Cap de Matapan & à l'iſle de Sapienza, & il s'avance beaucoup du midi au ſeptentrion en forme de pyramide entre la Zaconie & le païs des Mainottes au Levant, & le Belvédére au Couchant. La riviere de Spinarza ou de Stromio ſe décharge à la pointe de ce Golfe qui prend ſon nom indifferemment de la ville de Calamata ou de celle de Coron. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORONA (Léonardo) Peintre, naquit à Murano dans l'Etat de Veniſe en 1461. Il apprit à peindre à Veniſe ſous Roch de Saint-Sylveſtre, & ſurpaſſa bien tôt ſon Maître même. Ce fut en s'attachant aux ouvrages du Titien qu'il copia, & dont il imita très-bien la maniére & le coloris. Lorſque le Palais de Veniſe eut été brûlé, Corona fut employé par la République, pour y peindre la ſalle du grand Conſeil. Il travailla auſſi long-tems pour des particuliers, peignit pluſieurs égliſes, & mourut en 1505, âgé de 44 ans. * Rodolfi, *Vite de' Pittori. Venet.*

CORONE (La) *Voyez* CORUNA. (La)

CORONE'E, ville de la Béotie des Anciens, étoit ſituée près de Leuctres, qu'elle avoit à l'orient, & au ſeptentrion du fleuve Céphiſe. Etienne de Byſance dit que Coronée fut bâtie par un certain Coronus, fils de Therſandre. Tolmidès, Général des Athéniens fut tué devant cette ville, la ſeconde année de la LXXXIII Olympiade, l'an 447 de J. C. Depuis, Agéſilaüs défit les Béotiens, près de Coronée, l'an 395 avant l'Ere Chrétienne. Elle eut vers le troiſiéme ſiécle le ſiege d'un Evêché ſuffragant d'Athénes. Aujourd'hui ce n'eſt qu'un miſérable village habité par quelques Turcs. * Diodore de Sicile, *l.* 4. Etienne de Byſance. Thucydide. Pline. Strabon, &c. Il y a une preſqu'iſle, & quatre autres villes de ce nom.

CORONEL (Paul) Eccléſiaſtique Eſpagnol, natif de Ségovie, qui vivoit au commencement du XVI ſiécle, ſavoit les Langues Orientales, & la Théologie; & s'appliqua ſur tout à l'étude de l'Ecriture Sainte. Il enſeigna auſſi dans l'Univerſité de Salamanque, & fut conſidéré du Cardinal Ximenès, qui l'employa pour l'édition des Bibles d'Alcala. Il mourut le 30 ſeptembre de l'an 1534, & paſſa pour Auteur d'une addition à l'Ouvrage de Nicolas de Lira, *De tranſlationum differentiis*. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſp.*

CORONEL (Alfonſe) grand Seigneur Eſpagnol, ſe défiant de Pierre *le Cruel*, Roi de Caſtille, forma un parti dans l'Andalouſie, pour ſe maintenir contre ſon Roi. Il leva des troupes, fortifia des places, & envoya Jean de la Cerda ſon gendre en Mauritanie, pour demander du ſecours. Il s'aſſuroit principalement ſur la ville d'Aguilar, où il commandoit. Le Roi de Caſtille lui ayant ôté quelques autres places, ſe préparoit à mettre le ſiége devant celle-là, lorſque des affaires plus preſſantes l'obligérent à marcher vers l'Aſturie, où l'un de ſes fréres s'étoit ſoulevé. Mais dès qu'il eut pacifié cette province, & les troubles qui étoient ailleurs, il retourna en Andalouſie & attaqua Aguilar. Coronel s'y défendit avec beaucoup de vigueur pendant quatre mois. Enfin, la ville fut priſe d'aſſaut au mois de février 1353. Il entendoit la Meſſe, lors qu'on lui vint dire, que les ennemis étoient entrez dans la ville: ce qui ne l'obligea point à interrompre ſes dévotions. Il ſe tint là juſques à ce que la Meſſe fût achevée, & enſuite s'enferma dans une tour, où il fut pris, & fut puni du dernier ſupplice, comme criminel de Léze-Majeſté. Marie l'une de ſes filles eut tant de zéle pour la conſervation de ſa chaſteté, qu'elle aima mieux ſe faire mourir, que de mettre en riſque cette vertu. Elle exécuta ſa réſolution d'une maniére bien particuliére. Elle s'enfonça un tiſon ardent dans les parties qu'on n'oſe nommer. * Mariana, *de Reb. Hiſp. l.* 16.

CORONEL. *Cherchez* GARCIAS DE SALCE'DO.

CORONELLI (P. Vincent) de l'Ordre de ſaint François des Péres Minimes, étoit natif de Veniſe. Il entra de bonne heure dans l'Ordre & fut créé Docteur à l'âge de 23 ans. Bientôt après il fut *Miniſter Provincialis* de Hongrie. Lorſque le Cardinal d'Etrées voulut faire pour Loüis XIV, les plus grands globes qu'il fût poſſible, il ſe ſervit de Coronelli, qui à cauſe de cela fit un ſéjour de quelques années à Paris. En 1685, la République de Veniſe le nomma ſon Coſmographe; & quatre ans après, ſon Profeſſeur Public de Géographie. Le Pape Innocent XII le fit Définiteur général de ſon Ordre. Enfin le 14 mai 1702, il en fût élu Général. Il funda une Académie Coſmographique dont les Académiciens prirent le nom d'*Argonautes*. On dit qu'étant jeune il s'étoit appliqué à la menuiſerie. Les Globes pour le Roi ayant été faits, on y trouva pluſieurs imperfections. Coronelli réduiſit ces Globes en abbrégé, & les publia ſur 130 cartes, priant tous les Aſtronomes & Géographes de les corriger. Il avoit deſſein de faire faire d'autres Globes, encore plus grands que ceux qu'on avoit faits pour le Roi, & d'y travailler à moins de frais. Ils devoient être de 60 piez de circonférence, & faits en ſorte qu'on pût les démonter en pluſieurs piéces & les tranſporter ainſi commodément d'un appartement à l'autre. Il mourut à Veniſe en 1718, au mois de décembre. Voici les principaux de ſes Ouvrages, qui ſont en tout au nombre de 137, *Bibliotheca univerſalis ordine alphabetico diſpoſita vol. 45 abſolvenda*; (on n'en a imprimé que ſept volumes) *acced. tabular. an. tomi* 14. *rerum locorumque præcipuorum, qui in toto opere deſcripti ſunt, Icones oculis ſubjicientes*; *Theatrum Belli* 24 *vol.*; *Atlas Venetus* 13 *vol.*; *Iter Anglicanum*; *Calendarium Hiſtoricum Regis Angliæ Guilielmi*; *Dux Peregrinorum per urbem Venetiam*; *Peloponneſi deſcriptio*; *Epitome Coſ-*

mographica; Plus de 400 *Cartes Géographiques*; *Nomenclatura Succeſſorum S. Franciſci.* * *Nova Litteraria*, Lipſiæ 1719, *p.* 16. & *ſuiv.* Hiac. Gimmæ, *Index Operum Coronellianorum.*

CORONIS, fille de Phlégyas, fut aimée par Apollon, auquel elle manqua de fidelité pour un homme de Theſſalie nommé Iſchis. Apollon en eut tant de dépit, qu'il la tua d'un coup de fléche. Quelque tems après, ſe repentant de ce qu'il avoit fait, il tira du ſein de Coronis l'enfant qu'elle avoit conçu, & le fit élever par Chiron. C'eſt lui qui fut depuis connu ſous le nom d'Eſculape. Le corbeau, qui avoit fait le rapport de l'infidélité de Coronis, eut ſon plumage blanc changé en noir. * Ovide, *Métamorph. l.* 2. *Fab.* 7.

CORONIS, fille de Coronée, Roi de Phocide, fuyant les importunitez de Neptune, fut métamorphoſée en Corneille par Minerve, chez qui elle ſe retira. * *Conſultez* Ovide, *Métam. l.* 2. *Fab.* 8. & 9.

CORONIS, Déeſſe honorée en Sycione, ſelon Pauſanias. Elle n'avoit point de temple, & on lui ſacrifioit dans celui de Pallas. * *Antiq. Romaines.*

CORONNE (La) *Voyez* CORUNA (La)

COROPA, province de l'Amérique Méridionale, dans la Guiane ſituée vers la riviére des Amazones. Elle eſt le long de la riviére de Coropatuba ou Curupatuba, qui ſe jette dans l'Amazone, entre la riviére de Ginipape à l'Orient, & celle d'Orixamine à l'Occident.

COROZAIM, CORAZIM, CORAZIN, CORASIM, CORASIN, CHORASIM, &c. ville de Galilée, de la Tribu de Manaſſé, & l'une des dix qui compoſoient la contrée de Décapolis. Elle eſt ſituée vis à vis de Capernaüm, ſur le bord du Jourdain, proche de la Mer de Tibériade. Cette ville étoit ſi plongée dans les débauches, que J. C. dont les fréquentes prédications n'avoient point converti ſes Habitans, prédit que leur châtiment ſeroit plus ſévére que celui des villes de Tyr & de Sidon. Cette ville étoit éloignée de deux milles de Capernaüm ſelon S. Jérôme. Il eſt dit dans Euſébe qu'il y avoit douze milles de diſtance, ce qui eſt tout viſiblement une faute. *Henri Ernſtius* avance que Chorazim n'eſt pas le nom d'une ville, mais d'un païs, & qu'il faut lire *χώρα Ζιν* le païs de *Sin*. Le contraire paroît par ce que St. Matthieu dit *ch.* 11. *v.* 20. Il ſemble que cette ville porte encore les marques de la malédiction que J. C. prononça contre elle. Il n'y a plus aucune trace d'Egliſe ni d'Antiquité. Quoique ſon terroir & ſa ſituation ſoient agréables, elle n'eſt plus habitée que par vint familles d'Arabes qui ſe bornent à cultiver une partie de ſon terrein pour ſe ſuſtenter. On recueille dans ces lieux déſerts du Senné, des Galles, de la Gomme Arabique, &c. * *Luc. ch.* 10. Relandi *Palæſtina*, *l.* 3. Davity, *Terre Sainte.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* CORP, petite riviére d'Eſpagne dans la Catalogne, prend ſa ſource dans la Viguerie de Monblancq, coule d'abord de l'eſt-ſud-eſt à l'oueſt-nord-oueſt, ſépare en chemin faiſant cette Viguerie de celle de Tarréga, a pendant quelques lieues ſon cours du ſud au nord, puis allant du ſud-oueſt au nord-eſt, ſe jette dans la Cervéra.

CORPORALIO (Céſar) Poëte Italien, fit une peinture ſi vive de la miſére des pauvres Gentilshommes, qui ſervent les grands Seigneurs à Rome, que ceux-ci en étant touchez penſérent tout de bon à les mieux traiter. Mais Urbain VIII, qui jugea bien qu'après tout, ces gens-là ſeroient toûjours miſérables, fonda un hopital pour leur ſervir de retraite, ſur la fin de leurs jours. * De Vigneul-Marville, *Mélanges d'Hiſtoire & de Littérature*, *tome* 1. *p.* 190.

CORPS DE JESUS-CHRIST (Religieux du) ou du *S. Sacrement*, Ordre fondé vers le commencement du XIV ſiécle, mais on en ignore le Fondateur. On croit qu'après que le Pape Urbain IV eut inſtitué la fête du S. Sacrement, il y eut quelques perſonnes dévotes, qui s'engagérent à une adoration particuliére du S. Sacrement, & à en réciter le nouvel Office compoſé par S. Thomas d'Aquin, d'où il ſe forma une Société, qui fut depuis érigée en Congrégation ſous le nom de *Religieux blancs du ſaint Sacrement*, ou de *Fréres de l'Office du ſaint Sacrement*, auſquels on donna la Régle de S. Benoit. Leur premier couvent fut à Galdo, au diocéſe de Nocéra en Ombrie, d'où ils furent transférez en 1373, en l'égliſe de ſainte Marie près de Foligni. Le Pape Boniface IX les unit, en 1393, à l'Ordre de Cîteaux, à condition pourtant qu'ils en ſeroient toûjours diſtinguez ſous leur premier titre de *Fréres du Corps de J. C.* Leur Général portoit le titre d'Abbé de Sainte-Marie-des-Champs, qui étoit leur maiſon près de Foligny. Il s'éliſoit tous les trois ans; mais il devoit être confirmé par l'Abbé de S. Sauveur-de-Montaigu au diocéſe de Pérouſe. Le Pape Boniface IX faiſoit dans ſa Bulle mention de douze maiſons, dont les Fréres du Corps de J. C. étoient alors en poſſeſſion. Depuis ils en augmentérent le nombre, & lorſqu'ils s'établirent à Todi en Ombrie, on leur accorda le privilége de porter tous les ans le jour de la Fête-Dieu, le ſaint Sacrement dans la proceſſion ſolemnelle, précédez du Clergé & ſuivi de tout le peuple. L'Abbaïe de Saint-Sauveur de laquelle celle de Sainte-Marie avoit été rendue dépendante, ayant été ruïnée, celle-ci fut de nouveau unie par le Pape Boniface IX, à celle de S. Guigan de Volterre; mais cette derniére ayant eu auſſi le même ſort, le monaſtére de Sainte-Marie-des-Champs fut déclaré indépendant de l'Ordre de Cîteaux; ce qui fut confirmé par le Pape Martin V, en 1419, & par le Pape Eugéne III, l'an 1443. Ce qui ſubſiſta juſqu'en 1582, que le Pape Grégoire XIII unit cette Congrégation à celle du Mont-Olivet. * Herman, *Hiſt. des Ord. Religieux.*

CORRADINI (Aloïſio) de Padoue, célébre Juriſconſulte, étoit fils d'Hercule, & enſeigna le Droit avec beaucoup de réputation. Il fut auſſi employé dans diverſes affaires importantes, & mourut ſur la fin du mois de ſeptembre de l'an 1618, laiſſant divers Ouvrages, d'entre leſquels on n'a publié que la Vie des Céſars. * Thomaſini, *in Elog. Illuſt. Vir.*

CORRADO (Sébaſtien) naquit au château d'Arcéto, ſitué entre Reggio & Modéne, vers le commencement du XVI ſiécle. Il étudia dans ſa jeuneſſe ſous Batiſte Egnatio à Veniſe, & fit ſous lui des progrès conſidérables dans les Langues Latine & Greque qu'il a cultivées pendant toute ſa vie, & qu'il a lui-même enſeignées fort long-tems aux autres. Il les profeſſoit à Reggio vers l'an 1540, lorſqu'il ſongea à former dans cette ville une Académie de Belles Lettres. Son deſſein étoit trop honorable à la ville de Reggio, pour que l'on ne le ſecondât pas. L'Académie fut établie, & il en eſt regardé comme le Fondateur. Elle prit le nom d'Académie *degli Acceſi*, & Corrado y eut celui de *Fedele*, ſuivant la coutume de la plupart de celles d'Italie, où chaque Académicien ſe choiſit un nom, ſouvent fantaſque & bizarre. Il paſſa enſuite à Bologne, où il fut premier Profeſſeur en Langue Latine & Gréque. Le peu de ſoin que l'on a eu de nous conſerver un détail exact de ſa vie, ne permet pas de connoître les dates de ſes changemens, & nous laiſſe ignorer la plupart des particularitez de ſa vie. Il mourut à Reggio, l'an 1556, & fut enterré dans l'égliſe de ſaint Dominique. On a de lui, *Quæſtura in qua Ciceronis Vita refertur, & ab iniquis judiciis vindicatur*; *Ciceronis Liber de claris Oratoribus qui dicitur Brutus, cum Sebaſtiani Corradi Commentario*; *Ciceronis Epiſtolæ ad Atticum, Sebaſtiani Corradi interpretationibus illuſtratæ*; *Notæ in Epiſtolas Ciceronis ad Familiares*; *Annotationes in quintum librum Epiſtolarum Ciceronis*; *Commentarius in Virgilii Æneidos librum primum*; *Virgilii Vita*; *Sex Dialogi Platonis e Græco tranſlati*; *Valerius Maximus ex Recenſione Sebaſtiani Corradi & cum ejus Notis*; *Oratio de Officio Doctoris & Auditoris.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *tome* 19. *p.* 311. & *ſuiv.*

* CORRADO (Quinto Mario) naquit en 1508 à Oria, ville du païs d'Otrante, dans le Royaume de Naples, d'une famille honnête. Son pére n'avoit pas deſſein de l'appliquer à l'étude, & le deſtinoit ſeulement à avoir ſoin de quelques biens de campagne; mais la nature plus forte que cette deſtination l'emporta. Le jeune Corrado ſe ſentant porté à quelque choſe de plus relevé que les ſoins auſquels on l'appliquoit, les négligeoit pour s'appliquer à lire le peu de livres qu'il pouvoit trouver. Son pére ayant remarqué en lui de la diſpoſition & du goût pour l'étude, ſe détermina à l'envoyer à l'Ecole, mais ſeulement pour y apprendre ce qui pourroit lui être utile pour le ménage de la campagne, comme, l'Arithmétique & autres choſes ſemblables; mais le génie de Corrado ne lui permit pas de ſe tenir reſſerré dans des bornes ſi étroites. Il s'appliqua à la Grammaire, à la Rhétorique & à la Poëſie, & y fit en peu de tems des progrès merveilleux, qui mécontentérent ſon pére. Les menaces qu'il lui fit à ce ſujet, le rebutérent, & lui firent prendre le parti de s'enfuir de la maiſon paternelle, avec quelques ſecours que lui fournit ſa mère. Il alla alors trouver un de ſes oncles qui étoit Céleſtin. Ce Religieux ſurpris du génie de ſon neveu, qui quoiqu'âgé à peine de 15 ans, entendoit parfaitement tous les livres Latins, & en jugeoit ſainement, l'engagea à continuer ſes études. Ce fut alors que Corrado embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique, & reçut les Ordres juſqu'au Diaconat. Enſuite, aidé par ſon oncle & par ſa mére, il alla à Bologne où il fut ordonné Prêtre. Il s'y appliqua auſſi avec une ardeur inconcevable à l'étude des Langues Gréque & Latine, & à celle de l'Eloquence qu'il ne quitta que pour paſſer à celles de la Philoſophie, de la Théologie & du Droit. Son application à toutes ces Sciences, & ſes talens, l'ayant fait devenir un des premiers Savans de ſon tems, il retourna dans ſa patrie, quoiqu'avec répugnance, pour répondre aux ſollicitations de ſa mére, de ſon frére & de ſon oncle. Toute la Province s'entremit pour l'engager à enſeigner à Oria la Rhétorique, la Poëtique, la Philoſophie & le Droit. Il répondit à ſes déſirs, & attira un grand nombre de Diſciples, dont quelques uns ſe rendirent très-habiles. La Princeſſe Bonne, Reine Douairiére de Pologne, qui vivoit alors retirée dans ſon domaine de Bari, le ſollicita d'écrire en Latin l'Hiſtoire de ſa Vie, & celle du Royaume de Pologne, & il ſe rendit aux inſtances qu'elle lui fit ſur ce ſujet. Il mit auſſi-tôt la main à cet Ouvrage, mais enviſageant enſuite la difficulté de l'entrepriſe, & reconnoiſſant qu'il ne pourroit écrire la Vie d'une Reine vivante, & parler des affaires d'un Royaume éloigné & entiérement étranger pour lui, ſans ſe tromper en bien des choſes, & ſans être même quelquefois obligé d'altérer la verité, il ſe refroidit bien vîte & abandonna tout à fait ſon premier deſſein. Au reſte l'amour qu'il avoit pour l'étude, lui fit fuir pendant quelque tems les emplois & les dignitez Eccléſiaſtiques, pour avoir le loiſir de s'y livrer entiérement; mais il ne négligea pas pour cela les fonctions du Sacerdoce, & les égliſes retentirent ſouvent de ſes prédications. Le Cardinal Jérôme Aléandre, Archevêque de Brindes, le fit venir à Rome en 1540 pour être ſon Sécretaire, & il s'aquit dans ce poſte l'eſtime du Pape Paul III, & de la plupart des Prélats; mais il ne le conſerva que deux ans, ce Cardinal étant mort le premier février 1542. Il paſſa auſſi-tôt en la même qualité au ſervice du Cardinal Thomas Badia, qu'il eut le chagrin de perdre au bout de cinq ans, c'eſt à dire, le ſixiéme ſeptembre 1547. Il fut enſuite recherché par d'autres Cardinaux; cependant il ne jugea pas à propos d'accepter les places qu'ils lui offrirent, & ſe retira dans ſa patrie, dans le deſſein de vivre pour lui-même, occupé uniquement de l'étude & du commerce des Savans. Le Pape Pie IV, informé de ſon mérite par le Cardinal Borromée, le fit dans la ſuite revenir à Rome pour être Précepteur de ſes Neveux. Corrado conſentit, par le conſeil de ſes amis, à accepter cette place qu'il conſerva pluſieurs années, dans l'eſpérance qu'elle le conduiroit à quelque choſe de conſidérable: en quoi il fut trompé; car quelques Courtiſans jaloux & envieux lui firent donner pour Aſſocié dans ſon emploi Guillaume Sirlet, Prêtre Calabrois. homme fort habile dans les Langues Gréque & Latine, afin de faire tomber ſur celui-ci la confiance du Pape & de ſes neveux: deſſein qui leur réüſſit. Car Sirlet ſe rendit ſi agréable à ſes Diſciples & au Pontife leur oncle, qu'il parvint dans la ſuite au Cardinalat, pendant que Corrado qui ſongeoit peu à faire ſa cour, demeura tel qu'il étoit venu à Rome, & s'en retourna dans

ſa patrie ſans récompenſe. Corrado enſeigna enſuite pendant trois ans la Rhétorique à Salerne, & ne quita cet emploi que pour aller remplir l'Archidiaconé de l'égliſe d'Oria, vacant par la mort de Pierre-Marcel Corrado ſon frére, que le Cardinal Caraffe lui avoit procuré, auſſi bien que les autres Bénéfices de ſon frére. Il réſolut alors de ne plus ſortir de ſa patrie, & refuſa tous les poſtes qu'on lui offrit en différens endroits, tels que celui de Profeſſeur en Rhétorique dans le Collége de la Sapience, que Sirlet devenu Cardinal le preſſa d'accepter, & un autre ſemblable qui lui fut offert par l'Académie de Bologne. Il procura à Oria l'établiſſement d'un Collége, & y enſeigna le premier. Il fut auſſi quelque tems Vicaire général de l'Archevêché de Brindes. Il mourut l'an 1575, âgé de 67 ans, quatre mois & ſeize jours. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *De Lingua Latina ad Marcellum Fratrem, libri duodecim*; *De copia Latini ſermonis, libri quinque ad Camillum Palæotum*; *De Dialectica liber*; *Epiſtolarum libri octo*; *Ad Concilium Salernitanum Oratio*. Sa Vie a été écrite par Antoine Amantio, & par Dominique de Angelis. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 19. *p.* 303 *& ſuiv.*

* CORRADUS (Jean) naquit à Ferrare en 1602. Sa réputation d'habile Avocat porta Urbain VIII à lui conférer la charge d'Auditeur de Rote. Innocent X, connoiſſant ſa capacité, le fit Cardinal du titre de Sainte-Marie delà le Tibre; & en 1650, Evêque de Jéſi dans l'Ombrie. Mais en 1656 il ſe démit de cet Evêché & fut fait Dataire d'Alexandre VII. Dans cette charge il rendit de grands ſervices au Pape, & ſe fit en même tems beaucoup d'ennemis. Il mourut en 1666, & fut enterré dans l'égliſe de Sainte-Marie delà le Tibre, laquelle il avoit inſtituée ſon héritiére avec l'Hopital de Sainte-Marie de la Conſolation. On dit à ſon honneur qu'il mépriſa les richeſſes & les grandeurs, & qu'il fit beaucoup de bien aux pauvres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* CORRADUS (Laurent) de Meſſine, de l'Ordre des Fréres Mineurs, fut Lecteur en Théologie, & Conſeiller de l'Aſſemblée Eccléſiaſtique de Sicile. C'étoit un fort ſavant homme & fort verſé dans les belles connoiſſances. Il vivoit en 1680. On a de lui, *Il minimo, maſſimo*; *Epitome Curſus Philoſophici & Theologici.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CORRADUS (Sébaſtien) *Voyez* CORRADO.

CORRADUS (Quintus Marius) *Voyez* CORRADO. (Quinto Mario)

* CORRARO, ancienne famille noble de Veniſe. ANGE *Corraro* fut élu Pape en 1406, ſous le nom de Grégoire XII. C'eſt auſſi de cette famille que par la branche féminine ſont ſortis *Gabriel* Condoluciéri & *Pierre* Barbo, dont le premier fut Pape ſous le nom d'Eugéne IV en 1431, & l'autre auſſi ſous le nom de Paul II en 1464. ANTOINE *Corraro* neveu de Grégoire XII, après avoir été Patriarche de Conſtantinople reçut de ſon oncle le chapeau de Cardinal. MARC ou GRÉGOIRE *Corraro* fut en 1565 élu pour Patriarche de Veniſe. ANGE *Corraro* fut Procureur de ſaint Marc en 1264. PHILIPPE, frére du Pape Grégoire XIII, fut auſſi en 1407 revêtu de la même dignité PAUL fils de Philippe le fut de même en 1438, & LAURENT en 1573, ſans parler de beaucoup d'autres de la même famille, qui a fourni de plus divers Ambaſſadeurs pour Rome, Vienne, Madrit, Paris & Conſtantinople. ANTOINE *Corraro* fut *Avogador* en 1669, & ſe porta en cette qualité pour accuſateur contre François Moroſini avec le dernier emportement, pour avoir rendu Candie aux Turcs ſans ordre du Sénat. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houſſaye, *Hiſt. du Gouvern. de Veniſe, p.* 13. 245. 488. 516 *&* 538.. Greg. Polydore, *Vie de Grégoire XII.* Sponde, *an.* 1445.

* CORRARO (Antoine) Patriarche de Conſtantinople, & puis Evêque d'Oſtie & Cardinal Doyen, étoit, comme nous l'avons déja dit, neveu du Pape Grégoire XII. Il fut un des Fondateurs de la Congrégation de ſaint Grégoire *in Alga*, & mena une vie exemplaire. Grégoire l'envoya pour Légat en France & en Allemagne. On dit qu'il a écrit l'Hiſtoire de ſon tems. Il mourut en 1445. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ciaconius & ſon Continuateur, en *Grégoire XII, & Eugéne IV.* Sponde, *an.* 1445.

CORREA (Thomas) Portugais, natif de Conimbre, a été l'un des plus célébres Grammairiens du XVI ſiecle. Il enſeigna à Palerme en Sicile, puis à Rome, & enſuite à Bologne; & s'aquit par tout une très-grande réputation, par ſes Poëſies, par ſes piéces d'éloquence, & par ſa grande érudition. On a de lui, *De Eloquentia, libri quinque*; *De Epigrammate*; *De Elegia*; *Explanationes in librum Horatii de Arte Poëtica, &c.* Thomas Correa mourut à Bologne le 24 février de l'an 1595, en la 59 année de ſon âge. * Ghilini, *Theat. de gli Huom. Letter.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illuſt.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. &c.*

CORRE'E, Général des Bellovaciens, anciens peuples des Gaules, (qui occupoient le païs qu'on nomme à préſent le Beauvaiſis) rendit ſon nom illuſtre, par ſon courage & par la vigoureuſe réſiſtance qu'il fit à Céſar. Il ſe dégagea une fois d'un poſte déſavantageux, par un ſtratagême aſſez ingénieux. Ayant commandé aux Soldats de s'entredonner de main en main les bottes de paille, ou les faſcines ſur leſquelles ils avoient accoutumé de s'aſſeoir, lorsque l'armée demeuroit en bataille, il les fit ranger à la tête du camp, & les ayant fait allumer ſur le ſoir, il favoriſa par cet artifice la retraite de ſes troupes, la cavalerie des ennemis craignant de paſſer à travers ce grand feu. Enſuite il prit un poſte aſſez avantageux, d'où il croyoit pouvoir attirer les Romains dans quelque embuſcade; mais Céſar qui avoit prévu ſes deſſeins, diſpoſa ſi bien les choſes, que le combat particulier, qui ſe donna dans la plaine que Corrée avoit choiſie pour cet effet, devint une bataille générale, où l'armée des Gaulois fut contrainte de plier, & de s'écarter deçà & delà pour ſe ſauver. Il n'y eut que le brave Corrée qui réſolut de ſe défendre juſqu'au dernier ſoupir. On voulut lui donner quartier, mais il le refuſa, & mourut les armes à la main. * *Commentarii de Bello Gallico, livre huitiéme écrit par* Hirtius Panſa, *ch.* 6. *& ſuiv.*

CORRE'GE (Antoine) ou Antonio de Corrégio, fameux Peintre, à qui la ville de Corrégio a donné ſon nom, a vécu ſur la fin du XV ſiécle, & au commencement du XVI. Il mourut vers l'an 1513, âgé de 40 ans. Le Corrége peignit preſque toûjours à Parme, & dans la Lombardie. Ce qu'il a peint à freſque au dome de Parme eſt un de ſes meilleurs ouvrages. Son pinceau étoit admirable; & il avoit pour des vierges, des Saints, & des enfans, certaines naïvetez gracieuſes, qui lui ont été particuliéres. * Vaſari, *Vie des Peintres.* Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *Entret.* 2. *p.* 171. 274 *& ſuiv.* édit. de Trevoux, 1725. *Academia Pict. Erud.*

CORRE'GIDOR, c'eſt ainſi qu'on nomme un Juge, en Langue Portugaiſe.

CORRE'GIO, ville & Principauté d'Italie dans le Modénois, avec un bon château. Elle a eu autrefois des Seigneurs particuliers, & à préſent elle appartient au Duc de Modéne.

CORRE'GIO, famille. La famille des Seigneurs de Corrégio a produit de grands hommes. GILBERT de Corrégio, VIII. de ce nom, ou X, ſelon Sanſovin, épouſa en ſecondes noces *Véronique* Gambara, qui a été renommée dans le XVI ſiécle par ſon eſprit & par ſa vertu; & il en eut *Hippolyte* mort en 1552, & JÉRÔME de Corrégio Cardinal. Ce dernier ayant achevé ſes études à Bologne, alla à Rome, & fut envoyé par le Pape Paul III, en France. Il fut mis par Pie IV, au nombre des Cardinaux en 1561, & fut nommé à l'Archevêché de Tarente en 1569. Pie V l'envoya dans la Marche d'Ancone, pour y faire fortifier les places maritimes contre les Turcs, qui menaçoient d'y venir avec une puiſſante armée. Corrégio s'aquitta très-bien de cette commiſſion, & après la mort du Pape, il fut l'un de ceux qu'on propoſa, pour être mis ſur le thrône pontifical. Il mourut quatre ou cinq mois après, le huitiéme octobre de l'an 1572. * *Conſultez* Sanſovin & Corſo qui a écrit la Vie de Gilbert III, Sieur de Corrégio, &c.

CORRE'SE, bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie. Il eſt ſitué dans la Sabine, ſur la petite riviére de Correſe, à deux lieues de Tivoli du côté du nord, & à ſix ou ſept de Rome. On croit que c'eſt l'ancienne *Cures*, ville épiſcopale, capitale de la Sabine, & patrie de Numa Pompilius, auteur des Loix & de la Religion de l'ancienne Rome. On prétend même, que l'ancienne *Cures* ayant donné le nom de *Curenſes*, à tous les Sabins, ce nom ſe changea en celui de *Quirites*, qu'on donna aux Romains, lorsque les Sabins furent confondus avec eux. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CORRE'SE, petite riviére d'Italie dans l'Etat de l'Egliſe. Elle coule dans la Terre Sabine, & ayant baigné le bourg de Corréſe dont elle prend le nom, elle ſe decharge dans le Tibre vis à vis de Civitella.

CORRE'SE ou CORRE'SIO, riviére. *Voyez* ALLIA.

CORRIB. *Voyez* CARRIB.

* CORRIENTES. (Le Cap de) Il y a pluſieurs Caps de ce nom. L'un ſur la côte de la province de Xaliſco ou Nouvelle Gallice ſur la Mer de Sud dans la Nouvelle Eſpagne, qui fait partie de l'Amérique ſeptentrionale: l'autre auſſi ſur la Mer de Sud, dans l'endroit le plus méridional de la Terre-Ferme propre, où elle confine au Popayan, dans l'Amérique Méridionale: le troiſiéme en Afrique, ſur la côte orientale de la Cafrerie, à l'occident de la partie méridionale de Madagaſcar.

CORRIERS. *Cherchez* COTEREAUX.

CORROZET (Gilles) naquit à Paris le quatriéme janvier 1510. Quoique pendant ſa jeuneſſe il n'eût point été appliqué à l'étude, il ne laiſſa pas, quand il fut parvenu à un âge mûr, de s'y addonner de lui même, & d'apprendre par la force de ſon propre génie les Langues Latine, Italienne & Eſpagnole. Les différens Ouvrages qu'il a publiez, ſont des preuves de la diverſité de ſes connoiſſances & de ſon application au travail. La profeſſion de Libraire & d'Imprimeur qu'il exerçoit, lui a donné occaſion d'en compoſer pluſieurs, par la facilité qu'elle lui procuroit de les publier. Il avoit pris pour deviſe ou marque particuliére, par alluſion à ſon nom une main étendue qui tenoit un cœur, au milieu duquel étoit une roſe épanouïe, avec ces mots, *In corde Prudentis revireſcit ſapientia, Proverb.* 14. Il mourut à Paris le quatriéme juillet 1568, âgé de 58 ans, laiſſant pluſieurs enfans de *Marie* Harelle ſa femme, & fut enterré aux Carmes de la place-Maubert, ou eſt ſon Epitaphe & celle de ſa femme. Les voici,

Heu! heu! Corrozete jaces: Cor numina ſumant
Donec terra Roſam proferat iſta tuam.
Scilicet invideas, nec parcas ferrea Clotho,
Permanet in ſcriptis gloria viva ſuis.

L'an mil cinq cens ſoixante-huit,
A cinq heures devant minuit,
Le quatriéme de juillet,
Decéda Gilles Corrozet,
Agé de cinquante-huit ans,
Qui Libraire étoit en ſon tems.
Son corps repoſe en ce lieu-ci;
A l'ame Dieu faſſe merci.

Cy-deſſous repoſe le corps de Marie Harelle, jadis femme de Gilles Corrozet, laquelle décéda le quatriéme jour de mai 1562. *Par ladite miſéricorde de Dieu l'ame ſoit en Paradis.*

Il eſt Auteur des Ouvrages ſuivans, *La Fleur des Antiquitez & ſingularitez de la noble & triomphante ville & cité de Paris*; *Le Tableau de Cébés, ancien Philoſophe, &c. traduit en rime Françoiſe*; *Catalogue des antiques érections des villes & citez des Gaules & des Fleuves & Fontaines d'icelles*; *Epitome des Hiſtoires des Rois d'Eſpagne & de Caſtille & des Rois d'Aragon, des Ducs & Rois de Boheme, des Rois de Hongrie, des Maiſons d'Aſbourg & d'Autriche*; *Les divers & mé-*

 me-

morables Propos des nobles & illuſtres hommes de la Chrétienté, & le même en Latin, ſous ce titre, *Ægidii Corrozeti Apophthegmata Heroica, ex Gallicis Latina facta, Interprete Phil. Boſquiero*; *Les Exemples des œuvres de Dieu & des hommes, avec la doctrine de vérité extraite de Salomon*; *Vers Moraux*; *Les élégantes & belles authoritez de pluſieurs Saiges, Rois & Philoſophes Grecs & Latins traduites de l'Italien de Nicolo Liburnin*; *La Fleur des ſentences, Apophthegmes & Stratagémes, extraits tant des Anciens que des Modernes, en vers François*; *Hecatongraphie, ou, les Deſcriptions de cent figures & hiſtoires*; *Les Sentences & authoritez des ſept Saiges de Grece*; *Le Tréſor des Hiſtoires de France, ou, le Catalogue des Rois & des Roynes de France*; *Extraits du demeurant de quatre livres Italiens du Seigneur Gabriel Syméon, contenant l'origine & les faits de Veniſe, de Milan & de Mantoue*; *Le Parnaſſe des Poëtes François modernes*; *L'Ordre de la pompe funébre de François de Lorraine, Duc de Guiſe*; *Hiſtoire d'Aurelio & d'Iſabelle, traduite de l'Italien*; *Carcel d'Amour & la Priſon d'Amour, traduits de l'Eſpagnol*; *Recueil d'Epitaphes ſingulières de pluſieurs Dames, traduites de l'Italien*; *Le Thréſor de vertu, ou Sentences recueillies de pluſieurs Auteurs, traduit de l'Italien*; *Briéve Inſtruction Catholique aux Chretiens*; *La plaiſante & agréable Hiſtoire d'Apollonius, Prince de Thir en Afrique, & Roi d'Antioche, traduite par Corrozet en ſes jeunes ans*; *Pluſieurs Inſtructions & enſeignemens, enſemble pluſieurs nouveaux proverbes, demandes & joyeux quolibets, en vers François*; *Les fleurs de Poëſie, traduites de l'Italien en vers François*; *Le Conte du Roſſignol*; *Trente Chants Royaux, compoſez d'an en an pour le May de Notre-Dame à Paris*; *L'Entrée de l'Empereur Charles-Quint*; *Les Preceptes de Jeſus-Chriſt, avec aucunes oraiſons*; *Le Jeu de l'adventure des hommes & des femmes*; *Les Blaſons domeſtiques, ou inſcriptions pour mettre à tous les endroits d'une maiſon*; *Le Jeu de Cartes, en vers*; *Les Fables d'Eſope Phrygien en vers François avec argumens*; *Tapiſſerie de l'Egliſe Chrétienne par huitains*. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 24 p. 149. & ſuiv.*

CORRUPTIBLES ou CORRUPTICOLES. Secte d'Eutychiens dans le VI ſiécle, qui diſoient, que la chair de Jeſus Chriſt avoit été corruptible & ſujette à la corruption. * Prateole. Sandére.

CORS. *Cherchez* LAMBERT LI CORS.

CORSAER. *Voyez* KORSOE.

CORSALI, (André) de Florence, vivoit ſelon toutes les apparences dans le XV ou XVI ſiécle. Il avoit écrit une Rélation de la Navigation de la Mer Rouge & du Golfe Perſique. * Pocciantio, *de Script. Florent.* Voſſius, *de Scient. Math. c.* 5. 36. *&c.*

* CORSALIS (Jaques) né dans le voiſinage de Catane, fut un éloquent Eccléſiaſtique. Il entendoit à fonds les Langues Italienne, Eſpagnole & Françoiſe. Il fut longtems Secretaire du Duc François Branciforte. Comme il alloit de la part de ſon Maître en Eſpagne, le malheur voulut que, le vaiſſeau où il étoit & un vaiſſeau François qu'il rencontra ayant eu diſpute pour le ſalut, ſe battirent, & que Corſalis y perdit la vie en 1688. On a de lui quelques Ouvrages en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CORSE, en Latin *Corſica*, iſle de la Mer Méditerranée, au midi de la République de Genes, à qui elle appartient, & au ſeptentrion de la Sardaigne. Elle fut d'abord nommée *Tercepne*; puis *Cyrne*, de Cyrnus, fils d'Hercule; & enfin *Corſica*, d'une femme de Ligurie nommée *Corſa Bubulca*, qui eut le courage d'y conduire une Colonie de ſon païs. Sa longueur du midi au ſeptentrion eſt d'environ 38 ou 40 lieues, ſa largeur de dix-ſept, & tout le tour d'environ quatre-vints-dix ou cent. Elle n'eſt éloignée de la Sardaigne, que d'une heure de trajet. Ses villes célebres étoient autrefois Aléria & Mariana. On dit que la premiére fut bâtie par Sylla, & l'autre par Marius. Elles n'ont aujourd'hui que peu de reſtes de leur ancienne ſplendeur. Les autres plus conſidérables ſont, la Baſtia qui eſt capitale de l'iſle, Adjazzo, Nébio, Calvi, Corte, Bonifacio, &c. On y compte cinq Evêchez, Adjazzo, Aléria, Sigona, Mariana, & Nébio. Ces quatre derniéres villes ſont ruïnées, & les Evêques ſont leur demeure ou à la Baſtia, ou dans les villages. Les trois premiers Evêchez ſont ſuffragans de Piſe, & les deux autres de Gênes. Ceux du païs diviſent leur iſle en quatre parties, qui correſpondent aux quatre parties du monde. Ils nomment la partie orientale *Banda di Dentro*, l'occidentale *Banda di Fuora*, celle du midi *di la da Monti*, & celle du ſeptentrion *di qua da Monti*. L'air de l'iſle de Corſe eſt mal ſain, & le terroir peu fertile. On y recueille pourtant, dans les vallées, du froment, du vin, de l'huile, & des fruits. On y trouve auſſi des mines de fer & des beſtiaux de toute ſorte; mais comme l'air y eſt mal ſain, & qu'il la rend peu habitée, les Génois y ont reçu depuis quelques années cinq ou ſix cens Magnotes, ou Mainotes, qui vivoient en forme de République ſur les côtes de la Morée, c'eſt à dire, à l'orient du Golfe de Coron, depuis le Cap de Matapan, juſques à la riviére de Calamata, & qui ont abandonné leur païs, depuis la priſe de Candie par les Turcs. L'iſle de Corſe eſt arroſée de quelques riviéres, & entre autres de celle de Liamon ou Limone & de Tavignan, qui ont leur ſource au Lac de Créna. Ce Lac eſt ſur le Mont-Gradaccio, qui eſt vers le milieu de l'iſle; & on y voit encore le Lac d'Ino, d'où ſort la riviére de Golo. On trouve dans cette iſle, la pierre dite *Catochite*, qui tient aux mains comme de la glu. Le port le meilleur & le plus commode de l'iſle, eſt celui de Bonifacio, qui a auſſi une bonne fortereſſe. Le Capo Corſo, ou Punta di Morono, eſt le *Sacrum Promontorium* des Anciens; & le Capo di Manza, eſt le *Promontorium Graniacum*. Les Toſcans ſe rendirent premiérement maîtres de cette iſle. Les Carthaginois la ſoumirent depuis; & enfin les Romains la conquirent entiérement ſous Scipion, qui y emporta Aléria l'an 495 de Rome, & 259 avant Jeſus Chriſt. Dans le VIII ſiécle, les Sarraſins s'en ſaiſirent, mais ils en furent chaſſez quelque tems après. Ceux de Gênes & de Piſe ont combattu très-longtems, pour la poſſeſſion de cette iſle, qui eſt reſtée aux premiers, leſquels y envoyent de deux ans en deux ans un Gouverneur. Les Corſes ſont bons ſoldats, mais cruels, vindicatifs, & mal polis. On croit que leurs pilleries ont fait donner le nom de Corſaires aux Pirates & Voleurs de mer. La Maiſon d'Ornano eſt venue de cette iſle en France. Sampietro d'Ornano conſeilla la conquête de Corſe au Roi Henri II. Il conduiſit l'entrepriſe; & par ſes ſoins on emporta en 1553, pluſieurs places, qui furent rendues par le traité de paix de l'an 1559. Depuis peu d'années les Habitans de cette iſle ſe ſont ſoulevez contre les Gênois, qui par le moyen des troupes de l'Empereur, ont fait rentrer les Corſes ſous l'obéiſſance de leurs Maîtres à certaines conditions dont l'Empereur eſt garant. * Pline, *l.* 3. *ch.* 6. Strabon, *l.* 2. & 5. Pomponius Méla, *l.* 2. Philippini, *Hiſt. de Corſe.* Michaël Metello, *Della Guerra di Corſ.* Juſtiniani, *Hiſt. Venet.* De Thou, *Hiſt. l.* 12. *&c. Athénes ancienne & nouvelle.*

CORSCHI, nom que les Perſes donnent aux Habitans du païs, qui ſont deſcendus des Turcs, & qui vivent ſous des tentes, de même que les Turcomans. Ils pouvoient fournir cinquante mille hommes de guerre, c'eſt pourquoi Schah Abas, Roi de Perſe s'attacha ſur tout à les abbaiſſer, élevant les Goulans, & leur donnant toutes les Dignitez. (Ces Goulans ſont des Eſclaves, ou fils d'Eſclaves de toutes ſortes de nations.) Il y a environ vint cinq mille Corſchi au ſervice du Roi de Perſe. Leur Général doit toûjours être de leur corps, & on l'appelle *Corſchi-Bachi*. Ils ont pluſieurs grands Seigneurs parmi eux. L'armée du Roi de Perſe eſt compoſée de trois ſortes de troupes, dont les premiéres ſont les Corſchi; les ſecondes les Goulans ou Eſclaves; & les troiſiémes les Tufenkgi, ou païſans. Les Corſchi & les Goulans combattent à cheval, & portent un arc & des fléches, & quelquefois une arquebuſe. Les Tufenkgi ont un mouſquet, & vont à cheval, mais ils combattent à pié. * Thevenot, *Voyage du Levant, tome* 2.

* CORSEL (Gérard) de Liége, naquit au mois de juin de l'an 1568. Après avoir fait ſes premiéres études dans la ville de ſa naiſſance, il alla à Tréves, puis à Louvain, pour y étudier en Philoſophie. Il s'adonna enſuite à l'étude de la Juriſprudence Civile & Canonique. En 1594, il fut reçu Docteur en Droit, & environ deux ans après honoré de la dignité de Profeſſeur Royal. Il l'exerça avec réputation pendant dix ans entiers. Enſuite il fut élevé à la charge de Conſeiller à la Cour de Malines, & à celle de Maître des Requêtes, & il s'en aquita dix ſept années de ſuite avec toute l'intégrité & l'aſſiduité imaginable. En 1630, il fut fait Prevôt de Harlebeeck. On a de lui, *Index Legum & Capitulorum ſelectiorum*; *Prælectiones in Codicem Juſtinianeum*; *Orationes variæ de variis materiis.* Il mourut à Bruxelles, au mois d'octobre de l'an 1636, dans la 69 année de ſon âge. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 271 & 272.

* CORSETTO (Antoine) né à Nettuno en Sicile, fut un célébre Profeſſeur en Juriſprudence, eſtimé dans toutes les parties de l'Europe. Il fut empoiſonné à Rome en 1503. On a de lui, *De Juramento & ejus privilegiis*; *de Trebellianica*; *Singularia*; *Conſilia*; *Reſponſa*; *Regulæ Juris*; *Deciſiones Sacræ Rotæ Romanæ.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CORSETTO (Octave) de Palerme, naquit en 1538. Il étudia à Bologne en Juriſprudence, & il s'y rendit ſi habile qu'il ſe faiſoit admirer des Profeſſeurs. Il retourna à Palerme où il exerça avec beaucoup de réputation la charge d'Avocat. En 1579, Philippe II, Roi d'Eſpagne le fit Juge de Palerme, enſuite de la Cour du Banc du Roi, & enfin du Conſiſtoire de conſcience. Avec le tems il quitta tous ces emplois pour mener une vie retirée. Il mourut à Palerme en 1587. On a de lui, *Conciliorum Fundalium Volumen I*; *Quæſtiones Forenſes ſuper Ritum M. R. C.*; *Conſilia quatuor*; *Conſilium non antea editum*; *Pro Debitoribus privati delinquentis contra Fiſcum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CORSETTO (Octave) noble de Palerme, fut un homme tres ſavant & fort eſtimé. Il fut Sécretaire de Palerme en 1622. En 1624, il fut fait Chevalier de l'Ordre Militaire de St. Jaques de Spata, & enſuite Comte de Villalta. Le 13 mai de l'an 1628, il reçut la charge d'Inſpecteur de la Vallée de Mazara, & de Général de l'armée. Dans les années 1640, 1644 & 1645, il fut fait Vicaire général dans la Vallée de Mazara, & Député de Sicile. En 1666, il fut revêtu de la charge de Juge ſuprême à Palerme & mourut vers l'an 1682. On a de lui, *Inſtruzioni per le Deputati, e Miniſtri dell' Hoſpitaletto eretto l'anno* 1646, *nella contrada chiamata delli Diviſi in Palermo.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CORSETTO (Pierre) Noble de Palerme, fils du précédent, ſuivit l'exemple de ſon pére, & s'attacha à la Juriſprudence. Il fut à diverſes fois Juge de Palerme & du Conſiſtoire de conſcience, trois fois Juge dans la Cour Souveraine, & Procureur Fiſcal de Palerme. Le Roi d'Eſpagne le fit Membre de ſon Conſeil privé, & en 1615 Préſident du Conſiſtoire. Il vint enſuite en Eſpagne, où le Roi Philippe IV le déclara Régent du Grand Conſeil d'Italie. Comme il aimoit les Belles Lettres, il voulut y contribuer en rétabliſſant à Palerme l'Académie des *Acceſi* qui s'étoit éteinte, en 1622, & lui donnant le nom de *Reacceſi*. Il ſe fit nommer Comte de Villalta, & prit enſuite l'habit de Religieux. Il mourut à Palerme le 23 octobre 1643, quelques mois après ſon retour dans ſa patrie. On a de lui, *Propugnatio vectigalis aſportantibus ſericum e Meſſana portu indicti*; *Problema Politicum, quod Octavius, ſive de Magnanimitate inſcribitur*; *Idæa Epiſcopi graphice adumbrata*; *Annotationes ad Conſilia Feudalia Octavii Corſetti patris*; *Synopſis errorum præcavendorum ab Epiſcopo in functionibus tum ordinis tum juriſdictionis*; *Allegationes pro regio Fiſco*; *Sententiæ breviores ex Vitis parallelis Plutarchi*; *Conſilia*; *Conſtitutiones Synodales.* Les ſuivans Ouvrages n'ont pas encore vu le jour, *Politia Sicilienſis*; *Compendium in Summam D. Thomæ*; *Penu-Politicum*; *De Re Bellica*; *de Machinis*; *De Ludis*; *Carmen Lingua Etruſca & Latina*; *De Sacramentis*; *De Cenſuris*; *De Chriſtiani hominis officiis.* Il a auſſi compoſé en Italien pluſieurs Ouvrages, dont les uns ſont imprimez & les autres en manuſcrit. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CORSI, (Dominique Marie) Cardinal, Evêque de Rimini, né en 1637, d'une des plus illuſtres familles de Florence. Après

avoir été Clerc de la Chambre Apoſtolique, il fut nommé Auditeur de la même Chambre, & creé Cardinal le deuxiéme ſeptembre 1686, par le Pape Innocet XI, qui lui donna le titre de ſaint Pierre *in Montorio*. Il mourut dans ſon diocéſe, le neuviéme novembre 1697, âgé de 61 an.

* ÇORSIER, beau village de Suiſſe, dans le Païs de Vaux ſous la domination du Canton de Berne, à demi-lieue de Vevay.

* CORSINI, illuſtre famille de Florence, qui a produit pluſieurs grands hommes, entre autres ANDRÉ Corſini, Carme, & depuis Evêque de Fieſole, qui mourut en 1373; PIERRE & NÉRÉE qui feront deux articles ſeparez.

CORSINI, (Pierre) Cardinal, Evêque de Florence, vivoit ſur la fin du XIV ſiécle, & au commencement du XV. Il étoit natif de Florence. Après avoir pris le degré de Docteur ès Droits, il fut pourvu d'une charge d'Auditeur du Sacré Palais, & enſuite de l'Evêché de Volterre. En 1363, le Pape Urbain V l'envoya Légat en Allemagne, lui donna à ſon retour l'Evêché de Florence, & enſuite le fit Cardinal en 1370. Grégoire XI le fit Evêque de Porto en 1370. Depuis, Corſini ſuivit le parti de Clément VII, & mourut le 16 août de l'an 1405, à Avignon, où ſon corps fut depoſé dans l'égliſe des Auguſtins. Ughel dit qu'il fut depuis porté à Florence, & enterré dans l'égliſe cathédrale, où l'on voit encore ſon portrait & ſon Epitaphe. Le Cardinal Corſini compoſa les Vies de quelques Papes, & un Traité dans lequel il propoſoit les moyens de pouvoir finir le Schiſme. * Scipio Ammirati, *Veſc. di Volt.* Ughel, *Ital. Sacra.* Bzovius & Sponde, *in Annal. Eccleſ.* Aubery. Voſſius, &c.

CORSINI, (Nérée,) Cardinal, né à Florence, fils du Marquis *Philippe* Corſini, & de *Magdelaine* Machiavelli, après avoir été Thréſorier général de la Chambre Apoſtolique, Archevêque de Damiette, & Evêque d'Arezzo en Toſcane, fut nommé Cardinal par le Pape Alexandre VII, en 1664, reſervé *in petto*, & publié le 15 février 1666, du titre des ſaints Nérée & Achillée. Il ſe démit en 1674, de l'Evêché d'Arezzo, & mourut à Florence le 19 ſeptembre 1678. Il y a encore un Cardinal de cette famille, laquelle a donné pluſieurs Gonfaloniers à Florence.

CORSINI (Laurent) né le ſeptiéme avril 1652, après avoir exercé pluſieurs prélatures à Rome, étant Thréſorier général de la Chambre Apoſtolique, fut élevé au Cardinalat par Clément XI, le 17 mai 1706.

CORSINS. *Cherchez* CAORSINS.

* CORSO (Capo) le Cap de Corſe, *Corſicum Caput*, anciennement *Sacrum Promontorium*. C'eſt la pointe la plus ſeptentrionale de l'Iſle de Corſe. Elle s'avance en forme de preſqu'iſle du ſud au nord, depuis la ville de S. Fiorenzo, & celle de Baſtia. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CORSO (Capo) *Caput Corſum* ou *Corſicum*, Cap de la Côte d'Or en Guinée. Il eſt à quelques lieues de S. George de la Mine, & il a un bon Fort qui eſt occupé par les Anglois. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORSOR. *Voyez* KORSOE.

* CORT (Corneille) fameux Graveur en tailles-douces. Il fut le premier qui apporta cet Art en Italie, & qui publia les Ouvrages de Raphaël & du Titien. Il mourut à Rome en 1578, âgé de 42 ans. * Sandrart, *Acad. Pict. p.* 253.

CORTACIUS, (Michel) Prêtre de Créte, a compoſé ſur la dignité de la Prêtriſe, une Homélie qui a été imprimée à Veniſe en 1642. M. Simon s'eſt ſervi du témoignage de cet Auteur, pour prouver que les Grecs d'aujourd'hui croyent la même choſe que les Latins ſur le ſujet de la tranſubſtantiation, & qu'ils ſe ſervent même, auſſi bien qu'eux, du mot *tranſſubſtantier*. * M. Simon, *Créance de l'Egliſe Orientale ſur la Tranſſubſtantiation.*

CORTE (Jacques de) Juriſconſulte. *Cherchez* CURTIUS ou DE CORTE (Jacques.)

* CORTE, ville de l'iſle de Corſe. Elle eſt vers le milieu de l'iſle, & vers les ſources des riviéres de Golo, de Liamon, & de Tavignan. Corte eſt une petite ville, mais aſſez bonne. Elle eſt ſituée ſur un rocher eſcarpé & défendue par une citadelle. La plupart des Géographes la prennent pour la ville nommée anciennement *Cenestum*, laquelle pourtant quelques uns mettent à *Santa-Lucia*, village voiſin, où l'on voit quantité de maſures. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CORTE MAGGIORE, petite ville d'Italie dans le Duché de Parme ſur la riviére de Larda, eſt ſituée dans cette partie qui s'appelle *Stato di Buſſetto*, à l'oueſt-ſud-oueſt de Buſſetto, dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues.

CORTÉGANA, ancien bourg avec un château. Il eſt dans l'Andalouſie, près de la riviére d'Odier & de l'Eſtramadure, à cinq lieues de Xérès de Badajos, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORTEHOEF. *Voyez* CORTHOEF.

* CORTEMIGLIA, anciennement *Cannalicum*, étoit autrefois une petite ville des Liguriens, & n'eſt aujourd'hui qu'un village du Piémont. Il eſt ſur la riviére de Bormida dans le territoire d'Alba, entre la ville de ce nom & celle d'Acqui, environ à quatre lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CORTEREAL. *Voyez* l'article d'ESTOTILAND.

* CORTES, village ou bourg d'Eſpagne dans la Navarre, ſur les frontiéres de l'Aragon, à peu près au ſud de Pampelune, dont il eſt éloigné d'environ vint lieues. Il a l'Ebre au nord & à l'eſt.

CORTESIO. *Voyez* CORTEZ.

CORTEZ ou CORTESIO, (Grégoire) Religieux de ſaint Benoît à Padolirone, près de la ville de Mantoue, puis au Monaſtére de Lérins en Provence, & Abbé du Mont-Caſſin, étoit natif de Modéne en Italie, & s'aquit beaucoup de réputation auprès de Léon X, dont il avoit été *Auditeur* pendant qu'il étoit Cardinal. Il avoit une grande connoiſſance de la Langue Latine & de la Grécque, & étoit habile Théologien. Le Pape Paul III l'envoya Nonce en Allemagne, & à ſon retour le fit Cardinal, en 1542. Il mourut à Rome en 1548, fut honorablement inhumé dans l'Egliſe des douze Apôtres, & laiſſa divers Ouvrages, dont quelques uns ont été publiez par Herſelia Corteſia ſa niece, longtems après ſa mort. On ne peut écrire avec plus d'élégance & d'agrément qu'écrit cet Auteur. Il étoit ſavant, modéré, équitable, & avoit toutes les qualitez d'un honnête homme & d'un habile Ecrivain. Ses Oeuvres imprimées ſont, *Liber de direptione Urbis Genuæ*; *Adverſus Authorem qui ſcripſit Petrum Apoſtolum non fuiſſe Romæ*; *Epiſtolæ familiares*; *Liber Hymnorum diverſi metri*; *De Viris illuſtribus Ordinis monaſtici liber*; *Traductio Latina libri quinti Baſilii de virginitate.* * Sponde, *A. C.* 1547. *n.* 30. Le Mire, *de Script. ſæc. XVI.* Poſſevin. Aubery. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 1. *p.* 34. *& ſuiv.* édit. de Hollande, 1715.

* CORTEZ ou CORTESIO (Paul) Italien, Protonotaire Apoſtolique, a fleuri dans le XVI ſiécle, ſous le pontificat de Jules II, à qui il a dedié ſes Ouvrages. Il eſt le premier qui a entrepris de traiter la Théologie avec politeſſe & avec élégance dans ſes *Commentaires ſur les quatre livres des Sentences.* Rhenanus les fit imprimer l'an 1540, & dit dans la preface qu'il ne ſavoit ce qu'il devoit le plus admirer ou l'élégance du ſtile, ou l'eſprit de ce ſavant homme, qui venoit d'écrire en ſi peu de mots, avec netteté & clarté les différentes opinions des Théologiens. Rhenanus exhortoit dans cette preface l'Univerſité de Paris de mettre Paul Cortez, à cauſe de ſon merite ſingulier, au rang des Docteurs de Sorbonne. Cortez avoit donné dès l'an 1510, un Traité *de la dignité des Cardinaux* qu'il avoit dédié à Jules II, & qui fut imprimé dans le château de Cortez. Ce Traité eſt moins bien écrit que l'autre. * M. Du Pin, *Biblioth. Eccleſ. du XVI ſiécle.*

M. Teiſſier intitule ce dernier Ouvrage *du Devoir des Cardinaux*, & dit que Naudé donnant ſon jugement ſur le livre, a cru, contre la vérité, que le Cardinal Cortez en étoit l'Auteur, & dit qu'encore qu'il eût tâché d'imiter avec ſoin le ſtile de Cicéron, cet Ouvrage ne laiſſoit pas d'etre ennuyeux, ſoit à cauſe de ſon exceſſive longueur, ſoit parce qu'il n'y a obſervé aucune méthode. * *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 1. *p.* 34. édit. de Hollande, 1715.

CORTEZ, (Ferdinand ou Fernand) natif de Médellino, ville de l'Eſtremadure Caſtillane ſur la Guadiane, s'eſt rendu trop célébre dans le XVI ſiécle par la conquête du Mexique, ou *Nouvelle Eſpagne*, pour ne pas parler de ſes exploits un peu amplement. Il étoit fils d'un Gentilhomme nommé *Martin* Cortez, & de *Catherine* de Pizarra-Altamirano. Après avoir étudié ſeulement deux ans à Salamanque, il ſe dégoûta des Belles Lettres, & fit voir que ſon penchant étoit pour les armes. Pour y ſatisfaire il paſſa aux Indes l'an 1504, & après avoir reſté quelque tems à Saint-Domingue, il ſe rendit à Cuba, où ſes exploits furent ſi heureux, qu'on lui donna le ſurnom de *Brave*. Il y épouſa *Françoiſe* Suarès Pacheco, & fut fait Alcade de la ville de San-Jago. Don Diégo Velaſquès Gouverneur de l'iſle de Cuba, le prefera quelque tems après à pluſieurs prétendans, pour être Capitaine Général de l'armée qu'il deſtinoit à la découverte de nouvelles terres. Cortez accepta cet emploi avec plaiſir, & ayant mis à la voile à San-Jago le 18 novembre 1518, il ſe rendit à la Havane, où il diſpoſa ſa petite armée en onze compagnies, dont il en plaça une ſur chacun de ſes bâtimens, & partit de là le dixiéme février 1519. Il arriva à Tabaſco, province du Royaume de Mexique, & le 25 mars il remporta une ſignalée victoire ſur les Indiens. De là il pouſſa à Quiabiſlan, où il fonda la ville de Vera-Cruz; puis ayant formé, après quelques expéditions, l'étonnante reſolution d'aller à Mexico, capitale de cet Empire, il fit couler bas ſes vaiſſeaux, pour ôter à ſes gens tout eſpoir de retour, & leur fit entendre qu'il falloit vaincre ou périr. Il laiſſa donc dans la nouvelle place de la Vera-Cruz 150 hommes de garniſon, & ſe mit en marche avec 500 piétons, 15 cavaliers, & ſix piéces de canon. Ce fut avec cette petite armée qu'il entra dans la province de Tlaſcala, où après avoir battu les Indiens au nombre de pluſieurs milliers en deux combats, & ſoutenu un aſſaut de nuit dans un petit lieu où il s'étoit retranché, contre un nombre très-conſidérable d'entre eux, il les obligea à lui demander la paix. Ces Barbares le reçurent dans la ville de Tlaſcala, qui ſe ſoumit à lui, & il y fit ſon entrée avec pompe le 23 ſeptembre 1519. De là il marcha à Cholula, où les Habitans qui l'avoient appellé & reçu avec une feinte marque de ſoumiſſion, lui dreſſérent des embûches pour le faire périr; mais s'étant apperçu de leur trahiſon, il la prévint, & fit de cette ville perfide un exemple ſevére, capable d'intimider les autres. Cortez arriva enfin près de Mexico le huitiéme novembre 1519. L'Empereur Motézuma qui avoit mis en uſage toutes ſortes de feintes & de moyens pour lui en ôter l'envie, ſe vit contraint d'aller au devant de lui hors des portes de ſa ville capitale. Ils vécurent quelque tems en aſſez bonne intelligence. L'Eſpagnol commença à ſe défier de ce Prince, ſur tout lorſqu'il apprit qu'un de ſes Géneraux avoit fait une invaſion ſur les terres des Indiens qui lui avoient laiſſé bâtir la Vera-Cruz, pour les punir de ce qu'ils s'étoient ſoumis à lui; que le Gouverneur de la place, qui avoit voulu ſecourir ſes Alliez, avoit été bleſſé à mort en battant les troupes Mexicaines; & qu'enſuite ce Général de Motézuma avoit envoyé à ſon Maître la tête d'un Eſpagnol qu'il avoit fait priſonnier dans le combat. Ainſi Cortez alla trouver ce Monarque dans ſon palais, & après lui avoir fait de vifs reproches de ſa mauvaiſe foi, il l'obligea de le ſuivre au logement qu'il avoit donné aux Eſpagnols, & l'y retint pluſieurs jours priſonnier. Ce fut à la vérité avec une eſpéce de liberté, puiſqu'on ſouffrit qu'il y vécût comme il auroit fait dans ſon palais ordinaire; à la fin pourtant on lui mit les fers aux mains juſqu'à ce qu'il eût fait venir le Général qui avoit fait l'expédition contre les Indiens Alliez, pour le punir de mort; ce qui fut fait en place publique. On permit après cette exécution à Motezuma d'aller à ſon grand palais, aux temples de ſes idoles, & à quelques promenades; mais il falloit tous les jours revenir coucher chez Cortez.

Dans ces entrefaites Cacumatzin Roi de Tézeuco, premier Electeur de l'Empire, & neveu de l'Empereur, fit une conjuration

pour tirer ſon oncle des mains des Eſpagnols. Motézuma bien loin d'applaudir à ce deſſein, vouloit faire ôter la vie à ſon neveu; mais Cortez l'en diſſuada, ſe contentant qu'il fût privé de ſon Royaume, qui fut donné au frére de Cacumatzin. L'Empereur convoqua enſuite ſes Etats Généraux, & en leur préſence il ſoumit ſon empire à Charles-*Quint* Roi des Eſpagnes, ſe déclarant dès ce moment, lui & ſes Sujets, Vaſſaux de ce Monarque. Cortez les reçut en cette qualité au nom de ſon Maître, & l'on dreſſa un Acte autentique de ce nouveau vaſſelage, qui fut publié ſolemnellement dans tout l'Empire. Enſuite Motézuma lui fit préſent comme par une eſpéce de tribut de pluſieurs raretez de ſon thréſor, & tous les Nobles ſuivirent ſon exemple. Cette premiére contribution ſe monta à 600000 écus, dont on mit un cinquiéme à part pour le Roi d'Eſpagne, & de ce qui reſta on en ajugea un cinquiéme à Cortez, tant pour lui que pour ſubvenir aux beſoins publics; le reſtant fut partagé aux Capitaines & aux Soldats Eſpagnols, y compris ceux qui étoient reſtez à la Vera-Cruz; après pourtant en avoir tiré ce qui étoit néceſſaire pour rembourſer les frais de l'embarquement, & aquitter les dettes contractées pour cela à Cuba. Ce partage ne laiſſa pas de cauſer du murmure parmi les Soldats: les plus chétifs d'entre eux ſe plaignoient de n'avoir pas eu autant que ceux qui s'étoient diſtinguez, & même que les Capitaines. Cortez les appaiſa en leur donnant du ſien propre.

La vue de Motézuma en faiſant ce qu'il avoit fait, avoit été de ſe débaraſſer de Cortez. Ainſi il lui conſeilla de retourner en Eſpagne, n'étant plus néceſſaire qu'il reſtât à ſa Cour, ayant obtenu tout ce qu'il pouvoit ſouhaiter de lui; mais le ruſé Eſpagnol éluda le coup, en demandant du tems pour faire bâtir les vaiſſeaux qui lui étoient néceſſaires. Il vouloit par là attendre le retour d'Alonzo Fernandès de Portocarréro & de François Montejo, qu'il avoit envoyez de la Vera-Cruz en Eſpagne, pour informer la Cour des premiers ſuccès de ſon entrepriſe. Motézuma d'un autre côté impatient du départ d'un pareil hôte, donna ſes ordres pour lui fournir du bois & des Ouvriers à la Vera-Cruz où ſe devoient fabriquer les bâtimens de mer; mais Cortez donna des ordres ſecrets aux ſiens de prolonger le plus qu'il ſeroit poſſible cette fabrique.

Pendant que cela ſe paſſoit au Mexique, Diégo Vélaſquès Gouverneur de l'iſle de Cuba, jaloux de la gloire & des avantages de Cortez, forma la fatale réſolution de le traverſer, ſous prétexte qu'il avoit commencé ſon expédition ſous ſes ordres. Il envoya donc ſur une flotte de douze vaiſſeaux & d'autres bâtimens un corps de 800 hommes d'infanterie & de 81 chevaux, avec douze piéces de canon, pour forcer Cortez à quitter ſon entrepriſe. Cette armée étoit commandée par Pamphile de Narbaès. Si-tôt qu'il eut pris terre, il voulut obliger Gonzalès de Sandoval, nouveau Gouverneur de la Vera-Cruz, à lui livrer la place, ce que celui-ci ne voulut jamais faire. Cortez averti de ce qui ſe paſſoit, envoya pour traiter avec Narbaès, & lui répréſenter qu'il ſeroit bien mieux de ſe joindre à lui afin d'achever de concert ce qui avoit été commencé avec tant de bonheur, que de ſe faire les uns aux autres une eſpéce de guerre civile; qu'il étoit près de lui céder l'honneur du commandement, s'il avoit des ordres du Roi pour cela, & qu'il ſe feroit un vrai plaiſir de lui obéir. Narbaès bien loin d'écouter ces propoſitions, menaça les Envoyez de les retenir priſonniers, & traitant Cortez de rebelle & de traître au Roi, il déclara qu'il vouloit lui faire la guerre à feu & à ſang, avec promeſſe de grande récompenſe à celui qui pourroit ſe ſaiſir de lui, mort ou vif. Sur ces nouvelles Cortez prit le parti d'aller au devant de ſon ennemi, ou pour l'engager à accepter de bonne volonté la paix qu'il lui propoſoit, ou pour l'y forcer par les armes. Il laiſſa ſeulement 80 hommes à Mexico, ſous le commandement de Pierre d'Alvarédo, avec ordre de veiller ſur Motézuma, & de ne le point laiſſer déloger du quartier qu'occupoient les Eſpagnols. Ce Prince parut entrer dans les intérêts de Cortez, & lui offrit même des troupes pour l'aider dans ſon entrepriſe, de quoi celui-ci le remercia. Narbaès étoit reſté à Zampoala, & Cortez marcha droit à lui n'ayant en tout que 266 hommes. Aux approches de la place, il envoya encore offrir à ſon ennemi des conditions de paix plus que raiſonnables, puiſqu'il lui propoſoit de le rendre maître de Mexico, pendant qu'il iroit avec ſa petite troupe tenter de nouvelles découvertes. On crut la paix faite; mais Cortez ayant découvert que ſous le prétexte de la négocier, on cherchoit à ſe ſaiſir de lui, il rompit toutes conférences & s'avança à une lieue de Zampoala. Narbaès ſortit auſſi pour combattre; mais un violent orage qui ſurvint lui ayant fait peur, il rentra dans Zampoala pour y paſſer la nuit. Cortez qu'aucune difficulté ne pouvoit arrêter, mépriſa l'orage & le fut aſſaillir au milieu de la nuit dans un temple où il s'étoit retiré comme dans une eſpéce de fortereſſe. Narbaès ſurpris courut aux armes; mais un des ſoldats de Cortez lui allongea un coup de demi-pique dont il lui creva un œil, & le renverſa par terre. On l'arrêta priſonnier, & ceux qu'il commandoit ſe voyant ſans Chef, ne ſoutinrent pas longtems un combat qui n'étoit pas de leur goût & ils ſe rendirent. Cortez leur offrit ſur le champ de renvoyer à Cuba ceux d'entre eux qui voudroient y retourner; mais pas un n'accepta ces offres, tous ſe rangérent ſous ſes étendarts; & à l'aube du jour il ſe trouva ſous ſes ordres une armée de plus de mille hommes Eſpagnols avec onze vaiſſeaux & ſept brigantins.

A peine Cortez eut-il recueilli le fruit de ſa valeur, qu'il apprit avec douleur que les Mexicains mécontens de quelques mauvais procédez de Pédro d'Alvarédo, s'étoient revoltez au commencement de juin 1520, & qu'ils le tenoient aſſiégé dans le palais où Motézuma étoit enfermé. Il crut donc devoir s'y rendre avec toutes ſes troupes, qui ſe montoient à mille hommes d'infanterie & 100 chevaux. En paſſant à Tlaſcala on lui offrit un ſecours conſidérable, dont il n'accepta que 2000 hommes & avec cela il entra dans Mexico le jour de ſaint Jean. Les Revoltez n'apportérent aucun obſtacle à ſon entrée, ſe flattant qu'ayant tous les Eſpagnols dans leur ville, ils s'en déferoient bientôt par quelque coup de main. Cortez fit d'abord tout ce qu'il put pour les appaiſer, mais cela fut inutile: il ſe vit aſſailli pluſieurs fois dans le quartier qu'il occupoit, & les aſſauts furent ſi vivement réïterez, que lui & les ſiens eurent beſoin de toute leur valeur pour les ſoutenir. Il fit trois ſorties dans leſquelles il y eut un grand maſſacre de Mexicains, ſans que ce carnage pût les réduire; au contraire, ils s'animérent de plus en plus, & il reçut dans une de ſes ſorties un coup de fléche à la main gauche. Un jour qu'ils alloient donner un nouvel aſſaut, Motézuma qui crut que ſa préſence pourroit les arrêter, ſe préſenta à eux de deſſus une terraſſe, leur promit, en ayant parole de Cortez, que s'ils vouloient quitter leurs armes, celui-ci étoit prêt de ſe retirer de la ville. Ces mutins ne répondirent à leur Souverain que par des injures, des coups de fléches, & des pierres, une deſquelles l'atteignit à la tête, & le renverſa ſur la terraſſe. Il en mourut trois jours après, & Cortez qui le pleura, renvoya ſon corps à ce peuple, qui lui donna la ſépulture.

Quelques jours après la mort de Motézuma, Cortez fit attaquer un temple, du haut duquel les Mexicains l'incommodoient beaucoup. Ils ſoutinrent le choc avec vigueur, & le Général Eſpagnol courut ce jour-là deux grands riſques de ſa vie. Le premier fut ſur le haut de ce temple, où deux Indiens s'étant approchez de lui en feignant de lui crier merci, ils lui ſaiſirent les jambes & ſe précipitérent de haut en bas pour l'entraîner avec eux; & ce ne fut pas ſans une eſpéce de miracle qu'il ſe débaraſſa d'eux. Le ſecond fut dans ſa retraite, après avoir fait mettre le feu à cet édifice. Il tomba deux fois dans deux gros corps d'ennemis qui l'envelopperent ſeul, & il ne s'en tira qu'en ſe faiſant jour avec ſes armes. Les ennemis après cela parlérent de paix; mais on connut que ce n'étoit qu'une tromperie, leur deſſein étant d'éluder, afin de forcer les Eſpagnols à ſe rendre faute de vivres: cela obligea le Capitaine à opiner à la retraite, & il fut conclu que la nuit ſuivante elle ſe feroit, Cortez ſe conformant en cela à la pluralité des voix. L'exécution en fut difficile parce que les Mexicains qui prévoyoient qu'on en viendroit là, avoient rompu en quelques endroits les chauſſées ſur leſquelles il falloit paſſer. On fut obligé d'emporter du bois pour jetter des ponts aux endroits rompus, & l'on trouva différens corps de troupes qu'il fallut percer; ainſi l'on combattit toûjours ſur ces chauſſées juſqu'à ce que l'on eut attrapé la terre. Il en couta la vie à mille Indiens & à 200 Eſpagnols, parmi leſquels il y eut quatre Capitaines fort regrettez, qui furent Amador de Lariez, François de Morla, François de Salcédo, & Jean Vélaſquès de Léon. L'on ſe trouva encore harcelé en terre ferme; & pour comble de diſgrace, Cortez trouva dans la vallée d'Otumba une multitude de près de 200000 Indiens préparez à lui diſputer ce paſſage. Alors n'y ayant de parti pour les Eſpagnols que de vaincre ou de périr, ce Général n'eut beſoin que de ſon exemple pour les animer. Comme ces Barbares ignoroient abſolument la maniére de combattre en ordre de bataille, on fondit ſur les premiers qui ſe rencontrérent & qui furent bientôt renverſez. Cortez perça juſqu'à leur Chef, qui tenoit en main le grand étendart de l'Empire; étendart dans lequel ces Infidéles mettoient toute leur confiance. Ce Général étoit aſſis ſur une eſpéce de brancard, élevé ſur les épaules de ſes gens, d'où il donnoit ſes ordres. Cortez qui étoit à cheval le renverſa d'un coup de lance, & Jean de Salamanque l'un des Cavaliers qui l'environnoient, ſauta de ſon cheval à terre, acheva de tuer le Général Indien, & lui enleva ſon étendart qu'il mit entre les mains du Général Eſpagnol. C'en fut aſſez pour jetter la terreur dans cette multitude de Barbares. Ils prirent auſſi-tôt la fuite, les Eſpagnols les pourſuivirent vivement, & on fit état que le maſſacre qu'ils firent, fut de près de 20000 hommes. L'Empereur Charles-*Quint* recompenſa dans la ſuite la bravoure de Jean de Salamanque, en lui donnant pour timbre de ſon écuſſon le panache qui étoit au haut de cet étendart.

Après cette victoire, que l'on eſtime la plus ſignalée que les Eſpagnols ayent remportée dans ce païs là, & où les ſoldats firent un grand butin, nôtre Héros qui y avoit reçu une contuſion à la tête d'un coup de pierre, pourſuivit ſa route avec plus de tranquillité, & arriva ſur les terres de la République de Tlaſcala. Ces terres étoient ſéparées de celles du Mexique, par une forte muraille que ces Républicains avoient élevée pour ſe garentir des courſes des Mexicains leurs ennemis jurez. Les Eſpagnols furent reçus avec de grandes acclamations ſur leur derniére victoire, & leur entrée dans la capitale, eut tout l'air d'un triomphe; mais Cortez y penſa mourir du coup qu'il avoit reçu à la tête. Il étoit à peine hors de danger, lorsqu'il apprit qu'à la ſollicitation des Mexicains, la province de Tépéaca, par laquelle il falloit paſſer pour ſe rendre à la Véra-Cruz, avoit pris les armes & maſſacré quelques Eſpagnols. Il réſolut auſſi-tôt d'aller à eux pour les punir, & avec 8000 Indiens de Tlaſcala & 420 Eſpagnols, il défit les troupes Mexicaines qui les étoient venu joindre, & les força à lui demander la paix. Ils le reçurent dans leur capitale, où pour aſſûrer la route de la Véra-Cruz à Mexico, dont il ne perdoit pas l'eſpérance de refaire la conquête, il fit élever une citadelle qu'il nomma *Ségura de la frontéra*. Là il apprit la mort de Queſlavaca ou Quatlavaca, Seigneur d'Iztacpalapa, qui avoit ſuccédé à Motézuma, & que Guatimozin neveu & gendre de Motézuma avoit été élevé ſur le thrône de Mexico. C'étoit un jeune homme de 24 à 25 ans, qui donna d'abord toute ſon application à faire vivement la guerre aux Eſpagnols, & à ceux qui s'étoient ſoumis à eux. Le Cacique de Guacachula qui étoit de ce nombre, envoya au plutôt demander du ſecours; & Cortez lui envoya 30000 Tlaſcaltéques ou Tlaſcaltains avec 300 Eſpagnols ſous les ordres de Chriſtophle d'Olid Meſtre-de-camp; mais il fut obligé d'y aller auſſi lui-même, & il défit en deux rencontres les troupes Mexicaines. Les Caciques voiſins étonnez de tant de valeur, ſe vinrent ſoumettre, & en peu de jours il eut ſous ſes ordres 120000 Indiens, avec leſquels il prit la ville d'Yzucan & purgea de Mexicains toute cette frontiére.

Cortez ne faiſoit que de rentrer dans Ségura de la Frontéra, lorsqu'il apprit que Magiſcatzin Sénateur de Tlaſcala ſe mouroit. C'étoit un vénérable vieillard, qui par ſa prudence, & ſes ſages

con-

conſeils s'étoit aquis un grand crédit dans ſa République, & qui avoit toûjours favoriſé les Eſpagnols. Cortez aux premiéres nouvelles qu'il eut du danger où étoit cet ami, fit partir en diligence le P. Barthélemi d'Olmeda, Religieux de l'Ordre de ſaint François & Aumonier de ſon armée, pour prendre ſoin du ſalut de l'ame de cet homme, qui avoit toutes les vertus morales. Ce Pére agit en cela avec tant de zéle, qu'il perſuada ce ſage vieillard de demander le batême. Il mourut déteſtant le culte de ſes faux Dieux, exhortant ſes enfans d'en faire autant & d'être fidéles aux Eſpagnols, perſuadé ajoûta-t'il, que Dieu leur avoit deſtiné la ſouveraineté de tout leur païs. Le Général Eſpagnol vint à Tlaſcala, vêtu de deuil, auſſi-bien que ſes principaux Capitaines pour la mort de ſon ami, & ſes troupes en marquérent leur douleur en la maniére uſitée parmi elles. Il fit donner la place qu'occupoit le défunt, à un de ſes fils qui demanda le batême & qui fut nommé Dom Laurens de Magiſcatzin. Xicotencal le Vieux, l'un des Sénateurs ſuivit cet exemple. Celui-ci étoit un ſage vieillard, dont on rapporte un trait ſingulier. Il avoit un fils, Général des armées de ſa République, & qui avoit été battu pluſieurs fois par Cortez, lorſqu'il paſſa la premiére fois ſur les terres de Tlaſcala. Celui ci ayant ouvert un avis en plein Conſeil qu'il falloit écouter les propoſitions de paix que les Mexicains leur faiſoient depuis la ſortie de Cortez de Mexico, & s'unir à eux contre les Eſpagnols, ſon pére qui étoit aveugle, en fut ſi indigné, qu'il ſe fit porter au Conſeil, où il demanda avec inſtance que ſon fils fût condamné à la mort, en punition du mauvais avis qu'il avoit donné. On eut beaucoup de peine à obtenir de lui qu'il ſe contentât qu'on le dégradât honteuſement du généralat; ce qui fut fait: mais Cortez eut la généroſité de le faire rétablir peu après.

Dans ces entrefaites il lui ſurvint des ſecours d'hommes, d'armes & de vivres, que Diégo Vélaſquès envoyoit à Narbaès, le croyant victorieux de Cortez, mais qui, dès qu'ils apprirent ce qui s'étoit paſſé, ſe joignirent au Vainqueur, qui voulut bien permettre à quelques-uns de ceux qui étoient venus avec Narbaès, de s'en retourner à l'iſle de Cuba. Il écrivit pour la ſeconde fois à Charles-*Quint*, pour lui rendre compte de tout, lui demander ſes ordres & de nouveaux ſecours; & il fit porteurs de ſes dépêches Alfonſe de Mendoza & Diégo d'Ordaz, qu'il envoya exprès en Eſpagne au mois d'octobre 1520. Les amis de Vélaſquès n'épargnérent rien pour traverſer leur négociation; mais les Députez de Cortez ſecondez des deux autres qui les avoient précédez, & de Martin Cortez pere de Fernand, agirent ſi bien, qu'après avoir recuſé l'Evêque de Burgos, Préſident de la Chambre de la Contratation, où ſe devoit juger cette affaire, & qui étoit un homme tout dévoué à Velaſquès, cette Chambre donna un jugement tout favorable au Conquérant du Mexique. Le Gouverneur de Cuba fut blâmé de la conduite qu'il avoit tenue, & l'Empereur Charles-*Quint* lui écrivit des lettres de répréhenſion, avec défenſes de troubler Cortez dans ſes entrepriſes. Celui ci fut déclaré Gouverneur & Capitaine Général des terres qu'il avoit conquiſes & de celles qu'il pourroit conquérir dans la ſuite, avec promeſſe qu'on lui envoyeroit du ſecours. Ces dépêches furent expédiées le 22 octobre 1522; mais il étoit déja redevenu maître de Mexico, comme nous allons le rapporter.

Pendant que l'on agiſſoit ainſi en Eſpagne, ce grand homme s'immortaliſoit par ſes exploits dans le Nouveau Monde. A peine avoit-il fait partir ſes Envoyez, qu'il forma le deſſein de retourner à Mexico. Dans cette vue, il ordonna la conſtruction de treize brigantins pour s'y rendre par le Lac, & pour n'être plus expoſé aux périls qu'il avoit courus ſur les levées, lorſqu'il en étoit revenu; & comme la poudre lui manquoit, il trouva le ſecret d'en faire faire avec du ſoulphre qu'on avoit découvert ſur les bords du Volcan de Popacatépec. Ce Volcan étoit ſitué ſur une haute montagne à huit lieues de Tlaſcala; & Diégo d'Ordaz, ſans être intimidé par les flammes qui ſortoient avec violence de cette ouverture, avoit eu la hardieſſe d'aller le reconnoître, lorſqu'on paſſa la premiére fois par ce pais-là. Cortez s'occupa enſuite à faire des ordonnances pour le réglement de ſes troupes, & de celles qu'il regardoit comme auxiliaires. Il arriva encore heureuſement près de la Véra-Cruz un vaiſſeau des Canaries, chargé d'armes à feu, de poudre & d'autres munitions de guerre, qu'il fit acheter; & quelques Paſſagers qui étoient ſur ce navire prirent parti avec lui.

Cortez voyant que ſes brigantins étoient preſque achevez, partit enfin de Tlaſcala, le 28 décembre 1520. avec une armée de 520 Eſpagnols d'Infanterie, 40 Cavaliers, neuf piéces de canon, & près de 60000 Indiens, auſquels il s'en joignit un ſi grand nombre, tous ennemis des Mexicains, que lorſqu'il acheva la conquête de Mexico, il y avoit plus de deux cens mille hommes qui combattoient pour lui. Il s'approcha de Tézeuco, la premiére des villes que l'on trouve de ce côté-là ſur le Lac de Mexique. Le Roi après avoir vu les troupes qu'il avoit envoyées contre ce Conquérant, miſes en fuite, avoit abandonné la place, & comme c'étoit un Tyran, ſes peuples furent ravis de ſa retraite. Cortez s'y étant établi, leur donna pour nouveau Roi le fils de celui ſur lequel le Tyran avoit uſurpé la Couronne: c'étoit un jeune homme de 19 à 20 ans, qui marquoit de belles diſpoſitions. Cet acte de juſtice de l'Eſpagnol envers lui le toucha; il prêta l'oreille aux inſtructions qu'on lui fit, & peu de jours après, il ſe fit batiſer publiquement. Cortez fut ſon parrain, & le nomma Ferdinand. Après cet acte de piété, ce brave Général voulut s'emparer d'Iztacpalapa autre ville du Lac, & qui avoit dix mille maiſons. Les Habitans firent ſemblant de l'abandonner; on s'y logea: mais la nuit ils rompirent leurs digues, de maniére que la place fut en peu de tems tellement inondée, que Cortez eut bien de la peine à s'en retirer pour revenir à Tézeuco, dont il fit ſa place d'armes. Là il reçut les brigantins qui lui furent apportez pendant quinze lieues ſur les épaules de dix mille Indiens de charge, gens faits à porter des fardeaux, & qui ſuppléent au défauts des animaux deſtinez ailleurs à ces beſoins.

Cortez après avoir ſecouru les provinces de Chalco & d'Otumba contre les Mexicains, ce qui ne ſe fit pas ſans combattre, mais d'où il tira beaucoup de troupes, marcha à Alcotan à cinq lieues de Tézeuco: c'étoit une ville dans un petit Lac, voiſin du grand Lac de Mexico, laquelle ne communiquoit à la terre que par une chauſſée. Il rompit en chemin un corps de troupes; mais auſſi il trouva qu'elles avoient rompu leur chauſſée & creuſé dans le Lac un foſſé ſi profond, qu'on ne pouvoit le paſſer qu'à la nage. Un Indien l'avertit heureuſement qu'il y avoit un gué: il y envoya quelques troupes qui paſſérent, ayant en quelques endroits de l'eau juſqu'à la ceinture. Les Mexicains ſurpris de ce paſſage imprévu prirent la fuite à l'aide de leurs canots; & comme les Habitans avoient maltraité peu de jours auparavant ceux par qui il leur avoit envoyé offrir la paix, la ville fut donnée au pillage, & l'on mit le feu à leurs temples & autres principaux édifices pour donner plus d'épouvante aux autres places. Cortez prit encore trois villes, qu'il fit traiter avec plus de douceur; mais ayant voulu reconnoître la ville de Tacuba, qui étoit auſſi conſidérable que Tezeuco, il courut riſque de ſe perdre avec les vint mille hommes qu'il avoit pris pour ces petites expéditions. Cette courſe fut d'abord heureuſe, car il battit une armée conſidérable, & reſta cinq jours à la vue de la place, ne penſant qu'à harceler la garniſon & à la fatiguer; mais ayant apperçu des troupes Mexicaines ſur la chauſſée, il marcha à elles. Ces Barbares qui ne s'étoient montrez que pour l'attirer en cet endroit là, feignant de fuïr pour l'engager davantage à avancer, il ſuivit ſon courage. Alors il fut ſurpris de voir une multitude preſque innombrable de canots qui aſſaillirent cette chauſſée de tous côtez, pendant que les troupes fugitives firent volte-face. Le combat fut fort opiniâtre, & ce ne fut qu'avec une peine extraordinaire & par un grand carnage que Cortez ſe tira de ce mauvais pas: il lui en coûta auſſi bien du monde, & il eut beaucoup de bleſſez.

Revenu à Tézeuco, il y apprit qu'il lui étoit encore arrivé un vaiſſeau de ſecours à la Véra-Cruz; mais comme il ſut que pour lui couper la communication avec Tlaſcala, par où ces ſecours devoient paſſer, les Mexicains étoient entrez ſur les terres de ceux de Chalco dans le deſſein de s'y établir, il y envoya Chriſtophle de Sandoval, qui en deux ou trois expéditions les battit & les chaſſa de deux places où ils étoient cantonnez. Celui-ci étant revenu de cette expédition, les Mexicains retournérent, ce qui obligea Cortez de s'y rendre lui-même. Il partit le cinquiéme avril 1521, pour maintenir par ſa préſence le Cacique de Chalco en ſon alliance. Ce Cacique venoit de battre nouvellement les Mexicains avec ſes forces ſeules; ſur quoi le Général Eſpagnol le félicita beaucoup. De là il paſſa à Guaſtépéque; mais ce ne fut pas ſans peine, car les Mexicains s'étoient fortifiez ſur les montagnes de ſa route, & il les trouva acharnez à les défendre les unes après les autres. Le Cacique le reçut avec joye, & lui prêta l'obéiſſance. Son Palais étoit auſſi beau qu'aucun de ceux que Motézuma avoit eus dans le Mexique, & ſi vaſte, que Cortez avec ſa troupe y fut logé très-commodément. Ce Seigneur, outre ce Palais, avoit aux portes de la ville un jardin ſi grand, ſi bien cultivé & ſi fertile, qu'on l'a toûjours regardé depuis comme une des merveilles de ce Nouveau Monde: il avoit plus d'une demie lieue de long & preſque autant de large, & étoit rempli de toutes ſortes de fleurs, de fruits, de plantes, & d'herbes médicinales qui croiſſent dans le Mexique, avec de beaux canaux. De là Cortez voulut aller reconnoître Suchimilco, ville importante, ſituée partie dans un des petits Lacs qui regorgent dans le grand Lac de Mexico, partie ſur la terre ferme & diſtante ſeulement de quatre lieues de la capitale. En chemin il trouva un fond de plus de mille pas de profondeur, où aboutiſſoient les torrens des montagnes voiſines: les Mexicains ayant rompu tous les ponts, s'étoient retranchez de l'autre côté de cet affreux foſſé; mais Cortez les faiſant occuper en un endroit par les fléches de ſes Indiens, il remonta le long de ce terrain, & ayant fait un pont formé de trois grands arbres qu'on coupoit par le pié, & dont la tête tomboit de l'autre côté du précipice, il paſſa heureuſement: il y eut même des Eſpagnols, entre autres Bertrand Dias de Caſtillo, l'un des Hiſtoriens de cette conquête, qui ſe haſardérent de s'élancer par deſſus le précipice au moyen de quelques branches d'arbres, dont une partie pendoit de l'autre côté. Les Mexicains ſe voyant ainſi ſurpris, s'échapérent dans les montagnes.

Aux approches de Suchimilco, Cortez trouva une grande armée qui défendoit le paſſage d'un torrent, & un pont de charpente qui étoit deſſus. Il mit d'abord en déroute cette armée, qui s'étant ralliée ſous les murs de la ville, fut battue une ſeconde fois, & Cortez entra avec les fuyards dans la place où il courut riſque d'être pris; car après de rudes combats qui ſe donnoient de rue en rue, ſon cheval qui étoit très-fatigué, s'abattit ſous lui. Il ſe trouva ſeul alors & environné d'un nombre conſidérable de ces Barbares, qui s'efforçoient de le prendre vif, pour le conduire à leur Empereur, lorſque Chriſtophle de Olea, natif de Médina-del-Campo reconnoiſſant le péril où étoit ſon Général, accourut & ſe fit jour à travers cette multitude, ſecondé de quelques Indiens de Tlaſcala, & le dégagea bleſſé en deux endroits, mais légérement; ce valeureux Soldat y reçut trois bleſſures conſidérables. Pendant que cela ſe paſſoit dans Suchimilco, les troupes qui étoient reſtées dehors pour aſſûrer la retraite, furent aſſaillies par dix mille Mexicains, preſque tous gens de conſidération, qui avoient pris terre à l'aide de leurs canots. Ils furent repouſſez vivement, & obligez de regagner le Lac, après avoir jetté par terre leurs armes pour être plus légers dans leur fuite. Les trois Capitaines qui commandoient les troupes Eſpagnoles, ſavoir, Chriſtophle d'Olid, Pierre d'Alvarédo, & André Tapia, furent bleſſez dans ce combat. Cortez demeura quatre jours dans la partie de la ville qui étoit ſituée ſur la terre ferme; mais ayant vu arriver dans celle qui étoit ſur le Lac plus de deux mille canots qui apportoient un ſecours conſidérable, il ſortit en campagne pour ſe mieux mettre en bataille, combattit ce ſecours qu'il obligea de prendre la fuite, puis ſe retira lui même, non ſans être harcelé dans ſa retraite.

Il courut un autre riſque à ſon retour dans Tézeuco. Il s'y étoit formé une conjuration contre lui de la part de ſes propres Soldats qui vouloient le tuer lui & ſes plus affidez, & s'élire un nouveau Gé-

Général qui les reconduiroit à l'iſle de Cuba. A la veille de cette expédition, un des Conjurez preſſé par ſes remords, vint découvrir toute la trahiſon. On ſe ſaiſit d'Antoine de Villoſana, qui en avoit été le prémier mobile; on trouva ſur lui l'acte ſigné de tous ceux qu'il avoit ſéduits, & le Conſeil de guerre le fit auſſi tôt punir de mort. Cortez en demeura-là, & feignit d'ignorer les noms de ſes complices, pour n'être pas obligé de faire périr des gens qui lui étoient néceſſaires pour achever ſon entrepriſe; mais il ſe tint ſur ſes gardes, & les Conjurez ayant vu la punition de leur Chef n'oſérent plus rien entreprendre. D'un autre côté Xicotencal le jeune, Général des Tlaſcaltains en débaucha pluſieurs compagnies, avec leſquelles il ſe retira. Cortez envoya après lui des troupes Eſpagnoles. Les propres ſoldats de Xicotencal, qui ne le ſuivoient que par force, l'abandonnérent, & il fut mis à mort, ſuivant l'ordre ſecret qui en avoit été donné. Le Sénat de Tlaſcala bien loin de ſe plaindre, prononça que l'action de leur Géneral étoit digne de la mort qu'il avoit reçue, & l'on remarqua que Xicotencal le pére fut de cet avis.

Pendant que toutes ces choſes ſe paſſoient, on ſe preſſoit de calfeutrer les brigantins & de les leſter; & dès qu'ils furent en état de naviger, l'attaque de Mexico fut réſolue. L'armée étoit alors de 900 Eſpagnols, dont il y avoit 96 cavaliers, & dix-huit piéces d'artillerie. Les troupes auxiliaires ſe montoient à cent mille hommes. Cortez ordonna trois attaques par trois différentes chauſſées, dont il vouloit s'emparer pour ôter la communication des vivres aux aſſiégez, & l'on rompit leurs aqueducs pour les priver d'eau douce. On leur vit défendre leur chauſſées en deſeſpérez; elles furent priſes & repriſes plus d'une fois. Il y eut ſur le Lac pluſieurs combats des treize brigantins contre les canots, qui ſe montoient quelquefois juſqu'au nombre de quatre mille. Il eſt incroyable à quels artifices de guerre ces Barbares eurent recours pour leur défenſe. Cortez pénétra un jour juſques dans Mexico; mais la fureur des Habitans l'obligea de céder à leur impétuoſité. Il fut bleſſé, ſon cheval fut tué ſous lui, & le capitaine François Guſman, qui accourut avec le ſien pour le tirer du danger où il étoit, fut pris & ſacrifié la nuit même avec quarante Eſpagnols par les Prêtres de leurs idoles: vint autres furent tuez dans cette action, pluſieurs bleſſez, & l'on perdit une piéce de canon. Cortez ſentit vivement cet échec; mais il en fut conſolé par la jonction de nouvelle troupes Indiennes de diverſes provinces, dont il n'avoit encore reçu aucun ſecours, & il ſe trouva une armée de deux cens mille Indiens tous également animez à la deſtruction des Mexicains, dont les violentes extorſions les avoient ſoulevez.

Avec ce renfort Cortez réſolut de faire un dernier effort par les trois chauſſées, avec ordre, en cas de ſuccès, d'aboutir tous à la grande place de Mexico: cela fut exécuté avec valeur, & ſoutenu par les Mexicains avec une bravoure étonnante. Quand ceux ci virent leurs ennemis maîtres de la plus conſidérable partie de leur ville, ils ſe retirérent au dernier quartier pour défendre leur Roi juſqu'au dernier moment. Le Général Eſpagnol les fit ſommer de ſe rendre avec de nouvelles offres de paix avantageuſes pour eux: ils feignirent de vouloir y entendre, & il y eut une ſuſpenſion d'armes pendant quatre jours; mais leur vue n'étoit que de gagner du tems pour faire échaper Guatimoſin leur Roi & ſa Cour. Ils préparérent pour cela quelques pirogues & un nombre conſidérable de canots. Cortez qui s'en méfioit, envoya de ce côté là ſes brigantins ſous la conduite de Gonzalès de Sandoval. Celui-ci ayant veu paroître la petite flotte ennemie, fondit deſſus, & Garcias de Holguin un de ſes Capitaines, s'attacha à une des pirogues; c'étoit celle du malheureux Guatimoſin. Elle fut bientôt arrêtée & Holguin ayant ſauté dedans, l'Empereur vint à lui & lui dit, *je ſuis vôtre priſonnier & me voilà prêt d'aller où il vous plaira me conduire, je vous demande ſeulement d'avoir quelques égards pour l'Impératrice & pour les femmes de ſa ſuite:* puis voyant que ce Capitaine étoit attentif pour ne laiſſer échaper aucune des pirogues, *ne vous embaraſſez pas*, lui dit-il, *de ceux qui me ſuivent, tous viendront mourir où leur Prince mourra.* On reconduiſit Guatimoſin à la ville, & Cortez averti de cette priſe, fit ſuſpendre l'attaque que l'on avoit recommencée avec vigueur. Il fut au devant de l'Empereur qu'il reçut avec beaucoup de reſpect, & ce Prince dès qu'il fut à portée de lui parler, *qu'attendez-vous*, s'écria-il, *valeureux Capitaine, pour m'ôter la vie avec ce poignard que je vois à vôtre côté: des priſonniers tels que moi ſont toujours à charge aux Vainqueurs, débaraſſez vous en donc tout d'un coup. Ce ſera un grand bonheur pour moi de mourir par vos mains, puiſque je n'ai pas eu celui de mourir pour ma patrie.* Cortez lui répondit, *qu'il n'étoit pas ſon priſonnier, & que S. M. n'étoit pas tombée dans une ſi grande indignité, puiſqu'il étoit priſonnier du plus puiſſant Monarque qu'il y eût dans le monde, & ſi bénin, qu'il pouvoit eſpérer qu'il recevroit de lui non ſeulement ſa liberté, mais encore ſes Etats, ſans vouloir autre choſe de lui que ſon amitié: qu'en attendant qu'il eût des nouvelles de l'Empereur ſon Maître, il le prioit de vouloir reſter parmi les Eſpagnols, de qui il ſeroit honoré & ſervi mieux encore que parmi ſes propres Sujets.*

Après cela ce Prince qui étoit homme de valeur & de fermeté pria Cortez de faire ceſſer tous actes d'hoſtilité, puiſque la nouvelle de ſa priſon ſuffiroit ſeule pour obliger tous ſes Sujets à mettre les armes bas & à ſe ſoumettre. Cela fut ainſi, Cortez ſe retira enſuite avec ſon priſonnier à la ville de Guyocan, donnant les ordres pour nettoyer celle de Mexico, qui étoit déja preſque toute infectée par la miſére qu'elle avoit ſoufferte, & par le nombre prodigieux qu'on y trouva de corps morts, qu'ils conſervoient dans l'eſpérance de leur donner la ſépulture lorsqu'ils ſeroient plus tranquilles.

Cet événement heureux de la priſe de Guatimoſin dernier Empereur du Mexique, & de la priſe de la capitale de ſon Empire, arriva le 13 août 1521, après 93 jours de ſiége, preſque tous marquez par des combats ſinguliers. C'étoit le jour que l'on ſolemniſoit la Fête de S. Hippolyte Martyr, & ce Saint fut choiſi pour Patron de l'égliſe métropolitaine qu'on y érigea. Tous les Princes tributaires de cet Empire & ceux des confins, vinrent bientôt ſe ſoumettre au joug des Eſpagnols. Ainſi Cortez immortaliſa ſon nom par ſa valeur, en conquérant pour le Roi d'Eſpagne ſon Maître, une vaſte Monarchie qui fut depuis nommée *Nouvelle Eſpagne.*

Il avoit tiré dans toute ſon expédition de grands ſecours de ſes Interprétes, dont l'un fut Jérôme d'Aguilar, Diacre, natif d'Ecija, qui avoit été longtems captif à Yucatan, après un naufrage qu'il avoit fait en paſſant de Darien à l'iſle de S. Domingue, & qui fut délivré par un bonheur extraordinaire lorsque Cortez paſſa de ces côtez-là. L'autre Interpréte fut une Indienne, fille à ce que l'on crut, du Cacique de Guaſcoalca, & qui par les guerres étoit devenue eſclave du Cacique de Tabaſco, lequel en fit préſent à Cortez quand il arriva dans cette province. Elle apprit le Caſtillan en peu de tems, & ſuivit ce Conquérant dans toutes ſes entrepriſes. Elle fut bâtiſée & nommée *Done Marine.* Cortez en eut un fils *naturel* nommé *Dom Martin* Cortez, qui fut Chevalier de l'Ordre de S. Jacques. L'Empereur recompenſa les ſervices de Fernand Cortez en lui faiſant préſent de la vallée de la Guaxara au Mexique, que ſa majeſté érigea en un Marquiſat de la valeur de 150000 livres de rente, & ce grand homme mourut en Eſpagne combié de biens & de gloire le deuxiéme décembre 1554, âgé de 63 ans. Nous avons la Rélation de ſon voyage en quatre lettres traduites en diverſes Langues. Bernard Diaz de Caſtillo, l'un de ſes Soldats écrivit cette Hiſtoire, qu'il laiſſa à un Religieux de la Mercy, & elle fut imprimée longtems après ſa mort. Celle qui parut la premiére au jour, fut compoſée par François Lopès de Goméra. Antoine de Herréra le ſuivit dans celle qu'il donna en 1554. Barthélemi Léonard d'Argenſola en fit imprimer une autre; mais la meilleure de toutes & la mieux écrite ſans contredit, eſt celle de Dom Antoine de Solis, qui fut imprimée en Eſpagnol à Bruxelles l'an 1701, ſous le tître de *Hiſtoria de la conqueſta du Mexico.* Elle fut traduite en François & parut la même année à Paris en deux volumes *in douze*, où les actions de Cortez depuis qu'il s'étoit rendu Maître de Mexico juſqu'à ſa mort, ſont ſommairement rapportées dans la préface. Le grand Cortez, avoit épouſé *Jeanne* d'Arellano, fille de *Charles*, Comte d'Aguilar, & de *Jeanne* de Zuniga, dont il eut 1. MARTIN, qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariée à *Ferdinand* Henriquès de Ribéra, Duc d'Alcala; & 3. *Marie* Cortez, alliée à *Louis* de Zuinonez, Comte de Luna. *Il laiſſa auſſi des enfans* naturels d'Iſabelle, *fille de* Motézuma, *l'un deſquels nommé* Ferdinand, *laiſſa poſtérité: & de* Marine, *Indienne, il eut auſſi pour fils* naturel, Martin *Cortez, qui fut Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, comme on l'a marqué cy-deſſus.*

MARTIN Cortez de Monroy, Marquis de Guaxara, épouſa ſa couſine Germaine *Anne* d'Arellano, fille de *Pierre*, Comte d'Aguilar, & d'*Anne* d'Arellano, héritiére du Comte d'Aguilar, dont il eut 1. FERDINAND qui ſuit; 2. *Jérôme*, mort ſans alliance; 3. *Pierre*, Marquis del-Valle, qui épouſa *Anne* Giron de la Cerda la Teloya, fille d'*Alfonſe* Tellès Giron; 4. *Anne*, mariée à *Pierre* Carillo de Mendoza, Comte de Priégo; 5. *Angélique*, épouſe de *Louis* de Bénavidès, Marquis de Fromeſta; 6. 7. *Anne* & *Catherine*, Religieuſes; & 8. *Françoiſe* Cortez morte ſans alliance.

FERDINAND Cortez de Monroy, Marquis de Guaxara, ſe maria avec *Mencie* de Cabréra-la-Cerda, fille de *Pierre-Ferdinand* Cabréra-Bobadilla, Comte de Chinchon, & d'*Agnès* Pachéco, fille de *Diégue*, Duc d'Eſcalone. *Voyez* MEXIQUE. * Coſta, *l.* 7. Sponde, *A. C.* 1521. *n.* 11. 1547. *n.* 29. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

CORTGEEN ou CORTIENNE. *Voyez* KORTIENNE.

* CORTHOEF ou CORTEHOEF (Thierry) né à Corthoef, village de la province d'Utrecht, l'une des Provinces-Unies des Païs-Bas, a donné au jour *Bellum diſcors Sophiæ ac Philautiæ, Veritatis ac falſitatis; Adagia Eraſmi per locos communes digeſta.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 823.

CORTINA. *Voyez* TREPIE'.

CORTONE, ville d'Italie en Toſcane, eſt le ſiége d'un Evêché érigé par le Pape Jean XXII, & ſuffragant de Florence. Côme Maneberti & Laurent Rabio y publiérent des ordonnances ſynodales; le premier en 1624, & l'autre en 1625. Cortone fut bâtie par Miſcellus, la troiſiéme année de la XVII Olympiade, & 710 avant J. C. Denys d'Halicarnaſſe, Tite-Live, Polybe, &c. en parlent très-ſouvent, & la nomment diverſement *Corto*, *Cortona*, *Cyrtonium*, *&c.* Elle eſt bien bâtie, aſſez forte, & ſituée ſur les frontiéres de l'Etat du Grand Duc, du côté des terres de l'Egliſe & vers le Pérugin. Cette ville a donné le ſurnom à la B. MARGUERITE, Pénitente du Tiers-Ordre de ſaint François; parce que ce fut le lieu de ſa pénitence, de ſa mort & de ſa ſépulture; & que cette ville, qui garde ſon corps chez les Cordeliers où on l'expoſe tous les ans à la vénération publique au jour de ſa Fête, eſt le centre du culte qui lui eſt rendu. * Denys d'Halicarnaſſe, *Antiq. Rom.* *l.* 2. Tite-Live, *l.* 4. Pline. Polybe. Cluvier. Silius Italicus, *l.* 8. *v.* 473.

CORTONE, Peintre (Pierre de) *Cherchez* BERETIN.

CORTRYK. *Voyez* COURTRAY.

CORTUSI (Guillaume) de Padoue, acheva une Hiſtoire de ſa ville, qu'un de ſes couſins avoit commencée. Ils vivoient tous deux du tems des Empereurs Henri VII, & Louïs IV, dans le XIV ſiécle. * Bernardin Scardéoni, *Hiſtoire de Padoue*, *l.* 2.

* CORVAJA (Thomas) de Taormina en Sicile, & de noble extraction, fut célébre par ſon ſavoir & par la connoiſſance qu'il avoit de la Poëſie. On a de lui, *In Catonis Præcepta Moralia & carmina Commentarius.* Il a auſſi compoſé en Italien pluſieurs Ouvrages qui ſont encore en manuſcrit. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CORVE, petite riviére d'Angleterre, dans le Comté de Shrop, coule du nord au ſud, & ſe rend dans la Temde à Ludlow.

* CORVER, (Jean) de Ruremonde, a traduit en vers La-

tins

tions le livre de Philon Juif touchant la Nobleſſe; & les Lamentations de Jérémie en vers Elégiaques.

CORVEY. *Voyez* CORBIE, en Weſtphalie.

* CORVIN (Jean Scheiz) d'Anvers, Chevalier, Baron de Weſemale, Seigneur de Grobbendonck, Grand Thréſorier des Païs-Bas Eſpagnols, fut un des Députez qui furent envoyez à Cologne pour y traiter de la paix. Il s'étoit rendu recommandable par ſes excellentes qualitez. On a de lui une très-belle Elégie Latine, & *Oratio exhortatoria ad pacem.* Il mourut à Mons le neuviéme novembre 1580. * Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 257.

CORVIN (Laurent) qui vivoit à Cracovie en 1465, publia une Géographie du monde habité.

CORVIN. *Voyez* HUNIADE (Jean Corvin)

CORVIN (Matthias) *Cherchez* MATTHIAS CORVIN.

CORVINO ou CORBINO. *Voyez* MONTE-CORBINO.

CORVINUS CLEMENS, ou CELER, ami d'Apulée, a vécu dans le ſecond ſiécle, ſous l'Empire d'Antonin *le Philoſophe.* Il étoit Hiſtorien & Poëte, & a écrit quelques Ouvrages. Cuſpinien parle de lui dans les Commentaires des conſulats de Caſſiodore, vers l'an 204 après J. C. *Conſultez* auſſi Pierre Crinitus & Lilio Giraldi, *ſur les Poëtes*, & cherchez les autres *Corvinus* ſous le nom ſous lequel il ſont le plus connus.

CORUNCANUS ou CORUNCANIUS (Titus) eſt le premier Romain de famille Plébëienne qui fut élevé à la dignité de ſouverain Pontife. On dit qu'ayant été envoyé à Teuca, ou Teuta Reine des Illyriens, il fut maſſacré contre le Droit des Gens, vers l'an 526 de Rome, & 228 avant J. C. Le peuple Romain lui érigea une ſtatue, comme nous l'apprenons de Pline, *Hiſt. Nat. l.* 34. *ch.* 6. Cicéron le loue dans l'Oraiſon *pour ſa maiſon.* * Tite-Live, &c.

CORUNE ou LA CORUNNA, ville d'Eſpagne dans la Galice, avec port de mer. Les Auteurs Latins la nomment *Caronium* & *Adrobicum*; & quelques uns la prennent pour le *Flavium Brigantium* des Anciens. Elle eſt ſituée ſur un Golfe, en la partie ſeptentrionale de l'Eſpagne, à ſept ou huit lieues de Compoſtelle, & un peu moins de Mondonédo. Son port eſt commode & fameux. La ville eſt aſſez forte, & eſt ſituée ſur le penchant d'une colline qui a au pié une autre ville habitée par des gens de mer. * Sanſon. Baudrand.

CORVO, ou CUERVO, *l'iſle de Corvo*, c'eſt à dire, *du corbeau.* C'eſt une des iſles de l'Océan, & l'une des Açores ou Tercéres, la plus occidentale de toutes, petite, & n'ayant que deux ou trois petits villages, avec un aſſez bon port, qui porte ſon nom. Quelques Géographes font paſſer leur premier méridien par cette iſle. * Robe, *Géographie, tome* 1.

CORVO (Monte) *Voyez* MONTE CORVO.

* CORUSSES, nom qu'on donne à la Cavalerie Hongroiſe, ſur tout dans les guerres civiles qu'ils ont contre leur Souverain. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CORWEI, Abbaïe d'Allemagne. *Cherchez* CORBIE.

CORY. *Voyez* CORI & GORY.

CORYBANTES, Prêtres de Cybéle, Mére des Dieux, pouſſez d'une fureur qu'ils appelloient divine, célébroient leurs fêtes en battant le tambour, ſautant, danſant & courant de tous côtez, comme des perſonnes inſenſées. Catulle, dans ſon Poëme intitulé *Atys*, en fait une agréable deſcription. Maxime de Tyr, *Oraiſon* 22, dit que ceux qui ſont pouſſez de la fureur des Corybantes, auſſi-tôt qu'ils entendent le ſon d'une flûte, ſont ſaiſis d'enthouſiaſme, & perdent l'uſage de la raiſon. Les Grecs ſe ſervent du mot *Κορυβαντιᾷν*, *corybantiſer*, pour dire, être tranſporté, enthouſiaſmé ou poſſedé d'un démon. * Virgile. Horace. Claudien, &c. Natalis Comes ou Noël le Comte, *Mythol. l.* 9. *ch.* 7. Strabon a fait une digreſſion curieuſe touchant les Corybantes, dans ſon dixiéme livre. C'étoient les Gardes des premiers Rois de Phrygie, & le mot *Cheroub* ſignifie *vaillant* en Phénicien. * *Voyez Not. in Scholiaſt. Luciani, tome* 2. Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum, &c.*

CORYBUT, ancienne & illuſtre Maiſon en Pologne où elle tient rang de Prince, eſt alliée aux Rois qui ont régné dans ce païs. CORYBUT, couſin germain du Roi Ladiſlas IV, dit *Jagellon*, appuya fortement le deſſein de ce Prince, pour introduire des Eccléſiaſtiques de Bohéme dans la grande égliſe de ſainte Croix de Cracovie, afin de faire le ſervice divin en Langue vulgaire qui étoit l'Eſclavone; ce qui arriva environ l'an 1431. * *Voyez* Laſitius, *de Geſt. Fratrum Bohemorum, l.* 1. & Lætus, *en l'Abbrégé de l'Hiſt. Univ.* La Pologne a eu depuis un Roi de ce nom, & de la même famille, nommé MICHEL CORYBUT Wieznowiski, qui ſuccéda à Caſimir, & qui avoit épouſé une ſœur de l'Empereur *Léopold* I. *Voyez* MICHEL CORYBUT.

CORYCE (*Corycus*) ville de Cilicie, célébre ſous les Empereurs Romains, à cauſe de trois prérogatives qu'elle avoit; la premiere étoit que c'étoit un port conſidérable, où les Empereurs entretenoient toûjours une flotte; la ſeconde que la ville étoit un lieu d'aſyle à ceux qui s'y retiroient; la troiſiéme que les Habitans ſe gouvernoient par leurs loix. On apprend tout cela de leurs médailles, frappées ſous les régnes de Valérien & de Gallien. On y faiſoit auſſi, comme on le voit dans les mêmes médailles, avec beaucoup d'appareil, la Fête des noces de Proſerpine avec Pluton, ſelon que le donne à entendre Pollux, qui explique ainſi le mot ΘΕΟΓΑΜΙΑ, mais comme c'eſt Bacchus qui y eſt répréſenté, il y a plus d'apparence que ce ſont les noces de ce Dieu qu'on célébroit à Coryce. Quelques Modernes ont dit que ce lieu s'appelle préſentement *Curcu.*

CORZOLA. *Voyez* COURZOLA.

COS.

COS, Iſle de l'Archipel. *Cherchez* CO.

COS ou KOTS. *Voyez* KOTS.

* COSA, petite riviére de la Campagne de Rome en Italie. Elle paſſe fort près de Froſinone, & va ſe décharger dans la riviére de Garigliano. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COSA, Divinité Payenne des Edomites, adorée & ſervie par les Coſtobares. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cunæus, *de Rep. Hebr. l.* 16.

COSA. *Voyez* l'article de CHELAB.

COSAKES. *Voyez* COSAQUES.

* COSAM, fils d'*Elmodam* & pére d'*Addi*. Il eſt mis dans le rang des Ancêtres de *Jeſus-Chriſt.* * *Luc, ch.* 3. *v.* 28.

COSAQUES ou COSAKES, peuples voiſins de la Pologne, ſont ainſi nommez, à cauſe de leur agilité, car *Coſa* ou *Koſa*, veut dire une *chévre* en Polonois. Dès le tems de Sigiſmond I, Roi de Pologne, les Coſaques Habitans des frontiéres de Ruſſie, de Volhinie, de Podolie & d'autres provinces de Pologne, s'attroupoient, ainſi qu'ils ont fait depuis pour pirater ſur la Mer Noire. Ils en remportoient preſque toûjours un très-grand butin, tant des galéres Turques qu'ils rencontroient ſur cette Mer, que des deſcentes qu'ils faiſoient dans la Natolie. On les a vu piller des villes entiéres, comme Trébiſonde & Sinope, & ils ont même eu quelquefois la hardieſſe de s'avancer juſqu'à deux lieues de Conſtantinople, & de faire là des priſonniers & du butin. Sur la fin de la ſaiſon, chacun de ces Avanturiers ſe retiroit chez ſoi, après s'être donné rendez-vous pour ſe raſſembler au printems aux iſles & écueils du Boryſthéne, & pour retourner faire leurs courſes. Outre leur butin, les Rois de Pologne leur donnoient quelque récompenſe, comme cela fut ordonné dans la Diéte de 1562. Depuis, le Roi Etienne Batory, qui commença de régner en 1576, conſidérant les grands ſervices, qu'on pouvoit tirer de ces Coureurs, pour la garde de la frontiére de Ruſſie & de la Podolie, toûjours expoſée aux courſes des Tartares, en forma un corps de milice, & leur donna la ville & le territoire de Tréthimirow, ſur le Boryſthéne, pour leur ſervir de place d'armes. Il leur créa en même-tems un Général & des Officiers ſubalternes, & leur accorda divers priviléges, outre leur paye ordinaire. Il joignit deux mille chevaux à cette infanterie Coſaque; & pour leur ſubſiſtance, il deſtina la quatriéme partie des revenus de ſon domaine: d'où vient qu'on les appella *Quartani*, & par corruption *Quartiani.* Ces troupes établies, pour la garde de la frontiére, l'aſſurérent tellement contre les irruptions des Tartares, que tout le païs déſert au delà des villes de Braclaw, de Bar, & de Kiovie, commença à ſe peupler. L'on y bâtit quantité de villes & de fortereſſes, chacun y menant des Colonies de toutes les provinces voiſines. Cette milice ainſi réglée, rendit de grands ſervices à la Pologne; mais autant que l'union avoit été avantageuſe pour faire tête aux Tartares, & couvrir la frontiére, autant devint-elle enſuite dommageable à la République, contre laquelle elle ſe ſouleva très-ſouvent. Les Coſaques refuſérent d'abord de reconnoître les Seigneurs Polonois dont ils relevoient, & enſuite prirent les armes. Leur premiére revolte éclata en 1587, après la mort du Roi Etienne Batory. Ils s'aſſemblérent en armes, ſous leur Général Jean Podkowa, qui y ſuccomba, & qui eut la tête coupée. En 1596, ils ſe revoltérent encore, & eurent d'abord quelque avantage ſur l'armée Polonoiſe, commandée par le Général Zolskiewski; mais ce dernier qui étoit un grand homme de guerre, les ſerra de ſi près, qu'il les força de lui livrer leur Chef Nélévaiko, qui eut une deſtinée pareille à celle de ſon prédéceſſeur. Les Coſaques ſe revoltérent de nouveau en 1637, avec auſſi peu de ſuccès qu'auparavant. Le Général Potoski les défit en pluſieurs occaſions, & prit leur Chef Paulucus, avec quatre autres de leurs principaux Officiers, qui eurent la tête coupée à Varſovie, pendant la Diéte de 1638. La perte de leurs Généraux fut ſuivie de celle de leurs priviléges, de la place de Tréthimirow, & enfin de la ſuppreſſion de leur milice. Après ces diſgraces, ayant encore éprouvé le ſort des armes contre le même Général Potoski, ils ſe retranchérent au delà du Boryſthéne, & ſe firent promettre leur rétabliſſement. Mais on ne leur tint pas parole: on compoſa de leurs troupes une milice preſque nouvelle, & on changea de tems en tems leur Général. Les Polonois ſentirent bien-tôt le dommage qu'apporta ce changement. Les Tartares firent des courſes dans la Pologne: ce qui fut la cauſe qu'on remit ſur pié la milice des Coſaques. Le Roi Ladiſlas Sigiſmond y contribua, dans le deſſein qu'il avoit de faire la guerre aux Turcs. Il donna pour Chef aux Coſaques Théodore ou Bogdan Kmielniski. Celui-ci eut un différent, pour les limites d'une de ſes terres, avec Czaphiniski Lieutenant de Konielposki, Grand Enſeigne de la Couronne. Ce démêlé s'aigrit, par le mauvais traitement que reçurent la femme & le fils de Kmielniski, à qui l'on donna des coups de bâton. Le pére trouva bien-tôt le moyen de tirer raiſon de cet outrage, par la diſpoſition qu'il découvrit dans les Ruſſes de ſe mettre en liberté, ne pouvant goûter la paix qu'on avoit faite avec eux. Ayant donc ménagé leur mécontentement, & s'étant aſſuré de ſes Coſaques, il ſe retira au commencement de l'an 1648, vers les iſles du Boryſthéne, pour s'y fortifier & ſe mettre à couvert de l'inſulte des Polonois. Quelque tems après, il ſe joignit aux Tartares, & ils remportérent de grands avantages en deux occaſions, ſur les troupes de la République: perte qui devint encore plus ſenſible à la Couronne par la mort du Roi ſurvenue en même-tems. Kmielniski l'apprit un peu tard, & ſut que Jean-Caſimir, frére du Roi, avoit été mis ſur le thrône. Il lui écrivit avec de feintes proteſtations d'obéïſſance, & renvoya même les Tartares; mais dans le même tems Crzivonos, autre Chef des Coſaques, homme de néant, mais hardi & cruel, ravageoit la Ruſſie & la Podolie. Quelque tems après, ils coururent aux armes, & la guerre fut encore plus cruelle l'année ſuivante. Le Cham des Tartares les joignit avec une armée de plus de cent mille hommes, & ils allérent aſſiéger Zbaras, qui ſouffrit les derniéres extrémitez. Le Roi de Pologne

 s'étant

ſ'étant mis en campagne pour la dégager, s'avança juſqu'à Zborow, où la paix fut concluë, le 17 août de l'an 1649. Cependant Kmielniski recommença en 1651, une guerre qui fut terminée au mois de ſeptembre par le Général Potoski, lequel mourut enſuite d'apoplexie. Les Coſaques reprirent encore les armes en 1652 & 1653, & ont cauſé depuis de grands malheurs à la Pologne. Car quoiqu'on ait fait divers traitez de paix avec eux, ils n'ont pas laiſſé de ſe révolter de tems à autre, leurs troupes étant groſſies par les païſans, qui les joignoient de tous côtez.

Les Coſaques habitent l'Ukraine, qui veut dire *frontiére*, & c'eſt le païs qui s'étend au delà de la Volhinie & de la Podolie, & qui fait partie des Palatinats de Kiovie & de Braclaw. On nomme ceux-là Coſaques de Zaporouski, pour les diſtinguer des autres qui ſont en Moſcovie, & ſur le Don ou Tanaïs. C'eſt des Porohis du Boriſthéne, qu'ils ont tiré leur nom de Zaporouski. Car *Porohi* en Ruſſien, veut dire *roche* ou *pierre de roche*; & ce fleuve, à cinquante lieues de ſon embouchure, eſt traverſé de roches, où les Coſaques paſſent, quand ils vont faire leurs courſes dans la Mer Noire. Par delà les Porohis, ils ont dans les iſles leur Skarbniça Woyskowa, c'eſt à dire, le Thréſor de l'armée, où ils ſerrent tout le butin qu'ils ſont. Les Habitans de l'Ukraine, qui ſont tous aujourd'hui appellez Coſaques, & qui ſont gloire de porter ce nom, ſont de belle taille, robuſtes, adroits, agiſſans, libéraux, grands amateurs de leur liberté, ne pouvant ſouffrir aucun joug, infatigables, hardis & bons ſoldats; mais ivrognes, perfides & traîtres. Ils s'occupent à la chaſſe & à la pêche, & à tous les arts néceſſaires à la vie ruſtique & à la guerre. Ce qu'ils ont de particulier, c'eſt qu'ils ſont les gens du monde qui ſavent le mieux préparer le ſalpêtre dont leur païs eſt abondant, & d'où on en tranſporte en pluſieurs endroits de l'Europe. Ce païs eſt en été extrémement incommode des mouches & des ſauterelles: elles vont par nuées, qui ont cinq ou ſix lieues de long, & trois de large, & qui obſcurciſſent tellement l'air, que le tems le plus ſérein en devient ſombre. Aux endroits où elles ſe poſent, elles moiſſonnent en moins de deux heures les blez, quoiqu'encore en herbe. Ces inſectes ne vivent que ſix mois. Les grandes pluyes les font mourir, & les vents du nord les chaſſent dans la Mer Noire. Les Coſaques ſont affligez d'une maladie qui leur eſt particuliére, que ceux du païs nomment *Goſcheſt*, & les Médecins *Plica*. Ceux qui en ſont attaquez, demeurent un an perclus de leurs membres comme des paralytiques, ſentant de grandes douleurs dans les nerfs. Après ce tems, il leur vient en une nuit une grande ſueur de tête: de ſorte que le matin ſuivant ils trouvent leurs cheveux collez enſemble. Alors le malade ſe ſent beaucoup ſoulagé, & eſt guéri peu de jours après; mais ſes cheveux demeurent entortillez, & s'il ſe les faiſoit couper dans ce moment, l'humeur qui ſe purge par les pores de la tête lui tomberoit ſur la vue, & le rendroit aveugle. La Langue des Coſaques eſt une Dialecte de la Polonoiſe. Elle eſt délicate, & remplie de diminutifs, & de façons de parler agréables. Quant à la Religion, ils font profeſſion de la Gréque; & des Evêques Schiſmatiques ont ſouvent fomenté leurs revoltes. C'eſt pour cette raiſon que les Coſaques ont ſongé à ſe mettre ſous la protection du Grand Duc de Moſcovie, qui profeſſe la même Religion. La meilleure partie de la Nobleſſe de l'Ukraine fait profeſſion de la Religion Catholique ou de la Proteſtante. * Paul Piaſeki, *in Chron.* Pierre Chevalier, *Hiſtoire de la guerre des Coſaques*. Le Laboureur, *Voyage de la Reine de Pologne*. Thuldenus, *Hiſt. Noſt. Temp. ad an.* 1652 1653 *& ſuiv.*

☞ Il eſt à propos de remarquer que ces Coſaques, ſont les Ruſſes, dont parle Conſtantin Porphyrogénete, dans ſon Traité du Gouvernement de l'Empire. Ils venoient dès-lors, c'eſt à dire, dès le dixiéme ſiécle, dans la Mer Noire, & même juſqu'à Conſtantinople tous les ans; mais les Patzinacites les arrêtoient ſouvent dans leurs courſes, & il paroît même qu'alors ils venoient plutôt pour le commerce, que comme Pirates. La maniére dont cet Auteur décrit leur navigation ſur le Boryſthéne eſt fort curieuſe, mais elle eſt trop longue pour avoir place ici.

COSCIIS (de) *Voyez* COXA.

COSCONIUS, étoit un malheureux faiſeur d'Epigrammes, qui vivoit du tems de Martial. Peut-être eſt-ce un nom déguiſé. On le trouve dans les *Epigrammes* de Martial, *l.* 2. *Epigr.* 77.

> Coſconi, *qui longa putas Epigrammata noſtra,*
> *Utilis ungendis axibus eſſe potes, &c.*

COSCONIUS, Auteur Latin, eſt allégué par Solin dans le *ch.* 7: ce qui fait croire qu'il avoit écrit quelque Ouvrage Hiſtorique. On ne ſait en quel tems il a vécu; mais on conjecture qu'il étoit Grammairien, par ce que dit de lui Varron dans le cinquiéme livre de la Langue Latine. * Voſſius, *de Hiſt. Latinis.*

COSDAR, vint-cinquiéme Califе, fut élu après la mort de Caym-Adan en 908. Il y eut encore trois Califes qui s'élevérent dans l'orient; mais ils paſſérent pour des Tyrans, & Coſdar fut reconnu pour légitime ſucceſſeur. Il étoit Calife de Babylone ou de Syrie; le ſecond étoit Calife de Perſe; le troiſiéme d'Egypte; & le quatriéme d'Iconie dans la Cappadoce. Il aſſiégea inutilement Antioche ſur l'Oronte, d'où il ſe retira à Bagdat, avec ce qui lui reſta de troupes. Quelque tems après il conquit la Perſe; mais en 958, un Capitaine Perſan, nommé *Inargue*, affranchit le païs de la domination des Arabes; & ſon fils Mahomet qui lui ſuccéda, appella les Turcs à ſon ſecours, pour ſe défendre contre Coſdar, lequel mourut dans la même année, laiſſant pour ſucceſſeur ſon fils Piſaſire. * Marmol, *de l'Afriq. l.* 2.

COSELOW, COSLOW ou GIUSLÉVE, petite ville de la Tartarie Crimée. Elle eſt ſur la côte méridionale de cete preſqu'iſle, à vint lieues de la ville de Précop, du côté du midi. On croit que c'eſt dans ce lieu qu'étoit le *Cherronitarum Portus* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

COSENCE ou COZENZA, en Latin *Coſentia* ou *Cozentia*, ville d'Italie dans la Calabre Citérieure, avec Archevêché. Fantin Pétrignan, Prélat de cette ville, y publia des Ordonnances Synodales l'an 1579, du tems du Pape Grégoire XIII. Coſence eſt une des principales places de la Calabre, près de la riviére de Grati, à dix ou douze milles de la Mer. C'eſt en cette ville qu'Alaric, mourut en l'an 410 de J. C. * Léandre Alberti. Sanſon.

COSERANS. *Voyez* CONSERANS.

COSIMO (Pierre de) célébre Peintre d'Italie, fut ainſi nommé, parce qu'il étoit Diſciple de Côme de Roſſelli. Il répréſentoit ordinairement des Bacchanales, afin d'avoir la liberté, en peignant des Faunes & des Satyres, de faire voir des figures & des actions extraordinaires. Il deſſinoit ſouvent des monſtres, & prenoit des corps ce qu'il y remarquoit de plus étrange & de moins commun. Son eſprit fécond en idées extravagantes, le faiſoit ſuivre de tous les jeunes hommes de ce tems-là, qui lui faiſoient la cour pour avoir des ſujets de balets & de maſcarades. Il mourut l'an 1521, âgé de 80 ans. On parle d'une ſorte de maſcarade qu'il inventa ſur la fin de ſes jours, pour les réjouïſſances du carnaval dans la ville de Florence. Il fit paroître ſur le ſoir un char plein de noir, ſémé de croix blanches & d'os de morts, qui étoit tiré par quatre bufles, & au haut duquel il y avoit une figure tenant une faulx à la main. Cette figure répréſentoit la Mort qui avoit ſous ſes piez pluſieurs ſépulcres, d'où ſortoient à demi des corps morts & tout décharnez. Quantité de gens vêtus de noir, & couverts de maſques faits comme des têtes de morts, marchoient devant & derriére ce char avec des flambeaux à la main. Cette machine lugubre étoit environnée de Chantres, qui joignoient leurs voix lamentables au ſon enroué de quelques trompettes ſourdes. Un triomphe de cette nature jetta d'abord l'épouvante dans toute la ville; mais la nouveauté de l'invention, & la maniére ingénieuſe avec laquelle tout étoit conduit, ne laiſſérent pas de plaire à beaucoup de monde, & de divertir les Spectateurs. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *Entret.* 2. *p.* 284 *& ſuiv.* édit. de Trevoux, 1725.

Sa capacité lui attira beaucoup de Diſciples, entre autres André del Sarto & François de Sangalle. Il aimoit la ſolitude, & vivoit d'une maniére aſſez extraordinaire. L'attache qu'il avoit à ſon Art lui faiſoit oublier le boire & le manger. Il craignoit ſi fort le tonnerre, que long-tems après qu'il étoit paſſé, on le trouvoit en quelque coin enveloppé de ſon manteau. Rien ne lui donnoit plus d'inquiétude que les cris des petits enfans, la toux fréquente des enrhumez, le bruit des cloches & le chant des Moines. La pluye au contraire étoit un de ſes plus grands plaiſirs. Il eſt mort dans un délire que la paralyſie lui avoit cauſé: ce fut en l'année 1521, qui étoit la 80 de ſon âge. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p.* 156.

COSIMO (André) Peintre Italien, a été un des premiers, qui ont mis en uſage les ornemens dans les Ouvrages de Peinture moderne, & il s'y rendit fort habile. Il travailla auſſi de clair obſcur, de la maniére qu'on appelle égratignée, en Italien *Sgrafitti*. Il vivoit dans le XVI ſiécle, & vécut 64 ans. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p.* 193.

COSIN (Jean) naquit à Norwich le 30 novembre 1595. Son pére & ſa mére l'élevérent dans la Religion Anglicane, dont ils faiſoient profeſſion. Comme il étoit leur aîné, ils prirent un ſoin particulier de ſon éducation. Vers l'âge de quinze ans ils l'envoyérent à Cambridge, pour y achever ſes études. Sa piété & ſon érudition lui firent donner une place dans un Collége, & la réputation de ſon mérite le fit rechercher en 1616, par les Evêques d'Ely & de Lichtfield, qui voulurent l'avoir pour Bibliothécaire. Il ſe détermina pour ce dernier, qui étoit *Jean Overall*, & qui fut enſuite Evêque de Norwich: c'étoit un Prélat de grand mérite, & ami de Hugues Grotius, & de Gérard-Jean Voſſius. Outre la qualité de ſon Bibliothécaire, il devint enſuite ſon Sécretaire, & reçut de lui l'ordre de Prêtriſe. Après la mort de cet Evêque arrivée en 1619, Coſin paſſa au ſervice de *Richard Nell*, Evêque de Durham, qui le fit ſon Sécretaire. En 1624, il fut fait Archidiacre de la partie orientale de la province d'York, peu de tems après Chanoine de la cathédrale de Durham, & en 1626 Miniſtre de la Paroiſſe de Bransgeth, qui étoit un Bénéfice conſidérable. En 1626, quelques Evêques s'étant aſſemblez à Londres pour travailler à la ruïne du parti de ceux qu'ils appelloient Papiſtes, & de celui des Puritains, Coſin fut admis à leurs aſſemblées, quoique d'un âge & d'un rang inférieur à ceux qui les compoſoient. Il fut chargé peu de tems après d'un travail qui lui fit honneur, quoique ce ne fût pas un Ouvrage d'érudition. Le Roi Charles I, ayant remarqué que les filles de la Reine ſa femme, qui étoient de la Religion Catholique, s'occupoient, lorſqu'elles n'étoient point auprès de leur Maîtreſſe, à réciter dans un livre d'Heures l'Office de la Vierge, conçut le deſſein de faire faire auſſi des Heures à l'uſage de l'Egliſe Anglicane. Coſin fut chargé de ce ſoin par l'Evêque de Norwich, Aumônier du Roi, & il fit un Recueil de Priéres particuliéres tirées de l'Ecriture Sainte, des Péres, des anciennes Liturgies, & de celle de l'Egliſe Anglicane en particulier, pour lire à certaines heures, ſur le modéle d'un ſemblable livre, que la Reine Eliſabeth avoit fait faire en Latin en 1560. Il le publia ſans nom en 1627, & ce livre fut très-bien reçu de l'Egliſe Anglicane, quoique quelques zélez le décriaſſent à cauſe de quelque reſſemblance qu'il avoit avec les Heures dont on ſe ſert dans l'Egliſe Romaine. En 1634, il fut fait principal du Collége de S. Pierre à Cambridge; & ſix ans après, le Roi le fit Doyen de l'égliſe cathédrale de Péterborough, afin que ſes ſoins & ceux de quelques perſonnes ſemblables à lui, puſſent arrêter le Schiſme qui ſe répandoit par tout en Angleterre. L'attention qu'il eut à ſoutenir les droits de l'Egliſe Anglicane, lui attira la haine des Puritains, qui tâchérent par toutes ſortes de moyens de le diffamer. Il fut même cité & accuſé devant le Conſeil établi par le Parlement, pour écouter les plaintes contre les procédures de la Chambre étoilée; mais il fut pleinement juſtifié. La même année 1640, le Roi le fit *Vice-Chancelier* de l'Univerſité de Cambridge, & il rendit dans ce poſte tous les ſervices qu'il put à Charles I. Mais le Parlement ayant eu le deſſus, & les affaires de ce Prince étant en-

tiérement déſeſpérées, Coſin fut obligé de ſortir d'Angleterre, & de chercher une retraite en France, où il ſe rendit en 1643. Il fixa ſa demeure à Paris par ordre du Roi, pour être le Directeur ſpirituel de ceux des Domeſtiques de la Reine ſa femme, qui étoient de la Religion Proteſtante; & cette Princeſſe lui obtint un appartement au Louvre, & lui donna une petite penſion. Coſin eut alors avec le P. *Robinſon*, Prieur des Bénédictins Anglois ſur la validité des Ordinations de l'Egliſe Anglicane, une Diſpute qu'il continua par écrit. Pendant ſon ſéjour à Paris, il compoſa ſur la Tranſſubſtantiation un Traité qui a été imprimé à Londres en 1675, peu de tems avant la mort de l'Auteur, & une Hiſtoire du Canon des livres de l'Ecriture Sainte en Anglois qu'il fit imprimer à Londres en 1657, & depuis en 1672. Il y a à la fin de cette Hiſtoire une Table Chronologique des Auteurs, contre laquelle le P. Labbe Jéſuite a fait une Critique. Vers l'an 1652, Coſin avoit fait, à la priére de M. *Hyde*, qui a été depuis grand Chancelier d'Angleterre, un petit Ouvrage Latin, dans lequel il décrivoit en peu de mots les ſentimens & la diſcipline de l'Egliſe Anglicane, pour en donner quelque idée aux François, à qui elle étoit peu connue. M. Smith l'a fait imprimer en 1707, après la Vie de ce Savant. En 1660, le Roi Charles II ayant été rétabli, M. Coſin retourna en Angleterre après une abſence de dix-ſept ans. Peu de tems après il fut fait Evêque de Durham, qui eſt un des meilleurs Evêchez d'Angleterre. Il en a joüi onze ans, & eſt mort le 25 janvier 1672, âgé de 77 ans. * *Sa Vie par* M. Smith imprimée à Londres en 1707. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 1. *p.* 368 *& ſuiv.*

COSINGAS, Prince des Cerrhéniens, peuples de Thrace, & Prêtre de Junon, ſelon la coutume du païs, s'aviſa d'un plaiſant artifice pour réduire ſes Sujets rebelles. Pendant qu'il faiſoit attacher pluſieurs longues échelles de bois les unes aux autres, il fit courir le bruit qu'il alloit monter au ciel vers Junon, pour lui demander raiſon de la déſobéïſſance de ſes Sujets. Alors les Thraces naturellement groſſiers & ſtupides, craignant que Coſingas ne fît ce qu'il leur diſoit, lui demandérent pardon, & s'engagérent par ſerment de lui rendre à l'avenir une fidéle obéïſſance. * Polyéne, *l.* 7. *ch.* 22.

COSLIACO, petite ville, ſituée près d'un Lac de même nom. Elle eſt dans la partie de l'Iſtrie, qui appartient à la Maiſon d'Autriche, à cinq lieues de Saint-Veit, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

COSLIN, ville d'Allemagne dans la Poméranie, à deux lieues de la Mer Baltique. Elle a été autrefois à l'Evêque de Camin, qui y faiſoit ſa Réſidence ordinaire; & depuis elle a été cédée à l'Electeur de Brandebourg, qui en eſt le Maître depuis la paix de Munſter en 1648. * Sanſon.

COSLOW. *Voyez* COSELOW.

COSMAS INDICOPLEUSTES, Moine qui vivoit ſur la fin du quatriéme ſiécle. Peut-être qu'il a eu ce nom à cauſe de ſa Deſcription du Monde & de ſes grands voyages. Il a vécu long-tems en Egypte, & négocié à Alexandrie, où il a auſſi compoſé ſes Ouvrages. On en a un de lui intitulé *Topographia Christiana*, & quelques lambeaux de ſes *Commentaires ſur les Pſeaumes*. Il doit d'ailleurs avoir écrit ſur l'Evangile de ſaint Luc & ſur le Cantique des Cantiques, auſſi-bien qu'une *Géographie* & un *Traité de la Sphére armillaire*. * Cave, *Hiſtor. Literar.* Fabricii *Bibliotheca Græca*, *l.* 3.

COSME, femme qui entreprit d'écrire une Hiſtoire d'Egypte. On ne la connoit que par le Scholiaſte d'Apollonius qui la cite, *l.* 1, ſur la queſtion ſi inutilement agitée, *quel eſt le peuple le plus ancien.*

S. COSME (prononcez *Côme*) & S. DAMIEN, fréres, Médecins & Martyrs, dont le culte eſt auſſi célébre dans toutes les égliſes, que leur Hiſtoire eſt incertaine. Les Grecs honorent trois Saints du nom de Côme, & trois du nom de Damien, qu'ils apparient auſſi enſemble. Ils font la Fête des premiers au premier jour de juillet; des ſeconds, au premier jour de novembre; & des troiſiémes au 17 d'octobre. Ils prétendent que les premiers vivoient à Rome, & qu'ils y furent martyriſez ſous l'empire de Carin; que les ſeconds étoient d'Aſie, où ils moururent en paix; & les troiſiémes d'Arabie, martyriſez à Eges en Cilicie, ſous l'Empereur Dioclétien & le Gouverneur Lyſias, avec trois autres de leurs fréres, qu'ils nomment Anthime, Léonce & Euprépe: ces derniers ſont les ſeuls, que les Latins reconnoiſſent. On tient que leurs corps furent portez de Cilicie dans la Syrie, proche de la ville de Cyr, & il eſt certain que dès le tems de Théodoret, il y avoit là une égliſe bâtie en leur honneur. Il y en avoit auſſi une à Conſtantinople, que l'Empereur Juſtinien fit rebâtir magnifiquement. Le Pape Félix III en fit bâtir une à Rome en 528. Leurs noms ſe trouvent dans le Canon de l'Egliſe Romaine. Les Hiſtoires de la Tranſlation de leurs Reliques, tant à Veniſe qu'à Luſarche en France, ſont fort douteuſes. * Théodoret, *Epiſt.* 135. *in Collect. Lup. Marcellini. Chronic.* Procope, *Ædific. l.* 2. *ch.* 11. *& l.* 11. *ch.* 6. *Acta apud Bollandum.* Bona, *de Reb. Liturg. Mémoires Eccl. de* Tillemont. Baillet, *Vies des Saints, ſeptembre.*

* S. COSME (prononcez *Côme*) & S. DAMIEN (Ordre de Chevalerie) qui floriſſoit en 1024. en la Terre-Sainte, mais qui a entiérement été détruit par les Turcs. Les Chevaliers de cet Ordre ſuivoient la Régle de S. Baſile, & portoient une croix rouge où ces deux Martyrs étoient répréſentez. Leurs principales fonctions conſiſtoient à ſoulager les Pélerins malades, à délivrer les priſonniers, & à enterrer les morts. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bonanni, *Catal. Ord. Equeſt.* Gryphii *R. O. p.* 94.

COSME (prononcez *Côme*) ſaint Prêtre, Italien de nation, vivoit dans le huitiéme ſiécle. Il fut pris ſur mer par les Sarraſins, & mené à Damas, où le pére de ſaint Jean Damaſcéne le racheta, & lui confia le ſoin de l'éducation de ſon fils. Cet excellent homme rendit en peu de tems ſon Diſciple plus habile que lui, comme il l'avoue lui-même, & ſe retira dans un monaſtére. Divers Auteurs croyent qu'il eſt le même que ce CÔME de Jéruſalem, dit *Hagiopolite*, Evêque d'un diocéſe de Paleſtine & compagnon du même ſaint Jean de Damas, qui vivoit dans le huitiéme ſiecle, & qui compoſa pluſieurs Hymnes. Nous en avons treize dans la Bibliothéque des Péres. Il eſt Auteur d'une partie des Odes qui ſont dans le *Triodum* des Grecs. Il y a dans la bibliothéque de Vienne en Autriche une explication des Pſeaumes en vers ïambes, qui portent le nom de Côme de Jéruſalem. * Baronius, *A. C. n.* 8. *&* 734. *n.* 1. *&c.*

COSME (prononcez *Côme*) I. de ce nom, Patriarche de Conſtantinople, originaire de Jéruſalem, ſuccéda l'an 1075, à Jean Xiphilin. Il gouverna cette égliſe juſques au ſeptiéme mai 1081. CÔME II ſuccéda l'an 1146, à Michel, & mourut dix mois après en 1147. * Curopalate. Nicétas & Baronius, *in Annal.*

COSME, Auteur Grec qui a écrit la Vie de S. Jean Chryſoſtome, ou l'Hiſtoire de la Tranſlation de ſes Reliques. Ce Côme étoit ſurnommé *Veſtitor*. Il eſt cité dans le Catalogue qu'on a mis devant la Vie de ſaint Chryſoſtome, écrite par George d'Alexandrie *au huitiéme tome* de l'édition de Henry Savill. L'Editeur qui avoit cette Vie entre les mains, dit qu'elle ne lui a pas paru digne de revoir le jour.

COSME, ou *Mundus*, Capitaine Romain, ſe ſignala du tems de l'Empereur Juſtinien, dans les guerres d'Afrique, où il fut tué avec ſon fils. Sa mort fit revivre les eſpérances de tout le peuple, qui étoit dans une grande conſternation, depuis la conquête d'Afrique par Béliſaire ſous l'Empereur Juſtinien. Il s'étoit répandu une prétendue prophétie, qui portoit qu'après cette conquête le monde devoit finir, ſelon l'interprétation de la prophétie de la Sibylle. Mais la nouvelle de la mort de Coſme & de ſon fils, ſurprit agréablement tout le monde, lorſqu'on ſut d'un Interpréte que le mot *Mundus* répondoit en Latin au mot Grec Κόσμος, c'eſt à dire, *Coſme* ce grand Capitaine, qui étoit mort avec ſon fils, & que c'étoit véritablement ce que la Sibylle prédiſoit par ces vers,

Africa cum fuerit Romanis victa ſub armis;
Tunc Mundus cum prole cadet.

Voyez Procope.

COSME (prononcez *Côme*) I. de ce nom, Grand Duc de Toſcane, étoit fils de JEAN II. Il fut fait Duc de Florence, après la mort d'Alexandre de Médicis, & eut beaucoup de part à la guerre d'Italie, entre les François & les Impériaux. Il avoit fait ſes efforts pour éviter de prendre parti; mais n'en ayant pu venir à bout, il ſe rangea en 1553, du côté de l'Empereur dans la guerre de Sienne, dont il fut enfin maître en 1557. Côme fonda l'an 1554 ou 1562, l'Ordre Militaire de S. Etienne. Le Pape Pie V le créa l'an 1569, Grand Duc de Toſcane, malgré les oppoſitions de l'Empereur Maximilien, & de Philippe II, Roi d'Eſpagne. La connoiſſance qu'il avoit aquiſe dans les Sciences, fut cauſe qu'il aima les Savans, & qu'il les attira auprès de lui. Il fonda pour eux l'Univerſité de Piſe, & mourut âgé de 55 ans en 1574, après en avoir gouverné près de 38 avec beaucoup de bonheur & de réputation. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article de MEDICIS. * Jean-Baptiſte Adriani, *l.* 19. 20. 21. *&c.* De Thou, *Hiſt.* Sponde, *aux Annal.* Imhoff.

COSME II, Grand Duc de Toſcane, fils de FERDINAND, auquel il ſuccéda l'an 1609, étoit un Prince d'un mérite ſingulier, doux, honnête, libéral, & qui ne négligea rien pour entretenir le calme dans ſon Etat. Il fut preſque toûjours malade, & mourut en 1621. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de MEDICIS.

COSME III, Grand Duc de Toſcane, fils de FERDINAND II, né le 14 août 1642, lui a ſuccédé en 1670. Il épouſa en 1661, *Marguerite-Louiſe* d'Orléans, fille de *Gaſton-Jean Baptiſte* de France, Duc d'Orléans, &c. & de *Marguerite* de Lorraine, & il en a eu 1. *Ferdinand* Prince de Toſcane, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Violante-Béatrix* de Baviére ſon épouſe, le 30 octobre 1713; 2. *Jean Gaſton*, qui a épouſé *Anne-Marie-Françoiſe*, fille de *Jules-François*, Duc de Saxe-Lawembourg, de qui il n'a point d'enfans, le ſecond juillet 1697; & 3. *Anne Marie Louiſe* née le onziéme août 1667, mariée le 29 avril 1691, à *Jean-Guillaume* Electeur Palatin, mort le onziéme juin 1715, ſans poſtérité. *Voyez* MEDICIS.

COSME de Médicis. *Cherchez* MEDICIS, &c.

COSME, ſurnommé l'*Egyptien*, étoit d'Alexandrie, & a vécu à la fin du cinquiéme, & au commencement du ſixiéme ſiécle. Dans les premiéres années de ſa vie, il voyagea pour trafiquer dans l'Ethiopie, dans les Indes & dans d'autres païs: il embraſſa enſuite la vie monaſtique, & compoſa en 535, une Topographie Chrétienne, que le P. Dom Bernard de Montfaucon nous a donnée depuis peu, dans ſa nouvelle collection des Ecrivains Grecs. Il avoit auſſi fait une Coſmographie des parties auſtrales de l'Afrique, depuis Alexandrie, juſqu'à l'Océan Auſtral; des Tables Aſtronomiques, & un Commentaire ſur le Cantique des Cantiques, Ouvrage dont il fait mention dans ſa Topographie. Le but de ce dernier livre, eſt de refuter ceux qui ſoutiennent, que le monde & la terre ſont ſphériques. Le ſyſtême qu'il propoſe eſt, que la terre eſt platte, & que le ciel fait au deſſus une voute, dont elle eſt la baſe. * Dom Bernard de Montfaucon, *Collectio Nova Patrum. Voyez encore la Paléographie du même Bénédictin.*

COSMOGRAPHIE, c'eſt à dire, Deſcription du Monde, eſt une Science qui comprend l'*Ouranographie*, c'eſt à dire, la Deſcription du Ciel, ou la connoiſſance des ſphéres céleſtes, & la *Géographie*, qui eſt la Deſcription de la terre, y compriſe celle des eaux, que l'on appelle proprement *Hydrographie*. De la *Géographie* dépend la *Chorographie*, qui eſt la Deſcription d'un païs, comme d'un Royaume ou d'une province; & la *Topographie*, qui n'eſt que la Deſcription d'un lieu particulier, ou d'une ville. Munſter, Thevet, Davity, nous ont donné des Coſmographies. Ce nom vient de Κόσμος *monde*, & de γράφειν *écrire*.

COSMOPOLITE, Auteur d'un excellent Ouvrage ſur la

C O S.

la Phyſique & ſur la Chymie, dont le titre eſt ainſi conçu en Latin, *Coſmopolitani Novum Lumen Chymicum, Auctore, Divi Leſchi genus amo.* On a cru juſques ici que Michel Sendivogius en étoit l'Auteur, parce qu'on trouvoit ſon nom dans cette Anagramme, qui ſignifie, *j'aime la nation de ſaint Leſchus*, c'eſt à dire, les Polonois, dont Leſchus a été le premier Roi. Mais d'autres ont aſſuré depuis, que le Coſmopolite étoit Anglois, & que Sendigovius n'avoit eu que les Manuſcrits de cet homme illuſtre qu'il a donnez au public ſous l'Anagramme de ſon nom. * Borel, *Antiq. Gall. & Franc.*

COSNAC (Bertrand de) Evêque de Cominges, puis Cardinal, étoit François de la province de Limoſin, & Chanoine Régulier de ſaint Auguſtin. Le Pape Urbain V l'envoya en 1370, Nonce en Eſpagne. Grégoire XI lui continua le même emploi, & le créa Cardinal en 1371. Il s'aquitta très-bien de la commiſſion qu'on lui avoit donnée, de ménager un traité de paix entre les Rois d'Aragon & de Caſtille. A ſon retour il mourut à Avignon l'an 1374. * Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux.* Victorel. Onuphre, &c.

COSNAC (Daniel de) Archevêque d'Aix, ſorti de la même Maiſon que le Cardinal dont on vient de parler, a vécu juſques dans le XVIII ſiécle. Il étoit fils de *François*, Baron de Coſnac, & de *Léonore* de Taleyran de Chalais, veuve de *Henri* de Beaupoil, Seigneur de S. Aulaire. Il s'attacha à Armand de Bourbon, Prince de Conty, & eut part à la négociation du mariage de ce Prince avec Anne-Marie-Martinozzi, niéce du Cardinal Mazarin. Peu après il fut nommé Evêque de Valence & de Die, qui étoient alors unis enſemble. Dans la ſuite il fut honoré de la confiance de Philippe de France, Duc d'Orléans, frére unique du Roi Louïs XIV; Le Roi le nomma à l'Archevêché d'Aix en 1687, lui donna l'Abbaïe de S. Riquier diocéſe d'Amiens en 1695, & le fit Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit en 1701. Il eut des demêlez avec le Clergé Régulier de ſon diocéſe pour la viſite qu'il prétendoit faire dans leurs égliſes, & Rome ne lui fut pas favorable, non plus que le Conſeil du Roi, dans ſes prétentions ſur le couvent de Saint-Barthélemy d'Aix, Ordre de S. Dominique. Il mourut à Aix le 18 janvier 1708, en ſa 81 année, étant alors le plus ancien Prélat du Royaume. Sa nobleſſe étoit ſi ancienne, que ſes preuves pour être admis à l'Ordre du ſaint Eſprit contenoient 14 degrez de générations. Il n'eut que deux neveux: l'aîné ne laiſſa de *Marguerite-Louiſe* d'Eſparbès-de Luſſan-d'Aubeterre, que *Marie Angélique* de Coſnac, mariée en 1697, à *Procope-François*, Comte d'Egmond, Prince du S. Empire, Chevalier de la Toiſon-d'Or, & Général de la Cavalerie & des Dragons du Roi d'Eſpagne, morte ſans poſtérité, le 14 avril 1717, âgée de 43 ans; & le cadet, nommé *Gabriel*, lequel après avoir été Agent général du Clergé a été nommé Evêque de Die en décembre 1701. * Sainte-Marthe, *Gallia Chriſt. Mémoires du tems.*

COSNE (prononcez *Cône*) en Latin *Conium* & *Conada*, petite ville de France ſur la Loire, entre Nevers & Orléans. Quelques-uns la mettent dans le Gâtinois, d'autres dans le Nivernois, d'autres enfin dans le Bourbonnois; mais ſa ſituation ſur la rive droite de la Loire, dans l'endroit où le Noaim y décharge ſes eaux, ne permet pas qu'on la place dans cette derniére province. Le *Dictionnaire Univerſel de la France*, Hofman dans ſon *Lexic. Univ.* Baudrand & Maty dans leurs *Dict. Géogr.*, & Audifret le donnent au Nivernois; mais les Cartes que l'on a conſultées, ſavoir celles de M. Deliſle, de Sanſon, de Jaillot, de Viſſcher & de De Wit, le mettent tous dans le Gâtinois. Elle eſt du diocéſe d'Auxerre, & eſt renommée par ſa coutellerie. Elle fut ſouvent priſe & repriſe, durant les guerres Civiles du XVI ſiécle. * Sanſon. Baudrand.

COSPE'AN (Philippe) Evêque de Liſieux, étoit du païs d'Artois d'une famille ſi pauvre, que pour vivre il ſe fit valet d'un Régent du Collége de Navarre, où il commença ſes études. Charles de *Monchal*, qui y demeuroit alors avec l'Abbé d'Epernon, dont il étoit le Précepteur, l'ayant connu, le prit en affection, & le mit auprès de cet Abbé, ſeulement pour le ſuivre en Claſſe, & lui porter ſes livres, & ſon écritoire. Le Duc d'Epernon qui avoit fait ſa fortune par ſon eſprit, en trouva beaucoup à ce jeune garçon, & lui parloit avec bonté toutes les fois qu'il venoit voir ſon fils l'Abbé. Un jour que ce Duc lui avoit fait plus d'amitié qu'à l'ordinaire, *Monſeigneur*, lui dit Monchal en particulier, *ne gâtez point nôtre Eléve, j'en veux faire un homme digne de vôtre protection & capable de faire figure dans le monde.* Il réüſſit. Coſpéan, dans la ſuite, obtint l'Evêché d'*Aire* par la faveur du Duc, puis fut ſucceſſivement Evêque de *Nantes* & de *Liſieux*. * Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, &c. tome* 2.

* COSPEAU (Pierre) Juriſconſulte, & Avocat au Grand Conſeil de Hainaut; eſt Auteur d'un livre intitulé *Concluſions pratiques du Droit.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 732.

COSROEZ. *Cherchez* CHOSROES.

COSS, ville d'Egypte dans la Thébaïde ſupérieure, que les Arabes appellent *Said Aala*. Elle eſt ſituée ſur le bord du Nil, & l'on dit qu'après le grand Caire, il n'y a point aujourd'hui de plus grande ville en Egypte. Il y a apparence que c'eſt l'ancienne Thébes. On donne à cette ville 61 degrez & 30 minutes de longitude, & 24 degrez 30 minutes de latitude. Cette ville eſt auſſi appellée par les Arabes *Ain al Schams*, & par les Turcs *Guneſch Coſſi*, comme qui diroit *Heliopolis* en Grec. Cependant les Grecs ont donné ce nom à une autre ville, qui eſt ſituée dans la Baſſe Egypte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* COSSA, ville réduite en village, eſt dans le petit païs qu'on appelle *lo Stato delli Preſidii* en Toſcane au ſud-oueſt d'Anſedonia qui s'eſt aggrandie de ſes ruïnes. On prétend que c'eſt ce qui porte aujourd'hui le nom de *Porto Hercole*. * Maty, *Dict. Géogr.*

COSSA (Balthaſar de) *Voyez* JEAN XXIII, Pape.

COSSART (Gabriel) Jéſuite, né en 1615, à Pontoiſe dans le Vexin François, d'une famille noble, entra dans la Compagnie de Jesus à 18 ans. Après avoir enſeigné en divers Colléges, il profeſſa la Rhétorique à Paris durant ſept ans, avec un ſuccès & un applaudiſſement général. Il pouvoit paſſer pour un des meilleurs Orateurs, & un des meilleurs Poëtes de ſon tems. On en voit la preuve dans le Recueil de ſes *Oraiſons* & de ſes *Vers*, que le P. de la Rue Jéſuite donna en 1675, & qu'il dedia au fameux Evêque de Paderborn (Ferdinand) Baron de Furſtemberg. Ce ſavant Prélat avoit honoré le P. Coſſart de ſon eſtime, & lui avoit donné des marques de ſa munificence. Au ſortir de la Rhétorique, il s'appliqua à l'étude des Conciles, & ſe joignit au P. Labbe, pour en commencer une nouvelle édition beaucoup plus ample que celles qui avoient précédé. Le P. Labbe étant mort en 1667, lorſqu'on imprimoit l'onziéme volume, le P. Coſſart continua ſeul ce grand Ouvrage, qui parut au jour en dix-huit volumes l'an 1672. Il mourut à Paris le 18 ſeptembre 1674. Pluſieurs Poëtes honorérent ſa mémoire d'éloges funébres. * *Mémoires Hiſt.*

COSSE', la Maiſon des Seigneurs de Cossé, Ducs de Brissac, a été illuſtre par les grands hommes qu'elle a produits. Rouillard la faiſoit deſcendre ridiculement de Cocceïus Nerva, & quelques autres ont cru avec auſſi peu de fondement qu'elle venoit des Coſſa de Naples, quoiqu'apparemment cette famille ſoit venue du Royaume de Naples. Coſſé eſt une terre dans le Maine, près de Sainte-Suſanne, qui a donné le nom aux Seigneurs de Coſſé. L'on ſe contentera de la rapporter ici depuis Thibault qui ſuit.

I. Thibault, Seigneur de Coſſé, Gouverneur du château & Comté de Beaufort en Vallée pour Jeanne de Laval, veuve de René, Roi de Jéruſalem & de Sicile, Duc d'Anjou, laquelle pour récompenſe de ſes ſervices lui fit don de la terre de Beaulieu. Il épouſa *Félicie* de Charno, fille de *Huguenin* de Charno, & de *Jeanne* de Saint-Julien, dont il eut 1. René qui ſuit; & 2. Jean, Seigneur de Coſſé, Sénéchal de Provence, qui étoit l'aîné, & qui de *Lyonne* du Four eut pour fille unique *Françoiſe*, Dame de Coſſé, mariée à *Jacques*, Seigneur du Plantis. Philippe de Comines dit, que la Maiſon de ce Sénéchal étoit du Royaume de Naples. Il en parle ainſi dans le *cinquiéme livre de ſes Mémoires, ch.* 2, au ſujet de la Provence, que le Roi René avoit eu deſſein de donner au Duc de Bourgogne, dont le Roi Louïs XI prit l'allarme, & l'ayant prié de ſe trouver à Lyon, où il le reçut avec beaucoup d'amitié, René lui fit entendre ſon intention par un de ſes plus affidez Conſeillers. *Jean Coſſé Sénéchal de Provence*, dit-il, *homme de bien & de bonne Maiſon du Royaume de Naples, dit au Roi, Sire, ne vous émerveillez pas ſi le Roi mon Maître, vôtre oncle, a offert au Duc de Bourgogne de le faire ſon héritier; car il en a été conſeillé par ſes ſerviteurs & même par moi, vû que vous, qui étes le fils de ſa ſœur & ſon propre neveu, lui avez fait de ſi grands torts que lui avoir ſurpris les Châteaux de Bar & d'Angers, & ſi maltraitté en toutes ſes autres affaires. Nous avons bien voulu mettre en avant ce marché avec le Duc de Bourgogne, afin que vous en euſſiez des nouvelles pour vous donner envie de nous faire raiſon & connoître que le Roi mon Maître eſt vôtre oncle; mais nous n'avons jamais eu envie de mener ce marché juſqu'au bout. Le Roi recueillit très-bien & très-ſagement ces paroles, que ledit Jean Coſſe dit au vrai.*

II. René de Coſſé, Seigneur de Briſſac, par acquiſition qu'il en fit des Seigneurs de la Varenne, puînez de la Maiſon de Brezé, fut premier Pannetier de la Maiſon du Roi, & Grand Fauconnier de France depuis 1516, juſqu'en 1521. Il avoit épouſé avant l'an 1502, *Charlotte* Gouffier, Gouvernante des Enfans de France, fille de *Guillaume*, Seigneur de Boiſy, & de *Philippe* de Montmorency, dont il eut 1. Charles de Coſſé, I. du nom, Comte de Briſſac, qui ſuit; 2. *Philippe*, Evêque de Coutances, Abbé du Mont S. Michel & de S. Jouin ſur Marne, Grand Aumônier de France en 1547, mort le 24 novembre 1548; 3. *Adrienne-Jeanne*, mariée à *Girard*, Seigneur de Baſoges; 4. *Anne*, alliée à *René* de Fonſéque, Seigneur de Surgéres; & 5. Artus de Coſſé, Seigneur de Gonnor, auſſi Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. qui étoit le ſecond fils, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé.* Il épouſa 1. *Françoiſe* du Bouchet, fille de *Charles*, Seigneur de Puygreffier: 2. *Nicole* le Roi, fille de *Guion*, Seigneur de Chillon, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de ſa premiére femme, *Renée* de Coſſé Comteſſe de Secondigny, alliée à *Charles* de Montmorency, Duc de Damville, Pair & Amiral de France, morte ſans enfans en octobre 1622; *Jeanne*, Dame de Gonnor, mariée 1. à *Gilbert* Gouffier, Duc de Rouannez: 2. à *Antoine* de Silly, Comte de la Rochepot; & *Magdelaine* de Coſſé, premiére femme de *Jacques* de l'Hopital, Comte de Choiſi, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Sénéchal d'Auvergne.

III. Charles de Coſſé, I. du nom, Comte de Briſſac, &c. Maréchal de France, *dont l'éloge ſera rapporté cy-après dans un article ſéparé*, épouſa *Charlotte* d'Eſquetot, fille de *Jean*, Seigneur d'Eſquetot, de Bugliſe, de Ricarville, &c. & de *Magdelaine* Picart, Dame d'Eſtelan, dont il eut 1. *Timoléon* de Coſſé, Comte de Briſſac, Colonel de l'Infanterie Françoiſe, Grand Fauconnier de France, qui fut tué au ſiége de Mucidan en mai 1569, à l'âge de 26 ans ſans alliance, & *dont l'éloge ſera rapporté cy-après dans un article ſéparé*; 2. Charles, II. du nom, Duc de Briſſac, Maréchal de France, qui ſuit; 3. *Diane*, premiére femme de *Charles*, Comte de Mansfeld; & 4. *Jeanne* de Coſſé, mariée à *François* d'Epinay, Seigneur de Saint-Luc, Grand-Maître de l'artillerie de France. *Ce Maréchal eut encore trois enfans naturels, ſavoir* Artus *de Coſſé, Evêque de Coutances,* N.... *de Coſſé, Abbeſſe d'Eſtival; &* N.... *de Coſſé, Damoiſelle de Beaulieu.*

IV. Charles de Coſſé, II. du nom, Duc de Briſſac, & Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Paris, *dont l'éloge ſera rapporté cy-après dans un article ſéparé*, épouſa 1. *Judith*, Dame d'Acigné: 2. *Louiſe* d'Ognies, fille de *Louis*, Comte de Chaulnes, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de ſon premier mariage, 1. François, Duc de Briſſac, qui ſuit; & 2. *Charles* de Coſſé, Marquis d'Acigné, mort ſans enfans d'*Héléne* de Beaumanoir, fille de *Touſſaints*, Vicomte de Beſſe.

V. François de Coſſé, Duc de Briſſac, Pair & Grand Panne-

netier de France, Lieutenant Général au gouvernement de Bretagne, mourut le troiſiéme décembre 1651, en ſa 70 année. Il épouſa *Guyonne* Ruélan, fille de *Gilles*, Seigneur du Rocher-Portail, & de *Françoiſe* de Miolaix, morte en janvier 1672, dont il eut 1. Louïs de Coſſé, Duc de Briſſac qui ſuit; 2. Timoléon, Comte de Coſſé, *qui a fait la branche des Comtes de* Cossé, *rapportée cy-après*; 3. *Charles*, Abbé de Maures, mort en ſeptembre 1693; 4. *François*, Abbé de la Buſſiére, Grand Vicaire & Official de Chartres; 5. *Jean-Armand*, Chevalier de Malte, mort le 13 février 1658, à l'âge de 24 ans; 6. *Marie*, alliée en mai 1637, à *Charles* de la Porte, Duc de la Meilleraye, Pair & Maréchal de France, Grand-Maître de l'Artillerie, Chevalier des Ordres du Roi, &c. morte le 14 mai 1710, en ſa 89 année; 7. *Anne-Urſule*, mariée 1. à *Charles* de la Porte, Marquis de Vezins: 2. à *Henri-Marc-Antoine* le Petit, de Verno, Seigneur de la Chauſſeraye, morte le 20 octobre 1687; 8. *Elizabeth*, femme de *François* de Gontault, Marquis de Biron, morte le 18 décembre 1679; & 9. *Marguerite-Guyonne* de Coſſé, Abbeſſe de Chelles, morte le 13 juillet 1707.

VI. Louïs de Coſſé, Duc de Briſſac, Pair de France, &c. mourut le 26 février 1661, âgé de 35 ans. Il épouſa *Marguerite* de Gondy, fille de *Henri*, Duc de Retz, morte le 30 mai 1670, dont il eut 1. Henri-Albert qui ſuit; & 2. *Marie-Marguerite* de Coſſé, mariée le 28 mars 1662, à *François* de Neufville, Duc de Villeroi, Pair & Maréchal de France, morte le 20 octobre 1708.

VII. Henri-Albert de Coſſé, Duc de Briſſac, Pair de France, &c. mort ſans poſtérité le 29 décembre 1698, âgé de 54 ans. Il avoit épouſé 1. en 1663, *Gabrielle-Louiſe* de Saint-Simon, fille de *Claude*, Duc de Saint-Simon, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Diane-Henriette* de Budos, Marquiſe des Portes, morte le 28 février 1684: 2. le 20 juillet de la même année, *Elizabeth* de Verthamon, fille de *Michel* de Verthamon, Seigneur du Bréau, Maître des Requêtes, & de *Marie* d'Aligre, morte ſans poſtérité le 13 février 1721, en ſa 63 année.

BRANCHE DES COMTES, puis des Ducs de Briſſac.

VI. Timoléon, Comte de Coſſé, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Grand Pannetier de France, ſecond fils de François Duc de Briſſac, &c. & de *Guyonne* Ruélan, mourut le 15 janvier 1675. Il avoit épouſé *Marie* Charron, Dame d'Ormeilles, morte en juin 1679, dont il eut 1. Artus-Timoléon-Louïs qui ſuit; 2. *Charles-Albert*, Abbé; & 3. *Guyonne-Françoiſe-Judith* de Coſſé, Abbeſſe de Saint-Pierre de Lyon en 1708.

VII. Artus-Timoléon-Louïs, Comte de Coſſé, Grand Pannetier de France, &c. fut reçu au Parlement le ſixiéme mai 1700, Duc de Briſſac, Pair de France après la mort de Henri-Albert de Coſſé, Duc de Briſſac ſon couſin Germain, & mourut ſubitement le premier juillet 1709, à l'âge de 41 an. Il avoit épouſé en avril 1692, *Marie-Louiſe* Béchameil, fille de *Louïs*, Seigneur de Nointel, Surintendant des Maiſon & Finances de Philippe de France, Duc d'Orléans, & de *Marie* Colbert. Il en a eu 1. Charles-Timoléon-Louïs de Coſſé, Duc de Briſſac qui ſuit; 2. *Emmanuel-Henri*, Abbé de Fontfroide; 3. *Jean-Paul*, Chevalier de Malte, né jumeau le 12 octobre 1692; & 4. *René-Hugues*, dit le Comte de Coſſé.

VIII. Charles-Timoléon-Louïs de Coſſé, Duc de Briſſac, &c. né le premier février 1693, a été nommé Grand Pannetier de France, après la mort de ſon pére en 1709, & a épouſé en novembre 1720, N.... fille unique de *Claude* Pécoil, Seigneur de la Ville-Dieu, Maître des Requêtes, & de N.... le Gendre. *Voyez* le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers, &c.*

COSSÉ, (Charles de) I. de ce nom, Maréchal de France, dit le Maréchal de Brissac, Comte de Briſſac, Chevalier de l'Ordre de ſaint Michel, Lieutenant Général des armées du Roi en Piémont, fils aîné de René de Coſſé, Seigneur de Briſſac en Anjou, premier Pannetier du Roi, & Grand Fauconnier de France, & de *Charlotte* Gouffier, fut élevé auprès de François de France, Dauphin de Viennois, & Duc de Bretagne, dont ſon pére avoit l'honneur d'être Gouverneur. Le chagrin qu'il témoigna de la mort funeſte de ce Prince, arrivée en 1536, le porta à ſ'attacher uniquement aux armes, & c'eſt par leur moyen qu'il ſ'éleva ſi glorieuſement. Il ſervit d'abord dans les guerres de Naples & de Piémont; & enſuite il ſe trouva l'an 1541, au ſiége de Perpignan, où il ſe diſtingua en qualité de Colonel de l'Infanterie Françoiſe, ou, ſelon d'autres, de quinze compagnies, dites *les Enſeignes jaunes*. Il y fut bleſſé d'un coup de pique, après avoir regagné, lui ſeptiéme, l'artillerie dont les ennemis ſ'étoient emparez. Le Dauphin Henri de France, témoin de ſon courage, dit hautement, que ſ'il n'étoit le Dauphin de France, il ſouhaiteroit d'être le Colonel Briſſac. Charles de Coſſé étoit de petite taille, & paroiſſoit extrémement délicat: il étoit ſi agréable de viſage, que les Dames de la Cour ne le nommoient que le *beau Briſſac*. On dit qu'étant en Italie dans ſa premiére campagne, un Officier Eſpagnol qu'on avoit fait priſonnier, le voyant ſi beau, lui dit qu'il croyoit que ſa Maîtreſſe l'avoit envoyé en ce païs, pour défendre ſa beauté. Briſſac voyant que la lance de cet Officier n'étoit point rompue, lui répondit froidement, qu'il en viendroit facilement à bout, ſi les autres Cavaliers étoient auſſi peu courageux que lui, & ſe laiſſoient prendre ſans rompre leur lance. Après le ſiége de Perpignan, le Roi lui donna une Compagnie d'ordonnance, avec la charge de Colonel Général de la Cavalerie légére de France, dont il ſ'aquitta avec tant de réputation, que les premiers Gentilshommes du Royaume, & les Princes mêmes faiſoient gloire d'apprendre le métier de la guerre ſous un ſi excellent Capitaine. En 1543, l'Empereur Charles-*Quint*, ayant attaqué Landrecy, Briſſac y jetta du ſecours; & ayant été trois fois enveloppé, il ſe tira d'affaires, & vint joindre l'armée du Roi près de Vitri. François I y étoit alors en perſonne, & ſortoit de table, lorsque Briſſac arriva. Il lui témoigna une reconnoiſſance extréme du ſervice qu'il venoit de lui rendre; & après l'avoir embraſſé avec beaucoup de tendreſſe, il lui fit l'honneur de le faire boire dans ſa propre coupe, parce qu'il revenoit échauffé de cette action ſi dangereuſe. Ce Monarque le fit auſſi Chevalier de ſon Ordre. Quelque tems après, Briſſac défit l'arriére-garde de l'armée de l'Empereur, à la levée du ſiége de Guiſe, ſecourut la ville de Luxembourg, & ſe fit admirer à la retraite de Châlons au mois de juillet de l'an 1544. L'année ſuivante, il défit deux mille Anglois au combat de Marcq près de Calais, & fut honoré par le Roi Henri II, en 1547, de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie de France. Il fut envoyé en qualité d'Ambaſſadeur à l'Empereur pour la paix, eut le Gouvernement de Piémont, & fut fait Maréchal de France en 1550. Lorsqu'il fut arrivé à Turin, il rétablit la diſcipline militaire, réforma les abus, & accoutuma les Soldats à la fatigue, les obligeant d'être toûjours armez, & d'obéir bien exactement à leurs Officiers. Enſuite il ſecourut les Princes de Parme & de la Mirandole, fit tête à Ferdinand de Gonſague, puis au Duc d'Albe, Généraux des ennemis, prit ſur eux Quiers, Saint-Damien, Yvrée, Caſal, & un très-grand nombre d'autres places, & défit leurs troupes en diverſes occaſions, ſans avoir jamais eu de deſavantage. A ſon retour en France, après la mort du Roi Henri II, en 1549, il eut le Gouvernement de Picardie; & continuant à rendre des ſervices importans, il contribua en 1562, à la priſe du Havre-de-Grace ſur les Anglois, & au gain du combat de Châlons ſur les Huguenots. Le Maréchal de Briſſac étoit alors très-incommodé des gouttes, dont il mourut à Paris le 31 décembre de l'an 1563, âgé de 57 ans. * Du Bellay, *Mémoires*. Paul Jove & de Thou, *Hiſt.* Le Féron. Brantôme. La Colombiére. Godefroy. Le Pére Anſelme, &c.

COSSE', (Artus de) Maréchal de France, Comte de Secondigni, & Seigneur de Gonnor, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur des païs d'Anjou, de Touraine, & d'Orléans, a été connu ſous le nom de Maréchal de Coſſé. Il étoit fils de René de Coſſé, & frére du Maréchal de Briſſac. En 1552, il fut établi Gouverneur de la ville de Metz, qu'il défendit contre l'armée de l'Empereur; & en 1554, il fut auſſi fait Lieutenant-de-Roi à Mariembourg, puis Grand Pannetier de France, & Surintendant des Finances. Brantôme parle ainſi de lui. *Il eut deux Gouvernemens de place, l'un après l'autre, fort ſcabreux, & ſur leſquels l'Empereur jetta l'œil inceſſamment, qui étoient Metz & Mariembourg; dont bien lui ſervit d'être ce qu'il étoit, & même à Mariembourg; car il étoit là bien à l'écart & donnoit de la peine à le ſecourir, & d'homme & de vivres. Il avoit la tête auſſi bonne que le bras, encore qu'aucuns lui donnérent le nom de Maréchal de Bouteilles, parce qu'il aimoit quelquefois à faire bonne chère, rire & gaudir avec les compagnons; mais pour cela ſa cervelle demeuroit fort bonne & ſaine; & le Roi & la Reine ſe trouvoient bien de ſes avis, ce diſoient-ils. Auſſi l'avancerent-ils; car ils le firent Surintendant des Finances, où il ne fit pas mal ſes affaires, & mieux que les miennes, ce diſoit-on: auſſi ſa femme, qui étoit de la Maiſon de Puy-Greffier en Poitou, mal habile pourtant, & n'étant jamais venue à la Cour, ſinon lorsqu'il eut cette charge des Finances, lorsqu'elle fit la révérence à la Reine, elle remercia d'abord ſa Majeſté de l'Intendance des Finances, qu'elle avoit donnée à ſon mari: ma foi, dit-elle, nous étions ruinez ſans cela, Madame; car nous devions cent mille écus; Dieu merci depuis un an nous en ſommes acquitez, & ſi nous avons gagné de plus cent mille écus, pour acheter quelque belle terre. Qui rit là deſſus, ce fut la Reine, & tous ceux & celles qui étoient en ſa chambre, ſans que ſon mari, qui bien fâché, dit aſſez bas qu'on l'ouït: Ha! parbieu, Madame la folle, vous vuiderez d'ici, vous n'y viendrez jamais, qu'au Diable ſoit elle; me voilà bien accoutré: la Reine l'ouït, car il diſoit fort bien le mot qui en rit encore davantage. Dès le lendemain il lui fit plier ſon paquet, &c.* Artus de Coſſé fut fait Maréchal de France en 1567. Il ſe trouva à la bataille de Saint-Denys, & à celle de Moncontour en 1569. Avant cela, il ſ'étoit oppoſé au Prince d'Orange, qui vouloit entrer en Picardie; mais en 1570, il fut défait par les Huguenots au combat d'Arnay-le-Duc. En 1573, il ſervit utilement au ſiége de la Rochelle, & empêcha le ſecours d'y entrer. L'année ſuivante il fut arrêté, & mis à la Baſtille, d'où il ne ſortit que par les ſoins du Duc d'Anjou, au mois d'avril de l'an 1575. Ce ſervice l'attacha à la perſonne de ce Prince, qui fut depuis le Roi Henri III, & qui l'honora en 1559, du Collier de ſes Ordres. Le Maréchal de Coſſé rendit encore quelques autres ſervices, & mourut en ſon château de Gonnor en Anjou, le 15 janvier de l'an 1582. * De Thou, *Hiſt.* Davila. Brantôme. Le P. Anſelme, &c.

COSSE' (Philippe de) Evêque de Coutances, Grand Aumônier de France, Abbé de Saint-Michel-en-l'Erm, & de Saint-Jouin-ſur-Marne, étoit frére de Charles & d'Artus de Coſſe, Maréchaux de France. Il aimoit les Lettres & les Savans, & fut élevé en l'an 1530, ſur le ſiége épiſcopal de Coutances, après René de la Tremoille. C'eſt ce Prélat qui perſuada Louïs le Roi d'écrire la Vie de Guillaume Budé, & de la dédier au Chancelier Poyet en 1541. Il faut voir l'épitre qui eſt à la tête de cet Ouvrage, dans laquelle Louïs le Roi parle ſi avantageuſement de Philippe de Coſſé. Salomon Macrin le loue auſſi dans ſes vers, de la grande paſſion qu'il avoit pour les Lettres, particuliérement pour la Langue Hébraïque, pour la Philoſophie, & pour la Poëſie. Le célébre Nicolas Bourbon fut auſſi des amis particuliers de ce docte Prélat, qui mourut vers l'an 1550. * Salomon Macrin, *l.* 2. *Hymn. Carm.* 2. Louïs Bourbon, *l.* 8. *Carm.* 118. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. &c.*

COSSE', (Timoléon de) dit le Comte de Briſſac, Grand Fauconnier de France, Colonel des Bandes de Piémont, étoit fils de Charles I, Maréchal de Briſſac, & de *Charlotte* d'Eſquetot, Dame d'Eſtelan. Il fut élevé dans les Lettres & dans les armes, & ſ'y fit admirer; mais il fut tué malheureuſement au ſiége de Mucidan, dans le Périgord, l'an 1569, âgé ſeulement de 26 ans. Brantôme parle ainſi de lui: " Or le Comte de Briſſac étant ſous

„ le

,, leſouet & gouvernement de ſes Maîtres, tout jeune qu'il étoit,
,, montra toûjours quelque choſe de gentil & de grand au jour; &
,, prêt à porter les armes, pour ſa premiére guerre, il vit le ſiége
,, de Rouen, & ce qui ſe fit devant Paris aux premiéres guerres.
,, En ces deux factions, on notoit toûjours en ce jeune homme une
,, fort grande curioſité d'apprendre & de ſavoir quelque choſe, &
,, & de ſe tenir ſujet à M. de Guiſe. ... M. de Guiſe l'en eſtimoit
,, beaucoup de cette ſubjection & ſouci, & diſoit ſouvent, (car je
,, l'ai vu) ce jeune garçon ſera quelque jour un gentil garçon, &
,, homme de guerre. Et en quoi il le priſoit le plus, c'étoit qu'il
,, ne s'amuſoit point à petites choſes & folâtreries, ainſi que les En-
,, fans d'honneur comme lui, qui étoient avec le Roi Charles; &
,, encore que pluſieurs fuſſent plus vieux que lui, ils ne venoient
,, que fort peu ſouvent aux trenchées; & lui tous les jours y étoit
,, & n'avoit peur de rien. Ayant vu ces deux factions, il fallut
,, qu'il allât faire ſa charge de Colonel; car ſes bandes y étoient,
,, & alla trouver de Nemours qui étoit Lieutenant Général du Roi
,, vers le Lyonnois, Forez, & Dauphiné, & ſe fit une entrepriſe
,, pour ſurprendre Lyon.... La paix s'enſuivit; nous fîmes le
,, voyage de Malte, où il n'avoit point charge autrement; mais
,, pourtant on lui déféroit, au moins aucuns gratuitement, car
,, nous étions tous à nous & à nos volontez. La ſeconde guerre ci-
,, vile vint: il commanda à trois régimens, mais toûjours en titre
,, de Colonel Général de Piémont. Ces deux armées firent peu de
,, factions, ſinon le ſiége de Paris, où le Comte de Briſſac, en
,, pluſieurs eſcarmouches commença à ſe faire valoir, puis à la ba-
,, taille de Saint-Denys où il fit très-bien; puis au voyage de Lor-
,, raine, où s'aidant quelquefois de ſon infanterie, quelquefois de ſa
,, Compagnie de Gendarmes, & de la Nobleſſe volontaire de la
,, Cour, alloit à la guerre, & en retournoit toûjours avec une bon-
,, ne fortune & réputation. Entre autres factions, il défit à S. Flo-
,, rent en Champagne, deux compagnies de Huguenots; l'une de
,, M. de Tors, de la Maiſon noble de Montberon en Angou-
,, mois, brave, vaillant & gentil compagnon de guerre, ainſi que
,, ſes braves prédéceſſeurs; l'autre du Baron de Brion, brave &
,, vaillant auſſi, & fort habile Huguenot, & ſi n'avoit pas la moitié
,, d'hommes que les autres; & outre cela, fallut forcer le bourg
,, gardé de plus de trois cens Arquebuſiers, & de deux cens Gen-
,, darmes Huguenots. La petite paix ſe fit, qui ne dura guéres, &
,, pour ma part, comme l'on dit. La troiſiéme guerre ſe ſuſcita,
,, en laquelle nulle occaſion ſe préſenta de mener les mains, que
,, ledit Comte ne s'y trouvât, & s'y fit ſignaler; & quand elle lui
,, manquoit, il la ſavoit bien aller querir, fût de près, fût de loin,
,, où il falloit. A la bataille de Jarnac, lorſqu'il falloit faire la
,, charge de ſon état de Colonel, il la fit très-bien; mais fût de-
,, vant ou après qu'il vit qu'il n'étoit point néceſſaire, il fit toûjours
,, faction d'homme de cheval, & ne fit, comme M. de Foix, tuer
,, ſes beaux chevaux, car il voyoit bien que jamais on ne préſume-
,, roit de lui qu'il s'en voulût aider pour s'enfuïr, chacun de l'ar-
,, mée le jugeant très-mal propre pour faire ce trait; & auſſi que de
,, ſon côté il s'aſſuroit bien de ſon cœur & de ſa réſolution: par
,, quoi cette bataille faite, & qu'il n'y avoit plus nulle apparence de
,, combattre en bataille rangée, il monta à cheval, pour ſuivre la
,, victoire, laquelle certes il pourſuivit très-bien. . . Pour retour-
,, ner à ce brave Briſſac, M. l'Amiral le voyant tel, & ſi chaud à
,, la guerre (car ordinairement il étoit ſur ſes bras ou des ſiens)
,, comme prophétiſant bien-tôt ſa mort, il diſoit un jour: Je le
,, veux tel & ainſi courageux; car il n'en durera guéres, & bien-
,, tôt nous le perdrons, & ne l'aurons plus ſur nos gens, qu'il vient
,, à toute heure fatiguer. Auſſi n'y faillit pas; car étant venu au
,, ſiége de Mucidan, M. ſon Général ne le voulant, & tenant cette
,, place indigne d'y envoyer ſes Colonels, tous deux y allérent à
,, l'envi l'un de l'autre, & le Comte s'apprêtant pour l'aſſaut, armé
,, de toutes piéces, car il ne dédaignoit nullement les armes, qui
,, étoit ſigne qu'il en vouloit manger à bon eſcient, il eut un coup
,, à la tête près les deux yeux; & encore qu'il eut ſon caſque très-
,, bas & couvert, il en mourut. Un bon Soldat Périgourdin le tua,
,, qui étoit dedans, que l'on appelloit Charbonniére, lequel avoit été
,, à moi, & de ma Compagnie, & étoit un des meilleurs & des
,, juſtes Arquebuſiers qu'on eût ſçu voir, & ne faiſoit autre choſe
,, léans, ſinon qu'étant aſſis ſur un petit tabouret, & la plupart du
,, tems dînoit & ſoupoit regardant par une canonniére, que tirer in-
,, ceſſamment, & avoit deux arquebuſes à rouet & une méche,
,, & ſa femme & un valet près de lui, qui ne lui ſervoient que de
,, lui charger ſes arquebuſes, & lui de tirer, ſi bien qu'il en perdoit
,, le boire & le manger. Il fut pris, & Monſieur, frére du Roi,
,, le voulut voir & pour avoir tué un ſi grand perſonnage, com-
,, manda qu'il fût pendu. . . Bref, ce Comte de Briſſac a été
,, l'un des plus parfaits & accomplis Seigneurs que j'aye point vu
,, en nôtre Cour. Je n'en ai guéres vu qui en leur jeuneſſe n'ayent
,, fait quelque tour de ſottiſe; mais jamais celui-là n'en a fait, &c.
De Thou parle ainſi de la mort du Comte de Briſſac, au ſujet du ſiége de Mucidan: *De Pompadour de la premiére Nobleſſe de Limouſin y fut tué; & comme de Briſſac, qui eut beaucoup de reſſentiment de ſa mort, vouloit aller lui même reconnoître la bréche & le foſſé, & qu'il ſortoit de la trenchée couvert d'un caſque & d'un bouclier, il fut tué d'un coup d'arquebuſe, qu'il reçut dans la tête, s'étant découvert le viſage ſans y penſer. Les ſiens le regrettérent beaucoup; car outre qu'il étoit fils d'un pére illuſtre, il s'étoit déja fait par ſa vertu un chemin aux plus grands honneurs & aux plus hautes dignitez, bien qu'il n'eût à peine que 25 ans.* Le Roi témoigna un deplaiſir extrême de la mort du Comte de Briſſac, dont le corps fut porté à Paris, & enterré aux Céleſtins dans la chapelle d'Orléans, où l'on voit encore ſon Epitaphe, que le Poëte Jodelle compoſa. * Brantôme, *Mémoires des Hommes Illuſt. Franç.* De Thou, *Hiſt. l.* 45. Le Laboureur, *tome des Hommes Illuſtres.* Davila, *l.* 4. *&c.*

COSSÉ, (Charles II, de) Duc de Briſſac, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Paris, &c. étoit fils puîné de CHARLES de Coſſé, I. du nom, & frére de *Timoléon.* Dès ſon jeune âge il porta les armes, pour ſe rendre digne de la réputation de ſes ancêtres. En 1582, il ſe trouva au combat naval donné le jour de ſainte Anne contre les Eſpagnols; puis ſe déclara pour le parti de la Ligue; & en 1593, il défendit Poitiers contre l'armée royale. Enſuite, le Duc de Mayenne le nomma Gouverneur de Paris, qu'il remit entre les mains du Roi Henri IV, le 22 mars de l'an 1594. Ce fut en cette occaſion que le Roi voulant reconnoître ce bon ſervice, le fit Maréchal de France, puis Chevalier de ſes Ordres en 1595. Le Roi Louïs XIII érigea l'an 1620, ſa Terre de Briſſac en Anjou, en Duché & Pairie. En 1621, il ſe trouva au ſiége de Saint Jean d'Angeli, & mourut la même année, à Briſſac.

COSSE de GENEST, Ordre Militaire inſtitué en France, & comme on croit, par S. Louïs l'an 1145, lorſqu'il épouſa Marguerite de Provence. Le Collier de cet Ordre n'étoit apparemment qu'une marque d'honneur, car on ne voit pas qu'en le prenant on prît aucun engagement particulier. Il étoit fait en forme de deux gros tuyaux ronds, entre leſquels étoient paſſées des coſſes de genêt doubles, s'entretenant par les queues; & ſur ces coſſes étoient neuf potences garnies de pierreries, avec encore d'autres ornemens qu'on peut voir dans la deſcription que le P. Ménêtrier en a copié dans les Regîtres de la Chambre. Ce Pére eſt tombé dans une aſſez plaiſante erreur, lorſqu'il a pris le nom du Roi James, qu'il avoit trouvé dans la deſcription du Collier deſtiné pour le Roi d'Angleterre, pour le mot *Jamais*, qui auroit été la deviſe des Chevaliers, au lieu qu'elle étoit compoſée de ces deux mots Latins, *Exaltat humiles.* Quelques Savans prétendent que S. Louïs n'inſtitua aucun Ordre Militaire; & s'ils ont raiſon, on doit convenir que cet Ordre eſt plus ancien que lui, puiſqu'on apprend de Guillaume de Nangis, Hiſtorien contemporain, que ce ſaint Roi le conféra l'an 1238, à Robert de France, & l'an 1267, à Philippe de France ſon fils aîné, & à pluſieurs Princes de ſon ſang, & Grands Seigneurs. Le Roi Charles V fit Chevalier de cet Ordre en 1378, Geofroy de Belle-Ville ſon Chambellan, d'une illuſtre Maiſon de Poitou. Charles VI, à l'entrée de la Reine Iſabeau de Baviére, fit Chevaliers, à S. Denys en France, ſes couſins Louïs d'Anjou, II. de ce nom, Roi de Sicile, & le Chevalier, Prince de Tarente. * Héliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 8. *ch.* 37. Guillaume de Nangis, *en la Vie de ſaint Louis.* Favin, *Théatre d'Honneur & de Chevalerie, l.* 3. *p.* 581.

COSSÉENS, peuples qui habitoient les montagnes de Perſe. Ils ne vivoient preſque que de brigandages. Diodore & Arrien diſent qu'Alexandre *le Grand*, tranſporté de douleur, à cauſe de la mort de ſon cher Epheſtion, marcha contre eux; & que par un cruel maſſacre qu'il en fit, il les immola tous aux Manes de ce Favori. * Diodore, *l.* 17. Polyéne, *l.* 7. Arrien, *in Exped. Alexandri.*

* COSSIERS (Jean) Peintre fort célébre dans le Brabant, ſur tout à cauſe d'une piéce de ſa façon qui ſe trouve à Malines dans l'égliſe du grand Beguinage. Il viſita pluſieurs Cours, & laiſſa par tout des marques de ſon génie. On ne ſait pas en quel tems il eſt mort. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Schilderboek, partie* 1.

COSSIR, CHOSAIR, ALCHASIR, ville d'Egypte. Elle eſt ſituée dans une contrée, qui porte ſon nom, ſur la Mer Rouge, où elle a un aſſez bon port, environ à quatre-vints lieues de Minio du côté du levant. La plus grande partie des Géographes mettent à Coſſir l'ancienne *Bérénice* d'Egypte: mais les autres la prennent pour l'ancienne *Myos Hormos*, qui étoit ſur la même mer que Bérénice. * Maty, *Dict. Geogr.*

* COSSONAY, petite ville de Suiſſe, dans le Païs de Vaux, eſt au nord-nord-oueſt de Lauſanne, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues. Elle avoit autrefois des Barons, mais la race en eſt éteinte, il y a plus de 300 ans. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome* 2. *p.* 227.

* COSSOVO (Monte-) montagne de la Theſſalie en Gréce. C'eſt la même que les Anciens nommoient *Oſſa.* Elle s'étend tout le long du bord méridional de la riviére de Pénée, juſqu'au Golfe de Salonichi.

COSSOWOPOLYE. *Voyez* AMELSFELD.

COSSUS, nom d'une branche de la famille Cornelia à Rome, de laquelle ſont ſortis des Conſuls & d'autres grands hommes.

COSTA, (Laurenzo) Peintre eſtimé, qui vivoit dans le quinziéme ſiécle. Il peignit à Bologne & à Ferrare, & eut pour Diſciple le Doſſe & Hercule de Ferrare. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

COSTA ou A COSTA, (George) Cardinal, né de pauvres parens dans le diocéſe de Lisbonne en Portugal, ſe rendit très recommandable par ſa vertu. Catherine de Portugal, fille du Roi Edouard, laquelle après avoir été fiancée à Charles de Navarre, Prince de Viane, & à Edouard IV, Roi d'Angleterre ſans avoir épouſé ni l'un ni l'autre, s'étoit rendue Religieuſe au monaſtére de Sainte-Claire, honora George Coſta de ſa confiance. Elle lui procura des Bénéfices, & ſa ſage conduite lui mérita depuis d'être élevé à l'Archevêché de Lisbonne. Alfonſe V, Roi de Portugal le nomma ſon Ambaſſadeur auprès du Roi de Caſtille, le fit ſon premier Miniſtre, & obtint pour lui du Pape Sixte IV, le chapeau de Cardinal l'an 1476. Le Pape l'ayant appellé en Italie, il y paſſa en 1480, & ſa Sainteté le nomma ſon Légat à Veniſe. Jean II, Roi de Portugal qui s'étoit laiſſé prévenir par les ennemis du Cardinal de Lisbonne, n'eut pas pour lui la même conſidération qu'avoit eue ſon pére; il paſſa même juſqu'à ſoupçonner ſa fidélité; mais ce Prince s'en repentit au lit de la mort, & dit publiquement qu'il lui en demandoit pardon. Le Roi Emanuel étant monté ſur le thrône en 1495, il chargea ce Cardinal de rendre en ſon nom, l'obédience au Pape Alexandre VI. Il l'invita même de repaſſer à Lisbonne, pour l'aſſiſter de ſes conſeils, mais quand les vaiſſeaux qui devoient le tranſporter furent arrivez, il s'excuſa ſur ſon grand âge, & ſur ce que le Pape ne vouloit pas qu'il ſortît de Rome. Sa préſence n'y fut pas inutile au Roi ſon Maître. Enfin il y mourut le 14 ſeptembre 1508, âgé de 102 ans, après avoir eu

les Evêchez de Fraſcati, d'Albe & de Porto. * Ciaconius. Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux*, *&c.*

COSTA, DA COSTA, ou ACOSTA, (Chriſtophle) né en Afrique, d'un pere qui étoit Portugais, a fleuri dans le XVI ſiécle, vers l'an 1580. Il étudia en Medecine; & dans un voyage en Aſie, il fut pris par les Barbares, & y vécut longtems en eſclavage. Dans cet état, il ne perdit pas l'occaſion de ſatisfaire le penchant qu'il avoit pour la connoiſſance des herbes médicinales, & des drogués que produit cette partie du monde. Il les remarqua avec ſoin; & ayant trouvé moyen de ſortir de captivité, il voyagea dans le même païs; puis étant venu en Eſpagne, il y exerça la Médecine à Burgos. C'eſt en cette ville qu'il publia l'an 1578, ſon Ouvrage intitulé *Tratado de las Drogas y Medecinas de las Indias.* Outre ſes remarques, il ſe ſervit d'un livre que Garcias d'Orta avoit compoſé ſur le même ſujet, comme il l'avoue lui même de bonne foi. Charles Cluſius traduiſit en Latin ce Traité d'Acoſta, qui compoſa d'autres piéces, & entre autres une Rélation d'un Voyage des Indes; un livre à la louange des femmes, &c. On dit que ſur la fin de ſa vie il ſe retira dans une ſolitude, où il mourut. C'eſt de lui que les Eſpagnols ont dit,

Africa te genuit, te fertilis Aſia pavit,
Te nunc Europa, ô Doctor Acoſta, tenet.

* Vander Linden, *de Script. Med.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* *&c.*

COSTA (Emanuel) Juriſconſulte célébre, étoit Portugais, & enſeigna l'an 1550, dans l'Univerſité de Salamanque. Il avoit étudié ſous Martin Apilcuéta, & il a mérité les éloges de Covarruvias, de François de Sarmiento, & de tout ce que l'Eſpagne a eu de plus conſidérable dans la Science du Droit. Coſta a laiſſé divers Traitez qu'on recueillit l'an 1582, à Salamanque, en deux volumes *in folio*.

COSTA (Emanuel A) Jéſuite Portugais, vivoit en 1561, & a écrit en Portugais une Hiſtoire de ſa Société en Orient, traduite en Latin par Jean Pierre Maffée, outre une autre Hiſtoire des Indes, & une autre du Japon. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jeſ.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſp. &c.*

COSTA (Jean) Hiſtoriographe d'Eſpagne, vivoit en 1578. Il étoit né dans la province d'Aragon, & enſeigna la Rhétorique à Salamanque. Depuis, ayant été appellé à Sarragoſſe, il y fut Profeſſeur en Droit, & fut nommé Hiſtoriographe après la mort de Jérôme Blanca. Jean Coſta a écrit un Ouvrage en deux livres, *De conſcribenda rerum Hiſtoria*; *El Gobierno del Cieudadano* & divers autres Traitez. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſp. &c.*

* COSTA (François Antoine) Noble de Meſſine, naquit l'an 1571, & s'attacha à la Juriſprudence dans laquelle il excella. Il fut Juge à Meſſine, & envoyé juſqu'à deux fois par les Vicerois de Naples en qualité de Vicaire général. Il mourut à Meſſine en 1656 âgé de 85 ans. On a de lui, *Conſiliorum ſive Reſponſorum Juris cum addictionibus, Volumen.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* COSTA (Joſeph-Marie) Noble de Meſſine, & Jéſuite, naquit le premier juin de l'an 1637. Ce fut un célébre Prédicateur. Il mourut le 23 août 1696. On a de lui, *l'Incanteſimo, Oratione panegirica della Sacra Vergine, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* COSTA (Pie) natif de Palerme, de l'Ordre de St. Benoît, fut un très-ſavant homme auſſi bien que d'une grande probité, & s'attira une eſtime générale. Après avoir été Prieur, il fut fait en 1587 Abbé du Monaſtére de St. Martin à Palerme, & mourut le 22 ſeptembre 1597. On a de lui, *Volumen Aſceticum de SS. Eucharistia*, & quelques Ouvrages Italiens qui ont été publiez ſous un nom emprunté. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

COSTA (André A) Jéſuite de Plaiſance, après avoir changé de Religion, fut Prédicateur Italien à Zurich en 1658. Il abandonna derechef les Proteſtans en 1663, alla à Lucerne & fut Sécretaire d'un Ambaſſadeur. Les promeſſes par leſquelles il avoit été tenté pour retourner chez les Catholiques n'ayant pas été remplies, il réſolut de repaſſer à Zurich en 1665; mais il fut trahi dans ſon projet, envoyé ſur les Galéres & obligé de réfuter tous les Ouvrages qu'il avoit compoſez pendant qu'il faiſoit profeſſion de la Religion Proteſtante. C'étoit un homme ſavant & éloquent, qui s'étoit fait un grand nom en Italie par ſes Sermons. Il en fit imprimer un vol. *in octavo*, pendant ſon ſéjour à Zurich; il a auſſi publié, dans une Harangue Latine très-élégante, les raiſons pour leſquelles il avoit embraſſé la Religion Réformée. * *Dict. Allemand de Bâle.*

COSTA (Gabriel) *Voyez* ACOSTA.

COSTA (Jean) Juriſconſulte. *Voyez* COSTE (Jean de la)

COSTA (Marguerite) native de Rome, a vécu dans le XVII ſiécle. Elle avoit du génie & du talent pour la Poëſie, & prépara pour le Roi de France une Fête à cheval en forme de carrouſel & de ballet. Le ſujet de cette Fête étoit un défi d'Apollon & de Mars. On en trouve la deſcription dans les répréſentations en Muſique du Pére Ménétrier Jéſuite. L'exécution de ce deſſein ayant paru trop difficile, on lui préféra l'Orphée, qui fut répréſenté en 1647. On ne laiſſa pas de faire imprimer cette fête de la *Signora Coſta*, avec ſes autres Poëſies, qu'elle dédia au Cardinal *Mazarin*.

* COSTAGUTI, famille diſtinguée de Gênes, de laquelle eſt iſſu celui qui fait le ſujet de l'article ſuivant.

COSTAGUTI (Jean-Baiſte) Cardinal Romain, Doyen des Clercs de Chambre, fut nommé Cardinal par le Pape Alexandre VIII, le 13 février 1620, qui lui donna le titre de ſainte Anaſtaſie. Il mourut à Rome la nuit du ſeptiéme au huitiéme mars 1704, d'une attaque d'Apoplexie, âgé de 78 ans, & fut inhumé en l'égliſe de ſaint Charles de Catinari.

* COSTANTZ ou COSTENTZ, ville. *Voyez* CONSTANCE.

* COSTANZO (Angelo di) Seigneur de Cantalupo, d'une des familles les plus illuſtres & les plus anciennes de Naples, naquit vers l'an 1507, d'*Alexandre* di Coſtanzo & de *Roberte* Santremonda. Ayant été obligé de ſortir de ſa patrie, où la peſte faiſoit de grands ravages, il ſe retira à Somma, ville de la Terre de Labour, avec Jacques Sannazar & François Poderico, qui lui perſuadérent d'écrire l'Hiſtoire de Naples. Quoique cette entrepriſe lui parût au deſſus de ſes forces, il ne laiſſa pas de ſe rendre à leurs deſirs, dans l'eſpérance de trouver dans leurs lumiéres & dans leurs conſeils, de quoi ſuppléer à ce qui lui manquoit. Mais peu s'en fallut qu'il n'abandonnât tout, lorſqu'ayant trois ans aprés perdu ces deux grands hommes, il ſe vit privé du ſecours ſur lequel il avoit compté. Ayant cependant repris courage il s'appliqua avec ardeur à la lecture des meilleurs Hiſtoriens tant Napolitains qu'étrangers qui pouvoient être utiles à ſon deſſein, & fouilla dans les Archives publiques & particuliéres. Par ces moyens il parvint à achever ſon Ouvrage. L'Hiſtoire ne l'occupa pas entiérement, & il donna une partie de ſon tems à la Poëſie Latine & Italienne, & s'y rendit fort habile ſous la direction de Berardino Rota. Il a eu deux fils qui moururent jeunes, & dont il met la mort au nombre de ſes plus fâcheuſes diſgraces. On ne ſait pas au juſte l'année de ſa mort. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'il ne mourut que dans une extrême vieilleſſe & après l'an 1590, puiſqu'on a une de ſes lettres datée de l'année ſuivante 1591, parmi celles de Thomas Coſto. Ses Ouvrages ſont, *Delle Iſtorie di Napoli; Iſtorie del Regno di Napoli; Rime.* On trouve trois de ſes lettres dans le troiſiéme livre des *Lettere volgari diverſi*, recueillies par Alde Manuce *le Jeune*, & imprimées à Veniſe en 1564. Il parle dans la ſeconde d'une Comédie, dont il fit le plan en une nuit, & qu'il compoſa en quatre jours. Lorenzo Craſſo dit qu'il a fait un Ouvrage où il a décrit la chûte & les diſgraces des Maiſons illuſtres du Royaume de Naples, & qu'il n'a pas voulu y mettre ſon nom; mais perſonne ne ſait ce que c'eſt que cet Ouvrage. * Le P. Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 11. p. 398. & ſuiv.*

COSTARICA, province de l'Amérique Septentrionale dans la Nouvelle Eſpagne. Elle eſt des plus orientales de l'Audience, ou du Gouvernement de Guatimala, & eſt ſituée entre la Mer de nord, & la Mer Pacifique, au couchant de Véragua. Le terroir eſt fertile, & a quelques mines d'or & d'argent. La principale ville eſt Carthage ſituée au milieu des terres, entre la Mer du Sud & la Mer du Nord: c'eſt pourquoi elle a un port ſur chacune des deux côtes. Les autres ſont Aranjuez & Nicoya ſur la Mer du Sud ou Mer Pacifique, Caſtro d'Aſturia dans les terres, &c. On dit que cette province eſt un païs déſert & plein de montagnes. Ainſi le nom de Coſta-Rica, ou de Côte-Riche, ne lui convient préciſément que pour ſes mines. * De Laët, *Hiſtoire du Nouveau Monde.* Herréra, *l.* 13. Sanſon.

COSTE (de) famille de Dauphiné. Gouſſainville dans ſon Martyrologe des Chevaliers de Malte, met entre les Héros de cet Ordre, le Chevalier Simon de Coſte, qui fut tué à Zara l'an 1552. Il y a eu dans cette famille Jacques de Coſte, Comte de Charmes, Préſident au Parlement de Grenoble. On dit que les Comtes d'Arrignan, de la Trinité & de Polonguére en Piémont ſont de la même famille d'où ſont ſortis *Jean-François* de Coſte, Comte d'Arrignan, Gouverneur du Duché d'Aoſte & d'Ivrée, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade en 1568; & *François* de Coſte, Comte de Polonguére & d'Arrignan, premier Ecuyer de Madame Royale, auſſi Chevalier du même ordre en 1658.

COSTE (Hilarion de) naquit à Paris le ſixiéme ſeptembre 1595, d'Antoine Coſte, iſſu d'une famille noble du Dauphiné & de Catherine Chaillou, petite-niéce de S. François de Paule. *Olivier* Chaillou ſon oncle, qui étoit alors Chanoine de l'égliſe de Paris, & qui depuis entra en 1604 dans l'Ordre des Minimes, le tint ſur les fonts de batême, & lui donna le nom d'*Olivier* qu'il conſerva juſqu'au tems de ſon entrée chez les Minimes, où on le lui changea en celui d'*Hilarion*. Le jeune de Coſte eut le malheur de perdre ſon pére dans ſon enfance; mais ſon éducation ne ſouffrit point de cette perte, car ſa mére le fit élever avec toute l'attention que méritoit un auſſi beau naturel que le ſien. Lorſqu'il eut achevé ſes études, il forma le deſſein de ſuivre l'exemple de ſon oncle, qui avoit renoncé à tout pour ſe faire Minime, & l'exécuta en entrant dans cet Ordre, où il prit l'habit le 21 octobre 1614, âgé de 19 ans, & où il fit profeſſion l'année ſuivante. Il alla enſuite à Nevers où il étudia en Philoſophie ſous le Pére Marin Merſenne, & paſſa de là au couvent de Vincennes pour y faire ſa Théologie. Ayant été ordonné Prêtre, il fut appellé au couvent de Paris, où il a demeuré preſque tout le tems de ſa vie, occupé de la direction des ames, & de la compoſition de ſes Ouvrages. Il mourut le 22 août 1661, dans ſa 66 année. C'étoit un homme fort laborieux, & qui avoit beaucoup lu. Les Ouvrages qu'il a donnez au Public le témoignent aſſez; mais il manquoit de critique, & ſon ſtile diffus & ennuyeux a fait tomber dans l'oubli ſes livres, où l'on ne laiſſe pas de trouver des choſes curieuſes, qu'on auroit de la peine à trouver ailleurs. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Hiſtoire Catholique, où ſont décrites les Vies, Faits & Actions héroïques & ſignalées des Hommes & Dames illuſtres dans les* XVII *&* XVIII *ſiécles*; (il y a dans ce volume 114 Eloges) *Vita S. Elizabethæ Luſitaniæ Reginæ; Les Eloges & les Vies des Reines, des Princeſſes & des Dames, illuſtres en piété, en courage & en doctrine, &c.; Les Régles des Minimes; Traité ou Recueil de l'ancien & moderne uſage des canoniſations des Saints; Hiſtoire du Saint Suaire de Turin*; (ces deux derniers Ouvrages ſont du Pére François Victori, & ont été publiez par Hilarion de Coſte) *Les vrais Portraits des Rois de France, tirez de ce qui nous reſte de leurs monumens, &c.; Les Eloges des Rois & des Enfans de France qui ont été Dauphins, &c.; La Vie du Révérend Pére Marin Merſenne; le Portrait en petit de S. François de Paule, Inſtituteur & Fondateur de l'Ordre des Minimes; Le Parfait Eccléſiaſtique*, ou *l'Hi-*

ſtoire de la vie & de la mort de François le Picart, Seigneur d'Atilly & de Villeron, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris & Doyen de S. Germain de l'Auxerrois; (c'eſt l'Ouvrage le plus curieux qui ſoit ſorti de la plume d'Hilarion de Coſte) *La Parfaite Héroïne, ou l'Hiſtoire de la vie & de la mort d'Elizabeth ou Iſabelle de Caſtille, Reine d'Eſpagne.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome 17. p. 321 & ſuiv.*

* COSTE (Jean de la) célébre Juriſconſulte, naquit à Cahors, où il s'exerça dans les Humanitez; puis à Bourges, où il demeura cinq ans de ſuite. Il a été Diſciple de Cujas ſous lequel il étudia la Juriſprudence. Après cela il retourna dans ſa patrie, où il noua une amitié tres intime avec Réaldus Profeſſeur à Toulouſe. En 1593 & 1594, il fut appellé à Cahors pour y être Profeſſeur en Droit. En 1599, il fut appellé Profeſſeur dans l'Univerſité de Toulouſe, où il s'aquit une telle réputation qu'on le regardoit en Europe comme un Oracle que l'on venoit conſulter de toutes parts. Dans ce tems-là le Pape Clément voulut l'attirer à Avignon pour y enſeigner publiquement le Droit, & dans cette vue lui fit offrir de grandes recompenſes, & la charge d'Auditeur de Rote. Il fut auſſi appellé avec honneur par les Univerſitez de Bourges & de Bologne. Après avoir enſeigné 31 ans à Toulouſe, il lui prit envie de retourner à Cahors, pour y exercer ſa profeſſion; ce qu'il fit encore pendant ſept ans. Il y mourut le 28 août 1637, après avoir été 43 ou 44 ans Profeſſeur en Juriſprudence. Il a donné au public pluſieurs doctes Ecrits, entre autres, *Interpretatio ad Capitulum, &c. Summaria ſive Dictata in novem priores titulos Libri primi Decretalium; Recitationes ſive Commentarii in quatuor Libros Inſtitutionum priores & poſteriores; Summaria & Commentarii in Decretales Gregorii IX; Une Conſultation Françoiſe, ſur cette queſtion, ſi l'Archidiaconé eſt incompatible avec une Cure*; (Cette piece ſe trouve dans le livre précédent) *Commentarius ad Novellam tertiam D. Juſtiniani &c.; Commentarius ad Novellam quintam de Monachis.* Il y a encore d'autres Ouvrages de cet illuſtre Juriſconſulte, leſquels n'ont point encore vu la lumiére, & dont un très habile homme de la même profeſſion dit, *Utinam reliqua tanti viri monumenta, quovis auro pretioſiora, aliquando ex ſqualore & ſordibus in latas luminis auras extraherentur, atque blattis & tineis a quibus tales periture chartæ, tanquam res derelictæ, occupari ſolent, liberarentur*, c'eſt à dire, *Qu'il ſeroit à ſouhaiter que les autres productions d'un ſi grand homme, plus précieuſes que l'or, fuſſent enfin tirées de l'ordure où elles croupiſſent, pour leur faire voir la lumiére, afin que par là elles fuſſent délivrées des vers dont elles deviennent la proye quand on les leur abandonne.* Il faut eſpérer que les Chartreux de Cahors qui ſont les dépoſitaires des précieux reſtes de ce fameux Juriſconſulte, en feront part au public qui leur en aura une extrême obligation. Il établit à Cahors une Société de Gens d'eſprit, dans laquelle à certains jours on traitoit par maniére de converſation, les queſtions les plus épineuſes du Droit Civil & Canonique. Sa Vie a été écrite par Gilles d'Arégan, premier Profeſſeur en Juriſprudence a Orléans. * Chriſtian-Gottlieb Buderi *Vitæ Clariſs. Jureconſ.*

COSTE qu'on prononce *Côte.* *Voyez* COTE.

COSTÉGNA ou COSTÉGNAZZO. *Voyez* ARGENTARO.

COSTENTIN. *Voyez* TOURVILLE.

COSTENTZ ou COSTANTZ, ville. *Voyez* CONSTANCE.

COSTER (François) Jéſuite, natif de Malines, fut reçu en 1551, dans la Société par ſaint Ignace même, qui l'envoya en 1555 à Cologne, où il reçut le Bonnet de Docteur, & où il enſeigna depuis avec une grande réputation. Coſter ſervit beaucoup à la propagation de la Compagnie dans les Païs Bas. Il eut la conduite de cette province & de celle du Rhin; & s'employant avec un zéle extrême pour la défenſe de la Religion Catholique contre les Proteſtans, il aquit le ſurnom de *Marteau des Hérétiques.* Cet homme zélé mourut à Bruxelles en odeur de ſainteté, le ſixiéme décembre de l'an 1619, âgé de 88 ans. Il a compoſé *Enchiridion Controverſiarum præcipuarum in Religione*; (ce livre a été traduit en diverſes Langues) *Apologeticum pro Enchiridio; Epiſtola ad Franciſcum Gomarum Anticoſterum; Epiſtola ad Gaſparum Grevinchovium; Demonſtratio veteris Orthodoxæ Fidei; Apologia duæ pro dicta Demonſtratione; Apologia duæ contra Jacobum Molanum; Reſponſio ad Sententiam Senatus Leidenſis contra Petrum Pan; Reſponſio ad Aſſertionem Analyticam Andreæ Calliæ; Reſponſio ad Lucæ Oſiandri ſtolidam Refutationem octo Propoſitionum Catholicarum; Refutationes duæ Reſponſionis Petri Coci ad quinque ipſius Propoſitiones; Refutationes octo Oppoſitionum ignoti Calviniſtæ; Catechiſmus brevior; Catechiſmus prolixior*; (le même eſt auſſi en Flamand) *Inſtitutionum Chriſtianarum libri ſex; Meditationes quinquaginta in Paſſionem Dominicam; Meditationes quinquaginta in Vitam Deiparæ Virginis; Meditationes ſeptem in Hymnum* Salve Regina, *& Canticum* Ave Maris ſtella; *Meditationes de quatuor humanæ Vitæ noviſſimis; Sermons pour les Dimanches & pour les Fêtes de l'année*, en Flamand; *Annotationes in Novum Teſtamentum.* Il mourut âgé de 88 ans, dont il avoit paſſé 67 dans la Société. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 226 & 227. Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jeſu.* Aubert le Mire, *de Script. Sæculi XVI, &c.*

COSTER (Jean) Prieur des Chanoines Réguliers du Val-Saint-Martin de Louvain, qui étoit la ville de ſa naiſſance, vivoit dans le XVI ſiécle. Il fit imprimer les Oeuvres de ſaint Ambroiſe en cinq volumes, & publia depuis l'avertiſſement de Vincent de Lérins avec un petit Commentaire de ſa façon, & les Oeuvres de l'Abbé Guerric. On lui attribue encore des Commentaires ſur le Cantique des Cantiques, tirez de ſaint Ambroiſe, & quelques autres Ouvrages. Jean Coſter mourut à Louvain, le neuviéme mars de l'an 1559. Jacques Latomus ſon ami & ſon Collégue lui fit cette Epitaphe,

> Coſterius *jacet hic, ſatis hoc monuiſſe, Viator,*
> *Nempe quis audito nomine plura roget? &c.*

* *Conſultez* Poſſevin, *in Appar. Sacro*, & les Auteurs citez après cet autre Jean Coſter.

COSTER (Jean) qu'il ne faut pas confondre, comme a fait Poſſevin, avec le précédent, étoit d'Aloſt, & Curé d'Oudenarde. Il mourut le dixiéme juin de l'an 1580, & fut Auteur d'un Ouvrage intitulé, *Inſtitutio de exitu Ægypti, & fuga Babylonis.* * Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 486. Le Mire, *de Script. Sæc. XVI. &c.*

COSTER (Laurent) Hollandois, natif de Harlem, à qui ceux de ſon païs attribuent l'invention de l'Imprimerie. Ils diſent que dès l'an 1420, il forma les premiers caractéres de bois de hêtre, qu'enſuite il en fit d'autres de plomb & d'étain, & qu'enfin il trouva l'encre, dont les Imprimeurs ſe ſervent encore aujourd'hui: de ſorte qu'environ l'an 1440, cet art ſe trouva preſque en ſa perfection. On eſt tellement perſuadé de ces faits à Harlem, que le Sénat a voulu éterniſer la mémoire de Coſter, par l'inſcription qu'il a fait mettre ſur la porte de ſa maiſon en ces termes, & dans les vers ſuivans:

> *Memoriæ ſacrum. Typographia, Ars Artium omnium Conſervatrix, nunc primum inventa circa annum 1440.*

> *Vana quid Archetypos & præla, Moguntia, jactas?*
> *Harlemi Archetypos prælaque nata ſcias.*
> *Extulit hic, monſtrante Deo, Laurentius artem:*
> *Diſſimulare virum, diſſimulare Deum eſt.*

Parmi diverſes raretez que l'on voit dans la maiſon de la ville de Harlem, on conſerve avec un ſoin tout particulier, ſous une enveloppe de ſoye dans un cofre d'argent, le premier de tous les livres (ſelon ceux de Harlem) qui ait jamais été imprimé. Son titre eſt *Speculum humanæ ſalvationis.* Il y a beaucoup de figures. La garde de ce livre eſt donnée a pluſieurs Magiſtrats, qui ont chacun une clef différente du lieu où il eſt: de ſorte qu'il n'eſt pas aiſé de le voir. La ſtatue de Laurent Coſter ſe voit auſſi dans le même lieu. * Miſſon, *Voyage d'Italie, tome* 1. *p.* 24. 25. 26.

* COSTER (Henri) de Bruxelles, Protonotaire Apoſtolique, Curé de Nôtre-Dame d'Anvers, Chanoine & Scholaſtique de ſainte Gudule à Bruxelles, a publié les deux Ouvrages ſuivans, *Modus orandi Deum; Preces in Vitam B. Virginis Mariæ.* Il mourut à Vilvorden après huit ans de priſon, & ſe laiſſa mourir de faim. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 348, où il eſt nommé *Coſterius.*

COSTES (Gautier de) Chevalier, Seigneur de la Calprenéde, de Toulgou, de Vatimeny, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, s'eſt diſtingué entre les Auteurs du XVII ſiécle qui ont compoſé des Romans. Il étoit fils de *Pierre* des Coſtes, & de *Catherine* du Verdier-Genouillac, & naquit au château de Toulgou, du diocéſe de Cahors, & éloigné ſeulement de deux lieues de Sarlat. Après avoir fait ſes études à Toulouſe, il vint à Paris vers l'année 1632, & entra en qualité de Cadet dans le régiment des Gardes, où il fut enſuite Officier. Depuis, & peu après 1650, il fut fait Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. La Calprenéde, car c'eſt ſous ce nom qu'on le connoît le plus, a donné quelques piéces de théatre; & entre autres la Tragédie intitulée *la Mort de Mithridate*, qui parut dès l'an 1635, mais ſes Romans lui ont aquis plus de réputation. N'étant encore que Cadet, il commença ſa Caſſandre, qu'il finit vers 1640. Sa *Cléopatre* fut achevée vers l'an 1645. L'un & l'autre Roman eſt en douze volumes *in octavo.* Son *Pharamond*, il le compoſa avec moins de précipitation, mais avec plus d'art: il n'en avoit fait imprimer que ſept volumes lorſqu'il mourut, & M. de Vaumoriére compoſa le reſte. Il avoit épouſé en 1648, *Magdelaine* de Lyée, Dame de Saint-Jean-de-Livet & du Coudray, d'une ancienne Maiſon de Normandie, veuve en premiéres noces de *Jean* de Vieuxpont, Chevalier, Seigneur de Compant, & en ſecondes & derniéres, d'*Arnoul* de Braque, Chevalier, Seigneur de Voutart & de Château-vert, (ce ſont les propres termes du contract de mariage, paſſé à Paris le ſixiéme décembre 1648,) & il eut de ce mariage une fille nommée *Jeanne*, mariée en 1669, à *Armand* de Couſtin de Bourzolles-de-Caumont, Vicomte de Beaurepos. Revenant de Normandie vers l'an 1661, il fut bleſſé au front d'un coup de tête que lui donna ſon cheval, qu'il avoit relevé trop vivement dans un faux pas, & il en mourut peu de jours après dans la maiſon d'un de ſes amis, au Grand Andely-ſur-Seine. On ne peut ſe diſpenſer de relever ici deux fautes conſidérables au ſujet de la Calprenéde & de ſa veuve. La premiére ſe trouve dans l'édition de ce Dictionnaire de l'an 1718, où on a avancé ſur des Mémoires infidéles, que la Calprenéde épouſa une femme qui avoit eu cinq maris, & qu'il en fut ſéparé par Arrêt du Parlement. La ſeconde eſt de Guy Patin, qui chargeant ſes lettres de tous les bruits vrais ou faux, écrivoit ainſi le huitiéme décembre 1666, à un de ſes amis (*lettre* 386.) *Les grands jours d'Auvergne ont fait couper la tête à une certaine Madame de la Calprenéde, qui avoit eu en ſa vie divers maris, mais accuſée d'avoir empoiſonné le dernier, qui étoit un Gentilhomme Gaſcon, qui parloit bien, & qui avoit fait des Romans.* Tout cela eſt abſolument contraire à la vérité: le nom de M. de la Calprenéde ne ſe trouve point dans l'imprimé des *grands jours d'Auvergne*; d'ailleurs on ſait par les regitres des convois & enterremens de la paroiſſe de ſaint Sulpice à Paris, que cette Dame qui demeuroit non en Auvergne, mais en Normandie, étant venue à Paris, y mourut, & fut enterrée le 14 mars 1668, dans l'égliſe des Fréres de la Charité, où elle fut tranſportée de l'égliſe de ſaint Sulpice. Les mêmes regîtres en la diſant veuve en derniéres noces de Meſſire Gautier de Coſtes, Chevalier, Sieur de la Calprenéde, détruiſent la fiction de la ſéparation: & quant au nombre de ſes maris, on le connoît par le contract de mariage, dont on a rapporté cy-deſſus les propres termes. Outre la Tragédie de *Mithridate*, la Calprenéde a fait celle du *Comte d'Eſſex*; de la *Mort des enfans d'Hérode*, ou la *ſuite de Mariamne*, & ſept ou huit autres. Le

Cardinal de Richelieu s'en étant fait lire une, dit que la piéce étoit bonne, mais que les vers en étoient lâches. Cette réponſe fut rapportée à l'Auteur, qui repliqua par cette ſaillie digne d'un Gaſcon, *Comment, lâche!* dit-il, *Cadedis il n'y a rien de lâche dans la Maiſon de la Calprenéde*. Boileau l'accuſa de ſe peindre lui-même dans ſes Héros.

> *Tout à l'humeur Gaſconne en un Auteur Gaſcon,*
> *Calprenéde & Juba parlent du même ton.*

* *Oeuvres de* Boileau de l'édit. de Genéve *in quarto*, *tome* 1. *p.* 322.

COSTES (Jean de) ſurnommé de Tougou, frére puiné du précédent, après avoir été quelque tems Cadet dans le régiment des Gardes avec ſon frére, ſervit dans les guerres d'Italie en qualité de Capitaine d'Infanterie, & fut fait Gouverneur de Mont-Calvo dans le Montferrat, par Chriſtine de France, Ducheſſe de Savoye, vers l'an 1638. Cette place ayant été aſſiégée par les Eſpagnols, commandez par le Prince Thomas de Savoye & le Marquis de Leganès, Tougou ſe retira dans la citadelle, réſolu de la défendre juſqu'à l'extrémité, & il y périt n'étant âgé que d'environ 28 ans, ayant été emporté par une mine des Aſſiégeans. Ricci, dans ſon livre intitulé *Rerum Italicarum Narrationes*, fait le détail de ce ſiége, mais il ſe contente de louer le Capitaine François, qui ſoutint tous les efforts des Eſpagnols pendant douze jours, ſans le déſigner par ſon nom.

COSTES (Antoine de) Seigneur de Maurival, couſin germain des précédens, naquit à Sarlat en 1605, & après avoir étudié le Droit à Paris & à Toulouſe, fut Conſeiller au Préſidial de Sarlat. Son aſſiduité à l'étude, ſa profonde connoiſſance du Droit & des Belles Lettres, ſa probité, & ſon amour pour les pauvres, & ſes autres vertus l'ont rendu très célébre dans ſa patrie, où il mourut en 1689, à l'âge de 84 ans, étant depuis long-tems Doyen de ſa Compagnie. En 1652, les Habitans l'avoient choiſi pour être à leur tête, dans un tems où ils avoient beſoin d'un homme ſage & de conduite, pour obvier aux troubles que les guerres Civiles cauſoient preſque par tout. Maurival ſe mit d'abord en campagne à la tête de 300 Fuſiliers, pour ſe joindre à MM. de Biron & de S. Abre, & empêcher les troupes des Princes de paſſer la Dordogne; mais ce projet n'ayant pas réüſſi, la ville de Sarlat fut aſſiégée ſur la fin de l'année, par l'armée du Comte de Marchin, avec qui les Habitans capitulérent le premier janvier 1653. Ce malheur ne ſervit qu'à relever le mérite de Maurival. Il n'avoit pu perſuader aux Habitans de ſoutenir plus de huit jours de ſiége, mais il ne voulut pas ſigner la capitulation, ce qui n'empêcha pas que les ennemis ne lui confiaſſent la garde des armes de la Bourgeoiſie qu'on avoit jugé à propos de déſarmer, & cette marque d'eſtime de la part des Chefs lui ayant attiré la confiance des Officiers ſubalternes, il en pratiqua quelques uns, & ayant reçu peu après de M. de Candale un ſecours de 400 hommes du régiment de Champagne, il entra dans l'Evêché, où demeuroit le Sieur de Chavagnac, Commandant de la place pour le Prince de Condé, ſe ſaiſit de lui, & remit la ville ſous l'obéïſſance du Roi, dès le 23 mars 1653. La ville le député le même jour pour en porter la nouvelle au Roi & à la Reine-Mére, qui lui donnérent beaucoup de marques d'eſtime.

COSTNITZ. *Voyez* CONSTANCE.

COSTOBARE, Iduméen, épouſa Salomé, ſœur d'Hérode *le Grand*, qui le fit Gouverneur de l'Idumée, & de Gaza. Sa femme le répudia contre la coutume des Juifs, qui ne permettoit le divorce qu'aux hommes, environ l'an 26 avant Jeſus-Chriſt, parce qu'il étoit entré dans les deſſeins de Lyſimachus, d'Antipater & de Doſithée contre Hérode. Ce Prince fit depuis aſſaſſiner Coſtobare. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 15. *ch.* 11.

COSTOBARE & SAUL étoient deux fréres Juifs d'une très illuſtre famille, tous deux honorez de la ſacrificature & proches parens d'Agrippa. Ils ternirent le luſtre de leur famille par une infinité de violences, & on eût dit qu'ils ſe faiſoient un plaiſir ſingulier de tyranniſer le peuple, & de le faire tyranniſer par une troupe de gens de guerre, gens perdus & determinez, dont ils ſe faiſoient accompagner. Ils n'oubliérent rien néanmoins pour maintenir la ville de Jéruſalem & ſes Habitans dans l'obéïſſance qu'ils devoient aux Romains; mais étant à la fin convaincus que leurs ſoins & leurs priéres étoient inutiles, & ne ſervoient qu'à rendre les Rebelles plus fiers & plus obſtinez dans leurs réſolutions, ils ſortirent de la ville avec Silas, & ſe rendirent dans l'armée de Ceſtius avec les troupes d'Agrippa, auquel ils rendirent de très-bons ſervices. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 3.

* COSWICK, petite ville de la Principauté d'Anhalt dans la Haute Saxe en Allemagne, eſt ſituée ſur l'Elbe vers les confins de l'Electorat de Saxe, à l'eſt de Deſſaw dont elle eſt éloignée de près de quatre lieues; & au nord-oueſt de Wittenberg, à peu près à la même diſtance.

COT.

COTA (Rodriguès) de Toléde, Poëte Eſpagnol, que ceux de ſa nation nomment *Rodrigo Cota el Tio*, c'eſt à dire, *l'oncle*, pour le diſtinguer d'un autre de même nom, que l'on ne connoit plus. Il vivoit vers l'an 1540, & compoſa divers Ouvrages de Poëſie, comme *Tragicomedia de Caliſto y Melibea*, connue ſous le nom de *la Celeſtina*, que quelques Auteurs ont voulu attribuer à Jean de Mena de Cordoue, ſous le régne de Jean II, Roi de Caſtille. Gaſpard Barthius Allemand & grand amateur des livres Eſpagnols, a traduit cet Ouvrage en Latin, & l'a publié ſous le titre énergique de *Porno-Boſco didaſcalo*. Ce Traducteur, qui d'ordinaire eſt plein de tendreſſe & de bonne opinion pour les Auteurs ſur leſquels il a travaillé, ne fait point difficulté de dire, que cet Ouvrage Eſpagnol eſt un livre tout à fait divin. C'eſt une eſpéce de jeu comique, rempli de ſentences, d'avis moraux, d'exemples & de figures très propres pour inſtruire le Lecteur; & ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que la Langue Eſpagnole a un avantage tout particulier ſur les autres pour les Ouvrages de Morale: celui-ci eſt en effet un des mieux écrits en cette Langue. Auſſi les Eſpagnols comptent cet Ouvrage parmi les meilleures productions de leur païs. On en a fait une Traduction Françoiſe, imprimée plus d'une fois. Elle eſt de Jacques de Lavardin-du Pleſſis-Bourrot; mais elle ne contribue pas beaucoup à conſerver la haute idée, que Barthius a voulu nous donner de cet Ouvrage. * Barthius, *Adverſar.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. tome* 2. *p.* 212. 213. Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 4. *partie* 1. *p.* 66. *n.* 1231. édit. d'Amſterdam, 1725.

COTA, ville de la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, dans le Malabar, à un mille ſeulement de la côte, & de la ville de Cananor. Elle eſt capitale d'un Royaume, qui porte ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COTA, Royaume de l'iſle de Ceylan. On l'appelle aujourd'hui Caneland ou Caneelland. *Voyez* CANELAND.

COTATIS, ville de la Mingrélie, qui étoit la capitale du petit Royaume d'Imerete, & qui appartient maintenant au Turc. Ce n'eſt proprement qu'un bourg, qui n'a même ni fortifications, ni murailles, & qui eſt ouvert par tout, hormis aux endroits où la riviére du Faſſo & la montagne l'enferment. On y compte environ deux cens maiſons de ſimples Habitans: celle des Grands, & le Palais où demeuroit le Roi d'Imirete, ſont aux environs à quelque diſtance. De l'autre côté du fleuve, ſur une haute colline, eſt la forteresse de Cotatis, qui a un double mur fort élevé, avec des tours, un donjon, & une bonne garniſon Turque. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perſe en* 1673.

COTBET, Diſcours, par lequel les Imans, ou Recteurs des Moſquées commençoient ordinairement leurs priéres du vendredi. Mahomet comme Prophéte & Chef de ſa Religion parloit aux peuples les jours d'aſſemblée, & pour être entendu plus facilement, il montoit ſur une eſtrade élevée de quelque degrez. Son diſcours s'étendoit particuliérement ſur les louanges de Dieu, & ſur les graces que les Mahométans étoient obligez de lui rendre, lorſqu'ils avoient remporté quelque avantage ſur leurs ennemis. Enſuite il propoſoit les affaires qui devoient être miſes en délibération. Les Califes Rachedis, comme on appelle ceux qui lui ſuccédérent, juſqu'à l'établiſſement de la famille d'Ommia, continuérent de faire eux-mêmes cette fonction, & ils y ajoûtérent les louanges de Mahomet. Ils propoſoient en même-tems les affaires importantes aux peuples, parce que dans le commencement du Mahométiſme le gouvernement n'étoit pas monarchique, & que les Tribus des Arabes, celles de Médine, de la Méque, de Baſſora, & quelques autres avoient part aux affaires, qui après les priéres publiques, étoient décidées enſuite de la propoſition que les Califes en avoient faite.

L'Empire des Mahométans s'étant fort étendu en très-peu de tems, les Califes qui avoient changé la premiére forme du gouvernement, abandonnérent la coûtume de parler aux peuples, & alors la Cotbet commença à ſe faire en leur nom par des Muftis, des Mullas & d'autres Officiers des Moſquées. On ajoûta aux louanges de Dieu & aux éloges de Mahomet, l'éloge du Calife; & lorſqu'elle ſe faiſoit pour la premiére fois à l'avénement d'un nouveau Calife, le peuple levoit ſes mains, & les mettoit l'une ſur l'autre, ce qui tenoit lieu de ferment de fidélité. Leur main gauche répréſentoit le Calife, & en y touchant de la droite ils répréſentoient leur ancienne maniére de prêter ſerment.

Ce qu'on vient de dire fait voir que celui au nom de qui ſe faiſoit la Cotbet, étoit par là reconnu Souverain. C'eſt pourquoi les Princes de la Maiſon de Bouia, les Selgiucides, & les autres de différentes familles, qui ſe revoltérent contre les Califes de Bagdad, leur conſervoient cet honneur de la moſquée. Les enfans de Bouia, qui s'emparérent de toute l'Aſie ſoumiſe à ces Califes, firent toûjours faire la Cotbet en cette maniére. Le Catib, ou Prédicateur, après avoir loué Dieu & Mahomet, parloit premiérement du Calife & enſuite du Sultan. Sous le régne des Selgiucides, dont l'Empire s'étendoit juſqu'en Egypte, & juſqu'aux portes de Conſtantinople, comme il y avoit pluſieurs Princes tributaires, on faiſoit mention du Calife par Religion; du Sultan par devoir en reconnoiſſance de ſa ſouveraineté; & enfin du Prince, qui par là reconnoiſſoit le Calife comme ſon Supérieur en matiére de Religion, & le Sultan, comme ſon Souverain.

Il n'en étoit pas de même des Fathimites, qui prirent le nom de Califes en Egypte & en Afrique. Se ſéparant entiérement des Califes de Bagdat, ils firent faire la Cotbet en leur nom, & en cela ils ſe déclarérent Hérétiques. Noureddin, Sultan de Syrie fit rétablir la Cotbet au nom des Califes de Bagdad dans l'Egypte, auſſitôt que Saladin, Général de ſes armées, ſe fut rendu maître du Caire. Son exemple fut ſuivi par tous les Princes Mahométans qui s'établirent en Méſopotamie, en Syrie, & en Egypte, juſqu'au tems des Mamelucs Turcs qui devinrent Sultans d'Egypte l'an 648 de l'hégire, & 1250 de Jeſus-Chriſt.

Les Tartares qui conquirent alors tout l'Orient juſqu'aux frontiéres d'Egypte, & qui firent périr le Calife Moſtalem, dernier des Abbaſſides, en faiſant paſſer ſur lui toute leur armée, après l'avoir enfermé dans un ſac, ayant détruit le Califat, abolirent auſſi la Cotbet. Mais au bout de quatre ans, l'an 659 de l'hégire, 1261 de Jeſus-Chriſt, le Sultan Bibars-Bondocdari, quatriéme des Mamelucs Turcs, revêtit de la dignité de Calife un inconnu qui prétendoit être de la famille d'Abbas. Ce nouveau Calife ayant été tué cinq mois après, Bibars en établit un autre nommé Hakem, qu'il tint enfermé dans un Palais, ſans aucune liberté, lui faiſant rendre néanmoins tous les honneurs du Califat, & particuliérement celui de la Cotbet. Les Mamelucs Turcs & Circaſſiens conſervérent cette coutume, & les Princes qui leur étoient ſoumis faiſoient auſſi faire la Cotbet, en reconnoiſſance du pontificat & de la ſouveraineté imaginaire de ce Calife, ce qui dura juſqu'à la mort de Tumambey, dernier Sultan Circaſſien qui fut pendu en 1515, par ordre de Selim Empereur des Turcs. Le Califat ayant été détruit alors, la cérémonie de la Cotbet, auſſi ancienne que le Mahométiſme, fut ſupprimée entiérement.

On remarque que les premiers Califes en des occaſions importantes pour exciter le peuple par le ſouvenir de leur Prophéte, ſe revêtoient quelquefois de ſa robe blanche ; ce qui donna lieu dans la ſuite à la coutume de prendre un habillement particulier. Les Abbaſſides ayant dépouillé les enfans d'Ommia prirent des veſtes noires. Ceux qui firent la Cotbet en leur nom, montérent auſſi à la tribune ou Manbar, vêtus de veſtes noires ; & ainſi s'établit la coutume, que les Catibs prenoient des veſtes de cette couleur dans tous les lieux où les Abbaſſides étoient reconnus Souverains dans le temporel ou dans le ſpirituel. Le Manbar même étoit couvert de noir, & c'étoit en cette maniére que ſe faiſoit la cérémonie. Les Califes Fathimites, qui traitoient les Abbaſſides d'Hérétiques, avoient au contraire des veſtes blanches, & garniſſoient le Manbar d'un tapis blanc, parce que le blanc étoit la couleur d'Hali, dont les Sectateurs portent encore des veſtes ou écharpes blanches.

Les premiers Califes, & particuliérement Hali, qui étoit fort éloquent en ſa Langue, ayant affecté d'enrichir ces Diſcours de pluſieurs traits d'éloquence & de Poëſie, cela donna origine à la coutume de les faire dans le ſtile le plus poli, & de les mêler de vers & de proſe. * Renaudot, *Rélations des Indes.*

COTEUTZ, COTBUSS ou COTWITZ, petite ville d'Allemagne dans le Çercle de la Haute Saxe dans la Baſſe Luſace qui dépend du Royaume de Bohéme. Elle eſt ſur la Sprée, entre Dreſde & Francfort ſur l'Oder, à quinze lieues de la premiére, & à treize de la derniére. Cotbutz appartient à l'Electeur de Brandebourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

COTE d'ABEX. *Voyez* ABEX.

COTE d'AYAN. *Cherchez* AYAN.

COTE-BLANCHE (Marie) de Paris, ſe diſtingua, vers l'an 1560, par la connoiſſance qu'elle avoit de la Philoſophie, des Mathématiques, & des Langues. Elle traduiſit trois Dialogues de Pierre Meſſie Eſpagnol, de la nature du Soleil, de la terre, &c. Cet Ouvrage fut imprimé à Paris en 1566. * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Hilarion de Coſte, *Elog. des Dames Illuſt.*

COTE des DENTS, ou COTE de l'IVOIRE, côte d'Afrique dans la Guinée, entre le Cap des Palmes, dans l'endroit où finit la côte de Malaguete, & le Cap des trois pointes, & où commence la Côte d'or. Elle eſt ainſi nommée Côte des dents, à cauſe du grand nombre de dents d'éléphant qu'on y trouve, & Côte de l'Ivoire pour la même raiſon. On la diviſe encore en deux parties, dont la plus orientale, entre les riviéres dos Barbos, de Maio, & de Siveria, ſe nomme Côte *de Bonnes-Gens* ; & la plus occidentale, depuis la même riviére dos Barbos, juſques à celle de ſaint André, eſt connue ſous le nom de Côte de *Males-Gens*. Ce païs eſt fort habité, & très-commode pour le commerce. Les François, les Anglois, & les Hollandois, &c. négocient ſur cette côte, d'où ils tirent de l'ivoire, des cuirs, de la cire, de l'ambre gris, &c. Il n'y a aucune ville conſidérable, mais ſeulement des villages.

COTE de GENES. *Voyez* GENES. (Etat de)

COTE d'OR, côte d'Afrique dans la Guinée, eſt ainſi nommée, à cauſe de la grande quantité d'or qu'on y trouve. Elle s'étend depuis le Cap des trois pointes, où finit la Côte des dents ou de l'ivoire, juſques à la riviére de la Volte & au Royaume de Bénin, qu'elle a à l'orient. Sa longueur eſt d'environ 130 lieues. Cette côte s'étend auſſi dans les terres, où il y a divers Royaumes & Seigneuries, comme Asbin, Axime, Commendo, Fetu, Acara, Sabou, Fantin, &c. Les Portugais y ont eu autrefois des Forts conſidérables, comme celui de S. George de la Mine, qu'ils bâtirent en 1482, Axime, & autres lieux, que les Hollandois leur ont enlevez. Ils y ont encore la Meure & le Fort de Naſſau, Cormentin, Botru, &c. Les Anglois y poſſédent Eniacham & Capo Corſo, & les Danois Friderichs-bourg. On tire de cette côte de l'or, de l'ivoire, du cuir, &c.

COTE DE'SERTE. On a donné ce nom à une partie de la Cafrerie. Cette côte eſt vers le Cap de Bonne Eſpérance, entre le Capo de Infante, & la riviére de ce même nom, qui la ſépare de la Terre de Natal. C'eſt un païs déſert & inculte, & c'eſt de là qu'il a pris ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

COTE DE'SERTE, eſt une partie de la côte des Terres Magellaniques. Elle eſt du côté de l'orient, entre la riviére de la Plata & le Port deſiré. On lui a donné ce nom, parce que les Européens n'y ont point de Colonie, quoiqu'il ſoit habité par des Américains. * Maty, *Dict. Géogr.*

COTE de Grain, Côte d'Afrique au païs des Noirs. On la nomme ainſi à cauſe de certains fruits appellez *graines de Paradis*, qu'on y recueille en abondance. Elle commence aux bords de *Rio Seſtos* & s'étend juſques à trois lieues au delà du *Cap des Palmes*, environ à ſoixante lieues de Rio Seſtos, à neuf du petit *Dieppe*, & à douze de *Rio Junko*, riviére fort difficile à remonter pour la rapidité de ſon cours & pour les écueils qui ſont à ſon embouchure. A quatre ou cinq lieues au deſſus eſt le village de *Koningsdorp*, & un peu plus loin le petit *Seſtos*. Le Cap Sez eſt ſept lieues plus avant. On trouve enſuite les villages de *Boſon*, le petit *Seter*, *Teſſe* & *Botawa*, qui eſt vis à vis du Cap de *Suwne*. La côte des environs eſt aſſez élevée, & au bas de ces hauteurs on voit un village & une riviére qui portent auſſi le nom de *Suwne*. Le village de *Sabre-bon* eſt à ſix lieues de cette riviére ; & celui de *Crouw* eſt à une pareille diſtance de *Sabre-bon*. Au delà de Crouw on trouve un Cap qui a trois extrémitez noires battues de la mer. Depuis le village de Suwne juſqu'à Crouw, la côte va de l'eſt au ſud-eſt. Le païs eſt bas & uni à l'eſt, & on ne peut preſque le voir de la haute mer. A ſix ou ſept lieues de Crouw eſt le village de *Vapen*, après lequel on trouve celui de *Drouvin*, & enſuite le grand *Seter*, où il y a un ample baſſin toûjours rempli d'eau fraiche, placé entre des rochers cachez ſous l'eau. A quatre ou cinq lieues du grand Seter, on découvre le village *Gojaven*, & un peu après *Garwey* & *Grewey*. A une portée de canon de ce lieu eſt une montagne ronde qui ſert de ſignal aux Pilotes. Il y a auſſi une petite riviére dont le lit eſt entrecoupé d'écueils & de bancs de ſable. Cependant il n'y a rien à craindre en la remontant avec un eſquif, ſur tout du côté méridional qui eſt bordé de quelques maiſons. Les vaiſſeaux s'y peuvent fournir d'eau fraiche & de bois. On arrive de là au *Cap des Palmes*. De la Croix, *Rélat. de l'Afrique, tome* 3. Thom. Corneille, *Dict. Géogr.*

COTE de ME'LINDA. *Cherchez* ME'LINDA.

COTE de la PESCHERIE. *Cherchez* PESCHERIE.

COTE DES CAFRES. *Voyez* CAFRERIE.

* COTE de S. ANDRE', ou ſimplement LA COTE, petite ville de France dans le Dauphiné, & dans la partie méridionale du Viennois propre, eſt à l'eſt-ſud-eſt de Vienne, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

COTELIER (Jean-Baptiſte) Bachelier en Théologie de la Maiſon & Société de Sorbonne, & Profeſſeur Royal dans la Langue Gréque, né à Nîmes dans le Languedoc l'an 1628, étoit fils d'un Miniſtre de ce païs, qui s'étant fait Catholique, deſtina ſon fils à ſervir un jour l'Egliſe. A peine étoit-il âgé de quatre mois, que ſa Nourrice mourut de la peſte, qui régnoit aux environs de S. Gilles, où il étoit. Comme aucune Nourrice ne voulut l'allaiter de peur de la contagion, on fut obligé de le faire nourrir par une chévre. Quelque tems après on voulut lui donner une Nourrice, mais il ne voulut jamais la teter, de ſorte que la chévre continua à le nourrir. De là vient, ſelon M. *Graverol*, qu'il a toûjours été fort mélancholique & fort valétudinaire, & que depuis les premiéres années de ſa vie juſques à un âge mûr, il n'a preſque jamais été ſans fiévre. Le jeune Cotelier fit un ſi grand progrès dans l'étude des Langues, que dès l'âge de douze ans ayant été introduit dans la ſalle de l'Aſſemblée Générale du Clergé de France, qui ſe tenoit à Mante en 1641, il expliqua facilement le Nouveau Teſtament Grec, à l'ouverture du livre, & la Bible en Hebreu ; & rendit en même-tems raiſon des difficultez qu'on lui forma ſur la conſtruction de la Langue Hébraïque, & ſur ce qui dépendoit des uſages des Juifs. Il fit enſuite quelques démonſtrations de Mathematique, en expliquant les définitions d'Euclide : ce qui le fit regarder dès-lors comme un prodige d'eſprit, & lui aquit l'eſtime de tout le Clergé. Son pére avoit déja une penſion de ſix cens livres du Clergé ; mais on l'augmenta alors juſqu'à mille livres, afin qu'il pût continuer à avancer ſon fils dans les Sciences ; & on lui fit préſent de trois cens livres pour lui acheter les livres néceſſaires. Depuis, il ſe rendit fort illuſtre par ſa ſcience & par ſon érudition. Il étudia enſuite à Paris, prit le degré de Bachelier en Théologie, & fut reçu de la Maiſon & Société de Sorbonne. Il ne voulut pas faire ſa Licence, pour ne pas s'engager dans les Ordres ſacrez. Il ſe donna tout entier à l'étude de l'Antiquité Eccléſiaſtique, & ſe rendit très-habile dans la Langue Gréque. En 1654, M. d'Aubuſſon, alors Archevêque d'Ambrun, l'emmena avec lui dans ſon diocéſe & le retint quatre ans. Il fut choiſi pour travailler avec M. du Cange à faire la réviſion, le Catalogue & les Sommaires des Manuſcrits Grecs de la Bibliothéque du Roi de France, & pourvu en 1676 d'une Chaire de Lecteur & de Profeſſeur en Langue Gréque au Collége Royal de France, qu'il exerça avec beaucoup d'aſſiduité & de réputation. Le genre d'étude auquel il s'étoit principalement appliqué, eſt celui des Péres Grecs. Il liſoit avec exactitude leurs Ouvrages, tant imprimez que manuſcrits ; il faiſoit ſes Obſervations & ſes Notes, & les traduiſoit en Latin. Il donna un eſſai de ſon travail, en faiſant imprimer en 1661, en Grec & en Latin, quatre Homélies de ſaint Chryſoſtome ſur les Pſeaumes, avec tout le Commentaire de ce Pére, ſur le Prophéte Daniel, en pluſieurs volumes *in quarto*. Mais ſon grand Ouvrage auquel il avoit travaillé pendant pluſieurs années, eſt ſon Recueil des Monumens des Péres qui ont vécu dans les tems Apoſtoliques, ſavoir, de l'Epitre de ſaint Barnabé, des Lettres de ſaint Clément, & des autres Ouvrages qu'on lui attribue, imprimez & non imprimez, du livre d'Hermas, des Lettres de ſaint Ignace & de ſaint Polycarpe, & des Actes de leur Martyre, revus & corrigez ſur pluſieurs monumens nouvellement traduits & enrichis de Notes à la fin, en deux volumes, *in folio*, imprimez à Paris en 1672, & réimprimez en Hollande en 1698. Ce qu'il y a de plus conſidérable dans cet Ouvrage, ce ſont les Notes recherchées & pleines d'érudition, tant ſur les termes Grecs, que ſur diverſes matiéres d'Hiſtoire, de Dogme & de Diſcipline, dans lequel il rapporte en peu de mots, ce qu'il y a de plus curieux & de plus ſingulier ſur chaque ſujet, & inſére les Remarques nouvelles, qu'il avoit faites ſur les Péres dans tout le cours de ſes études, ayant ſoin de ne mettre que ce qu'il croyoit n'avoir point encore été obſervé par les autres.

Il a donné depuis trois volumes *in quarto* de Recueils de pluſieurs monumens de l'Egliſe Gréque, tirez des Manuſcrits de la Bibliothéque du Roi de France, & de celle de M. Colbert, avec une Verſion & des Notes critiques, qui ſont non auſſi étendues, mais auſſi ſinguliéres que celles qui ſe trouvent dans ſon grand Ouvrage. Le premier volume parut, en 1675, le ſecond en 1681, & le troiſiéme en 1686. Il auroit continué, ſi la mort ne l'eût enlevé le douziéme août 1686, dans un âge qui n'étoit pas encore fort avancé, mais caſſé d'infirmitez & atténué de travail : car il peinoit beaucoup en faiſant ſes Ouvrages, ayant toûjours le texte Grec & la Verſion à côté de ſa main, lorſqu'il écrivoit, ne citant rien dans ſes Notes, qu'il ne vérifiât ſur les originaux, & étant quelquefois pluſieurs jours à chercher un paſſage.

Il n'eſt pas néceſſaire de parler davantage de ſon érudition, de ſes connoiſſances dans la Langue Gréque & dans l'Antiquité Eccléſiaſtique, ni de ſon aſſiduité au travail, & de ſon exactitude : on les connoit aſſez par ſes Ouvrages. Mais ce que nous ſommes obligez de remarquer, pour rendre entiérement juſtice à ſon mérite, c'eſt qu'il étoit d'une probité, d'une ſimplicité, & d'une candeur digne des premiers tems, ſans faſte, ſans oſtentation, & d'une modeſtie ſurprenante. Il vivoit dans une grande retraite, ne faiſoit & ne recevoit preſque point de viſites, ſe communiquant peu, & à

peu

peu de gens, paroiſſoit mélancholique & réſervé, mais étoit dans le fonds bon & familier. *Voyez* ſa Vie écrite par *Etienne Baluze*, à la tête de *Patres Apoſtolici*, de l'édition d'Amſterdam. * *Mémoires du tems.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle.*

* COTENA, *Cotena*, étoit autrefois une petite iſle de l'Arménie Mineure. Ce n'eſt maintenant qu'un village de l'Aladuli en Natolie. On le place vers les confins de la Caramanie.

* COTEREAU (Jean) Docteur en Théologie & Chanoine à Tournay, a donné au public un Traité *du Repos & de la Tranquillité de l'Ame*, en trois livres; *Commentaire* ou XXXII *Sermons ſur les Préceptes du Décalogue*; *Sermons pour les Dimanches*; *Des Playes d'Egypte*; Quelques *Oraiſons funébres.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 486 & 487.

* COTEREAU, une des familles les plus diſtinguées du Brabant, eſt qui eſt en poſſeſſion de la dignité d'Archi-Enſeigne. En 1663, elle reçut le titre de Marquis d'Aſſche. Elle tire ſon origine de la famille Françoiſe de Dammartin. JEAN de Cotereau étoit en 1460, Chambellan & Conſeiller de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne. Son fils Robert ſe mit au ſervice de Charles *le Hardi*, & ſe trouva en 1465, à la bataille de Mont-le-Hery. En 1670, vivoit GUILLAUME Cotereau premier Marquis d'Aſſche qui a laiſſé pluſieurs enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl. L'Erection de toutes les Terres de Brabant.*

COTEREAUX, CATHARES, CORRIERS ou ROUTIERS, Secte ſortie de la ſource des Petrobuſiens, s'étoit repandue dans le Languedoc & dans la Gaſcogne, ſur la fin du douziéme ſiécle, ſous le régne de Louis VII, Roi de France. Ils ſe louoient à ceux qui avoient beſoin d'eux, pour ſe venger de leurs ennemis, ou ravageoient eux-mêmes le païs. Ils ne s'en prenoient pas aux biens ſeulement, mais aux perſonnes, ſans épargner ni âge, ni ſexe, ni condition. La plupart n'avoient point de Religion; mais ils aſſiſtoient ceux qui paſſoient pour Hérétiques, afin d'avoir ſujet de piller les Clercs & les égliſes. Les uns s'appelloient Brabançons, les autres Cathares, Aragonois, Navarrois & Baſques, à cauſe qu'ils venoient de ces païs; mais plus ordinairement Cotereaux & Triaverdins. Les Cotereaux étoient la plupart fantaſſins, & les Routiers Cavaliers. Henri II, dit *le Vieil*, Roi d'Angleterre, prit à ſon ſervice en 1174, les Cotereaux & les Routiers, pour faire la guerre à ſon fils Richard, Comte de Poitou. Ils embraſſérent depuis les ſentimens des Albigeois. Le Concile de Latran aſſemblé en 1197, ſous Alexandre III, excommunia les uns & les autres, défendit de leur donner la ſépulture eccléſiaſtique, & exhorta les Catholiques à leur courir ſus, à ſe ſaiſir de leurs biens, & à mettre leur perſonne en ſervitude, accordant à ceux qui prendroient les armes, des indulgences, à proportion de leurs ſervices, & ſelon la diſcretion des Prélats. Le même Concile excommunia les Orthodoxes, qui refuſeroient de ſuivre les avis des Evêques, dans le deſſein de purger la terre de ces malheureux Bandits, & priva de leurs dignitez les perſonnes eccléſiaſtiques, qui ne s'employeroient pas avec zéle pour les détruire entiérement. Les Habitans du Berri s'étant aſſemblez avec les troupes du Roi Philippe *Auguſte*, tuérent l'an 1183, plus de ſept mille de ces Cotereaux, qui dans cette province faiſoient des deſordres incroyables, & qui s'attachoient principalement à perſécuter les Eccléſiaſtiques. Il faut que les courſes de ces pillards ayent duré long-tems avant Alexandre III, puiſque Pierre de Cluni écrivant à Bernard, Maître des Templiers, l'exhorte de s'oppoſer aux violences de ces malheureux Bandits. Il en écrivit de même au Pape Eugéne III. * Pierre de Cluni, *l.* 6. *Epiſt.* 27. & 28. Saint Antonin, *tome* 2. *tit.* 7. §. 17. Sandére, *Hær.* 148. Baronius, *A. C.* 1179. 1183.

* COTHARDI (Pierre) premier Préſident au Parlement de Paris, ſuivit long-tems le Barreau, & parvint l'an 1486, à la charge d'Avocat Général. C'eſt dans l'exercice de cette charge qu'il fut connu du Roi, qu'il eut le bonheur de lui plaire, & qu'il ſe fit aimer du peuple. Il fut fait premier Préſident, en 1497, & mourut vers l'an 1505. La famille de Pierre Cothardi n'eſt pas bien connue. * Blanchard, *Hiſtoire des premiers Préſidens du Parlement de Paris.*

COTHB-EDDIN, premier Sultan de Khovarezme, étoit fils de *Bouſteghin Gurgé*, iſſu de la race Turque, & Eſclave de *Balcateghin* ou *Malcateghin*, qui étoit lui-même auſſi du nombre de ces Eſclaves de conſidération qui poſſédoient les plus grands emplois de la Cour de Mélek Schah, Sultan de la Dynaſtie des Selgiucides. Après la mort de ſon Maître, Bouſteghin lui ſuccéda dans la charge de grand Echanſon du Sultan; & parce que les revenus de la province de Khovarezme étoient deſtinez pour l'entretien de cette charge, il en obtint aiſément le gouvernement. Cothb-Eddin ſon fils lui ſuccéda dans toutes ſes charges, & comme il avoit de l'eſprit & de la valeur, il les ſoutint avec dignité, & s'aquit un grand crédit à la Cour des Selgiucides. Enfin, ſon crédit augmentant toûjours ſous divers régnes, il obtint le titre de *Khovarezm-Schah*; c'eſt à dire, *Roi* ou *Prince de Khovarezme.* Ce titre eſt toûjours demeuré depuis dans ſa famille, quoi qu'elle ait été maîtreſſe de pluſieurs autres très grandes provinces, & la Dynaſtie qu'elle a établi, porte le nom de *Khovarezmiens.* Cothb-Eddin, malgré ſa grande puiſſance, rendit aſſiduûment ſes ſervices aux Sultans Selgiucides, & il ne ſe départit jamais de leur obéïſſance. Car pendant l'eſpace de trente ans, il faiſoit ſa charge à la Cour de *Sangiar* une année, & étoit relevé l'année ſuivante par ſon fils *Atziz*, qui lui ſuccéda. Il mourut l'an de Jeſus-Chriſt 1127, en réputation d'un des plus ſages & des plus puiſſans Seigneurs de ſon tems. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

COTEN. *Voyez* KOTEN.

* COTHMAN (Erneſt) natif de Lemgow, ville de Weſtphalie, après avoir fait & achevé ſes études dans les Univerſitez de Helmſtadt, de Marpurg, &c. fut fait en 1584, Docteur en Droit Civil & Canonique. Peu de tems après, ſavoir, en 1587, le Duc de Meckelbourg le fit Membre de ſon Conſeil, & Aſſeſſeur du tribunal ſéculier & eccléſiaſtique, & enſuite ſon Chancelier, dans le tems qu'il étoit Profeſſeur en Juriſprudence, & Doyen de la Faculté. Il mourut en 1627. On a de lui, *Reſponſa Juris*; *Diſputationes Juris*; *Commmentarius in primum librum Codicis*; *Diſputationes in Juſtinianum, in compendium redactæ*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Memor. Ictorum*, *Decade* 1.

COTHMANNUS (Jean) Docteur en Théologie de la Religion Réformée, étoit de Roſtock. Il naquit en 1595, & mourut en 1650. Il a publié un *Traité de la Cene*; une *Deſcription du Fondement du Papiſme*; un Traité de *Conjugio Comprivignorum*, contre Boblius. * Witte, *in Theol. p.* 747.

COTHON, nom que l'on donnoit au port de Carthage, lequel étoit diviſé en trois parties, ſavoir, Byrſa, Mégare, & Cothon. Les Africains, ſelon Feſtus, donnoient auſſi ce nom aux havres ou ports de mer qui étoient faits à la main, & par le ſecours de l'art. Bochart croit que ce nom, qui n'étoit point en uſage parmi les Romains, ni parmi les Grecs, vient du mot Hebreu *Katam* ou *Katham*, qui ſignifie *couper*, parce qu'il falloit couper & creuſer la terre pour former ces havres. On appelloit auſſi Cothon le port d'Adrumète, autre ville d'Afrique, bâtie par les Phéniciens, entre Carthage & les Syrtes: ce qui confirme l'opinion de Feſtus.

COTHURNES, chauſſure avantageuſe dont on ſe ſervoit ſur le théatre pour donner un plus grand air aux Acteurs. Il y en a de différentes ſortes, les uns pour les Tragédies, qu'on appelloit *Major Cothurnus*, & les autres pour les Comédies que l'on nommoit *Minor Cothurnus.* Quelques femmes s'en ſervoient auſſi pour paroître plus grandes qu'elles ne l'étoient effectivement. On s'eſt ſervi du nom de Cothurne pour exprimer les piéces mêmes du théatre, & quelquefois l'enflure du ſtile. L'uſage des Cothurnes eſt venu des Grecs & a paſſé d'eux aux Romains. * *Antiquitez Greques & & Romaines.*

COTHURNO, (Barthélemi de) natif des environs de Gênes. Après avoir diſtribué aux pauvres le riche héritage qu'il avoit eu de ſes parens, qui étoient nobles, ſe jetta, encore fort jeune dans l'Ordre de St. François & y devint auſſi célébre Docteur que grand Prédicateur. Son mérite lui valut l'Archevêché de Gênes, & Urbain VI l'éleva au Cardinalat le 16 ſeptembre 1378. Quelques années après, ce Pape jetta un ſoupçon ſur le Cardinal de Cothurno & le traita fort ſévérement. Charles de Durazzo les réconcilia, mais cela ne fut pas de durée; le Cardinal fut accuſé de nouveau d'avoir complotté contre la vie du Pape Urbain VI, qui le fit ſaiſir à Luceria le onziéme janvier 1385. Après quelques rudes tortures qu'on donna au Cardinal, il avoua le tout & fut noyé à Gênes avec quatre Cardinaux du nombre de ſes complices, au mois de décembre de la même année. On dit qu'il avoit compoſé *Summa Theologica*; *Poſtilla Sermonum Sacrorum*; *Commentaria in Cantic. Canticorum*, & quelques autres Ouvrages. * Conteſor, *Elench. Cardin.* Aubéry. Ughelli. Follietta, *Elog. Clar. Ligurum.* Jongelin, *Elog. Card. Ord. Minor.* Wadding, *Annal. Minor.*

COTIGNAC, bourg de France en Provence, près de la riviére d'Argens, à trois lieues de Brignoles, vers l'occident ſeptentrional. Quelques Géographes prennent Cotignac pour l'ancien *Mattavonium*, que d'autres placent à Brignoles. * Maty, *Diction. Géogr.*

* COTIGNOLA, petite ville forte d'Italie dans le Ferrarois, ſur la rive gauche du Séno, au ſud-ſud-eſt de Ferrare, dont elle eſt éloignée d'environ neuf lieues.

COTIS. *Voyez* COTYS.

COTISON, Roi des Daces, ayant envahi la Pannonie, avec ſon armée, fut défait par Cornelius Lentulus, Lieutenant d'Auguſte. * Horace, *en l'Ode* 8. *du l.* 3. *v.* 18.

Occidit Daci Cotiſonis agmen.

Abraham Mylius, *en ſon Traité de la Langue Belgique*, *ch.* 26, dit que le nom de Cotiſon vient de *Gotes ſon*, c'eſt à dire, dans la Langue Teutonique, *Fils de Dieu*, parce que ce Roi Dace, ſes enfans & les principaux de ſon Royaume, vouloient que l'on crût qu'ils étoient de la race des Dieux.

COTIN. *Voyez* COTTIN.

COTITTO. *Voyez* COTYTTO.

* COTOCHE (Le Cap de) *Cotochium Caput*, Cap célébre de l'Amérique ſeptentrionale. Il fait la pointe de la preſqu'iſle de Jucatan qui s'avance le plus vers le nord, & qui regarde directement le Cap de S. Antonio qui eſt la pointe la plus occidentale de l'Iſle de Cuba. * Maty, *Dict. Géogr.*

COTON. *Cherchez* COTTON.

* COTONIO (Antoine) Théologien de l'Ordre de St. François a enſeigné ou profeſſé la Métaphyſique à Rome & à Padoue pendant 18 années. Il fut fort eſtimé du Pape Innocent XI, & mourut à Rome en 1682. On a de lui, *Panſophiæ Inſtitutiones*, *Opus pluribus voluminibus comprehenſum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

COTOUAL, dans les Indes, eſt le Juge des affaires criminelles. Il s'appelle en Turquie *Soubachi*, & en Perſe *Daroga.* Il ne peut faire mourir perſonne, qu'il n'ait envoyé un courier au Roi, pour apprendre ſa volonté, ſur le procès de celui qui mérite la mort. Ce Cotoual doit répondre de tous les vols qui ſe font dans la ville; c'eſt pourquoi il a des Archers, qui font des corps de garde, & qui y font la viſite trois fois la nuit, ſavoir à neuf heures, à minuit, & à trois heures. * Thevenot, *Voyage des Indes*, *tome* 3. *l.* 1. *p.* 56. *c.* 10.

COTREAU (Jean) *Voyez* COTEREAU.

COTRONE. *Voyez* CROTONE.

COTTA, nom d'une illuſtre famille de Rome, qui a produit pluſieurs Conſuls & d'autres Magiſtrats.

COTTA, (Marcus Aurelius) Conſul avec L. Lucullus, l'an de Rome 680, & 74 ans avant la naiſſance de Jeſus Chriſt, fit la

la guerre contre Mithridate avec très-peu de ſuccès. Il fut battu auprès de Chalcédoine & perdit une bataille par mer, pendant que tout réüſſiſſoit à Lucullus ſon Collégue. Trois ans après, il fit le ſiége d'Heraclée, qu'il convertit en blocus. Enfin il la prit par la trahiſon de Connacorix, & y exerça les derniéres cruautez. Il retourna à Rome l'an de cette ville 685, avant Jeſus Chriſt 69, & y fut reçu avec honneur par le Sénat, qui lui donna le ſurnom de *Pontique*, à cauſe de la priſe d'Héraclée. * Tite-Live, *l.* 93. Oroſe, *l.* 6. *c.* 2. Appien, *in Bellis Mithridaticis*. C. Memnon, *c.* 53.

COTTA, (Caïus Aurelius) fils du précédent, & de *Rutilie*, ſœur de Rutilius Publius, fut banni de Rome pendant les querelles de Marius & de Sylla. Sa mére l'aimoit ſi tendrement qu'elle le ſuivit dans ſon exil, d'où ils revinrent lorſque le parti de Sylla triompha. Il fut Conſul l'an de Rome 679, & 75 ans avant la naiſſance de Jeſus Chriſt. Il eſt probable qu'il mourut deux ans après d'une bleſſure qui ſe r'ouvrit, ce qui le priva de la gloire du triomphe qu'on lui avoit décerné. Il fut bon Orateur; Cicéron en parle dans ſon livre *de Oratore* & *in Bruto*; mais il n'eſt point le Cotta Interlocuteur de Cicéron dans ſon livre *de Natura Deorum*, comme Glandorf l'a débité. * Bayle, *Dict. Crit.* dans l'article de RUTILIA.

COTTA, (Lucius Aurunculeius) Capitaine Romain, ſervoit dans les Gaules ſous Céſar, qui le nomma lui & Titurius Sabinus, pour commander une légion qu'il envoyoit dans le païs de Liége. Ils ne furent pas plutôt campez, qu'Ambiorix, à la tête des Gaulois, les y vint attaquer; mais n'ayant pas eu l'avantage qu'il eſpéroit, il fit dire à ces Généraux que tous les Gaulois s'étoient revoltez contre les Romains, & que les Germains arriveroient dans deux jours. Sabinus donna dans ce piége, quoique Cotta s'y opposât; & dès le lendemain ces deux Chefs firent partir leurs troupes. Les Gaulois les attaquérent dans leur marche, les défirent, & Aurunculeius Cotta y fut tué. Cela arriva vers l'an 700 de la fondation de Rome, 54 ans avant la Naiſſance du Fils de Dieu. Au reſte on croit que ce Capitaine eſt le même qu'Athenée cite comme Auteur d'une Hiſtoire de Rome. * Céſar, *de Bello Gallico*, *l.* 5. *c.* 5. Athénée, *l.* 6.

COTTA, (Jean) Poëte Italien de nation, dans le XVI ſiécle, n'étoit pas de Vérone, comme on le dit ordinairement; mais d'un village ſur l'Adige, près de Vérone. Il apprit les Langues, & s'aquit beaucoup de réputation par ſes Poëſies. Il enſeigna quelque tems à Lodi, où ſa belle-mére s'étoit remariée: depuis il alla joindre Pontanus à Naples; puis il vint à Veniſe, où ſon mérite lui aquit de l'emploi. Mais ayant été pris en 1509 par les François, à la bataille de la Ghiéra d'Adda, il perdit une partie de ſes Ecrits. Il trouva pourtant moyen de ſe rétablir avec le ſecours de Barthélemi d'Aiviane, Général de l'armée Venitienne, qui étoit ſon patron, à la ſuite duquel il fut pris. Ce Général l'envoya au Pape Jules II, qui étoit à Viterbe, où il mourut vers l'an 1510 ou 1511, d'une fiévre peſtilentielle, n'étant qu'en la 28 année de ſon âge. Nous avons des Epigrammes & des Oraiſons de ſa façon; mais nous avons perdu ſa Chorographie en vers; & ſes Notes ſur Pline. Latomus & Flaminius ont fait des Epigrammes en ſon honneur; mais il n'en valoit guéres la peine; car la plupart de ſes vers paroiſſent produits en dépit des Muſes & d'Apollon. * Paul Jove, *Elog. Doct. c.* 45. Pierius Valerianus, *de Infelicitate Litteratorum*, *&c.*

* COTTA (Jean) Médecin, a écrit en Anglois un Ouvrage intitulé *Ant-Apologie*, contre un homme du païs appellé Antonys, touchant l'or potable. Cette piéce fut imprimée à Oxford, en 1623. *in quarto.* * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 6. *partie* 2. *p.* 174. édit. d'Amſterdam, 1725.

COTTA, (Catellien) a fait des Scholies *ad Mediolanenſium ſtatuta*, & un petit Traité des Juriſconſultes, où il commence par Mutius Scevola, & finit par André Alciat. Il a fait auſſi un livre intitulé *Memorabilia*, qui fut imprimé à Veniſe l'an 1572, *in octavo*, & qui n'eſt qu'un pillage des autres Auteurs. Il le reconnoit au frontiſpice de ſon Ouvrage, & cela le purge du crime de Plagiaire. * Gentilis, *in Apologia Apuleii*.

COTTA, Royaume. *Voyez* CANELAND.

COTTE D'ARMES, habit militaire que les Anciens appelloient *Colobium* du mot Grec κολοβὸς qui ſignifie, *coupé*, *mutilé*, parce que c'étoit une tunique ſans manches, & qui ne deſcendoit pas juſqu'aux genoux. Elle n'étoit pas en uſage du tems des Conſuls Romains, & on ne commença à s'en ſervir que ſous les Empereurs, qui la défendirent aux Eſclaves, comme nous l'apprenons de Servius, *ſur le premier livre de l'Enéide*. Les gens de guerre même n'avoient pas encore accoutumé de s'en ſervir. Les Sénateurs étoient obligez de porter en ville une pareille tunique, ſelon le Code Théodoſien, *l.* 4. *tit.* 10. Enſuite les Evêques s'en ſervirent, & même le Pape Eutychien, qui ſuccéda à Félix I, l'an 275, ordonna qu'on n'enſeveliroit à l'avenir les corps des Martyrs, que dans des tuniques de pourpre. Ce qui fut néanmoins aboli par ſaint Grégoire *le Grand*, *Regiſt. l.* 4. *Ep.* 48. La tunique eſt aujourd'hui un des ornemens eccléſiaſtiques, appellée communément *Dalmatique*, dont le Diacre & le Soudiacre ſe ſervent quand il faut officier. La Cotte-d'Armes, qui eſt à peu près de la même maniére, eſt à préſent la marque & l'habit du Héraut, quand il exerce ſa charge. Pluſieurs hommes de guerre ſont répréſentez avec cet habit ſur leurs tombeaux. Cotte-d'armes, en termes de blazon, ſe dit d'un habillement que mettoient autrefois les Chevaliers ſur leurs armes, tant à la guerre que dans les Tournois, & qui ſe porte encore par les Hérauts-d'armes: c'eſt ce que les Romains appelloient *Sagum*. C'étoit un petit manteau qui deſcendoit juſques vers le nombril, ouvert par les côtez, avec des manches courtes, comme des manches d'ange, quelquefois fourré d'hermines & de vair, ſur lequel s'appliquoient les armoiries du Cavalier, brodées en or & en argent, & avec de l'étaim battu, émaillé de couleurs, d'où eſt venue la régle du Blaſon, de ne point mettre couleur ſur couleur, ni métal ſur métal. Ces couleurs étoient faites d'un étaim battu & émaillé de rouge, de verd, de noir & de bleu: ce qui leur à fait donner le nom d'*Emaux*. Ces cottes-d'armes étoient volantes, & ſouvent diverſifiées de pluſieurs bandes de couleurs différentes, altérées & miſes en divers ſens, comme les drapeaux ſont encore aujourd'hui écartelez, ondez & vivrez. Ces ſortes d'habits s'appelloient *Diviſes*, parce qu'ils étoient compoſez de pluſieurs piéces diviſées & couſues enſemble, d'où ſont venus les mots de *Faſce*, de *Pal*, de *Chevron*, de *Bande*, de *Croix*, de *Sautoir*, de *Loſange*, &c. dont on a fait depuis les piéces honorables de l'écu. Les cottes-d'armes & les banniéres, n'ont jamais été permiſes qu'aux Chevaliers & aux anciens Nobles. * Budée & Spelman, *Hiſt. de France*.

COTTER, ou KOTTER (Chriſtophle.) *Cherchez* KOTTER.

* COTTIBI, fut premiérement Miniſtre à Poitiers, & puis, après s'être fait Catholique, il fut fait Avocat du Roi au ſiége de la Rochelle. *Voyez* l'article d'ADAM (Jean) Jéſuite.

COTTIENNES, (Les Alpes) *Alpes Cottiæ*, eſt le nom que les Anciens ont donné à une partie des Alpes, qui contiennent le Mont-Viſo, le Mont-au-col-de-la-Croix, le Mont-Genévre, le Mont-Cenis; & du côté d'Italie, les vallées de Lucerne & de Pérouſe. Elles ſéparent le Dauphiné du Piémont, & comprennent les monts qui ſont depuis le Mont-Viſo, au midi, où commencent les Alpes Cottiennes, juſqu'au Mont-Cenis au ſeptentrion, où eſt le commencement des Alpes Gréques ou Grégeoiſes. Ce nom d'Alpes Cotties ou Cottiennes eſt tiré de celui de COTTIUS, qui étoit Prince de ce païs. Sa ſouveraineté comprenoit douze villes, chacune capitale d'une petite province, & la ville de Suze étoit Capitale de l'Etat. Auguſte avoit taché de ſoumettre Cottius; & n'ayant pu y réüſſir, il le reçut au nombre des Alliez du peuple Romain. L'Empereur Claude donna à Julius Coſſus le titre de Roi, l'an de Jeſus Chriſt 44, & après ſa mort, ou celle de ſon ſucceſſeur en 65, Néron réünit cet Etat à l'Empire. Suétone en la Vie de Tibére, *ch.* 37: & dans la Vie de Néron, *ch.* 18, parle de Cottius Roi de ce païs. *Cherchez* ALPES. * Pline *l.* 3. *c.* 20. Strabon, *l.* 4. Tacite. Dion. Ammien Marcellin. Aurelius Victor. Léandre Alberti. Chorier, &c.

COTTIGNOLA. *Voyez* COTIGNOLA.

COTTIN, (Charles) Pariſien, Chanoine de Bayeux, ſuccéda dans l'Académie Françoiſe, à la place de M. Habert, Abbé de Cériſy en 1656. Il a fait quelques Ouvrages de vers & de proſe, qui ſont imprimez, & a été maltraité par le célebre Boileau-Deſpreaux. Ce fut d'abord dans ces vers de la *Satyre* 3.

Si l'on n'eſt plus au large aſſis en un feſtin,
Qu'aux Sermons de Caſſagne, ou de l'Abbé Cottin.

Cet Abbé qui ſe piquoit auſſi de Poëſie fit une Satyre contre Boileau pour ſe venger de ce trait, & lui reprocha d'avoir imité *Horace* & *Juvénal*. Outre cela il publia un Ecrit en proſe, intitulé, *la Critique deſintéreſſée ſur les Satyres du tems*, où ſon Antagoniſte étoit fort maltraité. Comme il s'aviſa de s'en prendre à *Moliére*, ce Comédien le proſtitua en plein Théatre dans la Comédie des Femmes ſavantes, ſous le nom de *Tricotin*, qu'il changea dans la ſuite en celui de *Triſſotin*. Des-Preaux continua de ſatiriſer l'Abbé toutes les fois qu'il le trouva en ſon chemin, & fit quelques Epigrammes contre lui. M. Perrault ne tombe pas d'accord que Cottin fût un mauvais Prédicateur, ni que ſon auditoire fût déſert. *J'ai oui prêcher*, dit-il, *l'Abbé Cottin, mais je puis aſſurer que j'ai été fort preſſé à ſon Sermon: c'étoit aux Nouvelles Catholiques de la rue-Ste-Avoye, où il ſatisfit extrêmement ſon auditoire.* Ayant eu un procès avec ſes Fermiers, & étant rebuté du langage barbare du Châtelet & de l'adminiſtration de ſon bien, il réſolut de ſe donner à un de ſes parens à condition d'être nourri chez lui le reſte de ſes jours, & qu'il lui ſeroit donné tous les ans une certaine ſomme pour ſon entretien & ſes menus plaiſirs. Ses autres Parens voulurent alors le faire paſſer pour fou, & engager les Juges à lui donner un Curateur. L'Abbé invita ſes Juges à ouïr quelques uns des Sermons qu'il devoit prêcher pendant le Carême, & ils en revinrent ſi ſatisfaits, & ſi indignez de l'injuſtice & de l'inſolence de ſes parens, qu'ils les condamnérent aux dépens & à l'amende. L'Abbé Cottin étoit ſavant, il ſavoit l'Hébreu, le Syriaque, & ſur tout parfaitement le Grec. Il auroit pu réciter par cœur, preſque tout Platon & tout Homére. Il étoit Poëte comme on le peut voir dans une Paraphraſe qu'il a donnée du Cantique des Cantiques, qu'il a intitulée *la Paſtorale Sacrée*. Ses Poëſies n'ont pas toûjours été ſérieuſes ni aſſortiſſantes à ſon caractére. Il mourut en 1682. * *Oeuvres de* Boileau, *édit. de Genéve*, *tome* 1. *p.* 30. 31. Perrault, *Parallèle des Anciens & des Modernes*, *&c. tome* 2. *p.* 174, *&c.*

COTTIUS, Roi des Alpes Cottiennes. *Voyez* l'article de COTTIENNES.

COTTON, CONTON ou COTON, (Robert) Anglois de nation, & Religieux de l'Ordre de ſaint François, dans le XIV ſiécle, vers l'an 1340, fut Docteur de Sorbonne, & aquit le ſurnom de Docteur agréable, *Doctor amœnus*. Il laiſſa des Sermons, & des Commentaires ſur le Maître des Sentences; *Quodlibeta Scholaſtica*; *Diſceptationes Magiſtrales*, *&c.* * Pitſeus, *de Script. Angl.* Wadding, *Biblioth. Franciſc.* *&c.*

COTTON, (Pierre) Jéſuite, Confeſſeur des Rois Henri IV, & Louïs XIII, étoit d'une noble famille de la province de Forez, & naquit le ſeptiéme mars 1564, à Néronde près de la Loire, dont *Guichard* Cotton ſon pére, Seigneur de Chenevoux, étoit alors Gouverneur. Ayant atteint l'âge de vint ans, il fut reçu parmi les Jéſuites, au mois de ſeptembre 1583, à Arone, dans le Milanois, célébre par la naiſſance de ſaint Charles. En ſortant du noviciat, il fut étudier en philoſophie à Milan, & de là il alla commencer ſon Cours de Théologie à Rome, ſous le P. Nicolas Bobadilla, un des premiers Compagnons de ſaint Ignace. Après que le P. Cotton eut paſſé une année à Rome, ſes Supérieurs l'envoyerent en France, où il acheva ſa Théologie dans le Collége de Lyon. Il y fut élevé à la dignité du Sacerdoce. On le chargea de prêcher un

un Carême, dont il s'aquitta ſi bien, que depuis il fût toûjours employé dans ce ſaint miniſtere. Il enſeigna auſſi les Cas de Conſcience à Avignon, & rendit d'autres grands ſervices à ſa Compagnie & au public. Entre pluſieurs converſions qu'il opera, il ſuffira de citer celle de M. de Leſdiguiéres, qui fut depuis Connétable de France. Il avoit connu le P. Coton à Grenoble; & ſe trouvant l'an 1603, à la Cour, il parla au Roi Henri *le Grand* de ce ſavant Religieux. Le Roi qui avoit réſolu de rappeller les Jéſuites, voulut entendre le P. Coton, qu'on fit venir d'Aix en Provence, où il étoit alors; & il fut ſi ſatisfait de ſon éloquence & de ſa pieté, qu'il le choiſit pour Confeſſeur. Il le voulut même nommer à l'Archevêché d'Arles, & lui procurer un chapeau de Cardinal; mais ce bon Pere s'y oppoſa toûjours. Il prêchoit continuellement, ſe trouvoit à des conférences avec des Réformez, compoſoit les Ouvrages que nous avons de lui, & s'étoit fait une ſolitude au milieu de la Cour. Après la mort funeſte du Roi Henri *le Grand* en 1610. la Reine Marie de Médicis, Régente du Royaume, ſouhaita que le Pere Coton continuât à rendre ſes ſervices ordinaires au jeune Roi Louis XIII, dont il fut auſſi Confeſſeur. Il accepta cet emploi, quoique ſon inclination l'éloignât de la Cour. Après avoir ſi ſouvent demandé d'en ſortir, il l'obtint enfin en 1617, & ſe retira dans la Maiſon Profeſſe, que ſa Compagnie poſſéde à Lyon. En 1621, il fut nommé Recteur du College de Bourdeaux; & en 1623, Provincial de la province d'Aquitaine. Au commencement de l'an 1626, ayant achevé ſon tems de Provincial de la province d'Aquitaine, il eut le même emploi dans celle de France. Un arrêt que le Parlement de Paris donna contre ſa Compagnie, & qu'il ne put éviter, lui fit tant de chagrin, qu'il en tomba malade, & en mourut trois jours après. Ce fut le 13 mars de la même année 1626, à l'âge de 63 ans. Il prêchoit alors le Carême à Paris dans l'égliſe de S. Paul. Il a laiſſé quelques Ouvrages, comme, *du Sacrifice de la Meſſe; Genéve plagiaire; La rechûte de Genéve plagiaire; l'Inſtitution Catholique; des Sermons, &c.* * La Vie du P. Coton, compoſée par le P. Pierre Royer. Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jeſu.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVII.* Dupleix. Pierre de S. Romuald. *Vie du P. Coton, par le P. d'Orleans.*

Ce ne fut pas ſeulement Leſdiguiéres que Cotton fit changer de Religion, mais auſſi la fille de ce Seigneur. Elle abjura la Religion Reformée, entre les mains du Jéſuite qui la fit communier ſecretement. Il lui envoyoit tous les ans un Prêtre pour faire la même choſe, juſques à ce qu'il convint au pere & à la fille de ſe déclarer. En attendant il leur permettoit de ſe trouver dans les exercices de la Religion Proteſtante. Henri IV ayant fait en 1603 un voyage à Metz, les Jéſuites de Pont-à-Mouſſon le virent à Verdun, & obtinrent des promeſſes poſitives du rétabliſſement de leur Societé en France. Les Jéſuites Armand & Cotton eurent ordre de ſe rendre à Paris. Le dernier plut à la Cour par ſon eſprit & ſes Sermons, & entra bien avant dans la faveur du Roi par la recommandation de Leſdiguiéres. Les conditions ſous leſquelles les Jéſuites avoient été rappellez, paroiſſoient très dures à cette Societé, & le credit du Pere Cotton les fit adoucir. Il courut cette même année riſque d'être aſſaſſiné dans ſon carroſſe; mais la bleſſure qu'il reçut ne fut pas mortelle. On voulut charger les Réformez de cette action, ſans que l'on en eût des preuves. Comme le Pere Cotton étoit un de ceux qui, ſuivant les conditions du rappel des Jéſuites, devoient demeurer à la Cour, comme pour ſervir d'ôtage de la fidélité des autres, le Roi le choiſit pour Confeſſeur. Ce Jéſuite prépara ſoixante & onze queſtions pour les propoſer à une prétendue poſſédée afin d'avoir là-deſſus les réponſes du Démon. Entre ces queſtions les unes regardoient l'Etat & ſentoient la ſédition; d'autres regardoient des particuliers, la Religion & les Réformez. Entre autres demandes, il ſouhaitoit de ſavoir quel paſſage de l'Ecriture eſt le plus clair, *pour prouver le Purgatoire, & pour montrer l'égalité de la puiſſance du Pape à celle de St. Pierre.* Le Jéſuite eut l'imprudence d'écrire toutes ces queſtions de ſa main ſur une feuille volante, & de la mettre dans un livre que *Gillot* Conſeiller au Parlement de Paris lui avoit prêté en 1603. Quelques années après en rendant le livre, il oublia la feuille que le Preſident de *Thou* y trouva en le liſant. On vit que ce curieux Interrogatoire venoit de Cotton en le confrontant avec l'écriture de ce Pere. Les Rochelois ayant refuſé en 1607, aux Jéſuites, la liberté de prêcher dans leur ville, Cotton dit au Roi que le Duc de *Sulli* étoit la cauſe de ce refus, & qu'il avoit écrit à l'Evêque de la Rochelle contre la Societé. L'Evêque fit connoître clairement au Roi que cette accuſation étoit une pure calomnie. Cotton fut fait en 1608, Précepteur du Dauphin. Ce Jéſuite ayant été interrogé par Henri IV, ſur ce qu'il penſoit de cette maxime qu'on attribuoit à ſon Ordre, *que quand il s'agiroit de la mort du Roi, celui à qui elle auroit été révélée en confeſſion, en devroit garder le dépôt avec un ſecret inviolable,* il répondit que cette doctrine étoit bonne & Chrétienne. Le Roi ayant ajoûté comment il en uſeroit, ſi on lui venoit révéler quelque conſpiration contre ſa perſonne, & qu'il n'en pût détourner le coupable par ſes exhortations, ni par ſes conſeils? Il répondit, qu'il viendroit mettre ſon corps entre le Roi & le coup, pour le ſauver aux dépens de ſa vie. En 1617, de Luines obligea le Roi Louis XIII, de congédier le P. Cotton & de prendre à ſa place le Jéſuite *Arnoux.* * *Hiſt. de l'Edit de Nantes, tome 1. p.* 260. 393. 401, *&c. tome 2. p.* 11, & 230.

COTTON (Robert) Chevalier Anglois, s'eſt aquis beaucoup de réputation dans le XVII ſiécle, par ſon érudition, & par l'amour qu'il a eu pour les livres. Il a dreſſé une Belle Bibliothéque avec d'excellens manuſcrits, reſtes précieux des bibliothéques des monaſtéres Anglois qui avoient échapé à la fureur de ceux qui pillérent les monaſtéres ſous Henri VIII. Cotton les ramaſſa avec de grands ſoins & beaucoup de dépenſe & la Societé Royale de Londres en eſt en poſſeſſion. Il mourut en 1631, âgé de 61 an. On donna en 1652, un Recueil de Traitez qu'il avoit compoſez dans des occaſions importantes.

* COTTUS (Charles) Sicilien de naiſſance, vivoit vers la fin du XII ſiécle. Il étudia la Juriſprudence ſous Placentius. On a de lui une Explication ſur le Maître des Sentences. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

COTUS, Roi de Thrace. *Voyez* COTYS.

COTWITZ. *Voyez* COTBUTZ.

* COTWYCK (Jean) d'Utrecht, Docteur en Droit Civil & Canonique, a fait le Voyage de la Terre-Sainte. On a de lui, *Itinerarium Hieroſolymitanum & Syriacum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 486.

COTYLE, (La) du mot Grec κοτύλη étoit une meſure ancienne des choſes liquides, laquelle contenoit neuf onces d'Italie, c'eſt à dire, une once moins que l'Hémine Romaine. Apulée veut que la Cotyle & l'Hémine ſoient ſynonymes parmi les Anciens, & que toutes deux ſe prennent pour le demi-ſetier. L'Hémine, dit-il, eſt la moitié du ſetier; d'où vient que les Grecs l'appellent *Cotyle*, c'eſt à dire, *inciſion* ou *diviſion*, parce qu'elle diviſe le ſetier en deux. S. Iſidore dit auſſi la même choſe dans ſes Origines. S. Epiphane dit formellement que la Cotyle eſt la moitié du ſetier, & qu'elle eſt appellée Cotyle, parce qu'elle diviſe le ſetier en deux. Galien en ſes livres de remédes, eſt plein de ſemblables expreſſions. Suidas dit auſſi que la Cotyle s'appelloit de ſon tems demi-ſetier. * *Antiq. Grèq. & Rom.*

COTYS, Roi de Paphlagonie, fit alliance avec Agéſilaüs, Roi de Sparte. * Plutarque, *in Vita Ageſilai.*

COTYS, Roi de Thrace, contemporain de Philippe, Pére d'Alexandre, la premiére année de la CVI Olympiade, & 356 ans avant Jesus Christ, fut un Prince très-cruel. Il régna 24 ans, & fut tué par un certain Python, qui ſe retira à Athenes. Peut-être eſt-ce celui, dont Plutarque a fait mention dans ſes Apophtegmes. * Athenée, *l.* 12. *c.* 8. Bayle, *Dict. Crit.*

COTYS, Roi de Thrace, envoya ſon fils au ſecours de Pompée, à la tête de 500 chevaux. * Céſar, *de Bello Civili, l.* 3. *ch.* 4. *ſelon les éditions de* Jungerman *& de* Goduin *in uſum Delphini*; & *ch.* 1. *de la Traduction d'*Ablancourt.

COTYS, fils de Rhœmétalcès, Roi de Thrace. Auguſte, après la mort de ſon pere, partagea la Thrace entre ſon oncle Rheſcuporis & lui, 15 ans avant Jesus Christ. Rheſcuporis regna ſur les montagnes, & Cotys ſur les plaines les plus voiſines de la Grece. Ce partage ſubſiſta entre eux tant qu'Auguſte vécut; mais après ſa mort, Rheſcuporis, Prince très-cruel, réſolut de perdre ſon neveu, & après l'avoir fait priſonnier l'aſſaſſina dans un feſtin. Cette trahiſon fut vengée par une autre. Pomponius Flaccus, ami de Rheſcuporis, fut choiſi pour l'attirer à Rome, & on fit tuer ce Prince à ſon retour. Son Royaume fut partagé entre Rhœmétalcès ſon fils, & les fils de Cotys. Ce Cotys eſt celui, à qui Ovide écrivit quelques Elégies ou Epitres, entre autres *la neuviéme du 2. l. de Ponto*, qui commence ainſi,

Regia progenies, cui nobilitatis origo,
Nomen in Eumolpi pervenit uſque, Coty, &c.

* Tacite, *Annal. l.* 2. *c.* 64. Velleius Paterculus, *l.* 2. *Voyez* Bayle, *Dict. Crit.*

COTYS, fils du précédent, après avoir partagé la Thrace avec ſon couſin Rhœmetalcès, fut obligé de la lui ceder par ordre de Caligula, qui lui donna en échange l'an 38 de Jesus Christ, la petite Arménie, & une partie de l'Arabie. On voulut l'élire Roi de la grande Arménie l'an 47; mais l'Empereur Claude lui défendit d'y penſer. * Dion, *l.* 59. Tacite, *Annal. l.* 11. *c.* 9.

COTYS, frére de Mithridate, Roi du Boſphore ſous l'empire de Claude, fut couronné, & mis à la place de ſon frere, qui avoit intention de ſe revolter, & duquel il avoit découvert les deſſeins. * Tacite, *Annal. l.* 12. *c.* 15.

COTYS, autre Roi du Boſphore, dont Arrien manda la mort à l'Empereur Adrien, vers l'an de J. C. 134. * Arrien, *de Ponti Euxini Periplo.*

COTYTTO, Déeſſe de l'impudence, dont les Baptes, qui étoient ſes Sacrificateurs, célébroient pendant la nuit les Fêtes en danſant. Probus croit qu'elle étoit une Comédienne, & que ces Baptes étoient des perſonnes de la même profeſſion. * Juvenal, *en ſa ſeconde Satyre, v.* 91.

COU. COV.

COUAILLIER, nom du Médecin de Beux. *Voyez* l'article de BEUX.

COVARRUVIAS (Diégo) Evêque de Ségovie, & Préſident du Conſeil de Caſtille, dans le XVI ſiécle, naquit à Tolède le 25 juillet de l'an 1512, d'*Alfonſe* de Covarruvias & de *Marie* Guttierrez. Covarruvias eſt une Terre en Eſpagne, dans le dioceſe de Burgos, de laquelle ceux de cette famille portoient le nom; & ils avoient auſſi celui de Lévia. Diégo étudia à Salamanque avec ſon frére *Antoine*, dont nous parlerons cy-deſſous. Il y enſeigna le Droit Canon, & fut choiſi pour être Juge de Burgos, puis Conſeiller de la Cour de Grenade. En même tems, l'Empereur Charles-*Quint* le nomma à l'Archevêché de S. Domingue dans l'iſle Hiſpaniola, l'une des Antilles, qu'il refuſa; mais en 1559, Philippe II, Roi d'Eſpagne, lui ayant donné l'Evêché de Ciudad-Rodrigo, il fut ſacré le 28 avril de l'an 1560. Quelque tems après, ce ſavant Prélat fut nommé pour réformer l'Univerſité de Salamanque, & eut ordre de ſe trouver au Concile de Trente, où il s'aquit une ſi grande réputation de doctrine, de vertu, & de probité, qu'il fut commis pour dreſſer les Décrets de la réformation. Il y travailla avec Hugues Boncompagno, qui fut depuis le Pape Grégoire XIII, & qui ne parloit jamais de Diégo Covarruvias, que comme d'un ami, pour lequel il avoit beaucoup d'affection. Lorsqu'il fut de retour en Eſpagne l'an 1564, le même Roi Philippe II le nomma à l'Evêché de Ségovie. Covarruvias y étoit occupé l'an 1572, dans les fonctions de ſon miniſtére, lorsqu'après la mort du Cardinal d'Eſpi-

noſa, Préſident du Conſeil de Caſtille, il fut choiſi pour remplir cette charge. Depuis, le Roi le nomma à l'Evêché de Cuença, mais avant que d'en avoir pris poſſeſſion, il mourut à Madrid le 27 ſeptembre de l'an 1577, qui étoit le 66 de ſon âge. Son corps fut porté à Ségovie. Diégo Covarruvias ſavoit les Langues, la Théologie, les Belles Lettres, & il avoit une connoiſſance du Droit ſi particuliére, qu'il en a été ſurnommé *le Bartole Eſpagnol.* Ses Ouvrages ont été mis en deux volumes. Les Caſtillans aſſurent qu'il n'y a rien de bon que Covarruvias n'ait compris dans ſes livres, & qu'il a traité auſſi exactement chaque matiére en particulier, que s'il ne s'étoit jamais appliqué à d'autres. Le Préſident *Faber* dans ſon livre, *De conjecturis*, l'appelle, *virum præſtantiſſimi judicii*; & Menochius le qualifie de *primarius inter Juriſconſultos noſtræ ætatis.* Il s'attachoit aux Belles Lettres ſans en faire le capital de ſes études, comme faiſoit Budé. Il avoit beaucoup d'intégrité & d'adreſſe dans le maniment des affaires. Ses Oeuvres ſont fort eſtimées non ſeulement par les Eſpagnols, mais auſſi par les François & les Allemans. Grotius dit que c'eſt un Juriſconſulte d'un jugement exquis; & Conringius aſſûre, que c'eſt le plus ſubtil Interpréte du Droit que l'Eſpagne ait produit. L'année 1701, on a réimprimé à Lyon pour la troiſiéme fois le livre de Diégo Covarruvias, *Variarum Reſolutionum*, avec des obſervations & des additions d'*Ybanès de Faria*, Conſeiller du Roi d'Eſpagne, qui dit, que l'Auteur de cet excellent Ouvrage étoit également verſé dans la connoiſſance des Loix & des Canons, qu'il a ſervi de Maître & de Guide à ceux qui ſont venus après lui, & que ſes déciſions ſont révérées en Eſpagne comme des Oracles. Faria aſſûre qu'il en a fait une étude particuliére; qu'il a joint à ſes réflexions le ſentiment de quelques nouveaux Auteurs ſur les Ecrits de ce ſavant homme; & que de tout cela il a compoſé ſes remarques. Les Oeuvres imprimées de Diégo Covarruvias ſont, *Practicarum Quæſtionum liber unus*; *Variarum Reſolutionum libri tres*; *Collatio veterum numiſmatum*; *In titulum, de Teſtamentis, Interpretatio*; *In librum tertium Decretalium Epitome*; *In caput, Quamvis pactum*; *De pactis in 6*; *Relectio*; *In caput, Alma mater*; *De ſententiis excommunicatoriis Commentarius*; *In regulam, Poſſeſſor malæ fidei*; *De Regulis Juris in 6*; *Comment. in Clementinam, Si furioſus*; *De homicidio*; *In Regulam, Peccatum.* * Ambroiſe Moralès, *Antiquit. Hiſpan.* André Schottus & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* Le Mire, *de Script. Sæcul. XVI.* Gilles Gonzalès d'Avilas, *Grand. de Madr. &c.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3. p. 112. & ſuiv.* édit. de Hollande, 1715.

COVARRUVIAS (Antoine) Chanoine de Toléde, étoit frére de l'Evêque de Ségovie, qu'il ſuivit au Concile de Trente. Il avoit une très vaſte connoiſſance des Sciences, & en particulier de la Juriſprudence Civile & Canonique, qu'il enſeigna à Salamanque. Dans les heures que les autres Gens de Lettres employent au ſommeil, & à ſe divertir, il s'appliqua ſans Maître à l'étude de la Langue Gréque, & y devint le plus ſavant de tous les Eſpagnols. Depuis on le nomma Conſeiller au Conſeil de Caſtille, & il ſeroit parvenu à des charges plus condérables, ſi ſa ſurdité ne l'eût contraint de ſe retirer. On lui donna un canonicat dans l'égliſe de Toléde ſa patrie, dont il fut auſſi Théologal, & il y mourut ſur la fin du mois de décembre de l'an 1602, âgé de 78 ans. Il aida ſon frére dans la compoſition du livre intitulé *Variæ Reſolutiones*, & il mit au jour un Ecrit du Droit de Portugal. * André Schottus & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVII.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3. p. 112.* édit. de Hollande, 1715.

COVARRUVIAS (Pierre) Eſpagnol, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, au commencement du XVI ſiecle, prêcha avec beaucoup d'applaudiſſement, & compoſa quelques Ouvrages. On met ſa mort en 1530. * Antoine de Sienne, *de Vir. Illuſt. Præd.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

COVARRUVIAS de HOROSCO ou OROSCO. *Cherchez* OROSCO (Alfonſe de)

COUBELS, Fort des Hollandois, ſitué dans l'iſle d'Amboina, l'une des Moluques. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COUCHAHAR, petite ville d'Aſie. Le Bacha ou Gouverneur de cette place, éloignée de deux journées du Lac nommé *Douſlag*, c'eſt à dire, *plaine de ſel*, retire du ſel que cette eſpéce de Lac produit, 24000 écus par an. * Tavernier, *Voyages, tome 1. l. 1. ch. 7. p.* 101. édit. de Hollande, 1692.

COUCO, ville d'Afrique dans la Barbarie. Elle eſt dans la province d'Alger, vers les confins de celle de Bugie, a dix ou douze lieues de la ville de ce nom vers le midi occidental. Couco, que l'on prend pour la *Tubuſuptus* des Anciens, eſt une ville aſſez grande, & forte par ſa ſituation ſur un rocher eſcarpé de tous côtez. Elle eſt capitale d'un Royaume, qui eſt tout dans des montagnes, dont les avenues ſont fort difficiles, & dont les peuples & le Roi ont ſouvent diſputé leur liberté contre les Algériens, deſquels ils ſont tributaires. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COUCY, bourg avec château, ou ville ſelon d'autres, en l'iſle de France, a donné ſon nom à une Maiſon célébre. Il eſt au nord de Soiſſons dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

COUCY, la Maiſon de COUCY, ſi célébre par elle même & par ſes alliances, tiroit ſon nom de la Terre de Coucy en l'Iſle de France. Le plus ancien de cette famille dont nous ayons connoiſſance, eſt I. DREUX de Coucy, Seigneur de Boves, &c. qui vivoit vers l'an 1035. Il eut 1. ENGUERRAN I, Seigneur de Coucy qui ſuit; 2. *Robert*, Seigneur de Marle; & 3. *Anſelme* ou *Anſeau* de Boves.

II. ENGUERRAN de Coucy, I. du nom, vivoit en 1080. Ce fut lui qui uſurpa le château de Coucy ſur un Seigneur nommé Albéric à qui il appartenoit. Il épouſa *Alde* de Roucy, Dame de Marle, dont il eut THOMAS qui ſuit.

III. THOMAS, Seigneur de Coucy, de Marle, de la Fére & de Boves, Comte d'Amiens, fit le voyage de la Terre-ſainte en 1096. Ce Seigneur dont le naturel étoit cruel, ſe revolta contre ſon pére. Il tua de ſa propre main trente hommes dans une occa-

ſion contre le Vidame & l'Evêque d'Amiens, qui défendoient les terres de l'Egliſe, dont il vouloit s'emparer. Le Roi Louis *le Gros* entra dans ces guerres. Thomas fut excommunié par un Concile de Beauvais en 1114, & dépouillé du Comté d'Amiens par le Roi. Il regagna les bonnes graces des Gens d'égliſe, en dotant l'Abbaïe de Prémontré de pluſieurs biens en 1118; mais ayant recommencé ſes premiéres violences & dépouillé pluſieurs Marchands, malgré le ſauf-conduit du Roi de France, ce Prince l'alla aſſieger dans ſon château de Coucy en 1130. Il voulut faire une ſortie; mais y ayant été mortellement bleſſé par Raoul, Comte de Vermandois, il expira peu après dans la ville de Laon, où on l'avoit conduit priſonnier. Il avoit épouſé *Ide* de Hainault, puis *Mileſſende* de Crecy. De la premiere il eut 1. *Ide* de Coucy qui épouſa *Alard* de Cimay, puis *Bernard* d'Orbais; & 2. *Béatrix* mariée à *Everard*, Seigneur de Breteuil en Beauvaiſis: & de la ſeconde il eut 3. ENGUERRAN II, qui ſuit; 4. ROBERT, Seigneur de Boves, qui mourut dans une grande vieilleſſe, au voyage d'Outre-mer l'an 1191. Sa poſtérité finit en la perſonne de ſon petit-fils, *Robert* II, Seigneur de Boves, mort après l'an 1246.

IV. ENGUERRAN, II. du nom, Seigneur de Coucy, de Marle, de la Fére, de Vervins, de Crecy & de Pinon, fit du bien à pluſieurs Abbaïes, ſur tout à celle de Prémontré, & fut au voyage d'Outremer avec le Roi de France Louis *le Jeune*, où il mourut avec Everard de Breteuil ſon beau-frére. Il avoit épouſé en en 1132, *Agnès* de Boisgency, parente du Roi de France, dont il eut 1. RAOUL qui ſuit; & 2. *Enguerran*, mort en 1174, enterré dans l'égliſe de S. Denys en France.

V. RAOUL de Coucy aſſiſta le Roi Philippe *Auguſte* en la guerre que ce Prince eut l'an 1181, contre Philippe d'Alſace, Comte de Flandre. Il ſuivit le même Roi au voyage d'Outremer, & fut tué au ſiége d'Acre l'an 1191. Son corps fut apporté à l'Abbaïe de Foigni. C'eſt de lui le trait d'hiſtoire rapporté par Fauchet dans ſes *anciens Poëtes François*, & par la Croix-du-Maine, *Biblioth. Françoiſe*, ſavoir, que Raoul de Coucy aima beaucoup la Dame de Fagel, pour laquelle il fit quantité de Poëſies, & que ſe voyant bleſſé à mort, il ordonna à ſon Ecuyer de porter ſon cœur à cette Dame, avec une lettre qu'il lui écrivit; que cet Ecuyer exécuta ſes ordres; & qu'approchant du château qu'habitoit cette Dame, il rencontra ſon époux, qui le força à lui remettre entre les mains ce qu'il portoit; que le Seigneur de Fagel étant maître de ce cœur, le fit hacher & ſervir à ſa femme, parmi de la viande qu'elle mangea: de quoi ayant été inſtruite, elle fut ſi ſaiſie de douleur & de deſeſpoir, qu'elle ne voulut plus prendre de nourriture, & mourut. Du Chêne dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon de Coucy*, ne fait aucune mention de cette avanture. Raoul avoit épouſé 1. *Agnes* de Hainaut, fille de *Baudouin*, Comte de Hainaut, dont il eut 1. *Yoland* de Coucy, mariée à *Robert* II, Comte de Dreux, petit-fils du Roi Louïs *le Gros*; 2. *Iſabeau*, épouſe de *Raoul*, Comte de Coucy, puis de *Henri*, Comte de Grandpré; & 3. *Ade* alliée à *Thierry*, Seigneur de Bévre en Flandre. RAOUL épouſa en ſecondes noces *Agnès* de Dreux, fille de *Robert* de France, Comte de Dreux, & de ſa troiſiéme femme *Agnès*, Comteſſe de Braine, & ſœur de *Robert* II, qui épouſa la fille aînée de *Raoul*. De cette ſeconde femme il eut 4. ENGUERRAN III, qui ſuit; 5. THOMAS, tige des Seigneurs de Vervins, qui mourut en 1252, & ſon fils *Thomas* II, avant l'an 1276. Celui-ci eut pour fils *Thomas* III, dont un fils auſſi nommé *Thomas* fut tué à la bataille de Courtrai en 1302. La poſtérité des Comtes de Vervins, fut, dit-on, continuée par *Jean* de Coucy, ſecond fils de *Thomas* III; mais du Chêne n'a pu la pourſuivre, faute de preuves certaines. Les autres enfans de RAOUL, Sire de Coucy, furent 6. *Raoul*, que quelques uns diſent avoir été Evêque de Noyon; 7. *Robert*, Seigneur de Pinon, dont la poſtérité finit en 1377; & 8. *Agnès*, mariée à *Gilles* de Beaume, Seigneur Châtelain de Bapaume.

VI. ENGUERRAN de Coucy, III. du nom, ſurnommé *le Grand*, rendit la place de Coucy plus forte qu'elle n'avoit été auparavant, l'enrichit de ſomptueux édifices, refit le château, y bâtit une chapelle avec une groſſe & magnifique tour, qu'il accompagna de quatre autres moindres, environna la ville d'autres belles tours & de fortes murailles, & fit encore conſtruire d'autres châteaux ſur ſes terres, avec une extraordinaire dépenſe. Il ſervit le Roi Philippe *Auguſte* à la bataille de Bouvines l'an 1214, & accompagna l'année ſuivante avec cinquante Chevaliers, le Prince Louïs de France, depuis Roi Louïs VIII, à l'expédition d'Angleterre; mais en 1216, il fut excommunié par ordre du Pape Honorius III, pour avoir ravagé les terres de l'égliſe de Laon, & pris le Doyen priſonnier. Il en eut l'abſolution l'an 1218. Sous le Roi ſaint Louïs, il ſe ligua avec Henri III, Roi d'Angleterre, & avec Pierre, dit *Mauclerc*, Duc de Bretagne, en apparence contre Thibault, Comte de Champagne; mais le deſſein principal de la Ligue, étoit d'ôter la couronne au Roi. Les anciennes Chroniques diſent même qu'on l'offrit à Enguerran de Coucy, & que les principaux Liguez parlérent de l'élever ſur le thrône. La Reine Blanche diſſipa bientôt ce parti par ſa prudence, & Coucy rentra dans ſon devoir. Le Roi le manda en 1236, à Saint-Germain-en-Laye, afin de ſervir ſa Majeſté contre le même Thibaut, Comte de Champagne, qui étoit devenu Roi de Navarre, & qui faiſoit mine de remuer. Il fut auſſi appellé par le même Prince à Chinon l'an 1242, contre Hugues, Comte de la Marche, qui s'étoit ligué avec Henri III, Roi d'Angleterre; mais il mourut l'an 1243. Il épouſa 1. *Béatrix* de Vignory, veuve de *Jean* I, Comte de Roucy: 2. *Mahaut* de Saxe, fille de *Henri*, Duc de Saxe, & de *Mahaut* d'Angleterre, & veuve de *Géofroy* III, Comte du Perche: 3. *Marie* de Montmirel, fille de *Jean*, Seigneur de Montmirel & d'Oiſy, que ſe rendit Religieux à Longpont, & de *Helvide* de Dampierre. Il n'eut des enfans que de la derniére, ſavoir, 1. *Raoul* II, tué à la bataille de la Maſſoure en 1250, ſans laiſſer de poſtérité de *Philippe* de Ponthieu ſon épouſe; 2. ENGUERRAN IV, qui ſuit; 3. *Jean*, qui ſervit avec ſon pére contre le Comte de la Marche, & qui mourut peu

après

après lui ; 4. *Marie*, alliée 1. à *Alexandre* II, Roi d'Ecoſſe, & qui fut mére d'Alexandre III : 2. à *Jean* de Brienne, dit d'*Acre*, grand Bouteiller de France, fils puîné de *Jean*, Roi de Jéruſalem ; & 5. *Alix* de Coucy, épouſe d'*Arnoul* III, Comte de Guines, dont elle eut des enfans qui héritérent de leur oncle Enguerran IV.

VII. ENGUERRAN de Coucy, IV. du nom, fut Seigneur de Coucy, d'Oiſy, de Montmirel, de Crévecœur, d'Havraincourt, de la Ferté-Aucoul & de la Ferté-Gaucher, de Trêmes & de Condé en Brie, Vicomte de Meaux & Châtelain de Cambray. Il aimoit ſi paſſionnément la chaſſe, que trois jeunes Gentilshommes Flamans, qui étudioient à l'Abbaïe de S. Nicolas de Laon, ayant été ſurpris l'an 1256, chaſſant ſur les terres de Coucy, Enguerran les fit pendre : de quoi le Roi S. Louïs fut ſi indigné, qu'il lui auroit fait ſubir la peine du talion, ſans ſes parens qui ſollicitérent ce ſaint Roi à commuer la peine de mort en une groſſe amende. Il fut donc condamné à fonder deux chapelles pour les ames des trois jeunes Gentilshommes, & à la ſomme de dix mille livres que l'on employa pour faire bâtir l'Hôtel-Dieu de Pontoiſe, & pour achever les couvens de ſaint Dominique & de ſaint François à Paris ; & outre cela, d'aller ſervir quelque tems à ſes dépens en la Terre-ſainte, avec un certain nombre de Chevaliers. Il fut diſpenſé dans la ſuite de ce voyage, par Raoul Evêque d'Evreux, ſuivant le pouvoir que le Pape lui en donna, à condition pourtant d'envoyer douze mille livres aux Chrétiens d'outre-mer : ce qui fut confirmé par le Roi en 1261. Il mourut enfin en 1310, ſans enfans de ſes deux femmes, qui furent 1. *Marguerite*, fille d'*Othon* III, Comte de Gueldre, & de *Marguerite* de Cléves : 2. *Jeanne* de Flandre, fille aînée de *Robert*, dit *de Béthune*, Comte de Flandre, & d'*Yoland* de Bourgogne, Comteſſe de Nevers : ainſi ſes biens paſſérent à ENGUERRAN & à *Jean* de Guines ſes neveux, fils d'*Alix* de Coucy, Comteſſe de Guines. *Jean* fut Vicomte de Meaux ; mais il n'eut qu'une fille *Jeanne* de Guines, dite de Coucy, Vicomteſſe de Meaux, accordée à *Gaucher* VI, Seigneur de Châtillon.

SECONDE RACE DES SEIGNEURS de COUCY.

VIII. ENGUERRAN V, Sire de Coucy, *étoit* ſecond fils d'ARNOUL, III. du nom, Comte de Guines & d'*Alix* de Coucy, ſœur & héritiére d'*Enguerrand* IV. *Voyez* GUINES. Enguerran prit le nom & les armes de Coucy après la mort de ſon oncle maternel, & partagea cette ſucceſſion avec Jean ſon frére, ayant eu pour ſa part les Seigneuries de Coucy, de Marle, de la Fére, d'Oiſy, d'Havraincourt, de Montmirel, de Condé en Brie, &c. & l'Hôtel de Coucy à Paris. Comme il avoit été élevé à la Cour d'Alexandre III, Roi d'Ecoſſe ſon couſin germain, il y fut marié avec *Chrétienne* de Bailleul, avec laquelle il repaſſa en France, & il mourut après l'an 1321, ayant eu 1. GUILLAUME qui ſuit ; 2. *Enguerran* qui fut Seigneur de Condé en Brie, puis Vicomte de Meaux, par ſucceſſion de Jean de Guines ſon oncle, & qui mourut en 1344, étant pére de *Philippe* de Coucy, Vicomte de Meaux, qui ne laiſſa que des filles.

IX. GUILLAUME de Coucy prit le ſurnom & les armes pleines de Coucy, & mourut en 1336, ayant eu d'*Iſabeau* de Châtillon, fille de *Gui*, Comte de S. Paul, 1. ENGUERRAN VI, qui ſuit ; 2. *Jean*, Seigneur d'Havraincourt, mort ſans poſtérité après l'an 1354 ; 3. *Raoul*, Seigneur d'Havraincourt après ſon frére, Seigneur auſſi de Montmirel, de la Ferté-Gaucher, d'Encre, &c. dont les fils ne laiſſérent point de poſtérité ; & l'un d'eux *Raoul* de Coucy, fut Evêque de Metz, puis de Noyon, & mourut en 1424 ; 4. *Aubert*, quatriéme fils de *Guillaume*, fut Seigneur de Dronay, & mourut en 1388, ne laiſſant que des filles.

X. ENGUERRAN de Coucy, VI. du nom, fut marié par les ſoins du Roi Philippe *de Valois*, avec *Catherine* d'Autriche, fille de *Léopold* I, Duc d'Autriche, & de *Catherine* de Savoye. Il n'en eut qu'un fils unique *Enguerrand*, VII. du nom, qui ſuit, & mourut en 1344.

XI. ENGUERRAN de Coucy, VII. du nom, Seigneur de Coucy, de Marle, de la Fére, & d'Oiſy, Comte de Soiſſons & de Betford, fut un des plus conſidérables du Royaume. Après la priſe du Roi Jean à la bataille de Poitiers, Enguerran de Coucy paſſa avec d'autres ôtages en Angleterre, pour la délivrance de ce Prince. Là il fut ſi agréable au Roi d'Angleterre Edouard III, qu'il le choiſit pour ſon gendre, le fit Comte de Betford, & lui donna le Comté de Soiſſons, que Gui de Blois réſigna à ce Monarque, pour ſe tirer d'ôtage. Revenu en France, & voyant que la guerre s'allumoit entre le Roi de France & celui d'Angleterre, il ſe retira en Lombardie, pour n'être point forcé à prendre les armes contre ſon beau pére, & il prit le parti du Pape Grégoire XI, contre Barnabon Viſconti ; mais à la fin il revint trouver le Roi Charles V, qui l'envoya en Bretagne pour des affaires importantes l'an 1368, & qui lui donna même des troupes pour paſſer en Allemagne, & y faire valoir les droits de ſa mére ſur le Duché d'Autriche. N'ayant pu réüſſir à moyenner la paix avec l'Angleterre, il prit ouvertement le parti du Roi de France, lui aida à reprendre Cherbourg, Carentan & autres places appartenantes au Roi de Navarre, Comte d'Evreux : ſervices dont le Roi Charles V fut ſi content, qu'il voulut lui donner l'épée de Connétable, après la mort de Bertrand du Gueſclin ; mais il remercia ſa Majeſté, diſant qu'Olivier de Cliſſon en étoit plus capable que nul autre. Ce Prince l'inſtalla Gouverneur de Picardie, & le Roi Charles VI lui donna en 1384, la charge de Grand Bouteiller de France. Il fut employé encore pour des négociations importantes en Bretagne & en Savoye ; puis à la priére de Philippe de France, dit *le Hardi*, Duc de Bourgogne, il accompagna Jean de Bourgogne ſon fils, Comte de Nevers, à une expédition contre les Infidéles : le voyage ne fut pas heureux, & l'armée Chrétienne fut battue à Nicopoli l'an 1396. Enguerran de Coucy y reſta priſonnier avec les principaux Seigneurs, & mourut le 16 février de l'année ſuivante. Il avoit épouſé, comme nous l'avons dit, 1. *Iſabelle*, fille d'*Edouard* III, Roi d'Angleterre : 2. *Iſabeau*, fille de *Jean* I, Duc de Lorraine. De la premiére il eut 1. MARIE qui ſuit ; & 2. *Philippe*, élevée en Angleterre, où elle épouſa *Robert* de Vére, Duc d'Irlande, Marquis de Dublin, Comte d'Oxford, Grand Chambellan d'Angleterre ; mais le mariage fut caſſé : de la ſeconde naquit 3. *Iſabeau* de Coucy, mariée l'an 1409, à *Philippe* de Bourgogne, Comte de Nevers & de Réthel, morte en 1411.

XII. MARIE de Coucy, Comteſſe de Soiſſons, Dame de Coucy, d'Oiſy, &c. fut mariée du vivant de ſon pére à *Henri* de Bar, fils aîné de *Robert*, Duc de Bar, Marquis de Pont, & de *Marie* de France, ſœur du Roi *Charles* V. Son mari fut tué à la bataille de Nicopoli en 1396. Elle vendit en 1400, la Terre de Coucy & les Châtellenies de Marle & de la Fére à Louïs de France Duc d'Orléans, frére du Roi Charles VI, & mourut en 1484.

Ainſi finit la ſeconde famille de Coucy ſortie en ligne maſculine de celle de Guines. Tous les biens paſſérent dans celle de Bar, puis dans celle de Luxembourg, & enfin dans la Maiſon Royale de Bourbon qui les a apportez à la Couronne. * L'Allouette, *Hiſt. de la Maiſon de Coucy*. Du Chêne, *Hiſt. de la Maiſon de Coucy*. La Morliére, *des Maiſons illuſtres de Picardie*. Albert Chanoine d'Aix, *Hiſt. Hieroſ. l. 8. ch. 7.* Sainte-Marthe. Mézeray. Godefroy. Le P. Anſelme, &c.

COUDÉE. On appelle ainſi l'eſpace qui eſt depuis le pli du bras que l'on nomme coude, juſqu'au bout du doit du milieu de la main. Les Hébreux, les Grecs, les Babyloniens & les Romains, ſe ſervoient communément de la coudée pour meſurer les terres qu'ils vendoient ou qu'ils achetoient. La coudée eſt la plus ancienne de toutes les meſures. Nous liſons dans l'Ecriture-Sainte que Dieu ordonna à Noé de bâtir une arche de 300 coudées de long, de 50 de large & de 30 de haut, & d'y faire une fenêtre d'une coudée ; & que les eaux ſurpaſſérent de 15 coudées les plus hautes montagnes. Le lit d'Og Roi de Baſan étoit long de neuf coudées & large de quatre. Lorſque les Iſraëlites paſſérent le Jourdain, Joſué leur ordonna de laiſſer une diſtance de 2000 coudées entre eux & l'Arche, qui étoit longue de deux coudées & demie. Lorſque Dieu traça à Moïſe le plan du tabernacle, il ſe ſervit de la meſure d'un certain nombre de coudées pour lui en marquer l'étendue. Dans le Nouveau Teſtament nôtre Seigneur ſe ſervoit auſſi de cette meſure. Saint Jean dans ſon Apocalypſe rapporte que les murs de Jéruſalem qu'il avoit vus, avoient 144 coudées de long. Enfin par l'un & par l'autre Teſtament il paroît que la maniére de meſurer par coudées étoit en uſage parmi les Hébreux. Des Hébreux cette meſure paſſa chez les autres nations. La potence qu'Aman fit dreſſer par Mardochée étoit haute de cinquante coudées. Enfin nous liſons dans les Auteurs Grecs & Latins que ces peuples ſe ſervoient de la coudée pour meſurer. Les Hébreux nomment la coudée *Amma*, comme qui diroit la *mére* des autres meſures. La coudée ordinaire eſt de dix-huit pouces. La coudée Hébraïque ſelon la ſupputation de Mr. Cumberland, & de Mr. Pelletier de Rouen, eſt de vint pouces & demi, meſure de Paris. Pluſieurs autres la fixent à dix-huit pouces juſte. Les Talmudiſtes remarquent que la coudée Hebraïque étoit plus grande d'un quart que la Romaine. Origéne a cru que la coudée dont ſe ſervit Noé dans la conſtruction de l'arche étoit de ſix coudées ordinaires. Saint Auguſtin a ſuivi le ſentiment d'Origéne, & traite de ridicules les objections que quelques-uns faiſoient contre l'énorme grandeur qu'auroit eu l'arche, en ſuivant ces dimenſions. Louïs Capel & pluſieurs autres ont prétendu qu'il y avoit chez les Hébreux deux ſortes de coudées ; l'une *ſacrée*, & l'autre *commune* ; la premiére, de trois piez de Roi ; & la ſeconde, d'un pié & demi. Voici les preuves dont on appuye ce ſentiment. Moïſe, *Nombres, ch 35. v. 4*, aſſigne aux Lévites mille coudées (*ſacrées*) autour de la ville de leur demeure ; & au verſet ſuivant il leur en donne deux mille (*de communes.*) De même, I. ou III. *Rois, ch. 7. v. 15*, on donne dix-huit coudées aux deux colomnes de bronze qui étoient dans le temple de Salomon ; & II. *Chron.* ou *Paralip. ch. 3. v. 15*, on les fait de trente-cinq coudées. Ce qui ne peut ſe concilier qu'en diſtinguant deux ſortes de coudées dont les unes ſont le double des autres. *Villalpand* & pluſieurs Ecrivains après lui, ne donnent à la coudée ſacrée qu'un palme par deſſus la coudée ordinaire ; il prétend que Moïſe a parlé de la coudée commune, lorſqu'il a dit, *Deuteronome, ch. 3. v. 11*, qu'elle étoit de la grandeur, ou de la meſure du bras replié de l'homme, *ad menſuram cubiti virilis manus*, (comme s'exprime la Vulgate) & que la coudée ſacrée avoit un palme par deſſus cette autre coudée commune, comme il eſt aſſez bien marqué dans *Ezéchiel, ch. 43. v. 13.* Nonobſtant ces raiſons, D. Calmet croit que parmi les Hébreux, depuis leur ſortie d'Egypte juſqu'à la captivité de Babylone, il n'y eut qu'une ſorte de coudée qui eſt la même que la coudée d'Egypte dont on a pris depuis quelques années la meſure ſur les anciens Etalons du Grand Caire ; & que ce n'eſt que depuis le retour de la captivité, que l'Ecriture a marqué deux ſortes de meſures, pour diſtinguer l'ancienne coudée Hébraïque, de celle de Babylone à laquelle les captifs s'étoient accoutumez pendant leur ſéjour au delà de l'Euphrate. C'eſt ſur cela qu'eſt fondée la précaution que prend Ezéchiel de remarquer que la coudée, dont il parle, eſt la vraye & l'ancienne coudée, plus grande d'un palme que la coudée ordinaire. A l'égard des autres paſſages, il eſt aiſé, *dit-il*, d'y ſatisfaire ſans recourir à cette coudée ſacrée, que l'on prétend avoir été double de l'ordinaire. * *Genéſe, ch. 6. & 7. Exode, ch. 26. Nombres, ch. 11. & 35. Joſué, ch. 3. Eſther, ch. 5. Matthieu, ch. 6. Luc, ch. 12. Apocalypſe, ch. 21.* Hérodote. Pline. Saumaiſe. Le Pere Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

* COUDENBERG (Jean) Doyen de l'égliſe de S. Gilles à Abbenbroek dans l'Evêché d'Utrecht, & Sécretaire de Philippe, Archiduc d'Autriche & Roi d'Eſpagne, a donné au public, *De initio, progreſſu & impedimentis Fraternitatis ſeptem Dolorum beatiſſimæ Virginis Mariæ ; De miraculis ducentis & quinquaginta ejuſdem* Con-

Confraternitatis. * Valére André, *Biblioth. Belgica*; *p.* 487.

COUDRAY-MONTPENSIER (Seigneur de) *Cherchez* ESCOUBLEAU.

* COUDROT, petite ville de France dans le Bazadois, vers les confins de la Guienne propre, ſur la rive droite de la Garonne dans l'endroit où le Drot tombe dans la Garonne, au nord-nord-eſt de Bazas, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

* COUDURES, bourg de France dans la Gaſcogne propre, eſt au ſud de Saint-Séver dont il eſt éloigné de près de trois lieues.

COVENTER. *Cherchez* GUILLAUME de COVENTRY.

COVENTRE ou COVENTRY, *Coventria*, ville d'Angleterre, dans le Comté de Warwick, avec Evêché ſuffragant de Cantorbéry. Cette ville eſt preſque au milieu de l'Angleterre. L'Evêché y fut établi vers l'an 656 à Lichfield. On en mit depuis un autre à Coventry, & enſuite ils ont été unis enſemble. Cette ville a eu Gautier & Guillaume de Coventry. * Camden.

COVENTRE ou de COVENTRY. *Cherchez* GAUTIER COVENTRE, &c.

* COVER, petite riviéré d'Angleterre, dans le Duché d'Yorck. Elle coule du ſud-oueſt au nord-eſt, & ſe rend dans la Youre, un peu au deſſous de Midlam.

COUESNON (prononcez *Couënon*) anciennement *Lerra*, petite riviére de France en Bretagne. Elle baigne Fougéres, Antrain, & enſuite Pont-Orſon en Normandie, & elle ſe décharge dans le Canal, vis à vis de la petite Iſle de Saint-Michel. * Maty, *Dict. Géogr.*

COUFAH, ville d'Aſie dans la Chaldée ou l'Iraque Babylonienne. Elle eſt ſituée ſur la rive droite de l'Euphrate à 79 degrez 26 minutes de longitude, ſelon les Arabes, ou à 69, ſelon les Géographes Européens, & à 31 degrez 30 minutes de latitude ſeptentrionale, à quatre journées ou environ de Bagded. Lorsqu'*Abbas Saffa* eut détruit les Princes de la famille des *Ommiades* qui avoient leur ſiége à Damas, les Califes de la famille des *Abbaſſides* qui s'étoit emparée du gouvernement poſa le thrône à Coufah. On dit que le ſerpent qui avoit tenté Eve fut rélégué là, parce que ſes Habitans étoient malins & ſéditieux. On aſſure auſſi que ce fut là que Noé s'embarqua, & entra dans l'arche. Cette ville eſt tombée depuis long-tems & n'eſt plus conſidérable que par le ſépulchre d'*Aly*, qui eſt dans le voiſinage, & que ſes Sectateurs viſitent avec beaucoup de dévotion. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Thom. Corneille, *Dict. Géogr.* Basnage, *Hiſtoire des Juifs*, *&c. tome* 5. *p.* 1455.

COUGHA, ville ſituée au delà de la ligne équinoctiale, & plus méridionale que celle de *Gongon*, dont elle eſt éloignée de vint journées, ſelon le Géographe *Edriſſi*. C'eſt là que ſe trouve le bois appellé par les Arabes, *Aoud Alhiat*, c'eſt à dire, *bois de ſerpent*, & par les Portugais *Palo de Cobra*. Quelques-uns diſent que ce bois attire à ſoi les ſerpens & leur ôte le venin, & les autres qu'il a la propriété de les chaſſer. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Thom. Corneille, *Dict. Géogr.*

* COVILHANA, petite ville de Portugal dans la province de Beira, à l'orient de Conimbre tirant vers le ſud, à la diſtance d'environ vint lieues. Elle a ceci de ſingulier que plus de 360 bourgs ou villages reſſortiſſent ſous ſa juriſdiction. Cette ville eſt célébre pour avoir donné la naiſſance à la Princeſſe Florinde, nommée *Cava* par les Mores, fille du Comte Julien, laquelle ayant été violée par le Roi Roderic fut l'occaſion de la ruïne de l'Eſpagne. Cette ville retient encore le nom de cette Princeſſe, quoique corrompu, *Covilhana* ſe diſant pour *Cava Juliani*. Elle eſt ſituée ſur le Zézére, & jouït de très-beaux priviléges, entre autres de celui-ci, qu'un Eſclave qui y demeurera une année, obtiendra par là même la liberté, & que ſes enfans ſeront capables d'exercer toutes ſortes d'emplois. * Colménar, *Délices du Portugal*, *p.* 734 *&* 735.

* COVILLON (Jean) de Lille, Théologien, a enſeigné la Philoſophie & la Théologie en Portugal, à Ingolſtadt en Allemagne, & dans le Collége Romain. Il aſſiſta au Concile de Trente, de la part d'Albert Duc de Baviére. Il mourut à Rome en 1581. On a de lui, *Concluſiones e priori Epiſtola D. Pauli ad Corinthios*; *Aſſertiones in eandem Epiſtolam*; *Quæſtiones in Pſalmos*, en manuſcrit. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 487.

* COVIN (Iſrel) Peintre de Brabant, n'a preſque peint qu'en Hiſtoires, tirées pour la plupart, des Ouvrages de Cats. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Schilderboek*, *partie* 3.

* COVIN (Reinier) frére du précédent s'eſt diſtingué à peindre des fruits, & de jeunes filles dans l'attitude de coudre, & de travailler à la dentelle. * Les mêmes.

COVIN, ville. *Voyez* COUVIN.

COULAN, ville & Royaume de l'Inde dans la preſqu'iſle deça le Gange, ſur la côte de Malabar. Ce Royaume eſt entre celui de Cochin qu'il a au ſeptentrion, & celui de Travancor au midi. La ville de Coulan a été conſidérable, très riche, bien peuplée & extrémement floriſſante, à cauſe du commerce; mais les ſables de la mer ayant preſque bouché ſon port, Goa & Calicut ont attiré le négoce. Les Portugais ont eu une fortereſſe à Coulan, & on aſſure que par leur moyen il y a eu pluſieurs Chrétiens en ce Royaume. * Maffée, *l.* 2. Jarric, *l.* 6. *ch.* 17. Barboſa, &c.

COULANG. *Voyez* COULAN.

* COULANGE-ſur-YONNE, bourg de France, dans le Duché de Bourgogne. Il eſt dans l'Auxerrois, ſur la rive gauche de l'Yonne, vers les confins du Nivernois.

* COULANGE-la-VINEUSE, bourg de France dans le Duché de Bourgogne. Il eſt dans l'Auxerrois, au nord du précédent & au ſud d'Auxerre, dont il eſt éloigné d'environ deux lieues.

COULANT. *Voyez* CULANT.

COULIN (Guillaume) *Voyez* CAOURSIN.

* COULNEY ou FOULNESSE, petite riviére d'Angleterre dans le Comté d'Yorck, coule d'abord de l'eſt à l'oueſt, puis du nord au ſud, paſſe à Wigton un peu au deſſous de ſa ſource, & ſe jette dans l'Humber.

COULOGNE, petite ville ou bourg de France en Gaſcogne. Il eſt dans le petit païs de Gaure, à ſept lieues de Toulouſe, du côté du Couchant. On le prend pour la petite ville de l'Aquitaine, qui portoit le nom de *Caſimomagum*, *Caſinomagum*, *Caſinomagus*, & *Salomacum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

COULOM-CHA, nom que l'on donne en Perſe aux Gentils-hommes que le Roi envoye aux Gouverneurs des provinces, aux Vicerois, & à d'autres perſonnes conſidérables. *Coulom-Cha*, ſignifie *Eſclave du Roi*, non pas qu'ils ſoient Eſclaves; mais ils prennent ce nom pour marquer qu'ils ſont entiérement dévouez au ſervice de leur Souverain. Ce ſont la plupart des enfans de qualité, élevez dès leur jeuneſſe à la Cour, pour s'y rendre capables des grands emplois. Le Roi les envoye porter aux Gouverneurs ſes préſens ou ſes ordres. Celui vers lequel ils ſont envoyez, leur doit donner un riche habit à leur arrivée, & un préſent convenable à leur qualité lorſqu'ils s'en retournent. Souvent même le Roi taxe le préſent que l'on doit faire à ſon Coulom-Cha; & quand cela arrive, on eſt obligé de le payer d'abord, comme une dette, & de faire encore des libéralitez ſelon le mérite de l'Envoyé, & le crédit qu'il a à la Cour. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perſe en* 1673.

COULOMIERS. *Voyez* COLOMIERS.

* COULONGES TOUARCOISES, bourg de France dans le Poitou, au nord-oueſt de Poitiers, dont il eſt éloigné d'environ treize lieues.

COULOUR, eſt un bourg dans le Royaume de Golconde, à ſept lieues de la ville de Golconde, dans la preſqu'iſle de l'Inde, en deçà du Golfe de Bengale. Proche de ce bourg, il y a une mine de diamans, que l'on appelle la mine *du Coulour* en Langue Perſienne, & *de Gani* en langage du païs. Ce fut un pauvre homme, qui la découvrit dans le XVI ſiécle, en béchant un bout de terre, où il rencontra une pointe naïve, peſant près de vint-cinq carats. Cette ſorte de pierre lui étant inconnue, & la voyant briller de quelque éclat, il la porta à Golconde, & par bonheur il s'adreſſa à une perſonne qui faiſoit négoce de diamans. Ce Marchand fut ſurpris de voir un diamant d'un tel poids, parce qu'auparavant les plus grands que l'on voyoit étoient au plus de dix à douze carats. Le bruit de cette nouvelle ſe répandit bien-tôt dans le païs, & quelques-uns du bourg, qui étoient riches, commencérent à faire fouiller la terre, où l'on trouva des diamans en grande quantité. On en voit qui vont juſques à quarante-cinq carats, & plus. Et il s'y en eſt trouvé un qui étant brute, peſoit près de huit-cens carats. Mirgimola, Miniſtre d'Etat d'Aurengzeb, Grand Mogol de l'Inde, en fit préſent à cet Empereur. Les Mineurs tirent toute la terre, & la portent dans un enclos préparé près de là, où ils la détrempent & la lavent deux ou trois fois; puis ils la laiſſent ſécher au ſoleil, & après l'avoir vannée, ils l'étendent avec une maniére de rateau. Enſuite ils la battent avec des billots de bois. Enfin ils la vannent une ſeconde fois; & l'ayant étendue & rendue unie, ils commencent par un des bouts à y chercher des diamans. Le négoce s'en fait comme à la mine de Raolconde. * Tavernier, *Voyage des Indes*, *tome* 2. *l.* 2. *ch.* 16.

COVOLA ou COVOLO, château de l'Etat de Veniſe en Italie. Il eſt dans le Tréviſan, aux confins du Vicentin, & de l'Evêché de Trente, près de la Brenta, à une lieue au deſſus du bourg de Ciſmonte, & de l'embouchure de la riviére de ce nom. Ce château eſt extrémement fort par ſa ſituation, ſur une pointe de rocher ſi eſcarpée de tous côtez, que rien ne peut y monter, ni en deſcendre, que par une poulie. * Maty, *Dict. Géogr.*

COVORDEN. *Voyez* COEVORDEN.

COUPER, petite ville de l'Ecoſſe méridionale, ſituée dans le Comté de Fife, ſur la riviére d'Eden ou Edin.

COUPER, petite ville de l'Ecoſſe ſeptentrionale dans le Comté d'Angus, ſur les confins du petit païs de Gowrée au nord-nord-eſt de Perth, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

COUPER, famille. *Voyez* COWPER.

* COUPINS, l'une des Iſles-Orcades ou d'Orkney. Elle eſt à l'eſt de l'Iſle de Mainland. Sanſon la met au 59 degré 22 minutes de latitude, & vers la fin du 17 degré de longitude.

COUPLET (Claude-Antoine) naquit à Paris le 20 avril 1642, d'*Antoine* Couplet, Bourgeois de Paris. Il fut deſtiné au Bareau & reçu Avocat, mais ſon inclination & ſes talens qui le portoient aux Méchaniques, lui firent abandonner ſa premiére vocation, pour ſuivre ſon penchant naturel. M. *Buhot*, Coſmographe & Ingénieur du Roi, lui fut très utile dans ſes vues, & pour lui marquer combien il l'eſtimoit, il fit épouſer à cet Eléve en 1665, ſa belle-fille, alors âgée de 24 ans. L'Académie Royale des Sciences s'étant formée en 1666, Buhot fut choiſi par M. Colbert pour en être, & peu de tems après Couplet y entra. On lui donna un logement à l'Obſervatoire, & la garde du Cabinet des Machines. Il acheta en 1670, de M. Buhot, la charge de Profeſſeur de Mathématiques de la grande Ecurie. La ſcience du nivellement & de la conduite des eaux fut portée fort loin, dans le tems que Louïs XIV faiſoit travailler à Verſailles. Couplet s'y rendoit ſouvent, & devint très expert à découvrir les eaux & à les faire arriver où on les ſouhaitoit. Pluſieurs particuliers éprouvérent, & preſque gratuitement, les heureux effets de ſon application & de ſa ſcience. *Coulanges la Vineuſe*, petite ville de Bourgogne à trois lieues d'Auxerre, manquoit d'eau; diſette dont elle avoit reſſenti les triſtes effets dans trois grands incendies. Juſques là les Ingénieurs n'avoient pu ſecourir cette ville en lui donnant de l'eau. M. *Dagueſſeau*, alors Procureur Général & à préſent Chancelier, ayant aquis le domaine de cette ville, s'adreſſa en 1705 à M. Couplet. Il partit pour Coulanges, découvrit le lieu d'où l'on pourroit tirer de l'eau, & au bout de quelques mois il la fit arriver juſques dans la ville. Les

Ha-

Habitans remplis de joye & de gratitude, conſacrérent à M. Couplet une Inſcription renfermée dans ce Diſtique,

Non erat ante fluens populis ſitientibus unda,
Aſt dedit æternas arte Cupletus *aquas.*

La deviſe répréſente un Moïſe qui tire de l'eau d'un rocher entouré de ſeps de vignes avec ces mots *Utile dulci.* Aprés avoir vieilli dans d'utiles occupations, il eut à l'âge de 79 ans quelques attaques d'apoplexie, qui dégenérérent en paralyſie ſur ſa langue & l'œſophage, de ſorte qu'il ne pouvoit parler & avaler qu'avec peine. Il languit deux ans & mourut le 25 juillet 1722, âgé de 81 ans. Il a laiſſé un fils qui a dignement rempli ſa place vacante d'Académicien, & de Thréſorier de l'Académie. * *Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences de l'année* 1722.

COUR, en Latin *Curia*, lieu, ſelon Feſtus, où s'aſſembloient ceux qui avoient ſoin des affaires publiques. Mais *Curia* chez les Romains, ſignifioit plutôt les *perſonnes qui compoſoient le Conſeil*, que le lieu où l'aſſemblée ſe faiſoit; parce que ce lieu n'étoit point certain, le Sénat s'aſſemblant tantôt dans un temple, tantôt dans un autre. Il y avoit néanmoins de certains lieux appellez *Curiæ*, comme *Curia Hoſtilia*, *Curia Calabra*, *Curia Saliorum*, *Curia Pompeii*, *Curia Auguſti*; mais on ne ſait pas bien diſtinctement quels édifices c'étoient. Ces lieux ou ces Cours étoient de deux ſortes: les unes où les Pontifes s'aſſembloient pour régler les affaires de la Religion, qu'on appelloit d'un mot général *Curiæ Veteres*. On en comptoit quatre, ſavoir, *Forienſis*, *Ravia* ou ſelon d'autres *Rapta*, *Vellenſis* ou ſelon d'autres *Velienſis*, & *Velitia*, qui étoient dans le dixiéme quartier de la ville. Les autres étoient celles où le Sénat s'aſſembloit pour les affaires de l'Etat. Nous apprenons cette diviſion de Varron au livre quatriéme de la Langue Latine, *Curiæ duorum generum, & ubi Sacerdotes res divinas curarent, ut Curiæ Veteres; & ubi Senatus humanas, ut Curia Hoſtilia.*

La Cour Calabre fut bâtie par Romulus ſur le Mont-Palatin auprès de ſa maiſon, ſelon Varron, ou ſelon d'autres au Capitole, au lieu où eſt maintenant le magazin du ſel, au logis des Conſervateurs. Elle fut appellée *Calabra* du verbe *Calare*, qui ſignifie appeller, parce que c'étoit le lieu déſigné par Romulus, où le Roi des ſacrifices convoquoit le Sénat & le peuple, pour leur annoncer les premieres lunes, les jours des ſacrifices & des Jeux publics.

La Cour Hoſtilie, *Curia Hoſtilia*, fut bâtie par Tullus Hoſtilius, en la place Romaine, où le Sénat s'aſſembloit ſouvent.

La Cour de Pompée, *Curia Pompeii* ou *Pompeia*, tout joignant le théatre qu'il fit bâtir, en la place qu'on nomme aujourd'hui *Campo di fiore.* C'étoit un Palais fort magnifique, où le Sénat étoit aſſemblé, lorſqu'on aſſaſſina Jules-Céſar, qui arroſa de ſon ſang la ſtatue de Pompée. Il y avoit à l'entrée de ce Palais un ſuperbe portique ſoutenu de cent belles colomnes. Il demeura en ſon entier près de trois cens ans, & fut brûlé du tems de l'Empereur Philippe, ſucceſſeur de Gordien III.

La Cour des Saliens au Mont-Palatin, *Curia Saliorum*, où après qu'elle eut été réduite en cendres, on trouva le *lituus* ou le bâton augural de Romulus en ſon entier, ſans avoir été endommagé par le feu, ſi Ciceron en eſt cru dans ſes livres de la *Divination.*

La Cour de Jules Céſar, *Curia Julia* ou *Julii.*

La Cour d'Auguſte, *Curia Auguſti.*

La Cour d'Octavie, ſœur d'Auguſte, *Curia Octavia.*

La Cour Pompilienne, *Curia Pompiliana.*

La Cour de Caton, *Curia Catonis.*

Il y avoit encore pluſieurs autres Cours, dont Vopiſcus fait mention dans la Vie des Gordiens. Tous ces lieux avoient été bâtis par ceux dont ils portoient les noms; & n'étoient pas autrement conſidérables. Il falloit que ces Cours fuſſent dédiées par les Augures, afin que le Sénat s'y pût aſſembler. * *Antiquitez Gréques & Romaines.*

COUR DES AIDES, Juriſdiction ſouveraine établie en France pour connoître & décider en dernier reſſort tous procès tant civils que criminels entre toutes perſonnes de quelque état, rang, qualité & condition qu'elles ſoient, & de quelque privilége qu'elles jouiſſent, au ſujet des ſubſides & impoſitions, tailles, aides, gabelles, & autres fermes & droits du Roi. Cette Cour reçoit les appels interjettez des ſentences des Elections, Greniers à ſel & autres ſiéges de ſon reſſort; comme auſſi des jugemens des Intendans & Commiſſaires départis dans les provinces & Généralitez, & des cottes d'offices par eux faites. Elle eſt ſeule compétente pour juger du titre de nobleſſe, & non ſeulement elle en juge ſur les conteſtations des parties; mais ſon Procureur Général eſt en droit d'obliger tous ceux qui ſe diſent nobles, à produire les piéces ſur leſquelles ils fondent cette qualité. Les Etats de la Maiſon du Roi, ceux des Maiſons de la Reine, des Enfans de France, & du premier Prince du ſang, doivent être vérifiez à la Cour des Aides de Paris, & dépoſez dans ſon Grêfe, & tous les Officiers compris dans ces états, n'ont pour Juge en dernier reſſort, pour ce qui regarde leurs exemptions, que cette Cour, quoi qu'ils ſoient domiciliez dans l'étendue des autres Cours des Aides. Elle connoit privativement aux autres en premiére inſtance & dernier reſſort, tant au civil qu'au criminel, de tous les différens pour raiſon des Finances, dont le calcul, audition & clôture des comptes appartient à la Chambre des Comptes, comme auſſi des exécutoires de cette Chambre, & en conſéquence de tous débats concernans le manîment & l'adminiſtration des deniers royaux, entre les Thréſoriers, Receveurs généraux & particuliers, leurs Commis & leurs cautions; pareillement de tous contracts de ceſſion, tranſport & aſſociation, entre les Fermiers & Munitionnaires du Roi, Traitans & Soutraitans de ſes affaires, pour le fait de leurs fermes, munitions & traitez, circonſtances & dépendances, ſous quelque ſcel, privilégié ou non, que ces contracts ayent été paſſez, à Paris ou ailleurs. Elle connoit auſſi en premiére inſtance & dernier reſſort, excluſivement à toutes autres Cours & Juges, de la diſcuſſion des biens de tous les comptables & gens d'affaires du Royaume, & de leurs Deſcendans & héritiers à perpétuité, en quelque lieu de l'obéïſſance du Roi que ſoient ſituez ces biens, leſquels ne peuvent être purgez d'hypothéque que par des décrets faits en ladite Cour des Aides de Paris. Si ces affaires ſont portées en quelque autre Juriſdiction, la Cour des Aides de Paris a droit de les évoquer; ainſi que toutes les affaires dans leſquelles les Fermiers Généraux, ou le Contrôlleur Général des reſtes ſont parties, & elle décide en tous ces cas les appellations de toutes ſortes de juriſdictions. Elle ſeule peut juger en premiére inſtance & dernier reſſort, ſes trois Chambres aſſemblées, toutes les affaires criminelles de quelque nature qu'elles ſoient, des Préſidens, Conſeillers, Gens du Roi, & autres Officiers de ſa Compagnie. Elle a toute juriſdiction & correction, non ſeulement ſur les Officiers des ſiéges de ſon reſſort; mais auſſi ſur les Thréſoriers, Receveurs, Collecteurs & leurs Commis, dans ce qui regarde les fonctions de leurs charges, offices & commiſſions; & pour cet effet elle a ſon pilori dans la Cour du Palais, au bas de l'eſcalier de la ſainte Chapelle, comme le Parlement a le ſien au bas de l'eſcalier du may; & ſes jugemens portans condamnation de mort, ou autres peines, s'exécutent auſſi tant à Paris que dans toutes les autres villes & lieux de ſon reſſort, dans les places où l'on a coutume de faire les autres exécutions.

Il y a eu de tout tems en France des Officiers commis pour prendre connoiſſance des Aides & ſubſides, les levées extraordinaires de deniers ayant été aſſez fréquentes en ce Royaume à cauſe des grandes guerres que les Rois de France ont été obligez de ſoutenir; mais il n'y a eu de lieu déterminé pour leur ſéance que ſous le régne de Philippe *le Bel*, qui les fixa à Paris, dans ſon palais, où la Cour des Aides occupe encore aujourd'hui l'appartement des Reines, comme le Parlement y occupe celui des Rois. Dans une ordonnance de l'an 1360, laquelle régle la maniére de lever les deniers deſtinez à la rançon du Roi Jean, ces Officiers ſont appellez *Conſeillers Généraux*; & Charles VI, dans des patentes de l'an 1383, les nomme *Généraux Conſeillers*. Pendant pluſieurs années leur nombre ne fut pas fixe. Il eſt aſſez ordinaire d'en trouver alors qui n'avoient connoiſſance que de la Finance, & d'autres ſeulement de la Juſtice. Quelquefois dans chacun de ſes diſtricts il y avoit un Archevêque ou un Evêque qui y préſidoit; mais quelquefois auſſi il y avoit un Préſident pour les deux diſtricts, comme en 1401, & 1402, où cette préſidence fut déférée ſucceſſivement à Charles d'Albret, & à Louïs, Duc d'Orléans, le premier couſin, & le ſecond frére du Roi Charles VI. En 1425, Charles VII transféra la Chambre des Aides à Poitiers, parce que les Anglois s'étoient rendus maîtres de la ville de Paris, où elle ne fut rétablie qu'en 1436, lorſque les Etrangers furent chaſſez de cette capitale du Royaume. C'eſt pour cela que la Cour des Aides, ainſi que celle du Parlement, qui fut auſſi transféré dans la même ville, célébre la Fête de ſaint Hilaire.

Louïs XI, à ſon avénement à la Couronne, ſupprima la Chambre des Aides, & en attribua la juriſdiction aux Maîtres des Requêtes de ſon Hôtel, auſquels néanmoins il joignit quelques Officiers experts au fait des Aides & Finances; mais en 1464, il rétablit la Chambre des Aides ſans Préſidens, & ſeulement avec des Généraux & Conſeillers ſur le fait de la Juſtice des Aides, auſquels Officiers il donna l'année ſuivante Louïs Raguier, Evêque de Troyes, pour Préſident. Il paroît qu'en 1470, les mêmes Officiers connoiſſoient de la Finance & de la Juſtice ſans diſtinction, de ſorte qu'il n'y avoit à la tête de la Compagnie qu'un Préſident; mais comme ſon état eccléſiaſtique l'obligeoit ſouvent à ſe retirer à cauſe des affaires criminelles qui occupoient la Chambre, Louïs XI créa un ſecond Préſident pour le criminel. Lorſque cette Compagnie n'étoit pas ſuffiſamment garnie de Conſeillers, elle appelloit les Gens du Conſeil & Maîtres des Requêtes de l'Hôtel du Roi, comme elle peut encore les appeller en cas de beſoin; & ils y ſiégent, comme ils ont toûjours fait ſur le banc des Conſeillers, au deſſus du Doyen. Henri II, ayant par ſon édit du mois de mars 1551, confirmé & augmenté la Juriſdiction des Aides, y ajoûta une ſeconde Chambre pour juger tous les procès par écrit, & créa un troiſiéme & un quatriéme Préſident pour y préſider, comme auſſi aux plaidoyeries dans la premiére Chambre, en l'abſence du premier & du ſecond Préſident. Il créa auſſi par le même Edit pour le ſervice de cette nouvelle Chambre huit Conſeillers généraux (nom que les Conſeillers de la Cour des Aides ont quitté ſur la fin du XVII ſiécle) & donna à cette Compagnie ainſi compoſée de deux Chambres, le titre de Cour des Aides & Finances, qu'elle avoit eu longtems auparavant, & dès l'an 1389, ainſi qu'il ſe voit par un de ſes Arrêts de cette année-là. Après la mort de Henri III, les fureurs de la Ligue ayant mis tout en déſordre à Paris, & les fidéles ſerviteurs du légitime Roi Henri IV, ayant été obligez de ſortir de cette capitale, le Parlement qui fut pour lors transféré à Tours, connut pendant quelque tems, par attribution que le Roi lui en fit, des affaires dont la Juriſdiction appartient à la Cour des Aides; mais en 1592, Henri IV, ayant réüni un nombre ſuffiſant d'Officiers de cette Cour, la rétablit dans ſa Juriſdiction, qu'elle exerça dans la même ville de Tours juſqu'en 1594, où elle fut rappellée à Paris aprés ſa réduction ſous l'obéïſſance du Roi. Enfin Louïs XIII créa en 1636, une troiſiéme Chambre, avec un cinquiéme & un ſixiéme Préſident, & pluſieurs Conſeillers; & depuis, le nombre des Chambres de cette Cour n'a pas augmenté; mais ſeulement le nombre des Officiers; de ſorte que par différentes créations la Cour des Aides de Paris eſt compoſée préſentement de dix Préſidens, ſavoir du premier, à qui le Roi donne ce rang, dont il s'eſt réſervé la diſpoſition par l'Edit de création de la ſeconde Chambre, & de neuf autres Préſidens, qu'on nomme ſecond, troiſiéme, & ainſi de ſuite ſuivant l'ordre de leur réception; de cinquante-quatre Conſeillers; de trois Avocats Généraux, d'un Procureur Général, de deux Greffiers en Chef, tant pour le civil que pour le criminel, &c. Les premier, ſecond, troiſiéme & quatriéme Préſidens ſervent à la premiére Chambre, & les ſix autres Préſidens ſervent

dans les deux autres Chambres, trois dans chacune, mais comme Préſidens du Corps & de la Compagnie. Ils peuvent aſſiſter aux grandes audiences dans la premiére Chambre, & même ils doivent y préſider en l'abſence des quatre autres. Pour ce qui regarde les Conſeillers, à l'exception du Doyen & du Sous-doyen, qui ſont fixez à la premiére Chambre, & des deux derniers reçus qui reſtent dans la ſeconde & dans la troiſiéme Chambre, tous les autres ſont ſujets au ſervice des trois Chambres, ſuivant les migrations des trimeſtres de janvier, février & mars; avril, mai, & juin; & des bimeſtres de juillet, & août; novembre & décembre; car dans les vacations de ſeptembre & octobre les trois Chambres ſe réduiſent en une ſeule; laquelle eſt compoſée pendant le mois de ſeptembre des quatre Préſidens de la premiére Chambre, & de vint-ſept Conſeillers, & pendant le mois d'octobre des ſix autres Préſidens & des vint-ſept autres Conſeillers de la Compagnie, les Anciens ayant la liberté de choiſir l'un de ces deux mois pour leur ſervice des vacations.

Quand la Cour des Aides envoye des Députez à la Grand' Chambre du Parlement pour quelque conférence, ils y ont ſéance, ſavoir, les Préſidens au côté droit des Préſidens à mortier immédiatement, & avant les Maîtres des Requêtes, comme étant Chefs de Cour ſupérieure; & les Conſeillers ſur le banc du bureau.

Les jours de cérémonie, les Préſidens de la Cour des Aides ont la robe de velours noir, avec le chaperon de même étoffe, fourré d'hermine; les Conſeillers, les Avocats Généraux, le Procureur Général, & les Greffiers en Chef portent la robe rouge, avec le chaperon noir à la longue cornette. A la mort des Rois & des Reines tous les Officiers de cette Cour ont droit de deuil, avec lequel ils aſſiſtent à leur enterrement, étant réputez Commenſaux, ainſi que tous les Officiers de la Chambre des Comptes.

Outre la Cour des Aides de Paris il y a en France quatre Cours des Aides, ſavoir celle de Montpellier créée en 1437, par Charles VII, ſupprimée ſix ou ſept années après, & depuis rétablie par Louïs XI, en 1467. On y a uni au mois de juillet 1629, la Chambre des Comptes, qui avoit été créée en 1522, dans la même ville, & que cette Cour des Aides avoit toûjours précédée comme étant de plus ancienne création; celle de Bourdeaux, qui fut d'abord établie à Périgueux en 1554, & en 1557, transférée à Bourdeaux; celle de Clermont en Auvergne, qui y fut transférée en 1630, de Montferrant où elle avoit été établie en 1557; & celle de Montauban, qui ne fut établie dans cette ville qu'en 1660, après avoir tenu ſes ſeances pendant dix-huit ans à Cahors, où elle avoit été créée en 1642. Les autres Cours des Aides ſont unies ou aux Parlemens, ou aux Chambres des Comptes, ſavoir, celles de Grenoble, de Dijon, de Rennes, de Pau, & de Metz aux Parlemens de ces villes; & celles de Rouen, d'Aix en Provence, & de Dole en Franche-Comté, aux Chambres des Comptes. Les Chambres des Comptes & Cours des Aides réünies ſont appellées Cours des Comptes, Aides & Finances.

Les Edits, Déclarations, & Lettres patentes des Rois de France, ſont envoyées aux Cours des Aides. ainſi qu'aux Parlemens & aux Chambres des Comptes, pour les vérifier & enregitrer, ou y faire des remontrances ſi le cas y échet. * Miraulmont, *Orig. & Inſtitution des Cours Souveraines, &c.* Corbin, *Recueil des Edits, Ordonnances, &c.* & les *Edits, Ordonnances, &c. poſtérieurs à ces deux Ouvrages.*

C O U R Conſiſtoriale, c'eſt la Cour que chaque Evêque, en Angleterre, tient dans la Cathédrale de ſon Diocéſe. Le Juge de cette Cour s'appelle Chancelier, & doit être bien verſé dans le Droit Civil & le Droit Canon. Si le Diocéſe eſt d'une grande étendue, l'Evêque dans les lieux éloignez a un Commiſſaire, qui juge certaines cauſes. Les *Cauſes* du reſſort de ces *Cours Eccléſiaſtiques* regardent particuliérement les affaires de l'Egliſe, dont le Droit coutumier ne prend point connoiſſance, comme ſont, l'ordination; l'établiſſement d'un homme d'Egliſe dans un Bénéfice; la célébration du ſervice divin; les dimes, oblations, mortuaires, dilapidations, réparations des Egliſes, droits de mariage, divorces, bâtardiſe, preuve de teſtament, adminiſtrations, apoſtaſie, ſimonie, héréſie, blaſphême, paillardiſe, adultére, inceſte. La méthode dont on ſe ſert dans ces *Cours* eſt bien différente de celle du Droit commun. Premiérement on cite la Partie; enſuite on préſente les Chefs d'accuſation & la réponſe, & de là on en vient aux preuves & aux préſomptions. On raiſonne ſur le fait de part & d'autre, pour & contre, & l'on cite le Droit Canon & le Droit Civil. Là-deſſus le Juge prononce la ſentence ſans aucuns *Jurez*, & après la ſentence s'enſuit l'exécution. Dans les cauſes criminelles, les pourſuites ſe font par *accuſation*, ou par *denonciation*. Par accuſation quand quelcun s'offre de prouver le crime; & par *dénonciation* quand les *Marguilliers* dénoncent un délinquant ſans être obligez de prouver, parce qu'on ſuppoſe qu'ils le font ſans malice, & que le crime eſt notoire. Les *punitions* dont ſe ſert l'Egliſe ſont 1. *L'Excommunication*, qui eſt majeure & mineure. Celle-ci eſt une excluſion de la participation à la Sainte Céne, lorſqu'on refuſe de comparoître à la Cour eccléſiaſtique, après une citation dans les formes. Ce pouvoir d'excommunier peut être délégué par l'Evêque à un Miniſtre, avec le Chancelier de ſa Cour Epiſcopale. La perſonne excommuniée ne peut pas être plaignante dans une Cauſe, &c. *L'Excommunication majeure* eſt une excluſion, non ſeulement de l'aſſemblée des Chrétiens dans leur dévotion publique, mais auſſi dans les affaires publiques. Car une perſonne ainſi excommuniée ne peut être plaignante, ni témoin dans aucune Cour Civile, ou Eccléſiaſtique. Et s'il continue excommunié 40 jours de ſuite, ſans avouer ſon crime, la Cour de la Chancellerie donne ordre qu'on le ſaiſiſſe, & qu'on le tienne en priſon, juſqu'à ce qu'il ait fait ſa ſoumiſſion. Cette *Excommunication* n'eſt en uſage que lorſqu'il s'agit de grands crimes, comme *l'héréſie, l'adultére, & l'inceſte*; & il faut que l'Evêque la prononce en perſonne. 2. *L'Anathême*, dont on ſe ſert ſeulement pour les Hérétiques obſtinez, par lequel un Hérétique eſt déclaré ennemi de Dieu, maudit, & abandonné à la damnation éternelle. C'eſt l'Evêque en perſonne qui prononce *l'Anathême*, en préſence du Doyen & du Chapitre, ou de douze autres Miniſtres de bonne réputation. Une troiſiéme eſpèce de punition, c'eſt la *Pénitence publique*, qui ſe fait de cette maniére. On oblige le Pénitent de ſe tenir debout un Dimanche à l'entrée de l'égliſe, tête découverte & piez nuds, enveloppé d'un drap blanc, & tenant un bâton blanc à la main. Dans cet état il déplore ſon crime, & ſupplie tous ceux qui entrent dans l'égliſe, de prier pour lui. Cela fait, il entre dans l'égliſe, ſe jette à terre, & la baiſe. Enſuite on le fait venir au milieu de l'égliſe vis à vis du Miniſtre, & on le place dans un lieu élevé afin qu'il puiſſe être vu. Le Miniſtre fait un diſcours ſur l'énormité de ſon crime, & lui donne l'abſolution, après qu'il a fait une humble confeſſion de ſon crime, & promis ſolemnellement, qu'avec l'aſſiſtance de Dieu il réſiſtera déſormais aux tentations du monde, de la chair, & du Diable. Le Pénitent de ſon côté ſupplie l'aſſemblée de lui pardonner, de le recevoir dans ſa ſainte Communion, & de lui donner des preuves de ſa Charité, en prononçant avec lui à haute voix *l'Oraiſon Dominicale*. Mais ſi le crime eſt moindre, cette Pénitence peut être convertie par les Canons de l'Egliſe, en une *amende pécuniaire*, ſi le délinquant le ſouhaite, & qu'il y ait apparence que ce ſoit la meilleure voye pour le réformer. Car il y a bien des gens qui, au lieu de ſe réformer par la publication de leur crime, s'endurciſſent dès qu'ils ſe voyent perdus de réputation. En ce cas l'amende eſt appliquée au ſoulagement des pauvres de la Paroiſſe, & à d'autres uſages pieux. * *Etat de la Grande Bretagne, ſous George* II, *tome 2. p.* 192, *&c.*

C O U R, (Didier de la) Réformateur de l'Ordre de ſaint Benoît en Lorraine & en France, & Inſtituteur des Congrégations réformées de Saint-Vanne & de S. Maur, naquit l'an 1550, à Monzeville, à trois lieues de Verdun, d'une famille noble. Son pére ſe nommoit *Bertrand* de la Cour, & ſa mére *Jeanne* Bouccart, alliée aux premiéres Maiſons du païs. Didier de la Cour fut élevé à Monzeville, avec aſſez peu de ſoin, & ſans application à l'étude des Lettres juſques à l'âge de dix-ſept ans, qu'il fut envoyé à Verdun. Là ſe ſentant fortement inſpiré de ſe conſacrer à Dieu dans l'Ordre de ſaint Benoît, il ſouhaita d'être reçu Frére Convers dans l'Abbaïe de Saint-Vanne de Verdun. L'Evêque Abbé Commendataire de cette Abbaïe, dont la menſe abbatiale eſt unie à l'Evêché de Verdun, & parent de Didier du côté maternel, fit plus qu'il ne ſouhaitoit; car il le fit recevoir Religieux de chœur. Ce ne fut pas ſans contradiction de la part des Religieux, qui ſouffrirent impatiemment qu'un jeune homme élevé à la campagne, & ſans étude, entrât parmi eux; mais cédant à l'autorité de l'Evêque, ils furent contraints de lui donner l'habit. Didier eut beaucoup à ſouffrir pendant ſon noviciat, juſques à ce que le Prieur du monaſtére, nommé Anſelin, & un autre Religieux, nommé Boncompan, touchez de ſa patience & de ſa douceur, le prirent en affection, & lui apprirent les premiers principes de la Langue Latine. Il obtint enſuite de l'Evêque que le Profeſſeur Chriſtophle de la Vallée, depuis Evêque de Toul, vint enſeigner à Saint-Vanne, pour le perfectionner. Le premier uſage que le jeune Didier fit de cette Langue, fut d'étudier avec ſoin, & de méditer avec application la Régle de ſaint Benoît. Ayant compris toute l'étendue des devoirs qu'elle exige de ceux qui la profeſſent, il tâcha de les remplir avec une fidélité d'autant plus louable, qu'il vivoit au milieu d'une troupe de Religieux indiſciplinez, qui contens de ſauver les apparences extérieures, n'avoient du reſte rien de Religieux, que le nom & l'habit. On l'envoya à Pont-à-Mouſſon, pour y achever ſes Humanitez, accompagné d'un Novice plus jeune que lui, nommé Claude-François, qui fut depuis un des premiers Supérieurs de la réforme. Ces deux Religieux vécurent au milieu de la diſſipation des Colléges, comme s'ils avoient été dans la ſolitude la plus profonde, & ſans oublier ce qu'ils devoient à leur état, ils s'appliquérent à l'étude avec beaucoup de ſuccès. La peſte ayant obligé le Frére Didier de la Cour de paſſer à Rheims, il y fit ſa Rhétorique, & revint à Pont-à-Mouſſon, dès que la contagion fut ceſſée, pour y faire ſon Cours de Philoſophie & de Théologie. Au commencement de ſa Théologie, qui fut en l'année 1581, il reçut l'Ordre ſacré de prêtriſe, âgé de trente & un an, & fut employé pendant quelque tems au miniſtére de la prédication, dont il s'aquitta avec beaucoup de fruit & d'édification. Sur la fin de ſon Cours de Théologie, il retourna à S. Vanne, dans une forte réſolution d'obſerver la Régle autant qu'il plairoit à Dieu de lui en découvrir le chemin. Mais ſa vie réguliére étant inſupportable à ſes confréres déréglez, pour ſe délivrer d'un Cenſeur importun, ils lui perſuadérent de retourner à Pont-à-Mouſſon, pour achever ſes études. Ayant fini ſon Cours de Théologie & appris les Langues Gréque & Hébraïque avec applaudiſſement, il fut reçu Docteur en Théologie, en prit le bonnet avec diſtinction, & le ſecond de ſa licence. Dom Didier de la Cour revint enſuite à Saint-Vanne, plus occupé que jamais du deſſein qu'il avoit d'y rétablir une vie réguliére. Il en parla pluſieurs fois à l'Evêque, aſſez inutilement. Le Prieur Anſelin, qui avoit quelque inclination pour le bien, lui donna la charge de Maître des Novices; mais il trouva ſi peu de diſpoſition dans les ſujets qu'on lui donna à élever, qu'il fut contraint de la quitter par deux fois. Ayant redoublé ſes ſollicitations auprès de l'Evêque, tout ce qu'il en put obtenir, fut qu'il menaça les Religieux de les réformer. Ceux-ci qui n'appréhendoient rien davantage, pour ſe délivrer de la crainte qui les agitoit, engagérent Dom Didier de la Cour, & le preſſérent d'entreprendre le voyage de Rome, pour travailler à la déſunion de la menſe abbatiale de Saint-Vanne, d'avec la menſe épiſcopale de Verdun. Il le fit quoiqu'avec beaucoup de peine & de répugnance. Il partit de Verdun pour ſon voyage de Rome l'an 1587, ſelon la *Chronique de ſaint Benoît, tome 4. ch. 7. p.* 176. Mais ayant été lâchement abandonné & trahi par ſes confréres, ce voyage n'eut point d'autre ſuccès, que d'attirer ſur Dom Didier toute la colére de l'Evêque qui étoit alors en place. On ignore le nom de ce Prélat: quelques uns prétendent que ce fut Nicolas Boucher, d'autres au contraire croyent que cet

événement arriva ſous Nicolas Bouſmard, ou Charles de Lorraine. De ſorte que ce Pére dans des conjonctures ſi fâcheuſes, perdant toute eſpérance de voir le bon ordre retabli dans ſon Abbaïe, réſolut, pour mettre ſon ſalut à couvert, de ſe retirer dans un hermitage. Il choiſit pour le lieu de ſa retraite, la chapelle de ſaint Chriſtophle, proche de Rarecourt, à quatre lieues de Verdun. Il y vécut pendant dix mois ſur la voûte de la chapelle, dans une ſéparation entiére des créatures, & dans une pénitence continuelle, n'ayant pour toute nourriture qu'un pain bis qu'on lui envoyoit chaque ſemaine. Mais pendant la Ligue, les ſoldats Huguenots ayant pénetré juſqu'au lieu de la retraite du ſerviteur de Dieu, ſa vie n'y étant plus en ſûreté, il ſe vit contraint de la quitter. Depuis peu de tems, cette ſolitude, qui n'étoit qu'à une lieue de Clermont en Argonne, eſt entiérement détruite. Ne pouvant ſe réſoudre à demeurer à Saint-Vanne, où le déréglement continuoit toûjours, il fit enfin réſolution de changer d'Ordre, & de paſſer dans celui des Minimes. Il en prit l'habit; mais Dieu qui l'appelloit à l'Ordre de ſaint Benoît, ne permit pas qu'il jouit du repos hors de ſon centre: de ſorte qu'après avoir demeuré un peu de tems dans le couvent des Minimes, il en ſortit contre leur gré, & revint à S. Vanne, où la Providence commença à lui donner des ouvertures plus favorables pour la réforme. Le Prieur Anſelin s'étant démis volontairement de ſa charge, porta la Communauté à choiſir Dom Didier de la Cour pour ſon ſucceſſeur. Celui-ci fit tout ce qu'il put pour empêcher l'effet de ſa nomination, & ne ſe rendit qu'aux remontrances de quelques perſonnes de piété qui lui firent un point de conſcience de ſon refus, & à l'ordre d'obéir qu'il reçut de l'Evêque. Ce Prelat étoit pour lors Erric Prince de Lorraine. Le nouveau Prieur s'adreſſa à lui avec une ſainte liberté, & lui répréſenta, que le commandement qu'il lui avoit fait, de prendre la conduite d'une maiſon relâchée, l'obligeoit de le ſoutenir dans la réforme, qu'il y vouloit introduire. L'Evêque lui promit de le ſeconder; il ne put néanmoins conſentir à l'obſervation littérale de la Régle de ſaint Benoît que le Prieur vouloit rétablir dans l'Abbaïe, & vouloit qu'on proposât ſeulement une vie mitigée, pour aider à la pratique des vœux eſſentiels. Mais en cela même on trouva tant de contradictions de la part des anciens Religieux, que ceux qui juſques là avoient paru les plus oppoſez aux projets de Dom Didier, furent obligez d'avouer, que c'étoient les ſeuls qu'on pût ſuivre, & qu'il falloit recevoir de nouveaux ſujets qu'on éléveroit dans l'étroite obſervance de la Régle. La réforme de l'Abbaïe de Saint-Vanne conclue ſur pié là, le Prieur reçut cinq Novices qui d'abord promettant aſſez peu, & paroiſſant même aſſez chancelans, firent cependant profeſſion, & s'engagérent à obſerver la Régle de ſaint Benoît dans ſa pureté, & de la même maniere qu'ils l'avoient pratiquée pendant leur noviciat. Dès-lors Dieu béniſſant la réforme, & inſpirant à pluſieurs bons ſujets de ſe venir joindre aux premiers, l'Evêque de Verdun ſollicita Dom Didier d'entreprendre celle du monaſtére de Moyen-Moûtier en Voſge, dédié à ſaint Hydulphe. Il le fit avec ſuccès; & c'eſt ce qui ouvrit la porte à l'élection d'une nouvelle Congrégation, qui commença d'abord par l'union des deux monaſtéres de Saint-Vanne & de Saint-Hydulphe. La Bulle en fut expédiée à Rome par le Pape Clément VIII, le ſeptiéme avril *1604*; & le 31 juillet de la même année, le premier Chapitre général fut célebré dans l'Abbaïe de Saint-Vanne, où Dom Didier fut élu Préſident, tant du Chapitre que du Régime, & Prieur de Saint-Vanne; Dom Roſet Viſiteur; & Dom Claude-François, Prieur de Saint-Hydulphe. Le Cardinal Charles de Lorraine, Légat à *Latere*, dans les dioceſes de Metz, Toul & Verdun, & dans les Duchez de Lorraine & de Bar, ſe ſervit de l'occaſion de cette Congrégation naiſſante, pour introduire la réforme dans les monaſtéres de la légation. Ayant obtenu un Bref de Rome conforme à ſon deſſein, en datte du 27 ſeptembre 1605, il commença par l'Abbaïe de S. Mihel, dont il étoit Abbé. La réforme de cette Abbaïe fut ſuivie de celle de pluſieurs autres, entre autres de celles de S. Hubert en Ardennes, de Saint-Denys, & des autres des Païs-Bas, érigées en Congrégation, ſous le nom de Saint-Placide. C'eſt encore de cette réforme de Saint-Vanne, que celle de la Congrégation de Saint-Maur en France a pris naiſſance. Le premier monaſtére auquel on accorda des Religieux de Saint-Vanne, fut l'Abbaïe de Saint-Auguſtin de Limoges en 1613. Quelques années après, l'Abbaïe de Saint-Faron de Meaux embraſſa la même réforme. Les Abbaïes de Nouaillé en Poitou, de Jumiéges & de Bernay en Normandie ſuivirent de près. Ce fut ce grand nombre de maiſons qui s'offroient tous les jours, qui obligea Dom Didier de la Cour de propoſer l'érection d'une nouvelle Congrégation en France, ſous le nom de Saint-Maur; parce qu'on jugea qu'il y auroit trop de difficultez & d'inconvéniens, ſur tout en têms de guerre, d'entretenir le commerce & la correſpondance néceſſaire entre les monaſtéres de Lorraine & de France réünis dans une ſeule & même Congrégation. Ces deux Congrégations de Saint-Vanne & de Saint-Maur ont cependant toûjours conſervé le même eſprit & les mêmes loix, & ſont demeurées unies de ſuffrages & de priéres enſemble. Enfin Dom Didier de la Cour mourut en odeur de ſainteté le 14 de novembre 1623, dans l'Abbaïe de Saint-Vanne, étant pour lors ſimple Religieux, dans la 72 année de ſon âge. * *Voyez le quatriéme tome des Chroniques de ſaint Benoît*, & *l'Hiſtoire de la Mére de Blémure.*

* COUR (Barthélemi de la) né à Halle dans le Hainaut, Curé de Ste Gertrude de Louvain, homme d'une piété exemplaire. Il eſt l'Auteur d'un livre qui eſt encore en manuſcrit dans l'Abbaïe de Ste Gertrude & qui a pour titre *Paſtorale, ſive Tractatus de modo adminiſtrandi Sacramenta Eccleſiæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 104.

COURBON. (N.... Marquis de) naquit à Châteauneuf-du-Rhône, petit bourg du Bas-Dauphiné. Son pére s'appelloit *Bornas*, & ſa mére *Reynier*, tous deux d'une aſſez médiocre naiſſance, & d'une fortune au deſſous de la médiocre. Ils eurent trois fils. Le Marquis fut le dernier, qui, pour l'eſprit qu'il faiſoit paroître, fut envoyé au Collége, où il ne demeura pas longtems ſans ſe dégoûter des livres, ni ſans prier ſes parens de lui permettre de ſuivre l'inclination qu'il ſe ſentoit pour les armes. N'ayant rien pu obtenir d'eux, il écrivit ſous le nom de ſon pére, une lettre à un Marchand, pour le prier de fournir à ſon fils ce qui ſeroit néceſſaire pour le mettre en équipage. Après avoir reçu de l'argent du Marchand, il acheta des habits & des armes, déroba le cheval de ſon frére, & alla ſervir comme Volontaire dans l'armée des Païs-Bas. La paix ayant été faite bientôt après entre la France & l'Eſpagne, il ſe réſolut d'aller chercher de l'emploi dans les païs étrangers. En traverſant les Pyrénées il tomba dans une embuſcade de voleurs, qui lui ôtérent juſqu'à ſes habits. Il continua pourtant ſon voyage nonobſtant cette diſgrace, & en fut conſolé par la rencontre d'un Hermite François *du Verdier*, qui le retint pluſieurs mois dans ſon hermitage, & qui lui conſeilla de retourner en France, où l'on recommençoit à faire des levées. Il lui prêta cinquante piaſtres pour ſon voyage. Enfin repaſſant les Pyrénées il rencontra des Miquelets, auſquels ne pouvant échapper, il s'aviſa de leur demander d'être reçu dans leur troupe, qui étoit environ de trente hommes. Il s'accoutuma bientôt à leur maniére de vivre, qui étoit de changer ſouvent de poſte, & de coucher tantôt dans des cavernes ou dans des mazures, & tantôt en raſe campagne. Il ne ſongeoit cependant qu'à apprendre les chemins pour leur échaper. Une nuit qu'après avoir beaucoup fatigué, ils dormoient d'un profond ſommeil, il ſe leva ſans faire de bruit, gagna un ſentier, qui aboutiſſoit au grand chemin, & marcha avec tant de viteſſe, qu'en peu d'heures il ſe mit hors de danger, & arriva à Perpignan. Après s'y être repoſé quelques jours, il prit le chemin de Paris. En Bourgogne il rencontra un Seigneur, qui lui propoſa de demeurer avec lui en qualité de ſon Gentilhomme, & lui offrit des appointemens conſidérables. Il y demeura deux ans, au bout deſquels il chercha un autre emploi, dans l'eſpérance de trouver l'occaſion de s'avancer. Pour cet effet, il ſe mit ſur le Rhône, & deſcendit à Marſeille, où il ſe préſenta à un Capitaine, qui armoit une barque de guerre. Il contribua à l'armement en donnant 200 piſtoles qu'il avoit gagnées en Bourgogne, & fut ſi heureux que de faire une priſe, dont il eut dix mille livres pour ſa part. Avec ce ſecours il fit un voyage à Rome, où les connoiſſances qu'il trouva l'engagérent à paroître avec éclat, & à dépenſer une partie de ſon argent. Quant il vit qu'il commençoit à lui manquer, il ſongea à faire une retraite honorable, & ſuppoſa des lettres de ſes parens, qui le rappelloient. A peine avoit-il fait trente-milles, qu'il trouva dans une hôtellerie, une Dame qui alloit à Rome, à cauſe qu'elle s'étoit brouillée avec ſon mari. Il lui offrit d'y retourner avec elle, ce qu'elle accepta. Quand ils y furent, il employa ſes amis, pour ménager l'accommodement de la Dame avec ſon époux, qui lui envoya l'argent néceſſaire pour ſon retour. Le Marquis de Courbon l'accompagna juſques à Lyon, où il voulut prendre congé d'elle. Mais elle l'engagea d'aller juſques à Paris, & par reconnoiſſance, lui fournit de l'argent pour ſe mettre à l'Académie, ou en peu de tems il apprit parfaitement tous ſes exercices. Le Comte, mari de la Dame, qui avoit beſoin d'un Ecuyer, prit Courbon en cette qualité, ſans ſavoir qu'il eût été à Rome avec ſa femme. Il ne l'apprit que par un Romain, qui étant à ſa table y reconnut Courbon, lequel après cette reconnoiſſance demanda ſon congé. Le Comte en le lui donnant, s'offrit de lui procurer ailleurs de l'emploi, & lui procura en effet une Lieutenance dans le Régiment de Furſtemberg. Son Capitaine, qui étoit Allemand de nation, prit confiance en lui, & l'envoya faire une recrue. Mais pendant que Courbon y travailloit, le Capitaine mourut, & ſa place fut donnée à un autre Allemand, qui trouvant que Courbon n'étoit pas d'une aſſez grande diligence, fit donner ſa Lieutenance à un autre. Sur cet avis, Courbon ſe hâta de retourner avec les nouveaux Soldats qu'il avoit levez, & trouvant ſa place remplie par un autre, en demanda raiſon à ſon Capitaine, le contraignit de mettre l'épée à la main, & le tua. Appréhendant d'être arrêté, il ſe réfugia dans les Etats de l'Evêque de Munſter, qui faiſoit alors la guerre aux Provinces-Unies, & y obtint une Cornette. Dans la ſuite, la crainte de la peine, qu'il avoit méritée en tuant ſon Capitaine, l'engagea à porter les armes contre ſon légitime Souverain. Peu s'en fallut qu'il ne reçut bientôt après le châtiment de ſa faute; car commandant un parti d'Allemans, il fut pris par un parti de François, parmi leſquels il trouva un de ſes parens, qui l'aida à ſe ſauver. Quand il fut de retour en ſon quartier, il y obtint une Lieutenance, & ayant donné des preuves de ſa valeur, il fut fait bientôt après Capitaine de cavalerie. Après la concluſion de la paix entre la France & l'Empire, il obtint ſon congé pour aller voir ſes parens. Etant au bourg de Pierre-Latte en Dauphiné, il y eut la rencontre la plus ſurprenante & la plus agréable de ſa vie. Comme après le dîner il étoit à la fenêtre du logis, il apperçut l'Hermite, qui l'avoit ſi obligeamment traité en Eſpagne, lui rendit ſes cinquante piaſtres, & le quitta pour ne le revoir jamais. Quand Courbon fut de retour en Allemagne, il y prétendit un des nouveaux Régimens, que l'Empereur levoit alors contre le Turc. La choſe ne réüſſit pas, & il fallut qu'il ſe contentât d'être le troiſiéme Officier du Régiment du Comte de Caſtel. En cette qualité, il battit en pluſieurs rencontres les renforts, que les Turcs envoyoient à leur armée qui aſſiégeoit Vienne. Après la levée du ſiége, il apprit la mort du Comte de Rimbourg, Miniſtre d'Etat de l'Empereur, & Grand-Maître de toutes les Monnoyes de l'Empire, & rechercha ſa veuve en mariage. Mais elle ne voulut jamais écouter ſa recherche ſans le conſentement de la Cour de Vienne, qui y donna volontiers les mains, en conſidération des ſervices qu'elle avoit reçus de Courbon. Le Comte de Rimbourg avoit laiſſé à la Comteſſe ſa veuve des biens fort conſidérables, qu'il avoit aquis, une partie dans ſes emplois, & l'autre par le ſecret de changer, à ce qu'on dit, les métaux en argent. Voici de quelle maniére on raconte qu'il apprit ce ſecret. Dès ſa jeuneſſe, il prit l'habit & fit profeſſion dans un des plus anciens Ordres Religieux, où exerçant un jour la fonction de portier, il donna l'aumône à une femme, qui pour récompenſer ſa charité l'avertit d'aller creuſer

un endroit, où il trouveroit une tête de mort, & au dedans un papier, qui lui apprendroit un ſecret de s'enrichir. Il trouva le papier, le lut, & reconnut qu'il enſeignoit l'art de changer certains métaux en argent par le moyen d'une poudre d'injection. L'épreuve qu'il en fit réüſſit de telle ſorte, qu'en peu de tems, il mit quantité de vaſes d'argent dans l'égliſe de ſon monaſtére. La Cour de Vienne ſut bientôt qu'il avoit ce ſecret, & le preſſa de le découvrir. Sur le refus qu'il en fit, elle s'aſſura de lui, & l'obligea à y travailler. Après avoir paſſé quelques années dans ce travail, il fut tenté de quitter le cloître, obtint diſpenſe de ſes vœux à la recommandation du Prince qu'il ſervoit, & épouſa la Comteſſe de Roſemberg d'une des plus illuſtres familles de Bohéme, vécut avec elle quelques années, ſans avoir d'enfans, & en mourant lui laiſſa de grands biens, & ſon ſecret, qu'elle cacha toûjours à l'Empereur, & qu'elle ne découvrit qu'à Courbon en l'épouſant. Il n'y avoit pas longtems, que Courbon avoit épouſé la Comteſſe de Rimbourg, lorsque les Vénitiens obtinrent permiſſion de lever des Régimens ſur les terres de l'Empire, & de choiſir des Officiers pour les commander. Le Marquis fut choiſi par Contarini Ambaſſadeur de cette République, pour être mis à la tête d'un Régiment de Dragons. La Marquiſe ſon épouſe le ſuivit juſqu'à Veniſe, où elle loua une maiſon pour demeurer, pendant qu'il iroit faire la campagne, qui commença par le ſiége de la ville de Coron, à la priſe de laquelle le Marquis de Courbon contribua beaucoup par ſa valeur & par ſa prudence. La campagne ſuivante, il ſe ſignala à la priſe du Nouveau Navarein, & pendant le ſiége de Napoli de Romanie, il perdit la Marquiſe ſon épouſe, qui mourut d'une dyſſenterie contractée pour avoir trop mangé de raiſins de Corinthe. La douleur de cette perte n'empêcha pas le Marquis de faire des courſes durant tout l'hiver dans le païs ennemi. La campagne ſuivante s'étant glorieuſement terminée pour les Chrétiens, il ſe rendit à Veniſe, & de là à Vienne, pour ſe mettre en poſſeſſion des biens, que ſa femme lui avoit laiſſez par teſtament, pour faire ſa Cour à l'Empereur & au Prince Charles, & pour tirer raiſon par les armes du Comte de Caſtel, qui l'avoit offenſé. A la fin de l'hiver il retourna à Veniſe, & s'y embarqua pour rejoindre l'armée diſpoſée à entreprendre le ſiége de Négrepont. Un jour que le Marquis s'étoit avancé, pour viſiter les travaux des Mineurs, le Canonnier de la ville, qui l'apperçut, pointa ſi bien ſon canon, que le boulet prit le Marquis au deſſous du bras gauche, & l'enleva du monde en 1688, à l'âge de 38 ans. Au bruit de cette mort les aſſiégez reprirent cœur, & ſe défendirent ſi vaillamment, qu'ils obligérent les Vénitiens à lever le ſiége. Il avoit été élevé par ſon mérite à la charge de Maréchal des camps & armées de la République de Veniſe; & après la mort du Maréchal de Conigſmarc, il devint l'un des Commandans en chef ſous le Généraliſſime. Il avoit une paſſion démeſurée pour la gloire, qui le portoit toûjours aux entrepriſes les plus éclatantes. Il brilloit beaucoup dans la converſation; mais ſans jamais offenſer perſonne. Il étoit magnifique dans ſa maiſon, où il entretenoit plus de ſoixante perſonnes, parmi leſquelles il y avoit des joueurs de toute ſorte d'inſtrumens; en ſorte que les concerts n'y manquoient jamais. Il avoit auſſi de l'attachement pour ſa religion & tâchoit d'en remplir les devoirs. Sa Vie a été écrite par M. Aimar, juge de Pierre-Latte en Dauphiné, ſon intime ami, & imprimée à Lyon, *in douze*, en 1692. *Voyez le Journal des Savans, tome* 21. *p.* 142.

COURCELLES (Etienne de) naquit à Genéve en l'an 1586, dans lequel ſon pére fut obligé de ſe retirer d'Amiens, à cauſe de la Religion. Il étoit premiérement Miniſtre d'un troupeau Réformé en France; mais après qu'il ſe fut déclaré pour les ſentimens des Remontrans, on le dépoſa. Il renonça dans la ſuite à l'Arminianiſme, & fut rétabli dans ſon emploi; mais il reprit peu de tems après ſes premiéres opinions & refuſa, conjointement avec *David Blondel*, de ſouſcrire au Synode de Dordrecht: ce qui le priva de nouveau de ſa charge. Il paſſa donc à Amſterdam où il gagna ſa vie en ſervant de Correcteur dans l'Imprimerie de *Blauw*. En 1634, il ſuccéda à *Simon-Epiſcopius* dans la charge de Profeſſeur parmi les Remontrans. Il travailla beaucoup pendant qu'il fut dans ce poſte, & fit paroître ſon érudition par pluſieurs Ouvrages qu'il publia. Il eut de grands démêlez avec Meſſieurs des Marêts, du Moulin & Amyraud. Les deux derniers ayant été en diſpute l'un contre l'autre au ſujet de la prédeſtination, de Courcelles publia en 1638, un Ecrit intitulé, *Avis d'un Perſonnage déſintéreſſé*, dans lequel il s'érigea en Médiateur entre les combattans & ne remporta de ſon travail que la haine des deux partis. De Courcelles publia contre *des Marêts* un Recueil de quatre Diſſertations, intitulé *Quaternio Diſſertationum Theologicarum*, où il traita les matiéres ſuivantes, des termes de *Trinité*, *d'hypoſtaſe* & de *perſonne*; du *péché Originel*; de la *néceſſité de la connoiſſance de J. C. pour le ſalut*, & de la *juſtification de l'homme par la Foi & par les œuvres.* Il y ſoutint que la Controverſe avec les Antitrinitaires ne rouloit que ſur les termes de *Trinité*, de *perſonne*, &c. qui au fonds ne ſe trouvent pas dans l'Ecriture. A peine ces Diſſertations eurent-elles vu le jour que des Marêts & quelques autres fondirent ſur le pauvre de Courcelles & le traduiſirent en vrai Sectateur de Socin. Après la mort de Blondel, de Courcelles publia ſa *Diſſertation ſur la Papeſſe Jeanne*, où Blondel traite de fiction & de fable tout ce qu'on en débite. Des Marêts en prit occaſion de maltraitter encore une fois l'innocent de Courcelles, qui n'en étoit que l'Editeur. Il mourut enfin le 22 mai 1659. *Arnold Poelemburg* ſon ſucceſſeur dans la charge de Profeſſeur, en a écrit la Vie. Elle fut miſe à la tête des Oeuvres de Courcelles que Philippe de Limborch fit imprimer à Amſterdam en 1675. Il avoit une aſſez grande connoiſſance de la Langue Gréque, & s'étoit de plus appliqué à la Critique des exemplaires Grecs du Nouveau Teſtament, dont il a donné une nouvelle édition, avec diverſes leçons tirées de différens manuſcrits. Il a mis à la tête de cette édition Gréque du Nouveau Teſtament, une grande préface, où il traite des diverſes leçons, & où il remarque entre autres choſes, qu'il ſeroit à ſouhaiter, qu'il n'y eût aucune variété de leçons dans le livre du Nouveau Teſtament; mais que l'expérience nous fait voir qu'il y en a un aſſez grand nombre, & qui ſont même très-anciennes: qu'au reſte il n'y a aucune de ces varietez qui puiſſe nuire à la foi. Il s'eſt encore donné des ſoins extraordinaires en publiant les Oeuvres de *Simon Epiſcopius*. Voici les titres des plus diſtinguez entre ſes autres Ouvrages, *Inſtitutiones Religionis Chriſtianæ, libri ſeptem*; (il n'a pas eu le tems de finir cet Ouvrage) *Diatriba de eſu ſanguinis inter Chriſtianos; Vindiciæ, quibus ſententia Arminii de Jure Dei in creaturas innocentes contra Moſen Amyraldum defenditur.* Tout ceci & pluſieurs autres piéces ſe trouvent dans ſes Oeuvres Théologiques. Chriſtophle Sandius a mis mal à propos Courcelles dans ſa Bibliothéque des Antitrinitaires, comme s'il avoit en effet ſuivi les ſentimens des Sociniens. On peut voir là deſſus, *Bibliotheca Anti-Trinitariorum*; la Vie de Courcelles, qui eſt à la tête de ſes Ouvrages; & une Harangue compoſée par Arnold Poelemburg ſon ſucceſſeur. * Sandii, *Biblioth. Antitrinit. p.* 109. *& ſuiv.* Bentheim, *Holland Kirchen-und Schulen Staat, partie* 2. *ch.* 4. *p.* 362. Arnolds *Ketzer-Hiſt. tome* 1. *partie* 2. *l.* 17. *ch.* 8. *§.* 11. Witte, *Diar. Biogr.*

COURCI. *Voyez* COURCY.

COURCILLON (Philippe de) Marquis de Dangeau, Comte de Meſle & de Civray, Baron de Sainte-Hermine, de Saint-Armand & de Breſſuire, Seigneur de Chauſſeroye & de la Bourdaiſiére, naquit dans le païs Chartrain, de *Louis* de Courcillon, Chevalier, Marquis de Dangeau, & de *Charlotte* de Noues. Il y a eu dès le douziéme ſiécle, en Anjou, des Seigneurs de Courcillon qui y ont fait une aſſez grande figure; & c'eſt de cette Terre, qui fut portée par le mariage de l'héritiére de la branche aînée de cette Maiſon, dans la Maiſon des Comtes de Sancerre, qu'a été formée en 1667, la Duché-Pairie de la Valiére; mais ceux qui ont porté le nom de Courcillon dans les XVI & XVII ſiécles, n'ayant pas pris le ſoin de prouver qu'ils deſcendoient de ces anciens Seigneurs, on ne dira ici de leur famille, que ce que celui qui fait le ſujet de cet article s'eſt contenté d'en faire connoître pour joüir de l'honneur que le Roi Loüis XIV lui avoit fait, de le nommer Chevalier de ſes Ordres. Il prouva alors par des titres authentiques & publics, que JACQUES de Courcillon, Chevalier, mort avant 1565, & *Anne* de Vavaſſeur eurent entre autres enfans LOÜIS de Courcillon, Chevalier, Seigneur de Dangeau, de la Motte-Motreau, de Dizier, de Breniende, & des Bardilliéres, à qui le Roi Henri IV adreſſa en 1589, trois commiſſions; la premiére du mois de février, pour lever des Gens de guerre, tant de cheval que de pié: la ſeconde du troiſiéme mars, de Capitaine de ſoixante Chevaux-legers; & la troiſiéme du cinquiéme mai, de Capitaine de trente Lances fournies des ordonnances au titre de cinquante. Que de Loüis & de *Jacqueline* de Sintrey naquit JACQUES de Courcillon, Chevalier, Seigneur de Dangeau & autres lieux, Capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi: & que Jacques eut de *Suſanne* de Baudrès, Loüis de Courcillon, Chevalier, Marquis de Dangeau, pére de Philippe, à qui le Roi Loüis XIV écrivit le douziéme novembre 1652, une lettre, où *ſur la confiance qu'il avoit en ſa ſage conduite & en ſa prudence*, il lui marquoit qu'il lui feroit *choſe agréable de répréſenter à la Nobleſſe du païs Chartrain, qui avoit beaucoup de croyance en lui*, qu'elle ne devoit pas s'aſſembler ſans ſa permiſſion. Il paroit par les mêmes titres, que Jacques de Courcillon étoit mort avant 1632, & que Charlotte des Noues veuve de Loüis, étoit morte avant le mois d'août 1658. Philippe leur fils après avoir été Cornette, & enſuite Capitaine de Cavalerie, fut fait en 1665 Colonel du régiment du Roi, qu'il garda juſqu'en 1670. Dès l'année 1666, le Roi lui donna le Gouvernement de Touraine, avec celui de la ville & château de Tours. En 1672, ce Prince allant en perſonne faire la guerre en Hollande, le fit un de ſes Aides-de-camp, & ſur la fin de la même année il le nomma Envoyé extraordinaire auprès de l'Electeur de Tréves & de l'Electeur Palatin. L'année ſuivante après avoir été faire compliment à l'Electeur de Mayence ſur ſon avénement à l'Electorat, il revint auprès du Roi, qui après la campagne l'envoya à Modéne pour faire le mariage de la Princeſſe Marie d'Eſt avec le Duc d'Yorck, qui depuis a été Jacques II, Roi d'Angleterre, où il eut l'honneur de mener la Princeſſe; & ayant ſervi en 1674, en la même qualité d'Aide-de-camp, il fut choiſi en 1675, pour commander non ſeulement dans ſon Gouvernement, mais dans ceux d'Anjou & du Saumurois. La ſageſſe & la prudence du Marquis de Dangeau, dans toutes les rencontres où le Roi l'honoroit de ſes Ordres, lui avoit gagné toute la confiance de ce Prince, ſur tout, depuis qu'il avoit quitté la Religion Réformée, dans laquelle il avoit été élevé. Dès l'an 1670, ſa Majeſté lui avoit accordé un Brevet de permiſſion d'entrer à toutes les heures, & dans tous les lieux où Elle pourroit être. Il fut nommé en 1680, pour être auprès de Monſeigneur le Dauphin, en qualité de premier de ſes ſix Menins. En 1685, le Roi le fit Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine, en 1688, Chevalier du l'Ordre du ſaint Eſprit; en 1693, Grand-Maître de l'Ordre de Nôtre-Dame de Mont-Carmel & de ſaint Lazare; & en 1696, Conſeiller d'Etat d'épée. Il fut auſſi Chevalier d'honneur de Madame la Ducheſſe de Bourgogne, qu'il avoit été recevoir en 1696, avec la Ducheſſe du Lude, au Pont de Beauvoiſin. Son mérite lui avoit procuré dès l'an 1686, l'entrée dans l'Académie Françoiſe; & il fut élu Académicien honoraire de l'Académie Royale des Sciences le troiſiéme mai 1704, à la place de M. le Marquis de l'Hopital. Il n'accepta cette place qu'en faiſant bien ſentir la noble pudeur qu'il avoit de ſuccéder à un des premiers Géométres de l'Europe, lui qui ne s'étoit nullement tourné de ce côté-là. La reconnoiſſance des bienfaits du Roi, engagea le Marquis de Dangeau à écrire le caractére de ce grand Prince, & à le répréſenter principalement tel qu'il étoit au milieu de ſa Cour. Cet Ouvrage qu'on peut appeller *le Journal de la Chambre du Roi*, eſt très-curieux, & feroit honneur à ſon Auteur, ſi on le rendoit public. Il mourut âgé de 84 ans ou environ, à Paris, le 13 mai 1720, & fut inhumé dans l'égliſe paroiſſiale de ſaint Sulpice. Il

avoit épouſé le 23 mai 1682, *Françoiſe* Morin, fille de N. . . Morin, Fermier général, & il en eut *Marie-Anne-Jeanne* de Courcillon, mariée en 1694, à *Honoré-Charles* d'Albert, Duc de Luynes & de Montfort. Après la mort de ſa premiére femme, il épouſa au mois de mars 1686, la Comteſſe *Sophie* de Leweſtein, d'une branche de la Maiſon de Baviére, qui étoit alors fille d'honneur de Madame la Dauphine, & de ce mariage naquit PHILIPPE-EGON, Marquis de Courcillon, qui fut fait en 1704, Colonel du régiment de Furſtemberg-Cavalerie, eut une jambe emportée à la bataille de Malplaquet en 1709, fut fait Brigadier de Cavalerie en 1710, obtint en 1712 le Gouvernement de Touraine ſur la démiſſion de ſon pére, & mourut le 20 ſeptembre 1719, ne laiſſant qu'une fille de ſon mariage avec *Françoiſe* de Pompadour, fille de *Léonor-Elie* de Pompadour, Chevalier, Marquis de Lauriére, Gouverneur & Sénéchal de Périgord, & de *Gabriel* de Montaut de Navailles, qu'il avoit épouſée en 1708.

Après la paix des Pyrenées, M. de Dangeau alla ſervir l'Eſpagne contre le Portugal. Il ſe ſignala au ſiége & à la priſe de *Giromena* ſur les Portugais, & *Dom Juan* d'Autriche le choiſit pour aller rendre compte au Roi d'Eſpagne du ſuccés de ſes armes. Le Roi voulant s'attacher le Marquis de Dangeau, lui offrit un régiment de 1200 chevaux, avec une groſſe penſion, mais il trouva un François trop paſſionné pour ſon Roi & pour ſa patrie. Comme il avoit appris l'Eſpagnol, il put, à ſon retour en France, entretenir en cette Langue les deux Reines qui goûtérent ſon eſprit & ſes maniéres & qui le mirent de leur jeu. M. de Dangeau naturellement Algébriſte eut beaucoup d'avantage dans le jeu, où il conſervoit pourtant toute ſa gayeté & toute ſa liberté d'eſprit. Comme ſon gain alloit à des ſommes conſidérables, M. Colbert en parla au Roi avec quelque ſoupçon. Le Roi voulut être témoin du jeu de M. de Dangeau, & il vit que ce Joueur étoit habile, mais fidéle: même le Roi l'enleva au jeu des Reines pour le mettre du ſien avec une Dame, qu'il prenoit grand ſoin d'amuſer agréablement. Un jour que M. de Dangeau s'alloit mettre au jeu du Roi, il demanda à ſa Majeſté un appartement à Saint Germain où étoit la Cour. Le Roi lui répondit qu'il lui accorderoit ſa demande, pourvu qu'il la lui fit en cent vers ni plus ni moins & compoſez pendant le jeu. Après le jeu, où il avoit paru auſſi peu occupé qu'à l'ordinaire, il récita les cent vers au Roi. Sa Poëſie lui valut encore une confidence qui lui fit beaucoup d'honneur & de plaiſir. Le Roi & feue Madame avoient entrepris de faire des vers en grand ſecret à l'envi l'un de l'autre. Ils ſe montrérent leurs Ouvrages qui n'étoient que trop bons, & ils ſe ſoupçonnérent réciproquement d'avoir eu du ſecours. Après un aveu mutuel, il parut que tous les vers partoient de M. de Dangeau auquel ils avoient eu recours tous les deux. Quand la *Baſſette* vint à la mode, il en conçut bien-tôt le fin par ſon Algébre naturelle; mais il conçut auſſi que l'art l'emportoit ici ſur la nature & il ſe fit calculer ce jeu par M. *Sauveur* qui commença par là ſa réputation à la Cour. *Des Préaux* voulant ſe faire un protecteur à la Cour, adreſſa en 1665, ſa cinquiéme Satyre au Marquis de Dangeau, où il débute par ces quatre vers,

La Nobleſſe, Dangeau, n'eſt pas une chimére,
Quand ſous l'étroite loi d'une vertu ſévére,
Un homme iſſu d'un ſang fécond en demi-Dieux,
Suit, comme toi, la trace où marchoient ſes ayeux.

Quand M. de Dangeau eut été revêtu de la dignité de Grand-Maître de l'Ordre de S. Lazare de Jéruſalem, il tâcha à le relever. Il apporta plus d'attention au choix des Chevaliers; il procura par ſes ſoins la fondation de plus de 25 Commanderies nouvelles, & il employoit les revenus & les droits de ſa Grande Maîtriſe à faire élever en commun, dans une grande maiſon deſtinée à cet uſage, douze jeunes Gentilshommes des meilleures Nobleſſes du Royaume. On les appelloit les *Eléves de S. Lazare*. Cet établiſſement dura près de dix ans, & tomba faute de ſecours pour le ſoutenir. * *Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, pour l'année* 1720. *Oeuvres de* Boileau, édit. de Geneve *in quarto*, *Sat.* 5.

COURCILLON (Louis de) connu ſous le nom d'Abbé de Dangeau, étoit frére du Marquis de Dangeau, & avoit été élevé comme lui dans la Religion Réformée, qu'il profeſſoit encore en 1667, lorsqu'il fut en qualité d'Envoyé extraordinaire en Pologne; mais peu après il ſe fit Catholique. Il obtint en 1671 l'agrément du Roi, pour acheter de la veuve du Préſident de Perigny l'Office de Lecteur; & ayant revendu cet Office en 1685, il conſerva les entrées. Dès le 24 février 1680, le Roi lui avoit donné l'Abbaïe de Fontaine-Daniel; & au mois de juillet 1710, il lui donna encore celle de Clermont. Il fut auſſi Prieur de Gournay & de Saint-Arnoul. Il y a eu peu de gens qui ayent aimé les Belles Lettres autant que lui, & qui ſe ſoient donné autant de mouvement pour en rendre l'étude facile & agréable; continuellement occupé à imaginer de nouvelles méthodes, & n'en trouvant aucune tout à fait à ſon gré, quoiqu'il s'en fût préſenté à lui pluſieurs qui du côté de la facilité avoient beaucoup d'avantage ſur les anciennes. Dans le cours d'une longue vie, il eut à peine le loiſir de donner quelques Eſſais de Géographie, d'Hiſtoire, de Généalogie, & de l'Art des Armoiries, &c. On voit dans ces Eſſais un homme poli, exact, qui poſſédoit parfaitement ſa Langue, qui s'embarraſſoit peu des applaudiſſemens du public vouloit lui être utile, & qui en un mot, étoit capable d'exécuter les plus grands deſſeins. Le Pape Clément X, qui l'avoit connu dans ſon voyage de Pologne, l'avoit nommé ſon Camérier d'honneur. Innocent XII lui avoit accordé le même titre, mais il n'alla jamais en Italie prendre poſſeſſion de cette charge. Son mérite lui procura dès l'an 1682, l'entrée de l'Académie Françoiſe: il fut aggrégé en 1698, à l'Académie des *Ricovrati* de Padoue, & il forma chez lui une eſpéce d'Académie des Sciences compoſée de pluſieurs perſonnes d'eſprit & de mérite, qui ſe rendoient à ſon hôtel tous les vendredis: ce qui continua juſqu'à ſa mort arrivée le premier janvier 1723.

* COURCY, famille d'Irlande qui de tems immémorial a le privilége que ceux qui en ſont iſſus, ont la liberté de ſe couvrir en préſence du Roi, quand il eſt en Irlande. On dit que ce fut le Baron de Kinſale, l'un des Ancêtres des Deſcendans de cette famille, qui obtint ce privilege; mais on ne ſait ni quand, ni ſous quel Roi cela eſt arrivé. * Gr. *Dict. Univ. Holl.* Larrey, *Hiſtoire d'Angleterre, tome* 1. *p.* 177.

COURDES. *Cherchez* CURDES.

COUR-DIEU, Abbaïe ſituée dans l'Orléanois à ſix lieues de la ville d'Orléans du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

COUREUR de bois. L'on nomme ainſi en *Canada*, les Habitans qui vont faire la traite des Caſtors, & autres pelleteries, & qui par le moyen des Lacs vont chercher les Sauvages, amis des François, juſques dans leurs habitations les plus éloignées, où ils leur portent des marchandiſes d'Europe, pour les échanger contre celles du païs. Les voyages de ces *Coureurs* ſont ordinairement d'un an, ou de dix-huit mois, pendant leſquels ils ſont expoſez à des fatigues qu'on ne peut guéres exprimer, mais d'où ils ne reviennent qu'avec des profits immenſes. Ils partent preſque toûjours de la ville de *Mont-Réal*, avec des canots chargez de marchandiſes, propres à cette traite, comme, des chaudiéres, des haches, des couteaux, même des armes, quoique de contrebande; auſſi n'eſt-ce pas toûjours avec la permiſſion des Gouverneurs; quoique ce ſoit le plus ſouvent avec leur connivence que ces *Coureurs* entreprennent leur courſe. Deux ou trois hommes, au plus, conduiſent ces canots, qui peuvent porter juſques à vint quintaux peſant. A leur retour ils rapportent auſſi des pelleteries du même poids, c'eſt à dire, environ quarante paquets de Caſtors qu'ils ne vendent guéres moins de 50 écus le paquet, & qui en valent près de cent. Si ces Coureurs étoient ſages ils feroient de grandes fortunes; mais pour la plupart, tant que leur profit dure, ils le diſſipent en feſtins, en jeux, & en débauches de toute eſpéce, ſe diſpoſant à riſquer une nouvelle courſe, quand les fonds de la premiére ſont épuiſez. * Savary, *Dict. de Commerce*.

COURÉZE ou COURRE'SE, petite riviére du Limoſin, province de France. Elle prend ſa ſource au bourg de Couréze, arroſe Tulle & Brive, & peu après elle ſe décharge dans la Vézére. * Maty, *Dict. Géogr.*

COURIER, que les Romains appelloient *Curſor*, dont Martial fait mention, *l.* 3. *Epigr.* 100. *v.* 1.

Curſorem ſexta, tibi, Rufe, remiſimus hora.

Tite Live nous apprend que Sempronius Gracchus, le plus diſpos de la jeuneſſe, fut choiſi pour cela; & qu'en trois jours il arriva à Bella, s'étant ſervi de deux chevaux diſpoſez pour ce ſujet, par où l'on voit que longtems avant Auguſte, les Romains avoient des chevaux de poſte établis dans l'Empire Romain. Suétone en parle auſſi. Xénophon, dans *la Cyropédie*, dit que Cyrus en fut le premier Inventeur; car voulant avoir plus promptement des nouvelles des lieux éloignez, il établit des chevaux de poſte de diſtance en diſtance, avec un Maître de la poſte, qui avoit la charge de recevoir les paquets des Couriers. Hérodote, dans *Uranie*, en attribue l'invention à Xerxès après ſa défaite. * *Antiq. Gréq. & Romaines.* Jean Roſin. Th. Dempſter.

COURISH-HAFF. *Voyez* CURISH-HAFF.

COURLANDE ou CURLANDE, *Curia* ou *Curlandia*, Duché entre la Mer Baltique, la Samogitie, province du Royaume de Pologne, & la Livonie. Goldingen eſt la capitale de ce Duché, & la ville de Mittau eſt le lieu de la réſidence ordinaire des Ducs: les autres ſont Window, Windaw ou Wenden, qu'on nomme auſſi *Kieſs*, Dalen, Selburg, Doblin, Liba, Angermund, Bautzke, &c. Ce Duché faiſoit autrefois partie de la Livonie, de laquelle il eſt ſeparé par la riviére de Dune; mais cette province ayant été ruïnée par les Suédois & par les Moſcovites, l'Archevêque de Riga, & le Grand-Maître de l'Ordre de Livonie, ſe mirent ſous la protection du Roi de Pologne, avec tout ce qu'ils y poſſédoient encore. Alors Sigiſmond-Auguſte, Roi de Pologne, érigea la Courlande en Duché en l'année 1561, & la donna à GODARD Ketler de Neſſelrod, dernier Grand-Maître de l'Ordre, pour la tenir en fief de la Couronne de Pologne, & après l'avoir obligé de quitter la dignité de Grand-Maître, il le déclara Duc de Curlande & de Sémigallie: ce qui paſſa à ſes ſucceſſeurs.

La province de Sémigallie, où eſt la ville de Mittau, & qui confine au grand Duché de Lithuanie, eſt une dépendance du Duché de Courlande. Il y a encore la province de Pilten, qui étoit jadis un Evêché. Le Duc de Courlande pourroit lever dans des occaſions 15000 hommes de guerre, & entretenir 15 vaiſſeaux. La Religion que l'on y profeſſe eſt la Luthérienne, ſuivant la Confeſſion d'Ausbourg. La Nobleſſe y eſt puiſſante & extrémement jalouſe de ſes droits & de ſes priviléges, que chaque Duc à ſon avénement promet avec ſerment de maintenir. * Oléarius, *Voyage de Moſcovie. Deſcription de la Livonie, imprimée en* 1705.

I. GODARD, dernier Grand-Maître de l'Ordre de Livonie, & premier Duc de Courlande, étoit iſſu de la Maiſon de Ketler, l'une des plus anciennes & des principales du Duché de Cléves, & portoit auſſi le nom de Neſſelrod par ſa mére. Il mourut en 1587, ayant eu d'*Anne* de Meckelbourg, fille d'*Albert*, Duc de Meckelbourg, & d'*Anne* de Brandebourg, qu'il avoit épouſée en 1566, 1. *Frédéric*, Duc de Courlande, mort ſans poſtérité d'*Eliſabeth-Magdelaine*, fille d'*Erneſt-Louis*, Duc de Poméranie-Wolgaſt; 2. GUILLAUME qui ſuit; 3. *Anne*, mariée en 1586, à *Albert* Prince de Radzivill, Duc d'Olika; & 4 *Eliſabeth*, alliée en 1595, à *Adam Venceſlas*, Duc de Teſchen en Siléſie.

II. GUILLAUME, Duc de Courlande, fut dépoſſédé par Sigiſmond III, & par les Etats de Pologne, vécut en exil juſqu'en 1610, qu'il fut rétabli, & mourut en 1643. Il avoit épouſé *Sophie*, ſeconde fille d'*Albert-Frédéric* Duc de Pruſſe, & Markgrave de Brandebourg, & de *Marie-Eléonore* de Cléves, ſœur aînée de *Jean-*

Guil-

Guillaume, dernier Duc de Cléves, de Juliers, &c. dont il eut JACQUES qui ſuit.

III. JACQUES, Duc de Courlande, &c. né en 1610, prit le parti de la neutralité lors des guerres de Charles-Guſtave, Roi de Suéde, contre les Polonois; nonobſtant laquelle Robert Douglas, General des Suédois, s'empara par ſurpriſe de Mittau, & envoya le Duc & la Ducheſſe priſonniers à Jwanogorod, où il reſta juſqu'en 1660, & mourut en 1680. Il épouſa le 30 ſeptembre 1645, *Louiſe-Charlotte*, fille de *George-Guillaume*, Electeur de Brandebourg, dont il eut, 1. *Ladiſlas-Frédéric*, mort jeune; 2. FRÉDÉRIC-CASIMIR qui ſuit; 3. *Charles-Jacques*, né en 1654, mort à Berlin en 1677; 4. FERDINAND, *dont il ſera parlé cy aprés*; 5. *Alexandre*, tué au ſiége de Bude en 1686; 6. *Louiſe-Eliſabeth*, née en 1646, mariée en 1661, à *Frédéric*, Landgrave de Heſſe-Hombourg, morte en 1670; 7. *Charlotte Sophie*, Abbeſſe de Herford, née le 17 ſeptembre 1651; & 8. *Marie-Amélie*, née le onziéme juin 1653, mariée à *Charles*, Landgrave de Heſſe-Caſſel, morte le 16 juin 1711.

IV. FRÉDÉRIC-CASIMIR, Duc de Courlande, né en 1650, mourut le 22 juin 1698. Il épouſa 1. en 1675, *Sophie-Amélie*, fille de *Henri*, Comte de Naſſau-Siegen, morte en 1688: 2. en 1691, *Eliſabeth-Sophie*, fille de *Frédéric-Guillaume*, Electeur de Brandebourg. Elle prit une ſeconde alliance le 30 octobre 1703, avec *Chriſtian Erneſt*, Markgrave de Brandebourg-Bareith; & une troiſiéme le troiſiéme juin 1714, avec *Erneſt-Louis*, Duc de Saxe-Meiningen. Du premier mariage du Duc *Frédéric-Caſimir*, ſortirent, 1. *Marie Dorothée*, née le onziéme juin 1686; & 2. *Louiſe-Amélie*, née le 27 juillet 1687, mariée le ſixiéme mars 1708, à *Frédéric-Guillaume*, Prince de Naſſau-Siegen: & du ſecond vint 3. FRÉDÉRIC-GUILLAUME qui ſuit.

V. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, Duc de Courlande, de Sémigallie, de Pilten, &c. né le 19 juillet 1692. Son païs ſouffrit beaucoup de la part des Suédois, des Polonois & des Moſcovites qui s'en emparérent tour à tour. Il mourut le 20 janvier 1711, ſans poſtérité d'*Anne*, fille de *Jean*, Empereur de Moſcovie, le 13 novembre 1710. Elle s'eſt remariée le 19 avril 1716, à Charles-Léopol, Duc de Meckelbourg-Swérin.

VI. FERDINAND, quatriéme fils de JACQUES, Duc de Courlande, &c. & de *Louiſe Charlotte* de Brandebourg, né le deuxiéme novembre 1655, a ſervi en diverſes occaſions, & a été Adminiſtrateur des Etats de *Frédéric Guillaume* ſon neveu, auſquels il a ſuccédé en 1711.

COURONNE, marque de victoire, ou de dignité, a été employée à d'autres uſages. Les Anciens diſent que Bacchus & Janus furent les inventeurs des couronnes, que Bacchus ſe couronna de lierre, après la conquête des Indes, & que Janus Roi d'Italie, s'en ſervit dans les ſacrifices. Les premiéres couronnes des Romains étoient compoſées de deux ou trois rubans liez enſemble autour de la tête. Enſuite ils en firent de branches d'arbres, puis de fleurs attachées à des branches de ſaule, de lierre & d'autres arbres qui ſe ployent aiſément. Dans les feſtins, on compoſoit les couronnes de fleurs, d'herbes, & de branches qui avoient la vertu de rafraîchir, ou de fortifier le cerveau, comme de roſes, de pouliot, de quintefeuille, de lierre, d'if, de feuilles d'olivier, &c. Les Conviez portoient trois couronnes, l'une qu'ils plaçoient d'abord ſur le haut de la tête; l'autre dont ils ſe bandoient le front; & la troiſiéme, qu'ils ſe mettoient autour du cou. Pline rapporte que ce fut la Bouquetiére Glycére, que le Peintre Pauſanias aimoit fort, qui inventa les nuances & les liaiſons de fleurs, pour augmenter leur odeur & leur beauté, par cet aſſemblage induſtrieux. Il dit auſſi que P. Claudius Pulcher, Conſul l'an de Rome 569, & avant J.C. 185, introduiſit la coutume de dorer le cercle de la couronne, couvrant de feuilles d'or la branche de tilleul ou de jonc à laquelle on attachoit les fleurs. On y ajoûta enſuite des rubans qui pendoient ſur les épaules, & qui étoient quelquefois de laine ou de lin, quelquefois tiſſus d'or ou brodez. Dans la cérémonie des noces, l'époux portoit une couronne; l'épouſe en avoit deux, l'une de fleurs naturelles, lorſqu'on la conduiſoit dans la maiſon de l'époux, & l'autre de fleurs artificielles répréſentées en or, & enrichies de diamans. Dans les temples, les Payens couronnoient les ſtatues de leurs Dieux. On donnoit à Bacchus une couronne de branches de vigne ou de lierre; à Saturne une couronne de branches de figuier; à Jupiter de toutes ſortes de fleurs; à Apollon, de laurier; à Hercule, de peuplier; à Pan, de pin & d'hiéble; aux Dieux Pénates, de myrthe & de romarin; à Caſtor & Pollux, de roſeaux; à Vénus, de roſes & de myrthe; aux Graces, de branches d'olivier, comme à Minerve; à Junon, de branches de vigne; à Lucine ou Diane, de Dictame.

On offroit auſſi des couronnes d'or aux Dieux, comme celle qu'Attalus Roi de Pergame envoya à Rome pour mettre dans le Capitole, laquelle peſoit 246 livres d'or; & celle que Philippe, Roi de Syrie, y fit porter par ſes Ambaſſadeurs, qui étoit du poids de cent livres d'or. Les Prêtres & les Sacrificateurs, étoient couronnez pendant les cérémonies du ſacrifice: leurs couronnes étoient d'or, ou de branches d'olivier; mais celles des Flamines étoient de laurier. On couronnoit mêmes les victimes de branches de cyprès, ou de pin. Dans les funérailles, on mettoit ſur les ſépulchres des couronnes qui étoient faites de branches de laurier ou d'olivier, & quelquefois de lis. Cette coutume paſſa de Lacédémone à Athénes, & d'Athénes à Rome. Les Magiſtrats dans les jours de cérémonies, portoient des couronnes d'olivier, ou de myrthe; les Ambaſſadeurs, de verveine ou d'olivier.

Il ſeroit ennuyeux de rapporter ici toutes les ſortes de couronnes dont les Anciens ſe ſont ſervis, & leurs différens uſages. Mais il eſt bon de parler des couronnes militaires, qui étoient données au mérite, c'eſt à dire, aux Généraux d'armées, aux Capitaines, aux Soldats, pour récompenſe de leurs belles actions. La couronne *triomphale*, étoit pour celui qui triomphoit, après quelque illuſtre victoire. Au commencement elle étoit de laurier; puis on la fit d'or; & enſuite on en porta un grand nombre faites de ce métal, devant le char du Triomphant. Tite-Live nous apprend qu'on porta deux cens trente-quatre couronnes d'or dans le triomphe de Scipion l'*Aſiatique*, l'an de Rome 564 avant J.C. 190; & Appien en compte deux mille huit cens vint-deux dans celui de Céſar. On répréſentoit autour de ces couronnes, les principaux exploits du Triomphateur. La couronne *ovale*, que portoient ceux qui recevoient l'honneur du petit Triomphe appellé *Ovation*, étoit de myrthe, ou quelquefois de laurier. La couronne *obſidionale*, étoit préſentée par les aſſiégez au Capitaine ou Gouverneur qui avoit fait lever le ſiége. Elle étoit faite avec de l'herbe verte, crue dans la ville aſſiégée. La couronne *civique* ſe donnoit par le Général d'armée, à un Citoyen qui avoit conſervé la vie à un autre Citoyen, en tuant ſon ennemi. Elle étoit de feuilles de chêne avec les glands. La couronne *murale*, étoit pour celui qui avoit été le premier à l'eſcalade, & qui avoit monté ſur les murs d'une ville aſſiegée, ou qui étoit entré par la bréche. Elle étoit d'or, & ſon cercle étoit élevé en forme de crenaux de murailles. La couronne *caſtrenſe* ou *vallaire*, ſe donnoit à celui qui étoit entré le premier dans les retranchemens des ennemis. Sa figure répréſentoit en or, une paliſſade forcée. La couronne *navale* étoit donnée à celui qui étoit monté le premier ſur le bord d'un vaiſſeau ennemi, dans un combat naval. Elle étoit d'or & environnée de petits éperons, & de proues de navires, le tout de ce même métal. Dans les Jeux de la Gréce, on couronnoit pareillement le Victorieux. Aux Jeux Olympiques dédiez à Jupiter, la couronne étoit d'olivier ſauvage; aux Jeux Pythiens en l'honneur d'Apollon, pour avoir défait le ſerpent Python, elle étoit de laurier; aux Jeux Iſthmiens en l'honneur de Palémon, qui ſe donnoient en l'Iſthme ou détroit de Corinthe (lequel ſépare le Péloponnéſe de la terre ferme) la couronne étoit faite de branches de Pin; & aux Jeux Néméens inſtituez pour le jeune Archémore, on donnoit une couronne d'ache; ce qui eſt juſtifié par ces quatre vers Latins d'Alciat, traduits du Grec d'Archias,

Sacra per Argivas certamina quatuor urbes
Sunt; duo facta Viris, & duo Cælitibus.
Ut Jovis & Phœbi, Melicertaque Archemorique
Præmia ſunt pinus, poma, apium, atque olea.

On donnoit auſſi aux Gladiateurs qu'on mettoit en liberté, une couronne de laine.

On a déja remarqué que dans les feſtins & réjouiſſances publiques on ſe couronnoit de lierre, de roſes & d'autres fleurs naturelles & artificielles. Pline nous dit qu'on n'avoit point l'uſage de ces couronnes ou chapeaux de fleurs, & qu'il étoit reſervé aux ſtatues des Dieux du ciel, mais l'on voit le contraire dans les Hiſtoriens Grecs & Romains, & dans leurs Poëtes. Méneſtus & Callimaque Médecins écrivirent contre l'uſage des couronnes de fleurs dans les feſtins, prétendant qu'elles étoient nuiſibles au cerveau; mais le Médecin Typhon, & Ariſton le Péripateticien, ont ſoutenu le contraire, diſant que les fleurs peuvent ouvrir les pores du cerveau, & donner par ce moyen un libre paſſage aux fumées des viandes & du vin. Il pourroit arriver néanmoins que quelques fleurs & quelques herbes odoriférantes ſeroient nuiſibles au cerveau; & on ne ſait pas bien, dit l'Abbé Danet, ſi ce ne ſeroit point pour cela qu'on changea les chapeaux de fleurs en bandelettes de laine, dont on ſe ceignoit la tête dans la débauche. * Pline, *l.* 16. *c.* 4. & *l.* 21. *c.* 2. Roſin, *Antiq. Romaines*, *l.* 10. *ch.* 27.

COURONNE, ornement du caſque, ou de l'écuſſon des armoiries. Les couronnes ſont de plus ancien uſage ſur les caſques que ſur les écuſſons. On en portoit anciennement dans les Tournois, particuliérement en Allemagne, où la couronne ſur le caſque étoit une marque de chevalerie; & cet uſage étoit commun pour les Gentilshommes de nom, d'armes, & de cri, il y a deux ou trois cens ans. Ces couronnes ſont ou à pointes, comme les anciennes couronnes radiales qu'ont les Empereurs Romains dans leurs médailles, ou à fleurons d'ache ou de perſil. Quelques unes ſont à fleurs-de-lis. Celle que l'on voit encore à Châlons en Champagne, ſur la porte de l'Hôtel de Sénecey, eſt très-ſinguliére. C'eſt une couronne de vairs, par rapport aux armes de Beaufrémont, qui ſont vairiées d'or & de gueules. Les Souverains portent auſſi la couronne ſur le caſque. A l'égard des armoiries, on ne voit preſque point d'écus couronnez, que depuis deux cens ans. C'eſt pourquoi on ne ſauroit trouver d'armes couronnées des anciens Dauphins de Viennois, des Ducs de Milan, des Comtes de Champagne & de Flandre, l'uſage des couronnes n'étant pas introduit de leur tems pour les armoiries. C'eſt par les monnoyes que l'uſage s'eſt introduit de couronner les écuſſons. On commença ſous Philippe *de Valois*, vers l'an 1330 à faire des Gros, dont le revers étoit une couronne ſur trois fleurs-de-lis ſans écuſſon. Enfin, ſous Charles VII, vers l'an 1450, on mit la couronne ſur l'écuſſon des trois fleurs-de-lis dans les écus d'or, & depuis ce tems-là, on a toûjours continué. Il n'y avoit alors que les Rois qui miſſent des couronnes ſur l'écu de leurs armoiries; & ces couronnes étoient ouvertes & à bas fleurons; mais depuis, cet uſage paſſa à d'autres, & les Ducs, les Marquis & les Comtes en firent des marques de leurs dignitez. Les Rois d'Eſpagne ont même permis à quelques Maiſons illuſtres, de porter la couronne royale ſur leur écuſſon, comme à celle des Ducs de Cardone, &c. Ils ont encore accordé ce privilége à pluſieurs villes, avec le titre de villes couronnées, comme à Madrid, à Tolède, à Burgos, &c. L'Empereur Maximilien a fait une pareille conceſſion à la ville d'Amſterdam, qui met ſur ſes armoiries le diadême Impérial. L'Empereur Charles-*Quint*, par ſes lettres patentes, permit à Jean Cervellon, Seigneur d'Oropéſa, de mettre, lui & ſes ſucceſſeurs, la couronne royale ſur leurs armoiries.

Il y a aujourd'hui en armoiries deux ſortes de couronnes, celles des Souverains, & celles de la Nobleſſe ou des dignitez. Toutes les couronnes des Souverains étoient autrefois aſſez ſemblables.

C'é-

C'étoient des couronnes ouvertes à feuilles d'ache, comme ſont aujourd'hui celles des Ducs. A préſent il y a ſept ſortes de couronnes pour les Souverains. 1. Celle de l'*Empereur*, eſt une eſpéce de bonnet entre-ouvert des deux côtez, & dont le milieu eſt ſurmonté de la figure du monde, ſommé d'une croix, ayant au bas un cercle avec des fleurons. 2. Celle des *Rois de France*, eſt un cercle de fleurs-de-lis, fermé de ſix cintres, qui portent en haut une autre fleur-de-lis. 3. Celle des *Rois d'Angleterre*, eſt un cercle de croix parées, & de fleurs-de-lis, fermé de cintres qui portent un globe croiſé. 4. Celles des *Rois d'Eſpagne*, de *Portugal*, de *Dannemark* & de *Suéde*, ont des fleurons ſur le cercle, & ſont fermées de cintres, avec un globe croiſé ſur le haut. 5. La couronne des Ducs *de Savoye*, Rois de Chypre, a des fleurons ſur le cercle, & eſt fermée de cintres, avec la croix tréflée de S Maurice ſur le bouton d'enhaut. 6. Celle du *Grand Duc de Toſcane*, eſt ouverte à pointes, mêlées de grands tréfles ſur d'autres pointes, avec la fleur-de-lis de Florence au milieu. 7. La couronne des *Archiducs*, a un ſeul demi-cercle en cintre, garni de perles, qui porte un globe croiſé, le reſte eſt comme un bonnet. Les couronnes de la Nobleſſe ſont de cinq ſortes en armoiries. 1. La couronne *Ducale* eſt toute de fleurons, à fleurs d'ache ou de perſil. 2. La couronne de *Marquis* eſt de fleurons & de perles mêlées alternativement. 3. Celle des *Comtes* eſt de perles ſur un cercle d'or. 4. Celle des *Vicomtes*, eſt un cercle avec neuf perles de trois en trois entaſſées. 5. Enfin celle des *Barons*, eſt une eſpéce de bonnet, avec des tours de perle en bande ſur le cercle. Les Flamands & les Eſpagnols ont une eſpéce de bonnet différent de celui-là. Les *Electeurs* de l'Empire ont un bonnet particulier pour couronnement de leurs armoiries. Il eſt rouge & retrouſſé d'hermine; mais il y a d'autres Souverains d'Allemagne qui en portent un pareil, entre autres le Landgrave de Heſſe, le Markgrave de Baden, & quelques autres.

Les couronnes de dignitez ne ſont pas les mêmes en tous les païs. En Allemagne, elles ſont de feuilles de perſil, de quelque condition que ſoient ceux qui les portent. En Italie, il y en a à fleurons de diverſes maniéres, & quelques-unes à pointes, comme celles des anciens Empereurs. En Eſpagne, celles des Ducs & des Marquis, ſont d'ordinaire à fleurons. Celles des Comtes ſont de perles éloignées les unes des autres, avec trois ſur le milieu. En Angleterre, la couronne des Barons eſt un cercle, ou bourlet à ſix perles. La couronne des Vicomtes eſt un chapelet de perles ſans nombre. Celle des Comtes eſt un cercle d'or à hautes pointes, ſoutenant des perles; celle des Marquis, un cercle de feuilles de fraiſier, avec une groſſe perle; & celle des Ducs, eſt un cercle de fleurons, ou de feuilles ſans perles.

A Veniſe, aucun Noble Vénitien, en quelque dignité qu'il ſoit, ne met de couronne ſur ſes armoiries. Le Doge ſeul met ſur les ſiennes le bonnet Ducal. A Gênes, les vint-huit familles principales auſquelles toutes les autres ſe ſont unies, mettent la couronne Ducale ſur leurs armoiries. A Rome nul Cardinal, quoique Prince, ne porte la couronne ſur ſes armes. En France, tous les Prélats, qui ont titre de Ducs ou de Comtes, mettent la couronne ſur leur écuſſon. Les Archevêques d'Ambrun, d'Arles & de Tarantaiſe, les Evêques de Grenoble & de Viviers, qui prennent titre de Princes, portent la couronne Ducale. Cet uſage n'eſt établi que depuis environ cent ſoixante ans; car on ne trouvera pas avant ce tems-là, qu'aucun Prélat en France, ait mis la couronne ſur ſes armoiries, non pas même les Princes. Les Princes du ſang en France portent à préſent des couronnes de fleurs-de-lis, depuis que Henri II, Prince de Condé eut été déclaré premier Prince du ſang, après Monſieur Gaſton de France, frére du Roi Louïs XIII. Le Dauphin de France portoit une couronne rehauſſée de fleurs-de-lis, & fermée de deux cercles ou croix, avec une fleur-de-lis au ſommet, & à préſent elle eſt fermée par quatre Dauphins, dont les queues aboutiſſent à un bouton qui ſoutient la fleur-de-lis à quatre angles.

Charles VIII eſt le premier des Rois de France qui ait porté la couronne fermée; & ce fut après qu'il eut pris la qualité d'Empereur d'Orient l'an 1495. Philippe II, Roi d'Eſpagne, qui commença de régner en 1558, portoit la couronne ouverte ſur les réales frappées de ſon tems; & elle eſt fermée ſur les ducats qui furent faits en Flandre ſous ſon régne: ce qui fait voir que c'eſt lui qui en a introduit l'uſage pour les Rois d'Eſpagne. Le Roi de Hongrie la portoit ouverte en ſes monnoyes de l'an 1566. Elle eſt encore ouverte ſur les monnoyes de Jean III, Roi de Portugal, vers l'an 1550. Sur les Jacobus d'Angleterre & d'Ecoſſe de 1601, la couronne eſt fermée: auparavant elle étoit ouverte ſur les Nobles Henris & ſur les Nobles à la Roſe. Elle eſt auſſi ouverte ſur les Teſtons de Navarre du Roi Antoine en 1561. A préſent tous les Rois la portent fermée; & c'eſt ce qui les diſtingue des autres Souverains. On voit dans l'égliſe de ſaint Denys proche de Paris, la ſtatue de Marie d'Eſpagne, femme de Charles de France, Duc de Valois, couronnée d'une couronne murale ou crenelée, pour marquer ſon origine de la Maiſon de Caſtille. Sur les tombeaux des Amiraux de Hollande, il y a des couronnes roſtrales, c'eſt à dire, de proues de vaiſſeaux, pour marquer leur dignité de Surintendant de la mer. * Le Pére Ménétrier, *Origine des Ornemens des Armoiries.*

DES COURONNES DES ROIS DE FRANCE.

M. Du Cange a fait ſur les couronnes une ſavante Diſſertation, dont nous avons tiré les remarques ſuivantes. Les Rois de France de la premiére race ont porté quatre ſortes de couronnes, de diadêmes ou de bonnets royaux. *La première ſorte de couronne* eſt le diadême de perles, fait en forme de bandeau qu'on lioit au derriére de la tête. Ce diadême eſt ſembable à celui qui ſe voit dans la plupart des médailles des Empereurs Romains, avec cette différence, que quelquefois c'eſt un cercle d'or enrichi d'un double rang de perles, & qu'en d'autres occaſions ce cercle eſt entremêlé de perles & de pierres précieuſes enchaſſées dans l'or; mais ordinairement les Rois de France de la premiére race ne portoient qu'un rang de perles pour diadême. *La ſeconde ſorte de couronne* eſt un cercle, d'où s'élévent des pointes en forme de rayons. Cet ornement a été choiſi par les Rois de la plus grande antiquité, pour ſe rendre plus auguſtes, en paroiſſant comme des ſoleils. C'eſt ainſi que Virgile répréſente la couronne du Roi Latinus, qu'il compoſe de douze rayons, parce que c'étoit une opinion reçue par les Anciens, que le ſoleil en avoit un pareil nombre, par rapport aux douze mois de l'année. Les Hiſtoriens remarquent qu'on préſenta en plein théatre à Jules Céſar, une couronne éclatante de rayons; & que Caligula en prit une ſemblable, lorſqu'il voulut ſe faire adorer comme un Dieu. Les médailles des Empereurs Romains ont fort ſouvent de ces couronnes. *La troiſiéme ſorte de couronne* eſt un bonnet enrichi de pierreries, dont le bord eſt orné d'un diadême de perles qui ceint le front, avec un ornement à la pointe, en forme de pennache, ou de touffe de plumes, qui commence au derriére du bonnet, & qui s'éleve ſur le devant. Tzetzès dit que c'étoit la couronne dont les Empereurs Grecs ſe ſervoient, lorſqu'ils retournoient de leurs expéditions militaires, après avoir remporté des victoires ſur leurs ennemis. *La quatriéme ſorte de couronne* dont les Rois de France de la premiére race ont uſé, eſt le mortier, tel que les grands Préſidens du Parlement le portent à préſent. Cet ornement a été porté par quelques Empereurs de Conſtantinople. On voit dans la ville de Ravenne, l'Empereur Juſtinien répréſenté avec ce mortier, qui eſt environné par le bas à l'endroit du front, d'un rang de perles, & d'un autre rang par le haut. Cette eſpéce de diadême a paſſé dans la ſeconde & dans la troiſiéme race des Rois de France. Le P. Pétau nous a répréſenté une vieille peinture qu'il avoit tirée d'un ancien manuſcrit, où Charlemagne eſt figuré avec le mortier. Aux vitres de la ſainte chapelle à Paris, ſaint Louïs y paroit avec le même ornement; & l'on tient communément que les Rois de France ayant quitté le Palais de Paris, pour en faire le ſiége de la Juſtice, ils communiquérent en même tems leurs ornemens royaux à ceux qui devoient y préſider, afin que leurs jugemens euſſent plus d'autorité, & qu'ils fuſſent reçus des peuples, comme s'ils avoient été rendus par le Prince même. A l'égard des Rois de la ſeconde race, les premiers Rois & les premiers Empereurs de cette famille, paroiſſent dans leurs monnoyes, la tête ceinte d'un double rang de perles. Dans leurs ſceaux ils ſont couronnez de laurier. Les Annales de France tirées du monaſtére de Fulde, nous apprennent que Charles *le Chauve*, après s'être fait couronner Empereur, quitta les couronnes & les habits des Rois de France ſes prédéceſſeurs, & prit les diadêmes & les vêtemens des Empereurs Grecs. L'ornement de tête étoit alors un bonnet de ſoye enrichi de perles & de pierreries, par deſſus lequel étoit la couronne ou le diadême, autour du front. Dans les derniers ſiécles, la couronne des Empereurs d'Occident a été compoſée d'un cercle d'or, enrichi de pierres précieuſes, & rehauſſé de fleurons, comme les autres couronnes des Rois, avec une mitre ouverte, portant ſur cette ouverture un autre cercle d'or ſurmonté d'une croix. Dans la troiſiéme race des Rois de France, on voit ordinairement pour couronne, un cercle d'or enrichi de pierreries, & rehauſſé de fleurs-de-lis. Quelques-uns diſent que François I commença à la porter fermée pour contrequarrer l'Empereur Charles-*Quint*, ou par ce que Henri VIII, Roi d'Angleterre, la portoit ainſi. Le même Roi François I eſt figuré dans quelques Teſtons avec un bonnet retrouſſé, & une couronne de fleurs-de-lis ſur le retrouſſis. Il paroît en quelques-uns, avec une couronne entremêlée de fleurs-de-lis, & de rayons. Enfin il eſt répréſenté en d'autres avec une couronne rehauſſée de fleurs-de-lis & de fleurons, & fermée par en haut. Mais il n'a pas été le premier qui ait porté la couronne fermée; car Louïs XII la porta fermée, ayant au ſommet une fleur-de-lis, à ſon entrée dans Paris l'an 1498; & Chales VIII, ſon prédéceſſeur, en avoit introduit l'uſage en France.

DES COURONNES DUCALES, &c.

Il eſt probable que Charles *le Chauve*, Roi de France & Empereur, a été le premier des Rois de France, qui a accordé la couronne aux Ducs; & l'on peut dire qu'il ſuivit l'exemple des Empereurs Grecs, leſquels accordoient ordinairement une couronne aux principales dignitez de l'Empire, mais très-différente de celle de l'Empereur; car le diadême Impérial étoit ſemé de pierreries, & en étoit couvert par deſſus; au lieu que ces autres couronnes étoiens ſeulement enrichies de quelques pierres précieuſes, & ſans couverture. Quelquefois c'étoit un cercle d'or, chargé de pierreries par intervalles, avec un diamant ſur le devant, & un rang de perles autour. Selden, *en ſes Titres d'honneur*, dit que les couronnes des Ducs & des Comtes ſont d'une invention nouvelle, & qu'en l'an 1200 elles n'étoient point encore en uſage. Néanmoins les Annales de France nous apprennent le contraire. On y lit que Charles *le Chauve*, étant venu de Rome à Pavie en 876, y établit Boſon, frére de ſa femme, Duc de cette province, & le couronna d'une couronne Ducale. Il ſemble que non ſeulement les Ducs & les Comtes ont eu le privilége de porter la couronne, pour marque de leur dignité; mais que les ſimples Gentilshommes l'ont auſſi portée, pour marque de leur nobleſſe. Car on voit, dans un grand nombre de ſceaux attachez à des lettres ou titres anciens, les armoiries de pluſieurs Gentilshommes, qui n'avoient aucune dignité de Duc ou de Comte, avec le caſque couronné d'une couronne Ducale, de laquelle ſort un cimier. Mais, comme il eſt remarqué au commencement de cet article, c'étoit une couronne de caſque, & non pas une couronne d'écuſſon; & ces anciens titres, ni les anciens tombeaux, où l'on voit la même choſe, ne peuvent ſervir à juſtifier la prétention de quelques Gentilshommes, qui ont cru avoir droit de porter une couronne ſur leurs armes, parce que leurs ancêtres la portoient ſur leur caſque; car ce n'étoit alors qu'une marque de nobleſſe pour les Gentilshommes de nom, d'armes & de cri, & principalement pour ceux qui avoient été couronnez dans les Tournois, après avoir

bien fait. * Du Cange, *Diſſertation 24, ſur l'Hiſtoire de ſaint Louïs.*

COURONNE ROYALE, certain Ordre de Chevalerie imaginaire, qu'on attribue à l'Empereur Charlemagne. Martin Anconius dit que ce Monarque l'inſtitua, pour récompenſer le courage de ſes Soldats. Les Chevaliers portoient, dit-on, ſur la poitrine une couronne, avec ces mots pour deviſe *Coronabitur legitimè certans.* La principale cérémonie qu'on obſervoit en donnant cet Ordre, étoit de mettre l'épée au Chevalier, & de lui ceindre le baudrier: on ajoûta depuis le baiſer & l'accolade. * Favin, *Théat. de Chevalerie, l. 3. p. 528.*

COUROUK, en Perſe, eſt une défenſe de ſe trouver ſur le chemin, par où le Roi doit paſſer avec ſes femmes. Il faut que tous les hommes abandonnent leurs maiſons, & fuyent dans un quartier éloigné ou à la campagne: car ſi un homme les avoit ſeulement regardées, le Roi le feroit mourir ſans rémiſſion. Ces Couroukſ ſont extrémement fâcheux à Iſpahan. Il s'y en eſt fait quelquefois juſqu'à quarante en trois mois. Les Rois de Perſe exercent encore cette tyrannie, de faire de tems en tems, Courouk de volailles, de poiſſons, & autres denrées qui ſe trouvent à leur goût; & quand il y a Courouk de quelque choſe, il n'y a perſonne qui en oſe vendre, ſi ce n'eſt pour le Roi. * Thévenot, *Voyage de Levant, tome 2. l. 2. p. 336. & ſuiv.*

* COURPALAIS, bourg de France dans la Brie. Il y a un Chapitre fondé en 1213, par Pierre de Corbeil, Archevêque de Sens. Il eſt compoſé d'un Doyen électif, & de douze canonicats à la collation de l'Archevêque. * *Dict. Univ. de la France.*

COURS ROYALES, COURS SOLEMNELLES, COURS COURONNÉES, ou FETES ROYALES, aſſemblées que les Rois de France faiſoient aux principales Fêtes de l'année, où ils ſe montroient à leurs peuples & aux Etrangers, avec une pompe & une magnificence digne de la Majeſté Royale. Elles étoient différentes des Champs de Mars, dont il a été parlé cy-devant en leur place: car ces Champs de Mars ſe convoquoient tous les ans, au mois de mars, pour les affaires publiques; & les Cours Royales ſe tenoient aux grandes fêtes de Pâques & de Noël. Gregoire de Tours remarque dans ſon Hiſtoire, que le Roi Chilpéric fit cette cérémonie, en la ville de Tours, à la Fête de Pâques. Eginhard rapporte que Pepin tint ſa Cour Royale, aux fêtes de Pâques & de Noël, ce qui fut continué par ſes ſucceſſeurs. Le même Auteur écrit que Charlemagne avoit coutume de paroître dans ces grandes Fêtes, revêtu d'habits de drap d'or, de brodequins brodez de perles, & des autres ornemens royaux, avec la couronne ſur la tête. Les Rois de la troiſiéme race ont obſervé cette coutume avec autant ou plus de magnificence que leurs prédéceſſeurs. Helgaud parle des Cours Solemnelles que le Roi Robert tint aux jours de Pâques, en ſon palais de Paris, où il fit des feſtins publics. Le Roi ſaint Louïs qui pratiquoit la modeſtie juſques dans ſes habits, avoit néanmoins égard en ces occaſions à la dignité royale, comme il fit en cette *Cour & maiſon ouverte*, qu'il tint à Saumur, où, ſelon le récit du Sire de Joinville, il fut ſuperbement vêtu, & où le Roi de Navarre ſe trouva *en cotte & mantel, avec le chapel d'or fin.* Les Rois portoient la couronne en ces occaſions, comme le rapporte Eginhard, & comme on le voit par le Teſtament de Philippe de *Valois* en 1350. C'eſt pourquoi on appelloit ces ſolemnitez, Cours couronnées, *Curia Coronata.* Sous la ſeconde race des Rois de France, cette cérémonie ne ſe faiſoit qu'aux Fêtes de Pâques & de Noël: dans la troiſiéme, on fit auſſi ces aſſemblées aux Fêtes des Rois & de la Pentecôte. Les Hiſtoriens remarquent que dans ces Cours Royales, il ſe faiſoit des feſtins publics, où les Rois mangeoient en préſence de toute leur ſuite, & où ils étoient ſervis par les grands Officiers de la Couronne & de l'Hôtel. Mais ce qui faiſoit ſur tout paroître la magnificence des Princes, dans ces Fêtes royales, c'étoit les libéralitez qu'ils exerçoient à l'égard de leurs principaux Officiers, en leur donnant divers joyaux, & entre autres, ceux qu'ils portoient ſur leurs habits. Outre cela, pendant que les Hérauts d'armes crioient *Largeſſe*, on jettoit au peuple une grande quantité de piéces de toutes ſortes de monnoyes. L'uſage de ces Fêtes fut introduit en Angleterre par Guillaume *le Bâtard*, après qu'il eut conquis ce Royaume. Eadmer parlant de Henri I, Roi d'Angleterre, appelle ces jours de ſolemnitez, *les jours de la couronne du Roi*, parce que le Roi y paroiſſoit avec ſa couronne ſur la tête. * Du Cange, *Diſſertation cinquiéme ſur l'Hiſtoire de S. Louïs.*

COURSOLAIRES. *Voyez* CURSOLAIRES.

COURSON, Comté dans l'Auxerrois. *Cherchez* COIGNET, Seigneur de la Tuillerie.

COURSON (Seigneur de) *Cherchez* LAMOIGNON.

COURT, (Charles Caton de) étoit fils de Charles de Court Gentilhomme ordinaire du Roi de France, & d'*Anne* de Saumaiſe. Il naquit à Pont-de-Vaux au mois de mars de l'année 1654, fit ſes premiéres études à Bourg-en-Breſſe, ſa Rhétorique & ſa Philoſophie à Lyon. Quand il fut retourné à la maiſon de ſon pére, pour s'y guérir d'une fiévre quarte, il y lut par maniére de divertiſſement les meilleurs livres François, & y apprit la pureté de la Langue. Il étudia enſuite les originaux, & profita plus, en liſant ſeul les Auteurs Grecs, qu'il n'avoit fait dans les Colléges avec le ſecours des Maîtres. A l'âge de vint ans, il ſe rendit à Paris, déja fort ſavant, & avec un ardent deſir de le devenir davantage. Bien qu'il fût maître de ſa conduite dans une ville, où régne le luxe & les plaiſirs, il n'eut point d'autre deſir que d'apprendre. Des vint-quatre heures du jour, il en étudioit vint, & donnoit à peine le reſte à la nourriture & au ſommeil. Il apprit les Langues mortes & vivantes, & puiſa une infinité de connoiſſances dans leurs propres ſources. Il étudia les livres ſacrez dans leurs Langues originales, & les Lettres profanes dans les livres les plus rares & les plus curieux ſur l'Antiquité. Tout ce qu'il avoit lu lui étoit préſent, & ſur quelque ſujet que l'on le mit, il en parloit de la même ſorte, que ſi c'eût été ſon unique étude. Il fit un nouveau plan du Droit Civil & du Droit Eccléſiaſtique, & donna des marques d'une grande connoiſſance dans les matiéres de Religion. On ne lui pouvoit montrer d'inſcription, ni de médaille, qu'il ne lût ſur le champ. Il y avoit peu de monument antique, qu'il ne reparât. S'il ſe délaſſoit d'une occupation, c'étoit par une autre. Le but qu'il ſe propoſoit n'étoit ni la réputation, ni la fortune. C'étoit uniquement de découvrir la vérité & d'aquérir la vertu. Après avoir formé ſon eſprit, il voulut juger des mœurs & des coutumes étrangéres. Il alla à Rome, où l'Architecture, la Peinture, & la Sculpture perfectionnerent ſon goût. Enfermé près d'un an dans le Vatican, il y découvrit des richeſſes, que peut-être, leurs poſſeſſeurs ne connoiſſoient point. Il obſerva auſſi la Cour de Rome, & tâcha de pénétrer ſa profonde Politique. Il eut envie d'aller en Gréce, & même juſqu'à la Chine, mais il retourna en ſon païs, pour obéïr à ſon pére, qu'il perdit bientôt après. De là il ſe rendit à la Cour, pour aider à l'éducation du Duc du Maine, fils *naturel* de Louis XIV. En 1687, comme il étoit à Londres, Boyle, Membre de l'Académie Royale, & tous ceux qui avoient le plus de réputation voulurent être de ſes amis. Il ſe trouva au ſiége de Philisbourg avec le Duc du Maine, qui faiſoit ſa premiére campagne. Son deſir de tout ſavoir lui fit examiner avec ſoin tout ce qui ſe fit à ce ſiege. Au retour de l'armée, il reprit le commerce de ſes livres avec la même tranquilité qu'auparavant. Il fut attaqué d'une fiévre violente au camp de Vignamont près de Hui, & mourut le 16 août 1694. L'Abbé Geneſt, a fait ſon portrait, qui a été imprimé *in octavo*, à Paris, en 1696, & duquel nous avons tiré ce que nous venons de dire.

COURT-BARON, eſt une Cour en Angleterre, que chaque Seigneur de Terre eſt en liberté de tenir de tems en tems. On l'appelle *Court-Baron*, parce qu'autrefois les Seigneurs des Terres portoient tous le titre de *Baron*. Dans cette Cour on fait venir tous ceux qui relévent de la Seigneurie, & on choiſit entre eux un corps de 12 Jurez. Le *Steward* tenant lieu de Juge, ordonne aux Jurez de faire certaines recherches qui ſont du reſſort de cette Cour; comme de s'informer des *Copy-Holders* qui ſont morts, & de ceux qui poſſédoient des Terres en franc-aleu, & de produire leurs proches héritiers & ſucceſſeurs; de découvrir les Tenanciers qui auroient uſurpé en quelque maniére les droits du Seigneur, ou de leurs voiſins. Ils peuvent auſſi faire des réglemens dans cette Cour, & ordonner une amende contre les délinquans, payable au Seigneur. Cette Cour eſt très-avantageuſe à ceux qui n'aiment pas la chicane. Lorſqu'on aime les procès, on peut, en s'adreſſant à une Cour ſupérieure, porter ſa cauſe à Weſtminſter. * *Etat de la grande Bretagne, ſous George II, tome 2. p. 190.*

COURTCHES: c'eſt ainſi qu'on nomme en Perſe le corps des troupes réglées. Il eſt preſque tout de Cavalerie. Il n'eſt jamais moindre de trente mille hommes, mais ſous *Abas le Grand* qui le réduiſit, il étoit monté juſques à quatre-vints mille hommes. Les Courtches ſont ainſi nommez d'un mot qui ſignifie *chaſſer* & *écarter*. C'eſt encore là le meilleur corps de troupes de toute la Perſe. Ces troupes ſont tirées des *Turcomans* ou *Tartares* originaires; vieille race de bons Soldats, gens robuſtes & œconomes qui vivent à la campagne entre eux, ſans ſe mêler avec les autres hommes, & qui ſont ces *Pâtres* ou *Bergers* Sarraſins qui ont tant de fois changé l'état de la Perſe & qui lui ont été toûjours redoutables juſques au commencement du ſiécle paſſé. Ce ſont eux qu'on nomme *Keſil-bachs* ou têtes rouges, nommez de la ſorte depuis le tems auquel ils ſoutinrent *Cheic-Sophy*, le premier Prince de la race royale, dans ſes conquêtes. Il leur donna pour marque d'honneur de porter un bonnet de velours rouge, comme il le portoit lui-même, & qu'on appelle le *Tag*, ou la *Couronne*. Ces *Keſil bachs* demeurent ſous des tentes en tems de paix, comme en tems de guerre, s'entretenant de bétail qu'ils élevent & vendent. *Abas le Grand* craignant leur puiſſance en diminua le nombre, fit couper la tête à leur Général, & les diſperſa dans le Royaume. Ces troupes ſervent à cheval, portant pour armes offenſives l'arc & la fléche, l'épée, & le poignard, la lance & une hache ſous la cuiſſe, paſſée dans la ſangle du cheval; & pour armes défenſives un bouclier ſur le dos, & le pot en tête, avec des piéces de maille qui tombent ſur les joues. Il y a quelques Régimens qui portent des mouſquets, & ceux-là ſervent à pié, quoique dans la marche ils aillent à cheval comme les autres. Ils combattent toûjours à part ſous le commandement de leurs propres Officiers. Leur Général s'appelle *Courtchibachi*, Chef des Courtches. Il eſt toûjours pris de leur Corps, car ils n'obéïroient pas à un autre. Les Courtches & les milices réglées, qui ſont dans les Provinces, ont leur ſolde en Terres de la Couronne, qui paſſent d'eux à leurs enfans mâles, à moins qu'ils ne refuſent de porter les armes. Ils doivent ſe rendre ſous leurs Enſeignes après douze heures d'avertiſſement, & tous les ans ils paſſent en revue générale devant un Député de la Cour, ou du Gouverneur de la Province, ſelon le lieu de leur reſſort. * Chardin, *Voyages, &c. tome 2. p. 227.*

COURTE-CUISSE, (Jean) en Latin *Brevis-Coxa* ou *Brevi-Coxa*, nommé par quelques autres *Curta Coxa*, natif du Mans, fut reçu dans le College de Navarre en 1367. Il paſſa Maître ès Arts en 1374, & prit le bonnet de Docteur en Théologie de la Faculté de Paris l'an 1388. Il fut un des Deputez, envoyez par l'Univerſité de Paris en 1395, à Benoit XIII, & à Boniface IX, contendans au pontificat, pour les engager l'un & l'autre à y renoncer. Courte-Cuiſſe fut en réputation pour ſa ſcience & pour ſon éloquence, car il enſeigna la Théologie, & fit pluſieurs diſcours publics, entre autres un touchant la ſouſtraction d'obéïſſance aux deux contendans, & un autre contre les Bulles de Benoit. Il en fut recompenſé par une charge d'Aumonier du Roi. Il fit les fonctions de Chancelier en l'abſence de Gerſon, & fut élevé l'an 1420 à l'Evêché de Paris. Mais n'ayant pas été agréable au Roi d'Angleterre qui pour lors étoit maître de Paris, il fut obligé de quitter la maiſon de l'Evêché, & de ſe cacher dans l'Abbaïe de Saint-Germain-des Prez; & aima mieux ſortir de Paris, que d'obéïr au Roi d'Angleterre. Il s'en alla à Genéve, ville dont il fut fait Evêque en

l'an

l'an 1422. On ne ſait pas combien il a vécu depuis. Il y a dans les bibliothéques pluſieurs Ecrits de ce Docteur: le plus conſidérable eſt ſon grand Traité *de la Foi, de l'Egliſe, du ſouverain Pontife & du Concile*, que M. du Pin a fait imprimer dans la nouvelle édition des Oeuvres de Gerſon, ſur un manuſcrit de la bibliothéque de l'Abbaïe de ſaint Victor. * *Gerſoniana, par* M. Du Pin.

COURTELIN, petite ville de France dans le Dunois ſur l'Yerre, à trois lieues de Château-Dun au couchant.

COURTENAY, petite ville, dans le Gouvernement de l'Iſle de France, & dans le Gâtinois, ſur le ruiſſeau de Clairy, avec un ancien château ſur une colline, entre Sens au Levant, & Montargis au Couchant, avec titre de Principauté. Elle eſt célébre pour avoir donné ſon nom à la Royale Maiſon de COURTENAY, dont on rapporte ainſi la généalogie.

I. PIERRE de France, I. du nom, ſeptiéme & dernier fils du Roi LOUIS *le Gros* & d'*Adelaïs* de Savoye, (*Voyez* PIERRE) épouſa *Elizabeth*, Dame & heritiére de Courtenay, de Montargis, de Château-Renard, de Champignelles, de Tanlay, de Charni, & de Chantecoq, fille aînée de *Renaud*, Seigneur de Courtenay. De ce mariage contracté en 1150, naquirent cinq fils & ſix filles. Les enfans mâles furent 1. PIERRE, II. du nom, Seigneur de Courtenay, qui ſuit: 2. ROBERT, *qui a fait la branche des Seigneurs de* CHAMPIGNELLES; 3. *Philippe*; 4. GUILLAUME, *qui a fait la branche des Seigneurs de* TANLAY; & 5. *Jean*. Les filles furent 6. *Alix*, mariée à *Guillaume* I, Comte de Joigny, dont elle fut ſéparée, & remariée à *Aymar*, I. du nom, Comte d'Angoulême; 7. *N*. . . , mére d'*Eudes* de la Marche en Hongrie; 8. *Clémence*, épouſe de *Gui* V, Comte de Thiern; 9. *N*. . . mariée à *Aymon* III, Seigneur de Charros en Berry; 10. *Conſtance*, alliée 1. au Seigneur de Châteaufort près de Paris; 2. à *Guillaume*, Seigneur de la Ferté-Arnaud, & de Villepreux; & 11. *Euſtache*, épouſe de *Gautier* de Brienne, Seigneur de Rameru: puis de *Guillaume*, I. du nom, Comte de Sancerre.

II. PIERRE, II. du nom, Seigneur de Courtenay, Comte de de Nevers, d'Auxerre, & de Tonnerre, Marquis de Namur, & Empereur de Conſtantinople, mourut en 1218. (*Voyez* PIERRE) Il avoit épouſé en 1184, *Agnès*, Comteſſe de Nevers, &c. fille de *Gui* I, Comte de Nevers & d'Auxerre, dont il eut 1. *Mahaud* de Courtenay, Comteſſe de Nevers, d'Auxerre, & de Tonnerre, accordée en 1193, à *Philippe* de Hainaut, ſecond fils de *Baudouin* V, Comte de Haynaut, & mariée en 1199, à *Hervé* IV, Seigneur de Donzi, dont elle reſta veuve, & ſe remaria, avant l'an 1226, à *Guigues* IV, Comte de Forez. Depuis elle ſe rendit Religieuſe à Fontevrault, & mourut après l'an 1254. PIERRE II prit une ſeconde alliance avec *Yoland* de Hainaut, fille de *Baudouin* V, Comte de Hainaut, & de *Marguerite* de Flandre, & ſœur de *Baudouin* I, & de *Henri* de Hainaut, Empereur de Conſtantinople, laquelle fut couronnée à Rome avec ſon mari, par le Pape Honorius III, le neuviéme avril 1217, & mourut après le mois de juin 1219. Il eut de cette ſeconde femme 2. *Philippe* de Courtenay, Marquis de Namur, ſurnommé *à la lévre*, qui ſuivit le parti de Ferdinand de Portugal, Comte de Flandre, qui combatit pour lui contre ſon oncle le Roi *Philippe-Auguſte*, à Bovines l'an 1214, qui après le décès de ſon pere, refuſa d'aller recueillir la Couronne de Conſtantinople, qui eut de grandes guerres contre Valeran II, Duc de Limbourg, qui prétendoit le Marquiſat de Namur à cauſe de ſa femme, qui ſuivit le Roi Louïs VIII, au ſiége d'Avignon, & qui y mourut en 1226; 3. *Pierre*, Eccléſiaſtique; 4. *Robert*, Empereur de Conſtantinople; (*Cherchez* ROBERT) 5. *Henri*, Marquis de Namur après ſon frére, mort en 1229; 6. BAUDOUIN, qui ſuit; 7. *Marguerite*, alliée 1. à *Raoul* III, Seigneur d'Iſſoudun: 2. à *Henri*, Comte de Vianden; 8. *Elizabeth*, mariée 1. à *Gaucher* Comte de Bar-ſur-Seine: 2. à *Eudes* I, Seigneur de Montagu; 9. *Yoland*, ſeconde femme d'*André*, II. du nom, Roi de Hongrie, morte en 1233; 10. *Marie*, alliée à *Théodore* Laſcaris, Empereur des Grecs en Aſie, morte en 1222; 11. *Agnès*, mariée à *Godefroy* de Villehardouin, II. du nom, Prince d'Achaïe & de la Morée; 12. *Eléonore*, premiére femme de *Philippe* de Montfort, Seigneur de la Ferté-Aleps, morte en 1230; 13 & 14. *Conſtance* & *Sibylle*, mortes jeunes.

III. BAUDOUIN de Courtenay, Empereur de Conſtantinople, mourut en 1273. (*Voyez* BAUDOUIN) Il avoit épouſé *Marie* de Brienne, fille de *Jean*, Roi de Jéruſalem, & Empereur de Conſtantinople, dont il eut PHILIPPE qui ſuit.

IV. PHILIPPE de Courtenay, Empereur titulaire de Conſtantinople, né en 1243, fut donné en ôtage par ſon pére à des Gentilshommes Vénitiens, pour ſûreté de notables ſommes qu'il avoit empruntées d'eux. Etant en liberté, il fit un voyage l'an 1269, à la Cour d'Alfonſe, Roi de Caſtille, qui le fit Chevalier, & retourna en Italie auprès de Charles I, Roi de Naples & de Sicile. Là il traita avec ce Prince & les Vénitiens, pour faire la guerre à Michel Paléologue, Empereur de Conſtantinople. Mais l'événement des Vêpres Siciliennes, empêcha l'exécution de ce Traité, & Philippe mourut l'an 1285, laiſſant de *Béatrix*, ſeconde fille de *Charles* I, Roi de Naples & de Sicile, une fille unique CATHERINE de Courtenay, Impératrice titulaire de Conſtantinople, laquelle épouſa en 1300, *Charles* de France, Comte de Valois, ſon couſin, & mourut en janvier 1308.

SEIGNEURS de CHAMPIGNELLES.

II. ROBERT de Courtenay, ſecond fils de PIERRE de France, I. du nom, Seigneur de Courtenay, fut Seigneur de Champignelles, &c. & Bouteiller de France. Il ſe trouva à la guerre contre les Albigeois en 1210, & au ſiége de Lavaur. Il paſſa enſuite en Angleterre au ſecours du Prince Louïs de France en 1217, & y fut fait priſonnier. Revenu en France, le Roi Louïs VIII le fit Grand Bouteiller en 1223. Il accompagna ce Monarque à la guerre de Poitou, & au ſiége d'Avignon en 1226, ſervit utilement le

Roi ſaint Louïs contre le Comte de Champagne; le ſuivit au voyage d'Outre-mer, & y mourut en 1239. Il avoit épouſé *Mahaud*, fille unique & hérítiére de *Philippe*, Seigneur de Mehun-ſur-Yerre, & de Selles en Berri, dont il eut 1. *Pierre* de Courtenay, Seigneur de Conches, &c. qui ſuivit le Roi ſaint Louïs aux guerres de la Terre-Sainte, & qui mourut après la bataille de la Malſoure en 1250, qui avoit épouſé *Perrenelle* de Joigny, fille de *Gaucher* de Joigny, II. du nom, Seigneur de Château-Regnard, dont il eut *Amicie* de Courtenay, qui fut accordée à *Pierre*, ſecond fils de *Thibaud* VI, Comte de Champagne, & Roi de Navarre, lequel étant mort avant le mariage, elle épouſa en 1262 *Robert*, II. du nom, Comte d'Artois; 2. *Philippe* de Courtenay, Seigneur de Champignelles, mort en 1245; 3. *Raoul*, Seigneur d'Illier & de Neufvi en Auxerrois, qui accompagna Charles de France, Comte d'Anjou, à la conquête du Royaume de Naples, où il mourut en 1271, laiſſant d'*Alix* de Montfort, *Mahaud* de Courtenay, mariée à *Philippe*, fils puîné de *Gui* de Dampierre, II. du nom, Comte de Flandre, morte en 1300; 4. *Robert*, Seigneur de Damville & de Nonancourt, Evêque d'Orléans, qui accompagna le Roi S. Louïs au voyage d'Afrique, & mourut en 1279; 5. *Jean*, Chanoine & Archidiacre de Paris, puis Archevêque de Rheims, mort en 1271; 6. GUILLAUME qui ſuit; 7. *Blanche*, épouſe de *Louïs*, I. du nom, Comte de Sancerre; & 8. *Iſabeau*, mariée 1. à *Renaud* de Montfaucon: 2. à *Jean* I, Comte de Bourgogne & de Challon.

III. GUILLAUME de Courtenay, Seigneur de Champignelles, &c. ſuivit le Roi S. Louïs au voyage d'Afrique, & mourut en 1280. Il épouſa 1. *Marguerite* de Bourgogne, veuve de *Henri* de Brienne, Seigneur de Venili, & fille de *Jean* I, Comte de Bourgogne & de Challon, & de *Mahaud* & Bourgogne ſa premiére femme, laquelle mourut après l'an 1259. Il ſe remaria avec *Agnès* de Tocy, veuve de *Guillaume* de Culant, fille d'*Anſeric* de Tocy, Seigneur de Baſerne. Du premier lit, ſortirent 1. *Robert*, Archevêque de Rheims, qui ſacra les Rois Louïs *Hutin*, Philippe *le Long*, & Charles *le Bel*, & mourut en 1323; 2. JEAN, qui ſuit; 3. *Pierre*, mort en 1290; 4. *Iſabeau*, ſeconde femme de *Guillaume* de Bourbon, I. du nom, Seigneur de Becai, morte en 1296; & 5. *Marguerite*, mariée 1. au fils aîné de *Raoul* de Sores, dit d'*Etrées*, Maréchal de France: 2. à *Renaud* de Trie.

IV. JEAN de Courtenay, I. du nom, Seigneur de Champignelles, de la Ferté-Loupiére, &c. ſe trouva à la bataille de Mons-en-Puelle l'an 1304, avec pluſieurs Chevaliers à ſa ſuite, & mourut en 1318. Il avoit épouſé en 1290, *Jeanne* de Sancerre, fille aînée & héritiére d'*Etienne*, II. du nom, Seigneur de S. Briçon, morte en 1313, dont il eut 1. JEAN II, qui ſuit; 2. PHILIPPE, *qui a fait la branche des Seigneurs de la* FERTÉ-LOUPIÉRE, *rapportée cy-après*; 3. *Robert*, Chanoine de Rheims & de Sens, prevôt de Lille en Flandre; 4. *Guillaume*, Chanoine & Vidame de Rheims; 5. *Etienne*, Chanoine & Prevôt de Rheims, elu Archevêque de la même égliſe, mort en 1352 avant ſon ordination; 6. *Pierre*, Seigneur d'Autri, de Cours-lez-Barres, & de Villeneuve-des-Genêts, mort, laiſſant de *Marguerite* de la Loupiére, trois filles, *Jeanne*, Dame d'Autri, mariée à *Jean* de Beaumont, Seigneur du Coudrai; *Iſabeau*, Dame de la Loupiére, mariée trois fois; & *Jeanne*, Religieuſe. Une autre *Jeanne* de Courtenay, fille de *Jean* I, fut Religieuſe à Notre-Dame de Soiſſons.

V. JEAN de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Champignelles, &c. mourut en 1333. Il avoit épouſé *Marguerite* de Saint-Vérain, Dame de Bléneau, fille de *Philippe* de Saint-Vérain, Seigneur de Bléneau, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Champignelles & de Saint-Briçon, qui ſe trouva à la bataille de Poitiers en 1356, fut en Angleterre un des ôtages pour le Roi Jean, ſervit en Guienne contre les Anglois l'an 1371 & 1377, & mourut en 1392, ſans enfans de *Marguerite*, fille unique de *Gui* de Thianges, I. du nom, Seigneur de Champalement. JEAN II laiſſa 2. un autre fils, qui fut PIERRE qui ſuit.

VI. PIERRE de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Champignelles, de Saint-Briçon, de Bléneau, & de Nulli, ſervit le Roi Jean contre les Anglois, & fut fait Chevalier avant l'an 1361. Il ſuivit Philippe de France, Duc de Bourgogne, avec dix-huit Ecuyers, ſur les frontiéres de Picardie en 1369, ſe trouva à la bataille de Roſſebecque en 1382, & mourut en 1395. Il avoit épouſé *Agnès* de Melun, Dame d'Eſprenne en Brie, dont il eut 1. PIERRE III, qui ſuit; 2. JEAN, *tige des Seigneurs de* BLÉNEAU, *rapportée cy-après*; 3. *Marie*, Dame d'Eſprenne, mariée en 1399, à *Guillaume* de la Grange; 4. *Agnès*, Dame de Nulli, épouſe de *Hugues* d'Autri, Seigneur de Brion: puis de *Jean* de S. Julien, Seigneur de Mairoi; & 5. *Anne*.

VII. PIERRE de Courtenay, III. du nom, Seigneur de Champignelles & de S. Briçon, Chambellan ordinaire du Roi Charles VI, mourut en 1411. Il avoit épouſé *Jeanne* Braque, fille unique & héritiére de *Blanchet* Braque, Maître d'Hôtel du Roi Charles VI. Elle ſe remaria à *Jean* Coligni, ſurnommé *Lourdin*, Seigneur de Saligni. Pierre de Courtenay laiſſa un fils, JEAN qui ſuit.

VIII. JEAN de Courtenay, IV. du nom, Seigneur de Champignelles, ſervit au ſiége de Pontoiſe en 1441. Il vendit dix ans après la Seigneurie de Champignelles & la Baronnie de S. Briçon, ayant aquis par là le ſurnom de *Sans-Terre*. Il mourut après l'an 1472, ſans poſtérité légitime & ſans biens. Il avoit été marié 1. à *Iſabeau* de Châtillon, fille de *Jacques*, Seigneur de Dampierre, Amiral de France: 2. à *Marguerite* David, fille unique de *Henri*, Seigneur de Longueval, de Friſe, & de Ghiſen en Flandre, & veuve d'*Etienne* de Vignoles, ſurnommé *la Hire*, Seigneur de Montmorillon. *Il laiſſa* Pierre Bâtard, *Seigneur des Eſues*, qui a fait la branche des Seigneurs du CHENE & de CHANGI.

SEIGNEURS de BLÉNEAU.

VII. JEAN de Courtenay, ſecond fils de PIERRE II, Sei-

gneur de Champignelles, eut la Seigneurie de Bléneau pour ſon partage. Il fut auſſi Seigneur de Tannerre & de Chaſſenay, de l'Epinay, de Marquant, &c. obtint en juſtice l'an 1454, par retrait lignager, la Terre de Champignelles. Il racheta auſſi la Ferte-Loupiére & Chevillon, & mourut en 1460. De *Catherine* de l'Hopital ſon épouſe, fille de *François*, Seigneur de Choiſy, il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Guillaume*, Seigneur de Croquetaine, mort avant l'an 1485, laiſſant deux filles; 3. PIERRE, *qui a fait la branche des Seigneurs de* LA FERTÉ-LOUPIÉRE, *rapportee cy après*; 4. *Renaud*, Seigneur d'Arrablai, mort ſans poſtérite; 5. CHARLES, auſſi Seigneur d'Arrablai qui fit tige; 6, 7 & 8, trois filles.

VIII. JEAN de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Bléneau, &c. mourut l'an 1480, ayant épouſé en 1457, *Marguerite* de Boucart, fille de *Lancelot*, Chevalier, Seigneur de Brancafort, dont il eut 1. JEAN III, qui ſuit; 2. *Marguerite*, Religieuſe; 3. *Louiſe*, alliée à *Claude* de Chanigni, Seigneur de Briare; & 4. *Catherine* de Courtenay, mariée à *Jean* de Longueau, Seigneur d'Eſcrignelles.

IX. JEAN de Courtenay, III. du nom, Seigneur de Bléneau, &c. commença à ſervir en 1484, ſous le commandement de Jean d'Amboiſe, Seigneur de Buſſi ſon couſin, en faveur du Roi Charles VIII, contre le Duc d'Orléans, & mourut le ſeptiéme janvier 1511. Il avoit épouſé 1. *Catherine* de Boulainvilliers: 2. *Magdelaine* de Bar, Dame de Planci & de l'Hermite, fille de *Robert* de Bar, Seigneur de Baugi & de la Guierche. Il eut de celle-ci 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Philippe*, Abbé de Loroi; 3. *Edme*, qui ſervit fidelement le Roi Henri II dans les guerres, ſe diſtingua a la priſe d'Ivoi, dont il eut le gouvernement en 1552, fut auſſi l'un des Gentilshommes ordinaires de la Maiſon du Roi, & mourut ſans enfans de *Vandeline* de Nice; 4. *Jean*, Chevalier de S. Jean de Jeruſalem; & 5. *Antoinette*, mariée à *François*, Seigneur de Monceau, de Quinquempoix & de S. Cyr.

X. FRANÇOIS de Courtenay, Seigneur de Bléneau, &c. fut Gouverneur & Baillif d'Auxerre, & premier Pannetier d'Eléonore d'Autriche, Reine de France. Il avoit été élevé à la Cour, Enfant d'honneur du Roi Louis XII, ſe trouva à la bataille de Marignan l'an 1515, & mourut en 1561. Il avoit épouſé 1. en 1527, *Marguerite* de la Barre, fille aînée de *Jean*, Comte d'Etampes, Vicomte de Bridiers, Baron de Vérets, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Prévôt de Paris, morte avant 1542: 2. en 1547, *Helène* de Quinquet, fille de *Guillaume*, Seigneur de Montifaux, & d'*Edmée* de Courtenay-la-Ferté Loupiére. Du premier lit il eut 1. *Françoiſe*, Dame de la Grange en Brie, mariée à *Antoine*, Seigneur de Ligniéres, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gouverneur de Chartres: du ſecond lit il laiſſa 2. GASPARD qui ſuit; 3. *Odet*, Seigneur de Parc-vieil, mort ſans enfans; 4. *Charles*, mort ſans être marié; 5. *Jean*, Seigneur des Salles, qui ſe retira en Angleterre avec Jean de Courtenay, Seigneur de Frauville ſon couſin, & mourut en 1618, ayant eu de *Magdelaine* d'Orléans un fils mort ſans poſtérité, & deux filles, qui ne laiſſerent point auſſi de poſtérité; 6. *Marie-Elizabeth*, mariée à *François* de Loron, Baron de Limanton; 7. *Suſanne*, alliée à *Joachim* de Chaſtenay, Seigneur de Villars; & 8. *Magdelaine* de Courtenay, mariée à *Jacques* de l'Enfernat, Baron de Thoigny & de Pruniers.

XI. GASPARD de Courtenay, Seigneur de Bléneau, &c. ſollicita ſix a ſept ans, ſous le régne de Henri IV, pour être reconnu Prince du ſang royal, & ne put l'obtenir. Il mourut le cinquiéme janvier 1609, ayant eu d'*Edmée* du Chêne, fille de *Jean*, Seigneur de Neufvi, & de *Claude* de Rochechouart, morte en 1604, 1. *François*, Seigneur de Neufvi, mort jeune en Hongrie; 2. EDME qui ſuit; 3. *Jeanne*, Prieure des filles de ſaint Dominique de Montargis, morte en 1638; 4. *Edmée*, Supérieure du même monaſtére, morte en 1641; 5. *Claude*, mariée à *Antoine* de Brenne, Seigneur de Boneion; & 6. *Gaſparde* de Courtenay, mariée 1. à *Claude* de Bigni: 2. à *Jacques* de Boſſu, Seigneur de Longueval: 3. à *Paul* de Thianges, Seigneur de Creuſet. Il ſe remaria à *Louiſe* d'Orléans, fille de *Louis*, Seigneur de Rére, dont il eut trois enfans morts en bas âge.

XII. EDME de Courtenay, Seigneur de Bléneau, &c. fit pluſieurs pourſuites pour ſon rang, mais inutilement. Il mourut en 1640, ayant eu de *Catherine* du Sart ſon épouſe, GASPARD II, qui ſuit.

XIII. GASPARD de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Bléneau, s'attacha au Cardinal de Richelieu, dont il étoit parent par les Rochechouarts. La mort de ce Miniſtre renverſa les eſpérances qu'il avoit conçues, d'être reconnu Prince du ſang, & il mourut en 1655, ſans poſtérité de *Magdelaine* de Durfort, fille de *Godefroy* de Durfort, Seigneur de Civrac.

DERNIERS SEIGNEURS de la FERTÉ-LOUPIÉRE, iſſus des Seigneurs de Bléneau.

VIII. PIERRE de Courtenay, Seigneur de la Ferté-Loupiére, de Chevillon, de Frauville, de Bontin, &c. fut le troiſiéme fils de JEAN, Seigneur de Bléneau & de *Catherine* de l'Hopital. Il mourut en 1504, ayant eu de *Perrine* de la Roche, fille puînée de *Vincent*, Seigneur de la Roche, & de *Marie* de Trie, 1. HECTOR qui ſuit; 2. JEAN, *tige des Seigneurs de* CHEVILLON, *rapportez cy après*; 3. *Charles*, Seigneur de Bontin, mort en 1514; 4. Louïs, auſſi Seigneur de Bontin, qui eut poſtérité, *qui ſe verra à ſon rang*; 5. *Pierre*, Seigneur du Martroi; 6. *Edme*, qui fut d'égliſe, & vivoit encore en 1526; 7. *Edmée*, mariée à *Guillaume* de Quinquet, Seigneur de Montifaut; & 8. *Blanche* de Courtenay, femme de *Marc* de Mantelan, Seigneur de Marinville, Gentilhomme Ecoſſois.

XI. HECTOR de Courtenay, Seigneur de la Ferté-Loupiére, vivoit encore en 1548. De *Claude* d'Ancienville qu'il épouſa en 1508, il eut 1. RENÉ qui ſuit; 2. *Philippe*, Seigneur de Villeneuve-la-Cornue, mort après l'an 1551; 3. *Jeanne*, Dame de Villeneuve-la-Cornue, qui épouſa 1. *Guillaume* de Saint-Phale, Seigneur de Neuilly & de Brion: 2. *Titus* de Caſtelnau, Seigneur de la Pincerie, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine des Gardes Suiſſes du Duc d'Alençon: 3. *François* de Verneuil, Seigneur de Saint-Eſtin; 4. *Marie*, alliée à *Jean* de Sailly, Seigneur de Hartaines, Capitaine de Soiſſons; 5. *Barbe*, mariée 1. à *Philippe* de Saint-Phale, Seigneur de Thou: 2. à *Philippe* de Boiſſerand, Seigneur de Laivenac: 3. à *Gilbert* de Culons, Seigneur de Seury; & 6. *Charlotte* de Courtenay, auſſi mariée trois fois, 1. à *Jean* des Marins, Seigneur de l'Echelle: 2. à *Julien* de Condé, Seigneur de Boulages: 3. à *Nicolas* de la Croix, Vicomte de Semoine, premier Maître d'Hotel de la Reine Marguerite.

X. RENÉ de Courtenay, Seigneur de la Ferté-Loupiére, épouſa *Anne* de la Magdelaine, fille de *Girard*, Seigneur de Ragni, dont il n'eut point d'enfans, & fut tué au ſiege de Bourges l'an 1562.

SEIGNEURS de CHEVILLON, ISSUS DES SEIGNEURS de la Ferté-Loupiere, ſeule branche de cette maiſon qui ſubſiſte.

IX. JEAN de Courtenay, Seigneur de Chevillon, du Martroi, de Frauville, & ſecond fils de PIERRE, Seigneur de la Ferté-Loupiére, mourut le 24 mai 1534. Il avoit épouſé en 1513. *Louette* de Chantier, fille de *Guillaume*, Seigneur de Moulins, Ecuyer du Roi Charles VIII. Elle ſe remaria à *François* Girard, Seigneur de Pacy. Les enfans de *Jean* de Courtenay furent, *Jacques*, mort en Chypre l'an 1557, allant viſiter les lieux ſaints; 2. GUILLAUME qui ſuit; 3. *Marie*, femme de *Jean* de Sailly, Seigneur de Gaſtines; & 4. *Marthe* de Courtenay, mariée a *Marc* de Giverlay, Seigneur de Châtres.

X. GUILLAUME de Courtenay, I. du nom, Seigneur de Chevillon, &c. mourut le 21 mai 1592, ayant eu de *Marguerite* Fretel, qu'il épouſa en 1555, 1. *François*, mort en 1583; 2. *Jacques*, qui à l'âge de 21 an étoit Colonel d'infanterie au ſiége d'Iſſoire l'an 1577, qui fut bleſſé dangereuſement a celui de la Fére en 1580, qui avoit été Gentilhomme de la Chambre du Roi Henri III, qui ſollicita puiſſamment avec ſes couſins, leurs droits de Princes du ſang, & qui mourut ſans alliance le huitiéme janvier 1617; 3. *René*, Abbé de Jumieges & des Eſchalis, Prieur de Saint-Eutrope de Choiſi en Brie, & de Chevillon, qui joignit ſes ſollicitations à celles de ſon frére, & qui vivoit encore en 1627; 4. JEAN qui ſuit; & 5. *Catherine*, mariée en 1598, à *Edme*, Seigneur de Chevri.

XI. JEAN de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Chevillon, de Frauville, &c. ſervit le Roi Henri IV, dans ſes guerres, depuis le commencement de ſon régne juſqu'à la paix de Vervins. Ce fut celui de toute ſa famille, qui agit avec le plus de vigueur durant pluſieurs années, pour obtenir le rang dû à leur naiſſance: à quoi n'ayant pu réüſſir, il demanda permiſſion de ſortir du Royaume, & ſe retira en Angleterre l'an 1614, avec ſon couſin *Jean* de Courtenay, Seigneur des Salles. Le Roi d'Angleterre écrivit en leur faveur au Roi Louïs XIII. M. le Prince Henri de Bourbon fit inſérer dans les articles de la paix de Loudun, quelques articles concernant la Maiſon de Courtenay, à quoi les Députez répondirent en marge, qu'on en parleroit au Roi. Mais la priſon de M. le Prince l'empêcha de ſolliciter pour ces Seigneurs, ainſi qu'il l'avoit promis. Jean de Courtenay revint en France en 1617, & dès l'an 1620, il recommença ſes pourſuites pour la gloire de ſa Maiſon; mais il ne put rien obtenir, & mourut le troiſiéme février 1639. Il avoit épouſé en 1599, *Magdelaine* de Marle, fille de *Jérôme*, II. du nom, Seigneur de Vernigni, & veuve de *Claude* de Faulx, Chevalier, Seigneur de Pouailli, dont il eut 1. Louïs qui ſuit; 2. *Robert*, Abbé des Eſchalis en 1627, par la démiſſion de ſon oncle; 3. *Magdelaine*, morte ſans alliance; & 4. *Amicie* de Courtenay, mariée à *Jacques* de Belloy, Seigneur de Cattillon.

XII. LOUIS Prince de Courtenay, Comte de Céſi, Seigneur de Chevillon, de Bléneau, de Frauville, & de Briant, né le 25 d'août 1610, ſervit à l'attaque des barres de Suze, l'an 1629, & dans toutes les campagnes depuis 1635; & devint en 1655, le ſeul Chef de toute la poſtérité de Pierre de France, ſeptiéme fils du Roi Louïs *le Gros*, par la mort de *Gaſpard* de Courtenay, Seigneur de Bléneau, ſon couſin, qui lui donna en 1653, la Terre de Bléneau. Il mourut le 23 novembre 1672, ayant eu de *Lucréce Chrétienne* de Harlay, fille puînée de *Philippe*, Comte de Céſi, & de *Marie* de Béthune-Congi, qu'il épouſa en 1638, 1. LOUÏS-CHARLES qui ſuit; 2. *Roger*, Abbé des Eſchalis & de Saint-Pierre d'Auxerre, & Prieur de Choiſi en Brie, né en 1647; 3. *Jean-Armand*, né en 1652, reçu Chevalier de Malte en 1656, tué au ſiége de Cambray en 1677; 4. *Gabrielle-Charlotte*, née en 1639, morte en 1652; 5. *Chrétienne*, née en 1643, morte ſans alliance; 6. *Lucréce*, née en 1643, Religieuſe à Notre-Dame de Sens; & 7. *Elizabeth*, née en 1647, toutes deux mortes.

XIII. LOUÏS-CHARLES, Prince de Courtenay, Comte de Céſi, &c. né le 24 mai 1640, après avoir fait la campagne de Gigeri en 1666, il ſuivit le Roi en Flandre, l'an 1667, & fut bleſſé au ſiége de Douay. Il ſe ſignala encore à celui de Lille, & en la guerre de Hollande en 1672, &c. & mourut le 28 avril 1723, âgé de 83 ans. Il épouſa le neuviéme janvier 1669, *Marie* de Lamet, fille aînée d'*Antoine-François*, Marquis de Buſſy, Gouverneur de Méziéres, morte le 20 août 1676: 2. le 14 juillet 1688, *Hélène* de Beſançon, fille de *Bernard* du Pleſſis-Beſançon, Lieutenant Général des armées du Roi, & Gouverneur d'Auxonne, morte le 30 novembre 1713. Du premier lit il a eu 1. *Louïs-Gaſton*, né le neuviéme octobre 1669, tué au ſiége de Mons, étant Mouſquetaire du Roi, en 1691; & 2. CHARLES-ROGER qui ſuit: du ſecond lit, il eut *Hélène* de Courtenay, née le ſeptiéme avril 1689, mariée le cinquiéme mars 1712, à *Louïs-Bénigne* de Beaufremont, Marquis-Comte de Liſtenois, Chevalier de la Toiſon d'Or.

XIV. Charles-Roger, Prince de Courtenay, né en juillet 1671, a épouſé le 19 novembre 1704, *Marie Claire-Geneviéve* de Bretagne, fille de *Claude*, Marquis d'Avaugour, Comte de Vertus, &c.

SEIGNEURS de BONTIN, iſſus des SEIGNEURS de la Ferté-Loupiere.

IX. Louïs de Courtenay, quatriéme fils de Pierre, Seigneur de la Ferté-Loupiére, fut Seigneur de la Ville-au Tartre, d'Yville-ſur-Seine, de Bontin & de la Cartiniére. Il mourut le 24 ſeptembre 1540, ayant eu de *Charlotte* Du-Ménil-Simon, Dame de Morogue, 1. François, qui ſuit; 2. *Claude*, Chevalier de Malte; 3. *Loup*, Seigneur de Beaulieu en Auvergne, & de la Cartiniere, mort après l'an 1551; 4. *Barbe*, morte ſans alliance; & 5. *Jeanne* de Courtenay femme de *François* de Rochefort, Seigneur de Chars en Auvergne.

X. François de Courtenay, Seigneur de Bontin, embraſſa la Religion Proteſtante, & étoit mort l'an 1578. Il avoit épouſé *Louiſe* de Jaucourt, fille de *Jean*, Seigneur de Villarnoud, dont il eut 1. *Françoiſe* de Courtenay. mariée à *Guy* de Béthune, Seigneur de Mareuil; & 2. *Anne*, Dame de Bontin, mariée le quatriéme octobre 1583, à *Maximilien* de Béthune, I. du nom, Marquis de Rôni, depuis Duc de Sully, Pair & Maréchal de France, morte en juin 1589.

SEIGNEURS d'ARRABLAY, iſſus des SEIGNEURS de Bléneau.

VIII. Charles de Courtenay, cinquiéme fils de Jean I, Seigneur de Bleneau, fut Seigneur d'Arrablay, de l'Epinay, &c. & fut l'un des Seigneurs qui prirent les armes en 1485, ſous le commandement de François, Comte de Vendôme, contre Louïs Duc d'Orléans, depuis Roi Louïs XII. Il ſe trouva à la bataille de Saint-Aubin en 1488, & mourut peu aprés. De *Jeanne* de Chéry ſon épouſe, il eut 1. François qui ſuit; & 2. *Jeanne* de Courtenay, femme de *Jean* de Guarchi, Seigneur de Blannay.

IX. François de Courtenay, Seigneur d'Arrablay, &c. mourut avant l'an 1540, ayant eu de *Françoiſe* de Ménipény, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Concreſſaut, & de Varenne-en-Berry, Chevalier d'honneur de Marie d'Angleterre, Reine de France, *Gilberte* de Courtenay, mariée à *François* de Chamigny, Seigneur de Briare: elle vivoit encore en 1590.

ANCIENS SEIGNEURS de la FERTÉ-LOUPIÉRE ſortis de la branche de Champignelles.

V. Philippe de Courtenay, ſecond fils de Jean de Courtenay, I. du nom, Seigneur de Champignelles, eut la Terre de la Ferté-Loupiére pour ſon partage, & accompagna le Roi Philippe *de Valois* au voyage de Flandre l'an 1328, combatit à Montcaſſel, ſe trouva avec Jean de France, Duc de Normandie, au ſiege de Thun-l'Evêque ſur l'Eſcaut l'an 1340, & mourut après 1344. Il avoit épouſé *Marguerite* d'Arrablay, dont il eut 1. *Marguerite* de Courtenay, Dame en partie de la Ferté-Loupiére, mariée à *Raoul* le Bouteiller de Senlis: d'une ſeconde femme, il eut 1. Jean qui ſuit; & 3. *Jeanne*, épouſe de *Gaucher* de Bruillart, Seigneur de Courſant.

VI. Jean de Courtenay, I. du nom, Seigneur de la Ferté-Loupiére, mourut avant l'an 1412. Il avoit épouſé 1. *Perrenelle* de Manchecourt, dont il eut 1. Jean II, qui ſuit: 2. *Anne* de Valery, Dame de Tannerre & de Chaſtenay.

VII. Jean de Courtenay, II. du nom, Seigneur de la Ferté-Loupiére, embraſſa le parti de Charles de France, Dauphin. Le Roi Charles VI le déclara rebelle, & en 1418, il confiſqua ſes biens, qui lui furent rendus par le Dauphin, dès qu'il fut parvenu à la Couronne. On n'a point le nom de ſa femme, dont il eut deux filles, *Jeanne*, Dame en partie de la Ferté-Loupiére, qui vendit cette part à Jean de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Bléneau, laquelle avoit épouſé, *Guy* de Cournoy, Seigneur de Bonnelle; & 3. *Michelle*, femme de *Michelet* Bourdin, qui vendit auſſi au Seigneur de Bléneau, la part qu'elle avoit à la Ferté-Loupiére.

SEIGNEURS de TANLAY, ISSUS de PIERRE de France.

II. Guillaume de Courtenay, quatriéme fils de Pierre de France & d'*Eliſabeth*, Dame de Courtenay, fut Seigneur de Tanlay, & de Mailly-le-Château, de Joux, & de Raviéres, & mourut avant l'an 1248. Il avoit épouſé *Adeline* de Noyers, fille de *Clérambaut*, Sire de Noyers, & d'*Alix* de Brienne, dont il eut 1. Robert, qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur de Joux, mort après l'an 1248; 3. *Baudouin*, mort ſans poſtérité; & 4. *Alix*, mariée à *Milon* de Tonnerre, dit *Tourbillon*.

III. Robert de Courtenay, Seigneur de Tanlay, &c. mourut en 1260. De *Marguerite* de Mello, fille aînée de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Priſc, il eut 1. Jean II, qui ſuit; & 2. *Marie*, épouſe de *Guillaume* de Joinville, Seigneur de Juilly.

IV. Jean de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Tanlay, &c. mourut le 15 juillet 1281. De *Marguerite* de Plancy, Dame de Saint-Winemer, il laiſſa 1. Robert II, qui ſuit; 2. *Etienne*, Seigneur de Tannerre, mort ſans enfans; 3. *Philippe*, Seigneur de Raviéres & de Saint-Winemer, mort ſans poſtérité en 1300; 4. *Jean*, Doyen de l'Abbaïe de Quincy, mort auſſi en 1300; & 5. *Marie*, alliée à *Guy* de Montréal, Seigneur d'Atheis.

V. Robert de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Tanlay, &c. mourut en 1310. Il avoit épouſé *Agnès* de Saint-Yon, dont il eut 1. Guillaume II, qui ſuit; 2. *Philippe*, Prieur de Juilly; & 3. *Agnès*, Dame de Bragelogne, épouſe de *Robert*, Seigneur de Rochefort.

VI. Guillaume de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Tanlay, fut du nombre de pluſieurs Seigneurs du Comté d'Auxerre & de Tonnerre, qui ſe liguérent en 1315, pour empêcher quelques exactions du tems du Roi Louïs X, ſurnommé *Hutin*. Il mourut avant l'an 1328, laiſſant d'une femme dont le nom eſt inconnu, 1. *Robert* III, qui accompagna le Roi Philippe *de Valois* à la guerre contre les Flamands, ſe trouva à la bataille de Montcaſſel, en 1328, ſervit encore en 1340 & 1341, & mourut ſans poſtérité, après l'an 1347; 2. *Jean*, Seigneur de Raviéres & de Saint-Winemer, qui ſe trouva à Montcaſſel avec ſon frére aîné, & mourut après l'an 1340, ſans enfans d'*Odette*, fille de *Guy*, Seigneur de Pleepape, ni de *Jeanne* de Saux; & 3. Philippe qui ſuit.

VII. Philippe de Courtenay, Seigneur de Tanlay, &c. ſe trouva à la bataille de Crécy, le 26 août 1346, ſuivi d'onze Ecuyers, & mourut avant l'année 1385. Il avoit épouſé *Philiberte* de Châteauneuf, Dame de Poiſi, de Sainte-Savine, & de Poligni, dont il eut 1. *Pierre* mort avant ſon pére, l'an 1383, au ſiege de Bourbourg, où il avoit accompagné le Roi Charles VI; 2. Etienne qui ſuit; 3. *Jeanne*, épouſe de *Jean* de Chamigny, puis de *Hugues* Poſtel, Seigneur d'Ailly, Pannetier de Louïs de France, Duc d'Orléans; & 4. *Alixane*, Abbeſſe de Criſenon.

VIII. Etienne de Courtenay, Seigneur de Raviéres, ſervit le Roi Charles V, contre les Anglois, ſe trouva avec le Roi Charles VI, au ſiége de Bourbourg en 1383, & mourut ſur la fin de l'année, ayant eu de *Jeanne* de Marmeaux, *Jeanne*, Dame en partie de Tanlay, mariée 1. après l'an 1393, à *Guillaume* de Blezi: 2. à *Robert* de Châlus, Seigneur d'Entragues. Etienne eut une ſeconde femme, *Marguerite* de Valery.

SEIGNEURS du CHESNE & de CHANGY.

Cette branche qui eſt finie, étoit iſſue de Pierre de Courtenay, qui a toûjours paſſé pour fils *naturel* de *Jean* de Courtenay, IV. du nom, Seigneur de Champignelles. Ainſi en avoient parlé du Bouchet, & le Pére Anſelme. Ces Seigneurs du Chêne & du Changy, qui ſe ſeroient trouvez les aînez de cette Maiſon, ſi celui dont ils tiroient leur origine eût été légitime, ne parurent point dans les pourſuites faites par les Seigneurs de Bléneau & de Chevillon dans le commencement du XVII ſiécle, pour obtenir le rang de Princes du ſang, & la derniére Requête préſentée par ceux-ci au Roi Louïs XIII, le 16 mars 1626, fut ſignée de huit d'entre eux, ſe diſant *les ſeuls mâles vivans de la Maiſon de Courtenay, iſſus légitimement par mâles du Roi Louïs le Gros*. Il y avoit pourtant alors quatre à cinq mâles vivans, de la branche de Changy, preuve qu'on ne la regardoit point comme légitime. Cependant, comme il s'eſt gliſſé dans l'édition de ce Dictionnaire en 1704, que les Deſcendans de Pierre de Courtenay, Seigneur de Changy, avoient prouvé ſa naiſſance légitime, dans une inſtance qu'ils avoient intentée au Parlement contre la branche de Chevillon, & qu'ils avoient obtenu un Arrêt en leur faveur; on s'eſt informé de ce fait, & l'on a ſçu que la vérité eſt, que le Prince de Courtenay, *Louïs-Charles*, avoit intenté une inſtance aux Requêtes du Palais, contre ceux de Changy, pour les obliger de quitter les armes pleines de Courtenay, & de ne plus ſe qualifier *Seigneurs de Courtenay*; que ceux-ci avoient répondu, qu'ils avoient pour eux une poſſeſſion de près de cent années, qui leur ſuffiſoit pour n'être point troublez: ſur quoi étoit intervenu M. de Harlay, lors Procureur Général, & depuis premier Préſident: ce qui avoit ſuſpendu le jugement de cette affaire. Mais tous ces Seigneurs de Changy étant morts peu après, & leur branche s'étant trouvée éteinte, l'inſtance n'a plus été pourſuivie. Nous rapporterons pourtant leur deſcendance.

IX. Pierre de Courtenay, fils *naturel* de Jean IV, Seigneur de Champignelles, naquit pendant le ſecond mariage de ce Seigneur, d'une Demoiſelle nommée *Jeanne* de la Broſſe. Son pére lui donna le fief des Eſves, dans la paroiſſe de Dannemarie en Puiſaye. Il porta les armes pour le ſervice du Roi, en qualité d'Archer, ſous le nom de *bâtard de Saint-Briçon & de Courtenay*, dans la compagnie des Gendarmes de Philippe de Hocberg, Maréchal de Bourgogne l'an 1485, dans celle de Matthieu bâtard de Bourbon l'an 1490, & dans celle de François de Bourbon, Comte de Vendôme l'an 1491. On ne ſait pas le tems de ſa mort. De *Denyſe* Charnier, Dame de la Chaponniére, du Chêne & de Changy, il eut entre autres enfans Jacques qui ſuit.

X. Jacques de Courtenay, Seigneur des Eſves, du Chêne-lès-Saint-Eloge, de Changy, &c. vivoit encore en 1563. Il epouſa *Chriſtine* de Villeblanche, Dame de Cernoy & d'Autry, dont il eut 1. *François*, mort en 1575, ſans enfans; 2. Jacques II qui ſuit; 3. *Françoiſe*, mariée en 1563, à *Bertrand* de Voues, Seigneur de Maleſherbes; 4. *Lucréce*, mariée le quatriéme juillet 1574, à *Louïs* d'Orléans, Seigneur de Foiſſeau; 5. *Marguerite*, femme de *Maximilien* de Salazart, Seigneur de Ferriéres & de Vendeuvres; & 6. *Jeanne* de Courtenay, alliée à *Paul* de Coſte, Seigneur de Champ-Feſtu.

XI. Jacques de Courtenay, II. du nom, Seigneur du Chêne, &c. Gentilhomme ordinaire du Duc d'Anjou, frére du Roi Henri III, fut tué dans une rencontre le 21 d'août 1589. Il avoit épouſé en 1577, *Marie* de Gauville, Dame de Formaville, fille de *Jean*, Seigneur de Javerci & de Montcelart, & de *Marie* d'Etampes-la-Ferté-Imbaud, dont il eut 1. Jacques III, qui ſuit; 2. *Joſeph*, Chevalier de Malte; 3. *Claude*, mariée le 13 février 1605, à *Charles* de Loron, Baron de Limanton; & 4. *Agnès* de Courtenay, Religieuſe de Sainte-Claire à Gien.

XII. Jacques de Courtenay, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Chêne, de Changy, &c. mourut le dixiéme d'août 1642. Il avoit eu de *Françoiſe* de Loron, Dame de Ferriéres, &c. fille de *François*, Seigneur de Limanton, & de *Marie-Eliſabeth* de Courtenay qu'il épouſa en 1606, & qui mourut en 1625, 1. Fran-

çois qui ſuit ; 2. *Jacques*, Chevalier de Malte, mort en 1628 ; 3. *Joſeph*, Seigneur de Montcelart & de Moulaines, marié en 1646, à *Catherine* Guyon, mort en 1674, dont il a eu *Jean-Marie* de Courtenay, de Montcelart, né en 1654, élevé Page de la Chambre du Roi, qui a épouſé en 1676 *Marie* de la Marre, veuve de *N*... du Grouchet, Seigneur de Soquens, Conſeiller au Parlement de Rouen, dont il n'a point eu d'enfans ; 4. *Catherine*, mariée le 20 février 1686, à *Charles* de Gauville, Seigneur de Javerci, morte au mois de décembre ſuivant ; 5. *Jeanne*, mariée 1. en 1692, à *Jacques* du Grouchet, Seigneur de Soquens : 2. en 1702, à *Louis-Gilles* de Barville, Marquis de Boiſſi, Capitaine au régiment royal d'artillerie ; 6. *Marguerite*, Religieuſe à la Magdelaine d'Orléans ; 7. *Marie-Anne* ; 8. *Geneviéve* ; & 9. *Françoiſe* de Courtenay. JACQUES de Courtenay eut auſſi quatre filles Religieuſes, & ſe remaria en 1632, à *Jacqueline* Paviot, fille de *Charles* de Paviot, Seigneur de Boiſſy-le-Sec, & de *Marie* de Rochechouart, morte en 1671.

XIII. FRANÇOIS de Courtenay, Seigneur de Changy, &c. ſervit le Roi Louïs XIII dans ſes guerres, & mourut en 1671. Il avoit épouſé 1. en 1649, *Marie* de Crépy, veuve de *Henri* de Bernard, Chevalier, Seigneur de Montgermont : 2. en 1653, *Louiſe-Marie* de Rochechouart, fille de *Louis*, Seigneur de la Broſſe-Montigny, dont il eut 1. *Louis*, mort jeune ; & 2. *Marie-Louiſe*, Dame de Changy, mariée à *Charles* le Coigneux, Seigneur de Bezonville, Conſeiller au Châtelet. * Du Bouchet, *Hiſtoire de la Maiſon de Courtenay*. Le Pére Anſelme, *Hiſtoire de la Maiſon Royale de France*.

Il y a encore une branche de COURTENAY en Angleterre ; mais elle eſt ſortie de l'ancienne Maiſon de Courtenay, d'où étoit auſſi iſſue Eliſabeth de Courtenay, qui épouſa Pierre de France. Auſſi ceux de cette branche portent-ils les armes de cette Maiſon avec un lambel. Ils ont poſſédé long-tems le Comté de Dévonshire. Il y a eu pluſieurs Chevaliers de la Jarretiére de cette Maiſon, & autres grands Hommes qui ont eu de triſtes ſorts durant les guerres des Ducs d'Yorck & de Lancaſtre. Un des plus conſidérables fut HENRI de Courtenay, Comte de Dévonshire, Marquis d'Exceſter, Chevalier de la Jarretiére, que le Roi Henri VIII fit décapiter en 1538, & dont le fils EDOUARD de Courtenay, auſſi Comte de Devonshire, mourut ſans poſtérité, en 1556, non ſans ſoupçon de poiſon. Il en reſte toûjours une branche dans ce Comté qui jouït encore de plus de 150000 livres de rente. * Imhof, *Hiſt. Généal. Magna Britanniæ*.

COURTENAY (Joſſelin de) Comte d'Edeſſe, s'eſt rendu célébre pendant les Croiſades, par ſa vertu & par ſon courage. Ce Prince, qu'on avoit retiré à demi mort & tout froiſſé, de deſſous les ruïnes d'une fortereſſe qu'il avoit attaquée auprès d'Alep en Syrie, l'an 1131, languiſſoit dans ſon lit, où il n'attendoit que la mort, lorſqu'on lui vint dire que le Soudan d'Iconium, voulant profiter de ſa maladie, avoit mis le ſiége devant une de ſes places, appellée *Croiſſon*. Auſſi-tôt il donna ordre au Prince Joſſelin ſon fils, d'aller promptement contre l'ennemi ; mais ce lâche lui répondit, qu'il ne jugeoit pas à propos d'attaquer un ennemi plus fort que ſoi. Alors ce généreux vieillard ayant fait promptement aſſembler ſes troupes, ſe fit mettre à leur tête dans une litiére, où il ne pouvoit agir que de l'eſprit, qu'il conſervoit encore dans toute ſa force. Il marchoit en cet état vers l'ennemi, lorſque le Soudan qui en eut avis, n'oſant ſoutenir le combat, leva le ſiége & ſe retira. A cette nouvelle, ce brave Comte fit mettre ſa litiére à terre au milieu de l'armée ; & après avoir rendu des actions de graces à Dieu de ce qu'il mouroit en Prince croiſé, faiſant la guerre aux Infidéles, expira plutôt par l'excès de ſa joye, que par la violence de ſes douleurs. Son armée victorieuſe par lui ſeul, & ſans combattre, remporta ſon corps dans ſa litiére, comme ſur un char de triomphe, dans la ville d'Edeſſe, pour lui rendre les honneurs que méritoit une des plus belles actions qui ſe ſoient jamais faites. * Maimbourg, *Hiſtoire des Croiſades*, *l*. 3.

COURTENVAUX (Marquis de) *Cherchez* SOUVRE & LE TELLIER.

COURTET (Guillaume) étoit de Sérignan, près de Béziers, & entra parmi les Dominicains au couvent d'Albi, dans le commencement de la réforme du Pére Sébaſtien Michaëlis. Ses Supérieurs connoiſſant ſa piété & ſa ſcience, l'envoyérent à Toulouſe ; pour y élever les Novices, & pour enſeigner la Théologie. Il fut enſuite fait Prieur de la maiſon d'Avignon ; mais plein de zéle pour porter les lumiéres de l'Evangile dans les païs Idolâtres, il paſſa en Eſpagne, afin de trouver l'occaſion d'aller au Japon. Il s'embarqua pour les Philippines avec vint-deux Religieux de ſon Ordre, conduits par le Pére Diégo Collado, qui en étoit le Supérieur. Le Pére Courtet étant arrivé à Manille, on le nomma Lecteur en Théologie. Dans cet emploi, il ſe diſpoſa à ſa miſſion. Il partit le dixiéme juin 1636, avec deux Religieux de ſon Ordre pour le Japon, & ils y arrivérent le 16 juillet. On les découvrit d'abord, & on les mit en priſon, où ils demeurérent un an, ſouffrant de cruels traitemens. Par ordre de l'Empereur, ils furent condamnez à mort, & le P. Courtet fut conduit à Nagazanchi, lieu du ſupplice, où après lui avoir fait ſubir deux fois l'horrible tourment de l'eau, on lui enfonça au bout des doigts de longues aleines, & on lui coupa enfin la tête le 29 de ſeptembre 1637. * *Hiſtor. Philip. tome* 1. *l*. 2. *ch*. 60. 61. *Diarium Dominic. an*. 1637, 17 *ſeptembre*. Jean de S. Marie, *Vies des Saints de l'Ordre de ſaint Dominique*, *tome* 3.

* COURTEZON, petite ville de la Principauté d'Orange en Provence, au ſud d'Orange, dont elle eſt éloignée d'une lieue & demie.

COURTILZ (Gatien de) Sieur de Sandras, né en 1644, à Paris, après avoir été Capitaine dans le régiment de Champagne, alla vers l'an 1683, en Hollande, pour y faire imprimer pluſieurs Ouvrages de ſa compoſition. Il eſt d'autant plus néceſſaire de faire connoître tout ce qui eſt ſorti de la plume de cet Auteur, qu'entre ſes Ouvrages il y en a pluſieurs qui ont été publiez ſous différens noms, & qu'ayant pris plus garde à y éviter ce qui ſent le Roman que dans quelques autres, quoiqu'il n'y ait au fond guéres plus de vérité, il a mis plus de perſonnes en danger d'y être trompez. Dès l'an 1683 parut *la Conduite de la France depuis la paix de Nimégue* : Ouvrage où de Courtilz parle contre ſa patrie, & qu'il refuta dès l'année ſuivante, où il publia auſſi des *Mémoires contenant pluſieurs événemens arrivez ſous Louis XIV*. En 1685 parurent *la Conduite de Mars* ; les *Nouveaux Intérêts des Princes* ; & *la Vie du Vicomte de Turenne*, ſous le nom de M. du Buiſſon, ſous lequel cette même vie reparut encore en 1688. *La Vie de l'Amiral de Coligny*, eſt encore un Ouvrage de Courtilz, qui le publia en 1686, & qui s'y déguiſa juſqu'à parler comme un Religionnaire, quoique devant & après il ait toûjours fait profeſſion de la Religion Catholique. Ce fut cette même année qu'il commença à faire imprimer un *Journal Hebdomadaire*, qu'il ne put continuer que juſqu'en 1688, à cauſe de la guerre qui ſurvint. En 1687, il donna les *Mémoires de M. le C. de R.* c'eſt à dire, de M. le Chevalier, ou de M. le Comte de Rochefort ; & en 1689, il fit paroître ſon *Hiſtoire de la guerre de Hollande, depuis l'an* 1672, *juſqu'en* 1682 : Ouvrage qui déplut tellement à ceux avec qui il vivoit, qu'il fut obligé de revenir en France. Il n'y demeura que juſqu'en 1694, & étant retourné en Hollande, il mit ſous la preſſe le *Teſtament Politique de M. Colbert*. En 1696, il publia une Hiſtoire galante fort ſatyrique ; & en 1698, il commença à donner l'*Elite des Nouvelles des Cours de l'Europe*, dont il ne put publier que quatre mois, la ſuite ayant été ſupprimée. Ce fut en cette même année que parurent les *Mémoires de Jean-Baptiſte de la Fontaine*, qui deux ans après furent ſuivis des *Mémoires de M. d'Artagnan*. En 1701, il publia les *Mémoires du Marquis de Montbrun*, ceux *de Madame du Frêne* ; les *Entretiens de M. Colbert avec Bavin* ; les *Mémoires du Marquis D*. & les *Annales de Paris & de la Cour, pour les années* 1697 *&* 1698 ; mais il n'eut pas plutôt fini tout cela qu'il revint en France, & ce fut à Paris qu'il publia en 1702, les *Mémoires de Vordac*. Cet Ouvrage, ou quelque autre lui fit des affaires ; il fut arrêté par ordre du Roi, & conduit à la Baſtille, où il fut renfermé très-étroitement pendant trois ans, mais ayant obtenu enſuite un peu plus de liberté, il fit connoiſſance avec le Duc de Tyrconnel, ſur les récits de qui il compoſa des *Mémoires* ſous le nom de ce Duc. Il compoſa encore d'autres Ouvrages pendant ſa détention à la Baſtille ; & en étant ſorti en 1711, il fit imprimer la même année à Rouen, les *Anecdotes d'Angleterre* ; les *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du Maréchal de Fabert* ; les *Mémoires d'un homme de guerre* ; & les *Mémoires de M. B. Sécretaire du C. D. R*. Enfin il mourut à Paris le ſixiéme mai 1712, âgé de 68 ans, & fut enterré à ſaint André des Arcs. Il a laiſſé un grand nombre de manuſcrits. Voici le jugement que M. Bayle fait de cet Auteur & de ſes Ouvrages, dans ſa *Réponſe aux Queſtions d'un Provincial*. Il narre, *dit-il*, joliment : il y a du vif & de la clarté dans ſon ſtile ; ſon génie eſt fécond ; il a le don d'écrire avec une facilité extraordinaire. S'il eût employé de ſi beaux talens à ſuivre les grands modéles de l'Antiquité & les loix de l'Hiſtoire, il eût pu devenir un bon Hiſtorien. Mais dès qu'un Auteur ne cherche que ſa propre gloire ou ſon profit, préférablement à l'utilité de ſes Lecteurs, alors c'eſt un homme dont on doit craindre les ſupercheries, & à qui l'on ne doit ſe fier qu'à bonnes enſeignes. Comme il veut ſe faire lire, & qu'il aime à en donner à garder, il parle des choſes comme témoin oculaire. Il a tout vu ; il ſe prête comme un grand regitre d'Anecdotes ; il ſéme par tout des avantures qui puiſſent ſurprendre, il romaniſe tous les ſujets qu'il manie. On ne trouve dans ces prétendus Mémoires aucunes dates des événemens qu'il y raconte, même des plus remarquables. Il y débite des fictions ſans aucun égard à la Chronologie ; il paſſe d'une année à une autre ſans en avertir ſon Lecteur, faiſant même précéder quelquefois ce qui devroit ſuivre. * Le Long, *Biblioth. Hiſt. de France*. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *tome* 2. *p*. 165.

COURTIN (Antoine de) Réſident général pour le Roi de France auprès des Princes & des Etats du nord, naquit à Riom l'an 1622, & eut pour pére *Antoine* Courtin, Conſeiller du Roi, Greffier en chef au Bureau des Finances de la Généralité d'Auvergne, qui peu avant ſa mort, fut honoré par le Roi d'un Brevet de Conſeiller d'Etat. Après avoir fait ſes études & ſes exercices, il paſſa en Suéde l'an 1645, avec M. Chanu, alors Réſident auprès de la Reine Chriſtine, puis Ambaſſadeur & Conſeiller d'Etat. Il profita ſi bien ſous cet habile Miniſtre, intime ami de ſon pére, que cette Reine ayant eu occaſion de goûter ſon eſprit, voulut l'attacher à ſon ſervice, dans lequel pourtant, il ne s'engagea qu'autant que la Suéde ſeroit en paix avec la France. Elle le fit Sécretaire de ſes commandemens ; & la maniére dont il exerça cette charge, augmenta l'eſtime que ſa Majeſté avoit déja pour lui. Il gagna auſſi l'amitié des Grands de la Cour, & particuliérement de Charles Guſtave, héritier préſomptif de la Couronne, auprès duquel la Reine le mit, en la même qualité de Sécretaire de ſes commandemens, lorſqu'elle envoya ce Prince en Allemagne, Généraliſſime de ſes armées. Etant de retour en Suéde, il reprit les fonctions de ſa charge auprès de la Reine, qui le fit Noble Suédois l'année 1651, ajoûtant aux armes de ſa famille, une bordure aux armes de Suéde, & qui lui donna une Seigneurie, à laquelle elle fit porter le nom de Courtin. Quelque tems après, le changement d'affaires qui ſurvint en cette Cour-là, le détermina à revenir en France ; mais le Prince n'y conſentit que ſous la promeſſe qu'il exigea de lui de repaſſer en Suéde, lorſqu'il ſeroit parvenu à la Couronne. Deux ans après, la Reine ayant fait abdication de la Couronne, le Prince devenu Roi, lui écrivit de ſa propre main, & lui manda de ſe rendre inceſſamment auprès de ſa perſonne. Il alla donc trouver Charles Guſtave en Pologne, où il faiſoit la guerre ; il le ſuivit dans ſes expéditions, & eut l'honneur de ſe trouver auprès de ſa perſonne en deux batailles rangées. Ce Prince avoit une ſi parfaite confiance en lui, qu'il le choiſit pour ſon Envoyé extraordinaire en France, où il remplit les devoirs de cet important miniſtére, avec toute la prudence & toute la fidélité poſſible, juſqu'à la mort de ſa Majeſté

Sué-

Suédoiſe. M. Colbert peu de tems après l'envoya chercher de la part du Roi, qui lui fit l'honneur de le déclarer ſon Réſident général vers les Princes & les Etats du Nord. Quoiqu'il lui fût extrémement glorieux de ſervir un Maître ſi auguſte, & de ſe donner tout entier à ſon propre Roi, il n'accepta néanmoins cet emploi, qu'après en avoir obtenu l'agrément de la Suéde, à laquelle il étoit engagé : de ſorte qu'il eut le bonheur de ſervir ſucceſſivement dans le même emploi, deux Souverains, avec une égale ſatisfaction de l'un & de l'autre. Cette derniére négociation étant heureuſement finie, & ſa ſanté ne lui permettant plus de s'engager en d'autres, il s'appliqua dans ſa retraite à divers Ouvrages utiles & agréables au public. Il donna *les Traitez de la Civilité*, *du Point d'honneur*, *de la Pareſſe*, *de la Jalouſie*, *& la Traduction du Traité de la Guerre & de la Paix de Grotius*, *diviſée en trois livres.* Il en a laiſſé encore d'autres, que l'on promet de donner au public. Antoine Courtin mourut à Paris en 1685, dans les mêmes ſentimens de piété & de religion, qu'il avoit conſervez pendant toute ſa vie. Il avoit épouſé *Marie Salome* de Bauvers, dont il n'eut point d'enfans.

COURTNEY, famille Angloiſe. *Voyez* COURTENAY.

COURTOIS, Docteur de Paris. *Cherchez* MATURIN CLEMENT.

COURTON, Cardinal. *Voyez* CURSON.

COURTRAI, ſur la Lis, ville de Flandre dans le Païs-Bas, avec une bonne citadelle, eſt entre les villes de Lille, de Tournay, d'Ipre & d'Oudenarde. Les Auteurs Latins la nomment *Corteriacum* & *Cortracum*, & ceux du païs *Cortryck.* On croit qu'elle étoit du tems de Céſar, ſous la juriſdiction des Nerviens & des Tournifiens. Philippe *le Hardy* y fit bâtir un château. Les François y perdirent une bataille l'an 1302, par leur trop grande précipitation. La ville de Courtrai fut pillée & brûlée l'an 1382 ; mais elle fut rebâtie dans la ſuite du tems, & depuis elle devint très-marchande. La Lis diviſe en deux parties cette ville, célébre par ſes manufactures de draps & de toiles. Il y a une égliſe collégiale, & diverſes maiſons Religieuſes. Les François, en 1646, prirent Courtrai qui fut repriſe en 1647. Le Roi Louis XIV la ſoumit en 1667, & elle eſt demeurée ſous la domination de France, par le traité d'Aix-la-Chapelle en 1668. Depuis ce tems, elle a été fortifiée très réguliérement ; mais ayant été rendue aux Eſpagnols par le traité de Nimégue, fait en 1678, & puis repriſe par les François, ils ne la rendirent aux Eſpagnols que démantelée, après la tréve de 1684. Les François s'en étoient emparez pendant la derniére guerre du XVII ſiécle, & ils l'ont encore rendue aux Eſpagnols par la paix de Riſwick en 1697. * Guichardin, *Deſcription du Païs-Bas.* Gramaye. Valére André, *Topographia Belgica*, *p. 44 & 45.*

* COURVILLE, petite ville de France dans la Beauce ſur les confins du Perche, eſt ſituée ſur la rive gauche de l'Eure. Elle eſt à l'oueſt de Chartres tirant vers le ſud, & en eſt éloignée d'environ cinq lieues.

COURZOLA, iſle, avec une ville de même nom, ſur les côtes de Dalmatie. C'eſt le ſiége d'un Evêque, ſuffragant de l'Archevêque de Raguſe. Elle appartient à la République de Veniſe, qui a obligé celle de Raguſe à la lui céder, par un artifice aſſez ſingulier. Les Vénitiens ont un écueil appellé Saint-Marc, qui commande la ville de Raguſe, avec un autre petit rocher encore plus près, qui n'a pas plus de terre-plain qu'il n'en faut pour les fondemens d'une maiſon médiocre qu'on y a bâtie. Etant brouillez avec les Raguſiens, ils envoyérent une nuit des gens qui bâtirent un petit fort de carton peint en couleur de terre ſur ce petit rocher, & qui y portérent quelque canon de bois fabriquez à la hâte. Le matin les Raguſiens ayant vû une citadelle achevée & garnie d'artillerie en ſi peu de tems, en furent allarmez, & demandérent à parlementer. La paix fut faite, à condition que la République de Raguſe céderoit à celle de Veniſe l'iſle de Courzola en échange de ce petit rocher. Les Raguſiens demandoient auſſi l'écueil de Saint-Marc ; mais ils ne purent l'obtenir. Courzola eſt fort commode aux Vénitiens ; car elle ſert comme d'arcénal pour conſtruire & radouber leurs bâtimens, étant preſque toute couverte de bois de haute-futaye. Les ſardines & le vin en ſont les principaux revenus. L'égliſe cathédrale, les murailles de la ville, & preſque toutes les maiſons ſont bâties de marbre, qui ſe taille dans l'iſle même, à quatre ou cinq milles de là. Il y a cinq villages peuplez de quatorze ou quinze cens ames chacun. Comme l'iſle eſt pleine de bois, on y voit pluſieurs bêtes ſauvages, entre autres un certain animal qu'on dit être fait comme un chien, mais qui a le cri d'un chat ou d'un paon. Lorſqu'on allume du feu la nuit proche de ces bois, on entend crier un grand nombre de ces animaux, & leur cri approche de la voix d'un homme. On dit auſſi qu'ils déterrent les morts pour s'en nourrir. Au reſte, ils ne ſont bons à rien, ſi ce n'eſt à faire quelques méchantes fourrures. Les Grecs les appellent *Zachalia*, & les Turcs *Thakal.* Pluſieurs croyent que c'eſt l'*Hyæna* des Anciens, que quelques-uns ont dit être ſucceſſivement un an mâle & un an femelle, & qui imite parfaitement bien la voix d'un homme. * J. Spon, *Voyage d'Italie, &c. en 1675.*

☞ On eſt perſuadé que Spon n'a pas eu deſſein de nous tromper, lorſqu'il a écrit ce qu'il avoit ouï dire de la maniére dont les Vénitiens aquirent Courzola ; mais on ne peut douter qu'il n'ait cru trop légérement un conte ſi mal imaginé.

COURZOLAIRES. *Voyez* CURSOLAIRES.

COUS ou COS, iſle. *Voyez* CO.

COUS (Antoine de) Evêque de Condom, fils de *Philippe*, Seigneur de Cous & du Tronchet, reçut le bonnet de Docteur l'an 1592, & fut Vicaire général & Grand Archidiacre de Condom ; puis en 1603, il fut nommé Coadjuteur de Jean du Chemin, ſon oncle maternel. L'année ſuivante, il fut ſacré Evêque de Condom. Il aſſiſta deux fois aux Etats Généraux, & défendit Condom contre les Huguenots : ce qui lui aquit l'amitié du Roi, qui écrivit deux fois à ce Prélat, pour lui témoigner ſon eſtime & ſa bienveillance. Il aſſiſta à l'aſſemblée du Clergé qui ſe tint à Paris en 1624, & établit à Condom les Péres de l'Oratoire en 1628, pour avoir ſoin de l'inſtruction de la Jeuneſſe. Cous fit pluſieurs fondations pieuſes ; & après s'être démis de ſon Evêché en 1647, il mourut fort vieux à Caſſagne, un an après, & fut enterré à Condom. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

COUSAN (Guy Seigneur de) de Lugny, de la Perriére, de la Baume-d'Autun, de Poligny-le-Bois, &c. IV. du nom, Conſeiller & Chambellan du Roi, ſervit en 1359 en Auvergne ſous Hugues de la Roche, Seigneur de Tournouelles, qui y étoit Capitaine Général, où il mena de ſon château de Couſan, quatre Chevaliers Bannerets, cinquante Chevaliers ſimples ou Bacheliers, trois cens quatre-vints trois Ecuyers, quatre cens Archers à cheval, & huit cens Sergens à pié, qui ſervirent à Clermont. Le Roi lui donna la même année une ſomme de neuf cens quarante deux moutons d'or, pour aider à payer ſa rançon aux ennemis ; & dix ans après, ſon fils ayant été fait priſonnier des Anglois, ce Prince lui fit encore donner une ſomme de mille francs. Il fut pourvu en 1385 de la charge de Grand Echanſon de France ; & en 1386, de celle de ſouverain Maître d'Hôtel du Roi, & ſervit en Flandre la même année avec huit Chevaliers & 120 Ecuyers. En 1388, il accompagna le Roi au voyage qu'il fit en Allemagne, & fut pourvu en 1401, de la charge de Grand Chambellan de France, à 2000 livres de penſion & l'exerçoit encore en 1407.

I. Il tiroit ſon origine de DALMAS, I. du nom, Seigneur de Couſan en Forez, qui eſt nommé dans une donation faite en l'Abbaïe de Cluny en 1063, par Almodis, Comteſſe de Rodez. De *N....* ſa femme, dont le nom eſt inconnu, il eut 1. DALMAS II, qui ſuit ; & 2. *Robat*, qui fit le voyage d'outre-mer, & qui donna l'an 1106, quelques biens à l'Abbaïe de Cluny avec *Lobitia* ſa femme.

II. DALMAS, II. du nom, Seigneur de Couſan, vivoit en 1113, avec *Laurence* ſa femme, dont il eut 1. DALMAS III, qui ſuit ; 2. *Robert*, vivant en 1130 ; & 3. *Auxiliande*, mariée en 1113, à *Agne*, II. du nom, Seigneur d'Oliergues.

III. DALMAS, III. du nom, Seigneur de Couſan, vivoit en 1130, & fut pére 1. de HUGUES, I. du nom, qui ſuit ; & 2. de *Robert*, vivant en 1189.

IV. HUGUES Dalmas ou Damas, I. du nom, Seigneur de Couſan, donna en 1160, quelques héritages à l'Abbaïe de Cluny, & vivoit en 1180. Il épouſa *N....* fille unique de *Robert*, Vicomte de Challon, Seigneur de Marcilly, dont il eut 1. *Albert*, mort ſans poſtérité ; 2. HUGUES II, qui ſuit ; 3. *Renaud*, vivant en 1212 & 1226 ; & 4. *Jeanne* de Couſan, mariée à *Jean*, Seigneur de Bleſy.

V. HUGUES Dalmas, II. du nom, Seigneur de Couſan, Vicomte de Challon, Seigneur de Marcilly, vivoit en 1226. De *N....* ſa femme, il eut 1. RENAUD qui ſuit ; & 2. *Dalmas.*

VI. RENAUD Dalmas, Seigneur de Couſan, Vicomte de Challon, Seigneur de Marcilly, vivoit en 1243, & eut pour enfans, 1. GUY I, qui ſuit ; 2. *Robert* ; 3. *Henri*, Baillif de Mâcon en 1255 ; & 4. *Jean* de Couſan, Evêque de Mâcon, mort le 16 janvier 1264.

VII. GUY Dalmas, I. du nom, Seigneur de Couſan, Vicomte de Challon, Seigneur de Marcilly, de Moneſtey, mort avant l'an 1260, épouſa *Dauphine* de Lavieu, fille unique de *René* de Lavieu, Seigneur de S. Bonnet, de Mirebel-en-Forez, de ſaint Domingue-de-Laignes, & de Montarchier. Elle épouſa 2. *Guy*, Sire de Baugé, dont elle eut, *Sibylle*, Dame de Baugé, mariée à *Amé*, V. du nom, Comte de Savoye : 3. *Jean*, Seigneur de Châtillon-en-Bazois : 4. Avant l'an 1297, *Pierre*, Seigneur de la Roue, dont elle n'eut point d'enfans. Ceux qu'elle eut de ſon premier mariage, furent 1. *Guy*, II. du nom, Seigneur de Couſan, &c. mort ſans poſtérité après l'an 1279 ; 2. RENAUD II, qui ſuit ; 3. ROBERT, *qui fit la branche des Seigneurs de* MARCILLY, *rapportée cy-après* ; & 4. *Guyonne* de Couſan, mariée en 1279, à *Bertrand*, II. du nom, Seigneur de Chalençon.

VIII. RENAUD, II. du nom, Seigneur de Couſan, de Lugny & de Coulanges, vivoit ès années 1263 & 1301. Il épouſa *Béatrix* de Montigny, fille de *Guichard* de Montigny, dont il eut 1. HUGUES III, qui ſuit ; 2. *Guy*, Chanoine de Clermont en Auvergne en 1317 ; & 3. *Alix* de Couſan mariée à *Guy* Renaud.

IX. HUGUES Dalmas, III. du nom, Seigneur de Couſan, de Lugny, de Moncelas & de Mainoſac, laiſſa de *N....* ſa femme, dont le nom eſt ignoré, 1. *Guy*, III. du nom, Seigneur de Couſan, mort en 1313, ſans alliance ; 2. AMÉ qui ſuit ; & 3. *Iſabeau* de Couſan, mariée en 1301, à *Louis* de Thiern, Seigneur de Voior.

X. AMÉ Dalmas, Seigneur de Couſan, de Lugny, &c. après ſon frére, vivoit en 1314, & eut pour enfans, 1. HUGUES IV, qui ſuit ; & 2. *Iſabeau* de Couſan, mariée 1. en 1337, à *Jean*, IV. du nom, Seigneur de la Motte-Saint-Jean : 2. en 1367, à *Erard*, Seigneur de Crux.

XI. HUGUES, IV. du nom, Seigneur de Couſan, de Lugny, &c. mourut avant l'an 1350. Il épouſa *Alix*, Dame de la Perriére, fille de *Guy*, dont il eut 1. GUY IV, qui ſuit ; 2. *Jean*, Abbé de Montier-Ramey, puis de Cluny, mort en ſeptembre 1400 ; & 3. *Catherine* de Couſan, mariée à *Jean*, Seigneur de Montagu en Auvergne.

XII. GUY, IV. du nom, Seigneur de Couſan, de la Perriére, &c. Grand Echanſon de France, ſouverain Maître de l'Hôtel du Roi, & Grand Chambellan de France, qui a donné lieu à cet article, fut marié trois fois, 1. à *Marguerite* de la Tour, fille de *Bertrand*, II. du nom, Seigneur de la Tour en Auvergne & d'*Iſabeau* de Lévis : 2. en janvier 1389, à *Maragde*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Caſtelnau, de Caumont, de Saint-Santin, &c. & de *Marguerite* de Villemur : 3. en 1392, à *Alix* de Beaujeu, veuve de *Joſſerand* de Lavieu, Seigneur de Fougerolles, & d'*Etienne* de Sancerre, Seigneur de Vailly, & fille de *Guichard* de Beaujeu, Seigneur de Péreux,

reux, & de *Marguerite* de Poitiers, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſon premier mariage, furent 1. HUGUES V, qui ſuit; 2. *Catherine*, mariée 1. à *Antoine* Flotte, dit *Floton*, Seigneur de Revel & d'Eſcolle: 2. à *Jean* de Sainte-Croix, Chevalier; & 3. *Anne* de Couſan, morte ſans alliance: du ſecond mariage ſortit 4. *Antoinette* de Couſan, mariée le 12 février 1404, à *Guy* de Chauvigny, Seigneur de Châteauroux, Vicomte de Broſſe, vivante en 1446.

XIII. HUGUES, V. du nom, Seigneur de Couſan, de la Perriére, de Lugny, &c. mourut avant l'an 1405. Il épouſa *Alix* Dalmas, troiſiéme fille de *Girard* Dalmas, Seigneur du Pleſſis, & de *Catherine* de l'Eſginaſſe, dont il eut 1. *Guy*, V. du nom, Seigneur de Couſan, de la Perriére, &c. mort ſans alliance en 1423; & 2. *Alix*, Dame de Couſan, héritiere des biens de ſa Maiſon après la mort de ſon frére, mariée à *Euſtache* de Levis, Seigneur de Villeneuve.

SEIGNEURS de MARCILLY & MARQUIS de Thianges.

VIII. ROBERT Damas, I. du nom, fils puîné de GUY, I. du nom, Seigneur de Couſan, & de *Dauphine* de Lavieu, prit le nom de Damas, fut Seigneur de Marcilly, Vicomte de Challon, & pére de JEAN, I. du nom, qui ſuit.

IX. JEAN de Damas, I. du nom, Seigneur de Marcilly, Vicomte de Challon, fut pére de ROBERT II, qui ſuit.

X. ROBERT de Damas, II. du nom, Seigneur de Marcilly, Vicomte de Challon, &c. épouſa *Iſabelle* de Montagu, Dame de Leiſot, fille d'*Eudes*, II. du nom, dit *Odart*, Seigneur de Montagu, iſſu des premiers Ducs de Bourgogne, & de *Jeanne* de Sainte-Croix ſa premiére femme, dont il eut 1. HUGUES I, qui ſuit; 2. *Philibert*, Seigneur de Montagu en partie, duquel ſont deſcendus les Seigneurs de Montagu, de Breves & de Digoine; & 3. *Marguerite* de Damas, alliée à *Jean* de Nanton, Chevalier.

XI. HUGUES de Damas, I. du nom, Seigneur de Marcilly, Vicomte de Challon, épouſa en 1362, *Philiberte* de Crux, fille d'*Erard*, Seigneur de Crux, dont il eut ERARD, I. du nom, qui ſuit.

XII. ERARD de Damas, I. du nom, Seigneur de Marcilly, Chevalier & Chambellan de Jean, Duc de Bourgogne, Lieutenant-Général pour le Roi ès païs de Mâconnois & d'Auxerrois, épouſa *Iſabelle* d'Aveniéres, fille de *Jean*, Seigneur d'Anlezy, dont il eut entre autres enfans, 1. JACQUES qui ſuit; & 2. *Jean* de Damas, Seigneur d'Anlezy, *qui a fait la branche des Seigneurs d'*ANLEZY.

XIII. JACQUES de Damas, I. du nom, Seigneur de Marcilly, Vicomte de Challon, &c. épouſa le dixiéme février 1446, *Claudine* de Mello, fille aînée de *Jean* de Mello, Seigneur de S. Priſc, & de *Marguerite* de Ventadour, dont il eut JEAN II, qui ſuit.

XIV. JEAN de Damas, II. du nom, Seigneur de Marcilly, épouſa le 13 novembre 1472, *Anne* de Digoine, Dame de Thianges, fille de *Chrétien*, Seigneur de Thianges, dont il eut GEORGE qui ſuit.

XV. GEORGE de Damas, Seigneur de Marcilly & de Thianges, mourut en 1552. Il épouſa *Jeanne* de Rochechouart, Dame d'Yvoy, fille de *François*, Seigneur de Chandenier, dont il eut 1. *Claude, qui continua la poſtérité des Seigneurs de* MARCILLY; & 2. LÉONOR qui ſuit.

XVI. LÉONOR de Damas, Seigneur de Thianges, Lieutenant de la Compagnie des Gens d'armes du Duc de Mayenne, épouſa par contract du 25 janvier 1554, *Claudine* d'Orge, Dame du Deffand, dont il eut FRANÇOIS qui ſuit.

XVII. FRANÇOIS de Damas, Seigneur de Thianges, &c. épouſa par contract du 31 janvier 1580, *Françoiſe*, fille de *Jean*, Palatin de Dyo, & de *Louiſe* de Chantemerle, dont il eut entre autres enfans CHARLES qui ſuit.

XVIII. CHARLES de Damas, Marquis de Thianges, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de Camp, Lieutenant Général des païs de Breſſe, & de Charollois, mourut le 26 juin 1638. Il épouſa *Jeanne* de la Chambre, fille de *Jean*, Comte de Montfort, dont il eut, 1. *Jacques*, Comte de Chalencé, Maréchal de camp, tué à la bataille de la Marfée près de Sedan, le ſixiéme juillet 1641, ſans avoir été marié; 2. CLAUDE LÉONOR qui ſuit; & 3. *Edmée-Catherine* de Damas, morte ſans alliance le 16 janvier 1648.

XIX. CLAUDE-LÉONOR de Damas, Marquis de Thianges, &c. épouſa en 1655, *Gabrielle* de Rochechouart, fille aînée de *Gabriel*, Duc de Mortemar, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Paris, morte le 12 ſeptembre 1693, en ſa 62 année, & il en eut 1. CLAUDE-PHILIBERT qui ſuit; 2. *Diane-Gabrielle*, mariée le 15 décembre 1670, à *Philippe-Julien* Mancini-Mazarini, Duc de Nevers, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. morte le 12 janvier 1715; & 3. *Louiſe-Adelaïde* de Damas, ſeconde femme de *Louis* Sforce, Duc d'Ognano, Comte de Santa-Fiore, &c. Chevalier des Ordres du Roi, mariée le 30 octobre 1678.

XX. CLAUDE-PHILIBERT de Damas, Marquis de Thianges, Comte de Chalencé, &c. fut Colonel d'un régiment en 1688, Brigadier d'infanterie en mars 1693, Maréchal-de-camp en janvier 1702, Lieutenant Général des armées du Roi en octobre 1704, Commandant pour le Roi à Saint-Malo, & mourut le quatriéme janvier 1708, âgé de 44 ans. Il épouſa 1. *N.* . . . de la Roche-Giffart, morte en couches le ſeptiéme juillet 1686: 2. le deuxiéme mars 1695, *Geneviéve-Françoiſe* de Harlay, fille de *François Bonaventure* Marquis de Breval & de Champvallon, Lieutenant Général des armées du Roi, & de *Geneviéve* de Fortia, dont il eut des enfans morts jeunes. * *Voyez* le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne.*

* COUSE, petite riviére de France en Auvergne. Elle coule de l'eſt à l'oueſt, & peu après avoir baigné Iſſoire, elle ſe jette dans l'Allier.

COUSERANS. *Voyez* CONSERANS.

COUSIN, (Louïs) Préſident en la Cour des Monnoyes, né à Paris le 12 d'août 1627, ſembloit être deſtiné à l'état eccléſiaſtique. Après avoir fait avec ſuccès ſes études d'Humanitez, dans l'Univerſité, il étudia en Théologie, ſoutint ſa tentative avec diſtinction, & fut reçu Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris. Ayant été enſuite appellé à un autre état, il ſe fit recevoir Avocat en 1646, fréquenta le Barreau & plaida quelques cauſes, juſqu'en 1657, qu'il traita d'une charge de Préſident en la Cour des Monnoyes, dont il prêta le ſerment le 19 octobre de la même année. Comme ſa charge lui laiſſoit beaucoup de tems, il ſut bien le ménager, & l'employa à la lecture des meilleurs Auteurs Grecs & Latins, Orateurs, Poëtes & Hiſtoriens. Il s'appliqua particuliérement à l'étude des Saints Péres & de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique: de ſorte que tout ſéculier qu'il étoit, on peut dire qu'il étoit bon Théologien, & très-verſé dans l'Antiquité eccléſiaſtique. Il a joint à cela la pureté du langage, & la connoiſſance de ce qu'il y a de plus curieux dans les Arts & dans les Sciences. Après avoir beaucoup lu, il entreprit de traduire les anciens Hiſtoriens Eccléſiaſtiques en François, & commença par Euſébe de Céſarée, qu'on peut appeller le Pére de l'Hiſtoire de l'Egliſe. Il donna la Traduction élégante & fidéle de ſon Hiſtoire en 1672, & mit à la tête une préface, dans laquelle il le juſtifie de l'Arianiſme. Il y avoue qu'Euſébe s'eſt trompé en quelques endroits, en ſuivant Africanus & Hégéſippe, ſans examiner avec aſſez de ſoin ce qu'ils ont écrit. Il a depuis publié en 1676, la Verſion des Hiſtoires de Socrate, de Sozoméne & de Théodoret, & celle des Hiſtoriens de Conſtantinople, depuis le régne de l'ancien Juſtin, juſqu'à la fin de l'Empire, en neuf volumes *in quarto*. Il avoit auſſi entrepris de traduire les meilleurs Hiſtoriens de l'Empire d'Occident, depuis Charlemagne juſqu'à notre tems, dont on a imprimé deux volumes *in douze*; (le reſte eſt même achevé & en état d'être publié) ſans parler de la Verſion du diſcours d'Euſébe à Hiéroclès, contre les miracles attribuez à Apollonius de Tyane. Il a traduit *l'Hiſtoire Romaine*, écrite par Xiphilin, par Zonare & par Zoſime; *Diſcours de* Clément Alexandrin *pour exhorter les Payens à embraſſer la Religion Chrétienne*; *Les Principes & les Régles de la Vie Chrétienne*, du Cardinal Bona; *Hiſtoire de pluſieurs Saints de la Maiſon de Tonnerre & de Clermont.* Toutes ces Verſions ſont faites en Maître, par un homme qui poſſédoit ſa matiére, & qui loin de s'arrêter trop ſcrupuleuſement aux termes des Auteurs, fait, ſans s'éloigner de la fidélité à laquelle un Traducteur eſt obligé, une Hiſtoire bien écrite & agréable, & qui peut paſſer pour un original. Sa critique eſt exacte, ſa fermeté à ſoutenir les bons ſentimens, & ſon attachement à la doctrine de l'Egliſe Gallicane, & des maximes du Royaume, le firent choiſir pour Cenſeur royal. Il s'aquitta de cet emploi avec une diligence, une application, & une équité, dont les Auteurs qui paſſérent par ſes mains, ſe ſont toûjours louez. Il fut encore chargé du Journal des Savans, & le fit ſans diſcontinuation depuis l'an 1687, juſqu'en 1702. Tant d'Ouvrages écrits poliment en François lui méritérent une place dans l'Académie Françoiſe, où il fut reçu le 15 juin 1697, & il y fit depuis diverſes actions avec éclat. Il étoit d'une probité ſans égale, d'une juſteſſe d'eſprit admirable, d'un jugement droit & fin; & il a ſatisfait également bien à la dignité de ſa charge, & au rang que ſon mérite lui avoit donné dans la République des Lettres. Il apprit l'Hébreu à l'âge de 70 ans, dans le deſſein d'employer les derniéres années de ſa vie à la lecture de l'Ecriture-Sainte. Il mourut le 26 février 1707, âgé de 80 ans, ſept mois. Par ſon teſtament il a fait une fondation à perpétuité au Collége de Beauvais, pour ſix Bourſiers deſtinez à l'état eccléſiaſtique, qui ſeront nourris, entretenus & défrayez de tout, depuis la Philoſophie juſqu'à la priſe du Bonnet de Docteur en Théologie. Cette fondation n'ayant pas été acceptée au Collége de Beauvais, elle a été tranſportée dans celui de Laon, où elle s'exécute. Il a auſſi laiſſé ſa bibliothêque à l'Abbaïe de Saint-Victor, avec vint mille livres, pour faire un fonds, dont le revenu doit être employé tous les ans à l'augmentation de la bibliothéque; à la charge que l'on dira tous les ans une Meſſe haute le jour de ſon décès, & que l'on fera le même jour un Diſcours ſur l'utilité des bibliothéques publiques. Il a été marié, mais ſon mariage fut ſtérile, & lui cauſa par là quelquesques chagrins. M. Ménage l'en railla, & les railleries qu'il en fit, les brouillérent irréconciliablement. Il fut auſſi attaqué ſur la ſtérilité de ſon mariage par l'Abbé Fraguier, irrité contre lui de ce que dans les Journaux des Savans il avoit mal parlé d'un des derniers Ouvrages du Pére Bouhours. Les piéces que l'Abbé Fraguier compoſa à cette occaſion, ſont fort ſatyriques. * *Journal des Savans de Paris*, 1707. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle.*

* COUSIN (Gilbert) naquit le 21 janvier 1506 à Nozeret, ville de la Franche Comté, de Claude Couſin, Magiſtrat de cette ville, & de Jeanne Daguet, native d'Orgelet, petite ville du même païs. Comme il y avoit dans la famille un grand nombre d'enfans, & que ſon pére n'avoit pas des biens fort conſidérables, il fut embarraſſé, lorſqu'il eut fait ſes études, ſur le genre de vie qu'il embraſſeroit, pour y trouver des reſſources par rapport aux beſoins de la vie. Il ſe tourna d'abord du côté de la Juriſprudence qu'en 1526 il alla étudier à Dole; mais il s'en dégoûta bientôt, & abandonna cette étude au bout de ſix mois, pour ſe donner à la Théologie, eſpérant trouver dans l'état eccléſiaſtique qu'il embraſſa alors, des moyens plus faciles pour s'avancer dans les voyes de la fortune. On ne ſait comment il lia commerce avec Eraſme qui avoit dans ce tems-là une grande réputation, ni quels furent les motifs qui l'engagérent à ſe réduire à être ſon Domeſtique. Quoiqu'il en ſoit, il ſe mit à ſon ſervice en qualité de Copiſte, vers le commencement de l'année 1530. Il trouva dans la perſonne d'Eraſme un Maître qui rendit juſtice à ſes bonnes qualitez & à ſes talens, & qui le regarda moins comme ſon Domeſtique que comme le compagnon de ſes études. Il lui apprit bien des choſes, & lui facilita la connoiſſance des Langues Gréque & Latine, & celle des Belles

Let-

Lettres. Il fut toujours ſenſible aux obligations qu'il avoit à Eraſme de ce côté-là ; & pendant le peu de tems que ce grand homme vécut depuis leur ſéparation, il regretta toujours d'être privé des avantages que ſa compagnie lui procuroit. Ils ſe ſéparérent en effet l'an 1535, après avoir demeuré enſemble environ cinq ans, Gilbert Couſin ayant été nommé alors par René de Naſſau Prince d'Orange, Chanoine de l'égliſe collégiale de ſaint Antoine à Nozeret, à la place d'Eraſme Gautier, mort le quatriéme janvier de cette année-là. Ce fut apparemment depuis ce tems-là qu'il ſe fit ordonner Prêtre ; car il paroit par ſes Poëſies qu'il l'a été. Soit que ſon Bénéfice ne fût pas ſuffiſant pour pourvoir à ſa ſubſiſtance, ſoit qu'il voulût mettre à profit le goût qu'il avoit pris pour les Belles Lettres en enſeignant les autres, il commença auſſi-tôt après à ſe donner à l'inſtruction de la Jeuneſſe, & à prendre même des Penſionnaires chez lui. Il paroit que ce fut là, avec la compoſition de quelques Ouvrages, ſa principale occupation juſqu'à l'an 1558, qu'il fit un voyage en Italie à la ſuite de l'Archevêque de Bezançon Claude la Baume. Il partit le 31 mars ; mais la date de ſon retour n'eſt point marquée. Il eſt ſûr cependant qu'il étoit à Nozeret au mois de juin de l'année ſuivante. On ne ſait quels étoient les ſentimens de Couſin par rapport à la Religion, du vivant d'Eraſme ; mais il eſt ſûr qu'il ſuivit la doctrine des Proteſtans. Il falloit qu'il fût connu à Rome ſur ce pié-là, puiſque le Pape Pie V ordonna en 1567, à l'Archevêque de Bezançon de le faire arrêter comme ſuſpect d'héréſie. Il fut en effet mis dans les priſons de l'Archevêché, où il mourut bientôt après, la même année, âgé de 61 ans. Quoique dans ſa jeuneſſe il eût cultivé l'étude du Droit, il ne laiſſa pas dans la ſuite de cultiver les connoiſſances qu'il avoit aquiſes en cette Science, pendant le peu de tems qu'il y avoit donné. Il s'appliqua auſſi à la Médecine plus par curioſité, que pour en faire aucun uſage. On voit par ſes lettres qu'il a toûjours vécu dans une eſpéce de diſette, & qu'il a eu longtems des procès à ſoutenir, ſoit pour ſon canonicat, ſoit pour d'autres ſujets. On a de lui, *Opera multifarii argumenti, lectu jucunda*, &c. en trois volumes ; *Baſilii Magni de Grammatica Exercitatione, Græce & Latine ; Apollinarii Interpretatio Pſalmi quinquageſimi verſibus heroicis ; Zenodoti Proverbia Græce & Latine ; Parœmiarum Sylloge ; Syntaxeos & Proſodiæ Latinæ Tabulæ ; Ex Ciceronis libro primo de Oratore Collectanea cum Scholiis ; Partium Oratoriæ Facultatis Diſtributiones ; De Officio Famulorum ; Oeconomica Ariſtotelis ; Oratio in Concordiæ commendationem & Diſcordiæ deteſtationem ; Conſolatoria Oratio ad Henricum Colinæum, in morte matris ; C. Nucillani* (c'eſt à dire, *Gilbert Couſin*) *Oratio adverſus Rhetoricen atque Eloquentiam ; Epiſtolæ ; Brevis ac dilucida Burgundiæ Superioris Deſcriptio ; Philiberti à Challon Aurengiorum Principis, Rerum geſtarum Commentariolus ; Brevis admodum totius Galliæ Deſcriptio ; Topographia Italicarum aliquot Civitatum ; Galliæ Populorum, Urbium, Fluviorum, & Montium Index Latino-Gallicus, ordine alphabetico digeſtus ; Chronicon Sultanorum & Principum Turciæ, ſerie continua uſque ad Soleymannum Magnum ; Poëmatiorum libri quatuor ;* (il n'y a que les trois premiers livres qui ſoient de Gilbert Couſin) *De Tropis Scripturæ ſacræ liber ; Obſervationum in Allegorias Origenis liber unus ; Intellectuum liber ; De Uſu ſive Fine Legis & Evangelii ex Pauli ſententia Synopſis ; Timetes, ſeu Cenſoria Virgula ; Annotationes in D. Hieronymi Lucubrationes veras & pſeudepigraphas atque alienas, ſcriptis ipſius admixtas ; Annotationes in aliquot Auguſtini loca ; Annotationes in Eraſmi Apophthegmata ; De Pœnitentia & immenſa Dei erga nos benignitate Paræneſis ; Apologeticus pro Eraſmica Exomologeſi ; Pſalmorum XIII & LIII Explicatio*, ou *Deum eſſe Aſſertio ex Davidis & Pauli ſententia adverſus Atheos ; Explicatio Pſalmorum L & CXV ; Commentationes in Virginis, Zachariæ & Simeonis Cantica ; De Chriſti Nativitate Oratio ; Oratio de Chriſti Morte ; Anacriſis ſive Præludium ad D. Pauli Epiſtolam Romanis ſcriptam ; In Epiſtolam D. Pauli ad Romanos ab Ægidio Delpho carmine expreſſam Annotationes ; Vitæ aliquot Chriſtianorum ; Sententiæ profanæ ex diverſis Scriptoribus in communem puerorum uſum collectæ ; Epiſtolarum Laconicarum ac ſelectarum Farragines duæ, ex Græcis & Latinis Auctoribus collectæ ; Luciani Opera Græce & Latine ; In Horatium Notæ ; Sylva Narrationum, libris ſex, quorum primus Æſopica, ſecundus Poëtica, tertius aliquot ſcriptorum Eulogia, quartus rerum Inventores, quintus antiquas res cognitu neceſſarias, ſextus tragica & prodigioſa continet ; Sylva Narrationum, quæ magna rerum partim à caſu fortunaque, partim à divina humanaque mente evenientium varietas continetur, libris octo ; Cæſarii Arelatenſis Epiſcopi Homiliæ quadraginta.* Il a procuré l'édition du Poëme intitulé *Pugna Porcorum* dont tous les mots commencent par la lettre P, & il a mis à la tête de cet Ouvrage une lettre dont tous les mots commencent auſſi par la même lettre. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome 24. p. 45. & ſuiv.*

COUSIN, (Jean) célébre Peintre François, natif de Soucy proche de Sens, ſavoit la Géométrie, & deſſinoit parfaitement bien. Comme en ce tems-là on peignoit beaucoup ſur le verre, il s'adonna à cette ſorte de travail, & vint s'établir à Paris, où il fit quantité d'excellens Ouvrages. Un des plus beaux que l'on voye de lui, eſt un tableau du Jugement univerſel, qui eſt dans la ſacriſtie des Minimes du Bois de Vincennes. C'eſt lui qui a peint ſur les vîtres du chœur de ſaint Gervais à Paris, le martyre de ſaint Laurent, la Samaritaine, & l'hiſtoire du Paralytique. Il a laiſſé des marques de ſon ſavoir dans les livres que nous avons de lui, où il donne de belles régles pour la Géométrie, pour la Perſpective, & pour ce qui regarde l'accroiſſement des figures. Ce Peintre avoit encore le talent de plaire à la Cour, où il étoit fort aimé, & où il paſſa une partie de ſes jours, auprès des Rois Henri II, François II, Charles IX, & Henri III. Il épouſa la fille du Lieutenant-général de Sens & l'emmena à Paris. Comme il travailloit fort bien en ſculpture, il fit le tombeau de l'Amiral Chabot, qui eſt aux Céleſtins de Paris. Quelques uns ont voulu faire croire qu'il étoit de la Religion Réformée, parce que dans une vitre de l'égliſe de ſaint Romain de Sens, où il a répréſenté le Jugement univerſel, il a peint la figure d'un Pape en enfer au milieu des Démons. Mais il ne l'a fait que pour montrer, qu'il n'y a point de condition exemptes des peines de l'autre vie. On ne ſait pas préciſement en quel tems il eſt mort, mais ſeulement qu'il vivoit en 1589, étant fort âgé. * Felibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome 3. Entret. 5. p.* 120 & 121. édit. de Trevoux, 1725.

* COUSIN (Jean) en Latin *Cognatus*, de Tournai, Licentié en Théologie & Chanoine de la cathédrale, eſt Auteur des Ouvrages ſuivans, *De fundamentis Religionis*, hoc eſt, *de naturali Cognitione ; de Immortalitate animæ ; De Juſtitia Dei ; De Proſperitate & Exitio Salomonis ; Hiſtoire de Tournay*, ou *Chronique & Annales de l'Evêché de Tournay.* Il a auſſi fait un recueil des *Vies des Saints* qui ont été Patrons de l'égliſe cathédrale de Tournay. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 484.

* COUSIN ou COUZIN, riviére de France dans le Duché de Bourgogne. Elle prend ſa ſource dans l'Auxois, coule d'abord du ſud au nord puis de l'eſt-ſud-eſt à l'oueſt-nord-oueſt avec un cours fort tortueux, arroſe Rouvray & Avalon, & ſe va rendre dans la Cure vers les confins du Nivernois.

COUSINOT, (Guillaume) Seigneur de Montreuil, Maître des Requêtes, &c. dans le quinziéme ſiécle, natif de Paris, étoit fils de Pierre Couſinot, Procureur général au Parlement de Paris ; neveu d'un autre *Guillaume* Couſinot, Préſident au Parlement en l'an 1430, & petit-fils de Pierre, Procureur du Roi à Auxerre, & fut annobli par Charles VI, en 1411. Il fut employé ſous le régne de Charles VII & de Louis XI, & fut envoyé l'an 1445, en Angleterre avec le Comte de Vendôme, l'Archevêque de Rheims, & le Seigneur de Percigny, pour traiter d'une ſuſpenſion d'armes. Il fit encore d'autres voyages en cet Etat pour la paix ; mais après qu'elle eut été malheureuſement rompue en 1448 par l'Anglois, le Roi alla aſſiéger Rouen en 1448. Couſinot paya très bien de ſa perſonne, pendant ce ſiége, particuliérement au premier aſſaut. Enſuite le Roi le nomma Bailli de Rouen ; & ce Prince s'étant rendu maître de cette ville, y fit ſon entrée, où Couſinot parut habillé de velours bleu. Il paſſa l'an 1457 en Angleterre, & s'y ſignala au ſiége de Sandwich. L'année precédente il avoit arrêté le Duc d'Alençon, accuſé d'intelligence avec l'Anglois. Après la mort du Roi Charles VII, en 1460, Couſinot continua de rendre ſes ſervices au Roi Louïs XI, qui l'employa l'an 1465, pendant la guerre dite *du bien public*. En 1468, il fut nommé entre les Commiſſaires mandez pour interroger le Cardinal Balue ; & en 1470, il aſſiſta aux Etats du Royaume tenus à Tours. Couſinot ſe trouva encore à ceux qui furent aſſemblez l'an 1484, en cette ville, ſous le régne de Charles VIII, ce que nous apprenons de Jean de Saint-Gelais, qui parlant de ces Etats, *L'ordre*, dit-il, *étant mis en tous endroits, comme il appartenoit, & s'en mêloit fort un fort ancien homme, qu'on nommoit maître Guillaume Couſinot.* Il mourut peu de tems après. On lui attribue une Chronique, qu'on trouve manuſcrite dans le cabinet de quelques Curieux. * Alain Chartier, *Chron. Hiſt. de Charles VII. Hiſt. ſcandaleuſe.* La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Blanchard, *Hiſt. des Maîtres des Requêtes, &c.*

☞ Les Couſinot, Médecins à Paris, prétendoient être de la même famille, mais leurs armes ſont differentes.

COUSSE. *Voyez* COUSE.

* COUSSON, petite riviére de France, prend ſa ſource dans l'Orléanois propre, qu'elle traverſe de l'eſt à l'oueſt, puis continuant ſon cours de l'eſt nord-eſt à l'oueſt-ſud-oueſt, va ſe rendre dans la Loire un peu au deſſous de Blois.

COUSTANT, (Pierre) Religieux Bénédictin de la Congrégation de ſaint Maur s'eſt appliqué, comme les autres ſavans Religieux de cette Congrégation, à travailler ſur les Péres de l'Egliſe. Le ſaint Hilaire lui tomba en partage. Il en donna une nouvelle édition *in folio*, imprimée à Paris en 1693. Il l'a depuis défendue en 1706, contre le P. Germon, dans un livre, qui a pour titre *Vindiciæ Manuſcriptorum Codicum à R. P. Bartholomæo Germon impugnatorum, cum appendice in qua S. Hilarii quidam loci ab Anonymo obſcurati & depravati illuſtrantur & explicantur.* Il a donné en 1715, *Vindiciæ veterum Codicum confirmatæ*, contre un autre livre du même P. Germon, *De veteribus Hæreticis eccleſiaſticorum Codicum corruptoribus.* D. P. Couſtant mourut le 18 octobre 1721. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle, tome 7.* Baillet appelle ce Religieux *Coutant.*

COUTANCE ou CONSTANCE, ville de France dans la Baſſe Normandie, avec Election, Bailliage, Préſidial & Evêché ſuffragant de Rouen. Elle eſt ſituée ſur le Burd, & eſt capitale d'un petit païs nommé *Coutantin* ou *Cotantin*, & il eſt le dernier Bailliage de la Province du reſſort du Parlement de Rouen. Ce païs eſt borné au Septentrion par la Mer Océane, qui eſt à deux lieues de Coutance ; au Midi par l'Evêché d'Avranches, au levant par la mer & par l'Evêché de Bayeux ; & au Couchant par la Mer Océane. Le ſiége du Baillif eſt à Coutance. Le Coutantin eſt encore un Comté, que Robert Duc de Normandie engagea, voulant faire le voyage d'Outremer avec Godefroi de Bouillon. Quelque tems après, il engagea encore le reſte du Duché à Guillaume *le Roux* ſon frére, pour dix mille marcs d'argent. Volaterran & quelques autres, ſe ſont imaginez que Conſtance eſt l'*Auguſta Romanduorum.* On dit qu'elle eut depuis ſon nom des Empereurs Conſtantin, ou Conſtance. Auſſi Ammien Marcellin l'appelle, *l.* 15, *Caſtra Conſtantia.* Quelques autres diſent, qu'elle eſt la *Brioveris* des Anciens. Saint Ereptiole en fut le premier Evêque, puis Exupére, & enſuite Léontien, qui aſſiſta au premier Concile d'Orléans l'an 511. Ils ſont reconnus pour Saints, auſſi bien que Laudus ou Lauto, Rumpharius, Urſicin, & Ulphobert ; & ils ont eu d'illuſtres ſucceſſeurs, comme Godefroi *le Bon*, Algarus, Hugues de Morville, Robert de Harcourt, Gilles des Champs Cardinal, Philibert de Montjoyeux, Jean de Châtillon Cardinal, Richard Olivier, Philippe de Coſſé Grand Aumonier de France, &c. L'on regarde auſſi comme des Saints de ce Diocéſe, pour le culte qui leur eſt rendu, ſaint Paterne & ſaint Scubilion, qui appartiennent à celui d'Avranches ; & ſaint Marcoul de Nanteuil, tranſporté au Diocéſe de Laon à Corbigni. Coutance

eſt une ville ancienne, & les aqueducs qu'on trouve dans ſon terri-toire en ſont un témoignage indubitable. Elle eſt environnée de prairies & de ruiſſeaux dont Robert Cénalis nous a laiſſé une pein-ture ingénieuſe dans ſes Ecrits. La ville eſt aſſez grande & bien peuplée, mais ſans murailles. Le Roi Louïs XI les fit ruïner, parce que Coutance s'étoit déclarée en faveur du Prince Charles ſon frère. Cette ville ſouffrit auſſi beaucoup pendant les guerres des Anglois; elle fut ſouvent expoſée aux courſes des Bretons, ſous le régne du même Louïs XI; & en 1562, elle fut emportée par les Huguenots. Philippe de Coſſé, qui en étoit Evêque, l'avoit dé-fendue avec aſſez de ſoin; mais Colombiers l'ayant aſſiégée, il fut obligé de ſe rendre, & fut mené priſonnier à Saint-Lo, d'où il ſe ſauva peu de tems après. L'Egliſe de Nôtre-Dame, Cathédrale de Coutance, eſt bien bâtie, & embellie de trois groſſes tours. Celle du milieu eſt un ouvrage admirable: les deux autres élevées ſur le grand portail, ſe termine en belles pyramides de pierre. Le Dio-céſe eſt diviſé en quatre Archidiaconez & Doyennez. Outre cette Egliſe, il y a les Paroiſſes de ſaint Pierre & de ſaint Nicolas, di-vers Monaſtéres, & un Collége fondé par le Sieur Jean Michel, Chanoine de cette ville. * Robert Cénalis, *Hiſt.* De Thou, *Hiſt l.* 30. Du Chêne, *Antiq. des villes de France.* Robert & Sainte-Mar-the, *Gall. Chriſt. &c.*

COUTANTIN, païs. *Voyez* l'article précédent.

COUTELIER (Jean) *Cherchez* CLÉMENT.

COUTIGNAC, (Arnaud de) Gentilhomme Provençal, vivoit dans le XIV ſiécle, & ſe diſtingua par ſes Poëſies à la Cour de Jeanne I, Reine de Naples, Comteſſe de Provence. Elle l'employa contre ceux de Tende qui s'étoient revoltez, & il ſervit avec tant de prudence & de zéle que cette Princeſſe le com-bla de biens. On aſſure qu'Arnaud de Coutignac fit un voyage au Le-vant, qu'il compoſa divers Ouvrages en vers, & qu'il mourut l'an 1354. * Noſtradamus, *Hiſt. des Poëtes Provençaux.* La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

COUTO (Diégo de) de Lisbonne en Portugal, né en 1542, fut élevé auprès des Princes de Portugal, & apprit la Philoſophie ſous le célébre Barthélemi des Martyrs, depuis Archevêque de Bra-gue. Dans la ſuite, s'étant engagé dans les affaires, il fit divers voyages dans les Indes, où il ſe maria à Goa, & il y mourut le dixiéme décembre de l'an 1616, âgé de 74 ans. Il ne laiſſa point d'enfans de *Louïſe* de Mélo ſon épouſe. Diégo de Couto eut des emplois conſidérables à Goa, & s'y occupa à continuer l'Hiſtoire des Indes de Jean de Baros, dont nous avons la quatriéme, la cin-quiéme, la ſixiéme, & la ſeptiéme Décade. Il compoſa les autres; mais il n'y a que la douziéme qui ſoit imprimée à Rouen en 1645. Nous avons d'autres piéces de ſa façon, comme l'Abbrégé de l'Hi-ſtoire des Indes, un Traité contre la Rélation d'Ethiopie de Louïs de Urréta, &c. * Emmanuel de Faria, *Diſcurſ. Polit.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. Script. &c.*

COUTRAS, bourg ou petite ville de France dans la Guien-ne, près des frontiéres du Périgord, eſt ſitué vers le confluent des riviéres de Droune ou Drougne, & de l'Iſle. Il eſt célébre par la bataille que Henri Roi de Navarre, & depuis de France, y ga-gna le 20 octobre de l'an 1587. Le Duc de Joyeuſe, Général de l'armée Royale y fut tué.

* COUTURE (Gilles de la) de Lille, ayant quitté la Re-ligion Proteſtante pour embraſſer la Romaine, publia une Apolo-gie pour juſtifier ſon changement, contre Antoine l'Eſcaillet, Mi-niſtre François en Angleterre. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 25.

* COUTURE (Jules Céſar de la) de Bruxelles, Jéſuite, fut envoyé des Païs-Bas en Bohéme, où il enſeigna la Rhétorique, la Théologie Morale & les Controverſes. Il fut Recteur d'un Collége de la Société, & publia *Demonſtrationes Catholicæ, quod Lu-theranæ Eccleſia diſſentiat in eſſentialibus Fidei articulis a primitiva vera Apoſtolica Eccleſia.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 598.

* COUTURE (Jean Baptiſte) Il y a ſur la naiſſance & les premiéres années de Jean Batiſte Couture deux traditions preſque oppoſées, & d'une autorité à peu près égale. On lui a entendu di-re pluſieurs fois, ſoit au Collége de la Marche, où il a profeſſé plus de vint ans, ſoit au Collége Royal, où il a paſſé un pareil nom-bre d'années au moins, ſoit à l'Académie des Inſcriptions, où il entra en 1701, & dans une infinité de maiſons particuliéres, qu'il étoit né ſur l'océan, dans les horreurs d'une tempête, à laquelle, ſa mére & lui n'avoient échappé que par une eſpéce de miracle, & qu'à l'âge de ſix ans on l'avoit tranſporté en Canada, & abandonné dans une habitation d'Iroquois, d'où ſon retour en France tenoit du prodige. Voici comme il contoit la choſe. Gilles Couture ſon pére étoit un fort Matelot des environs de Nôtre-Dame de la Dé-livrande, fameux Pelerinage ſur la côte de la Baſſe Normandie. Il avoit une barque à lui, & portoit tous les ans en Angleterre des toiles & autres marchandiſes ſemblables dont il y trafiquoit. Dans un de ſes voyages plus long que de coutume, ſa femme jeune & impatiente de ſavoir de ſes nouvelles, l'alla chercher en Angleterre. Elle y devint groſſe, & comme elle avançoit extrémement dans ſa groſſeſſe, ſans que ſon mari fût encore en état de repaſſer en Fran-ce, ni qu'il voulût qu'elle accouchât en Angleterre, il la fit embar-quer ſur le bâtiment d'un de ſes amis qui faiſoit le même commerce, & lui donna une vieille femme pour l'accompagner. Ils avoient à peine gagné la haute mer qu'il s'éleva un furieux ouragan qui les porta en deux fois 24 heures juſqu'au Détroit de Gibraltar, & ce fut au fort d'une ſi violente agitation que la mére du petit Couture le mit au monde. La premiére terre où l'on dit qu'il avoit abordé, étoit la pointe de Sainte-Marie en Eſpagne, à l'entrée de la Baye de Cadix, & on aſſuroit qu'il y avoit été batiſé très précipitamment, parce que la guerre où l'on étoit alors avec l'Eſpagne, ne permet-toit pas à des François de s'arrêter longtems dans un de ſes ports. Rendu enfin en Baſſe Normandie à la maiſon paternelle, il y fut élevé & nourri par ſa mére qu'il perdit à l'âge de trois ans. Son pére s'étant remarié, & ayant eu des enfans de ſa ſeconde femme, marqua trop de prédilection pour celui qu'il avoit eu de la premié-re, & lui attira par là la haine de cette femme, qui profita d'une des abſences ordinaires de ſon mari pour ſe délivrer de cet objet d'inquiétude. Elle avoit un frére qui paſſoit en Amérique pour la ſeconde fois, & elle l'engagea à y mener ſecretement le petit Cou-ture, & à l'y laiſſer en quelque endroit aſſez inconnu pour qu'on n'entendit jamais parler de lui. L'exécution de ce projet ne leur fut pas difficile. L'enfant déja familier avec tout ce qui regardoit la mer, n'eut pas de peine à s'embarquer. On fit accroire au pere qu'il s'étoit noyé en courant imprudemment ſur le rivage. Cepen-dant ſon Conducteur étant arrivé dans un lieu propre à ſon deſſein, lui fit boire quelque liqueur, & le laiſſa endormi ſous un feuillage ſans s'embarraſſer de ce qu'il deviendroit. Comme il étoit d'une fi-gure aimable, qu'il avoit de la vivacité, de la gentilleſſe & tout ce qui peut intéreſſer dans un âge auſſi tendre, ceux auprès de qui le hazard le conduiſit d'abord, en furent touchez; & ce qui l'empê-cha peut-être encore de ſentir une partie de ſa diſgrace, c'eſt qu'on lui laiſſa faire tout ce qu'il voulut. Il menoit cette vie depuis près de 18 mois, lorsque jouant un jour ſur les bords du fleuve de Saint-Laurent, il découvrit un vaiſſeau dont le pavillon lui parut le même que celui du vaiſſeau qui l'avoit amené. Il ne douta pas que ce ne fût ou ſon oncle ou ſon pére qui venoient le reprendre. Il craignit ſeulement de n'en être pas apperçu, & dans cette crainte, il s'éleva le plus qu'il put, fit des ſignes, appella de toute ſa force, & excita enfin l'attention des gens du vaiſſeau qui lui envoyérent l'eſquif. Le vaiſſeau étoit du Havre, & celui qui lui conduiſit l'eſquif, étoit un Matelot de Cherbourg, qui fut bien ſurpris de trouver ſi loin un enfant abandonné, qui parloit bon François, c'eſt à dire, le Fran-çois de ſon propre canton, & qui lui demandant des nouvelles de ſon pére & de ſes autres parens, lui nommoit tous les gens de ſa connoiſſance & de ſon voiſinage. Il ſe fit un plaiſir de le mener à bord; & quand après avoir fini ſa courſe, le vaiſſeau fut de retour au Havre & le Matelot à Cherbourg, Gilles Couture informé de la deſtinée de ſon fils, l'alla querir avec empreſſement, ne le montra chez lui qu'autant qu'il falloit pour confondre la malice de ſa fem-me, & le mena tout de ſuite à Caën à Madame la Marquiſe de Cauvigny qui l'honoroit de ſa protection; & qui, attendrie par le récit de l'avanture, retint le petit Couture dans ſa maiſon, où elle en fit prendre un ſoin particulier juſqu'à l'âge de dix à douze ans.

On ne ſait comment concilier une Hiſtoire ſi ſouvent dite & ré-pétée par Couture, avec deux eſpéces d'enquêtes, trouvées jointes, non en original, mais en copie collationnée à ſes lettres de Tonſu-re & de Maître ès Arts. Ces enquêtes paroiſſent faites, l'une en 1672, & l'autre en 1696, toutes deux à ſa requête. La copie col-lationnée qui tient lieu d'original, eſt écrite de ſa propre main, & il n'eſt pas plus difficile d'y reconnoitre ſon ſtile que ſon écriture. Dans la premiére il expoſe au Curé de Langrune, diocéſe de Ba-yeux, qu'étant né le onziéme novembre 1651, de Gilles Couture & de Guillemette Mériel ſa premiére femme, au hameau de Saint-Aubin, dépendant de la paroiſſe de Langrune, il y avoit été batiſé trois jours après; mais que comme la Cure étoit en déport, & deſ-ſervie cette année-là par de ſimples Prêtres qui ne ſont plus dans le païs & qui ont négligé de tenir les regiſtres, il n'a pu, quelque re-cherche qu'il ait faite, y trouver la preuve de ſon batême; que pour y ſuppléer, il le requiert de recevoir ſur cela le témoignage de Gilles Couture ſon pére; celui de pluſieurs autres de ſes parens; ce-lui de la ſage-femme qui le reçut en venant au monde, & qui le porta à l'égliſe; enfin celui des principaux Habitans du lieu qui le con-noiſſent dès l'enfance, pour l'avoir toujours vu dans la maiſon de ſon pére. Le Curé de Langrune reçoit les témoignages indiquez, & les trouvant conformes à l'expoſé, il y joint d'office ſon propre témoignage pour le tems depuis lequel il eſt en poſſeſſion de la Cure, & qui à ſix ſemaines près, remonte juſqu'à la naiſſance de l'enfant, en faveur duquel il ajoûte aux circonſtances rapportées par les autres témoins, que lui ayant reconnu une grande diſpoſition pour les Belles Lettres, lui Curé & ſes differens Vicaires, s'étoient ſucceſſivement fait un plaiſir de la cultiver, juſqu'à le mettre en état d'aller étudier & ſe perfectionner dans l'Univerſité de Caen, où il avoit fait ſa Philoſophie. L'enquête de 1696 eſt fort ſuccincte. Elle rappelle celle de 1672, & fait mention d'une ſeconde recher-che, auſſi inutile que la premiére, dans les regiſtres de batême de la Paroiſſe de Langrune, dont le nouveau Curé donne acte pour ſervir & valoir ce que de raiſon. Toute la différence de ces récits quelque grande qu'elle ſoit, ne change rien à l'Hiſtoire de Couture entant qu'homme de Lettres; car cette Hiſtoire ne commence qu'a-vec ſes premiéres claſſes. Il eſt certain qu'il les fit à Caen au Col-lége des Jéſuites, & qu'enſuite il étudia en Philoſophie dans les E-coles de l'Univerſité de la même ville, ſous M. Cailly, Profeſſeur de réputation, dont nous avons pluſieurs bons Ouvrages. Il fit toutes ſes études avec tant de ſuccès, que M. de Luc, Gentilhom-me qualifié des environs de Caen, lui confia à l'âge de 20 ans, l'é-ducation de ſes deux fils, & que l'Univerſité de cette ville le nom-ma peu après Régent de Seconde au Collége des Arts. La ville de Vernon, quoique moins conſidérable que celle de Caen, le lui enleva bientôt par les avantages qu'elle joignit à la Chaire de Rhé-torique du Collége qu'elle venoit d'établir, & qu'elle vouloit ren-dre floriſſant; mais elle n'en jouït pas longtems. On offrit à Cou-ture la Chaire de Rhétorique du Collége *de la Marche* à Paris, & il crut devoir l'accepter. Il y eut cependant quelque difficulté, par-ce que les Statuts de l'Univerſité de Paris portent expreſſément qu'on n'y admettra pour profeſſer que des ſujets qui y auront eux mêmes fait leurs études & pris leurs degrez, & que Couture n'avoit étudié, & n'avoit été reçu Maître ès Arts qu'en l'Univerſité de Caen. Mais cette difficulté fut bientôt levée, par un autre article de ces mêmes Statuts, qui dans des cas ſinguliers & preſſans, autoriſoit la voye de cooptation, c'eſt à dire le paſſage ſubit d'une Univerſité à l'autre. On ne héſita point à en faire uſage pour la premiére fois, & cette diſtinction accrédita également le Profeſſeur & le Collége. Le nombre des Ecoliers y augmenta chaque année; les exercices y

de-

devinrent plus ſolemnels & plus fréquens; & ce qui devoit être pour les autres Colléges l'objet d'une louable émulation, dégénéra, par rapport à quelques uns, en une jalouſie, qui donna lieu à différentes piéces de vers, dont pluſieurs ont été imprimées & ſubſiſtent encore. Le Collége de Harcourt en particulier voulut le revendiquer comme un ſujet qui lui appartenoit, parce qu'il étoit tiré de la Normandie, & lui fit des offres fort avantageuſes; mais celui de la Marche s'empreſſa de le retenir par deux Actes en forme, dont l'un lui accordoit une augmentation annuelle de trois cens livres d'Honoraire, & l'autre une indemnité de toutes les penſions qu'il devoit & qu'il devroit dans la ſuite au Principal du Collége, pour raiſon de ſes nourritures. Quelque tems après, il fut élevé à la dignité de Recteur. Il fut alors connu de preſque tous les Gens de Lettres. On lui fit l'honneur de l'appeller au Palais Royal, pour y travailler ſur les principes de la Rhétorique, avec M. le Duc d'Orléans, qui conſerva toujours pour lui beaucoup d'eſtime & de bonté. Il entra dans un grand commerce de Littérature & d'amitié, avec M. l'Abbé Bignon, qui lui procura une Chaire d'Eloquence au Collége Royal, dont il fut enſuite nommé Inſpecteur. Il fut pourvu de cette Chaire le huitiéme juillet 1697, à la place de Pierre Lenglet, & fit ſa Harangue d'entrée le ſixiéme décembre ſuivant. Il fut reçu en 1701 à l'Académie des Inſcriptions en qualité d'Aſſocié, & eut auſſi le titre de Cenſeur Royal des livres, avec une penſion ſur le ſceau. Il quita alors la chaire de Rhétorique du Collége de la Marche, après l'avoir remplie près de 25 ans, & ſe borna à celle du Collége Royal, dont il fit les fonctions avec honneur & avec diſtinction, toujours ſuivi d'une foule d'Auditeurs de tout genre & de tout âge. Des maux de tête, legers à la vérité, mais habituels, le rendirent, les derniéres années de ſa vie, incapable d'une application ſuivie. Il a traduit en Latin le petit Traité des Automates de Héron d'Alexandrie, qui parut en 1693, dans le Corps des anciens Mathématiciens Grecs, raſſemblez par M. Thevenot, & publié par M. Boivin. Nous avons cinq ou ſix piéces de vers Latins de ſa façon, en feuilles volantes, compoſées en différentes occaſions. On trouve dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & des Belles Lettres les piéces ſuivantes de lui, *Des Fêtes des anciens Romains*; *De la vie privée des Romains*; *Nouvelle Expoſition d'un paſſage d'Horace*; *des Vétérans, Diſſertation Hiſtorique*; *Diſſertation ſur un endroit du ſecond livre de Denys d'Halicarnaſſe*; *Des Cérémonies de la Religion, pour leſquelles on a eu recours à la Dictature*, c'eſt à dire, *du Clou ſacré & des Féries Romaines*. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 27. p. 85—97.*

COUVERDEN, COEVORDEN ou COUVORDE, petite ville & forte place, des plus réguliéres de l'Europe, en la province d'Over-Iſſel, l'une des Provinces-Unies. C'eſt la capitale du païs de Drente, & ſon aſſiette au milieu d'un grand marais, en rend les approches très-difficiles. Maurice, Prince d'Orange fils de Guillaume I, l'ôta aux Eſpagnols l'an 1592, & les Etats Généraux des Provinces-Unies l'ont poſſédée depuis. L'Evêque de Munſter, aſſiſté des forces de la France, la prit l'an 1672, mais elle fut rendue deux ans après. Elle eſt ſituée aux frontiéres de Weſtphalie, & du diocéſe de Munſter, elle ſert de boulevard à Groningue & aux villes voiſines; & c'eſt le grand paſſage pour l'Allemagne, quoique par un chemin fort étroit entre les marais. * Hugues Grotius, *l. 2. de ſon Hiſtoire. Voyez auſſi* COEVORDEN.

COUVIN, bourg de l'Evêché de Liége. Il eſt entre Sambre & Meuſe, à une lieue de Marienbourg, ſur les confins du Hainaut, dont il dépendoit autrefois. Mais il fut vendu à l'Evêque de Liége par Baudouin, Comte de Hainaut l'an 1090. * Maty, *Dict. Géogr.*

COUVORDE. *Voyez* COUVERDEN.

COUVOYON (Saint) premier Abbé de Redon en Bretagne, dans le neuviéme ſiécle, étoit fils d'un Gentilhomme de Bretagne nommé Conon. Il fit ſes études à Vannes, où il fut élevé aux Ordres ſacrez, & fait Archidiacre de cette égliſe; mais il quitta bien-tôt cette place, renonça entiérement au monde, & ſe retira dans la ſolitude de Redon, où il bâtit un monaſtére, dont il obtint le fond d'un des Seigneurs du païs, nommé Ratwil; mais Couvoyon fut troublé dans la poſſeſſion de cette terre. Il ne laiſſa pas néanmoins de continuer de bâtir ſon monaſtére, & y établit la Régle de ſaint Benoît. Enfin le Duc de Bretagne & le Roi de France confirmérent la donation faite par Ratwil, qui mourut dans cette Abbaïe, & y laiſſa encore d'autres biens. Couvoyon fit un voyage à Rome en 848, pour y faire décider la queſtion, *ſi un Evêque pouvoit ſans Simonie recevoir des préſens de ceux à qui il conféroit les Ordres.* Le Pape Léon IV condamna cette pratique dans un Synode, où ſaint Couvoyon fut admis. Le Duc de Bretagne Noménoïus, qui avoit pris la qualité de Roi, fit en conſéquence citer Suzan Evêque de Vannes, & Félix Evêque de Cornouaille ou Quimpercorentin, & deux autres Evêques de Bretagne, accuſez par S. Couvoyon, les priva de leur dignité, nomma quatre autres Evêques à leur place, créa trois nouveaux Evêchez en Bretagne, S. Brieux, Tréguier & Dol, & donna le titre d'Archevêché à ce dernier. Les Evêques dépoſez portérent leur plainte à Charles *le Chauve*, & leur cauſe fut ſoutenue dans un Concile de Tours. Quand les Normans & d'autres Barbares vinrent ravager les côtes de la Bretagne en 865, ſaint Couvoyon ſe retira près de Salomon, Duc de Bretagne, qui lui donna un lieu pour bâtir un nouveau monaſtére. C'eſt à préſent l'Abbaïe de S. Maixent. S. Couvoyon s'y renferma & y mourut l'an 868, âgé d'environ 80 ans, le cinquiéme de janvier. L'Abbaïe de Redon fut rebâtie dans le dixiéme ſiécle. On fait la Fête de S. Couvoyon, *le* 28 de décembre, qui eſt le jour de la tranſlation de ſon corps, de Saint-Maixent à Redon. * Sa Vie écrite par deux Auteurs dans le Pére Mabillon, *in ſæcul. IV. Ord. S. Benedicti.* Baillet, *Vies des Saints.*

* COUVREUR (André le) de Saint-Omer, Religieux de l'Ordre de ſaint François, Profeſſeur en Théologie & Prédicateur célébre, a donné au public dans la Langue de ſon païs, *Petit Flambeau de l'amour divin*, ou *de la ſainte Euchariſtie*; *La Philoſophie Sacrée*, ou *Méditation de la Mort*. Il mourut au couvent d'Avênes en 1625. * Valére Andre, *Biblioth. Belgica, p. 47.*

* COUVREUR (Martin le) de Saint-Omer, Jéſuite, enſeigna la Philoſophie à Douay, & fut Recteur des Colléges de Douay, de Cambray, & de Saint-Omer. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Des ſept marques de la Prédeſtination*; *Catéchiſme* ou *Sommaire de la Doctrine Chretienne*; *Inſtruction pour les plus jeunes Catéchuménes.* * Valére Andre, *Biblioth. Belgica, p. 648.*

* COUVREUR (Simon le) d'Arras, Religieux de l'Ordre du Mont-Carmel, fut Prieur du monaſtére de Beſançon juſqu'à l'an 1489. Il retourna alors à Arras & publia, *Hiſtoria Rerum ſuo tempore geſtarum ſub Carolo VI, Galliarum Rege, uſque ad annum 1412.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 811.*

COUZE. *Voyez* COUSSE.

COUZIN, riviére. *Voyez* COUSIN.

COW. COX. COY. COZ.

COWAL ou COWELL. *Voyez* COWELL.

COWALE, petite ville de la grande Pologne. Elle eſt capitale d'une Châtellenie du Palatinat de Breſte ou Brzeſtye, & ſituée ſur la Viſtule, vis à vis de la ville de Ploczko. La Carte de Pologne publiée à Amſterdam ſous le nom de M. Deliſle, place cette ville dans la même ſituation & dans le même Palatinat. * Maty, *Dict. Géogr.*

* COWAREM, famille diſtinguée de Brabant. Ceux qui ſont de cette famille ont été déclarez Barons de Longchamp. Elle tire ſon origine du païs de Liége, où elle paſſe pour avoir plus de quatre cens ans d'ancienneté, & poſſéde en partie le titre de Comte de Nielle. La branche de Brabant eſt iſſue de *Hubert* de Cowarem, Comte de Nielle, qui fut Grand-Maître d'Hôtel de Marie Reine de Hongrie qui fut enſuite Gouvernante des Païs-Bas. Son fils *Eraſme* qui étoit Capitaine, fut tué à la guerre, & laiſſa un fils, nommé *Hubert*, qui poſſéda le Comté de Longchamp, dont il fut déclaré Baron en 1652. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Erection de toutes les familles de Brabant.*

COWBRIDGE, ville avec marché dans le Comté de Glamorgan, au païs de Galles, en Angleterre. Elle eſt capitale de ſa contrée, & eſt gouvernée par des Baillifs qu'on choiſit tous les ans, & qui prêtent ſerment entre les mains du Connétable député ſous le Comte de Pembrok. Elle eſt à 136 milles Anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

* COWELL, païs de l'Ecoſſe méridionale. Il eſt la partie orientale du Comté d'Argyle. Il eſt montueux, & ſes montagnes ſont peuplées de diverſes bêtes ſauvages, de troupeaux de cerfs & de beſtiaux. Il s'y trouve une eſpéce de pierre qui étant couverte de filaſſe ou de paille, y met le feu. * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe, p. 1272.*

* COWES, bourg à marché de l'iſle de Wigt, qui eſt au midi du Comté de Hant & de l'Angleterre. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p. 713.*

* COWES, nom de deux châteaux de l'iſle de Wigt qui défendent l'entrée du havre de Newport. L'un s'appelle *Eſt-Cowes*, & l'autre *Weſt-Cowes*, & ont tous les deux été bâtis par les ſoins du Roi Henri VIII. C'eſt ſous ces deux châteaux que ſe retirent ordinairement les vaiſſeaux en tems de guerre. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p. 713 & 714.*

COWIE, bourg de l'Ecoſſe ſeptentrionale. Il eſt ſur la côte de la province de Mernis, où il y a un aſſez bon port, à ſix lieues de la ville de Montroſe, & environ à cinq de celle d'Aberdeen. * Maty, *Dict. Géogr.*

COWLEY (Abraham) naquit à Londres en 1618. Il fut élevé dans l'école de Weſtminſter, & dans le Collége de la Trinité, à Cambridge, où il fit de grands progrès. Dans le tems des guerres civiles, ſa fidélité pour ſon Prince, le fit aller à Oxford, où le Roi Charles I faiſoit ſon ſéjour ordinaire. Son ſavoir lui aquit l'eſtime des Gens de la Cour. Il entra enſuite dans la maiſon du Lord de S. Alban, & ſuivit la Reine, lorſqu'elle fut obligée de ſe retirer en France. Il fut douze ans abſent de ſon païs; pendant leſquels il fut toûjours employé dans les affaires de ſon Prince, en Flandre, en Hollande, en Ecoſſe, &c. & ſouvent occupé à déchiffrer les lettres, que le Roi & la Reine s'écrivoient. Quelque tems avant le rétabliſſement du Roi Charles II, il fut envoyé en Angleterre pour examiner la ſituation des affaires, mais il ne fut pas long-tems à Londres ſans être découvert & pris. Le parti du Protecteur voulut le gagner, & ne pouvant réüſſir, il fut mis en priſon, d'où il ſortit à la faveur d'une caution; mais il ne revint en France qu'après la mort de Cromwel. Il retourna en Angleterre avec Charles II, & quand la tranquillité y eut été rétablie, il forma le deſſein de joüir dorenavant du repos qu'il avoit ignoré juſques-là, en ſe retirant de la Cour pour vivre dans quelque agréable retraite ſans autre ſocieté que celle de ſes amis & des Muſes, & il l'exécuta d'autant plus facilement que les libéralitez du Duc de Buckinham & du Comte de S. Alban, deſquels il étoit aimé depuis longtems, l'avoient mis en état de vivre dans l'abondance. Mais il ne joüit pas longtems du plaiſir qu'il ſe promettoit dans ſa retraite; car une maladie longue & fâcheuſe vint l'attaquer peu de tems après, & le conduiſit peu à peu au tombeau. Il mourut le 28 juillet 1667, âgé de 49 ans. Le Duc de Buckingham le fit enterrer à ſes frais à Weſtminſter, où il fut placé entre deux fameux Poëtes Anglois, Chaucer & Spencer, & fit graver cette Epitaphe ſur ſa tombe,

Abrahamus Cowleius
Anglorum Pindarus, Flaccus, Maro,
Deliciæ, decus, deſiderium ævi ſui,
Hic juxta ſitus eſt.

Aurea dum volitant late tua Scripta per orbem,
Et fama æternum vivis, divine Poëta,
Hic placida jaceas requie; cuſtodiat urnam
Cana Fides, vigilentque perenni lampade Muſæ.
Sit ſacer iſte locus, neu quis temerarius auſit
Sacrilega turbare manu venerabile buſtum.
Intacti maneant, maneant per ſæcula dulcis
Cowleii cineres, ſerventque immobile ſaxum.

Sic vovet,
Votumque ſuum apud poſteros ſacratum eſſe voluit,
Qui viro incomparabili poſuit ſepulchrale marmor
Georgius Dux Buckinghamiæ.

Exceſſit e vita anno ætatis 49, & honorifica pompa elatus ex ædibus Buckinghamianis, viris illuſtribus omnium Ordinum exſequias celebrantibus. Sepultus eſt die 3. M. Auguſti, A. D. 1667.

On prétend que c'étoit un homme ſans ambition, & que ſon ſavoir ne rendoit ni vain, ni impoli. Il avoit un génie extraordinaire pour toutes ſortes de Poëſies, excepté la Dramatique. Il avoit une imagination belle & riche, un jugement ſolide, un ſtile agréable, & propre à ſon ſujet. Ses Maîtreſſes étant le ſujet ordinaire de ſes premiéres piéces, elles ſont les moins importantes de toutes. Le mélange qu'il faiſoit de l'Ecriture avec des ſujets peu graves, étoit un défaut conſidérable. Dans un âge plus avancé ſa Muſe devint plus ſévére. Il avoit deſſein de rechercher les ſentimens & les coutumes des Chrétiens des quatre ou cinq premiérs ſiécles, & d'y joindre ſes remarques; mais il fut prévenu par la mort. Tous ſes Ouvrages conſiſtent en des Poëſies Latines & Angloiſes; les unes & les autres ſont du même caractére. Les Anglois qui les eſtiment beaucoup, les comparent à ce que l'Antiquité a produit de meilleur; mais il faut rabbattre beaucoup des louanges qu'ils lui donnent. Il y a de l'élégance & du feu, mais l'Auteur en y voulant ſans ceſſe mettre de l'eſprit, donne dans des allégories & des pointes ridicules & pueriles. Ainſi, par exemple, touché de la froideur de ſa Maîtreſſe, & convaincu en même tems du pouvoir que ſes yeux avoient de lui inſpirer de l'amour, il les enviſage ſous l'idée de miroirs ardens faits de glace. Sur ce qu'il peut vivre au milieu des plus grandes ardeurs dont il eſt embraſé, il en conclut que la Zone torride eſt habitable. Il dit ſur la mort d'un arbre, où il avoit gravé les ſentimens de ſa paſſion, que ſes caractéres enflammez l'avoient brûlé juſques à la racine. Son cœur eſt un Etna qui au lieu de la forge de Vulcain, renferme celle de Cupidon. Les livres Anglois que l'on a de lui ſont *Fleurs Poëtiques, & l'Hiſtoire tragique de Pyrame & de Thisbé; L'Enigme de l'Amour, Paſtorale; La Maîtreſſe ou Poëſies amoureuſes; Poëmes avec des Notes.* Les Ouvrages Latins de Cowley ſont *Poëmata Latina quibus continentur ſex libri Plantarum, videlicet, duo Herbarum, duo Florum, duo Sylvarum & unus Miſcellaneorum; Naufragium Joculare, Comedia.* * *Voyez* ſa Vie miſe au devant de ſes Ouvrages. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 11. p. 196 & ſuiv.*

C O W O R D E. *Voyez* C O U V E R D E N.

C O W P E R (Lords) en Angleterre. La famille des Cowper demeuroit anciennement à *Ratlingcourt* dans le Comté de Kent.

GUILLAUME Cowper, qui fut d'abord Baronnet d'Ecoſſe & enſuite le quatriéme mars 1642, Baronnet d'Angleterre, y étoit né. Il eut pendant longtems l'emploi de Receveur des impôts que les Etrangers payent à Londres, & à la fin il obtint le château de Héreford. La grande fidélité qu'il avoit toûjours conſervée pour Charles I, fit qu'on le mit en priſon, d'où cependant il ſortit à la fin, après avoir eſſuyé bien des chagrins. Il finit ſes jours dans le repos & emporta la réputation d'un homme bienfaiſant, & ſincére. Il avoit eu ſix fils & une fille de *Marthe* Maſter de Longdale en Kent. Le ſecond & le troiſiéme de ſes fils *Edouard* & *Guillaume* furent Chevaliers. *Jean* l'aîné des ſix fréres fut fait priſonnier avec le pére, & mourut dans la priſon laiſſant un fils nommé GUILLAUME qui ſuit.

C O W P E R (Guillaume) petit-fils du précédent, fut fait Baron par la Reine Anne, Vicomte & Comte par le Roi George I. Il fut Membre de la Chambre Baſſe de la part de Héreford ſous le régne du Roi Guillaume, qui le fit un de ſes Avocats. Ce fut dans l'exercice de cette charge qu'il fit cet excellent Diſcours qu'il prononça devant le Parlement, pour juſtifier le Bill d'accuſation contre le Chevalier Jean Fenwick. Il fut un des Commiſſaires nommez pour travailler à l'union de l'Angleterre avec l'Ecoſſe. La Reine Anne le revêtit des charges de Grand-Chancelier & de Grand-Garde des ſceaux d'Angleterre, & le fit outre cela Membre de ſon Conſeil Privé. Il exerça ces trois hauts emplois, juſques à ce que Milord Marleborough & les Wighs dont il étoit le Chef, eurent du deſſous. Après la mort de la Reine Anne, on trouva que la Princeſſe Sophie l'avoit nommé dans ſon Teſtament pour être l'un des Régens. Peu de tems après l'arrivée du Roi George I en Angleterre, il fut rétabli dans les charges de Grand-Chancelier, & de Membre du Conſeil privé, & fut fait outre cela Lord-Lieutenant du Comté de Héreford. Lorsque les ſix Pairs Ecoſſois comparurent en Juſtice dans la ſalle de Weſtminſter, il préſida en qualité de Lord-Grand-Juſticier d'Angleterre. Il fut auſſi Préſident dans le procès intenté contre le Comte d'Oxford, dont il pourſuivit le châtiment avec tant de chaleur, qu'il défia les Juriſconſultes d'Angleterre de réfuter les preuves par leſquelles il prétendoit prouver que ce Comte étoit coupable de haute trahiſon. L'éloquence naturelle dont il étoit doué, lui fit donner le nom *de langue d'argent.* C'eſt grand dommage que ſes derniers comportemens n'ayent pas mieux répondu aux premiers. Il mourut le 21 octobre de l'an 1723 à Cowlney, maiſon de campagne qu'il poſſéda dans le voiſinage de Héreford. Il épouſa 1. *Judith* fille & héritiére de *Robert* Boothman, Marchand de Londres: 2. *Marie* fille de *Jean* Claveringh de Chopwel dans le Duché d'York. Du ſecond mariage il eut deux fils & deux filles. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Peerage of England partie 2. p. 135.*

C O W P E R, ville. *Voyez* C O U P E R.

C O W T O N (Robert) de l'Ordre des Fréres Mineurs. *Cherchez* R O B E R T.

* C O X A ou DE C O S C I I S (Nicolas) Chanoine de Meſſine vivoit en 1466. On a de lui, *Libellus in quo Meſſanenſium Archiepiſcoporum ſeriés continetur.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sic.*

C O X A M (Hercule) Hérétique, qui fut détenu long-tems priſonnier en Angleterre, à cauſe des erreurs qu'il oſoit ſoutenir. Il prêchoit qu'il n'y a ici bas aucun autre Paſteur des ames que Jeſus-Chriſt; & qu'il inſtruit ſuffiſamment par l'onction du Saint Eſprit; Que tous les dimanches & toutes les fêtes ſont abolies entiérement; Qu'il ne faut point admettre d'autre pénitence pour les Elus que la juſtification; Que ces Saints enfans du Pere éternel ne doivent prier qu'en louanges & actions de graces; Que la Céne ne conſiſte que dans le pain & le vin, & que c'eſt idolatrie de la recevoir à genoux. Ce Fanatique publioit ces erreurs, environ l'an 1619. * Gautier, *Chron. du XVII ſiécle, ch. 22.*

C O X I D A (Elie de) Abbé de Dunes. *Cherchez* E L I E.

* C O X I E ou C O X Y E, Fort de la Flandre Hollandoiſe à l'orient de l'Ecluſe donne le nom à une eſpéce de riviere ou de canal que les Habitans du païs nomment *'t Coxyſche Gat.*

C O X I S (Michel) excellent Peintre Flamand, étoit de Malines. Il alla à Rome, où il peignit ſous Raphaël, & il en rapporta pluſieurs deſſeins, qu'il avoit faits d'après les ouvrages des meilleurs Peintres d'Italie, & dont il ſe ſervit heureuſement dans la compoſition de ſes tableaux. Il mourut à Anvers l'an 1592, âgé de 95 ans. Félibien, *Entretien ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome 3. Entret. 5. p.* 129. édit. de Trevoux, 1725.

C O X Y E. *Voyez* C O X I E.

C O Y A C O, en Latin *Coyacum*, place dans le diocéſe d'Oviédo en Eſpagne, célébre par un Concile que tous les Prélats, Abbez & Princes d'Eſpagne y tinrent l'an 1050. On y dreſſa 13 chapitres ſur la Diſcipline eccléſiaſtique & ſur la Police du Royaume, ſous le nom de Ferdinand I, ſurnommé *le Grand*, Roi de Caſtille, & de ſa femme Sanche, fille d'Alphonſe Roi de Léon. * Baronius, *Annal. Eccleſ. tome 11. A. C.* 1050.

C O Y E T (Pierre-Jules) Miniſtre d'Etat ſous Charles-Guſtave & ſous Charles XI, Rois de Suéde. Ses ayeux s'étoient retirez du Brabant en Suéde pour cauſe de Religion, ſous le Roi Eric XIV. Jules Coyet, un de ſes ancêtres, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Général, eſt fameux à cauſe de la victoire qu'il remporta ſur les Maures près de la Goulette en 1535. Charles IX, Roi de Suéde ayant cédé au Czar *Michel Fédérowitz* le Général Jules Coyet, il rendit des ſervices conſidérables à la Moſcovie contre la Pologne, & *Pierre-Jules* naquit à Moſcou en 1618. Après la mort de ſon pére il entra au ſervice de la Reine Chriſtine, qui le choiſit pour ſon Sécretaire du Cabinet. Charles-Guſtave Roi de Suéde l'envoya en Angleterre en 1654, avec le caractére d'Ambaſſadeur extraordinaire pour féliciter Cromwell ſur le *Protectorat.* Il en fut régalé de l'Ordre de la *Jarretiére*, qu'il porta toute ſa vie, mais Charles II ne voulut pas le reprendre après ſa mort. En 1658, il fut envoyé en Ambaſſade en Danemark avec *Sténon Bielcken*, Thréſorier du Royaume, & négocia ſi prudemment que l'iſle d'Huéne tomba ſous la domination des Suédois. Il fut auſſi un des Protecteurs du célébre *Samuel Puffendorff* & de ſon frére *Eſaïe*, le premier ayant été Gouverneur de ſon fils & le dernier ſon Sécretaire. Coyet fut envoyé en Ambaſſade en Hollande en 1662, en Angleterre en 1664, & derechef en Hollande en 1667, où il travailla à la pacification de Breda, dont cependant il ne vit pas la concluſion, puiſqu'il mourut le onziéme juin de la même année. On peut juger de la haute eſtime que le Roi Charles-Guſtave avoit pour lui, par la lettre qu'il lui écrivit de ſa propre main, deux jours avant ſa mort, où ce Monarque lui recommande le ſalut du Royaume. * Puffendorff, *in Hiſtoria Caroli Guſtavi.* Puffendorfii *Spicilegium Controverſ.* Aitzéma, *Theatri Europ. tome* 10. Cromwelli *Literæ.* Puffendorff, *Præfat. ad Laurenb. Graciam antiquam. Mémoires de Terlon.* Barbeyrac, *Préface de ſa Traduction du Droit de la Nature & des Gens de M. Puffendorff*, S. 30. Beers, *Leben der Kœnige in Schweden.*

* C O Y E T (Frédéric) frére du précédent, étoit Conſeiller extraordinaire des Indes & Gouverneur de Formoſa. Après la priſe de cette iſle par Coxinga, Corſaire Chinois, on l'accuſa de malverſation: mais les Etats Généraux le déclarérent innocent, & il s'eſt pleinement juſtifié lui-même dans un Ecrit Flamand qui avoit pour titre *Het verwaarlooſt Formoſa*, c'eſt à dire, *Formoſa négligée.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

C O Y P E L (Antoine) premier Peintre du Roi, né en 1661, n'avoit qu'onze ans lorſque le Roi nomma *Noël* Coypel ſon pére pour être Directeur de l'Académie de Rome. M. Colbert remarquant dans ce jeune homme des diſpoſitions favorables pour la Peinture, conſeilla à ſon pére de le mener avec lui en Italie. Il y fit des études au deſſus de ſon âge ſur les ouvrages de Raphaël, de Michel-Ange, d'Annibal Carache, & ſur les ſtatues antiques. Le Chevalier Bernin conçut pour lui une forte amitié, & préſagea dès lors ce qu'il feroit un jour. Après trois années de ſéjour à Rome, le jeune Coypel s'arrêta dans la Lombardie pour y étudier les divers chefs-d'œuvre du Corrége, du Titien & de Paul Véronéſe. Enfin il revint en France, & fit connoître au public par pluſieurs grands ouvrages, qu'il avoit heureuſement employé ſon tems en Italie. Il peignit à l'âge de 19 ans le tableau que les Orfévres avoient coutume de préſenter tous les ans à l'égliſe de Nôtre-Dame de Paris le premier jour de mai. L'année ſuivante il fit trois grands morceaux pour l'égliſe du monaſtére des Religieuſes de l'Aſſomption de la Rue-Saint-Honoré, un tableau pour les Chartreux, & peu de tems après un platfond à Choiſi. Il étoit fort jeune lorſque Philippe de France, Duc d'Orléans, frére unique du Roi Louis XIV, lui accorda l'agrément de la charge de ſon premier Peintre. La vi-

vacité de ſon eſprit, & ſon amour pour l'étude, engagérent M. le Duc d'Orléans Régent de lui accorder la protection dont il l'a toûjours honoré. Ce Prince lui fit peindre la grande galerie du Palais Royal, & l'honora d'une penſion en 1719. Il peignit la voûte de la chapelle de Verſailles, enſuite de quoi il fut occupé à une ſuite de grands tableaux des principaux ſujets de l'Ecriture Sainte, qui ont été exécutez en tapiſſerie aux Gobelins, tels qu'Athalie, le Sacrifice de Jephté, Suſanne accuſée, le Jugement de Salomon, Eſther, Tobie, Jacob, Laban, &c. L'Académie de Peinture & de Sculpture l'élut Directeur en 1714. L'année ſuivante il fût nommé premier Peintre du Roi, & fut annobli par ſa Majeſté. Tous ces honneurs ſemblérent animer ſon génie de nouveau, & lui firent entreprendre une nouvelle ſuite de grands tableaux des plus beaux ſujets de l'Iliade, qui eût été ſans doute ſon plus bel ouvrage. De tous les honneurs que lui avoit procuré ſon Art, il n'y en eut point qui lui fût plus ſenſible que celui qu'il eut d'être choiſi pour donner les deſſeins des médailles de l'Hiſtoire du Roi Louïs XIV, & l'avantage qu'il eut d'enſeigner la Peinture à M. le Duc d'Orléans Régent, auquel il dédia le livre qu'il compoſa ſur la Peinture, dans lequel il fait voir qu'il avoit une érudition peu commune, mais très-néceſſaire à ceux de ſa profeſſion. L'épuiſement dans lequel l'avoient jetté ſes prodigieuſes études, & le chagrin de la mort de ſa femme, le firent tomber dans une langueur qui le conduiſirent à une fin auſſi Chrétienne, que ſa vie avoit été laborieuſe, le ſixiéme janvier 1722, en ſa 61 année, & il fut inhumé à Saint-Germain de l'Auxerrois, laiſſant poſtérité de *Marie-Jeanne* Bideau, morte au mois d'avril précédent. * *Mémoires du tems*.

COYTIER (Jacques) fut Médecin du Roi Louïs XI, & il eut le ſecret d'en tirer tout ce qu'il voulut, en le menaçant de la mort. Philippe de Commines dit qu'il reçut de ce Prince juſqu'à 30000 écus par mois: ce qui étoit une ſomme immenſe pour ce tems-là, ſans des Bénéfices, des Evêchez, & des charges, *dont il fit*, dit-il, *pourvoir largement tous ceux qui lui appartenoient, & qui étoient de ſon ſang; & c'étoit merveille de voir comme ce bon Roi le craignoit tant & redoutoit ſes menaces, lui qui n'avoit peur de rien, & qui faiſoit trembler tout le monde.* Le Roi Louïs XI en revint pourtant, & dégoûté de Coytier, il donna ordre à ſon Prévôt de l'en défaire ſourdement. Le Médecin averti par ce Prévôt ſon bon ami, des ordres fâcheux qu'il avoit reçus, ſongea à éluder le malheur qui le menaçoit; & connoiſſant la foibleſſe que le Roi avoit pour la vie, il dit au Prévôt que ce qui l'affligeoit le plus, c'eſt qu'il avoit remarqué par une ſcience particuliére qu'il avoit depuis long-tems, que le Roi ne vivroit que quatre jours après lui, & que c'étoit un ſecret qu'il lui vouloit bien confier comme à un ami fidéle. Le Prévôt donna dans le panneau, & avertit le Roi qui fut ſi épouvanté, qu'il ordonna qu'on laiſsât Coytier en repos, mais qu'il ne ſe préſentât plus devant lui. Le Médecin obéit de bon cœur, ſe retira avec des biens conſidérables, fit bâtir une maiſon dans la Rue-Saint André des Arcs, & y fit mettre au deſſus de la porte pour deviſe un *abricotier*, pour montrer que Coytier étoit à l'*abri* ou en sûreté dans ce lieu éloigné de la Cour. On voyoit encore il y a quelques années cette inſcription ſur ſa maiſon, *Jacobus Coytier Miles & Conſiliarius, ac Vice-Præſes Cameræ Computorum Pariſienſis, aream emit, & in ea ædificavit hanc domum, an.* 1490. * Brice, *Deſcription de Paris*.

COZAR, les Hiſtoriens Orientaux racontent que Choſar ou *Khoſar*, le ſeptiéme des fils de Japhet, s'étant ſéparé de ſes fréres, qui s'établirent en différens endroits des païs qui ſont compris dans la grande Tartarie, arriva ſur le bord du fleuve *Wolga*, & y bâtit une ville à laquelle il donna ſon nom, & fit ſemer à l'entour du millet, qui eſt le ſeul grain qui croit dans ce païs-là. Le païs a retenu le nom de Chozar, & les Habitans ſont connus, ſous le nom de *Chozariens*. Il eſt ſitué au ſeptentrion de la Mer Caſpienne, & s'étend depuis le Wolga, en tirant vers le Levant. Il a donné ſon nom à la Mer Caſpienne, que les Perſans appellent la Mer de Chozar. Les Auteurs Juifs prétendent que Chozar ou Khozar étoit petit fils de Japhet par *Thogorma*, qu'il fonda le Royaume de Chozar, dont la ville de Thogorma eſt une des principales du païs. Rabbin *Petachia* aſſure qu'il a demeuré huit jours dans ce Royaume, qu'une veine de la mer ſépare de la Tartarie; que des frontiéres de ce Royaume ſortent ſept grands fleuves; & qu'il y a deux mers, ſéparées l'une de l'autre d'une journée de chemin. L'une eſt ſi puante, que tous ceux qui y navigent ſont tuez par ſa mauvaiſe odeur. La ville de Thogorma eſt ſituée ſur les montagnes d'*Ararat*. On y ſuit la Loi de Mahomet: de là on arrive à *Niſibe* qui en eſt éloignée de huit jours de marche: on y voit trois Synagogues. Un autre Voyageur Juif, curieux de ſavoir ſi le ſceptre ſubſiſtoit encore dans Juda, & s'il ſe trouvoit encore quelques païs au monde où les Juifs jouïſſent des droits de la Royauté, apprit d'un Juif qui étoit Médecin d'un Prince, que dans le Royaume de Cozar le Roi faiſoit profeſſion de la Loi de Moïſe, & il ſe confirma dans ce ſentiment lorſqu'il vit les Lettres de *Joſeph* Roi de Cozar à un Rabbin Eſpagnol. Abulfarage écrit que les Cozariens ſont les mêmes que les *Géorgiens*, & Eutychius, Patriarche d'Alexandrie, écrit que l'Empereur *Héraclius* obtint du Roi des Cozariens un grand ſecours contre les Perſans, & que pour récompenſe il leur promit un thrône, c'eſt à dire une ſéance honorable dans les aſſemblées de ſon Palais Impérial. *Edriſſi* écrit dans ſa Géographie, que chez les Cozariens chacun ſuit la Religion qui lui paroit la meilleure, & qu'on y a une liberté entiére de conſcience; qu'il y a des Muſulmans, des Chrétiens & des Juifs, mêlez parmi eux. On aſſure que le Califé *Abdalmélec* fit la guerre aux Cozariens dans l'Arménie, qu'il les brûla dans leurs égliſes, qu'il les défit aux portes de fer, & que ceux qui reſtérent ſe firent Chrétiens. Malgré tous ces témoignages, il y a encore des Savans qui doutent qu'il y ait un Royaume de Cozar, ou plutôt qui ſoutiennent qu'il n'y en a point, & que tout ce qu'on en dit n'eſt fondé que ſur des fables, & que ni les Juifs ni les Chrétiens n'ont encore pu marquer ſa ſituation. Quoiqu'il en ſoit, on raconte que vers l'an de Jeſus-Chriſt 740, un Roi de Cozar voulant enſuite d'un ſonge qu'il avoit eu, s'inſtruire de toutes les Religions, pour ſavoir laquelle étoit la meilleure, il fit venir un Philoſophe, un Chrétien, & un Mahométan, il entra en diſpute avec chacun d'eux, & ne fut point touché de leurs raiſons. Il fit enſuite appeller un Juif nommé *Sangari*, qui réüſſit à lui perſuader que la Religion Juive étoit la ſeule véritable.

On a la prétendue conférence de Sangari avec *Cozri*, où certainement on lit des choſes très peu propres à convaincre un Infidéle. Mais enfin Cozri s'étant converti, fit confidence de ſon ſecret au Général de ſes armées; l'un & l'autre partirent ſecrettement de Cozar, & arrivérent heureuſement dans des montagnes où des Juifs célébroient le Sabbat. Le Roi & ſon Général y reçurent la circonciſion, firent profeſſion du Judaïſme, & étant retournez dans la capitale, ils engagérent le peuple du païs à prendre le même parti. Si la lettre de *Joſeph*, Roi de Cozar au Rabbin Eſpagnol *Chaſdaï*, étoit véritable, il faudroit dire, que le Judaïſme ſubſiſta dans le Royaume de Cozar, au moins juſqu'à la fin du XIV ſiécle, puiſque ce Rabbin vivoit vers l'an 1394. Mais & cette lettre du Roi Joſeph, & la prétendue converſion du Roi de Cozar ſont très-douteuſes; il y a beaucoup d'apparence que le livre nommé *Cozri*, dont les Juifs font un ſi grand cas, qu'ils voudroient qu'on l'apprit par cœur, que ce livre, dis-je, qui renferme l'Hiſtoire de cette converſion, & les raiſons du Rabbin Sangari eſt un pur Roman. L'Auteur Juif du livre Hébreu intitulé *Méor-enaïm*, doute qu'il y ait jamais eu un tel Roi des Cozariens, qui ait embraſſé la Religion des Juifs. Cet aveu eſt remarquable dans un Auteur de cette nation, en une choſe de cette conſequence. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

* COZBA ou COZÉBA, ville de la Tribu de Juda. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 22.

COZBI, fille de Zur Prince Madianite, ſe proſtitua dans le camp des Hébreux. Phinées fils d'Eléazar, voyant que Zambri de la Tribu de Siméon, entroit effrontement dans un lieu public, pour pécher avec cette Madianite, les perça tous deux de ſon poignard. * *Nombres, ch.* 25. *v.* 6. 7. 8. 15. Torniel, *A. M.* 2383. *n.* 19.

COZOCOIS, Hérétiques. *Cherchez* BAGNOLOIS.

COZRI (quelques Juifs prononçent *Cuzari*) eſt le titre d'un excellent livre Juif, compoſé il y a plus de cinq cens ans par R. Juda, Lévite. Il contient une diſpute en forme de Dialogue, touchant la Religion, où l'on défend celle des Juifs contre les Philoſophes Gentils, & où l'on s'appuye principalement ſur l'autorité & ſur la tradition, n'étant pas poſſible, ſelon cet Auteur, qu'on établiſſe aucune Religion ſur les ſeuls principes de la raiſon. C'eſt pourquoi il attaque en même tems la Secte des Juifs qu'on nomme *Caraïtes*, & qui ne reconnoiſſent que l'Ecriture-Sainte, ſans les Traditions Juives. On trouve dans ce même Ouvrage un Abbrégé aſſez exact de la créance des Juifs. Il a été écrit premiérement en Arabe, puis traduit en Hébreu de Rabbin, par R. Juda Ben-Tibbon, dont il y a une édition de Veniſe, qui ne contient que le texte de l'Auteur. Il y en a une autre de la même ville, avec le Commentaire d'un Rabbin nommé Juda Muſcato. Buxtorf l'a auſſi fait imprimer à Bâle en 1660, avec une Verſion Latine, & des Notes. On en trouve encore une Traduction Eſpagnole, faite par le Juif Aben-Dana, qui y a joint des remarques écrites en Eſpagnol. * Simon, Buxtorf, *Biblioth. Rabin.*

* COZUMEL, iſle de l'Amérique ſeptentrionale, dans le Golfe de Honduras, à l'eſt de la preſqu'iſle de Yucatan, M. Deliſle la place ſous le 19 degré de latitude, & ſous le 293 de longitude.

C R A.

CRABBE ou CRABBIUS (Jean) Religieux de l'Ordre de ſaint Auguſtin, étoit de Louvain, où il naquit en 1543. Dès ſon jeune âge, il témoigna une averſion extrême contre les Novateurs; & depuis qu'il ſe fut conſacré à Dieu dans l'Ordre des Hermites de ſaint Auguſtin, il les pouſſa encore avec plus de force. C'étoit un des hommes de ſon tems qui prêchoit avec le plus de facilité & d'éloquence. Les Proteſtans n'y trouvant pas leur compte, ſe déchainérent contre le P. Crabbe. Ils le prirent l'an 1572, à Dordrecht en Hollande, & le jettérent dans une baſſe foſſe, où il languit pendant deux ans. Enſuite ayant trouvé moyen de ſortir, il continua à rendre ſes ſervices à l'Egliſe, dans le miniſtére de la prédication. Il ſervit auſſi ſon Ordre, dans lequel il exerça les dignitez de Provincial & de Prieur, & mourut en 1598. On a de lui quelques Traitez manuſcrits, entre autres un Journal des Controverſes contre les Proteſtans intitulé, *Diarium Controverſiarum*. * Cornelius Curtius, *in Elog. Vir. Illuſt. Auguſt.* Le Mire, *in Biblioth. Franc.*

CRABBE ou CRABBIUS (Pierre) de Malines, Religieux de l'Ordre de ſaint François, dans le XVI ſiécle, ſe diſtingua dans ſon Ordre, & y fut élevé aux premiéres charges. Il travailla avec beaucoup de ſoin, pour s'oppoſer aux Proteſtans dans les Païs-Bas, & recueillit les Conciles en trois volumes, dont les deux premiers furent publiez l'an 1538 à Cologne, & le troiſiéme en 1550. Surius y en ajoûta depuis un quatriéme. Pierre Crabbe mourut à Malines l'an 1553, âgé de 83 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 732. Le Mire, *de Script. ſæc. XVI.* Willot, *Ath. Franç.*

CRABBIUS. *Voyez* CRABBE.

* CRABETH, (Théodore & Gauthier) fréres & fameux Peintres en Vitres. Les uns diſent qu'ils ſont originaires d'Allemagne, les autres de France; mais leur Deſcendans aſſurent qu'ils étoient de Hollande. Guillaume Tomberg, Peintre en vitres à Ter-Gaud ou à Goude, dit qu'ils apprirent de quelques Moines les premiers élémens de leur Art. Gauthier fit, à ce qu'on dit, le voyage de France & d'Italie, ayant pour coutume de laiſſer dans les lieux de ſon paſſage une vitre peinte pour preuve de ſa ſcience. Ces deux grands Maitres, quoique fréres, étoient auſſi grands rivaux. Théodore

dore demeura dans le célibat, mais Gauthier ſe maria & laiſſa un fils naturel *Pierre*, qui dans la ſuite fut Bourguemaître de Goude.

* CRABETH (Adrien) frére des deux précédens, fut un habile Peintre en vitres. Il fut Diſciple de Jean de Zwart qui étoit alors à Ter-Gaud, mais il ſurpaſſa bientôt ſon Maître. Enſuite il alla en France & mourut à Autun.

* CRABETH (Gauthier) petit-fils de Gauthier, fut un Peintre célébre. Pour atteindre à la perfection de ſon Art, il fit le voyage de France & d'Italie, & après treize ans d'abſence il revint à Ter Goude où il épouſa en 1628 *Adrienne* Vroeſen. On ne ſait le tems ni de ſa naiſſance ni de ſa mort. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Deſcription de la ville de Ter-Goude*, en Hollandois. Houbraken, *Théatre des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *partie* 2.

CRAC. *Cherchez* PETRA.

CRACK. *Voyez* CARAK.

CRACKAW, ville. *Voyez* CRACOVIE.

CRACKAW, bourg. *Voyez* CRACKOW.

CRACKAW, famille *Voyez* CRAKOW.

* CRACKOW, bourg ou petite ville du Cercle de la Baſſe Saxe en Allemagne, eſt au ſud-ſud-oueſt de Swérin, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

CRACOVIE ou KRAKOW, ſur la Viſtule, *Cracovia*, ville dans la Haute Pologne, capitale du Royaume, avec Univerſité, & Evêché ſuffragant de l'Archevêque de Gneſne. Elle fut autrefois la demeure ordinaire des Rois de Pologne; mais aujourd'hui ils ſont preſque toûjours leur réſidence à Varſovie. Quelques Auteurs la prennent pour le *Corrodunum* de Ptolomée. Elle eſt ſituée à neuf lieues de la Siléſie, & à un peu plus de la Hongrie. Cracus, premier Prince de Pologne, jetta vers l'an 700 les fondemens de cette ville, à laquelle il donna ſon nom. Depuis, elle a été augmentée très-conſidérablement, & eſt diviſée en quatre villes, qui ont chacune leurs Officiers differens, ſavoir, Cracovie, Cazimirie, Stradomie, & Cleparia. La premiére eſt environnée de murailles, fortifiée de quelques tours rondes de brique, avec des foſſez, mais de peu de défenſe. Elle enferme le château bâti ſur un rocher, & qui a environ un mille de circuit. C'eſt un grand corps de logis de pierre de taille, avec deux aîles, autour d'une grande Cour quarrée, où l'on voit trois galeries ſoutenues de colonnes, & pavées de marbre blanc & noir. Elles donnent dans les appartemens, & ſont ornées de diverſes peintures & ſtatues. Il en eſt de même de tous ſes appartemens, & ſur tout de celui des Rois, qui eſt au ſecond étage, où l'on eſtime la délicateſſe des lambris. L'égliſe cathédrale de ſaint Staniſlas eſt très-belle & très-magnifique. Elle eſt environnée de chapelles, avec divers tombeaux des Rois de Pologne. Celle de ſaint Staniſlas eſt à main droite, contre la clôture du chœur. Cette égliſe eſt encore renommée par ſon Chapitre où l'on fait preuve de nobleſſe, & par ſon thréſor. Il y a à Cracovie plus de cinquante autres égliſes, qui ont toutes quelque choſe de ſingulier, comme celle des Dominicains qui poſſede le corps de ſaint Hyacinthe Polonois. L'égliſe cathédrale eſt enfermée dans le château, & celle de Nôtre Dame eſt dans la grande place. Elle eſt très-vaſte, répond à dix grandes rues, & eſt environnée de quatre ſuperbes rangs de palais à l'Italienne. L'Academie de Cracovie fut fondée l'an 1364, par Caſimir I, Roi de Pologne, qui obtint du Collége de Sorbonne à Paris, des Profeſſeurs, qui ont été les principaux Auteurs de cette haute réputation que cette Univerſité s'eſt aquiſe. Auſſi Cracovie par excellence eſt appellée *la Rome de Pologne*, & ſon Académie *la ville de Sorbonne*. Cette ville ſouffre des Juifs, qui ont une Synagogue à Cazimirie: ils portent une chape avec une fraiſe au cou, & une longue robe noire. Les Suédois prirent Cracovie en l'an 1655, après un ſiége d'environ cinq ſemaines. La partie dite Stradomie fut preſque toute ruïnée. Les Habitans donnérent trois cens mille richedales, pour ſe racheter du pillage. Ils ſont preſque tous Marchands & étrangers. Le Roi de Pologne leur donne des lettres de naturalité. Les maiſons y ſont de pierre & aſſez bien bâties: il y a auſſi de beaux palais, & la campagne a des maiſons très-agréables. Saint Staniſlas fut fait Evêque de Cracovie l'an 1071, & ſacré l'année ſuivante. Son prédéceſſeur Lampert, pour avoir négligé de demander le *Pallium*, fut cauſe que Cracovie ne fut plus qu'Evêché, d'Archevêché qu'il avoit été ſous les Evêques précédens. Saint Hyacinthe de l'Ordre de ſaint Dominique, fut Chanoine de Cracovie ſous l'Evêque Yves de Konski ſon oncle, avant que de ſe rendre Religieux. Il mourut en 1257, dans la même ville, où l'on a depuis gardé ſon corps. * Cromer, *de Situ Polon.* De Thou, *Hiſt. l.* 55. Le Laboureur, *Voyage de la Reine de Pologne.* Cluvier, &c. Baillet, *Topogr. des Saints.*

* CRACOVIE (Le Palatinat de) province de la petite Pologne. Il a au Levant le Palatinat de Sandomir, au nord celui de Sirad, au Couchant la Siléſie & la Haute Hongrie au midi. On renferme ſous le Palatinat de Cracovie les Duchez d'Ozwieczin, de Zator & de Sibéria qui dépendoient autrefois de la Siléſie, & la partie ſeptentrionale du Comté de Cépuz qui étoit de la Haute Hongrie. Tout ce païs eſt fort abondant en mines. Il y en a de plomb où l'on trouve quelque peu d'argent à Slankow & ailleurs, de cuivre où l'on trouve de l'or à Sandecz, de vitriol à Biez, de ſel à Wielicza & à Bochnia. Il eſt auſſi aſſez fertile, étant arroſé par pluſieurs riviéres, dont la Viſtule qui le traverſe par le milieu, eſt la principale. Cracovie eſt la capitale. On y diſtingue encore Slankow, Sandecz, Biecz, Wielicza, Bochnia, Lelow, Czenſtochow & Lubowla. * Maty, *Dict. Géogr.*

CRACUS, premier Prince de Pologne, fut élu par les Palatins, environ l'an 700. Cracus II, ſon frére, lui ſuccéda; mais il ne porta pas longtems la couronne; car il fut aſſaſſiné à la chaſſe par Lech ſon frére, qui uſurpa par ce fratricide la ſouveraine puiſſance. C'eſt Cracus qui a bâti la ville de Cracovie, & qui lui a laiſſé ſon nom. * Cellario, *Nova Deſcr. Polon.* Cromer, *l.* 1. Michow, *l.* 1.

CRADOCK, (Samuel) Prédicateur Anglois parmi les Presbytériens, vivoit dans le XVII ſiécle. Il avoit fait ſes études à Cambridge, où il étoit Membre du Collége d'Emanuel. Il étoit Bachelier en Théologie & eut d'abord un Bénéfice de 300 livres ſterling à Nort-Cadbury. Il fut obligé de l'abandonner en 1662, lors de la dépoſition générale des Presbytériens. Cette perte, ſi ſenſible pour lui, fut d'abord réparée par un riche parent qui l'inſtitua ſon héritier univerſel. Cradock ſe ſouvint toûjours, avec reconnoiſſance, de cet effet de la providence divine, & choiſit à cauſe de cela pour ſa deviſe, *Nec ingratus nec inutilis videar vixiſſe.* Il alla enſuite en Suffolck & prêcha tous les Dimanches deux fois, dans une certaine aſſemblée, ſans en retirer aucuns gages. Il inſtruiſit auſſi de jeunes Gentilshommes dans toute ſorte de Sciences. Vers l'an 1684, il étoit encore en vie & Miniſtre en Hérefordhire. On a pluſieurs Ouvrages de ſa façon, écrits en Anglois, *l'Harmonie des quatre Evangiles, in folio*, 1668; *Hiſtoire Apoſtolique, in folio*, 1672; *Hiſtoire de l'Ancien Teſtament; in folio*, 1683; *La Théorie & la Prattique, in quarto*, avec un Supplément; *Commentaire ſur l'Apocalypſe de St. Jean, in octavo*, en 1696. * Calmy, *Account of eject Miniſtr.*

* CRAESBECK (Jean) d'Arſchot en Brabant, Bachelier en Théologie & Religieux de l'Ordre de Citeaux, a écrit *Commentarius in Regulam Sancti Benedicti.* Il mourut en 1610. * Valére André, *Biblioth Belgica, p.* 487.

CRAFT. *Voyez* CRATON (Adam)

CRAFTHEIM. *Cherchez* CRATON.

CRAFURD, nom d'un Comte qui eſt Chef des *Lindſeys*, ancienne & noble famille d'Ecoſſe. Cambden dit que le château de Crafurd ſitué dans la Clideſdale, avec le titre de Comte, fut conféré par Robert II, Roi d'Ecoſſe, à *Jacques* Lindſey, à cauſe de la valeur qu'il avoit fait paroître dans un combat ſingulier, contre un Anglois nommé le Baron de *Wels* ou *Weſcz*; & ſelon ce récit, ceux de cette famille ont été Comtes l'eſpace de 400 ans. Il ajoûte que ces Lindſeys avoient rendu de bons ſervices à leur patrie, & étoient d'une ancienne famille, depuis que *Guillaume* de Lindſey, épouſa une des héritiéres de *Guillaume* de Lancaſtre, Lord de Candale en Angleterre, dont la niéce au troiſiéme degré s'étoit mariée dans l'illuſtre famille de Coucy en France. * Cambden, *Britan.* Buchanan, dans l'Hiſtoire de Jacques II, parle du Comte de Crafurd, qui conjointement avec les Douglas ravagea les terres de Jacques Kennedy, Evêque de Saint André leur ennemi, & mépriſa ſon excommunication. Mais ſon fils *Alexandre* Lindſey ayant été dépoſſedé de ſa charge de Shérif d'Aberbrothock par ce Monarque, en faveur d'un Ogylvi, il ſurvint une guerre entre les Lindſeys & les Ogylvis: & ſur le point que les deux partis alloient en venir aux mains, le Comte de Crafurd, qui étoit un homme d'une grande autorité, ſe mit entre les deux partis dans le deſſein de porter ſon fils & les Ogylvis à un accommodement; mais ayant été tué dans ce moment par un ſoldat du parti contraire, les Lindſeys tombérent ſur leurs ennemis, & après un ſanglant combat, ils remportérent une victoire, qu'ils pouſſérent autant qu'ils purent. Le même Auteur parle dans l'Hiſtoire du même régne, d'une Ligue entre les Comtes de Crafurd, de Roſs, & de Douglas, qui étoient alors les familles les plus remarquables & les plus puiſſantes d'Ecoſſe. Cette Ligue irrita fort le Roi contre Douglas, qui étant allé à Edimbourg, ſur la foi d'un ſauf conduit, fut poignardé par le Roi lui même en l'an 1452, parce qu'il n'avoit pas voulu rompre la Ligue. Sur cela le reſte des Douglas, le Comte de Crafurd & leurs autres Alliez prirent les armes. Le Roi n'ayant pas aſſez de forces, pour leur réſiſter, attendit la venue d'Alexandre Gordon, Comte de Huntley, qui avoit levé une grande armée, pour le ſecourir; mais comme il traverſoit le Comté d'Angus, le Comte de Crafurd lui livra bataille à Brechin, força la meilleure partie des troupes du Roi à reculer, & auroit apparemment remporté la victoire, ſi Colace, qui commandoit l'aîle gauche de l'armée de Crafurd, ne l'eut pas abandonné pour quelque mécontentement, en ſorte que Gordon remporta la victoire. Etant obligé de retourner ſur ſes pas, pour défendre ſon propre païs, qui avoit été envahi par le Comte de Murray, autre Allié des Douglas, Crafurd s'empara des châteaux, & pilla les terres de ceux qui l'avoient abandonné. Après cela Crafurd & les autres Gentilshommes du parti des Douglas, furent déclarez rebelles par une aſſemblée des Etats tenue à Sterling, & on leva une armée pour les pourſuivre. Le Comte de Crafurd ennuyé de la guerre, s'adreſſa au Roi & obtint ſon pardon, Jacques Kennedy, Evêque de Saint-André, qui avoit beaucoup de crédit, & toute la Nobleſſe d'Angus ayant intercédé pour lui, afin de prévenir la perte d'une ſi ancienne & ſi illuſtre famille. Crafurd, ayant obtenu ſon pardon, fit bientôt pencher la balance du côté du Roi, & agit ſi efficacément pour lui, que la guerre fut bientôt terminée. Il en uſa avec tant de complaiſance & de civilité avec la Nobleſſe de ſon voiſinage dans la ſuite, qu'étant mort peu de tems après, il fut généralement regretté du Roi & de tout le peuple. Jacques III, étant en différent avec la Nobleſſe, tâcha d'en gagner quelques uns par ſes complaiſances, & en leur conférant des titres. Entre autres il créa David Lindſey, Comte de Crafurd, Duc de Montros; parce qu'il avoit beaucoup de pouvoir dans ſon canton. Les archives & les titres, qui appartenoient à cette famille, ayant été diſſipez pendant les vint années de priſon du dernier Duc, pour avoir demeuré fortement attaché au parti du Roi, on n'en peut pas dire de plus grandes particularitez. Le Comte de Crafurd, qui vivoit encore en 1701, vécut éloigné de toutes les affaires publiques durant les régnes de Charles II, & de Jacques II, parce qu'il étoit Nonconformiſte. Mais au tems de la révolution, la faveur du Roi Guillaume III, & le choix du peuple le firent Préſident de toutes les Juſtices du Royaume, à l'exception de celle des Communs Plaidoyers. La demeure ordinaire de cette famille eſt à Strudder dans le Comté de Fife. Le fils aîné du dernier Comte, dont nous venons de parler, portoit le titre *de Lord Lindſey.* * Cambden. Buchanan. *Mémoires du tems.*

CRAGIUS, (Nicolas) naquit à Rypen en Jutlande & fut Recteur du Collége de Coppenhague en 1577. En 1592, il prit le

le degré de Docteur en Droit & fut en même tems, nommé Profeſſeur en Grec dans l'Académie de Coppenhague. Chriſtian IV, le choiſit outre cela pour ſon Hiſtoriographe, & enfin en 1602 il fut Préſident de l'Abbaïe & du Collége de *Sora*; mais il mourut dans la même année, laiſſant des Ouvrages tant en manuſcrit qu'imprimez qui font connoitre combien il étoit ſavant dans l'Hiſtoire & dans la Langue Greque. Voici les titres de ſes principaux Ouvrages imprimez, *De Republica Lacedemoniorum*; *Heraclides Ponticus de Politiis, Græco & Latine*; *Livii ſententioſe dicta*; *Panegyricus Chriſtiano IV dictus*. * Witte, *Diar.* Bartholin & Moller, *de Scriptorib. Dan.*

CRAIBURG. *Voyez* KRAIBURG.

CRAICH. *Voyez* CREICH.

CRAILSHEIM. *Voyez* KRAILSHEIM.

CRAINBURG, ou KRAINBURG, ville d'Allemagne dans le Cercle d'Autriche. Elle eſt dans la Carniole, ſur la Save, au couchant de la ville de Laubach, dont elle eſt éloignée environ de huit lieues. Cette ville eſt fortifiée, & elle a donné le nom aux anciens Marquis de Crainburg, qui ont été les maîtres de toute la Carniole. * Maty, *Dict. Géogr.*

CRAINTE, Déeſſe adorée des Gentils. Elle avoit à Sparte un temple, dans lequel on lui rendoit un culte religieux, fondé ſur la prévention où l'on étoit que c'étoit elle qui maintenoit le plus les hommes dans leur devoir, & qui leur inſpiroit les actions les plus louables. On croyoit même parmi les Grecs, que la valeur, la hardieſſe & le courage, n'étoient que des effets de la crainte qu'on avoit d'être blâmé, d'être vaincu, & d'être deshonoré; car il eſt certain que ceux qui craignent le plus le reproche & la honte, ſont ceux qui font les plus grands efforts pour l'éviter. Les Lacedémoniens ne révéroient donc pas la Crainte comme une de ces Divinitez pernicieuſes, qu'on ne prioit que pour en détourner les effets, mais plutôt comme le principe de toutes les bonnes actions. C'eſt pour cela que les Ephores avoient placé le temple de la Crainte auprès du Palais, où ils tenoient leurs ſéances, ſoit pour avoir toujours devant les yeux la Crainte de faire quelque choſe indigne de de leur rang; ſoit pour mieux inſpirer aux autres la Crainte de violer leurs loix, & leurs ordonnances. Les Romains avoient auſſi dreſſé un temple à la Crainte, ſous le régne de Tullus Hoſtilius; mais il ſemble qu'ils ne la regardoient que par ſon mauvais endroit, ſuivant le témoignage de ſaint Auguſtin, qui en parle de la ſorte: *Hoſtilius mit au nombre des Divinitez, la Crainte & la Pâleur, deux des plus dangereuſes paſſions auſquelles les hommes ſoient ſujets; la premiére étant une émotion fâcheuſe & involontaire de l'ame épouvantée, & l'autre étant moins une maladie, qu'un coloris deſagréable qui défigure le corps.* Ainſi la Crainte révérée à Rome, étoit reconnue ſous l'idée d'une paſſion ſervile, foible & baſſe; au lieu que celle que les Lacédémoniens adoroient, étoit un ſentiment louable d'une ame bien-née. L'idée que S. Auguſtin donne de la Crainte & de la Pâleur eſt confirmée par une médaille qu'on peut voir dans les recueils des Médailles conſulaires. * Plutarque, *dans la Vie de Cléoménès.* Saint Auguſtin, *de la Cité de Dieu*, *l.* 6. *ch.* 10.

CRAK. *Voyez* CARAK.

* CRAKOW, famille des plus anciennes & des plus conſidérables de la Poméranie, tire ſon origine de Franconie & s'appelloit anciennement *Vieſerod.*

Dans la Siléſie il ſe trouve auſſi une famille du nom de *Crakow*, mais elle n'a pas les mêmes armes que la précédente.

* CRAKOW (George) Chancelier de l'Electeur de Saxe, naquit à Stettin en 1525. Après avoir achevé ſes études à Wittenberg & à Francfort ſur l'Oder, il fut appellé en 1548 à Grypſwald pour y être Profeſſeur en Langue Gréque, & en Mathematiques. L'année ſuivante, on lui adreſſa la vocation de Profeſſeur en Eloquence à Wittenberg, où bientôt après il fut fait Aſſeſſeur Conſiſtorial, Docteur & Profeſſeur en Juriſprudence & Avocat de la Chambre du Conſeil. Dans la ſuite l'Electeur Auguſte l'appella à Dreſde, le fit d'abord Conſeiller de la Cour; & en 1565, Membre de ſon Conſeil Privé & Chancelier. En 1561, il aſſiſta de la part de la Maiſon Electorale de Saxe, à l'aſſemblée des Proteſtans à Naumbourg, où il répondit avec beaucoup d'énergie par un beau Diſcours Latin aux Légats du Pape Pie IV, parmi leſquels ſe trouvoit le célébre Cardinal Commendon. A la fin on le ſoupçonna de vouloir introduire la Réformation dans la Saxe, & ſur ce ſoupçon il fut détenu priſonnier dans le château de Pleiſſenbourg à Leipſic. On dit qu'il voulut ſe tuer avec un couteau, pour ne rien découvrir. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il fut traité fort cruellement, & mourut miſérable en 1575. On lui rend la juſtice d'avoir eu la connoiſſance des Langues & d'avoir été bon Orateur, & l'on aſſure que lorſqu'en 1572 l'Electeur fit recueillir & dreſſer les Conſtitutions du païs, il y contribua beaucoup du ſien. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CRAKOW (Joachim Erneſt de) célébre Général des troupes de l'Empire, naquit en 1601. Il fut d'abord au ſervice de Bogiſlas, Duc de Pomeranie, en qualité de Capitaine d'Infanterie, & enſuite de Commandant de Greiffenhagen qu'il fut obligé de rendre en 1630 au Général Torquatus Conti. Lorſque Guſtave Adolphe vint en Allemagne, il prit ſervice ſous lui comme Colonel de Cavalerie, & ſe trouva à toutes les heureuſes expéditions de ce Monarque & ſur tout à la bataille de Leipſic. En 1631, il aſſiſta à la priſe de la ville de Winsheim. En 1633, il battit en Siléſie un Régiment des Impériaux, commandé par le Comte de Buchheim. En 1634, il ſervit ſous le Général Bannier, ſe trouva au ſiége & à la priſe de Francfort ſur l'Oder, & fut bleſſé au cou dangereuſement. Il reçut auſſi dans la ſuite une grande bleſſure au combat de Witſtok, ſe démit auſſi-tôt après de ſon emploi, & vécut dans la retraite juſques à ce que l'Empereur Ferdinand III le fit en 1643, Général Maréchal des Logis. Il leva quelques troupes pour l'Empereur, & tâcha par quelque ſecrette intelligence de ſe rendre maître de la ville d'Olmutz en Moravie, & de l'enlever aux Suédois. En 1645, il fut envoyé en Siléſie avec un corps de troupes, fit une invaſion dans la Poméranie Ultérieure, & prit poſte près de Belgart. Konigsmark Général Suédois, pour s'oppoſer aux progrès du Général Crakow, marcha en Poméranie, reprit tout ce que l'on avoit perdu, & obligea Crakow de ſe retirer avec perte. Il perdit après cela tout ſon crédit à la Cour de l'Empereur, & fut contraint d'abandonner le ſervice. Il choiſit Dantzic pour ſe lieu de ſa retraite, & mourut là en 1645. On dit qu'il épouſa une Bourgeoiſe appellée Emerentiane. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Micrælii *Pommerland*, *l.* 6. Hartknoch, *Pruiſſ. p.* 421. Lucas, *Sileſiſch Chron.* Mullerus, *Annales Sax.* Peuceri *Hiſtoria Carcerum. Gratiani Vita l.* 2. *c.* 5. Schneideri *Chron. Lipſ.* Thomaſius, *in Notis ad Kulpiſii Diſſertationum de Auctoritate Legum.*

CRAKOW, ville. *Voyez* CRACOVIE.

CRAMAUD (Simon de) Cardinal & Patriarche d'Alexandrie, étoit natif de Cramaud, près de Rochechouart en Poitou. Il fut Maître des Requêtes, & Chancelier de Jean de France, Duc de Berry, Comte de Poitou & d'Auvergne, fils du Roi Jean. En 1385, il ſuccéda à Bertrand de Maumont, Evêque de Poitiers. Depuis il fut Patriarche d'Alexandrie, & reçut en 1413, du Pape Jean XXIII, le chapeau de Cardinal. Ce Prélat eut beaucoup de part à tout ce qui ſe fit en France, pour faire ceſſer le Schiſme qui affligeoit l'Egliſe. Il préſida à diverſes aſſemblées qui ſe firent pour cela; & même il ſe trouva au Concile de Piſe, où il fut transferé à l'Archevêché de Rheims, étant déja Patriarche d'Alexandrie, & Adminiſtrateur de l'égliſe de Carcaſſonne. Il mourut en 1429. * Ciaconius, *in Joan. XXIII.* Jean Beſly, *des Evêques de Poitiers.* Sponde, *in Annal.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.* Du Puy, *Hiſtoire du Schiſme*, &c.

* CRAMER (Daniel) naquit à Retz en Neumark le 20 janvier 1563. Aprés avoir fait ſes études en partie ſous les yeux de ſon pére, en partie à Landsberg, à Stettin & à Dantzic, il revint chez lui, où il exerça pendant quelque tems la charge de Recteur des Ecoles publiques, après quoi il alla à Roſtok pour aquérir de nouvelles connoiſſances. Ce fut là qu'on lui confia la conduite du fils de George Rozenkrans, Miniſtre d'Etat du Roi de Dannemarc. Après y avoir été reçu Maître ès Arts, il alla avec ſon Eléve à Wittenberg, où on lui adreſſa pluſieurs vocations, mais il choiſit celle de Profeſſeur extraordinaire en Eloquence. Enſuite il fut revêtu de l'emploi d'Inſpecteur des Etudians qu'on nomme *Bourſiers.* Il donna une partie de ſon tems à la Théologie. Il fut appellé à Stettin pour remplir les charges de premier Doyen, de Profeſſeur & d'Aſſeſſeur Conſiſtorial. Il les accepta, après avoir remis à Roſtok le jeune Rozenkrans entre les mains de ſes parens. En 1597, il fut fait Miniſtre de Marienkerk, & Inſpecteur du Collége. L'année ſuivante il reçut à Wittenberg le degré de Docteur en Théologie. Il mourut le cinquiéme octobre. On a de lui, *Diſputationes Octodecim de præcipuis Logicæ Ariſtot. partibus*; *Iſagoge in Metaphyſicam Ariſtotelis*; *Tractatus de ſublimi corporis Beatorum ſpiritualis myſterio*; *Sana Doctrina de Prædeſtinatione*; *Scholæ Propheticæ*; *Arbor hæreticæ conſanguinitatis*, & quelques autres Ouvrages en Allemand. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Memor. Theol. dec.* 4. & *in Diar. Biogr.* Freherus, *in Theatro.*

* CRAMER (Jean Frédéric) Réſident du Roi de Pruſſe à Amſterdam avoit une parfaite connoiſſance de la Langue Latine & des Médailles. Il connoiſſoit perſonnellement preſque tous les Savans d'Allemagne & de France. Frédéric I, Roi de Pruſſe, le donna pour Precepteur au Prince Royal. Ce fut dans cette ville qu'il commença à écrire l'Hiſtoire du Roi ſon Maître, dont la mort fut un coup fatal pour le Réſident; car on lui ôta tout auſſi-tôt ſa penſion, & cela le mit dans la néceſſité de faire des dettes qu'il ne put payer. Cela lui cauſa un tel chagrin qu'il en tomba malade. Il lui ſurvint alors une violente hémorrhagie dont il mourut à la Haye le 17 février 1715. On a de lui, *Vindiciæ nominis Germanici contra quoſdam obtrectatores Gallos.* Il compoſa cet Ouvrage à l'occaſion de la queſtion que faiſoit le Pére Bouhours, *ſi un Allemand pouvoit être bel eſprit.* Il a auſſi donné au public une belle *Traduction Latine de l'Introduction de Puffendorf à l'Hiſtoire.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* *Journal de Leipſic* de l'an 1715.

* CRAMM (Aſcagne) fameux Guerrier, ſe mit d'abord au ſervice de France, & gagna la bataille qui ſe donna en 1515 près de Milan. Dans la ſuite il paſſa à celui de Frédéric, Roi de Dannemarc, & en 1524, à celui de l'Electeur de Saxe. L'année d'après il étouffa la rebellion des Païſans près de Frankenhauſen. En 1528, il entra au ſervice de l'Empereur, & ſe trouva au ſiége de Lodi qu'on ne put prendre. Comme il retournoit d'Italie en Allemagne, il mourut à Coire, le même jour qu'il reçut la nouvelle que ſa femme étoit morte en couche. Luther l'aimoit extrêmement, & lui en donna deux marques, l'une de le prier pour Parrain d'un de ſes enfans, l'autre de lui dédier un petit Ecrit où il agite & examine cette queſtion, *Si les Gens de guerre peuvent être en état de ſalut.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spangenberg, *Adelſp. partie* 2. *p.* 58. Seckendorf.

CRAMMER ou CRANMER (Thomas) Archevêque de Cantorbéry, iſſu d'une famille noble dans la Province de Nottingham, naquit le deuxiéme juillet 1489. Son pére s'appelloit auſſi *Thomas Crammer.* Il s'appliqua fort aux études dans ſa jeuneſſe: à l'âge de 14 ans il fut envoyé à Cambridge. Etant parvenu à un âge plus mûr, il commença à étudier l'Ecriture avec ſoin, & à approfondir les controverſes de Religion qui étoient alors en vogue. En 1524, il prit le degré de Docteur en Théologie. Lorſque Henri VIII, Roi d'Angleterre voulut ſe ſéparer de *Catherine*, qui avoit auparavant été épouſe de ſon frére, & la Cour de Rome ayant tergiverſé pendant quelques années ſans rendre aucune réponſe poſitive ſur ce ſujet, Crammer fut le premier qui conſeilla au Roi de conſulter quelques Univerſitez & quelques Théologiens; de ſe ſéparer de ſon épouſe ſi le réſultat des conſultations alloit-là; & de ſe mettre au reſte peu en peine de ce qui pourroit en arriver. Le Roi goûta cet avis. Crammer fut lui même un de ceux qu'on envoya en France pour cet effet, & qui fit tous ſes efforts pour

prou-

prouver la juſtice de ce divorce. Peu de tems après il s'aquit tant d'eſtime & de crédit, qu'en 1533, il fut nommé Archevêque de Cantorbéry à la place de *Warame*, mort la même année. Le Pape confirma cette nomination, quoique Crammer n'eût pas fort ménagé la Cour de Rome. Mais le Pape fit cette démarche de peur que Crammer ne lui portât d'autres coups encore plus ſenſibles. Cependant l'affaire du divorce fut pouſſée; l'Archevêque de Cantorbéry, quelques autres Evêques & Théologiens, entamérent le procès, citérent le Roi & la Reine devant eux, & comme la Reine ne comparut ni en perſonne, ni par Procureur, ils prononcérent que le Roi en étoit ſéparé légitimement. *Anne de Boulen* ſeconde épouſe du Roi, ayant enſuite été accuſée d'adultére, Crammer convaincu de ſon innocence s'intéreſſa pour elle auprès du Roi, ce qu'il fit avec tant d'adreſſe, que lorsqu'Anne de Boulen eut été décapitée, le Roi ne lui voulut aucun mal de ce qu'il en avoit oſé prendre le parti, mais lui continua ſon ancienne faveur. Dans ces entrefaites, le grand but de Crammer étoit d'introduire en Angleterre la Réformation; & il profeſſa lui même ouvertement la Religion Proteſtante, ce qui du vivant de Henri VIII, l'expoſa à quelque danger, parce que ce Monarque reſta Catholique, quoiqu'il eût renverſé l'autorité du Pape dans ſon Royaume. Les ennemis de Crammer cherchérent ſouvent à lui nuire ſans pouvoir réüſſir. Le Roi étant mort en 1547, & Edouard ſon ſucceſſeur n'ayant régné que peu de tems, Marie monta ſur le Thrône en 1553. Elle déteſta Crammer, tant à cauſe de ſa Religion, que parce qu'il avoit été un de ceux qui avoient le plus contribué au divorce de ſa mére. Crammer fut d'abord mis en priſon & conduit à Oxford, où *Nicolas Ridley*, Evêque de Londres, *Hugon Latimer*, Evêque de Wincheſter & lui, furent obligez de diſputer avec quelques Catholiques. La concluſion de la diſpute fut que Crammer fut déclaré avoir été convaincu, & on le reconduiſit en priſon. Il y demeura pendant deux ans eſſuyant toutes ſortes de rigueurs. Les Catholiques le tentérent, tantôt par des menaces, tantôt en le flattant de l'eſpoir de la liberté, & du rétabliſſement dans ſa dignité; ils le pouſſérent même à la fin juſques à ſigner un écrit par lequel il rejettoit la Doctrine des Proteſtans & approuvoit les principaux dogmes de l'Egliſe Romaine. Mais cette démarche de Crammer ne ſuffiſoit pas pour le réconcilier avec la Reine Marie, & elle perſiſta dans la réſolution de le faire mourir. Le premier mars 1556, on le conduiſit de la priſon dans l'Egliſe de Sainte-Marie, où un certain *Coleus* fit un Sermon dans lequel il exhorta l'Archevêque de Cantorbéry, à demeurer ferme dans la Religion Catholique. Coleus ayant fini ſon Diſcours, Crammer parla à ſon tour & témoigna publiquement combien il ſe repentoit de s'être laiſſé détourner des ſentimens des Proteſtans, dont il fit alors une profeſſion ſolemnelle, & anathématiſa la Religion Romaine. Là-deſſus on le conduiſit à l'endroit où *Latimer* & *Ridley* avoient été réduits en cendres. Lorſqu'il fut attaché au poteau & qu'on eut mis le feu au bucher, il étendit ſa main droite, & dit, *qu'elle avoit bien mérité ce ſupplice après avoir commis un crime auſſi énorme que de ſigner une injuſte rétractation.* Il ſouffrit ce ſupplice avec une conſtance inexprimable & mourut âgé de 68 ans. Pour ce qui eſt de ſes Ecrits, en voici la liſte: *Catechiſmus doctrinæ Chriſtianæ; de Miniſtris ordinandis liber unus; de Euchariſtia liber unus; Defenſionis Catholicæ doctrinæ libri quinque; Locorum Communium ex Doctoribus libri duodecim, &c.* Il a auſſi corrigé la Verſion Angloiſe de la Bible. * De Thou, *l.* 17. Sandére, *de Schiſm. Angl.* Burnet, *Hiſt. Reform. Anglic. partie* 1. *p.* 56. 74, 99. *&c. partie* 2. *p.* 220. *&c.* Melchior Adam, *in Vit. Theol. Exter.* Fréher, *in Theatro.* Seckendorf, *Hiſt. Lutheraniſmi.*

CRAMOISY (Sébaſtien) celebre Imprimeur de Paris, étoit un des principaux de ſa profeſſion. Quoique ſes éditions n'euſſent ni l'exactitude, ni la beauté de celles qui étoient ſorties des Imprimeries des Etiennes, des Manuces, des Plantins, & des Frobens, néanmoins il avoit une capacité plus qu'ordinaire, qui non ſeulement le faiſoit conſidérer comme le Chef de la célébre Société du *Grand Navire*, c'eſt à dire, des plus conſidérables Libraires de Paris, mais qui fut cauſe encore qu'on jetta les yeux ſur lui, pour lui donner la direction de la plus belle Imprimerie du monde, nouvellement établie au Louvre, par la magnificence du Roi Louïs XIII. Le catalogue de ſes éditions, a été imprimé plus d'une fois, tant par lui que par ſon petit-fils qui lui ſuccéda dans la direction de l'Imprimerie royale. Il avoit été Echevin de la ville de Paris. Il mourut au mois de janvier 1669. * Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Imprimeurs, tome* 1. *partie* 2. *p.* 39. *n.* 22. édit. d'Amſterdam, 1725.

CRANA. *Cherchez* CARNA.

* CRANACH, CRANICH, ou ſelon d'autres CRONACH (Luc) natif de l'Evêché de Bamberg dans la Franconie, fut dans ſon tems un des plus fameux Peintres d'Allemagne, & ſon habileté le fit appeller à la Cour de l'Electeur de Saxe où ſe trouvent auſſi les plus conſidérables de ſes ouvrages. Il fut Conſeiller à Wittenberg & poſſèdoit les bonnes graces de l'Electeur Frédéric, qui fut pris par Charles-*Quint* dans la bataille de Mulberg. Cet Empereur, au ſiége de Wittenberg, fit venir Cranach auprès de lui, & lui donna la liberté de lui demander quelque grace. Cranach par reconnoiſſance pour ſon bon Maître, lui demanda la vie & la liberté de l'Electeur. Il mourut à Weimar le 16 octobre de l'an 1553, âgé de 81 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sandrart, *Teutſche Acad. partie* 2. *l.* 3. *c.* 4. Freheri *Theatrum.*

* CRANACH, &c. (Luc) fils du précédent hérita du nom & de l'habileté de ſon pére. Il étoit né Wittenberg où il fut revêtu de la dignité de Bourguemaître & mourut le 14 janvier 1586. * Les mêmes.

CRANAUS, ſecond Roi d'Athénes, ſuccéda à Cécrops, l'an 2527 du monde, & 1508 avant JESUS CHRIST. Sous ſon régne arriva le déluge de Deucalion en Theſſalie. Ce Deucalion ſauvé du déluge, ſe retira à Athénes, la neuviéme année du régne de Cranaüs. Il avoit un fils nommé Amphictyon, qui épouſa la fille de Cranaüs, & qui chaſſa bientôt ſon beau-pére pour s'emparer du Royaume. * Caſtor cité par Euſébe, *in Chron.* *Voyez* ARÉOPAGE.

CRANBORN ou CRANEBORN, ville avec marché, dans le Comté de Dorſet, la capitale de ſon canton. Elle eſt à la ſource d'une riviére, qui ſe jette dans la Stowre. Elle eſt ancienne, & ſituée à 85 milles Anglois de Londres. Cette ville donne ſon nom à une belle & grande forêt qui occupe la partie du nord-eſt de cette province. * *Dict. Anglois.*

CRANBROOK ou CRANEBROOK, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Kent, qu'on nomme *Surrey-Lath*, à la ſource de la riviére de Médway, à 44 milles Anglois de Londres. On y braſſe de la biére qui eſt très eſtimée. * *Dict. Anglois.*

CRANENBOURG, bourg du Cercle de Weſtphalie en Allemagne. Il eſt dans le Duché de Cléves, à une lieue & demie de la ville de ce nom du côté du Couchant. On le prend pour l'ancien *Burcinacium* ou *Burginacium*, lequel pourtant Sanſon croit avoir été au lieu où eſt maintenant le Fort de Schenck. * Maty, *Dict. Géogr.*

CRANEVELD (François) Conſeiller au Grand Conſeil à Malines étoit de Nimégue. Il étudia à Louvain, & fut depuis Penſionnaire de Bruges, avant que d'être Conſeiller de Malines, où il mourut le quatriéme octobre 1564. On dit qu'il apprit la Langue Gréque ſur la fin de ſa vie, & que l'uſage qu'il fit de cette étude, fut de traduire les ſix livres de Procope, *des Edifices de Juſtinien*, & trois Homélies de ſaint Baſile. Il a fait une préface au Traité de Jean-Louis Vivès, ſur la Vérité de la Religion Chrétienne. Il eut un fils nommé Joſſe, qui fut Conſeiller de Gueldre. * Le Mire, *Elog. Belg.* Melchior Adam, *in Vit. Juriſc. Germ.* Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* CRANFORD, bourg d'Angleterre dans le Comté de Dorſet, ſur la rive droite de la Stowre, dans l'endroit où cette riviére reçoit celle d'Alen. On y a trouvé quelques veines de vitriol. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 686.

CRANGANOR, Royaume dans la preſqu'iſle de l'Inde en deça du Golfe de Bengale, ſur les côtes de Malabar, avec une ville de même nom. Elle appartenoit aux Portugais qui poſſédoient preſque tout le païs, mais aujourd'hui les Hollandois en ſont les maîtres. Les peuples y ſont preſque tous Chrétiens. L'Evêque d'Angamale y fait ſouvent ſa réſidence, depuis 1609. * Jarric, *l.* 6. *ch.* 14. Govea, *Progrès de l'Egliſe, l.* 2. *ch.* 19.

CRANICH. *Voyez* CRANACH.

CRANMER. *Voyez* CRAMMER.

* CRANNE, bourg de France, cy-devant dans la Picardie, & préſentement dans l'iſle de France depuis que le Laonnois y eſt annexé. Il eſt au ſud-eſt de Laon dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

CRANOSTAW, KRANOSTAW ou KRANOSLAW, *Cranoſtavia*, ville de Pologne dans la Ruſſie Noire. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Wieprz qui y forme un étang, ce qui contribue à la rendre très-forte. Cranoſtaw eſt aujourd'hui le ſiége Epiſcopal de Chelm, qu'on y a transféré. * Sanſon.

* CRANSAC, village de France dans le Rouergue, au nord-nord-oueſt de Rodès, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues. Il y a des mines de pierres & de charbons de terre, fort abondantes, pour le commerce deſquelles le Lot eſt fort avantageux; mais ce qui rend ce lieu plus célébre, ce ſont deux fontaines d'eaux minérales, que l'on eſtime des meilleures de l'Europe. Elles attirent en ce lieu quantité de Malades, dans les deux ſaiſons de mai & de ſeptembre. On tranſporte ces eaux dans les lieux éloignez, même juſqu'à Paris. Leur principal effet eſt de rétablir les eſtomacs foibles & languiſſans, de diſſiper les obſtructions, & de ſoulager les douleurs de la néphrétique. Au deſſus de ces fontaines, il y a des grottes ou étuves, où les Malades ſe font ſuer pour guérir les rhumatiſmes, les gouttes ſciatiques & les paralyſies, & pour rétablir les membres bleſſez ou affoiblis. La vertu de ces eaux conſiſtent dans l'alun dont elles ſont imprégnées. On en tiroit autrefois dans les mines de charbon, parce que ce minéral n'y étoit ni aſſez mûr, ni aſſez fin. Ces eaux minérales ſortent de la montagne dans laquelle on a pratiqué les étuves dont on vient de parler. Cette montagne renferme un feu intérieur qui s'exhale ordinairement en fumée, mais qui jette aſſez ſouvent des flammes conſidérables. La ſuperficie du terrain y eſt toute brûlée, marque certaine que le feu n'en eſt pas profond. Auſſi ne s'y plaint-on guéres de tremblemens de terre, ſi fréquens dans le voiſinage des autres Volcans. * *Dict. Univ. de la France.*

CRANTOR, Philoſophe & Poëte Grec, naquit à Solos dans la Cilicie. Il quitta ſon païs natal, où il étoit admiré, s'en alla à Athénes, & fut Diſciple de Xénocrate avec Polémon. Celui-ci ayant ſuccédé à Xénocrate dans l'Académie, vers la fin de la CXVI Olympiade, eut le plaiſir de voir au nombre de ſes Ecoliers le même Crantor qui avoit été autrefois ſon Condiſciple. Cependant cet Ecolier étoit aſſez docte pour enſeigner la Philoſophie, & l'on en étoit ſi perſuadé, que lorſqu'il ſe retira dans le Temple d'Eſculape pendant une maladie, pluſieurs perſonnes s'y tranſportérent, s'imaginant qu'il avoit deſſein d'y établir une Ecole, & voulant ſe mettre ſous ſa diſcipline. Arcéſilas ſon Mignon n'y alla point dans cette vue, mais dans l'eſpérance d'obtenir de lui une bonne recommandation auprès de Polémon. Il obtint ce qu'il ſouhaitoit. Crantor ſe fâcha ſi peu de cette demande, qu'auſſi-tôt qu'il fut guéri il devint lui même un des Auditeurs de Polémon. Il paſſa pour l'un des piliers de la Secte Platonique, & fut le premier qui compoſa des Commentaires ſur les Ouvrages de Platon. S'il n'expliqua pas plus clairement les autres choſes que ce qui concerne la nature de nôtre ame, il avoit autant de beſoin que Platon d'un nouveau Commentateur. Il fit un livre *de Conſolation* qui s'eſt perdu & qu'on eſtimoit beaucoup. M. Bayle croit qu'il étoit intitulé *περὶ πένθους, du Deuil*, & il tire cette conjecture d'un paſſage de Diogéne Laërce qui dit, *On admire principalement ſon livre du Deuil.* Cicéron en parle de la ſorte: *Legimus omnes Crantoris veteris Acade-*

mici de Luctu, eſt enim non magnus, verum aureolus & ut Tuberoni Panætius præcipit, ad verbum ediſcendus libellus. Crantor n'étoit pas fort âgé quand il mourut d'hydropiſie. Il laiſſa à Arcéſilas ſon bien qui montoit à douze talens. On remarque que Crantor ayant cacheté les Poëſies, il les mit dans le Temple de Minerve à Solos. * Diogéne Laërce, *l.* 4. Bayle, *Dict. Crit.* 4. *edit.*

CRANZ. *Cherchez* KRANTS.

CRANUS, fils de *Crana* & de *Janus*, & non pas ſon frére, comme dit Beroſe. Il rendit à Crana toutes ſortes d'honneurs, lui ayant dédié un bois ſur les bords du Tibre, & inſtitué une Fête tous les ans. Il regna 54 ans ſur les Aborigénes. * *Antiq. Gréques & Romaines.*

CRAOL. *Voyez* CARELL.

CRAON ſur l'Oudon, petite ville de France en Anjou, vers les frontiéres du Maine & de la Bretagne, a donné ſon nom à la Maiſon des Barons de CRAON, aſſez renommée dans notre Hiſtoire. Cette Baronnie de Craon entra, en 1386, dans la Maiſon de la Tremoille, par le mariage de Gui VI, Sire de la Tremoille, avec Marie de Sulli, fille unique & heritiére de Louis de Sulli, & d'Iſabelle de Craon. Marie de Sulli avoit été accordée avec Charles de Berry, Comte de Montpenſier, fils de Jean de France, lequel mourut en 1383. La ville de Craon ſouffrit beaucoup en 1562, durant les guerres civiles.

I. ROBERT, ſurnommé le *Bourguignon*, Seigneur de Craon, fils puîné de RENAUD, I. du nom, Comte de Nevers, & d'*Adéle* de France, ſœur de *Henri*, I. du nom, Roi de France, fut élevé auprès d'Agnés de Bourgogne, Comteſſe d'Anjou ſa grand' tante, & fort conſidéré de Géofroy, dit *Martel*, Comte d'Anjou, qui le maria à *Avoiſe* Dame de Sablé, & lui donna la Baronnie de Craon en Anjou, confiſquée ſur Guérin de Craon. Il fit le voyage de la Terre-Sainte, où il mourut vers l'an 1098, & eut pour enfans 1. RENAUD, II. du nom, dit *le Bourguignon*, qui ſuit; 2. ROBERT, ſurnommé *Veſtrob*, qui a donné origine aux Seigneurs de SABLÉ, rapportez par M. Ménage en ſon Hiſtoire de Sablé; *Henri*, Seigneur du Lyon d'Angers; & 4. *Béatrix*, mariée à *Géofroy*, Seigneur de Château-Gonthier.

II. RENAUD dit *le Bourguignon*, II. du nom, Seigneur de Craon, dont la poſtérité prit le nom, fut auſſi Seigneur de Brion & du Lyon d'Angers, & fonda l'Abbaïe de la Rue dans le voiſinage de Craon en 1096. Il avoit épouſé avant l'an 1078, *Ennoguen* de Vitré, ſurnommée *Domite* & *Domitille*, Dame de Craon, fille de *Robert*, Seigneur de Vitré, & de *Berthe*, Dame de Craon, dont il eut 1. *Mahaud* de Craon, mariée, ſelon la Morliere, à *Raoul*, Seigneur de Créquy; 2. MAURICE, I. du nom, qui ſuit; 3. *Henri*; & 4. *Robert* de Craon, qui fut fiancé à la fille unique de *Jourdain* Eſchivat, II. du nom, Seigneur de Chabanois & de Confolant; mais voyant qu'on lui manquoit de parole, il s'en alla de dépit en la Terre-Sainte, où il prit l'habit de Templier, & fut le ſecond des Maîtres des Templiers, dits autrefois *du Temple*, depuis l'an 1130, juſqu'en 1149.

III. MAURICE, I. du nom, Seigneur de Craon, accompagna Foulques, V. du nom, Comte d'Anjou, depuis Roi de Jeruſalem, dans la guerre qu'il eut contre Henri, I. du nom, Roi d'Angleterre. Il épouſa l'an 1100, *Typhaine* de Chantocé ſurnommée l'*Anguille*, Dame de Chantocé & d'Ingrande, fille de *Hugues*, Seigneur de Chantocé, &c, dont il eut HUGUES qui ſuit.

IV. HUGUES, Seigneur de Craon, de Chantocé & d'Ingrande, épouſa 1. *Agnès* de Laval, fille de *Gui*, III. du nom, Sire de Laval, & d'*Emme* de Mortain: 2. *Iſabelle* dite *Marquiſe*. De ſa premiére femme vint 1. *Renaud* de Craon, mort jeune: & de la ſeconde ſortirent, 2. MAURICE, II. du nom, qui ſuit; 3. *Foulques*, mort ſans poſterité; 4. *Guy*, qui fit le voyage de la Terre-Sainte en 1192; 5. *Robert*, Chanoine d'Angers en 1190; & 6. *Marquiſe* de Craon, mariée à *Hugues*, Seigneur de la Guerche, de Pouancé & de Segré.

V. MAURICE, II. du nom, Seigneur de Craon, &c. étoit mort en 1215, ayant eu d'*Iſabelle* de Meullence, dite de *Beaumont*, 1. *Maurice*, III. du nom, Sire de Craon, mort ſans poſterité avant l'an 1224; 2. *Pierre*, avant l'an 1215; 3. AMAURY, I. du nom, Sire de Craon, qui ſuit; 4. *Havoiſe*, mariée 1. à *Guy*, VI. du nom, Sire de Laval: 2. à *Yves* le Franc; & 5. *Conſtance* de Craon, vivante en 1216.

VI. AMAURY, I. du nom, Seigneur de Craon, de Chantocé, d'Ingrandé, &c. Sénéchal héréditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine, fit la guerre en 1222, à Pierre de Dreux dit *Maucler*, Duc de Bretagne, qui le fit priſonnier. Etant ſorti de priſon l'année ſuivante après avoir payé une groſſe rançon, il mourut, le 12 mai 1226, ſur le point de faire un voyage contre les Albigeois. Il avoit épouſé avant l'an 1214, *Jeanne* des Roches, Dame de Sablé, de Briolé, de Châteauneuf-ſur-Sarte, &c. fille aînée & heritiere de *Guillaume* des Roches, Seigneur de Sablé, &c. Sénéchal héréditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine, & de *Marguerite*, Dame de Sablé, dont il eut 1. MAURICE, IV. du nom, Sire de Craon & de Sablé, qui ſuit; 2. *Jeanne*, fiancée à *Artus*, ſecond fils de *Pierre*, Duc de Bretagne; & 3. *Iſabelle* de Craon, mariée 1. à *Raoul*, Seigneur de Fougéres: 2. à *Caron* de Bodegat, Chevalier Breton, avec lequel elle vivoit en 1257.

VII. MAURICE, IV. du nom, Sire de Craon, de Sablé, &c. Sénéchal héréditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine, épouſa *Jeanne*, dont la famille n'eſt pas connue. Il en eut *Amaury*, II du nom, Sire de Craon, &c. Sénéchal d'Anjou, qui étoit mort en 1269, ſans laiſſer poſtérité d'*Yolande* de Dreux, fille de *Jean*, I. du nom, Comte de Dreux; & MAURICE, V. du nom, qui ſuit.

VIII. MAURICE, V. du nom, Sire de Craon, &c. Sénéchal d'Anjou, qui mourut en 1282. De lui & d'*Iſabelle* de Luſignan, fille de *Hugues*, X. du nom, dit *le Brun*, Comte de la Marche, & d'*Iſabelle*, Comteſſe d'Angoulême, morte le 14 janvier 1299 vinrent, 1. MAURICE, VI. du nom, qui ſuit; & 2. *Jeanne* de

Craon, mariée à *Gérard* Chabot, II. du nom, Seigneur de Retz, de Machecoul, &c.

IX. MAURICE, VI. du nom, Sire de Craon, &c. Sénéchal héréditaire d'Anjou, &c. fit ſon teſtament le premier fevrier 1292, au retour de ſon ambaſſade d'Angleterre, & mourut dix jours après. Il avoit épouſé en 1277, *Mahaud* de Malines, fille de *Gaulthier-Berthoul*, Seigneur de Malines, & de *Marie* d'Auvergne, morte le 28 ſeptembre 1306, dont il eut 1. AMAURY, III. du nom, qui ſuit; 2. *Marie*, alliée le 25 août 1363, à *Robert* de Brienne, Vicomte de Beaumont-au-Maine, &c. morte le 21 août 1312; 3. *Iſabelle*, mariée à *Olivier*, Seigneur de Cliſſon, morte le 30 juillet 1350; & 4. *Jeanne* de Craon, morte ſans alliance le 25 août 1312.

X. AMAURY, III. du nom, Sire de Craon, &c. Sénéchal héréditaire d'Anjou, &c. fut nommé avec quelques autres Seigneurs, pour terminer le different qui étoit entre le Roi Philippe *le Long* & Eudes Duc de Bourgogne, & les Nobles de Champagne & de Brie, au ſujet des hommages & de la maniere de les faire. Il fut le dernier de ſa Maiſon qui poſſéda la charge héréditaire de Senechal d'Anjou, de Touraine & du Maine, ayant cedé celle de Touraine au Roi en 1323, & échangé en 1330 celles d'Anjou & du Maine avec le Roi, & mourut le 26 janvier 1332, âgé de 53 ans. Il épouſa 1. *Iſabelle* de Sainte-Maure, Dame de Sainte-Maure, de Marcillac, de Montbaſon, de Montcontour, de Jarnac, &c. fille unique & heritiere de *Guillaume*, IV. du nom, Seigneur de Sainte-Maure, &c. morte le 13 décembre 1310: 2. *Béatrix* de Roucy, fille de *Jean*, IV. du nom, Comte de Roucy & de *Jeanne* de Dreux. De ſa premiére femme vinrent, 1. MAURICE, VII. du nom, Sire de Craon, qui ſuit; & 2. GUILLAUME de Craon, ſurnommé *le Grand*, Seigneur de Sainte-Maure, *qui fit la branche des Vicomtes de* CHATEAUDUN, *rapportée cy après:* de la ſeconde ſortirent, 3. *Simon* de Craon dit auſſi *Maurice*, mort le 26 janvier 1330, à l'âge de ſept ans; 4. PIERRE, *qui a fait la branche des Seigneurs de* LA SUZE, *rapportée cy-après*; 5. *Jean*, Evêque du Mans, puis Archevêque de Rheims, mort le 26 mars 1373; 6. *Béatrix*, mariée à *Eon*, Seigneur de Loheac & de la Roche Bernard, morte le 26 ſeptembre 1356; 7. *Iſabeau*, morte ſans alliance en 1333; & 8. *Marguerite* de Craon, deſtinée Religieuſe à Longchamp près de Paris, où elle mourut le 26 août 1336.

XI. MAURICE, VII. du nom, Sire de Craon, de Sablé, &c. mourut le huitième août 1330. Il avoit épouſé *Marguerite* de Mello, Dame de Sainte-Hermine, fille de *Dreux* de Mello, Seigneur de Château-Chinon, de Sainte-Hermine, &c. & d'*Eléonore* de Savoye, dont il eut 1. AMAURY, IV. du nom, Sire de Craon, qui ſuit; 2. *Iſabeau*, Dame de Craon après la mort de ſon frére, mariée 1. à *Guy* de Laval, XI. du nom, Sire de Laval, de Vitré, de Gaure & d'Aquigni: 2. à *Jean* Bertrand de Briquebec, Vicomte de Fauquernon: 3. à *Louis*, I. du nom, Sire de Sully, morte le deuxiéme fevrier 1394; & 3. *Yolande* de Craon, dont l'alliance eſt ignorée, vivante en 1404.

XII. AMAURY, IV. du nom, Sire de Craon, de Sainte-Maure, de Chantocé, d'Ingrande, de Sablé, &c. ſervit les Rois Philippe *de Valois*, Jean ſon fils, & Charles V, dans leurs armées; fut auſſi Chef de guerre & Capitaine ſouverain en Xaintonge, en Poitou, en Anjou & en Baſſe Normandie; demeura priſonnier à la bataille de Poitiers, & mourut le 30 mai 1373, ſans poſterité de *Perronnelle* de Thouars, fille aînée de *Louis*, Vicomte de Thouars, & de *Jeanne*, Comteſſe de Dreux, qu'il avoit épouſée en 1324.

BRANCHE DES VICOMTES de Châteaudun.

XI. GUILLAUME de Craon, I. du nom, ſurnommé *le Grand*, Seigneur de la Ferte-Bernard, de Sainte-Maure, &c. ſecond fils d'AMAURY, III. du nom, Sire de Craon, &c. & d'*Iſabelle*, Dame de Sainte-Maure, &c. ſa premiére femme, fut Chambellan des Rois Philippe *de Valois*, & de Jean ſon fils, & l'un des Favoris de Louis, I. du nom, Duc d'Anjou. Il aquit les Terres de Dommart & de Bernarville en Ponthieu, & vivoit encore en 1382. Il avoit épouſé *Marguerite* de Flandre, Vicomteſſe de Châteaudun, fille puînée de *Jean* de Flandre, Seigneur de Nêle & de Tenremonde, Vicomte de Châteaudun, &c. & de *Béatrix* de Châtillon-Saint-Paul, dont il eut 1. GUILLAUME, II. du nom, qui ſuit; 2. PIERRE, *qui fit la branche des Seigneurs de* LA ROCHE-BERNARD, *qui ſera rapportée cy-après*; 3. JEAN, Seigneur de Dommart, *tige des Seigneurs de* DOMMART, *auſſi répréſentez cy-après*; 4. *Guy*, Seigneur de Sainte-Julite, Chambellan du Roi Charles VI, qui fit ſon teſtament en 1401, & mourut ſans enfans de *Jeanne* de Chourſes, ſœur de *Jean*, Seigneur de Malicorne; 5. *Marie*, Dame de Saint-Aignan, mariée en 1373, à *Hervé*, Seigneur de Mauny & de Thorigni, morte en 1401, & *Béatrix* de Craon, mariée à *Renaud*, Seigneur de Maulevrier & de Toureil.

XII. GUILLAUME de Craon, II. du nom, Vicomte de Châteaudun, Seigneur de Marcillac, de Montbaſon, de Sainte-Maure, de Jarnac, &c. Chambellan du Roi Charles VI, épouſa *Jeanne* de Montbaſon, fille de *Renaud*, Seigneur de Montbaſon, & d'*Euſtache* d'Anthenaiſe, dont il eut 1. *Guillaume* de Craon, III. du nom, Vicomte de Châteaudun, Seigneur de Sainte-Maure, &c. mort ſans lignée; 2. JEAN qui ſuit; 3. *Marguerite* de Craon, Dame de Montbaſon, de Sainte-Maure, &c. après la mort de *Jean* ſon frére, mariée à *Guy*, VIII. du nom, Seigneur de la Roche-foucault; 4. *Iſabeau*, alliée à *Guillaume* Odart, Seigneur de Verriéres; 5. *Marie*, Dame de Précigné, de Verneuil & de Ferriéres, puis de Jarnac, de Montſoreau & de Montcontour, mariée 1. en 1396, à *Maurice* Mauvinet, Chevalier: 2. à *Louis* Chabot, Seigneur de la Gréve; & 6. *Louiſe* de Craon, alliée 1. en 1404, à *Milès* de Hangeſt, dit *Rabache*, Seigneur d'Avênecourt, Ecuyer d'Ecurie du Roi: 2. à *Jean* de Mailly, Seigneur d'Auvillers, de Maurez, &c. avec lequel elle vivoit en 1423, que ſes biens furent confiſquez & don-

donnez à Thibault Chabot, Seigneur de la Gréve, à cauſe qu'il tenoit le parti des ennemis.

XIII. JEAN de Craon, Seigneur de Montbaſon, de Sainte-Maure, &c. puis Vicomte de Châteaudun, après la mort de ſon frére aîné, fut établi Grand Echanſon de France en 1413, & fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, ſans poſtérité de *Jacqueline* de Montagu, fille de *Jean*, Seigneur de Montagu, & de Marcouſſis, Grand-Maître de France, qu'il avoit épouſée le huitiéme novembre 1399.

BRANCHE DES SEIGNEURS de la Ferté-Bernard. *

XII. PIERRE de Craon, Seigneur de la Ferté-Bernard, de Brunetel, de Sablé, &c. *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*, étoit ſecond fils de GUILLAUME de Craon, I. du nom, Vicomte de Châteaudun, & de *Marguerite* de Flandre, & épouſa *Jeanne* de Châtillon, Dame de Roſoy, troiſiéme fille de *Gaucher* de Châtiſlon, Sire de Roſoy, Vidame de Laon, &c. & de *Marie* de Coucy, dont il eut 1. ANTOINE qui ſuit; & 2. *Marie* de Craon, qui étoit une fille tres-belle ſelon l'Auteur Anonyme de la Vie de Charles VI.

XIII. ANTOINE de Craon, Seigneur de Beauverger par aquiſition, Chambellan du Roi, fut reçu Pannetier de France en 1411, & en fut deſtitué en 1413. Il tenoit le parti du Duc de Bourgogne qui l'établit Gouverneur de Soiſſons en 1413, & il mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, ſans poſtérité de *Jeanne* de Hondeſchote.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Dommart.

XII. JEAN de Craon, I. du nom, Seigneur de Dommart, de Bernarville, de Clacy, de Montſoreau, &c. Vidame de Laon, troiſiéme fils de GUILLAUME de Craon, I. du nom, Vicomte de Châteaudun, & de *Marguerite* de Flandre, étoit mort en 1400. Il avoit épouſé en 1364, *Marie* de Châtillon, fille aînée & héritiére de *Gaucher* de Châtillon, Vidame de Laon, Seigneur de Roſoy, &c. & de *Marie* de Coucy, dont il eut 1. 2. *Jean* & *Aubert*, morts jeunes; 3. *Simon*, Seigneur de Dommart & de Clacy, tué à la journée d'Azincourt en 1415; 4. *Guillaume*, Seigneur de Montſoreau & de Nouâtre; 5. JEAN, II. du nom, qui ſuit; 6. *Marguerite*, alliée 1. en 1381, à *Bernard* de Dormans, Seigneur de Soupy, Chambellan du Duc d'Anjou: 2. à *Jean*, Seigneur de Croy & de Renty, Grand Bouteiller de France; 7. *Marie*, femme de *Gaucher* de Thorotte; 8. *Jeanne*, Abbeſſe d'Origny; 9. N.... Abbeſſe d'Avenay; 10. *Agnès*, Abbeſſe de Meſſines; & 11. *Blanche* de Craon, Doyenne & Grande Prieure de Fontevrault en 1431.

XIII. JEAN de Craon, II. du nom, dit *le Jeune*, Seigneur de Dommart, &c. demeura priſonnier à la bataille d'Azincourt en 1415, & mourut en 1420. Il épouſa *Guyotte* de Lonroy, fille de *Jean*, Seigneur de Lonroy, & de *Marie* de Quérieu, Dame de Monſures, dont il eut JACQUES qui ſuit.

XIV. JACQUES de Craon, Seigneur de Dommart, &c. qui fut député par Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, avec pluſieurs Seigneurs pour l'aſſemblée des Notables, qui ſe tint à Arras en 1435, & mourut à Rhodes en allant à Jéruſalem, avant le 12 ſeptembre 1440. Il avoit épouſé en 1427, *Bonne* de Foſſeux, fille puînée de *Jean*, Seigneur de Foſſeux, & de *Jeanne*, Dame de Preure, dont il eut 1. ANTOINE qui ſuit; 2. *Pierre*, nommé dans le teſtament de ſon pére; 3. *Jeanne* de Craon, Dame de Preure, de Dommart & de Clacy, mariée à *Jean* de Soiſſons, Seigneur de Moreuil, Chambellan du Roi; & 4. *Marie* de Craon, deſtinée à être Religieuſe par le teſtament de ſon pére. On ajoûte 5. *Catherine* de Craon, mariée 1. à *Jean* de Waſſenaer, Seigneur de la Lande: 2. à *Jean* de Hallewin, Chevalier de la Toiſon d'Or.

XV. ANTOINE de Craon, Seigneur de Dommart, de Bernarville, de Clacy, &c. Baillif d'Amiens, né en 1434, ſuivit le parti de Jean, Duc de Bourgogne, contre le Roi Louis XI, à cauſe de quoi ſes biens furent confiſquez, & mourut ſans enfans de *Claude* de Crévecœur, fille de *Jean*, Seigneur de Crévecœur.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LA SUSE.

XI. PIERRE de Craon, Seigneur de la Suſe, de Chantocé, d'Ingrande, &c. troiſiéme fils d'AMAURY, III. du nom, Sire de Craon, &c. & de *Béatrix* de Roucy ſa ſeconde femme, mourut le 13 novembre 1376. Il épouſa 1. *Marguerite* de Pons, fille de *Renaud*, Sire de Pons, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Catherine* de Machecoul, fille unique de *Louis*, Seigneur de Machecoul, de la Bénaſte, &c. & de *Jeanne* de Bauçay, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Pierre*, mort ſans alliance, vers l'an 1393; & 3. *Jeanne* de Craon, mariée 1. à *Ingerger* d'Amboiſe, II. du nom, Seigneur de Rochecorbon: 2. à *Pierre* de Beauvau, Seigneur de Montpipeau de la Roche-ſur-Yon, Sénéchal d'Anjou & de Provence, morte le 28 décembre 1421, de l'opération céſarienne.

XII. JEAN de Craon, Seigneur de la Suſe, de Chantocé, &c. Chevalier-Banneret en 1411, mourut le 15 décembre 1432. Il épouſa 1. *Béatrix* de Rochefort, morte en 1421: 2. *Anne* de Sille, veuve de *Jean*, Seigneur de Montejan, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de ſa premiére femme 1. AMAURY, qui ſuit; & 2. *Marie* de Craon, alliée 1. vers l'an 1404, à *Guy* de Laval, Seigneur de Blaſon & de Rans: 2. à *Charles* d'Eſtouteville, Seigneur de Villebon, morte ſans enfans.

XIII. AMAURY de Craon, Seigneur de Briolé, &c. mourut à la bataille d'Azincourt en 1415, ſans enfans de *Jeanne* du Puy-d'Amboiſe. * *Voyez* M. Ménage, *Hiſt. de Sablé.* Le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers.* M. De Thou, *l.* 30, *&c.*

C R A.

CRAON (Pierre de) Seigneur de la Ferté-Bernard, de Sablé, &c. *dont la poſtérité a été rapportée cy-deſſus*, s'étant attaché à la perſonne de Louis d'Anjou, fut envoyé en France, par ce Prince qui étoit en Italie, avec ordre de lui faire venir de l'argent & du ſecours; mais au lieu de hâter ſon voyage, il s'amuſa à ſe divertir avec les Courtiſanes de Veniſe: de ſorte que ce Prince l'ayant attendu longtems, ſans en avoir eu de nouvelles, ſe laiſſa vaincre au déplaiſir, & mourut. Ce retardement rendit Craon évidemment coupable de la perte de ce Prince, & le Duc de Berry l'avoit menacé de le faire pendre; mais la grandeur de ſa naiſſance & de ſes richeſſes, le tira de ce danger, & le mit à couvert de la colére du Duc: ce qui arriva ſous le régne de Charles VI, pendant les années 1384 & 1392. Depuis, Craon tomba dans la diſgrace du Duc d'Orléans; & croyant que le Connétable de Cliſſon lui avoit rendu de mauvais offices, il réſolut de s'en venger. Le ſoir du 14 juin 1391, Fête du ſaint Sacrement, il attaqua le Connétable en trahiſon, dans une rue à Paris, aſſiſté de vint Eſtafiers, qu'il avoit fait aſſembler dans ſon Hôtel. Le Connétable néanmoins ne mourut pas de ſes bleſſures, & fit faire le procès à Craon. Ses biens furent confiſquez, & donnez au Duc d'Orléans; ſon Hôtel changé en un cimetiére, pour l'égliſe de ſaint Jean en Gréve, & ſes belles maiſons de la campagne furent démolies. Il ne put ſauver que ſa perſonne, s'étant retiré vers le Duc de Bretagne, qui le tint ſoigneuſement caché. Quelques années après, le Roi lui accorda ſa grace, à la priére même du Duc d'Orléans. Avant cet aſſaſſinat il avoit obtenu du Roi Charles V, qu'on donneroit des Confeſſeurs aux Criminels qu'on menoit au ſupplice. * Mézeray, *en l'Abbrégé Chron. au régne de Charles VI.*

CRAON ou CRÉON (Pierre de) ancien Poëte François, vivoit dans le XIII ſiécle en 1250. Il eſt ſouvent cité par les Auteurs de ce tems, & on lui attribue quelques Ouvrages. *Voyez* Fauchet, & la Croix-du-Maine.

CRAPAC, Monts. *Voyez* KRAPAC.

CRAPONE, la famille de CRAPONE eſt originaire de Piſe en Italie, & s'étoit attachée à la Maiſon d'Anjou. Depuis, un FRÉDÉRIC de Crapone ſuivit le Roi Charles VIII, à la conquête du Royaume de Naples. Il vint s'établir en France, où *Gérard* de Crapone, ſon pére, étoit Commandeur de Saint-Jean de Marſeille, de l'Ordre de Malte. Frédéric demeura à Montpellier, où il épouſa *Charlotte* d'Andrea, dont il eut GUILLAUME de Crapone, qui ſe maria l'an 1518, à Salon en Provence, avec *Marie* de Marc, fille de *Louis*, Seigneur de Châteauneuf. Il eut de ce mariage ADAM, dont nous allons parler, & FRÉDÉRIC de Crapone, II. de ce nom. Ce dernier s'établit à Montpellier, & y épouſa en 1550, *Claire* de la Coſte, dont il eut une fille unique nommée *Jeanne*, qui fut héritiére de ſon oncle Adam de Crapone. Elle prit alliance avec *Jean* de Grignan, dont la poſtérité réſide encore à Salon. * Bouche, *Hiſt. de Provence.* L'Hermite, *Toſc. Franç.*

CRAPONE (Adam de) Gentilhomme natif de Salon en Provence, fut célébre par ſon eſprit & par ſes ouvrages dans le XVI ſiécle. Ce fut en 1558, qu'il travailla au Canal appellé de ſon nom. Il avoit auſſi entrepris de joindre les deux mers en France; & le Roi Henri II lui donna pour cela des Commiſſaires, qui avoient même commencé à faire travailler. C'eſt lui qui fit écouler des eaux croupiſſantes près de Fréjuls, & qui travailla encore à Nice & ailleurs à pluſieurs autres ouvrages dignes de mémoire. Il entendoit très-bien les Fortifications; & le Roi Henri II le préféroit aux Etrangers, que la Reine Cathérine de Medicis protégeoit en France. Mais ſa trop grande capacité lui fut fatale, car le Roi l'ayant envoyé à Nantes en Bretagne, pour y démolir les travaux d'une citadelle qu'on avoit commencée ſur un très-méchant terrain, il fut empoiſonné par les premiers Entrepreneurs, en la 40 année de ſon âge.

CRAPONE eſt le nom d'un Canal de France en Provence, tiré de la riviére de Durance juſques à Arles, ſous la conduite d'ADAM DE CRAPONE, qui lui donna ſon nom. Il commence au village de la Roque, qui eſt ſix lieues au deſſus de l'embouchure de la Durance dans le Rhône, & qui porte l'abondance dans des campagnes ſtériles. Il ſert à faire tourner des moulins, & eſt d'une très-grande utilité pour les villes de Salon & d'Arles, & pour les villages d'Aiguiers, de Grans, & d'Iſtres.

CRASNOSTAW ou CRASNOSLAW. *Voyez* CRANOSLAW.

* CRASO, riviére de Portugal, prend ſa ſource dans la province de Beira, coule d'abord du nord au ſud, puis du nord-eſt au ſud-oueſt, & enfin du nord au ſud; après quoi elle ſe rend dans le Tage.

CRASSI. *Voyez* CRASSY.

CRASSITIUS (Lucius) de Tarente, né d'une famille affranchie, prit le ſurnom de *Panſides*. Il vivoit ſous l'empire d'Auguſte, & fut très-bon Grammairien. Il enſeigna à Rome, où il fut Précepteur de Julius Antonius, fils de Marc-Antoine, & enſuite il s'adonna tout à fait à la Philoſophie. * Suétone, *des Illuſtres Grammairiens, ch.* 18.

CRASSO (François) Cardinal, né à Milan d'une famille noble & ancienne, fut d'abord Avocat, puis Conſeiller au Sénat, Procureur général du Duché, & Préſident au Criminel. Depuis, s'étant fait connoître à l'Empereur Charles-*Quint*, il eut une des premiéres places dans le Conſeil de ce Prince, dont il fit l'Oraiſon funébre en 1559. Le Pape Pie IV, qui l'avoit beaucoup eſtimé, le rappella à Rome, lorſqu'il fut veuf, & lui donna le Gouvernement de Bologne. Craſſo remplit ſi bien les devoirs d'un bon Gouverneur, que le Pape en étant ſatisfait, le mit dans le Sacré Collége en 1565. Il mourut à Rome le premier ſeptembre 1566. Son corps fut tranſporté à Milan dans l'égliſe des Religieux de ſaint François, où ſes fils *Pierre*, *Antoine* & *Hippolyte* firent élever un tombeau. * Aubéry, *Hiſt. des Card.* Petramellario.

CRASSO (Jules-Paul) de Padoue, Médecin célébre, vi-

voit dans le XVI ſiécle. Il enſeigna avec beaucoup de réputation, & compoſa divers Ouvrages remplis d'une grande érudition. Craſſo ſavoit les Langues & les Belles Lettres. Il mourut en 1574. Paul Craſſo a traduit divers Ouvrages de pluſieurs anciens Médecins Grecs, comme d'Arétæus de Cappadoce, de Rufus d'Ephéſe, de Paſſadius & de Théophile ou Ptolomée, de Galien & d'Hippocrate, dont on peut voir la liſte dans Vander Linden. La Verſion qu'il a faite des huit livres d'Arétæus n'eſt pas fort exacte, parce que, dit Reinéſius, il n'a travaillé que ſur des exemplaires fort corrompus, qui l'ont empêché ſouvent d'entrer dans la penſée de ſon Auteur. Mais, comme dit M. Huet, ſi Craſſo a fait la faute d'ajoûter & de retrancher quelque choſe à ſes originaux, elle lui eſt pardonnable, parce qu'il eſt d'ailleurs aſſez fidéle & aſſez élegant, & qu'il répréſente la penſée de ſes Auteurs, avec beaucoup de netteté & d'ordre. Cette famille de Craſſo a eu Nicolo Crasso, célébre Juriſconſulte. * Ricobon, *de Illuſt. Patav.* Imperialis, *in Muſ. Hiſt.* Caſtellan, *in Vit. Illuſt. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Thomas Reinéſius, *apud Konig, Biblioth. Vet. & Nov. p. 55.* Dan. Huet, *de Clar. Interp. l. 2. p. 267.*

CRASSO (Laurent) Italien, a donné en deux volumes *in quarto* l'an 1666, les *Eloges des Hommes de Lettres*, qui parurent dans la ville de Veniſe. Cet Ouvrage eſt écrit en Italien, & il eſt eſtimé pour l'exactitude & le ſoin que cet Auteur a apporté à recueillir les principales actions & les Ecrits des Auteurs dont il parle. * Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Critiques Hiſtoriens, tome 2. partie 1 p. 176. n. 171.* édit. d'Amſterdam, 1725.

CRASSO PADUANO ou CRASSUS PADUANUS. *Cherchez* CRASSUS PADUANUS.

CRASSOT (Jean) né à Troyes en Champagne, enſeigna la Philoſophie dans l'Univerſité de Paris pendant plus de trente ans. Il étoit Profeſſeur au Collége de Sainte-Barbe dès 1587. Il mourut le 14 août de l'année 1616, où parut ſa Philoſophie en deux volumes *in quarto*, de près de douze cens pages chacun. On y remarque de l'eſprit, & de la netteté, mais elle eſt gâtée par un trop grand nombre de diviſions, ainſi que l'a obſervé l'Auteur de l'*Art de penſer, partie 2.*

CRASSUS, ſurnom qu'ont pris & conſervé long-tems quelques familles Romaines des plus illuſtres, comme celles des Papyriens, des Véturiens, des Claudiens, & des Oraciliens, & ſur tout celle des Liciniens. Une branche de cette derniére famille s'eſt rendue le nom de Crassus tellement propre, qu'elle n'eſt point connue ſous d'autre. Le premier des Liciniens, que l'on trouve dans l'Hiſtoire avec le ſurnom de *Craſſus*, eſt P. Licinius Crassus, Conſul l'an 549 de Rome, & 205 avant J. C. Pluſieurs autres du même nom ont depuis exercé la même dignité, Pub. Licinius Crassus en l'an 583 de Rome, & avant Jesus Christ 171; C. Licinius Crassus l'an 586; P. Licinius Crassus, *dont nous parlerons dans un article exprès*, l'an 623 de Rome, & avant J. C. 131; P. Licinius Crassus l'an 657 de Rome, & avant J. C 97; M. Licinius Crassus, *dont nous ferons l'Hiſtoire plus bas*, l'an 684 & 699 de Rome, & avant J. C. 70 & 55; M. Licinius Crassus l'an 724 de Rome, & avant J. C. 30; M. Licinius Crassus l'an 740 de Rome, & avant J. C. 14; M. Licinius Crassus, ſous Tibére l'an 27 de J. C.; Licinius Crassus *Frugi*, ſous Néron, l'an 64; outre quelques autres diſtinguez par d'autres endroits que par le Conſulat, *deſquels quelques-uns trouveront leur place dans des articles ſéparez.*

CRASSUS (Publius Licinius) Grand Pontife & très-habile Juriſconſulte, fut créé Conſul l'an 623 de Rome, & 131 avant J. C. avec L. Valérius Flaccus. Il y eut diſpute entre ces deux Collégues, à qui prendroit le commandement de l'armée deſtinée contre Ariſtonicus. Craſſus l'emporta ſur Flaccus, qui étoit Prêtre de Mars, & lui défendit, en qualité de Grand Pontife, de ſortir de Rome, où les fonctions du ſacerdoce l'attachoient. Cependant il abandonna lui-même celle du Pontificat (irrégularité ſans exemple juſques alors) & paſſa en Aſie, où il commença par apprendre la Langue Gréque, avec tant d'exactitude, qu'il en poſſéda les cinq Dialectes en très-peu de tems, & ſe vit en état de traiter avec ſes Alliez ſans Interpréte. Cet avantage ne rendit pas ſon expédition plus heureuſe; car l'année ſuivante quoique ſoutenu par les troupes des Rois de Bithynie, de Pont, de Cappadoce & de Paphlagonie, il fut vaincu dans une grande bataille & fut pris par les Thraces, qui étoient à la ſolde d'Ariſtonicus. Alors ne ſongeant qu'à éviter, par une mort généreuſe, la honte de la captivité, il donna de ſa houſſine dans l'œil d'un Thrace qui le conduiſoit, & qui ſe ſentant frappé, le tua d'un coup de poignard. La tête de Craſſus fut portée à Ariſtonicus, & ſon corps fut enterré à Smyrne. * Ciceron, *Philipp.* 2. Tite-Live, *l.* 59. Valére Maxime, *l. 2. ch. 2. Ex. 2: l. 8. ch. 7. Ex. 6.* Quintilien, *l. 11. ch. 2.* Florus, *l. 2. ch. 20.* Strabon, *l. 14.* Juſtin, *l. 36. ch. 4.*

CRASSUS (L. Licinius) excellent Orateur, lequel eſt loué par Cicéron dans ſes livres *de Oratore*, & ailleurs.

CRASSUS (P. Licinius) ſuivit le parti de Marius contre Sylla, & ſe tua, de peur de tomber entre les mains de ſes ennemis.

CRASSUS (M. Licinius) célébre par ſes malheurs, par ſes richeſſes, & par ſon avarice, épouſa la veuve de ſon frére, & fit commerce d'Eſclaves pour s'enrichir. On dit que lorſqu'il commença d'avoir part aux affaires publiques, il étoit riche de trois cens talens, c'eſt à dire, de cent quatre-vints mille écus. Depuis il aquit de ſi grands biens, qu'il fit un feſtin public au peuple Romain, & donna à chaque Citoyen autant de blé qu'il en pouvoit conſumer durant trois mois. Lorſqu'il marcha contre les Parthes, il fit l'inventaire de ſes biens, & trouva qu'il étoit riche de ſept mille cent talens, c'eſt à dire, de quatre millions, deux cens ſoixante mille écus. Il diſoit ordinairement, comme le remarque Cicéron, qu'il n'eſtimoit pas un homme riche s'il n'avoit dequoi entretenir une armée. Ne pouvant vivre en ſûreté à Rome, ſous la tyrannie de Cinna & de Marius en l'an 668 de la fondation de Rome, & 86 avant Jeſus-Chriſt, il ſe retira en Eſpagne, où un de ſes amis nommé Vibius, le tint caché pendant huit mois, dans une caverne. De là il paſſa en Afrique vers Sylla, qui lui donna de l'emploi. Il donna ſur tout des marques de ſon courage, dans la guerre contre les Eſclaves fugitifs conduits par Spartacus: ce qui lui fit mériter l'honneur du petit triomphe. Ce fut pendant ſa Préture en l'an 683 de Rome, & 71 avant Jeſus-Chriſt, qu'il décima les Soldats fugitifs, défit Spartacus, & fit mourir en croix ceux qui avoient évité la mort dans le combat. Il fut Conſul l'année ſuivante avec Pompée, puis Cenſeur, & enſuite il exerça une eſpéce de Triumvirat avec le même Pompée & Céſar. Cette union ne dura pas long-tems; mais Craſſus s'étant ligué avec le premier, obtint le Conſulat l'an 699 de Rome, & 55 avant Jeſus-Chriſt. La Syrie fut le partage de Craſſus; & comme ſon avarice étoit inſatiable, il pilla le thréſor du temple de Jéruſalem, & emporta de la Judée des richeſſes ineſtimables en l'année 700. Il prit dans le temple de Jéruſalem, non ſeulement les deux mille talens auſquels Pompée n'avoit pas voulu toucher, mais tout l'or qu'il y trouva, qui montoit à huit mille talens. Il prit auſſi une poutre d'or maſſif, qui peſoit trois cens mines, dont chaque mine péſe deux livres & demie. Cette poutre d'or étoit enfermée dans une poutre de bois creuſée à deſſein, & nul autre qu'Eléaſar le ſouverain Sacrificateur ne le ſavoit. Il crut qu'en promettant ce thréſor à Craſſus, cet avide Romain ne toucheroit point aux ornemens du temple. Craſſus promit d'abord tout ce qu'on voulut; mais, malgré les ſermens, il s'empara encore de tout ce qu'il put trouver dans le temple. Son avidité lui avoit inſpiré la penſée d'entreprendre la guerre contre les Parthes, quoi que tous les préſages fuſſent funeſtes pour lui. Il réduiſit d'abord quelques villes de la Méſopotamie; & au lieu de ſuivre le cours de ſes victoires, il donna le tems aux Soldats Romains de s'amollir dans les délices de Syrie, & aux Parthes de ſe préparer à la guerre. Orodès, qui étoit leur Roi, envoya des Ambaſſadeurs à Craſſus, pour ſe plaindre de ſon invaſion dans la Méſopotamie, & pour faire diverſion porta la guerre, dans les Etats d'Artabaze, Roi d'Arménie, & Allié des Romains. Craſſus dévorant en eſpérance toutes les richeſſes des Parthes, refuſa la paix que leur Roi lui offroit; & mépriſant les conſeils ſalutaires d'Artabaze, & du Queſteur Caſſius dont l'un lui conſeilloit de le venir joindre en Arménie, & l'autre d'aller droit à Séleucie; il s'avança contre Suréna & Sillaüs, Généraux des Parthes. Il laiſſa l'Euphrate derriére lui, & fit engager le combat, près de la petite riviére appellé Balliſſus, par ſon fils, qui fut tué dans cette occaſion. Les Romains qui voulurent venger ſa mort furent défaits. Craſſus ſe retira la nuit à Carrhes en Méſopotamie. Quatre mille Soldats qui étoient demeurez dans le camp, furent taillez en piéces, & Craſſus lui même ayant été conduit par le traître Andromachus dans des défilez inconnus aux Romains, y fut inveſti par les Parthes. Sous prétexte d'une conférence, il ſe laiſſa tirer des poſtes avantageux qu'il occupoit, & fut tué près de Sinnaca, ville de la Méſopotamie, l'an 701 de Rome, & avant Jeſus-Chaiſt 53. De cent mille hommes, dont étoit compoſée l'armée Romaine, à peine en revint-il dix mille en Syrie. On dit que les Parthes, ayant coupé la tête à Craſſus, la portérent à Orodès leur Roi, lequel fit couler dans ſa bouche de l'or fraîchement fondu, afin, diſoit-il, que comme ſon eſprit avoit brûlé d'un inſatiable déſir d'avoir de l'or, ſon corps auſſi épuiſé de ſang & de vie, fût brûlé avec le même métail. * Plutarque, *en ſa Vie.* Florus, *l. 3. ch. 11.* Joſéphe, *Antiq. Judaiq. l. 14.* Dion, *l. 4.* Appien, *in Parthicis.*

CRASSUS (Publius Licinius) fils du précédent, s'étoit diſtingué dans les guerres des Gaules, ſous Jules Céſar, & avoit amené en Aſie mille hommes de cavalerie, pour ſervir dans la guerre des Parthes, où il fut tué, comme nous venons de le dire. Il étoit Augure, & eut Cicéron pour ſucceſſeur dans cette dignité. * Plutarque *dans la Vie de M. Licinius Craſſus & dans Ciceron.* Céſar, *de Bello Gallico, l. 3. ch.* 31. de l'édit. *in uſum Delphini.*

CRASSUS (M. Licinius *Frugi*) étoit un homme auſſi bête (ſi l'on en croit Sénéque) que l'Empereur Claude, qui lui fit couper la tête, l'an de Jeſus-Chriſt 47, après l'avoir élevé, & l'avoir honoré deux fois des ornemens du triomphe. Sa femme Scribonia, ſon fils, Gendre de l'Empereur, qui, pour avoir été adopté dans la famille des Pompées, s'appelloit Cn. Pompeius Magnus, & pluſieurs autres *Craſſus*, furent envelopez dans ſa condamnation. * Sénéque, *Ludus in morte Claudii Cæſaris.* Suétone.

Outre Cn. Pompeius Magnus, M. Licinius Craſſus *Frugi*, duquel on vient de parler, eut encore pour fils M. Licinius Craſſus *Frugi*, qui fut Conſul en l'an 64 de Jeſus-Chriſt ſous l'Empereur Néron qui le fit mourir; & L. Piſon *Frugi* Licinianus, qui fut adopté pour fils & ſucceſſeur de l'Empereur par Galba, & tué auſſitôt par les Soldats de la faction d'Othon, l'an de Jeſus-Chriſt 69. * Dion, *l.* 64. Suétone, *in Vita Galbæ.*

CRASSUS PADUANUS ou CRASSO, Religieux de l'Ordre de ſaint François, étoit de Barlette dans le Royaume de Naples. Il vivoit en 1540, & ſe fit eſtimer par ſon éloquence & par divers Ouvrages qu'il publia, comme *la Concorde des Epîtres de ſaint Paul*, tirée des Ecrits de ſaint Auguſtin, & des autres ſaints Docteurs; *De Republica Eccleſiaſtica*; *Enchiridion Eccleſiaſticum, &c.* * Willot, *in Ath. Franc.* Le Mire, *de Script. Sæcul. XVI.*

* CRASSUS (Marcel) né à Palerme, fut célébre parmi les Fréres Prêcheurs. Il enſeigna publiquement avec réputation la Philoſophie & la Théologie. Il étoit fort verſé dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, & dans le Droit Canonique. Il vivoit en 1610. On a de lui, *Examen ad audientiam Confeſſionis exponendorum per modum Dialogi habiti inter adm. R. R. Examinatores & Patres Confeſſarios; Conſtitutiones & Decreta, plena Synodo Agrigentina digeſta*; & en Italien, *Confeſſionario o vero accuſatorio per ordine di precetti del Decalogo e ſette peccati mortali.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CRASSUS (Anſelme) Prêtre de l'Ordre des Capucins à Meſſine, étoit recommandable par ſon ſavoir & par ſes vertus. Il mourut aveugle le neuviéme décembre 1689. Il a laiſſé quelques Ouvrages en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* C R A S S U S (Jaques) de Palerme, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs a donné au jour, *Collectanea de Laudibus Panormi.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* C R A S S Y, village de Suiſſe en partie, & du païs de Gex en partie. La moitié de ce village appartient au Canton de Berne, & profeſſe la Religion Réformée; & l'autre moitié qui eſt du païs de Gex, eſt Catholique. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome 2. p.* 286 *&* 287.

C R A S T O N (Jean) Carme de Plaiſance. Cet Auteur eſt le premier, ſelon Henri Etienne, qui ait fait un Lexicon Grec & Latin; mais cet Ouvrage eſt fort défectueux, parce que l'Auteur n'a produit aucun endroit des Auteurs, pour faire connoître la ſignification ou l'uſage des mots Grecs, par leur autorité. * Henri Etienne, *Epiſtola de ſtatu Typogr. ſua & de Theſauro Ling. Grac. p.* 156.

C R A T E, en Latin *Crathus* ou *Crathis*, riviére de la Calabre Citérieure, province du Royaume de Naples. Elle ſort du Mont-Apennin, baigne Coſence, Biſignano, & S. Marco, & après s'être enrichie des eaux de pluſieurs petites riviéres, elle ſe décharge dans le Golfe de Tarente, à trois lieues de la ville de Roſſano, du côté du nord. Léandre Alberti aſſure que cette riviére s'appelle *Gratti.* Euſtathe dit qu'elle paſſoit par Sibaris, ville autrefois ſi célébre par la molleſſe de ſes Habitans. La riviére *Crathus* dans le païs occupé d'abord par les Ioniens, & enſuite par les Achéens, c'eſt à dire, dans la partie la plus occidentale & la plus ſeptentrionale du Péloponnéſe, avoit donné ſon nom à la riviére d'Italie, ainſi qu'on l'apprend d'Hérodote, *l.* 1. qui eſt ſuivi par Strabon, par Pauſanias, par Euſtathe, &c.

C R A T É E ou C R E T É E, fils de Minos & de Paſiphaé, fille du Soleil, étoit frére de Deucalion, avec lequel il partagea la ſouveraineté de l'iſle de Créte. Ayant conſulté l'Oracle ſur ſon deſtin, il apprit qu'il ſeroit tué par un de ſes enfans. Il avoit un fils nommé Althéménès, & trois filles. Althéménès ſachant le malheur dont ſon pére étoit menacé, ſe bannit lui-même, & ſe retira à Rhodes. Il tua l'une de ſes ſœurs, qui avoit été violée par Mercure, & les deux autres furent mariées à deux Princes étrangers, & hors de leur patrie. Ainſi Cratée ſembloit être en ſûreté; mais le déplaiſir qu'il eut de l'abſence de ſon fils, l'obligea à équiper un vaiſſeau pour l'aller chercher. Il aborda en l'iſle de Rhodes, dont les Habitans prirent auſſi-tôt les armes pour ſe défendre, dans la penſée que c'étoit un ennemi. Althéménès y accourut pour faire ſon devoir, & tira une fléche contre le plus apparent, qui étoit Cratée, lequel mourut de cette bleſſure. Alors Althéménès, dit-on, pria les Dieux de ne pas le laiſſer ſurvivre à ſon pére, & obtint que la terre s'entrouvrît pour l'engloutir. * Apollodore, *l.* 3.

C R A T E P O L I U S. *Voyez* M E R S S Æ U S.

C R A T É R U S, Favori d'Alexandre *le Grand*, étoit rival d'Antipater, pour la faveur. Pour les concilier enſemble, Alexandre diſoit, qu'Antipater étoit l'ami d'Alexandre, & Cratérus l'ami du Roi, c'eſt à dire, qu'Antipater étoit ſeulement attaché à ſa perſonne, & Cratérus à ſa dignité. C'étoit un Seigneur, dont l'eſprit étoit extrémement élevé, & dont le cœur mépriſoit les plus grands dangers. Après la mort d'Alexandre, il fut tué dans un combat contre Euménès, lequel l'ayant remarqué expirant dans la mêlée, deſcendit de cheval pour lui rendre les derniers devoirs, & le fit inhumer honorablement. Strabon, *l.* 15, attribue à Cratérus une lettre à ſa mére Ariſtopatre, ſur les choſes merveilleuſes des Indes qu'il copie ſouvent. * Quinte-Curce. Arrien.

C R A T É R U S, habile Médecin, dont ſe ſervoit T. Pomponius Atticus, comme nous l'aprenons de Cicéron, qui en parle dans ſes lettres, au ſujet de la maladie d'une fille du même Atticus. Horace en fait auſſi mention, *au l.* 2. *Sat.* 3. *v.* 161. Perſe, *Satyre*, 3. *v.* 65, ſe ſert de ce mot pour dire un Médecin. Porphyre parle auſſi du Médecin Cratérus, qui vivoit l'an 700 de Rome, & 54 avant Jeſus-Chriſt *dans le premier livre de l'abſtinence de la chair des animaux.* Il y a eu encore deux CRATÉRUS, l'un Sculpteur, & l'autre Peintre, tous deux louez par Pline. * Cicéron, *l.* 12. *Epiſt.* 13. *&* 14. Pline, *l.* 35. *ch.* 11. *& l.* 39. *ch.* 5.

* C R A T É R U S, Peintre d'Athénes, avoit un talent particulier pour peindre des piéces groteſques, & il en orna le *Pompéon* d'Athénes. Ce Pompéon étoit un édifice public à la porte de la ville, & l'on y faiſoit tous les apprêts pour la célébration des Fêtes ſolemnelles. * M. Jacques Campo Weyerman, *Art de la Peinture des anciens Peintres*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 130.

C R A T É R U S, Auteur d'un Recueil des Décrets du peuple d'Athénes. L'Auteur étoit Macédonien, & ſon livre n'exiſte plus. M. Bayle préſume qu'il a vécu du tems d'Alexinus, qui a compoſé un Cantique contre Cratérus, & par conſéquent environ la CXX Olympiade. * Plutarque, *in Ariſtide.* Bayle, *Dict. Critiq.*

C R A T È S, Diſciple de Diogéne *le Cynique*, étoit Thébain, fils d'Aſcondus, & vivoit ſous la CXIII Olympiade, 328 avant l'Ere de Jeſus-Chriſt. Antiſthéne dit dans ſes *Succeſſions*, que Cratès ayant vu dans une Comédie, qu'un certain Teléphas, qui tenoit un panier rempli de bijoux précieux, s'étoit tout d'un coup mis à ſuivre la Philoſophie Cynique, il vendit tous ſes biens, & en fit de même. Quelques Auteurs diſent qu'il jetta ſon argent dans la mer; & les autres aſſûrent que l'ayant remis à un Banquier, il lui donna ordre de le rendre à ſes enfans, s'ils n'avoient point d'eſprit; mais s'ils devenoient Philoſophes, il l'engagea à diſtribuer au peuple cet argent, parce que ſes enfans en ce cas n'auroient beſoin de rien. Nicodrome, Joueur d'inſtrumens, lui ayant donné un ſoufflet, qui lui fit enfler la joue, il mit deſſus un écriteau avec ces paroles, *Nicodrome l'a fait.* Alexandre lui demandant s'il vouloit qu'on rebâtit ſa patrie, il répondit qu'il ne s'en ſoucioit pas, parce qu'un autre Alexandre la ruïneroit encore. Il ajoûta que le mépris de la gloire & de la pauvreté étoient ſon païs, & qu'il ne tomberoit jamais entre les mains des ennemis. Diogéne Laërce parle de lui, *l.* 6. La célébre Hipparchie étoit femme de ce Cratès. *Voyez* HIPPARCHIE.

C R A T È S, Philoſophe Académicien, fils d'*Antigonus*, étoit d'Athénes, ſelon Diogéne Laërce, ou plutôt d'un village nommé Trie. Il fut Diſciple de Polémon, & ſon ſucceſſeur dans ſon Ecole. Polémon mourut ſous la CXXVII Olympiade, & 270 ou 272 ans avant Jeſus-Chriſt, ce qui fixe le tems auquel Cratès a vecu. Ces deux Philoſophes s'aimérent toûjours avec une extrême tendreſſe, & leurs corps furent mis après leur mort dans le même tombeau. Cratès en mourant laiſſa, au rapport d'Apollodore, pluſieurs Ouvrages de Philoſophie, outre quelques Comédies. Il compoſa auſſi pluſieurs Harangues qu'il récitoit devant le peuple, & d'autres qu'il fit dans ſes Ambaſſades. Il a eu des Diſciples très-illuſtres, comme Arceſilaüs, Bion de Boryſthéne, Théodore Chef d'une Secte. * Diogéne Laërce, *l.* 4. Lilio Giraldi, *Dial.* 6. *des Poëtes.* Héſychius.

C R A T È S, ſurnommé *Mallotes*, fils de Timocrate, étoit Grammairien & Philoſophe Stoïcien. Attale l'envoya à Rome, comme le remarque Suétone dans la Vie des Illuſtres Grammairiens. Pline le cite, *l.* 4. *ch.* 12; & Varron en fait mention, auſſi bien que Strabon. Ce même Cratès fut ſurnommé *Homérique*, pour avoir écrit neuf livres de corrections ſur l'Iliade & l'Odyſſée d'Homére. Il vivoit ſous la CLV Olympiade, & 160 ans avant Jeſus-Chriſt. * Varron, *de Ling. Lat. l.* 8. Strabon, *l.* 1. 3. 13 *&* 14. Voſſius, *des Hiſtoriens Grecs, l.* 3: *& des Poëtes Grecs, ch.* 8.

C R A T È S, Athénien, Poëte Comique, fut le premier qui fit paroître des ivrognes ſur le théatre. Ses piéces étoient divertiſſantes, mais fort ſatyriques. * Plutarque.

C R A T È S, natif de Pergame, Hiſtorien Grec, fit un Ouvrage des *Choſes admirables* qui ſe voyent dans divers païs. Pline en fait mention, *l.* 7. *ch.* 2, auſſi-bien qu'Elien, *des Animaux, l.* 17. *ch.* 9. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Diogéne Laërce parle auſſi d'un CRATÈS, qui avoit excellé dans l'ancienne Comédie, qui eſt apparemment le précédent; d'un Orateur; d'un Ingénieur, qui ſervit dans les armées d'Alexandre *le Grand*; d'un Philoſophe Péripatéticien; d'un Philoſophe Académicien de Tarſe; d'un Poëte, qui avoit fait des Epigrammes; & d'un Géometre. C'eſt dans la Vie de Cratès l'Académicien, *l.* 4. * Pline, *l.* 7. *ch.* 1.

C R A T È S I P O L I S, femme d'*Alexandre*, Tyran de Sicyone, ſe maintint dans la poſſeſſion de ce Royaume, après la mort de ſon mari qui avoit été aſſaſſiné, & fit pendre trente ou quarante des plus conſidérables d'entre les ſéditieux. * Diodore, *l.* 10.

C R A T E U A S ou C R A T E V A S. *Voyez* C R A T I V A S.

C R A T I L E. *Cherchez* C R A T Y L E.

C R A T I N U S, Athénien, Poëte de l'ancienne Comédie, compoſa vint & une piéces, & fut neuf fois victorieux. De XXI Comédies qu'il avoit faites, il ne nous reſte qu'un petit nombre de vers qui ne ſont pas ſuffiſans, pour nous faire connoître ſon caractére. Il étoit ferme & hardi en ſes compoſitions, dit M. le Févre, & n'épargnoit pas même les premiers Officiers de la République. Plutarque dit en la Vie de Périclès, que ce dernier ne fut pas exempt de la cenſure de Cratinus. Quintilien faiſoit tant de cas de ſes Comédies, qu'il en recommançoit particuliérement la lecture à ceux qu'il vouloit former pour l'éloquence. Ariſtophane remarque qu'il mourut, lorſque les Lacédémoniens firent leur premiére deſcente au païs d'Attique, c'eſt à dire, au commencement de la guerre du Péloponnéſe, qui s'éleva ſous la LXXXVII Olympiaque, & 432 ans avant Jeſus-Chriſt. Ce Poëte vécut plus de 95 ans, & fut, dit-on, un des grands buveurs de ſon tems. Horace le remarque dans une de ſes Epitres à Mécénas, *l.* 1. *Ep.* 19, & fait encore mention de Cratinus dans ſes Satyres, *l.* 2. *Sat.* 4. Quintilien, *Inſtitut. Orat. l.* 10. *ch.* 1. Tanaq. Le Févre, *Vies des Poëtes Grecs, en abrégé.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes, tome* 3. *partie* 1. *p.* 361. *n.* 1115. édit. d'Amſterdam 1725.

C R A T I P P U S, Hiſtorien Grec, étoit contemporain de Thucydide; & vivoit ſous la XCII Olympiade l'an 412 avant Jeſus-Chriſt. Il recueillit avec ſoin dans ſes Ecrits, ce que ce dernier a oublié, comme nous l'apprenons de Denys d'Halicarnaſſe, au jugement de l'Hiſtorien Thucydide, & de Marcellin en la Vie du même Auteur.

C R A T I P P U S, natif de Mitylène, Philoſophe Péripatéticien, enſeigna la Philoſophie dans cette ville, & fit les mêmes fonctions à Athénes, où il eut pour Diſciple le fils de Cicéron, qui par reconnoiſſance lui obtint le droit de Bourgeoiſie Romaine, & engagea les Juges de l'Aréopage à faire un Décret, pour engager Cratippe à reſter à Athénes pour y inſtruire la Jeuneſſe du païs. Il le fit avec tant de ſuccès, que les perſonnes les plus conſidérables de ſon tems, comme Brutus & Pompée ſe faiſoient un plaiſir d'être ſes Auditeurs. Il conſola auſſi Pompée, qui s'étoit retiré à Mitylène, après la bataille de Pharſale, comme nous l'apprenons de Plutarque, *Vie de Pompée.* Bayle, *Dict. Critiq.*

C R A T I V A S, C R A T E U A S ou C R A T E V A S, Médecin, vivoit du tems d'Hippocrate, ſous la XCI Olympiade vers l'an 416 avant Jeſus-Chriſt. Il fit une étude particuliére de la Botanique, & eſt cité par Dioſcoride & par le Scholiaſte de Nicandre. *Conſultez* auſſi Caſtellan, *in Vit. Medic.*

C R A T O ou C R A T O N (Jean) naquit en 1519, à Breſlau en Siléſie. Ayant embraſſé dès ſa jeuneſſe, l'étude de la Théologie, il s'en alla à Wittenberg, où il fit de grands progrès dans cette Science ſous Luther & Mélanchton. Il demeura ſix ans dans la maiſon du premier, profitant de ſes lumiéres & de ſa converſation. C'eſt le tems que Craton diſoit avoir paſſé le plus utilement & le plus agréablement. Il coucha par écrit une partie des converſations familiéres de Luther, & les donna au public ſous ce titre, *Sermones Convivales Lutheri.* Craton connut qu'il n'étoit pas propre pour la Théologie; il ſe voua à la Médecine & alla à Vérone pour l'étudier ſous *J. Baptiſte Montanus*, Médecin & Profeſſeur. Il fit de ſi grands progrès, qu'à ſon retour en Allemagne, il fut honoré de la charge de Médecin de trois Empereurs conſécutifs, de *Ferdinand* I, *Maximilien* II, & *Rodolphe* II. Craton étoit bien fait & de bonne mine, & reſſembloit parfaitement à Maximilien II, ce qui donna lieu à *Poſthius* de faire ces vers,

Si quibus eſt ſimilis facies, ſimilis quoque mens eſt,
Cæſaris haud differt & tua, docte Crato.

Il témoigna beaucoup d'attachement & de zéle pour la Religion Proteſtante, & liſoit avec aſſiduité les livres des plus fameux Théologiens. Il eut part à l'amitié des plus ſavans hommes de ſon ſiécle, de *Joachim Camerarius*, de *Conrad Geſner*, de *Jean Sambuc*, de *Paul* & d'*Alde Manuce* & de pluſieurs autres. Il paſſoit pour être d'une humeur fâcheuſe & chagrine, & trop attaché à ſes intérêts. Ses Oeuvres imprimées ſont, *Iſagoge Medica*; *Periocha methodica in Galeni libros de Elementis, natura humana, atra bile, temperamentis, & facultatibus naturalibus*; *Μικροτέχνη, ſeu parva Ars Medicinalis*; *Methodus Therapeutica ex Galeni & Montani ſententia*; *Idea etiam Hippocratica, una cum methodo de humore melancholiro*; *Conſiliorum & Epiſtolarum Medicinalium libri ſeptem*; *De Morbo Gallico*; *Epiſtola ad G. Peucerum de Peſte*; *Epiſtolæ duæ ad P. Andream Matthiolum*; *Un Traité* en Allemand *de la Fiévre peſtilente*; *Aſſertio pro libello ſuo Germanico de Febre peſtilente*; *Elegia de Angelis*; *Sextus Pſalmus Davidis carmine redditus*; *Oratio funebris de Maximiliano II*; *Epiſtola, qua ratio recte Galenum legendi oſtenditur*; *Varia carmina*. Il y a auſſi de lui trois Epîtres Latines dans le ſecond volume des Obſervations de Médecine imprimées en Allemagne ſous le titre de *Miſcellanea Curioſa*. Il avoit fait mettre ſur la porte de ſon cabinet,

Hic Crato cum ſtudiis Muſas conjungit amœnas:
Noſtrum opus & vitam Chriſtus, Apollo regat.

On dit auſſi qu'un peu avant ſa mort, il compoſa ce Quatrain au ſujet de l'avantage qu'il avoit eu d'être Médecin de trois Empereurs,

Cæſaribus placuiſſe tribus non ultima laus eſt:
Me pater hac ornant, filius atque Nepos.
Conſiliis uſum rectis mens conſcia gaudet,
Teſtis & Ars Medica eſt, teſtis & invidia.

* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3. p. 356 & ſuiv.* édit. de Hollande 1715. Chytræus, *in Monum.* Geſner, *Biblioth.* Melchior Adam, *in Vitis Medic. Germ.* René Moreau, *de Venæ Sectione in pleuritide.* Vander Linden, *de Script. Med.*

* C R A T O, petite ville de Portugal dans l'Alentejo. Il y a là un Prieuré royal, qui eſt la plus grande, la plus riche & en un mot la premiére Commanderie que l'Ordre de Malte ait en Portugal. Elle eſt à l'oueſt de Portaiégre, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues. * Colmenar, *Délices de Portugal, p. 794.*

* C R A T O N (Adam) ou C R A F T de Fulde, fut employé par le Landgrave de Heſſe-Caſſel & par d'autres pour travailler à l'ouvrage de la Reformation dans leurs Etats. Le Landgrave le fit Profeſſeur en Théologie dans la nouvelle Académie de Marpurg, & dans la ſuite Surintendant du diſtrict de la même ville. Il mourut le neuviéme ſeptembre 1558. Joachim Camerarius qui avoit fait ſes études avec lui, lui dédia la Vie d'*Eobanus Heſſus*, & parle ailleurs fort honorablement de lui. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Camerarius, *in Vita Eobani Heſſi, & in Vita Melanchthonis.* Seckendorf, *in Hiſt. Lutheran. l. 2. §. 14. & l. 3. §. 58.* Freheri *Theatrum.*

C R A T O R, Affranchi de l'Empereur Marc-Auréle, a vécu dans le ſecond ſiécle. Il fit une deſcription aſſez exacte des noms & du tems des Conſuls & des autres Magiſtrats Romains, depuis l'établiſſement de la République, juſqu'à ſon tems. * Théophile d'Antioche, *l. 3.* au mot *Autolycus.* Voſſius, *des Hiſt. Grecs, l. 2. c. 14. & l. 4. ch. 17.*

C R A T S (Jean-Philippe) Comte de Schapfenſtein, fut Colonel dans l'armée du Général de Tilly, & ſe ſignala en diverſes rencontres. Il reprit Fridberg & Landſperg ſur les Suédois, s'empara de Weiſſembourg, & rendit d'autres grands ſervices à l'Empereur & au Duc de Baviére, qui lui confia en 1633, la garde d'une de ſes forteréſſes; mais ce Comte aima mieux faire la guerre que de garder des citadelles, & demanda ſon congé, ſous prétexte de retourner en Bohéme pour défendre ſes terres du pillage. Il paſſa à Ratisbonne, ſans attendre la réponſe, & ſe rendit enfin au camp des Suédois, qui lui donnérent de l'emploi. Il fut pris à la bataille de Nordlingue, & eut la tête tranchée dans les priſons de Vienne, la même année 1634. * Le Blanc, *Hiſtoire de Baviére, &c.*

C R A T Y L E, Philoſophe d'Athénes, fut Diſciple d'Héraclite, & Précepteur de Platon, après la mort de Socrate. Il vivoit ſous la XCIV Olympiade, vers l'an 404 avant J. C. Platon a écrit un livre intitulé de ſon nom *Cratylus.* * Diogéne Laërce, *l. 3.*

C R A U, (la) grande campagne en Provence, où eſt la ville de Salon. Elle a ſept ou huit lieues d'étendue, & eſt toute pleine de pierres, entre leſquelles il croît un peu d'herbes, qui eſt excellente pour le pâturage. Strabon aſſure qu'un grand vent faiſoit rouler les pierres; mais ſi cela arrive, c'eſt fort rarement. Les Anciens ont recherché la raiſon de cette prodigieuſe quantité de pierres, ſans la pouvoir découvrir. Ariſtote croyoit qu'elles y avoient été pouſſées par ces ſortes de tremblemens de terre qui en élevent quelquefois un grand nombre, que le vent pouſſe enſuite comme une pluye dans les plaines. Poſſidonius s'imaginoit que cette campagne avoit été autrefois un lac qui s'étoit deſſéché. Mais Eſchyle, à qui il étoit permis de feindre, auſſi-bien qu'aux autres Poëtes, raconte que pendant qu'Hercule combattoit contre les Liguriens, Jupiter voyant ſon fils en danger, fit tomber une ſi grande pluye de pierres, qu'il en accabla tous ſes ennemis. * J. Spon, *Voyage d'Italie en 1675.*

* C R A V E N, nom d'une contrée montagneuſe du Duché d'York dans laquelle ſe trouve la ville de Skipton.

* C R A V E N, famille de Lords en Angleterre.

* C R A V E T T A (Ageno) de Savigliano, Juriſconſulte de Savoye, fut Profeſſeur à Turin, mais dans les guerres entre Charles-*Quint* & François I, il ſe retira à Grenoble, où il demeura ſept ans, s'occupant à donner des avis & à dreſſer des Conſultations. Enſuite on l'appella à Avignon à la place d'Emile Ferret; mais il refuta avec tant d'animoſité & de violence les opinions de ce grand homme, qu'on l'obligea à quitter la ville. Alors il ſe retira à Ferrare, où il ne demeura pas longtems, tant pour éviter la peſte que pour n'avoir par ſur les bras un auſſi puiſſant Antagoniſte que Catius. Il fut appellé à Pavie, & trois ans après à Mondovi, & enfin à Turin, où il mourut en 1569 dans la 65 année de ſon âge. On a de lui, *Conſiliorum Tomi ſex*, * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pancirolle, *de claris Leg. Interpr. l. 2. ch.* 180.

* C R A W D U N D A L E - W A I T H, lieu d'Angleterre dans la province de Weſtmorland. On y trouve des remparts, des foſſez & d'autres pareils ouvrages militaires, d'où l'on peut juger qu'il y a eu autrefois là un campement. On y a déterré l'inſcription ſuivante qui eſt à demi mutilée.

. . . . VARRONIUS
* . . . ECTUS LEG. XX. * V. V.
. . . AEL LUCANUS
P. LEG. II. AUG. C.

* PRÆFECTUS
* VALENTIS VICTRICIS.

* C R A W F O R D & K R A W F U R D, bourg de l'Ecoſſe méridionale dans la province de Cluydeſdale ſur la Cluyd. Ce Château donne le titre de Comte à des Seigneurs de la Maiſon de Lindſey. Il eſt ſitué ſur la rive droite de cette riviére. Sur la rive gauche, il y a un autre bourg du même nom. Ils ſont tous deux au ſud-oueſt d'Edimbourg, dont ils ſont éloignez à peu près de douze lieues. * Beeverell, *Délices de l'Angleterre, p.* 1120.

* C R A W L O E, petite riviére d'Angleterre, prend ſa ſource dans la province de Darby, qu'elle traverſe du ſud au nord pour entrer dans le Duché d'Yorck, où elle ſe décharge dans le Dun, un peu au deſſus de Rotheram.

* C R A Y E R (Gaſpard de) habile Peintre, naquit à Anvers en 1585. Il fut Diſciple de Raphaël Coxie à Bruxelles, mais il alla beaucoup plus loin que ſon Maître, comme le témoignent les tableaux d'autel qu'il a faits à Bruxelles, & dans les principales villes de Brabant & de Flandre. L'une de ſes plus belles piéces eſt le portrait du Cardinal Dom Ferdinand, qu'il peignit de grandeur naturelle depuis la tête juſqu'aux piez, pour être envoyé au Roi d'Eſpagne, frére du Cardinal. Il reçut pour récompenſe de ce beau portrait, une peſante chaîne d'or avec une médaille du même métal, & une penſion pour le reſte de ſes jours. On ne ſait pas en quelle année il eſt mort. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome 1. p. 327. & ſuiv.*

C R E.

C R É A D O S (les) ſont les Eſtafiers des Combattans dans la courſe des taureaux à Madrid.

C R É C I ou C R E S S I, ſur l'Authie, *Cariſiacum*, bourg de France en Picardie, dans le Comté de Ponthieu & le Bailliage d'Abbeville, entre cette même ville & Heſdin. Autrefois ce n'étoit qu'un village, qui devint célébre par la fameuſe bataille que Philippe *de Valois* y perdit contre Edouard III, Roi d'Angleterre, le 26 août de l'année 1346. Du côté des François, il demeura ſur la place 30 mille hommes de pié, 1200 de cheval, & 80 banniéres. Jean Roi de Bohéme, Charles Comte d'Alençon frére du Roi, Louis Comte de Flandre, & dix ou douze Comtes des plus illuſtres y perdirent la vie. Le Roi Jean, tout aveugle qu'il étoit, y combattit fort vaillamment, ayant fait attacher ſon cheval par le frein à celui de deux de ſes plus braves Chevaliers. Ce lieu eſt différent de CRESSI EN BRIE, qui eſt un bourg de Brie, dans le gouvernement de Champagne, à deux ou trois lieues de Meaux, & ſur la petite riviére de Morin. Quelques uns l'ont confondu avec Quierzy ſur l'Oiſe, *Cariſiacum ad Iſaram*, où on a tenu quelques Conciles. Il y a encore un autre CRÉCY, ou plutôt CRESSY-ſur-Serre dans la Tiérache proche de Laon. * Froiſſart, *Hiſt.* Du Chêne, *des villes du Comté de Ponthieu, c. 1.* Mezeray, *Hiſt. de France, en Philippe de Valois, &c.*

C R É C Y, (Hugues de) Seigneur de Crécy, de Gomets & de Châteaufort, étoit Sénéchal de France en 1107. Il ſe rendit ſi redoutable, qu'il ébranla la Couronne, par les divers mouvemens qu'il ſucita dans l'Etat, ainſi que le témoigne la Chronique de l'Abbaïe de Morigni. Il fit mourir Milès, Vicomte de Meaux, ſon couſin; puis il ſe retira dans un monaſtére de Cluni, pour y faire pénitence de ſes péchez; & il y mourut, ſans avoir laiſſé d'enfans de *Luciane* de Montfort ſa femme. * Le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne.*

C R É D E S, riviére. *Voyez* C R É D I.

C R É D I, (Lorenzo di) célébre Peintre de Florence en Italie, s'attacha à imiter les ouvrages de Léonard de Vinci, & en fit de ſi belles copies, que l'on avoit peine à les diſtinguer des originaux. Il étoit longtems attaché ſur un même tableau, parce qu'il prenoit plaiſir à le bien finir. Il mourut en 1530, âgé de 78 ans. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome 1. Entret. 2. p. 342.* édit. de Trevoux, 1725.

* C R É D I, petite riviére d'Angleterre dans le Comté de Dévon arroſe la ville de Crédiṭon à laquelle elle donne ſon nom.

C R É D I T O N, ville avec marché, en Angleterre dans le Comté de Dévon, ſur les riviéres de Crédi & de Forton: elle eſt la capitale de ſon Canton. C'étoit autrefois un Evêché, que le Roi Edouard *le Confeſſeur* transféra à Exceſter. Elle a une belle égliſe en forme de cathédrale, eſt bien peuplée, a un terroir fertile, & fait un bon négoce de ſerge. Les deux riviéres, dont nous avons parlé, ſe déchargent dans l'Ex. Crédiṭon eſt à 148 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

C R É D O, nom d'une montagne de Bugey, au pié de laquelle paſſe le Rhône ſur le grand chemin de Lyon à Genéve, entre le

Fort de la Cluſe, & Châtillon de Michaille. C'eſt où commence proprement la longue & droite chaîne du Mont-Jura, qui ſépare le Comté de Bourgogne d'avec la Suiſſe. * Baudrand.

CREDOCES. *Cherchez* CRIOLES.

CREDY, riviére. *Voyez* CREDI.

* CREE, petite riviere de l'Ecoſſe Méridionale dans le Comté de Galloway, donne le nom à un petit Golfe qui s'appelle *Crée Firth.*

CREECH, (Thomas) Anglois, connu par ſon érudition dans la Philoſophie & dans la Philologie, auſſi-bien que par ſes talens extraordinaires pour la Poëſie Angloiſe. Il étoit Membre du Collége *de toutes les ames* à Oxford, & traduiſit en vers Anglois *Manile & Lucréce*, deux Poëtes Latins. Il publia auſſi le dernier en Latin en 1695, & l'accompagna de notes ſi excellentes, qu'il rendit ſon édition préférable à toutes celles qui l'avoient précédée. On dit qu'il étoit tellement charmé de cet Auteur, qu'il en adopta tous les ſentimens & fit profeſſion de la Philoſophie d'Epicure. Il travailla pendant trois ans à une nouvelle édition de *Juſtin Martyr*, mais il ne la donna point, parce qu'il ſe pendit dans ſa chambre au mois de juillet 1700. On dit qu'il en vint là, pouſſé par le chagrin de ſe voir obligé d'emprunter d'un de ſes amis une ſomme d'argent, dont il avoit beſoin pour payer un Bénéfice qu'il avoit obtenu. D'autres attribuent cette triſte réſolution de Creech à une mélancholie qui devoit ſon origine à une intrigue amoureuſe. * *Monatliche Auſzüge von 1700, ſept. und oct.*

CREEKLADE, ville & marché en Angleterre dans la contrée du Comté de Wilt, qu'on appelle *Highworth.* Elle envoye deux Deputez au Parlement. Elle eſt preſque toute environnée d'eau, & à 65 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

* CREICH, CKREICH ou CRAICH, petite riviere d'Allemagne dans le Cercle de Souabe. Elle coule à peu près du ſud-eſt au nord-oueſt, & ſe décharge dans le Rhin au deſſous de Spire. Elle donne le nom au Creichgow qui fait le ſujet de l'article ſuivant.

* CREICHGOW, eſt une des cinq parties auſquelles on diviſoit autrefois le Palatinat du Rhin en Allemagne. Elle prenoit ſon nom de la petite riviére de Creich, & en renfermoit tout ce qui eſt entre le Rhin, le Nécre, le Duché de Wirtemberg & le Marquiſat de Bade. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CREICHTON, Jéſuite Anglois, allant par mer en Ecoſſe, & le vaiſſeau ſur lequel il étoit, étant attaqué par des Corſaires, déchira des papiers qu'il avoit ſur lui & les jetta dans la mer; mais par un accident fort extraordinaire, il arriva que le vent empêcha tout les morceaux de tomber dans la mer, & les reporta dans le vaiſſeau où quelcun prit ſoin de les ramaſſer tous. Ces morceaux ayant été mis entre les mains de Waad, il ſe donna la peine de les coller ſur un autre papier, avec beaucoup de travail & de patience, & par là on découvrit un complot formé par le Pape, le Roi d'Eſpagne & le Duc de Guiſe pour envahir l'Angleterre. Cela fut cauſe que par les ſoins du Comte de Leiceſter, il ſe forma en Angleterre une aſſociation générale compoſée de gens de toutes conditions qui s'engagérent par ferment, à pourſuivre juſqu'à la mort ceux qui attenteroient quelque choſe contre la Reine Elizabeth. Cela arriva en l'an 1584. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome 6. p. 372.* *Voyez* auſſi CRITON (Guillaume)

CREIDIUS, (Hartmann) naquit en 1606, à Friedberg dans la Wetteravie, où ſon pére étoit Conſeiller. Il étudia la Philoſophie à Francfort, à Gieſſen & à Marpurg, & prit en ce dernier endroit le degré de Maître-ès-Arts en 1626. Il fut enſuite Recteur du Collége à Friedberg, & en 1635, il y obtint une place de Paſteur. En 1649, il fut appellé au Paſtorat à Ausbourg. Il mourut aux bains de Schwabach en 1656. Voici la liſte des principaux de ſes Ouvrages, *Idea Mundi*; *Poſtilla Evangelica*; *Noſce me & noſce te*; *Regale Sacerdotium*; *Querela, Medela, Cautela &c.* * Witte, *Memor. Theol. p.* 1226. & *Diar. Biogr. ad ann.* 1656.

CREIGTON. *Voyez* CREYGTON.

CREIL, en Latin *Creolium*, petite ville de France dans le Valois, eſt ſituée ſur la riviére d'Oyſe qu'on y paſſe ſur un pont entre le Pont-Sainte-Maixence & S. Leu ſur la même riviére, à deux lieues de Senlis, & un peu plus de Crépi. * Sanſon. Baudrand.

CREILSHEIM. *Voyez* KRAILSHEIM.

CREKELADE. *Voyez* CREEKLADE.

CRELL ou CRELLIUS, (Nicolas) Chancelier de Chriſtian, Electeur de Saxe, eut la tête coupée en 1592, pour avoir voulu introduire la doctrine de Calvin dans la Saxe.

CRELL, (Paul) ou Paulus Crellius, Miniſtre Proteſtant d'Allemagne, étoit d'Iſlébe, où il naquit le cinquiéme février 1531. Il enſeigna la Théologie à Wittenberg, & eut de grandes diſputes avec les Calviniſtes, qui écrivirent contre lui. Crell laiſſa quelques Traitez de la Juſtification, de la Pénitence, des bonnes Oeuvres, &c. & mourut d'apoplexie, le 24 mai de l'an 1579, âgé de 49 ans.

CRELLIUS, (Jean) eſt celui de tous les Unitaires ou Sociniens, qui eſt le plus eſtimé parmi ceux de cette Secte après Socin. C'eſt pourquoi ſes Ouvrages tiennent le ſecond rang dans la Bibliothéque des Fréres Polonois, où l'on trouve principalement ceux qu'il a écrits ſur le Nouveau Teſtament, ſavoir ſur les quatre premiers chapitres de S. Matthieu & ſur le commencement du cinquiéme, & ſur les trois premiers chapitres de l'Epître de S. Paul aux Romains, & ſur trois verſets du quatriéme, & ſur les autres Epîtres de S. Paul. Il étoit né en 1590, dans un village près de Nuremberg. Après avoir été élevé dans cette ville, où il tomba dans les ſentimens de Socin, il alla en Pologne en 1612, & s'établit à Cracovie, où les Unitaires avoient une Ecole. Il en fut Régent, & puis Miniſtre, & y mourut à l'âge de 42 ans. Grotius ayant écrit un livre *de la Satisfaction de Jeſus-Chriſt*, contre le ſentiment de Fauſte Socin, Crellius y fit une réponſe, qui ne fut pas fort déſapprouvée de Grotius, dont on trouve quelques lettres écrites à Crellius, où il ſemble lui donner trop de louanges. Ce qui fit ſoupçonner à bien des gens, que Grotius n'étoit pas fort éloigné des ſentimens des Unitaires, dont il diſoit trop de bien. Crellius a auſſi écrit ſur la Morale Chrétienne, & ſes livres ſont fort recherchez; car c'eſt celui des Unitaires qui a écrit avec le plus de ſens. On en peut voir le catalogue dans la Bibliothéque des Ecrivains Antitrinitaires. Sa vie eſt imprimée dans la Bibliothéque des Fréres Polonois. * *Mémoires des Savans.*

* CREMASC, province de l'Etat des Vénitiens en Italie. Elle eſt enclavée dans le Duché de Milan dont elle dépendoit autrefois. Cette province eſt de fort peu d'étendue; mais elle eſt fort fertile en blé, en vin & en chanvre. A la reſerve de Créme qui en eſt la capitale, on n'y voit que des bourgs ou des villages.

CREMBS. *Voyez* CREMS, riviére de la Haute Autriche.

CREMBSMUNSTER. *Voyez* CREMS-MUNSTER.

CREME, ville d'Italie, dans l'Etat de Veniſe, avec Evêché, érigé par le Pape Grégoire XIII, & ſuffragant de Bologne, eſt capitale d'un petit païs, que les Italiens appellent *Cremaſco.* Créme eſt ſituée ſur la riviére de Sério, qui ſe jette dans l'Adda, à l'entrée du Milanois, & eſt remarquable par ſon palais, ſon château & ſes fortifications. Autrefois ce n'étoit qu'une ſimple ville, ou *Caſtello*, comme diſent les Italiens; & on la mettoit au nombre des trois villes d'Italie, qu'on pouvoit comparer aux citez. Ces trois, ſelon Léandre, ſont *Barlette*, *Prato*, en Toſcane, & *Créme*, dans la Lombardie. On dit auſſi que le nom de Créme eſt celui qu'on lui donna, lorſqu'elle eut été rebâtie ſur les ruines d'une ville hérétique, que l'Archevêque de Milan fit brûler l'an 951. Elle fut premiérement ſoumiſe aux Empereurs, puis aux Vicomtes de Crémone & de Plaiſance, aux Ducs de Milan, & enfin aux Vénitiens. Jean-Jacques Diédi, Evêque de Créme, y publia des ordonnances ſynodales en 1590 & 1609. * Mérula, *des Vicomtes, l.* 4. 6. 7. 8. *&c.* Blondus, *l.* 14. Léandre Alberti, *Deſcr. de la Lomb.* Le Mire, *Géogr. Eccl. &c.*

CREME, (Gui de) Antipape. *Cherchez* PASCHAL Antipape.

CREMENELA, château ou Palais du Grand Duc de Moſcovie, dans la ville de Moſcou. Ce Palais eſt environné de trois enceintes de murailles, & les remparts ſont bordez de quantité de piéces de canon. L'eſpace qu'il renferme eſt d'une très-grande étendue, & peut paſſer pour une petite ville dans une grande. Au milieu de la cour on voit deux belles tours, dont le toit eſt couvert de cuivre doré. La plus haute eſt appellée *Jean Weliki*, c'eſt à dire, le Grand-Jean. Dans l'autre il y a une cloche d'une grandeur & d'un poids extraordinaire. On prétend qu'elle péſe trois cens trente-ſix quintaux. Il faut vint-quatre hommes des plus forts pour la mettre en branle; & cela ne ſe fait qu'aux grandes fêtes, au couronnement du Grand Duc, à l'entrée des Ambaſſadeurs, ou dans quelque autre cérémonie ſolemnelle. Le Palais du Grand Duc eſt ſur le derriére du château. Il a d'un côté l'hôtel du Patriarche, & de l'autre des pavillons qui ſervent d'appartemens aux Kneez & aux Bojares, c'eſt à dire, aux Seigneurs les plus conſidérables de la Cour. Vers l'an 1630, on y bâtit un Palais de pierre de taille, à l'Italienne, pour le jeune Prince. L'ancien eſt bâti de bois, que l'on a cru être plus ſain que la pierre. Les ameublemens des deux Palais ſont très-magnifiques, & remplis de ce qu'il y a de plus rare & de plus précieux, dans les païs étrangers. A l'une des extrémitez de la grande place, on voit la chambre du thréſor du Grand Duc. Il y a dans l'enceinte du château plus de cinquante chapelles ou petites égliſes, toutes bâties de pierre, & couvertes de cuivre doré. La plus conſidérable eſt celle de ſaint Michel, où ſont les tombeaux des Czars. On y voit encore deux beaux monaſtéres, l'un de Religieux, & l'autre de Filles, qui ſuivent la Régle de ſaint Baſile & le Rit Grec, ainſi que toutes les autres égliſes de Moſcovie. A la porte du château, & hors de ſes murailles, du côté du midi, ſe voit une belle égliſe dediée à la Trinité, & communément appellée *Jéruſalem.* C'eſt la plus magnifique de Moſcou. On aſſure que le Grand Duc Jean Baſilowitz, qui la fit bâtir vers l'an 1530, fut tellement charmé de ſa ſtructure, qu'il fit crever les yeux à l'Architecte, pour empêcher qu'il n'en bâtit de ſemblables. Auprès de cette égliſe ſont deux groſſes piéces d'artillerie, qui ſont pointées vers l'endroit par où les petits Tartares avoient accoutumé de faire leurs irruptions. * Oléarius, *Voyage de Moſcovie.*

CREMERA ou BACCANO, petite riviére de Toſcane, eſt célébre dans l'Hiſtoire Romaine, par la défaite des trois cens Fabiens, qui tombérent dans une embuſcade des ennemis, & qui furent tous tuez ſur ſes bords, l'an de Rome 277, & 477 avant Jeſus Chriſt. Cette diſgrace cauſa tant de douleur aux Romains, qu'ils marquérent ce jour-là, entre les jours de triſte augure; & qu'ils nommérent la porte par où les Fabiens étoient ſortis, *ſcelerata.* * Tite-Live. Ovide, *Faſtes, l.* 2. *v.* 203 *& ſuiv.* Juvénal, *Sat.* 2. *v.* 155. *Voyez* BACCANO.

CREMERS. *Voyez* MERCATOR (François)

* CREMIENIECK, ou, KRIMIENIECK. ville de Pologne. Elle eſt dans la Haute Volhynie, aux confins de la Podolie, ſur la petite riviére d'Ikwa, à treize lieues de Luſuc, du côté du Midi. Cette ville capitale d'une Châtellenie aſſez étendue, eſt bâtie ſur le penchant d'une colline, au ſommet de laquelle on a conſtruit une bonne citadelle pour ſa défenſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CREMIEU, Bourg du Viennois, en Dauphiné. Il eſt environ à une lieue du Rhône & à cinq de Lyon, du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CREMONA (Barthélemi) né à Mazare en Sicile, fut fait, en conſidération de ſa probité & de ſon ſavoir, Chanoine, & enſuite Vicaire général de l'Evêque de Mazare. Depuis cela il entra dans l'Ordre des Carmes, & fut fait enſuite Maître-ès-Arts. Il mourut en 1546, âgé de 70 ans. On a de lui, *Computus Eccleſiæ*

ſiaſticus; *Tractatus de Indictione, de aureo Numero, de Litera Dominicali, de Anno biſſextili*; *de Feſtis mobilibus*; *de inveniendo Paſchate hinc ad mille annos.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* C R E'M O N A (Vincent) de Palerme, s'eſt diſtingué dans la prédication par ſon ſavoir & par ſon éloquence. Il floriſſoit vers l'an 1635. On a de lui, *Oratio panegyrica pro ingenioſiſſima Nerina civitate, habita in Comitiis provincialibus.* * Les mêmes.

* C R E'M O N A (Manfréde) natif de Salerne, étoit verſé dans les Sciences & mourut le dixiéme août 1672, dans la ville de ſa naiſſance. On a de lui, *Corona di varii fiori tiſſuta in Muſa Siciliana*, &c. * Les mêmes.

C R E'M O N E, près du Pô, ville d'Italie dans le Milanois, capitale du Crémonois, avec Evêché ſuffragant de Milan, étoit anciennement une Colonie des Gaulois Sénonois, & puis des Romains. Crémone eſt ſituée dans une grande plaine près de la riviére du Pô, avec laquelle elle eſt jointe par le canal d'Oglio, qui remplit d'eau les foſſez de la ville, dont le circuit eſt de près de cinq milles pas. Son château eſt très-fort, & ſa tour eſt extrémement haute. Preſque toutes ſes rues ſont larges & droites, ornées de grands édifices, d'égliſes magnifiques, & de belles places. Le portail de la cathédrale eſt élevé ſur pluſieurs colomnes de marbre; & le maître autel eſt d'un goût excellent. On conſerve dans l'égliſe collégiale de ſaint Pierre, un corps que l'on prétend être celui de ſainte Marie-Egyptienne. Les Voyageurs y admirent la maiſon épiſcopale, & les couvens des Auguſtins, des Carmes, des Dominicains, & des Jéronymites, qui ſont auſſi extrémement magnifiques. Crémone a été ſujette à de grandes révolutions. Elle ne ſouffrit pas ſeulement, lorſqu'Annibal paſſa en Italie; mais encore du tems d'Auguſte, parce que ſes Habitans avoient pris le parti d'Antoine contre lui. Cet Empereur ſe voyant maître du païs, diſtribua les terres des Habitans à ſes Soldats *Vétérans*, mais comme ces terres ne ſuffiſoient pas pour la quantité du monde, Auguſte y joignit encore les terres qui étoient aux environs de Mantoue, ſans nulle autre raiſon, que parce qu'elles ſe trouvoient proche de celles de Crémone: c'eſt ce qui a fait dire à Virgile, *Eglogue 9. v. 28.*

Mantua, væ, miſeræ nimium vicina Cremonæ.

Crémone ſouffrit encore du tems de Vitellius. Dans la ſuite des tems elle fut ravagée par les Goths, & fut entiérement ruinée par les Eſclavons & les Lombards, vers l'an 630: ce qu'on pourra voir plus au long dans Paul Diacre, Corio, &c. Ainſi Crémone enſévelie dans les maſures, fut rebâtie l'an 1284, par les ſoins de l'Empereur Frédéric *Barberouſſe*, qui y fit élever cette tour, qu'on conſidére comme une des plus hautes de l'Europe. Depuis, elle a eu ſes Vicomtes, & on l'a vue ſoumiſe aux François, aux Vénitiens, puis aux Ducs de Milan. Les François & les Modénois l'aſſiégérent en 1648, ſans la pouvoir prendre. Au commencement de l'année 1702, elle fut ſurpriſe par les Impériaux, commandez par le Prince Eugéne, qui y entrérent par ſurpriſe au nombre de cinq à ſix mille hommes. La garniſon compoſée de François & d'Irlandois, qui tenoient cette ville pour Philippe V, Roi d'Eſpagne, chaſſa les ennemis, par des efforts de valeur preſque incroyables, quoiqu'elle eût été ſurpriſe pendant la nuit, & qu'elle ſe trouvât diſperſée, lorſqu'elle fut attaquée. Cette garniſon combattit avec tant de vigueur, depuis la pointe du jour, juſqu'à la nuit, & fit un ſi grand carnage des Allemans, qu'ils furent obligez de ſe retirer, & d'abandonner une entrepriſe qui paroiſſoit ſi bien concertée. Cette action paſſe pour une des plus hardies & des plus extraordinaires des guerres de ce ſiécle. * Tite-Live, *l.* 20. & 27. Tacite, *Hiſt. l.* 3. & 4. Pline, *l.* 3. *c.* 18. Strabon, *l.* 5. Polybe. Sabellicus, *Ennead.* 7. *l.* 3. Paul Diacre, *l.* 4. Blondus, *l.* 9. Corio, *Hiſt. partie* 1. Leandre Alberti, *Deſcr. Ital.* Antonio Campo, *Hiſt. Crem.* Louis Cavitelli a fait les Annales de cette ville, depuis ſa fondation juſques à l'année 1583. *Mémoires du tems.*

C R E'M O N E'S E. *Voyez* C R E'M O N O I S.

C R E'M O N I N I, (Ceſar) célébre Philoſophe, naquit à Cento dans le Modénois en 1550. Dès ſon jeune âge, il témoigna beaucoup d'inclination pour les Sciences. Il eut de très-étroites liaiſons à la Cour des Princes d'Eſt avec le Pigna, avec le Taſſo, & avec les autres Savans hommes, qu'on y trouvoit alors. Crémonini s'attacha particuliérement à la Philoſophie d'Ariſtote, & y fit de ſi grands progrès, qu'on le conſidéra comme un des premiers Péripatéticiens de ſa nation. Il enſeigna dix-ſept ans à Ferrare, & fut attiré par les Vénitiens dans leur Univerſité de Padoue, où il profeſſa pendant quarante ans. Il s'aquit tant de réputation, que les Princes & les Rois voulurent avoir ſon portrait. Au reſte, l'érudition de Crémonini étoit obſcurcie par de grands défauts. Il étoit naturellement malfaiſant, envieux, diſſimulé, médiſant, & avoit très-peu de religion: ce qu'on peut connoître par ſon Traité de l'ame, qu'il croyoit être capable de corruption, & mortelle auſſi-bien que celle des brutes, en cas, diſoit-il, pour ſe ſauver par cette reſtriction captieuſe, qu'il fallût ſuivre les principes d'Ariſtote. Outre ce Traité, il en a compoſé d'autres, qui n'ont pas ſoutenu l'eſtime que leur Auteur s'étoit aquiſe, ſavoir, *De Cœlo*; *De Senſibus*; *De Calido innato*; *De Semine*, &c. Céſar Crémonini mourut en 1630, à l'âge de 80 ans, durant cette furieuſe peſte, dont la ville de Padoue fut affligée, & fut enterré dans le monaſtére de Sainte-Juſtine, auquel il laiſſa tous ſes biens. * Impérialis, *in Muſ. Hiſt.* Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter. partie* 2. &c.

* C R E'M O N O I S ou C R E'M O N E'S E, province du Duché de Milan en Italie, eſt entre le Pô, l'Oglio, & l'Adda, ayant pour bornes au Couchant le Lodéſan & le Crémaſc, au nord le Breſſan, au Levant le Mantuan, au midi le Duché de Parme. Ce païs eſt fort fertile en vins & en fruits. Outre Crémone, capitale du païs, on y voit Caſale Maggiore & Picighitone, connu par la priſon de François I, Roi de France. * Maty, *Dict. Géogr.*

* C R E M P E, petite riviére du Holſtein dans la Baſſe Saxe qui donne ſon nom à la ville de Crempe. Son cours eſt à peu près de l'eſt à l'oueſt, & elle ſe jette dans le Stoer.

C R E M P E, C R E M P E N ou K R E M P E, *Crempa* petite ville du Holſtein, dans la province de Stormarie, au Roi de Danemarck. Elle eſt très-bien fortifiée, & eſt ſituée ſur la riviére de Crempe près de Glukſtad, au nord-eſt. * Sanſon. Baudrand.

C R E M S, ville & riviére de la Baſſe Autriche. *Voyez* K R E M S.

* C R E M S ou C R E M B S & K R E M S ou K R E M B S riviére d'Allemagne dans la Haute Autriche. Elle traverſe du ſud au nord le Territoire de Traun, & puis tournant vers l'oueſt, elle ſe jette dans le Traun.

* C R E M S I E R ou K R E M S I R & K R O M E R I Z, ville d'Allemagne dans le Marquiſat de Moravie ſur la Morave, eſt agréable & bien bâtie. Elle eſt au ſud-ſud-eſt d'Olmutz dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues, & au nord-nord-oueſt de Hradiſch à cinq lieues de diſtance. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeiler, *Topogr. Bohem.*

* C R E M S-M U N S T E R, C R E M B S-M U N S T E R, K R E M S-M U N S T E R & K R E M B S-M U N S T E R, petite ville de la Haute Autriche dans le Territoire de Traun, au ſud ſud-eſt de Lintz dont elle eſt éloignée d'environ neuf lieues. Il y a dans cette ville un célébre Monaſtére de l'Ordre de S. Benoît, fondé en 777 par Taſſillon II, Duc de Baviére. Au commencement du X ſiécle, il fut ravagé par les Hongrois. En 1050, l'Empereur Henri III, le rebâtit. Peu de tems après il fut réduit en cendres; mais il fut retabli en 1082. Dans la ſuite les Empereurs Henri IV, Frédéric I, & Rodolphe I, Ottocare Roi de Bohéme & d'autres Princes l'ont enrichi par leurs libéralitez. En 1480, il eſſuya encore un grand incendie; mais depuis ce tems-là les Abbez y ont bâti de magnifiques appartemens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Velſer, *Rerum Boic. l.* 5. Brunner, *Annal. Boic. l.* 5. Rettenpacher, *Annal. Cremiſ. l.* 1. 2. & 5. *Germ. Auſtr. p.* 14.

C R E'M U T I U S C O R D U S, Hiſtorien. *Cherchez* C O R D U S C R E'M U T I U S.

C R E'O L E S. *Cherchez* C R I O L E S.

C R E'O N, Roi de Thébes, fils de Ménécée, & frére de Jocaſte, s'empara du gouvernement du Royaume, après la mort de Laïus, mari de Jocaſte, tué par ſon fils Oedipe. Il le céda enſuite à Oedipe, qui avoit expliqué l'énigme du Sphinx, & qui épouſa, ſans le ſavoir, ſa mére Jocaſte. Oedipe ayant reconnu les fautes qu'il avoit commiſes en tuant ſon pére, & en épouſant ſa mére, ſans avoir connoiſſance ni de l'un ni de l'autre, ſe creva les yeux, ſe retira à Athénes, laiſſant ſon Royaume à Etéocle & à Polynice, à condition qu'ils régneroient l'un après l'autre. Mais Etéocle s'étant rendu ſeul maître, chaſſa Polynice, qui vint avec les Princes d'Argos faire la guerre à Thébes l'an 3494 de la période de Julienne 1220 avant Jeſus Chriſt. Etéocle & Polynice s'étant tuez tous deux dans un combat ſingulier, Créon reprit le gouvernement du Royaume de Thébes. Il fit mourir Antigone & Agrie; l'une pour avoir enſeveli ſes fréres, & l'autre ſon époux: ce qui parut ſi cruel, que Théſée, à la priére des Dames Thébaines, lui ravit le ſceptre & la vie. Stace en fait ſouvent mention dans ſa Thébaïde.

C R E'O N, Roi de Corinthe, que Médée fit mourir avec ſa fille Créüſe, qu'on avoit mariée à Jaſon. Sénéque, & les autres Poëtes en parlent aſſez ſouvent. *Voyez* C R E'U S E.

C R E'O N, Archonte ou Préteur d'Athénes. Les Archontes qui l'avoient devancé, avoient gouverné durant dix ans; mais Erixias étant mort, ou ayant été dépoſé, ſous la XXIII Olympiade, on lui ſubſtitua des Archontes, qui ne gouvernérent que durant un an; & Créon fut le premier de ces Magiſtrats, la premiére année de la XXIV Olympiade, & 684 ans avant Jeſus Chriſt. *Voyez* A R C H O N T E S.

* C R E'O N, Rhéteur Grec cité par Suidas. * Joh. Meurſii *Biblioth. Græca.*

C R E'O N, Poëte François. *Cherchez* C R A O N.

C R E'O P H I L E, hôte & ami d'Homére, étoit de Samos ou de Chio, comme veulent quelques uns. Les autres diſent qu'il étoit ou gendre, ou ami d'Homére, qui lui fit préſent de ſon Poëme ſur la priſe d'Oechalie. Les Anciens eux mêmes n'ont pu convenir entre eux ſi ce Poëme étoit d'Homére ou de Créophile. Callimaque l'a attribué au dernier, & c'eſt apparemment ſon autorité qui a porté Pauſanias à citer Créophile plutôt qu'Homére ſur la ſituation d'Oechalie. * Strabon, *l.* 14. Pauſanias, *in Meſſeniacis.* Suidas.

C R E'O P H I L E, Hiſtorien Grec. * Athénée, *l.* 8.

C R E'P A ou L Y S Y, bourg de la Morée, ſitué dans la partie ſeptentrionale de la Zaconie, entre les riviéres d'Alphée & d'Orchoméne, à ſept ou huit lieues de Mantinée, du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* C R E'P E'R I U S C A L P U R N I A N U S de Pompeiopolis, écrivit du tems de *Lucien*, la guerre des Romains & des Parthes. * Lucien, *de la maniére d'écrire l'Hiſtoire.*

C R E'P I N (Bec) *Voyez* B E C ou B E'C-C R E'P I N.

* C R E'P I N, Abbaïe de l'Ordre de S. Benoît dans le Haïnaut, entre Mons & Valenciennes, fut fondée en 680 par St. Landelin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* C R E'P U (N....) Wallon, après avoir ſervi dans les troupes Eſpagnoles juſqu'à l'âge de 40 ans, abandonna cette profeſſion pour s'appliquer à la Peinture, & il y fit de ſi merveilleux progrès, qu'en peu de tems il devint un des plus habiles Peintres en fleurs, qu'il y eût alors dans les Païs-Bas. Comme il devoit à ſon Boulanger la ſomme d'environ 36 francs, il le paya avec un tableau ſur lequel il avoit répréſenté un vaſe plein de diverſes fleurs. A quelque tems de là on offrit à ce Boulanger cent ducatons pour cette piéce. *Voyez* pluſieurs particularitez de ſa Vie dans M. Jacques Campo Weyerman, intitulé *De Schilderkonſt der Nederlanders, tome* 3. *p.* 239. & *ſuiv.*

C R E'P Y. *Cherchez* C R E S P Y.

CRE'QUI, la Maiſon de Créqui très-ancienne, & illuſtre par elle même & par ſes alliances, a pris ſon nom de la Seigneurie de Créqui en Artois, d'où elle a paſſé en Picardie, & dans pluſieurs autres provinces du Royaume. Les anciennes Généalogies donnent pluſieurs degrez au deſſus de Ramelin, II. du nom, Sire de Créqui; mais comme ils ont été confondus & tranſpoſez, ainſi que le prouvent pluſieurs chartres, on ſe contentera de commencer la Généalogie de cette Maiſon à RAMELIN II, qui ſuit.

I. RAMELIN, II. du nom, Sire de Créqui & de Freſſin, fonda l'Abbaie de Ruiſſeauville en 986, & l'on lui donne pour femme *Alix*, fille de *N.* . . . Seigneur d'Oiſy & de Honnecourt, dont il eut BAUDOUIN qui ſuit.

II. BAUDOUIN, I. du nom, Sire de Créqui & de Freſſin, ſe trouva en 1007, avec l'armée Françoiſe, commandée par Baudouin, IV. du nom, Comte de Flandre, au ſiége de Valenciennes, contre l'Empereur Henri III. Il épouſa *Marguerite* de Louvain, Dame de Bierback, fille de *Henri*, Comte de Louvain, dont il eut 1. BOUCHARD qui ſuit; 2. *Henri*, Seigneur de Bierback, qui laiſſa poſtérité; & 3. *Anne* de Créqui, mariée à *Warin*, ou *Guerin*, Sire de Craon.

III. BOUCHARD, Sire de Créqui & de Freſſin, vivoit en 1052, & épouſa *Richilde* de S. Pol, fille d'*Hermez*, Comte de S. Pol, dont il eut entre autres enfans, GÉRARD qui ſuit.

IV. GÉRARD, Sire de Créqui & de Freſſin, &c. fit le voyage de la Terre-Sainte en 1096, & épouſa *Yolande*, fille de *Baudouin*, III. du nom, Comte de Hainaut, & d'*Yolande* de Gueldre, dont il eut 1. RADULPHE ou RAOUL qui ſuit; 2. *Géofroy*; 3. *Baudouin*; 4. *Anſelme*; & 5. *Mahaud* de Créqui, alliée à *Baudouin* de S. Omer.

V. RADULPHE ou RAOUL, Sire de Créqui, de Freſſin, &c. mourut en 1181, ayant eu de *Mahaud*, fille de *Renaud*, Sire de Craon, & d'*Ennoguen* de Vitré, 1. BAUDOUIN, II. du nom, qui ſuit; 2. *Warin*; 3. *Arnoul*; & 4. *Géofroy* de Créqui. duquel on fait deſcendre la branche des Seigneurs de BOYER en Bourgogne.

VI. BAUDOUIN, II. du nom, Sire de Créqui, &c. vivoit en 1198, & épouſa 1. *Clémence*, dont on ne ſait pas le nom du pére: 2. *Alix* de S. Omer, fille de *Guillaume*, Châtelain de S. Omer, & d'*Ide* d'Avênes, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme furent, 1. BAUDOUIN, III. du nom, qui ſuit; & 2. *Alix* de Créqui, mariée à *Baudouin* de S. Omer, Seigneur de Piennes.

VII. BAUDOUIN, III. du nom, Sire de Créqui & de Freſſin, dit *le Jeune*, vivoit en 1237. Il avoit épouſé *Marguerite* de S. Omer, ſœur d'*Alix* ſa belle-mére, dont il eut 1. PHILIPPE, qui ſuit; 2. BAUDOUIN, vivant en 1241, qui fit la branche des Seigneurs de TORCHY & de ROTON, finie en 1465; & 3. *Guillaume* de Créqui, Prevôt d'Aire en 1256.

VIII. PHILIPPE, Sire de Créqui & de Freſſin, &c. mourut en 1255, ayant eu pour enfans d'*Alix* de Péquigny, ſœur de *Gérard*, Vidame d'Amiens, qu'il avoit épouſée en 1224, 1. BAUDOUIN, IV. du nom, qui ſuit; 2. HUGUES, Seigneur de Raimboval, mort en 1296, dont la poſtérité a ſubſiſté juſqu'en 1625; 3. *Philippe*, Seigneur de Héchin, vivant en 1270; 4. *Enguerrand*, Evêque de Cambray, puis de Thérouanne, vivant en 1317; 5. *Marguerite*, alliée 1. à *N.* . . . fils aîné du Seigneur de Ghiſtelles: 2. à *Jacques*, Seigneur de Harchicourt: 3. à *Valeran* de Bevre: 4. à *N.* . . . Seigneur de Traſignies; & 6. *Alix* de Créqui, mariée à *Vautier*, Seigneur de Vignacourt.

IX. BAUDOUIN, IV. du nom, Sire de Créqui, de Freſſin, de Beaurain, &c. vivoit en 1266, & épouſa *Alix*, Dame de Heilly & de Rumilly, dont il eut 1. JEAN, I. du nom, qui ſuit; 2. PHILIPPE de Créqui, qui eut en partage la terre de Heilly, dont il prit le nom & les armes, & continua la Maiſon de Heilly, rapportée ſous le nom de HEILLY; & 3. *Eſtheuil* de Créqui, Seigneur de Mareuil, dont il prit auſſi le nom, & dont la poſtérité eſt inconnue.

X. JEAN, I. du nom, Sire de Créqui, de Freſſin, &c. ſurnommé l'*Etendart*, eſt nommé entre les Seigneurs, qui tenoient le parti de Robert, Comte de Flandre, contre Guillaume, Comte de Hainaut & de Hollande en 1310, & épouſa *Marguerite* de Beauvais, fille de *Guillaume*, II. du nom, Châtelain de Beauvais, & de *Léonore* Crêpin, Dame de Ferriéres, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui ſuit; 2. 3. *Guillaume*, Seigneur du Tronquoy, & *Enguerrand*, Seigneur de Canten, tous deux morts ſans poſtérité; 4. *Catherine*, mariée en 1327, à *Guillaume*, Sire de Bréauté; 5. *Marie*, alliée à *Bertrand*, Seigneur de Briançon; 6. *Ide*, femme de *Hugues*, Seigneur de Monchy; & 7. *Jeanne* de Créqui, mariée à *Jean*, Seigneur de Bouberck ou Boubers.

XI. JEAN, II. du nom, Sire de Créqui, de Freſſin, &c. eſt nommé entre les Seigneurs, qui ſe trouvérent en 1340, à la journée de S. Omer, contre Robert d'Artois. Froiſſart dit qu'il accompagna le Seigneur de Charny, Gouverneur de Picardie, à l'entrepriſe qu'il fit ſur la ville de Calais en 1348; & Belleforêt dit qu'il y mourut. Il avoit épouſé *Jeanne* de Pequigny, Dame de Canaples, &c. veuve de *Jean* de Mailly, Seigneur de Talmas, & fille de *Jean* de Péquigny, Seigneur de S. Huin, & de *Marthe* d'Amiens, Dame de Canaples. Elle prit une troiſiéme alliance avec *Henri* de Bévre, Seigneur de Diſquemue, & vivoit encore en 1373, ayant eu de ſon ſecond mari, 1. JEAN, III. du nom, qui ſuit; 2. *Enguerrand*, dit *le Bégue*, mort ſans poſtérité; & 3. *Marguerite* de Créqui, mariée 1. en 1347, à *Jean*, Sire de Drinkam: 2. à *Gérard* de Ghiſtelles, Seigneur d'Eſclebeck, vivant en 1386.

XII. JEAN, III. du nom, Sire de Créqui, de Freſſin, de Canaples, &c. étoit à la garde des portes de Paris en 1370, avec pluſieurs Seigneurs, lorsque les Anglois vinrent juſqu'aux fauxbourgs de cette ville, après avoir parcouru preſque toute la France, & étoit mort en 1377. Il avoit épouſé en 1366, *Jeanne* de Haveskerke, Dame de Fléchin, &c. fille de *Jean*, Seigneur de Fontaines, & de *Jeanne*, Dame de Moliens. Elle vivoit encore en 1425, & eut pour enfans 1. JEAN, IV. du nom, qui ſuit; 2. autre *Jean*, dit *le Jeune*, Seigneur de Moliens, mort à la bataille d'Azinçourt en 1415; & 3. *Jacques* de Créqui, Religieux en l'Abbaïe de S. Jean-au-Mont.

XIII. JEAN, IV. du nom, Sire de Créqui, de Freſſin, de Canaples, &c. fut l'un des Chefs de l'armée dreſſée contre les Anglois par Valeran de Luxembourg, Comte de S. Paul en 1405, & mourut en 1411. Il avoit épouſé en 1395, *Jeanne* de Roye, fille de *Jean*, Seigneur de Roye, du Pleſſis, de Beauſault & de Breteuil, & de *Jeanne* de Béthune, morte en 1434, dont il eut 1. *Raoul*, Sire de Créqui & de Freſſin, ſurnommé *l'Etendart*, comme ſon triſayeul, pour avoir conquis pluſieurs drapeaux ſur les Anglois, mort à la journée d'Azincourt en 1415, laiſſant de *Jeanne* Quiéret ſa femme, un fils nommé *Antoine*, mort jeune; 2. JEAN, V. du nom, qui ſuit; 3. autre *Jean*, dit *le Jeune*, Abbé de S. Jean-au-Mont; 4. *Raoulequin*, Seigneur de Villers au Bocage, mort en 1472, ſans enfans de *Jacqueline* de Lalain, fille de *Guillaume*, Seigneur de Houdain, & de *Marguerite* de la Hamayde; 5. *Arnoul*, Seigneur de Queant, mort ſans alliance; 6. *Jeanne*, mariée 1. à *Robert*, Sire de Waurin, Sénéchal de Flandre: 2. à *Guillaume* de Lalain, Seigneur de Buignicourt & de Fontaines, Gouverneur & Baillif de Hainault & de Hollande; 7. *Péronne*, alliée à *Andrieu*, Sire de Rambures, II. du nom; 8. autre *Jeanne*, mariée en 1425, à *Jean* de la Tremoille, Seigneur de Dours; & 9. *Marguerite* de Créqui, Religieuſe.

XIV. JEAN, V. du nom, Sire de Créqui, de Freſſin & de Canaples, Conſeiller & premier Chambellan de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, qui le nomma Chevalier de la Toiſon d'Or, à la premiére création qu'il en fit à Bruges en 1420. Il le ſuivit au ſiége de Calais en 1436, fut envoyé en 1461, porter le Collier de cet Ordre au Roi d'Arragon, fut Ambaſſadeur auprès du Roi Louïs XI en 1464, ſe trouva à la bataille de Montlhery en 1465, & mourut fort âgé en 1474. Il épouſa 1. *Marguerite* de Bours, fille & héritiére de *Guillaume*, Seigneur de Bours, dit *Wicart*, Chambellan du Roi, & de *Catherine* de Pouques, dont il n'eut point d'enfans: 2. en 1430, *Louiſe* de la Tour, fille de *Bertrand*, Seigneur de la Tour, Comte de Boulogne & d'Auvergne, & de *Jacqueline* du Peſchin, dont il eut, 1. JEAN, VI. du nom, qui ſuit; 2. *Jacques*, Seigneur de Pontdormy, &c. Chambellan du Duc de Bourgogne, qui fut fait priſonnier à la bataille de Nancy en 1476, & mourut en 1480, ſans poſtérité; 3. *François*, Seigneur de Douriers, &c. Gouverneur & Sénéchal du Boulonois, Conſeiller & Chambellan du Roi, Chevalier de ſon Ordre, vivant en 1518, & mort ſans poſtérité de *Marguerite* Blondel, Dame de Longuilliers, fille de *Jean*, Seigneur de Longuilliers, & de *Catherine* de Courtehenſe, Dame d'Antignie, qu'il avoit épouſée en 1473; 4. *Louis*, Prevôt & Grand Archidiacre de Sainte-Croix de Liége; 5. *Bertrand*, Chevalier de Rhodes; 6. *Charles*, Grand Doyen de Tournay, puis Evêque de Thérouanne; 7. *Louiſe*, nommée au teſtament de ſon pére; & 8. *Jacqueline* de Créqui, Dame d'Applaincourt, du Verger & du Rozel, mariée à *Jacques* de Beaufort, Marquis de Canillac, morte fort âgée en 1509, ſans laiſſer de poſtérité.

XV. JEAN, VI. du nom, Sire de Créqui, de Freſſin, de Canaples, &c. fit ſon teſtament en 1483. Il épouſa 1. en 1478, *Françoiſe* de Rubempré, Dame de Bernieulles & de Bléquin, fille de *Jean*, Seigneur de Biévres, Chevalier de la Toiſon d'Or, Gouverneur d'Yvoy, & de *Catherine*, Dame de Bernieulles, morte en mai 1503: 2. *Marie* d'Amboiſe, Dame de Ricey, veuve de *Robert* de Sarrebruche, Comte de Braine, & fille de *Charles* d'Amboiſe, Seigneur de Chaumont, &c. & de *Catherine* de Chauvigny, morte en 1519. De ſa premiére femme vinrent 1. JEAN, VII. du nom, Sire de Créqui, qui ſuit; 2. PHILIPPE, qui a fait les branches de BERNIEULLES & de CHEMONT; 3. *Gabrielle*, Dame de Ménil-Argence, morte ſans alliance; 4. *Catherine*, Dame de Villers-au-Bocage, mariée en 1503, à *Jean* de Neufville, Seigneur de Boubers; & 5. *Antoine* de Créqui, dit *le Hardi*, qui étoit le ſecond fils, Seigneur de Pontdormy, Gouverneur de Picardie, Baillif d'Amiens, Chevalier de l'Ordre du Roi, tué au ſiége de Heſdin, ayant épouſé en 1511, *Jeanne* de Saveuſe, fille & hétiére de *Ferry*, Seigneur de Saveuſe, & de *Charlotte* de la Vieuville, dont il eut pour fille unique *Anne* de Créqui, mariée à *Guillaume* du Bellay, Seigneur de Langey, Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſon Lieutenant en Piémont, morte ſans poſtérité. Du ſecond lit ſortit 6. GEORGE de Créqui, qui fit la branche des Seigneurs de RICEY, finie vers l'an 1620.

XVI. JEAN, VII. du nom, Sire de Créqui, de Freſſin, de Canaples, &c. ſurnommé *le Riche*, Gouverneur de Montreuil, fit ſon teſtament en 1543. Il avoit épouſé en 1497 *Joſſine* de Soiſſons, fille & héritiére de *Jean* de Soiſſons, Prince de Poix, Seigneur des Queſnes, de Moreuil, &c. & de *Barbe* de Châtillon, Dame de Dommart, de Bernarville, &c. dont il eut 1. JEAN, VIII. du nom, qui ſuit; 2. *François*, Evêque de Thérouanne, mort avant ſon pére; 3. *Louis*, Chevalier de Malte, Commandeur de Cobrieu, qui ſurvêquit tous ſes fréres & neveux, & vivoit encore en 1579; 4. *Antoine*, Evêque de Thérouanne après ſon frére, puis de Nantes; 5. *Charles*, Seigneur de Moreuil & de Beauval, à la charge de porter le nom & les armes de ſa mére, qui fut Capitaine de cinquante homme d'armes ſous ſon pére, & mourut ſans enfans de *Magdelaine* Picart, veuve de *Charles* de Boiſſey, Baron de Maigniéres; 6. *François*, Seigneur de Douriers, &c. Colonel des Légionnaires de Picardie, mort ſans poſtérité de *Jeanne* de Cléry, Dame d'Eſne; & 7. *Marguerite* de Créqui, Religieuſe à la Sauſſaye près de Paris.

XVII. JEAN, VIII. du nom, Sire de Créqui, de Freſſin, de Canaples, Prince de Poix, Seigneur de Pontdormy, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, ſervit avec ſes oncles en Picardie dès l'an 1523 contre les Anglois, & à la bataille de Pavie en 1525, fut envoyé Am-

Ambaſſadeur en Angleterre avec l'Amiral d'Annebaut, pour y voir jurer la paix au Roi Henri VIII, ſervit dans les armées, commandant les cent Gentilhommes de la Maiſon du Roi, & les Gardes Françoiſes & Ecoſſoiſes, & mourut en 1555. Il avoit épouſé en 1525, *Marie* d'Acigné, Dame du Bois-Joly, fille de *Jean*, Sire d'Acigne, & de *Gilleste* de Coëtmen, morte en 1551, dont il eut, 1. *Jean*, IV. du nom, Sire de Créqui, Prince de Poix, Seigneur de Canaples, &c. qui à l'âge de dix-ſept ans fut Guidon des Gens-d'armes du Duc de Guiſe au ſiége de Metz, eut en 1553, une Compagnie de cinquante Hommes d'armes, avec laquelle il ſe trouva en une eſcarmouche, commandée par le Prince de Condé contre les Impériaux, près de la ville de Dourlens, où il demeura priſonnier pour s'être trop avancé à la pourſuite des ennemis, & mourut à la journée de S. Quentin, dite de *S. Laurens* en 1557, étant alors fiancé à *Henriette* de Savoye, fille d'*Honorat*, Comte de Tende, Amiral de France, & de *Françoiſe* de Foix, laquelle épouſa depuis 1. *Melchior* des Prez, Seigneur de Montpezat: 2. *Charles* de Lorraine, Duc de Mayenne; 2. *Antoine* de Créqui, Cardinal & Evêque d'Amiens, *dont il ſera parlé dans un article ſéparé*; 3. *Louis*, Seigneur de Pontdormy, mort en 1557, à la bataille de S. Quentin, près du Comte d'Enguien ſon Colonel; & 4. MARIE de Créqui, qui ſuit. *Il eut auſſi une fille naturelle nommée* Guillemette, *mariée* 1. *à* Pierre *Lyon, Seigneur de Varennes*: 2. *à* Jean d'*Odenfort, Seigneur de Grandvilliers*: 3. *à* Jean *de Rivery, Seigneur de Potonville, Lieutenant pour le Roi à Brouage.*

XVIII. MARIE de Créqui, Dame de Moreuil, épouſa en janvier 1543, *Gilbert* de Blanchefort, Seigneur de S. Janurin, Baron de Mirebeau & de S. Sévere, &c. mourut fort âgée le 24 décembre 1610, & eut entre autres enfans ANTOINE qui ſuit. *Voyez* BLANCHEFORT.

XIX. ANTOINE de Blanchefort, Seigneur de S. Janurin, &c. fut inſtitué héritier de tous les biens de la Maiſon de Créqui, par le Cardinal de Créqui ſon oncle maternel, à condition par lui & ſes ſucceſſeurs de porter le nom & les armes de Créqui. Il épouſa en novembre 1572. *Chrétienne* d'Aguerre, fille de *Claude*, Seigneur de Vienne-le-Châtel, & de *Jeanne* de Hangeſt-Moyencourt. Elle prit une ſeconde alliance avec *François-Louis* d'Agoult, Comte de Sault, duquel elle eut un fils mort ſans enfans, qui inſtitua ſa mére ſon héritiere en tous ſes biens, qu'elle donna au fils de ſon premier mari, qui fut CHARLES qui ſuit.

XX. CHARLES, I. du nom, Sire de Créqui, Prince de Poix, Duc de Leſdiguiéres, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*, épouſa 1. en mars 1595, *Magdelaine* de Bonne, fille de *François*, Duc de Leſdiguiéres, Pair & Connétable de France, & de *Claudine* Béreuger ſa premiére femme: 2. en décembre 1523, *Françoiſe* de Bonne ſa belle-ſœur, fille du même Connétable, & de *Marie* Vignon ſa ſeconde femme, qui avoit été fiancée à l'âge de huit ans à *Charles-René* du Puy, Seigneur de Montbrun, & dont le mariage n'avoit point été conſommé. Il n'eut des enfans que de ſa premiére femme, qui furent, 1. FRANÇOIS de Bonne, de Créqui, d'Agoult, de Veſc, de Montlaur & de Montauban, Duc de Leſdiguiéres, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, qui continua la branche des Ducs de LESDIGUIÉRES; (*Voyez* LESDIGUIÉRES) 2. CHARLES, II. du nom, Sire de Créqui & de Canaples, qui ſuit; 3. *Françoiſe* de Créqui, mariée en ſeptembre 1609, à *Maximilien* de Béthune, II. du nom, Marquis de Rôny, &c. Grand Maître de l'Artillerie, morte le 23 janvier 1657; & 4. *Magdelaine* de Créqui, mariée en juillet 1617, à *Nicolas* de Neufville, Duc de Villeroy, Pair & Maréchal de France, &c. morte le 31 janvier 1675, âgée de 66 ans.

XXI. CHARLES, II. du nom, Sire de Créqui & de Canaples, Meſtre-de-camp du régiment des Gardes, mourut de la bleſſure qu'il reçut au ſiége de Chambéry, la nuit du 14 au 15 mai 1630, ayant eu d'*Anne* du Roure, fille de *Claude*, Seigneur de Bonneval & de Combalet, & de *Marie* d'Albert-Luynes, qu'il avoit épouſée en mai 1620, & morte le 18 février 1686, 1. CHARLES, III. du nom, Duc de Créqui, qui ſuit; 2. *François*, mort jeune; 3. *Alfonſe* de Créqui, Comte de Canaples, qui devint Duc de Leſdiguiéres, Pair de France, par l'extinction des branches aînées de ſa Maiſon, mort le cinquiéme août 1711, âgé de 85 ans, ſans poſtérité de *Gabrielle-Victoire* de Rochechouart, fille de *Louis*, Duc de Vivonne & de Mortemar, Pair & Maréchal de France, & d'*Antoinette* de Mêmes, qu'il avoit épouſée le douziéme ſeptembre 1702; & 4. FRANÇOIS de Créqui, Maréchal de France, *dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere aîné.*

XXII. CHARLES, III. du nom, Duc de Créqui, Pair de France, Prince de Poix, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur de Paris, &c. commanda la Cavalerie dans les armées de Catalogne & dans celles d'Italie, où il fut bleſſé d'un coup de mouſquet au ſiége d'Orbitelle; après quoi le Roi Louïs XIV le nomma Lieutenant Général de ſes armées. Ce Prince le fit Duc & Pair en 1653, Chevalier de ſes Ordres en 1661, & Gouverneur de Paris en 1675. Il fut auſſi Ambaſſadeur extraordinaire à Rome, puis en Angleterre; & en 1680, il fut nommé pour aller à Munich en Baviére, porter les préſens de noces, & amener en France la Princeſſe Marie-Anne-Chriſtine-Victoire de Baviére, qui épouſa Louïs Dauphin, fils du Roi Louïs *le Grand.* Il mourut à Paris après une longue maladie, le 13 février 1687, âgé de 63 ans, laiſſant d'*Armande* de S. Gelais, fille puînée & héritiére de *Gilles*, Seigneur de Lanſac, Marquis de Balon, &c. morte le onziéme août 1709, *Magdelaine* de Créqui, mariée le troiſiéme avril 1675, à *Charles-Belgique-Holland* de la Tremoille, Prince de Tarente & de Talmond, Duc de Thouars, &c. Chevalier des Ordres du Roi, morte le douziéme août 1707.

XXII. FRANÇOIS, Sire de Créqui, Marquis de Marines, Maréchal de France, &c. quatriéme fils de CHARLES, II. du nom, Sire de Créqui & de Canaples, & d'*Anne* du Roure, *dont les actions seront rapportées cy-après dans un article ſéparé*, épouſa *Catherine* de Rougé, fille de *Jacques*, Seigneur du Pleſſis-Belliére, & de *Suſanne* de Bruc, morte le cinquiéme avril 1713, dont il eut 1. FRANÇOIS-JOSEPH, Marquis de Créqui, qui ſuit; & 2. *Nicolas-Charles*, Sire de Créqui, Marquis de Blanchefort, Comte du Paſſage, Baron de Dommart, &c. Maréchal de camp des armées du Roi, Meſtre-de-camp du régiment de Cavalerie d'Anjou, & commandant la Cavalerie depuis l'Eſcaut juſqu'à la Lys, mort ſans alliance à Tournay le 16 mars 1696, âgé de 27 ans, en réputation de l'un des plus braves Gentilshommes de l'armée du Roi.

XXIII. FRANÇOIS-JOSEPH, Marquis de Créqui, &c. né en 1662, Colonel du régiment de la Fére en 1677, & du régiment d'Anjou en 1680, puis Lieutenant Général des armées du Roi, fut tué au combat de Luzzara en Italie, le 13 août 1702, extrêmement regretté pour ſa valeur & ſes belles qualitez. Il avoit épouſé le quatriéme février 1683, *Anne-Charlotte* d'Aumont, fille de *Louis-Marie*, Duc d'Aumont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Magdelaine-Fare* le Tellier, ſa premiére femme, dont il eut 1. N. . . de Créqui, morte en juillet 1697, en ſa 14 année; & 2. N. . . & N. . . de Créqui, jumelles, mortes jeunes. * *Voyez* le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers.*

CRÉQUI (Antoine de) Sire de Créqui & de Canaples, Prince de Poix, &c. Cardinal, Evêque de Nantes, puis d'Amiens, Abbé de Saint-Julien de Tours, de Selincourt & de Valloires, & Chancelier de l'Ordre de ſaint Michel, fils de JEAN, VIII. de ce nom, Sire de Créqui, & de *Marie* d'Acigné, hérita des grands biens de ſa Maiſon, après la mort de ſes deux fréres, & les laiſſa à *Antoine* de Blanchefort, fils de ſa ſœur. S'étant conſacré dès ſon jeune âge à l'état eccléſiaſtique, il eut l'Abbaïe de Saint-Julien de Tours, puis l'Evêché de Nantes, qu'il permuta pour celui d'Amiens en 1561. Depuis, le Roi Charles IX lui procura un chapeau de Cardinal, que le Pape Pie IV lui donna, le douziéme mars de l'an 1565. Il s'attacha enſuite à ſon égliſe, à laquelle il aquit de grands biens, & il mourut le cinquiéme juin de l'an 1574, âgé de 43 ans. Jacques Séguier, Chanoine & Chancelier d'Amiens, fit l'Oraiſon funébre de ce Cardinal, dont le corps fut enterré dans l'égliſe de l'Abbaïe de Moreuil, près de cette ville, ſelon quelques Auteurs. Il portoit pour deviſe la colomne qui ſervit de guide au peuple d'Iſraël, avec ces mots, *Priſca lux, lux certa ſalutis.* * La Morliére, *Antiquitez d'Amiens.* Aubéry, *Hiſtoire des Cardinaux.* Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. &c.*

CRÉQUI (Charles, I. de ce nom) Sire de Créqui & de Canaples, Prince de Poix, Duc de Leſdiguiéres,* Pair & Maréchal de France, Comte de Sault, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes armées, & Gouverneur du Dauphiné, a été l'un des plus célébres Capitaines de ſon tems. Depuis le ſiége de Laon en 1594, juſqu'à ſa mort, il porta ſans relâche les armes pour le ſervice des Rois de France. Le célébre duel qu'il fit contre Dom Philippin, bâtard de Savoye qu'il tua en 1599, le couvrit de gloire. Le ſujet venoit d'une écharpe. Le Seigneur de Leſdiguiéres ayant emporté un Fort, dit *Chamouſſet*, que les troupes de Savoye avoient élevé ſur les bords de l'Iſére, Dom Philippin qui y étoit, preſſé de ſe retirer, changea ſon habit pour celui d'un ſimple Soldat, & lui laiſſa ou par oubli, ou autrement, une belle écharpe, qui par la priſe de ce Soldat, devint le partage d'un Sergent du régiment de Créqui. Créqui avoit ſervi à la priſe de ce Fort; & le lendemain, lorſqu'un Trompette des troupes de Savoye vint demander les Morts, il le chargea de dire de ſa part à Dom Philippin d'être une autre fois plus exact à conſerver les faveurs des Dames. Cet avis venant de la part d'un ennemi, étoit un reproche offenſant. Le Bâtard de Savoye en fut outré; & deux ou trois ans après, lorſque la paix fut concluë à Vervins, il vint chercher Créqui, qui le porta par terre d'un coup d'épée, & qui lui donna la vie avec un Chirurgien pour le panſer. Le Duc de Savoye ſachant ce combat, & étant extrêmement piqué contre Dom Philippin du deſavantage qu'il avoit eu, lui fit défendre de le voir, qu'il ne l'eût réparé, ſa colére s'augmentant par le bruit qui couroit, que Créqui s'étoit vanté d'avoir eu du ſang de Savoye: de ſorte que Dom Philippin, l'ayant fait appeller une ſeconde fois, fut tué près du Rhône, où ils ſe battirent. Le Seigneur de Créqui accompagna en 1601, le Maréchal de Biron dans l'ambaſſade d'Angleterre. En 1606, il fut Meſtre-de-camp du régiment des Gardes, & fut reçu en ſurvivance de la Lieutenance de Dauphiné. En 1620, il ſe ſignala au combat du Pont-de-Cé, fut bleſſé l'année ſuivante au ſiége de S. Jean d'Angéli, & reçut en 1622 le Bâton de Maréchal de France. Depuis, il ſe trouva au ſiége de Montpellier; & ayant été envoyé en Piémont, il ſecourut Aſt & Verrue en 1625, contre les Eſpagnols. Il fut auſſi l'an 1630, l'un des Lieutenans Généraux de l'armée que le Roi laiſſa en ce païs, & prit Pignerol & la Maurienne. En 1633, le Roi l'envoya Ambaſſadeur extraordinaire au Pape Urbain VIII, & il ſe fit admirer à Rome par ſon honnêteté & par ſa magnificence, auſſi-bien qu'à Veniſe, où il vint l'année ſuivante. A ſon retour, il remporta dans le Milanois divers avantages ſur les Eſpagnols, qu'il défit au combat du Teſin le 22 juin 1636; & il contribua à la victoire gagnée ſur eux à Montalbon le huitiéme ſeptembre 1637. Enſuite voulant jetter du ſecours dans la ville de Bréme, aſſiégée par les Eſpagnols, il fut tué d'un coup de canon, le 17 mars de l'an 1638. Son corps fut porté dans la chapelle du château de Leſdiguiéres. Le Maréchal de Créqui avoit naturellement beaucoup d'éloquence, & perſuadoit ſans peine ce qu'il vouloit perſuader. C'eſt ce qu'on a exprimé dans ce Diſtique qu'on fit après ſa mort,

Qui fuit eloquii flumen, qui fulmen in armis,
Ad flumen, Martis fulmine, clarus obit.

Denys de Salvaing, Sieur de Boiſſieu, depuis premier Préſident à la Chambre des Comptes de Dauphiné, avoit été Orateur du Roi, à l'Ambaſſade du Maréchal de Créqui, auquel il conſacra depuis cette autre Epitaphe,

Crêquius, Heſperiæ terror, quo ſoſpite victrix
Gallia ſemper erat, hic ſine corde jacet.
Scilicet hoc cœlo dignum glans ignea ſurſum
Abſtulit, indigna ne premeretur humo.

CREQUI (François, Marquis de) Maréchal de France, fut fait Lieutenant Général des armées du Roi en 1655, créé Général des galéres en 1661, & Maréchal de France en 1668. Dans les guerres qui ſuivirent, il ſe trouva dans toutes les occaſions importantes. En 1675, il fut défait au combat donné le onziéme août près de Conſarbrick ſur la Sare. Enſuite il ſe jetta dans Tréves, que les ennemis avoient aſſiégée, & dont il ne voulut jamais ſigner la capitulation. En 1676, il ſervit dans l'armée du Roi, au ſiége de Condé, & ailleurs. L'année d'après il fut fait Gouverneur de Metz, de Bethune, Gouverneur Général de Lorraine, du Barrois, du Comté de Chiny, du Duché de Luxembourg & du Pais-Meſſin, & commanda les armées de ſa Majeſté dans la Lorraine & en Allemagne. Les Allemands qui étoient venus en Lorraine, ſous le Prince Charles en 1678, furent contraints d'abandonner tous leurs projets d'établiſſement & de conquête en ce païs. Le Maréchal de Créqui les obſerva avec tant de ſoin, qu'il rompit toutes leurs meſures, & qu'après une perte de plus de huit mille des leurs, il les obligea de ſe rentrer au delà du Rhin. Il leur tua ſept ou huit cens hommes au combat de Kocberg, puis il s'avança dans leur païs, & leur enleva Fribourg, au commencement du mois de novembre. Il prit en 1684, la ville de Luxembourg, capitale du Duché de même nom. Enfin, après avoir ſervi le Roi & l'Etat avec beaucoup de valeur & de diſtinction, il mourut à Paris, le quatriéme fevrier 1687.

CRES, un des Curétes, premier Roi de Créte dans les tems fabuleux, donna ſon nom à cette iſle. Il bâtit la ville de Gnoſſe, & un temple à Cybele, Mére des Dieux. * Euſébe, *en la Chron.*

CRESCENS, Philoſophe Cynique, vivoit dans le ſecond ſiécle en 154. C'étoit un homme infame par ſes vices, & qui chargea les Chrétiens de tant de calomnies, que S. Juſtin, pour les repouſſer, écrivit ſa ſeconde Apologie, qu'il adreſſa aux Empereurs & au Sénat: ce qui fut la cauſe de la mort, que ce Saint ſouffrit glorieuſement pour J. C. le 13 avril de l'an 163. * Euſébe, *en la Chron.*

CRESCENT (Saint) étoit Diſciple de ſaint Paul. Cet Apôtre dit dans la *deuxiéme Epître à Timothée, ch. 4. v. 10*, qu'il avoit été envoyé en Gaulle, ou, comme dit ſaint Epiphane, dans la Gaule: ce qui a donné lieu de croire que ſaint Creſcent avoit annoncé l'Evangile dans les Gaules. On lui attribue la fondation des égliſes de Vienne & de Mayence; mais c'eſt ſans aucun fondement, ſi l'on en croit la plupart des Modernes. Saint Paul, diſent-ils, parle de la Galatie d'Aſie, que l'on appelloit auſſi Gaule, & non point des Gaules, aujourd'hui la France, qui n'ont reçu les lumiéres de l'Evangile que long-tems après S. Paul. Ils devroient en apporter de meilleures preuves qu'ils ne font. * S. Jérôme, *in Catalogo.* Baronius, *A. C.* 110. *Martyrologe Romain, au 27 juin.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſt. tome 1. p. 791.* De Tillemont, *Mémoires Eccléſ.* Baillet, *Vies des Saints, juin.*

CRESCENTINO, petite ville des Etats de Savoye, eſt ſituée dans le Marquiſat d'Yvrée, ſur le Pô, vis à vis de Verrue. On croit que c'eſt là *Quadrata* de l'ancienne Gaule Subalpine. * Maty, *Dict. Géogr.*

CRESCENTIO (Marcel) Cardinal, Evêque de Marſico dans le Royaume de Naples, naquit à Rome, où ſa famille étoit des plus nobles & des plus anciennes. Dès ſon jeune âge, il fit un très-grand progrès dans les Lettres, & particuliérement dans la Juriſprudence Civile & Canonique. Il avoit un Canonicat dans l'égliſe de ſainte Marie Majeure, lorſqu'on lui procura une charge d'Auditeur de Rote. Depuis, le Pape Clément VII le nomma à l'Evêché de Marſico; & le Pape Paul III le crea Cardinal, le deuxiéme juin de l'an 1542. Creſcentio fut Protecteur de l'Ordre de Cîteaux, Légat perpétuel à Bologne, Evêque de Conſerans, &c. Jules III le nomma Légat, pour préſider au Concile de Trente, & il y préſida à cinq Seſſions, qui ſont la XI, la XII, la XIII, la XIV, & la XV. Cette derniére finit en 1552, & le Cardinal Creſcentio demeura malade à Trente. On publia que ſa maladie étoit venue de ce qu'après avoir travaillé preſque toute la nuit, le 26 de mars, pour écrire au Pape, comme il ſe levoit de ſon ſiége, il s'imagina voir un chien qui ouvroit effroyablement la gueule, & qui lui parut les yeux en feu & les oreilles baiſſées, prêt à ſe jetter ſur lui, comme s'il eût été enragé. En même tems Creſcentio appella, dit-on, ſes valets, & fit apporter de la lumiére; mais ce chien ne ſe trouva point: de ſorte que le Cardinal épouvanté de ce ſpectre tomba dans une grande rêverie, & de cette rêverie dans une maladie, qui lui fit en même tems deſeſpérer de ſa guériſon, bien que ſes amis & ſes Médecins l'aſſuraſſent qu'il n'y avoit rien à craindre. Voilà la fable, qui regarde la fin du Cardinal Creſcentio, qui mourut à Vérone le premier juin de l'an 1552. Elle n'a pu être inventée que par des gens mal intentionnez, & qui manquoient de reſpect pour le Concile. Son corps fut tranſporté à Rome. * Ughel, *Ital. Sacra.* Bzovius & Sponde, *in Annal.* Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux.* De Thou, *l.* 5. 8. & 9. Sleidan, *l.* 23. D'Aubigné, *l.* 1. La Roche-Pozay, *Nomencl. Cardin.* Victorel, &c.

CRESCENTIO (Alexandre) Cardinal Romain, fut Maître de Chambre du Pape, Patriarche d'Alexandrie en 1670, d'Antioche en 1671, fut nommé Cardinal du titre de ſainte Priſque, par le Pape Clément X, le 27 mai 1675; Evêque de Lorette & de Récanati en 1676. En célébrant la Meſſe le ſeptiéme mai 1688, il tomba en apoplexie, mourut le ſoir, âgé de 81 ans, & fut inhumé en l'égliſe de ſaint Philippe de Néri.

CRESCENTIUS NUMANTIANUS, Patrice Romain, vivoit ſur la fin du dixiéme ſiécle. S'étant emparé du Château-Saint-Ange à Rome, il y exerçoit une tyrannie incroyable, vers l'an 985, de ſorte que le Pape Jean XV, ayant été mis ſur le ſiége Pontifical, fut obligé de prendre la fuite en Toſcane. Il fut pourtant rappellé quelque tems après, & Creſcentius vécut aſſez bien avec lui. Après la mort de ce Pontife, Grégoire V fut élu; mais le Tyran lui oppoſa un Jean Calabrois, natif de Roſſano, & Evêque de Plaiſance, qui fut nommé Jean XVI. L'Empereur Othon III, indigné contre Creſcentius, vint au ſecours de Grégoire ſon couſin, & fit mourir l'Antipape. Le Tyran ayant été pris dans ſon Fort, fut jetté du haut d'une tour en bas, traîné de côté & d'autre, & enfin pendu. C'eſt ce que rapporte Glaber Rodolphe; mais le Cardinal Pierre Damien, & Léon d'Oſtie, Auteur de l'Hiſtoire du Mont-Caſſin, racontent les choſes autrement. Le premier aſſure dans la Vie de ſaint Romuald, que l'Empereur promit à Creſcentius de lui ſauver la vie, pourvû qu'il lui remît le Château Saint-Ange; mais que malgré cette promeſſe il lui fit couper la tête. * Léon d'Oſtie, *Hiſt. l.* 2. *ch.* 18. Sigonius, *Hiſt.* Baronius, *A. C.* 985. 986.

* CRESCENTIUS (François) natif de Palerme, célébre Médecin, vivoit en 1575. Après ſa mort on publia un Ouvrage de ſa façon avec ce titre, *de Morbis epidemicis qui Panormi vagabantur anno 1575, ſeu de Peſte ejuſque natura & præcautione Tractatus.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CRESCI (Caëtanus) Jeſuite, naquit à Palerme le huitiéme mars 1655. Il avoit beaucoup de talens pour la prédication, & pouvoit outre cela prêcher pluſieurs heures de ſuite ſans ſe fatiguer. Il mourut à Palerme le douziéme novembre 1696. On a de lui un petit Ouvrage en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CRESCIMIR I, petit-fils du Roi Paulimir, & fils de Treſcemir, qui ne poſſéda qu'une très-petite partie de la Dalmatie, paroît avoir été élevé à la Cour de Cidomir, Ban de Croatie ſon ayeul maternel, qui en mourant lui laiſſa cette province, laquelle comprenant alors la Paganie s'étendoit juſqu'à la riviére de Narenta. Les deſordres de la Servie, donnerent à Creſcimir la facilité de reprendre auſſi la Boſnie, pendant que ſon frére Predimir, au delà de la Narenta, ſe faiſoit reconnoître par tout ce qui avoit été ſoumis autrefois au Roi Paulimir: & ainſi le Royaume de Dalmatie rétabli par ces deux fréres, fut partagé en deux Royaumes, l'un de Dalmatie & de Croatie, où les Deſcendans de Creſcimir régnerent quelque tems, ſans prendre le titre de Rois avant Dirciſlas; & l'autre de Servie. Creſcimir mourut fort âgé, après l'an 980, & Etienne ſon fils lui ſuccéda. * Le Prêtre de Dioclée, *Hiſtoire de Dalmatie.*

CRESCIMIR II, l'un des fils d'Etienne, Souverain de Dalmatie & de Croatie, & petit-fils de Creſcimir I, qui rétablit ce Royaume, régnoit dès l'an 994. André Dandulo l'appelle Murcimir, & l'un des Rois ſes Deſcendans lui donne le ſurnom de *Grand.* La poſſeſſion d'une partie des Etats de ſon pére lui fut diſputée par Surigora ſon frére, qu'il obligea de prendre la fuite. Il eut guerre avec les Vénitiens, qui autoriſez par les Empereurs de Conſtantinople, le contraignirent d'abandonner ſes prétentions ſur les places, qui juſqu'alors avoient fait partie du thrône de *Dalmatie.* On ne ſait comment M. du Cange a pu le confondre avec un *Creſcimir*, Ban de Croatie, qui vivoit avant Conſtantin Porphyrogénéte, & même avant Baſile de Macédoine, ainſi qu'on le peut voir à l'article de la Croatie. Il y a entre eux une difference d'un peu plus de cent cinquante ans; mais ce n'eſt pas là la ſeule faute que cet habile Moderne a faite en parlant de la Dalmatie. Creſcimir laiſſa ſes Etats à ſon fils, nommé Dirciſlas; ce qui montre la fauſſeté de ce qu'Orbino a écrit, qu'il n'eut qu'une fille, mariée au Roi de Hongrie. * Jean Lucio, *de la Dalmatie.* Dandulo, *Annales de Veniſe, MSS.*

CRESCIMIR III, fils de Miroſthlas, qui le premier reprit le titre de Roi de Croatie & de Dalmatie, lui ſuccéda l'an 1015, & eut guerre avec les Vénitiens, autoriſez par les Empereurs de Conſtantinople à l'empêcher d'inquiéter Zara, & quelques autres places maritimes, mugueteés par ce Roi, comme par ſes prédéceſſeurs. Creſcimir n'en fut pas quitte pour la peine que lui fit cette République. L'Empereur Baſile dégagé de la guerre de Bulgarie, ne l'eut pas plutôt conquiſe, qu'il fit marcher ſes troupes dans la Dalmatie; & dès l'an 1024, elle fut toute réünie à l'Empire. On dit que Creſcimir s'étant rendu de bonne heure, fut conduit à Conſtantinople, où on le conſola de la perte de ſes Etats par quelques dignitez dans le Palais de l'Empereur. Etienne ſon fils rentra quelque tems après dans ſon Royaume par la conceſſion des Empereurs. * Du Cange, *Familles Byzantines.*

CRESCIMIR IV, nommé auſſi PIERRE, fils d'Etienne II, Roi de Dalmatie & de Croatie, & petit-fils de Creſcimir III, régnoit dès l'an 1059, dans la dépendance des Empereurs de Conſtantinople; mais il s'en délivra au plus tard l'an 1069. On a de lui pluſieurs Actes, qui ſont les plus sûrs monumens de l'Hiſtoire de la Dalmatie, parce qu'il y rappelle la mémoire de ſes prédéceſſeurs. Son régne fut tranquille. Il mourut apparemment l'an 1037, & l'on croit qu'il fut inhumé dans l'égliſe de ſaint Etienne à Salone. * Du Cange, *Familles Byzantines.*

CRESCONIUS, Evêque de Todi, vivoit dans le cinquiéme ſiécle. Le Pape Anaſtaſe l'envoya en 497, Légat en Orient à l'Empereur, auſſi nommé Anaſtaſe. Germain de Capoue l'accompagnoit, & ils avoient ordre de travailler à faire quitter à ce Prince la protection des Hérétiques. Il les reçut bien, & les retint juſqu'à la fin de l'année ſuivante, ſous l'eſpérance de procurer la réconciliation des égliſes; mais ce n'étoit en effet que pour trouver moyen de porter le Pape à ſouſcrire l'Edit de Zénon, s'étant ſervi pour cela du Patrice Feſtus, qui avoit accompagné les Légats, comme le remarquent Théodore le Lecteur & Nicéphore. Ce deſſein rendit inutiles les ſoins de Creſconius & de Germain. * Théodore le Lecteur, *au l. 2. de la Collection des Canons*, & Nicéphore, *l.* 16. *ch.* 35.

CRESCONIUS ou CRISCONIUS, Evêque d'Afrique, vivoit ſur la fin du ſeptiéme ſiécle, ſous l'empire de Léonce,

ce, qui fut mis ſur le thrône, en l'année 695, que Juſtinien *le Jeune* fut envoyé en exil. Il fit une Collection de Canons, qu'on appelle communément le Livre, ou la Concorde des Canons, compoſée de deux parties différentes; la premiére intitulée, *Abbrégé du Droit Canonique*, contient les titres qui indiquent les matiéres avec les citations des Canons: la ſeconde contient les Canons mêmes, rapportez dans toute leur étendue. Celle-ci eſt intitulée, *Concordia Canonum & Collectio Creſconiana*. Cet Auteur a auſſi décrit en vers l'Hiſtoire des progrès de Jean Patrice ſur les Sarraſins en Afrique: ce que Cédréne met ſous l'année 696. Baronius parlant de l'Abbé Denys, & des autres qui ont fait des Collections des Canons, parle auſſi de celle de Creſconius, qu'on voit manuſcrite en la bibliothéque du Vatican. Ce Cardinal en rapporte l'inſcription en ces termes, *La Concorde des Canons faite par Creſconius, & diviſée en trois cens chapitres. Le même Auteur a décrit en vers hexamétres la rélation de la guerre & des victoires remportées ſur les Sarraſins par le Patrice Jean.* Cette Collection des Canons fut imprimée à Paris l'an 1609, avec l'Abbrégé de Fulgence Ferrand. P. Pithou en avoit publié l'Abbrégé dès l'an 1588. Depuis, l'Ouvrage entier, tiré de la bibliothéque des Péres Jéſuites du Collége de Clermont, & de celle de M. de Thou, a été donné au public, en 1661, dans la Bibliothéque du Droit Canon de Juſtel & Voël. * Baronius, *A. C.* 27. Voſſius. Pithou. Juſtel, &c.

CRESCONS, ſont des peuples, parmi leſquels un mari a pluſieurs femmes. Lorſqu'un mari vient à mourir, il s'éleve alors un grand démêlé parmi ces femmes, pour ſavoir qui eſt celle qui a le plus chéri le défunt, pendant qu'il vivoit. Après une recherche exacte, la femme qui a eu le plus de tendreſſe pour ſon mari, en ayant donné des preuves, ſe couvre de ſes plus beaux habits, & on la méne en cet état au tombeau du Mort, où ſes parens les plus proches ont l'honneur de tuer cette femme, & de l'enterrer avec ſon mari.

CRESPELLANO, bon bourg de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans le Bolonois, à trois ou quatre lieues de la ville de Bologne, tirant vers celle de Modéne. * Maty, *Dict. Géogr.*

CRESPET (Pierre) natif de Sens, Religieux de l'Ordre des Céleſtins, s'eſt rendu recommandable par ſa ſcience & par ſa vertu; & a donné au public pluſieurs Ouvrages très-doctes, dans un ſiécle où les Belles Lettres commençoient à revivre. Il fit un voyage à Rome, où le Pape Grégoire XIV lui voulut donner un Evêché, que ce ſavant homme refuſa par humilité. Il mourut en 1594. Les principaux de ſes Ouvrages ſont, *Summa Catholicæ Fidei, & Eccleſiaſticæ Diſciplinæ; Abſolutiſſima Legis Evangelicæ Pandecta; Diſcours Catholiques ſur l'Immortalité de l'ame, &c.* * *L'Hiſtoire des Céleſtins, MS. in Biblioth. Pariſ.*

CRESPHONTE, Roi de Meſſéne, dans le Péloponnéſe, étoit frére de Téméne, tous deux Héraclides, c'eſt à dire, Deſcendans d'Hercule. Il tira au ſort avec les enfans d'Ariſtodéme, pour ſavoir à qui écherroit la Meſſénie, mais d'une maniére aſſez extraordinaire. Ils convinrent que l'on jetteroit leurs noms dans un ſeau, & que celui dont le nom ſeroit tiré le premier poſſéderoit le Royaume. Creſphonte eut l'adreſſe de faire graver ſon nom ſur une piéce de brique, & celui de ſes concurrens ſur un morceau d'argile. Les noms étant jettez dans l'eau, l'argile vint à ſe diſſoudre, & la brique demeura entiére: de ſorte qu'il n'y eut que le nom de Creſphonte qui parut. Il fut aſſaſſiné depuis avec tous ſes enfans, à la réſerve d'Epytus. * Pauſanias, *in Meſſeniacis.*

CRESPI, *prononcez* CRE'PI, dit *en Valois*, petite ville de France, capitale du Valois, en l'iſle de France, à ſept lieues de Meaux, au ſeptentrion, en tirant vers Compiégne, dont elle n'eſt qu'à cinq lieues, & à onze de Paris au nord-eſt. Les Auteurs Latins la nomment *Crepiacum* & *Criſpiacum*. Elle a Prévôté & Châtellenie. Il y a un Prieuré Conventuel de l'Ordre de Cluni. Les anciens Comtes de Valois portoient le titre de Comtes de Creſpi. *Voyez* VALOIS.

CRESPI, *prononcez* CRE'PI, bourgade de France en Picardie dans le Laonnois. Elle n'eſt qu'à une lieue de Laon, en allant à la Fére. C'eſt en cet endroit que le Roi François I conclut la paix avec l'Empereur Charles-*Quint*, le 18 ſeptembre de l'an 1544. Pour la diſtinguer de l'autre de ce nom, on l'appelle ſouvent Creſpi en Laonnois. * Baudrand.

CRESPI (Liſiard de) Evêque de Soiſſons. *Cherchez* LISIARD.

CRESPI-BORIA (Louïs) Evêque de Placentia en Eſpagne, excellent Prédicateur, étoit de Valence, où il enſeigna la Théologie. Il eut l'Archidiaconé de Morviédro, dans l'égliſe de cette même ville, & y fut Ecolâtre, ou Préfet des Ecoles: ce que les Eſpagnols nomment *Parbardre*. Il fonda les Péres de l'Oratoire de ſaint Philippe de Néri à Valence, & entra parmi eux. On lui donna l'Evêché d'Orihuella ou Origuella, en l'an 1651, & celui de Placentia en 1658. Quelque tems après on l'envoya à Rome au ſujet de la Conception immaculée de la ſainte Vierge. A ſon retour en Eſpagne il mourut vers l'an 1665, à Novès, près de Tolède, en allant de Placentia à Madrid. Louïs Creſpi a compoſé divers Ouvrages, un *de la Conception* contre Hyacintho Horpaléguo, ſous le titre de *Propugnaculum Theologicum*; un autre intitulé, *Quæſtiones ſelectæ morales contra Caramuel*, &c. Il publia auſſi, ſous le nom de Silvio Ciprès de Povar, qui eſt l'Anagramme du ſien, un Ouvrage qui a pour titre, *Tractatus de origine & progreſſu præpoſiturarum S. Valentinæ eccleſiæ.*

Ce Prélat étoit frére de Chriſtophle CRESPI DE VALDAURA, Préſident du Conſeil d'Aragon, qui eſt l'Auteur d'un Ouvrage en deux volumes *in folio*, imprimez à Lyon, en 1662, ſous ce titre, *Obſervationes illuſtratæ deciſionibus ſacri ſupremi Aragonum Concilii, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

CRESPIN, Imprimeur. *Cherchez* CRISPIN.

CRESPIN, Abbaïe. *Cherchez* CRE'PIN.

CRESPIN, famille. *Cherchez* BEC-CRESPIN, famille.

CRESSEY (Hugues) Catholique Anglois, qui s'eſt rendu fameux dans le ſiécle paſſé par ſes Ecrits de Controverſe. Il étoit fils d'un Avocat de *Lincolns-Inn*, & naquit environ l'an 1605. Après avoir fait ſes études au Collége *de Merton* à Oxford, il reçut la Prêtriſe & fut Chapelain de Mylord Comte de Strafford, & du Lord Falkland. Après la mort du dernier, il fit un voyage & ſe fit Catholique Romain: il abjura publiquement la Religion Réformée à Rome en 1646, devant l'Inquiſition. Il ſe jetta enſuite dans l'Ordre des Bénédictins à Douay, & ſervit de Miſſionnaire pour les Anglois. Il mourut en 1674. Pendant qu'il étoit encore à Oxford il avoit toûjours eu la réputation d'homme ſavant & poli, & de bon Prédicateur. Les troubles intérieurs de l'Angleterre, pendant leſquels Creſſey ne vit pas le moyen de faire fortune, furent, dit-on, cauſe de ſon changement. Il a compoſé un grand nombre d'Ouvrages dont voici le Catalogue, *Sancta Sophia*, ou *Directions for the Prayer of Contemplations; Roman Catholic Doctrines no Novelties; Exomologeſis*, ou *Rélation Hiſtorique des cauſes de ſon changement de Religion; A non inventus returned to M. Bayshaw's Enquiry; The Church-hiſtory of Britanny, from the beginning of Chriſtianity, to the Norman conqueſt; An Anſwer to D. Stillingfleet; Idolatry practiſed in the Church of Rome; Fanaticiſm fanatically imputed to the Church of Rome by Stillingfleet; Reflections on the Oath of Supremacy, &c.* * Wood *Athen. Oxon.* Jérémie Collier, *Supplement to Morery.*

CRESSY ſur l'AUTHIE. *Voyez* CRE'CI.

CRESSY en Brie. *Voyez* l'art. de CRE'CI ſur l'Authie.

CRESSY-ſur-Serre. *Voyez* l'art. de CRE'CI ſur l'Authie.

CREST ou LE CREST, près de la Drome, *Creſtidium, Creſtum,* & *Criſta Arnaldi*, ville de France dans le Dauphiné, ſituée dans le Valentinois, à cinq lieues de Valence, & à un peu plus de diſtance de Montélimart. Dès le douziéme ſiécle, on y voyoit une tour & un château qui la rendoit la meilleure place, que les Comtes de Valentinois poſſédaſſent alors. Le Comte de Montfort l'aſſiégea dans le XIII ſiécle, ſans la pouvoir prendre. La juriſdiction ſupérieure des Comtez de Diois & de Valentinois s'eſt long-tems exercée à Creſt, où Jean Rabot introduiſit en 1469 un nouveau réglement, & un nouveau ſtile; le tout diviſé en cent articles, que le Parlement homologua. Dans le XVI ſiécle, cette ville s'étoit déclarée pour la Ligue; & en 1589, Clermont-Montoiſon, qui y commandoit, reconnut le Roi Henri *le Grand*. Depuis on a démoli la tour. * Chorier, *Hiſtoire de Dauphiné*. Videl, *Hiſtoire du Connétable de Leſdiguiéres.*

* CREST (Le) bourg d'Auvergne à l'oueſt de l'Allier, au ſud-ſud-eſt de Clermont, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

CRESTE, village & Abbaïe de France dans le Baſſigny en Champagne, ſur le Rognon, à trois lieues de Chaumont vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CRE'SUS. *Cherchez* CROESUS.

CRE'TE, iſle de la Mer Méditerranée au midi de la Mer Egée, ou de l'Archipel, connue préſentement ſous le nom de CANDIE, qui lui vient de ſa ville capitale, bâtie par les Sarraſins dans le neuviéme ſiécle. On en a déja parlé fort au long ſur l'article de Candie, & il ne reſte à en dire que ce qu'il y a de plus conſidérable depuis le premier tems où on la connoît, juſqu'à celui où elle changea de nom. Tout ce qu'on en dit avant Minos eſt très-obſcur, & il paroît impoſſible d'y démêler la vérité d'avec la fable. Ce Prince qui régnoit en Créte, profitant de la ſituation de cette iſle, qui paroiſſoit faite pour dominer ſur tout l'Archipel, ſe rendit maître de toutes les iſles qui y ſont en ſi grand nombre, & obligea auſſi les peuples maritimes de l'Aſie Mineure à ſe ſoumettre à lui; mais il ne paroît pas que ſes ſucceſſeurs ayent conſervé cet Empire, qui eſt le plus ancien de ceux que nous connoiſſons en Europe. Il y a apparence que ce qui en cauſa la ruïne, fut le changement qui arriva dans le gouvernement de l'iſle. Minos, dit Ariſtote, *Politiques, l.* 2, avoit donné des loix aux Crétois, & il avoit mis toute l'autorité entre les mains des Coſmes, qui devoient être choiſis dans certaines familles, & qui retenoient cette dignité tant qu'il leur plaiſoit; & d'un Conſeil compoſé de ceux des Coſmes qui avoient abdiqué volontairement. Cet Auteur ajoûte que peu après on ne voulut plus de Rois dans cette iſle, & il obſerve encore qu'entre les Crétois il y avoit des eſpéces de ſerfs appellez *Periœques*, attachez aux terres qu'ils cultivoient, & dont les fruits étoient livrez par eux aux Magiſtrats, qui en faiſoient deux parts; l'une deſtinée au culte des Dieux, & l'autre réſervée pour la nourriture des Habitans. Il eſt aiſé de juger que ceux qui n'étoient ni ſerfs ni du Conſeil, jouïſſoient d'un grand loiſir, dans un tems où le commerce occupoit beaucoup moins qu'il ne fait préſentement, & où l'on ignoroit les divers emplois qui occupent aujourd'hui tant de gens. Auſſi l'iſle étoit pleine de gens remplis de vices, & des vices les plus honteux. On ſait ce que c'étoit que les amours de ces Inſulaires: ils n'avoient rien qui les détournât de s'y abandonner, que la raiſon naturelle, qui a toûjours agi foiblement dans les eſprits de ceux qui n'étoient pas inſtruits de la véritable Religion; car les exercices qu'ils étoient obligez de faire de tems en tems, ne ſervoient qu'à animer leurs paſſions brutales. Un autre fruit de ce loiſir, fut les fréquentes révoltes dont l'iſle fut agitée: tout y étoit en deſordre, à la reſerve des Périæques, qui toûjours ſoumis à leurs maîtres, les regardoient tranquillement s'égorger pour forcer les Coſmes à renoncer à une autorité qui paroiſſoit trop grande, quand elle étoit toûjours exercée par une même perſonne. Voilà l'idée qu'Ariſtote donne du gouvernement & des mœurs des Crétois. Saint Paul, qui envoya Tite ſon Diſciple en Créte, pour leur prêcher la Foi Chrétienne, n'avoit pas meilleure opinion d'eux, & il ne croit pas s'écarter de la vérité, en aſſurant qu'un Poëte qui les haïſſoit, quoiqu'il fût né parmi eux, avoit eu raiſon de dire qu'ils étoient toûjours diſpoſez à mentir, que c'étoit des eſprits difficiles & farouches, & que leur gourmandiſe les rendoit extrémement pareſſeux. Leur mauvaiſe foi étoit paſſée en proverbe, & l'on diſoit *crétiſer un Crétois*, pour dire, *tromper un trompeur*. Polybe écrit

que leur avarice leur rendoit le gain agréable de quelque côté qu'il vint, & long-tems encore après, c'eſt à dire, au tems de Conſtantin Porphyrogénéte, on diſoit qu'il y avoit trois peuples également méchans, dont les noms commençoient par la même lettre, ſavoir les Crétois, les peuples de Cappadoce, & ceux de la Cilicie. Tous ces défauts n'empêchoient pas qu'il n'y eût quelque choſe d'eſtimable en eux. Ils étoient bons Soldats, & Idoménée l'un des plus puiſſans de cette iſle, ſe diſtingua entre les Héros Grecs au ſiége de Troye, non ſeulement par ſon intrépidité, mais par les autres qualitez qui font les grands hommes. Dictys qui avoit écrit une Hiſtoire de ce fameux ſiége, étoit auſſi de Créte, & il y a eu d'autres perſonnes illuſtres qui y ont pris naiſſance. On prétend que Philopœmen, Préteur des Achéens, & l'homme de ſon tems qui ſavoit le mieux faire la guerre, s'étoit formé ſous la diſcipline des Crétois. Ce fut ſans doute moins la ſituation avantageuſe de leur iſle, que la prudence de leurs Magiſtrats, qui fut cauſe qu'ils conſervérent long-tems leur liberté. Il y avoit long-tems que tous les peuples voiſins l'avoient perdue, lorſque Métellus les dompta, & les ſoumit aux Romains, à qui ils étoient alliez depuis long-tems, ſans autre obligation que de leur fournir quelques Soldats pour tirer de l'arc; en quoi ils ont toûjours excellé. Il ne paroît pas qu'il y ſoit rien arrivé de conſidérable juſqu'au tems que les Sarraſins s'en rendirent les maîtres. On apprend ſeulement de Feſtus Rufus & de la Notice des Dignitez de l'Empire, que cette iſle fit partie du grand Gouvernement d'Illyrie, lorſque Dioclétien dépeça, pour ainſi dire, les provinces; & que lorſque l'Empire fut partagé, elle fut dépendante de l'Empire d'Orient. * Chevreau, *Hiſtoire du Monde.* *Voyez* CANDIE.

CRETÉE, fils de Minos. *Voyez* CRATÉE.

CRETÉE, CRETÉA, contrée d'Arcadie, aux environs du Mont-Lycée, où les Habitans de ce lieu aſſurent que Jupiter fut élevé, & non pas dans l'iſle de Créte en Candie. * Pauſanias, *l.* 8. ou *in Arcadicis.*

CRETENET (Jacques) Inſtituteur de la Congrégation des Prêtres Miſſionnaires de ſaint Joſeph, naquit au bourg de Champlite dans le Comté de Bourgogne l'an 1603, & après avoir appris d'un de ſes oncles les premiers élémens de la Grammaire, il alla demeurer à Langres, où il apprit la Chirurgie. Le Baron de la Roche l'employa enſuite au château de l'Amniſtie entre Nimes & Uſez, d'où il ſortit en 1629, pour aller à Lyon, où la peſte faiſoit de grands ravages. Les ſervices qu'il rendit en cette occaſion furent recompenſez par des lettres de Maîtriſe, qui lui furent accordées par les Magiſtrats, & il épouſa dans ce tems-là même une perſonne riche qu'il avoit guérie. M. Crétenet avoit fait voir beaucoup de vertu dès ſa plus grande jeuneſſe; mais les connoiſſances qu'il fit à Lyon avec quelques perſonnes pieuſes, achevérent de le perfectionner, & l'on conçut une ſi haute eſtime pour lui, que leur Directeur commun, homme d'un grand mérite, crut devoir lui confier pendant ſon abſence la conduite de cette Société naiſſante. La ſageſſe que le Chirurgien fit paroître dans cette eſpéce de ſupériorité ſur une douzaine de perſonnes, entre leſquelles il y avoit trois Eccléſiaſtiques, juſtifia le choix qu'on avoit fait de lui. Pluſieurs Ecoliers voulurent auſſi ſe mettre ſous ſa conduite. Il les forma à la piété, & la plupart d'entre eux embraſſant l'état eccléſiaſtique, allérent ſous ſes ordres faire des Miſſions en pluſieurs endroits. Le fruit qu'on prétend que firent ces Miſſions, ne put pourtant empêcher que les Miſſionnaires & leur Chef ne fuſſent perſécutez. L'Archevêque de Lyon mal informé, publia un mandement par lequel il déclara excommunié un certain Chirurgien qui ſe mêloit de gouverner des Prêtres, défendant aux mêmes Prêtres de ſe conduire à l'avenir par les conſeils de ce Laïque, & leur ordonna de comparoître devant lui pour rendre compte de ce qui s'étoit paſſé; mais cet orage ne ſervit qu'à faire mieux connoître le mérite de M. Crétenet, & le Prélat étant par les informations deſabuſé des mauvaiſes impreſſions qu'on lui avoit données, révoqua ſon mandement, & permit aux Miſſionnaires, à qui il donna de très-amples pouvoirs, de conſulter leur Directeur comme auparavant. Il y a pourtant bien de l'apparence que cette Société n'auroit jamais fait d'établiſſement, ſi le Prince de Conti ne s'étoit intéreſſé pour elle. Ce fut lui qui leur obtint des lettres patentes du Roi pour s'établir à Lyon. Le Marquis de Coligny fit toutes les dépenſes de la premiére fondation, & ils entrérent tous dans leur premiére maiſon, où ſans changer d'habit ils continuérent à ſuivre les réglemens que leur avoit donné M. Crétenet, qui alla demeurer avec eux, ſans diſcontinuer l'exercice de ſa profeſſion. Ces Miſſionnaires, qui ſe mirent ſous la protection de ſaint Joſeph, & que dans quelques endroits on appelle Créteniſtes, ont fait quelques établiſſemens hors de Lyon, & ſont gouvernez par un Général. Leur Inſtituteur ne perdit ſa femme qu'en 1665. L'année ſuivante au mois d'août il reçut les Ordres ſacrez, & il mourut le premier ſeptembre ſuivant, âgé d'environ 63 ans. * N. Orame, *Vie de M. Crétenet.*

CRETHÉE, fils d'Eole, & petit-fils d'Hellen, Roi d'une partie de la Gréce, poſſéda la province d'Iolcos dans la Theſſalie. Sa femme Démodice accuſa fauſſement le jeune Phryxus fils d'Athamas, & neveu de Créthée, d'avoir voulu commettre un inceſte avec elle. Créthée la crut trop légérement, & le deſtina à la mort; mais Phryxus échappa ce danger, (*Voyez* ſon article) & Créthée ayant depuis connu l'innocence de ſon neveu, fit mourir ſa femme Démodice, & ſe remaria avec Thiro, fille de ſon frére Salmonée. Il en eut trois enfans, dont l'aîné nommé Æſon, lui ſuccéda. * Apollodore. Hygin, *Fab.* 12. *Poët. Aſtron. l.* 2. *c.* 20.

CRETHÉIS, femme d'Acaſte Roi de Theſſalie, devint paſſionnément amoureuſe du jeune Pélée, qui avoit épouſé depuis peu une belle Princeſſe nommée Erigone. L'ayant en vain ſollicité de commettre un adultére, elle chercha tous les moyens de ſe venger. Elle fit acroire à Erigone que ſon mari recherchoit une autre Princeſſe, & que le mariage étoit ſur le point de s'accomplir. Erigone croyant trop facilement cette calomnie, s'abandonna au deſeſpoir & ſe fit mourir elle même. Cette méchante femme ſe plaignit enſuite à Acaſte, que Pélée avoit voulu la ſuborner, & gagna de faux témoins pour ſoutenir cette accuſation. Acaſte trop crédule condamna Pélée à être expoſé aux Centaures; mais ce généreux Prince retourna victorieux du combat, & tua Crethéis en préſence de ſon mari, puis Acaſte même. * Apollodore, *l.* 3.

CRETHON, fils de Dioclès, partit avec ſon frére Orſiloque pour porter du ſecours aux Grecs, qui aſſiégeoient la ville de Troye. Ces deux fréres ſe confiant un peu trop ſur leurs forces, ne firent point difficulté d'en venir aux mains avec Enée, qui les tua l'un & l'autre, pour les punir de leur témérité. Ménélas & Antiloque eurent encore bien de la peine à retirer leurs corps morts d'entre les mains des ennemis. * Homére, *Iliade.*

CRETIN (Guillaume) Thréſorier de Vincennes, & Chantre de la ſainte Chapelle de Paris vivoit en 1500, & compoſa une Chronique, avec quelques Ouvrages en vers. La Croix du Maine, dans ſa Bibliothéque, le nomme Poëte François, Hiſtorien, Sécretaire & Chroniqueur du Roi de France Louis XII, &c.

CREVACORE, bourg d'Italie, eſt dans la Principauté de Maſſeran, enclavé entre les Etats de Milan & de Savoye, ſur la riviére de Seſſera, environ à ſept lieues de Bielle du côté du Levant. Crévacore a titre de Marquiſat. Il eſt fortifié & défendu par un bon château. * Maty, *Dict. Géogr.*

CREVANT, ſur la riviére d'Yonne, petite ville de France en Bourgogne dans l'Auxois, eſt renommée dans l'Hiſtoire, par le combat qui s'y donna au mois de juillet de l'an 1423, dans lequel les François conduits par Jean Stuart, Comte de Boucan & de Douglas, & puis Connétable de France, furent défaits par les Anglois & les Bourguignons. * Mézeray, *Hiſtoire de France*

CREVANT. La Maiſon de CREVANT, originaire de Touraine, eſt noble & ancienne.

I. ARCHAMBAULT de Crevant, Seigneur de Bauché en Touraine, épouſa en 1302, *Iſabeau* de la Fauconniére, dont il eut 1. ARCHAMBAULT, II. du nom, qui ſuit; & 2. *Marguerite* de Crevant, alliée en 1322, à *Eſtrevant* Muſeau, Seigneur de Combleaut.

II. ARCHAMBAULT de Crevant, II. du nom, Seigneur de Bauché, ſervit le Roi en ſes guerres, & étoit en ſon Oſt de Bouvines en 1340. Il épouſa *Colette* de Prie, dont il eut 1. HUGUES, qui ſuit; 2. *Olivier*, vivant en 1379; & 3. *Guillaume* de Crevant, qui ſervit en Berry & en Auvergne, ſous le Seigneur de Sancerre en 1367, ſous M. le Duc d'Anjou en 1379, & au ſiége de Bourbourg en Flandre en 1383.

III. HUGUES de Crevant, Seigneur de Bauché, mort en 1369, avoit épouſé *Jeanne* de Montrochier dont il eut 1. *Louis*; & 2. HUGUES, II. du nom, qui ſuit.

IV. HUGUES de Crevant, II. du nom, Seigneur de Bauché, ſervit au ſiége de Parthenay en 1419, & épouſa *Michelle* de Château-Challon, morte en 1441, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Philippe*, Seigneur de Puygirault, mort ſans alliance en 1477; 3. *Héiyon*, mort ſans poſtérité; 4. *Guillemette*, mariée à *René*, Seigneur de Laage & de Chazelles; & 5. *Jeanne* de Crevant, alliée à *René* d'Alogny, Seigneur de la Groye.

V. JEAN de Crevant, Seigneur de Bauché, ſervit le Roi aux ſiéges de Beauvais, de Gerberoy, de Louviers, de Damville & autres lieux, & mérita d'être fait Chevalier. Il ſervit auſſi ſous le Maréchal de Saintrailles en 1460, ſous le Bâtard d'Armagnac en 1461, & mourut en novembre 1485. Il avoit épouſé en 1439, *Catherine* Brachet, fille de *Jacques*, Seigneur de Péruſe & de Magnac, & de *Marie* de Sully, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui ſuit; 2. *Chriſtophle*, mort ſans alliance; 3. *Louis*, Abbé de Conches, puis de Vendôme; 4. JACQUES, qui a fait *la branche des Seigneurs de* CINGÉ *& des Ducs d'*HUMIÉRES, *rapportée cy après*; 5. *Pothon*, Chevalier de ſaint Jean de Jéruſalem; 6. *Marguerite*, alliée à *Poncet*, Seigneur de Leſpinace; 7. 8. *Catherine* & *Jeanne* de Crevant, Religieuſes.

VI. JEAN de Crevant, II. du nom, Seigneur de Bauché, obtint en 1485, droit de foire & de marché pour ſa Terre de Bauché, & mourut le 20 février 1491, ayant eu de *Catherine* de la Jaille, Dame de la Mothe, fille de *Pierre*, Seigneur de la Jaille, morte en mars 1528, 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2 *Jean*, mort ſans alliance; 3. *Charles*, Abbé de Ferriéres; 4. *Louis*, Abbé de Tyron; 5. 6. 7. *Marguerite*, *Anne* & *Antoinette*, dont les alliances ſont inconnues; 8. *Iſabeau*, mariée à *Claude* Berruyer, Seigneur de Saint-Germain près de Loches; & 9. *Claude* de Crevant, Seigneur de la Mothe, de Novaſtre, & des Roches, qui ſuivit le Roi François I, en Italie, ſe trouva à la bataille de Pavie, où il fut bleſſé, & vivoit encore en 1544, avec *Renée* Frêneau, Dame de la Frênaye ſa femme, dont il eut *Marie* de Crevant, alliée à *Léonard* Guérin, Seigneur de Poiſieu; *Claude* de Crevant, Seigneur de la Mothe, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, qui de *Marguerite* de Hallewin, fille d'*Antoine*, Seigneur de Piennes, & de *Louiſe* de Crévecœur, ne laiſſa que deux filles, ſavoir *Léonore* de Crevant, mariée à *Charles* Turpin, Comte de Criſſé, &c. & *Gabrielle* de Crevant, alliée en 1583, à *François* de la Grange, Seigneur de Montigny, Maréchal de France, morte en mai 1643.

VII. FRANÇOIS de Crevant, Seigneur de Bauché, mort le 25 octobre 1543, avoit épouſé *Marguerite* d'Archiac, fille d'*Odet*, Seigneur d'Availles, & de *Jeanne* de Vivonne, dont il eut 1. FRANÇOIS, II. du nom, qui ſuit; 2. autre *François*, tué à la journée de Saint-Quentin; 3. *Michelle* de Crevant, mariée à *Jean* Brachet, Seigneur de Péruſe, morte le cinquiéme avril 1565; & autres enfans morts ſans alliance.

VIII. FRANÇOIS de Crevant, II. du nom, Seigneur de Bauché, épouſa *Claude* de la Marthonie, fille de *Géofroy*, Seigneur de la Marthonie, & de *Marguerite* de Mareuil, dont il eut 1. Louïs qui ſuit; & 2. *Seréne* de Crevant, alliée à *François* de Chabannes, Comte de Saignet.

IX. Louïs de Crevant, Seigneur de Bauché, épouſa *Marguerite* Olivier, fille de *Jean*, Seigneur de Leuville, & de *Suſanne* de Chaban-

nes dont il eut entre autres enfans LOUÏS-ARCHAMBAULT qui ſuit.

X. LOUÏS-ARCHAMBAULT de Crevant, II. du nom, Marquis de Bauché, épouſa en 1627, *Louiſe* de Villautrais, fille de *Louis*, Conſeiller au Parlement, & de *Marguerite* Boiſſon, morte le neuviéme janvier 1683, dont il eut 1. LOUIS ARCHAMBAULT, III. du nom, qui ſuit; 2. *Magdelaine-Angélique* de Crevant, mariée à *Pierre* de Vaſſé, Marquis de Saint-George & de Fouletorte.

XI. LOUÏS-ARCHAMBAULT de Crevant, III. du nom, Marquis de Bauché, mort en 1681, avoit épouſé *Catherine* de Fleury, dont il eut *Angélique Magdelaine* de Crevant.

BRANCHE DES SEIGNEURS de CINGÉ, puis Marquis & Ducs d'Humiéres.

VI. JACQUES de Crevant, Seigneur de Cingé & du Guéret fils puîné de JEAN de Crevant, Seigneur de Bauché, & de *Catherine*, Brachet, étoit mort en 1501. Il avoit épouſé en janvier 1484, *Iſabeau* de Salignac, fille aînée & hérítiére de *Pons* de Salignac, Seigneur de Cingé, & de *Françoiſe* de Sully, dont il eut entre autres enfans 1. FRANÇOIS, qui ſuit; & *Louis* de Crevant, Abbé de Vendôme.

VII. FRANÇOIS de Crevant, Seigneur de Cingé, de Jumilhac, de Chaulmes, &c. vivoit en 1567. Il avoit épouſé en mars 1532, *Louïſe* de Ronſard, Dame de Villegaye, fille de *Louis*, Seigneur de la Poſſoniére, &c. Maître d'Hôtel du Roi, & de *Jeanne* Chaudrier, dont il eut 1. LOUÏS qui ſuit; & 2. *Antoinette* de Crevant, Dame du Guéret, de Sarcelles, &c. mariée en 1559, à *Pierre* de Saltun, Seigneur de Fontenailles.

VIII. LOUÏS de Crevant, Seigneur de Cingé, d'Azay-le-Féron, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa en juillet 1561, *Jacquette* de Reillac, Dame de Brigueil, fille de *François*, Seigneur de Brigueil, Vicomte de Mérinville, & d'*Anne* de Mortemar, dont il eut 1. LOUÏS, II. du nom, qui ſuit; 2. RENÉ, *qui a fait la branche des Seigneurs de* CINGÉ, *rapportée cy-après*; 3. *Françoiſe*, alliée en 1588, à *Imbert* de Rochefort, Seigneur de la Croiſette, &c. & 4. *Magdelaine* de Crevant, mariée à *Martin* Fumée, Seigneur des Roches-Saint-Quentin.

IX. LOUÏS de Crevant, II. du nom, Vicomte de Brigueil, Seigneur d'Azay, d'Argy, &c. Gouverneur de Ham, puis de Compiégne, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes, & des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, mourut le deuxiéme novembre 1648, âgé de 83 ans. Il avoit épouſé en 1595, *Jacqueline* d'Humiéres qui devint hérítiére de ſa Maiſon, fille de *Jacques*, Sire d'Humiéres, Marquis d'Ancre, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Renée* d'Averton, Dame de Belin, dont il eut *Charles-Hercule* de Crevant, Marquis d'Humiéres, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de Compiégne, &c. tué au ſiége de Royan le 12 mai 1622, &c.

*X. LOUÏS de Crevant, III. du nom, Seigneur d'Argy, puis Marquis d'Humiéres, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Capitaine des cent Gentilshommes de ſa Maiſon, qui mourut le 20 mars 1648, âgé de 42 ans. Il avoit épouſé en juillet 1627, *Iſabelle* Phélypeaux, fille de *Raymond*, Seigneur d'Herbault, & de *Claude* Gobelin, dont il eut 1. LOUÏS, IV. du nom, qui ſuit; 2. *Jacob*, Marquis de Preuilly, Chef d'eſcadre, & Lieutenant Général des armées du Roi, Abbé de Saint-Maixant, mort à Meſſine en 1675; 3. *Roger*, Chevalier de Malte; 4. *Balthaſar*, auſſi Chevalier de Malte, Commandeur de Villiers-au-Liége, Abbé de S. Maixant & de Preuilly, mort en ſeptembre 1684; 5 *Raymond-Louis*, Marquis de Preuilly, Seigneur de Lailliguy, Lieutenant Général des armées navales du Roi, mort le 20 juin 1688; 6. *François*, Baron de Contay; 7. *Marie*, Religieuſe à Blois; 8. *Iſabelle*, Religieuſe à Jouarre; & 9. *Jeanne* de Crevant d'Humiéres.

XI. LOUÏS de Crevant d'Humiéres, IV. du nom, Duc d'Humiéres, Pair & Maréchal de France, Vicomte de Brigueil, Baron de Preuilly, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de l'Artillerie, Gouverneur de Bourbonnois, puis de Flandre, de Hainaut, du Païs-Conquis & des villes de Liſle & de Compiégne, & Capitaine des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, ſervit aux priſes des villes d'Aire, du Fort de Lincke, de Saint-Guillain, de Hombourg, de Birſche, de Courtrai, de Dixmude, & à la bataille de Caſſel. Il fut fait Lieutenant Général des armées du Roi en 1657, Lieutenant-de-Roi en Picardie, après le Traité des Pyrénées, créé Maréchal de France en 1668, Grand Maître de l'Artillerie en 1685, & Chevalier des Ordres du Roi en 1688. Sa Terre de Mouchy fut érigée en Duché ſous le nom d'Humiéres, par lettres du mois d'août 1690, qui portent que le Duché paſſeroit au mari de Julie de Crevant ſa troiſiéme fille, & il mourut le 30 août 1694. Il avoit épouſé en 1653, *Louïſe Antoinette-Théréſe* de la Châtre, Dame du Palais de la Reine, fille d'*Edme* de la Châtre, Comte de Nancey, & de *Françoiſe* de Cugnac-Dampierre, dont il eut, 1. *Henri-Louis* de Crevant, Marquis d'Humiéres, tué au ſiége de Luxembourg en 1684; 2. *Louis-François-Roger*, Comte de Brigueil, mort le ſeptiéme ſeptembre 1679; 3. *Marie-Théréſe*, mariée le dixiéme février 1677, à *Jean* de Gand, dit *Vilain*, Prince d'Iſenghien; 4. *Marie-Louiſe*, Abbeſſe de Mouchy; 5. *Anne-Louiſe*, mariée 1. en août 1682, à *Louis-Alexandre*, Comte de Vaſſé, Vidame du Mans: 2. à *Charles-Louis* de Hautefort, Marquis de Surville, Lieutenant Général des armées du Roi; & 6. ANNE-LOUÏSE-JULIE de Crevant qui ſuit.

XII. ANNE-LOUÏSE-JULIE de Crevant, Ducheſſe d'Humiéres, ſuivant les lettres d'érection du mois d'août 1690, obtenues par le Maréchal ſon pére, qui portent que ce Duché paſſeroit à elle & à ſon mari, à la charge de porter le nom & les armes d'Humiéres, & à leurs enfans mâles. Elle a épouſé en 1690, *Louis-François* d'Aumont, Duc d'Humiéres, à cauſe de ſa femme, Gouverneur des ville & château de Compiégne, dont elle a eu 1. *Louis* d'Humiéres, mort en octobre 1708, à l'âge de quatre ans; & 2. *Louiſe Françoiſe* d'Aumont d'Humiéres, mariée en mars 1710, à *Louis-Antoine-Armand* de Grammont, Duc de Grammont, dit *le Duc de Guiche*.

BRANCHE DES SEIGNEURS de CINGÉ.

IX. RENÉ de Crevant, Seigneur de Cingé, &c. fils puîné de LOUÏS de Crevant, Seigneur de Cingé, & de *Jacquette* de Reillac, épouſa en 1604, *Gabrielle* Prevôt, fille de *Louis*, Seigneur de Fabreſan, & de *Françoiſe* Morin, dont il eut 1. *Louis*, mort Page de la Chambre du Roi en 1631; 2. *Gabriel*, Chevalier de Malte; 3. HERCULE-CHARLES qui ſuit; 4. *François-Alexandre*, Chevalier de Malte; 5. *Françoiſe* de Crevant, mariée en 1632, à *Louïs* Gillier, Baron de Mauzay, Marquis de Ville-Dieu; & 6. *Claude-Bonaventure* de Crevant, Seigneur de Bruilles, Prince d'Ivetot, qui épouſa en juin 1648 *Marie* d'Appelvoiſin, Dame de la Châtaigneraye & de la Mothe-Rouſſeau, fille de *René* d'Appelvoiſin, & de *Marie* de Sains, dont il eut *Louiſe-Marie*, morte ſans alliance le premier avril 1685; & *Julie Françoiſe* de Crevant, Princeſſe d'Ivetot, mariée à *Camille* d'Albon, Marquis de Saint-Forgeux, morte le 23 novembre 1698, âgée de 28 ans.

X. HERCULE-CHARLES de Crevant, Baron de Cingé vivant en 1644, épouſa *Marguerite* de la Brouſſe. * *Voyez* le Pere Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers*. Le Chevalier l'Hermite de Souliers, *Hiſtoire de la Nobleſſe de Touraine*.

CRE'VECOEUR, *Crepicordium*, petite ville de France dans le Cambreſis, eſt célébre par la victoire que Charles *Martel* y remporta en 717. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un bourg ſitué auprès du Mont-Revellon. * Mézeray. Cordemoy, *Hiſtoire de France*. Baudrand.

CRE'VECOEUR, *Crepicordium*. C'étoit un bon Fort des Provinces-Unies, ſur la rive gauche de la Meuſe, à l'embouchure de la Dieze, & à une lieue & demie de Boiſleduc. Les François en 1672 prirent ce Fort, & le raſérent en 1674. Le terrein qu'il occupoit eſt proprement dans la Mairie de Boiſleduc, qui fait partie du Brabant Hollandois. On dit qu'on a deſſein d'y rétablir les écluſes, & d'y faire paſſer la Dieze.

* CRE'VECOEUR, bourg de France en Picardie, vers les confins du Beauvaiſis & de l'Amiennois, dans le Santerre. Il eſt ſitué près de la ſource de la Breſche, au ſud ſud-oueſt d'Amiens, dont il eſt éloigné d'environ ſept lieues.

CRE'VECOEUR, Fort de l'Amérique Septentrionale. *Voyez* SAINT-LOUIS (Le Fort)

CRE'VECOEUR, Maiſon, qui a été en grande réputation.

I. HUGUES, Seigneur de Crévecœur, que l'on dit troiſiéme fils d'EVRARD, III. du nom, Sire de Breteuil, & de *Béatrix* de Coucy, vivoit en 1157, & eut entre autres enfans d'*Ade* ſa femme, ENGUERRAN qui ſuit.

II. ENGUERRAN, Seigneur de Crévecœur, étoit mort en 1220, & eut pour enfans de *Clémence* de Gerberoy ſa femme, 1. JEAN, qui ſuit; 2. *Eudes*, Seigneur de Ronquerolles, Chevalier; & 3. *Guy* de Crévecœur, vivant en 1236.

III. JEAN, I. du nom, Seigneur de Crévecœur, fut l'un des Seigneurs mandez en 1236, pour ſe trouver à S. Germain-en-Laye, pour rendre ſervice où il ſeroit ordonné, & eſt reputé l'un des Fondateurs des Jacobins de Beauvais, avec *Alix* de Fouilleuſe ſa femme, morte en 1297, dont il eut 1. *Oudart*; & 2. RENAULT, I. du nom, qui ſuit.

IV. RENAULT, I. du nom, Seigneur de Crévecœur, vivoit en 1282. On lui donne pour femme *Perronne* de S. Sanſon, dont il eut JEAN, II. du nom, qui ſuit.

V. JEAN, II. du nom, Seigneur de Crévecœur, fut pére 1. de RENAULT, II. du nom, qui ſuit; 2. d'*Oudart*, Seigneur d'Heſtomenil, mort en 1342; & 3. d'*Antoine* de Crévecœur, Prevôt de Paris depuis l'an 1343, juſqu'en 1353.

VI. RENAULT, II. du nom, Seigneur de Crévecœur, aquit beaucoup de gloire & d'honneur en 1310, en la guerre qu'eut Robert Comte de Flandre, contre Guillaume Comte de Hainaut, au ſujet de la Zélande, & vivoit encore en 1348. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut 1. JEAN, III. du nom, qui ſuit; & 2. *Dreux* de Crévecœur, qui ſervit en l'Oſt de Bouvines en 1340.

VII. JEAN, III. du nom, Seigneur de Crévecœur, dit *Flamenc*, demeura priſonnier à la bataille de Poitiers en 1356, & étoit mort en 1370. Il épouſa 1. *Jeanne* d'Argis: 2. *Jeanne* de Beauvais, fille de *Guillaume*, III. du nom, Châtelain de Beauvais, & de *Jeanne* d'Eſtouteville: 3. *Jeanne* Creſpin, veuve de *Raoul*, dit *Herpin*, Seigneur de S. Sauflieu. Du premier lit vinrent 1. *Dreux*, Seigneur de Crévecœur, mort avant l'an 1383, ſans enfans de *Jeanne* de Ponthieu, veuve de *Guyot* Quiéret, & fille de *Guillaume* de Mentenay, dit de Ponthieu, Seigneur de Pierrecourt, & de *Jeanne* de Coucy, Dame de Pénon; 2. *Guillaume* de Crévecœur, Evêque de Coutances, mort avant l'an 1408; 3. *Regnault*, vivant en 1398; & 4. JEAN, IV. du nom, qui ſuit: du ſecond lit vint 5. *Colart* de Crévecœur: & du troiſiéme lit ſortit 6. *Agnès* de Crévecœur, morte ſans enfans de *N*. . . du Hamel ſon mari.

VIII. JEAN, IV. du nom, Seigneur de Crévecœur & de Thois, ſurnommé auſſi *le Flamenc*, ſervit dans les armées du Roi, ès années 1383 & 1386, & mourut le 29 ſeptembre 1402. Il épouſa *Blanche* de Saveuſe, Dame de Belloy, de Hubermont, &c. fille de *Guillaume*, Seigneur de Fleſſelles, &c. & de *Renaude* d'Inchy, dont il eut 1. *Marguerite* de Crévecœur, mariée à Robert, Seigneur d'Eſneval; 2. JACQUES qui ſuit; 3. *Guillaume*, Seigneur de Neſle; & 4. *Jean* de Crévecœur, Seigneur de Projart, qui ſuivit le parti du Duc de Bourgogne, & épouſa *Marguerite* de Neſle, fille de

Raoul de Neſle, Seigneur de S. Creſpin, dont il eut pour fille unique *Claude* de Crévecœur, Dame de Projart, mariée 1. à *Antoine* de Craon, Seigneur de Dommart, Baillif d'Amiens : 2. à *Pierre* Bloſſet, Seigneur de Conches & de Breteuil, Baillif des Eaux, & Chambellan du Roi.

IX. JACQUES, Seigneur de Crévecœur & de Thois, Conſeiller & Chambellan du Roi & du Duc de Bourgogne, Capitaine & Garde de la ville de Compiégne pour ce Duc, eut commandement dans ſes troupes en 1421, & le Gouvernement de la ville & du Comté de Clermont pour le Roi d'Angleterre en 1428, & le défendit en 1430, avec ſon frére contre le Maréchal de Bouſſac. Le Duc de Bourgogne le nomma ſon Ambaſſadeur en Angleterre, pour traiter la paix entre les Couronnes de France & d'Angleterre, laquelle fut concluë à Arras en 1435, avec le Duc ſeulement. L'année ſuivante il accompagna ce Prince au ſiége de Calais, ſe trouva depuis à toutes les expéditions qui ſe firent contre les Anglois au recouvrement de la Normandie, & étoit mort en 1441. Il épouſa 1. *Bonne* de la Vieſville, Dame de Thiennes & de Calonne, fille de *Jean*, Seigneur de Thiennes, &c. & de *Marguerite*, Dame de la Vacquerie : 2. *Jeanne* de la Tremoille, Dame des Cordes, veuve de *Philippe*, Seigneur du Bois. & fille de *Pierre*, Seigneur de Dours, & de *Jeanne* de Longuilliers, Dame d'Angoudeſſent. Du premier lit vinrent 1. ANTOINE qui ſuit ; & 2. *Jacqueline* de Crévecœur, mariée à *Jean* de Hangeſt, IV. du nom, Seigneur de Genlis : du ſecond, ſortit 3. PHILIPPE de Crévecœur, Seigneur des Cordes, Maréchal de France, Chevalier de la Toiſon-d'Or, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*, mort ſans poſtérité d'*Iſabeau* d'Auxi, fille aînée de *Jean*, IV. du nom, Sire d'Auxi, Maître des Arbalêtriers de France, & de *Jeanne*, Dame de Flavy.

X. ANTOINE, Seigneur de Crévecœur, de Thiennes, de Thois, &c. Baillif d'Amiens, Conſeiller & Chambellan du Duc de Bourgogne, puis Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Conſeiller & Chambellan, Gouverneur & Sénéchal d'Artois, & Grand Louvetier de France, épouſa 1. en 1448, *Jeanne* de Bernieulles, fille de *Jean*, Seigneur de Bernieulles, & d'*Iſle* d'Abbeville, dont il n'eut point d'enfans : 2. *Marguerite* de la Tremoille, Dame de Dours, fille unique de *Jean* de la Tremoille, II. du nom, Seigneur de Dours, & de *Marguerite de* Contay, dont il eut 1. *Jean*, V. du nom, Seigneur de Crévecœur, &c. Gouverneur d'Artois, après ſon pére, mort ſans alliance ; 2. FRANÇOIS qui ſuit ; 3. *Philippe*, Dame de Dours, mariée vers l'an 1485, à *Charles* d'Ailly, Baron de Péquigny, Vidame d'Amiens ; 4. *Louïſe*, Dame du Tronquoy, &c. mariée en 1493, à *Jean* du Bois, Seigneur de Tanquet, mort avant l'an 1498 ; & 5. *Jeanne* de Crévecœur, mariée 1. en 1498, à *Jean*, Seigneur de Cléry près de Péronne, Vidame de Laon : 2. à *Antoine* du Fay, Seigneur de Fercourt & de Château-rouge.

XI. FRANÇOIS de Crévecœur, Seigneur d'Endegouſſen, ſuccéda à ſon frére aîné ès terres de Crévecœur, de Thois, &c. & mourut à l'âge de 22 ans. Il avoit épouſé *Jeanne* de Rubempré, veuve de *Jacques* de Bourbon, Bâtard de Vendôme, Seigneur de Bonneval & de Ligny, & fille de *Charles* de Rubempré, & de *Louïſe* d'Ailly, dont il eut pour fille unique *Louïſe*, Dame de Crévecœur, de Thois, de Thiennes, &c. mariée 1. en janvier 1517, n'étant âgée que de 13 ans, à *Guillaume* Gouffier, Seigneur de Bonnivet, Amiral de France : 2. à *Antoine* de Hallewin, Seigneur de Piennes, de Maignelais, &c. * *Voyez* le Pére Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers*.

CRE'VECOEUR (Philippe) Seigneur des Cordes ou d'Eſquerdes, Maréchal de France dans le XV ſiécle, s'attacha au ſervice de Charles *le Hardi* ou *le Téméraire*, Duc de Bourgogne, pour lequel il combattit à la bataille de Montlehéri en 1465. Deux ans après, pendant la guerre contre les Liégeois, il eut la conduite des Francs-Archers de ce Prince, qui le pourvut du Gouvernement d'Artois, & l'honora du Collier de la Toiſon d'Or. Après la mort du Duc de Bourgogne en 1477, il paſſa au ſervice du Roi Loüis XI, qui lui donna le Gouvernement de Picardie, & le fit Chevalier de ſon Ordre de S. Michel. Il ſoumit pluſieurs places de l'Artois : mais il ne fut pas heureux à la bataille de Guinegaſte près de Thérouane en 1479. Depuis, ayant été fait Maréchal de France en 1483, il commanda les armées du Roi en Picardie, où il s'oppoſa aux forces que Maximilien d'Autriche, y voulut faire entrer en 1486 ; & l'année ſuivante il prit priſonniers près de Béthune le Duc de Gueldre & le Prince de Naſſau. Il ſurprit Saint-Omer & Thérouane ; mais il manqua Nieuport en 1489. Enſuite accompagnant le Roi Charles VIII, à la conquête du Royaume de Naples, il mourut à la Breſle près de Lyon en 1494, & ſon corps fut porté dans l'égliſe de Nôtre-Dame de Bologne, où il eſt enterré. Philippe de Commines lui donne la qualité d'homme ſage ; & le Roi Loüis XI, un peu avant ſa mort, le recommandant au Dauphin ſon fils, lui conſeilla de ſe ſervir du Maréchal de Crévecœur, comme d'un ſage & vaillant Chevalier. * Commines. Mézeray.

CREUS, Cap. *Voyez* CREUZ.

CREUSE, *Croſa* ou *Croſia*, riviére de France, a ſa ſource dans la Marche vers les confins du Limoſin, à une lieue au deſſus de Féletin. Elle paſſe à Aubuſſon, à Ahun, à Glénic où elle a par tout des ponts, & au deſſous de Frozelines, elle reçoit une autre petite riviére dite LA PETITE CREUSE. Celle-ci accrue par le Veiron, & par quelques autres ruiſſeaux, augmente la grande Creuſe, qui coule à Argenton, puis au Blanc-en-Berri, & ſépare le Berri du Limoſin, & du Haut Poitou. Elle s'avance enſuite à Iſeure, à la Roche-Pozay, au deſſus de laquelle elle reçoit la Gartempe, à la Haye-en-Touraine, au deſſus de laquelle elle reçoit la Claize, au port de Piles, &c. puis ayant reçu quelques autres petites riviéres, elle ſe jette dans la Vienne. * Papire Maſſon, *Deſcript. Flum. Gall.*

CRE'USE, fille de Créon Roi de Corinthe, fut mariée à Jaſon. Ce qui irrita ſi fort Médée, répudiée par Jaſon, que, pour s'en venger, elle remplit la Maiſon royale de meurtres & de morts, par la force de ſes charmes magiques. Créon périt miſérablement ; & Créüſe fut conſumée par les feux d'une robe empoiſonnée de la main de Médée. * Ovide, *Metamorp. l. 7. Fab.* 20.

CRE'USE, fille de *Priam*, & femme d'*Enée*, périt durant l'embraſement de la ville de Troye, dans le tems qu'elle fuyoit pour l'éviter. Virgile en fait mention dans le ſecond livre de l'Enéïde, & feint qu'elle diſparut, & fut tranſportée par Cybéle. Quelques-uns prétendent qu'elle fut tuée par Enée même, de concert avec les Grecs, afin qu'il ne reſtât aucun de la race de Priam. D'autres diſent qu'elle ne fut pas tuée, mais abandonnée par Enée, & de deſſein formé, afin que cette femme ne lui fût point un obſtacle, dans la néceſſité où il étoit de chercher une nouvelle habitation, & un nouvel établiſſement dans des païs éloignez : ce qui ne peut guéres réüſſir que par un mariage.

CRE'USE, fille d'*Erechthée*, Roi des Athéniens, étoit femme de *Xuthus*, lequel ayant été chaſſé de la Theſſalie, s'étoit réfugié dans le Peloponnéſe. Elle fut mére d'Achæus & d'Ion. * Apollodore, *l.* 1. *ch.* 7.

CREUSEN, bourg du Cercle de Franconie en Allemagne, dans le Marquiſat de Culembach, à trois lieues de la ville de Bareuth du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CREUTZ, ville du Royaume de Hongrie, eſt capitale du Comté de Creutz, & eſt ſituée ſur la riviére de Hun, à douze lieues d'Agram, du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CREUTZ (le Comté de) petite province de l'Eſclavonie en Hongrie. Elle s'étend d'Orient en Occident, depuis le Comté de Poſſéga, juſqu'à celui de Cilley. Celui de Varadin avec la Drave le bornent au nord ; & celui d'Agram avec la Save au midi. Creutz, qui lui donne le nom, en eſt le ſeul lieu conſidérable. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CREUTZBERG ou CREUTZBURG, petite ville de la Haute Saxe en Allemagne au nord-nord-oueſt d'Eizenach, dont elle eſt éloignée de près de deux lieues.

CREUTZBERG ou CREUTZBURG, bourg de Siléſie, eſt ſur la riviére de Brinnitz, dans la Principauté de Brieg, & à douze lieues de la ville de ce nom, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CREUTZBURG, ville de la Livonie dans la Lettonie près de la rive droite de la Dune, à l'eſt-ſud-eſt de Riga dont elle eſt éloignée d'environ trente lieues.

CREUTZNACH, ville du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne. Elle eſt dans le Palatinat ſur la Nahe, à trois lieues de ſon embouchure dans le Rhin, & de la petite ville de Bingen. Creutznach capitale d'une Préfecture, qui a celle de Simmeren au nord, & celle de Meiſſenheim au midi, eſt ſeparée par la Nahe en deux parties fortifiées & défendues, par la citadelle de Kauſenberg. La ville appartient toute entiére à l'Electeur Palatin ; mais le Marquis de Bade à ſa part à la citadelle. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CREUZ, le Cap de Creuz, ou de la Croix, en Latin *Promontorium Aphrodiſium*, eſt le Cap le plus oriental de la Catalogne, dans la petite province de Béſalu, entre Roſes & Ampurias.

* CREW, famille de Lords en Angleterre, a vécu long-tems avec beaucoup de diſtinction dans le Comté de Cheſter.

CREWKERN ou CROKTORNE, ville avec marché en Angleterre, capitale de ſon Canton, eſt ſituée ſur les bords de la riviére de Parret, dans la province de Sommerſet, à 96 milles de la ville de Londres. * *Diction. Anglois.*

* CREYGHTON (Robert) naquit vers l'an 1593, à Dunkeld, ville de l'Ecoſſe ſeptentrionale, de *Thomas* Creyghton, d'une famille illuſtre du païs, & de *Marguerite* Stuart de la Maiſon royale de ce nom. Il fit ſes premiéres études dans l'Ecole de Weſtminſter, & fut reçu en 1613, dans le Collége de la Trinité à Oxford, où il prit des degrez dans les Arts. Son habileté dans la Langue Gréque lui procura enſuite une place de Profeſſeur en cette Langue dans l'Univerſité de Cambridge. Le 17 décembre de l'an 1632, il prit poſſeſſion de la dignité de Thréſorier de l'égliſe cathédrale de Wells que l'Archevêque de Cantorbéry lui conféra pendant la vacance du Siége. En 1637, il fut fait Doyen de Saint-Burien dans le Comté de Cornouaille, & vers le même tems il prit le degré de Docteur en Théologie, & fut gratifié d'un nouveau Bénéfice dans le Comté de Sommerſet. Au commencement des guerres civiles, ſon attachement au parti du Roi lui cauſa quelques diſgraces qui n'altérérent point ſa fidélité. Il ſe retira auprès de lui à Oxford, & le ſervit quelque tems en qualité de Chapelain. Il accompagna Charles II dans ſon exil, & fut auſſi ſon Chapelain à la Haye. Au rétabliſſement de ce Prince, il fut nommé Doyen de Wells, & enſuite Evêque de cette ville & de Bath. Il fut ſacré en cette qualité ſuivant le Rite Anglican, le 19 juin 1670. Il mourut le 21 novembre 1672, âgé d'environ 79 ans, & fut enterré dans une chapelle voiſine de l'égliſe cathédrale de Wells. Il avoit épouſé *Françoiſe* Waldrond, qui mourut le premier novembre 1683, âgée de 68 ans, & qui fut enterrée auprès de lui. *Robert* Creyghton leur fils, Chanoine & Chantre de Wells, Docteur en Théologie & Chapelain ordinaire du Roi d'Angleterre, leur fit dreſſer dans la ſuite un Monument avec de longues Epitaphes. Le principal Ouvrage que l'on ait du pére eſt intitulé, *Silveſtri Sguropoli vera Hiſtoria Unionis non veræ inter Græcos & Latinos, ſive Concilii Florentini anni* 1439 *exactiſſima Narratio, Græce & Latine, Interprete & Notatore Roberto Creyghton.* Léon Allatius répondit à cet Ouvrage en 1666, & Creyghton y repliqua. Il a auſſi publié quelques Sermons en Anglois. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *tome* 23. *p.* 199. *& ſuiv.*

C R I.

CRI d'armes. *Voyez* CRY d'armes.

CRIASE ou PEIRASE, cinquiéme Roi des Argiens, ſuccéda à Agée, ou Agus ſon pére, l'an du monde 2392, avant JESUS-CHRIST 1643, & régna 54 ans. Phorbas tint le ſceptre après lui. * Jules Africain, *dans ſa Chron.*

CRIBELLI. *Cherchez* **LEODRISIUS CRIBELLI.**

CRICKHOWEL, ville d'Angleterre avec marché, dans la Principauté de Galles, & dans le Comté de Brecknok, eſt capitale de ſon Canton. Le Marquis de Worceſter y a un château. Cette ville eſt à 148 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

* **CRIDA**, Chef d'une troupe d'Anglois venus d'Allemagne en Angleterre dans le ſixiéme ſiecle, debarqua dans ce Royaume; marcha contre les Bretons, & cauſa une telle conſternation dans le païs qu'il ſe rendit bientôt le maître du païs qu'occupoit ce miſérable peuple qui ſe retira dans la Cambrie, de l'autre côté de la Saverne. La fuite de ces gens-là procura à Crida la facilité de ſe mettre en poſſeſſion de tout le païs compris entre l'Humber, la Saverne & la Tamiſe qui lui ſervoient de bornes au ſeptentrion, à l'occident & au midi. Les Royaumes d'Eſſex & d'Eaſtanglie le bornoient du côté de l'orient. De toutes ces grandes conquêtes Crida forma un Royaume, ſous le nom de Royaume des *Middel-Angles*, c'eſt à dire, *Anglois du milieu* ou *mitoyens*. Ce païs fut dans la ſuite plus communément nommé *Mercie*, & Crida qui en fut le premier Roi fut couronné en 584, & mourut dix ans après. * M. de Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 1. *p.* 136. 137 *&* 176.

* **CRIECHINGEN**, famille de Comtes de l'Empire, qui ſont du Collége de Véteravie, & dans le Cercle du Haut Rhin.

CRILLON (Louïs de Berton-de-) d'une illuſtre famille de Provence, Chevalier de Malte, a été un des plus fameux Capitaines du XVI ſiécle. Il ſervoit dès l'année 1557, & il ſe trouva au ſiége de Calais n'étant âgé que de quinze ans. Depuis il combattit contre les Huguenots dans les batailles de Dreux en 1562, de Jarnac en 1568, & de Moncontour en 1569. Après quoi faiſant ſes caravannes, il ſe diſtingua tellement à la bataille de Lépante en 1571, qu'on le choiſit, quoique bleſſé, pour porter au Pape & au Roi de France la nouvelle de la victoire que l'armée Chrétienne venoit de remporter. On le trouve deux ans après, en 1573, au ſiége de la Rochelle, & dans preſque toutes les autres rencontres conſidérables. Son extraordinaire bravoure lui attira l'eſtime de Henri III, qui après l'avoir fait Meſtre-de-camp du régiment des Gardes, le nomma Chevalier de ſes Ordres à la promotion de 1585. Crillon joignoit à pluſieurs bonnes qualitez un inviolable attachement pour ſon Roi, qui prévalut en lui ſur la haine qu'il avoit toûjours eue pour les Huguenots. Les belles apparences de la Ligue ne le ſéduiſirent pas, & rien ne fut capable de le faire renoncer à la fidélité qu'il avoit promiſe à Henri III, qu'il ſervit utilement contre les faux-zélez à la journée des Barricades, à Tours, & ailleurs. Le P. François Béning Jéſuite, qui dans l'Eloge funébre de Crillon, imprimé en 1616, à Avignon, ſous le titre de *Bouclier d'honneur*, a décrit les principales actions de ce grand homme, obſerve qu'il fut Conſeiller d'Etat, & le premier Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe; mais il n'a pas dû poſſéder longtems cette derniére charge, qu'on croit communement avoir été inſtituée par Henri III, pour le Duc d'Epernon, qui la poſſéda effectivement ſous ce régne. Lorſque Henri IV fut parvenu à la Couronne, Crillon lui fut auſſi fidéle qu'à ſon prédéceſſeur; il repouſſa les Ligueurs de devant Boulogne, & l'armée de Villars ayant inveſti Quilleboeuf en 1592, il y entra lui troiſiéme dans un petit bateau, répondit aux Aſſiégeans, lorſqu'ils ſommérent la garniſon, *Crillon eſt dedans & l'ennemi dehors*, & fit en ſorte que le Conſeil de guerre ſe détermina à défendre la place. Les grandes maladies dont il fut attaqué enſuite, ne lui permirent plus de ſervir auſſi aſſidûment ſon Roi, qui ne l'appelloit pas autrement que *le brave Crillon*. Il en eut enfin une qui dura ſept ou huit ans, & qui le mit au tombeau le deuxiéme décembre 1615, dans la 74 année de ſon âge. * *Voyez ſon Eloge funébre.*

CRIM, ville de la petite Tartarie, que l'on nomme auſſi Tartarie de Crim, ou *Crimée*. Ce païs comprend toute la preſqu'iſle que les Anciens nommoient *Cherſonéſe Taurique*, qui étoit habitée par les peuples appellez *Cimmeriens*. *Voyez* **TARTARIE.**

CRIMIENIECK. *Voyez* **CREMIENIECK.**

CRIMINAS (Antoine) Jéſuite, naquit à Siſe dans le Duché de Parme, le ſeptiéme février 1520, & fut reçu dans la Compagnie de Jeſus à l'âge de 22 ans, par ſaint Ignace qui le deſtina d'abord à la Miſſion des Indes, & qui l'envoya achever ſon Noviciat & ſes études à Conimbre. Il arriva à Goa au mois de ſeptembre 1545, d'où ſaint François Xavier l'envoya au Cap Comorin. Il y travailla à la Vigne du Seigneur avec un zéle qui lui mérita l'honneur d'être le premier de ſa Compagnie qui ait verſé ſon ſang pour J. C. en 1549. Les Badages étant venus fondre ſur Punicaël qui étoit le lieu de ſa Miſſion, & les Portugais voulant l'obliger à ſe ſauver dans une ſquif, il ne put jamais conſentir à abandonner ſon troupeau dans le tems où il avoit le plus de beſoin de lui, & comme un bon Paſteur il donna ſa vie pour les ouailles qui lui étoient confiées. * Alegambe. Orlandinus, *Hiſtoria Societatis Jeſu.*

CRIMISUS. *Voyez* **CRINISUS.**

* **CRIMMITZ** ou **CRIMMITZSCHAU**, petite ville de la Haute Saxe en Allemagne, dans le Marquiſat de Miſnie, à l'oueſt-ſud-oueſt de Miſne ou Meiſſen, dont elle eſt éloignée d'environ quinze lieues.

CRIMPEN. *Voyez* **KRIMPE.**

CRINAS ou **CRITIAS**, Médecin. *Voyez* **CRITIAS.**

CRINÉSIUS, (Chriſtophle) naquit à *Stuckhewald* en Bohéme en 1584. Son pére qui étoit Miniſtre l'envoya en 1603, à l'Univerſité de Iéne, d'où il alla à celle de Wittenberg, & où il fut créé Maître ès Arts en 1607. Il s'appliqua enſuite à la Théologie & aux Langues Orientales, & écrivit même quelques Ouvrages là-deſſus. En 1613, le Baron Wolfgang Siegmond de Loſenſtein le prit pour ſon Chapelain dans le château de Gſchwendt, où Crinéſius demeura pendant ſix années. Il fut appellé de là à Grub en Autriche, pour y faire la fonction de Paſteur; poſte qu'il garda

pendant ſix ans. Mais lorſqu'il y eut des changemens en Autriche par rapport à la Religion, Crineſius ſe vit obligé de ſe retirer, & vint à Altorff en 1624, où il eut d'abord le caractére de Profeſſeur extraordinaire en Théologie; peu de tems après il en fut Profeſſeur ordinaire & Diacre de l'Egliſe. Il mourut le 28 août 1629, & laiſſa les Ouvrages ſuivans, *Gymnaſium Syriacum*; *Lexicon Syriacum*; *Exercitationes Hebraicæ*; *Gymnaſmata Theologica*; *Concordantiæ Hebraicæ*; *Linguæ Samaritanæ & Gymnaſium Chaldaicum*; *Babel, ſeu Diſcurſus de Confuſione Linguarum.* * Witte, *Memor. Theol. p.* 330. *& Diar. Biogr. ad ann.* 1629.

* **CRINIS**, Philoſophe Stoïcien, avoit écrit *des Propoſitions*, comme le témoigne Diogéne Laërce dans la *Vie de Zénon*.

CRINIS, Prêtre d'Apollon, dans l'iſle de Créte, ayant négligé les ſacrifices de ce Dieu, en fut puni; car il ne put rien recueillir de tous ſes blez pendant une année, parce que les ſouris & les rats avoient mangé tous ſes grains. Ce Prêtre touché d'un ſi grand deſaſtre, ſe remit à ſon devoir, & offrit avec beaucoup de religion les ſacrifices ordinaires à Apollon. Ce Dieu auſſi-tôt, pour marquer à Crinis qu'il lui pardonnoit ſa négligence paſſée, tua tous ces animaux à coups de fléches. D'où il lui eſt reſté le nom d'Apollon *Smintheus*; car ceux de Créte nomment *Sminthes* les rats & les ſouris. * Hofman, *Lexicon. Univerſ.*

CRINISUS ou **CRIMISUS**, riviére dans la partie occidentale de la Sicile: on la nomme aujourd'hui *Il Belici deſtro*. Elle a ſa ſource dans la vallée de Mazare, à 25 milles de Palerme, & ſe décharge dans la Mer de Tunis. Servius récite cette fable du fleuve Criniſus. Lorſque Laomédon eut refuſé à Neptune & à Apollon la récompenſe qu'il leur avoit promiſe pour avoir bâti les murailles de Troye, Neptune irrité de cette injuſtice, envoya un monſtre marin qui déſoloit cette ville. L'oracle conſulté ſur ce malheur, répondit, que, pour s'en délivrer, il falloit expoſer à ce monſtre, un certain nombre de jeunes filles Troyennes. Hippotès, un des plus conſidérables d'entre les Troyens, craignant que le ſort ne vint à tomber ſur ſa fille Egeſte, aima mieux l'expoſer dans un vaiſſeau à la merci de la mer, & la ſoumettre au danger de périr loin de lui, que de la voir devorer à ſes yeux. Par bonheur elle aborda en Sicile, où le fleuve Criniſus devint amoureux d'elle, & en jouït ſous la forme d'un chien, ou, comme d'autres veulent, ſous celle d'un ours. Il en eut Aceſte Roi de Sicile. * Virgile, *Enéide, l.* 5. *v.* 38.

Troïa Criniſo conceptum Flumine mater
Quem genuit.

CRINITUS (Pierre) de Florence, vivoit vers l'an 1504. Il s'aquit beaucoup de réputation par ſon eſprit & par ſon ſavoir. Son véritable nom étoit *Riccio*, comme l'aſſure Paul Jove. Il fut Diſciple de Politien & d'Ugolin Verrin, qui en fait mention, *l.* 2. *Illuſtr. Florent.*

Diſcipulique mei Criniti carmina Petri
Æternum vivent.

Après la mort d'Ange Politien, Crinitus enſeigna les Belles Lettres à Florence; mais ſe laiſſant emporter à la plus criminelle de toutes les brutalitez, il corrompoit les jeunes gens dont il avoit la conduite: ce qui fut la cauſe de ſa mort. Car étant à la campagne avec ſes Ecoliers, & leur parlant un peu trop librement durant le repas, un d'eux, à qui le vin avoit échauffé la tête, lui donna un coup de bouteille ſur le viſage; cet affront fut ſi ſenſible à Crinitus, qu'il en mourut de déplaiſir, en la 40 année de ſon âge. Paul Jove conte la choſe un peu autrement. Il dit que Crinitus mourut vers l'an 1505, à la fleur de ſon âge, d'un ſaiſiſſement qu'il eut d'une taſſe d'eau fraîche, qu'un de ſes Diſciples lui avoit jettée au viſage au ſortir de table, croyant ſe divertir avec lui. Il a composé des Poëſies en deux livres, *De Honeſta Diſciplina*, en vint-cinq; & *De Poëtis Latinis*, en cinq. Il promettoit la Vie des Grammairiens, & d'autres piéces que nous n'avons pas. Crinitus s'eſt exercé en divers genres de Poëſies: ſes vers ont été imprimez au premier tome des *Délices des Poëtes Latins d'Italie*. Lilio Giraldi témoigne qu'ils ne ſont pas entiérement à rejetter, mais qu'ils ne valent pourtant pas mieux que ſa proſe. On retrouve dans ſes vers le même génie, & les mêmes qualitez d'eſprit que dans ſes autres compoſitions, beaucoup d'oſtentation & de riches promeſſes, conçues en des expreſſions ſouvent magnifiques, mais toûjours empoulées, qui ne produiſent que du vent, ou de la bagatelle. Borrichius trouve ce jugement de Giraldi un peu trop ſévére: quoiqu'il en ſoit, les Poëſies de Crinitus ne ſont pas au goût de tout le monde. Les Vies des Poëtes Latins qu'il a données en cinq livres, ſont écrites, ſi l'on en croit Paul Jove, avec érudition & avec travail. Mais, ſelon Voſſius, il n'y a rien que de médiocre dans tout cet Ouvrage, & pour dire plus, il n'y a rien qui ne ſoit même au deſſous du caractére de la médiocrité. * Paul Jove, *in Elog. c.* 55. Lilius Giraldus, *l.* 1. *des Poëtes de ſon tems.* Geſner, *Biblioth. tome* 2. *l.* 7. *partie* 6. Voſſius, *des Hiſt. Lat. l.* 3. *c.* 12. *p.* 673. Olaüs Borrichius, *Diſſert. de Poët. Lat. p.* 97. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes modernes, tome* 2. *partie* 1. *p.* 172. *n.* 165: *p.* 401. *n.* 321: *tome* 4. *partie* 1. *p.* 76. *n.* 1236. édit. d'Amſterdam, 1725.

* **CRINOUS** (Paul) natif de Caſtro Réale en Sicile, fut un célébre Docteur en Philoſophie & en Médecine, vers l'an 1589. Dans le tems que François Biſſus de Palerme, premier Médecin de Sicile, communiquoit à Paul Reſtifa le Diſcours qu'il avoit fait ſur l'Eréſipéle qui régnoit alors en Sicile, en le priant de lui en dire ſon ſentiment, Crinoüs intervint par un Ecrit intitulé, *Cenſura in Reſponſionem Franciſci Biſſi, Regni Siciliæ Protomedici de Ereſipilate vigente.* Gerard Columba de Meſſine prit le parti de François Biſſus, & écrivit une Apologie contre la Cenſure de Crinitus, qui y répliqua par cet Ouvrage *Reſponſiones Apologeticæ in Apologiam Excell. Domini Gerardi Columbæ Meſſanenſis Philoſophi & Medici celeberrimi pro*

illum

illuſtri Domino Franciſco Biſſo, Regni Siciliæ & Inſularum coadjacentium Protomedico. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CRIO, Capo Crio, Cap de Candie, à la pointe du ſud & de l'oueſt de l'iſle.

* CRIO, Capo Crio ou Capo della Croce, Cap de la Natolie en Aſie à la pointe du ſud & de l'oueſt de cette partie de l'Aſie.

CRIO, Capo Crio ou Caniſtro. *Voyez* CANISTRO.

CRIOLES, CRE'OLES, ou CRE'DOCES, nom que l'on donne aux familles deſcendues des premiers Eſpagnols, qui ſe ſont établis dans le Mexique, en l'Amérique. Il faut remarquer qu'il y a trois ſortes d'Eſpagnols, qui ſont habitans de l'Amérique, les Eſpagnols, les Metifs, & les Crioles. Ces derniers ſont en bien plus grand nombre que les deux autres; mais ils ne peuvent jamais parvenir à aucune dignité conſidérable. C'eſt ce qui fait qu'il y a une antipathie étrange entre ces anciens Eſpagnols & les Eſpagnols Européens. La haine eſt ſi grande que les Crioles recevroient, s'ils pouvoient, dans le païs, quelque nation que ce fût de l'Europe, pourvu qu'à ce prix ils puſſent ſe ſouſtraire à la domination des Eſpagnols Européens. Auſſi les Rois d'Eſpagne veillent avec une attention extraordinaire, à ce qu'aucun des Crioles ne ſoit Viceroi, ni Chef de la nation. * Hornius, *Orbis Politicus.* Hofman, *Lex. Univ.*

CRIONE'RO, rivière de la Natolie en Aſie, prend ſa ſource dans le Mont Taurus, traverſe la petite Caramanie, où elle baigne Candelor, & ſe décharge dans la Mer Méditerranée à Side. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CRIPIUS (Guillaume) Penſionnaire de Delft, puis Conſeiller au grand Conſeil de Hollande, & Chancelier de Gueldre. Quelques Epigrammes qu'on a de lui ſont voir la délicateſſe de ſon eſprit & ſon habileté dans la Poëſie. En publiant les Poëſies de Michel Marullus & de Joannes Secundus, il y mit une belle préface. On a de ſa façon un excellent petit livre, intitulé *de Conſolatione Cæcorum.* * Valère André, *Biblioth. Belgica, p.* 311.

* CRIPIUS (Guillaume) fils du précédent, excelloit dans la connoiſſance de l'Hiſtoire & de la Poëſie. Il avoit deſſein de donner au public un Ouvrage intitulé, *De Præeminentia & Præcedentia Regis Catholici Hiſpaniarum,* mais une mort prematurée l'a empêché, à ce qu'on croit, de paſſer du projet à l'exécution. Il a réduit en abrégé la Vie de Saint Gerlac, écrite par un Anonyme. * Le même.

* CRIQUETOT, bourg de France en Normandie dans le Païs de Caux. Il eſt au nord-eſt du Havre-de-Grace, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

CRISCONIUS. *Voyez* CRESCONIUS, Evêque d'Afrique.

CRISPE, ou FLAVIUS JULIUS CRISPUS, fils de Conſtantin & de Minervine ſa première femme, naquit, lorſque ſon pere étoit en ôtage auprès de Dioclétien ou de Galére Maximien, ce qui montre qu'on a eu tort de faire honneur de ſa naiſſance à Arles. Conſtantin l'honora de la dignité de Céſar avec Conſtantin *le jeune* ſon frére & Licinius le jeune, le premier mars 317, & il eut en même tems le commandement des armées dans les Gaules, dont il chaſſa ou écarta les François & les Allemans, à qui il accorda enfin la paix en 320. Il eut enſuite le commandement de la flotte dans la guerre contre Licinius, & ſe montrant auſſi habile ſur mer que ſur terre, il battit les ennemis au mois d'août de l'an 324; mais peu après, la malheureuſe paſſion de Fauſta ſa belle-mere cauſa ſa mort. Cette Impératrice qui voyoit avec peine en lui un Prince capable de diſputer la poſſeſſion entiére de l'Empire à ſes enfans, réſolut pour le perdre, de l'accuſer de l'avoir voulu ſuborner, & elle eut trop de facilité à le perſuader à Conſtantin. Criſpus ſans être entendu, fut condamné à la mort; on l'empoiſonna, & ſon innocence fut reconnue peu après. Il avoit épouſé Hélene, dont il eut un fils ou une fille, l'an 322. Euſebe ne parle ni de la part qu'eut Criſpus dans la guerre contre Licinius, ni de ſa mort; ſans doute pour ne pas défigurer l'éloge qu'il s'étoit propoſé de faire de Conſtantin. C'eſt apparemment ſon ſilence qui a porté Evagre à nier cette mort; mais elle n'eſt que trop avérée. * Zozime, *l.* 2. Ammien Marcellin, *l.* 14. Eutrope. Philoſtorge. Sozoméne. *l.* 1. Aurelius Victor. Sidonius Apollinaris, *l.* 5. *Epiſt.* 8. *l.* 7. *Epiſt.* 18.

CRISPE SALLUSTE, Hiſtorien Latin. *Cherchez* SALLUSTE.

CRISPE, Chef de la Synagogue des Juifs de Corinthe en Achaïe, lorſque ſaint Paul vint prêcher l'Evangile dans cette ville, embraſſa avec toute ſa famille la Foi en J. C. & fut batiſé par cet Apôtre. On dit qu'il l'établit Evêque d'Egine dans le Golfe de Saron, ſur les côtes de l'Attique. On fait ſa Fête au quatriéme d'octobre. * *Actes, c.* 18. *v.* 8. I. *Corinth. ch.* 1. *v.* 14. *Conſtantini Apolog. l.* 7. *c.* 46. Baillet, *Vies des Saints.*

CRISPIN, Hiſtorien Grec, eſt Auteur de la Vie de S. Paternius Evêque de Lampſaque, que nous avons en Latin dans Siméon Métaphraſte, dans Surius & dans Bollandus, *tome* 1. *au ſeptiéme février.* On ne ſait en quel tems il a vécu.

CRISPIN, ou CRESPIN, (Jean) Imprimeur à Genéve, natif d'Arras, vivoit dans le XVI ſiécle, & ſavoit aſſez bien le Droit & les Belles Lettres. Il s'établit à Paris, où il fut quelque tems Clerc du célébre Charles du Moulin, & ſe fit enſuite Avocat au Parlement. Depuis ayant fait amitié avec Théodore de Béze, il embraſſa ſes ſentimens, & ſe retira à Genéve vers l'an 1548, dans le deſſein d'y faire profeſſion ouverte de la Religion Réformée, s'y appliqua à l'Imprimerie, & s'aquit de la réputation par pluſieurs Ouvrages qu'il imprima, entre leſquels ſont l'Hiſtoire des Martyrs Proteſtans, & un Lexicon Grec & Latin. Il mourut de peſte l'an 1572. Euſtache Vignon ſon gendre continua de conduire l'Imprimerie de Criſpin après ſa mort. Valére André Deſſelius rapporte que Criſpin, fils d'un Juriſconſulte d'Arras étudia cinq ans à Louvain, & qu'il y eut entre lui & *François Baudouin* une très-longue amitié, & qu'il fit des Notes ſur les *Inſtitutes* & un Traité des Apoſtats. C'eſt un Commentaire ſur la troiſiéme Loi du Code *de Apoſtatis.* Il le fit en faveur de Calvin contre Baudouin, & pour l'oppoſer au Commentaire de ce dernier ſur les loix de *famoſis Libellis.* Baudouin s'en plaint aigrement, & ſe déchaîne contre cet ancien ami, dans ſa ſeconde réponſe à Jean Calvin. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 487 & 488. Balduin, *in Reſp. ad Calv.* La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Melchior Adam, *in Vita Bezæ, &c. Poſtera Scaligerana, p.* 23. Colomiez, *Biblioth. Choiſie, p.* 79. 80. 200. Bayle, *Diction. Crit. quatriéme édition. Voyez auſſi* M. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Imprimeurs de France, tome* 1. *partie* 2. *p.* 51. *n.* 31. & *tome* 2. *partie* 3. *p.* 122. *n.* 603. édit. d'Amſterdam, 1725.

* CRISPIN, nom d'un Chevalier François, qui, dans une bataille qui ſe donna en 1118 entre les François & les Anglois, ataqua perſonnellement le Roi d'Angleterre. Il lui déchargea ſur la tête deux coups d'une telle force que bien que ce *Prince* fût armé d'un caſque, il ſe trouva tout en ſang. Le ſang qu'il ſentoit couler redoublant ſon courage, il porta un ſi furieux coup à ſon Adverſaire, qu'il le renverſa de deſſus ſon cheval & le fit priſonnier. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 2. *l.* 6. *p.* 99.

CRISPO, (Tibério) Cardinal, Archevêque d'Amalfi, né à Rome le 31 janvier 1498, avoit beaucoup d'inclination pour les Belles Lettres; & par le progrès qu'il y fit, s'introduiſit chez le Cardinal Farnéſe. Ce Prélat ayant été élevé au pontificat, ſous le nom de Paul III, donna pluſieurs emplois importans à Criſpo, & le fit enfin Cardinal au mois de décembre 1544. Depuis, Criſpo fut encore pourvu de l'Archevêché d'Amalfi, des Evêchez de Sutri, de Sabine, &c. & mourut à Sutri le ſixiéme octobre 1566, en la 69 année de ſon âge. * Aubéry, *Hiſtoire des Cardinaux.* Petramellario. Victorel, &c.

CRISPO ou CRISPUS (Jean-Batiſte) Théologien, & aſſez bon Poëte, qui floriſſoit au commencement du XVI ſiecle, étoit de Gallipoli dans le Royaume de Naples. Après avoir fait ſes études dans ſon païs avec beaucoup de ſuccès, & avoir embraſſé l'état eccléſiaſtique, il alla à Rome, où ſon mérite lui procura bientôt la connoiſſance & l'amitié de pluſieurs Savans, entre autres de Torquato Taſſo, d'Annibal Caro, de Scipion Ammirato, d'Alde Manuce & du Cardinal Jerôme Seripando duquel il fut quelque tems Sécretaire. Son habileté dans les Sciences le fit rechercher par pluſieurs perſonnes de conſidération pour leur enſeigner la Juriſprudence, la Philoſophie & la Théologie, & ce fut à quoi il s'occupa une partie du tems qu'il demeura à Rome. Le Pape Clément VIII avoit deſſein de l'élever à l'Epiſcopat, mais la mort prematurée de Criſpo l'empêcha d'exécuter ſon deſſein. On ignore l'année de ſa mort, cependant comme on n'a vu aucun Ouvrage de ſa façon depuis l'an 1594, il eſt à préſumer qu'il mourut quelque tems après. Les Ouvrages de Criſpus ſont deux Harangues, en Italien, ſur la guerre contre les Turcs, imprimées à Rome l'an 1594, *in quarto*; *De Medici laudibus*; *Oratio ad Cives Gallipolitanos*, imprimée à Rome l'an 1591, *in quarto*; La Vie de Sannazar, en Italien, imprimée à Rome l'an 1583, & réimprimée à Naples l'an 1633, *in octavo*; Le plan de la ville de Gallipoli dédié à Flaminius Caraccioli le premier de janvier 1591. Mais le principal des livres de Criſpus, eſt celui qui fut imprimé à Rome l'an 1594, *in folio, de Ethnicis Philoſophis cautè legendis Diſputatio, ex propriis cujuſque principiis.* C'eſt un Ouvrage de Critique ſur le diſcernement & la précaution qu'il faut apporter dans la lecture des Philoſophes. Poſſevin dit que cet Ouvrage eſt très-bon, & qu'il n'y a point d'Ecole dans toute la Chrétienté, où ce livre ne doive être lu, & mis en pratique, pour le bien du public, & celui des particuliers. Il ajoûte que l'Auteur eſt un homme d'un jugement fort délicat & très-exquis. Et quant aux précautions & aux maximes qu'il apporte, elles ſont tirées du fonds de la veritable Philoſophie, c'eſt à dire, de l'Ecriture-Sainte, des Conciles, des Saints Péres, & des Théologiens: de ſorte que, ſelon lui, il ne ſe peut rien lire de plus utile que ces régles pour découvrir d'un côté, les erreurs des Philoſophes, & de l'autre, la verité qu'on cherche dans la Philoſophie. Le Pere Merſenne le cite comme un très-bon Ouvrage. *Conſultez Bibliotheca Neapolitana* du Toppi, *p.* 134. Poſſevin, *in Apparatu Sacro, tome* 2. *p.* 117. Merſenne, à la fin de ſes *Obſervationes & Emendationes in Problemata Georgii Veneti in Geneſim.* * Bayle, *Dict. Crit.* 2 *édit.* 1702. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Critiques Hiſtor. tome* 2. *partie* 1. *p.* 200. *n.* 195. édit. d'Amſterdam, 1725.

* CRISPUS (Jean) natif de Trapano en Sicile, Philoſophe & Médecin, paſſe avec raiſon pour l'un des plus habiles Médecins de ſon tems. Il floriſſoit vers l'an 1630. François Valcaſſar parle de lui d'une maniére honorable. On a de lui, *De Aquis thermalibus Compoſitiones*, publiées par Antoine Criſpus qui ſuit; *De Sanctorum Coſmi & Damiani thermalibus aquis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CRISPUS (Antoine) Sicilien de naiſſance, ſe diſtingua par la connoiſſance qu'il avoit de la Théologie, de la Philoſophie & de la Médecine. Il vécut 88 ans, & mourut en 1688. On a de lui, *Hypomnemata duo de Parotide laborioſis in febribus ſupervenienie juxta Hippocratem.* Il a fait encore d'autres Ouvrages qui n'ont pas été imprimez comme, *Theoretica & practica Medicina*; *de Febribus*; *de Criſibus*; *de Variolis & Morbillis.* * Les mêmes.

CRISSA, ancienne ville de Gréce, dans l'Achaïe, eſt entre les ruïnes de Delphes & le Golfe de Salone, à une lieue & demie des deux. * Maty, *Dict. Géogr.*

CRISSAMIS, de l'iſle de Cô, ayant apperçu un dragon qui lui enlevoit une de ſes brebis, eut l'adreſſe de le tuer, & la nuit ſuivante, il s'imagina voir ce même dragon, qui lui demandoit la ſepulture. Il ſe mocqua de ce ſonge, & périt, dit-on, peu de tems après avec toute ſa famille. * Suidas.

CRISSO. *Voyez* GRISO.

* CRISTADORUS ou CHRISTADOCUS (Jean-Batiſte) de Palerme un des Fréres Conventuels de l'Ordre des Fréres Mineurs de S. François, naquit en 1591. Il avoit un grand ſavoir, joint avec beaucoup d'éloquence. Il étoit ſur tout fort verſé dans la connoiſſance des Belles Lettres. Il profeſſa la

Phi-

Philoſophie & la Théologie à Palerme, à Meſſine, &c. & mourut dans la ville de ſa naiſſance le huitiéme octobre 1651. On a de lui, *Breve Compendium totius ſacræ Theologiæ ſubtiliſſimi Scoti*, & quelques Ouvrages Italiens. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CRITHEIS, mére d'Homere, native de la ville de Cumes, dans l'Eolie, province de l'Aſie Mineure, étoit fille d'Atellès qui la laiſſa en mourant ſous la conduite de ſon frére Méon. Celui-ci étant devenu amoureux de ſa niece, l'engroſſa; & pour couvrir ſon honneur, il la maria à Phemius, célebre Grammairien de la ville de Smyrne. L'enfant fut nommé Meleſigéne, parce qu'il étoit né ſur le bord du fleuve Melès, qui baigne les murs de cette ville, & prit enſuite, lorſqu'il eut perdu la vue, celui d'Homére, qui ſignifie en Grec *aveugle*. C'eſt ce que rapporte Hérodote; mais Ariſtote en parle autrement, *dans le troiſiéme livre de ſa Poëtique*. *Voyez* Homére. Plutarque, *in Vita Homeri*.

CRITHON, un des principaux Citoyens d'Oeante, ville d'Achaïe, refuſa ſa fille Themiſto à Phricodeme, qui la lui avoit demandée en mariage pour Philon ſon fils: ce qui irrita tellement ce Tyran, qu'il fit tuer tous les fils de Crithon, en préſence de leur pére. * Polyéne, *Stratagem. l. 8. c. 46.*

CRITIAS, l'un des trente Tyrans établis ſur la ville d'Athénes, après qu'elle eut été priſe par les Lacedemoniens, étoit un homme de naiſſance & d'eſprit, adroit, éloquent, mais dangereux, avare, violent, & qui ſembloit être né pour être le fleau de ſa patrie. Après avoir porté Lyſander à démolir les murailles d'Athénes, il y remplit tout de meurtres, & l'emporta ſur ſes Collégues pour la cruauté. Ce fut encore lui qui procura la mort d'Alcibiade, & celle de Theramène, deux Chefs dont la valeur menaçoit ſon autorité tyrannique. Il pouſſa l'inhumanité, juſques à pourſuivre les bannis d'Athénes, dans les lieux mêmes où ils s'étoient refugiez, & à empêcher par ſes brigues, qu'on ne les reçût dans aucune ville de Grece. Cette violence fut un des principaux motifs qui les réünit en corps d'armée. Ils entrérent dans l'Attique, ſous la conduite de Thraſybule, & attaquérent le port de Pyrée, où Critias fut tué, en le défendant, la premiere année de la XCV Olympiade, & 400 ans avant J. C. Philoſtrate a rangé Critias entre les anciens Sophiſtes, & d'autres Auteurs ont vanté ſon éloquence, & lui ont attribué des ſentimens impies ſur la Divinité. Nous ne doutons point avec M. Bayle, que le Critias, fils de Calleſchrus, qui compoſa des Elégies & d'autres Poëmes, ne ſoit le même que ce Critias, qui avant que d'uſurper la tyrannie, avoit été Diſciple de Socrate. * Xénophon, *de Fact. & Dict. Socrat. de Feſt. Græcor. l. 2.* Philoſtrate, *in Vit. Sophiſt.* Cornelius Nepos, *in Thraſybulo, & in Alcibiade.* Plutarque, *in Alcibiade.* Cicéron, *in Bruto.* Bayle, *Dict. Crit.*

CRITIAS, Auteur d'un Traité hiſtorique du gouvernement des divers peuples, entre autres des Lacédémoniens. Pollux le cite, *l. 7. ch. 13*, & Athénée, *l. 11.* Saint Clément d'Alexandrie en a conſervé un beau fragment *au ſixiéme livre des Tapiſſeries*, & c'eſt apparemment encore cet Ecrivain que Plutarque cite dans les Vies de Lycurgue & de Cimon.

CRITIAS, excellent Médecin de Marſeille, vivoit du tems de Néron. Il étoit auſſi Aſtrologue, & ſe ſervoit des Ephémérides, & de la connoiſſance des aſtres pour la guériſon & pour la nourriture des Malades. Il gagna tant de richeſſes, qu'il laiſſa juſqu'à un million, pour faire bâtir les murailles de ſa ville; & un autre ſomme conſidérable pour en redreſſer d'autres. *Conſultez* Pline, *l. 29. ch. 1.*

CRITIQUE, Art de juger, que l'on applique particuliérement au jugement que l'on fait, ſoit des Ouvrages des Auteurs, ſoit du ſens ou de la maniére de lire quelques paſſages, ſoit de quelque point d'Hiſtoire. Les anciens Grammairiens avoient ſpécialement le nom de Critiques. Leurt Art conſiſtoit principalement à corriger les Ouvrages des Auteurs, & à en juger. Politien, au rapport de Scioppius, a été le premier des Critiques modernes, qui ait examiné & corrigé les anciens Auteurs, en les faiſant imprimer. Les Grands Critiques des derniers ſiécles ont été Eraſme, Lipſe, les deux Scaligers pére & fils, Budée, Turnebe, Saumaiſe, Caſaubon, & pluſieurs autres. Il faut autant de bon ſens que d'érudition, pour bien réüſſir dans la Critique.

CRITIQUES. On donne ce nom à ceux qui ſont profeſſion de juger des Ouvrages d'eſprit. C'eſt un mot Grec qui vient de *κρίνειν*, *juger*. Ariſtarque & Zoïle ont été les plus fameux Critiques de l'Antiquité; mais il y a une grande différence entre ces deux Grammairiens; car le premier étoit ſavant & judicieux, & le ſecond étoit un Critique paſſionné & médiſant. La réputation d'Ariſtarque étoit ſi bien établie, que lorſqu'il entreprit la correction des Poëmes d'Homére, ſa cenſure fit recevoir tout ce qu'il y approuvoit, & rejetter tout ce qu'il y condamnoit. Zoïle au contraire, fit une critique de ce même Poëte, de Platon & d'Iſocrate, avec tant d'emportement & de témérité, que ſon nom en eſt devenu odieux, & a été donné depuis aux Critiques impertinens, & jaloux de la gloire des bons Auteurs. Quoiqu'on ne ſoit pas ſûr ni du lieu ni du tems de ſa mort, on convient aſſez qu'elle a été violente, en punition de ſa témérité & de ſon envie. Ceux qui l'ont fait paſſer de Gréce en Egypte, ont écrit que Ptolomée *Philadelphe* le fit pendre; ceux qui l'ont fait aller en Aſie diſent qu'il fut brûlé tout vif à Smyrne; & ceux qui l'ont laiſſé dans ſon païs, rapportent qu'il y fut lapidé.

On a vu dans le XVII ſiécle certains Critiques préſomptueux, qui s'étoient imaginé pouvoir entreprendre impunément la cenſure de nos plus célébres Ecrivains; mais la ſévérité du Parlement & des Magiſtrats de la Police a reprimé leur hardieſſe & leur inſolence. On peut voir dans la Sentence du Prevôt de Paris du ſeptiéme juin 1614, ce qui eſt arrivé au faux Gallus pour avoir entrepris de faire la Critique de l'Hiſtoire du Préſident de Thou; & dans la Sentence du 25 octobre 1646, auſſi-bien que dans le recueil des Arrêts donnez en faveur du Clergé, ce qu'il en a couté au faux Romanus, pour s'être mêlé de cenſurer la proſe & les vers de M. Go-

deau, Evêque de Vence. Les Critiques outrez, qui ont échapé à la juſtice des Princes & des Magiſtrats, n'ont pu éviter la haine du public, qui les a notez d'infamie. Les noms d'Anytus, de Mélitus, & de Lycon ont été odieux parmi les Anciens, à cauſe de la hardieſſe qu'ils avoient eue de critiquer Socrate. Et de notre tems, la memoire de Gaſpard Scioppius ſemble être en horreur à tous les Savans, tant aux Catholiques, qu'aux Proteſtans, pour l'effronterie avec laquelle il a attaqué les Ecrits & les perſonnes que l'on conſidére le plus dans la République des lettres, comme de Thou, Scaliger, Voſſius, le P. Strada, &c. Il y a eu même des Savans dans le XV & le XVI ſiécle, à qui une critique téméraire a fait perdre la vie. On eſt preſque aſſuré que le célébre Mathematicien Regiomontanus, c'eſt à dire, Jean Muller de Koniſberg, fut empoiſonné par les enfans de George de Trebizonde, parce qu'il avoit cenſuré les Ecrits de leur pére. Perſonne n'ignore l'aſſaſſinat de Ramus, exécuté par les pratiques de Carpentier, qui voulut ainſi venger l'honneur d'Ariſtote, que Ramus avoit attaqué avec trop d'emportement; & l'on prétend que la crainte du même traitement fit mourir le célébre Denys Lambin un mois après, parce qu'il avoit eu pluſieurs priſes avec le même Carpentier pour le même ſujet. François Robortel ayant cenſuré quelques Ouvrages de Batiſte Egnace Vénitien, penſa être tué d'un coup de bayonnette, que cet Egnace lui donna dans le ventre, pour répondre à ſa critique. George de Trébizonde s'étant appliqué à cenſurer les Ecrits de Platon, fut tellement humilié par les Réponſes du Cardinal Beſſarion, qu'il en perdit l'eſprit, & devint l'objet de la riſée des uns, & de la compaſſion des autres. Ceux qui veulent s'aquérir de la gloire par leur critique, doivent avoir pluſieurs qualitez excellentes qui ſe trouvent aſſez rarement dans une même perſonne. La plus importante eſt le jugement, c'eſt à dire, le bon ſens & la juſteſſe de l'eſprit, dans le diſcernement du vrai & du faux, & du bon & du mauvais. Il faut encore qu'un bon Critique ait de la ſcience, & de l'intégrité, & qu'il ſoit exempt de toutes ſortes de préjugez & de préventions. *Voyez* le livre de Baillet, intitulé, *Jugemens des Savans, tome 1. partie 1.* édit. d'Amſterdam, 1725.

CRITIQUES de l'Hiſtoire Byzantine. On a choiſi pour former ce beau Corps d'Hiſtoire, ceux qui ont le mieux travaillé ſur chacun des Auteurs qui le compoſent. Ainſi il ſuffira de les nommer pour les faire connoître.

1. Charles de CHANTECLER, Henri de VALOIS, & Philippe LABBE, ont fait les Notes & les corrections qu'on y a imprimées ſur les *Extraits des Ambaſſades*, recueillis par les ordres de Conſtantin *Porphyrogénete*.

2. Philippe LABBE en a fait ſur ce qu'il y a d'*Olympiodore*, de *Candide l'Iſaurien*, de *Théophane*, & de *Suidas*.

3. Jean MEURSIUS, ſur *Héſychius* l'illuſtre, touchant l'origine de Byzance.

4. Claude MALTRAIT, Jéſuite, ſur le *Procope* entier, & Nicolas ALAMANNI, ſur les *Anecdotes* en particulier.

5. Bonaventure VULCANIUS, ſur l'*Agathias* de l'Hiſtoire de l'Empereur Juſtinien.

6. Jacques PONTANUS, Jéſuite, & Charles Annibal FABROT, célebre Avocat d'Aix en Provence, ſur le Theophylacte *Simocatte*.

7. Matthieu RADERUS, & Philippe LABBE, tous deux Jéſuites, ſur la *Chronique d'Alexandrie*, mais l'Imprimerie du Louvre n'a point encore donné le jour à cet Ouvrage.

8. Jacques GOAR, célébre Jacobin, ſur le *George Syncellus*. On dit que Jean Baptiſte Hautin, Conſeiller au Châtelet y avoit auſſi travaillé, & qu'on avoit pareillement quelque choſe du P. Pétau; mais on n'en a rien vu.

9. Jacques GOAR, & François COMBEFIS, Jacobins, ſur *Théophane le Confeſſeur*. On dit que J. Baucard ou Bouchard, avoit commencé quelque choſe ſur cet Auteur.

10. Denys PÉTAU, Jéſuite, ſur ſaint *Nicéphore*, Patriarche de Conſtantinople.

11. Guillaume XYLANDER, Jacques GOAR, & Charles Annibal FABROT, ſur *George Cédréne*.

12. Jacques GOAR, & Annibal FABROT, ſur *Jean Scylitzès Curopalate*.

13. Jean LEUNCLAVIUS, & Philippe LABBE, ſur *Michel Glycas*.

14. Charles du Frêne, Sieur DU CANGE, ſur *Jean Zonare*. Il a été imprimé au Louvre en 1685, avec les Notes que Jérôme WOLFIUS, Jacques GOAR, & Philippe LABBE avoient données ſur cet Auteur.

15. Pierre POSSIN, ou de Pouſſines, Jéſuite, ſur *Anne Comnéne*.

16. Charles du Frêne, Sieur DU CANGE, ſur *Jean Cinnamus*.

17. Jean MEURSIUS, Jean LEUNCLAVIUS, Charles Annibal FABROT, & Léon ALLATIUS, ſur *Conſtantin Manaſsès*.

18. Jérôme WOLFIUS & Charles Annibal FABROT, ſur *Nicétas Acominat*, dit *Choniatès*.

19. Theodore DOUZA, & Léon ALLATIUS, ſur *George Logothète Acropolite*, ſur la Chronologie de *Joël*, & ſur *Jean Cananus*.

20. Pierre POSSIN, Jéſuite, ſur *George Pachymére*, incorporé à cette Hiſtoire, quoique de l'édition de Rome. On ſe diſpoſoit, dit *M. Baillet*, à donner au Louvre en 1685, la Verſion de *Jean Tarin*. Jérôme Wolfius, le Pére Pétau & Léon Allatius avoient fait auſſi des Notes & des corrections ſur cet Auteur.

21. Jean MEURSIUS, ſur *Théodore Métochite*.

22. Jérôme WOLFIUS, & Charles Annibal FABROT, ſur *Nicéphore Grégoras*.

23. Jacques PONTANUS, & Jacques GRETSER, Jéſuite, ſur *Jean Cantacuzéne*.

24. Charles Annibal FABROT, avec la Verſion de Conrad Clauſer, ſur *Laonic Chalcondyle*.

25. Iſmaël BOUILLIAUD, célébre Mathématicien, ſur la Chronique Anonyme *des Turcs.*

26. Jacques PONTANUS, Jéſuite, ſur *George Phranze.*

27. Jacques GRETSER, Jéſuite, Jacques GOAR, Jacobin, avec quelque choſe de MURET, & de DU JON, quoique peu eſtimé, ſur *George Codin.*

28. Pierre LAMBEC, Bibliothécaire de l'Empereur, ſur le même *Codin*, des Origines ou Antiquitez de Conſtantinople.

29. Léon ALLATIUS, ſur *George Hamartole*, ou *le Pécheur.*

30. Le même ALLATIUS, ſur le *Continuateur* de Théophane, que quelques-uns croyent être *Léonce de Byſance.*

31. Pierre POSSIN, Jéſuite, & Charles du Frêne DU CANGE, ſur le *Nicéphore Brienne*, imprimé avec le Procope; mais ce qu'à fait M. du Cange eſt avec le Cinnamus.

32. François COMBEFIS, ſur *Léon le Grammairien*, imprimé avec Théophane, ſur le *Continuateur* de *Conſtantin Porphyrogénéte*, & divers autres monumens de l'Hiſtoire Byzantine.

33. Iſmaël BOUILLIAUD, ſur l'Hiſtoire de *Ducas*, imprimée avec George Acropolite.

34. BOIVIN, ſur la continuation de *Zonare* & autres Traitez Hiſtoriques.

35. Anſelme BANDURI de Raguſe, Moine Bénédictin, ſur les Auteurs & monumens, qu'il a donnez ſous le titre d'*Imperium Orientale*, en deux volumes, *in folio*, imprimé à Paris en 1711.

De tous ces Critiques, les deux plus conſidérables ſont le Pére GOAR, qui étoit très-bien verſé dans ce qui regarde l'Hiſtoire de l'Egliſe Orientale, dont nous avons encore des Notes critiques ſur l'*Euchologe* des Grecs. Le ſecond eſt M. FABROT, très habile Juriſconſulte, qui a donné au public l'édition des *Baſiliques*, en ſix volumes; de toutes les Oeuvres de Cujas en dix volumes; des Inſtituts de *Théophile*, avec des Notes. Il a fait encore des Remarques ſur Théodore *Balſamon*, ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & ſur les Papes d'*Anaſtaſe* le Bibliothécaire, ſur quelques titres du Code Théodoſien, ſur l'*Uſure* contre Saumaiſe, & quelques Traitez ſur d'autres matiéres de Droit. * Baillet, *Jugemens des Savans, ſur les Critiques Grammairiens, tome* 2. *partie* 2. *p.* 401. *& ſuiv. n.* 605. édit. d'Amſterdam 1725.

CRITIQUES Dauphins, que l'on appelle auſſi SCHOLIASTES, ou INTERPRÉTES DAUPHINS. Ce fut par l'Ordre de Louïs XIV, pour l'uſage de MONSEIGNEUR le Dauphin ſon fils, ſous la conduite de M. de Montauſier, & de M. Boſſuet, Evêque de Meaux, & ſuivant les avis de M. Huet, que ceux à qui l'on a donné ce nom, ont travaillé ſur différens Auteurs profanes.

L'Abbé DANET (Pierre) a donné le *Phédre* en 1675, un *Dictionnaire Latin-François*, un *François-Latin*, & un *Dictionnaire François des Antiquitez Romaines & Gréques* où le mot Latin précéde.

Daniel CRÉPIN, en Latin CRISPINUS, a donné le *Salluſte* en 1674, & l'*Ovide* en 1689.

Nicolas le CAMUS a donné en 1675 le *Térence.*

Nicolas COURTIN, le *Cornelius Nepos* en la même année.

Jean GODIN, en Latin GODUINUS, a donné les *Commentaires de Céſar* en 1678.

Le P. Robert RIGUEZ, Jéſuite, a donné le *Velleius Paterculus*, en la même année.

Le P. LA RUE, le *Virgile*, en la même année. On en a fait en 1682 une ſeconde édition, parce que la premiére n'avoit pas entiérement ſatisfait l'Auteur ni le Public.

Le P. Joſeph CANTEL, Jéſuite, mort en 1684, a publié le *Juſtin* en 1677, & le *Valére Maxime* en 1679.

Le P. Michel le TELLIER, Jéſuite a publié le *Quinte-Curce* en 1678.

Jacques de L'OEUVRE, en Latin OPERARIUS, a donné le *Plaute* en 1679.

Michel du FAY, a donné le *Manilius* avec des Notes de M. *Huet*, & le *Lucréce* en 1680.

Louïs DESPREZ a donné l'*Horace*; & ſous le nom de PRATEUS, le *Juvénal* & le *Perſe* en 1684.

Claude BÉRAUD a donné le *Stace* en 1685.

G. PYRON, en Latin PYRRHO, mort en 1684, a donné le *Claudien* en 1677 & en 1679.

Vincent COLLESSON, a donné le *Martial* en 1680.

Jean DOUJAT, a donné le *Tite-Live*, avec les Supplémens de Freinshémius, des Commentaires & des corrections en ſix volumes.

Jacques de la BAUNE, Jéſuite, a donné les *Panegyrici Veteres* en 1676. Ce Critique s'eſt diſtingué entre les autres par ſon érudition, qui paroît dans l'éclairciſſement de quantité de faits hiſtoriques & chronologiques du Bas Empire, & dans quelques autres points de critique.

Anne le FÉVRE, avant que d'être femme de M. DACIER, a donné le *Florus* en 1674, le *Dictys Cretenſis* en 1680, l'*Aurelius-Victor* en 1681, & l'*Eutrope* en 1683; ſans parler du *Callimaque* Grec qu'elle publia en 1677.

André DACIER, de l'Académie Françoiſe, a donné le *Pompeius Feſtus*, ou le *Verrius Flaccus*, abbrégé par *Pompeius Feſtus* en 1700.

Philippe DU BOIS, en Latin SILVIUS, Docteur de Sorbonne, a donné *Catulle*, *Tibulle*, *&* *Properce* en 1685.

Auguſtin BABELON, a donné le *Suétone* en 1684.

Le P. Charles MÉROUVILLE, Jéſuite, a donné en 1684 *Ciceronis Orationes*, où il donne une bonne Analyſe de chaque Oraiſon de Cicéron, avec une explication courte & nette des endroits difficiles, & des principaux points d'érudition.

Le P. Philibert QUARTIER, Jéſuite, a donné en 1685, *les Epîtres de Cicéron ad Familiares.* Dans l'édition d'Amſterdam 1725 de l'édition de Baillet, *Jugemens*, *&c. tome* 2. *partie* 2. *p.* 405, il eſt appellé mal à propos *Philippe* au lieu de *Philibert.*

Julien FLEURY, en Latin FLORIDUS, Licentié ès Droits, a donné l'*Apulée* en 1688.

Le P. Etienne CHAMILLARD, Jéſuite, a donné le *Prudence* en 1687.

PIERRE CALLYE a donné le *Boëce* en 1680.

N. PICHON, a donné le *Tacite* en 1682.

Jean HARDOUIN, Jéſuite, a donné en 1685, le *Pline* en cinq volumes. Sa critique eſt judicieuſe, & il éclaircit bien des endroits de cet Auteur.

Jacques PROUST, a donné l'*Aulus Gellius* en 1681, & l'*Ars Oratoria* en 1687.

On peut joindre à ces Auteurs le Pére RODEILIE, (Pierre) Jéſuite qui a ſuivi la même méthode, dans ſon édition d'*Horace* faite en 1680.

Voici ce qu'on a obſervé dans l'édition des livres à l'uſage du Dauphin. On y a premiérement donné le texte, dont on a fait enſuite une paraphraſe ſuivie de Notes, & à la fin de l'Ouvrage on a ajoûté des indices, comprenant tous les mots contenus dans l'Ouvrage, & renvoyez à leurs pages. Ils ne ſont pas tous de même force ni d'un mérite égal. Ce n'eſt pas le lieu d'en faire ici la critique, mais nous pouvons dire que ceux qui remportent le prix, ſont le *Pline* du Pére Hardouin, le *Virgile* du Pére la Rue, les *Panégyriques* du Pére la Baune, Mademoiſelle le Févre connue depuis ſous le nom de Madame Dacier, auſquels on peut joindre dans le ſecond rang Meſſieurs du Bois & de l'Oeuvre. * Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Critiques Grammairiens, tome* 2. *partie* 2. *p.* 401. *& ſuiv. n.* 605. édit. d'Amſterdam 1725. Bayle, *Dict. Crit. & République des Lettres, Sept.* 1684.

CRITOBULE, Médecin célébre, vivoit ſous la CX Olympiade, 340 ans avant J. C. Il tira ſi adroitement une fléche d'un œil à Philippe de Macédoine, qu'on ne pouvoit juger qu'il eût été bleſſé. Peut-être eſt-ce le même, dont parle Quinte-Curce, *l.* 9. *ch.* 4, qui guérit Alexandre d'une dangereuſe bleſſure qu'il reçut à l'attaque de la ville des Oxydraques, ou plutôt des Malles, ainſi que l'obſerve Arrien, *l.* 4. Pline fait mention de lui dans ſon *Hiſtoire naturelle*, *l.* 7. *ch.* 37.

CRITOBULE, fils du Philoſophe Criton, & Diſciple de Socrate, dont parle Diogéne Laërce, dans la *Vie de Criton*, *l.* 4.

CRITODEME, ancien Ecrivain dont Pline ſeul fait mention, *l.* 7. *ch.* 56. Ce qu'il en dit, montre que cet Auteur eſt contemporain de Béroſe, puiſqu'il comptoit quatre cens quatre vints ans depuis l'Ere de Nabonaſſar, dont la ſeconde année eſt fixée à la ſeconde année de la VIII Olympiade.

CRITOGNATE, Seigneur Auvergnat, ſe déclara pour la liberté de ſa nation, & ſuivit la fortune de Vercingentorix. L'armée Gauloiſe que Céſar tenoit aſſiégée dans Alexia, ou Aleſia (maintenant Aliſe dans le Duché de Bourgogne) venant à manquer de vivres, & la plupart des avis allant à ſe rendre, ou à faire une ſortie généreuſe pour mourir les armes à la main, Critognate dit qu'il ne pouvoit approuver ni l'un ni l'autre; que ceux qui avoient été du premier avis ne méritoient pas le nom de Gaulois, puiſqu'ils vouloient ſe jetter dans une ſervitude honteuſe; & que les autres qui vouloient mourir les armes à la main, paroiſſoient ne chercher la mort, que pour ſe délivrer bien-tôt de l'incommodité d'un ſiége, ce qui étoit une foibleſſe; que pour lui il étoit d'avis de porter la défenſe à toute extrémité, & d'imiter en cette rencontre le courage des anciens Gaulois, qui ſe voyant renfermez dans leurs villes, & réduits à une extrême néceſſité par les Teutons & les Cimbres, ſe nourrirent de ceux qui n'étoient pas en âge de combattre. On prit cette réſolution, & les Gaulois furent bien-tôt ſecourus, mais inutilement; car ceux qui vinrent pour les dégager, ne purent jamais forcer les retranchemens des Romains. * J. Céſar, *de Bello Gallico*, *l.* 7. *ch.* 77 *&* 78, de l'édit. *in uſum Delphini.*

CRITOLAUS, Hiſtorien Grec. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Il rendit ſon nom recommandable par un Traité des Epirotes, dont Plutarque cite le troiſiéme livre. Il compoſa auſſi un Ouvrage d'Aſtronomie, intitulé *Phénoménes*, que le même Plutarque cite encore dans la Vie de Périclès. Aulu-Gelle, qui en a fait auſſi mention, & qui en cite un endroit conſidérable *l.* 11. *ch.* 9, parle auſſi d'un CRITOLAÜS Péripatéticien, & marque qu'il fut envoyé à Rome avec Diogéne le Stoïcien, & Carnéade l'Académicien. Macrobe dit la même choſe dans le *premier livre des Saturnales*, *ch.* 5. Il eſt difficile de dire ſi l'Hiſtorien & le Philoſophe ne ſont qu'un même homme. Il eſt ſûr qu'il y a eu pluſieurs Auteurs de ce nom, & entre autres un Grammairien cité dans l'Etymologique. * Plutarque, *in Parall. ch.* 6. *&* 9. Aulu-Gelle, *l.* 9. *ch.* 5: *l.* 7. *ch.* 14: *& l.* 11. *ch.* 9. Diogéne. Voſſius, &c.

CRITOLAUS, fils de Reximachus, Citoyen de la ville de Tégée en Arcadie, étoit l'aîné de deux autres fréres, avec leſquels il combattit contre les trois fils de Damoſtrate, Citoyen de Phénée, autre ville d'Arcadie, pour terminer par ce combat la guerre qui duroit depuis long-tems entre ces deux villes. Les deux fréres de Critolaüs étant demeurez ſur la place, après avoir bleſſé leurs adverſaires, Critolaüs tua ſon homme nommé Démotique, & les deux bleſſez. Lorſque ce Vainqueur fut retourné chez lui, ſa ſœur Démodice, qui étoit promiſe à Démotique, s'abſtint ſeule de ſe réjouïr de ſa victoire: ce qui irrita ſi fort Critolaüs, qu'il la tua. Sa mére l'accuſa devant le Sénat de la ville; mais les Tégéates ne purent ſe réſoudre à condamner un homme qui venoit de leur rendre la liberté, & d'aſſurer leur puiſſance contre leurs ennemis. On dit qu'étant Général des Achéens, il s'empoiſonna de chagrin d'avoir été vaincu au paſſage des Thermopyles par Cécilius Métellus, la troiſiéme année de la CLVIII Olympiade, & 146 ans avant Jeſus-Chriſt. * Plutarque, *in Parall.* Tite-Live. Pauſanias.

CRITON, Médecin, Diſciple d'Acron d'Agrigente, vivoit ſous la LXXXVIII Olympiade, l'an 428 avant Jeſus-Chriſt. Ce Criton dégrada la Médecine, juſqu'à la faire ſervir à l'embelliſſement des corps, c'eſt à dire, qu'il fut Médecin de toilette, & qu'il compoſa des fards pour procurer & conſerver la beauté. Il laiſſa

même les préceptes d'un art ſi utile aux Dames : occupation excuſable, ſelon Galien, dans un Médecin de Cour.

CRITON, Athénien, Philoſophe, vivoit ſous la XCIV Olympiade, vers l'an 404 avant Jeſus-Chriſt. Il étoit un des Diſciples les plus zélez de Socrate ; & il en eut un ſi grand ſoin, qu'il lui fourniſſoit tout ce dont il avoit beſoin. Critobule, Hermogene, Ctéſippe, & Epigénès ſes enfans, furent les Diſciples de ce grand homme. Criton compoſa dix-ſept Dialogues, dont Diogéne Laërce rapporte les titres, *l.* 2. * Xénophon, *de Fact. & Dict. Socratis*, *l.* 1.

CRITON, Pythagoricien, floriſſoit ſous la LXX Olympiade, vers l'an 500 avant Jeſus-Chriſt.

* CRITON de Naxos, Mathématicien, dont il eſt fait mention dans Suidas.

CRITON (Quintus) Hiſtorien, né à Piérie dans la Macédoine, apparemment depuis la venue de Nôtre-Seigneur, puiſqu'aucun ancien Auteur n'en fait mention, compoſa pluſieurs Ouvrages dont nous n'avons que les noms. Julius Pollux, *l.* 10, cite ſon *Hiſtoire de Meſſéne* ; Etienne & Suidas, ſon *Hiſtoire des Gétes*. Le dernier nomme encore une *Hiſtoire de Palléne* ; une *de Perſe* ; une *de Sicile* ; la *Deſcription de Syracuſe* ; *l'Origine de la même ville* ; un *Traité de l'Empire des Macédoniens*. * Voſſius, *de Hiſt. Græc.* *l.* 3. *p.* 3. 9.

CRITON (Jacques) Ecoſſois, vivoit ſur la fin du XVI ſiécle. Il étoit fils de *Robert* de la famille royale de Stuart, & avoit fait de ſi merveilleux progrès dans la connoiſſance de toutes ſortes de Sciences & d'Arts, qu'il paſſoit pour un prodige. En effet, à l'âge de 21 ans, il parloit dix ſortes de Langues ; ſavoit la Philoſophie, la Théologie, les Mathématiques, les Belles Lettres ; jouoit très-bien des inſtrumens ; ſavoit danſer, monter à cheval, faire des armes ; & poſſédoit enfin toutes les bonnes qualitez qu'un jeune homme pourroit ſouhaiter. Les guerres civiles pour la Religion l'ayant obligé de ſortir de ſon païs, il ſe retira en Italie & alla Veniſe. De là il fit un voyage à Padoue, où les plus habiles Docteurs, qui y étoient alors, admirérent le génie merveilleux de ce jeune homme, qu'ils connurent dans les entretiens particuliers & dans les diſputes publiques. Quelque tems après, Criton revint à Veniſe, & y ſoutint des Théſes publiques ſur toutes ſortes de Sciences : ce qui renouvella en ſa perſonne le prodige qu'on avoit autrefois admiré en Pic de la Mirande. Sa mauvaiſe deſtinée le conduiſit à Mantoue, pour y faire plaiſir au Duc Guillaume de Gonzague, & il y fut tué, par un accident funeſte. Jacques Criton ſe promenoit tout ſeul durant la nuit, comme c'eſt la coutume des Italiens, n'ayant que ſon épée & une guitarre. Le Prince Vincent l'ayant rencontré en cet état, voulut éprouver ſi ce jeune homme avoit autant de courage que d'eſprit. Il commanda à deux de ſes gens qui l'accompagnoient de charger Criton, & ſe mit en état de les ſoutenir. Criton pouſſa ſi bien les aggreſſeurs, qu'il les obligea de prendre la fuite ; & ſe tournant vers le Prince qu'il ne connoiſſoit pas, il le mit en état de ne pouvoir ſe tirer d'affaire, qu'en ſe faiſant connoître. Le jeune homme en fut au deſeſpoir : il ſe jetta aux piez de Vincent, pour lui demander pardon ; & ce Prince outré de ce qui venoit d'arriver, lui donna brutalement un coup d'épée, qui le jetta mort par terre. Ce malheur arriva au commencement du mois de juillet de l'an 1583, qui n'étoit que le 22 de l'âge de Criton. * Alde Manuce, *in Not. in Ep. Dedic. Paradox. Cicer.* Joannes Imperialis, *in Muſæo Hiſt. &c.*

CRITON (Jacques-George ou-Guillaume) Profeſſeur en Langue Grèque dans le Collége royal à Paris avoit épouſé la fille d'Adam Blacnodæus Ecoſſois, & Conſeiller au Préſidial de Poitiers. Il mourut le huitiéme avril 1611. * Bayle, *Diction. Critiq.*

CRITON ou CREICHTON (Guillaume) naquit en Ecoſſe au XVII ſiécle, & ſe fit Jéſuite en France dans le Séminaire de Rheims. Il fut Recteur du Collége des Jéſuites de Lyon, & il fit extrémement parler de lui, non par ſes livres, car je crois qu'il n'en publia aucun, mais par des machinations d'Etat qui auroient été infiniment plus utiles à ſon Ordre & à toute la Catholicité, que cent volumes, s'ils avoient réuſſi. Il paſſa & repaſſa ſouvent la mer & les monts, plein d'intrigues & de complots qui tendoient à rétablir dans la Grande Bretagne la Religion Romaine. Cependant ſi l'on veut ajoûter foi à une lettre qu'il écrivit à Wallingham, il n'approuvoit pas les mauvais moyens d'établir le régne de Dieu, & il condamna fortement le deſſein ſur lequel Guillaume Parri le conſulta, de faire mourir la Reine d'Angleterre. Les Armateurs d'Oſtende le prirent en 1585, lorſqu'il retournoit en Ecoſſe pour une grande entrepriſe. Il fut mené par le commandement de l'Amiral des Etats à la Reine d'Angleterre, qui fut ſi aiſe de ce préſent, qu'elle lui en fit donner entre autres récompenſes une chaîne d'or. On le mit en priſon dans la Tour de Londres, & il y fut détenu aſſez long-tems ; mais enfin, la Reine le mit en liberté, ſous la promeſſe qu'il donna de n'entreprendre quoi que ce fût au préjudice de l'Angleterre. Elle apprit néanmoins en 1593 qu'il avoit fait divers voyages au Païs-Bas & en Eſpagne pour avancer l'entrepriſe que les Catholiques d'Ecoſſe avoient formée de faire venir les Eſpagnols, afin de changer la Religion, & d'attaquer l'Angleterre. Il accompagna en Ecoſſe l'Evêque de Dublin, que le Pape Sixte V y envoya pour offrir au Roi l'Infante d'Eſpagne. Les conditions de ce mariage étoient que le Roi ſe feroit Papiſte, & qu'il ſe joindroit avec le Pape & avec l'Eſpagne contre les Anglois. Il y avoit déja quelque tems que la mére de ce Roi d'Ecoſſe avoit été décapitée. L'Envoyé de Sixte V échoua dans cette négociation ; & s'en retournant ſans avoir rien fait, il laiſſa Criton en Ecoſſe pour ſeconder les deſſeins de Robert Bruſſe, que le Duc de Parme y avoit envoyé par ordre du Roi d'Eſpagne. On dit que ce Jéſuite tâcha d'engager Robert Bruſſe à faire tuer Jean de Mételan, Chancelier d'Ecoſſe, qui avoit rompu toute la négociation de l'Evêque de Dublin, & que n'ayant pu l'y porter, il le déféra au Gouverneur des Païs-Bas. Cela eſt raconté fort au long dans un livre d'Etienne Pâquier. M. Bayle dit qu'il ne ſait point ce que les Jéſuites ont répondu, & que Criton vivoit encore en 1615, comme il paroît par un écrit où l'on aſſure qu'il avoit ſujet de ſe plaindre des Jéſuites. * Bayle, *Dict. Crit.* *Voyez* auſſi CREICHTON, Jéſuite.

CRITON, Prince des Rugiens, bâtit la ville de Lubeck, & fut un cruel perſécuteur des Chrétiens. Après avoir tué Buthucé, Prince des Obotrites, il s'empara de ſes Etats. Mais Henri frére du défunt vengea ſa mort, en tuant Criton. Il fut aidé dans cette entrepriſe par Flavine femme de Criton, que Henri épouſa enſuite. A celui-ci ſuccéda Razon, ou ſon fils ou ſon parent, Prince belliqueux, fondateur de Rozebourg, dans le douziéme ſiécle. * Spéner, *Syll. Genealogic. Hiſt. in Familia Vandalica.*

CRITOPULE. *Cherchez* METROPHANE.

CRIVELLI (Alexandre) Cardinal, étoit de Milan de la famille qui a donné à l'Egliſe le Pape Urbain III. Il étoit fils d'*Antoine*, Comte de Lumélio, & porta d'abord les armes pour l'Empereur Charles-*Quint*, auquel il rendit de grands ſervices. Depuis ayant quitté cet exercice, il devint Sénateur du Conſeil ſouverain de Milan. Il étoit déja marié, & avoit trois fils, *Antoine*, *Jérôme*, & *Louis* Crivelli. Il perdit ſa femme, un peu après que Pie IV eut été fait Pape. Ce Pontife, qui avoit toûjours eu beaucoup d'amitié pour Alexandre Crivelli, l'appella pour lors à Rome, lui donna les Evêchez de Cariati & de Girace dans le Royaume de Naples, enſuite l'envoya Nonce en Eſpagne, & lui donna enfin le chapeau de Cardinal en 1565. A ſon retour, Crivelli logea à Milan dans l'Archevêche, avec ſaint Charles ; & ce fut dans ce tems que Farinula voulant aſſaſſiner le ſaint Archevêque, s'arrêta dans la chapelle où il le croyoit trouver ſeul. Le voyant à genoux avec le Cardinal Crivelli, il craignit de prendre l'un pour l'autre. Ce dernier mourut à Rome le 22 décembre de l'an 1574. * Aubéry, *Hiſt. des Card.* Petramellario, &c.

C R O.

CROATIE ou CHROBATIE, eſt le nom que les Grecs donnoient au païs voiſin des Monts-Crapack ou Chrobates, qui ſéparent la Hongrie de la Pologne. Une nombreuſe troupe des Habitans de ces montagnes les ayant quittées vers l'an 620 de Jeſus-Chriſt, Héraclius leur permit de s'établir dans la Liburnie, & dans la partie la plus proche de la Dalmatie que les Avares avoient envahie. Leurs Chefs étoient cinq fréres, dont l'un fut pére de Porga, qui demeura ſeul maître du nouveau peuple avec le titre de Ban ou Duc. Le païs qu'ils occupérent, appellé depuis Croatie, s'étendoit le long des côtes depuis l'Iſtrie juſqu'à la riviére de Cétina, & il étoit borné à l'orient par la Save, par l'Unn, & par une ligne tirée des ſources de l'Unn à celles de la Cétina. Les Croates ſe contentant d'en occuper ce que les Avares en avoient occupé avant eux, laiſſérent aux Empereurs Grecs les iſles voiſines, & quelques places du continent de la Dalmatie, enclavées dans leur Etat, comme Trau, Spalato, & d'autres encore. Ils permirent auſſi dès lors qu'on leur prêchât la Religion Chrétienne, & pluſieurs d'entre eux reçurent le Batême, mais le Paganiſme ne fut aboli parmi eux que du tems de Baſile de Macédoine, Porin étant alors Ban de Croatie. On ne ſait quand cette province devint membre du Royaume de Dalmatie ; mais on apprend que ſous le régne de Charanémir, les François s'en rendirent les maîtres, & que ce Roi fut tué en les combattant. On nomme ces Bans de Croatie, qui reconnoiſſoient la ſouveraineté des Empereurs d'occident, *Borna*, appellé Duc de Dalmatie & de Liburnie par les Hiſtoriens François, en 817 ; *Ladiſlas*, ſon petit-fils en 821 ; *Miſlas* ou *Muyſclas* ; *Tirpimir* en 837 ; *Creſcimir*, fils de Tirpimir. Ce fut du tems de celui-ci, ou de ſon prédéceſſeur que Crépimir, Roi de Dalmatie, reprit la Croatie, & qu'il en chaſſa les François après une rude guerre qui dura ſept ans. Ce Roi laiſſa la Croatie à ſes Bans. Creſcimir eut un fils nommé *Miroſlolas*, qui après quatre ans de régne fut tué par *Pribun*. Celui-ci ſe revolta contre Rodoſlas, Roi de Dalmatie, qui entra dans la Croatie avec Ciaſlas ſon fils, & la ravagea toute entiére. Ce ſont là les malheurs de la Croatie dont a parlé Conſtantin Porphyrogénete, & qui la dépeuplérent, parce que Ciaſlas fit vendre les priſonniers de guerre. Ciaſlas étant mort, tous les Bans ſe rendirent indépendans. On nomme ceux-ci dans la Croatie, *Porin*, qui vécut vers l'an 868, du tems de Baſile de Macédoine, & du Roi Paulimir, à qui il ſe ſoumit apparemment comme les autres Bans ; *Domogaii*. Ce fut de ſon tems, ou de celui de ſon prédéceſſeur, que l'Empereur Baſile permit aux Croates de ſe faire payer un tribut par les Habitans des iſles & des enclaves. Paulimir étant mort, lui ou ſon ſucceſſeur *Sédeſclas*, qui chaſſa ſes enfans, fut indépendant. Sedeſclas fut chaſſé lui même par *Branimir*. Le Pape Jean VIII écrivit à l'un & à l'autre de ces Bans, qu'il appelle Comtes des Eſclavons, en 879 : ce qui fait voir que c'eſt à cette année qu'on doit fixer la fin de l'un, & le commencement de l'autre. André Dandulo, qui les appelle Princes des Eſclavons, inſinue auſſi qu'ils étoient maîtres de la Paganie ou Narenta, puiſque les Vénitiens ſe prirent à eux de tous les deſordres commis par les Corſaires de Narenta. On trouve après Branimir, un *Illuc-Rome* ; & en 912, *Michel*, qui peut être le même que *Cidomir*. Ce Cidomir maria ſa fille à Tieſcémir, Roi légitime de la Dalmatie, qui n'en occupoit que très-peu de places dans la partie la plus méridionale ; & de ce mariage naquirent deux enfans mâles, *Creſcimir* & *Trédémir*, qui rentrérent dans tous les Etats que Paulimir leur ayeul avoit poſſédé. On nomme quelques-uns des Bans de Croatie, qui la gouvernérent depuis ſous l'autorité des Rois de Dalmatie, *Pribinna*, *Guſſich*, & *Godemir*, ſous le régne de Dirciſlas ; *Pierre*, qui eut des demêlez avec le Roi Slaviſon, vers l'an 1073 ; *Luinimir*, qui lui ſuccéda, & qui devint en 1075 Roi de Dalmatie. Les Hongrois ayant détruit ce Royaume après ſa mort, furent toûjours depuis maîtres de ce qu'on appelle encore préſentement la Croatie, c'eſt à dire, de cette partie de la Croatie, qui eſt au nord de la Zermagna. Le reſte leur fut diſputé long-tems par les Vénitiens, qui en ſont demeurez maîtres, & l'on commença dès le quatorziéme ſiécle à regarder tout ce

qui

qui eſt au delà de cette riviére juſqu'à la Cétina, comme une portion de la Dalmatie. * *Voyez* DALMATIE. Conſtantin Porphyrogénete, *du Gouvernement de l'Empire.* Le Prêtre de Dioclée, *Hiſtoire de Dalmatie.* André Dandulo, *Annales MS.* Jean Lucius, *de la Dalmatie.* Du Cange, *Familles Byzant.*

☞ Ces deux derniers Auteurs n'ayant pu concilier Conſtantin Porphyrogénete avec le Prêtre de Dioclée, parce qu'ils confondoient les Rois avec les Bans, & qu'ils ignoroient combien de tems les Rois de Servie ont été maîtres de la Dalmatie, ont commis une infinité de fautes, & dans l'Hiſtoire & dans la Chronologie. On a rectifié tout, & concilié parfaitement ces deux Ecrivains, en remarquant d'une part que Conſtantin Porphyrogénete ne parle de l'Etat de la Servie, que depuis le régne de Baſile juſqu'à ſon tems; & de l'autre que le Prêtre de Dioclée s'eſt borné à donner la ſuite des Rois de Dalmatie, ſans s'arrêter à décrire ce qui arriva pendant le tems qu'ils ne jouïſſoient pas. Les Annales manuſcrites de Dandulo ont fourni les noms des Bans de Croatie qu'on ignoroit juſqu'à cette heure.

* CROBYLE, Poëte Comique Grec, cité par Harpocration, par Suidas & par Athénée. * Joannis Meurſii *Biblioth. Græca.*

CROC, Roi des Allemands, qui ravagea les Gaules. *Cherchez* CHROCUS.

* CROCE (Annibal Della) naquit à Milan, & fut un homme d'un rare eſprit & d'une doctrine ſinguliére, comme il paroît par ſa Verſion Latine des huit livres du Roman de Clitophon & de Leucippe, compoſé par Achilles Statius. Il naquit d'une noble & ancienne famille, & ayant été long-tems Sécretaire du Sénat de Milan, il mourut au commencement du mois de ſeptembre dans ſa ſoixantiéme année, de la maladie contagieuſe qui déſoloit cette ville-là depuis deux ans. Fabrice ſon fils le fit enterrer dans l'égliſe de ſainte Marie couronnée. Annibal avoit joint à une profonde érudition une candeur & une probité extraordinaire. Il excelloit dans la belle Littérature, & avoit pénétré dans toutes les Sciences. Quelques Ecrivains Italiens, auſſi bien que M. de Thou, donnent de grandes louanges à ſa Verſion d'Achilles Statius, & Ghilini dit qu'elle va preſque de pair avec ſon original; mais l'on ne doit pas s'arrêter beaucoup au jugement de Ghilini qui eſt fort accoutumé à louer les Ouvrages médiocres. L'illuſtre Saumaiſe, qui a travaillé ſur le même Auteur, aſſure que c'eſt un très-méchant Ouvrage; & qu'Annibal en pluſieurs endroits n'a pas entendu le ſens d'Achilles Statius. Les autres Oeuvres imprimées d'Annibal della Croce ſont pluſieurs Lettres Latines, écrites au nom du Sénat de Milan à divers Papes, Empereurs, Rois, Cardinaux, Princes, Républiques; & un volume de Poëſies Latines. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3, p. 127 & ſuiv.* édit. de Hollande 1715.

* CROCE, *Capo della Croce*, anciennement *Achillæum Promontorium*, Cap de la Circaſſie en Aſie. Il eſt à l'entrée du Détroit de Caffa dans la Mer de Zabaché, & il fait partie du Cap que les Anciens nommoient *Cimmerium*, lequel comprenoit encore le Cap de Roſes qui eſt à l'entrée de la Mer Noire, & le Cap de S. Théodoro qui eſt entre les deux précédens, & qui s'avance plus qu'eux vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CROCE, *Capo della Croce*, anciennement *Xiphonia Promonrium*, Cap de la Vallée de Noto en Sicile, près de la ville d'Agoſta à l'entrée du Golfe de Catane, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CROCE, *Capo della Croce.* *Voyez* CRIO.

CROCKA ou CROCKOW. *Voyez* CROKOW.

CROCODILE. Le Crocodile eſt un animal amphibie, qui ſe nourrit dans les joncs, ſur le rivage des grandes riviéres, & qui vit partie dans l'eau, & partie ſur la terre. Il a la figure d'un lézard, une grande gueule, quatre piez courts, mais bien garnis d'ongles, les yeux ſemblables à ceux d'un cochon, & une queue fort longue. Sa peau eſt ſi dure, que le trait d'une arbalête ne la peut percer; mais ſous le ventre il a la peau tendre. Cet animal eſt hardi, & ennemi de l'homme. On dit qu'il a l'adreſſe de jetter de l'eau aux endroits où l'on peut deſcendre dans le Nil, ou pour s'y laver ou pour y prendre de l'eau, afin de rendre le chemin gliſſant, & de ſe mettre en état, ſi quelqu'un vient à y tomber, d'en faire plus aiſément ſa proye. Il eſt fort bas ſur ſes piez, rampant preſque à terre, il vit long-tems, & fait ſes œufs ſur la terre, quelquefois juſqu'au nombre de plus de cinquante. Il y en a de fort grands, & qui ont dévoré des enfans entiers. Il s'en trouve de ſi monſtrueux dans les Indes, qu'un homme de la plus haute taille pourroit demeurer debout entre les mâchoires, quand leur gueule eſt ouverte. Ce mot, ſelon quelques-uns, vient du Grec *κρόκος ſaffran*, & de δειλὸς, qui ſignifie *craignant* ou *craintif*. Les Crocodiles, à ce que l'on tient, appréhendent le ſaffran à le voir ſeulement, encore plus à le ſentir. Quelques-uns aiment mieux dériver ce mot de *κρόκη, littus* ou *ripa*, *bord*, *rivage*, parce que cet animal accoutumé dans les eaux, n'aime guéres à venir à terre, où ceux du païs lui dreſſent ordinairement des embuſcades. Dans l'iſle de Bantam, il y en a pluſieurs qu'on apprivoiſe, qu'on engraiſſe, & qu'après on tue pour en faire enſuite un mets très délicat. Lorſqu'on les bleſſe ou qu'on les éventre, leurs entrailles ſentent fort bon, & parfument l'air tout autour. On a trouvé quelquefois dans le ventre de ces animaux des cailloux, & l'on croit qu'ils ſe ſervent de cette invention, pour appeſantir leurs corps, & pour aller à fond, parce qu'ils n'y peuvent pas deſcendre bien bas ſans cela. Aux Indes occidentales, on les appelle *Caymans*; & il y en a de ſi forts, que l'on en a vu un ſe défendre contre trente hommes, qui lui tirérent ſix coups d'arquebuſe, ſans le pouvoir percer. * Herrera. On n'en voit que dans les païs chauds, & dans les grands fleuves, comme le Nil, le Gange, l'Orénoque, &c. Thomas Gage dit, qu'il s'eſt garenti d'un Crocodile, en fuyant & tournoyant, tantôt d'un côté tantôt d'un autre, ſans aller tout droit, parce qu'il ne ſauroit tourner ni plier ſon corps que difficilement, à cauſe qu'il eſt roide & peſant; mais en récompenſe, il court en avant auſſi vîte qu'une mule. Pline, *l. 8. ch. 25.* appelle le Crocodile, un méchant animal, également dangereux dans l'eau comme ſur la terre, *quadrupes malum & terra pariter ac flumine infeſtum*, & en fait une deſcription aſſez juſte. Il remarque qu'il n'y a point d'animal, dont l'origine ſoit plus petite, & la croiſſance plus grande & plus extraordinaire. L'œuf dont il ſort en venant au monde, n'eſt guéres plus grand que celui d'une oye, & il parvient ſouvent à vint-deux coudées de long, & à une groſſeur à proportion. Cet animal par une eſpéce de prévoyance ou d'inſtinct, choiſit toûjours, pour faire ſes œufs, un endroit où l'eau du Nil ne puiſſe pas monter. Strabon, *l. 17*, dit qu'on vit pour la premiére fois à Rome dans les ſpectacles donnez au peuple, par l'Edile M. Scaurus, cinq Crocodiles en vie. Quand Auguſte ſe fût rendu maître de l'Egypte, on frappa en ſon honneur une médaille, où l'on voyoit un Crocodile attaché avec une chaîne à un palmier, avec ces mots, *nemo antea religavit*, pour dire qu'il n'étoit pas moins difficile de réduire les Egyptiens ſous la domination de l'Empire Romain, qu'à un pêcheur d'enchaîner le Crocodile: car la pêche ou la chaſſe du Crocodile a toûjours paſſé pour la plus difficile de toutes, & la plus dangereuſe. * Marmol, *l. 1. ch. 23.*

C R O.

CROCODILON ou CROCODILOPOLIS, ville de la Thébaïde ou Haute Egypte, ſituée ſur le bord du Nil, & ainſi appellée, parce que les Crocodiles y étoient adorez comme des Dieux. * Strabon, *l. 7.*

* CROCQUET (André) de Douay, Prieur d'un monaſtére de l'Ordre de ſaint Benoît, & Docteur en Théologie, a publié *Catecheſes Chriſtianæ; Commentarius in Epiſtolam D. Pauli ad Romanos; Commentarius in Epiſtolam D. Pauli ad Hebræos; Paraphraſe* ou *trente neuf Sermons ſur les ſept Pſeaumes Pénitentiaux.*

CROCUS, jeune homme éperdûment amoureux de la Nymphe Smilax, fut changé en cette herbe, que nous appellons *ſaffran*; & cette Nymphe, en l'arbre que nous nommons *If.* * Ovide, *Metam. l. 4. v. 283.*

CROCUS, Prince de Pologne. *Voyez* CRACUS.

CROCUS, Roi des Allemans. *Voyez* CHROCUS.

CROCUS (Corneille) d'Amſterdam, Jéſuite, mort en 1550, peu après être entré dans la Société, âgé d'environ 50 ans. Il faiſoit dès auparavant profeſſion de piété. Le zéle lui avoit fait concevoir le deſſein de bannir des Ecoles à quelque prix que ce fût, les livres de Grammaire, compoſez par les prétendus Hérétiques ou par les Libertins. Ainſi il avoit fait une Grammaire pour l'oppoſer à celle de Mélanchthon, qu'on enſeignoit publiquement; des *Formules*, ou *façons de parler*, & des *Colloques puérils*, pour tâcher d'abolir ceux d'Eraſme; un *Dictionnaire*, & un autre Recueil qu'il a appellé *Farrago ſordidorum verborum*, ou *Lima Barbariei*; *Silvula Vocabulorum puerilis lectionis exercitationi accommodata*; *Joſephus, Comœdia ſacra*; *Paracleſis ad capeſſendam Sapientiam*; *Hypomnemation in decem Præcepta Decalogi*; *De vera Eccleſia*; *Diſputatio contra Anabaptiſtas*; *Epiſtola de Fide & Operibus*; *Meditationes in Paſſionem Dominicam*; *Oratio in* JESU CHRISTI *laudem.* On dit qu'il écrivoit avec beaucoup de netteté de ſtile; & Adrien Junius ou du Jon quoique Proteſtant, dit que Crocus étoit ſi fleuri, qu'il ſembloit avoir voulu exprimer tout Térence & tout Cicéron. Pour bannir Térence des Ecoles, il lui ſubſtitua ſon *Joſephus Caſtus.* Quand il fut appellé Profeſſeur à Conimbre par le Roi de Portugal, il refuſa cette vocation, en conſidération de ſa mére qui étoit âgée & à laquelle il tint compagnie juſques à ce qu'elle eût atteint ſa quatre-vingtiéme année. Mais voyant que le Magiſtrat d'Amſterdam ne lui donnoit pas, à ſon avis, des récompenſes dignes des ſoins qu'il avoit pris de la Jeuneſſe il fit à pié le voyage de Rome à l'âge de 50 ans. Ce fut alors qu'Ignace de Loyola le reçut dans la Société, mais ne pouvant ſupporter l'air du païs, il mourut peu de jours après dans l'année 1550. * Adrien Junius, *in Batavia ſua.* Alegambe, *Biblioth. Soc. Jeſ.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 146 & 147.* Alard Amſteldam *apud* Phil. Alegamb. Adrien Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Grammairiens Latins, tome 2. partie 3. p. 85. n.* 654. édit. d'Amſterdam, 1725.

CRODIELDE, fille de Chérebert, Roi de France. *Cherchez* BASINE & LUBOVÉRE.

CRODO, faux Dieu des anciens Saxons, étoit particuliérement révéré par ces Idolâtres dans la ville d'Altembourg, ſous la figure d'un Vieillard qu'ils répréſentoient debout ſur un poiſſon qu'on appelle *Perche*, tenant d'une main une roue, & de l'autre une urne. Pluſieurs croyent avec raiſon que c'étoit l'Idole de Saturne; car outre que le nom de Crodo a quelque rapport à Κρονὸς en Grec, qui ſignifie *Saturne*; il eſt certain que toutes les circonſtances de cette Divinité des Saxons, conviennent à ce Dieu du tems. Il n'y a rien de plus vieux que le tems ſignifié par ce Vieillard; le poiſſon & la roue en marquent l'inconſtance, & l'urne l'abondance qu'il produit. L'Empereur Charlemagne ayant ſubjugué ces peuples, détruiſit cette idole avec les autres du païs. * Crantz, *in Saxonia, l. 2. ch. 12.*

* CRODON, place dans la Bretagne, eſt au midi de Breſt dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues. Vers la fin du XVI ſiécle, les Eſpagnols s'y fortifiérent; mais en 1594, ils en furent chaſſez par les Anglois ſous la conduite du Chevalier Norris.

CROESE, *prononcez* CROUSE (Gérard) naquit à Amſterdam le 27 avril 1642. Après avoir commencé ſes études dans ſa patrie, il alla les continuer à Leide, où il étudia les Belles Lettres ſous Jaques Frédéric Gronovius & George Hornius, & la Théologie ſous Coccejus & Hornbeeck. Ayant été mis au nombre des Propoſans après les quatre années qu'il y donna, il s'embarqua pour aller à Smyrne avec *Ange* de *Ruiter*, fils du fameux Amiral de ce nom. En revenant il s'arrêta en Angleterre, où on lui offrit un poſte de Miniſtre à Norwich; mais il le refuſa, aimant mieux être employé dans ſa patrie. Il fut fait quelque tems après Miniſtre des troupes Hollandoiſes qui étoient en garniſon à Ypres. Paſſant un jour par *Alblas*, bourg de la Hollande méridionale, voiſin de Dordrecht, pour aller faire un tour dans la province d'Overiſſel, on le pria de prêcher: il le fit, & l'on fut ſi content de lui, qu'on convint de l'arrêter dans ce lieu, dont il fut élu Miniſtre, & où il fut inſtallé le dixiéme juillet 1678. Il a rempli ce poſte juſqu'à

la

la fin de ſa vie. Quelque tems avant ſa mort il étoit devenu ſi infirme, qu'il avoit demandé un ſucceſſeur. Mais avant qu'on le lui donnât, il eut à Dordrecht, où il demeuroit, une attaque d'apoplexie, dont il mourut le dixiéme mai 1710, âgé de 68 ans. Il s'étoit marié le 15 juillet 1681, & de ſept enfans qui ſont ſortis de ce mariage trois ſeulement lui ont ſurvécu, une fille, & deux garçons, qui ſe ſont mis dans le commerce. On a de lui, *Hiſtoria Quakeriana ſive de vulgo dictis Quakeris, ab ortu illorum uſque ad recens natum Schiſma, libri tres, in quibus præſertim agitur de ipſorum præcipuis antecesſoribus & dogmatis, factiſque ac caſibus memorabilibus*, Amſtelodami 1695, *in octavo*; *Homerus Hebræus, ſive Hiſtoria Hebræorum ab Homero Hebraicis nominibus ac Sententiis conſcripta in Odiſſea & Iliade, expoſita & illuſtrata*, Dordraci, 1704, *in octavo*. On a encore de lui un Diſcours au Synode de *Leerdam*; & une ou deux petites Diſſertations inſérées dans la *Bibliothéque de Bréme*. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 6. p. 247.*

C R OE S U S, Κροῖσος, cinquiéme & dernier Roi de Lydie de la famille des Mermnades, ſuccéda à Alyattès ſon pere l'an 3478 du monde, & 557 avant J. C. étant âgé de trente cinq ans. Il s'aſſura d'abord la ſucceſſion par la mort d'un riche Seigneur de la Cour, qui avoit fait beaucoup d'efforts auprès d'Alyattes pour l'engager à laiſſer ſes Etats à Pantaléon ſon ſecond fils, & il s'appliqua enſuite à étendre ſa domination. Le ſuccès avec lequel il le fit eſt ſurprenant. Les Epheſiens qu'il attaqua les premiers ne conſervérent leur liberté qu'en conſacrant leur ville à Diane; toutes les autres villes de l'Ionie furent forcées de recevoir le joug; celles de l'Eolide, & de la Doride ne reſiſtérent pas long-tems; les Phrygiens, les Myſes, les Chalybes, les Paphlagones, les Thynes & Bithynes, les Pamphyliens, en un mot tous les peuples de l'Aſie en deça du fleuve Halys, hors les Lyciens, ſe ſoumirent à lui, le reconnurent pour leur Souverain, & lui payérent tribut. Crœſus devenu un des plus puiſſans Princes du monde, en devint bientôt le plus magnifique & le plus libéral. Il n'y avoit point de temple célébre dans la Gréce où il n'envoyât des préſens dignes d'un grand Roi. Il attira les plus ſavans hommes à ſa Cour, & voulut profiter de leurs entretiens. Sa grande puiſſance ne l'éblouït pas tellement, qu'il n'approuvât la liberté avec laquelle ils lui parloient. Solon lui aſſura impunément qu'il faiſoit peu de cas de ſon bonheur, & Bias, ou Pittacus, gagna ſes bonnes graces, en lui faiſant ſentir par une aſſez vive raillerie la témérité de l'entrepriſe qu'il étoit près de former ſur les iſles voiſines du Continent de l'Aſie. Son bonheur fut troublé d'abord par la mort du ſeul de ſes fils qui fût capable de régner après lui. Atys, étoit le nom du jeune Prince, qui s'étoit diſtingué à la tête des armées; mais un ſonge fâcheux qui le menaçoit de périr par le fer, engagea le Roi ſon pere à le rappeller à la Cour. On le maria, & il n'avoit pas même la liberté de ſortir du Palais. Crœſus lui permit enfin d'aller à la chaſſe, & le fit accompagner par Adraſte, Prince du ſang de Phrygie, qui s'étoit retiré à ſa Cour après avoir tué ſon frére par mégarde. Cet homme né malheureux, & voulant frapper un ſanglier, perça Atys de ſa lance, & quelque modération que Crœſus lui fit voir, il ſe donna la mort à lui même ſur le tombeau du Prince. Deux ans après ce funeſte accident, Aſtyage fut déthrôné, & l'Empire des Médes détruit par Cyrus. Crœſus, beau-frére d'Aſtyage, fut moins touché de ſon malheur, que des progrès du nouveau Conquérant, & le deſir d'ajoûter la Cappadoce à ſes autres Etats ſe joignant encore à la jalouſie qu'il avoit conçue contre Cyrus, l'engagea enfin dans une guerre qui lui fut fatale.

Xénophon, qui a donné une Hiſtoire de la Vie de Cyrus qui paroît romaneſque, ne parle point de la deſtruction de l'Empire des Médes; il le fait regarder au contraire comme ſubſiſtant, & parle de Crœſus comme d'un Prince allié de l'Empereur d'Aſſyrie, ennemi des Médes & des Perſes. Cyrus, dit cet Auteur, remporta d'abord de grands avantages ſur les Aſſyriens, & Crœſus qui s'étoit avancé pour ſe joindre à eux, ſe retira avec précipitation lorsqu'il eut appris leur défaite. Peu après, le Roi d'Aſſyrie lui envoya de grands thréſors, & lui donna le commandement général de toutes les troupes des Alliez. Les Cappadoces, les Ciliciens, les Arabes, les Phéniciens étoient du nombre de ces Alliez. Crœſus prit encore à ſa ſolde de nombreuſes troupes d'Egyptiens & de Thraces; mais une ſeule bataille diſſipa tout ce grand Corps, & réduiſit ſon Empire à la ſeule ville de Sardes, qui fut priſe preſque auſſi tôt après. Cyrus, maître de la perſonne de Crœſus, le traita avec beaucoup d'humanité, & le tint toûjours depuis auprès de lui. Voilà ce que Xénophon a écrit de plus au long touchant ce Prince, dans la *Cyropédie*, *l. 6. & 7.*

Ctéſias qui mérite encore moins de croyance que Xénophon, puiſque dans une Hiſtoire aſſez étendue de la Vie de Cyrus, il ne parle point du tout de la deſtruction de l'Empire de Babylone, ne marque point quel ſujet eut Crœſus de lui declarer la guerre; mais en recompenſe il raconte pluſieurs particularitez qu'on croira ſi l'on veut. On ne comprend pas ce qu'il dit qu'Oebarès, un des principaux Officiers de l'armée de Cyrus fit paroître ſur les murs de Sardes des ſtatues de bois, dont les Habitans furent tellement effrayez qu'ils demandérent à capituler. Crœſus auſſi épouvanté que ſes Sujets donna ſon propre fils pour ôtage; & peu après, Cyrus pour le punir des délais qu'il apportoit à livrer la place, ordonna qu'on fit mourir ce jeune Prince. Un ſi tragique événement jetta la Reine ſa mére dans le deſeſpoir, elle ſe précipita des murs de Sardes & cette chûte ne lui ayant pas procuré ſur le champ la mort qu'elle cherchoit, elle aima encore aſſez le peu qui lui reſtoit de vie pour vouloir la conſerver lorſque la ville fut priſe; & elle ſe refugia dans le temple d'Apollon, où elle finit peu après ſes jours. Crœſus qui s'étoit retiré dans le même aſyle, s'y vit chargé par trois fois de chaînes, & par trois fois il les vit tomber à ſes piez. On mit enſuite le ſceau aux portes du temple, & l'on en confia la garde à Oebarès, qui vit bientôt échaper ſon priſonnier. Le Vainqueur irrité fit trancher la tête à tous les Lydiens qui avoient eu la même priſon que leur Roi, & il le fit conduire dans le Palais, où on l'enchaîna encore plus étroitement qu'on n'avoit fait; mais les éclairs & les tonnerres ſurvenus tout à coup firent enfin comprendre à Cyrus qu'il devoit plus de ménagemens à ce Prince, & après lui avoir donné pluſieurs marques de bonté, il le gratifia d'une grande ville voiſine d'Ecbatane, nommée Baréne, où l'on pouvoit lever juſqu'à cinq mille chevaux, & dix mille hommes de pié.

Hérodote, dont nous avons pris, *l.* 1, tout ce que nous avons dit cy-deſſus, parle tout autrement que Ctéſias & que Xénophon, de ce grand événement qui rendit Cyrus maître d'une grande partie de l'Aſie Mineure. Crœſus, *dit-il*, ayant entrepris d'arrêter les conquêtes des Perſes, fit alliance avec le Roi de Babylone, avec Amaſis Roi d'Egypte & avec les Lacedemoniens, & ſans attendre les troupes qu'ils devoient lui envoyer, il marcha contre la Cappadoce. Il eut de la peine à paſſer le fleuve Halys, mais lorſqu'il fut au delà, rien ne lui put réſiſter; toutes les villes de ce païs furent obligées de le recevoir. Ptérie l'une des plus conſidérables qui étoit fort proche de Sinope, lui parut propre à ſervir de place d'armes, & il réſolut d'y attendre les Perſes. Il ne fut pas long-tems ſans les voir paroître, & ſelon l'uſage de ce tems-là les deux Princes engagérent preſque auſſi-tôt la bataille. La victoire, *dit nôtre Auteur*, ne ſe déclara ni pour l'un ni pour l'autre, & la nuit ſépara les deux armées; mais les Soldats de Crœſus lui témoignerent du mécontentement de ce qu'il les avoit fait combattre avec une armée plus nombreuſe que celle qu'ils compoſoient; & pour les ſatisfaire il prit le parti de rentrer dans ſes Etats pour attendre les ſecours de ſes Alliez. On ne ſait ſi Cyrus craignit de ſe battre une ſeconde fois, où s'il voulut tromper ſon ennemi; mais il ne s'oppoſa point à ſa retraite, & Crœſus fut ſi perſuadé que la campagne étoit finie, qu'il licentia auſſi-tôt toutes ſes troupes. Il n'eut preſque pas le loiſir de ſe repentir de ſa précipitation. Les Perſes attentifs à toutes ſes démarches, entrérent dans la Lydie, & mirent le ſiége devant Sardes avant qu'on eût pu rappeller les troupes débandées. Crœſus, bien que ſurpris, ſe prépara néanmoins à faire une vigoureuſe réſiſtance, & il oſa bien entreprendre de combattre Cyrus avec les ſeuls Habitans de la ville. Ils étoient auſſi dans ce tems-là les meilleurs Cavaliers du monde, & Cyrus ne trouva pas d'autre moyen de s'oppoſer à leur violence que de faire placer les chameaux à l'avant-garde, parce que les chevaux ne peuvent ſupporter ni la vue ni l'odeur de ces animaux. Le ſiége de Sardes ne dura que quatorze jours, elle fut priſe par un endroit qu'on ne gardoit pas, parce qu'il paroiſſoit inacceſſible. Crœſus prêt d'être tué alors par un Soldat Perſan qui ne le connoiſſoit pas, fut délivré de la mort par le ſeul fils qui lui reſtoit, & qui avoit été muet juſqu'alors. Ce Prince effrayé au dernier point de ce ſpectacle, s'écria par un effort merveilleux que la nature fit en lui, *Arrête Soldat, ne porte point ta main ſur mon pére.*

Crœſus comptoit alors la quatorziéme année de ſon régne, & ce fut là que finit le Royaume de Lydie, l'an 3491 du monde, 544 avant J. C. On le mena devant Cyrus, qui fit élever auſſi-tôt un bucher pour l'y brûler avec quatorze jeunes Lydiens; & ce fut alors que reconnoiſſant la vérité de ce que Solon lui avoit dit, qu'on ne pouvoit aſſurer de perſonne avant ſa mort qu'il fût heureux, il ne put s'empêcher de s'écrier, *O Solon, Solon.* Cette parole remarquée par Cyrus lui ſauva la vie, on obligea Crœſus de déclarer ce qui le faiſoit s'écrier ainſi; & ſon Vainqueur prenant des ſentimens plus humains, ordonna qu'on éteignit le feu, ce qu'on n'auroit pu faire, ſi une pluye abondante n'avoit favoriſé l'empreſſement des Perſans. Crœſus délivré pour la ſeconde fois de la mort, entra bien-tôt dans la confidence de ſon nouveau Maître par les avis qu'il lui donna pour conſerver les richeſſes de la ville de Sardes, & pour empêcher les Lydiens de ſe revolter. Il l'accompagna enſuite dans toutes ſes expéditions, & en particulier dans celle que ce Conquérant entreprit contre les Maſſagétes, occaſion où il fit paroître tant de prudence & de grandeur d'ame, que Cyrus près d'expoſer ſa vie, jugea à propos de le conſerver à l'abri du danger, pour ſervir de Conſeil à Cambyſe ſon fils. Celui-ci après avoir traité quelque tems Crœſus comme il le méritoit, lui fit enfin ſentir le poids de la ſervitude, Hérodote, *l.* 3; car s'offenſant des ſages conſeils qu'il lui donnoit, il ſe ſaiſit de ſon arc pour le percer d'une fleche, & le voyant échapé il ordonna qu'on le fit mourir. Hérodote ne dit plus rien de Crœſus, ſinon que ceux qui reçurent cet ordre ne l'exécuterent pas, & que Cambyſe charmé de le revoir, punit néanmoins de mort ceux qui l'avoient conſervé. On ne ſait pas quand il mourut, mais il y a apparence qu'il ſurvéquit peu à Cambyſe, puis qu'on ne le retrouve plus ſous le régne de Darius. * Juſtin, *l. 1. ch. 7.* Hérodote, *l. 1. ou Clio.* Plutarque, *en Solon.* Valére-Maxime. Aulu-Gelle. Pline.

* C R O F T (Jaques) Chevalier Anglois. Sous le régne d'Edouard VI, il fit paroître beaucoup de valeur à la défenſe de Haddington en Ecoſſe. Edouard le fit Lord Député d'Irlande. La Reine Marie le bannit, mais la Reine Elizabeth le rétablit & le fit Gouverneur de Berwik. En 1588, elle l'envoya comme ſon Plénipotentiaire aux négociations de la paix qui ſe traitoit à Bourbourg, entre l'Eſpagne & l'Angleterre. Son mérite lui ſuſcita beaucoup d'envieux à la Cour, mais il eut toujours le bonheur d'en triompher. Au retour de ſon ambaſſade il fut arrêté, parce que, bien qu'à bonne intention, il avoit outrepaſſé ſes ordres. Il mourut fort âgé en 1590. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Camden, *Vie d'Elizabeth.* Strada, *de Bello Belgico.* De Thou, *Hiſt. l. 89.* Larrey, *Hiſt. d'Angleterre, tome 2. p. 472. 506.*

* C R O I (Jean de) en Latin *Croïus*, a été un des plus ſavans Miniſtres de France dans le XVII ſiécle. Il étoit natif d'Uſez, & fils d'un Miniſtre nommé *François* de Croï, qui s'étoit fait connoître par quelques Livres, à ce que dit M. *Colomiez*. Jean de Croï exerça ſon Miniſtére dans l'Egliſe de Béziers & puis dans celle d'Uſez. Il publia en François pluſieurs Livres de Controverſe, dont nous parlerons dans la ſuite; mais ſes Ouvrages Latins lui ont fait beaucoup plus d'honneur, parce qu'ils ont fait paroître qu'il entendoit admirablement les Langues, la Critique, l'érudition

Judaïque, les Antiquitez Eccléſiaſtiques, & tout ce que l'on comprend ſous les noms de *Philologie* & de *Polymathie*. Il ſe piquoit aſſez d'être univerſel, & il entreprit même de critiquer *Balzac* ſur ſa Langue maternelle. Lorſque les diſputes ſur la Grace Univerſelle étoient le plus échauffées, chaque Parti s'efforça de le gagner. Les Particulariſtes furent les plus diligens, & ils le préoccupérent de telle ſorte contre l'Univerſaliſme, qu'il n'alla au Synode National d'Alençon, que pour le faire condamner. M. *Amyraut* s'eſt vanté de l'avoir fait revenir après quelques heures de converſation. Les autres ont prétendu que de Croï reconnoiſſant dans la ſuite qu'Amyraut lui en avoit fait accroire, en fut fort fâché. Il mourut le 31 d'août 1659. Croï fit un livre, pour prouver par l'Ecriture, la Confeſſion de Foi de Genéve, & il le dédia à Nôtre-Seigneur *Jeſus Chriſt*. Ce livre fut imprimé à Genéve *in folio*, en 1645. La ſeconde édition, qui contient pluſieurs additions eſt de 1650. En 1655, il publia dans la même ville un Ouvrage, qui a pour titre, *Auguſtin ſuppoſé*, ou, *Raiſons qui font voir que les quatre livres du Symbole*, qu'on a mis dans le neuviéme tome des Oeuvres de S. Auguſtin, ne ſont pas de lui; mais de pluſieurs Auteurs, qui en ont pris le nom, contre le P. *Bernard* Meynier, Jéſuite. Il y a auſſi de M. de Croï un Ouvrage intitulé *Semeï convaincu*: il ſert de Réponſe à un Ecrit fort captieux intitulé, *La ſainte liberté des Enfans de Dieu*. Il eſt du Jéſuite Meynier. On dit que de Croï a auſſi fait un livre pour prouver que S. Pierre n'a jamais été à Rome. L'an 1632, il avoit publié *Specimen Conjecturarum & Obſervationum in quædam Origenis, Irenæi, & Tertulliani Loca*. Douze ans après, on vit paroître ſes *Obſervationes Sacræ & Hiſtoricæ in Novum Teſtamentum*, où *Heinſius* eſt terriblement critiqué. Cependant il avoit défendu l'*Herodes Infanticida* de ce Savant Hollandois contre Balzac. * Bayle, *Dict. Crit.* & les Auteurs qu'il cite.

CROIA ou CROIE. *Voyez* CROYE.

CROISADE. On a donné ce nom aux expéditions que les Chrétiens ont entrepriſes contre les Infidéles, pour la conquête de la Terre Sainte, parce que ceux qui s'y engageoient, portoient une croix ſur leur habit, & dans leurs étendarts. Voici quelle fut l'occaſion de la premiére Croiſade.

PREMIERE CROISADE.

En 1080, pendant les diviſions des Grecs, ſous les Empereurs Michel Ducas, & Nicéphore Botoniate, qui fut dépoſé par Alexis Comnéne, Soliman, Prince des Turcs, établit à Nicée, le ſiége de ſon Empire, ou plutôt de ſa tyrannie, ſous laquelle gémiſſoient l'Aſie, la Syrie & la Paleſtine, & principalement Jéruſalem. Parmi un grand nombre de Pélerins, qui viſitoient alors les ſaints lieux de la Paleſtine, un François d'Amiens en Picardie, nommé Pierre l'Ermite, parce qu'il étoit ſolitaire de profeſſion, fit en 1093 le voyage de Jéruſalem, & y conféra avec le Patriarche Siméon, s'offrant de porter des lettres au Pape, & à tous les Princes Chrétiens d'Occident, pour les exciter à chaſſer de la Terre-Sainte, cette nation barbare & infidéle. Ce bon Patriarche accepta volontiers ces offres, & donna à Pierre l'Ermite toutes les dépêches qu'il avoit demandées. Pierre s'embarqua ſans différer, & ſe rendit à la Cour du Pape, où il préſenta les lettres du Patriarche de Jéruſalem, à Urbain II, qui témoigna beaucoup d'ardeur pour une ſi ſainte expédition. Environ vint ans auparavant, c'eſt à dire, en 1074, le Pape Grégoire VII avoit entrepris d'unir tous les peuples Chrétiens dans une guerre contre les Infidéles, & les Croiſez étoient déja au nombre de plus de cinquante mille; mais la défiance qu'il eut des mauvais deſſeins de l'Empereur Henri IV, qui refuſa de s'unir avec lui, l'avoit obligé de ſuſpendre ce projet, pour s'appliquer à la défenſe de l'Egliſe. Urbain II, ne trouvant pas les mêmes obſtacles, réſolut d'exécuter ce deſſein, & envoya Pierre l'Ermite dans toutes les provinces en deçà & au delà des Alpes, pour traiter en particulier avec les Princes, & pour prêcher publiquement la Croiſade. D'ailleurs, l'Empereur Grec, Alexis Comnéne, ſollicitoit le Pape de lui procurer un puiſſant ſecours, contre les Turcs & contre les Sarraſins qui faiſoient des ravages continuels, juſqu'aux murs de Conſtantinople. Urbain convoqua un Concile à Plaiſance, & avertit cet Empereur d'y envoyer ſes Ambaſſadeurs, afin que leur demande ſervit d'ouverture à la guerre ſainte, pour empêcher les Infidéles de pouſſer leur conquêtes juſques dans l'Empire d'Occident, qu'ils ſembloient déja menacer. Ce Concile fut tenu en mars 1095, & il y vint de toutes les provinces d'Italie, de France, & d'Allemagne, près de quatre mille Eccléſiaſtiques & trente mille Laïques. Tous ceux qui apprirent le deſſein du Pape, témoignérent beaucoup d'empreſſement pour une ſi ſainte entrepriſe; mais Urbain jugea à propos de convoquer encore un Concile à Clermont en Auvergne, où il préſida lui même, comme il avoit fait au précédent. Pendant ce Concile tenu en novembre, il fit un Diſcours dans la grande place de la ville, & anima tellement toute l'aſſemblée, qu'une infinité de perſonnes s'écriérent tous enſemble comme de concert, *Dieu le veut, Dieu le veut*. Le Pape voulut qu'une parole de ſi heureux préſage fût la Deviſe de toute l'armée, qu'on la portât ſur les drapeaux & ſur les étendarts, & qu'elle fût le cri des Soldats & des Chefs dans les combats, pour s'animer à bien faire. Il voulut auſſi que ceux qui s'enrôleroient dans cette milice, portaſſent une croix rouge ſur l'épaule droite, pour montrer qu'ils étoient les Soldats de celui qui avoit vaincu par la croix. On fit enſuite dans les autres ſéances du Concile, de nouveaux Décrets en faveur des Croiſez, & l'on y confirma ſur tout celui de la paix & de la tréve; (*Voyez* TRÉVE) ordonnant que la tréve dureroit pour les Croiſez, pendant tout le tems de leur ſervice, & qu'on ne les pourroit attaquer, ni dans leur perſonnes, ni dans leurs biens, juſqu'à leur retour de la Terre-Sainte. Enſuite le Pape nomma Aymard de Monteil, Evêque du Puy, pour être ſon Légat Apoſtolique dans cette ſainte expédition, que l'on appelloit communément *le Voyage* ou *la Voye de Dieu*.

Il y eut pluſieurs Princes qui ſe croiſérent, & qui furent conjointement les Chefs de cette ſainte entrepriſe, ſans qu'aucun prétendit avoir le droit de commander aux autres. Ces Princes furent Hugues *le Grand*, Comte de Vermandois, & frére de Philippe I, Roi de France; Robert, Duc de Normandie; Robert, Comte de Flandre; Raymond, Comte de Toulouſe & de Saint-Gilles; Godefroy de Bouillon, Duc de la Baſſe Lorraine ou du Brabant, avec ſes fréres Baudouin & Euſtache; Etienne, Comte de Chartres & de Blois; Hugues, Comte de Saint-Paul, avec un très grand nombre de Seigneurs de la premiére qualité. Pierre l'Ermite qui avoit été le Prédicateur de la Croiſade, fut auſſi Chef d'une grande armée, par un zéle qui ne convenoit guéres à ſa profeſſion, puiſqu'il étoit Prêtre; & un Gentilhomme François nommé Gautier, & ſurnommé, *ſans avoir*, parce qu'il étoit pauvre, en conduiſit un autre corps. Tous ces Croiſez firent le voyage par différentes routes, pour ſe joindre tous enſemble à Conſtantinople. Le premier des Princes, qui fit avancer ſes troupes, fut l'illuſtre Godefroy de Bouillon, qui eut plus de part que tous les autres à cette premiere Croiſade, bien qu'il n'eût pas le commandement général de l'armée des Croiſez, comme on le croit communément. Il ſe mit en marche, le 15 d'août 1096, avec une puiſſante armée de dix mille chevaux, & de ſoixante-dix mille hommes de pié, tous aguerris, & la plupart choiſis de la Nobleſſe de France, de Lorraine & d'Allemagne. Outre ſon frére, il avoit en ſa compagnie Baudouin du Bourg ſon couſin, Comte de Retel, les Comtes Hugues de Saint-Paul, Bertaud de Toul, Baudouin de Mons, & pluſieurs autres Seigneurs. Hugues *le Grand*, frére du Roi de France, ſe mit en chemin au mois de ſeptembre, accompagné de Robert, Duc de Normandie; d'Etienne, Comte de Chartres; du Prince Euſtache de Boulogne, frére de Godefroy de Bouillon; & de Robert, Comte de Flandre. Lorſque les Princes François traverſérent l'Italie, pour paſſer au Levant, Boémond, Prince de Tarente, ayant ſçu leur deſſein, voulut être de ce voyage, & laiſſant au ſiége d'Amalphi ſon oncle Roger, Comte de Sicile, il paſſa la mer peu de tems après Hugues *le Grand*. Il avoit dans ſon armée dix mille chevaux, & beaucoup plus de fantaſſins, avec la plus grande partie de la Nobleſſe de Sicile, & les Princes Normands, dont les principaux étoient le brave Tancréde ſon neveu, & le Comte Richard ſon couſin. Il arriva à Conſtantinople un peu après Pâques de l'année 1097. Robert Comte de Flandre, s'y rendit preſque en même tems, & enſuite Raymond Comte de Toulouſe, accompagné d'Aymard Evêque du Puy & Légat du Pape, & de Guillaume Evêque d'Orange, des Comtes Gérard de Rouſſillon, de Guillaume de Montpellier, & de pluſieurs autres illuſtres Seigneurs, tant de Gaſcogne que de Provence. Robert de Normandie, Etienne Comte de Blois, & le Prince Euſtache, qu'on attendoit avec impatience, arrivérent à Conſtantinople, ſur la fin de mai, avec le reſte de l'armée Chrétienne. Avant l'arrivée de ces Princes à Conſtantinople, le Duc Godefroy & Tancréde avoient paſſé le détroit, & avoient commencé le ſiége de la ville de Nicée, dès le ſixiéme mai. Ce fut là où on découvrit la trahiſon de l'Empereur Alexis, qui, après avoir fait de belles promeſſes aux Francs, ne ſongeoit qu'à en tirer tout l'avantage qu'il pourroit, en attendant l'occaſion de les faire tous périr. On ſut que dès le commencement du ſiége, cet Empereur avoit fait ſecretement ſolliciter les Aſſiégez par ſon Lieutenant, de ſe rendre à lui, & de refuſer d'obéir aux Francs. Les Croiſez ayant reconnu ſa mauvaiſe foi, ne laiſſérent pas de conſentir que la ville lui fut rendue, après ſept ſemaines de ſiége. De là les Princes Chrétiens conduiſirent leur armée victorieuſe par l'Aſie Mineure, entrérent dans la Syrie, & prirent la ville d'Antioche qui fut cédée à Boémond, & Edeſſe que l'on donna à Baudouin l'an 1099. La ville de Jéruſalem fut priſe, & Godefroy de Bouillon fut élu Roi. Peu de tems après, les Chrétiens gagnérent la célebre bataille d'Aſcalon, contre le Soudan d'Egypte; & cette victoire finit la premiére Croiſade; car les Princes & les Seigneurs, & ceux qui les avoient ſuivis, croyant avoir pleinement accompli leur vœu, prirent congé du Roi Godefroy, pour s'en retourner en leur païs. Avant que les Princes paſſaſſent le détroit, les Croiſez qui avoient marché ſous les ordres de Pierre l'Ermite & de Gautier *ſans avoir*, avoient été taillez en piéces par le Soudan de Nicée. * Guillaume de Tyr. L'Abbé Guibert, *Hiſt. Hieroſol.* Albertus Aquenſis. Robertus Monachus, *Notitia Concilior.* Baldricus Archiepiſcopus. Anna Comnene, *Alexiade.*

SECONDE CROISADE.

La ſeconde Croiſade ſe fit en 1144, après la priſe de la ville d'Edeſſe, ſur les Chrétiens, par Sanguin, Prince Turc, qui faiſoit toûjours de nouvelles conquêtes. Loüis VII, Roi de France, ayant été averti que ce Conquérant menaçoit la ville d'Antioche, forma le deſſein d'aller lui même ſecourir les Chrétiens; & pour cet effet, il convoqua à Bourges, pour les Fêtes de Noël, une grande aſſemblée de Princes, de Seigneurs & de Prélats de ſon Royaume, où il voulut que ſaint Bernard ſe trouvât. La Croiſade y fut réſolue; mais le ſaint Abbé fut d'avis que l'on conſultât le Pape ſur ce deſſein, avant que de l'entreprendre: c'eſt pourquoi le Roi envoya ſes Ambaſſadeurs au ſaint Pére, pour avoir ſa réponſe. Eugéne III loua fort les bonnes intentions du Roi, & envoya un Bref Apoſtolique à ſaint Bernard, par lequel il lui ordonnoit de prêcher la Croiſade en France & en Allemagne, & d'exhorter les peuples & les Princes à prendre la croix. Loüis VII convoqua une aſſemblée générale à Vézelay en Bourgogne, pour Pâques de l'année 1146. Le Roi y prit la croix: ce que firent enſuite tous les Grands du Royaume, dont les principaux furent, Robert, Comte de Dreux, frére du Roi; Alfonſe, Comte de Saint-Gilles; Thierri, Comte de Flandre; Gui, Comte de Nevers; Renaud ſon frére, Comte de Tonnerre; Yves, Comte de Soiſſons; Guillaume, Comte de Ponthieu; Henri, fils de Thibaud, Comte de Blois; Guillaume, Comte de Varennes; Archambaud de Bourbon; Enguerrand de

Coucy; Hugues de Luſignan; Guillaume de Courtenay; & entre les Prelats, Simon, Evêque de Noyon; Godefroy, Evêque de Langres; Aluin, Evêque d'Arras; Arnoul, Evêque de Lizieux. Le Roi voulut encore déliberer ſur ce ſujet, dans une autre aſſemblée qu'il convoqua à Chartres, où preſque tous les Archevêques & Evêques ſe trouvérent, comme dans un Concile de toute la France. La réſolution du Roi y fut généralement approuvée; & l'on y réſolut que ſaint Bernard auroit le commandement général de toute l'armée; mais ce ſaint Abbé en écrivit au Pape, qui le diſpenſa même de faire le voyage de la Terre-Sainte, à cauſe de ſa complexion fort foible, & qui lui ordonna ſeulement de prêcher la Croiſade en Allemagne, où il engagea dans la guerre ſainte l'Empereur Conrad III; ſon frére Henri, Duc de Souabe; ſon neveu Fréderic, & la plupart des Princes. Leur exemple fut ſuivi du célébre Othon, Evêque de Friſingue, frére utérin de l'Empereur, des Evêques de Ratisbonne & de Paſſau, & d'une infinité de Seigneurs, de Gentilshommes & de Soldats. Labuſlaüs Duc de Bohéme, Odoacre Marquis de Syrie, & Bernard Comte de Carinthie, prirent la croix peu de tems après.

Au mois de février 1147, le Roi de France fit aſſembler les Etats du Royaume à Etampes, où il choiſit Suger, Abbé de Saint-Denys, pour être Régent du Royaume en ſon abſence. Il reçut enſuite la bénédiction du Pape Eugéne III, qui vint en France, un peu après la tenue des Etats; puis il alla prendre l'Oriflamme à S. Denys. Tout étant prêt pour ſon voyage, il partit après les Fêtes de la Pentecôte, vers la mi-juin, pour ſe rendre à Metz, où étoit le rendez-vous général de toutes ſes troupes; tandis que l'Empereur Conrad, ſelon qu'on en étoit convenu, marchoit déja avec toutes les ſiennes vers Conſtantinople, où ils ſe dévoient rencontrer. Ce Prince étoit parti de Nuremberg ſur la fin de mai, avec une armée de ſoixante-dix mille Gendarmes, tous Cuiraſſiers, ſans compter les Chevaux-legers, avec une infanterie la plus nombreuſe qu'aucun Empereur ait jamais eue. Cependant une flotte compoſée de plus de cent vaiſſeaux que des particuliers Allemans, Anglois, Flamans & François, au nombre de treize à quatorze mille hommes, avoient armée, pour faire le voyage de Conſtantinople par mer, & qui étoit partie d'Angleterre au mois d'avril, fut agitée par des vents contraires, & obligée d'entrer dans la riviére de Lisbonne, pour s'y rafraîchir. Elle y trouva une armée de Chrétiens ſous la conduite d'Alphonſe, fils du Comte Henri, & premier Roi de Portugal, qui aſſiégeoit la ville de Lisbonne occupée par les Mores. Ces Croiſez trouvant en Europe ce qu'ils alloient chercher en Aſie, réſolurent de combatre ces Infidéles: ce qu'ils firent avec un très-grand ſuccès; car ils exterminérent les Sarraſins, & établirent ce nouveau Roi ſur ſon thrône. Mais parce qu'après les victoires qu'ils y remportérent, il étoit trop tard pour faire le voyage de la Paleſtine, la plupart s'en retournérent en leur païs, & d'autres demeurérent en Portugal. L'Empereur Conrad étant arrivé à Conſtantinople, eſpéroit d'être bien reçu de l'Empereur Manuel, qui étoit ſon beau-frére; mais cet ennemi caché des Francs, employa toute ſorte d'artifices pour ruiner l'armée des Croiſez. Dès qu'il eut appris que l'on faiſoit en Occident les préparatifs de cette Croiſade, il envoya ſecrettement en donner avis au Sultan de Cogni; & lorsque les troupes de Conrad furent ſur ſes terres, il leur donna pour guides des traîtres qui les livrerent entre les mains des Turcs, en les conduiſant de Nicomédie dans des païs déſerts, où ces Infidéles vinrent les inveſtir, & en firent un ſi grand carnage, que Conrad eut bien de la peine à ſe ſauver avec la dixiéme partie de ſon armée, laquelle il ramena vers le camp des François, qui étoient alors près de Nicée. Les Seigneurs Allemans, demandérent leur congé, ſous prétexte qu'ils n'avoient plus d'équipage, & l'Empereur Conrad fut obligé de retourner à Conſtantinople.

Cependant l'armée du Roi de France marcha vers Antioche, où il n'arriva preſque que la cavalerie, toute l'infanterie ayant été taillée en piéces en diverſes rencontres: & de là elle avança juſqu'à Jéruſalem. Le Roi y fut reçu en 1148, par Baudouin, III. du nom, Roi de Jéruſalem, avec des honneurs extraordinaires. Enſuite les Princes Chrétiens & les Prélats tinrent une aſſemblée générale à Ptolémaïde, pour y prendre une derniére réſolution, ſur ce qu'il falloit entreprendre pour la ſûreté des Chrétiens en Orient. L'Empereur Conrad s'y trouva accompagné du Cardinal Théodin & des Grands de l'Empire, qui étoient reſtez auprès de lui; car un grand nombre de Seigneurs Allemans s'étoient retirez en leur païs. Le Roi Baudouin y aſſiſta avec la Reine ſa mére, le Patriarche de Jéruſalem, les Archevêques de Céſarée & de Nazareth, les Comtes de Napoli, de Tibériade, de Sidon, de Béryte & de Céſarée, le Connétable Manaſsès, & les Grand Maîtres de ſaint Jean de Jéruſalem & du Temple. On y conclut qu'il falloit aſſiéger Damas en Syrie; mais cette entrepriſe eut un mauvais ſuccès, par la trahiſon des Syriens, & particuliérement par celle de Raymond, Prince d'Antioche, qui avoit conçu quelque haine contre le Roi Louïs VII. Ces Syriens contrefaiſant fort les zélez pour le bien public, firent accroire au Conſeil de guerre qu'il falloit attaquer la ville d'un autre côté que celui qu'on avoit choiſi; mais cet avis ayant été ſuivi, on reconnut que c'étoit l'endroit le mieux fortifié: ce qui porta les François & les Allemans à lever le ſiége ſur le champ, en reprochant aux Syriens leur lâcheté & leur perfidie. Ainſi l'Empereur Conrad prit congé du Roi de France, & du Roi Baudouin, qui étoit innocent de la trahiſon des ſiens, & ſe rembarqua ſur les vaiſſeaux de Manuel ſon beau-frére, avec lequel il s'aboucha dans l'Achaïe, d'où il retourna en Allemagne. Quant au Roi de France, il demeura encore à Jéruſalem, juſques après la Fête de Pâques de l'année 1149, pour attendre l'occaſion de rendre quelque ſignalé ſervice à Dieu; mais voyant qu'un plus long ſéjour y ſeroit inutile, en l'état où il ſe trouvoit, parce que le Comte de Dreux ſon frere, & la plupart des Princes & grands Seigneurs, s'en étoient déja retournez, il réſolut de revenir inceſſamment en ſon Royaume, où l'Abbé Suger le ſupplioit de ſe rendre au plutôt. S'étant donc embarqué au port de Ptolémaïde, il aborda au mois de juillet en Calabre, d'où il prit ſon chemin par Rome. Après avoir conferé avec le Pape, il ſe rendit en ſon Royaume, ne remportant pour tout fruit de ſon voyage, que la ſatisfaction d'avoir viſité les lieux ſaints. Alors une infinité de gens s'emportérent contre ſaint Bernard, le traitant même de faux Prophéte, parce qu'il avoit promis que cette Croiſade auroit un heureux ſuccès. Mais ce ſaint Abbé ſe juſtifia en remontrant à ceux qui faiſoient ces plaintes, qu'il n'avoit pas été l'Auteur, mais le Prédicateur de la Croiſade, en quoi il avoit obéi au Pape. Qu'à l'égard du ſuccès, il étoit arrivé quelque choſe de ſemblable aux Iſraëlites, à qui Moïſe promit ſolemnellement que Dieu les conduiroit dans un païs très-abondant, où ils ſeroient heureux; & que néanmoins ces gens-là périrent dans les déſerts, & ne virent point cette terre promiſe, qui ne fut que pour leurs enfans. Il ajoûta, que, comme les Iſraëlites durant ce voyage firent mille choſes contre Dieu, & méritérent cette punition, au lieu du bonheur dont ils auroient joui, s'ils avoient été fidéles à ſes commandemens; de même les crimes & les grands déſordres de la plupart des Croiſez avoient attiré la vengeance de Dieu ſur leur armée. * Vincent de Beauvais, *Specul. Hiſtor.* Othon de Friſingue, *de Geſtis Frederici.* Gaufred, *Vita ſancti Bernardi.* Odo de Diogil, *de profect. Ludov. VII.* Saint Bernard, *in Epiſtol.* Pierre de Cluny, *in Epiſtoli.* Matthieu Paris. Guillaume de Tyr. Nicétas, *in Manuele. Geſta Ludovici VII.*

TROISIÉME CROISADE.

La troiſiéme Croiſade ſe fit en 1188, après la priſe de Jéruſalem par Saladin Sultan d'Egypte. Guillaume Archevêque de Tyr en Syrie, & le Cardinal d'Albano, Legat du ſaint Siége, vinrent en France, pour traiter la paix entre Philippe *Auguſte*, Roi de France, & Henri II, Roi d'Angleterre, afin de les unir dans l'entrepriſe de la guerre ſainte contre Saladin. Ces Légats obtinrent une entrevue des deux Rois dans la plaine de Giſors; & l'Archevêque de Tyr, fit un Diſcours ſi fort & ſi touchant, que ces Rois s'étant embraſſez, ſe préſentérent les premiers pour recevoir la croix. Richard, fils du Roi d'Angleterre, & Duc de Guienne, la reçut en même tems de la main des Légats, comme firent auſſi Philippe, Comte de Flandre, le Duc de Bourgogne, les Comtes de Blois, de Dreux, de Champagne, de Soiſſons, du Perche, de Clermont, de Bar, de Beaumont, de Nevers; Jacques Seigneur d'Avênes, & preſque tous les grands Seigneurs de France, d'Angleterre & de Flandre, qui ſe trouvérent à cette aſſemblée. Pour ſe diſtinguer les uns des autres, il fut arrêté que les François prendroient une croix rouge, comme on la portoit en la premiére Croiſade; que les Anglois en auroient une blanche; & que celle des Flamands ſeroit verte. Et pour rendre éternelle la mémoire d'une ſi grande action, on fit dreſſer une croix, & bâtir au milieu de ce champ de la conférence des deux Rois une égliſe, qu'on appella depuis *le champ ſacré*. Enſuite de cela, les Rois de France & d'Angleterre, pour ſubvenir aux frais de la guerre, firent publier une ordonnance, qui portoit entre autres choſes, que ceux qui ne ſeroient point de la Croiſade, même les Eccléſiaſtiques (excepté les Chartreux, les Bernardins, & les Religieux de Fontevraud) payeroient une fois la dîme de leur revenu: ce qui fut depuis appellé *la dîme Saladine*, parce qu'on la payoit à l'occaſion de la guerre contre Saladin. Cette ordonnance défendoit auſſi expreſſément tous les jeux de hazard, les juremens, les blaſphémes, & de mener aucunes femmes à la ſuite de l'armée, afin d'éviter les deſordres & les crimes, qui avoient attiré la vengeance de la juſtice divine ſur les Chrétiens, dans la ſeconde Croiſade. Cette alliance des deux Rois fut bientôt rompue par Henri II, & la guerre qui ſe renouvella, retarda la Croiſade de France & d'Angleterre. Cependant le Cardinal d'Albano, & Guillaume Archevêque de Tyr, Légats du ſaint Siége, paſſérent en Allemagne, pour porter auſſi l'Empereur à l'entrepriſe de la guerre ſainte. Auſſi-tôt que la propoſition en eut été faite dans une Diéte générale tenue à Mayence, l'an 1188, l'Empereur Frédéric *Barberouſſe* reçut la croix, par les mains des Légats: ce que fit auſſi Frédéric, Duc de Souabe, ſon ſecond fils, avec la plupart de ceux qui ſe trouvérent à cette aſſemblée, dont les principaux furent Léopold, Duc d'Autriche; Berthold, Duc de Moravie; Herman, Marquis de Baden; les Comtes de Naſſau, de Thuringe, de Meiſſen, de Hollande, & plus de ſoixante autres des plus ſignalez Princes de l'Empire, avec les Evêques de Beſançon, de Cambray, de Munſter, d'Oſnabruk, de Meiſſen, de Paſſau, de Wirtsbourg, & pluſieurs autres. L'Empereur Frédéric partit de Ratisbonne, vers la fin d'avril 1189, paſſa victorieux dans la Thrace, malgré l'Empereur Grec, & de là dans l'Aſie Mineure où il défit le Sultan d'Iconium, mais approchant de la Syrie, il mourut l'an 1190. Son fils Frédéric, Duc de Souabe, mena l'armée à Antioche, puis à Tyr, & de là au camp devant Acre ou Ptolémaïde, que Gui de Luſignan, Roi de Jéruſalem, aſſiégeoit depuis deux ans. Il étoit déja arrivé deux flottes au ſecours de Gui de Luzignan. La premiére fut des Danois & des Friſons, auſquels étoient joints ceux d'entre les Anglois, qui voulurent partir malgré le retardement de la Croiſade, & quantité de vaiſſeaux qui portoient un grand nombre de Nobleſſe volontaire, & de Soldats, ſous pluſieurs Princes & Seigneurs François, dont les principaux étoient, Robert II, Comte de Dreux, & ſon frére Philippe Evêque de Beauvais, couſins du Roi; Thibaud, Comte de Chartres; Etienne, Comte de Sancerre, ſon frére; Raoul, Comte de Clermont en Beauvaiſis; Gui de Châtillon ſur Marne; & ſon frére Gaucher III, qui fut depuis Comte de Saint-Paul; & autres vaillans hommes. Ces généreux François ne purent attendre que Philippe *Auguſte* fût en état d'accomplir ſon vœu, & arrivérent à la rade de Ptolémaïde, en même tems que les Danois, les Friſons & les Anglois. L'autre flotte étoit des Allemans, qui avoient pris la mer, pour renforcer celle de l'Empereur, ſous la conduite du Landgrave de Thuringe & du Duc de Gueldre.

Pendant que ces armées Chrétiennes aſſiégeoient Ptolémaïde, Fré-

Frédéric, Duc de Souabe, fut reçu au camp avec toutes ſortes d'honneurs, & propoſa de donner un aſſaut général: ce que l'on fit par terre & par mer; mais l'entrepriſe ne réüſſit pas. Ce fut la derniere action militaire de Frederic; car la maladie, qui ſe mit au camp l'enleva peu de jours après. Cette mort fut très-funeſte à l'armée Chrétienne, parce que les Allemans deſeſpérez d'avoir perdu & leur Empereur & leur Prince, ne voulurent plus reconnoître de Chef, & s'en retournerent, à la réſerve de quelques uns qui demeurérent ſous la conduite du Duc Léopold d'Autriche. Ainſi les Chrétiens ne firent autre choſe que ſe défendre dans leurs retranchemens contre les inſultes de Saladin, & contre les ſorties des aſſiégez, juſqu'à l'arrivée des Rois de France & d'Angleterre. Richard *Cœur de Lion*, qui avoit ſuccédé à ſon pere Henri II, en 1189, s'appliqua dès le commencement de ſon régne à faire ſes préparatifs, pour la guerre ſainte. Il fit un grand amas d'or & d'argent, non pas en chargeant ſon peuple par l'exaction rigoureuſe de la dîme Saladine, que l'on avoit toute employée à la guerre qui s'étoit faite entre les deux Couronnes; mais en vendant tout ce qu'il put de Dignitez, de Charges & de Terres de ſon Domaine; & il équippa une flotte compoſée de cent cinquante grands vaiſſeaux, & de cinquante-trois galeres, outre les barques & les tartanes, & autres batimens, pour porter les vivres & les munitions. En même tems Philippe *Auguſte* leva une puiſſante armée des deniers de ſon épargne, & de ce qui reſtoit encore dans ſes coffres de la dîme Saladine. Il fut accompagné des Grands du Royaume, dont les principaux, furent, Eudes, Duc de Bourgogne; Pierre, Comte de Nevers; Renaud, Comte de Chartres; Géofroy, Comte du Perche; Montmorency, depuis Connétable de France, & pluſieurs autres Seigneurs. Philippe arriva le 16 ſeptembre au port de Meſſine en Sicile, où les deux Rois avoient concerté de ſe rendre, & Richard y entra huit jours après. Au mois de mars 1191, le Roi de France partit de Meſſine avec toute ſa flotte, & arriva la veille de Pâques devant Ptolémaïde, où il fut reçu des autres Croiſez avec des tranſports incroyables d'allégreſſe. En peu de tems il y fit une bréche conſiderable, & les François ſe préſentoient pour donner l'aſſaut; mais on réſolut d'attendre l'arrivée du Roi d'Angleterre, qui s'étoit arrêté dans l'iſle de Chypre, laquelle il avoit conquiſe ſur le Tyran Iſaac, Prince de la Maiſon des Comnénes, du côté de ſa mere. Une partie de la flotte de Richard parut devant Acre le premier juin, veille de la Pentecôte, & ce Prince y arriva lui même le huitiéme du même mois. Ainſi l'armée Chrétienne, qui étoit compoſée de plus de 300 mille hommes, ſe voyoit en état de triompher bientôt de Saladin, ſi la diſcorde n'eût formé pluſieurs partis entre les Princes Chrétiens. Les Rois de France & d'Angleterre eurent de grands différens enſemble; & cette diviſion fut augmentée par celle qui étoit entre Gui de Luzignan, & Conrad, Marquis de Montferrat, au ſujet du Royaume de Jéruſalem, que l'un prétendoit retenir, & dont l'autre vouloit s'emparer. Cette diſcorde néanmoins ne dura pas longtems; & la paix étant concluë, du moins en apparence, & pour un tems, entre les deux Rois, on s'appliqua à preſſer le ſiége de la ville, qui ſe rendit le 12 juillet 1191. Philippe *Auguſte* étant malade, ſe retira après cette conquête, laiſſant en Syrie une bonne partie de ſon armée ſous le commandement du Duc de Bourgogne. Il partit le premier août, paſſa par Rome, où il ſalua le Pape Céleſtin III, qui approuva ſon retour, & arriva en France dans le mois de décembre. Richard, Roi d'Angleterre, demeura en Syrie encore plus d'un an; mais enfin il fit une tréve avec Saladin, dont les conditions furent, *Que toute la côte depuis Jaffa juſques à Tyr demeureroit aux Chrétiens, & tout le reſte de la Paleſtine à Saladin, excepté Aſcalon, qui ſeroit, après la tréve expirée, à celui qui ſe trouveroit alors le plus puiſſant; & que les Chrétiens pourroient entrer librement à petites troupes dans Jéruſalem, pour y faire leurs dévotions pendant la tréve, qui ſeroit de trois ans, trois mois, trois ſemaines, & trois jours.* Enſuite le Roi Richard partit au mois d'octobre 1192, laiſſant le Royaume de Jéruſalem au Comte de Champagne ſon neveu, & celui de Chypre à Gui de Luzignan. * Sanutus. Godefroy le Moine. Matthieu Paris. Urſperg. Nicétas. Tagenon, *Deſcript. Expedit. Aſiat.*

QUATRIE'ME CROISADE.

La quatriéme Croiſade fut entrepriſe en 1195, après la mort de Saladin. Le Pape Céleſtin III, voyant qu'il ne pouvoit attendre de ſecours ni de la France, ni de l'Angleterre, envoya un Légat à l'Empereur Henri VI, qui déclara ſa réſolution ſur la guerre ſainte dans une Diete générale qu'il convoqua à Wormes, où il prit la croix, que prirent en même tems tous les Princes ſéculiers & eccléſiaſtiques de l'Empire, dont les principaux étoient, Henri, Duc de Saxe; Othon, Markgrave de Brandebourg; Henri, Comte Palatin du Rhin; Herman, Landgrave de Thuringe; Henri, Duc de Brabant; le Duc de Baviére; Frédéric, fils de Léopold, Duc d'Autriche; Valeran, fils du Duc de Limbourg; & pluſieurs autres, avec les Evêques de Wirtsbourg, de Bréme, de Verden, d'Halberſtadt, de Paſſau, & de Ratisbonne. Ce qu'il y eut de plus extraordinaire, c'eſt que Béla, Roi de Hongrie étant mort un peu après cette Diéte, la Reine Marguerite de France ſa veuve, ſœur de Philippe *Auguſte*, s'engagea ſolemnellement à la guerre ſainte, & joignit ſes troupes à l'armée des Princes croiſez. L'Empereur mit ſur pié trois grandes armées. La premiére prit ſon chemin par terre juſques à Conſtantinople, d'où elle paſſa à Antioche, puis à Tyr, & de là à Ptolémaïde ou Acre. La ſeconde fut une armée de mer, qui, après avoir côtoyé les Païs-Bas, l'Angleterre, la France & l'Eſpagne, reprit en paſſant la ville de Sylves en Portugal, que les Sarraſins poſſédoient alors: après quoi elle continua ſon voyage juſqu'au port d'Acre. La troiſiéme paſſa en Sicile, où l'Empereur, qui la conduiſoit en perſonne, vouloit entiérement exterminer la race des Princes Normands. Après y avoir fait périr par de cruels ſupplices ceux qui s'étoient liguez contre lui, il fit embarquer une grande partie de ſon armée, qui arriva en

peu de jours à Ptolémaïde. Les Chrétiens gagnérent pluſieurs batailles contre les Infidéles, & prirent un bon nombre de villes. Mais la nouvelle que l'on reçut en 1198, de la mort de l'Empereur Henri VI, obligea les Princes croiſez, de s'en retourner promptement en Allemagne. * Godefroy le Moine. Matthieu Paris. Othon de *S. Blaiſe*. Hérold. Ville-hardouin. Albéric le Moine.

CINQUIE'ME CROISADE.

La cinquiéque Croiſade fut publiée par ordre du Pape Innocent III, en 1198. Ce fut Foulques, Curé de Neuilly ſur Marne qui la prêcha par toute la France, avec un zele infatigable, pendant que d'autres faiſoient de même dans les autres Etats Chrétiens. Thibaud, Comte de Champagne, & Louis Comte de Blois & de Chartres, furent les premiers qui prirent la croix, en 1199. En même tems pluſieurs Seigneurs & Barons, principalement de l'iſle de France & de Picardie, ſe joignirent à ces deux Princes. Bientôt après, Baudouin, Comte de Flandre & de Hainaut, s'engagea auſſi dans la Guerre Sainte, avec la plupart des Seigneurs Flamans. Le Comte de Champagne fut élu Chef de la Croiſade, & l'on réſolut d'entreprendre le voyage par mer, pour ſe garentir des maux que l'on avoit ſoufferts par terre dans les Croiſades précedentes. Pour cet effet, les Princes croiſez envoyérent des Deputez à la République de Veniſe, qui promit de fournir des vaiſſeaux & de joindre à l'armée de terre cinquante galéres bien équipées, & fournies de Soldats, à condition de partager également toutes les conquêtes, que l'on feroit durant l'année de leur confédération. Dans cet intervalle, le Comte de Champagne vint à mourir, après avoir nommé le Comte Raoul de Dampierre, pour faire en ſon nom le voyage d'outre-mer avec ſes troupes particulieres, dont il lui donna la conduite. On élut alors pour Chef de la Croiſade, le Marquis Boniface de Montferrat, parent du Roi Philippe *Auguſte*. Les Princes croiſez partirent en 1202, vers la Pentecôte, pour ſe rendre à Veniſe, où les Vénitiens les priérent de ſe joindre à eux, afin de reprendre Zara, ville de la Dalmatie, qui s'étoit revoltée contre la République. Les François ne pouvant s'exempter d'y conſentir, à moins que de rompre leur entrepriſe, s'accordérent à ce qu'on demandoit, à condition qu'après la priſe de Zara, les Vénitiens iroient avec eux attaquer l'Egypte, dont on eſpéroit que la conquête ſeroit très-facile.

Dandolo, Doge de Veniſe fut ſi charmé de cette générosité des François, qu'il prit lui même la croix, quoiqu'il fût dans un âge très-avancé. En même tems on vit arriver une troupe choiſie de Seigneurs Allemans & Brabançons, avec Conrad, Evêque d'Halberſtadt, & Berthold, Comte de Catzenellebogen: de ſorte que l'armée ſe trouvant complette, elle ſortit du port de Veniſe au mois d'octobre, ſur une flotte compoſée d'environ trois cens vaiſſeaux, & alla mettre le ſiége devant Zara qui ſe rendit à compoſition. Comme la ſaiſon étoit trop avancée pour faire la guerre en Egypte, on réſolut de paſſer l'hiver à Zara. Pendant qu'on y faiſoit tous les préparatifs néceſſaires, il vint des Ambaſſadeurs de l'Empereur Philippe de Souabe, pour prier les Princes croiſez de rétablir le Prince Alexis ſur le thrône de Conſtantinople, que ſon oncle Alexis l'Ange, ſurnommé depuis *Comnène*, avoit uſurpé. Les Princes François & les Vénitiens, perſuadez que le vrai moyen de délivrer la Terre-Sainte, étoit de s'aſſurer du côté de Conſtantinople, s'obligérent de rétablir le jeune Alexis, en chaſſant l'uſurpateur. Quelques uns néanmoins voulurent pourſuivre leur voyage en Syrie, & quitérent l'armée des Confédérez, qui arriva au port de Chalcédoine, le jour de la ſaint Jean-Batiſte de l'année 1203, d'où elle paſſa le détroit, & aſſiégea Conſtantinople. La ville ayant été priſe, Iſaac l'Ange & ſon fils Alexis furent rétablis ſur le thrône. Après leur mort les Confédérez chaſſérent le Tyran Murtzufle; & Baudouin, Comte de Flandre, fut élu Empereur de Conſtantinople, l'an 1204. Ainſi cet Empire fut tranſporté des Grecs aux François neuf cens ans après ſon établiſſement, ſous *le Grand* Conſtantin, & une ſi illuſtre conquête ſe fit en une ſeule campagne. Pendant que les Princes confédérez faiſoient la guerre aux Tyrans de Conſtantinople, ceux qui s'étoient ſeparez d'eux pour aller dans la Paleſtine, ou qui s'y étoient rendus ſous d'autres Chefs, firent des efforts inutiles pour la conquête de la Terre Sainte. Jean de Nêle, qui commandoit la grande flotte qu'on avoit équipée en Flandre, arriva à Ptolémaïde un peu après Simon de Montfort, Renaud de Dampierre, & les autres Seigneurs qui avoient quitté les Confédérez avant leur départ de Veniſe. Le Moine Herloin y avoit auſſi conduit une grande multitude de Bretons: de ſorte qu'il y avoit plus de forces qu'il n'en falloit, pour chaſſer les Infidéles de la Paleſtine. Mais la peſte fit périr une grande partie des Croiſez; une autre ſe rembarqua & reprit le chemin de l'Europe; & les Princes Chrétiens du païs ſe firent la guerre l'un à l'autre, où s'engagérent auſſi les Croiſez, prenant de différens partis dans cette fatale diviſion: de ſorte qu'il ne fut pas difficile au Soudan d'Alep, de défaire toutes leurs troupes, en 1204. Le brave Simon de Montfort, qui ſe rendit ſi célebre depuis dans la guerre contre les Albigeois, fut contraint de revenir en France, ſans avoir rapporté de ſon voyage autre choſe, que le regret de n'y avoir rien fait. *Voyez les Auteurs citez à la fin de la quatriéme Croiſade.*

SIXIE'ME CROISADE.

Le Pape Innocent III, ſachant combien il étoit néceſſaire d'envoyer du ſecours aux Chrétiens de la Terre-Sainte, écrivit en 1213 des lettres circulaires à tous les Fidéles pour les exciter à courir promptement dans la Paleſtine. Ces lettres ne produiſirent aucun effet, & furent au contraire l'occaſion d'un très grand deſordre; car il arriva que par une étrange illuſion, une infinité de jeunes enfans ſe mirent dans l'eſprit que Dieu vouloit ſe ſervir d'eux pour retirer le ſaint Sépulchre d'entre les mains des Sarrazins. Ils s'en aſſembla-

ſembla juſqu'à trente mille en France, & plus de vint mille en Allemagne, qui prirent tous la croix, ſous la conduite de pluſieurs Clercs, & même de quelques Prêtres. Mais la plupart de ceux d'Allemagne, périrent de miſére par les chemins, ou furent dépouillez par les Voleurs. Ceux de France qui allérent juſqu'à Marſeille, ſe mirent entre les mains de deux Marchands, inſignes ſcélérats, qui leur ayant promis de les paſſer gratuitement dans la Paleſtine, en chargérent ſept de leurs vaiſſeaux, dont deux firent naufrage, avec perte de tous ces enfans qu'ils portoient; & les cinq autres arrivérent en Egypte, où ces traîtres les vendirent aux Sarrazins. Le même Pape continua toûjours ſon zéle pour procurer du ſecours aux Chrétiens de l'Orient, & dans le Concile de Latran, tenu en 1215, il fit un décret pour une Croiſade générale. Sa mort étant ſurvenuë, Honorius III, qui lui ſucceda, en 1216, envoya des Légats à tous les Princes Chrétiens; & une infinité de Croiſez, particuliérement des nations ſeptentrionales, ſe trouvérent prêts à partir au premier commandement. L'Empereur Frédéric, qui s'étoit croiſé des premiers, devoit être leur Chef, mais comme il n'avoit pas encore reçu à Rome la couronne de l'Empire, André Roi de Hongrie prit ſa place, & fut l'unique entre tous les Rois de l'Europe, qui ſe mit à la tête des Croiſez, les autres en étant empêchez par des intérêts particuliers, qui ne leur permettoient pas de s'engager dans cette guerre contre les Infidéles. Le Roi de Hongrie fut accompagné des Ducs d'Autriche, de Baviére, de Moravie, de Brabant, de Limbourg, du Comte Palatin du Rhin, des Comtes de Juliers & de Hollande, du Marquis de Bade, avec l'Archevêque de Mayence, les Evêques de Bamberg, de Paſſau, de Strasbourg, de Munſter & d'Utrecht, & la plupart des Prélats de Hongrie qui voulurent ſuivre leur Roi. Le rendez-vous de toutes les troupes étoit dans l'iſle de Chypre, d'où, vers la fin de ſeptembre 1217, elles paſſérent en Syrie, & entrérent dans le Fort d'Acre. Hugues de Luſignan, Roi de Chypre, les y accompagna; & Jean de Brienne, Roi de Jéruſalem, y amena quelques jours après le peu de troupes qu'il avoit, avec les Chevaliers du Temple, & de ſaint Jean de Jéruſalem, & les Teutoniens ou Chevaliers Allemans. L'armée Chrétienne ne put rien faire cette année; & le Roi de Hongrie ſe vit obligé de s'en retourner dans ſon Royaume, où ſa préſence étoit néceſſaire. Il partit en 1218, ſi-tôt que la ſaiſon fut propre pour naviger. Mais cette perte fut réparée par le ſecours qui vint peu de tems après; car la flotte ſeptentrionale des Croiſez conduite par le Comte de Hollande, qui s'étoit arrêtée en Portugal, où elle avoit aidé les Portugais à remporter une victoire contre les Mores d'Alcazar, arriva heureuſement pour renforcer l'armée Chrétienne. On réſolut alors de porter la guerre en Egypte, d'où venoient toutes les grandes armées des Soudans, afin de détruire le mal dans ſa ſource; & l'on commença par le ſiége de Damiéte, qui dura dix-huit mois. Durant ce tems, il vint de nouveaux ſecours de Rome & de toute l'Italie, de la France, de l'Allemagne, des Païs-Bas, & d'Angleterre. Le Cardinal d'Albano, Légat du Pape, étant arrivé avec une puiſſante armée, voulut commander toutes les troupes; mais le Roi de Jéruſalem y conſerva l'autorité qui lui avoit été donnée. Saint François d'Aſſiſe y vint en 1219, pour animer les Chrétiens, & dans le deſſein de gagner la Couronne du martyre, en prêchant la Foi aux Infidéles. Enfin la ville de Damiéte fut priſe le cinquiéme novembre 1219, & attribuée, du conſentement du Légat & de toute l'armée, au Royaume de Jéruſalem.

Après que l'armée eut paſſé l'hiver à Damiéte, pluſieurs Croiſez s'en retournérent en leur païs; & le Roi de Jéruſalem reprit le chemin de la Paleſtine, promettant de revenir au plutôt. C'eſt pourquoi le Légat écrivit au Pape pour lui demander du ſecours. Le Pape en obtint de l'Empereur, qui envoya à Damiéte Louïs Duc de Baviére avec de belles troupes, & quarante-trois galéres bien équipées. Les Vénitiens, les Génois & les Piſans y menerent en même tems un grand ſecours, & le Roi de Jéruſalem revint quelques jours après. On tint alors conſeil: l'avis du Légat fut, que l'on donnât bataille à Mélédin, Soudan d'Egypte, & celui du Roi de Jéruſalem étoit que l'on retournât à la conquête de la Terre-Sainte; mais le Légat fit tant qu'il entraîna les Chefs de ſon côté. Ainſi au mois de juillet 1221, l'armée des Croiſez ſe mit en marche, pour aller vers Babylone, à trente lieues de Damiéte, où étoit le Soudan. Mais à moitié chemin, elle fut obligée de s'arrêter à la rencontre de Mélédin, & d'accepter une tréve pour huit ans, à condition de lui rendre Damiéte. En 1228, l'Empereur Frédéric fit enfin le voyage de la Terre-Sainte, dont il avoit fait vœu dès le commencement de cette Croiſade; & l'année ſuivante, il conclut avec le Soudan, une tréve pour dix ans, à ces conditions, *Que le Soudan céderoit la ville de Jéruſalem à Frédéric, avec les villes de Bethléem, de Nazareth, de Thoron & de Sidon; mais que le temple de Jéruſalem demeureroit aux Sarrazins, pour y faire librement tous les exercices de leur Loi.* Enſuite l'Empereur revint en Allemagne, ſans avoir rétabli les murailles de Jéruſalem, ni celles des autres villes qu'on lui avoit cédées: de ſorte que les Chrétiens n'en étoient les maîtres qu'en apparence. L'an 1234, le Pape Grégoire IX convoqua une grande aſſemblée de Prélats à Spolette, où l'Empereur même aſſiſta, avec les Patriarches de Conſtantinople, d'Antioche & de Jéruſalem, que le Pape avoit fait venir, pour délibérer avec eux ſur les affaires d'Orient. Là il fut réſolu qu'on recommenceroit la guerre dans la Paleſtine, dès que la tréve ſeroit expirée, c'eſt à dire, en 1239, & que cependant on publieroit la Croiſade. Thibaud, V. du nom, Comte de Champagne & Roi de Navarre, fut le Chef des Princes Croiſez, dont les principaux étoient, Hugues, Duc de Bourgogne; Pierre de Dreux, Duc de Bretagne; Jean ſon frére, Comte de Mâcon; Henri, Comte de Bar; Gui, Comte de Nevers; le Connétable Amauri, Comte de Montfort; les Comtes de Joigni & de Sancerre, & pluſieurs Barons de France, de Navarre & de Bretagne; avec une multitude infinie de Croiſez François & Allemans, qui n'attendoient qu'un Général de cette réputation pour les conduire. Il y avoit ſujet d'eſpérer un très-heureux ſuccès; mais par une fâcheuſe rencontre, le Pape fut obligé de publier en même tems une autre Croiſade, pour ſecourir Baudouin II, Empereur de Conſtantinople, attaqué par deux puiſſans ennemis, Jean Ducas, ſurnommé *Vatace*, Empereur des Grecs, & Azen Roi des Bulgares. Ainſi la plupart des Croiſez pour la Terre-Sainte, s'engagérent pour Conſtantinople, entre autres, Pierre de Dreux, Duc de Bretagne; & au lieu d'une grande Croiſade qui pouvoit réüſſir, ou dans la Paleſtine ou dans la Gréce, ſi l'on n'eût eu qu'un même deſſein, il s'en forma deux médiocres, qui n'eurent ni en Gréce ni en Syrie le ſuccès que l'on eſperoit.

La diviſion qu'on vit naître de nouveau entre le Pape & l'Empereur, & qui donna lieu aux factions des Guelphes & des Gibelins, affoiblit encore l'armée des Croiſez. Ils ne perdirent pas neanmoins courage, & s'étant partagez, les uns s'embarquerent à Marſeille, & les autres allérent par terre en Syrie. Lorsqu'ils furent arrivez à Ptolémaïde ou Acre, ils marchérent vers Aſcalon, pour en rebâtir les murailles, & la fortifier. Cependant le Duc de Bourgogne, le Comte de Bar, & le Connétable Amaury de Montfort, ſe ſéparérent du gros de l'armée, & voulurent ſurprendre la ville de Gaze; mais ils y furent défaits par l'armée du Soudan de Babylone. Le reſte de l'armée qui étoit à Aſcalon, reprit le chemin d'Acre, où l'on fit avec les Infidéles, deux traitez qui furent fort honteux aux Chrétiens; car les Templiers qui avoient pour eux une partie de l'armée Chrétienne, firent tréve avec Nazer, Soudan de Damas, à condition qu'il leur rendroit le territoire de Jéruſalem, avec les châteaux de Beaufort & de Séphet, & qu'ils le ſerviroient auſſi de toutes leurs forces contre le Soudan de Babylone. Et les Hoſpitaliers ſoutenus du Roi de Navarre, des Ducs de Bourgogne & de Bretagne, & de l'autre partie de l'armée, firent tréve avec Melech-Salah, Soudan de Babylone, contre le Soudan de Damas: après quoi le Roi de Navarre, le Duc de Bretagne & la plupart des Croiſez, s'étant embarquez au port d'Acre, retournérent en leur païs, preſque au même tems que Richard, Comte de Cornoüaille, & pere de Henri III, Roi d'Angleterre, arrivoit dans la Paleſtine avec de bonnes troupes de Croiſez Anglois. Ce Prince connut bientôt que, pendant la diviſion qui continuoit toûjours entre les Chefs, & ſur tout entre les Templiers & les Hoſpitaliers, il n'y avoit nulle apparence qu'on pût réüſſir par les armes. C'eſt pourquoi voyant que le Soudan de Babylone offroit de renouveller la tréve avec de nouveaux avantages pour les Chrétiens, il réſolut par l'avis du Duc de Bourgogne, du Grand-Maître de l'Hopital & de la plupart des Croiſez, de l'accepter à ces conditions, *Que l'on rendroit de part & d'autre tous les priſonniers, & ſur tout ceux qui avoient été pris à la bataille de Gaze*, entre leſquels étoit le Connetable de Montfort, *& que les Chrétiens jouïroient de quelques terres que le Soudan poſſédoit dans la Paleſtine.* Après cela Richard remonta ſur ſa flotte, en 1241, & cingla vers l'Italie. L'an 1244, les Coraſmiens, peuples iſſus des anciens Parthes, étant chaſſez de la Perſe par les Tartares, paſſérent l'Euphrate & vinrent demander quelques terres au Soudan d'Egypte, qui leur abandonna la Paleſtine, où ils firent d'abord irruption. Alors toutes les forces des Chrétiens s'étant jointes pour réſiſter à ces Barbares, on leur donna bataille, auprès de Gaze; mais l'armée Chrétienne y fut défaite, & il ne ſe ſauva qu'un fort petit nombre de Chevaliers, avec le Connétable, le Comte Philippe de Montfort Prince de Tyr, le Patriarche Robert, une partie des Evêques & quelques centaines de Soldats. Les Grands-Maîtres du Temple & des Chevaliers Teutons y demeurérent ſur la place; & celui de ſaint Jean de Jéruſalem fut mené dans les fers à Babylone avec l'illuſtre Gautier de Brienne, Comte de Jaffa, & neveu du Roi Jean. * Nicétas. Albéric. Sanut. Nangis, &c.

SEPTIE'ME CROISADE.

La nouvelle de cette défaite, ayant été portée au Pape, le fit réſoudre à convoquer un Concile général qui ſe tint à Lyon en 1245, où l'on fit un Décret pour une nouvelle Croiſade contre les Sarraſins. Mais le ſecours qu'on envoya à Conſtantinople contre Vatace, Empereur Grec, les troubles d'Allemagne & d'Italie, & la Croiſade particuliére, que le Pape fit publier contre l'Empereur Frédéric, furent comme autant de diverſions qui affoiblirent tellement la principale Croiſade, que de tous les Rois de l'Europe, il n'y eut que le Roi ſaint Louïs, qui, avec les ſeuls François entreprit cette guerre Sainte. Les plus illuſtres d'entre eux qui prirent la croix à ſon exemple, furent les trois Princes, fréres du Roi; Alphonſe, Comte de Poitiers; Robert, Comte d'Artois, & Charles Comte d'Anjou; avec Hugues, Duc de Bourgogne; Pierre, Duc de Bretagne; Guillaume, Comte de Flandre; Hugues de Châtillon, Comte de Saint-Paul; Hugues de Luzignan, Comte de la Marche; les Comtes de Dreux, de Bar, de Soiſſons, de Blois, de Retel, de Montfort, & de Vendôme; le Connétable de Beaujeu, & pluſieurs autres Seigneurs & Grands Officiers de la Couronne; outre Jean, Sire de Joinville, & quantité de Prélats qui ſuivirent le Cardinal Légat, que le Pape avoit envoyé pour publier la Croiſade en France. Le Roi S. Louïs ayant fait les préparatifs néceſſaires, & ayant pourvu au Gouvernement du Royaume, dont il déclara Régente la Reine Blanche ſa mére, ſe vit en état de partir après la Pentecôte de l'année 1248. Il s'embarqua à Aigues-mortes le 25 août, où la plus grande partie de ſa flotte l'attendoit; l'autre étant à Marſeille, pour y recevoir le reſte de l'armée. Il arriva vers la mi-ſeptembre en l'iſle de Chypre, où les autres vaiſſeaux le joignirent peu de tems après. Les Seigneurs de ſon armée & les Barons du Royaume de Chypre, l'obligérent à y demeurer juſques à l'été de l'année ſuivante, qu'il ſe rembarqua avec Henri Roi de Chypre, & parut à la vue de Damiéte après les fêtes de la Pentecôte de l'année 1249. Cette ville fut bientôt priſe, & on réſolut d'aller droit à Babylone, qui étoit la Capitale du Royaume; mais on trouva les Sarrazins campez auprès de Maſſore, & après pluſieurs batailles, la maladie s'étant miſe dans le camp des Chrétiens, le Roi

ſut contraint de faire une retraite, dans laquelle il fut pourſuivi par les Infidéles, qui firent un étrange maſſacre des Chrétiens, & prirent le Roi priſonnier, avec les Seigneurs de l'armée en 1250. Alors on fit un traité, par lequel il fut arrêté, *Qu'il y auroit tréve pour dix ans; Que les Chrétiens poſſéderoient paiſiblement toutes les places qu'ils tenoient dans la Paleſtine & dans la Syrie; Que le Roi payeroit huit cens mille bezans d'or*, (c'eſt à dire, environ quatre cens mille livres, ſelon quelques uns, ou quatre cens mille écus d'or, ſelon d'autres) *pour la rançon de tous les priſonniers; & que pour la ſienne, il rendroit Damiete au Soudan.* Ainſi après trente-deux jours de captivité, le Roi, tous les Princes & les Seigneurs de Chypre & du Royaume de Jéruſalem, & le peu de Soldats qui reſtoient d'une ſi grande défaite, furent délivrez; les Comtes de Flandre, de Bretagne & de Soiſſons, accompagnez de pluſieurs grands Seigneurs, prirent congé du Roi, & firent voile vers la France; mais le Roi voulut paſſer en Syrie, & arriva en peu de jours au port d'Acre. Après y avoir mis les places maritimes en état, il revint en France l'an 1254. * Sanut. Matthieu Paris. Joinville. Nangis, &c.

HUITIE'ME ET DERNIE'RE CROISADE.

L'an 1255, les Vénitiens & les Génois qui étoient en Syrie, ſe firent une cruelle guerre, où les Princes & les Chevaliers d'outremer s'engagérent, les uns pour les Vénitiens aſſiſtez des Piſans, & les autres pour les Génois. Cette guerre dura fort long tems, & cauſa la perte de la Terre-Sainte; car Bendocdar, Soudan d'Egypte, profita de cette diviſion, & ſe préſenta en 1262, avec trente mille hommes devant Ptolémaïde, dont il ruïna les fauxbourgs. Enſuite il prit la ville de Ceſarée, le château d'Aſſur, & la fortereſſe de Sephet. Continuant ſes conquêtes, il s'empara du château de Jaffa, de la plupart des places des Templiers, & enfin de la ville d'Antioche en 1268. Le Pape & le Roi de France étonnez de ces progrès, formerent le deſſein d'une nouvelle Croiſade; & pour cet effet Clément IV envoya le Cardinal de Sainte-Cécile, Légat en France, & le Cardinal Ottobon en Angleterre, avec ordre de paſſer de là en Eſpagne & en Portugal; puis il ordonna aux Religieux de ſaint Dominique & de ſaint François, de prêcher la Croiſade par toute l'Allemagne, & juſqu'en Dannemark & en Pologne. Mais tous ces ſoins n'eurent de ſuccès qu'en France, où par le zéle & par l'exemple du Roi S. Louïs, qui prit la croix, la plupart des Princes & des Seigneurs ſe croiſérent. Les principaux furent les trois Princes ſes enfans, ſavoir, Philippe ſon aîné; Jean Triſtan, Comte de Nevers; & Pierre, Comte d'Alençon; Alfonſe, Comte de Poitiers & de Toulouſe, ſon frére; Thibaud, Roi de Navarre & Comte Palatin de Champagne, ſon Gendre; Robert Comte d'Artois, ſon neveu; Jean, fils du Duc de Bretagne, & gendre du Roi d'Angleterre; les Comtes de Flandre, de Nemours, de Laval & de Montfort; les Seigneurs de Courtenay, de Beaujeu, de Montmorency, & quantité d'autres. Tout étant diſpoſé pour une ſi grande entrepriſe, le Roi partit le premier mars 1270, accompagné du Cardinal d'Albano, que le Pape avoit nommé Légat pour la Croiſade, & ſe rendit à Aigues-mortes, où il s'embarqua au commencement du mois de juillet, en même tems que l'autre partie de la flotte partit de Marſeille. L'armée Chrétienne étant arrivée à Cagliari dans l'iſle de Sardaigne, le Roi tint Conſeil de guerre, où on réſolut l'entrepriſe de Tunis en Afrique. La flotte parut à la vue de Tunis & de Carthage, environ le vintiéme juillet; & l'on s'empara d'abord du port de Carthage, puis de la tour, & enſuite du château. Mais on différa d'aſſiéger la ville de Tunis juſques à l'arrivée du Roi de Sicile, qui ne vint qu'un mois après le Roi de France, & qui fut cauſe par un ſi long retardement, du malheureux ſuccès de ce voyage, qu'il avoit lui même conſeillé avec beaucoup d'empreſſement; car comme on étoit au fort de l'été, & que l'on manquoit d'eau douce, les maladies, & principalement la dyſſenterie & les fiévres aigues ſe mirent dans l'armée, où elles firent en peu de tems un furieux ravage. Jean Triſtan, Comte de Nevers, Prince âgé de vint ans, en mourut le troiſiéme août; le Cardinal Légat ne ſurvécut ce jeune Comte que de quatre ou cinq jours; & ſaint Louïs peu de tems après laiſſa ſon armée dans une extrême déſolation par ſa mort, qui arriva le 25 du même mois. Charles, Roi de Sicile, parut avec une aſſez belle flotte, au même tems que le Roi ſon frere rendoit l'eſprit, & pria le Roi Philippe *le Hardy*, fils aîné & ſucceſſeur de ſaint Louïs, d'achever une guerre ſi importante. On s'avança donc vers Tunis, pour la ſerrer de plus près, & on donna pluſieurs combats contre les Mores, qui avoient toûjours du deſavantage. Le Roi de Tunis craignant l'iſſue de cette guerre, envoya demander la paix, ou du moins la tréve. Après avoir tenu conſeil, les deux Rois de France & de Sicile accordérent à ce Barbare une tréve pour dix ans, à ces conditions, *Qu'il délivreroit tous les Eſclaves Chrétiens qui étoient dans ſon Royaume; Qu'il permettroit aux Religieux de ſaint Dominique & de ſaint François d'y prêcher l'Evangile, d'y bâtir des monaſtéres, & d'y donner le batême à ceux qui voudroient le recevoir; & qu'il payeroit pour tribut au Roi Charles tous les ans les* 40 *mille écus, que ce Roi payoit au Pape pour Naples & pour Sicile.* Enſuite les deux Rois s'embarquérent pour retourner, l'un en Sicile, & l'autre en France. Mais le Prince Edouard d'Angleterre, qui arriva devant Tunis avec ſa flotte, lorſque ce traité fut conclu, voulut faire voile vers Ptolémaïde, où il prit terre avec Jean, fils du Duc de Bretagne. Ses troupes, qui n'étoient que de trois cens Chevaliers, tant Anglois que François, furent depuis fortifiées de cinq cens Friſons, & d'un autre petit renfort, que le Prince Edmond ſon frére lui amena d'Angleterre. Ce ſecours empêcha que Bendocdar n'aſſiégeât la ville d'Acre; mais enfin, Hugues Roi de Chypre & de Jéruſalem, ne ſe voyant pas aſſez fort pour s'oppoſer aux conquêtes de ce Soudan, obtint de lui une tréve en 1272, & le Prince Edouard s'en retourna en Angleterre, pour prendre poſſeſſion du Royaume, que Henri ſon pére lui avoit laiſſé. Ainſi cette Croiſade ne produiſit aucun effet, pour la délivrance de la Terre-Sainte. En 1291, la ville d'Acre fut priſe & ſaccagée par le Soudan d'Egypte, & les Chrétiens perdirent tout ce qu'ils avoient dans la Syrie. Depuis ce tems-là, il ne s'eſt fait aucune Croiſade, quoique les Papes ayent ſouvent fait de grands efforts, pour y exciter les Chrétiens, comme Nicolas IV, en 1292; Clement V, en 1311, & pluſieurs autres Papes. Outre les Hiſtoriens citez cy-deſſus, *conſultez* Maimbourg, *Hiſt. des Croiſades*; & Jurieu, *Hiſtoire du Calviniſme & celle du Papiſme, miſes en paralléle, partie* 2, qui contient *l'Hiſtoire du Papiſme, ch.* 10.

CROISET. *Voyez* CROIZET.

CROISIERS, ſorte de Religieux. *Voyez* PORTE-CROIX.

* CROISIL, bon Bourg de France, dans la Bretagne. Il eſt à une lieue & demie de la petite ville de Guerrande, entre l'embouchure de la Loire, & celle de la Vilaine, ſur la côte, où il a un port fort grand & en même tems fort ſûr, que l'on croit être le *Brivas Portus* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

CROISILLES (Seigneurs de) *Cherchez* MONTMORENCY.

* CROISSANT (Albert) de Liége, entra dans la Société des Jéſuites à l'âge de 18 ans. Il profeſſa les Belles Lettres pendant pluſieurs années avec applaudiſſement & avec ſuccès. On a de lui une Satyre qui a pour titre, *Literarum ſtudioſus minime ſtudioſus*; & une autre intitulée, *Puer male moratus a Sene vapulans.* * Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 856, *in Appendice.*

CROISSANT, Ordre de Chevalerie, inſtitué à Angers en 1448, par René d'Anjou, dit *le Bon*, Roi de Sicile, Duc d'Anjou, & Comte de Provence. Le Symbole de cet Ordre étoit un Croiſſant d'or, ſur lequel étoit écrit en lettres bleues *Los en croiſſant*, qui eſt une ſorte de rébus, ſignifiant qu'on aquiert *los* ou *louange*, en croiſſant en vertu & en gloire. On attachoit à ce Croiſſant autant de bouts d'aiguillettes d'or émaillez de rouge, que les Chevaliers de l'Ordre s'étoient trouvez en de dangereuſes occaſions: de ſorte que, par le nombre de ces petites branches pendantes, on pouvoit facilement juger de leur valeur, & des belles actions qu'ils avoient faites. Les Chevaliers portoient auſſi le manteau de velours cramoiſi rouge, & le mantelet de velours blanc, avec la doublure & la ſoutane de même, & ſous le bras droit un Croiſſant d'or pendant à une chaîne de même métal, attaché ſur le haut de la manche. L'Ordre étoit compoſé de cinquante Chevaliers, en y comprenant le Chef qu'on nommoit *le Sénateur*, ou pour mieux dire *le Préſident*; car on doit remarquer que le Roi René, qui fit cette inſtitution, ne prit point ce titre, mais ſeulement celui de *Mainteneur* ou *Entreteneur*, ſous la protection de ſaint Maurice, auquel il voulut attribuer la gloire d'être le Chef de cette Chevalerie, dont le premier article étoit, *que nul n'y pût être reçu, ni porter cet Ordre, s'il n'étoit Duc, Prince, Marquis, Comte, Vicomte, ou iſſu d'ancienne Chevalerie, & Gentilhomme de ſes quatre lignées, & que ſa perſonne fût ſans vilains cas de reproche.* Voici le ſerment en bref, tel que les Chevaliers faiſoient, & qu'on le trouve dans des manuſcrits, qui ſont dans la bibliothéque de l'Abbaïe de S. Victor de Paris,

La Meſſe ouïr, ou pour Dieu tout donner
Dire de Nôtre-Dame, ou manger droit le jour,
Que pour le ſouverain ou maître, ou ſa cour,
Armer les fréres, ou garder ſon honneur,
Feſtes & dimanches doit le Croiſſant porter,
Obéir ſans contredit toujours au Sénateur.

L'Aſſemblée de cet Ordre, qu'on nommoit auſſi l'*Ordre d'Anjou*, ſe faiſoit en l'égliſe de S. Maurice d'Angers. * Mennius, *dans les Délices de Chevalerie.* Favin, *Theat. d'Hon.* Bouche, *Hiſt. de Provence, l.* 9, *&c.*

CROISSANT DOUBLE, ou DOUBLE CROISSANT, nom d'un Ordre de Chevalerie. *Cherchez* NAVIRE.

* CROISSET, beau & grand village de France en Normandie, ſur le bord de la Seine, à une petite lieue de Rouen. On y compte 860 Habitans. Il y a un couvent de Picpus, dedié à Sainte Barbe. On y voit de belles carriéres de chaux, & le cidre qu'on y fait, eſt fort eſtimé. * *Dict. Univ. de la France.*

CROISSY (Marquis de) *Cherchez* COLBERT.

CROIX. La croix étoit un ſupplice, par lequel on faiſoit mourir les Criminels, que la Juſtice avoit condamnez à ce genre de mort. En vieux Latin, la croix s'appelloit *gabalus*, comme nous le voyons dans Nonius; & elle a été auſſi appellée *patibulum* par Tite Live, Cicéron, Plaute, Tacite, & autres. Les Grecs l'appelloient ςαυρὸς. La figure de la croix a été différente, ſelon les tems & la diverſité des nations. La plus ancienne n'étoit qu'un pal de bois tout droit, ſur lequel on attachoit le criminel, ou avec des cordes par les bras & par les jambes, ou avec des clous dans les mains & dans les piez. On s'eſt même ſouvent ſervi des arbres pour cela, afin d'avoir plus tôt fait. Il y en a quantité d'exemples; & l'Empereur Tibére en fournit un. Lorſqu'il n'étoit encore que Proconſul en Afrique, il fit ainſi mourir quelques Prêtres de Saturne, qui ſacrifioient des enfans. Les autres croix compoſées de deux piéces de bois, ont été de trois ſortes de figures. L'une étoit comme un X, ou ce qu'on nomme *ſautoir* en terme de Blaſon: c'eſt celle que nous appellons aujourd'hui *Croix de ſaint André.* L'autre étoit faite en T, c'eſt à dire, que l'une des deux piéces de bois étoit droite, & l'autre étoit en travers préciſement au bout de celle-là. La troiſiéme enfin étoit faite de telle maniére, que la piéce de bois qui étoit en travers n'étoit pas ſur le haut de la piéce droite; mais le bout du bois droit de la croix paſſoit un peu au delà du bois en travers; & c'eſt de cette derniére figure que l'on croit qu'étoit la croix où Jeſus Chriſt fut attaché; comme on peut le conjecturer par l'inſcription que Pilate fit mettre au bout d'enhaut au deſſus de la tête de Jeſus Chriſt. Tous les anciens Ecrivains eccléſiaſtiques en demeurent d'accord. Il y avoit des croix de toute hau-

hauteur : les plus hautes étoient les plus infames. On crucifioit de differentes manieres, ſoit en empalant les ſuppliciez, ſoit en les pendant par les bras ou par les piez, ſoit en les attachant à la croix avec des cordes, ou avec des cloux. Ordinairement il y avoit un poteau ou une planche ſous les piez du patient pour le ſoutenir. Le ſupplice de la croix eſt un des plus anciens. On ne voit pas néanmoins clairement qu'il ait été bien ancien parmi les Juifs, car ce qui eſt dit dans la *Geneſe, ch. 40. v. 19*, du Pannetier de Pharaon, ſuivant la Vulgate, *auferet caput tuum ac ſuſpendet te in cruce, & lacerabunt volucres carnes tuas*, ne marque point que ce Pannetier ait été crucifié, comme quelques uns l'ont prétendu. Le terme de la croix n'eſt ni dans l'Hebreu, ni dans la Verſion des Septante, & tout ce qu'on peut inférer de ce paſſage, eſt que le corps du Pannetier, après qu'il eut été exécuté à mort, fut attaché ou ſuſpendu à un poteau, & expoſé à être mangé par les oiſeaux du ciel. Ce qui eſt dit dans *le livre des Nombres, ch. 25*, que Dieu irrité contre ſon peuple, à cauſe du commerce que pluſieurs Iſraëlites avoient eu avec des femmes Moabites, ordonna de pendre les principaux à des potences, *Suſpende eos contra ſolem in patibulis*, n'a aucun rapport avec le ſupplice de la croix; non plus que ce qui eſt dit, II. *Samuel* ou II. *Rois, ch. 21. v. 6*; du ſupplice des Deſcendans de Saül que David livra aux Gabaonites, car au lieu qu'il y a dans la Vulgate qu'ils furent crucifiez, le texte Hebreu & toutes les autres Verſions portent qu'ils furent pendus ou égorgez. L'exemple d'Aman, *Eſther. ch. 7. v. 9. & 10*, ne prouve pas davantage. Cette piéce de bois haute de 50 coudées, qu'il avoit fait dreſſer pour Mardochée, & à laquelle il fut pendu, n'étoit point une croix, mais plutôt une potence. Les Rabins croyent qu'anciennement avant que de pendre les Criminels, on les faiſoit mourir, ſoit en les lapidant, ſoit par quelque autre ſupplice, & qu'enſuite on attachoit leurs corps à une potence. Enfin nous n'avons point d'exemple certain du ſupplice de la croix parmi les Juifs avant le régne d'Alexandre Jannæus, fils d'Hircan III, qui fit crucifier juſqu'à 800 de ſes Sujets rebelles. On ne peut pas dire que le ſupplice dont on ſe ſervit en cette occaſion, fut autre que celui de la croix, car outre que Joſephe, *Antiquitez Judaïques, l. 3. ch. 22*, ſe ſervit du terme de *crucifier*, il ajoûte que pendant qu'ils ſouffrirent ce ſupplice, leurs femmes & leurs enfans furent égorgez à leurs yeux pour augmenter leur peine. Il devint ſans doute commun depuis ce tems-là, puiſque les Juifs demandérent à Pilate que J. C. fût crucifié; & qu'il y eut deux larrons auſſi crucifiez à ſes côtez dans le lieu où ſe faiſoient les exécutions. Nous liſons dans Diodore de Sicile & ailleurs, que Ninus, premier Roi des Aſſyriens, étant entré dans la Médie avec une puiſſante armée, Pharnus, qui étoit Roi du païs, le vint rencontrer avec toutes ſes forces; & que lui ayant livré la bataille, il fut vaincu & fait priſonnier avec ſept fils qu'il avoit, qui furent enſuite tous crucifiez avec leur pere par l'ordre de Ninus.

Ce ſupplice étoit encore uſité parmi les Egyptiens. Ils en puniſſoient même les femmes, puiſque Juſtin rapporte qu'Agathoclée, concubine d'un Roi d'Egypte, fut attachée à une croix. Il étoit ordinaire chez les Perſes. Herodote rapporte que pendant la guerre de Darius contre les Grecs, Harpagus un de ſes Chefs, fit crucifier Hiſtiée de Milet. Alexandre *ab Alexandro* dit que ce même Darius, condamna à la croix l'Intendant de l'Eolide, parce qu'il s'étoit laiſſé corrompre par argent, pour juger injuſtement une affaire. La mort de Polycrate Prince de Samos, eſt écrite par pluſieurs Hiſtoriens. Il avoit été heureux pendant toute ſa vie : il avoit pratiqué des intelligences avec Oronte, Gouverneur de la ville de Sardes pour le Roi de Perſe, & il crut que ce Gouverneur lui devoit remettre entre les mains tous les threſors du Roi Cambyſe ſon maître. Il partit de Samos pour les aller recevoir, mais à peine ſon vaiſſeau fut-il entré au port de Magnéſie, qu'il fut pris & mis en croix, où il mourut. Chez les Scythes & chez les Sarmates on crucifioit auſſi; car s'il en faut croire Diodore de Sicile, Cyrus, Roi de Perſe, fut crucifié par un Roi des Scythes, ou par une Reine, encore qu'Herodote raconte ſa mort autrement. Outre cette autorité, nous avons celle de Strabon, qui parle d'un fleuve nommé Léthé, qui eſt en ce païs-là, au pié d'une montagne appellée Thorax ſur laquelle, *dit-il*, on prétend que fut autrefois crucifié un Grammairien, qui s'appelloit Daphita, pour avoir fait des vers contre les Rois, d'où eſt venu ce Proverbe dont parle Eraſme, φύλαττε τὸν Θώρακα, c'eſt à dire, *prends garde à Thorax, Cave Thoracem*, qui ſe dit à ceux qui oſent parler des Puiſſances, ſans le reſpect qui leur eſt dû. Chez les Grecs, Xanthippe, Général des Athéniens, fit mourir ſur une croix Artayćte Perſan, Gouverneur d'Eolie pour le Roi Xerxès, parce qu'il avoit pillé le temple & le ſepulchre de Proteſilas. * Hérodote, *in Calliope*. Chez les Carthaginois la mort de Bomilcar eſt fameuſe. Ce grand Capitaine fils d'Amilcar, étant ſoupçonné à Carthage, de conſpirer contre ſa patrie, fut crucifié au milieu de la place publique, où avant que d'expirer, il reprocha de deſſus ſa croix à ſes Concitoyens, leur ingratitude & leur inhumanité. Nous liſons outre cela dans Juſtin, le ſupplice de Carthalon, que ſon pére Malée ſelon Juſtin, ou Maſée ſelon Oroſius, Général des troupes Carthaginoiſes, fit mourir ſur une croix. Chez les Romains, il y avoit une loi qui condamnoit les rebelles à la croix, ſelon le témoignage de Ciceron. L. Imbricus fit crucifier Val. Beſtius, parce que ſon fils Ruſcius lui ayant été donné en garde, il l'avoit tué, pour prendre quantité d'or qu'il avoit. Les femmes même étoient crucifiées à Rome, comme il paroît par l'Hiſtoire de ce Décius Mundus, jeune Romain, qui étant devenu éperdument amoureux de la belle Pauline, femme de Saturnin, ſe ſervit de l'adreſſe d'une Affranchie de ſon pére nommée Ida, pour corrompre les Gardiens du temple de la Déeſſe Iſis, afin qu'ils perſuadaſſent à Pauline, que le Dieu Anubis exigeoit qu'elle couchât une nuit dans ſon temple. Après quoi il fut introduit dans le temple où Pauline étoit venue, & où elle reçut Mundus, dans la penſée que c'étoit ce Dieu. Cette fourbe ayant été découverte, l'Empereur Tibére ordonna que ces Miniſtres ſcélerats du temple d'Iſis fuſſent crucifiez, & que la méchante Ida, qui avoit trouvé la premiére cette dangereuſe invention, fût crucifiée avec eux. Il eſt inutile de mettre ici encore plus d'exemples, comme on en pourroit trouver une infinité pour montrer que l'uſage de crucifier les Criminels a été pratiqué chez toutes les nations.

Les Gentils les laiſſoient pourrir ſur la croix, ainſi que nous le témoignent pluſieurs paſſages de divers Auteurs, entre leſquels Valére Maxime décrit, d'une maniere bien vive, le ſpectacle hideux du corps de ce Polycrate, Roi de Samos dont nous avons parlé, tombant par lambeaux de deſſus la croix, où Oronte l'avoit fait mourir. Les Juifs avoient ſoin de les ôter des croix le ſoir même, principalement avant le jour du Sabbath, parce qu'ils regardoient un pendu comme un objet de malédiction, *Maledictus omnis qui pendet in ligno*. Si les crucifiez n'étoient pas encore morts, on leur rompoit les os pour achever de les faire mourir. On prétend auſſi que pour faire en ſorte que le Patient ne mourût pas avant le ſoir, & qu'il eût encore à ſouffrir ce briſement des os, les Juifs avoient accoutumé de lui donner, comme il alloit être mis ſur la Croix, de très bon vin à boire, lequel étoit apprêté avec des drogues qui fortifioient & donnoient de la vigueur. On le buvoit d'ordinaire dans des vaſes de myrrhe, voilà pourquoi on l'appelloit du vin myrrhé, *Myrrhatum Vinum*. Martial & Pline en parlent comme d'une boiſſon merveilleuſe. Quelques uns ont voulu dire que ce vin aſſoupiſſoit, & faiſoit qu'on ſentoit moins la douleur; mais un paſſage d'Ariſtote, cité par Athenée, témoigne au contraire que c'étoit un vin qui deſenivroit, & qui digeroit les vapeurs les plus épaiſſes, en fortifiant le cœur; & Petrone, que Fulgence cite en parlant des qualitez de la myrrhe, parle d'une occaſion où il dit que, pour ſe rendre plus vigoureux, il but un grand coup de ce vin myrrhé. Outre cette précaution cruelle que les Juifs prenoient pour prolonger la vie aux condamnez à la Croix, & les reſerver à de plus grandes douleurs, ils avoient encore une coutume, qui étoit de leur appliquer, de tems en tems pendant le ſupplice, du vinaigre où on avoit fait infuſer de l'hyſſope, & dont ils rempliſſoient une éponge qui étoit au bout d'un bâton pour en toucher leurs playes, & même quelquefois leur mettre dans le nez & dans la bouche; parce que le vinaigre, l'hyſſope, & l'éponge ſont trois choſes qui ont chacune la vertu d'arrêter le ſang, comme l'aſſure Pline en pluſieurs endroits, & Dioſcoride auſſi : de ſorte que les Juifs joignoient ces trois choſes enſemble pour mieux arrêter le ſang qui couloit des playes du Patient, & par là le faire vivre, s'ils pouvoient, juſqu'au ſoir, pour lui rompre les os dans le tems du coucher du Soleil. L'éponge, qui fut portée à la bouche adorable du Fils de Dieu ſouffrant pour nos pechez ſur la Croix, & qu'on garde avec vénération à Rome dans l'Egliſe de S. Jean de Latran, paroît encore, au rapport de ceux qui l'ont vue, toute rougeâtre, comme ayant été imbibée de ſang, & enſuite preſſée. D'autres ont d'autres penſées ſur le *vin myrrhé* dont on vient de parler, & diſent que le vin, dans lequel on mettoit de la myrrhe, que les Juifs donnoient quelquefois aux patiens, n'étoit pas tant, comme quelques uns l'ont cru, pour les faire vivre, que pour les aſſoupir, ou étourdir, afin qu'ils ſouffriſſent moins, comme M. le Fevre & Baronius l'ont fait voir : car la myrrhe, ſelon Dioſcoride, a une vertu carotique. On leur donnoit encore d'autres ſoulagemens; c'eſt ainſi que l'on préſenta du vinaigre à Nôtre Seigneur.

Le ſupplice de la croix étoit le plus infame de tous, & ſervoit à punir les crimes les plus odieux, comme les vols de grand chemin, les trahiſons, &c. ainſi qu'on le voit par les loix des peuples. Les Romains en uſoient à l'égard de leurs Eſclaves, & non à l'égard des Citoyens Romains. Cicéron fait un crime énorme à Verrès d'avoir crucifié un Citoyen Romain; & Valére Maxime remarque, comme une choſe extraordinaire, que Scipion l'*Africain*, qui faiſoit exercer la diſcipline militaire avec une rigueur qui tenoit quelque choſe de la cruauté, ayant pris Carthage, & tenant en ſa puiſſance tous les Déſerteurs de l'armée Romaine, il les partagea en deux troupes : dans l'une il mit les Soldats Romains, dans l'autre les Soldats étrangers; & ayant fait couper la tête à ceux-ci, pour avoir manqué de foi au parti auquel ils étoient engagez, il fit crucifier les autres comme coupables d'un crime plus honteux, pour avoir abandonné la défenſe de leur propre patrie, & pour avoir porté les armes contre elle même. Nous liſons auſſi dans Lampride, que l'Empereur Alexandre Sevére, ayant demandé à pluſieurs Rois quel étoit chez eux le ſupplice des Voleurs, ils répondirent tous que c'étoit la croix.

C'eſt cependant ce genre de mort qu'il a plu au Fils de Dieu de choiſir pour racheter le genre humain. *Il s'eſt abaiſſé*, comme dit ſaint Paul, *en prenant la forme d'un Eſclave, & il s'eſt humilié juſqu'à ſouffrir la mort, & encore la mort de la Croix*. Ce fut, comme l'on ſait, la dix huitiéme année de l'Empire de Tibère, que cette Victime ſalutaire fut immolée pour effacer les péchez du Monde. Mais l'honneur extrême que la Croix reçut par ce grand événement, avoit été pluſieurs fois & predit & figuré dans les ſiecles précedens. L'arbre de vie dans le Paradis terreſtre, la Croix où le Serpent d'airain fut élevé dans le Deſert, la lettre Hébraïque *Tau*, dont le Prophete Ezechiel vit qu'on marquoit au front ceux qui devoient être ſauvez de la colére de Dieu, & autres ſemblables, étoient des figures myſterieuſes de la Croix du Sauveur. Les Peres en ſont pleins, c'eſt pourquoi je ne m'y arrêterai pas ici. Le Paganiſme même a eu pluſieurs ombres & preſages de cette précieuſe Croix. Chez les Egyptiens la figure d'une Croix ſignifioit *vie* dans leurs écritures myſtiques, au rapport de Ruffin, de Socrate, de Sozoméne, & d'autres. Les Sibylles ont parlé de la Croix par laquelle le Genre Humain devoit être racheté. *Voyez* SIBYLLE. Cependant cette gloire de la Croix, d'avoir été choiſie par le Fils de Dieu fait homme, pour être l'inſtrument du ſalut des hommes, fut longtems ſans être dignement reconnue. Tant que le Paganiſme a été dominant dans l'Empire, & dans les païs où le Chriſtianiſme n'avoit point été reçu, le ſupplice de la croix a continué. Conſtantin *le Grand* l'abolit dans tout l'Empire. Sous ſon régne, Heléne ſa mére étant allée à Jéruſalem pour y viſiter les

ſaints lieux, y découvrit, à ce qu'on croit, la vraye Croix de Nôtre Seigneur. Ce fut, ſelon les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques, l'an de Nôtre Seigneur 326, le 21 de l'empire de Conſtantin, le 13 du pontificat de ſaint Sylveſtre, le premier après la célébration du Concile de Nicée. Il eſt étonnant qu'Euſébe qui rapporte la découverte du ſepulchre de J. C. & ce que fit Héléne à Jéruſalem, ne parle point de l'Invention de la Croix. Voici ce que les autres Hiſtoriens Eccléſiaſtiques & les Péres en ont écrit.

Cette Princeſſe agée de 79 ans, entreprit le voyage de Jéruſalem avec un zéle ardent, & étant montée ſur la montagne de Golgotha, brûlant du deſir de trouver la Croix du Sauveur, elle ſurmonta toutes les difficultez qui ſembloient devoir la rebuter de ſa recherche. Ces difficultez étoient fort grandes, à cauſe, dit-on, que les Gentils en haine du nom Chrétien, avoient fait tous leurs efforts pour cacher le lieu même où étoit le ſépulchre de J. C. Ils y avoient fait apporter quantité de terre & de pierres, en ſorte qu'ils avoient conſidérablement élevé le terrain ſur cet endroit-là. Non contens de céla, ils avoient bâti un temple à Vénus, ſur la même montagne de Calvaire, où Nôtre Seigneur avoit été crucifié, afin que ceux qui y viendroient pour adorer J. C. paruſſent y venir rendre leurs hommages à une idole de marbre, qu'ils tenoient là conſacrée à cette fauſſe Divinité. Saint Jérôme rapporte qu'ils avoient placé la ſtatue de Jupiter ſur le même endroit où Nôtre Seigneur étoit reſſuſcité, & que cette ſtatue y demeura environ 180 ans, depuis l'Empereur Adrien juſqu'à l'Empereur Conſtantin. Les Payens, dit ce Pére, croyoient par là faire prendre le change aux Chrétiens, & abolir la mémoire & la foi de ces deux grands Myſtéres de la mort & de la réſurrection du Fils de Dieu. Mais Héléne ne voulant rien épargner, pour venir à bout de ſon pieux deſſein, conſulta tout ce qu'il y avoit aux environs de Jéruſalem de perſonnes capables de lui donner quelques lumiéres touchant les moyens de découvrir le thréſor qu'elle cherchoit; & comme elle s'informoit non ſeulement entre les Chrétiens, mais encore entre les Juifs, il ſe trouva parmi ceux-ci un Curieux de l'Antiquité, dont Sozoméne & Grégoire de Tours font mention, qui, ſur des Mémoires qu'il avoit eus de ſes prédéceſſeurs, trouva quelques indices du lieu où la croix qu'on cherchoit, devoit être cachée, c'eſt à dire, du lieu où le corps de Nôtre Seigneur avoit été enterré. Car c'étoit une choſe ſûre que, ſi on trouvoit le lieu du ſépulchre, on trouveroit auſſi tous les inſtrumens du ſupplice, à cauſe que c'étoit de tout tems la coutume des Juifs de faire une grande ouverture dans la terre du lieu où ils avoient enterré le corps du Criminel qu'ils avoient fait mourir, & d'enfoüir là-dedans tous les inſtrumens qui avoient ſervi à ſon ſupplice, regardant tout cet attirail comme des objets de malédiction, qu'il falloit ôter de deſſus la terre, ainſi que nous avons dit du corps même du Criminel.

Comme l'Impératrice eut fait creuſer bien avant en un certain endroit ſur les indices du Juif, ayant auparavant renverſé toutes les idoles que les Payens y avoient miſes, & fait applanir & nettoyer le terrain; on trouva effectivement trois croix, & auprès de ces croix, le bois ſur lequel étoit l'inſcription que Pilate avoit fait mettre au deſſus de la tête de Nôtre Seigneur: ce qui donna à connoître que l'une de ces trois croix étoit celle qu'on cherchoit, & les deux autres celles des Larrons. C'eſt ainſi que tous les anciens Ecrivains rapportent la choſe; & il n'y a que le ſeul ſaint Ambroiſe, qui ait dit que l'inſcription ſe trouva attachée à l'une des croix, & que ce fut à ce ſigne que l'on reconnut celle du Sauveur. Tous les autres Auteurs du même tems, comme ſaint Paulin, Evêque de Nole, Sulpice Sévére, Ruffin, & enſuite Théodoret, Socrate, Sozoméne, diſent que la Croix du Sauveur fut reconnue par un miracle, ou même par deux miracles, dont l'un eſt écrit par les uns, l'autre par les autres, & tous les deux par Nicéphore. C'eſt que l'Impératrice, après avoir trouvé ces trois croix, étant en peine de découvrir quelle étoit la Croix du Sauveur, Macaire Evêque de Jéruſalem, à qui elle demanda conſeil, fut d'avis qu'on les fit toucher toutes les trois à des malades: ce qui ayant été exécuté, une Dame de grande conſidération, qui étoit alors à l'agonie, fut remiſe ſur le champ en parfaite ſanté, par l'attouchement de l'une des trois, au lieu que les deux autres furent appliquées inutilement: après quoi, pour s'aſſurer encore davantage, on mit des corps morts ſur ces croix, & la ſeule qui avoit déja fait le premier miracle, reſſuſcita celui qui fut mis ſur elle. Ainſi la Croix du Fils de Dieu fut reconnue, & il ne faut point qu'on trouve étrange que ces Croix ſe fuſſent conſervées ſous la terre ſans pourriture pendant trois ſiécles. Car pour ne rien dire de celle du Sauveur en particulier, que le ſeul attouchement de la chair divine du Verbe Incarné auroit pu préſerver miraculeuſement de toute corruption, on ſait que le bois de chêne ne ſe corrompt pas, non ſeulement dans la terre, mais même dans l'eau. & il y a apparence qu'on faiſoit les croix de ce bois-là, qui croiſſoit dans le païs en plus grande abondance qu'aucun autre arbre. Ce qui peut même ſervir de preuve contre ceux qui diſent ſans beaucoup de fondement que la Croix de Nôtre Seigneur étoit de ſapin, de frêne, de pin, de palmier, de cédre, de cyprès, d'olivier: outre que tous les morceaux de la vraye Croix qu'on garde en tant de differens lieux, paroiſſent être de bois de chêne, ſoit qu'on en examine la couleur; ou la peſanteur, ou la forme, ou la ſolidité. Ce que je rapporte ainſi exactement, afin qu'on voye que je ne dis rien ici que ce qui eſt le plus généralement reconnu, & même le plus vraiſemblable. Nous paſſons ici ſous ſilence grand nombre d'Hiſtoires ſuſpectes, qui ſe liſent touchant le bois dont la Croix du Sauveur étoit faite, & même touchant la maniére dont elle fut trouvée; & nous nous y arrêtons d'autant moins, que le Pape Gélaſe en ſon Décret des livres apocryphes les a jugées ſi douteuſes, qu'il a laiſſé au diſcernement d'un Lecteur habile, le ſoin de diſtinguer le vrai d'avec le faux.

L'Impératrice Héléne ayant trouvé la Croix, fit bâtir une égliſe au même endroit où elle l'avoit trouvée, & dans cette égliſe elle remit ce bois ſacré avec toutes les marques d'une profonde vénération, l'ayant fait enchaſſer le plus richement qu'il lui fut poſſible, non ſans en avoir pris auparavant une partie conſidérable qu'elle apporta à l'Empereur Conſtantin ſon fils. Ce Prince perſuadé qu'il ne pouvoit donner une plus grande marque de ſon affection à ſa ville de Conſtantinople, que d'enfermer dans ſes murs un thréſor ſi précieux, comme une ſauve-garde aſſurée contre toutes ſortes de dangers, coupa une petite partie de ce bois de la Croix, & l'enferma dans ſa propre ſtatue placée dans cette ville-là, ſur une magnifique colomne de porphyre, au milieu de la place appellée de Conſtantin. Le reſte fut placé à Rome dans une égliſe ſomptueuſe, que cet Empereur y fit bâtir exprès, & qui fut appellée pour cela l'égliſe de ſainte Croix de Jéruſalem. Outre cela il en fit bâtir une autre très-magnifique en l'honneur de la même Croix, au milieu de la ville même de Jéruſalem, ou Héléne en avoit déja élevé une. Ce fut alors que l'Empereur Conſtantin abolit entiérement le ſupplice de la Croix, & défendit par un Edit de jamais à l'avenir condamner dans tout l'Empire aucun Criminel à ce genre de mort: ce qui a depuis été obſervé dans tout le Chriſtaniſme. Cela ſe doit entendre des croix qui s'appellent proprement croix dans le tems où nous ſommes, & qui ſont faites comme celle où eſt mort le Sauveur du monde; car il y en a d'autres figures, dont nous avons parlé, qui ſont encore en uſage. L'Egliſe fit encore plus en l'honneur de la ſainte Croix: elle inſtitua des Fêtes pour être célébrées tous les ans, dont la premiére, en mémoire de ce qu'elle avoit été trouvée, eſt celle que les Latins célébrent le troiſiéme mai, & les Grecs le 14 ſeptembre, auquel jour la ſeconde fut inſtituée depuis en mémoire de l'Exaltation de cette même Croix. Encore que cette ſeconde Fête, au rapport de Nicéphore, *l. 8. ch. 28*, ſoit auſſi ancienne que la premiére, comme ayant été ordonnée en mémoire du jour qu'on expoſa pour la premiére fois avec cérémonie la Croix à la vénération du peuple, dans la ville de Jéruſalem où elle avoit été en horreur, néanmoins la ſolemnité de cette Fête a été redoublée dans l'Egliſe depuis le miracle que cette ſacrée Croix fit en la perſonne de l'Empereur Héraclius.

L'an 628, le fameux Roi de Perſe Coſroès s'étoit rendu maître de l'Egypte & de l'Afrique, ſur la fin de l'empire de Phocas; & ayant taillé en piéces un grand nombre de Chrétiens, il avoit tourné ſes armes contre la ville de Jéruſalem. Il avoit pris & ſaccagé cette ville, & avoit enlevé & emporté en Perſe cette grande partie de la Croix de Nôtre Seigneur, qu'Héléne avoit laiſſée dans ſon égliſe ſur la montagne du Calvaire. Alors l'Empereur Héraclius, qui avoit ſuccédé à Phocas, ayant imploré le ſecours du ciel par des jeûnes & par des priéres contre ce formidable ennemi de la Chrétienté, leva trois puiſſantes armées avec une humble confiance en Dieu; & en trois batailles il défit entiérement trois Généraux de Coſroès, lequel ayant été enſuite tué par l'un de ſes fils, qui maſſacra auſſi ſon frére pour monter ſur le thrône de Perſe, l'Empereur n'eut point de peine à faire avantageuſement les conditions de la paix avec ce nouveau Roi; & la premiére de ces conditions fut, que la Croix du Sauveur du monde ſeroit rendue aux Chrétiens, qui en étoient privez il y avoit déja 14 ans. Cela ayant été exécuté, la Croix fut d'abord portée à Conſtantinople en grand triomphe, les chemins étant par tout bordez d'une foule de Chrétiens, qui faiſoient des acclamations de joye & chantoient des loüanges à Dieu: après quoi l'Empereur voulut avoir l'honneur de rapporter à ſa premiére place ſur ſes épaules, ce ſacré fardeau que le fils de Dieu avoit porté ſur les ſiennes; mais lorſqu'il fut arrivé à la porte de Jéruſalem par où il falloit ſortir pour aller au Calvaire, il fut arrêté par une force inviſible, & quelque effort qu'il fit, il lui fut impoſſible de paſſer outre. Il eſt aiſé d'imaginer l'étonnement où il ſe trouva, auſſi-bien que la nombreuſe aſſiſtance qui accompagnoit la Croix, lorſque le Patriarche de Jéruſalem, qui étoit alors Zacharie, s'étant approché de lui, *Si vous m'en croyez, Seigneur*, lui dit-il, *vous quitterez ces riches vêtemens d'or & de pierreries dont vous êtes ſi magnifiquement paré, & qui ne s'accordent pas avec la pauvreté de* Jesus-Christ *portant ſa Croix*. A quoi l'Empereur ayant conſenti volontiers, ſe dépouilla de toute cette pompe; & s'étant revêtu d'un habit fort ſimple, étant même nuds piez, il ſe remit ſous la précieuſe charge qu'il avoit portée juſques-là, & acheva, ſans nul obſtacle, de la porter juſqu'à ſa place. Suidas, qui rapporte ce fait, après les Rituels eccléſiaſtiques, après les Grecs, & ſur la tradition commune de l'Egliſe, n'y change qu'une circonſtance peu importante; qui eſt que le Patriarche Zacharie, dit-il, étant alors abſent de Jéruſalem, Modeſte, qui étoit en ſa place, fut celui qui donna à l'Empereur l'avis de quitter ſes ornemens. Cela arriva le 14 de ſeptembre, & ceux qui ne veulent pas que la Fête de l'Exaltation de la ſainte Croix ſoit auſſi ancienne que nous l'avons dit, diſent que ce fut alors ſeulement qu'elle fut inſtituée en mémoire de ce grand miracle.

Ce n'eſt pas ici le lieu de rapporter les autres miracles opérez par la Croix de Nôtre Seigneur: il ſuffira de remarquer que de cette partie que l'Impératrice Héléne en laiſſa à Jéruſalem, on en a coupé depuis une infinité de morceaux, étant même la coutume des Evêques de cette ville-là, d'en donner à tous les Fidéles qui venoient de toutes les parties du monde voir avec une profonde vénération ce ſacré inſtrument du ſalut des hommes. Cependant cette partie, qui naturellement devoit à peine ſuffire à une diſtribution beaucoup moindre, s'eſt toûjours miraculeuſement conſervée d'une égale grandeur, ſans jamais diminuer, non plus que ſi on n'y avoit point touché. Saint Paulin dit-là-deſſus, que cette vertu miraculeuſe de ce bois, qui tout mort qu'il eſt, ſemble ſe reproduire encore, comme s'il étoit vivant, lui a ſans doute été communiquée par l'attouchement de cette chair divine, qui ayant ſouffert la mort ſur ce même bois, l'a ſurmontée par une réſurrection glorieuſe. Les paroles de ce Pére ſont trop belles, pour n'être pas rapportées ici en original. *Crux in materia inſenſata vim vivam tenens, ita ex illo tempore innumeris penè hominum votis lignum ſuum commodavit, ut detrimenta non ſentiret, & quaſi intacta permaneret, quotidie dividuam ſumentibus, & ſemper totam venerantibus: ſed iſtam imputribilem virtutem, & indetribilem ſoliditatem de illius carnis ſanguine bibit, quæ*

paſſa mortem non vidit corruptionem. C'eſt dans l'Epître 11, à Sévere; & ſaint Cyrille, Patriarche de Jéruſalem même, & témoin oculaire, dit que les petites parties de ce bois, priſes de celle qui eſt dans cette ville-là, ont rempli toute la terre, ſans qu'il paroiſſe qu'on en ait ôté de Jéruſalem, & compare ce miracle à celui des cinq pains dont cinq mille hommes furent nourris: c'eſt dans ſes *Catéchéſes* 4. 10. & 13.

Pour ce qui regarde les cloux dont le Sauveur du monde fut attaché à la Croix, les mêmes Auteurs que nous avons citez, diſent qu'ils furent aiſément diſtinguez de ceux qui avoient ſervi au crucifiement des deux Larrons, parce que les uns étoient tous mangez de rouille, au lieu que les autres s'étoient miraculeuſement conſervez. Au reſte, les Chrétiens conviennent qu'il n'y eut pas plus de quatre cloux, ni moins de trois. Ceux qui en mettent quatre, ſont Grégoire Archevêque de Tours, Médina, Samarin, le Cardinal Tolet, ſainte Brigitte, le Pape Innocent III, ſaint Bonaventure, Lanſperge, Gallonius, & autres. Leurs principales raiſons ſe réduiſent à trois, la premiére, que la coutume étoit preſque toûjours de crucifier avec quatre cloux; la ſeconde, qu'en effet cette maniére eſt plus facile, mettant un clou à chaque pié, auſſi bien qu'à chaque main; la troiſiéme, que les anciennes images du Crucifix le répréſentérent attaché à la Croix avec quatre cloux: ce qui ſe voit particuliérement dans l'égliſe de Nôtre-Dame de Lorrette. Ceux qui ne mettent que trois cloux ſont, ſaint Grégoire de Nazianze, ſaint Ambroiſe, ſaint Anſelme, dont l'opinion eſt confirmée par les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques, Rufin d'Aquilée, Nicephore, & Zonare, & par l'uſage preſque univerſel de répréſenter Jesus-Christ crucifié avec trois cloux ſeulement. Saint Ambroiſe & ſaint Grégoire de Nazianze aſſurent que ſainte Heléne ne trouva que trois cloux avec la Croix; & leur autorité eſt très-conſidérable. On répond à ceux qui ont un ſentiment contraire, que les révélations de ſainte Brigitte ne contiennent pas des veritez tout à fait certaines; que le Pape Innocent III a parlé avec doute; que ſaint Bonaventure n'écrit pas en Hiſtorien, mais en contemplatif; & qu'aux Crucifix de l'égliſe de Lorette, on ne voit point quatre cloux. On ajoûte qu'à Bologne, dans la bibliothéque de ſainte Marie des Graces, on garde un ancien livre, où il eſt écrit que les Soldats avoient preparé quatre cloux; mais que Nôtre Seigneur mit lui-même ſon pié droit ſur le gauche. Enfin on a remarqué dans les ſaints Suaires de Beſançon & de Turin, que la playe du pie droit paroît plus ouverte & plus large que celle du pié gauche, parce que celui-ci ne fut percé que par la pointe du clou, qui entroit par le pié droit. Les mêmes ſaint Ambroiſe & ſaint Gregoire de Nazianze rapportent que ſainte Heléne fit mettre un des cloux ſur le caſque de l'Empereur Conſtantin ſon fils, qu'elle en fit attacher un autre au mords du cheval de cet Empereur, & qu'elle jetta le troiſiéme dans la Mer Adriatique, pour appaiſer une tempête. Voici ce qu'en dit Gregoire de Tours. Heléne retournant en Occident fut touchée des naufrages fréquens qui arrivoient en ce tems-là dans la Mer Adriatique, qu'on nommoit à cauſe de cela l'abyme des Voyageurs, *vorago navigantium*, & qu'animée d'une vive foi, elle jetta dans cette mer un des cloux dont nous parlons qui la rendit tranquille & paiſible, d'où vient la coutume qui duroit, (dit ce grand Archevêque) encore de ſon tems, que tous les gens de mer avoient tant de vénération pour ce Golfe ainſi conſacré par ce clou, que dès qu'ils étoient entrez dedans ils faiſoient des jeûnes & des priéres, & ne chantoient que des Pſeaumes au lieu de chanſons profanes. Ce clou, dit la Tradition, ne fut point perdu, & revint ſur l'eau, comme autrefois la hache du Prophéte Eliſée: de ſorte que ſainte Heléne l'eſtima plus que les autres, & le donna à l'égliſe de Treves, dont ſaint Agrice etoit Archevêque. Elle fit enſuite préſent à l'égliſe de Latran, de celui qui avoit été mis au caſque de l'Empereur, & envoya à l'égliſe de Milan, celui que l'on avoit attaché au mords du cheval de Conſtantin. Quoi qu'il en ſoit du nombre de trois, ou de quatre, il eſt certain, dit Gretſer, qu'il n'y a point d'Auteur Catholique qui en mette davantage. Que ſi pluſieurs égliſes en montrent dans leur threſor, qui vont au delà de ce nombre, cela vient de ce qu'ayant eu quelque partie d'un clou de la Croix, ils l'ont enfermée dans un autre clou entier, que l'on a regardé enſuite comme un clou ſacré; ou bien ce ſont des cloux qui attachoient le titre de la Croix, le billot ſur lequel poſoient les piéds de Jeſus-Chriſt, & même les divers morceaux de bois dont la croix etoit compoſée; ou bien enfin cela vient de ce que les Fidéles ayant conſervé parmi les Reliques des Martyrs quelques cloux qui avoient ſervi à leur martyre, ceux qui ſont venus dans la ſuite des tems ont pu prendre ces inſtrumens de la ſouffrance des membres myſtiques de Jesus-Christ, pour les inſtrumens de la Paſſion de Jesus-Christ même. On les a tous appellez des cloux de Nôtre Seigneur. Quelques-uns apportent encore une autre raiſon. Les Grecs Schiſmatiques fichent tous les ans des cloux dans le pavé de l'égliſe du ſaint Sépulchre, le vendredi ſaint, pour marquer l'anathême qu'ils oſent fulminer contre les Catholiques; & il ſe peut faire que quelques Pélerins de la Terre-Sainte en ayent arraché, & qu'on leur ait donné le nom de cloux de Nôtre-Seigneur, parce qu'ils venoient de l'égliſe du Sépulchre de Nôtre-Seigneur, & qu'ils y avoient été mis dans le tems de la Paſſion. Cette raiſon paroît aſſez vrai-ſemblable à M. du Sauſſay, Evêque de Toul; mais s'il y a quelques cloux de cette ſorte, cela ne peut venir que de l'ignorance du peuple, qui a introduit cette opinion, laquelle s'eſt conſervée, parce qu'on n'a pas pu éclaircir la vérité de leur origine. On en doit dire autant de la conjecture de quelques-uns, qui diſent que l'on a pu nommer cloux de Nôtre-Seigneur, ceux avec leſquels les Juifs ont quelquefois attaché à une croix l'image de Jeſus-Chriſt, & même des enfans Chrétiens, en haine de nôtre Religion: ce qu'ils faiſoient le jour du vendredi ſaint.

Calvin faiſant une critique ſur le nombre des cloux de Nôtre-Seigneur, en compte 14 ou 15, pour montrer qu'il y a de la ſuperſtition, & de la fauſſeté. Il dit que les Milanois ſe vantent d'avoir celui qui fut mis au mords du cheval de Conſtantin; que ceux de Carpentras aſſurent avoir ce même clou; qu'il y en a un à Rome, dans l'égliſe de ſainte Heléne, & un autre dans celle de ſainte Croix; un à Sienne, & un autre à Veniſe; trois en Allemagne, ſavoir, un à Cologne, un en l'égliſe des trois Maries, & un autre à Tréves; qu'on en voit un à Paris dans la ſainte Chapelle du Palais; un autre aux Carmes, & un troiſiéme en l'égliſe de ſaint Denys en France; qu'il s'en trouve un à Bourges; un au village de la Tenaille; & un autre à Draguignan. Mais cette énumération n'eſt pas tout à fait juſte; car on n'a point oui parler d'aucune conteſtation entre ceux de Milan, & de Carpentras pour le même clou. L'égliſe de ſainte Heléne à Rome eſt la même que l'égliſe de ſainte Croix. Il ne paroît point qu'il y ait un clou à Sienne, ni à Veniſe, ni à Cologne, ni aux Carmes de Paris, non plus qu'à la ſainte Chapelle, où l'on conſerve la couronne, & le fer de la lance. Le clou de Saint-Denys en France qui eſt plus petit que les autres, étoit, dit-on, au titre de la Croix. Il n'y en a point à Draguignan, & l'on ne ſait où eſt ce village de la Tenaille.

A l'égard du clou que l'on garde à Tréves, ſainte Heléne le donna, dit-on, pour honorer cette égliſe, dont S. Agrice étoit alors Evêque, & qu'elle conſidéroit, parce qu'elle étoit née dans cette ville. Depuis, vers l'an 1000, ſaint Gérard Evêque de Toul, obtint une partie du clou de Tréves, qui en eſt la pointe. Pour le clou de Saint-Denys en France, on dit que ce fut Charles *le Chauve* qui le donna à cette égliſe, après l'avoir apporté d'Aix-la-Chapelle, où l'Empereur Charlemagne l'avoit dépoſé.

Après tout, il faut avouer qu'il y a bien de l'incertitude dans la plûpart des miracles & des faits rapportez; que l'on a débité pour du bois de la vraye Croix ce qui n'en eſt pas; donné pour des cloux de Jeſus-Chriſt des cloux ordinaires, & ſuppoſé pour inſtrumens de la Paſſion de Nôtre-Seigneur, des choſes qui n'y ont jamais ſervi. Si le culte de la Croix n'a pas été établi dès le commencement de l'Egliſe; il eſt certain qu'il eſt très-ancien parmi les Chrétiens. Dans le huitiéme ſiécle les Evêques de France, qui ne reconnoiſſoient point le culte des images, ont avoué qu'il falloit excepter la Croix. On s'eſt même ſervi du terme d'*adoration* à l'égard de la Croix, mais l'adoration intérieure ſe rapporte à Jeſus-Chriſt, & celle de la Croix ne conſiſte que dans des ſignes extérieurs de reſpect & de vénération, que l'on rend à la Croix, pour témoigner les ſentimens intérieurs d'amour, de reconnoiſſance & d'adoration que l'on a pour Jeſus-Chriſt même. La dévotion des Fidéles n'a jamais pour objet que cette Paſſion par laquelle le monde a été racheté, & leur culte ſe rapporte tout entier à ce Dieu dont la miſéricorde infinie s'eſt manifeſtée aux hommes par ces choſes ſenſibles qui leur en renouvellent le ſouvenir. C'eſt ainſi qu'il faut entendre l'adoration de la Croix pratiquée dans l'Egliſe Romaine depuis le tems de l'Empereur Conſtantin, c'eſt à dire, dès qu'elle fut trouvée. Ce terme d'adoration ne ſe prend pas à la rigueur, pour un culte qui n'eſt dû qu'à Dieu ſeul, il ſignifie ſeulement un mouvement de vénération pour un bois que le Verbe incarné a conſacré par ſon attouchement, & dont il a fait par le choix de ſa volonté, l'autel du ſacrifice ineffable & incompréhenſible, ſeul digne d'être offert au Pére éternel, le champ de bataille où le Démon a été vaincu pour jamais, l'inſtrument de la rédemption du genre humain, & par conſequent un objet bien digne que les hommes ſentent & témoignent à ſon approche l'amour le plus tendre & le reſpect le plus profond dont ils ſont capables. C'eſt pour exprimer ces grands ſentimens qu'on ſe ſert d'un terme auſſi fort que celui d'adoration, dont il ſe faut bien garder d'abuſer contre l'intention de la même Egliſe. On peut lire là-deſſus le Cardinal Bellarmin, *de Cultu Imaginum, l. 2. ch. 27*; Vaſquez, *de Adorat. l. 3*; & pluſieurs autres Auteurs qui en ont écrit exprès. Comme auſſi les Croix ſimples ſont plus anciennes dans l'Egliſe que les Crucifix; & les Crucifix qui répréſentent Jeſus-Chriſt mort, plus anciens que ceux qui le répréſentent vivant. Dès les premiers ſiécles, les Chrétiens avoient coutume de faire très frequemment des ſignes de Croix ſur eux, comme Tertullien & les Anciens l'ont remarqué. Mais ils ne ſe faiſoient pas alors, comme on les fait communément à préſent: ce n'étoit que de ſimples ſignes de la main ou du pouce, ainſi ils les faiſoient ſur eux de la maniére qu'on le pratique encore dans les cérémonies de l'Egliſe, où les Prêtres font ce ſigne ſur eux, ſur les Evangiles & ſur les choſes qu'ils conſacrent, ou béniſſent. Ceux qui en voudront ſavoir davantage de la ſacrée Croix de Nôtre-Seigneur, pourront voir des livres faits exprès à ce ſujet; & nous ſerions trop longs ſur cet article, ſi nous voulions mettre ici tout ce qui ſe trouve dans les Péres & dans les Hiſtoriens, tant Eccléſiaſtiques que Profanes, touchant les miracles innombrables que Dieu a opérez par la vraye Croix, touchant les diverſes erreurs ſur ce qui regarde ſa matiére & le culte qui lui eſt dû, touchant les honneurs qui ont été rendus en différens endroits à ſes images mêmes, & enfin touchant le grand triomphe de cette ſacrée Croix qui arrivera au jour du Jugement univerſel, auquel elle paroîtra dans l'air, éclatante de lumiére, ſuivant les paroles de Jesus-Christ même, *Matthieu, ch. 24. v. 30*, ſelon l'interprétation des Docteurs de l'Egliſe Romaine, entre leſquels pluſieurs Péres de l'Egliſe & pluſieurs grands Théologiens tiennent que ce ſera la même Croix ſur laquelle le Fils de Dieu eſt mort, dont toutes les parties ſe raſſembleront à la fin du monde, & qui ſera portée par les Anges à ce grand jour du Jugement; à quoi paroît très-conforme ce qui ſe lit vers la fin du *livre ſeptiéme des Oracles des Sibylles*,

O lignum fœlix, in quo Deus ipſe pependit,
Nec te terra capit: ſed cœli tecta videbis,
Cum renovata Dei facies ignita micabit.

* *Ancien Teſtament, Deuteronome, ch.* 21; *Ezéchiel, ch.* 9. *Amos, ch.* 2. *Proverbes, ch.* 31. Thalmud, *tit. Avel, Kabbat. ch.* 1. Phil. *de Special. Leg.* Tertullien contre Marcion, *l.* 3. *ch.* 22. Le même, *Apolog. ch.* 9. Lactance Firmien, *Divin. Inſtit. l.* 1. *ch.* 21. Joſéphe, *de Bello Judaico, l.* 1. *ch.* 3. Le même, *Antiq. Judaiq. l.* 7. *ch.* 10. Saint Auguſtin, *Serm.* 63. *ad Fratres in Eremo*, Saint Ambroiſe, *O-*

rat. in fun. Theodoſii. Le même, *Exhort. ad Virgin.* S. Chryſoſtome, *Homilia* 1. *de Cruce*, *&* *Homilia de Cruce & Latrone*, *&* *Homilia* 77. *in cap.* 24. *Matthai.* Saint Cyrille de Jeruſalem, *Catech.* 15. Saint Paulin, *Epiſt.* 11. *ad Sever.* Sévére, *Hiſt. l.* 2. Fulgence, *Mythol. l.* 3. *ch.* 8. Ruffin, *l.* 1. *ch.* 7. *&* 8: & *l.* 2. *ch.* 29. Socrate, *l.* 1. *ch.* 13: & *l.* 5. *ch.* 17. Théodoret, *l.* 1. *ch* 18. Sozoméne, *l.* 2. *ch.* 1. Nicéphore, *l.* 8. *ch.* 29. Théophane, *l.* 18. Cédréne, *an.* 18. *Heraclii.* Grégoire de Tours, *de Gloria Martyrum*, *ch.* 6. Sénéque, *de Conſol. ad Martiam.* Martial, *Spectac. Epigr.* 7. Pline, *l.* 14. *ch.* 13: *l.* 23. *ch.* 1: & *l.* 31. *ch.* 11. Dioſcoride, *l.* 5. *ch.* 14. Athénée, *l.* 11. *ch.* 30. Plaute, *in Moſtellaria.* Diodore de Sicile, *l.* 2. *ch.* 1. Le même, *l.* 3. Sabellicus, *l.* 1. Juſtin, *Hiſt. l.* 18. 22 *&* 30. Alexander ab Alexandro, *l.* 3. *ch.* 5. Strabon, *l.* 4. *&* 14. Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 3. Valére Maxime, *l.* 2. *ch.* 7. *Ext.* 1: *l.* 6. *ch.* 3. *Ex.* 5: *&* *ch.* 9. ou *dernier, Ext.* 5. Digeſt. *Nov. de Pœnis*, *l.* 48. *tit.* 19. *l.* 28. Thomas Waldenſis, *tome* 3. *oper. tit.* 20. *ch* 158. Ephrem. Syrus, *l. de vera Pœnit. ch.* 4. Arnoldus Mermannius, *Tract. de S. Cruce.* Juſte Lipſe. Gretſer. Thomas Boſius, *de Cruce.* Baronius, *Annal. Eccleſiaſt. Lettres de* Saumaiſe *à Bartolin*, *de Cruce.* M. du Sauſſay, Evêque de Toul, *de bipartito Domini Clavo.* Dom Calmet, *Diſſertation ſur les ſupplices*, *à la tête de ſon Commentaire ſur le Deuteronome.*

* CROIX (François de la) Jéſuite & Théologien a donné au Public un Ouvrage intitulé, *Hortulus Marianus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 228.

* CROIX (Pierre de la) d'Artois, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Docteur en Théologie, a écrit, *De l'uſage*, *de la vertu*, *des miracles & des ſignes de la Croix*, en trois livres. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 733.

CROIX, (Filles de la) Filles vivant en Communauté, dont l'occupation eſt de tenir des Ecoles Chrétiennes, & d'inſtruire les perſonnes de leur ſexe. Cet Inſtitut a commencé l'an 1265, à Roye en Picardie, & eſt venu de là à Paris. *N.* . . Guérin, Curé de Roye en eſt l'Inſtituteur ; & Madame de Villeneuve, Marie Luillier lui procura l'établiſſement de Paris ; mais celle-ci fit faire à une partie des Filles les trois vœux ſimples de pauvreté, de chaſteté & d'obéiſſance, & les autres voulurent conſerver leur liberté : ce qui les obligea de ſe ſéparer. Les unes & les autres ont fait divers établiſſemens, & chacune des deux Congrégations a un Supérieur qui gouverne toutes les maiſons qui en dépendent. * Hélyot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 8. *ch.* 18.

CROIX (Fréres de la Roſe) C'eſt le nom que les Chymiſtes ont donné à certains Viſionnaires qui cherchoient la pierre philoſophale, qui étoient ſi cachez, qu'ils paſſoient pour inviſibles, & dont la cabale étoit marquée par ces lettres F. R. C. que quelques-uns d'entre eux ont interprétées, *Fratres Roris Cocti*, à cauſe qu'ils prétendoient que la matiére de la pierre étoit la roſée cuite. *Voyez* Gabriel Naudé, qui a fait contre eux un livre très-docte.

* CROIX, Cap de la Croix, ou de Schouten, Cap de la terre de Jeſſo, partie du Continent Septentrional. Il eſt ſur la côte qu'on appelle *la Terre de la Compagnie*, vis à vis de l'Iſle des Etats avec laquelle il forme le détroit de *De Vries*, qui joint l'océan Chinois à la Mer des Kaïmachites ou de la Tartarie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CROIX, Cap de la Croix. *Voyez* CREUZ.

CROIX, Cap de la Croix. *Voyez* CRUX ou CRUZ.

CROIX, Cap de la Croix. *Voyez* CRIO.

CROIX, Cap de la Croix. *Voyez* CROCE.

* CROIX, le Lac de la Croix, dans la Nouvelle France, en l'Amérique ſeptentrionale. On le met dans la partie ſeptentrionale de la Province de Saguenay, vers les ſources de la riviére de ce nom ; mais il n'eſt pas marqué ſur les Cartes. * Maty, *Dict. Géogr.*

CROIX DE CASTRIES (La) Maiſon noble & ancienne en Languedoc, dont quelques Auteurs attribuent l'origine aux anciens Comtes de Montpellier. On prétend même que ſaint Roch, fils de Jean de la Croix, Gouverneur de Montpellier, pour les Rois de Majorque, Seigneurs alors de cette ville, étoit de cette Maiſon, & que c'eſt de la croix que ce Saint apporta ſur ſon eſtomach en venant au monde, que les Seigneurs de la Croix ont pris dans la ſuite leur nom & leurs armes : c'eſt ainſi qu'en parle Andoque dans ſon *Hiſtoire du Languedoc*, *l.* 12. Il y a dans la Maiſon une autre tradition, qui porte que le nom de la Croix leur eſt reſté d'un de leurs ancêtres, qui au retour des Croiſades, conſerva toûjours la croix qu'il avoit priſe ſur ſa cotte-d'armes, & tranſmit à ſa poſtérité le nom & les armes de la Croix.

I. JEAN de la Croix, Chevalier, vivoit en 1320, & poſſédoit pluſieurs terres, partie deſquelles il tenoit à foi & hommage de Bertrand de Goth, Vicomte de Lomagne : on ignore le nom de ſon fils.

III. JEAN de la Croix, II. du nom, petit-fils du précédent, fut Baron de Caſtries, ſelon la généalogie de cette Maiſon, que M. d'Hozier dreſſa en 1637. Les Chroniques de France font une honorable mention de lui, pour s'être ſignalé à la bataille de Baugé en Anjou, ſous le Roi Charles VI, en 1421, par la vigoureuſe réſiſtance que lui & ſes gens firent dans une égliſe : ce qui fut cauſe du gain de la bataille ſur les Anglois. Ce généreux Chevalier vivoit encore en 1424, & laiſſa JEAN qui ſuit.

IV. JEAN de la Croix, III. du nom, Baron de Caſtries épouſa *Judith* de Pierrefort, dont il eut GUILLAUME qui ſuit.

V. GUILLAUME de la Croix, Baron de Caſtries, de Gourdiéges, & de la Roquette, Seigneur de Saint-Brez, & autres lieux, fut Gouverneur & Sénéchal pour le Roi, des villes, Comtez & Baronnies de Montpellier & d'Homelas. Il ſe trouve qualifié en pluſieurs titres de *noble*, *haut*, *magnifique*, *&* *puiſſant Seigneur*, & une délibération des Etats Généraux de Languedoc, tenus à Montpellier en 1503, peu de tems après ſa mort, en faiſant mention de lui, le traite de *Monſeigneur.* Son teſtament eſt de 1496. Il laiſſa de *Françoiſe* de Cézelli, Dame de Saint-Aunez & de Figaret, qu'il avoit épouſée en 1476, 1. LOUIS, qui ſuit ; 2. *Jean*, Chevalier de Malte ; 3. *Etienne*, Protonotaire du ſaint Siége ; 4. GEOFROY, qui étoit le troiſiéme, & qui s'étant allé établir en Champagne, fit *la branche des Barons de* PLANCY *& de* RIQUEBOURG, *Vicomtes de* SEMOINE, dont étoient CLAUDE de la Croix, Baron de Plancy, Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Ecuyer de la Reine Marguerite, mort en 1572, & qui a laiſſé poſtérité ; & 5. *Nicolas* de la Croix, Vicomte de Semoine, auſſi Chevalier de l'Ordre du Roi, & premier Maître d'Hôtel de la même Reine, lequel épouſa en 1561, *Charlotte* de Courtenay, fille d'*Hector*, Seigneur de la Ferté-Loupiére. Cette branche finit en la perſonne de *Marie* de la Croix, Vicomteſſe de Semoine, mariée en 1604, à *Gabriel* de Guénegaud, Seigneur du Pleſſis-Belleville, Tréſorier de l'Epargne.

VI. LOUIS de la Croix, Baron de Caſtries, &c. qui teſta en 1522, avoit épouſé *Jeanne* de Montfaucon, fille unique & héritiére de *Claude*, Baron d'Alais, de Vézenobre & de Miremont, & d'*Anne*, Dame d'Uſſel, dont il eut 1. HENRI qui ſuit ; 2. *Guillaume*, Seigneur de Figaret, exécuteur du teſtament de ſon neveu ; 3. *Honorade*, femme de *Raimond* de Bérenger, Seigneur de Montmouton ; & 4. *Françoiſe*, épouſe de *Jacques*, Seigneur de Belloy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître d'Hôtel ordinaire de ſa Majeſté.

VII. HENRI de la Croix, dit *Uſſel*, Baron de Caſtries, qui teſta en 1542, fut tué fort jeune en Allemagne, étant Guidon des Gendarmes du Comte de Sancerre. Les Archives de Montpellier le qualifient de *Monſeigneur.* Il avoit épouſé en 1535, *Catherine* de Guilhens, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Montjuſtin, dont il eut 1. JACQUES qui ſuit ; 2. JEAN de la Croix, qui a fait *la branche des Seigneurs d'*ANGLARS *en Limouſin*, & 3. *François*, Seigneur de Saint-Brez, exécuteur du teſtament de ſon frére avec ſon oncle.

VIII. JACQUES de la Croix, Baron de Caſtries, &c. fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi par le Maréchal de Danville, qui en eut commiſſion de Charles IX, en datte du 21 novembre 1568. Il fut auſſi Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Gouverneur des villes, châteaux & citadelles de Sommiéres, de Gignac, & de Frontignan ; fut député pluſieurs fois à la Cour, comme un des principaux Barons des Etats du Languedoc ; & entretint long-tems pour le ſervice des Rois de France, des troupes qu'il avoit levées à ſes dépens. Il teſta le cinquiéme octobre 1572, & laiſſa de *Diane* d'Aubenas, qu'il avoit épouſée en 1565, 1. JEAN qui ſuit ; & 2. GASPARD FRANÇOIS, *tige des Seigneurs de* MEYRARGUE, *de* SUEILLES, *& de* CANDILLARGUES, qui mourut en 1623.

IX. JEAN de la Croix, IV. du nom, Baron de Caſtries, Capitaine de 150 Lances des Ordonnances, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa en 1590, *Marguerite* de la Voglia, fille de *Pierre*, Seigneur de la Lauze, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Languedoc. Il mourut âgé de 21 ans en 1592, laiſſant un fils unique, JEAN qui ſuit.

X. JEAN de la Croix, V. du nom, Comte de Caſtries, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Colonel des Legionnaires de Languedoc, fit ſes premiéres armes, étant Guidon de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Montmorency ; mais ayant été obligé par ſa mauvaiſe ſanté de quitter le ſervice, il ſe retira dans ſa province, gratifié par le Roi Louïs XIII, d'une penſion de 3000 livres. Le malheur du Duc de Montmorency, dont ſa femme étoit proche parente, entraîna ſa diſgrace. Le Comte de Caſtries fut privé du droit que lui donnoit la Baronnie de Caſtries, d'entrer aux Etats de Languedoc, & teſta le 16 octobre 1640. Il avoit épouſé en 1609, *Louiſe* de l'Hopital, fille aînée de *Jacques*, Comte de Choiſi, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Grand Sénéchal d'Auvergne, & Chevalier d'honneur de la Reine Marguerite, & de *Magdelaine* de Coſſé. Cette Dame eut en 1629, un Brevet de Dame d'honneur de la Reine. Leurs enfans furent, 1. *Jacques*, Comte de Gourdiéges, Colonel d'infanterie, tué au ſiége de Maſtricht en 1632 ; 2. RENÉ-GASPARD qui ſuit ; 3. *Henri*, Baron de Villebreſſe, Capitaine de Cavalerie, emporté d'une volée de canon, au ſiége de Terragone en 1641 ; & 4. *Nicolas-François*, Chevalier de Malte, Meſtre-de-camp de Cavalerie, tué au combat de la porte S. Antoine en 1652.

XI. RENÉ-GASPARD de la Croix, Marquis de Caſtries, Baron de Gourdiéges, de Caſtelnau, &c. Lieutenant Général des armées du Roi, auſſi Lieutenant Général en Languedoc, Chevalier des Ordres, Gouverneur de Sommiéres & de Montpellier, fit ſes premiéres campagnes l'an 1636, en qualité de Capitaine d'une Compagnie franche de Chevaux-legers, & ſe trouva par la ſuite aux ſiéges de Corbie, de Landrecy, du Catelet, de Turin, de Perpignan, & donna par tout des marques d'une grande valeur. Le Roi récompenſa ſes ſervices en 1639, par le Don du Marquiſat de Varembon, qui étoit confiſqué au profit de ſa Majeſté, & le reçut au nombre des Gentilshommes ordinaires de ſa Chambre. En 1643, il fut rétabli par des lettres patentes au droit d'entrer aux Etats de Languedoc, comme ſes Ancêtres, & gratifié deux ans après d'une penſion de 3000 livres, qui fut augmentée d'autant en 1655. Il avoit été fait Gouverneur de Sommiéres en 1646, & la Nobleſſe de la Sénéchauſſée de Montpellier l'avoit député aux Etats Généraux du Royaume, convoquez en 1651 : ce qui lui mérita un brevet de Conſeiller d'Etat. Il fut fait auſſi la même année, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Gaſton de France, Duc d'Orléans ; & en 1660, il fut pourvu du Gouvernement de Montpellier, & créé Chevalier des Ordres l'année ſuivante. La Lieutenance Générale du Languedoc lui échut en 1668, & en 1670 il reçut ordre de ſe rendre en Vivarais, pour réduire à l'obéïſſance du Roi, un canton qui s'étoit revolté. Le Marquis de Caſtries y marcha d'abord, ſuivi de la principale Nobleſſe du Bas-Languedoc ; mais peu après ſa Majeſté lui envoya des troupes réglées, avec une partie de ſa Maiſon ; & avec ce ſecours, il diſſipa les Rebelles, rétablit la tranquillité dans tout le païs, & fit prendre le Chef de cette revolte, nommé

Rou-

Rouvre, qu'il fit exécuter dans Montpellier. En 1672, la province ayant levé deux régimens à ſes dépens pour le ſervice du Roi, le Marquis de Caſtries eut ordre de la Cour d'en nommer tous les Officiers; & l'année 1674, ſa Majeſté lui permit de mettre ſur pié un régiment d'infanterie, & un de Cavalerie de ſon nom. Il eut l'honneur de tenir pluſieurs fois en Chef les Etats Généraux de ſa province, & il s'y diſtingua toûjours par ſon zéle pour le ſervice du Roi, autant que par ſon attention à ménager les intérêts du peuple: ce qui le fit regretter univerſellement après ſa mort, arrivée le 22 août 1674, à l'âge de 63 ans. Il avoit épouſé 1. en 1637, *Iſabelle* Brachet, fille de *Gui*, Baron de Péruſſe, & de *Diane* Maille de la Tour-Landry, & veuve de *François* d'Aubuſſon, Comte de la Feuillade, morte en novembre 1638: 2. en 1644, *Eliſabeth* de Bonzi, ſœur du Cardinal de ce nom, & fille de *François*, Comte de Bonzi, & de *Chriſtine* Riari; morte le 13 novembre 1708, âgée de 80 ans; dont il eut 1. JOSEPH-FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Armand-Pierre*, Docteur de Sorbonne, Abbé de Moneſtier & de Valmagne, Grand Archidiacre de Narbonne, & premier Aumonier de Madame la Ducheſſe de Berri, nommé Archevêque de Tours & du Conſeil de Conſcience en février 1717, puis nommé Archevêque d'Alby au mois de novembre de la même année; 3. *Louis-Languedoc*, Chevalier de Malte, mort en bas âge; 4. 5. *Louiſe* & *Marie*, ſucceſſivement Abbeſſes de Saint-Geniez; 6. *Renée-Angélique*, Abbeſſe de Gizean; 7. 8. *Marie-Henriette* & *Gabrielle*, Religieuſes de Sainte-Marie; 9. *Eliſabeth*, veuve de *Louis-Joſeph* de Pujols, de Pannat, de Caſtelpers, & de Lévi, Marquis de Villeneuve, Vicomte de Lautrec & de Montredon, Baron des Etats de Languedoc, Lieutenant du Roi en cette province; & 10. *Françoiſe*, femme de *Louis*, Marquis de Doni, d'une ancienne & illuſtre Maiſon de Florence, établie à Avignon à la fin du XV ſiécle.

XIII. JOSEPH-FRANÇOIS de la Croix, Marquis de Caſtries, &c. Lieutenant-de-Roi en Languedoc, Gouverneur & Sénéchal de Montpellier, Maréchal des camps & armées du Roi, Chevalier d'honneur de Madame la Ducheſſe d'Orléans, Françoiſe-Marie de Bourbon, légitimée de France, fut pourvu en 1674, d'un régiment d'infanterie de ſon nom, n'étant âgé que d'onze ans. Il ſe trouva à la tête de ce régiment en 1684, au combat du Pont-Major, & à l'aſſaut de Gironne en Catalogne; & en 1689, à la retraite de Nuys dans l'Electorat de Cologne, où il eut l'avantage, par ſa valeur & ſa ferme contenance, de ſauver l'infanterie qu'il commandoit, ayant été attaqué en raſe campagne par quatre à cinq mille chevaux des ennemis. Le Roi, pour le récompenſer, le fit Brigadier de ſes armées, & l'honora d'un Brevet d'un ſtile particulier, dans lequel toute l'action eſt détaillée. La même année, il ſe trouva avec ſon régiment dans Bonne, & il y donna pendant tout le ſiége, de nouvelles marques de ſon courage. Ce fut lui qui eut l'honneur de négocier avec l'Electeur de Brandebourg une capitulation très-honorable à la garniſon de cette place. En 1690, il commanda une Brigade d'infanterie à la bataille de Fleurus, où il fut bleſſé, & eut un cheval tué ſous lui. En 1691, il ſervit au ſiége de Mons; & en 1693, il fut fait Maréchal de camp. Il épouſa 1. le 20 mai 1693, *Marie-Eliſabeth* de Rochechouart-Mortemar, fille de *Louis-Victor*, Duc de Vivonne, Pair & Maréchal de France, & d'*Antoinette* de Mêmes; morte le quatriéme mai 1718, âgée de 55 ans: 2. étant âgé de 70 ans, le douziéme janvier 1722, *Marie-Françoiſe*, âgée de 19 ans, fille de *Charles-Eugéne*, Marquis de Lévis, Comte de Charlus, Lieutenant Général des armées du Roi, Gouverneur de Meziéres. Du premier mariage étoit iſſu JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH qui ſuit.

XIV. JEAN FRANÇOIS-JOSEPH de la Croix, Comte de Caſtries, mourut ſans poſtérité le 25 ſeptembre 1716. Il avoit épouſé le 20 janvier 1716, *Marie-Marguerite-Charlotte* du Mouceau, fille de *Charles* du Mouceau de Nollant, Seigneur d'Ollinville, d'Eſgly, &c. Intendant des armées du Roi, & de *Marie-Charlotte* Camus-des Touches, morte le huitiéme août ſuivant. * *Chroniques de France.* Andoque, *Hiſtoire de Languedoc.* P. Benoît Dominicain, *Hiſtoire des Albigeois. Généalogie par* M. d'Hozier *en* 1637. *Nobiliaire de Picardie. Nobiliaire de Champagne. Procès verbaux* des Etats de Languedoc, & *Archives* de Montpellier.

CROIX (la) *Cherchez* CRUCIUS.

CROIX (Rodéric de Sainte-) Religieux Auguſtin. *Cherchez* RODERIC DE SAINTE-CROIX.

CROIX-CHEVRIÉRES, famille du Dauphiné, laquelle a produit de grands hommes. Son premier ſurnom, étoit celui de GUERRE qui ne lui ſert aujourd'hui que de cry, & elle le changea en celui de LA CROIX au commencement du XVI ſiécle, en vertu d'une donation qui lui fut faite, ſous cette condition.

I. PIERRE de Guerre, natif de Voreppe en Dauphiné, ſe trouve nommé le troiſiéme des cinq Gentilshommes qui habitoient ce lieu, dans un dénombrement de l'an 1335, qui eſt conſervé dans la Chambre des Comptes de cette province. Il épouſa le 22 mai 1352, *Béatrix* de Chypre, fille de *Guillaume* de Chypre, du lieu de Chirette en Dauphiné. Il vivoit encore en 1369, & fut pére de JEAN qui ſuit.

II. JEAN de Guerre, I. du nom, eſt qualifié fils de *Pierre* dans ſon contract de mariage du 13 octobre 1396, avec *Louiſe* Lambert, fille de *Louis* Lambert, & de *Françoiſe* de Villeines. La qualité de *Noble* lui eſt donnée dans des Actes de lui, du deuxiéme juillet 1406, du 22 janvier 1426, & du 24 avril 1438. Il fut pére 1. de PIERRE, qui ſuit; & 2. de *Hugues* de Guerre, qui en 1450, étoit Chanoine de S. Chef, Chapitre où l'on fait preuves de Nobleſſe.

III. PIERRE de Guerre, II. du nom, ſervit en Italie dans les troupes que le Roi Charles VII avoit données à René, Roi de Sicile, Comte de Provence, & à ſon retour il s'établit à Romans par le mariage qu'il y contracta le ſixiéme octobre 1452, avec *Catherine* Chomard, fille de *Hugues* Chomard, & de *Catherine* Copier. Il fut connu du Dauphin Louis (depuis Roi, XI. du nom) pendant le ſéjour que ce Prince fit dans cette province, & par ſon crédit il lui fit donner une ſomme conſidérable par la ville de Romans; Il ſuivit le Dauphin en Flandre, d'où il revint en Dauphiné. Il ſe jetta enſuite parmi les troupes que le Comte de Cominges, Gouverneur du Dauphiné, commandoit contre le Duc de Savoye. Il eut en 1475, une Compagnie de gens de pié, qu'il conduiſit en Savoye, lorſque Louis Bâtard de Bourbon, Comte de Rouſſillon, & Amiral de France, eut ordre de ſe ſaiſir de cet Etat. L'année ſuivante, il ſoutint à main armée dans la ville de Romans, les intérêts du Roi, contre les prétentions du Pape ſur le Comté de Valentinois, & mourut l'an 1492, pére de JEAN qui ſuit.

IV. JEAN de Guerre, II. du nom, Sieur de Guerre & de la Ruiniére, prit le ſurnom de LA CROIX, qu'il tranſmit à ſa poſtérité, au moyen de la donation qui lui fut faite ſous cette condition, par un Gentilhomme de ce nom. Il ſe trouva en qualité de Volontaire à la bataille de Ravenne en 1512, & à la journée de Marignan en 1515, fut enſuite Capitaine d'infanterie, & reſta priſonnier à la bataille de Pavie en février 1524, vieux ſtile. Enfin il mourut Capitaine de Cavalerie, des bleſſures qu'il reçut au paſſage de Suze l'an 1536. Il avoit épouſé le ſeptiéme mars 1498, *Drevonne* de Moniſtrol, fille de *Ponſon* de Moniſtrol, du lieu de Saint-Donat, & de *Jeanne* de Leuſſe. Elle teſta le cinquiéme avril 1535. Leurs enfans furent 1. *Pierre* de la Croix, qui commanda des Compagnies de gens de pié & de cheval, aux batailles de Renty, de Dreux, de Saint-Denys, de Jarnac, & fut tué à celle de Moncontour en 1569. Il s'étoit marié près de Chartres en Beauſſe, où il s'établit. Son fils *Claude* de la Croix, Sieur de Morvilliers, tranſigea le 15 juillet 1584, avec Jean de la Croix ſon couſin germain, ſur la ſucceſſion de leurs ayeul & ayeule. Jean eut outre lui, 2. FÉLIX qui ſuit; 3. *Gérard*, Chanoine Sacriſtain de Saint-Bernard de Romans, Chanoine de S. André de Grenoble, & Prieur de Saint-Romain, qui teſta le 31 août 1551; & 4. *Artaud* de la Croix, Chanoine de Romans.

V. FÉLIX de la Croix, Seigneur de Chevriéres, par la vente que lui en fit Diane de Poitiers, Ducheſſe de Valentinois, en avril 1560, fut reçu Conſeiller au Parlement de Dauphiné le huitiéme mai 1543, & nommé par le Roi François I, le huitiéme février 1544, pour l'un des Commiſſaires qui devoient faire le procès au Chancelier Poyet. Il fut enſuite Membre de la Chambre de Juſtice, établie pour juger quelques Criminels d'Etat, entre autres le Maréchal du Biez & Vervico ſon gendre; fut fait Avocat Général au Parlement de Grenoble par lettres du troiſiéme janvier 1549; & y fut reçu le 18 décembre 1551. S'étant défait de cette charge, le Roi le fit Conſeiller d'Etat, & ſeul Maître des Requêtes du Dauphin, c'eſt à dire, Intendant de Juſtice, Police & Finances de la province de Dauphiné. Ses lettres pour cet Office ſont du dixiéme août 1553, confirmées par d'autres du 14 juin 1554. Il teſta le 13 février 1569; mais il ne mourut qu'en 1583. Il épouſa le 19 juin 1541, *Guigonne* Portier, Dame de Brie en Dauphiné, fille & héritiere de *Jacques* Portier, Sieur de Brie, & de *Catherine* de Mérard-d'Arcès, dont il eut 1. *Félix*, Colonel de trois cens hommes de pié, par commiſſion du cinquiéme août 1576, qui prit Moreſte, place ſur la frontiére du Dauphiné du côté de la Savoye, y reçut ſept coups de mouſquet, & fut tué au ſiége d'Iſſoire en Auvergne, l'an 1590, ſans avoir été marié; 2. JEAN qui ſuit; 3. *André*, Sieur de Satuzange, mort ſans alliance; & 4. *Guigonne* de la Croix, mariée 1. le ſixiéme avril 1580, à *Gabriel-Olle* de Trieſt: 2. à *Hugues* de Dorgeoiſe, Sieur de la Tivoliére, Gouverneur de Montélimart.

VI. JEAN de la Croix, III. du nom, Sieur de Chevriéres, de Brie, de Chantemerle-les Cottanes, de Faramans, de Lieu-Dieu, d'Ornacieux & de Piſançon, Baron de Serve & de Clérieu, Comte de Saint-Vallier & de Val, mort Evêque de Grenoble, ſe rendit recommandable dans tous les différens emplois par où il paſſa. Il fut d'abord Conſeiller au Parlement de Grenoble, par lettre du 25 juillet 1578, puis Avocat Général au même Parlement le 29 novembre 1585. Par autres lettres du 29 novembre 1588, il fut fait Maître des Requêtes & Intendant des Finances, dans l'armée que le Duc de Mayenne commandoit en Dauphiné. Le Roi Henri IV l'établit Surintendant de ſes Finances en cette province, par lettres du 13 ſeptembre 1595, & lui donna en même tems un Brevet de Conſeiller d'Etat. Ce Monarque ayant conquis la Savoye y établit un Conſeil & un Parlement & en fit Garde des Sceaux, le Sieur de Chevriéres par lettres du mois de ſeptembre 1600. La paix s'étant faite, il rendit les Sceaux au Chancelier de France, & s'en fit décharger le 26 octobre 1601. Il eut un ſecond Brevet de Conſeiller d'Etat le 18 décembre ſuivant; & fut commis en cette qualité pour traiter avec les Députez du Duc de Savoye, pour l'exécution de la paix. Le Roi le récompenſa par une charge de Préſident à mortier au Parlement de Grenoble, le 31 décembre 1605. En cette qualité le Parlement & les Etats de la province, le députérent à la tête de quatre autres, pour pourſuivre auprès du Roi, la jonction des païs de Breſſe, de Bugey & d'autres, échangez par le traité de paix, au Gouvernement, reſſort & Etats du Dauphiné, mais ils ne réüſſirent pas, & ces païs furent unis au Gouvernement de Bourgogne. Le Roi le conſola de ce peu de ſuccès en le nommant le 27 mai 1605, ſon Ambaſſadeur extraordinaire auprès du Duc de Savoye, & l'y chargea de pluſieurs commiſſions ſecrettes qui ſe trouvent dans les papiers de ſes Deſcendans. A ſon retour le Roi le ſachant veuf, le nomma à l'Evêché de Grenoble, dont il obtint les Bulles le onziéme juillet 1607. Il réſigna ſon office de Préſident le deuxiéme octobre ſuivant; & le même jour le Roi le maintint (ſans tirer à conſéquence) dans les rangs de ſa ſéance où il étoit auparavant, tant au Parlement de Grenoble, que dans tous les autres Parlemens du Royaume; ce qui fut vérifié à celui de Dauphiné au mois de décembre ſuivant, & à celui de Paris le 23 février 1609. La Reine-Mére, Marie de Médicis, le choiſit pour être de ſon Conſeil ordinaire, & lui en fit expédier le Brevet le 25 juin 1611; & par un autre du 17 ſeptembre 1612, il fut fait Conſeiller d'Etat ordinaire, avec une penſion de 2000 livres. Il aſſiſta aux Etats Généraux en 1615, & à l'Aſſemblée des Notables tenue à

Rouen

Rouen, l'an 1618. Il mourut à Paris durant l'aſſemblée du Clergé, au mois de mai 1619. Son cœur fut mis chez les Jacobins de la rue-S. Honoré, & ſon corps fut porté en Dauphiné dans le tombeau de ſes ancêtres, en l'égliſe de S. Bernard de Romans. Il avoit fait ſon teſtament dès le 21 mars 1609. C'eſt lui qui aquit de la Maiſon de Poitiers, les Comtez de Saint Vallier & de Val, avec la Baronie de Clérieu & la Terre de Piſançon en 1584 & 1586, & les Terres d'Ornacieux, de Faramans, & la Baronie de Serve de la Maiſon de Chaumont. C'étoit un homme d'un eſprit excellent, d'un jugement très-ſolide & d'un ſavoir fort étendu. Il liſoit toutes ſortes de livres, diſant n'en avoir jamais lu de ſi mauvais qu'il n'y eût trouvé quelque choſe de bon. Il y a dans Guy Pape, un *Commentaire* ſous ſon nom, & il en fit un ſur le Statut du Roi Louis XI, touchant les donations entre viſs, ſuivant l'uſage du Dauphiné. Il avoit épouſé le ſeptiéme ſeptembre 1577, *Barbe* d'Arzac, fille de *Joachim* d'Arzac de la Cardonniére, & de *Claudine* de Coſtaing-de-Puſignan. Elle teſta le troiſiéme février 1581, mais ne mourut qu'en 1594. Leurs enfans furent 1. Félix qui ſuit; 2. *Alfonſe*, Sieur d'Ornacieux, des Cottanes, de Barbin, de Faramans & de Lieu-Dieu. Il fut nommé Coadjuteur de ſon pére en l'Evêché de Grenoble le trentiéme avril 1611; fut ſacré en qualité d'Evêque de Chalcédoine, à Lyon le neuviéme novembre 1615; ſuccéda à ſon pére en 1619; ſe démit en 1620; eut le Brevet de Conſeiller d'Etat, & les Prieurez de Nôtre-Dame de Groſſe en Normandie, de Beaulieu dans la ville d'Angoulême, d'Aubigny en Nivernois, & de Saint Pierre de Joigny au Perche; & mourut à S. Marcellin en Dauphiné l'an 1637; 3. *Jean*, Sieur de Piſançon, qui fut Meſtre-de-camp d'Infanterie, & laiſſa d'*Anne* Bailly, *Gabriel*, Sieur de Piſançon, Préſident à mortier au Parlement de Grenoble, pére par *Magdelaine* de Sayve, de *Jean-Bernard* de la Croix, Sieur de Piſançon, vivant en février 1723, Préſident à mortier honoraire au même Parlement, pére de quelques enfans; 4. *Catherine*, mariée à *Pierre* de la Baume, mort Conſeiller d'Etat, & Doyen du Parlement de Grenoble; & 5. *Marguerite* de la Croix, alliée par contract du 24 avril 1618, à *Laurent* de Rabot d'Aurillac, Sieur de Veiſſilieu & de Buffiéres, Conſeiller au même Parlement.

VII. Félix de la Croix, II. du nom, Sieur de Chevriéres & de Chantemerle, Baron de Serve & de Clérieu, Comte de Saint-Vallier & de Val, fut pourvu d'un Office de Conſeiller au Parlement de Grenoble, le 24 novembre 1608; devint Avocat général au grand Conſeil le 17 février 1613, Maître des Requêtes le 19 juin 1619; fit ſon teſtament le premier octobre 1624; & mourut à Grenoble le 23 novembre 1627. Il épouſa par contract du onziéme juillet 1610, *Claudine* de Chiſſé, fille de *Michel* de Chiſſé, Baron de la Marcouſſe, & de *Claudine* de Montaynard, dont il eut 1. Jean qui ſuit; 2. *François-Octavien*, Baron de Clérieu, Enſeigne de la Meſtre-de-camp du Regiment des Gardes, mort au ſiége d'Arras; 3. *Jeanne*, mariée à *Félicien* de Boffin, Baron d'Huriage, Avocat général au Parlement de Grenoble, laquelle devenue veuve s'appliqua avec un ſoin particulier, à l'éducation & à la conduite des Nouveaux Convertis, & fit établir dans Grenoble, une maiſon de la Propagation de la Foi; 4. *Catherine*, qui épouſa *Annet* de la Baume-de Suze, Comte de Rochefort en Languedoc, Baron de Lupé & de Saint-Julien en Forez, Meſtre-de-camp d'infanterie; 5. *Barbe*, Religieuſe de la Viſitation de Sainte-Marie à Grenoble; 6. 7. *Marie* & *Françoiſe* de la Croix, Religieuſes de S. Dominique à Montfleury près de Grenoble.

VIII. Jean de la Croix, IV. du nom, Sieur de Chevriéres, de Chantemerle, de Blanieu, de Lieu-Dieu, de Beaumont, de Monteux, de Croſes, de Faramans & des Cottanes, Baron de Serve & de Clérieu, Comte de Saint-Vallier & de Val, Marquis d'Ornacieux, fut reçu Conſeiller au Parlement de Grenoble le neuviéme août 1633, puis pourvu d'un Office de Préſident à mortier au Parlement de Dijon le ſixiéme octobre 1642, & y fut reçu le 15 juin ſuivant. Au mois de novembre 1644, le Roi l'envoya à Rome pour négocier des affaires importantes & ſecretes. A ſon retour il fut fait Conſeiller d'Etat le premier février 1645, & en prêta le ferment le neuviéme août ſuivant. Il avoit obtenu au mois d'avril de la même année l'érection de ſa Terre d'Ornacieux en Marquiſat. La Reine-Mére le fit Conſeiller en ſon Conſeil d'Etat, l'an 1648; & par lettres du 25 juin 1650, il fut fait Préſident à mortier au Parlement de Grenoble, où il mourut ſur la fin de 1680. Il avoit épouſé par contract du 29 avril 1642, *Marie* de Sayve, fille unique & héritiére de *Jacques* de Sayve, Sieur d'Echigey & de Chamblanc, de Conſéigneux, de Caſſey en Bourgogne, Préſident à mortier au Parlement de Dijon. Il fut dit que le ſecond fils qui naîtroit de cette alliance, ſeroit obligé de porter le nom & les armes de Sayve. Elle mourut à Grenoble en 1702. Leurs enfans furent 1. Pierre-Félix de la Croix, qui ſuit; 2. *Jacques-Benoît*, qui fut aſſaſſiné à Madrid; 3. François de la Croix, qui a fait la *branche des Comtes de* Sayve *&* *Marquis d'*Ornacieux, *rapportée cy-après*; 4. *Jean*, Chevalier de Malte, puis Aumonier du Roi, Evêque de Québec, vivant au commencement de 1723; 5. *Barbe*, mariée à *Louis* de Pontevès, Marquis de Buoulx, Lieutenant-de-Roi en Provence; 6. *Anne*, alliée à N.... Prunier, de Beauchêne, Préſident à mortier au Parlement de Grenoble; 7. *Angélique*, alliée à *Louis* de Clermont Comte de Montoiſon; 8. *Magdelaine*, Religieuſe de la Viſitation à Grenoble; & 9. *Iſabelle* de la Croix, Religieuſe à Montfleury.

IX. Pierre-Félix de la Croix-Chevriéres, Comte de S. Vallier, &c. Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat, Capitaine des Gardes de la porte de ſa Majeſté, (charge qu'il exerçoit déja en 1672, & en 1687, mais dont il ſe demit avant 1689) fut auſſi Colonel d'un des petits vieux régimens d'infanterie. Il avoit ſervi à Gigery ſous le Duc de Beaufort, & il ſervit depuis en differentes autres occaſions à la tête de ſon régiment & mourut en juin 1699. Il avoit épouſé en 1675, N.... de Rouvray, fille d'honneur de la Reine, dont il laiſſa 1. Jean-Baptiste qui ſuit; & 2. *François-Paul*, dit le Chevalier de S. Vallier, Colonel du régiment de Bretagne-infanterie, Chevalier de l'Ordre de S. Lazare où il a été reçu en 1716, & de l'Ordre de S. Louis.

X. Jean-Baptiste de la Croix-Chevriéres, Comte de Saint-Vallier, &c. cy-devant Colonel d'infanterie, Chevalier de l'Ordre de ſaint Louis, a épouſé *N.*... de Louviers dont il a deux garçons & deux filles, l'aîné eſt né en 1715.

BRANCHE de SAYVE, MARQUIS d'ORNACIEUX.

IX. François de la Croix-Chevriéres, Comte de Sayve, Marquis d'Ornacieux, &c. Conſeiller, puis Préſident à mortier au Parlement de Grenoble, mort le 21 janvier 1695, avoit fait ſon teſtament le ſixiéme août précédent. Il avoit épouſé *Antoinette* de la Tour-Vidaud, fille de *N.*... de la Tour-Vidaud, Procureur général au Parlement de Grenoble, vivante en février 1723. Les enfans qui reſtérent de cette alliance, ſont 1. Jean-Dominique qui ſuit; 2. *Gabriel*, Comte de Marigny, mort Abbé; 3. *Pierre-Félix*, dit Chevalier de Sayve, Colonel d'infanterie au ſervice du Roi, qui a paſſé en Eſpagne, où il fut fait Brigadier d'armée; 4. *Matthieu* de Sayve; 5. Autre *Matthieu* de Sayve, dit le Chevalier d'Ornacieux, Capitaine de cavalerie; 6. *Nicolas-Amédée*, dit le Chevalier de Marigny, auſſi Capitaine de cavalerie, tous deux dans le régiment-commiſſaire-géneral; 7. *Gabrielle*, Religieuſe de la Viſitation à Grenoble; & 8. *Anne* de Sayve, Prieure perpétuelle du monaſtére de Saint-Benoît à Lyon.

X. Jean Dominique de la Croix-Chevriéres, Comte de Sayve, Marquis d'Ornacieux, Conſeiller, puis Préſident à mortier au Parlement de Grenoble, a épouſé N.... de la *Poype*-de S. Julien-de Grammont, fille d'un Préſident à mortier au même Parlement, dont il a *Artus* de Sayve, un autre fils & deux filles. *Conſultez le Sieur Allard qui a dreſſé la Généalogie de cette famille en* 1678.

Les armes de la Croix-Chevriéres ſont d'*azur à la teſte & col de cheval animé d'or, au chef couſu de gueulles, chargé de trois croiſettes d'argent*. Pour deviſe, *Indomitum domuere cruces*.

CROIX-DU-MAINE (François de Grudé, Sieur de la) naquit dans la province du Maine en 1552. Dès ſon jeune âge, il eut une extréme paſſion pour les Sciences & pour les livres, qu'il chercha avec un très-grand ſoin. Voici comme il en parle lui même. *Je dirai que dès l'an de mon âge 17, ſavoir eſt, l'an de Salut 1569, étant envoyé en l'Univerſité de Paris pour faire profit aux Lettres, j'étois ſi curieux d'avoir toutes ſortes de livres, non ſeulement en Grec, Latin, & autres Langues, & ſur tout en François, qu'enfin l'amas que j'en fis étoit ſi grand que le catalogue d'iceux ſe montroit tenir plus d'un juſte volume. De façon qu'il me prit dès lors envie de mettre à part les Grecs & les Latins, & d'un autre côté les François ou Auteurs qui avoient écrit en nôtre Langue, ſans parler des Italiens, Eſpagnols, &c.* Il publia en 1584, la Bibliothéque Françoiſe, qui eſt un catalogue général de toutes ſortes d'Auteurs qui ont écrit en François. Il promettoit encore une Bibliothéque Latine des Auteurs François qui ont écrit en Latin, & divers autres Ouvrages, comme *la Recherche des Bibliothéques ou cabinets les plus renommez de France, avec la déclaration des livres rares, médailles, portraits, ſtatues ou effigies, pierreries, ou autres gentilleſſes ou gentilles curioſitez, qui ſe voyent ès Maiſons des Princes, & autres qui ſont amas de telles magnificences*: ce ſont ſes propres termes. Quelques uns ont cru qu'il étoit mort quelque tems après la publication de ſa Bibliothéque, dans la perſuaſion qu'étant auſſi amateur du travail qu'il l'étoit, il n'auroit pas manqué, s'il y avoit ſurvécu de quelques années, de donner quelque ſigne de vie par une nouvelle production: mais ils ſe trompent; car nous avons de ſa façon un court Eloge funébre de ſon ami le Poëte de Monin, qui fut aſſaſſiné la nuit du mécredi, cinquiéme de novembre 1586, à Paris. Ainſi on ne peut le ſuppoſer mort pour le plutôt qu'après cette année 1586, puiſque c'eſt véritablement depuis cette Epoque qu'on n'a plus rien vu de lui. Ménage le premier, & d'autres qui l'ont ſuivi, ont prétendu que la Croix-du-Maine étoit de la Religion Réformée. Le Pére Niceron ne penſe pas qu'il en ait fait profeſſion extérieurement, & ſelon lui il paroît plutôt avoir été Proteſtant couvert. Il ajoûte que ne voulant pas être Martyr de ſes ſentimens, il diſſimuloit & parloit quelquefois contre ſa penſée le langage des Catholiques, comme quand à l'occaſion de Jean Morel, Calviniſte, frére de Guillaume Morel, ſavant Imprimeur, il dit que ce Jean fut brûlé à Paris pour ſon héréſie, terme auſſi fort que celui dont il a uſé, en parlant de l'impie Géofroy Vallée. Sa coutume cependant eſt de ménager ſes expreſſions entre les deux partis avec beaucoup de retenue. Si d'un côté il a grand ſoin de ne laiſſer rien échapper d'injurieux contre Farel, Calvin, Viret, Béze & quelques autres fameux Miniſtres, il ne garde pas moins de meſure dans les articles des Docteurs le Picart, de Monchy, de Sainctes & de Beaux-amis leurs Adverſaires. Le Pére Niceron fait un paralléle de la Croix-du-Maine avec Du Verdier-Vauprivas, qui a auſſi donné au Public une *Bibliothéque Françoiſe*. On peut le conſulter. * Le P. Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 24. *p.* 297 *& ſuiv.*

* CROIX, *La Croix de Saint Leuffroy*, en Latin, *Crux Sancti Leufridi, Madriacenſe Cœnobium*, village avec une célébre Abbaie. Il eſt en Normandie, entre Evreux & Vernon, à deux lieues de la premiére & à trois de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CROIZET, bourg de France dans le Forez, près des confins du Bourbonnois.

CROKEHORNE ou CROKETORNE. *Voyez* CREWKERN.

* CROKOW, bourg à marché du Cercle de la Haute Saxe, dans le Marquiſat de Miſnie au nord-nord-eſt de Dreſde, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

CROMARTY, petite ville du Comté de Roſs. Elle eſt ſur un Golfe qui porte ſon nom, où elle a un des meilleurs & des plus aſſurez ports de toute l'Ecoſſe ſeptentrionale. Il eſt grand & ſpa-

ſpacieux, capable de contenir toute une flotte, quelque nombreuſe qu'elle ſoit. L'entrée en eſt aiſée, & les vaiſſeaux y peuvent ancrer en toute ſureté, à l'abri des vents, ſans craindre ni écueil, ni barre, ni banc de ſable. Les deux rivages du Golfe ſont bordez de chauſſées de bois, où les poiſſons que la marée améne, ſont arrêtez lorſqu'elle ſe retire; de ſorte qu'on peut les prendre avec la main. * Maty, *Dict. Geogr.* Beeverell, *Délices d'Ecoſſe*, *p.* 1286 & 1287.

CROMAW ou CROMLAW. *Voyez* KRUMLAW.

* CROMBEECK (Jean) naquit à Douay en 1563. Il entra dans la Societé des Jéſuites où il s'aquitta avec honneur de tous les emplois par leſquels il paſſa. On a de lui, *De Studio perfectionis libri duo*; *Aſcenſus Moſis in montem*, *ſive Tractatus de Oratione.* Il mourut à Saint-Omer, le deuxiéme octobre 1626. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 488.

CROMER, (Martin) Polonois, naquit à *Biecz* dans la Pologne. Il fut premiérement Sécretaire du Roi Sigiſmond II, & puis ſon Ambaſſadeur pour établir la paix entre les Polonois, les Suédois & les Danois. Enfin il fut Evêque de Warmie après le Cardinal Hoſius. Il a vécu dans le XVI ſiécle. Il écrivit l'Hiſtoire de Pologne en 30 livres, depuis l'an 550, juſqu'en 1548, avec beaucoup d'élegance & de fidélité. Chriſtian Matthias dit, que c'étoit un homme divin, & d'une merveilleuſe érudition. Ses Oeuvres imprimées ſont, *Polonia*, *ſive de origine & rebus Polonorum libri triginta*; *De ſitu Poloniæ & Gente Polona libri duo*; *Oratio funebris Sigiſmundi I, Regis*; *De Conjugio & cælibatu Sacerdotum Commentatio*; *Epiſtola ad Regem Proceresque Polonos*, *in Comitiis Warſavienſibus congregatos*; *Dubitationes de vera via ſalutis*; *De pœnis Sacrilegorum*; *Theognides in Linguam Latinam verſus*; *De Concentibus muſicis*; *De optima politica*; *Epiſtolæ familiares.* Il y a auſſi de lui les Poëſies ſuivantes, *De Chriſti reſurgentis Triumpho*; *De adverſa Vilnæ valetudine Sigiſmundi Regis*; *Carmina Phocylidis carmine hexametro verſa.* Martin Cromer mourut le 23 mars de l'an 1589.

Il y a eu un autre *Martin Cromer*, qui étoit Religieux & qui a écrit *de falſa Lutheranorum & vera Religione Chriſti Sermones tres*; *Colloquia de Religione.* Il a fait quelques autres Ouvrages en Allemand. * Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.* Martin Zeiler, *de Hiſt. &c.* Hartknoch, *de orig. Relig. Chriſt. in Pruſſ.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 21 & 22. édit. de Hollande, 1715.

CROMER, ville d'Angleterre avec Evêché, dans la contrée du Comté de Norfolck, qu'on nomme North-Erpingham. Elle eſt ſur la mer, à 102 milles de Londres. * *Dict. Angl.*

* CROMMIUS (Adrien) né à Oirſchot dans cette partie du Brabant qui porte le nom de Mairie de Boisleduc, fit ſes études d'Humanitez à Anvers, & après avoir achevé ſon Cours de Philoſophie dans le Collége des Jéſuites de Douay, il entra en 1609 dans leur Societé. Il profeſſa pendant pluſieurs années la Théologie, & donna au Public *une courte Paraphraſe des Pſeaumes de David*, *de l'Exode*, *du Lévitique*, *des Nombres*, *du Deuteronome*, *de Joſué*, *des Juges*, *de Ruth*, *des deux livres de Samuel & des deux livres des Rois*, ou, *des quatre livres des Rois*, *des Chroniques* ou *Paralipoménes*, *des livres de Job*, *de Tobie*, *de Judith*, *d'Eſther*, *d'Eſdras & de Néhémie.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 9.

CROMNA, ville. *Cherchez* AMASTRE.

CROMWEL, (Thomas) Anglois de nation, fils d'un Maréchal, a été célébre ſous le régne de Henri VIII, Roi d'Angleterre. Il avoit été Domeſtique du Cardinal Wolſey, & c'eſt ſous ce Politique qu'il apprit l'art de ſe conduire à la Cour. Le Roi Henri VIII s'étoit alors déclaré pour Anne de Boulen. Cromwel s'attacha à cette Dame, & fut un des premiers qui ſe ſentit du pouvoir qu'elle avoit ſur l'eſprit du Roi; car ce Prince voyant que cet homme étoit agréable à ſa Maîtreſſe, réſolut de ſe ſervir de lui. Il lui donna en 1536, la Baronnie d'Oukam, dans la petite province de Rutland, & quelque tems après il l'établit Garde des Chartres royales. Enſuite il le fit Sécretaire d'Etat; puis Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, Comte d'Eſſex, Grand Chambellan, & Garde du Sceau privé; enfin il le choiſit, non ſeulement pour premier Miniſtre dans les affaires d'état; mais encore pour ſon Vicaire général dans les affaires ſpirituelles & eccléſiaſtiques: de ſorte qu'à parler proprement Cromwel ſuccéda à l'autorité & au crédit du Cardinal Wolſey. Il avoit toûjours eu du penchant pour les opinions nouvelles de la religion; ſon crédit, ſon nouvel emploi & ſon ambition le retinrent dans ces ſentimens, & le rendirent protecteur de ceux qui étoient contre le Pape & contre les Eccléſiaſtiques. Le Roi, qui s'étoit déclaré Chef de l'Egliſe Anglicane, voulut qu'on traitât de ſa primauté dans des conférences particuliéres; & ayant établi Cromwel ſon Vicaire général dans les affaires eccléſiaſtiques, il lui donna un ſceau particulier pour l'expedition des affaires de cette nature. Il voulut même qu'il préſidât au Synode & à l'aſſemblée des Evêques, qui ſe devoit tenir, quoiqu'il fût ſéculier, & qu'il eût peu de connoiſſance des Lettres. Enſuite Cromwel dreſſa des Ordonnances eccléſiaſtiques qu'il appella *Injonctions*, ſcellées de ſon ſceau, & y ſoumit les Prélats & tout le Clergé d'Angleterre. Toutes ces démarches plaiſoient extrémement à Henri. Cromwel aigriſſoit ſon eſprit contre les Catholiques, & tâcha de l'unir avec les Proteſtans d'Allemagne, par une ligue contre l'Empereur Charles-*Quint.* Pour en venir à bout il lui propoſa le mariage d'Anne de Cléves. Le Roi y conſentit, & l'épouſa. Ce fut alors que Henri donna à Cromwel le Comté d'Eſſex, & la charge de Grand Chambellan, le 13 avril de l'an 1540. Il honora encore ſon fils de la qualité de Baron, & lui fit d'autres graces conſidérables. Cinq jours après, le Parlement s'aſſembla. Cromwel y tenoit le premier rang en faveur & en autorité. Il contraignit l'aſſemblée d'accorder au Roi la dixiéme partie, & quatre de quinze de tous les biens de ſes Sujets. Enſuite, il continua à perſécuter les Catholiques, & en fit mourir pluſieurs; Sur ce qu'on en ſauva quelques uns dans le tems qu'il étoit arrêté au lit par la goutte, il conſeilla au Roi de faire une ordonnance, par laquelle il déclara que les ſentences rendues contre les Criminels de Léze-Majeſté quoiqu'abſens & non défendus, ſeroient de pareille force que celles des douze Juges, qui eſt le plus célebre Tribunal d'Angleterre. Mais ce Conſeil tourna contre ſon Auteur; car Henri commençant à ſe dégoûter d'Anne de Cléves, réſolut d'en épouſer une autre, & de perdre Cromwel, qui l'avoit porté à ce mariage. On prit pour prétexte, la liberté qu'il s'étoit donnée de ſigner au nom du Roi le ſecond traité de Ligue avec les Proteſtans d'Allemagne, contre l'Empereur. On lui fit ſon procès, ſans lui permettre de ſe défendre, de peur que, pour ſe juſtifier de ce crime & de pluſieurs autres dont il étoit accuſé, il n'alleguât qu'il n'avoit rien fait que par ordre & du conſentement du Roi. Ainſi tout étant préparé pour la ruine de ce malheureux le huitiéme juillet, le Roi, après lui avoir témoigné plus de bienveillance que jamais, lui commanda de le venir trouver le lendemain à ſon lever, parce qu'il avoit des affaires de conſéquence à lui communiquer. Cromwel y vint accompagné d'un nombreux cortége. Enſuite, lorſqu'il eut pris ſa place au Conſeil, & qu'il eut commencé à y parler, Thomas Howart, Duc de Norfolc, l'interrompit, & lui dit, qu'il s'agiſſoit d'examiner ſes trahiſons, & qu'il le faiſoit priſonnier de la part du Roi. Cromwel étonné d'un événement ſi peu attendu, eut à peine la force de proférer une parole; & contraint par la néceſſité, il ſuivit le Duc de Norfolc, qui le fit conduire dans la Tour de Londres. Dix jours après ſa détention, le Roi l'ayant accuſé lui même, le Parlement le condamna à mort pour crime d'héréſie, de trahiſon, & de félonie, qui comprend le vol, l'homicide & le péculat. Par un juſte jugement de Dieu, il paſſa le premier par la rigueur de la loi qu'il avoit établie, & fut condamné ſans être entendu. Neuf jours après, on lui coupa la tête publiquement, en 1540, trois mois après que Henri l'eut élevé au comble de la fortune & de la gloire. Tous ſes biens furent confiſquez. * Sanderus, *de Schiſm. Angl.* Holland, *Herool. Angl.* Du Chêne, *Hiſt. d'Angl.* Burnet, *Hiſtoire de la Réformation d'Angleterre.* Imhoff, *en ſes Pairs d'Angleterre.* M. de Larrey fait ſur l'article de Thomas Cromwel quelques obſervations qui méritent d'être ajoûtées. Il avance que la ſignature d'un traité avec l'Empereur à l'inſçu du Roi, eſt une ſuppoſition, & qu'il n'en eſt pas parlé dans le procès; 2. que Cromwel n'étoit pas dans le Conſeil d'Etat où le Duc de *Norfolc* l'accuſa, mais que ce Duc ayant eu ordre de l'arrêter, il ſe rendit inceſſamment dans la maiſon de l'accuſé, ſe ſaiſit de ſes papiers & de ſa perſonne & le conduiſit à la Tour. Perſonne n'oſa parler en faveur de Cromwel que Crammer qui écrivit au Roi une lettre extrémement forte, où il lui faiſoit ſentir reſpectueuſement, que ce Miniſtre n'étoit pas capable de trahiſon, comme il en étoit accuſé. Cromwel écrivit lui même, & marqua beaucoup de foibleſſe par la maniére rampante avec laquelle il demandoit ſa grace. Il proteſtoit qu'il étoit innocent des crimes d'héréſie & de trahiſon dont on l'accuſoit, qu'il étoit Catholique & non Sacramentaire. On dit que le Roi pleura la mort de ſon Favori. Il s'en vengea ſur les Auteurs, & toute la Maiſon de Norfolc eſſuya à ſon tour la colére de ce Prince. * Larrey, *Hiſt. d'Angleterre ſur l'année* 1540.

CROMWEL, (Olivier) Protecteur de la République d'Angleterre après la mort du Roi Charles I, naquit en 1599, & fut mis dès ſon jeune âge au Collége, où il fit de grands progrès dans les Lettres. On aſſure pourtant qu'il négligea la Juriſprudence, qu'il appelloit une ſcience à charge & inutile à l'Etat, & qu'il n'eut du goût que pour les livres de Politique & pour l'Hiſtoire. Il ſe maria en 1630, avec N.... Bourchier; & après avoir fait une campagne en Hollande en 1631, il revînt en Angleterre, y prit l'habit eccléſiaſtique dans l'eſpérance d'y faire fortune; mais cela ne réüſſit pas. Il le quitta en 1641, & fut ſervir en Irlande ſous les ordres du Comte de Strafford. Au retour il fut un des Membres de la Chambre Baſſe du Parlement, au parti duquel il s'attacha contre Charles I, Roi d'Angleterre. Ce Prince ayant aſſiégé la ville de Hull, Cromwel ſut s'y jetter avec douze cavaliers ſeulement, & traverſa toute l'armée royale, eſſuyant une grande multitude de mouſquetades ſans perdre qu'un de ſes gens. Il fit pendant le reſte du ſiége des prodiges de valeur; & on peut dire qu'il ſauva la ville: auſſi fut-il fait Colonel pour recompenſe, par Robert d'Evreux, Vicomte d'Hereford, depuis Comte d'Eſſex, Généraliſſime de l'armée du Parlement, ſous les ordres duquel il ſe ſignala dans un combat que le Roi gagna le 23 octobre de la même année. Cromwel y fut bleſſé légérement à la jambe d'un coup de mouſquet, à l'épaule d'un coup de piſtolet, & eut un cheval tué ſous lui. Après en avoir repris un autre, & à la tête de cinquante des ſiens, il alla ſe jetter juſques dans le régiment du Roi qui étoit aſſez éloigné, & y fit un grand carnage. Il y perdit pourtant la moitié de ſes gens, & eut bien de la peine à s'en retirer à la faveur de la nuit. En 1644, il ſe trouva encore à une bataille, où il gagna lui même trois drapeaux, deux de cavalerie & un d'infanterie, ſans avoir reçu qu'une légére bleſſure au bras. La même année on l'envoya à Cambridge & à Oxford, dont il traita très-indignement les Univerſitez & en vrai tyran, quoiqu'il fût Docteur de celle de Cambridge où il avoit étudié. S'étant mis à la tête de cent chevaux qu'il avoit levez à ſes dépens, il fut déclaré Lieutenant Général ſous les ordres d'Edouard de Montagu, Comte de Mancheſter, lequel étoit devenu Généraliſſime par la dépoſition du Comte d'Eſſex, qui venoit d'être battu par le Prince Robert Palatin, & qui trois mois après que le Parlement lui eut redemandé ſa commiſſion, mourut non ſans ſoupçon de poiſon. La même année Cromwel courut riſque d'être pris par le Prince Robert dans une victoire que le Roi remporta le deuxiéme mai; & le 13 juin ſuivant, il reçut encore dans une bataille donnée près d'Yorck, une dangereuſe bleſſure au bras d'un coup de piſtolet que lui lâcha le Marquis de Montroſe. L'armée parlementaire fut miſe en déroute, & Mancheſter prit la fuite; mais Cromwel ſans attendre qu'on eût bandé ſa playe, courut à ce Généraliſſime pour le faire revenir au combat; il ramena les Fuyards, & le lendemain on donna une ſeconde bataille, où ces Rebelles défirent entiérement l'armée royale, après quoi Mancheſter ſe démit du généralat, qui fut donné à Thomas

Fairfax. Cromwel reſta ſon Lieutenant, & défit peu après un corps de 12000 chevaux que le Colonel Goring conduiſoit. Il ne s'en ſauva que 200 qu'il fit priſonniers, & 700 qui prirent la fuite. La même année il maria *Brigitte* ſa fille aînée qui étoit née en 1630, à Jean Ireton, qu'il avoit fait nommer Membre de la Chambre Baſſe. L'an 1645, il battit le Duc d'Hamilton, qui s'avançoit avec 6000 hommes pour ſecourir Colcheſter aſſiégée par Fairfax, & ce Duc fut pris dans le combat. Il entreprit enſuite d'enlever le Roi de Nazeby où il s'étoit retiré, & ſans l'adreſſe de Barleton, Valet de chambre de ſa Majeſté, qui mit le feu au château, afin que dans le mouvement de l'incendie, ſon maître pût ſe ſauver plus facilement, Cromwel réüſſiſſoit dans ſon entrepriſe. Irrité d'avoir manqué ſon coup, il ſe jetta avec fureur ſur l'armée royale qui étoit compoſée de 8000 hommes. Il n'avoit que 6000 chevaux. Les Princes Palatins Robert & Maurice neveux du Roi, furent bleſſez dès le commencement du combat, ce qui déconcerta les troupes; de ſorte qu'en moins de ſix heures tout fut taillé en piéces, à l'exception de 1400 qu'on fit priſonniers, & de 1800 qui trouvérent leur ſalut dans la fuite. La caſſette du Roi fut priſe & envoyée au Parlement. Ce fut la derniére déroute de ce Monarque, qui prit le parti de s'aller jetter entre les mains des Ecoſſois. On aſſiégea Oxford, Cromwel y tua de ſa propre main le fameux Colonel Ledge dans une ſortie, & la ville étant priſe, il alla au Parlement ſolliciter la dégradation du Roi, qui fut prononcée en 1646. L'année ſuivante les Ecoſſois eurent la lâcheté de livrer ce Prince infortuné aux Anglois moyennant deux millions. Fairfax renonça au Généralat, & Cromwel ſe fit proclamer Généraliſſime par l'armée. Les Etats avoient demandé que les troupes fuſſent congédiées. Cromwel avoit ſemblé entrer dans leur ſentiment, mais pendant qu'il portoit les troupes à la revolte, & qu'il leur avoit fait demander l'excluſion d'onze membres du Parlement, il les conduiſit droit à Londres, ou par ſes cabales il avoit ſemé de la diviſion. Ainſi le Parlement fut forcé d'approuver le choix que les troupes avoient fait. Le nouveau Généraliſſime fit bientôt parler de lui. Il alla dans la province de Galles en 1648, & là il défit le Duc de Buckingham qui s'étoit mis en campagne pour tirer de priſon le Roi ſon Maître, & qui peu auparavant avoit battu les troupes parlementaires. Dans ce combat Cromwel courut des périls extraordinaires, car on en vouloit à ſa perſonne; & les Royaliſtes mettoient tout en uſage pour l'avoir mort ou vif. Il y tua plus de douze Officiers de ſa main, entre autres les Colonels Digby, & d'Alber, & le frére du Duc de Buckingham. Cet événement fut ſuivi de la défaite du Comte de Holland, que les troupes de Cromwel battirent, & firent priſonnier, & de celles du Marquis d'Hamilton, Général des Ecoſſois, qui fut fait auſſi priſonnier. Revenu comme en triomphe à Londres, il fut commis pour examiner les papiers du Roi, auſquels il donna la plus maligne interprétation qu'il lui fut poſſible, & conclut que ce Prince étoit indigne de porter plus longtems la couronne. Sachant même que quelques Membres du Parlement parloient d'accommodement avec leur Souverain, il s'y oppoſa fortement, & de ſa propre autorité il fit enlever le Roi de l'Iſle de Wight, où il s'étoit ſauvé après s'être évadé du château d'Holmby, où Cromwel l'avoit fait mettre. Le ruſé Politique avoit donné en ſecret les mains à cette évaſion, afin d'avoir un prétexte de publier dans la ſuite que Charles I ne prenoit la fuite que pour perdre l'Etat, en le jettant dans une plus cruelle guerre. Il le fit donc tranſporter de l'iſle de Wight où il avoit été arrêté, par ceux même qui avoient feint lui vouloir donner azile, au château de Hurſt, puis à celui de Cariſbrook d'où ce Monarque penſa encore s'échaper, & enſuite à celui de Windſor; & comme il vit que le Parlement ne penchoit point à faire le procès à ſon Souverain, il s'emporta ſi fort dans la Chambre que ſi Ireton ſon gendre ne l'avoit retenu, il caſſoit le Parlement de ſa propre autorité; mais il fit avancer l'armée dans Londres, & y fit conduire par elle le Roi; puis fit jetter en priſon quarante des Membres du Parlement: pluſieurs autres prirent la fuite, en ſorte qu'il n'y reſta plus que 154 Députez. Il fit trancher la tête au Roi ſon Maître le neuviéme février 1649. On peut voir le détail de ce parricide à l'article de CHARLES I, Roi d'Angleterre. Après ce coup qui n'eut jamais d'exemple, il fit abolir la Chambre Haute, permettant ſeulement que les Pairs puſſent être élus par les villes & Communes pour Membres de la Chambre des Communes; & le 17 mars il fit abolir la Monarchie, & établit un Conſeil d'Etat, donnant à ceux qui le compoſoient le titre pompeux de *Protecteurs du peuple* & de *Défenſeurs des loix*. Le 23 mars, il fit couper la tête au Duc d'Hamilton, au Comte de Holland & au Baron Capel. Après ces expéditions il partit avec la qualité de Généraliſſime pour l'Irlande, où il fit lever le ſiége de Dublin, & défit le Marquis d'Ormond. Il ne fut pas moins heureux en Ecoſſe, ou les Etats avoient pris les armes pour Charles II, leur Roi. Il y battit leurs troupes le 13 ſeptembre 1650, & leur tua 4000 hommes, en fit 8000 priſonniers & leur prit 30 piéces de canon. Il eut deux chevaux tuez ſous lui en cette occaſion. A ſon retour dans Londres il caſſa fiérement le Parlement, en chaſſa honteuſement les Députez, ferma lui même la chambre de l'aſſemblée, & fit mettre au deſſus *Maiſon à louer*. Dans la ſuite il reforma le Conſeil de ſa propre autorité, dépouilla de leurs charges ſeize Conſeillers, & y en fit mettre ſeize nouveaux; puis il établit la liberté de conſcience par toute l'Angleterre, à l'exception des Catholiques. Ireton ſon gendre étant mort cette année-là, il remaria la veuve à Charles Fleetwood, homme de baſſe naiſſance, mais d'un grand courage. Le Roi Charles II, ayant été rappellé par les Ecoſſois en 1651, Cromwel eut peur; ce qui lui fit convoquer un nouveau Parlement, duquel il obtint tout ce qu'il voulut. Auſſi-tôt il marcha contre le Roi, & le battit près de Worcheſter par la trahiſon des Ecoſſois, qui mirent bas les armes, quelque choſe que pût faire pour les empêcher le jeune Duc d'Hamilton qui les commandoit, âgé ſeulement de vint ans. L'année ſuivante il fit la guerre aux Hollandois, leſquels ayant perdu leur Général Tromp en 1653, ſongérent à faire leur paix. Ces ſuccès firent que le Parlement offrit à Cromwel la Couronne d'Angleterre qu'il refuſa, ſe contentant du titre de *Protecteur* qu'on lui donna le 22 décembre, & dont il prêta ferment le ſixiéme janvier 1654. Il maria *Iſabelle* ſa ſeconde fille à Thomas Bellaſis, qui fut declaré Vicomte de Falcombridge, & que Cromwel fit Thréſorier & Préſident du Conſeil d'Etat, morte le 25 mars 1713, âgée de 80 ans. La même année 1654, il manqua d'être tué par une Demoiſelle, qui lui tira un coup de piſtolet, lorſqu'il alloit en triomphe à la maiſon de ville. Ayant conclu la même année la paix avec la Hollande, il voulut licentier le Parlement, qui de ſon côté vouloit déja lui ôter le titre de Protecteur. Ainſi entrant dans la ſalle des Communes, il leur dit fiérement, *j'ai appris, Meſſieurs, que vous avez réſolu de m'ôter les lettres de Protecteur; les voila*, dit-il en les jettant ſur la table, *je ſerai bien aiſe de voir s'il ſe trouvera parmi vous quelcun aſſez hardi pour les prendre*, & les menaçant enſuite, il exigea d'eux le ferment de fidelité & d'obéïſſance au Protecteur; après quoi il les congédia chez eux & caſſa ce Parlement. Il perdit ſa mere ſur la fin de cette année & lui fit faire de magnifiques funérailles. En 1656, il envoya Henri, ſon ſecond fils, Viceroi en Irlande, conclut l'année ſuivante une Ligue avec la France, & déclara la guerre à l'Eſpagne. Cette même année 1657, il convoqua un Parlement, qui déclara la qualité de Protecteur héréditaire dans ſa famille, d'aîné en aîné. Ses troupes aidérent les François à prendre Mardick, dont on mit les Anglois en poſſeſſion de même que de Dunkerque que ſa flotte & ſes troupes aidérent à prendre en 1658; mais il fit laiſſer Mardick aux François. Enfin il mourut d'une rétention d'urine âgé de 59 ans, le 15 ſeptembre 1658, & conſeilla en mourant à Mrs du Conſeil d'Etat & aux principaux Officiers de l'armée, de choiſir un autre Protecteur que ſon fils Richard: auſſi ne le fut-il que juſqu'au ſeptiéme juin 1659, qu'on le dépoſſéda. Cromwel triompha de ſes ennemis, & maintint ſa tyrannie juſqu'au dernier ſoupir de ſa vie; mais après le retour du Roi Charles II, le corps de cet Uſurpateur fut déterré par une ordonnance du Parlement, & attaché aux fourches patibulaires, & ſes effigies pendues & brûlées dans toutes les villes. Sa veuve ſortit du Royaume, & ſe retira à Hambourg avec ce qu'elle put emporter de meilleur, & y épouſa un Miniſtre de village. Richard & Henri ſes deux fils s'enſevelirent eux mêmes dans une obſcurité volontaire, une partie de leurs parens diſparut, & les autres prirent leur ancien nom de *William* pour être moins odieux, & faire oublier qui ils étoient.

* Raguenêt, *Hiſt. de Cromwel.* Gregorio Léti, *Vie de Cromwel.* Imhoff, *en ſes Pairs d'Angl. &c.*

CROMWEL, (Richard) fils aîné d'Olivier. Son pére l'ayant nommé ſon ſucceſſeur durant ſa vie, il fut après la mort de ſon pére, proclamé par ordre du Conſeil Privé, Lord Protecteur d'Angleterre avec beaucoup de ſolemnité, & reçut enſuite les complimens de félicitation & de condoléance en même tems, du Lord Maire, des Aldermans de Londres, &c. On lui préſenta après cela preſque de toutes parts des adreſſes, où on lui promettoit de le maintenir. La premiére choſe qu'il fit, fut de célébrer les funérailles de ſon pére avec tant de magnificence, qu'on dit qu'il en coûta près de 60000 livres ſterling. On penſa après cela à convoquer un Parlement pour établir ce nouveau Protecteur. Il s'aſſembla à *Weſtminſter* le 27 *janvier* 1659. Après que Richard l'eut harangué, & après lui le Lord Commiſſaire Fiennes, on paſſa un Bil pour le reconnoître pour Protecteur, & pour rétablir la Chambre des Seigneurs, qui avoit été abolie ſous le gouvernement du pére. Il y ſurvint enſuite des diſputes pour mettre des bornes au pouvoir des Magiſtrats, & de la Chambre Haute. Le parti de Richard demandoit qu'on bornât cette autorité, conformément à la demande & à l'avis de ſon pére dans le dernier Parlement. Le parti contraire ſoutenoit que ce n'étoit pas là une loi. Il obtint donc par force ce qu'il demandoit, & enſuite l'excluſion de plus de cent Membres du Parlement. On ôta en même tems la bourſe à la Chambre des Communes, en accordant à une ſeule perſonne pour toûjours un million trois cens mille livres ſterling par an. Richard prit enſuite ſes meſures pour mettre & la flotte & la milice dans ſes intérêts. Il penſa auſſi aux moyens d'abolir toutes les loix au ſujet des impôts & des droits de la Coutume de trois en trois ans. On élargit pluſieurs perſonnes, qui avoient été empriſonnées contre les loix; & le Protecteur & ceux de ſon parti témoignérent leur reſſentiment à ceux qui avoient été cauſe qu'on avoit envoyé dans des plantations contre leur volonté des perſonnes libres nées en Angleterre. Ces procédures firent naître de la jalouſie entre le Protecteur & ſon armée. Le Conſeil général des Officiers tint ſes aſſemblées à Wallingford-houſe; & le Protecteur & ſon parti à Whitehall pour les contreminer. Cela cauſa une remontrance de l'armée à Richard, où on lui répréſentoit le danger dans lequel ſe trouvoient leur cauſe, leur parti, & en particulier les Juges du Roi; & qu'on privoit à deſſein l'armée de ſa paye, pour la porter à ſe mutiner. Cette remontrance fut appuyée par Tycburne, Lord-Maire de Londres. Lui & les Officiers de la ville ſe déclarérent pour Fleetwood & pour l'armée; & aſſiſtez de Lambert, ils réſolurent de ſe défaire de Richard. On conſeilla à celui-ci de ſe ſaiſir de leurs perſonnes. Mais ſon peu de courage, & la confiance qu'il avoit en Fleetwood & en Desboroug, qui étoient de ſes parens, lui firent négliger cet avis: ce dont il ſe repentit, mais trop tard. La Chambre des Communes réſolut de faire ſavoir aux Officiers, qu'elle les regardoit encore comme étant à ſon ſervice, & déclara qu'aucun n'auroit de commandement dans l'armée, qu'après avoir juré qu'il n'interromproit point les aſſemblées libres du Parlement. Les diſputes augmentérent entre le Protecteur & les Officiers de l'armée, en ſorte que les uns & les autres avoient des gardes pour veiller jour & nuit réciproquement ſur leur actions. Il défendit aux Officiers de s'aſſembler, conformément à ce que la Chambre avoit voté. Les choſes continuérent de même juſques au 22 avril, que Fleetwood, beaufrére du Protecteur, & Desboroug ſon oncle l'abandonnérent & entraînérent après eux une grande partie de l'armée. Par là il ſe vit contraint de donner à Desboroug & à quel-

ques

ques autres le pouvoir de diſſoudre le Parlement: ce qui fut exécuté, malgré toute la répugnance & toutes les oppoſitions de la Chambre des Communes. Cela fait, Fleetwood, Desboroug, & les autres Officiers dépoſérent Richard, & prirent le gouvernement en main. Mais voyant que le peuple n'étoit pas content de leurs procédures militaires, ils convoquérent autant de Membres du long Parlement, qu'ils en trouvérent dans la ville de Londres; & s'étant aſſemblez ils ſe déclarérent pour la religion, la liberté, & les priviléges de la nation, contre un Roi, le commandement d'un ſeul, & la Chambre des Pairs. Ils ne permirent à aucun de leurs Partiſans de prendre ſéance, s'il ne ſouſcrivoit l'engagement, & s'il n'avoit déja été de leur aſſemblée en 1648. Alors ils choiſirent un Conſeil d'Etat de deux perſonnes, après quoi ils vendirent les biens du Roi & les autres biens publics. Ils députérent à Richard pour l'obliger à ſe démettre du gouvernement, & à donner un état de ſes dettes. Il répondit au premier, qu'il avoit appris à ne s'inquiéter de rien ſous la conduite de Dieu; & qu'il ſe conduiroit paiſiblement, ſous le gouvernement dont il attendoit la protection. Ils le déchargérent de ſes dettes, & lui donnérent une protection pour ſix mois. Sur cela, il enleva tous les meubles, toute la vaiſſelle d'argent, &c. qu'il trouva à Whitehall; après quoi il ſe retira à la campagne, où il vecut dans la retraite, & mourut le 24 juillet 1702, âgé de quatre-vints ans. * Late, *Elenchus Motuum. Mémoires de* Whittock. Dugdale, *courte Deſcription, &c.*

C R O M W E L, (Henri) le plus jeune des fils d'Olivier Cromwel. Son pere l'envoya en 1654, en Irlande, avec la ſimple qualité de Colonel. Il avoit ordre de viſiter les places & les troupes de ce Royaume, & de ſonder les Officiers dans la vue de s'aſſurer de leur fidélité & de leur ſoumiſſion pour le Gouvernement actuel. *Ludlow*, Lieutenant Général, déclara naturellement au jeune Cromwel, qu'il étoit dans la diſpoſition de réſigner ſon emploi, & que tous les bons Patriotes, qui étoient dans les troupes devoient en faire autant, puisque tout étant tranquille il n'étoit pas néceſſaire d'avoir une armée ſur pié. Cette réſolution n'agréoit point à Cromwel; cependant Ludlow l'exécuta. Quoique ce Général eût été un des plus ardens perſécuteurs de la famille Royale, il ne fut pas moins oppoſé à la Tyrannie du Protecteur. Olivier Cromwel rapella en 1656, d'Irlande, le Lieutenant Général *Fleetwood*, & renvoya Henri Cromwel dans ce Royaume pour le gouverner avec le titre de *Lord Député*. Il gouverna cet Etat avec tant de modération & de capacité que depuis longtems il n'avoit joui d'une ſi douce tranquillité & d'un commerce ſi floriſſant. Lorsqu'en 1659, Richard Cromwel eut été dépoſé, le Parlement rappella Henri ſon frére, le dépouilla de la Vice-royauté, & lui donna pour ſucceſſeur le Lieutenant Général Ludlow, dont on connoiſſoit l'amour pour la République, & la haine pour les Cromwels & les Stuarts. * Larrey, *Hiſt. d'Angl.* ſur les années 1654, 1656, & 1659.

C R O N A C H, ville d'Allemagne dans le Cercle de Franconie. Elle eſt dans l'Evêché de Bamberg, à neuf lieues de la ville de ce nom, du côté du Nord. Cronach ſituée au Confluent des riviéres de Radach, de Haſlach, & de Cronach, eſt une place bien fortifiée, & défendue par une bonne citadelle, conſtruite ſur une petite montagne, qui domine la ville. Ses Habitans font un grand trafic d'ais, de chevrons, de ſolives & d'échalas pour les vignes, qu'ils tirent de la montagne de Fichtelberg qui en eſt voiſine. * Maty, *Dict. Géogr.*

* C R O N A C H, petite riviére d'Allemagne dans la partie ſeptentrionale & orientale du Cercle de Franconie. Elle coule du nord-eſt au ſud-oueſt juſqu'à la ville de Cronach, où elle reçoit le Radach, & le Haſlich, puis continue ſon cours de la même maniére juſqu'à Lichtenfels, où elle ſe rend dans le Mein.

C R O N A C H (Luc) *Voyez* C R A N A C H.

* C R O N B E R G, C R O N B U R G, C R O N E B U R G ou C R O N E N B O U R G, petite ville d'Allemagne dans le Cercle du Haut Rhin. Elle eſt belle & bien bâtie, au nord-nord-eſt de Francfort ſur le Mein, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues. Elle eſt ſituée au pié d'une haute montagne dans un terroir fertile, & environnée d'une double muraille.

* C R O N B E R G, famille ancienne & diſtinguée des Barons & Comtes de Cronberg, a tenu un rang conſidérable dès le tems de l'Empereur Henri I, c'eſt à dire, dans le commencement du X ſiécle.

C R O N E B O U R G, ville de Finlande. *Voyez* T A V A S T H U S.

C R O N E M B U R G, château conſidérable de l'iſle de Zélande en Dannemarck, ſur le détroit du Sund. Frédéric II, Roi de Dannemarck, le fit bâtir en 1577, & le fortifia avec ſoin. Il eſt à cinq lieues de Coppenhague, proche de la ville d'Elſeneur. De là on s'oppoſe à ceux qui voudroient attaquer le païs, ſoit du côté de l'Océan, ſoit du côté de la Mer Baltique. On y paye les droits au Roi de Danemarck. Les Suédois prirent cette fortereſſe durant les guerres du XVII ſiécle en 1659, & la rendirent quelque tems après.

C R O N E M B U R G. *Cherchez* D E S S É N I U S.

C R O N E N B U R G. *Voyez* C R O N B E R G.

* C R O N E N D A L, noble famille de Brabant, dont les Deſcendans ont été en 1684 honorez du titre de Vicomte de Vlieringen & de Breethout. Cette famille, par le pére, deſcend des Ducs de Tongres; & par la mére, des Vicomtes d'Abbeville.

* C R O N E N D A L (Paul) Conſeiller à la Cour des Finances des Païs Bas a écrit un livre *de Comitibus Namurcenſibus*, qui eſt encore en manuſcrit. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 714.

C R O N I E S, *Cronia*, étoient des Fêtes, en l'honneur de Saturne, qui ſe célébroient à Rome le XIV des calendes de janvier ou le 19 décembre. Ainſi appellées ἀπὸ τȣ̃ Κρόνȣ, c'eſt à dire, Saturne, ces Fêtes s'appellent *Saturnalia*. Macrobe en fait mention, *l.* 1. *c.* 7, & cite ſur cela le témoignage d'un ancien Poëte dans lequel il avoit lu,

Maxima pars Grajûm Saturno, & maxime Athenæ
Conficiunt ſacra, quæ Cronia appellantur ab illis.

Voyez S A T U R N A L E S. *Antiquitez Gréques & Romaines.*

C R O N I U S, Philoſophe, écrivit des Principes de la Philoſophie de Platon & de Pythagore. Les Anciens parlent ſouvent de lui; mais on ignore en quel tems il a vecu. * Voſſius, *de Philoſ. Sect.* §. 19.

* C R O N S L O T, ville nouvelle, bâtie en 1704, par Pierre *le Grand* Empereur de la Grande Ruſſie. Elle eſt en Finlande dans la province de Carélie, & elle eſt environnée de la mer de tous côtez.

C R O N S T A T. *Cherchez* B R A S S A U.

* C R O P E T (Robert) d'Arras, Médecin, a compoſé un Ouvrage intitulé *Regimen Sanitatis*, qu'il adreſſa à Henri Roi d'Angleterre. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 795.

C R O P I E'R E. *Voyez* C R O S P I E'R E.

* C R O P P E N S T A D T, ou C R O P P E N S T E D E, petite ville d'Allemagne & du Cercle de la Baſſe Saxe dans l'Evêché d'Halberſtadt, à l'eſt-ſud-eſt d'Halberſtadt dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

C R O Q U A N S, eſt le nom que l'on donna à une troupe de Païſans de la Haute Guienne qui ſe ſouleverent & qui prirent les armes pour ſe defendre des pillages de la Nobleſſe, & des cruelles vexations des Receveurs des tailles. On leur donna le ſobriquet de *Tard-aviſez*, & les Gentilshommes rejettérent auſſi ſur eux celui de *Croquants*, dont ces Païſans les avoient voulu charger, parce qu'en effet ils *croquoient* & dévoroient les pauvres gens de la campagne. Leur premiére aſſemblée ſe fit en Limoſin. *Chambert* qui en étoit Gouverneur pour le Roi Henri IV, les battit & les diſſipa. Ceux d'Angoumois qui ſe mirent en devoir de les imiter, furent auſſi écartez par *Maſſez*, Lieutenant-de-Roi en ce païs-là. Mais il ne fut pas ſi facile d'appaiſer ceux du Périgord. Un Notaire de Village les convoqua la premiére fois dans la forêt d'Abſac, à une lieue de la ville de Limeil. Ils firent enſuite pluſieurs autres aſſemblées, où ils ſe trouvérent au nombre de 40 mille hommes. Le Maréchal de *Matignon* énerva leurs forces, en retirant d'avec eux ceux qui avoient porté les armes, dont il fit des Compagnies qu'il envoya en Languedoc. Le Roi conjura cette tempête en leur accordant la remiſe des reſtes des tailles. Comme il y avoit un tiers de Reformez parmi ces Mutins, on s'aviſa de cet artifice pour les diſſiper. On inſpira aux Catholiques qui étoient dans la même bande, qu'il ne falloit pas faire part aux Hérétiques de l'honneur de travailler à la Réformation de l'Etat. A un ſignal donné les Catholiques ſe ſéparérent des Religionnaires & ils les auroient peut-être chargez, s'ils n'avoient craint d'être trop bien reçus. * Mézeray, *Abbregé, &c. ſur l'an* 1594. Benoît, *Hiſt. de l'Edit de Nantes, &c. tome* 1. *p.* 130.

C R O S, (Pierre du) Cardinal, Evêque d'Auxerre, étoit François, & natif de la province de Limoſin. Il étudia à Paris, où il fut reçu Docteur de Sorbonne. Il eut enſuite le Doyenné de l'égliſe de Paris, & fut enfin élu Evêque de Senlis, le 29 mai de l'an 1345. Il paſſa à celui d'Auxerre en 1349; fut fait Cardinal en 1350, par le Pape Clément VI; & mourut de peſte à Avignon, le 23 ſeptembre de l'an 1361. * Baluze, *Vita Pap. Aven. tome* 1.

C R O S, (Jean du) Cardinal Evêque de Limoges, ſavoit le Droit Canon & Civil, qu'il enſeigna avec beaucoup de réputation. On le mit ſur le ſiége de l'égliſe de Limoges en 1348, & le Pape Gregoire XI, qui étoit ſon parent, le fit Cardinal en 1371. Quelque tems après, ayant opté l'Evêché de Paleſtrine, il fut encore pourvu de l'Office de grand Penitencier de l'égliſe. Jean du Cros ſe trouva à la création d'Urbain VI, & ayant enſuite proteſté de la violence qu'on avoit faite au ſacré Collége, il donna ſa voix à Urbain VI, qui l'envoya Légat en France. Depuis étant revenu à Avignon, il mourut le 22 novembre de l'an 1383. * Boſquet, *in Vita Gregorii XI.* Du Chêne, *Hiſt. des Card.* Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Aubery, *Hiſt. des Card.* Saxi, *Pontif. Arelat.* Du Puy, *Hiſtoire du Schiſme.* Ciaconius, &c.

C R O S, (Pierre du) Cardinal, Archevêque d'Arles, étoit frére de *Jean*, & François de nation. Il ſe fit Religieux de ſaint Benoît, dans le monaſtére de Saint-Martial de Limoges, d'où il paſſa à celui de Rouſſac, enſuite à celui de Tulle; & ayant été honoré de divers emplois, il fut élu Prieur de la Voute; & en 1341, Abbé de Tournus. Vint ans après, en 1361, on le choiſit pour être Evêque de Saint-Papoul. De cet Evêché il paſſa à l'Archevêché de Bourges en 1370, après la mort du Cardinal Pierre Eſtaing. L'année ſuivante le Pape Grégoire XI le fit ſon Camérier; & en 1383, il fut fait Cardinal par Clément VII. Comme c'étoit durant le Schiſme, on ne le compte pas ordinairement au nombre des Cardinaux. Pierre du Cros s'aquit beaucoup d'eſtime par ſa piété & par ſa ſageſſe, & mourut l'an 1388, à Avignon, où l'on voit ſon Epitaphe dans l'égliſe de S. Martial. * Baluze, *Vita Pap. Aven.*

* C R O S I K, C R O Z U C, ou K R O S E G, une des plus anciennes & des plus nobles familles de la Principauté d'Anhalt & du Duché de Magdebourg. Beman croit qu'elle eſt originaire de la Franconie.

C R O S N A U. *Voyez* C R O S N E.

C R O S N E, ville de Pologne dans la Ruſſie Noire, & dans la Châtellenie de Przémiſlie, eſt ſituée au pié des Monts-Carpathiens, vers les riviéres de Viſloc & de Jaſiolde, & près des frontiéres de la Haute Pologne & de la Hongrie. * Sanſon. Baudrand.

C R O S N O. *Voyez* C R O S N E.

C R O S P I E'R E, ou C R O P I E'R E, petite ville de France, dans l'Auvergne, ſur la riviére de Dore à deux lieues au deſſus de Thiers, & à ſix de Clermont du côté de l'Orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

C R O S S E, ou bâton paſtoral, dont ſe ſervent les Evêques dans les cérémonies. Quelques uns ſuppoſent cet uſage établi dès le

tems des Apôtres; mais c'eſt ſur des hiſtoires fabuleuſes. On ne trouve point qu'il en ſoit fait mention avant le XI ſiécle. On donnoit la croſſe & l'anneau à un Evêque, en le mettant en poſſeſſion de ſa Juriſdiction épiſcopale. Chez les Grecs, il n'y avoit que les Patriarches qui portaſſent des croſſes; chez les Latins au contraire, les Abbez ſe ſont auſſi arrogé le droit d'en porter. Les premiéres croſſes n'étoient que de ſimples bâtons, qui avoient la forme de la lettre T, dont on ſe ſervoit pour s'appuyer: depuis on les a faites plus longues, recourbées par le haut, & pointues par le bas. Autrefois elles n'étoient que de bois, & toutes ſimples, depuis on les a ornées de différentes maniéres & couvertes d'argent, & quelquefois d'or. * Louïs Thomaſſin, *Deſcript. Eccleſ. tome* 1. *l.* 3. *c.* 58. *num.* 2.

CROSSEN, près de l'Oder, ville d'Allemagne, dans la Siléſie, ſous la domination de l'Electeur de Brandebourg, & la Capitale d'un Duché, eſt défendue par une bonne fortereſſe. Elle eſt à cinq ou ſix lieues au deſſus de Francfort. Le Duché auquel elle faiſoit porter ſon nom, faiſoit autrefois partie de la Siléſie. *Henri* II, Duc de Croſſen & de Glogaw, le laiſſa pour douaire à *Barbe* de Brandebourg ſa femme, s'il arrivoit qu'il mourut ſans poſtérité, avec faculté à ſes héritiers de le racheter dans un certain tems. Ce tems étant expiré ſans qu'ils l'euſſent fait, *Jean* II, Electeur de Brandebourg, réünit le Duché de Croſſen à ſon Domaine, ce qui fut le ſujet d'une guerre que lui fit *Jean* de *Sagan*, qui renonça enſuite à ſes prétentions, après quoi l'Empereur Ferdinand, I. du nom, en donna l'entiére poſſeſſion à l'Electeur *Joachim* II, l'an 1588. * Sanſon. Baudrand. Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CROTALE, du Latin *Crotalum*. Les Crotales étoient une eſpéce de caſtagnettes, faites d'un roſeau coupé en deux par ſa longueur, & fait de ſorte qu'en frappant ces deux morceaux l'un contre l'autre avec différens mouvemens des doits, il en réſultoit un ſon pareil à celui que fait une cigogne avec ſon bec: d'où vient que les Anciens donnoient à cet oiſeau l'épithéte de *Crotaliſtria*, comme qui diroit une *joueuſe de Crotales*. Le Poëte Ariſtophane appelle auſſi un *grand parleur* un *Crotale*.

Pauſanias rapporte, que Piſandre de Camire diſoit qu'Hercule n'avoit pas tué les oiſeaux Stymphalides avec ſes fléches; mais qu'il les avoit chaſſez, & épouvantez par le bruit des Crotales: de ſorte, que ſi on croyoit cet Auteur, les Crotales ſont un inſtrument fort ancien, puiſqu'il étoit d'uſage au tems d'Hercule. Dans les *Priapées*, 26. *v.* 3. *&* 4, elles ſont jointes avec les cymbales.

Cymbala cum crotalis prurientiaque arma Priapo
Ponit, & adducit tympana pulſa manu.

On faiſoit différentes poſtures en jouant des Crotales, de même que dans nos Sarabandes en jouant des Caſtagnettes, comme on le voit par le Poëme intitulé *Copa*, attribué à Virgile. Clément Alexandrin, qui attribue l'invention de cet inſtrument aux Siciliens, vouloit bannir les Crotales des banquets des Chrétiens, à cauſe des poſtures indécentes qui accompagnoient leur ſon.

CROTILDE, femme de Thierry I, Roi de France. *Voyez* CLOTTE.

CROTONE, ville de cette partie d'Italie, qu'on appelloit *la Grande Gréce*, fut bâtie, ſelon quelques Auteurs, par Dioméde, & ſelon le ſentiment de Denys d'Halicarnaſſe, par Myſcellus, ſous la troiſiéme année de la XVII Olympiade, qui étoit la quatriéme du régne de Numa Pompilius, Roi de Rome, & la 710 avant Jeſus Chriſt. Elle fut renommée par ſes Athlétes, dont il y eut ſept ſelon Strabon, qui remportérent le prix en un même jour: de là vint qu'on diſoit en proverbe que *le plus foible des Crotoniates étoit le plus fort des Grecs*. Pline croit que cet avantage venoit de la bonté de l'air. Milon, ſi renommé par ſa force, étoit de cette ville, auſſi bien qu'Iſchomachus, Tiſicrate, Aſtole, fameux Athlétes, & Démocéde, Médecin fort conſidéré de Polycrate, Roi de Samos, & de Darius Roi des Perſes. Alcmon, autre Médecin, Diſciple de Pythagore, dont parle Favorin, Orphée Poëte, & grand nombre d'autres grands hommes, ont rendu le nom de cette ville très-célébre. Thucydide, Strabon, Pline, Denys d'Halicarnaſſe, Pomponius Méla, Ptolomée, Tite-Live, &c. font mention de Crotone. Elle avoit anciennement douze milles de circuit, & étoit diviſée en deux parties, par la riviére d'Eſaro. Aujourd'hui, quoiqu'extrêmement diminuée, elle eſt pourtant une des meilleures villes de la Calabre Ultérieure, avec une fortereſſe & un Evêché ſuffragant de Reggio. * Denys d'Halicarnaſſe, *Hiſt. l.* 2. Strabon, *l.* 6. Pline, *l.* 2. *c.* 98. Hérodote, *l.* 3. Tite-Live. Léandre Alberti, &c.

CROTOPE, huitiéme Roi des Argiens, & fils d'Agénor, ſuccéda l'an 2527 du monde, & 1508 avant Jeſus-Chriſt à Triopas, qui avoit régné ſeize années, & en régna lui-même 21; comme nous l'apprenons d'Euſébe, après Jules Africain.

CROTOY (Le) bourg de France dans la Picardie, à l'embouchure de la Somme, vis à vis de Saint-Valery, & à quatre lieues au deſſus d'Abbeville. Cluvier croit que c'eſt en ce lieu, qu'étoit la ville de la Gaule Belgique, nommée *Caracotinum* ou *Gravinum*, laquelle les autres Géographes mettent au Havre de Grace, & avec plus de raiſon, puiſque ce *Caracotinum*, étoit dans la Gaule Lyonnoiſe, ſuivant l'Itinéraire d'Antonin, & que le Crotoy eſt dans ce qu'on appelloit autrefois la Belgique.

* CROTUS (Jean) ami & contemporain de Luther, fut un des Auteurs des *Epiſtolæ obſcurorum Virorum*. Dans la ſuite il retourna à l'Egliſe Romaine, gagné par le Cardinal & Archevêque Albert. M. Jean Chriſtophle Oléarius a trouvé & a publié en 1722 une lettre adreſſée à ce Jean Crotus. Elle lui fut écrite depuis ſon dernier changement de Religion, lequel lui eſt reproché d'une maniére ironique par un de ſes intimes amis dont on ignore le nom. * *Biblioth. Germ. tome* 3. *p.* 302.

CROU ou LE CROU (*Crodoldus*) petite riviére dans l'Iſle de France. Elle paſſe à Louvres-en-Pariſis, à Châtillon, à Goneſſe, à Saint-Denys, &c. & accrue par les eaux de quelques ruiſſeaux, elle ſe jette dans la Seine. C'eſt un Abbé de Saint-Denys, qui a fait ramaſſer les eaux de pluſieurs fontaines, & conſtruire le canal, pour la commodité de ſon Abbaïe, & de la ville de Saint-Denys. * Papire Maſſon, *Deſcr. Flum. Gall.*

* CROUSERS (Cyprien) d'Anvers, de l'Ordre des Capucins, & Commiſſaire de ſon Ordre dans le Quartier du Rhin, eſt Auteur d'un livre qui a pour titre, *Lectiones Paræneticæ ad Regulam S. Franciſci*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 168.

CROUVÉ ou CROWÆUS (Guillaume) Prêtre, Anglois Proteſtant & Régent à Croydone, a fait un Catalogue des Auteurs qui ont écrit ſur la Bible, ſous ce titre, *Elenchus Scriptorum in S. Scripturam*, imprimé à Londres en 1672. Il y marque leur païs, leur profeſſion, & le tems de leur mort. Il fait connoître la communion ou la Secte de chaque Ecrivain, celle des Catholiques par un *P.* qui veut dire chez eux un Papiſte, celle des Luthériens par une *L*; celle des Calviniſtes par un *C*; & celle des Sociniens par une *S*. Il donne les titres de leurs Ouvrages, leurs volumes, & leurs éditions; il y a mêlé les Eloges de quelques-uns de ces Auteurs qui ſe ſont le plus diſtinguez dans l'intelligence de la Bible. Mais comme il en a oublié un grand nombre, le Pére le Long, Prêtre de l'Oratoire, pour rendre ce travail plus utile & plus complet, nous a donné en Latin un Ouvrage de ce même genre, en deux volumes *in octavo*, beaucoup meilleur, imprimé à Paris en 1708, puis en Allemagne avec quelques augmentations, & que l'on réimprime *in folio*, augmenté conſidérablement. *Voyez* le Long. Crouvé ſe pendit de deſeſpoir, environ l'an 1677. * Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Critiques Hiſtoriques*, *tome* 2. *partie* 1. *p.* 94. *n.* 97. édit. d'Amſterdam, 1725.

* CROUY, bourg de France dans cette partie de la Champagne qui porte le nom de Brie. Il eſt ſur la rive gauche du Clignon, près de l'endroit où il ſe rend dans l'Ourq. Il eſt au nord-nord-eſt de Meaux, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

CROWÆUS. *Voyez* CROUVÉ.

CROWLAND, ville d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Lincoln, qu'on appelle *Ellow*, ſur la riviére de Weeland, dans un fond bas & marécageux. Les plus belles rues ſont ſéparées les unes des autres, par des canaux d'eau courante, à peu près comme à Veniſe, & les chauſſées ſont ſi étroites, qu'un chariot n'y ſauroit paſſer, ce qui juſtifie le proverbe, que tous les chariots qui paſſent par Crowland ſont garnis d'argent. Ce qu'il y a de plus rare dans cette ville eſt un pont triangulaire, qui répond aux trois principales rues. Elle eſt éloigné de 88 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

CROY, eſt un village de France dans la Picardie, à deux ou trois lieues d'Amiens, & c'eſt de ce village que la Maiſon de CROY dans les Païs-Bas, a tiré ſon nom.

CROY, Maiſon. La Maiſon de Croy a tiré ſon nom du village de Croy, que le Roi Henri IV érigea l'an 1598, en Duché pour *Charles* de Croy, Duc d'Arſchot.

On donne diverſes origines à cette Maiſon. L'on en voit à Havré, près des tombeaux des Ducs de ce nom, une Généalogie depuis Adam juſqu'à André II, Roi de Hongrie, de qui on prétend que ſortent les Seigneurs de Croy, par le fils puîné de ce Roi, que l'on dit s'être retiré ſur les terres des Vénitiens, & avoir eu un fils nommé *Marc*, qui vint s'établir en France, où il épouſa l'héritiére de la Maiſon de Croy. Sans donner dans ces fables nous nous contenterons de rapporter ce qu'il y a de ſûr de cette Maiſon.

I. MARC, ſorti des terres de Veniſe, épouſa en France *Catherine*, héritiére d'Araines & de Croy, dont il eut deux enfans, qui prirent le nom & les armes de leur mére, 1. *Jean*, Sire d'Araines, qui ſuivit le Roi Philippe *Auguſte* à la bataille de Bovines en 1214, & qui mourut ſans enfans de *Jeanne* de Beaumont; & 2. GUILLAUME qui ſuit.

II. GUILLAUME, Sire de Croy, épouſa en 1220, *Anne* de Guines, fille d'*Arnoul*, Comte de Guines, & de *Béatrix*, Vicomteſſe de Bourbourg, dont il eut JEAN qui ſuit.

III. JEAN de Croy hérita de ſon oncle, & épouſa *Jeanne* d'Araines, qui le rendit pére d'ANTOINE qui ſuit.

IV. ANTOINE de Croy, Baron d'Araines, Burgrave de Grevelingen ou Gravelines & de Bourbourg, fut marié avec *Marguerite* de Soiſſons, Dame de Moreuil, & il en eut JACQUES qui ſuit.

V. JACQUES de Croy, I. du nom, épouſa *Marie* de Péquigny, fille du Vidame d'Amiens, dont eſt ſorti GUILLAUME qui ſuit.

VI. GUILLAUME de Croy, II. du nom, Baron d'Araines, &c. ſervit les Rois Philippe *de Valois*, & Jean à la tête d'une Compagnie de Gendarmes l'an 1350, &c. Il épouſa en 1354, *Iſabeau*, fille & héritiére d'*André*, Baron de Renty, & de *Marie* de Brimeux. Il en eut JEAN II, qui ſuit.

VII. JEAN, Sire de Croy, II. du nom, Seigneur d'Araines & de Renty. Il fut Conſeiller & Chambellan de Philippe *le Hardy*, & de Jean Duc de Bourgogne. Ce dernier lui procura en 1411, la charge de Grand-Bouteiller de France. Il fut auſſi Gouverneur des Comtez d'Artois & de Boulogne, & fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épouſé *Marie* de Craon, veuve de *Gaucher*, Seigneur de Thorotte, & fille de *Jean* de Craon, I. du nom, Seigneur de Dommart, & de *Marie* de Châtillon, dont il eut 1. *Archambault*, tué auprès de ſon pére; 2. ANTOINE qui ſuit; 3. JEAN, tige des *Comtes de* CHIMAY, *dont la poſtérité ſera rapportée cy-après, &c*; 4. *Léon*, Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand Baillif & Capitaine de Hainaut; 5. *Jeanne*, mariée 1. à *Jean* de Lannoy, Chevalier de la Toiſon d'Or: 2. à *Jean* de Sombreſſe; 6. *Agnès*, Dame d'honneur d'Iſabelle de Portugal, Ducheſſe de Bourgogne; 7. *Jacqueline*, femme d'*Antoine* de Rubempré; 8. *Jeanne*, épouſe de *Louis* de Bournel, Seigneur de Thienbrune; & 9. 10. 11. 12. quatre autres morts en jeuneſſe.

VIII. ANTOINE, Sire de Croy & de Renty, Comte de Porcéan, de Guines, &c. fut premier Chambellan du Duc de Bourgogne,

gogne, Chevalier de la Toiſon d'Or, & puis Grand-Maître de France en 1463, par la faveur de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne. Il mourut fort âgé en 1475. Ce Seigneur avoit épouſé en premiéres noces *Marie* de Roubais, fille de *Jean*, Seigneur d'Herzele, & d'*Agnès* de Lannoy, qui le fit pére de *Marie*, alliée à *Henri*, Vicomte de Montfort en Hollande. Il prit une ſeconde alliance en 1432, avec *Marguerite* de Lorraine, Dame d'Arſchot & de Bierbek, fille aînée d'*Antoine*, Comte de Vaudemont, & de *Marie* de Harcourt, dont il eut 1. PHILIPPE qui ſuit; 2. JEAN, Seigneur de Rœux qui a fait *la branche des Comtes de* ROEUX, *rapportée cy-après*; 3. *Charles*, mort jeune; 4. *Jeanne*, femme de *Louis* de Baviére, dit *le Noir*, Comte Palatin de Deux-Ponts; 5. *Marie*, alliée 1. à *Guillaume* de Los, Comte de Blanckenheim: 2. à *George*, Comte de Wernembourg; 6. *Iſabelle*, mariée à *Guion* d'Eſtouteville, Seigneur de Moyon; 7. *Jacqueline*, épouſe de *Jean*, Baron de Ligne, Chevalier de la Toiſon d'Or; & 8. *Jeanne*, Religieuſe au Moncel, puis au monaſtére des Cordeliéres du fauxbourg-Saint-Marcel de Paris, où elle fut Abbeſſe durant dix ans, & où elle mourut en 1512.

IX. PHILIPPE, I. de ce nom, Sire de Croy, d'Arſchot, de Renty, &c. mourut en 1511. Il épouſa en 1455, *Jacqueline* de Luxembourg, fille de *Louis*, Comte de Saint-Paul, &c. Connétable de France, & de *Jeanne* de Bar, ſa premiére femme, dont il eut 1. HENRI qui ſuit; 2. *Antoine*, Evêque de Thérouanne, mort le 21 ſeptembre 1495, en l'iſle de Chypre, revenant de la Terre-Sainte; & 3. *Guillaume*, Seigneur de Chiévres, mort le 28 mai 1521, ſans laiſſer poſterité de *Marie* de Hamal ſa femme. *Voyez ſon article ſéparé.*

X. HENRI, Sire de Croy, &c. mourut en 1514, étant encore jeune. Il avoit épouſé *Charlotte* de Châteaubriant, Dame de Loigny-au-Perche, fille aînée de *René*, Seigneur de Loigny, & d'*Heléne* d'Eſtouteville, & il laiſſa 1. PHILIPPE II, qui ſuit; 2. *Charles*, Comte de Porcéan, qui vint s'établir en France, où il épouſa *Françoiſe* d'Amboiſe, dont il eut *Antoine*, qui ſe fit Proteſtant, ſuivit le parti des Coligny, & mourut à 26 ans le cinquiéme mai 1567, ſans poſtérité de *Catherine* de Cléves, Comteſſe d'Eu; 3. *Guillaume*, Cardinal; (*Voyez* ſon article) 4. *Robert*, qui par réſignation de ſon frére devenu Evêque de Cambray en 1519, publia des ordonnances Synodales en 1551, & mourut le 31 août de l'an 1556; 5. *Charles*, Evêque de Tournay, mort le deuxiéme décembre 1564; 6. *Jacqueline*, femme d'*Antoine*, Marquis de Berghes ſur l'Eſcaut, Chevalier de la Toiſon d'Or; 7. *Charlotte*, Abbeſſe de Gilhenghien; & 8. *Heléne*, mariée à *Jacques* de Luxembourg, III. du nom, Seigneur de Fiennes, Comte de Gavre, Chevalier de la Toiſon d'Or.

XI. PHILIPPE, Sire de Croy, II. de ce nom, premier Duc d'Arſchot, Grand d'Eſpagne, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, fut créé Duc d'Arſchot, par l'Empereur Charles-*Quint*, qui ſe ſervit de lui en diverſes occaſions. Il mourut en avril 1549, ayant épouſé 1. en 1520, *Anne* de Croy, Princeſſe de Chimay, fille aînée de *Charles*, & de *Louiſe* d'Albret, morte le ſixiéme août 1539: 2. le neuviéme juillet 1548, *Anne* de Lorraine, veuve de *René* de Naſſau, Prince d'Orange, & fille d'*Antoine*, Duc de Lorraine, laquelle mourut en 1568. Du premier lit il eut 1. *Charles*, aſſaſſiné en 1551, ſans laiſſer poſterité de *Louiſe* de Lorraine-Guiſe, ni d'*Antoinette* de Bourgogne-la-Vére, ſes deux femmes; 2. PHILIPPE III, qui ſuit; 3. 4. *Antoine* & *Louis*, morts en enfance; 5. *Guillaume*, Marquis de Renty, Chevalier de la Toiſon d'Or, qui eut d'*Anne* de Renneſſe ſa femme une fille unique, *Anne* de Croy, Marquiſe de Renty, mariée 1. à *Emanuel* de Lalain, Seigneur de Montigny, Chevalier de la Toiſon d'Or: 2. à *Philippe* de Croy, Comte de Solre, auſſi Chevalier de la Toiſon d'Or; & 6. *Louiſe* de Croy, née en 1524, mariée 1. à *Maximilien* de Bourgogne, Marquis de Vére, Chevalier de la Toiſon d'Or: 2. à *Jean* de Bourgogne, Seigneur de Froimont: du ſecond lit de PHILIPPE II, naquit un fils poſthume 7. CHARLES-PHILIPPE, *tige des Marquis de* HAVRÉ, *dont la poſtérité eſt rapportée cy-après.*

XII. PHILIPPE, III. du nom, Sire de Croy, Duc d'Arſchot, Prince de Chimay, Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand d'Eſpagne, &c. mourut le onziéme décembre de l'an 1595, après s'être aquis beaucoup de réputation durant les troubles du Païs-Bas. Il épouſa 1. *Jeanne Henriette*, Dame de Hallewin, fille de *Jean*, Seigneur de Comines, morte en 1581: 2. en 1582, *Jeanne* de Blois, fille de *Louis*, Seigneur de Trelon. Du premier lit, il eut 1. *Charles*, Duc de Croy & d'Arſchot, Chevalier de la Toiſon d'Or, &c. mort en 1612, ſans laiſſer lignée de *Marie* de Brimeu, ni de *Dorothée* de Croy-Havré, ſes femmes; 2. *Marguerite*, alliée 1. en 1584, à *Pierre* de Hennin, Comte de Boſſut: 2. à *Wratiſlas*, Comte de Furſtemberg, Chevalier de la Toiſon d'Or; & 3. *Anne*, l'aînée, qui porta ce riche héritage dans la Maiſon de Ligne, par ſon mariage avec *Charles* de Ligne, Prince d'Aremberg, dont la poſtérité ſubſiſte encore. *Voyez* AREMBERG.

MARQUIS de HAVRE', éteints.

XII. CHARLES-PHILIPPE de Croy, Marquis de Havré, Chevalier de la Toiſon d'Or, fils poſthume du ſecond lit de PHILIPPE de Croy, II. du nom, fut Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Diéte de Ratisbonne, où l'Empereur Rodolphe II le créa Prince du S. Empire. Il mourut en 1613, ayant eu de *Diane* de Dompmartin ſon épouſe, Comteſſe de Fontenoy, & Dame en partie de Viſtingen, 1. CHARLES-ALEXANDRE qui ſuit; 2. ERNEST *dont nous parlerons dans la ſuite*; 3. *Dorothée*, ſeconde femme de ſon couſin *Charles*, Duc de Croy & d'Arſchot, morte en 1662; & 4. *Chrétienne*, épouſe du Rhingrave *Philippe Othon*, Comte de Salm, morte en 1664.

XIII. CHARLES-ALEXANDRE, Sire & Duc de Croy, Marquis de Havré, Prince & Maréchal héréditaire du Saint-Empire, Comte de Fontenoy, Vicomte de Havrache, Châtelain héréditaire du château de la ville de Mons, Seigneur d'Acay, d'Inverbak, de Blécourt, &c. Pair du païs & Comté de Cambreſis, du Conſeil de guerre du Roi d'Eſpagne, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc Albert, Capitaine d'une Compagnie d'Hommes d'armes de ſes ordonnances, Chevalier de la Toiſon d'Or, né en 1581, prit le nom de Duc de Croy après la mort du Duc Charles ſon couſin & ſon beaufrére. L'Archiduc Albert, Gouverneur des Païs-Bas, ſe ſervit ſouvent de ſes conſeils dans ſon gouvernement. Le Duc de Croy lui rendit auſſi de grands ſervices dans les armées. Il fut fait par le Roi d'Eſpagne Philippe III, Conſeiller d'Etat, Surintendant des Finances, Chevalier de la Toiſon d'Or & Grand d'Eſpagne. Après s'être ſignalé à la bataille de Prague, il fut tué dans ſon Palais d'un coup de mouſquet qu'on lui tira par une fenêtre le neuviéme novembre 1624. Il avoit épouſé, 1. *Yolande* de Ligne, fille de *Lamoral*, Prince de Ligne & du Saint-Empire, Chevalier de la Toiſon d'Or, & de *Marie* de Melun: 2. par contract du ſixiéme janvier 1617, *Genevieve* d'Urfé, fille aînée de *Jacques*, Comte d'Urfé, Marquis de Baugé, &c. Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat, Capitaine de cent Hommes d'armes de ſes ordonnances, Baillif de Forez, & de *Marie* de Neufville-Magnac. Elle ſe remaria à *Antoine*, Comte de Mailly, Vice-Amiral de France. De ſa premiére femme, il eut, 1. *Marie-Claire* de Croy, mariée 1. à *Charles-Philippe* de Croy, Marquis de Renty: 2. à *Philippe-François* de Croy, Vicomte de Langle, Seigneur de Turcoing, frére de pére de ſon premier mari. Elle mourut à Nancy au mois de ſeptembre 1664. De ſa ſeconde femme étoit iſſu 2. *Ferdinand-Philippe* de Croy, mort jeune.

DUCS de CROY, SORTIS DES MARQUIS de Havré. Ils ſont éteints.

XIII. ERNEST de Croy, fils puîné de CHARLES-PHILIPPE, Marquis de Havré, fut Baron de Feneſtrange. Après avoir épouſé en 1619, *Aimée* de Poméranie, fille de *Bogiſlas*, XIII. du nom, Duc de Poméranie, & de *Claire* de Brunswik, il prit le titre de *Duc de Croy*, & mourut le ſeptiéme octobre 1633, laiſſant un fils unique.

XIV. ERNEST-BOGISLAS, Duc de Croy, Prince de Néogarde & de Maſſovie en Poméranie, fut Evêque de Camin, & mourut le ſixiéme février 1684, ſans avoir été marié, laiſſant *un fils* naturel, *qui ſe fit Catholique, & qui entra chez les Jéſuites en 1679.*

SEIGNEURS de ROEUX.

IX. JEAN de Croy, fils d'ANTOINE ſecond, Sire de Croy, de Renty, de Porcéan, de Guînes, &c. fut Seigneur de Rœux, & épouſa *Jeanne*, Dame de Créſéques en Artois & de Clarques, dont il eut 1. FERRY qui ſuit; 2. JEAN, Seigneur de Créſéques, qui a fait la *branche des Seigneurs de* CRÉSÉQUES, *mentionnée cy-après*; & 2. *Yolande* de Croy, mariée à *Claude* de Baudoche, Seigneur de Moulins en Lorraine.

X. FERRY de Croy, Seigneur de Rœux, de Beaurains, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, Chambellan de l'Empereur Charles-*Quint*, Gouverneur d'Artois, mourut le 17 juin 1524. Il avoit épouſé *Lamberte* de Brimeu, fille de *Guy*, Comte de Méghen, Seigneur d'Humbercourt, & d'*Antoinette* de Rambures, dont il eut 1. ADRIEN qui ſuit; 2. *Ferry*, Seigneur de Frémeſſen, mort ſans alliance; 3. *Euſtache*, Evêque d'Arras, mort le cinquiéme novembre 1538; & 4. *Marie* de Croy, Dame de Longpré, mariée à *Adrien* de Boullainvilliers, Vicomte de Dreux, Seigneur de la Coudraye.

XI. ADRIEN de Croy, Seigneur de Beaurains, fut fait Chevalier de la Toiſon d'Or, par l'Empereur Charles-*Quint*, qui le fit Comte de Rœux, ſon Chambellan, ſon premier Maître-d'Hôtel, ſon premier Gentilhomme de la Chambre, & Gouverneur des villes de Lille, de Douay & d'Orchies. Il eut beaucoup de peine à débaucher le Connétable de Bourbon, ayant traverſé toute la France en Païſan, pour le venir trouver en Bourbonnois, & faire le traité de ce Prince en 1523. Il mourut en 1553, ayant épouſé le neuviéme août 1531, *Claude* de Melun, fille de *François*, Comte d'Epinoy, Chevalier de la Toiſon d'Or, & de *Louiſe* de Foix-Candale ſa premiére femme, dont il eut 1. *Jean* de Croy, Comte de Rœux, Gouverneur de Tournay & de Flandre, mort en 1581, ſans poſtérité de *Marie* de Récourt, fille de *Jacques*, Baron de Liques, & d'*Iſabelle* de Fouqueſolles; 2. *Euſtache* de Croy, Comte de Rœux après ſon frére, mort en 1609, auſſi ſans laiſſer de poſtérité de *Louiſe* de Ghiſtelles, fille de *Louis*, Seigneur de la Motte, & d'*Heléne* de Baenſt; 3. *Gérard* de Croy, Seigneur de Frémeſſen, Prevôt de Lille, Chanoine de Tournay & de Saint-Omer, puis Comte de Rœux après ſes fréres, mort ſans lignée le 13 novembre 1585; 4. *Lambertine* de Croy, mariée 1. à *Antoine* de Croy, Seigneur de Fontaine-l'Evêque: 2. à *Gilles*, Comte de Berlaymont, Seigneur d'Hierges, ſans en avoir des enfans; 5. *Claude* de Croy, mariée à *Antoine* de Rubempré, Seigneur de Biévre, dont elle n'eut point d'enfans; 6. 7. *Marie* & *Louiſe* de Croy, mortes ſans alliance.

SEIGNEURS de CRESE'QUES; Puis Comtes de Rœux; aujourd'hui aînez de la Maiſon.

X. JEAN de Croy, deuxiéme fils de JEAN de Croy, Seigneur de Rœux, & de *Jeanne*, Dame de Créſéques, fut Seigneur de Créſéques par ſa mére. Il épouſa *Eléonore* de Thiennes, fille de *Jean*, Seigneur de Loubez, dont il eut 1. EUSTACHE qui ſuit; & 3. *Marie* de Croy, Religieuſe.

XI. EUSTACHE de Croy, Seigneur de Créſéques, épouſa 1. *Louiſe* d'Ognies, fille de *Jean*, Seigneur d'Ognies, Gouverneur de Tournay, & de *Marguerite* de Lannoy, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Anne*, Dame de Northoud & de Méliſſent, fille d'*Antoine* Seigneur de Northoud, & d'*Antoinette* de Floris: 3. *Anne* de Bernemicourt, veuve de *Louis* de Longueval, Seigneur de Menelles, & fille

fille de *François*, Seigneur de Thieuloy, & de *Louiſe* de Canteleu, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de la ſeconde femme furent 1. *Anne* de Croy, mariée 1. à *Louis* de Longueval, Seigneur d'Eſcornais: 2. à *Philippe* de Rubempré, Comte de Witaing; 2. *Marie*, Religieuſe à Waiſt; 3. *Jeanne* de Croy, mariée à *Antoine* du Châtel, Seigneur de la Hourderie, de Haut-Bourdin, &c.; 3. CLAUDE qui ſuit; & 4. *François-Henri*, Comte de Méghen, Seigneur de Creſéques, &c. qui d'*Honorine* de Withem, laiſſa *Albert-François* de Croy, Prince du Saint-Empire, Comte de Meghen, Gouverneur de Namur, & Chevalier de la Toiſon d'Or, mort en octobre 1674, ſans enfans de *Marie-Magdelaine-Eugénie* de Gand-Vilain, fille de *Philippe* Lamoral, Comte d'Iſenghien, & veuve de *Ferdinand-Philippe* de Mérode, Marquis de Weſterloo, qu'il avoit épouſée en 1659; 5. *Magdelaine-Cécile-Dorothée* de Croy, Chanoineſſe à Nivelle, puis mariée en 1643, à *Charles-François* de Dicdéghen, Comte de Warthou, &c. & 6. *Anne-Alexandrine* de Croy, mariée en 1650, à Dom *Antonio* de la Cueva, Lieutenant Général de la Cavalerie du Roi d'Eſpagne aux Païs-Bas.

XII. CLAUDE de Croy, fut Comte de Rœux, par la mort de ſes petits-couſins, fils d'*Adrien* de Croy, & mourut en 1609. Il épouſa *Anne* d'Eſtourmel, fille de *Jean*, Baron de Doux-lieu, dont il eut 1. EUSTACHE qui ſuit; 2. *Louis*, mort Evêque d'Ypres en 1647; 3. *Charles* de Croy, Colonel d'un régiment Allemand, tué en défendant Dunkerque en 1658; 4. JACQUES-PHILIPPE de Croy, Baron de Milendonck, qui a fait la *branche des Princes & Ducs de* CROY, *rapportée cy-après*; 5. *Jeanne-Françoiſe-Marie*, alliée à *René* de Thiennes, Baron de Heukelen; 6. *Claire-Eugénie-Françoiſe*, Chanoineſſe à Nivelle; 7. *Floris*, Baron de Clarques, tué ſur le rempart à la priſe de Rhinbergue en 1672; & 8. *Claude* de Croy, Baron de Clarques après ſon frére, Sergent Major en Eſpagne, qui de *Franciſca* Menciador, veuve du Comte de Hanaps, fille de *Jean*, Sécretaire d'Etat, & d'*Eugénie* de Wolquelaire, a eu pour fils *Henri* de Croy, Baron de Clarques.

XIII. EUSTACHE de Croy, II. du nom, Comte de Rœux, & Chevalier de la Toiſon d'Or, Gouverneur de Lille & de Douay, mort en 1653, laiſſa de *Théodore-Gertrude-Marie*, fille de *Guillaume* Baron de Ketter & de Langhen, & d'*Eliſabeth* Bronchorſt, 1. *Claude-Albert*, mort ſans alliance en 1660; 2. FERDINAND-GASTON-LAMORAL qui ſuit; 3. *Philippe-François*, Marquis de Warnek, qui eſt marié; 4. *Marie-Léopoldine*, épouſe de N. . . . Marquis de Lannoy; 5. *Charlotte-Henriette-Marie*, morte jeune; 6. *Catherine-Françoiſe-Eliſabeth-Marie*, épouſe de *Walrad*, Prince de Naſſau-Uſingen, morte en 1686; & 7. *Marie-Philippe-Hippolyte*, Chanoineſſe de Mons.

XIV. FERDINAND-GASTON-LAMORAL de Croy, Comte de Rœux, Prince du Saint-Empire, Grand d'Eſpagne, Baron de Beaurains, de Ville, de Langhen, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, Pair de Hainaut, Conſeiller du Roi d'Eſpagne pour la guerre, Général de ſes armées, Gouverneur de Mons & du Hainaut, *Chef de toute la Maiſon de Croy*, mort en octobre 1697, des bleſſures qu'il avoit reçues au combat donné entre les Impériaux & les Turcs, avoit épouſé *Anne Antoinette* de Berghes, fille d'*Eugéne*, Comte de Grimbergue, morte le 30 août 1714, dont il eut 1. N. . . Prince de Croy, &c. Meſtre-de-camp, tué à la bataille de Spire le 15 novembre 1703; 2. N. . . mort jeune; 2. PHILIPPE qui ſuit; 4. *Marie-Philippine*, alliée le deuxiéme février 1700, à *Gillon-Othon*, Marquis de Trazégnies; & 5. N. . . de Croy, Chanoineſſe de Mons.

XV. PHILIPPE, Prince de Croy, &c.

PRINCES de CROY, SORTIS des Comtes de Rœux.

XIII. PHILIPPE de Croy, dernier fils de CLAUDE, Comte de Rœux, portoit le nom de Comte de Croy, lorſqu'il reçut de l'Empereur Léopold le titre de Prince du Saint Empire, & mourut en 1681, ayant épouſé en 1642, *Iſabelle* de Bronchorſt, fille de *Jean-Jacques*, Comte d'Anholt, qui lui apporta la Seigneurie de Millendonck. Leurs enfans furent 1. CHARLES-EUGÉNE qui ſuit; 2. *Caſimir*, mort en 1689; 3. *Maurice*, tué à la levée du ſiége de Vienne en 1683; 4. *Philippe-Henri*, Chanoine & Sous-Doyen de Cologne; & 5. *Jean-Jacques*, auſſi Chanoine de Cologne, mort peu avant ſon pére.

XIV. CHARLES-EUGÉNE, Duc de Croy, Prince du Saint-Empire, Marquis de Montcornet & de Renty, Libre Baron de Millendonck, Chevalier de la Toiſon d'Or, &c. a ſervi le Roi de Dannemarck contre les Suédois, & ce Prince le fit Lieutenant Général de ſes armées, & Gouverneur d'Elſinbourg. Après la paix il s'attacha au ſervice de l'Empereur, qui lui ordonna en 1690, de ſe jetter dans la ville de Belgrade aſſiégée par les Turcs, ce qu'il exécuta le huitiéme octobre; mais le feu ayant été mis par les bombes aux magaſins de poudres, tout ſauta; la ville fut priſe dans le tumulte, & ce Duc eut bien de la peine à ſe ſauver. Il commanda l'armée Impériale en Chef dans la Hongrie en 1693, ouvrit la tranchée devant Belgrade le 13 août, mais il leva le ſiége le dixiéme ſeptembre ſuivant. Le Czar de Moſcovie le nomma depuis Généraliſſime de l'armée de Livonie; mais Charles XII, Roi de Suéde ayant forcé en perſonne les Moſcovites à la levée du ſiége de Nerva le 30 novembre 1700, ce Duc fut fait priſonnier & envoyé à Revel en Livonie, où il mourut le 30 janvier 1702. Il épouſa en 1681, *Julie*, fille de *Henri*, Comte de Berg, & veuve de *Bernard* Comte de Witgenſtein.

COMTES de CHIMAY, SORTIS des premiers Seigneurs de Croy, éteints.

VIII. JEAN de Croy, Seigneur de Thou-ſur-Marne, troiſiéme fils de JEAN Sire de Croy, II. du nom, fut fait Chevalier de la Toiſon d'Or, à la premiére promotion, en 1430, & créé Comte de Chimay en 1473, par le Duc de Bourgogne Charles *le Hardy*. Il fut Gouverneur du Hainaut, & épouſa *Marie* Lalain, Dame de Quiévrain, dont il eut entre autres enfans, 1. *Jacques*, Evêque & Duc de Cambray; (*Voyez ſon article ſéparé*) 2. PHILIPPE qui ſuit; & 3. *Michel*, Seigneur de Sempy, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort ſans enfans d'*Iſabelle* de Kotzelaer.

IX. PHILIPPE de Croy, Comte de Chimay, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort le 18 ſeptembre 1482, avoit épouſé *Valpurge*, Comteſſe de Mœurs, dont il eut 1. CHARLES qui ſuit; 2. ANTOINE, *tige des Comtes de* SOLRE; 3. *Catherine*, mariée à *Robert* de la Marck, Seigneur de Sedan; 4. *Françoiſe*, femme d'*Antoine* de Luxembourg, Comte de Charny; & 5. *Marguerite* de Croy, alliée à *Jacques* de Hornes.

X. CHARLES de Croy, fait Prince de Chimay par l'Empereur Maximilien I, en 1486, fut auſſi Chevalier de la Toiſon d'Or. Il tint ſur les fonts de batême l'Empereur Charles-*Quint*, & mourut en 1521, ayant eu de *Louiſe* d'Albret pluſieurs enfans, qui moururent jeunes. Il ne reſta 1. qu'*Anne*, Princeſſe de Chimay, mariée à *Philippe* de Croy, II. du nom, Duc d'Arſchot ſon couſin; & 2. *Marguerite*, Dame de Waurin, épouſe de *Charles*, Comte de Lalain.

COMTES de SOLRE, SORTIS des Comtes de Chimay.

X. ANTOINE de Croy, ſecond fils de PHILIPPE, Comte de Chimay, fut Seigneur de Sempy, & mourut en 1546. Il épouſa 1. *Louiſe* de Luxembourg, veuve de *Jean* de Ghiſtelles, Seigneur de Dudzéle, fille de *Jacques* de Luxembourg, Seigneur de Richebourg, Chevalier de la Toiſon d'Or, & d'*Iſabelle*, Dame de Roubais: 2. *Anne* Vandergracht, Dame de Lenwergen. De la premiére il eut 1. JACQUES qui ſuit, & de la ſeconde; *Anne* de Croy, mariée à *Martin* de Hornes, Comte de Houtekerke.

XI. JACQUES de Croy, Seigneur de Sempy, &c. épouſa 1. *Anne* Hennin, Dame de Fontenoy, dont il eut *Antoine*, Seigneur de Fontenoy, mort ſans poſtérité: 2. *Anne* de Hornes, Dame de Pamelen, dont il eut pour fille unique *Anne* de Croy, Dame de Bermeraing & de Pamelen, mariée à *Nicolas* de Montmorency, Seigneur de Vendegis, Chef des Finances des Archiducs d'Autriche, morte ſans poſtérité le douziéme avril 1618: 3. *Yolande* de Lannoy, Dame de Molembais & de Solre, qui fut mere de PHILIPPE qui ſuit.

XII. PHILIPPE de Croy, fut créé en 1592, Comte de Solre, & mourut le quatriéme février 1612, ayant été marié trois fois, 1. à *Anne*, fille de *Philippe*, Seigneur de Beaufort & de Ranſart: 2. à *Anne* de Croy, fille & héritiére de *Guillaume*, Marquis de Renty, veuve d'*Emanuel* Lalain, Comte de Montigny: 3. à *Guillemette* de Coucy, Dame de Biez. Du premier lit, il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. N. . . qui mourut ſans enfans de *Magdelaine* de Lens; 3. *Jacques*, qui ſe maria en Eſpagne à la Marquiſe de Falces, dont il eut un fils, *Diégue* de Croy de Péralto, & de Mendoza, Marquis de Falces en Navarre & de Mondéjar en Caſtille, Grand d'Eſpagne, mort en 1678. ſans poſtérité de ſon épouſe de la famille de Mendoza & de Tendille: du ſecond lit de PHILIPPE de Croy, naquirent 4. *Anne*, Dame de Pamelen, mariée à *Claude* d'Ognies, Comte de Coupigny; & 5. *Charles-Philippe-Alexandre*, Marquis de Renty. Il épouſa ſa couſine *Marie-Claire* de Croy, fille & héritiére de *Charles-Alexandre*, Marquis de Havré, & mourut en 1642, laiſſant *Philippe-Eugéne*, Marquis de Renty, qui fit profeſſion de Carme Déchauſſé en leur couvent près de Valenciennes le 24 juillet 1655, ſous le nom de Pére *Philippe de ſaint Joſeph*, & qui mourut à Madrid le 18 décembre 1665; & *Marie-Ferdinandine*, Marquiſe de Renty, mariée en 1659, à *Philippe-Louis* Comte d'Egmont, Prince de Gavre, Grand d'Eſpagne, & Viceroi de Sardaigne, dont elle reſta veuve en 1682. Enfin, le Comte de Solre eut de ſon troiſiéme lit un fils, 6. PHILIPPE-FRANÇOIS, qui commença une nouvelle *branche des Ducs de* HAVRÉ, *rapportée cy-après*.

XIII. JEAN de Croy, Comte de Solre, Baron de Molembais & de Beaufort, Chevalier de la Toiſon d'Or, mourut en 1640, ayant eu de ſon épouſe *Jeanne* de Lalain, Dame de Condé, fille d'*Emanuel* de Lalain, Seigneur de Condé, & d'*Anne* de Croy, 1. PHILIPPE-EMANUEL qui ſuit; 2. *Marie-Philippe*, mariée à *Albert* de Longueval, Comte de Buquoy; & 3. *Anne-Marie* de Croy, épouſe d'*Antoine* de Créquy, Seigneur d'Urolant, morte en 1700, âgée de près de cent ans.

XIV. PHILIPPE-EMANUEL de Croy, Comte de Solre & de Buren, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, Meſtre-de-camp d'un régiment d'Infanterie Walonne, & Grand Véneur héréditaire du païs & Comté de Hainaut, mourut le 19 janvier 1670. Il avoit épouſé *Iſabelle-Claire* de Gand-Vilain, fille de *Philippe-Lamoral*, Comte d'Iſenghien, & de *Marguerite-Iſabelle*, Baronne de Mérode & du Saint-Empire, Comteſſe Douairiére d'Iſenghien. Leurs enfans furent 1. PHILIPPE-EMANUEL II, qui ſuit; 2. BALTHASAR, qui a fait la *branche des Barons de* MOLEMBAIS, *rapportée cy-après*; 3. *Louis*, mort Chanoine de Tournay; 4. *Albert*, mort en Hongrie; 5. *Marie-Jeanne*, épouſe de N. . . Prince de Hornes, morte le 31 janvier 1704; 6. *Marie-Philippe*, femme de *Philippe* de Montmorency, Prince de Robecq, morte; & 7. *Dorothée*, mariée à N. . . Marquis de Leyde.

XV. PHILIPPE-EMANUEL-FERDINAND de Croy, Comte de Solre & de Buren, Baron de Molembais & de Beaufort, Seigneur de Condé, &c. Grand Véneur héréditaire de Hainaut, & Lieutenant Général des armées du Roi de France, Chevalier de ſes Ordres, Lieutenant Général pour ſa Majeſté au païs de Santerre, Gouverneur & Grand Baillif de Péronne & de Roye, fut pris dans Valenciennes en 1677, étant Colonel d'un régiment Walon pour le Roi d'Eſpagne, & mourut à Paris le 22 décembre 1718, âgé de 77 ans. Il épouſa en 1672, *Anne-Marie-Françoiſe* de Bournonville, fille d'*Alexandre* Prince de Bournonville, & de *Jeanne-*

Erns-

Erneſtine-Françoiſe d'Aremberg, dont il eut 1. PHILIPPE-ALEXANDRE qui ſuit; 2. N. . . Chevalier de Solre, Brigadier des armées du Roi & Colonel d'infanterie, tué à la bataille de Malplaquet, près de Mons, le onziéme ſeptembre 1709; 3. *N*. . . Comte de Beaufort, Colonel d'infanterie après la mort de ſon frére; & 4. N. . . de Croy, mariée le douziéme janvier 1704, à *Charles* de Montmorency, Prince de Robecq, &c.

XVI. PHILIPPE-ALEXANDRE de Croy, Comte de Solre, &c. né en 1677, Lieutenant Général des armées du Roi.

BARONS de MOLEMBAIS, SORTIS des Comtes de Solre.

XIV. BALTHASAR de Croy, ſecond fils de PHILIPPE-EMANUEL, Comte de Solre, & d'*Iſabelle Claire* de Gand-Vilain, fut Baron de Molembais, & mourut en 1704. Il épouſa *Marie-Philippe-Anne* de Créquy, fille aînée d'*Antoine*, Seigneur d'Urolant, d'Erain, &c. & d'*Anne-Marie* de Croy-Solre, dont il a eu 1. *Ferdinand-Joſeph*, Marquis de Croy, Meſtre-de-camp de Cavalerie au ſervice de France, mort de la petite vérole en octobre 1711; 2. PHILIPPE qui ſuit; 3. *Guillaume*, Chanoine de Lille; 3. *N*. . . Religieux en l'Abbaïe de Saint-Bertin en Flandre; 5. *Jacques-Bertin*, Chevalier de Malte, & Capitaine de Cavalerie au régiment de ſon frére aîné; 6. *N*. . . fils; 7. *N*. . . Religieuſe aux Filles de Sainte-Marie d'Amiens; 8. *N*. . . Chanoineſſe à Maubeuge; & 9. N. . . de Croy, Chanoineſſe à Mons, puis mariée en 1710, à N. . . de Vignacourt.

XV. PHILIPPE, Marquis de Croy, Capitaine aux Gardes Walonnes du Roi d'Eſpagne.

DERNIERS DUCS de HAVRÉ, ſortis des Comtes de Solre.

XII. PHILIPPE-FRANÇOIS de Croy, fils du troiſiéme lit de PHILIPPE, Comte de Solre, fut Vicomte de Langle, & Seigneur de Turquoing. Il fut auſſi Chevalier de la Toiſon d'Or, Gouverneur du Duché de Luxembourg & du Comté de Chini, & mourut le 19 juin 1650, ayant épouſé 1. *Marie-Magdelaine* de Bailleul: 2. en 1643, *Marie-Claire* de Croy, Ducheſſe de Havré, veuve de ſon frére, dont il eut un fils FERDINAND-FRANÇOIS-JOSEPH qui ſuit; & une fille *Léopoldine-Willelmine-Claude-Iſabelle*.

XIII. FERDINAND-FRANÇOIS-JOSEPH de Croy, Duc de Havré, Prince & Maréchal de l'Empire, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'Or, Colonel d'un régiment Walon, né en 1644, mourut le dixiéme août 1694, ayant épouſé le 29 octobre de l'an 1668, *Joſeph-Barbe* de Hallewin, derniére de ſa Maiſon, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Wailly, & d'*Yolande* de Baſſompierre, dont il a eu 1. *Charles-Joſeph*, Duc de Havré, &c. né le 15 juin 1683, Lieutenant Général des armées du Roi d'Eſpagne, Colonel des Gardes Walonnes de ſa Majeſté Catholique, qui fut tué d'un coup de canon à la bataille près de Saragoſſe le 20 août 1710; 2. JOSEPH qui ſuit; 3. *Ferdinand-Joſeph-François*, né en 1688; 4. *Marie-Thérèſe-Joſeph*, née en 1672, élevée fille d'honneur de la Reine d'Eſpagne, & mariée en 1692, à *Arias-Gonſalve* d'Avila, Marquis de Caſa-Sola; 5. *Marie-Erneſtine-Joſeph*, née en 1673, mariée en 1693, à *Philippe* Landgrave de Heſſe, de la branche de Darmſtad; 6. *Marie-Claire-Joſeph*, née en 1679; 7. *Marie-Magdelaine-Joſeph*, née en 1681, alliée en décembre 1711, à *Paſcal* Caëtano d'Aragon, Comte d'Aliffe, fils aîné du Duc de Laurenzano; & 8. *Marie-Eliſabeth-Joſeph*, née en 1682.

XIV. JOSEPH de Croy, Duc de Havré, & de Croy, Prince & Maréchal de l'Empire, Grand d'Eſpagne, Souverain de Feneſtrange, Comte de Fontenoy, Vicomte de Langle, Seigneur de Wailly, &c. né en 1686, a épouſé en juin 1712, *Marie-Anne-Céſarine* Lanti de la Rouére, fille d'*Antoine*, Duc de Bonmars, Prince de Belmont, Marquis de la Roche-Sinibalde, &c. Chevalier de l'Ordre du ſaint Eſprit, & de *Louiſe-Angélique* de la Tremoille, dont il a eu *N*. . . . né en mars 1713; *N*. . . . né en fevrier 1714. * Jean Schokier, *Comport. des armes*. François l'Allouette, *Généal. de la Maiſon Croy*. Jean-Baptiſte-Maurice, *des Chevaliers de la Toiſon d'Or*. Sainthe-Marthe. Du Chêne. Le Pére Anſelme. La Roque. Chifflet. Imhof, *Notitia Imper*.

CROY, (Jacques de) Evêque & premier Duc de Cambray, fils aîné de *Jean*, Comte de Chimay, fut pourvu de cette dignité en 1502. Les Chanoines qui avoient élu François de Melun, & le Magiſtrat de la ville, s'étant oppoſez à la réception de Jacques de Croy, il fulmina pluſieurs excommunications contre eux, & mit en interdit ſon Evêché: ce qui dura juſqu'au dixiéme mars en 1504, que l'accord fut fait. De ſon tems l'Empereur Maximilien érigea la ville de Cambray en Duché. Ce Prélat mourut en 1516, âgé de 80 ans. * Guillaume Gazey, *Hiſt. Eccleſ. du Païs Bas*.

CROY, (Guillaume de) Seigneur de Chiévres, Duc de Soria, Chevalier de la Toiſon d'Or, fils de *Philippe*, I. du nom, Sire de Croy & d'Arſchot, avoit été Gouverneur de la perſonne de Charles d'Autriche, qui fut depuis Empereur, & nommé Charles-*Quint*. Il ſe ſignala ſous les Rois de France Charles VIII, & Louïs XII, à la conquête de Naples, & au recouvrement du Duché de Milan, après en avoir obtenu l'agrément de ſon Maître l'Archiduc Philippe d'Autriche, fils unique & ſucceſſeur de Marie de Bourgogne. La premiére rupture ſurvint peu de tems après entre la France & l'Eſpagne; & Jeanne d'Aragon, femme de l'Archiduc, étant devenue héritiére de la derniére de ces Monarchies, Chiévres diſcontinua de porter les armes pour les François, & ſe retira dans la province de Hainaut, mais l'Archiduc l'en tira pour lui donner une commiſſion qui marquoit aſſez que ce Prince le préféroit aux plus grands Seigneurs des Païs-Bas. Il l'y laiſſa pour Gouverneur, lorsqu'il paſſa en Eſpagne. Philippe, Archiduc & Roi de Caſtille, étant mort, laiſſa deux fils, dont l'aîné nommé Charles n'avoit que ſix ans. On lui avoit donné le nom de Duc de Luxembourg, & il prit le titre d'Archiduc, après la mort de ſon pére. Chiévres fut choiſi pour être ſon Gouverneur & ſon Tuteur. Après s'être aquis une grande réputation dans toute l'Europe, & avoir rendu des ſervices très-conſidérables à l'Empereur Charles-*Quint*, il mourut à Wormes au mois de mai 1521, d'un poiſon que ſes ennemis lui avoient donné, à l'âge de 63 ans. Le Duc d'Arſchot ſon neveu lui ſuccéda dans ſes charges & dans la faveur de l'Empereur. * Mézeray, *Hiſtoire de France*. Varillas, *Education de Charles-Quint*.

CROY (Guillaume de) Cardinal, Archevêque de Tolède, Evêque de Cambray, fils de *Henri* de Croy, Comte de Porcien, & de *Charlotte* de Châteaubriant, & frére de *Philippe*, Duc d'Arſchot, fut élevé à Louvain, où le célébre Jean-Louis Vivès, Eſpagnol, fut ſon Précepteur; & dès l'an 1516, n'étant qu'en la 18 année de ſon âge, il fut nommé Evêque de Cambray, après la mort de Jacques de Croy ſon oncle. L'année ſuivante Léon X le fit Cardinal, à la priére de Charles Roi d'Eſpagne, puis Empereur. Ce Prince éleva encore Guillaume de Croy à la dignité d'Archevêque de Tolède, Primat d'Eſpagne, & ajoûta à ces dignitez celle de Chancelier de Caſtille; mais ce jeune Prélat jouït peu de tous ces honneurs. Pendant la Diéte de Wormes en 1521, étant allé à la chaſſe, il tomba de cheval le ſixiéme janvier; & s'étant rompu, de cette chûte, une veine, ou, ſelon d'autres, une côte, il mourut peu de jours après, en la 23 année de ſon âge. Son corps fut enterré dans l'égliſe des Céleſtins, que ſon pére avoit fondez à Heverlée, près de Louvain. * Sanderus, *in Elog. Card.* Gazey, *Hiſt. Eccleſ. des Païs-Bas*. Frizon, *Gall. Purp*. Aubéry, *Hiſt. des Card*. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. & Hiſt. l.* 28. Bembo. Victorel, &c.

CROYANTS, *Credentes*, nom que l'on donnoit en Lombardie à ceux que l'on appelloit *Vaudois* en France & en Allemagne.

CROYDON ou CROYDEN, en Latin *Neomagus*, ville d'Angleterre avec marché dans le Comté de Surrey, & capitale de ſon Canton tout près de la ſource de la riviére de Wandle, à neuf milles Anglois de Londres. L'Archevêque de Cantorbéry y a une maiſon de campagne. Il y a un hopital pour les pauvres & une Ecole libre pour les enfans, fondée par l'Archevêque Whitgift. * *Diction. Anglois*.

CROYE ou CROIE, *Croia*, qu'on croit être l'Eribée des Anciens, ville capitale d'Albanie, ſous la domination du Turc. Volaterran dit qu'elle fut auſſi nommée *Troye*. Elle fut long-tems le ſéjour du brave George Caſtriot, dit *Scanderbeg*, quatriéme & dernier des enfans de Jean Caſtriot, Prince d'Albanie. Après la mort de Scanderbeg, Mahomet, II. du nom, prit Croye en 1477. Elle étoit autrefois ville épiſcopale, ſous l'Archevêché de Durazzo ou *Dyrrachium*. Croye eſt arroſée de la riviére de Lizane; & eſt la même que Chalcondyle nomme *Crua*. * Leunclavius, *Pand. Turc. ch.* 126. Le Mire, *Géogr. Eccleſ.* Volaterran, *Geogr. l.* 8.

CROYLAND. *Voyez* CROWLAND.

CROZUC. *Voyez* CROSIK.

C R U.

CRUAS, bourg de France, ſitué dans le Vivarais ſur le Rhône, à trois lieues au deſſus de Viviers. Il y a une Abbaïe. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CRUCE (André A) Théologien de l'Ordre des Carmes, fut élevé à différentes charges & dignitez de ſon Ordre. Il ſe diſtingua par ſon éloquence, & mourut en 1675. On a de lui, *In primam partem D. Thomæ Diſputationes Theologicæ, quatre tomes in folio*. Son *Epiſtola Mariana ad Meſſanenſes* n'a pas vu le jour. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

CRUCEIUS, ou DE LA CROIX (Emeri) a donné une édition de *Stace*; mais elle n'eſt pas fort eſtimée. Ses Notes ne ſont pas aſſez ſavantes, comme Gronovius l'a bien remarqué dans ſa Diſſertation ſur ce Poëte. * *Bibliograph. Cur. Hiſt. Philolog. p.* 59. Gronovius. Salmaſius. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Critiques Grammairiens, tome* 2. *partie* 2. *p.* 236. *n.* 497. édit. d'Amſterdam, 1725.

CRUCEIUS ou CRUCIUS (Annibal) *Voyez* CROCE (Annibal della)

CRUCIFERES. *Cherchez* PORTE-CROIX.

CRUCIGER, (Gaſpard) né à Leipſic le onziéme janvier 1504. Il enſeigna d'abord dans l'Ecole de Magdebourg; enſuite il fut Docteur & Profeſſeur en Théologie à Wittenberg, & en même tems Paſteur de l'Egliſe du Château. Il étoit plus verſé dans les Langues orientales que perſonne de ſon tems, & rendit de grands ſervices à Luther dans la Traduction du Pentateuque, du Livre de Job, des Pſeaumes & des Prophétes. Outre cela il s'étoit appliqué à la Médecine & aux Mathématiques; il a expliqué Euclide & fait de ſa propre main des inſtrumens pour obſerver le cours des Aſtres. Il étoit préſent à la Diéte où l'on offrit à l'Empereur la Confeſſion d'Ausbourg, & en 1540, il fut auſſi au Colloque de Worms, où il ſervit de Sécretaire aux Proteſtans à cauſe de ſon habileté à écrire avec viteſſe. On voit encore à la maiſon de ville de Worms ces manuſcrits de Cruciger. Luther l'envoya en Suiſſe auprès de Calvin, pour ſavoir ſon véritable ſentiment ſur la Ste Céne. Calvin lui en remit le précis par écrit, & Luther ayant enſuite lu cet Ecrit s'écria, *Plût à Dieu que ceci eût été écrit plutôt, les choſes ne ſeroient pas allées ſi loin, mais maintenant il n'y a plus rien à faire.* Gaſpard Cruciger mourut le 19 mars 1548, âgé de 44 ans, laiſſant un fils & une fille; celle-ci épouſa *Jean*, fils de Martin Luther, qui fut d'abord Conſeiller de l'Electeur de Saxe & enſuite du Roi de Pruſſe. *Gaſpard* ſon fils fut auſſi Docteur & Profeſſeur en Théologie à Wittenberg. Après biens des revers il fut appellé à Caſſel par le Landgrave, & fait Préſident du Conſiſtoire. Il introduiſit la Religion réformée dans la Baſſe Heſſe & fit même changer de ſentiment aux Miniſtres & aux peuples qui auparavant avoient profeſſé la do-

ctrine de Luther, ce qui fit qu'un Théologien Luthérien l'appella, *Optimi parentis peſſimus filius.* Il mourut le 16 avril 1597, âgé de 72 ans, laiſſant un fils nommé George qui ſera le ſujet de l'article ſuivant. Les Ouvrages que Gaſpard Cruciger laiſſa ſont ceux-ci: *Commentar. in Evang. Johannis, in Epiſt. I. ad Tim. in Pſalmos; Enarrat. in duos articulos Symboli Niceni.* * Philippe Melanchthon, *in Oratione funebri.* Henri Pantaleon, *Heldenbuch.* Eraſme Reinhold, *in Declamat.* Paulus Eberus Kitzingenſis, *in Calendar. Hiſt.* Seckendorf, *Hiſt. Luther. l. 3.*

CRUCIGER, (George) naquit à Merſebourg le 24 ſeptembre 1575. Le Landgrave Guillaume le donna pour Précepteur au Prince Maurice ſon fils, qui profita ſi bien dans la Religion & dans les Langues ſous la conduite de cet habile Maître, qu'il devint très-ſavant & entendit à fonds onze Langues. Ce Prince ayant ſuccédé à ſon pére, il nomma ſon Précepteur d'abord Profeſſeur en Logique & en Hébreu, & quelque tems après Profeſſeur en Théologie & *Ephore des Penſionnaires* à Marpourg. Dans la ſuite Cruciger fut envoyé comme premier Député avec trois autres Théologiens Heſſois au Synode de Dordrecht, après lequel il reprit ſes fonctions ordinaires à Marpourg. Certaines raiſons d'Etat ayant enſuite déterminé le Landgrave Maurice à céder le gouvernement au Prince Guillaume ſon fils, les troupes impériales & de Heſſe-Darmſtadt entrérent dans les païs de Heſſe-Caſſel, & prirent entre autres la ville de Marpourg, où l'Univerſité fut auſſi obligée de ſe ſoumettre; ce malheur arriva lorſque Cruciger étoit chargé du Rectorat. Le Landgrave de Heſſe-Caſſel lui écrivit de ſa main deux différentes lettres, & l'exhorta à ne point remettre au Landgrave de Heſſe-Darmſtadt les livres, le Sceptre & les armes de l'Univerſité. Cruciger obéït à ces ordres, & s'excuſa toûjours là-deſſus; mais nonobſtant ſes excuſes on lui enjoignit de ſe retirer de la ville & du païs dans l'eſpace de trois jours, parce qu'il s'obſtinoit à obéïr aux ordres de ſon Maître. Le Landgrave de Darmſtadt lui fit cependant la grace de le faire conduire à ſes frais juſques à Ziegenhayn, d'où il fut enſuite conduit juſques à Caſſel. Comme la Heſſe étoit alors viſitée des trois grands fleaux de la peſte, de la guerre & de la famine, Cruciger ſe retira à Hanau, où il demeura juſques à ce que l'Académie de Marpourg fût transférée à Caſſel, où il reprit ſes emplois de Profeſſeur & d'Ephore. Il mourut le huitiéme juillet 1637. Il a écrit *Harmonia quatuor Linguarum Cardinalium*, & avoit auſſi préparé un autre Ouvrage fort conſidérable, pour lequel il avoit fait fondre à ſes dépens les caractéres Syriaques & Arabes, &c. mais après ſa mort ce Manuſcrit fut enlevé de l'Imprimerie, & d'autres en ont enſuite orné leurs Ouvrages, à peu près comme le corbeau de la Fable ſe para des plumes du paon. * *Dict. Allem. de Bâle. Scripta & Documenta familiæ.*

CRUCIUS ou LA CROIX, vulgairement *Van den Cruyce*, & connu ſous le nom de *Lævinus Crucius*, d'Oudenarde, & Curé de Boſcep, vivoit vers l'an 1548, & compoſa divers Traitez de piété. On a de lui, *Viridarium Florum*; *Scholia in Diſticha Catonis*; *Threnodia in temeraria quorumdam judicia*; *Parænesis ad Potentatus Chriſtianos, ut percuſſo inter ſe fœdore arma in Turcam & Lutherum convertant*, en vers Elégiaques; *Tractatus de Sanctorum cultu & invocatione*; *De Laudibus, Roſario & Sodalitatibus B. M. Virginis*; *Gazophylacium Præconiorum Nominis JESU, Crucíſque dominicæ*; *Eruditorum Exorciſtæ.* Il mourut à Gand, mais on ne ſait pas en quelle année. Il eſt different de JACQUES CRUCIUS, Miniſtre Reformé en Hollande, qui a publié en 1635, des Epîtres, &c. * Valére André, *Bibliotheca Belgica*, *p.* 607.

CRUCIUS ou CRUCEIUS, *Della Croce.* *Voyez* CROCE (Annibal della)

CRUCIUS (Jules Céſar) ou de la Croix, ſurnommé *de Lira*, fils d'un Maréchal de Bologne, eut tant de génie pour la Poëſie, quoiqu'il n'eût point étudié, qu'on a compté juſqu'à 468 de ſes piéces en vers. * Le Mire, *de Script. ſæc. XVI.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuſt. ch.* 135.

CRUCIUS ou LA CRUZ (Louis) Jéſuite né à Liſbonne en 1532, ſavoit les Langues, la Théologie, & les Belles Lettres. Il traduiſit les Pſeaumes de David, ſouvent imprimez à Ingolſtad, à Naples, à Milan, à Lyon, & compoſa des Tragédies ſacrées, &c. On a encore de lui diverſes Tragédies, ou Comédies, ou piéces dramatiques, imprimées à Lyon en 1605, *in octavo.* Il a choiſi des ſujets pieux, conformement à ſes inclinations & à la ſainteté de ſa profeſſion. Mais quoique Poſſevin loue fort ſes Ouvrages, la Cruz n'a point ſçu les régles du théatre, ni les maximes des Maîtres de l'Art. Louis de la Cruz mourut à Coimbre le 18 juillet de l'an 1604. * Ribadeneira & Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jeſu.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Nicolas Antonio. Le Mire, &c. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes modernes, tome 4. partie 1. p. 427. n.* 1363. édit. d'Amſterdam 1725.

CRUCQUIUS (Jacques) de Meſſène en Flandre, qui vivoit vers l'an 1621, a fait ſur Horace des Corrections & des Notes qui ſont aſſez eſtimées: on y trouve néanmoins des choſes aſſez inutiles, & il auroit pu en ajoûter d'autres plus importantes & plus néceſſaires à ſon ſujet. * Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Critiques Grammairiens, tome 2. partie 2. p.* 216. *n.* 476. édit. d'Amſterdam 1725.

* CRUGNA, petite ville d'Eſpagne dans la Caſtille Vieille fortifiée d'un bon château, avec titre de Comté. Elle eſt à environ deux lieues d'Aranda de Duéro ou Douro. * Colménar, *Délices de l'Eſpagne, p.* 192. M. Maty appelle ce lieu CRUNNA-DEL-CONDE, lui donne le nom de village, & dit que le château en eſt à demi ruiné. Il ajoûte que quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Clunia*, capitale des Arévaques, & que quelques autres le mettent à Caſtro, village de la même contrée.

* CRUKSTOUN ou KRUKSTOUN, beau château de l'Ecoſſe meridionale, dans la province de Coningham, au ſud de Reinfrew, dont il eſt éloigné d'environ deux lieues. Il appartient aux Ducs de Lénox. * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe, p.* 1118.

CRUMAW, CRUMEAU ou CRUMLAW. *Voyez* KRUMLAW, ville de Moravie.

CRUMMUS ou CRUMNUS, Roi des Bulgares encore Payens, fut continuellement en guerre avec Nicéphore I, Empereur de Conſtantinople, & prit Sardique ſur lui. La perte qu'il fit d'une bataille en l'an 811, le força de demander la paix; & deſeſpéré du refus qu'on lui fit, il donna pendant la nuit ſur le camp des Grecs, qu'il força; juſques là même qu'il attaqua la tente de Nicéphore, & le tua avant qu'il eût le loiſir de ſe reconnoître. Il défit enſuite toute ſon armée, & fit paſſer au fil de l'épée, ou emprisonner tous les Grands de l'Empire, qui avoient ſuivi l'Empereur. Il remporta cette grande victoire, où Staurace, fils de l'Empereur & Empereur lui-même, fut bleſſé très-dangereuſement, & pour en laiſſer une marque à la poſtérité, après avoir expoſé quelque tems ſur un gibet la tête du malheureux Nicéphore, il fit faire une taſſe de ſon crane, enchaſſée dans de l'argent, afin que ſes ſucceſſeurs s'en ſerviſſent, auſſi bien que lui, dans leurs feſtins, pour boire à la ſanté de leurs Sujets, qui ſe feroient ſignalez à la guerre. Il voulut contraindre les priſonniers à racheter leur vie & leur liberté par l'apoſtaſie, mais ces généreux Capitaines aimérent mieux ſouffrir les plus cruels ſupplices, & moururent Martyrs. Michel Rhangabe, gendre & ſucceſſeur de Nicéphore, voulut inutilement en avoir ſa revanche. Dès la même année il perdit Mésembrie, & les ſéditions ne lui permirent pas de faire de grands efforts avant l'année 813. Crummus qui remporta encore cette année-là une victoire complette à Andrinople, n'en jouït pas long-tems: il mourut peu après, & ſon Royaume paſſa à Doucomie.

CRUMP (Henri) Religieux de Cîteaux. *Cherchez* HENRI CRUMP.

CRUNNA. *Voyez* CRUGNA.

CRUQUIUS. *Voyez* CRUCQUIUS.

CRUSCA (La) célébre Académie à Florence en Italie, s'eſt diſtinguée ſous ce nom, qui ſignifie *du ſon*, & tout ce qui reſte de la farine lorſqu'elle eſt blutée, pour marquer le ſoin qu'elle prend à épurer la Langue Toſcane. Le lieu où les Académiciens ont accoutumé de s'aſſembler, eſt orné de deviſes qui ſont alluſion au mot de *Cruſca*; & chaque Académicien y prend un nom qui répond à ce ſujet. Les ſiéges ſont faits en hottes à porter le pain, & leur doſſier en pêles à remuer le blé; les grandes chaiſes en façon de cuves d'oſier ou de pailles, où l'on garde le blé; les couſſins des chaiſes des Princes de l'Académie ſont de ſatin gris en forme de ſacs; & l'on met les flambeaux dans des étuis qui reſſemblent à des ſacs de farine. Le Dictionnaire de la Cruſca *Vocabolario de gli Academici della Cruſca*, a donné beaucoup de réputation à cette Académie. * Monconys, *premier Voyage d'Italie.*

CRUSCEVATZ ou CRUSCHIMET, bonne petite ville de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Servie, près de la riviére de Niſſava, ſur le chemin de Niſſa à Sophie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CRUSCIANUS ou TRUSIANUS, célébre Médecin de Florence, a vécu dans le XIII ſiécle. Il étoit Diſciple de Matthieu, que Trithéme & Volaterran nomment *Thaddée*, & qui enſeignoit à Bologne avec grande réputation. Cruſcianus ſe dégoûta ſi fort du monde, qu'il entra dans l'Ordre des Chartreux, où il mourut ſaintement. Il avoit compoſé quelques Traitez de Médecine. * Trithéme, *des Ecriv. Eccléſ.* Sponde, *A. C.* 1287. *n.* 4. Pétreius, *Biblioth. Carth. p.* 49. & 294.

CRUSENIUS (Nicolas) Religieux de l'Ordre de ſaint Auguſtin, étoit de Maſtricht, & a été célébre par ſa piété & par ſon érudition. Il fut Docteur en Théologie, Prieur des monaſtéres de Bruxelles & d'Anvers, & enſuite Viſiteur général de ſon Ordre, dans l'Autriche & la Bohéme. L'Empereur Ferdinand II le fit ſon Hiſtoriographe, & le retint à Vienne en Autriche, où le Pére Nicolas Cruſénius mourut en 1629. Il a écrit *Monaſticon Auguſtinianum.* * Le Mire, *de Script. ſæc. XVII.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 683.

CRUSER (Herman) natif de Campen dans le Païs-Bas, a vécu dans le XVI ſiécle. Il apprit les Langues, la Philoſophie, & la Médecine; & s'étant enſuite attaché à la Juriſprudence, il fut Docteur ès Droits, & Conſeiller de Charles Duc de Gueldre, puis de Guillaume Duc de Cléves. Sa doctrine lui aquit beaucoup de réputation. En 1573, il accompagna Marie-Eléonor de Cléves, mariée à Albert-Frédéric de Brandebourg Duc de Pruſſe; & en revenant il mourut à Coniſberg en 1574. Il avoit compoſé divers Ouvrages, *Comment. in Hippocratis librum primum & tertium de Morbis vulgaribus, & in librum de Diæta.* Cruſer a traduit ſeize livres de Galien, qui ſont quatre Traitez différens ſur le pouls. Ces Traitez ſont, *De Differentia Pulſuum, libri quatuor*; *De dignotione Pulſuum, libri quatuor*; *De Cauſis Pulſuum, libri quatuor*; *De Præſagitione ex Pulſibus, libri quatuor.* Il a auſſi traduit les Vies & les Morales de Plutarque. Les ſentimens ont été partagez ſur la Verſion, les uns la mettant au deſſus de celle de Guillaume Xylander; mais d'autres ont remarqué qu'il avoit fait beaucoup de fauſſes démarches pour n'avoir pas bien ſuivi ſes Auteurs, & n'avoir pas aſſez bien entendu le Grec. Outre cela il a encore changé l'ordre des Vies de Plutarque, & ſouvent les penſées & les expreſſions de cet Auteur. Cependant dans l'Epigramme ſuivante on l'éléve au deſſus des Traducteurs de ſon tems,

Attica mutarit melius qui verba Latinis
Haud ſcio num tulerint ſæcula noſtra virum.

* Pantaléon, *Proſopogr. l.* 3. Le Mire, *in Elog. Belg.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 379 & 380. P. D. Huet. *De Claris Interpretibus, l. 2. p.* 174. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Traducteurs Latins, tome 2. partie 2. p.* 365. *n.* 860. édit. d'Amſterdam, 1725. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3. p.* 31 & 32. édit. de Hollande 1715.

CRUSIUS (Martin) que les Allemands appellent KRAUS, naquit à Botteinſtein dans les montagnes de l'Evêché de Bamberg, ou ſelon d'autres à Grébern, lieu éloigné de trois milles de Botteinſtein. Il vint au monde le 19 ſeptembre 1526, & eut pour pére *Martin* Cruſius, & pour mére *Marie Magdelaine* Trummer. Son pere fut ſon premier Maitre & lui apprit les Elémens de la Langue Latine. Quand il y eut fait quelques progrès, il l'envoya à Ulm, où il étudia les Langues Latine & Gréque ſous Grégoire Léonard. Par ſon application au travail il s'attira l'attention des Sénateurs de cette ville, qui lui accordérent une penſion, pour le mettre en état de continuer plus commodément ſes études. En 1545, il alla à Strasbourg, où après avoir donné encore quelque tems aux Belles Lettres, il s'appliqua à la Théologie & à la Langue Hébraïque. Il demeura d'abord dans un Collége, où pluſieurs villes d'Allemagne entretenoient des Etudians, & il y fut entretenu aux dépens de celle d'Ulm; mais en 1547, il entra en qualité de Précepteur chez une perſonne de condition. Il fit en 1551 un tour dans ſa patrie, d'où il retourna bientôt à Strasbourg. Ses études & l'inſtruction particuliére de quelques jeunes gens l'occupérent quelque tems, juſqu'à ce que George Hitzler, Régent de Quatriéme, étant allé dans ſa patrie en 1553, il fut chargé d'enſeigner à ſa place. L'année ſuivante on lui offrit la direction de l'Ecole de Memmingen, & il crut devoir l'accepter, afin de pouvoir prendre auprès de lui ſa mére qui étoit veuve depuis quelque tems, refuſant ainſi les offres les plus avantageuſes que ſes premiers Diſciples lui faiſoient pour le retenir, & pour l'engager à faire avec eux le voyage d'Italie. Il ſe rendit donc à Memmingen, où il lui fut aſſigné 150 florins de gages, & y ayant fait venir ſa mére, il commença à prendre des Penſionnaires. Il introduiſit dans ſon Ecole les pratiques qu'il avoit vu obſerver dans celle de Strasbourg, & la rendit par ce moyen très-célebre. Il ſavoit déja les Langues Latine, Gréque, Hébraïque & Italienne: il y joignit alors la Françoiſe qu'il apprit d'Albert Linſius. Il ſe maria en 1558, & épouſa *Sibylle* Ronner qui mourut en 1561, après lui avoir donné deux filles & un garçon. Il ne demeura veuf que deux ans, & épouſa en 1563 en ſecondes noces *Catherine* Vogler de Tubingue. Celle-ci étant morte auſſi, il prit pour troiſiéme femme *Catherine* Vetſcher d'Eſlingue, dont il eut dix enfans qui moururent tous avant elle, & qui mourut elle-même l'an 1599. Matthias Garbicius, Profeſſeur en Morale & en Langue Gréque à Tubingue, étant mort le premier mai 1559, Cruſius fut choiſi pour lui ſuccéder: ce qui l'obligea de quiter Memmingen, pour aller s'établir à Tubingue, ou il prit poſſeſſion de ſa Chaire le premier août de cette année. Il demeura dans cette ville juſques à l'an 1566, que la peſte y étant ſurvenue, tous les Profeſſeurs ſe retirérent à Eſlingen, & il y alla reprendre ſes fonctions de Profeſſeur en Rhétorique: emploi qui avoit été ajoûté à celui de Profeſſeur en Langue Gréque; mais on lui en conſerva les appointemens, & on lui donna pour ſucceſſeur George Burckhard. Ses forces commencérent à diminuer en 1592. Il ne laiſſa pas de vivre encore quinze ans; mais enfin ſe trouvant à l'âge de 81 ans, & voyant qu'il ne pouvoit aller loin, il fit aſſembler l'Univerſité avec le Recteur à la tête, le traita magnifiquement, & lui fit préſent d'un gobelet eſtimé cent florins. Il ne ſurvécut pas longtems à cette cérémonie, car il mourut le 25 février 1607, dans ſa 81 année. On a de lui, *Commentarius Sturmianus in Olynthiacam primam Demoſthenis, & Scholia in ſecundam; Scholia Sturmiana in tres primas Eclogas Virgilii; Inſtitutionis puerilis in Lingua Latina partes ſex; Grammatica Græca cum Latina congruens, partes duæ; Poëmatum Græcorum libri duo, addita e regione Verſione Latina; Orationum liber unus; Majoris Syntaxeos Græcæ Epitome; Civitas cœleſtis, ſeu Catechetica Græco-Latina; Salomoni Schweigkero Congratulatio de Peregrinatione ejus; Jacobi Heerbrandi Compendium Theologiæ, e Latino Græce verſum per M. Cruſium; Quæſtionum in Philippi Melanchthonis Elementorum Rhetorices libros duos Epitome; Heliodori Æthiopicæ Hiſtoriæ Epitome cum Obſervationibus; Turco-Græciæ libri octo; Germano-Græciæ libri ſex; Defenſio neceſſaria adverſus Nicodemi Friſchlini quinque Rei Grammaticæ & virulentarum calumniarum Dialogos; Juſta, vera & poſtrema Reſponſio ad ingrati deſperatique Nicodemi Friſchlini mendacem ac ſceleſtiſſimum Celeſtiſmum anno* 1588 *editum; Reſponſum adverſus Poppiſmi Grammatici Dialogum tertium per Nicodemum Friſchlinum editum; Libri duo ad Nicodemum Friſchlinum, alter Animadverſionum in Grammaticam ejus Latinam, alter ad ejuſdem Strigilim Grammaticam Antiſtrigilis; Oratio de Imperatore Frederico Barbaroſſa; Cerva matutina, hoc eſt, Pſalmi* 22, *Meus Deus, &c. Paraphraſis; Oratio de vetuſtiſſimo Wirtembergenſis Ducatus oppido Calva, ejuſque generoſis Rectoribus; Annales Suevici, ſive Chronica Rerum geſtarum antiquiſſimæ & inclytæ Sueviæ Gentis Dodecades tres, ab initio rerum ad annum* 1594; *Græco-Latinæ Conciones duæ de die feſto S. Johannis Baptiſtæ; Orationes tres,* 1. *de Heva matre,* 2. *de Sara,* 3. *de Agara Ancilla; Orationes duæ de Rebecca, Lea & Rachel; Oratio de ſpecioſa & pia Eſthera Judæa; Oratio de Vita & Morte M. Leonardi Engelhardi; Oratio de Principe Eberardo Barbato; Corona anni, ſeu Explicatio Evangeliorum & Epiſtolarum, quæ in diebus dominicis ac feſtis legenda ſunt, Græce & Latine; Pyraſter & Pyrus.* Il avoit fait des Commentaires ſur tous les Ouvrages d'Homére, mais il n'en a paru que ceux du premier livre de l'Iliade que Gothard Vœgelinus a publiez. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 14. p. 382. & ſuiv.*

CRUSOCCO. *Voyez* ACAMANTE.

CRUSSIE: ce ſont deux petites iſles déſertes, ſituées dans l'Archipel, un peu au couchant de l'iſle de Nicaria. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CRUSSOL, Seigneurie de France, dans le Vivarais, ſur la rive droite du Rhône, donne le nom aux Seigneurs de Cruſſol. Elle eſt à peu près vis à vis de Valence en Dauphiné dont elle eſt ſeparée par le Rhône. Elle eſt au nord de Viviers, tirant vers l'eſt, & elle en eſt éloignée d'environ dix lieues.

CRUSSOL, Maiſon. La Maiſon de CRUSSOL prend ſon nom de la Terre de CRUSSOL, qui a titre de Comté.

I. GÉRAUD-BASTET, I. du nom, Sire de Cruſſol, vivoit en 1304, & laiſſa de *Marguerite* Pagan ſon épouſe, JEAN qui ſuit.

II. JEAN-BASTET, Sire de Cruſſol, prit alliance avec *Béatrix* de Poitiers, d'où vint GÉRAUD, II. du nom, qui ſuit.

III. GÉRAUD-BASTET, II. du nom, Sire de Cruſſol & de Beaudiſner, épouſa 1. *Beatrix*: & 2. *Emilie* de Châteauneuf, dont il eut GÉRAUD, III. du nom, qui ſuit.

IV. GÉRAUD-BASTET, III. du nom, épouſa *Alix* de Laſtic, fille d'*Etienne*, Seigneur de Laſtic, qui le rendit pére 1. de Louis de Cruſſol, qui ſuit; & 2. de *Giraud* de Cruſſol, Archevêque de Tours, Patriarche d'Antioche, Evêque de Valence & de Die, mort le 28 août de l'an 1472.

V. Louis de Cruſſol, Seigneur de Cruſſol, de Beaudiſner, de Lévis, de Florenſac, s'éleva par ſon mérite, dans la Cour du Roi Louis XI, qui le fit ſon Chambellan & Grand Pannetier de France en 1461. Il lui confia dans la ſuite le Gouvernement de Dauphiné en 1473, le fit Sénéchal de Poitou & Général de l'Artillerie de France, & l'employa encore dans des affaires importantes. Il mourut à Vilemagne en Languedoc, le 15 août de l'an 1473, ou 1483 ſelon d'autres. Il avoit pris alliance avec *Jeanne*, Dame de Lévis & de Florenſac, fille unique de *Philippe* & d'*Iſabeau* de Poitiers, dont il eut 1. JACQUES, qui ſuit; 2. *François*, Seigneur de Laleu, &c. mort ſans poſtérité de *Péronne* de Salagnac; & 3. *Louiſe*, mariée en 1478, à *François* de la Rochefoucault, premier de ce nom.

VI. JACQUES, Sire de Cruſſol, Grand Pannetier de France en 1575, épouſa *Simonne*, Vicomteſſe d'Uſez, fille unique & héritiére de *Jean* & de *Jeanne* de Brancas, dont il eut 1. CHARLES qui ſuit; 2. *André*, Seigneur de Beaudiſner, mort ſans lignée de *Péronnelle* de Lévis-Vantadour; & cinq filles.

VII. CHARLES de Cruſſol, Vicomte d'Uſez, Sire de Cruſſol, &c. Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, étoit Grand Pannetier de France en 1533, & mourut vers l'an 1546. Il épouſa *Jeanne* de Genouillac, Dame d'Acier, fille de *Jacques*, Grand Maître de l'Artillerie, & Grand Ecuyer de France; & leurs enfans furent 1. ANTOINE, qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur de Beaudiſner, tué par des Soldats aux Gardes, dans le maſſacre de la ſaint Barthélemi l'an 1572; 3. JACQUES, Seigneur d'Acier, qui continua la poſtérité; 4. *Louis*, mort ſans lignée; 5. *Charles*, Abbé de Feuillans; 6. *Galliot*, marié à *Françoiſe* de Warti, dont il eut *Marguerite*, morte ſans alliance en 1592; 7. *Marie*, femme de *François* de Cardillac; & 8. *Marguerite*, qui ne fut point mariée.

VIII. ANTOINE de Cruſſol, premier Duc d'Uſez, eut beaucoup de part aux affaires de ſon tems, durant les guerres contre les Calviniſtes. Il commanda en Languedoc, en Provence & en Dauphiné, où il fut appellé pour être Gouverneur en 1562. Le Roi Charles IX érigea en ſa faveur Uſez en Duché & Pairie, vers l'an 1572. Il mourut en 1573, ſans poſtérité de *Louiſe* de Clermont-Tallard.

VIII. JACQUES de Cruſſol ſon frére, auquel il ſauva la vie durant le maſſacre de la ſaint Barthélemi, s'étoit fait connoître ſous le nom du Seigneur d'Acier pendant les guerres civiles. Depuis ayant ſuccédé à ſon aîné, il fut Conſeiller d'Etat, Capitaine de cent Hommes d'armes des ordonnances, & Chevalier du Saint Eſprit, à la premiére création l'an 1578, & mourut en ſeptembre 1586. Il épouſa *Françoiſe* de Clermont, fille d'*Antoine*, Vicomte de Tallard, dont il eut 1. EMANUEL, qui ſuit; 2. *Louiſe*, femme d'*Anne* de la Jugie, Baron de Rieux; 3. *Marie*, femme de *Chriſtophle* de Chabannes, Marquis de Curton; 4. *Diane*, mariée à *Jean-Vincent* d'Ancezune, Baron du Tor; & *Elizabeth*, qui épouſa *François* de Loſtange, Seigneur de S. Alvaire en Perigord.

IX. EMANUEL de Cruſſol, I. de ce nom, Duc d'Uſez, Pair de France, &c. fut nommé Chevalier d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, fut honoré du Collier des Ordres du Roi en 1619, & mourut le 19 juillet 1657. Il épouſa 1. *Claude* Ebrard, Dame de Saint-Sulpice, fille de *Jacques*, dit *Bertrand*, Lieutenant-de-Roi en Quercy, & de *Françoiſe-Louiſe* Balaguier, Dame de Monſalez: 2. *Marguerite* de Chaleron, fille de *Pierre*, Marquis de Flageac. Du premier lit, il eut 1. FRANÇOIS, Duc d'Uſez, qui ſuit; 2. JACQUES-CHRITOPHLE, qui a fait la *branche des Marquis de* SAINT-SULPICE, *rapportée cy-après*; 3. *Louis*, Abbé de Figeac, nommé depuis Marquis de Cruſſol, mort en octobre 1704, laiſſant poſtérité de *Charlotte* de Vernon de la Riviére-Bonneuil, morte le 28 janvier 1699, âgée de 89 ans; 4. *Alexandre-Galliot*, Marquis de Monſalez, mort en 1680, qui de *Roſe* de Peruſſe-d'Eſcars-de-Merville ſon épouſe, a laiſſé deux fils, & une fille mariée en 1707, à *N....* d'Eſcars, Marquis de Merville ſon couſin; 5. *Anne-Gaſton*, Seigneur de Florenſac, tué au ſiége de Turin 1640; 6. *Louiſe* de Cruſſol, mariée en premiéres noces avec *Antoine-Hercule* de Budos, Marquis de Portes, Chevalier des Ordres du Roi, Vice-Amiral de France, &c. & en ſecondes noces, avec *Charles*, Marquis de Saint-Simon, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Senlis, mort en avril 1695: du ſecond lit, vint 7. *Armand*, dit le Comte d'Uſez, qui a laiſſé un fils & deux filles d'*Iſabeau* de Vairat-de-Paulian, Dame de Cuiſieux.

X. FRANÇOIS de Cruſſol, Duc d'Uſez, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi en 1661, Chevalier d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, mort le 14 juillet 1680, âgé de 80 ans. Il avoit épouſé *Louiſe-Henriette* de la Châtre, de laquelle il fut ſéparé. Il ſe maria enſuite avec *Marguerite* d'Apcher, fille unique de *Jean* II, Baron d'Apcher, morte le 17 avril 1708, âgée de 91 ans, dont il a eu 1. EMANUEL II, qui ſuit; 2. LOUIS, qui a fait la *branche des Marquis de* FLORENSAC, *rapportée cy-après*; 3. *Galliot*, dit l'Abbé d'Uſez, mort en...; 4. *Marguerite-Anne*, mariée à *N....* Marquis de Murviel; 5. *Marguerite*, Carmélite à Paris; 6. *Anne-Louiſe*, Religieuſe à la Ville-l'Evêque; 7. *Roſe*, épouſe de *N....* de Loudun; 8. *Suſanne*, ancienne Abbeſſe d'Hiéres.

XI. EMANUEL de Cruſſol, II. du nom, Comte de Cruſſol, Duc d'Uſez, &c. Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Xaintonge & d'Angoumois, qui s'eſt ſignalé dans

les armes, mourut à Paris le premier juillet 1692, âgé de 50 ans. Il avoit épouſé le 16 mars 1664, *Julie-Marie* de Sainte-Maure, fille unique héritiére de *Charles*, Duc de Montauſier, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Julie-Lucie* d'Angennes, Marquiſe de Rambouillet & de Piſani, morte le 14 avril 1695, âgée de 48 ans, dont il eut, 1. Louïs de Cruſſol, Duc d'Uſez, tué à la tête de ſon régiment, à la bataille de Nerwinde, le 29 juillet 1693; 2. JEAN-CHARLES, qui ſuit; 3. *Julie-Françoiſe* de Cruſſol, mariée le onziéme août 1686, à *Louïs-Antoine* de Gondrin de Pardaillan, Duc d'Antin, Lieutenant Général, l'un des Seigneurs qui étoient aſſidus auprès de Monſeigneur le Dauphin, Lieutenant Général de la Haute & Baſſe Alſace, & Surintendant des Bâtimens; 4. *Louïs*, Abbé, mort le neuviéme juin 1694; 5. *François*, Comte d'Uſez, Lieutenant Général des armées du Roi, & Meſtre-de-camp de cavalerie, héritier du Duché de Montauſier, qui épouſa le 27 décembre 1705, *Charlotte-Magdelaine* Pâquier-de-Franlieu-des-Bergeries, veuve de *Nicolas* Hamelin, Fermier général, morte le 31 mars 1713, dont il a N.... de Cruſſol, né le 28 octobre 1706; 6. *Félix-Louïs*, Chanoine de Strasbourg, Abbé de Lézat, mort en 1712; 7. *Catherine-Louiſe-Marie*, mariée le 12 novembre 1691, à *Louïs-François* le Tellier, Marquis de Barbezieux, &c. Secrétaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, morte le quatriéme mai 1694, en ſa vintiéme année.

XII. JEAN CHARLES de Cruſſol, Duc d'Uſez, Pair de France, Prince de Soyon, Gouverneur de Xaintonge & d'Angoumois, épouſa 1. le 18 janvier 1696, *Anne-Hippolyte* de Grimaldi, fille de *Louïs*, Prince de Monaco, morte en couche le 23 juillet 1700, laiſſant 1. une fille née à la fin de 1696, morte au commencement de 1706: 2. le 13 mars 1706, *Anne-Marie-Marguerite* de Bullion, fille de *Charles-Denys*, Seigneur de Bonnelles, Marquis de Gallardon, Prevôt de Paris, Gouverneur du Maine, du Perche & du Comté de Laval, & de *Marie-Anne* Nouillé, dont il a eu 2. CHARLES-EMANUEL, qui ſuit; 3. *N*.... Marquis d'Acier, né le 13 mars 1711; & 4. *N*.... de Cruſſol, Damoiſelle d'Uſez.

XIII. CHARLES-EMANUEL, Comte de Cruſſol, né en janvier 1707, Gouverneur de Xaintonge & d'Angoumois en ſurvivance du Duc ſon pére en ſeptembre 1720.

BRANCHE DES MARQUIS de FLORENSAC.

XI. Louïs de Cruſſol, ſecond fils de FRANÇOIS, Duc d'Uſez & de *Marguerite* d'Apcher, fut Marquis de Florenſac, &c. Maréchal de camp, l'un des Seigneurs nommez par le Roi Louïs XIV, pour être aſſidus auprès de Mgrs les Dauphins, & mourut le 15 mai 1716, âgé de 71 ans. Il épouſa le dixiéme janvier 1688, *Marie-Thérèſe Louiſe* de Senneterre, fille de *Henri*, Marquis de Châteauneuf, Vicomte de Leſtrange, Lieutenant-de-Roi dans le Haut Poitou, & d'*Anne* de Longueval, morte le deuxiéme juillet 1705, âgée de 35 ans, dont il eut 1. FRANÇOIS-EMANUEL, qui ſuit; & 2. *Anne-Charlotte* de Cruſſol, mariée en août 1718, à *Armand-Louïs* de Wignerot, Comte d'Agénois.

XII. FRANÇOIS-EMANUEL de Cruſſol, Marquis de Florenſac, Comte de Leſtrange, Baron de Privas, Colonel du régiment de Béarn, mourut en ſeptembre 1719. Il épouſa le 17 décembre 1714, *Marguerite* Colbert, fille de *Pierre*. Marquis de Villacerf, &c. premier Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine, & de *Marie-Magdelaine* de Senneterre-Brinon, dont ſont venus des enfans.

BRANCHE DES MARQUIS de S. SULPICE.

X JACQUES-CHRISTOPHLE de Cruſſol, ſecond fils d'Emanuel, Duc d'Uſez, & de *Claude* Ebrard, Dame de S. Sulpice ſa premiére femme, fut Marquis de S. Sulpice, & mourut en 1680. Il épouſa en 1637, *Louiſe* d'Amboiſe, fille de *François*, Comte d'Aubijoux, & d'*Iſabelle* de Lévis, de laquelle il eut N.... qui ſuit.

XI. N... de Cruſſol, Marquis de S. Sulpice &c. épouſa *N*... fille de *N*.... de Ciron, Préſident au Parlement de Toulouſe, dont il eut 1. *N*.... Marquis de S. Sulpice, Colonel du régiment d'Orléans, qui fut tué au ſiége de Keiſersweert le neuviéme juin 1702; 2. PHILIPPE-EMANUEL, qui ſuit; & 3. *N*.... de Cruſſol, fille.

XII. PHILIPPE-EMANUEL de Cruſſol, Marquis de Saint-Sulpice, Comte d'Aubijoux, &c. Sénéchal de Toulouſe, Colonel d'infanterie, a épouſé le cinquiéme mai 1715, *Louiſe-Antoinette* d'Eſtaing, fille de *N*...., Comte d'Eſtaing, Lieutenant Général des armées du Roi, & de *Marie* de Nettancourt-de-Hauſſonville-de-Vaubecourt. * Blanchard, *Hiſt. des Maîtres des Requêtes*. Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers*.

*CRUSTUMINUM, ancienne ville d'Italie, qui étoit à deux milles de Fidénes, au lieu qu'on appelle aujourd'hui *Marcigliano nuovo*. Il n'y a plus qu'une Ferme qui appartient aux Barberins. Les peuples qui habitoient Cruſtuminum, étoient nommez *Cruſtumini*, & firent longtems la guerre aux Romains, pendant qu'ils étoient ſoumis à leurs premiers Rois. * E. D. R. *Nouveau Voyage d'Italie, tome 2*. Th. Corneille, *Dict, Géogr.*

*CRUX, le Cap de Crux, *Promontorium Crucis*. Il y a deux Caps de ce nom dans l'Amérique ſeptentrionale, l'un ſur la côte de la Floride, à l'embouchure de la riviére du S. Eſprit, du côté du Couchant; & l'autre ſur la côte méridionale de l'Iſle de Cuba, vis à vis de la Jamaïque. * Maty, *Dict. Géogr.*

CRUX DE CARAVACCA. *Cherchez* CARAVACCA.

*CRUYNINGEN ou KRUYNINGEN, beau village & Seigneurie de Zélande, dans la partie orientale de l'iſle de Zuidbeveland, au ſud-eſt de la ville de Goes appellée ordinairement Ter-Goes. Il en eſt éloigné de deux à trois lieues.

CRUYS-SCHANS, c'eſt à dire, *le Fort de la Croix*. Ce Fort a été conſtruit par les Eſpagnols dans le Brabant, entre des marais, près de l'Eſcaut, entre la ville d'Anvers & la forteresſe de Lillo, à une lieue de celle-ci & à deux de celle-là. * Maty, *Dict. Géogr.*

CRUZ (Le Cap de) *Voyez* CREUZ.

CRUZ. *Cherchez* CRUCIUS.

CRUZADA (La Bulle de *la*) C'eſt le nom qu'on donne en Eſpagne & en Portugal à une certaine permiſſion du Pape, qui vaut tous les ans des ſommes conſidérables à ces deux Rois. Voici la raiſon du nom qu'elle porte. Les Papes avoient accoutumé d'accorder certaines indulgences tant à ceux qui s'étant croiſez alloient combattre en perſonne contre les Sarraſins, qu'à ceux qui contribuoient de leur bien aux frais de cette guerre; & l'adminiſtration de ces deniers qu'on levoit ainſi étoit donnée aux Rois. Innocent III fut le premier qui accorda la *Cruzada* à l'Eſpagne vers le commencement du XIII ſiécle. Jean XXII en *fit* autant vers le commencement du XIV ſiécle, à la réquiſition d'Alphonſe XI, Roi de Caſtille. En 1457, du tems de Henri IV, Roi de Caſtille, Calixte III envoya en Eſpagne Alphonſe de *Eſpina*, pour prêcher la Cruzada pour les Vivans & pour les Morts d'une maniére qui étoit ſans exemple juſques alors. Comme l'on étoit à la veille de la guerre contre les Maures, il donna plein pouvoir à tous les Eccléſiaſtiques de donner une abſolution pléniére à l'article de la mort à tous ceux qui ſe trouvant à cette guerre payeroient 200 Maravedis, dont 375 ſont un écu d'Eſpagne, & témoigneroient quelque légére contrition. Il fixa auſſi une ſomme moyennant laquelle les Morts pourroient être arrachez du Purgatoire. La conceſſion fut donnée pour quatre ans & rendit 400000 ducats, dont la moindre partie fut employée ſelon l'intention du Pape. Sixte IV ordonna que l'Egliſe payât une fois pour toutes 100000 ducats à *Ferdinand* le Catholique pour la guerre de Grenade, & lui accorda outre cela le privilége de faire prêcher la *Cruzada* pendant trois ans. Depuis ce tems-là juſques ici, les Papes ont renouvellé cette Bulle de trois en trois ans en faveur des Rois d'Eſpagne. Mais comme l'argent provenant de cette Bulle ne s'employe plus comme autrefois aux guerres contre les Infidéles, mais ſelon le bon plaiſir des Rois, la nature même de la Bulle *de la Cruzada* d'aujourd'hui eſt bien différente de l'ancienne. En vertu de la Bulle moderne les perſonnes qui vivent en Eſpagne peuvent acheter le privilége de manger gras, non ſeulement pendant le carême, mais auſſi les Vendredis & les Samedis pendant toute l'année; elle donne de plus la liberté de ne communier qu'aux Fêtes de Pâques & d'y recevoir l'abſolution de ſes péchez. Comme aucun Prêtre n'accorde l'abſolution à moins qu'on ne montre un billet qui certifie qu'on a acheté la diſpenſe, chacun a ſoin de s'en munir, ce qui revient par an à un *réal de vellon*, dont 15 ſont l'écu d'Eſpagne. Lorsque les trois ans ſont écoulez, on publie de nouveau, d'une maniére ſolemnelle, *la Cruzada*, & l'on fait trois Sermons à cette publication. Le premier de ces Sermons eſt appellé *Suſpenſion*, parce qu'on y ſuſpend l'effet de toutes les autres Bulles, de ſorte que tous ceux qui veulent jouir des priviléges accordez par d'autres Bulles, ſe voyent obligez par là de ſe munir avant toutes choſes de celle-ci. Le ſecond Sermon porte le nom de *compoſition*, parce qu'on y trouve une clauſe par laquelle ceux qui ſont obligez à une reſtitution & qui cependant n'en ſavent pas bien la ſomme, ſont diſpenſez de cette exactitude, juſques à la concurrence de 15 à 20 ducats: on y donne auſſi la permiſſion de changer un vœu en un autre. Le troiſiéme Sermon ſe nomme *Reprédication*, parce qu'on y répéte ce qui a été dit dans les deux premiers. Après ces trois Sermons, on publie encore en vertu de *la Bulle de la Cruzada*, pour le moins ſix Jubilez, pour les trois ans, qui coutent chacun huit Maravédis pour un Vivant, & quatre pour un Mort. Chaque Jubilé rend 25000 ducats au Roi & la ſomme entiére qui revient au Roi pendant les trois ans, en déduiſant tous les frais pour les Prédicateurs, pour les Exécuteurs & les Imprimeurs, monte à 1024000 ducats. Cependant cela peut varier ſelon le nombre des Habitans & des Etrangers qui ſe trouvent dans le Royaume. Les Rois d'Eſpagne ſont auſſi en droit de vendre la Bulle de la Cruzada en Amérique. Ferdinand le Catholique, grand-pére de Charles-*Quint*, & Jeanne mére du même Charles, établirent en 1500, exprès pour la *Cruzada*, un Conſeil qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Il eſt compoſé d'un Préſident, qui porte le titre de premier Commiſſaire, de quatre Aſſeſſeurs, dont deux ſont tirez du Conſeil de Caſtille, un du Conſeil d'Aragon, & un du Conſeil des Indes. Outre cela il y a un Fiſcal, deux Thréſoriers, un Référendaire, deux Sécretaires & trois Receveurs. Ce Conſeil traite encore de pluſieurs autres affaires, outre celles de la *Cruzade*. Il a la cenſure de tous les livres ſpirituels & qui traitent de Religion; il s'empare des thréſors trouvez & des autres choſes dont on ignore le véritable poſſeſſeur, & en donne toujours le tiers au Dénonciateur, ou à celui qui a trouvé la choſe dont il s'agit. On eſt auſſi obligé de remettre entre les mains de ce Conſeil les biens des Etrangers, qui meurent en Eſpagne, afin de les faire parvenir à leurs héritiers légitimes, qui doivent reclamer ces biens dans un an & un jour, à compter depuis la mort de la perſonne. Ce terme une fois expiré, l'on ajuge la ſucceſſion aux Péres de la *Merci* ou de la *Trinité*, pour l'employer au rachat des Chrétiens eſclaves chez les Turcs. Le Conſeil de la *Cruzada* juge ſans appel, & tout ce qui eſt ſujet au Roi d'Eſpagne l'eſt auſſi à ce Conſeil, excepté Naples, Milan & la Flandre, qui ne l'ont jamais voulu reconnoître. La Cruzada eſt à peu près ſur le même pié en Portugal qu'en Eſpagne. On trouve ſeulement qu'Innocent VIII la vendit aſſez cher au Roi Jean II, qui la demanda pour la guerre d'Afrique; le Roi ayant été obligé en échange de ſe démettre du privilége dont le Royaume de Portugal jouïſſoit, de pouvoir n'admettre aucune Bulle du Pape, avant que d'avoir été examinée par le Conſeil du Roi. Depuis qu'Emanuel Roi de Portugal eut obtenu la Cruzada du Pape Jules II, elle a toujours été continuée depuis, comme en Eſpagne. * Jérôme Acoſta, *de Origine & progreſſu redituum eccleſiaſticorum*, p. 175. Mariana, *Hiſt. de Eſp. l. 22. c. 18: l. 25. c.* 3. Saavedra, *Idea Principis Chriſtiano-Politici, centum Em-*

blema-

blematibus expreſſa, *Emblem.* 23. Emanuel Tellez, *in Vita Johannis II, Reg. Portugalliæ.* Madame d'Aunoy, *Mémoires de la Cour d'Eſpagne.* Colmenar, *Délices de Portugal*, *p.* 919, 922, 926, 927.

CRY. CRZ.

CRY D'ARMES ou CRY DE GUERRE, certaines paroles pour animer au combat, ou pour ſe faire connoître dans les batailles & dans les Tournois. Le cry anciennement étoit une ſuite de la banniére; parce que nul n'étoit reconnu pour Gentilhomme de nom, d'armes, & de cry, s'il n'avoit droit de lever banniére; l'un & l'autre ſervant à mener des troupes à la guerre, & à les rallier. Dans les batailles les Bannerets faiſoient le cry: de ſorte que dans une armée il y avoit autant de crys, qu'il y avoit de Banniéres, ou Enſeignes. Mais outre ces crys particuliers, il y en avoit un qui étoit général pour toute l'armée; & c'étoit celui du Général d'armée, ou celui du Roi, s'il y étoit en perſonne. Quelquefois il y avoit deux crys généraux dans une même armée, lorſqu'elle étoit compoſée de deux différentes nations. Ainſi en la bataille qui ſut donnée entre le bâtard Henri de Caſtille, & le Roi Dom Pierre en 1369, on cria de la part des Eſpagnols du parti de Henri, *Caſtille, au Roi Henri*, & de la part des François qui étoient à ſon ſecours, ſous la conduite de Bertrand du Gueſclin, on cria *Nôtre-Dame, Gueſclin.* Le cry général ſe faiſoit unanimement par tous les Soldats en même tems, dans l'inſtant de la mêlée. Ce qui ſe faiſoit, tant pour implorer l'aſſiſtance du Dieu des armées, que pour s'animer à combattre. Cette coutume eſt fort ancienne, & a été obſervée par toutes ſortes de peuples. Le cry de guerre de l'armée de Gédéon, dans le combat qu'il donna contre les Madianites, étoit, *Domino & Gedeoni*, à Dieu & à Gédéon, *Juges, ch.* 7. *v.* 18. Joſeph A Coſta raconte, qu'en la bataille que les Mexiquains livrérent aux Tapanéques, ſous la conduite du Roi Iſcoalt, ils criérent tous d'une voix, *Mexique, Mexique.* Dans les tournois, c'étoient les Hérauts d'armes qui faiſoient le cry, lorſque les Chevaliers étoient prêts d'entrer en lice. Le cry de la famille appartenoit toûjours à l'aîné; & les puînez ne prenoient le cry de leur Maiſon, qu'en y ajoûtant le nom de leur Seigneurie.

Enfin le Roi Charles VII, ayant établi des Compagnies d'ordonnance vers l'an 1450, & ayant diſpenſé les Gentilshommes Bannerets d'aller à la guerre, & d'y conduire leurs vaſſaux, l'uſage du cry d'armes a été aboli; mais il s'eſt conſervé dans les armoiries, auſquelles on joint ſouvent le cry de la Maiſon. Le cry le plus ordinaire des Princes, des Chevaliers, & des Bannerets, étoit leur nom. Quelques uns ont pris le nom des Maiſons dont ils étoient ſortis, quoiqu'ils euſſent d'autres noms. Pluſieurs ont pris les noms de certaines villes, parce qu'ils en portoient la banniére. Ainſi le Comte de Vendôme crioit, *Chartres.* Des Princes & Seigneurs très-conſidérables ont crié leurs noms, ou ceux de leurs villes principales avec une eſpéce d'éloge. Ainſi le Comte de Hainaut crioit, *Hainaut au noble Comte*; le Duc de Brabant, *Louvain au riche Duc*, &c. (ce mot *riche*, ſignifioit *puiſſant.*) La ſeconde maniére de cry étoit celle d'*Invocation.* Les Seigneurs de Montmorency crioient, *Dieu aide*, & enſuite *Dieu aide au premier Chrétien*, parce qu'ils prétendoient qu'un Seigneur de cette Maiſon fut le premier qui reçut le batême après le Roi Clovis. La Maiſon de Bauffremont en Lorraine & en Bourgogne, avoit, dit-on, un cry ſemblable, *Bauffremont, au premier Chrétien*, à cauſe, peut être, qu'un de cette Maiſon fut le premier d'entre les Bourguignons qui embraſſa la Foi Chrétienne. Les Ducs de Normandie crioient, *Diez aye, Dam Diez aye*, c'eſt à dire, *Dieu* nous *aide, le Seigneur Dieu* nous *aide*: car *Dam* ſignifie *Seigneur*; & la Colombiére s'eſt trompé, lorſqu'il a ainſi expliqué ce cry, *Dieu & Nôtre-Dame nous aide.* Le Duc de Bourbon crioit, *Nôtre-Dame, Bourbon*; le Duc d'Anjou, *Saint Maurice.* La troiſiéme eſpéce étoit un cry de *Réſolution*, comme celui que prirent les Croiſez, pour la conquête de la Terre-Sainte, du tems de Godefroi de Bouillon, *Dieu le volt*, ou *Dieu le veut.* La quatriéme ſorte de cry eſt celle d'*exhortation*; tel eſt celui du Seigneur de Montoiſon, de la Maiſon de Clermont en Dauphiné, à qui le Roi Charles VIII cria dans la bataille de Fornoue, *A la recouſſe Montoiſon*; & celui des Seigneurs de Tournon, *Au plus drux*, c'eſt à dire, *au plus épais & au gros de la mêlée.* La cinquiéme eſpéce eſt le cry de *Défi*, comme celui des Seigneurs de Chauvigny, *Chevaliers pleuvent*, c'eſt à dire, *viennent en foule.* La ſixiéme ſorte de cry eſt celle de *terreur* ou de *courage*: ainſi les Seigneurs de Bar crioient, *Au feu, au feu*; les Seigneurs de Guiſe, *Place à la Banniére.* Charles de France, Duc de Normandie, crioit, *Au vaillant Duc.* La ſeptiéme eſpéce eſt des crys d'*Evénement*, comme celui de Prye, *Cant l'Oiſeaux*, parce qu'un Seigneur de cette Maiſon avoit chargé l'ennemi dans un bois où chantoient des oiſeaux. La derniére ſorte de cry étoit celle de *Ralliement*, comme celui de *Montjoye S. Denys*, c'eſt à dire, rangez-vous ſous la banniére de ſaint Denys. *Voyez* MONTJOYE. * Du Cange, *Diſſertation XI, ſur l'Hiſtoire de ſaint Louis.* Le P. Ménétrier, *Origine des Ornemens des Armoiries.*

CRYPTES, lieux obſcurs & ſouterrains, ou creuſez dans le roc, comme le nom le fait connoître. Il y en avoit chez les Egyptiens de faits exprès pour mettre & conſerver les corps de leurs Morts embaumez. Ils étoient d'uſage dans les païs chauds pour ſe garentir de l'extrême chaleur. On y faiſoit des ſiéges pour ſe repoſer, & pour y paſſer commodément quelque tems. Les premiers Chrétiens s'en ſervirent pour tenir leurs aſſemblées en ſecret, & depuis on en a fait des Oratoires, ou des chapelles, où l'on enterroit les corps des Martyrs. * Du Pin. Gafarel, *de Cryptis celebribus.* Du Cange, *Gloſſaire.*

* CRZÉZOMISLE, dixiéme Duc de Bohéme dans le tems du Paganiſme, ſuccéda à ſon pére Wneſlas ou Venceſlas. Il régna du tems de Charlemagne avec lequel il entretint amitié. Il fit la guerre aux Moraviens qu'il battit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Aimoin, *l.* 4. Réginon, *ſur l'an* 701. Andelme, *Annal.* Hagel, *Bohm. Chron. p.* 65. Stransky, *Reſpubl. Bohem. c.* 8. *p.* 342. Balbini *Miſcell. dec.* 1. *l.* 7. *c.* 9. *p.* 26.

CTE. CTI.

CTÉATE, pére d'Amphimaque, fut l'un des quatre gemeaux des Epéens, qui menérent quarante navires à la guerre de Troye. * Homére, *Iliade, l.* 2. *Enum. Nav. v.* 128.

CTÉSIAS, Médecin, natif de Gnide vivoit du tems de Xénophon; car il fut pris en cette bataille, que Cyrus *le Jeune* donna la quatriéme année de la XCIV Olympiade, & 401 ans avant J. C. à ſon frére Artaxerxès, dit *Mnémon*, & il guérit ce dernier d'une bleſſure qu'il avoit reçue au combat. Depuis, il s'arrêta près de ce Roi, & exerça durant 17 ans la Medecine en Perſe. Il compoſa en 23 livres une Hiſtoire des Aſſyriens & des Perſes, avec quelques autres Ouvrages. Diodore de Sicile & Trogue Pompée ont fait tant d'eſtime de cette Hiſtoire, qu'ils ont mieux aimé la ſuivre que celle d'Hérodote, parce que Ctéſias aſſure qu'il avoit pris tout ce qu'il avance, dans les Archives de la Maiſon royale. Mais cet endroit-là même devoit le rendre ſuſpect, puiſque ces Archives étoient chimériques. On ſait qu'Hérodote en donnant l'Hiſtoire de Cyrus environ ſoixante & dix ans après ſa mort, fut forcé de choiſir entre quatre diverſes maniéres dont on la racontoit dans la Perſe. On voit auſſi par le livre d'Eſdras, qu'il ne reſtoit point de monument de la liberté que ce Prince avoit rendue aux Juifs, & que doit-on donc penſer des évenemens plus anciens? Auſſi n'ajoûtons-nous aucune foi à ces liſtes d'Empereurs d'Aſſyrie, & de Rois des Médes, qui ſont toutes contraires à l'Hiſtoire Sainte. Antigonus de Caryſte, Alexandre Polyhiſtor, & pluſieurs autres Anciens étoient convaincus qu'il ne méritoit aucune créance; & c'eſt préſentement l'opinion commune: ce qui n'empêche pas qu'on ne bâtiſſe encore des ſyſtêmes ſur ce qu'il y a de plus fabuleux dans ſes Ouvrages. Les efforts que font ceux qui ſuivent la Chronologie de la Vulgate, & qui veulent y accommoder cet Auteur, ſont étonnans; & l'on ne comprend pas ſur quel fondement ils peuvent s'imaginer être en droit d'adopter une partie de ſes liſtes, & de rejetter le reſte, ſeulement parce que ce partage leur donne à peu près le nombre d'années qu'ils cherchent. Ceux qui ſuivent la Chronologie des Septante ne ſe ſervent pas plus heureuſement de cet Auteur; & ce n'eſt que par la violence qu'ils font pour ainſi dire à l'Ecriture, qu'ils trouvent qu'on y peut ajuſter ce qu'on trouve dans Ctéſias des Rois des Médes. Il ne reſte de ſes Ouvrages que des extraits faits par Photius qui ne l'eſtimoit pas beaucoup, & ſes liſtes conſervées par Euſébe. Prideaux n'eſt pas du ſentiment que les Archives des Aſſyriens & des Perſes fuſſent chimériques. Il eſt bien vrai, *dit-il*, & c'étoit un fait bien connu, qu'il y avoit en Perſe des Archives telles que Ctéſias les répréſente, où l'on mettoit fort fidélement les événemens & les affaires publiques; & les livres d'*Eſdras, ch.* 4. *v.* 15, *& d'Eſther, ch.* 6. *v.* 1, en rendent témoignage. * Diodore, *l.* 2. *&* 14. Strabon, *l.* 14. Photius, *Cod.* 62. Suidas. Voſſius, *de Hiſt. Gr. l.* 1. *c.* 5. *& l.* 3. Prideaux, *Hiſt. des Juifs, tome* 2. *p.* 331.

Athenée, *au dixiéme livre*, cite un Traité de Ctéſias touchant les tributs qu'on payoit en Aſie: Etienne de Byzance & Harpocration en citent un autre des Périples: Plutarque au livre *de Fluminibus*, fait mention des livres de Ctéſias touchant les fleuves, & il cite encore de lui un Traité des Montagnes, que Stobée employe auſſi au *chapitre de la Maladie.* De tous ces Traitez il n'y a que le dernier dont on diſe qu'il eſt de Ctéſias de Cnide, & il eſt difficile de dire ſi on doit lui attribuer tous les autres, parce que Plutarque cite une Hiſtoire de Perſe d'un autre Ctéſias, qu'il diſtingue du premier, en diſant qu'il étoit d'Ephéſe: mais peut-être eſt-ce une mépriſe de cet Auteur; car tous les Traitez citez ont pu faire partie du grand Ouvrage de Ctéſias, qui de même qu'Hérodote, ſe feroit ſouvent écarté de la ſuite de l'Hiſtoire, pour décrire divers païs. Suidas dit que Pamphila avoit fait un abbrégé de l'Hiſtoire de Ctéſias.

CTE'SIBIUS, ancien Hiſtorien. Hermippe de Smyrne, qui vivoit du tems de Ptolomée Evergéte, l'avoit cité touchant Démoſthéne, ainſi qu'on l'apprend de Plutarque dans la Vie de ce célébre Orateur, ce qui montre qu'il floriſſoit à peu près du tems d'Alexandre. Apollodore dans ces Chroniques aſſure qu'il vécut cent quatre ans, &, ſi l'on en croit Lucien *in Macrobiis*, il en vécut cent vint-quatre; mais le premier eſt plus croyable.

CTE'SIBIUS, d'Alexandrie, Mathématicien, fut le premier inventeur de ces Orgues Hydrauliques, qui jouoient par le moyen de l'eau, dont Néron retrouva l'invention, comme nous l'apprenons de Suétone dans la Vie de cet Empereur. Il vivoit du tems de Ptolomée Roi d'Egypte, dit *Phyſcon*, environ 120 ans avant la naiſſance du fils de Dieu, & ſous la CLXV Olympiade. Vitruve, Pline, Athénée, &c. parlent de lui. Ctéſibius compoſa un Traité de Geodeſie, ou de la Science de diviſer & de meſurer les corps. Poſſevin dit que ce Traité ſe trouve dans la Bibliothéque du Vatican. * Vitruve, *l.* 9. *c.* 9. Pline, *l.* 7. *ch.* 37. Athénée, *l.* 4. Poſſevin, *Biblioth. Select. l.* 9. *ch.* 8. Voſſius, *de Scient. Mathem. c.* 48. *S.* 9. *& c.* 28. *S.* 7. *de Artib. Popul. c.* 4. *S.* 31.

CTE'SICLES, Général Athénien, fut envoyé au ſecours de ceux de Corfou, que Mnaſippe, Général des troupes Lacédémoniennes avoit aſſiégez. Il jetta du ſecours dans cette ville; enſuite de quoi dans un combat, il tua Mnaſippe, & obligea les ennemis de ſe retirer, la troiſiéme année de la CI Olympiade, 374 ans avant J. C. * Diodore de Sicile, *l.* 15.

CTE'SIDE'ME, fameux Peintre, ſe diſtingua par ſes Ouvrages, & eut Antiphile pour Eléve. Pline parle de lui, *au l.* 35. *c.* 10. *&* 11.

CTE'SILOQUE, Peintre, peignit Jupiter coëffé en Matrone, & ſe plaignant au milieu des ſages-femmes, tout prêt d'accoucher de Bacchus. * Pline, *l.* 35. *ch.* 11.

CTE'SIPHON, ancienne ville d'Aſſyrie, près du Tigre.

On dit que les Parthes la firent bâtir, en haine de Séleucus, pour l'oppoſer à Séleucie. * Strabon, *l.* 15. Pline, *l.* 6. Ammien Marcellin, &c.

CTESIPHON, fameux Architecte, qui eſt auſſi nommé Cherſiphron, donna les deſſeins du célébre temple de Diane d'Ephéſe, qui furent exécutez en partie ſous ſa conduite, & en partie ſous celle de ſon fils Métagéne, & d'autres Architectes. Ctéſiphon inventa une machine dont il ſe ſervit pour tranſporter les colomnes qui devoient ſervir d'ornement à ce temple, les ayant fait amener depuis les carriéres où on les prenoit, juſqu'à Ephéſe; mais n'oſant pas ſe fier à des charettes, parce qu'il prévoyoit que les chemins étant peu fermes, la peſanteur des fardeaux qu'il avoit à conduire, feroit enfoncer les roues, il aſſembla quatre piéces de bois de quatre pouces en quarré, dont il y en avoit deux qui étoient jointes en travers avec les deux autres qui étoient plus longues, & égales au fût de chaque colomne. Il ficha aux deux bouts de chaque colomne des boulons de fer, faits à queue d'aronde, & les y ſcêlla avec du plomb, ayant mis dans les piéces de bois traverſantes des anneaux de fer, dans leſquels les boulons entroient. De plus il attacha aux deux bouts de la machine des bâtons de chêne: en ſorte que, lors que les bœufs la tiroient par ces bâtons, les boulons qui étoient dans les anneaux de fer y pouvoient tourner aſſez librement, pour faire que les fûts des colomnes roulaſſent aiſément ſur la terre; & ainſi il fit amener toutes les colomnes.

Plutarque parle d'un autre CTÉSIPHON, qui étoit Hiſtorien, & qui avoit compoſé une Hiſtoire de la Béotie, dont il cite le dixiéme livre, *au* 12. *ch. des petits Paralléles.* Et il eſt difficile de dire ſi c'eſt le même dont le Traité des plantes & des arbres eſt cité *au l. de Fluminibus.* * Vitruve, *in Præf. l.* 7. Pline, *l.* 7. *ch.* 37. *&* *l.* 36. *c.* 14.

CTESIPHON, d'Athénes, perſuada à ſes Citoyens de faire une ordonnance, par laquelle il fût arrêté que Démoſthéne ſeroit couronné en pleine aſſemblée d'une couronne d'or, pour juſte récompenſe de ſes ſervices & de ſon mérite. Mais Eſchine ennemi de Démoſthéne, ne pouvant ſouffrir qu'on lui fit cet honneur, accuſa Ctéſiphon, comme auteur d'une ſédition, & Démoſthéne le défendit de cette calomnie dans cette belle Harangue, qu'il a intitulée de la *Couronne.* * Démoſthéne, *in corona.* Cicéron.

CTESIPPE, fils de *Chabrias*, après la mort de ſon pére, fut reçu avec toutes les marques d'une tendre & ſincére affection dans la maiſon de Phocion, qui avoit été ſon ami. Ce vertueux Athénien vouloit retirer ce jeune homme de la débauche où il le voyoit plongé; & quoique le naturel fâcheux de Ctéſippe fît avorter tous ſes ſoins, il ne laiſſa pas de cacher & de ſupporter longtems tous les défauts de ſon Eléve; mais enfin on tient que la modération de Phocion, le plus patient des hommes ne put tenir contre l'indiſcrétion de ce jeune éventé: un jour qu'il en fut importuné par de ſottes demandes, tandis qu'il vaquoit à une affaire d'Etat, il ne put s'empêcher de s'écrier, O *Chabrias, Chabrias, je te paye au double l'amitié que tu m'as témoignée, lorsque je ſouffre ainſi les folies de ton fils!* * Plutarque, *in Phocione.*

CTESIPPE, certain Hiſtorien Grec, qui compoſa un Traité des Scythes. On ne ſait pas en quel tems il a vécu, mais ſeulement que Plutarque le cite, *l. de Fluminibus.*

CTIMENE. *Cherchez* ANTIPHUS.

CUA. CUB. CUC.

* CUACIVA, port d'Aſie dans le Royaume de Tonquin ſur la côte occidentale du Golfe de la Cochinchine. M. Deliſle dans ſa Carte des Indes & de la Chine, le place ſous le dix neuviéme degré de latitude ſeptentrionale.

CUAHOE, province d'Afrique, au dedans du Païs des Négres. Elle a pour bornes à l'eſt Acum, au nord Aquemboe & Achim, au ſud Faſohé, & à l'oueſt Aboera & Cammanah. Les Negres de cette province paſſent pour de grands trompeurs.

CUAMA ou COAMA, fleuve, qui traverſe le Royaume de Sofala en Afrique. On pretend qu'il tire ſa ſource du Lac Sachaf, où il a le nom de *Zambre*, vers le Mont-de la lune; qu'un autre fleuve, dit *de Spiritu Sancto*, en ſort de même; & que tous les deux renferment les Etats du Roi de Monomotapa. Vincent le Blanc de Marſeille, ſe vante dans ſa Rélation, d'avoir remonté par le fleuve de Cuama juſqu'au Lac, où l'on place la ſource du Nil, & d'avoir fait deſcendre enſuite ſes vaiſſeaux juſques à Alexandrie d'Egypte. Si ce fait étoit véritable, il donneroit l'éclairciſſement de deux difficultez. On trouveroit par ce fleuve une jonction des deux mers, que les Anciens ont ignorée; on deſcendroit le Nil depuis ſa ſource; ſes chûtes nommées *Catadupes*, ne ſe rencontreroient qu'en quelques bras de ce fleuve, & il y en auroit d'autres navigables; mais le Blanc n'explique pas nettement ces difficultez. * Sanut, *l.* 13. Pigafette, *l.* 12. Magin. Linſchoten.

CUB. *Voyez* CHUB.

CUBA, iſle de l'Amérique, & la plus grande des Antilles dans la Mer du Nord, a environ deux cent trente lieues de longueur, quarante de largeur aux endroits les plus larges, & quinze aux plus étroits. Elle appartient au Roi d'Eſpagne, & fut découverte par Chriſtophle Colomb, Génois. Son terroir eſt fertile, & l'air y eſt plus ſain qu'à l'iſle Hiſpaniola. Elle eſt diviſée par une chaîne de montagnes, d'où naiſſent un grand nombre de torrens, & pluſieurs riviéres remplies de très-bon poiſſon, principalement de *Liſas* ou Barbeaux, & de *Sabalas* ou Aloſes. On voit dans les forêts quantité de cédres d'une hauteur & d'une groſſeur extraordinaire, dont les Inſulaires ſe ſervoient pour faire des canots, c'eſt à dire, des bateaux faits d'un tronc creuſé, qui contiennent juſqu'à cinquante hommes. Il y a auſſi une grande abondance de vignes ſauvages, qui portent des raiſins aigres, faute d'être cultivées. Le *Caninga* qui y croît, eſt un arbre dont l'écorce a le goût de canelle & du clou de giroſle, & dont on ſe ſert pour aſſaiſonner les viandes, & pour remede au lieu de caffe. Les pâturages y nourriſſent quantité de bétail, des peaux duquel on trafique. Du côté du Midi, il y a un grand nombre de petites iſles, que les Eſpagnols nomment *Jardin de la Reyna*, où il ſe trouve des tortues de mer ſi groſſes & ſi fortes, qu'elles portent aiſément cinq hommes ſur leurs écailles, & marchent en les portant. Cette iſle eſt eſtimée riche en métaux; car elle a pluſieurs riviéres qui portoient de l'or très-fin. Elle étoit autrefois diviſée en pluſieurs provinces, qui obéiſſoient chacune à leur Cacique, ou Prince, ſavoir, Mayzi, Bayamo, Cueyba, Camagueya, Macacam ou Macaxun, Xagua, & Uhima. Le fleuve Caure ou de Caute y eſt remarquable, à cauſe de la grande quantité de crocodiles qu'il nourrit. Entre les villes, la plus ancienne eſt celle de *San-Jago*, où de Saint-Jacques, qui fut bâtie l'an 1514, au fond d'un port, qui eſt des plus grands & des meilleurs de l'Amérique. Elle a une égliſe cathédrale, dont l'Evêque eſt ſuffragant de l'Archevêque de Saint-Domingue, avec un couvent de Cordeliers. A trois lieues de San-Jago, il y a des mines de cuivre très abondantes. La ville de San-Salvador, dans la province de Bayamo, eſt à trente lieues de la ville de Saint-Jacques dans un terroir très fertile, & très-agréable. On trouve ſur le chemin de San Salvador à San-Jago, une grande quantité de cailloux de diverſes groſſeurs, mais tous parfaitement ronds: de ſorte qu'on pourroit s'en ſervir comme de boulets à canon. La plus forte ville de l'iſle eſt *la Havane*, dont le port eſt renommé pour la bonté de ſon fonds, & par les deux châteaux qui peuvent empêcher le paſſage à la plus grande flotte du monde. La ville eſt auſſi défendue par un château très-bien fortifié, & tellement oppoſé au devant des navires qui approchent du port, qu'il les peut battre en proue, pendant que les autres châteaux les battroient en flanc. Toutes les flottes d'Eſpagne qui viennent de la Terre-ferme, de l'Amérique méridionale, de la nouvelle Eſpagne, & des Iſles, ont coutume de ſe retirer à la Havane, & d'y demeurer, pour y prendre de l'eau & des rafraîchiſſemens; & de là au mois de ſeptembre, elles gagnent par le détroit de Bahama, la Mer du Nord, & s'en vont en Eſpagne. Le Gouverneur de l'iſle & les autres Officiers royaux, y ſont leur ſéjour ordinaire; & c'eſt une des plus riches villes de l'Amérique à cauſe de la ſûreté de ſon port, & du grand commerce qui s'y fait. Il y a ſix bourgs ou habitations principales de Chrétiens, Saint Jacques, Baracoa, Bayamo, le Port des Princes, le Saint-Eſprit, & la Havane qui ont chacun trente ou quarante chefs de famille, excepté ceux de Saint-Jacques & de la Havane, qui ont environ quatre-vints maiſons chacun. Il y a peu d'Eſclaves, parce que pluſieurs ſe ſont pendus pour ſe délivrer des miſéres qu'on leur fait ſouffrir dans les mines. On dit qu'un Commandant ou Intendant, l'un des plus riches Habitans de l'iſle, ſachant que les Indiens qui étoient ſous ſa charge, avoient réſolu de ſe pendre, alla les attendre avec un cordeau à la main, au lieu où ils devoient exécuter cette funeſte réſolution; & qu'auſſi-tôt qu'il les vit venir, il s'avança vers eux, leur diſant qu'ils ne devoient pas s'imaginer qu'aucun de leurs deſſeins échapât à ſa connoiſſance, & qu'il venoit ſe pendre avec eux, pour les tourmenter en l'autre monde cent fois plus qu'il n'avoit fait en celui-ci. Ce diſcours leur fit abandonner le deſſein qu'ils avoient pris, & les fit revenir avec lui pour travailler ſous ſes ordres. * Linſchoten, *ch.* 4. Herréra, *ch.* 6. Oviédo, *l.* 17. De Laët, *Hiſt. du Nouveau Monde.*

CUBAGUA, Iſle ſituée entre celle de la Marguerite & la Terre-Ferme de l'Amérique méridionale. Son circuit n'eſt que de trois lieues. La pêche des perles y étoit ſi abondante il y a plus de cent cinquante ans, qu'on tient que pendant pluſieurs années, le quint qu'on donnoit au Roi d'Eſpagne, lui avoit valu par an quinze mille ducats. Les Eſpagnols attirez par ces richeſſes & par la commodité de l'Iſle, y menérent une Colonie & y bâtirent une petite ville qu'ils appellérent *Nouvelle Cadis*; mais l'an 1521, les Sauvages de Terre-Ferme indignez des cruels traitemens qu'on leur avoit faits, ayant ruiné de fonds en comble le Couvent des Cordeliers, les Eſpagnols prirent l'épouvante, & s'enfuïrent dans l'Iſle d'Hiſpaniola, qui en eſt à cent ſoixante lieues. Le Parlement de Saint-Domingue y envoya auſſi-tôt *Jago Caſtillos* avec cinq navires. Il répara la ville & l'augmenta de pluſieurs édifices de pierre. Elle a fleuri pendant que la pêche des perles a duré, mais aujourd'hui il n'y a plus aucune trace de ville. * Laët, *Deſcript. des Indes Occid. l.* 18. *c.* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CUBE ou CUBINE, Deeſſe. *Cherchez* l'article d'EDUZE.

CUBLA KHAN. *Voyez* COBLA.

CUBLAI, Grand Cham de Tartarie vers l'an 1256, reçut le batême, & établit le Chriſtianiſme dans ſon Royaume, à la ſollicitation de Hayton, Roi d'Arménie. Depuis il envoya ſon frére Haolone avec une puiſſante armée en Arménie, pour y défendre ce Roi contre les invaſions des Sarraſins qui ravageoient ſes Provinces. *Voyez* HAOLONE. * Kircher, *de la Chine.*

CUBOSAMA, étoit autrefois la premiére dignité de l'Empire Japonois. *Cubo* veut dire, *Chef de la milice*, & *Sama* ſignifie *Seigneur.* Vers la fin du cinquiéme ſiécle un Cubo-Sama uſurpa l'Empire ſur le Dayr, à qui cependant il laiſſa ſon nom & tous les dehors de la royauté, & retint le titre de Cubo-Sama. Les Hiſtoires que nous avons de ce peuple, nous parlent de deux Cubo-Sama, dont l'un fut tué en combattant contre deux de ſes Favoris qui étoient venus l'attaquer dans ſon palais en 1565. L'autre qui étoit frére du précédent, & qui avoit été Bonze, fut déthrôné par Nobuvaugar Roi de Boari, qui l'avoit placé ſur le thrône, & qu'il paya d'ingratitude, juſqu'à le vouloir perdre. * Solier. Trigault. Craſſet. De Charlevoix, *Hiſt. du Japon.* Bartoli *Aſia.*

CUBRICUS, en Grec Κέβρικος. C'eſt le nom qu'avoit l'Héréſiarque Manès étant encore enfant. C'eſt du moins ainſi qu'on le lit dans ſaint Cyrille, dans ſaint Epiphane, & dans quelques autres. Dans la diſpute qu'eut Archélaüs, Evêque de Méſopotamie, contre cet Hérétique, il eſt nommé *Corbicius.* * *Voyez* ſon Hiſtoire à l'article de MANES.

CUCA, ou COCA, eſt une herbe qui fait une des principa-

cipales richeſſes du Pérou. *Le R. P. Blas Valéra*, qui a été longtems ſur les lieux, en parle de la ſorte. Le Cuca, *dit-il*, eſt un arbriſſeau auſſi gros que la vigne. Il a peu de branches & beaucoup de feuilles extrêmement déliées. Elles ſont longues à peu près comme la moitié du pouce, & larges comme le même doit. Quoique leur odeur ne ſoit pas fort agréable, elle ne laiſſe pas d'être bonne. Les Eſpagnols appellent ces feuilles *Cuca*, auſſi bien que les Indiens: ces derniers les aiment ſi fort, qu'ils les préférent à l'or, à l'argent, & aux pierreries. On les fait ſécher au ſoleil, & lorsqu'on en veut uſer, on en attire l'odeur, & on mache les feuilles ſans les avaler; elles fortifient tellement le corps que les Ouvriers, qui en ont ainſi dans la bouche, peuvent travailler un jour entier ſans manger. La Cuca préſerve le corps de pluſieurs maladies, auſſi les Médecins s'en ſervent en pluſieurs maniéres. Réduite en poudre elle a une vertu ſpécifique pour empêcher que les playes ne s'enveniment, de fortifier les os rompus, d'échauffer le corps, & de guérir les vieilles bleſſures, où les vers commencent à ſe mettre. D'ailleurs la Cuca apporte un ſi grand profit, qu'aujourd'hui les rentes de l'Evêque, des Chanoines, & des autres Officiers de l'Egliſe cathédrale de *Cuzco*, proviennent pour la plus grande partie des dixmes qu'ils en reçoivent. Ajoûtez à cela que pluſieurs Eſpagnols ſe ſont enrichis, & s'enrichiſſent tous les jours par le grand commerce qu'ils en font. Cependant malgré tous ces avantages, il y a des gens, qui ne la connoiſſant point, ont parlé & écrit beaucoup contre cet arbriſſeau, fondez ſeulement ſur ce que du tems des anciens Gentils, & même dans la ſuite il s'eſt trouvé des Sorciers & des Enchanteurs, qui ont offert ces feuilles à leurs Idoles, d'où ils concluent qu'il ſeroit bon d'en défendre tout à fait l'uſage. Garcilaſſo de la Véga ajoûte que cet arbriſſeau eſt de la hauteur d'un homme; que lorſque les Indiens le veulent planter, ils l'appuyent ſur des échalas. Mais ils prennent garde ſur tout, qu'il n'y ait point de racine double, quelque petite qu'elle ſoit, parce qu'il ne faudroit que cela, pour faire ſécher la plante. Ils cueillent les feuilles de chaque branche, depuis ſa tige juſqu'au rejetton, auquel ils ne touchent point, parce que s'ils le faiſoient, toute la branche ſécheroit. Cette feuille eſt ſemblable à celle de *l'arbouſier*, mais elle eſt quatre fois plus mince. Après qu'on a cueilli ces feuilles, on les ſéche au ſoleil, mais on prend garde de ne les pas ſécher trop, ni trop peu; parce que ſi on les ſéchoit trop, elles perdroient beaucoup de leur verdure, qu'on eſtime fort; & ſi on ne les ſéchoit pas aſſez, l'humidité les feroit pourrir dans les paniers, où l'on les met, pour les tranſporter d'un lieu à un autre. Ces paniers ſont faits de roſeau, qu'on fend par le milieu; car dans ces Provinces des *Andes*, on trouve de toutes ſortes de roſeaux, de gros, & de deliez. Les feuilles des gros ont plus d'un tiers d'aune de large, & demi-aune de long, on s'en ſert à couvrir les paniers par dehors, pour empêcher que la Cuca ne ſe mouille, parce que l'humidité lui eſt tout à fait contraire; puis ils enlaſſent ces corbeilles d'une maniére de chanvre, & de filaſſe, qui ſe trouve en cette contrée. L'on cueille cette herbe trois fois l'année; mais ſi l'on la fait bien ſarcler, elle croit en très grande quantité, parce que la terre eſt extrémement chaude & humide en cette contrée, & l'on avance chaque recolte de plus de quinze jours, de ſorte que peu s'en faut qu'il n'y en ait quatre dans l'année. * Garcilaſſo de la Véga, *Hiſt. des Incas, &c. tome 2. p. 309. &c.*

C U C K, le païs de Cuck, Cuick ou Cuyck, contrée du Brabant Hollandois. Ce païs qui eſt une partie de la Mairie de Boisleduc, eſt ſitué entre le marais de Peel & la Meuſe. Il n'y a rien de conſidérable que le bourg de Cuyck, qui lui donne le nom, & la ville de Grave, qui en eſt la capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

C U C O, ville du Royaume d'Alger, vers la riviére Major, ou de Bugie, eſt ceinte d'une haute montagne eſcarpée, & d'un bon mur flanqué de baſtions à l'endroit où la roche manque. Les plaines qui ſont au pié de la montagne, rapportent beaucoup de blé, & ſur le ſommet on recueille quantité d'orge. Il y a auſſi grand nombre de gros & de menu bétail, & une infinité de mouches à miel. Les oliviers fourniſſent de l'huile en abondance; & l'on y fait les meilleures toiles de Barbarie. Il y a pluſieurs de ces Barbares qui ſont de la poudre à canon, parce qu'ils ont des mines de ſalpêtre; & les Marchands leur portent du ſoufre de France. Ils ont encore des mines de fer, & de bons ouvriers qui font des épées, des poignards, & des fers de lance; mais ils n'ont point d'acier, non plus que le reſte de la Barbarie, & celui qu'ils employent eſt fait de fer, auquel ils donnent la trempe avec de l'eau, du ſable & des herbes, & qu'ils mettent recuire, afin de le rendre dur comme l'acier. Il n'eſt pas néanmoins ſi bon que celui qu'on leur porte de l'Europe. * Marmol, *de l'Afrique, l. 5.*

C U C U B A O, Diſciple de Xaca, avec ſon compagnon nommé Cambadagi, introduiſit dans le Japon le culte de l'adoration des Diables. * Kircher, *de la Chine.*

C U C U N T I N A. *Cherchez* C O N S T A N T I N E.

C U C U R N O, Cardinal. *Voyez* C O T H U R N O.

C U C U R O N eſt un bourg du Bailliage d'Apt en Provence. Il eſt célébre par ſes bons vins, & il y a un monaſtére de Religieux Servites. * Sanſon. Baudrand.

C U C U S E, ville de la petite Arménie, ſur les frontiéres de Cilicie & de Cappadoce, avoit autrefois titre d'Evéché, & eſt célébre dans l'Hiſtoire, parce que c'eſt le lieu où ſaint Paul, Evêque de Conſtantinople, fut rélégué, puis étranglé par les Ariens l'an 351. Saint Jean Chryſoſtome, Evêque de la même ville y fut rélégué auſſi l'an 404; mais on ne l'y laiſſa point mourir. * Baillet, *Topogr. des Saints.*

C U D. C U E.

* C U D R E D, Roi de Weſſex, remporta en l'an 743. une victoire ſignalée ſur les Bretons de Cornouaille. Deux ans après un Seigneur Weſt-Saxon, nommé Ethelun, étant mécontent du Roi, excita parmi les Soldats une ſédition dans laquelle Chenrick, fils de Cudred, fut tué. Cette action fut ſuivie d'une guerre civile qui dura quelque tems. Ethelun étant à la tête des Revoltez, ne craignit point de préſenter la bataille au Roi ſon Souverain, qui ne la gagna qu'après s'être vu longtems en danger d'être vaincu. Dans ce combat, Ethelun donna des preuves ſi éclatantes d'une grande valeur & d'une conduite peu commune, que le Roi aima mieux lui rendre ſes bonnes graces, que de perdre un Sujet qui pouvoit lui être utile. En effet, ce fut Ethelun qui en 752, gagna contre Ethelbald, Roi de Mercie, une bataille qui mit en déroute l'armée de ce Prince. * M. de Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome 1. l. 3. p. 210 & 211.*

* C U D R E F I N, petite ville ancienne de Suiſſe, ſur le bord oriental du Lac de Neufchâtel, à l'eſt-ſud-eſt de Neufchâtel, dont elle eſt ſeparée par le Lac. Elle eſt ſous la domination du Canton de Berne, qui y tient un Châtelain ou Vice-Baillif que les Bernois choiſiſſent entre ſes Bourgeois, & qui a une grande Juriſdiction. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome 2. p.* 343.

* C U D S E M (Pierre) de Wezel, Théologien a publié, *Speculum vivum Eccleſiæ Apoſtolicæ; Tractatus de deſperata Calvini cauſa; Hyperaſpiſtes Apologeticus pro eodem; Refutatio Synodi Ultrajectinæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 733.

C U D W O R T H (Raduif ou Rodolfe) ſavant Théologien Anglois, natif de Cambridge, vivoit vers le milieu & vers la fin du XVII ſiécle. Il étoit Docteur en Théologie & Profeſſeur en Hébreu à Cambridge. Le Parlement le nomma Maître de *Clarehall* en 1645; & en 1654, Maître du Collége de Chriſt. Charles ſecond le confirma dans ce dernier emploi après ſon rétabliſſement. Dès ſa jeuneſſe il manifeſta une docilité & une piété extraordinaire, tellement que les principaux Savans l'admirérent & l'eſtimérent beaucoup. Selden témoigna ſur tout une eſtime particuliére pour Cudworth, & Henri Morus lui dédia, avec des éloges extraordinaires, ſon Traité intitulé, *Conjectura Cabbaliſtica.* Le principal Ouvrage de Cudworth eſt ſon *True intellectual ſyſtem of the Univerſe*, c'eſt à dire, *le véritable Syſtême intellectuel de l'Univers*, dans lequel il fait tous ſes efforts pour détruire toute ſorte de *fatalité* dans les actions des hommes: ce qui lui a donné occaſion d'examiner dans le premier tome, qui eſt le ſeul qui ait paru juſques à préſent, toute la Philoſophie des Athées, leurs argumens, & leur Hiſtoire. On en a fait un Abbrégé en Anglois, & M. le Clerc en a fait un autre en François. On a auſſi de lui quelques Sermons. Tous ſes Ouvrages ont été réünis dans un tome *in folio*, publié en 1678. Cudworth avoit une Science fort étendue: non ſeulement il poſſédoit le Grec, le Latin, les Langues Orientales & l'Hiſtoire; mais il étoit encore fort verſé dans la bonne & ſaine Philoſophie, ce qui fait qu'il joint par tout un raiſonnement profond & ſolide à une vaſte érudition. La célébre & ſavante Mad. Masham étoit ſa fille. Il mourut le 26 juin 1688. L'Evêque Burnet le met au rang des grands hommes qu'ont eus ceux qu'on appelle *Latitudinaires* en Angleterre. * *Ex ejus Scriptis.* Selden, *de anno Judaor.* Le Neve, *Faſti Sacri.* Burnet, *Hiſt. of England.*

* C U E L L A R, petite ville fort ancienne d'Eſpagne dans la Caſtille Nouvelle, près de la montagne de Samo-Sierra, vers les confins de la Caſtille Vieille. On la découvre de fort loin, à cauſe de ſa ſituation élevée, étant bâtie ſur une hauteur dans une fort belle expoſition, au milieu d'une forêt de pins & de chênes. Elle s'appelloit anciennement *Colenda*, étoit riche & puiſſante, & a été fameuſe dans l'Hiſtoire par la vigoureuſe réſiſtance que ſes Habitans firent à un Conſul Romain, nommé Titus Didius. Ils ſoutinrent un ſiége de neuf mois, (Appien dit de ſept) & ce Conſul en eut tant de dépit qu'au lieu de les eſtimer & de les récompenſer à cauſe de leur bravoure, comme il l'auroit dû, il les fit tous Eſclaves & les vendit avec leurs femmes & leurs enfans. Depuis cet échec aſſommant, elle n'a pu remonter à ſon ancienne ſplendeur. Elle appartient aux Ducs d'Albuquerque, en faveur de qui Philippe II l'érigea en Marquiſat, & leurs aînez en portent le titre. * Colménar, *Délices d'Eſpagne, p.* 214. Appien, *de Bellis Hiſp. p.* 535. édit. d'Amſterdam, 1670.

C U E L L O. *Voyez* C O E L H O.

C U E'M A S T E, ville. *Cherchez* L A R I S S E.

C U E N Ç A, en Latin *Concha*, ville d'Eſpagne dans la Caſtille Nouvelle, avec Evêché ſuffragant de Tolède, eſt ſituée ſur une colline entre deux riviéres & de hautes montagnes. On croit que c'eſt l'ancienne *Valérie*, (Colménar n'eſt pas de cet avis) qui ayant été détruite par les Maures, fut rebâtie par Alfonſe IX, & honorée d'un ſiége épiſcopal, par le Pape Luce III. * Le Mire, *Geogr. Eccleſiaſt.* Lucius Marinæus. Mariana, &c.

C U E N Ç A, petite ville du Pérou. Elle eſt dans la province de Quito, environ à 40 lieues de la ville de ce nom, du côté du Midi, & ſur les confins du païs de Los Quixos. * Maty, *Dict. Géogr.*

Ç U E'R A. *Voyez* Z U E'R A.

C U E R V O (iſle de) *Voyez* C O R V O.

C U E'V A. La Maiſon de la Cuéva qui tire ſon nom de La Cuéva, bourg dans la Caſtille, eſt très-conſidérable en Eſpagne. L'on n'en rapporte ici la poſtérité que depuis DIÉGUE-FERNANDE's qui ſuit.

I. DIÉGUE-FERNANDE's de la Cuéva, fut créé Vicomte de Huelma en 1460, & laiſſa de *Majore*, fille de *Jean* Alonſo, Seigneur de Mercado, ſa femme, 1. JEAN qui ſuit; 2. BELTRAM, qui donna origine à la *branche des Ducs d'*ALBUQUERQUE, *rapportée cy-après*; 3. *Guntier*, Evêque de Palencia, mort en 1469; 4. *Diégue*, Gouverneur de Carthagéne; 5. *Marine*, alliée à *Diégue-Sanche* de Carvajal, Seigneur de Nodaor; 6. *Léonore*, mariée à *Etienne* de Villacréces; & 7. *Iſabelle* de la Cuéva, qui épouſa *Jean* Manrique.

II. JEAN, Seigneur de la Cuéva & de Soléra, Commandeur de Bedmar & d'Albanchez, mort en 1476, épouſa *Léonore*, fille de *Rodéric* de Saint-Martin, dont il eut 1. Louïs qui ſuit; 2. *Argente*, mariée à *Diégue-Fernandez* d'Iranzo; & 3. *Diégue* de la Cuéva, qui de *Marie* de Ribéra & Bedmar, eut pour enfans,

Louïs-Guntier & *Jean* de la Cuéva, Chevaliers de l'Ordre de ſaint Jacques, morts ſans enfans.

III. Louïs, Seigneur de la Cuéva & de Soléra, Commandeur de Bedmar & d'Albanchez, épouſa *Marie* Manrique, fille de *Jean-Alfonſe* de Bénavidès, Seigneur de Javalquinto, dont il eut 1. Jean qui ſuit; 2. *Emanuel*, tué par les Maures en 1518; 3. *Diégue*, tué au ſiége de Fontarabie; 4. *Beltram*, mort ſans poſtérité de *Marguerite*, Vicomteſſe de Xélua; 5. Alfonse, qui a fait la *branche des Marquis de* Bedmar, *rapportée cy-après*; 6. *Jeanne*, morte ſans alliance; 7. *Françoiſe*, mariée à *Adelante* Alvarédo aux Indes; 8. *Béatrix-Léonore*, alliée à *Pierre* de Bazan; & 9. *Chriſtophle* de la Cuéva, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, qui de *Thérêſe* de Guzman, fille de *Pierre-Diaz* de Guzman, eut *Mencie*, alliée à *Ferdinand-Rodrigue* de Las Varillas, Seigneur d'Aranzo; *Iſabelle*, mariée à *Louis* Fagiardo, Seigneur de Montealégre; *Jeanne*, qui épouſa *Pierre* d'Aiala, Seigneur de Péromoro; & *Pierre* de la Cuéva, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, qui d'*Iſabelle* Ordonès, fille d'*Antoine-Rodrigue* de Las-Varillas, Seigneur d'Aranzo, eut *Chriſtophle*; *Jeanne*; & *Joſéphe* de la Cuéva & Guzman, mariée à *Emanuel* de Bénavidès, Marquis de Javalquinto.

IV. Jean, Seigneur de la Cuéva & de Soléra, &c. mort en 1522, épouſa *Mencie-Manuel* de Bazan, fille d'*Alvare*, Seigneur de Finelas, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Soléra, mort ſans poſtérité; & 2. *Iſabelle* de la Cuéva, Dame de Soléra, mariée à *François* de Bénavidès, Comte de Saint-Iſtevan, morte en 1599.

SEIGNEURS & MARQUIS de BEDMAR.

IV. Alfonse de la Cuéva & Bénavidès, fils puîné de Louïs, Seigneur de la Cuéva & de Soléra, & de *Marie* Manrique de Bénavidès, fut Seigneur de Bedmar, & mourut le 20 ſeptembre 1565. Il épouſa *Jeanne* de Mendoza, fille de *Pierre* Manrique, Seigneur de Génevilla, qui étoit fils *naturel* de *Pierre* Manrique de Lara, Duc de Nagéra, dont il eut 1. Louïs qui ſuit; 2. *François*, ſurnommé l'*Africain*; 3. *Marie*, alliée à *Sanche* de Caſtella, Seigneur de Gor; 4. *Mencie*, qui épouſa *Rodrigue* de Cordoue, Seigneur de Caſapalma; 5. 6. *Iſabelle* & *Bernardine* de la Cuéva. *Il eut auſſi pour fils* naturel, Jean *de la Cuéva, mort à Novare en 1593.*

V. Louïs de la Cuéva & Bénavidès, Seigneur de Bedmar, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, mort le 17 octobre 1598, épouſa *Elvire* Carillo, fille de *Jean* de Mendoza, dont il eut 1. *Alfonſe*, Marquis de Bedmar, créé Cardinal en 1622, mort le dixiéme août 1655, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*; 2. *Jean*, Marquis de Bedmar, mort en 1626, ſans poſtérité de *Mariane* de de Ribéra, veuve de N... Comte de Mora, & fille de *François* Barroſo de Ribéra, Marquis de Malpica; 3. *Bertrand*, mort ſans alliance; 4. *Diégue*, Chevalier de ſaint Jean; 5. *Pierre*, Chevalier de ſaint Jacques; 6. 7. 8. *Emanuel, François & Louis*, morts jeunes; 9. Gaspard qui ſuit; 10. *Jeanne*, ſeconde femme de *Jean* d'Aragon & Tagliavia, Duc de Terranova; 11. *Anne*, Religieuſe; 12. *Marie*, alliée à *Pierre* Carillo de Mendoza, Comte de Priégo; 13. *Hiéronyme*, mariée à *Vaſco* Maſcarégnas, Comte d'Obédos; & 14. *Mencie* de la Cuéva, Dame de la Reine de Hongrie, morte ſans alliance.

VI. Gaspard de la Cuéva & Mendoza, Marquis de Bedmar, &c. mourut en juillet 1664. Il épouſa *Emanuéle* Henriquez-Oſorio, fille de *Rodrigue*, Marquis de Valdunquillo, morte le douziéme juin 1691, dont il eut 1. Isidore-Jean-Joseph-Dominique qui ſuit; 2. *Melchior*, mort ſans alliance; 3. *Françoiſe*, mariée à *Pierre* d'Acuna, Marquis de Sentar; 4. *Marie*, alliée à *Antoine* d'Aiala-Vélaſco & Cardénas, Comte de Fuenſalida; 5. *Elvire*, morte ſans alliance; 6. 7. 8. *Anne, Jeanne* & *Iſabelle*, Religieuſes; & 9. *Eugénie* de la Cuéva, morte jeune.

VII. Isidore-Jean-Joseph-Dominique de la Cuéva & Bénavidès, Marquis de Bedmar, né le 23 mai 1652, ſervit dans ſa jeuneſſe dans l'Etat de Milan, en qualité de Capitaine d'infanterie, d'où il paſſa en Flandre, où il fut ſucceſſivement Meſtre-de-camp d'une Terce d'infanterie Eſpagnole, Général de bataille, Gouverneur de Bruxelles, Capitaine Général de l'Artillerie, & Gouverneur Général des armes. Il fut nommé Commandant des Païs-Bas pendant l'abſence du Duc de Baviére en mars 1701, fut fait Grand d'Eſpagne en mai 1702, dont il ne prit poſſeſſion que le 22 mars 1708, Conſeiller d'Etat en ſeptembre 1703, Viceroi de Sicile en ſeptembre 1704, & reçut le Collier de l'Ordre du ſaint Eſprit le huitiéme mars 1705, fut nommé Vicaire Général de l'Andalouſie en avril 1709, Préſident du Conſeil des Ordres en décembre 1711, avec la permiſſion de continuer l'exercice de celle de Miniſtre de la guerre, en laquelle il fut conſtitué en février 1715, & fut nommé Préſident du Conſeil de guerre en janvier 1717. Il mourut le deuxiéme juin 1723, en ſa 71 année, deſquelles il en avoit paſſé 52 au ſervice des Rois, s'étant attiré dans tous ces différens emplois, par ſa prudence & par ſon intégrité, l'eſtime générale & l'approbation de leurs Majeſtez. Il épouſa, 1. le 19 novembre 1697, *Emanuéle* d'Acuna ſa niéce, fille de *Pierre*, Marquis de Sentar, & de *Françoiſe* de la Cuéva, morte à Bruxelles le 13 juillet 1702: 2. le 24 novembre 1703, *Françoiſe* Henriquez de Vélaſco. Du premier mariage ſont iſſus, 1. *Gaſpard* de la Cuéva-Acuna, mort jeune; 2. *Marie-Emanuéle*, morte jeune; 3. *Marie-Françoiſe*, Marquiſe de Sentar; & 4. *Marie-Thérêſe* de la Cuéva.

DUCS d'ALBUQUERQUE.

II. Beltram de la Cuéva, fils puîné de Diégue-Fernandès de la Cuéva, Vicomte de Huelma, fut Favori de Henri IV, dit l'*Impuiſſant*, Roi de Caſtille, qui le créa Comte de Lédeſma en 1462, Duc d'Albuquerque en 1464, & lui donna la Grande-Maitriſe de l'Ordre de ſaint Jacques, avec pluſieurs terres conſidérables. On tient que ce Roi qui étoit impuiſſant, perſuada à la Reine Jeanne de Portugal ſa ſeconde femme de permettre que le Duc d'Albuquerque habitât avec elle, & qu'elle eut de ce commerce Jeanne, dite *la Bâtarde*, qui diſputa la Couronne à Eliſabeth, ſœur du Roi Henri IV. Le Duc d'Albuquerque, qui mourut le premier novembre 1492, épouſa 1. *Mencie* de Mendoza, fille de *Diégue-Hurtado* de Mendoza, Duc de l'Infantade: 2. *Mencie* Henriquès, fille de *Garcie-Alvarez* de Tolède, Duc d'Albe: 3. *Marie* de Vélaſco, veuve de *Jean* Pachéco, Duc d'Eſcalone, & fille de *Pierre-Fernandès* de Vélaſco, Connétable de Caſtille. Du premier mariage vinrent 1. François-Fernandès qui ſuit; 2. [illegible], mariée à *Ferdinand-Gomez* d'Avila, Seigneur de Villadoro; & 3. *Majore* de la Cuéva, alliée à *Pierre* de Navarre: du troiſiéme ſortirent 4. Christophle, qui a fait la *branche des Comtes de* Sirvéla, *rapportée cy-après*; 5. Antoine, qui a fait *celle des Marquis de* Ladrada, *auſſi mentionnée cy-après*; 6. *Enéco*, Viſiteur general de la Milice, au Royaume de Grenade; & 7. *Pierre* de la Cuéva, Grand Commandeur d'Alcantara.

III. François-Fernandès de la Cuéva, Duc d'Albuquerque, Marquis de Cuellar, Comte de Lédeſma, épouſa *Françoiſe* de Tolède, fille de *Garcie-Alvarez* de Tolède, Duc d'Albe, dont il eut 1. Beltram qui ſuit; 2. *Mencie*, alliée à *Pierre* Fajardo, Marquis de Los-Vélès; 3. *Louis*, qui de *Jeanne* de Tolède, fille de *Jacques* Colomb, Duc de Véraguas, eut pour fille unique *Marie* de la Cerda, ſeconde femme de *Charles* d'Arellano, Seigneur de Ciria; 4. *Barthélemi* Cardinal, *dont il ſera parlé dans un article ſéparé*; 5. Diégue, *qui continua la poſtérité des Ducs d'*Albuquerque, *rapportée après celle de ſon frére aîné*; 6. *Pierre*, mort ſans poſtérité; 7. *Thérêſe*, mariée à *Ferdinand* de Cabréra & Bobadilla, Comte de Chinchon; & 8. *Marie* de la Cuéva, alliée à *Jean-Tellez* Giron, Comte d'Uréna, morte le 19 avril 1566.

IV. Beltram de la Cuéva, III Duc d'Albuquerque, Chevalier de la Toiſon d'Or en 1534, Viceroi d'Aragon & de Navarre, mourut en 1559. Il épouſa *Iſabelle* Giron, fille de *Jean-Tellez*, Comte d'Uréna, dont il eut François-Fernandès qui ſuit; 2. *Jean*, mort ſans poſtérité; 3. Gabriel, *qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frére aîné*; 4. *Françoiſe*, mariée 1. à *Bernard* de Sandoval, Comte de Lerme: 2. à *Claude* de Quignonès, Comte de Lunà, morte le onziéme janvier 1572; & 5. *Léonore* de la Cuéva, alliée à *Pierre-Fernandès* de Caſtro, Comte de Lémos.

V. François-Fernandès de la Cuéva, IV. Duc d'Albuquerque, Marquis de Cuellar, épouſa 1. *Conſtance* de Leyva, fille d'*Antoine*, Prince d'Aſcoli: 2. *Marie-Fernandès*, Marquis de Comarès. Du premier mariage vinrent, 1. 2. *Beltram* & *Iſabelle* morts jeunes: du ſecond ſortit 3. *Iſabelle* de la Cuéva, mariée en 1573, à *Beltram* de la Cuéva, VI Duc d'Albuquerque, dont elle fut la premiére femme.

V. Gabriel de la Cuéva, ſuccéda à François-Fernandès ſon frére aîné, fut V Duc d'Albuquerque, Viceroi de Navarre, Gouverneur du Milanois en 1564, & mourut en 1571. Il épouſa *Jeanne* de la Lama, fille de *Gonſalve* de la Lama, & d'*Iſabelle-Benoîte* de la Cuéva, Dame de Ladrada, dont il eut 1. *Anne* de la Cuéva, Marquiſe de Ladrada, alliée à *Jean* de la Cerda, Duc de Médina-Céli; & 2. *Marie* de la Cuéva.

IV. Diégue de la Cuéva, fils puîné de François-Fernandès, II Duc d'Albuquerque, fut Commandeur de la Puebla-de Sancho-Pérès de l'Ordre de ſaint Jacques, & épouſa *Marie*, fille de *Jean* de Caſtella, dont il eut 1. Beltram qui ſuit; 2. *Iſabelle*, mariée à *Pierre* Giron, Duc d'Oſſune; & 3. *Françoiſe* de la Cuéva, alliée à *Pierre* de Portillo & Villarroel, Seigneur de Villavidas.

V. Beltram de la Cuéva, VI Duc d'Albuquerque, Viceroi d'Aragon, mourut le 13 mars 1612. Il épouſa 1. en 1573, *Iſabelle* de la Cuéva, fille de *François-Fernandès*, IV Duc d'Albuquerque: 2. *Françoiſe* de Cordoue, fille de *Diégue* Fernandès, Marquis de Comarès, Duc de Cardonne & de Ségorbe. Du premier mariage vinrent 1. François-Fernandès qui ſuit; 2. *Diégue*, Chevalier de ſaint Jacques; 3. *Maurice*; 4. Antoine, qui a fait la *branche des Marquis de* Florès-d'Avila, *rapportée cy-après*; 5. *Marie*, alliée 1. à *Pierre* de Zuniga & Avellanéda, Marquis de Baënza; & 6. *Françoiſe* de la Cuéva, qui épouſa *Rodrigue* Pachéco, Marquis de Cerralvo.

VI. François-Fernandès de la Cuéva, VII Duc d'Albuquerque, Viceroi de Catalogne, puis de Sicile, épouſa 1. en 1598, *Antoinette* de Tolède, ſœur d'*Antoine*, cinquiéme Duc d'Albe, morte ſans poſtérité: 2. *Anne-Marie* de Padilla, fille de *Martin*, Comte de Saint-Gadea: 3. en 1614, *Anne* Henriquès, fille de *Louis*, Amiral de Caſtille: du ſecond mariage ſortit, 1. *Beltram-Chriſtophle*, Marquis de Cuellar, mort le douziéme décembre 1617, âgé de 16 ans: & du troiſiéme vinrent, 2. François-Fernandès qui ſuit; 3. *Balthaſar*, mort en 1689, ſans enfans de *Thérêſe-Marie* de Saavédra, Marquiſe de Malagon, veuve de *Louis* d'Alencaſtro; 4. Melchior, *qui continua la poſtérité des Ducs d'*Albuquerque, *rapportée après celle de ſon frére aîné*; 5. *Iſabelle-Fernandès*, mariée 1. à *George* Manrique de Cardénas, Duc de Nagéra: 2. en 1645, à *Pierre* Nunès & Colomb de Portugal, Duc de Véragua; & 6. *Anne* Henriquès de la Cuéva, premiére femme de *Jean* Henriquez-d'Almanza-Borgia, Marquis d'Alcanisès.

VII. François-Fernandès de la Cuéva, VIII Duc d'Albuquerque, Grand d'Eſpagne, mort en août 1676, épouſa *Jeanne-Françoiſe* de Ribéra & Armandariz, Marquiſe de Cardereyta, & Comteſſe de la Torre, morte le 15 ſeptembre 1696, dont il eut *Roſalie* de la Cuéva-Armandariz-Ribéra, Marquiſe de Cardereyta, & Comteſſe de la Torre, mariée à *Melchior* de la Cuéva ſon oncle.

VII. Melchior de la Cuéva, ſuccéda à ſon frére aîné *François-Fernandès*, IX Duc d'Albuquerque, dont il épouſa la fille unique *Roſalie*, ainſi qu'il vient d'être remarqué, & mourut le 21 octobre 1686, laiſſant pour enfans 1. François-Fernandès qui ſuit; & 2. *Jeanne-Roſalie* de la Cuéva; mariée en 1686, à *Jean-Emanuel* de Mauléon, Navarre-Haro & Avellanéda, Seigneur de Caſtrillo.

VIII. FRANÇOIS-FERNANDÈS de la Cuéva, X Duc d'Albuquerque, Viceroi de la Nouvelle Eſpagne en avril 1702, Chevalier de la Toiſon d'Or en avril 1707, épouſa le ſixiéme février 1684, *Jeanne* de la Cerda, fille de *Jean-Louis*, Duc de Médina-Céli, dont il a eu 1. FRANÇOIS, Marquis de Cuellar, né en novembre 1692; & 2. *Jeanne* de la Cuéva, née en janvier 1690.

MARQUIS de FLORÈS-d'AVILA.

VI. ANTOINE de la Cuéva, fils puîné de BELTRAM, VI Duc d'Albuquerque, fut Commandeur de Reina, en l'Ordre de ſaint Jacques, & épouſa *Majora-Ramirès* de Zuniga, Marquiſe de Florès-d'Avila, fille de *Bernard-Ramirès* de Vargas & Mendoza, Seigneur de Caſtillejo, dont il eut PIERRE qui ſuit.

VII. PIERRE de la Cuéva & Zuniga, Marquis de Florès-d'Avila, mort le douziéme octobre 1669, épouſa 1. *Mencie* de Mello, fille de *François* de Mello & Portugal, Marquis de Villeſca: 2. *Françoiſe* de Silva-Manrique, Marquiſe d'Aguilar, Comteſſe de Caſtagnéda, fille de *Bernard* de Silva, Marquis d'Elifeda, morte le 30 novembre 1696: de ce dernier mariage vinrent 1. ANTOINE-FERDINAND qui ſuit; & 2. *Emanuel* de Zuniga-Manrique, né en 1660, Chanoine de Tolède.

VIII. ANTOINE-FERDINAND Manrique de la Cuéva-Silva & Zuniga, Comte de Caſtagnéda, Marquis de Florès-d'Avila, d'Aguilar, & d'Eliſéda, Comte de Bueſna, Grand d'Eſpagne, né en 1656, mourut en novembre 1709. Il épouſa en 1688, *Catherine* Giron & Sandoval, fille de *Gaſpard* Tellez Giron, Duc d'Oſſone, dont il n'eut point d'enfans.

COMTES de SIRVÉLA.

III. CHRISTOPHLE de la Cuéva & Vélaſco, fils de BELTRAM de la Cuéva, Duc d'Albuquerque, & de *Marie* de Vélaſco, ſa troiſiéme femme, épouſa *Léonore* de Vélaſco, fille & héritiére de *François* de Vélaſco, Comte de Sirvéla, dont il eut 1. *Jean* de Vélaſco & Cuéva, Comte de Sirvéla, Seigneur de Roa, qui épouſa 1. *Françoiſe* Mexia-Carillo, fille de *Rodrigue* Mexia-Carillo, Seigneur de la Guardie: 2. *Mencie* de Cardénas, fille de *Bernardin*, Duc de Maquéda, dont il n'eut point d'enfans. De la premiére il eut 1. GABRIEL qui ſuit; & 2. *Marie-Angéle* de Vélaſco, alliée à *Diégue-Lopez* de Haro, Marquis de Carpio.

IV. GABRIEL de Vélaſco & Cuéva, Comte de Sirvéla, épouſa *Théréſe* de Zuniga, fille de *Pierre*, Seigneur d'Aquila-Fuente, dont il eut 1. CHRISTOPHLE qui ſuit; 2. *Gabriel*; 3. *Jean*; 4. *Léonore*, mariée à *Jean* Suarez de Carvajal, Seigneur de Pegnalver; & 5. *Magdelaine-Angéle* de Vélaſco, qui épouſa *Michel* Daza. *Il eut auſſi pour fils* naturel, François, *Chanoine de Séville.*

V. CHRISTOPHLE de Vélaſco & Cuéva, Comte de Sirvéla, épouſa 1. *Anne* de Porrès & Médrano, Dame d'Agoncillo: 2. *Anne* Manrique de Vargas. Du premier mariage vint 1. GABRIEL qui ſuit: du ſecond ſortirent 2. *François*; 3 ANTOINE, *qui continua la poſtérité qui ſera rapportée après celle de ſon frére aîné*; & 4. *Anne* Manrique.

VI. GABRIEL de Vélaſco & Cuéva, Seigneur d'Agoncillo, Comte de Sirvéla, &c. épouſa *Victoire* Pachéco & Colonne, fille de *Jean* Pachéco, Marquis de Cerralvo, dont il eut 1. 2. *Chriſtophle* & *Sébaſtien*, morts jeunes; 3. *Jean* de Vélaſco & Cuéva, Comte de Sirvéla, Gouverneur du Milanois en 1641, mort en 1650 ſans alliance; 4. *Gaſpard* de la Cuéva, Comte de Sirvéla, mort ſans alliance; 5. *Anne Marie*, Comteſſe de Sirvéla, qui épouſa en 1654, *Bernardin* de Vélaſco, Comte de Fuenſalida; 6. 7. *Agnès* & *Eléonore* de Vélaſco, Comteſſes de Sirvéla, mortes ſans alliance.

VI. ANTOINE de la Cuéva, fils de CHRISTOPHLE, Comte de Sirvéla, & d'*Anne* Manrique de Vargas, ſa ſeconde femme, épouſa *Etiennette* de Mendoza, Dame du Majorat de Noquéros, dont il eut CHRISTOPHLE qui ſuit.

VII. CHRISTOPHLE de Vélaſco & Cuéva, fut Comte de Sirvéla, après la mort d'*Eléonore* ſa couſine, & épouſa *Marie* d'Arellano & Tolède, dont il eut pour fils unique ANTOINE qui ſuit.

VIII. ANTOINE de Vélaſco & Cuéva, Comte de Sirvéla, Seigneur de Roa & Cervéra, épouſa *Louiſe* d'Alarcon, Comteſſe de Valverde, dont il eut pour fille unique *Joſéphe* de Vélaſco & Alarcon, mariée en 1701, à *Ferdinand* de Silva & Ménésès, Comte de Ciſuentès, Marquis d'Alconchel, &c.

MARQUIS de LADRADA.

III. ANTOINE de la Cuéva, fils puîné de BELTRAM, Duc d'Albuquerque, & de *Marie* de Vélaſco, ſa troiſiéme femme, épouſa *Elvire* d'Aiala, fille de *Jean*, Seigneur de Cébolla, dont il eut 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Jérôme*, mort ſans poſtérité de *Marie* de Molina, fille de *François*, Seigneur de Cortijo; & 3. *Anne* de la Cuéva, mariée à *Honoré* de Carvajal.

IV. FRANÇOIS de la Cuéva, Seigneur de Ladrada, épouſa *Jeanne* Portocarréro, fille de *Pierre*, Seigneur de Moguer, dont il eut 1. ANTOINE qui ſuit; 2. *Diégue*, Marquis de Ladrada après ſon frère aîné, mort ſans enfans de *N*. . . Sigler; 3. *Jérôme*, qui de *Marie* de Molina, fille de *François*, Seigneur de Cortijo, eut *Michelle* de la Cuéva, mariée à *Jérôme* de Bricéno-de Mendoza; & 4. *Iſabelle-Benoîte* de la Cuéva, Marquiſe de Ladrada après ſes fréres, qui épouſa *Gonſalve* de la Lama, d'où ſortit *Jeanne* de la Lama, Marquiſe de Ladrada, mariée à *Gabriel* de la Cuéva, V Duc d'Albuquerque.

V. ANTOINE de la Cuéva, Marquis de Ladrada, mourut ſans laiſſer de poſtérité de *Pétronille* Pachéco, fille de *Jean*, Seigneur de Montalvan. *Voyez* Imhof *en ſes vint Familles d'Eſpagne, &c.*

CUEVA (Barthélemy de la) Eſpagnol, Cardinal, Archevêque de Siponte, naquit le 24 août de l'an 1499. L'Empereur Charles-*Quint*, lui procura le chapeau de Cardinal, que le Pape Paul III lui donna le 19 décembre 1544. Depuis il fut Viceroi de Naples, Evêque de Cordoue, d'Avellino, & enfin Archevêque de Siponte. Il mourut à Rome le dernier jour du mois de juin en 1562.

CUEVA (Alphonſe de la) Cardinal, Evêque d'Oviédo & de Malaga en Eſpagne, & de Paleſtrine dans la Campagne de Rome, a été long-tems connu ſous le nom du Marquis de Bedmar, & fut envoyé par Philippe III, Roi d'Eſpagne, Ambaſſadeur à Veniſe. Ce fut lui qui en 1618, avec le Duc d'Oſſone Gouverneur de Naples, dreſſa le plan de cette conjuration, qui penſa ruïner Veniſe. Ils y entretenoient des intelligences ſecrettes, ils y avoient fait entrer des gens de guerre, & leurs meſures étoient très-bien priſes; car on devoit mettre le feu au fameux Arcenal de la République, & ſe ſaiſir des poſtes les plus importans, dans le tems qu'une armée navale qu'ils faiſoient avançer, pourroit venir les ſoutenir. La Providence permit que cette déteſtable conjuration fût découverte par deux François. Nous en avons une Hiſtoire particuliére en François. Le Marquis de Bedmar prit la fuite, pour ſe dérober aux juſtes reſſentimens des Vénitiens. La haine qu'il avoit conçue contre cette République, le porta à écrire un Traité Italien, où il examine ſa liberté; au moins l'opinion la plus commune, lui attribue cet Ouvrage qui eſt intitulé *Squittinio della libertà di Veneſia*, & qui a été traduit depuis en François avec des Notes qui ne font pas honneur à leur Auteur du côté du cœur. On prétend que les Vénitiens n'oſérent répondre à cet Ouvrage qui à la vérité eſt très cenſé, & écrit en apparence avec beaucoup de ſang froid. Le Pape Grégoire XV fit Alfonſe de la Cuéva Cardinal en 1622, à la ſollicitation du Roi d'Eſpagne, qui l'envoya enſuite Gouverneur dans le Païs-Bas. Il s'y fit des affaires par ſa conduite un peu trop ſévére. Les Flamands allérent porter leurs plaintes à la Cour d'Eſpagne, & le Cardinal de la Cuéva fut diſgracié. Il ſe retira à Rome, & eut enſuite l'Evêché de Paleſtrine & de Malaga. Il mourut le dixiéme août 1655, en ſa 83 année. * *Hiſtoire de la Conſpiration de Veniſe.*

CUF. CUG. CUH. CUJ. CUI.

CUFA. *Voyez* COUFAH.

CUGNIÉRES ou CUGNIER (Pierre de) Avocat & Conſeiller du Roi, ou, ſelon d'autres, Avocat général au Parlement de Paris, étoit un homme d'un mérite ſingulier, grand Juriſconſulte & Magiſtrat intégre. Il entreprit de ſoutenir devant le Roi Philippe *de Valois* en 1329, que la Juriſdiction eccléſiaſtique étoit une uſurpation ſur les Droits des Souverains. Il commença ſon Diſcours par ces paroles du Fils de Dieu, *Reddite quæ ſunt Cæſaris Cæſari, & quæ ſunt Dei Deo*; & dans la ſuite il s'emporta contre les Prelats, & parla très deſavantageuſement de leur conduite, & de la Juſtice ſpirituelle, qu'il nomma une uſurpation téméraire. Pierre Bernard l'*Ancien* lui répondit avec tant d'éloquence, & établit avec tant de force la juriſdiction eccléſiaſtique, que le Roi improuva la Harangue de Cugniéres, & prononça en faveur de Bertrand. Celui ci eut pour recompenſe le chapeau de Cardinal, & l'autre a été mis par quelques-uns au nombre des Hérétiques, quoique ſans raiſon légitime. L'Hiſtorien Dupleix, ayant raconté ce qui ſe paſſa dans cette aſſemblée, ajoûte ceci, *Au ſurplus, Pierre de Cugniéres ſe rendit ſi odieux au Clergé par cette action, que par dériſion on le nomma*, Maître Pierre de Cugnet, *donnant le même nom & ſobriquet à une petite ſtatue de Marmouſet, qu'on montre encore aujourd'hui en un coin, ſur le devant du chœur de l'égliſe de Nôtre-Dame de Paris, au nez duquel on éteint les cierges qui ſervent à l'autel prochain, afin de le rendre plus difforme.* La Croix-du-Maine dit, *que ce Pierre de Cugniéres étoit Seigneur de Saintines, près de Verberie, dans le Duché de Valois, qu'il fut Archidiacre en l'égliſe de Nôtre-Dame de Paris, & que depuis il ſe maria avec* Jeanne *de Néry.* Il promettoit ſa Vie parmi celles des Hommes d'Etat qui n'ont pas été publiées. * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Bzovius, *A. C.* 1327. *n.* 8. Sponde, *A. C.* 1327. Génébrard, *in Joanne XXII.* Dupleix, *Hiſt. de France, tome* 2.

CUHIUNG, ville de la province de Junan dans la Chine, eſt capitale du Territoire du même nom, & commande à ſix citez. Ce païs eſt fertile & très-agréable. On y trouve de la pierre d'azur, & de fort beau verd pour les Peintres. Il y a auſſi quelques mines d'argent. Au ſeptentrion de ce Territoire étoit autrefois le Royaume de Kinchi, c'eſt à dire, *de dents d'or*, ainſi nommé, parce que ces peuples garniſſoient leurs dents de petites plaques d'or. Encore à préſent on y obſerve une coutume fort particuliére proche de Nangan, une des ſix citez. Ils couvrent d'or tous les ans une groſſe pierre qu'ils adorent. Cette pierre a environ dix perches de hauteur, & ils l'appellent *Xinte*, terme qui ſignifie *pierre ſpirituelle.* * Martin Martini, *Deſcription de la Chine dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

CUJAS (Jacques) le plus célébre Juriſconſulte du XVI ſiécle, étoit de Toulouſe, où il naquit en 1520, de parens de la lie du peuple; *mais la Nature*, dit Scévole de Sainte-Marthe, *l'avantagea d'un eſprit extrémement élevé, pour le conſoler de la baſſeſſe de ſa condition.* Ce qui doit paroître extrémement ſurprenant, c'eſt que ſans le ſecours d'aucun Maître, il parvint à cette grande connoiſſance du Droit ancien, dont il a développé tous les Myſtéres. Ce n'eſt pas qu'il n'eût étudié quelque tems ſous le ſavant Arnoul Ferrier; mais le peu qu'il avoit appris ſous ce Profeſſeur, n'avoit fait que lui donner une plus grande envie de s'appliquer profondément à la Juriſprudence. Après y avoir fait par lui-même de très-belles découvertes, il eut ſujet de ſe plaindre de l'ingratitude de ſa patrie, où on lui refuſa une Chaire de Profeſſeur, pour en honorer un autre beaucoup moins capable que lui. On lui préféra Etienne Forcadel. On aſſure que ceux de Toulouſe ayant reconnu l'injuſtice qu'ils avoient faite à ce grand homme, l'envoyérent prier de retourner dans leur ville lorſqu'il les eut quitez, & qu'il ne leur répondit que ces mots, *Senatui, P. Q. Tholoſano Jacobus Cujacius. Fruſtra*

abſentem requiritis quem præſentem neglexiſtis. Valete. Il enſeigna dans pluſieurs autres Univerſitez. Les Etrangers venoient de toutes parts pour étudier ſous lui, & les plus celébres Magiſtrats que la France eût alors, avoient été faits, pour ainſi dire, de la main de cet incomparable Ouvrier; de ſorte qu'on pourroit dire très-juſtement de Cujas, ce qu'Auſone a dit autrefois de Minervius,

Mille foro Juvenes dedit hic, bis mille Senatus
Adjecit numero, purpureiſque togis.

Cujas ayant enſeigné quelque tems à Toulouſe, fut appellé dans l'Univerſité de Cahors, puis dans celle de Bourges, enſuite à Valence en Dauphiné, à Turin, & encore à Bourges. Bertrand de Simiane, Seigneur de Gordes, Lieutenant Général au Gouvernement de Dauphiné, l'avoit attiré à Valence. Le Roi lui permit de prendre ſéance avec les Conſeillers au Parlement de Dauphiné, & d'y paroître ſur les fleurs-de-lis, comme un des plus illuſtres Interprétes des Loix: privilége qu'il ne refuſa point, mais dont il ne voulut point ſe ſervir. Emanuel Philibert, Duc de Savoye, l'attira à Turin, & eut pour Cujas toute la conſidération qui étoit due à une perſonne de ce mérite. Le Pape Grégoire XIII, qui étoit lui-même un excellent Juriſconſulte, ſouhaita avec une paſſion extrême de faire valoir l'Univerſité de Bologne, ſa patrie, en lui procurant Cujas pour Profeſſeur; & ce Juriſconſulte même ne s'y ſeroit pas opposé, ſi ſes incommoditez & ſon grand âge lui euſſent permis d'accepter des offres ſi avantageuſes. Il reſta à Bourges, où il ſe faiſoit un très-grand plaiſir de communiquer familiérement à ſes amis & à ſes Ecoliers, ce qu'il avoit découvert dans le Droit. Il leur frayoit des voyes courtes & faciles pour y arriver, & ſouvent il alloit boire & manger avec ces jeunes gens, pour leur inſpirer un plus grand amour pour la Juriſprudence; & pour les attacher davantage, il leur prêtoit même de l'argent & des livres: de ſorte qu'il étoit autant le pére que le Profeſſeur de ſes Ecoliers. *M. Cujas*, dit Joſeph Scaliger, *étoit un ſi bon homme; c'étoit le pére des Ecoliers, & il a perdu plus de quatre mille francs pour avoir prêté à de jeunes Etudians. Il prêtoit auſſi des livres à tous ceux qui lui en demandoient, &c.* Jacques Cujas mourut à Bourges le quatriéme octobre de l'an 1590, âgé de près de 70 ans. Papire Maſſon a écrit ſa Vie. Sébaſtien Nivelle imprima les Oeuvres de Cujas, l'an 1584, à Paris, en cinq volumes *in folio*. Depuis, le célebre Charles Annibal Fabrot ayant recueilli ſes autres Ouvrages, publia toutes ſes Oeuvres en 1658 & 1659, à Paris, en neuf ou dix volumes. Le premier tome comprend *Notæ ad libros quatuor Inſtitut. Juſtiniani, & in eaſdem Caroli Annibalis Fabroti Notæ; Notæ ad Ulpiani titulos viginti novem; Interpretationes ad Jul. Pauli receptarum Sententiarum libros quinque; Πραγματεία de diverſis temporum Præſcriptionibus & terminis; Liber Euſtathii Anteceſſoris de temporalibus Intervallis a momento uſque ad centum annos, Græce & Latine, Interprete Johanne Leunclavio; Conſultationes ſeptuaginta, quibus præpoſita eſt veteris cujuſdam Juriſconſulti Conſultatio; Paratitla in libros quinquaginta Digeſtorum; Commentaria in quoſdam Pandectarum titulos, de Pactis, de Tranſactionibus, de in integrum Reſtitutionibus, Quod metus cauſa geſtum erit, de Dolo malo, de Minoribus, de Excuſationibus Tutorum & Curatorum, Qui Teſtamenta facere poſſint, & Quomodo Teſtamenta fiant, de Liberis & poſthumis Hæredibus inſtituendis vel exhæredandis; de injuſto, rupto, irrito facto Teſtamento; de his quæ in Teſtamento delentur, inducuntur vel inſcribuntur; De Uſurpationibus & Uſucapionibus, Pro Emptore, Pro hærede vel pro poſſeſſore, Pro donato, Pro derelicto, Pro dote, Pro ſuo, de Verborum Obligationibus; Ad Africanum Tractatus novem.* La premiére partie du ſecond volume contient *Paratitla in novem libros Cod. cum Enarrationibus Caroli Annibalis Fabroti.* On trouve dans la ſeconde partie du ſecond volume *Commentarii ad tres poſtremos libros Cod.; Expoſitio Novellarum Conſtitutionum; de Feudis libri quinque, & in eos Commentarii.* Il y a dans le troiſiéme volume, *Obſervationum & Emendationum libri viginti & octo.* Le premier volume des Oeuvres Poſthumes de Cujas renferme *Quæſtiones Papiniani; Reſponſa, Definitiones, & cætera ejuſdem Papiniani Opera.* Dans le ſecond volume on voit *Commentaria in libros Pauli ad Edictum; Commentaria in libros Quæſtionum ejuſdem; Commentaria in libros Differentiarum Juris Modeſtini.* Le troiſiéme volume contient *Recitationes ad Salviani libros nonaginta Digeſtorum, ad Pauli Reſponſorum libros viginti tres, ad Neratii Reſponſorum libros duos, ad Marcelli Reſponſorum libros duos, ad Modeſtini Reſponſorum libros decem & novem, ad Scævolæ Reſponſorum libros ſex; Recitationes ad Decretalium Gregorii IX libros ſecundum, tertium & quartum.* Le quatriéme volume comprend *Commentarii in libros quinquaginta Digeſtorum; Comm. in libros quatuor Inſtitutionum Juſtiniani; Epiſtolæ hactenus ineditæ; Præſcriptio pro Montlucio Epiſcopo Valentino adverſus libellum editum ſub falſo nomine Zachariæ Forneſteri; Oratio de Confeſſione in Schola Bituricenſi dicta anno* 1576; *Oratio in funere Gaſparis Chaſtræi Nancæi Reg. Stipatorum Præfecti dicta anno* 1576; (cette Oraiſon funébre fut compoſée en mauvais François par Cujas, & traduite en beau Latin par M. Rigaut) *Oratio de Ratione docendi Juris in Schola Bituricenſi, dicta anno* 1585. Le cinquiéme volume renferme *Commentarii in novem libros Codicum*: & le ſixiéme, *Notata Antonii Mercatoris ad librum Animadverſionum Johannis Roberti; in Digeſta Notæ; in Codicem Notæ; ad Legem IX. ff. de Juriſdictione repetita Prælectio; ad Titulum de Actionibus empti & venditi repetita prælectio; ad Titulum ſextum, Si Tabulæ Teſtamenti nullæ exſtabunt, repetita prælectio; Recitationes Solemnes ad varios Titulos Dig. & Cod.* Outre les Ouvrages contenus dans ce Recueil, on a encore de lui les ſuivans. *Codicis Theodoſiani libri ſedecim cum variis Novellis Cujacii & aliorum.* On trouve dans les Collections des Décretales faites par le P. Labbe, quelques *Notes* de Cujas. Il y en a qui lui attribuent la Verſion Latine des *ſoixante livres* de l'Ouvrage qu'on appelle *Baſiliques*, imprimé à Paris; mais d'autres ont cru qu'il n'en étoit pas l'Auteur, & qu'elle a été compoſée par un Allemand qui a voulu la publier ſous un nom ſi illuſtre pour lui attirer l'approbation du Public. Kekerman lui attribue auſſi le livre de Nicolas Cragius *de Republica Lacedæmoniorum*, & un Ecrit publié en Hollande ſous le titre de *Locorum Communium Typus*; mais tout cela n'eſt point de lui. Le Pére le Long cite un manuſcrit qui étoit dans la Bibliothéque de M. Baluze & qui eſt intitulé, *Avis & Opinion de Jaques Cujas, touchant la ſucceſſion du Roi de Portugal, vacante par la mort du Roi Henri ſans enfans, en l'année 1578*, avec pluſieurs autres piéces ſur le même ſujet, *in folio*. Cujas étoit de ces génies heureux, qui apprennent tout d'eux-mêmes, & il ſe perfectionna dans les Langues Gréque & Latine, & apprit tout ce qui regarde les Belles Lettres, ſans l'aide de perſonne. Avant que de faire ſa leçon, Cujas employoit ſept ou huit heures à méditer & à digérer ce qu'il devoit dire à ſes Diſciples, & lorſqu'il n'étoit pas bien prêt, il renvoyoit ſa leçon à un autre jour. Il alloit à la Meſſe & aux Proceſſions; mais parce qu'il prit le parti de Henri IV, contre la Ligue, on le voulut faire paſſer pour Proteſtant, & on tâcha pluſieurs fois de l'aſſaſſiner. Dans ſon teſtament il ne fit nulle mention de l'Egliſe Romaine. Ce Teſtament finit par ces paroles qu'il adreſſe à ſa femme & à ſon beau-pére qui devoient ſeuls le voir & qui en étoient les Exécuteurs, *Paſſez cette vie en paix, loüans & craignans Dieu ſans ceſſe. Ne faites mal à nul, faites bien à tous ſans diſtinction de perſonnes. Fuyez l'Antechriſt, & les inventions, ou ſuppôts d'icelui, qui ſous le nom d'Egliſe gourmandent, brigandent, corrompent & perſécutent la vraye Egliſe, de laquelle la pierre fondamentale eſt Jeſus-Chriſt ſeul, nôtre Sauveur & Seigneur Dieu, & ſuivez ſa ſainte Parole de point en point, ſans y rien ajouter ni diminuer.* Quelques-uns ont prétendu ſe ſervir de ces paroles, pour faire croire que Cujas avoit du penchant pour la Réformation; mais le Pére Nicéron dit qu'il ne s'y agit que des Ligueurs, qui abuſant du nom de la piété & de la Religion, les faiſoient ſervir à leurs propres paſſions, & qui étoient la cauſe des maux qui troubloient le Royaume. Il épouſa en 1557, *Magdelaine* du Roure, fille de *François* du Roure, Médecin d'Avignon; & en 1686 *Gabrielle* Herve. Du premier mariage naquit *Jacques* Cujas, qui promettoit beaucoup. En 1573, ſon pére lui dedia ſes quatre derniers Traitez ſur Africanus; mais ce fils mourut fort jeune & fort débauché. Du ſecond mariage, Cujas eut une fille nommée *Suſanne.* C'étoit une véritable proſtituée, qui faiſoit gloire de ſes déreglemens, & qui n'avoit pas honte de dire, qu'elle prétendoit ſe rendre auſſi fameuſe par ſon impudicité, que ſon pére étoit illuſtre par ſon érudition. Elle fut mariée à 15 ans; mais le mariage ne la corrigea point. M. de Morille fit cette Epigramme ſur l'impudicité de la fille de Cujas,

Viderat immenſos Cujaci Nata labores,
Æternum patri commeruiſſe decus.
Ingenio haud poterat tam magnum æquare parentem
Filia, quod potuit, corpore fecit opus.

On dit que Cujas avoit tiré l'horoſcope de cette fille, avant ſa naiſſance, lorſque ſa mére étoit prête à la mettre au monde, & qu'il avoit trouvé dans les Aſtres, qui ſi ſa femme mettoit au monde un fils, il mourroit par les mains du Bourreau, & que ſi elle accouchoit d'une fille, ce ſeroit une proſtituée; mais M. Catherinot prétend que c'eſt un conte qu'on a tiré de la Vie de Cardan, & que l'on a appliqué à Cujas. Quoiqu'il en ſoit, Cujas ne vécut guéres que trois ans, après la naiſſance de ſa fille, & n'eut pas le chagrin de voir ſa conduite déréglée. Pluſieurs alloient à Bourges, ſeulement pour voir Cujas, comme autrefois on alloit à Rome, ſeulement pour voir *Tite-Live*, & comme on eſt allé à Leide pour voir Joſeph Scaliger. Sa réputation étoit ſi grande qu'il ne faut point s'étonner des éloges qu'il a reçus de ſon vivant & après ſa mort. *Il a été*, dit M. de Thou, *après les Juriſconſultes Romains, le premier & le dernier Interpréte du Droit, & c'eſt à lui que la Poſtérité ſera redevable, de tous les éclairciſſemens, & de toutes les lumiéres que nôtre ſiécle a ajoûtez à la Juriſprudence. C'eſt pour cela qu'on l'a appellé* le Juriſconſulte *par excellence. C'eſt celui de tous les Juriſconſultes modernes*, dit Vigneul Marville *qui a pénétré le plus avant dans les origines & les ſources des Loix & du Droit Romain. Il ſe ſervit pour cela de deux choſes, de l'Analogie des mots & de la connoiſſance de l'Hiſtoire, ſuivant la méthode des anciens Juriſconſultes. Cujas*, dit M. Gravina, *joignant à l'étude du Droit une Latinité pure & une érudition profonde, a mis la Juriſprudence dans tout ſon jour, & l'a fait paroître avec ſes plus beaux ornemens.* Antonio Delcamp de même, qui enſeignoit le Droit Civil, donnoit chaque jour deux leçons, l'une de l'Hiſtoire Romaine, & l'autre des Inſtitutes. Il diſoit que les Inſtitutes & l'Hiſtoire étoient les deux portes de l'ancienne Juriſprudence. Avec toutes ces bonnes qualitez on ne peut ſe défendre de le blâmer de ſon indifférence ſur la Religion, & la réponſe qu'il faiſoit à ceux qui lui demandoient ſon ſentiment ſur la nouvelle Doctrine qui faiſoit de ſi grands progrès en France, que cela ne regardoit point l'Edit du Préteur, *Nil hoc ad edictum Prætoris*, priſe à la lettre, feroit croire qu'il n'étoit pas bien sûr du parti qu'il devoit ſuivre. On lit dans *les Recherches* de Paſquier, *l. 9. ch.* 18, une choſe qui fait beaucoup d'honneur à Cujas: c'eſt qu'il eſt ſi fort révéré en Allemagne, qu'ordinairement, lorſque les Profeſſeurs parlent de lui en chaire, ils mettent la main au bonnet, pour marquer le reſpect qu'ils portent à la mémoire de ce grand homme. On remarque de lui deux choſes ſinguliéres, la premiére, qu'il étudioit étendu tout de ſon long ſur un tapis le ventre contre terre, ayant ſes livres autour de lui; la ſeconde, que ſa ſueur avoit une odeur qui n'étoit pas deſagréable, ce que quelquefois il diſoit à ſes amis en badinant, lui être commun avec Alexandre *le Grand*. Ce Juriſconſulte eut de grands démêlez non ſeulement avec *Duaren*, mais auſſi avec *François* Hotman, & ils écrivirent l'un contre l'autre. Il eut auſſi des affaires avec *Jean Robert* d'Orléans, & ils s'injuriérent abondamment l'un l'autre. *Ménage* dit que Cujas a fait des leçons à Paris, qu'il ne vouloit pas être interrompu, & que ſouvent il deſcendoit de chaire, & ſe retiroit, lorſque les Ecoliers faiſoient du bruit. *Maldonat* étant allé voir Cujas, ce grand Juriſconſulte lui rendit ſa viſite à la tête de huit cens Ecoliers, qui prenoient ordinairement ſes leçons. Les *Paratitles* de Cujas ſur le Code, ſont un petit Ouvrage, mais qui eſt très-eſtimé. *Antoine Matthieu* qui avoit un jugement exquis, dit que l'Ouvrage do-

doré de Cujas ſur les Paratitles a paru ſi excellent & ſi admirable à tous les Connoiſſeurs, qu'ils ont aſſuré, que comme dans ſes autres Ecrits il avoit ſurpaſſé tous les Auteurs en Droit, il ſembloit que dans ſes Paratitles il s'étoit ſurmonté lui-même. *François* Hotman quoiqu'il fût ennemi de Cujas, faiſoit tant de cas de cet Ouvrage, que lorsque ſon fils alla voyager pour continuer ſes études, il lui ordonna de porter avec lui, & de lire avec application ces Paratitles & les Pſeaumes de David. Le meilleur de ſes Ecrits eſt le Recueil des *Obſervations* qu'il a faites ſur ce qu'il y a de plus difficile dans la Juriſprudence, que quelques ſavans hommes ont traité d'Ouvrage divin. Voici l'Epitaphe que Pithou conſacra à la mémoire de Cujas.

> Tholoſa illius, dum quondam Palladia fuit, Alumno ſubcinericio, Hæredique ex aſſe poſthumo; Romani Juris à ſummis Conditoribus Interpreti primo & ultimo; cui quidquid puræ nativæque lucis & ſcientiæ undecunque acceſſit, ætas ſua debet, poſtera etiam, ſi quæ legum cura manet, debitura eſt,
> P. Pithœus P. F. Doctori de ſe bene, de literis omnibus merito.

M. P.

> Vale Cujaci, nos te ordine, quem Deus & natura juſſerit, cuncti ſequemur.

> Deceſſit IV. nonas Oct. annos natus P. M. LXVIII, CIↃ. IↃ. XC.

> *Cujaci, Themidiſque vides commune ſepulchrum,*
> *Conduntur ſimul hic qui periere ſimul.*

Florent Chrétien Précepteur du Roi Henri IV, eſt Auteur de cette Epitaphe,

> *Erexit Leges & Jura jacentia Cujas,*
> *Ipſo nunc etiam Jura jacente jacent.*
> *Quid tumulum erigitis? potius date Legibus ipſis;*
> *Magno ſufficient hæc monumenta Viro.*

Nous finirons cet article par le Paralléle que M. de Ferriére, dans ſon Hiſtoire du Droit Romain, fait de Cujas & de Du Moulin. On peut dire, *dit-il*, qu'ils ſe ſurpaſſent l'un l'autre en quelque choſe. Du Moulin eſt plus inventif & a l'eſprit plus profond & plus tranſcendant. Cujas eſt plus clair, plus égal, & plus parfait. Du Moulin traite les choſes avec plus de vivacité & plus d'étendue: Cujas les traite avec plus d'ordre, plus de juſteſſe d'eſprit & d'une maniére plus élegante, il ſe fait entendre bien plus aiſément, & ne s'égare jamais. Ceux qui ont porté le plus d'envie à ce dernier, ont prétendu qu'il n'avoit pas l'eſprit fort vif, & ſont en même tems demeurez d'accord qu'il a travaillé ſur tout le Droit Romain, & que ſes explications ſont ſi exactes & ſi achevées qu'elles ne laiſſent rien à deſirer. Mais les plus grands admirateurs de Du Moulin, conviennent tous que le ſtile & l'arrangement lui manquent, & qu'il eût été à ſouhaiter qu'il eût écrit avec la politeſſe, la netteté, l'ordre & la préciſion de Cujas. Finiſſons leur Paralléle, en diſant que Cujas s'eſt particuliérement appliqué à l'étude du Droit Romain, qu'il en a aquis une connoiſſance ſi parfaite qu'il a ſurpaſſé tous ceux qui l'avoient précédé, & qu'il doit ſervir de Guide & de modéle à tous ceux qui doivent après lui s'adonner à l'étude des Loix Romaines, pour les enſeigner aux autres. Du Moulin qui n'a pas fait du Droit Romain le principal objet de ſon application, excelle dans la Science du Droit Canonique & du Droit Coutumier, mais d'une maniére ſi élevée que perſonne ne pourra jamais avoir un mérite qui approche du ſien. Diſons donc que ſi Du Moulin eſt ſans contredit le Prince des Juriſconſultes François, Cujas eſt ſans conteſtation le Prince des Interprétes du Droit Romain, & concluons qu'ils ſont tous les deux incomparables, chacun dans ſon genre, & chacun à ſa maniére. * Papire Maſſon, *in Vita Jac. Cujacii.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 4. De Thou, *Hiſt.* La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Joannes Imperialis, *in Muſæo Hiſt.* Le Mire. Fabrot. *Mélanges d'Hiſtoire & de Littérature, recueillis par* Vigneul-Marville, *édition de Rouen in douze*, 1699. *Ménagiana, tome* 3. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 68 *& ſuiv.* édit. de Hollande, 1715. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 8. *p.* 160 *& ſuiv.*

CUJAVIE, province de Pologne, qu'on met ordinairement dans la Pruſſe, dite la Baſſe Pologne, au midi de la Pruſſe, & vers les bords de la Viſtule.

CUICK, pais. *Voyez* CUCK.

CUICKIUS. *Voyez* CUYCK.

CUILEMBOURG. *Voyez* CULEMBOURG.

CUILLAY. *Voyez* CULLY.

CUILLE'RE, Conſpiration ou Chevaliers de la Cuillére. C'eſt ainſi que l'on nomma la conféderation qui ſe fit de la Nobleſſe dans le païs de *Vaud* au mois d'octobre 1527, & dont le but étoit de faire tout le mal qu'elle pourroit à la ville de Genéve. On dit que cette confédération ſe forma en mangeant du ris à la cuillére au château de *Burſinel*, à une lieue de Rolle, chez un des principaux de la Société, & qu'ils prirent pour marque de leur Confrairie une cuillére d'or ou d'argent, qu'ils s'obligérent de porter pendue au cou, attachée à un ruban, ſous peine pour celui qui y manqueroit, de payer une amende au profit de la Compagnie. Cette Société étoit compoſée de plus de ſoixante Gentilshommes, tant du païs de Vaud, que de la Savoye, depuis Moudon juſques à Chambéry. Ils avoient pour Chefs *François* de Pont-Verre, Gentilhomme Savoyard; *Michel* Mangerod, Baron de la Sarra, duquel *Spon* dit qu'il faiſoit plus de bruit que de mal; & *Henri* de Cojonei, Seigneur de S. Martin. Il n'entroit dans cette Societé que des Gentilshommes Sujets du Duc de Savoye. Ils tenoient, tous les ans, leur aſſemblée à Nyons, le premier jour de janvier, & quelquefois elle duroit plus de huit jours. Ils s'y occupoient à terminer les différents qui naiſſoient entre eux, & à former leurs délibérations. Ils ſe gardoient mutuellement une grande fidélité, & ſi quelqu'un d'eux étoit inſulté par un Etranger, toute la Confraternité prenoit fait & cauſe en main ou pour le venger, ou pour lui faire rendre une juſte ſatisfaction. Les Evêques de Genéve & de Lauzanne entrérent dans cette conſpiration, & même on les accuſa avec beaucoup de vraiſemblance, d'en avoir été les Auteurs. D'abord ces Gentilshommes mirent du monde ſur pié, & conduits par les gens de l'Evêque de Genéve, firent des courſes ſur les terres des Genevois, ſaiſiſſant ceux qui leur tomboient ſous la main, & les faiſant mourir. Le 26 novembre 1527, ils en pendirent dix-ſept proche du Pont-d'Arve. En 1529, *Pont Verre* étant entré dans Genéve fut reconnu, pourſuivi, & relancé à coups d'épée de deſſous un lit où il s'étoit caché, & d'où il ne ſortit que pour être maſſacré. Madame de *Brandis*, le fit enterrer deux jours après au Couvent de Rive, dans la Chapelle de la Maiſon de Terny. On lui trouva des Mémoires par où l'on vit que ſes gens devoient être vêtus de blanc, & ſe trouver au rendez-vous qu'il leur avoit fixé. * Spon, *Hiſtoire de Genéve, &c. tome* 1. *p.* 298. *&c.* Ruchat, *Hiſtoire de la Réformation, &c tome* 2. *p.* 275. *&c.*

CUINDER. *Voyez* KUYNDER.

CUIP. *Voyez* KUIP.

CUIPER. *Voyez* CUPER.

CUL.

*CULANT, petite ville de France dans le Berry, ſur l'Arnon, vers les confins du Bourbonnois, au midi de Bourges, dont il eſt éloigné d'environ onze lieues. C'eſt une Baronnie qui a pluſieurs paroiſſes ſous ſa juriſdiction. Elle eſt bâtie dans une vallée entre deux montagnes. Son château eſt placé ſur la croupe de l'une des deux. Elle a appartenu long tems à l'illuſtre Maiſon de Culant, juſqu'en 1582. Elle appartient préſentement à la Maiſon de le Tellier. * *Dict. Univ. de la France.*

CULANT, Maiſon qui tire ſon nom de la Terre de ce nom, l'une des plus conſidérables de Berry, a donné à la France un Grand-Maître de la Maiſon du Roi, deux Maréchaux de France, un Amiral, & pluſieurs grands Capitaines dont l'on rapporte la poſtérité depuis GUILLAUME qui ſuit.

I. GUILLAUME, Sire de Culant, fonda avec ſon fils aîné l'Abbaïe de Buſſiéres, & vivoit en 1188, ayant eu pour enfans, 1. RENOUL, I. du nom, qui ſuit; 2. 3. 4. *Hélie, Cloud* & *Guillaume* de Culant.

II. RENOUL, I. du nom, Sire de Culant, laiſſa de *Béatrix* ſa femme, 1. HÉLIE qui ſuit; 2. *Cloud*; 3. *Guillaume*, auquel on donne pour femme *Agnès* de Tocy, fille d'*Anſeric*, Seigneur de Baſerne, & de *Guillelmine* de Montfaucon; & 3. *Raoul* de Culant, Prieur de Vatan.

III. HÉLIE, Sire de Culant, vivoit en 1217, & fut pére 1. de RENOUL II, qui ſuit; & 2. de N. . . de Culant.

IV. RENOUL, II. du nom, Sire de Culant, de Châteauneuf-ſur-Cher & de Saint-Deſiré, qui vivoit en 1253, épouſa 1. *Marguerite* de Mirebeau: 2. *Cathérine*, Dame de Carency, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de ſon premier mariage RENOUL III, qui ſuit.

V. RENOUL, III. du nom, Sire de Culant, de Châteauneuf & de Saint-Deſiré, vivoit en 1270. Il épouſa *Sibylle*, dont il eut 1. RENOUL IV, qui ſuit; & 2. *Mahaud* de Culant, mariée à *Renaud* de Tocy, Seigneur de Baſerne, vivante en 1301.

VI. RENAULD, IV. du nom, Sire de Culant, de Châteauneuf, &c. ſervit le Roi Philippe *le Bel*, en ſes guerres de Flandre en 1297 & 1298, & le Roi Philippe *le Long*: il vivoit en 1323. Il épouſa N. . . dont le nom eſt ignoré, & en eut 1. JEAN qui ſuit; 2. GAUCELIN, qui fit la *branche des Seigneurs de* SAINT-AMAND *& de* LA CRESTE, *rapportée cy-après*; 3. *Rollin*, Seigneur de Chaſſemais, vivant en 1320; 4. *Guyot*, Seigneur de la Creſte, qu'il donna à *Guichard* ſon neveu; 5. *Hugues*, Chanoine d'Orléans, mort à la bataille de Crécy en 1346; & 6. *Agnès* de Culant, mariée à *Guy*, VII. du nom, Seigneur de la Rochefoucault.

VII. JEAN, I. du nom, Sire de Culant, de Jaloignes, &c. ſervit le Roi contre les Anglois, & ne vivoit plus en 1342. Il épouſa en juillet 1309, *Jeanne* de Bouville, Dame de Romefort & de Savigny en Berry, fille de *Hugues*, II. du nom, Seigneur de Bouville, &c. & de *Marie* des Barres, dont il eut 1. JEAN II, qui ſuit; 2. EUDES, *qui continua la poſtérité, rapportée après celle de ſon frére aîné*; 3. *Huet*; 4. *Gaucelin*, Chanoine de Bourges; 5. *Henri*, Seigneur de Lenginerie près d'Orléans, Archidiacre de Boulogne en l'égliſe de Thérouanne, & Chanoine de Paris, mort avant l'an 1356; 6. *Joſſeaumes*, qui ſervit le Roi Philippe *de Valois*, dans ſes guerres, & vivoit en 1353; 7. *Marie*, alliée à N. . . Boudet, Seigneur de la Frogerie; & 7. *Alix* de Culant, mariée 1. à *Godefroy* de Surgéres: 2. à *François* de Liniéres, Seigneur de Rougemont.

VIII. JEAN, II. du nom, Sire de Culant, de Romefort, de Savigny, &c. mourut le 27 novembre 1347, laiſſant d'*Agnès* de Sancerre-de Ménetou-Salon, 1. *Renoul*, V. du nom, Sire de Culant, mort ſans alliance, après l'an 1347; 2. *N.* . . fille; & 3. *Agnès* Dame de Culant, morte après l'an 1352, ſans enfans de *Louis* de Sancerre, Seigneur de Ménetou-Salon.

VIII. EUDES, Sire de Culant, fils puîné de JEAN, I. du nom, Sire de Culant, ſuccéda à *Agnès*, Dame de Culant ſa niéce, ſervit le Roi dans ſes armées en Guienne, Poitou & Xaintonge, & mourut en 1380. Il épouſa 1. *Blanche* de Beaujeu, veuve de *Jean* de Li-

Liniéres, Seigneur de Brécy: 2. *Iſabelle*, fille & héritiére de *Robert*, Sire de Charoſt, morte après l'an 1370: 3. *Marguerite* de Joinville, fille d'*Anne*, Seigneur de Mery & d'Eſtraelles: du ſecond mariage vint, 1. *Gilbert*, Seigneur de Culant, mort après l'an 1381: & du troiſiéme ſortirent 2. *Jeanne*, morte ſans alliance; & 3. *Ænor*, Dame de Culant, de Châteauneuf, de Romefort, de Savigny, mariée 1. à *Philippe* de la Tremoille, Seigneur de Montréal: 2. à *Guichard* Dauphin, II. du nom, Sire de Jaligny, Grand Maître de France, & Gouverneur du Dauphiné, morte ſans enfans en 1420, ayant inſtitué ſon héritier en tous ſes biens *Louis* de Culant ſon couſin, qui fut depuis Amiral de France, *& dont il ſera parlé cy-après.*

SEIGNEURS de SAINT-AMAND & de la Creſte.

VII. GAUCELIN de Culant, ſecond fils de RENOUL, IV. du nom, Sire de Culant, eut en partage la Terre de Saint-Amand, & vivoit en 1353. Il épouſa N. . . de Barbezieux, fille de *Vivien*, Seigneur de Barbezieux & d'*Ænor* de Sully, dont il eut 1. GUICHARD qui ſuit; & 2. *Charles* de Culant, Seigneur de Dervant.

VIII. GUICHARD de Culant, Seigneur de Saint-Amand, de Chaugy, &c. étoit encore jeune, lorſque *Guyot* de Culant ſon oncle lui fit don de la Terre de la Creſte. Il fut depuis Capitaine du château de Chalucet en Guienne, ſervit en Flandre ſous le Duc de Berry, & mourut avant l'an 1413, ayant eu d'*Iſabeau* de Broſſe ſa femme, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Sévére, & de *Conſtance* de la Tour, 1. JEAN qui ſuit; 2. *Louis*, Amiral de France, qui fut inſtitué héritier en tous les biens de la Maiſon de Culant, par *Ænor*, Dame de Culant, de Châteauneuf, de Romefort, de Savigny, &c. ſa couſine. Il fut Amiral de France, & mourut en 1444, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne* de Châtillon, Dame de la Paliſſe en Bourbonnois, veuve de *Gaucher* de Paſſac, Seigneur de la Creuzette; & 3. *Marie* de Culant, alliée à *Hélie* de Chanac, duquel elle étoit veuve en 1419. *Il eut auſſi pour enfans* naturels Pierre, Anne, *&* Marguerite *de Culant, auſquels il donna la Terre de Lamburay en* 1404.

IX. JEAN de Culant, Seigneur de la Creſte, vivant en 1413. Il avoit épouſé avant l'an 1407 *Marguerite* de Sully, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Chapelle & de Vouillant, & d'*Iſabeau* de Marigny, ſa ſeconde femme, dont il eut 1. CHARLES qui ſuit; & 2. *Philippe* de Culant, Seigneur de Jaloignes, de la Creuzette, de Saint-Amand & de Chulus, qui fut Capitaine de la groſſe Tour de Bourges, & Sénéchal de Limoſin. Il rendit de grands ſervices au Roi Charles VII, en la guerre contre les Anglois; & fut fait Maréchal de France en 1441, pendant le ſiége de Pontoiſe. Il ſuivit le Dauphin en Allemagne au ſecours du Duc d'Autriche en 1444, d'où étant de retour il commanda l'armée du Roi au ſiége de Mante, dont il fut Gouverneur après ſa réduction. Il ſe ſignala à la réduction de toute la Normandie; ne ſervit pas moins à la conquête de la Guienne, ayant été l'un des Capitaines qui aidérent le plus à chaſſer les Anglois de France, & mourut en 1454, laiſſant d'*Anne* de Beaujeu, fille d'*Edouard*, Seigneur d'Amplepuis, & de *Jacqueline* Dame de Liniéres, qu'il avoit épouſée en 1441, *Marie* de Culant, Dame de Jaloignes, de la Creuzette, &c. mariée à *Jean* de Caſtelnau, Seigneur de Bretenoux & de Caumont, vivante en 1466.

X. CHARLES, Sire de Culant, de Châteauneuf, &c. par la donation que lui en fit *Louis* Amiral de France, ſon oncle, fut Chambellan du Roi, Gouverneur de Mante, de Paris, & de Chartres, Capitaine de cent Hommes d'armes, fut nommé Grand Maître de France en 1449, & mourut en juin 1460. Il épouſa en 1453, *Belle-aſſez* de Sully, Dame de Cluys, de Boueſſe & de Magnac, fille aînée & héritiére de *Géofroy*, Seigneur de Cluys, & de *Catherine* de Vaulée, fille d'*Antoine*, Seigneur de Caſtelnau & de Caumont, dont il eut 1. Louïs qui ſuit; 2. JEAN, qui fit la *branche des Seigneurs de* CHATEAUNEUF, *rapportée cy-après*; 3. *Marguerite*, Dame d'Ainay-le-Vieil, mariée à *Louïs*, Seigneur de Belleville, de Montagu, & de Coſnac, dont elle étoit veuve en 1473; 4. *Georgette*, qui épouſa le ſeptiéme décembre 1456, *Pierre* de Pocquiéres, Seigneur de Bellarbre; 5. *Agnès*, Religieuſe à Caſſel; 6. *Anne*, mariée à *François* de Beaujeu, Seigneur de Liniéres & de Rezay; 7. *Catherine*; 8. *Jeanne*; & 9. *Dauphine* de Culant, alliée à *Pierre* de Villiers, Seigneur de Beauvoir.

XI. Louïs, Seigneur de Culant & de Saint-Deſiré, vivant en 1487, avoit épouſé le 20 juin 1468, *Michelle* de Chauvigny, fille de *Hugues*, Seigneur de Blot, laquelle vivoit en 1499, ayant eu de ce mariage, 1. GABRIEL qui ſuit; 2. *Claude*; 3. *Bertrand*; 4. *Anne*, mariée 1. à *Gilbert* de Rochefort, Seigneur de Châteauneuf: 2. le 19 ſeptembre 1508, à *Guyot* du Bus, Seigneur de Tiſon; 5. *Françoiſe*, alliée en 1492, à *Gilles* de Maumont, Seigneur de Villars; & 6. *Iſabelle* de Culant.

XII. GABRIEL, Seigneur de Culant, de Mirebeau, &c. vivoit en 1553, & épouſa 1. *Marguerite* d'Epinay: 2. *Françoiſe* de Péruſſe-Eſcars, qu'on dit veuve du Seigneur de la Fayette. Du premier mariage, vinrent 1. *Pierre*, Seigneur de Culant, mort ſans enfans de N. . . fille d'*Auguſte* d'Azay, Seigneur d'Entraigues; & 2. CHARLES qui ſuit.

XIII. CHARLES de Culant, ſervit le Roi dans ſes guerres, & demeura priſonnier au ſiége de Heſdin en 1553. Sa priſon fut longue, & le payement d'une groſſe rançon diminua ſon bien notablemement. Il épouſa le neuviéme février 1529, *Gabrielle* d'Apcher, Dame de Brécy, de Moulins & de Sainte-Solenge, dont il eut 1. *Silvain*, mort ſans lignée; 2. JEAN qui ſuit; & 3. *François* de Culant, Seigneur de Saint-Deſiré, qui de *Charlotte* de Grailly, Dame de la Forêt, fille de *Jean*, Seigneur de Chalette, & de *Claude* de Beaumont, eut pour fille unique *Françoiſe* de Culant, mariée à *Amador* de la Porte, Seigneur d'Iſſertieux.

XIV. JEAN de Culant, Seigneur de Brécy, de Moulins & de Sainte-Solenge, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mourut en 1605. Il épouſa 1. le 23 août 1573 *Anne* d'Agurande, fille de *Jean*, Seigneur du Plex: 2. le 15 ſeptembre 1584, *Claude* de Gamaches fille de *François*, Seigneur de Juſſy, Vicomte de Rémond, & de *Philippe* du Puy. Du premier mariage vint, 1. *Marguerite* de Culant, alliée à *Charles* Tranche-Lyon, Seigneur de Boiſuart: & du ſecond ſortirent, 2. Louïs qui ſuit; & 3. *Philippe* de Culant, mariée le troiſiéme mars 1612, à *Charles* de la Chaſtaigne, Baron de Château-Geffroy.

XV. Louïs de Culant, Baron de Brecy, de Moulins, de Sainte-Solenge, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1619, Capitaine des Gardes de M. le Prince en 1621, Lieutenant Colonel du régiment d'Enghien èn 1637, & Capitaine du Ban & de l'Arriéreban de Berry, épouſa *Renée* de Cléves, fille de *Claude*, Seigneur de Rozoy, & de *Guyonne* de la Grange-Montigny, dont il eut 1. *Louïs*, mort jeune; 2. *Antoine*, Seigneur de Brécy, mort ſans enfans de *Gabrielle* de Contremoret, fille de *Gabriel*, Seigneur de Savoye, & de *Geneviéve* Bouer, qu'il avoit épouſée le 14 avril 1654; 3. EDME qui ſuit; & 4. *François-Henri* de Culant, Seigneur de Sainte-Solenge, mort ſans alliance.

XVI. EDME de Culant, Baron de Brécy, &c. épouſa *Françoiſe* Guyot, dont il eut pour fils unique, Louïs-FRANÇOIS qui ſuit.

XVII. Louïs-FRANÇOIS de Culant, Baron de Brécy, &c. ſeul mâle de cette Maiſon.

SEIGNEURS de CHATEAUNEUF.

XI. JEAN de Culant, fils puîné de CHARLES, Sire de Culant, & de *Belle-aſſez* de Sully, fut Seigneur de Châteauneuf-ſur-Cher, de Saint-Julien, & de Beauvoir-ſur-l'Arnon, & épouſa le 23 octobre 1480, *Anne de* Gaucourt, fille de *Charles*, Seigneur de Gaucourt, & de *Colette* de Vaux, dont il eut 1. *Claude*, Seigneur de Châteauneuf, mort ſans poſtérité de *Catherine* de Cénefme; 2. *François*, Seigneur de Châteauviolet & de Bois-Grenon, qui épouſa *Pernelle* de Chauvigny-Blot, laquelle ſe remaria à *Gilbert*, Seigneur de Chaugy, ayant eu de ſon premier mariage, *Françoiſe* de Culant, alliée le 25 juillet 1540, à *Jacques* Seigneur de Chaugy & de Durbiſe, fils de ſon beau-pére; 3. BERTRAND qui ſuit; & 4. *Iſabeau* de Culant, mariée à N. . . . d'Anlezi, Seigneur du Bois-Buart.

XII. BERTRAND de Culant, Baron de Châteauneuf, &c. fut aſſaſſiné le 29 juillet 1529, par les Habitans de Châteauneuf, en haine d'un procès qu'il avoit contre eux. Il épouſa le 14 avril 1516, *Louiſe* Aubert, veuve de *Jean* du Puy, Seigneur de Barmont, laquelle prit une troiſiéme alliance avec *Joachim* Girard, Seigneur de Chavenon, ayant eu de ſon ſecond mariage, FRANÇOIS qui ſuit.

XIII. FRANÇOIS de Culant, Baron de Châteauneuf, &c. n'avoit que quatorze ans, quand ſon beau-pére & ſa mére l'engagérent à contracter mariage le 14 janvier 1532, avec *Gilberte* Girard, Dame de Saint-Franchi, fille de *Joachim* Girard, Seigneur de Chavenon, &c. & de *Marie* de la Perriére ſa premiére femme; mais ce mariage ne fut pas heureux, car outre qu'il n'en eut point d'enfans, il eut un procès criminel contre ſa femme & contre François Girard ſon beaufrére, qui par jugement du Prevôt des Maréchaux de Bourges, rendu par contumace le 14 avril 1551, furent condamnez, ſavoir, le dit François Girard, à avoir la tête tranchée comme atteint des inſidiations, excès, voyes de fait, & énormes bleſſures proditoirement commiſes en ſa perſonne; & ſadite femme condamnée à faire amende honorable, l'audience tenant au Bailliage de Châteauneuf, & à perdre ſa dot & ſon douaire. Il conſentit en 1465, que la vente qui avoit été faite des Terres de Châteauneuf & de Beauvoir à l'Aubépine fût exécuté, & mourut quelque tems après ſans poſtérité. *Voyez* la Thaumaſiére, *Hiſt. de Berry.* Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Offic. &c.*

CULEMBACH ſur le Mein, petite ville d'Allemagne dans la Franconie, avec titre de Marquiſat ou de Markgraviat. Elle eſt ſituée preſque à la ſource du Mein, entre Bamberg & Coburg, & donne ſon nom aux Marquis de Culembach, de la Maiſon de Brandebourg. Ce Marquiſat renferme un aſſez grand Territoire, les forteresſes de Baſſemburg, de Bareith, &c. Le Markgrave eſt Directeur du Cercle de Franconie avec l'Evêque de Wirtzbourg. *Cherchez* BRANDEBOURG. * Sanſon.

CULEMBOURG ou CUILEMBOURG, petite ville avec un château, & titre de Comté. Elle eſt ſur la rive gauche du Leck dans le Bétau qui fait partie de la Gueldre Hollandoiſe, au nord de Bommel dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues. Avant la guerre que Louïs XIV fit en 1672 aux Provinces-Unies, cette ville étoit fortifiée; mais les François qui la prirent alors en démolirent les fortifications en 1674.

CULEMBOURG (Aſſuérus de) Evêque d'Utrecht, étoit fils de *Gérard*, Seigneur de Culembourg, & adminiſtra cet Evêché ſept ans; mais il n'en fut que dix mois Seigneur temporel. Car ayant abandonné la ville, ſans vouloir y revenir, il fut privé de tous ſes droits temporels & eccléſiaſtiques, par les Etats d'Utrecht: ce qui fut confirmé par le Pape Eugéne IV, qui lui donna néanmoins le titre d'Evêque de Céſarée. Il en appella au Concile de Bâle; mais il mourut bien-tôt après en 1432. * Guillaume Héda, *Hiſt. Ultraject.* Jean-François le Petit, *Grande Chronique de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, &c.*

* CULEMBOURG (Guillaume de) ſe trouva en 1664, à l'expédition de l'Amiral de Ruiter ſur les côtes de Guinée, & revint avec lui au païs en 1665. Dans l'expédition ſuivante, l'Amiral prit avec lui trente-huit volontaires, parmi leſquels étoit Culembourg qui ſignala tellement ſa valeur en toutes les rencontres qui ſe préſentérent, qu'il fut fait Capitaine de vaiſſeau. En 1673, il montoit le Déventer de 66 piéces de canon & de trois cens hommes, & il eut dans le combat naval qui ſe donna, une belle occaſion de donner de glorieuſes preuves de ſa valeur, de ſon intrépidité & de ſa conduite. Il eut ſur ſon bord plus de ſoixante morts & ſoixante

cinq bleſſez. Son vaiſſeau ne pouvoit plus tenir la mer, tant il avoit été maltraité, & de plus les François y avoient mis le feu en y jettant des feux d'artifice; mais il trouva avec ſon monde le moyen de l'éteindre. Il eut ordre de l'Amiral de ſonger à la retraitte, mais ſon vaiſſeau ſe briſa contre un écueil & ce brave homme périt dans les eaux. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brandt, *Hiſtoire de l'Amiral de Ruiter*.

* CULENS (Henri) de Cortenberg, entre Bruxelles & Louvain en Brabant, reçut en 1597 le Bonnet de Docteur en Théologie, & fut enſuite Curé de Geersbergen ou Gramont en Flandre. On a de lui *Strenarum ſpiritualium, ſive Concionum variarum Manipulus; Documenta Catholica, ſive Catechetica quindecim de Lege Dei ſeu Decalogo generatim; Jubilæi veteris Hebræi & novi Chriſtianorum Collatio; Theſaurus Locorum Communium, in gratiam Paſtorum & Concionatorum, alphabeti ſerie.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 349.

CULIACAN. *Voyez* CULVACAN.

CULLEN, bourg du Vicomté de Banf qui fait la partie occidentale du Comté de Buchan, dans l'Ecoſſe ſeptentrionale. Il eſt ſur la côte entre l'emboûchure de la Spey & celle du Dovern. On aſſure qu'il a été autrefois une ville conſidérable. Il avoit ſéance & voix dans le Parlement d'Ecoſſe, avant qu'il fût réüni avec celui d'Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CULLÊRA, bourg ſur un Cap, qui porte ſon nom, eſt à l'emboûchure du Xucar, du côté du nord, dans le Royaume de Valence, province d'Eſpagne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CULLIN (Patrice) Maître d'armes Irlandois, ayant été envoyé des Païs-Bas pour tuer la Reine Eliſabeth, fut pris & exécuté en 1593. * M. de Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Anglet. tome* 6. *l.* 17. *p.* 447.

CULLY, petite ville de Suiſſe ſur le Lac Léman ou Lac de Genéve, ſituée près de Vevay, dans le Canton de Berne, eſt agréable & bien bâtie. Près de là croît le meilleur vin de toute la Suiſſe, & qui eſt en effet très excellent: auſſi ceux de Cully ont pour leurs armes une grappe de raiſin. Il faut boire ce vin l'hiver, car l'été il devient trop fort. * Plantin, *Deſcription de la Suiſſe.*

CULM ou CULME, ville épiſcopale de Pologne, dans la Pruſſe Royale, eſt capitale du petit païs de Culmie, que les Habitans nomment *Colmiſchland.* L'Evêché fut autrefois ſuffragant de la ville de Riga en Livonie; mais depuis la paix concluë l'an 1466, entre les Polonois & les Porte-Croix de Pruſſe, on le reſtitua à la métropole de Gneſne, de laquelle il avoit été ſéparé pendant deux cens ans. Cette ville ayant été preſque ruïnée durant les guerres des Suédois, l'Evêché a été encore transféré dans un bourg voiſin. Culm eſt ſur la Viſtule, à cinq lieues au deſſous de Thorn. * Cromer, *Deſcript. Polon.* Sponde, *A. C.* 1466. Le Mire, *Géogr. Eccleſ.*

CULMBACH. *Voyez* CULEMBACH.

* CULMIE, le Palatinat de *Culm* ou le *Colmiſchland*, province de la Pruſſe Royale, eſt enfermée entre la riviére de Dribentz & de la Viſtule. Ses bornes ſont au midi la Grande Pologne, au couchant la Pomerélie, au nord la Poméranie & au levant la Michovie que quelques uns renferment dans le Palatinat de Culm. Les principaux lieux de la Culmie propre ſont Culm, Thorn, Graudents, Strasbourg & Culmſée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CULMSE'E, CULMENSE'E & COLMENSE'E, petite ville de la Pruſſe Royale, ſituée dans le Palatinat de Culm, à cinq lieues de la ville de ce nom, & environ à quatre de Thorn. Culmſée eſt le ſiége de l'Evêché de Culm; celui de la Pomerélie lui a été uni, & ils ſont ſuffragans de Gneſne. * Maty, *Dict. Géogr.*

CULPE'PER. *Voyez* COLPE'PER.

* CULROSS, Bailliage de la province de Menteith en Ecoſſe, donne ſon nom à la petite ville de Culroſs, ſituée au bord du Forth, ſur la pente d'une colline, dont cette riviére mouille le pié. Son port eſt paſſablement bon, & il s'y fait un aſſez grand trafic de ſel & de charbon. Ce qu'on y voit de plus remarquable, eſt le Palais du Comte de Kincardin. C'eſt un ſuperbe édifice avec de beaux jardins & des promenades en terraſſe, d'où la vue ſe proméne agréablement ſur le Forth. * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe, p.* 1182 & 1183.

* CULTIFICIS (Engelbert) Religieux de l'Ordre de S. Dominique à Nimégue, a écrit une lettre pour défendre les priviléges des Moines Mendians contre quelques Curez. On a auſſi de lui *Tractatus de Simonia in receptione vitanda.* Jean Bonder dans ſon Catalogue lui attribue les Ouvrages ſuivans, *Speculum veræ Religionis; De Audientia Confeſſionum; De tribus Votis; In Regulam S. Auguſtini; in Joannem; Idioma Juris.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 204.

CULTYR. *Voyez* PORTIN-CULTYR.

CULVACAN, province de l'Amérique ſeptentrionale. Ce fut *Nunno* de *Guſman* qui la découvrit le premier, & qui la ſoumit l'an 1531. Elle a au nord la province de Cinaloa, à l'eſt la Nouvelle Biſcaye & le païs des Zacatécas, au ſud le Chiametlan, & à l'oueſt le Golfe de Californie. Son terroir eſt fort fertile & riche en mines d'argent. Toute la terre qui eſt entre les riviéres de Culvacan & de Diaſtlan abonde en arbres fruitiers. Les loges des Indiens étoient couvertes de paille avec beaucoup d'art, & les filiéres des portes ornées de différentes peintures. Ils avoient des marchez publics, mais l'or leur étoit entiérement inconnu. Nunno de Guſman n'a bâti qu'une ſeule ville dans cette province, nommée *San-Miguel*, ou *San-Miguel*-de Culvacan, ſur la riviére de *las Mugéres* qu'il fit appeller ainſi à cauſe de la quantité de femmes qu'il y vit. Quelque tems après, ſes Habitans furent tranſportez dans une autre ville nouvelle du même nom, bâtie dans la vallée d'Horaba, à deux lieues de la mer, à cauſe de la commodité des champs & des pâturages. Elle eſt à 80 lieues de Compoſtelle. * Laët, *Deſcript. des Indes Occid. l.* 6. *ch.* 5. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

CUM. CUN.

CUMANA, province de l'Amérique méridionale, ſituée vis à vis du Cap d'Araya & de l'iſle de la Marguerite. Ce païs eſt ſéparé des ſalines d'Araya par le Golfe qu'on appelle *Golfe de Cariaco* ou de *Coména*, & fut peuplé anciennement de force Sauvages qui habitoient proche des bords de la mer. Quand ces peuples qui ſont nuds, comme la plupart de leurs voiſins, vont à la guerre, ils ſe couvrent les épaules d'un petit manteau, & s'ornent de divers plumages. Les jours de Fête ils s'oignent la peau d'une colle fort gluante, & y ſoufflent du duvet de pluſieurs oiſeaux. Ils s'arrachent la barbe entiérement, & ſe tondent les cheveux en rond au deſſus des oreilles. Les filles y vont nues, regardent comme une beauté d'avoir les cuiſſes groſſes, & n'ont aucune pudeur. L'an 1518, pluſieurs Dominicains & Cordeliers bâtirent deux monaſtéres dans cette province, mais les Sauvages qui avoient été maltraitez par les Eſpagnols brûlérent ces couvens deux ans après, ſans épargner les Religieux. L'an 1522, *Jago de Caſtellos* envoya à Cumana pour venger leur mort, y bâtit une fortereſſe ſur l'emboûchure de la riviére du même nom, pour favoriſer les Habitans de *Cubagua*, lorſqu'ils y venoient prendre de l'eau. Les Eſpagnols y ont toûjours demeuré depuis ce tems-là. La Bourgade de *Cumana* ou *Coména* eſt ſituée au dedans de la terre ferme environ à deux lieues de la mer. Outre les bêtes féroces qui ſe trouvent ailleurs, il y en a de particuliéres à cette province, le *Capa* qui eſt noir & velu & plus grand qu'un âne; le *Aranata*, qui a une longue barbe de bouc & qui eſt auſſi grand qu'un chien de chaſſe, il grimpe au plus haut des arbres & ſe nourrit de fruits. Il y a un autre animal fort furieux & grand comme un dogue, qui ſe montre rarement le jour. Comme il craint beaucoup le feu, les Sauvages ne ſortent jamais la nuit ſans un tiſon à la main. * Laët, *Deſcript. des Indes Occid. l.* 18. *ch.* 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CUMANIE, eſt le nom qu'on donne à cette partie de la Valaquie & de la Moldavie qui eſt ſur le rivage de l'*Alt* qui regarde la Tartarie. Les Habitans en étoient autrefois appellez *Cumani Nigri.* Cuthénus, Roi des Cumaniens, fut chaſſé de ſon Royaume dans le XIII ſiécle par les Tartares, ſe retira en Hongrie avec les ſiens, & ſe mit ſous la protection du Roi *Béla*, qui lui donna à habiter les environs de la Teiſſe. Mais les Tartares ayant pourſuivi le Roi de Cumanie, ils forcérent Béla lui même à leur céder ſon Royaume. Peu de tems après il rentra dans la poſſeſſion de ſes Etats, déclara la Cumanie libre, & y envoya un Eccléſiaſtique pour veiller à la propagation de la Religion Chrétienne. Ladiſlas IV faiſoit grand cas des Cumaniens, qui malgré cela l'aſſaſſinérent. Les Cumaniens étoient fort courageux & le ſeul nom de leur Cavalerie répandoit la terreur. Dans la guerre d'Ottocare contre Rodolphe I, les meilleures troupes du premier étoient les Cumaniens. Encore aujourd'hui quand on couronne un Roi de Hongrie, on porte devant lui un drapeau ſur lequel eſt peint un *Lion couronné*, pour repréſenter le Royaume de Cumanie. * Ortelius Redivivus, *partie* 1. *p.* 5.

CUMANO (Raphaël) très-docte Juriſconſulte, a laiſſé divers Traitez de ſa façon, & vivoit à Padoue, vers l'an 1420.

* CUMANO, *Capo Cumano, Cumanum*, anciennement *Onæum Promontorium*, Cap des Etats de Raguſe en Dalmatie. Ce Cap eſt la pointe la plus occidentale de la preſqu'iſle de Sabioncello, & il eſt à quatre lieues de l'iſle de Courzola. * Maty, *Dict. Géogr.*

CUMANUS, Gouverneur de Judée, ſuccéda à Tibére Alexandre. Il s'éleva de ſon tems une furieuſe ſédition à Jéruſalem, à l'occaſion d'un Soldat qui commit une horrible inſolence à la Fête de Pâques. Voici comment la choſe ſe paſſa. Comme Cumanus avoit mis une Compagnie de Gens de guerre, pour faire garde à la porte du temple, afin qu'il ne s'y paſsât aucun déſordre, un Soldat fut ſi effronté que de ſe découvrir à nud devant tout le monde, & de montrer ce que la bienſéance & la pudeur obligent de cacher. Cette action irrita ſi fort le peuple, que tous commencérent à crier, que cet outrage ne tomboit pas ſeulement ſur eux, mais que c'étoit s'en prendre à Dieu même. Il y en eut qui accuſérent Cumanus d'en être l'auteur, & quelque excuſe & proteſtation qu'il pût faire, le peuple parut ſi prévenu contre lui, qu'il ne voulut jamais lui donner créance. On en vint juſqu'à lui dire mille injures, ce qui l'obligea de commander à ſes troupes de ſe rendre dans la forttereſſe Antonia. Une telle précaution épouvanta ſi fort le peuple, que tous ſe mirent à fuïr, dans la croyance qu'ils étoient perdus & qu'on les alloit tous maſſacrer; & même on ſe preſſa tellement dans les rues étroites, qu'il y en eut vint mille d'étouffez. Ce Cumanus commit contre les Juifs des injuſtices & des extorſions horribles; non ſeulement dans la province, mais encore contre les Samaritains, qui, à la fin, s'étant joints à ceux de Jéruſalem, en portérent leurs plaintes à Quadratus, Gouverneur de Syrie. Celui-ci fit prendre Cumanus avec quantité d'autres miniſtres de ſes cruautez, & les envoya chargez de chaînes à l'Empereur Claude. Cet Empereur exila Cumanus, & donna le Gouvernement de Judée à Claudius-Félix frére de Pallas. * Joſéphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 20. *ch.* 5.

CUMBANA. *Voyez* CAMBANA.

* CUMBELBADEN, lieu de Suiſſe dans la dépendance des Griſons, renommé pour ſes bains & ſes eaux minérales. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome* 4. *p.* 16.

* CUMBERLAND (iſles de) Ce ſont trois grandes iſles des Terres Arctiques, au nord de l'Amérique, entre le détroit de Hudſon au midi & celui de Davis au nord. On ne ſait aucune particularité de ces iſles. Entre les deux plus petites qui ſont au levant, il y a un canal de plus de cinquante lieues de long qu'on appelle la Baye de Cumberland. * Maty, *Dict. Géogr.*

CUMBERLAND, en Latin *Cumbria*, eſt un Comté d'Angleterre ſitué vers le nord-oueſt, & ſéparé de l'Ecoſſe en partie par la riviére de *Kirkſop*, & en partie par *Sollom-Mos* juſques au bras de mer

de Solway. Il confine vers l'orient avec le Northumberland & le Weſtmorland, vers le ſud aveç le Comté de Lancaſtre, & vers l'occident il eſt baigné par la Mer d'Irlande, de ſorte que ce Comté forme à peu près un croiſſant. Du nord au ſud il a 45 milles d'Angleterre & de l'eſt à l'oueſt il n'en a que 30. Cette province eſt diviſée en cinq quartiers & contient 16 villes & bourgs à marché, & 85 Paroiſſes. Du tems des Romains cette partie de l'Angleterre étoit habitée par les *Brigantes*. Pendant *l'Heptarchie*, ou lorsque l'Angleterre étoit diviſée en ſept Royaumes, la province de Cumberland faiſoit partie du Royaume de Northumberland, & aujourd'hui elle appartient au Diocéſe de *Carliſle*. Les parties ſeptentrionales & méridionales en ſont fort montagneuſes, mais la ſeptentrionale eſt la moins bonne. Le milieu de cette province eſt une plaine mieux peuplée & plus fertile que le reſte, & les collines n'en ſont pas tout à fait ſtériles, puiſqu'elles nourriſſent de nombreux troupeaux de brebis & de bêtes à corne. Ce païs eſt fort abondant en toute ſorte de volailles, & peut-être le mieux pourvu de toute l'Angleterre, de poiſſons frais & ſalez. Outre cela, il a beaucoup de mines où l'on trouve de la houille, du cuivre & du plomb noir. Les miniéres de cuivre étoient autrefois déſertes, juſques à ce que vers le commencement du régne de la Reine Elizabeth on eût découvert en Angleterre la *pierre calamine*. Pour ce qui eſt des Antiquitez Romaines, Cambden en trouva plus en Cumberland & en Northumberland que dans tout le reſte de l'Angleterre. Cela vient de ce que ces deux Comtez confinant avec des gens inquiets, les Ecoſſois & les Pictes, cela engagea les Romains à y faire pluſieurs fortifications, & à les remplir de bonnes garniſons, pour couvrir ces Provinces. Les maiſons des Gentilshommes ſont preſque toutes bâties comme de petits Forts, ce qui a auſſi été occaſionné par le voiſinage des Ecoſſois, dans le tems que l'Ecoſſe n'étoit pas encore unie à l'Angleterre. *Carliſle* eſt la Capitale du Comté de Cumberland. Voici les noms des autres villes & bourgs à marché qui s'y trouvent, *Abboy holm*, *Alſton moor*, *Bowlet*, *Brampton*, *Cockermouth*, *Egremont*, *Ierby*, *Keswick*, &c. entre leſquelles il n'y a que Carliſle & Cockermouth qui ayent le privilége d'envoyer chacune deux Députez au Parlement. *Malcolme* I, Roi d'Ecoſſe, ayant aidé à Edmond, Roi des Saxons, à réünir le Northumberland à la Couronne, en reçut pour recompenſe Cumberland & Weſtmorland; mais Henri II, Roi d'Angleterre reprit ces deux Provinces ſur Guillaume, Roi d'Ecoſſe, après la bataille d'*Alnewick*. En 1525, ſous Henri VIII, Cumberland fut érigé en Comté & l'on en donna le titre à Henri, Lord Clifford, dans la famille duquel il demeura juſques à ce qu'en 1642, on l'érigea en Duché en faveur du Prince Robert, fils de Frédéric, Electeur Palatin, qui avoit épouſé Elizabeth fille unique de Jacques I. Ce Prince mourut à Londres le 29 novembre 1682, ſans laiſſer des héritiers légitimes. Ce titre paſſa enſuite au Prince George de Dannemarc, l'époux de la Reine Anne, que Guillaume III créa le deuxiéme avril 1689, Baron d'Ockingham, Comte de Kendal & Duc de Cumberland. Le ſecond fils de George II, Roi d'Angleterre, à préſent régnant, porte le titre de Duc de Cumberland. * *Dictionnaire Allemand.*

CUMBERLAND (Richard) naquit à Londres en 1632, d'un bon Bourgeois de cette ville. Après avoir fait ſes premiéres études dans l'Ecole de St. Paul à Londres, il entra dans le Collége de la Madelaine à Cambridge. Son mérite l'y fit eſtimer de tout le monde, & lui procura des connoiſſances qui lui furent utiles dans la ſuite. Naturellement timide, ſe ſouciant peu de paroître, & aimant paſſionnément l'étude & les livres, il auroit paſſé volontiers toute ſa vie dans quelque petite Cure de campagne, ſi les amis, qu'il s'étoit aquis dans l'Univerſité, ne s'étoient fait un honneur de ſon élévation. Le Chevalier *Jean Norwich* lui donna la Cure de Brampton, qu'il ſouhaitoit de remplir d'un bon ſujet, parce qu'il y faiſoit actuellement ſa réſidence. Cumberland s'aquitta fort exactement des devoirs de ſon Miniſtére, & continua de s'appliquer à l'étude, n'ayant d'autre divertiſſement que celui d'aller ſouvent à Cambridge pour y entretenir les liaiſons qu'il avoit formées avec quelques Savans. Le Chevalier *Bridgman*, Garde des Sceaux ſous Charles II, le retira de ce poſte pour en faire ſon Chapelain, & le nomma enſuite à la Cure de Stanford, gros bourg de la Province de Lincoln, ſur les frontiéres du Comté de Northampton. Ce Bénéfice étoit beaucoup meilleur que le premier, mais les charges en étoient plus grandes, puiſqu'il étoit obligé de prêcher trois fois la ſemaine. Ce travail ne l'empêcha pas de s'appliquer, comme il avoit fait juſques-là, aux Sciences humaines, & de continuer avec ardeur ſes études de Philoſophie, de Mathématiques & de Philologie. L'objet le plus ordinaire de ſes prédications étoit de combattre les ſentimens de l'Egliſe Romaine. Il s'en étoit fait de telles idées, que quoiqu'il fût d'un ſang froid & d'une tranquilité extraordinaire en toute autre choſe, il devenoit tout d'un coup un autre homme, & ne ſe poſſédoit plus, lorſqu'il en parloit. Il ne faut pas s'étonner, ſi étant dans ces diſpoſitions, il fut allarmé de l'avénement du Roi Jacques II, à la Couronne. Il ſe figura tant de ſujets de crainte qu'il en tomba malade d'une fiévre qui le mit à l'extrémité, & dont il eut bien de la peine à revenir. La Révolution qui mit Guillaume III ſur le thrône, diſſipa ſes craintes & lui rendit ſa tranquillité. Son zéle pour l'Egliſe Proteſtante fut récompenſé peu de tems après; car ce Prince le nomma à l'Evêché de *Peterborough*, à ſon inſçu, & ſans qu'il eût fait aucune démarche pour cela. La maniére même dont il apprit ſa nomination eſt ſinguliére. Etant allé ſuivant ſa coutume au Caffé de ſa Paroiſſe lire les nouvelles, il trouva dans la Gazette de ce jour que le Docteur Cumberland avoit été nommé à l'Evêché de Peterborough. Ce ſavant homme ne changea point de maniéres en changeant de caractére; ce fut toûjours la même douceur, la même modeſtie, la même application aux fonctions de ſa charge, la même ardeur pour l'étude. Son grand âge ne l'engagea jamais à prendre le repos qui lui étoit néceſſaire, & quand on lui répréſentoit que ſes études nuiroient à ſa ſanté, il diſoit *qu'il valoit mieux qu'un homme s'usât que de ſe rouiller.* Il a joüi d'une ſanté parfaite dans ſa vieilleſſe, & n'a jamais perdu la mémoire de ce qu'il avoit appris, ni le déſir d'apprendre des choſes nouvelles. A l'âge de 83 ans il voulut apprendre la Langue Coptique, afin de pouvoir entendre le Nouveau Teſtament que le Docteur *Wilkins* avoit publié en cette Langue, & dont il lui avoit fait préſent, & il en vint à bout. Une attaque de paralyſie l'a emporté en un jour ou deux en 1719, dans ſa 87 année. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *De Legibus naturæ Diſquiſitio Philoſophica, in qua etiam Elementa Philoſophiæ Hobbianæ refutantur*, Londini 1672, *in quarto*; *Eſſay touchant les Meſures, les Poids & la Monnoye des Hébreux, que l'on recherche par le moyen des anciennes Meſures comparées avec celles d'Angleterre*, en Anglois, Londres 1686, *in octavo*; *Hiſtoire Phénicienne de Sanchoniaton, traduite du premier livre de la Préparation Evangélique d'Euſébe, avec une continuation de cette Hiſtoire tirée de la Table d'Eratoſthéne le Cyrénéen, accompagnée de pluſieurs remarques Hiſtoriques & Chronologiques, par leſquelles il paroît que ces deux Auteurs nous donnent une ſuite de la Chronologie Phénicienne & Egyptienne, depuis le premier homme juſqu'à la premiére Olympiade, qui s'accorde avec celle de l'Ecriture, avec une préface de M. Payne, qui contient la Vie de l'Auteur*, en Anglois, Londres, 1720, *in octavo*; *Les Origines les plus anciennes des Nations, ou Eſſais contenus en divers Traitez pour découvrir les tems du premier établiſſement des peuples, Ouvrage publié par M. Payne ſur le manuſcrit de l'Auteur*, en Anglois, Londres, 1724, *in octavo*. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome 5. p.* 328 *& ſuiv.*

CUME'E, ſurnom de la Sibylle, dite l'*Italique*, parce qu'elle prophétiſa en Italie. On dit quelle étoit originaire de Cimmérie, petit bourg près de Cumes dans la Campagne de Rome. Elle vivoit quelque tems après la priſe de Troye, c'eſt à dire vers l'an 1184 avant JESUS CHRIST, du moins s'il en faut croire Virgile qui parle d'elle, & qui marque qu'Enée alla la conſulter. Il la faut diſtinguer de la Sibylle *Cumane*. *Voyez* AMALTHE'E. * Virgile, *Enéide, l.* 6. Lactance Firmien, *Divin. Inſtit. l.* 1. *c*, 6. Onuphre. Blondel, *Traité des Sibylles, &c.*

CUMES, ville ruïnée d'Italie, près de Naples, avoit un Evêché qui a été uni à celui d'Averſa. Les anciens Auteurs Grecs & Latins font mention de Cumes, & Virgile parle de ſon admirable temple d'Apollon, & de ſa fortereſſe. *Conſultez* Léandre Alberti. Virgile, *Enéide, l.* 6. *v.* 9.

CUMES, ville dans l'Eolie, eſt la FOYA NOVA d'aujourd'hui, ſituée ſur le Golfe de Smyrne, dans l'Aſie Mineure, entre Smyrne au midi, & Pergame au couchant. Il y a une forteresſe & un bon port; & c'eſt près de là que la flotte des Vénitiens défit celle des Turcs en 1650. * Sanſon.

CUMES, nom de pluſieurs autres villes. *Conſultez* Strabon, Pline, & Etienne de Byſance, qui en font mention.

* CUMIA (Joſeph) de Catane en Sicile, célébre Juriſconſulte, fut Membre du Conſeil. Il étoit fort eſtimé. On a de lui, *Commentaria in Ritus magnæ Regiæ Curiæ ac totius Regni Siciliæ Curiarum*; *In Ritus magnæ Curiæ Siciliæ Praxis*; *Practica Syndicatus cum Theoretica*; *In Siciliæ Capitulum, Si aliquem de ſucceſſione Feudalium, &c.*; *Conſiliorum tomi tres*, & quelques Poëſies Italiennes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CUMIMEM, petite iſle de la Mer de Sicile, des dépendances de Malte, où le Grand Maître de Vignacourt, François de nation, bâtit une forteresſe.

* CUMIN (Jean) de la race royale d'Ecoſſe, fut un des prétendans au thrône d'Ecoſſe, en 1291. Il fut établi Régent d'Ecoſſe en 1298, à la place de Walleys qui connoiſſant combien la jalouſie des Grands contre lui étoit préjudiciable aux intérêts du Royaume ſe démit de la Régence. Il exhorta les Ecoſſois à rompre la tréve que le Roi Edouard leur avoit accordée, fit enſuite ſoulever toute l'Ecoſſe, en chaſſa les Anglois, en 1299, & remporta ſur eux trois victoires en un jour. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſtoire d'Anglet. tome* 3. *l.* 9. *p.* 35. 74. 75. 76. 79.

CUMIN ou CUMINO, iſle. *Voyez* COMINE.

CUMINOT, iſle. *Voyez* COMINOTTO.

CUMO, (Guillaume) Juriſconſulte François, vivoit au commencement du XIV ſiécle, vers l'an 1310. Il enſeigna à Orléans & compoſa divers Ouvrages, *Super ff. veteri Lib. XXIV. ſuper Codice Lib. IX. &c.* * Trithéme, *de Script. Eccleſ.*

CUMONIZA. *Voyez* ARGENTARO.

CUN. *Voyez* CHUN.

CUNÆUS, (Pierre) naquit en l'an 1586 à *Fleſſingue*, d'un bon Marchand de cette ville, qui le fit élever avec beaucoup de ſoin. Il commença à l'âge de douze ans à apprendre les Elémens de la Langue Latine à Middelbourg ſous un Maître particulier. On le mit enſuite ſous la conduite d'un Miniſtre de Harlem qui continua à l'inſtruire chez lui. Quand il fut en état d'entrer dans une Académie, c'eſt à dire, à l'âge de quatorze ans, on l'envoya à Leyde, où il fut confié à un de ſes parens, nommé *Ambroïſe Rogemorter*, ſous lequel il apprit les Langues Gréque & Hébraïque. Il fit avec lui en 1603, un voyage en Angleterre. Ce ne fut pas ſeulement à ſon égard une promenade de plaiſir; mais il employa à l'étude tout le tems qu'il fut dans ce Royaume, & pendant un été il lut avec beaucoup de ſoin Homére entier, & la plupart des Poëtes Grecs: ce qui lui aquit une grande connoiſſance de la Langue Gréque. Après un aſſez long ſéjour en Angleterre, il retourna à Leyde, laiſſant à Londres Rogemorter, qui y avoit été fait Miniſtre de l'Egliſe Hollandoiſe Réformée. Depuis ce tems-là, il s'appliqua ſucceſſivement à la Théologie & à la Juriſprudence, ſans négliger les Belles Lettres, qui faiſoient ſa principale étude. La fréquentation des Savans contribua beaucoup aux progrès qu'il fit dans toutes ces Sciences, & il ſe reſſouvenoit toûjours avec plaiſir de l'avantage qu'il avoit eu de demeurer pendant trois ans avec *Bonaventure Vulcanius*. Quoiqu'il eût déja quelque connoiſſance de la Langue Hébraïque, elle étoit trop ſuperficielle, pour qu'il s'en contentât. Il alla donc à Franeker pour s'y perfectionner ſous le fameux *Druſius*, qui lui apprit outre cela les Langues Chaldaïque &

Syriaque, & le fit entrer dans la lecture des Rabins. Il donna auſſi dans cette ville quelque tems à l'étude de la Juriſprudence. Il y avoit déja longtems qu'il travailloit à s'inſtruire, il étoit tems qu'il inſtruisit les autres. L'Académie de Leyde prévenue de ſa capacité, le fit en 1611 Profeſſeur en Humanitez, & enſuite en Politique, & il expliqua dans ce poſte *Juvénal*, *Sénéque le Philoſophe*, *Suétone*, *Tacite*, & quelques autres Auteurs. Mais comme il aimoit la Juriſprudence préférablement à tout, il ſe fit recevoir Docteur en cette Faculté, & demanda permiſſion de ſuivre quelque tems le Barreau, & d'aller entendre à la Haye les Avocats célébres. De retour à Leyde en 1615, il fut nommé Profeſſeur en Droit, charge qu'il a exercée juſqu'à la fin de ſa vie, & dans laquelle il expliqua d'abord le *Digeſte*, & enſuite le *Code Juſtinien*. Quoiqu'il ſe plaignît d'être diſtrait par un grand nombre de Conſultations & d'affaires que ſa profeſſion lui attiroit, il ne laiſſoit pas de s'attacher à d'autres études, principalement à l'Hiſtoire Sainte & à celle des Juifs. Les Etats de Hollande le choiſirent ſur la fin de ſa vie, pour leur ſervir de Conſeil dans les affaires du commerce & de la Marine, & ceux de Zélande voulurent lui donner la charge d'Hiſtoriographe de la Province. Il fit pour cela un voyage dans ſa patrie, où il fut attaqué d'une fiévre fâcheuſe, qui eut quelque interruption, & lui laiſſa la liberté de retourner à Leyde. Mais il en eut, peu de tems après, de nouvelles attaques qui le conduiſirent au tombeau. Il eſt mort au mois de novembre 1638, dans la cinquante-troiſiéme année de ſon âge. Il s'étoit marié en 1616, & a laiſſé quelques enfans. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Sardi venales, Satira Menippea, in ſaculi hujus homines pleroſque inepte eruditos; Animadverſionum liber in Nonni Dionyſiaca; Juliani Imperatoris Caſares e Graco verſi; De Republica Hebraorum libri tres; Reſponſum in cauſa poſtliminii; Exercitationum Oratoriarum inauguratio; Orationes varii Argumenti*. * *Son Eloge par* Adolphe Vorſtius dans les *Memoria Juriſconſultorum Henningi Witte*, & à la fin de l'édition de ſes Harangues faite par les ſoins de Cellarius. *Meurſii Athena Batava.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes illuſtres, tome 6. p. 240. & ſuiv.*

C U N A M E S, Sauvages du Nouveau Mexique. Les Eſpagnols qui ont été dans leurs contrées, ont rapporté qu'ils y avoient trouvé cinq bourgades, dont la plus grande s'appelloit *Cia*. Il y avoit huit marchez publics dans cette bourgade, qui étoit ſi ſpacieuſe qu'elle contenoit plus de vint mille perſonnes à ce qu'on pouvoit conjecturer. Les maiſons étoient enduites de chaux, & peintes de différentes couleurs. Les Sauvages qui l'habitoient leur firent préſent de fort beaux manteaux, & on leur ſervit des mets fort bien cuits, & proprements apprêtez. Ils paroiſſoient riches en métaux, & ils leur montroient les montagnes où l'on pouvoit les trouver. * Laët, *Deſcript. des Indes Occid. l. 6. c. 23.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

C U N C A N, (le Royaume de) païs de la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. C'eſt une des provinces du Royaume de Décan. Elle a au nord le Décan propre, au Levant la province de Balaguate, dont les montagnes de Gate la ſéparent; le Royaume de Canara la confine au midi, & l'Océan Indien la baigne au Couchant. Ses villes principales ſont Viſapour, Saliapour & Paranda, toutes trois ſur la riviére de Mandona, & Goa que les Portugais tiennent ſur la côte. * Maty, *Dict. Géogr.*

C U N D A P O L I, ville de *Golconde*, en Aſie, l'une des plus fortes & des plus conſidérables de ce Royaume. Elle eſt bâtie ſur la pointe d'un rocher, ce qui la rend de très difficile accès. Le mot de *Cunda* dans la Langue du Païs ſignifie *une montagne*. Il y a toûjours douze mille hommes de pié en garniſon dans le château où le Gouverneur du Païs n'a pas lui même la permiſſion d'entrer, ſans un ordre exprès du Prince, qui ne s'obtient qu'avec peine. Cette fortereſſe eſt compoſée de ſoixante Forts différens, & tellement ſituez qu'ils ſe commandent l'un à l'autre, & enferment des campagnes d'une grande étendue où ils recueillent du ris, & où ils ont des arbres fruitiers de toutes ſortes. Le château de Cundapoli entretient correſpondance avec celui de *Cundavéra*, qui eſt ſitué ſur la pointe d'un rocher, & qui eſt à vint cinq lieues de là; & cela, par le moyen des feux allumez toutes les nuits, & des ſentinelles en faction dans ces deux places. * Méthold, *Rélation des Royaumes ſituez aux bords du Golfe de Bengale.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

C U N E G O N D E, de la Maiſon des Comtes Palatins, fille de *Sigefroy*, Seigneur Palatin, & premier Comte de Luxembourg, fut mariée à l'Empereur Henri II, & vécut en perpétuelle virginité avec lui. On dit que ce Prince ayant eu quelque ſoupçon contre ſa vertu, elle la prouva, marchant en ſa préſence ſur des charbons ardens, ou, comme les autres diſent, tenant une barre de fer ardente en ſes mains. Après la mort de l'Empereur, arrivée en 1024, Conrad ayant été élu en ſa place en 1025, Cunegonde paſſa le reſte de ſes jours, qui furent de quinze années, dans un monaſtére de filles, qu'elle avoit fondé. Elle y prit le voile de Religieuſe, & y pratiqua tous les exercices de piété & de religion. *Conſultez* le Martyrologe Romain, *troiſiéme mars*. * Baronius, *A. C.* 1014. 1024. 1025. L'Auteur de ſa Vie, rapportée par Surius & par Bollandus, *le troiſiéme mars*.

C U N E G O N D E, fille de l'Empereur *Frédéric* III, épouſa *Albéric*, Duc de Baviére, vers l'an 1487. Cuſpinien a écrit fauſſement, & Calviſius après lui, qu'elle avoit été promiſe à Mahomet, Empereur des Turcs. * Sponde.

* C U N E H A R D, frére de Sigebert, Roi de Weſſex, devint l'objet de la jalouſie de Cénulphe qui avoit ſuccédé à Sigebert. Cunehard étant averti de la mauvaiſe diſpoſition du Roi à ſon égard, & ſachant qu'il avoit deſſein de ſe défaire de lui, réſolut de le prévenir. Pour cet effet l'ayant épié un jour qu'il étoit entré ſeul chez une Dame qu'il aimoit, il ſe fit accompagner de quelques amis, & alla dans cette maiſon attaquer Cénulphe qui ſe battit en deſeſpéré, & bleſſa même ſon ennemi. Mais enfin il ſuccomba ſous le nombre & tomba tout percé de coups. Quelque tems après les Officiers & les Domeſtiques du Roi étant accourus au bruit, & l'ayant trouvé mort, ſe jettérent ſur Cunehard & le tuérent, ſans vouloir écouter les grandes promeſſes qu'il leur faiſoit, s'ils vouloient lui ſauver la vie & le mettre ſur le thrône. * M. de Rappin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome 1. l. 3. p. 211.*

C U N E R U S (Petrus) *Cherchez* P E T R I.

C U N G C H A N G, ville de la Chine. C'eſt la cinquiéme de la province de Xenſi, & elle a une grande juriſdiction, ſous laquelle ſont renfermées ſeize autres villes. On trouve Cungchang vers la ſource de la riviére de Guei, environ à 60 lieues au deſſus de Sigan. * Maty, *Dict. Géogr.*

C U N H A, (Rodriguès de) Archevêque de Brague en Portugal, étoit de Lisbonne, où il naquit en 1577. Il étoit fils de *Pierre* de Cunha, & de *Marie* de Silva, qui le deſtinérent à l'Egliſe, & il s'avança dans l'étude de la Juriſprudence Canonique. On le nomma en 1615, à l'Evêché de Portalégre; trois ans après, il eut celui de Porto ſur le Douero; & enfin en 1627, il obtint l'Archevêché de Brague, qui eſt le ſiége primatial de Portugal. Cette dignité devoit ſatisfaire Rodriguès de Cunha; cependant l'amour de ſa patrie la lui fit quitter, pour accepter l'Archevêché de Lisbonne, où il mourut après avoir beaucoup contribué au rétabliſſement des Rois légitimes de Portugal, dans la perſonne de Jean IV, qui fut mis ſur le thrône en 1640. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon de ce Prélat, dont il y en a trois qui ſont en Latin, *Super primam P. Decreti Gratiani Comment.*; *De Conſiliariis ſollicitantibus*; *De Primatu Eccleſia Bracharenſis*. Les autres en Portugais, ſont l'*Hiſtoire des Evêques de Porto*; *L'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Brague*; *celle de Lisbonne*; &c. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. &c.*

C U N I B E R T ou H U N E B E R T, (Saint) Evêque de Cologne dans le VII ſiécle, naquit de parens fort nobles & très-pieux, en Auſtraſie, ſous la fin du régne de Childebert II, fut fait Diacre de l'égliſe de Tréves, & élu Evêque de Cologne en 623. Il aſſiſta au Concile de Rheims en 625, & fut enſuite choiſi par le Roi Dagobert, pour être à la tête de ſon Conſeil. Ce Prince ſe ſervit utilement de ſes conſeils, & le donna pour Gouverneur à Sigebert, Roi d'Auſtraſie. Il s'aquitta dignement de cet emploi; & après la mort de Dagobert, il partagea avec Pepin le Gouvernement du Royaume d'Auſtraſie, & continua à être dans un grand crédit, tant que Sigebert vécut. Après ſa mort, Grimoald fils de Pepin, ayant ôté la couronne à Dagobert, fils de Sigebert, pour la mettre ſur la tête de ſon fils Childebert, ſaint Cunibert ſe retira dans ſon Evêché. Clovis II, frére de Sigebert, & après lui Clotaire III, régnérent ſeuls; mais l'Auſtraſie ayant été donnée à Childéric, fils de Clovis II, Cunibert fut encore chargé des affaires du gouvernement. Il mourut le 12 de novembre de l'an 663. * *Ejus Vita apud* Surium. * Baillet, *Vies des Saints, mois de nov.*

C U N I B E R T, fils de Pertharite, Roi des Lombards, fut aſſocié à la ſouveraineté, vers l'an 680. Il régna ſeul après la mort de ſon pére en 689. Alahis, Duc de Trente, à qui il avoit ſauvé la vie, ſe revolta contre lui en 691, & lui enleva la ville de Pavie, qu'il perdit quelque tems après. Cet ingrat reprit encore les armes contre Cunibert, qui le défit en 694, dans une bataille où il perdit la vie. Enſuite ce Roi régna aſſez paiſiblement, & mourut en 701. * Paul Diacre, *Hiſt. des Lombards*. Sigonius, *Hiſt. d'Ital.*

C U N I M O N D ou G U I M O N D, Roi des Gépides, qui vivoit dans le VI ſiécle, fit la guerre aux Lombards, & fut depuis vaincu par le Roi Alboin, l'an 571. Ce dernier qui avoit épouſé *Roſemonde*, fille de *Cunimond*, la voulut obliger de boire dans le crane de ce malheurex Prince, dont il avoit fabriqué une taſſe garnie d'or. Cette action inſpira à Roſemonde une ſi grande horreur pour le meurtrier de ſon pére, qu'oubliant qu'il étoit ſon mari elle le fit aſſaſſiner, en 574. * Paul Diacre, *Geſtes des Lombards, l. 2.* Sigonius, *Hiſtoire d'Italie.*

C U N I N E, Déeſſe, qui ſelon les anciens Payens, avoit le ſoin des enfans dans le berceau, appellé en Latin *Cuna*, & qui les conſervoit contre tous les accidens qui pouvoient leur arriver. On ne ſe ſervoit point de vin, mais de lait, dans les ſacrifices qu'on offroit à cette Divinité. * Caton, *Traité de l'Education des Enfans, cité par Nonius.* Saint Auguſtin, *de la Cité de Dieu, l. 4.*

C U N I N G H A M. *Voyez* C U N N I N G H A M.

C U N I T Z (Marie) fille aînée de *Henri Cunitz*, Docteur en Médecine, de *Schweidnitz* en Siléſie, naquit au commencement du XVII ſiécle. Elle fut élevée avec tant de ſoin, qu'elle entendoit ſept Langues, l'Allemand, le Polonois, le François, l'Italien, le Latin, le Grec & l'Hébreu. A meſure qu'elle étudioit toutes ces Langues, elle apprit l'Hiſtoire, la Médecine, & les Mathématiques. Elle cultiva auſſi les Arts qui conviennent aux perſonnes de ſon ſexe, la Peinture, la Poëſie, la Muſique; jouoit de quelques inſtruments, & faiſoit de la Tapiſſerie. Mais elle fit ſa principale occupation de l'Aſtronomie, s'exerçant auſſi à dreſſer des *Thémes de Nativité*, c'eſt à dire, des Horoſcopes, ſuivant les régles communes de l'Aſtrologie. Dans le tems qu'elle s'y appliquoit avec le plus de ſoin, elle fut, non ſeulement encouragée à continuer, mais encore mieux inſtruite par un ſavant homme de Pirſchen, ville de la Principauté de Brieg en Siléſie, que quelques affaires particuliéres obligérent de venir à Schweidnitz. C'étoit *Elie de Lewen*, Seigneur de Huntzendorff, & de Hohen-Gersdorff, Docteur en Médecine, & grand amateur de l'Aſtronomie. Il avoit commencé dès l'an 1622, à faire des obſervations ſur les Planétes: ce qu'il continua durant 28 ans, pour le moins. La conformité de profeſſion, lui fit bientôt faire connoiſſance avec Monſieur Cunitz, & par ce moyen, avec Madle Cunitz ſa fille. Quoiqu'on lui eût parlé fort avantageuſement du ſavoir de cette Demoiſelle, il fut ſupris de trouver en elle, beaucoup plus de connoiſſances qu'il n'avoit cru. Mais quand il eut un peu mieux examiné ce qu'elle ſavoit d'Aſtronomie ou d'Aſtrologie, il jugea que ſa méthode de dreſſer des Horoſcopes, étoit défectueuſe en bien des choſes. Premiérement donc, il lui enſeigna des maniéres qu'il croyoit plus ſûres, pour faire des prédictions juſtes. Enſuite il lui communiqua la méthode qu'il ſuivoit, pour réſoudre plus facilement les triangles, tant recti-

lignes que ſphériques, & pour abbréger les calculs Aſtronomiques. Après s'y être exercée environ un an, ſon pére vint à mourir, ce qui la fit réſoudre, avec l'approbation de ſes parens, d'épouſer M. de Lewen, à qui d'ailleurs elle ſe ſentoit ſi redevable; comme elle l'a reconnu en pluſieurs endroits. Ce fut l'an 1630, ou peu après (au moins, ils n'étoient pas encore mariez l'an 1629) que M. de Lewen commença à faire des Obſervations ſur les étoiles fixes, & à les comparer enſemble. Quand ils furent mariez, Mad. Cunitz s'appliqua tellement à l'Aſtronomie, qu'elle paſſoit la plupart des nuits, à faire des Obſervations ou à calculer, & prenoit le jour pour dormir: ce qui lui fit négliger ſes affaires domeſtiques. Une vie ſi dérangée, pour une femme, donna lieu à pluſieurs contes populaires, qu'on débita ſur ſon ſujet. Mais, comme il n'y a guéres que la malignité & l'envie qui entretiennent ces ſortes de contes, dont l'ignorance eſt ordinairement la ſource, Mademoiſelle Cunitz ne crut pas que pour cela elle dût changer une maniére de vivre innocente en elle même, & qui lui donnoit du plaiſir. Elle continua donc, comme elle avoit fait, ſes occupations Aſtronomiques. Pour faire ſes calculs, elle s'étoit ſervie d'abord, de même que ſon mari, des Tables Danoiſes de *Longomontanus*; & ils s'apperçurent ſouvent, qu'elles ne répondoient point aux obſervations qu'ils faiſoient eux mêmes. Les Tables *Rudolphines de Képler*, s'y accordoient beaucoup mieux; mais ſa pratique leur en paroiſſoit plus difficile, à cauſe du fréquent uſage des Logarithmes, qu'il faut ſouvent corriger. Ils réſolurent donc d'abandonner entiérement les Tables Danoiſes, & de chercher des moyens, pour rendre l'uſage des Rudolphines, plus commode & plus aiſé. Malgré les grandes difficultez qui ſe préſentérent bientôt dans leur projet, Mademoiſelle Cunitz ſe chargea de l'exécuter toute ſeule, & ſe mit à y travailler. A peine avoit-elle commencé un ouvrage ſi pénible, que la guerre, dont l'Allemagne fut affligée durant 30 ans, pénétra dans la Siléſie; & obligea nos deux Aſtronomes de quitter Schweidnitz, pour ſe retirer en Pologne, qui étoit alors en paix. Quoiqu'ils fuſſent munis de bons paſſeports, ils furent dépouillez en chemin par des Soldats. Mais étant arrivez en Pologne, ils furent reçus, avec toute ſorte d'humanité, dans un Convent de filles, où deux Abbeſſes conſécutives les entretinrent honorablement. Ce fut dans cette paiſible retraite, que Mademoiſelle Cunitz compoſa ſes Tables Aſtronomiques, dont les deux premiéres parties furent achevées l'an 1643, & la troiſiéme l'an 1645. Elle y joignit une ample Introduction, en Latin & en Allemand; & donna à ſon Ouvrage, le titre de *Urania propitia*. Il parut l'an 1650, à Oels en Siléſie, où l'impreſſion avoit été commencée le 30 mai 1649, & fut dédié à l'Empereur *Ferdinand*, par Mademoiſelle Cunitz & par ſon mari. Quatre ans après, il fut réimprimé à Franeker, ou à Francfort. M. de Lewen, qui en a fait la préface, proteſte que tout l'Ouvrage eſt de ſa femme; quoiqu'il ne déſavoue pas, d'en avoir revu la plus grande partie, & corrigé quelques endroits; comme Mademoiſelle Cunitz, de ſon côté reconnoit avoir été ſouvent ſecourue par ſon mari. Elle en rapporte quelques obſervations, & fait eſpérer les autres. Souvent elle critique les Tables de *Lansbergen*, qui, comme elle dit, s'eſt vanté mal à propos qu'elles étoient conformes aux obſervations de tous les ſiécles. Voici ce que M. Wolfius Profeſſeur en Mathématiques à Halle, dit de celles de Mademoiſelle Cunitz: *Tabulas Rudolphinas in aliam formam tranſmutavit Maria Cunitia, cujus* Urania propitia *ſive Tabulæ Aſtronomicæ mire faciles, vim Hypotheſium Phyſicarum a Keplero proditarum complexa, facillimo calculandi compendio, ſine ulla Logarithmorum mentione, phænomenis ſatisfacientes, Latine & Germanice Olsnæ in Sileſia anno* 1630 *prodiere, ut ſcilicet calculus Rudolphinus difficilis facilior redderetur.* On ignore le tems de la mort de Mademoiſelle Cunitz. Gisbert Voet la croyoit encore en vie l'an 1669, auquel il publia la ſeconde partie de ſa Politique eccléſiaſtique, où il parle ainſi: *Maria Cunitia Bicini in Sileſia etiamnum* (ni fallor) *vivens, quæ eruditionem ſuam Linguis & Scientiis theoreticis ſatis ſuperque prodidit editione* Uraniæ propitiæ, *&c.* * *Bibliothéque Germanique, tome* 3. *p.* 163. *& ſuiv.*

CUNNINGHAM, petite province d'Ecoſſe, au Couchant de la province de *Cluydesdale*. Sa capitale eſt *Irwin*, à l'embouchure de la riviére de ce nom: c'eſt une ville bien ſituée pour le trafic, & un bon port pour les petits vaiſſeaux. Vers la ſource de la riviére on trouve *Kilmarnock*, qui donne le titre de Comte au Chef de la famille des *Boyds*. Dans la Baye de Cluyde, on trouve le bourg de *Largis*, fameux par la défaite des Norvégiens par Alexandre III, Roi d'Ecoſſe. *Kilmaer* dans la même Province eſt la Terre de la famille de Cunningham, qui a pris ſon nom de celui de la Province. On place dans cette Province la Baronie de *Reinfrew* dont la ville capitale du même nom eſt ſur la Cluyde, & donne le titre de Baron au Prince d'Ecoſſe. La terre y produit en abondance toute ſorte de grains, & d'excellens pâturages, & la mer contribue beaucoup à rendre ſon commerce floriſſant par la communication qu'elle lui donne avec les Nations étrangéres. * *Etat de la Grande Bretagne, ſous George* II, *tome* 2. *p.* 259. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CUNNON. *Cherchez* CONON.

CUNOBELIN. *Voyez* CINOBELLIN.

CUNON, Pape. *Cherchez* CONON.

CUNSTATT. *Voyez* KUNSTATT.

CUNTUR, oiſeau fameux au Pérou, & que les peuples ont adoré comme un de leurs principaux Dieux. Il y en a de ſi grands qu'ils ont cinq à ſix aunes de long, à les meſurer d'une pointe de l'aile à l'autre, & qui ſont ſi furieux, qu'il s'en eſt trouvé qui ont tué des hommes. C'eſt un oiſeau de proye, qui n'a aucunes ſerres, comme les aigles. Ses piez reſſemblent à ceux des poules. Il a un bec ſi fort & ſi dur, qu'il en perce le cuir d'un bœuf, & que quand ils ſont deux, ils combattent un taureau & le mangent. Il eſt tacheté de noir & de blanc comme les pies, & a ſur la tête une crête faite en façon de raſoir, différente de celle du coq, en ce qu'elle n'a aucune pointe. Son vol eſt ſi effroyable, que du grand bruit qu'il fait, il étourdit ceux qui le voyent fondre à terre. Les Eſpagnols le nomment *Condor*. *Voyez* L'HISTOIRE DES INCAS. Le Pére Jérôme Lobo dit, que l'on trouve auſſi des Condors dans la région de Sophala, des Caffres, & de Monomotapa, juſqu'au Royaume d'Angola. Ils reſſemblent à l'aigle. Ils ont des plumes qui ont vint-quatre paumes de long & trois de large, dont le tuyau eſt long de cinq paumes, & de la groſſeur du bras, blanc, avec la plume noire. Il y en a, ſi l'on en croit les Rélations, qui ont la grandeur de deux éléphans joints enſemble, & ont d'étendue du bout d'une aîle au bout de l'autre juſqu'à trente piez. On en a vu qui ont vomi juſqu'à deux cens livres de chair. C'eſt peut-être le *Rouch* des Arabes. *Voyez* l'Hiſtoire d'Ethiopie du Pére Bolivart. On garde dans le thréſor de la Sainte-Chapelle de Paris, une ſerre d'oiſeau, qui fait voir qu'il y en a de bien grands. * *Relat. des Voyages.*

C U P. C U R.

CUPER ou CUYPER, (Laurent) Religieux de l'Ordre des Carmes dans le XVI ſiécle, étoit natif de Grammont, ou Geersbergen en Flandre. Il mourut à Bruxelles, le 29 mars de l'an 1594, âgé de 66 ans. On a de lui, *Theatrum Mundi Minoris, ſive Humanæ calamitatis Oceanus*, traduit par lui de François en Latin; *De dignitate Hominis*; *Beatæ Annæ Genealogia & Vita*; *Ἀνθρώπων ἔσχατα, ſive Quatuor Hominis Noviſſima*; *Brabantiæ Chronica.* Pierre Lucius lui attribue encore *Commentarius in Eſther, in Ruth*; *Sermones de Dominicis & Feſtis.* * Lucius, *in Biblioth. Carmel.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 620. Le Mire. Alegre, &c.

CUPER (Gisbert) naquit le 14 ſeptembre 1644, à *Hemmen*, petit bourg ſitué dans cette partie du Duché de Gueldre qu'on appelle *l'Over Betuwe.* Un Miniſtre, Homme de Lettres, prit ſoin de ſes premiéres études dans la maiſon de ſon pére, qui étoit Greffier & Sécrétaire général de la Province. On l'envoya enſuite à Nimégue ſous un Profeſſeur de Rhétorique, dont il prit les leçons pendant trois ans, après leſquelles il fit dans la même ville un Cours de Philoſophie, un autre de Mathématiques & d'Hiſtoire, un troiſiéme de Juriſprudence & un quatriéme de Théologie. Après qu'il fut ſuffiſamment inſtruit de toutes ces Sciences, il forma le deſſein de s'attacher dans la ſuite uniquement aux Belles Lettres, dont il alla faire une étude particuliére à Leyde ſous *Jean Frédéric Gronovius.* Les voyages ſont en pluſieurs païs une partie conſidérable de la bonne éducation; M. Cuper commença les ſiens par la France où il eut ſoin de viſiter les Savans & il ſe diſpoſoit à aller faire la même choſe en Italie, lorsqu'il apprit à Paris qu'on l'avoit choiſi pour être Profeſſeur en Hiſtoire à *Déventer.* Un choix ſi honorable pour lui, lui fit abandonner ſon premier deſſein, & il retourna en Hollande prendre poſſeſſion de ſon poſte. C'étoit en 1668, & il n'avoit alors guéres que 24 ans. Cependant il ſe fit bientôt un grand nom par les Eléves qu'il forma & par les Ouvrages qu'il donna au public. On le jugea même bientôt capable d'entrer dans les charges de la République. En 1675, il fut fait *Bourguemaître* de Déventer. En 1686, on le nomma *Député* de la Province d'Over-Iſſel à l'aſſemblées des Etats Généraux, & il remplit ce poſte juſqu'en 1693, qu'il fut fait *Membre* des Etats d'Over-Iſſel. En 1706, il fut *Député* des Etats Généraux à l'Armée des Païs-Bas. Il a été outre cela chargé en pluſieurs occaſions de différentes commiſſions importantes. Tous ces emplois n'ont point affoibli l'amour qu'il avoit pour les Belles Lettres, qui faiſoient ſon délaſſement, & auſquelles il donnoit tous ſes momens de loiſir. A l'armée même & au milieu des camps il écrivoit de longues & ſavantes lettres qui ſont connoître la ſagacité de ſon eſprit & l'étendue de ſes connoiſſances. Louïs XIV, ayant permis après la paix, à l'Académie des Belles Lettres & des Inſcriptions, d'ajoûter à la Claſſe des Académiciens Honoraires quelques Etrangers célébres par leur érudition, M. Cuper fut un des trois qu'elle choiſit, & on ne peut être plus ſenſible à cette nomination, qu'il appelloit ſon *enrôllement d'honneur.* Après avoir langui pluſieurs mois, miné inſenſiblement par une fiévre lente, il mourut le 22 novembre 1716, âgé de 72 ans, laiſſant quatre ou cinq filles. C'étoit un homme affable, poli, prévenant, ſur tout à l'égard de ceux en qui il voyoit quelque talent pour les Lettres, aimé de tout le monde. Son érudition lui avoit attiré le reſpect, l'eſtime, & la confiance de tous les Savans de l'Europe, & il étoit conſulté de toutes parts comme l'Oracle du Monde ſavant. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Obſervationum libri tres*, Ultrajecti, 1670, *in octavo*; *Obſervationum liber quartus*, Daventriæ, 1678, *in octavo*; *Harpocrates ſive explicatio imagunculæ argenteæ antiquiſſimæ ſub Harpocratis figura ex Ægyptiorum inſtituto ſolem repræſentantis*, Amſtelodami, 1676, *in octavo*; *Item Editio altera, & Monumenta antiqua inedita, accedit Stephani le Moine Epiſtola de Melanophoris*, Trajecti ad Rhenum, 1687, *in quarto*; *Apotheoſis vel conſecratio Homeri, ſive lapis Antiquiſſimus, in quo Homeri conſecratio ſculpta eſt, Commentario illuſtratus*, Amſtelodami, 1683, *in quarto*; *In Lactantium de Mortibus Perſecutorum Notæ*; *Hiſtoria trium Gordianorum*, Daventriæ, 1697, *in octavo*; *Diſſertationes duodecim, quibus variæ res quarum mentio fit in Trium Gordianorum Hiſtoria, pluribus explicantur*; *De Elephantis in nummis obviis Exercitationes duæ*; *Traduction de diverſes Lettres Latines ſur d'anciennes Inſcriptions trouvées en Orient, adreſſées à M. Huet*; *Celeberrimorum Virorum Epiſtolæ de Re Numiſmatica ad M. Zachariam Goeſium*, Wittenbergæ, *in octavo*; *Notæ in Phædrum refertæ multiplici eruditione*; *Obſervationes in Juſtinum in quibus plurimi Autorum loci, nummi & marmora illuſtrantur & emendantur*; *Diſſertationes de nonnullis difficilibus locis, Aurelii Victoris Autoris Epitomes, nec non Zozimi*; *Notæ in Varronem*; *Notæ & Obſervationes in Minutium Felicem*; *Obſervationes in Biblia*; *Urbs Roma*; *Septem Romanorum Reges a Floro deſcripti, explicati, ubi inſeruntur & explicantur plurimi Romanorum Ritus, Antiquitates, Inſcriptiones, Nummi, &c.*; *Geographia Homerica*; *Notæ in Johannis Sarisberienſis Polycraticum*; *Alexander verus & falſus*; *Inſcriptiones variæ ineditæ*; *Iter Trajectenſe ad Moſam, refertum variis Antiquitatibus*;

Iter Amſteladamenſe variis rebus haud ita cognitis, nec non Antiquitatibus onuſtum; *Lettre à M. Baſnage ſur ſon Hiſtoire des Juifs*; *Lettre à M. Maſſon ſur quelques points de Litterature*; On a donné dans la République des Lettres 1704, août & ſeptembre des extraits fort curieux de pluſieurs *Lettres* qu'il a écrites à M. Jurieu, au ſujet de ſon Hiſtoire Critique des Dogmes & des Cultes bons ou mauvais, & des Réponſes de M. Jurieu. M. Cuper à auſſi publié en François, *Remarques ſur le livre de Philon* de Therapeutis, & *ſur les Obſervations du Pére Montfaucon*, où l'on prétend que les Therapeutes n'ont jamais été Chrétiens. On a encore de M. Cuper en manuſcrit des Notes ſur Cicéron, ſur Suétone, ſur Juſtin, ſur Florus & ſur d'autres Auteurs anciens Latins. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *tome 6. p. 88. & ſuiv.*

CUPIDON, Divinité que les Anciens croyoient préſider à l'amour. *Cherchez* AMOUR.

CUPIS. *Voyez* CUPPI.

CUPPI, ou de CUPIS, (Jean-Dominique) Cardinal, étoit Romain. Il fut très-habile Juriſconſulte, Protonotaire Apoſtolique, Evêque d'Adria, Adminiſtrateur des égliſes de Nardo, de Récanati, de Macérata, de Monte-Peloſo, & de Camérino, puis Archevêque de Trani. Après avoir rendu de grands ſervices à l'Egliſe, le Pape Léon X le fit Cardinal en 1517. Il eut la légation de la Marche d'Ancone en 1537, & le Gouvernement de Tivoli l'année ſuivante. Il aſſiſta aux Conclaves d'Adrien VI, de Clément VII, de Paul III & de Jules III, & mourut Doyen des Cardinaux, Evêque d'Albe & de Paleſtrine, le 19 décembre 1553, ayant alors la protection des affaires de France en Cour de Rome. Janus Vitalis compoſa en ſon honneur une Oraiſon en vers.

Il y a eu de ſon nom TOSCE & PAUL de Cupis, tous deux Evêques de Récanati, l'un avant le Cardinal, & l'autre après lui; BERNARDIN, Evêque d'Oſimo en 1551; THÉODORE, Jéſuite dans le XVII ſiécle; PIERRE, Abbé de Saint-Laurent *extra muros*; & JEAN-DOMINIQUE de Cupis, tous deux vivans en 1665. * Michel Juſtiniani, *Hiſtoire des Gouverneurs de Tivoli.* Ughel, *Ital. Sacra.* Ciaconius. Victorel. Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux, &c.*

CUPROLI. *Voyez* COPROGLI.

CURAÇAO ou CURASSAW, iſle de l'Amérique Méridionale, eſt une de celles qu'on nomme *Iſles de Sottovento* ou *Sottavento*. Elle eſt vis à vis de la province de Venézuéla, entre l'iſle de Bonaire & d'Oruba. Les Eſpagnols en ont été autrefois les maîtres; mais les Hollandois la leur enlevérent en 1632, & l'ont gardée depuis. * Laët. Sanſon.

CURÆUS. *Voyez* CUREE (Joachim de la)

CURATEURS. Il y en avoit de pluſieurs ſortes à Rome. Les principaux étoient,

Curatores omnium Tribuum: c'étoient les Syndics qui étoient comme les protecteurs des quartiers de Rome, auſquels répondent les *Quarteniers* de Paris & de quelques autres villes.

Curatores Operum publicorum: les Surintendans des ouvrages publics, qui en prenoient le ſoin.

Curatores alvei Tiberis, & Cloacarum: les Commiſſaires pour le nettoyement du canal public, & des égouts de la ville. Suétone nous apprend qu'ils furent établis par Auguſte. *Nova officia excogitavit, curam operum publicorum, viarum, aquarum, alvei Tiberis*

Curatores viarum, extra urbem: les Commiſſaires des grands chemins hors de Rome, & des ponts & chauſſées.

Curatores Annonæ: les Commiſſaires des Vivres.

Curatores Frumenti: les Diſtributeurs du blé.

Curatores Denariorum flandorum, qu'on trouve exprimez par ces trois lettres dans les Inſcriptions antiques, C. D. F. *Maître des Monnoyes*, qui ſont encore appellez *Viri monetales*, qui avoient le ſoin de faire battre monnoye. On trouve dans les inſcriptions des piéces d'or & d'argent anciennes, ces cinq lettres *A. A. A. F. F.* qui ſignifient *Ære, Argento, Auro flando, feriundo*, c'eſt à dire, *commis à faire fondre & battre les eſpéces de cuivre, d'argent, & d'or.*

Curatores Kalendarii. Ceux qui donnoient l'argent de la maiſon de ville à rente, & qu'on payoit aux calendes ou le premier jour du mois, d'où ils ont été nommez *Kalendarii.* * *Antiq. Rom.*

CUBRICUS, eſt le véritable nom de l'Hereſiarque Manès, lorsqu'il étoit eſclave. *Cherchez* MANES.

CURCE. *Cherchez* CURTIUS.

CURCE (Quinte-) *Voyez* QUINTE-CURCE.

CURCHUS, faux Dieu des anciens Habitans de la Pruſſe, qui le faiſoient préſider au boire & au manger. Ces peuples après avoir fait la recolte des fruits de la terre, lui en offroient les prémices. Ils entretenoient auſſi un feu perpétuel en ſon honneur, & lui érigeoient tous les ans une ſtatue nouvelle, brûlant celle qu'ils avoient adorée. * Hartknoch, *Diſſert. de cultu Deorum Pruſſ.*

CURCU. *Voyez* CORYCE.

CURDES, peuples du Curdiſtan, qui ſe ſont auſſi répandus dans la Méſopotamie ou *le Diarbeck*, dans l'Arménie, & dans la Syrie, vivent ſous la protection du Roi de Perſe, & parlent une Langue qui approche aſſez de la Perſienne. Les uns ſont Mahométans & les autres Jaſides. *Les Curdes Mahométans* ſont gouvernez par des Emirs ou Princes, qui ſont preſque ſouverains dans leurs Principautez, & comme indépendans du Grand Seigneur. Il y a de ces Emirs juſques à la ville d'Aiſan, à ſix journées de Diarbékir, aux environs de laquelle on voit auſſi un grand nombre de Chrétiens Neſtoriens Jacobites & Arméniens. *Les Curdes Jaſides* ſont de cinq ſortes, ſavoir, les Dacénies, les Sachélies, les Dennédies, les Calédies, & les Errans. Ils ſont Parthes d'origine, & en partie Manichéens de religion. Ils adorent Dieu; mais ils ont auſſi de la vénération pour le Diable, qu'ils craignent comme auteur du mal. Il y en a qui adorent le ſoleil, & on les appelle *Chamſies*, c'eſt à dire, *Adorateurs du ſoleil.* JASIDES ſignifie Diſciples de JESUS, du mot *Jaſid*, qui veut dire JESUS en Langue Curde, & vient du Turc *Aſia*, qui ſignifie le même. Ils reconnoiſſent la Divinité de Jeſus Chriſt, & ſon origine du Pére Eternel. Ils croyent auſſi comme les Catholiques, qu'il eſt né de la Vierge Marie, laquelle ils nomment *Meyrene.* LES DACÉNIES ont leur principale demeure à une demi-journée de Moſul, qui eſt la nouvelle Ninive. Ces ſortes de Curdes reçurent le Chriſtianiſme le jour même de la deſcente du ſaint Eſprit, & ſont nommez dans l'Ecriture, entre les nations qui virent le miracle de la Pentecôte. Le mot *Parthi*, qui eſt dans le *ſecond chapitre des Actes des Apôtres*, eſt traduit du Syriaque *Kerad*, qui ſignifie *Curdes*; & ce ſentiment eſt appuyé ſur l'Hiſtoire, qui nous apprend que l'Empire des Parthes a été établi par des fugitifs de la Scythie, & que cet Empire s'étendit juſques dans l'Aſſyrie & la Méſopotamie. Les Jaſides ſont donc venus des Parthes, & particuliérement des Aſſyriens appellez Dacénies, qui reçurent encore les lumiéres de la Foi par ſaint Jude ou Thaddée, en l'honneur duquel ils ont bâti un temple, qui eſt l'unique de toute leur Secte. Ils nomment cet Apôtre en leur Langue *Cheïé-Adi.* Les Dacénies aiment autant les Chrétiens, qu'ils haïſſent les Mahométans; & comme ils ont l'humeur fort guerriére, & le courage des anciens Parthes, on leur entend quelquefois dire que, ſi les Francs venoient en leur païs, ils extermineroient ces Infidéles. LES JASIDES SACHÉLIES ont un Fort ſur le Mont-Singare, qui étoit autrefois une fortereſſe des Romains dans la Méſopotamie. Cette montagne dont l'étendue contient environ trois journées de chemin, a de fertiles plaines ſur ſa hauteur, & eſt revêtue de vignes & d'arbres fruitiers. Au bas, il y a encore une grande plaine très abondante en blé. Ainſi cette nation ſe ſoutient par elle même. Elle eſt partagée en un grand nombre de villages, où les enfans s'exercent à manier les armes dès l'âge de ſept ans. Les hommes ont de longs cheveux à la façon des François, & les Femmes, qui ſe ſervent des armes à feu avec autant d'adreſſe que les hommes, ne portent point de longs voiles, comme toutes les autres de l'Orient. Pour peu que les Turcs approchent de leur païs, ils ne perdent point l'occaſion de courir ſur eux: c'eſt pourquoi le Grand Seigneur ne leur fait point payer de tribut, & ſe contente d'un préſent qu'ils lui portent. On dit communément qu'un Sachélie battroit ſans peine cinq ou ſix Turcs, tant on eſt perſuadé de l'adreſſe & du courage de ce peuple. LES JASIDES DENNÉDIES ſont les païſans des Curdes, dont quelques uns demeurent à une journée de Mardin, proche la riviére de Chobar, qui a ſon cours vers Bagdet & ſe jette dans l'Euphrate. Il y en a d'autres qui habitent la Terre de Sérouge, à une demi-journée de l'Euphrate, où ſe voyent les reſtes de l'égliſe du célébre Evêque Jacques de Sérouge, ſurnommé *le Docteur*, qui a laiſſé de ſavans Ouvrages aux Chaldeens & aux Syriens. Il vivoit dans le cinquiéme ſiécle, & s'aquit une réputation qui dure encore, quoique les Grecs ayent de l'averſion pour la mémoire de cet Evêque. LES CALÉDIES ſont au deſſus de Diarbékir, vivent de brigandages, & font des courſes dans la Syrie & dans la Méſopotamie. Quelques uns les appellent *Caléthlies* ou *Catélies*, & croyent que ce ſont les Aſſaſſins ſi renommez dans l'Hiſtoire des Croiſades. Ces bandes de Brigands, qui ſuivent en ce tems-ci les Caravanes, ſuivoient les Pelerins dans les autres ſiécles; & l'on voit encore aujourd'hui leur ancien château au deſſus de Tortoſe en Syrie. LES JASIDES ERRANS, que les Turcs nomment *Couchar*, changent de demeure, ſelon les ſaiſons, pour trouver de bons pâturages, & vont depuis Moſul juſqu'à Erzerum, dans l'eſpace de vint-cinq journées de chemin. Ils paſſent ſouvent auprès du Mont-Achour, où il y a plus de 20000 grottes d'autres Jaſides, qui y vivent ſans Religion, à la réſerve qu'ils ont de la vénération pour Jaſid, & pour le Diable, qu'ils craignent comme l'auteur de tous les maux. Ces Jaſides errans ont une demeure très-agréable dans une Terre appellée *Bengueil*, c'eſt à dire, *mille fontaines.* On y voit une colline revêtue de beaux arbres & d'une infinité de fleurs, où l'on compte mille baſſins & mille ſources d'eau, qui coulant dans le vallon, ſe joignent en quatre endroits, & forment, dit-on, quatre grandes riviéres, le Tigre, l'Euphrate, le Guoëſo, & le Calich, dont les eaux s'étant pluſieurs fois perdues ſous terre, & paroiſſant de nouveau après pluſieurs détours, vont enfin ſe rejoindre à Baſſora dans l'Yerak. Ce Paradis terreſtre eſt habité par les Curdes errans, dans les grandes chaleurs de l'été. Les Jaſides forment dans leurs dévotions nocturnes une maniére de danſe, au ſon de leurs petits tambours. Leur turban & leurs habits ſont noirs; & lorsque les enfans des Turcs, ou des Arabes les rencontrent dans les rues, ils leurs jettent des pierres, en criant, *Dieu confonde le Diable.* Ils croyent que le Démon ſe reconciliera avec Dieu, & ne peuvent ſouffrir qu'on le maudiſſe, dans la crainte qu'ils ont de ſa colére. Ces peuples ont un *Scheik* ou Prelat, qui eſt auſſi le Grand Supérieur de tous les Moines Jaſides. * *Rélation de la Miſſion de Mardin*, 1681.

CURDISTAN, ou PAIS DES CURDES, vaſte païs d'Aſie, s'étend en partie dans la grande Arménie, & en partie vers la Perſe, même juſques à Bagdad, où il comprend le Royaume de Carnaba. * Sanſon. Baudrand.

CURDO, anciennement *Niphates mons.* C'eſt une longue chaîne de montagnes, qui fait partie du Mont-Taurus. Elle s'étend depuis l'Euphrate juſques aux montagnes de Tchildir, qui ſont les Monts-Caſpiens des Anciens. Ces montagnes ſéparoient autrefois la grande Arménie de la Méſopotamie & de l'Aſſyrie: aujourd'hui elles ſéparent, entre l'Euphrate & le Tigre, la Turcomanie du Diarbeck, & enſuite elles traverſent le païs des Curdes, d'où elles prennent le nom de Curdo. * Maty, *Dict. Géogr.*

CURE, petite riviére de France. Elle coule le long des confins de la Bourgogne & du Nivernois, baigne Vézelay, & ſe décharge dans l'Yonne, un peu au deſſus de Crevant. Il y a ſur cette riviére le village de Cure, avec Abbaïe à deux lieues au deſſus de Vezelay.

CURE, eſt le nom que l'on donne aux Bénéfices, dont le Titulaire a le ſoin de la conduite des ames dans une certaine étendue

due de terre, qu'on appelle une paroiſſe. Les Curez ſont auſſi anciens que l'Egliſe. Car les Apôtres ordonnoient dans les égliſes nouvellement établies, des Prêtres pour les gouverner conjointement avec le premier Evêque. Cet Evêque avoit le pouvoir d'en ordonner, quand il étoit beſoin pour le gouvernement de l'Egliſe. Dans la ſuite, l'Egliſe & le nombre des Fidéles ſe multipliant, il fallut bâtir pluſieurs égliſes dans une même ville, celle de l'Evêque n'étant pas ſuffiſante, & établir des Prêtres pour gouverner des égliſes dans la campagne. On voit qu'il y avoit à Rome du tems d'Optat quarante Baſiliques, qui étoient régies par des Prêtres; & le Pape Corneille dans ſon Epître à Fabius, aſſûre qu'il y avoit 46 Prêtres dans l'égliſe de Rome. Il y avoit des Curez à Alexandrie dès le tems de S. Athanaſe. Il y en avoit auſſi aux environs de la Maréote. Ces Prêtres avoient chacun une égliſe, dans laquelle ils aſſembloient le peuple. Cela étoit général dans toute l'Egliſe. Il y avoit des Prêtres de la ville, dont les uns étoient dans l'égliſe épiſcopale, les autres avoient leurs égliſes ou leurs tîtres dans la ville, & quantité d'autres qui étoient dans la campagne. Entre ceux ci, il y en avoit de plus conſidérables que l'on appelloit Chorévêques, auſquels ont ſuccédé les Doyens ruraux. Les Théologiens ont fait les Curez ſucceſſeurs des 72 Diſciples de Nôtre-Seigneur, & les ont crus de droit divin. C'eſt le ſentiment de la Faculté de Théologie de Paris. Les Curez avoient droit d'aſſembler le peuple, de leur adminiſtrer les Sacremens dans leurs égliſes, & d'excommunier les coupables. On a donc, depuis le huitiéme ſiécle, uni des Cures à des Chapitres & à des monaſtéres. Mais depuis on a exclus les Moines de l'adminiſtration des Cures. Les Chanoines Réguliers ſe ſont maintenus dans le droit de poſſéder des Cures. Les Chapitres & les monaſteres qui ont des Cures, ſont obligez d'y nommer des Vicaires perpétuels. Les Curez ne ſont point amovibles: ils dépendent des Evêques; mais pour les deſtituer, il faut un jugement canonique. Les droits ſpirituels des Curez, ſont de gouverner les Fidéles qui dépendent de leur paroiſſe, pour ce qui regarde le ſpirituel; de leur adminiſtrer les ſacremens; de les confeſſer & de les communier à Pâques. Les temporels ſont de percevoir les groſſes dixmes, à moins qu'elles n'ayent été aliénées, (& en ce cas les Gros Décimateurs ſont tenus de leur faire une penſion congrue,) de joüir des novales menues, & autres dixmes, & du creux de l'égliſe, c'eſt à dire, des offrandes, des droits de batême, de mariage, de mortuaires, &c. * Thomaſſin, *Diſcipline de l'Egliſe.* Fileſac, *& autres.*

CUREAU de la Chambre. *Cherchez* CHAMBRE, (Cureau de la)

CURÉE (Joachim de la) naquit à Freiſtadt en Siléſie, le 23 octobre 1532. Il étoit fils de Grégoire de la Curée, lequel après avoir achevé ſes Humanitez à Leipſic & à Cracovie, apprit à faire des étoffes de laine, & fut enfin Juge de Glogaw. Joachim, à l'âge de ſept ans, commença d'apprendre le Latin dans le lieu de ſa naiſſance. Il continua ſes études à Goldberg ſous Valentin Fridland, qui lui enſeigna la Langue Gréque & la Dialectique. En 1550, il fut appellé à Wittenberg pour y inſtruire la Jeuneſſe. Cependant il y fit de ſi grands progrès en Théologie, qu'il ſurpaſſa bientôt tous ſes compagnons d'étude. Au mois de juillet de l'année 1554, il fut fait Maître-ès-Arts, & au mois de ſeptembre ſuivant il revint dans ſa patrie, où il expliqua les Auteurs Grecs & Latins à un grand nombre d'Ecoliers, employant à la lecture des livres de Medecine les heures qu'il pouvoit dérober aux exercices de ſon emploi. En 1557, il alla à Padoue, où il fut Auditeur de Victor Frincavella, & d'Antoine Francanzan, Profeſſeurs en Medecine dans l'Univerſité de cette ville. De là il paſſa à Bologne, où il reçut le Bonnet de Docteur en cette Science le dixiéme ſeptembre 1558. Etant de retour dans ſon païs l'année ſuivante, il ſervit en qualité de Médecin la République de Glogaw, qui lui aſſigna des appointemens conſidérables. Il y pratiqua la Médecine juſqu'à l'année 1572, en laquelle il fut appellé à la Cour de George, Duc de Lignitz & de Brieg, qui l'honora de la charge de ſon Médecin & de ſon Conſeiller, laquelle il ne put pas exercer, parce qu'avant que d'en prendre poſſeſſion, il fut ſaiſi d'une violente fiévre qui mit fin à ſa vie, après qu'il eut vécu quarante ans & trois mois. C'étoit un Médecin, qui non ſeulement avoit aquis une grande réputation par ſon ſavoir dans la Science dont il faiſoit profeſſion, mais qui s'étoit auſſi rendu habile dans la Théologie, & qui avoit beaucoup de zéle pour la Religion Evangélique. Un Théologien Proteſtant de Breſlaw en Siléſie, nommé *Urſinus* ou *Beer*, mit au jour une Exégéſe ſur le Sacrement de l'Euchariſtie, ſous le maſque de Joachim de la Curée, laquelle excita un grand trouble parmi les Luthériens d'Allemagne. Dans le tems que les Théologiens de Saxe faiſoient éclater leurs plaintes contre cet Ouvrage, il arriva par une fâcheuſe conjoncture pour Gaſpard Peucer, gendre de Mélanchthon, qu'il ſe rendit ſuſpect de Zwinglianiſme. Cela le fit juger capable d'avoir fait le livre de la Curée. L'Electeur de Saxe le fit arrêter. Il eut beau proteſter contre la fauſſeté des conjectures, & contre la malice des Délateurs. Le témoignage du Libraire lui fut inutile, & il fut jetté dans les priſons de Dreſde. Peucer ne fut pas le ſeul qui eut à ſouffrir pour l'Exégéſe de Joachim de la Curée. On prétend qu'un Libraire nommé Vœgelin fut auſſi puni pour ce ſujet. Cependant quoiqu'il fût innocent du fait, il ſemble qu'il avoit mérité la punition pour s'être vanté fauſſement d'être l'Auteur de cet Ouvrage. Melchior Adam ſoutient que Joachim de la Curée eſt l'Auteur de cet Ouvrage, qui ſemble different de celui qu'Urſinus publia au nom des Théologiens d'Heidelberg, par l'ordre de l'Electeur Palatin & des Magiſtrats de cette ville ſous ce tître, *Exegeſis veræ Doctrinæ de Sacramento Euchariſtiæ.* Ses Oeuvres imprimées ſont, *Libellus Phyſicus de natura & differentiis Colorum, Sonorum, Odorum, Saporum & qualitatum tangibilium; Exegeſis Controverſiæ de Sacra Cœna; Spongia adverſus Paulum Eberum; Formulæ Precum ſumptarum ex Lectionibus quæ uſitato more in Eccleſia leguntur; Deſcriptio Sileſiæ; Gentis Sileſiæ Annales, Conſilia Medica.* Il a auſſi traduit en Allemand un livre intitulé *Julius, Dialogus, Quomodo Julius* II, *Pontifex Maximus poſt mortem cœli fores pulſando ab Janitore D. Petro intromitti nequiverit,* & que quelques uns attribuent à Eraſme. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 2. p. 470. & ſuiv.* édit. de Hollande, 1715.

CUREN, ville. *Voyez* CUROW.

CURÉOTIS, en Grec *Κουρεῶτις* (de *κουρὰ*, c'eſt à dire, *l'action de tondre*) étoit le troiſiéme jour des Apaturies, qui étoient certaines Fêtes que les Athéniens célébroient pendant quatre jours. Les péres amenoient ce jour-là leurs enfans pour être raſez, & pour être enſuite reçus dans les Tribus du peuple. Car juſques à l'âge de puberté ils entretenoient leur chevelure en l'honneur de quelque Divinité; & lorſque le tems étoit venu de la faire raſer, cela ſe faiſoit dans le temple de cette même Divinité, à laquelle ils l'avoient conſacrée. C'étoit le plus ſouvent à Apollon, quoi qu'il n'y eût point de loi pour cela. Le petit peuple d'Athénes conſacroit ſa chevelure à Hercule, & les principaux de la ville à Apollon *Pythien*, dans le temple de Delphes. Mais pour ce qui eſt du jour nommé *Curéotis*, Héſychius dit clairement qu'ils avoient accoutumé de conſacrer ce jour-là leur chevelure à Diane. *Voyez* APATURIES.

CURES, ancienne ville d'Italie dans le païs des Sabins, qu'on croit avoir été fondée par Medius Fidius, en la ſeptiéme année de la fondation de Rome, & 747 ans avant Jeſus Chriſt. Tatius Roi des Sabins, quitta Cures pour venir demeurer avec ſes peuples à Rome, d'où les Romains prirent le nom de *Quirites.* Numa Pompilius étoit natif de Cures, & cette ville a été depuis ruïnée. Léandre Alberti a cru que cette ville étoit bâtie dans l'endroit où eſt le village dit *Torre*; & d'autres croyent que c'étoit où eſt le bourg de *Cureſſe*; mais il y a plus d'apparence, que c'eſt ſur les ruïnes de Cures qu'on bâtit depuis la ville de *Veſcovie*, où a été l'Evêché de Sabine. Veſcovie, n'eſt aujourd'hui qu'un bourg.

CURÉSE, riviére. *Voyez* CORRESE.

CURÉTES, peuples de l'iſle de Créte, originaires du Mont-Ida célébroient leurs Fêtes au ſon des inſtrumens, à la façon des Corybantes. On dit qu'on leur donna le ſoin de Jupiter nouvellement né, & qu'ils furent Miniſtres de Cybéle. *Voyez* CRÉTE. * Strabon, *l.* 10. *Voyez* CORYBANTES.

CUREUS (Joachim) *Voyez* CURÉE (Joachim de la)

CURGON. *Voyez* CURSON.

CURIACES, trois fréres de la ville d'Albe, ſoutinrent en combattant, les intérêts de leur patrie contre les Romains. Ces derniers, ſous le Roi Tullus Hoſtilius, avoient déclaré la guerre à ceux d'Albe; mais comme les forces de ces deux peuples ſe trouvérent égales, ils convinrent entre eux que trois fréres gemeaux de chaque parti ſoutiendroient les prétentions de leur nation, trois Curiaces pour ceux d'Albe, trois Horaces pour les Romains. Le combat qui ſe donna l'an 85 de Rome, & 669 avant J. C. fut longtems douteux. Les trois premiers étant bleſſez, & deux des derniers tuez, celui des Horaces qui reſtoit, joignant l'adreſſe à la valeur, feignit d'avoir peur & de prendre la fuite; & ayant par cette feinte extrémement fatigué les Curiaces, il les attaqua l'un après l'autre, & les tua. * Florus, *l.* 1. *c.* 3. Tite-Live, *l.* 1. Denys d'Halicarnaſſe, &c.

CURJAT, petite ville de l'Yémen, contrée de l'Arabie Heureuſe, eſt ſur la côte, vis à vis de l'iſle de Mazira, environ à cinquante cinq lieues du Cap de Raz-al-Gate. On conjecture, que ce lieu peut être celui que Ptolomée appelle *Dianæ Oraculum.* * Maty, *Dict. Géogr.*

CURIATIUS MATERNUS, Poëte Latin, vivoit du tems de l'Empereur Veſpaſien, vers l'an 70 après J. C. Ses Ouvrages ſont perdus, & nous n'avons de lui qu'une Tragédie de Medée, citée par l'Auteur des Cauſes de l'Eloquence corrompue, *au Dial.* 6, & par Voſſius, *des Poët. Lat. c.* 3.

CURIE, Romulus diviſa le peuple Romain en trente Curies, dont il y avoit dix dans chaque Tribu, afin que chacun fit les cérémonies des Fêtes & des ſacrifices dans le temple, ou dans un lieu ſacré, deſtiné pour chaque Curie, dont le Prêtre ou Sacrificateur s'appelloit Curion, *a Sacris curandis*, parce qu'il avoit ſoin des ſacrifices. Le peuple s'aſſembloit par Curies, pendant les premiéres années de la fondation de Rome, parce qu'il n'y avoit point encore de Centuries, & qu'il n'y avoit alors que trois Tribus. Ainſi on créoit les Rois & les Magiſtrats, on faiſoit les loix & les ordonnances, & on rendoit la juſtice dans les aſſemblées des Curies, lorſque l'on prenoit les ſuffrages du peuple. Mais enfin on ne tint plus ces aſſemblées, que pour faire certaines loix, ou pour créer les Flamines & le Grand Curion; car les Curions particuliers étoient élus par chaque Curie. On tenoit ces aſſemblées en un lieu appellé *Comitium*, qui étoit dans la place Romaine. * Roſin, *Antiq. Rom. l. 6. c. 3. & 5.*

CURIEL, (Jean-Alfonſe) Chanoine de Salamanque, & Profeſſeur en Théologie, étoit Eſpagnol, & natif de Palentiola, petit bourg dans le diocéſe de Burgos. Il étoit déja Maître-ès-Arts & Docteur en Théologie, lorſqu'il s'aſſocia avec les Bénédictins, quoiqu'il portât ſeulement l'habit eccléſiaſtique. Enſuite il eut un canonicat à Burgos, & puis un autre dans l'égliſe de Salamanque. Depuis, étant choiſi pour enſeigner la Théologie dans l'Univerſité de cette ville, il fut Profeſſeur durant plus de trente ans, & y mourut le 28 ſeptembre de l'an 1609. Jean Alfonſe Curiel avoit une très-belle bibliothéque, qu'il laiſſa aux Bénédictins. De tous les Ouvrages qu'il a compoſez, on n'en a publié que deux, *Lecturæ in D. Thomæ* 102, *& Controverſiæ in diverſa loca Sacræ Scripturæ.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVII. &c.*

CURIEUS, fils de Cinyras, Roi de Cypre, qui bâtit une ville dans cette iſle, qu'il nomma *Curium*, *Κούριον*, ſi l'on en croit Etienne de *Byzance*; mais cet Auteur & les autres Grecs modernes ne manquent jamais de ſavoir les noms des Fondateurs des villes. Bochart tire celui de *Curium* d'un mot Phénicien, qui ſignifie *poiſſonneux*, *Chanaan, l.* 1. *c.* 3.

CURIGA, petite ville de la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gan-

Gange, eſt dans le Malabar, environ à ſept lieues de la côte & de la ville de Cranganor, & eſt capitale d'un Royaume qui eſt ſous la protection du Roi de Calicut. On l'appelle auſſi *Cirigat.* * Maty, *Dict. Géogr.*

CURIGLIANO ou CORIGLIANO, petite ville ſur une riviére de même nom. Elle eſt dans la Calabre Citérieure, province du Royaume de Naples, à une lieue du Golfe de Tarente, & à deux de la ville de Roſſano, du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CURION, nom que les Romains donnoient au Sacrificateur de chaque Curie. Romulus ayant diviſé le peuple en trois Tribus & en trente Curies, ordonna que chaque Curie auroit ſon temple, où elle feroit ſes ſacrifices & ſes Fêtes par le miniſtére d'un Sacrificateur, qui ſeroit nommé *Curion.* Ainſi il y avoit trente Curions qui recevoient les ordres du Grand Curion, élu par toutes les Curies aſſemblées, pour être le Chef de tous les autres. Jules Capitolin nomme ainſi certains Crieurs publics, qui liſoient dans les Jeux les requêtes que les Comédiens faiſoient au Prince ou au peuple. * Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 2. Feſtus.

CURION (C.) Orateur Romain, vivoit du tems de Jules-Céſar, en l'an 700 de Rome, 54 ans avant J. C. & étoit fils d'un autre Orateur de ce nom. Il étoit naturellement éloquent, comme Ciceron le témoigne. Tacite dit qu'il étoit de ces Orateurs qui avoient mis leurs talens à prix d'argent, & remarque que Claudius & lui prenoient de grandes ſommes pour plaider. Ce fut Curion, qui dans une Harangue appella Céſar *l'homme de toutes les femmes, & la femme de tous les hommes.* * Tacite, *Annal. l.* 11. *c.* 7. Suetone, *en la Vie de Jules-Céſar, c.* 49. Cicéron, *in Bruto.*

CURION (C. Scribonius) étoit Tribun à Rome & un des trois excellens Orateurs que ſa famille produiſit. Pour s'aquérir la faveur du peuple, il prit le prétexte de vouloir honorer les obſéques de ſon pére & donna pour cet effet au public de magnifiques ſpectacles. Il fit donc conſtruire deux théatres de bois d'une telle grandeur que tout le peuple y put être aſſis, & qui cependant étoient faits, d'une telle maniére, que nonobſtant l'immenſe poids des Spectateurs, on put les faire tourner ſur des pivots. Le matin, on diſpoſoit les deux Théatres, de maniére qu'ils ſe tournoient le dos & l'on jouoit une Comédie devant chaque théatre; ainſi chaque théatre avoit ſes Acteurs & ſes Spectateurs à part: l'aprés-dinée on faiſoit tourner en même tems les deux théatres avec tous les Spectateurs, ce qui formoit alors un Amphithéatre dans lequel on donnoit un nouveau ſpectacle de Gladiateurs. Cette dépenſe pour les théatres, & pluſieurs autres branches de la prodigalité de Curion l'endettérent ſi fort, que ſelon Valére Maxime la ſomme de ſes dettes montoit à *Sexcenties Seſtertium,* c'eſt à dire, à un million & demi de bageoires. Il y a des Auteurs qui parlent d'une ſomme beaucoup moindre, mais il eſt ſûr que c'eſt une faute des Copiſtes. Ces dettes prodigieuſes métamorphoſérent l'eſprit de Curion; car au lieu qu'auparavant & dans le commencement de ſon Tribunat, il étoit fort zélé pour le bien de la République, depuis que Céſar ſe fut chargé du payement de ſes dettes, il s'oppoſa dans le Sénat à toutes les délibérations qui tendoient à borner le pouvoir de Céſar, attira le peuple dans ſon parti & pouſſa les choſes ſi loin, qu'on prit la réſolution de donner ordre aux Conſuls *de prendre garde que la République ne ſouffrit aucun dommage:* réſolution qu'on n'a jamais priſe que dans les plus grandes extrémitez, puiſque par cet ordre on donnoit plein pouvoir aux Conſuls de faire tout ce qu'ils trouveroient à propos, fût-ce contre toutes les loix, & de faire mourir ceux qui s'oppoſoient dans le Sénat à leurs juſtes deſſeins. Curion ſe ſauva là-deſſus avec M. Antoine, & tous deux ſe retirérent auprès de Céſar, qui cependant s'étoit approché de la ville avec ſon armée & qui prit alors pour prétexte d'une guerre civile, que les priviléges du Tribunat avoient été violez dans les deux perſonnes de Curion & de M. Antoine. C'eſt par cette raiſon que tous les Hiſtoriens Romains parlent de Curion comme du premier Boute-feu de la guerre civile, par où périt la liberté Romaine. Curion reçut bientôt après le ſalaire de ſa trahiſon; car ayant obtenu le commandement en Afrique pendant cette guerre civile, il s'avança trop dans la plaine ſans avoir eu une connoiſſance exacte de l'état dans lequel ſe trouvoient ſes ennemis. Varus & Juba qui avoient une nombreuſe cavalerie de Numidiens, l'environnérent & le battirent. Curion montra dans cette action une valeur extraordinaire, & lava dans ſon ſang la faute qu'il avoit commiſe, en expoſant ſi mal à propos ſon armée. Lorſque Cn. Domitius Colonel de la Cavalerie l'exhorta à prendre avec lui la fuite du côté du camp, il refuſa hautement de le faire, & combattit juſques à la mort parmi l'infanterie qu'on tailloit en piéces: ce qui arriva l'an 706 de Rome. * Plutarque, *in Vita Pompeii & Julii Cæſaris.* Velleius, *l.* 48. *&c.* Céſar, *Bell Civ l.* 3. *c.* 23. *& ſuiv. l.* 4. Cicéron, *Epiſt. ad Q fratr. l.* 2. *Epiſt.* 3. *& ſuiv.* Pline, *l.* 36. *c.* 15. Dion Caſſius, *l.* 40. Appien. Valere Maxime, *l.* 9. *c.* 1. *Ex.* 6.

CURION, (Cœlius Secundus) natif de Sanchirico dans le territoire de Turin, fut un très-ſavant Philoſophe, lequel ayant embraſſé la doctrine des Proteſtans, fut expoſé à de grandes perſécutions; car on le chargea de chaines, & on l'enferma dans un cachot affreux, d'où s'étant ſauvé il ſe retira dans le Canton de Berne. Il y fut Principal du Collége de Lauſanne. Enſuite il paſſa à Bâle, où on lui donna la charge de Profeſſeur en Eloquence, qu'il exerça avec une grande réputation. Ramus aſſure qu'il excelloit dans les Belles Lettres, dans la connoiſſance de l'Hiſtoire & de la Théologie. Il eut pluſieurs enfans dont quelques uns auront des articles ſéparez. Le livre le plus ſingulier de Cœlius Curion, eſt celui qui a pour titre, *de Amplitudine beati Regni Dei,* qu'il dédia en 1554, à Sigiſmond Auguſte, Roi de Pologne, où il prétend montrer que le nombre des Prédeſtinez eſt plus grand que celui des Reprouvez. Il mourut l'an 1569, âgé de 67 ans. Il avoit enterré depuis peu ſon fils Auguſtin Sécundus Curion. Leur bibliothéque, qui étoit très-belle, fut achetée par un Duc de Lunebourg. Elle fait partie de celle de Wolfembutel. Les Oeuvres imprimées de Cœlius Curion ſont, *Araneus ſive de Providentia Dei; Libellus de immortalitate animorum; De Liberis pie educandis; Paradoxa Chriſtiana; Paraphraſis in principium Evangelii Johannis; Adhortatio ad Religionem; Oratio de ingenuis Artibus; Oratio in laudem Scribarum Collegii Ticinenſis; Orationes funebres duæ; In Rolandum Trovamalum Salenſem qui pro patria in carcere morbo confectus eſt, Laudatio; Quatuor breves Orationes e Græco verſæ; Bernardini Ochini Sermo ex Italico verſus; Paſquillus extaticus; Paſquillus Theologaſter; Paſquillus extaticus, non ille prior, ſed totus plane alter, auctus & expolitus, cum aliis ſanctis pariter & lepidis Dialogis;* Le même en Italien; *Appiani Alexandrini Iberica Latine verſa; De Literis Doctrinaque puerili libri quinque, & Libellus de Ratione docendi Grammaticam; Pro vera & antiqua Eccleſiæ Chriſti auctoritate in Antonium Florebellum Oratio; Marii Nizolii Obſervationes in Ciceronem, auctæ per C. S. Curionem; De omni Artificio diſſerendi atque tractandi ſumma, cum oratoriis quibuſdam Exercitamentis, & juvenilibus quibuſdam Carminibus; In eoſdem libros Epitome; Chriſtianæ Religionis Inſtitutio; Commentarii in Joachimi Perionii de Dialectica libros tres; Franciſci Spiræ Civitatulani Hiſtoria ex Italica Lingua in Latinam tranſlata; Oratio Honorii Traumani ad Milites pro tuenda Libertate Germaniæ ex Germanica Lingua in Italicam ab alio, & deinde in Latinam a Curione tranſlata; Titus-Livius, partim C. S. Curionis induſtria, partim collatione meliorum Codicum integritati reſtitutus, cum ejuſdem Curionis Præfatione de Menſuris, Ponderibus, Reque Nummaria Romanorum & Græcorum, Notiſque Rhenani & Gelenii, & Chronologia Glareani; Ciceronis Orationes Philippicæ cum Notis Curionis, quibus acceſſere Orationes quatuor ejuſdem argumenti ex Dione, eodem Curione Interprete & Explicatore; Scholia in Satyras Juvenalis & Perſii; Selectarum Epiſtolarum libri duo; Orationum liber unus; In Ciceronis Topica Commentarius; De Amplitudine beati regni Dei libri duo; Librorum de Amplitudine regni Cœlorum, adverſus Petrum-Paulum Vergerium Apologia;* Le même à peu prés en Allemand; *Schola, ſeu de perfecto Grammatico libri tres;* Une longue préface à la tête des Oeuvres de Guillaume Budé; *Supplementum Rapſodiæ M. Antonii Sabellici ab anno* 1503 *ad annum,* 1560; *Ciceronis Orationes cum Notis; Franciſci Guichardini Hiſtoria Bellorum Italiæ, per C. S. Curionem Latine reddita; Logices Elementorum libri quatuor; Ciceronis Partitiones Oratoriæ cum C. S. Curionis Explicationibus; De Bello Melitenſi anni* 1565 *Hiſtoria nova; Plautinæ Lectiones; Commentarius in Ciceronem de Claris Oratoribus; Notæ in Salluſtium; Caſtigationes in Senecam; De Utilitate legendæ Hiſtoriæ.* Curion a fait imprimer un Dictionnaire avec le titre de *Romanum Forum,* qui n'eſt que le Dictionnaire de Robert Etienne. * Bayle, *Dict. Crit & les Auteurs qu'il cite.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 338. *& ſuiv.* edit. de Hollande, 1715. Le Pere Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 21. *p.* 1. *& ſuiv.*

* CURION (Cœlius Horace) fils du précédent, naquit l'an 1534 à Caſal. Ses progrès dans les Sciences furent fort rapides, & à l'âge de vint ans, il fut reçu à Piſe Docteur en Philoſophie & en Médecine. Etant paſſé en Allemagne, il fut bien venu à la Cour des Empereurs Ferdinand & Maximilien II, duquel il fut Ambaſſadeur à la Porte. Il mourut le 15 février 1564 dans ſa trentieme année. Le Pére Niceron, après avoir dit qu'Horace Curion eſt né en 1534, ajoûte qu'il eſt mort en 1554, dans ſa trentiéme année. S'il eſt vrai qu'il ſoit né en 1534 & qu'il ait vécu trente ans, il eſt clair qu'il doit être mort en 1564. Il eſt Auteur des Traductions ſuivantes, *De Amplitudine Miſericordiæ Dei Oratio a Marſilio Andreaſio Mantuano Italico ſermone conſcripta; Sermones tres Bernardini Ochini de Officio Chriſtiani Principis; Declamationes quinque in aliquot D. Jacobi locos.* * Le Pere Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 21. *p.* 25. 26 *&* 27.

* CURION (Cœlius Auguſtin) frére du précédent, & fils de Cœlius Secundus Curion, naquit l'an 1538 à Salo dans le Milanois. Il commença dès ſa premiere jeuneſſe à ſe faire connoître par ſon habileté dans les Sciences. En 1565, il fut fait Profeſſeur en Eloquence dans l'Académie de Bâle, mais une mort prematurée l'enleva au bout de deux ans, étant décédé le 24 octobre 1567 dans ſa 29 année. Il a compoſé les Ouvrages ſuivans, *Hieroglyphicorum libri duo; Sarracenicæ Hiſtoriæ libri tres ab eorum origine ad initium Imperii Ottomanici anno* 1300; *Deſcriptio Marochenſis regni in Mauritania a Sarracenis conditi.* Il a fait auſſi un livre où il decrit la vie & la mort de ſes quatre Sœurs. * Le même, *p.* 27. *&* 28.

* CURION (Léon) frere des deux precedens & fils de Cœlius Secundus Curion, naquit à Salo le 13 janvier 1536. Il paſſa une partie de ſa vie en Pologne, où il fut employé dans le ſervice & dans les negociations, Son pere ayant perdu preſque tous ſes enfans, le rappella à Bâle, où il revint en 1567. Il s'y maria au mois décembre de la même année, avec Flaminie Muralt, fille d'un Juriſconſulte de Locarno. Il mourut le ſixiéme octobre 1601, âgé de 65 ans. Une de ſes filles nommée Marguerite épouſa *Jean* Buxtorf, Profeſſeur à Bâle. * Le même, *p.* 28.

* CURION (Violante) ſœur des précédens, naquit le huitiéme novembre 1532, à Céva ville de Piemont. Elle fut emmenée par ſes parens à Lauſanne en 1542. Elle fut mariée à Bâle en 1553 à Jérôme Zanchius, Profeſſeur en Théologie dans cette ville; mais ils ne vecurent pas longtems enſemble, car elle mourut à ſa troiſiéme couche en 1556. * Le même, *p.* 28. *&* 29.

* CURION (Angélique) ſœur de la precedente, naquit à Lauſanne le 15 ſeptembre 1543. Elle s'appliqua avec ardeur & avec ſuccès aux Belles Lettres, & parvint à poſſéder parfaitement les Langues Allemande, Italienne Françoiſe & Latine. Elle aidoit ſouvent ſon pére à collationner les Auteurs Latins avec les manuſcrits, & quand il étoit las de lire, elle lui ſervoit de Lecteur. Elle mourut le 31 juillet 1564, dans une terrible peſte qui affligea le païs. On trouve trois de ſes lettres à la *page* 364, *du tome* 14 *des Amœnitates Literariæ.* * Le même, *p.* 29.

CURION (Jacques) Médecin Allemand, naquit en 1497, & ayant appris les Belles Lettres, il s'attacha à la Médecine & aux Mathématiques, qu'il enſeigna à Ingolſtadt & à Heidelbeag, où

il mourut le premier juillet de l'an 1572, âgé de 75 ans. Il fut enterré dans l'égliſe de S. Pierre, où l'on voit ſon tombeau avec ſon épitaphe.

* CURIOROWICZA, anciennement *Rhodope Mons*, montagne de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Romanie, entre la montagne d'Argentaro dont elle eſt une branche, & Conſtantinople. * Maty, *Dict. Géogr.*

CURIOSOLITES, peuples d'entre les Celtes, qui habitoient cette partie de la Bretagne Armorique, que nous appellons aujourd'hui le diocéſe de Cornouaille, ou de Quimpercorentin, comme qui diroit *la corne* ou *pointe des Gaules*. *Cherchez* CORNOUAILLE.

* CURIS, CURITIS & QUIRITIS, ſurnom de la Déeſſe Junon, lequel vient de l'ancien mot Sabin *Curis* qui ſignifie *une lance*, parce que cette Divinité étoit en beaucoup d'endroits répréſentée avec une lance à la main. Cette Junon paſſoit pour la Patronne des femmes mariées. * Pomey, *Panth. Myth. p.* 74. 75. édit. d'Utrecht, 1701.

CURISCH-HAFF, *Lacus Curonenſis*, Lac de la Pruſſe Ducale, près de la Mer Baltique, où il ſe décharge près de la forteresſe de Mémel. Il reçoit pluſieurs petits ruiſſeaux, & eſt fort long, mais peu large, n'y ayant qu'une langue de terre, ou plutôt de ſable, entre ce Lac & la mer. * Baudrand.

CURISCH-NERUNG, preſqu'iſle de la Pruſſe Ducale en Pologne. Elle eſt entre le Lac de Curiſch-haff & la Mer Baltique. Cette preſqu'iſle a environ vint lieues de long; mais elle n'en a pas plus d'une dans ſa plus grande largeur. Il y a quelques villages, dont Sarckaw & Roſſiten ſont les principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ÇURITA, petite ville de la Nouvelle Caſtille, au ſud-oueſt de Calatrava, dont elle eſt éloignée d'environ quinze lieues.

CURITIS. *Voyez* CURIS.

CURIUS DENTATUS (Marcus-Annius) Citoyen Romain, fut trois fois conſul, l'an 464, 479 & 480 de Rome, 290, 275 & 274 avant J. C. Il vainquit les Samnites & les Sabins, & mérita l'honneur du triomphe, pour avoir été victorieux des Lucaniens. Il diſtribua quarante arpens de terre à chaque Citoyen, & n'en reſerva pas davantage pour ſoi, diſant, que celui-là ne méritoit pas le nom de Romain, à qui cette quantité ne pouvoit ſuffire. Aprés avoir vaincu les ennemis de ſa patrie, il ſe retira à la campagne. Un jour les Ambaſſadeurs des Samnites l'ayant trouvé dans le tems qu'il faiſoit cuire des raves dans un pot de terre, lui offrirent des vaſes d'or, pour l'obliger de les ſuivre. Curius les refuſa généreuſement, & leur dit qu'il préferoit la vaiſſelle de terre à la leur, pouvant avec ſa pauvreté commander à ceux qui poſſédoient des richeſſes infinies. Il défit Pyrrhus près de Tarente, l'an 479 de Rome, & 275 avant J. C. * Plutarque, *en la Vie de Caton le Cenſeur*. Aurelius Victor, *en la Vie des Hommes Illuſtres*, c. 33. Tite-Live. Florus, &c.

CURIUS FORTUNATIANUS, Hiſtorien, ſemble avoir vécu dans le troiſiéme ſiécle, du tems de Gordien & de Philippe l'*Arabe*, comme on le peut recueillir de ce que Jules Capitolin dit de lui en la Vie de Maxime & de Balbin. Il a écrit lui même la Vie de Maxime & de Pupien; & Voſſius témoigne que cet Ouvrage ſe conſerve encore dans la Bibliothéque de l'Empereur. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 3.

* CURIUS (Pierre) Recteur des Ecoles Latines de Berg-S. Vinox, a donné au Public une Grammaire Gréque & Latine; & un *Dictionnaire Grec-Latin & Allemand*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 734.

CURLANDE. *Voyez* COURLANDE.

* CURLEW, nom de quelques montagnes d'Irlande qui ſéparent le Comté de Roſcomen de celui de Slégo. Elles ont été impratiquables juſques au XVI ſiécle, qu'on y fit un chemin avec beaucoup de peine & de dépenſe. * Beeverell, *Dél. d'Irlande, p.* 1497.

CUROPALATE, Hiſtorien Grec. *Cherchez* SCYLITZES.

* CUROW ou CUREN, village du Duché de Courlande, vers l'emboûchure de la riviére de Maſſa, Maſza au Muſza à huit lieues au deſſous de Mittaw. C'étoit autrefois une ville épiſcopale, ſuffragante de Riga. * Maty, *Dict. Géogr.*

CURSEURS APOSTOLIQUES, Officiers du Pape, qui répréſentent les anciens Curſeurs, dont l'Hiſtoire eccléſiaſtique fait mention, & qui du tems des perſécutions portoient les lettres des Evêques, pour avertir les Fidéles de ſe trouver aux Synaxes. De même les Curſeurs Apoſtoliques avertiſſent les Cardinaux, les Ambaſſadeurs & les Princes du thrône, de ſe trouver aux conſiſtoires, aux cavalcades & aux chapelles papales; & quand ils s'aquittent de ces fonctions, ils ont une robe violette, & un bâton d'épine en main. Lorſque l'on en reçoit un, le plus ancien des Curſeurs le préſente au Pape, en lui diſant, *Beatiſſime Pater, iſte eſt Curſor novus qui humiliter a Sanctitate veſtra petit oſculum pedis*. Deux Curſeurs vont tour à tour au Palais, pour recevoir les ordres du Pape. Si l'on doit tenir conſiſtoire, ils ſont introduits à l'audience par le Maître de chambre; & ayant les genoux en terre, ils diſent à ſa Sainteté, *Sanitas & longa vita, beatiſſime Pater, cras erit conſiſtorium*. Le Pape en leur donnant ſa bénediction leur répond, *Erit conſiſtorium*. Pour lors ils vont intimer le conſiſtoire à tout le Sacré Collége, au Thréſorier de la chambre, à l'Auditeur de la chambre, & au Gouverneur de Rome. Chaque Cardinal eſt obligé de leur donner audience ſur le champ, en quelque état qu'il ſoit, ſans les faire attendre, & eſt debout & découvert. Les Curſeurs ont un genou en terre, & diſent, *Eminentiſſime ac Reverendiſſime Domine, craſtina die, hora N.... erit conſiſtorium*. Si c'eſt pour donner le chapeau à un Cardinal, ils diſent à celui qui le doit recevoir, *Salus & gaudium, Eminentiſſime ac Reverendiſſime Domine, die N.... erit conſiſtorium publicum, in quo Sanctiſſimus Dominus noſter tradet pileum rubrum Eminentiæ veſtræ, ac aliis Eminentiſſimis nuperrime creatis*. Si c'eſt pour une chapelle papale, ils obſervent les mêmes cérémonies, n'y ayant que le compliment de changé; mais aux Ambaſſadeurs & aux Princes du thrône, ils ne mettent pas un genou en terre. Ils intiment auſſi les obſéques d'un Cardinal à tout le Sacré Collége, & aux quatre Ordres Mendians; & les héritiers du Cardinal défunt ſont obligez de leur donner dix ducats *di camera*, 24 livres de cire, & huit ducats *di moneta*. Chaque nouveau Cardinal leur doit dix ducats *di camera*. Ils aſſiſtent encore aux cavalcades où le Pape eſt préſent; ils entourent ſa litiére, revêtus de leur robe violette, tenant en main une maſſe d'argent, montez ſur des mules. Ils ſont au nombre de dix-neuf, dont l'un exerce pendant trois mois l'Office de Maître; & c'eſt à lui ſeul que ſont adreſſées les commiſſions qui ſont ſignées par le Pape, ou par le Cardinal Préfet de la Signature de Juſtice. * Carlo Bartol. Piazza.

CURSINET (****) celébre Fourbiſſeur à Paris, étoit en réputation vers l'an 1660, pour les ouvrages de damaſquinerie. Cette ſorte de travail a pris ſon nom de la ville de Damas en Syrie, & les Anciens s'y ſont fort adonnez. C'eſt un aſſemblage de filets d'or & d'argent appliquez dans des hachures ou creux taillez ſur le fer, pour y faire des ornemens Arabeſques, Moreſques ou Groteſques. Ces ouvrages ſont plats ou de bas relief. Ceux que Curſinet travailloit étoient incomparables, tant pour le deſſein, que pour la belle maniére d'appliquer ſon or, & de ciſeler de relief par deſſus. * Félibien, *Principes des Arts*.

CURSOL (Guillaume de) *Cherchez* PINTO.

CURSOLAIRES (Les) que les Italiens nomment *Curzolari*, & que les Latins appelloient *Echinades*, ſont cinq petites iſles vis à vis de l'emboûchure du Golfe de Lépante, autrefois de Corinthe. Ce fut auprès de ces iſles que les Chrétiens gagnérent en 1571, cette fameuſe bataille de *Lépante* contre l'armée des Turcs, commandée par Hali, ſous Selim II. L'année précédente les Turcs, qui s'étoient rendus maîtres de l'iſle de Chypre, faiſant quelque ſéjour dans cette rade, allérent inſulter ces iſles, & voulurent attaquer la principale; mais elle fut garantie par une avanture digne d'admiration. Antoine Balbo, Gouverneur de cette iſle, s'étoit enfui la nuit au premier bruit de la flotte Turque, & avoit été ſuivi par les principaux Habitans. Leurs femmes fermérent les portes; & par le conſeil d'un Prêtre, nommé Antoine Roſoneo, qui avoit tâché inutilement de retenir le Gouverneur & les Bourgeois, elles prirent les habits & les armes de leurs maris, montérent ſur les murailles, & firent contenance de gens qui vouloient ſe défendre: ſtratagême qui fut ſecondé par un coup fort heureux; car une de ces femmes voyant les galéres ennemies s'approcher des murs, mit hardiment le feu à une piéce de canon, pointée par hazard vers la flotte. Il arriva par bonheur que ce coup rompit le mât d'une des galéres: de ſorte que les Infidéles, perſuadez que la garniſon étoit nombreuſe, & en réſolution de ſe bien défendre, ſe retirérent ſans mettre pié à terre. Le Sénat de Veniſe fut tellement ſatisfait de cette action, que quelque tems après, lorſque les Habitans de Curſolari, preſſez par une grande diſette, envoyérent demander quelques blez à la République, on leur répondit qu'ils n'avoient pas aſſez bien ſervi l'état pour mériter cette grace; mais qu'ils devoient employer la faveur de leurs femmes, à la valeur deſquelles ils étoient redevables de leur ſalut, & dont la République reconnoîtroit la bravoure. * Gratiani, *Hiſt. de Chypre*.

CURSON, CURTON ou CORCON, en Latin *de Corcona* (Robert) Cardinal Anglois, deſcendoit d'une famille noble & illuſtre, & étudia dans l'Univerſité d'Oxford; puis vers l'an 1180, à Paris, où il fut Docteur & Chancelier de l'Egliſe & de l'Univerſité. Le Pape Innocent III, qui l'y avoit connu, le fit venir à Rome, lorſqu'il fut élevé ſur la chaire de ſaint Pierre, & le fit Cardinal en 1211. Robert Curſon avoit toûjours témoigné beaucoup d'ardeur pour le recouvrement des lieux ſaints qui étoient retombez ſous le pouvoir des Infidéles. Son zéle le fit choiſir par Innocent III, pour publier la Croiſade en France. Il tint un Concile à Paris en 1212, & y fit faire de beaux réglemens pour la correction des mœurs: il en tint encore d'autres ailleurs; mais dans celui qu'il avoit convoqué à Béziers, il ſe rendit ſi odieux par ſes entrepriſes contre les droits de l'Egliſe Gallicane, que l'on appella de ſes procédures. Les Députez du Clergé de France pouſſérent l'appel avec vigueur, & confondirent de telle ſorte ce Cardinal dans une aſſemblée générale qui ſe tint à Rome, que le Pape les pria de ſe relâcher ſur les griefs dont ils ſe plaignoient. Curſon mena beaucoup de Croiſez en 1214, à Simon Comte de Montfort, qui faiſoit la guerre aux Albigeois. Il paſſa encore en Angleterre, & fut envoyé Légat en Orient, où il mourut preſque en arrivant à Damiéte l'an 1218. On attribue divers Ouvrages à ce Cardinal, comme, *Summa Theologiæ*, qui ſe trouve manuſcrite dans la bibliothéque de ſaint Victor de Paris, & qui a été citée par M. de Launoy; *Lecturæ ſolemnes; An Origenes ſalvus ſit? De ſeptem Septenis, &c.* * Jacques de Vitri, *Hiſt. Orient.* Matthieu de Weſtminſter, *in Annal.* Onuphrius, *in Chron.* Le Continuateur *de la Chronique d'Auxerre, an.* 1215. Balæus & Pitſeus, *de Script. Angl.* Aubery, *Hiſt. des Card.* Godwin, *des Card. Angl.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XIII ſiécle*. Bayle, *Dict. Crit. &c.*

CURSOR. *Cherchez* PAPIRIUS.

CURTESIUS, Poëte Italien, natif de Padoue, où il floriſſoit au commencement du XVII ſiécle, & où il mourut le quatriéme février de l'an 1618, âgé de 68 ans, a écrit divers Ouvrages, comme, un Poëme de la Vie de ſainte Juſtine; les Amours d'Oreſtille, &c. * Thomaſini, *Elog. Doct. partie* 1.

CURTI (Guillaume) Cardinal, Evêque d'Albi, ſurnommé *le Cardinal Blanc* (parce qu'il étoit Religieux de l'Ordre de Cîteaux) vivoit dans le XIV ſiécle, & avoit fait profeſſion dans l'Abbaïe de Bolbone. Il étoit natif de Toulouſe ou du diocéſe. Benoît XII le nomma l'an 1337, à l'Evêché de Nimes, & le huitiéme décembre de la même année à celui d'Albi. Le même Pape le fit Cardinal le 18 décembre 1338; & en 1342, Clément VI l'envoya Légat en Italie, où il rendit de grands ſervices au ſaint Siége. A ſon retour, il fit continuer l'égliſe des Bernardins de Paris, que le

Pape

Pape Benoît avoit commencée. Il y fonda une bibliothéque, avec un reveau ſuffiſant pour l'entretien de ſeize Ecoliers en Théologie, & mourut à Avignon le 12 juin de l'an 1361. * Boſquet, *in Vit. Benedicti XII, & Clementis VI.* Frizon, *Gall. Purp.* Du Chêne. Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux.* Baluze, *Vita Pap. Aven. tome* 1.

* C U R T I S (Joſeph de) natif de Meſſine, Religieux de l'Ordre de S. François. Il aimoit plus ſon repos que les occaſions de faire paroître ſa capacité. Il a écrit quelques Ouvrages en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

C U R T I S I U S (Titus) Soldat prétorien, fut le premier Auteur de la revolte des Eſclaves en Italie, la dixiéme année de l'Empire de Tibére, & la 24 de J. C. Il en jetta les fondemens à Brindes & aux environs, par des aſſemblées ſecretes, & fit enſuite courir des libelles pour exciter tous les peuples de la campagne à prendre les armes, & à recouvrer leur liberté; mais Curtius Lupus, Queſteur, défit ces Rebelles, & envoya leur Chef à Rome. * Tacite, *Annal. l. 4. c. 27.*

C U R T I U S, nom d'une illuſtre famille de Rome, vint du païs des Sabins s'établir dans cette ville ſous le régne de Romulus. Elle produiſit depuis des Conſuls & d'autres Magiſtrats.

C U R T I U S (Marcus) Chevalier Romain, qui vivoit en l'an 392 de Rome, & 362 ans avant J. C. ſe dévoua pour le ſalut de ſa patrie. La terre s'étoit entr'ouverte, & l'Oracle interrogé là-deſſus, avoit répondu que ce goufre ne pouvoit être comblé qu'en y jettant ce que le peuple Romain avoit de plus précieux. Q. Curtius méditant ſur ces paroles, conclut que la ville de Rome n'avoit rien de plus excellent que les armes & la valeur: de ſorte que s'équipant comme s'il eût eu deſſein d'aller au combat, il monta à cheval; & le preſſant des éperons, il ſe précipita avec lui dans cet abyme: après quoi la terre ſe referma. * Valére Maxime, *l. 5. c. 6. Ex. 2.*

* C U R T I U S (Pierre) iſſu d'une famille noble, naquit à Paris, & fit ſon étude particuliére du Droit Civil & Canonique. Il mourut à Paris en 1495. Il y avoit été Profeſſeur. On a de lui, *Tractatus Monetarum; De Jure Fiſci & Numiſmatum; De Sequeſtratione; De Feudis; De Jure jurando propter calumniam; De Poſit. & Interrog.; De Teſtibus; Conſilior. Volumen; Quaſt. ſuper Statut. quod exſtantibus maſculis femina non ſuccedant.* * Ghilini, *Theatr. Liter. Ital.*

C U R T I U S (Matthieu) célébre Médecin de Pavie, dans le XVI ſiécle, de la même famille que le précédent, mourut à Piſe en 1544, & laiſſa des Ouvrages qui lui aquirent beaucoup de réputation. Les plus conſidérables ſont, *In Mundini Anatomen explicatio; De curandis Febribus; Ars Medica; De ſeptimeſtri partu; Methodus dоſandi, &c.* * Juſtus, *in Chron. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic. &c.*

C U R T I U S ou D E C O R T E (Jacques) Juriſconſulte de Bruges dans le XVI ſiécle, étudia à Orléans, & fut Conſeiller dans ſon païs, où il vivoit en 1550. Il compoſa quelques Ouvrages, *Εἰκαστῶν, ſeu Conjecturalium libri tres; Inſtitutionum Juris Civilis libri quatuor*, traduits en Latin de la Paraphraſe Gréque de Théophile. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 407 & 408.*

C U R T I U S (Corneille) Religieux de l'Ordre de S. Auguſtin, natif de Bruxelles ſe diſtingua par ſa ſcience & par ſa piété, & mourut au mois d'octobre de l'an 1633, âgé de 47 ans. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *De Clavis Dominicis; Vita Sanctorum Ruperti & Virgilii, Antiſtitum Saliſburgenſium; Erotopagnion, ſive Epiſtola Familiares; Poëmatum libri tres; Amphitheatrum Amorum*, traduit de l'Eſpagnol de Chriſtophle Fonſeca; *Quadrageſimale*, traduit de l'Eſpagnol du même Auteur; *Vita quinque Beatarum Virginum Auguſtinianarum; Elogia Virorum Illuſtrium Ord. Eremit. S. Auguſtini, cum imaginibus ad vivum expreſſis; Vita S. Nicolai Tolentinatis, aliorumque aliquot Ord. Eremit. S. Auguſtini Beatorum.* Il a laiſſé imparfaits, *Syntagma de Annulis; Vita S. Joannis Boni Ord. Eremit. S. Auguſtini; Chronicon Univerſale Monaſticum*, Ouvrage de Proſper Stillart, dont Curtius a fait le ſupplément. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 147 & 148.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVII.*

* C U R T I U S ou D E C O R T (Nicolas) Poëte Latin a fait en vers Elégiaques *Encomium Urbis & Univerſitatis Lovanienſis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 684.*

C U R T I U S L A N C I N U S. *Cherchez* L A N C I N U S C U R T I U S.

C U R T I U S M O N T A N U S, Orateur. *Cherchez* M O N T A N U S C U R T I U S.

C U R T I U S N I C I A S, Grammairien. *Cherchez* N I C I A S C U R T I U S.

C U R T I U S (le Lac de) eſt une grande ouverture de terre qui ſe fit dans la grande place de la ville de Rome. Suidas au mot *Liburna*, dit que les Romains nommérent depuis ce lieu *Liburnum.* Plutarque en parle dans la Vie de *Romulus.* * Le Pére Lubin *dans ſes Tables Géographiques ſur Plutarque.*

C U R T O N, Cardinal. *Cherchez* C U R S O N & C H A B A N N E.

C U R U B E (*Curobis & Curubis*) petite ville d'Afrique, ſur la mer, au Cap de Mercure, qui regardoit la Sicile, à dix-ſept lieues environ de Carthage. Ce lieu qui étoit un peu déſert, mais agréable & en bon air, eſt devenu célébre par le banniſſement de ſaint Cyprien, qui y fut rélégué par le Proconſul Paterne, le 13 de ſeptembre de l'an 257, un an avant ſa mort. On en a fait depuis une ville épiſcopale: elle fut appellée dans la ſuite *Calibia.* * Baillet, *Topographie des Saints.*

* C U R V Y (Jean) Seigneur Irlandois, Comte d'Ulſter, qui étoit en 1204 détenu à la Tour de Londres, homme d'une taille de Géant & d'une intrépidité reconnue, fut jugé propre à rabattre les bravades d'un Gentilhomme François. Ce priſonnier ayant été amené à la Cour, le Roi Jean lui demanda s'il vouloit ſe battre pour défendre ſa querelle: non pas pour la tienne, repliqua fiérement le Comte; mais pour celle du Royaume je combattrai juſqu'à la derniére goutte de mon ſang. Mais pendant qu'il réparoit ſes forces qui s'étoient beaucoup diminuées par une longue priſon, le Champion François, ayant ouï parler de la force prodigieuſe de ſon Antagoniſte, ſe retira ſecrettement en Eſpagne, n'oſant paroître ni en France ni en Angleterre. On raconte de ce même Comte d'Ulſter, que dans la ſuite ſe trouvant en France dans l'armée Angloiſe, Philippe dans une conférence qu'il eut avec Jean, ſouhaita de lui voir faire quelque épreuve de ſa force. L'Irlandois étant venu en préſence des deux Rois, fit planter en terre un gros pieu ſur lequel il mit un caſque. Enſuite ayant regardé tout autour de lui d'un air menaçant, il partagea le caſque en deux d'un coup d'épée. Le coup fut ſi violent, que l'épée demeura fortement attachée au pieu, ſans que perſonne que lui même l'en pût arracher. Philippe lui ayant demandé pourquoi il avoit regardé autour de lui d'un œil ſi farouche, il répondit que s'il avoit manqué ſon coup il auroit fait ſauter la tête à tous les Aſſiſtans, pour ne laiſſer vivre aucun témoin de ſa honte. * M. de Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome 2. l. 8. p. 300.*

C U R Z O L A. *Voyez* C O U R Z O L A.

C U R Z O L A I R E S. *Voyez* C U R S O L A I R E S.

C U S. C U T. C U Y. C U Z.

CUSA (Nicolas de) Cardinal. *Cherchez* N I C O L A S.

* C U S A, ville de Nubie en Afrique, ſur le Nil, vers le nord de l'iſle de Guéguére.

C U S Ç A I. *Voyez* C H U S A I.

C U S Ç I. *Voyez* C H U S I.

C U S C O ou C U Z C O, ville du païs de Cuſco, dans la province de Lima au Pérou, étoit autrefois la capitale du Pérou, & le ſéjour des Yncas ou Empereurs du Pérou. Elle eſt environnée de montagnes, & ſes premiers édifices furent bâtis ſur le penchant de celle qu'on nomme *Sacſa huama*, où étoit une fortereſſe, dont les reſtes ſont connoître que c'étoit un ouvrage d'une ſtructure ſurprenante. La ville eſt diviſée en deux parties, dont l'une eſt appellée *Hanan-Cuſco*, c'eſt à dire, *le Haut Cuſco*; & l'autre *Hurin-Cuſco*, c'eſt à dire, *le Bas Cuſco.* Le Palais de l'Yncas étoit dans la fortereſſe de Sacſa-huama, & étoit compoſé de trois châteaux, diſpoſez en triangle, dont celui du milieu lui ſervoit d'appartement. Les murailles étoit couvertes d'or & d'argent, & embellies de diverſes figures d'animaux. On alloit d'un chateau à l'autre par des ſouterrains, qui faiſoient pluſieurs tours & retours en forme de labyrinthe. Les Eſpagnols ont détruit ce ſuperbe bâtiment, & en ont emporté quantité de pierres dans la ville, pour y bâtir. Ils n'y ont laiſſé que les murailles, dont ils n'ont pu remuer les pierres, qui ſont d'une groſſeur & d'une grandeur prodigieuſe. Les maiſons de Cuſco ſont bâties de vives roches fort maſſives, & l'architecture en eſt fort belle. La grande place de la ville eſt quarrée & regarde quatre chemins tracez au cordeau, qui vont vers les quatre parties du monde. Le plus fameux des anciens temples de cette ville étoit dédié au Soleil, qu'ils nommoient *Curiacanche.* C'étoit un édifice magnifique & rempli de richeſſes, où les Yncas faiſoient ſacrifier des enfans à cette fauſſe Divinité qu'ils y adoroient. Ils y renfermoient auſſi les Idoles des peuples qu'ils avoient ſubjuguez, comme des trophées érigez en l'honneur de leur Dieu. Pendant le régne des Yncas, on apportoit à Cuſco tout l'or & l'argent des autres provinces du Pérou. Ils s'y voit encore pluſieurs caves & lieux ſouterrains, où les Eſpagnols ont trouvé des thréſors immenſes, qui y avoient été gardez. Cette ville eſt maintenant le ſiége d'un Evêque ſuffragant de l'Archevêque de Lima. Il y a huit paroiſſes, quatre couvens de Religieux, ſavoir, de ſaint Dominique, de ſaint François, de ſaint Auguſtin, & de la Mercy, un monaſtére de Religieuſes, & un Collége de Jéſuites. On y remarque auſſi un Hopital pour les Indiens, lequel eſt extrêmement riche. L'air y eſt un peu froid, mais ſain; & rien n'y manque de tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. Au milieu de la ville il y a une fontaine, dont l'eau fait un ſel excellent. On compte environ trois mille Eſpagnols dans Cuſco, & dix mille Indiens qui obéiſſent à un Corrégidor ou Gouverneur, établi par le Viceroi du Pérou, dont le ſéjour eſt à Lima. Le terroir de Cuſco eſt fertile & agréable pour la diverſité des arbres & des fleurs qu'il produit. A quatre lieues de la ville eſt la vallée de Yucay, qui eſt un lieu délicieux pour la beauté de ſes jardins, & pour la bonté de l'air qui y eſt fort tempéré. Elle eſt environnée de hautes montagnes qui ſont couvertes d'arbres, & d'où ſortent pluſieurs ruiſſeaux. Les Yncas y prenoient ſouvent leur plaiſir, & l'on y voit encore quelques reſtes des bâtimens ſuperbes, où ils faiſoient quelque ſéjour. Les principaux de Cuſco ont auſſi eu ſouvent le deſſein d'y établir leur demeure. Les Yncas avoient dans cette même vallée une fortereſſe bâtie ſur un haut rocher, entouré d'autres roches qui formoient une eſpéce de couronne, & ſur leſquelles on avoit taillé des figures de lions, & d'autres animaux ſauvages, qui tenoient diverſes armes dans leurs pattes. Les Eſpagnols cultivent avec ſoin cette vallée, où ils ſément du blé, & plantent des cannes de ſucre. On a coutume auſſi d'y mener les Malades pour recouvrer plus promptement leur ſanté. * De Laët, *Hiſtoire du Nouveau Monde.*

* C U S E A U X. *Voyez* C U Z E A U X.

C U S E N T I N A. *Voyez* C O N S T A N T I N E.

C U S P I N I E N (Jean) Allemand de Schweinfurt en Franconie, Philoſophe, Hiſtorien, Orateur, Poëte & Médecin, vivoit au commencement du XVI ſiécle, & fut très-conſidéré de l'Empereur Maximilien I, qui l'employa en diverſes négociations. Il compoſa un Commentaire des Conſuls, des Céſars, & des Empereurs Romains; une Hiſtoire d'Autriche, où il parle des Marquis, Ducs, & Archiducs de cette Maiſon; une Hiſtoire de l'origine des Turcs, de leur Religion, & de la tyrannie qu'ils exercent contre les Chrétiens; & pluſieurs autres Ouvrages. Nicolas Gerbel a compoſé la Vie de Cuſpinien, & l'on la trouve à la tête de ſon livre des Céſars. Jean Cuſpinien mourut en 1529 à Vienne en Autriche, où il étoit Conſeiller. * Paul Jove, *Elog.* Melchior

Adam, *in Vit. Philoſ. Germ.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3.

CUSPIUS FADUS, fut envoyé par l'Empereur Claude après la mort du grand Agrippa pour gouverner la Judée, & s'aquita très-dignement de cet emploi. A ſon arrivée il fit prendre Ptolomée Chef des Voleurs, qui ravageoient les côtes de l'Idumée & de l'Arabie. Il apprit auſſi qu'un Enchanteur nommé *Theudas* faiſoit le Prophéte, & qu'il perſuadoit aux peuples de le ſuivre avec tout ce qu'ils avoient de biens, leur promettant d'arrêter d'une ſeule parole les eaux du Jourdain, & de leur faire paſſer ce fleuve à pié ſec. Il envoya quelques Cavaliers après ces pauvres abuſez, qui les ſurprirent, en tuérent une partie, firent pluſieurs priſonniers, & mirent les autres en fuite. Theudas fut arrêté, & eut la tête tranchée. Cuſpius eut Alexandre Tibére pour ſucceſſeur. * Joſéphe, *Antiquit. Judaiq. l.* 22. *ch.* 3. *&* 5.

CUSSET, bourg ou petite ville de France dans l'Auvergne, ſur les confins du Bourbonnois, à demi lieue de Vichi, & à dix de Clermont vers le ſeptentrion oriental. * Maty, *Dict. Géogr.*

CUSTODES, *Cuſtodes*, certains Officiers Romains qui prenoient garde qu'on ne fit quelque ſupercherie, en donnant les bulletins dans l'élection des Magiſtrats. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

* CUSTOS (Dominique) d'Anvers, célébre Graveur, a gravé les piéces ſuivantes, *les Généalogies des Princes Chrétiens*, expliquées par Antoine Albizi, noble Florentin; *Atrium Heroïcum*, ou les Portraits des Empereurs, des Rois, des Princes, &c. *Les Saints d'Ausbourg* avec des explications; *Les Comtes de Tirol*; *les Electeurs de Saxe* avec un Commentaire; *Les Ducs de Baviére*, avec un Commentaire; *Les Vies & les Portraits des Rois de Naples*; *Les Délices de la ville de Rome*; *les Figures* qui entrent dans le Voyage de George d'Ehingen. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 193.

* CUSTOS (Jean) célébre Grammairien, enſeigna les Humanitez à Louvain, devint enſuite Recteur du Collége de Groningue, puis d'Anvers. On a de lui *Grammatica Latina.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 438.

CUSTRIN, ſur l'Oder, ville d'Allemagne, dans la nouvelle Marche de Brandebourg, eſt défendue par un bon château, & eſt ſituée entre des marais à quatre ou cinq lieues de Francfort ſur l'Oder.

CUTBERT *ou* CUTHBERT, Archevêque de Cantorberi, mort en 760, publia les Actes d'un Synode qu'il avoit tenu en 747; *Ad Zachariam Papam, De tumulis Illuſtr. Vir. &c.* * Piſeus, *de Script. Angl.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *ch.* 29, *&c.*

CUTBERT ou CUTHBERT, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoit, qui vivoit en 740, compoſa la Vie du Vénérable Béde, dont il avoit été le Diſciple.

*CUTELLIS (Vincent de) Gentilhomme de Catane en Sicile, célébre Docteur en Théologie & en Juriſprudence, aimoit fort la ſolitude, & choiſit pour cela une maiſon à 500 pas de la ville. Auſſi fut-ce avec répugnance & par pure complaiſance pour ſes amis qu'il alla l'an 1569 en Eſpagne. Le Roi Philippe II, en conſidération de ſon ſavoir & de ſa probité, le fit Chapelain Royal, & Confeſſeur de la Reine. Il exerça la charge d'Inſpecteur Apoſtolique de toutes les égliſes du Tortonois, & celle d'Inſpecteur général du Patrimoine de S. Pierre. En 1577, le Pape Grégoire XIII le fit Evêque de Catane à la priére du Roi d'Eſpagne; mais il eut toute ſorte de deſagrémens dans ce poſte élevé. Il fut accuſé auprès du Pontiſe, & obligé de faire deux fois le voyage de Rome. Il y fut mis en priſon, & dépouillé de la dignité épiſcopale, recevant pour ſon entretien 600 onces priſes ſur les revenus de l'Evêché. Il mourut le 28 juin 1597, âgé de 55 ans. Pluſieurs Savans lui attribuent le *Catalogus Epiſcoporum Catanenſium.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CUTELLUS (Marius) Gentilhomme de Catane, fut célébre par ſon habileté dans la Juriſprudence, par la vivacité de ſon eſprit, & par ſon éloquence. Il poſſéda de grands emplois. En 1639, il fut fait Fiſcal de tout le païs. Il mourut le 25 janvier 1654. On a de lui, *Tractatinum de Donationibus, contemplatione matrimonii, aliiſque de cauſis inter parentes & filios factis, tomus primus & ſecundus*; *Codicis Legum Sicularum libri quatuor*; *Deciſiones ſupremorum hujus Regni Siciliæ Tribunalium, juxta Orationes, editæ*; *Deciſionum tomus ſecundus*; *De priſca & recenti immunitate Eccleſiæ, & Eccleſiaſticorum libertate generales controverſiæ*; *Patrocinium pro regia Juriſdictione Siculis Inquiſitoribus conceſſa*; *Reſponſum de Præſcriptione*; *De Feudis & verborum ſignificationibus.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CUTH ou CUTHA, ville d'Aſſyrie, dont les Habitans furent tranſportez en Samarie par Mérodach. Cela fit que les Samaritains furent long-tems appellez *Cuthéens.* Ils adoroient l'idole de Nergel. * II. ou IV. *Rois, ch.* 17. *v.* 24.

CUTHBERT (S.) Evêque de Lindisfarne, en Angleterre, qui étoit né parmi les Pictes dans la Merche, petite province de l'Ecoſſe méridionale, fut employé dans ſa jeuneſſe à garder des troupeaux, & fut enſuite Moine dans l'Abbaïe de Mailros, & Prieur de ce monaſtére pendant douze ans: après leſquels il ſe retira avec la permiſſion de ſon Abbé dans l'iſle de Farne, où il vécut neuf ans dans la ſolitude, pratiquant de grandes auſtéritez. Il fut élu l'an 684, Evêque d'Hagulſtad; & comme il ne voulut point l'accepter, on lui donna celui de Lindisfarne, qu'il gouverna pendant deux ans, & mourut le 20 mars 687. * Béde, *Vita S. Cuthberti.* Bollandus. Mabillon, *ſiécle IV, partie* 2. Bulteau, *Hiſt. Monaſt. d'Occid. l.* 3. *ch.* 9. Baillet, *Vies des Saints,* 20 *mars.*

CUTHE'ENS. *Voyez* SAMARITAINS.

CUTNBERG ou CUTTEMBERG, ville de Bohéme qu'on nomme autrement HORA, en Latin *Cuina*, ou *Cuinæ Mons.* Elle eſt dans le Cercle de Czaſlaw, aux confins de celui de Caurzim, environ à deux lieues de la ville de Czaſlaw, & à trois de celle de Caurzim. Il y a près de cette ville certains puits, où trois mille Huſſites furent jettez tous vifs l'an 1418. Laſitius, *l.* 1. Dubravius, *en l'Hiſtoire de ce Royaume.* Depuis, dans une aſſemblée qui ſe tint dans la même ville l'an 1485, ſous le régne de Ladiſlas, il fut ordonné qu'il ſeroit permis à chacun de vivre ſelon ſa créance, & ſelon que ſa conſcience l'inſpireroit. * Lætus, *en l'Abbrégé de l'Hiſtoire Univerſelle.* Maty, *Dict. Géogr.*

CUVILLY. *Voyez* CULLY.

CUYCK (Païs de) *Cherchez* CUCK.

CUYCK (Henri) ſecond Evêque de Ruremonde, natif de Culembourg, fut Docteur & Profeſſeur en Théologie, puis Chancelier de l'Univerſité de Louvain, Doyen de ſaint Pierre, Grand-Vicaire de l'Evêque de Malines, & enfin Evêque en 1596. Après avoir travaillé à remplir les devoirs d'un ſaint Paſteur, il mourut au mois d'octobre 1609. Il laiſſa divers Ouvrages, *Quæſtio quodlibetica de Anno Jubilæo*; *Orationes Panegyricæ octo*; *Epiſtola Parænetica in Henricum Bochorink*; *Epiſtolæ Parænetica duæ ad Mauritium Comitem Naſſovium*; *Epiſtola Expoſtulatoria ad Nyſtadienſis oppidi in Palatinatu Præfectos*; *Speculum Concubinariorum Sacerdotum, Monachorum, Clericorum*; *Parænetica ſex*; *Epiſtola Parænetica ad Florentium a Pallandt, Comitem Culemburgenſem*; *Epiſtola Parænetica ad Cives & Populares ſuos Culemburgenſes*; *Conciones viginti de Sacrificio Miſſæ Novi Teſtamenti*; *Refutatio Articulorum viginti quatuor Mauritii Haſſiæ Landtgravii, de Reformata in ditione ſua Fide*; *Libellus Precationum Liturgicarum*; *Explicatio brevis Sacramenti Confirmationis Latine & Belgice*; *Du Sacrement de la Penitence*, en Flamand. Il fit imprimer les Oeuvres de Caſſien, & quelques Traitez de ſaint Bernard. * Arnoldus Havenſius, *de Erect. novor. Epiſc.* Gazet, *Hiſt. Eccleſ. des Païs-Bas.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 348 *&* 349. Le Mire. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſt. du XVII ſiecle, tome* 1.

* CUYCK (Timan) naquit à Harlem en 1575, & mourut à Utrecht où il étoit Conſeiller de la Cour Provinciale. On a de lui, *Annotationes ad Aymonis Cravettæ Reſponſa Juris.* * Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 841.

* CUYCK (André de) XXV Evêque d'Utrecht ſuccéda à Godebald en 1128. Il étoit Prevôt du Chapitre de Liége, lorſqu'il fut élu Evêque d'Utrecht. En 1129, les Moines de l'Abbaïe d'Egmont vinrent lui faire des plaintes de la mauvaiſe conduite de l'Abbé, & de la diſſipation qu'il faiſoit des biens de l'Abbaïe. Là-deſſus l'Evêque le dépoſa, & mit à ſa place Walther ou Gauthier qui remit tout en ordre. Sous cet Evêque, le feu de la guerre s'alluma de nouveau entre la Hollande & l'Evêché d'Utrecht. Thierri VI, Comte de Hollande, fils de Florent I, étant devenu majeur, fit la guerre à Herman de Cuyck frére de l'Evêque pour venger la mort de Florent I, ſon biſayeul, qui avoit été tué près de Hémert. Herman pria ſon frére de faire ſa paix avec le Comte Thierry, & l'Evêque en vint à bout quoiqu'avec beaucoup de peine; mais à condition que pour expier le crime de ſon pére, il fonderoit une Abbaïe. Herman ſatisfit à la condition & fonda l'Abbaïe de Marienweert dans le Bétau. L'Evêque y mit des Religieux de l'Ordre de Prémontré. Le Comte Florent ſurnommé *le Noir*, frére du Comte Thierry, étant devenu amoureux de la niéce de l'Evêque, & piqué du refus qu'on lui en faiſoit, vint à Utrecht, & ayant attiré les Bourgeois à ſon parti, il chaſſa l'Evêque qui ſe réfugia auprès de ſes fréres. Ceux-ci prirent à l'inſtant les armes, & ayant ramaſſé du monde, ils ſe poſtérent dans le voiſinage d'Utrecht. Ayant appris que Florent alloit quelquefois à la chaſſe avec une petite ſuite, ils ſe ſervirent de l'occaſion & le tuérent tout près d'Utrecht. Le Comte Thierry, pour venger la mort de ſon frére, marcha avec une armée vers le païs de Cuyck où il mit tout à feu & à ſang. Mais après la mort de l'Empereur Lothaire qui ſoutenoit le Comte Thierry, tous les differens furent terminez à l'amiable. André mourut le 23 juin 1138, dix ans après ſon élection. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Héda. Béka. Barlandus. Euchelius. *Batavia Sacra, partie* 2.

* CUYCK (Jean van) en Latin *Cuchius*, d'Utrecht, fort verſé dans les Antiquitez à écrit des *Animadverſiones in Officia Ciceronis.* Il a procuré les éditions de *Fl. Cariſius Soſipater*, *d'Auſone* avec des Notes, & d'*Æmilius Probus*, autrement *Cornelius Nepos.* Il mourut le 17 novembre de l'an 1566. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 479.

CUYCK, Peintre. *Voyez* KUICK.

CUYLEMBOURG. *Voyez* CULEMBOURG.

CUYO. *Voyez* CHUCUITO.

CUYP. *Voyez* KUIP.

CUYPER. *Cherchez* CUPER.

CUZCO. *Cherchez* CUSCO.

* CUZEAUX, petite ville de France, dans la Franche-Comté, vers les confins de la Breſſe, au midi de Dole, dont elle eſt éloignée d'environ quatorze lieues.

CUZT ou CHAUS, province du Royaume de Fez en Afrique eſt ſituée, vers le midi, à l'orient de Temeſne. On croit qu'elle eſt appellée ainſi, parce qu'elle eſt d'une grande étendue; car *Cutz* ſignifie *beaucoup*, en Langue du païs. Elle a quatre-vints lieues de long, depuis la riviére de Gureygure, juſqu'à celle d'Eſaha, & comprend tous les ſommets du Mont-Atlas qui ſont entre ces deux riviéres. La Nobleſſe y eſt fort guerriére, & le Roi de Fez s'en ſert avantageuſement contre ceux d'Alger. Les principales villes ſont, Tézar ou Téza, Sofroy, &c. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 4.

CYA. CYB. CYC.

CYAMON ou CHELMON, montagne & ville près d'Eſdrelon & de Béthulie, où Holoferne avoit mis une partie de ſes troupes, lorſqu'il aſſiégea cette derniére place. * *Judith, ch.* 7. *v.* 3.

CYANE, Nymphe de Sicile, s'étant voulu oppoſer au raviſſement de Proſerpine, fut, ſi on en croit les Poëtes, métamorphoſée en fontaine par Pluton. * Ovide, *Metam. l.* 5. *Fab.* 6.

CYANE'E, fille du fleuve Méandre, épouſa Milet, fils d'Apollon, de qui elle eut Caune & Biblis. * Ovide, *Metam. l.* 9. *Fab.* 11.

CYANES, iſles. *Voyez* SYMPLEGADES.

CYANIPPE, de Syracuſe, mépriſa les Fêtes de Bacchus; en punition de quoi ce Dieu le frappa d'une ſi forte ivreſſe, qui dans l'égarement de ſa raiſon il viola ſa fille Cyane. Quelque tems après, la peſte déſola la ville & les environs avec une violence extrême; & les Habitans ſurent de l'Oracle que le ciel ne pouvoit s'appaiſer que par le ſacrifice de l'inceſtueux. Cyane traîna ſon pére par les cheveux ſur un autel, l'égorgea & ſe tua enſuite elle-même. Plutarque fait mention de cet événement dans les Paralléles, où il parle d'un autre CYANIPPE, qui ſe tua ſur le corps mort de ſa femme, que les chiens avoient déchiré.

CYATHE, en Latin *Cyathus*, petit vaſe, avec lequel on puiſoit le vin d'un autre plus grand. Le Cyathe contenoit une once & demie de liqueur. * *Antiq. Rom.*

CYAXARE I, Roi des Médes, ſuccéda à ſon pére *Phraortes*, qui venoit d'être tué au ſiége de Ninive, l'an du monde 3400, & avant Jeſus-Chriſt 635. Dès qu'il fut monté ſur le thrône, il ſe prépara à la guerre contre les Aſſyriens, pour venger la mort de ſon pére, & les vainquit dans une grande bataille; mais en aſſiégeant Ninive, il fut attaqué lui-même & défait par Indathyrſe, Roi des Scythes, auſquels cette victoire fournit l'Empire de l'Aſie pour 28 années. Au bout de ce terme, Cyaxare, ſecondé des Médes ſes Sujets, extermina entiérement cette nation, l'an du monde 3429, avant J. C. 606, & eut enſuite une guerre de cinq années contre Halyattès, Roi de Lydie, qui avoit donné retraite à quelques-uns d'eux. Après divers ſuccès, la paix ſe fit entre ces deux Princes; & Halyattès, pour la mieux établir, donna ſa fille Ariane à Aſtyage, qui mourut après un régne de 40 ans, l'an du monde 3440, & avant Jeſus-Chriſt 595. * Herodote, *l.* 1, 2. 3. 4. *&c.*

CYAXARE II, Roi des Médes, fils d'Aſtyage, petit-fils de *Cyaxare* I, & frére de *Mandane*, mére de Cyrus, naquit l'an du monde 3435, & avant Jeſus-Chriſt 600. Il ſuccéda à ſon pére, l'an du monde 3475, avant J. C. 560; & quatre ans après, aſſiſté de ſon neveu Cyrus, il défit Evilmérodach, fils du Roi de Babylone, & Créſus Roi de Lydie. Lorsque Cyrus ſe fut rendu maître de Babylone & de toute la Chaldée, il en céda l'Empire à Cyaxare ſon oncle & ſon beau-pére, qui mourut l'an du monde 3499, & avant Jeſus-Chriſt 536. C'eſt ce Cyaxare que Daniel nomme Darius Méde, fils d'Aſſuérus ou Aſtyage. Mais Hérodote plus croyable que Xénophon, ne reconnoît point ce ſecond Cyaxare, fils d'Aſtyage, oncle de Cyrus; & tous les Auteurs anciens conviennent que ce fut Aſtyage & non pas Cyaxare, qui fut dépouillé de l'Empire par Cyrus. Dans l'Hiſtoire de Suſanne, il eſt dit que Cyrus ſuccéda à Aſtyage. * *Daniel*, *ch.* 4. 5. *&* 9. Xénophon, *in Cyropædia.* Ctéſias. Juſtin. Diodore. Polyéne. Africanus. Euſébe.

CYBE'LE, que l'on dit fille du Ciel & de la Terre, & femme de Saturne, appellée autrement *Ops*, *Rhée*, *Veſta*, la *bonne Déeſſe*, la *mére des Dieux*, *Dindymène & Ideenne*, *Berécynthie*, avoit tiré ſon nom de la montagne de Cybelus en Phrygie, où on dit qu'elle avoit été expoſée après ſa naiſſance, & nourrie pas des bêtes ſauvages, puis par la femme d'un Berger qui l'avoit trouvée. Elle étoit honorée d'une maniére particuliére en ce lieu. On la répréſentoit avec une tour ſur la tête, une clef à la main, & un habit parſemé de fleurs, aſſiſe ſur un char traîné par quatre lions. Le pin lui étoit conſacré, parce que le jeune Atys qu'elle aimoit avec paſſion, avoit ſelon les Poëtes été métamorphoſé en pin, ou ſelon d'autres Auteurs, parce que pour éviter les pourſuites de Cybéle, il s'étoit mutilé ſous un pin. Du tems de la ſeconde guerre Punique, les Romains avertis par les livres des Sibylles, qu'ils ne pourroient pas chaſſer les Carthaginois d'Italie, s'ils ne faiſoient venir à Rome la Mére Idée, envoyérent des Députez à Peſſinunte en Phrygie, où le Roi Attalus leur livra une pierre, que les Habitans du lieu diſoient être la Mére des Dieux. Elle fut reçue à Rome par Scipion *Naſica*, que le Sénat choiſit comme le plus honnête homme pour obéir à l'Oracle, qui avoit ordonné que la Mére des Dieux ſeroit reçue par le plus homme de bien qu'il y eût à Rome. Cette Déeſſe avoit des Prêtres & des ſacrifices particuliers. Ses Prêtres appellez *Galli*, *Corybantes*, *Dactyles*, *Curétes*, portoient ſa ſtatue par les rues & par les places publiques, en danſant autour, faiſant des contorſions, jouant des tymbales, ſe déchiquetant & ayant grand ſoin de demander l'aumône. Les ſacrifices qu'on offroit à cette Déeſſe étoient appellez *Taurobolium* ou *Criobolium*, parce qu'on lui immoloit un taureau ou une chévre, ſur une foſſe couverte de planches percées, de ſorte que le ſang de ces animaux découloit ſur le Prêtre, qui étoit au deſſous dans la foſſe. Les Préteurs Romains lui faiſoient faire encore tous les ans un ſacrifice d'une truye, qui étoit immolée par un Prêtre & par une Prêtreſſe venus de Phrygie. Les Mythologiſtes ont cherché des raiſons naturelles dans les ſymboles & dans les attributs de Cybéle.

☞ Par la couronne de tours & de villes que l'on donne à Cybéle, on a voulu marquer que la terre habitable en eſt couverte. La clef qu'on lui met à la main, marque que durant l'hiver elle renferme cette fécondité de ſemences, qui dans le printems commence à germer; & alors on dit que la terre s'ouvre. Cet habit peint de différentes couleurs qu'on lui donne, convient parfaitement à la terre, qui eſt émaillée de tant de ſortes de fleurs; les lions qui tirent ſon char déſignent ſon empire ſur les animaux qu'elle produit & qu'elle nourrit; enfin Saturne qui ſignifie le tems, eſt dit mari de cette Déeſſe, pour ſignifier que la terre ne produit qu'avec le tems. Euſébe croit avec plus de raiſon après Diodore de Sicile, que Cybéle étoit une femme, qui avoit des remédes très-ſalutaires pour les petits enfans, & que les Anciens tirérent de cette ſource toute leur Théologie. * Euſébe, *Præp. Evang.* Diodore, *l.* 3. Héſiode. Apollodore. Tite-Live, *Decade* 3. *l.* 9. Suétone, *in Tiberio*, *c.* 2. Silius Italicus, *Belli Punici l.* 17. *v.* 8. Virgile. Ovide. Lucain. Martial, &c.

CYCLADES, iſles de la Mer Egée, dite aujourd'hui *l'Archipel*, ont été ainſi nommées, parce qu'elles font un cercle dans la mer, autour de l'iſle de Délos, où les Habitans envoyoient toutes les années leur jeuneſſe, pour ſe trouver aux Fêtes qu'on y célébroit. Les plus connues ſont la même iſle de Délos, où Apollon & Diane avoient pris naiſſance, (on la nomme aujourd'hui Sdille) Paros eſtimée par ſon marbre blanc; Andro ou Andros; Zéa, Zia ou Céa; Micone ou Miconi; Naxia; Oliaros ou Quinuminio; Siro; Tine; Serphone ou Serfante; Siphani ou Sifani, &c. Les Poëtes & les Géographes anciens joignent d'ordinaire les Sporades aux Cyclades; car les Anciens donnoient ce nom de Cyclades aux cinquante-trois iſles de la Mer Egée, depuis Ténédos juſqu'à Créte. Horace donne l'épithéte de *nitentes*, c'eſt à dire, *brillantes*, aux iſles Cyclades; & ce ſont proprement les Sporades, qui ſont blanches & lumineuſes, de l'argile dont elles ſont pleines: ce qui a donné lieu à Denys le Géographe de les comparer à des aſtres. *Après les Cyclades*, dit-il, *on voit reluire les Sporades*, comme les aſtres dans un air ſerein, lorsque le violent Borée a chaſſé les nuages humides. *Horace, *Carm. l.* 1. *Ode* 14. *v.* 19. Dacier, *Remarques ſur les Oeuvres d'Horace*, 3. édit. de Paris, 1709. Pline, *l.* 4. *ch.* 12. Strabon, *l.* 10. Méla.

CYCLE DU SOLEIL, révolution de vint-huit ans, après leſquels l'année ajuſtée au cours du Soleil par le biſſexte précédent, recommence au même jour de la ſemaine, par exemple au dimanche. Pour entendre ceci, il faut ſavoir que l'année ordinaire eſt compoſée de 365 jours, qui ſont 52 ſemaines & un jour: d'où vient que le dernier jour de l'année eſt le même que le premier; & l'année ſuivante commence par un autre jour que l'année précédente. S'il n'y avoit point d'autre changement, le Cycle du Soleil ſe feroit en ſept ans; mais les biſſextes, que l'on inſére de quatre ans en quatre ans, rendent l'année plus longue d'un jour, & alors l'année ne finit pas par le même jour que le premier, mais par le ſuivant: c'eſt pourquoi il faut aller juſqu'au nombre de 28, qui eſt quatre fois ſept, ou ſept fois quatre, afin de revenir juſtement au même commencement d'année. Mais il eſt à remarquer que ceci regarde le Calendrier de Jules Céſar; car depuis la réformation du Calendrier par le Pape Grégoire XIII, le Cycle ſolaire doit être de 400 ans, & il faut que ce nombre d'années s'écoule avant que la lettre dominicale, c'eſt à dire, celle qui marque le dimanche, revienne au même point qu'auparavant. Ce cercle de 400 ans commença l'an 1610, & ſe terminera l'an 2000, & durant ce tems-là les années 1700, 1800 & 1900, ne ſeront point biſſextiles. *Voyez* ANNE'E SOLAIRE. * Le Pere Pétau, *de Doctr. Temp.*

CYCLE LUNAIRE, révolution de 19 ans, après leſquels la nouvelle Lune revient au même jour du mois de l'an ſolaire, mais près d'une heure & demie plutôt que dans le Cycle précédent. Ce Cycle eſt compoſé de 19 ans lunaires, dans leſquels il y a ſept emboliſmes, ou ſept mois inſérez: ce qui fait 235 mois lunaires, qui valent 6939 jours, 16 heures, 32 minutes. Or dix-neuf ans ſolaires, ſelon le Calendrier Julien, ſont 6939, jours & 18 heures: d'où il s'enſuit que ce Cycle de 19 ans du cours de la Lune eſt moindre de preſque une heure & demie. C'eſt pourquoi le Pape Grégoire XIII ordonna la réformation du Calendrier en 1582, où il ſe trouva qu'en l'eſpace de 1257 ans, écoulez depuis le Concile de Nicée célébré en 325, cette heure & demie négligée avoit cauſé une anticipation de quatre jours: de ſorte que la nouvelle Lune étoit marquée par le nombre d'or quatre jours trop tôt, & qu'ainſi on n'obſerveroit pas les régles établies pour la ſolemnité de Pâques. Ce fut Méton, fils de Pauſanias, qui inventa le Cycle lunaire. *Voyez* ME'TON, & NOMBRE d'OR. * Le Pére Pétau, *de Doctr. Temp.*

CYCLE PASCHAL, révolution de 532 années, à la fin deſquelles la Fête de Pâques revenoit au même jour de dimanche. Denys *le Petit*, & le Vénérable Béde, ont travaillé ſur ce ſujet; & le premier a donné le nom à la Période Dionyſienne, compoſée des Cycles du Soleil & de la Lune, multipliée l'un par l'autre, & tellement diſpoſée, que ſon commencement a été fixé en l'année de l'incarnation & naiſſance de Jeſus-Chriſt qui précéde immédiatement la premiére année de l'Ere Chrétienne. Cette Période étant achevée en l'an 532, il en fut commencé une autre, & après cela une troiſiéme, & ainſi de ſuite. Mais elle n'eſt plus en uſage depuis l'an 1582, auquel par commandement du Pape Grégoire XIII, on retrancha du Calendrier dix jours entiers. Il faut néanmoins la ſavoir, à cauſe de Pâques & des autres Fêtes mobiles, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire ancienne, que l'on ne peut connoître ſûrement ſans ce ſecours. Ajoûtez qu'encore maintenant pluſieurs Proteſtans en Angleterre, en Danemarck, en Suéde, en Allemagne, en Suiſſe, & en d'autres païs ennemis du ſaint Siége, n'ont point voulu recevoir la réformation du Pape Grégoire XIII, & ſe ſervent toûjours de la vieille année Julienne: de ſorte qu'ils célébrent leur Pâque en un autre jour que les Catholiques, & ſont quelquefois éloignez d'un mois entier de nôtre Pâque. C'eſt ce qui les oblige de marquer dans les Actes publics, & dans leurs lettres miſſives, les deux ſtiles, l'ancien & le nouveau, le Julien & le Grégorien. * Pétau, *de Doctr. Temp.*

CYCLE JUDAIQUE, ou Cycle de 84 ans, duquel les Juifs ſe ſervoient pour régler le tems de leurs nouvelles & pleines Lunes, & celui de toutes leurs Fêtes. Dans les commencemens ils ſe contentoient de faire obſerver quand la Lune commençoit à paroître nouvelle. Alors le Sanhédrin de Jéruſalem régloit uniquement par là la nouvelle Lune & toutes les Fêtes. Vers la fin du mois, ou de la Lune (car c'étoit la même choſe) ils envoyoient des gens ſur les endroits les plus élevez des environs de Jéruſalem; & le premier qui voyoit la nouvelle Lune venoit en diligence en donner avis à l'aſſemblée, qui régloit là-deſſus le premier jour du mois; & par des ſignaux, qui ſe donnoient d'une montagne à l'autre on ſavoit en fort peu de tems dans toute la Judée tout ce qu'ils avoient réglé à cet égard. Toutes leurs Fêtes étoient fixes, dès que le premier de chaque Lune étoit réglé. Cela alloit aſſez bien tandis que les Juifs furent renfermez dans les bornes étroites de la Judée. Mais après Alexandre *le Grand*, ſe trouvant répandus dans

toutes les Colonies Gréques de l'Orient, & dans d'autres villes d'Egypte, de Libye, de la Cyréne, de la Syrie & de l'Aſie Mineure, ſous les Rois de Syrie & d'Egypte de race Macédonienne, il falloit qu'ils euſſent recours à une autre méthode, c'eſt à dire, aux Calculs Aſtronomiques & à l'uſage des Cycles, pour fixer tout cela de maniére que dans tous ces païs différens, ils s'accordaſſent à obſerver les mêmes nouvelles lunes, à faire les mêmes intercalations; & qu'ils ſuſſent au juſte quand il falloit célébrer leurs grandes Fêtes, pour le faire tous en même tems. On ne ſait pas bien comment faiſoient à cet égard les Juifs de l'Orient, qui depuis la captivité s'étoient établis dans le païs des environs de Babylone, en Perſe, & dans la Médie. Mais puiſqu'ils avoient, ce qu'ils appelloient un *Prince de la Captivité*, qui les gouvernoit en tout ſelon la loi, & un Sanhédrin qui l'aſſiſtoit de ſes conſeils, ſans doute qu'ils avoient auſſi une méthode fixe pour cela, fondée ſur les meilleures régles d'Aſtronomie; d'autant plus que cette Science étoit portée dans ce païs-là à un plus haut point de perfection que par tout ailleurs. Il y a donc beaucoup d'apparence qu'ils avoient un Cycle Aſtronomique, pour fixer les nouvelles lunes d'où tout dépendoit. Mais pour les autres Juifs, on eſt bien sûr, qu'ils ſe ſervoient tous du Cycle de LXXXIV ans pour cela. Car pluſieurs des Anciens Péres de l'Egliſe en parlent, & diſent que les Juifs s'en ſervoient depuis long-tems, que les premiers Chrétiens l'avoient emprunté d'eux pour fixer le tems de leurs Pâques, & que c'étoit le premier Cycle dont on ſe fût ſervi pour cela. Il ſemble avoir été fait du Cycle *Calippique* & de l'*Octoëtéris* joints enſemble; car il contient juſtement le nombre de jours que font ces deux-là, ajoûtez l'un à l'autre, pourvu qu'on les compte ſur le pié d'années Juliennes. Car les huit années Juliennes de l'*Octoëtéris*, font 2922 jours, & les 76 années du Cycle *Calippique* 27759; & ces deux ſommes jointes enſemble font 30681, le nombre juſte des jours qu'il faut pour faire les LXXXIV années Juliennes qui compoſent ce Cycle. Il y a donc apparence que les Juifs commencérent par ſe ſervir du Cycle Calippique, ou, pour parler plus juſte, de la Période Calippique; car en terme de Chronologie un Cycle eſt ſimplement un cercle d'années, & une Période eſt un cercle de Cycles. Ce ne fut que dans la ſuite qu'ils y ajoûtérent l'Octoëtéris, en partie pour le perfectionner par rapport à l'uſage qu'ils en faiſoient, & en même tems afin de le faire paſſer pour être de leur invention. *Prideaux, *Hiſtoire des Juifs*, tome 3. p. 385. &c.*

CYCLE CHINOIS, Période de ſoixante années, dont l'uſage a du rapport à celui des Olympiades, des Indictions, du Cycle ſolaire, du Cycle lunaire, ou du nombre d'or. Ce Cycle eſt compoſé de dix lettres répétées, & de douze caractéres Chinois, qui ſignifient les heures. Nous répréſenterons ici ces lettres par les dix premiéres de nôtre alphabet, & ces caractéres par les douze premiers chifres. Chaque année eſt marquée par une lettre & par un chifre, continuant juſques à ce que l'on revienne à une année qui ait la premiére lettre & le premier chifre: ce qui ſe fait après ſoixante ans. En voici la table.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	10
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	20
11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	
A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	30
9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	
A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	40
7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	
A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	50
5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	
A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	60
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
A	B									
1	2 &c.									

Ces Cycles ont une révolution perpétuelle de ſoixante ans en ſoixante ans, & ſont des régles très-certaines pour la Chronologie. Car marquant le nombre du Cycle avec la lettre & le chiffre de l'année, on donne une connoiſſance infaillible du tems auquel une choſe s'eſt faite: par exemple, en diſant I. Cycle, K. 2. nous marquons l'an 50 du premier Cycle, lequel commence l'an 2697, avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Ainſi l'an 50 de ce Cycle, eſt l'an 2648 avant le Meſſie; ce que l'on connoît en ôtant 49 de 2697. Pour entendre mieux cette ſupputation, nous ajoûterons ici un paralléle des commencemens de chaque Cycle, avec les années d'avant ou après Jeſus-Chriſt.

Commencemens des Cycles,		*Ans avant Jeſus-Chriſt.*			
I.	Cycle,	1. an. 2697.	ſec. an. 2696.	troiſ. an. 2695.	quatr. an. 2694.
II.	Cycle,	1. an. 2637.	ſec. an. 2636.	troiſ. an. 2635.	quatr. an. 2634.
III.	Cycle,	1. an. 2577.	ſec. an. 2576.	troiſ. an. 2575.	quatr. an. 2574.
IV.	Cycle,	1. an. 2517.	ſec. an. 2516.	troiſ. an. 2515.	quatr. an. 2514.
V.	Cycle,	1. an. 2457.	ſec. an. 2456.	troiſ. an. 2455.	quatr. an. 2454.
VI.	Cycle,	1. an. 2397.	ſec. an. 2396.	troiſ. an. 2395.	quatr. an. 2394.
VII.	Cycle,	1. an. 2337.	ſec. an. 2336.	troiſ. an. 2335.	quatr. an. 2334.
VIII.	Cycle,	1. an. 2277.	ſec. an. 2276.	troiſ. an. 2275.	quatr. an. 2274.
IX.	Cycle,	1. an. 2217.	ſec. an. 2216.	troiſ. an. 2215.	quatr. an. 2214.
X.	Cycle,	1. an. 2157.	ſec. an. 2156.	troiſ. an. 2155.	quatr. an. 2154.
XI.	Cycle,	1. an. 2097.	ſec. an. 2096.	troiſ. an. 2095.	quatr. an. 2094.
XII.	Cycle,	1. an. 2037.	ſec, an. 2036.	troiſ. an. 2035.	quatr. an. 2034.
XIII.	Cycle,	1. an. 1977.	ſec. an. 1976.	troiſ. an. 1975.	quatr. an. 1974.
XIV.	Cycle,	1. an. 1917.	ſec. an. 1916.	troiſ. an. 1915.	quatr. an. 1914.
XV.	Cycle,	1. an. 1857.	ſec. an. 1856.	troiſ. an. 1855.	quatr. an. 1854.
XVI.	Cycle,	1. an. 1797.	ſec. an. 1796.	troiſ. an. 1795.	quatr. an. 1794.
XVII.	Cycle,	1. an. 1737.	ſec. an. 1736.	troiſ. an. 1735.	quatr. an. 1734.
XVIII.	Cycle,	1. an. 1677.	ſec. an. 1676.	troiſ. an. 1675.	quatr. an. 1674.
XIX.	Cycle,	1. an. 1617.	ſec. an. 1616.	troiſ. an. 1615.	quatr. an. 1614.
XX.	Cycle,	1. an. 1557.	ſec. an. 1556.	troiſ. an. 1555.	quatr. an. 1554.
XXI.	Cycle,	1. an. 1497.	ſec. an. 1496.	troiſ. an. 1495.	quatr. an. 1494.
XXII.	Cycle,	1. an. 1437.	ſec. an. 1436.	troiſ. an. 1435.	quatr. an. 1434.
XXIII.	Cycle,	1. an. 1377.	ſec. an. 1376.	troiſ. an. 1375.	quatr. an. 1374.
XXIV.	Cycle,	1. an. 1317.	ſec. an. 1316.	troiſ. an. 1315.	quatr. an. 1314.
XXV.	Cycle,	1. an. 1257.	ſec. an. 1256.	troiſ. an. 1255.	quatr. an. 1254.
XXVI.	Cycle,	1. an. 1197.	ſec. an. 1196.	troiſ. an. 1195.	quatr. an. 1194.
XXVII.	Cycle,	1. an. 1137.	ſec. an. 1136.	troiſ. an. 1135.	quatr. an. 1134.
XXVIII.	Cycle,	1. an. 1077.	ſec. an. 1076.	troiſ. an. 1075.	quatr. an. 1074.
XXIX.	Cycle,	1. an. 1017.	ſec. an. 1016.	troiſ. an. 1015.	quatr. an. 1014.
XXX.	Cycle,	1. an. 957.	ſec. an. 956.	troiſ. an. 955.	quatr. an. 954.
XXXI.	Cycle,	1. an. 897.	ſec. an. 896.	troiſ. an. 895.	quatr. an. 894.
XXXII.	Cycle,	1. an. 837.	ſec. an. 836.	troiſ. an. 835.	quatr. an. 834.
XXXIII.	Cycle,	1. an. 777.	ſec. an. 776.	troiſ. an. 775.	quatr. an. 774.
XXXIV.	Cycle,	1. an. 717.	ſec. an. 716.	troiſ. an. 715.	quatr. an. 714.
XXXV.	Cycle,	1. an. 657.	ſec. an. 656.	troiſ. an. 655.	quatr. an. 654.

Commencemens des Cycles,			*Ans avant Jeſus-Chriſt.*		
XXXVI.	Cycle,	1. an. 597.	ſec. an. 596.	troiſ. an. 595.	quatr. an. 594.
XXXVII.	Cycle,	1. an. 537.	ſec. an. 536.	troiſ. an. 535.	quatr. an. 534.
XXXVIII.	Cycle,	1. an. 477.	ſec. an. 476.	troiſ. an. 475.	quatr. an. 474.
XXXIX.	Cycle,	1. an. 417.	ſec. an. 416.	troiſ. an. 415.	quatr. an. 414.
XL.	Cycle,	1. an. 357.	ſec. an. 356.	troiſ. an. 355.	quatr. an. 354.
XLI.	Cycle,	1. an. 297.	ſec. an. 296.	troiſ. an. 295.	quatr. an. 294.
XLII.	Cycle,	1. an. 237.	ſec. an. 236.	troiſ. an. 235.	quatr. an. 234.
XLIII.	Cycle,	1. an. 177.	ſec. an. 176.	troiſ. an. 175.	quatr. an. 174.
XLIV.	Cycle,	1. an. 117.	ſec. an. 116.	troiſ. an. 115.	quatr. an. 114.
* XLV.	Cycle,	1. an. 57.	ſec. an. 56.	* La 58 année de ce Cycle, 5. depuis Jeſus-Chriſt, &c.	
depuis Jeſus-Chriſt.					
			Ans depuis Jeſus-Chriſt.		
XLVI.	Cycle,	1. an. eſt la 4. depuis Jeſus-Chriſt. ſec. an. de ce Cycle, 5. depuis Jeſus-Chriſt, &c.			
XLVII.	Cycle,	1. an. 64.	ſec. an. 65.	troiſ. an. 66.	quatr. an. 67.
XLVIII.	Cycle,	1. an. 124.	ſec. an. 125.	troiſ. an. 126.	quatr. an. 127.
XLIX.	Cycle,	1. an. 184.	ſec. an. 185.	troiſ. an. 186.	quatr. an. 187.
L.	Cycle,	1. an. 244.	ſec. an. 245.	troiſ. an. 246.	quatr. an. 247.
LI.	Cycle,	1. an. 304.	ſec. an. 305.	troiſ. an. 306.	quatr. an. 307.
LII.	Cycle,	1. an. 364.	ſec. an. 365.	troiſ. an. 366.	quatr. an. 367.
LIII.	Cycle,	1. an. 424.	ſec. an. 425.	troiſ. an. 426.	quatr. an. 427.
LIV.	Cycle,	1. an. 484.	ſec. an. 485.	troiſ. an. 486.	quatr. an. 487.
LV.	Cycle,	1. an. 544.	ſec. an. 545.	troiſ. an. 546.	quatr. an. 547.
LVI.	Cycle,	1. an. 604.	ſec. an. 605.	troiſ. an. 606.	quatr. an. 607.
LVII.	Cycle,	1. an. 664.	ſec. an. 665.	troiſ. an. 666.	quatr. an. 667.
LVIII.	Cycle,	1. an. 724.	ſec. an. 725.	troiſ. an. 726.	quatr. an. 727.
LIX.	Cycle,	1. an. 784.	ſec. an. 785.	troiſ. an. 786.	quatr. an. 787.
LX.	Cycle,	1. an. 844.	ſec. an. 845.	troiſ. an. 846.	quatr. an. 847.
LXI.	Cycle,	1. an. 904.	ſec. an. 905.	troiſ. an. 906.	quatr. an. 907.
LXII.	Cycle,	1. an. 964.	ſec. an. 965.	troiſ. an. 966.	quatr. an. 967.
LXIII.	Cycle,	1. an. 1024.	ſec. an. 1025.	troiſ. an. 1026.	quatr. an. 1027.
LXIV.	Cycle,	1. an. 1084.	ſec. an. 1085.	troiſ. an. 1086.	quatr. an. 1087.
LXV.	Cycle,	1. an. 1144.	ſec. an. 1145.	troiſ. an. 1146.	quatr. an. 1147.
LXVI.	Cycle,	1. an. 1204.	ſec. an. 1205.	troiſ. an. 1206.	quatr. an. 1207.
LXVII.	Cycle,	1. an. 1264.	ſec. an. 1265.	troiſ. an. 1266.	quatr. an. 1267.
LXVIII.	Cycle,	1. an. 1324.	ſec. an. 1325.	troiſ. an. 1326.	quatr. an. 1327.
LXIX.	Cycle,	1. an. 1384.	ſec. an. 1385.	troiſ. an. 1386.	quatr. an. 1387.
LXX.	Cycle,	1. an. 1444.	ſec. an. 1445.	troiſ. an. 1446.	quatr. an. 1447.
LXXI.	Cycle,	1. an. 1504.	ſec. an. 1505.	troiſ. an. 1506.	quatr. an. 1507.
LXXII.	Cycle,	1. an. 1564.	ſec. an. 1565.	troiſ. an. 1566.	quatr. an. 1567.
LXXIII.	Cycle,	1. an. 1624.	ſec. an. 1625.	troiſ. an. 1626.	quatr. an. 1627.
LXXIV.	Cycle,	1. an. 1684.	ſec. an. 1685.	troiſ. an. 1686.	quatr. an. 1687.
		5. an. 1688.	6. an. 1689.	7. an. 1690.	8. an. 1691.
		9. an. 1692.	10. an. 1693.	11. an. 1694.	12. an. 1695.
		13. an. 1696.	14. an. 1697.	15. an. 1698.	16. an. 1699.
		17. an. 1700.	18. an. 1701.	18. an. 1702.	20. an. 1703.
		21. an. 1704.	22. an. 1705.	23. an. 1706.	24. an. 1707.
		25. an. 1708.	26. an. 1709.	27. an. 1710.	28. an. 1711.
		29. an. 1712.	30. an. 1713.	31. an. 1714.	32. an. 1715.
		33. an. 1716.	34. an. 1717.	35. an. 1718.	36. an. 1719.
		37. an. 1720.	38. an. 1721.	39. an. 1722.	40. an. 1723.
		41. an. 1724.	42. an. 1725.	43. an. 1726.	44. an. 1727.
		45. an. 1728.	46. an. 1729.	47. an. 1730.	48. an. 1731.
		49. an. 1732.	50. an. 1733.	51. an. 1734.	52. an. 1735.

Ainſi par exemple, l'année 1699 eſt la ſeiziéme du 74 Cycle Chinois. * Philippe Couplet, Jéſuite, *Confucius Sinarum Philoſophus.*

Le Pére Martini a écrit que ce Cycle fut inventé par Hoamti, qui régnoit dans la Chine, 2697 ans avant Jeſus-Chriſt; mais le Pére Couplet dit qu'il le perfectionna: ce qui le ſuppoſe plus ancien. Ni l'un ni l'autre n'a prévu les difficultez qu'on pouvoit faire là-deſſus. Il eſt néceſſaire, ſi on les croit, de ſuivre la Chronologie des Septante, & de rejetter celle du Texte Hébreu & de la Vulgate. D'ailleurs, comment ont-ils pu croire qu'un Cycle ſi compoſé ait été perfectionné en ſi peu de tems, ſur tout après avoir dit que ce fut ſous ce même régne que l'Arithmétique fut inventée? Les Hiſtoires Chinoiſes, d'où ils ont pris ce qu'ils diſent, devoient leur être ſuſpectes. N'avoient-ils pas remarqué qu'elles attribuent aux premiers Empereurs de la Chine, pluſieurs inventions que l'Ecriture Sainte attribue à d'autres? Si ces Hiſtoires leur ont paru fabuleuſes dans tous les tems qui ont précédé le régne de Hoamti, quelles preuves ont-ils eues qu'elles étoient plus véritables depuis? S'ils employent pour preuve la ſuite réglée de ces Cycles, on leur objecte qu'elle n'eſt réglée que depuis quelque tems, & par les Européens. Les premiers Voyageurs qui ſont entrez dans la Chine les deux derniers ſiécles, trouverent que les Chinois comptoient 880063 ans depuis le commencement du monde juſqu'en 1594, ce qu'ils ne faiſoient qu'après avoir déja diminué beaucoup du prodigieux nombre d'années qu'ils comptoient au tems d'Ulugbeg, & qui l'an 1444 de J. C. montoient à 88639860 ans. On ajoûte à cela, qu'il faut, en ſuivant même les Hiſtoires Chinoiſes, que ce Cycle ait été bien imparfait pendant pluſieurs ſiécles; puiſqu'elles reconnoiſſent que cinq cens ans après Hoamti, les Aſtronomes Chinois ne purent prédire une Eclipſe qui arriva ſous l'Empereur Choukang, qui pour cela les fit mourir. * Renaudot, *Rélat. des Indes.*

C Y C L O P E S, premiers Habitans de la Sicile avec les Leſtrigons. On les fait dans la Fable, fils du Ciel & de la Terre, ſelon Héſiode, ou fils de Neptune & d'Amphitrite, ſelon Euripide & Lucien; & on prétend qu'ils n'avoient qu'un œil au milieu du front en forme ronde, d'où ils ont été appellez Cyclopes. On feint qu'ils ont été les Forgerons de Vulcain, & qu'ils travailloient à faire les foudres de Jupiter: d'où les trois principaux Cyclopes, ſont appellez par les Poëtes *Brontès*, *Stéropès*, & *Pyracmon*: ce dernier eſt nommé *Acmonides* par Ovide. On rapporte qu'Apollon les tua à coups de fléches, pour venger la mort de ſon fils Eſculape, que Jupiter avoit tué d'un coup du foudre qu'ils avoient forgé. Polyphéme, amant de Galatée, à qui Ulyſſe creva l'œil, eſt auſſi fameux parmi les Cyclopes, dans les Ouvrages des Poëtes. Voilà ce que la Fable nous apprend des Cyclopes. Quant à l'Hiſtoire, ce que l'on en ſait, c'eſt que ce ſont des premiers Habitans de Sicile, qui ſe rendirent redoutables à leurs voiſins. Samuel Bochart a conjecturé que l'on avoit nommé Cyclopes les Habitans du côté de la Sicile qui regarde l'Afrique autour du promontoire de Lilybée. Quelques-uns croyent qu'ils furent appellez *Cyclopes*, parce qu'ils avoient toûjours l'œil au guet pour ſurprendre & voler leurs voiſins. On leur donne une figure giganteſque à cauſe de leur force. Iſidore place d'autres Cyclopes dans les Indes, & Ariſtote dans la Thrace. * Héſiode, *en ſa Théogonie, v.* 142. Homére, *Odyſſée, l.* 9. Virgile, *Enéïde, l.* 8. *v.* 424. Ovide, *Faſtor. l.* 2. *v.* 287 Stace, *Silv. l.* 1. *v.* 3. Claudien, *de tertio Honorii Conſulatu, v.* 191. Apollodore. Thucydide, *l.* 1. Juſtin, *l.* 4. Natalis Comes, Léandre Alberti, *Deſcr. d'Italie.* Jacquelot, *Diſſert. de l'Exiſt. de Dieu.* Bochart, *Canaan, l.* 1. *ch.* 30.

C Y C N U S. *Voyez* C Y G N U S.

C Y C N Æ U S (Arnould) *Voyez* Z W A E N S.

C Y D. C Y G. C Y L. C Y M.

C Y D E S S A, grand bourg près de Giſcala, dans la Tribu d'Aſer, aux confins de celle de Nepthali. Il appartenoit aux Tyriens, & les Habitans avoient toûjours été ennemis des Galiléens. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, l.* 4. *ch.* 9.

C Y D I A S, Peintre fameux, avoit fait entre autres ouvrages, un tableau des Argonautes, dont l'Orateur Hortenſius donna une ſomme très-conſidérable. On croit que ce Peintre vivoit vers la CVI Olympiade, du tems d'Euphranor, auſſi Peintre célébre, & environ l'an 356 avant J. C. * Pline, *l.* 35. *ch.* 11.

C Y D I P P E, Hiſtorien, natif de la ville de Mantinée, eſt mis par Clément *Alexandrin* au nombre de ceux qui ont traité des Inventeurs des choſes. * *Des Tapiſſeries* ou *Stromates, l.* 1.

C Y D I P P E fut aimée d'Aconce, & l'épouſa par adreſſe: car ne pouvant pas y prétendre par ſa naiſſance, il grava ſur une pomme ces mots, *je te jure par les myſtéres de Diane que je ſerai ton époux:* il

il laiſſa enſuite tomber cette pomme aux piez de Cydippe ; qui l'ayant ramaſſée & lu ce qui étoit écrit deſſus, s'engagea par là à lui tenir parole ; car il arrivoit que toutes les fois qu'elle vouloit prendre un autre parti, elle tomboit dangereuſement malade ; ce qu'elle attribua à la colére de Diane : ainſi pour l'appaiſer, elle épouſa Aconce. * Ovide, *dans ſes Epîtres d'Aconce & de Cydippe : & de Arte amandi*, *l.* 1. *v.* 457.

CYDNUS, riviére de l'Aſie Mineure dans la Cilicie, ſelon Pline, & non de la Bythinie, comme le veut Etienne de *Byſance*, ſort du Mont-Taurus, & paſſe à Icone & à Tarſe. Ses eaux ſont ſi froides, qu'Alexandre *le Grand* s'y étant baigné, en fut malade à l'extrémité. Il fut même abandonné d'une partie de ſes Médecins, & ne fut guéri que par un breuvage que Philippe lui donna. Quelques Auteurs ont écrit que les eaux de cette riviére firent mourir l'Empereur Frédéric *Barberouſſe*, à ſon retour d'Orient, environ l'an 1100. On la nomme aujourd'hui *Caraſu*. * Quinte-Curce, *l.* 3. Strabon. Arrien. Pline, &c.

CYDON ou CYDONIA, ſelon Strabon, & CYDONIS, ſelon Ptolomée, une des principales villes de l'iſle de Créte, fut ainſi nommée de Cydon, fils d'Acacallis, & de Mercure ou d'Apollon. On la nomma auſſi *Apollonia*. Elle étoit bien fortifiée, avec un havre capable de contenir un grand nombre de vaiſſeaux. C'eſt aujourd'hui la Canée, place renommée en Candie, que les Turcs enlevérent aux Vénitiens l'an 1646. Suivant Strabon, Cydonia étoit une ville maritime à dix milles d'*Aptére* : or la Canée ſe trouve juſtement à cette diſtance de *Paléocaſtro*, qui eſt certainement la ville d'Aptére. Pline décide poſitivement la ſituation de cette ville, puiſqu'il la marque vis à vis de trois petites iſles, qui ſont ſans doute, l'iſle de ſaint *Odéro* & les écueils de *Turluru*. La ville de Cydonia fut aſſiégée inutilement par *Phalerus* Prince des Phocéens : il y périt avec ſes troupes. Lorſqu'elle fut preſſée par *Nothocratès*, elle députa vers Euménès Roi de Pergame, qui en fit lever le ſiége par un de ſes Généraux. La conquête en étoit reſervée à *Métellus*, à qui elle ſe rendit après la défaite de Laſthénès & de Pénacès. Pendant les guerres d'Auguſte & d'Antoine, les Cydoniens ſe déclarérent pour le premier, & ils reçurent des marques de ſa reconnoiſſance après la bataille d'Actium. Rien ne fait plus d'honneur à Cydonia que les médailles frappées à ſa légende, & aux têtes d'Auguſte, de Tibére, de Claude, de Néron, de Vitellius, de Veſpaſien, de Domitien, d'Adrien & d'Antonin *le Pieux*, &c. Il y avoit une autre ville de ce nom en Sicile. * Etienne de Byſance. Strabon, *l.* 10. Tournefort, *Voyages, &c. tome* 1. *p.* 30. 31.

CYDONIUS. *Cherchez* DE'ME'TRIUS CYDONIUS.

CYGNÆA, fille de Philippe II, Roi de Macédoine, & ſœur d'Alexandre *le Grand*, épouſa Amyntas, fils de Perdiccas III, qui étoit le légitime héritier de la Couronne, que Philippe avoit uſurpée. Elle fut enſuite mariée à Lagée, Roi des Argiens. C'étoit une Princeſſe d'un courage mâle & héroïque, qui commanda des armées, remporta pluſieurs victoires, & tua de ſa main Cœria, Reine des Illyriens. Après la mort d'Alexandre *le Grand*, ſon frére, la premiére année de la CXIV Olympiade, & 324 avant J. C. elle ne put ſouffrir que ſes Royaumes vinſſent en d'autres mains qu'en celles de ſes enfans ; & elle s'oppoſa fortement aux prétentions de Perdiccas, qui la fit tuer. * Juſtin, *l.* 7. *ch.* 4.

CYGNÆUS (Arnould) *Voyez* ZWAENS.

* CYGNE, Ordre de Chevalerie de Cléves. On dit qu'environ l'an 711, Théodoric ou Thierri, Duc de Cléves, n'ayant qu'une fille unique nommée Béatrix, lui laiſſa ſes Etats en mourant. Cette Princeſſe perſécutée par ſes voiſins, qui la vouloient dépouiller de ſes biens, ſe retira en un château dit Neuf-bourg, où elle fut défendue par un Chevalier nommé Elie, qu'elle épouſa : & parce que ce Chevalier avoit un cygne peint ſur ſon bouclier, on inſtitua l'Ordre du Cygne. Cette avanture ſent un peu le Roman. Elle eſt rapportée plus au long par Favin, *au Théatre d'honneur & de Chevalerie*, *tome* 1. *l.* 7. *p.* 1373.

CYGNUS, Roi des Liguriens, fut métamorphoſé par Jupiter en oiſeau de ſon nom, pour avoir pleuré l'avanture de Phaëton & de ſes ſœurs. Ovide en fait mention dans le ſecond livre des Métamorphoſes ; & il parle dans le quatriéme du fils d'Hirée, changé en ce même oiſeau ; & dans le douziéme, d'un autre CYGNUS, fils de Neptune, tué par Achille. Les Poëtes ont regardé le cygne comme le ſymbole de la mélodie, & ſe ſont imaginé qu'il ne chantoit jamais plus tendrement, que lorſqu'il étoit ſur le point de mourir : fiction que détruiſent les obſervations des Naturaliſtes, qui n'ont jamais ouï former à cet oiſeau qu'une eſpéce de cri très-deſagréable. Le cygne étoit auſſi conſacré à Vénus, & étoit ordinairement attelé à ſon char.

CYLABARUS, nom défiguré. *Voyez* l'article qui ſuit.

CYLARABES, Roi d'Argos, ſuccéda à ſon pére Sthénélus, & réünit les diverſes parties de ce Royaume, qui avoit été partagé en trois ſouverainetez, dont l'une avoit été poſſédée par les Deſcendans de Mélampe ; l'autre par les Deſcendans de Bias ; & la troiſiéme, qui étoit la plus grande, par les Deſcendans de Prœtus. Cyanippe, le dernier de la race de Mélampe & de Bias, n'ayant point laiſſé de poſtérité, le ſeul Perſée auroit eu droit ſur ce Royaume, à cauſe de Danaé, fille d'Acriſe ; mais il y renonça, pour aller régner à Mycéne, l'an du monde 2723, & 1312 avant J. C. de ſorte que tous ces Etats furent réünis ſous la domination de Cylarabès. Il ſéduiſit Egialé pendant l'abſence de ſon mari Diomède, qui étoit au ſiége de Troye. Depuis, n'ayant laiſſé aucun enfant, ſa couronne paſſa dans la famille de Pélops. * Pauſanias, *l.* 2. ou *in Corinthiacis*.

CYLLENE, montagne d'Arcadie, célébre par la naiſſance ou l'éducation que Mercure y reçut. Cyllen, fils d'Elatus, Roi d'Arcadie, lui donna ce nom. Il y a auſſi eu une ville d'Elide de ce nom, que le Noir nomme Antravida. * Pauſanias, *in Arcadicis*. Pomponius Méla. Virgile. Ovide, &c.

CYLON. *Voyez* CILON.

CYMBALES, inſtrument compoſé de deux piéces ſéparées. Le mot de Cymbale vient du Grec κύμβαλος, qui ſignifie creux, parce qu'elles étoient faites comme deux petites écuelles de bronze ou d'airain : ce qui a fait qu'on les appelloit quelquefois ſimplement *Æra*. Elles étoient rondes, comme on le peut voir par les figures que nous en avons, & par ce vers de Properce, *l.* 4. *Eleg.* 7. *v.* 61.

Qua numeroſa fides, quaque Æra rotunda Cybeles.

Caſſiodore en fait la deſcription, & leur donne le nom d'*acetabula*, la boëte des os. S. Auguſtin, ſur le *Pſeaume* 101, dit qu'il faut que les cymbales ſe touchent pour rendre du ſon & que les Anciens les comparent ſouvent aux lévres. Fulgence, dans le premier livre de ſa Mythologie, dit que les deux lévres ſont comme des cymbales qui forment les ſons, & que la langue eſt comme l'archet, qui coupe & partage ces ſons. Ovide, *de Arte amandi*, *l.* 3, leur donne un nom qui paroît aſſez obſcur, en leur donnant l'épithéte de *genialia*, apparemment parce que les cymbales étoient d'uſage dans les noces & dans les autres divertiſſemens. Comme cet inſtrument étoit compoſé de deux piéces ſéparées, la plupart des Auteurs leur donnent des noms pluriers, comme fait Pétrone, *Intrans Cymbaliſtria & concrepans æra*, une Joueuſe de cymbales étant entrée & jouant des cymbales. Laurent Pignorius, *Comment. de Servis*, a donné ſur l'airain la figure des cymbales. * *Antiq. Gréq. & Rom.* Roſin, *Antiq. l.* 2. *ch.* 4. Pétrone, *ch.* 22, *à la fin*.

CYN.

CYNE'AS, Theſſalien, & Diſciple de Démoſthéne, vivoit ſous la CXXV Olympiade, vers l'an 280 avant J. C. & fut Miniſtre de Pyrrhus, Roi des Epirotes. Ce Prince l'envoya à Rome pour demander la paix qu'on étoit ſur le point d'accorder à ſon éloquence, & qu'on lui refuſa néanmoins à la perſuaſion du vieillard Appius Claudius. Pline citant la mémoire de Cynéas comme un prodige, dit que le jour après ſon arrivée à Rome, il ſalua tous les Sénateurs & les Chevaliers, & les nomma tous par leur nom. Cynéas écrivit avec Pyrrhus un Traité de l'Art militaire, cité par Cicéron dans une de ſes lettres à Papirius Pætus. Strabon parle d'une Hiſtoire remplie de Fables, compoſée par un Cynéas ; mais on ne croit pas que ce ſoit ce Sécretaire de Pyrrhus, qui étoit homme d'eſprit. * Plutarque, *dans Pyrrhus*. Pline, *l.* 7. *c.* 24 : *& l.* 14. *c.* 1. Cicéron, *Epiſt. ad Famil. l.* 9. *Epiſt.* 25. Strabon, *l.* 7. Voſſius en parle auſſi, *Hiſt. Grecs*, *l.* 4. *c.* 11.

* CYNE'AS, Rhéteur Grec, cité par Etienne de Byzance, par le Scholiaſte de Pindare & par d'autres. * Joan. Meurſii *Biblioth. Græca*.

CYNE'GIRE, Soldat Athénien, ſignala ſon intrépidité contre les Perſes à la bataille de Marathon, donnée la troiſiéme année de la LXX Olympiade, & 498 ans avant l'Ere Chrétienne. Il pourſuivit les ennemis juſques dans leurs vaiſſeaux, s'attacha à l'un de la main droite, & ne quitta la priſe que quand cette main lui fut coupée. Alors il le reprit encore de la gauche, & après qu'elle lui eut été coupée, il le ſaiſit avec les dents comme une bête farouche. * Juſtin, *l.* 2. *ch.* 9. Valére Maxime, *l.* 3. *ch.* 2. *Ext.* 22.

* CYNE'GIUS, Préfet du Prétoire ſous Théodoſe *le Grand*, en 381, & dont il eſt fait très-ſouvent mention dans le Code Theodoſien, & dans les Auteurs contemporains. * Jac. Gothofredi *Proſopogr. Cod. Theodoſiani*.

* CYNE'SIAS, ancien Poëte Grec, nommé par *Ariſtophane*, dans ſes *Grenouilles*. Il avoit fait un Poëme intitulé *la Pyrrhique*.

CYNE'THE, Poëte Grec, natif de l'iſle de Chio ou Scio, fut le premier qui raſſembla à Syracuſe des vers d'Homére, & les récita en public. On ne ſait en quel tems il a vécu, comme le témoigne Pindare, *ſur la ſeconde Ode*. * Meurſius, *des Archontes d'Athénes*, *l.* 2. *ch.* 1.

CYNE'THON de Lacédémone, Poëte Grec, vivoit ſous la troiſiéme année de la cinquiéme Olympiade, & 758 ans avant J. C. Il compoſa quelques Ouvrages citez par Euſébe, *en ſa Chron.*

CYNIQUES, Secte de Philoſophes, fondée par Antiſthéne, qui vivoit ſous la XCIV Olympiade, vers l'an 404 avant J. C. Le fameux Diogéne, Monyme de Syracuſe, Cratès de Thébes, Hipparchie ſa femme, Onéſicrate, Ménippe, & pluſieurs autres, furent les plus illuſtres Membres de cette Secte. Elle a pris ſon nom du lieu où Antiſthéne faiſoit ſes leçons, qui étoit fort peu éloigné de l'une des portes d'Athénes, & qui ſe nommoit *Cynoſarges*, c'eſt à dire, *des chiens* ; bien qu'on ait dit depuis que la façon de vivre trop libre & comme canine, que pratiquoient les Cyniques, les fit appeller ainſi, ou bien à cauſe que ces Philoſophes étoient mordans, & parce qu'ils aboyoient après tout le monde comme des chiens. Quoiqu'il en ſoit, ceux de cette profeſſion ſe moquoient de ce titre injurieux ; & Diogéne a fait ſouvent de plaiſantes reparties à ceux qui croyoient l'injurier, en le nommant Cynique. On dit qu'il demanda à Alexandre *le Grand* qui l'étoit venu voir, s'il n'avoit point eu peur que le chien ne le mordît. Au reſte, de toutes les parties de la Philoſophie, les Cyniques ne cultivoient que la Morale, ſe moquant de la Dialectique & de la Phyſique, & même des Arts Libéraux, de la Muſique, de la Géométrie, & de l'Aſtrologie, &c. Cette Morale n'étoit pourtant pas exemte de beaucoup de fautes, rien n'étoit plus aigre & plus offenſant que leur maniére d'agir. Pour rendre un homme ſage, ils vouloient qu'il commençât par un très-grand mépris de ſoi-même ; & pour l'y accoutumer, leurs leçons tenoient plus de l'inſulte que de la remontrance. Outre cela, leur Morale avoit des vues très extraordinaires ; car, par exemple, en poſant pour fondement que tous les biens de ce monde appartiennent à Dieu, & que l'homme ſage étoit ſon image & ſon ami intime, ils concluoient que, comme toutes choſes ſont communes entre les amis, le Sage pouvoit ſe ſervir de tout ce qui eſt en ce monde, comme d'un bien qui étoit à lui. On

les

les blâme encore d'avoir voulu faire paſſer pour indifférentes, beaucoup d'actions deshonnêtes & ſales qu'ils ſoutenoient par cet argument. *Ce qui eſt bon*, diſoient-ils, *eſt bon par tout. Il eſt bon de boire, de manger & de faire les actions naturelles: il n'y a donc point de mal de manger dans les rues, & de faire en plein marché, comme le reſte des animaux, tout ce que les hommes ne pratiquent ordinairement que dans les ténébres.* Hipparchie ſe laiſſa connoître à Cratès devant tout le monde, & on veut que Diogéne ait fait une action ſemblable dans un lieu public. Pluſieurs Auteurs excuſent ces fautes des Cyniques, & quelques Péres louent leur patience dans leur pauvreté & leur mendicité. L'Empereur Julien les compare à ces boëtes peintes de groteſques par dehors, qui n'ont rien de curieux au dedans. Ils ſe vantoient de vivre ſelon la parfaite vertu, qui étoit la fin de leur Secte. * *Conſultez* Diogéne Laërce, *Vies des Philoſophes, l. 6.* Arrien, *des Propos d'Epictéte*, & ſur tout, *l. 3. ch. 22.* Suidas, &c. & entre les Modernes, Voſſius, *des Sectes des Philoſophes, c. 18*; & la Mothe le Vayer, *de la Vertu des Payens, partie 2. de Diogéne, & de la Secte Cynique.*

CYNIRE ou CYNIRAS, Roi de Cypre, ou d'Aſſyrie, ſelon d'autres, fut aimé de ſa fille Myrrha, qu'il reçut dans ſon lit ſans la connoître, & de laquelle il eut Adonis. Il étoit ſi puiſſant, que ſes richeſſes ont donné lieu au proverbe, *Cyniræ opes.* On dit encore que ſon Royaume fut ruïné par les Grecs, auſquels il avoit manqué de parole, après s'être engagé de leur fournir des vivres au ſiége de Troye. On le compte parmi les anciens Devins, & on veut qu'il ait été l'Amant & le Prêtre de Vénus, & qu'il ait eu cinquante filles métamorphoſées en alcyons, ou en pierres. Quant aux rapports prétendus que quelques Auteurs trouvent entre Cynire & Noé, ils ſont ſi forcez, que ce ſeroit une grande inutilité d'en faire la diſcuſſion; car ſans s'arrêter aux autres difficultez, comment les partiſans de cette application ſe débaraſſeront-ils de l'anachroniſme groſſier dans lequel ils s'engagent? Noé vivoit au tems du premier déluge, & Cynire floriſſoit pendant la guerre de Troye: eſt-il aiſé de rapprocher deux hommes ſi fort éloignez l'un de l'autre & de ſuppoſer avec vraiſemblance, qu'ils ayent été contemporains? Mais c'eſt la marotte de la plupart de nos Antiquaires myſtiques, d'appliquer, bon gré malgré, aux anciens Patriarches, les plus bizarres évenemens de la Fable. * Eraſme, *in Adagiis* au titre de *Divitiæ.*

CYNISCA, fille d'Archidamas, Roi de Sparte, & ſœur d'Agis & d'Ageſilaüs, fut la premiére femme qui entra dans la carriére des Jeux Olympiques, & qui y remporta le prix de la courſe: ce qui obligea les Lacédémoniens à lui ériger une ſtatue, pour éterniſer ſa mémoire. Elle vivoit vers la LXXXIV Olympiade, & environ 444 ans avant J. C. * Pauſanias, *in Laconicis.*

CYNOCÉPHALE, étoit la figure d'un animal fabuleux, que les Egyptiens avoient en vénération. Il avoit une tête de chien; & quelques uns ont cru qu'il répréſentoit Anubis; d'autres Mercure. Le Cynocéphale, dans l'Hiſtoire des animaux, eſt une eſpéce de ſinge. On a dit de cet animal, qu'il rendoit ſon urine douze fois le jour par intervalles égaux; & que c'eſt ce qui a donné lieu, ſuivant l'imagination de quelques uns, aux Egyptiens de partager le jour en douze heures. Pline, & quelques Anciens, ont dit qu'il y avoit des hommes qu'ils nomment *Cynocéphales*, dans les montagnes de l'Inde & de l'Ethiopie, c'eſt à dire, dans les montagnes qui ſont au deſſus de la ſource de l'Inde, qui avoient des têtes de chien, qui abboyoient de la même ſorte, qui étoient très farouches, & dont la morſure étoit fort dangereuſe; mais les Rélations de tous les Modernes n'en ſont aucune mention. * Pline, *l. 6. ch. 30: l. 7. ch. 2.*

CYNOCÉPHALE, ou *tête de chien*, certaine contrée de la Béotie, où le Poëte Pindare mourut, ſelon Etienne *de Byzance.* Elle eſt différente d'une colline de la Theſſalie, près de laquelle le Proconſul Quintius gagna la bataille contre Philippe. * Tite-Live, *l. 23.* Polybe, *l. 19.* Etienne de Byzance qui la nomme en deux mots Κυνὸς κεφαλαὶ.

CYNOPOLIS, ville d'Egypte en la partie occidentale du Nil, où Anubis, Dieu des Egyptiens, étoit adoré. Les chiens y étoient nourris des deniers du public. Κυνόπολις ſignifie *ville des chiens.* * Strabon, *l. 7.* Plutarque, *de Iſide & Oſiride.* *Voyez* Saumaiſe *ſur Solin, p. 452.*

CYNORTAS, un des anciens Rois de Lacédémone, frére d'Argalus, fils d'Amyclas, & petit-fils de Lacédémon, vivoit longtems avant la guerre de Troye, vers l'an 3260 de la Période Julienne, & le 128 de l'Ere Attique. Il eut pour ſucceſſeur Oebalus. * Joh. Marsham, *Canon. Chronol. ſæc. IX.* Du Pin, *Biblioth. Univ. des Hiſt. Prof. &c.*

CYNOSURE, *Cynoſura*, eſt un nom que les Grecs ont donné à la petite Ourſe, & qui ſignifie *queue de chien.* C'eſt une conſtellation la plus voiſine de nôtre pole, & qui a ſept étoiles, dont quatre ſont diſpoſées en quarré, & les trois autres en long qui répréſentent un timon: ce qui fait que les Païſans appellent cette étoile *le chariot*; & c'eſt du nombre de ces ſept étoiles qu'on a appellé le pole ſeptentrional, toute la partie du ciel qui s'étend juſques à la Ligne. Les Poëtes content que Cynoſure étoit une Nymphe du Mont-Ida, & une des Nourrices de Jupiter, qui étant devenu maître du ciel, la changea en une étoile de ce nom, ainſi qu'Aglaoſthéne le dit dans Hygin, *Aſtron. Poët. l. 2. c. 2.* Ovide, *Faſt. l. 3. v. 107.* Valerius Flaccus, *l. 1. v. 17.*

CYNTHE, que les Latins appellent *Cynthus*, & les Italiens *Monte Cintio*, eſt une montagne au milieu de l'iſle de Délos, où, ſelon la Fable, Latone donna la naiſſance à Apollon & à Diane. Les Payens y bâtirent un temple fort célébre, & pour lequel on avoit tant de vénération, que les Perſes mêmes, venant faire la guerre en Gréce avec une flotte de plus de mille voiles, n'y abordérent qu'avec des ſentimens de religion & de reſpect. * Strabon. Jacob Spon, qui l'appelle le Mont-Cynthus ou le Mont-Cynthien, *Voyage de l'Archipel, p. 176. 185.*

CYNTHIEN & CINTHIENNE, épithétes qu'on donne à Apollon & à Diane, à cauſe d'une montagne de ce nom dans l'iſle de Délos, où ils avoient été élevez, & où le premier avoit un temple.

CYNTHIUS. *Cherchez* GIRALDUS.

C Y P.

CYPARISSE, ville de Meſſénie, aujourd'hui Arcadia, ou Philatra & S. Elie, donnoit ſon nom à un Cap, dit préſentement Cap Gonello, &c.

CYPARISSE, jeune garçon très-bien fait qui fut aimé d'Apollon. Il nourriſſoit un cerf qu'il tua par mégarde, & en eut tant de regret, qu'il ſe voulut donner la mort. Apollon touché de pitié le métamorphoſa en un arbre appellé *cypariſſus*, ou *cyprès*, de ſon nom, & qu'on porta depuis dans les pompes funébres, comme conſacré aux Morts. * Ovide, *Métam. l. 10. Fab. 3.*

CYPRE, iſle de la Mer Méditerranée. *Voyez* CHYPRE.

* CYPRIANUS (Jean) Théologien de la Confeſſion d'Ausbourg, naquit le 24 octobre 1642 à Rawicz ou Rawitz, dans le Palatinat de Poſnanie en Pologne, étudia à Breſlaw en Siléſie, à Leipſic & à Iéne, fut fait en 1675, Docteur au petit Collége des Princes; en 1676, Profeſſeur en Phyſique; en 1678, Licentié en Théologie; & en 1679, Docteur au grand Collége des Princes; en 1699, Docteur en Théologie; & en 1710, Profeſſeur en la même Faculté. Il mourut le 12 mars 1723. On a de lui, *Continuatio Hiſtoriæ Sacræ animalium Wolfgangi Franzii; Diſputationes de Signis; De Indifferentiſmo Morali; De Contradictione Enunciationum; De partium hominis Numero; Hiſtoria Caroli Guſtavi; De Voce* שאל & ᾅδης; *De Laniena Pariſienſi; De ſenſu & cognitione Brutorum; De Vocatione Hominum Univerſali; De Præſagiis mortis; De Arte Naturæ æmula; De Nomine* Ἰχθύς; *De Analyſi Fidei Chriſtianæ; de Baptiſmo Proſelytorum Judaïco; Orationes, Programmata, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CYPRIEN (Saint) natif d'Afrique, Evêque de Carthage, a vécu dans le troiſiéme ſiécle de l'Egliſe. Il s'appelloit de ſon nom Taſcius, & prit le nom de Cécilius, du Prêtre Cécile qui le convertit. Avant que d'être Chrétien, il enſeigna la Rhétorique avec beaucoup de réputation. Dès qu'il fut Catéchuméne, il ſe réſolut de vivre en continence, croyant, comme dit Ponce Diacre, qui a écrit ſa Vie, qu'il étoit preſque impoſſible d'arriver autrement à la connoiſſance de la vérité. Auſſi-tôt qu'il fut batiſé, il vendit tous ſes biens pour aſſiſter les pauvres; fut enſuite ordonné Prêtre; & après la mort de Donat, Evêque de Carthage, fut élu Evêque en ſa place l'an 248, par les ſuffrages du Clergé & du peuple de Carthage. Son élection fut confirmée par un grand nombre d'Evêques qui ſe trouvérent alors en cette ville. La perſécution de Déce ayant commencé deux ans ou environ après ſon ordination, il ſe retira de Carthage, & il écrivit du lieu de ſa retraite, pluſieurs lettres à ſon peuple, à ſon Clergé, aux Confeſſeurs & au Clergé de Rome. Quand la perſécution fut ralentie, il revint à Carthage & y aſſembla un Concile l'an 251, le 15 de mai, dans lequel il régla avec les Evêques ſes collégues, ce qui regardoit la pénitence de ceux qui étoient tombez durant la perſécution, ſoit en prenant des billets ou des atteſtations des Magiſtrats, qui témoignoient qu'ils avoient idolâtré, ſoit en offrant publiquement de l'encens ſur les autels des Dieux, ou en mangeant des viandes immolées aux idoles. On les appelloit Libellatiques. A l'égard des premiers, ils ordonnérent qu'on les réconcilieroit; mais ils n'étoient reçus à la Communion de l'Egliſe qu'après avoir confeſſé leur faute, & fait une longue pénitence. Comme elle étoit très rude, ils s'adreſſoient ſouvent aux Confeſſeurs & aux Martyrs, c'eſt à dire, aux Fidéles qui avoient, ou confeſſé devant les Juges le nom de Jesus Christ, ou ſouffert quelque tourment, qui étoient en priſon, ou qu'on menoit à la mort, pour obtenir par leur interceſſion quelque rélaxation des peines eccléſiaſtiques. C'eſt ce qui s'appelloit demander la paix. Les Serviteurs de Dieu touchez de leurs larmes, leur donnoient un billet, par lequel ils témoignoient aux Prélats, qu'ils avoient accordé la paix à ces Pénitens. Ces billets contenoient ces mots, *Qu'un tel communie avec les ſiens.* On croyoit que Jesus Christ prononçoit en eux ce jugement, dont il n'étoit pas permis d'appeller. Sans cela, ils jugeoient à propos de les laiſſer en pénitence, & de ne les réconcilier qu'en cas qu'ils tombaſſent malades, & encore pourvu qu'ils euſſent commencé à faire pénitence avant que de l'être. Les Eccléſiaſtiques qui étoient tombez dans l'idolâtrie, furent exclus pour toûjours du Clergé. Le Prêtre Féliciſſime, qui avoit excité des troubles dans l'égliſe de Carthage pendant l'abſence de ſaint Cyprien, y fut condamné avec Privat, Hérétique de la Colonie de Lambeſe, lequel avoit déja été condamné dans un Synode précédent par quatre-vints-dix Evêques. En ce tems-là Corneille venoit d'être élu Evêque de Rome, & Novatien lui diſputoit le ſaint Siége, ſoutenu par le parti de Novat, qui refuſoit la grace de la réconciliation à ceux qui étoient tombez dans des crimes après le batême. Saint Cyprien & les Evêques d'Afrique, après avoir été informez de l'élection de Corneille, ſe déclarérent pour lui. Les Novatiens, pour ſe venger de ſaint Cyprien, firent en Afrique un certain Maxime, Evêque de Carthage; & d'un autre côté Féliciſſime fit auſſi ordonner un certain Fortunat par Privat de Lambéſe. Néanmoins Saint Cyprien fut mis en poſſeſſion du ſiége de Carthage, & aſſembla en 252, un Concile de 66 Evêques, dans lequel on fit quelques réglemens touchant le Prêtre Victor & le Batême des enfans. La même année il aſſembla un autre Concile pour la réconciliation générale des pénitens, en conſidération de la perſécution prochaine, qui arriva ſous l'empire de Gallus. Corneille fut envoyé en exil ſur la fin de l'an 252, & ſouffrit le martyre la même année. Lucius qui lui ſuccéda, fut auſſi envoyé en exil, d'où il revint; mais il mourut au commencement de l'an 253. Etienne fut élu en ſa place. Ce fut ſous ce Pape que s'éleva la célébre diſpute de la validité du Batême des Hérétiques,

entre l'Egliſe d'Afrique & l'Egliſe de Rome. Saint Cyprien & les autres Evêques d'Afrique ſoutinrent fortement l'uſage de rebatiſer ceux qui avoient été batiſez par les Hérétiques, établi en Afrique par un Concile tenu ſous Agrippin. Etienne au contraire ſoutint la validité du Batême des Hérétiques, ſuivant la tradition de l'Egliſe de Rome, & refuſa non ſeulement la communion, mais encore le droit d'hoſpice aux Députez des Africains. S. Cyprien & les Evêques d'Afrique, ſans ſe départir de leur uſage, qui fut confirmé dans un Concile général d'Afrique proteſtérent qu'ils ne vouloient point ſe ſéparer de la communion de l'Evêque de Rome, ni de celle de ceux qui étoient dans une pratique contraire; mais qu'ils vouloient entretenir l'union & la paix avec leurs fréres: en quoi ſaint Auguſtin, qui n'a pas été de leur avis, loue leur charité. Dans le tems de la perſécution de Valérien, ſaint Cyprien fut rélégué l'an 257, le 30 août à Curube, ville diſtante de dix à douze lieues de Carthage, par le commandement du Proconſul Aſpaſius Paternus. Après y avoir demeuré onze mois, il fut rappellé par le Proconſul Galére Maxime, qui lui ordonna de demeurer dans des jardins qu'il avoit auprès de Carthage. Saint Cyprien ayant appris que le Proconſul avoit envoyé des Soldats pour le prendre & l'amener à Utique, il ſe retira dans un lieu caché, afin de ne pas ſouffrit le martyre hors de ſon égliſe, & autre part qu'en la préſence de ſon peuple. Enfin étant revenu dans ſes jardins, après le retour du Proconſul à Carthage, il fut arrêté & mené devant lui, & ayant confeſſé généreuſement la Foi de J. C. il eut la tête tranchée, dans un lieu appellé *Sexti* proche de la ville de Carthage, le 14 ſeptembre de l'an 258, ſous le conſulat de Tuſcus & de Baſſus.

Le corps de S. Cyprien, après avoir demeuré quelque tems expoſé dans le lieu de l'exécution, fut enterré par les Chrétiens dans une place des Aires du Procurateur Candide, ſur le chemin de Mappalie, près des Piſcines. Dans la ſuite on bâtit près de Carthage deux égliſes en l'honneur de ſaint Cyprien, l'une au lieu même de ſon martyre, & l'autre à Mappalie où étoit ſon corps. Son culte a été célébre dans l'une & l'autre Egliſe, & ſon nom a été inſéré dans le Canon de la Meſſe. Son corps s'eſt conſervé à Carthage juſqu'au commencement du IX ſiécle. Sous Charlemagne, il fut tranſporté à Arles, & d'Arles à Lyon, d'où l'on prétend que Charles *le Chauve* le fit porter à Compiégne, dans l'Abbaïe de Saint-Corneille; mais ce fait eſt ſans apparence, & d'autres croyent qu'il eſt dans l'Abbaïe de Saint-Cyprien de Poitiers.

On a quatre-vints & une lettres de ſaint Cyprien, & pluſieurs traitez, ſans compter la lettre à Donat, laquelle contient la rélation d'un entretien qu'il avoit eu avec cet ami, peu de tems après ſon Batême, & dans laquelle, après avoir parlé des effets merveilleux de ce ſacrement, il décrit avec éloquence les périls que l'on court dans le monde, les crimes & les injuſtices qui s'y commetent; & faiſant voir l'excellence & le bonheur de ceux qui ſe conſacrent au ſervice de Dieu, il exhorte ſon ami à vivre dans la retraite, à renoncer au monde, & à être aſſidu à la lecture & à la priére. Cette lettre eſt très-fleurie, & ſaint Auguſtin remarque qu'il n'a plus écrit de même depuis. Il a embraſſé une éloquence plus mâle, plus grave, & plus digne d'un Chrétien dans ſes autres lettres, qui contiennent des inſtructions très-ſolides ſur les points les plus importans de la Diſcipline eccléſiaſtique. Le Traité de la Vanité des Idoles a ſuivi de près la lettre à Donat. Celui des témoignages adreſſé à Quirin eſt un recueil de paſſages contre les Juifs & ſur la Morale. Celui de la conduite ou de l'habit des Vierges eſt excellent en ſon genre. Le Traité de ceux qui étoient tombez durant la perſécution, & celui de l'unité de l'Egliſe ſont des chefs-d'œuvres dans leur genre. Le premier eſt contre Féliciſſime, qui accordoit trop légérement la grace de la réconciliation à ceux qui étoient tombez dans l'idolâtrie pendant la perſécution. Le ſecond eſt contre les Schiſmatiques. Le livre de l'Oraiſon Dominicale, en eſt un excellent Commentaire, plein d'inſtructions très utiles. L'exhortation au martyre, adreſſée à Fortunatien, eſt un recueil de paſſages de l'Ecriture-Sainte, pour exhorter les Chrétiens à confeſſer courageuſement le nom de Jeſus Chriſt, & à ſouffrir généreuſement le martyre. Celui de la mortalité compoſé à l'occaſion de la contagion, qui affligea l'Empire ſous les régnes de Gallus, de Voluſien, & de Gallien, eſt une exhortation très-pathétique aux Chrétiens pour ſouffrir avec patience. Dans l'Ecrit à Démétrien, il venge les Chrétiens de l'accuſation que l'on faiſoit contre eux, qu'ils étoient cauſe de cette contagion. Le Traité des Oeuvres de Miſéricorde & de l'Aumône eſt un des plus forts qui ayent été compoſez, pour exhorter les riches à donner l'aumône dans les néceſſitez. Celui de la Patience, compoſé à l'occaſion de la queſtion, ſur la réïtération du Batême des Hérétiques, contient des loix générales ſur la patience des Chrétiens. Le livre de l'Envie, compoſé quelque tems après celui de la Patience, eſt une forte exhortation aux Chrétiens, pour les détourner de ce vice, & pour les engager à pratiquer l'humilité Chrétienne. Il y a pluſieurs autres Traitez attribuez fauſſement à ſaint Cyprien.

Saint Cyprien eſt le premier des Auteurs Chrétiens qui ait été véritablement éloquent, comme Lactance l'a remarqué. Saint Jérôme dit que ſon diſcours reſſemble à une fontaine d'eau pure, dont le cours eſt doux & paiſible; on peut dire auſſi qu'il reſſemble très-ſouvent à une torrent impétueux, qui entraîne tout ce qu'il rencontre, étant capable d'exciter de grands mouvemens, & de perſuader tout ce qu'il veut. Son éloquence eſt naturelle, & très-éloignée du ſtile d'un Déclamateur. Quoique ſon ſtile ſoit pur, il y eſt reſté quelque choſe du génie Africain, & de la dureté de Tertullien, qu'il appelloit lui même ſon Maître; mais il a poli & embelli ſes penſées, & a évité ſes défauts. Il raiſonne preſque toûjours avec beaucoup de juſteſſe, étant exemt non ſeulement d'erreurs groſſiéres; mais auſſi de celles qui ſont légéres & communes dans les Péres des trois premiers ſiécles, à l'exception de ce qui regarde le Batême des Hérétiques. Il traite de quantité de points de Diſcipline & de Morale. Il y a beaucoup à apprendre dans la lecture de ſes Ouvrages.

La premiére édition de ſaint Cyprien, faite peu de tems après qu'on eut trouvé l'art d'imprimer, ne porte ni le nom de l'Imprimeur ni celui de la ville où elle a été faite. Elle eſt plus correcte & plus exemte de fautes que les ſuivantes. La ſeconde édition eſt celle qui a été faite par Vindelin de Spire, l'an 1471. Elle eſt pleine de fautes. Ces deux éditions ſont ſuivies de celle de Rembolde de l'an 1512. Eraſme l'ayant revue en donna une édition en 1520, qui fut ſuivie dans les éditions ſuivantes juſqu'à celle qui fut faite à Rome en 1563, par les ſoins de Paul Manuce, augmentée d'un cinquiéme livre de lettres. L'édition de Morel faite à Paris l'année ſuivante, eſt plus ample & revue plus exactement. Pamélius fit une nouvelle édition des Oeuvres de ſaint Cyprien, dans laquelle il diſpoſa les lettres dans un autre ordre, donna une Vie de ſaint Cyprien, & joignit de longues Obſervations au texte. Cette édition parut d'abord à Anvers en 1568, & a été réïmprimée pluſieurs fois depuis. M Rigault a travaillé utilement ſur ſaint Cyprien; & ſans rien changer à l'ordre obſervé par Pamelius, il a corrigé ſeulement les Ouvrages de cet Auteur ſur les différentes leçons de deux Manuſcrits d'Italie, & y a joint des Notes pour expliquer les endroits difficiles, & des Obſervations pour éclaircir la diſcipline qui étoit en vigueur du tems de ſaint Cyprien. Cette édition parut à Paris en 1648. En 1682, Jean Pearſon Evêque d'Oxford, & Jean Fell Evêque de Chicheſter firent paroître une nouvelle edition des Oeuvres de ſaint Cyprien plus exacte & plus ample que toutes les précédentes. Le texte y eſt imprimé en beaux caractéres, revu ſur quatre nouveaux Manuſcrits. Les différentes leçons y ſont marquées exactement, & l'on y a inſéré les meilleures Notes de Pamélius & de Rigault. La Vie de ſaint Cyprien, & l'Hiſtoire d'Afrique qui le regarde, s'y trouvent dans un Ouvrage qu'ils ont intitulé, *Annales Cyprianici*. M. Baluze travailloit lors de ſa mort à une nouvelle édition des Oeuvres de ſaint Cyprien qu'il avoit déja revues ſur un grand nombre de Manuſcrits. M. Lambert a donné une belle Traduction en François de toutes les Oeuvres de ce ſaint Evêque, & a rangé les lettres dans un ordre nouveau, ſur les Mémoires de M. le Maître. On a changé quelque choſe à cet ordre dans l'édition d'Angleterre. * *Actes du martyre de ſaint Cyprien. Vie de ſaint Cyprien*, par Ponce Diacre. Lactance, *Inſt. Divin. l. 5. c. 4.* Saint Jérôme. Baronius. Tillemont. Baillet, *Vies des Saints*, *16 ſeptembre.* S. Jérôme, *de Viris Illuſtribus.* Saint Auguſtin *en pluſieurs endroits.* Préface de M. Lambert *ſur ſa Verſion. Annales Cyprianici.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles.*

CYPRIEN, (Saint) Evêque d'Antioche, étoit originaire de la même ville, qui n'étoit pas aſſurément Antioche *la Grande*, mais peut-être celle de Phénicie. Illuſtre par ſa naiſſance, par ſon crédit & par ſon eſprit, il profana d'abord ces avantages en les conſacrant au Démon, & en les employant à fouiller dans les myſtéres du Paganiſme. Perſonne n'étoit plus verſé que lui dans les ſecrets abominables de la Magie, auſſi, pour en épuiſer la connoiſſance, n'avoit-il épargné ni voyages, ni argent, ni crimes, juſques à ſacrifier des hommes, des femmes, des filles, & ſur tout des enfans. Il étoit d'ailleurs ennemi déclaré des Chrétiens, blaſphémant contre leurs dogmes ſacrez, perſécutant leurs Miniſtres, & s'occupant à corrompre leurs Vierges; mais il fut enfin déſarmé par la vertu d'une d'entre elles appellée Juſtine. En voulant ſervir un de ſes amis auprès d'elle, il en devint éperdûment amoureux, & mit en œuvre pour s'en faire aimer, tous les reſſorts de ſon art criminel. Ce fut inutilement, la chaſteté de Juſtine fut inébranlable, & Cyprien confus de voir la force de ſes charmes, & le pouvoir de ſes Démons céder aux priéres d'une fille Chrétienne, rompit les chaînes du péché, & ſe ſoumit tout entier à Jeſus Chriſt. Il avoua ſes crimes, abjura l'idolâtrie, brûla ſes livres magiques; & après s'être fait batiſer, il convertit lui même un grand nombre de perſonnes. Dieu qui en avoit fait un vaſe d'élection, voulut conſommer ſon choix, en l'appellant à l'épiſcopat de la ville où il étoit né. Il la gouverna ſaintement juſques à ce qu'ayant été pris en même tems que Juſtine, ſous la perſécution de Dioclétien, il fut mené devant le Juge d'Antioche. Ce Magiſtrat, après leur avoir fait ſouffrir pluſieurs genres de ſupplices, les envoya à Dioclétien, qui leur fit enfin trancher la tête à Nicomédie, l'an de Jeſus Chriſt 304. Ce ſaint Cyprien, s'il a jamais été, ou plutôt ſi ſa Vie & ſon martyre ſont rapportez fidélement par ſaint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 18, & par Eudocie, dans l'extrait qu'en fait Photius, *Cod.* 184, eſt certainement différent de ſaint Cyprien de Carthage. Il n'a jamais été Evêque d'Antioche, quoiqu'Eudocie le diſe. Saint Cyprien fut martyriſé à Carthage, & celui-ci à Nicomédie. Le premier pendant la perſécution de Déce, & l'autre longtems après, dans la perſécution de Dioclétien. Mais peut-être eſt-il plus vraiſemblable, que les Grecs qui avoient peu de connoiſſance de ce qui s'étoit paſſé en occident, avoient feint ces circonſtances de la vie de ſaint Cyprien Evêque de Carthage. En effet, ſaint Grégoire de Nazianze dit, que celui dont il parle étoit Evêque de Carthage. Ce qui fait voir, ou qu'il a attribué à l'Evêque de Carthage, ce qui convenoit à un autre Cyprien, ou qu'il a eu de mauvais Memoires ſur les circonſtances de la vie & du martyre de ſaint Cyprien Evêque de Carthage. * Photius, *Biblioth. Cod.* 184. Cyprien d'Antioche, *Confeſſ.* Grégoire de Nazianze, *Orat.* 18. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles.*

CYPRIEN, Archevêque de Bourdeaux, vivoit dans le VI ſiécle. Il ſe trouva au Concile d'Agde, tenu l'an 506, & au célébre Synode d'Orléans, aſſemblé l'an 511, ſous Clovis I. On croit même qu'il y préſida. Il avoit ſuccédé à Léonce I, ou plutôt à Amélius; car Léonce I ne tint le ſiége qu'après Cyprien. Nous ne ſavons pas bien le tems de ſa mort. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Jérôme Lopès, *Elog. de Bourdeaux.*

CYPRIEN, (Saint) de l'illuſtre famille de Montolieu de Marſeille, vivoit dans le VI ſiécle, avoit été Moine du monaſtére de Toulon, & en fut tiré en 510, pour être fait Evêque de cette égliſe. Il aſſiſta l'an 524 au Concile d'Arles, & en 529 à celui

d'Orange, & puis à ceux de Valence & de Vaiſon. Il mourut vers l'an 545. On lui attribue la Vie de ſaint Céſaire, Evêque d'Arles, avec qui il avoit de grandes liaiſons; mais elle eſt d'un autre Ecrivain de même nom. Quelques uns en font un Martyr, tué par les Lombards ou par les Sarrazins; mais celui-ci eſt différent de l'Evêque. Quelques uns diſtinguent trois Saints du nom de Cyprien à Toulon, l'Evêque, l'Abbé, & le Martyr. On fait la Fête de l'Evêque au troiſiéme jour d'octobre. Sa Vie a été écrite par un inconnu & eſt pleine de fauſſetez. * Baillet, *Vies des Saints*.

CYPRIEN de Sainte-Marie, Religieux du tiers Ordre de ſaint François, Eſpagnol de la province de Grenade, Docteur en Théologie, a vécu dans le XVII ſiécle. Il a compoſé, *Diligens compendium, quo probatur myſterium Immaculatæ Conceptionis B. V. Mariæ, eſſe prope definibile*, imprimé à Grenade l'an 1651; Un autre Traité en Langue Eſpagnole, imprimé à Grenade en 1645, dans lequel il avance que la bienheureuſe Vierge n'eſt point reſſuſcitée en terre, mais au ciel, où les Anges ont élevé ſon corps de la terre; un autre auſſi en Eſpagnol, contenant une Apologie ſur la révélation de s'abſtenir pluſieurs jours de manger, ſi elle eſt de Dieu ou du Démon, imprimé l'an 1649.

CYPRON, château ou Palais très-magnique auprès de Jéricho, qu'Hérode *le Grand* fit bâtir à l'honneur de ſa mére Cypros. * Joſéphe, *Antiquit. Judaïq. l. 16. ch. 9.*

CYPROS, mére d'Hérode *le Grand*, Roi des Juifs, étoit d'une des plus illuſtres Maiſons de l'Idumée. Elle épouſa Antipater, & fut mére d'Hérode, de Phaſaël, de Phéroras, de Joſeph, & de Salomé. * Joſephe, *Antiq. Judaïq. l. 16. ch. 9.*

CYPROS, fille d'Hérode *le Grand*, Roi des Juifs, & de Mariamne, ſœur d'Alexandre & d'Ariſtobule, & femme d'Antipater, fils de Salomé. Elle eut une fille appellée auſſi Cypros. * Joſéphe, *Antiquit. Judaïq. l. 18. ch. 7.*

* CYPROS, fille d'*Alexas* Celſius, fils d'*Alexas* & de *Cypros*, fille d'*Antipater* & de *Cypros*, fille du *Grand Hérode* & de *Mariamne*. * Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

CYPROS, fille de PHASAEL, frére d'HÉRODE *le Grand*, Roi des Juifs, & de Salampſo fille de ce Roi, & de Mariamne ſœur d'Alexandre & d'Ariſtobule. Elle fut femme du grand Agrippa, & mére d'Agrippa *le Jeune*, de Druſus, de Bérénice, de Mariamne & de Druſille. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l. 18. ch. 7.*

CYPSE'LA, ville. *Voyez* CHIPSALA.

CYPSE'LE, Roi d'Arcadie, pour éviter les violences des Héraclides, donna ſa fille à Creſphonte fils d'Ariſtomaque. * Pauſanias en fait mention, *l.* 4. & 8.

CYPSE'LE, ou CYPSE'LUS I, fils d'Eëtion ou Aëtion, étoit de Corinthe. On dit que ſa naiſſance fut prédite par l'oracle de Delphes, lequel étant conſulté, par ſon pére, répondit que l'aigle produiroit une pierre, qui accableroit les Corinthiens. L'aigle marquoit Eëtion, dont le nom approchoit d'Ἀετὸς, *Aigle*, & cette pierre étoit Cypſéle, qui opprima les Prytanes, ou ſouverains Magiſtrats de Corinthe. Les Corinthiens épouvantez de cet Oracle, tâchérent de le faire mourir; mais ils ne purent exécuter leur deſſein. On dit qu'il fut appellé *Cypſéle*, parce que ſa mére le cacha quelque tems dans un coffre, pendant qu'on le cherchoit pour lui ôter la vie. Κυψέλη en Grec ſignifie un *coffre* & une *ruche*. Dans la ſuite il s'empara de la principauté de Corinthe, la troiſiéme année de la XXX Olympiade, & la 658 avant Jeſus Chriſt. Après 30 ans de régne, ou 28 ſelon Euſébe, il laiſſa ce Royaume à Périandre ſon fils, & ſa ſucceſſion continua juſqu'à un autre Cypſéle, fils de Périandre. * Diogéne Laërce, *Vies des Philoſophes*, *l.* 1. Ariſtote, *Polititiq. l. 5. c. 12.* Pauſanias, *in Corinthiacis*, ou *l.* 2.

CYPSE'LE II fut fils & ſucceſſeur de Périandre, Roi de Corinthe & de l'iſle de Corcyre. Quelque tems après que Périandre eut tué ſa femme Méliſſe à coups de pié, Cypſéle & ſon frére Lycophron furent envoyez à la Cour de Proclès ou Procleus, Tyran d'Epidaure, & pére de cette Princeſſe, qui leur répréſenta la cruauté de Périandre envers leur mére. Cypſéle n'en parut pas fort touché; mais Lycophron jura, qu'il ne retourneroit jamais à Corinthe, tant que ſon pére vivroit. Périandre ayant été averti de cette réſolution promit de céder la couronne à Lycophron, & de ſe retirer à Corcyre; ce qu'il fit; mais les Corcyréens craignant la préſence de Périandre, crurent s'en garentir en faiſant mourir le jeune Lycophron, qu'ils aſſaſſinérent. Ainſi Cypſéle, qui étoit l'aîné, monta ſur le thrône après ſon pére, qui mourut la ſeconde année de la XLVIII Olympiade, & 587 ans avant Jeſus Chriſt. Dans la ſuite Cypſéle devint inſenſé. * Hérodote, *in Thalia*.

CYPSE'LE, ville. *Voyez* CHIPSALA.

C Y R.

CYR, (Saint) Martyr, Médecin d'Alexandrie, ſe ſervoit de ſa profeſſion pour annoncer la Foi aux Malades qu'il viſitoit. On dénonça ce Saint aux Magiſtrats qui le firent chercher, & donnérent ordre de le mettre en priſon. Saint Cyr en ayant été averti, ſe ſauva en Arabie, où il vécut quelque tems dans la retraite. Un Soldat d'Edeſſe, nommé *Jean*, l'engagea de le ſeconder dans le deſſein qu'il avoit de travailler à la converſion des Payens. Ils paſſérent en Egypte où ils furent découverts. Ayant été menez au Gouverneur de ce païs, il leur fit d'abord ſouffrir pluſieurs tourmens, & enfin trancher la tête le 31 janvier de l'an 311. On prétend que ſaint Cyrille d'Alexandrie tranſporta leurs Reliques dans la ville de Canope, & que depuis ce tems leurs tombeaux étoient devenus ſi célébres par un grand nombre de miracles qui s'y opéroient, que le ſecond Concile de Nicée tenu en 787, ſe ſervit de ces mêmes miracles pour autoriſer le culte des Saints, & de leurs images. Mais les Actes compoſez en Grec par Sophron, dont on a tiré tout ce que l'on avance de ces Saints & de leurs miracles ayant été écrits dans un tems éloigné de celui de ces Martyrs, & par un homme facile, & très crédule, ne méritent pas beaucoup de croyance. Le culte de ſaint Cyr & de Jean ſon collégue eſt fort célébre en Egypte & en Syrie. Les Grecs & les Latins célébrent leur Fête le 31 janvier. Il y a une égliſe ſous le nom de ſaint Cyr dans la ville de Rome, où on prétend que les Reliques de ces Martyrs ont été tranſportées; mais on ne dit ni le tems, ni les circonſtances de cette tranſlation. * Baillet, *Vies des Saints*, 31 *janvier*. Bollandus, *Acta Sanctorum Cyri & Joannis*. Léonce, *c.* 1. *n.* 3. *c.* 10. *&c.* Sophron, *Acta Sanctorum Cyri & Joannis*.

CYR, (*Cyr*) ville & Evêché de Syrie, ſous le Patriarchat d'Antioche. C'eſt la même dont Théodoret a été Evêque. Les Latins la nomment *Cyrus* ou *Cyropolis*, & quelques Auteurs croyent que c'eſt le *Quars* d'aujourd'hui. Procope de Céſarée, *l. de Ædif. Juſtin.* dit qu'elle fut bâtie par les Juifs qui lui donnérent ce nom, pour témoigner leur reconnoiſſance de la liberté que Cyrus leur avoit rendue. D'autres comme Gennade, *de Script. Eccl.* prétendent que ce fut ce Prince lui même qui la fit bâtir. Jean Evêque de cette ville, y aſſembla un Synode contre Pierre le Foulon, environ l'an 476. * Aubert le Mire, *Géogr. Eccleſ.*

* CYR (Saint) Abbaïe de Religieuſes dans le voiſinage de Verſailles, fondée par Louis XIV, Roi de France, à la ſollicitation de Madame de Maintenon. * *Voyez Hiſtoire du Clergé Séculier & Régulier, imprimée en* 1716, à Amſterdam, *tome* 3. *p.* 272, *& ſuiv.* *Voyez* auſſi l'article de Saint-Cyr.

CYRAN, (Abbé de S.) *Cherchez* VERGER de Hauranne (Jean du)

CYRANO DE BERGÉRAC, Auteur François, d'un caractére ſingulier, a fleuri dans le XVII ſiécle. Il naquit à Bergérac dans le Périgord, vers l'an 1620, & fut mis par ſon pére, qui étoit un bon Gentilhomme, chez un Prêtre de la campagne, qui avoit pluſieurs penſionnaires qu'il inſtruiſoit. Son pére le tira de chez cet Eccléſiaſtique, chez lequel il avoit fait peu de progrès, & l'envoya à Paris, où il s'abandonna à la débauche. Un de ſes amis lui conſeilla de prendre de l'emploi, & le fit entrer Cadet au régiment des Gardes, qui étoit alors le poſte où la jeune Nobleſſe faiſoit ſon apprentiſſage des armes. Cyrano n'avoit que dixneuf ans, lorsque M. de Carbon-Caſtel-Jaloux le prit dans ſa Compagnie, & les Gaſcons qui compoſoient preſque ſeuls cette Compagnie, le regardérent bientôt comme le Démon de la bravoure, parce qu'il ne ſe paſſoit preſque point de jour, qu'il ne ſe battit en duel; ce qui étoit dans ce tems déplorable, le plus prompt, & preſque l'unique moyen de faire connoître ſon courage. Ce qu'il y a de louable pour Cyrano, c'eſt qu'il n'eut jamais une querelle de ſon chef, & qu'il ne fit tant de combats qu'en qualité de ſecond, étant naturellement très-brave, & ardent à ſervir ſes amis. Il en donna une éclatante marque, entre autres un jour, où cent hommes s'étant attroupez ſur le foſſé de la porte de Neſle, pour inſulter un de ſes amis, il les diſperſa lui ſeul, en ayant tué deux ſur la place, & bleſſé ſept dangereuſement. M. le Bret qui rapporte ce combat preſque incroyable, dit que pluſieurs perſonnes de diſtinction en furent témoins, entre autres M. de Bourgogne, Meſtre-de-camp du régiment d'infanterie de Conty, qui donna à Cyrano le nom d'*Intrépide*. Cyrano ſe trouva au ſiége de Mouzon, où il reçut un coup de mouſquet au travers du corps; & enſuite étant au ſiége d'Arras, en 1640, il y reçut un coup d'épée dans la gorge. Les incommoditez que lui laiſſérent ces deux playes, le peu d'eſpérance qu'il avoit d'être conſidéré, faute de Patron, & l'amour qu'il avoit pour les Lettres, le firent entiérement renoncer au métier de la guerre. Il compoſa depuis pluſieurs Ouvrages, où l'on découvre un feu prodigieux, & une imagination très-vive. Le Maréchal de Gaſſion, qui aimoit les Gens d'eſprit & de cœur, ſouhaita d'avoir auprès de lui Cyrano, que ſon humeur libre & indépendante empêcha d'accepter ce parti. Néanmoins à la fin pour plaire à ſes amis, qui le preſſoient de ſe faire un Patron à la Cour, il ſe mit auprès de M. le Duc d'Arpajon, en 1653. C'eſt à ce Duc qu'il dédia ſes Ouvrages en la même année; car il n'avoit encore juſques-là rien fait imprimer. Ces Ouvrages étoient pluſieurs lettres faites en différens tems dans ſa premiére jeuneſſe, & une Tragédie en vers intitulée, *la Mort d'Agrippine, Veuve de Germanicus*. Il fit depuis imprimer une Comédie en proſe, intitulée *le Pédant joüé*; & ce n'a été qu'après ſa mort, que le Public a eu les autres piéces qu'il avoit compoſées. M. le Bret ſon ami, donna en 1656, *L'Hiſtoire comique des Etats & Empires de la Lune*: & en 1661, on imprima *l'Hiſtoire comique des Etats & Empires du ſoleil*; pluſieurs lettres qui n'avoient pas encore été imprimées; un petit recueil d'*Entretiens pointus*, & un *fragment de phyſique*: tout cela dans un volume que le Libraire dédia à M. Cyrano de Mauviéres, frére de l'Auteur. Ce fragment de Phyſique, auſſi bien que ces Hiſtoires comiques, montrent, que Cyrano ſavoit fort bien les principes de Deſcartes; auſſi étoit-il ami particulier de l'illuſtre Rohaut, grand partiſan de ce Philoſophe. La mort de Cyrano arriva en 1655, en la 35 année de ſon âge, par un coup d'une piéce de bois, qu'il avoit reçu par mégarde ſur la tête, quinze ou ſeize mois auparavant, en ſe retirant un ſoir de chez M. le Duc d'Arpajon. Il s'étoit déſabuſé, avant que de mourir, de pluſieurs maximes très-dangereuſes ſur la Religion, & il avoit renoncé au libertinage dont il avoit été ſoupçonné, pour mener une vie plus Chrétienne. Il étoit fort ſobre dans ſon manger, & ne buvoit du vin que rarement. M. le Bret dans la préface *des Etats & Empires de la Lune*, en a fait l'éloge, qu'on pourra conſulter. Les Ouvrages de Cyrano ſont remplis de pointes & d'équivoques, ce qui n'eſt guéres du goût d'à préſent. * *Mémoires du tems*.

CYRBES, & AXONES: nom que l'on donna aux Loix faites par Solon pour les Athéniens, ainſi que les Loix de Lycurgue, Fondateur de celles de Sparte, furent nommées *Rhetra*. C'eſt des unes & des autres que les Romains tirérent leurs Loix ſomptuaires, que le Dictateur Sylla remit en vigueur, comme le remarque Ammien Marcellin, *l.* 16. Les Athéniens donnérent le nom d'*Axones* aux loix de Solon, parce qu'elles étoient écrites en des tables de bois, qui étoient faites en triangles. Les Cyrbes contenoient ce qui regardoit particuliérement le ſervice des Dieux, & toutes les autres loix étoient compriſes dans les Axones. On garda

ces loix dans l'Acropolis, qui étoit la forteresſe d'Athénes, où l'on tenoit les Archives. Depuis, Ephialte en tranſporta des copies au Prytanée, laiſſant les originaux dans l'Acropolis. Au reſte, ces loix étoient écrites de telle maniére, que la premiére ligne alloit de la gauche à la droite, & la ſeconde de la droite à la gauche, & ainſi de ſuite, comme les bœufs font les ſillons en labourant. Plutarque, *dans la Vie de Solon*, dit qu'on voyoit encore de ſon tems quelques reſtes de ces tables. * F. Roſſæus, *Archaol. l.* 5. Bochart, *Geogr. Sacra.*

CYRE, (Sainte) Anachoréte. *Cherchez* MARANE (Sainte.)

CYRE (Saint) l'un des Chefs de la conſpiration d'Amboiſe. *Cherchez* SAINT-CYRE.

CYRÉNAIQUE, païs. *Voyez* l'article de CYRE'NE.

CYRE'NAIQUES ou CYRE'NE'ENS, Secte de Philoſophes, ainſi nommez de leur fondateur Ariſtippe de Cyréne, Diſciple de Socrate, qui vivoit ſous la XCVI Olympiade, & environ 396 ans avant Jeſus Chriſt. Ils mettoient deux mouvemens dans l'ame, la douleur & le plaiſir, définiſſant le plaiſir un mouvement de douceur; & la douleur un mouvement de violence, & aſsûrant que les plaiſirs étoient ſemblables, & que l'un ne différoit en rien de l'autre. Ils ne faiſoient état de la vertu, qu'autant qu'elle pouvoit ſervir à la volupté; comme on n'eſtime une médecine, qu'à cauſe qu'elle eſt utile à la ſanté, ſelon leur comparaiſon ordinaire. Ils mépriſoient la Phyſique, & pluſieurs même d'entre eux rejettoient de la même façon la Dialectique, comme veut Méléagre, rapporté par Diogéne Laërce. Ariſtippe eut pluſieurs Diſciples outre ſa fille Aréta, & entre autres Hégéſias, le même qui répréſentoit ſi fortement les calamitez de cette vie, que la crainte d'y tomber, portoit ſouvent ſes Auditeurs à ſe donner une mort volontaire: ce qui obligea un des Ptolomées à lui défendre de plus examiner en public cette matiére. Celui-ci fut le Chef de la Secte des Cyrénéens, dits Hégéſiaques. Annicére & Théodore, Diſciples du même Ariſtippe, formérent la Secte des Annicériens & des Théodoriens ou Athées. * Diogéne Laërce, *Vie d'Ariſtippe, l* 2. Héſychius. Suidas. Cicéron. Voſſius, *des Sectes des Philoſ. c.* 9. *p.* 58. *& ſuiv.* George Hornius, *Hiſt. Philoſ. l.* 3. *c.* 17.

CYRE'NE, aujourd'hui CAIROAN, ville d'Afrique, en Barbarie, dans le Royaume de Barca. On croit qu'elle fut conſtruite par les Théréens, Grecs de nation, qui s'habituérent en l'iſle de Platée, d'où ils paſſérent en Afrique. Depuis, à la perſuaſion des Libyens, ils paſſérent dans la contrée appellée *Traſa*, où ils fondérent la ville de Cyréne, ſous la conduite de leur premier Roi Battus, la ſeconde année de la XXXVII Olympiade, & 631 avant Jeſus Chriſt. Battus régna 40 ans, & eut pour ſucceſſeur ſon fils Arcéſilaüs, qui en régna 16. Ce dernier laiſſa le Royaume à un autre Battus ſon fils, ſurnommé *Eudémon*, ſous lequel les Grecs accourant en foule, ravagérent la Libye, où ils s'étendirent. La famille des Battus poſſéda Cyréne ſous huit Rois pendant le cours de 200 ans, juſques à Arcéſilaüs IV, qui fut tué par ſes Sujets, la ſeconde année de la LXXXVII Olympiade, & 431 ans avant Jeſus Chriſt. Enſuite elle fut quelque tems libre, puis ſoumiſe à divers Tyrans. Un d'eux nommé Nicocrate fut amoureux d'Arétaphile, femme de Phédime. Il fit mourir celui-ci pour épouſer ſa Maîtreſſe, laquelle le fit ſouffrir quelque tems, juſqu'à ce qu'elle trouva moyen de s'en défaire, & de remettre ſa patrie en liberté. Depuis, Cyréne fut ſoumiſe à Alexandre *le Grand*, puis aux Ptolomées. Un de ce nom ſurnommé Apion & frére bâtard de Lathurus, étoit Roi de Cyréne, l'an 658 de Rome, & 96 ans avant Jeſus Chriſt. Il fit héritier le Peuple Romain; & le Sénat ordonna, que les villes de ce petit Etat ſeroient libres. Mais Cyréne s'étant revoltée, les Romains la ruïnérent, puis la rétablirent. Enfin, elle paſſa aux Arabes, & d'eux elle eſt tombée ſous la puiſſance des Turcs. La Libye CYRÉNAÏQUE, qu'on a depuis nommée Pentapole, & aujourd'hui *Meſtrata*, comprenoit cinq belles villes, Bérénice, Arſinoé ou Teuchire, Ptolémaïs ou Barcé, Apollonie & Cyréne. Les quatre premiéres ſont le long de la Mer Méditerranée; celle-ci en eſt à dix lieues, ſituée ſur une colline, près du fleuve Doërus. Elle devient tous les jours moins conſidérable. Strabon nous aſſure que Cyréne fut illuſtre par la naiſſance d'Ariſtippe, Diſciple de Socrate, & Chef de la Secte des Philoſophes Cyrénéens; par celle d'Aréta, fille d'Ariſtippe, qui lui ſuccéda dans la profeſſion de la Philoſophie; par celles de Callimachus, d'Eratoſthéne, de Carnéade, & de pluſieurs autres. On prétend que ſaint Marc l'Evangéliſte étoit de cette ville, où il y avoit un grand nombre de Juiſs. Il en fut depuis le Catéchiſte & l'Apôtre, & il y fit beaucoup de converſions. * Strabon, *au l.* 17. *ſur la fin.* Méla, *l.* 1. *c.* 8. Pline, *l.* 1. *c.* 5. Ptolomée, *l.* 4. Tite-Live. Juſtin. Euſébe. Le Pére Pétau. Marmol, *l.* 8. *c.* 10. *&* Baillet, *Topographie des Saints.*

CYRE'NIUS, ou CYRNIUS Gouverneur de Syrie. *Voyez* QUIRINIUS.

CYRIAC. *Cherchez* QUIRIACE.

CYRIADE, ſorti d'une famille très-noble de Syrie, vivoit dans le troiſiéme ſiécle. On dit que fuyant la colére de ſon pére, qu'il avoit affligé par ſon luxe & par ſes débauches, il ſe retira chez les Perſes avec de grandes richeſſes qu'il avoit emportées. Il s'inſinua dans la confidence du Roi Sapor, & après lui avoir ſuggéré la penſée de faire la guerre aux Romains, il ſervit de guide à Odénat, encouragé contre les Romains par Sapor, & enſuite à ce Prince lui même. Les Perſes après avoir pillé une partie de l'Orient, y laiſſérent Cyriade, qui ſe fit nommer Céſar, & puis Auguſte; mais comme Valérien approchoit avec ſon armée, il fut tué par ceux de ſa ſuite, l'an 259. * Trebellius Pollion, *des trente Tyrans, c.* 1.

CYRIAQUE, vivoit dans le quatriéme ſiécle, pendant que ſaint Macaire étoit Evêque de Jéruſalem. Il ſe nommoit auparavant *Jude*, & après s'être converti, il prit le nom de Cyriaque au Batême. On dit que ce fut lui qui enſeigna à ſainte Héléne le lieu où l'on avoit caché la vraye croix de Nôtre-Seigneur, qui fut trouvée en 326, de la maniére que ſaint Ambroiſe, ſaint Paulin, Rufin, Socrate, Théodoret & Sozoméne le rapportent. On prétend encore que ce Cyriaque fut alors Inſtituteur des Religieux Portecroix, à qui le Pape Alexandre III donna depuis des Conſtitutions ſous la Régle de ſaint Auguſtin en 1160. * Grégoire de Tours, *l.* 1. *c.* 36. Baronius, *A. C.* 326. Baillet, *Vies des Saints, ſeptembre.*

CYRIAQUE, dans le quatriéme ſiécle, Evêque d'Adéne, ou Aden en Cilicie, fut envoyé par les Prélats d'Orient, qui avoient aſſemblé un Synode à Conſtantinople, pour ſe trouver à un autre que le Pape Damaſe tenoit, l'an 382 à Rome avec les Evêques d'Occident, & pour leur expliquer ce qui ſe paſſoit en Orient au ſujet de la promotion de Flavien au ſiége d'Antioche. * Baronius, *ad an.* 383.

CYRIAQUE, Patriarche de Conſtantinople, vivoit dans le ſixiéme ſiécle, & fut ordonné l'an 595, après Jean *le Jeûneur*, qui avoit pris le nom d'*Evêque Oecuménique*, ou *Univerſel.* Auſſi-tôt qu'il fut élu, il envoya deux Députez au Pape, qui étoit alors ſaint Grégoire, ſavoir, Grégoire Prêtre, & Théodore Diacre de ſon égliſe, pour lui porter ſa profeſſion de Foi. Le ſaint Pontife lui fit une réponſe pleine d'amitié; mais cela n'empêcha pas qu'il ne donnât ordre à Sabinien ſon Nonce de ne pas aſſiſter à la célébration des ſaints Myſtéres que feroit Cyriaque, s'il ne renonçoit au titre d'Evêque Univerſel. Depuis ce Prélat fit tenir un Synode à l'inſçu de ſaint Grégoire, lequel craignant qu'il ne s'y fît confirmer le même titre, écrivit aux Prélats d'Orient de s'y oppoſer. Cependant l'Empereur Phocas ayant attaqué les immunitez & les priviléges de l'Egliſe, le Patriarche s'y oppoſa généreuſement. Cette réſiſtance fâcha Phocas, qui pour s'en venger, fit un Edit, par lequel il défendit de donner le nom d'*Oecuménique* à un autre Evêque qu'à celui de Rome, ce qui parut ſi rigoureux à Cyriaque, qu'il en mourut, dit-on, de déplaiſir l'an 606. Nicéphore, *l.* 18. Théophanès. Cedrenus & Baronius.

CYRIAQUE, d'Ancone, que la grande recherche qu'il faiſoit des Antiquitez, fit nommer *Antiquaire*, vivoit dans le XV ſiécle. Il voyagea par toute l'Europe, dans une partie de l'Aſie & de l'Afrique, & fit une rélation fort curieuſe de tout ce qu'il avoit vu. Antoine Auguſtin & d'autres, diſent qu'il étoit peu fidéle, & qu'il inventoit pluſieurs choſes. Il compoſa en Italien les Vies des Empereurs, juſques à Frédéric *Barberouſſe.* &c. & mourut en 1445, ou l'année ſuivante. * Léandre Alberti parle fort avantageuſement de lui *en ſa Deſcription d'Italie, p.* 285. Voſſius, *des Hiſt. Lat. l.* 5. *ch.* 10.

CYRIAQUE, que quelques Modernes font Pape. *Voyez* la Remarque après ANTE'RE, ou ANTÉROS Pape.

CYRILLE, (ſaint) Patriarche d'Antioche, illuſtre en doctrine & en ſainteté, vivoit dans le troiſiéme ſiécle. Il ſuccéda à Timée l'an 279, & mourut l'an 302. * Euſébe, *en la Chron. & Hiſt. l.* 7. *c.* 26. Baronius, *A. C.* 283. *n.* 9. *&* 299. *n.* 9. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques.*

CYRILLE, (ſaint) Patriarche de Jéruſalem, après avoir été ordonné Prêtre par Maxime, Evêque de cette ville, ne voulut, ſi nous en croyons ſaint Jérôme, faire que les fonctions de Diacre, pendant que cet Evêque vécut. Après ſa mort, il fut mis en ſa place, l'an 350, par Acace & par les Evêques de ſon parti: ce qui rendit ſa Foi ſuſpecte aux Catholiques. Mais il ne fut pas longtems ami d'Acace. Les différens qu'ils eurent pour les prérogatives de leurs ſiéges, & touchant les ordinations des Evêques dans la Paleſtine, les brouillérent. Acace fit dépoſer ſaint Cyrille dans un Concile, tenu l'an 357, ſous prétexte qu'il avoit vendu les ornemens de l'égliſe & les vaſes ſacrez, pour aſſiſter les pauvres, dans un tems de famine. Il mit en ſa place Eutychius, qui étoit apparemment Evêque d'Eleuthéropole. Saint Cyrille interjetta appel de la Sentence de ce Synode à un Concile plus nombreux; mais il fut obligé de ſe retirer à Tarſe, où il demeura quelque tems avec Silvain Evêque de cette ville, qui lui permit de célébrer les ſaints Myſtéres, & de prêcher dans ſon diocéſe. Il ſe tint en ce tems-là un Synode à Mélitine ou Malathia, compoſé d'Evêques du parti d'Acace, où ſaint Cyrille ſe trouva. Il vint enſuite à celui de Séleucie, où il fut reçu entre les Evêques par Baſile d'Ancyre, Euſtathe de Sébaſte, & les autres, que l'on appelle demi-Ariens. Acace, pour ſe venger ſe jetta dans le parti d'Eudoxe, & fit dépoſer ſaint Cyrille, dans le Concile de Conſtantinople. Ce fut en ce tems-là que l'on ordonna Hérennius Evêque de Jéruſalem; parce qu'apparemment Eutychius n'avoit pas voulu quitter ſon égliſe. Après Hérennius, il y eut un nommé Héraclius ſur le ſiége de Jéruſalem, & à celui-ci ſuccéda un Hilaire. Après la mort de l'Empereur Conſtance, Julien ſon ſucceſſeur ayant rappellé les Evêques exilez, ſaint Cyrille fut rétabli & demeura en poſſeſſion du ſiége de Jéruſalem juſqu'à l'empire de Valens. Il en fut chaſſé une troiſiéme fois ſous cet Empereur, & ne revint à Jéruſalem, qu'après la mort de ce Prince en 378. Il ſe tint en 379 un Concile à Antioche, où l'on parla des égliſes de Jéruſalem, qui étoient dans le trouble, & ſaint Grégoire de Nyſſe y alla pour l'appaiſer. Enfin ſaint Cyrille fut confirmé, & ſon ordination approuvée par le Concile de Conſtantinople, tenu l'an 380. Il mourut le 18 mars de l'an 386, & eut pour ſucceſſeur Jean. Saint Jérôme nous aſſure, que ſaint Cyrille avoit compoſé des Catéchéſes dans ſa jeuneſſe. Nous en avons préſentement dix-huit adreſſées aux Catéchuménes, & cinq autres appellées myſtagogiques, qui ſont pour l'inſtruction des nouveaux batiſez. Les premiéres ſont citées par Théodoret & par d'autres Anciens. Les derniéres ſont promiſes dans les précédentes. Celles-ci y ſont citées par les Anciens, & elles ſont de même ſtile. Quelques Critiques Proteſtans aſſurent, que ces derniéres ne ſont pas de ſaint Cyrille; mais les conjectures qu'ils alléguent ne ſont pas aſſez fortes, pour en détruire l'autorité, & l'intérêt qu'ils ont à les combattre, parce qu'elles établiſſent clairement la préſence réelle du corps de Jeſus Chriſt dans l'Euchariſtie, rend leur critique ſuſpecte. Nous avons une lettre de ſaint Cyrille à l'Empereur Conſtance, ſur le ſujet de l'apparition d'une croix lumineuſe, qui fut vue ſur la ville de Jéruſalem. On attribue à S. Cyrille un Sermon ſur la préſenta-

tion de Jeſus Chriſt au temple, qui n'eſt pas ſi certainement de ce Pére. La lettre qui porte ſon nom, adreſſée à ſaint Auguſtin, touchant les miracles de ſaint Jérôme, eſt viſiblement ſuppoſée. Le ſtile des inſtructions de ſaint Cyrille eſt ſimple & naïf, il rapporte clairement la doctrine de l'Egliſe, & refute ſolidement les erreurs des Hérétiques. Jean Grodecius eſt le premier, qui ait traduit ces Catéchéſes, ſur un manuſcrit Grec du Cardinal Hoſius. Elles furent imprimées en 1564, à Anvers. Morel donna l'original Grec des onze premiéres, & des cinq derniéres, ſur un manuſcrit de la bibliothéque de M. de Mêmes. Le Sieur Prévôt, les ayant trouvées toutes dans un Manuſcrit du Vatican, les fit imprimer à Paris en 1609. On a ſuivi cette édition dans celle de 1631, & l'on y trouve toutes les Oeuvres de ſaint Cyrille; dont nous avons parlé dans la Bibliothéque des Péres. M. Grancolas, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, a donné une Traduction Françoiſe des Catéchéſes de ſaint Cyrille, avec des Notes imprimées à Paris en 1715; & le P. Touttée, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, en a donné une nouvelle édition Gréque & Latine. Il a corrigé le texte ſur pluſieurs Manuſcrits, fait une nouvelle Verſion, & compoſé des Notes pour l'éclairciſſement du texte. * Saint Jérôme, *en la Chron. & au Catal. c.* 112. S. Epiphane, *Hær.* 66. *&* 73. Ruffin, *l.* 1. *c.* 23. Saint Jean de Damas, *Orat.* 3. *de Imag.* Bellarmin, *des Ecrivains Eccléſ.* Baronius, *A. C.* 351. 353. 381. 386. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du quatriéme ſiécle.* Baillet, *Vies des Saints.* De Tillemont, *Mémoires pour l'Hiſt. Eccléſ.*

CYRILLE (Statius ou Tatius) Hiſtorien, qui vivoit du tems de Conſtantin *le Grand*, dans le quatriéme ſiécle, traduiſit de Grec en Latin les Vies des Empereurs Romains, comme il eſt aiſé de le juger, par ce que dit Jules Capitolin en la Vie des deux Maximins. Voſſius le remarque de même, *Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 7.

CYRILLE (Saint) Patriarche d'Alexandrie, a vécu dans le cinquiéme ſiécle. Il ſuccéda le ſixiéme octobre de l'an 412, à Théophile frére de ſa mére; & à peine fut-il inſtallé, qu'il chaſſa les Novatiens de la ville, & dépouilla leur Evêque Théopemptus de ſes biens. Peu après, les Juifs ayant inſulté les Chrétiens d'Alexandrie, il ſe mit à la tête des Chrétiens, enleva aux Juifs leurs Synagogues, les mit en fuite, & laiſſa piller leurs biens, ce qui le brouilla avec Oreſte, Gouverneur d'Alexandrie. Cette deſunion forma deux partis dans la ville: cinq cens Moines attroupez, pour venger leur Evêque, bleſſérent Oreſte dans ſon chariot, & la célébre Philoſophe Hypatie fut maſſacrée dans une ſédition populaire. Ce qui rendit ſaint Cyrille plus célébre, fut la querelle qu'il eut à ſoutenir contre Neſtorius. Cet Evêque de Conſtantinople ayant ſouffert, que ſon Prêtre Anaſtaſe & l'Evêque Dorothée prêchaſſent hautement, que la Vierge Marie ne devoit point être appellée Mére de Dieu, & ayant lui même appuyé ce ſentiment dans ſes Sermons, ſcandaliſa ſon égliſe. Le Clergé, les Moines, & le peuple s'y oppoſérent. La diſpute paſſa en Egypte, où les Partiſans de Neſtorius avoient envoyé ſes Sermons. Quelques Moines d'Egypte prirent parti pour lui. Saint Cyrille leur écrivit contre la Doctrine de Neſtorius. Après pluſieurs Ecrits faits de part & d'autre, l'affaire fut portée à Rome au Pape Céleſtin. Saint Cyrille y envoya le Diacre Poſſidonius, & Neſtorius lui écrivit auſſi de ſon côté. Céleſtin ayant reçu des inſtructions de part & d'autre, aſſembla un Concile à Rome au mois d'août de l'an 430, dans lequel la Doctrine de Neſtorius fut condamnée, & celle de ſaint Cyrille approuvée. Ce dernier fut commis par le Pape, pour exécuter le jugement rendu contre Neſtorius, qui portoit, qu'il ſeroit dépoſé & privé de la communion, ſi, dix jours après la ſignification de la Sentence, il n'aquieſçoit au jugement du Concile de Rome. S. Cyrille ne manqua pas de le faire ſignifier à Neſtorius, & dreſſa douze anathémes contre la Doctrine de Neſtorius. Cette conteſtation s'étant échauffée, parce que les Evêques d'Orient prenoient parti pour Neſtorius, l'Empereur Théodoſe crut devoir aſſembler un Concile général pour l'appaiſer. Il l'indiqua par ſa lettre du 19 novembre 430, pour le jour de la Pentecôte de l'année ſuivante. Saint Cyrille y préſida; quelques-uns diſent que ce fut au nom du Pape, mais il y a bien plus d'apparence que ce fut en ſon nom. Neſtorius y fut condamné & dépoſé, & les anathémes de ſaint Cyrille y furent approuvez. Jean d'Antioche & les autres Evêques d'Orient, ſe ſéparérent de ce Concile, ſoutinrent Neſtorius, & tinrent un Synode à part où ſaint Cyrille fut dépoſé. La Cour de l'Empereur fut d'abord favorable à Neſtorius, & ſe déclara enſuite pour ſaint Cyrille. Les Evêques d'Orient réſiſtérent quelque tems; mais enfin ils s'accommodérent avec ſaint Cyrille, par l'entremiſe de Paul d'Eméſe. Neſtorius, qui avoit été l'auteur de tous ces troubles, fut rélégué à Oaſis, & ſes livres furent condamnez au feu. Saint Cyrille continua de gouverner le ſiége d'Alexandrie, juſqu'en l'année 444, qui fut celle de ſa mort. Nous avons ſes Oeuvres en Grec, avec une Traduction Latine, en ſix tomes, qui font ſept volumes *in folio*, recueillies & imprimées par les ſoins de Jean Aubert, Chanoine de Laon, l'an 1638. Le premier tome contient les livres de l'adoration & du culte de Dieu, en eſprit & en vérité, avec les Glaphyres, ou Commentaires ſur les cinq livres de Moïſe; le ſecond, le Commentaire ſur Iſaïe; le troiſiéme, un Commentaire ſur les douze petits Prophétes; le quatriéme, un Commentaire ſur l'Evangile de S. Jean; le cinquiéme tome eſt diviſé en deux parties, qui font deux volumes, le premier contient le Thréſor & les Dialogues ſur la Trinité & ſur l'Incarnation, & le ſecond, ſes Homélies & ſes Lettres; le ſixiéme tome renferme les Traitez contre Neſtorius, ſes livres contre Julien, un Traité contre les Anthropomorphites, & un Ouvrage ſur la Trinité. Il y a quelques autres Ouvrages attribuez à ſaint Cyrille, qui ne ſont pas de lui, & on en a perdu pluſieurs véritables. Saint Cyrille avoit une merveilleuſe facilité pour compoſer, & s'étoit appliqué à un genre d'écrire, où il eſt facile de fournir; car ou il copie des paſſages de l'Ecriture, ou il fait de grands raiſonnemens, ou il débite des allégories. Il s'étoit fait, comme remarque Photius, un ſtile tout particulier; il avoit le génie ſubtil & Métaphyſique, & débitoit facilement la plus fine Dialectique. Il y a un Lexicon & un Traité des animaux, qui portent le nom de CYRILLE, mais c'eſt apparemment d'un autre que de nôtre Patriarche d'Alexandrie. Le Ménologe des Grecs en fait mémoire le neuviéme de juin, & l'Egliſe Latine le 28 janvier. Evagre, Nicéphore & Socrate parlent de lui dans leur Hiſtoire. Ce dernier ne lui rend pas toûjours juſtice, & quelques autres Auteurs, entre autres ſaint Iſidore de *Damiette*, lui ont reproché le trop de chaleur, avec laquelle il agiſſoit dans ſes démêlez. * Gennade, *Hom. Illuſt. ch.* 57. Photius, *Biblioth.* Sigebert, *Ecrivains Eccléſ. ch.* 24. Sixte de Sienne, *Biblioth. l.* 4. *A. C.* 432. Trithéme & Bellarmin, *au Catal.* Baronius, *depuis l'an* 412, *juſqu'en* 444; *& au Martyrologe le* 28 *janv.* Godeau, *Hiſtoire Eccléſ. tome* 3. *l.* 1. Du Pin, *Biblioth. Eccléſ.*

CYRILLE, Diacre de l'égliſe d'Héliopolis, proche du Liban, ſous l'empire de Conſtantin, excité par un zéle indiſcret, briſa pluſieurs ſimulacres adorez par les Payens. Ceux-ci s'en ſouvinrent, lorſque leur religion fut dominante, ſous l'empire de Julien; & ils s'en vengérent avec beaucoup de fureur, puiſque, non contens de le tuer, ils l'éventrérent & lui mangérent le foye. Tous ceux qui eurent part à cette action en furent punis d'une façon étonnante. Ils perdirent d'abord toutes les dents, enſuite la langue, & enfin les yeux. Alcyonius aſſure que Cyrille, avant que de faire cet exploit contre ces idoles, avoit été banni de l'iſle de Naxos, & que Julien commanda lui-même qu'on le tuât, & que ſes Courtiſans ſe repuſſent des entrailles de ce ſaint homme. On ne trouve point cela dans Théodoret. * Théodoret, *Hiſt. Eccl. l.* 3. *ch.* 7. Petrus Alcyonius, *p.* 104. Bayle, *Dict. Critiq.*

CYRILLE, Moine de Paleſtine, & Diſciple du grand Euthyme, vivoit dans le ſixiéme ſiécle. Il a écrit la Vie de ſon Maître, que Surius & Bollandus rapportent au 20 janvier, celle de ſaint Sabas, & celle de ſaint Jean, que ſon admirable amour pour le ſilence fit appeller *Silentiaire*; & Surius les a miſes toutes deux dans ſon Recueil, ſous le 13 mai & le cinquiéme décembre. La Vie de S. Euthyme a été donnée auſſi par M. Cotelier, *Monumens Grecs, tome* 2, & depuis plus correcte par D. Jacques Loppin, dans ſes Analectes Grecs. Baronius a fait l'Eloge de cet Ecrivain, & il croit que les Vies de ſaint Théodoſe le *Cénobite*, & celle de ſaint Cyriaque ou Quiriaque, ſont encore de lui. * Baronius, *A. C.* 475. 491 & 511. Voſſius, *Hiſtoriens Grecs, l.* 2. *ch.* 21.

CYRILLE, certain Patriarche d'Antioche, qui ſuccéda l'an 1619, à ſon frére Athanaſe, & fut troublé par Ignace, qui le fit mourir l'an 1628, & qui ſe mit en ſa place. * Gautier, *Chron. XVII ſiécle.*

CYRILLE, Patriarche d'Alexandrie, II. de ce nom, vivoit dans le XVII ſiécle. Il étoit Hérétique Eutychien, & tenoit le ſiége vers l'an 1618. * Gautier, *Chron.*

CYRILLE LUCAR, Patriarche d'Alexandrie, & puis de Conſtantinople dans le XVII ſiécle, naquit dans l'iſle de Candie, le douziéme novembre 1572. A l'âge de douze ans, il fut envoyé à Veniſe, & de là à Padoue, pour y faire ſes études, & y eut pour Maître le célébre Margunius, Evêque de Cythére. Quant il eut achevé ſes études, il alla en Allemagne, où il eut une grande liaiſon avec les Proteſtans. Il porta leur eſprit & leur Doctrine en Gréce. Il fut fait Prêtre & puis Archimandrite par ſon parent Mélétius Piga alors Protoſyncelle, & depuis Patriarche d'Alexandrie, qui l'envoya en Lithuanie, où il s'oppoſa à la réünion des Luthériens avec les Romains. Comme il fut ſoupçonné de favoriſer les Luthériens, il donna une confeſſion de Foi conforme à la Doctrine de l'Egliſe Romaine, ſur les points controverſez entre les Luthériens & les Catholiques. Etant retourné à Conſtantinople, il trouva que Mélétius Piga, qui y faiſoit alors les fonctions Patriarchales, étoit à l'extrémité. Après ſa mort il fut élu Patriarche d'Alexandrie. Il ſe rendit en cette ville & en gouverna l'égliſe pendant quelque tems. En 1612, Néophyte, Patriarche de Conſtantinople, ayant été rélégué dans l'iſle de Rhodes par le Grand Seigneur Achmet, Cyrille fut chargé du gouvernement de l'égliſe de Conſtantinople. Après la mort de Néophyte, il fut propoſé pour remplir le ſiége de cette ville; mais Timothée, Evêque de Patras, l'emporta. Cyrille ſe retira en Valachie, & de là vint à Alexandrie. Après la mort de Timothée arrivée en 1621, il trouva moyen de ſe faire élire Patriarche de Conſtantinople en 1621. Il continua d'avoir des liaiſons avec les Proteſtans, & enſeigna leur Doctrine dans l'Egliſe Gréque. Les Evêques Grecs & le Clergé s'y oppoſérent: il fut dépouillé du Patriarchat, & envoyé en exil à Rhodes. Anthime, Evêque d'Andrinople, fut déclaré Patriarche de Conſtantinople en ſa place. Quelque tems après, l'Ambaſſadeur d'Angleterre ayant obtenu ſon retour, Anthime ſe retira, & Cyrille fut rétabli. Quand il fut paiſible poſſeſſeur du ſiége de Conſtantinople, il voulut faire imprimer des Catéchiſmes de ſa façon, & on rendit publique une Confeſſion de Foi qu'il avoit faite, conforme aux dogmes des Proteſtans. En 1636, il fut rélégué à Ténédos, & rappellé trois mois après; mais il ne fut pas long-tems en repos après ſon retour; car dès le 27 juin de 1635, il fut enlevé de Conſtantinople & étranglé ſelon quelques-uns ſur le vaiſſeau, & ſelon les autres envoyé en priſon dans un château ſur la Mer Noire, où il fut étranglé en 1638. Il eut pour ſucceſſeur Cyrille de Bérée, qui tint en 1638 un Synode à Conſtantinople, dans lequel il fit anathématiſer Cyrille Lucar. Ce Cyrille de Bérée fut rélégué à Tunis, & Parthénius, Evêque d'Andrinople, mis en ſa place. Parthénius épargna la mémoire de Cyrille Lucar, mais il condamna ſa Confeſſion de Foi dans un Synode, tenu en 1642, dont le Décret fut reçu en Moldavie, & confirmé dans le Synode de Jaſſi. * Gautier, *Chron. XVII ſiécle, col.* 4. *p.* 860. 862. 864. Sponde, *A. C.* 1627. *n.* 9. 1638. *n.* 14. *&* 1639. *n.* 12. L'Auteur de la Réponſe au Miniſtre Claude, &c. Jean Claude, *dans ſa Réponſe à la Perpétuité de la Foi.* Jean Henri Hottinger, *Analecta Hiſtorica Theol.* Thomas Smith, *Abbrégé de la Vie de Cyrille Lucar.* *Défenſe de la Perpétuité de la Foi, de* M. l'Abbé Renaudot, contre le livre intitulé,

Monumens Authentiques de la Religion des Grecs. Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVIII ſiécle de M. Du Pin.

CYRILLE CONTARI, Patriarche de Conſtantinople étoit natif de Bérée, ville de Macédoine, qu'on appelle aujourd'hui *Veria.* Un Moine Grec nommé *Grégoire*, le dirigea dans les études pendant qu'il étoit jeune; mais dans la ſuite il s'attacha aux Jéſuites, & profita ſur tout des inſtructions de *Dionyſio Guillio*, Italien de nation, qui expliquoit l'*Organe* d'Ariſtote à ſes Auditeurs. Par le ſecours du Patriarche Timothée il fut depuis nommé à l'Evêché de Bérée. Quelque tems après il arriva que l'Archevêque de Theſſalonique fit un voyage en Moſcovie, pour y faire une collecte; on perſuada même à cet Archevêque de ſe fixer en Moſcovie. Ceci fit naître l'envie à Cyrille Contari de devenir Archevêque; mais Cyrille Lucar, Patriarche de Conſtantinople, ne voulant pas l'aider, Cyrille Contari conçut une haine implacable, contre lui, ce qui fut une des principales cauſes des troubles dans leſquels Cyrille Lucar fut enveloppé. Cyrille Contari fit même tant qu'on chaſſa Lucar en 1635, & qu'on lui donna la place de Patriarche; mais il mena d'abord une vie ſi ſcandaleuſe & ſe livra à de tels emportemens, qu'il alla juſques à frapper du poing les Evêques: par où il encourut l'indignation & le mépris de tout le monde. En 1636, on le dépoſa derechef de ſon Patriarchat, & on rétablit Cyrille Lucar. Mais Contari ne demeura pas tranquille après ce coup, & fit en ſorte que non ſeulement on dépoſa encore une fois Lucar, mais de plus qu'on le tua; après quoi Contari reprit à ſon tour la place de Patriarche, dont il ne jouït pas long-tems; car l'Empereur Turc étant de retour de l'expédition de Perſe, Contari fut accuſé devant lui de toute ſorte de crimes: il fut donc rélégué à Tunis, où on le fit étrangler. * Cyprius & Hilarius, *in Chron. Eccl. Græcæ*, *p.* 460 *& ſuiv.* Leo Allatius, *de perpet. Conſenſ. utriuſque Eccleſ. l.* 3. *c.* 11. Smith, *de Vita, ſtudio, geſtis & Martyrio Cyrilli Lucaris, &c.*

CYRRHA. *Voyez* CIRRHA.

CYRSILE, Athénien, fut aſſommé à coups de pierre, en punition du lâche conſeil qu'il donna à ſes Citoyens. Les Athéniens voyant qu'il leur étoit impoſſible de tenir bon dans leur ville contre les Perſes, avoient réſolu, à la ſollicitation de Thémiſtocle, de la leur abandonner, & de mettre leurs femmes & leurs enfans en ſûreté dans Trœzéne, pour monter enſuite ſur leurs vaiſſeaux, & défendre la Gréce par Mer, plus ſûrement qu'ils ne le pouvoient faire par terre. Cyrſile leur voulut perſuader d'attendre le Roi Xerxès, & s'attira par cet avis l'indignation de tout le peuple, qui le lapida ſur le champ, la premiére année de la LXXV Olympiade, & 480 ans avant J. C. * Cicéron, *De Officiis*, *l.* 3

CYRSILE ou CERSILE de Pharſale, Auteur contemporain d'Alexandre *le Grand*, dans les armées de qui il ſervit. Il écrivit ce qu'il obſerva dans les païs par où il paſſa, & Strabon, *l.* 11, employe ce qu'il avoit remarqué des Antiquitez d'Arménie.

CYRUS, Roi des Perſes, dont le nom ſignifioit *Soleil*, ſelon Ctéſias, naquit de Cambyſe, fils d'Achémenès, & Roi des Perſes, & de Mandane, fille d'Aſtyage, Roi des Médes, l'an du monde 3436, & avant J.C. 599. A l'âge de 16 ans étant auprès de ſon ayeul, il porta les armes pour la premiére fois, & eut part à la défaite d'Evilmérodach, fils de Nabuchodonoſor, Roi d'Aſſyrie, qui avoit fait des courſes dans la Médie. Peu après il fut rappellé par ſon pére, qui le fit élever avec un ſoin extrême dans tous les exercices capables de former un grand Prince. En l'année 3476 du monde, la deuxiéme de la LV Olympiade, & la 559 avant J. C. il prit le commandement de l'armée des Perſes & de celle des Médes, pour faire la guerre à Nérigliſſor, Roi de Babylone, avec Cyaxare ſon oncle maternel. Les années ſuivantes, il défit Crœſus & les autres Alliez de Nérigliſſor, ravagea les environs de Babylone, & y prit quelques places. Lorſque l'Empire de Babylone, eut paſſé à Nabonide, Cyrus continuant la guerre, défit Crœſus, Général des Babyloniens, près du fleuve Halys, ſur les confins de la Médie, & de la Lydie, & le fit priſonnier, l'an du monde 3491, avant J. C. 544 ans. Il condamna ce Prince a être brûlé, & lui ayant fait grace ſur le bûcher, il ſe ſervit enſuite de lui dans toutes ſes expéditions. Pendant ſon ſéjour à Sardes capitale de la Lydie, il appaiſa par les armes les diſſenſions civiles des Cariens, marcha enſuite à Ecbatane, défit par ſes Lieutenans les Lydiens, qui s'étoient revoltez, leur interdit l'uſage des armes pour les punir, & les appliqua aux plus mols & aux plus infames. Ce fut en 3492, & 543 ans avant J. C. qu'il ſoumit l'Ionie par le moyen d'Harpagus Général de ſes armées. De là il tourna encore ſes armes contre Nabonide, défit ce Prince, l'aſſiégea dans Babylone, & ayant pris cette ville il éteignit l'empire des Babyloniens, l'an du monde 3497, avant J.C. 538. Il en laiſſa la ſouveraineté à ſon oncle Cyaxare, ou Darius Méde, dont il épouſa la fille unique, & régna depuis ſur l'Arabie, ſur les deux Phrygies, ſur l'Ionie, ſur la Lydie, ſur la Carie, ſur l'Eolide, ſur la Paphlagonie, ſur la Cilicie, & ſur l'iſle de Cypre. Enfin après avoir levé une armée de 600 mille hommes d'infanterie, de 120 mille de cavalerie, & deux mille chariots armez de faux, pour réduire tous les peuples, qui s'étendoient depuis la Syrie juſqu'à la Mer Rouge, il ſuccéda à ſon pére Cambyſe & à ſon beau-frére Cyaxare, qui venoient de mourir, & réünit ainſi la Monarchie de tout l'Orient. La même année il permit aux Juifs diſperſez dans ſon Empire de retourner à Jéruſalem, & d'y rebâtir le temple de Dieu ſous la conduite de Zorobabel: & ce fut alors que finit la 70 année de la ſervitude de Babylone. Enfin peu après la revolte d'Amaſis, qui retourna en Egypte, où il ſe mit ſur le thrône, Cyrus mourut âgé de 70 ans, l'an 3506 du monde, 529 ans avant J. C. 30 ans après avoir commandé pour la premiére fois les armées des Perſes & des Médes, neuf ans depuis la priſe de Babylone, & ſept ans depuis la réünion de tout l'Orient ſous ſa puiſſance. Son fils Cambyſe lui ſuccéda. Les Auteurs varient extrémement ſur la maniére dont mourut Cyrus. Hérodote & Juſtin diſent, qu'ayant été vaincu par Tomyris, Reine des Maſſagétes ou Scythes, elle lui fit couper la tête & la plongea dans un outre rempli de ſang, pour lui reprocher la ſoif qu'il avoit eue du ſang humain. Diodore dit que l'ayant fait priſonnier elle le fit crucifier. Ctéſias rapporte que dans un combat contre les Derbices, peuple voiſin de l'Hyrcanie, Cyrus fut bleſſé d'un coup de trait, dont il mourut trois jours après. D'autres diſent qu'il fut tué dans une bataille navale contre les Samiens. Xénophon le fait mourir dans la Perſe, de mort naturelle. C'eſt l'Auteur que l'on a ſuivi juſques ici dans cet article. Les autres Auteurs diſent qu'Aſtyage épouvanté par un ſonge, maria ſa fille à Cambyſe Perſe de baſſe condition; qu'il fit expoſer dans un bois Cyrus, qui ſortoit de ce mariage; mais que ce jeune Prince conſervé par Harpagus, déthrôna depuis ſon ayeul Aſtyage, & fonda l'Empire des Perſes ſur les ruïnes de celui des Médes. La premiére année de ſon régne en Perſe & en Médie, eſt la 559 avant J. C. L'Empire de Babylone ſubſiſta encore 21 ans. Cyrus le conquit ſur Nabonide l'an 538 avant J. C. & réünit les Empires d'Aſſyrie, de Babylone, de Médie, de Perſe, de Syrie, & de toute l'Aſie. Il régna enſuite encore neuf ans. Il fut tué dans la guerre qu'il fit aux Scythes, l'an 529 avant J. C. C'eſt là l'Hiſtoire la plus véritable de Cyrus. * Xénophon, *in Cyropædia*, Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 11. Euſébe, *en la Chron. l.* 60. *Præp. Evang.* Hérodote, *l.* 1. *ou Clio.* Diodore de Sicile, *l.* 2. Juſtin, *l.* 1. Ctéſias cité par Photius. Scaliger, *De Emend. Temp. l.* 5. Pétau, *de la Doctr. des Tems*, *l.* 10. Uſſerius, *in Annalibus.* Du Pin, *Bibliothéque des Hiſtoriens.*

CYRUS II, dit *le Jeune*, étoit fils puîné de Darius *Nothus*, c'eſt à dire, *le Bâtard.* Dès l'âge de 16 ans, l'an du monde 3628, la ſeconde année de la XCIII Olympiade, & 407 ans avant J. C. il fut fait Gouverneur des côtes d'Aſie, & des provinces voiſines par le Roi ſon pére, avec ordre de ſecourir les Lacédémoniens contre les Athéniens: ce qu'il exécuta. Trois ans après il fut accuſé d'avoir conſpiré contre ſon frére Artaxerxès *Mnémon*, ſucceſſeur de leur pére Darius; & il ne fut ſauvé du ſupplice, que par les priéres de leur mére Paryſatis. A peine fut-il retourné en Lydie, qu'il leva ſecrettement des troupes; & après avoir fait ſoulever les villes d'Ionie en ſa faveur, il marcha droit à ſon frére par la Cilicie, où ſa flotte vint aborder près de la ville d'Iſſus. De là il s'avança en Syrie vers Babylone, *juſqu'à Cunaxa*, où il donna bataille à ſon frére, la premiére année de la XCV *Olympiade*, & la 400 avant J. C. Son armée étoit compoſée de cent mille Barbares, & de treize mille Grecs, ou de dix mille, ſelon d'autres. Celle d'Artaxerxès étoit de quatre cens mille hommes, & l'on combattit de part & d'autre avec beaucoup d'opiniâtreté. Cyrus avoit même bleſſé Artaxerxès de ſa main; mais après cet avantage, s'expoſant avec trop de témérité, il fut tué par un Soldat inconnu, & laiſſa la victoire à ſon frére qui pilla ſon camp, & fit priſonniére la célebre Aſpaſie, fille d'Hermotime, dont il devint auſſi amoureux, que Cyrus l'avoit été. Cependant les Grecs combattoient dans une autre aîle, & ils avoient même vaincu Tiſſapherne, qu'ils avoient en tête. Lorſqu'ils eurent appris la mort de Cyrus, ils ne perdirent point courage, & prirent la réſolution de ſe retirer en Gréce. Le perfide Tiſſapherne, qui leur avoit juré de les eſcorter, en fit périr deux mille avec leurs Chefs. Xénophon fut élu Chef de ceux qui reſtoient, & leur fit faire cette belle retraite, qu'il a lui-même décrite dans un Ouvrage, qui en porte le nom. * Ctéſias, *apud Photium.* Plutarque, *in Artaxerxe.* Xénophon, *Retraite des dix mille.*

CYRUS, natif de Panopolis en Egypte, dans le cinquiéme ſiécle, ſe fit connoître par ſon eſprit à la Cour de l'Empereur Théodoſe *le Jeune*; & par la facilité merveilleuſe avec laquelle il faiſoit des vers, il mérita l'eſtime de l'Impératrice Eudoxe. Il commanda les troupes Romaines en Afrique, à la priſe de Carthage, fut Conſul en 441, & enſuite Préfet de la ville de Conſtantinople. Après cet étrange tremblement de terre qui la ruïna preſque toute l'an 446, il la répara ſi avantageuſement par de nouveaux ouvrages, que le peuple en préſence de l'Empereur qui étoit à l'hippodrome, s'écria, *Conſtantin l'a bâtie, & Cyrus l'a réparée.* Ce qui donna tant de jalouſie à Théodoſe, qu'il lui ôta la Préfecture, & confiſqua tous ſes biens, ſous prétexte qu'il étoit idolâtre: mais ce qui ruïna ſa fortune en ce monde, fut cauſe de ſon ſalut pour l'éternité; car ſe voyant abandonné des hommes, il eut recours à Dieu, chercha ſon azyle dans l'Egliſe, reçut le Sacrement de Batême, & fut Evêque de Smyrne, ſelon Nicéphore. Suidas, & l'Auteur de la Vie de ſaint Daniel *Stylite*, rapportée par Surius après Métaphraſte, le font Evêque de Cotyée dans la Phrygie. Quoiqu'il en ſoit, on dit qu'il mourut ſaintement. * Evagre, *l.* 1. *ch.* 19. Nicéphore, *l.* 14. *ch.* 46. Surius, *ad diem* 11. *décemb. &c.*

CYRUS, Evêque d'Alexandrie & Hérétique Monothélite dans le ſeptiéme ſiécle, inſinua ſes erreurs à l'Empereur Héraclius, qui pour récompenſe le fit Patriarche d'Alexandrie. Au commencement il contrefit l'Orthodoxe, & feignit d'embraſſer la Doctrine du Concile de Chalcédoine; mais cette piété apparente n'avoit pour but, que de tromper les Fidéles. Le Pape Honorius, qui gouvernoit alors l'Egliſe, employa tous ſes ſoins à combattre les erreurs de ce Prélat, dont la mémoire fut condamnée dans le ſixiéme Synode général, tenu en 681. Cyrus étoit mort dès l'an 640, après avoir tenu dix ans le ſiége d'Alexandrie. * Baronius, *A. C.* 520. 530. 533. 540. 581. *Sixiéme Synode*, *Act.* 13.

CYRUS, Patriarche de Conſtantinople avoit été Moine de l'iſle d'Ameſtriade, & vivoit dans le huitiéme ſiécle. Il fut fait Patriarche à la ſollicitation de Juſtinien *Rhinotméte*, auquel il avoit prédit, qu'il ſeroit rétabli ſur ſon thrône. Il alla au devant du Pape Conſtantin, qui vint à Conſtantinople, l'an 710, & l'année ſuivante il fut chaſſé de ſon ſiége, par Philippique Bardane, qui avoit uſurpé l'Empire. * Baronius, *A. C.* 703. *n.* 3. 710. *n.* 1. & 712. *n.* 2. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

CYRUS, Auteur Grec, qui a écrit quelques Vies de Saints. Siméon Métaphraſte & Surius, ſous le 18 juin, rapportent la Vie de ſaint Léonce & de ſes Compagnons, écrite ou continuée par Cyrus. Il y a eu un autre CYRUS Evêque d'Aphrodiſe de Carie, qui aſſiſta au Concile d'Ephéſe, &c.

C Y S. C Y T. C Y Z.

CYSIQUE. *Voyez* CYZIQUE.

CYTHARE, ou plutôt **CITHARE**, qu'on appelle aujourd'hui *Guitarre* ou *Guiterre*, étoit anciennement un inſtrument à cordes, de figure triangulaire, qu'on touchoit avec un archet, comme il eſt décrit dans une lettre attribuée à ſaint Jérôme. On peut juger par ce que dit Pauſanias, que la cythare & la lyre étoient deux inſtrumens fort différens, & que Mercure fut l'Inventeur de la lyre, & Apollon de la cythare. Cependant la plupart des Poëtes confondent ces deux inſtrumens, parce qu'ils ſont à peu près ſemblables, & que leur figure n'eſt pas fort différente; la cythare étant triangulaire, & la lyre ayant la figure de deux SS oppoſées. On voit même des ſtatues ou des médailles, où Apollon eſt répréſenté avec la lyre à la main, auſſi-bien que la cythare. * *Antiq. Gréq. & Rom.* Jean Roſin, & Thomas Dempſter, *Paralip.*

CYTHE'RE, iſle de la Gréce, au midi du Péloponnéſe, fut auſſi appellée *Porphyris*. Ce fut près de là que Vénus, ſelon la Fable fut formée de l'écume de la mer, & ce lieu la fit ſurnommer *Cythérée.* Les Habitans de Cythére adoroient cette Déeſſe dans un temple ſuperbe, qu'ils lui avoient conſacré, ſous le nom de *Vénus Uranie. Cherchez* CE'RIGO. * Etienne de Byzance. Ptolómée, *l.* 3. Pline, *l.* 4.

CYTHE'RON, montagne de Béotie, célébre dans les Ecrits des Poëtes, qui feignoient qu'elle étoit conſacrée à Bacchus. Ovide en parle dans le *troiſiéme livre des Métamorphoſes*. Junon eſt auſſi appellée *Cythéronienne*, parce qu'un certain Cythéron conſeilla à Jupiter, qui étoit en divorce avec Junon, de feindre qu'il vouloit s'engager dans un nouveau mariage, afin de ramener cette Déeſſe. Ce conſeil fut ſuivi, & réüſſit parfaitement. * Plutarque, *dans Ariſtide.*

CYZ (Marie de) naquit à Leiden en 1656, de parens nobles, qui l'élevérent dans la Religion Réformée. Elle fut mariée à 19 ans, à un Gentilhomme fort riche, nommé de Combe, avec lequel elle eut tant à ſouffrir, qu'au bout de 18 mois, il fallut les ſéparer. Mais ſix mois après il la laiſſa veuve. Le frére de feu ſon mari l'amena en France, où elle embraſſa la Religion Romaine; ce qui lui attira de mauvais traitemens de ſes parens, juſqu'à lui refuſer la nourriture. Mais le Curé de ſaint Sulpice, dans la paroiſſe duquelle elle demeuroit, ſe chargea de ſon inſtruction & de ſa ſubſiſtance. Après quelques années d'une vie cachée & retirée. Dieu inſpira à cette pieuſe Etrangére de retirer chez elle, les filles & femmes péchereſſes, qui vouloient faire pénitence volontaire de leurs déréglemens, & en peu de tems, elle en forma une eſpéce de Communauté, qu'elle nomma du *Bon Paſteur*. Le Seigneur ayant béni ſon œuvre, il fallut penſer à avoir une plus ample demeure. Le Roi averti de cet heureux ſuccès, donna en 1688 une maiſon, ſize au Fauxbourg-Saint-Germain, rue Chaſſemidy, qui appartenoit à un Réformé, qui s'étoit retiré du Royaume, ajoûtant une ordonnance de 1500 livres pour les réparations: c'eſt là que Madame de Combe eut la conſolation de voir ſous ſa conduite une centaine de filles pénitentes, qu'elle gouverna ſagement juſqu'à ſa mort arrivée le 16 juin 1692, n'étant âgée que de 36 ans. Son Inſtitut s'eſt répandu en pluſieurs villes de France, & il y en a trois maiſons dans Paris. *Voyez* ſa Vie imprimée en 1700.

CYZICIN, Auteur natif d'Athénes, vivoit vers la 105 Olympiade, environ 360 ans avant J. C. & cultiva avec ſuccès l'étude des Mathématiques, & de la Géométrie. * Voſſius, *des Mathém. ch.* 13. §. 5. *p.* 49.

CYZIQUE, ville fameuſe autrefois, l'une des premiéres que l'on trouve à main droite ſur les bords de l'Aſie. Sa fondation eſt fort ancienne, puiſqu'elle la tire des Argonautes, ce qui arriva cinq cens ans avant celle de Rome: d'autres en placent la fondation ſous la XXIV Olympiade, 684 avant J. C. Elle étoit ſituée dans une fort belle Iſle de la Propontide, que deux grands ponts joignoient à la Terre-Ferme. Alexandre *le Grand* avoit fait bâtir ces deux ponts. L'Iſle étoit nommée *Arctonneſos, l'Iſle des Ours.* Strabon dit ſeulement qu'une montagne voiſine fut nommée *Arctôn oros, le Mont des Ours.* On ne voyoit rien de plus magnifique que les tours & les bâtimens de Cyzique, qui étoient preſque tous de marbre. Elle avoit trois grands Arſenaux ou magazins, toûjours entretenus avec ſoin, & fournis abondamment de tout ce qui pouvoit être néceſſaire à la conſervation de ſes Habitans. Cette ville, après avoir longtems combattu pour ſa liberté, la perdit par l'extréme paſſion qu'elle fit paroître pour la conſerver. Ne pouvant ſouffrir l'inſolence de certains Citoyens Romains, elle en mit quelques uns aux fers, & en fit fouetter d'autres, ce qui lui attira l'indignation d'Auguſte, qui la priva de ſa liberté; mais ce Prince ſe laiſſa enfin flechir par les priéres des Cyziciens qui lui avoient conſacré un temple, & les remit dans leur premier état. Ce fut dans cette ville que l'Empereur Sévére fit mourir Peſcennius Niger, qui s'étoit revolté contre lui en Egypte. De tous les avantages qu'elle a poſſédez, il ne lui reſte que celui de ſa ſituation. Elle eſt jointe à la Terre-Ferme par un Iſthme qui s'y eſt formé du débris de ces deux grands ponts qu'elle avoit autrefois. Parmi les ruïnes de cette grande ville on voit, ſur une agréable colline, un fort bel Amphithéatre de figure ovale, capable de contenir plus de douze mille perſonnes. Cyzique a été métropolitaine ſous le Patriarche de Conſtantinople. Aujourd'hui elle eſt encore renommée par une petite iſle ſituée vis à vis de ſes ruïnes, d'où l'on tire du marbre appellé de Cyzique. * Thucydide, *l.* 8. Pinet, *Coſmogr.* Frelot, *Voyage de Conſtantinople.* Thom. Corneille, *Dict. Géogr.*

CYZIQUE (*Cyzicus*) Roi de la preſqu'iſle de la Propontide, traita magnifiquement les Argonautes, qui abordérent ſur ſes terres en allant à la conquête de la Toiſon d'Or. Ces Héros étant partis & ayant vogué un jour entier, furent repouſſez de nuit ſur la côte de la preſqu'iſle, par un coup de tempête. Cyzique croyant que ce fuſſent des ennemis, ou des Pirates, & les voulant empêcher de prendre terre, fut tué dans le combat. Jaſon le reconnut le lendemain parmi les Morts, & lui fit de ſuperbes funérailles. * Hygin, *Fable* 16.

C Z A. C Z E. C Z I. C Z O. C Z Y.

* **CZACKENTHURN**, fortereſſe d'Eſclavonie, ou ſelon d'autres de Stirie, ſur la rive gauche de la Drave, eſt au ſud-eſt de Gracz ou Gratz, dont elle eſt éloignée d'environ ſeize lieues.

CZAR, c'eſt à dire, *Roi*, nom que les Ruſſes donnent en leur Langue à leur Souverain, que juſqu'à Pierre *le Grand* on a appellé *Grand Duc de Moſcovie.* Becman ne doute point, qu'ils n'ayent tiré ce nom de celui de Céſar; parce que les autres peuples de l'Europe appelloient ainſi celui qui étoit élu Empereur. Auſſi ont-ils pris l'aigle de l'Empire Allemand avec le nom de Céſar, pour l'ajoûter avec leurs armes. Néanmoins ils font diſtinction entre les nom *de Czar* & *de Kéſar*, comme on le peut voir dans tous leurs livres, le premier étant pris pour le nom *de Roi* & l'autre pour le nom d'*Empereur*. Le premier qui prit le titre de Czar fut Baſile fils de Jean Baſilide, lequel environ l'an 1470, commença à faire parler de la puiſſance des Moſcovites. * *Voyez* MOSCOVIE.

* **CZARITZIN**, ville de Moſcovie ou de la Grande Ruſſie, dans le Royaume d'Aſtracan, ſur la rive gauche du Wolga, environ deux lieues au deſſus d'une petite riviére qui porte auſſi le nom de Czaritzin. Elle eſt entre le 49 & le 50 degré de latitude, à peu près au nord-oueſt d'Aſtracan, dont elle eſt éloignée de 75 à 80 lieues. * M. Deliſle, *Carte de la partie occidentale de la Moſcovie.*

CZARNANIWERTI. *Voyez* CURIOROWICZA.

* **CZARNIECKY** (Etienne) Vaivode de Kiovie, Général Polonois dans le ſiécle paſſé, donna ſous les Rois Vladiſlas IV & Jean-Caſimir, d'inſignes preuves de ſa valeur contre les Moſcovites, les Suédois, les Tranſylvains, les Turcs, les Tartares & les Coſaques. Il mourut vers l'an 1670. * *Gr. Dict. Univ. Holl* Laurenzo Craſſo, *Elog. de' Capit. Illuſtri, p.* 391. Puffendorf, *de Rebus geſtis Caroli Guſtavi & Frederici Wilhelmi.*

CZARNOGOR. *Voyez* CZORNOGOR.

* **CZARNOGRODKA**, ville de Pologne dans la Baſſe Volhinie, appellée autrement le Palatinat de Kiovie. Elle eſt ſur la riviére d'Irpien, au ſud-ſud-oueſt de Kiow, dont elle eſt éloignée d'onze à douze lieues. * M. Deliſle, *Carte de Pologne.*

CZARNOVA. *Voyez* ZARNAW.

* **CZARTORYSKY**, nom d'une famille de Princes en Pologne tire ſon origine des Ducs de Wolodimir en Ruſſie. C'eſt de cette famille que deſcend Caſimir Florien qui en 1673, étoit Archevêque de Gneſne & Primat du Royaume. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Paprock, *Nid. Virt. Stricov. p.* 180. Cromer, *Hiſt. Pol. l.* 9. *f.* 126.

CZASLAW, ville de Bohéme, & une des Préfectures du païs, renferme Guttemberg & quelques autres bourgs. Elle eſt aſſez grande & bien peuplée, & eſt ſituée ſur un ruiſſeau dit *Crudimk.* C'eſt en cette ville qu'eſt enterré le célébre Jean Ziſca, Chef des Huſſites. * Sanſon. Baudrand.

CZCHRYN. *Voyez* CZE'RIM.

CZE'BRIN ou **CZE'CHRIN.** *Voyez* CZE'CHRIN.

CZE'BRYN, ville de la Baſſe Volhinie, ſur la riviére de Taſmin. *Voyez* CZE'RIM.

* **CZE'CHRIN**, ville du Palatinat de Kiovie en Pologne eſt ſituée ſur la riviére de Sula au nord du Nieper ou Boryſthéne. Elle eſt à l'eſt-ſud-eſt de Czyrcaſſy dont elle eſt éloignée d'environ onze lieues.

CZE'CHUS. On dit qu'il fut le premier Duc de Bohéme. Les Hiſtoriens rapportent que c'étoit un Prince Eſclavon qui faiſoit ſa demeure ordinaire dans le château de Krapina en Croatie. Il avoit encore deux fréres Léchus & Ruſſus. Czéchus ayant tué Auréolus Préfet Romain, ſe ſauva & ſe retira en Bohéme avec un grand nombre de perſonnes, qui peut-être auſſi avoient eu part à la mort d'Aureolus. Czéchus ſe détermina plutôt pour la Bohéme que pour un autre païs, parce qu'un nombre conſidérable d'Eſclavons s'y étoient retirez, & que ceux-ci l'y appelloient. La Bohéme étoit alors preſque déſerte par la peſte & par la guerre. Czéchus la repeupla & s'érigea en Prince de ce païs. On aſſûre que ſon frére *Léchus* en fit autant en Pologne, & *Ruſſus* en Ruſſie. Les Ecrivains nomment la premiére réſidence de Czéchus *Zrzip*, que l'on croit être le *Georgenberg* d'aujourd'hui, qui eſt ſituée entre l'Elbe, l'Eger & la Mulda. Mais tout ceci eſt fort incertain, puiſqu'on manque d'anciens Hiſtoriens à cet égard, & que les Modernes ne s'accordent nullement là-deſſus. Balbin allégue un paſſage de Suidas, où il eſt dit que les Eſclavons paſſérent de l'Illyrie en Bohéme, longtems après que les Marcomans eurent occupé le *Norique*. Les Hiſtoriens ſont de différens ſentimens ſur l'arrivée de Czéchus en Bohéme: les uns la placent à l'an 278, les autres à l'an 315, d'autres à l'an 400, d'autres à l'an 500, & Hagécius à l'an 644. Il y a beaucoup de vraiſemblance qu'on doit placer cette révolution au tems d'Attila, qui avoit un grand nombre d'Eſclavons avec lui & qui vivoit vers le milieu du cinquiéme ſiécle. Balbin refute amplement un certain Auteur, qui croyoit qu'il n'y avoit jamais eu de *Czéchus* ni de *Léchus*; mais que ſous le nom corrompu de Czéchus il faut entendre *Neclanus*, Duc de Bohéme qui régnoit vers l'an 814: il ajoûte que les Bohémiens d'aujourd'hui ne ſortent pas de la Dalmatie, mais de Dalemincie en Miſnie. * Petr. Codicill. *de Czéchi adventu.* Stransky, *in Republ. Bohem.* Boreghs, *Bœhm. Hiſt.* Æneas Sylvius, *Hiſt. Bohem.* Balbin, *Epit. l.* 1. *c.* 10. *p.* 68. *& ſuiv. Miſcell. Dec. l.* 2. *c.* 6. juſqu'à la fin.

CZE'GRIN. *Voyez* CZE'CHRIN.

* **CZEIZELMAUR**, village ou bourg de l'Archiduché d'Autriche en Allemagne. Ce lieu qui eſt l'ancienne *Cetium*, ville du Norique, eſt ſitué ſur le Danube à l'emboûchure de la riviére

viére d'Antzeſpach, trois lieues au deſſus de Neubourg & ſix au deſſus de Vienne. * Maty, *Dict. Géogr.*

CZENSTOCHOW ou CZESCHOW, monaſtére de l'Ordre de ſaint Paul Hermite dans la Haute Pologne, ſitué ſur une colline, au pié de laquelle coule une riviére. Ses fortifications ont retenu longtems l'armée de Suéde, durant les guerres du XVII ſiécle. Czenſtochow eſt vers Polanicz, entre Cracovie & Sandomir, mais plus près de cette derniére ville. * Sanſon. Baudrand.

CZE'RE'MISSES, peuples de la Moſcovie en Europe. Ils habitent autour du Wolga, étant bornez au Levant par les Royaumes de Caſan & de Bolgar; au midi par celui d'Aſtracan; au Couchant par les Morduates, & par le Duché de Niſinovogrod; & au nord par la province d'Ouſtioug, & par le Duché de Wiadski. Ces peuples ſont une dépendance du Royaume de Caſan, Tartares, Mahométans, & tributaires des Moſcovites. Le Wolga les diviſe en deux ſortes, qu'on diſtingue par les noms de *Logowoy* & de *Nagornoy*. Les Czérémiſſes Logowoy ſont au nord du Wolga, dans des vallées abondantes en foin, & c'eſt de là qu'ils ont pris leur nom. Les Czérémiſſes Nagornoy, c'eſt à dire, montagnards, ſont au midi du Wolga. Ils ont pris leur nom des montagnes rudes & incultes dans leſquelles ils habitent. Ils ne ſe contentent pas de mépriſer la culture de la terre, comme les Logowoy; ils négligent même d'entretenir des beſtiaux. Ils n'ont, dit-on, parmi eux aucune forme de gouvernement, & ils ne ſe nourriſſent que de leur chaſſe & du miel, qu'ils trouvent dans les forêts. *Voyez* CE'RE'MISSES.

CZÉRIM ou CZCHRYN, & qu'on prononce *Chercim*; en Latin *Czerinum*, étoit autrefois une ville forte de Pologne dans l'Ukraine, ſur la riviére de Taſmin, éloignée du Boryſthéne de deux lieues de Pologne, & ſept de Czyrkaſſi vers le midi. Les murailles en ont été démolies par les Turcs, qui la prirent ſur les Moſcovites, & la priſe de cette importante place fut le dernier coup fatal porté à la province d'Ukraine. Le Séraskier Kara Muſtapha Pacha l'aſſiégeoit avec une armée formidable; & le Général des Moſcovites la couvroit avec des forces très-nombreuſes, dont il introduiſoit des détachemens dans la ville, pour rafraîchir ſucceſſivement les troupes qui la défendoient. Le Général Turc s'appercevant de ces ſecours, ſe ſervit d'une ruſe, & fit ſemblant d'abandonner l'entrepriſe en ſe retirant de devant Chercim. Le Moſcovite jugeant mal de cette démarche ſe retira auſſi, après avoir changé la garniſon, qu'il croyoit fatiguée, & mis à ſa place de nouvelles troupes, qui n'étoient point aguerries. La nouvelle, qui en fut portée au Séraskier, lui fit juger que la place ne lui couteroit plus tant, & que les Moſcovites en faciliteroient eux mêmes la priſe. En effet l'armée des Turcs y retourna bruſquement, & emporta la place en peu de jours, à la vue de plus de deux cens mille hommes accourus pour la ſecourir. * Baudrand. *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

CZERNICK. *Voyez* CERNICH.

CZERNIKOW ou CZERNISHAW, ville de Pologne dans la Lithuanie, au Grand Duc de Moſcovie. Elle eſt ſur la riviére de Deszna, dans le Duché de Séwiéra, vers les frontiéres de Volhinie. * Sanſon. Baudrand.

CZERNIKOW (le Duché de) Province de Moſcovie. Elle a une figure qui approche de celle d'une pyramide dont la baſe eſt bornée par le Palatinat de Kiovie, le côté oriental par le Duché de Novogrod-Sewierski, & l'occidental par la Lithuanie. Ce Duché a été poſſédé, tantôt par les Lithuaniens, tantôt par les Moſcovites. Ces derniers en ſont maintenant les maîtres, & il n'y a rien de conſidérable que la ville qui lui donne le nom & qui en eſt capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CZERNIN-DE-CHUDENICZ, nom d'une des plus anciennes & des plus plus diſtinguées familles de Comtes dans le Royaume de Bohéme, où elle a toujours été revêtue des plus hauts emplois auſſi bien qu'à la Cour de l'Empereur. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balbin, *Epitome Rer. Bohem. Mars Morav. p.* 376.

CZERNITS. *Voyez* CZIRNITS.

CZERNOBEL, ville de Pologne dans la Baſſe Volhinie, ſur la riviére d'Uſza, à deux ou trois lieues du Boryſthéne. Elle eſt peu conſidérable. * Sanſon. Baudrand.

* CZERPACOF, ville de Moſcovie dans le Duché de Rézan, ſur la rive gauche de l'Occa, entre le 54 & le 55 degré de latitude, & vers la fin du 57 degré de longitude. Elle eſt à peu près au midi de Moſcou, dont elle eſt éloignée d'environ vint lieues. * M. Deliſle, *Carte de Moſcovie.*

CZERSK ou CZERSKO, *Czerchia*, ville de Pologne, dans la Maſſovie ou Mazovie. Elle eſt ſur la Viſtule, chef d'un Palatinat conſidérable, où ſont Varſovie, Wizna ou Wiſna, Lumſa, Liw, &c. Baudrand.

CZERWINSK, ville de Pologne. *Cherchez* CHERVINSKO.

CZESCHOW. *Cherchez* CZENSTOCHOW.

CZESTACHOVIE, ville de Pologne, recommandable par la *Nôtre Dame de Czeſtachovie*, à qui cette ville a donné le nom. On y vient en pélerinage de tous les lieux de la Siléſie, de la Moravie, de Bohéme & de Hongrie. La chapelle où eſt la Vierge eſt ſur une éminence à la vue de Czeſtachovie, comme *Montmartre* eſt à la vue de Paris. Elle eſt deſſervie par des Religieux qui profeſſent la Régle de St. Paul l'Hermite. La tradition du Païs porte que cette image eſt du pinceau de S. Luc, & que l'Impératrice *Héléne* la rencontra dans le tems où elle fit la découverte de la vraye Croix. Il y a dans cette chapelle des ornemens & des vaiſſeaux de grand prix. Le Laboureur, *le Retour de la Maréchale de Guébriant en France.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CZIIK, ou CZYCK, ville de Tranſſylvanie. Elle eſt au pié du Mont-Crapak, à douze lieues de Braſſovie, ſur la riviére de Czyck, & elle eſt capitale d'un des Comtez des Sicules, lequel eſt entre ceux de Kyſdi & d'Utwarhel. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CZIRCHO, riviére de Moſcovie dans la province de Jugora ou Jugorie. Elle commence un peu au deſſus du 66 degré de latitude. Son cours eſt à peu près de l'oueſt à l'eſt, & après être entrée dans la province de Petzora, elle ſe decharge dans la riviére de Sziima entre le 65 & 66 degré de latitude. * M. Deliſle, *Carte de Moſcovie.*

CZIRNICS. *Voyez* CZIRNITS.

CZIRNITS, bourg ou petite ville du Cercle d'Autriche en Allemagne. Ce lieu eſt dans la Baſſe Carniole, près du bord occidental du Lac de Czirnits, auquel il donne ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CZIRNITSERZÉE, c'eſt à dire le Lac de Czirnitz, *Circonienſis Lacus*, anciennement *Lugeum* ou *Lugea Palus*. Ce Lac qui eſt dans la Baſſe Carniole entre le Windilmarck & l'Iſtrie eſt ſitué parmi de hautes montagnes & de grandes forêts, & peut avoir ſix lieues de long & trois de large. Il fournit du poiſſon, du blé & du gibier toutes les années. Voici comment cela ſe fait. Au printems il deſcend des montagnes voiſines pluſieurs ruiſſeaux qui ne ſont autre choſe que les eaux des neiges qui ſe fondent. On dit qu'une partie des eaux de ces ruiſſeaux ſe perd dans la terre avant que d'arriver au Lac, & que le reſte ſe décharge dans des foſſes de pierre qui ſont au fonds du Lac, & que quand ces foſſes ſont pleines, elles regorgent avec impétuoſité les eaux qu'elles ont englouties, leſquelles jointes avec celles des ruiſſeaux qui continuent à couler, rempliſſent le Lac, profond en quelques endroits de huit coudées, & en d'autres ſeulement de cinq piez. Les neiges étant toutes fondues, & les ruiſſeaux ne coulant plus, les eaux du Lac, s'imbibant dans la terre ſemblent ſe retirer dans les foſſes de pierre pendant qu'une partie ſe perd ſous la terre. Alors ſe fait la pêche du poiſſon; & auſſi-tôt après, le Lac étant laiſſé à ſec, les Païſans des environs y ſément du blé qui rencontrant une terre graſſe & bien humectée, & étant aidé par les chaleurs qui ſont déja fort grandes, ne perd pas un moment dans la terre & vient à maturité dans l'eſpace de vint jours. Après qu'on en a fait la moiſſon, on prend dans ce Lac pendant l'automne & une partie de l'hiver, une grande quantité de gibier qui s'y jette de toutes les forêts voiſines. Ainſi après avoir pêché au printems dans ce Lac, & y avoir moiſſonné en été, on y chaſſe en automne. Ce qu'il y a de plus ſurprenant dans ce Lac, c'eſt le regorgement des foſſes de pierre qui étant pleines pouſſent en dehors avec impétuoſité les eaux qu'elles avoient reçues, & apparemment les poiſſons qu'elles nourriſſoient dans leurs gouffres. Mais il eſt fort vraiſemblable que cela ſe fait par les mêmes eaux des ruiſſeanx qu rempliſſent le Lac. La partie des eaux de ces ruiſſeaux qui ſe perd avant que d'arriver au Lac, ſe rend aux foſſes de pierre par divers petits conduits ſouterrains, & ces eaux qui viennent de haut en bas preſſant fortement celles qui ſont déja dans les foſſes, les font reſſortir avec impétuoſité; & ainſi il ne ſe fait rien dans ce Lac que ce que l'on voit tous les jours ſans ſurpriſe dans les jets d'eau artificiels. * Maty, *Dict. Géogr.*

CZONGRAD (le Comté de) petite province de la Haute Hongrie. Elle eſt preſque renfermée entre le Maroſc, le Kerès, & la Teiſſe. Cette derniére la ſépare au couchant des Comtez de Bodrog & de Zolnoc. Elle a au nord celui de Turtur, & celui de Kalo, lequel le confine auſſi du côté du levant. Elle a du même côté & au midi le Comté de Chonad. Outre la petite ville de Czongrad, qui en eſt capitale, on y voit encore Giula, Jena, & Sarawas. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CZORNOGOR, ville de Moſcovie dans le Royaume d'Aſtracan, ſur la rive gauche du Wolga. Elle eſt au nord-nord-oueſt de la ville d'Aſtracan, dont elle eſt éloignée d'environ 45 lieues. * M. Deliſle, *Carte de la partie méridionale de la Moſcovie.*

* CZORNOGOR (Le Vieux) bourg de Moſcovie dans le Royaume d'Aſtracan ſur le Wolga dans l'endroit où le Kandach ſe jette dans le Wolga. Il eſt ſitué au ſud de la ville de Czornogor, de laquelle il eſt éloigné de deux à trois lieues. * Le même.

CZOZEW, ville de Pologne. *Voyez* DIRCHAU.

* CZUKAW, ville principale de la Moldavie. Quelques uns lui donnent le nom de *Swizowa* & d'autres l'appellent *Succhiava* ou *Suchaw*. C'eſt la demeure du Vaivode. * Davity, *Moldavie.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CZYCK. *Voyez* CZIIK.

CZYRKASSY, ville de Pologne, dans la Baſſe Volhinie. Elle eſt ſituée ſur le Boryſthéne au deſſous de Kiow ou Kiovie, & a été ſouvent expoſée dans le XVII ſiécle à la fureur des Moſcovites & des Coſaques. * Sanſon. Baudrand.

D.

D Cette lettre eſt une de celles qu'on nomme *muettes*, & quelques-uns diſent, qu'elle étoit autrefois répréſentée par trois étoiles miſes en triangle, & que c'eſt pour cette raiſon que les Grecs ont marqué leur grand D par cette figure Δ. Cette expreſſion venoit, dit-on, des Egyptiens, & ce hiéroglyphe étoit celui du nom de Dieu ; parce que dans leur Théologie, on prétend qu'ils avoient quelque connoiſſance de la Trinité des perſonnes ; mais tout cela ſe dit ſans aucun fondement ; & l'ancien D Grec étoit rond, & non pas en triangle. Cette lettre avoit auſſi diverſes ſignifications dans les inſcriptions des Anciens. Ainſi D. M. ſe prenoient pour *Diis Manibus* ; D. pour *Divus* ; D. N. pour *Dominus noſter*, en parlant des Empereurs Romains. Chez les Latins, le D marque le nombre de cinq cens ; parce qu'on a joint l'I à l'ɔ, pour en former un D ; & chez les Grecs, le δ ſignifie 4, & avec une barre deſſous, quatre mille ; comme chez les Latins D avec une barre deſſus, cinq mille. Le Δ chez les Grecs ſignifioit celui de 4000. Le D ſe change quelquefois en T, & ſe prononce de même. Les Curieux pourront conſulter Pierius, *Hier. l.* 37. *c.* 30. *& l.* 38. *c.* 46. Muret, *Var. Lect. l.* 15. *c.* 19. Martini, *Etymol. &c.*

DAA. DAB.

DAALHEM. *Voyez* DALEM.

DAAMEN. *Voyez* DAEMEN (Adam.)

* DAAMS, (Pierre) naquit à Anvers, & fut Chartreux à Liere. Il a compoſé en vers héroïques, *Encomiaſticum Solitudinis Carthuſianæ.* Il eſt vrai qu'il n'y a pas mis ſon nom, mais la deviſe SPES ME DURAT donne aſſez à connoître que cet ouvrage eſt de lui. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André *Biblioth. Belg.*

* DAAREFIELD & DAARSFIELD, eſt le nom d'une grande chaîne de montagnes qui vers le nord ſéparent la Suéde de la Norvége, & vers le midi, le Gouvernement d'Aggerhus de celui de Bergenhus & de la partie méridionale de celui de Dronthemus. Cette chaîne ſe diviſe en pluſieurs montagnes de différens noms, allant du midi au nord ; telles ſont, *Fielde-field*, *Dofre-field*, *Runtfield*, *Skars-field*, &c. On donne quelquefois à toute cette chaîne le nom de *Dofre-field* ou de *Doffer-field*, parce que celle qui porte ce nom eſt la plus conſidérable.

* DAATZEROM, & proprement DAATZERIWAROM eſt un gros bourg fort peuplé dans la partie ſeptentrionale de la côte de Coromandel. Il eſt orné de pluſieurs maiſons remarquables, habitées par des Perſes & des Maures, mais la plus belle eſt celle du Gouverneur. Il s'y tient tous les ans une foire célébre, qui y attire de tous côtez une grande quantité de Marchands & d'autres étrangers, tant pour y exercer leur commerce, que pour y viſiter leur idole Ramma, qui avec ſa femme Parwaty a une des plus belles & des plus magnifiques Pagodes qu'on puiſſe voir dans les Indes. La Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales a ſa loge dans le côté droit de ce bourg quand on vient de Maſulipatan par Palikob. En 1654, ce Comptoir fut enlevé de là par ordre du grand Conſeil de Batavia, mais il y fut rétabli en 1659, pour y travailler au même commerce qu'auparavant. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* D. Havart. *Op-en Ondergang van Coromandel.* III. D. bl. 47. 48. &c.

DABARITTA. *Voyez* DABERETH.

DABASCTH. *Voyez* DABBESCETH.

* DABAYBA, montagnes de l'Amérique méridionale dans le Gouvernement propre de Terre-ferme, qui s'étendent du ſud-eſt au nord-oueſt.

* DABAYBA, eſt auſſi le nom d'une riviére qui deſcend des montagnes dont on vient de parler dans l'article précedent, & qui ſe décharge dans le Golfe d'Uraba.

* DABBESCETH ou DABASCTH, ville de la Tribu de Zabulon. * *Joſué, ch.* 19. *v.* 11.

* DABERETH ou DABRATH, ville de la Tribu de Zabulon ou du moins ſur ſes confins. Elle appartenoit à la Tribu d'Iſſachar qui la céda aux Lévites pour leur demeure. Joſeph en parle dans plus d'un endroit ſous le nom de Dabaritta, ou Darabitta. * Le P. Calmet. *Dict. de la Bible.*

DABIR ou DEBIR, ville de la Tribu de Juda dans la Paleſtine, près de celle d'Hébron, avoit auſſi été connue ſous le nom de *Kiriath* ou *Cariath-ſepher*, c'eſt-à-dire, *ville des livres* : ſoit parce qu'on y avoit inventé les premiers caractéres des Chananéens, comme de Lira & quelques autres Interprétes le croyent ; ſoit parce que c'étoit en cette ville que ce peuple avoit ſes écoles ; ce qui eſt le ſentiment de Salian & d'un grand nombre d'autres Interprétes. Cette ville fut priſe & raſée par Joſué, l'an du monde 2570, avant J. C. 1465 ; & vingt années après, elle fut encore aſſiégée par le Juge Caleb, qui promit de donner en mariage ſa fille Axa à celui qui s'en rendroit maître. Othoniel monta le premier à l'aſſaut, & remporta le prix que Caleb avoit promis. * *Joſué, ch.* 1. *Juges, ch.* 1. Uſſer. *in Annal.*

* DABIR, ville de delà le Jourdain dans la Tribu de Gad. * *Joſué, ch.* 13. *v.* 26.

DABIR, Roi d'Eglon, & un des quatre Princes qu'Adonibéſec Roi de Jéruſalem aſſembla contre Joſué. Ce Chef du peuple de Dieu les ayant enfermez dans une caverne l'an 2574 du monde, & 1461 an avant J. C. les fit mourir, après avoir défait leurs troupes, & fit arrêter le ſoleil, pour avoir le tems de les pourſuivre. * *Joſué, ch.* 10. Uſſer. *in Annal.*

DABO, petite ville d'Alſace. *Cherchez* DACHSBOURG.

DABRATH. *Voyez* DABERETH.

* DABRI ou DIBRI, pére de Salumith ou Sçelomith de la Tribu de Dan. Salumith étoit mére de cet Iſraëlite qui fut lapidé dans le deſert, pour avoir blaſphémé le nom du Seigneur. * Le P. Calmet. *Dict. de la Bible.*

DABRONE ou DAURONE, riviére de la Mommonie, province d'Irlande. C'eſt aujourd'hui, ſelon Sanſon, celle que l'on nomme *Brodwater*, appellée auparavant *Aven More*, c'eſt-à-dire, *grand fleuve*, qui paſſe par le Comté de Corck. Mais Camden croit que la Dabrone eſt le Sauchen au même païs. * Ptol. Camden.

DABUCH & DABUH, ſorte d'animal en Afrique, qui eſt de la grandeur d'un loup & preſque de la même forme, mais qui a des piez & des mains comme un homme. Il tire les corps morts des ſépulchres, & les mange. On dit que cet animal eſt ſi charmé du ſon des trompettes & des timbales, que c'eſt en jouant de ces inſtrumens, que les Chaſſeurs le prennent. Les Arabes le nomment *Hyéne*, & les Afriquains *Jeſif*. L'on voit dans les lettres de Busbéque Ambaſſadeur du Roi Henri IV. auprès du Grand Seigneur, la maniére dont on prend cet animal. * Abl. Mar. *T.* 1. *l.* 1. *c.* 23.

DABUL, ville des Indes dans le Royaume de Décan, dans la preſqu'iſle deçà le Gange. Elle eſt ſituée ſur l'Océan Indien, à l'embouchure du fleuve Halewacho, au midi du Golfe de Cambaye. Dabul eſt une bonne ville, avec un port très-commode & une forteteſſe. Elle appartient encore au Roi de Décan, quoiqu'elle ait été pluſieurs fois attaquée par les Portugais & par d'autres. Cette ville eſt preſque au milieu, entre Daman au ſeptentrion, & Goa au midi. * Sanſon.

DABUSIJAH ou DABUSCA, ville de la grande Tartarie. Elle eſt dans le Mawrelnahar, au ſeptentrion oriental de la ville de Bochara, à quelques lieues d'un lac, où la riviére de Sog ſe joint à celle de Jéhun, ſelon la carte de M. Witſen.

DAC ou DACH (Jean) Peintre Allemand, ainſi appellé, à cauſe que ſon pére étoit d'Aix-la-Chapelle, que les Allemans nomment *Aken*. Pour lui, il naquit à Cologne en 1556. Après avoir été quelque tems ſous la diſcipline du Peintre Spranger, il alla étudier ſa profeſſion dans les principales villes d'Italie. De là, il repaſſa en Allemagne, où l'Empereur Rodolphe le prit en affection, & le renvoya à Rome pour y deſſiner les Antiques. Il ne faut pas s'étonner des ſoins où deſcendoit ce Prince, pour avancer les ouvriers en qui il voyoit du génie ; car il aimoit paſſionnément les beaux Arts & s'y connoiſſoit très bien. Jean Dac à ſon retour fit pour cet Empereur, beaucoup d'ouvrages qui ſont tres dignes de louange, & qui le firent paſſer pour le plus habile de ſon tems. Sa prudence le mit en grande conſidération auprès de ce Prince ; mais il ne ſe ſervit de ſon crédit, que pour obliger pluſieurs perſonnes de mérite. Il mourut à la Cour Impériale, comblé d'honneurs & de biens. * De Piles, *Abr. de la Vie des Peintres.*

DACA, ville du Mogoliſtan en Aſie. Elle eſt dans le Royaume de Bengale, au confluent de la riviére de Caor avec l'embouchure orientale du Gange, entre la ville de Gouro & celle de Charigan, environ à ſoixante lieues de l'une & de l'autre. Daca eſt une des plus conſidérables villes du Royaume de Bengale. * Maty, *Diction. Géogr.*

DACE ou DACIE, grand païs, qui avoit pour bornes au nord, les monts Carpathiques, *Carpathica* ou *Sarmatica Juga*, & le fleuve Prut ; à l'orient, la même riviére avec le Danube, qui lui ſervoit auſſi de bornes du côté du midi ; & au couchant la Teiſſe. De nos jours une partie de la Hongrie, de la Tranſſylvanie, de la Valachie, & preſque toute la Moldavie, ſont renfermées dans les bornes de l'ancienne Dacie. Elle étoit autrefois diviſée en trois parties. La premiére, qu'on nommoit *Ripenſe*, comprenoit une partie de la Hongrie & de la Valachie d'aujourd'hui. Ses peuples étoient les Prendaviſiens, les Albocenſes, les Saldenſiens, les Tervingiens, les Burrhiens, & les Singuſiens. Dans la ſeconde, qu'on appelloit *Alpeſtre*, & qui répond à une partie de la Valachie & à la Moldavie, on trouvoit les Piephigiens, les Siginniens, les Sinſiens, &c. La Tranſſylvanie étoit dans la troiſiéme partie ; on la nommoit Dacie *Méditerranée* ou *Gépide*, & elle renfermoit les Tauriſques, les Biephiens, &c. Varhel ville de Valachie, que d'autres nomment diverſement, étoit la capitale de la Dacie : on l'appelloit *Zarmiſogethuſa*, & depuis Trajan qui en fit une Colonie Romaine, *Ulpia Trajana*. Les fleuves les plus célébres ſont, le *Mariſius*, aujourd'hui *la Mariſe*, que les Allemans appellent *Mariſch*, & les Hongrois *Maros* ou *Marons* ; & Alute, que ces derniers nomment *Olt*, & les autres *Die Alth.* Pline aſſure qu'on donna d'abord le nom de *Gétes* à ces peuples de Dacie ; & que les Romains leur donnérent depuis celui de *Daces.* Ils eurent des Rois juſqu'à ce que Trajan l'an 98 de J. C. réduiſit leur païs en province, ayant vaincu Décébale, que la lâcheté de Domitien avoit rendu extrêmement orgueilleux. Les Goths attaquérent vivement cette province du tems de l'Empereur Philippe, qui eut peine à ſoutenir leurs efforts, & qui pour retenir les Habitans dans le devoir, leur accorda l'exemption de tributs dont jouiſſoient les Habitans de l'Italie : ce qu'on apprend des médailles de ce Prince, où la Dace commence à être appellée *heureuſe*, *Felix*. Ce fut auſſi

pour

pour la même raiſon, qu'on y diſtribua des terres aux Vétérans des Légions cinquiéme de Macédoine, & treiziéme Jumelle, qu'on établit à Viminace. Trajan Déce qui commandoit alors dans la province, ainſi qu'on l'apprend de Jornandès, tout obſcur qu'il eſt, fut peu après Empereur, & n'eut pas peu de peine à conſerver la Dace, qui étoit la premiére expoſée aux incurſions des Barbares. Les guerres civiles qui agitérent enſuite l'Empire, rendirent la conſervation de cette province plus difficile; & enfin Aurélien l'abandonna, mais d'une maniére extraordinaire; car il fit paſſer le Danube aux Habitans, & il les établit dans une partie de la Mœſie, à laquelle il donna le nom de Dace Cis-Iſtrienne. C'eſt cette nouvelle province, que Dioclétien partagea en *Dace Ripenſe*, & *Dace Méditerranée*, leſquelles formérent depuis deux provinces du grand Gouvernement de l'Illyrie, comme on l'apprend de Feſtus Rufus. On appella même Dace un des diocéſes de ce Gouvernement; & ce diocéſe, ainſi qu'on le voit dans la Notice, fut compoſé des deux provinces de ce nom, de la premiére Mœſie, de la Dardanie, & de la Prévalitane, avec partie de la Macédoine ſalutaire. Les peuples qui vinrent s'établir dans l'ancienne Dace, en prirent le nom, ou du moins les Romains les appellérent ainſi. Saint Nicétas les convertit à la foi, & fut leur premier Evêque, comme nous l'apprenons de ſaint Paulin. Ils ne furent pas toujours conſtans dans la Religion orthodoxe. * Saint Paulin, *de Reditu S. Nic. in Dac.* Pline, *l.* 4. *c.* 12. Strabon, *l.* 7. Ptolomée, *l.* 3. *c.* 8. Dion Caſſius, *l.* 68. Baronius, *A. C.* 396. Vopiſcus *in Aureliano. Notitia Dignit. Imp.* Banduri *Numiſm. Impp. Romm.*

DACES, peuple. *Voyez* l'article précédent.

DACH. *Voyez* DAC.

DACHAW, petite ville d'Allemagne. Elle eſt dans le Duché de Baviére, ſur la riviére d'Amber, qu'on y paſſe ſur un pont, à 4 ou 5 lieues de Munick, vers le couchant ſeptentrional. * Maty, *Diction. Géogr.*

DACHERI (Dom Luc) *Voyez* ACHERI.

* DACHHULF, Duc & Marquis de Thuringe. Les Bohémiens ayant en 849 deſſein de faire une invaſion en Allemagne, le Roi Louïs I. mit ſur pié une puiſſante armée, & en donna le commandement à Dachhulf. Les Bohémiens, ne s'étant pas attendus à cela, & ſe ſentant trop foibles pour empêcher l'irruption d'un ſi redoutable ennemi, lui firent une députation, & cherchérent, en lui offrant des otages, à ſe maintenir dans la jouïſſance de la paix. Dachhulf, qui dans cette expédition avoit reçu une bleſſure à la jambe gauche, ſavoit bien que s'il ſe faiſoit voir aux Députez dans l'état où il ſe trouvoit, cela leur redonneroit du courage. C'eſt pourquoi il monta à cheval pour les recevoir, & leur promit qu'il feroit tout ce qu'il pourroit pour eux. Enſuite il expoſa aux autres Officiers le ſujet de leurs demandes: mais comme ils étoient animez contre lui d'envie & de jalouſie, bien loin d'accepter la propoſition des Députez, ils ſe jettérent avec fureur ſur les Bohémiens: ce qui leur réüſſit ſi mal, qu'ils furent obligez de ſe retirer tout en ſang, & de donner leurs propres otages pour obtenir une libre retraitte. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Annales Fuldenſes.* Sagittar. *Antiq. Duc. Thur.* l. 3. c. 3. & 7.

* DACHSBOURG ou DABO, petite ville de la Baſſe Alſace. Elle eſt dans les montagnes de Voſge, aux confins de la Lorraine, près de la ſource du Sorr, environ à trois lieues de la ville de Saverne. Dachsbourg, qui appartient au Comte de Linange, eſt une place forte par ſa ſituation ſur le haut d'un rocher. * Maty, *Diction. Géogr.*

DACHSPERG ou DACHSPURG *voyez* DACHSBOURG.

DACHSTEIN, autrefois DAGOBERSTEIN, petite ville de la Baſſe Alſace, ſituée dans l'Evêché de Strasbourg, ſur la riviére de Bruſch, environ à trois lieues au deſſus de la ville de Strasbourg. Cette ville, qui a pris ſon nom de Dagobert Roi de France ſon fondateur, avoit un bon château, que les François ont ruïné. * Maty, *Diction. Géogr.*

DACHSTOEL ou DACHSTUL, petite ville avec château ſur la Sare près de Birkenfeld, a une Seigneurie qui en dépend, & dont une noble famille a autrefois porté le nom. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Tromſd. *Géogr.*

DACIA (Pierre de) Philoſophe & Aſtronome. *Cherchez* PIERRE DE DACIA.

DACIE. *Voyez* DACE.

DACIEN, Gouverneur d'Eſpagne pour les Empereurs Dioclétien & Maximien, vivoit ſur la fin du III. ſiécle. Il perſécuta les Chrétiens avec une fureur étrange. Ce fut lui qui fit mourir ſaint Vincent, & pluſieurs autres Fidéles. * Prudence, *Peri Steph. Hymn.* 4. & 5. *in Laud. XVIII. Mart. Cæſar-Aug. &c.* Métaphraſte, Surius, & Bollandus, *au* 22 *Janvier.*

DACIER (André) naquit à Caſtres dans le Haut Languedoc le 6 Avril 1651. Son pére qui étoit Avocat de la Chambre de l'Edit, & qui faiſoit profeſſion de la Religion Proteſtante, dans laquelle il avoit été élevé, n'oublia rien pour l'y élever de même. D'abord il le fit étudier au Collége de Caſtres, qui étoit encore miparti, & lorſque par arrêt du Conſeil du 17 Novembre 1664, la direction de ce Collége eut été donnée aux ſeuls Péres Jéſuites, il l'envoya à l'Académie de *Puylaurens*, & enſuite à celle de *Saumur*, afin qu'il achevât de s'y perfectionner dans les Humanités ſous le fameux *Tanneguy le Févre.* M. *Dacier*, qui avoit du goût & de l'inclination pour les Lettres répondit parfaitement aux ſoins d'un ſi excellent Maitre, & M. le Févre fut ſi content de ſon application & de ſes progrès, qu'ayant renvoyé plus d'un an avant ſa mort tous les Eléves qu'il avoit dans ſa maiſon, M. Dacier fut le ſeul qu'il retint. Ce ſavant homme donnoit alors toute ſon application à former aux Belles Lettres ſon illuſtre fille, qui a été depuis la gloire & l'honneur de ſon ſexe. M. Dacier ne put voir le mérite naiſſant de cette aimable perſonne ſans en être épris. Elle ne le fut pas moins de celui de ſon condiſciple, & ce fut dès-lors que ſe formérent ces ſentimens réciproques d'eſtime & de tendreſſe que près de 40. années de mariage n'ont pu affoiblir. La mort de M. le Févre arrivée en 1672, obligea M. Dacier à retourner chez ſon pére. Après y avoir demeuré quelque tems, il vint à Paris dans le deſſein de chercher un établiſſement qui lui convint, & de connoître par lui même ceux dont la réputation faiſoit alors le plus de bruit dans la République des Lettres. L'un fut plus aiſé que l'autre, & les belles connoiſſances que M. Dacier avoit puiſées dans la célébre école de Saumur, lui eurent bientôt aquis l'eſtime & la familiarité des Savans. Mais comme le chemin de la fortune eſt peu acceſſible aux Gens de Lettres, & qu'il ne voyoit guéres d'apparence que cette route dût ſi tôt s'applanir pour lui, l'impoſſibilité où il étoit de ſe ſoutenir à Paris ſans emploi, lui fit prendre le parti de regagner la maiſon paternelle pour une ſeconde fois. Le peu de ſuccès de ce prémier voyage ne fit point perdre courage à M. Dacier, il en tenta bientôt après un ſecond qui fut plus heureux. Ses amis informérent M. le Duc de *Montauſier* de ſon mérite & de ſa capacité; & ce Seigneur charmé d'avoir trouvé un Sujet qu'il pût mettre en œuvre, le fit mettre ſur la liſte des Interprétes Dauphins & le chargea de travailler ſur *Pompeius Feſtus.* Il épouſa en 1683 Anne le Févre, dont on vient de parler. Cette union fut univerſellement approuvée. En 1685 il embraſſa la Religion Romaine.

En 1695 il eut la place de M. *Félibien* dans l'Académie des Inſcriptions, & celle de M. *François de Harlay* Archevêque de Paris dans l'Académie Françoiſe. L'Académie des Inſcriptions ayant reçu une nouvelle forme en 1701, M. Dacier ne perdit rien à ce changement & fut conſervé Penſionnaire. Lorſque l'impreſſion de l'Hiſtoire du Roi par médailles eut été achevée, il fut choiſi pour la préſenter à ce Prince, qui informé des ſoins que M. Dacier y avoit apportés, & de la part qu'il avoit eue aux explications hiſtoriques qui accompagnent les médailles, le gratifia d'une penſion particuliére de deux mille livres. Il l'honora preſque en même tems de la charge de Garde des livres du cabinet du Louvre, qui étoit vacante depuis l'an 1694, par la mort de M. l'Abbé de *Lavau.* L'aſſiduité de M. Dacier à l'Académie Françoiſe lui valut la place de *Sécretaire* perpétuel que la mort de M. l'Abbé Régnier des Marais laiſſa vacante en 1713. Il obtint encore ſur la fin de l'année 1717, un brevet de retenue de dix mille écus ſur la charge de Garde des livres du cabinet, & lors que par l'arrêt du mois d'Août 1720, cette charge fut réünie à celle de Bibliothécaire du Roi, il ne fut pas ſeulement maintenu dans les prérogatives de ſon emploi, ſa vie durant, mais par une grace qui n'avoit pas encore eu d'exemple, la ſurvivance en fut accordée à ſon épouſe. La mort de Madame Dacier arrivée peu de tems après, empêcha que cette précaution, ſi glorieuſe pour elle, eût ſon effet. Il eſt aiſé de concevoir que M. Dacier fut extrémement ſenſible à cette perte. Il s'étoit fait une douce & longue habitude de la compagnie de ſon épouſe. Il trouvoit en elle une femme aimable que des études ſérieuſes n'éloignoient point des ſoins qu'elle devoit d'abord à ſon domeſtique. C'étoit pour lui un ami fidele qu'il pouvoit conſulter dans tous ſes doutes, & qu'il ne conſultoit jamais en vain. Depuis cette mort, M. Dacier n'a fait que languir les deux derniéres années de ſa vie. Il ſongeoit à chercher dans un ſecond mariage de quoi adoucir ſa peine, mais la mort l'en a empêché. Il eſt mort le 18. Septembre 1722, d'un ulcére dans le goſier, qu'il ne croyoit pas ſi dangereux, puis que la veille même il étoit encore à l'Académie. Il étoit alors âgé de 71. ans. M. Dacier avoit la taille un peu au deſſous de la médiocre, le viſage long & ſec. Son abord étoit froid, & ſa converſation aſſés peſante, du moins dans les derniéres années de ſa vie; il ne l'animoit guéres, que quand il s'agiſſoit de défendre les Anciens, & d'inſpirer à la jeuneſſe l'amour de la vertu & de l'étude. Il étoit inépuiſable ſur ces matiéres. Au reſte il étoit doux, modeſte, ami zélé, extrêmement laborieux, & remplaçant à force de ſoins ce qui lui manquoit du côté de la facilité. Enfin ſes mœurs, ſes ſentimens, tout retraçoit en lui cette ancienne Philoſophie qu'il a tant vantée, cette Philoſophie accommodée aux régles & aux principes du Chriſtianiſme. Quelques perſonnes ont accuſé M. Dacier d'avoir porté trop loin, de même que ſon illuſtre épouſe, ſon amour pour les Anciens: on a même fait là deſſus des railleries aſſés piquantes. Mais il a toûjours mépriſé ces railleries, & ne s'eſt jamais départi de ſes prémiers ſentimens. Si on ne peut entiérement l'approuver ſur ce point, & ſi d'habiles Théologiens ſe ſont révoltés contre la conformité que ſa prévention pour l'Antiquité lui a fait trouver entre la Philoſophie Platonicienne, & la doctrine des prémiers Péres de l'Egliſe, entre la ſageſſe du Paganiſme & la Morale de l'Evangile, il faut cependant l'excuſer, parce qu'il a fait une étude particuliére de ceux d'entre les Payens, qui ſe ſont attachés avec le plus de ſuccès, à connoître & à régler le cœur de l'homme: en quoi on ne peut aſſés l'eſtimer. Il n'a choiſi que des ſujets utiles, il n'a conſacré ſa plume qu'à des ouvrages ſolides, il n'a enrichi la langue Françoiſe que de ce que la ſaine Antiquité nous a laiſſé de plus inſtructif ſur les mœurs. On trouvera même, ſi on veut lui rendre juſtice, que lors qu'il rencontre dans les Auteurs qu'il traduit, des maximes peu conformes aux véritables régles de nôtre Religion, il les reforme, & en fait ſentir le foible par des remarques édifiantes. Voici le catalogue de ſes Ouvrages. *Sexti Pompeji Feſti & Marci Verrii Flacci de verborum ſignificatione Lib. XX. cum Notis & Emendationibus in uſum Delphini*, Pariſ. 1681. *in* 4. *item* Amſtelodami 1699. in 4. *Oeuvres d'Horace en Latin & en François avec des Remarques Critiques & Hiſtoriques*, Paris, 1681. 1689. 10. vol. in 12. la derniére Edition eſt d'Amſterdam 1726. *Lettres contenant quelques nouveaux éclairciſſemens ſur les Oeuvres d'Horace*, Paris, 1708. in 12. *S. Anaſtaſii Sinaïtæ Anagogicarum Contemplationum in Hexameron Liber XII. hactenus deſideratus, cum Notis & Interpretatione Latina*, Londini 1682. in 4. *Reflexions Morales de l'Empereur Marc Antonin avec des Remarques*, Paris 1691. in 12. *Tom. II. La Poëtique d'Ariſtote contenant les régles les plus exactes pour juger du Poëme héroïque & des piéces de Théatre, la Tragédie & la Comédie, traduite en François avec des Remarques Critiques ſur tout l'Ouvrage*, Paris, 1692. in 4. & in 12. *L'Oedipe & l'Electre de Sophocle, Tragédies Gréques traduites en François avec des Remarques*, Paris, 1693. *in* 12. *Les Oeuvres d'Hippocrate traduites en François avec des Remarques, & con-*

ferées

ferées ſur les manuſcrits de la Bibliothéque du Roi, Paris, 1697. in 12. 2. tom. *Les Oeuvres de Platon, traduites en François avec des Remarques, & la Vie de ce Philoſophe avec l'expoſition des principaux dogmes de la Philoſophie*, Paris, 1699. in 12. 2. tom. *La Vie de Pythagore, ſes Symboles, ſes vers dorés. La vie d'Hiéroclès, & ſon Commentaire ſur les vers dorez*, Paris, 1706. in 12. 2. tom. *Le Manuel d'Epictéte, avec cinq Traittez de Simplicius ſur des ſujets importans pour les mœurs & la Religion traduits en François avec des Remarques*, Paris, 1715. in 12. 2. tom. *Réponſe de M. Dacier aux Critiques que l'on a inſérées dans l'Europe Savante ſur la traduction des Vies de Plutarque. Vies des Hommes Illuſtres de Plutarque revues ſur les manuſcrits & traduits en François avec des Remarques hiſtoriques & critiques & le ſupplément des comparaiſons, qui ont été perdues.* On y a joint les têtes que l'on a pu trouver, & une table générale des matieres, Paris, 1721. in 4. 8. tom. Item Amſterdam 1723. in 8. 9. tomes. *Diſcours prononcé à l'Académie Françoiſe, lorſqu'il y fut reçu à la place de M. Harlay*, Paris, 1695. in 4. *Réponſes qu'il fit en qualité de Directeur aux Diſcours de M. Couſin en 1697, & à celui de M. de Boze en 1715. Diſſertation ſur l'origine de la Satyre. Notes ſur Longin.* M. Deſpreaux qui les apelle *très ſavantes*, les a jointes à celles qu'il a publiées ſur le même Auteur. M. Dacier a auſſi travaillé aux Explications hiſtoriques qui ſe trouvent dans l'Hiſtoire de Louis XIV. par médailles. Il avoit fait un Commentaire ſur Théocrite, & un petit Traitté de la Religion, lequel étoit un précis des réflexions qu'il avoit faites ſur ce ſujet: mais ces deux ouvrages n'ont point été imprimez. * Mémoires *pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres &c. tom.* 3.

DACIUS, Evêque de Milan, dans le VI. ſiécle, gouverna cette Egliſe depuis environ l'an 527 juſqu'en 552 ou 555. Il anima les Habitans de cette ville à ſe défendre contre l'armée des Goths qui les aſſiégeoit. Mais ſes ſoins furent inutiles: cette miſérable ville fut emportée; trois cens mille perſonnes furent égorgées à cette priſe, au rapport de Procope; & Dacius ſe vit contraint de ſe ſauver. Il prit le chemin de Conſtantinople, & paſſant à Corinthe, il logea dans une maiſon habitée par des phantômes, & l'en délivra, ſi l'on en croit les Dialogues de ſaint Grégoire. L'Empereur Juſtinien, qui avoit publié un Ecrit en forme de Conſtitution contre les trois Chapitres, voulut l'obliger à le ſigner; mais ce Prélat le refuſa abſolument. Victor Evêque d'Afrique parle de lui en ſa Chronique, & met ſa mort dans l'année 555. Saint Grégoire en fait mention dans le 3 livre de ſes Dialogues au chapitre 4 qui commence ainſi, *Ejuſdem quoque Principis tempore, &c.* On attribue à Dacius une Chronique, qui n'a point encore été imprimée, & que l'on dit être dans la bibliothéque de Milan. Il eſt vrai qu'il y a dans cette bibliothéque une Chronique manuſcrite de ſix cens ans, qui porte le nom de Dacius; mais le titre eſt écrit d'une main beaucoup plus récente, & elle eſt de différentes Ecritures & de différens Auteurs; car la premiére partie eſt écrite par Landulphe; la ſeconde par Arnulphe; & la troiſiéme par Landulphe *le jeune*. Cette Chronique contient l'hiſtoire de l'égliſe de Milan, depuis le huitiéme ſiécle juſqu'à l'an 1067. Nous avons une lettre de Caſſiodore à Dacius, que d'autres nomment Datius. * Caſſiodore, *l.* 12. *Var. Ep.* 27. Baronius, *A. C.* 538. 539. 546. *&c. & ſur le Martyrol. au* 14. *Janvier*. Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Voſſius, *des Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 19. Procope, *l.* 2. *de la Guerre des Goths*. Ripamontius, *Hiſt. Med. Dec.* 1. *l.* 7. Le Mire. Ferdinand. Ughel, &c. Mabillon, *Analector. t.* 1.

DACQS. *Voyez* DAX.

* DACQUET (Pierre) natif de Furnes, célébre Médecin, étoit fort ſavant en Grec, & a écrit un livre intitulé, *Commentarius in Corn. Celſum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André. *Biblioth. Belg.*

* DACRUE, ville de la Nubie dans l'Afrique, ſelon Vincent le Blanc. Ne feroit-ce point la même ville que *Dagra* qui ſe trouve dans les cartes de Sanſon, & à la Table de la Nubie dans la Géographie de Robbe?

DACRYEN, que l'on croit avoir été Abbé de l'Ordre de S. Benoit, & avoir vécu dans le VIII. ſiécle. On lui attribue deux Traités, *Speculum Monachorum*, & *Documenta vitæ ſpiritalis*, qu'on trouve dans le V. Volume de la Bibliothéque des Péres. Le nom de *Dacryen* n'eſt pas le nom propre d'un homme, mais un nom appellatif, qui ſignifie *pleureux*, que cet Auteur a pris. * Poſſevin *in Appar. ſacro.* Le Mire, *in Auct. &c.* Théophile Raynaud.

DACTYLES IDE'ENS, Prêtres de la Déeſſe Cybéle, qui demeuroient au pié du Mont Ida. Quelques Poëtes les font fils du Soleil & de Minerve, & d'autres fils de Saturne & d'Alciope. Sophocle en compte dix, cinq garçons & cinq filles: d'où vient qu'on les appella *Dactyles*, du mot Grec δάκτυλος, qui ſignifie *doigt*; parce que l'homme a dix doigts, cinq à la main droite, & cinq à la main gauche. Les noms de ces cinq Prêtres étoient *Hercule*, *Péon*, *Epimède*, *Jaſius & Idas*. On les appelloit autrement *Corybantes*. * Lilio Giraldi. Strabon. *l.* 10.

DACTYLIS, ou ſelon la correction du P. Hardouin, Dercylis, célébre Sculpteur, dont on voyoit des Athlétes dans les jardins de Servilius. * Pline, *l.* 36. *c.* 5.

* DADACARDIN, eſt, au rapport de M. Tavernier, Tom. 1. l. 2. c. 4. un bourg qui ſe rencontre ſur la route d'Alep à Iſpahan par la Méſopotamie. On voit que ç'a été un gros bourg, mais il eſt tout ruïné, & il n'y eſt reſté qu'un pont de pierre fort long & tres bien bâti, ſur lequel on paſſe une Riviére qui eſt fort large quand elle vient à ſe déborder. Les païſans du lieu n'ont point d'autre habitation que le creux des rochers, & ils apportent aux paſſans des poules, du beurre, du fromage & autres denrées qu'ils donnent à bon marché.

DADAN. *Voyez* DEDAN.

* DADAN, *Edan* ou *Eodan*, aſſiſta en 742 au Concile qui ſe tint, ſelon quelques uns à Ausbourg, & ſelon le Mire à Ratisbonne. Si l'on en croit le Pére le Cointe, Dadan a été le ſucceſſeur de Willebrord premier Evêque d'Utrecht: mais ce ſentiment eſt refuté par Antoine Pagi, qui dit qu'à cauſe de la revolte des Friſons, l'égliſe d'Utrecht fut 14. ans ſans Evêque, & que Boniface céda à Lullus en 753 l'Archevêché de Mayence, pour prendre celui d'Utrecht, & qu'il choiſit Eodanus pour Coadjuteur. Le même Auteur s'appuye ſur le témoignage de S. Ludger, qui dans la Vie de S. Grégoire faiſant l'énumération des Evêques d'Utrecht dit, *Lorſque Dieu eut appellé dans ſon repos Willebrord Archevêque d'une ville qu'on appelle Utrecht ou Wiltemburg, S. Boniface Archevêque & Martyr lui ſuccéda.* Wilibald qui vivoit du tems de Boniface & qui a écrit ſa vie, y rapporte que Boniface, pour ſoulager ſon infirme vieilleſſe, établit Cœbanus ou Eobanus Evêque à ſa place dans la ville qu'on nomme *Trecht*. De tout cela il eſt aiſé de conclurre que Dadan, Edan ou Eodan n'a pas été Evêque, mais tout au plus Coadjuteur de l'Egliſe d'Utrecht. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Voyez* là-deſſus Batavia Sacra, I. P. p. 196.

DADASTANE & DADASTUNE, étoit un lieu ſitué entre la Galatie & la Bithynie. L'Empereur Jovien étant à Antioche en 362, & s'appliquant à rétablir le culte de la Religion Chrétienne, que Julien l'*Apoſtat* ſon prédéceſſeur avoit tâché de détruire, reprima les Hérétiques Ariens & Macédoniens, rappella les Evêques exilez, & rendit aux Eccléſiaſtiques les priviléges qui leur avoient été accordez par les précédens Empereurs. Peu après il vint à Dadaſtane, où il mourut le 17 Fevrier 364. * Godeau, *Hiſt. de l'Egliſe IV. ſiécle, l.* 4. *c.* 37.

* DADDOS, ſelon Daviti, eſt une ville du Mogoliſtan, mais on ne la trouve point dans les cartes.

* DADIS, Auteur Grec qui avoit écrit de l'Agriculture, comme le témoignent Varron & Columella au commencement de leurs Ouvrages d'Agriculture.

DADIVAN, plaine de quatre ou cinq lieües de circuit, entre Schiras & Lar, villes de Perſe dans le Farſiſtan. La plus grande partie de cette campagne eſt couverte d'orangers, de citronniers, & de grenadiers. Il y a de ces orangers que deux hommes auroient beaucoup de peine à embraſſer, & qui ſont auſſi hauts que nos plus grands noyers. Le reſte de la campagne eſt ſemé de ris & de blé. C'eſt le lieu qui fournit tout Iſpaham d'oranges, de citrons, & de grenades; & c'eſt véritablement un ſéjour de délices, ou du moins un des plus délicieux de toute la Perſe. La riviére qui traverſe la plaine eſt abondante en poiſſon, & l'on y trouve des carpes, des brochets, des barbeaux, & quantité d'écreviſſes. Les Anglois & les Hollandois qui ſont à Ormus vont ſouvent paſſer la fin de l'été dans cette plaine, où l'on reçoit de la fraîcheur des arbres & de la riviére, & où il vient des Baladines des environs, pour divertir les Habitans par leurs danſes. * Tavern. *Voyage de Perſe.*

DADON. *Voyez* OUEN (ſaint.)

* DADOU ou DEDOU, ville d'un païs de l'Afrique intérieure que les Arabes appellent Vacouâk: elle eſt contiguë au païs nommé *Sefalat al tebr*, qui eſt une grande plaine où l'on trouve l'or en poudre. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

DADUCHUS, grand Prêtre d'Hercule parmi les Athéniens. * Alex. ab Alex. 2. *Strom.* Quelques Anciens appellent *Daduques*, ceux qui portoient les flambeaux dans les fêtes ſolemnelles de Cérès Eleuſine.

* DAEMEN (Adam) naquit à Amſterdam de parens qui étoient fort à leur aiſe. Pour l'avancement de ſes études on l'envoya hors de la province dans une Univerſité, où il fut reçu Prêtre & Licentié en Droit Civil & Canonique. Il fut auſſi Chanoine de Cologne. Lorſque Théodore le Kok fut, ſelon les placards, obligé de ſe retirer du païs, Daemen lui procura pour deux années le logement & les autres néceſſitez. Daemen devint enſuite Prêtre, Chanoine & Doyen de l'égliſe Archidiaconale d'Emmerik, & enfin après la mort de Gérard Potkamp arrivée en 1705, il fut établi par le Nonce Buſſy, Vicaire général dans les Provinces-Unies. En 1707. le 25. Dec. il fut ſolemnellement ſacré Archevêque d'Andrinople, & commença à exercer cette dignité en Hollande. Mais les Etats de cette province ayant en 1702 déclaré que perſonne ne feroit reconnu pour Vicaire que celui qui auroit été élu dans toutes les formes ſelon les uſages reçus dans la province, & admis par les Conſeillers Députez, &c. & d'un autre côté Daemen n'ayant pas été élu ſelon l'intention des Etats & l'ordre établi, il lui fut défendu de faire aucune fonction de ſa charge, ſous peine d'être puni ſelon l'exigence du cas. Daemen & ſes partiſans firent ce qu'ils purent pour obtenir une ſuſpenſion ou un adouciſſement du placard, mais leurs ſollicitations furent inutiles, & il lui fut expreſſement défendu de venir dans le païs avant que d'avoir renoncé par écrit au Vicariat qui lui avoit été conféré par le Nonce du Pape. En vertu de cet ordre, il s'en déſiſta à Cologne le 11 Août 1709, ſans avoir encore pu obtenir ladeſſus le conſentement du Pape. Etant ainſi privé de cette dignité, comme il avoit des revenus ſuffiſans, il faiſoit du bien à tout le monde & ſur tout à ſes compatriotes. Il bâtit l'Abbaïe de Leurik ſur le Rhin, & mourut enſuite le 30 Dec. 1717 à Cologne où il fut enterré dans l'Egliſe Cathédrale. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Batav. Sacra* III. D. p. 524. *Utrechtſe Oudh.* III. P. p. 291. *Hiſtoriſch Verhaal van de Kerk van Utrecht.*

DAEN MAALLE', Prince Indien, frére de Craën Sombanco, Roi de Macaçar, & pére des deux jeunes Princes Loüis Daën Rourou, & Loüis Dauphin Daën Toulôlo que le Roi Loüis XIV. fit élever aux Jéſuites du Collége de Clermont à Paris. Il devoit ſuccéder à la Couronne après la mort de Sombanco; car là, comme dans la plus grande partie des Indes, les fréres ſuccédent, à l'excluſion des enfans du défunt. Mais les Hollandois qui l'appréhendoient extrêmement, à cauſe de ſon courage & de ſa prudence, trouvérent moyen de le rendre ſuſpect à ſon frére, & de l'éloigner de la Cour; & ce fut ſon abſence qui donna lieu à Craën Biſet, fils unique de Sombanco, de monter ſur le thrône. Lorſqu'il fut contraint de s'enfuir de la Cour, il ſe retira en l'iſle de Java, où il épouſa la fille d'un des plus grands Seigneurs du païs. Après avoir demeuré trois ans dans cette iſle, les Hollandois menacérent le Souverain qui lui avoit donné retraite, de lui faire la guerre, s'il ne faiſoit ſortir Daën Maallé de ſes Etats. Ce Prince obtint ſon congé, pour laiſſer ſon bien-

bienfaicteur en repos, & ſe réfugia à Siam, où il fut très-bien reçu en 1664. Le Roi lui donna la charge de *Doja-Pacdi*, qui eſt à Siam le Grand Thréſorier de la Couronne: & ayant donné des terres à ceux de ſa ſuite, il leur ordonna de lui rendre les mêmes devoirs & de lui payer les mêmes tributs, qu'ils lui payeroient, s'il étoit leur Roi dans l'iſle de Macaçar. Daën Maallé reconnut ces bienfaits par ſa fidélité & par ſes ſervices pendant pluſieurs années; mais le zéle de la Religion Mahométane dont il faiſoit profeſſion, le porta à ſoutenir la revolte des Maures contre ſon bienfaicteur. La conſpiration des Chefs des rebelles ayant été découverte, le Roi fit grace aux conjurez; mais Daën Maallé refuſa d'avoir recours à la clémence de ce Prince, parce qu'il nioit d'être coupable. Il ſe retira dans une place forte, où il fut aſſiégé par les troupes du Roi: il fut enfin tué dans un combat avec tous ſes gens. Mais par un bonheur extraordinaire, les deux Princes ſes fils ſe ſauvérent en France. Le Roi Louïs XIV. & Monſeigneur, Dauphin de France, ſon fils, ont été leurs parrains. * *Deſcription du Royaume de Macaçar.*

DAES, Auteur Grec, étoit natif de Colone, ville du Péloponnéſe. On ne ſait pas précisément en quel tems il a vécu, & on le croit Hiſtorien, par le témoignage que Strabon cite de lui, touchant le temple d'Apollon Cilléen. * Voſſius, *liv.* 4. *des Hiſtor. Grecs, pag.* 511.

DAFAR. *Voyez* DHAFAR.

DAFILA, contrée du Royaume de Barnages en Abyſſinie. Elle eſt aux confins de la côte d'Abex, entre la ville de Barva, & la contrée de Canſila. Maty, *Dict. Géogr.* Voyez là-deſſus M. la Martiniére qui prouve que tout cela eſt fabuleux.

DAFIS, (Jacques) Avocat général au Parlement de Toulouſe, fut étranglé le 10 Fevrier 1589 dans la conciergerie du Palais. Ce fut le même jour qu'Etienne Duranti premier Préſident du même Parlement avoit été tué aux Jacobins, pendant les troubles de France, ſous le régne d'Henri III. pour s'être oppoſé aux ſéditieux qui avoient pris les armes contre leur Prince. Leurs corps furent traînez dans les rues avec l'effigie du Roi, & furent pendus au gibet. * Mézeray.

*DAFNI, nom d'un monaſtére de Caloyers, environ à moitié chemin d'Athénes à Eleuſis. Ce nom ſignifie en Grec un laurier; & il lui a été donné, à cauſe de l'abondance des lauriers-roſes qui croiſſent vers la marine. *Spon, *Voyage T.* 2. *l.* 6. *au commencement.*

DAGALAIPHE, l'un des Généraux de l'Empereur Julien, dans ſon expédition contre les Perſes, l'an de Jeſus-Chriſt 362, ſe diſtingua ſous les régnes ſuivans à la tête des armées, dont il eut ſouvent le commandement. * Amm. Marcel. *l.* 26 *& ſuiv.*

DAGELIUS, Hiſtorien Latin. *Cherchez* GELLIUS FUSCUS.

* DAGERBULL, iſle de la mer d'Allemagne ſur la côte occidentale du Duché de Sleeswik.

DAGEROORT ou DAGHEROORT, château de la Suéde, ſitué dans l'iſle de Dagho, ſur la pointe occidentale, à laquelle il fait porter le nom de Cap de Dageroort. * Maty, *Dict. Géogr.*

DAGESTAN, ou DAGHESTAN, province d'Aſie, entre la mer Caſpienne à l'Orient, & le mont Caucaſe à l'Occident; les Circaſſes au Septentrion, & le Schirwan province de Perſe au Midi. Ce païs eſt habité par les Tartares que les Perſes nomment *Leſgi*, qui ſe nomment eux-mêmes *Dageſtan Tar*, c'eſt-à-dire, Tartares montagnards. Ils ſont Mahométans, & leur commerce ordinaire conſiſte à faire des eſclaves, à s'enlever leurs enfans les uns aux autres, à piller les Marchands, & à courir continuellement à la petite guerre. Ils nourriſſent auſſi quelque bétail, en quoi conſiſte tout leur bien. Ces peuples n'appréhendent ni les Perſes ni les Moſcovites, à cauſe des montagnes inacceſſibles où ils ſe retirent lorſqu'on les attaque. Les Habitans du Dageſtan ont pluſieurs Seigneurs, entre leſquels il y en a un qui eſt le Chef & Capitaine par élection. Ils ont quelques bourgs. Tarcu, qui eſt le plus conſidérable, eſt ſitué ſur la montagne, entre les rochers eſcarpez, d'où ſortent diverſes ſources. Ce bourg eſt près de la mer Caſpienne, & il eſt compoſé d'environ mille maiſons, comme nous l'apprenons d'*Olearius*.

DAGHEROORT. *Voyez* DAGEROORT.

DAGHESTAN. *Voyez* DAGESTAN.

DAGHO. *Voyez* DAGO.

DAGIE ou THAGIE, ville d'Afrique dans la Province de Tremecen, Royaume de Fez. Elle eſt éloignée de la ville de ce nom de quarante lieues, & ſituée entre des montagnes qui tiennent au grand Atlas. Cette ville a été bâtie par des Africains en un terroir âpre & ſtérile, & plein de grandes forêts épaiſſes qui ſont remplies de lions. Le Païs eſt froid, & il y vient peu de blé; mais on y nourrit un grand nombre de chévres, & il y a quantité de miel & de cire, ce qui enrichit les Habitans dont les maiſons ſont fort chétives. On voit là le tombeau d'un Morabite nomme *Deda Baaza*, qu'on dit avoir aprivoiſé les lions, de ſorte que ſon ſépulchre étant en grande vénération, les Habitans de Fez & de Maroc y viennent en pélerinage en fort grand nombre après qu'ils ont fait leurs grandes Pâques. Ce ſont quelqueſois de ſi grandes troupes que la ville ne pouvant les contenir, elles couvrent toutes les montagnes d'alentour par la multitude de leurs tentes, ce qui fait croire de loin que c'eſt une armée. * Marmol, *tom.* 2. *liv.* 4. *c.* 11. Thom. Corneille, *Dict. Géogr.*

*DAGLAN, bourg du Périgord en France. Il eſt au midi de Sarlat, & ſur la riviére de *Seu* ou de *Ser* qui ſe rend dans la Dordogne.

DAGNO ou TERMIDAVA, petite ville de la Turquie en Europe. Elle eſt dans l'Albanie, entre le Drin *Blanc*, & le Drin *Noir*, vers le confluent de ces deux riviéres. * Maty, *Diction. Géogr.*

DAGO, ou DAGHO, *Daghoa*, iſle à l'occident de la Livonie. Elle eſt en forme de triangle, ſituée à l'entrée du Golfe de Riga, au Septentrion de l'iſle d'Oeſel. Ses principaux bourgs ſont Dageroort & Pade. * Sanſon. Baudrand.

DAGOBERSTEIN. *Voyez* DACHSTEIN.

DAGOBERT I. de ce nom, fils de CLOTAIRE II. & de *Bertrude* ſa ſeconde femme. Du vivant de ſon pére, il fut fait Roi d'Auſtraſie l'an 622 ſous la conduite de ſaint Arnoul Evêque de Mets; & quatre ans après il épouſa *Gomatrude* ſœur de la Reine Sichilde ſa belle-mére, mais il la répudia depuis, parce qu'elle étoit ſtérile. Clotaire étant mort en 628, Dagobert lui ſuccéda aux Royaumes de Neuſtrie, de Bourgogne & d'Aquitaine, mais il céda une partie de ce Royaume à *Charibert* ou *Aribert* ſon frére puîné, qui mourut peu après ſans laiſſer de poſtérité. Dagobert joignit à pluſieurs bonnes qualitez une paſſion pour les femmes, qui alla juſqu'à en avoir trois à la fois qui portoient le nom de Reines, outre pluſieurs maîtreſſes. La prémiére de toutes, & la ſeule légitime, fut *Nantilde*, qu'il épouſa peu après avoir répudié *Gomatrude*, & dont il eut *Clovis* II. On a cru qu'il l'avoit enlevée d'un monaſtére, *mais il eſt vrai* que c'étoit une des filles d'honneur de la Reine: *la mépriſe d'un* Copiſte qui avoit écrit dans Aimoin *puellam de monaſterio*, pour *puellam de miniſterio*, avoit donné lieu à l'erreur. La ſeconde fut *Ragnetrude*, dont il eut un fils nommé *Sigebert*. Celui-ci fut fait Roi d'Auſtraſie dès l'an 631; & ce qui y donna occaſion, fut le mécontentement des Auſtraſiens qu'il avoit accablez d'impôts. Pour Clovis, il fut réglé en 633, qu'il ſuccéderoit aux Royaumes de Bourgogne & de Neuſtrie. Dagobert eut guerre avec les Eſclavons Vinides, dont le Roi Samon, qui étoit François, lui fit beaucoup de peine. Il aida auſſi Siſenande à s'emparer du Royaume des Goths en Eſpagne, & à déthrôner le Roi Suintila, & il ſoumit les Gaſcons; mais le maſſacre de près de neuf mille Bulgares, à qui il avoit permis de paſſer l'hyver en Baviére, ſans qu'on voye qu'ils ayent cauſé aucun deſordre, ne lui fait pas honneur. On ne peut déterminer le tems de la mort de Dagobert, parce qu'on ne ſait ſi on doit compter les ſeize années de ſon régne, de l'année où il fut fait Roi d'Auſtraſie, ou de celle où il ſuccéda à ſon pére; mais on ſuit plus communément la derniére opinion; & l'on place ſa mort à l'an 638. Elle arriva le 9. Janvier à Epinay, maiſon de plaiſance ſur la Seine auprès de Paris, & il y fut enterré à l'Abbaïe de ſaint Denys qu'il avoit fondée. Entre ſes maîtreſſes, on nomme *Wolfgonde*, ou *Wilfgonde* & *Dortilde* ou *Bertile*, *Bertille*, *Berthilde* & *Bertechilde*. On lui donne quelques filles, entr'autres ſainte *Irmine*, qui mourut à Tréves le 24 Décembre, ſelon le Martyrologe Romain; *ſainte Modeſte*, Religieuſe au même lieu; *Adéle*, grand'mére de ſaint Grégoire, Evêque d'Utrecht, & d'autres que les Critiques de ce tems n'avouent pas pour telles, & que l'on donne auſſi à Dagobert II. Roi d'Auſtraſie. * Aimoin, *l.* 4. Fredegaire, *en la Chron. c.* 17. *& ſuiv.* Henſchenius, *des Trois Dagob.* Valois. Le P. Anſelme, &c. *Voyez* FRANCE.

DAGOBERT II. dit *le Jeune*, Roi de France, étoit fils de CHILDEBERT, ſurnommé *le Jeune*, & ſuccéda au nom de Roi, l'an 711, pendant que les Maires du Palais régnoient en effet. Grimoald qui gouvernoit ſous ſon nom, ayant été aſſaſſiné en 714, Théodoalde ſon petit-fils fut fait Maire du Palais par Pepin, ce qui fut ſuivi de grands deſordres; mais Dagobert mourut avant que d'être témoin de ces malheurs, le 19 Janvier 715. Il laiſſa un fils nommé THIERRI de ſa femme, que quelques Modernes appellent *Clotilde* de Saxe. * Grégoire de Tours, *App. c.* 103. Aimoin, *l.* 4. *c.* 49. 50. 51. Adrien de Valois, *Tom. III.* Mézeray, *Hiſt. de France*, *&c.*

DAGOBERT I. Roi d'Auſtraſie. *Cherchez* DOGOBERT I. Roi de France.

DAGOBERT II. de ce nom, Roi d'Auſtraſie, que les Chroniques de la Fontaine, de Béze & de ſaint Bénigne de Dijon appellent *le Jeune*, étoit fils de SIGEBERT III. Il naquit vers l'an 648. Son pére étant mort en 656, le laiſſa à l'âge de huit ans ſous la conduite de Grimoald, Maire du Palais, qui mit ſur le thrône Childebert ſon fils, & enferma dans un monaſtére Dagobert, ſous la garde de Dido Evêque de Poitiers; enſuite dequoi il l'envoya en Irlande. La Reine Imnechilde, veuve de Sigebert, vint à Paris ſe réfugier auprès du Roi Clovis II. & les Auſtraſiens ſe ſaiſirent de Grimoald & de Childebert, & envoyérent le premier au Roi Clovis, qui le fit mettre en priſon, où il mourut. Ce Prince chaſſa enſuite Childebert; & ſur un faux bruit qui avoit couru de la mort de Dagobert, il ſe mit en poſſeſſion du Royaume d'Auſtraſie, dont ſon fils Clotaire III. & enſuite ſon ſecond fils Childeric jouïrent pendant que Dagobert vivoit inconnu dans un endroit de l'Irlande, où il épouſa Mathilde, dont il eut pluſieurs enfans. Après la mort de Childeric, Dagobert revint en 673, & fut remis en poſſeſſion de l'Auſtraſie, après un exil de dix-ſept ans. Ce fut un Prince pieux qui fonda divers monaſtéres, & qui gouverna ſon peuple en paix. Mais ſes Généraux ayant déclaré la guerre à Thierri Roi de France, & venant lui-même en perſonne à l'armée, il fut aſſaſſiné dans une embuſcade par ordre d'Ebroïn, Maire du Palais, en 678. On croit que c'eſt lui que l'on trouve marqué en divers Calendriers & Martyrologes au 23 Décembre. Le Pére Dom Jean Mabillon croit, avec les plus doctes Critiques de ce tems, que ce Dagobert eſt apparemment le même qui eſt enterré à Stenai, où il eſt honoré comme Martyr. Les Curieux pourront conſulter, outre ces Auteurs, Adrien de Valois en ſon *Berengarius Auguſtus*, & au premier tome des Geſtes des anciens François; le Pére Jordan Jéſuite dans ſon Hiſtoire de France; & la Diſſertation du P. Henſchenius des trois Dagoberts. Ce ſavant homme, dans ſa préface du III. volume des Vies des Saints du mois de Mars, attribue au même Dagobert, les fils ſuivans, 1. *Sigebert*, qui mourut en même tems que ſon pére; 2. *Clotaire* IV. Roi de France; 3. *Sainte Irmine*, Abbeſſe du Grenier, qui mourut à Tréves le 24 Décembre; (nous ne ſçavons pas l'année) 4. *Adéle*, grand'mére de ſaint Grégoire, Adminiſtrateur de l'égliſe d'Utrecht; 5. *Ragnetrude*; & 6. *Rotilde*. Mais ces opinions manquent de preuves bien ſures. * Le Pére Mabillon, *préface du* 3. *tom. des ſiécles Bénédict.* Le P. le Cointe, *Actes de ſaint Agobert, publiez par le Pére Alexandre Wiltheim.* Voyez *la Vie de ſaint Menge Evêque de Châlons, & la Vie de ſaint Wilfride.*

DAGOBERT, Prince de France, étoit fils du Roi CHILPERIC I. & de *Fregonde*. Il mourut de dyſſenterie à Braine, en 580, & fut enterré à ſaint Denys-lès-Paris. Fortunat de Poitiers fit ſon

ſon épitaphe, & celle de ſon frére *Childebert*, qui mourut peu de tems après lui.

Dulce caput populi, Dagoberte, perennis amore,
Auxilium patriæ, ſpes puerilis obis.
Germine regali naſcens, generoſus & infans
Oſtenſus terris, mox quoque rapte polis,
Belligeri veniens Clodovechi gente potenti,
Egregio proavi germen honore pari.
Regibus antiquis reſpondens nobilis infans,
Chilpericique patris, de Fredegunde genus.
Te venerandæ tamen mox abluit unda lavacri,
Hinc licet abreptum lux tenet alma throno.
Vivis honore ergo, & cum judex venerit orbis,
Surrecturus eris fulgidus, ore nitens.

DAGON, Idole des Philiſtins, répréſentée ſous la figure d'un homme, avoit les jambes jointes aux aînes, & n'avoit point de cuiſſes. Depuis les reins & le bas du ventre, elle avoit, à la reſerve des jambes, la forme d'un poiſſon couvert d'écailles, dont la queue relevoit par derriére. Dagon en Hébreu ſignifie *Poiſſon*. Quelques Modernes ont confondu Dagon & Atergatis; mais ſelon Bochart, il vaut mieux ſuivre le ſentiment des Anciens, qui les diſtinguoient comme le frére, & la ſœur. L'Ecriture nous apprend que les Philiſtins s'étant ſaiſis de l'Arche d'alliance, la placérent dans le temple de Dagon; mais que cette Idole n'en put ſoutenir l'aſpect & fut briſée en morceaux. * *I. Samuel* ou *I. Rois*, *chap.* 5. Kircher, *Oedipus Ægyptiacus*, *tom.* 8. Seld. *de Diis Syris.* L'Auteur du grand Etymologique dit que Dagon étoit *Saturne*, d'autres que c'étoit *Jupiter*, & d'autres *Vénus*. Les Egyptiens adoroient cette Déeſſe ſous la forme d'un poiſſon, parce que dans la guerre de Typhon contre les Dieux, Vénus s'étoit cachée ſous la forme d'un poiſſon. Diodore de Sicile dit qu'à Aſcalon ville fameuſe des Philiſtins, on adoroit la Déeſſe *Derceto*, ou *Atergatis*, ſous la figure d'une femme, ayant tout le bas d'un poiſſon. *Voyez* DERCETO. Lucien dépeint de la même maniére la Déeſſe Derceto. Or cette Déeſſe étoit la même que Vénus. Il y a donc apparence que Dagon n'étoit autre que cette Divinité. Hérodote raconte que les Scythes ayant fait irruption dans la Paleſtine, dans le deſſein de ſe jetter dans l'Egypte, *Pſammetichus* Roi d'Egypte détourna ce coup par de grandes ſommes d'argent qu'il leur aporta. Quelques Scythes s'étant jettés dans Aſcalon, y pillérent le Temple de la Déeſſe *Vénus la Céleſte*, qui eſt un des plus anciens Temples du monde que l'on connoiſſe. La Déeſſe irritée leur envoya une maladie honteuſe & douloureuſe, les Hémorrhoïdes, qui paſſa à leur poſtérité, en punition du ſacrilége qu'ils avoient commis. Hérodote appelloit donc Vénus la Céleſte, la même Déeſſe que les autres nomment *Atergatis*, ou *Derceto*, & que D. Calmet croit être *Dagon*. Saumaiſe croit que Dagon eſt le même que *Ceto*, grand poiſſon marin; & que Ceto, ou le monſtre marin auquel Andromède fut expoſée à Joppe, & la Déeſſe Derceto des Aſcalonites ne ſont qu'une même Divinité. Selden veut qu'*Atergatis* ſoit la même que Dagon, & que ſon nom d'Atergatis vienne de l'Hébreu *Adir-Dagan*, magnifique poiſſon. Le nom de *magnifique* eſt ſouvent donné au vrai Dieu & aux fauſſes Divinités. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

DAGON, fortereſſe dans la plaine de Jéricho du partage de la Tribu d'Ephraïm, où Ptolomée fils d'Abobi ſe refugia, l'an du monde 3900, avant Jeſus-Chriſt 135, après qu'il eut fait mourir ſon beau-pére Simon *Machabée*. Il y fit mourir ſa belle-mére & deux de ſes beaux-fréres. Hyrcan fils de Simon l'y alla aſſiéger, pour venger la mort de ſes parens; mais l'année ſabbatique étant venue, il fut contraint de ſe retirer avec le déplaiſir de n'avoir pu tirer vengeance d'une ſi grande méchanceté. * *I. Machab. XVI.* 16. &c. Joſephe, *Antiq. Judaïq. L. XIII. c.* 15. Il paroît par le ch. 16. du 1. liv. des Mach. v. 15. & 16. qu'Abobi reçut Simon ſon beau-pére & ſes beaux-fréres dans la fortereſſe de *Dagon* ou de *Doch*, & qu'il fit mourir en même tems dans la ſale du Feſtin le pére, les deux fils & quelques domeſtiques.

*DAGOUTHAH, ville du païs que les Arabes appellent Sephalat al tebr, *la campagne de l'or en poudre*, appellé vulgairement *Tibr*. C'eſt la derniére du païs & la plus proche de l'embouchure du grand fleuve nommé le Nil de l'occident. C'eſt le Niger, que nous appellons aujourd'hui le Senega. Elle eſt ſituée à 90 milles de la ville de Giaſthah & à 30 milles ſeulement de l'iſle de Comar. * D'Herbeolt, *Biblioth. Orient.*

*DAGRONETTO, (Jérôme) de Catane en Sicile, étoit un habile Apothicaire & Chymiſte. Il floriſſoit en 1610. Il a publié en Italien *Raccolta di varii Secreti*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DAGSBOURG. *Voyez* DACHSBOURG.

DAGSTEIN. *Voyez* DACHSTEIN.

DAGSTOEL ou DAGSTUL. *Voyez* DACHSTOEL ou DACHSTUL.

DAHELEC. *Voyez* DALACA.

DAHER. *Voyez* DHAHER.

DAHLACH. *Voyez* DALACA.

DAHME, petite ville avec château dans la Baſſe Luſace au nord-oueſt de Cotbutz ville de Bohéme. On dit que cette ville fut bâtie par ceux de la noble famille de *Dahme* qui eſt encore en grande conſidération dans ces quartiers-là. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DAIBERT, ou THEOBERT, Patriarche Latin de Jéruſalem, étoit auparavant Evêque de Piſe. Le Pape Urbain II. lui ayant donné le *Pallium* d'Archevêque, le nomma Légat du ſaint Siége en Orient. Depuis, dans une aſſemblée générale des Princes, tenue après le jour de la Nativité de Notre-Seigneur, l'an 1099, ce Prélat fut mis ſur le ſiége de Jéruſalem, d'où l'on avoit chaſſé un certain Arnoul ou Arnulphe. Le zéle qu'il eut pour maintenir les droits de ſon égliſe, le mit mal avec le Roi Baudouin. Il fut renvoyé par l'artifice d'Arnoul, & paſſa en Italie avec Boëmond, Prince d'Antioche qui venoit en France épouſer Conſtance, fille du Roi Philippe I. & faire dans le même tems un ſecond mariage, de Cécile, autre fille du Roi, avec ſon neveu Tancréde. Le Pape Paſchal II. qui avoit ſuccédé à Urbain, reçut favorablement le Patriarche Daibert, qui fut renvoyé en ſon Siége, & qui mourut en Sicile pendant ſon voyage, l'an 1107. * Guillaume de Tyr, *l.* 8. 9. 10. Baronius, *T. XI. Ann. Chriſt.* 1095. 1098. & *T. XII. A. C.* 1104. 1105. Berthold, &c.

DAIBUTH ou DAIBOTH, faux Dieux des Japonois, dont le principal temple eſt dans la ville de Méaco.

DAILLÉ, (Jean) Miniſtre de Charenton, étoit de Châtelleraut, où il naquit le 6 Janvier de l'an 1594. Son pére, qui étoit Receveur des Conſignations à Poitiers, & qui l'avoit deſtiné à des emplois ſéculiers, crut néanmoins ne devoir pas s'oppoſer au penchant de ſon fils pour les ſciences. Dès l'âge d'onze ans Daillé étudia à ſaint Maixant, enſuite à Poitiers, puis à Châtelleraut & enfin à Saumur, où il entra l'an 1612 chez du Pleſſis-Mornai, qui en étoit Gouverneur, pour veiller à l'éducation de deux de ſes petits-fils, MM. de ſaint Germain & de ſainte Hermine. Il eut l'avantage de lui plaire, & il fit de grands progrès dans ſes études par la converſation de ce ſavant homme, qui s'enfermoit ſouvent avec lui pour faire enſemble quelque lecture ſoit des Péres ſoit des autres Auteurs Eccléſiaſtiques, ſur leſquels il lui communiquoit ſes penſées & ſes obſervations. Depuis en 1619, il fit avec ſes Eléves le voyage d'Italie, & de là ils paſſérent en Allemagne, en Hollande & en Angleterre. Daillé eut ſoin de voir & de conſulter les Gens de Lettres dans les villes où il s'arrêtoit; & étant à Veniſe, il y fit amitié avec le célébre Pére Paul Servite, qui voulut inutilement l'engager à s'établir dans cette ville. Daillé étoit ſi peu prévenu pour les voyages, qu'il a regretté toute ſa vie les deux années qu'il donna à celui-ci, parce qu'il eût pu les paſſer plus utilement dans ſon cabinet. Le ſeul avantage qu'il diſoit en avoir retiré étoit la connoiſſance de Fra Paolo qui eſt le Pére Paul Servite dont on vient de parler. En 1621, lorſque Daillé fut arrivé en France, du Pleſſis, qui faiſoit alors ſa demeure en ſon Château de la Forêt-ſur-Saivre, dans le Bas Poitou, le fit recevoir Miniſtre de la Religion Reformée en 1623. Ce Seigneur mourut quelque tems après, entre les bras de Daillé, qui employa une partie de l'an 1624, à mettre par ordre les Mémoires de du Pleſſis, qu'on imprima alors en deux volumes. On avoit cru qu'il étoit Auteur de la vie de ce Gentilhomme; mais il eſt ſûr que cet Ouvrage eſt de la façon d'un Gentilhomme, nommé *de Ligues*, Domeſtique de du Pleſſis, & que Daillé ne fit alors que le revoir. En 1625, il ſe maria, & fut Miniſtre de Saumur: en 1626, le Conſiſtoire de Paris l'appella pour exercer le même emploi à Charenton, où il paſſa tout le reſte de ſa vie. Son mérite, & la conſidération que ceux de ſa Communion avoient pour ſa probité, le rendirent l'arbitre de leurs différentes affaires. Il fut partiſan de la Grace Univerſelle, & écrivit contre Frédéric Spanheim Profeſſeur de Leiden, défenſeur de l'opinion contraire. Son livre eſt intitulé, *Apologie des Synodes d'Alençon & de Charenton.* Daillé perdit ſa femme en 1631, & mourut à Paris le Mardi 15 Avril de l'an 1670. âgé de 77 ans. Il étoit d'un naturel ouvert & incapable de déguiſement; ſes amis lui trouvoient même un peu trop de franchiſe. Son entretien étoit doux & aiſé; il s'accommodoit à la portée de tout le monde, & les perſonnes du commun trouvoient leur compte avec lui, de même que les plus ſavans. Il n'étoit pas comme beaucoup de Savans à qui l'étude inſpire une humeur mélancolique & chagrine; les plus fortes méditations ne lui ôtoient rien de ſa gayeté naturelle. Quand il ſe ſentoit l'eſprit fatigué pour avoir lu ou étudié des matiéres relevées & attachantes, il ſe délaſſoit par la lecture de quelque Auteur qui demandât moins d'application. Il étoit d'un tempérament robuſte & d'une forte ſanté, & juſques dans la vieilleſſe, il n'avoit rien qui ſe ſentît du declin de ſon âge. Il a compoſé divers Ouvrages en François & en Latin, un *Traité de l'Uſage des Saints Péres.* M. Mettayer Miniſtre de S. Quentin a traduit cet Ouvrage en Latin. Cette Traduction eſt préférable à l'Original François, parce que M. Daillé qui l'a revue, y a ajoûté diverſes Remarques. On en a fait auſſi une Traduction Angloiſe qui a été attribuée à M. Smith; mais ce Savant l'a déſavouée. La Préface qui eſt à la tête eſt cependant de lui. *Apologie des Egliſes Réformées; Lettre à M. de Monglat pour répondre aux Remarques de M. de Chaumont ſur ſon Apologie; Conſidérations ſur le Diſcours pacifique de M. de Chaumont; Lettre à un ſien Ami ſur les plaintes faites contre lui & ſes Collégues; La Foi fondée ſur les ſaintes Ecritures; Examen de l'Avis de M. de la Milletiére ſur l'accommodement des différens de Religion; De la Créance des Péres ſur le fait des Images; De Pſeudepigraphis Apoſtolicis; Apologia pro duabus Eccleſiarum in Gallia Proteſtantium Synodis Nationalibus; Vindiciæ Apologiæ pro duabus, &c. Lettre à M. de la Talonniére ſur le changement du Sieur Cottiby; Replique aux deux livres de MM. Adam & Cottiby; Adverſus Latinorum traditionem de religioſi cultus objecto; De Autore Confeſſionis Fidei Alcuini nomine a P. Fr. Chiffletio editæ; De pœnis & ſatisfactionibus humanis; De lib. ſuppoſitis Dionyſio Areopagitæ, & Ignatio; De Jejuniis & Quadrageſima; De Cultu religioſo; De Fidei ex Scripturis demonſtratione; De Confirmatione & Extrema-unctione; De Sacramentali ſive auriculari Latinorum Confeſſione;* un grand nombre de Sermons, &c. Il eut pour fils ADRIEN Daillé, né en 1628, qui fut reçu Miniſtre à la Rochelle en 1653, & devint Collégue de ſon Pére à Paris l'an 1658: mais après la révocation de l'Edit de Nantes, il ſe retira en Suiſſe, où il mourut à Zurich l'an 1690. Tous ſes Manuſcrits, parmi leſquels il y avoit pluſieurs Ouvrages de ſon pére, furent portez dans la Bibliothéque publique, ou, ſelon d'autres, ils furent achetez par un particulier qui réſidoit à Genéve. Ce ſont l'Explication des neuf premiers chapitres de l'Epître de S. Paul aux Romains; l'Explication de la premiére Epître de S. Pierre; pluſieurs autres Sermons; la Réfutation de l'Expoſition de M. de Condom; un Traitté de l'Euchariſtie comme celui d'Aubertin. Il avoit fait l'abrégé de la vie de ſon pére. * Bayle, *Dict. Critiq.*

DAILLON, Maiſon, a été féconde en hommes illuſtres.

1. JEAN de Daillon I. de ce nom, vivoit en 1420 & laiſſa de Phi-

Philippe de la Jumeliére de la Maiſon de Monteſpedon,

2. GILLES de Daillon, Seigneur du Lude au Maine, qui étoit en conſidération ſous le régne de Charles VII. Il épouſa *Marguerite* de Montberon, & en eut,

3. JEAN de Daillon II. de ce nom. C'eſt celui qui eut tant de part aux bonnes graces du Roi Louïs XI. *Il falloit bien*, dit Brantôme, *qu'il fût quelque choſe de poids; car ce Roi ſe connoiſſoit bien en gens.* Il avoit été nourri auprès de ce Monarque, dont il fut Chambellan, & qui le fit Capitaine de ſa porte, & de cent Hommes d'armes; Gouverneur d'Alençon, du Perche, de Dauphiné, en 1473; de la ville d'Arras & Comté d'Artois, en 1477; & Lieutenant Général de ſes armées en Picardie, & avant cela dans le Rouſſillon, où il avoit prit Perpignan en 1473. Philippe de Commines parle de lui dans ſes Mémoires: *Monſeigneur du Lude*, dit-il, *étoit en grande autorité avec le Roi, lui étoit fort agréable en aucunes choſes, aimoit fort ſon profit particulier, & il ne craignoit jamais à abuſer ni à tromper perſonne, auſſi légérement croyoit, & étoit trompé bien ſouvent. Il avoit été nourri avec le Roi en ſa jeuneſſe, il lui ſçavoit très-bien complaire, & étoit homme très-plaiſant.* Jean de Daillon mourut de dyſſenterie à Rouſſillon en Dauphiné, l'an 1480. Il avoit épouſé en 1459, *Marie* de Laval, fille de *Gui* de Laval II. du nom, Seigneur de Loué, morte en 1488, dont il eut deux fils & trois filles; 1. JACQUES, qui ſuit; 2. *Louïſe*, femme d'*André* de Vivonne, Seigneur de la Châtaigneraye, Sénéchal d'Anjou, & Gouverneur de François de France, Dauphin de Viennois, laquelle eſt célébre dans les Mémoires de Brantôme ſon petit-fils; 3. *Jeanne*, mariée à *Jacques* de Miolans; 4. *Françoiſe*, alliée 1. à *Jacques* Vicomte de Rohan; 2. à *Joachim*, Seigneur de Matignon, Lieutenant de Roi en Normandie; & 5. *François* de Daillon, Seigneur de la Crotte, Capitaine de cinquante lances, qui ſe ſignala aux batailles de ſaint Aubin du Cormier, de Fornoue, & de Ravenne, où il fut tué en 1512. Brantôme en parle ainſi: *Or ce M. Jacques Daillon, que je puis proprement appeller ce grand M. du Lude, eut un jeune frére qu'on appella M. de la Crotte, très-brave & très-vaillant, & qui alloit plus vite que l'aîné, ainſi que j'ai oui dire à feu ma grand'mére, ſa ſœur, & comme j'ai connu par aucunes lettres que leſdits fréres lui écrivoient. Nonobſtant qu'il fut un peu plus bouillant que l'aîné, ſi eſt-ce que le Roi Louis XII. voulut que pour ſa valeur & ſuffiſance, il fût Lieutenant de la compagnie de cent Hommes d'Armes de M. le Marquis de Montferrat, & le fit Gouverneur de Lignage, terre appartenant aux Vénitiens, & qui leur avoit été priſe par force. Il l'a gardée très-bien. Il cuida y mourir pourtant d'une forte maladie qui le prit; mais le Dieu des armes ne voulut que la mort hideuſe & affreuſe d'une maladie & d'un lit en triomphât: mort, certes, par trop indigne de ſa valeur: devenu ſain, l'ôta du lit, & le prit par la main & le mena mourir plus glorieuſement à la bataille de Ravenne, en combattant très-vaillamment. Il fut un des premiers qui donna la premiére charge avec ſa compagnie, où il fut bleſſé; & ainſi qu'on lui dit qu'il ſe retirât, Rien, rien*, dit-il, *je veux faire ici mon cimetiére, & mon cheval me ſervira de tombe, &c. On appelloit communement Meſſieurs de Bayart, de la Crotte, & le Capitaine de Fontrailles, Chevaliers ſans peur & ſans reproches: qualité, certes, très belle, & des plus belles du monde, &c.*

4. JACQUES de Daillon, Seigneur du Lude, &c. Conſeiller & Chambellan des Rois Louïs XII. & François I. Sénéchal d'Anjou, & Gouverneur de Fontarabie, ſe diſtingua dans toutes les occaſions, par ſa conduite, & par ſa bravoure. C'eſt lui qui défendit en 1522. Fontarabie aſſiégée par les Eſpagnols. *Il fut aſſiégé*, dit Martin du Bellai, *par les Eſpagnols dans cette place l'an* 1522, *durant dix ou douze mois, où il fit ſi bien ſon devoir en ce ſiége & ſupporta telle extrémité, qu'il ne s'en étoit vu de pareille de ſon tems.* Il avoit auſſi défendu le Château de Breſce en Italie. Brantôme qui l'a remarqué, ajoûte enſuite: *Ces exploits avec pluſieurs autres, donnérent grande réputation de vaillance & de conduite à M. du Lude: en ſorte que quelque tems après le Roi François l'envoya dans Fontarabie ſon Lieutenant Général, que l'Eſpagnol vint aſſiéger, où il fit très-bien; car il endura le ſiége l'eſpace de treize mois, combattant & ſoutenant tous les aſſauts, plus que vaillant homme ne ſauroit faire, n'étant pas ſeulement aſſailli & combattu de la guerre, mais de la famine, juſques-là qu'il leur convint manger les chats & les rats, juſques aux cuirs & parchemins bouillis & grillez, &c.* Le Seigneur du Lude mourut en 1532. Il avoit épouſé en 1491 *Magdeleine*, Dame d'Illiers, fille de *Jean* & de *Marguerite* de Chourſes; dont il eut 1. JEAN, qui ſuit; 2. *Antoinette*, troiſiéme femme de *Nicolas*, dit *Gui* XVI. comte de Laval; & 3. *Anne*, mariée à *Louis* d'Eſtiſſac.

5. JEAN de Daillon III. du nom, premier Comte du Lude, Baron d'Illiers, &c. fut Sénéchal d'Anjou, Conſeiller & Chambellan du Roi, Chevalier de ſon Ordre, Gouverneur du Poitou, de la Rochelle, & du Païs d'Aunis, Lieutenant Général en Guienne, &c. mourut à Bourdeaux le 21 Août 1557, ayant eu d'Anne de *Batarnay*, fille de *François*, Baron de Bouchage, & de *Françoiſe* de Maillé, quatre fils & trois filles; 1. GUI, qui ſuit; 2. *René*, Evêque de Bayeux, Commandeur des Ordres du Roi, mort en 1561; 3. *François*, Seigneur de Briançon, tué au ſiége de Poitiers, le 16 Août 1569; 4. un autre *François*, Seigneur de Sautré, mort ſans lignée de *Jacqueline* de Montigny; 5. *Françoiſe*, femme de *Jacques* de Matignon, Maréchal de France; 6. *Anne*, alliée à *Philippe* de Voluire, Marquis de Ruffec, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur d'Angoulême; & 7. *Françoiſe*, mariée à *Jean* de Chourſes, Seigneur de Malicorne.

6. GUI de Daillon, Comte du Lude, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Poitou, Sénéchal d'Anjou, donna très-ſouvent des preuves de ſon courage, à la défenſe de Mets, à la bataille de Renti, à la priſe de Calais, de Guines, de Marans, de Brouage, & au ſiége de Poitiers, qu'il défendit contre les Huguenots en 1596, depuis le 21 Juillet juſqu'au 7 Septembre. Il mourut à Briançon le 11 Juillet ayant eu de *Jacqueline* de la Fayette, Dame de Pontgibaud qu'il avoit épouſée en 1559, 1. FRANÇOIS, qui ſuit; 2. *Anne*, femme de *Jean* de Beuil, Comte de Sancerre, &c. Grand Echanſon de France; 3. *Diane*, mariée à *Jean* de Lévi, Comte de Charlus; & 4. *Antoinette*, mariée à *Philibert* de la Guiche, Seigneur de Chaumont & de la Paliſſe, Grand-Maître de l'Artillerie de France.

7. FRANÇOIS de Daillon, Comte du Lude, Marquis d'Illiers, Seigneur de Pontgibaud, & de Briançon, Sénéchal d'Anjou, ſervit en pluſieurs rencontres les Rois Henri III. Henri IV. & Louïs XIII. & fut fait Gouverneur de Gaſton de France, Duc d'Orléans. Il épouſa *Françoiſe* de Schomberg, fille de *Gaſpard*, Comte de Nanteuil, & de *Jeanne* Chaſteigner-la-Rochepoſay, dont il eut 1. TIMOLÉON, qui ſuit; 2. *Roger*, Baron de Pontgibaud, mort ſans lignée; 3. *Eraſme*, Comte de Briançon, mort ſans poſtérité de *Marguerite* Hurault, fille de *Henry*, Comte de Chiverny, &c. Gouverneur du païs Chartrain, & de *Marie* Gaillard, ſa ſeconde femme, qu'il avoit épouſée le 17 Septembre 1635, & qui prit une ſeconde alliance en fevrier 1637 avec *Charles*, Marquis d'Aumont, Lieutenant Général des armées du Roi, dont elle n'eut point d'enfans; & 4. *Gaſpard* de Daillon, Evêque d'Albi, Commandeur des Ordres du Roi, mort le 24 Juillet 1676.

8. TIMOLÉON de Daillon, Comte du Lude, &c. épouſa *Marie* Feydeau, fille d'*Antoine*, Seigneur du Bois le Vicomte, morte en Juillet 1663. dont il eut 1. HENRI, qui ſuit; 2. *Françoiſe*, morte ſans enfans de *Louïs* de Bretagne, Marquis d'Avaugour, & Comte de Vertus; & 3. *Charlotte-Marie* de Daillon, alliée, le 17 Septembre 1653 à *Gaſton*, Duc de Roquelaure, Chevalier des Ordres du Roi, &c. morte d'une couche avant terme, le 15 Décembre 1657. âgée de 21. an.

9. HENRI de Daillon, Duc du Lude, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Grand Maître de l'Artillerie de France, Capitaine des châteaux de ſaint Germain en Laye & de Verſailles, après avoir été premier Gentilhomme de la chambre du Roi Louïs XIV. fut pourvu en 1669, de la charge de Grand Maître de l'Artillerie, après avoir rendu de grands ſervices en diverſes occaſions importantes. Sa Majeſté, qui l'avoit fait Chevalier de ſes Ordres en 1661, lui donna un brevet de Duc & Pair en 1675. Il mourut la nuit du 29 au 30 Août 1685, ſans laiſſer de poſtérité de *Renée-Eléonor* de Bouillé, fille unique de *René*, Marquis de Bouillé, morte le 12 Janvier 1681, âgée de 49 ans, ni de *Marguerite-Louïſe* de Béthune, veuve du Comte de Guiche, qui fut nommée Dame d'honneur de Madame la Dauphine, alors Ducheſſe de Bourgogne en 1697. * Philippe de Commines, *l.* 5. *c.* 10. & 13. Martin du Bellay, *l.* 1. *des Mem.* Brantôme, *Vies des Hommes Illuſtres François.* De Thou. Davila. Sainte Marthe. Le P. Anſelme. Godefroy &c.

DAILLON DU LUDE, (René de) Evêque de Bayeux, Abbé de Châteliers, &c. Commandeur des Ordres du Roi, étoit fils de *Jean* de Daillon, Comte du Lude, & d'*Anne* de Batarnay, du Bouchage. Il ſe fit eſtimer par ſon mérite, & par ſon zéle pour la Foi, durant les guerres contre les Huguenots. Vers l'an 1587 il il fut nommé à l'Evêché de Luçon, & enſuite il paſſa à celui de Bayeux, par la réſignation de Charles, Cardinal de Bourbon. Le Roi Henri III. l'honora de ſon Ordre du ſaint Eſprit, à la premiére création qui ſe fit le 31 Décembre de l'an 1578. René de Daillon, mourut le 8 Mars de l'an 1601. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

*DAILLON (B. de) Miniſtre en France avant la révocation de l'Edit de Nantes, a depuis ſa ſortie de France donné au public en un volume in 12. les quatre piéces ſuivantes, *L'Examen de l'oppreſſion de reformez en France; La Revolte de la foi &c. Eclairciſſement de quelques difficultez faites à l'Auteur ſur les mots de Démons, d'Anges, d'Eſprits, & ſur divers paſſages de l'Ecriture; Lettres aux Fidéles des Provinces, d'Angoumois, de Xaintonge, & d'Aunis*, &c. Ce livre a été imprimé pour la premiére fois à Amſterdam chez Pierre Mortier en 1687.

DAIMACHUS, ou DEIMACHUS, ou DAMACHUS de Platée, fut Ambaſſadeur de Séleucus, auprès d'Allitrocade, Roi des Indes, & fils de cet Androcode ou Sandrocote, dont Juſtin fait mention dans le quinziéme livre, qui vivoit vers la CXIV. Olympiade, environ l'an 324 avant Jeſus-Chriſt. Daimachus compoſa l'Hiſtoire des Indes; mais le peu de connoiſſance qu'il avoit des Mathématiques, lui fit faire de grandes bévues, & il mêla auſſi tant de fables dans ſon ouvrage, qu'au jugement de Strabon, *l.* 1. il eſt celui de tous ceux qui ont écrit de ce païs-là qui mérite le moins de créance. Athénée & le Scholiaſte d'Apollonius le citent. Etienne de Byzance, ſur le mot *Lacédémone*, lui attribue des Mémoires ſur l'Art d'aſſiéger les places.

DAIMENES, fils de Tiſaméne, fut l'un des premiers Souverains de l'Achaïe avec ſes fréres Sparton, Telles, & Leontomenes. *Pauſan. in Achaïc.*

DAIMENES, que Denys Tyran de Syracuſe fit mourir, parce qu'étant né Grec, il avoit pris les armes pour les Carthaginois, contre les Siciliens, l'an 1. de la XCV. Olympiade, & 400 ans avant J. C.

DAIN, (Olivier le) Barbier du Roi Louïs XI. étoit natif de Thielt en Flandre, & fils d'un païſan près de Gand. Le nom de ſa famille étoit *le Diable*, qu'il changea pour celui de *le Dain.* Il vint en France, & entra près du Roi Louïs XI. dont il fut premiérement Barbier. Sa faveur le rendit orgueilleux, comme il arrive d'ordinaire à ces ſortes de gens. Il eut de grands Gouvernemens, il aquit des terres conſidérables, & prit effrontément le titre de Comte de Meulan, Seigneurie dont le Roi Louïs XI. lui avoit fait don, à la charge d'une maille d'or de redevance. Sa conduite & ſa vanité le firent haïr de tout le monde. Il prit en 1472 la commiſſion de réduire la ville de Gand; mais les Gantois qui le connoiſſoient, ſe moquérent de lui. A ſon retour il fit entrer par ſurpriſe des ſoldats dans Tournay. Sa faveur continua ſous le régne de Louïs XI. mais au commencement du régne de Charles VIII. après l'Aſſemblée des Etats à Tours, le Procureur Général du Parlement fit le procès à cet inſolent Miniſtre, qu'on attacha à un Gibet l'an 1484. * Pierre Matthieu, *Hiſt. de Louis XI.* Du Puy, *Hiſt. des Fav.* Philippe de Commines. Mézeray. Théod. Godefroy, *dans les Preuves & obſervations ſur les Mémoires de Philippe de Commines.*

DAIN, riviére. *Voyez* AIN.

* DAINNEFFUS (Grégoire) natif de Liége, Prêtre de l'Ordre des Hermites de S. Auguſtin, Docteur en Théologie, a publié en Latin, *Epitome hiſtoriarum Vitæ Monaſticæ S. Auguſtini una cum Inſtitutione ex antiquitate familiæ ejuſdem &c. Joan. Gonzalez de Critana Autore.* Il a auſſi donné de ſa façon un Ouvrage plein d'érudition, qui a pour titre, *De triplici Mundo, Divino, Angelico & Humano:* mais il n'en a paru que la premiére partie *De Mundo Divino. Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belg.*

DAIRO, eſt le nom que portoient les Grands Pontifes de la Loi des Japonnois. On les croyoit deſcendus du ſoleil, & on avoit pour eux une vénération qui alloit juſqu'au culte. L'Empire du Japon appartenoit à la famille de ce Prince, & a été uſurpé par les prédéceſſeurs de l'Empereur qui régne à préſent. Le palais du Dairo eſt dans la ville de Méaco; & celui de l'Empereur dans la ville de Iédo, qui eſt maintenant la capitale du Japon. La ſainteté que les Japonnois attribuent à leur Dairo eſt ſi grande, qu'il ne faut pas que ſes piez touchent la terre, que le ſoleil donne ſur ſa tête, qu'il ſoit jamais découvert à l'air, qu'on lui coupe ni les cheveux, ni la barbe, ni les ongles. Les viandes qui ſont portées ſur ſa table doivent toujours avoir été apprêtées dans de nouveaux pots, & miſes dans de nouveaux plats. Lorſque ce Prince ſort, c'eſt toujours dans une litiére faite à peu près comme nos carroſſes, & dont les colomnes ſont d'or maſſif. Les dehors de l'impériale ſont enrichis de pluſieurs figures de même métal, & la litiére eſt entourée d'une étoffe de ſoye ſi fine, que le Dairo peut voir tout le monde ſans être vu. Ce Prince eſt porté dans ſa litiére par quatorze Gentilshommes des plus qualifiez de ſa Cour. Il eſt précédé de ſes ſoldats, & ſuivi d'un carroſſe tiré par deux chevaux, dont les houſſes ſont toutes ſemées de perles & de diamans. Deux Gentilshommes en tiennent les rênes, pendant que de deux autres qui marchent toujours à côté, l'un remue ſans ceſſe un éventail pour rafraîchir l'air, & l'autre porte un paraſol. Ce beau carroſſe eſt pour la femme du Dairo, & pour des concubines. Pluſieurs belles caléches auſſi tirées par des chevaux, ſuivent ce magnifique carroſſe. Ces caléches ſont entourées d'une certaine étoffe, au travers de laquelle les Dames voyent ſans être vues. * *Ambaſſade des Hollandois au Japon.*

* DAK (Jean) *Voyez* DAC. (Jean)

* DALACA, DALACCIA, DALECA, DALAQUACAN, DAHLACH, DALACAÇARI, DAHELEC, DELACA, iſle de la Mer Rouge vers la côte d'Abex, à l'orient de la ville d'Ercocco ou Arquico. Elle eſt de figure à peu près triangulaire, & l'air y eſt fort ſain. La plupart des Habitans profeſſent le Chriſtianiſme, & ſont appellez Chrétiens Abyſſins.

* DALAIAS, fils d'Elioenaï ou Eljohenaï de la famille de David. I. *Chron.* ou *Paralip.* ch. 3. *v.* 24.

* DALAIAS, un des Conſeillers du Roi Joakim. Il s'oppoſa à ce Prince lorſqu'il voulut brûler le livre du Prophéte Jérémie que Baruch avoit écrit ſous la direction de ce Prophéte. L'oppoſition de Dalaias, d'Elnathan & de Gamarias n'empêchérent pas le Roi Joakim de brûler les Prophéties de Jérémie, parcequ'elles étoient contraires à ſon inclination. * *Le P. Calmet, Dict. de la Bible.*

DALAIAS, que d'autres nomment *Dalajau* & *Delaja*, de la race des Sacrificateurs parmi les Juifs, fut mis au vint-troiſiéme rang du tems du Roi *David*, qui fit diſtribuer leur place par ſort à chacun des Sacrificateurs. Il étoit ayeul de *Scemahja I. Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 18. *II. Eſdras* ou *Nehémie ch.* 10. *v.* 6. *Simon, Dictionaire de la Bible.*

DALANGUER, (les montagnes de Dalanguer, ou de Naugracut) C'eſt une grande chaîne de montagnes, dans le Mogoliſtan en Aſie. Elle environne la province de Naugracut du côté du nord, & en partie du couchant, & la ſépare du païs des Kakares. Au reſte, quelques Géographes donnent le nom de Dalanguer, à toute la chaîne de montagnes, qui ſépare le Mogoliſtan de la grande Tartarie, leſquelles on appelle plus communément Caucaſe. Voyez CAUCASE. * Maty, *Dict. Géogr.*

DALAQUACAN. *Voyez* DALACA.

* DALE, (Nicolas van) ſavant homme d'Utrecht, mourut en 1581. Lipſe l'eſtimoit beaucoup & il en fait l'éloge dans la 42 Epitre de la premiére Centurie.

DALECA. *Voyez* DALACA.

DALEBOURG, petite ville de la Dalie, province de Suéde. Elle eſt ſur le bord occidental du lac Wener, à cinq lieues de la ville de Brette, du côté du nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

* DALECARLE, riviére de Suéde qui ſe rend dans le Golfe de Bothnie, après avoir dans la derniére partie de ſon cours ſéparé la Geſtricie de l'Uplande. C'eſt une des plus grandes riviéres de la Suéde, & elle donne ſon nom à la province de Dalecarlie.

DALECARLIE, grande province de Suéde, qui a la Norvége au ſeptentrion & au couchant; l'Helſingie à l'orient; & au midi le Wermeland, province de la Gothie. C'eſt un païs de montagnes, où il n'y a que de petits villages, dont les principaux ſont Idra, Funeſdalh, Serna, &c. * Sanſon. Baudrand.

DALECHAMP, (Jacques) Médecin, étoit natif de Caën en Normandie, & vivoit dans le XVI. ſiécle. Il exerça la Médecine à Lyon, depuis l'an 1552 juſqu'en 1587 ou 1588, qui fut celui de ſa mort. Au reſte, Dalechamp ſavoit très bien les Belles Lettres, & les Ouvrages que nous avons de ſa façon le témoignent aſſez. Il compoſa l'Hiſtoire générale des plantes en XVIII. livres. Cet Ouvrage eſt en François. *De peſte lib. III; Scholia in Pauli Æginetæ lib. VII.* Il donna auſſi l'Hiſtoire Naturelle de Pline avec des Notes de ſa façon; & il traduiſit de Grec en Latin, les XV. livres d'Athénée. * La Croix du Maine & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Vander Linden, *de Script. Med. &c.*

DALEM, petite ville du Païs-Bas, dans le Duché de Limbourg, ſous la domination des Etats Généraux des Provinces-Unies. Elle eſt ſituée ſur une petite riviére, à deux lieues de Liége, & à trois d'Aix-la-Chapelle. Dalem eſt défendu par un bon château, & outre le titre de Comté il a juriſdiction ſur un très-grand Territoire, qui comprend divers villages au delà de la Meuſe. Henri II. Duc de Brabant ayant pris cette ville, l'avoit unie à ſes Etats, mais aujourd'hui elle eſt du Duché de Limbourg. * Sanſon. Baudrand.

* DALEM (Melchior de) Liégeois de l'Ordre des Hermites de S. Auguſtin, étoit un ſavant homme qui a pendant pluſieurs années enſeigné la jeuneſſe à Bruxelles & à Louvain. Il avoit des talens pour la Poëſie & écrivoit auſſi fort bien en proſe. Il a donné au public, *Panegyricus duplex, &c. Epicedium in obitum Mariæ Dekheriæ, &c.* On a auſſi pluſieurs piéces de ſa façon, & quantité de Poëſies qu'il a écrites à ſes amis. Enfin il publia en Latin un petit livre de George Maigret, intitulé *Arca honoraria Chriſti ac Sanctorum, ortum auctumque Zonigeræ Sodalitatis S. Auguſtini continens.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* DALEN, (Antoine de) naquit le 8 Nov. 1638. Dès ſa plus tendre jeuneſſe il témoigna beaucoup d'inclination pour les langues; mais ſes parens voulurent qu'il s'adonnât au négoce. A l'âge de trente ans il ſe remit à l'étude. Il s'appliqua d'abord à la Médecine, il la pratiqua enſuite, & fut fait Médecin de l'Hopital de Harlem. Il avoit été longtems Miniſtre parmi les Mennonites, mais il renonça à cet emploi. Il étudia avec ſoin les Antiquitez Gréques & Romaines & l'on découvre dans ſes Ecrits qu'il avoit une grande lecture, & qu'il ſavoit mettre tout à profit. On trouve à redire en lui qu'il écrit ſans ordre & en mauvais Latin, mais on attribue ce défaut à la maniére confuſe dont il avoit dirigé ſes études. Ceux qui l'ont connu, diſent qu'il étoit d'une converſation agréable & enjouée, & qu'il ſavoit parler de tout. Il étoit ennemi juré de la bigotterie & de l'hypocriſie; & l'on aſſure que cela lui a fait du tort en pluſieurs rencontres. Il mourut à Harlem le 28 Nov. 1708 d'un épuiſement de forces. On a de lui, *De Græculis; de Idololatria; de Ariſtea; de Antiquis marmoribus.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Choiſie. T.* 17. *p.* 309.

* DALEN, (Théodore de) natif de Venlo ſur la Meuſe dans la Gueldre Eſpagnole, fut un Religieux de l'Ordre des Fréres Croiſiers. Il a fait un Traitté des Eloges, des Priviléges & de l'excellence de cet Ordre, & a donné à ce petit livre, le titre de *Clavis cœli*, ou de *Clef du ciel.* Il fut imprimé à Cologne en 1608. in 8. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* DALENS (Théodore) naquit à Amſterdam en 1659, & fut fils de Guillaume Dalens Peintre paſſable en païſages, lequel dans la guerre de 1672 ne trouvant rien à faire dans le païs, ſe retira à Hambourg où il mourut peu de tems après. Son fils ne le ſuivit pas & reſta dans la ville de ſa naiſſance. Comme l'orage fut bientôt paſſé, tous ceux qui ſavoient tant ſoit peu manier le pinceau, eurent occaſion de gagner de l'argent, d'autant plus que pluſieurs habiles Peintres ayant vu approcher la tempête, s'étoient tranſportez ailleurs. Notre Dalens en profita, mais cela ne dura pas long-tems, puiſqu'il mourut à l'âge de 29 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken *Schoub. der Schild.* III. P.

* DALETH, Fort du Royaume de Suéde dans une petite iſle à quatre lieues de Stokholm. Il y a garniſon pour garder le paſſage, & pour faire payer les droits pour les marchandiſes.

DALIE, province de Suéde dans le Weſtrogothland, c'eſt-à-dire, dans la Gothie occidentale, entre le lac Wener, & le Gouvernement de Bahus. Le bourg le plus conſidérable de ce païs, eſt Daleborg. Les autres ſont Holm, Killen, &c. * Sanſon.

* DALIK, (Jean) célébre Théologien & Prédicateur, fut en grande conſidération à Liége. Albéric, Religieux de l'Ordre de Citeaux fait mention de lui dans ſa Chronique ſur l'an 1195. Il a laiſſé des Sermons pour toute l'année ſous le titre de *Sermones per anni circulum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DALILA, Philiſtine, maîtreſſe de Samſon, Juge des Iſraëlites, grand ennemi des Philiſtins, qui pour s'en défaire, gagnérent Dalila, qui étoit de leur païs. Cette femme infidelle, ayant ſçu que la force de Samſon conſiſtoit en ſes cheveux, les lui coupa, & le livra à ſes ennemis, l'an du monde 2918. & avant JESUS-CHRIST 1117. * Juges, *chap.* 16. *Cherchez* SAMSON.

DALION, Médecin, étoit Grec de nation. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Pline *liv.* 20. *ch.* 17. *n.* 73. dit qu'il s'appliqua à la connoiſſance des Simples; & il rapporte de lui au *liv.* 6. *ch.* 30. une obſervation ſur les peuples qui habitoient au midi du Nil.

DALKETH, petite ville de l'Ecoſſe méridionale. Elle eſt dans la Lothiane, ſur la riviére d'Esk, à deux lieues d'Edimbourg, vers le midi oriental. * Maty, *Dict. Géogr.*

DALMACE, Archimandrite des monaſtéres de Conſtantinople, après avoir vécu dans le ſiécle & été marié, ſe retira avec ſon fils Fauſte en 383 ſous la diſcipline de l'Abbé Iſaac. On tient que cet Iſaac avoit prédit en 378 à Valence, partant de Conſtantinople pour aller à la guerre contre les Goths, qu'il n'en reviendroit pas, s'il ne ceſſoit de faire la guerre à J. C. Dalmace vécut comme ſimple Religieux dans ce monaſtére, juſqu'à ce qu'il ſuccéda, l'an 410 à Iſaac, & prit ſoin, non ſeulement de ce monaſtére, mais des autres monaſtéres de Conſtantinople: ce qui lui fit donner la qualité d'Archimandrite. Il en bâtit un nouveau qui fut appellé de ſon nom. Il vivoit encore du tems du Concile d'Ephéſe, & fut un des plus zélez adverſaires de Neſtorius. Il ſortit exprès de ce monaſtére avec pluſieurs de ſes Religieux, pour aller en Cour détromper Théodoſe qui étoit prévenu contre S. Cyrille, fit ſavoir au Concile ce qu'il avoit fait, & fut nommé par les Péres, pour agir en leur nom à Conſtantinople. Dalmace étoit alors en 430 âgé de 80 ans. On croit qu'il eſt mort peu de tems après: les Grecs font ſa fête le troiſiéme d'Août. D. Anſelme Banduri a fait imprimer ſa Vie écrite en Grec par un homme qui paroît avoir eu de bons Mémoires, au ſecond tome de *l'Imperium Orientale.* * *Actes du Concile d'Ephéſe.* Sozoméne, *l.* 6. *c.* 40. *l.* 8. *c.* 10. Théodoret *l.* 4. *c.* 34. Bulteau, *Eſſai de l'Hiſt. Monaſt. d'Orient.* Baillet, *Vies des Saints, mois d'Août.*

DALMACE *Moner*, naquit au bourg de ſainte Colombe de Farnes, proche de Gironne l'an 1289. Il commença ſes études dans ſon païs, & vint les continuer à Montpellier. Après les avoir achevées, il retourna à Gironne, & entra dans l'Ordre de Saint Dominique à l'âge de 25. ans. Sa vie fut illuſtre par ſes miracles, guériſ-

ſains

ſant les malades, rendant la vue aux aveugles, appaiſant les tempêtes, ayant même le don de prophétie. Le Roi d'Aragon, & les Seigneurs du païs l'honorérent de leur amitié. Dalmace mourut ſaintement le 24 de Septembre 1341, âgé de 52 ans. Quoiqu'il ne ſoit ni béatifié ni canoniſé, on l'honore dans la ville de Gironne comme un Saint, & ſa Fête ſe célébre avec ſolemnité le jour de ſon décès. * *Martyrolog. Hiſp.* 24. *Sept.* Diar. Dominic. Diag. *Hiſtor. Prov. Arragon. l.* 2. *c.* 89. 90. *&c.* Lop. 3. *p. Hiſt. S. Dominic. l.* 1. *c.* 11. 12.

DALMANA. *Voyez* DELMINIO.

DALMANUTHA, ville de la Tribu de Manaſſé delà le Jourdain. C'eſt là où les Phariſiens vinrent trouver JESUS-CHRIST, dans le deſſein de le ſurprendre, & commencérent par lui demander, qu'il leur fît voir quelque ſigne du Ciel. Mais le Seigneur déplorant leur aveuglement, les aſſûra qu'il ne leur en ſeroit point donné d'autre que celui du Prophéte Jonas. Il les laiſſa enſuite & s'en alla. * *Matth. ch.* 16. *v.* 1. *Marc, ch.* 8. *v.* 10.

DALMAS ou DAMAS, Maiſon. *Cherchez* COUSAN.

DALMATIE: Ce ne fut d'abord qu'un très-petit païs voiſin de la Liburnie entre les riviéres de Cerca & de Cettina; mais depuis on a donné ce nom à tout le païs qui s'étend le long de la mer Adriatique, depuis la Cerca juſqu'au Drin. La Cerca, & une ligne tirée de cette riviére au confluent du Drin & du Lim ſéparoient la Dalmatie de la Liburnie & de la Pannonie: elle étoit ſéparée de la Macédoine par le Lim, par les montagnes qui régnent depuis les ſources du Lim juſqu'au Drin, & par le Drin même qui décharge ſes eaux dans la mer Adriatique; de ſorte qu'elle étoit toute ſituée entre le 34. & le 38. degré de longitude, & entre le 41., 45. min. & le 44, 20. min. de latitude. On a conſervé les noms des anciens peuples de la Dalmatie: entre la Cerca & la Cettina les Tariotes, les Hylles, les Dalmates, les Derriens, les Ditions, les Mazéens, les Sardiates: entre la Cettina & la Narenta, les Céràuniens, les Daorliens, les Déſitrates, les Docléates, les Dérétins, les Dérémiſtes, les Dindariens, les Glinditrones, les Melcoméniens, les Naorſiens, les Scutares, les Siculotes, les Vardéens; & dans une antiquité plus reculée les Ozuéens, les Parthénes, les Hémaſins, les Arthites & les Armiſtes: entre la Narenta & le Drin, les Labéates, les Enderoduns, les Grabéens, les Illyriens & les Piréens. Les plus puiſſans de ces peuples furent les Illyriens: leurs Rois furent pendant quelque tems maîtres de toute la Dalmatie & de la Liburnie: à quoi ils ajoûtérent encore quelques places de la Macédoine, Apollonia & Durazzo, dont les Habitans étoient nommez Taulantiens, & les Daſſarétes. On nomme un de ces Rois d'Illyrie *Agron*; & l'on dit que *Teuca* ſa veuve ayant fait mourir les Ambaſſadeurs des Romains, attira leurs armes dans l'Illyrie l'an 524 de Rome, 230 avant J. C. On pourroit croire que la Liburnie ſe remit alors en liberté; du moins il paroît que ſoixante ans après, *Gentius* dernier Roi d'Illyrie, ne poſſédoit rien au delà de la Cerca. Ce Roi fut dépouillé de ſes Etats, & fait priſonnier l'an 586 de Rome, 168 avant J. C. par les Romains, qui rendirent la liberté à tous les peuples d'Illyrie. On ne ſait pas préciſement quels établiſſemens les Romains firent depuis dans la Dalmatie juſqu'au régne d'Auguſte, qui en fit la conquête. Elle ne fut toute ſoumiſe que la ſeptiéme année de J. C. & l'on dit que les Daorſiens & les Déſitrates défendirent leur liberté avec un courage extraordinaire. Elle devint alors avec la Liburnie une province de l'Empire Romain. On nomme trois villes principales, où les Magiſtrats adminiſtroient la Juſtice aux peuples; Scardone pour la Liburnie, Salone & Narente pour la Dalmatie. Dioclétien ayant changé la forme du Gouvernement, la Dalmatie devint une province du grand Gouvernement d'Illyrie, qui juſques-là n'avoit été que la Dalmatie même; & elle fut gouvernée comme auparavant par un Préſident, n'ayant point ſouffert d'autre changement que d'être appellée les Dalmaties, au lieu de la Dalmatie, & que l'on en prit la partie la plus méridionale arroſée par la Sern pour en faire la province appellée Prévalitane. L'Empire Romain ayant été partagé entre Arcadius & Honorius, l'an 395 de J. C. la Dalmatie devint une des provinces de l'Empire d'Occident; & quatre-vingt ans après, cet Empire ayant été détruit par Odoacre, les Empereurs de Conſtantinople la reprirent, ou prétendirent la reprendre. Si l'on en croit le Prêtre de Dioclée, cette province devint auſſi tôt le théatre d'une ſanglante guerre entre les Grecs & les Barbares; & la maniére dont il en parle ne s'accorde guéres avec ce qu'on apprend de Procope. Cet Hiſtorien inſinue que les Goths devenus maîtres de l'Italie, crurent que la Dalmatie, comme membre de l'Empire d'Occident, devoit leur appartenir. *Marcellien*, dit-il, ancien ami d'Aëtius avoit fait ſoulever les peuples: les Goths le défirent, prirent Salone & quelques autres places. Juſtinien leur ayant déclaré la guerre en 535, chargea le Général Monde de leur enlever la Dalmatie; & cette expédition où la fortune balança long-tems entre les deux partis, ſe termina enfin par la conquête de la province, que les Grecs réünirent à leur Empire. Ils ne la conſervérent pas long-tems: les Généraux à qui ils en confiérent le gouvernement, trenchoient des Souverains. On le dit en particulier d'*Acume*, Hun de nation, appellé Maître de la milice par Théophane & Roi par Cédréne, qui fut tué vers l'an 539, en combattant une troupe de Bulgares, qui s'établit dans la Liburnie. On ne peut marquer en détail tous les malheurs dont la Dalmatie fut accablée après la mort de Juſtinien. Les Avares ou Huns y commirent des deſordres horribles juſqu'au régne d'Héraclius, qui ne ſe délivra d'eux qu'en abandonnant aux Croates & aux Serviens les païs où ces Barbares, ſembloient vouloir s'établir après les avoir depeuplés preſque entiérement. Les Croates occupérent la Liburnie, & partie de la Dalmatie juſqu'à la Cettina. *On parlera d'eux dans un article ſéparé.* Les Serviens prirent poſſeſſion du reſte de la Dalmatie; les uns & les autres laiſſérent aux Empereurs quelques places dont fut compoſé le Théme de Dalmatie. On n'a rien dit juſqu'ici de raiſonnable touchant la Dalmatie & ſes Princes, depuis que les Serviens y furent entrez juſqu'au régne de Baſile de Macédoine. Elle fut partagée en ſix Gouvernemens, quatre en deça des montagnes, & deux au delà: la Paganie, autrement Arenta, entre la Cettina & la Narenta: le païs des Zachlumes, depuis la Narenta juſqu'à Raguſe: la Terbunie ou Trébigne, depuis Raguſe juſqu'à Cataro: la Dioclée depuis Cataro juſqu'auprès du Drin, au deça duquel les Grecs tenoient quelques places qui faiſoient partie du Théme de Durazzo. Le païs où étoient les deux autres Gouvernemens, s'appelloit Surbie, ou païs des Sorabes: il s'étendoit au nord juſqu'à la Save, au ſud-eſt juſqu'au Vardar, & comprenoit une petite partie de la Pannonie, & une partie conſidérable de la Dardanie: le Gouvernement de la Boſnie étoit au nord, celui de Raſcie au midi. Les Bans ou Gouverneurs de ces provinces en furent preſque toujours propriétaires ſous la Souveraineté des Rois de Dalmatie: les Empereurs de Conſtantinople y conſervoient quelques places ſur les côtes; & l'on reconnoiſſoit en eux une prérogative de dignité & de nobleſſe, qui faiſoit reſpecter les Gouverneurs qu'ils envoyoient dans ces villes, & les mettoit à couvert d'inſulte. Le Prêtre de Dioclée donne ainſi la ſuite des Rois de Dalmatie.

Suetmir qui, ſelon ce qu'on dit des années de ſes ſucceſſeurs, fut contemporain d'Héraclius. *Budimir* qui lui ſuccéda, regna 40 ans, & fut inhumé dans l'Egliſe de Dioclée. *Sfetolie*, fils, régna 12 ans. *Vladiſlas*, fils, ſe tua en tombant de cheval à la chaſſe. *Tomiſlas*, qu'on nomme auſſi *Poliſlas*, frére, régna 17 ans. *Sebeſlas*, fils, régna 24 ans. *Rabiſvoi*, & *Vladimir*; fils de Sebeſlas, & fréres jumeaux partagérent les Etats de leur pére. Rabiſvoi eut les provinces maritimes, & Vladimir la Surbie: ce dernier recueillit la ſucceſſion de ſon frére au bout de ſept ans, & régna enſuite 20 ans. *Charanimir*, fils; de ſon tems les Croates ſe revoltérent, & Charanimir fut tué dans une bataille qu'il leur livra. *Tuardoſlas*, fils, mourut ſans enfans. *Oſtrivoi*, fils de ſa ſœur, régna 22 ans. *Tolimir, fils*, régna 11 ans. *Pribiſlas*, fils, s'étant fait haïr par ſes Sujets, fut aſſaſſiné. *Crepimir, fils*, vangea ſa mort avec l'aide du Ban de Boſnie. Les Allemans entrérent alors dans la Croatie, & furent chaſſez. Il régna 20 ans, & un mois de plus. *Suetorade*, fils; *Rodoſlas*, fils: de ſon tems les Croates ſe revoltérent; il les défit, & par lui-même, & par ſon fils *Ciaſlas*; mais ne voulant pas permettre aux ſoldats de vendre les priſonniers de guerre, il s'attira leur haine. Son propre fils ſe fit chef de la revolte, chaſſa ſon pére, & lui ſuccéda. Il fut fait priſonnier lui-même, & précipité peu après dans la Save par les Hongrois. Tous les Seigneurs ou Jupans ſe rendirent alors indépendans, & entre autres Tycomil gendre de Ciaſlas ſe cantonna dans la Raſcie. Quelques années après, les Sarraſins coururent toutes les côtes de Dalmatie, & y firent de grands ravages. Les peuples effrayez implorérent le ſecours des Grecs, & appellérent à la couronne *Paulimir*, petit-fils de Rodoſlas, qui fut couronné à Trébigne, reprit la Raſcie, qui ſeule refuſoit de le reconnoître après la mort de ſon Ban, fit la paix avec les Hongrois, avec qui il convint que la Save ſépareroit les deux Etats, & enfin fut inhumé dans l'Egliſe de ſaint Michel à Trébigne.

Voila la ſuite des Rois de Dalmatie, appellez par le Prêtre de Dioclée Rois de Servie, juſqu'au régne de Baſile de Macédoine. Car ce qu'on dit de la deſcente des Sarraſins dans cette province ne convient qu'à ce tems; & par conſéquent Paulimir régnoit à Trébigne, en même tems que Baſile à Conſtantinople. Les peuples établis alors dans la Dalmatie étant inconteſtablement des Serviens, ce Royaume doit avoir été démembré d'aſſez bonne heure de celui de Servie; car on trouve d'autres Rois dans la Servie; & ceux-ci n'y poſſédoient rien, ainſi que notre Hiſtorien le fait voir à l'article de Rabiſvoi & de Vladimir. Ce qu'il écrit des Croates n'eſt pas exact. Il a dû dire que la Croatie fut conquiſe par les François ſous le régne de Charanimir, & que Crepimir, l'un de ſes Deſcendans la reprit.

La foibleſſe de l'Empire de Conſtantinople dans le commencement du neuviéme ſiécle, lui attira le mépris des Eſclavons; & les villes mêmes qui lui avoient toujours été ſoumiſes, commençoient à ſe remettre en liberté: mais le beſoin que les uns & les autres eurent des Empereurs pour ſe défendre des Sarraſins, les fit rentrer dans le devoir. Baſile, qui commença à régner en 867, remit les villes ſous ſa ſouveraineté, & ſe fit reſpecter des peuples qui ne lui étoient pas ſoumis.

On dit enſuite que Paulimir, en mourant laiſſa la Reine groſſe, & qu'elle accoucha ſept jours après d'un enfant mâle, qu'on nomma *Tieſcemir*. & qui ne fut reconnu que d'une très petite partie de la Dalmatie. Ce Tieſcemir épouſa la fille de Cidomir, Ban de Croatie, de qui il eut deux fils, Predemir & Creſcimir. Nôtre Hiſtorien ne s'étant propoſé que de donner la ſuite des Rois ne parle point de ce qui arriva dans la Dalmatie après la mort de Paulimir juſqu'au régne de ces deux fréres: mais on apprend de Conſtantin Porphyrogénéte, que les Rois de Servie furent maîtres alors des ſix Gouvernemens & que la Croatie eut des Bans particuliers. Il nomme entre autres, les Bans de Trébigne, *Bela*, qui vivoit du tems de Paulimir; *Crainan*, ſon fils, gendre de Blaſtemir Roi de Servie, qui le déchargea de tout hommage; *Phalimir* fils de Crainan, & *Tzutzemir*, fils de Phalimir, qui vivoit de ſon tems. On donnera ailleurs les Bans de Croatie: *Cidomir* le dernier d'entre eux, eut pour ſucceſſeur *Creſcimir* fils de ſa fille, qui reprit la Paganie, le païs des Zachlumes, & la Boſnie, en même tems que *Predemir* ſon frére reprit la Trébigne & la Raſcie.

La poſtérité de ces deux fréres régna dans la Dalmatie, qui depuis ne ſe trouva plus toute ſous la puiſſance d'un ſeul homme. Creſcimir eut pour ſucceſſeur *Etienne* ſon fils; & à celui-ci ſuccéda ſon fils *Wemir*, qui mourut ſans laiſſer de poſtérité. On nomme ainſi ceux qui régnérent après lui, *Creſcimir* II. ſon frére ſurnommé le Grand; *Dirciſlas*, fils de Creſcimir, qui commença à régner l'an 1000 de J. C. *Creſcimir* III. fils de Dirciſlas, qui fut fait priſonnier, & conduit à Conſtantinople par les Généraux de l'Empereur Baſile, l'an 1024.

Predemir en mourant partagea ſes Etats entre ſes quatre fils, qui furent tous tuez, ſans qu'il ſe pût ſauver de cette famille que Sylveſtre, fils de Boleſlas, l'un des quatre fréres. Après leur mort, *Leget*, fils naturel du Roi Etienne, régna peu de tems, & mourut de peſte avec ſes ſept enfans. *Sylveſtre* fut appellé alors à la Couronne, & on lui donne ces ſucceſſeurs, *Tugomir*, ſon fils, qui enleva le

païs

païs des Zachlumes aux Rois qu'on vient de nommer; *Hralimir*, fils de Tugomir; *Pétriſlas*, fils de Hralimir: *Vlamir*, fils de Pétriſlas, qui fut fait priſonnier par Samuel Roi de Bulgarie, puis ſe laiſſa ſurprendre par Vladiſlas dernier Roi du même païs, qui lui fit trancher la tête le 22 Mai de l'an 1015, & *Draghimir*, autre fils de Hralimir, qui ſe préparant à rentrer dans ſes Etats après la deſtruction du Royaume de Bulgarie, fut aſſaſſiné à Cataro.

L'Empire de Conſtantinople ne s'étoit vu de longtems ſi floriſſant: Baſile y réünit en peu d'années la Bulgarie, la Boſnie, la Raſcie, & toute la Dalmatie, où ſes prédéceſſeurs, depuis Héraclius, ne conſervoient que quelques places, ſouvent envahies dans les derniers tems par les Rois dont on vient de parler. On peut voir ailleurs comment ſes ſucceſſeurs perdirent ces belles provinces: ils rendirent à *Etienne* II. tous les Etats dont Creſcimir ſon pére avoit joui; & *Creſcimir* IV, ſon fils qui lui ſuccéda, régnoit avant l'an 1059; & ſe montrant peu reconnoiſſant envers les Grecs, ceſſa de reconnoître leur ſouveraineté l'an 1067. Il vivoit encore en 1073. *Slaviſon*, qu'on met au rang des Rois de Dalmatie, doit lui avoir ſuccédé; & c'eſt probablement lui, qui fut fait priſonnier en 1075 par le Comte Amy, Gentilhomme Normand. *Zuinimir* ſuccéda à Slaviſon, mit la Dalmatie ſous la protection du Saint Siége, auquel il s'engagea de payer tous les ans un tribut, & fut le dernier Roi de cette partie de la Dalmatie; car *Etienne* III. qui lui ſuccéda, & qui paroit avoir été fils de Creſcimir IV. ne fut Roi que de nom. Zuinimir vivoit encore en 1080; & ce fut de ſon tems que Bodin Roi de Servie, ou de l'autre partie de la Dalmatie, détacha de celle-ci la Boſnie qui en avoit toujours dépendu. Sa veuve traitée d'une maniére peu convenable à ſa dignité ſous le régne d'Etienne, appella à ſon ſecours *Ladiſlas* Roi de Hongrie ſon frére, qui envahit preſque tout le Royaume.

Par ce qui a été dit ci-deſſus, on voit que ce Royaume ne comprenoit plus alors que la Croatie, & la Dalmatie juſqu'à la Narenta. On va continuer de décrire les révolutions qui y ſont arrivées, avant que de reprendre la ſuite des ſucceſſeurs de Prédémir dans la Dalmatie méridionale. Les Vénitiens avoient eu occaſion d'y mettre le pié pour le ſervice des Empereurs Grecs dès le régne de Creſcimir II. & ils y avoient pris quelques places où il ſemble qu'ils ayent depuis conſervé quelque autorité. Le Royaume étant détruit, ces places goûtérent la douceur de la liberté pendant quelques années, parce que Ladiſlas détourné par d'autres guerres, ne put porter ſes armes juſques-là; ce qui fut cauſe qu'il ne s'appella Roi que de la Croatie; mais *Caloman* ſon neveu, & ſon ſucceſſeur, étant entré dans ce païs l'an 1102, & ayant défait *Pierre*, qui portoit le titre de Roi, obligea toutes les places de ſe ſoumettre, & ſe fit ſolemnellement couronner Roi de la Croatie & de la Dalmatie à Belgrade, ville épiſcopale dont le Siége a été transféré depuis à Scardone. On remarque, que ce Prince fit alors un traité avec les Vénitiens pour la conſervation des places maritimes, que les Normans paroiſſoient muguetter; mais que ces Républicains y portérent le trouble les premiers: Spalato & Zara ſe livrérent à eux, & elles furent punies rigoureuſement de leur revolte. Le mauvais ſuccès de la premiére entrepriſe ne rebuta pas la République. Le Doge Ordelafe Falier ſe fit autoriſer en 1115 par Alexis Comnéne pour envahir la Dalmatie: il prit Zara, Belgrade, Trau, Spalato; ſe fit appeller Duc de Dalmatie & de Croatie, & fut enfin tué les armes à la main, l'an 1117. Ce ne fut plus enſuite que troubles & que confuſion; les Vénitiens chaſſez plus d'une fois, s'obſtinérent à reprendre les places qu'ils avoient eues une fois en leur pouvoir; & Néeman, Roi de l'autre partie de la Dalmatie, y formant des prétentions pour lui-même, augmenta le deſordre, qui devint extréme, quand Béla frére d'Etienne Roi de Hongrie prétendit que ces païs devoient lui être accordez pour appanage. L'Empereur Manuel, dont Béla étoit gendre, s'intéreſſant pour lui, entra dans la Dalmatie, vers l'an 1169; & ne ménageant pas plus les Vénitiens que les Hongrois, prit aux uns & aux autres juſqu'à cinquante ſept places. Trau, Spalato, Salone, Sebenico, Scardone furent du nombre: les Vénitiens en reprirent quelques unes, les Hongrois d'autres. Enfin Manuel mourut en 1180; & l'année ſuivante Béla ayant ſuccédé à ſon frére au Royaume de Hongrie, les Grecs ſe retirérent, & il n'y eut plus de guerre qu'entre lui & les Vénitiens. Ce n'eſt pas ici le lieu de marquer en détail combien de fois chaque place fut priſe & repriſe par les uns & par les autres; ils ne purent jamais s'accorder, & les Papes eurent beaucoup de peine à ménager entre eux quelques tréves de peu de durée. *Emery*, fils du Roi Béla, fut pendant quelques années Gouverneur de la Dalmatie: *André* ſon frére, qui lui ſuccéda avec le titre de Duc d'Eſclavonie, y réünit quelques places du païs de Chelm, de l'autre partie de la Dalmatie. On dit que la même qualité fut donnée à *Caloman* fils d'André; que les Gouverneurs qui y furent envoyez depuis de Hongrie, furent appellez Bans d'Eſclavonie; & l'on en nomme deux, *Ladiſlas*, vers 1245, & *Etienne*, vers 1251. Il y ſurvint bientôt de nouveaux deſordres: les peuples mécontens du gouvernement eurent pour Ban *Radic*, ou *Stepcon*, qui devint aux dépens des Hongrois un des plus puiſſans Princes de ſon tems; car tenant ſous ſa main tout ce qu'ils avoient poſſédé au midi de la Save, il fut maître de toute la Croatie, de la Dalmatie juſqu'à la Narenta, du païs de Chelm, & de la Boſnie que les Hongrois avoient priſe dès l'an 1154. Il n'oſa pourtant ſe déclarer Souverain de ces païs, & reconnut la ſupériorité des Rois de Servie. Il eut deux fils, *Paul*, & *Grégoire*: le premier, laiſſant à ſon frére le titre de Comte Maritime avec une ombre d'autorité, fut en effet maître de tout: & *Mladin* ſon fils fut pendant quelques années auſſi grand maître que Paul & que Stepcon. On dit que dans ce tems-ci *Grégoire*, neveu de Mladin, Comte ou Gouverneur des villes de la Croatie entre la Zermagna & la Cerca, s'étant fait donner le titre de Comte de la Dalmatie, ou des villes de la Dalmatie par le Pape Boniface VII. ce païs commença à être regardé comme une portion de la Dalmatie. Mladin eut pluſieurs démêlez avec les Vénitiens qui l'inquiétérent, comme ils avoient inquiété les Rois de Hongrie; mais ſon inſolence ſeule le perdit. Les Seigneurs s'étant revoltez contre lui, il ſe vit en moins de rien exclus de la plupart des places, & en l'an 1322, il fut obligé d'implorer le ſecours de *Charles* Roi de Hongrie, qui le retint en priſon, & remit ſous ſa ſouveraineté toutes les provinces qu'il avoit perdues au commencement de ſon régne. *Louis*, fils de Charles, enleva aux Vénitiens toutes les places qu'ils tenoient dans la Dalmatie, & les força en l'an 1381 d'accepter un traité, par lequel les Doges renoncérent à leurs prétentions, & au titre de Ducs de la Dalmatie & de la Croatie qu'ils avoient conſervé juſqu'alors. La Boſnie devint en 1366, par ſa conceſſion, un Royaume ſéparé de la Dalmatie; & après ſa mort, le païs de Chelm fut uni au Royaume de Boſnie. Peu après, les diverſes prétentions de Sigiſmond & de Ladiſlas Roi de Naples, qui ſe diſputoient la Couronne de Hongrie, donnérent occaſion aux Vénitiens de rentrer dans la Dalmatie. Ladiſlas leur vendit Zara en 1409; & les années ſuivantes ils prirent toutes les places maritimes, que les Rois de Hongrie n'ont pu reprendre depuis, bornez au vain titre de Bans de Dalmatie, qui a paſſé avec leurs droits aux Princes de la maiſon d'Autriche. Sultan Mahomet ayant détruit en 1463 le Royaume de Boſnie, en fit un Béglierbéglicz, d'où dépend tout ce que les Turcs prirent en même tems dans la Dalmatie.

Avant que de reprendre la ſuite des ſucceſſeurs de Prédémir, il eſt néceſſaire d'examiner pourquoi ces Princes furent appellez Rois de Servie. Il eſt certain que le Prêtre de Dioclée a eu tort d'appeller ainſi les prédéceſſeurs de Prédémir, puiſqu'il y avoit alors d'autres Rois dans la Servie; & l'on ſait auſſi que Prédémir, & ceux qui lui ſuccédérent, ne poſſédérent rien dans la Servie que dans le treiziéme ſiécle, c'eſt-à-dire, après le tems où le Prêtre de Dioclée écrivoit. Il a donc fallu que ce titre ait été donné à ces Rois, parce qu'ils avoient ſuccédé aux droits des Rois de Servie; & comme le Royaume fut entiérement détruit du tems de Prédémir, il eſt probable que c'eſt lui qui a aquis ces droits. On peut voir à l'article de la Raſcie, comment il a pu les aquérir. Ce qu'on dit ici, ſuffit pour juſtifier le Prêtre de Dioclée, & pour faire voir qu'il ne s'eſt trompé, que parce qu'il a cru que les prédéceſſeurs de Prédémir avoient eu le même titre que lui. On a déja parlé de quelques ſucceſſeurs de ce Prince; en voici la ſuite.

Etienne Dobroſlas, appellé auſſi *Boeſthlas*, fils de Draghimir, s'étant échapé de Conſtantinople, rentra dans les Etats de ſon pére, y rétablit le Royaume de Servie vers l'an 1040, & battit pluſieurs fois les Grecs. *Michel*, fils, vers l'an 1050: *Conſtantin Bodin*, fils, vers 1080: *Michel* II. fils, vers 1106: *Dobroſlas* II. petit-fils de Dobroſlas I: *Vladimir* II. petit-fils de Michel I: *George*, frére de Michel II. vers 1115: *Grubeſſa*, arriére-petit-fils de Dobroſlas I: *George*, rétabli vers 1124: *Draghinia*, frére de Grubeſſa vers 1144: *Rodoſlas* II. ſon fils, vers 1155: Bodin avoit ajoûté, vers l'an 1080, la Boſnie aux Etats que ſon pére lui avoit laiſſez, & il poſſédoit auſſi quelques places voiſines de la Raſcie au delà de la Morave, comme Naiſſe, & le petit Canton de Dendra; mais ſes enfans ſe rendirent odieux, & les diviſions entre les Princes cauſérent des deſordres, qui auroient ruïné ce Royaume, s'il avoit été attaqué au dehors. Rodoſlas n'étant plus inquiété par les Princes du ſang, fut déthrôné par quatre fréres, fils d'Uroſe, qu'on nomme *Bela*, *Deſa*, *Primiſlas* & *Uroſe*. Geiza, Roi de Hongrie, qui les favoriſa, eut d'eux la Boſnie, & l'Empereur Manuel ne s'y oppoſa pas, parce qu'ils lui cédérent le Canton de Dendra. Deſa, reprit, dit-on, preſque auſſi-tôt ce petit païs, & après qu'il eut été conduit à Conſtantinople, en 1173, *Néeman* ſon fils, attaqué par Manuel qui ſe déclara pour Rodoſlas, ne ſe tira de de l'embarras où la mauvaiſe foi de ſon pére l'avoit jetté que par ſes ſoumiſſions. On dit qu'il ſe fit appeller Grand Jupan de Servie, & qu'il établit ſon ſiége à Preſtine dans la Raſcie. Ses ſucceſſeurs furent en 1189, *Thiomile*, fils: en 1190, *Symeon*, frére: *Etienne* fils: vers 1198, *Vulc*, ou *Vulcan*, frére: *Etienne*, rétabli, vers 1204: *Néeman* II. ſurnommé, *Crapale*, fils, vers 1232: *Etienne Uroſe*, fils, vers 1254: *Uroſe Milutin*, fils, vers 1288. Rodoſlas, dernier Roi de la premiére race, ne mourut que du tems d'Etienne I. à qui les Hongrois enlevérent une partie du païs de Chelm, dont le reſte fut tenu en propriété par des Comtes. Il n'eut le titre que de Grand Jupan de Servie: ſon frére Vulc, qui en même tems étoit appellé Roi de Dalmatie & de Dioclée, le dépouilla de ſes Etats vers l'an 1202; mais il y rentra depuis, & vers 1220 il fut couronné Roi de Servie de l'autorité du Pape Honorius III. Néeman Crapale ſon fils, ajoûta à ſes Etats quelques places qu'il enleva aux Grecs dans l'Albanie & la Macédoine, dans l'ancien Royaume de Servie, & dans une partie de la Bulgarie, au delà de la Morave. Uroſe I. étant mort, vers l'an 1288, Etienne Dragutin, l'aîné de ſes fils renonçant à la Couronne, ne retint que l'ancien Royaume de Servie, qui de ſon nom fut appellé la terre du Roi Etienne. Uroſe le reprit après ſa mort, l'an 1309, & neuf ans après, Charles Roi de Hongrie, favoriſant la revolte de pluſieurs Seigneurs, le força de ſoumettre ſon Royaume à celui de Hongrie. *Vladiſlas*, fils d'Etienne Dragutin, ſuccéda à ſon oncle au mois de Novembre de l'an 1321; mais ſa cruauté aliéna les peuples de lui, & dès l'année ſuivante on lui fit ſuccéder *Etienne* III. fils naturel d'Uroſe. Ce fut ſous le régne de celui-ci que les Bans de Boſnie commencérent à ſe rendre maîtres du païs de Chelm; & ils achevérent de l'envahir du tems d'*Etienne Duſcien*, qui déthrôna ſon pére en 1333, & fut le plus illuſtre des Rois de Servie. Comme on doit parler ailleurs de lui, il ſuffit de dire ici, que pendant les troubles il prit aux Grecs l'Acarnanie, la Macédoine, la Theſſalie, & ſe fit appeller Empereur des Romains & des Serviens. Il ſe préparoit à achever de détruire l'Empire de Conſtantinople lorſqu'il mourut, le 18 Décembre de l'an 1356. *Uroſe* III. ſon fils, fut le dernier Roi de Servie. Siniſcien ſon oncle lui diſputant la Couronne, les Grecs reprirent ſur lui la Theſſalie: enſuite voulant dépouiller un Seigneur nommé Vucaſcin, à qui il avoit donné le titre de Crale, ou Roi de Servie, inférieur à celui d'Empereur qu'il avoit retenu, il perdit la bataille, & fut fait priſonnier par ce Vucaſcin, qui pour n'avoir plus rien à craindre de lui, le fit aſſommer l'an 1368. On verra ailleurs ce que devinrent après ſa mort les provinces qui ne ſont pas de la Dalmatie. La Zenta continua d'être gouvernée par des Comtes, qui furent bientôt ſous la dépendance des Rois de Boſnie & elle fut priſe

en même tems que la Boſnie, par les Turcs, qui l'ont miſe ſous le Béglierbéglicz de Macédoine. On parlera en ſon lieu de ce qui régarde Raguſe & ſon État. * Pline *liv.* 3. Tite-Live. Velleius Paterculus. Suétone. Conſtantin Porphyrog. *du Gouvernement de l'Emp.* Le Prêtre de Dioclée, *Hiſt. de la Dalmatie.* Ducange, *Familles Byzant.*

DALMATIN (George) Miniſtre Luthérien dans la Haute Carniole, a traduit la Bible Allemande de Luther en la langue de ſon païs. Les États voulurent en 1580 faire imprimer cette traduction à Laubach: mais Charles Archiduc d'Autriche l'ayant défendu, ils envoyérent en 1580, le 30 Avril à Wittemberg, Dalmatin & Adam Bochoritz Recteur de l'École de Laubach, leſquels eurent ſoin de la faire imprimer: ce qui fut achevé le 1. Janv. 1584. Peu de tems après que cette Bible eut paru, on en vit la dédicace datée du 28 Mars 1586. Enſuite Chriſtophle Baron d'Aurſperg l'appella pour Miniſtre à S. Gazian, & comme les Catholiques Romains, qui pour ſe moquer de lui l'appelloient *Jure Kobila*, l'en chaſſérent, il le tint chez lui dans une chambre ſouterraine. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valvaſors *Krain* VI. *b. p.* 348. *ſeq.* Calviſius *ad annum* 1584.

DALMATIQUE, ornement d'Egliſe que portent les Diacres & les Soudiacres, quand ils aſſiſtent le Prêtre qui chante une Meſſe, ou lorsqu'il va en quelque proceſſion ou cérémonie. On peint ſaint Etienne revêtu d'une Dalmatique. Du Cange dit que les Empereurs & les Rois, dans leurs ſacres & autres grandes cérémonies, étoient vêtus de Dalmatiques. Cet ornement n'appartenoit autrefois qu'aux Diacres de l'Egliſe de Rome. Les autres ne le pouvoient porter que par indult & conceſſion du Pape, dans quelque grande ſolemnité. Herbert dit que la Tunique étoit le propre des Soudiacres, la Dalmatique des Diacres, & la Chaſuble des Prêtres. Le Pape Zacharie avoit coutume de la porter ſous ſa Chaſuble, & les Evêques en portent encore. C'étoit un ornement ſacerdotal, qu'on a pris ſouvent pour la Chaſuble, qui étoit blanc, moucheté de pourpre; & c'étoit auparavant un habit militaire, à ce que dit Amalarius. Alcuin dit que le Pape Sylveſtre en introduiſit le premier uſage dans l'Egliſe: mais elle étoit différente de celle d'à préſent. Elle étoit faite en forme de croix, avoit du côté droit des manches larges, & du côté gauche de grandes franges, leſquelles ſignifioient, ſuivant ce que dit Durandus, les ſoins & les ſuperfluitez de cette vie. On n'en mettoit point par conſéquent du côté droit, à cauſe que l'autre vie en eſt exempte. Les chappes des Crieurs & des Maîtres de Confrairies, ſont faites en forme de Dalmatique ou de tunique. L'uſage en eſt venu originairement de Dalmatie, ce qui leur a donné ce nom, à ce que diſent Iſidore & Papias. En Berri & en Touraine, on l'appelle *Courtibaut*. Les païſans de Berri & autres lieux le long de la Loire, ont des habits en forme de caſaques longues, qu'ils appellent *Daumais*, ce qui eſt apparemment un mot corrompu de Dalmatique.

DALMATIUS ou **DELMATIUS**, fils de l'Empereur Conſtance-*Chlore*, & de Théodore belle-fille de Maximien *Hercule*, étoit frére de Conſtantin *le Grand*. Il porta la pourpre, & le titre de *Nobiliſſime*, & eut deux fils, dont l'un ſe nomma DELMATIUS comme lui & l'autre *Annabilien*. Le premier, qu'on avoit créé Céſar, environ l'an 335, ou 336, fut aſſaſſiné par ordre de ſon couſin Conſtance fils de Conſtantin *le Grand* l'an 338. Le nom de *Dalmatius*, eſt corrompu; on ne trouve ſur les médailles que celui de *Delmatius*. * S. Jérôme, *en ſa Chron.* Zoſime, *l.* 2. Eutrope, *l.* 10. Oroſe, *l.* 7. *ch.* 28. Victor, *Epit.* Bullenger, *Imp. Rom. l.* 2. *c.* 10.

DALMATIUS ou **DELMATIUS**, Evêque de Cyzique, dans le V. ſiécle, aſſiſta au Concile d'Epheſe.

* **DALPHON** ou **DELPHON**, ſecond fils d'Aman, que les Juifs du conſentement du Roi Aſſüérus firent mourir. * *Eſther ch.* 9. *v.* 7.

DALTON, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Lancaſter; qu'on nomme *Lanſdale*; elle eſt ſituée dans une campagne qui n'eſt pas éloignée de la mer. Il y a un ancien château, où l'on conſerve les regîtres, & où l'on enferme les priſonniers pour dettes. Elle eſt à 200 milles Anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

DAM, petite ville du Païs-Bas à une lieue de Bruges, & à deux lieues de l'Ecluſe, ſur le confluent du vieux Canal, qui méne de Bruges à Gand, avec celui qui va de Bruges à l'Ecluſe. Dam eſt nord-eſt de Bruges dont elle eſt éloignée de près d'une lieue & demie.

* **DAM**, petite ville des Provinces-Unies, dans la Seigneurie de Groningue ſur le Damſter au nord-eſt de Groningue.

DAM, petite ville, du Duché de Poméranie en Allemagne, *Voyez* DAMME.

* **DAM** ou **DAMMIUS** (Daniel) Docteur en Droit & Philoſophe, naquit à Witmarſum en Friſe l'an 1592. Son pére y étoit Miniſtre, & il lui ſuccéda en 1625. Trois ans après il fut appellé a Nieuwland, mais il n'occupa ce poſte que trois ans, ayant été en 1631 appellé Profeſſeur en Philoſophie & en langue Gréque à Franeker. En 1639, il fut fait Sous-régent du Collége de Leyde, où en 1641, il fut fait Profeſſeur ordinaire en Philoſophie. Il mourut le 12 Juin de la même année. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Soermans *Akadem. Regiſter*, p. 122.

DAMACHUS. *Voyez* DAIMACHUS.

DAMAHORE, ville d'Egypte. *Voyez* DAMANORE.

DAMALA, ou **PL'EDA**, anciennement *Trœzen*, & *Trœzena*, petite ville autrefois épiſcopale. Elle eſt dans la Zacanie en Morée, près de la côte, environ à quinze lieues de Napoli de Romanie, du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

DAMAN, que les Portugais appellent *Damaon*, ville du Royaume de Guzarate, dans l'Indouſtan eſt ſituée ſur la côte orientale du Golfe de Cambaye, à vingt lieues de Surate. Son port eſt très-commode, & ſa citadelle eſt bien fortifiée. Les Portugais, qui ont bâti cette ville, l'ont conſervée juſques à préſent, malgré les efforts des Indiens. Les Habitans, qui paſſent pour les meilleurs cavaliers des Indes, reſiſtérent ſur la fin du XVII. ſiécle, à quarante mille hommes, que le Grand Mogol avoit envoyé pour les aſſiéger. Il n'y a qu'une portée de canon de la mer à Daman; & l'on voit de l'autre côté du rivage, le Fort de ſaint Jérôme, qui défend la ville. Les Portugais eſtiment plus cette place que toutes celles qu'ils poſſédent en Orient. Elle eſt gardée par quatre cens ſoldats blancs, & l'on n'y laiſſe point entrer les noirs. La riviére de Daman après avoir partagé cette ville en deux parties, dont celle qui eſt à la droite s'appelle le *Vieux Daman*, & celle qui eſt à la gauche le *Nouveau Daman*, ſe décharge dans le Golfe de Cambaye. * Dellon, *Rélation des Indes Orientales.*

DAMAN, riviére. *Voyez* la fin de l'article précédent.

* **DAMANORE**, & **DAMAHORE**, ville d'Egypte ſur une des branches orientales du Nil.

* **DAMANTIUS** (Adrien) natif de Limbourg, eſt célébre par la connoiſſance qu'il avoit de la langue Gréque. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belg.*

* **DAMAR** & **DHAMAR** ville de l'Arabie Heureuſe au midi de Sanaa & au nord-eſt d'Almacharana.

DAMARATE. *Voyez* DE'MARATE.

DAMARIS, femme d'Athénes, fut convertie par la prédication de ſaint Paul, comme on le voit dans le 17. chapitre des Actes des Apôtres. Quelques ſaints Péres ont cru ſans beaucoup de fondement, que cette femme étoit l'épouſe de ſaint Denys l'Aréopagite. Le Ménologe des Grecs marque ſa fête au 4. octobre. *Voyez* ſaint Ambroiſe, *Ep. ad Verſel.* Saint Auguſtin, *Serm. de Serm.* S. Chryſoſtome, *de Sacerd.*

DAMAS, *Damaſco* ou *Darmſuc* autrefois ville capitale de Syrie & aujourd'hui de la Phénicie, eſt des plus grandes & des plus magnifiques du Levant. Les Turcs, qui en ſont les maîtres depuis plus de 200 ans, la nomment *Scham* ou *Scham Damaſco*, & y ont un Baſſa. Autrefois elle étoit la neuviéme métropole ſous le Patriarchat d'Antioche. On croit qu'elle fut bâtie par Hus, fils d'Aram, petit-fils de Noé, comme le rapporte Joſéphe dans le premier livre des Antiquitez Judaïques. L'Apôtre ſaint Paul fut baptiſé en cette ville par Ananias, & y prêcha l'Evangile; mais ayant été averti du deſſein que les Juifs avoient formé contre ſa vie, pendant qu'ils faiſoient garde nuit & jour aux portes pour le tuer, les diſciples le firent ſortir durant la nuit par deſſus les murailles dans une corbeille. Damas eſt ſituée dans une plaine très-fertile, au pié du Mont Liban; elle eſt enfermée de collines, à la façon d'un arc de triomphe; & eſt arroſée de la riviére que les Anciens ont nommée *Chryſorrhoas*, comme qui diroit *coulant d'or*: cette riviére s'y diviſe en divers canaux. Damas a encore un très-grand nombre de fontaines, qui la rendent extrêmement agréable. Ses campagnes fertiles & délicieuſes, couvertes de fleurs & de fruits, contribuent beaucoup à la rendre fameuſe. C'eſt pour cela que l'Ecriture la nomme, *ville célébre, maiſon de plaiſir & de volupté*; & que divers Auteurs l'appellent *le paradis du monde*. Le commerce qui s'y fait de vins, de fruits, de ſoyes, de laines, de prunes, de raiſins, d'eaux de ſenteurs, de ſabres, d'autres armes, &c. y attire nombre de Marchands, & porte ſon nom par tout. Ses maiſons ſont plus belles au dedans qu'elles ne le paroiſſent au dehors. Il y a au milieu de la ville un très beau château, bâti par un Florentin, à ce qu'on dit. Le négoce eſt aſſez floriſſant à Damas où les Juifs ſont les principaux Marchands. Preſque toutes les Sectes des Chrétiens Orientaux y ont quelque établiſſement; on y trouve auſſi des Catholiques; & les Cordeliers, les Jéſuites, & les Capucins y ont chacun un hoſpice. Voilà l'état moderne de la ville de Damas, qui a ſouffert de très-grands changemens auſſi bien que les autres villes de la Syrie & de la Phénicie. Elle a été priſe, repriſe, ruïnée, & rétablie aſſez ſouvent par les Aſſyriens, par les Babyloniens, par les Perſes, par les Macédoniens, par les Romains, par les Parthes, par les Sarraſins, par les Tartares, & par les Soudans d'Egypte, dont elle a été ſujette, juſques au régne de Sélim I. Empereur des Turcs, qui s'en rendit le maître en 1517: & depuis ce tems-là les Turcs l'ont toujours gardée, & la poſſédent encore à préſent. Elle eſt le ſiége d'un Béglierbeg ou Gouverneur général de ces quartiers-là; mais nonobſtant cela, elle eſt aſſez déchue, quoiqu'elle ſoit encore fort habitée, étant preſque au milieu, entre Antioche au ſeptentrion & Jéruſalem au midi, environ à cent quarante milles pas de chacune de ces villes, à deux cens quarante milles d'Alep, qui eſt à ſon nord-nord-eſt, & à ſoixante milles de Barut & de la côte de la mer de Syrie qu'elle a au couchant. Le Béglierbéglic de Damas, que l'on appelleroit en Latin *Damaſci Præfectura*, eſt une province ou un Gouvernement général de la Turquie en Aſie, ainſi nommée de la ville de Damas ſa capitale. Il a ſous lui dix Sangiacats ou Gouvernemens particuliers, qui comprennent la partie méridionale de la Sourie, avec la Terre-ſainte, ſelon le Sieur Ricaut & d'autres; mais il y a quelques-uns de ces Gouvernemens, qui ſont héréditaires, & ſont plutôt des Principautez. * Sanſon, Baudrand. Damas devint vers l'an 2991 du monde, 1044 avant J. C. la capitale d'un Royaume, qui fut fondé par Raſin, Général des troupes d'Adaréſer, que David venoit de défaire. Il eut d'illuſtres ſucceſſeurs. Bénadad ſon petit-fils ayant fait alliance l'an 940 avant J. C. avec Aſa Roi de Juda, prit pluſieurs places du Royaume d'Iſraël, & après de longues guerres il aſſiégea enfin Samarie, mais il fut contraint de lever le ſiége, & étant revenu une ſeconde fois il fut fait priſonnier. Il vécut peu après avoir obtenu ſa liberté. Hazaël Général de ſes troupes lui ſuccéda, & l'an 884 avant J. C. il défit les Rois d'Iſraël & de Juda alliez contre lui: mais il abuſa de ſes victoires en commettant des cruautez inouïes. Ses ſucceſſeurs furent moins heureux que lui à la guerre, même vers l'an 836 avant Jeſus-Chriſt Damas fut priſe par Jéroboam II. Roi d'Iſraël. L'an 742 avant J. C. & le 3293 du monde, Raſin dernier Roi de Damas, allié avec Phacée Roi d'Iſraël, oſa entreprendre le ſiége de Jéruſalem: il fut repouſſé, & deux ans après, ſon Royaume fut détruit par Théglatphalaſar Roi d'Aſſyrie, & lui défait & tué. Depuis, Damas fut la capitale de la Syrie, avant qu'Antioche eut eu cet honneur, ſous les Rois Séleucides: elle l'a depuis été de l'Empire des Sarraſins ſous les Califes, & elle l'eſt encore de la Phénicie. * Joſéphe, *l.* 1. *Ant. Judaïq. c.* 6. *Actes des Apôtres*, *c.* 9. Uſſerius. Pline. Strabon. Pto-

Ptolomée, &c. Le Mire, *Geogr. Eccleſ.* Belon, *l. Obſerv. c.* 94. & *ſuiv.* Maundrell qui a été ſur les lieux parle de la ſorte de cette ville. Elle eſt, dit-il, ſituée dans une plaine unie d'une ſi grande étendue que tout ce que l'on peut faire eſt de diſcerner les montagnes qui l'environnent du côté le plus éloigné. Elle eſt ſituée à l'Occident de la plaine, environ à deux milles du lieu où la riviére *Barrady* paſſe au travers des montagnes, & ſes jardins s'étendent juſques-là. La ville eſt de figure longue & en droite ligne. Les bouts ſont tournés au nord-eſt & au Sud-Oueſt. Elle eſt fort étroite au milieu, mais plus large aux extrémités & ſur-tout du côté du nord-eſt. Elle eſt longue d'environ deux milles. Elle eſt fort remplie de Moſquées & environnée de jardins qui s'étendent, à ce que l'on dit, trente milles à la ronde. Cela fait qu'elle reſſemble à une belle ville, ſituée dans un grand bois.. Les rues de cette ville ſont étroites, comme dans la plupart des villes des païs chauds. Le dehors des maiſons n'eſt que de briques brûlées au ſoleil, ou d'une eſpéce de bourbier, auſſi groſſier que l'on en puiſſe voir dans les plus vils hameaux. Il eſt ſurprenant qu'on bâtiſſe ſi mal, puisque ces montagnes voiſines pourroient fournir ſuffiſamment de bonne pierre. Dès qu'on eſt entré dans ces enceintes de boue, tout ce qu'on découvre eſt magnifique. On y trouve pour l'ordinaire une grande cour quarrée ornée d'une grande variété d'arbres odoriférans, & de fontaines de marbre. Ces cours ſont environnées de Divans parfaitement ornés, où des fontaines artificielles tombent dans des baſſins de marbre. On y trouve encore les plus beaux tapis du monde. L'Egliſe de St. Jean Baptiſte eſt ſuperbe, mais l'entrée en eſt défendue aux Chrétiens, ayant été transformée en Moſquée. On y garde, dit on, la tête de St. Jean, & quelques autres Reliques que les Turcs eſtiment ſi ſaintes qu'il eſt défendu même aux Turcs, ſous peine de la vie, d'entrer dans la chambre où on les garde. Le Château eſt un bon bâtiment ruſtique où il y a quantité d'armes anciennes priſes autrefois ſur les Chrétiens. * Maundrell, *Voyages pag.* 205. Le Géographe Perſien dit que la campagne de Damas eſt un des quatre Paradis de l'Orient. Les trois autres ſont *Obolla* dans la Chaldée, où il y a une riviére de même nom; *Scheb-Baroan* en Perſe; & la *Sogdiane*, que les Orientaux appellent la vallée de *Samarcand.* La ville de Damas ſelon le Géographe Etienne, à tiré ſon nom de ſon Fondateur *Damaſcus* fils de Mercure & d'Alcimède. Quelques-uns dérivent le nom de *Damaſch* ou *Damſak* de l'Hébreu *Dam* qui veut dire *ſang*, & *Sak* qui ſignifie *juſte*, comme pour marquer que cette ville a été ſouillée du ſang d'Abel. * D. Calmet *Dict. Voyez* BARRADY.

DAMAS, Hiſtorien Grec, Auteur de la Vie d'Eudéme Rhodien, diſciple d'Ariſtote, & le même qu'Aulu-Gelle appelle *Ménédeme.* On ne ſait pas en quel tems il a vécu. * Aulu-Gelle, *au liv.* 13. *ch.* 5. Voſſius, *au liv.* 3. *des Hiſt. Gr. p.* 350.

* **DAMAS** (Jean de) Sieur de Digoine & Pleſſy, Chevalier de la Toiſon d'Or, fut élevé à cette dignité par Charles Duc de Bourgogne. Il fut Conſeiller & Chambella de Philippe le Bon & de Charles qui le fit l'un des Généraux de l'armée qui fut envoyée contre Louïs XI. Roi de France, & dans laquelle il fut fait Chevalier par les mains de Charles. Il fut fait auſſi Gouverneur du Mâconnois & des païs circonvoiſins, & fut compris ſous ce titre dans le traitté conclu en 1475, entre Louïs & Charles. Enfin il quitta le parti de Marie de Bourgogne pour prendre celui de France. Cela fut cauſe que Maximilien Archiduc d'Autriche le fit effacer du catalogue des Chevaliers de la Toiſon d'Or dans le Chapitre qui fut tenu en 1481 à Boisleduc. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DAMARATA. *Voyez* DEMARATE.

* **DAMASAN** ou **DAMAZAN** petite ville de France dans le Bazadois qui fait partie du Gouvernement général de Guienne. Elle eſt au nord de Nérac & à l'orient de Caſtelgeloux.

DAMASCENE, partie de la Syrie, nommée autrement *Cœleſyrie*, c'eſt-à-dire, *creuſe* ou *enfoncée.* Elle prend ſon nom de la ville de Damas, ſa capitale.

DAMASCENE. *Cherchez* S. JEAN DAMASCÉNE OU DE DAMAS, & NICOLAS DE DAMAS.

DAMASCIUS, de Damas, vivoit dans le VI. ſiécle, du tems de l'Empereur Juſtinien. Il écrivit un Ouvrage en quatre livres des Choſes extraordinaires & ſurprenantes. Le premier, qui contenoit 342 chapitres, étoit *des Fictions incroyables.* Le ſecond, *des Narrations incroyables des Démons*, en avoit 52. Le troiſiéme de 63, traitoit des *Apparitions incroyables.* Et enfin le dernier de 105 chapitres, parloit *des choſes qui ſurpaſſoient la portée de la nature.* C'eſt ce que Photius nous apprend dans le 130 chap. de ſa Bibliothéque: il marque dans le 180 que le même Damaſcius avoit écrit la Vie d'Iſidore, dont il rapporte quelques fragmens dans le chapitre 242.

☞ Quelques Auteurs croyent avec raiſon, que ce Damaſcius eſt le même Philoſophe, natif de Syrie, que Suidas dit avoir été de la Secte des Stoïciens, & diſciple de Simplicius & d'Elamite, tous deux Phrygiens. En effet, il vivoit du tems de l'Empereur Juſtinien, comme Agathias le remarque dans le II. livre de ſon Hiſtoire, où il le nomme entre les illuſtres Philoſophes de ſon ſiécle. Suidas aſſure qu'il écrivit une Hiſtoire Philoſophique, qui comprenoit autant les Vies, que les Sentences des Philoſophes. C'eſt auſſi le ſentiment de Voſſius, *au l.* 2. *des Hiſt. Grecs. ch.* 22. *p.* 272. *&* 273.

DAMASE, ou S. **DAMASE I.** de ce nom, Evêque de Rome, étoit Eſpagnol, ſelon Anaſtaſe & l'Auteur du Pontifical, & avoit une ſœur nommée *Iréne*, qui fit vœu de virginité, & mourut à vingt ans. On dit auſſi que ſon pére fut Diacre & Prêtre de l'Egliſe de Rome; mais tout cela eſt fort incertain: on ſait ſeulement qu'il fut fait Diacre de cette Egliſe de Rome ſous le Pape Libére, & qu'il accompagna ce Pape dans ſon exil. Libére étant mort le 24 Septembre 366, Damaſe fut élu en ſa place quelque tems après ſa mort, par la plus grande partie du Clergé & du peuple de Rome, & ordonné par des Evêques; mais d'autre côté Urſin ou Urſicin, qui avoit fait ſa brigue pour être Pape, ſe fit ordonner par quelques autres Evêques dans l'Egliſe de Sicine. Cette conteſtation excita une grande diviſion dans la ville de Rome, & y cauſa même une ſédition, qu'on eut de la peine à appaiſer: les deux partis en vinrent aux mains, & il y eut un grand nombre de Chrétiens tuez dans les Egliſes de Rome, pour cette querelle. Le Gouverneur de Rome, nommé *Prétextat*, voulant l'appaiſer, envoya Urſicin en exil par ordre de l'Empereur. Son exil ne calma pas entiérement cette émotion; car les partiſans d'Urſicin s'aſſemblérent dans les Egliſes, dont ils étoient en poſſeſſion, ſans vouloir jamais communiquer avec Damaſe; & même quand l'Empereur eut ordonné qu'on leur ôteroit ces Egliſes, ils firent leurs aſſemblées hors de la ville: de ſorte que l'on fut contraint de les chaſſer tout à fait hors de Rome. Tout cela n'empêcha pas Urſicin d'avoir des partiſans ſecrets en Italie & à Rome. L'Evêque de Pouzolles, appellé *Florentius*, & celui de Parme, étoient les plus zélez pour ſes intérêts; ils furent condamnez dans un Concile tenu à Rome l'an 372, & enſuite réléguez par l'autorité de l'Empereur. Néanmoins ils trouvérent moyen de revenir dans leur païs, & y excitérent de nouveaux troubles. Ils firent accuſer le Pape Damaſe par un Juif nommé *Iſaac.* Cette accuſation fut examinée dans un Concile d'Evêques, tenu à Rome l'an 378, qui déclara Damaſe innocent du crime qu'on lui imputoit. Ce Concile écrivit une lettre à l'Empereur Gratien, pour le prier de rétablir la paix de l'Egliſe de Rome. Cet Empereur leur récrivit, qu'Urſicin étoit retenu à Cologne, qu'il avoit ordonné qu'Iſaac ſeroit rélégué dans un coin de l'Eſpagne, & que les Evêques de Pouzolles & de Parme, ſeroient chaſſez de leur païs. Cependant Urſicin ne laiſſa pas de revenir en Italie l'an 381. Il excita de nouveaux troubles, & tâcha de prévenir l'Empereur; mais les Evêques d'Italie aſſemblez dans le Concile d'Aquilée l'an 381, lui écrivirent ſi fortement, qu'il le bannit pour toujours, & laiſſa Damaſe paiſible poſſeſſeur du Siége de Rome. Damaſe tint à Rome en 369, un Concile dans lequel Urſace & Valens Ariens, furent condamnez. Il en tint un autre en 370 contre les Ariens, dans lequel Auxence, Evêque de Milan, fut excommunié. Damaſe reçut Valérien d'Aquilée, & Pierre d'Alexandrie à Rome, & prit le parti de Paulin contre Méléce. Il fut preſque ſurpris par Vital Apollinariſte; mais ayant connu l'artifice de cet Hérétique, il condamna en un Concile tenu en 377, Apollinaire, Vital & Timothée. Il établit Aſchole & Anyſius Evêques de Theſſalonique ſes Vicaires en Illyrie. Il ſe déclara contre les Lucifériens. Il eut un illuſtre Sécretaire en la perſonne de ſaint Jérôme. Après avoir gouverné l'Egliſe de Rome pendant dix-huit ans, il mourut l'an 384, & fut enterré, ſi l'on en croit Anaſtaſe, dans le cimetiére qui porte le nom de Damaſe. S. Jérôme met Damaſe au nombre des Ecrivains Eccléſiaſtiques, à cauſe de pluſieurs Opuſcules très-courts qu'il avoit compoſez en vers héroïques, auſquels on peut ajoûter ſes lettres. Il y en a deux addreſſées à ſaint Jérôme dans les Oeuvres de ce Pére. La troiſiéme eſt écrite au nom de ce Pape, & des autres Evêques d'occident, aſſemblez à Rome en 370, ſur la condamnation d'Auxence, & addreſſée aux Evêques d'Illyrie. Elle eſt rapportée par Théodoret, *l.* 2. *c.* 22. de ſon Hiſtoire, & par Sozoméne, *l.* 6. *c.* 23. La quatriéme lettre de Damaſe eſt contre Vital, & addreſſée à Paulin, Evêque d'Antioche. Il envoya en même tems des Anathématiſmes, rapportez par Théodoret au *ch.* 11. du *liv.* 5. de ſon Hiſtoire, & en Latin par Holſtenius. On croit que ce ſont ces Anathématiſmes, qui ſont appellez le *Tome des Occidentaux* dans le Concile de Conſtantinople. On a encore une lettre de Damaſe, rapportée par Théodoret, *l.* 5. *c.* 10. écrite contre Théodoret. Toutes les autres lettres attribuées à Damaſe, ſont ſuppoſées. Les Décrets qui lui ſont attribuez dans la collection de Gratien, n'ont pas plus d'autorité. Il avoit écrit en vers un Poëme de la Virginité, dont il ne nous reſte rien. On lui attribue des Epigrammes & des Epitaphes en vers, rapportées par Baronius & par Gruter, comme tirées d'inſcriptions de tombeaux de Martyrs, recueillies par Sarrazani, & imprimées à Rome en 1639, mais il n'eſt pas certain qu'elles ſoient de lui: quoiqu'on ne puiſſe douter qu'elles ne ſoient d'un Damaſe, Poëte Eſpagnol qui vivoit du tems d'Eutrope & d'Oroſe, comme Suidas l'a obſervé. Le Pontifical ou l'Hiſtoire des Papes qu'on lui attribue n'eſt point certainement ſon ouvrage. Prudence a fait une deſcription du Baptiſtére qu'on croyoit qu'il avoit fait bâtir à Rome. On tient auſſi qu'il y fit conſtruire deux Egliſes, & qu'il orna le tombeau de S. Pierre & ſaint Paul, qu'il fit chanter les Pſeaumes ſuivant la correction des Septante, faite par ſaint Jérôme, & qu'il introduiſit la coutume de chanter *l'alléluia*, pendant le tems de Pâques; mais tout cela n'eſt fondé que ſur des témoignages fort incertains. On trouve encore ces deux Epitaphes que l'on dit que Damaſe compoſa pour être gravées ſur ſon tombeau:

Qui gradiens Pelagi fluctus compreſſit amaros,
Vivere qui præſtat morientia ſemina terræ,
Solvere qui potuit Lazaro ſua vincula, mortis
Poſt tenebras, fratrem poſt tertia lumina ſolis
Ad ſuperos, iterum Mariæ donare ſorori,
Poſt cineres Damaſum faciet quia ſurgere credo.

Voici l'autre:

Hîc congeſta jacet, quæris ſi, turba piorum,
Corpora ſanctorum retinent veneranda ſepulchra:
Sublimes animas rapuit ſibi regia cœli.
Hîc comites Chriſti, portant qui ex hoſte trophæa,
Hîc numerus procerum, ſervat qui altaria Chriſti.
Hîc poſitus longa vixit qui in pace Sacerdos.
Hîc Confeſſores ſancti, quos Græcia miſit.
Hîc juvenes, pueriquæ, ſenes, caſtique nepotes,
Queis mage virgineum placuit retinere pudorem.
Hîc fateor Damaſus volui mea condere membra,
Sed cineres timui ſanctos vexare piorum.

* *Conſultez* ſaint Jérôme, *c.* 103. *des Ecr. Eccl. en la Chron.* Saint Athanaſe, *Ep. ad Afr.* Saint Ambroiſe, *Ep.* 30. Optat, *l.* 2. Ruf-

fin, *l.* 1. *c.* 10. Saint Auguſtin, *Ep.* 164. Marcellini, *lib. Prec.* Sulpice Sévére. Socrate. Sozoméne. Théodoret, &c. Bellarmin & Trithéme, *des Ecr. Eccl.* Ciaconius, *in Damaſo.* Baronius, *depuis l'an* 359 *juſqu'en* 384. Godeau, *Hiſt. Eccl. T. I. l.* 4. Poſſevin. Bini. Voſſius, *des Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 8. *p.* 200. Louis Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.* Tillem nt. Baillet. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. IV. ſiécle.*

DAMASE II. Pape, auparavant Evêque de Brixen, ou, comme les autres diſent, d'Aquilée, vivoit dans le XI. ſiécle. Il étoit nommé *Popon*, & fut envoyé à Rome par l'Empereur Henri III. dit *le Noir*, dans le tems que Benôit IX. s'étoit mis pour la troiſiéme fois ſur le Siége pontifical, après la mort de Clément II. Popon, qui fut élu légitimement, prit le nom de *Damaſe*, & mourut de poiſon, à ce qu'on croit, vingt-trois jours après, à Paleſtrine l'an 1048. Pendant le reſte de l'année, le Siége fut vacant, ou fut occupé par le même Benôit, qui continuoit dans ſes deſordres. * Léon d'Oſtie, *l.* 2. *c.* 82. Hermann. *en la Chron.* Onuphre. Génébrard. Ciaconius. Baronius, *A. C.* 1048. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. XI. ſiécle.*

DAMASE Poëte Eſpagnol. *Voyez* l'art. de DAMASE I.

DAMASIE, étoit une ancienne forteresſe des Lycatiens dans la Vindélicie ſur le Lech, au lieu où depuis a été bâtie la Ville d'Ausbourg, ſelon le ſentiment de Cluvier, & de quelques autres Géographes. Quelques-uns auſſi tiennent que Damaſe eſt l'ancien nom de *Dieſſen*, ville des Rhétiens ou Griſons, appellée depuis, *Pontes Theſſenii*, aux confins de la Vindélicie. *Cherchez* AUSBOURG.

DAMASIENS, (les Monts) montagnes de l'Aſie. Elles ſont vers les ſources des riviéres d'Hoang & de Kiang, & s'étendent du nord au ſud, entre la Chine & l'Inde de-là le Gange. * Maty, *Diction. Géogr.*

DAMASIPPE, Général des armées de Philippe I. Roi de Macédoine fut honteuſement banni du Royaume pour ſes débauches.

DAMASIPPE, homme de bas lieu à Rome, qui parvint à l'honneur de la Préture, prit l'infame commiſſion d'égorger comme des victimes, les plus nobles citoyens qui avoient favoriſé le parti de Sylla. Il maſſacra Arvina Tribun du peuple, & fit traîner ſon corps par toute la ville; enfin Sylla eut le deſſus, & Damaſippe reçut le châtiment de ſes cruautez, la 672 année de Rome & la 82 avant J. C.

DAMASIPPE, nommé autrement *Licinius*, Sénateur Romain, accompagna le Roi Juba qui entroit victorieux dans Utique, & depuis mourut en Afrique avec Scipion, l'an 708 de Rome, & 46 ans avant J. C. * Cæſar, *de Bell. Civil. l.* 2.

DAMASIPPE, ancien Curieux ſous l'Empire d'Auguſte, de l'eſpéce de ceux que nous appellons du nom Italien, *Brocanteurs.* * Horace en fait mention dans la 3 Satyre *du* 2 *liv. v.* 64.

Inſanit veteres ſtatuas Damaſippus emendo.

Il faiſoit trafic de toutes ſortes d'Antiquitez, & c'eſt de lui apparemment, que Cicéron ſe plaint d'avoir acheté certaines piéces curieuſes, deſquelles il n'étoit pas content. * Cicero, *Epiſt. liv.* 7. *ad Fab. Gall.* Horace, *Satyr. l.* 2. Lambin, *in Horat.* Voici ce qu'en dit M. Dacier dans ſon Commentaire ſur la 3. Satyre d'Horace dans le livre ſecond. Junius, ou Licinius *Damaſippe* étoit Sénateur & Philoſophe Stoïcien. Avant que de s'attacher à cette Secte, il s'étoit ruïné à acheter & à revendre des ſtatues, & toutes ſortes d'Antiques. Il paroit par quelques paſſages de Cicéron, que Damaſippe étoit un Curieux, mais peu connoiſſeur qui achetoit ce que les autres ne vouloient pas; qui achetoit fort chérement, & qui par dégout revendoit enſuite à bon marché. C'eſt pourquoi ceux qui ſouhaitoient de ſe défaire de quelque rebut, ou d'avoir quelque choſe à bon marché s'adreſſoient à lui. Cicéron ne pouvant avoir les jardins de *Silius*, ni ceux de *Cotta*, ni ceux de *Lamia* au prix qu'il vouloit, écrit à Atticus, pour découvrir s'il ne pourroit point avoir ceux de Damaſippe. Ce Sénateur ne trafiquoit pas ſeulement en Antiques; il vendoit auſſi des maiſons, & des jardins. Il avoit acheté beaucoup de terres ſur le bord du Tibre & il en avoit fait des jardins, qu'il avoit mis chacun à un certain prix.

DAMASTHES de Sigée, Hiſtorien Grec, fils de Dioxippe, & diſciple d'Hellanicus, floriſſoit ſous la LXXXVII. Olympiade, vers l'an 432 avant J. C. Il compoſa divers Traitez de la Gréce: une eſpéce de généalogie de ceux qui avoient été au ſiége de Troye: un catalogue des villes & des peuples, des Poëtes, & des Sophiſtes, &c. * Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 1. *des Antiqq.* Strabon, *l.* 14. Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 13. *Ext.* 6. Pline. Plutarque. Suidas. Voſſius, *des Hiſt. Grecs, l.* 4. *ch.* 5. *& des Math. ch.* 68. §. 3.

DAMATRION, femme de Sparte, qui tua ſon fils de ſa propre main, parce qu'il s'étoit comporté lâchement dans la guerre entre les Spartiates & les Meſſéniens. On mit ſur ſon tombeau une épitaphe Gréque, qu'on a ainſi traduite en vieux François.

Damatrion tua ce gendarme fuitif,
Combien qu'il fût ſorti de ſon ventre fidelle,
Et puis le vint jetter dans ce vallon chetif
Comme du tout indigne & de ſa ville & d'elle.

Fulgoſe, *liv. V. chap.* 8. nous la donne en Latin.

Hunc timidum mater Damatrio ipſa peremit,
Indignum matre hac atque Lacedamone.

* DAMAVEND, ville qui étoit autrefois compriſe dans la Province d'Adherbigian ou Médie, & qui eſt aujourd'hui de la Province nommée Gébal ou Iraque Perſienne. Cajumarath premier Roi de Perſe en jetta les fondemens, aprés avoir ſubjugué tout le païs d'alentour, & ce fut dans les montagnes voiſines qui portent le nom de cette ville que Feridoun tint priſonnier le Tyran Zohak. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

DAMAZAN. *Voyez* DAMASAN.

DAMBE'E, ville & Royaume d'Afrique, dans le païs des Abyſſins. Les derniéres Rélations qui nous viennent de ce païs-là, aſſûrent que c'eſt aſſez ſouvent le ſéjour du Négus. Marmol en parle auſſi. On aſſûre qu'il y a un lac du même nom, que le Nil traverſe, & que ce lac a vingt-une iſles, dont la principale eſt nommée *Dek.* * Marmol, *l.* Iſaac Voſſius, *de Nilo.*

DAMBROVIZA. *Voyez* DEMBROWITZ.

* DAMEGAN, ville qui appartenoit autrefois à la province de Choraſan, devenue aujourd'hui la capitale d'un petit païs nommé Comus, lequel eſt reſſerré entre le Ghilan & le Choraſan. Il y a auprès de cette ville une fontaine de vent appellée *Bad Khaneh* & *Bad Schani*, & ce nom lui a été donné, à cauſe qu'il en ſort en certain tems de l'année un vent ſi impétueux qu'il enléve les hommes & les animaux & déracine même les arbres. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* DAMEL & AMEL petit Royaume d'Afrique au midi de la riviére de Senega, dans cette partie qui eſt proche de la petite iſle de Goerée, qui n'eſt qu'à trois lieues du Cap-Verd.

* DAME-MARIE, & DAMMARIE, bourg de la Brie compriſe ſous la Champagne, au ſud-oueſt de Provins & au nord-eſt de Montereau-faut-Yonne, à trois lieues de l'une de l'autre.

* DAMERY, bourg de France dans la Champagne ſur la rive droite de la riviére de Marne entre Aï & Chatillon ſur Marne. Il partage avec Aï l'honneur de produire des vins fins & délicats.

* DAMESZ (Jean) Peintre de la ville de Gouda en Hollande fut un diſciple des Crabet Peintres fameux dans le XV ſiécle. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs Bas* en Hollandois, tome 1. p. 205. 212.

DAMGARTEN, petite ville de la Poméranie royale en Allemagne. Elle eſt ſituée à l'emboûchure de la riviére de Rekenits ou Recknitz, dans le Comté de Bardt, à neuf lieues de la ville de Stralſund, du côté du couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

* DAM-GILON. *Voyez* AJIS D'ANGILON.

DAMHOUDER, (Joſſe) Juriſconſulte célébre, étoit de Bruges, où il naquit en 1507. Après avoir étudié à Louvain, puis à Orléans où il fut reçu Docteur, il retourna dans ſon païs, où il s'éleva par ſon mérite aux premiéres charges de Judicature. Il fut employé à l'adminiſtration des Finances dans les Païs-Bas, par l'Empereur Charles-Quint & Philippe II. & il mourut au mois de Janvier de l'an 1581, âgé de 74 ans, laiſſant divers Ouvrages tels que ſont *Enchiridion rerum criminalium*; *Praxis rerum civilium*; *Paræneſes Chriſtianæ, &c.* * Geſner, *in Biblioth.* Opmer, *in Chron.* Le Mire, *in Elog. Belg. & de Script. ſæc. XVI.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Juriſc.* Valére André, *Biblioth. Belg. &c.*

DAMIANISTES, certaine Secte d'Hérétiques, qui ſuivoient les erreurs des Acéphales dans le VI. ſiécle. * Nicéphore, *l.* 18. *c.* 49. Baronius, *A. C.* 535.

* DAMIATE, petite ville ou plutôt village de Languedoc en France dans le dioceſe de Caſtres, ſur la riviére d'Agout.

DAMIE, étoit un nom qu'on donnoit à la Bonne Déeſſe, *en* Latin, *Damia.* Sa Prêtreſſe s'appelloit auſſi Damie, *Damias*; & le ſacrifice qu'on lui faiſoit, étoit encore nommé Damie, *Damium.* Feſtus qui rapporte ces particularitez, prétend que ces noms étoient pris du mot Grec δαμόσιον, pour δημόσιον qui ſignifie *public*, pour exprimer, par une contre-vérité, celui de tous les ſacrifices qui étoit le moins public & le plus ſecret; car on ne ſacrifioit à la Bonne Déeſſe, que dans des maiſons particuliéres, portes & fenêtres fermées, ſans qu'il fût permis à aucun homme d'être préſent au ſacrifice, & aux femmes, qui ſeules y pouvoient aſſiſter, de révéler ce qui s'y paſſoit. C'eſt peut-être pour cela qu'on a ſi peu de connoiſſance de ce qui regarde la Bonne Déeſſe. Quelques-uns diſent que cette Damie étoit une Dryade, femme de Faune, qui fut ſi chaſte, & ſi retirée, qu'elle ne vit jamais, ni n'entendit nommer aucun homme que ſon mari. De là venoit ce grand ſoin d'exclurre les hommes de ſes fêtes, & de voiler même dans la chambre où on les célébroit, tout ce qui pouvoit avoir la forme de mâle, ſoit en peinture, gravûre, ſculpture, ou autrement. Les femmes ſeules magnifiquement parées, ſe donnoient alors toute ſorte de licence, pendant neuf jours & neuf nuits, danſant, chantant, & faiſant ce qu'il leur plaiſoit. * Feſtus. Alexand. ab Alex. *liv.* 6. *c.* 8.

DAMIE, nom défiguré. *Voyez* LAMIE dans l'Article d'AUXESIE.

DAMIEN. (Saint) *Voyez* COSME.

DAMIEN, (Pierre) Cardinal, *Voyez* PIERRE.

DAMIEN, Auteur Grec, Mathématicien & Philoſophe étoit fils d'Héliodore de Lariſſe. Il compoſa deux livres d'Optiques qui ſont dans la bibliothéque du Cardinal François Barberin, & qu'Iſaac Voſſius fit tranſcrire pour les donner au public, comme Jean Gérard Voſſius, pére du premier l'aſſure, *au Traité des Math. c.* 61. §. 1.

DAMIEN, Sophiſte, qui étoit d'Epheſe, a été loué de Philoſtrate, non tant à cauſe de ſon éloquence, que pour l'inclination qu'il avoit à faire du bien à tous les miſérables. Il dépenſa une ſomme très-conſidérable d'argent pour faire réparer le temple de Diane à Epheſe; il en prêta à la République, & laiſſa pluſieurs autres monumens de libéralité que le même Philoſtrate remarque, *au l.* 3. *des Vies des Sophiſtes.*

DAMIEN & FUGATIUS, furent envoyez, ſelon Béde & quelques Anglois qui l'ont ſuivi, dans la grande Bretagne par le Pape Eleuthére, l'an 181 pour prêcher l'Evangile, à la priére de Lucius Roi de ce païs. Ils y batiſérent ce Roi avec toute ſa famille, & tous ſes Sujets, & abolirent le faux culte des idoles, en érigeant des autels au vrai Dieu. Le Roi Lucius aïant dépéché à Rome pour faire prier Eleuthére de lui envoyer un extrait des Conſtitutions impériales & des loix Romaines, ſelon leſquelles il s'étoit propoſé de gouverner ſon Royaume, & l'Egliſe qui venoit de s'y former, avec la ſageſſe & l'équité d'un Prince Chrétien, *Ne vous embaraſſez point des loix Romaines* lui répondit l'Evêque de Rome, *elles ne ſont pas toujours ſûres, & vous pourriez quelquefois vous égarer en les ſuivant. Mais vous avez celles du V. & du N. Teſtament, toujours juſtes & toujours infaillibles. Elles vous apprendront à*

gou-

gouverner votre Royaume & l'Egliſe de Dieu d'une maniére irréprochable, non ſeulement devant les hommes, mais encore devant Dieu, dont vous êtes le Vicaire & le Lieutenant. * Polydore Virgile, *Hiſt. l.* 2.

DAMIEN, Chef d'une troupe de voleurs, ſe voulant ſignaler par quelque action hardie, réſolut en 1537, d'aller tuer Soliman II. dans ſa tente, au milieu de ſon armée, qui étoit campée ſur le rivage de la mer Jonienne, proche de la ville de Butronto en Albanie. Il communiqua ſon deſſein à quelques-uns de ces peuples ſauvages, qui habitoient ſur le mont de la Chimére, dans la même province; & leur répréſentant la gloire & le profit qu'ils recueilleroient de cette action, il les fit réſoudre à entrer dans ſon entrepriſe. Mais ce malheureux étant deſcendu des montagnes, pour découvrir préciſément l'endroit où étoit la tente de ce Prince, & étant monté ſur un arbre, dont quelques branches s'éclatérent, le bruit le fit découvrir aux Janiſſaires, qui ſe ſaiſirent de lui, & qui à force de tourmens, lui firent déclarer ſa conſpiration. Soliman le fit dévorer par une bête feroce qu'il venoit de prendre, & détacha quelques-unes de ſes troupes pour aller exterminer ces peuples, qui étoient complices de cette perfidie. * Jovius Pontanus, *l.* 36.

DAMIEN. *Cherchez* de HONESTIS.

DAMIEN DE GOEZ, Portugais. *Cherchez* GOEZ.

* DAMIEN HATARD, Baron de la Leye, fut premiérement Prevôt de la cathédrale de Tréves; enſuite il fut élu Archevêque de Mayence en 1675, & peu de tems après Evêque de Worms. Il travailloit à mettre dans un état magnifique le palais de ſa réſidence, lorſqu'il mourut en 1678, dans la 54 année de ſon âge. Il emporta avec lui dans le tombeau la gloire d'avoir été un Prélat pieux & pacifique. * *Gr. Dict. Univ. Holl. La Vie des Elect. de Mayence, p.* 1004. *ſeq.*

DAMIETE, ville d'Egypte, ſur la mer, & dans le Califat ou Gouvernement de Garbia. C'eſt la *Tamiatis* ou *Tamiathis* des Anciens ſituée vis-à-vis de Péluſe, que l'on confond quelquefois avec cette ville. Damiéte ſuivit la deſtinée des autres villes de ce Royaume, lorſque les Sarrazins s'en rendirent maîtres. Les Chrétiens croiſez l'aſſiégérent l'an 1213, & s'en rendirent maîtres l'année d'après. Elle fut rendue au Sultan, l'an 1221. Depuis, le Roi ſaint Louïs paſſa en Egypte, l'an 1249, & aborda le 4 Juin à la rade de Damiéte, que les Sarrazins lui abandonnérent. L'année ſuivante, ce Prince ayant été fait priſonnier, il la rendit pour ſa rançon aux Barbares qui y mirent le feu, comme diſent quelques Auteurs, craignant qu'elle ne fut à l'avenir un ſujet d'une guerre fatale à leur païs. Damiéte à été depuis réparée, & eſt encore aujourd'hui grande, bien peuplée, & une des clefs du païs, à cauſe de l'importance de ſa ſituation & de ſon port ſur la Mer Méditerrannée. Cette ville a été métropole. * Holſtenius, *Annotat. ad Geogr. ſacram.* Joinville, *Mem.* Jacques de Vitri, *Hiſt. Or. l.* 3. Saint Antonin, *Tit.* 19. *c.* 3. Blondus, *l.* 2. *dec.* 7. Paul Emile. Sanut, *l.* 3. *par.* 12. *c.* 4. Le Moine de Padoue, *en la Chron. l.* 2. Sponde, *aux Annal. &c.*

DAMIGELLA TRIVULZI. *Cherchez* TRIVULCE.

DAMINO ou DAMINI, (Pierre) Peintre, Italien de nation, étoit de Caſtel-Franco, & fils de Damino Damini. Il naquit en 1592, fit un très-grand progrès dans la Peinture, & ſe ſignala par divers ouvrages à Padoue, auſſi bien qu'à Vicence, à Créme, & ailleurs. Il peignoit avec beaucoup de facilité, & poſſédoit aſſez bien l'Hiſtoire & la Fable. Il mourut de peſte l'an 1631, auſſi bien qu'un de ſes fréres, nommé George DAMINI, qui étoit auſſi Peintre. * Rodolfi, *Vit.* de *Pitt.*

DAMIRI, fameux Naturaliſte Arabe, dont voici le nom tout entier, *Kemaloddin Abulbakai Mochamed Ebn Muſa Ebn Iſaac Damiri.* Il a fait une Hiſtoire des animaux fort eſtimée, intitulée *Chajetol chaiwani*, qu'il a compilée de 20 Auteurs différents. Bochart s'en eſt ſervi utilement dans la compoſition de ſon *Hierozoicon*; il en a eu deux exemplaires. Damiri compoſa cet Ouvrage, l'an 773 de l'Hégire, c'eſt à dire, l'an 1371 de J. C. Il n'a jamais été imprimé. Damiri mourut l'an 808 de l'Hégire, qui répond à l'an 1405 de J. C. * Jalalod. Bochartus *in Hieroz.* Pocock, *Spec. Arab.*

DAMIS, Aſſyrien, vivoit dans le I. ſiécle, & étoit ami d'Apollonius de Tyane. Il écrivit même un livre de ſes Diſcours & de ſes Prophéties. Philoſtrate en fait mention dans le livre de la Vie d'Apollonius, & Suidas en parle après lui: Euſébe le cite auſſi en écrivant contre Hiérocles. Il eſt différent de DAMIS philoſophe.

DAMISQUE, (*Damiſcus*) de Meſſéne, ville de Gréce, dans le Péloponnéſe, âgé ſeulement de 12 ans, remporta le prix de la courſe aux Jeux Olympiques, un an après le rétabliſſement de Meſſéne, la 4 année de la CII. Olympiade; & 369 ans avant J. C. Parce qu'après cette victoire, ce jeune homme en remporta encore cinq autres, tant aux Jeux qui ſe faiſoient à Némée, ville de la même province, qu'à ceux qu'on célébroit dans l'Iſthme de Corinthe, les Meſſéniens lui érigérent une ſtatue. * Pauſanias, *in Eliac. l.* 6. *ou* 2. *partie des Eliaques.*

DAMMARIE. *Voyez* DAME-MARIE.

DAMMARTIN, bourg de France, dans la province de l'Iſle de France, avec titre de Comté, eſt ſitué ſur une haute montagne à ſept lieues de Paris, & à quatre de Nanteuil le Haudouin. Il y a un Bailliage, auquel furent unies en 1633 les Juſtices de Mori, ſaint Meſme, ſaint Suplex, &c. & une égliſe collégiale, compoſée d'un Doyen, d'un Religieux de l'Abbaïe de ſaint Martin aux Bois, premier Chanoine prébendé, & de quatre autres Chanoines ſéculiers, qui fut fondée par les Comtes de Chabannes, & un Prieuré conſidérable.

Ce bourg a donné ſon nom aux anciens Comtes de Dammartin, dont l'on rapporte la poſtérité depuis

1. MANASSÉ Comte de Dammartin, qui ſouſcrivit en 1028 avec pluſieurs Grands du Royaume, la Charte de confirmation que le Roi Robert accorda à l'Abbaïe de Coulombes, de tous les dons qui y avoient été faits par Roger Evêque de Beauvais; & fut pére de HUGUES I. qui ſuit.

2. HUGUES I. du nom, Comte de Dammartin, vivoit en 1081, & eut entre autres enfans de *Raide* ſa femme, HUGUES II. qui ſuit.

3. HUGUES II. du nom, Comte de Dammartin, laiſſa de *Rothuilde* ſa femme, ALBERIC I. du nom, qui ſuit.

4. ALBERIC I. du nom Comte de Dammartin, Chambrier de France, vivoit ès années 1162 & 1181, & épouſa *Clémence* de Bar, veuve de *Renaud* Comte de Clermont en Beauvaiſis, & fille de *Renaud* I. du nom, Comte de Bar, & de *Gille* de Vaudemont, dont il eut ALBERIC II. qui ſuit.

5. ALBERIC II. du nom, Comte de Dammartin, mort vers l'an 1200, laiſſa de *Mahaut* ſa femme, 1. RENAULT, qui ſuit; 2. SIMON, qui fit la branche des Comtes d'Aumale & de Ponthieu, rapportée cy-après; 3. *Alix*, mariée à *Jean* II. du nom, Seigneur de Trie & de Moucy, dont le fils continua la poſtérité des Comtes de Dammartin: *Voyez* TRIE; 4. *Agnès*, alliée à *Guillaume*, Seigneur de Fiennes; & 5. *Clémence* de Dammartin, qui épouſa *Jacques* de ſaint Omer.

6. RENAULT Comte de Dammartin, épouſa 1. *Marie* de Châtillon, fille aînée de *Guy* II. du nom, Seigneur de Châtillon, & d'*Alix* de Dreux, qu'il répudia pour épouſer *Ide*, fille & principale héritiére de *Matthieu* de Flandres, Comte de Boulogne, lors veuve de *Gerard* Comte de Gueldres, & de *Bertoul* Duc de Xeringuen, dont il eut *Mahaud* Comteſſe de Dammartin & de Boulogne, mariée 1. à *Philippe* de France, Comte de Clermont; 2. à *Alfonce* III. du nom Roi de Portugal, morte ſans poſtérité de ſes deux maris avant l'an 1258.

Après ſa mort MATTHIEU Seigneur de Trie lui ſuccéda au Comté de Dammartin, ainſi qu'il vient d'être remarqué, & ce Comté reſta dans la maiſon de Trie juſqu'à ce que *Blanche* de Trie Comteſſe de Dammartin, & Dame de Neſle le porta à *Charles* Seigneur de la Riviére; laquelle étant morte ſans enfans, ce Comté échut aux Deſcendans de *Jacqueline* de Trie ſa tante, qui avoit épouſé *Jean* de Châtillon Comte de Porcéan, répréſentez par JEAN de Fayel, Vicomte de Breteuil, qui en joüit peu de tems, étant mort ſans poſtérité, & par *Marguerite* de Fayel ſa ſœur, mariée à RENAULT de Nanteuil, Seigneur d'Acy, qui ſuivit le parti du Roi Charles VII, & qui n'en put joüir, le Roi d'Angleterre l'ayant donné à *Antoine* de Vergy, Seigneur de Champlite, Gouverneur de Champagne & de Brie; mais *Marguerite* de Nanteuil leur fille unique y rentra, & porta ce Comté en mariage en 1439 à ANTOINE de Chabannes, Grand Pannetier de France, d'où il paſſa dans la maiſon d'Anjou-Méziéres, par le mariage d'*Antoinette* de Chabannes avec RENÉ d'Anjou, Seigneur de Méziéres, &c; dont vint entre autres enfans, *Françoiſe* d'Anjou, Comteſſe de Dammartin, mariée 1. à PHILIPPE, Seigneur de Boullainvilliers & de Courtenai: 2. à *Jean* III. du nom, Sire de Rambures, Grand Maître des Eaux & Forêts de Picardie, deſquels elle eut des enfans. Ceux du premier lit vendirent ce Comté à ANNE Duc de Montmorency, Connêtable de France, par contracts des années 1554, 1556 & 1561: & ceux du ſecond lit le vendirent au Duc de Guiſe, ce qui fut le ſujet d'un grand procès, entre ces deux maiſons; mais il fut ajugé au Connétable, & confiſqué en 1632 lors de la mort du Maréchal de Montmorency; & eſt à préſent poſſédé par la maiſon de Bourbon Condé, à qui le Roi Louïs XIII. en fit don après la mort de ce Maréchal.

COMTES D'AUMALE ET DE PONTHIEU.

6. SIMON de Dammartin, ſecond fils d'ALBERIC II. du nom, Comte de Dammartin, fut Comte d'Aumale, & mourut en 1239. Il épouſa *Marie* Comteſſe de Ponthieu, fille de *Guillaume* Comte de Ponthieu, & d'*Alix* de France. Elle prit une ſeconde alliance avec *Matthieu* de Montmorency, Seigneur d'Attichy, ayant eu de ſon premier mariage, 1. *Jeanne* Comteſſe de Ponthieu & d'Aumale, ſeconde femme de *Ferdinand* III. du nom, Roi de Caſtille, morte en 1279; 2. *Agathe*, qui épouſa *Jean* Vicomte de Châtellerault; 3. *Philippe*, mariée 1. à *Raoul* II. du nom, Comte d'Eu & de Guines: 2. à *Raoul* III. du nom, Seigneur de Coucy, de Marle & de la Fére: 3. à *Othon* III. du nom, dit *le Boiteux*, Comte de Gueldres & de Zutphen; & 4. *Marie* de Ponthieu, alliée à *Jean* II. du nom, Comte de Roucy. * Sainte-Marthe, *Hiſtoire de la Maiſon de France.* Du Puy, *Droits du Roi.* Du Chêne, *Hiſt. de Châtell.* De Thou, *l.* 15. Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers, &c.*

* DAMMARTIN, village de France en Champagne dans le Châlonnois, à l'orient de Châlons, & ſur le chemin de Vitry le François à ſainte Ménehoud, environ à ſept lieues de la premiére de ces deux villes, & à trois de la ſeconde.

DAMME, petite ville forte de la Poméranie Royale en Allemagne. Elle eſt ſur le bord oriental de l'Oder, dans le Duché de Stettin, environ à deux lieues de la ville de ce nom. * Maty, *Diction. Géogr.*

DAMME ville de Flandres. *Voyez* DAM.

DAMME, ville de la Seigneurie de Groningue. *Voyez* DAM.

DAMMERZEE. *Voyez* DUMMERZEE.

* DAMMIM, DOMMIM, DOMIM, PAS-DAMMIM, EPHESDAMMIM, APHES-DOMMIM & PHES-DOMMIM, ville de la Tribu de Juda entre Soco & Hazeca. Ce fut dans cet endroit-là que les Philiſtins s'aſſemblérent & campérent, lorſque Goliath inſulta aux bataillons d'Iſraël. * I. *Sam.* ou I. *Rois ch.* 17. *v.* 1. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 13. Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

DAMMIN. *Voyez* DAMMIM.

DAMMIUS (Daniel) *Voyez* DAM.

* DAMNA, ville de Juda dans les montagnes. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 49.

DAMNA, ville de la Paleſtine, ſituée dans la Tribu de Zabulon, & donnée aux Lévites. * *Joſué, ch.* 21. *v.* 35.

DAMNA, ville de Turquie. *Cherchez* DELMINO.

DAMNIENS, peuples de l'Iſle nommée premiérement *Albion*, & depuis *Grande Bretagne.* Ils habitoient le païs appellé à préſent

ſent Weſtmorland. Baudrand après Camden, les met dans l'Ecoſſe méridionale, où ſont aujourd'hui les païs de Sterling, Menteith & Cluydeſdale. * Camden. Baudrand.

DAMNIO, ville de Turquie. *Cherchez* DELMINO.

DAMNONIENS, peuples de l'iſle d'Albion, appellée aujourd'hui Angleterre, occupoient les païs nommez à préſent Devonshire & Cornouaille. * *Conſultez* Camden, qui fait auſſi mention du promontoire nommé par les Anciens *Damnonium* & *Ocrinum*.

DAMO, fille du Philoſophe Pythagore, vivoit ſous la LXX. Olympiade, vers l'an 500 avant Jeſus-Chriſt. Elle avoit beaucoup d'eſprit, de prudence & de fidélité; & ce fut à elle que ſon pére en mourant confia tous les ſecrets de ſa Philoſophie, & même ſes Ecrits, avec défenſe de les jamais publier. Elle obſerva ſi inviolablement ces ordres, que ſe voyant dépourvue des biens de la fortune, & pouvant tirer une grande ſomme d'argent de ces livres, elle préféra ſon indigence & la derniére volonté de ſon pére à tous les biens du monde. Elle garda ſa virginité toute ſa vie par ordre de Pythagore, & prit ſous ſa conduite nombre de filles, qui firent comme elle profeſſion du célibat. * Diogéne Laërce, *l.* 8. *de la Vie des Phil. Pyth.*

DAMOAN, eſt une montagne d'Arménie en Aſie. Son ſommet s'éleve en forme de pyramide, & paſſe en hauteur tout le reſte du mont Taurus. L'on dit qu'on découvre de cette montagne la mer Caſpienne, qui en eſt à 144 milles d'Angleterre, c'eſt-à-dire, à ſoixante lieues. Le haut eſt tout de ſouffre, ce qui fait que la nuit elle jette de la clarté, & paroît en feu comme le mont Etna. Toute la Chaldée & la Perſe viennent en ce lieu pour ſe fournir de ſouffre. Il y a auſſi des bains chauds ſur la croupe de cette montagne, dont quelques-uns ſont reſervez pour les perſonnes de qualité, & d'autres pour le commun du peuple. * T. Herbert, *Rélation de la Perſe*.

DAMOCLES, flateur de Denys *le Tyran*, affectoit d'admirer la fortune de ce Prince. Il changea de ſentiment, lorſqu'étant aſſis ſur un lit magnifique, dans un feſtin où Denys l'avoit convié, il apperçut au deſſus de ſa tête une épée nue qui ne tenoit qu'à un petit fil: alors il pria, dit-on, le Tyran de le remettre dans ſon premier état, pour joüir de la médiocrité de ſa condition. * Perſe, *Sat.* 3. *v.* 40. *Horace l.* 3. *Ode* 1. Cicero *Tuſcul. Quæſt. l.* 5. *c.* 21.

DAMOCRATE, Medécin. *Voyez* DAMOCRITE.

DAMOCRITE, Hiſtorien Grec, rendit ſon nom célébre par deux Ouvrages; le premier, *de l'Art de ranger une armée en bataille*; le ſecond, *des Juifs*, où il rapporte qu'ils adoroient la tête d'un âne, & qu'ils prenoient tous les ans un pélerin qu'ils ſacrifioient. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. * Suidas. Voſſius, *des Hiſt. Grecs, l.* 3. *p.* 350.

DAMOCRITE ou DAMOCRATE, Médecin. On ignore en quel tems il a vécu; mais on ſait ſeulement qu'il écrivit un Traité de Médecine en vers, comme Gallien le dit aſſez ſouvent dans ſes Ecrits; & Pline, *au liv.* 35.

DAMOCRITE, Préteur, ou Général des Etoliens, pendant la guerre qu'ils firent aux Romains, avec Antiochus *le Grand*, Roi de Syrie, la premiére année de la CXLVII. Olympiade, & 192 ans avant Jeſus-Chriſt. Il porta ſes Citoyens à ſe joindre avec ce Prince, Il avoit répondu à T. Quinctius, Ambaſſadeur des Romains, qui lui demandoit copie de la réſolution des Etoliens en faveur d'Antiochus, qu'il la donneroit en Italie, lorſque les Etoliens y ſeroient campez. Mais il fut pris par Acilius Glabrio au Siége d'Héraclée ville d'Etolie, & fut emmené captif à Rome, pour y ſuivre ſon triomphe. Il s'échappa de ceux qui le gardoient, & ayant été repris il ſe donna de ſon épée au travers du corps. * Tite-Live, *l.* 31. 36. & 37.

DAMOCRITE ou DEMOCRITE, Dame de Lacédémone. *Voyez* l'art. d'ALCIPPE, Lacédémonien.

DAMOISEAU ou DAMOISEL: nom que l'on donnoit anciennement en France aux fils des Rois & à ceux des grands Seigneurs. Ce nom s'entend auſſi d'un petit Seigneur, à la différence d'un plus grand, ou d'un plus âgé. Etienne Paſquier dit que le Damoiſeau eſt le diminutif de *Dom*, qui ſignifie *Seigneur*, comme les mots de Dame & de Damoiſelle s'appliquent aux femmes; le premier à celles qui ſont de la plus haute condition; & le dernier aux filles, excepté celles qui ſont ſorties des têtes couronnées, ſelon l'ancien uſage de France. On diſtingue aujourd'hui les noms de Damoiſelle & de Demoiſelle, bien qu'il n'y ait qu'une lettre qui y mette de la différence; le premier ne ſe donnant dans les titres & actes publics, qu'aux filles de qualité & véritablement nobles; & l'autre aux filles de médiocre condition, & même lorſqu'elles ſont mariées, pour les diſcerner de celles qu'on appelle Dames. Pluſieurs Bourgeoiſes au deſſus du commun ne ſe contentent plus même du titre de Demoiſelle, & prétendent à celui de Dames. Autrefois le nom de Dame ſe donnoit communément aux femmes de la lie du peuple, que l'on appelloit Dame Jeanne, Dame Marie &c. On donne aux Dames de qualité, le nom de *Madame*, qui eſt très reſpectueux. Les filles des Comtes en Angleterre, bien qu'elles ne ſoient pas mariées, prennent auſſi le nom de Madame, *My-Lady*, ſelon la coutume du païs. Au reſte, la qualité de Damoiſeau eſt fort ordinaire en Gaſcogne, & a été tres fameuſe dans la maiſon de Sarbruche, & autres qui ont poſſédé la Seigneurie de Commercy ſous le titre de Damoiſeau, en Latin *Domicellus*. Néanmoins du tems de Malculfe on ne diſoit ni *Dominus*, ni *Domicellus*, mais bien *Domnus* & *Domnicellus, l.* 2. *form. ult.* Les Regîtres de la Chancellerie de France contiennent une rémiſſion du mois d'Avril 1339, accordée par le Roi Philippe *de Valois* à Arnaud d'Orbeſſon, dit le Mange, Damoiſeau, qui avoit tué Hugonet & Pierre de Baſſedan, Chevaliers. * Henri Spelman, *Gloſſ. Archæol.* De la Roque, *Traité de la Nobleſſe*.

DAMON, Philoſophe de la Secte de Pythagore, floriſſoit ſous la XCV. Olympiade, vers l'an 400 avant Jeſus-Chriſt. Il contracta une ſi étroite amitié avec Pythias, inſtruit dans l'école du même Philoſophe, que Denys *le Tyran* ayant réſolu de faire mourir l'un d'eux, & ayant permis à Damon d'aller avant ſa mort en ſa maiſon donner ordre à quelques affaires domeſtiques, l'autre lui ſervit volontiers de caution, & ſe mit en ſa place ſous la puiſſance du Tyran. Damon revint précíſément à la même heure qui lui avoit été marquée par Denys, lequel admirant la fidélité de ces deux amis, pardonna en faveur de l'amitié à celui qui étoit deſtiné à la mort, les priant de l'aſſocier dans cette bienveillance réciproque. Valére Maxime, *l.* 4. *c.* 7. Externa I.

DAMON, Hiſtorien Grec, étoit de Cyréne, & laiſſa une Hiſtoire des Philoſophes, comme nous l'apprenons de Diogéne Laërce, *Vie de Thalès*. Athénée le cite dans le livre 10, où il dit que Damon avoit parlé de Byzance. On ne ſait en quel ſiécle il a fleuri. *Voyez* auſſi Plutarque en la Vie de Théſée & de Numa. * Pline, *liv.* 7. *c.* 2. Voſſius, *de Hiſtor. Græc. l.* 3. *de Hiſt. ætatis incertæ*.

DAMON, de la ville de Chéronée, fut un rejetton des Deſcendans du Devin Peripoltas, qui ayant mené dans la Béotie le Roi Opheltas & les peuples, qui étoient ſous ſon obéiſſance, y laiſſa une poſtérité, laquelle y fleurit long-tems depuis, & dont la plupart s'habitua dans la ville de Chéronée, qui fut la premiére conquête ſur les Barbares qu'ils en chaſſérent. Ceux de cette maiſon, qui étoient preſque tous des gens de cœur, s'expoſérent tellement, du tems que les Médes faiſoient des courſes dans la Gréce, & dans les guerres contre les Gaulois, qu'ils y périrent preſque tous. Il ne reſta que Damon orphelin de pére & de mére, & qui fut ſurnommé *Peripoltas*, à cauſe du Devin chef de la race. Il ſurpaſſoit tous les autres jeunes hommes en beauté corporelle & en grandeur de courage; mais il étoit extrêmement fier & rude. Un Romain Capitaine d'infanterie, qui étoit en garniſon dans Chéronée, devint amoureux de lui, dans le tems qu'il ſortoit à peine de l'adoleſcence, & comme ce brutal n'en put venir à bout par priéres, on craignit qu'il n'employât la force. Damon réſolut de s'en venger. Il s'aſſocia quelques jeunes hommes de ſon âge au nombre de quinze: & afin que la choſe fût plus difficile à découvrir, ils ſe barbouillérent le viſage de ſuye, & dès le matin au point du jour ils ſe jettérent ſur ce Romain, comme il faiſoit un ſacrifice dans la place publique, & le tuérent, lui & un grand nombre de ſes gens. Ils s'enfuirent enſuite hors de la ville, qui fut extrêmement troublée de ce meurtre, craignant la vengeance des Romains. Pour la prévenir, le Conſeil s'aſſembla, & condamna ſur le champ Damon & ſes complices. Mais le même ſoir, comme les Officiers de la ville qui avoient donné ce jugement, ſoupoient enſemble ſelon la coutume, Damon & ſes gens ſe jettérent ſur eux & les aſſommérent; puis ſortirent tout de nouveau de Chéronée. Lucius Lucullus qui alloit à quelque expédition militaire, paſſa par cette ville avec ſon armée, pour s'informer de la vérité du fait: & voyant que les Habitans n'étoient point coupables, il continua ſon chemin, & emmena la garniſon avec lui. Cependant Damon couroit & pilloit tout le païs, en ſorte qu'il réduiſit les Habitans à députer vers lui, & à tâcher par de douces paroles & par des décrets favorables de l'attirer dans leur ville. Quand il y fut retourné, ils l'élurent pour Gymnaſiarque ou Maître des exercices, & peu de tems après, comme il ſe faiſoit frotter d'huile dans une étuve, ils le tuérent en trahiſon. Les Deſcendans de ce Damon furent appellez *Asbolomenoi*, comme qui diroit *les barbouillez de ſuye*, à cauſe que Damon & ſes compagnons s'en barbouillérent, quand ils attaquérent le Capitaine Romain & ſes gens. * Plutarque, *dans la Vie de Cimon*.

DAMON, Précepteur de Périclès fut banni d'Athénes pour être trop ſage, comme nous l'apprend Plutarque dans le commencement de la Vie d'Ariſtide. Il eſt vrai qu'il en parle un peu autrement, dans la Vie de Périclès. Il dit que Damon étoit un habile Politique, qui cachoit ſa capacité ſous le nom & ſous les apparences de la Muſique: qu'il ne ſe ſervoit de la lyre, que comme d'une introduction & d'un prétexte, & qu'il fut banni d'Athénes par l'Oſtraciſme, parce qu'il ſe mêloit de trop d'affaires, & qu'il favoriſoit la tyrannie. C'eſt ſans doute le même Damon dont Platon fait mention au IV. livre de la République, où il dit que ſuivant ce Politique, on ne pouvoit changer la Muſique, que l'Etat de la République ne fût changé en même tems.

DAMOPHILE, femme ſavante de Lesbos, écrivit fort bien en vers. Elle vivoit en même tems que Sappho, c'eſt-à-dire, ſous la XLIII. Olympiade, & vers l'an 608 avant Jeſus-Chriſt. Pamphile étoit le nom de ſon mari. Philoſtrate en fait mention en la Vie d'Apollonius.

DAMOPHILE, Philoſophe & Sophiſte, vivoit dans le II. ſiécle, du tems d'Antonin *le Philoſophe*. Il compoſa un Traité du choix des livres, un de la Vie des Anciens, & quelques autres. * Suidas. Voſſius, *Hiſt. Grecs. l.* 2. *c.* 14.

* DAMOPHILE, & Gorgaſe contemporains, célébres Peintres & Statuaires en argille, travaillérent de compagnie dans le temple de Cérès à Rome proche du Grand Cirque, & ajoûtérent chacun à leur ouvrage des inſcriptions qui marquoient que celui de la droite étoit de Damophile, & celui de la gauche de Gorgaſe. Plinius, *Nat. Hiſt. lib.* 35. *cap.* 12. *n.* 45.

* DAMOPHON, quatriéme Roi de Corinthe avant les Héraclides.

DAMOPHON, Statuaire. *Voyez* DEMOPHON.

DAMOR, anciennement *Leonton*, *Leontopolis*, ancien bourg de la Syrie, ſitué dans la Phénicie, entre Sidon & Bayrut à l'embouchure de la riviére de Damor, que les Anciens ont nommé, *Leon*, *Tamyras*, *Damyras*, & *Magoras*. D'autres au lieu de dire la riviére de *Damor*, diſent la riviére *d'Amour*. * Maty, *Dict. Géogr.*

DAMOSTRATE, Citoyen de la ville de Phénée en Arcadie, fut pére de trois fils qu'on appella les trois Damoſtrates, qui combattirent contre Critolaüs & ſes deux fréres, pour terminer la guerre qui duroit depuis long-tems entre les Tégéens & les Phénéens. Ce combat eut à peu près un pareil ſuccès que celui des Horaces & des Curiaces. *Voyez* CRITOLAUS & DEMODICE. * Plutarque, *in Parall.*

DAMOSTRATE, Sénateur Romain, dont le ſiécle nous eſt inconnu, écrivit un livre de la Pêche; un de l'Hydromantie, ou l'Art de deviner par l'eau; & quelques Oeuvres mêlées. * Suidas.

das. Elien, *Hiſt. Animal. l.* 13. *c.* 21. & *l.* 15. *c.* 4. & 9.

DAMOUT ou DAMUT, ville & Royaume d'Afrique dans la Haute Ethiopie. Il a été autrefois de l'Empire des Abyſſins, mais on dit qu'aujourd'hui il eſt ſoumis à d'autres Rois. Damut eſt vers le lac de Zembre ou Zaïre, & il y a grande quantité de mines d'or. * Jérôme Lobo, *Hiſt. d'Ethiopie.*

DAMOXENE, Poëte Comique d'Athénes, vivoit du tems de Ptolomée *Philadelphe*, ſous la CXXVII. Olympiade, & vers l'an 272 avant Jeſus-Chriſt. Athénée nous a conſervé dans le III. livre, environ ſoixante & dix de ſes vers, & c'eſt là qu'il dit qu'un Cuiſinier apprit ſon Art d'Epicure.

* DAMPIERRE, bourg de l'Iſle de France, eſt au midi de l'Abbaïe de Port-Royal, à trois lieues de Verſailles vers le ſud-oueſt.

DAMPIERRE, ſur Boutonne, eſt une Baronnie, dans le Païs d'Aunis. Elle étoit dans la maiſon de Maingot, & elle paſſa dans celle de Clermont en Dauphiné, par le mariage d'*Aimar* de Clermont avec *Jeanne* Maingot, Dame de Surgéres & de Dampierre : c'eſt de cette alliance que ſont deſcendus les Seigneurs de Surgéres & de Dampierre, ſi renommez dans nôtre Hiſtoire. Leur poſtérité finit en la perſonne de *Claude-Catherine* de Clermont, Dame de Dampierre, alliée 1. à *Jean* d'Annebaut, Baron de Retz, Pair & Maréchal de France : 2. à *Albert* de Gondi, Duc de Retz, Pair & Maréchal de France, morte au mois de Fevrier de l'an 1603, âgée de 60 ans. *Voyez* CLERMONT.

DAMPIERRE (Gui de) Comte de Flandres, étoit ſecond fils de GUILLAUME de Dampierre, & de *Marguerite* Comteſſe de Hainaut. *Guillaume*, ſon frére aîné, mourut jeune & ſans poſtérité de *Béatrix* de Brabant ſon épouſe. Alors GUI déſigné Comte de Flandres du vivant de ſa mére, en fit le ſerment au Roi ſaint Louïs, & après la mort de la Comteſſe *Marguerite*, il prêta un nouvel hommage en 1295. Depuis, il ſe ligua avec l'Anglois, & avec divers autres Princes aſſemblez à Cambray, contre le Roi Philippe *le Bel.* Il fut fait priſonnier, & ayant été méné à Compiégne, il y mourut l'an 1305, âgé de 80 ans, lorſqu'il étoit ſur le point d'être mis en liberté, par un traité qu'on lui avoit permis d'aller lui-même ménager en Flandres. Il épouſa 1. *Mahaud* de Béthune, fille & héritiére de *Robert* Avoué d'Arras, Seigneur de Béthune ; & il en eut 1. *Robert*, dit de Béthune, III. du nom, Comte de Flandres ; 2. *Guillaume*, Seigneur de Tenremonde & de Richebourg, qui laiſſa poſtérité ; 3. *Baudouin*, mort jeune ; 4. *Jean*, Evêque de Mets, puis de Liége ; 5. *Philippe*, Comte de Thiete & de Lorette ; 6. *Marguerite*, fiancée à *Floris* ou *Florent* Comte de Hollande, & mariée à *Jean* I. du nom, Duc de Brabant ; 7. *Béatrix*, alliée 1. à *Hugues* de Châtillon : & 2. à *Florent* Comte de Hainaut & de Hollande ; & 8. *Marie* femme de *Guillaume* Comte de Juliers, puis de *Simon*, Seigneur de Châteauvillain. Le Comte GUI prit une ſeconde alliance avec *Yſabelle* de Luxembourg, fille de *Henri*, dit *Blondel*, Comte de Luxembourg & de la Roche ; & en eut 1. *Jean*, Comte de Namur, & Seigneur de l'Ecluſe ; 2. *Gui* Comte de Zélande ; 3. *Henri* Comte de Loots ; 4. & 5. deux fils, morts jeunes ; 6. *Marguerite*, alliée 1. avec *Alexandre*, fils d'un autre *Alexandre* Roi d'Ecoſſe : 2. à *Renaud* Comte de Gueldres ; 7. *Jeanne* Religieuſe à Flines ; 8. *Béatrix*, femme d'*Hugues* de Châtillon II. du nom, Comte de Blois, Seigneur de Guiſe, d'Avênes, &c ; 9. *Philippe*, alliée à *Edouard* Prince d'Angleterre ; 10. *Yſabelle*, femme de *Jean*, Seigneur de Fiennes, &c. & 11. une autre fille, morte jeune. *Conſultez* Meyer, le Mire, du Chêne, &c.

DAMPIERRE, (Jean) natif de Blois, Avocat au Conſeil, puis Religieux de l'Ordre de Fontevrauld, floriſſoit ſous le régne de François I. Il avoit beaucoup de génie pour la Poëſie Latine, & compoſa des vers, dont le caractére approchoit fort de celui de Catulle. Sa principale application fut pour le Droit, dont la connoiſſance le rendit célébre entre les Avocats du Grand-Conſeil. Enfin il ſe retira dans le monaſtére de la Magdeleine, dans un des fauxbourgs, & fut Directeur d'un monaſtére de Religieuſes d'Orléans. C'eſt là qu'il finit ſes jours, & qu'il ſe lia d'amitié avec Germain Audebert, qui étoit dans la réputation d'être également docte & pieux, & qui eut ſoin de recueillir les Poëſies de Dampierre. Il mourut vers l'an 1547. * Scévole de Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall.* Le Mire, *de Script. ſac. XVI. &c.* Liron, *Biblioth. Chart.*

* DAMPIERRE. Il y a en Champagne pluſieurs villages de ce nom. On en trouve un à moitié chemin de Vitry le François à Troyes : un autre au nord de Châlons, appellé *Dampierre au Temple :* un autre au ſud-oueſt de ſainte Ménehoud, appellé *Dampierre le Château*, &c.

* DAMPIN, ſelon M. la Martiniére, & DAMPUY ſelon la carte de Sanſon & celle de l'Aſie de M. Witzen publiée par Allard, eſt un bourg d'Aſie dans la partie la plus méridionale de l'Iſle de Sumatra.

* DAMPLEPUIS & AMP-le-PUYS, bourg du Beaujolois en France entre la Loire & la Saone, eſt à l'occident de Villefranche, dont il eſt éloigné d'environ huit lieues.

DAMPMARTIN. *Voyez* DAMMARTIN.

DAM-REMY ou DOM-REMY-LA-PUCELLE, village de France ſitué dans le Duché de Bar, ſur la Meuſe entre Neufchâtel & Vaucouleurs. Ce village eſt célébre pour avoir donné la naiſſance à Jeanne d'Arc, connue ſous le nom de la Pucelle d'Orléans. * Maty, *Dict. Géogr.*

DAMS, iſle d'Ecoſſe, l'une des Orcades. Elle eſt ſituée ſur la côte ſeptentrionale de celle de Mainland. Dams eſt fort petite, mais fertile en blez & en pâturages. On dit qu'il n'y a point de bête venimeuſe, & que même les rats y étant tranſportez n'y peuvent pas vivre. Il n'y a pourtant pas d'apparence, qu'on ait voulu en faire l'épreuve. Maty, *Diction. Géogr.*

* DAMVILLE, Duché-pairie, eſt un gros bourg de la Haute Normandie dans le dioceſe d'Evreux. Il eſt ſur la riviére d'Iton, & au midi d'Evreux, tirant tant ſoit peu vers l'oueſt.

DAMVILLIERS. *Voyez* DANVILLIERS.

DAMUT. *Voyez* DAMOUT.

DAN, interpreté *jugement*, cinquiéme fils de Jacob, & le premier de Bala, ſervante de Rachel, naquit l'an du monde 2247, & avant J. C. 1788, & mourut âgé de 127 ans. La bénédiction de ſon pére le compare au ſerpent & au céraſte, ſelon quelques-uns, à cauſe de Samſon qui fut de ſa Tribu, ou plutôt à cauſe de l'inclination des hommes de cette Tribu, *chapitre* 9. *de la Geneſe.* Il eſt parlé du partage de ſa Tribu, dans le 19 *chapitre du livre de Joſué*, & dans le 16 *du livre des Juges. Conſultez* auſſi Salian & Torniel, *A. M.* 2286. *num.* 2. 2345. *num.* 7. 2591. *num.* 4.

* DAN, nom d'une riviére de la Paleſtine, qui prend ſa ſource au pié du mont Liban.

* DAN, ville ſituée à l'extrémite ſeptentrionale du païs d'Iſraël dans la Tribu de Nephtali. C'eſt là que, ſelon quelques-uns, ſe trouve l'une des ſources du Jourdain.

* DAN, eſt le nom de trois Rois Payens du Danemark avant J. C. mais comme ce qu'on en dit paſſe pour fabuleux, on ne s'y arrêtera pas.

DANAE', fille d'Acriſe, Roi d'Argos & d'Eurydice, fille de Lacédémon, fondateur de Lacédémone, fut enfermée dans une tour d'airan par ſon pére, qui avoit appris de l'Oracle, qu'il ſeroit tué par l'enfant qui ſortiroit de ſa fille. Malgré ces obſtacles, Jupiter devint amoureux de Danaé, & pour en joüir ſe transforma en pluye d'or. Elle accoucha de Perſée, & Acriſe au deſeſpoir, fit enfermer la mére & l'enfant dans un coffre, & le fit jetter dans la mer. Ce coffre aborda dans l'iſle de Sériphe, une des Cyclades, où commandoit Polydecte, qui épouſa Danaé. *Voyez* PERSÉE. * Apollodore. Ovide *l.* 4. *des Métam. Fab.* 16. Horat. *lib.* 3. *Carm. Od.* 16.

DANAE', fille de *Leontium*, Courtiſanne Athénienne, mena la vie de ſa mére. Elle devint concubine de Sophron, Gouverneur d'Ephéſe. Elle s'inſinua auſſi dans les bonnes graces de Laodice, juſques à être ſa conſeillére & la confidente de tous ſes ſecrets. Ayant ſçû que Laodice vouloit faire mourir Sophron, elle lui fit ſigne de ſe retirer. Il comprit le péril dont elle l'avertiſſoit, & il fit ſemblant d'avoir oublié quelque choſe, ſans quoi il ne pouvoit pas répondre ſur la matiére qu'on donnoit à examiner. Il obtint du tems, pour rappeller ſes idées mais il ne comparut plus. Il ſe ſauva de nuit à Corinthe. Laodice n'eut pas plutôt découvert que Danaé avoit été cauſe de cete évaſion, qu'il la condamna à être précipitée. Danaé ſachant le péril qu'elle couroit, fut aſſez fiére pour ne vouloir rien répondre aux queſtions de Laodice ; mais elle ne fut pas muette en allant au ſupplice. Il lui échapa un murmure très inſolent contre la Divinité, puis qu'elle permettoit qu'elle fût punie, pour avoir ſauvé ſon mari de la mort ; pendant que Laodice, qui avoit fait mourir le ſien, joüiſſoit d'une grande dignité. * Athénée, *l.* 13.

DANAIDES ou BELIDES, étoient cinquante ſœurs, filles de Danaüs, qui épouſérent leurs cinquante couſins germains, fils d'Egyptus. Ce dernier étoit frére de Danaüs, tous deux fils de Bélus Egyptien (iſſu de Neptune & de Libye, fille d'Epaphe, dont la mére fut Io) & de Memphis, fille du Nil. Ces cruelles femmes, par ordre de leur pére, qui craignoit, ſelon l'Oracle, d'être dépoſſédé d'Argos par un gendre, dès la premiére nuit de leurs noces égorgérent leurs maris, excepté la ſeule Hypermneſtre, qui ſauva Lincée, dont elle eut Abas ; & celui-ci d'Ocalea, fille de Mantinée, eut Prétus & Acriſe pére de Danaé. La fable dit que le ſupplice des Danaïdes en enfer, étoit de travailler éternellement à remplir une cuve percée. *Voyez* les Auteurs citez dans l'article de DANAUS.

DANASTER. *Voyez* NIESTER.

DANAUS Roi d'Argos étoit Egyptien de nation. Quelques uns croyent qu'il étoit nommé *Armaïs* dans ſon païs, & qu'il fut frére de Ramaſſès, appellé par les Grecs *Egyptus.* Ils ajoûtent qu'il régna ſur l'Egypte conjointement avec ſon frére, pendant neuf années, au bout deſquelles, pourſuivi par Ramaſſès, il fut contraint de chercher un azyle dans le païs d'Argos, dont il fonda le Royaume, l'an du monde 2559, & avant Jeſus-Chriſt 1476. Dans la ſuite, il feignit de ſe reconcilier avec ſon frére, & donna même cinquante filles qu'il avoit à cinquante de ſes neveux ; mais avec ordre à chacune de tuer ſon mari, la premiére nuit de leurs noces. Cet arrêt barbare fut exécuté, & le ſeul Lincée, qui ſuccéda depuis à Danaüs, fut ſauvé par ſon épouſe Hypermneſtre. Danaüs régna 50 ans. Les Poëtes placent les Danaïdes ſes filles aux Enfers, en punition de leur cruauté. * Euſébe, *in Chron.* Hérodote, *l.* 2. Diodor. Sicul. *l.* 1. Apollodor. *l.* 1.

DANAWORTI, DOUNAWORTY, & DUNWERT, bourg du Comté d'Argile, dans l'Ecoſſe méridionale. Il eſt à l'extrémité de la preſqu'iſle de Cantyr, vis-à-vis de l'Irlande. * Maty, *Diction. Géogr.*

* DANBY, ancien château dans la partie ſeptentrionale du Duché d'York. Anciennement il appartenoit au Lord Latimer, & fut, avec d'autres terres qui en dépendoient, vendu à Ralph Névil Comte de Weſtmorland, qui le donna tout auſſi tôt à ſon fils George Névil que le Roi Henri VI. fit bientôt après Membre du Parlement ſous le titre de Lord Latimer. Sous la Reine Elizabeth cette famille s'éteignit, n'y reſtant plus d'héritier mâle, & la ſucceſſion fut partagée entre deux filles. Marie eut le château de Danby avec les terres qui en dépendoient, & elle ſe maria avec Jean Danvers de Wiltſhire. Leur fils Henri Danvers fut fait par le Roi Jaques I. Lord Danvers de Dantſey, & en 1625 le Roi Charles I. le fit Comte de Danby. Il mourut en 1643 ſans laiſſer d'héritiers. Sa ſœur *Eléonor* épouſa Thomas Walmeſby de Dunkelhalg, dont elle eut *Anne* femme d'Edouard Osborne Baronnet & mére du Chevalier Thomas Osborne que le Roi Charles II. fit en 1673 Baron de Kireton & Viconte de Latimer, & l'année d'après Comte de Danby. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Heylyns *Help to Engl. Hiſtory*, *p.* 285. *Perage of Engeland.* I. *p.* 92.

DANCALA & DANGALA ville & Royaume d'Afrique, dans la Nubie. Il s'étend le long de la Mer Rouge, vers le détroit de Babel-Mandel.

DANCALI, DANKALI, & DANGALI, Royaume de l'Ethiopie en Afrique. C'eſt la partie méridionale de la côte d'Abex. * Maty, *Diction. Géogr.*

DANCAS. *Voyez* **DANCATION.**

DANCASTER, ville d'Angleterre. *Cherchez* **DUNCASTER.**

* **DANCATION**, montagne de l'Abyſſinie au nord occidental du lac de Dambée dans le Royaume de ce nom.

* **DANCENOIR**, petite ville de Champagne en France. Elle eſt ſur la riviére d'Aube, à l'occident de Langres, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

* **DANDA**, ville du Royaume de Décan dans la preſqu'iſle de deça le Gange, au nord de Dabul.

* **DANDA**, riviére du Royaume de Congo en Afrique.

* **DANCKELMAN** (Daniel Ludolphe Baron de) naquit le 8. oct. 1648. Son pére étoit Silveſtre Danckelman, Conſeiller de l'Electeur de Brandebourg & du Prince d'Orange, & Droſſart de Lingen: ſa mére étoit Béate de Dierenthal, & ils paſſérent enſemble cinquante années dans l'état du mariage. Après avoir fait ſes premiéres études dans la maiſon de ſon pére, on l'envoya avec ſon frére George à l'Ecole illuſtre de Steinfurt, où il fit de ſi grands progrès qu'en 1664 il fut capable d'aſſiſter aux leçons publiques des Profeſſeurs, & s'étant appliqué pendant un an & demi à la Juriſprudence, il fut envoyé en 1665 à Heidelberg, où il acheva toutes ſes études en 1669. Il alla enſuite avec le Comte de la Lippe-Schaumbourg viſiter diverſes Cours d'Allemagne; d'où il ſe rendit par la Suiſſe en France, où il ſe perfectionna dans toutes ſortes d'exercices, & particuliérement dans les langues. Lorſqu'il fut de retour dans ſa patrie, l'Electeur de Brandebourg lui confia l'inſtruction du Margrave Louïs ſon ſecond fils. Peu de tems après il fut fait Conſeiller de la Régence d'Halberſtad, & à quelque tems de là, Conſeiller de la Chambre de Juſtice de Berlin. Il fut auſſi Conſeiller privé du Margrave Louïs, & enſuite de ſa veuve. L'Electeur Frédéric, depuis Roi de Pruſſe, le fit en 1688 Maître des Requêtes, en 1691 Membre du Conſeil privé & du Conſeil de Guerre, & Commiſſaire général pour la guerre. A la dédicace de l'Académie de Halle, il en fut fait Curateur. En 1698, l'Electeur lui donna le gouvernement de la Principauté d'Halberſtad, & l'ayant rappellé trois ans après il le fit Préſident du Conſiſtoire de Berlin. Il mourut le 14. Fevrier 1709. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DANDALIENS, ou plutôt **WANDALES**, anciens peuples d'Allemagne, étoient très-puiſſans dans le XII. ſiécle; mais tellement adonnez à la ſuperſtition des idoles, qu'ils refuſérent d'entendre parler de la Religion Chrétienne. On fut obligé d'avoir recours à la force; & Valdemar, Roi de Danemark, qui étoit leur voiſin du côté de la mer, les Princes de Poméranie du côté d'Orient & au midy, Henri *le Lyon*, Duc de Saxe, les preſſérent ſi fortement qu'ils furent contraints de recevoir les Prédicateurs Evangeliques, qui amenérent ce peuple à la connoiſſance de J. C. * Crantzius *in Metropol.*

* **DANDAMAH**, ville principale du païs dit Sefalat Aldheheb, *la plaine d'or*: c'eſt ce que nous appellons aujourd'hui la côte de Sofala & de Mozambique. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

DANDERY, étoit un certain Fou, qui ſuivoit la Cour de l'Empereur Théophile vers l'an 830, & qui divertiſſoit ce Prince par ſes naïvetez. Comme il avoit la liberté d'aller par tout, il entra un jour bruſquement dans le cabinet de l'Impératrice Théodora, lors qu'elle faiſoit ſes priéres devant un oratoire orné de très-belles images, qu'elle gardoit fort ſecrétement, pour empêcher que l'Empereur, qui étoit Iconoclaſte, n'en eût connoiſſance. Ce fou, qui n'avoit pas accoutumé de voir des images, lui demanda ce que c'étoit, à quoi Théodora répondit, que c'étoient des poupées qu'elle préparoit pour ſes filles. Sur cela Dandery étant allé, ſelon ſa coutume au dîner de l'Empereur, lui dit qu'il avoit trouvé l'Impératrice, qui baiſoit & embraſſoit les plus jolies poupées du monde. Mais Théophile, qui ſe douta que c'étoient des images, que Théodora révéroit en ſecret, ſe leva promptement de table, & alla trouver l'Impératrice, à laquelle il fit de rudes reprimandes: l'Impératrice lui dit en riant, que ce fou s'étoit trompé agréablement, en prenant pour des poupées les images de ſes filles, avec leſquelles elle étoit devant le miroir. Théophile croyant une choſe qu'il trouvoit plaiſante, ſe prit à rire, & s'en retourna. Cependant Théodora, qui s'étoit adroitement tirée de ce mauvais pas, voulant y remédier à l'avenir, fit ſi bien châtier ce Fou, pour lui apprendre à ne plus parler de poupées, qu'auſſi-tôt qu'on lui en parloit, il mettoit le doigt ſur la bouche, & n'oſoit parler. * Maimbourg, *Hiſt. des Iconoclaſtes.*

DANDINI, (Jérôme) Cardinal, né en 1509 à Céſéne, ville d'Italie dans la Romagne, étudia en Droit à Bologne, & étant allé à Rome, il s'y avança à la Cour, & fut Evêque de Caſſiano, & puis d'Imola. Le Pape Paul III. l'envoya Nonce en France. Jules III. ſe ſervit auſſi de lui, & le créa Cardinal en l'an 1551. Dandini eut depuis d'autres emplois, & mourut à Rome le 4. Décembre de l'année 1559. De Thou, *Hiſt. l.* 8. Ughel, *Ital. ſacr.* Auberi, *Hiſt. des Card.* Onuphre. Petramellario, &c.

DANDINI, (Jérôme) Jéſuite, étoit de Céſéne, de la même famille que le Cardinal ci-deſſus, de laquelle ſont ſortis des Comtes, qui ſont diſtinguez dans l'Etat Eccléſiaſtique. Il eſt le premier de ſon Ordre qui ait enſeigné la Philoſophie à Paris: il profeſſa auſſi la Théologie à Padoue & ailleurs. Il fut Recteur de Collége à Ferrare, à Forli, à Bologne, à Parme & à Milan; Viſiteur dans la province de Veniſe, dans celle de Toulouſe, & dans celle de Guienne; & Provincial en Pologne, & au Milanez. Le Pape Clément VIII. l'envoya l'an 1596 au Mont Liban, Nonce chez les Maronites. A ſon retour il mourut à Forli le 26 Novembre de l'an 1634, âgé de 83 ans. Il a compoſé un Traité de Philoſophie, & la Rélation de ſon Voyage, qu'on a imprimée l'an 1656 à Céſéne. Nous avons une Traduction de ce Voyage en nôtre langue avec des Remarques de Richard Simon. * Bayle, *Dict. Crit.*

DANDOLI. *Voyez* **DANDOLO.**

DANDOLO, famille. La famille de DANDOLI ou DANDOLO, a été féconde en perſonnes illuſtres, & a donné pluſieurs Doges à la République de Veniſe; entre autres HENRI Dandolo, dont nous parlerons dans un article exprès. JEAN Dandolo ſuccéda à Jacques Contarini en 1280. Il fit la guerre aux Iſtriens revoltez, envoya du ſecours aux Chrétiens de la Terre-ſainte, fut le premier qui fit battre des ducats, & mourut l'an 1290. FRANÇOIS Dandolo, que ſa fidélité fit ſurnommer *le Chien*, adoucit par ſoumiſſion l'eſprit du Pape Clément V. extrêmement indigné contre les Vénitiens. Il aquit pluſieurs villes à la République, & mourut l'an 1339, après avoir gouverné 11. ans. Un de leurs Deſcendans NICOLAS Dandolo, commandoit l'an 1570 dans Nicoſie, lorſqu'elle fut priſe par les Turcs, & contribua à la perte de cette place, par ſa négligence. Il ramaſſa néanmoins des troupes dans la place, où André Peſaro manqua de le tuer, lui reprochant que c'étoit par ſa lâcheté que la ville étoit tombée entre les mains des ennemis. Dandolo fut tué peu de tems après par les Turcs, qui le ſurprirent ſous prétexte d'une compoſition.

DANDOLO, (Henri) Doge de Veniſe, gouvernoit depuis neuf ans cette République, lorſque les Princes croiſez y envoyérent des Députez en 1201. C'étoit un Prince d'une grande majeſté, qu'une vieilleſſe de quatre-vingts ans rendoit encore plus vénérable. Son âge n'avoit point diminué la force de ſon corps, & avoit augmenté celle de ſon eſprit. Il avoit une prudence conſommée, un courage invincible, & une fermeté inébranlable dans les réſolutions qu'il prenoit pour le bien de ſa patrie: il étoit d'ailleurs auſſi grand Capitaine qu'habile Politique. Ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt qu'il agiſſoit en toutes choſes avec une vigilance admirable, quoiqu'il eût preſque perdu l'uſage de la vue: car 50. ans auparavant, étant Ambaſſadeur à Conſtantinople, où il ſoutenoit généreuſement les intérêts de la République, le perfide Empereur Manuel lui avoit fait mettre une lame d'airain ardente devant les yeux, pour le rendre aveugle. Ses yeux demeurérent parfaitement beaux, mais extrêmement affoiblis, de ſorte qu'il ne voyoit preſque pas. Les Chefs de la Croiſade lui ayant fait ſavoir leurs intentions, il n'accorda pas ſeulement les vaiſſeaux qu'ils demandoient, pour paſſer en Syrie ou en Egypte; mais il ajoûta, que la République, pour contribuer à cette ſainte entrepriſe, joindroit à l'armée des Croiſez cinquante galéres bien équipées & bien armées, pour combattre par mer, en même tems que les François agiroient ſur terre: à la charge de partager également avec eux les conquêtes que l'on feroit durant l'année de cette confédération. Il fit bien plus: car l'année ſuivante, en une grande aſſemblée du Sénat, des Seigneurs Croiſez, & des principaux du peuple, dans l'égliſe de ſaint Marc, il monta à la tribune, & malgré ſon extrême vieilleſſe, & l'affoibliſſement de ſa vue, il ſupplia la République de lui permettre de prendre la Croix, & de conduire en perſonne l'armée Vénitienne, en laiſſant ſon fils à Veniſe, pour y tenir ſa place. Ce qu'ayant obtenu, il ſe fit attacher la croix ſur ſon bonnet ducal, afin qu'elle fut vue de tout le monde. A l'aſſaut de Conſtantinople en 1203, il fit une action qui mérite que toute la poſtérité en honore la mémoire. Tout caſſé de vieilleſſe qu'il étoit, il s'avança armé de toutes piéces, & l'épée nue, ſur la proue de la Capitanaſſe, avec le grand étendart de ſaint Marc, qu'on portoit devant lui, & commanda abſolument qu'on le mît promptement à terre, où il attira par cet exemple tous ceux de ſa flotte, qui ſortirent avec précipitation hors des galéres, pour courir à l'aſſaut après leur Chef. Les François furent étonnez de voir tout à coup le grand étendart de ſaint Marc arboré ſur une tour; & cette vue leur donna encore plus de courage. Dandolo s'étant rendu maître de vingt-cinq tours, des cent dix qui étoient de ce côté-là, le long du port, apprit enſuite la fortie de l'Empereur de Conſtantinople, & ſe fit promptement mener au camp des François, qui n'étoit pas loin de ſon poſte, pour ſoutenir avec eux l'effort de l'ennemi, lequel bientôt après fit ſonner la retraite, & rentra dans la ville. Après la priſe de Conſtantinople, on nomma douze Electeurs pour élire un Empereur, comme on en étoit convenu, dès que l'on entreprit ce ſiége. Il y en eut ſix du côté des Vénitiens, & ſix du côté des François. Les ſix Electeurs Vénitiens concouroient tous en la perſonne de Dandolo leur Doge, qui quoique vieux, ne laiſſoit pas d'être tres capable de gouverner un grand Empire; mais ſuivant l'avis de leur Doge, avec lequel ils en avoient conféré auparavant, & de concert avec les François, ils nommérent le Comte Baudouin, qui fut en même tems proclamé Empereur de Conſtantinople. * Nicetas. Blondus. Egnatius. Sabellicus. Maimbourg, *Hiſt. des Croiſades*, *l.* 8.

DANDOLO, (André) Doge ou Duc de Veniſe, ſuccéda l'an 1342 à Barthélemi Gradonic. La République par ſes conſeils, fit une ligue avec le Pape Clément VI. & envoya une puiſſante armée au Levant. Il compoſa auſſi une petite Chronique des belles actions des Vénitiens, que Pétrarque, Blondus, Juſtinien, Sabellicus, Léandre & Cuſpinien cite avec éloge. Baronius en fait auſſi mention dans le IX. tome des Annales de l'Egliſe, ſous l'an 1353. Ce Doge mourut l'an 1354 après avoir gouverné pendant douze ans. * Pierre Marcel, *en la Vie des Princes de Veniſe.* Sanſovin, *liv.* 2. *Chron.* Merula, *Part. Ital.* Gaſpard Contareno, *de Repub. Ven.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. liv.* 3. *c.* 9. *&c.*

DANDULY. *Voyez* **DANDOLO.**

DANEAU, en Latin *Danæus*, (Lambert) Miniſtre de la Religion Réformée, natif d'Orléans, étudia en Droit en cette ville, ſous Anne du Bourg, Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris, qui fut pendu & brûlé en 1559, pour avoir ſoutenu les ſentimens de Calvin. Daneau qui les embraſſa dans ce tems-là même, ſe retira en 1560 à Genéve, où il fut Miniſtre & Profeſſeur en Théologie, qu'il alla depuis enpuis enſeigner à Leiden en Hollande. Enſuite il vint à Gand; & en ayant été chaſſé par les guerres civiles, vers l'an 1582, il alla dans le Béarn, & fut appellé l'an 1594 à Caſtres en Languedoc, où il mourut deux ans après en 1596, à l'âge de 66 ans. Daneau étoit ſavant, & a écrit divers Ouvrages, entre leſquels il y en a pluſieurs contre les Luthériens. On a de lui les *Commentaires ſur l'Evangile de ſaint Matthieu & de ſaint Marc; Commentarii in Enchiridion S. Auguſtini; loci*

com-

communes ; Harmonia ſive Tabula in Salomonis Proverbia & Eccleſiaſten ; Geographia poëtica lib. IV ; Vetuſtiſſimarum mundi Antiquitatum lib. IV ; Elenchus Hæreticorum ; Methodus ſacræ Scripturæ ; Ethica Chriſtiana ; Tractatus de Amicitia Chriſtiana ; De Ludo Aleæ ; Phyſica Chriſtiana ; De Veneficis Dialogus ; Comment. in Epiſt. Pauli ad Philemonem ; Comment. in I. Epiſt. ad Timotheum ; Orationis Dominicæ Explicatio ; Paratitla in D. Auguſtini tomos præcipuos ; Comment. in Enchiridion S. Auguſtini , & in librum ejuſdem de Hæreſibus ; Tractatus de Antichriſto ; Commentarius triplex in Petri Lombardi librum primum Sententiarum ; Synopſis Canonum veterum ſynodorum & ſymbolorum ; Reſponſio ad calumnias Genebrardi ; Demonſtratio Antitheſis Jacobi Andreæ ; Examen libri de duabus in Chriſto naturis a Martino Chemnitio conſcripti ; Apologia adverſus blaſphemias Jacobi Andreæ ; Ant-Oſiander ; Reſponſio ad Lucæ Oſiandri admonitionem ; Ad Fratres Tubingenſes Reſponſio , de tribus graviſſimis quæſtionibus , &c. Reſponſio ad Stephanum Gerlachium ; Elenchus ſophiſmatum Gerlachii ; Reſponſio ad N. Selnecceri librum ; Epiſtola ad N. Selneccerum de Exegeſi Saxonica ; Reſponſio ad Articulos Fidei proponendos &c ; Reſponſio ad libellum de externa ſeu viſibili Eccleſia ; Commentarius in Evangelium Matthæi ; Comment. in Evang. Marci ; Loci Communes ; Reſponſio ad Bellarmini Diſputationes Theologicas ; Geographiæ Poëticæ libri 3 ; Aphoriſmi Politices Chriſtiani, libri 7 ; Vetuſtiſſimarum primi Mundi Antiquitatum libri 4 ; Commentaria in duodecim Prophetas Minores. Il y a encore de lui quelques Ouvrages François , comme, *Un Traitté des Danſes , la Phyſique, & une Traduction des trois livres d'Heſiode , intitulez les Oeuvres & les Jours.* Il a auſſi traduit lui même en François ſon livre *de Veneficis* & celui *de Ludo Aleæ.* Hoornbeek aſſure que ſon *Elenchus Hæreticorum* eſt un excellent livre. * La Croix du Maine , *Biblioth. Franç.* De Thou , *Hiſt. l.* 117. Meurſius , *Ath. Belg. l.* 2. Melchior Adam , *in Vit. Theol. Exter. &c.* Teiſſier , *Elog. tom.* 4. *de l'édit. de* 1715.

DANEBERG, ville d'Allemagne, dans le Duché de Lunebourg. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Tetze , dans la Baſſe Saxe , à une lieue de l'Elbe , avec un bon château. Son territoire eſt aſſez grand. * Sanſon. Baudrand.

* DANEBERG, Comté de la Baſſe Saxe dans le Duché de Lunebourg. Il s'étend le long de l'Elbe du ſud-eſt au nord-oueſt, & il eſt traverſé du midi au nord par la riviére de Tetze. Il eſt au nord de la Vieille Marche de Brandebourg.

* DANEBROG, Ordre de Chevalerie en Danemarc. Il fut inſtitué par Waldemar II. Roi de Danemarc , le jour de la S. Laurent en 1219. Bartholin dit que le Roi Waldemar étant engagé dans une guerre contre les Livoniens qui étoient encore Payens, & qui lui tailloient bien de la beſogne, vit un jour tomber du ciel un étendart ſur lequel il y avoit une croix blanche ; Qu'à cet aſpect les Danois ſe ſentirent animez d'un nouveau courage, & que les Livoniens ſe découragérent ; Que Waldemar remporta une glorieuſe victoire ; Que cet étendart fut appellé *Danebrog* , ou *Daneborg* , c'eſt à dire, *le fort* ou *la forteresſe des Danois* ; Enfin , que ce drapeau fut dans la ſuite porté dans les batailles comme une choſe ſacrée, juſques à ce que le Roi Jean le perdit l'an 1500, dans le Dithmarſen. Waldemar en prit occaſion pour inſtituer l'Ordre de Danebrog. Ses ſucceſſeurs négligérent dans la ſuite cette inſtitution. Le Chriſtianiſme s'étant introduit dans toutes les provinces du nord, & les Chevaliers n'ayant plus le même objet pour occuper leur valeur , cet Ordre tomba en décadence, & fut comme éteint l'eſpace de pluſieurs ſiécles. Chrétien ou Chriſtierne V. pour donner de l'émulation à ſa Nobleſſe jugea à propos de le rétablir, & choiſit pour cela en 1671. le jour de la naiſſance, ou comme d'autres le veulent, du batême de ſon fils âiné qui régna après lui ſous le nom de Frédéric IV. Le rétabliſſement de cet Ordre, ſe fit avec beaucoup de ſolemnité & de magnificence : les Princes & les premiers de ſa Cour en furent honorez, & il fut ſtatué qu'aucun Seigneur ne pourroit dans la ſuite recevoir l'Ordre de l'Eléphant qui eſt le plus conſidérable du Royàume, qu'il n'eût été auparavant admis dans celui-ci. Dans de grandes ſolemnitez, les Chevaliers portent une châine, dont les châinons ne ſont rien autre choſe que les lettres W & C5 entrelaſſées, dont la premiére marque Waldemar le Fondateur, & la ſeconde Chriſtierne V. le Reſtaurateur de l'Ordre. Pour marque de leur dignité , ils portent ſur l'eſtomac une croix d'or émaillée d'argent à la bordure de gueules, ornée d'onze diamans pendans à un grand cordon blanc bordé de rouge ; & au côté droit, une étoile en broderie d'argent, chargée d'une croix d'argent à la bordure de gueules avec ces deux lettres Cv. & ce mot *Reſtitutor.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Thom. Bartholin. *Diſſert. de Orig. Ord. Danebrog.* Gryph. *Ontwerp der Ridder-Ord. p.* 255. Arnkiel P. IV. *l.* 6. *c.* 7. §. 9. *ſeq.*

* DANEBURG, forterefſe bâtie par les Danois ſur la côte de Coromandel. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DANEMARCK ou DANNEMARC , *Dania*, Royaume d'Europe , a pour bornes l'Océan au Couchant & au Septentrion , la mer Baltique à l'Orient , & l'Allemagne au Midi. On croit que le Danemarck eſt le païs des anciens Cimbres. Les Danois ont été autrefois tres puiſſans, & ont ſouvent fait des deſcentes en Angleterre & en Ecoſſe. Leur Royaume n'a aujourd'hui qu'environ 80 ou 90 lieues du Midi au Septentrion, & 45 ou 50 lieues d'Orient en Occident , depuis Coppenhague juſqu'à la côte occidentale du diocéſe de Ripen. On a autrefois diviſé le Danemarck en trois parties , 1. en Jutland, 2. en Iſles, & 3. en Schonen. Mais cette derniére à été cédée aux Suédois par le Traité de Coppenhague de l'an 1660 : ainſi le Danemarck n'a que la preſqu'iſle de Jutland, & les iſles qui ſont à l'Orient. Le Jutland , qu'on appelloit autrefois Cherſonéſe Cimbrique , ſe diviſe en Sud-Jutland & en Nort-Jutland, c'eſt-à-dire , que l'un eſt au Midi, & l'autre au Septentrion. Les principales iſles ſont, Zeeland, Langeland, Laland, Fuinen, Mone, Falſter, Alſen, Bornholm, Fémeren, Anout ou Anholt, Leſlo , Arroë , Wen ou Ween, Heſelo, &c. Le détroit du Sund eſt entre l'iſle de Zeeland & la province de Schonen. Il y en a quelques autres, comme celui du grand Belt, du petit Belt, &c. Copenhague eſt la capitale de Danemarck , dans l'iſle de Zeeland. Les autres ſont, Elſeneur, Roſchilt, &c. Le Jutland a quatre diocéſes vers le Septentrion, Ripen , Arhuſen , Alborg & Viborg , avec deux Duchez vers le Midi, Sleeſwik, & Holſtein. Le Roi eſt auſſi ſouverain de la Norvége, de la Groenlande, des iſles d'Iſlande & de Fero, du nouveau Danemarck dans l'Amérique, & de quelques places dans la Guinée. Il prend auſſi le titre de Comte d'Oldembourg, de Delmenhorſt , &c. L'air du Danemarck eſt extrêmement froid, mais le païs , quoi qu'entouré de mers eſt peu marécageux, & aſſez fertile en grains & en pâturages. Il y a quantité de cerfs & d'élans, beaucoup de chevaux & de bœufs, que les Etrangers y vont acheter ; de ſorte que l'on en emmene tous les ans plus de cinquante mille en Allemagne. La pêche y eſt auſſi très-bonne, & ſur tout celle des harangs. Le négoce n'eſt pas grand en Danemarck, & le plus grand revenu du Roi ſe tire du tribut que payent les marchandiſes au détroit du Sund, qui eſt la clef de la Mer Baltique. Ce revenu n'eſt pourtant pas ſi conſidérable, depuis que les Suédois n'y payent plus ; & il le ſera encore moins, ſi on fait réüſſir le deſſein que l'on a eu de joindre la Mer Baltique à l'Elbe, par le moyen du Lac de Swerin, ſi l'on continue le tranſport des marchandiſes par terre de Hambourg à Lubeck, & ſi l'Electeur de Brandebourg peut venir à bout du canal, qu'il a commencé à Mulleras, pour tranſporter les marchandiſes de Pologne & de Siléſie, de l'Oder dans l'Elbe par le moyen de la Spréhe & du Havel. Les Danois ont à peu près les mêmes inclinations que les Suédois & les Allemands. La Nobleſſe eſt vaillante & magnifique, paſſionnée pour la chaſſe, & n'affecte point, comme ailleurs, les diſtinctions qne donnent les titres de Marquis, de Comtes & de Barons. Le peuple en général eſt bon & affable, laborieux & ménager, docile & fort ſoumis aux volontez de ſon Prince. On y a vu quantité de gens de Lettres, comme les Bartholins pour la Médecine, Ticho-Brahé pour les Mathématiques, &c. Au reſte, c'eſt aimer aveuglément les fables, que de croire avec quelques Auteurs Danois, que le nom de leur païs eſt tiré de celui de Dan, fils de Jacob, dont ils font deſcendre leurs Rois. Ce Royaume qui a été de tout tems électif, eſt héréditaire depuis l'an 1660, & la Nobleſſe n'y a plus les prérogatives dont elle joüiſſoit depuis ſi long-tems. Le Roi d'aujourd'hui eſt deſcendu de la maiſon des Comtes d'Oldembourg, dont nous rapportons toute la ſucceſſion ſous le mot HOLSTEIN.

Les Auteurs Danois font un grand dénombrement de Rois fabuleux depuis Dan ; mais pour ne point en impoſer au public, en marquant les noms de ces Princes imaginaires, nous avons cru qu'il ſuffiſoit d'en rapporter ici la ſucceſſion chronologique , depuis HAROLD ou HEROLD VI. de ce nom, qui ſe fit Chrétien, & qui commença de régner vers l'an 930.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ROIS de Danemarck depuis l'an 930.

Vers l'an 930	Hérold VI.	régna 50. ans.
980	Suen ou Suénon II.	34
1014	Canut, dit *le Grand*,	21
1036	Canut III.	9
1045	Magnus *le Norvégien*,	4
1049	Suen ou Suénon III.	27
1074	Hérold VII. dit *le Fainéant*,	2
1076	S. Canut IV.	9
1085	Olaüs,	10
1095	Eric III.	7
1102	Hérold VIII. ou Nicolas,	33
1135	Eric IV.	4
1139	Eric V.	8
1147	Canut V.	8
1155	Suen ou Suenon IV.	2
1157	Waldemar I.	28
1185	Canut VI.	18
1202	Waldemar II.	40
1241	Eric VI.	8
1250	Abel,	2
1252	Chriſtophle I.	7
1259	Eric VII. dit *le Vieil*,	27
1286	Eric VIII. dit *le Jeune*,	35
1321	Chriſtople II.	12
1333	Waldemar III.	42
1376	Marguerite avec Aquin,	37
1412	Eric IX. ſe dépoſa en 1438	
	Anarchie de 6. ans.	
1445	Chriſtophle III.	3
1448	Chriſtierne ou Chrétien I.	34
1482	Jean,	32
1513	Chriſtierne II. *le Néron du Nord*, dépoſé,	10
1523	Frédéric I. dit *le Pacifique*,	11
1534	Chriſtierne III.	24
1559	Frédéric II.	29
1588	Chriſtierne IV.	60
	Chriſtierne élu.	
1648	Frédéric III.	22
1670	Chriſtierne V.	29
1699	Frédéric IV.	31
1730	Chriſtierne VI.	

* Saxon le Grammairien. Adam de Bremen , & Albert Crantz. Arngrimus Jonas, *de Iſland.* Jonas Coldingius *Deſcr. Dan.* Jean Martin, *Chron. Norveg.* Joannes Lyſcander , *de Antiq. Danic.* Pontanus & Meurſius , *Hiſt. Dan.* Janus Suaningius , *Chron. Dan.* Ziegler, *Scandiæ Deſcr. &c.* Zeiler, *de Regno Daniæ*, Golnitz , *Géogr. liv.* 2. *c.* 10. Cluvier, *German.* Bertius, *liv.* 2. *Comment. German. &c.*

DANEMARCK, LE NOUVEAU DANEMARCK. C'eſt une contrée des Terres Arctiques. Elle eſt ſur le bord occidental de la Mer Chriſtiane, au nord du païs, qu'on appelle la Mer Cla-

Glaciale ſur les cartes ordinaires: & que le P. Hennepin aſſure dans ſes nouvelles découvertes être une terre ferme.

DANES, (Pierre) Evêque de Lavaur, étoit Pariſien, & eut pour Maîtres Budé, Jean Laſcaris, & quelques autres Savans de ſon tems. Le Roi François I. le fit Profeſſeur en Langue Gréque, & il a été le premier Profeſſeur Royal établi à Paris. Henri II. le nomma pour être Précepteur du Dauphin François II. Le Cardinal de Tournon l'aimoit & le protégeoit. On le choiſit pour être envoyé au Concile de Trente, avec le Seigneur Claude d'Urfé, Gouverneur du Païs de Forès, lequel étoit Chef de l'Ambaſſade, & Pierre de Lignieres Préſident au Parlement de Paris. Danès y prononça en 1546, un très-beau diſcours, qui fut imprimé dès la même année à Paris, & en 1567 à Louvain, avec les Actes de ce Concile. Il fut nommé l'an 1556, Evêque de Lavaur. Il voulut réſigner dans la ſuite en faveur du Docteur Gilbert Génébrard, avec l'agrément de Henri III; mais l'effet de ſa bonne volonté fut empêché par une cabale de Cour, & il eut malgré lui pour ſucceſſeur Pierre du Faur frére de Pibrac. Scévole de Sainte-Marthe, qui a mis ſon éloge parmi ceux des doctes François, s'étonne que ce Prélat, qui étudioit continuellement, ait donné ſi peu de ſes productions au public. Il remarque pourtant, qu'il avoit compoſé divers Ouvrages, & fait grand nombre de traductions, qui ont été perdues. Génébrard qui parle ſouvent de lui dans ſa Chronologie, lui dédia l'an 1575, ſon livre *de la Trinité*, & fit depuis ſon oraiſon funébre. C'eſt là qu'il cite une réponſe ingénieuſe de Danès, que Sponde a auſſi rapportée dans ſes Annales après le Préſident de Thou. Dans le tems que ce Prélat étoit au Concile de Trente, Nicolas Paulme Evêque de Verdun parla avec aſſez de liberté contre les abus qui ſe commettoient à la Cour de Rome au ſujet des Bénéfices. Ce diſcours ne fut pas du goût de l'Evêque d'Orviette, qui regardant les François avec un ſoûrire amer, lui dit, (en faiſant une froide alluſion au mot *Gallus*, qui veut dire *François* & *Coq*) *Gallus cantat*, c'eſt à dire, ce n'eſt qu'un Coq *ou un François* qui chante. *Utinam*, reprit l'Evêque de Lavaur, *ad iſtud Gallicinium Petrus reſipiſceret!* c'eſt à dire, Plût à Dieu que ce chant du coq pût exciter Pierre à la pénitence. Turnébe dédia auſſi un Ouvrage à Danès, & de Thou parle de lui en divers endroits de ſon Hiſtoire. Ce ſavant Prélat mourut à Paris le 23 Avril 1577, âgé de 82 ans. Son corps fut enterré dans l'égliſe de l'Abbaïe de ſaint Germain des Prez, où l'on voit ſon tombeau près du grand autel, dans l'endroit où eſt aujourd'hui la chapelle de ſaint Caſimir. M. de Thou dit que Danès avoit plus de 80 ans, lorſqu'il mourut à Paris dans le couvent des Bernardins qu'il avoit choiſi pour la retraitte de ſa vieilleſſe. Il ſe trompe, puis qu'il paroit par ſon épitaphe qu'il eſt mort dans l'Abbaïe de S. Germain des Prez. Quelques uns ont écrit que Danès avoit publié des Corrections ſur Pline ſous le nom de Bellocirius. * Génébrard, *in Chron.* Turnébe, *in Loc. Cicer.* Sponde, *in Annal.* De Thou, *Hiſt.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. & T. III. Gal. Chriſt.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVI. &c. Mém. du Concile de Trente.*

Danès avoit à peine atteint l'âge de 25 ans, lorſque *Jean Raviſius Textor*, ou *Teiſſier*, lui dédia ſon livre intitulé *Officina*. Dans l'Epître dédicatoire il le traite de *homo plurimæ eruditionis & doctrinæ*. M. de Launoy prétend que Danès étoit plus ſavant que *Guillaume Budé*, & pour le prouver il allégue ces vers de *Charles Ballius*,

Magnus Budæus, major Daneſius.
Ille Argivos norat, ille etiam reliquos,

M. de Launoy lui attribue pluſieurs Ouvrages, *Dodecaſticum in laudem Nicolai Manuelis, quod extat in Iſagogica terminorum introductione Manuelis, Lutetiæ* 1516. *Judicium Officinæ Textoris per Epiſtolam ſcriptam Nicolao Antonio Veneto, in eadem officina, Pariſiis* 1552. *Scholia in Ariſtotelem & Tertullianum, &c.* L'Auteur du Journal des Savans dit que le livre de *Ritibus Eccleſiæ* publié ſous le nom d'Etienne Duranti, prémier Préſident au Parlement de Toulouſe, eſt de Pierre Danès, qui mourut âgé de 82 ans; qu'il avoit laiſſé pluſieurs Ouvrages Manuſcrits, des traductions du Grec en Latin, des Lettres, des Oraiſons, & les trois livres de *Ritibus Eccleſiæ*, qui furent achetés après ſa mort, avec ſa Bibliothéque par le Préſident Duranti. On a auſſi publié en 1702, une Diſſertation ſur le livre de *Ritibus Eccleſiæ*, où l'on ſoutient que Danès eſt l'Auteur de ce livre. * Teiſſier, *Eloges, quatriéme édit.* Amelot de la Houſſaye, *Mémoires &c. tom.* 2. où l'on trouve une inſtruction que Danès avoit donnée à un Seigneur de Cour que le Roi Charles IX. envoyoit en ambaſſade.

DANET, (Pierre) Abbé de ſaint Nicolas de Verdun, donna un Dictionnaire Latin & François, & un Dictionnaire François & Latin, à l'uſage de Monſeigneur le Dauphin & des Princes ſes fils. Depuis il corrigea & augmenta conſidérablement ces deux Dictionnaires. On trouve que ſon Dictionnaire Latin eſt plus exact que celui qu'il a fait en François. Cet Auteur avoit donné un Eſſai de ces Dictionnaires, dans un petit volume *in octavo* Latin & François, intitulé, *les Racines de la langue Latine.* Il a encore donné un Dictionnaire François des Antiquitez Gréques & Romaines à l'uſage de Monſeigneur en 1698 *in quarto.* Danet eſt auſſi du nombre des Interprétes Dauphins, choiſis par M. le Duc de Montauſier, pour éclaircir les Auteurs, à l'uſage de Monſeigneur le Dauphin: il eut en partage le Phédre, qu'il donna avec une interprétation & des Notes Latines. Cet Auteur eſt mort à Paris en 1709. * *Mém. du tems.* Voyez *Critiques Dauphins.* Baillet, *Jugemens ſur les Gram. Latins, art.* 638.

DANGALA. *Voyez* DANCALA.

DANGALI. *Voyez* DANCALI.

DANGEAU, bourg de France dans le Perche. Il eſt ſur la riviére de Douzaine ou, ſelon M. la Martiniére, d'Ouſane, environ à trois lieues de Châteaudun du côté du Nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

DANGEAU (l'Abbé de.) *Voyez* COURCILLON (Louïs de.)

DANGILLON. *Voyez* AJIS d'Angillon.

DANGU, bourg de France, dans le Vexin Normand, ſur la petite riviére d'Epte, environ à une lieue au deſſous de Giſors. * Maty, *Dict. Géogr.*

* DANHAUER & DANHAWER (Jean Conrad) naquit le 24 Mars 1603, à Kundringen dans le Briſgaw, & fit ſes premiéres études à Straſbourg où on l'envoya en 1610. Il les continua dans l'Académie de la même ville, & fut fait Bachelier en 1619, & Maître en Philoſophie en 1621. L'année d'après il fut couronné Poëte. En 1624, il s'appliqua à la Théologie, & après y avoir ſoutenu pendant quelque tems des Diſputes, il s'en alla à Marpurg & de là à Altorf. Il fut auſſi Gouverneur de quatre jeunes Seigneurs de Ratiſbonne, & en 1627 il alla avec eux à Jéne où ils entendirent les Profeſſeurs Major & Gérard ou Gerhardus. En 1628, on l'appella à Straſbourg, pour être Inſpecteur ou Principal du Collége des Fréres Prêcheurs. En 1629 il y fut fait Profeſſeur en Eloquence, en 1633 Profeſſeur en Théologie & Chanoine de S. Thomas, & en 1634 il fut créé Docteur. Il eut encore dans cette ville-là pluſieurs emplois honorables, juſqu'à ce qu'enfin il devint en 1658 Prédicateur ou Miniſtre de l'égliſe cathédrale, Préſident du Conſiſtoire & Doyen du Chapitre. On l'appella encore en d'autres lieux, comme à Ulm, à Francfort ſur le Mein, à Roſtok, à Dantzik, &c. mais il n'accepta aucune de ces vocations, & demeura à Straſbourg. Il étoit emporté contre les Catholiques Romains, & contre tous ceux qui n'étoient pas de la Confeſſion d'Ausbourg. Il s'oppoſa fortement à la réünion des Luthériens & des Réformez, quoique Charles-Louïs Electeur Palatin tachât à lui inſpirer d'autres ſentimens. Il ſe brouilla avec Dureus ou Duræus qui travailloit de toutes ſes forces à une ſi bonne œuvre. Peu de tems avant ſa mort, il écrivit violemment contre ce Miniſtre, & l'accuſa de n'être ni pour les Luthériens ni pour les Réformez, mais Dureus en appella au Tribunal de Chriſt. Il eut auſſi quelque différent avec Reinboht, Surintendant des Egliſes de Holſtein au ſujet de la réünion des Luthériens & des Réformez, & après que cela eut duré plus de douze ans, ils entrérent dans une nouvelle Diſpute, ſur la queſtion, *Si le S. Eſprit procéde auſſi du fils?* Reinboht ſoutenoit que cette queſtion n'étoit pas d'une grande importance, & juſtifia l'Egliſe Gréque ſur cet article. Danhawer en 1663, publia contre lui un livre intitulé *Stylus Vindex*, dans lequel il lui reproche de vouloir faire revivre l'erreur des Grecs, & l'introduire en Allemagne. Enfin il mourut le 7 Nov. 1666. Parmi ſes Ouvrages, les ſuivans ont fait le plus de bruit, *Hermeneutica, ſeu idea boni Interpretis & malitioſi Calumniatoris; Idea boni Diſputatoris & malitioſi Sophiſtæ; Ariſtoteles redivivus contra Cornæum Jeſuitam; Hodoſophia Chriſtiana; Hodomoria ſpiritus Papæi; Hodomoria ſpiritus Calviniani; Chriſtias, ſeu Hiſt. Eccleſ. trium priorum poſt Chriſtum natum ſæculorum; Collegium Decalogicum; Collegium Phyſico-Logicum; Catechiſmus-milch*, ou Explication du Catéchiſme de Luther. Balthazar Bébélius a fait ſon oraiſon funébre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Diar. Biograph.* Freheri *Theatrum.* Carol. *Mémor. Eccleſ. ſec.* XVII. Molleri *Iſagoge ad Hiſt. Cherſ. Cimbr.* Arnold *Ketzer-Hiſt.* II. P. 17. *b* 6. *k* §. 48.

DANIA, ville du Royaume de Valence. *Voyez* DENIA.

DANIEL, le quatriéme en nombre, entre les grands Prophétes, étoit de la Tribu de Juda, & iſſu, à ce que l'on croit, de la race des Rois de Juda. Il naquit en Judée vers la 25. année du régne de Joſias l'an 3419 du monde & 616 avant J. C. La ville de Jéruſalem fut priſe par l'armée de Nabuchodonoſor, l'an 3429 du monde & avant Jeſus-Chriſt 606. Alors il fut conduit captif à Babylone avec le Roi Joakim & les plus conſidérables de la Nobleſſe, n'étant âgé que de dix ans. Depuis, il fut choiſi pour être du nombre des jeunes gens, que Nabuchodonoſor deſtinoit à ſon ſervice, (& fut nommé *Balthazar*) avec Ananias, Miſaël, & Azarias, qui furent nommez *Sidrach, Miſach & Abdenago.* L'Eunuque Aſphénès ayant reçu ordre du Roi de leur donner des Maîtres qui leur appriſſent la langue & les Sciences des Chaldéens, & de les nourrir des viandes les plus délicates que l'on ſervoit à ſa table, Daniel ne voulant pas ſe ſouiller, en mangeant de ce qu'on ſervoit à un Roi idolâtre, pria l'Eunuque de ne lui donner pour nourriture, à lui & à ſes compagnons, que des légumes, ce qu'Aſphénès lui refuſa; mais Malazar, qui étoit ſous Aſphénès, le lui accorda, ayant connu par expérience, après l'aſſurance que lui en avoit donnée Daniel, que cette nourriture leur cauſoit plus d'embonpoint, que s'ils avoient été traitez comme les autres. La ſage conduite du jeune Daniel l'inſinua dans les bonnes graces du Roi, qui le préféra à tous ceux qui approchoient de ſa perſonne, & qui lui donna des emplois conſidérables. A l'âge de douze ans, il délivra Suſanne de la calomnie des Vieillards, (ſi toutefois le jeune Daniel, qui confondit les Vieillards, faux accuſateurs de Suſanne, eſt le même que le Prophéte.) Depuis il expliqua à Nabuchodonoſor le ſonge de cette ſtatue myſtique, qui ſignifioit la durée des quatre Monarchies; & ce Prince fut ſi content de l'interprétation de Daniel, qu'il le déclara Chef des Mages, & Préfet de la Province de Babylone, l'an du monde 3432, & avant Jeſus-Chriſt 603. Quelques années après, le même Prince, vainqueur d'un grand nombre de nations, ſe voulut faire adorer comme un Dieu. Il fit faire une ſtatue d'or, & par un édit public, il commanda à tous ſes Sujets de l'adorer. Les compagnons de Daniel, qui l'avoient refuſé, furent jettez dans une fournaiſe ardente, d'où on les tira, ſans qu'ils fuſſent brûlez. Quelque tems après, le même Nabuchodonoſor vit en ſonge un arbre, dont la tête touchoit le ciel, qui couvroit la terre de ſes branches, & à l'ombre duquel tous les animaux ſe retiroient; mais qui fut coupé en un moment. Daniel interpréta au Prince ce ſonge, par rapport au changement, qui devoit arriver en ſa perſonne royale. Il lut auſſi à Balthazar les caractéres qu'une main écrivit

écrivit ſur la muraille, & qui étoient l'arrêt de condamnation de ce Prince profanateur. L'envie que les Grands du Royaume portérent à Daniel ſous Darius Méde, fut cauſe qu'on le condamna à être jetté dans la foſſe aux lions; mais ces animaux perdant leur férocité, reſpectérent ſa perſonne, & ne lui firent aucun mal. Cette diſgrace lui arriva, pour n'avoir pas voulu adreſſer ſes priéres religieuſes à Darius le Méde comme à un Dieu pendant l'eſpace de trente jours. Daniel, *ch. 6.* Il eſt vrai que ſelon l'hiſtoire de l'Idole Bel & du Dragon, il fut jetté dans la foſſe des lions pour avoir découvert la fourberie des ſacrificateurs de l'Idole & pour avoir fait crever le Dragon: mais cet endroit de ſon hiſtoire n'eſt point, non plus que l'Hiſtoire de Suſanne, dans le texte Hébreu, ni Chaldaïque; mais ſeulement dans la verſion de Théodotion & dans la Vulgate. Daniel prophétiſa juſqu'au régne de Cyrus, & mourut, à ce que l'on croit, vers la fin du régne de ce Prince, à l'âge d'environ 88 ans. Les Juifs ne le mettent pas au nombre des Prophétes, peut-être parce qu'il n'a pas vécu à la maniére des autres Prophétes, ou pour d'autres raiſons. Mais Jeſus-Chriſt lui donne la qualité de Prophéte, & on ne peut douter que ſon livre ne ſoit une Prophétie, comme les Juifs même en conviennent. Ses Prophéties ont paru ſi claires, que les ennemis mêmes de la Foi ont cru, qu'il n'avoit fait qu'écrire ce qui étoit déja arrivé. La plus célébre de ſes Prophéties eſt celle des ſeptante ſemaines, à la fin deſquelles le Meſſie devoit mourir. L'Ange Gabriel les lui avoit révélées. Nous avons remarqué ailleurs, que c'eſt de la 20 ou 21 année du régne d'Artaxerxès, dit *Longue-main*, qui eſt la 452 avant J. C. que les plus doctes Chronologiſtes, après les anciens Péres, comptent ces mêmes ſemaines. Elles ſont quatre cens quatre-vingt-dix ans Hébreux ou lunaires; & J. C. ayant été baptiſé au commencement de la ſoixante & dixiéme, fut crucifié la troiſiéme année ſuivante. Ce qui vérifie litéralement la Prophétie, qui porte qu'au milieu de la derniére ſemaine, l'hoſtie & le ſacrifice devoient ceſſer, c'eſt-à-dire, par l'oblation de celui dont ils étoient la figure. Pererius prouve ſolidement cette opinion, qui eſt la plus claire & la plus ſuivie. C'eſt dans ſes Commentaires ſur Daniel, *c. 9.* où il réfute les autres ſentimens. Théodoret dit que le même Prophéte, voyant que Cyrus avoit délivré les Juifs de la captivité, dans laquelle ils languiſſoient depuis 70 ans, lui montra dans Iſaïe ſon nom, & la prédiction de ce retour. Quelques Auteurs ont cru que les Juifs ne tenoient pas pour Canonique le livre de Daniel, parce qu'ils le mettent dans le nombre des livres qu'ils nomment *Chetoubim*, mot que quelques-uns traduiſent par celui d'*Agiographes* ou *Saints écrits*; néanmoins il eſt dans leur Canon des livres ſacrez comme dans le nôtre. On a fort douté autrefois & les Proteſtans doutent encore de la vérité des deux derniers chapitres, qui contiennent l'hiſtoire de Suſanne, & de l'Idole Bel. Jules Africain, Euſébe, & Apollinaire ont rejetté ces narrations; & il ſemble que ſaint Jérôme étoit de même ſentiment dans ſa préface ſur Daniel. Origéne a défendu la vérité de cette hiſtoire, ſans néanmoins aſſurer qu'elle fût canonique. L'Auteur du livre des choſes merveilleuſes, attribué à ſaint Auguſtin, *tom.* 3. *liv.* 2. *ch.* 32. ne parle point de l'hiſtoire de Bel. Théodoret expliquant Daniel, ne dit pas un mot de ces hiſtoires; & Nicéphore met celle de Suſanne entre les livres Apocryphes. Mais l'action de Suſanne eſt rapportée & louée par ſaint Clément, *liv.* 4. *Strom.*: par Tertullien, *livre de la Couronne*, *chap.* 4: par ſaint Cyprien, *Ep.* 4: par ſaint Auguſtin, *Serm.* 118: par ſaint Baſile, *liv.* 3. *du ſaint Eſprit*, *ch.* 7: par ſaint Ambroiſe, *liv.* 2. *du ſaint Eſprit*: par ſaint Chryſoſtome, *dans une Homélie qui eſt au tome* 5: par ſaint Grégoire de Nazianze, *dans l'Oraiſon* 29: par Avitus *dans l'Epître à ſa ſœur*: par ſaint Fulgence, *dans ſes Réponſes à Ferrand*, & par Béde. L'Auteur de l'Abrégé attribué à S. Athanaſe, & Ruffin, ſemblent les reconnoître pour un livre canonique, auſſi-bien que ſaint Ambroiſe & Sulpice Sévére. Le premier chapitre & le ſecond, juſqu'au quatriéme verſet, ſont écrits en Hébreu; les ſuivans juſqu'au huitiéme en Chaldaïque, à l'exception du Cantique des enfans dans la fournaiſe, qui n'eſt qu'en Grec; l'original des ſuivans eſt Hébreu, & les deux derniers ne ſe trouvent que dans les exemplaires Grecs. Les Auteurs Apocryphes des livres des Prophétes diſent que Daniel fut enterré à Babylone, & que l'on y voyoit ſon ſépulchre; mais il nous apprend lui-même, que ſur la fin de ſa vie, il habita dans une ville ſituée ſur le Tigre, où il eut ſes derniéres viſions. Les Grecs & les Moſcovites font la fête de ce Prophéte le 17 de Décembre. Elle eſt marquée dans quelques Martyrologes au 10 d'Avril, dans d'autres au 21 Juillet, & dans pluſieurs autres au 11 Décembre. * Daniel, *dans ſes Proph.* Ezéchiel, *ch.* 14. *v.* 14. *&* 20. *ch.* 8. *v.* 3. I. des Machabées, *ch.* 2. *v.* 60. Saint Epiphane, *en la Vie des Prophétes.* Saint Jérôme, *Préf. du Comm. ſur Daniel.* Saint Iſidore, *de la Vie & Mort des Saints.* Torniel & Salian. *Ann. depuis l'an* 3426. *juſqu'à* 3535. Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Pererius, *Comm. ſur Daniel* Sulpice Sévére, *liv.* 2. *Hiſt. ſacr.* Petau, *lib.* 12. *de Doct. Temp. cap.* 32. *& ſeq.* Bellarmin, *liv.* 1. *de Verbo Dei*, *c.* 9. *&c.* Du Pin, *Diſſert. prélim. ſur la Bible.*

DANIEL, ſecond fils de David Roi d'Iſraël & d'Abigaïl. Ce fut un de ceux qui lui naquirent en Hébron. *I. Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 1.

DANIEL, Juif de race Sacerdotale de la Famille d'*Ithamar.* Il revint de la Captivité de Babylone avec le Prophéte *Eſdras.* * *Eſdras*, ou I. *Eſdras. ch.* 8. *v.* 2.

DANIEL, Grand Duc de Moſcovie dans le XIV. ſiécle, tranſporta le ſiége de ſon Empire à Moſcou, qu'il enferma de murailles, & où il fit bâtir un château. Il fut le premier qui prit le nom de grand Prince de Wolodimire, & de Moſcou. Il eut pour ſucceſſeur Jean Kaletri.

DANIEL, ſurnommé *le Clerc* qu'on fit Roi de France. *Cherchez* CHILPERIC II.

DANIEL, ſurnommé *Stylite*, ſaint Moine du V. ſiécle, fut imitateur de la vie & des vertus de ſaint Siméon *Stylite*, & habita, comme lui, ſur une haute colomne, élevée ſur l'embouchure de la Mer Noire. Gennadius Evêque de Conſtantinople, ayant connu ſa vertu, le fit Prêtre. Il délivra de la poſſeſſion du démon, une femme qui l'avoit calomnié, & opéra un nombre infini de merveilles, rapportées par l'Auteur de ſa Vie, que Surius met au 11 jour de Décembre. * Baronius *au Martyrol. & aux Annal. A. C.* 446. *n.* 19. 460. *n.* 20. & 480. *n.* 4. *&c.* Baillet, *Vies des Saints*, 11 *de Décembre.*

DANIEL, Moine de Raïthe, près de la Mer Rouge, vers l'an 600 de JESUS-CHRIST, écrivit la vie de ſaint Jean Climaque, que Surius & Bollandus rapportent au 30 Mars. Le Cardinal Baronius en fait auſſi mention, écrivant ſur le Martyrologe Romain, & parlant de ſaint Jean Climaque, au jour où les Grecs célébrent ſa fête: *Daniel*, dit-il, *a repréſenté la Vie & les vertus de ce Pére*, &c. *au trentiéme Mars.*

DANIEL, Evêque de Wincheſter, en Angleterre, étoit contemporain de Béde, dans le VII. ſiécle. Il écrivit quelques Ouvrages hiſtoriques, qui ſont, *De Rebus geſtis Auſtralium Saxonum*; *Hiſtoria ſuæ provinciæ*; *De inſula Vechti*; *De Vita S. Ceddæ Epiſc. &c.* Divers Auteurs parlent de ce Daniel, qui gouverna 42 ans ſon égliſe, & mourut en 746. Baronius rapporte une Epître, que ce Daniel écrivit à ſaint Boniface, pour l'inſtruction des Infidéles. * Balæus & Pitſeus, *de Script. Angl.* Baronius, *A. C.* 724. Voſſius, *l.* 2. *de Hiſt. Lat. c.* 28. *&c.*

DANIEL, (Gautier) Religieux de l'Ordre de Citeaux, dans le XII. ſiécle, mourut vers l'an 1170. Il compoſa divers Ouvrages, *De Conceptione B. Mariæ*; *De Virginitate ejuſdem*; *De vera amicitia*, *&c.* * Pitſeus, *de Script. Angl.* Charles de Viſch, *Biblioth. Ciſterc. &c.*

DANIEL, (Arnaud) de Taraſcon, Gentilhomme & Poëte Provençal, vivoit dans le XII. ſiécle, ſous le régne d'Ildefonſe, ou Alfonſe I. de ce nom, Comte de Provence. Quelques Auteurs ont dit, qu'il étoit de Montpellier, d'autre le font Limoſin, & il y en a même qui ont cru, qu'il avoit pris naiſſance dans le Périgord; mais il eſt ſûr qu'il étoit de Taraſcon. Il compoſa pluſieurs Ouvrages en vers, qui ne ſervirent pas peu à Pétrarque, lequel faiſoit gloire de les imiter. Ce fameux Poëte, nommant les célébres Poëtes, dans le chapitre 4. du *Triomphe d'amour*, avoue qu'Arnaud Daniel étoit celui de ſa nation, qui avoit le plus de mérite. Le Poëte Dante parle auſſi très-avantageuſement de Daniel. Entre ſes Ouvrages, on diſtingue celui qu'il avoit compoſé contre les erreurs du Paganiſme, ſous le titre de *Las Phantaumarias del Paganiſmo.* Il en écrivit un autre de Morale, qu'il dédia au Roi Philippe *Auguſte*, & il mourut vers l'an 1189. * Dante, *nel Cant.* 26. *del Purg.* Noſtradamus, *Hiſt. de Provence*, *& Vies des Poëtes Provençaux.* La Croix du Maine & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franc. &c.*

* DANIEL, Archevêque & Electeur de Mayence, étoit de la noble famille des Brendels de Hombourg. Il naquit en 1523, & étant encore fort-jeune, il fut fait Chanoine, & peu de tems après Scholaſtique à Spire. Lorſqu'en 1555, il étoit à la Diéte d'Ausbourg, il apprit la mort de Sébaſtien Archevêque de Mayence, & comme il étoit Chanoine dans cet Archevêché, il fut rappellé pour aſſiſter en cette qualité à l'élection d'un nouvel Electeur, laquelle contre ſon attente tomba ſur lui. En 1559, il ſe trouva de nouveau à la Diéte d'Ausbourg. En 1561, il commença à ériger un Collége de Jéſuites à Mayence. En 1562, il couronna à Franckfort ſur le Mein Maximilien II. Roi des Romains. En 1573, il dreſſa dans la ville de Heiſigenſtad un Collége de Jéſuites. Enſuite il dégagea pluſieurs biens engagez, parmi leſquels étoient, Horberg & Wirbſen. Il rebâtit & releva le château ruïné de Martinsbourg. Il aquit les deux Comtez de Reinek & de Koningſtein. Il fit du premier un fief dont il inveſtit les Comtes de Noſtitz, & réünit le ſecond à l'Archevêché. En 1575 il mit à Ausbourg la couronne impériale ſur la tête de Rodolphe. Depuis ce tems-là il réſida toujours à Aſchaffenbourg juſques au jour de ſa mort qui arriva en 1582, le jour même de ſa naiſſance. On dit qu'à ſes obſéques il parut en plein jour une étoile brillante au deſſus de la Cathédrale. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bruſch. *de Epiſc.* Serrar. *de Reb. Mogunt.*

DANIEL, Docteur Syrien de la Secte des Jacobites, a compoſé un Abrégé des Conſtitutions de l'Egliſe des Jacobites, écrit en Arabe, & traduit par Abraham Ecchellenſis, qui en avoit un exemplaire. * Ebed-Jeſu, *Catalogue des Ecrivains Chaldéens.*

DANIEL BAR MARIAM, Ecrivain Syrien, a compoſé une Hiſtoire Eccléſiaſtique diviſée en quatre tomes, & un autre livre de Chronique. *Voyez* Ebed-Jeſu dans ſon Catalogue des Ecrivains.

DANIEL, (Marguerite) femme de René Rondeau, du bourg du Pleſſé, dépendant du Marquiſat de Blin, étant devenue groſſe l'an 1685, environ le 18 Octobre, & ayant ſenti remuer ſon enfant le jour de la Chandeleur, entendit le vendredi ſaint ſuivant, trois cris ſortir de ſon ventre. Depuis, ſon enfant continua de faire les mêmes cris, trois ou quatre fois le jour, & chaque fois quatre ou cinq cris, & quelquefois juſqu'à huit ou neuf fort diſtincts, & comme d'un enfant nouvellement né; mais quelquefois avec de tels efforts, qu'on voyoit l'eſtomac de cette femme s'enfler, comme ſi elle eut dû étouffer. *Journal des Savans. Journal de Médecine de Paris.*

DANIEL de Volterre, ou Ricciavelli, Peintre. *Cherchez* RICCIAVELLI (Daniel) ou de Volterre.

DANIEL, (Samuel) Hiſtorien & Poëte Anglois né en 1562 près de Taunton en Sommerſetſhire. A l'âge de 19 ans il fut reçu au Collége appellé la *Halle de Marie-Magdelaine* à Oxford. Il s'y appliqua à toute ſorte d'études, mais principalement à l'Hiſtoire & à la Poëſie. Il donna des preuves de ſa veine poëtique étant encore fort jeune. Après trois ans de ſéjour il quitta l'Univerſité, ſans qu'on ſache où, il alla d'abord après, ni ce à quoi il s'occupa. Ce qu'il y a de ſûr c'eſt qu'il travailla à la traduction An-

Angloiſe du Traité de P. Jovius *de Teſſeris*, qu'il publia à Londres en 1585, & qu'il accompagna d'une très-belle préface. Peu de tems après il fut appellé à la Cour, & il y eut l'emploi de Gentilhomme de la chambre de la Reine, qui l'eſtima beaucoup, & il s'aquit tant de réputation qu'il paſſa pour le plus habile de ſon tems dans l'Hiſtoire & dans la Poëſie. Camden, Owen, Hoskin & pluſieurs autres grands hommes de ſon tems furent ſes amis intimes. Il ſe laſſa à la fin du tumulte de la Cour, & chercha le repos à ſa campagne ſituée dans le village de Bekington en Sommerſetſhire, où il mourut au mois d'Octobre *1619*. Anne Aifford fille unique & héritiére du Duc d'Aifford, depuis Comteſſe de Pembrock & ci-devant diſciple de Samuel Daniel, lui fit élever un monument à ſes dépens dans l'Egliſe de Bekington. On a de lui un grand nombre d'Ouvrages en vers comme, *Muſophilus*; *The complaint of Roſamund*; *Delia*; *The tragœdie of Philotas*; *Hymens Triumph*; *The Queens Arcadia*; *Cleopatra*, *&c.* mais ſur-tout ſon grand *Poëme héroïque ſur le ſujet de la querelle entre les Maiſons de Lancaſter & d'Yorck*, diviſé en 8 livres. Toutes ſes Poëſies ont été imprimées enſemble *in quarto* à Londres en 1624, Il a écrit en proſe *la Collection de l'Hiſtoire d'Angleterre depuis le commencement juſques à Edouard III.* in folio. Cet Ouvrage a été continué dans la ſuite par Godwin, Truſſel & quelques autres. * *Ex ejus ſcript. &* A. Wood, *Antiquitates Oxonienſ. Dict. Allemand de Bâle.*

DANIEL, (Gabriel) né à Rouen l'an 1649, eſt entré chez les Jéſuites en 1667. Il a enſeigné en divers endroits les Humanitez, la Rhétorique, la Philoſophie, & enſuite la Théologie. Depuis, ayant quitté les exercices de claſſe, il a écrit divers Ouvrages ſur différentes matiéres; *Un eſſai de l'Hiſtoire de France, in 4to*, contenant le régne de Clovis & des enfans de ce Prince, avec des Diſſertations & des Notes; *Voyage du monde de Deſcartes*: ce livre a été traduit en Anglois par un Docteur d'Oxford, & en Italien par Dominico de Géorgio; *Nouvelles difficultez touchant la connoiſſance des bêtes*: cet Ouvrage à été réüni au Voyage du Monde de Deſcartes, dans une nouvelle édition imprimée en 1703; Une *Réponſe aux Lettres provinciales*, ſous le titre d'*Entretiens de Cléandre & d'Eudoxe*; il y a eu en moins de deux ans onze ou douze éditions de cet Ouvrage: il a été traduit en Latin par le Pére Jouvenci, puis en Italien, en Anglois & en Eſpagnol; *Deux Lettres de M. l'Abbé *** à Eudoxe* touchant la nouvelle Apologie des Lettres provinciales; *dix Lettres au P. Alexandre Dominicain*, où il fait le paralléle de la doctrine des Thomiſtes & des Jéſuites ſur la probabilité, & ſur la Grace: elles ont été traduites en Latin par le Pére Jouvenci, & imprimées à Ausbourg; *Syſtéme de Louïs de Léon, touchant la derniére Pâque de* J E S U S C H R I S T *Nôtre Seigneur, avec une Diſſertation & des Notes ſur la doctrine & la pratique des Quarto-Décimans*; *Défenſe de ſaint Auguſtin contre un livre attribué* au Sieur de Launoy; Quatre *lettres*, une au R. P. Cloche Général des Dominicains, & trois au R. P. Serry, au ſujet du livre de *la Défenſe de S. Auguſtin*; *Traité théologique touchant l'efficacité de la Grace en 2 vol.* dans le ſecond deſquels il répond au livre du P. Serry, intitulé *Schola Thomiſtica vindicata*; *Remontrance à Monſeigneur l'Archevêque de Reims ſur ſon ordonnance du quinziéme de Juillet* 1697: il y a eu quantité d'éditions de cet Ouvrage; il a été traduit & imprimé en Latin par le Pére Jouvenci; *Diſſertatio de Judiciis Critiocrum & nuperi Interpretis Gallici ſuper loco ſancti Chryſoſtomi Homilia 3. in Epiſtolam ad Hebræos.* Il a auſſi donné une Hiſtoire de France, qui a paru d'abord en 3 vol. *in fol.* à Paris, où on l'a réimprimée l'an 1721, en ſept volumes in 4. On a ajoûté dans cette derniére édition les Faſtes de Louïs XIII. & de Louïs XIV. L'Abrégé de cette Hiſtoire de France vient auſſi de paroître en 9 volumes in douze, y compris les mêmes Faſtes de Louïs XIII. & de Louïs XIV. en 1724. Il a encore donné l'*Hiſtoire de la Milice Françoiſe* en 2 vol. in 4. On imprime actuellement le Recueil des Ouvrages de cet Auteur en trois volumes in *4to*, dans lequel l'*Eſſai de l'Hiſtoire de France*, ſon grand Ouvrage de *l'Hiſtoire de France*, ni *l'Hiſtoire de la Milice* ne ſont pas compris. Il eſt intitulé *Recueil de divers Ouvrages Philoſophiques, Théologiques, Hiſtoriques, Apologétiques & Critiques.* Trois de ces Ouvrages n'avoient point encore vu le jour, ſavoir un petit Traité Métaphyſique du Mouvement, l'Hiſtoire du Concile de Paleſtine, & le Traité des péchez d'ignorance. Le P. Daniel a été Supérieur de la maiſon profeſſe des Jéſuites à Paris.

* DANIÉLOWITZ, eſt le nom d'une noble famille de Lithuanie & d'une autre de Pologne qui fut éteinte vers le milieu du ſiécle paſſé. La premiére poſſéde ſes biens dans le Palatinat de Minski, & il en eſt fait mention dans les Actes de la Diéte tenue à Hrodlo. C'eſt de là qu'eſt iſſu Alexandre Daniélowitz Prince de Menzikof. Il entra jeune au ſervice du Czar Pierre Alexiowitz qu'il accompagna dans ſes voyages d'Allemagne de Hollande & d'Angleterre, & dont il gagna tellement les bonnes graces par ſes bons ſervices, qu'il devint le premier Favori de ſon Maître, Généraliſſime de ſes Armées, Grand Maître d'Hotel de la Couronne, premier Préſident de tous les Colléges, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc, &c. L'Empereur Leopold le fit Comte de l'Empire. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Orbis Politic. T. III.*

DANIUS. *Voyez* ELDAD DANIUS.

* DANKS, (François) d'Amſterdam fut un habile Peintre en hiſtoires. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken *Schoub. der Nederl. Schild.* III. P.

DANKALI. *Voyez* DANCALI.

DANKELMAN. *Voyez* DANCKELMAN.

* DANN, petite ville du Sundgow qui fait partie de la Haute Alſace, eſt ſituée ſur la riviére de Thur entre Sennen à l'orient & S. Damarin à l'occident, au ſud-oueſt de Colmar dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

DANNA. *Voyez* DAMNA.

DANNEBERG. *Voyez* DANEBERG.

DANNEBROG. *Voyez* DANEBROG.

DANNEMARC. *Voyez* DANEMARC.

DANSE, (la) ſauts & pas meſurez qui ſe font en cadence, mouvemens du corps réglez & faits avec art, au ſon des inſtrumens ou de la voix. Elle ſe trouve en uſage chez tous les peuples, tant civiliſez que barbares. Elle a été pourtant eſtimée chez quelques uns, & mépriſée par les autres. Les Lacédémoniens, après avoir appris cet Art de *Caſtor* & de *Pollux*, le cultivérent avec tant de ſoin, qu'ils n'alloient à la guerre qu'en danſant au ſon de la flûte, de ſorte qu'on peut dire, qu'ils doivent une partie de leur gloire à la Danſe. Avec cet exercice leur Jeuneſſe aprenoit auſſi celui des armes. Un Joueur de flûte ſe mettant au milieu d'eux, commençoit le branle en jouant & danſant, & ils le ſuivoient en bel ordre avec mille poſtures guerriéres. La même choſe ſe pratiquoit à la Danſe qu'ils apelloient *Hormus*, qui étoit un branle compoſé de filles & de garçons, où le garçon menoit la danſe avec des poſtures mâles & belliqueuſes, & la fille le ſuivoit avec des pas plus doux & plus modeſtes, comme pour faire une harmonie de la force & de la tempérance. Ils avoient encore une autre Danſe, qui ſe faiſoit nuds piez, ſans parler de celle qu'Homére répréſente dans le Bouclier d'*Achille*, à quoi *Dédale* exerce la belle *Ariadné*, ni des deux Sauteurs & Baladins, qui marchent à la tête, & qui font des ſauts périlleux. Les Theſſaliens en faiſoient tant d'état, que leurs principaux Magiſtrats en empruntoient le nom, & s'appelloient *Proorqueſtres*, comme qui diroit, qui ménent la Danſe: car on lit encore cette Inſcription ſur leurs Statues; auſſi bien que celle-ci, *à l'honneur d'un tel*, pour avoir bien danſé au combat, c'eſt-à-dire, pour avoir bien fait à la bataille. A Délos, on ne faiſoit point de ſacrifice ſans la Danſe, & l'on voit de jeunes garçons, où les principaux ménent la Danſe, au ſon de la flûte & de la lyre. Les Indiens adorent le Soleil en danſant; & ils n'ont point d'autre culte de la Divinité. Ils le pratiquent au coucher & au lever de cet Aſtre. Les Ethiopiens vont au combat en danſant; & avant que de tirer leurs fléches, qui ſont rangées autour de leurs têtes en forme de rayons, ils ſautent & danſent, pour étonner l'Ennemi. En Egypte, la Fable de *Protée* répréſente un excellent Danſeur, qui faiſoit mille poſtures différentes, & dont le corps ſouple, & l'eſprit ingénieux ſavoit tout contrefaire & tout imiter. „ Je laiſſe à part, *continue* „ *Lucien*, pluſieurs ſortes de Danſes avec leurs noms & leurs Au- „ teurs, mon deſſein n'ayant été que de montrer le plaiſir & l'utilité, „ qu'on peut tirer de cet exercice, particuliérement depuis le ſiécle „ d'*Auguſte*. Je n'ai point parlé de la Danſe Phrygienne, qui ſe fait „ dans la débauche, où l'on voit ſauter & gambader des Païſans au „ ſon de la flûte, qui eſt une danſe pénible & laborieuſe, qui ſe „ pratique encore à la campagne." Socrate apprit à danſer d'Aſpaſia. Ceux de Sparte & de Créte alloient à l'aſſaut en danſant. Au contraire Cicéron fait reproche à Gabinius homme conſulaire, d'avoir danſé. Tibére chaſſa de Rome les Danſeurs. Domitien ôta du Sénat quelques Sénateurs, pour avoir danſé. Les Anciens avoient trois ſortes de danſes; l'une grave, nommée *Emmelie*, qui répond à nos baſſes danſes & pavanes; la ſeconde étoit gaye qu'ils nommoient *Cordax*, qui répond à nos gaillardes, voltes, courantes & gavottes; la troiſiéme nommée *Siecinnis* entremêlée de gravité & de gayeté, qui répond à nos branles. Néoptolémus fils d'Achille enſeigna à ceux de Créte une danſe appellée *Pyrrichie*, ou la danſe armée, pour s'en aider à la guerre. Mais la Fable dit que les Curétes inventérent cette danſe pour amuſer le petit Jupiter, avec leurs épées dont ils frappoient ſur leurs boucliers. Numa inſtitua auſſi une danſe pour les Saliens Prêtres de Mars, qui ſervoient avec des armes; & de ces danſes on en a compoſé une qu'on appelle des bouffons & mataſſins, dont les Danſeurs ſont vétus de petits corſelets avec des morions dorez, des ſonnettes aux jambes, avec l'épée & le bouclier à la main. On y fait pluſieurs paſſages, dont Thoinot Arbeau a donné la tablature en ſon *Orchéſographie*. Lucien en a fait un traité, & Julius Pollux un chapitre. *Lucien*, dans le Dialogue *de la Danſe*, dit qu'elle eſt auſſi ancienne que le Monde, & qu'elle a pris naiſſance avec l'Amour. Témoin, ajoûte-t'il, le bal meſuré des Aſtres, & les diverſes conjonctions des Etoiles fixes & errantes: car c'eſt du branle des Cieux & de leur Harmonie, qu'a pris ſon origine cet Art divin, qui s'eſt augmenté avec le tems. Il faut croire, pour l'honneur de Lucien, qu'il a voulu rire, quand il a avancé de ſemblables niaiſeries. Il en eſt auſſi parlé dans Athénée, Cœlius Rodiginus, & Scaliger. On tient que la Déeſſe Rhéa fut la premiére qui ſe plut à l'exercice de la danſe, & qu'elle l'enſeigna à ſes Prêtres en Créte & en Phrygie; & cette invention ne lui fut pas inutile; car en ſautant & danſant ils ſauvérent la vie à *Jupiter*, que *Saturne* ſon Pére vouloit dévorer; ſi bien que le Monarque des Cieux doit ſon ſalut à la Danſe. Mais c'étoit alors un exercice militaire, qui ſe faiſoit en frapant des épées & des javelots contre les boucliers. *Pyrrhus* inventa la Pyrrhique, qui eſt une danſe, qui ſe fait avec les armes; comme on le dit au mot *Pyrrhique*. Quelques uns en attribuent l'invention à Minerve, qui danſa de joye après la défaite des Titans; d'autres à Caſtor & à Pollux. On a donné en François depuis quelques années deux Traitez d'*Orchéſographie* ou de la Danſe, où l'on voit par certaines marques, les pas, la meſure, & les cadences de cet Art.

DANSEURS DE CORDE. *Cherchez* SCHOENOBATES.

DANTE, petite ville où les Portugais ont une forteresſe. Elle eſt ſur la côte du Congo en Ethiopie, aux confins du Royaume d'Angola. On pêche à Dante des ſardines, qui ont plus d'un pié de longueur. * Maty, *Diction. Géogr.*

DANTE ALIGERI, un des rares eſprits de ſon tems, grand Poëte Toſcan, & bon Philoſophe, a vécu ſur la fin du XIII. ſiécle, & au commencement du XIV. Il naquit à Florence l'an 1265, & fut un des Gouverneurs de cette ville, pendant les factions des Noirs ou Guelfes, & des Blancs qui étoient la plupart Gibelins. Charles de France, Comte de Valois, que le Pape Boniface VIII. avoit fait venir l'an 1301 à Florence, pour diſſiper les factions dont cette République étoit

rom-

horriblement tourmentée, ne put empêcher, que les Noirs ne proſcriviſſent les Blancs, & ne ruïnaſſent leurs maiſons; peut-être même qu'il y conſentit. Dante qui étoit de la faction des Blancs, quoique d'ailleurs il fût Guelfe, ſe trouva du nombre des bannis; ſa maiſon fut abbatue, & toutes ſes terres furent pillées. Il s'en prit au Comte de Valois, comme à l'Auteur de cette injuſtice, & eſſaya de s'en venger ſur toute la maiſon de France, en parlant très-mal de ſon origine dans ſes Ouvrages: ce qui auroit fait ſans doute impreſſion dans les eſprits, ſi des preuves très-claires ne diſſipoient cette calomnie. Cette animoſité n'eſt pas la ſeule, qui défigure les Ouvrages de Dante: ſes emportemens contre le ſaint Siége, l'ont fait mettre au nombre des Auteurs cenſurez. A cela près, il avoit beaucoup de génie. Pétrarque dit, que ſon langage étoit délicat; mais que la pureté de ſes mœurs ne répondoit pas à celle de ſon ſtyle. Il mourut à Ravenne l'an 1321, en la 56 année de ſon âge au retour de Veniſe, où Guy Polentan, Prince de Ravenne l'avoit envoyé pour détourner la guerre dont la République le menaçoit, ſans y avoir réüſſi, & ſans avoir pu ſe faire rappeller de ſon exil. Dante a compoſé divers Poëmes, que nous avons avec les explications de Chriſtophle Landini, & d'Alexandre Vellutelli. Il a auſſi laiſſé des Epîtres, *De Monarchia mundi, &c.* Il s'étoit lui-même compoſé cette Epitaphe, un peu avant que d'expirer.

Jura Monarchiæ, Superos, Phlegethonta lacuſque
Luſtrando cecini, voluerunt fata quouſque.
Sed quia pars ceſſit melioribus hoſpita caſtris,
Auctoremque ſuum petiit felicior aſtris,
Hic claudor Dantes, patriis extorris ab oris,
Quem genuit parvi Florentia mater amoris.

Pluſieurs Auteurs ont conſacré des éloges funébres à ſa mémoire. Dans le XV. ſiécle, Bernard Bembo, pére du Cardinal de ce nom, étant Gouverneur de Ravenne, & ayant trouvé le tombeau de Dante ruïné, le fit refaire de marbre, & y fit mettre cette inſcription.

Exigua tumuli, Dantes, hic ſorte jacebas,
Squalenti nulli cognite pene ſitu:
At nunc marmoreo ſubnixus conderis arcu,
Omnibus & cultu ſplendidiore nites.
Nimirum Bembus Muſis incenſus Etruſcis
Hoc tibi, quem in primis hæ coluere, dedit.

Marulle pour honorer la mémoire de ce grand Poëte, fit les vers ſuivans.

Quis ſacer hic, Erato, Vates, dic aurea? Dantes
Aliger. At vocis quod genus & numeri?
Vox patria illa Viro numeros ſine nomine nuper
Miſerat Auctoris Sicelis Æthna ſui.
Materiam nunc ede: Animarum horrenda piacla
Quodque iter ad Superos, ad Styga quodque ferat.
Unde domo? Veterem agnoſcit Florentia Alumnum.
Ecqua tot merces dotibus? Exilium.
Heu ſortem indignam, & virtutibus invida ſecla!
Quamvis cui virtus contigit, & patria eſt.

Le Pére Labbe rapporte l'épitaphe ſuivante *l.* 2. *N.* 32.

Qui cœlum cecinit, mediumque imumque tribunal,
Luſtravitque animo cuncta Poeta ſuo,
Doctus adeſt Dantes, ſua quem Florentia ſape
Senſit conſiliis ac pietate patrem:
Nil potuit tanto mors ſæva nocere Poëtæ,
Quem vivum Virtus, Carmen, Imago facit.

Il laiſſa un fils qui quitta le nom d'Aligeri & prit celui de Dante. Il fut Avocat & s'établit à Véronne. Il fut pére de PIERRE Dante, à qui Philippe adreſſa la vie de notre Poëte. N. Dante fut exhorté par les Florentins de revenir à Florence en 1495, mais il rejetta leurs offres. Il étoit docte & faiſoit de bons vers Latins. Il mourut à Mantoue dans une extrême miſére, ayant tout perdu dans Véronne, lorsque les Vénitiens prirent cette ville. * Villani, *l.* 9. *c.* 135. Saint Antonin, *tit.* 21. *c.* 5. §. 2. Pétrarque, *Rerum Memor l.* 2. *c.* 4. Paul Jove, *in Elog. c.* 4. Trithéme, *de Script. Eccl.* Rubeus, *Hiſtoire de Ravenne*, 6. Bartoli, *l.* 1. *de Iniqu. reis.* Volaterran, *Antrop. l.* 1. Sponde, *An. Chriſt.* 1291. 1301. *n.* 4. *&c. num.* 7. *Voyez* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes.* Bayle *Dict. Crit.*

DANTE, (Pierre Vincent) natif de Pérouſe, étoit de la familles des *Rainaldi*. Il ſe diſtingua par ſon eſprit, par ſon amour pour les belles Lettres, & par ſon habileté dans les Mathématiques & dans l'Architecture, & ſur tout à cauſe de ſa délicateſſe dans la Poëſie. Il y étoit ſi expert qu'il ſurpaſſoit ou du moins égaloit le fameux *Dante*, dont on lui donna le nom. Il inventa auſſi pluſieurs machines, & compoſa un Commentaire ſur la Sphére de Jean de Sacroboſco. Il mourut fort âgé l'an 1512, & laiſſa un fils nommé JULES DANTE très-habile dans l'Architecture & dans les Mathématiques, qui compoſa un livre *de Alluvione Tyberis*, & des Notes *in Ornamenta Architecturæ*, & mourut en 1575. Ce dernier eut un fils nommé Ignace, dont il eſt parlé cy-deſſous. Pierre Vincent Dante eut auſſi une fille appellée THEODORA DANTE, qui s'eſt rendue illuſtre parmi les Savans, à cauſe de ſon habileté dans les Mathématiques, qu'elle enſeigna avec beaucoup de ſuccès à Ignace ſon neveu, & dont elle compoſa pluſieurs Ouvrages à la campagne, où elle s'étoit retirée, à cauſe de la peſte, qui déſola la ville de Pérouſe où elle démeuroit en 1497. Auguſtini Oldoini *Athenæum Auguſtum.* * Bayle, *Diction. Critique* 2. *Edition.*

DANTE, (Jules) fils de Pierre Vincent. *Voyez* l'article précédent.

DANTE, (Theodora) fille de Pierre Vincent. *Voyez* l'Article de DANTE (Pierre Vincent.)

DANTE, (Ignace) petit-fils de Pierre Vincent Dante, naquit à Pérouſe, & ſe fit Moine Jacobin. Il ſe rendit habile en Philoſophie & en Théologie, & plus encore dans les Mathématiques. Il fut appellé à Florence par le Grand Duc Côme I. & lui expliqua la ſphére, & les livres de Ptolomée. Il fit des leçons publiques ſur le même ſujet, & il eut beaucoup d'Auditeurs dans l'Académie de Bologne, lorsqu'il y expliqua la Géographie, & la Coſmographie. Etant retourné à Pérouſe, il fit une belle carte de cette ville, & de tout ſon territoire. La réputation de ſa ſcience le fit attirer à Rome par Grégoire XIII. qui lui donna la commiſſion de faire des cartes de Géographie & des plans. Il s'en aquita ſi bien que ce Pontiſe ſe crut obligé de l'élever à l'Epiſcopat. Il lui donna donc l'Evêché d'*Alatri* proche de Rome. Ce nouveau Prélat ne manqua pas d'aller réſider; mais Sixte V. ſucceſſeur de Grégoire XIII. le voulut avoir auprès de ſoi, & lui donna ordre de s'en revenir à Rome. Dante ſe préparoit à ce voyage lorsqu'il mourut le 19 Octobre 1589, âgé de 49 ans, & fut enterré dans ſa Cathédrale. Il publia à Florence en 1569, un Traité de la conſtruction & de l'uſage de l'Aſtrolabe. Il fit auſſi des Notes ſur la ſphére de *Sacroboſco*, ſur l'Aſtrolabe, ſur le Planiſphére univerſel. Il fit une ſphére du monde en cinq tables. Il faut ajoûter encore ſon Optique d'Euclide, & d'Eliodore Lariſſeus, & ſon Commentaire ſur les deux régles de Jacques Barozzi. Ces deux derniers Ouvrages ſont en Italien. * Ughel. *Ital. ſac. t.* 1. Fernand. *Concert. Prædicat.* Font. *Theat. Dominic. pag.* 117. *& Hiſt. Prov. Rom. p.* 364. Bayle, *Dict. Crit. quatriéme édit.*

DANTE, (Vincent) fils de *Jules* Dante, & petit-fils de *Pierre Vincent*, ſavant Mathématicien, & très habile Architecte, Sculpteur, & Peintre. Il fit à Pérouſe une ſtatue du Pape Jules III. que l'on a regardée comme un chef d'œuvre de ſculpture. Philippe II. Roi d'Eſpagne lui offrit des penſions conſidérables pour l'attirer en Eſpagne, afin d'y achever les peintures de l'Eſcurial; mais Dante n'eut pas aſſez de ſanté pour accepter ces offres. Il reſta à Pérouſe, où il mourut l'an 1576, âgé de 46 ans. Dante s'appliqua à la Poëſie & aux Mathématiques. Il compoſa pluſieurs ouvrages, & entr'autres la vie de ceux qui ont excellé dans le deſſein des ſtatues. * Oldoini *Athenæum Auguſtum.* Bayle, *Diction. Crit.* 2. *Edition.*

DANTE, (Jean-Baptiſte) natif de Pérouſe, excellent Mathématicien, dont on ne ſait point la famille, floriſſoit à la fin du XV. ſiécle. Il inventa une maniére de faire des ailes artificielles, ſi exactement proportionnées à la peſanteur de ſon corps, qu'il s'en ſervit pour voler en l'air, & en fit pluſieurs fois l'expérience avec ſuccès ſur le lac de Thraſiméne. Il voulut donner ce ſpectacle à la ville de Pérouſe, dans le temps de la ſolemnité du mariage de Barthélemi d'Alviane. Il s'éleva très-haut en l'air, & vola par deſſus la place, mais le fer avec lequel il dirigeoit une de ſes aîles, s'étant caſſé, Dante ne pouvant plus balancer la peſanteur de ſon corps, tomba ſur l'égliſe de Nôtre-Dame, & ſebriſa une cuiſſe, de quoi il fut guéri par d'habiles Chirurgiens. Après cette guériſon, il profeſſa les Mathématiques à Veniſe, & mourut de maladie âgé de 40 ans. Son adreſſe à voler lui fit donner le nom de Dédale. On ne doute point qu'il ne fût parent des Dantes de Pérouſe. * Oldoini, *Athenæum Auguſtum.* Bayle, 2. *édition de ſon Dictionnaire Critique.*

DANTECOURT, (Jean-Baptiſte,) né à Paris le 24. Juin 1643, entra le 8 Septembre 1662, chez les Chanoines Réguliers de ſaint Auguſtin dans la congrégation de ſainte Geneviéve. Il fut fait Chancelier de l'Univerſité de Paris en 1680, & Curé de ſaint Etienne du Mont à Paris en 1694. Il a fait deux *Factums* pour la défenſe de la préſéance de ſon Ordre ſur les Religieux Bénédictins aux Etats de Bourgogne, & un livre de Controverſe, qui porte pour titre, *Défenſe de l'Egliſe* contre le livre de M. Claude, intitulé *Défenſe de la Réformation*, imprimé à Paris en 1689. Il quitta la Cure de ſaint Etienne en 1710, & s'étant retiré à ſainte Geneviéve, il y mourut le 5 Avril 1718. âgé de près de 75 ans. * Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. XVII. ſiécle, tom.* 5. *Regit. de ſainte Geneviéve.*

D'ANTHON. *Cherchez* ANTHON.

DANTISCK ou DANTISCUS, (Jean) Evêque de Warmie en Pologne, dans le XVI. ſiécle. On l'appelloit auſſi *a Curiis*, mais ſon véritable nom étoit *Vlasbinder*. Après avoir été Secretaire du Roi, il fut elevé en 1535, à l'Evêché de Warmie. En 1712, il appella de la ville de Dantzik au Roi de Pologne: ce que perſonne n'avoit jamais fait avant lui, cela étant inuſité dans les villes de Pruſſe. Il fut employé en diverſes ambaſſades, & s'aquit beaucoup de réputation par ſon eſprit, par ſa prudence, & par ſes Poëſies. Il mourut en 1548. * Paul Jove, *in Elog. c. ult.* Starovolſcius, &c.

DANIUS. *Cherchez* ELDAD DANIUS.

DANTREY. *Voyez* DAVENTRY.

DANTSICK. *Voyez* DANTZICK.

DANTZICK, ville que les Auteurs Latins nomment *Gedanum* & *Dantiſcum*, capitale de la Pruſſe Royale, ſe tient ſous la protection de Pologne. C'eſt une ville libre, l'une des quatre capitales Anſéatiques, grande, belle, riche, & des plus marchandes de tout le Septentrion. Elle eſt ſituée ſur la Viſtule, qui lui apporte tout le commerce de la Pologne, à une lieue de la mer Baltique, au Golfe de Dantzick, où elle a un tres bon port, & un tres beau canal, pour le tranſport des marchandiſes; mais dont l'entrée eſt difficile, parce qu'il n'y a pas aſſez d'eau pour les grands vaiſſeaux. Outre la Viſtule, il y a encore deux petites riviéres, qui ſont la Rodaune & la Morlave. Le canal diviſe la ville en deux parties; dans l'une il y a une iſle où ſont les magaſins, & le reſte n'eſt pas habité; l'autre a ſix grandes rues, qui traverſent tout ce

côté de la ville, & qui aboutiſſent au quai de ce canal, toujours couvert de navires, qui y viennent de toutes les parties de l'Europe. Les égliſes, les bâtimens publics y ſont magnifiques, & les maiſons bien bâties. Les Dantziquois étoient tous Catholiques, mais en l'an 1525, ils embraſſérent la doctrine de Luther. On y tolére la Religion Catholique & la Calviniſte, quoique les Luthériens y adminiſtrent ſeuls le gouvernement. L'Egliſe des Catholiques eſt deſſervie par les Dominiquains: c'eſt leur paroiſſe; outre laquelle, il y a encore dans le fauxbourg une maiſon de Jéſuites, & un monaſtére de Religieuſes. C'eſt une choſe remarquable qu'à Dantzick, les Luthériens reconnoiſſent le Nonce du Pape, qui eſt en Pologne, pour pluſieurs affaires eccléſiaſtiques, comme pour avoir diſpenſe des mariages au degré défendu. Les Jéſuites ont un Collége à Dantzick. Les Polonois nomment cette ville; Gdansk. L'égliſe de ſaint Pierre, la Maiſon de ville, l'Arcenàl, la Bourſe où les Marchands s'aſſemblent, le quai & la place de ſaint Dominique ſont les édifices que les Voyageurs y voyent avec le plus de plaiſir. On croit que les Danois firent bâtir une fortereſſe, dans l'endroit où eſt Dantzick, qu'ils nomment *Dans-Wik*, comme qui diroit *le Bourg des Danois*. C'eſt ce mot *Dans*, que les Pruſſiens & les Polonois prononcent, *Gdan*, *Gdans*, & *Gdansk*, ſelon la dialecte de la langue Eſclavonne. De là on a formé le mot Latin *Gedanum*, & le vulgaire celui de *Dantzick*. On dit que Subiſlaüs, petit-fils de Suantiborus, vers l'an 1186, enleva aux Danois cette fortereſſe qu'il aggrandit conſidérablement. Depuis, les Polonois s'en rendirent maîtres, & Primiſlaüs en fit une ville en 1295. Les Chevaliers Teutoniques l'uſurpérent vers l'an 1305, & l'entourérent de murailles en 1343. Mais Caſimir III. Roi de Pologue, la reprit vers l'an 1454. Il accorda de grands priviléges aux Habitans, leur remit un tribut qu'ils payoient, & leur donna la garde de la mer, avec la permiſſion d'impoſer une ſorte de tribut nommé *Zulag*. C'eſt pour cette raiſon qu'en 1637, ceux de Dantzick s'oppoſérent à l'impôt qne Ladiſlas-Sigiſmond, Roi de Pologne avoit mis ſur les marchandiſes qui paſſeroient à ſa nouvelle ville de Walaſlavie. Le droit du Roi fut très-bien établi par Daniel Cruſius. Les Dantzickois s'étoient déclarez pour Maximilien d'Autriche, élu contre Etienne Bathori. Ce dernier les fit proſcrire à la Diéte de Thorn en 1576, les aſſiégea en 1577, & les obligea à lui demander pardon, à lui jurer fidélité, à payer tribut de leur port, à le recevoir ſans condition, à donner cent mille écus d'amende, & vingt mille autres, pour la réparation de l'Abbaïe d'Oliva, qu'ils avoient ruïnée. Depuis, ceux de Dantzick ont recouvré leur premiére liberté, battent monnoye au coin du Roi de Pologne, & adminiſtrent la Juſtice en ſon nom. Ils ſont un des Membres de l'Etat, & ont été reçus en 1632, à donner leur ſuffrage pour l'élection du Roi, auſſi-bien que ceux de Cracovie, & ceux de Wilna en Lithuanie. Le Roi y prend la moitié des Droits, ſur les entrées, & ſur la Douane. Dantzick réſiſta courageuſement aux Suédois l'an 1556, & témoigna une grande fidélité pour le Roi Caſimir ſon Prince, qui y fit ſon entrée le 15. Novembre de la même année. Elle eſt très-bien fortifiée, & elle le ſeroit davantage, ſi elle n'étoit commandée par quelques collines, qu'on garde en temps de guerre; mais les remparts, qui ſont extrémement élevez du côté de ces collines, couvrent très-bien la ville. Il y a auſſi un château à l'emboûchure de la Viſtule dans le Golfe de Dantzick. Les Polonois tirent de cette ville, les draps, les ſoyes, les cuirs, le papier, les huiles, le ſucre, & toutes les épiceries, dont ils ſe ſervent pour aſſaiſonner les viandes & le poiſſon. Ils n'y prennent point des vins, des eaux de vie, ni du ſel, qu'on y porte de France, & qui n'y vaut qu'un écu le muid, parce qu'ils n'aiment que le vin d'Hongrie, qu'ils ſont de l'eau de vie avec du blé, & qu'ils ont beaucoup de ſel. * Henneberger, *Deſcr. Boruſſ.* Cluvier, *Deſcr. German.* Berthius, *l.* 3. *Comment. German.* Eraſmus Stella, *de Antiq. Boruſſ.* Le Laboureur, *Voyage de la Reine de Pologne, &c.* *Voyez* encore la Deſcription Allemande de Dantzick par R. *Curicken*, imprimée à Amſterdam en 1686, où l'on voit auſſi l'hiſtoire de cette ville.

* D A N T Z I C K, (le Golfe de) tire ſon nom de la ville de Dantzick. Il s'étend depuis les côtes orientales de la Pomerélie, juſques aux côtes occidentales de la province de Samlande dans la Pruſſe Ducale. Le Pautzkerwik & le Friſch-Haff ſont compris dans ce Golfe.

* D A N U S, premier Roi de Danemarc fils de Humble Roi de Gothie fut élu par les Jutes. Ce Prince y régna, ſelon l'opinion de quelque Hiſtoriens, vers l'an du monde 2909. * Audifret, *Hiſt. & Géographie ancienne & moderne*, tome 1.

* D A N Z, (Jean André) dont l'érudition a été ſi célébre, & a fait tant d'honneur à l'Univerſité de Jéne, naquit le 1. de Fevrier 1654, à Sandhuſen village près de Gotha. Il étudia par ordre & aux dépens du Duc Fridéric. Au ſortir des Ecoles il alla à Wittenberg où il fut reçu Maitre ès Arts en Philoſophie l'an 1676. Son inclination pour la Langue & les Antiquitez Hébraïques l'engagea à aller à Hambourg, pour profiter des lumiéres d'Eſdras Edzardi. Il ſe ſervit auſſi de quelques Juifs pour ſe rendre habile dans la lecture des Rabbins. De Hambourg il ſe rendit à Leipſic; puis il vint à Jéne, d'où il partit en 1683, pour un voyage plus conſidérable que les précédens. Il alla en Hollande & en Angleterre, & s'y fit eſtimer des plus ſavans hommes qui vécuſſent alors dans ces païs-là. Après ſon retour en Allemagne où il fit quelque ſéjour à Bréme, à Hambourg & à Helmſtad, il jugea à propos de ſe fixer à Jéne, où il fut fait d'abord Profeſſeur extraordinaire en Langues Orientales, & puis Profeſſeur ordinaire après la mort du célébre *Friſchmuth*. Dans la ſuite il devint Profeſſeur en Théologie. Il mourut d'apoplexie le 20 Dec. 1727. Il avoit épouſé en 1693 Anne Hédwige Luther, fille de Gabriel Luther, Conſeiller de Cour de l'Electeur de Brandebourg, de laquelle il n'a point eu d'enfans. Voici la liſte des Ouvrages de ce ſavant homme, *Nucifrangibulum Scripturæ Sacræ Veteris Teſtamenti Ebrææ* 1685; *Spicilegium exhibens, pro Chaldaïſmo Biblico paucas intra horas addiſcendo, nonnulla ſparſim inſerenda Nucifrangibulo Ebrææ* 1688; *Aditus Syriæ recluſus* 1689; *Manuductio ad Ebrææ Linguæ Analyſin* 1692; *Literator Ebræo-Chaldæus*; *Item, Interpres Chaldæus* 1696; *Rabbiniſmus enucleatus* 1699; *Compendium Grammaticæ Ebræo-Chaldaïcæ* 1706; *Interpretis Hebræo-Chaldæi Synopſis* 1708; *Paradigmata nominum ſimplicium & verborum integra* 1709; *Davidis in Ammonitas devictos mitigata crudelitas, &c.* 1713; *Sinceritas Scripturæ Veteris Teſtamenti prævalente Keri vacillans* 1713; *Inauguratio Chriſti ad docendum haud obſcurior Moſaïca, decem Diſputationes* 1717. On a outre cela de lui quantité de Diſſertations Académiques & des Programmes ſur un grand nombre de ſujets différens. Il a laiſſé en manuſcrit, *Eliæ ad Jordanem latentis dapiferi ad corvos proprie dictos reſtricti*; *Oratio de pulchritudine Chriſti*; *Commentarius in Matthæum, Epiſtolam ad Romanos & priorem Petri*; *Scriptura Antiquorum indiſtincta in ipſo ſacro Codice hodie num deprehenſa*; *Prælectiones publicæ in Jeſaïæ novem priora capita, in Hoſeam, Joëlem, Malachiam & priora capita Amoſi, nec non priorem partem Proverbiorum*; *Animadverſiones in Pfeifferi Criticam Sacram nec non Godwini Moſen & Aaron*; *Sinceritas Scripturæ Sacræ Vet. Teſt. Mazora throno Theopneuſtias mota, triumphans.* Il a fait auſſi quelques Traductions des Traitez de Maimonides ſur le mariage, & de pluſieurs autres Ouvrages des Rabbins. * *Biblioth. Germanique, tome* 17. *p.* 219. *& ſuiv.*

D A N U B E, en Latin *Danubius*, un des plus grands fleuves de l'Europe, eſt l'*Iſter* des Anciens, *le Donaw* des Allemans, & *le Dunay* des Hongrois. Strabon & Pline croyent que ce fleuve s'appelloit *Iſter* dès ſon entrée dans la Pannonie, maintenant la Hongrie. Appien Alexandrin ne s'éloigne pas de ce ſentiment, puiſqu'il demeure d'accord, que c'étoit dans l'endroit, où il reçoit le Save auprès de l'ancien *Taurunum*, à préſent Belgrade. Ptolomée lui laiſſe paſſer Belgrade, & ne lui donne ce nom que lorſqu'il eſt arrivé à Axiopolis, ville de l'ancienne Mœſie inférieure, aujourd'hui la Bulgarie. Pline & Ptolomée le ſont entrer dans le Pont-Euxin ou Mer Noire, par ſix emboûchures ſeulement, & Ammien Marcellin par ſept. Acron ſur Horace dit qu'on l'appelloit *Tanaïs*, & il eſt certain que Zoſime lui a donné ce nom dans l'endroit de ſon hiſtoire, où il parle de Trajan Déce. Selon la Géographie moderne, le Danube a ſa ſource en Allemagne dans lè Comté de Bar en Souabe, qui eſt la Forêt Noire, au pié d'une montagne nommée *Die-Baau*, que les Anciens appelloient *Abnoba* ou *Aubnoba*. Il traverſe la Souabe, la Baviére, l'Autriche, la Hongrie, la Servie, la Bulgarie, & va ſe jetter par ſix canaux principaux dans la Mer Noire, après avoir reçu environ ſoixante riviéres, dont il y en a plus de trente navigables. Les principales ſont l'Inn, l'Iler, le Leck, l'Ens, la Morave, le Vag ou Vague, le Drave, le Save, le Tibiſque, &c. On dit que ce fleuve ſe décharge avec tant de rapidité dans le Pont-Euxin, que ſes eaux gardent encore leur douceur dans la mer l'eſpace de vingt lieues de France. Le Danube commence d'être navigable à Ulm en Souabe. L'on compte plus de 700. lieues depuis ſa ſource juſqu'à ſon emboûchure, & toute cette étendue renferme un très beau païs. Les principales villes que le Danube arroſe, ſont Ulm, Donavert, Ingolſtadt, Ratisbonne, Paſſau, Lints, Vienne, Presbourg, Komore, Gran, Bude, Belgrade, &c. Les Anciens n'ont pas connu le Danube ſi exactement que les Modernes. * Pline, *l.* 4. *c.* 12. Tacite, *de Mor. Germ.* Ortelius. Cluvier. Sanſon. Baudrand, &c.

DANVILLIERS ou DAMVILLIERS, petite ville du Païs-Bas dans le Luxembourg. Les Auteurs Latins la nomment *Dampvillerium*. Elle eſt ſituée dans un païs marécageux, à quatre lieues de Verdun, & cinq de Luxembourg. L'Empereur Charles-*Quint* la fit fortifier en 1528, contre les François, qui l'ont priſe deux ou trois fois, & entr'autres en 1637. Elle leur eſt reſtée par la paix des Pyrénées de 1659: ce qui eſt marqué dans l'art. 38. On en a démoli les fortifications en 1673.

D A O I Z, (Etienne) Chanoine de Pampelune, dans la Navarre, où il avoit pris naiſſance, floriſſoit au commencement du XVII. ſiécle. Nous avons de lui, *Index Juris Civilis, tam Textus quam Gloſſ.* en II. tomes *in folio*, & *Index Juris Pontificii*, auſſi en deux tomes. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

D A O U L A S. *Voyez* D O U L A S.

* D A O U R A une des cinq villes brûlées dans la Pentapole des Sodomites, de laquelle on voit encore les ruïnes ſur le lac Aſphaltite, dit communément, la Mer Morte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* *Voyez* ce qu'en dit Reeland dans ſon Traitté de la Paleſtine.

* D A O U R A K, ville de la petite province dite Ahouaz dans la Chaldée. Cette ville eſt éloignée d'environ dix-huit paraſanges de celle d'Arragian. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

D A P H C A ou D O P H K A. *Voyez* D O P H K A.

D A P H I D E, certain Sophiſte, conſulta l'Oracle d'Apollon à Delphes, pour faire de ſes réponſes un ſujet de railleries. N'ayant point de cheval, il lui demanda, s'il en pourroit trouver un? L'oracle lui dit que oui, & que ce cheval le feroit tomber. Il revint en ſe moquant de l'Oracle, dont il croyoit avoir trompé la ſcience; mais il tomba entre les mains d'Attalus Roi d'Aſie, dont il avoit ſouvent médit, qui le fit précipiter du haut d'un rocher, qu'on appelloit *Cheval*. * Valére Maxime, *liv.* 1. *cap.* 8. *Extern. ex.* 8.

☞ Ce D A P H I D E eſt peut être le même que D A P H I T A S, Poëte & Grammairien, qui fut crucifié ſur une montagne de Magnéſie, nommée *Thorax*, parce qu'il avoit mal parlé de quelques Princes. Voſſius en fait mention, *des Poëtes Grecs*. 88.

D A P H N É, fille du fleuve Pénée, fuyant les pourſuites d'Apollon amoureux d'elle, fut transformée en laurier, qui eſt le ſymbole de la pureté. * Ovide, *Métam*, *l.* 1. *Fab.* 14.

D A P H N É, fille du Devin Tiréſias, prophétiſoit à Delphes, & aquit le nom de Sybille. On dit qu'elle employoit des vers d'Homére, dans les réponſes qu'elle faiſoit. * Diod. Siculus, *Rerum Antiq.* *l.* 4.

DAPHNÉ ou **NERO**, lieu agréable près de la ville d'Antioche en Syrie, ſur le bord de la riviére d'Oronte. C'étoit un village avec un bois de dix mille de circuit, qui paſſoit pour un des fauxbourgs de cette ville, dont il étoit éloigné de quarante ſtades, ou de cinq milles. Le bois de cyprès qui l'entouroit, étoit conſacré à Apollon & à Daphné, dont ce faux Dieu des Payens avoit été amoureux, ſelon la fable rapportée par Ovide. On y voyoit un ſuperbe temple dédié à Apollon, ſurnommé *Daphnéen*, dont la ſtatue égaloit en grandeur celle de Jupiter *Olympien*, avec un autre temple conſacré à Diane, ſœur d'Apollon, & une fontaine qu'on nommoit *la fontaine de Daphné*. Ce lieu délicieux dans lequel on n'étoit point ſans être accompagné de maîtreſſes, & qui ne ſembloit être deſtiné qu'aux plaiſirs, ne laiſſoit pas d'être fortifié. Il y avoit même une Légion Romaine pour le garder; mais l'Empereur Alexandre Sévére s'étant apperçu que pluſieurs ſoldats en étoient dévenus lâches & efféminez, fit mourir quelques uns de leurs Officiers, pour n'avoir pas empêché ce deſordre. Long-tems auparavant, Pompée *le Grand*, charmé de la beauté de ce lieu, avoit donné de nouvelles terres aux Habitans, afin de rendre ce village plus ſpacieux & plus agréable. Le nom de *Nero* lui fut auſſi donné à cauſe de l'abondance de ſes eaux, car *Ner* en Syriaque ſignifie *fontaine* ou *fleuve*, & *Nero* dans la langue Gréque moderne veut dire *eau*. En un mot, ce que Bayes étoit à l'égard de l'Italie, & Canope à l'égard de la ville d'Alexandrie, Daphné, fauxbourg d'Antioche, l'étoit à l'égard de la Syrie; c'eſt-à-dire, des lieux de plaiſirs & de délices: ce qui a donné lieu à un proverbe, vivre à la Daphné, *Daphnicis moribus vivere*. Capitolin, en parlant de Marc-Antonin, dit que cet Empereur vivoit délicieuſement à Antioche & à Daphné, *in deliciis apud Antiochiam & Daphnen vixit*. En effet tout conſpiroit à en faire un lieu agréable; l'air y étoit le meilleur du monde, le terroir admirable de ſa nature, le devenoit encore plus par l'art, & étoit propre à fournir toutes ſortes de fruits, pour ſatisfaire le goût le plus délicat. Deux choſes ſur tout rendoient ce lieu charmant; les arbres de haute futaye, accompagnez de mille petits bocages; & une abondance ſurprenante des meilleures eaux de la terre. Tant de commoditez qui ſe trouvoient ramaſſées dans le ſeul fauxbourg de Daphné, y attiroient une infinité de ces ſortes de gens, qui ne ſoupirent qu'après une vie aiſée & tranquille; en ſorte que ce lieu paroiſſoit être le ſein même de la nature, où l'on ſembloit renaître, dès qu'on en avoit goûté l'air; c'eſt à peu près la peinture qu'en fait Procope. Pendant le régne de l'Empereur Conſtance, Gallus créé Céſar en 351, fit tranſporter à Daphné le corps de ſaint Babylas, Patriarche d'Antioche, qui avoit ſouffert le martyre ſous l'Empereur Philippe en 251. Alors Apollon ceſſa de rendre des Oracles dans ſon temple. En 362, l'Empereur Julien l'*Apoſtat* ordonna aux Chrétiens de tranſporter ailleurs les Reliques de ce Martyr. Ils furent contraints d'obéir: mais auſſi tôt par un miracle viſible, le tonnerre tomba ſur le temple d'Apollon, qui fut conſumé par le feu. Du tems de ſaint Chryſoſtome, vers l'an 385, il ne reſtoit plus qu'une ſeule colomne de ce grand édifice, & maintenant il n'y en a plus aucun veſtige. Les Empereurs qui ſuccédérent à Julien, fondérent en ce lieu les égliſes de ſainte Euphémie, & de ſaint Michel. * Procop. *Perſicor. lib.* 2. *cap.* 18. Sozoméne, *Hiſt. liv.* 5. S. Chryſoſtome, *Hom. in Gentes*. Baronius, *A. C.* 362.

DAPHNÉ, château bâti dans la Thrace, ſur les bords du Danube du tems de Conſtantin qui lui donna ſon nom; car on le trouve nommé *Conſtantiniana Daphne* ſur les médailles de ce Prince. Il y avoit pour le garder des troupes, qu'on appelloit les Daphnenſes de Conſtantin, & les Daphnenſes Baliſtaires, ainſi qu'on l'apprend de la Notice des Dignitez de l'Empire. Procope, *lib.* 4. *de Ædif. Juſtin.* place ce château au delà du Danube ſur ſon bord ſeptentrional, mais Ammien Marcellin le place en deçà du même fleuve. Ortélius qui ne connoiſſoit pas ce château, s'étoit imaginé que c'étoit du fauxbourg de Daphné qu'il étoit fait mention ſur les médailles, & beaucoup de gens l'avoient ſuivi.

DAPHNIS, originaire de Sicile, & fils de Mercure, ayant promis fidélité à une Nymphe, & ſouhaité, par une eſpéce d'imprécation, d'être privé de la vue, s'il manquoit de conſtance, devint aveugle, en punition de ſon changement. Suidas en fait mention. Diodore de Sicile le fait inventeur des vers Bucoliques, *l.* 4. *Hiſt. chap.* 84.

DAPHNIS Miléſien, Architecte. *Voyez* l'article de **DEMETRIUS** Architecte.

DAPHNUS, d'Epheſe, Médecin célébre dans le II. ſiécle, à qui ſa capacité avoit fait mériter les honneurs divins, eſt l'un des Acteurs du Dialogue des *Deipno-Sophiſtes* d'Athénée. Il préféroit aux repas du jour les repas de nuit, parce que, diſoit-il, la lune qui putrifie de ſa nature, aide en ce tems à la digeſtion. Athénée, *l.* 1. & 7.

* **DAPPER** (Olivier) fut Médecin à Amſterdam. Il ne s'attachoit à aucune Secte, & il mourut en 1690. Il s'eſt fait connoître par les Deſcriptions qu'il a données au public, de Malabar, de Coromandel, d'Afrique, d'Aſie, de Syrie, de Paleſtine, quoiqu'il n'eût jamais été dans aucun de ces païs-là, & qu'il eût tout pris des Mémoires & des Rélations des autres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Benthems *Holland. Kerk. en ſchool. ſtaat.*

DAPS, (Emengard) dixiéme Grand-Maître de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, ſuccéda l'an 1187 à Garnier de Naples, & fut le dernier Grand-Maître de ceux qui réſidérent dans la ville de Jéruſalem. Dès la premiére année de ſon régne, cette ville fut priſe par Saladin, qui tenoit priſonnier Gui de Luſignan, Roi de Jéruſalem. Les Habitans ſe voyant privez de tout ſecours, furent contraints de ſe rendre par compoſition le 2 Octobre 1187. Alors toutes les Religions Militaires des Chevaliers de ſaint Jean de Jéruſalem, du Temple, du ſaint Sépulchre, de ſaint Lazare, & de ſainte Marie des Teutons, cherchérent une rétraite ailleurs. Le Grand-Maître Emengard Daps alla s'établir à Margat, en Phénicie, pendant quatre ans, & puis à Ptolémaïde autrement nommée Acre. Il mourut l'an 1192, & eut pour ſucceſſeur Géofroi de Donjon. * Boſio, *Hiſt. de l'Ordre de Jéruſalem*. Naberat, *Priviléges de l'Ordre*.

DAQUIN, prémier Médecin de Louïs XIV. Roi de France. Un quart d'heure après que *Marie Thérèſe* eut rendu l'ame, M. de *Villacerf* rencontrant M. Daquin dans l'apartement, ſe laiſſa tellement aller à ſa douleur, qu'il donna un ſoufflet à ce prémier Médecin, lui reprochant d'avoir tué la Reine par la ſaignée qu'il avoit ordonnée contre l'avis de M. *Fagon*; Daquin fut diſgracié. Mais 13 ou 14 ans après pour autre ſujet. L'Auteur des *Annales de la Cour de Paris* dit que ce Médecin s'étoit fait chaſſer à force de ſe rendre importun à ſa Majeſté par ſes demandes. Il avoit même oſé lui témoigner que ſes ſervices alloient de pair, tout au moins, avec tous ceux qu'on pouvoit lui rendre; & que puiſque ſa vie étoit la choſe du monde qui lui devoit être la plus précieuſe, celui qui la lui conſervoit par ſes ordonnances, n'étoit par un homme à mépriſer. De ſorte qu'il prenoit le chemin de faire comme Maître *Jaques Cartier*, qui rudoyoit Louïs XI. comme il auroit fait un valet d'écurie; au moins au raport de Comines. * Amelot de la Houſſaye, *Mémoires &c. Tom. II.*

DARA, fils de **ZARA**. *Voyez* **DARAH**.

DARA, païs d'Afrique. *Voyez* **DARHA**.

DARAAN. *Voyez* **DARAUN**.

DARABEGERD, DARABGERD & DARUBSCHEHER, ville du Royaume de Perſe en Aſie. Elle eſt dans la province de Kherman, vers les confins du Farſiſtan, à vingt lieues de Lar, vers le midi oriental. Quelques Géographes prennent cette ville pour l'ancienne *Paſſagarda*, que Cyrus Roi de Perſe fonda, & dans laquelle il fut enſeveli. Mais d'autres mettent l'ancienne Paſſagarda à Chabonkara, ville de la même province, ſituée environ à 30 lieues de Darabegerd, du côté du Couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

* **DARABGUIERD**, la reſſemblance de ce nom avec celui de Darabegerd de l'article précédent, feroit croire que ces deux noms appartiennent à la même ville, s'il n'y avoit trop grande différence dans la latitude & la longitude de l'une & de l'autre. Darabegerd, ſelon les cartes de Sanſon eſt au 95 degré de longitude & au commencement du 29 de latitude: au lieu que Tavernier dans le tome premier de ſes Voyages, *l.* 3. *ch.* 13. & dernier, donne à Darabguierd 80 degrez 15 minutes de longitude, & 30 degrez 15 minutes de latitude. Il eſt vrai que ce Voyageur dit que les longitudes & les latitudes des villes de Perſe dont il donne une liſte, ſont marquées ſelon l'aſſiette que leur donnent les Géographes de ce païs-là, leſquels différent tres ſouvent peu ou beaucoup des Géographes de l'Europe, ſur tout par rapport à la longitude. Quoiqu'il en ſoit, Tavernier rapporte que Darabguierd a dans ſon voiſinage du ſel de toutes couleurs; Qu'il ſe fait dans cette ville des bouteilles de verre à long cou, d'un ouvrage mignon; Que ce lieu-là abonde en limons, en oranges, & en pommes dont on fait du cidre; Qu'il ſe trouve là autour une mine de ſoufre & de la *Moumie* qui eſt une drogue fort eſtimée en Perſe, & de laquelle on fait une liqueur congelée, gluante & noire, ſouveraine pour remettre les os diſloquez.

DARABITE, ou **DARABITTA**. *Voyez* **DABERETH**.

* **DARAH**, fils de Zara de la Tribu de Juda. * *I. Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 6.

DARAMAYO. *Voyez* **DORMAYO**.

DARAPS, Roi des Gangarides ayant été bleſſé dangereuſement dans une guerre des Perſes envoya ſon Général Dathis avec des troupes, au ſecours du Roi de Perſe, contre Æëtès & les Argonautes. Valer. Flacc. *Argonaut l.* 6. Cet Auteur dit en un autre endroit que Daraps fut préſent au combat, qu'il tua Latagus, & qu'il fit fuïr Zéthes.

DARAUN, ville du Zagathay, dans la grande Tartarie. Elle eſt dans le Mawrelnahar, environ à trente lieues de la ville de Samarcand, du côté du levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

DARBON ou **CARBON**, riviére. *Voyez* **ALPHÉE**.

DARBY ou **DARBYSHIRE**. *Voyez* **DERBY & DERBYSHIRE**.

DARCON. *Voyez* **DARKON**.

* **DARDA** ou **TARDA** eſt le nom d'une forteréſſe à l'extrémité du pont d'Eſſek dans la Baſſe Hongrie au nord d'Eſſek.

DARDAH ou *Dorda*, homme Iſraëlite très-ſage & quatriéme fils de *Mahol*. Sa ſageſſe étoit ſi reconnue, de même que celle de ſes fréres, qu'elle paſſa comme en proverbe, en ſorte que quand on vouloit exagérer la ſageſſe d'un homme, on diſoit qu'il étoit plus ſage que Dardah & ſes fréres. *I.* ou *III. Rois*, *ch.* 4. *v.* 31.

DARDANE, ville de la Troade, ſituée ſur la mer dont parle Plutarque dans la Vie de Sylla. Strabon, *liv.* 13, remarque que c'étoit un lieu très-ancien, & que l'on en faiſoit ſi peu d'eſtime, que ſes Gouverneurs alloient ſouvent demeurer à Abyde, & obligeoient ſes Habitans de faire de même. Stephanus *de Urbibus* dit qu'elle s'appelloit auparavant *Teucris*, & qu'elle a donné à la région circonvoiſine le nom de *Dardanie*. Cette place a, ſans doute, donné le nom aux Dardanelles, qui ſont à préſent, l'une au même lieu, l'autre vis à vis, dans la Thrace. * Lubin, *Tables Géographiques ſur les Vies de Plutarque*.

DARDANELLES, châteaux ſur les deux bords du détroit de Gallipoli, entre l'Archipel & la mer de Marmora. A l'entrée de ce détroit, on trouve deux châteaux nouvellement bâtis, dont l'un eſt appellé *le château neuf d'Aſie*, ou *de Natolie*, l'autre *le château neuf d'Europe*; ou *de Romélie*. Mahomet IV. qui fut dépoſé en 1687, les avoit fait conſtruire en 1658, après avoir reconnu, que les deux anciennes forteréſſes, qui ſont plus avant dans

dans le détroit, n'étoient pas ſuffiſantes, pour empêcher le paſſage dans la mer de Marmora. Ces deux nouveaux châteaux ſont vis à vis l'un de l'autre, & le trajet de l'un à l'autre eſt d'environ cinq quarts de lieue. Celui d'Aſie, que les Turcs nomment *Natoli Iſki-iſſar*, eſt placé ſur une langue de terre qui s'avance dans la mer, & ſes murailles ſont flanquées de bonnes tours, dont quelques-unes ſont quarrées, & d'autres rondes. Elles ſont garnies de canons braquez & chargez, pour tirer ſur ceux qui tenteroient le paſſage ſans permiſſion. Mais ces canons ne ſont braquez que ſur de groſſes pierres, ou morceaux de bois quarrez, ſans aucun affût; de ſorte que leurs premiers coups étant tirez, il faut un tems conſidérable pour les recharger & les rebraquer; & dans cet intervalle, une bordée de canons bien chargez, tirée d'un vaiſſeau qui ſeroit devant, pourroit facilement abbattre une bonne partie de la muraille, & mettre ce château en état d'être pris d'emblée. La Moſquée de cette fortereſſe eſt aſſez belle, & placée au bout d'une grande rue. Entre ce château de Natolie, & le cap de Jannizari, qui eſt vers le midi, il y a un petit village, qui n'a rien de conſidérable que huit moulins à vent. Ces moulins ont chacun huit ailes, comme dans toute la Turquie, ce qui les fait aller plus vîte, & moudre avec plus de force: d'où il arrive auſſi, que le ſon eſt très-délié; c'eſt pourquoi le pain des Turcs n'eſt pas ſi blanc que le nôtre, parce que ce ſon paſſe avec la farine. Le château neuf d'Europe, ou de Romélie, que les Turcs appellent *Roumeli Iski-iſſar*, eſt ſitué proche du Cap de Gréce, & eſt d'une forme tout à fait irréguliére. Il renferme dans ſon circuit quelques maiſons pour l'Aga & les Officiers, avec une Moſquée, dont le dôme & le minaret paroiſſent beaucoup en dehors, auſſi-bien que les autres édifices; parce qu'ils ſont la plupart bâtis ſur le haut de la place, d'où, par de grands degrez, on deſcend aux embraſures des canons, qui ſont à fleur d'eau. On voit de ce château un petit village qui n'a rien de recommandable. En avançant dans le détroit on trouve deux autres fortereſſes, qu'on appelle *les vieux châteaux* ou *Dardanelles*, ſituées vis à vis l'une de l'autre, à une demi-lieue de diſtance. Les Turcs nomment ces fortereſſes *Boghaſe-Iſſari*, c'eſt-à-dire, château du Goſier, ou détroit. Le vieux château de Natolie, que les Turcs appellent *Natoli Iski-iſſar*, & que quelques-uns nomment *Abydo* ou *Avido*, eſt d'une figure quarrée, flanquée aux quatre coins de tours, dont celles qui donnent ſur la mer ſont quarrées, & les autres rondes. Il y a au milieu de ce château une grande tour en donjon, d'une figure quarrée, ſur la platte-forme duquel on a placé quelques coulevrines. Derriére le château eſt un gros village qui eſt peuplé de Turcs, de Juifs, & d'un petit nombre de Chrétiens. Cette place n'eſt conſidérable que pour ſa ſituation, & la plupart de ſes canons ſont ſans affût. Il y en a vingt-huit ou trente, dont le moindre calibre eſt de ſoixante livres, & qui portent d'Aſie en Europe malgré la peſanteur des gros boulets de pierre dont on les charge. Le vieux château d'Europe ou de Romélie, que les Turcs appellent *Roumeli Iski-iſſar*, & que quelques-uns nomment *Seſto*, eſt placé ſur le penchant d'une colline. Il eſt d'une forme triangulaire, & ſon donjon eſt d'une figure ronde. On y voit environ trente canons du même calibre, & de même portée que ceux du château d'Aſie. Ils ſont tous braquez obliquement, de peur qu'en tirant, ceux d'un château n'offenſent l'autre. Pluſieurs croyent que ces deux châteaux & les deux villages qui ſont auprès, ſont ſituez ſur les ruïnes des deux anciennes villes de *Seſtos* & *Abydos*; mais cela n'eſt pas certain. Lorſqu'un vaiſſeau marchand approche des châteaux, il doit les ſaluer de cinq, ou au moins de trois coups de canon; ſi c'eſt un vaiſſeau de guerre, il doit en tirer onze, neuf, ou ſept, auquels les châteaux répondent de cinq, de trois, ou d'un: le vaiſſeau les remercie de trois, de cinq, ou de ſept coups: après quoi il continue ſa route, ſi c'eſt pour aller à Conſtantinople. Mais lorſqu'on en ſort, on oblige les vaiſſeaux marchands, & quelquefois ceux de guerre, qui ſortent de cette ville, à reſter trois jours devant le château d'Aſie, pour être viſitez, & pour payer les droits du paſſage. * Grelot, *Voyage de Conſtantinople*.

* DARDANELLES eſt auſſi le nom de deux châteaux, qui ſe trouvent à l'entrée du Golfe de Lépante, dont l'un eſt dans la Morée, & l'autre dans la Livadie.

* DARDANELLES (Canal ou détroit des) eſt un petit bras de mer qu'on appelloit anciennement l'Helleſpont, & qui joint la mer de l'Archipel avec celle de Marmora. On l'appelle auſſi détroit de Gallipoli.

DARDANIE, ancien païs de la Haute Mœſie, qui fit enſuite partie de la nouvelle Dace. Les peuples de ce païs ne furent ſoumis aux Romains, que vers l'an 679 de Rome, 75 avant J. C. par C. Scribonius Curio. On détacha une partie de cette province pour en faire la Dace ſous le régne d'Aurélien; & lorſque l'Empire fut partagé en diocéſes; la Dardanie fut de celui de la Dace. C'eſt proprement la partie méridionale de la Servie d'aujourd'hui, où ſont Nizza & Uſcup.

DARDANIE, étoit auſſi une province de la Troade avec une ville appellée *Dardanos*, bâtie par Dardanus. * Strabon, Pline, Pomponius Mela, Plutarque, &c. font mention de ces anciennes Dardanies.

DARDANUS, étoit fils de Jupiter, & d'Electre, fille d'Atlas. Ayant eu le malheur de tuer ſon frére Jaſion ou Jaſius, il fut obligé de ſortir de Créte & d'aller en Samothrace, d'où il ſe retira en Phrygie province d'Aſie où il fonda le Royaume des Troyens, l'an 2555 du monde, & 1480 avant J. C. Il épouſa Batica, fille de Teucer qui régnoit en ce païs-là, auquel après la mort de ce Prince, il fit donner le nom de Dardanie. Il avoit auſſi bâti au pié du mont Ida, une ville qu'il nomma *Dardanie* ou *Dardanus*, qui fut depuis appellée *Troye* du nom de Tros, un de ſes ſucceſſeurs. Son régne fut d'environ trente-un an; & ce Royaume dura deux cens quatre-vingt-ſeize années. Ilus & Erichthon lui ſuccédérent. * Euſébe, *en la Chron.* Apollodor. *l.* 3. Ovid. *Faſt. l.* 4. *v.* 31. & 32. Virgil. *Æneid. l.* 8. *v.* 134.

DARDANUS, que d'autres nomment *Dornadille*, Roi d'Ecoſſe, qu'on prétend avoir vécu avant l'Ere Chrétienne. On dit qu'ayant commencé ſon régne par des actions de prudence & de généroſité extraordinaires, il s'abandonna depuis à tant d'infamies & de cruautez, qu'on le fit mourir pour s'en délivrer. * Dempſter & Buchanan, *Hiſt. d'Ecoſſe. Voyez* DORNADILLE.

DARDANUS, (Claudius Poſthumus) Préfet du Prétoire des Gaules, engagea le Tyran Jovin, qui avoit pris les ornemens impériaux dans les Gaules, environ l'an 411, de renoncer à l'alliance d'Ataulphe, Roi des Goths, & fut enſuite mis à mort, comme nous l'apprenons de la Chronique de Proſper, & des extraits d'Olympiodore. Le Code Théodoſien d'Honorius, fait mention de ſa dignité, en la loi CXVII. de *Décurion*. On voit dans la Provence, près de Siſteron, une inſcription de ce Dardanus. Elle eſt rapportée par le P. Sirmond, dans ſes Notes ſur Apollinaris Sidonius, & par Bouchet, en ſon Hiſtoire de Provence. Saint Auguſtin & S. Jérome écrivirent à ce Dardanus. Le même Apollinaris Sidonius parle auſſi de lui en ces termes, qui le repréſentent comme le plus méchant homme de ſon ſiécle, *Cum in Conſtantino inconſtantiam, in Jovino facilitatem, in Gerontio perfidiam, ſingula in ſingulis, omnia in Dardano crimina ſimul execrarentur, &c. liv.* 5. *Epiſt.* 9.

* DARENT, riviére du Comté de Kent, a ſon cours à peu près du ſud au nord, arroſe Dartford qui en tire ſon nom, & ſe décharge dans la Tamiſe à trois lieues ou environ au deſſus de Graveſend.

DARES, Prêtre Troyen, célébré par Homére, écrivit en Grec l'Hiſtoire de la Guerre de Troye qu'on voyoit encore du tems d'Elien, comme il l'aſſure lui-même. Photius en parle auſſi dans ſa Bibliothéque. Cette Hiſtoire eſt perdue; car celle que nous avons, & que quelques-uns diſent être une traduction de Cornelius Nepos, eſt un Ouvrage ſuppoſé, contre lequel les Savans ſe ſont inſcrits en faux, & que Glandorpius a voulu néanmoins ſoutenir. Mathurin Héret, & Jean de la Lande, traduiſirent dans le XVI. ſiécle, l'Hiſtoire de Darès en François. La meilleure édition eſt celle qui a été corrigée à l'uſage de M. le Dauphin, par *Mademoiſelle le Févre*. Outre Darès, pluſieurs comme Dictys de Créte, Corinnus & Siſyphe, à ce que l'on prétend, ont écrit avant Homére de la Guerre de Troye. *Voyez* là-deſſus Joh. Marsham. *Canon. Chron. ſæc.* XV. où il parle auſſi du Poëte Héſiode. * Elien, *Hiſt. Diverſ. l.* 11. *c.* 2. Photius. *Cod.* 190. Glandorpius, *in Onom.* Louis Vivès, *de Trad. Diſcip. l.* 3. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3. *& de Græc. l.* 4. *c.* 1. *&c.* Du Pin, *Biblioth. Hiſt. Proph.*

* DARGAN, une des principales villes du païs de Khuareſm, que l'on rencontre la premiére quand on vient de la ville de Merou une des capitales du Khoraſſan. Il y a de cette ville juſques à celle de Hezar Asb vint quatre paraſanges. Al Birouni lui donne 86 degrez, 26 minutes de longitude, & 40 degrez, 30 minutes de latitude ſeptentrionale. * D'Herbelot *Biblioth. Orient.*

DARHA, païs d'Afrique, dans le Biledulgerid, avec une ville, & une riviére de ce même nom. Il eſt ſitué entre les Royaumes de Maroc, de Teſſet, & de Segelmeſſe, & eſt diviſé en trois parties, dont l'une eſt appellée *Darha propre*, l'autre *Itata*, & la derniére *Tafilet*. Le Roi de cette derniére partie l'eſt auſſi des autres, qui ont été ſoumiſes aux Chérifs de Fez & de Maroc. Darha propre, aux environs de la riviére de même nom, a la ville de Darha, Beniſabih ou Mucubach, Quiteva, Taragalel, Tinzulin, Tigumedet, &c. Les Habitans de ce païs demeurent preſque tous ſur les bords de la riviére, où ils font des levées pour empêcher ſes débordemens, qui ſont grands en hyver; au lieu qu'en été on la paſſe à pié en pluſieurs endroits. Elle commence à croître dans les premiers jours d'Avril, & elle arroſe tout le païs. Lorſque ſon inondation eſt grande, on recueille beaucoup de blé; mais ſi elle vient à manquer, la moiſſon eſt fort petite. Les palmiers ſont le principal revenu de cette province; parce que les dattes en ſont excellentes & fort groſſes, & ſe conſervent plus long-tems que par tout ailleurs. On plante ces arbres en ſorte que le mâle ſoit proche de la femelle; car les mâles ne jettent que des fleurs, & les femelles portent du fruit; mais pour le rendre bon, on dit qu'il faut, lorſqu'il eſt en fleur, y enter un brin de la fleur du mâle: ce qui rend la datte groſſe, & d'un goût plus agréable. On y voit beaucoup de Juifs, tant Artiſans que Marchands, & particuliérement des Orfévres. On y recueille auſſi quantité d'indigo, qui ſert aux teintures, comme le paſtel. Ces peuples nourriſſent des troupeaux d'autruches, qui ont de belles plumes, noires, blanches, & quelquefois griſes; mais leur chair n'eſt pas bonne à manger. * Marmol, *de l'Afrique, liv.* 7. Jean de Léon, Diégo de Torrez.

DARIEN, ville de l'Amérique méridionale, ſur le Golfe d'Uraba, dans la province de la Terre-Ferme. Elle a été autrefois aſſez conſidérable. Les Eſpagnols y avoient bâti une ville, qu'ils nommérent *Sancta Maria del Darien*, mais ils furent obligez de l'abandonner quelque années après à cauſe du mauvais air, & de transférer l'Evêché à Panama. Les Anglois ont fait depuis pluſieurs tentatives pour s'y établir, mais les Eſpagnols les ont toûjours chaſſez. * Laët. Sanſon.

DARIEN, la grande riviére de Darien, ou de ſaint Juan. Elle a ſa ſource & une partie de ſon cours dans le Gouvernement de Popayan, traverſe une partie de celui de Carthagéne, & ſe décharge dans le fond du golfe de Darien, qu'on nomme plus ordinairement le golfe d'Uraba. * Maty, *Diction Géogr.*

DARIEN (le Golfe de). *Voyez* Uraba.

DARIEN (l'Iſthme de). *Voyez* l'article de Panama.

DARIES, Conſul de Marſeille, ſecondé d'un certain Boniface,

face, excita une ſédition dans cette ville au mois d'Avril de l'an 1585, & s'empara du château de Notre Dame de la Garde. Trois jours après, ces deux ſcélérats furent pris & menez dans l'hôtel de ville. On leur fit leur procès ſur l'heure, & en un même jour ils furent interrogez, condamnez, & pendus aux flambeaux. * Mezeray, *au régne de Henry III.*

DARIO VAROTARI. *Voyez* **VAROTARI** (Dario.)

DARIQUES, fameuſes piéces d'or, qui pour leur beauté & leur fineſſe furent préférées pendant pluſieurs ſiécles à toutes les cette autres monnoyes dans tout l'Orient. Suivant pluſieurs Auteurs, monnoye ne fut pas battue par l'ordre de Darius fils d'Hyſtaſpe, comme quelques-uns ſe le ſont imaginé, mais par un Darius plus ancien que l'autre. Or nous n'en trouvons point de plus ancien qui ait régné en Orient que Darius ſurnommé le Méde dans l'Ecriture. Il eſt fort vraiſemblable qu'il fut l'Auteur de cette monnoye, & que pendant les deux ans qu'il régna à Babylone, lorsque Cyrus étoit occupé à ſon expédition de Syrie, d'Egypte & des Païs circonvoiſins, il fit faire ces piéces d'or, de l'immenſe quantité de ce métal qu'il trouva dans le thréſor, & qui y avoit été accumulé du butin qu'ils avoient fait lui & Cyrus dans cette longue guerre où ils avoient été engagez; & que ce fut de Babylone, où elles avoient été frappées, qu'elles ſe répandirent dans tout l'Orient & juſques dans la Gréce, où elles étoient fort eſtimées. Selon le Docteur *Bernard*, le Darique peſoit deux grains plus qu'une Guinée. Mais la fineſſe de ces piéces en augmentoit beaucoup le prix, car elles étoient de pur or, n'ayant point ou preſque point d'alloi; & ainſi le Darique, ſelon la proportion qu'il y a aujourd'hui entre l'or & l'argent, pouvoit valoir vingt-cinq Chelings argent d'Angleterre. Il eſt fait mention de ces piéces d'or dans les Livres de l'Ecriture qui ont été écrits après la captivité ſous le nom *d'Adarkonim*, & dans le Talmud, ſous celui de *Darkonoth*, qui viennent l'un & l'autre du Grec Δαρεικοὶ, c'eſt à dire, Dariques. Il faut même obſerver que toutes ces piéces d'or, du même poids & de la même valeur que les prémiéres, qui furent frappées ſous les Rois ſuivans, tant Perſes que Macédoniens d'origine, furent auſſi appellées Dariques, de Darius qui en fut le prémier Auteur. Il y en avoit de deux ſortes, des Dariques & des demi-Dariques. M. le Pelletier de Rouen croit que le Darique valoit onze livres, onze ſols, neuf deniers & un quart, argent de France, qui eſt ſelon lui la valeur du demi-ſicle d'or des Hébreux. Mais Gronovius ne fait monter le prix du Dàrique qu'à neuf livres, un ſol & huit deniers. * Prideaux *Hiſt. des Juifs &c. T. I. p.* 231. *&c.* D. Calmet, *Dict. de la Bible* ſur le mot Darcmonim.

DARIUS, ſurnommé *le Méde*, eſt le même, ſelon quelques-uns, que Cyaxares II. fils d'Aſtyages, & oncle maternel de Cyrus, qui régna dans Babylone. Ce fut lui qui fit jetter Daniel dans la foſſe aux lions, préoccupé par la malice des envieux de ce Prophéte, qu'il combla depuis de grands biens & qu'il éleva à des emplois très-conſidérables. Quant au détail de ſes autres actions, *voyez* CYAXARES II. Le Canon Mathématique, Beroſe, Joſéphe, Sulpice-Sévére, ſaint Maxime, Scaliger, Pétau, Riccioli, &c. croyent que Darius *le Méde* eſt le même que Nabonidus, contre Pererius, Torniel, Salian, Sponde, Uſſerius, &c. Ce dernier ſyſtême eſt le plus vrai-ſemblable. Laboroſoarchodus, fils de Nérigliſſor, Roi des Babyloniens, ayant été tué par une conſpiration des Seigneurs Babyloniens, un des Conjurez, âgé de 62 ans, fut mis en ſa place. Il étoit Babylonien, mais Méde d'origine, fils d'Oxiarès Méde, nommé Nabonide par les Babyloniens, & Darius par les Médes. Cyrus le vainquit, le prit dans Berſippes où il s'étoit refugié; & le fit Gouverneur de la Caramanie: il y mourut âgé de 80 ans. On accorde par là tous les Hiſtoriens. Il fut mis en la place de Laboroſoarchodus, l'an 554 avant J. C. dépoſſédé par Cyrus l'an 538. * Joſephe, *l.* 10. *Ant. Jud. c.* 10. Hérodote. Béroſe. Mégaſthéne. Saint Jérôme, *in Dan. c.* 5. *&* 9. Torniel. Salian. Sponde, *A. M.* 3454. 3472. 3516. *&c.* Saint Maxime, *l. de Comp. Eccl.* Sulpice Sévére, *l.* 2. *Hiſt. Sacr.* Pétau, *l.* 10. *Doct. Temp. c.* 8. 9. 10. Tirinus, *en la Chron. Sacr. c.* 34. *&* 35. Langius, *l.* 2. *des ans de J. C. c.* 12. Riccioli, *Chron. Ref. T. I. l.* 5. *p.* 233. *& ſuivantes.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Prof.*

DARIUS I. de ce nom, fils d'Hyſtaſpe, s'unit avec ſix des plus nobles d'entre les Perſes, pour détruire la tyrannie des Mages, & maſſacrer le faux Smerdis qui avoit uſurpé la Couronne. Après avoir exécuté leur deſſein, ils convinrent de ſe trouver le lendemain dans un fauxbourg de la ville, & de déférer la Couronne à celui dont le cheval henniroit le premier. Le cheval de Darius par l'artifice de ſon écuyer Oebare, hennit avant les autres; & ce Seigneur fut élu Roi, l'an 3514 du monde, le 3. de la LXIV. Olympiade, & le 521 avant l'Ere Chrétienne. Un peu après ſon élection, il fit mourir Orœtes, Gouverneur de Sardes, qui avoit fait attacher à une croix Polycrate, Tyran de Samos, & donna la ſouveraineté de cette iſle à Syloſon, frére de Polycrate, qui lui avoit autrefois fait préſent d'un habit. Zorobabel, dont il étoit connu, vint à ſa Cour, y obtint ce qu'il demandoit pour le bâtiment du temple, & engagea même ce Prince de contribuer à la dépenſe; de ſorte que cet ouvrage s'acheva, la 6 année du régne de Darius, le 2 de la LXVI. Olympiade, 415 ans avant J. C. comme on le peut apprendre dans le premier livre d'Eſdras, des deux chapitres de la prophétie d'Aggée, du premier de celle de Zacharie, de Joſéphe, d'Euſébe, de S. Jérôme, &c. Trois ans après, Darius aſſiégea Babylone, qui s'étoit revoltée, & la ſoumit après un ſiége de vingt mois, par l'adreſſe de Zopyre. Depuis il tourna ſes armes contre les Scythes, qui étant entrez autrefois dans la Médie, y avoient exercé toute ſorte d'hoſtilitez. Darius les attaqua la premiére année de la LXVIII. Olympiade, 508 ans avant J. C. avec une armée de ſept cens mille hommes, ſans y comprendre l'armée navale, qui étoit de ſix cens voiles. Il fit auſſi bâtir un pont ſur le Boſphore de Thrace, pour paſſer dans la Scythie. Mais cette expédition ne fut pas auſſi heureuſe, qu'il ſe l'étoit promis. Il y perdit beaucoup de monde, & en s'en retournant, il laiſſa ſon Général Mégabyze en Europe avec quatre vingt mille hommes. Ce Général ſoumit la Thrace, & quelques païs voiſins de la Gréce, que ces progrès allarmérent. Enfin la guerre éclata entre les Perſes & les Grecs, à l'occaſion d'Ariſtagoras, qui commandoit dans Milet, pour Hiſtiée ſon beau-pére. Après avoir donné retraite à quelques bannis de l'iſle de Naxos, il entreprit une guerre, dans laquelle il engagea Darius la premiére année de la LXIX. Olympiade, 504 avant J. C. Artaphernes, frére de ce Prince, & Satrape d'Ionie, arma deux cens vaiſſeaux, & attaqua vainement l'iſle de Naxos, conjointement avec Ariſtagoras, qui changea peu après de parti. Ce perfide fit ſoulever l'Ionie, ſe mit à la tête des Grecs, & ſecouru des Athéniens, qui armérent contre les Perſes, par terre & par mer, il alla brûler la ville de Sardes, qui fut entiérement conſumée, hors la citadelle, où réſidoit Artaphèrnes. Cet affront outra Darius, déja irrité par Hippias, Tyran d'Athénes, & par les autres bannis de la Gréce. Les Ioniens, quoi qu'abandonnez des Athéniens, ne laiſſérent pas de continuer la guerre; mais Onéſile de Salamine fut défait par Artybie, Général des Perſes, & l'iſle de Chypre fut contrainte de rentrer dans le devoir. L'année ſuivante, qui étoit la deuxiéme de la LXX. Olympiade, les Généraux de Darius ſoumirent Dardanum, Abydos, Lampſaque, & pluſieurs autres villes, tant ſur l'Helleſpont que dans la Myſie, la Carie, & l'Eolie. La guerre continua avec différens ſuccès, & les Perſes, deux ans après, vainquirent les Ioniens ſur mer, dans une grande bataille donnée près de la ville de Milet, qui fut priſe & ruïnée. Les autres villes d'Ionie eurent le même ſort, auſſibien que les iſles de Chio, Lesbos & Tenedo. Ces conquêtes ne ſervirent qu'à enflammer davantage Darius, à entreprendre celle de la Gréce: il impoſa un tribut fixe ſur les provinces & ſur les villes qu'il avoit ſoumiſes, & donna le commandement de ſes troupes à Mardonius, qui d'abord ſoumit les Thaſiens par mer & les Macédoniens par terre; mais ſa flotte fut battue d'une furieuſe tempête, qui lui fit perdre trois cens vaiſſeaux, & vingt mille hommes près du mont Athos; & les Bryges, peuple de Thrace, ayant attaqué ſon armée de terre, dans la Macédoine, lui défirent quelques troupes. Darius continua ſes préparatifs contre la Gréce, pendant que les Lacédémoniens attaquérent les Eginétes, comme traîtres à leur patrie. Datis & Artaphernès, nommez Généraux des Perſes à la place de Mardonius, prirent Naxos, aſſiégérent Erétrie, & ravagérent une partie de l'Attique; mais ils furent entiérement défaits dans la célébre bataille de Marathon, donnée le ſixiéme jour du mois, que les Grecs nomment *Boëdromion*, qui revient au pénultiéme de Septembre, la troiſiéme année de la LXXII. Olympiade, 490 ans avant l'Ere Chrétienne, & la 32 du régne de Darius. Son armée compoſée de plus de cinq cens mille hommes, ſelon les uns, ou de trois cens mille, ſelon les autres, fut défaite par dix mille Athéniens, & mille Platéens, commandez par Miltiade. Les Perſes y perdirent deux cens mille hommes, outre un nombre infini de vaiſſeaux. Darius réſolu de réparer cette perte, fit de nouveaux apprêts pendant trois années, tant contre les Grecs que contre les Egyptiens qui venoient de ſe revolter. Au bout de ce terme, il déclara ſon fils Xerxès ſon ſucceſſeur, parce qu'il l'avoit eu depuis ſon élection à la royauté, à l'excluſion d'Artabazane, ſon aîné, venu au monde lorſque ſon pére n'étoit encore qu'un homme privé. Enfin il mourut après un régne de 36 ans, la 4 année de la LXXIII. Olympiade, & l'an 485 avant JESUS-CHRIST.

☞ Quelques Auteurs croyent que ce Darius I. eſt l'Aſſuérus de l'Ecriture, mari d'Eſther; ſans doute parce qu'il étoit affectionné aux Juifs, & qu'il faiſoit ſa demeure ordinaire à Suſe, & qu'au ſentiment d'Hérodote il avoit deux femmes, Atoſſe & Artyſtone, qu'ils s'imaginent être la Vaſthi & l'Eſther du Texte ſacré. Cependant, pour refuter en deux mots cette opinion, il eſt ſûr, que ce Darius fut toûjours favorable aux Juifs; & celui dont il eſt parlé dans le Livre d'Eſther, *ch.* 3. *v.* 7. ne commença à leur témoigner de l'affection que la douziéme année de ſon régne. Et enfin Hérodote aſſure que les deux femmes de Darius étoient filles de Cyrus Roi de Perſe. * Joſéphe, *l.* 11. *des Antiq. Judaïq. c.* 3. Hérodote, *depuis le liv.* 3. *juſqu'au* 7. Juſtin, *liv.* 1. *&* 2. Oroſe, *liv.* 2. *ch.* 8. Thucydide, *liv.* 1. Plutarque, *Vie d'Ariſtide.* Cornelius Nepos, *en celle de Miltiade.* Denys d'Halicarnaſſe, *liv.* 5. Aulu-Gelle, *l.* 17. *chap.* 21. Torniel. Salian. Sponde, *A. M.* 3532. *& ſuivantes.* Euſébe, *Chron.* Bede, *des ſix Ages.* Scaliger, *liv.* 5. *De Emendat. Temporum, &c.* Strabon, *l.* 5.

DARIUS II. ſurnommé *Ochus* & *Nothus*, ou *le Bâtard*, parce qu'il étoit né d'une maîtreſſe d'Artaxerxès *Longuemain*, nommée *Coſmartidéne* de Babylone, s'empara du thrône ſur Secundien ou Sogdien, ſon frére de pére, qui venoit d'aſſaſſiner dans un feſtin Xerxès II, leur frére commun. Il commença à régner la 2 année de la LXXXIX. Olympiade, & 423 avant J. C. & épouſa Pariſatis ſa ſœur, femme très-cruelle. Il en eut, avant qu'il fût Roi, Arſace, qui lui succéda à la Couronne, ſous le nom d'Artaxerxès *Mnémon*, & Ameſtris. Depuis qu'il fut Roi, il eut Cyrus *le jeune*, & treize autres fils, & mourut l'an 3630 du monde, environ 405 ans avant J. C. * Juſtin, *l.* 5. Thucydide, *l.* 8. Diodore de Sicile, *l.* 12. *&* 13. Adon, & Euſébe, *en la Chron.* Scaliger, *l.* 3. *de Emend. Temp.* Torniel, *A. M.* 3631. *n.* 2. 3649. *n.* 1. *&c.*

☞ Sulpice Sévére, Scaliger & quelques autres Auteurs modernes ont cru que Darius *Ochus* eſt le Darius ſous lequel Zorobabel fit achever le temple, comme il eſt rapporté *dans le* 6. *ch. du I. livre d'Eſdras; dans les ch.* 1. *&* 7. *de Zacharie; & dans les chap.* 1. *&* 2. *d'Aggée.* Mais cette opinion n'eſt pas ſuivie, parce que, ſi ce qu'on ſuppoſe étoit véritable, il faudroit que Zorobabel eût été âgé de plus de cent ans, lorſqu'on fit la dédicace du temple. Cependant nous apprenons dans *le III. d'Eſdras, aux chapitres* 3. *&* 4. qu'il étoit encore jeune, lors même qu'il eut fait achever ce merveilleux ouvrage. C'eſt à la 6 année du régne de Darius fils d'*Hyſtape* que cet évenement doit ſe rapporter. * Sulpice Sévére, *l.* 2.

Hiſt. Sacr. Scaliger, *l. 6. de Emend. Temp. c. de Hebd. Dan.* Torniel, *A. M.* 3631. *n.* 1. *&c.*

DARIUS III. ſurnommé *Codoman* ou *Codomannus* que quelques-uns ſont frére d'Artaxerxès *Ochus*, étoit fils de Syſigambis, & fut élevé ſur le thrône de Perſe par l'Eunuque Bagoas, frére de ce Prince, qui avoit fait mourir Arſès, le plus jeune des fils du même Artaxerxès *Ochus*. Ce ſcélérat mécontent de ſon dernier choix, préſenta du poiſon à Darius; mais ce Prince le lui fit avaler à lui-même, & vengea ainſi tous les aſſaſſinats, que ce traître avoit commis, ſous la premiére année de la CXI. Olympiade, & la 336 avant J. C. dans le temps qu'Alexandre commençoit déja à rendre ſon nom redoutable. Ce Conquérant, après avoir établi ſon autorité dans la Gréce, réſolut de faire la guerre aux Perſes; & étant entré comme un foudre dans leurs Etats, il gagna trois batailles célébres ſur Darius. La premiére eſt celle du Granique dans la Phrygie, où l'armée des Perſes fut entiérement défaite: elle fut donnée la 3 année de la CXI. Olympiade, l'an 334 avant J. C. Dans la ſeconde bataille, donnée l'année ſuivante, vers le détroit du mont Taurus & de la ville d'Ajazzo, Darius perdit avec ſes ſoldats, ſa mére, ſa femme & ſes enfans, & à peine put-il ſe ſauver par la fuite, pour aller dans la Perſe, mettre de nouvelles troupes ſur pié. Il préſenta enſuite la paix à ſon vainqueur, qui la refuſa, & qui le défit ſans reſſource, près de la ville d'Arbelles, le 1 Octobre, onze jours après cette grande éclipſe de Lune, arrivée un lundi 20 Septembre, l'an du monde 3705, la troiſiéme année de la CXII. Olympiade, & la 330 avant J. C. & rapportée par Diodore de Sicile, par Pline, & par Ptolomée. Après ces pertes, le malheureux Darius s'enfuit dans la Médie, & fut aſſaſſiné par Beſſus, Gouverneur de la province Bactriane, la 6 année de ſon régne. Ainſi la Monarchie des Perſes finit en ce Prince, 229 ou 230 ans après que Cyrus en eut jetté les premiers fondemens. * Diodore, *l.* 17. Euſébe, *en la Chron.* Juſtin. Arrien. Quinte-Curce. Plutarque. Pline, *l.* 2. *c.* 70. Ptolomée, *en ſa Coſmogr. chap.* 4. Salian. Torniel, &c.

DARIUS, l'un des Deſcendans d'Atropatus, premier Roi de la nouvelle Médie, lui ſuccéda après quatre autres, dont les noms & les régnes ne ſont point marquez dans l'Hiſtoire. Il régna dans la Médie, au temps que Pompée faiſoit la guerre à Mithridate *Eupator*, Roi de Pont, & fut vaincu par cet illuſtre Général, qui lui accorda la paix, l'an de Rome 689 & le 65 avant J. C. Son fils Artuaſdes lui ſuccéda. *Dion, *l.* 49. Appien, *in Mithridaticis*. Plutarque.

* DARIUS, Comte des ſacrées libéralitez ſous Théodoſe *le Grand* en CCCLXXXII. Il y en eut un autre du même nom Préfet du Prétoire en CCCCXXXVI. S. *Auguſtin* lui a écrit & Darius lui a répondu. Jac. Gothofredi *Proſopogr. Codicis Theodoſiani.*

DARIUS TIBERTUS, Poëte de Cézéne, en Italie, a vécu dans le XV. ſiécle. Il écrivit l'an 1491, un Abregé des Vies de Plutarque, qu'on a donné depuis au public.

DARKING, ville d'Angleterre avec marché dans le Comté de Surrey, capitale de ſon canton. Elle eſt ſituée ſur une branche de la riviére Mole, qui dans un endroit appellé *Swallow*, au pié d'une montagne, ſe cache ſous terre, & en reſſort à un mille de diſtance près de Norbury. M. Charles Howard y a un jardin curieux de Plantes pour la Médecine. * *Diction. Angl.*

* DARKON, Juif qui revint de la captivité de Babylone. Néhémie *ou II.* Eſdras, *ch.* 7. *v.* 58.

DARLINGTON, ville avec marché dans l'Evêché de Durham en Angleterre. Elle eſt capitale de ſon canton, & a un beau pont ſur la riviére de Skern, où une autre petite riviére ſe décharge. Elle eſt à 242 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

DARMOUTH. *Voyez* DARTMOUTH.

DARMSTAT, ville du Bas Palatinat, en Allemagne, à deux lieues du Rhin, & à trois lieues de Francfort, appartient à la maiſon de Heſſe, & fut conquiſe l'an 1547, par l'Empereur Charles-*Quint*, ſur PHILIPPE, Landgrave de Heſſe. Ce Prince laiſſa deux fils, qui partagérent ſes Etats, GUILLAUME, Landgrave de Heſſe-Caſſel, & GEORGE, Landgrave de Heſſe-Darmſtat. Ce dernier fut pére de Louïs I. qui eut pour fils, GEORGE, Landgrave de Darmſtat, pére de Louïs II. *Voyez* HESSE. Ces deux branches profeſſent une religion différente; celle de Heſſe a embraſſé la Confeſſion Helvétique, & celle de Darmſtat ſuit la Confeſſion d'Ausbourg. Elles ont eu de grands différens, qui ont été appaiſez, pendant la vie de Guillaume VI. Landgrave de Heſſe-Caſſel. La ville de Marpourg qui en étoit le ſujet, eſt demeurée à la branche de Heſſe-Caſſel.

* DARMSTAT, (le Landgraviat de Heſſe) Souveraineté d'Allemagne qui a pour bornes à l'occident le Rhin, au nord le Mein & le Territoire de Francfort, à l'orient les terres de l'Archevêché de Mayence & le Comté d'Erpach, & au midi les terres de l'Archevêché de Mayence & du Bas Palatinat. Il renferme auſſi le Haut Comté de Catzenellebogen.

* DARNETAL, DARNESTAL & DERNETAL, eſt un gros bourg de Normandie province de France, dans le voiſinage de Rouen vers le Nord-eſt.

DARO. *Voyez* DARRO.

DAROCA, ville d'Eſpagne dans l'Aragon, eſt ſituée ſur la riviére de Xiloca, entre deux montagnes à quatre ou cinq lieues de Calatajud, & à dix ou douze de Saragoſſe. Daroca eſt renommée par les ſacrez corporaux qu'on y conſerve. * Alphonſe Fernandez, *Hiſt. de los Corporal de Daroca.* Paulus Albinianus, de Rajas, *de Script. del Reino d'Arag.*

* DAROM ou DAROMA, ſignifie en Hébreu le midi. Euſébe & S. Jérôme ſe ſervent ſouvent de ce mot pour déſigner la partie méridionale de Juda. Le canton de Daroma s'étend du nord au midi depuis la ville d'Eleuthéropolis, en avançant vers l'Arabie Petrée à la longueur de près de vint milles; & du levant au couchant depuis la Mer Morte juſqu'à Gérare & Berſabée. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

DARON, *Darona*, anciennement *Anthedon*, *Agrippias*, ville de la Paleſtine ſur la Mer Méditerranée, à trois lieues de Gaza, du côté du midi. Hérode *le Grand* la nomma *Agrippiade* en l'honneur d'Agrippa. Elle étoit conſidérable, & fut épiſcopale ſous le Chriſtianiſme. Elle donnoit même le nom de Daron à la contrée voiſine, laquelle cependant eſt plus connue ſous le nom d'Idumée.

DARPIUS. *Cherchez* DORPIUS.

* DARRO, riviére du Royaume de Grenade, arroſe ſelon Robbe & Sanſon la ville de Grenade, & ſe décharge dans le Xenil un peu au deſſous de cette ville.

* DARS, preſqu'iſle ſur les côtes de la Mer Baltique & du Duché de Meckelbourg dans la dépendance de Roſtok a 9 ou 10 milles de tour, & n'eſt preſque environnée que de forêts. Elle a quelques lacs. Au printems on prend ſur ſes côtes une grande quantité de harangs.

* DART riviére de Dévonshire ou du Comté de Dévon en Angleterre, court du nord au ſud, & peu après avoir arroſé Dartmouth, ſe jette dans la Manche ou Mer Britannique. Cette riviére coule au travers d'un païs appellé Dartmore, où depuis plus de cent ans on a trouvé une mine de pierre d'aimant.

DARTFORD, ville d'Angleterre avec marché, du Canton d'Axſtance, dans la partie Nord-Weſt du Comté de Kent, qu'on appelle *Dareford* de la riviére Darent ſur la rive occidentale de laquelle elle eſt ſituée, deux ou trois milles avant qu'elle ſe décharge dans la Tamiſe. Cette ſituation facilite beaucoup ſon commerce avec la ville de Londres. Comme elle eſt d'ailleurs près de Douvres, c'eſt un paſſage en temps de paix pour ceux qui vont & viennent de France. Ce fut là où commença la rebellion ſuſcitée par Jackſtraw, ſous le régne de Richard III. en 1381. Cette ville eſt à 15 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

DARTIS (Jean) Antéceſſeur aux Ecoles de Droit de Paris, & Profeſſeur en Droit Canon au Collége royal de France, étoit né à Cahors en 1572, de *Pierre* Dartis, & de *Bourgoënne* d'Andral, bourgeois de cette ville. Après avoir fait ſes études à Cahors & à Rhodez, il ſuivit Jean Tariſſe Prieur de Ceſſenon, puis Général de la Congrégation de ſaint Maur, dans ſon Prieuré & y étudia trois ans avec lui. Etant revenu à Cahors, il s'appliqua à l'étude du Droit, & y fut reçu Bachelier, & enſuite Docteur en Droit à Toulouſe. Il accompagna le Préſident de Verdun à Paris, & y diſputa la chaire d'Antéceſſeur, vacante par la démiſſion de Nicolas Oudin, qu'il obtint en 1618, & ſuccéda cinq ans après à Hugues Guyon dans la chaire royale de Droit Canon. Il employa les derniéres années de ſa vie à compoſer des Ouvrages, & en publia preſque tous les ans quelcun. Il mourut le 21 d'Avril 1651. M. Doujat ſon ſucceſſeur dans ces deux chaires, a recueilli tous les Ouvrages de cet Auteur en un volume *in folio*, imprimé à Paris en 1656. La premiére partie contient *Commentarii in univerſum Gratiani Decretum*: la ſeconde *Tractatus de Beneficiis Eccleſiaſticis*: la troiſiéme, quantité de Traittez qui regardent particuliérement le Droit Canonique.

Dartis avoit beaucoup lu, beaucoup étudié, & fait beaucoup de recueils. Il s'eſt ſervi utilement de ſes recueils, pour compoſer ſes Ouvrages, qui ne ſont preſque qu'un tiſſu de paſſages, de Canons, de Décrétales, d'Ouvrages des Péres & de Canoniſtes. Il ſe ſert auſſi du Droit Civil, & des Auteurs profanes en divers endroits. Il a fait quelquefois des obſervations curieuſes & recherchées; mais ſouvent il ne dit rien que de commun, & de connu de tous ceux qui ont quelque lecture. Il n'eſt pas toûjours heureux, ni judicieux dans ſes conjectures. Il lui arrive bien des fois de citer des paſſages, qui ne prouvent pas ce qu'il prétend. Il eſt toûjours très-louable pour ſon aſſiduité au travail, & ſes Ouvrages ſont utiles par le grand nombre de matiéres & de paſſages qu'ils contiennent. Son ſtyle eſt ſimple, ſans ornement, mais aſſez pur & très-intelligible. * Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccleſiaſt. XVII. ſiécle, Tom. II.*

* DARTMORE, païs du Comté de Dévon, traverſé par la riviére de Dart eſt remarquable par une mine de pierre d'aimant qu'on y a trouvée il y a plus d'un ſiécle. Les aimans qu'on en tire ſont noirâtres, à peu près de la couleur du fer poli, durs comme du marbre & ont beaucoup de force. * Beeverell. *Délic. de l'Anglet.*

DARTMOUTH, ville avec marché & un port célébre dans la partie méridionale du Comté de Dévon. Darmouth ſignifie *l'embouchure de la riviére de Dart*, où elle eſt ſituée. Elle eſt défendue par deux châteaux, l'un de chaque côté de la riviére. Le port eſt fort fréquenté, particuliérement par les vaiſſeaux, qui paſſant la Manche, ſont obligez d'y relâcher par les vents contraires. Le Roi Charles II. honora cette ville du titre de Baronnie, qu'il conféra à George Leg, Baron de Dartmouth. Il y a trois Egliſes. Elle eſt à 165 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

DASCHOW. *Voyez* DASSOW.

DASIPODIUS. *Voyez* DASYPODIUS.

* DARWEN, riviére d'Angleterre dans la province de Lancaſtre, coule à peu près de l'Eſt à l'Oueſt, & ſe décharge dans le Ribble ou Ribbil aux environs de Preſton.

* DARWEN, riviére d'Angleterre dans la province de Darby coule du nord-nord-oueſt au ſud-ſud-eſt, traverſe le Comté de Darby, arroſe la ville de Darby, & ſe décharge dans le Trent un peu au deſſus de Cliſton. Le Darwen coule tantôt parmi des rochers, tantôt au milieu de belles campagnes: ſes eaux ſont en quelques endroits noires du limon qu'elles entraînent. * Beevereel, *Délices de l'Anglet.*

* DARWEN, riviére d'Angleterre dans la province de Durham, coule à peu près du ſud-oueſt au nord-eſt & ſe jette dans la Tyne un peu au deſſus de Newcaſtle.

* DARWENT, riviére d'Angleterre dans le Duché d'York prend ſa ſource au nord-eſt de la Province, près du rivage de l'O-

céan à 4 ou 5 milles au midi de Whitby, coule d'abord du nord au ſud, enſuite tourne à l'orient, & reprenant ſon cours du nord au ſud il va ſe décharger dans la Youre, à qui l'on donne auſſi le nom d'Ouſe dans ces quartiers-là. * Beeverell, *Delic. de l'Angleterre*.

* DARWENT, riviére d'Angleterre dans la province de Cumberland, prend ſa ſource vers le midi de la province, dans la vallée de *Borro-dale*, coule entre de hautes montagnes nommées *Darwentfels* qui renferment, ſur tout près de Newland de riches mines de cuivre, où l'on trouve auſſi quelque peu d'or & d'argent. Le Darwent ſe jette dans la mer près d'un bourg nommé *Wirkinton*, où il y a une fort bonne pêche de Saumons. * Beeverell, *Delic. de l'Angleterre*.

DARWENTFELS, montagnes d'Angleterre. *Voyez* l'Article précédent.

DASQUILLO, ou DIASCHILO, & DIASCOLI, bonne petite ville autrefois épiſcopale. Elle eſt dans la Natolie, en Aſie, ſur la mer de Marmara, entre Burſe & Cyzique. * Maty, *Dict. Géogr.*

* DASSEL petite ville ancienne dans la Baſſe Saxe, entre les riviéres du Wéſer, & de la Leine, étoit le lieu de la réſidence des anciens Rugegraves, qui en portoient le nom. On ne ſauroit bien dire en quel tems elle a été bâtie, mais il ne faut pas douter qu'elle n'ait exiſté avant le tems de Charlemagne. Simon, dernier Comte de Daſſel, étant mort en 1329, cette ville appartint à l'Evêché d'Hildesheim. L'Egliſe de S. Laurent qui eſt à Daſſel, a été, à ce que l'on dit, bâtie par trois fréres, Bernard, Ihan, & Witekind Comtes de Daſſel, en mémoire du batême qu'ils avoient reçu un peu auparavant à Paderborn. Daſſel eſt entre Corwey & Eimbeck. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* DASSEL, nom d'une ancienne famille de Comtes qui a été fort conſidérée dans la Baſſe Saxe. On ne remonte pas plus haut pour en trouver la ſouche que juſques à GAUTHIER qui vivoit en 700. Il épouſa Bendelle de Balenſtat, fille du Comte Albert, & il en eut trois fils, qui ſont ceux dont il eſt parlé dans l'article précédent, ſavoir, BERNARD, IHAN, & WITEKIND.

BERNARD épouſa Haſelle fille de ce fameux Wittekind, Général des Saxons, & il en eut HERMAN qui de ſon epouſe Liſe de Hohnſtein eut Ihan, qui fut Religieux de l'Ordre de S. Benoît, & qui mourut en 839.

IHAN ſecond fils de Gauthier faiſoit ſa réſidence à Eimbeck, & ſa branche s'éteignit dans ſon petit-fils *Arnoud le belliqueux*.

WITEKIND, troiſiéme fils de Gauthier, continua la poſtérité. Il épouſa Mathilde de Welpe dont il eut BODON.

BODON fils de Widekind eut d'Adelle de Hombourg deux fils, ſavoir LIPPOLD & THIERRI. La race du premier qui fut déchiré à la chaſſe par un ſanglier dans le bois de Stolling en 860, fut éteinte dans *Rodolphe* ſon petit-fils.

THIERRI fils de Bodon continua la poſtérité & mourut en 884, après avoir eu de ſa femme Berthe de Kantelenburg deux fils, ſavoir, LOUÏS & *Ludolfe*. Ce dernier mourut ſans enfans.

LOUÏS fils de Thierri accompagna en 933 l'Empereur Henri I. dans la guerre contre les Hongrois, & la valeur qu'il témoigna dans la bataille de Merſebourg lui aquit la dignité de Chevalier. Il fut fait enſuite Stadhouder de Saxe & Gouverneur de Gottingen. Il poſſédoit auſſi la maiſon d'Uſlar, & mourut en 959 avant ſa femme Juthe de Valdeck, de laquelle il eut ADOLPHE.

ADOLPHE fils de Louïs, ſurnommé le *Chaſſeur* à cauſe de la grande inclination qu'il avoit pour la chaſſe, a été recommandable par ſon humilité, auſſi bien qu'Adelle de Freden, de laquelle il eut trois fils, dont l'un fut WITEKIND II. qui continua la poſtérité.

WITEKIND II. fils d'Adolphe à qui ſa vaillance fit avoir la dignité de Chevalier, mourut en 1029, laiſſant de ſa femme Sophie de Woldenberg, trois fils qui ſont 1. *Ihan* II. 2. *Hannon* Archevêque de Cologne, & 3. THIERRI II. qui avoit pour la chaſſe la même inclination que ſon grand-pére, & qui mourut ſans enfans.

THIERRI II. fils de Witekind II. épouſa Anne Comteſſe d'Eberſtein, de laquelle il eut cinq fils, dont l'un appellé GUILLAUME continua la poſtérité.

GUILLAUME fils de Thierri fut allié de fort près au Duc Lothaire depuis Empereur, par ſa femme fille du Duc de Northeim, & fut en grande conſidération. Il eut ſix fils, ſavoir 1. *Ihan* III; 2. *Herman* II; 3. *Siffroi* III; 4. *Henri* ſurnommé *le Boiteux*, qui moururent tous quatre ſans enfans, 5. *Frédéric*, appellé *Philippe* par d'autres, qui fut en 1156 Archevêque de Cologne; & 6. OTHON qui continua la poſtérité.

OTHON fils de Guillaume épouſa Salomé de Pleſſe, de laquelle il eut quatre fils, deſquels l'un fut Reinhold Archevêque de Cologne, un autre nommé Adolphe II. qui aura cy-deſſous un article ſeparé, & un troiſiéme appellé Bernard II.

BERNARD II. fils d'Othon épouſa Anne de Hombourg veuve de Reinhart Comte d'Alvensleven. Il en eut dix fils & quelques filles, & mourut à Daſſel. L'un de ſes fils appellé le Comte LUDOLPHE, continua la poſtérité. Il demeuroit dans le Hundsruk, & il eut de ſa femme Luque ou Lukka cinq fils, entre leſquels on remarque BERNARD III. & *Simon*. Bernard fut cauſe par de trop grands impôts que la ville d'Eimbeck ſe ſouleva, & qu'après s'être ſouſtraitte à ſon obéiſſance, elle prit pour ſon Seigneur Albert Duc de Brunſwik & de Lunebourg. Bernard mourut en 1312 ſans laiſſer d'enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Meibomius *Chron. Berg.* in T. III. *Rer. Germ. p.* 303. Spangenberg, *Sax. Chron. c.* 53. Bunting, *Brunſw. Chr. P.* III. *p.* 466. *&* *P.* I. *p.* 223. Spener, *Hiſt. inſign. l.* II. *c.* 9. Lucæ *Gravenzaal. p.* 901. *& ſuiv.*

* DASSEL (Adolphe Comte de) ſurnommé *le Hardi*, l'un des fils d'Othon, étoit extrémement adonné à la guerre. Aux inſtantes ſollicitations de ſa mére, il ſe réſolut au mariage, & ſe fiança avec Adelide de Pleſſe. Mais avant qu'il eût eu le tems de l'aller chercher, il s'éleva entre lui & l'Evêque de Northeim un grand différent au ſujet d'une tutelle; & quelques efforts que l'on fît pour les réconcilier & rétablir la paix entre eux, aucun des deux n'y voulut entendre. Adolphe eut enfin recours à la violence, & mit le feu à l'Evêché qui fut entiérement réduit en cendres, & où quinze Chanoines qui s'y étoient retirez avec leurs meilleurs effets, furent étouffez. Il ruïna par là ſes propres Sujets. La maiſon de Lauemberg lui fut enlevée par le Gouverneur de Gottingen en vertu d'une confiſcation, & il fut excommunié par l'Archevêque de Mayence. Enfin l'affaire fut accommodée en 1130, mais il fut obligé de ſe ſoumettre à ces fâcheuſes conditions: premiérement, de bâtir un Monaſtére pour 24 perſonnes avec leurs domeſtiques, & de le pourvoir de toutes les choſes néceſſaires: en ſecond lieu, de ne point épouſer la Princeſſe Adelide ſa fiancée, mais de la faire Abbeſſe de ce couvent: en troiſiéme lieu, de rebâtir l'Egliſe du cloître, de la faire couvrir de plomb, & de lui léguer par teſtament quelque portion de ſes biens. Enſuite il chercha à être délivré par le Pape de l'excommunication lancée contre lui, & après avoir aliéné la maiſon & juriſdiction de Furſtemberg à Othon Comte d'Erberſtein pour avoir l'argent néceſſaire, il alla à Rome, d'où, à cauſe de la diſſenſion des deux Papes qui ſiégeoient alors, il fut obligé de revenir ſans avoir rien fait. Comme il avoit peu d'amis dans ſon propre païs, il ſe retira auprès de ſon parent le Comte Adolphe dans le Holſtein, & partit en ſuite avec l'Empereur Frédéric pour la Terre Sainte, laiſſant ſa mére, ſa femme & ſes enfans en la garde du Comte. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Petræus, *Holſt. Chron.* Leznerus, *Daſſel. Chron.* Pontanus, *Rer. Dan. l.* 6. *p.* 283. Crantz, *Sax. l.* 7. *c.* 2.

DASSOUCI ou D'ASSOUCI, (Charles Coypeau Sieur) Muſicien & Poëte François au XVII. ſiécle. Il a publié lui-même d'un ſtile preſque bouſon ſes avantures, qui ſont très-biſarres. Il naquit, dit-il, à Paris. Son Pére, Maître *Grégoire* Coypeau, Sieur d'Aſſouci, Avocat au Parlement, fils d'un Cavalier Crémonois, nommé d'Agnania, excellent Faiſeur de violons, étoit de Sens en Bourgogne. Sa Mére étoit Lorraine, fort petite & fort bilieuſe. Il y eut ſi peu de concorde entre ſon Mari & elle, qu'après avoir partagé leurs Enfans & leurs biens, ils ſe ſéparérent volontairement l'un de l'autre. Notre d'Aſſouci demeura auprès de ſon Pére à Paris, & fut ſi maltraité par la ſervante, concubine de ſon Pére, que cela lui fit faire ſouvent des eſcapades. A l'âge de neuf ans il s'en alla à Calais, où il fit accroire, qu'il ſavoit l'Aſtrologie, & qu'il étoit fils de ce grand & fameux Faiſeur d'horoſcopes, nommé *Céſar*. Ayant guéri par un petit tour de ſoupleſſe un malade d'imagination, il paſſa pour un célébre Magicien, quoi qu'il n'eût encore que neuf ans. Ceux, qui l'avoient reçu dans leur logis, ayant eu le vent, que le ſot peuple le vouloit jetter dans la Mer, le firent ſortir ſécrétement de Calais. On ne ſait pas la ſuite de ſes avantures, juſqu'à ce que le Duc de S. *Simon* le fit entendre à *Louïs XIII.* à S. Germain. Il donna, dit-il, dans le génie de ce Prince par une chanſon à boire, qu'il fit, & que tout le monde chanta à la Cour. Le Roi prêta depuis toûjours l'oreille à ſes chants, lui permit l'entrée de ſon cabinet, & l'on appella d'Aſſouci *Phébus Garderobin*. parce qu'il avoit toûjours ſes Luths dans la Garderobe du Roi. Il continua ce manége ſous la minorité de *Louïs XIV.* Ce jeune Prince liſoit des vers de ce Poëte à ſon petit coucher, & rioit toûjours & fort à propos du bon mot, que bien des Courtiſans, qui rioient à contretems, ne pouvoient attraper. Ce Prince ne dédaignoit point de prêter l'oreille à ſes chants, ni de les exécuter lui-même. D'Aſſouci voulant retourner à Turin, auprès de leurs Alteſſes Royales, partit de Paris, environ l'an 1655, avec tant de précipitation qu'à peine eut-il le loiſir de payer une partie de ſes dettes. Il étoit accompagné de deux Pages de muſique. Il n'arriva à Lyon, qu'après avoir eſſuyé pluſieurs fâcheux accidens. Il trouva bien des agrémens dans cette Ville. Il y donna ſa Muſique à tous les Couvents des Religieuſes chantantes: & il n'y avoit pas une de ces Filles dévotes, qui n'eût déja une copie de ſon *Ovide en belle humeur*. C'eſt ainſi qu'il intitula l'Ouvrage, où il traduiſit en Vers Burleſques une partie des Métamorphoſes d'Ovide. Deſpréaux, dans ſon Art Poëtique parlant du régne du Stile burleſque & de ſa chûte, s'exprimoit ainſi,

Le plus mauvais Plaiſant eut ſes approbateurs;
Et juſqu'à Daſſouci, tout trouva des Lecteurs.
Mais de ce ſtile enfin la Cour déſabuſée,
Dédaigna de ces vers l'extravagance aiſée.

Daſſouci ne pouvoit ſouffrir ce *tout trouva*. Voici comment il s'en plaignoit dans l'Ouvrage où il a décrit ſes avantures. " Ah! cher „ Lecteur, ſi tu ſavois comme ce *tout trouva* me tient au cœur, „ tu plaindrois ma deſtinée. J'en ſuis inconſolable, & je ne puis „ revenir de ma pâmoiſon, principalement quand je penſe, qu'au „ préjudice de mes titres, dans ce vers qui me tient lieu d'un arrêt de la Cour de Parlement, je me vois déchu de tous mes „ honneurs; & que ce *Charles Daſſouci*, d'Empereur du Burleſque „ qu'il étoit, prémier de ce nom, n'eſt aujourd'hui, ſi on le veut „ croire, que le dernier reptile du Parnaſſe, & le marmiton des „ Muſes." Ailleurs dans le même ouvrage il prétend rendre raiſon du décri du Burleſque. " Si l'on me demande, *dit-il*, pourquoi ce Burleſque qui a tant de parties excellentes, qui eſt le „ dernier effort de l'imagination, & la pierre de touche du bel „ eſprit, après avoir ſi long-tems diverti la France, a ceſſé de divertir nôtre Cour; c'eſt que *Scarron* a ceſſé de vivre, & que „ j'ai ceſſé d'écrire. Si je voulois continuer mon *Ovide en belle* " hu-

„ *humeur*, cette même Cour qui ſe divertit encore des vers que „ je lui préſente, s'en divertiroit comme auparavant; & mes Li- „ braires qui ont imprimé tant de fois cet Ouvrage, en feroient encore autant d'éditions." Il demeura trois mois à Lyon parmi les Jeux, la Comédie, & les Feſtins, fort careſſé de *Moliére* & des *Bejars* ſes Aſſociez. Il alla après cela à Avignon avec Moliére, & puis à Pézenas, où ſe tenoient les Etats de Languedoc. Il fut nourri par ces Comédiens tout un hiver, & il reçut des préſens conſidérables du Prince de *Conti*, de M. de *Guilleragues*, & de pluſieurs perſonnes de cette Cour. Il avoit perdu un de ſes Pages de Muſique, & comme il ſe trouvoit tout porté dans la Province de France, qui produit les plus belles voix, auſſi bien que les plus beaux fruits, il ne voulut point s'en retourner en Piémont, avant que de faire une tentative, pour remplir la place vacante. Il ſuivit Moliére juſques à Narbonne, il fut enſuite à Montpellier & courut riſque de la vie. Cet accident eſt devenu fort fameux par la *Rélation du Voyage de Meſſ. de Bachaumont & la Chapelle*, où on pourra s'en inſtruire. Il ſéjourna encore trois mois à Montpellier, depuis qu'il eut été mis hors de priſon, & y compoſa une Rélation de cette *Tragicomique avanture*; mais il ne la fit pas imprimer; quoi que le Juge Mage, qui l'avoit vue, le lui eût permis. Il parcourut enſuite pluſieurs Villes de Provence, il fut ſaluer à Monaco le Prince de *Morgues*, qui lui donna 30 piſtoles. Il paſſa le Col de Tende, &c. Etant arrivé à Turin, il eut quelque peine à refuter par ſa préſence la fauſſe nouvelle de ſon ſupplice, que l'on avoit lue dans la Gazette Burleſque. Il employa tous ſes ſoins, pour ſe procurer un établiſſement fixe dans cette Cour-là; & il ſuppoſe, qu'il en feroit venu à bout, s'il ne ſe fût pas amuſé à faire des vers, s'il ne ſe fût point borné à faire ſa Cour aux principales Divinitez, & s'il n'eût pas donné de la jalouſie aux Muſiciens du Païs. Il prétend, que la beauté de ſes Poëſies l'expoſa à l'indignation d'un Poëte d'Auvergne, qui faiſoit de l'entendu à Turin; & qui affecta de le critiquer, & de le perſécuter. Il ajoûte, qu'ayant négligé les Favoris, parce qu'il crut fort imprudemment, qu'il ſuffiſoit de s'attacher à leurs Alteſſes Royales, il s'expoſa aux mauvais offices de pluſieurs perſonnes, & cela lui fit un grand tort. Il s'aperçut, que l'on ſe refroidiſſoit envers lui, & le pis fut qu'ayant demandé ſon congé ou ſon établiſſement, il obtint, à ſon grand regret, la premiére de ces deux choſes. Mr. *Bayle*, qui nous fournit cet Article, n'a pu donner la ſuite des avantures de d'Aſſouci, parce qu'il n'a eu en main, que les trois premiéres Parties de l'Hiſtoire qu'il en a faite, & dont ce que nous venons de dire eſt tiré preſque mot-à-mot. Nous n'y pouvons pas ſuppléer, parce que nous n'avons pas vu non plus la ſuite. On ſait que vers l'an 1674, il publia deux petits Volumes, qu'il avoit compoſez dans les priſons du Châtelet de Paris. Il y étoit détenu encore, & on ne ſait point les particularitez de ſon élargiſſement. Au reſte, on n'a pas beſoin de conſulter les Satyres de ſes Ennemis, pour former de lui une très-mauvaiſe opinion. Ce qu'il avoue, ce qu'il raconte lui-même ſuffit pour cela. Il eut entr'autres ennemis *Cyrano de Bergerac* & *Loret*. Celui-ci le maltraita en toute occaſion dans ſa Gazette Burleſque, & fut ſi promt à débiter les nouvelles deſavantageuſes à d'Aſſouci, qu'il publia pluſieurs fois ſa mort, & toûjours très-fauſſement; puiſque d'Aſſouci ſurvécut à Loret. * *Bayle*, *Diction. Critique*. Deſpreaux, *Art Poët. Chant premier*, v. 89. & *ſuiv.* Bachaumont & la Chapelle. Daſſouci.

* DASSOW ou DASCHOW, petite ville du Duché de Mekelbourg ſur un petit golfe de la Mer Baltique à l'Eſt-nord-eſt de Lubek, dont elle eſt éloignée de cinq à ſix lieues.

DASYPODIUS, (Conrad) fils de Pierre Daſypodius qui ſuit, diſciple de *Chriſtian Herlin*, l'un des plus fameux Mathématiciens de ſon ſiécle. Après ſa mort il remplit ſa place & fut fait ſur la fin du XVI. ſiécle, Profeſſeur des Mathématiques à Strasbourg, où il expliqua Euclide. Il mourut âgé de 68 ans, le 26 Avril de l'an 1600. Les œuvres imprimées de Conrad Daſypodius ſont, *Horologii Aſtronomici Argentinenſis deſcriptio*; *Brevis de Cometis Doctrina*; *Hieron Mechanicus*, *ſeu de Mechanicis artibus atque diſciplinis*; *Oratio de Diſciplinis Mathematicis*; *Tria volumina Mathematica pro Schola Argentinenſi*; *Lexicon Mathematicum*; *Sphæricæ doctrinæ Propoſitiones Græcè & Latinè*; *Hieronis Alexandrini Nomenclatura vocabulorum Geometricorum*; *Iſaaci Monachi Scholia in Euclidis Elementorum ſex priores libros*; *Euclidis Catoptrica omnia in linguam Latinam tranſlata*; *Aſtronomica Præcepta*; *Hypotheſes orbium cæleſtium congruentes cum tabulis Alphonſinis & Copernicis*, *ſeu etiam tabulis Prutenicis*; *Euclidis Propoſitiones Elementorum* 15 *opticorum*, *catoptricorum*, *harmonicorum*, & *apparentium*; *Elementorum liber primus Græcè & Latinè*. Dans le tems qu'il méditoit de rédiger en corps les Mathématiciens Grecs & de les donner au public, il mourut. * Voſſius, *de Mathem. c.* 12. §. 27. *c.* 26. §. 12. &c. 36. §. 22. Melchior Adam, *in Vit. Philoſ. Germ.* Teiſſier, *Eloges &c.* 4. *Edit.*

DASYPODIUS, (Pierre) Mathématicien, étoit Suiſſe de nation, & enſeigna long-temps à Strasbourg, où il publia divers Dictionnaires, un Grec, un Latin-Allemand, & un autre Allemand-Latin. Il mourut vers l'an 1159 dans la même ville.

DATAINO, riviére. *Cherchez* DITTAINO.

DATAIRE, Officier de la Cour de Rome, dont la charge eſt fort honorable, quoi qu'elle ne s'exerce que par commiſſion. Les Suppliques pour toutes ſortes de Bénéfices, qui n'excédent pas vingt-quatre ducats de revenu, paſſent par les mains du Dataire, qui les fait ſigner, ſans en parler au Pape. Quant aux autres Bénéfices de plus grande valeur, dignitez, ou canonicats, il en porte les Suppliques au Pape, pour les ſigner, & il y met la date en ces termes: *Datum Romæ apud*, &c. Si cet Officier eſt Cardinal, il eſt appellé Protodataire. Il a pluſieurs Officiers ſous lui, qui ſont le Sous-dataire; deux Reviſeurs; un Officier nommé *des petites dates*, par les mains duquel paſſent toutes les Suppliques, au pied deſquelles il met la petite date, en attendant qu'on les étende, & qu'on y mette la grande date; & pluſieurs autres, qui obſervent quantité de formalitez, avant que la Supplique devienne proviſion. Toutes ces précautions ſe prennent pour arrêter le cours des fauſſetez, qui ſe ſont ſouvent commiſes, & qui ont donné lieu à l'article de l'Ordonnance, de l'année 1667, par lequel il a été ordonné par le Roi Louïs XIV. qu'il ne ſeroit ajoûté foi aux ſignatures d'expéditions de la Cour de Rome, qu'après qu'elles auroient été vérifiées par deux Banquiers Expéditionnaires * Le Pelletier, *Inſtruction ſur les Expéditions de Cour de Rome.*

DATAMES, Capitaine, Carien de Nation, fut d'abord l'un des Gardes du Roi Artaxerxès Mnémon, & commanda enſuite ſes armées, avec beaucoup de valeur & de prudence. Ses envieux l'ayant deſſervi auprès de ce Prince, il fit revolter la Cappadoce, dont il étoit Satrape, défit Artabaze Général d'Artaxerxès, l'an du monde 3673, & avant J. C. 362; & fut tué peu après, par ordre de ce Roi, ſelon Diodore. Datamès étoit fils de Cammiſſarès, Gouverneur de la Leuco-Syrie, & ſuccéda à ſon pére dans ſon Gouvernement; pour récompenſe des bons ſervices qu'il avoit rendus dans la fatale expédition d'Artaxerxès contre les Caddusiens. * Cornelius Nepos, *Vies des Généraux d'armée*, *c.* 14. Polyéne, *l.* 7. Diodore *ad Olymp.* 104. Prideaux, *Hiſt. des Juifs. T.* 2. *p.* 306.

DATERIE, Tribunal à Rome où l'on s'adreſſe pour les expéditions qui regardent les Bénéfices ou les diſpenſes de mariage. Voici les formalitez qui s'obſervent dans les expéditions des Bulles & des diſpenſes. Si un Bénéfice vaque par mort, il faut s'adreſſer à celui qui eſt chargé des expéditions, qui eſt le Subſtitut du Dataire; mais en toutes autres graces, comme réſignations, permutations, impétrations de Bénéfices & autres ſemblables, il faut s'adreſſer au Dataire même, & au Sous-dataire. On peut auſſi s'adreſſer directement au Pape, par le moyen de quelque Cardinal ou Ambaſſadeur, & ſa Sainteté remet enſuite la Supplique au Dataire. Après que l'on eſt aſſuré de la parole du Dataire ou du Sous-Dataire, pour l'expédition de la Supplique qu'il ſouſcrit en ces termes, *annuit Sanctiſſimus*, on dreſſe une ſeconde Supplique en forme avec les clauſes & reſtrictions que l'on deſire être étendues, & qui doivent être ſelon le ſtyle. On la porte au Sous-dataire, qui écrit au bas en peu de mots le ſommaire de ce qui y eſt contenu, & la donne au Dataire, l'inſtruiſant de nouveau de toute l'affaire. Le Dataire porte enſuite la Supplique au Pape, qui la ſigne en accordant la grace par ces paroles, *Fiat ut petitur*. Le Dataire conſigne la Supplique au Préfet des Componendes, qui la taxe ſelon la nature de l'affaire, & on ne la peut retirer de ſes mains qu'après avoir payé la ſomme à laquelle elle a été taxée. Elle eſt enſuite portée à un Officier qu'on appelle *des petites dates*, qui a ſoin de ſavoir le jour qu'elle a été ſignée, & il le marque au bas. Elle paſſe après par les mains du premier Reviſeur, qui efface & corrige ce qu'il juge à propos. Du premier Reviſeur elle va au ſecond, qui corrige auſſi, & méme change quelquefois ce que le premier a mis. De ce ſecond Reviſeur, elle va entre les mains du Regiſtrateur qui l'écrit ſur un regître. On la conſigne enſuite au Maître du regître, qui la collationne mot à mot, & écrit au dos une grande R. qui veut dire *Regiſtrata*. La Supplique retourne au Dataire, qui y met la date avec ces mots, *Datum Romæ apud Sanctam Mariam Majorem*, ou bien, *apud ſanctum Petrum*, ſelon que le Pape demeure à Monte Cavallo, ou au Vatican, & marque l'année de J. C. la datte du mois, & l'année du Pontificat. C'eſt de là qu'eſt venu le nom de *Daterie*. Après cela la Supplique eſt remiſe entre les mains d'un Officier qu'on appelle *de Miſſis* qui la porte en Chancellerie, ſans qu'elle puiſſe retomber ſinon par grace, entre les mains de l'Expéditionnaire. Etant en Chancellerie, elle eſt d'abord conſignée au Régent, qui la diſtribue à un des Prélats nommez Abbréviateurs *de Parco Majori*, pour faire faire la minute de la Bulle, la corriger & en adreſſer l'exécution où bon lui ſemble. Ce Prélat dreſſe ou fait dreſſer par ſon Subſtitut la minute de la Bulle, qui eſt remiſe à un des cent Scripteurs Apoſtoliques, pour l'écrire de ſa propre main ſur le parchemin. Ces Scripteurs taxent ce qui doit être payé à leur corps, à raiſon de ce que vaut le Bénéfice ou l'importance de l'affaire, & leur taxe ſert de régle aux autres Officiers de la Chancellerie, dont quelques-uns n'ont d'autres exercices ni d'autres fonctions que de recevoir de l'argent, tels que ſont les Cubiculaires Apoſtoliques, les Ecuyers Apoſtoliques, les Janiſſaires, les Chevaliers de ſaint Pierre, les Chevaliers de ſaint Paul, les Chevaliers du Lis, les Chevaliers Lauvetans, les Chevaliers de Pie; & après que la Bulle a paſſé par toutes ces mains, elle retourne à un Subſtitut des Abbréviateurs. Celui qui a fait la minute ayant vu que rien n'y manque, la fait ſigner à un Prélat, & cela s'appelle *envoyer la Bulle au plomb*. Les Regiſtrateurs l'inſérent dans le regître, les maîtres du regître la collationnent, le Sommiſte ou Receveur y attache le plomb, & le Garde des Archives ou regîtres garde la minute de la Bulle. Pour l'expédition des diſpenſes de Mariage, il y a des Reviſeurs, des Officiers qu'on appelle *de Minoribus*, des Procureurs, des Scripteurs & Abbréviateurs *de Parco Minori*. * De Seine, *Deſcript. de Rome, tom.* 1.

DATES, (Léonard des) *Voyez* DATI (Léonard)

DATHAN, fils d'Eliab, s'étant revolté avec Coré & Abiron, contre Moïſe & Aaron, à cauſe du ſacerdoce auquel ils prétendoient, fut châtié, avec ſes complices, d'une façon terrible, l'an du monde 2546, & avant J. C. 1489. Car la terre s'ouvrant ſous les piez de ces murmurateurs, elle les engloutit avec toutes leurs familles. Il n'y eut que les enfans de Coré, leſquels, n'ayant pas conſenti au péché de leur pére, furent préſervez de ce châtiment. * Nombres, *c.* 6. Joſeph, *Ant. Jud. l.* 4. *c.* 5. Uſſer, Torniel & Salian, *in Annal. &c.*

DATHEMAN, fortereſſe de la Galatide dans la Tribu de Gad ſur les frontiéres de l'Arabie, célébre pour avoir ſoutenu vi-

gou-

goureuſement les efforts de l'armée de Timothée. Ce Général ayant ſçu que Judas *Machabée* avoit repaſſé le Jourdain, pour s'en revenir à Jéruſalem, après avoir pillé & brûlé la ville de Jaſor, & emmené captifs tous les Habitans, ne manqua pas de profiter de ſon abſence. Il fit des courſes & des ravages ſi épouvantables ſur les frontiéres de Galaad, qu'il obligea les Juifs de ſe retirer dans la fortereſſe de Datheman. S'y trouvant un peu plus en aſſurance, ils écrivirent à Judas, qu'ils ne manquoient ni de cœur ni de fermeté; mais que s'il ne venoit les ſecourir promptement, ils ſe verroient réduits à ne pouvoir plus ſoutenir les efforts de l'ennemi. A cette nouvelle, Judas accompagné de ſon frére Jonathas prit huit mille hommes, paſſa le Jourdain, alla droit aux Aſſiégeans, qu'il trouva dreſſant leurs machines & prêts à eſcalader la fortereſſe. Sans leur donner le temps de ſe reconnoître & d'empêcher ſes approches, il diviſa ſon armée en trois corps, fit ſonner la charge, & attaqua ſi bruſquement les ennemis, qu'ils abandonnérent l'aſſaut. Pluſieurs qui étoient déja au haut des échelles ſe jettérent en bas, pour chercher leur ſalut dans la fuite; mais ils furent pourſuivis ſi vivement, qu'outre un grand nombre de priſonniers, il y eut huit mille des ennemis de tuez. Cela arriva l'an 163 avant J. C. * *I. Machab. ch. 5. v. 9.* Joſephe, *Antiq. Judaïq liv. XII. ch. 11. & 12.*

DATHÉNUS, (Pierre) Miniſtre de l'Egliſe de *Poperingue*, Bourg à deux lieues d'Ypres, avoit été Moine dans ſa jeuneſſe. Il traduiſit les Pſeaumes en vers Hollandois. Mais comme il n'entendoit pas l'Hébreu, il fit ſa verſion ſur celle de Clément Marot & de Théodore de Béze. Quelque groſſiére que fût encore alors la Poëſie Hollandoiſe, & quelque défectueux que fût l'Ouvrage de Dathénus, ces Pſeaumes firent un plaiſir extrême aux Réformés, & le chant en fut introduit dans toutes leurs aſſemblées. Dathénus étoit très éloquent & l'on comptoit quelquefois à ſes ſermons plus de quinze mille Auditeurs. Dathénus fut obligé de ſe réfugier dans le Palatinat à cauſe de la perſécution, & il devint Chapelain de l'Electeur Palatin à Heidelberg. Il s'engagea dans une grande diſpute avec *Thomas Eraſte.* Dathénus ſoutenoit que les articles qu'Eraſte avoit dreſſés touchant les cenſures Eccléſiaſtiques & les excommunications étoient impies, & qu'ils frayoient le chemin à l'Athéïſme. Il fit même ſavoir à Bullinger que ſes Ecrits ne ſeroient plus eſtimés, à moins qu'il n'attaquât publiquement la Doctrine d'Eraſte. Bullinger répondit d'une maniére à faire ſentir qu'il penſoit très différemment de Dathénus, au ſujet d'Eraſte & de ſa Doctrine. Les Miniſtres de Hollande & de Zélande aſſemblés en Synode Provincial à Dordrecht au mois de Juin 1574, ordonnérent que les Pſeaumes de Dathénus, avec les autres Hymnes, ſeroient reçus dans le ſervice public, juſques à ce qu'il en fût autrement ordonné par un Synode général. Dathénus ayant été fait Miniſtre de *Gand*, prêcha avec beaucoup de zéle: mais il s'engagea trop avant avec le Sieur Jean d'Imbyſe, qui contre la pacification de Gand, y avoit introduit la Religion Reformée, ſous l'apparence d'un zéle extrême, quoi qu'il entretînt une ſecrette intelligence avec le Duc de Parme; ce qui, avec d'autres choſes, fit perdre la vie à ce dernier. De quelque maniére que cela ſe ſoit paſſé, toujours eſt-il certain que Reidan & Hooft en mettent une bonne partie ſur le compte de Dathénus. Il ſe ſouleva en chaire contre un projet qui avoit été dreſſé pour pacifier ces Provinces, en établiſſant la tolérance des deux Religions; il oſa avancer que *l'article qui regardoit la conſervation de la Religion Catholique étoit impie; & que le Prince d'Orange n'avoit de reſpect, ni pour Dieu, ni pour la Religion.* Les Habitans animés par ce diſcours ſéditieux coururent en foule ſur les Eccléſiaſtiques Catholiques Romains, les chaſſérent de la ville, démolirent les Couvens, pillérent les Egliſes, & ſe fortifiant dans la ville mirent garniſon dans les places voiſines. Dathénus ayant encouru de la ſorte l'indignation du Prince d'Orange, ſe retira au Palatinat pour éviter le dernier ſupplice. Il retourna à Gand, d'où il ſe retira dans le Holſtein, où, en 1578, il fut fait premier Miniſtre Réformé. De là il vint à *Staden* dans le Duché de Bréme, où il prit le nom de *Pierre Montanus*, & exerça la Médecine. Le bruit ſe répandit, mais fauſſement, qu'il avoit changé de Religion. De Staden il alla à *Dantzic*, mais le Magiſtrat le fit ſortir de la ville, à la ſollicitation des Anabaptiſtes qui dirent que c'étoit un ſéditieux qui avoit cauſé la ruïne de la Flandre; on ne voulut pas même lui permettre de coucher une nuit dans cette ville. Enſuite il ſe rendit à *Elbing* où il continua de faire le Médecin. Il y paſſa le reſte de ſa vie, & il fut ſi chéri des Habitans que lors qu'il mourut, on lui érigea un Mauſolée au deſſus duquel on plaça ſa ſtatue. Quelques perſonnes l'accuſérent d'Arianiſme après ſa mort, mais les Miniſtres, qui l'aſſiſtérent juſques au dernier ſoupir, déclarérent qu'il avoit toûjours conſervé la Doctrine qu'il avoit prêchée dans le Palatinat & ailleurs. Il avoit été Conſeiller du Duc Jean Caſimir. Il mourut le 19 Février 1590. * Brandt, *Hiſt. de la Réform. des Païs-Bas &c. tom.* 1. * Reidanus, *Ann. Belg.*

DATHI, ou DATHUS, Auguſtin de Sienne, vivoit dans le XV. ſiécle, ſous le pontificat du Pape Pie II. vers l'an 1460. C'étoit un homme d'un mérite ſingulier; car il étoit en même temps Orateur, Philoſophe, & ſavant dans les langues. La ville de Sienne, qui ſe gouvernoit encore en République, le choiſit pour Sécretaire, & par ce choix lui facilita les moyens de rendre ſervice aux Hommes de Lettres. Il laiſſa divers Diſcours ſur ſaint Bernardin, ſur ſainte Catherine de Sienne, ſur le Pape Pie II. & une Hiſtoire de Sienne en III. livres; celle de Piombino, & dix Traitez intitulez, *de Animarum immortalitate*, imprimez à Sienne en 1503, & 1516; des Lettres, &c.

DATI, (Léonard) XXV. Général des Dominicains, étoit de Florence, & prit l'habit dans la même ville. Après avoir été Provincial de la province, & Inquiſiteur de Bologne, il fut fait Maître du ſacré Palais. Le Pape l'envoya au Concile de Conſtance, où il fut un de ceux qui furent nommez pour examiner les articles de Jean Hus. Martin V, ayant été élu Pape dans ce Concile, envoya Dati en qualité de Légat au Concile qui ſe tenoit à Pavie, mais qui fut transféré à Sienne à cauſe de la peſte. Ses négociations ayant réüſſi, le Pape, en reconnoiſſance de ſon mérite, le nomma Cardinal. Il ne joüit point de cette dignité, étant mort à Florence deux jours après, l'an 1425. Ses ouvrages ſont, *Sermones de flagellis peccatorum feſtinanter converti nolentium; de Sanctis; de Tempore, &c.* Pio, *de Vir. Ill. Ord. Præd. part. II. l. 3. p. 1.* Vincent Marie Fontana, *Theat. Dominic. p.* 375. & 436.

DATI, (Carlo) Profeſſeur en Humanitez à Florence ſa patrie, eſt devenu fort célébre, tant par ſes Ouvrages, que par les éloges qu'une infinité d'Ecrivains lui ont donnez. Il étoit fort honnête & fort officieux envers tous les doctes Voyageurs, qui paſſoient par la ville de Florence. Pluſieurs d'entr'eux lui ont témoigné leur gratitude dans leurs Ecrits. Il étoit Membre de l'Académie *della Cruſca*, & ſe donnoit en cette qualité le nom de *Smaritto.* Il fit en Italien un Panégyrique de Louïs XIV, & le publia à Florence l'an 1669. La verſion Françoiſe qu'un autre en fit, fut imprimée à Rome l'année ſuivante. Il avoit déja publié quelques Poëſies Italiennes à la louange du même Prince. * Gregorio Leti, *Italia regnante.* Bayle, *Diction. Critique, ſeconde édition de l'année* 1702.

DATIEN, avoit la dignité de Patrice ſous l'Empereur Conſtance. * Jacobi Gothofredi *Proſopogr. Cod. Theodoſ.*

* DATIS, un des Amiraux & Généraux que Darius I. Roi de Perſe envoya avec une puiſſante armée contre les Athéniens, qui, quoiqu'ils n'euſſent que dix mille hommes à oppoſer aux grandes forces de l'ennemi, les défirent entiérement dans la plaine de Marathon ſous la conduite de Miltiade. * Cornelius Nepos. *Vie de Miltiade. Voyez l'article de* Datiſme.

DATISME, maniére de parler déſagréable & ennuyeuſe, lorſqu'on entaſſe pluſieurs ſynonymes les uns ſur les autres, pour exprimer une même choſe. C'eſt un proverbe qu'on a tiré de Datis, Satrape de Darius fils d'Hyſtaſpe, & Gouverneur d'Ionie qui affectoit de remplir ſon diſcours de ſynonymes, pour lui donner, ce lui ſembloit, plus d'expreſſion & plus de force. C'eſt ainſi que pendant qu'il étoit Gouverneur dans cette partie de la Gréce, & qu'affectant de parler Grec, il diſoit ἥδομαι, καὶ τέρπομαι, καὶ χαίρομαι, *delector, gaudeo, lætor*: c'eſt-à-dire, je ſuis bien aiſe, je me réjouïs, je ſuis ravi. Encore mêloit-il le barbariſme avec la répétition ennuyeuſe, diſant χαίρομαι au lieu de χαίρω, & uſant preſque toûjours de mots qui finiſſoient avec le même ſon. C'eſt ce qui fit que les Grecs appelloient *Datiſme*, la ſotte imitation du langage de Datis. Il en eſt fait mention *in Pace* dans Ariſtophane, qui appelle cette imitation, le ramage ou la muſique de Datis, Δάτιδος μέλος.

* DATUS, (Nicolas) Sicilien, d'une famille illuſtre, mais plus recommandable encore par ſon ſavoir, fut Philoſophe & Médecin, & ſurpaſſa preſque tous ceux de ſon ſiécle. En 1446 il eut le titre de Docteur. Il excelloit parmi les Médecins & les Mathématiciens de ſon tems, de ſorte que ſa renommée ne fut pas retenue dans les bornes de la Sicile, mais ſe répandit par toute l'Italie. Ses pronoſtics ont toujours été tellement confirmés par l'événement, que jamais aucun malade dont il avoit aſſuré qu'il mourroit de ſa maladie, n'en a réchappé. Il procura la guériſon à des malades qui étoient abandonnez des autres Médecins, & amaſſa par ſes heureuſes cures de grands biens, mais encore plus d'honneur & de gloire. Il eſt fait mention de lui avec éloge dans Vincent Littara *de Reb. Netinis p.* 126: dans Lucius Marincus *in Epiſt. lib. 5. ad Cataldum Pariſium*: dans Jean Thomas Moncada *in Epiſt. p.* 19. qui le nomme *Deodatus*, ou *Dieu-donné*: & dans Pierre Carrera *in Annot. ad Epiſt. Moncadæ cit. p.* 163. Ce dernier a promis de parler plus amplement de Datus dans ſon Hiſtoire des Savans de Sicile. On dit qu'il a écrit quantité de choſes touchant la Médecine & les Mathématiques, mais elles ont été perdues par la négligence de ſes Hériters. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DAU, (Girard, ou Gérard) Peintre de Leiden, fut diſciple de Rembrant dont il eſt parlé ailleurs, & quoique ſa maniére d'opérer ſoit éloignée de celle de ſon Maître, il lui devoit néanmoins l'intelligence & les principales régles de ſon Art dans la partie du coloris. Il peignoit en petit à huile, & ſes figures, qui pour l'ordinaire ne paſſent pas la hauteur d'un pié, ſont auſſi terminées, que ſi elles étoient grandes comme le naturel. Il ne faiſoit rien que d'après le vrai, qu'il regardoit dans un miroir convexe. Il a fait peu de portraits de grands Seigneurs & de Dames; parce que ces ſortes de perſonnes n'ont ordinairement ni le temps, ni la patience de ſe tenir auſſi long-temps, que l'exigeoit ce Peintre. La femme d'un Réſident de Danemarc, laquelle vouloit avoir ſon portrait de Girard Dau, lui ſervit de modéle cinq jours durant, pour une main ſeulement, ſans parler de la tête. Auſſi faut-il avouer que ſes ouvrages ſont terminez comme la nature même, ſans rien perdre de la fraîcheur, de l'union, ni de la force des couleurs, non plus que de l'intelligence du clair-obſcur. Quoique, comme on l'a déja remarqué, la grandeur ordinaire de ſes tableaux ne paſſât pas un pié, le prix qu'il s'en faiſoit payer étoit néanmoins tantôt 600 livres, tantôt 800, & tantôt mille, plus ou moins, ſelon le temps qu'il y avoit employé: car pour régler ſon prix, il comptoit chaque heure à vingt ſols. Son cabinet étoit percé d'une lumiére haute pour avoir des ombres avantageuſes, & du côté d'un canal, pour éviter la pouſſiére. Il faiſoit broyer ſes couleurs ſur une glace de criſtal. Sa palette & ſes pinceaux étoient ſoigneuſement enfermez dans une boëte, quand il ne travailloit pas; & lorſqu'il ſe mettoit au travail, il demeuroit quelque temps aſſis en repos, pour laiſſer raſſeoir la pouſſiére. Quand il voyoit un beau temps, il quittoit ſon ouvrage, & alloit prendre l'air pour réparer les eſprits qu'il conſumoit

dans un travail ſi attachant. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

DAUBRAUCA, fille de Boleſlas, Roi de Bohême, fut donnée en mariage à Miciſlas, fils de Zémomiſſe, Prince de Pologne, à condition qu'il embraſſeroit la Religion Chrétienne, ce qu'il exécuta l'an 965. Ainſi la Pologne reçut la lumiére de l'Evangile. * M. Cromer, *Hiſt. Pol. l.* 3.

DAUCOUR, (Jean Barbier) étoit de Langres. Après avoir été Précepteur, pendant environ deux ans, chés M. *Joly* de *Blaizy*, Préſident à Mortier, à Dijon, il vint à Paris. Il s'étoit imaginé qu'ayant de l'eſprit, il trouveroit ſans peine dans cette ville quelque poſte conſidérable. Il eut tout le tems de ſe détromper. Un Libraire aſſés pauvre, qui débitoit, ſous le manteau, divers Ouvrages contentieux des *Port-Royaliſtes*, le reçut chés lui moyennant une penſion fort modique. Ce fut tout ce que purent faire pour lui, quelques amis de ces Meſſieurs. Barbier, en attendant mieux, étudia en Droit, & enfin il fut reçû Avocat en Parlement. En plaidant ſa premiére cauſe, il demeura court, & cela le dégoûta du Barreau. Il s'imagina trouver mieux en ſe jettant dans les diſputes ſur la ſignature du Formulaire. Il écrivit, & il ne s'enrichit pas à ce métier. N'ayant pas de quoi payer ſon hôte, il conſentit à être ſon gendre, & ce mariage ne le mit pas fort à ſon aiſe. Ses *Sentimens de Cléante*, &c. le firent connoître à Monſieur Colbert en 1671. Ce Miniſtre, qui fut en ſon tems le *Mécéne* des Gens de Lettres, le mit vers 1677, en qualité de Précepteur auprès de M. d'*Ormoy*, (depuis M. de Blainville) ſon fils. Ce fut alors que nôtre Avocat ajoûta au nom de Barbier, celui de *Daucour.* M. Colbert lui donna vers l'année 1680, une commiſſion de Contrôleur des bâtimens du Roi, & puis il le fit recevoir à l'Académie Françoiſe, en 1683. C'étoient d'aſſés beaux commencemens pour un homme qui avoit été ſi long-tems en proye à ſa mauvaiſe fortune. Malheureuſement M. Colbert, duquel Daucour avoit tout à eſpérer dans la ſuite, mourut, avant même que le nouvel Académicien eut prononcé ſon remercîment. Daucour ſe trouva alors, à ſa commiſſion près, qui n'étoit ni fort conſidérable, ni fort bien payée, auſſi pauvre qu'il l'avoit été juſqu'en 1677. Vers 1689, il entra dans un parti pour les bois de Normandie, où il croyoit, auſſi bien que ſes Aſſociés, qu'il y avoit bien à gagner. Mais il ſe trouva au bout du compte, qu'il ne leur reſta pour tout profit, que des procès. Le pauvre Daucour fut réduit à retourner à ſa premiére profeſſion. Il entra chés M. de la *Milleraye* en qualité de Précepteur, quoique ſous le nom tant ſoit peu plus honorable de Gouverneur. Ses gages étoient fort modiques, & il s'en plaignoit aſſés ſouvent aux perſonnes qui prenoient quelque part à ſes diſgraces. Sa derniére reſſource fut le Barreau. Il y rentra, il y plaida avec ſuccès, mais ce ne fut pas pendant long-tems, étant mort, & mort fort pauvre le 13 Septembre 1694. Ce fut après avoir défendu avec beaucoup d'éloquence & de piété, le nommé le *Brun*, accuſé, mais fauſſement, d'avoir aſſaſſiné la Dame Mazel, dont il étoit domeſtique. Daucour a laiſſé quelques Ouvrages. 1. *L'Onguent pour la brûlure, ou ſecret pour empêcher les Jéſuites de brûler les livres.* 2. *Lettre d'un Avocat à un de ſes Amis, ſur l'Onguent pour la brûlure.* 3. *Sentimens de Cléante, ſur les Entretiens d'Ariſte & d'Eugéne.* Ce livre fit plus de mal au P. Bouhours, dit M. Amelot de la Houſſaye, *que la Critique du Cid n'en fit au célébre Pierre Corneille.* Le Jéſuite critiqué ſuivit le ſage conſeil que le Pére *Commire* lui donna, & dont voici le commencement.

Ne ſit, Buhurſi, magnanimo pudor
Vanum Cleanthem ferre ſilentio,
Tuâque ne digneris irâ
Pugnæ avidum juvenem ſuperbæ.

Daucour a laiſſé encore quelques Diſcours Académiques & quelques Factums. Il fut du nombre des Académiciens qui contribuérent le plus à achever le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe. Ménage le regardoit comme un des meilleurs ſujets de l'Académie. Lorſque M. l'Evêque de Noyon prononça ſon remerciment à l'Académie Françoiſe, il affecta de ne rien dire de M. Daucour, dont il rempliſſoit la place, pour ne point violer la loi qu'il s'étoit faite de ne louer jamais des Roturiers. Mais l'Académie lui ayant répréſenté, que s'il faiſoit imprimer ſon Diſcours, ſans y faire quelque mention honorable du défunt, comme c'étoit la coutume depuis l'introduction des remercimens publics, cet exemple pourroit un jour ſervir contre lui-même, s'il arrivoit, que l'Académicien qui lui ſuccéderoit fût envieux de ſa gloire. Il ſe rendit à ces raiſons, & il convient dans ſon écrit *que Daucour avoit une éloquence grave & facile dans les Ouvrages de proſe & de vers.* Il loue *ſa charité victorieuſe pour la défenſe d'un innocent prêt à ſubir le dernier ſupplice d'un coupable.* Il entend par là le *Factum* pour le *Brun* fauſſement accuſé d'avoir aſſaſſiné la Dame Mazel ſa maîtreſſe. L'Abbé de *Caumartin* répondant à l'Evêque de Noyon s'exprima fort avantageuſement ſur le compte de Daucour. " Le Confrére que nous avons „ perdu, *dit-il*, ne devoit rien à la fortune; riche dans toutes les „ parties qui font un véritable Homme de Lettres, il n'avoit aucun „ de ces titres éclatans qui relévent ſon ſucceſſeur. Son eſprit aiſé „ & pénétrant lui avoit fait aquérir une facilité merveilleuſe pour la „ compoſition de ſes propres Ouvrages, & une critique très-exa„ cte pour la correction de ceux des autres. Rien ne ſortoit de „ ſes mains, qui ne portât ces deux caractéres." * Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, Tom.* 2. *Bibliothéque des Auteurs qui eſt à la tête de Richelet de l'édit. de Hollande.*

* DAUDLEBSKI, nom d'une des plus anciennes familles de Bohéme. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DAVEL, (Jean Daniel Abraham), fils d'un Miniſtre, étoit de Cully, petite ville ſituée ſur le Lac Léman à deux lieues de Lauzanne. Il s'eſt rendu fameux par le projet criminel qu'il forma en 1723, de ſouſtraire tout le Païs de Vaud à la domination de LL. Excellences de Berne, dans la vue d'en former un quatorziéme Canton. Dans ſa jeuneſſe il avoit pris le parti des armes. Après avoir été Sécretaire de la Compagnie de M. *D'Aubrecan* en Piémont, il eut un drapeau. En Hollande il fut Capitaine-Lieutenant de la Colonelle dans le Régiment de *Saconay*, Quartier-Maître, & Aide-Major; & finalement il ſervit en France dans le Régiment de *Spaar* en qualité de Capitaine Réformé. Ayant quitté le ſervice étranger en 1711, il eut occaſion d'être très-utile à ſa Patrie dans la guerre de 1712, où il ſe diſtingua ſur tout dans l'affaire du Pont de Seiſs. Là avec 60 hommes il fit tête à cinq mille hommes des ennemis, & favoriſa de la ſorte la retraite de deux mille hommes qui avoient été mis en déroute. Il ne donna pas de moindres preuves de ſon courage & de ſa capacité dans la bataille de Wilmergue le 25 Juillet 1712. LL. EE. pour lui témoigner qu'on étoit content de ſa conduite, lui donnérent une penſion annuelle, affranchirent ſes terres, le firent un des quatre *Majors* qui ſont établis dans le Païs de Vaud, pour exercer de tems en tems les Milices, & Capitaine d'une Compagnie des Elections. Cela ne l'empêcha point de concevoir un deſſein très pernicieux à ſes Bienfaiteurs, non point par un principe d'ingratitude, mais par une ſuite d'une prétendue révélation qu'il diſoit avoir eue à l'âge de 18 ans. Quoi qu'il en ſoit, le 31 Mars 1723, il ſe rendit à Lauzanne avec 500 hommes d'Infanterie, 50 Grenadiers, & 12 Dragons à Cheval, qui ignoroient tous quelles étoient ſes vues. Le Conſeil ayant été aſſemblé pour l'ouïr, il lui fit part de ſon projet, qui étoit de s'emparer du Pont de *Guémine* à trois lieues de Berne & de tenir par là en échec tout le Païs Allemand de ce Canton, d'engager le Canton de Fribourg à entrer dans ſon deſſein, & la République de Genéve à demeurer neutre. Il croyoit qu'avec ces précautions, ſi Mrs. de Lauzanne le ſecondoient, ils pourroient, ſans coup férir, venir au but qu'il s'étoit follement mis en tête. Enſuite il lut un long Maniféſte, où il articuloit tous ſes griefs contre le Gouvernement, & où il cenſuroit vivement la conduite des Baillifs, des Receveurs & des Commiſſaires: il touchoit auſſi la ſignature du *Conſenſus* & du Serment d'aſſociation, ſignature qu'il condamnoit hautement. Le Conſeil frapé d'un deſſein ſi criminel & ſi biſarre, prit le parti le plus ſage que de prudens, de graves & de fidéles Magiſtrats pouvoient prendre dans ces circonſtances délicates. Ils renouvellérent leur ſerment de fidélité au Souverain, pendant que le Major attendoit le réſultat de la délibération. Enſuite, comme on en étoit convenu, on fit ſemblant d'aprouver ſon projet; on lui donna des Membres du Conſeil pour l'acompagner par tout, ſous prétexte de lui faire honneur; on fit partir en diligence un Conſeiller à Berne; on diſperſa les troupes de Davel dans la ville; on fit venir ſourdement toute la milice des environs de Lauzanne, & enfin on arrêta le Major & on le conduiſit au Château, où il fut toûjours gardé à vue. Dèsqu'il ſe vit priſonnier, il comprit aiſément qu'il étoit perdu, mais ſans s'effrayer il dit, *je vois bien que je ſerai la victime de cette affaire, mais n'importe, il en reviendra quelque avantage à ma patrie.* LL. EE. députérent inceſſamment Mr. de *Wattenville* Thréſorier & Commandant du Païs de Vaud qui arriva le 2 Avril à Lauzanne où tout étoit pacifié par les bons ordres que l'on avoit donnés. Ce Seigneur remit à Mrs. du Conſeil de Lauzanne une Lettre très gracieuſe de LL. EE. par où l'on aprouvoit & louoit leur zéle, leur prudence & leur fidélité. En ſuite il eut une longue conférence avec le priſonnier, qui ne paroiſſoit avoir d'autre chagrin que celui de n'avoir pas réüſſi. Juſques au 5 Avril, il ſembloit que le Major Davel n'avoit été porté à concevoir ſon malheureux deſſein que par des raiſonnemens humains; mais alors il fit comprendre qu'il ſe regardoit comme l'exécuteur des ordres de Dieu, & il prétendoit avoir eu à ce ſujet diverſes révélations, & qu'une *Inconnue*, qui avoit ſervi dans leur maiſon lui avoit tracé, à l'âge de 18 ans, toute la ſuite de ſa vie. Pour montrer qu'il s'appuyoit ſur une révélation divine, il diſoit qu'il avoit négligé à cauſe de cela toutes les régles de la guerre qui ne lui étoient pas inconnues; qu'il n'avoit pris que peu de monde, ſans poudre ni plomb, & ſans avoir communiqué ſon deſſein à qui que ce fût; ce qu'il n'auroit pas fait s'il avoit cru agir ſimplement en homme. On ne peut pas douter de ſon fanatiſme par le nombre & la nature des viſions qu'il récita en différentes rencontres; où il y avoit cependant quelque choſe de fort extraordinaire, & de très-circonſtancié. S'il devoit être cru ſur ſa parole, une vertu miraculeuſe l'acompagnoit par tout. On l'appliqua pluſieurs fois à la queſtion pour l'engager à découvrir ſes complices, s'il en avoit. Il ſoutint tous ces tourmens avec une fermeté & une patience qui étonnoient & touchoient juſques au fond de l'ame ſes Examinateurs, ſans ſe démentir jamais dans ce qu'il avoit d'abord avancé, qu'il étoit ſeul dans ſon projet, & qu'il n'avoit agi que par une ſuite d'une vocation céleſte. Cette penſée qui ne l'abandonna pas, même à l'heure de la mort, quoi qu'on pût lui objecter, jointe à une vie toute Chrétienne qu'il avoit toûjours menée de l'aveu de tout le monde, le ſoutenoit & le conſoloit ſi puiſſamment dans ſes chaînes, qu'il étoit plus tranquille que tous ceux qui l'approchoient, comme tous ſes diſcours & ſes démarches le faiſoient connoître. Le 16 Avril, LL. EE. de Berne ordonnérent à Meſſieurs de la *Rue de Bourg* de Lauzanne, (Rue dont les Citoyens de Lauzanne qui y habitent, ont droit de vie & de mort, lorſqu'il s'agit des Criminels détenus dans les priſons de la ville) de juger le Major Davel. Quoi qu'on ne dût pas s'attendre à cet ordre, puis que c'étoit un Criminel d'Etat & renfermé dans les priſons ſouveraines, on obéït, & la pluralité condamna le coupable à avoir le poing coupé, & la tête tranchée. La ſentence fut portée à Berne, où, malgré la requête de la parenté du Major, le Souverain ordonna que le Criminel auroit la tête tranchée, & qu'enſuite elle ſeroit clouée à la potence. Lorſqu'on annonça au Major quel devoit être ſon ſupplice, il ouït cette nouvelle avec beaucoup de tranquillité & de joye, ſe regardant, diſoit-il, en ſuivant toûjours ſon préjugé, comme une victime dont la mort ſeroit utile à ſa patrie. Le jour de l'exécution étant venu, ſavoir le 24 Avril, il garda juſques à la fin cette ſérénité, cette joye, cette fermeté, & cette préſence d'eſprit qu'il avoit toûjours marquées. Rien n'étoit plus ſenſé que ce qu'il répondit aux Paſteurs qui l'accompagnoient, & bien

loin d'avoir beſoin de leurs conſolations, il leur inſpiroit une fermeté que la compaſſion leur faiſoit perdre. Sur l'échaffaut il fit un long diſcours au peuple dans lequel il cenſura pluſieurs défauts, ſur tout la fureur des procès, & le mépris de la Religion, ſoit dans les Miniſtres & les Etudians, ſoit dans le peuple ; il déclara hautement qu'il ſe ſoumettoit avec joye à la ſentence, comme à un ordre Divin, & qu'il n'avoit aucun reſſentiment contre ceux qui l'avoient fait arrêter. Un Paſteur fit enſuite un diſcours à l'aſſemblée où il traça l'éloge du Major, condamnant cependant, comme il le devoit, ſon projet, mais en l'attribuant plutôt à l'illuſion, qu'à la malice du cœur. Cela fait, le Major ſe plaça ſur la ſellette avec un air content, & l'Exécuteur lui fit inceſſamment ſauter la tête. Voilà comment mourut, à l'âge de 54 ans, cet Officier digne d'un meilleur ſort, s'il ne s'étoit pas livré à une illuſion qui devoit lui être d'autant plus ſuſpecte qu'elle le menoit à une action qu'on ne peut que déteſter. Tout le monde le regardoit comme ayant toûjours été un parfaitement bon Chrétien ; s'étant éloigné & des vices des gens de guerre, & de ceux qui régnoient dans ſa patrie. Il étoit ſincére, déſintéreſſé, charitable, pacifique, bon parent, bon ami, bon ſoldat, bon Officier, & rempli d'une piété éclairée & ſans fard. Des inconnus enlevérent de nuit ſa tête & ſon corps pour lui donner une plus honorable ſépulture. LL. EE. marquérent à Meſſieurs de Lauzanne combien elles *étoient* ſatisfaites de leur conduite, en donnant des médailles d'or du poids de dix piſtoles aux trente Membres du Conſeil, au Lieutenant de LL. EE. & aux Aſſeſſeurs Baillivaux. Outre cela ceux qui s'étoient le plus diſtingués dans cette affaire, & qui s'étoient donné le plus de ſoins, eurent des gratifications particuliéres. * *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des troubles arrivés à cauſe du Conſenſus. Mémoires particuliers.*

DAVENANT, (Guillaume) Poëte Anglois dont les Ouvrages ne conſiſtent preſque qu'en Comédies. Sa Poëſie a été un peu libertine, auſſi bien que ſa vie. On dit qu'il gagna une vilaine maladie qui lui fit perdre le nez. Il étoit ami intime de Thomas Hobbes. Il mourut le 7 Avril 1668. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Wiſtanley, *Vies des Poëtes Anglois.* Witte, *Diar. Biogr.*

DAVENANT, (Jean) célébre Théologien Anglois natif de Londres. Son pére, qui étoit un riche Bourgeois d'Eſſex, ſortoit de *Davenants-land* en Sible-Heveningham, où ſes ancêtres avoit toûjours demeuré depuis le Chevalier Jean Davenant qui vivoit du tems de Henri III. Il fut Docteur & Profeſſeur en Théologie à Cambridge & Directeur du Collége de la Reine dans cette ville ; & enfin il obtint l'Evêché de Saliſbury. Il ſe diſtinguoit par ſon érudition, ſa modeſtie & ſa grande pénétration. En 1615 l'Egliſe Anglicane le députa avec d'autres Théologiens au Synode de Dordrecht, où il eut l'honneur de donner le prémier de tous les Théologiens étrangers, ſon ſentiment dans la 67 ſeſſion. Quoiqu'il attaquât fortement les Rémontrans & qu'il refutât avec ſoin leurs diſtinctions, il étoit cependant pour la Grace univerſelle ; & dans la 74 ſeſſion, le Docteur Ward & lui ſoutinrent que Jeſus Chriſt eſt mort pour tous les hommes. L'Evêque de Landaf, le Docteur *Goad*, autre Théologien Anglois, & *Balcanqual* Ecoſſois, ſoutenoient au contraire qu'il n'eſt mort que pour les *Elus*, ou pour *toutes les eſpéces* de perſonnes. La modération de Davenant fut fort utile au Synode, cependant il n'en put obtenir la permiſſion de répondre pour lui & pour ſes Collégues à Sibrand Lubbert, qui s'étoit déchaîné contre les Deputez d'Angleterre d'une maniére horrible. C'eſt pourquoi Balcanqual diſoit, qu'il y auroit eu moins de diviſions & de querelles dans le Synode, ſi Lubbert & Gomarus n'y avoient point aſſiſté ; que ces deux Théologiens avoient des accès de folie tour à tour. Au reſte Davenant cherchoit avec zéle la réünion des divers ſentimens des Chrétiens, comme cela paroît clairement par ſon livre intitulé : *Adhortatio ad communionem inter Evangelicas Eccleſias*, imprimé à Cambridge en 1640. Il mourut en 1640. Voici les titres de la plupart de ſes autres Ouvrages, *Prælectiones de Judice controverſiarum, & de juſtitia tum habituali, tum actuali.* Fol. Cantabr. 1631. *Commentarius in Epiſt. ad Coloſſenſ. Determinatio Quæſtionum Theolog. quinquaginta* 1633 &c. * *Ex ejus ſcript.* Crovæi *Elench.* La Roche, *Mémoires littéraires de la Gr. Bret. Tom.* 9. *&* 10. Gérard Brandt, *Hiſt. de la Ref. Tom.* 2. *pag.* 77. 117.

DAVENTRY, ville d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Northampton, appellée *Fausley*. C'eſt une ville de paſſage pour les Comtez d'Angleterre qui ſont au Nord-oueſt. Elle eſt gouvernée par un Maire & douze Bourgeois. Elle eſt éloignée de 73 milles Anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

* DAVERUS (Jean Baptiſte) natif de Palerme en Sicile a écrit des vers dans ſa propre langue. Il vivoit en 1647. comme cela paroit dans Joſeph Galcanus *in Muſis Siculis. part.* 2. *t.* 1. On y trouve ſes *Canzoni Siciliane.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DAVES ou RIO DAVES. *Voyez* AVES.

DAUFERS ou TAUFERS, petite ville d'Allemagne dans le Tirol. Elle a titre de Comté, & eſt ſituée dans l'Evêché de Brixen, ſur la riviére d'Aycha, au deſſous de la ville de Brixen. * Maty, *Diction. Geogr.*

* DAUFFAIUS (Jean d'Auffuy) de Béthune en Artois, Conſeiller & Sécrétaire de Maximilien & de Philippe d'Autriche, a donné au public, *De vera & legitima Succeſſione Mariæ Burgundæ*; *Conſuetudines Arteſiæ & Bethuniæ* ; *de Advocatia Bethunienſi* ; *de Pontivenſi Comitatu*, &c. Locrius en fait mention dans ſa Chronique de Flandres aux années 1211, 1270, & 1479. * Valére André, *Biblioth. Belgica.* p. 489.

DAUGE ou AUGE, en Latin, *Augerius*, vel *Augentius*, (Daniel) *Cherchez* AUGE.

DAVIA. *Voyez* DAVIO.

DAVID, le dernier fils de Jeſſé ou Iſaï, de la Tribu de Juda, de la ville de Bethléem, naquit l'an 2950. du monde, & avant Jeſus-Chriſt 1085. Pendant que ſon pére l'employoit à garder les brebis, Dieu le choiſit pour être Roi à la place de Saül, & envoya Samuel pour l'oindre de l'huile deſtinée au ſacre des Rois : ce qui fut exécuté l'an 2972, du monde, & 1063. avant Jeſus Chriſt, David étant alors âgé de 22 ans. Bien que ſon régne n'ait commencé que depuis la mort de Saül, néanmoins pendant les années qui s'écoulérent, depuis ſon ſacre juſques-là, il fit de très-belles actions. La défaite du Géant Goliath qu'il vainquit avec une fronde, eſt une des plus conſidérables. Saül, ſelon ſa promeſſe, lui devoit donner ſa fille Mérab ou Mérob en mariage, pour récompenſe de ſa victoire ; mais il le trompa, & lui propoſa Mical, Michal ou Michol, qu'il lui fit encore acheter, au prix de cent têtes, ou, comme le dit le texte ſacré, de cent prépuces de Philiſtins. Ce Prince avoit conçu une extrême averſion contre David ; & la haine qu'il lui portoit, s'augmentant tous les jours de plus en plus, il réſolut de le faire mourir. Jonathas ou Jonathan fils de Saül, prit le parti de l'innocent opprimé, & s'oppoſa vainement aux fureurs injuſtes de ſon pére. Un jour il s'en fallut peu, que le Roi ne tuât David d'un coup de javelot. Il le fit chercher dans ſa maiſon, & ſans l'adreſſe de Michol ſa femme, il l'auroit fait aſſaſſiner par ſes Satellites. Ces violences obligérent David à s'enfuir. Il prit le chemin de la ville de Nob ou Nobé, où étoit le tabernacle ; & le Pontife Ahimélech ou Achimélech s'appercevant que lui & ſes gens mouroient de faim, leur donna des pains de propoſition. Saül l'ayant appris, fit égorger ce Pontife avec ſes Prêtres, ruïna la ville de Nobé, & fit paſſer les Habitans au fil de l'épée. David ne laiſſa pas d'agir pour le ſalut du Royaume, & défit les Philiſtins qui aſſiégeoient la ville de Ceila ou de Kehila. Enſuite, il ſe retira dans les deſerts, où Saül le pourſuivit. David eût pu le tuer deux fois ; l'une dans une caverne, où il ſe repoſoit, & où Saül qui le cherchoit, entra pour quelque néceſſité naturelle ; & l'autre dans ſa tente. Mais il ſe contenta de lui faire connoître, que ſa vie avoit dépendu de lui. Auſſi ces actions héroïques parurent toucher le cœur du Roi ; mais David crut ne pas devoir ſe fier aux marques de réconciliation qu'il lui donna. Il s'enfuit à la Cour d'Achis ou Akis Roi de Gath ou Geth, dont il fut bien reçu, quoiqu'il n'y demeura pas long-tems, ayant obtenu Siceleg ou Tſiklag, pour s'y retirer avec ſes gens. La guerre s'étant allumée entre les Juifs & les Philiſtins, David devoit combattre avec les Philiſtins contre les Juifs ; mais avant que d'en venir aux mains, les Philiſtins le renvoyérent à Siceleg. Il trouva que les Amalécites avoient pillé & brûlé cette ville, & qu'ils avoient fait eſclaves tous les Habitans, avec deux de ſes femmes, Achinoam & Abigaïl : il les pourſuivit, & leur enleva leur butin. Cependant Saül s'étant tué, l'an du monde 2980, & avant Jeſus Chriſt 1055, après avoir perdu une bataille contre les Philiſtins, David en fut averti par un Amalécite, qu'il fit mourir, parce qu'il ſe vantoit d'avoir aidé ce malheureux Prince à ſe tuer. Après cet acte de juſtice, il alla en Hébron, où de nouveau il fut ſacré Roi ſur la Tribu de Juda, l'an du monde 2981, & avant J. C. 1054, le trentiéme de ſon âge. Dans le même-tems Abner, que Saül avoit fait Général de ſes armées, fit reconnoître par les autres Tribus Isboſeth fils de ce Prince pour Roi : mais l'an du monde 2987, & avant J. C. 1048, Isboſeth, après la défection d'Abner, fut tué dans ſon palais. David fit mourir ſes meurtriers ; & dans une aſſemblée générale des Tribus, il fut proclamé Roi, & fut ſacré pour la troiſiéme fois. L'année ſuivante, il aſſiégea la citadelle de Sion, qu'il emporta ſur les Jébuſéens ; & par ce moyen, étant maître de Jéruſalem, il y établit ſa demeure, & en fit la capitale de ſon Royaume. Il vainquit encore les Philiſtins, ſubjugua les Moabites, mit la Syrie ſous ſa puiſſance, & fit la guerre aux Ammonites, pour venger l'injure, que leur Roi avoit faite à ſes Ambaſſadeurs. Confus d'occuper un palais de cédre, pendant que l'Arche étoit ſous des tentes, il forma le deſſein d'élever un temple magnifique pour l'y dépoſer. Les préparatifs en furent faits ; mais Dieu lui fit dire par le Prophéte Nathan, qu'il ſe contentoit de ſa bonne volonté, & qu'il ne vouloit pas qu'un Prince enſanglanté par tant de guerres, qu'il avoit faites, lui bâtit un temple de paix. La gloire du régne de David fut flétrie par l'adultére qu'il commit avec Bethſabée, & par l'homicide d'Urie ſon mari. Nathan lui fit connoître ſon péché par une ingénieuſe parabole ; & ſon repentir fut ſi parfait & ſi puiſſant, que Dieu lui pardonna ; mais l'enfant né dans l'adultére mourut. David l'an 3012 du monde, & 1023 avant Jeſus-Chriſt, ſe vit contraint par la revolte d'Abſalom, de ſortir de Jéruſalem, les piez nuds, avec peu de gens, pour ſe dérober à la fureur de ce fils dénaturé, qui vouloit monter ſur le thrône par un parricide. Joab donna bataille à ce Prince, & le perça d'un coup de lance, contre les ordres de ſon pére, qui vouloit qu'on ſe contentât de le vaincre ſans le tuer, & à qui cette mort fit verſer des torrens de larmes. Cette guerre étoit à peine finie, qu'il en ſurvint une autre, par la revolte de Séba, dont la mort appaiſa bien-tôt cette émotion. Alors David vécut dans une profonde paix, & rendit ſon régne extrêmement floriſſant. Dans cet heureux état, il voulut reconnoître les forces de ſon Empire, & fit faire par Joab le dénombrement de ſes Sujets, l'an du monde 3018 & avant Jeſus-Chriſt 1017. David qui s'étoit laiſſé tranſporter à un mouvement de vanité, reconnut ſa faute, & Dieu pour l'en punir, lui propoſa par le Prophéte Gad, le choix d'une famine de trois ans, d'une déroute & d'une fuite de trois mois, ou d'une contagion, qui ſeroit régner la mort durant trois jours. Il choiſit le fleau de la peſte, & vit mourir juſqu'à ſoixante-dix mille hommes frappez par l'Ange du Seigneur. David implora la miſéricorde de Dieu, & déſarma ſa colére, en s'offrant pour le ſalut public. Quelque temps après, ce Prince accablé d'années & d'infirmitez, mit ſur le thrône Salomon, qu'il avoit eu de Bethſabée, & le déclara ſon ſucceſſeur, malgré les brigues d'Adonias. Sadoc ou Tſadok ſacra Salomon, & David voyant que ſa mort approchoit, régla ce qui regardoit l'ordre du culte divin dans le temple que ſon fils devoit bâtir. Il le bénit enſuite avec le peuple, & n'ayant plus rien à ſouhaiter, il mourut l'an du monde 3020, ou 3021 & avant Jeſus-

Chriſt 1015, ou 1014, en la 70 ou 71 année de ſon âge, & la 40 de ſon régne. I. *Samuel* ou I. *Rois*, *depuis le chap.* 6. *juſqu'à la fin.* II. *Samuel* ou II. *Rois* & I. ou III. *Rois c.* 1. *&* 2. I. *Chron.* ou *Paralip. c.* 3. *&* 11. *juſqu'au* 29. Joſephe, *l.* 6. *&* 7. *des Antiq. Jud.* Sulpice Sévére, *Hiſt. Sacr. l.* 1. Euſébe & Génébrard, *en la Chron.* Sponde, Torniel & Salian, *aux Ann. Sacr.*

L'Ecriture Sainte fait mention de neuf femmes de David. 1. *Mical*, *Micol* ou *Michol*, fille de Saül de laquelle il n'eut point d'enfans. 2. *Achinoam* de Jezraël ou *Ahinoham* de Jizréhel, mére d'*Amnon.* 3. *Abigaïl* mére de *Daniel* appellé autrement *Kiléab.* 4. *Maacha* ou *Mahaca*, fille de Tholmaï ou Talmaï Roi de Gesſur ou Gueſçur, mére d'*Abſalom* & de *Thamar.* 5. *Bethſabée*, *Bathſçeba* ou *Bathſçuah*, mére de *Sçimha*, *Sçobab*, *Nathan* & *Salomon.* 6. *Aggith*, *Haggith* ou *Hagguith*, mére d'*Adonias* ou *Adonija.* 7. *Abital*, mére de *Sapphathia* ou *Sçephatia.* 8. *Egla* ou *Hégla*, mére de *Jethraam* ou *Jitreham.* 9. *Abiſag* la Sçunamite. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 18. *v.*27. *ch.* 25. *v.* 42. *&* 43. *ch.* 30. *v.* 5. II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 3. *v.* 2. 3. 4. 5. *ch.* 11. *v.* 27. I. ou III. *Rois ch.* 1. v. 3. 5. 11. ch. 2. v. 13. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 1. 2. 3. 5. Outre ces femmes, l'Ecriture parle encore des dix concubines de David, mais elle n'en rapporte pas les noms. * II. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 15. *v.* 16. *ch.* 20. *v.* 3.

☞ Les Savans agitent entre eux, ſi David eſt l'Auteur de tous les cent cinquante Pſeaumes, que l'Egliſe reçoit parmi les Livres Canoniques, ou s'ils ont été compoſez par quelque autre que par lui. Saint Ambroiſe, ſaint Hilaire, ſaint Jérôme, ſaint Iſidore, de Lira, &c. croyent que, puiſque le Pſeautier, par ſon tître, n'eſt point attribué à David, il faut conclurre que chaque Pſeaume en particulier à été compoſé par celui, dont ſon titre porte le nom: Par exemple, le 41 ſelon la Vulgate & le 42 ſelon l'Hébreu, auſſi bien que le 43 ſelon la Vulgate & le 44 ſelon l'Hébreu, ſont adreſſez aux Enfans de Coré, & les autres qui portent le nom d'Aſaph, de Héman, &c. Ces Péres, qui apportent cinq ou ſix argumens aſſez plauſibles, pour établir leur opinion, ne donnent à David qu'environ ſoixante-dix Pſeaumes, & tiennent que les autres ſont de Moïſe, de Samuel, de Salomon, des enfans de Coré, d'Ethan, d'Idithun ou Jeduthun, &c. Au contraire, ſaint Auguſtin, ſaint Ambroiſe, ſaint Baſile, ſaint Grégoire de Nazianze, ſaint Epiphane, ſaint Jean Chryſoſtome, Théodoret, Caſſiodore, Béde, Euthimius, Paul de Burgos, Cajétan, Bellarmin, Torniel, Salian & pluſieurs autres, ſoutiennent que David a compoſé tous les Pſeaumes, & que ceux dont le nom eſt dans le tître, ſont les Chantres, à qui le Roi Prophéte avoit donné ordre de mettre les mêmes Pſeaumes en muſique. En effet, nous voyons dans le I. livre des *Chroniques* ou *Paralipoménes*, *chapitre* 15, 16, 25, que les mêmes qui ſont nommez dans ces tîtres, étoient les Maîtres du chant. Outre cela, le Vénérable Béde ajoûte dans ſa préface ſur les Pſeaumes, qu'Eſdras qui a écrit, ſelon quelques Savans, les tîtres des Pſeaumes, y a mis de lui-même le nom de ces Chantres. Quant à ce qu'on objecte, que le Pſeautier ne porte point le nom de David dans ſon tître, c'eſt peu de choſe. Car on peut conſidérer les tîtres des livres Canoniques en cinq façons, ou par les premiers mots qui les compoſent, comme des cinq livres de Moïſe, qui pour n'être pas diſtinguez par ſon nom ne laiſſent pas d'être de lui, & qui ont ces premiers mots pour titre. En effet, *les Hébreux nomment la Généſe* *Bereſchith*, c'eſt-à-dire, *In principio*, *au commencement.* L'inſcription du livre de l'Exode eſt *Veellé Schemoth*, c'eſt-à-dire *Et hæc nomina*, & ces noms. On doit dire le même du Lévitique, des Nombres, du Deuteronome qui ont pour tître parmi les Hébreux, les premiers mots de ces livres. On intitule auſſi les livres Canoniques, de ce qui eſt leur ſujet principal, comme ceux des Juges, de Ruth, des Rois, de Job, de Judith, d'Eſther, &c. Souvent ils ont pour tître le nom de l'Auteur, comme les Prophéties, ou bien la doctrine qu'ils enſeignent, comme l'Eccléſiaſte, les Proverbes, &c. Enfin leur inſcription témoigne pourquoi ils ont été compoſez, ce qui ſe voit au livre des Cantiques, & aux Pſeaumes qui ſont des ouvrages en vers. Le Pſeaume, que quelques Auteurs mettent outre les cent cinquante, doit paſſer pour apocryphe, puiſqu'il n'eſt point nommé dans le dénombrement qui en a été fait dans le Concile de Laodicée, chapitre dernier, & dans celui de Trente, IV. ſeſſion. C'eſt une choſe conſtante, que tous les Pſeaumes ne ſont pas de David; mais il doit paſſer auſſi pour certain, que tous les Pſeaumes qui portent le nom de David dans le texte Hébreu ſont de lui. Il y en a même qui n'ont point de tître, qu'on doit attribuer à David, comme le 104, le 105, le 106 & le 107 ſelon l'Hébreu, ou le 103, 104, 105 & 106 ſelon la Vulgate. Cependant on ne peut pas aſſurer que tous ceux qui n'ont point de nom en tête, ſoient de David, puiſque le 125 & le 136, ſelon la Vulgate ou le 126 & le 137, ſelon l'Hébreu, qui ſont de ce nombre, ont été compoſez depuis la captivité de Babylone. Il y a apparence que le recueil des cent cinquante Pſeaumes a été fait par Eſdras. C'eſt ſelon ſaint Jérôme & les Anciens, un Ouvrage poëtique, & l'on y reconnoît le génie de la Poëſie. * Saint Auguſtin, *l.* 17. *de la Cité de Dieu*, *c.* 14. & *livre des Héréſies*, *Héréſie* 26. Saint Ambroiſe, *ſur le Pſeaume* 43 *&* 47. Saint Baſile, *en l'explic. du Pſeaume* 44. Saint Grégoire de Nazianze, *Orat. in Encæn. & Or. ad Nazian.* S. Epiphane, *adv. Origen.* Saint Jean Chryſoſtome, *in* 1. *&* 2. *præf. ſuper. Pſal.* Saint Athanaſe, *in Synopſi.* Saint Hilaire, *prologo in Pſ.* S. Jérôme, *Ep.* 133. *&c. &* 139. Iſidore, *l.* 6. *Eth. c.* 2. Liranus, *in Poſtil. Bibl.* Bellarmin, *des Aut. Eccleſ. & præf. in Pſal.* Torniel, *A. M.* 2964. *num.* 4. 5. *& ſuiv.* Salian, *A. M.* 2969. *num.* 72. *& ſuiv.* Du Pin, *Diſſertation préliminaire ſur la Bible*, *Tome I.*

Il eſt bon d'avertir ici le Lecteur que la maniére de compter les Pſeaumes parmi les Catholiques Romains n'eſt pas la même que parmi les Proteſtans. La Vulgate que ſuivent les premiers, joint enſemble les Pſeaumes 9 & 10. & n'en fait qu'un: mais enſuite elle en fait deux du Pſ. 147. Ainſi depuis le Pſ. 9 juſqu'au 147, les Catholiques Romains doivent ôter un, aux Pſeaumes citez par les Proteſtans, & les Proteſtans au contraire qui ſuivent l'Original Hébreu, doivent ajoûter un, aux Pſeaumes citez par les Catholiques Romains.

* **DAVID**, ou **ADAD**, Roi des Auxumites, peuples d'Ethiopie, eut guerre contre Damien Roi des Homérites. Ces Homérites avoient reçu autrefois l'Evangile, & avoient eu un Prince Chrétien: mais quand il fut mort, Abraham lui ſuccéda, & à celui-ci Damien qui fit tuer pluſieurs Marchands Chrétiens: ce qui obligea David à en prendre la vengeance. En ce Païs les Juifs s'étoient rendus les plus puiſſans, & comme ils ont toujours été ennemis jurez des Chrétiens, ils les perſécutoient fort & tâchoient à les exterminer. David dans cette guerre fit vœu que s'il vainquoit ſes ennemis, il embraſſeroit la Religion Chrétienne. Il gagna ſur eux la victoire: & pour accomplir ſon vœu il ſe fit Chrétien, & incita par ſon exemple ſes peuples à recevoir auſſi la foi en Jeſus-Chriſt. * Le Sueur, *Hiſt. de l'Egl. & de l'Emp. ſur l'an* 541.

* **DAVID**, de Bourgogne, fils naturel de Philippe III. Duc de Bourgogne, Comte de Hollande, Zélande, &c. fut le 55. Evêque d'Utrecht. Il avoit été premiérement Evêque de Térouanne & il s'introduiſit dans le ſiége d'Utrecht par la violence. Son épiſcopat fut rempli de brouilleries. En 1484, il fut fait priſonnier, & mené a Amersfort où il fut dépouillé juſqu'à la chemiſe: mais il fut rétabli la même année. Il mourut fort vieux en 1496, à Wyk te Duerſtede dans ſon château, & fut enterré avec pompe dans l'Egliſe paroiſſiale, après avoir été 39 ans Evêque d'Utrecht, * *Gr. Dict. Univ. Holl. Oude Holl. Kronyk.* J. Valdenar *Faſc. Temp.* Suffridus Petri *in Gilbert. Bredet. & in Appendice ad Chron. Beka. Batavia Sacra P. II.* 485. *& ſuiv.*

DAVID, de la famille des COMNE'NES, dernier Empereur des Trébiſonde, ſuccéda à ſon frére *Jean*, & fit alliance avec Uſuncaſſan Roi de Perſe, à qui il donna la fille de ſon frére en mariage. Mahomet II. Empereur des Turcs le déthrôna; & l'ayant attiré à Conſtantinople, ſous eſpérance de lui donner quelques Etats, en échange des ſiens, il le fit lâchement mourir avec ſes fils l'an 1461. D'autres diſent, que Mahomet l'avoit fait priſonnier de guerre. * Chalcondyle, *l.* 9. Crantz, *l.* 3. *c.* 17.

DAVID, I. de ce nom, Roi d'Ecoſſe, étoit fils de Malcolme III. & fut mis ſur le thrône l'an 1124, après la mort d'*Alexandre* I. ſon frére. Son régne fut très-heureux, ſi l'on en excepte la guerre qu'il eut contre Etienne, Roi en Angleterre. Il s'étoit jetté l'an 1138, ſur le païs de Northumberland. Pendant que le Roi Etienne étoit occupé à diſſiper quelque revolte domeſtique, il le pourſuivit, & après avoir perdu dix-mille des ſiens dans une bataille, il acheta la paix de l'Anglois. Depuis, pour donner des marques de ſa piété, il fonda quatre Evêchez, outre ceux qui étoient déja en Ecoſſe, & les dota richement. David épouſa *Mahaud*, Comteſſe de Huntington, dont il eut HENRI mort avant lui, & pére du Roi Marcomer IV. qui ſuccéda à ſon ayeul. Il mourut l'an 1153, en ayant régné 28. * Dempſter & Buchanan, *Hiſt. d'Ecoſſe.*

DAVID, II. de ce nom Roi d'Ecoſſe, fils de ROBERT Brus & d'*Iſabelle* Burch, qui avoit été préféré à Jean de Bailleul, pour la ſucceſſion au Royaume, fut couronné à l'âge de huit ans l'an 1329, après la mort de ſon pére. Il commença a régner ſous la tutelle de Thomas Ranulphe ou Randolphe, qui depuis long-temps gouvernoit le Royaume avec grande prudence. Cependant, Edouard de Bailleul, fils de Jean, répétant les droits qu'il avoit ſur l'Ecoſſe, y entra avec une armée nombreuſe, en chaſſa David, & l'obligea de ſe retirer en France avec ſa femme. Les Sujets de ce jeune Prince, le remirent ſur le thrône, & le portérent à faire la guerre aux Anglois, qui avoient ſoutenu Edouard; mais il fut fait priſonnier par les Anglois en 1346, & fut obligé de donner une grande ſomme d'argent pour ſe retirer d'une captivité qui dura dix ans. La ſuite de ſon régne ne fut pas plus heureuſe. Il mourut le 7 Mai 1370, qui étoit la 47 année de ſon âge, & la 39 de ſon régne. Les Hiſtoriens louent la juſtice & la bonté de ce Prince, & avouent que dans ce qu'il entreprit, il manqua moins de prudence que de fortune. Il ne laiſſa point de lignée de *Jeanne*, fille d'*Edouard* II. * Major, *l.* 5. Buchanan, *l.* 8. *c.* 9. Leſlé, *l.* 7. *&c.*

DAVID, fils de Robert III. Roi d'Ecoſſe fut par le Teſtament de ſon Pére fait Duc de Rotheſey: mais comme c'étoit un eſprit farouche & intraitable, ſon Pére le mit entre les mains de Robert Comte de Fiſe qui le garda étroitement dans ſon château, & qui enfin le laiſſa mourir de faim en 1442. Il avoit épouſé Marie fille du Comte Archibald Douglas, de laquelle il n'eut point d'enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Boethius, *Hiſt. Scot.* Sponde, *ad ann.* 1402. *n.* 4.

DAVID AWDRAHAM, Eſpagnol, Diſciple de Mardochée, ou plutôt du R. Ben-Haroſch, a fleuri à Séville, vers l'an 1340. Il a compoſé une Explication des priéres, qui ſe récitent tous les jours de l'année, imprimée à Conſtantinople en 1514. & à Veniſe en 1570; un Traité de l'an intercalaire; des Tables Aſtronomiques, & un Ecrit ſur les ſolſtices & les équinoxes. * Bartolocci, *Biblioth. Rabbin.* Du Pin, *Hiſt. des Juifs depuis Jeſus-Chriſt juſqu'à préſent.*

DAVID D'ISTELLE, dans le Royaume de Navarre, a écrit un livre intitulé *la Tour de David.* C'eſt un Recueil de diſcours imprimé à Theſſalonique. Il avoit encore fait un Ouvrage intitulé *la Ville du livre*, où il refutoit ceux qui prétendent que tous les préceptes judiciels & cérémoniels ſont fondez dans la raiſon. Il n'en reconnoiſſoit point d'autre que la volonté de Dieu, & étoit en cela différent de Maimonide. * Bartolocci, *Biblioth. Rabbin.* Du Pin, *Hiſt. des Juifs depuis Jeſus-Chriſt juſqu'en l'an* 1710.

DAVID, Roi d'Ethiopie, ſuccéda l'an 1507, à ſon Pére Nahu, & commença de régner ſous la tutelle de ſa Mére Heléne. Lorſqu'il eut lui-même pris ſoin des affaires, il remporta de grandes victoires ſur ſes ennemis, & envoya des Ambaſſadeurs à Emanuel, Roi de Portugal, à ſon fils Jean, & au Pape Clément VII.

Son régne fut d'environ 36 ans. Voici les titres que ce Prince ſe donnoit, au rapport de Marmol. *David aimé de Dieu, colomne de la foi, du ſang & de la lignée de Juda, fils de David, fils de Salomon, fils de la colomne de Sion, fils de la ſémence de Jacob, fils de la main de Marie, fils de Nahu par la chair, Empereur de la grande & haute Ethiopie, & de tous les Royaumes & Etats qui en dépendent; Roi, &c.* On met quelques autres Rois d'Ethiopie du même nom. * Loüis Marmol, *Deſcr. Afr. l.* 1. *c.* 20. Paul Jove, *l.* 18. *Hiſt.* Génébrard, *en la Chron.* Franciſcus Alvarès, & Damien à Goëz, *Deſcr. Ethiop. T. II. Rer. Hiſp. & I. Navig. Ram.* Sponde, *An. Chriſti* 1521. *num.* 13. 1525. *num.* 15. & 1533. *num.* 1.

DAVID, Archevêque Maronite, a traduit de Syriaque en Arabe, vers l'an de Jeſus Chriſt 1059, les Conſtitutions de l'Egliſe des Maronites, à la ſollicitation d'un certain Abbé Joſeph, & de ſes Moines. Abraham Ecchellenſis ſe ſert ſouvent dans ſes livres, du témoignage de ſes Conſtitutions: & on en a imprimé même quelques Sommaires en Latin, dans le recueil des lettres du Pére Morin, qui ont éte publiées ſous le titre de *Bibliotheca Orientalis*, en Angleterre. * Sanſon.

DAVID SCOTUS, ou *l'Ecoſſois*, ami & contemporain de Marianus Scotus, fut premiérement Maître d'école à Wirtzbourg, & de là il vint à la Cour de Henri V. Empereur, dont il écrivit la Vie. Voſſius croit, qu'il eſt le même, qui a compoſé un Traité du Royaume d'Ecoſſe. David Scotus a vécu dans le XII. ſiécle, vers l'an 1110 ou 1115. * Voſſius, *liv.* 2. *des Hiſt. Lat. c.* 48. Conrad. l'Abbé d'Urſperg, *en la Chron.* Trithéme, *au Catal.* Aventin, &c.

DAVID DE DINANT, Hérétique, fut diſciple d'Amauri, & vivoit vers l'an 1204. Il enſeignoit, que Dieu étoit la matiére premiére, & fut refuté par ſaint Thomas. D'autres ont écrit auſſi contre lui. * Saint Thomas, *l.* 1. *contra Gent. c.* 17. & *p.* 1. *q.* 3. *art.* 9. Sponde, *A. C.* 1204. *n.* 8. Gautier, *en la Chron. XIII. ſiécle c.* 2.

DAVID, dit DE MORGAN, parce qu'il étoit natif de cette ville en Angleterre, vivoit vers l'an 1480, & fut Thréſorier de l'Egliſe de Landaff. Il écrivit les Antiquitez de la Principauté de Galles, & en fit, dans un Ouvrage particulier, une deſcription géographique. On aſſure, qu'il eut ſoin de voir tous les lieux, dont il parloit dans ſon Ouvrage géographique. * Lelandus. Pitſeus, & Baleus, *de Script. Anglor.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. &c.*

DAVID JORIS ou **GEORGE**, Anabaptiſte qui avoit des ſentimens particuliers, & qui par là eſt devenu Chef d'une Secte. Il naquit ſelon les uns à Gand, & ſelon les autres à Delſt en Hollande l'an 1501. On dit qu'à cauſe de ſa pernicieuſe doctrine, il fut ſurnommé le Diable de Delſt. Son pére, ſelon quelques uns, étoit Bâteleur ou Muſicien, & ſelon d'autres, Mercier. Sa mére fut décapitée en 1537, à cauſe de ſes ſentimens Anabaptiſtes. Dans ſa jeuneſſe il étoit deſtiné à être Peintre ſur le verre, & on ne lui donna aucune teinture des études. Dans ce tems-là, les Anabaptiſtes de la Secte de Melchior Hoffman s'étendirent beaucoup en Hollande. David Joris ſe rangea parmi eux & témoigna tant de zéle, qu'un jour il attaqua une proceſſion de Catholiques & les exhorta à abandonner cette idolatrie. Cet excés de zéle lui valut la priſon, dont il ne ſortit que pour avoir le fouet & la langue percée par les mains du bourreau. Nonobſtant ce ſévére châtiment, il perſiſta dans ſes ſentimens, & commença dès lors à compoſer quelques Cantiques & divers autres petits Ecrits qu'il fit imprimer. En 1536, il ſe donna beaucoup de peine pour concilier les partis oppoſés des Anabaptiſtes de Bockholt dans l'Evêché de Munſter. Il en écrivit un livre, qui ne produiſit d'autre effet que de le rendre ſuſpect aux deux partis. Les Anabaptiſtes de Munſter auſſi bien que les Sectateurs de Melchior Hoffman le rejettérent également à Straſbourg; ce qui lui donna occaſion de ne plus s'attacher à aucun parti. Il aſſure qu'il avoit eu déja pluſieurs révélations. Dans ces entrefaites les Anabaptiſtes furent cruellement perſécutés en Weſtphalie & en Hollande. La mére de David George ayant été du nombre des ſuppliciés, il écrivit là-deſſus une Lettre d'exhortation au Conſeil ſupréme de Hollande, qui la vit de ſi mauvais œil, qu'il en couta la tête au porteur. En 1539, il écrivit une autre Lettre au Landgrave de Heſſe-Caſſel dont il implora la protection, qui lui fut accordée à condition qu'il feroit profeſſion de la Confeſſion d'Ausbourg. Enfin en 1544, il ſe tourna du côté de Bâle, ne ſachant aucune autre retraite où il pût être en ſûreté. Il y changea de nom & s'appella *Jean von Bruck* parce que c'étoit le lieu où ſon pére étoit né. Il acheta une maiſon dans la ville, un petit château nommé Binningen dans un village voiſin & quelques métairies. Avant que de venir à Bâle il avoit publié en 1542, un livre intitulé *le Livre des merveilles* ou *des miracles*. Il avoit eu quelque diſpute avec Mennon Simonis, & en 1546 ils eurent une entrevue à Lubeck. Pendant ſon ſéjour à Bâle il profeſſa extérieurement la Religion Réformée, & il y demeura juſques à ſa mort ſans que qui que ce ſoit l'ait ſoupçonné d'Héréſie. Il y mourut enfin tranquillement le 25 Août en 1556, & avant que de mourir il promit à ſes Diſciples qu'il reſſuſciteroit trois jours après. Quelques querelles qui s'élevérent entre ſes Sectateurs après ſa mort, firent connoître qu'il avoit eu une Religion à part, & qu'il l'avoit enſeignée à ſes adhérens. Là-deſſus au mois de Mars 1559, tous ſes domeſtiques & ſes amis furent cités, mais il n'y eut que la moindre partie de ces témoins qui déclara de n'avoir jamais oüi ſortir de ſa bouche les doctrines dont on l'accuſoit. Cette recherche fut néanmoins continuée, & enfin le 15 Mai on prononça que ſon cadavre ſeroit déterré & brûlé ſous le gibet avec ſon portrait & un grand nombre de ſes livres. *Nicolas Blesdyk*, autrement *Nicolas Meynerts* ſon gendre fut du nombre de ceux qui s'oppoſérent à David Joris, & qui après ſa mort en publiérent les erreurs. Ce gendre s'étoit déja brouillé avec lui pendant qu'il vivoit encore. Il s'eſt depuis trouvé bien des gens en Hollande & ailleurs & particuliérement en 1642 dans le Holſtein, qui ont été imbus des ſentimens de David George, & qui en ont auſſi été punis. C'eſt ce qui donna occaſion à Jean Moldenitius & à Frédéric Jeſſénius ſon gendre, tous deux Paſteurs de Tonningen en Holſtein où l'on découvrit un grand nombre de Davidiens, d'écrire divers Traités. Pour ce qui eſt des ſentimens qu'on attribue à David George, les voici. Il enſeignoit qu'il étoit lui même le véritable Meſſie, le fils bien aimé du Pére, dans lequel comme dans le ſecond Chriſt, le Pére s'eſt beaucoup plus clairement manifeſté que dans le prémier; Qu'il étoit engendré de l'Eſprit de Jeſus Chriſt, lequel Eſprit avoit été tenu caché en quelque endroit inconnu, depuis le tems que la chair de Jeſus Chriſt avoit été détruite; Qu'il devoit juger le monde au dernier jour, Dieu l'ayant envoyé pour perfectionner l'ouvrage que Jeſus Chriſt avoit commencé; Que les péchez commis contre lui étoient irrémiſſibles, parce qu'il étoit le S. Eſprit; Qu'avec lui devoit finir tout culte extérieur, les ſermons & les Sacremens; Qu'il n'y a ni bons ni mauvais Anges, & qu'il ne faut entendre par là que les bonnes ou les mauvaiſes penſées; Qu'il faut confeſſer ſes péchés publiquement dans l'aſſemblée des Fidéles; Que la Polygamie eſt permiſe, & qu'entre gens régénérez on devoit travailler à frais communs à la multiplication du genre humain; Que la communauté des biens doit être établie &c. Le ciel, à ce qu'il diſoit, étant vuide, il avoit été envoyé, pour adopter des enfans qui fuſſent dignes de ce Royaume éternel, & pour réparer Iſraël, non pas par la mort, comme Jeſus Chriſt, mais par la grace. Avec les Saducéens, il nioit, dit-on, la vie éternelle, la réſurrection des morts, & le dernier jugement; avec les Adamites, il reprouvoit le mariage; & avec les Sectateurs de Manès, il s'imaginoit, que l'ame ne pouvoit être tachée du péché, & qu'il n'y a que le corps, qui en pût être ſouillé. Les ames des Infidéles, ſelon lui, devoient être ſauvées, & celles des Apôtres damnées. Il aſſuroit enfin, que c'eſt une grande folie de croire, que ce ſoit péché de renier Jeſus-Chriſt, & il ſe moquoit des Martyrs, qui avoient préféré la mort à l'apoſtaſie. Gérard Brandt nous fournit encore quelques remarques ſur le fameux David George. L'on trouve, *dit-il*, dans les Archives de la ville de Delſt, que ſon nom de baptéme étoit *Jean*, & qu'il le changea en celui de *David*, parce que ſouvent il en avoit fait le perſonnage, car ſon pére étoit Comédien. L'an 1538, un Braſſeur de Delſt, nommé *Richard Vincent*, déclara aux Magiſtrats de cette ville, que David George avoit dit à Laurent Richertſon, qui travailloit auſſi bien que lui à peindre ſur le verre; " Laurent nous voyons que le Clergé fait bien ſes affaires, & qu'il gagne beaucoup d'argent, en prenant fort peu de „ peine. Nous avons lu l'Ecriture auſſi bien que ces Meſſieurs, „ entreprenons auſſi quelque choſe par rapport à la Religion. Si „ nous pouvons faire en ſorte que le Peuple ajoûte foi à tout ce que „ nous lui dirons, nous ſerons aſſés riches." Ce langage juſtifie ce que diſent de Thou, Pontanus, & d'autres Ecrivains, que cet homme avoit bonne opinion de lui même, & qu'il étoit ruſé & hypocrite par rapport à la Religion. Au mois de Janvier 1538, on publia un placard en Hollande, qui portoit que quiconque recevroit chez lui David George & Mainard van Emden, Prédicants Anabaptiſtes, ſeroit pendu à la porte de ſa maiſon, & que quiconque les découvriroit, auroit cent florins de récompenſe pour chacun d'eux, & quarante florins pour quelque autre Anabaptiſte que ce fût. On diſoit que David George avoit reçu de l'argent de Jean de Leyden, afin qu'il levât des troupes en Friſe & ailleurs, pour délivrer la ville de Munſter. Après la mort de Jean de Leyden, David George ſe ſépara inſenſiblement de ſes amis, & forma ſecrétement une nouvelle Secte, qui ſe tint attachée à lui, & par le moyen de laquelle il s'enrichit. Il faloit bien qu'il eût amaſſé des richeſſes pour ſoutenir les dépenſes qu'il faiſoit à Bâle, où les uns le prenoient pour une perſonne de naiſſance qui ne vouloit pas ſe donner à connoître, & d'autres pour un grand Marchand qui négocioit par mer & par terre, & dont le négoce étoit dirigé par ſes Agens & ſes Facteurs. Il recevoit fréquemment des pierreries des Païs-Bas, où il entretenoit ſa Secte par lettres, pendant qu'il avoit ſoin de ne faire aucun proſélyte à Bâle. On prétend que David George s'abandonnoit ſecrétement à toutes ſortes de plaiſirs ſenſuels. Ses livres, où certaines perſonnes découvroient de grands myſtéres, paroiſſoient à d'autres fort obſcurs & fort confus. Il s'imaginoit que l'Ouvrage qu'il avoit intitulé *le Livre merveilleux*, donneroit une ſi grande idée de ſa ſageſſe aux Théologiens, aux Juriſconſultes, aux Magiſtrats, aux Rois, & aux Princes qu'ils s'écrieroient avec le Prophéte Eſaïe, *ch.* 25. *v.* 9. *C'eſt ici nôtre Dieu; nous l'avons attendu, & il nous délivrera.* Il croyoit que les Princes lui envoyeroient des Ambaſſadeurs, ou qu'ils viendroient eux mêmes, pour lui offrir leurs perſonnes, & tout ce qui dépendoit d'eux. * Prateolus. Florimundus, *Orig. hær. lib.* 2. *c.* 15. Sponde, *ad an.* 1525 & 1543 *&c.* Surius *in Chron. Academ. Baſil. Hiſtor. de vita, doctrina, &c. Davidis Georgii*, qui ſe trouve dans Schardius *tom.* 3. *Rer. German.* Bleſdikius *in Hiſt. Davidis Georgii edita per Jacob. Revium*; Jeſſénius *Aufgedekte Larve David Joris.* Stolderfoth. *Hiſtor. von David Georgii.* Ottius *in Annal. Anabapt.* Benthem, *Kirchenſtaat p.* 828. Sagittar. *Introd. ad H. E. p.* 929. Arnold. *Ketzer-Hiſt. P.* 2. *l.* 16. *c.* 21. *S.* 44. *& ſeq. P.* 4. *Sect.* 2. *n.* 32. *ſeq.* Gerard Brand, *Hiſt. de la Reform. &c. tom.* 1. *p.* 67. *&c.* Lindanus Dubitantius, *liv.* 1. Sanderus, *Hæreſ.* 202. Gautier, *Chr. ſæc. XVI. c.* 8.

DAVID GANZ, Juif, a compoſé une Hiſtoire Chronologique intitulée *Tſemah David*, depuis la création du monde, juſqu'au temps de l'Auteur, qui vivoit en 1562. Guillaume-Henri Vorſtius en a fait une Traduction Latine, imprimée avec des Notes de ſa façon en 1644, à Leyde. M. Simon, qui a examiné cette Verſion Latine de Vorſtius, & qui l'a conférée avec l'Hébreu, a remarqué dans le catalogue des Auteurs Juifs, qu'il y a un grand nombre de fautes dans cette Verſion, & qu'il faut avoir recours à l'exemplaire Hébreu, pour les corriger. Mais l'exemplaire Hébreu, qui a été imprimé à Prague, ſe trouve difficilement. On remarquera de plus, que Vorſtius n'a traduit que la moitié de cette Chronique, qui eſt diviſée en deux parties; car il ne nous a donné que la premiére, & quelques extraits ſeulement de la ſeconde. * Simon.

DAVID de Pomis, fils d'Iſaac de Pomis, naquit à Spoléte en 1525. Il étoit & Médecin & Philoſophe. Il prétendoit que ſa famille

mille deſcendoit d'un des Chefs des captifs que Tite avoit tranſportés de Jéruſalem à Rome. Il comptoit entre ſes ancêtres un *Iſaac* le riche, & un *Elie* le ſaint, ſur le tombeau duquel on avoit vu briller des feux miraculeux pendant ſept nuits. Les Allemans ayant pillé Rome, ſon pére, qui demeuroit à Spoléte, craignant d'avoir un pareil ſort, enleva tout ce qu'il avoit, & chércha une retraite ailleurs. Il tomba dans le malheur qu'il vouloit éviter; car les troupes de *Colonne* ayant rencontré les mulets qui portoient ſon thréſor, s'en ſaiſirent, & le réduiſirent à une extrême pauvreté. Il s'établit à *Bevagna* dans l'Etat Eccléſiaſtique, où ſon fils *David* s'appliqua fortement à l'étude. Le livre *Aruch* que *Nathan* fils de *Jéchiel* de Pomis, Chef de la Synagogue de Rome en 1106, avoit compoſé, lui tomba entre les mains. Non ſeulement il étudia ce Dictionnaire, Ouvrage d'un de ſes Ancêtres, mais de plus il réſolut d'en faire un plus ample, dans lequel il mettroit les termes dont les Rabbins ſe ſervent ſouvent quoi qu'ils ne ſoient pas Hébreux. Il fit entrer dans ſon Ouvrage tout ce qu'il y avoit de bon dans ceux de Rabbi Nathan, *d'Elie* le Lévite, & dans les Racines de Kimki. *Bartolocci* a cru que David de Pomis avoit compoſé cet Ouvrage à l'âge de ſept ans, mais Wolfius & Baſnage montrent clairement qu'il s'eſt trompé. L'an 1532, Iſaac de Pomis quitta Bevagna pour s'établir à *Todi* dans le Duché de Spoléte, avec ſon fils. C'eſt là vraiſemblablement que David acheva ſon Dictionnaire auquel il donna le nom de *Germe de David*, & il le fit imprimer à Veniſe en 1587, après avoir publié pluſieurs autres Ouvrages. Il ne s'y borne pas entiérement à l'explication des termes, il y mêle des obſervations ſur les choſes naturelles, & ſur tout ſur les pierres précieuſes, &c. Le Rabbin *David Cohen* de *Lara* dit qu'il manque pluſieurs choſes à ce Dictionnaire, que pluſieurs articles n'y ſont appuyés que de vaines conjectures, & qu'il ne ſaiſit pas toûjours la penſée des Auteurs qu'il cite. *Joſeph Scaliger* ne daigne pas placer David de Pomis entre les Savans médiocres, & il croit qu'il a tiré ſon nom *de Pomis* de ce que les Juifs, dans le ſiécle de Veſpaſien, avoient accoutumé de vendre des *pommes* dans leurs Oratoires. *Samuel Bochart* dans ſon *Hierozoicon* refute ſouvent ce Rabbin. Dans la dédicace de ſon Dictionnaire au Pape Sixte V. qui eſt intitulé *Dittionario nuovo Hebraïco, molto copioſo, dichiarato in tre lingue, con belliſſime annotationi, & con l'indice Latino, e volgare de tutti li ſuoi ſignificati, de Pomis* promet une explication des maladies qui attaquent les vieillards, & un Traité pour les éviter & pour les guérir. Il devoit y ajoûter une Apologie pour les Médecins Juifs. Ces Traités virent le jour à Veniſe en 1588, conjointement avec une lettre de *Dioclès* touchant la maniére de conſerver la ſanté. David de Pomis fut appellé en divers lieux où il exerça la Médecine. L'Evêque de *Chiuſi* lui ferma la porte de la ville de ſon Evêché, quoiqu'on l'y deſirât fortement. Il paſſa de là à Rome; mais quelques malheurs domeſtiques l'ayant obligé de courir à Veniſe, il y fit ſon dernier ſéjour. Comme il avoit été fort malheureux, il compoſa un Traité ſur la miſére de l'homme, & ſur les moyens de l'éviter, qu'il orna de divers paſſages de l'Eccléſiaſte, & qu'il intitula *Diſcorſo intorno l'humana miſeria, & ſopra il modo di fugir la, &c.* à Veniſe 1578. Suivant Bartolocci il avoit donné en 1571, en Italien, l'explication de l'Eccléſiaſte. Pour témoigner ſa reconnoiſſance à la République de Veniſe, qui l'avoit protégé, il compoſa un Traité pour prouver que les loix de cette République ſont divines, & que Dieu a promis par ſon Prophéte de la conſerver, *Che le Conſtitutioni Venetiane ſono divine, & è promeſſa dà Iddio per bocca del Profeta di conſervare tal ſanta Republica.* * Jo. Chriſt. Wolfii *Bibliotheca Hebraa*; Baſnage *Hiſt. des Juifs &c. tom. 5. p.* 2031. *&c.*

DAVID, (Pierre) Moine, avoit été chaſſé d'Agen, où, en faiſant profeſſion de prêcher une morale ſévére, il tâchoit adroitement d'inſinuer le Calviniſme dans les eſprits. Il ſe retira enſuite à Nérac, & gagna tellement Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, que ce Prince le prit pour ſon Prédicateur, ou plutôt pour ſon Miniſtre, & embraſſa ſa doctrine. * Maimbourg, *Hiſtoire du Calviniſme.*

DAVID, (Jean) de Courtray, vivoit encore au commencement du XVII. ſiécle, & après avoir été Curé de ſaint Martin de Courtray, il entra parmi les Jéſuites. Son éloquence lui fit faire de grands progrès dans la direction des ames, & dans la converſion des Hérétiques. Il fut Recteur des Colléges de Courtray, de Bruxelles, & de Gand, & mourut le 9 Août de l'an 1613, âgé de 67 ans. On a de lui divers Ouvrages de piété, & de controverſe, *Veridicus Chriſtianus, ſeu de Fidei Chriſtiana, capitibus; Occaſionis arrepta & neglecta Typus; Paradiſus Sponſi ac Sponſa; Pancarpium Marianum, ſive de B. Maria laudibus, geſtiſque; Specula duodecim Deum aliquando videre deſideranti concinnata; Amputandum,* PUTABAM, *qua radix, ſtirps & germen eſt malorum.* Il a compoſé outre cela quantité d'Ouvrages en Flamand, dont la plupart ſont contre les Proteſtans. * Valére André, *Biblioth. Belg.* Alegambe, &c.

DAVID, (François) fameux parmi les Antitrinitaires, & Chef d'une Secte qu'on appelloit *Semi-judaïzants.* Il enſeignoit, que Chriſt ne devoit pas être adoré; en quoi Blandrata & Socin s'oppoſérent à lui, quoique dans d'autres articles, & ſur tout à l'égard de la divinité de J. C. ils fuſſent d'un même ſentiment. Comme il ne vouloit pas démordre de cette doctrine, Sigiſmond Batori, Prince de Tranſilvanie le fit mettre en priſon, où il mourut phrénétique en 1579. Il y en a qui croyent que Socin lui même incita le Prince Batori à agir de cette maniére contre David. * *Diction. Allemand.*

DAVID, (Jean) Hollandois, célébre Avanturier du XVII. ſiécle, s'étant retiré à la Jamaïque, fit de riches priſes ſur les Eſpagnols, & des actions fort hardies. Son équipage n'étant que de 90 hommes, il oſa piller la ville de Grenade, ſur le bord du lac de Nicaragua, où il y avoit pour le moins 800 hommes armez, & capables de ſe défendre, & en emporta beaucoup de butin. * Oexmelin, *Hiſt. des Indes Occid.*

DAVID BÉTON. *Cherchez* BÉTON.

DAVID. *Cherchez* NICÉTAS DAVID.

DAVID DU PERRON. *Cherchez* PERRON.

DAVID el DAVID, faux Meſſie des Juifs, qui ſe revolta contre le Roi de Perſe. Etant tombé entre ſes mains, ce Prince, lui demanda une marque de ſon pouvoir. David répondit qu'il s'offroit à avoir la tête coupée, après quoi il revivroit auſſitôt; mais cet Impoſteur ne fit cette réponſe, que pour éviter de plus grands tourmens & les ſupplices qu'on lui préparoit. C'eſt ce que l'on voit dans une lettre intitulée *Ramban*, que Vorſtius a donné toute entiére dans la Chronologie de R. Ganza. Les Juifs, en haine de leur Impoſteur, furent accablez en Perſe de toutes ſortes de taxes & d'impôts, & réduits dans une extrême miſére. M. Baſnage rapporte cette hiſtoire de toute une autre maniére. On place, *dit-il*, ordinairement David *Alroi* ou *Eldavid*, à l'an 1199 ou 1200; mais Benjamin de Tudéle qui fit ſon voyage l'an 1173, ayant parlé de lui comme d'un homme qui avoit paru dix ans auparavant, on ne peut douter qu'il ne ſoit un peu plus ancien. Cet Impoſteur étoit né dans une ville nommée *Amaria*, dans laquelle on comptoit juſqu'à mille familles de Circoncis qui payoient tribut au Roi de Perſe. Il s'attacha d'abord au Prince de la Captivité, & au Chef de la Synagogue de Bagded, qui étoit un homme célébre, fort verſé non ſeulement dans l'étude du Thalmud, mais dans la connoiſſance de la Magie, ſi ordinaire chez les Chaldéens. Lors qu'il eut apris quelques ſecrets, il gagna les Juifs, habitans d'une montagne nommée *Haphtan*, & les excita à prendre les armes. Pour cet effet il les trompa par la vue de quelques faux miracles. Le Roi de Perſe, qui apprit ce ſoulévement, & les conquêtes que faiſoit El David, en eut peur, & lui ordonna de ſe rendre inceſſamment à la Cour, avec promeſſe que s'il pouvoit prouver qu'il étoit le Meſſie, il le ſoumettroit à lui, & le reconnoîtroit comme un Roi envoyé du Ciel. El David fit une choſe à laquelle on ne devoit pas s'attendre, il ſe préſenta, & ſoutint au Roi qu'il étoit le Meſſie. On le mit en priſon, & on attendit à le reconnoître qu'il fût ſorti miraculeuſement. La choſe arriva. Comme le Roi délibéroit ſur la nature du ſupplice qu'il devoit lui infliger, on vint dire qu'El David s'étoit échapé. On détacha promptement des coureurs après lui, qui rapportérent qu'ils avoient entendu ſa voix ſans le voir, & ſans pouvoir le prendre. Le Roi qui crut que ſes Gardes s'étoient laiſſé corrompre, marcha à la tête de ſes troupes juſques ſur les bords du fleuve *Goſan*. Là il entendit la voix d'El David, qui crioit, *O fous!* mais on ne le voyoit point. On l'apperçut un moment après, qui, avec ſon manteau, ſéparoit les eaux du fleuve, & le paſſoit. La foi du Prince fut ébranlée. Il eut peur que ce ne fût le Meſſie, mais ſes Officiers le raſſeurérent, en lui perſuadant que ce n'étoit là que des preſtiges. L'armée paſſa le fleuve ſans trouver le coupable. Le Roi écrivit auſſi-tôt aux principaux Juifs qui étoient dans ſon Royaume, afin de les obliger à lui livrer El David ſous peine d'être maſſacrés ſans quartier, s'ils ne le faiſoient pas. *Zachée*, Chef de la Captivité, lui écrivit de ſauver la Nation en ſe livrant, mais il ſe moqua de cette priére, & ne voulut point ſe ſacrifier pour le peuple. Il continua ſes déſordres juſqu'à ce que ſon beau-pére, tenté par dix mille écus d'or que *Zaïd Alladin* lui promit, pria ſon gendre à ſouper, l'enivra, & lui coupa la tête, qui fut envoyée au Roi de Perſe. Ce Prince ne tint pas la parole qu'il avoit donnée. Il demanda qu'on lui livrât tous ceux qui avoient ſuivi El David, & ſur le refus qu'on fonda ſur l'impoſſibilité, il fit égorger un grand nombre de Juifs dans ſon Royaume. * Baſnage, *Hiſt. des Juifs &c. tom. 5. p.* 1639. *&c.*

DAVIDSON, Sécretaire de la Reine Elizabeth. La Reine ayant ſigné, de l'avis de ſon Conſeil privé, la ſentence contre Marie Reine d'Ecoſſe, elle remit cet ordre à ſon Sécretaire en lui enjoignant de le tenir prêt pour être ſcellé du grand ſceau, mais qu'en attendant il n'en feroit part à perſonne. Le lendemain matin la Reine changea de ſentiment, & donna commiſſion à un nommé *Killegrew*, de défendre au Sécretaire d'expédier l'ordre qu'elle lui avoit remis entre les mains. Cette défenſe vint trop tard, puiſqu'à la réquiſition des Conſeillers privés de la Reine, la ſentence avoit déja paſſé ſous le grand ſceau, & que l'exécution de la ſentence étoit commencée. La Reine Elizabeth fit alors éclatter toutes les marques d'une grande triſteſſe, & en même tems elle témoigna une indignation extrême contre ſon Sécretaire, en lui faiſant faire ſon procès comme à un homme qui avoit trahi ſon devoir & qui avoit agi contre la volonté de la Reine. Davidſon fit aſſez connoître dans ſa défenſe qu'il n'y avoit eu aucune malice dans ſon fait, & qu'il avoit uniquement péché par précipitation & par imprudence. Ses Juges le condamnérent à une priſon arbitraire, & à une amende de 10000. livres ſterling. On ne ſait pas ſi cette ſentence fut mitigée ou non, mais il eſt ſûr qu'il ne parut plus en Cour tout le reſte de ſa vie, que la Reine ne fournit que mincement à ſon entretien, & que les Lords, qui avoient abuſé de ſa ſimplicité & qui étoient arrivés à leur but, ſe ſouciérent peu de lui. * Thuanus *Hiſt. l.* 86. Cambden. *Vit. Eliſab.* de Larrey, *Hiſt. d'Angl. Tom. II. p.* 448, 452.

DAVILA, (Henrico-Catherino) ſortoit d'une des plus illuſtres maiſons du Royaume de Chypre, dont ſes prédéceſſeurs avoient été Connétables. Ils y poſſédoient de grands biens; mais lorſque les Turcs ſe furent rendus maîtres de cette iſle en 1570 & 1571, Davila fut obligé d'abandonner ſon païs, pour ſe dérober à leur tyrannie. Il ſe retira à Avila, en Eſpagne; parce que ſuivant une ancienne tradition, qui étoit dans ſa famille, ſes prédéceſſeurs tiroient leur nom & leur origine de cette ville. On dit même qu'il y avoit des parens, qui étoient tres riches. Mais déſeſpérant d'en tirer aucun ſoulagement, il vint en France, & ſe fit connoître à la Cour du Roi Henri III. Il avoit un frére & deux ſœurs, que la Reine Catherine de Médicis prit à ſon ſervice. Son frére étoit ce Louïs DAVILA, qui avoit commandé pour les Vénitiens, dans le fort de Zara, & qui fut depuis Gentilhomme ſervant de la Reine Catherine de Médicis. Henri Davila fait mention de lui dans le IX. livre de ſon Hiſtoire. La mort de la Reine-mére, arrivée en 1589, & celle du Roi qui ſuivit après, firent échouer les eſpérances de cet Hiſtorien. Il reſta néanmoins quelque temps en France,

ſous

ſous le régne de Henri *le Grand*, & paya de ſa perſonne en diverſes occaſions, comme devant Honfleur en Normandie, & l'an 1597, devant Amiens, où il fut bleſſé. Depuis il ſe retira à Veniſe, & reçut de la République dequoi ſubſiſter honorablement. Ce fut alors qu'il travailla à ſon Hiſtoire des Guerres Civiles de France. Elle contient en XV. livres, tout ce qui s'y eſt paſſé de plus mémorable, depuis la mort du Roi Henri II. en 1559, juſqu'à la paix de Vervins en 1598. Davila étoit à Padoue, lorſqu'il reçut une commiſſion de la République de Veniſe, pour aller à Vérone. Il ſe mit d'abord en chemin, & étant arrivé dans un lieu nommé Villeneuve, il y demanda des voitures, pour faire porter ſes meubles, comme cela ſe doit à ceux qui ont reçu quelques commiſſions de la République. Celui qui les devoit fournir, étoit Fermier d'un Gentilhomme de Vérone, qui ſe trouva alors à Villeneuve, & qui ſe mit furieuſement en colére contre les gens de Davila. Ceux-ci préſentérent leur commiſſion avec douceur, & ce Gentilhomme emporté, les maltraita de paroles. Leur modération ne ſervant qu'à l'aigrir davantage, il tira un piſtolet de ſa poche, & le déchargea ſur Henrico-Catherino Davila, qui en mourut peu de temps après. Il avoit avec lui un fils âgé de 18 ans, qui ſe jetta ſur le meurtrier, & le mit en piéces. Le Fermier fut traité de la même façon. L'Hiſtoire de Davila écrite en Italien, a été miſe en François par Jean Baudouin, qui aſſûre que ce grand homme vécut environ 56 ans, en quoi il paroît s'être trompé. On ne ſait pas préciſement en quel temps il mourut, mais on a lieu de croire qu'il vivoit encore en 1634, puiſque cette année-là il parut à Veniſe une nouvelle édition de ſon Hiſtoire, laquelle fut ſuivie en 1638, d'une autre qu'on annonça comme corrigée par l'Auteur. En ce cas il auroit vécu au moins 76 ans, & c'eſt ce qui eſt aſſez probable; car il peut être venu tout jeune en Eſpagne, & preſque auſſi-tôt en France. *Voyez* Imperialis, *in Muſ. Hiſtor. &c.*

DAVILA. *Cherchez* AVILA.

DAVILA, (Auguſtin) Archevêque de ſaint Domingue, prit l'habit de ſaint Dominique dans la ville de Mexico. Le Roi d'Eſpagne informé de ſon mérite, le nomma à l'Archevêché de ſaint Domingue l'an 1599, & le Pape Clement VII. lui en expédia les Bulles. Il gouverna cette égliſe l'eſpace de cinq ans, avec beaucoup de prudence & de charité, & mourut en 1604. Il a fait l'Hiſtoire de ſaint Jacques de ſon Ordre, qui eſt au Mexique. * *Theatr. Eccleſ. Hiſp. concert. prædic. p.* 323. Pio, *lib.* 4. *part.* 2. *Theatr. Dominic. p.* 80.

DAVIO ou **DAVIA**, anciennement, *Phialia*, *Phigalea*, petite ville de la Morée. Elle eſt dans la Zaconie, ſur la riviére de Longarola, vers les confins du Belvédére, & à huit lieues de la ville d'Arcadie, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

DAVIS, (Jean) Anglois, parcourut en 1585 l'Amérique ſeptentrionale, pour trouver un paſſage de là aux Indes orientales; mais pour tout ſuccès de trois voyages qu'il y fit, il y découvrit un détroit, auquel il donna ſon nom. Il eſt fort large, & s'étend du ſeptentrion au midi, entre la côte occidentale de Groënlande & l'iſle de Jacques. * Th. Hackluyt, *tom. III. Itiner.*

* **DAVIS**, (le Détroit de) eſt dans l'Amérique ſeptentrionale au delà du Pole Arctique entre le 70 & le 75 degré de longitude à l'occident de cette partie des Terres Arctiques qu'on appelle Groënlande. Il s'étend depuis la Baye de Baffin juſqu'à la Mer du Nord. Il fut découvert en 1585 par Jean Davis Anglois qui y fit trois voyages pour y chercher un paſſage par lequel on pût pénétrer dans la Mer du Sud, ſans avoir réüſſi. * Maty, *Dict. Géogr.*

DAVITY, (Pierre) Gentilhomme du Vivarais, étoit de Tournon, d'autres diſent de Dauphiné. Il a vécu au commencement du XVII. ſiécle, & a compoſé l'Ouvrage intitulé *Le Monde*, en ſix volumes *in folio*. N. Chorier parle ainſi de lui, ſur la fin de ſon Hiſtoire de Dauphiné, abbrégée pour Monſeig. le Dauphin, *Pierre Davity eſt Auteur de ce grand & laborieux ouvrage qu'il a intitulé* le Monde. *Nôtre âge n'a rien vu naître dans les Lettres de plus divertiſſant ni de plus utile*, & le célébre Antoine le Maître a fait ſon éloge dans la préface. Il ne pouvoit pas être mieux loué, ni par un plus excellent homme. Davity mourut à Paris l'an 1635 âgé de 63 ans.

DAULETABAD ville. *Cherchez* DOLTABAD.

DAULIE, que les Anciens ont nommée *Daulia* & *Daulis*, ville de Phocide, étoit ſituée dans le voiſinage de Delphes, au midi. Ptolomée, Strabon, Tite-Live, &c. en ont fait mention. Elle a eu depuis un Evêché ſuffragant d'Athénes. Cette ville eſt aujourd'hui ruïnée, & eſt bien différente d'une autre, qui étoit dans la Macédoine.

DAUMA, ou **DUAMA**, ville des Indes en Aſie. Elle eſt eſt ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Java, où elle a un bon port, environ à huit lieues de la ville de Japara, du côté du couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

* **DAUMA** ou **DUAMA**, Royaume d'Afrique dans la Guinée avec une ville capitale du même nom, & non dans la Nigritie, comme le diſent d'autres. Il eſt à l'occident du Royaume de Benin. La ville de Dauma eſt au 9 degré de latitude. Pour ce qui eſt de la longitude, il y a quelque diverſité. Allard la met au 24, Sanſon & Jaillot au 25 & 30 m. D'autres au 34 degré 10 m.

DAUMIUS, (Chriſtian ou Chrétien) étoit Recteur de l'Univerſité de Zwickaw, ville de Saxe. Il y naquit le 29 Mars 1612, & il y eſt mort le 15 Decembre 1687. On a publié deux volumes de ſes lettres. Entre les Ouvrages, qu'il a publiez lui-même, il ſe trouve une édition d'un livre intitulé *Bernhardi Geyſtenſis vita aulica & privata*, qu'il donne pour la premiére édition des Ouvrages de ce Poëte; mais il en avoit paru une autre dès l'an 1650, par les ſoins de Henri Zwentelius. Les Ouvrages qu'il a donnez au public ſont, *Tractatus de cauſis amiſſarum linguæ Latinæ radicum: Indagator & Reſtitutor Græcæ & Latinæ linguæ radicum: Vertumni poëtici tres millenarii, ad ſcitum illud imperatorium, Fiat Juſtitia aut pereat mundus; Cato & Columbanus cum notis & obſervationibus Daumii: Hieronymi Græci libellus de Trinitate, & Gennadii Patriarchæ Conſtantinopolitani opuſcula, item de Baptiſmo, cum notis & præfatione: Bernardi Geyſtenſis Palponiſta & Waltonis Britanni ſatyra cum notis: Notæ ad Porphyrii Optatiani Panegyricum Conſtantino Auguſto conſecratum: Notæ ad Paulinum Petrocorium cum Paulino Petrocorio de Vita S. Martini: Daumii & Thom. Reineſii Literæ Amœbeæ: Epiſtolæ ad Heckelium.* Après la mort de Barthius il publia de cet Auteur, *Soliloquia: Animadverſiones ad Claud. Mamertum, ad Guil. Britonum: Statii Papiniani Opera, cum animadverſionibus Barthii & indice Daumiano: Petri Aretini Colloquium muliebre ſeu Pernoboſco didaſcalus, Geronica, &c.* Après la mort de Daumius on a trouvé dans ſon cabinet pluſieurs ouvrages qui étoient preſque achevez, comme, *Gymnaſium Latinæ linguæ Seckendorſii recenſitum: Stichographia: Variæ lectiones ex multis Auctoribus, præcipue inferioris ævi: Vitæ Poëtarum, maxime recentiorum: Jamborum purorum & Anacreonticorum liber: Index Fabulianus in Poëtas: Indices Latinæ linguæ: Epiſtolæ Clarorum Virorum: Gloſſarium in Alcuinum*, & autres. Son pére Jean Daumius avoit, en qualité de Sécretaire, rendu de grands ſervices à la maiſon Electorale de Saxe, & après avoir louablement rempli ſes fonctions à la paix de Prague, l'Empereur Léopold l'anoblit auſſi bien que ſon frére & leurs Deſcendans en 1658, & renouvella leurs lettres de nobleſſe en 1663. * *Journal des Savans, Avril* 1710. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DAUN ou **DHAUN**, petite ville de l'Archevêché de Tréves en Allemagne. Elle eſt à cinq lieues de Montroyal démoli, du côté du nord, ſur la riviére de Lizer, au pié d'une montagne, ſur laquelle on a conſtruit un château, qui domine la ville. * Maty, *Diction. Géogr.*

* **DAUN** ou **DHAUN**, nom de la famille des Comtes de Daun qui du païs de Tréves, eſt allée s'établir dans les païs héréditaires de la maiſon d'Autriche, & tire ſon origine de RICHARD *de Duna*. Son ſecond fils nommé RICHARD comme lui, fut en 1247 Evêque de Worms, & le plus jeune, nommé WERNER, fut la ſouche des Comtes de *Daun-Falkenſtein*, dont la ligne a été éteinte en 1682. Mais ſon fils aîné appellé HENRI eut en 1223, de Walram de Limbourg Comte de Luxemburg, la Maréchauſée de ce Comté, & acheta la Seigneurie de Dinsborn. Il épouſa *Sybille* de Lincer, & il eut d'elle HENRI Maréchal de Luxembourg, un autre HENRI, & CUNON qui ont continué la poſtérité.

Le ſecond de ces deux Henri épouſa *Elſe* de Hellenſtein & il en eut deux fils dont l'un fut appellé RICHARD *le Vieux*, Seigneur de Daun, & l'autre RICHARD *le Jeune*.

Richard le Jeune épouſa *Chriſtine* d'Altari, & il en eut FRÉDÉRIC Seigneur de Daun qui en 1329, aſſiſta au Tournoi de Schafhouſe, & HENRI qui eut pour fils THÉODORIC ou THIERRI, qui à cauſe de ſa petite ſtature fut ſurnommé *Duingen* & qui épouſa *Marie* de Daun, de laquelle il eut GUILLAUME.

Guillaume fils de Théodoric eut pour fils *Offina* & PIERRE de Daun Grand Maître d'Hôtel de l'Electeur de Tréves.

Pierre fils de Guillaume épouſa *Catherine* de Schatsbourg, de laquelle il eut GUILLAUME *de Daun*.

GUILLAUME *de Daun* fils de Pierre épouſa *Anne* Schenk de Smitberg, & il eut d'elle pluſieurs enfans; 1. *Jean Jaques* Chevalier de l'Ordre Teutonique; 2. *Jean Emerik* Chanoine de Worms & de Spire; 3. *Hugues Guillaume* Chanoine de Tréves & de Mayence; 4. *Euſtache Richard*, Chevalier de Malte; 5. *Charles*; & 6. PHILIPPE ERNEST.

Philippe Erneſt, fut, auſſi bien que ſon frére Jean Jaques, fait Comte par l'Empereur Ferdinand III. Il épouſa *Marie* Urſule de Ditberg, de laquelle il eut GUILLAUME JEAN ANTOINE, & CHARLES FRÉDÉRIC.

Charles Frédéric ſecond, fils de Philippe Erneſt, épouſa *Marie Barbe* de Breuner, & il eut d'elle *Wenceſlas Albert*, & *François Erneſt*.

Guillaume Jean Antoine fils aîné de Philippe Erneſt, Comte & Seigneur de Daun, Membre du Conſeil privé de l'Empereur, Général Veld-Maréchal, &c. épouſa *Anne Madeleine* d'Althan de laquelle il eut ſept enfans & entr'autres.

WIRRICH PHILIPPE LAURENT, Membre du Conſeil privé de l'Empereur, Général de l'Artillerie, qui en 1706 défendit vaillamment Turin contre les François, & qui en conſidération de ce ſervice reçut du Duc de Savoye en préſent le Marquiſat de Tivoli. Il a été depuis Viceroi de Naples, & Général Veld-Maréchal de l'Empereur en Italie. Charles III. Roi d'Eſpagne, & préſentement Empereur ſous le nom de Charles VI. le fit Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand d'Eſpagne, & Prince de Théano. Dans les années 1713 & 1715, il fut fait pour la ſeconde fois Viceroi de Naples, & en même tems Capitaine Général de ce Royaume-là. En 1696 il épouſa *Barbe* de Herberſtein de laquelle il a eu pluſieurs enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Breverus *Ann. Trevir.* Rittershuſius *part.* 1. Imhof. *N. P. Mantiſ. ſect.* 2.

* **DAUNUS**, fils de Pilumnus & de Danaé, étoit Roi d'Apulie ou de la Pouille, & eut de Vénilie, dont la ſœur Amata avoit épouſé le Roi Latinus, le fameux Turnus, à qui Enée ôta la vie & la couronne. * Virgile, *En. l.* 10. & 12.

DAVOS, qu'on nomme auſſi *Tafaas*, village des Griſons, ſitué dans la Ligue des dix Droitures, à cinq ou ſix lieues de la ville de Coire. Davos eſt un des principaux lieux du païs des Griſons, & on y tient aſſez ſouvent les aſſemblées générales de la République. * Maty, *Diction. Géogr.*

DAUPHERS. *Voyez* DAUFERS.

DAUPHIN, grand poiſſon de mer vouté ſur le dos, qui eſt agréable à la vue, étant d'une couleur changeante, ſelon les divers mouvemens qu'il fait de ſon corps, & qui eſt couvert d'écailles fort petites. Il eſt, dit-on, fort ami de l'homme. Nous rapporterons ici ce que *Lucien* en a dit dans le Dialogue de *Neptune* & des *Dauphins*, parce qu'il contient d'une maniére agréable ce que les Poëtes ont dit de ce poiſſon. " NEPT. Je vous aime, Dauphins, de conti- „ nuer votre amour & votre fidélité, envers le Genre humain. „ DAUPH. Il ne faut pas s'étonner, Neptune, ſi ayant été hom- „ mes, nous avons de l'amour pour les hommes. NEPT. Sans „ men-

„ mentir, je veux du mal à *Bacchus*, de vous avoir ainſi métamor-
„ phoſez après ſa victoire. Il ſe devoit contenter à mon avis de vous
„ aſſujettir, comme il fit les autres peuples. Mais contez-moi un
„ peu l'avanture d'*Arion*; car pour *Mélicerte*, je ſai que vous le paſ-
„ ſâtes à Corinthe, lorſqu'il ſe fut précipité avec ſa mére en bas
„ des rochers Scironides. DAUP. Comme Arion étoit fort aimé de
„ *Périandre* pour l'excellence de ſon Art, il demeuroit d'ordinaire
„ avec lui; mais lorſqu'il fut devenu riche, il lui prit envie de re-
„ tourner en ſon Païs, pour y faire montre de ſes richeſſes. Après
„ s'être donc embarqué dans un Navire, les Matelots, gens ſans hu-
„ manité, le voulurent jetter dans la mer, pour avoir ſon bien:
„ mais il les pria auparavant de lui permettre de faire ſon Oraiſon
„ funébre, & de chanter quelque élégie ſur ſa Lyre; puis s'étant
„ lancé dans la mer, avec ce qu'il avoit de meilleur, les Dauphins,
„ qui étoient accourus à la douceur de ſon harmonie le ſauvérent, &
„ je le portai moi-même ſur mon dos juſques à Ténare." *Pindare*, *Hérodote*, & *Pline* parlent de l'affection que les Dauphins ont pour les hommes. Ils diſent, qu'ils rapportérent le corps d'*Héſiode*, qui avoit été maſſacré dans le Temple de Neptune & jetté dans la mer, qu'ils recueillirent auſſi Télémaque fils d'Ulyſſe, qui tomba dans la mer, folâtrant ſur le bord du rivage: ce qui fut cauſe que ſon pére porta depuis ce tems-là la figure d'un Dauphin dans ſon Ecu & à ſon cachet; d'où vient que *Lycophron* lui donne dans ſa *Caſſandre* le ſurnom de Δελφινόσιμος, parce qu'il étoit un peu camus comme les Dauphins, que *Pline* appelle *Simos*. *Voyez* Arion.

DAUPHIN, conſtellation compoſée de quatre étoiles, ſelon Aratus, & de neuf ſelon Ovide. * Ovide, *Faſt.* 1. & 2. Cæſii *Cœlum Aſtron. Poët. c.* 21.

DAUPHIN, titre que porte le premier fils du Roi de France, durant la vie de ſon pére, en conſéquence de la donation que Humbert, Dauphin de Viennois, fit de ce païs au Roi Philippe *de Valois* en 1343.

DAUPHIN, (le Fort) Ce Fort fut conſtruit par les François l'an 1643, ſur la côte méridionale de l'île de Madagaſcar, dans la contrée qu'on appelle Carcanoſſi. * Maty, *Diction. Géogr.*

DAUPHINÉ (Iſle). *Voyez* MADAGASCAR.

DAUPHINÉ, province de France, voiſine d'Italie, vers le levant, où les Alpes la ſéparent du Piémont: elle a partie de la Savoye, & partie de la Breſſe au nord; partie du Lyonnois & du Vivarais au couchant, où le Rhône la borne; & la Provence, avec le Comté Vénaiſſin, & la Principauté d'Orange au midi. Sa ſituation eſt entre le 43 & le 46 degré de latitude, & entre le 26 & le 29 de longitude. La ville de Grenoble en eſt capitale avec Evêché, Parlement, & autres Cours ſouveraines. Le Dauphiné a deux Archevêchez, Vienne & Ambrun; & cinq Evêchez, Grenoble, Gap, Valence, Die, & ſaint Pol-trois-Châteaux. Les autres villes & bourgs ſont, Montélimar, Creſt, Romans, S. Marcellin, Beaumont, Loriol, Salians, Pierrelate, Dieulefit, Crémieu, ſaint Antoine, Serres, le Buis, Nions, la Mure, la Côte ſaint-André, Bourgoin, Briançon, &c. Cette province, telle qu'elle eſt aujourd'hui, eſt un corps compoſé de pluſieurs petits Etats, réünis par la ſuite des temps, depuis les débris du Royaume de Bourgogne. Ces Etats ſont le Viennois, le Valentinois, le Diois, le Greſivaudan, le Briançonnois, le Gapençois, les Baronies, l'Ambrunois, &c. Le premier Prince particulier, qui s'y établit en qualité de Comte, ſe nommoit GUI ou GUIGUE, & vivoit environ l'an 889. Ses ſucceſſeurs portérent tous le même nom, & ſe qualifiérent premiérement Comtes d'Albon & de Grenoble; puis Comtes de Vienne, depuis que Bertold de Zéringhen eut cédé ſes droits ſur cette ville à GUI VIII. C'eſt ce GUI, fils de GUI *le gras*, qui prit le nom de DAUPHIN. On en rapporte différemment la cauſe; mais lorſque ſes Deſcendans en eurent fait leur nom de famille, il devint même un titre de dignité; & enfin le nom de toute la Province. De cette premiére race, il ne reſta que BÉATRIX Dauphine, fille de *Gui* ou *Guigue* IX. & ſœur de *Guigue* X. mort ſans enfans; laquelle épouſa *Hugues* III. Duc de Bourgogne, Prince du ſang de France l'an 1184. ANDRÉ, ſecond fils de ce mariage, comme principal héritier de ſa mére, prit le nom de GUI XI. avec la qualité de Dauphin, & quitta pour cela le nom & les armes de Bourgogne. GUIGUE XII. ſon fils n'eut qu'une fille, ANNE Dauphine, qui porta ſes Etats à ſon mari HUMBERT I. Seigneur de la Tour du Pin. GUI XIII. leur petit-fils, n'ayant point laiſſé d'enfans d'*Iſabeau* de France, fille du Roi Philippe *le Long*, ſon frére HUMBERT II. lui ſuccéda. Ce fut lui, qui donna le Dauphiné au Roi Philippe *de Valois*, à condition que les aînez de nos Rois en porteroient le nom & les armes. Philippe en inveſtit ſon petit-fils *Charles*, depuis Roi de France V. de ce nom. Ce tranſport ſe fit l'an 1349. Depuis ce temps-là juſqu'à préſent, on compte vingt trois fils aînez de nos Rois, qui ont été Dauphins. CHARLES V. fut le premier. Son fils aîné fut Dauphin pendant ſon régne, & après Roi, VI. du nom. Il eut cinq fils, tous Dauphins; *Charles* né le 25 Septembre de l'an 1386, au bois de Vincennes, & mort peu après; un autre de ce nom, né un mardi 6 de Fevrier 1392, à l'hôtel de ſaint Paul, & mort l'an 1400; *Louïs* Dauphin, Duc de Guienne, né le 22 Janvier 1397, épouſa *Marguerite*, fille de *Jean* Duc de Bourgogne, & mourut ſans enfans, le 18 Décembre l'an 1415; *Jean* Dauphin, Duc de Berry & de Touraine, naquit le 31 d'Août de l'an 1398, & décéda à Compiégne, un lundi 5 Avril 1416, ſans lignée de ſa femme *Jacqueline* de Baviére, fille de *Guillaume*, Comte de Hainaut. Enfin, le cinquiéme fils de Charles VI. nommé depuis *Charles* VII. fut auſſi Dauphin. Ce fut à lui que Louïs de Poitiers, Comte de Valentinois & de Diois, donna ſes Etats l'an 1419. *Louïs* XI. ſon fils fut Dauphin, avant que d'être Roi de France. *Joachim*, né à Genep en Brabant l'an 1459, fut peu de temps Dauphin. *Charles* ſon puiné, depuis Roi VIII. de ce nom, a été le dixiéme Dauphin de France. *Charles-Orland*, né au château de Montils-lez-Tours, le 10 Octobre 1492, & un autre de même nom, tous deux fils de Charles VIII. furent Dauphins, & moururent en bas âge, auſſi bien que deux fils de Louïs XII. *François* Dauphin, Duc de Bretagne, fils aîné du Roi François I. étant mort de poiſon à Tournon l'an 1536, *Henri* ſon frére lui ſuccéda en cette qualité, & fut depuis Roi, ſous le nom de Henri II. Son fils aîné *François*, depuis Roi, & II. de ce nom, étoit nommé Monſeigneur le Duc, avant que ſon pére fût Roi. Lorſqu'il devint Dauphin, parce qu'il avoit épouſé *Marie* Stuart Reine d'Ecoſſe, on l'appella le Roi Dauphin, juſqu'à ce qu'il parvînt à la Couronne. Le Roi Louïs XIII, & le Roi Louïs XIV. ont porté, dans leur enfance, la qualité de Dauphin. *Louis* de France, fils du Roi *Louis* XIV. l'a porté juſqu'à ſa mort, arrivée le 14 Avril 1711, auquel temps *Louis* de France Duc de Bourgogne ſon fils, commença de porter la qualité de Dauphin. Après ſa mort, arrivée le 18 Février 1712. *Louïs* de France, Duc de Bretagne, ſon fils aîné devint Dauphin; & après ſa mort, arrivée le 8 Mars de la même année, *Louïs* de France, Duc d'Anjou, ſon frére, devint Dauphin, & eſt à préſent Roi, ſous le nom de Louïs XV. Les plus célébres Auteurs anciens & modernes parlent de cette Province, de ſon climat, de ſa ſituation, de ſa fertilité, de ſes riviéres, de ſes étangs, de ſes fontaines, & de ſes ſept merveilles qui ſont, la tour ſans venin, la montagne inacceſſible, la fontaine ardente, les cuves de Saſſenage, les pierres précieuſes de la montagne de Saſſenage, la manne de Briançon, & la grotte de Nôtre-Dame de la Balme. Gervais de Tilisberi & Berchorius rapportent encore d'autres merveilles, que les Curieux pourront voir dans l'Hiſtoire de cette Province écrite par N. Chorier. Quant à l'origine de ce nom de Dauphiné, Chorier, après avoir rapporté les différentes opinions des Auteurs, ſe tient à celle de Guillaume, Chanoine de l'Egliſe de Grenoble, qui écrivit la vie de Marguerite, fille d'Etienne Comte de Bourgogne, & femme de Guigue VIII. fils de Guigue *le gras*, vers l'an 1120. Il eſt vrai-ſemblable, dit-il, que ce Prince choiſit le *Dauphin* pour deviſe, qu'il en fit le timbre de ſon caſque, qu'il en chargea ſa cotte-d'armes, & qu'il en mit la figure ſur la houſſe de ſon cheval, en quelque occaſion célébre. Il ſe fit remarquer entre tous les autres, par ſon adreſſe & par ſa valeur, & de là il fut appellé *le Comte du Dauphin*, & *le Comte Dauphin*. Ce nom qui lui fut agréable, le devint auſſi pour ſes Deſcendans, qui prirent le titre de Dauphin. Cette Province eſt une des plus grandes & des plus belles de la France, & ſa Nobleſſe s'eſt toûjours diſtinguée par ſa valeur. Le Dauphiné a produit pluſieurs hommes de Lettres: les Habitans de ce païs ſont ordinairement adroits, ingénieux, & amis des cérémonies & des complimens.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE
des Dauphins.

I. RACE.

889. Gui ou Guigue I.	
940. Guigue II.	
995. Guigue III.	mort vers l'an 1016.
Vers l'an 1016. Guigue IV. *mort Religieux de Cluny.*	
Vers l'an 1057. Guigue V.	
Guigue VI. dit *le vieux*, mort en 1075.	
1075. Guigue VII. dit *le gras*.	
Vers l'an 1120. Guigue VIII.	
1143. Guigue IX.	mort en 1167.
Humbert dit Guigue X.	
Béatrix ſa ſœur heritiére,	morte vers l'an 1228.

II. RACE DE BOURGOGNE.

1228. André dit *Guigue* XI.	mort en 1237.
1237. Guigue XII.	mort en 1270.
Jean II.	1281.
Anne ſa ſœur, Dauphine.	1296.
Voyez BOURGOGNE.	

III. RACE, DES SEIGNEURS DE LA TOUR DU PIN.

Humbert I.	1309.
Jean II.	1318.
Guigue XIII.	1333.
Humbert II.	1337.

PRINCES DE FRANCE DAUPHINS.

1349. Charles I. & V. du nom Roi de France.
1368. Charles II. & VI. du nom Roi de France.
1386. Charles III.
1391. Charles IV.
1400. Louïs I.
1415. Jean.
1416. Charles V. & VII. du nom Roi de France.
1423. Louïs II. & XI. du nom Roi de France.
1459. Joachim.
1470. Charles VI. & VIII. du nom Roi de France.
1492. Charles Orland,
1496. Charles VII.
Deux fils du Roi Louïs XII.
1517. François I.
1536. Henri II.
1543. François II.
1601. Louïs III. & XIII. du nom, Roi de France.
1638. Louïs IV. & XIV. du nom, Roi de France.
1661. Louïs de France, Dauphin de Viennois, V. de ce nom.
1711. Louïs de France, Dauphin de Viennois, VI. du nom.
1712. Louïs de France, Dauphin de Viennois, VII. du nom.
1712. Louïs VIII. & XV. du nom, Roi de France.
1729. N. Fils aîné de Louïs XV. Dauphin de Viennois, né le 4 Septembre.

Voiez

Voici ce que M. Amelot de la Houſſaye remarque au ſujet de la donation du Dauphiné aux Rois de France. Le Dauphin Humbert, dit-il, faiſant danſer ſon fils unique ſur ſes genoux, cet enfant tomba & ſe caſſa la tête, dont il mourut ſur le champ. Humbert ayant donc perdu ſon fils, & n'aimant point ſes parens, prit la réſolution de donner ſon Païs à quelque Prince, qui fût aſſés puiſſant pour reprimer les Ducs de Savoye, qui avoient toûjours fait la guerre aux Dauphins. Tandis qu'il délibéroit, le Pape *Clément* VI. qui étoit François de naiſſance & d'affection le détermina à choiſir le Roi de France, que toute la Nobleſſe du Dauphiné déſiroit à cauſe des charges & des dignités qu'elle pouvoit eſpérer de ce côté-là. Les Hiſtoriens François diſent, *ajoûte M. Amelot*, qu'Humbert fit cette donation au Roi Philippe VI. à la charge que le Dauphiné ſeroit uni & incorporé pour jamais à la Couronne de France; & que le fils aîné du Roi en porteroit le nom & les armes; mais l'acte de donation ſemble dire le contraire; car en voici les termes. „ Nous Dauphin, &c. pour l'évident & „ commun profit de nos ſujets & terres, de nôtre certaine ſcience, „ & pure & franche volonté, ſans contrainte & malengin, ſous les „ pactions & conditions ci-deſſous écrites, avons donné, cédé & „ tranſporté, donnons, cédons & tranſportons dès maintenant & à „ toûjours, en poſſeſſion, comme en propriété à Monſieur Philip- „ pe fils du Roi nôtre Seigneur (*c'étoit le ſecond fils du Roi*) & au „ cas qu'en icelui ne ſe puiſſe accomplir ladite donation pour cas „ de mort, (dont Dieu le garde) ou pour autre légitime empê- „ chement; à un fils de nôtre très cher Seigneur & Couſin le Duc „ de Normandie (*c'étoit Jean fils aîné de Philippe VI. qui régna de- „ puis*) par donation entre vifs ſans nul rappel, nôtre dit Dauphi- „ né, nôtre Duché de Champſour, la Principauté de Briançon- „ nois, le Marquiſat de Teſaine, la Comté de Vienne, la Comté „ d'Albon, la Comté de Greſivaudan, la Comté d'Ambrunois, „ la Comté de Gapençois, &c. Et par telle condition, que ledit „ Monſieur Philippe ou celui qui ſera Dauphin, & ſes Hoirs & Suc- „ ceſſeurs au Dauphiné ſeront tenus ſoi faire appeller Dauphins de „ Viennois & porteront les armes dudit Dauphiné écartelées avec „ les armes de France; *& ne ſera ni puiſſe être uni ni ajoûté ledit „ Dauphiné au Royaume de France, fors entant comme l'Empire y ſe- „ roit uni &c.* „ * Amelot de la Houſſaye *Mémoires &c. Tom. II.* „ *Voyez* HUMBERT II.

DAUPHINÉ d'Auvergne. C'eſt une petite contrée de la Baſſe Auvergne. Elle eſt près de la riviére d'Allier & de la ville d'Iſoire. Le Bourg de Vodable en eſt le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

DAUPHINS, (La riviére des) riviére de l'Amérique ſeptentrionale. Elle coule dans la Floride Françoiſe, & ſe décharge dans la Mer du Nord, entre la riviére de Mai & la preſqu'iſle de Tegeſta. * Maty, *Diction. Géogr.*

DAURISES, Gendre de Darius fils d'Hyſtaſpe, & un de ſes Généraux eut ordre avec *Hymée* & *Otanes* de marcher chacun avec une partie de l'Armée, contre les Confédérés d'Aſie, dont *Ariſtagoras* étoit le Chef. Dauriſes s'avança vers l'Helleſpont, où il ſoumit pluſieurs villes *Dardane*, *Abyde* & *Percote*, *Lampſaque*, & *Pœſon*, chaque jour étant marqué par la priſe d'une ville. *Pœſus* lui ayant rapporté, dans le tems qu'il marchoit vers *Parion*, que les *Cariens* s'étoient revoltés, il alla droit à eux. L'an 24 de Darius ce Général entra dans la Carie, défit les Cariens en deux différentes batailles; mais dans une troiſiéme rencontre ayant été attiré dans une embuſcade, il y fut tué avec pluſieurs autres Perſes de diſtinction, & ſon armée fut entiérement détruite. * Hérodote *en Terpſichore ou l. 5.*

DAURONE. *Voyez* DABRONE.

DAURAT. *Cherchez* AURAT.

DAUSQUEIUS, ou *Dauſquius*, ou d'*Auſqueius*, (Claude) Chanoine de Tournay, naquit à Tournay le 5 Decembre l'an 1566. Il ſe fit Jéſuite: mais il quitta la ſociété; on n'en ſait pas bien la raiſon ni le temps. Il y étoit encore, lorſque le Pére Scribanius publia ſon *Amphitheatrum honoris* l'an 1607. Il fut loué dans cet Ouvrage comme l'un des plus ſavans hommes de ſon ſiécle. Il étoit habile & en Grec, & en Latin, & dans tout ce qu'on appelle litérature; mais il n'écrivoit pas bien. Son ſtyle eſt affecté, obſcur, & rempli de vieilles phraſes. Valére André dit qu'il a été bon Prédicateur. Robert DAUSQUEIUS ſon Pére, quatriéme fils d'Antoine DAUSQUEIUS, Bailli de ſaint Omer, fut tué au ſervice du Roi d'Eſpagne, pendant la guerre que le Duc d'Alençon excita dans le Païs-Bas. Dauſqueius le Chanoine a fait une Traduction Latine de quarante Homélies de ſaint Baſile de Séleucie, & la publia avec des Notes en 1604. Il fit imprimer des Notes ſur Quintus Calaber en 1614, & Silius Italicus, avec un long Commentaire en 1616. Il donna outre cela *Antiqui novique Latii Orthographica* en 1632, & il mourut vers 1636. Dauſqueius combattit l'opinion de quelques Cordeliers, qui ſoutenoient que ſaint Paul & ſaint Joſeph avoient été ſanctifiez dès le ventre de leur mére. * Valére André. Alegambe. Bayle, *Diction. Crit.* 2. *Edit.* Baillet, *Critiq. Grammairiens*, *art.* 493. 609. 914.

DAUVET, (Jean) Premier Préſident du Parlement de Paris, fut employé par René Roi de Sicile ès années 1441, & ſuivantes comme ſon Conſeiller; & le Roi Charles VII. l'ayant auſſi employé en pluſieurs négociations & ambaſſades, lui donna en 1446, la charge de Procureur Général du Parlement de Paris. Le Roi Louïs XI. lui donna en 1464, celle de Premier Préſident du Parlement de Toloſe. Il prit place en cette qualité en celui de Paris le 23 Avril de la même année, après les Prélats audeſſus des Maîtres des Requêtes; & le 8 Novembre 1465, il fut reçu en celle de Premier Préſident du Parlement de Paris, qu'il exerça juſqu'à ſa mort arrivée le 23 Novembre 1471.

Il deſcendoit de Simon Dauvet, Seigneur de la Bourgongniére en Anjou, de Baſoches & du Pleſſis, Conſeiller & Chambellan du Roi Charles V. qui fut Pére de JACQUES, qui ſuit; de *Guillaume*, mort ſans alliance; & de *Blanche* Dauvet, Religieuſe à Frontevrault.

2. JACQUES Dauvet, Seigneur de la Bourgongniére, &c. Senéchal d'Anjou, mort en Italie, épouſa *Joland* de Villeprouvée dont il eut entre autres enfans, JEAN, qui ſuit.

3. JEAN Dauvet, Seigneur de Clagny, Premier Préſident au Parlement de Toloſe, puis en celui de Paris, qui a donné lieu à cet article, mourut le 23 Novembre 1471. Il épouſa *Jeanne* Boudrac, fille de *Bureau*, Séigneur de Clagny, Secretaire du Roi Charles VII. & d'*Eudes* de Vitry, morte le 23 Mars 1460, dont il eut, 1. GUILLAUME, qui ſuit; 2. *Robert* Chanoine d'Angers, du Puy, & Archidiacre de Reims en 1477; 3. *Eudes*, mariée à *Pierre* Burſau, Seigneur de Montglas, Thréſorier de France, morte en 1492; 4. *Jeanne*, alliée à *Charles* d'Orgemont, Seigneur de Mery, Maître des Comptes, & Thréſorier de France; & 5. *Michelle* Dauvet, qui épouſa *Guillaume* de la Haye, Seigneur de Vaujours, Préſident ès Requêtes du Palais.

4. GUILLAUME Dauvet, Seigneur de Clagny, Conſeiller au Parlement en 1462, & Maître des Requêtes en 1472, mourut le 15 Août 1520. Il épouſa le 8 Septembre 1480, *Jeanne* Luillier, Dame de Rieux, & de Fraucourt, fille de *Gilles*, Seigneur d'Urſines, & de *Catherine* le Baſtier ſa premiére femme, dont il eut, 1. PIERRE, qui ſuit; 2. ROBERT, qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frére aîné; 3. JEAN, qui a fait la branche des Seigneurs & Comtes des Marêts, rapportée ci-après; 4. *Jeanne* mariée à *François* le Clerc, Seigneur de Fleurigny, Baron de la Forêt-le Roi; 5. *Geneviéve*, alliée à *Jean* de Monceaux, dit d'*Auxi*, Seigneur de Hodéne; 6. *Anne*, qui épouſa *Pierre* Leſcot, Seigneur de Liſy ſur Ourque, Procureur Général de la Cour des Aydes; & 7. *Marie* Dauvet, alliée à *Julien* de Bourgneuf, Seigneur de Cuſſé en Bretagne.

5. PIERRE Dauvet, Seigneur des Marêts, fut reçu Maître des Requêtes en 1515, & fait Chevalier de la main du Roi en Octobre 1521. Il épouſa *Magdelaine* Petit, Dame de Saint Sanſon, fille d'*Etienne* Petit, Sécretaire du Roi, Audiencier en la Chancellerie, & de *Charlotte* Briçonnet, dont il eut pour fils unique *Nicolas* Dauvet, Seigneur des Marêts d'Hellicourt, tué en 1540, par le Seigneur de Clermont-Tallart, au camp de Marolles, étant fiancé à N. fille du Comte de Montgommery.

5. ROBERT Dauvet, ſecond fils de GUILLAUME, Seigneur de Clagny, fut Seigneur de Rieux, d'Eſraines & de Montigny, Baron de Pins en Champagne, &c. fut reçu Conſeiller au Parlement le 30 Juillet 1523. Préſident en la Chambre des Comptes le 23 Fevrier 1533, & mourut le 6 Septembre 1549. Il épouſa par contract du 5 Fevrier 1524, *Anne* Briçonnet, fille de *Jean*, Seigneur du Pleſſis Radeau, Préſident en la Chambre des Comptes, & de *Louïſe* Raguier, dont il eut, 1. JEAN, qui ſuit; 2. GUILLAUME qui fit la branche des Seigneurs d'Eſraines, rapportée ci-après; 3. *Louis*, Abbé de N. Dame des Planches, Prieur de Longpont; 4. *Etienne*, Seigneur de Marcilly, mort jeune; 5. *Robert*, mort ſans alliance vers l'an 1564; 6. *Anne*, mariée 1. à *Robert* de Pellevé, Seigneur de Cueilly: 2. à *Jean* le Bouteiller, Seigneur de Houllebecq; 7. *Charlotte*, qui épouſa *François* de Béthune, Baron de Rôny, Seigneur de Baye & de Mareuil; & 8. *Jacqueline* Dauvet, alliée 1. à *Philippe* le Comte, Baron de Nonant: 2. à *N.* de Contaut, Seigneur de Champagnac.

6. JEAN Dauvet, Seigneur de Rieux, Baron de Pins, &c. Conſeiller en la Cour des Aydes, puis au Parlement le 17 Juillet 1556, & Maître des Requêtes le 5 Decembre 1567, mourut le 6 Octobre 1582. Il épouſa par contract du 4 Fevrier 1557, *Charlotte* Luillier, fille d'*Euſtache*, Seigneur de Gironville, & de *Marie* Poncher, dont il eut, 1. *Guillaume*, Seigneur de Rieux & de Saviéres, mort ſans alliance; 2. JEAN, qui ſuit; & 3. *Anne* Dauvet, mariée par contract du 7 Juillet 1587, à *Philippe* le Bouteiller, Seigneur de Moncy & de Vineuil.

7. JEAN Dauvet, Seigneur de Rieux, de Baſoches, Baron de Pins, épouſa 1. par contract du 29 Novembre 1583, *Jeanne* du Puy-Vatan, fille de *Philippe*, Seigneur de ſaint Valérien, Conſeiller au Parlement, & de *Jeanne* de Harlay: 2. en 1597, *Marie* Gaillard, fille de *Michel* Gaillard, Seigneur de Longjumeau, & de *Claude* de la Fayette. Du premier mariage vinrent, 1. PIERRE qui ſuit; 2. *Anne*, mariée à François de Chabannes, Comte de Saignes; 3. *Charlotte*, Religieuſe à Variville; & 4. *Anne* Dauvet, Religieuſe Carmélite à Troyes. Et du ſecond ſortirent, 1. *Louïs*, Eccléſiaſtique; 2. *Gaſpard*, tué au combat de Veillace, ſans alliance; 3. *François*, Chevalier de Malthe, Commandeur de la Brocque; 4. *Charles*, mort ſans alliance; 5. *Catherine*, Religieuſe à Clair-Ruiſſel; 6. *Charlotte*, Religieuſe à Foiſſy; 7. *Magdelaine*, Religieuſe à S. Pauli; 8. *Claude*, Carmélite de Roüen; 9. *Françoiſe*; & 10. *Marie* Dauvet, mortes ſans alliance.

8. PIERRE Dauvet, Seigneur de S. Valérien, de Rieux, de Baſoches, Baron de Pins, &c. Capitaine de Cavalerie, mourut le 3 Mars 1642. Il épouſa par contract du 8 Octobre 1628, *Anne* Jubert, fille de *Jacques*, Seigneur de Thil, Préſident aux Requêtes du Palais & d'*Anne* Danez, dont il eut, 1. *François Jean-Baptiſte*, Seigneur de Rieux, Lieutenant aux Gardes, & enſuite Chartreux; 2. LOUÏS OCTAVE qui ſuit; 3. *Pierre*, Chevalier de Malthe, qui ſe rendit Chartreux de déplaiſir d'avoir tué en duel un de ſes amis à Malthe; 4. ANNE FRANÇOIS, qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frére aîné; & 5. *Lucréce* Dauvet, mariée à *Antoine* d'Aſſigny Seigneur du Pont-Marquis.

LOUÏS OCTAVE Dauvet Marquis de Rieux, &c. mourut le 19 Mars 1716, âgé de 75 ans. Il épouſa en 1670 *Marie Chriſtine* de Bérulle, fille de *Charles* de Bérulle, Seigneur de Guyencourt, Ceant, &c. Maître des Requêtes & de *Chriſtine* de Vaſſan, dont il eut, 1. *Charles*, mort jeune; 2. *Magdelaine*; & 3. *N.* Dauvet.

9. ANNE FRANÇOIS Dauvet, fils puîné de PIERRE, Seigneur de ſaint Valérien, de Rieux, &c. & d'*Anne* Jubert de Thil, fut Seigneur de ſaint Valérien, de la Motte-Tilloy & de Leſglantiére, &c. Lieutenant au Régiment des Gardes; & mourut en Décembre 1684. Il épouſa le 3 Mars 1669 *Anne* de Leſcoux, fille

de *Charles*, Seigneur de ſaint Bohaire, & de *Marguerite* de Croiſilles, & dont il eut SIMON FRANÇOIS, qui ſuit; & autres enfans.

10. SIMON FRANÇOIS Dauvet, Seigneur de S. Valérien &c. né en Decembre 1669.

SEIGNEURS D'ESRAINES.

6. GUILLAUME Dauvet, fils puîné de ROBERT, Seigneur de Rieux, &c. Préſident en la Chambre des Comptes, & d'*Anne* Briçonnet, fut Seigneur d'Eſraines, &c. Préſident ès Enquêtes du Parlement, & mourut avant l'an 1579. Il épouſa *Aimée* Raguier, fille de *Jacques*, Seigneur de Pouſſé, & de *Charlotte* de Longuejoue, dont il eut JACQUES, qui ſuit, & trois filles.

7. JACQUES Dauvet, Seigneur d'Eſraiſnes &c. épouſa Bonne de Romain, fille de *Charles* Seigneur de Betz, Gouverneur de Meaux, & d'*Anne* de Sernac, dont il eut *Nicolas* Dauvet, Seigneur d'Eſraines, mort ſans alliance.

SEIGNEURS ET COMTES DES MARETS.

5. JEAN Dauvet, troiſiéme fils de GUILLAUME Dauvet Seigneur, de Clagny, &c. & de *Jeanne* Luillier, fut Seigneur de Berneuil des Marêts, de Fraucourt, de Malaſſiſe, &c. Conſeiller en *la Cour des Aydes, puis Bailli & Capitaine de Meaux, & mourut le 7 Septembre 1559. Il épouſa par contract du 15 Juin 1529*, *Jeanne* de Longuejoue, fille de *Matthieu*, Seigneur d'Yverny, Maitre des Requêtes, & de *Magdelaine* Chambellan, morte le 6 Juin 1575, dont il eut, 1. PIERRE, qui ſuit; 2. *Louiſe*, mariée à *Gaſpard* de Canjon, Seigneur d'Orgereux près Mantes; 3. *Jacqueline*, alliée à *Gabriel* de la Vallée, Seigneur de ſaint Eſcobille & d'Everly, Chevalier de l'Ordre du Roi; & 4. *Jeanne* Dauvet, qui épouſa *Charles* Raguier, Baron de Pouſſé, Seigneur de Chaſtel-les Nangis.

6. PIERRE Dauvet, Seigneur des Marêts, Fraucourt, Berneuil, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, mourut avant l'an 1596. Il épouſa par contract du 5 Juillet 1577, *Marthe* de Rouvroy S. Simon, fille de *Jean*, Seigneur de Sandrincourt, & de *Louiſe* de Montmorency, dont il eut, 1. GASPARD, qui ſuit; 2. *Claude* Chevalier de Malthe, Capitaine de Galére; 3. *Gabriel* Seigneur de Fraucourt; & 4. *Louis*, Seigneur de Berneuil, morts ſans alliance; 5. *Jeanne*, mariée à *Charles* le Bouteiller, Seigneur de Vineuil; 6. *Anne*, Religieuſe à Corentin; 7. *Marguerite*, morte âgée de 23 ans; & 8. *Louiſe* Dauvet, morte ſans alliance.

7. GASPARD Dauvet, Seigneur des Marêts, Gouverneur de Beauvais, Maître d'Hôtel du Roi, Chevalier de ſes Ordres & Ambaſſadeur en Angleterre, mourut le 23 Octobre 1632. Il épouſa par contract du 30 Juillet 1601, *Iſabelle* Brûlart, fille de *Nicolas*, Seigneur de Sillery, Chancelier de France, & de *Claude* Prud'homme, dont il eut, 1. NICOLAS, qui ſuit; 2. *François*, Abbé de Longuay, Prieur du Pont S. Eſprit, &c.; 3. *Gabriel*, Grand Prieur d'Aquitaine, Commandeur de ſaint Etienne de Renneville; 4. PIERRE, qui a fait la branche des Seigneurs & Marquis d'Auvillars rapportée ci-après; 5. *Marie*, alliée en Fevrier 1623, à *Jacques* le Comte, Marquis de Nonant; 6. *Marthe*, Abbeſſe du Mont N. Dame près Provins; 7. *Charlotte*, morte jeune: & 8. *Victoire-Chriſtine* Dauvet, Abbeſſe du Mont N. Dame après ſa ſœur.

8. NICOLAS Dauvet, Comte des Marêts, Baron de Bourſault &c. fut fait Grand Fauconnier de France en Juin 1650, & mourut en Octobre 1678. Il épouſa en 1635 *Chrétienne* de Lantaiges Dame de Vitry le Croiſé, fille de *Jacques*, Seigneur de Vitry, & d'*Anne* de Froiſſy, dont il eut, 1. Alexis FRANÇOIS qui ſuit; 2. Louïs ANNE, qui a fait la branche des Marquis d'Eguilly, rapportée ci-aprés; 3. *Marie Anne*, alliée à *Philippe* de Béthune, Comte de Selles dit le Comte de Béthume; 4. *Jeanne Gabrielle* Religieuſe au Mont N. Dame près Provins; 5. *Scholaſtique*; 6. *Marie*, & 7. *Louiſe Diane* Dauvet, mariée le 18 Juillet 1678, à *Gaſpard* de Caſtille, Marquis de Montjeu, Baron de Dracy, morte le 7 Decembre 1717, laiſſant pour fille unique *Marie Louiſe Chriſtine* de Caſtille, mariée le 2 Juillet 1705, à *Anne Marie Joſeph* de Lorraine, Prince d'Harcourt.

9. ALEXIS FRANÇOIS Dauvet, Comte des Marêts, Marquis de ſaint Phal, Gouverneur de Beauvais, & Grand Fauconnier après ſon Pére, mourut le 25 Avril 1688. Il épouſa le 19 Décembre 1676 *Jeanne* de Bouëxe de Villemor, fille d'honneur de Madame Ducheſſe d'Orléans, & fille de *Robert*, Seigneur de Villemor en Poitou, & de *Marie* d'Eſcoubleau, morte le 24 Avril 1717, âgée de 68 ans, dont il eut FRANÇOIS, qui ſuit; & *Françoiſe Chrétienne* Dauvet, mariée en Novembre 1704, à *Guillaume Alexandre* Marquis de Vieuxpont, morte le 24 Novembre 1707, âgée de 25 ans.

10. FRANÇOIS Dauvet, Comte des Marêts, Baron de Bourſault, Rupereux, Seigneur de Berneuil, Fraucourt, &c. Grand Fauconnier de France en 1688, après ſon Pére, mourut le 23 Fevrier 1718, âgé de 37 ans. Il épouſa le 22 Décembre 1701 *Marie* Robert, fille de *Louis*, Seigneur de la Fortelle, Préſident en la Chambre des Comptes, & d'*Anne* Maudet, dont il eut, FRANÇOIS LOUÏS qui ſuit.

11. FRANÇOIS LOUÏS Dauvet, Comte des Marêts, &c. fut reçû Grand Fauconnier de France en ſurvivance de ſon pére, dont il prêta ſerment le 13 Novembre 1717.

COMTES D'EGUILLY.

9. LOUÏS ANNE Dauvet, fils puîné de NICOLAS Dauvet, Comte des Marêts, &c. & de *Chrétienne* de Lantaiges, fut Comte d'Eguilly &c. & épouſa le 15 Octobre 1677 *Marie Magdelaine* de Chambes, fille de *Bernard*, Comte de Montſoreau, &c. & de *Geneviéve* Boivin, morte le 15 Mai 1720, âgée de 75 ans, dont il eut pour fille unique, *Françoiſe Chrétienne* Dauvet, mariée en Mai 1701, à *Adrian* Marquis d'Arbouville, Enſeigne des Gendarmes de la Garde du Roi.

MARQUIS D'AUVILLARS.

8. PIERRE Dauvet, fils puîné de GASPARD Dauvet, Seigneur des Marêts & d'*Iſabelle* Brûlart, fut Seigneur de Tréſigny, Bouſſé, Launay & Repentigny, & épouſa par contract du 23 Février 1649, *Louiſe Marie* de Mion, Dame d'Auvillars, fille unique de *Louis*, Seigneur d'Auvillars, & de *Jacqueline* Gruel de la Frette, dont il eut, 1. *Jacques*, Sous-lieutenant aux Gardes; 2. PIERRE, qui ſuit; 3. *François*, Chevalier de Malthe; 4. *Marie*, alliée à *N.* Vicomte de Manneval; 5. *Jacqueline* & 6. *Catherine*, Religieuſes à Liſieux; 7. *Claire*, Religieuſe à Bernay; & 8. *Anne* Dauvet, Religieuſe à Alençon.

9. PIERRE Dauvet, Baron d'Auvillars, &c. Capitaine au Régiment de Bourgogne, mort à Grave, épouſa en 1684 *Théréſe* Maureau, fille d'*Hector*, Seigneur de Villeregis, Conſeiller au Parlement, & de *Marie* de Maupeou, morte le 25 Juillet 1690, dont il eut, LOUÏS, qui ſuit.

10. LOUÏS Dauvet, Marquis d'Auvillars, &c. Lieutenant des Gendarmes Ecoſſois en 1705. *Voyez* BLANCHARD, *Hiſt. des Premiers Préſidens & des Maîtres des Requêtes.* Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Offic.*

DAVUS. *Cherchez* APOLLONIUS.

DAUW. *Voyez* DAW.

* DAW, (Gerard) Peintre Hollandois, dans les petits tableaux qu'il a faits & les ſujets qu'il a choiſis, a ſurpaſſé tous ceux de ſon tems. On peut même dire qu'on en voit de lui que peu de Peintres auroient pu exécuter, & mettre dans une auſſi grande perfection. Il eſt vrai qu'il n'a pas entrepris de grandes ordonnances, & qu'on ne voit dans ſes figures ni la correction, ni le bon goût de deſſein qu'on pourroit déſirer: mais pour ce qui regarde la beauté du pinceau, les couleurs, les lumiéres & les ombres, il a traitté tout cela avec une entente admirable, & l'on voit dans ſon travail une patience & une propreté ſans exémple, exprimant heureuſement, & dans la derniére délicateſſe, tout ce qu'il a voulu répréſenter. Il n'y a pas fort long-tems qu'il eſt mort. * Félibien, VII. *Entretien ſur les Vies & les Ouvrages des Peintres.*

* DAWEROF, ville de la Moſcovie ou Grande Ruſſie dans la Province de Rézan, à deux milles de Véronize ſur la riviére de Véronize dans une plaine. L'Empereur Pierre Alexeowitz a fait aggrandir & fortifier cette place, parce qu'elle eſt plus propre que Véroniſe pour y bâtir des vaiſſeaux, & qu'il eſt plus aiſé de les faire deſcendre de là dans le Don. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DAX, D'ACS ou ACQS, ſur l'Adour, ville de France, capitale des Landes de Gaſcogne, avec Evêché. C'eſt l'*Aqua Auguſta*, ou *Aqua Tarbellica* des Latins, autrement on l'appelloit auſſi *Taſta*: les autres la nomment *Tarbela* & *Vibio*. Elle eſt ſous le Parlement de Bourdeaux, dans l'Archevêché d'Auch, & a un ſiége de Sénéchal aſſez conſidérable. Dax eſt ſitué à cinq lieues des côtes de l'Océan, & à huit lieues de Bayonne. C'eſt une ville de commerce, riche & bien bâtie, avec un château flanqué de pluſieurs groſſes tours rondes, où il y a garniſon. On paſſe la riviére d'Adour ſur un beau pont de pierre. Cette ville eſt célébre par ſes eaux chaudes, & ſalutaires tout enſemble. Elles étoient renommées du tems des Romains, qui donnérent à cette ville le nom d'*Aqua*, d'où eſt venu depuis celui d'*Aquitaine*, donné à toute la Province. C'eſt le ſentiment de M. de Marca. L'égliſe cathédrale de Nôtre-Dame à un Chapitre compoſé de dix Chanoines, & une communauté de Chapelains. La ville renferme diverſes maiſons Religieuſes, & un Collége de Barnabites. Le diocéſe eſt diviſé en dix-ſept Archiprêtrez, & environ en 194 paroiſſes. On croit que ſaint Vincent Martyr fut le premier Evêque de Dax. Gratien ſouſcrivit au Concile d'Agde l'an 506. Carterius aſſiſta au IV. Concile d'Orléans, tenu en l'année 541, & Libérius fut à celui de 549. Leurs plus illuſtres ſucceſſeurs ſont, Bernard de Mugueron, Raimond de Sentes, Guillaume Bertrand de Bayonne, Navarre de Mioſſens, Garcias-Arnaud de Caupéne, Pierre Itier, Bernard la Plaigne, & Pierre de Foix, Cardinaux; Bertrand & Arnaud de la Borie, Jean & Gaſton de la Marthonie, &c. Dax a eu des Seigneurs particuliers. Grégoire de Tours dit, que ſous la premiére race de nos Rois, cette ville avoit un Comte, & que ſous la ſeconde & la troiſiéme, elle eut des Vicomtes. Du Chêne dit, qu'elle fut appellée la cité des Nobles, parce qu'avant la réduction des Nobles, elle fut gouvernée par douze Seigneurs. Le plus ancien Vicomte, dont nous avons connoiſſance, eſt ARNAUD-LOUP, dont le nom ſe trouve parmi les chartres de l'an 980. Il laiſſa ARNAUD, qui vivoit en 1020, & 1033, & qui fut pére de GARCIAS ARNAUD. Celui-ci continua la guerre, que ſes prédéceſſeurs avoient commencée contre les Vicomtes de Béarn, prit la ville d'Ortès, & quelques autres places, entre leſquelles on met l'égliſe de Muret. *Léofranc* ſon fils puîné, la retint, & fut excommunié dans un Concile provincial de Gaſcogne, tenu l'an 1097. RAIMOND ARNAUD, fils aîné de *Garcias Arnaud*, avoit ſuccédé à ſon pére, vers l'an 1080. Il laiſſa *Navarre*, qui tua un de ſes couſins nommé *Garcias Marre*. Ce dernier étoit parent de Gaſton, Vicomte de Béarn, lequel prit les armes pour venger cette mort, tua *Navarre* dans une bataille, donnée vers l'an 1205, & ſe rendit maître du Vicomté de Dax. Richard, Duc de Guienne, & puis Roi d'Angleterre, aſſujettit l'an 1177, *Pierre* dernier Vicomte, qui s'étoit revolté contre lui. Charles VII. unit Dax à la Couronne l'an 1451, & donna une amniſtie générale à ſes Habitans, qui avoient ſuivi le parti de l'Anglois * Pline, *l.* 4. *c.* 17. *&* 19. Strabon, *l.* 3. *&* 4. Scaliger, *l.* 1. *in Auſon. Lect. cap.* 6. Ptolomée. La Table de Peutinger. Grégoire de Tours. Auſone, *in Carm. & in Parent.* Vinet, *in Auſon.* Oihenart, *Not. utr. Vaſc.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. T. II.* De Marca, *Hiſt. de Béarn.* Du Chêne, *Antiq. des villes, p.* 2. *liv.* 3. *chap.* 25. *&c.*

DAY, nom de celui qui commande à Tunis en Afrique, & qui y a presque une autorité ſouveraine. Il tient la place des an-

cien-

Day, depuis que les Mores ſe ſoulevérent, & firent le premier Day, nommé Olman: car ce Day ne fait que ce qu'il lui plaît, & quand les Ambaſſadeurs de France ſe plaignent au Grand Seigneur des injuſtices des Corſaires de Barbarie, on leur répond qu'ils n'ont qu'à faire des répréſailles ſur eux, & que ce ſont des Sujets, dont le Grand Seigneur n'eſt pas le Maître. Lorſque le Day eſt mort, ſes enfans ne lui ſuccédent pas, s'il ne les a fait Days pendant ſa vie: mais ils traitent avec quelcun des Seigneurs, pour les élever à cette dignité. Les Cadis & les autres Officiers portent des préſens au nouveau Day, mais de nuit, & dans de grands plats pleins de fruits ou de viandes, ſous lesquelles ils cachent les Bourſes qu'ils lui préſentent. Car ſi on les apportôit de jour, il les refuſeroit, pour faire croire au peuple qu'il n'eſt pas capable de ſe laiſſer corrompre par des préſens. * Thevenot, *Voyage de Levant.*

DAYSU-SAMA, nom qui veut dire Grand Gouverneur & Chef de la Régence, & que prit Gaïazo Roi du Quauto, lorſque Yaico-Sama Empereur du Japon l'eut fait tuteur de ſon fils, & Chef du Conſeil de Régence qu'il avoit établi. Ce Prince qui étoit homme de tête, & Grand Capitaine, écarta bien-tôt tous ſes Collégues, ſe défit de tous ceux qui pouvoient s'oppoſer à ſes deſſeins, & après s'être donné le tems de faire des créatures, & de remplir ſes coffres, il leva le maſque, fit la guerre à l'Empereur qui avoit été ſon pupille, & qu'il tenoit encore en tutelle à vingt ans, le défit à la journée d'Ozaca, où ce malheureux Prince diſparut. Il ſe fit enſuite proclamer Empereur ſous le nom de Cubo-Sama, & mourut la même année 1615. L'Empire eſt encore aujourd'hui dans ſa famille. * *Hiſtoire du Japon des Péres* Solier, Craſſet, de Charlevoye. Bartol. *Aſia.*

DAZA, Céſar. *Cherchez* **MAXIMIN**, (Galerius Valerius Maximinus) ſurnommé *Daza.*

DAZA, (Antoine) Eſpagnol, Religieux de l'Ordre de ſaint François, a vécu au commencement du XVII. ſiécle, & a écrit divers Ouvrages de piété. * Le Mire, *de Scrip. Sac. XVII.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* &c.

DAZA, (Diégo) Jeſuite Eſpagnol, étoit natif de Colmenar, bourg près de Tolède, & avoit été diſciple de Vaſquez, qui eſtimoit beaucoup ſon eſprit. Il accompagna Diégo Hurtado de Mendoza, qui alloit en ambaſſade en Angleterre, & mourut en arrivant en cette Iſle le 15 Octobre de l'an 1623, âgé de 44 ans. Il laiſſa ſur l'Epître des S. Jacques, des Commentaires qu'on a depuis publiez.

DDA. DEA. DEB.

DDAFAR. *Voyez* **DHAFAR.**

DEALE, château d'Angleterre. Il eſt ſur la côte du Comté de Kent, entre les châteaux de Sandowne & de Walmer, & il eſt deſtiné, de même que les autres, à la défenſe d'une grande plage, que les Anglois appellent *les Dunes.* Au reſte, Deale eſt l'endroit où Céſar aborda, quand il paſſa en Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

DEAN, (la forêt de) eſt une des principales forêts d'Angleterre, & qui produit le meilleur chêne qu'il y ait au monde pour les vaiſſeaux. Elle eſt dans le Comté de Glocester, à l'Occident de la Saverne, entre cette riviére & la Wye. On compte qu'elle a vingt milles Anglois de long & dix de large. Quand le chêne de cette forêt eſt coupé dans une bonne ſaiſon & qu'il eſt ſec, il eſt auſſi dur que du fer. Il y a dans cette forêt trois Centeniers, comme parlent les Anglois. 23. Paroiſſes; & on croit qu'elle a 32000 arpens d'étendue. * *Diction. Anglois.*

* **DEAN**, bourg ſitué dans la Forêt de Dean.

DÉBALAIM, Pére de Gomer. *Voyez* **DIBLAIM.**

DÉBAROA. *Voyez* **DOBARWA.**

DÉBASETH. *Voyez* **DABBESÇETH.**

* **DÉBEN**, riviére d'Angleterre dans le Comté de Suffolk, coule d'abord de l'eſt à l'oueſt & arroſe la ville de Debenham à laquelle elle donne ſon nom, & prend en ſuite ſon cours du nord au Sud. Elle ſe jette dans la mer dans la partie la plus méridionale de la côte.

* **DÉBENHAM**, ville ſur la riviére de Deben eſt au nord d'Ipſwich, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

DÉBERA ou **DÉBIR**, ville de Paleſtine, dans la Tribu de Benjamin, dans la vallée d'Achor. * Joſué, *ch.* 15. *v.* 7.

DÉBERCIN. *Voyez* **DÉBRECIN.**

DÉBIR, ville de la Tribu de Juda & de la Tribu de Gad. *Cherchez* **DABIR.**

* **DÉBLATHA, DÉBLATHAIM & DIBLA**, ville au delà du Jourdain à l'Orient de la Mer Morte. * *Jérémie ch.* 48. *v.* 22. *Ezéchiel. ch.* 6. *v.* 14.

DÉBORA, femme de Lappidoth, Prophéteſſe, jugeoit le peuple Hébreu l'an 2750, du monde, & avant Jeſus-Chriſt 1285. Jabin Roi des Chananéens avoit tenu durant vingt ans les Iſraëlites dans l'eſclavage: elle conſeilla au Juge Barac de mettre ſur pié dix mille hommes des Tribus de Nephtali, & de Zabulon, avec lesquels il délivra ſa nation de la ſervitude, & défit ſes ennemis. Jabin leur avoit oppoſé Siſara ou Siſera, à la tête d'une puiſſante armée; mais toutes ſes troupes frappées d'épouvante, prirent la fuite, & le Général fut tué par Jahel ou Jaël femme de Haber Cinéen ou Heber Kénien. Après cette victoire, Débora chanta un excellent Cantique, pour en remercier Dieu. Saint Ambroiſe croit qu'elle étoit veuve. Le même Pére, ſaint Auguſtin, & ſaint Jérôme tiennent, qu'elle étoit Juge & Chef, & les autres qu'elle n'étoit que Juge. On pourra conſulter ſur cette difficulté Salian ſous l'an 2723, du monde. * *Juges, ch.* 4. *&* 5.–Pétau, *liv.* 9. *de Doctr. Temp.* Poſſevin, Genebr. *Chron. c.* 23. Riccioli, *T. I. Chron. ref. l.* 6. *chap.* 8. Cappel. Uſſer, *in Annal.* &c.

DÉBORA, nourrice de Rébecca après avoir accompagné Jacob à ſon retour de la Méſopotamie dans la Terre promiſe, y mourut, & fut enterrée au deſſous de Béthel ſous un Chêne qui fut nommé *Allon-bacuth*, c'eſt-à-dire, *chêne de pleur* ou *de deuil*, parce qu'on y avoit pleuré Débora. *Geneſe, ch.* 35. *v.* 8. Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

DÉBORA, femme de Rabbi Joſeph Aſcaliel, Juif Romain, vivoit au commencement du XVII. ſiécle. Cette femme s'étant appliquée à la Poëſie Italienne, a traduit quelques piéces Hébraïques en Italien, comme l'*Habitation des Demandans*, de R. Moïſe de Riéti, Ouvrage Moral, imprimé à Veniſe en 1602, & en 1609. Elle a auſſi traduit en vers Italiens quelques autres Opuſcules du même Rabbin. * Bartolocci, *Biblioth. Rabb.* Du Pin, *Hiſt des Juifs, depuis Jeſus-Chriſt juſqu'à préſent, édit. de Paris in* 12. 1710.

DÉBORA, village au pié du mont Thabor; les Arabes nomment ce village la *Tour*, & on eſtime qu'il eſt à trois milles du ſommet de la montagne. On montre là la caverne où l'on croit que demeurérent les autres Diſciples de J. C. lorſqu'il prit avec ſoi Pierre, Jacques & Jean, & qu'il les fit monter avec lui ſur la montagne. A quelque diſtance de là on voit les ruïnes d'une Egliſe qu'on dit avoit été bâtie par l'Impératrice Héléne. * Corneille le Brun, *Voyage &c. p.* 322.

DÉBRECIN, DÉBREZEN ou **DÉBREZYN**, ville de la haute Hongrie, dans le Comté de Kalo, entre le Grand Waradin & Tokay, environ à douze lieues de l'une & de l'autre. Elle a été presque ruïnée le 17 Juillet 1719, par un incendie qui conſuma en peu de tems 260 maiſons des principales de la ville. * Maty, *Diction. Géogr.*

DÉÇA. *Cherchez* **DEZA.**

DÉCALITRON, monnoye des Eginétes, qui valoit dix oboles d'Egine, & ſeize Attiques. * Frid. Gronov. *l.* 3. *de Pecun. Veter.* 3.

DÉCALOGUE. On appelle de ce nom les dix préceptes que Dieu donna aux Iſraëlites ſur le mont Sinaï, & que tout le peuple d'Iſraël entendit, Le nombre des dix préceptes eſt certain; mais les Commentateurs ne conviennent pas de leurs diſtinction; car quelques-uns comptent quatre préceptes qui regardent Dieu, en diſtinguant la défenſe de faire des figures taillées, du précepte qui ordonne de ne point avoir des Dieux étrangers; les autres n'en comptent que trois qui regardent le Seigneur, & en ſont ſept qui regardent le prochain, en ſéparant ce précepte, *Vous ne deſirerez point la maiſon de vôtre prochain*, d'avec celui-ci, *ni ſa femme, &c.* Le Décalogue contient des préceptes de la loi naturelle, qui ſont d'une éternelle obligation. * *Exode, ch.* 20. *Deuter. ch.* 5. & les Commentateurs.

* **DÉCAN** Royaume des Indes, dans la presqu'Iſle de deçà le Gange. Il a pour limites à l'Orient Orixa Province de Bengala; à l'Occident la mer des Indes, où eſt le Golfe de Cambaye; le Royaume de Binaſgar au Midi; & au Septentrion les Etats du Grand Mogol, où ſe rencontrent les Provinces de Guzarate, ou Cambaye, de Chitor, &c. Ce païs étoit autrefois ſous la domination d'un ſeul Roi, dit Idalcam ou Idal-Schach, & étoit diviſé en diverſes belles Provinces, avec grand nombre de villes riches & vaſtes. Mais les choſes ſont changées, depuis cent ou ſix vingt ans. Outre que les Portugais y ont la célébre ville de Goa, le Grand Mogol y a pris les villes de Kerbi, de Chaoul, de Doltabad, &c. & il y a fait bâtir celle d'Aureng-Abad. L'Idalçam fait ſa réſidence à Viſapour; car cette ville eſt la capitale du Royaume de ce nom. Il en poſſédoit autrefois pluſieurs autres, comme Décan, Cunan, Balagate, Candis, Hamedanage, &c. * Texeira, *liv.* 1. *ch,* 22. Jean de Baros, *l.* 9. *chap.* 1. *&c.*

DÉCAPOLE ou **DÉCAPOLIS**, canton de la Paleſtine, qui faiſoit partie de la Galilée, près du Jourdain, & de la mer de Tibériade. Il étoit ainſi appellé, parce qu'il y avoit dix principales villes, ſavoir 1. Scythopolis, qui en étoit la capitale & la plus grande. 2. Tarichée. 3. Tibériade. 4. Jotapat. 5. Bethſaïda. 6. Capharnaüm. 7. Coraſim. 8. Gamala. 9. Geroſa, ou Gaddor. 10. Lippon. Baudrand, leur donne d'autres noms, du moins à la plupart. Les voici. 1. Céſarée de Philippe. 2. Aſor. 3. Cédés de Nephtali. 4. Sepher. 5. Coraſim. 6. Capharnaüm. 7. Bethſaïda. 8. Jotapat. 9. Tibériade. 10. Bethſan, qui eſt Scythopolis. Toutes ces villes étoient grandes & fortes, ſituées aux environs de la mer de Galilée. L'Evangile rapporte, que Jeſus-Chriſt ayant paſſé la mer & étant venu dans le païs des Gergéſéniens, il délivra deux poſſédez, qui étoient ſi furieux, que perſonne n'oſoit approcher du chemin où ils ſe tenoient, & que tous les lieux d'alentour en étoient dans l'épouvante. Ces eſprits troublez & tourmentez par la préſence du Sauveur, ſortirent de certains tombeaux, où ils faiſoient leur demeure, & le priérent que puis qu'ils étoient obligez de quitter les corps de ces deux hommes, il leur permît du moins d'entrer dans les pourceaux, qui paiſſoient près de là. Le Seigneur le leur permit, & les pourceaux ſe précipitérent du haut des rochers dans la mer. *Matth. ch.* 8. *v.* 28. Il en eſt auſſi parlé dans S. Marc, avec cette différence, qu'il n'eſt fait mention que d'un poſſédé: peut-être, qu'il étoit plus furieux & plus à craindre que l'autre, ou qu'il ſe diſtingua de ſon compagnon, en ce qu'après ſa guériſon, il voulut ſuivre Jeſus-Chriſt, ce que le Seigneur ne lui permit point, lui ordonnant de s'en aller dans ſa maiſon retrouver ſes parens, & leur témoigner les grandes graces qu'il avoit reçues. Il le fit, & commença à publier dans la Décapole les merveilles que Jeſus avoit opérées en ſa perſonne, dont tout le monde de ravi en admiration ſe mit à bénir Dieu. Le Seigneur fit encore un autre miracle dans ce même païs. On lui préſenta un homme ſourd & muet, qu'il guérit en lui mettant les doigts dans les oreilles, & de la ſalive ſur la langue. * *Marc. ch.* 7. *v.* 31. Baudrand, *Dictionnaire Geographique.*

DÉCAPOLE ou **DÉCAPOLIS**, contrée de l'Aſie Mineure, faiſant partie de la Cilicie & de l'Iſaurie, ainſi appellée de dix principales villes, qui y étoient, ſavoir 1. Germanicopolis.

2. Titiopolis. 3. Domitiopolis. 4. Zénopolis. 5. Néapolis. 6. Claudiopolis. 7. Irénopolis. 8. Diocéſarée. 9. Lauſade. 10. Daliſande. Il ne paroît pas néceſſaire d'avertir, que ces mots, *Germanicopolis*, *Titiopolis*, &c. ſignifient, *ville de Germanicus*, *ville de Titus*. On pourroit leur donner une terminaiſon Françoiſe, *Germanicople*, *Titiople*, comme on dit *Conſtantinople*, *Andrinople*. * Baudrand, *

DÉCAPOLE ou DÉCAPOLIS: il y avoit une Province d'Italie, qu'on nommoit ainſi vers l'an 700, de Jeſus-Chriſt. La capitale en étoit Ravenne, comme il paroît par les lettres du Pape Grégoire II. On la nommoit auparavant *Pentapole*. * Lucas Holſtenius. Baudrand.

DÉCE, DÉCIE, ou DÉCIUS, (*Cnæus*, ou ſelon d'autres, *Caius Meſſius Quintus Trajanus Decius*) étoit né à Bubalie, bourg du territoire de Sirmich dans la Baſſe Pannonie. On apprend de Jornandès, tout obſcur qu'eſt cet Auteur, que Déce commandoit dans la Dace ſous le régne de Philippe. Les revoltes des troupes dans la Méſie furent l'occaſion de ſon élévation à l'Empire. Philippe ſe confiant également à ſa fidélité & à ſa prudence, lui donna commiſſion d'aller ſoumettre les Rebelles; mais au lieu de le faire, il ſe joignit à eux, & rentra preſque auſſi-tôt en Italie avec une nombreuſe armée, devant laquelle les troupes de Philippe ne purent tenir. La mort de ce Prince & de ſon fils aſſura l'Empire à Déce, qui auſſi-tôt déclara Céſars ſes deux fils, Q. Herennius Etruſcus Meſſius Decius, & C. Valens Hoſtilianus Meſſius Quintus, qu'on appelle communément Hoſtilien. On ne ſait ſi ce fut le zéle que Déce fit paroître contre les Chrétiens qui le rendit agréable au peuple; mais tous les Hiſtoriens, qui à la vérité ſont en petit nombre, parlent avantageuſement de lui; & il eſt vrai qu'il donna un grand exemple de modération, en renouvellant la charge de Cenſeur, dont l'autorité étoit preſque égale dans Rome à celle de l'Empereur, en faveur de Valérien Priſcus, frére de Philippe, & Gouverneur de Macédoine qui voulut d'abord lui diſputer l'Empire; mais quoi qu'il eût mis les Goths dans ſes intérêts, il ne put faire aucune entrepriſe conſidérable, & fut enfin tué. M. Aufidius Perpenna Licinianus, autre Tyran, ſoutint ſi peu la dignité impériale, qu'on a conſervé à peine ſon nom. Pour Jotapien ou Papien, qui s'étoit déclaré Empereur en Syrie ſous le régne précédent, ſa tête fut un des premiers préſens qu'on fit à Trajan Déce. Il n'y eut rien de remarquable, pendant toute la premiére année de ſon régne, & la tranquillité de l'Empire lui permit de demeurer pluſieurs mois à Rome, mais la perſécution qu'il fit aux Chrétiens, & qui eſt comptée pour la ſeptiéme par Oroſe, lui attira la colére du ciel; les Goths pénétrérent dans l'Empire, & y firent de grands ravages: le jeune Déce, qui alla le premier à leur rencontre, eut le malheur d'être tué, & ſon pére voulant forcer les Barbares au delà d'un marais, s'y engagea imprudemment, & périt après un an & demi de régne. Comme il eſt certain que ſa mort arriva au mois de décembre de l'an 251, on voit qu'il faut placer le commencement de ſon régne au milieu de l'année 249. En allant combattre les Goths, il avoit laiſſé à Rome ſon ſecond fils, dont quelques Auteurs ont fait un Tyran, à qui ils donnent le nom de Valens. Il eut pour ſucceſſeur, Q. Trebonianus Gallus. * Aurelius Victor, *Epit. de Cæſar.* Oroſe, *lib.* 7. *c.* 21. Euſébe, *Hiſt. liv.* 6. *c.* 32. 34. *&c.* Banduri, *Numiſm. Imp. Rom.*

DÉCE (*Quintus Herennius Etruſcus Meſſius Decius*) fils du précédent, fut fait Céſar vers la fin de l'année 249, & l'an 251 ſon pére l'aſſocia à l'Empire. Il prit alors le commandement de l'armée contres les Goths, & les pouſſa aſſez vivement, mais il fut tué dans une rencontre. * *Ibidem.*

DÉCÉBALE, Roi des Daces, Prince ſage, habile & vaillant, ſur la fin du I. ſiécle, ſoutint heureuſement la guerre, contre l'Empereur Domitien, & défit deux de ſes Généraux, Oppius Sabinus & Cornelius Fuſcus. Depuis, Trajan étant parvenu à l'Empire l'an 98, remporta une victoire ſur Décébale, qui demanda la paix. Il l'obtint de l'Empereur & du Sénat, par des Ambaſſadeurs qu'il avoit envoyez à Rome. Mais il reprit les armes, & ſollicita les Princes voiſins à ſe ſoulever contre les Romains; ce qui obligea Trajan de ſe mettre en campagne l'an 102. Décébale ſe voyant trop foible, pour réſiſter à un ſi puiſſant ennemi, ſe tua lui-même l'an 106. La premiére victoire de Trajan ſur ce Roi de Dace, fut remportée l'an 103, ſelon Euſébe, bien que Scaliger s'efforce de prouver par certaines inſcriptions qu'il rapporte, que ce fut l'année précédente. * Dion, *l.* 68. Suétone, *en Domitien*, *c.* 6.

DÉCEMBER, (Petrus Candidus.) *Cherchez* CANDIDUS DECEMBER.

DÉCEMBRE: c'étoit le dixiéme mois de l'Année de *Romulus*, conſacré à *Saturne*. Sous l'Empereur *Commode* ce mois fut appellé par flaterie *Amazonius* en l'honneur d'une Courtiſane, que ce Prince aimoit éperdument, & qu'il avoit fait peindre en *Amazone*; mais il n'eut ce nom, que durant la vie de cet Empereur. Aux Calendes de ce mois, c'eſt à dire, le premier jour, on faiſoit un ſacrifice à la *Fortune Féminine*, pour avoir appaiſé *Coriolan*. Au jour des Nones arrivoit la Fête de *Faunus*, appellée *Faunalia*, que les Païſans fêtoient dans la campagne, parmi les jeux, les ris, & la bonne chére. Le onziéme du mois, ou le troiſiéme avant les Ides, on ſolemniſoit la fête appellée *Agonalia*. Le treiziéme ou le jour des Ides, on faiſoit la fête nommée *Septimontium*, inſtituée quand on enferma la ſeptiéme montagne dans l'enceinte de Rome. Le dixſeptiéme jour du mois, ou le ſeiziéme avant les Calendes du mois ſuivant, arrivoit la fête des *Saturnales*, qu'on peut voir au mot *Saturnales*. On comprenoit dans cette grande fête, celle qui étoit appellée *Sigillaria* & *Angeronalia*. Le vint-deuxiéme on célébroit une fête appellée *Lararia* en l'honneur des Dieux *Lares*. Le vint-troiſiéme, on faiſoit une fête nommée *Laurentinalia* en l'honneur d'*Acca Laurentia*, femme du Berger *Fauſtulus*. Sur la fin du mois, on donnoit des Jeux appellez *Juveniles*, & les Païſans faiſoient à la campagne la fête de la Déeſſe *Vacuna*, après avoir recueilli leurs fruits & enſemencé leurs terres. * *L'Abbé Danet*.

DÉCEMVIRS Magiſtrats de Rome, qui eurent ſoin de compoſer les Loix des douze Tables. Cette ville ſouffroit beaucoup, à cauſe de l'obſcurité, & du petit nombre des loix faites du tems de ſes Rois. Hermodore, natif d'Ephéſe, qui étoit pour lors exilé en Italie, conſeilla aux Romains d'envoyer trois Ambaſſadeurs à Athénes, & dans les autres villes les mieux policées de la Gréce, pour apprendre leurs coutumes. On ſuivit ce conſeil, & de ces loix étrangéres, on compoſa celles des douze Tables l'an 303 de Rome. Trois ans après, ces Magiſtrats ayant commis pluſieurs violences, & ne voulant pas quitter d'eux-mêmes la magiſtrature, furent dépoſez par force. Ce fut principalement à l'occaſion de cet Appius Claudius, qui ſe fit ajuger Virginie pour eſclave: ce qui obligea ſon pére de la tuer de ſa propre main. *Voyez* au mot CONSULS, dans la Table Chronologique, celle des DÉCEMVIRS. Ces Décemvirs étoient différens des Militaires. Dans la ſuite on établit des Décemvirs, pour garder les livres des Sybilles, pour leſquels les Romains avoient une grande vénération. Quand il arrivoit quelque malheur à la République, ou quelque nouveau prodige, qui méritoit d'être expié, le Sénat ordonnoit à ces Décemvirs de conſulter ces oracles. Les Décemvirs exécutoient religieuſement cet ordre, & ils alloient faire leur rapport au Sénat, qui ſur cela ordonnoit des ſacrifices & des cérémonies. *Voyez* au mot *Jeux ſéculaires & Livres des Sybilles*. Ce nom a encore été donné à d'autres Magiſtrats ou Officiers publics. Il y avoit des *Décemvirs* pour conduire & régler des colonies, des *Décemvirs*, entre ceux qui avoient ſoin de préparer les feſtins que l'on faiſoit en l'honneur des Dieux, appellez *Epulones*, des *Décemvirs* pour juger les cauſes des particuliers, des *Décemvirs* pour les ſacrifices. * Tite-Live, *l.* 3. Denys, *Antiqq. Rom. l.* 10. Florus, *l.* 1. *c.* 24. Cicéron, *l.* 2. *de Fin.* Dacier, *Remarques ſur Horace.* Carmin, *l.* 5.

* DÉCENNALES, en Latin *Feſta Decennalia*, fêtes que les Empereurs du Bas Empire faiſoient tous les dix ans par des ſacrifices aux Dieux & par des largeſſes au peuple. * *L'Abbé Danet*.

DÉCENTIUS, (Magnus) étoit frére de Magnence qui ſe fit ſaluer Empereur en 350, & qui fit mourir l'Empereur Conſtans. Ce Décentius qui avoit été créé Céſar par ſon frére, eut le commandement des troupes dans les Gaules, où il n'eut pas plus de bonheur que Magnence dans l'Illyrie. Il fut battu par Chonodomaire Roi des Allemans, & chaſſé de Tréves par un nommé Pœmenius. Enfin ayant appris que ſon frére battu par tout, & contraint de rentrer dans les Gaules, après la perte d'une derniére bataille à Vienne, s'étoit tué de deſeſpoir à Lyon le 11 Août 373, il ſe pendit à Sens le 18 du même mois. Feſch a donné une médaille, où on l'appelle Auguſte; mais on ne peut aſſurer qu'elle ſoit ancienne. * Aurelius Victor, *Epit. Cæſ.* S. Jérôme. Euſébe. Idatius, *en la Chron.* Socrate, *l.* 2. *c.* 7. Zoſime, *l.* 2. *ſur la fin.* Eutrope, &c.

DÉCHALES, Jéſuite. *Cherchez* CHALES.

DECHIN. *Voyez* DEQUIN.

DÉCIANUS, (Tiberius) Juriſconſulte célébre, étoit d'Udine, ville dans le Frioul. Il fit de grands progrès dans le Droit, & enſeigna depuis l'an 1549, juſqu'en 1581, qu'il mourut âgé de 73 ans. Décianus enſeignoit en même temps que Marcus Mantua, & Jacques Ménochius. Il compoſa cinq volumes de Conſultations, deux intitulés *Tractatus Criminales*, *&c.* Son corps fut enterré dans l'égliſe des Carmes de Padoue, où l'on voit ſon éloge. * Jacques Philippe Thomaſini, *part. I. Elog. &c.*

DÉCIMATION, en Latin *Decimatio*, peine dont les Romains uſoient en guerre envers les ſoldats, qui avoient abandonné leur poſte, ou excité quelque émeute dans le camp, ou qui s'étoient comportez lâchement dans le combat: ce qu'ils pratiquoient ainſi. Le Général aſſembloit toutes les troupes. Alors le Tribun lui amenoit les coupables: il les accuſoit & leur reprochoit leur lâcheté & leur perfidie en préſence de toute l'armée. Enſuite mettant leur noms dans une urne ou dans un caſque, il en tiroit cinq, dix, ou vingt, ſuivant leur nombre, de ſorte que le cinquiéme, le dixiéme, ou le vingtiéme paſſoit par le fil de l'épée; le reſte étoit ſauvé, & cela s'appelloit *décimer*. * Danet, *Antiqq. Grec. & Rom.*

DÉCIMES: on appelle ainſi les deniers que le Clergé de France léve ordinairement ou extraordinairement ſur les Eccléſiaſtiques de ce Royaume. Elles ſont différentes des dixmes qui ſe prennent par les Eccléſiaſtiques, ſur les fruits de la terre, & quelquefois même ſur le bétail & ſur la volaille: néanmoins, on a donné quelquefois le nom de dixme à la ſubvention que l'on nomme aujourd'hui décime, témoin la dixme *Saladine*, dont nous parlerons plus bas. Dès le commencement de la Monarchie, les Rois de France faiſoient des levées même ordinaires ſur le Clergé; car Grégoire de Tours, *l.* 3. rapporte que Théodébert, fils de Théodoric Roi d'Auſtraſie, & petit-fils de Clovis, déchargea les égliſes d'Auvergne, de tous les tributs qu'elles lui payoient. Le même Grégoire de Tours nous apprend que Thierri, Roi de Mets, & petit-fils de Clotaire I. affranchit le Clergé de Tours de toute ſorte d'impoſitions, mais *au liv.* 12. il dit que Clotaire, Roi de Soiſſons & fils de Clovis voulut prendre le tiers du revenu des égliſes de ſon royaume, & qu'Injurioſus, Evêque de Tours, lui fit changer de deſſein. Dans le VIII. ſiécle Charles *Martel* prit une partie du bien des égliſes, & ſur tout de celles qui étoient de fondation royale, pour le donner en récompenſe à ſes gens de guerre. *Paſquier Recherch. l.* 3. Sous la ſeconde race de nos Rois, il ne s'eſt fait qu'une ſeule levée extraordinaire ſur le Clergé, en l'an 877. Alors Charles *le Chauve*, Roi de France & Empereur, ayant réſolu d'aller ſecourir le Pape Jean VIII. contre les Sarrazins qui ravageoient les environs de Rome, impoſa un tribut ſur les Eccléſiaſtiques. *Fauchet*, *l.* 10. Mais comme nous l'avons remarqué, le Clergé payoit tous les ans des ſubventions ordinaires, en faiſant un don au Roi dans l'aſſemblée du Parlement ou des Etats.

Voici à peu près ce qui s'eſt paſſé à l'égard du temporel des égliſes du Royaume, pendant les deux premiéres races de nos

Rois. Les levées ordinaires & extraordinaires que les Rois firent en ce temps-là ſur les Eccléſiaſtiques n'eurent le nom, ni de dixmes, ni de décimes. Ces mots, en cette ſignification, ne furent connus que dans la III. race ſous le régne de Philippe-*Auguſte*, & au temps des guerres de la Terre-ſainte. Le Roi Louïs *le jeune*, fit une levée ſur le Clergé, en 1147, pour fournir à la dépenſe de la Croiſade; mais elle n'eut point le nom de décime. En 1188, le Roi Philippe-*Auguſte* aſſembla à Paris les Etats, dans leſquels il fut ordonné qu'on léveroit ſur les Eccléſiaſtiques, le dixiéme d'une année de leur revenu, & ſur les Laïques, qui ne feroient point le Voyage, le dixiéme de leurs biens. Cette levée fut appellée la dixme *Saladine*, du nom de Saladin, Soudan d'Egypte, qui avoit chaſſé les Chrêtiens de Jéruſalem, & preſque de toute la Terre-ſainte. Depuis ce temps-là toutes les impoſitions miſes ſur le Clergé furent nommées *Décimes*, quoiqu'elles ne fuſſent pas du dixiéme du revenu des Eccléſiaſtiques. Du Haillan dit qu'en 1204, il ſe fit encore ſous Philippe-*Auguſte* un ſecond voyage d'outre-mer, & une levée du vingtiéme de tous les revenus du Clergé; mais pendant le régne de ſaint Louïs il y eut treize décimes en vingt ans; & ſous Philippe *le Bel*, vingt-une décimes en vingt-huit ans. Il s'en trouve auſſi preſque dans tous les régnes, depuis Philippe-*Auguſte*. Comme on publioit des Croiſades, non ſeulement contre les Infidéles, mais encore contre les Hérétiques, ou autres excommuniez, on étendit auſſi les décimes à ces Croiſades. Ainſi en 1226, le Pape Honorius III. accorda une décime à Louïs VIII. apparemment pour la guerre contre les Albigeois. Urbain IV. en permit une à Charles d'Anjou, pour la guerre contre Mainfroy; & après les vêpres Siciliennes, Martin IV. en accorda une pour la guerre contre Pierre d'Aragon. Les Rois de leur côté permirent auſſi aux Papes de faire des levées ſur le Clergé de France, pour leurs guerres contre les ennemis de l'Egliſe. Ainſi Philippe-*Auguſte* accorda une aide à Innocent III. pour la guerre contre l'Empereur Othon IV. & Philippe *le Bel* conſentit que le Pape Jean XXII. levât deux décimes pour la guerre contre Louïs de Baviére. Les néceſſitez de l'Etat furent encore un motif ſuffiſant pour autoriſer la levée des décimes. Ce fut pour ce ſujet que le Pape Clément VI. en accorda deux au Roi Philippe *de Valois*, en 1348. Depuis, en 1516, Léon X. permit à François I. de lever une décime pour un an, ſur le Clergé de France, pour employer à la guerre contre le Turc, ſuivant le deſſein que le Roi en avoit pris. On dreſſa pour lors une taxe de chaque Bénéfice, qui eſt au deſſus de la dixiéme partie du revenu, & ce département de l'an 1516, a toûjours été ſuivi juſqu'à préſent. Depuis ce temps-là, il y a eu pluſieurs levées faites ſur le Clergé de France, ſans conſulter le Pape; & en 1527, le Clergé fournit treize cens mille livres pour la rançon de François I. En 1534, le revenu des Eccléſiaſtiques fut partagé entre le Roi & le Clergé. En 1551, le Clergé offrit & paya une ſomme conſidérable. En 1557, les Receveurs des décimes furent créez en titre d'office, & pour leurs gages on augmenta les décimes d'un ſol pour livre: ce qui prouve qu'il y avoit alors des décimes ordinaires. Depuis le contract de Poiſſy, fait en 1561, les levées ſur le Clergé, au profit du Roi, ont été continuelles. Par ce contract le Clergé s'obligea à payer au Roi treize cens milles livres par an pendant ſix ans, & de plus à le remettre en poſſeſſion de ſes Domaines, de ſes Aydes, & de ſes Gabelles engagées à l'Hôtel de Ville, pour 630 mille livres de rentes faiſant ſept millions cinq cens ſoixante mille livres de Principal, qu'il promit de racheter dans dix ans. En 1580, le Clergé aſſemblé à Melun fit un Contrat, par lequel il s'obligea encore à fournir au Roi treize cens mille livres par an, pendant ſix ans. Cette levée fut renouvellée en 1586, pour dix ans, & a continué depuis de dix ans en dix ans: c'eſt ce qu'on appelle *Décime ordinaire*. Les Chevaliers de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem furent compris en la décime de 1515, ſous le nom de Rhodiens, parce que leur Grand-maître tenoit alors ſon ſiége à Rhodes: ils furent auſſi compris au contract de Poiſſy, en 1561, & aux autres ſuivans; & parce qu'ils prétendoient être exempts en vertu de leurs priviléges, il y eut long-temps procès entr'eux & le Clergé au Conſeil, juſqu'en l'année 1606, qu'ils s'obligérent à contribuer aux décimes, & leur taxe fut réduite à 28000. livres. Les Jéſuites ont été ſoumis aux décimes, pour les Bénéfices unis à leurs Colléges. Depuis le contract de Melun en 1580, la décime étant établie comme une levée réglée & ordinaire, & le Roi ne s'en pouvant ſervir, parce qu'elle étoit employée au payement des rentes conſtituées ſur l'Hôtel de Ville, a demandé au Clergé d'autres ſecours. Ce ſont les *ſubventions extraordinaires*, qui d'abord n'ont été accordées qu'en de grandes occaſions, & depuis à toutes les aſſemblées du Clergé. En 1621, à l'occaſion de la guerre contre les Réformez, le Clergé conſentit à une nouvelle création d'offices, dont la finance fut au profit du Roi. En 1628, le Roi obtint un bref du Pape Urbain VIII. pour exhorter le Clergé à l'aider pour les frais du ſiége de la Rochelle, & le Clergé donna trois millions. Ces ſortes de *ſubventions* ou *dons gratuits*, ſont enfin devenus ordinaires, & ont été accordez par toutes les aſſemblées du Clergé de cinq ans en cinq ans, ou environ, & pour des ſommes plus ou moins grandes, ſuivant les beſoins de l'Etat. * Patru, *Traité des Décimes*. L'Abbé Fleury, *Inſtructions au Droit Eccléſiaſtique*.

* DE'CIO, (Bertrand de) Cardinal. *Cherchez* DEUX.

DE'CISE. *Voyez* DE'CIZE.

DE'CIUS ou DE'CIENS famille très-conſidérable à Rome, a eu pluſieurs Conſuls, & quelques autres grands hommes, qui ſe ſont particuliérement diſtinguez en ſe dévouant à perdre la vie pour l'avantage de leur patrie. Cette famille étoit Plébeïenne: & Juvénal en parle ainſi, *dans la Satyre* VIII. *v.* 254. *& ſuiv.*

Plebeiæ Deciorum *animæ, plebeia fuerunt*
Nomina: pro totis legionibus hi tamen, & pro
Omnibus auxiliis, atque omni plebe Latina,
Sufficiunt Dîs infernis, Terræque parenti.

Le nom des Déciens ſe trouve auſſi dans quelques inſcriptions. * Tite-Live, *l.* 7. 8. *&* 10. Valére Maxime, *l.* 5. *c.* 6. *exempl.* 5. *&* 6. Polybe, *l.* 2. Diodore de Sicile, *l.* 12. Aurelius Victor, *de Hommes Illuſt. c.* 26. 27. Pline, *l.* 22. *c.* 25. *& l.* 29. *c.* 2. Cicéron, *in Tuſcul. & l. de Fin. de Natura Deor. pro Domo ſua, &c.* Florus, *l.* 1. *c.* 14. Tacite, *l.* 3. *Annal. &c.*

DE'CIUS MUS, (P.) Conſul Romain donna des marques de ſon courage en diverſes occaſions. L'an 411 de Rome, & 343 avant Jeſus-Chriſt, n'étant que ſimple Tribun dans l'armée, il tira le Conſul Cornélius d'un pas déſavantageux, & contribua à la victoire remportée ſur les Samnites. Depuis étant Conſul l'an 414 & 340 avant J. C. avec Manlius Torquatus, il ſe dévoua aux Dieux Infernaux pour ſa patrie, dans la bataille donnée contre les Latins. Les Romains la gagnérent & Décius Mus y fut tué. Les Conſuls avoient réſolu que celui des deux dont l'aîle ſeroit ébranlée, ſe dévoueroit pour le ſalut de l'armée. Celui qui ſe dévouoit, s'étant revêtu de ſes habits de cérémonie, mettoit ſes deux piez ſur un javelot, ayant la tête couverte; & hauſſant la main droite à la hauteur du menton, il prononçoit à haute voix de certaines paroles que lui ſuggéroit le Pontife. Enſuite s'armant de toutes piéces, il ſe jettoit dans le fort de la mêlée, & les ſoldats éblouïs par la ſuperſtition, le croyoient voir plus grand & plus vénérable. Ce Conſul laiſſa P. DÉCIUS MUS, qui fut grand Pontife, & quatre fois Conſul, dans les années 442, 446, 457 & 459 de Rome, & 312, 308, 297 & 295 avant J. C. La premiére année il prit quelques places dans la Toſcane. Pendant ſon troiſiéme conſulat il défit les Samnites, puis ceux de la Pouille près de Bénévent; & dans ſon dernier conſulat, s'oppoſant aux Gaulois joints aux Toſcans & aux Samnites, il ſe dévoua aux Dieux Infernaux, animé de la même ſuperſtition, qui avoit coûté la vie à ſon pére. Mais cette généroſité eût été inutile aux Romains ſans l'arrivée de Scipion & de Martius. Cette maniére de ſe dévouer pour le ſalut de la patrie, fut encore fatale à P. DÉCIUS MUS, fils de ce dernier, & Conſul en 475 de Rome, 279 avant J. C. P. Sulpicius Averio y fut tué avec cinq mille Romains, dans la bataille donnée contre Pyrrhus, qui y fut bleſſé, & qui y perdit vingt mille hommes.

DE'CIUS, Empereur. *Voyez* DE'CE.

DE'CIUS, (Lancelot.) *Voyez* DE'CIUS (Philippe.)

DE'CIUS, (Philippe) célébre Juriſconſulte de Milan, où il naquit en 1454, étoit fils *naturel* de *Triſtan* de Dexio, & frére de Lancelot Décius, qui étoit très ſavant dans le Droit, & ſous lequel il étudia à Piſe. Il eut pour Profeſſeur Jaſon, Barthélemi Socin, Jérôme Zanetin, & d'autres grands hommes, ſous leſquels il ſe rendit très-habile dans la Juriſprudence Civile & Canonique. Enſuite n'étant encore âgé que de 21 an, il obtint la chaire des Inſtituts à Piſe, enſuite de quelques démêlés avec les Curateurs de l'Académie il ſe retira à Sienne où il profeſſa le Droit Canon & le Droit Civil. Il fit un voyage à Rome environ l'an 1490, & fut déſigné Auditeur de Rote par Innocent VIII. Il ſe conſacra à l'état eccléſiaſtique, mais ayant reçu les prémiers Ordres, il ne put aller plus loin à cauſe de ſa bâtardiſe. De là il enſeigna ſucceſſivement à Sienne, & à Padoue où il fut appellé en 1502. Louïs XII. le redemanda aux Vénitiens & l'établit Profeſſeur à Pavie vers la fin de l'an 1505. L'empreſſement qu'il eut de ſoutenir les déciſions du Concile de Piſe, lui fut fatal. Jules II. l'excommunia, on pilla ſa maiſon à Pavie lorſque cette ville fut priſe, & il ſe vit contraint de ſe retirer en France, où il s'arrêta deux ans à Bourges. Depuis, le Roi Louïs XII. l'appella à Valence; & pour l'y arrêter avec honneur, il lui donna une charge de Conſeiller au Parlement de Grenoble. Après la mort de Louïs XII. ayant été abſous par Léon X. il fut appellé à Piſe; mais François I. l'envoya à Pavie. Il en ſortit n'étant point payé de ſes gages & retourna à Piſe où ſes gages de Profeſſeur montérent d'abord à 800 écus d'or, & enfin à 1500. Mais quelque temps après, l'amour de la patrie fit retourner en Italie Décius, qui mourut à Sienne l'an 1535, âgé de plus de quatre-vingt un an. Il ne laiſſa qu'une fille *naturelle* mariée à un bourgeois de Sienne, & ſon corps fut porté à Pavie, où il s'étoit préparé un tombeau de marbre, mais dont l'épitaphe étoit ſi peu Latine, qu'elle a donné ſujet à divers Auteurs d'en faire des railleries. Voici ce qu'en dit Latomus

Quum Mors ad Decii novum ſepulchrum
Legiſſet titulos parum Latinos,
Certe, inquit, timui hactenus lucernam
Juris tollere, quod minus venuſte
Feciſſe arguerer, parumque docte.
Sed quum ſic loquitur Magiſter ipſe,
Committam quoque & ipſa barbariſmum.

Nous avons ſes Ouvrages de diverſes éditions. *Conſil. Jurid. lib. IV. Comm. in Regul. Juris ſuper.* 1. *&* 2. *ff. ret. Et ſup.* 1. *&* 2. *cod. &c.* Paul. Jove, *ch.* 88. *Elog.* Fichard, *in Vit. Juriſc.* Geſner, *in Biblioth.* Chorier, *T. II. de l'Hiſtoire de Dauphiné, l.* 15. *S.* 17. Le Continuateur de Trithéme, *de Script. Eccl.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVI.* Bayle *Dict. Crit. &c.*

DE'CIUS, (Antoine) Poëte Italien, vivoit en 1590, & s'acquit beaucoup de réputation par ſes tragédies, & par l'amitié qu'il lia avec Torquato Taſſo. Il mourut jeune. *Voyez* ſon éloge dans Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. Illuſtr. c.* 107.

* DE'CIUS, Gouverneur de Rome ſous Honorius en 402. Symmaque lui a écrit pluſieurs lettres. * Jac. Gothofr. *Proſopogr. Codicis Theodoſiani.*

DE'CIZE, ville de France dans le Nivernois, eſt dans une iſle que forme la Loire, à ſept ou huit lieues au deſſous de Nevers, & eſt un paſſage important pendant les guerres. Il y a un pont ſur la riviére qui reçoit l'Airon. Décize étoit la *Decetia* des Anciens; & les médailles Romaines qu'on y a trouvées, prouvent que c'eſt une ville ancienne. C'étoit le lieu de la naiſſance de Guy Coquille, qui a fait l'éloge de cette ville dans ſon hiſtoire du Nivernois. Elle eſt aux Ducs de Nevers qui y ont un château. On croit qu'elle eſt appellée *Déciſe*, parce que l'induſtrie des hommes, jointe à

la nature, l'a ſéparée du continent, pour en faire une iſle dont il eſt fait mention dans l'Itinéraire d'Antonin.

DECKENDORFF ou TECKENDORFF, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Baviére. Elle eſt dans le gouvernement de Straubing à demi-lieue du bord ſeptentrional du Danube, vis-à-vis de l'embouchure de l'Iſer. * Maty, *Dict. Géogr.*

DECKER, (Jean) Jéſuite, natif d'Haasbrouck en Flandres, a vécu ſur la fin du XVI. ſiécle, & au commencement du XVII. Il entra parmi les Jéſuites à Rome; enſuite il alla étudier à Naples; d'où étant révenu dans les Païs-Bas, il y enſeigna aſſez long-temps. Depuis, ayant été envoyé dans la Stirie, il fut Chancelier de l'Univerſité de Gratz, où il mourut le 10 Janvier de l'an 1619, âgé de 99 ans. Decker a compoſé divers Ouvrages, *Theoremata de anno ac morte Domini; De primario divinæ ac humanæ Chronologiæ vinculo*, en III. Tomes, &c. Il eſt différent d'un autre JEAN Decker, Conſeiller de Brabant, qui publia en 1631, *Diſſertationes ac Deciſiones Juris*. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. J.* Valére André, *Biblioth. Belg.*

* DECKHER, (Jean) de Walhorn, natif de Fauquemont, Juriſconſulte, & Conſeiller au Grand Conſeil de Brabant, ſe rendit célébre non ſeulement par ſon ſavoir dans la Juriſprudence & par ſon érudition, mais auſſi par l'intégrité de ſes mœurs & par ſes maniéres honnêtes. On a de lui, *Diſſertationum Juris & Deciſionum lib. II.* * Valére André, *Biblioth. Belgica p.* 490.

DE'CLA. *Voyez* DIKLA.

DE'CRE'TALES, eſt un nom qu'on a donné aux lettres ou Epitres attribuées à pluſieurs Papes. Celles qui ſont attribuées aux premiers Papes avant Sirice, ſont ſuppoſées, ſelon le ſentiment des Savans. Perſonne ne doute à préſent, que toutes ces Décrétales n'ayent été inconnues à tous les anciens Péres, excepté celle de ſaint Clément à ſaint Jacques, traduite par Rufin; & que pas un Auteur n'en a cité aucune avant le IX. ſiécle. Le premier qui les a publiées, ſi nous en croyons Hincmar, eſt un nommé *Riculphe*, Evêque de Mayence, qui mourut au commencement du IX. ſiécle. On croit qu'il les avoit apportées d'Eſpagne, parce que la Collection portoit le nom d'*Iſidore*; mais elle ne peut pas être du grand Iſidore, Archevêque de Séville, qui étoit mort en 636. L'Auteur des Décrétales les a compoſées de paſſages tirez du Concile de Tolède de l'an 675, du VI. Concile tenu l'an 681, des lettres des Papes Grégoire II. & III, de Boniface de Mayence, & de pluſieurs autres qui ont vécu depuis Iſidore de Séville. C'eſt en France où cette Collection a paru; & c'eſt à Mayence où elle a été découverte. Ces fauſſes Décrétales ſont attribuées à un Iſidore ſurnommé *Mercator* ou *Peccator*, & qui eſt peut-être celui qui étoit frére d'Euloge, & qui vint d'Eſpagne avec des Marchands de France, & ſe retira enſuite à Mayence. On donne encore pluſieurs preuves de la ſuppoſition de ces Décrétales. L'Ecriture-Sainte y eſt citée, ſuivant la verſion Vulgate de ſaint Jérôme: ce qui fait voir qu'elles ſont poſtérieures à ce Pére, & par conſéquent qu'elles ne ſont point des Papes dont elles portent le nom, qui ont vécu long-temps avant lui. Le ſtyle de ces lettres eſt barbare; elles ſont pleines de ſoléciſmes; & l'on y trouve des termes qui n'ont été en uſage, que dans les ſiécles de la plus baſſe Latinité. Toutes ces lettres ſont du même ſtyle; & il eſt impoſſible que tant de Papes différens, qui ont vécu en différens ſiécles, ayent tous parlé de la même maniére. On apporte des raiſons particuliéres, pour montrer la ſuppoſition de chacune de ces Décrétales. La premiére eſt celle de ſaint Clément à ſaint Jacques, Evêque de Jéruſalem. Il y eſt dit que ſaint Clément l'avoit écrite, après la mort de ſaint Pierre: or il eſt conſtant que ſaint Jacques étoit mort avant ſaint Pierre. Il y eſt parlé d'Archiprêtres, de Primats, &c. La ſeconde Epitre de ſaint Clément, adreſſée au même S. Jacques, porte les mêmes marques de ſuppoſition. Il allégue à ſaint Jacques les paroles mêmes de cet Apôtre, *faites vôtre ſalut avec crainte & tremblement*, & les cite ſous le nom de ſaint Pierre. Il y eſt fait mention d'Archidiacre, &c. La troiſiéme lettre de ſaint Clément eſt adreſſée *à tous les Chorévêques, aux Prêtres, aux Diacres, & aux autres Clercs; à tous les Princes grands & petits, & à tous les Fidéles*: & du temps de ſaint Clement, il eſt certain qu'il n'y avoit point de Princes ſouverains qui fuſſent ſoumis à l'Egliſe. La quatriéme lettre doit être rejettée par les mêmes raiſons. Dans la cinquiéme écrite à ſaint Jacques, l'Auteur dit qu'il à été préſent à la mort d'Ananias; or ſaint Clément n'étoit pas encore converti, lorſque ſaint Pierre condamna Ananias à la mort. On trouve de pareilles preuves de ſuppoſition dans les autres Décrétales, qui ſont deux lettres du Pape Anaclet; deux lettres du Pape Evariſte; trois Epîtres du Pape Alexandre; deux du Pape ſaint Sixte; une de Téleſphore; deux du Pape Hygin; trois du Pape Pie: une du Pape Anicet; deux de Soter; une d'Eleuthére; quatre de Victor; deux du Pape Zéphyrin; deux de Calliſte; une d'Urbain; deux de Pontien; une d'Antéros; trois de Fabien; trois du Pape Corneille; une de Lucius; deux d'Etienne; deux de Sixte II; deux du Pape Denys; trois de ſaint Felix; deux d'Eutychianus; une de Carus; deux de Marcellin; une de Marcellus; trois d'Euſébe; une de Miltiade avec ſon décret, & autres rapportées par Iſidore. Quoiqu'il en ſoit, ces lettres furent reçues ſans beaucoup de conteſtation, parce qu'elles parurent dans un ſiécle peu éclairé. Il eſt vrai qu'elles furent d'abord ſuſpectes à Hincmar Archevêque de Reims, & à quelques Evêques de France; mais peu après elles aquirent de l'autorité, & furent inſérées dans les collections des Canons. Le Pape Grégoire IX. fit recueillir les Décrétales de pluſieurs Papes, qui avoient tenu le ſaint Siége depuis l'an 1150, que Gratien publia ſon Décret, ou Recueil des Conſtitutions eccléſiaſtiques, juſqu'en l'an 1230. Il trouva bon auſſi d'en inſérer quelques-unes des précédens Pontifes, & même quelques déciſions des Péres de l'Egliſe, qui étoient échapées à la diligence de Gratien. Ces Décrétales ſont diviſées en cinq livres. Le Pape Boniface VIII. fit faire en 1298, un ſixiéme livre des Décrétales, que l'on appella *le Sexte*. Clément V. qui le premier fit ſa réſidence à Avignon, dreſſa une nouvelle collection, tant des Décrets du Concile général de Vienne, auquel il préſida en 1311, que de ſes Epîtres & Conſtitutions; mais ſa mort étant ſurvenue, ſon ſucceſſeur Jean XXII. la publia en 1317, ſous le nom de *Clémentines*. Enſuite parurent les *Extravagantes* de Jean XXII. & les *Extravagantes Communes*. *Voyez* EXTRAVAGANTES. * Doujat, *Hiſtoire du Droit Canon*. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ.*

DE CROUSAZ. *Voyez* CROUSAZ (de).

* DE'CULE'ON, (Juſte) dont le nom véritable eſt *de Kuil*, c'eſt à dire *la Foſſe*, étoit natif de Courtrai. Dans ſa jeuneſſe il quitta les Païs-Bas à cauſe des troubles, & s'en alla d'abord en France, où il ſit connoiſſance avec Auger Giſlen Busbeck. De là il ſe rendit en Italie, puis en Bourgogne, & enſeigna à Beſançon l'éloquence & les Humanitez. Il fit auſſi à Dole des leçons de Philoſophie avec une penſion du Roi. Après avoir été reçu Docteur en Droit, il s'en retourna en 1584, dans ſa patrie. On a de lui ſept *Diſcours* ou *Harangues* qu'il a prononcez à Dole, quelques lettres, & des Poëſies mêlées, imprimées à Anvers en 1613. *in duodecimo*. * Valére André, *Biblioth. Belg.*

DE'CURION ou DIXAINIER, Officier dans l'armée Romaine, qui commandoit à dix hommes de cheval. Romulus ayant d'abord diviſé le peuple Romain en trois Tribus, il mit à la tête de chaque Tribu un Colonel pour la commander, & partagea enſuite chaque Tribu en dix Curies ou compagnies, à qui il donna un Centurion ou Capitaine qui commandoit à cent hommes, & un autre appellé Décurion, qui commandoit à dix hommes. * *Hiſt. Rom.*

DE'CURIONS MUNICIPAUX. C'étoit une Cour de Juges ou de Conſeillers, qui répréſentoient le Sénat Romain dans les villes municipales. Ils furent appellez *Décurions*, parce que dans le temps qu'on envoyoit des Colonies Romaines dans les villes conquiſes, on choiſiſſoit dix hommes pour compoſer un Sénat, & une Cour de Conſeillers, à peu près comme les Bailliages & les Préſidiaux de France; & ils s'appelloient *civitatum Patres curiales; honorati municipiorum Senatores*, & leur Cour ſe nommoit *Curia Decurionum*, & *minor Senatus*. On les éliſoit à peu près avec les mêmes cérémonies que les Sénateurs Romains. Il falloit avoir vingt-cinq ans & mille écus de rente. L'élection s'en faiſoit le premier de Mars. Le *Duum-Vir* aſſembloit pour cela la Cour des Décurions avec l'Intendant de Juſtice de la province, & ils étoient élus à la pluralité des ſuffrages. Le Décurion élu payoit ſa bienvenue à tout le corps, en argent ou en un préſent, qui étoit plus ou moins conſidérable ſelon la coutume des lieux, comme nous l'apprenons d'une lettre de l'Empereur Trajan à Pline *le Jeune*, qui l'avoit conſulté ſur ce droit d'entrée. L'Empereur lui répond, qu'on ne pouvoit établir ſur cela de réglement général, & qu'il faloit ſuivre en cela la coutume des lieux. Ces deniers ſe diſtribuoient également à chaque Décurion, ſelon Ulpien. Leur charge étoit d'avoir ſoin de tout ce qui regardoit le bien de la ville, & des revenus de la République, dont une partie étoit employée à rebâtir les murailles & les autres édifices publics, & l'autre à l'entretien des Gens de Lettres. Ils rendoient des ſentences, qui s'appelloient *Decreta Decurionum*, mettant à la tête deux DD. * Danet, *Antiq. Rom.*

DE'CURION, chez les Yncas, étoit un Officier prépoſé ou à dix, ou à cinquante, ou à cent, ou à cinq cents où à mille hommes; car il y avoit des *Décuries* de toutes ces eſpéces. Il y avoit une ſubordination entre les Décurions, & celui qui veilloit ſur mille hommes étoit le Chef de tous les autres. Les Décurions ou les *Dizainiers* étoient obligés, 1. à l'égard de tous les particuliers de leur dixaine, de ſolliciter en leur faveur lorſqu'ils avoient beſoin de quelque grace, auprès de celui qui avoit la charge de remédier à leurs beſoins. 2. Si quelque particulier de ſa brigade avoit commis quelque faute, il devoit l'accuſer auprès du Décurion, duquel il relevoit immédiatement; lequel faiſoit châtier le coupable, ou bien cela étoit déféré au Chef du millier, ſuivant que le crime étoit conſidérable. Les procès étoient ainſi terminés ſans appels & ſans longueurs. Ils diſoient qu'en matiére de punitions, les délais en obligeoient pluſieurs à faire du mal; que les procès civils s'entretenoient juſqu'à l'infini, à force d'appels & de preuves, & que les pauvres étant ainſi traverſés, étoient obligés d'abandonner leur bon droit, & de perdre leur bien miſérablement, parce qu'ils n'avoient pas dequoi fournir à la dépenſe, qui montoit trois fois plus haut que le principal. Pour empêcher tous ces inconvéniens, ils avoient un Juge dans chaque ville, avec plein pouvoir de terminer les procès, à moins qu'il ne s'agît de quelque affaire entre les Provinces pour les bornes des champs, ou pour le droit des pâturages. Alors l'Ynca députoit un Commiſſaire particulier afin d'en juger. Lorſque le Décurion négligeoit de ſolliciter pour ceux qui lui étoient ſoumis, ou d'accuſer le coupable, il étoit lui-même puni par les Décurions ſupérieurs. Ainſi chacun étoit engagé à faire ſoigneuſement ſon devoir. Lorſque les enfans avoient commis quelque faute, les Décurions n'accuſoient pas ſimplement les enfans, mais auſſi les péres qui étoient punis rigoureuſement pour n'avoir pas inſtruit & corrigé leurs enfans avec ſoin; ce qui faiſoit que l'éducation étoit des plus exactes. 3. Les Décurions des dixaines devoient rendre compte chaque mois aux Décurions ſupérieurs, du nombre des enfans des deux ſexes qui étoient nés, & de toutes les perſonnes qui étoient mortes; de ſorte qu'au bout de l'année le Roi en ſavoit au juſte le nombre. Il falloit auſſi marquer quel étoit le nombre de ceux qui étoient allés à la guerre & qui y étoient morts. Les noms des Décurions étoient tirés de la qualité de leurs Décuries; ceux qui étoient prépoſés à une dixaine étoient appellés *Chunca Camayû, celui qui a la charge de dix*. * Garcilaſſo de la Véga, *Hiſt. des Yncas, tome I. p.* 160. *&c.*

DE'DALE, Athénien, & Ouvrier fort ingénieux, inventa pluſieurs inſtrumens de Méchanique, & fit même des ſtatues mouvantes. Sa grande capacité ne l'exemta pas des baſſeſſes de l'en-

vie ; car craignant que le génie de *Calus* ou *Talus* fils de ſa ſœur, qui avoit inventé une ſorte de roue pour les potiers, ne ſurpaſſât le ſien, il le précipita, & s'enfuit en Créte avec ſon fils Icare, vers le Roi Minos. C'eſt là qu'il bâtit le Labyrinthe dont on a tant parlé, où il fut lui-même renfermé, parce qu'Icare ſervoit Paſiphaé dans ſes amours. Soit pour cette raiſon, ou pour quelque autre, Dédale ſe ſauva ſi ſubtilement avec ſon fils, qu'on crut qu'il s'étoit envolé, s'étant appliqué des ailes; & la Fable ajoûte, qu'Icare n'ayant pas ſuivi exactement ſes conſeils en volant, tomba dans la mer. Dédale trouva un aſyle près de Cocalus Roi de Sicile, chez lequel il ſe retira ; mais quelque tems après, ce Prince le fit ſuffoquer dans les étuves, craignant que Minos, qui lui demandoit avec grand empreſſement ce fugitif, ne portât la guerre dans ſes Etats. Voilà ce que la Fable nous raconte de Dédale. L'Hiſtoire nous apprend qu'il vivoit un peu avant le dernier ſiége de Troye. Plutarque dit qu'il étoit couſin germain de Théſée. Il fit ſes plus beaux Ouvrages à Memphis en Egypte. Les Habitans en furent ſi ſatisfaits, qu'ils lui permirent de s'ériger une ſtatue dans le temple de leur Dieu Vulcain, & qu'ils lui rendirent des honneurs divins. Outre que Dédale étoit très-habile Architecte, il paſſoit encore pour un excellent Sculpteur; & on lui attribue la découverte de différentes inventions, ſur l'art de charpenterie, & ſur celui de conſtruire des vaiſſeaux. Son fils Icare périt ſur un navire, faute de le ſavoir gouverner; car les ailes dont les Poëtes ont feint que Dédale & Icare ſe ſervirent pour s'enfuïr de l'Iſle de Créte, marquent ſeulement que dans cette occaſion Dédale inventa l'uſage des voiles pour échapper plus ſûrement à la colére du Roi Minos, qui le pourſuivoit dans des vaiſſeaux qui n'alloient qu'à force de rames. * Diod. de Sicile, *l.* 4. Euſébe, *dans la Chronique.* Ovide, *l.* 8. *Metam.* Pline, *l.* 7. *c.* 56. *&* *l.* 36. *c.* 13. Hygin. Apollodore, &c. Pauſanias, *in Achaïcis & in Bœot.* Félibien, *Vies des Architectes.*

DÉDALION, frére de Céyx, fut ſi touché de la mort de Chione ſa fille, à laquelle Diane avoit percé la langue d'un coup de fléche, que de deſeſpoir il ſe précipita du ſommet du mont Parnaſſe. Apollon le métamorphoſa en Faucon. * Ovide, *l.* 11. *Metam. Fab.* 8.

DÉDAN, ville de l'Idumée. Jérémie, *ch.* 25. *v.* 23. L'iſle de Rhodes s'appelloit *Dédan.* On dit qu'elle fut habitée par le quatriéme fils de *Javan*, & qu'elle changea enſuite ſon nom de *Dédan* en celui de *Rhodes*, qui vient d'un mot Grec, qui ſignifie *roſe*, parce que cette Iſle en a la figure. * Ezéchiel, *ch.* 27. *v.* 15. On croit que ce ſont les Habitans de l'Iſle de Rhodes, qui ſont nommez *Dédanim.* Iſaïe, *ch.* 21. *v.* 13.

* **DÉDAN** ou **DADAN**, fils de Rahma ou de Rhegma, & petit fils de Cus. * *Genéſe, ch.* 10. *v.* 7.

* **DÉDAN** ou **DADAN**, fils de Jecſan ou Jokſçan, & petit-fils d'Abraham & de Céthura ou Kétura. Il fut pére d'Aſſçurim, de Létuſçim ou Lathuſim, & de Leummim, ou Loomim. Il demeura dans l'Idumée où Jérémie place la ville de Dédan. * *Genéſe, ch.* 25. *v.* 3. Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* **DE'DE'KENNUS** (George) naquit à Lubek en 1574. Il y fit de ſi bonnes études, que toutes les remontrances de ſa mére ne purent jamais l'obliger à y renoncer. Il alla enſuite viſiter diverſes Univerſitez ; & comme il étoit à Francfort ſur l'Oder, il fut appellé Miniſtre à Schonberg dans le païs de Ratzebourg. Cinq ans après il reçut une vocation pour Niewſtat dans le Holſtein, & enfin pour Hambourg en 1605. Il y mourut en 1628, & laiſſa entr'autres Ouvrages, *Tractatus de Peccatorum cauſis* ; *Praxis Conſcientiarum* ; *Theſaurus Conſiſtorialium & Deciſionum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Memor. Theol.*

DÉDES ou **DÉDEZ**, partie des montagnes d'Atlas en Afrique. Elles s'étendent beaucoup du ſud au nord entre le Tedles, Province du Royaume de Maroc, le Ségelmeſſe & le Royaume de Fez. * Maty, *Diction. Géogr.*

DÉDICACE: c'eſt la cérémonie que l'on fait, lorſque l'on dédie un temple, une égliſe, ou un autel. Cette fête ſe renouvelle tous les ans, & conſerve le nom de la fête de la Dédicace. L'uſage des dédicaces des temples eſt commun aux Juifs, aux Chrétiens, & aux Payens. Les Juifs, après avoir purifié le temple qui avoit été profané par Antiochus, non ſeulement célébrérent alors la dédicace du temple, mais firent depuis une fête tous les ans en mémoire de cette dédicace. Ils nomment cette fête *Hanuca*, c'eſt-à-dire, *exercice* ou *renouvellement*; parce qu'on renouvelle l'exercice du temple qui avoit été profané. Cette fête dure huit jours, & commence le 25 de Caſleu, qui répond au mois de Décembre. Elle a été inſtituée pour célébrer la mémoire de la victoire que les Machabées remportérent ſur les Grecs. Voici ce que le Rabbin Léon de Modéne remarque ſur ce ſujet dans ſon Traité des Cérémonies, *part.* 3. *c.* 9. On allume une lampe le premier jour, deux le ſecond, & ainſi en continuant juſqu'au dernier qu'on en allume huit. Cette pratique eſt fondée, ſur ce que les ennemis étant entrez dans la ville & dans le temple qu'ils avoient déja profané, furent défaits par Jocanam & ſes enfans. Comme au retour il n'y avoit point d'huile pure pour allumer les lampes du chandelier, Jocanam en trouva dans un petit vaſe ſcêllé, ce qu'il en falloit pour brûler pendant huit nuits entiéres. Le même Rabbin ajoûte qu'on célébre auſſi en cette fête l'entrepriſe de Judith ſur Holoferne, bien que, ſelon quelques-uns, elle ne ſe ſoit pas exécutée en une même ſaiſon. Pendant ces huit jours les Juifs peuvent travailler : tout ce qu'il y a d'extraordinaire pour eux, conſiſte en l'ordre d'allumer ces lampes, & en ce que l'on ajoûte aux priéres ordinaires, une louange pour Judith. Il y a auſſi quelque petite différence pour le manger.

La dédicace des égliſes des Chrétiens a commencé à ſe faire avec ſolemnité du tems de Conſtantin. On aſſembloit pluſieurs Evêques pour la faire, & ils ſolemniſoient cette fête, qui duroit pluſieurs jours, en célébrant les ſaints Myſtéres, & en faiſant des diſcours ſur la dédicace de l'égliſe: on appelloit cette fête *Encania*, nom qui ſignifie *renouvellement.* Euſébe parle amplement des dédicaces des égliſes faites du tems de Conſtantin à Jéruſalem & à Tyr. Il n'étoit point permis de célébrer dans les égliſes qui n'avoient pas été dédiées, & on fit un crime à ſaint Athanaſe, d'avoir tenu l'aſſemblée du peuple dans une égliſe qui n'étoit pas encore dédiée. Depuis ce tems-là, les dédicaces des égliſes furent des fêtes ſolemnelles parmi les Chrétiens, & furent célébrées par un grand concours de peuple. Depuis le IX. ſiécle, on a obſervé diverſes cérémonies pour la dédicace des égliſes qui ſe fait par l'Evêque.

Les dédicaces des temples, des autels & des ſtatues, étoient auſſi fort ſolemnelles chez les Payens. Elles ſe faiſoient par les plus conſidérables Magiſtrats, comme chez les Athéniens par les Juges de l'Aréopage, & chez les Romains par les Conſuls, Préteurs, Cenſeurs, Décemvirs, & par les Empereurs ſous l'état monarchique. Ces dédicaces étoient autoriſées par le Sénat & par le peuple, du conſentement du Collége des Pontifes. La maniére dont les Romains en uſoient dans cette cérémonie, étoit d'entourer le temple de guirlandes & de feſtons de fleurs. Les Veſtales y entroient tenant en leurs mains des branches d'Olivier, & arroſoient d'eau luſtrale les dehors du temple. Celui qui dédioit le temple s'approchoit de la porte, ayant à ſes côtez le Pontife, qui l'appelloit pour tenir le poteau de cette porte ; il répétoit après le Pontife les paroles de la dédicace ; enſuite il offroit une victime dans le parvis ; & en entrant dans le temple, il oignoit d'huile la ſtatue du Dieu auquel le temple étoit dédié, & la mettoit ſur un oreiller frotté d'huile. La cérémonie étoit marquée par une inſcription, dans laquelle on exprimoit l'année de la dédicace, & le nom de celui qui avoit dédié le temple. On renouvelloit tous les ans la fête du jour de la dédicace. * I. Machab. *ch.* 4. *v.* 52. II. Machab. *ch.* 2. *v.* 16. *Calendrier des Juifs.* Selden *de Synedriis.* Simon *ſur Léon de Modéne*, pour ce qui regarde la dédicace du temple des Juifs. Sur celles des égliſes des Chrétiens, *voyez* Euſébe, *de Vita Conſtantini*, & ceux qui ont traité des Rites. Pour ce qui regarde les dédicaces des temples des Payens, *voyez* Cicéron, Tite-Live, Tacite, Roſin, *Antiqq. Rom.*

DÉDOU. *Voyez* **DADAU.**

DÉE (Jean) naquit à *Londres* le 15 Juillet 1527. Il a été célébre dans ſon tems par la ſcience des Mathématiques, de l'Aſtronomie, des Méchaniques, & de la Chymie, & plus encore par la vaine connoiſſance de l'Aſtrologie Judiciaire, par les ſuperſtitions de la Cabale, & par la recherche infructueuſe de la pierre Philoſophale.

Lorſqu'il paſſa à *Louvain* en 1548, ce qu'il y avoit de gens conſidérables à Bruxelles, où étoit la Cour de l'Empereur, le conſultoient comme un oracle. Il vint à Paris en 1550, & y fit des leçons publiques de Géométrie dans le Collége de Rheims. Sa nouvelle méthode, qui étoit d'expliquer les Elémens d'Euclide mathématiquement, phyſiquement, à la maniére de Pythagore, lui attira un grand nombre d'Auditeurs.

Etant de retour en Angleterre dans le tems qu'*Elizabeth* monta ſur le Thrône après la mort de *Marie* ſa ſœur, il fut conſulté par *Robert Dudley*, depuis Comte de *Leiceſtre*, pour ſavoir le jour qui ſeroit le plus heureux pour célébrer le couronnement de la Reine.

En 1563, il alla trouver *Maximilien* II. Roi des Romains, de Bohéme, & de Hongrie, en la ville de Presbourg, & lui dédia ſon Livre intitulé ;

Monas Hieroglyphica Mathematice, Magice, Cabaliſtice, & Anagogice explicata, imprimé à Anvers en 1564, *in* 12. & réimprimé à Francfort en 1591, *in* 8. Il débite dans cet Ouvrage toutes les reveries des Cabaliſtes, avec cette deviſe, *qui non intelligit, aut diſcat aut taceat.* Il le préſenta à la Reine Elizabeth, qui lui dit: *Qu'elle alloit devenir ſon écoliére, & que s'il vouloit bien lui découvrir les ſecrets de ſon Livre, elle les apprendroit volontiers, & qu'elle les mettroit en pratique.* M. *Smith* qui rapporte ce fait, croit qu'elle n'a eu d'autre penſée dans ce diſcours, que de faire un compliment ironique à l'Auteur, qu'en plaiſantant elle appelloit quelquefois ſon Philoſophe. Il y a eu à la vérité une occaſion où elle a marqué que la conſervation de M. *Dée* ne lui étoit pas indifférente ; c'eſt lors que ce Savant étant tombé malade en 1571, dans un de ſes voyages, elle lui dépêcha en Lorraine deux de ſes Médecins, & un Gentilhomme de ſa maiſon; mais on ne ſait pas les raiſons de cette diſtinction.

En 1572, il parut dans le Ciel un nouveau Phénoméne dans la conſtellation nommée Caſſiopée. Dée prit de là occaſion de faire un Livre qui a pour titre.

De Stella admiranda in Caſſiopeia aſteriſmo cœlitus demiſſa ad orbem uſque Veneris, iterumque in cœli penetralia perpendiculariter retracta. A quoi il joignit un petit Traité intitulé, *Hipparcus redivivus.*

Il avoit une Bibliothéque de quatre mille volumes, & remplie de choſes curieuſes qu'il avoit ramaſſées dans ſes voyages, ou qui étoient de ſon invention. Il y avoit entr'autres choſes un Miroir concave, qui produiſoit des effets merveilleux, & dont il dit dans ſes Mémoires que la Reine, à qui il l'avoit ſouvent montré, avoit reçu beaucoup de plaiſir & de ſatisfaction. Il lui préſenta auſſi une Carte Hydrographique & Géographique des Païs d'Outre-Mer, avec les preuves des Droits de l'Angleterre ſur les Côtes d'Afrique & d'Amérique. Cette Carte ſe trouve aujourd'hui dans la Bibliothéque d'Oxford ſous ce titre, *Tabula Geographica America, Africa, & Regionum intra Polum Arcticum ſitarum, per Joannem Dee* 1580.

Lorſque *Lilio Giraldi*, & les autres Mathématiciens d'Italie travaillérent par l'ordre, & ſous l'autorité du Pape Grégoire à la Réformation du Calendrier, nôtre Mathématicien publia un petit Livre écrit en Anglois de la Réformation du Calendrier vulgaire dans l'année civile & Julienne, dédié à la Reine Elizabeth l'an 1583, où il propoſa de retrancher onze jours ſur cinq mois, en ſorte que Mai n'eût que 28 jours, Juin 29, Juillet 28, le mois d'Août autant, & Septembre 29. La Reine ayant nommé des Commiſſaires pour

examiner cette Réformation, ils en commirent la diſcuſſion à *Thomas Digs*, *Henri Savilius* & *Jean Chamber*, trois grands Mathématiciens. Leur avis fut qu'il étoit raiſonnable de ſe conformer au Calendrier Grégorien, en ôtant dix jours ſeulement par reſpect pour le Concile de Nicée, qui a fixé la Fête de Pâque à un certain tems; mais la raiſon d'Etat fit préférer l'ancienne erreur à la droite raiſon, pour ne point donner à l'Egliſe Romaine un avantage, qui étoit néanmoins aſſez indifférent.

Depuis ce tems, ou environ, nôtre Philoſophe, entêté de l'amour des opérations ſurnaturelles, donna dans des preſtiges & des illuſions pitoyables. Ayant fait connoiſſance avec un jeune homme de vingt-cinq ou de vingt-ſix ans de la ville de *Worceſter*, nommé *Edouard Kellé*, qui ſe mêloit de Chymie & de Magie, ils s'aſſociérent pour parvenir enſemble au même but, qui étoit de connoître les ſecrets de la nature, & même ceux de la divine Providence.

Kellé étoit un Maître fourbe, qui avoit été, les uns diſent Apotiquaire, les autres Greffier dans ſon Païs; & à qui on avoit coupé les oreilles dans la Ville de *Lancaſtre*, pour avoir fait quelque mauvais tour. C'étoit pour couvrir ſa honte, qu'il s'étoit appliqué à la recherche de la Pierre Philoſophale, dans l'eſpérance d'y amaſſer de grandes richeſſes, & il paſſoit notoirement pour convaincu de Nécromantie.

Il fit accroire à Dée qu'il y avoit de bons Anges envoyés du Ciel, qui les illumineroient des plus clairs rayons de la divine Sageſſe, & qui leur donneroient la connoiſſance de l'avenir. Nôtre bon homme en fut la dupe pendant tout le reſte de ſa vie; il prioit Dieu avec ferveur pour obtenir le don de la ſageſſe céleſte, & la ſcience de la pure vérité; mais ſuivant la réflexion de M. *Smith*, il fut abandonné par un juſte jugement de Dieu à ſa folle ambition, & à l'impiété de ſes déſirs; & pour avoir voulu par ſes recherches ſurpaſſer les forces de l'eſprit humain, il devint le jouet des Démons, ainſi qu'il paroît par des Mémoires écrits de ſa propre main, qui ſont encore aujourd'hui dans la Bibliothéque d'*Oxford*, où il eſt fait mention de pluſieurs Conférences qu'il a eues, ou du moins qu'il s'eſt imaginé avoir eues avec les Eſprits malins. Ces ſortes de Conférences qu'il avoit recueillies en ſix Livres, y ſont qualifiées du nom d'actions. Elles ont commencé le 22 Décembre 1581. C'étoient diverſes apparitions qui ſe faiſoient dans un verre ou criſtal de figure ronde, où l'on dit qu'étoient répréſentez certains perſonnages que Nôtre Philoſophe prenoit pour des Anges de lumiére, & qu'il en ſortoit des voix qui prédiſoient l'avenir, ou qui marquoient ce qu'il avoit à faire.

Albert Laski, Polonois, Palatin de *Sirad*, étant venu en Angleterre dans l'été de l'année 1583, pour y voir la Reine Elizabeth, dont la réputation y attiroit quantité d'Etrangers, lia une étroite amitié avec nos deux Chymiſtes: ce Seigneur aſſiſta à leurs Myſtéres, après en avoir obtenu permiſſion de leurs Eſprits familiers, qui lui firent eſpérer qu'il ſeroit bien-tôt *Roi de Pologne & de Moldavie*. Ce fut à la perſuaſion de ces mêmes eſprits, qu'ils prirent tous trois la réſolution de s'en aller en Pologne. Dée & Kellé partirent ſecrétement avec leurs femmes & leurs enfans. Après un voyage de quatre mois depuis le jour de leur embarquement ſur la Tamiſe, ils arrivérent au Château de *Laski* le 3 Fevrier 1584. Ils allérent de là à Cracovie, & comme ils ne voyoient pas de jour à faire réüſſir les deſſeins qu'ils avoient conçus, ils prirent le chemin de *Prague*, où étoit alors l'Empereur *Rodolphe* avec toute ſa Cour.

L'Empereur lui fit d'abord un bon accueil à la recommandation de *Guillaume de Saint Clément*, Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne. Dée préſenta à Rodolphe ſon Livre de *Monas Hieroglyphica*, dédié à l'Empereur Maximilien ſon pére; il lui communiqua ſes expériences Chymiques, & ſon ſecret de la Pierre Philoſophale; il lui parla de la vertu de ſon Criſtal, qu'il eſtimoit plus que toutes les richeſſes du monde; & il l'avertit de la part de Dieu, que s'il avoit de la foi en ce don du Ciel, il triompheroit de ſes ennemis, & qu'il ſeroit le plus glorieux de tous les Empereurs. Comme les Grands de la Cour murmuroient de ce que l'Empereur écoutoit un homme de ce caractére, ce Prince s'en défit adroitement, ſous prétexte de ſes grandes & continuelles occupations, & du peu d'intelligence qu'il avoit de la Langue Latine.

Dée, qui avoit compté d'introduire, comme un autre Mahomet, ſa nouvelle Religion & ſes viſions, ſe trouva bien éloigné de ſes eſpérances. L'Hiſtoire dit qu'un des Eſprits ſous le perſonnage de l'Ange *S. Michel*, lui prédit que *Rodolphe* périroit miſérablement dans l'année, & qu'*Etienne* Roi de Pologne ſeroit élevé à l'Empire à ſa place. C'eſt ainſi, dit l'Auteur de ſa vie, qui aime mieux attribuer tout cela à une cauſe ſurnaturelle, qu'au dérangement de ſon cerveau, que les Démons ſe jouoient de la crédulité de ce pauvre homme, qui ne diſoit & n'entreprenoit rien que par leurs ordres. On dit que les ayant conſultez ſur le malheureux état, & l'extrême pauvreté où il étoit réduit, n'ayant pas de quoi faire ſubſiſter ſa famille, ils répondirent qu'il falloit céder à la néceſſité, faire de l'argent de ſes meubles & des parures de ſa femme, pour avoir du pain, ajoûtant pour toute conſolation, qu'ils prendroient ſoin de ſa famille; & ils lui ordonnérent de retourner au plutôt vers le Roi de Pologne & vers le Palatin de *Sirad*.

Dée & ſon Compagnon obéïrent à cet ordre. Etant arrivez à *Cracovie*, *Laski* le préſenta le 17 Avril 1585, au Roi Etienne, à qui Dée rendit compte de ſa Miſſion; en l'aſſurant qu'il étoit prêt, toutes les fois qu'il plairoit à Sa Majeſté, de lui expliquer par ordre tous les Myſtéres qui leur avoient été révélez. C'étoit aux Fêtes de Pâques, ce qui obligea le Roi de remettre la partie à un autre tems. Le 23 Mai ſuivant le Roi leur donna audience, & s'adreſſant à Dée, *M. le Palatin*, lui dit-il, *m'a engagé à entendre les choſes rares & merveilleuſes dont vous avez à m'entretenir; il faut toutefois conſidérer que toutes les Prophéties & les Révélations ont ceſſé au tems de Jeſus-Chriſt; mais je ne laiſſerai pas de vous écouter, pourvu qu'il n'y ait rien en cela contre l'honneur de Dieu, perſuadé qu'il peut découvrir aux hommes quelques ſecrets en pluſieurs maniéres inconnues & extraordinaires.*

Dée par un diſcours étudié, & par pluſieurs textes de l'Ecriture, s'efforça de lever les ſcrupules du Roi, qui aſſiſta une ſeule fois, ſelon les Mémoires de Dée, à leurs Myſtéres; mais qui, devenu plus aviſé dans la ſuite, rejetta toutes les vaines propoſitions, & les belles promeſſes de nos Chymiſtes touchant la Pierre Philoſophale. Ils furent ainſi obligez de s'en retourner à Prague.

Pendant ce tems-là, le Nonce du Pape les ayant accuſez de Magie & de Nécromantie auprès de l'Empereur, demanda au nom du Pape, qu'ils fuſſent envoyez à Rome. *Pucci* Gentilhomme Florentin, qui s'étoit empreſſé pour être de leur ſociété, & dont ils s'étoient toûjours défié comme d'un eſpion, s'entremit pour avoir parole du Nonce, qu'il ne leur ſeroit fait aucun mal; mais malgré toutes ces aſſurances, & quoique *Pucci* les fit reſſouvenir, que dans une de leurs *actions*, il leur avoit été prédit qu'ils iroient à Rome, ils regardérent ce voyage comme un piége qu'on leur tendoit. Ils employérent *Guillaume Urſin*, Seigneur de *Roſemberg*, & Burgrave Souverain de la Bohéme, un de leurs Eléves, qu'ils flattoient de la Couronne de Pologne, & qui avoit tout crédit auprès de l'Empereur; mais il ne put obtenir autre choſe ſinon qu'ils ſe retireroient dans ſix jours hors des Etats de l'Empereur. Le Burgrave leur donna une retraite dans le fort de *Trebonne*, ſitué dans ſes Païs héréditaires.

C'eſt en ce lieu, comme dans un azyle, que nos Chymiſtes exerçoient leurs Myſtéres en toute liberté. Juſques-là Dée s'étoit conſervé pur & exemt de crimes honteux; au milieu des illuſions dont il étoit le jouet, il ne laiſſoit pas de faire paroître de la probité, il ſe piquoit même de dévotion, s'appliquant à la priére & aux devoirs du Chriſtianiſme. Mais il ne demeura pas toûjours dans l'innocence; le renverſement de ſon eſprit troubla la pureté de ſes mœurs. Il crut avoir eu une apparition d'une colomne blanche & tranſparente, dans le tronc de laquelle étoient enfermez les corps de nos deux Chymiſtes, & ceux de leurs femmes, dont les quatre têtes étoient réünies ſous une même Couronne, Symbole d'une parfaite union. Dée interprétoit cela chrétiennement d'une union ſpirituelle; mais Kellé dit que les eſprits l'entendoient d'une union ſpirituelle & corporelle, & leur commandoient expreſſément de coucher enſemble. Il témoigne dans ſes Mémoires la répugnance qu'il avoit à obéir à cet ordre, comme étant une tranſgreſſion manifeſte de la Loi de Dieu & de l'Evangile. Ce qui fait horreur, c'eſt qu'il prétend que cet ordre lui fut pluſieurs fois réïtéré par l'Ange Raphaël, & par Jeſus Chriſt même, en lui faiſant entendre que c'étoit pour éprouver leur foi. Il ſe rendit, & s'employa enſuite à vaincre la pudeur de ſa femme, qui marquoit ſa répugnance par ſes larmes. Ils ſignérent à la fin un Traité le 3 Mai 1587, où ils prenoient Dieu à témoin, que ce n'étoit ni par les déſirs de la chair, ni par débauche qu'ils avoient conſenti à cette action; mais dans la ſeule vue d'exécuter le commandement de Dieu avec la même foi, & la même ſoumiſſion qu'avoit fait *Abraham* dans le ſacrifice de ſon propre fils.

Ils étoient tellement décriés dans les lieux où ils avoient été, que Dée accablé d'ennui & de miſére, écrivit à Elizabeth pour demander ſa protection, étant ſorti du Royaume ſans ſa permiſſion. La Reine touchée de compaſſion, & pour l'honneur de ſon Païs, le fit revenir en Angleterre, où il a fini ſes jours en l'an 1607, dans ſa 81 année.

Quelques-uns prétendent qu'il ſervoit d'eſpion à la Reine Elizabeth dans les lieux où il alloit; d'autres croyent plus probablement qu'il y avoit de la folie, & peut-être auſſi de la fourberie dans ſon fait.

Caſaubon a fait imprimer la plus grande partie de ſes Ecrits avec une ſavante Préface, à *Londres*, *in fol.* en 1659. Ce Livre eſt fort rare, même en Angleterre.

Voyez ſa Vie écrite par *Thomas Smith* & imprimée en Latin, avec quelques autres à *Londres* en 1707, *in* 4. & le *Journal des Sçavans, Supp. du mois d'Août.* 1708.

DÉE, riviére de l'Ecoſſe ſeptentrionale. Elle traverſe tout le Comté de Marr, qu'elle ſépare vers l'Orient de celui de Mernis, & elle ſe décharge dans la mer d'Allemagne, à la New-Aberdeen ou la nouvelle Aberdonne. On pêche dans la Dée une fort grande quantité de Saumons. * Maty, *Dict. Géogr.*

DÉE, riviére de l'Ecoſſe méridionale. Elle a ſa ſource dans la Province de Galloway qu'elle traverſe du Nord au Sud juſques au lac qui s'appelle *Loch-Dée*, baigne Kirkoubright, Kirkubrig ou Kik-Cubrigt, & peu après ſe décharge dans la mer d'Irlande, vis-à-vis de l'Iſle de Man. * Maty, *Dict. Géogr.*

* DÉE (le Lac de) s'appelle en Ecoſſois *Loch-Dée*. Il eſt traverſé par la riviére de Dée dont il eſt parlé dans l'article précédent.

DÉE, riviére d'Angleterre. Elle a ſa ſource dans le Comté de Mérioneth, baigne ceux de Denbigh & de Cheſter, & ſe décharge à la ville de Cheſter dans le fond du Golfe de Dée. * Maty, *Dict. Géogr.*

* DÉE, (le Golfe de) Golfe de la mer d'Irlande. Il n'eſt pas fort large; mais il entre aſſez avant dans les terres, entre le Comté de Flint & celui de Cheſter. Quelques Géographes croyent que ce Golfe eſt celui des anciens Cornaviens, que l'on appelloit *Setia*, que d'autres mettent au Golfe de Merſey, qui eſt entre les côtes de Cheſter & de Lancaſtre. * Maty, *Dict. Géogr.*

DEELEN (François) *Voyez* DÉLEN.

DEENSCHE EYLAND, c'eſt-à-dire, l'Iſle des Danois, parce qu'ils l'ont découverte. Elle eſt dans l'Océan Septentrional, & vers les côtes du Spitsbergen. Elle eſt deſerte. * Maty, *Diction. Géogr.*

* DEENSCH-WOLD ou DEENSCH-WALDE, contrée du Duché de Sleeswik qui a deux milles & demi de longueur; & un mille & demi de largeur. Une grande partie en appartient à la Nobleſſe. Le Duc de Holſtein Gottorp y poſſéde trois villages, & le reſte eſt au Roi de Danemark. C'eſt dans

ce canton que ſe trouve la fortereſſe de Chriſtianpreis. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dankwerth, *Deſcription de Sleeswyk & de Holſtein part.* 2. *cap.* 14.

DÉES, ville. *Voyez* BURGLOS.

DÉESE ou DEEST. *Voyez* DÉSEN.

DÉFENDENTE LODI. *Voyez* LODI.

DÉFENSEUR, nom d'office & de dignité, qui a été anciennement en uſage dans l'Egliſe & dans l'Empire. On appelloit ainſi, dit Caſſiodore. *liv.* 9. *c.* 25. ceux qui défendoient & conſervoient le bien public, que l'on avoit confié à leurs ſoins. Il y avoit des Défenſeurs dans les égliſes Patriarchales; & c'étoit une charge qui les obligeoit à défendre la cauſe des pauvres, & à maintenir les droits & les biens Eccléſiaſtiques. Cette charge de Défenſeur de l'Egliſe, fut créée vers l'an de Jeſus-Chriſt 423, comme nous l'apprenons par le 42 Canon du Concile d'Afrique. On appella auſſi Défenſeurs du Patrimoine de ſaint Pierre, ceux que les Papes envoyoient dans les provinces, pour conſerver le patrimoine de l'Egliſe Romaine: il en eſt ſouvent fait mention dans les Epîtres de ſaint Grégoire. Le même ſaint Grégoire créa ſept Défenſeurs régionaires, c'eſt-à-dire, dans les ſept quartiers de Rome, comme il y avoit ſept Diacres & ſept Soudiacres régionaires. Depuis, on inſtitua encore des Défenſeurs particuliers des Egliſes paroiſſiales, nommez aujourd'hui Marguilliers. Ces Défenſeurs de l'Egliſe furent auſſi appellez Avouez, *Advocati*, dont les uns étoient héréditaires, & les autres étoient nommez par le Prince, *Canon* 9. *du Concile de Carthage.* Ainſi les Romains élûrent Charlemagne pour Avoué de ſaint Pierre contre les Rois Lombards; & même encore aujourd'hui l'Empereur dans la Cérémonie de ſon ſacre, prend le titre d'*Avoué de l'Egliſe.* Les Rois d'Angleterre ſe diſent auſſi *Défenſeurs de la Foi* depuis que ce titre fut donné par le Pape Léon X. & confirmé par Clément VIII. ſon ſucceſſeur, à Henri VIII. pour avoir écrit contre Luther. Ce Prince retint ce nom même, après avoir abandonné l'Egliſe Romaine; & ſes ſucceſſeurs l'ont conſervé. Pour ce qui eſt des Défenſeurs dans l'Etat politique, Caſſiodore en fait mention au 48. Lorſqu'ils travailloient pour le public, on les appelloit *Défenſeurs de l'Etat*; & lorſqu'ils ſoutenoient ſeulement les intérêts du peuple, ils étoient nommez *Défenſeurs du peuple.* Ils connoiſſoient des cauſes civiles juſqu'à certaine ſomme, & même des criminelles dans les faits qui n'étoient pas importans. Les teſtamens, les donations & autres contracts de cette nature, ſe paſſoient auſſi devant eux, & ils avoient pour cela leurs Greffiers & leurs Archives. * *Novel.* 15. Henr. Spelman, *Gloſſ. Archæol.*

DEFTERDAR ou TEFTERDAR, dans l'Empire du Turc, eſt le Thréſorier des Finances. Ce nom eſt compoſé du mot *Defter*, qui ſignifie *Livre de comptes*, & de *Dar*, qui vient du verbe Perſan *Darſchen*, c'eſt-à-dire, *avoir, tenir.* C'eſt cet Officier qui reçoit le revenu du Grand Seigneur, qui paye les ſoldats, & qui fournit tout ce qui eſt néceſſaire pour les affaires publiques. Cette charge eſt différente de celle du Chaz-nadar, ou Thréſorier du Serrail. Il y a un Defterdar dans chaque Béglerbéglic ou Gouvernement, & il eſt un des principaux Conſeillers du Béglerbeg ou Bacha. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

*DÉGENBERG, Seigneurie & château dans la Baſſe Baviére dans la Sénéchauſſée de Straubingen. Ce lieu a donné le nom aux Barons de Dégenberg dont la famille étoit déja diſtinguée en 996, & poſſédoit la charge de Grand Maître d'Hôtel héréditaire de Baviére: mais elle s'eſt éteinte en 1602. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* C. B., Atlas. Spener, *Hiſt. inſign.* Bucel. *Stem. part.* 3.

DÉGENFELD, eſt le nom d'une famille de Barons, qui a commencé à briller en Suiſſe, & qui en 1280 eſt venu s'établir en Souabe, par CONRAD de Dégenfeld. Un de cette famille fit mourir en 850 l'Evêque de Lauſanne: un autre fut Evêque de Conſtance: *Ulrich* fut en 1175 Evéque de Coire & Abbé de S. Gal, & *Romana* ou *Romaine* a été Abbeſſe en Alſace dans le commencement du 13 ſiécle. Conrad dont nous venons de parler fut Tuteur de Jean *le Jeune* Duc de Souabe, & fit, à ce qu'on dit, bâtir le château de Dégenfeld dans le voiſinage de Gémund de Souabe. Ses Deſcendans preſſez par l'adverſité quittérent le titre de Barons, mais CHRISTOPHLE MARTIN dont on parlera dans l'article ſuivant, le fit revivre. En 1710. Annibal de Dégenfeld mourut à Veniſe âgé de 81 ans. Il avoit été aveugle longtems auparavant, & il jouiſſoit d'une penſion conſidérable en recompenſe des ſervices qu'il avoit rendus à la République dès l'âge de dix ſept ans. En 1718, FERDINAND CHRISTOPHLE de Dégenfeld étoit Colonel dans les Troupes impériales. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Stumpf. *Zwab. Chron.* Spener, *Theatr. Nob.*

DÉGENFELD, (Chriſtophle Martin Baron de) étoit fils de Conrad de Dégenfeld & de Marguerite de Zunhardt. Il prit de bonne heure le parti des armes, & ſe trouva à pluſieurs entrepriſes en Hongrie, en Bohéme & en Allemagne ſous les Généraux Walſtein & de Tilly. Enſuite il prit ſervice dans les Païs-Bas ſous le Général Eſpagnol Spinola, qu'il quitta depuis pour avoir un Régiment ſous Guſtave Adolphe Roi de Suéde. En 1633, il fut envoyé par le Duc de Weimar au ſecours de Jules Frédéric Duc de Wirtemberg qui aſſiégeoit Villingen, & il ſe ſignala dans une ſortie que firent les Impériaux, qui deux ans après battirent ſon Régiment à platte couture. Après cela, il mena en France quelques Régimens Allemans, mais il eut le malheur d'être attaqué & défait par le Général Jean de Wert. Enſuite après avoir donné en Bourgogne & ailleurs diverſes preuves de ſa valeur, il fut fait par Louïs XIII. Lieutenant Général de la Cavalerie Allemande, & ce fut en cette qualité qu'il aida en 1639, à faire le ſiége d'Ivoy: mais ayant eu quelque différent avec les Généraux François, il fut obligé de s'en retirer. Cependant le Roi aſſoupit tous ces différens & lui donna le titre de Colonel Général des troupes étrangeres: charge qui après lui n'a été donnée à perſonne. Après cela il entra au ſervice des Vénitiens, & porta les armes en qualité de Général de la Cavalerie contre le Pape Urbain VIII. Il ſervit auſſi contre les Turcs qu'il battit en pluſieurs rencontres, dans la Dalmatie & dans l'Albanie. Il leur prit les villes d'Urana, de Scardone & de Salone, & ſe rendit par deux fois maître de la ville de Sébénico. A ſon retour à Veniſe la République lui fit préſent d'une chaîne d'or avec une médaille ſur laquelle on liſoit ces paroles, *Dalmatia ſtrenue tutata.* Mais ayant eu un démêlé avec Léonard Foſcolo, il quitta le ſervice de Veniſe; & ſe retira ſur ſes terres en Souabe où il mourut en 1652. Il épouſa en 1630, Anne Marie, fille de Guillaume Adelman d'Adelmansfelden, & il en eut, 1. *Ferdinand Guſtave*, Membre du Conſeil privé & du Conſeil de guerre de l'Electeur Palatin; 2. *Adolphe Chriſtophle* Officier Général dans les troupes de Danemark; 3. *Maximilien* Membre du Conſeil privé de l'Electeur Palatin & Vidame de Neuſtad; 4. *Sertorius*; 5. *Annibal*; & 6. la célébre *Marie Suſanne* qui fournira un article à part. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Nani, *Hiſt. Venet. t.* 2. *Vies des Electeurs Frédéric V, Charles-Louïs, & Charles.* Freherus.

DÉGENFELD, (Marie Suſanne de) ou ſelon d'autres *Marie Louïſe*, fille du Baron Martin de Dégenfeld & d'Anne Marie Adelman d'Adelmansfelden. Elle n'étoit pas moins belle que ſpirituelle; elle parloit pluſieurs langues, & ſur tout parfaitement bien la langue Latine. Tant de belles qualitez la firent aimer de Charles Louïs Electeur Palatin, dont l'épouſe étoit Charlotte, née Landgrave de Heſſe-Caſſel; cette Princeſſe avoit reçu la jeune de Dégenfeld au nombre de ſes filles d'honneur. La chaleur avec laquelle l'Electrice s'oppoſa d'abord à cette intrigue, ne ſervit qu'à l'augmenter. A la fin même, l'Electeur pouſſa la choſe ſi loin, qu'il ſe ſépara entiérement de ſon épouſe, & qu'en 1657, il épouſa de la main gauche ſa Maîtreſſe à Schweinitz, par le miniſtére d'*Hiskias Eléazar Heiland*, ou ſelon d'autres, de Samuel Herland, Miniſtre Luthérien de Heidelberg. L'Electrice en témoigna ſon reſſentiment de la maniére du monde la plus vive. Un jour elle ſe jetta aux piez de l'Electeur accompagnée de ſes trois enfans, mais la Baronne de Dégenfeld ſurvint, & empêcha peut-être par ſa préſence, l'effet que cette ſoumiſſion extraordinaire auroit pu opérer ſur l'eſprit de l'Electeur. L'Electrice chagrine de ce contretems alloit tirer un coup de piſtolet à la Dégenfeld, ſi le Comte Wolff Jules de Hohenloë, ne le lui eût arraché des mains. Enfin cette Princeſſe déſolée porta ſes plaintes à la Cour de Vienne, où elle fit préſenter une requête en ſon nom. Mais elle ne réüſſit point encore par cette voye, ce qui lui fit prendre le chemin de Caſſel, d'où elle ne revint plus à Heidelberg du vivant de ſon époux, qui, du conſentement de l'Empereur, avoit donné le titre de *Rawgrave* à la Baronne de Dégenfeld. Il vêcut avec elle dans une union parfaite, juſques à ce qu'elle mourut dans ſa quatorziéme couche, le 18 Mars 1677. Elle fut enterrée à Manheim dans l'Egliſe de la Concorde, & l'on fit battre des médailles pour en conſerver la mémoire. Lorſqu'en 1689, les François détruiſirent Manheim, le tombeau de la Rawgrave de Dégenfeld ne fut pas épargné. * Voyez *Rawgraves. Vie de Charles Louis Electeur Palatin.* Imhof. *N. P. lib.* 3. *c.* 1. *Theatr. Europ. tom.* 9. *fol.* 1127.

* DEGILBELCORA, place du Royaume de Dancali, qui eſt la partie inférieure de la côte d'Abex: elle eſt ſituée à l'orient de Degibeldara. * Sanſon, *Cartes Géogr.*

* DEGIBELDARA, ville du Royaume de Dancali, qui eſt la partie inférieure de la côté d'Abex: elle eſt ſituée à l'occident de Degibelcora. * Sanſon, *Cartes Géogr.*

DEGHIN ou DEGHIM. *Voyez* DEQUIN.

DÉGRADATION, deſtitution d'une charge, d'une dignité, & d'un degré d'honneur. Geliot & la Colombiére rapportent des choſes fort curieuſes ſur la dégradation de la Nobleſſe & des cérémonies qui s'y obſervoient. Elles ſe pratiquérent ſous François I. en 1523, contre le Capitaine Franget, Gentilhomme Gaſcon, qui avoit lâchement rendu Fontarabie. Ils diſent qu'on aſſembloit vingt ou trente Chevaliers ſans reproche, devant leſquels le Gentilhomme étoit accuſé de trahiſon & de foi mentie, par un Roi ou un Héraut d'armes. On dreſſoit deux échaffauts; l'un pour les Juges, aſſiſtez des Rois, Hérauts, & pourſuivans d'armes; l'autre pour le Chevalier condamné, qui étoit armé de toutes piéces, ayant ſon écu planté ſur un pieu devant lui, renverſé, & la pointe en haut. A côté aſſiſtoient douze Prêtres en ſurplis qui chantoient les vigiles des morts; à la fin de chaque Pſeaume ils faiſoient une pauſe, pendant laquelle les Officiers d'armes dépouilloient le condamné de quelque piéce de ſes armes, en commençant par le heaume, juſqu'à ce qu'ils l'euſſent dépouillé tout-à-fait; puis ils briſoient l'écu en trois piéces avec un marteau. Enſuite le Roi d'armes renverſoit un baſſin d'eau chaude ſur la tête du condamné. Enfin les Juges prenoient des habits de deuil, & s'en alloient à l'égliſe. Le dégradé étoit deſcendu de l'échaffaut par une corde attachée ſous les aiſſelles, & mis ſur une civiére, & couvert d'un drap mortuaire, & les Prêtres chantoient encore à l'égliſe quelques priéres pour les trépaſſez, puis on le livroit au Juge Royal, & à l'Exécuteur de la Haute Juſtice. Quant à Franget, après qu'il eut été dégradé à peu près de cette ſorte, dans la ville de Lyon, on lui laiſſa la vie ſauve, pour plus grande marque d'infamie. Pour les Prêtres, on n'attend plus les formalitez de la dégradation, pour les exécuter à mort à cauſe des difficultez, & des retardemens qu'on y apportoit. D'ailleurs, la dégradation envers les Eccléſiaſtiques, n'eſt qu'une pure formalité, puiſqu'elle n'efface pas le caractére. Le Pape Boniface avoit décidé qu'il falloit ſix Evêques pour dégrader un Prêtre; mais cela n'a point été mis en uſage. * Du Bois, *Hiſtoire de France. Mémoires Hiſtoriques.* Mézeray, *au Régne de François* I.

DEGRÉ, en terme d'Univerſité, eſt une qualité qui ſe donne pour honorer les Savans après leurs études: telles ſont les qualitez de Bachelier & de Docteur, communes aux trois Facultez de Théologie, de Droit & de Médecine. *Voyez* GRADUEZ.

DEGRÉ ſe prend dans un autre ſens par les Philoſophes & par les Mathématiciens; les premiers diviſent les qualitez par degrez, comme quand ils diſent, chaud au troiſiéme degré, froid au ſeptiéme degré; & les autres entendent par un degré la trois cens ſoixantiéme partie d'un Cercle. Un degré dans les grands Cer-

cles du Globe terreſtre, comme l'Équateur, le Méridien, le Zodiaque, comprend vingt-cinq lieues communes de France, ou trente, ſelon quelques Géographes : d'où il eſt aiſé de juger en multipliant trois cens ſoixante par vingt-cinq, que la terre a neuf mille lieues de circuit. Chaque degré ſe diviſe en 60 minutes, chaque minute en 60 ſecondes, & ainſi du reſte. Ces degrez & ces minutes ſont les meſures des Géographes, pour eſtimer la diſtance des lieux ; mais dans les petits Cercles, comme ſont les deux Tropiques & les autres paralléles, les degrez vont toûjours en diminuant, à meſure que les cercles deviennent plus petits, juſqu'à ce qu'enfin les 360 ſe réduiſent à un point ſous le pole.

* DEHAVIENS, Peuples d'Aſſyrie tranſplantez en Samarie, qui s'oppoſérent au rétabliſſement du Temple de Jéruſalem. * *Eſdras* ou I. *Eſdras*, *ch.* 4. *v.* 9.

* DE'HUEL, ou *Duel*, Iſraëlite de la Tribu de *Gad*, fut pére d'*Eliaſaph*. *Nomb. ch.* 1. *v.* 14.

DEHLI, Royaume des Indes. *Cherchez* DELLI.

DE'JANIRE, fille d'Oenée, Roi d'Etolie, fut la conquête d'Hercule, qui combattit pour elle, contre le fleuve Achéloüs. Il l'épouſa, & s'en retournant, étant arrivé ſur une rive du fleuve Evéne, il pria le Centaure Neſſus de paſſer Déjanire de l'autre côté. Neſſus le fit, mais dans l'intention de l'enlever. En effet, il l'emportoit dans ſes bras, lorſqu'Hercule, qui étoit encore ſur l'autre rive, le perça d'un coup de fléche. Neſſus ſe voyant réduit aux abois, donna ſa chemiſe teinte de ſon ſang à Déjanire, & l'aſſura que tandis qu'Hercule la porteroit, il ne pourroit jamais aimer une autre femme qu'elle. Déjanire le crut trop facilement ; & ayant ſçu depuis que ſon mari aimoit Iole, elle lui envoya par ſon valet Lichas, cette chemiſe empoiſonnée, qui le rendit furieux. Il ſe jetta dans le feu d'un ſacrifice qu'il faiſoit, & ſa femme trop crédule ſe tua de deſeſpoir. * Ovide, *l.* 8. *Metam. Fab.* 1. 2. 3. 4.

DE'IDAMIE, étoit fille de Lycoméde Roi de l'iſle de Sciro, en la Cour duquel Thétys avoit fait élever ſon fils Achille déguiſé en fille, pour le garentir de la mort, dont les deſtins le menaçoient à la guerre de Troye. Achille eut des habitudes particuliéres avec Déïdamie, & il en eut un fils, qui fut nommé *Pyrrhus*, de ſon pére qui étoit nommé Pyrrha, pendant ſon déguiſement. Propert. *lib.* 2. *Eleg.* 9. Il y a une autre *Déidamie*, fille de Pyrrhus, qui fut tuée par les Epirotes. Poliænus, *lib.* 8.

DE'ILÉON, compagnon d'Hercule dans ſon expédition contre les Amazones, joignit les Argonautes proche de Synope. * Valerius Flacc. *Argonaut. lib.* 5.

DE'ILOQUE, ancien Auteur cité en pluſieurs endroits par le Scholiaſte d'Apollonius, & par Etienne de Byſance ſur le mot Lampſaque. On apprend de l'un & de l'autre que Déïloque avoit compoſé une Hiſtoire de Cyzique. Je ne ſai ſi ce n'eſt pas le même que Déïloque de Proconnéſe, qui avoit écrit avant la guerre du Péloponnéſe, comme Denys d'Halicarnaſſe l'a remarqué.

DE'IMACHUS. *Voyez* DAIMACHUS.

* DEINOUR, ville de la Province dite Gébal & Iraque Perſienne, proche de celle de Hamadan. Elle eſt ſituée à 83 degrez de longitude, & 35 de latitude ſeptentrionale, ſelon les Tables Arabiques. Pluſieurs gens ſavans ſont ſortis de cette ville & ont pris le ſurnom de *Deinouri*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

DEINSE ou DEINZE, en Latin *Deinſa* ou *Donſa*, petite ville du Comté de Flandre ſur la Lis, dans le territoire de Courtray, & à deux lieues de Gand. * Baudrand.

DEINUM. *Voyez* DEYNUM.

DEINZE. *Voyez* DEINSE.

DE'JOCÈS, fit ſecouer aux Médes le joug des Aſſyriens ; & après qu'il les eut gouvernés quelque tems en forme de République, ils le choiſirent pour Roi. Il bâtit, ſelon Hérodote, la ville d'Ecbatane, & régna 53 années, depuis l'an du monde 3326, & 709 avant Jeſus-Chriſt, juſques à l'an 3379, & avant Jeſus-Chriſt 656. * Hérodote, *au l.* 1. *ou Clio.* Diodore de Sicile, *l.* 2.

DÉIOPEIA, une des plus belles Nymphes de la ſuite de Junon, que cette Déeſſe promit en mariage à Eole, pour l'engager par là à faire périr la flotte d'Enée, ainſi que Virgile le rapporte dans l'*Enéide*, *liv.* 1. *v.* 71. *& ſuiv.*

DE'JOTARUS, l'un des Tétrarques de Galatie, raſſembla ſous ſa domination toutes les parties de cette province, auſquelles il joignit la petite Arménie, & obtint enfin du Sénat Romain le titre de Roi de ces provinces. Dès que la guerre civile eut éclaté entre Céſar & Pompée, l'an de Rome 706, & avant Jeſus-Chriſt 48, il mena du ſecours au dernier. Céſar en fut très-irrité. Déjotarus, pour l'appaiſer, lui fournit beaucoup d'argent, donna des quartiers à ſes troupes, & eſſuya néanmoins de fâcheux reproches. Il fut privé même de la petite Arménie, & fut obligé de ſuivre le vainqueur contre Pharnaces Roi de Pont ; mais il eut permiſſion de retenir le titre de Roi, & l'obtint même pour ſon fils. Dans la ſuite, Déjotarus fut accuſé par Caſtor ſon petit-fils d'avoir attenté à la vie de Céſar, & fut défendu par Cicéron dans cette belle harangue, ſur laquelle il ne paroît point néanmoins que Céſar ait prononcé. Quelque temps après, ce Dictateur fut aſſaſſiné, & pour lors Déjotarus rentra dans ſes Etats, dont il avoit été dépouillé, & joignit Brutus en Aſie avec de bonnes troupes. Il fit la guerre à Saocondarius qui avoit épouſé ſa fille, & les fit mourir l'un & l'autre, peut-être pour avoir eu part à l'accuſation de Caſtor leur fils, qui paroît avoir échapé à la vengeance de Déjotarus, & qui obtint, ſelon les apparences, l'an de Rome 714, & 40 avant Jeſus-Chriſt, les païs vacans par la mort d'Attalus, & de Déjotarus. On ne ſait pas poſitivement en quelle année mourut ce dernier ; mais il étoit extrêmement vieux, dès l'année 702 de Rome, & 52 avant Jeſus-Chriſt. Au reſte, il étoit fort attaché aux augures & fort ſuperſtitieux. Son zéle lui fit prendre les armes contre Brogitarus l'un de ſes gendres, qui avoit été inſtallé par le Tribun P. Clodius dans le temple de Cybéle, à Peſſinunte ville de Phrygie, & qui en avoit chaſſé les Prêtres. * Hirtius, *de Bello Alexandrino*, Strabon, *liv.* 12. Cicero, *pro Dejotaro* & *Philippica* 2. Dio, *l.* 47. & 49. Plutarch. *in Bruto.* Bayle, *Diction. Critique.*

DÉIPHILE, fille d'Adraſte, Roi d'Argos, fut mariée à Tydée, duquel elle eut Dioméde, ſi célébre dans la guerre de Troye. * Apollodore.

DÉIPHOBE, fils de Priam, Roi de Troye, épouſa Héléne après la mort de Paris ; mais cette Princeſſe le trahit & le livra tout endormi à Ménélaüs, afin de rentrer en grace avec lui. Ménélaüs le fit cruellement mourir. * Virgile, *Enéide*, *l.* 6. *v.* 494. *& ſuiv.*

DÉIPHON, fils d'Hippothoon, Roi d'Eleuſine dans l'Attique, fut tellement aimé de Cérès, que cette Déeſſe voulut l'immortaliſer. Elle le mit, dit-on, dans les flammes pour le purifier & pour lui ôter tout ce qu'il y avoit de mortel ; mais Méganire, mére de ce jeune Prince, alarmée d'un ſi étrange ſpectacle, voulut le retirer, & troubla par ſes cris, les myſtéres de cette Déeſſe, qui monta auſſi-tôt ſur ſon char tiré par des dragons, & laiſſa Déïphon au milieu des flammes, qui le conſumérent en un inſtant. * Apollodore.

DÉIPHONTHES, Général des Doriens, ayant abordé proche d'une colline, où il ne pouvoit être découvert, envoya un eſpion donner un faux avis aux Argiens, les aſſurant que les Doriens étoient ſortis de leurs vaiſſeaux, pour piller & ravager le païs. Alors les Argiens ſortirent de leur camp, pour aller combattre les Doriens, qu'ils croyoient diſperſez dans la campagne. Mais Déïphontes ſortant de ſes vaiſſeaux avec ſes troupes, s'empara du camp des ennemis, qui étoit ſans défenſe. Les Argiens qui virent leurs femmes, leurs enfans, & leurs péres faits priſonniers, furent contraints, pour les conſerver avec leur païs, de céder leurs villes aux Doriens. Ce trait d'hiſtoire, qui eſt rapporté par Polyen, *liv.* 2. ne peut être placé qu'au temps où les Deſcendans d'Hercule rentrérent dans le Péloponnéſe, c'eſt à dire, à la cinquante-cinquiéme année après la priſe de Troye. * Polyænus. *l.* 2.

* DEIRE, partie méridionale de l'ancien Royaume de Northumberland fit quelquefois un Royaume à part. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre. l.* 3. *p.* 154.

DÉISTES, autrement appellez TRINITAIRES, ou nouveaux Ariens, Hérétiques du XVI. ſiécle, qui diſoient que le Fils & le ſaint Eſprit n'avoient pas la même eſſence que Dieu le Pére. Grégoire Pauli de Cracovie a été l'Auteur de cette Secte en 1530. Voilà ce que dit Génébrard. On entend aujourd'hui par *Déiſtes*, certains eſprits forts, répandus dans toutes les Sectes du Chriſtianiſme, qui croyent qu'il y a un Dieu, une providence, l'immortalité de l'ame, des récompenſes & des peines après la mort, pour la vertu & pour le vice ; mais qui ne croyent point les autres dogmes de la Religion Chrétienne, ni ceux de quelque autre Religion que ce ſoit. On accuſe un Seigneur Anglois, nommé *Herbert*, Comte de Cerbury, d'avoir défendu cette opinion dans ſes livres, vers le milieu du XVII. ſiécle.

DÉKAN. *Voyez* DÉCAN.

* DÉKEMA, DE'KAMA ou DE'QUAMA, ancienne & conſidérable famille de Friſe.

DÉKKER. *Voyez* DECKER.

* DÉLA, eſt, à ce que l'on dit, le nom d'un Phrygien qui a le premier inventé l'uſage du fer. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DÉLAJA. *Voyez* DALAIAS.

DÉLATEUR, Accuſateur ſecret envers un Prince ou les Magiſtrats, d'un crime capital ou de quelque conjuration. Les Délateurs ont été fort communs à Rome, comme l'écrit Tacite. Les Délateurs, qui ſont la peſte des Etats & la ruïne des familles, du tems de l'Empereur Tibére, au lieu d'être reprimés par des ſupplices, étoient invités par des recompenſes ; car les plus fameux étoient comme ſacrés & inviolables, & les autres étoient abandonnés par Tibére à la vengeance du Peuple. * Tacite *Annal. l.* 4. *c.* 30.

* DELAWAR ou de la WARE, eſt le nom d'une famille de Lords iſſus de la race des *Weſt*. THOMAS *Weſt* étoit en 1324 Membre de la Chambre Baſſe du Parlement. En 1326, il fut fait Chevalier, & obtint la permiſſion de bâtir un château dans ſa terre de Rughcombe dans la Province de Wilt. En 1330, il fut fait Gouverneur de Chriſt-Church dans la Province de Southampton, & dans la ſuite il rendit de ſi bons ſervices dans les guerres des Païs-Bas, d'Ecoſſe, & de France qu'il fut appellé dans le Parlement parmi les Barons Anglois. Il épouſa Eléonor fille & héritiére du Chevalier Jean de Cantilupe, ou de Chanteloup, & il en eut THOMAS, qui eut un fils & un petit-fils du même nom. Ce dernier mourut en 1416 ſans enfans, & ſon frére cadet RÉGINALD lui ſuccéda. Réginald, ſuivant les traces de ſes Ancêtres, aquit la réputation d'un vaillant Capitaine, & fut fait Gouverneur de S. Lo en Normandie. En 1426, après la mort de *Thomas* ſon frére utérin qui ne laiſſa point d'héritier, & qu'on appelloit Lord Delaware, il hérita de ſes biens & de ſon titre lequel fut porté par ſes Deſcendans. Son fils RICHARD lui ſuccéda en 1449. Il avoit aſſiſté à pluſieurs Parlemens, mais à la fin le zéle qu'il témoigna pour la maiſon de Lancaſtre le contraignit à quitter ſa patrie. Après ſa mort il eut en 1476, pour ſucceſſeur, ſon fils THOMAS qui fut fort avant dans les bonnes graces d'Henri VII. En 1491, il fut un des Généraux de l'armée qu'on envoya en Flandres contre la France. Cinq ans après il fut employé contre les Rebelles de Cornouaille. En 1513, il accompagna Henri VIII. dans les Païs-Bas, & l'année d'après, Marie ſœur du Roi, en France. En 1522, il fut un de ceux qui eſcortérent Charles-Quint dans ſon voyage de Gravelines à Calais & de Calais à Douvre. Il eut quatre fils, ſavoir *Thomas*, *Owen*, *George* & *Léonard*. THOMAS l'aîné fut un de ceux qui ſignérent ce fameux Ecrit addreſſé au Pape Clément VII. touchant le divorce de Henri VIII. Il aquit beaucoup de terres par la réduction des Cloîtres. Comme il n'avoit point d'enfans, il adopta GUILLAUME fils de ſon frére, mais il l'accuſa enſuite d'avoir voulu l'em-

poiſonner : ce qui n'empêcha pourtant pas qu'après ſa mort qui arriva en 1554, ce fils adoptif ne lui ſuccédât. Guillaume prit le titre de Lord de la Ware, & ce fut ſous ce nom qu'il ſervit au ſiége de S. Quentin. Ce titre & cette dignité lui furent confirmez de nouveau en 1563, & il mourut en 1595. Il avoit épouſé Elizabeth fille de Thomas Strange de Cheſterton de laquelle il eut un fils nommé THOMAS qui épouſa Anne fille de François Knolles, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére & Thréſorier du Roi, & qui en eut un fils nommé THOMAS comme lui, & qui lui ſuccéda en 1609. Il fut fait Capitaine Général de toutes les Colonies de la Virginie, & il partit pour ce païs-là avec trois vaiſſeaux, mais il mourut en chemin. Il avoit épouſé Cécile fille du Chevalier Thomas Shirley, & il en eut HENRI qui épouſa Iſabelle fille du Chevalier Thomas Edmond Thréſorier du Roi Charles I. & qui en eut CHARLES. Ce dernier épouſa Anne fille de Jean Wilds de Dortwich, & il en eut trois fils. L'aîné nommé *Charles* ſe maria deux fois, mais il mourut avant ſon pére ſans laiſſer d'enfans. Le ſecond appellé *Horace* mourut dans l'iſle de Barbade en Amérique. Le troiſiéme qui portoit le nom de *Jean* fut après lui Lord Delaware, & Grand Chambellan du Prince de Danemark. Il épouſa Marguerite fille unique & héritiére de Jean Freeman Marchand de Londres, & il en eut en 1691, JEAN & *Elizabeth*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Peerage of Engeland*; II. *p.* 10.

* DELAWARE, riviére de l'Amérique ſeptentrionale, arroſe pluſieurs Colonies Angloiſes, après quoi elle ſe rend dans la Mer de Nort.

DELBENE. *Cherchez* ELBENE.

DEL-BENE, (François) Juriſconſulte de Vérone, floriſſoit vers l'an 1490, & vivoit encore en 1508. Il a compoſé une Chronique des familles de Vérone, & quelques autres Ouvrages. * Jules du Puy, *in Elog. Advoc. Veron. &c.*

DELBENO. *Voyez* DELVINO.

* DELBORA, eſt le nom qu'on donne à une prétendue ſœur d'Abel fils d'Adam & Eve. * Simon, *Dict. de la Bible.*

DELBRUGGE ou DELBRUK, petite ville de Weſtphalie, entre les riviéres d'Ems ou d'Eems & de la Lippe, étoit habitée autrefois par les peuples nommez *Bructéres*, qui furent défaits par Germanicus, fils de Druſus. Après cette victoire, Germanicus rétablit le ſépulcre honoraire, nommé *Ara Druſi*, c'eſt-à-dire, *l'Autel de Druſus*, que ces ennemis du peuple Romain avoient renverſé. Cet autel étoit bâti proche du camp de Wintfeld. Il amaſſa auſſi tous les oſſemens de ceux qui y avoient étoient été tuez avec Varus, & les enterra dans un même ſépulcre. * *Monumenta Paderbornenſia*, imprimez en 1672.

DEL-CADILLO NUGNES, (Auguſtin) Religieux de l'Ordre des Carmes, a été un des plus habiles Prédicateurs de l'Eſpagne dans le XVII. ſiécle. Il étoit de Cabra, qui eſt un bourg dans le diocéſe de Cordoue, & après avoir enſeigné long-temps, il ſe diſtingua par ſes prédications. Il mourut à Madrid l'an 1631, âgé de 59 ans. Nous avons divers Traitez de ſa façon, qu'il avoit compoſez en ſa langue naturelle, comme, une Expoſition ſur le Pſeaume XVII. intitulée, *la Victoire des Juſtes*; des ſermons, &c. * Alégre, *in Parad. Carmel.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVII.* Nicolas Antonio, *de Script. Hiſp.*

DELCON, ville de Romanie. *Cherchez* DERCON.

* DELDEN, petite ville de l'Overiſſel, l'une des ſept Provinces-Unies, dans le Twente, à peu près à l'orient de Déventer dont elle eſt éloignée de 6 a 7 lieues. Il y avoit autrefois un aſſez bon commerce, mais il a été ruïné par les troupes durant les guerres des Païs-Bas.

DELE, riviére. *Voyez* DYLE.

DELEAN ou DILAN, ville de Paleſtine, dans la Tribu de Juda. * Joſué, *ch.* 15. *v.* 38.

DELEMONT. *Voyez* DELMONT.

* DELEN, (Dirk van, ou Théodore de) Diſciple de François Hals de Haarlem & né à Heusden, étoit un habile Peintre en perſpective, & en architecture. Quand il commença à avoir de l'âge, il ſe retira à Armuyden en Zélande, s'y établit, y devint Bourguemaitre, & y mourut. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* C. de Bie, *Gulde Cabinet der Schilders.*

DELF, (Jean de) *Voyez* DELFT, (Jean de)

* DELF, autrement *Fivel*, dans la province de Groningue, eſt une eſpéce de petit Canal qui commence à Wierom, qui a été creuſé de nouveau & qui finit prèsde Delfzyl dans le Dollert. Apparemment cette eau a donné le nom à Delfzyl.

DELF ou DELFT, *Delphi* & *Delphium*, ville du Païs-Bas, & la troiſiéme de Hollande, eſt ainſi nommée à cauſe du canal qui la traverſe, & qui a été conduit juſques à la Meuſe ; car *Delven* en Flamand ſignifie *creuſer* un *foſſé* ou un *canal*. Sa biére & ſes draps l'ont fort enrichie. On y voit de beaux bâtimens, entre leſquels l'Hôtel de ville & la maiſon des Sabourgs tiennent le premier rang. Elle a auſſi deux belles égliſes. Dans l'une eſt le tombeau de l'Amiral Tromp, qui eſt de marbre, enrichi de peintures, avec une très-belle inſcription. Dans l'autre, on voit le tombeau du Prince Guillaume de Naſſau, qui fut tué en cette ville par Balthaſar Gérard, Francomtois l'an 1584. Delft eſt ſituée dans une plaine, à quatre lieues de Leiden, & à une de la Haye. On dit qu'elle fut bâtie par Godefroi *le Boſſu*, qui avoit conquis la Hollande, & qu'Albert de Baviére, après l'avoir priſe, en renverſa les murailles & le château. Elle fut entiérement brûlée par un accident en 1536, & elle a été rebâtie beaucoup plus belle qu'elle n'étoit auparavant. En 1654, elle fut encore fort endommagée, le feu s'étant mis au magazin général des poudres, qui étoit alors en cette ville auſſi-bien que celui des armes. Depuis on a fait bâtir le magazin des poudres à la campagne. Le bourg de DELFS-Haven, c'eſt-à-dire, du HAVRE de Delft, qui eſt fort beau, & à un quart de lieue de Rotterdam, eſt ſous la juriſdiction de Delft. * Guichardin, *Deſcription des Païs-Bas.*

DELFAU, (Dom François) Moine Bénédictin de la Congrégation de ſaint Maur, étoit natif de Montet, au diocéſe de Clermont en Auvergne. Il entreprit la réviſion de tous les Ouvrages de ſaint Auguſtin, avec l'aide de Dom Robert Guérard & de Dom Jean Durand. Ces Religieux furent bien-tôt après ſéparez, à l'occaſion du livre intitulé, *l'Abbé Commendataire*, dont le Pére Delfau étoit auteur. Dom François Delfau périt malheureuſement dans une tempête, au trajet de Landevenech à Breſt, où il alloit faire le Panégyrique de ſainte Théréſe, le 3 Octobre 1676. Il n'étoit âgé que de 39 ans. * De Vigneul-Marville, *Mélanges d'Hiſtoires & de Litterature*, &c. *tome* I. *pag.* 67.

* DELFF, (Jaques) étoit fils de Guillaume Jacobze, & de la fille du fameux Peintre Michel Miereveld. Ce fut un excellent Peintre. Il étoit né en 1619 & mourut en 1661. Sa femme qui s'appelloit Anne de Hogenhouk, lui fit élever un magnifique tombeau. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* D. van Bleiswyk, *Deſcription de la ville de Delft. part.* 2.

* DELFF, (Jaques Willemze) fut un Peintre des plus habiles en portraits. Il eut trois fils *Corneille*, *Roch* & *Guillaume* qui ſuivirent ſes traces. Celui dont il eſt parlé dans l'article précédent étoit ſon petit-fils.

DELFINI, ou DELFINO. Cette famille eſt une des branches de celle de Gradénigo, maiſon auſſi ancienne que la République de Veniſe. Il y eut vers le IX. ſiécle, un Seigneur de cette maiſon, qui étant bien fait de ſa perſonne, diſpos de corps adroit dans ſes exercices, & très-habile nageur, fut ſurnommé *le Dauphin*. Ses Deſcendans prirent ce nom, pour ſe diſtinguer des autres branches de Gradénigo & changérent leurs armes qui étoient un degré ou eſcalier, en un Dauphin d'argent, ſur un champ parti d'azur & d'argent. GRÉGOIRE Delphini, étant devenu très-puiſſant & très-riche, changea ſes armes en trois Dauphins d'or nageant dans un champ d'azur, pour faire connoître l'éclat & l'opulence de la branche de ſa maiſon. Les Delfini ont été féconds en hommes illuſtres. JEAN Delfini vivoit en réputation de ſainteté, vers l'an 1095. JACQUES Delfini étoit Capitaine Général de l'armée des Vénitiens en 1258. BAUDOUÏN Delfini le fut quelque tems après, & JEAN Delfini fut élu Doge de Veniſe en 1356, après avoir paſſé par les principales charges de la République, à laquelle il rendit de grands ſervices. Il avoit fait lever le ſiége de Tréviſe, & conſervé la Dalmatie; & après s'être ſignalé par grand nombre d'autres belles actions, il mourut en 1361. MICHEL Delfini fut encore Capitaine Général de l'armée Vénitienne en 1370. PIERRE Delfini étoit Général des Camaldoli au commencement du XVI. ſiécle : on a des lettres de lui, qui furent écrites avant ſon généralat, depuis l'an 1462, juſqu'à l'an 1480. Il mourut le 15 de Janvier 1525, & fut enterré à Murano proche de Veniſe, dans le couvent de ſaint Michel. ZACHARIE Delfini naquit le 29 Mai de l'an 1527. Son pére fut *André* Delfini, & ſon frére *Aloiſe* Delfini. Il s'aquit tant de réputation par ſon eſprit, que le Pape Paul IV. le fit Evêque de Phare, & l'envoya en cette qualité Nonce en Allemagne. Ce ne fut qu'un prélude de ſa grande nonciature. Le Pape Pie IV. l'ayant député avec Commendon pour lors Evêque de Zante, vers les Princes Proteſtans en Allemagne, pour les engager à ſe trouver au Concile de Trente, il ſe trouva en cette qualité à l'aſſemblée de Naumbourg, où il ſoutint fortement les intérêts du ſaint Siége. Le Pape en reconnoiſſance le fit Cardinal en 1565, & lui donna l'adminiſtration de l'Evêché de Javarin en Hongrie. Il mourut le 19 Décembre 1583, en la 57 année de ſon âge. JEAN-PIERRE Delfini, Evêque de Zante, puis de Céphalonie, ſe diſtingua beaucoup au Concile de Trente par ſon érudition. Il fut enſuite Evêque de Torcello, & enfin de Breſcia. JEAN Delfini, fut Ambaſſadeur de la République en Pologne, en Eſpagne, en France & auprès de l'Empereur, puis à Rome. Il fut auſſi Procurateur de ſaint Marc, & enſuite Evêque de Vicence. Le Pape Clément VIII. le créa Cardinal en 1604. Il mourut à Veniſe l'an 1622. NICOLAS Delfini, frére de ce Cardinal ſervit très-bien la République en diverſes ambaſſades, & dans la charge de Général des iſles du levant, de Candie, &c. D'*Elizabeth* Prioli ſon épouſe il eut, entr'autres enfans, JEAN Delfini. Celui-ci né en 1617, fut Sénateur de Veniſe, Patriarche d'Aquilée, & Cardinal créé par Alexandre VII. en l'an 1667. Il a très-bien écrit en proſe & en vers. *Voyez* ſon Eloge dans la *Scena d'Huom. Illuſtr. d'Italia* de Gualdo Priorato, & dans l'Ouvrage des Hommes de Lettres de Lorenzo Craſſo. Il mourut à Udine dans le Frioul, le 20 Juillet 1699, âgé de 83 ans. Son corps fut apporté à Veniſe, & enterré dans l'égliſe de ſaint Michel des Camaldules. Ses neveux ſont, 1. DANIEL Delfini, Provéditeur Général de Dalmatie, Provéditeur extraordinaire de l'armée, & Commandant des vaiſſeaux de guerre de la République. En cette qualité il remporta une victoire ſignalée ſur l'armée navale des Turcs près de Mételin, le 20 Septembre 1698, avec perte de plus de trois mille de ces Infidéles, ayant combattu lui ſeul durant un très-long tems contre quatorze Sultanes, & ayant eu quatre cens hommes tant tuez que bleſſez ſur ſon bord. Le Sénat fut ſi ſatisfait de lui, qu'il lui expédia une Ducale pleine d'éloges de ſa valeur, de ſa prudence & de ſa bonne conduite, ordonnant même que cette Ducale demeureroit dans les Archives de la République, pour ſervir de titre honorable à ſa perſonne, à ſa maiſon & à ſa poſtérité, & pour exciter ſes concitoyens à imiter un ſi bel exemple. Il fut enſuite Général des trois iſles, puis élu Général de la Morée en 1700; la même année on l'élut encore Provéditeur extraordinaire & Capitaine Général de l'armée navale, & fut enfin Ambaſſadeur à Vienne en 1701. Les autres neveux de Jean Delfini ſont, 2. MARC Delfini, Vicelégat d'Avignon, Nonce en France en 1696, Evêque de Breſcia en 1698, & créé Cardinal par Innocent XII. le 14 Novembre 1699, mort le 5 Août 1704, en ſa 51 année; 3. N. Delfini, mort Coadjuteur du Patriarche d'Aquilée ſon oncle en 1698; 4. DENYS Delfini, Coadjuteur après ſon frére, puis Patriarche d'Aquilée après la mort de ſon oncle. * *Mémoires Hiſt.*

DELFS.

DELFS-HAVEN. *Voyez* l'article de la ville de Delf ou Delft vers la fin.

DELFS-LANDT, petite contrée du Comté de Hollande. Elle a le Rhynlandt au nord ; le Schielandt au couchant ; l'emboûchure de la Meuſe au midi ; & l'océan au levant. On y voit la ville de Delft, qui lui donne le nom, celle de la Haye, & les gros bourgs de Vlaerdingen & de Maaſlandt. * Maty, *Diction. Géogr.*

DELFT, ville. *Voyez* DELF.

* **DELFT** (Gilles de) natif de Delft, fut Profeſſeur en Théologie & habile Poëte. Eraſme dans ſon *Ciceronianus* l'appelle un homme d'une ſcience fort vaſte, & le reconnoiſſant pour un aſſez bon Poëte qui avoit beaucoup de facilité à compoſer, il dit qu'il ne lui manquoit qu'un peu plus de force & d'énergie. Il ajoûte qu'il avoit mis en vers l'Ecriture Sainte preſque toute entiére. Ses autres Ouvrages ſont, *Epiſtola Pauli ad Romanos, cum annotationibus Gilberti Cognati*: *Defenſio pro Cleri Flandriæ libertate*, &c. *Commentarius in Ovidium de Remedio Amoris.* Il vivoit ſur la fin du 15 ſiécle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belg.* Bleiswyk, *Deſcr. de Delft. part.* 2.

* **DELFT**, (Dirk van, ou Théodore de) natif de Delft fut pour ainſi dire le nourriſſon d'Albrecht Duc de Baviére & Comte de Hollande, qui le fit étudier à ſes dépens, & le pouſſa ſi loin qu'il fut reçu Docteur en Théologie, dignité qui dans ce tems-là n'étoit pas ſi commune qu'aujourd'hui. Le Duc qui le chériſſoit tendrement, lui fit une penſion, & le nomma pour ſon Prédicateur. On ne ſait l'année ni de ſa naiſſance, ni de ſa mort. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bleiswyk *Deſcr. de Delft. part.* 2.

* **DELFT**, (Jean de) natif de Delft, fut pendant pluſieurs années Coadjuteur de l'Evêque Strasbourg & compoſa en Latin quelques Ouvrages qui ont été publiez après ſa mort, entr'autres, *de Poteſtate Pontificia*; *de Notis Eccleſiæ*, & quelques autres. * Valére André, *Biblioth. Belgica. p.* 489.

* **DELFT**, (Roland de) natif de Delft, fut Minime à Utrecht. Le Profeſſeur Boxhorn dans ſon Théatre de Hollande, en parle comme d'un exemple ſingulier de modeſtie & de patience parmi les Moines de ſon Ordre, qui pour honorer ſa mémoire lui firent dans leur Egliſe une épitaphe des plus honorables. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bleiswyk, *Deſcr. de Delft. pag.* 2.

DELFZYL ou **DELFZYL-SCHANS**, c'eſt-à-dire, le fort de Delfzyl, fortereſſe des Provinces-Unies, ſituée dans la province de Groningue, à trois lieues de la ville de ce nom. Elle eſt à l'emboûchure du Fivel ou du Damſter-Diep dans la riviére d'Ems, où elle a un aſſez bon port. * Maty, *Diction. Géogr.*

* **DELGADILLO**, (Chriſtophle) Religieux Eſpagnol de l'Ordre de S. François, natif de Madrit, refuſa l'Evêché de Tuy, & ſe rendit à Rome en 1664. Il y fit imprimer, *Tractatus de Angelis, de Incarnatione, de Adoratione, de Sacramentis in genere, & aliquibus in ſpecie, de Pœnitentia, de Euchariſtia Sacramento*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DELGADO ou del **GADO**, riviére de la Baſſe Ethiopie. Elle coule dans le Zanguébar, & ſe décharge dans la mer de même nom, au midi de la ville de Quiloa. On ne voit entre les deux qu'un grand Cap qu'on nomme *Capo Delgado*, & qu'on croit être le *Promontorium Raptum* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

DELGADO de Mattos (Emanuel,) Portugais né à *Caſtello de Vide*, profeſſa le Droit Romain avec beaucoup de ſuccès dans l'Univerſité de Coïmbre, & il ne quitta ſa chaire, que pour exercer l'office de *Deſembargador dos Agravos*, ou Conſeiller au Parlement de Lisbonne. Il avoit étudié avec beaucoup de ſoin l'Hiſtoire des familles de divers païs de l'Europe, & il avoit fait décrire celles de Portugal, d'Eſpagne, de France & d'Angleterre ; mais ces Ouvrages qui faiſoient ſept volumes n'ont point encore paru. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

DELGADO TORRENEIRA, (Antoine) *Voyez* TORRENEIRA.

DELGADO, (Roderic) *Cherchez* DOSMA.

* **DELICHIA**, petite Iſle de la Mer de Gréce. Elle eſt une des Curſolaires qui ſont dans le Golfe de Patras, vers l'entrée de celui de Lépante. * Maty, *Dict. Géogr.*

DELI. *Voyez* DELLI.

DELIES, fête célébre parmi les Athéniens, établie en l'honneur d'Apollon, ſurnommé Délien, *Delius*, pour qui ils avoient une vénération toute extraordinaire. Pendant cette fête, il étoit défendu d'exécuter à mort aucun criminel, parce que tout le monde étoit occupé à aller à l'iſle de Délos & à en revenir & revenir de l'iſle de Délos. La loi des Athéniens étoit formelle là-deſſus, Δημοσίᾳ μηδένα ἀποκτιννῦναι πρὶν ἂν εἰς Δῆλον ἀφίκηται τὸ πλοῖον, καὶ πάλιν δεῦρο. *Deliorum feſtos dies, dum Delum itur, reditur, damnatorum ſupliciis ne funeſtato.* Xénophon & Platon font tous deux mention de cette fête, & ils remarquent que le fameux Socrate, quoique déja condamné à mort, reſta encore trente jours dans la priſon, parce que les fêtes Déliennes s'étoient rencontrées dans cet intervalle. C'étoit un privilége particulier attaché aux fêtes d'Apollon, que les Athéniens ne vouloient aucunement ſouiller par la mort d'un homme. Ils n'avoient pas le même égard pour les autres fêtes, puiſque l'on voit que Phocion ayant été condamné par un jugement du peuple, à mourir par le poiſon, le jugement fut exécuté un jour de fête conſacré à Jupiter. *Voyez* Plutarque, *ſur Phocion.*

DELILA. *Voyez* DALILA.

DELIS, nom que les Turcs donnent aux Gardes du prémier Viſir. Il en a ordinairement depuis cent juſques à quatre cens, ſelon que le Viſir eſt plus ou moins magnifique. Ils affectent de parler fiérement & de faire des récits de leur bravoure. Leurs armes ſont une lance, & une hache d'armes, avec l'épée. Il y en a auſſi qui portent des piſtolets à leur ceinture. Ils ſont la plupart de la Boſnie & de l'Albanie ; & comme ils ſont naturellement plus fidéles que les Turcs, le Grand Viſir Coprogli en entretenoit deux mille pour ſa garde. Ce mot ſignifie *hardis, intrépides, braves.* * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

DELISLE, (Guillaume) naquit à Paris le dernier Février 1675. *Claude Deliſle* ſon pére prit un ſoin tout particulier de ſon éducation, & dirigea lui-même ſes études. Le fils ne pouvoit avoir de meilleur Maître que ſon pére, & le progrès de ſes études répondit pleinement à l'habileté de celui qui les conduiſoit. Claude Deliſle mort en 1720, dans un âge très-avancé, étoit l'homme de Paris qui avoit le plus de réputation pour enſeigner l'Hiſtoire & la Géographie. Son fils plus porté à cette derniére fut ſecondé par ſes ſoins dans le goût naturel qu'il ſe ſentoit pour elle, & y fit en peu de tems de tels progrès, que dès l'âge de huit ou neuf ans il dreſſoit & deſſignoit lui-même des Cartes ſur l'Hiſtoire ancienne. La Géographie avoit été comme abandonnée depuis la mort de *Nicolas Sanſon*, & l'on n'avoit fait que copier les Cartes de ce grand homme ; cependant ces Cartes étoient remplies de fautes, parce que le petit nombre d'obſervations exactes que l'on avoit, lorsqu'elles avoient été faites, n'étoit pas ſuffiſant pour régler toutes les poſitions. Les diſtances itinéraires qui ſervoient à déterminer la ſituation des villes, étoient peu exactes & évaluées par une eſpece d'eſtime aſſez imparfaite, la vraye quantité des meſures employées dans les différens païs pour exprimer les diſtances, n'étant pas connue. La ſituation des villes, le cours des riviéres, & les ſinuoſitez de leurs contours, le giſement des côtés, &c. tout cela étoit mal orienté, parce qu'il les avoit marqués ſur la foi des Mémoires dreſſés ſur des obſervations faites avec la bouſſole, par des gens à qui la variation de l'aiguille aimantée étoit inconnue ou du moins qui ignoroient la véritable quantité de cette variation. Outre ces défauts généraux, communs à toutes les Cartes, celle de M. Sanſon en avoit qui leur étoient particuliers. Car quoique la Geographie lui ait de grandes obligations, & qu'on doive s'étonner qu'avec auſſi peu de ſecours qu'il en avoit, lorsqu'il commença, il ait porté cette ſcience auſſi loin qu'il l'a fait, il faut cependant avouer qu'il ne perfectionna pas ſes découvertes comme il l'auroit pu faire. Il demeura toûjours attaché à ſes anciens préjugez, ſes derniéres Cartes ſont auſſi imparfaites que les prémiéres, & ſous le mauvais prétexte de conſerver l'uniformité dans ſes ouvrages, il mit toûjours dans ſes Cartes les ſources du Nil au de là de la ligne, ſous le tropique du Capricorne, ſur la foi de Ptolomée, quoique la fauſſeté de cette opinion fût démontrée, & il donna à la haute Aſie, à la Chine, & à la Tartarie une étendue & une diſpoſition contraires au témoignage de toutes les rélations exactes. On vit toûjours dans ſes Cartes la terre d'*Yeço* plus proche de l'Amérique qu'elle ne l'eſt en effet. Guillaume Deliſle, en étudiant la Géographie, ſentit ces défauts, & il ſe ſervit de cette connoiſſance pour éviter d'y tomber. Il ſe crut obligé de faire ſubir un nouvel examen à toute la Géographie, & de ne regarder tout ce que nous avions d'ouvrages géographiques & de Cartes, que comme des matériaux, dont il ne falloit uſer, qu'après s'être aſſuré du dégré d'antorité qu'il falloit leur donner. Il ne reçut donc aucunes poſitions, ni aucunes ſituations comme certaines, ſans s'être aſſuré des preuves ſur leſquelles elles étoient appuyées, & par là il ſe forma de l'Univers un plan preſque tout nouveau, tous les lieux de la terre étant liés les uns aux autres, & le déplacement de l'un entraînant néceſſairement celui de preſque tous les autres. L'étendue que l'on donnoit à nôtre continent d'Occident en Orient étoit trop grande, ainſi la poſition de tous les lieux de la terre péchoit en longitude. Les obſervations Aſtronomiques faites à la Chine rendoient cette erreur très-ſenſible ; mais les Géographes peu familiariſez avec l'Aſtronomie, chicanoient encore ſur l'exactitude des obſervations. On ne pouvoit leur faire comprendre qu'entre deux obſervations exactes, faites, l'une à *Paris*, & l'autre à *Pekin*, l'imperfection des inſtrumens, ou les autres petits incidens inévitables dans ces opérations ne pouvoient produire une différence plus grande, que celle qui pourroit ſe trouver entre deux obſervations faites dans le même lieu, & en même tems par deux des plus habiles Aſtronomes. Ils ne pouvoient concevoir que cette différence, à peine ſenſible dans ce dernier exemple, diſparoîtroit entiérement, ſi elle ſe trouvoit répandue ſur une diſtance, comme celle d'ici à la Chine. M. Deliſle entreprit de les convaincre par une méthode qui fût d'avantage à leur portée. Il raſſembla tout ce qu'il put amaſſer de journaux & de routiers des navigations de la Mer Méditerranée, tant des routes faites de Cap en Cap, en ſuivant les Terres, que de celles qui traverſoient cette mer d'une extrémité à l'autre dans tous les ſens. Il traça toutes ſes routes ſur un même plan, les évaluant ſelon l'eſtime des Pilotes, & faiſant les déductions néceſſaires pour les courans connus, il les dirigea ſelon les *Rhumbs* de vent, ayant égard à la variation de la bouſſole, & trouva que ſur cette Carte, dans laquelle il n'avoit fait aucun uſage des obſervations aſtronomiques, l'étendue de la Mer Méditerranée ſe trouvoit préciſément la même que celle qu'il auroit fallu lui donner en ſuivant ces obſervations. M. Deliſle en ſuivant une méthode ſi parfaite & ſi exacte ne pouvoit manquer de faire de grands progrés. A l'âge de 25. ans, en 1700, il publia une *Mappemonde*, les Cartes de l'Europe, de l'Aſie, de l'Afrique, & de l'Amérique, une Carte de l'Italie & ſes deux globes d'un pié de diamétre. Le Globe céleſte avoit été conſtruit ſur les obſervations les plus exactes des Aſtronomes de l'Académie des Sciences, & M. Caſſini le pére avoit dirigé l'ouvrage. Cette même année M. Deliſle publia une Carte de l'Afrique ancienne, depuis Carthage juſqu'au Détroit. Cette Carte étoit deſtinée à éclaircir la Notice des Evêchez de ce grand païs. Mais comme dans la plus grande partie de l'Afrique les Evêchez n'étoient guéres que de groſſes Cures, cette Carte extrêmement détaillée, & ſur laquelle toutes les routes des Itinéraires anciens ſont marquées, peut être d'un grand uſage pour l'Hiſtoire ancienne. M. Deliſle a donné depuis une nouvelle édition de ſa Mappemonde & de ſes quatre parties du monde, beaucoup plus parfaite que la prémiére. La plupart des changemens qu'il y a faits ſont une ſuite des prémiers. Il y en a même

me qu'il auroit voulu faire dès la prémiére édition, mais une eſpéce de honte l'avoit retenu. Il avoit cru devoir reſpecter le préjugé, & ne le choquer que ſur les points, où la force de ſes preuves alloit juſqu'à l'eſpéce de démonſtration, qui a lieu dans la Géographie. Il avoit deſſein de publier une Introduction à la Géographie, dans laquelle il promettoit de donner les raiſons des changemens qu'il avoit faits dans ſes Cartes; mais il ne l'a point exécuté. Il y a cependant dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences quelques Mémoires ſur ce ſujet. On trouve auſſi dans les Journaux des Savans de l'année 1700, pluſieurs lettres ſur cette matiére, avec deux autres à M. *Nolin*, qui l'accuſoit de l'avoir pillé dans ſa Mappemonde. En 1701, & dans les années ſuivantes, M. Deliſle donna un grand nombre de cartes différentes. En 1702, il fut reçu à l'Académie des Sciences en qualité d'Eléve d'Aſtronomie, de laquelle il paſſa enſuite à celle d'Aſſocié. Il fut choiſi pour enſeigner la Géographie au Roi Louïs XV. qui en 1718 lui donna la qualité de ſon prémier Géographe avec 1200 livres d'appointement; qualité dont il n'y avoit point encore d'exemple. Il mourut le 25. Janvier 1726, âgé de 51. ans. Il n'a laiſſé qu'une fille. Il avoit trois fréres qui ont pris tous trois le parti des Sciences; les deux plus jeunes ſe ſont attachez à l'Aſtronomie & ſont de l'Académie des Sciences, l'un en qualité d'Aſſocié, & l'autre en qualité d'Adjoint. Ils ont été appellez à Pétersbourg par S. M. Czarienne en conſéquence des projets formez par *Pierre le Grand*, pour y établir un Obſervatoire & une Ecole d'Aſtronomie. Le troiſiéme des fréres de M. Deliſle s'eſt attaché à l'Hiſtoire. * *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *Tom. I.*

* **DÉLITZSCH** ou **DÉLITZ**, ville de Miſnie dans la Haute Saxe en Allemagne, ſur le Lubber, environ à trois lieues de Leipſic au nord. Elle appartient au Duc de Saxe-Mersbourg. On dit que le mot *Délitzſch* ſignifie en Eſclavon *une terre ſainte*. En 1429, cette ville fut priſe & brûlée par les Huſſites; & en 1527, elle ſouffrit un nouvel incendie. **Gr. Dict. Univ. Holl.* Peckenſtein, *Theatr. Sax. P.* III. *p.* 136. 137.

DÉLIUS, l'un des noms d'Apollon. Ce nom lui fut donné de l'iſle de Délos où Latone perſécutée par Junon, accoucha de lui & de Diane. D'autres prétendent qu'il a été appellé *Delius*, parce que par ſa lumiére il fait paroître toutes choſes, & dérivent ce nom du mot Grec Δῆλος, qui veut dire *clair*, *manifeſte*. * Pomey, *Pantheum Mythicum.*

DÉLIUS ou **DELLIUS**, (Quintus) un des Officiers d'Antoine, étant envoyé vers Cléopatre, lui perſuada de paroître devant lui dans ſes plus riches ornemens. Elle le crut, & par ſa magnificence autant que par ſa beauté, elle gagna ce vainqueur l'an 713 de Rome, & 41 avant J. C. Meſſala Corvinus appelloit Délius, *Deſultor bellorum civilium*, faiſant alluſion à ceux qui dans une courſe de chevaux montoient ceux qu'on appelloit *Deſultorii*, & ſautoient de l'un ſur l'autre ſans s'arrêter. Délius avoit imité leur manége dans les diſſenſions qui partagérent la République; car il paſſa du parti de Dolabella à celui de Caſſius; de celui de Caſſius à celui d'Antoine; & de ce dernier à celui d'Auguſte Céſar. Son dernier changement ne fut pas tout à fait volontaire. Quelques traits un peu libres qui lui avoient échapé, le rendirent odieux, & on le chaſſa, comme il le diſoit lui-même dans l'Hiſtoire de ſon tems qu'il avoit compoſée. C'eſt lui que Strabon, *liv.* 11. appelle Adelphius: il dit qu'il étoit ami d'Antoine, dont il avoit décrit l'expédition contre les Parthes. * Plutarque, *Vie d'Antoine.* Joſeph, *liv.* 14. Appien, *liv.* 5. Dion, *liv.* 48.

DELLÉS, eſt le nom que les Anciens donnoient à deux Lacs qui ſont en Sicile près de la ville de Catane, & qui ont été depuis appellez *Crateres.* Ils ſont de fort peu d'étendue, mais d'une profondeur très-conſidérable. Les premiers Habitans de la Sicile ont cru que ces Lacs étoient conſacrez aux Dieux Paliques, parce que c'étoit par leur ouverture que ces Dieux étoient ſortis de la terre. Lorsqu'une choſe avoit été volée, celui qu'on accuſoit du larcin étoit obligé de ſe purger par ſerment, & de vérifier ſon ſerment, par l'épreuve des eaux de ces Lacs. *Voyez* **PALIQUES.**

DELLI ou **DEHLI**, ville & Royaume des Indes, dans les États du Grand Mogol. La ville eſt ſituée dans une vaſte campagne, ſur le bord de la riviére dite de Gemna. L'ancienne Delli n'eſt plus qu'un fauxbourg d'une nouvelle ville dite *Chagehan-Abad*, & par abbréviation *Gehan-Abad*, qui veut dire Colonie de Cha-gehan, parce qu'un Grand Mogol de ce nom l'a fait bâtir au commencement du XVII. ſiécle. Il la deſtina pour être la capitale de ſon Empire. Elle eſt entourée de murailles de brique, excepté du côté de la riviére. On y voit auſſi une grande fortereſſe, outre le vieux Delli, & un autre fauxbourg. * Bernier, *Hiſt. du Mogol.*

DELLIUS (Quintus) *Voyez* **DELIUS.**

DELMATIUS. *Cherchez* **DALMATIUS.**

DELME, bourg de Lorraine, ſitué entre Mets & Marſal. On croit que c'eſt le lieu, que les Anciens nommoient *ad Duodecimum.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* **DELME**, petite riviére de Weſtphalie, prend ſa ſource dans le Comté de Diepholt, traverſe du ſud au nord la partie la plus occidentale du Comté d'Oldembourg, paſſe à Delmenhorſt qui en a tiré ſon nom, coule en ſuite du ſud-oueſt au nord-eſt, & ſe jette dans le Wéſer à deux lieues ou environ au deſſous de Bréme.

DELMENHORST, petite ville d'Allemagne dans la Principauté d'Oldembourg, avec titre de Comté. Elle eſt ſur la riviére de Delme qui lui donne ſon nom, éloignée de trois lieues de Bréme, & un peu plus d'Oldembourg. Le Roi de Danemarck en eſt le maître, depuis l'an 1667. * Sanſon. Baudrand.

* **DELMENHORST**, (le Comté de) dans le Cercle de Weſtphalie en Allemagne, eſt borné au nord & à l'orient par le Duché de Bréme, au midi par l'Eveché de Munſter & par le Comté de Diepholt, & à l'oueſt par le Comté d'Oldembourg. Delmenhorſt en eſt la capitale.

DELMETIUS. *Voyez* **DALMATIUS.**

DELMINIO, DELMINO, DALMANA, DAMNA, DAMNIO, DUMNO & DENNA, petite ville de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Boſnie entre la Drina & le Lim, à quinze lieues de Séraio du côté du couchant. Delminio eſt aujourd'hui peu de choſe. C'eſt aſſez mal à propos que quelques-uns prétendent que cette ville a donné le nom à la Dalmatie, & qu'on ſuppoſe ſans la moindre preuve qu'elle fut la capitale d'une petite République de ce nom. On a vu cy-deſſus que les Dalmates étoient un peuple particulier d'Illyrie, qui occupoit un fort petit païs, entre la Céréa & la Cettina, & l'on ne peut deviner ce qui engagea à appeller Dalmatie, le païs qu'on avoit connu d'abord ſous le nom d'Illyrie. * Maty, *Diction. Géogr.*

DELMONT, ou **DELSPERG**, petite ville d'Allemagne, ſituée dans l'Evêché de Bâle, ſur la riviére de Birs, à ſix lieues au deſſus de Bâle, & à quatre lieues de la ville de Soleurre. * Maty, *Diction. Géogr.*

DÉLOS, iſle de l'Archipel, vers l'Europe, au midi de Tine, fut célébre autrefois par le temple d'Apollon, & par les oracles qu'il y rendoit. La fable veut que ce Dieu ſoit né dans cette iſle avec ſa ſœur Diane, qu'auparavant elle étoit errante, & que depuis les couches de Latone elle devint fixe. Apollon y avoit un Temple fameux. Servius aſſûre qu'il n'y rendoit ſes Oracles, que ſix mois de l'été, & que de là il paſſoit à Patare Ville de Lycie, où il en prononçoit d'autres durant l'hiver. C'eſt en expliquant les vers 143 & 144 du quatriéme Livre de l'Enéïde, *Qualis ubi hibernam Lyciam, &c.* Les Athéniens s'en étant rendus maîtres la purifiérent, ordonnant que tous les tombeaux en fuſſent ôtez & qu'on les portât dans une Iſle voiſine nommée, *Rhenaa.* Délos eſt appellée par les Grecs modernes, *Δῆλοι*, *Deli*, au nombre plurier, parce qu'ils comprennent ſous le même nom, l'iſle *Rhenaa*, qui de loin ſemble ne faire que la même iſle avec Délos. Ils appellent celle-ci la grande Délos, parce qu'elle a plus d'étendue; & l'autre (qui eſt la véritable) la petite Délos. Les Mariniers les appellent *Sdiles*, parce que les Grecs parlant d'aller à ces Iſles, ils diſent *'s Dilous*, pour *εἰς Δήλους*, c'eſt-à-dire, *à Délos*; d'où l'on a fait *Sdiles*, par une erreur dont on peut voir d'autres exemples dans l'article de SETINES. La grande Délos a quelques maſures, & de bonnes terres, que les Habitans de Myconé viennent cultiver; mais la véritable Délos eſt toute couverte de ruïnes, & n'eſt peuplée que de liévres & de lapins. Il y en a toûjours eu une grande quantité; c'eſt pourquoi on l'appelloit autrefois *Lagia*, du Grec *λαγῶς*, qui ſignifie un *liévre*. Les Anciens lui ont auſſi donné le nom *d'Orygia*, comme qui diroit *Iſle des Cailles*, parce que, ſelon la penſée de Solin, c'étoit là que les premiéres avoient été vues. A préſent qu'il ne s'y ſéme plus de grain, on n'y voit plus de cailles. Hérodote aſſûre que cette Iſle étoit fertile en palmiers; mais aujourd'hui il n'y en a pas un ſeul, & il n'y vient que des lentiſques, qui produiroient du maſtic, comme ceux de l'iſle de Chio, ſi on les cultivoit. Quelques Auteurs ont prétendu que Délos étoit la premiére des Iſles, qui parut après l'écoulement des eaux du déluge d'Ogygès, long-tems avant celui de Deucalion; & que pour ce ſujet on l'avoit nommée Délos, du Grec *δῆλος*, qui ſignifie *manifeſte.* Mais c'eſt une fable mal inventée, ſuppoſé même que ces déluges particuliers euſſent pu beaucoup enfler la mer; car les eaux venant à ſe retirer, Délos auroit plutôt été des derniéres à paroître, puiſque cette Iſle eſt plus baſſe que celles qui ſont aux environs. Ariſtote dit que Délos, fut ainſi appellée, parce qu'elle vint à paroître tout d'un coup hors de la mer, dans un endroit où il n'y avoit point eu d'iſle auparavant. Ce qui n'eſt pas incroyable, puiſque ſouvent les tremblemens de terre ont pouſſé au deſſus de la mer, des terres qu'on n'y avoit point encore vues, & ont élevé des montagnes dans des plaines. Strabon s'eſt trompé, lorsqu'il a dit que le mont Cinthus, qui eſt au milieu de l'iſle, eſt une haute montagne, puiſqu'elle n'a qu'environ vingt ou trente toiſes de haut. C'eſt un roc de marbre granite aſſez approchant de celui d'Egypte. Ceux qui ont examiné les ruïnes de Délos, y ont vu les reſtes d'un Collége, que les Mariniers appellent à préſent les Ecoles; d'un ovale pour les Naumachies, ou combats de mer; d'un temple d'Apollon; & d'un théatre. Au reſte, l'iſle eſt ſi couverte de débris & de monceaux de marbre, que, ſi on y vouloit à préſent bâtir une ville, il ne ſeroit pas beſoin d'y employer d'autres pierres. * J. Spon, *Voyage d'Italie, &c. en* 1675. Pline *l.* 4. *c.* 12. Strabon, *l.* 10. Thucydide, *l.* 3.

DELPHES, ville de la Phocide, ſur le mont Parnaſſe, étoit autrefois renommée par ſes oracles, qui ſe rendoient dans le temple d'Apollon. Diodore de Sicile dit que la premiére découverte en eſt due à un troupeau de chévres qui paiſſant autour d'une ouverture de terre, jettoient des cris extraordinaires, toutes les fois qu'elles s'en approchoient. Le Paſteur voulant voir ce que c'étoit, ſurpris par des exhalaiſons qui en ſortoient, prononça des prophéties qui ſe trouvérent véritables. Lorsque ce prodige ſe fut répandu dans le païs, grand nombre de perſonnes curieuſes de l'avenir ſe tranſportoient en cet endroit, & s'entredonnoient des réponſes ſur leurs demandes. Mais comme l'ouverture de la foſſe etoit dangereuſe, & que pluſieurs agitez de fureur y tomboient, ſans jamais être vus dans la ſuite, on s'aviſa de fermer cette ouverture avec un trépié, qui empêchoit d'y tomber. Au commencement on choiſit de jeunes filles conſacrées à Diane, pour prononcer les oracles de ſon frére, juſqu'à ce qu'un certain Echécrate de Theſſalie, épris de la beauté d'une de ces filles, eut l'inſolence de la ravir: ce qui fit qu'on n'en deſtina plus à cet office, qui ne fuſſent âgées de plus de cinquante ans. Plutarque dit que ce Paſteur, qui le premier fut tranſporté de cette fureur prophétique, ſe nommoit Corétas. Depuis, cet oracle fut célébre par toute la terre. Le temple, qui s'étoit extrêmement enrichi des offrandes qu'on y envoyoit de toutes parts, fut ſouvent pillé. Pauſanias nomme, entre ceux qui commirent ce ſacrilége, un inſulaire d'Eubée, la nation des Phlgéyes, Pyrrhus fils d'Achille, Xerxès, les Phocéens, nos Anciens Gaulois, & enfin Néron, qu'il accuſe d'y avoir vo-

lé cinq cens ſtatues de cuivre. Dion ajoûte que ce Prince diſtribua aux ſoldats tout le territoire de Cyrrhée, qui étoit le domaine d'Apollon ; outre qu'il combla le propre endroit d'où ſortoient les oracles, faiſant égorger des hommes ſur la bouche de l'antre. L'Oracle d'Apollon ſe rendoit dans le temple de cette ville, à l'endroit d'une caverne creuſe en terre, dont l'ouverture n'avoit pas beaucoup de largeur. La Pythienne ou Devinereſſe s'aſſeyoit ſur un trépié, poſé au deſſus de cette ouverture ; & après avoir reçu une fumée odoriférante qui en ſortoit, elle paroiſſoit comme remplie d'une fureur divine, & rendoit des oracles en vers & en proſe. Ce trépié étoit environné & couvert de lauriers, qui en cachoient preſque la vue à ceux qui venoient conſulter l'oracle ; & la fumée formoit un nuage, qui les empêchoit encore de voir l'artifice de la Pythienne, qui prenoit quelquefois une trompette parlante, pour faire entendre une voix plus qu'humaine, par cette ſorte d'inſtrument, que le Pére Kircher, & le Chevalier Morland ont retrouvé de nos jours. Ceux qui ſervoient à la fourbe de la Devinereſſe, paſſoient au fond de la caverne, par un chemin ſouterrain, qui faiſoit une communication ſecrette entre leurs appartemens & cette eſpéce de puits. Nous avons un illuſtre exemple de ces paſſages pratiquez ſous terre, dans l'hiſtoire des Prêtres de Baal, dont le Prophéte Daniel découvrit l'artifice. La Pythienne paroiſſoit remplie de l'eſprit d'Apollon: ce qui étoit quelquefois un effet du Démon qui la poſſédoit; mais ſouvent cette fureur apparente étoit cauſée par la force des parfums & des odeurs ſoufrées que l'on brûloit au fond de la caverne, & étoit augmentée par les emportemens étudiez de la Dévinereſſe ; laquelle, après ces contorſions violentes, reprenant ſon bon ſens & ſon air ſérieux, prononçoit les vers que les Miniſtres du temple avoient compoſez ſur le ſujet, pour lequel on avoit conſulté l'oracle, & qu'elle avoit appris par cœur.

Suidas, Cédréne, Nicéphore, & pluſieurs Auteurs rapportent, que, vers le tems de la naiſſance du Sauveur du monde, ce fameux Oracle d'Apollon de Delphes devint muet ; & qu'Auguſte étonné de ce ſilence extraordinaire reçut pour réponſe, qu'un enfant Hébreu, Dieu des Dieux, le chaſſoit de ſon thrône, & le contraignoit de deſcendre dans les Enfers. C'eſt ce que nous apprenons de ces vers, qui néanmoins ont tout l'air d'être ſuppoſez, quoique la ceſſation de l'oracle n'en ſoit pas moins certaine.

Me puer Hebræus, Divos Deus ipſe gubernans,
Cedere ſede jubet, triſtemque redire ſub Orcum,
Aris ergo dehinc tacitis abſcedito noſtris.

Delphes fut épiſcopale & ſuffragante d'Athénes, ſous le Chriſtianiſme. Ce n'eſt plus préſentement qu'un grand amas de ruïnes, ſur leſquelles il y a un petit village nommé Caſtri au pié du Mont Parnaſſe, entre Salone & Livadia. * Strabon. *liv.* 9. Pauſanias, *liv.* 10. Dion, *liv.* 62. Diodore. Plutarque. Juſtin. Cédréne, *in Camp.* Suidas, *in Aug.* Oroſe, *liv.* 6. *Hiſt. c.* 18. *& ſuiv.* Baronius, *App. ad Ann. & A. C. I.* Van Dalen, *de Oraculis.*

DELPHIDIUS, (Atticus Tyro) Rhéteur célébre & Profeſſeur à Bourdeaux, floriſſoit dans le IV. ſiécle. Le Poëte Auſone a fait ſon éloge en vers, en parlant des illuſtres Profeſſeurs de Bourdeaux, *Carm.* 5. Apollinaris Sidonius parle auſſi de lui dans la lettre qu'il écrivit à Sapaudus, qui eſt la 10. du 5. livre, & loue ſon abondance dans le diſcours. *Tua verò tam clara, tam ſpectabilis dictio eſt, ut illi diviſio Palæmonis, gravitas Gallionis, abundantia Delphidii &c. non modo non ſuperiora, ſed vix æquiparabilia ſcribantur.* S. Jérôme en parle *en la Chron. A. C.* 360.

DELPHIN, (Saint) Evêque de Bourdeaux, dans le IV. ſiécle, fut appellé au Concile de Saragoſſe, tenu l'an 381, & y contribua beaucoup à la condamnation de Priſcillien, d'Helvidius, de Salvien, & d'Inſtantius Hérétiques de ce temps-là. Il ſe retira enſuite en ſon diocéſe, pour empêcher que ces ſéducteurs, qui n'avoient pas voulu paroître au Concile, n'y vinſſent ſemer leurs erreurs. Ils eurent la hardieſſe d'entrer dans Bourdeaux ; mais ce ſaint Prélat les contraignit d'abondonner l'Aquitaine, & de fuïr en Italie. Son zéle le porta à aſſembler un Concile contre eux en ſa ville épiſcopale l'an 385, où Priſcillien & Inſtantius, que ceux de leur parti avoient fait Evêques, furent condamnez de nouveau, & déclarez indignes & déchus de toute dignité eccléſiaſtique. Ce fut Delphin qui baptiſa ſaint Paulin, & qui lui donna les premiéres inſtructions de la vie ſpirituelle. * *Martyrologe Romain*, 24. *décemb.* S. Paulin, *en ſes Ep.*

DELPHINUS, (Pierre) fut Général de l'Ordre des Camaldules au commencement du XVI. ſiécle. On a des lettres de lui qui furent écrites avant ſon généralat, depuis l'an 1462, juſqu'à l'an 1480. Elles ſont compoſées avec eſprit & bien écrites. On en a retranché, dans l'impreſſion, un endroit dont le Pére Mabillon a fait part au public. Il porte que les Florentins qui ont un lion pour armes, ayant placé un lion ſur le haut de la grande égliſe d'Arezzo pour marque de leur ſouveraineté, les Habitans de cette ville s'étant revoltez, abattirent ce lion, & le jettérent dans un puits ; que quand les François entrérent dans cette ville ſous Charles VIII. on tira ce lion du puits, qu'on le plaça au milieu de la grande rue, & que tous les Habitans d'Arezzo qui paſſoient par là, furent obligez de ſe mettre à genoux devant ce lion, & à demander pardon de leur revolte. Delphinus mourut le 15 de janvier 1525, & fut enterré à Murane proche de Veniſe, dans le couvent de S. Michel. *Hiſt. de l'Ordre des Camaldoli.* Mabillon, *Muſæum Italicum. tom.* 1. *part.* 1. *p.* 179. 203.

DELPHIUS (Ægidius.) *Voyez* DELFT (Gilles de)
DELPHIUS (Johannes) *Voyez* DELFT (Jean de)
DELPHIUS. (Rolandus) *Voyez* DELFT (Roland de)
DELPHON. *Voyez* DALPHON.

DEL-RIO, (Martin-Antoine) Jéſuite né à Anvers, en 1551; Il étoit fils d'*Antoine* Del-Rio, Gentilhomme Eſpagnol, qui poſſédoit de grands biens dans les Païs-Bas, & d'*Eléonore* Lopez de Villeneuve. Après avoir fait ſes baſſes claſſes dans ſon païs, il vint étudier en Rhétorique & en Philoſophie à Paris, dans le Collége de Clermont, ſous le célébre Jean Maldonat. De là il alla étudier en Droit à Douay & à Louvain, & alla enſuite en Eſpagne, où il fut reçu Docteur dans l'Univerſité de Salamanque en 1574. A ſon retour dans les Païs-Bas, il fut Conſeiller au Parlement de Brabant, Intendant d'armée, & exerça depuis d'autres emplois conſidérables. Mais lorſque les guerres civiles eurent commencé de diviſer ces provinces, il fit un ſecond voyage en Eſpagne, & entra parmi les Jéſuites à Valladolid l'an 1580, qui étoit le 29 de ſon âge. Cinq ou ſix ans après, étant revenu dans les Païs-Bas, il fut employé à enſeigner la Philoſophie, les Langues, & les Lettres ſacrées : ce qu'il continua aſſez long-temps à Louvain où il fit amitié avec Juſte-Lipſe, à Liége, à Mayence, à Gratz en Stirie, & à Salamanque en Eſpagne. Il mourut à Louvain le 29 octobre 1608, en la 58 année de ſon âge. Martin Del-Rio commença de bonne heure à être Auteur ; car dès l'âge de 29 ans il donna au public Solin, corrigé ſur les manuſcrits de Juſte-Lipſe ſon ami avec des Notes, imprimé à Anvers en l'an 1572. Il fit depuis d'autres Ouvrages de Belles Lettres, ſavoir, des Notes ſur Claudien, & ſur les Tragédies de Sénéque, qui ſe trouvent dans ſon *Syntagma Tragœdiæ Latinæ*, & quelques Traitez de Droit imprimez à Lyon en 1606. Mais l'ouvrage qui a fait le plus parler de lui, eſt ſon Traité des *Diſquiſitions Magiques* en trois tomes, imprimé pour la premiére fois à Louvain en 1599 & 1601; & depuis à Mayence & à Lyon. Comme on eſt curieux de ces hiſtoires extraordinaires, cet Ouvrage eut beaucoup de cours, quoiqu'il ſoit rempli de beaucoup de contes & de fables que l'Auteur adopte, & qui ne méritent pas d'être rapportez. Il y cite une infinité d'Auteurs la plupart obſcurs & inconnus. Il s'eſt auſſi fort diſtingué dans la République des Lettres par un Ouvrage de grande érudition, qui a pour titre *Martini Antonii Delrii Syntagma Tragœdiæ Latinæ*. Cet Ouvrage a été imprimé in 4to. à Anvers en 1593, & à Paris en 1619. Del-Rio a encore fait treize Panégyriques de la Vierge, intitulez *Florida Mariana*, imprimez à Anvers en 1589 ; & avec d'autres Ouvrages ſur le même ſujet, à Lyon en 1607, ſous le titre d'*Opus Marianum*, qui contient le Miroir de la Vierge, le Miroir de la charité & de la patience de Jeſus & de Marie, les Polémiques & les Panégyriques de Marie. Ceux qu'il a compoſez ſur l'Ecriture ſont plus ſolides & plus eſtimables. Il a compoſé un Commentaire ſur la Geneſe, intitulé *le Phare de la Sageſſe ſacrée*, imprimé à Lyon en 1608, des Commentaires ſur le Cantique des Cantiques, imprimez à Ingolſtad en 1604, & ſur les Lamentations de Jérémie, imprimez à Lyon en 1608, les Adages ſacrez de l'Ancien Teſtament imprimez à Lyon en 1602, & trois tomes des paſſages les plus difficiles & les plus utiles de l'Ecriture-Sainte. Enfin l'on a deux Ouvrages de Del-Rio contre Scaliger ; l'un anonyme, ſous le titre de *Vindiciæ Areopagiticæ*, imprimé en 1607 ; & un autre en 1609, ſous le nom de Liberius Sanga Verinus Eſpagnol, intitulé *Peniculus Foriarum Elenchi Scaligeriani pro Societate Jeſu*, addreſſé à Charles Bonartius Flamand. Ces Ouvrages ſont principalement ſur les livres attribuez à ſaint Denys l'Aréopagite, ſavoir s'ils ſont véritablement de celui qui a été converti par ſaint Paul. Del-Rio ſoutient l'affirmative, & Scaliger la négative ; & de part & d'autre cette queſtion, qui n'eſt que de pure critique, fut traitée avec beaucoup d'emportement. Il y a un autre Traité Pſeudonyme de Del-Rio, imprimé à Madrid en 1610, & à Cologne en 1611, intitulé, *Commentarius rerum in Belgio geſtarum à Petro Henriquez Comite Fontano, addito tractatu de Tumultibus Belgicis, autore Rolando Mirteo Onatino*, qui eſt l'Anagramme d'Antonio-Martin Del-Rio. Il y a encore l'édition qu'il fit avec des Notes du *Commonitorium* d'Orientius Evêque dans les Gaules, & des Enigmes de ſaint Aldelme ou Althelme, imprimez à Anvers en 1600. Cet Auteur avoit beaucoup de lecture & de ſavoir ; mais il étoit fort crédule & fort prévenu ; il écrit aſſez purement, mais avec rudeſſe & d'un ſtyle affecté. Il a été accuſé de plagiat par Jean Alb. Faber. Scaliger dans ſes Notes ſur Properce ne l'appelle que Maître d'école, & le traitte encore plus mal dans ſes lettres. Il ne faut pas confondre les écrits de cet Auteur avec ceux de Jean Del-Rio de Bruges, duquel on parle dans l'Article qui ſuit immédiatement celui-ci. * Le Mire, *in Elog. Belg.* Valére André, *Biblioth. Belg. P.* 643 *& ſuiv.* Allegambe, *de Script. Soc. Jeſu, &c.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. XVII. ſiecle. t.* 1. Jo. Alb. Faber, *Cent. Plagiar. no.* 49. Gillot, *dans les Epitres Françoiſes adreſſées à Scaliger. p.* 261.

DELRIO (Jean) de Bruges, Juriſconſulte, Grand Vicaire d'Anvers, & Protonotaire Apoſtolique, devint Doyen de l'Egliſe Cathédrale d'Anvers, après avoir été Official & Archidiacre. On a de lui, *Oratio habita in funere Reverendiſſimi Domini Johannis Miræi Antuerpienſis Epiſcopi*; *Expoſitio Moralis Pſalmi CXVIII, Beati immaculati*, &c. C'eſt le Pſeaume CXIX ſelon l'Hébreu) *Pſalmi VII pœnitentiales.* Il mourut en 1624, la veille de l'Epiphanie ou de la fête des Rois, c'eſt à dire le 5. Janvier. * Valére André, *Biblioth. Belgica. p.* 491.

DELSPERG, ville d'Allemagne, *cherchez* DELMONT.

DELTA, eſt le nom que les Anciens donnérent à l'iſle que le Nil forme en Egypte, parce qu'elle eſt ſemblable à cette lettre des Grecs. Ptolomée en met deux, le grand & le petit. C'eſt après avoir lavé le Caire, que le Nil ſe ſépare en ces deux bras qui embraſſent le païs, & font un triangle. Ces deux bras en produiſent d'autres qui formoient certaines bouches, dont quelques-unes ſont fermées. Hérodote parle d'un temple de la ville de Buſiris, au milieu du Delta ; & par là il prétend prouver que les Egyptiens ont les premiers établi les fêtes. Le Delta peut avoir quarante cinq lieues de côtes depuis la ville de Damiette juſques à celle d'Alexandrie, & vingt-cinq de hauteur depuis la côte juſques à l'endroit où le Nil commence à ſe diviſer. C'eſt un des Païs les plus fertiles de l'Egypte. Il y pleut plus ſouvent que dans les autres endroits, & les inondations du Nil y ſont moins grandes. On le diviſoit anciennement en dix neuf Juriſdictions, & aujourd'hui il renferme les Gouvernemens de *Garbia*,

tia, de *Menouria*, & de *Callioubies*. Les villes les plus conſidérables, ſont *Damiette*, *Roſette*, *Alexandrie*, *Menouria* & *Maala* ou *Elmala*. On trouve les trois prémiéres ſur la côte, & les deux derniéres dans les terres. * Hérodote, *au liv.* 2. *ou Euterpe.* Ptolomée, *l.* 4. *Geogr.* Strabon, *l.* 15. & 17. Pline, *l.* 5. *chap.* 9. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

DELTA, Hiſtorien. *Cherchez* ANTENOR.

DÉLUGE. L'an du monde 1656, & avant J. C. 2379, Noé ſe retira dans l'arche avec ſa femme, ſes trois fils, Sem, Cham, & Japhet, & leurs femmes, & y aſſembla ſept couples de bêtes nettes, & une couple d'animaux de toute ſorte d'autres eſpéces pour en conſerver la race. *Geneſe ch.* 7. *v.* 2. L'hiſtoire ſacrée dit qu'auſſi-tôt après, les fontaines du grand abîme & les cataractes du ciel furent ouvertes, & qu'il plut pendant quarante jours & quarante nuits. Les meilleurs Interprétes entendent par les fontaines du grand abîme, les goufres d'eau qui ſont ſous terre, & dans les creux des montagnes; & par les cataractes du ciel, un amas extraordinaire de nuées qui tombérent de l'air, (que l'Ecriture appelle ciel,) comme les eaux des cataractes du Nil, & d'autres fleuves, dont la chûte dans des précipices fait un bruit épouvantable. Cet amas s'étoit fait par une puiſſance ſurnaturelle, n'étant pas poſſible autrement que les eaux ſurmontaſſent de quinze coudées les plus hautes montagnes de la terre. L'inondation dura pendant 150 jours, faiſant cinq mois ſolaires. Les uns les comptent depuis l'entrée de Noé dans l'arche, les autres depuis la fin de la pluye continuée durant quarante jours. Toute la durée du déluge fut d'un an lunaire & dix jours, qui font une année ſolaire; car il commença l'an 600 de Noé, le 17 jour du ſecond mois; & il finit l'an 601 de ce Patriarche, le 27 jour du ſecond mois.

Les hommes, qui vivoient avant le déluge, étoient grands & robuſtes, & ne ſe nourriſſoient néanmoins que de fruits, & de légumes, ſelon quelques Auteurs. D'autres ſe ſont imaginé que les Deſcendans de Seth ſe contentérent de légumes & de fruits, & que la poſtérité ſeule de Caïn, n'épargna ni les poiſſons ni les bêtes: enſuite ces deux races ayant fait des alliances par mariage, elles ſuivirent une même maniére de vie.

A l'égard du vin, l'Ecriture dit que Noé fut le premier qui planta la vigne, peut-être parce qu'il montra le premier la maniére de la cultiver. Quelques-uns ont cru que l'arc-en-ciel ne paroiſſoit point avant le déluge; parce que le texte ſacré nous apprend que Dieu l'établit, pour être un ſigne public, que le déluge n'arriveroit jamais dans la ſuite des temps. D'autres aſſurent que l'arc-en-ciel étant un météore naturel, il avoit paru dans les premiers ſiécles du monde; mais qu'après le déluge il commença d'être un ſigne, ſuivant l'ordre de Dieu, ce qu'il n'étoit pas auparavant. On demande ſi Noé eut des enfans après le déluge, ou s'il n'y eut que Sem, Cham, & Japhet, qui multipliérent le genre humain. Dieu ayant béni Noé, & lui ayant commandé de croître & de multiplier, il n'eſt pas croyable que ce Patriarche n'ait pas contribué de ſa part à repeupler la terre, pendant les 350. ans qu'il vécut depuis. Cajétan ſemble être de ce ſentiment; mais Pererius & d'autres, tiennent le contraire; parce que l'Ecriture ne parle que de Sem, de Cham, & de Japhet. Les Rabbins rapportent, à ce ſujet, une fable ſemblable à celle de Cœlus & de Saturne: ils diſent que Cham rendit ſon pére ſtérile par art magique, pendant qu'il dormoit. Les Chaldéens donnent à Noé un fils, nommé Junithun; mais ce Junithun, autrement Hermès, étoit un petit-fils de Noé, & non pas ſon véritable fils, dont il fût immédiatement le pére.

Il eſt aiſé de croire que la ſurface de la terre a changé par le déluge; mais on ne peut juger de ce changement que par des conjectures. Il y a apparence que pluſieurs terres molles & baſſes ont été couvertes d'eau, & ont formé des lacs ou des parties de mer; qu'ailleurs il a paru de nouvelles terres; qu'il y a eu des preſqu'iſles détachées de la terre-ferme, par la rupture des iſthmes; & qu'en d'autres endroits il s'eſt élevé des langues de terre & de ſable, qui ont joint des Iſles au continent; que les eaux, ayant creuſé de grands canaux dans certains païs, les ont diviſez en pluſieurs Iſles, & que de là il s'eſt fait des Archipélages ou Archipels nouveaux. De pareils changemens ſont arrivez dans la ſuite des tems depuis le déluge; & la mer a ſéparé pluſieurs païs qui étoient unis, & dans un même continent.

On a peine à comprendre comment les animaux paſſérent, après le déluge, dans les diverſes parties du monde; mais l'Aſie étoit peut-être jointe, (& l'eſt peut-être encore) à l'Amérique, vers la Tartarie & les terres de Jeſſo: on prétend qu'elle tient à l'Afrique par l'Iſthme de Suez, & qu'elle confine à l'Europe vers la Moſcovie. L'Europe & l'Afrique pouvoient être jointes au lieu où eſt le Détroit de Gibraltar. Platon & les Annales des Athéniens nous apprennent, qu'il y avoit une très-grande Iſle nommée l'Iſle Atlantique, à l'Occident de l'Europe. Les animaux ont pu paſſer dans les Iſles, en nageant, ou par des iſthmes, que la violence des flots a coupez & emportez depuis. On a bien pu auſſi les y tranſporter dans des navires, comme on fait encore à préſent d'Europe en Afrique. De quelque maniére qu'on explique ce paſſage, il eſt certain que l'on trouve ces animaux dans ces païs depuis le déluge, & qu'il faut qu'ils y ayent paſſé. Un Auteur moderne, dont le livre fut condamné à Rome l'an 1650, a oſé avancer, que le déluge ne fut point univerſel, & que les eaux ne couvroient que les plus hautes montagnes de la Judée: de ſorte que les animaux purent ſe ſauver ſur les autres montagnes; mais c'eſt une opinion contraire au texte de l'Ecriture-Sainte.

Le Paradis terreſtre fut détruit par le déluge; & c'eſt ſans aucun fondement que quelques-uns croyent, qu'il fut élevé au-deſſus des eaux par les Chérubins qui en avoient la garde. L'Ecriture-Sainte ne dit nulle part que ni Enoch ni Elie furent tranſportez dans le Paradis terreſtre; mais que Dieu prit, ou enleva Enoch, & qu'il fut tranſporté dans l'air: ainſi on ne doit point conclurre de là, que ce lieu de délices ſubſiſte encore, pour être la demeure des Patriarches.

Preſque tous les Auteurs Latins, Grecs, Hébreux, Arabes, & Egyptiens aſſurent, qu'il y avoit des livres touchant les Sciences & les Arts, avant le déluge; qu'Adam fut le premier Auteur, auſſi bien que le premier pére; que Seth & Enoch écrivirent des livres; ce que firent auſſi les Deſcendans de Caïn; que Noé enferma les bons livres dans l'arche; & que ſon fils Cham, qui étoit extrêmement curieux de ſecrets, y cacha ceux qui traitoient de Magie. *Geneſe, ch.* 6. 7. 8. * Kircher, *Arca Noë, lib.* 2.

☞ La Fable & l'Hiſtoire profane font mention de deux déluges célébres. Le déluge d'Ogygès inonda l'Attique, & celui de Deucalion la Gréce propre. *Voyez* ce qu'on en dit ſous leurs titres propres.

* **DELVINO** ou **DELBENO**, petite ville de l'Epire, qui, quoique fort peu conſidérable en elle même, ne laiſſe pas d'être le ſiége d'un Evêché. Elle eſt au nord-nord-eſt de la Baſtie dont elle eſt éloignée de dix ou onze lieues.

DEMADES d'Athénes, de Marinier devint Orateur, & fit paſſer, comme nous l'apprend Cicéron, les bons mots de la Marine, dans le Barreau. Son éloquence lui aquit un ſi grand pouvoir ſur l'eſprit de Philippe de Macédoine, qu'après la fameuſe bataille de Chéronée, que ce Prince gagna la 3. année de la CX Olympiade, & la 338 avant Jeſus-Chriſt ſur les Athéniens, il adoucit tout à fait ſon eſprit. Une autre fois remarquant, que le même Philippe ſe préſentant avec tous les ornemens de la royauté aux priſonniers, qu'il avoit fait en cette bataille, leur inſultoit inhumainement, *Je m'étonne*, lui dit-il, *de ce que la fortune t'ayant diſtribué le perſonnage d'Agamemnon, tu t'amuſes à faire celui de Therſite.* Au reſte ce que Plutarque rapporte de lui, fait connoître qu'il aimoit l'argent & la bonne chére. Il dit qu'Antipater ſe vantoit d'avoir deux amis à Athénes, Phocion & Démades, qu'il ne pouvoit perſuader au premier de recevoir des préſens, & qu'il n'en pouvoit faire aſſez, pour ſatisfaire à l'avidité de l'autre. Le même le comparoit aux victimes immolées, dont il ne reſtoit que la langue & le ventre. Caſſander fils d'Antipater, le fit mourir avec ſon fils, comme ſuſpect de trahiſon. Quelques autres diſent, que ce fut Antipater même qui le condamna à la mort, après avoir intercepté des lettres qu'il écrivoit à ſes ennemis, vers la 3. année de la CXIV Olympiade, & 322 ans avant Jeſus-Chriſt, * Diodore de Sicile, *liv.* 17. & 18. Cicero, *in Orat.* Plutarque *en Phocion.* Démoſthéne, *aux Apophth. &c.* Photius, *Biblioth. Cod.* 29. *ex Arriano. Cod.* 245. *ex Phocione.* Athénée. Stobée, &c.

* **DEMADES**, Orateur Athénien, avoit été adopté par le précédent au rapport de Suidas.

DEMADES, riche Athénien, prenoit plaiſir à faire paroître ſa magnificence, dans des dépenſes tout à fait inutiles. Les Athéniens ayant défendu par une loi d'admettre aucun étranger, pour jouer dans les Jeux publics, impoſérent une amende de mille drachmes (qui étoit la valeur de plus de cinquante écus de nôtre monnoye,) à celui qui contreviendroit à cette ordonnance: ce qui n'empêcha pas Démades de donner des ſpectacles au peuple, où il introduiſit juſqu'à cent étrangers, ſe ſoumettant à la peine de payer cent mille drachmes. * Pontanus, *cap.* 3. *de Magnificentia.*

DEMAGORAS, Auteur ancien, avoit écrit en Grec de la fondation de Rome. Il eſt cité par Denys d'Halicarnaſſe, mais on ne ſait pas en quel temps il a vécu. * Denys d'Halicarnaſſe, *au l.* 1. *des Antiqq. Rom.*

DEMAGORAS, grand flateur, que les Athéniens condamnérent à dix talens d'amende, pour avoir appellé Alexandre un Dieu.

* **DEMARARI**, riviére de l'Amérique méridionale dans la Caribane, entre les fleuves d'Eſſebeke & de Derbice, coule du midi au nort, & ſe décharge dans la Mer de Nort.

DEMARATE, l'un des principaux citoyens de Corinthe, de la famille des Bacchiades, vivoit vers la troiſiéme année de la XXX Olympiade, & la 658 avant Jeſus-Chriſt. Ne pouvant ſouffrir la domination de Cypſéle, qui avoit uſurpé dans cette ville l'autorité ſouveraine, il ſortit du païs avec toute ſa famille, & paſſa en Italie, où il s'établit à Tarquinies en Toſcane. C'eſt là qu'il eut un fils nommé *Lucumon*, qui fut depuis Roi de Rome, ſous le nom de *Tarquin l'ancien.* * Denys d'Halicarnaſſe, *liv.* 3. *Antiqq. Rom. c.* 10. Tite-Live, *liv.* 1.

DEMARATE, fils d'Ariſton, Roi de Sparte, lui ſuccéda au Royaume. Cléoméne, Roi de l'autre famille & ſon ennemi, perſuada aux Lacédémoniens qu'il n'étoit pas fils d'Ariſton, & corrompit même la Pythienne du temple de Delphes, où l'on avoit envoyé pour éclaircir le ſoupçon par l'oracle. Ainſi Démarate fut chaſſé du thrône, & ſe retira en Aſie vers la premiére année de la LXXII Olympiade, & la 492 avant Jeſus-Chriſt. Darius fils d'Hyſtaſpes le reçut généreuſement, & lui fit de grands biens. On dit qu'il avertit les Lacédémoniens des deſſeins que faiſoient les Perſes contr'eux; ſe croyant plus obligé à ſa patrie, quoi qu'injuſte, qu'à ſes ennemis bien que généreux. Hérodote dit que ce Prince s'étoit rendu très-illuſtre parmi les Lacédémoniens, par ſes conſeils, par ſes actions, & par le prix qu'il avoit remporté aux Jeux Olympiques, dans la courſe du chariot à quatre chevaux, ce qui n'étoit arrivé à aucun Roi de Sparte. * Hérodote, *l.* 6. *ou Erato.* Juſtin. *l.* 2. Pauſan. *in Lacon.*

DEMARATE, de Corinthe, compoſa divers Traitez citez par les Anciens. Plutarque dans ſon Traité des Riviéres, parle d'un Traité ſur le même ſujet, dont il cite le troiſiéme livre, & au même endroit il ſe ſert du quatriéme livre de l'Hiſtoire de la Phrygie. Un autre Traité hiſtorique de l'Arcadie eſt cité par le même Auteur *au ch.* 16. *des petits paralléles*, & par Stobée *au ch. de la Patrie*, lequel a pris encore une petite hiſtoire du troiſiéme livre des ſujets de Tragédie. Ce dernier Ouvrage étoit connu de ſaint Clément d'Alexandrie qui en fait mention *in Protreptico.* Enfin on trouve trois petits vers d'un Démarate au premier livre de l'Anthologie.

* DE'MARATE, ſe trouve dans Juſtin *l.* 20. *ch.* 4. pour déſigner le pére de Pythagore : mais il s'eſt trompé, puiſqu'il s'appelloit Mnéſarque. Voſſius conjecture qu'il faut lire Marmacus, & Tan. le Févre *ou* Faber l'approuve.

DE'MARQUE, Auteur d'un Traité des Jeux inſtituez en l'honneur de Bacchus, cité par le Scholiaſte d'Ariſtophane, dans la Comédie intitulée *Aves* ou *les Oiſeaux*.

DE'MAS, de la ville de Theſſalonique en Macédoine, embraſſa l'Evangile, & fit paroître d'abord beaucoup de dévotion & de zéle pour la publication de cette doctrine. Il s'attacha à l'Apôtre ſaint Paul, qui l'avoit inſtruit dans les véritez de la Religion, il fut même mis en priſon, & ſouffrit beaucoup de maux avec l'Apôtre. Mais enfin, la vanité & le ſiécle préſent l'emportérent ſur la piété. Il abandonna lâchement l'Apôtre ſaint Paul, & s'en retourna en ſon païs. On dit que dans la ſuite il embraſſa les erreurs de Simon le Magicien, de Nicolas, de Phigelle, & d'Hermogéne, & ne fit pas même ſcrupule de donner de l'encens aux idoles. * II. *Timothée, ch.* 4. *v.* 9.

* DEMAS. Quelques uns donnent ce nom à l'un des voleurs qui fut crucifié avec J. C. D'autres l'appellent *Dumachus*.

DEMBIGH. *Voyez* DENBIGH.

* DEMBROWITZ, DEMBROVIZA, DAMBROVIZA & DOMBROVIZA, ville & riviére de Valachie.

DE'ME, riviére de la Pruſſe Ducale, ou plutôt une coupure qui coule dans la Nadravie, & qui, quoi qu'elle ne ſoit pas grande, eſt néanmoins conſidérable ; parce qu'elle joint le Golfe qu'on appelle *Curiſch-Haff*, avec la riviére de Prégel, qui ſe décharge dans un autre grand Golfe, qui porte le nom de *Friſch-Haff*. * Maty, *Diction. Géogr.*

* DE'ME'AS, fils de Démades, riche Athénien, dont il eſt parlé cy-deſſus. *Suidas* en fait mention, en parlant de Démades, & d'autres Auteurs que l'on verra citez dans la *Bibliothéque Attique de* Jean Meurſius.

DE'MEN. *Voyez* DÉMENSE'RE.

* DE'ME'NE'TE, Athénien. *Cherchez* DE'MON.

* DÉMENSÉRE, ou montagne de *Démen* en Afrique dans le Royaume de Maroc, dans la Province de Héa ſur les confins de la Province de Sus.

DE'ME'OCLITE. *Voyez* DE'MOCLITE.

DE'MER, riviére des Païs-Bas. Elle a ſa ſource près de Bilſen, au couchant de Maſtricht, dans le païs de Liége, où elle baigne Haſſelt, enſuite entrant dans le Brabant Eſpagnol, elle paſſe à Dieſt, à Siechen, à Arſchot, & à Malines, & ayant reçu les riviéres de Geete, de Dyle, de Senne, & de Néthe, elle prend au deſſous de celle-ci le nom de *Ruppel*, & va ſe décharger dans l'Eſcaut vis à vis de la ville de Ruppelmonde. * Maty, *Diction. Géogr.*

DÉMERARI. *Voyez* DEMARARI.

DÉMÉTES, ancien peuple de la grande Bretagne, le long de la mer d'Irlande, ayant les Silures au Levant, & les Ordovices au nord. Ainſi ils occupoient ce que l'on nomme aujourd'hui les Comtez de Cardigan, de Pembrock & de Caermarden. *Maridunum* à préſent Caermarden, étoit leur capitale. * Camden. Sanſon. Maty, *Dict. Géogr.*

DE'ME'TRIADE, ville de Theſſalie, & capitale du Royaume de Macédoine, dans le païs de Magnéſie, avec Evêché ſuffragant de Lariſſe. Strabon, Pline, Etienne de Byſance, Tite-Live, &c. parlent de cette ville, qui étoit ſituée ſur le Golfe Pélaſgien, *Pelaſgicus Sinus*, dit aujourd'hui, Golfo di Vollo, & Golfo dell Armiro. Plutarque qui parle de cette ville dans la vie de Brutus, & en celle de Démétrius, dit que ce dernier lui avoit donné ſon nom, & qu'il l'avoit compoſée de petits villages qui étoient autour *d'Jolcos*. Strabon, lib. 9. raporte la même choſe, & ajoûte que *Démétrius le Preneur de villes, la bâtit ſur la côte de la mer, entre Nelia & Pagaſes, & qu'il y fit venir les Habitans des petites villes voiſines, de Nelia, de Pagaſes, d'Ormenium, de Rhiſunthe, de Sepiade, d'Olizon, de Boeben, & d'Jolcos, qui ſont à préſent des villages.* Cette ville a été pendant pluſieurs années le havre des Rois de Macédoine, & a eu ſous ſa juriſdiction *Tempé* & les monts de *Pélion* & d'*Oſſa*. Le même Strabon dit que la ville de Démétriade, & celles de Corinthe & de Chalcis, étoient les fers dont les Rois de Macédoine ſe ſervoient pour tenir la Gréce en eſclavage. Stephanus de *Urbibus* met Démétriade ſur le Golfe *Pagaſetic* en égale diſtance de la Phocide & de l'Eubée. On la nomme aujourd'hui Dimitriada. * Le Pére Lubin, *Tables Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

DE'ME'TRIADE, fille d'Olybrius, de l'illuſtre famille des Aniciens de Rome, vivoit dans le V. ſiécle. S'étant retirée en Afrique avec ſa mére Julienne, & ſon ayeule Proba, pour éviter la fureur des Goths, qui avoient inondé l'Italie, elle fut ſi touchée de ce qu'elle oüit dire dans Carthage à ſaint Auguſtin, ſur l'état de la virginité chrétienne, qu'elle fit deſſein de l'embraſſer, & de quitter un époux auquel on l'avoit promiſe. Saint Jérôme la voulant affermir dans une ſi ſainte réſolution, lui écrivit une belle lettre. C'eſt celle qui commence, *Inter omnes materias, &c.* Le Pape Innocent I. qui gouvernoit alors l'Egliſe, & les plus grands perſonnages de ce temps, lui écrivirent ſur le même ſujet. Saint Auguſtin ſur tout loue cette ſainte réſolution, *Ep.* 143. 179. *&c.* Un autre Auteur apparemment Africain, adreſſa auſſi à Démétriade une lettre qu'on trouve parmi celles de ſaint Proſper, à qui elle eſt fauſſement attribuée. Pélage étoit alors en réputation pour ſa piété : cela fut cauſe que Julienne le pria d'écrire à ſa fille, pour la fortifier dans ſa réſolution : au moins il en parle en cette ſorte. Il le fit avec beaucoup d'art ; mais entre les beautez du diſcours il gliſſa le venin de ſon héréſie, pour corrompre l'eſprit de celle qu'il feignit de vouloir exhorter à la vertu : ce qui obligêa ſaint Auguſtin d'y répondre par une lettre qu'il écrivit à Julienne. C'eſt la 143, que nous avons alléguée. * Baronius, *An. Chriſt.* 410. 413.

DE'ME'TRIEN, Patriarche d'Antioche, ſuccéda l'an 253 à Fabius, & tint le ſiége juſqu'en l'année 260. Il eut pour ſucceſſeur Paul de Samoſate, célébre par ſes impietez. * Euſébe, *l.* 6. *Hiſt. & en la Chron.* Baronius, *A. C.* 255. *n.* 37. 262. *n.* 7.

DE'ME'TRIO. *Cherchez* CANEVARI.

DE'ME'TRIOFF ou DIMITRIOFF, ville de la Moſcovie, ſituée dans la Province d'Ouſtiough ſur la *Dwina*. C'eſt apparemment celle qu'on nomme ſur les cartes *Diomitre Navoloſt*. Elle eſt environ à dix-huit lieues au deſſus de la ville d'Ouſtiough, & elle porte le nom de Démétrius Grand Duc de Moſcovie qui en a été le fondateur.

DÉMÉTRIOWITZ, petite ville de Moſcovie. Elle eſt dans le Duché de Smolensko, environ à quarante lieues de ſa capitale, du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ROIS DE MACE'DOINE DU NOM DE Démétrius.

DE'ME'TRIUS I. de ce nom, Roi de Macédoine, ſurnommé *Poliorcétès*, c'eſt-à-dire, *le Preneur de villes*, étoit fils d'Antigonus un des Capitaines & enſuite un des ſucceſſeurs d'Alexandre le *Grand*. Sa vie a été extrêmement mêlée. Il perdit la premiére année de la CXVII. Olympiade, & 312 avant Jeſus-Chriſt, la premiére bataille qu'il donna contre Ptolomée *Lagus*, près de la ville de Gaza en Syrie ; mais ce malheur ne l'étonnant point, il obtint de nouvelles troupes de ſon pére. Il pourſuivit ſon vainqueur, défit ſon lieutenant Cilles, & le chaſſa lui-même de devant Halicarnaſſe qu'il aſſiégeoit. Après ces avantages, ayant été joint par ſon pére Antigonus, il vengea la défaite des ſiens ſur les Arabes, & leur donna la paix qu'ils violérent peu après, recouvra la Satrapie de Babylone, & délivra la ville d'Halicarnaſſe du ſiége qu'y avoit mis Ptolomée. L'annnée ſuivante paſſant dans la Cilicie, il y defit les troupes ennemies, & la ſoumit à ſes armes. En la 4. année de la CXVIII Olympiade, 305 ans avant J. C. ayant avec ſon pére Antigonus, formé le deſſein de remettre en liberté les villes Gréques, il partit avec une puiſſante armée, s'empara du Pyrée, prit & raſa le fort de Munychie, chaſſa Démétrius Phaléréüs de la ville d'Athénes, & fit alliance avec les Habitans ; enſuite dequoi il prit Mégare. Ce fut pour lors que les Athéniens, par une lâche complaiſance, ordonnérent que le vingt-ſixiéme jour de leur mois, nommé parmi eux *Thargélion*, qui revient à l'onziéme de mai, auquel Démétrius entra dans la ville, fut nommé *σωτήριος*, *le jour de Salut* & de la liberté publique, & qu'ils donnérent le ſurnom de *σωτὴρ* ou *Sauveur*, au même Prince. Dans le même temps, Antigonus le rappella & l'envoya dans l'iſle de Chypre, où il défit Ménélaüs, Général des troupes de Ptolomée, prit Salamine avec pluſieurs autres villes, & remporta ſur mer une victoire contre le même Ptolomée, qui venoit au ſecours de la ville de Paphos. En même temps Démétrius reçut le nom de Roi de ſon pére, qui venoit auſſi de le prendre pour la premiére fois. Il perdit une partie de ſa flotte dans l'expédition d'Egypte, & en l'an 304 avant J. C. il fut obligé par un traité de lever le ſiége de Rhodes. Deux ans après il fit avec Caſſander une paix de peu de durée, remit Ephéſe en liberté, recouvra Lampſaque, Paros, & perdit avec ſon pére, contre Séleucus, Caſſander & Lyſimachus, la fameuſe bataille d'Ipſus, qui mit leur Royaume en proye aux vainqueurs. Antigonus y fut tué, & Démétrius ſe retira en Chypre, donna ſa fille Stratonice en mariage à Séleucus, & s'empara de la Cilicie, où il ſe maintint, auſſi bien que dans les Villes de Tyr & de Sidon. L'an 296 avant Jeſus-Chriſt, il ravagea la ville de Samarie, & deux ans après il ſe dédommagea de la perte de l'iſle de Chypre par la conquête de la Macédoine, où il regna ſept ans. Au bout de ce terme, il fit de grands préparatifs pour recouvrer tous les Etats de ſon pére ; mais il fut chaſſé de la Macédoine par Séleucus, Ptolomée, & Lyſimachus, joints avec Pyrrhus. Il alla attaquer Athénes, leva le ſiége, paſſa dans la Carie & la Lydie, & enſuite dans la Phrygie ; mais en étant chaſſé par la diſette de vivres & de fourrages, il ſe retira à Tarſe, d'où il eut vainement recours à la clémence de Séleucus ſon gendre. Il lutta encore quelque temps contre ſa mauvaiſe fortune. Enfin ayant été trahi par ſes ſoldats dans la Cyrcheſtique, contrée de la Syrie, il fut obligé de ſe ſoumettre à la clémence de Séleucus, qui l'envoya à Apamée, ou *Pella*, dans la Cherſonéſe de Syrie. Démétrius y fut ſi bien traité, que ne ſongeant qu'à faire bonne chére, il mourut de trop d'embonpoint, la 3. année de la CXXIII Olympiade, & la 286 avant Jeſus-Chriſt, après trois ans de priſon. Démétrius laiſſa pour ſucceſſeur Antigonus Gonatas : on dit qu'il fut le plus beau Prince de ſon temps. * Plutarque, *en ſa Vie.* Diodore, *liv.* 19. *&* 20. Juſtin, *l.* 19. *& ſuiv.* Euſébe, *en la Chron.* Appien Alexandrin, *de Bello Syriaco, &c.*

DE'ME'TRIUS II. fils d'Antigonus dit *Gonatas*, parce qu'il avoit été élevé en la Ville de Gones en Theſſalie, ſuccéda à ſon pére l'an 512 de Rome. Etant encore enfant, comme dit Juſtin, il mit une armée ſur pié, & chaſſa Alexandre fils de Pyrrhus, qui s'étoit emparé de la Macédoine en l'abſence d'Antigonus. Ainſi il ne recouvra pas ſeulement cet Etat, mais il dépouilla auſſi Alexandre de l'Epire. La légéreté des Soldats étoit ſi grande, ajoûte le même Hiſtorien, ou la fortune ſi variable, que les Rois étoient tantôt en exil, tantôt ſur le thrône. Démétrius régna dix ans, & mourut l'an 522 de Rome, laiſſant Philippe ſon fils en fort bas âge. * Juſtin. *lib.* 26. Polybe, *lib.* 2. Euſébe, *en la Chron.*

DE'ME'TRIUS, fils de Philippe, fut envoyé en ôtage à Ro-

à Rome, & ſe concilia, par ſon bon naturel, l'affection des plus conſidérables de cette ville. Depuis, lorſque ſon pére fut accuſé dans le Sénat, il le juſtifia par ſa modeſtie. A ſon retour en Macédoine, les peuples exprimérent l'amour qu'ils avoient pour lui, par des éloges ſi éclatans, que ſon frére Perſée outré de jalouſie, apoſta de faux témoins qui le rendirent ſuſpect à Philippe. Ce pére ſoupçonneux, ſe laiſſant ſurprendre à ces calomnies, s'en défit par le poiſon dans la CL Olympiade, mais ayant depuis reconnu l'innocence de Démétrius par la conduite de Perſée, il mourut de regret du parricide qu'il avoit commis, & deshérita en mourant le dernier qui l'avoit porté à le faire, & qui néanmoins lui ſuccéda. * Tite-Live, *l.* 10. Polybe, *aux Frag.* Juſtin, *l.* 32.

ROIS DE SYRIE.

DE'ME'TRIUS I. dit *Soter* ou *Sauveur*, Roi de Syrie, étoit fils de Séleucus *Philopator*, qui l'envoya en ôtage à Rome. Pendant ce temps, Séleucus ayant été empoiſonné la premiére année de la CLI Olympiade, & 176 avant Jeſus-Chriſt, ſon frére Antiochus *Epiphanès*, puis ſon fils Antiochus *Eupator*, furent élus Rois au préjudice de Démétrius, la même année. Son jeune âge lui fit porter cette injuſtice aſſez patiemment, juſqu'à la mort de ſon oncle Antiochus *Epiphanès*. Mais alors étant déja âgé de vingt-trois-ans, & voyant que les Romains ne s'empreſſoient point de le rétablir ſur le thrône de ſes péres, environ deux ans après l'avoir demandé vainement au Sénat, il prit la fuite, ſous prétexte d'une chaſſe, la 3 année de la CLIV Olympiade & 162 avant Jeſus-Chriſt, ſe rendit maître du Royaume, & fit tuer ſon couſin germain Antiochus *Eupator*, avec ſon Tuteur Lyſias. Alcime, qui avoit acheté le pontificat des Juifs d'Antiochus *Eupator*, ayant ſçu ce changement, vint trouver Démétrius, pour obtenir la confirmation de ſa dignité, & lui dépeignit Judas *Machabée*, comme un Tyran, & comme un ennemi des Rois de Syrie. Cela fut cauſe que Démétrius envoya Nicanor, & puis Bacchides ſes Généraux, qui déſolérent la Judée en diverſes occaſions. Le dernier de ces deux donna une bataille dans laquelle Judas *Machabée* perdit la vie. Cependant Démétrius ſe rendit inſupportable à Ptolomée *Philométor* Roi d'Egypte, à Ariarathes Roi de Cappadoce qu'il avoit vaincu, à Attale Roi de Pergame, & aux Juifs : de ſorte que, par une conſpiration générale, ils ſecondérent les deſſeins d'Alexandre *Balas*, qui paſſoit pour fils d'Antiochus *Epiphanès*. Ce dernier vainquit Démétrius, & le tua après un régne d'onze années, la 3 année de la CLVII Olympiade, & la 150 avant Jeſus-Chriſt. * I. des Machabées, *ch.* 7. 9. *&* 10. & II. *ch.* 14. 15. Joſephe, *l.* 12. *des Antiqq. Judaïq. ch.* 16. *& l.* 13. *ch.* 1. 2. 7. 8. &c. Appien, *de Bello Syriaco.* Juſtin, *liv.* 34. *&* 35. Strabon, *liv.* 16. Polybe, *aux Fragm.*

DE'ME'TRIUS II. dit *Nicator* ou *Nicanor*, fils de Démétrius *Soter*, fut placé la 4. année de la CLVIII Olympiade, & la 145 avant Jeſus-Chriſt ſur le thrône de Syrie, par Ptolomée *Philométor*, Roi d'Egypte. Ce Prince avoit envahi cet Etat ; & après en avoir chaſſé Alexandre *Balas* ſon gendre, il lui avoit ôté ſa fille *Cléopatre* qu'il donna à Démétrius. Il ne jouït pas long-temps de ſon uſurpation ; trois jours après avoir reçû la nouvelle de la mort d'Alexandre, il mourut miſérablement. Ainſi Démétrius reſta ſeul maître paiſible du Royaume. L'année ſuivante, tandis qu'il étoit à Laodicée où il ſe plongeoit dans les débauches, & s'abandonnoit à toutes ſortes de violences, Diodore, ſurnommé *Tryphon*, ſe ſervit d'un fils d'Alexandre *Balas*, pour uſurper la Syrie. Il en vint à bout, & une année après il fit aſſaſſiner par ſes Médecins, ce malheureux Prince, qui eſt Antiochus VI, dit *Theos* ou *Dieu*. Démétrius, pour réſiſter à Tryphon, fit alliance avec les Juifs, & marcha contre les Parthes, à qui pour faire perdre la mémoire de ſa molleſſe, il avoit déclaré la guerre. Il fut pris & mené à Phraatès leur Roi, qui lui fit épouſer ſa fille Rhodogune, l'an 141 avant Jeſus-Chriſt. Cléopatre ſa premiére femme épouſa de dépit Antiochus VII dit *Sidétès*, frére de Démétrius. Après que ce dernier eut été tué dans un combat contre les Parthes l'an 130 avant Jeſus-Chriſt, Démétrius fut remis ſur le thrône, qu'il occupa quatre ans. Son orgueil le rendit inſupportable à ſes Sujets, & pour s'en délivrer, ils demandérent à Ptolomée ſurnommé *Phyſcon*, Roi d'Egypte, qu'il leur donnât quelqu'un de la famille des Séleucides, pour les gouverner. Alexandre, dit *Zebina*, fut choiſi par lui, & venant en Syrie, il fut reçu de tout le peuple pour Roi, & contraignit Démétrius de prendre la fuite. On le chaſſa de tous les lieux où il voulut chercher un aſyle, & enfin il fut tué par quelques gens apoſtez par ſes ennemis, ſelon Joſephe, la 3 année de la CLXIII Olympiade, & 126 ans avant J. C. Appien & Tite-Live diſent que Cléopatre le fit mourir, pour ſe venger de ce qu'il avoit épouſé Rhodogune ; & Juſtin rapporte encore diverſement cette mort. * I. des Machabées *ch.* 15. *&c.* Joſephe, *l.* 13. *des Antiqq. Judaïq. & l.* 1 *de la Guerre.* Appien, *des Guerres de Syrie.* Juſtin. *l.* 36. 38. 39 Tite-Live, *l.* 60.

DE'ME'TRIUS III. ſurnommé *Eucére*, étoit le quatriéme fils d'Antiochus *Grypus*. A l'exemple de ſon frére Philippe, qui s'étoit fait Roi d'une partie de la Syrie, & à la perſuaſion de Ptolomée *Lathurus* Roi d'Egypte, il ſortit de la ville de Gnide, voiſine de Rhodes, la premiére année de la CLXXII Olympiade, & la 92 avant J. C. & ſe ſaiſit de Damas, où il ſe maintint quelque temps. Il ſe joignit à quelques Juifs mécontens d'Alexandre Jannée ; mais après avoir quitté la Judée, & défait à Béroé ſon frére Philippe, il fut pris la 4. ou 5. année de ſon régne par les Parthes, qui l'envoyérent à leur Roi Mithridate, frére & ſucceſſeur de Phraatès, chez lequel il mourut de maladie. Il eſt difficile de fixer la durée du régne de ce Prince, parce que les Auteurs n'en parlent preſque point. * Joſephe, *l.* 13. *des Antiqq. Judaïq. c.* 21. 22. *&c. l.* 1. *des Guerres*, *c.* 3.

PRINCES ET GRANDS HOMMES de ce nom.

DE'ME'TRIUS PHALE'RE'US, ou *le Phalérien*, Philoſophe Péripatéticien, fils de Phanoſtrate, & diſciple de Théophraſte, floriſſoit du tems d'Alexandre *le Grand*. Après la mort de ce Prince, il fit pluſieurs harangues à Athénes, fut Archonte la 4 année de la CXVII Olympiade, l'an 309 avant J. C. & gouverna dix ans avec un pouvoir preſque abſolu dans cette ville, qui l'honora de trois cens ſoixante ſtatues d'airain, dont pluſieurs étoient élevées ſur des chars à deux chevaux. Il enrichit la ville de beaucoup de revenus, & l'embellit de grand nombre d'édifices. Quelques-uns de ſes ennemis ayant conſpiré ſa perte, le firent condamner à mort pendant ſon abſence ; mais n'ayant pu ſe ſaiſir de lui, ils déchargérent leur rage ſur ſes ſtatues, qu'ils renverſérent. Démétrius l'ayant ſçu s'en moqua, & dit qu'il avoit ſujet de ſe conſoler du tort que ſes ennemis avoient fait à ſes ſtatues, puiſqu'ils n'avoient point de pouvoir ſur ſa vertu, qui les lui avoit fait élever. Il ſe retira vers Caſſander, puis chez Ptolomée *Lagus*, Roi d'Egypte. On dit que ce Prince qui l'aimoit, lui demanda conſeil touchant la ſucceſſion de ſes enfans, pour juger s'il préféreroit ceux qu'il avoit d'Eurydice, à Ptolomée *Philadelphe* qu'il avoit de Bérénice ; & que Démétrius lui conſeilla de mettre la couronne ſur la tête des premiers. Ce qui fâcha, dit-on, ſi fort Philadelphe, qu'après la mort du Roi ſon pére, l'an 283 avant JESUS-CHRIST, il rélégua Démétrius, qui mourut de la morſure d'un aſpic. C'eſt ainſi qu'en parle Diogéne Laërce qui eſt contredit par d'autres Auteurs. Au reſte, Démétrius *Phaléréüs* a plus travaillé en proſe & en vers qu'aucun autre Péripatéticien de ſon temps. Ses Ecrits étoient partie d'Hiſtoire, partie de Politique, de Poëſie, d'Eloquence, de harangues & d'ambaſſades, de collections, de fables d'Eſope, outre pluſieurs autres Traitez. Diogéne Laërce nomme cinq livres des Loix des Athéniens, deux des Citoyens d'Athénes ; deux de la maniére de conduire un peuple ; & un grand nombre d'autres qu'il rapporte en ſa vie, que l'on peut conſulter. Il y a pourtant lieu de s'étonner que cet Auteur qui a paru ſi exact à faire le dénombrement des Ouvrages de Démétrius, ne parle point des livres des Archontes, qu'il cite dans la vie de Thalès, & que pluſieurs Ecrivains ont alléguez. Pour ſon ſtyle, le même Diogéne dit, qu'il étoit d'un grave Philoſophe, quoi qu'élégant. Cicéron en fait un autre jugement. Ce Philoſophe avoit coutume de dire, que les véritables amis ne venoient dans la proſpérité, qu'après qu'on les avoit mandez ; mais qu'en l'adverſité, ils ſe préſentoient toûjours ſans être priez. Il vouloit auſſi que la jeuneſſe eût dans la maiſon du reſpect pour les parens, dans les rues pour ceux qu'elle rencontroit, & dans le particulier pour ſoi-même. Joſephe dit dans le premier livre contre Apion, qu'il avoit parlé des Juifs ; & dans le ſecond, il le cite avec éloge. Plutarque l'allégue auſſi ſouvent dans les Vies de Lycurgue, de Solon, & de Démoſthéne. * Strabon, *liv.* 9 Pline, *liv.* 34. *ch.* 6. Diogéne, *en ſa Vie*, *au l.* 5. Cicéron, *in Bruto. & l.* 1. *De Offic.*

☞ L'Opinion commune eſt que Démétrius *Phaléréüs* amaſſa deux cens mille volumes, pour la bibliothéque de Ptolomée *Philadelphe* ; & que de ſon temps ce Prince fit faire la prémiére traduction des livres ſacrez de l'Hébreu en Grec, qu'on nomme ordinairement la Verſion des Septante. Ce qui eſt viſiblement contraire au ſentiment de Diogéne Laërce, qui veut que Ptolomée *Philadelphe* ait banni Démétrius, auſſi-tôt aprés la mort de ſon pére. Pour concilier ces difficultez, on pourroit croire que cette traduction célébre ſe fit ; dans le tems que Ptolomée *Philadelphe* régnoit avec ſon pére Ptolomée *Lagus*. Ainſi Clément *Alexandrin* & ſaint Irénée, n'ont pas eu tort d'avancer qu'elle fut exécutée ſous le régne du dernier ; & Ariſtée, Ariſtobule, Joſephe, Philon, Tertullien, ſaint Epiphane, ſaint Cyrille, ſaint Auguſtin, Euſébe & une infinité d'autres illuſtres Auteurs, ont auſſi eu raiſon d'aſſurer qu'on l'entreprit pendant le régne de l'autre, c'eſt à dire environ 285 ans avant la naiſſance de J. C. On peut employer la même époque contre Scaliger, pour juſtifier que Démétrius *Phaléréüs* eut ſoin de la bibliothéque de Philadelphe. L'opinion que nous rapportons ici, eſt ſuivie par le Pére Pétau ſous l'année 284 avant l'Ere Chrétienne, & dans les Notes ſur le livre de ſaint Epiphane ; par Gérard & Iſaac Voſſius & par le Pére Riccioli : mais il y a lieu de douter ſi Démétrius a travaillé & finit la Verſion, que l'on appelle des Septante, & ſi elle a été faite par ſeptante Interprétes Juifs. *Voyez* les SEPTANTE. *Cherchez* auſſi PTOLOMÉE II. dit *Philadelphe*, & la remarque qui y eſt jointe. * Saint Irénée, *l.* 3. *ch.* 25. Clément Alexandrin, *l.* 1. *des Tapiſſ.* Joſephe, *l.* 12. *des Antiqq. Judaïq. ch.* 2. *& l.* 2. *contre Apion.* Saint Cyrille, *Cat.* 4. Saint Epiphane, *de Pond. & Menſ.* Saint Auguſtin, *l.* 18. *de Civ. c.* 42. Tertullien, *Apol. c.* 18. *&* 19. Philon, *l.* 2. *de la Vie de Moïſe.* Euſébe, *l.* 7. *Hiſt. Eccleſ. ch.* 26. *& l.* 8. *de la Prép. Evang. ch.* 1. Pétau, *Chron. & in Epiph.* Gérard Voſſius, *des Hiſt. Grecs, liv.* 1. *ch.* 12. Iſaac Voſſius, *de Tranſl. LXX. Interp. c.* 2. *&* 3. & Riccioli, *Chron. Reform. T. I. liv.* 3. *chap.* 6.

DE'ME'TRIUS MAGNE'S, Auteur contemporain de Cicéron, étoit né dans une des villes appellées Magnéſie. L'Orateur Romain le fait connoître dans l'onziéme lettre du 8. livre, où il prie Atticus de lui communiquer le livre que Démétrius lui avoit envoyé touchant la Concorde, περὶ ὁμονοίας, Plutarque, Athénée, Diogéne Laërce font mention d'un autre Ouvrage de Démétrius touchant les Auteurs qui avoient porté le mê-

même nom. Il y donnoit une liſte & une idée de leurs Ouvrages. * Voſſius, *Hiſt. Grecs.*

DE'ME'TRIUS, Auteur Grec, compoſa un livre des Rois des Juifs, où il parloit de leur captivité. Saint Jérôme le met dans le catalogue des Ecrivains illuſtres, & rapporte un paſſage de Clément *Alexandrin*, dans lequel il fait mention de Démétrius. On connoit par là qu'il eſt différent de Démétrius *Phaléréüs*, qui mourut du tems de Ptolomée II. dit *Philadelphe*, par ce que celui-ci parle de Ptolomée IV. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. * Clément Alexandrin, *l.* 1. *Strom.* Saint Jérôme, *in Cat. cap.* 38.

DE'ME'TRIUS TRICLINIUS, Mathématicien, que quelques-uns font auteur de la Sphére, qu'on attribue à Empédocle. * *Conſultez* Voſſius *des Math. ch.* 33. Il eſt différent d'un Mathématicien de ce nom, d'Alexandrie. Blancanus le met dans le V. ſiécle en ſa Chronologie des Mathématiciens.

DE'ME'TRIUS, nom de vingt Auteurs, tous conſidérables, dont Diogéne Laërce fait mention. Le premier étoit Orateur de Carthage, & plus ancien que Thraſymachus. Le ſecond eſt le Démétrius *Phaléréüs* dont nous avons parlé. Le troiſiéme qui étoit de Byzance, fut Philoſophe Péripatéticien, & eſt ſans doute celui dont parle le même Diogéne Laërce en la vie de Socrate. Le quatriéme, qui eut le ſurnom d'*Ecrivain*, étoit Peintre. Le cinquiéme, diſciple d'Apollonius de Solos. Le ſixiéme compoſa vingt livres de l'Aſie & de l'Europe: il avoit le ſurnom de *Calatien*: Denys d'Halicarnaſſe, Etienne de Byzance & quelques autres l'alléguent. Le ſeptiéme natif de Byzance a décrit en treize livres, le paſſage des Gaulois de l'Europe en Aſie, & en huit, les actions d'Antiochus & de Ptolomée avec le gouvernement de la Lybie, ſous leur empire. On connoit par là qu'il vivoit la 2 année de la CXXVI Olympiade, 275 ans avant Jeſus-Chriſt, la cinquiéme année du régne de Ptolomée *Philadelphe*, la ſixiéme de celui d'Antiochus *Soter*, lorſque les Gaulois paſſérent de Gréce en Aſie. Le huitiéme étoit Sophiſte, & demeuroit à Alexandrie, où il enſeignoit la Rhétorique. Le neuviéme appellé *Ixion*, étoit Grammairien. Le dixiéme ſurnommé *Stamnus*, Grammairien de Cyréne. L'onziéme étoit Sceptien, noble, riche, & amateur des Sciences. Le douziéme fut Grammairien d'Erythrée, & fut fait Citoyen de Lemnos. Le treiziéme étoit de Bithynie, fils du Stoïcien Diphylus, & diſciple de Panetius de Rhodes. Le quatorziéme de Smyrne étoit Orateur. Quelques-uns de ces Démétrius ont écrit en proſe. De ceux qui ont été Poëtes, le premier fit des Comédies. Le ſecond fut Poëte Epique, & écrivit contre les envieux; il ne reſte de lui que trois vers que Diogéne rapporte. Le troiſiéme de Tarſe faiſoit des Satyres. Le quatriéme étoit un homme d'une humeur fâcheuſe, & compoſoit en vers ïambes. Le cinquiéme fut un Sculpteur dont parloit Polémon: c'eſt peut-être auſſi le même dont Pline fait mention, au *liv.* 34. *chap.* 8. Le dernier d'Erythrée a traité de l'Hiſtoire, & a fait des Harangues. * Diogéne Laërce, *Vie de Demetrius*, *liv.* 5.

DE'ME'TRIUS, Philoſophe de la Secte des Cyniques, vivoit du tems de l'Empereur Caligula, l'an 40 de J. C. C'eſt celui dont Sénéque dit ces belles paroles: *La nature l'avoit produit pour faire voir à ſon ſiécle, qu'un grand génie ſe pouvoit garder d'être perverti par la multitude.* Comme il avoit aquis une très haute reputation dans la profeſſion qu'il faiſoit de la liberté philoſophique, l'Empereur Caligula voulut l'attacher à ſes intérêts, & s'imagina qu'il lui ſeroit aiſé de le gagner par un préſent. Démétrius ſe moqua de ce projet, & dit, comme le rapporte Sénéque, l. 7. *de Beneficiis*, c. 11. *ſi l'Empereur avoit deſſein de me tenter, il lui falloit tout d'un coup m'envoyer ſon diadéme. Si tentare me. conſtituerat, toto illi fui experiendus imperio.* Depuis, chaſſé de Rome par Veſpaſien, il ſe tint long-tems à Corinthe. Phavorin fait mention de Démétrius; & Philoſtrate dit qu'il avoit été diſciple d'Apollonius de Tyane. Tacite parle auſſi de lui ſur la fin des Annales, & dit que Thraſea, condamné à la mort, s'entretint avec Démétrius de la nature de l'ame. Dans le quatriéme livre de l'Hiſtoire, il dit qu'on le blâmoit d'avoir entrepris trop légérement la défenſe d'un criminel. * *Voyez* Phavorin, *in Orat.* & Philoſtrate, *lib.* 4. *de Vitâ Apoll. cap.* 8. Sénéque, *l.* 7. *de Beneficiis cap.* 8. & 11.

DE'ME'TRIUS, Patriarche d'Alexandrie, ſuccéda l'an 189 à Julien. Il reprit Origéne de ce qu'il avoit oſé ſe faire Eunuque, & blâma les Evêques de Paleſtine, qui l'avoient ordonné Prêtre. Il le chaſſa depuis d'Alexandrie, & le fit dépoſer & même excommunier dans un Synode d'Evêques d'Egypte. Démétrius gouverna environ 43 années l'Egliſe d'Alexandrie & mourut la 9 ou la 10 année de Sévére, l'an 231. Il eut pour ſucceſſeur Héraclas. Euſébe, *Hiſt. Eccléſ. l.* 5. *ch.* 21. & *l.* 6. *ch.* 20. Onuphre *en la Chron.* Baronius, *A. C.* 190. & *ſuiv.* Du Pin. *III. premiers ſiécles.*

DE'ME'TRIUS SYDONIUS, de Theſſalonique, très-ſavant en Grec & en Latin, s'oppoſa à Nicolas Cabaſilas ſon ami, qui avoit écrit contre ſaint Thomas. Il prit avec paſſion le parti de ce ſaint Docteur; & pour témoigner l'eſtime qu'il faiſoit de ſon mérite, il traduiſit de Latin en Grec ſon Ouvrage contre les Gentils. Il traduiſit auſſi quelques livres de ſaint Auguſtin, & compoſa pluſieurs autres Ouvrages, & ſur tout contre Eunomius. On dit qu'il mourut ſaintement en l'iſle de Créte. Jean Cantacuzéne parle de lui *au liv.* 4. *de l'Hiſtoire, ch.* 16. Geſner, *en la Biblioth.* Volaterran. *l.* 15. *Anthropol.* Echard. *Script. Ord. Præd. p.* 346.

DE'ME'TRIUS, Duc de Croatie & de Dalmatie, vivoit dans le XII Siécle. Il témoigna tant de zéle pour le ſaint Siége, que le Pape Grégoire VII. lui donna le titre de Roi, & il envoya deux Légats qui firent les cérémonies. * Grégoire VII. *Ep.* 4. Baronius, *T. XI. Ann. A. C.* 1076. & *ſuiv. Cherchez* Dalmatie.

DE'ME'TRIUS PE'PAGOME'NE, Médecin de l'Empereur Michel Paléologue, vivoit environ l'an 1261. Il écrivit, par les ordres de ce Prince, un Traité de la Goutte, que Guillaume Morel fit imprimer à Paris, en Grec & en Latin. Pline parle d'un Médecin de ce nom *au liv.* 28. *ch.* 6.

DE'ME'TRIUS CHALCONDYLE, de Conſtantinople, très-ſavant en Grec, vivoit dans le XV & dans le XVI ſiécle, & paſſa en Italie, après que la ville où il avoit pris naiſſance, eut été emportée par le Turc. Il profeſſa à Florence, après Chryſoloras Précepteur de Pierre de Médicis, & de Laurent ſon fils; mais ayant été obligé de ſe retirer par les violences d'Ange Politien ſon ennemi, il s'en alla à Milan, où il fut appellé par Louïs Sforce, & il y enſeigna. On dit même que le Roi Louïs XII. s'étant rendu maître de cet Etat, attira en France Chalcondyle, avec Jean Laſcaris. Il écrivit une Grammaire Gréque, imprimée à Paris, l'an 1525 & à Bâle en 1546. Démétrius avoit trois fils. THÉOPHILE, qui étoit l'aîné, enſeignoit la langue Gréque à Paris, où il fut aſſaſſiné la nuit, en courant par la ville avec une troupe de débauchez. Le ſecond nommé BASILE, mourut à Rome, où le Pape Léon X. l'avoit fait venir, pour y enſeigner le Grec. Le troiſiéme, auſſi nommé BASILE, mourut jeune. Il eut auſſi une fille mariée à *Janus* Parrhaſius. *Voyez* PARRHASIUS. Le pére décéda à Milan, vers l'an 1513, âgé de 106. ans. * Paul Jove, *in Elog. cap.* 29.

DE'ME'TRIUS, Grec, de l'iſle de Négrepont, embraſſa le Mahométiſme, pour faire ſa fortune. Il avoit l'eſprit ſubtil, & intrigant; outre qu'il entendoit la guerre, & étoit fort brave de ſa perſonne. Après la priſe de Négrepont, il alla demeurer à Rhodes, & de là à Conſtantinople, où ayant pris le turban, il s'inſinua dans l'amitié des Grands de la Porte, & gagna peu à peu la faveur de Mahomet II. en lui rendant compte de la ſituation & des forces de l'iſle de Rhodes. Le Grand Seigneur le choiſit pour chef d'une ambaſſade, qu'il envoya au Grand Maître de Rhodes, au nom de Zizim ſon fils, & de Chelebi ſon neveu, qui pouſſoient le Grand Maître d'Aubuſſon à payer quelque tribut au Sultan, pour vivre avec lui en bonne intelligence. Après que Démétrius eut préſenté la lettre de ces deux Princes au Grand Maître, il lui déclara qu'on ne lui demandoit qu'un leger tribut pour toute condition de paix, & lui répréſenta par un diſcours éloquent la puiſſance de Mahomet; mais ſes grandes paroles firent peu d'effet, car le Grand Maître fut averti qu'on avoit deſſein de le ſurprendre, & le nom ſeul de Renégat lui donna de l'ombrage. Il regarda Démétrius comme un traître, dont il devoit ſe défier, & non pas comme un homme de créance, avec lequel il pût négocier ſurement. Démétrius n'eut pas plutôt rendu compte de ſon ambaſſade, que les Princes Ottomans le renvoyérent à Rhodes, pour promettre une ſuſpenſion d'armes, avec la liberté du commerce: ſuite de négociation, qui n'étoit encore qu'artifice. En effet le Grand Seigneur écouta les conſeils de Démétrius & de Méligale, qui l'animérent contre la Religion de S. Jean, & lui firent prendre la réſolution d'aſſiéger Rhodes. Le Sultan même ordonna que ces deux Renégats, qui étoient les principaux auteurs de cette entrepriſe, accompagnaſſent le Bacha Paléologue, Général de l'armée. Démétrius fit paroître beaucoup de courage dans les commencemens du ſiége; mais ſon cheval étant tombé mort ſous lui, il fut lui-même renverſé par terre & foulé aux piez par les chevaux. * *Hiſtoire des Chevaliers de ſaint Jean de Jéruſalem* P. Bouhours, *Hiſtoire d'Aubuſſon.*

DE'ME'TRIUS I. Grand Duc de Moſcovie, ſuccéda à George I. Il eut pour ſucceſſeur un autre George, qui fut tué l'an 1237. DEMETRIUS II. fils de Jean, remporta une célébre victoire ſur les Tartares, & laiſſa ſon fils Baſile, qui vivoit l'an 1400. * Sponde, aux *Annales.*

DE'ME'TRIUS GRISCA ou GRISKA UTROPOJA, UTROPOIA, UTROPEIA, ou comme dit M. Audiffret, ARISKO, OTROPEIA, Religieux Moſcovite, né d'une famille noble de Jaroſlaw, étant fort bien fait de ſa perſonne, & ayant l'eſprit ſubtil, oſa, par le conſeil de quelques mécontens, former le deſſein de monter ſur le thrône pendant le régne de Boris, Grand Duc de Moſcovie. Il feignit d'être le Prince Démétrius, fils de Jean Baſilowitz, mort en 1584, & frére de Fédor, prédéceſſeur de Boris. Cet Impoſteur ſortit de ſon couvent, & paſſa dans la Lithuanie, où il ſe mit au ſervice d'un Seigneur de grande qualité, nommé Adam Weſneweski, Wiſnowitzki, ou Winowieski. Un jour ſon Maître, étant fâché contre lui, le maltraita. Alors Griska ſe ſervant de cette occaſion, ſe mit à pleurer, & dit à ſon Maître, que s'il ſavoit de quelle naiſſance il étoit, il ne le traiteroit pas de la ſorte. La curioſité du Seigneur Polonois, l'engagea à preſſer Griska de déclarer qui il étoit. L'Impoſteur répondit qu'il étoit fils légitime du Grand Duc Jean Baſilowitz, que Boris Gudenow l'avoit voulu faire aſſaſſiner; mais que le malheur étoit tombé ſur un jeune garçon qui lui reſſembloit beaucoup, & que ſes amis avoient ſubſtitué en ſa place, pendant qu'ils l'avoient fait évader. Il montra en même temps une croix d'or garnie de pierres précieuſes, qu'il diſoit lui avoir été pendue au col, lorſqu'il fut baptiſé. Il ajoûta que l'appréhenſion de tomber entre les mains de Boris, l'avoit empêché de ſe découvrir juſqu'alors. Après ce diſcours artificieux, il ſe jetta aux piez du Seigneur Polonois, & lui demanda ſa protection, accompagnant ſon récit de tant de circonſtances qu'il avoit étudiées, que ſon Maître lui fit donner un équipage convenable à la grandeur d'un Prince. Le bruit de cette nouveauté ſe répandit auſſitôt par tout le païs: ce qui obligea le Grand Duc Boris d'offrir une grande recompenſe à ceux qui améneroient ce faux Démétrius, mort ou vif. Son Maître croyant que ce prétendu Prince ne ſeroit pas en ſureté chez lui, l'envoya auprès du Vaivode de Sandomir en Pologne, qui lui promit un ſecours ſuffiſant, pour le remettre ſur le thrône, à la charge qu'il permettroit en Moſcovie l'exercice de la Religion Romaine, dès qu'il ſeroit remis en ſes Etats. Démétrius n'accepta pas ſeulement la condition, mais ſe fit ſecrétement inſtruire dans la créance de l'Egliſe Catholique, & promit d'épouſer la fille du Vaivode, auſſi-tôt après ſon rétabliſſement. Le Vaivode excité par cette eſpérance, leva une puiſſante armée, entra dans la Moſcovie, & déclara la guerre à Boris, qui poſſédoit la ſouverai-

neté. Il prit d'abord pluſieurs villes, & attira à ſon parti quantité d'Officiers de Boris, qui en mourut de déplaiſir, en 1605. Les Knez & les Bojars reconnurent auſſi-tôt pour leur Prince Fédor ou Théodore, fils de Boris, qui étoit encore fort jeune ; mais faiſant réflexion ſur la proſpérité des armes du faux Démétrius, ils réſolurent de lui donner la Couronne, qu'ils croyoient lui appartenir : ce qu'ils firent agréer au peuple, lequel courut auſſi-tôt au château, & y arrêta priſonnier le jeune Grand Duc, avec ſa mére. On envoya en même tems avertir Démétrius de la diſpoſition où les Moſcovites étoient de le recevoir pour leur Souverain, & le ſupplier de venir prendre poſſeſſion de ſon Royaume.

Cet heureux Impoſteur n'eut pas plutôt appris ces nouvelles, qu'il commanda à un Deak ou Sécretaire, d'aller étrangler le jeune Fédor, & la Princeſſe ſa mére, & de faire courir le bruit, qu'ils s'étoient empoiſonnez : ce qui fut exécuté le 10 juin 1605. Le 16 du même mois, Démétrius arriva à Moſcou, avec ſon armée, qui s'étoit merveilleuſement groſſie par le chemin. Toute la ville fut au devant de lui ; on fit des réjoüiſſances publiques, & il fut couronné le 21 juillet, avec beaucoup de cérémonies. Afin qu'on ne pût douter de la vérité de ſa naiſſance, il envoya querir la mére du véritable Démétrius, que Boris Gudenow avoit renfermée dans un couvent fort éloigné de Moſcou. Il fut au devant d'elle avec un grand cortége, & lui donna un appartement dans le château, où il la faiſoit traiter avec beaucoup de magnificence. Cette bonne Princeſſe ſavoit fort bien que ſon fils Démétrius avoit été tué ; mais elle le diſſimuloit adroitement, de peur d'être maltraitée par ce faux Démétrius. D'ailleurs elle étoit bien aiſe d'être vengée de la perfidie de Boris, & de joüir des douceurs d'une vie heureuſe, après les ennuis qu'elle avoit ſoufferts dans le cloître, depuis la mort de ſon fils. Cependant les Moſcovites obſervérent les actions de ce nouveau Prince, & reconnurent qu'il faiſoit plus d'état des Polonois que des Moſcovites, outre qu'il avoit une Garde étrangére, compoſée de pluſieurs compagnies de François, d'Anglois, d'Allemans, & de Livoniens, ou Suédois. Voyant d'ailleurs qu'il avoit deſſein d'épouſer une femme Catholique Romaine, qui étoit la fille du Vaivode de Sandomir, ils commencérent à entrer dans quelque ſoupçon. Un des principaux Knez, nommé Baſile Zuski, en parla à quelques autres Seigneurs, qui écoutérent ſes avis, & prirent le deſſein de faire périr cet Impoſteur ; mais la conjuration fut découverte, & Zuski fut condamné à la mort. Le Grand Duc néanmoins lui envoya ſa grace ſur le point de l'exécution, eſpérant de gagner par cette douceur l'affection des Moſcovites. En effet tout fut paiſible juſqu'au jour de ſes noces, qui fut le 8 mai 1606. Alors la Princeſſe Polonoiſe étant arrivée avec un grand nombre de Polonois armez, les Moſcovites recommencérent leurs complots. Zuski aſſembla chez lui pluſieurs Knez & Bojars, & les engagea à ſecouer le joug de cet Impoſteur. Le neuviéme jour de la cérémonie des noces, qui étoit le 17 mai, il ſe préſenta une occaſion favorable au deſſein des Conjurez. Le Grand Duc & ceux de ſa compagnie étant ivres & endormis, les Moſcovites firent ſur le minuit ſonner le tocſin de toutes les cloches de la ville ; & ayant pris les armes, ils allérent attaquer le château. Ils tuérent d'abord les Gardes Polonoiſes ; & après avoir forcé les portes, ils entrérent dans la chambre de Griska, lequel voyant ſa mort préſente, crut la pouvoir éviter en ſautant par la fenêtre dans la Cour, à deſſein de ſe ſauver parmi les Gardes, qui y étoient encore ſous les armes ; mais il fut arrêté, & auſſi-tôt Zuski s'adreſſant à la prétendue mére du Grand Duc, lui fit faire ſerment ſur la croix, ſi ce Démétrius étoit ſon fils : ſur quoi ayant répondu que non, & que le ſien avoit été malheureuſement aſſaſſiné par l'ordre de Boris Gudenow, on donna un coup de piſtolet dans la tête de ce faux Démétrius. Son corps fut dépoüillé & traîné dans la place devant le château, où il demeura pendant trois jours expoſé à la vue & aux inſultes de tout le monde. Enſuite on le mit en terre ; mais la populace le déterra auſſi-tôt, pour le brûler & le réduire en cendres. La Grande Ducheſſe ſa veuve, avec ſon pére & ſon frére, & l'Ambaſſadeur de Pologne, furent gardez dans une priſon. Les Dames furent outragées, & il y eut pluſieurs hommes tuez. Zuski, Chef de cette entrepriſe fut élu Grand Duc & couronné le premier juin 1606. Remarquez que quelques Auteurs ſoutiennent que ce Démétrius étoit véritable fils de Jean Baſilowitz. *Oléarius, *Voyage de Moſcovie.*

DÉMÉTRIUS, nom de pluſieurs Impoſteurs qui parurent en Moſcovie, après celui dont nous venons de parler.

Le premier ne ſe montra jamais, & ne fut qu'un fantôme. George Schacopski, Garde du grand Sceau de Moſcovie, voyant tout en combuſtion après l'aſſaſſinat de ſon Maître, & que l'on cherchoit ceux qui avoient été attachez à ce Prince, chercha ſon ſalut dans la fuite. Il ſortit de Moſcou accompagné de deux Polonois en habit Ruſſien, & prit le chemin de Putiwol, ville qui avoit toujours été fidéle au défunt Grand Duc. Sur la route il ſema le bruit que le Czar Démétrius avoit échapé à la fureur de ſes ennemis, & montrant l'un des Polonois qui l'accompagnoient, il laiſſoit ſoupçonner que c'étoit ce Prince. Les libéralitez dont il accompagnoit ſes diſcours, lui donnérent beaucoup de croyance. Arrivé à Putiwol, il aſſura les Bourgeois, que Démétrius s'étoit ſauvé en Pologne, pour y implorer le ſecours de ſes Alliez, & qu'il l'avoit envoyé vers eux, pour leur dire qu'il étoit vivant & en lieu de ſureté. Ces Sujets fidéles proteſtérent à Schacopski, qu'ils étoient prêts à ſacrifier leurs biens & leurs vies pour leur Souverain. Content de ce premier ſuccès, il envoya vers les Tartares, & leur donna rendez-vous à Putiwol. Les Coſaques s'y rendirent auſſi de tous côtez, & quatorze châteaux ſe déclarérent pour le prétendu Démétrius. Ishoma, l'un des plus grands Seigneurs de Ruſſie, fortifia le parti d'un corps de troupes conſidérable. Le nouveau Grand Duc Zuski allarmé de ces nouvelles, aſſembla une armée à la hâte, & marcha pour combattre ſes ennemis ; mais à la premiére rencontre il fut mis en déroute, & eut peine à ſe ſauver à Moſcou. Ishoma le pourſuivit ; & bloqua la ville ; mais ſur ces entrefaites, Jean Polutnich arriva de Pologne avec un renfort de douze mille Coſaques, & une commiſſion du faux Démétrius, qui ordonnoit à Ishoma de lui remettre le commandement de l'armée. Celui-ci indigné de l'affront qu'on lui faiſoit, ſe jetta du côté de Zuski, avec 9000 Coſaques qu'il débaucha, & l'aſſura qu'il n'y avoit point de Démétrius à Putiwol. Quatre mille hommes ayant encore ſuivi ſon exemple, Schacopski & Polutnich furent contraints de ſe retirer, & ſe jettérent dans Thula, où Zuski les alla aſſiéger. La ville ſe trouva bien-tôt à la derniére extrêmité, manque de proviſions. Les Habitans réduits à manger les animaux les plus ſales, menacérent ces deux Généraux de ſe rendre à Zuski. Polutnich tâcha de les raſſurer, en leur proteſtant qu'il avoit vu en Pologne un jeune homme de 28 à 30 ans, qui ſe faiſoit paſſer pour Grand Duc de Moſcovie ; qu'il ne pouvoit pas dire préciſément ſi c'étoit Démétrius, parce qu'il ne l'avoit jamais vu ; mais que s'ils lui vouloient donner quelqu'un qui eût connu ce Prince, il l'envoyeroit en Pologne, pour en ſavoir la vérité, & qu'après cela, ils prendroient telle réſolution qu'ils voudroient. Ils conſentirent à cette propoſition ; mais le prétendu Démétrius ne jugea pas à propos de ſe montrer. C'étoit un jeune Gentilhomme Polonois, qui ayant fait réflexion ſur ce qu'on lui faiſoit entreprendre, aima mieux vivre en ſon païs dans une condition privée, que de courir la fortune de celui dont on lui avoit fait prendre le nom.

Un ſecond DÉMÉTRIUS prit ſa place. Michavetski Seigneur Polonois produiſit celui-ci, & l'ayant conduit à Putiwol, il y fut reçu avec tous les honneurs imaginables. Après y avoir paſſé quelques jours à ramaſſer des troupes, il ſe mit en campagne, où il fut rencontré par l'Envoyé des Habitans de Thula, dont il a été parlé ci-deſſus. Celui-ci ayant connu le véritable Démétrius, fut ſurpris de l'effronterie de celui qui prenoit ſon nom. Le faux Démétrius craignant qu'il n'allât publier ce qui en étoit, le retint, & marcha droit à Thula, pour y porter de ſes nouvelles. Il n'étoit plus temps ; la ville venoit de ſe rendre, & Zuski, contre la parole qu'il avoit donnée, avoit fait pendre Federowitz, homme de mérite & de qualité, & fait charger de fers Polutnich & Schacopski, qui moururent de faim & de miséres dans leur priſon. Thula ayant été réduite au pouvoir de Zuski, les Coſaques qui étoient dedans, embraſſérent ſon parti, & ce Prince les envoya au ſiége de Catuga, principale retraite de ceux qui tenoient pour Démétrius. Mais ſur ſa route, ſes ſoldats ſollicitez par ceux qui venoient de ſe ranger ſous ſes enſeignes, ſe mutinérent. Le deſordre ſe mit dans ſon camp, les troupes prirent la fuite, jettant leurs armes & leur bagage, & les Coſaques portérent à Catuga comme en triomphe, les proviſions & le canon du Grand Duc. Démétrius fortifié de ce ſecours & d'un grand nombre de Polonois & de Moſcovites, qui ſe joignirent à lui, marcha à ſes ennemis, leur tua 8000 hommes, & fit priſonnier Miſinoweski leur Général. Pluſieurs villes ſe ſoumirent à ſon obéiſſance, & il lui vint une recrue de 8000 Coſaques. Le Duc de Weſnoweski & pluſieurs autres perſonnes de qualité ſe rendirent près de lui avec des troupes. Zuski, qui avoit ramaſſé un corps de 17000 hommes peu aguerris, voulut tenter un ſecond combat, qui ne lui fut pas plus avantageux que le premier. Il fut mis en déroute, à peine 5000 hommes ſe purent-ils ſauver dans Moſcou, où peu de jours après ils furent forcez de ſe rendre au vainqueur, & de prendre parti dans ſon armée. Tous les forts & villes des environs ouvrirent leurs portes à Démétrius. Alors ſe voyant maître de la campagne, il s'avança à grandes journées vers Moſcou, qui ſe feroit auſſi rendu d'abord ſans la trahiſon de cinq mille hommes de ſon armée qui ſe jettérent dans cette ville. Moſcou fut aſſiégé. Les Habitans firent des propoſitions : on ne voulut point les écouter qu'ils ne livraſſent Zuski entre les mains de Démétrius. Cependant ſur la nouvelle qui s'étoit répandue que Baſile Zuski parent du Grand Duc, avoit levée une armée, & s'étoit fortifié à une lieue de Moſcou, le Duc Roman-Reniski Polonois, Général de l'armée des aſſiégeans, l'alla forcer dans ſes retranchemens, lui tua bien du monde, & le fit priſonnier. Le Grand Duc ayant rallié les débris de cette armée, vint de nouveau attaquer celle de Démétrius ; mais ce ne fut qu'à ſa confuſion : ſes troupes repouſſées ſe retirérent en deſordre, & les Moſcovites affoiblis par tant de pertes, ſongérent à prendre de nouvelles meſures. Ils donnérent la liberté aux Ambaſſadeurs Polonois, au Palatin de Sandomir, & à la grande Ducheſſe ſa fille, veuve de Démétrius Griska ; à condition qu'ils s'employeroient auprès du Roi Sigiſmond, pour l'obliger à rappeller ſes troupes. Démétrius en ayant eu avis, & connoiſſant de quelle importance il lui étoit d'avoir ces perſonnes en ſon pouvoir, envoya deux mille chevaux leur couper paſſage, & les fit amener dans ſon camp. L'étonnement parut d'abord ſur leur viſage à la vue du faux Démétrius ; & les aſſurances qu'ils donnérent enſuite, que ce n'étoit point le mari de la Grande Ducheſſe, excitérent quelques murmures ; mais on prit ſoin de les étouffer. Cependant le Palatin de Sandomir délibéroit avec ſes amis ſi cette Princeſſe reconnoîtroit ce Démétrius pour ſon mari. Les ſentimens étoient partagez ; mais Marine (c'étoit le nom de cette Princeſſe) ſe flattant que ce mariage ſeroit plus heureux que le premier, fit évanoüir tous les ſcrupules, & réſolue de s'accommoder au temps, & de ſe conſerver dans la grandeur, elle alla trouver Démétrius comme ſon mari en préſence de toute l'armée, & l'embraſſant, lui fit paroître les marques les plus violentes d'une grande joye & d'une forte tendreſſe. On feignit qu'une indiſpoſition avoit retardé cette démarche durant les dix jours qui s'étoient écoulez depuis ſon arrivée au camp. Une infinité de gens ſe trouvérent affermis par là dans le parti de Démétrius, & toute la Moſcovie, à la reſerve des provinces de Novogorod & de Smolensko le reconnut. Il auroit ſans doute régné paiſiblement, ſi la Pologne avoit continué à lui donner du ſecours, & ſi le Roi Sigiſmond voulant profiter des troubles de Moſcovie, n'avoit pas ſongé à s'en rendre maître. L'armée de Démétrius s'affoiblit donc par la déſertion des Polonois ; le deſordre ſe mit dans ſes troupes ; & les Moſcovites laſſez du gouvernement de Zuski,

qu'ils regardoient comme l'auteur de leurs malheurs, le dépouillérent de ſa dignité, & élurent pour Grand Duc Ladiſlas fils du Roi de Pologne. Démétrius, qui s'étoit retiré à Catuga qui lui fut toûjours fidéle, ayant reçu quelque ſecours, voulut ſe mettre en campagne; mais il fut aſſaſſiné au milieu d'un feſtin, ſur la fin de l'année 1610 par les Tartares, qui vengérent par là la mort de leur Prince Kaſimowski qu'il avoit fait noyer. Perſonne ne doutoit qu'il ne fût un Impoſteur; pluſieurs aſſuroient qu'il avoit été Maître d'école à Socola ville de la Ruſſie Blanche, d'où les Polonois l'avoient tiré à deſſein de s'en ſervir pour l'avancement de leurs deſſeins; & d'autres vouloient qu'il eût été Juif. Son fils ne laiſſa pas d'être élu Grand Duc par les Habitans de Catuga. Le Duc Zarveki Général des Coſaques ſe déclara pour lui, & fit conſentir les Ruſſiens à le reconnoître pour leur Prince légitime, ſous promeſſe de leur aider à chaſſer les Polonois. On croit avec fondement que cet enfant étoit ſuppoſé; mais Michel Fédérowitz ayant été élu Grand Duc par les Moſcovites, il gagna par argent les Coſaques qui étoient encore à Catuga, qui lui livrérent le Duc Zarveki, la Grande Ducheſſe Marine, & ſon prétendu fils. Le premier fut empalé, & les deux autres jettez dans la riviére ſous la glace, & noyez.

Cet événement n'ôta pas le goût des Démétrius. Il s'en préſenta peu après un troiſiéme. C'étoit une eſpéce d'Ecrivain, qui prenant le nom de DÉMÉTRIUS, fit répandre le bruit qu'il s'étoit ſauvé non ſeulement d'Ulgléez & de Moſcou; mais encore de Catuga, d'entre les mains & de la fureur des Tartares. Quelque groſſiére que fût cette impoſture, elle eut des partiſans. Ce nouveau Démétrius étoit hardi, entreprenant, & ne manquoit ni d'eſprit ni de conduite. Il ramaſſa d'abord une centaine de Ruſſiens reſtez des derniéres guerres; pluſieurs gens de néant ſe joignirent à lui; & ſon parti étant devenu conſidérable, il ſe mit en campagne; & après avoir publié un manifeſte pour exhorter ſes fidéles Sujets à le reconnoître, il marcha vers Novogorod, où la populace le reçut. Les Habitans de Jama & d'Iwanogrod ſuivirent cet exemple. Lorſqu'il ſe vit maître de ces places, il dépêcha un envoyé au Roi de Suéde, pour le prier d'embraſſer ſa défenſe contre l'uſurpation de Fédérowitz. Le Roi fut ſurpris de cette ambaſſade. Il admiroit comment ce Démétrius pouvoit être immortel, & reſſuſciter après avoir été tué tant de fois. Cependant il envoya un de ſes Sujets à Iwanogrod, pour s'informer qui étoit ce Démétrius, & lui promettre du ſecours, s'il étoit vrai qu'il fût celui qui avoit été couronné à Moſcou en 1605. Mais comme cet Impoſteur ſut que l'Envoyé de Suéde avoit connu particuliérement celui dont il prenoit le nom, il feignit quelque incommodité, & envoya ſes Conſeillers pour traiter avec lui. Mais le Suédois lui fit dire qu'il avoit des inſtructions ſecrettes qu'il ne pouvoit communiquer qu'à lui. On le remit de jour en jour, & ces remiſes firent connoître à cet Envoyé qu'il y avoit de la fourberie: ainſi il ſe retira. L'Impoſteur ne laiſſa pas de s'avancer vers Pleskow qu'il fit ſommer. Cette place conſidérable étoit ſur le point de ſe rendre, lorſque l'armée de Fédérowitz paroiſſant, le nouveau Démétrius prit l'allarme, s'enfuit, & laiſſa ſes bagages & ſes canons au pouvoir du Grand Duc. Les Officiers de ce Prince croyant avoir tout à fait diſſipé cette populace, ſe retirérent avec l'armée. Mais à peine furent-ils éloignez, que les Habitans de Pleskow rappellérent Démétrius, & le reçurent comme leur Prince légitime. Il profita peu de cet avantage, & abuſant de ſon autorité juſqu'à violer brutalement les femmes & les filles, on le chaſſa. Les Moſcovites l'abandonnérent, les Coſaques ſe retirérent; enfin on ſe ſaiſit de lui, & on l'envoya piez & mains liez au Grand Duc, qui le fit pendre à un chêne à l'une des portes de Moscou.

Un quatriéme DÉMÉTRIUS parut ſur la ſcéne: on le diſoit fils de Démétrius Griska, ajoûtant que, lorſque celui-ci avoit été aſſaſſiné, la Princeſſe ſa femme demeura groſſe, & trouva moyen de ſauver la vie à ſon fils auſſi-tôt qu'il fut né. Elle fit pratiquer un Coſaque, dont la femme venoit d'accoucher, lequel apporta ſecrétement ſon enfant, & emporta celui de la Princeſſe. Ce petit Prince fut baptiſé par un Pope au Prêtre du païs, qui lui imprima des caractéres en croix ſur les épaules, avec une eau forte préparée, pour marquer qu'il étoit d'une naiſſance royale. Ce Coſaque l'emporta en ſon païs, & l'y éleva avec beaucoup de ſoin, parce qu'on lui avoit donné une grande ſomme pour le nourrir. La mére de Démétrius mourut quelque temps après, lorſqu'elle ſe diſpoſoit à retourner en Pologne. Elle fit confidence, avant que de mourir, à quelques-uns de ſes domeſtiques, de la maniére qu'elle avoit ſauvé ſon fils; mais le Coſaque mourut ſans qu'on pût ſavoir le temps ni le lieu de ſa mort, ni où il avoit laiſſé le petit Démétrius. Le hazard voulut qu'en l'année 1632, ce jeune Prince alla aux étuves d'une petite ville de la Ruſſie noire, appellée Samburg, à douze milles de Lovemburg, où l'on apperçut les marques de ſon dos, qui parurent extraordinaires. Jean Nicolas Danielonski, Thréſorier du Royaume, en eut avis, & envoya chercher ce jeune homme marqué, que l'on trouva dans une hôtellerie de la ville. Ayant conſidéré ces caractéres, il les fit déchiffrer par un Pope ou Prêtre Ruſſe qui entendoit la langue, & qui l'aſſura que ces lettres ſignifioient *Démétrius fils du Tzaar Démétrius*. (Tzaar ſignifie Empereur). Auſſi-tôt on entendit par tout des cris de joye; & le Thréſorier lui fit faire des habits très-riches pour le faire paroître en Prince. Il envoya en même temps un Courier exprès au Roi de Pologne Uladiſlas IV qui fit venir le jeune Démétrius à Warſovie, & lui donna un fort bel équipage. Il étoit alors âgé de 26 ans, & ſon air majeſtueux inſpiroit de la vénération pour ſa perſonne. Le Neveu du Grand Cham de Tartarie, diſgracié, fugitif de la Cour de ſon oncle, étoit en cette même Cour; & ces deux Princes contractérent amitié enſemble.

Ces nouvelles étant portées à Moſcou, le Grand Duc Alexis Michaëlowitz envoya en Pologne, pour demander qu'on lui livrât Démétrius, ſans pouvoir l'obtenir. Après la mort du Roi Uladiſlas, qui arriva l'an 1648, les choſes changérent de face; Jean Caſimir ſon ſucceſſeur ſe vit obligé de cultiver l'amitié du Grand Duc de Moſcovie: ce qui obligea Démétrius de ſe retirer à Revel en Livonie, qui eſt une petite République ſous la protection du Roi de Suéde; & de là à Riga, d'où il paſſa en Suéde. N'y trouvant pas aſſez de ſureté, il alla chercher un aſyle auprès du Duc de Holſtein, Prince de la maiſon royale de Danemarck, où il fut très-bien reçu. Ce Duc avoit envoyé deux Ambaſſadeurs en Moſcovie, dont l'un nommé Burchman, avoit emprunté au nom du Duc une ſomme de cent mille écus (d'autres diſent de trois cens mille) aux Gardes du Thréſor du Grand Duc de Moſcovie. Un Facteur Moſcovite qui étoit à Lubek, fit offrir au Duc de Holſtein, la remiſe de l'obligation de cette ſomme, s'il vouloit renvoyer au Grand Duc le Prince Demétrius, qu'il traitoit d'Impoſteur. L'affaire fut concluë, & le malheureux Prince fut mis par force dans un vaiſſeau, & conduit à Moſcou. Dès qu'il y fut arrivé, on fit paroître devant lui une pauvre femme corrompue par argent, qui proteſta qu'elle étoit ſa mére. Démétrius détourna la tête & les yeux, qu'il leva au ciel, ne pouvant parler, parce qu'on lui avoit mis un baillon dans la bouche Le même jour, qui étoit le dernier de décembre 1653, on lui coupa la tête, & les quatre membres, qu'on éleva ſur des perches devant le château de Moſcou. Le tronc du corps fut laiſſé ſur la place, & dévoré par des dogues. * De Rocoles, *les Impoſteurs inſignes. Rélation de la Ruſſie. Ruſſia Deſcriptio Topographica*.

DÉMÉTRIUS, Juif de nation, étoit Affranchi de Pompée, & originaire de Gadara. Ce fut pour l'amour de lui que Pompée fit rebâtir cette ville un peu après qu'il eut pris Jéruſalem.

DÉMÉTRIUS, de la ville d'Epheſe, Orfévre de ſon métier, ſuſcita une ſédition contre l'Apôtre S. Paul, & les nouveaux Chrétiens, parce qu'ils condamnoient le culte & l'adoration des idoles de la Déeſſe Diane. *Actes*, *ch.* 19. *v.* 24. Sérarius croit qu'il ſe convertit & fit pénitence, & que c'eſt lui que S. Jean loue dans ſa troiſiéme Epître, v. 12. Mais cela ne ſe trouve appuyé ni ſur le ſentiment d'aucun Pére, ni ſur le rapport d'aucun Hiſtorien.

DÉMÉTRIUS dont parle S. Jean. *Voyez* l'article précédent.

DÉMICIEN, (Jean) Grec, floriſſoit au commencement du XVII. ſiécle, & étoit de l'Iſle de Céphalonie dans la Gréce. Il étudia la langue Latine à Rome, voyagea dans toute l'Europe, & fut employé par les Princes de Mantoue en diverſes négociations. Il vint même à Paris, où il eut beaucoup de part en l'amitié de l'Avocat Général Servin, & de Janus Cæcilius Frei qui enſeignoit la Philoſophie. Quelques perſonnes qui l'entendoient raiſonner ſur toutes ſortes de ſujets, le crurent du nombre des Fréres de la Roze-Croix, qui faiſoient alors un grand bruit en Allemagne, & même à Paris en 1615. Démicien mourut en cette ville. * *Voyez* ſon éloge dans Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. Illuſt. c.* 126.

DÉMIR-CAPI. *Voyez* DERBENT.

DÉMITRIOF, *Voyez* DÉMÉTRIOFF.

DEMMIN, ville d'Allemagne, dans la Poméranie Citérieure, ſur la riviére de Péne, & au Duché de Stetin, aux frontiéres du Duché de Mekelbourg. Elle eſt aſſez forte, & appartient au Roi de Suéde, à qui elle a été cédée par le Traité de Weſtphalie. Elle fut priſe en 1676 par l'Electeur de Brandebourg, qui la rendit aux Suédois en 1679, par la protection du Roi Très-Chrétien, & en exécution du traité de paix fait à S. Germain en Laye près de Paris. Elle n'eſt qu'à ſix milles d'Allemagne, de Stralſund au midi.

DÉMOCÉDE de Crotone, le plus fameux Médecin de ſon temps, étoit fils de Calliphon, & ami de Polycrate, Tyran de Samos. Ce dernier ayant été tué par Oroëtès, Darius fils d'*Hyſtaſpe* fit mourir l'aſſaſſin, & fit tranſporter toutes ſes richeſſes à Suſe avec ſes eſclaves, entre leſquels étoit Démocéde. Quelque temps après il guérit le Roi, qui s'étoit démis le pié en deſcendant de cheval. Cette cure le mit ſi fort en crédit, qu'on lui donna dans Suſe une maiſon magnifique. Il eut même l'honneur de manger à la table de Darius; & on ne pouvoit obtenir de grace à la Cour, que par ſon moyen. Enſuite il guérit Atoſſe, fille de Cyrus, & femme de Darius, d'un ulcére à la mammelle; & lui perſuada de faire en ſorte que le Roi, qui avoit deſſein de porter la guerre en Gréce, l'envoyât comme eſpion pour en reconnoître la ſituation. La choſe fut exécutée, & Démocéde s'enfuit à Crotone, où il épouſa une fille de Milon ce fameux Lutteur, dont la force étoit extraordinaire, vers la LXV Olympiade, l'an 520 avant J. C. * Hérodote, *au l.* 3. *ou Thalie*, *&* *liv.* 4. *ou Melpoméne*. Ælian. *Var. Hiſt. l.* 8. *c.* 17.

DÉMOCHARÈS, d'Athénes, Orateur, étoit neveu de Démoſthéne, ou, ſelon Plutarque, dans les Vies des dix Orateurs, fils de ſa fille & de Lachès. Diogéne Laërce le dit fils de ce Lachès dans la Vie d'Arcéſilaüs, *au l.* 4. & de Zénon, *au l.* 7. Timée en avoit fait une peinture très deſavantageuſe; mais Polybe fait ſon apologie *au livre douziéme*, & nous apprend qu'il fut extrêmement conſidéré des Athéniens, qui lui décernérent de grands honneurs. Athénée fait mention d'une harangue de Démocharès contre Philon, ami d'Ariſtote. Elien le cite auſſi; & Cicéron parle du ſtyle de Démocharès, au ſujet d'un Traité qu'il avoit compoſé ſur ce qui s'étoit paſſé de ſon temps à Athénes. *Athénée, *liv.* 6. 11. *&* 13. Ælianus, *Var. Hiſt. l.* 3. *cap.* 8. *& l.* 8. *c.* 12. Cicero, *in Bruto. & l.* 2. *de Orat. &c.*

DÉMOCHARÈS, de Solos, Poëte, fit une Comédie ſur Démétrius Poliorcétès *Preneur de villes*, comme le remarque Plutarque en ſa Vie. Voſſius, qui le rapporte après lui, en parlant des Poëtes Grecs, s'étonne que Lilio-Giraldi n'en ait point fait mention.

DÉMOCHARÈS, ou DE MOUCHI (Antoine) *Cherchez* MOUCHI.

DE

DÉMOCLES, ancien Hiſtorien Grec, vivoit long-tems avant la guerre du Péloponnéſe, qui commença la deuxiéme année de la LXXXVII Olympiade, & la 431 avant l'Ere Chrétienne: ainſi que Denys d'Halicarnaſſe l'a obſervé. Il étoit de Phigalie. Plutarque dit dans la Vie de Démétrius *Poliorcétès*, qu'un jeune homme de ce nom ſe jetta dans le feu, * pour fuir les careſſes criminelles de ce Prince.

DÉMOCLÈS, flateur de Denys le Tyran. *Voyez* DAMOCLÈS.

DÉMOCLITE, auteur d'une Hiſtoire de Perſe, qui avec celle de Cléoxéne fut copiée par Polybe, ſans autre changement que celui du ſtile. * Suidas *ſur le mot Cléoxéne.*

DÉMOCOON, fils naturel de Priam, fut tué par Ulyſſe. * Homére, *l.* 4. *de l'Iliade*, *v.* 489.

DÉMOCRATE, Athléte d'une force extraordinaire, étant tourmenté de la goutte, ne laiſſa pas de ſe trouver aux combats publics. Lorſqu'il fut ſur la place, il fit un cercle autour de lui, & défia ſes adverſaires de l'en faire ſortir. Tous ceux qui combattirent contre lui furent vaincus; & n'ayant pu être pouſſé hors de ſon poſte, il remporta la couronne des Jeux. * Ælian. *lib.* 4. *Var. Hiſt.*

DÉMOCRATE ou DINOCRATE, Architecte. *Voyez* DINOCRATE.

DÉMOCRATIE, eſpéce de gouvernement politique, directement oppoſé à la Monarchie. C'eſt un Etat populaire, où l'élection des Magiſtrats dépend des ſuffrages de tout le peuple. Ce nom vient de δῆμος *peuple* & κρατεῖν *commander.*

DÉMOCRITA, DÉMOCRITE ou DAMOCRITE femme d'Alcippe Lacédémonien. *Voyez* l'article d'Alcippe Lacédémonien.

DÉMOCRITE, Philoſophe, qu'on nomme l'*Abdéritain*, parce qu'il étoit natif d'Abdére, ou de Milet, ſelon quelques-uns, & fils d'un homme qui logea Xerxès chez lui. Ce Prince lui fit préſent de quelques Mages, qui furent les premiers Maîtres de Démocrite, & qui lui apprirent leur Théologie & l'Aſtrologie. Depuis Démocrite fut diſciple de Leucippe; & dans le deſſein de ſe former l'eſprit à la Philoſophie, & de le remplir de grandes connoiſſances, il voyagea en Egypte, en Perſe, & en Chaldée, pour y voir les Savans de ces païs, & en conférer avec eux. On dit même qu'il paſſa juſques dans les Indes, pour s'y entretenir avec les Gymnoſophiſtes. Lorſqu'il fut de retour de ſes voyages à Abdére, il ſe retira dans un jardin, où il faiſoit ſes expériences philoſophiques. Cependant, comme dans ſes voyages il avoit conſumé ſon patrimoine, qui montoit à plus de cent talens de ſix cens écus chacun, auſſi-tôt qu'il eut montré ſon grand Diacoſme, le plus excellent de tous ſes livres, il fut abſous de la rigueur de la loi, qui privoit de la ſépulture ceux qui faiſoient ces grandes dépenſes: le public lui fit même préſent de cinq cens talens, & lui dreſſa des ſtatues d'airain. Sa modeſtie alla ſi loin, qu'en paſſant à Athénes il ne s'y voulut jamais faire connoître. Quelques Auteurs nient qu'il ait jamais été en cette ville. Etant un jour à la Cour du Roi Darius, & voulant le conſoler de la mort de la plus chére de ſes femmes, il lui promit de la faire revivre, pourvu que le Prince employât ſon pouvoir à lui faire recouvrer le nom de trois perſonnes, qui n'euſſent jamais eſſuyé d'adverſité en ce monde, pour les graver ſur le tombeau de la Reine. Comme la choſe étoit impoſſible, Démocrite prit alors ſujet de faire avouer à Darius, qu'il avoit tort de prendre ſi fort à cœur les afflictions, puiſque de tous les hommes qui étoient ſur la terre, il n'y en avoit pas un d'exempt. Au reſte ce Philoſophe rioit toûjours, & ce ris étoit fondé ſur une profonde méditation de nôtre foibleſſe & de nôtre vanité tout enſemble, qui nous fait concevoir mille deſſeins ridicules dans un lieu où il croyoit que toutes choſes dépendoient du hazard & de la rencontre fortuite des atômes. Les Abdérites le voyant ainſi rire continuellement, mandérent Hippocrate, & le priérent de guérir ce Philoſophe qu'ils croyoient inſenſé, d'autant qu'il parloit de l'enfer, des images qui ſont en l'air, d'une infinité de modes, du langage des oiſeaux, & d'autres choſes ſemblables. Hippocrate s'étant entretenu avec Démocrite, eut tant de vénération pour ſon eſprit & pour ſa ſcience, qu'il ne put s'empêcher de dire aux Abdérites, qu'à ſon avis ceux qui s'eſtimoient les plus ſains, étoient les plus malades. Diogéne Laërce ajoûte que, lorſqu'Hippocrate rendit cette viſite à Démocrite, il connut que le lait qu'on lui avoit préſenté, étoit d'une chévre noire, qui étoit encore à ſa premiére portée. On dit même qu'il ſalua comme vierge une fille, qui étoit avec ce célébre Médecin, & que le jour d'après il la traita de femme, parce qu'on en avoit abuſé pendant la nuit. Quelques Auteurs ont écrit qu'il s'aveugla pour mieux philoſopher, ce qui a tout l'air d'une fable. Il mourut âgé de 109 ans, ſelon Diogéne Laërce, de 104 ans, ou de 99 ſeulement, ſelon d'autres Auteurs, la troiſiéme année de la CIV Olympiade, & l'an 362 avant J. C. Entr'autres opinions, Démocrite croyoit que les atômes & le vuide ſont le principe de toutes choſes, & qu'il y a une infinité de mondes ſujets à génération & à corruption; Que rien ne ſe fait de rien; & que rien ne ſe réſout en rien; Que les atômes ſont infinis, ſoit pour leur nombre, ſoit pour la diverſité de leurs figures; Qu'ils roulent & ſont portez dans l'Univers, & que de leur rencontre ſe font le feu, l'eau, l'air, & la terre, puiſqu'ils ſont compoſez de certains atômes; Qu'ils ne ſont pas ſujets au changement, à cauſe de leur dureté & de leur ſolidité: Que le ſoleil & la lune ſont auſſi formez par ces mouvemens, & l'ame même, qu'il dit être la même choſe que l'eſprit; Que tout ſe fait par néceſſité, parce que ce mouvement tournoyant eſt cauſe de la génération de toutes choſes, &c. Diogéne Laërce, & Thraſylle, qui ont fait le dénombrement des Ouvrages de Démocrite, les diviſent en divers ordres, en ceux de Morale, de Phyſique, d'Aſtrologie, de Mathématique, de Médecine, d'Agriculture, de Géometrie, de Peinture, & de l'Art Militaire. Platon haïſſoit Démocrite & peu s'en falut qu'il ne brûlât les livres de ce Philoſophe. Il les ramaſſa diligemment & les alloit jetter au feu, lorſque deux Philoſophes Pythagoriciens lui répréſentérent que cela ne ſerviroit de rien, à cauſe que pluſieurs perſonnes s'en étoient déja pourvues. Démocrite n'approuvoit point qu'on ſe mariât, ou qu'on s'amuſât à avoir des enfans. C'eſt s'engager, diſoit-il, à des devoirs trop importuns & qui détournent d'une occupation plus néceſſaire. * Diogéne Laërce, *en ſa Vie*, *l.* 9. Ælian. *Var. Hiſt. l.* 4. *c.* 20. Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 7. *Ext.* 4. Hippocrate, *Ep. ad Damagetum.* Cicéron, *l.* 5. *de Fin. l.* 3. *de Nat. Deor. & l.* 4. *de Acad. Quæſt.* Pline, *l.* 21. *c.* 11. *& l.* 18. *c.* 35. *&c.* Strabon *l.* 1. *&* 15. Celſus, *l.* 2. *c.* 5. Suidas. Euſébe, *en ſa Chron.* Voſſius, *de la Philoſ. c.* 11. *S.* 14. *des Philoſ. c.* 1. *S.* 10. *&* 21. *& c.* 7. *S.* 8. *& ſuiv. des Math. c.* 33. *S.* 9. *&c. des Hiſt. Gr. l.* 4. *c.* 2.

DÉMOCRITE, nom de ſix Auteurs, dont Diogéne Laërce fait mention. Le premier eſt le Philoſophe, dont nous venons de parler. Le ſecond étoit un Muſicien de Chio, qui vivoit du temps du premier. Le troiſiéme étoit un Sculpteur, dont Antigone parle. Le quatriéme avoit fait une deſcription du temple de Diane d'Ephéſe & de la ville de Samothrace. Athénée cite le premier de ces deux Ouvrages, au livre 12. Le cinquiéme compoſa de fort belles Epigrammes. Et le dernier fut un célébre Orateur de Pergame. On doit encore ajoûter à ceux-ci, DÉMOCRITE de Milet, Coſmographe, qui vivoit vers la LXXIX Olympiade, & environ 464 ans avant J. C. * Diogéne, *liv.* 9. Gilles Ménage fait mention dans ſes Notes de ſept autres Démocrites différens des précédens. * Menagius, *in Diog. L. IX. S.* 49.

DÉMOCRITE, nom de femme, *Voyez* l'article d'Alcippe Lacédémonien.

DÉMODICE, ſœur de Critolaüs, citoyen de Tégée en Arcadie, le voyant revenir vainqueur des trois Damoſtrates, avec l'un deſquels elle devoit ſe marier, ſe laiſſa tranſporter à la douleur que lui cauſoit la perte de ſon amant, & fit mille reproches à ſon frére que le peuple recevoit avec des applaudiſſemens extraordinaires. Critolaüs en fut tellement irrité qu'il la tua ſur le champ. *Voyez* CRITOLAUS. * Plutarque *dans ſes Paralléles.*

DÉMODICE, femme de Créthée, Roi d'Iolcos dans la Theſſalie; conçut un amour criminel pour le jeune Phryxus, fils d'Athamas, frére de Créthée. N'ayant pu ſéduire ce jeune Prince, elle l'accuſa devant ſon mari, du crime qu'il n'avoit pas voulu commettre. Créthée ſe laiſſa perſuader trop facilement, & deſtina Phryxus à la mort; mais ayant connu l'innocence de ſon neveu, il fit mourir ſa femme Démodice. * Hygin. *Poët. Aſtron.* 20.

DÉMODOCUS, Auteur d'une Hiſtoire d'Héraclée citée par Plutarque, au liv. *de Fluminibus.*

DÉMODOCUS, Muſicien aveugle dont Homére parle dans le huitiéme livre de l'Odyſſée, où il l'introduit chantant les amours de Mars & de Vénus, & l'entrée du cheval de bois dans la ville de Troye.

DÉMOGORGON, habile Magicien qui commandoit aux eſprits & qui les châtioit ſévérement quand ils ne vouloient pas lui obéir. * Hofm. *Lex. Univ.* Holyoke, *Dict.*

DÉMON, eſt un mot pris du grec Δαίμων qui ſignifie *Génie*; & ſelon Platon, il vient de δαήμων *Savant.* Ce Philoſophe donne ce nom à certains eſprits qu'il dit être revêtus d'un corps ſubtil. Ménandre appelle auſſi *Démons*, les Génies ſoit bons, ou mauvais, qui, ſelon les Payens, ont ſoin des hommes. D'autres ont donné ce nom aux Manes ou aux ombres des morts. Dans l'Ecriture Sainte ce nom ſe prend toûjours en mauvaiſe part, pour les mauvais Anges; & l'Egliſe nous apprend ce que nous devons croire des Démons; ſavoir que tous les Anges ayant été créez bons & parfaits, une partie déchurent de cet état de perfection par leur orgueil, en voulant s'égaler à Dieu, & qu'ils furent condamnez aux feux éternels; que ce fut un Démon qui ſe ſervant du miniſtére du ſerpent, ſéduiſit le premier homme; & que depuis ce tems les Démons n'ont jamais ceſſé de dreſſer des embûches aux hommes, ſoit pour ſe faire adorer, ſoit pour les porter au mal. On croit que ce ſont les Démons qui rendoient les réponſes des oracles, & qui ſoutenoient l'idolâtrie dans le monde. La puiſſance du Démon a été liée par Jeſus-Chriſt; il a chaſſé les Démons des corps des hommes, a fait ceſſer les oracles, & a détruit l'idolâtrie. Les Anciens ont cru que les Anges avoient des corps, & quelques-uns même ont prétendu que les Géans étoient nez du commerce des Démons avec les femmes. Mais le Concile de Latran a décidé que les Démons, auſſi-bien que les Anges étoient des ſubſtances ſpirituelles. *Voyez* les Théologiens qui ont fait des Traitez ſur les Anges & ſur les Démons. Les Rabbins ſont partagez ſur la nature & ſur l'origine des Démons. Les uns ſoutiennent qu'ils ſont ſpirituels, Dieu n'ayant pas eu le loiſir de leur donner des corps, parce que le Sabbat commença dans le moment qu'il alloit leur en former. D'autres prétendent qu'ils ſont corporels, diſtinguez entre eux par la différence des ſexes, capables de ſe multiplier par la génération, & ſujets à la mort. Quelques-uns enſeignent qu'ils ſont nez de la conjonction de *Sammaël* Prince des Démons avec Eve, avant qu'Adam la connût. Quelques autres leur donnent Adam pour pére, & *Lilith* pour mére. Ils diſent qu'Adam ayant été chaſſé du Paradis demeura cent & trente ans dans l'excommunication; & que pendant tout ce tems les Anges mâles s'approchoient d'Eve, & engendroient des Démons. Adam de ſon côté s'approchoit des Démons femelles, & engendroit auſſi des Démons. Ce ne fut, diſent ces Viſionnaires, qu'après cent & trente ans de pénitence, qu'Adam commença à avoir des enfans de ſa femme, à ſon image & à ſa reſſemblance. Les *Siamois* ne reconnoiſſent point d'autres Démons que les ames des méchans, qui ſortant de l'enfer où elles étoient détenues, errent pendant un certain tems dans le monde, & font aux hommes tout le mal qu'elles peuvent. Ils mettent encore au nombre de ces eſprits malheureux les enfans mort-nez, les méres qui meurent en couche, ceux qui ſont tuez en duel, ou qui ſont coupables de quelques autres crimes de cette nature. * D. Calmet, *Diction.* Tachard, *Voyage, &c. p.* 389.

DE'MON, ancien Peintre d'Athénes, vivoit du tems de Parrhaſius & de Socrate, vers la XCIII Olympiade, & 408 ans avant J. C. Il s'attacha fort à l'expreſſion, & fit pluſieurs tableaux qu'on eſtima beaucoup. Il y en avoit entr'autres un à Rome qui répréſentoit un Prêtre de Cybéle, que l'Empereur Tibére acheta ſoixante ſeſterces, c'eſt à dire, environ quinze cens écus de notre monnoye. Mais la vanité inſupportable de ce Peintre diminuoit beaucoup de l'eſtime qu'on avoit de lui. Il ſe diſoit deſcendu de la race d'Apollon, & ſe vantoit d'avoir ſouvent communication avec Hercule. Démon fit un tableau d'Ajax, en concurrence de Timante qui l'emporta ſur lui. * Pline, *l.* 35. *ch.* 10. Félibien, *Entretiens des Peintres*. Sandrart dans ſon Académie de Peinture, *lib.* 2. *c.* 17. blâme ceux qui attribuent à *Parrhaſe*, les ouvrages de Démon. Mais on voit par Pline, *lib.* 35. *c.* 10. qu'il s'eſt trompé lui-même, & qu'il a forgé un Peintre qui ne fut jamais. Car il eſt évident, en liſant Pline, que *Démon* n'eſt pas un perſonnage mais l'accuſatif de Δῆμος qui ſignifie là le *Peuple d'Athénes*, que Parrhaſe avoit peint d'une telle ſorte, dans un excellent tableau, que l'on y voyoit toutes les paſſions qui, tour à tour, agitoient ce peuple. Pline ayant remarqué que Parrhaſe avoit le prémier poſſédé la ſcience de faire fuïr les extrêmités des corps qu'il peignoit, qu'il avoit laiſſé pluſieurs ouvrages utiles aux Artiſans, & qu'il n'excelloit pas autant à tracer le milieu des corps que le reſte, ajoûte tout d'une ſuite. „ Pinxit & *Demon* Athenienſium, (on lit *Dæmonem Athenienſium* dans une édition de Bâle) argumento quoque ingenioſo. Volebat namque varium, iracundum, injuſtum, inconſtantem; eumdem exorabilem, clementem, miſericordem, excelſum, humilem, ferocem, fugacemque & omnia pariter oſtendere. Idem pinxit & Theſea qui Romæ in Capitolio fuit, &c." On voit aiſément que *Démon* eſt un mot Grec dont Pline s'eſt ſervi pour déſigner le tableau que Parrhaſe avoit fait du peuple Athénien. *Dict. Allemand de* Moréri *de l'édit. de Bâle.*

DE'MON ou DÉMÉNÉTE Athénien, fils de la ſœur de Démoſthéne, gouverna la République d'Athénes, pendant l'abſence de ſon oncle, la 2. année de la CXIV Olympiade & l'an 323 avant J. C. Il écrivit & parla en public pour procurer le retour de ce grand Orateur, & obtint enfin qu'on lui envoyeroit un vaiſſeau pour revenir, & que non ſeulement on lui remettroit les trente talens auſquels il étoit condamné, mais qu'encore on en tireroit trente du thréſor public, pour ériger ſur le port de Pirée une ſtatue à Jupiter Conſervateur, en action de graces de ce qu'il avoit conſervé Démoſthéne. * Plutarque.

DÉMONA, *Val di Demona*, ou la vallée de Démona, province de l'iſle de Sicile, & celle de ſes trois parties qui s'étend le plus au ſeptentrion, & à l'orient vers la Calabre, dont elle n'eſt ſéparée que par le Fare de Meſſine. Elle a au midi *Val di Noto*, & à l'occident *Val di Mazara*. Ses villes principales ſont Meſſine, Cefalu, Milazzo, Patti & Taormina.

DE'MONAX, Philoſophe, vivoit du temps de l'Empereur Adrien, vers l'an de J. C. 120. Il étoit de l'iſle de Créte, d'une maiſon aſſez illuſtre & opulente; mais il mépriſa ces avantages, pour s'adonner à la Philoſophie. Quoi qu'il eût vécu familiérement avec Agathobule, Démétrius le *Cynique*, Epiteéte; & Timocrate d'Héraclée, il n'embraſſa point de ſecte particuliére; mais prenant ce qu'il y avoit de bon en chacune, il laiſſa indécis laquelle il eſtimoit le plus. On voyoit bien pourtant qu'il faiſoit plus d'état de Socrate que des autres Philoſophes, quoiqu'en ſon habit & ſa façon de vivre il imitât davantage Diogéne. Etant extrêmement âgé, il dit à ceux qui étoient préſens, *on peut ſe retirer, le ſpectacle eſt achevé.* Il mourut faute de manger, ſans rien perdre de ſa gayeté ordinaire, & fut enterré aux dépens du public. Lucien a écrit ſa vie.

DE'MONAX, Gouverneur de l'Arménie fut défait par Mithridate, l'an ſeptiéme du régne de l'Empereur Claude. * Tacite, *Annales, l.* 11. *ch.* 9.

DE'MONIAQUES, Anabaptiſtes, qui croyoient que les Démons ſeront ſauvez à la fin du monde. * Hoſius.

DÉMONICE, jeune fille Ephéſienne, promit à Brennus Prince des Gaulois, de lui livrer la ville d'Ephéſe, s'il lui vouloit donner les colliers, les braſſelets, & les autres joyaux des Dames de cette ville: ce que ce Prince lui accorda. Ainſi Ephéſe étant priſe, Brennus commanda à ſes ſoldats de lui jetter dans le ſein tout ce qu'il y avoit de joyaux d'or: ce qu'ils firent en telle quantité, que cette fille en fut accablée, & enſevelie deſſous toute vive. * Plutarque, *en ſes Paralleles.*

DE'MONNE'SE, Iſle de la Propontide. Elle eſt ſituée ſelon Pline, vis à vis de Nicomédie; & ſelon le Noir, autour de Chalcédoine en Bythinie. On y trouve de l'or, de la ſoudure d'or & de l'azur. *Thevet* dit qu'il y a neuf Iſles Démonnéſes, & il nomme l'une *Prote*, l'autre *Bergo*, & l'autre *Corbo*; mais *Ortelius* prétend qu'elles ſont imaginaires. Cependant *Belon* s'accorde avec Thevet, lorſqu'il rapporte qu'ayant été arrêté pendant quelque tems entre les Iſles que les Anciens nomment Démonnéſes, qui ſont au Golfe de Nicomédie, en la Propontide, & qui peuvent étre vues de Conſtantinople, il trouva qu'elles étoient au nombre de neuf, dont il nommoit les trois prémiéres *Proto*, *Bergus* & *Corbo*. Les autres, dit-il, ſont petites & ſans nom particulier. Quelques-uns ne mettent que cinq Iſles Démonnéſes, qui ſont *Prote*, *Antigone*, *Chalce*, où il y a deux Couvens, *Charie* & *Printzipos* ou *l'Iſle du Prince*, appellée ainſi parce qu'on y élevoit les enfans de l'Empereur. * Davity, *Isle de la Propontide.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* DÉMONTÉ, petite ville du Marquiſat de Saluces dans les Etats du Duc de Savoye en Italie. Elle eſt ſituée ſur une montagne près de la riviére de Sture au nord, à cinq ou ſix lieues de la ville de Saluces, du côté du midi tirant vers l'occident.

DÉMOPHILE, Sybille de Cumes. *Cherchez* AMALTHE'E.

DÉMOPHILE, d'Himére, Peintre qui a eu l'honneur d'avoir Zeuxis pour diſciple avant la XCVII Olympiade. * Jaques Campo Weyerman, *t.* 1. *p.* 39. *Peintres anciens*, en Hollandois.

DE'MOPHILE, Archonte d'Athénes dans la quatriéme année de la XCIX Olympiade, l'an 381 avant J. C.

DÉMOPHILE, fils de l'Hiſtorien Ephore, vivoit du temps d'Alexandre *le Grand*, la première année de la CXI Olympiade, & 336 ans avant J. C. Diodore de Sicile rapporte qu'il écrivit la guerre ſacrée, après que Philoméle ſe fut ſaiſi du temple d'Apollon à Delphes. Suidas ſe trompe, lorſqu'il dit que cet Hiſtorien étoit fils d'Ephippe. Pline parle d'un Peintre de ce nom, *au l.* 35. *c.* 9. *&* 12. * Diodor. Sicul. *l.* 16.

DÉMOPHILE, Evêque de Bérée, étoit Arien, & préſenta, à ce qu'on dit, en 357, la Confeſſion de Foi de Sirmich au Pape Libérius qui la reçut. Depuis, Démophile fut condamné au Concile de Rimini en 359, & fut mis néanmoins par intrigue en 370, ſur le ſiége de Conſtantinople, où il perſécuta cruellement S. Grégoire de Nazianze. Il ſe trouva au Concile de Conſtantinople, aſſemblé pour la paix de l'Egliſe. Philoſtorge dit que ſa famille étoit illuſtre, & que Theſſalonique étoit ſa patrie. L'Empereur Théodoſe *le Grand* étant venu à Conſtantinople en 380, & ſouhaitant avec une paſſion extrême d'établir la paix dans les égliſes, demanda à Démophile, Evêque des Ariens, s'il vouloit embraſſer la foi de Nicée & réünir le peuple en un même corps. Mais ce Prélat hérétique refuſant d'accepter cette propoſition de l'Empereur, ce Prince le fit ſortir de la ville. Il paſſa le reſte de ſes jours autour de Conſtantinople, juſqu'en 386, qui eſt le temps de ſa mort, ſe portant toûjours pour Evêque de cette ville impériale, parmi ceux de ſa Secte, qui malgré toute l'autorité de l'Empereur ne laiſſérent pas de tems en temps de faire divers efforts, pour troubler les Orthodoxes. Au ſujet des lettres du Pape Libérius aux Evêques d'Orient, conſultez ſon article. * Théodoret, *l.* 5. *c.* 39. Sozoméne, *l.* 7. S. Epiphane, &c. citez par Baronius, *A. C.* 357. 359. 370. 378. 383. Hermant, *Vie de ſaint Athanaſe & de ſaint Grégoire de Nazianze.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. IV. ſiécle.*

DÉMOPHON, Roi de Corinthe. *Voyez* DAMOPHON.

DÉMOPHON, Jérome & Timothée Capitaines dans l'armée d'Antiochus *Eupator*, ayant été laiſſez dans la Judée (après la tréve faite entre ce Roi, Lyſias ſon Gouverneur, & Judas *Machabée*, firent autant de mal aux Juifs que durant la guerre, & furent cauſe que la paix ne dura que bien peu de temps, l'an du monde 3872, & avant J. C. 163. * II. Mach. *ch.* 12. *v.* 2.

DÉMOPHON, fameux Statuaire parmi les Meſſéniens. Pauſanias en parle dans le livre 4. ou *dans les Meſſéniques.*

DÉMOPHOON, fils de Théſée, ſuccéda à Mneſthée Roi d'Athénes, qui mourut dans l'iſle de Délos, au retour de la priſe de Troye. Comme il retournoit dans ſa patrie, il fut jetté par la tempête en Thrace, où il reçut un favorable accueil de Phyllis, fille de Lycurgue, à laquelle il donna les marques les plus ſenſibles de ſon amour. Dès qu'il eut appris la mort de Mneſthée, il quitta Phyllis pour aller à Athénes mettre ordre à ſes affaires, en lui promettant de revenir dans un mois auprès d'elle. Quatre mois s'étant écoulez ſans qu'elle entendît parler de lui, elle lui écrivit pour le faire reſſouvenir de ſa promeſſe. C'eſt ce qui fait le ſujet de la ſeconde des Epitres d'Ovide. Il parle encore de Démophoon dans le 2. *l. de l'Art d'aimer, v.* 353; dans le 3. *l. v.* 459; & dans *les Remédes d'Amour, v.* 597. Son régne fut de 33. ans, & commença l'an 2852 du monde, 1183 avant Jeſus-Chriſt. * Euſébe, *in Chron.*

* DÉMOPHYLAX (Jean) natif de Flandre, Carme de Gand, écrivit, étant encore jeune, *Chriſtomachia*, Poëme qui doit lui avoir couté un travail infini, puis qu'il eſt en acroſtiches depuis un bout juſques à l'autre; *Chaldaica fornax*; *Catachreſis Iſraëlitica*; *de Laude Lucis*; *Oda de Chriſti Natalitio*; *Carmen de Flandria*, &c. Il eſt mort en 1528 à l'âge de 26. ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DE'MOPOLIS, & NÉOCLES, fils de Thémiſtocle, ayant publié à Athénes des loix qui avoient été faites contre les exilez, furent aſſommez à coups de pierre par les ennemis de leur pére. * Cæl. Rhod. *l.* 8. *c.* 12.

DÉMOSTHE'NE, Général des Athéniens, entra en Sicile après avoir ravagé les terres des Epidauriens. Il ſuccéda au célébre Alcibiade; l'un des trois qui avoient perſuadé la guerre, & qu'on avoit rappellé à Athénes, pour ſe juſtifier de ce qu'on lui impoſoit d'avoir fait abbattre toutes les ſtatues de Minerve. Avant ce temps, en l'an 425 avant J. C. il avoit fortifié la ville de Pylos dans la Morée, contre les Lacédémoniens, & avoit bien ſervi la République; mais cette guerre ne fut pas ſi heureuſe pour lui. Nicias fut obligé de lever le ſiége qu'il avoit mis devant Syracuſe, les armées périrent, & les ennemis firent mourir ces deux Généraux. D'autres diſent que Démoſthéne ſe tua, & que Nicias demanda quartier, la quatriéme année de la XCI Olympiade, & l'an 413 avant J. C. * Plutarque, *en la Vie de Nicias.* Diodore, *l.* 13. Thucydide, *l.* 4. 5. 6. *&* 7. Juſtin, *Hiſt. l.* 4.

DE'MOSTHÉNE, célébre Orateur, étoit d'Athénes, fils d'un homme de même nom que lui, qui étoit Coutelier ou Forgeron, & de Cléobule. Il naquit la quatriéme année de la XCIX Olympiade, & l'an 381 avant J. Chriſt, Démophile étant alors Archonte d'Athénes. Il fut laiſſé orphelin par ſon pére, à l'âge de ſept ans. Ses Tuteurs lui volérent une partie de ſon bien, laiſſérent perdre l'autre, & négligérent ſon éducation. S'étant néanmoins porté de lui-même à l'étude de l'éloquence, il fut diſciple d'Iſocrate, de Platon, & enſuite d'Iſæus, qui le tint quatre ans chez ſoi. A l'âge de 17 ans il plaida contre ſes Tuteurs, & les fit condamner à lui payer trente talens, qu'il leur remit. L'on dit qu'étant encore jeune, il fit tous ſes efforts pour ſe former à bien déclamer, juſques à prononcer ſes harangues devant un miroir, afin de mieux régler ſon geſte. Lorſqu'il fut entré dans le gouvernement des affaires publiques, il s'oppoſa à Philippe Roi de Macédoine, & conçut pour lui une haine mortelle. Il ſe trouva même en l'an 338 avant J. C. à la bataille de Chéronée,

où il prit la fuite, quelque temps après avoir prononcé ſa belle oraiſon pour la couronne d'or que le peuple lui avoit décernée, à la perſuaſion de Ctéſiphon. Après la mort de Philippe, il ſe déclara contre Alexandre *le Grand* ſon fils. Mais s'étant laiſſé corrompre par le préſent d'une coupe d'or que lui fit Harpalus, il fut condamné à une amende ; & n'ayant pas dequoi la payer, il ſortit de la ville. Il y revint glorieuſement, lorſqu'Alexandre fut mort, & continua à haranguer contre les Macédoniens. Antipater demanda aux Athéniens qu'ils euſſent à lui livrer les Orateurs qui haranguoient contre lui. Cette demande étonna Démoſthéne, il prit la fuite en divers lieux, & enfin ſe retira dans l'iſle de Celauria, où Archias étant venu de la part d'Antipater, pour le prendre, de deſeſpoir il ſuça du poiſon qu'il avoit dans une plume, feignant d'écrire à quelqu'un de ſes parens. Il mourut le 16. du mois Pyanepſion, qui revient au 10. de Novembre, la 3. année de la CXIV Olympiade, & l'an 322 avant J. C. Plutarque dit qu'il laiſſa 65 oraiſons, dont Photius avoit lu une bonne partie, comme il le dit *cod.* 265. *Bibl.* Cicéron parle ſouvent de Démoſthéne avec admiration. Cependant dans un endroit de ſon Traité de l'Orateur. Nous ſommes, dit-il, d'un goût ſi difficile & ſi bizarre, que Démoſthéne même ne nous contente pas toûjours. *Uſque adeò difficiles & moroſi ſumus, ut nobis non ſatisfaciat ipſe Demoſthenes, qui quanquam unus eminet inter omnes in omni genere dicendi, tamen non ſemper implet aures meas.* Juvenal, *Sat.* 10. *v.* 118. remarque que l'éloquence a été la cauſe de la mort des deux plus grands Orateurs du monde, Cicéron & Démoſthéne. Après la mort de Démoſthéne, les Athéniens lui firent dreſſer une ſtatue d'airain avec cette inſcription :

Εἴπερ ἴσην γνώμῃ ῥώμην, Δημόσθενες, εἶχες,
Οὔ ποτ' ἂν Ἑλλήνων ἦρξεν Ἄρης Μακεδών.

Ce que l'on peut traduire ainſi :

Si tibi par menti robur, vir magne, fuiſſet,
Græcia non Macedæ ſuccubuiſſet hero.

L'on voit encore aujourd'hui à Athénes, une petite tour de marbre ſoutenue de ſix colomnes cannelées, que l'on appelle la *lanterne de Démoſthéne*, & qui ſert d'hoſpice aux Capucins. La tradition commune eſt que cet Orateur s'y enferma quelque temps, après s'être raſé la moitié de la barbe, afin que dans cet état, n'oſant ſe montrer en public, il s'adonnât tout entier à l'étude. Mais il y a plus d'apparence que cette tour eſt plutôt un monument conſacré à la mémoire de quelque honneur remporté aux Jeux Olympiques. C'eſt la conjecture de M. Spon, fondée ſur quelques figures qui y ſont gravées. L'on trouve une deſcription exacte, & la figure de cette tour dans le Voyage de la Gréce de Spon, *part.* 2. *p.* 172. * Plutarque, *en la Vie, de Démoſthéne, & en celle des dix Orateurs, c.* 7.

DÉMOSTHÉNE, Hiſtorien de Bithynie, compoſa un Ouvrage de ce païs, dont Etienne de Byzance cite le quatriéme, le neuviéme, le dixiéme & le douziéme livre. Il fit auſſi un Traité de l'Origine des villes. On ne ſait pas en quel temps il a vécu. Un autre de ce nom, de Thrace, fit des Commentaires ſur l'Iliade d'Homére, & ſur l'origine des Dieux d'Héſiode, après les avoir mis en proſe. * Suidas. Voſſius, *des Hiſt. Grecs, l.* 3. *p.* 170. *de l'édition in folio de l'an* 1689, *à Amſterdam.*

DÉMOSTRATE. Il y a eu deux Archontes d'Athénes de ce nom la 4. année de la XCVI Olympiade, & la 3. de la XCVII Olympiade, l'an 390 avant J. C. Pline cite un autre DÉMOSTRATE, qui dit que Scipion *l'Africain* fut le premier des Romains qui ait porté une pierre précieuſe nommée Sardoine. * Pline *l.* 37. *c.* 6.

DÉMOTÉLE, Ecrivain, que Pline met au nombre des douze qui ont écrit des Pyramides d'Egypte. On ignore en quel temps il a vécu. * Pline, *au liv.* 36. *c.* 12.

DÉMOTÉLE, fut celui qu'Arius, Roi de Lacédémone envoya à Onias, Grand Sacrificateur des Juifs, pour faire alliance avec lui, vers l'an du monde 3803, avant J. C. 232. * Joſephe, *Antiq. Judaïq. livre* 12. *ch.* 5.

DÉMOTICA. *Voyez* DIMOTUC.

DEMPSTER, (Jean) que d'autres nomment Thémiſtor, parent de Thomas Dempſter, étoit Docteur en Droit à Paris. Il fut Bibliothécaire de la Bibliothéque de Veniſe, & mourut vers l'an 1590. * *Conſultez* les Auteurs citez après Thomas Dempſter.

DEMPSTER, (Thomas) Gentilhomme Ecoſſois a vécu ſur la fin du XVI. ſiécle, & au commencement du XVII, & s'eſt acquis beaucoup de réputation par ſon ſavoir. Il ſortit de ſon païs durant les guerres civiles d'Ecoſſe, & aima mieux perdre ſes biens, que d'abandonner la Religion de ſes péres, pour ſuivre la doctrine des Proteſtans. Il vint à Paris, mais comme il étoit extrêmement violent, il s'y fit quelques affaires avec des gens qui recherchérent ſa vie, & fut obligé de repaſſer en Angleterre. Il en amena une très-belle femme, que ſes Ecoliers lui enlevérent à Piſe, où il étoit allé enſeigner. On dit que Dempſter la perdit avec la même indifférence, qu'il avoit perdu ſes biens en Ecoſſe. Depuis il vint à Bologne, où il enſeigna avec beaucoup d'applaudiſſement, étant aimé & eſtimé de tous les Gens de Lettres, non ſeulement de cette ville, mais de toute l'Italie. Dempſter étoit Juriſconſulte, Hiſtorien, Poëte & Orateur. Avant que de venir à Paris, il avoit enſeigné à Tournay, à Toulouſe, à Nîmes, & ailleurs. Il fut Académicien de l'Académie *della Notte*, à Bologne, où il mourut le 5. ſeptembre de l'an 1625. Ovidio Montalbano prononça dans la même Académie ſon oraiſon funébre, qu'on publia l'année d'après ſous ce titre, *Ragionamento funebre havuto publicamente nell' Academia della Notte, per la morte dell excellentiſſimo Tomaſo Dempſtero.* Son corps fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Dominique, où l'on voit ſon épitaphe ſur ſon tombeau. Thomas Dempſter a laiſſé divers Ouvrages, IV. livres d'Epîtres ; XIV. livres de diverſes Poëſies ; l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Ecoſſe en XIX. livres, dans laquelle il parle beaucoup des Gens de Lettres de ce païs ; diverſes Notes ſur les Poëtes Latins ; des Traitez de Droit, de Coſmographie, de Mythologie, d'Hiſtoire, &c. Un des plus utiles Ouvrages que Dempſter nous ait laiſſé, contient ſes Paralipoménes ſur les Antiquitez Romaines de Roſin. Il les dédia à Jaques I. Roi de la Grande Bretagne l'an 1612. Il s'y donne le nom de *Thomas Dempſter de Mureſki.* * Ovidio Montalbano, *in Ragion. fun.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVI.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. Illuſt. c.* 9. *&c.* Bayle, *Dict. Critique.* Jac. Uſſer. *de Britan. Eccleſ. Primord. c.* 13. *p.* 463. Jac. Waræus, *Rer. Hibern.* Philip. Labbe, *Biblioth. Bibl. p.* 159. Chriſtoph. Sandius, *Animadv. in Voſſium, p.* 174. Nicol. Antonio, *Biblioth. Hiſp. præf. p.* 34. Baillet, *Jugement des Savans ſur les Critiq. Hiſt. art.* 161. *p.* 267, *de l'edit. d'Amſterdam en* 1725.

DÉNABA, ville d'Idumée, où Béla a régné. * *Geneſe, ch.* 36. *v.* 32.

DENAIN. *Voyez* DENIN.

DENAIS, ou DENAISIUS, (Pierre) Juriſconſulte, étoit de Straſbourg, où il naquit le premier jour de mai 1561. Le Prince Palatin le fit ſon Conſeiller ordinaire, ſe ſervit de lui pour diverſes négociations, & l'envoya même Ambaſſadeur en Pologne, & en Angleterre. Depuis, Denais fut Aſſeſſeur de la Chambre Impériale de Spire, & mourut à Heidelberg le 20. Septembre de l'an 1610. Il a compoſé divers Ouvrages, *Jus Camerale*; *De Jure mori Imperii, ſive de juriſdictione Cameræ Spirenſis, &c.* * Melchior Adam, *in Vit. Juriſc. Germ.*

* DENAT petite ville du Haut Languedoc en France, Elle eſt ſituée ſur la rive droite de la riviére d'Aſſou, preſque au midi d'Alby dont elle n'eſt éloignée que d'environ deux lieues.

DENBIGH, ville de la Principauté de Galles en Angleterre, eſt capitale du Comté de Denbigh & la meilleure de tout le Nortwalles. Elle eſt ſituée ſur le bord ſeptentrional d'une petite riviére appellée *Iſtrad*, qui, à trois milles Anglois de là, mêle ſes eaux avec celles de la Cluyd, qui eſt la principale riviére de ce Comté. Après que le Roi Edouard I. eut achevé la conquête du païs de Galles, Henry Lacy, Comte de Lincoln fut gratifié de la ville de Denbigh, qu'il environna d'un foſſé, & fortifia d'un château, avec pluſieurs tours fort hautes. Il laiſſa cet ouvrage imparfait, à cauſe du malheur qu'eut ſon fils unique, qui ſe noya. Cette ville ne devint pourtant capitale du Comté, que ſous le régne d'Henry VIII. qui ajoûta cinq Comtez au Païs de Galles, dont celui de Denbigh fut un. Auparavant ce n'étoit que la capitale de la Baronie de Denbigh. En 1564, ce Comté donna le titre de Baron ou Pair du Royaume, à Robert Dudley, créé Baron de Denbigh & Comte de Leiceſter, par la Reine Elizabeth. Mais ce titre s'éteignit avec lui. En 1622, le Roi Jacques I. créa Guillaume, Vicomte de Fielding, Comte de Denbigh : titre qui en 1701, étoit poſſedé par ſon petit-fils, Guillaume Fielding, Comte de Denbigh. * *Dict. Angl.*

DENBIGH-SHIRE, ou le Comté de Denbigh, province de la Principauté de Galles en Angleterre. Il eſt borné au couchant par le Comté de Caernarvan ; au midi par les Comtez de Mérioneth & de Montgommery ; au levant par ceux de Shrop & de Cheſter, & au nord par celui de Flint & par la mer d'Irlande. Ce Comté peut avoir treize lieues de long, & cinq dans la moyenne largeur. Toutes ſes extrêmitez ſont preſque déſertes ; mais le milieu du païs, arroſé par la riviére de Cluyd, eſt bien cultivé & fort fertile. Il y a de bonnes mines de plomb près de Wrexham, l'un de ſes bourgs. On y conſidére encore celui de Ruthyn & la ville de Denbigh, qui en eſt la capitale. * Baudrand.

DENDER, qu'on nomme auſſi *Denre* & *Tenre*, riviére des Païs-Bas. Elle prend ſa ſource à Leuze dans le Hainaut, où elle baigne encore Ath ; & après avoir paſſé par Gramont, Ninove, & Aloſt, villes de Flandre, elle ſe jette dans l'Eſcaut à Dendermonde. * Maty, *Diction. Géogr.*

DENDERMONDE, DENDREMONDE, DENREMONDE, DERMONDE, TENREMONDE & TERMONDE, ville des Païs-Bas, ſituée dans dans la Flandre Impériale, à l'emboûchure du Dender dans l'Eſcaut, entre Anvers & Gand, à cinq ou ſix lieues de l'une & de l'autre. Dendermonde eſt une place fortifiée, & capitale d'une Seigneurie, qui eſt aſſez étendue. * Maty, *Diction. Géogr.*

DENDREMONDE. *Voyez* DENDERMONDE.

DENDROPHORES. *Voyez* COLLÉGE DES DENDROPHORES.

* DENEIN (Pierre) naquit à Leide le 16. Dec. 1597. Dès qu'il eut atteint ſa douziéme année, ſon pére le mit chez un Sculpteur, & quelques années après, ſon génie le porta à l'étude des Mathématiques, & enſuite de l'Architecture & de la Perſpective : mais l'impuiſſance où étoient ſes parens de le pouſſer, l'empêchérent de les apprendre à fonds. Cependant ſon ardeur pour ces connoiſſances étoit ſi grande, que mettant à profit les momens de loiſir que lui laiſſoit la néceſſité de gagner ſa vie avec le ciſeau, il fit de tels progrès qu'il ſe mit en état de pouvoir enſeigner les autres. De cette maniére il ſe fit connoitre aux Curieux parmi leſquels ſe trouvérent quelques Peintres, & entr'autres Eſaïe van den Velde, dont le fort étoit de peindre des païſages & des batailles, & qui lui donna des deſſeins. Il lui apprit enſuite à mêler les couleurs, & lui fournit des tableaux. Denein par ſon application profita tellement dans la Peinture en peu de tems, qu'il ſe vit en état par ce moyen-là d'entretenir ſa famille. Il fut fait en 1632, Sculpteur de la ville, & vaqua en même tems à la Sculpture & à la Peinture juſques à l'an 1639, dans laquelle il mourut d'une oppreſſion de poitrine, dont il avoit été travaillé depuis quelques années : ce qui eſt aſſez ordinaire aux Sculpteurs en pierre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Schilderboek*, premiére partie.

DENGEN. *Voyez* TENGEN.

* DENHAM, fameux Poëte Anglois, eſt regardé comme un des premiers Réformateurs de la Poëſie Angloiſe. Il mourut en 1668. * *Biblioth. Angloiſe, tome premier, ſeconde partie, p.* 375. Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 9. *p.* 280.

* DENHOFF, famille de Comtes en Pologne & en Pruſſe. A l'occaſion des guerres contre les Infidelles, elle vint de Franconie en Livonie, où elle bâtit le chateau de Denhoff dont on peut encore voir les murailles ruïnées, & où elle demeura pendant pluſieurs ſiécles. Cette famille étoit ſi puiſſante que c'eſt par ſon ſeul moyen que la Livonie a été convertie au Chriſtianiſme, & ſoumiſe à la Couronne de Pologne du tems du Roi Sigiſmond Auguſte. *Othon* qui a vécu dans le milieu du XVI. ſiécle, fut fait Conſeiller d'Etat en Pologne & Vaivode de Pernau, lorſque ſon grand âge l'obligea à renoncer aux emplois militaires. Son frére THÉODORE fut Vaivode de Wenden. ERNEST qui fut Ambaſſadeur de Sigiſmond III. en diverſes Cours, & depuis, Général dans la guerre contre les Turcs, fit en 1623 une tréve avec la Suéde touchant la Livonie. GÉRARD, dont on parlera dans un article ſéparé, porta dans ſa famille la dignité de Comte. GASPARD, Vaivode de Siradie, & le premier Conſeiller d'Etat en Pologne, s'étoit par ſes ſervices dans la guerre, mis tellement dans les bonnes graces de Sigiſmond III, qu'il avoit tout crédit auprès de lui. Il trouva auſſi le moyen de ſe maintenir dans ce poſte auprès de Vladiſlas IV, fils & ſucceſſeur de Sigiſmond. Ce Prince l'envoya en 1637, comme premier Ambaſſadeur, à l'Empereur Ferdinand III. ſur ſon mariage avec Cécile Renée fille de Ferdinand II, & à ſon retour il le fit Grand Maréchal de la Cour. Ce Gaſpard fut grand-pére 1. de *Théodore*, Chambellan de la Couronne de Pologne; 2. de *Vladiſlas* Vaivode de Pomerélie, qui en 1683 commandoit l'armée Poloniſe contre les Turcs, & qui mourut la même année dans un combat près de Cracovie; 3. de *George* Evêque de Kaminiek; & 4. d'*Erneſt* Vaivode de Marienbourg, & Maréchal de la Reine, mort en 1694. *Jean Caſimir* Cardinal aura un art. ſéparé. *George Albrecht* Evêque de Prémiſlaw, & Grand Chancelier de Pologne, fut en 1702 fait Evêque de Cracovie. *Othon Magnus*, Membre du Conſeil ſecret du Roi de Pruſſe, Général Major & Gouverneur de Memmel, aſſiſta en qualité de Plénipotentiaire au Congrès qui ſe tint à Utrecht en 1712. Staniſlas, ſous-Général du Grand Duché de Lithuanie, &c. vivoit encore en 1714. *Gr. Dict. Univ. Holl.* Okolski, *in Orb. Polon. P.* 1. Hartknoch, *Pruiſſ. p.* 452. Abels *Pruiſſ. Staats-Hiſt.*

* DENHOFF (Gérard Comte de) Palatin de Pomerélie fut élevé à la Cour de l'Electeur de Brandebourg en qualité de Page, & il ſe perfectionna dans ſes voyages. En 1621, il accompagna Vladiſlas Sigiſmond Prince Polonois dans la guerre contre Oſman Empereur des Turcs, & commanda les troupes Allemandes avec Jean Weyher & ſon frére Magnus Erneſt. Il repouſſa glorieuſement les Turcs qui pendant toute une journée donnérent aſſaut ſur aſſaut à ſon camp. Trois ans après il voyagea avec le même Prince en Allemagne, dans les Païs-Bas, en Italie, & ſe fraya par là le chemin aux plus grands emplois. A ſon retour il ſervit Sigiſmond III. contre Guſtave Adolphe, & par ſa préſence fit échouer le deſſein qu'on avoit de faire le ſiége de Thorn. Pour recompenſe de ſes ſervices, il fut fait Staroſte de Koſcierz, Commandant dans Skorſow, Lublin & Felin, Thréſorier en Pruſſe, &c. & enfin en 1643, Palatin de Pomerélie. On l'établit auſſi Inſpecteur général ſur tout ce qui concernoit la guerre dans la Pruſſe, & lorſque le dernier Duc de Pomeranie mourut, on lui donna en fief les Seigneuries de Buton & de Lauwembourg qui retournoient à la Couronne de Pologne. En 1645, il conclut au nom de Vladiſlas Sigiſmond, le mariage de ce Prince avec la Princeſſe Marie Louïſe de Nevers, qui le fit ſon Grand Maître d'Hôtel. En 1639, il épouſa en ſecondes noces Marguerite fille de Jean Chriſtian Duc de Lignitz & de Brieg en Siléſie, & il en eut Vladiſlas, Jean Frédéric & Sybille. L'Empereur Ferdinand III le fit Comte. Il mourut à Mariembourg en 1648. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Okolski, *in Orb. Polon.*

DENHOFF, (Jean Caſimir) Cardinal, Evêque de Céſéna, né le 6. juin 1649, d'une famille illuſtre de Pruſſe. Il vint à Rome du temps du Pape Innocent XI. comme un Eccléſiaſtique, qui n'avoit d'autre deſſein que de voyager. Jean III. Roi de Pologne, qui avoit alors quelques affaires à traiter avec la Cour de Rome, lui en confia le ſoin, & lui donna, dans le temps du ſiége de Vienne, le caractére de ſon Envoyé auprès du Pape. Le Pape, qui l'eſtimoit beaucoup, le déclara Prélat domeſtique, & lui donna l'adminiſtration de l'hopital du ſaint Eſprit à Rome, avec le titre de Commandeur. Il le nomma même Cardinal de ſon propre mouvement le 2. ſeptembre 1686, dont le Roi de Pologne ne fut pas content, parce qu'il n'avoit pas obtenu le chapeau qu'il demandoit pour M. de Janſon Evêque de Beauvais, auquel le Pape le donna depuis. Le Cardinal Denhoff mourut à Rome le 20. juin 1697, âgé de 48. ans, & fut inhumé en l'Egliſe de ſaint Charles, de la Rédemption des captifs aux quatre Fontaines.

DENIA, petite ville autrefois épiſcopale. Elle eſt en Eſpagne, ſur la côte du Royaume de Valence, entre la ville de ce nom, & celle d'Alicante, à quinze lieues de la premiére & à douze de la derniére. Il y a près de Dénia une fort petite iſle de même nom, que les Anciens nommoient *Planaſia*. * Maty, *Dict. Géogr.*

DENIER, nom qui a été donné à diverſes ſortes de monnoyes. Le denier Romain étoit d'argent marqué d'un X. parce qu'il valoit dix *As*; & il ſe diviſoit en deux quinaires marquez d'un V. c'eſt-à-dire, chacun de cinq *As*. Le denier étoit auſſi une eſpéce de monnoye d'argent en France du temps des Rois de la premiére race; & ces deniers portoient quelquefois la même figure que les ſols; mais ſouvent ils n'avoient aucune tête gravée. Un denier en France eſt auſſi une ſorte de monnoye de fonte, qui vaut la douziéme partie d'un ſol, il s'appelle denier Tournois. Didymus Claudius, *de Ann. Rom.* parle des deniers d'or. Un denier de monnoyage eſt auſſi une eſpéce de monnoye de quelque qualité d'ouvrage que ce ſoit, comme écu d'or, &c. Denier de poids eſt la 24. partie de l'once & la 192 du marc. Denier en terme de monnoye & d'orfévrerie, ſe prend auſſi pour le degré de la bonté de l'argent pur, qui eſt diviſé en 12. deniers, & ce denier s'appelle *denier de fin*.

Denier *à Dieu* eſt le peu d'argent que l'on donne à celui de qui on loue, ou on achéte quelque choſe, pour arrhe & aſſurance que l'on tiendra le marché qu'on a fait avec lui. On appelle cet argent *denier à Dieu*, parce qu'on le donne principalement pour en faire aumône aux pauvres: ſi on ne le retire dans 24 heures après qu'on l'a donné, il faut que le marché que l'on a fait tienne. Le troiſiéme ou tiers denier étoit autrefois la part des amendes & des émolumens de juſtice qui revenoit au Comte de ſon Comté, les deux autres parts étant pour le Roi.

Il ne faut pas oublier le tribut que les Anglois appelloient le DENIER DE S. PIERRE, & en leur langage, *Romeſcot, Romfeach*, & *Romepenni*. On tient que l'origine en venoit d'Offa Roi des Anglois Merciens, qui, après avoir régné 36 ans, fit vœu de faire bâtir un ſomptueux monaſtére en l'honneur de ſaint Alban premier Martyr Anglois, & alla enſuite à Rome trouver le Pape Adrien I. qui lui fit un accueil magnifique. Le lendemain, étant allé viſiter le Collége des Anglois qui floriſſoit alors à Rome, il deſtina pour ſon entretien une ſomme d'argent, qu'il ſe réſolut de faire lever ſur toutes les familles de ſon Royaume qui ſeroient à leur aiſe, obligeant chacune de contribuer à un ſi pieux deſſein. Cette rente annuelle fut appellée *denier de S. Pierre*, parce que le Roi fit cette donation à l'Egliſe Romaine, le jour de S. Pierre aux Liens, pour l'entretien du Collége Anglois. La ſomme étoit tous les ans de trois cens marcs d'argent; & le payement dura juſqu'à Henri VIII. qui le ſupprima. Il fut rétabli ſous le régne de Philippe & de Marie, & enfin entiérement aboli ſous celui d'Elizabeth. Quelques-uns tiennent que cette rente annuelle du denier qui ſe levoit ſur chaque famille Angloiſe, & qui ſe payoit à Rome à la fête de S. Pierre, fut premiérement inſtituée par Inas, Roi des Saxons Occidentaux, & non pas par le Roi Offa. Edouard III. en défendit la levée en 1365, mais elle fut bien-tôt après rétablie. Spelman parlant de ce denier de S. Pierre, aſſure qu'il a trouvé dans de vieilles Chroniques, environ l'an de JESUS-CHRIST 858, qu'Atelwolfe premier Roi, pére d'Alfred, faiſoit payer 300. marcs à Rome, & qu'on en faiſoit trois parts; une pour le luminaire de l'Egliſe de S. Pierre, l'autre en l'honneur de S. Paul, & la derniére pour augmenter les aumônes du Pape. * Spelman, *Gloſſar. Archæol.*

DÉNIGU, petite ville de la Bulgarie. Elle eſt dans le païs des Tartares Dobruces, près de la ſource de la Zanavarda, à l'orient méridional de Drimago. * Maty, *Diction. Géogr.*

DENIN ou DENAIN, célébre Abbaïe dans le Païs-Bas, ſur le chemin de Valenciennes à Douay. Ce monaſtére a été fondé par ſaint Aldebert, Comte d'Oſtrevan, & par ſainte Reine ſa femme, qui étoit niéce du Roi Pepin. Ils donnérent tous leurs biens à dix filles qu'ils avoient, & qui furent les premiéres Chanoineſſes de cette Abbaïe. L'aînée, nommée *Renfroye*, qui en fut la premiére Abbeſſe, en eſt la Patrone, & a été canoniſée avec ſes ſœurs. Dans la ſuite des temps, la ſouveraineté du Comte d'Oſtrevan eſt venue au Roi, comme Comte de Hainaut; & les Chanoineſſes conſervent ſeulement le titre de Comteſſes d'Oſtrevan. Le Chapitre eſt compoſé de dix-huit Dames Chanoineſſes, qui doivent faire preuve de nobleſſe de huit quartiers. Leur habit eſt blanc, avec un ſurplis de toile fine, & un grand manteau doublé d'hermine toute blanche, à la reſerve de celle de l'Abbeſſe qui eſt mouchetée. Ni l'Abbeſſe ni les Chanoineſſes ne font aucun vœu; & lorſqu'elles veulent ſe marier, elles ne font que remercier le Chapitre de l'honneur qu'on leur a fait. En 1712, les Alliez avoient fortifié ce bourg pour la fureté des convois, mais après que le Duc d'Ormond ſe fut ſéparé d'eux par ordre de la Reine Anne, ce poſte fut forcé par le Maréchal de Villars. * *Mémoires du temps.*

DENISON, (Jean) Eccléſiaſtique Anglois fort connu, qui vivoit du temps de Jacques I. & qui avoit commencé ſes études dans le Collége de Bailleul à Oxford. En 1611, il fut créé Docteur en Théologie. Peu de tems après, il fut Chapelain du Roi & Vicaire de l'Egliſe de S. Marie à Readings en Berkshire; il demeura toûjours dans ce dernier poſte & mourut à Readings au mois de Février 1628. Il a publié en Anglois un grand nombre de petits Traitez, qui ſont de dévotion pour la plupart. Voici les titres de quelques-uns, *The heavenly Banquet; Juſtification of the act of kneeling in the act of receiving the Sacrement, a threefold Reſolution; Care for the Souls Safety; The bleſſedneſs of peacemakers; The Sinners acquaintance; De Confeſſionis auricularis vanitate, &c.* Wood, *Antiq. Oxon.* James, *Catalog. Bodlei.*

DENISOT, (Nicolas) Peintre & Poëte François, étoit du Mans, où il naquit en 1515. Sa famille étoit du Perche, & elle a eu GÉRARD DENISOT célébre Médecin, qui a écrit divers Ouvrages. Nicolas avoit de l'inclination pour les bonnes choſes, il peignoit aſſez bien, & ſur tout il excelloit dans le deſſein. Il paſſa en Angleterre & il y fut Précepteur d'Anne, de Marguerite & de Jeanne de Seimour, qui ont été célébres par leur ſavoir. A ſon retour en France il compoſa divers Traitez en proſe & en vers, comme les Cantiques du premier Avénement de JESUS-CHRIST, les cent Diſtiques Latins des trois ſœurs Anne, Marguerite & Jeanne Seimour, mis en quatrains François, &c. Il publia ces Ouvrages ſous le nom du COMTE-D'ALSINOIS, qui étoit l'anagramme de ſon nom, Nicolas Deniſot. C'eſt ce qui fit dire au Roi François I. faiſant alluſion à ce nom, que ce Comté fait à la hâte, n'étoit pas de grand revenu, puis qu'il ne conſiſtoit qu'en *ſix noix*. Deniſot mourut l'an 1559 à Paris. Michel de Montagne, Remi Belleau, Jodelle, Du Bellai, Muret, &c. parlent de lui avec éloge. Conſultez auſſi la *Bibliothéque Françoiſe* de la Croix du Maine *& celle de* Du Verdier Vauprivas.

* DENISOT (Gérard) célébre Médecin, étoit de la même famille que le précédent, & a laiſſé divers Ouvrages.

DENNA. *Voyez* DELMINIO.

* DENNER (N.) Peintre Anglois fort eſtimé à la Cour d'Angleterre, où il reçoit des recompenſes proportionnées à ſon mérite. * Jaques Campo Weyerman, *Vie des Peintres des Païs-Bas, en Hollandois, tome 3. p.* 408.

DENONSERIM. *Voyez* TANASSERIM.

DENONVILLE, (Charles Hémard de) Cardinal, Evêque de Mâcon, puis d'Amiens, Abbé de ſaint Pierre en Vallée, de S. Nicolas d'Angers, &c. étoit fils de *Pierre* Hémard, Seigneur de Dénonville en Beauce, & de *Jeanne* Frémiére. Il s'avança à la Cour du Roi François I. qui ſe ſervit de lui dans ſon Conſeil, lui donna l'Evêché de Mâcon, & l'employa dans des ambaſſades importantes. Il fut Ambaſſadeur à Rome après Jean du Bellay, & mérita comme lui le chapeau de Cardinal, que le Pape Paul III. lui donna le 22 décembre 1536. A ſon retour en France il fut pourvu de l'Evêché d'Amiens, & mourut le 23 août 1540: ſon corps fut enterré dans ſa cathédrale, où l'on voit ſon effigie en marbre blanc avec ſon épitaphe. La Croix du Maine lui attribue des Mémoires de ſes ambaſſades, qui n'ont pas été publiez. * La Morliére, *Antiquitez d'Amiens*, Severt, *de Epiſc. Matiſc.* Sainte Marthe, *Gall. Chriſt.* Frizon. Ciaconius. Onuphre, &c.

* DE'NORES, (Jaſon) d'une illuſtre famille de l'Iſle de Chypre fut dépouillé de tous ſes biens, lorſque cette Iſle fut priſe par les Turcs. Il ſe retira à Pavie, où il enſeigna pendant 13 ans la Morale. Il a écrit pluſieurs Ouvrages, parmi leſquels Poſſevin fait cas de ſon Traité de la Rhétorique, comme étant fort utile & fort néceſſaire, non ſeulement aux Juges, aux Orateurs, mais auſſi aux Ambaſſadeurs, & aux Prédicateurs. Dénores mourut de chagrin qu'il eut de l'exil de ſon fils. * Poſſevin, *Biblioth. tom.* 2. *l.* 18. *c.* 19. Hofman, *Lexic. Univ.*

DENRE, riviére, *Voyez* DENDER.

DENREMONDE. *Voyez* DENDERMONDE.

* DENSTADT, nom d'une famille noble de Thuringe. Hans Chriſtophle qui eſt de cette famille s'eſt fait connoître au commencement de ce ſiécle par ce qu'il a écrit ſur l'Apocalypſe de S. Jean.

* DENSTADT ou TENSTADT, ville de Thuringe dans la Haute Saxe en Allemagne, eſt ſituée ſur la riviére de Schumbach entre Langenzaltſe & Weiſſenzee.

DENSUS (Sempronius) Centenier Romain, ſe diſtingua par ſa valeur & ſa fidélité dans la conjuration d'Othon, contre Galba & Piſon, l'an de J. C. 69. Il ſe mit au devant de Piſon, à qui pourtant il n'avoit point d'obligation particuliére, & le défendit de la voix, de la canne, & de l'épée, juſqu'à ce qu'il fut accablé par le nombre & tué aux piez de ſon Prince. Plutarque & Dion diſent que ce fut en défendant Galba; Tacite, au contraire, raconte le fait comme nous l'avons expoſé.

DENTATUS, ſurnom de Marcus Annius Curius. *Voyez* CURIUS.

* DENTE (Joſeph) Prêtre de Meſſine de la Compagnie de Jeſus, naquit le 10 aout 1629, & fut reçu dans la Société le 12 Janvier 1645. Après avoir achevé ſes études, il fit avec beaucoup d'honneur des leçons de Théologie & de Philoſophie à Meſſine. Il eut pluſieurs emplois dans la Compagnie, & en 1687 il fut envoyé de la part de la Sicile à la treiziéme aſſemblée générale de la Société. Il a donné au public, *Argus triplex philoſophicus, ſive terna philoſophica Propoſitionum Centuria.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* DENTICE (Auguſtin) Prêtre Sicilien s'exerça d'abord dans la Médecine, & quand il eut été reçu Docteur dans cette Faculté, il s'adonna à des études plus agréables. Il écrivoit fort bien en proſe & en vers. Il a publié en Italien, *Oratione panegyrica per le glorie di. S. Gio. Battiſta; Parafraſi alle invettive Evangeliche delle Ferie penitentii &c. Il Sole dall' orto ſino all' occaſo, &c. Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

PAPES, PATRIARCHES, EVEQUES, ET Eccléſiaſtiques du nom de Denys.

DENYS ARÉOPAGITE (Saint), c'eſt à dire, un des Juges de l'Aréopage qui étoit le ſouverain tribunal d'Athénes, après avoir été converti par ſaint Paul, comme il eſt rapporté dans les Actes des Apôtres, fut établi Evêque d'Athénes, & finit ſa vie dans cette ville par le martyre. Les anciens Auteurs qui ont parlé de ce Saint, ſont ſaint Luc Evangéliſte, dans les Actes des Apôtres; Denys Evêque de Corinthe, dans Euſébe; Ariſtide Philoſophe Athénien, rapporté par Uſuard & par Orderic Vitalis; l'Auteur du Martyrologe de Conſtantinople; & ſaint Céſaire frére de ſaint Grégoire de Nazianze. L'Evangéliſte ſaint Luc dit que ſaint Denys fut converti par ſaint Paul, lorſqu'il prêcha la Foi dans l'Aréopage, l'an de J. C. 48, ſelon Louïs Capel & le Sueur; l'an 52, ſelon Sanſon dans l'Hiſtoire de S. Paul, & ſuivant la Chronol. Hiſt. qui eſt miſe au devant de la Bible de Des Marets; l'an 50, dans l'art. de Denys l'Aréopagite du *Gr. Dict. Univ. Holl.*; l'an 51, dans l'art. de S. Paul du préſent Dictionnaire. Denys, Evêque de Corinthe, dit que ſaint Denys *Aréopagite* fut le premier Evêque d'Athénes. Ariſtide l'appelle Evêque & Martyr, & nous apprend qu'il mourut le 3 Octobre. L'Auteur du Martyrologe de Conſtantinople dit la même choſe. Saint Céſaire ajoûte que ſaint Denys *Aréopagite*, étoit natif de Thrace, & qu'il eut pour ſucceſſeur en l'Evêché d'Athénes, ſaint Publius, qui y fut martyriſé le 23 janvier, comme le rapportent Uſuard & Adon de Vienne. A l'égard du temps de la mort de ſaint Denys *Aréopagite*, quelques-uns croyent qu'il ſouffrit le martyre du temps de l'Empereur Trajan, & d'autres ſous Adrien; mais la plus ancienne opinion eſt que ce fut ſous le régne de l'Empereur Domitien. On conte de lui beaucoup de choſes, que les Savans Critiques de l'une & de l'autre Communion rejettent. On dit, par exemple, que ſe trouvant à Héliopolis avec Apollophanes, au jour de la mort de JESUS-CHRIST, il obſerva l'éclipſe qui ſe fit dans dans le même tems, & que voyant qu'elle étoit contre l'ordre de la nature, il s'écria, *ou le Dieu de la nature ſouffre, ou la machine du monde ſe détruit.* On prétend même que ce Phénoméne ſurnaturel aida à ſa converſion, lorſqu'il apprit de ſaint Paul l'Hiſtoire de cette mort. On dit qu'après que ſaint Jean fut revenu de l'exil à Epheſe, il l'alla viſiter; que de là il paſſa à Rome, d'où le Pape Clément, ſelon la croyance commune, l'envoya dans les Gaules avec Régulus, Ruſtique & Eleuthére; qu'il vint à Paris, où il annonça l'Evangile avec un grand ſuccès; & qu'il fut le premier Evêque de cette Ville.

On a long-temps confondu ſaint Denys *Aréopagite*, avec ſaint Denys Evêque de Paris: aujourd'hui les plus éclairez ſont d'un ſentiment oppoſé. Voici leurs preuves. Sulpice Sévére, dans le livre ſecond de ſon Hiſtoire Sacrée, parlant de la perſécution qui s'éleva ſous Marc-Auréle, fils d'Antonin, dit qu'alors on commença de voir des Martyrs dans les Gaules. Cela étant, on ne peut pas dire que ſaint Denys *Aréopagite* y ait ſouffert le martyre, puiſqu'il mourut dans le premier ſiécle de l'Egliſe, avant le régne de Marc-Auréle. Grégoire de Tours dit que ſaint Denys Evêque de Paris, vint dans les Gaules du temps de l'Empereur Déce, c'eſt à dire, après l'an 250 de JESUS-CHRIST. Tous les anciens Martyrologes des Egliſes de France diſtinguent deux ſaints Denys, l'un Evêque d'Athénes, & l'autre Evêque de Paris, & mettent le martyre du premier le troiſiéme jour d'octobre, & celui du ſecond le onziéme du même mois. Ils ne marquent point le genre de mort de ſaint Denys Evêque d'Athénes, & ne lui donnent point de compagnons de ſon martyre; mais ils diſent que ſaint Denys Evêque de Paris eut la tête tranchée, avec ſaint Ruſtique Prêtre, & ſaint Eleuthére Diacre. Hilduin, Abbé de ſaint Denys en France, fut le premier qui confondit les deux ſaints Denys. Vers l'an 834, l'Empereur Louïs *le Débonnaire* lui commanda de recueillir tout ce qu'il trouveroit dans les Auteurs Grecs & Latins, touchant la vie de ce Saint, dans l'Egliſe duquel on venoit de faire la cérémonie de ſon rétabliſſement ſur le thrône de l'Empire. Cet Abbé fit un livre intitulé, *les Aréopagitiques*, où il entreprit le premier de tous, de prouver que ſaint Denys premier Evêque de Paris étoit le même que ſaint Denys l'*Aréopagite* Evêque d'Athénes. Ce ſentiment fut d'abord reçu de pluſieurs avec grand applaudiſſement, parce qu'on étoit bien aiſe d'avoir pour Protecteur & pour Apôtre un homme ſi célébre, & à qui l'on attribuoit, depuis environ 300 ans, les livres de la Théologie myſtique, & des noms divins. L'Evêque de Paris ſe déclara pour cette opinion; mais d'autre part il s'en trouva pluſieurs qui la crurent fauſſe, pace que dans les ſiécles précédens, on avoit toûjours diſtingué ſaint Denys Evêque de Paris, & que l'on ne croyoit pas que le voyage & le martyre de l'Aréopagite à Paris, pût s'accorder avec l'hiſtoire ancienne, & avec la véritable Chronologie. Hincmar, Archevêque de Reims, qui avoit été Moine de ſaint Denys, & diſciple de Hilduin, ſoutint l'opinion de ſon Abbé, dans ſon Epître à l'Empereur Charles *le Chauve*, l'an 867, où il appuye ſur l'autorité d'une légende de S. Saintin, diſciple de S. Denys, écrite en vieux parchemin, & ſur les témoignages de Méthodius, Prêtre de Conſtantinople, & d'Anaſtaſe le Bibliothécaire, qui avoit traduit en Latin la vie de ſaint Denys, écrite en Grec par Méthodius. Mais Jean Erigéne, dit l'*Ecoſſois*, l'un des plus ſavans hommes de ſon temps, en Grec & en Latin, fit entendre à l'Empereur que c'étoit une nouvelle tradition inconnue à tous les Anciens. Erigéne avoit été Moine de Corbie, & par ce motif étoit engagé à ſe déclarer pour Hilduin: ce qu'il ne fit pas néanmoins, par pur zéle pour la vérité. En effet, pas un de ceux qui, dans les huit premiers ſiécles, ont écrit de ſaint Denys d'Athénes ou de ſaint Denys de Paris, n'a dit, ou que celui d'Athénes fût venu à Paris, ou que celui de Paris fût venu d'Athénes. Le Moine de ſaint Denys en France, qui écrivit l'hiſtoire de l'invention des corps de ſaint Denys & de ſes compagnons, environ 100 ans après que le Roi Dagobert eut fait bâtir ce célébre monaſtére, c'eſt à dire, vers l'an 730, ne parle point de l'Aréopagite, non plus que de la tête de ſaint Denys (que l'Abbé Hilduin, & après lui Méthodius, diſent que ce ſaint Martyr porta entre ſes mains) quoique ce Moine, dans cette hiſtoire, aime à avancer des choſes extraordinaires & ſurprenantes. Auſſi, comme Hincmar même le reconnoît, cette opinion étoit paſſée des François à Rome, par Hilduin; des Romains en Gréce, par Méthodius qui vivoit en même temps que cet Abbé; & de la Gréce, elle étoit répaſſée en France par la traduction que fit Anaſtaſe de la vie de ſaint Denys, compoſée par Méthodius, & qu'il envoya à l'Empereur Charles *le Chauve*. Ainſi les opinions étant partagées là-deſſus en France, la diſpute continua long-temps, comme il paroît par la letrre que le Pape Innocent III, plus de 300 ans après, écrivit en ces termes aux Religieux de l'Abbaïe de ſaint Denys. *Il y a des opinions bien différentes ſur ce qu'on demande, ſi l'on doit croire que ce glorieux Martyr & Evêque S. Denys, dont le vénérable corps réſide dans vôtre Egliſe, ſoit cet Aréopagite qui fut converti par ſaint Paul; car quelques-uns diſent que ſaint Denys l'Aréopagite mourut, & fut enſeveli en Gréce; & que ce fut un autre ſaint Denys qui annonça la Foi de Jeſus-Chriſt aux François. Les autres au contraire aſſurent que ſaint Denys l'Aréopagite vint à Rome après la mort de ſaint Paul; que ce fut un autre ſaint Denys qui mourut en Gréce; que tous deux ont été de grands hommes, en œuvres & en paroles. Pour nous, qui voulons honorer vôtre monaſtére, ſans néanmoins donner atteinte ni à l'une ni à l'autre de ces deux opinions, Nous vous envoyons le ſacré corps de ſaint Denys, que le Cardinal Pierre de Capoue, d'heureuſe memoire a apporté de Gréce à Rome, afin que, quand vous aurez les Reliques des deux ſaints Denys, on ne puiſſe plus deſormais douter que celles de l'Aréopagite ne ſoient dans vôtre monaſtére.* Ce Pape, qui a été un des plus grands ornemens de l'Univerſité de Paris, laiſſe à chacun la liberté de croire en ſon particulier ce qu'il lui plaira touchant cette tradition. * Erigéne, *Epiſt. ad Car. Calv.* Sirmond, *Diſſertat. cap.* 2. De Launoy, *Diſſertat. S. Dionyſ.*

☞ Les livres de la Hiérarchie ont été long-temps attribuez à ſaint Denys l'*Aréopagite*: aujourd'hui que l'on péſe les choſes, au poids de la Critique, on eſt revenu de cette prévention. Il eſt certain que ces livres inconnus à toute l'Antiquité furent citez

 pour

pour la premiére fois par les Hérétiques Sévériens, dans une conférence qu'ils eurent avec les Evêques Catholiques à Conſtantinople, dans le palais de l'Empereur Juſtinien, l'an 532. Ni Euſébe, ni ſaint Jérôme n'en ont fait aucune mention. Tous les Anciens qui parlent de ſaint Denys l'*Aréopagite*, comme ſaint Denys de Corinthe, ſaint Chryſoſtome, ſaint Ambroiſe, ſaint Auguſtin, &c. ne diſent rien de ſes Ouvrages. Enfin voici ce que les Evêques Catholiques répondirent aux Hérétiques Sévériens: *D'où pouvez-vous montrer que ces témoignages, que vous dites être de ſaint Denys l'Aréopagite, ſoient véritables, comme vous le ſoupçonnez? Car s'ils étoient de lui, ils n'euſſent pas pu être inconnus au bien-heureux Cyrille. Mais pourquoi ne parler que de ſaint Cyrille? Si ſaint Athanaſe eût cru qu'ils euſſent été de ſaint Denys, ne ſe fut-il pas ſervi de leur autorité dans le Concile de Nicée, pour prouver la Conſubſtantialité de la Trinité contre les blaſphêmes d'Arius. Que ſi pas un de ces Anciens ne les a citez, d'où pouvez-vous montrer qu'ils ſont de lui?* On dit pour ſeconde raiſon, que le ſtyle de ces livres, & leur méthode, ſont très-éloignez de la maniére dont on écrivoit dans le I. & le II. ſiécle, & que cet Ouvrage paroît avoir été écrit par un Philoſophe éloquent. On ajoûte que cet Auteur cite dans ſon livre *des Noms Divins*, c. 4. les paroles de l'Epître de ſaint Ignace aux Romains, écrite par cet Evêque, un peu avant ſon martyre: Or ſaint Denys l'*Aréopagite* étoit mort, lorſque ſaint Ignace écrivit cette lettre. Ce même Auteur dit qu'il a été préſent à la mort de la ſainte Vierge: Or dans le tems que la ſainte Vierge mourut, ſaint Denys n'étoit pas encore converti; car on croit communément qu'elle eſt morte quinze ans après la mort de Jeſus-Chriſt, & ſaint Paul, qui a converti ſaint Denys, n'eſt venu à Athénes que dix-ſept ans après la paſſion du Sauveur. On montre outre cela que l'Auteur des livres attribuez à ſaint Denys, a écrit depuis le IV ſiécle de l'Egliſe; 1. parcequ'il parle des Myſtéres de la Trinité & de l'Incarnation, en des termes qui n'ont été uſitez que depuis le IV ſiécle, comme celui d'hypoſtaſe; 2. dans le livre de la Hiérarchie céleſte, *Nous diſons*, dit-il, *là-deſſus que nos Evêques nous ont appris ſelon une ancienne tradition*; ces mots *ancienne tradition*, font voir que ce n'eſt pas ſaint Denys l'*Aréopagite* qui parle; 3. il cite ſaint Clément Alexandrin, ſous le nom de Clément le Philoſophe, & le paſſage qu'il rapporte eſt tiré du huitiéme livre des Stromates: ce qui fait connoître qu'il parle de ſaint Clément, qui vivoit dans le III ſiécle de l'Egliſe. On allégue encore pluſieurs autres raiſons, pour montrer que les livres attribuez à ſaint Denys l'*Aréopagite* ont été ſuppoſez dans le V ſiécle; & l'on demeure ſeulement d'accord que, depuis le commencement du VI ſiécle, ils acquirent en peu de tems beaucoup de crédit & d'autorité. En effet ſaint Ephrem d'Antioche les cite dans un Traité compoſé pour la défenſe du Synode de Chalcédoine. Le Moine Jobius, André de Céſarée, Anaſtaſe Sinaïte, Suidas, Nicéphore, & pluſieurs autres nouveaux Grecs en parlent avec honneur. Enfin Jean de Scythople, Maxime & Pachymére, firent des Commentaires ſur cet Auteur. Parmi les Latins, ſaint Grégoire *le Grand* l'a cité avec éloge. Jean Scot Erigéne l'a traduit en Latin; & Anaſtaſe le Bibliothécaire envoya cette traduction à Charles *le Chauve*, Roi de France, avec une préface & des notes. Tous les Ouvrages attribuez à ſaint Denys *Aréopagite* ſont en deux volumes, en Grec & en Latin, recueillis par le Pére Balthazar Corder: ils ont été imprimez à Anvers en 1634. Le premier contient des préfaces de ſaint Maxime & de George Pachimére; le livre de la Hiérarchie céleſte, en 15 chapitres; celui de la Hiérarchie Eccléſiaſtique, en 7; & celui des Noms divins en 13 chapitres. Le ſecond volume contient la Théologie Myſtique en cinq chapitres, & dix Epîtres, quatre à Caius Moine, les autres à Dorothée, à Soſipater, à Polycarpe Evêque, à Démophile Moine, à Titus Evêque, & à ſaint Jean l'Evangéliſte. * Sirmond. De Launoy, *de duobus Dionyſiis*. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. trois prem. ſiécles*.

DENYS, Evêque de Corinthe, vivoit dans le II ſiécle. Il fleurit ſous l'Empire de Marc-Antonin, & au commencement de celui de Commode. Euſébe fait mention de pluſieurs de ſes lettres, & entr'autres, de celles qu'il avoit écrites aux Egliſes de Lacédémone, d'Athénes, de Nicomédie, de Pont, de Créte, & de Rome; & une lettre à ſa ſœur Chriſtophore. Cédréne & Glycas prétendent qu'il a ſouffert le martyre: ce qui a été ſuivi par les Grecs en leur Office. Mais comme Euſébe & ſaint Jérôme ne parlent point de ſon martyre, l'Egliſe Romaine a fait plus ſagement, de le mettre dans ſon Martyrologe, au rang des Confeſſeurs. Il y a pluſieurs choſes remarquables dans les fragmens de lettres de ſaint Denys de *Corinthe*, rapportées par Euſébe. On y apprend que ſaint Pierre a ſouffert le martyre à Rome, que ſaint Denys l'Aréopagite fut Evêque d'Athénes, que l'Egliſe Romaine aſſiſtoit les autres Egliſes, &c. Il y a auſſi dans ſes lettres, des inſtructions morales fort utiles. Dans la lettre aux Gnoſſiens, il avertit Pynitus, Evêque de cette Egliſe, de ne pas charger les Chrétiens du lourd fardeau de la virginité, comme d'une pratique néceſſaire. Dans la lettre aux Romains il fait mention de la lettre de ſaint Clément aux Corinthiens, & témoigne qu'on la liſoit dans l'Egliſe de Conſtantinople, & qu'on liſoit auſſi celle que les Romains avoient écrite aux Corinthiens. Il ſe plaint auſſi dans cette lettre, que les Hérétiques avoient rempli ſes lettres de zizanie, en y retranchant & ajoûtant beaucoup de choſes. Les Grecs font ſa fête au 29 de novembre, & les Latins au huitiéme d'avril. Elle eſt marquée au 22 de mars dans quelques Martyrologes. * Le Martyrologe Romain *au* 8. *Avril*. Saint Jérôme, *de Script. Eccleſ. c.* 27. Euſébe, *en la Chron. A. C.* 174. Vigner, 172. Baronius, 175, *au Martyrol. &c.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. trois premiers ſiécles*.

DENYS (Saint) Patriarche d'Alexandrie, étoit d'une famille conſidérable, & fut d'abord engagé dans les erreurs du Paganiſme; mais il ſe convertit enſuite par la lecture des Epîtres de ſaint Paul, & ſuccéda l'an 248 à Héraclas, ſur le ſiége Epiſcopal de cette ville, après lui avoir ſuccédé dans l'emploi de Catéchiſte de l'Ecole d'Alexandrie. Bien-tôt après ſon élection, il ſignala ſon courage & ſa charité pendant les perſécutions qui s'élevérent contre ſon Egliſe, ſous l'empire de Philippe & ſous celui de Déce, en 250. Il fut d'abord arrêté, & conduit juſques ſur les frontiéres de l'Egypte, par les perſécuteurs; mais étant échapé de leurs mains, il ſe retira dans un déſert de Libye, d'où il ne laiſſa pas de ſoutenir ſon peuple par ſes lettres. A ſon retour en 251, il travailla à éteindre le Schiſme de Novatien contre le Pape Corneille. En l'année 256, il écrivit au Pape Etienne au ſujet de la condamnation de Novat, & de la rebaptiſation de ceux qui avoient reçu le baptême des Hérétiques. Après la mort d'Etienne, qui arriva l'an 257, il écrivit ſur le même ſujet à Sixte ſon ſucceſſeur, le priant de conſidérer la conſéquence de cette affaire, & de ne la pas pourſuivre avec la même chaleur que l'avoit fait ſon prédéceſſeur. Il en écrivit auſſi à Denys & à Philémon Prêtres de l'Egliſe de Rome, & adreſſa une ſeconde lettre à Sixte, dans laquelle il parle d'un Hérétique qu'il n'avoit oſé rebaptiſer, quoiqu'il eût été baptiſé dun Baptême profane, parce que cet Hérétique avoit reçu la communion. Pendant la perſécution de Valérien, en 257 ou 258, le Préfet Emilien lui fit défenſe de tenir les aſſemblées des Fidéles. N'ayant point voulu obéïr à cet ordre, il fut envoyé avec ſes Prêtres en exil dans un village près de Céphro en Libye. Il écrivit de ce lieu pluſieurs lettres paſtorales. Etant revenu à Alexandrie, il en fut chaſſé par une ſédition. La peſte y ſuivit ce trouble & l'obligea de conſoler ſon troupeau par une excellente lettre. Ce fut vers ce temps-là qu'il écrivit contre un Evêque d'Egypte appellé Népos, qui entendant trop groſſiérement les promeſſes de l'Evangile, & ſoutenant avec opiniâtreté le régne de Jeſus-Chriſt ſur la terre pendant mille ans, avoit compoſé un livre intitulé, *Refutation des Allégoriſtes*. Saint Denys étant venu à Arſinoé, où ce livre lui fut préſenté, il le refuta d'abord de vive voix, & enſuite il compoſa contre cet Ouvrage deux livres intitulez, *des Promeſſes Divines*, dans leſquels il parle douteuſement de l'Apocalypſe, & l'attribue à un autre Auteur qu'à ſaint Jean l'Evangéliſte. Il combattit peu de temps après l'erreur de Sabellius, qui confondoit les trois perſonnes de la ſainte Trinité. Cette héréſie s'étant établie dans la Pentapole, ſaint Denys écrivit des lettres pour la refuter; mais il lui arriva de ſe ſervir de termes qui ſembloient favoriſer l'erreur oppoſée à celle de Sabellius. Quelques Catholiques en ayant porté leurs plaintes à Denys Evêque de Rome, Denys d'Alexandrie ſe juſtifia dans un Traité qu'il intitula, *Refutation & Apologie*. Saint Athanaſe rapporte pluſieurs paſſages tirez de cet Ouvrage, par leſquels il prouve invinciblement contre les Ariens qui ſe ſervoient de ſon autorité, que ſon ſentiment touchant la Trinité eſt conforme à la déciſion du Concile de Nicée. Saint Baſile l'accuſe en une de ſes Epîtres, d'avoir jetté les fondemens de l'héréſie d'Arius, quoiqu'il avoue que ce ne fût pas à mauvais deſſein; mais pour avoir trop penché vers l'extrêmité oppoſée à l'erreur de Sabellius. Cependant ſaint Denys avoit écrit un Ouvrage exprès pour montrer qu'on avoit eu tort de l'accuſer d'avoir nié que le Chriſt fût conſubſtantiel à Dieu. Il fut invité l'an 264, de ſe trouver dans un Synode aſſemblé à Antioche contre Paul de Samoſate; mais ſa vieilleſſe ne lui permettant pas de faire ce voyage, il écrivit une excellente lettre aux Evêques aſſemblez, dans laquelle il refutoit les erreurs de Paul. S. Denys mourut le 17 décemb. de l'an 264, après avoir gouverné l'Egliſe d'Alexandrie durant dix-ſept ans. La lettre contre Paul de Samoſate donnée au public par Turrien, & attribuée à ſaint Denys d'Alexandrie, eſt une piéce ſuppoſée. Nous avons quantité de fragmens de ſes autres lettres dans Euſébe; & une lettre canonique toute entiére qui ſe trouve dans Zonare, dans Balſamon, & dans la collection des Conciles. Anaſtaſe de Nicée, dans la queſtion 29 ſur la Genéſe, cite un paſſage du livre de Denys d'Alexandrie contre Origéne; mais il n'y a pas d'apparence que cet Ouvrage ſoit de Denys d'Alexandrie, qui bien loin d'avoir été ſon adverſaire, étoit ſon diſciple & ſon défenſeur. Le ſtyle de cet Auteur eſt élevé & pompeux; il excelle dans les deſcriptions & dans les exhortations; il combat fortement ſes adverſaires dans ſes ouvrages polémiques. Il ſavoit parfaitement le Dogme, la Diſcipline, & la Morale; il avoit le jugement très-ſain; & il étoit très-modéré, très-ſage, & de bon conſeil. Enfin la perte de ſes Ouvrages eſt une des plus conſidérables que nous ayons pu faire en ce genre. Ce Denys d'Alexandrie n'eſt pas le même qui a fait des Commentaires ſur les livres de ſaint Denys l'Aréopagite. * Euſébe, *l.* 6. & 7. *Hiſt.* Saint Athanaſe, *liv. de Sent. Dion. & in Comment. de Syn. Nicæn. Decr.* Saint Baſile, *c.* 29. *liv. de Spir. S. Ep. ad Amphil. & Ep.* 41. Saint Jerôme, *au Cat. cap.* 69. *præf. liv.* 18. *Comment. in Iſaiam. liv.* 2. *contre Ruffin, & Ep. ad Pammach.* Gennade, *c.* 3. *de Eccl. Dogm.* Sixte de Sienne, *l.* 4. *Biblioth.* Henry de Valois, *Annot. in Hiſt. Euſeb. p.* 155. *edit. Rom.* Bellarmin, *des Ecrivains Eccléſiaſtiques*. Baronius, *A. C.* 248. 260. *&c.* Le Martyrologe Romain, *au* 17 *novembre*. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. trois premiers ſiécles*.

DENYS, Pape étant encore Prêtre de Rome, écrivit une lettre à Denys d'Alexandrie, ſur le Baptême des Hérétiques. Il ſuccéda à ſaint Sixte, qui fut martyriſé le ſixiéme août de l'an 258, dans le ſiége de l'Egliſe de Rome. On croit que ce ſiége vaqua près d'un an, & que le Pontificat de Denys ne commence qu'au 22 juillet 259. Il gouverna l'Egliſe de Rome pendant dix ans quelques mois, & mourut le 26 de décembre 269 ou 270. Il tint un Synode à Rome l'an 261, dans lequel il condamne l'héréſie de Sabellius, & l'erreur oppoſée, qui fut depuis ſoutenue par Arius. Il écrivit une lettre au nom de ce Synode à Denys d'Alexandrie, dont ſaint Athanaſe a rapporté un fragment. Saint Baſile parle d'une lettre que ce Pape adreſſa à l'Egliſe de Céſarée en Cappadoce, qui

avoit

avoit été ruïnée par les Barbares, & de la charité qu'il eut d'envoyer en Cappadoce, pour racheter les Chrétiens emmenez en captivité par les Barbares. C'eſt ſans fondement qu'on lui a attribué des Ouvrages contre Sabellius & Paul de Samoſate, qui ſont ſans doute d'un autre Denys. La lettre à Urbain & l'autre à Sévére, ne ſont pas plus ſûrement de lui. Le Pontifical de Damaſe porte, qu'il ordonna, en deux fois qu'ils fit les ordres au mois de décembre, douze Prêtres, ſix Diacres, & ſept Evêques, du nombre deſquels fut Zama premier Evêque de Bologne; mais il n'y a point de fonds à faire ſur ce témoignage. Felix I. lui ſuccéda. * S. Baſile, *Ep.* 220. Anaſtaſe, *de Rom. Pont. Les Catalogues des Papes.* S. Athanaſe, *adv. Arian. & de Sent. Dion. adv. Arian.* Baronius, *aux Ann.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecléſ. trois premiers ſiécles.*

DENYS (Saint) premier Evêque de Paris, vivoit dans le III ſiécle. On tire l'hiſtoire de ſa vie, de quatre anciens Auteurs, qui ſont l'Auteur de la Vie de ſaint Saturnin, Grégoire de Tours, Fortunat, & Uſuard. Les deux premiers nous apprennent que ſaint Denys fut envoyé dans les Gaules ſous l'Empire de Déce, qu'il fut Evêque de Paris, qu'il y ſouffrit le martyre, & qu'il y eût la tête tranchée. Fortunat décrit ſon martyre à Paris. Uſuard, Religieux de ſaint Germain des Prez, dit que ſaint Denys vint dans les Gaules avec ſaint Platon, qui ſouffrit le martyre à Tournay, & ſi cela étoit, il n'y ſeroit arrivé que du régne de l'Empereur Dioclétien. Mais Uſuard a ſuivi les Actes de ſaint Fuſcien & de ſaint Victorique, & n'avoit pas vu la Vie de ſaint Saturnin, ni pris garde à ce qu'avoit rapporté Grégoire de Tours. Après la mort de ce ſaint Martyr, on bâtit une égliſe à ſon honneur à Paris, où étoit ſon tombeau, que Dieu rendit célébre par pluſieurs miracles rapportez par Grégoire de Tours, *Hiſt. l.* 5. On en rapporte un entr'autres qu'il fit immédiatement après qu'il eut été décapité. On dit qu'il prit ſa tête entre ſes mains, & que dans cette poſture il marcha plus d'une demi-lieue. C'eſt dans cette attitude qu'on le peint ordinairement. On a cette particularité dans Hilduin. Dans une autre hiſtoire de la Vie de S. Denys, compoſée par Viſlius ou Liſbius, qui avoit été ſon Diſciple, cette avanture eſt racontée de la même maniére. Une hiſtoire, ſi belle & ſi édifiante écrite par de tels Auteurs, & répréſentée dans toutes les tailles douces & les ſtatues qu'on a faites pour en conſerver la mémoire, pourroit-elle ſouffrir la moindre contradiction? Molanus qui d'ailleurs eſt un homme de ſavoir & d'eſprit, ne pouvoit pardonner à Oecolampade, d'avoir douté de ce trait d'hiſtoire. Baillet qui à écrit l'hiſtoire des deux Denys, ne dit pas un mot de cette prétendue circonſtance de la mort de S. Denys Evêque de Paris. Elle eſt auſſi paſſée ſous ſilence par un certain Ecrivain qui dans le IV ou V ſiécle a écrit d'une maniére plus digne de foi la Vie de ce ſaint Evêque, publiée par François Boſquet Evêque de Montpellier. De cette fabuleuſe circonſtance de la mort de S. Denys eſt venue en France la coutume de peindre dans cette attitude tous les Martyrs qui étoient décapitez pour la Foi de J. C. Le Jéſuite Papenbroch a été repris par les Catholiques Romains, comme d'une grande faute, de n'avoir pas parlé de cette avanture, ou plutôt de cette fable, comme d'une choſe certaine & qu'on ne doit pas revoquer en doute. * De Launoy, *de duobus Dionyſiis.*

DENYS, Evêque de Milan, fut élevé ſur ce ſiége, vers l'an 350. Il aſſiſta au Concile, que Conſtance convoqua à Milan l'an 355; & y ſoutint avec les autres Evêques Catholiques la foi du Concile de Nicée. Quand on propoſa de condamner ſaint Athanaſe, Euſébe de Verceil & Denys déclarérent qu'il falloit avant toutes choſes s'aſſurer de la Foi des Evêques, en ſouſcrivant au Symbole de Nicée. Denys prit la plume pour le ſigner; mais Valens Evêque de Murſe, & les autres Evêques Ariens, ne voulurent point accepter ce parti. Le lendemain Lucifer de Cagliari, Euſébe de Samoſate, & Denys furent mandez au Palais. On voulut les obliger à ſigner la condamnation de ſaint Athanaſe; & ils refuſérent de le faire; mais Denys ayant été mandé une ſeconde fois au palais, il ne put réſiſter aux inſtances de l'Empereur & des Evêques, & il eut la foibléſſe de ſigner la condamnation de ſaint Athanaſe. Euſébe de Verceil, trouva un moyen aſſez ingénieux, d'ôter aux Ariens cette ſignature. Car comme on le preſſoit de faire la même choſe, il dit qu'il les contenteroit, mais qu'il ne vouloit pas ſigner après Denys, qui étoit plus jeune que lui. Les Ariens qui ſouhaittoient avec une extrême paſſion d'attirer ce ſavant homme dans leur parti contre ſaint Athanaſe, effacérent le nom de l'Evêque de Milan: enſuite de quoi Euſébe déclara, qu'il ne pouvoit ſigner la condamnation d'un homme innocent. Denys s'eſtimant heureux de voir ainſi ſa conſcience déchargée & ſon honneur ſauvé, continua de défendre avec Lucifer de Cagliari, & Euſébe de Verceil la Foi orthodoxe & l'innocence de ſaint Athanaſe. L'Empereur n'ayant pu rien tirer d'eux, les envoya en exil. Denys fut relégué en Cappadoce, où il mourut peu de temps après. Son corps fut rapporté à Milan du temps de ſaint Ambroiſe. Quelques-uns prétendent que ce fut par les ſoins de ſaint Baſile; mais le fait n'eſt pas certain. D'autres aſſurent que ſaint Ambroiſe le dépoſa dans la ville de Caſſano, ſur la riviére d'Adda, à cinq lieues de Milan, & que la crainte des Barbares le fit depuis tranſporter à Milan. On fait la fête de ſaint Denys au 25 de mai. Ce que l'on a rapporté de la ſignature effacée de Denys, ne ſe trouve que dans des Actes de ce Concile rapportez par Ferdinand Ugelle, dont on trouve un ancien manuſcrit dans la Bibliothéque de M. Colbert, ſur lequel M. Baluze les a donnez. * L'Auteur inconnu, dans les œuvres de ſaint Ambroiſe, *Serm.* 69. Saint Ambroiſe, *Ep.* 82. *& de la nouvelle édition.* 73. *ad Vercel.* Saint Athanaſe, *ad Solit.* Ruffin. Saint Hilaire, *dans les fragmens, l.* 1. *c.* 20. Sulpice Sévére, *l.* 2. *Hiſt. Sacr.* Socrate, *l.* 2. *c.* 29. Sozoméne, *l.* 4. *c.* 8. Baronius, *A. C.* 355. 356.

DENYS, ſurnommé *le Petit*, à cauſe de ſa taille, né en Scythie, Moine & Abbé, a fleuri depuis le commencement du VI ſiécle, juſqu'à l'an 540. Il ſavoit très-bien le Grec & le Latin, & il avoit bien étudié l'Ecriture Sainte. Il compoſa à la priére d'Etienne Evêque de Salone, un recueil de Canons nouvellement traduits, qui contient, outre ceux qui étoient dans le Code de l'Egliſe univerſelle, les cinquante premiers Canons des Apôtres, ceux du Concile de Sardique, & cent trente huit Canons des Conciles d'Afrique. Ce Code de Canons a été approuvé & reçu par l'Egliſe de Rome, ſelon le témoignage de Caſſiodore, & par l'Egliſe de France, & les autres Egliſes Latines, ſuivant celui d'Hincmar. Il a été imprimé par les ſoins de M. Juſtel en 1628, avec la verſion de la lettre de Saint Cyrille, & du Concile d'Alexandrie contre Neſtorius, qui eſt encore de la traduction de Denys *le Petit*. Cet Ouvrage étant achevé, il crut qu'il y devoit joindre les Decrétales des Papes. Il en fit donc une collection, qui commence à celles de Sirice, qui ſont les premiéres, & finit à celles d'Anaſtaſe. L'on y a depuis ajoûté celles d'Hilaire, de Simplicius, de Félix; & des autres Papes juſqu'à S. Grégoire. Ce ſecond recueil a été inſéré par Juſtel dans la Bibliothéque du Droit Canon. C'eſt ce Denys *le Petit*, qui en renouvellant le Cycle Paſchal de 95 ans dreſſé par Victor, introduiſit le premier la maniére de compter les années depuis la naiſſance de J. C. & qui l'a fixée ſuivant l'époque de l'Ere vulgaire, qui n'eſt pourtant pas la véritable. Il a auſſi écrit deux lettres ſur la Pâque en 525, & en 526, qui ont été données par le Pére Pétau & par Buchérius, & fait un Cycle de 95 ans. Le Pére Mabillon a donné une lettre de lui écrite à Eugippius ſur la traduction qu'il avoit faite d'un livre de ſaint Grégoire de Nyſſe, de la création de l'homme, *p.* 2. *Analect. p.* 1.

Caſſiodore nous aſſure que Denys ſavoit le Grec ſi parfaitement, qu'en jettant les yeux ſur un livre Grec, il le liſoit en Latin, & un Latin, en Grec. Il y a apparence, qu'ayant ce talent, il a bien traduit des livres Grecs. Nous n'avons néanmoins ſous ſon nom que les Verſions des Canons, la Verſion de la lettre de ſaint Cyrille, la Verſion d'une lettre de Proterius ſur la Pâque, la Verſion de la Vie de ſaint Pacôme, la Verſion d'un diſcours & de deux lettres de Procle, & la Verſion du Traité de ſaint Grégoire de Nyſſe, de la création de l'homme. On lui attribue auſſi la Traduction de l'invention de la tête de ſaint Jean Baptiſte, compoſée par l'Abbé Marcel. Il rend le ſens fidélement & intelligiblement: mais ſes termes ne ſont pas toûjours bien choiſis. Denys *le Petit* mourut environ l'an 540. Caſſiodore, qui connoiſſoit ſon mérite, lui donne des éloges extraordinaires. * Caſſiodore, *c.* 25. *Div. Inſt.* Béde, *Hiſt. Eccl. l.* 5. *c.* 22. *& de Rat. Temp. c.* 45. Sigebert, *de Vir. Illuſt. c.* 27. Marianus Scotus, *A. C.* 532. Trithéme, *au Cat.* Génébrard, *en Boniface* II. Ciaconius, *en Felix IV.* Blancanus, *Chron. Mat. ſæc. VI.* Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Baronius, *A. C.* 527. *num.* 67. *& ſuiv.* Petau, *liv.* 6. *de Doct. Temp. c.* 5. *& ſeqq.* Calviſius, *Chron. c.* 16. Riccioli, *Chron. Refor. T.* 1. *l.* 1. *c.* 29. *l.* 8. *c.* 1. Voſſius, *des Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 19. *& des Math. c.* 34. *S.* 12. *&c. c.* 46. *S.* 11. *&c.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques, III. premiers ſiécles.*

DENYS *le Grand* Evêque de Senlis a vécu dans le XIV ſiécle. Il fut Confeſſeur du Roi Jean qui l'éleva à cette prélature. Un Poëte de ſon tems nommé Vaſto ou Gaſton des Vignes, le loue dans ſes écrits, & dit qu'il avoit une grande facilité à faire des vers, & qu'il compoſa un livre *de la Chaſſe* des Faucons. Il mourut environ l'an 1354. * Sainte-Marthe, *France Chrét.* tom. 2.

DENYS, que quelques-uns font Patriarche de Conſtantinople, étoit natif du Péloponnéſe, & fut diſciple de Marc d'Ephéſe, ennemi de l'Egliſe Latine. On le fit eſclave à la priſe de Conſtantinople en 1453, & quelque temps après étant ſorti de ſervitude, il mérita d'être élu Evêque de Philippopolis dans la Thrace, & enſuite d'être élevé ſur le ſiége de Conſtantinople. Sa vertu lui fit des ennemis qui le perſécutérent, & l'accuſérent même de s'être fait autrefois Turc, pour recouvrer ſa liberté, & de s'être fait circoncire. Il prouva la fauſſeté de cette impoſture dans un Synode, où il fit une abdication volontaire de ſa dignité, après l'avoir gardée huit ans. On le remit quelque temps après ſur le ſiége, & il devint un des partiſans du Concile de Florence, pour l'union de l'Egliſe Gréque avec la Latide. * Sponde, *A. C.* 1461. *n.* 18. 1471. *n.* 17. 1482. *n.* 9. *&c.* 10. Bzovius, *A. C.* 1489. Malaxus, *Hiſt. I. l.* 2. *Turco-Gr.*

DENYS, Moine du Mont-Caſſin, écrivit la vie de S. Ligdan, Abbé de l'Ordre de S. Benoît: le Cardinal Baronius avoit vu cet Ouvrage, bien que rempli de fautes: il en parle ſous l'an 1119.

DENYS DE RIKEL ou DENYS *le Chartreux*, dit communément de Rikel, parce qu'il étoit natif d'un petit bourg de ce nom dans le diocéſe de Liége, à une lieue de S. Tron, s'eſt diſtingué dans le XV. ſiécle par ſa ſcience, & plus encore par ſa ſainteté. Il obtint le degré de Maitre ès Arts, n'étant encore âgé que de vingt-un an. Il entra chez les Chartreux de Ruremonde l'an 1423, & y vécut 48 ans. Le nombre de ſes Ouvrages eſt ſi grand, qu'on s'étonne qu'un homme comme lui, qui paſſoit tous les jours en oraiſon, en ait pu tant compoſer. Cet attachement continuel à la contemplation, lui a fait donner le nom de *Docteur extatique.* Il ecrivit au Pape & à pluſieurs Princes Chrétiens, & leur annonça que la perte de l'Empire d'Orient, n'étoit qu'un effet de la colére du ciel, juſtement irrité contre les Fidéles. Ce ſaint hommme mourut le 12. mars de l'an 1471, âgé de 69 ans. On dit que le Pape Eugéne IV. ayant vu un de ſes livres, s'écria avec admiration: *Lætetur mater Eccleſia, quæ talem habet filium.* Il a donné lui-même le catalogue des Ouvrages qu'il avoit compoſez, & pluſieurs Auteurs font le dénombrement de ceux qui ont été imprimez. Cet Auteur écrivoit facilement; mais ſon ſtyle eſt ſimple, & n'a rien de poli ni d'élevé. Il avoit beaucoup lu & étudié, & ne manquoit pas d'érudition dans les choſes communes. Son jugement étoit aſſez bon, & il appliquoit aſſez heureuſement les paſſages de l'Ecriture; il eſt ſobre & ſage dans ſa ſpiritualité, & plein de maximes & d'inſtructions ſalutaires. Enfin il n'y a guéres d'Auteur myſtique, dont on liſe les Ouvrages avec plus d'utilité & de plaiſir, particuliérement ceux qu'il a faits ſur la reforme de la vie de tous les états de l'Egliſe. * Trithéme & Bellarmin, *au Catal. des Ecriv. Eccl.* Poſſevin, *Appar. ſacr.* Petreius, *Biblioth. Carth. p.* 49. *& ſuivantes.* Sponde, *A. C.* 1453.

1453, *n.* 27. 1471, *n.* 14. Dorland, *l.* 7. *Chron. Carth.* Théodoric Loër, *en la Vie* de Denys le Chartreux. Simler. De l'Eſpi. Coccius. Onuphre, *en la Chron.* Du Pin, *Bibliothéque des Aut. Eccléſ. XV. ſiécle.* Baillet, *Vies des Saints*, 12. *mars.*

SOUVERAINS DU NOM DE DENYS.

DENYS, Tyran d'Héraclée, Ville du Pont, profita de la décadence des Perſes, après qu'ils eurent perdu contre *Alexandre*, la bataille du Granique. Il n'avoit oſé s'aggrandir, pendant qu'il les avoit redoutez. Il ne les craignit plus, quand il les vit engagez dans une guerre, où la fortune ſe déclara pour les Macédoniens. Mais il ſe trouva bientôt déchu des eſpérances qu'il avoit fondées ſur l'afoibliſſement de la Monarchie de Perſe. Il eut plus de ſujet de redouter le Vainqueur, qu'il n'en avoit eu de craindre le Perſan. Ceux qui avoient été bannis d'Héraclée recoururent à la protection d'Alexandre, & le trouvérent ſi favorable à leurs intérêts, que peu s'en fallut que, pour l'amour d'eux, il ne déthrônât Denys. La choſe n'auroit pas manqué d'arriver, ſi Denys n'avoit eſquivé le coup par mille ſoupleſſes de Politique, parmi leſquelles il faut compter ſon application à s'aquérir la bienveillance de *Cléopatre*. Il ſe vit délivré d'inquiétude en aprenant la mort d'Alexandre. Cette nouvelle, à force d'être agréable, lui penſa faire tourner l'eſprit. *Perdiccas*, après la mort d'Alexandre n'eut pas de moins bonnes intentions pour les Exilez d'Héraclée; de ſorte que Denys ſe vit obligé tout de nouveau à recourir à mille artifices, afin de conjurer la tempête qui le menaçoit. Mais cet embarras fut de petite durée, parce que Perdiccas fut bientôt tué. Depuis ce temslà les affaires de Denys allérent toûjours en proſpérant, à quoi ſon mariage avec *Amaſtris* ſervit de beaucoup. Il prit le titre de Roi & n'ayant plus rien à craindre, il ſe donna tout entier à ſes plaiſirs. La vie voluptueuſe qu'il mena, le fit devenir ſi gras, qu'il ne faiſoit preſque que dormir; & ſon aſſoupiſſement étoit ſi profond, qu'il n'y avoit point d'autre moyen de l'éveiller, que de lui ficher de longues aiguilles dans le corps: encore à peine pouvoit-on en venir à bout par cette voye. Il avoit une telle honte de ſa groſſeur exceſſive, que lorſqu'il donnoit audience, ou lorſqu'il rendoit juſtice, il ſe mettoit dans quelque armoire, en ſorte qu'on ne lui voyoit que le viſage. Quelques Bannis d'Héraclée l'apellent *le gros Pourceau* dans une des Comédies de *Ménandre*. Il mourut âgé de 55 ans, dont il en avoit régné 30. Ses Sujets le regrettérent beaucoup, car il les avoit traitez doucement. Il laiſſa ſa Femme tutrice de ſes Enfans, & Régente de l'Etat. C'eſt elle qui fit bâtir la Ville d'Amaſtris. * Photius, *Biblioth.* Juſtin, *Liv.* 9. Diodore de Sicile, &c. Bayle, *Dict. Crit.*

DENYS I. de ce nom, Tyran de Syracuſe, étoit fils d'un ſimple citoyen nommé Hermocrate, & fut d'abord Capitaine Général des Syracuſains, contre les Carthaginois. En la 4. année de la XCIII Olympiade, & 405 ans avant J. Chriſt, il ſe rendit maître abſolu de l'Etat, s'étant défait des autres Généraux ſes Collégues, qu'il avoit accuſez de trahiſon. Pour établir ſa tyrannie, il augmenta la ſolde des ſoldats, rappella les bannis, & ſe fit donner des Gardes par le peuple. Depuis il ſoûtint preſque toûjours la guerre contre les Carthaginois; & après divers ſuccès, il les chaſſa de Sicile. La ville de Reggio ſentit les effets de ſa cruauté, ayant été priſe à diſcrétion par ce Tyran l'an 387 avant J. C. après un ſiége d'onze mois. Les Siciliens voulurent ſe défaire de lui; mais leur deſſein n'ayant pas réüſſi, ils augmentérent le poids de leurs chaînes, bien loin de les briſer. Denys avoit une paſſion extrême de paſſer pour bel eſprit, & ſur tout pour Poëte; mais ce fut inutilement. De grands hommes qu'il avoit auprès de lui, ſe moquérent de ſes vers; & les Grecs en firent de même dans une aſſemblée célébre. Parmi ceux qui ne pouvoient ſouffrir les vers de Denys, l'hiſtoire parle de Philoxéne fils d'Euryxis. Il étoit en priſon pour quelque galanterie. Denys qui ne lui avoit pu faire goûter ſes piéces avant que de l'avoir envoyé aux carriéres, crut avoir trouvé le moyen de les lui faire approuver, en lui promettant pour cela de l'en retirer. Philoxéne aprés avoir écouté patiemment un Poëme de Denys, s'écria dès qu'il fut fini, *qu'on me reméne aux carriéres*. Les railleries que les Grecs avoient fait de ſes Poëſies, le mirent ſi fort en colére, que ne pouvant ſe venger de ces railleurs, il en devint plus cruel envers ſes Sujets. Son peu de reſpect pour les choſes ſacrées, eſt une marque de ſon naturel tyrannique. Il pilla grand nombre de temples; & on remarque ſur tout, qu'ayant ôté un manteau d'or à la ſtatue de Jupiter, il dit en ſe moquant que ce manteau d'or étoit trop froid en hyver, & trop peſant en été, & que ce bon fils de Saturne ſe devoit contenter d'un manteau de laine qu'il lui donna. Une autrefois il arracha une barbe d'or à une figure d'Eſculape, ajoutant que c'étoit mal à propos qu'il en portoit une, puiſque ſon pére Apollon n'en avoit point. Il pilla le temple de Proſerpine à Locres, & comme il eut un vent favorable pour s'en retournir, *Vous voyez*, dit-il à ceux qui étoient avec lui, *que les Dieux ne ſont pas ennemis des ſacriléges*. Il épouſa deux femmes en un même jour, Doris de Locres, & Ariſtomaque ſœur de Dion fils d'Hipparin des plus nobles familles de Syracuſe. De Doris, il eut Denys qui lui ſuccéda, & deux autres fils: d'Ariſtomaque il eut Hipparin, Niſée ou Narcée, & deux filles, Sophroſyne qui fut mariée au jeune Denys, & Aréte avec Dion qui étoit ſon Oncle. Sa cruauté, le rendit ſi odieux & ſi défiant, qu'il fit bâtir, dit-on, une maiſon ſouterraine, ou il s'enfermoit. Nul n'y pouvoit entrer, non pas même ſa femme & ſon fils, qu'il n'eût quitté ſes habits, de peur qu'il n'y eût des armes cachées deſſous. Il mourut aprés un régne de 38 ans, âgé de 63 ans, la premiér année de la CIII Olympiade, & 368 ans avant J. C. Les Auteurs ne ſont pas d'accord touchant le genre de ſa mort, bien que tous conviennent qu'elle fut violente. Pluſieurs ont cru qu'il mourut d'un excès de bouche, qu'il fit en réjoüiſſance de ce qu'il avoit été proclamé victorieux à Athénes, aux Jeux qu'ils nommoient *Lénéens*, en l'honneur du Dieu Bacchus & des vendanges. Suidas, & d'autres, lui attribuent quelques Ouvrages en vers, comme des Comédies, avec une Hiſtoire, & quelques autres Traitez. * Diodore de Sicile, *l.* 13. 14. 15. Plutarque, *en la Vie* de Denys I. Juſtin, *Hiſt. l.* 20. Suidas, &c. Chevreau, *Hiſt. du Monde*, *l.* 1. *ch.* 7.

DENYS II. dit *le Jeune*, Tyran de Syracuſe, s'établit en la premiére année de la CIII Olympiade, & 368 ans avant J. C. ſur le thrône de ſon pére, par le ſecours des Gens de guerre, & à la faveur des promeſſes qu'il fit au peuple de le gouverner avec douceur. Cependant il ne fut pas plutôt inſtallé, qu'il exerça des cruautez inouïes. Il fit mourir ſes fréres, & réduiſit les Syracuſains à le chaſſer de leur ville l'an 357 avant J. C. Il ſe retira à Locres ville d'Italie. On l'y reçut avec bonté; mais il ne s'y put maintenir long-temps. Il continua ſes cruautez, débaucha les femmes de ſes hôtes, & les obligea enfin de le renvoyer honteuſement. Alors il revint à Syracuſe, dix ans après en avoir été chaſſé. Il ſe rétablit ſur le thrône par trahiſon, & recommença ſes violences avec plus de fureur qu'auparavant. Dion & Timoléon le chaſſérent une ſeconde fois, la deuxiéme année de la CIX Olympiade, & 343 avant J. C. Il ſe retira à Corinthe, où il ne fréquentoit que des lieux infames, & des gens de la lie du peuple & de mauvaiſe vie. On dit même que, réduit à la derniére extrémité, il fut contraint de tenir école pour avoir de quoi ſubſiſter, & pour ſe faire des Sujets & un Empire d'une nouvelle eſpéce. * Diodore de Sicile, *l.* 16. Juſtin, *Hiſt. l.* 21. *&c.*

DENYS, Roi d'Egypte. *Cherchez* PTOLOME'E XII.

DENYS, Roi de Portugal, fils d'ALPHONSE III, & de *Béatrix* fille naturelle d'*Alphonſe* X, Roi de Caſtille & de Léon, né le 12. octobre 1262. Il ſuccéda à ſon pére, l'an 1279, au préjudice de ſon frére *Robert*, né de *Mahaud* Comteſſe de Boulogne. Ce dernier fut Comte de Boulogne, de qui Catherine de Médicis, auſſi Comteſſe de Boulogne, étoit deſcendue. Denys épouſa *Eliſabeth*, fille de *Pierre* III. Roi d'Aragon, que le Pape Urbain VII. mit au catalogue des Saints l'an 1625, & il en eut ALPHONSE IV. ſon ſucceſſeur, & *Conſtance*, femme de *Ferrand* IV. Roi de Caſtille. Au commencement de ſon régne, il ſe brouilla avec les Eccléſiaſtiques de ſon Royaume, & depuis il eut guerre contre ſon fils; mais par la piété de ſon épouſe, il trouva moyen de ſe procurer une paix conſtante. Denys bâtit ou rétablit quarante quatre villes en Portugal, fonda l'Ordre militaire de JESUS-CHRIST, ou de Chriſt, & mourut le Prince le plus heureux de ſon ſiécle, le 7. janvier de l'an 1325, âgé de 63 ans, & quatre mois moins deux jours, après un régne de quarante ſix ans. * Mariana, *l.* 14. *&* 15. Duard, *Généal. des Rois de Portugal.* Le P. Anſelme, &c.

AUTEURS PROFANES DU NOM DE DENYS.

DENYS, Argien, Ecrivain Grec. Clément Alexandrin l'allégue en parlant du temps de la priſe de Troye, *l.* 1. *des Tapiſſeries.*

DENYS, Miléſien, Hiſtorien, vivoit avant Hérodote, c'eſt à dire, avant la LXXXIV Olympiade, & l'an 444 avant J. C. Suidas fait le dénombrement de pluſieurs de ſes Ouvrages; de cinq livres contenans ce qui s'étoit paſſé après Darius; la Deſcription de la terre, &c. * Voſſius, *l.* 1. *des Hiſt. Grecs*, *c.* 2. *p.* 12. *l.* 2. *c.* 3. *p.* 174, *l.* 4. *c.* 3. *p.* 441. *& des Mathém. c.* 69. *S.* 4.

DENYS, de Mityléne, Poëte Epique, compoſa des livres des anciennes fables. Diodore de Sicile parle de lui dans le deuxiéme livre de ſa Bibliothéque Hiſtorique. Quelques Auteurs croyent qu'il a compoſé une Hiſtoire de Lydie, qu'on attribue à Xanthus, Ecrivain de ce païs. *Voyez* auſſi Suidas.

DENYS, d'Héraclée, ſurnommé *le Deſerteur*, Philoſophe, étoit fils de Théophante, & diſciple d'Héraclide, puis de Ménédéme, d'Alexinus, & enfin de Zénon, vers la CXXIX Olympiade, & environ 264 ans avant J. C. Il cultiva d'abord la Poëſie, & s'appliqua enſuite à la Philoſophie Stoïque; puis ayant quitté l'Ecole de Zénon, il ſuivit les Cyrénaïques, & ne fit point de difficulté d'entrer dans des lieux infames. On dit qu'il prit pour fin la volupté; & qu'étant tourmenté d'une exceſſive douleur d'yeux, il ceſſa de croire que la douleur fût indifférente. Ayant atteint l'âge de 80. ans, il ſe laiſſa mourir de faim. Il compoſa quelques Ouvrages, que Diogéne Laërce cite *en ſa Vie*, *au liv.* 6. * Athénée, *liv.* 7. *&* 10. Bayle, *Dictionaire Critique* 2. *Edition.*

DENYS, de Philadelphie, compoſa un livre des Dionyſiaques, ou de ce que Bacchus, que les Grecs nomment auſſi Denys, avoit fait. On lui attribue encore quelques Traitez. * Voſſius, *l.* 2. *des Hiſt. Grecs*, *c.* 3. *p.* 174.

DENYS, de Chalcide, compoſa cinq livres de l'origine des villes. Denys d'Halicarnaſſe le cite dans le I. livre des Antiquitez Romaines, ce qui fait croire qu'il eſt ancien. On pourra voir dans Suidas & Voſſius, *l.* 3. *des Hiſt. Grecs*, les autres Ecrivains qui parlent de lui.

DENYS, d'Alexandrie, dit de *Rhodes*, parce qu'il enſeigna en cette ville, & ſurnommé le *Thracien*, étoit un Grammairien, diſciple d'Ariſtarque, qui enſeignoit à Rome, du temps de Pompée *le Grand*, vers l'an de Rome 700, & le 54 avant J. C. Il compoſa pluſieurs Ouvrages de Grammaire & d'Hiſtoire, mentionnez par Suidas, & par d'autres. * Strabon, *l.* 14. Clément Alexandrin, *liv.* 1. *des Tapiſſeries.* Etienne de Byzance, *in* Ταρσός. * Voſſius, *l.* 1. *des Hiſt. Grecs*, *c.* 23. *& l.* 2. *c.* 3. Geſner, &c.

DENYS d'Halicarnaſſe, Hiſtorien, vivoit du temps des Ptolomées, *Epiphane* & *Philométor*, vers la CL Olympiade, & l'an 180 avant JESUS-CHRIST. Polybe en fait mention au livre 14.

DENYS d'Halicarnaſſe, Auteur des Antiquitez Romaines, vivoit du temps d'Auguſte, comme nous l'apprenons du commencement de ſon Hiſtoire, & de Strabon dans le 14. livre de ſa Géographie. Après qu'Auguſte eut heureuſement achevé les guerres civiles, Denys vint à Rome, & y ſéjourna vingt-deux ans entiers, pendant leſquels il apprit la langue Latine, & lut tous les livres qui pouvoient ſervir au deſſein qu'il avoit d'écrire l'Hiſtoire. Il compoſa vingt livres des Antiquitez Romaines, dont il ne nous reſte plus que les onze premiers. Photius aſſûre, qu'il avoit lu les vingt livres, & un abrégé en cinq livres que Denys lui-même avoit fait. Sa Chronologie eſt fort exacte & beaucoup eſtimée. Il compoſa auſſi quel-

ques

ques autres Ouvrages. Photius, *Biblioth. Cod.* 83. 84. Suidas. Geſner. Voſſius, *des Hiſt. Grecs*, *l.* 2. *c.* 3. la Mothe le Vayer, *Jugemens des Hiſt.*

DENYS, auteur d'une eſpéce de Géographie en vers Grecs, eſt celui que Voſſius prétend avoir été envoyé par Auguſte, pour parcourir les provinces de l'orient, & pour lui en dreſſer des Mémoires, avant que d'y envoyer C. Céſar. A ce compte il ne ſeroit mort que ſous Tibére, au commencement du I. ſiécle. Ce Denys étoit de Carax, nommée auſſi Alexandrie & Antioche, bâtie entre les fleuves du Tigre & d'Eulée, à la tête de l'Arabie Heureuſe; & c'eſt le dernier, ſelon Pline, qui de ſon temps avoit donné une Deſcription de la terre. Scaliger & Saumaiſe prétendent, avec quelque fondement, que celle que nous avons aujourd'hui, eſt d'un DENYS qui vivoit ſous Sévére ou ſous Marc Auréle. Suidas attribue des Deſcriptions du monde; à trois Denys différens, l'un de Corinthe, l'autre de Milet, & le troiſiéme de Rhodes, ou de Samos. * Voſſius, *des Poëtes Grecs*, *c.* 9. Saumaiſe, *in Solin.* Scaliger, *in Euſeb. Chronic.* Suidas, *p.* 747. Tillemont, *Hiſt. des Empereurs ſous Auguſte.*

DENYS de Corinthe, dont parle Suidas, fit la Deſcription de la Terre en vers. On ne ſait pas ſi c'eſt le même que l'on dit fils de Diogéne.

DENYS, d'Alexandrie, fils de Glaucus, fut diſciple du Philoſophe Chérémon auquel il ſuccéda en ſon Ecole à Alexandrie, & Précepteur du Grammairien Parthénius. Il a vecu depuis le temps de Néron juſqu'à Trajan, c'eſt à dire, depuis l'an 54, juſques à l'an 97 de J. C. Il fut Bibliothécaire, Ambaſſadeur, & eut divers autres emplois: ce qu'on peut voir plus au long dans Suidas. On croit qu'il eſt le même dont parle Athénée, *au liv.* 1. * Voſſius, *des Hiſt. Grecs*, *l.* 2. *c.* 1. *&* 3. *des Poëtes. c.* 9. *p.* 72. 73.

DENYS, d'Halicarnaſſe, Sophiſte, & deſcendant de l'auteur des Antiquitez Romaines, vivoit ſous l'empire d'Adrien, vers l'an 120 de J. C. & porta le ſurnom de *Muſicien*, parce que ſon principal talent étoit la Muſique, dont il fit pluſieurs livres, entr'autres un où il interprétoit les endroits de la République de Platon qui en parlent. Ce Sophiſte eſt ſans doute le même qu'on nomma *l'Atticiſte*, & qui avoit fait un Lexicon des Dictions Attiques. Photius lui donne le ſurnom d'Ælius, & dit que ſon Ouvrage contenoit dix livres, *Cod.* 152. Strabon parle auſſi d'un autre DENYS Sophiſte, Hiſtorien & auteur de grand nombre d'Oraiſons. Voſſius dit qu'il étoit de Pergame, diſciple d'Apollodore, & qu'il fut auſſi ſurnommé l'*Attique.* * Siudas. Strabon, *l.* 13. Geſner. Voſſius, *des Hiſt. Grecs*, *l.* 2. *c.* 3. *&* 12. *des Math. c.* 59. *S.* 15. La Mothe le Vayer, *Jugem. des Hiſt.*

DENYS, de Milet, diſciple d'Iſée, Sophiſte célébre, ſous l'empire d'Adrien, vers l'an 120 de J. C. fut aggrégé par cet Empereur dans le ſecond Collége de Muſée, qu'il fonda à Alexandrie. Il fut depuis fait Chevalier Romain, & Gouverneur de quelques peuples; mais enfin il fut diſgracié, & fut un exemple, comme beaucoup d'autres Savans, de l'inconſtance & de la légéreté d'Adrien. * Philoſtrate, *Vies des Sophiſtes.* 22.

DENYS, de Byzance, eſt un de ceux qui a fait la deſcription de la terre, où, ſelon Suidas, il parloit du fleuve Rhibas. Quelques autres ne ſont pas de ce ſentiment, & croyent que ce Denys auteur de l'Ouvrage dont on vient de parler, vivoit du tems d'Auguſtc, & qu'il étoit natif d'Alexandrie dans la Suſiane. * Pline, *l.* 6. *Hiſt. Nat. c.* 27. * Voſſius, *des Hiſt. Grecs*, *l.* 2. *c.* 3. *& l.* 3. *p.* 357. *& des Math. c.* 69. S. 10. Geſner. Suidas, &c.

DENYS, de Rhodes, étoit de Samos, ſelon quelques Auteurs, & enſeigna à Rhodes: en effet Tertullien le nomme *Rhodien*, auſſi-bien qu'Euſtathius. Suidas ajoûte qu'il étoit fils de Muſonius, & qu'il fut Prêtre du Soleil à Rhodes, où l'on rendoit de grands honneurs à cet aſtre, pour les raiſons qu'en donne Solin. Suidas fait auſſi le dénombrement des Ouvrages du même Denys. *Voyez* encore Tertullien, *de Anima*, *chap.* 46. *n.* 526, *Edit. Pamel.*

DENYS, qu'on a ſurnommé *Scytobrachion*, Hiſtorien Grec. * Voſſius, *des Hiſt. Grecs.*

* **DENYS** (André) Jéſuite d'Arras, naquit l'an 1591. Il a écrit un Poëme qui traitte des Attraits de l'amour de Dieu. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* **DENYS**, de Colophone, Peintre qui excelloit à peindre des figures humaines & à faire des portraits. Les Grecs lui donnoient le ſurnom *d'Anthropophagos.* * Jaques Campo Weyerman, *t.* 1. *p.* 95. *Peintres des Païs-Bas* en Hollandois.

* **DENYS** (Antoine) natif de Durbuy dans le Duché de Luxembourg, a donné au jour, *Scholia in univerſam Corn. Valerii Syntaxin.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 64.

* **DENYS** (Jaques) d'Anvers, fut un habile Peintre en portraits. Il alla de bonne heure à Rome où il demeura trois ans de ſuite. Il peignit le Duc de Mantoue, le Grand Duc de Toſcane, & leurs principaux Courtiſans. Ce dernier Prince, lui donna par deſſus le prix de ſon tableau, une médaille d'or fort peſante, & une belle chaîne du même métal. * Jaques Campo Weyerman, *Peintres des Païs-Bas* en Hollandois, *tome* 3. *p.* 62 *&* 63.

DENYS, nom de pluſieurs Auteurs; d'un qui a écrit de la Perſe; d'un autre qui a écrit de la Sicile; & de quelques autres, tous Hiſtoriens qu'on peut voir dans Suidas, Vignier, Geſner, Simler & Voſſius. Il y en a eu auſſi un Poëte Elégiaque, ſurnommé *Epaitis* ou *Elaitis.* Un autre DENYS dit *le Phéréen*, que Plutarque met auſſi entre les Poëtes.

* **DENYS.** Jean Meurſius qui a été un des plus ſavans hommes dans les Antiquitez Gréques, & qui vivoit dans le XVII. ſiécle, a fait un livre intitulé *Dionyſius*, où il parle de 58 Auteurs de ce nom. Ce livre eſt inſéré dans le X. Volume des Antiquitez Gréques.

* **DENYSE**, femme de qualité, ſouffrit le martyre en Afrique l'an 485, & laſſa les bourreaux par ſa patience. Le Sueur, *Hiſt. de l'Egliſe & de l'Empire*, *ann.* 485.

DENYSOT (Nicolas & Gérard) *Voyez* **DENISOT.**

DÉO, (Jean) Eſpagnol, Juriſconſulte & Philoſophe, Chanoine de Lisbonne, floriſſoit l'an 1256. Il a fait une Somme que l'on appelle *Cavillationum*; des Tables & des Concordances du Décret & des Décrétales; *de Abuſionibus contra Canones.* * Denys Simon, *Biblioth. des Auteurs du Droit Canon & Civil*, *&c. Edition de Paris* 1692.

DEODAT ou **DÉODATUS.** *Voyez* **DIEU-DONNÉ.**

DÉO-GOUMIDAS, Prêtre Arménien, Catholique Romain, fort eſtimé de ſa nation à cauſe de ſa probité & de ſon zéle. Il ſouffrit dans Conſtantinople le Martyre pour la Foi au commencement du XVIII ſiécle, avec une conſtance des premiers temps. Il avoit abjuré le ſchiſme des Arméniens pour entrer dans la Communion Romaine, & cette abjuration lui fit eſſuyer beaucoup de perſécutions de la part des Schiſmatiques. Il fut même condamné aux galéres ſix mois avant ſa mort; mais les principaux Arméniens l'en retirérent moyennant une ſomme conſidérable. Deo-Joannes Patriarche de ces Schiſmatiques, ayant gagné l'eſprit du Grand Viſir contre ceux qui s'étoient retirez de ſa communion, il fit empriſonner le Patriarche Sury, & 40 à 50 Arméniens Catholiques. Ce Patriarche fut condamné à la mort lui huitiéme; mais ils eurent la lâcheté de renoncer à leur Foi pour ſauver leur vie. Le ſaint Prêtre eut plus de conſtance, car le Grand Viſir ayant envoyé des gens pour l'arrêter, & ceux-cy étant entrez dans pluſieurs maiſons de ſon quartier, & y ayant fait de grands deſordres pour l'y chercher, au bruit qu'il entendit, il ſe préſenta ſur ſa porte, & il leur demanda qui ils cherchoient. Ils lui répondirent *Deo-Goumidas*: *c'eſt moi*, dit-il, *laiſſez ces gens en paix.* Ils l'emmenérent, & deux jours après on le conduiſit devant le Grand Viſir au Divan. Le Patriarche Deo-Joannes & plus de trois cens Arméniens ſchiſmatiques s'y trouvérent, & le Grand Viſir lui demanda *pourquoy il s'étoit fait Franc*, c'eſt-à-dire, Catholique: il répondit *qu'étant Prêtre, il étoit obligé d'étudier ſa religion pour l'enſeigner aux autres, & qu'il avoit trouvé parmi les Arméniens qui le perſécutoient, des erreurs qu'il ne pouvoit pas ſuivre en conſcience.* Le Viſir lui demanda *quelles erreurs il y avoit trouvées*; & il lui demanda de ſon côté, *s'il étoit aſſez ſavant dans la Religion Chreſtienne pour en décider?* Alors le Viſir lui dit, *ſais-tu que je te feray mourir? tu me feras une grande faveur*, répondit Deo-Goumidas, *mais ſouviens toi qu'il ne t'eſt pas permis de verſer mon ſang pour ma religion n'étant pas la tienne, & que tu en rendras compte à Dieu au jour du jugement.* Alors le Viſir ſe leva en colére & dit à Deo-Joannes, *tu rendras compte du ſang de cet homme*; mais il répondit *qu'il ſoit ſur celui qui l'a arrêté.* Le Viſir s'étant aſſis, dit à Deo-Goumidas, *voilà des gens qui ſe plaignent que tu as abandonné leur Secte pour en ſuivre une autre*; ſur quoi l'accuſé lui demanda *laquelle étoit la meilleure*: le Viſir dit *qu'il les croyoit toutes deux mauvaiſes? Eh! que t'importe donc*, répondit-il, *laquelle des deux je ſuive:* ce fut alors que le Viſir ordonna qu'on le fît mourir, & auſſi-tôt on le conduiſit au lieu du ſupplice avec deux autres Arméniens. Il ne ceſſa de réciter des priéres pendant le chemin. Etant arrivé au lieu de l'exécution, il exhorta les deux Arméniens à ſouffrir le martyre avec conſtance, leur diſant qu'il alloit leur en donner l'exemple; après quoi il ſe mit à genoux, & pendant qu'il récitoit tout haut ſa profeſſion de Foi, le bourreau lui trancha la tête le 5. nov. 1707. **Gazette du* 7. *avril* 1708.

DÉO-GRATIAS, Evêque de Carthage fut élu vers l'an 454, à la priére de l'Empereur Valentinien III, lequel voyant avec déplaiſir, que cette ville étoit ſans Paſteur, depuis quinze années, que les Vandales avoient envoyé en exil les Prélats, & ruïné les Egliſes, obtint de Genſeric la permiſſion de mettre Déo-gratias ſur ce ſiége. Après la priſe de Rome par le même Genſeric, il racheta les eſclaves que les Barbares avoient faits, & qu'ils vendoient à vil prix, employant les thréſors de l'Egliſe pour une ſi bonne œuvre. Comme les maiſons lui manquérent pour loger ces malheureux captifs, il fut contraint de ſe ſervir de deux Egliſes, pour y mettre les malades, qu'il viſitoit avec une charité de pére. Les Ariens ne pouvant ſouffrir qu'il exerçât ces œuvres de miſéricorde envers les Catholiques, lui dreſſérent ſouvent des embûches, pour ſe défaire de lui. Dieu l'en préſerva, le retirant du monde après trois années d'épiſcopat, l'an de J. C. 457. Victor de Vite, qui rapporte ces faits, ajoûte que, ſi quelqu'un entreprenoit de rapporter toutes les actions de charité que Déo-gratias avoit faites, les paroles lui manqueroient dans une matiére ſi abondante. Le Martyrologe Romain en fait mémoire le 22 jour de mars, comme d'un ſaint Confeſſeur. Après ſa mort, le ſiége de Carthage fut vacant pendant 24 années. * Victor de Vite, *l.* 1. *Perſ. Vand.* Baronius, *A. C.* 452, 455. *&* 456. *Geograph. Sacr. Africa*, de Du Pin ſur Optat.

* **DÉOLS**, petite ville de la province de Berry en France dans le Gouvernement d'Orléanois, eſt ſituée ſur l'Indre tout proche de Château-roux entre Iſſoudun & Argenton. Un Seigneur de cette ville la donna à l'Abbaïe de St. Gildas, qui eſt dans Château-roux, & le fils de ce Seigneur apellé *Raoul*, fit bâtir le Château de la même ville de Château-roux. Le Païs de Déols eſt fort fécond en vins & en laine, & ſa Juriſdiction s'étend à plus de vingt lieues. Il y a plus de douze cens Fiefs & Arriére-Fiefs, qui en dépendent. Cela fut cauſe que Charles IX l'érigea en Comté en faveur du Baron *d'Aumont*, Chevalier de l'Ordre & Lieutenant de cinquante hommes d'armes du Duc du Montpenſier. *André du Cheſne, *Antiq. des villes de France.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

DEPFORD. *Voyez.* **DEPTFORD.**

DÉPORT, droit qui appartient aux Prélats de la province de Normandie, chacun dans ſon diocéſe. Il conſiſte à faire deſſervir un Bénéfice-cure dans le temps de la vacance, ſoit qu'elle arrive par le décès, par la réſignation, par la permutation, ou par la démiſſion de celui qui le poſſédoit, & de percevoir en même temps les revenus des fruits de la premiére année. On peut voir l'origine de ce droit dans du Moulin, Choppin, Louet, & autres différens Auteurs qui en ont traité. Du Moulin prétend que l'origine du déport vient de la garde qu'avoient les Archidiacres des Egliſes qui étoient vacantes dans leurs Archidiaconez; c'étoient comme des Oeconomes nez

pour conſerver les fruits aux futurs ſucceſſeurs. Il y a eu pluſieurs Conciles tenus en Angleterre, qui ont ordonné le déport: c'eſt apparemment une des coutumes que les Normans y portérent dans la conquête qu'ils firent de ce Royaume. Tout Bénéfice-cure vacant de quelque maniére que ce ſoit, eſt donc ſujet à cette charge en Normandie, à moins qu'il ne juſtifie quelque privilége qui l'en exempte, ou qu'il ne le rédime par quelques rentes annuelles. Bien plus, c'eſt que pendant l'année de la vacance, on ne ſauroit prendre aucune partie des fruits du Bénéfice pour l'employer aux réparations, ni s'emparer de la moindre partie du domaine qui appartient à l'Evêque, ſans ſon conſentement. Le Déportuaire même a droit de percevoir les fruits & le revenu qui lui eſt adjugé, avant le Penſionnaire s'il y en avoit un ſur le Bénéfice, ainſi qu'il a été jugé le 28 avril 1620, par un arrêt contradictoire rendu au Parlement de Rouen, en faveur de l'Evêque de Bayeux & du Curé de Fontenay-ſur le Rées. S'il arrive que pendant l'année du déport on confére pluſieurs fois les Bénéfices, l'on n'exige point pour cela pluſieurs déports. Au reſte les fruits ne vont pas tout à fait au profit de l'Evêque; il en a ſeulement les deux tiers, & l'Archidiacre perçoit l'autre tiers. Les dignitez & Chanoines de la cathédrale ont le même droit de déport qui leur appartient en entier ſur les Cures de leur patronage * Herman, Curé de Malto; *Hiſt. du Dioc. de Bayeux en* 1705, *dans la préface.*

DEPSAN, ville d'Afrique ſituée ſur une colline à trois milles du Lac de Dembée. C'eſt un lieu fort agréable où une Impératrice de l'Abyſſinie a autrefois demeuré. A l'oppoſite entre le Sud & le Nord il y a une montagne dite les deux mers. Comme elle eſt de difficile accès, les Habitans s'y retirent lorſqu'ils ſont attaqués par leurs ennemis. En la partie Orientale de cette montagne eſt le Monaſtére de l'Abbé *Euſtache.* On a bâti dans la ville de Depſan une maiſon pour le Patriarche *Mendez.* Du côté de l'Occident elle a la vue du Lac de Dembée, & les montagnes la bornent du côté du Sud & de l'Orient. Elle eſt à vingt-ſept milles de la nouvelle Gorgone, & à dix-huit de Pancation. *Deſcript. de l'Empire du Prête-Jean.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

DEPTFORD, grande bourgade d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Kent, qu'on appelle Suton. Elle eſt ſituée près de l'emboûchure de la riviére de Ravenſburn, dans la Tamiſe, au milieu de riches prairies. Elle a un magazin pour la flotte Royale. On la diviſe en haute & baſſe ville. * *Dict. Anglois.*

DEQUIN, le Royaume de Dequin. On place ce petit Royaume dans la Nubie, en Afrique près de la riviére de Tacaze & des confins de l'Abiſſinie. On donne le nom de Baullous aux peuples qui l'habitent. * Maty, *Dict. Géogr.*

DERBE, c'étoit une ville de la Lycaonie, dans l'Aſie Mineure. S. Paul y prêcha l'Evangile, elle fut depuis épiſcopale. Quelques Auteurs diſent qu'elle eſt détruite, & d'autres qu'elle ſubſiſte encore dans la Caramanie, en Natolie, environ à treize lieues de Cogni du côté du midi, ſous le nom de *Dervaſe.* * Baudrand. Thevet. *Actes des Apôtres, chap.* 14.

DERBENT, ville & château dans la Géorgie, au Roi de Perſe, eſt le plus grand & le plus commun paſſage qu'il y ait de la Perſe, & de la plupart des provinces méridionales de l'Aſie, vers la Moſcovie, la Circaſſie & les autres Etats ſeptentrionaux de l'Aſie & de l'Europe. Ce paſſage occupe l'eſpace qui eſt entre le Mont Caucaſe, qu'ils appellent Elbourg, & la Mer Caſpienne; celle-ci à l'orient; & l'autre à l'occident. Le château eſt ſur la croupe de la montagne, & la ville eſt au deſſous, & ſur le penchant. On trouve enſuite deux murailles d'environ trois cens pas, qui achévent de fermer ce qui reſte entre la ville & la mer. Derbent eſt ainſi appellée, à cauſe de ſa figure longue & étroite. Les Turcs la nomment Demir, ou Temir-Capi, c'eſt à dire, *porte de fer;* & les Arabes, Bab-Al-Abuad, c'eſt-à-dire *la porte des portes.* Il y a un port aſſez commode, vers l'emboûchure du fleuve Cyrus dans la Mer Caſpienne. Les Auteurs Latins nomment Derbent, *Porta Caucaſia, & Pylæ Iberiæ* * Olearius, *in Itin.*

DERBICES, ou DERBIENS, peuples de la Perſe, ſur les confins de la Scythie vers la Mer Caſpienne, & aux environs du Mont Caucaſe, ou plutôt des montagnes qui régnent au deſſus de l'Inde, & que les Grecs qui accompagnérent Alexandre, s'aviſérent d'appeller Caucaſe, pour faire l'honneur à ce Prince d'avoir paſſé une montagne ſi célébre, ainſi que l'obſerve Arrien *liv.* 3. Ils ne connoiſſoient point d'autre Divinité que la terre, à laquelle ils ne ſacrifioient point d'animaux femelles; ils s'abſtenoient auſſi de manger de ces animaux. Cette nation exerçoit une très-grande ſévérité dans la punition des moindres crimes. Ils ſe ſervoient ordinairement d'une eſpéce de ſupplice très-cruel, qui étoit de courber les plus hautes branches de deux arbres voiſins, & d'y attacher le criminel par les bras & les jambes, afin que lâchant ces branches tout d'un coup, elles miſſent en piéces le corps de ce malheureux. Ces peuples avoient pluſieurs autres coutumes, qui ne faiſoient pas moins paroître leur naturel barbare: car ils tuoient ceux d'entr'eux qui paſſoient l'âge de 70 ans, & mangeoient leur chair, & même celle de leurs parens. Ils avoient néanmoins cette retenue de ne point manger ceux qui mouroient de mort naturelle; mais ils les enterroient. Ces Derbices ſont ſans doute ceux dans le païs deſquels Ctéſias à écrit que Cyrus fut tué. * Strabon. Saumaiſe, *ſur Solin, in Exerc. Plinian.*

DERBY, en Latin, *Derventia,* ville capitale du Comté de Derby en Angleterre, environ à cent milles d'Angleterre de Londres au Nord-Oueſt. Elle eſt dans la partie méridionale du Comté, ſur le bord occidental de la riviére de Derwen, à l'endroit où ſe vient rendre un autre petite riviére. Il y a un beau pont de pierre ſur la riviére de Derwen, avec une chapelle, qui portent tous deux le même nom de ſainte Marie. Cette ville ſouffrit beaucoup de la part des Danois; mais elle fut rétablie par la Lady *Ethelſled;* en ſorte que juſques à préſent, c'eſt une ville grande, bien ſituée & bien peuplée, compoſée de cinq paroiſſes & inférieure à peu de villes du dedans du païs. Le titre de Comté de Derby fut premiérement dans la maiſon des Ferrars, & enſuite dans celle de Lancaſter, où il finit en la perſonne d'Henri de Bullinbrook, qui parvint à la Couronne d'Angleterre, ſous le nom d'Henri IV. Sous le régne d'Henri VII, ce titre recommença à revivre en la perſonne de Thomas Lord Stanley & de Man, dans la famille duquel il a continué juſqu'à préſent; étant poſſédé en 1701, par Guillaume Stanley de Derby. *Voyez* STANLEY. * *Diction. Anglois.*

DERBYSHIRE, c'eſt à dire, *Comté ou Province de Derby.* Il eſt au milieu d'Angleterre, ayant le Comté d'Yorck au nord, celui de Leiceſter au midi, celui de Nottingham à l'Eſt, & celui de Stafford & celui de Cheſter à l'occident. Il a 38 milles Anglois du Nord au Sud, & 28 de l'Eſt à l'Oueſt. La riviére de Derwen, qui coule par le milieu du Nord au Sud, & ſe décharge dans la Trente, diviſe ce Comté en deux parties, l'orientale & l'occidentale. Mais ſa diviſion commune eſt en ſix cantons ou Centeniers, où il y a cent ſix paroiſſes, & dix villes ou bourgs avec marché. Entr'autres peuples, les Coritans l'habitoient du temps des Romains, & dans le temps des ſept Royaumes, c'étoit une province du Royaume de Mercie; maintenant il eſt dans le dioceſe de Coventry & de Lichfield. L'air y eſt bon & ſain, de même que dans les autres Comtez du milieu du Païs; le terroir eſt riche, principalement au midi & à l'orient. Au nord & à l'occident, il eſt montagneux, avec un terroir noir & plein de mouſſe; pauvre dans ſa ſurface, mais riche dans le fonds. Car au lieu de bois, que les forges & les mines de plomb ont conſumé, il a une ſi prodigieuſe quantité de charbon de pierre, qu'elle ſuffit non ſeulement pour l'entretien des Habitans du Comté; mais auſſi pour les Comtez de Leiceſter, de Northampton, de Rutland, & de Lincoln. Pour les bâtimens, on y trouve non ſeulement de bonne terre pour faire des briques; mais auſſi des carriéres de bonnes & grandes pierres, & d'autres propres à faire de la chaux. On y trouve auſſi de l'albâtre, du cryſtal, du marbre noir & gris, qu'on peut très-bien polir, outre des carriéres de pierre pour des meules à moulin, & à aiguiſer. Mais ce qu'il y a de meilleur dans ce Comté, c'eſt le plomb le meilleur de toute l'Angleterre, & peut-être de toute l'Europe. Il y a auſſi des eaux chaudes & minérales. Les lieux principaux du Comté outre Derby, ſont Alfreton, Aſhbourn, Bankewel, Bolſover, Chapel in the Frith, Cheſterfield, Dranfield, Tiddeswall & Wirksworth. Outre les deux Chevaliers du Comté, ce païs envoye au Parlement deux Membres, qui ſont choiſis par la ville de Derby. * *Diction. Anglois.*

DERCÉTO, ou DERCÉTÉ, étoit une Déeſſe fabuleuſe adorée par les Syriens, autrement appellée *Atergatis,* ou *Adargatis.* Ces peuples croyoient qu'elle avoit été aimée de Vénus même, qui, pour joüir de ſes amours, avoit pris la forme d'un jeune homme. Dercéto enfanta, ſelon quelques-uns, la Reine Sémiramis, & la honte qu'elle en eut, fit qu'elle ſe précipita dans un lac, où elle fut métamorphoſée en poiſſon. Auſſi voyoit-on ſa figure dans le temple d'Aſcalon en Syrie, répréſentée avec un corps de poiſſon, & un viſage de femme; & de là vient que les Syriens firent long-temps ſcrupule de manger du poiſſon. Pour la petite Sémiramis, que ſa mére avoit laiſſée à l'abandon dans un lieu champêtre, on prétend qu'elle fut nourrie par des colombes, d'où les Poëtes ont pris occaſion de feindre, que Sémiramis elle-même avoit été métamorphoſée en colombe. Ovide fait mention & de la métamorphoſe de Derceto en poiſſon, & de celle de Sémiramis en colombe. Mnaſéas rapporte que Dercéto étoit une Reine de Syrie, qui aimoit paſſionnément le poiſſon, & qui fit défenſe aux autres d'en manger: en punition de quoi elle fut précipitée dans la mer, par Mopſus Lydien, & dévorée des poiſſons. Quelques-uns font Dercéto femme du Dieu Adad. * Hygin. Strabon, *l.* 16. Diodore, *l.* 3. *Voyez,* ADAD & ADARGATIS.

DERCON, ou DELCON, ville autrefois épiſcopale. Elle eſt dans la Romanie, province de la Turquie en Europe, ſur un lac formé par la riviére de Dercon, & à ſix lieues de Gatopoli, du côté du couchant, & environ à quatre de la Mer Noire. * Maty, *Dict. Géogr.*

DERCYLLE, Hiſtorien Grec, compoſa un Traité de l'Origine des lieux. Plutarque cite le premier livre, & le troiſiéme de ceux d'Italie. On lui attribue auſſi d'autres livres touchant les montagnes, les pierres, &c. mais on ignore en quel tems il a vécu. * Plutarque, *in Par. Min. c.* 17. 38. *&c.* Athénée, *l.* 3.

DERCYLLIDAS & DERCYLLIDÉS, ou HERCYLLIDAS & HERCYLLIDES, ſelon Juſtin, ſurnommé auſſi *Siſyphe,* étoit Général des Lacédémoniens. Il commanda leurs troupes contre les Perſes la 1. année de la XCV Olympiade, 400 ans avant J. C. Mais voyant qu'il avoit à combattre en même temps contre Tiſſaphernès & Pharnabaze, Satrapes d'Artaxerxès *Mnémon,* qui pour lors étoient diviſez entr'eux, il traita avec Tiſſaphernès, & marcha dans l'Eolide contre Pharnabaze, contre lequel il étoit extrêmement animé. La cauſe de ſa haine venoit de ce qu'il avoit été autrefois condamné par ce Général à ſouffrir une punition militaire. Il prit ſur lui Lariſſe, Hamaxyte & ſept autres villes, en huit jours de temps: enſuite de quoi il conclut une tréve pour l'Eolide, & alla prendre ſes quartiers d'hiver à Bithynique dans la Thrace. L'année ſuivante, ayant renouvellé la tréve avec Pharnabaze, il fit fermer pendant l'été l'Iſthme de la Cherſonnéſe de Thrace, par un mur long de trente ſept ſtades. Sur la fin de l'année, il fit le ſiége d'Atarna, la prit ſur les Exilez de Chio qui s'en étoient emparez; & en l'an 397 avant J. C. il fut ſur le point d'en venir à une bataille avec Tiſſaphernès, que la crainte obligea de ſigner avec lui un traité, par lequel les Perſes s'obligérent de laiſſer les villes Gréques en liberté; & les Grecs s'engagérent de ſortir des Etats d'Artaxerxès. Dercyllidas eut pour ſucceſſeur dans le commandement le Roi Agéſilaüs. * Xénophon, *Hellenicôn lib.* 3. *&* 4. Polyen, *l.* 8. Juſtin, *l.* 6. Diodore de Sicile, *l.* 14. *ſur la* 95. *Olympiade.*

DÉ

DÉRÉGLIS. *Voyez* DACTYLIS.

DERENDEREN ou ADREN, branche du grand Atlas en Afrique, qu'on appelle auſſi NEFUSA.

DERFLING ou DERFLINGER (George Baron de) Général Veldmaréchal de l'Electeur de Brandebourg, étoit né en Autriche de parens du plus bas ordre, & quand il eut atteint âge d'homme, il prit ſervice comme ſimple ſoldat. Sa bonne conduite lui procura différens degrez d'avancement dans l'armée Suédoiſe, de ſorte qu'il fut fait Lieutenant-Colonel de Cavalerie en 1635, & Colonel en 1638. En 1642, le Général Torſtenſon l'envoya vers Ragotsky Prince de Tranſſilvanie, & aprés avoir conclu avec lui quelque traité au nom de la Reine Chriſtine, il vint l'année ſuivante à Stokholm pour rendre en perſonne compte de ſa négociation. Peu de tems après il fut fait Général Major, & en cette qualité il s'eſt ſignalé en pluſieurs occaſions périlleuſes juſques à la paix de Weſtphalie en 1648. En 1654, il entra avec la même qualité au ſervice de Frédéric Guillaume Electeur de Brandebourg. En 1656, il alla en Pologne avec un corps de Troupes de Suéde & de Brandebourg. En 1657, il fut fait Lieutenant Général, & l'année d'après, Grand-Maitre de l'Artillerie, & Membre du Conſeil de Guerre. En 1670, l'Electeur le fit ſon Général Veldmaréchal. En 1674, il l'envoya à la Haye à l'occaſion d'une alliance qui devoit ſe faire avec les Hollandois. La même année il fit la campagne ſur le Rhin contre les François, & environ ce tems-là il fut fait non ſeulement Stadhouder de la Poméranie Ultérieure & de la Principauté de Camin, auſſi bien que Gouverneur Général de toutes les Forteresses; mais de plus Baron par l'Empereur à la ſollicitation de l'Electeur. En 1675, au commencement de la guerre entre la Suéde & le Brandebourg, il ſurprit la ville de Ratenau, contribua à la victoire emportée le 29 Avril près de Fehrbellin, & eut grande part aux avantages extraordinaires que l'Electeur eut cette année & les ſuivantes ſur les Suédois. Après la paix qui ſe fit en 1679, il conſerva tous ſes hauts emplois, & s'en aquitta glorieuſement juſques à ſa mort. Il conſacra une bonne partie de ſes dernières années aux exercices de la piété, & mourut le 4. fevrier de l'an 1695, à l'age de 88 ans & onze mois. Un de ſes fils nommé *Charles*, qui ſervoit en qualité de Volontaire fut tué devant Bude. Il laiſſa un autre fils appellé *Frédéric*, Colonel d'Infanterie, & cinq filles, 1. *Beata Louiſe*, mariée au Lieutenant Général Hildebrand de Marwitz; 2. *Louiſe*, mariée au Lieutenant Général Joachim Balthazar de Dewitz; 3. *Emilie*, mariée au Colonel Othon de Marwitz; 4. *Charlotte*, mariée au Général Major Jean de Ziethen; & 5. *Dorothée*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *Hiſt. Suecica & Brandeb.* Salomon Sannov. *Orat. Funebr.*

DERGH ou DIRGH, grand Lac d'Irlande, formé par la riviére de Shannon, ſur les confins de la Conacie & de la Mommonie, entre la ville d'Athlone & celle de Limerik. Maty *Diction. Géogr.*

* DERG ou DIRG, Lac du Comté de Fermanagh en Irlande dans l'Ultonie: il donne naiſſance à la riviére de Derg ou Dirg. Il y a dans une iſle de ce Lac un monaſtére dédié à S. Patrice Patron d'Irlande, & près de là on voit une caverne aſſez profonde que l'on appelle le trou de S. Patrice. On lui donne auſſi le nom de Purgatoire de S. Patrice, parce que l'on y entend quelque bruit que le peuple s'imagine être les plaintes de ceux qui ſouffrent en l'autre monde.

* DERG ou DIRG, riviére qui ſort du Lac de Derg ou Dirg dans l'Ultonie, & qui ſert de ſéparation aux Comtez de Tyrconnel & de Tyrone.

* DERG ou DIRG, château du Comté de Tyrconnel dans l'Ultonie, ſur la rive gauche de la riviére de Derg ou Dirg.

* DERG ou DIRG, Lac que forme le Shannon entre la Mommonie & la Conacie dans l'Irlande méridionale.

DERHODON. *Voyez* DERODON.

DERIA-CHIRIN, Lac de Perſe qu'on trouve à dix lieues de la ville d'Erivan. Les Arméniens l'appellent *Kiagar-Counifou*, ce qui veut dire *Lac doux*, à cauſe que ſes eaux ſont douces. Il a vingt-cinq lieues de tour & beaucoup de profondeur. Au milieu de ce Lac eſt une petite Iſle où l'on voit un Monaſtére fondé depuis plus de ſix cens ans. Le Prieur eſt Archevêque, & prend la qualité de Patriarche, ſans vouloir reconnoître le grand Patriarche des Arméniens. Les Moines de ce Couvent vivent avec tant d'auſtérité, qu'ils ne mangent de la viande ou du poiſſon que quatre fois dans l'année. Ils ne ſe parlent l'un à l'autre que ces quatre jours là, & tout le reſte du tems ils ne mangent que des herbes telles qu'on les cueille au jardin, parce qu'ils prétendent que ce n'eſt pas jeûner que de manger de l'huile ou du beurre. Le pain dont ils vivent leur eſt apporté des lieux circonvoiſins. Il croît toute ſorte de bons fruits dans cette petite Iſle. * Tavernier *Voyage de Perſe.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

DERKENNIS (Ignace) naquit à Anvers en 1598, & entra chez les Jeſuites en 1614. Il enſeigna à Louvain pendant deux ans les Mathématiques, & pendant dix ans la Théologie. Il a été Recteur à Louvain & à Ypres, & mourut à Louvain en 1656. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *Biblioth. S. J.*

DERLINGTON. *Voyez* DARLINGTON.

DERMAYON, ville de l'iſle de Java vers la côte méridionale, à l'occident de Alateran.

DERMONDE. *Voyez* DENDERMONDE.

* DERMOTH, Roi de Leinſter ou de Lagénie, l'un des ſept Royaumes d'Irlande, étoit un des plus conſidérables par l'étendue de ſes Etats. Depuis que ce Prince étoit monté ſur le thrône, il avoit traitté ſes Sujets avec ſi peu de ménagement qu'il leur étoit devenu très odieux. Mais il ſe mettoit peu en peine de la haine de ſon peuple, parce qu'il étoit en paix avec ſes voiſins qui ne prenoient aucune part à ce qui ſe paſſoit dans ce Royaume. Cependant dans la ſuite il leur en fournit lui-même l'occaſion, en enlevant la femme d'O-Rorick Roi de Meath ou de Médie. Celui-ci voulant tirer vengeance de cette injure, aſſembla une armée, & avec le ſecours de Roderik Roi de Conawght ou de Conacie, il attaqua Dermoth, qui ſe vit abandonné de ſes Sujets & contraint de quitter l'Irlande, de peur de tomber entre les mains de ſes ennemis. Comme il n'avoit aucune reſſource dans ſon iſle, où les autres Rois refuſoient de s'engager dans ſa querelle, il alla implorer la protection du Roi d'Angleterre qui étoit alors en France. Après l'avoir informé de ſon état, il lui promit de ſe rendre ſon Vaſſal, ſi par ſon ſecours il pouvoit ſe rétablir ſur le thrône. Rien ne pouvoit être plus agréable que cette requête à un Prince qui méditoit depuis pluſieurs années la conquête de l'Irlande, & qui ne cherchoit que l'occaſion de ſe mêler des affaires de cette iſle. Cependant, comme la guerre qu'il avoit alors avec la France, ne lui permettoit pas de donner ſi tôt du ſecours au Roi dépouillé, il ſe contenta de lui promettre, qu'auſſi tôt que cette guerre ſeroit finie, ils l'aſſiſteroit de tout ſon pouvoir. Il crut pourtant qu'il étoit de ſon intérêt d'engager ce Prince à commencer une guerre dont il eſpéroit de retirer lui même de grands avantages. Dans cette vue, il lui conſeilla d'aller en Angleterre, & de tâcher d'obtenir du ſecours de quelques Seigneurs Anglois, en attendant de plus grandes forces. Dermoth ſuivit ce conſeil, & s'aſſurant ſur les promeſſes de ce Monarque, il ſe rendit en Angleterre où Robert Fitz-Stéphen & Richard Strong-bow Comte de Pembroock s'engagérent avec lui à certaines conditions. Le premier ſe laiſſa gagner par l'eſpérance de faire une fortune conſidérable en Irlande. Le ſecond qui poſſédoit de grands biens en Angleterre & dans le Païs de Galles, fut engagé par la promeſſe que Dermoth lui fit, de lui donner ſa fille unique en mariage, & de lui aſſurer ſa ſucceſſion. Ces deux Seigneurs ayant aſſemblé des troupes parmi leurs amis & leurs Vaſſaux, Fitz-Stéphen qui ſe trouva le premier prêt, accompagna Dermoth en Irlande avec quatre cens hommes. Cette troupe ayant débarqué près de Waterford, le Roi de Leinſter la conduiſit devant la ville de Wexford qui n'en eſt pas éloignée. Cette place ayant été d'abord emportée, fut miſe entre les mains de Fitz-Stephen qui y établit une Colonie Angloiſe. Après cet exploit, les Avanturiers ayant renforcé leur petite armée juſqu'au nombre de trois mille hommes par la jonction des gens du Païs, marchérent contre le Roi d'Oſſery. Ce Prince qui ne s'attendoit pas à être attaqué, n'ayant rien de prêt pour ſe défendre, fut contraint d'accepter les conditions que les Vainqueurs voulurent lui impoſer. Cependant le Monarque Roderik avoit aſſemblé les Etats de l'iſle, & y avoit fait réſoudre la guerre contre Dermoth & contre les Anglois. En effet il n'étoit pas difficile de comprendre que leurs deſſeins ne ſe bornoient pas à ſecourir le Roi de Leinſter. Mais comme les Avanturiers s'étoient déja rendus très redoutables, il voulut, avant que de rien hazarder, tenter la voye de la négociation pour les faire ſortir de l'iſle. Il s'adreſſa d'abord à Fitz-Stéphen, & lui offrit une ſomme conſidérable pour l'obliger à ſe retirer. Ses offres ayant été rejettées, il ſe tourna du côté de Dermoth, & tâcha de l'engager à renvoyer les Anglois, par la promeſſe qu'il lui fit de le rétablir dans ſon Royaume. Celui-ci accepta cette offre ſans balancer: mais quand il fut queſtion d'exécuter leurs conventions, ces deux Princes Irlandois ſe défiant l'un de l'autre, ne purent jamais s'accorder ni ſur le tems, ni ſur la maniére de l'exécution. Pendant qu'ils étoient occupez à chercher des expédiens pour ſe donner des aſſurances réciproques, le Comte de Pembroock arriva d'Angleterre, amenant avec lui douze cens hommes. Sa première expédition fut la priſe de Waterford, dont il fit paſſer les Habitans au fil de l'épée. Cette conquête ayant rompu la négociation commencée, le Comte de Pembroock épouſa la fille de Dermoth, & peu de tems après il ſe mit en poſſeſſion du Royaume de Leinſter qui lui échut par la mort de ſon beau-pére. * De Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Anglet. tome* 2. *p.* 213. & *ſuiv.*

DERMOUT ou DERMOUTH. *Voyez* DARTMOUTH.

* DERNBACH (Balthazar de) iſſu d'une ancienne famille noble de Heſſe, entra dans l'Ordre de S. Benoit, & fut en 1570 Abbé de Fulde. Le Pape Pie V. le confirma dans cette dignité, mais à condition qu'il chaſſeroit les Luthériens de tout ſon territoire. Pour l'exécution de ce projet, il fit venir quelques Jeſuites de Wirtzbourg & leur donna le Couvent des Franciſcains, où pour lors il n'y avoit point de Religieux. Ils y dreſſérent un Collége, & s'engagérent dans une diſpute publique avec Matthias Flaccus Illyricus. Comme l'Abbé travailloit ſans aucun ménagement à introduire la Religion Catholique Romaine, il ſe rendit odieux aux Etats du païs qui pour la plupart étoient Luthériens. On produiſit outre cela d'autres chefs d'accuſation contre lui, de ſorte qu'il fut obligé de ſe démettre de ſa dignité & de prendre la fuite en 1576. Malgré l'interceſſion du Pape, il ne fut rétabli qu'en 1602. Il fit ſon entrée le 6 décembre, & reçut là-deſſus une de lettre félicitation de la part du Pape. L'Année ſuivante il introduiſit la Religion Romaine dans Hammelbourg, & l'année d'après dans Fulde, quoique les Luthériens y euſſent fait profeſſion de la leur pendant près de 79 ans. Deux ans après étant à l'Egliſe, il fut ſurpris d'une apoplexie dont il mourut en peu d'heures. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Muntzer, *Chron. Fuld.* Brouwerus, *Antiq. Fuld.*

* DERNE, petite riviére du Royaume de Maroc dans la province de Tedles en Afrique. Elle coule du midi au nord & ſe jette dans l'Ommirabi.

DERNETAL. *Voyez* DARNETAL.

DERNIS, ville & forteresse de la Dalmatie, ſituée ſur une montagne proche de la riviére de Cicola. L'an 1684, le Général Foſcolo y conduiſit les troupes de la République de Veniſe, ſe rendit maître de cette place, enleva les canons & les munitions, & mit le feu dans la ville. Les Turcs la repeuplérent après le départ de ce Général; mais ils furent contraints de l'abandonner une ſeconde fois, du temps du Général Dhona. * P. Coronelli, *Deſcription de la Morée.*

* DERODON (David) Profeſſeur en Philoſophie, premiérement à Die, puis à Orange, & enfin à Nîmes, étoit de Dauphiné. C'étoit un des plus ſubtils Dialecticiens, qui fuſſent en France; & il n'y avoit guéres de Scholaſtiques Eſpagnols ou Hibernois,

qui le ſurpaſſaſſent ſur le chapitre des Univerſaux & des Etres de raiſon, & ſur les ſpéculations creuſes & abſtraites des Catégories, & des dépendances de la forme ſyllogiſtique. Mais s'il égaloit en cela les Logiciens de l'Ecole les plus rafinez, il les ſurpaſſoit de beaucoup dans les matiéres de Phyſique; car il adopta le ſentiment des Modernes, & l'hypothéſe des Atomes, pour expliquer comme *Gaſſendi* par des Principes méchaniques pluſieurs effets de la Nature. Son Cours de Philoſophie ſe vendoit bien. L'Imprimeur y fit un gain conſidérable, & principalement au Cours abrégé; car l'autre rebutoit un peu par l'étendue trop prolixe des Diſputes Scholaſtiques. J'ai une Phyſique Françoiſe de ſa façon en manuſcrit, qui eſt plus groſſe que l'imprimée. Mais les choſes ont tellement changé depuis ſon tems, qu'elle ne ſeroit preſque plus d'uſage. Derodon écrivit un Livre *de Suppoſito*, où il ſe déclara hautement pour *Neſtorius* contre S. *Cyrille*; non pas en admettant deux Perſonnes, mais en ſoutenant, que Neſtorius ne les admettoit point; & que S. Cyrille confondoit les deux Natures de *Jeſus-Chriſt*. Il ne fit en cela que ſuivre les traces de *Gilles* Saillard Gentilhomme Provençal. On prétend que *Jean Croius* étoit de la même opinion, & ils n'ont pas été les ſeuls. Aparemment Derodon avoit connu Gaillard, qui de Catholique Romain s'étoit fait Réformé. Il ſe mêla de controverſe, & irrita tellement le Parti contraire, qu'il obtint un Arrêt du Roi, qui le bannit du Royaume l'an 1662. Il ſe retira à Génève, & y mourut deux ans après ou environ. On ne fut pas toûjours ſatisfait de ſa Doctrine dans ſon parti, & on lui ſuſcita là-deſſus quelques affaires; mais il s'en tira honorablement. Il nioit que la conſervation des Créatures fut une création continuelle. Il avoit été Catholique Romain. C'eſt pour cela que *Théophile Raynaud* le nomme Déſerteur de la Foi dans ſon *Hoplotheca*. * *Bayle, Diction. Critique.*

* DERNOY (Bonaventure) Minime de Liége, fut Gardien à Caſſel en Flandre & ailleurs, & outre cela Provincial de toute la Flandre. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DEROTE, autrefois *Latone*, *Latona Civitas*, ville ancienne de la Baſſe Egypte, ſituée au couchant du Nil, vers l'endroit où ce fleuve commence à ſe diviſer. On dit qu'elle eſt encore aſſez bonne; mais elle eſt démantelée, & l'on y voit un Temple ſuperbe. Ses Citoyens ont été puiſſans & riches. Leur Païs produiſoit une ſi grande quantité de ſucre, qu'ils payoient tous les ans au Sultan mille *Saraffi* d'or, ou piaſtres de Turquie, pour avoir la permiſſion de le faire & de le purifier. Il y a un peu plus d'un ſiécle qu'ils ſont devenus fort pauvres. * De la Croix, *Hiſt. d'Afrique*, *Tom.* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Maty, *Dict. Géogr.*

DERPT, ville de Livonie, anciennement nommée *Torpatum*, ſituée entre les Lacs de Peipis & de Werczer, ſur la riviére d'Eimbec. Les Moſcovites l'appellent *Juriogorod*, & l'ont poſſédée juſqu'à l'an 1230, que le Grand-maître de l'Ordre Teutonique la prit, & la fit ériger en Evêché ſous la Métropole de Riga. Le Grand Duc de Moscovie la reprit en 1558, ſans aucune réſiſtance, par une terreur panique des Habitans, qui ſe rendirent à la premiére ſommation. En l'an 1571, Rainold Roſe, Gentilhomme du païs, entreprit de mettre la ville entre les mains de Magnus Duc de Holſtein; mais ſon deſſein ayant été découvert, il fut taillé en piéces par les Moſcovites, qui exercérent enſuite toutes ſortes de cruautez contre les Habitans. Cette ville retourna à la Couronne de Pologne, avec tout le reſte de la Livonie, par la paix faite en 1582, entre le Grand Duc de Moſcovie, & le Roi de Pologne. Guſtave-Adolfe, Roi de Suéde, y fonda une Univerſité en 1632, & le Czar en perſonne la prit ſur les Suédois en 1704. * Olearius, *Voyage de Moſcovie.*

* DERRAGAES, eſt le nom d'une eſpéce de Gouverneurs du Roi de Perſe dans quelques places, mais de moindre conſidération que les *Derwaſiers*, dont on parlera cy-deſſous. Dans les grandes villes comme Iſpaham, leur emploi eſt aſſez ſemblable à celui de Bailli ou de *Schout* dans les villes des Païs-Bas. Leur principal ſoin conſiſte à prévenir les deſordres. Dans l'exercice de leur charge, ils prennent ſans acception de perſonne tous ceux qu'ils ſurprennent en faute, & les puniſſent ſelon l'exigence du cas. Ils ont auſſi les amendes qu'on fait payer à ceux qui ont transgreſſé les loix. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Voyages de* le Brun *par la Perſe*, en Hollandois, *p.* 159.

DERRY, ou DERRIE. *Voyez* LONDON-DERY.

DERVIS, ſorte de Religieux Mahométans, appellez autrement *Mévélatives*, de leur fondateur Mévélava. *Dervis* ſignifie *pauvres*, ou détachez du monde, & eſt un nom commun à toute ſorte de Religieux Turcs, mais deſtiné particuliérement aux Mévélatives. Leur principal monaſtére eſt proche de Cogni en Natolie, où il y a quatre ou cinq cens Religieux de cet Ordre: lorſque le Chapitre général ſe tient, il s'y en trouve quelquefois plus de huit mille. Leur Général, qui demeure ordinairement dans ce monaſtére, ſe nommé Haſcen ou Azem-Beba, c'eſt à dire, *très grand Prêtre.* Toutes les autres maiſons de cet Ordre dépendent de celle de Cogni, en vertu d'un privilége qui lui a été accordé par Ottoman I. Empereur des Turcs. Ce Prince avoit une ſi grande vénération pour ces Religieux, qu'il fit un jour aſſeoir leur Supérieur ſur ſon thrône. Ces Dervis affectent de paroître modeſtes, patiens, humbles & charitables. Ils ont en tout temps les jambes nues, & l'eſtomac découvert, que quelques-uns ſe brûlent avec un fer chaud, pour exercer leur patience. Outre le jeûne ordinaire du Ramadan, ils jeûnent encore tous les jeudis, ſans manger juſqu'au coucher du Soleil. Tous les mardis & les vendredis ils s'aſſemblent devant leur Supérieur; & pendant qu'un d'eux joue de la flûte, ils tournent en rond avec une viteſſe qui les étourdiroit, s'ils ne s'y étoient accoutumez dès leur jeuneſſe. Ils obſervent cette cérémonie avec beaucoup de dévotion, pour imiter, à ce qu'ils diſent, leur fondateur Mévélava, qui tourna miraculeuſement de cette ſorte, quatorze jours de ſuite, ſans prendre aucune nourriture, pendant que ſon compagnon Hamzé jouoit de la flûte, & tomba enſuite dans une extaſe, où il reçut des révélations admirables pour l'établiſſement de ſon Ordre. Ils croyent que la flûte eſt un inſtrument de muſique, qui a été ſanctifié par le Patriarche Jacob, & par les autres Bergers de l'Ancien Teſtament, qui s'en ſont ſervis pour chanter les louanges de Dieu. Le grand Scheic, ou Prédicateur du Sultan, a tâché d'abolir cette coutume de jouer de la flûte, & de danſer en rond; & a fait même publier des ordonnances des Magiſtrats de Conſtantinople, qui la défendoient: mais il y a eu des perſonnes de grande autorité qui ont protégé les Dervis, & qui ont fait continuer cet uſage. Ils font profeſſion de pauvreté, de chaſteté & d'obéïſſance; mais s'ils n'ont pas aſſez de vertu pour ſe contenir, ils peuvent obtenir la permiſſion de ſortir du monaſtére, pour ſe marier. Il y a de ces Religieux qui s'exercent à faire des tours de paſſe-paſſe, & des gentilleſſes, pour amuſer le peuple. D'autres s'attachent à la ſorcellerie, & ont, dit-on, des eſprits familiers. Ils boivent beaucoup de vin, d'eau de vie, & d'autres liqueurs qui enivrent, pour exciter, diſent-ils, la gayeté qui eſt permiſe à leur Ordre.

Il y a un fameux monaſtére de ces Dervis en Egypte, où ils invoquent pour leur Saint, un certain Kederle, ou Chederles, qu'ils diſent avoir été un vaillant cavalier qui tuoit les dragons, & toutes ſortes de bêtes venimeuſes, & qui vit encore inviſiblement, dans un état plein de force & de vigueur. Ils croyent que ce prétendu Saint donne la vertu de charmer les ſerpens & les vipéres, & qu'il délivre du naufrage & d'autres dangers, ceux qui l'invoquent & eſpérent en lui. Quelques Auteurs diſent que ce Kederle, eſt ſaint George: ſelon d'autres *Kederle* eſt un mot corrompu de *Cheder Elias*, qui eſt le nom que les Arabes donnent au Prophéte Elie, ou *Cheder* ſignifie le verd, ou le vigoureux, parce que n'étant point mort, il demeure toûjours en ſa vigueur. Il eſt vrai que les Turcs voyant le portrait de ſaint George, diſent que c'eſt leur Kederle, parce qu'il eſt répréſenté de la même maniére; mais il ne s'enſuit pas que ce ſoit ſaint George qu'ils honorent. Les Dervis ont des monaſtéres dans les lieux les plus conſidérables de la Turquie, où ils reçoivent les Pélerins de leur Ordre; car ſous prétexte de prêcher pour l'avancement de leur Foi ils vont continuellement d'un lieu en un autre, c'eſt pourquoi ils ſervent ſouvent d'eſpions. Il faut encore remarquer ici l'extravagance des Dervis d'Egypte, qui ont placé dans le ciel le cheval de leur Chederles, avec l'âne qui a porté le Meſſie, le chameau de Mahomet, & le chien des ſept-dormans de la caverne. Ricaut fait mention de l'âne qui porta Jeſus-Chriſt; mais les autres Auteurs n'en parlent point. Dans l'énumération que Thevenot fait des animaux, qui ſelon l'opinion des Mahométans, doivent entrer dans le paradis, on trouve le chameau du Prophéte Saleh, le mouton qu'Abraham ſacrifia au lieu d'Iſaac, la vache de Moïſe, la fourmi de Salomon, le perroquet de la Reine de Saba, l'âne d'Eſdras, la baleine de Jonas, le chien des Sept-Dormans, & le chameau de Mahomet; mais il n'y eſt point parlé de l'âne du Meſſie. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.* Thevenot, *Voyages*, I. *Partie.*

* DERWASIERS, eſt le nom de certains Officiers du Roi de Perſe qui ont l'intendance des Domaines du Roi, deſtinez à l'entretien de la Cour & en particulier de la milice. Ils ont pour cela une certaine penſion, ou une partie des revenus. * *Dict. Univ. Holl. Voyage de* le Brun *par la Perſe*, en Hollandois, *p.* 159.

DERWE, & DERWEN. *Voyez* DARWEN.

DERWENT. *Voyez* DARWENT.

DERWENTWATER; c'eſt le nom d'un Lac aſſez conſidérable, qui a trois quarts de lieue d'Allemagne de longueur; il eſt dans la Province de Cumberland & ſe forme des eaux de la riviére de Derwent, aſſez près de ſa ſource. On y trouve trois Iſles, dont la premiére apartient à la famille des Rateliffs; la ſeconde eſt habitée par des Mineurs Allemands qui travaillent dans les mines de cuivre qui ſe trouvent dans ce voiſinage, & la troiſiéme fut autrefois à ce qu'on dit, la ſolitude dans laquelle demeura St. *Herbert.* Le 7. Mars 1688, Jaques II donna le titre de *Comte de Derwentwater*, au Chevalier François Rateliff de Dilſton. * Camden, *Britannia.* Beeverel, *Délices de l'Angleterre*, *p.* 266. Heylins, *Help to English Hiſtory*, *p.* 292.

DE RYK, (Pierre Corneille) Peintre habile de la ville de Delft, qui a tellement imité la maniére du Baſſan, qu'on y a ſouvent été trompé. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

DÉSA, l'un des fils d'Uroſe, dont on parle à l'article de Draghina, ſe revolta avec ſes fréres contre Rodoſlas Roi de Servie, vers l'an 1156, & partageant cet Etat avec ſes fréres, devint maître du païs de Chelm, de Trebigne, & d'une partie de la Zenta. On ne ſait pas bien comment ce partage fut fait entre ces fréres, qu'on appelle Primiſlas, Béla, & Uroſe; mais on trouve que Primiſlas s'étant d'abord ſoumis à l'Empire de Conſtantinople, entreprit par deux fois de ſe rendre indépendant, & que ſa portion fut enfin ajugée à Béla, qui abandonna tout peu après pour vivre tranquillement dans la Hongrie. Après cela il ſemble qu'Uroſe ait recueilli les ſucceſſions de ſes deux fréres, & qu'il eut des Grecs le tître d'Archijupan de Servie, de ſorte qu'on peut le regarder comme un des Rois de ce païs-là; car c'eſt-là ce que ſignifioit ce tître. Les peuples mécontens de ſon gouvernement, élurent Déſa à ſa place, & craignant enſuite que les Grecs ne les châtiaſſent d'une réſolution ſi importante priſe ſans eux, ils conſultérent la Cour de Conſtantinople, qui toûjours favorable à Uroſe, ordonna aux Dalmates de lui obéïr. Il ne vécut pas longtemps, & Déſa devenu maître de tout le Royaume, n'eut pas de peine à gagner l'Empereur par la ceſſion qu'il lui fit du Païs de Dendra, dans le voiſinage de Naiſſe. Il auroit pu régner paiſiblement, & il n'auroit eu plus rien à craindre de Rodiſlas, s'il avoit renoncé de bonne foi à la poſſeſſion de ce petit païs; mais il le reprit peu après, & Manuel entreprit de l'en punir vers l'an 1173. On dit que Déſa ne ſe ſentant pas aſſez fort pour lui réſiſter, alla le trouver dans ſon camp & regagna auſſi-tôt ſes bonnes graces par ſa ſoumiſſion: mais il eut lieu de ſe repentir bien-tôt après de s'être livré à ce dangereux Prince. Il ne put diſſimuler ſon inclination pour la Hongrie, avec qui les Grecs étoient en guerre alors, & Manuel craignant qu'il ne vînt encore à le détourner de ſes autres affaires auſſi-tôt qu'il auroit la liberté, le fit conduire à Con-

ſtan-

ſtantinople, où il termina ſes jours. Déſa avoit trois fils, Néeman, Miroſlas, & Chraſimir, qui lui ſuccédérent après avoir eu pluſieurs difficultez à ſurmonter. * Ducange, *Familles Byſantines.*

DES-ADRETS, (François de Beaumont, Baron) *Cherchez* ADRETS.

DÉSAGUADERO, ou la riviére de San Juan, eſt une riviére de l'Audience de Guatimala, dans l'Amérique ſeptentrionale. Cette riviére ſort du grand Lac de Nicaragua, & va ſe décharger dans la Mer du Nord. Elle eſt d'un grand uſage pour le tranſport des marchandiſes d'une partie de l'Amérique Mexiquaine à la Havana, d'où elles paſſent en Europe. * Maty, *Diction. Géogr.*

DÉSAGUADERO, grande riviére de l'Amérique méridionale. Elle a ſa ſource aux montagnes des Andes, dans le quartier de Chili, qu'on nomme *Chuquito*; enſuite traverſant une partie du Tucuman & des Terres Magellaniques, elle ſe décharge dans la riviére du même nom, entre la riviére de Camerones & la Côte déſerte. * Maty, *Diction. Géogr.*

DES-BARREAUX. *Cherchez* BARREAUX, (Jacques Vallée, Seigneur des)

DES-BOIS (Engelbregt) fut d'abord Chanoine & Archidiacre de Cambrai, & enſuite Evêque de Namur. On voit de lui un petit livre qui a pour titre *Praxis bonarum intentionum*, & qui eſt une traduction d'un livre fait par un certain Jeſuite. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DESCARTES, (René) Seigneur du Perron, Philoſophe célébre, & Gentilhomme François, étoit de la Haye en Touraine, & d'une maiſon qui eſt encore à préſent illuſtre en Bretagne & en Poitou. On n'a guéres vu un génie plus heureuſement né que le ſien pour la Philoſophie & pour les Mathématiques qu'il étudia avec aſſez de ſoin en ſortant de l'enfance. Mais depuis, ſon âge & ſon inclination autant que ſa naiſſance, l'engagérent dans l'exercice des armes qu'il porta en Allemagne & en Hongrie. Enſuite, l'amour de la Philoſophie lui inſpira la penſée de vivre dans la retraite pour y chercher, avec une aſſiduité extraordinaire, la vérité & les raiſons des principaux phénoménes de la nature, & de nos connoiſſances. Il ſe retira prés d'Egmont en Hollande, & en quelques autres lieux des Provinces-Unies, où il paſſa vint-cinq ans dans ce pénible & glorieux exercice. Il publia d'abord ſon livre de Méditations, ſur lequel les Savans firent diverſes objections, auſquelles il répondit peu de temps après. Son ſyſtême eſt très-bien lié & l'ordre en eſt très bien imaginé. Sa ſolitude fut ſouvent interrompue par les lettres des Curieux, & des perſonnes de qualité, qui le conſultoient comme l'oracle de la Philoſophie. Il vint enſuite à Paris, où le Roi Louis XIII, & le Cardinal de Richelieu eſſayérent inutilement de l'attirer à la Cour. La Reine Chriſtine de Suéde le faiſoit prier depuis long-temps de faire un voyage à Stokholm. Deſcartes obéït, & la Reine lui fit dire de la venir entretenir tous les jours à cinq heures du matin dans ſa Bibliothéque. Mais elle ne joüit pas long-temps de cette ſatisfaction; car cet homme incomparable mourut peu de temps après en 1650, âgé de 54 ans. Son corps à été apporté en France, & on voit ſon tombeau avec un éloge funébre qu'on lui a dreſſé dans l'égliſe de ſainte Geneviéve du Mont à Paris. Outre ſes *Méditations*, ſes *Principes*, ſa *Méthode*, ſes *Paſſions de l'ame*, &c. on a encore de lui deux volumes de lettres, & on a ajoûté depuis ſa mort, quelque choſe à ſon *Traité de l'Homme.* * *Voyez ſa Vie par Adrien Baillet.* Perrault, *Hommes illuſtres du XVII ſiécle.*

DESCHAMPS, Jeſuite. *Cherchez* CHAMPS. (Etienne des)

DESCORDES, (Jean) *Cherchez* CORDES, &c.

DESE. *Voyez* DYZE.

DESEADE. *Voyez* DESIRADE.

DESEN, DEESE ou DEEST, village de la Gueldre Hollandoiſe de la dépendance de Nimégue, entre la Meuſe & le Wahal, & tout près du Wahal. Il eſt à l'occident de Nimégue & à l'orient de Thiel.

DESENZANO, bon bourg de l'Etat des Vénitiens en Italie. Il eſt dans le Breſſan, ſur le coin du Lac de Garda, qui joint la côte méridionale avec l'occidentale, à ſix lieues de la ville de Breſcia. * Maty, *Diction. Géogr.*

DÉSERT de ſaint Jean, lieu de la Terre Sainte que l'on nomme *Déſert*, à cauſe qu'il eſt environné de rochers & de montagnes. C'eſt pourtant un lieu fort bien cultivé, qui produit beaucoup de blé, des vignes & des oliviers. On y trouve la caverne & la fontaine où St. Jean Baptiſte fit les auſtéritez dont il eſt parlé dans St. Matthieu, & à une lieue de là vers l'Orient, le Couvent qui porte le nom de *St. Jean*. Il a été rebâti entiérement depuis cinquante ans. C'eſt un grand édifice quarré, uniforme & très propre. L'Egliſe qui en eſt le principal ornement, eſt compoſée de trois aîles avec un beau dôme au milieu, ſur lequel eſt un pavé de moſaïque qui égale & ſurpaſſe même les plus beaux Ouvrages antiques de cette eſpéce. Au bout de l'aile ſeptentrionale on deſcend ſept degrez de marbre pour aller à un autel magnifique poſé ſur l'endroit-même où l'on prétend que naquit St. Jean Baptiſte. A trois quarts de lieue de ce Couvent on en trouve un des Grecs, appellé la *Ste. Croix*, parce qu'on dit que cette terre a porté l'arbre dont fut tirée la croix de J. C. On fait voir ſous le Maître autel dans la terre, une ouverture où étoit, dit-on, le tronc de cet arbre. Ce Couvent eſt à demie lieue de Jéruſalem. * Voyage *d'Alep à Jéruſalem en* 1697. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

DÉSERTE, ou DESIERTA. On a donné ce nom à deux iſles qu'on a découvertes, & qu'on a trouvées ſans Habitans: l'une eſt entre celle des Larrons, & l'autre eſt à ſept lieues de l'iſle de Madére. D'autres en comptent davantage. * Maty, *Diction. Géogr.*

DÉSERTS, lieux incultes, & qui ne pouvant rien produire pour l'entretien de la vie de l'homme, ne ſervent de ſéjour qu'aux bêtes farouches. Il y en a un grand nombre en Aſie, en Afrique, & en Amérique, entre leſquels les plus fameux ſont les Deſerts de Libye & d'Arabie, & ceux de la grande Tartarie, dont il eſt parlé dans les articles de ce païs-là. Le grand Déſert de Barca, où étoit l'oracle de Jupiter *Ammon*, & les Déſerts de la Thébaïde où ſe retiroient de bons Solitaires, étoient auſſi très-fameux. L'Ecriture-Sainte fait mention de quelques Déſerts particuliers, comme du Déſert de Haï, dans la Tribu de Benjamin, (Joſephe, *Antiquitez des Juifs, l.* 5.) de ceux de Bethléem & d'Engadoi, en la Tribu de Juda. Le premier de ceux-ci étoit une vaſte ſolitude pleine de lions, & d'autres bêtes ſauvages; & du temps de ſaint Jérôme il n'y avoit au voiſinage que des peuples tout à fait barbares. L'autre ſervit de retraite à David, lorſqu'il fuyoit la colére de Saül qui le vouloit tuer. I. *Samuel* ou *Rois*, *ch.* 24.

DES-GABETZ, (D. Robert) naquit d'une famille noble au village de Dugni au diocéſe de Verdun. Il entra dans la Congrégation de ſaint Vanne & de ſaint Hidulphe, & fit profeſſion dans l'Abbaïe de Haut-Viller au diocéſe de Reims le 2 juin 1636. Il s'y diſtingua par les emplois conſidérables qu'il y exerça; mais il s'y fit remarquer beaucoup davantage par ſon érudition, & par ſon zéle pour les études. Il en inſpira l'amour à ſes confréres, & on peut dire qu'il eſt un de ceux qui a le plus contribué à les mettre en honneur dans ſa Congrégation. La Philoſophie de M. Deſcartes qui faiſoit alors beaucoup de bruit, & les nouvelles expériences, furent les principaux objets de ſes études. Il fut envoyé à Paris en qualité de Procureur Général de ſon corps, & il profita du ſéjour qu'il fit en cette ville, pour y conférer avec les plus célébres Philoſophes, qui y fuſſent alors. Il ſe lia principalement avec M. Clerſelier, & entretint toûjours avec lui un commerce de lettres. Il ne s'écrivit rien de conſidérable ſur la Philoſophie, la Théologie, & la controverſe, à quoi il ne prît part, & qu'il n'examinât fort ſérieuſement. Il inventa la transfuſion du ſang, qui conſiſte à tirer du ſang des veines d'un homme, ou de quelque animal, & à le faire paſſer dans les veines d'un autre à qui on a tiré un partie du ſien; & il en fit l'ouverture à quelqu'un de ſes amis à Paris; mais la choſe ayant été négligée pour lors, les Anglois la publiérent quelques années après, comme une découverte de leur invention. Le Pére Des-Gabetz écrivit beaucoup ſur l'Euchariſtie: il ſouhaitoit trouver des maniéres d'expliquer ce Myſtére ineffable ſuivant les principes de la nouvelle Philoſophie. Ses Supérieurs craignant qu'il ne donnât quelque atteinte à la créance de l'Egliſe, il leur expliqua ſes ſentimens, & leur donna des preuves de ſa ſoumiſſion ſincére à l'Egliſe & de ſa déférence à leurs ordres. Il mourut à Breuil proche Comercy, le 13 mars 1678. Voici la liſte de ſes principaux Ouvrages, dont il n'y en a que très-peu d'imprimez, & qu'on garde dans l'Abbaïe de ſaint Michel en Lorraine. *Remarques ſur l'Art de penſer*; *Critique de la Critique de la Recherche de la Vérité*; *Guide de la Raiſon naturelle*; *Lettre non imprimée de* M. Deſcartes *au Pére Melan Jéſuite*; *Lettre à* M. Clerſelier, *touchant les nouveaux raiſonnemens pour les atômes & le vuide, contenus dans le livre du diſcernement du corps & de l'ame*; *Remarques ſur les éclairciſſemens du Pére* Poiſſon, *touchant la Méchanique & la Muſique de* M. Deſcartes; *Réponſe du* Pére Des-Gabetz au R. P. Poiſſon; *Lettre au R. P.* Malbranche, *par le* Pére Des-Gabetz; *Principe fondamental*; *Indéfectibilité des créatures*; *Indéfectibilité du mouvement*; *Réponſe à la lettre d'un Philoſophe à un Cartéſien, par D. Robert* Des-Gabetz; (La lettre eſt du P. Rapin Jéſuite, & la réponſe eſt de D. Robert.) *De l'Union de l'ame & du corps*; *Les Fondemens de la Philoſophie & de la Mathématique Chrétienne*; *Lettre écrite touchant les défauts de la Méthode de* M. Deſcartes; *Les défauts de la Méthode de* M. Deſcartes; *Supplément à la Philoſophie de* M. Deſcartes; *Lettres aux Religieux de la Congrégation de ſaint Vanne & de ſaint Hidulphe, pour les exhorter à l'étude*; *Lettre d'un Cartéſien à un de ſes amis touchant le premier ſupplément à la Philoſophie de* M. Deſcartes; *Réponſe aux Réflexions de M. le Cardinal* de Retz, *ſur quelques propoſitions de M.* Deſcartes *à l'alembic*; *Lettre à un ami touchant quelques queſtions de Philoſophie*; *Lettre ſur diverſes matiéres de Philoſophie & de Théologie*; *Avertiſſement touchant la reformation que l'on peut faire préſentement dans l'Empire des Lettres*; *Lettres où l'on eſſaye de donner une harmonie des ſciences divines & humaines*; *Examen des fondemens de la Doctrine contenue dans les deux tomes de la Recherche de la Vérité*; *Méchanique pratique*; *Ecrit à M. le Cardinal* de Retz *touchant l'action poſitive du péché & le concours*; *Concluſion des Ecrits de D. Robert, pour ſervir d'éclairciſſement à* M. le Cardinal de Retz; *Incompatibilité de la Philoſophie de* M. Deſcartes, *avec le Myſtére de l'Euchariſtie*; *Réponſe à un Ecrit touchant l'incompatibilité de la Philoſophie de* M. Deſcartes; *Remarques ſur la Réponſe précédente*; *Explication de la Grace ſuivant les principes de* M. Deſcartes; *Traité de la Religion Chrétienne, fait ſelon les principes de* M. Paſcal; *Lettre touchant l'explication du Myſtére de l'Euchariſtie*; *Lettre de* M. Clerſelier *à D. Robert, du* 6. *Janvier* 1672; *Lettre à un Prince pour la réfutation du* Pére Pardies; *Explication familiére de la Théologie Euchariſtique*; *Explication de la maniére dont le corps de Jeſus-Chriſt eſt préſent dans le ſaint Sacrement de l'Autel*; *Réflexions ſur le ſens naturel des paroles de l'inſtitution du très-ſaint Sacrement de l'Autel*; *Lettre ſur l'Euchariſtie*; *Examen des Réflexions Phyſiques d'un auteur de la Religion Prétendue Reformée ſur la Tranſubſtantiation, & ſur ce que* M. Rohaut *en a écrit dans ſes entretiens*; *Objections propoſées contre l'opinion de* M. Deſcartes *touchant le ſaint Sacrement par le* P. Poiſſon *de l'Oratoire*; *Explication de l'opinion de* M. Deſcartes *touchant l'Euchariſtie*; *Lettre ſur la même matiére*; *Autre lettre à un Evêque*; *Mémoire ſur les conteſtations du temps*; Explicatio præſentiæ realis Chr. Domini in ſacra Euchariſtia; *Extrait du dernier ouvrage de* M. Claude, *contre la Défenſe de la Perpétuité de* M. Arnaud; *Réfutation de la Réponſe de* M. Claude, *au livre intitulé la Perpétuité de la foi, &c. Diſcours de l'Etat de la nature innocente, ſelon les principes de ſaint Auguſtin*; *Transfuſion du péché originel expliquée par des principes évidens*; *Paralléle des Syſtêmes de ſaint Auguſtin & de ſaint Thomas, touchant l'ordre des decrets divins, la prédeſtination, la grace & la liberté. Examen de la prédeſtination phyſique de ſaint Thomas*,

mas, par rapport aux Syſtêmes de ſaint Auguſtin touchant la prédeſtination & la grace; Autre Ecrit touchant la prédeſtination & la grace; De l'incarnation du Verbe divin; L'union de la foi & de la raiſon humaine dans le Myſtére de la très-ſainte Trinité. Lettres touchant le Myſtére de la très-ſainte Trinité; Penſées touchant la juſtification & le principe de la mort Chrétienne; Explication de la Doctrine du Concile de Trente touchant l'attrition; Les principes de la conduite paſtorale. Il y a encore pluſieurs autres lettres & écrits qui ſont entre les mains des Curieux. M. Régis avoit eu beaucoup de rélation avec le Pére Des-Gabetz, & il a bine profité de ſes lumiéres & de ſa méthode, dans les 3. tomes de Philoſophie qu'il a donnez au public. * *Mémoires du temps.*

DESGUERDES. *Voyez* DESQUERDES.

DESHOULIE'RES. *Voyez* HOULIÉRES.

DES-JARDINS. (Marie Catherine.) *Voyez* JARDINS (Marie Catherine des)

DESJARDINS (Jean célébre Médecin. *Cherchez* HORTENSIUS.

DE'SIDE'RADE. *Voyez* DESIRADE.

DE'SIDE'RIUS. *Voyez* DIDIER.

DE'SIERTA *Voyez* DÉSERTE.

DE'SIGNATEURS, *Deſignatores*, étoient parmi les Romains des Huiſſiers, qui marquoient les places dans les Théatres. Il y avoit de ces Officiers à toutes les cérémonies & à toutes les pompes publiques, pour régler la marche & le rang de chacun. Il y en avoit auſſi aux Jeux qu'on faiſoit pour les funérailles des perſonnes conſidérables. C'étoient des principaux Miniſtres de la Déeſſe Libitine & quand l'un d'eux alloit lever un corps, il étoit accompagné d'une troupe d'Officiers de funérailles, que Sénéque appelle *Libitinarii*, comme les *Pollinctores*, *Veſpillones*, *Uſtores*, *Sandapilarii*, *Præficæ*, *&c.* Tous ces gens-là vétus de noir marchoient en pompe devant cet Officier, comme les Huiſſiers devant les Magiſtrats. C'eſt à peu près ce que nous appellons aujourd'hui Maître des cérémonies dans les pompes funébres, ou Jurés crieurs, qui marchent après le corps à la tête du convoi, & ſont ſuivis d'une troupe de garçons vétus de noir. * Roſin, *Antiqq. Rom.* Dacier ſur Horace, *liv.* 1. *Epiſt.* 7. *v.* 6. *Deſignatorem decorat lictoribus atris* 3. Edit. Paris 1710.

DE'SIRADE ou DÉSIDÉRADE (la) iſle de l'Amérique ſeptentrionale, & l'une des Antilles, appartient aux François, qui y ont diverſes colonies. Chriſtophle Colomb, qui eſt le premier qui l'ait découverte, lui donna ce nom, pour marquer qu'il étoit venu à bout de ſes ſouhaits. La Déſirade eſt environ à dix ou douze lieues de la Gardeloupe. Elle eſt petite, mais fertile. Sanſon. Baudrand.

DESIRE'. *Voyez* DIDIER.

DESIRE', le Cap Deſiré ou *Cabo deſſeado*, Cap de l'Amérique méridionale. Il eſt ſur la côte occidentale de la terre de Feu, à l'entrée du Détroit de Magellan, vis-à-vis du Cap de la Victoire. Il y a un autre Cap de même nom dans la terre des Papous, lequel s'avance dans l'Archipel des Molucques, vis-à-vis de l'iſle de Gilolo. * Maty, *Diction. Géogr.*

DESIRE', le port Deſiré. C'eſt une baye ou un petit Golfe de la Mer Magellanique, environ à 40 lieues de la riviére de Los Camerones, vers le midi. * Maty, *Diction. Géogr.*

DES-LIGNERES, (Jacques) Préſident au Parlement de Paris, étoit cadet d'une ancienne famille du païs de Beauſſe. Il étudia à Paris, à Louvain, & à Padoue, & enſuite, étant de retour dans la capitale du Royaume, il y parut dans le Barreau, entre les plus célébres Avocats de ſon temps. Le Roi François I. qui ſe faiſoit un plaiſir d'avancer les gens de Lettres, honora Des-Lignéres de la charge de Lieutenant-Général au Bailliage de la ville d'Amiens, puis d'une autre de Conſeiller au Parlement de Paris, & enfin de celle de Préſident de la troiſiéme Chambre des Enquêtes en 1544, & de Préſident à mortier la même année. Dans tous ces emplois Des-Lignéres aquit beaucoup de réputation. Le Parlement lui commit ſouvent ſes plus importantes affaires, & l'employa ſur tout, lorſqu'il s'agiſſoit de faire des remontrances à ſa Majeſté. Ce fut dans ces fonctions qu'il fut connu du Roi Henri II. qui le deſtina pour être un de ſes Ambaſſadeurs au Concile de Trente. Des-Lignéres y ſoutint avec beaucoup de courage les libertez de l'Egliſe Gallicane, & la réputation de ce Monarque. Il mourut deux ans après, le 11 août 1556, & fut enterré dans l'Egliſe des Chanoines Réguliers de ſainte Catherine du Val des Ecoliers, deſquels il avoit aquis en 1544, un terrain en labour, où il fit bâtir un grand hôtel, que l'on nomme encore l'hôtel de Carnavalet. Sa poſtérité eſt rapportée par le Sieur Blanchard. *Hiſt. des Préſidens de Paris.*

DES-LYONS (Antoine) de Béthune; Jéſuite, bon Poëte, a donné au jour, *Elegiarum de B. Virgine lib. III.* * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DES-LYONS (Jean) naquit à Pontoiſe l'an 1615, d'une bonne famille de cette ville. Il vint de bonheur à Paris pour y faire ſes études, & ayant embraſſé l'état eccléſiaſtique, il ſe mit ſur les bancs pour être reçu Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne. Il n'étoit encore que Bachelier, lorſqu'il fut pourvu du Doyenné & de la Théologale de Senlis ſur la réſignation qui lui fut faite de ces deux Bénéfices par M. Mathieu Hurtin, & il en prit poſſeſſion le 11. ſept. 1638. Il reçut le bonnet de Docteur le 5 Juin 1640, & ſe retira enſuite à Senlis, où toute ſa vie s'eſt paſſée à étudier, à compoſer, à prêcher & à remplir les devoirs de ſon miniſtére. En 1656, n'ayant pas voulu ſouſcrire à la condamnation de M. Arnaud, il fut retranché avec pluſieurs autres Docteurs de la Faculté & Société de Sorbonne. Il ne laiſſa pas pour cela de conſerver juſqu'à la fin de ſa vie le titre de Docteur, & de prendre même ceux de Doyen de la Faculté, & de Sénieur de la maiſon de Sorbonne, lorſqu'il ſe vit le plus ancien, quoiqu'il n'ait jamais été rétabli. Les infirmitez de la vieilleſſe ne lui permettant plus de s'aquitter, comme il ſouhaitoit, des fonctions de Doyen & de Théologal, il abdiqua en 1692 ces deux dignitez, qu'il ſe fit un ſcrupule de donner à une même perſonne, mais qu'il partagea entre deux, conférant le Doyenné ſeulement à M. de Bragelongue, & ſe reſervant la qualité de Doyen honoraire. Il eſt mort le 26 Mars 1700, âgé de 85 ans, il a été enterré dans la cathédrale de Senlis, & l'on mit ſur ſon tombeau ſon épitaphe qu'il avoit lui-même compoſée. Ce que M. Des-Lyons ſavoit le mieux, étoient les Rites & les pratiques du moyen âge de l'Egliſe. Son ſtile eſt fort peu châtié & aſſez embarraſſé en pluſieurs endroits. Ses Ouvrages ſont, *Enlévement de la Vierge par les Anges, Homélie; Défenſe de la véritable dévotion envers la ſainte Vierge; Diſcours Eccléſiaſtique contre le Paganiſme du Roi-boit; Oraiſon funébre pour la Ducheſſe de S. Simon. Diſcours à l'Archevêque de Rouen; Réponſe aux lettres de M. Arnaud; Eclairciſſement de l'ancien droit de l'Evêque & de l'Egliſe de Paris ſur Pontoiſe & le Vexin François; Deux Lettres à M. Arnaud,* &c, Il a fait encore quelques petits Ouvrages qui n'ont point été imprimez. * Le P. Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres,*

DESMARES (Touſſaint) naquit à Vire en Baſſe Normandie, ſur la fin du XVI ſiécle. Il fut l'un des Députez à Rome, pour défendre la Doctrine de Janſénius, dont on pourſuivoit la condamnation, ſous le pontificat d'Innocent X. Il prononça devant ce Pape un diſcours fort éloquent, dont le but étoit de montrer, que la Grace efficace par elle-même, qui fait vouloir & agir, eſt néceſſaire à tout bien, & que toute autre Grace qu'on peut imaginer outre celle-là, n'eſt point la Grace de J. C. mais une Grace Pélagienne. Quoi qu'il eût parlé une heure & demie, il ne put finir ce qu'il avoit préparé ſur ce ſujet: parce que la nuit, qui ſurvint, l'empêcha de pouvoir lire les paſſages qu'il avoit à citer, & obligea le Pape à mettre fin à la ſéance. Après avoir fait ſes premiéres études à Caen, il étoit entré fort jeune dans la nouvelle Congrégation de l'Oratoire à Paris, où le P. de Bérulle, depuis Cardinal, prit un ſoin particulier de ſa conduitte, & ſe rendit ſon ami, après avoir été ſon Directeur. Il s'attacha ſur toutes choſes, à l'étude de l'Ecriture-Sainte, de S. Auguſtin & de S. Thomas. Il s'adonna enſuite à la prédication, & y réüſſit avec ſuccès. Son attachement à la Doctrine de Janſénius fut ou la cauſe ou le prétexte de diverſes affaires qui lui furent ſuſcitées. Il y eut des Moines, qui prêchérent publiquement contre lui, & le P. Catillon Jéſuite, fameux Prédicateur, fut interdit de la chaire, pour avoir déclamé trop fortement contre le P. Deſmares. Cependant ſes ennemis ne ſe laſſant point de le harceler, on envoya un jour le prendre par ordre de la Cour, dans une des maiſons du Duc de Luynes pour le conduire à la Baſtille, mais il échapa heureuſement, & demeura retiré chez un païſan, juſqu'à ce qu'une lettre de cachet fut expédiée pour l'exiler. Le P. Deſmares ne la reçut point, & elle n'eut point d'effet. Il ſe retira pour le reſte de ſes jours, dans la maiſon de M. de Liancourt au diocéſe de Beauvais; où il compoſa une ſomme de Théologie, toute tirée des Ouvrages de ſaint Auguſtin, qui n'a point été imprimée. Le diſcours qu'il prononça à Rome devant le Pape eſt inſeré dans *le Journal de Saint Amour.* Il a compoſé quelques Ouvrages qui ont été imprimez, mais où il n'a point mis ſon nom. Il étoit ſimple dans ſes maniéres, & fort peu accommodé des biens de la fortune. Il étoit petit de taille, & n'avoit rien de prévenant dans ſon extérieur. Il mourut à Liancourt en 1687, dans un âge fort avancé, & y eſt enterré dans le tombeau du Duc & de la Ducheſſe de ce lieu, qui le protégérent pendant toute ſa vie, & qui lui donnérent un azile dans les diverſes affaires qui lui furent ſuſcitées. * *Hiſtoire des cinq propoſitions de Janſénius. Journal de S. Amour. Mémoires du temps.*

DESMARAIS (François Séraphin Régnier) *Viyez* RE'GNIER.

DESMARETS (Roland) *Voyez* MARETS.

DESMARETS (Jean) *Voyez* MARETS.

DESMARETS (Samuel) *Voyez* MARETS.

DESMARETS (Joſſe) d'Anvers, Jéſuite habile dans les langues Gréque & Latine, a publié, *Commentarius brevis in Horatium, repurgatum ab omni obſcœnitate, in gratiam Juventutis; Onomaſticon quo vocabula a Latinis hactenus uſurpata explicantur.* Il mourut en 1637, le 13. décembre, étant Recteur à Malbot. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DESMARETS de ſaint Sorlin. *Cherchez* MARETS.

DESMOUND ou DESMOUND-COUNTIE, province & Comté d'Irlande dans la Mommonie. Elle eſt vers le ſud-oueſt entre l'océan qu'elle a au midi & au couchant, & les Comtez de Corck & de Kerri au levant & au ſeptentrion. Ses lieux les plus conſidérables ſont Doneboy, Donekine, &c. * Baudrand. Sanſon.

DESNA. *Voyez* DEZNA.

DESPAUTRE, ou VAN-PAUTEREN, dit DESPAUTE'RE, (Jean) célébre Grammairien du XVI ſiécle, de Ninove, petite ville de Flandre, enſeigna à Louvain, à Bois-le-Duc, à S. Vinox & ailleurs, & compoſa ſes livres de Grammaire, qu'on a ſi ſouvent réimprimez, *Ortographia*; *Ars Epiſtolica, &c.* Deſpautére mourut l'an 1520, ou ſelon d'autres en l'an 1534 à Comines. Adrien Hecquet fit graver ſur ſon tombeau ce diſtique, qui nous apprend que cet excellent Grammairien n'avoit qu'un œil:

Hic jacet unoculus, viſu præſtantior Argo,
Nomen Johannes *cui* Ninivita *fuit.*

* Le Mire, *in Elog. Belg. &c.* Baillet, *Jugement des Savans. ſur les Grammairiens.*

DESPENSE. *Cherchez* ÉPENSE (Claude d')

DESPORTES *Cherchez* PORTES (Philippe des)

DESPOTAT, petit païs de la *Livadie*, qui appartient aujourd'hui au Turc, & qui eſt l'ancienne *Etolie.* Il eſt ſur la côte de la mer Jonienne, entre le Golfe de Lépante & celui de la Prévéſa, & a été nommé *Deſpotat* à cauſe des *Deſpotes* ou Princes Grecs. Les Vénitiens qui s'étoient ſaiſis des places de *Ste. Maure*, de la *Prévéſe*, de *Lépante*, & de quelques autres ſur la côte du Deſpotat, les rendirent aux Turcs par la paix de 1699, à la reſerve de la ville de *Ste. Maure*, & de Leſcade. * Th. Corneille. *Dict. Géogr.*

DESPOTE. Ce mot dans ſa premiére origine ſignifie *Maître* ou *Seigneur*, du Grec δεσπότης; mais dans l'Empire Grec il ſignifioit la premiére dignité après celle de l'Empereur, comme il ſe voit dans tous les Auteurs Grecs qui ont parlé des Deſpotes. Latinius de Viterbe, qui a fait un petit diſcours touchant les Deſpotes, rapporté par Macer dans ſon *Hierolexicon*, a remarqué que, quand les Princes & autres Seigneurs parloient au Deſpote, ils lui donnoient le titre de βασιλεία σȣ, c'eſt à dire, *votre Majeſté*, de la même maniére qu'à l'Empereur; & qu'on donnoit même à la femme du Deſpote le nom de Βασιλισσα, Reine. Il y avoit deux ſouverainetez affectées aux Deſpotes, dont l'une étoit le Péloponnéſe, (maintenant la Morée,) qui étoit poſſédé par le frére de l'Empereur, & qui fut partagé entre deux Deſpotes fréres de l'Empereur ſur la fin de cet empire. Le ſecond département où commandoit un Deſpote, étoit l'Etolie, l'Acarnanie, & les iſles adjacentes, qui faiſoient la ſeconde Deſpotie. Il y eut depuis un troiſiéme Deſpote hors de la Gréce, qui étoit le Deſpote de Servie. C'eſt ce qu'on peut voir dans Grégoras, Pachymére, Acropolite, Chriſtodule, & autres Hiſtoriens Grecs. *Voyez* GEORGE DESPOTE de Servie.

DESPREAUX. *Voyez* BOILEAU (Nicolas.)

* **DES-PREZ** (Claude) Seigneur de Quéant, Avocat à la Cour provinciale d'Artois. On a de lui, *Comment. & Quæſtiones in libros Metaphyſicorum & Ethic. Ariſtotelis*; *Speculum Vitæ Humanæ libris* XX; *Notæ in Lactantium Firmianum, de Divinis Inſtitutionibus*; *Analecta ad ſummam Juris Canonici Henrici de Seguſia Card. Hoſtienſis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* **DES-PREZ** (Louïs) Profeſſeur d'Eloquence au Collége du Cardinal le Moine a donné au public, en 1691, les Oeuvres d'Horace avec une interprétation & des Notes à l'uſage du Dauphin.

DESQUERDES. *Voyez* CREVECOEUR.

* **DES-ROCHES** (Guillaume) Evêque de Wincheſter, fut fait Régent pendant la minorité de Henri III Roi d'Angleterre, en 1219; mais huit ans après, Hubert de Bourg Grand Juſticier d'Angleterre, qui pouvoit tout ſur l'eſprit du Roi, qui quoique majeur vouloit retenir ce Prélat auprès de lui pour ſe ſervir de ſes conſeils, le fit renvoyer dans ſon Diocéſe. En 1232, l'Evêque fut rappellé à la Cour. Il n'y fut pas plutôt, qu'il travailla ſans relâche à la ruïne du favori, n'ignorant pas que ſa propre ſureté dépendoit de la perte de ſon rival. Il ſut ſi bien ménager l'eſprit du Roi, qu'il fit donner à Segrave ſon principal confident, la charge de Grand Juſticier dont Hubert fut dépouillé, quoiqu'il eût une patente qui lui aſſuroit cette dignité pour toute ſa vie. Auſſi tot après, l'Evêque ne ſongea plus qu'à gouverner avec un pouvoir abſolu. L'année ſuivante il attira en Angleterre plus de deux mille Chevaliers Gaſcons ou Poitevins, qui dans la ſuite furent pourvus d'emplois, ou ſe procurérent des mariages avantageux au préjudice de toute la Nobleſſe Angloiſe. Cette démarche déplut aux Barons qui furent encore aigris davantage par la réponſe qu'il leur fit, lorſqu'ils en portoient leurs plaintes au Roi. Il ſe rendit ſi haïſſable par ſa fierté, que dans une aſſemblée les Evêques le menacérent de l'excommunier: mais il ſe moqua de leurs menaces, ſoutenant qu'il n'étoit point ſujet à leur juriſdiction, parce qu'il avoit été ſacré par le Pape. En 1234, il forma contre la vie du Comte de Pembroock un complot qui couta la vie à ce Seigneur. Mais pendant que l'Evêque ſe ſervoit de l'autorité du Roi, à l'inſu même de ce Prince, pour ſe défaire de ſes ennemis, Edmond Archevêque de Cantorbéri travailloit ſecrétement à le perdre lui même, & fit ſi bien qu'il le fit renvoyer dans ſon diocéſe, où il ſe tint pendant deux ans, jusques a ce qu'il en ſortit par ordre du Pape qui l'appella auprès de ſa perſonne. L'Evêque de Wincheſter mourut en 1238. Il étoit regardé, avec raiſon, comme un des principaux Auteurs des troubles dont ce régne fut agité. Il avoit conſeillé au Roi Henri III de caſſer les deux chartres du Roi ſon pére, & d'attirer les Etrangers dans le Royaume pour leur confier les emplois publics. * De Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre*, *Tome* 2. *l.* 8.

DESSAU, château oú Nicanor ſe jetta à la priére de quelques Juiſs, qui ſe mirent ſous ſa protection. Il le garda à leur priére, après pluſieurs tentatives inutiles de leurs ennemis. * *II. Machab. ch.* 14. *v.* 16.

DESSAW, ville de la Principauté d'Anhalt, dans la Haute Saxe en Allemagne, capitale des terres du Prince d'Anhalt, qui y fait ſa réſidence ordinaire, dans un aſſez beau château. Elle eſt ſur l'Elbe, qui y reçoit la petite riviére de Multe, entre Wittemberg & Magdebourg. Deſſaw a une bonne citadelle. On y a établi une Académie, ſous le nom de *Compagnie fructifiante.*

* **DESSAW.** La ligne des Princes de Deſſaw vient de JOACHIM ERNEST, Prince d'Anhalt, dont le fils ainé JEAN GÉORGE I. après la mort de ſon pére, régna ſeul pendant près de vint ans ſur toute la Principauté d'Anhalt: mais enſuite il la partagea avec ſes fréres & fit ſa réſidence à Deſſaw. Il mourut en 1618, & laiſſa beaucoup d'enfans de ſes deux femmes. De la ſeconde il eut JEAN CASIMIR qui a ſuivi dans la ligne de Deſſaw, & *George Aribert* de Worlitz & de Radegaſt, qui naquit en 1609, & mourut en 1634, laiſſant de ſa femme Jeanne Elizabeth fille de Chriſtophle de Groſſek Maréchal de la Principauté d'Anhalt, un fils appellé *Chriſtian Aribert*, Seigneur de Radegaſt, qui fit en vain de longs efforts pour parvenir à la Principauté, & qui ſans être marié mourut au ſervice de l'Empereur près de Coblentz, le 14 Juillet 1677.

JEAN CASIMIR étoit né le 7 Déc. 1596, s'engagea dans la guerre de trente années ſous la protection de la Suéde & mourut le 15 Sept. 1660. Il épouſa deux femmes, 1. *Agnès* fille de Maurice, Landgrave de Heſſe-Caſſel: 2. *Sophie Catherine*, fille de Chriſtian Prince d'Anhalt Bernburg. De la premiére il eut entr'autres enfans JEAN GEORGE II. qui ſuit; & *Louiſe* mariée en 1648 à Chriſtian Duc de Lignitz & de Brieg, morte en 1680.

JEAN GÉORGE II. naquit le 7 Nov. 1627. Il fut Veld-Maréchal de l'Electeur de Brandebourg & Stadhouder du Comté de la Mark, & mourut le 18. Août 1693. En 1658, il épouſa Henriette Catherine de Naſſau fille de Frédéric Henri Prince d'Orange, & il en eut, 1. *Emilie Louiſe* née le 7 Sept. 1660, & morte le 12 Nov. de la même année; 2. *Henriette Amélie* née le 4 Janv. 1662, morte dans le même mois; 3. *Frédéric Caſimir* né le 8 Nov. 1663, mort le 27 Mai 1665; 4. *Elizabeth Albertine* née le 1 Mai 1665. Elle fut premiérement Abbeſſe de Herford, fut enſuite mariée avec Henri Duc de Saxe-Barby, & mourut le 5 Oct. 1706; 5. *Henriette Amélie* née en 1666, mariée à Henri Caſimir Prince de Naſſau-Dietz, Stadhouder de Friſe; 6. *Louiſe Sophie* née le 15 Sept. 1667, morte le 19 Avril 1678; 7, *Marie Eléonor* née le 14 Mars 1671, mariée à George Radzivil Duc d'Olyka; 8. *Henriette Agnès* née en 1674; 9. LÉOPOLD qui ſuit; & 10. *Jeanne Charlotti* née le 6 Avril 1682, mariée en 1699, avec Philippe Guillaume Markgrave de Brandebourg qui mourut en 1711.

LÉOPOLD naquit le 3 Juillet 1676, ſuccéda à ſon pére en 1693, & fut Général Veld-Maréchal du Roi de Pruſſe, Gouverneur de Magdebourg, &c. & Chevalier de l'Aigle noire. Il a donné d'éclatantes preuves de ſa valeur en Allemagne & en Italie. Il épouſa en 1698, *Anne Louiſe* de Foſſin fille d'un bourgeois de Deſſaw, née le 22 Mars 1677, & déclarée Princeſſe en 1701. Il en a eu 1. GUILLAUME GUSTAVE Prince Héréditaire né le 20 Juin 1699; 2. *Léopold Maximilien* né le 25 Dec. 1700; 3. *Dietrich* ou *Théodore* né le 2 Août 1701; 4. *Frédéric Eugéne* né le 26 Dec. 1705; 5. *Louiſe* née le 21 Août 1709; & 6. *Maurice* né le 31. Oct. 1712.

* **DESSE' d'EPANVILLIERS**, Général François commanda un corps de ſix mille hommes que la France envoyoit au ſecours de l'Ecoſſe. S'étant joint aux Ecoſſois, il fit le ſiége de Hadington, mais le Comte de Shrewsbury étant entré en Ecoſſe à la tête d'une armée Angloiſe, le fit lever. Après cet exploit, le Comte de Shrewsbury ne pouvant engager les ennemis dans une bataille, ramena ſes troupes en Angleterre. L'armée Angloiſe ne fut pas plutôt retirée que Deſſé tenta de ſurprendre Hadington. Il étoit déja aux portes & ſur le point d'entrer dans la place, lorsqu'un Déſerteur François qui s'y étoit retiré, mit le feu à une piéce de canon qui donnant dans le plus épais des troupes Françoiſes, leur fit perdre courage, de ſorte qu'elles ſe retirérent avec précipitation. Enſuite Deſſé alla fortifier le village de Leith, qui eſt devenu depuis une ville très conſidérable. Son deſſein étoit de reprendre le château de Broughti, mais ayant reçu des ordres exprès de faire une irruption en Angleterre, il pouſſa jusqu'à Newcaſtle, ſans rencontrer aucune oppoſition, & emporta un grand butin de ce païs-là. Avant la fin de l'année la Reine Douairiére d'Ecoſſe s'étant plainte à la Cour de France, de la conduite de Deſſé qui agiſſoit avec trop de hauteur, & qui maltraitoit les Ecoſſois, le fit rappeller, & de Thermes fut envoyé à ſa place. * De Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre*, *tome* 6, *l.* 16. *p.* 29 *& ſuiv.*

DESSENIUS (Bernard) dit de *Cronembourg*, Médecin, naquit à Amſterdam en 1510, étudia en Médecine à Boulogne en Italie, & la profeſſa à Groningue & à Cologne où il mourut en 1574, âgé de 64 ans. Il étoit extrêmement laborieux, & a compoſé divers Ouvrages, comme, *de Compoſitione Medicamentorum*; *Commentarium de peſte*; *Defenſio Medicinæ veteris & rationalis*; *&c. Diviſio particularis Medicamentorum purgantium*, *adverſus Georg. Phædronum, & Sectæ Paracelſicæ Sectatores* * Valére André, *Biblioth. Belg.* Melchior Adam, *in Vit. Juriſconſ. German.* Vander Linden, *de Script. Med.*

DESTIN, *Deſtinée*, Déeſſe des anciens Payens, qu'ils ont répréſentée tenant le globe du monde ſous ſes piez, parce qu'ils ont cru que tout ce qu'il renferme eſt ſoumis à ſes Loix. Elle porte en ſa main un vaſe, qui n'eſt autre choſe que cette urne fatale, où les Poëtes feignent que tous les noms des Mortels ſont renfermez. Il n'eſt rien de plus ordinaire dans les épitaphes des Payens, que les plaintes qu'ils faiſoient de la malice, de l'envie & de la cruauté des Deſtins, qui ſont inexorables, & qui ne ſe laiſſent point fléchir aux larmes. Il ne ſert de rien de dire, que le mot Latin *Fatum*, qui ſignifie la deſtinée n'étant point féminin, les Anciens ne devoient pas répréſenter le deſtin ſous la figure d'une Déeſſe, puisque nous voyons que pluſieurs Divinitez, comme Vénus, la Lune, & Bacchus étoient eſtimées mâles & femelles: ce qui ſemble être tiré du ſentimens des Stoïciens, qui diſoient que les Dieux étoient de l'un & de l'autre ſexe. Les Grecs mêmes, de qui les Romains avoient emprunté preſque toutes leurs ſuperſtitions, nommoient le Deſtin Εἱμαρμένη, d'un nom féminin, comme Phurnutus, dans ſon livre *de la nature des Dieux*, *La deſtinée*, dit-il, *eſt ce qui fait que toutes les choſes ſont diſpoſées & conduites ſelon l'ordre d'un principe éternel.* Il ſe trouve une médaille d'or de Dioclétien, gravée dans les Notes de *Pignorius* ſur les Images des Dieux, où les Deſtinées ſont répréſentées au revers ſous le type de trois femmes. Procope dit que le temple de Janus étoit à Rome dans le marché, auprès des trois Deſtins, que les Romains appellent les Parques. Cet Auteur confond les Parques avec les Deſtinées, comme fait auſſi Apulée. Les Anciens les mettoient au nombre de trois, parce que, diſoient-ils, tout ce qui eſt ſous le ciel a ſon commencement, ſon progrès & ſa fin. C'eſt la cauſe pour la-

quelle

quelle ces mêmes Deſtinées ſont figurées ſous un autre emblême, qui eſt celui de trois Termes femelles, c'eſt à dire, par trois femmes répréſentées ſeulement à demi corps & en maniére de Termes, & afin qu'on n'en puiſſe douter, l'inſcription qu'on y lit nous en aſſure.

F A T I S
Q. F A B I U S
N Y S U S
E X V O T O.

Car les Termes étant les Dieux des bornes, ce ſont auſſi, ſelon les Payens, les Deſtins qui bornent notre vie, & terminent tous nos deſſeins. Lucain a confondu en pluſieurs endroits de ſes Ouvrages la Fortune & le Deſtin. Ovide fait dire par Jupiter à Vénus, qu'elle s'efforce en vain de rompre les décrets des trois Parques, qui ſont immuables & éternels, & qui réglent tout ce qui ſe paſſe dans le tems. *Livre XV. des Métamorphoſes, v.* 807, *& ſuiv.*

——— Sola inſuperabile Fatum,
Nata, movere paras? Intres licet ipſa Sororum
Tecta trium, cernes illic molimine vaſto
Ex ære, & ſolido rerum tabularia ferro:
Quæ neque concurſum cœli, neque fulminis iram,
Nec metuunt ullas tuta atque æterna ruinas.
Invenies illic inciſa adamante perenni
Fata tui generis: legi ipſe, animoque notavi.

Mais ce Poëte de même que tous les autres ont exprimé nettement, que c'eſt la volonté de Jupiter, qui fait le Deſtin. Car il faut diſtinguer la fable des trois vieilles Sœurs, qu'on appelloit les Parques, & qui n'étoit qu'un égayement poëtique, d'avec le ſentiment univerſel de tous les Poëtes. Cicéron rejette le Deſtin de la ſuperſtition qui eſt celui des trois Sœurs & nous dit que le Deſtin eſt la vérité éternelle, & la cauſe premiére & dominante de tous les êtres. Les idolâtres répréſentoient pour cela les heures & les Parques ſur la tête de Jupiter, pour montrer que les Deſtins obéïſſent à Dieu, & qu'il diſpoſe des temps & des heures ſelon ſa volonté. Voici ce qu'en dit Pauſanias, *In Jovis Capite Horæ & Parcæ conſiſtunt; Fata enim Jovi parere & ejus nutu temporum viciſſitudines deſcribi nemo eſt qui neſciat.* Il parle ailleurs de Jupiter ſurnommé *Μοιραγέτης*, *Parcarum Dux, le Conducteur des Parques*, non ſeulement, comme n'ignorant pas leur réſolution, mais comme en étant le maître. Plutarque nous dit que ces trois Déeſſes qu'on appelle les Parques ſont les trois parties du monde; ſavoir le ciel des étoiles fixes, les cieux des étoiles errantes, & ce grand eſpace d'air, qui s'étend depuis la lune juſques à la terre. L'enchaînement de tous ces corps & de toutes les cauſes compriſes dans ſes trois grandes parties du monde fait ce Deſtin, pour ainſi dire, corporel, qui produit les effets naturels ſelon le cours ordinaire de la nature; mais ce n'eſt pas ſans quelque Divinité, qui eſt comme l'ame du monde, & qui le meut par elle-même & par des intelligences qu'elle y a répandues, & à qui elle a donné ſes ordres, qui ſont le Deſtin intellectuel. Diogéne Laërce aſſure que Zénon diſoit que Jupiter, Dieu, le Deſtin, & l'Intelligence étoient la même choſe. C'eſt auſſi le ſentiment d'Epictéte & de pluſieurs autres Philoſophes de l'Antiquité. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

DESULTEURS, *Deſultores*, que les Grecs appellent *μεταβάται*, eſt le nom que les Anciens donnoient à ceux qui ſautoient avec beaucoup d'agilité & d'adreſſe d'un cheval ſur l'autre. L'origine de cet exercice vient des nations barbares, qui à la guerre changeoient de cheval pour en prendre un plus frais. Cela étoit ordinaire parmi les Scythes, ſuivant Ammien Marcellin, *livre* 22; parmi les Indiens, ſelon Hérodote, *livre* 7; & parmi les Numides, au rapport de Strabon, & de Tite-Live, *livre* 23 *chap.* 29. L'uſage en paſſa chez les Romains, dans leurs Jeux de courſes publiques, qui ſe faiſoient dans le Cirque, où l'on voyoit non ſeulement des chars à deux & à pluſieurs chevaux, mais de ces Déſulteurs qui couroient le prix avec un ſeul cheval, qu'ils changeoient en un moment, pour en monter un autre qui n'avoit point encore fatigué ni couru. Hygin en a fait la deſcription dans ſon livre des Fables, *chapitre* 80; & Iſidore, *livre* 18; *chapitre* 39. Les Sarmates excelloient dans cet exercice, & les Houſars en tiennent encore quelques reſtes. * Varro, *de Re Ruſtica. lib.* 2 *cap.* 7. Cicero, *Orat. pro L. Muræna.* Manilii. *Aſtronomic. lib.* 5. Properce *l.* 4. *Eleg.* 2. *v.* 35. *Feſt. Pomp. lib.* 17. Thomas Dempſter, *dans ſes Paralipom.* ſur Roſin, *l.* 5. *Antiqq. Rom. c.* 24.

*DETELBACH, petite ville ou bourg de Franconie ſur le Mein en Allemagne à l'orient de Wirtzbourg.

DETHMOLD, anciennement *Teutoburgium*, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de Weſtphalie. Elle eſt dans le Comté de Lemgow, ſur la riviére de Vehra, entre la ville de Paderborne, & celle de Lemgow, à ſix lieues de la premiére, & à une & demie de la derniére. Dethmold a un château, où réſide la branche aînée des Comtes de la Lippe. * Maty, *Dict. Géogr.*

*DETI (Jean baptiſte) Cardinal, étoit de Florence & parent du Pape Clément VIII. dont la mére s'appelloit Donna Leſa Deti. Il entra dans le Séminaire des Jéſuites à Rome en 1599, lorſqu'il n'avoit encore que 18 ans. Le Pape le regardant comme un jeune homme de très grande eſpérance, le fit Cardinal: mais Deti ſe voyant à cet âge élevé à une telle dignité, abandonna les études, & fit banqueroute à la vertu. Il ne ſongea plus qu'à ſe donner du plaiſir, & n'obſerva aucune régle dans ſa conduite, de ſorte qu'on ne l'appella plus à la Cour du Pape que *Montino*, nom qui fut donné à ce fougueux Cardinal Innocent Del Monte que le Pape Jules III. avoit adopté pour ſon neveu. Cependant comme il ſurvécut à tous les Cardinaux qui avoient eu le chapeau avant lui, il devint enfin Doyen du Sacré Collége, & cela à la fleur de ſon age. Mais la goutte & d'autres maux incurables qu'il s'étoit attirez par ſa vie diſſolue firent qu'il put à peine prendre poſſeſſion de cette charge, & qu'il mourut peu de tems après. Pluſieurs Cardinaux étoient d'avis qu'on lui otât cette charge; mais Urbain leur répondit. „ Si j'ôtois le Décanat „ à Déti, parent & créature de Clément VIII, je ferois plus de „ tort à la mémoire de ce grand Pape, qu'à la perſonne de „ ce Cardinal; & d'ailleurs je manquerois à la reconnoiſſance „ envers Clément à qui je dois le commencement de ma fortune. Il vaut donc mieux en demeurer là. " Dans le Conclave de 1604, *Deti*, *Aldobrandin*, & *Pio*, eurent chacun une voix dans un ſcrutin pour être Pape, ce qui parut fort ridicule, vu leur jeuneſſe & leur peu de gravité; puis qu'en jeunes étourdis ils faiſoient des folies dans le Conclave, courant la nuit par les Cellules, & frapant aux portes des vieux Cardinaux. Ce qui fit dire au Cardinal François Marie *del Monte*; *Nos jeunes Cardinaux jouent la Comédie en Carême; Déti* fait la Nymphe, *Pio* le Trivelin & *San-Ceſario* ou *Aldobrandin* la Servante de Cabaret. Deti tenoit bonne table, mais elle ne lui faiſoit pas honneur, parce qu'il ne s'y trouvoit preſque jamais que des boufons & des femmes débauchées. Il mourut ſous le Pontificat d'Urbain VIII. *Gr. Dict. Univ. Holl. Mém. du Card.* Bentivoglio. *Lettres du Card. d'*Oſſat.

*DETRIANUS, Architecte du tems de l'Empereur Adrien, fut gagner les bonnes graces de ce Prince & s'y maintenir. Cet Empereur lui confia la conduite des plus grands Ouvrages qu'il fit faire dans Rome. Il voulut qu'il rétablit le Panthéon, la Baſilique de Neptune, la place ou le marché appellé *Forum Auguſti*, le lavoir ou les Bains d'Agrippine, & pluſieurs autres édifices qui avoient été brûlez ou ruïnez. Le même Architecte bâtit un temple magnifique conſacré à Trajan, le pont Ælius & la ſépulture d'Adrien proche le Tibre. Il tranſporta auſſi le temple de la Bonne Déeſſe dans un autre lieu que celui où il étoit, & y fit traîner par un attelage de vint quatre éléphans, la ſtatue coloſſale de Néron qu'Adrien conſacra au ſoleil. * Félibien, *Recueil de la Vie & des Ouvrages des plus célébres Architectes, tome* 5. *p.* 132 *&* 133.

DETROIT, eſt un canal ou paſſage entre deux terres, qui communique d'une mer à l'autre. Les Détroits remarquables de l'ancien continent ſont ceux de *Waigats*, de *Jeſſo*, de *la Sonde*, de *Babelmandel*, de *Gibraltar*, le *Pas de Calais*, & le détroit *du Sund*. Le Détroit de *Waigats*, qui eſt entre la terre de la nouvelle Zemble & la Moſcovie, fait la communication de la mer de Niaren, qui eſt à l'Orient de la nouvelle Zemble, avec celle de Mourmanskoy, qui eſt à l'Occident de la nouvelle Zemble, ou plutôt qui ſert à joindre les mers de Tartarie & de Moſcovie. Le Détroit de *Jeſſo* eſt entre la Terre de Jeſſo & la Tartarie. Le Détroit de *la Sonde* eſt entre les iſles de Java & de Sumatra. Le détroit de *Babelmandel* eſt à l'entrée du Golfe de la Mer Rouge, entre les terres de l'Arabie & celles de la côte d'Abex. Le Détroit de *Gibraltar* ſépare la Barbarie de l'Eſpagne. Le Canal ou *Pas de Calais* eſt entre la France & l'Angleterre. Le Détroit du *Sund* ſépare le païs de Schonen en Suéde, de l'iſle de Zélande en Danemark.

Les Détroits les plus remarquables du nouveau continent, ſont ceux de *Davis*, de *Magellan*, & de *le Maire*. Le Détroit de *Davis* eſt dans les Terres Arctiques. Le Détroit de *Magellan* ſépare l'Amérique méridionale des Terres & des iſles Magellaniques. Le Détroit de *le Maire* eſt à l'orient de l'iſle Magellanique.

Il y a auſſi ſur terre, des Détroits qui étoient appellez *Pylæ* par les Grecs, & *Portæ* par les Latins. Ce ſont des paſſages étroits & difficiles dans les montagnes, où l'on ne peut marcher qu'en défilé, & qui pouvant être gardez & défendus par peu de gens, ne peuvent être que difficilement forcez. Tel étoit ce fameux paſſage des *Thermophyles* en Gréce, où Léonidas, à la tête de trois cens hommes, réſiſta long-temps à l'armée innombrable des Perſes, juſqu'à ce que ce vaillant Général & ſes braves ſoldats y furent tous tuez. Il y a dans toutes les chaînes des montagnes des détroits de la ſorte. Tous les paſſages des Alpes, comme le mont Cénis, le S. Bernard, le Sampion, le Pas de Suze, &c. ſont de véritables détroits, ou portes de montagnes, & il y en a de même dans les Pyrénées. *Conſultez les Géogr. & les Rélations des Voyageurs.*

DE'VA, (le) Roi de Laſſa dans la Tartarie, qui a le gouvernement du Royaume. Il y a dans le même païs, & dans le même temps, un autre Roi nommé LAMA, qui vit retiré dans un palais, ſans ſe mêler du gouvernement.

DE'VA, bourg ou petite ville d'Eſpagne dans la Biſcaye. Ce lieu eſt dans le Guipuſcoa, à l'embouchure de la riviére de Déva dans la mer de Biſcaye, où il y a un bon port. * Maty, *Diction. Géogr.*

*DE'VA, riviére de Biſcaye dans la province de Guipuſcoa en Eſpagne. Elle prend ſa ſource près de Salina, a ſon cours du midi au nord, & ſe jette dans la Mer de Biſcaye proche de la ville de Déva qui eſt à ſon orient.

*DE'VA, riviére ſur les frontiéres d'Aſturie & de Gallice, coule du midi au nord, & vient mêler ſes eaux dans celles de la riviére d'Eu ou de Miranda.

*DE'VA, fort château dans les montagnes, qui garde le paſſage de la Mariſe, fut pris en 1662 par le Prince Michel Abaffi, & dans les années 1697 & 1706, par les Impériaux.

DE'VANO, ville de l'iſle de Niphon, une de celles du Japon. Cette ville, capitale d'un Royaume de même nom, eſt ſituée dans la partie occidentale de la contrée d'Ochio. * Maty, *Diction. Géogr.*

DEVAUX (Jean) naquit à Paris le 17 Jan. 1649. Il fit ſes premiéres études avec beaucoup de ſuccès, & lorſqu'il eut fini le cours ordinaire des claſſes, ſon pére qui étoit un Chirurgien cé-

celebre par ſon habileté, le deſtinant à la Chirurgie, voulut qu'il ne penſât plus à d'autres études, qu'à celles qui pouvoient le rendre habile dans cet Art, & le mettre en état de ſoutenir la réputation qu'il avoit aquiſe. Le jeune Devaux ne ſe ſentoit aucun attrait pour la Chirurgie en général, il avoit même une ſecrette averſion pour la Chirurgie pratique; & quoique ſon pére fût aſſez abſolu dans ſes volontez, il ne pouvoit s'empêcher de lui témoigner ſouvent ſes répugnances, mais il ne fut point écouté & il lui fallut obéïr. Il a reconnu depuis, que ſon pére avoit eu raiſon de ſe ſervir de ſon autorité à ſon égard, & de contraindre une inclination qui ne venoit au fond que d'un certain amour pour le plaiſir, qu'il étoit néceſſaire de mortifier par une application ſérieuſe à l'étude. Il commença à s'appliquer à la Chirurgie théorique, & il en prit des leçons ſous Claude David le fils, qui fut depuis Chirurgien de Marie Théréſe d'Autriche Reine de France, & qui eſt mort le 11 Mai 1700. Jean Devaux commença à s'appercevoir ſous cet excellent Maître qu'il avoit quelques diſpoſitions pour l'état dans lequel on l'obligeoit d'entrer, & dans la ſuite il y trouva toujours un nouveau goût qui l'obligea à s'y livrer entiérement. En 1695, il perdit ſon pere que la mort lui enleva à l'âge de 85 ans. Il ſentit vivement cette perte, & pour la réparer en quelque ſorte, il s'appliqua plus que jamais à la Chirurgie. La réputation qu'il ſe fit en la pratiquant, & les occupations qu'elle lui procuroit, ne l'ont pas empêché de donner au public un grand nombre d'Ouvrages. Sa Communauté l'élut deux fois pour Prevôt. Dans les derniéres années de ſa vie, l'enflure de ſes jambes & la peſanteur de ſon corps l'empêchant de ſortir, il demeuroit toute la journée occupé a lire, à compoſer, ou à répondre aux conſultations qu'on venoit lui faire. Ses travaux n'avoient nullement affoibli ſon eſprit qu'il a conſervé ſain juſqu'au dernier ſoupir, & il ſupportoit dans l'âge le plus avancé le travail de tête beaucoup plus facilement que n'auroit fait un jeune homme d'un tempérament même robuſte. Il mourut d'une oppreſſion de poitrine le 2 mai 1729, dans ſa quatre-vintiéme année, & fut enterré dans l'Egliſe de S. Gervais ſa paroiſſe. Il s'étoit marié à l'âge de 48 ans & n'a eu que deux filles de ce mariage. Ses Ouvrages ſont, le Médecin de ſoi même ou l'Art de ſe conſerver la ſanté par l'inſtinct, Leyde, 1682, in 12; *Découverte ſans découverte*, contre une brochure intitulée, Découverte du véritable reméde Anglois pour la guériſon des fievres; *Nouveaux Elémens de Médecine*, traduits du Latin de Bontekoe; *L'Art de faire des rapports en Chirurgie*; Traduction d'un *Traité de la Maladie Vénérienne* compoſé par Charles Muſitan Médecin de Naples; Traduction de l'*Index funereus Chirurgorum Pariſienſium ab anno* 1315, *ad annum* 1714; Traduction de *deux Diſſertations Chirurgicales de M. Deidier Profeſſeur Royal de Chymie en l'Univerſité de Montpellier*; Traduction Francoiſe d'une traduction Latine des *Aphoriſmes d'Hippocrate par un Auteur Anonyme*; Traduction du *Traitté de la vertu des médicamens par M. Boerhave*; Traduction d'un livre de M. Freind intitulé *Emmenéologie* ou *Traitté de l'évacuation ordinaire aux femmes*. Il a publié les Ouvrages de pluſieurs Auteurs auſquels il a ajoûté des Remarques curieuſes. * Le P. Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 12. *p.* 218 *& ſuiv.*

DEUCALÉDONIEN. *Voyez* CALÉDONIEN (Océan.)

DEUCALION, Roi de Créte, ſuccéda à ſon pére Minos II. Il accompagna Jaſon à la conquête de la Toiſon d'or, & à ſon retour déclara la guerre à Théſée, pour ne lui avoir pas voulu rendre Dédale qui s'étoit retiré auprès de lui; mais depuis ayant conſenti au mariage de ſa ſœur Phédra avec Théſée, & fait la paix avec lui, il régna tranquillement. Après ſa mort, ſon fils Idoménée monta ſur le thrône, vers l'an du monde 2832, & 1203 avant J. C. * Diodore, *l.* 4. Apollodore, *l.* 3. *Biblioth.*

DEUCALION, Roi de Theſſalie & fils de Prométhée, épouſa ſa couſine Pyrrha. De ſon temps la Theſſalie ſouffrit une ſi grande inondation, que les Poëtes en ont pris ſujet de dire que, tous les hommes y périrent. Pour réparer le genre humain, Deucalion & Pyrrha conſultérent l'oracle de Thémis, & ſuivant ſa réponſe jettérent derriére eux des pierres, qui ſe changérent en hommes & en femmes. Il eſt remarquable que Noé étant appellé *Iſchhaadama*, c'eſt à dire, *Laboureur*, on peut traduire ce mot en Grec, ἀνὴρ Πύῤῥας *mari de Pyrrha*. En Phénicien *Eben* ſignifie une *pierre*, & un fils, de ſorte que l'on peut croire, que les pierres que les Poëtes diſent avoir été jettées par Deucalion & Pyrrha, n'étoient autre choſe que leurs enfans, que l'on a pris pour des pierres, à cauſe de l'équivoque du mot. Ovide en fait mention dans le premier livre des Métamorphoſes.

Les Hiſtoriens ſont fort partagez ſur l'époque du déluge de Deucalion. Un ancien Auteur rapporté par Clément Alexandrin dans le 1. livre des Tapiſſeries, le met 330 années avant la priſe de Troye. Ainſi il ſeroit arrivé l'an 2531 du monde, & le 1504 avant J. C. Salien, Sponde & quelques autres, qui s'attachent particuliérement aux époques de la Chronologie d'Euſébe, mettent ce déluge en l'an 1523, avant l'ére Chrétienne, l'an 67 de Moïſe & 34 de Cécrops. S. Jérôme, S. Cyrille & S. Auguſtin croyent que cette inondation arriva du temps de Cécrops Roi d'Athénes, qui commença à régner l'an 1558 avant J. C. Le dernier de ces ſaints Docteurs, rapporte une autre opinion de Varron, à laquelle il ſemble ſe tenir: que ce déluge arriva ſous le régne de Cranaüs, qui ſuccéda à Cécrops, & qui monta ſur le thrône l'an 1508 avant J. C. George Syncelle, Cédréne & quelques autres Chronologiſtes, ſont dans la même incertitude; & ne s'accordent entr'eux, ni ſur le temps du régne de ces Rois Athéniens, ni ſur les autres circonſtances. Ubbo Emmius met ce déluge en l'an 549 avant la priſe de Troye, & 2533 avant l'époque de la naiſſance du fils de Dieu. Les marbres du Comte d'Arondel, publiez & commentez par Seldénus, avancent cette époque d'environ ſeize ans. Je croi qu'on doit dire avec Varron & Apollodore que ce déluge arriva ſous le régne de Cranaüs, & le fixer à l'année 2535 du monde, qui eſt la 1500 avant J. C. * Apollodore, *l.* 1. Diodore, *l.* 4. Strabon, *l.* 9. Pauſanias, *l.* 1. *Att.* Conon rapporté par Photius, *Cod.* 186. *nar.* 27. S. Jerôme, *en la Chron.* S. Cyrille, *l.* 1. *contre Jul.* & S. Auguſtin, *l.* 1. *de la Cité de Dieu*, *c.* 10. Ubbo Emmius, *l.* 1. *Vet. Græc.* Pétau, *P.* 2. *l.* 2. *c.* 9. *Ration. Temp. & in Chron.* Riccioli, *Reform. Chron. T. I. l.* 3. *n.* 6. *page* 125.

DEUCIO & DEUCIUS. *Cherchez* DEUX (Bertrand de)

DEUDORIX, fils de Bétoris, fort célébre parmi les Chéruſces, fut un des principaux captifs, qui parurent à Rome dans le triomphe du jeune Germanicus. * Strabon.

DÉVELTO, ou ZAGORA, petite ville autrefois épiſcopale & ſuffragante d'Andrinople. On la met ſur la riviére de Paniza, aux confins de Bulgarie & de Romanie, à huit ou neuf lieues de Siſopoli, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

DÉVENTER, ville des Païs-Bas, capitale de la province d'Over-Iſſel, avec Evêché ſuffragant d'Utrecht. Elle eſt nommée par les Auteurs Latins *Daventria*, & eſt ſituée ſur la rive droite de l'Iſſel, à quatre lieues de Zwol. C'eſt une grande & belle ville, bien bâtie, fort peuplée, entourée d'une muraille, avec diverſes tours, & de foſſez toûjours remplis d'eau. Quelques-uns croyent que cette ville a reçu ſon nom d'un riche Habitant, nommé Davon, ami particulier de ſaint Lebuin, qui convertit ce païs à la Foi. Déventer avoit une égliſe ſous le nom de ce ſaint. Bernulphe, Evêque d'Utrecht, l'érigea en collégiale, & depuis en 1559, elle a été érigée en cathédrale; mais lorſque les Proteſtans furent devenus maitres du païs, les Evêques ſe retirérent ailleurs. * Guichardin, *Deſcription des Païs-Bas.* Gazei, *Hiſt. Eccleſ. du Païs-Bas.* Valére André, *in Topogr. Belg.* Evrard de Rede.

*DÉVENTER (Jean de) d'Over-Iſſel, étoit Maître dans l'Ordre des Fréres Mineurs de la Province de Cologne. Il ſe ſignala par ſes Ecrits contre les Anabatiſtes & contre les Luthériens. On a de lui, *Exegeſis Evangelicæ Veritatis* contre la Confeſſion d'Ausbourg, à Cologne, en 1535 en 8. Il préſenta ce livre à l'Empereur dans la Diéte d'Ausbourg. Le livre qu'il a écrit contre les Anabatiſtes, avoit pour titre *Catapulta*. Il a encore compoſé d'autres Ouvrages. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 489.

DÉVÉREUX, ou DÉVREUX, ancienne maiſon d'Angleterre, que l'on tient venir de la ville d'Evreux en Normandie, a produit de grands hommes. L'on n'en rapporte ici la poſtérité que depuis.

1. GUILLAUME Dévereux, qui mourut après l'an 1295, & fut pére de JEAN, qui ſuit; & de GUILLAUME Dévereux, qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frére aîné.

2. JEAN Dévereux, rendit de grands ſervices contre les François & les Flamans aux Rois Edouard III. & Richard II. Ce dernier le fit Gouverneur du château de Leeds dans le Comté de Kent, & le retint pour ſervir auprès de ſa perſonne avec cent hommes d'armes, dont cinq devoient être Chevaliers, outre lui-même. Il fut enſuite Capitaine de Calais, Connêtable du château de Douvres, Gardien des cinq ports & Maître de la maiſon du Roi. Il fut auſſi nommé pour traiter avec les François & les Flamans, fut député au Parlement parmi les Barons du Royaume, & mourut en 1393. Il avoit épouſé *Marguerite*, fille de *Jean* Barre, Chevalier, dont il eut *Jean* Baron Dévereux, mort en 1396 ſans laiſſer de poſtérité de *Philippe*, fille de *Guy* de Brien; & *Jeanne* Dévereux, héritiére de ſon frére, mariée à *Gautier* Fitz-Walter.

2. GUILLAUME Dévereux de Bodynham, frére puîné du précédent, fut pére de GAUTIER I. qui ſuit.

3. GAUTIER Dévereux I. du nom, mourut en 1403. Il avoit épouſé *Agnès*, fille de *Thomas* Crophull, dont il eut GAUTIER II. qui ſuit.

4. GAUTIER Dévereux II. du nom, épouſa *Elizabeth*, fille de *Jean* Merbury, Chevalier, dont il eut GAUTIER III. qui ſuit; & *Anne*, mariée à *Guillaume* Herbert, Comte de Pembrock.

5. GAUTIER Dévereux III. du nom, fut créé Baron de Ferrers par le Roi Edouard IV. en 1461, en récompenſe de ſes ſervices dans la guerre contre le Roi Henri IV, & fut tué à la bataille de Bosworth-Fielden en 1485. Il avoit épouſé *Anne*, fille & héritiére de *Guillaume* Baron Ferrers de Chartley, dont il eut JEAN, qui ſuit.

6. JEAN Dévereux, Baron de Ferrers, mourut en 1497, laiſſant de *Cécile*, fille d'*Henry* Bourchier, Comte d'Eſſex, GAUTIER qui ſuit.

7. GAUTIER Dévereux IV du nom; Baron de Ferrers, fut créé Vicomte de Héreford en 1550, fut auſſi Chevalier de la Jarretiere, & mourut en l'an 1558. Il avoit épouſé 1. *Marie*, fille de *Thomas* Grey, Marquis de Dorſet. 2. *Marguerite* fille de *Robert* Garnisk de Kenton. Du premier lit vinrent, 1. RICHARD, qui ſuit; 2. *Catherine*, mariée à *Jacques* Baskervile, Chevalier; & 3. *Guillaume* Dévereux, qui épouſa *Jeanne*, fille de *Jean* Scudamore de Horne-Lacy, dont il eut *Barbe*, mariée 1. à *Edouard* Cauc: 2. à *Edouard* Haſtings; & *Marguerite* Dévereux, alliée à *Edouard* Littleton de Pillaton: & du ſecond lit ſortit EDOUARD Dévereux, qui a fait la *branche des Vicomtes d'Héreford rapportée cy-après*.

8. RICHARD Dévereux, Chevalier, mourut avant ſon pére, laiſſant de Dorothée, fille de *George* Haſtings, Comte de Huntingdon, GAUTIER V. qui ſuit.

9. Gautier Dévereux V. du nom Vicomte d'Héreford, fut fait Maréchal de camp de l'armée contre les Comtes de Northumberland & de Weſtmorland dans la rebellion ſous le régne de la Reine Eliſabeth, qui le créa Comte d'Eſſex, & le fit Chevalier de la Jarretiére. Ceux qui étoient envieux de ſa fortune, le firent envoyer en Irlande contre le grand O-Neal ; & on ménagea ſi bien les choſes, qu'il ne put rien exécuter de conſidérable, quoiqu'on lui eût promis la ſouveraineté de l'Ultonie. Abandonné de la Cour, de ſes amis & des ſoldats, il retourna en Angleterre, après avoir conſommé une grande partie de ſes biens; mais par les intrigues du Comte de Leiceſter, il fut renvoyé en Irlande avec le titre de Comte Maréchal de ce Royaume, où il mourut de chagrin & de diſſenterie le 22 ſeptembre 1576, non ſans ſoupçon de poiſon, qui fut augmenté par le prompt mariage du Comte de Leiceſter avec ſa veuve qui étoit une belle perſonne. Il avoit épouſé *Letice*, fille de *François* Knolles, Chevalier de la Jarretiére, laquelle prit une ſeconde alliance avec *Robert* Dudley, Comte de Leiceſter, qui repudia *Duglaſſe* Howard ſa ſeconde femme. Le Comte d'Eſſex eut pour enfans, 1. Robert, qui ſuit; 2. *Gautier*, tué à Rouen en 1590; 3. *Pénélope*, mariée 1. à *Robert* Baron Rich : 2. à *Charles* Blount, Comte de Dévon; & 4. *Dorothée* Dévereux, alliée 1. à Thomas Perrot : 2. à *Henry* Percy, Comte de Northumberland.

10. Robert Dévereux, Comte d'Eſſex, Vicomte d'Héreford, Chevalier de la Jarretiére, dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé, eut la tête tranchée le 25. fevrier 1601. Il avoit épouſé *Françoiſe*, fille de *François* Walſingham, veuve de *Philippe* Sidney, dont il eut 1. Robert II. qui ſuit; 2. *Françoiſe*, mariée à *Guillaume* Seymour, Baron de Beauchamp, puis Duc de Sommerſet; & 3. *Dorothée* Dévereux, alliée 1. à *Henry* Shirley-de Stanton-Harold : 2. à *Guillaume* Stafford de Blatherwick.

11. Robert Dévereux II du nom, Comte d'Eſſex, Vicomte d'Héreford, né en 1592, fut rétabli dans ſes biens par Jacques I. Roi d'Angleterre. Ayant reçu du chagrin à cauſe de la diſſolution de ſon premier mariage, il alla dans le Palatinat pour ſe former au métier des armes : & quand le Roi Charles I. eut rompu avec ſon Parlement, il commanda les troupes des Parlementaires en qualité de Général & mourut à Londres le 14 ſeptembre 1645 ou 1646, non ſans ſoupçon de poiſon. Par cette mort le titre de Viconite d'Héreford vint à *Gautier* Dévereux du château Bromwich dans le Comté de Warwick, & VI du nom dont il eſt parlé plus haut. Il avoit épouſé 1. *Françoiſe*, fille de *Thomas* Howard, Comte de Suffolck, dont il n'eut point d'enfans, & qu'il répudia : 2. en 1631, *Elizabeth* fille de *Guillaume* Paulet d'Eddington, dont il eut *Robert* Dévereux, mort jeune.

VICOMTES D'HEREFORD.

8. Edouard Dévereux, fils de Gautier IV du nom, Baron de Ferrers, &c. & de *Marguerite* Garnisk de Kenton, fut Baron d'Angleterre, & épouſa *Catherine*, fille d'*Edouard* Arden de Pack-Hall, dont il eut, Gautier VI, qui ſuit.

9. Gautier Dévereux VI du nom, Vicomte d'Héreford, après la mort de *Robert* Comte d'Eſſex ſon couſin, épouſa *Elizabeth*, fille de *Thomas* Knightley de Borrowhall, dont il eut 1. *Eſſex*, mort avant ſon pére, ſans poſtérité de *Anne*, fille de *Guillaume* Corteine, Chevalier; 2. Leiceſtre qui ſuit; 3. *Gautier*, 4. *Edouard*, & 5. *Jean* Dévereux.

10. Leiceſtre Dévereux, Vicomte d'Héreford, épouſa 1. *N.* fille de *Guillaume* Withypole, Chevalier, dont il n'eut point d'enfans. 2. *Priſcille*, dont il eut Leiceſter, Vicomte d'Héreford, mort ſans alliance, & Edouard, qui ſuit.

11. Edouard Dévereux, Vicomte d'Héreford, de Dugdale, de Fuller, &c. épouſa en 1689 *Elizabeth* Norbourne. Il vivoit encore en 1701.

DÉVEREUX, (Robert) Comte d'Eſſex, Vicomte d'Héreford, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, fut fils de Gautier V. & de *Letice* Knolles, & naquit en 1566. A l'âge de dix ans il perdit ſon pére ; & ſa mére ſe remaria enſuite avec le Comte de Leiceſter. La grande autorité que le beaupére eut en Cour, procura au Comte d'Eſſex l'avantage de ſe faire connoître & de s'attirer l'eſtime que ſes rares talens méritoient. Comme toute ſon inclination le portoit du côté des armes, la déſenſe que lui fit la Reine Elizabeth, ne l'empêcha pas de ſuivre avec un ſeul vaiſſeau la flotte, qui devoit porter *Don Antoine* en Portugal, & ſur laquelle Gautier Dévereux frére du Comte d'Eſſex, ſe trouvoit auſſi. Il joignit la flotte près du Cap de *Finisterre*, & lorſqu'on voulut faire une deſcente à Penicha, vis-à-vis de l'Iſle de Barlenga, il ne put pas attendre que le Colonel Samſon eût rangé les troupes; mais l'épée à la main, il ſauta ſeul dans l'eau qui lui alloit plus haut que la ceinture, & courut ainſi à l'ennemi, dont le nombre, auſſi bien que les flots de la mer, l'auroient ſans doute fait périr ſi l'on ne fût pas venu à ſon ſecours. Durant le ſiége de Lisbonne, il envoya un cartel à un Général Eſpagnol, qui n'y fit aucune réponſe. A ſon retour à Londres, ſa jeuneſſe n'empêcha pas qu'il ne fût auſſi avant dans les bonnes graces de la Reine, qu'y avoit été le Comte de Leiceſter. Lorſqu'en 1591, elle envoya à Henry IV une armée auxiliaire contre les Ligueurs, le Comte d'Eſſex en fut nommé le Général. Il arriva heureuſement en France ; mais il eut le chagrin de voir que Henry IV n'avoit pas fait les préparatifs néceſſaires dont on étoit convenu, pour le ſiége de Rouen. Il alla donc voir ce Monarque malgré les dangers auſquels cette viſite l'expoſoit ; il brava auſſi, avec une partie de ſes troupes, la garniſon de Rouen & perdit dans cette occaſion ſon frére *Gautier*. Peu de tems après, il fit un tour à Londres pour ſolliciter un ſecours plus efficace, pour le ſiége de Rouen qu'on avoit déja entrepris. De retour dans l'armée il montra un courage intrépide & fit pouſſer vigoureuſement le ſiége. Mais voyant que les choſes ne réuſſiſſoient pas ſelon ſes déſirs, il remit le commandement des troupes Angloiſes au Chevalier Roger Williams. La Reine ayant ſouhaité qu'il revînt à Londres, il lui obéït & partit du camp après avoir fait faire un défi en forme à M. de Villars le Commandant de Rouen, qui le refuſa. En 1592, la Reine le nomma ſon Conſeiller Privé; & en 1594, il y eut un parti de Catholiques qui voulurent lui faire croire qu'il avoit une prétention à la Couronne, parce que Thomas Woodſtock, Duc de Gloceſter, & fils d'Edouard III, avoit été un de ſes ancêtres. Il n'y fit cependant aucune attention, quoiqu'il n'y ait pas lieu de douter que dans la ſuite ſes ennemis n'en ayent fait uſage pour avancer ſa perte. En 1596, il fut envoyé pour faire lever le ſiége de Calais que les Eſpagnols avoient entrepris, mais il arriva trop tard. Il fut plus heureux dans l'expédition que les Anglois & les Hollandois firent la même année contre la ville de Cadix, & contre les Gallions & la flotte d'Eſpagne. Le Comte d'Eſſex & l'Amiral Howard commandérent la flotte Angloiſe. On prit Cadix, on la pilla & démolit ſes fortifications ; on brûla & ruïna un grand nombre de vaiſſeaux de guerre & marchands ; l'on s'empara d'autres qui n'étoient pas endommagés, de ſorte que la perte que les Eſpagnols ſouffrirent alors, fut eſtimée 20 millions. Dans toute cette guerre le Comte d'Eſſex fit paroître une valeur intrépide, & quelquefois même trop de feu, de ſorte que l'Amiral & les autres Généraux ſe virent ſouvent obligés de modérer ſon ardeur. A ſon arrivée à Londres, la Reine lui fit l'accueil le plus gracieux ; mais nonobſtant le crédit du Comte, elle fit pluſieurs promotions contre ſon gré, comme cela parut, lorſque le Chevalier François Vére obtint un Gouvernement, & que le Chevalier Robert Cécil fut nommé Sécretaire d'Etat. En 1597, on arma une nouvelle flotte contre les Eſpagnols. Le Comte d'Eſſex en eut le commandement, & le Lord Thomas Howard avec le Chevalier Raleigh furent Chefs d'Eſcadre. Le Comte d'Eſſex ſe brouilla tellement avec le dernier, qu'il s'en falut peu qu'il ne lui fît trancher la tête comme à un homme qui avoit agi contre ſes ordres. Au reſte il ne ſe paſſa rien de remarquable dans cette expédition, où l'on ſe borna à prendre quelques-unes des Açores & à cauſer par là quelque dommage aux Eſpagnols. Au retour de cette flotte en Angleterre, le Chevalier Raleigh reçut pluſieurs marques de diſtinction, & l'Amiral Charles Howard fut créé Comte de Nottingham. Le Comte d'Eſſex en eut un chagrin cuiſant, qui cependant fut modéré par la Charge de Grand Maréchal d'Angleterre que la Reine lui conféra & qui ſe trouva vacante par la mort du Comte de Shrewsbury. En 1598, il s'oppoſa de toutes ſes forces aux projets de paix qui étoient ſur le tapis avec l'Eſpagne. Ce fut dans cette occaſion que Mylord Burleigh, Thréſorier d'Angleterre le pria de peſer ces paroles du Pſeaume 55. *Les hommes ſanguinaires ne parviendront point à la moitié de leurs jours.* Peu de tems après, il arriva que dans le Conſeil Privé, la Reine nomma le Chevalier Guillaume Knolles à la Vice-Royauté d'Irlande, contre l'avis du Comte d'Eſſex qui auroit voulu qu'elle en eût pourvu le Chevalier George Carew. Le Comte piqué tourna le dos à la Reine d'un air inſultant; elle en fût ſi choquée qu'elle lui donna un ſoufflet, lui ordonnant de ſe retirer, ſans jamais oſer à l'avenir ſe préſenter devant elle. Le Comte fut ſi fort irrité de cet affront, qu'il porta la main ſur ſon épée & que l'Amiral eut toutes les peines du monde à le faire ſortir de l'appartement. Quoique dans ce premier feu, il fût comme furieux & qu'il prît les réſolution les plus déſeſpérées, il ſe laiſſa néanmoins peu à peu ſi bien adoucir par les bons avis de ſes amis, qu'il demanda pardon à la Reine, qui le lui accorda ſur le champ. L'année ſuivante la Reine avoit deſſein d'envoyer pour Vice-Roi en Irlande le Lord Montjoy, qui n'étant encore que le Chevalier Blunt, avoit eu quelques démêlez avec le Comte d'Eſſex. Ce dernier s'oppoſa donc fortement à cette nomination & emporta enfin pour lui même la charge de Vice-Roi d'Irlande. Il fut pour ainſi dire porté dans ce poſte par ſes amis & par ſes ennemis. Les prémiers pour lui faire plaiſir, ſecondérent ſes deſſeins, & les derniers travaillérent pour lui, afin de l'éloigner de la Cour & dans l'eſpérance de trouver plus facilement une occaſion de le perdre. Il partit donc pour l'Irlande avec une armée de 20000 hommes. Le Royaume, travaillé de troubles inteſtins, avoit alors beſoin, plus que jamais, d'un Vice-Roi vaillant & prudent. Le Comte eut le malheur de remplir très-mal les eſpérances que lui-même, auſſi bien que d'autres avoient conçues de ſa prudence. Car il commença d'abord par une contravention aux ordres de la Cour, en donnant le commandement de la Cavallerie au Comte de Southampton & en créant un grand nombre de Chevaliers. Il négligea enſuite le grand point de ſon inſtruction, qui portoit qu'il iroit droit au Comte de Tyrone le Chef des rebelles. Au lieu de ſuivre cet ordre, il s'attacha à harceler les Rebelles dans d'autres Provinces, & perdit ainſi inutilement le tems, une bonne partie de ſon armée & l'argent. Le pire de tout fut le traité auſſi honteux que préjudiciable qu'il fit avec le Comte de Tyrone. Le mécontentement que la Cour témoigna de toute cette conduite, ne put point engager le Comte à confeſſer ſa faute. Bien loin de là, il continua à diminuer ſon crédit par pluſieurs diſcours inconſidérez, & par des liaiſons ſuſpectes. A la fin lorſqu'on y penſoit le moins, il prit la réſolution de ſe préſenter en perſonne devant la Reine. Accompagné de ſix de ſes amis, il alla à *Nonſuch* où elle ſe trouvoit alors & ſe jetta à ſes piez avant qu'elle ſçût ſon arrivée. La Reine l'écouta avec beaucoup de patience ; & quoique d'abord après, il défendît fort mal ſa conduite dans le Conſeil Privé, elle ſe contenta d'ordonner qu'il demeureroit aux arrêts dans la maiſon du Garde des Sceaux. Il y demeura pendant 6. mois, pendant leſquels le zéle mal réglé de ſes amis & du peuple, auſſi bien que les mauvaiſes nouvelles

d'Ir-

d'Irlande, nuiſirent beaucoup à ſa cauſe. Comme durant ces ſix mois, le Comte avoit fait paroître beaucoup de patience, d'humiliation & de dévotion, la Reine lui permit de ſe retirer dans ſa propre maiſon & ordonna au Chevalier Barcley de lui tenir compagnie. Elle remit enſuite les chefs d'accuſation portés contre lui, au jugement du Garde des Sceaux ; ce qui étoit fort avantageux pour le Comte. La ſentence que cet Officier de la Couronne porta contre lui, fut, qu'il perdroit la charge de Conſeiller Privé de S. M., qu'il ſeroit ſuſpendu des fonctions des emplois de Grand Maréchal & de Grand Maître de l'Artillerie, & qu'enfin il demeureroit aux arrêts pendant tout le tems qu'il plairoit à la Reine. La Reine avoit expreſſément ordonné que dans la ſentence, on ne touchât point à ſa charge de Général de la Cavalerie ; elle ne voulut pas même que cette ſentence fût enregîtrée. On conclut de là que le Comte ſeroit dans peu rappellé à la Cour. Tout le monde ſe flattoit de cette eſpérance & ſouhaitoit d'en voir l'accompliſſement. Les apparences augmentoient tous les jours ; déja la Reine avoit ordonné au Chevalier Barcley de ſe retirer d'auprès du Comte ; & même elle permit au Comte de ſortir. Il n'y avoit plus pour lui d'autre défenſe que celle de paroître en Cour ; bref, la ſoumiſſion reſpectueuſe & la patience du Comte lui avoient presque entiérement gagné de nouveau la faveur de la Reine, lorſqu'il arriva une choſe qui aigrit les eſprits des deux partis : voici le fait. Le Comte fit demander à la Reine la continuation de la Ferme des vins doux, qui juſqu'alors lui avoit apporté un grand profit. La Reine voulant éprouver ſa ſoumiſſion, lui refuſa ſa demande, & accorda la ferme à un autre, faiſant dire au Comte, que pour matter un cheval trop fringant, il falloit lui retrancher quelques picotins d'avoine. Sur cela, *Cuff*, ſon Sécretaire & ſon confident, lui mit dans l'eſprit, que la Reine n'avoit pas ſeulement intention de l'humilier, mais de plus de le réduire à une extrême pauvreté qui le rendroit mépriſable à tout le monde. Quelques autres boutefeux ſecondérent le Sécretaire & inſpirérent enfin au Comte le deſſein de ſe remettre en crédit par la force, en ſe défaiſant des ennemis qu'il avoit auprès de la Reine. Dès que cette réſolution fut priſe, ſa maiſon fut ouverte à tous ceux qui n'étoient pas contens de la Cour. Le Comte de Southampton, qui s'étoit retiré dans les Païs-Bas, revint en Angleterre, & le Comte d'Eſſex, quittant la campagne, alla demeurer dans ſa maiſon de Londres. Du moment qu'il y fut arrivé, *Méric*, ſon Maître-d'hôtel, tint table ouverte pour tous ceux qui croyoient avoir lieu de ſe plaindre de la Reine ou de ſes Miniſtres, & il y eut chez lui un grand abord de toute ſorte de gens ſuſpects. Les Comtes de Rutland, de Southampton, & de Bedford, les Lords Sands, Cromwel & Monteagle, pluſieurs Chevaliers, & 200 à 300 Gentilshommes furent dans ſon parti, & réſolurent à la fin de ſe ſaiſir de la perſonne de la Reine & de la contraindre à ſe former un Conſeil Privé, compoſé de tout autres Membres. Le 8. février 1601, il ſe mit en marche avec ſa troupe, pour exécuter leur deſſein. Mais ils ne furent pas peu ſurpris, lorſqu'ils virent que pas un ſeul bourgeois ne ſe rangeoit de leur côté ; quoiqu'ils euſſent compté ſur l'affection du peuple pour le Comte. L'Amiral Howard marcha contr'eux à la tête d'une groſſe troupe, les diſperſa & les contraignit à ſe rendre priſonniers. Enfin le 19 février les Comtes d'Eſſex & de Southampton furent jugés par les Pairs préſidés par Mylord Buckhurſt, Grand Thréſorier. Leur ſentence les condamna à mourir de la mort des traîtres. Le Comte d'Eſſex ayant reçu ſa ſentence, fit de ſérieuſes réflexions ſur ſa conduite, & parut fort repentant. Ashton ſon Miniſtre ne contribua pas peu par ſes exhortations, & par ſes remontrances, à le mettre dans cette diſpoſition. Le Comte d'Eſſex ayant ſouhaité de parler à quelques-uns des Conſeillers Privés, le Garde du grand ſceau, le grand Thréſorier, l'Amiral & le Sécretaire Cécil, ſe rendirent auprès de lui. Il demanda pardon aux uns & ſe réconcilia ſincérement avec les autres. Enſuite il leur déclara que pendant qu'il ſeroit au monde, la vie de la Reine ne ſeroit pas en ſûreté ; & il témoigna qu'il ſouhatoit d'être exécuté dans la Tour, hors de la vue du peuple. Le 25 Février fut choiſi pour l'exécution du Comte d'Eſſex. Ce jour-là la Reine parut un peu irréſolue. Même elle ordonna au Lieutenant de la Tour, par le Chevalier Carew, de ſurſeoir l'exécution ; mais peu de momens après elle commanda qu'on paſſât outre. Cette irréſolution feinte, ou véritable, a fourni une matiére abondante à des Romans & a des piéces de Théatre, dans leſquelles on répréſente Elizabeth comme combattue par l'amour & par la colére, ſans ſavoir, à laquelle de ces paſſions elle devoit obéïr. Elle étoit pourtant alors dans ſa 68 année, âge où l'amour ne doit plus être impérieux. Le Comte d'Eſſex étant exécuté, on fit le procès à quelques-uns de ſes principaux complices, aux Chevaliers *Blunt*, *Danvers*, *Davis* & *Meric* auſſi bien qu'à *Cuff*, ſon Sécrétaire, & ils furent tous condamnez à la mort. Le Comte d'Eſſex mort à l'âge de 34 ans, laiſſa un fils nommé *Robert*, que Jacques I. rétablit la premiére année de ſon régne, dans les titres & dans les biens de ſon pére. Le Parlement confirma ce rétabliſſement. Ce fils fut marié deux fois, & eut auſſi un fils nommé *Robert*, qui mourut fort jeune, de ſorte qu'à la mort du pére arrivée le 14 Septemb. 1646, le titre de Comte d'Eſſex fut vacant, juſques à ce que Charles II. le conféra après ſon rétabliſſement à *Arthure Capel*, Baron de Hadham & Vicomte de Maldon, qui eut un fils nommé *Algernon*, qui lui ſuccéda dans ſes titres. * Cambden, *in Vit. Eliſ.* Idem *in Britann. p.* 354. 359. Du Maurier, *Mémoires* Thuanus. Bohun. Nanton. P. Bor. Heylin. Mezeray. Grotius *in Annal.* De Larrey, *Hiſt. d'Anglet. tom.* 2.

DÉVERRE, ou DÉVERRA. Déeſſe que les Payens honoroient, pour entretenir la proprété dans leurs maiſons. Ce mot vient du Latin *Deverro*, balayer. C'étoit l'une des trois Divinitez, ſelon Varron & ſaint Auguſtin *de la cité du Dieu*, que les Anciens avoient coutume d'invoquer, pour garder une femme accouchée, de peur que Silvain, Dieu des forêts & des champs, n'entrât de nuit & ne lui fit quelque outrage. Ces trois Divinitez étoient *Intercidone*, ainſi nommée du taillant de la coignée, *Pilomne* du pilon ; & *Deverre*, des balais. Intercidone préſidoit à la coupe des arbres, & Pilomne conduiſoit le pilon, pour piler les blez, & faire la farine. On faiſoit ainſi cette cérémonie. Trois hommes alloient la nuit autour de la maiſon, & frapoient le ſeuil de la porte d'une coignée, puis d'un pilon ; enſuite on la nettoyoit avec un balai, afinque ces ſignes de ſervice leur ayant été rendus, elles conſervaſſent l'accouchée contre la violence de ce Dieu Sylvain. * Cartari, *en ſes Images des Dieux.*

DEUIL. Les Hébreux à la mort de leurs amis & de leurs proches, donnoient toutes les marques ſenſibles de douleur & de deuil. Ils pleuroient, déchiroient leurs habits, ſe frappoient la poitrine, jeûnoient, ſe couchoient ſur la terre, alloient nuds piez, s'arrachoient quelquefois les cheveux & la barbe, ou du moins ſe les coupoient, & ſe faiſoient des inciſions ou des égratignures ſur le ſein, *Lévitique*, *ch.* 19. *v.* 28. Le tems du deuil étoit ordinairement de ſept jours : mais quelquefois on l'abbrégeoit, ou on l'allongeoit ſelon les circonſtances & la diſpoſition où l'on ſe trouvoit. *Luctus mortui ſeptem dies*, dit Jéſus fils de Sirach dans l'*Eccleſiaſtique ch.* 22. *v.* 12. Mais ailleurs il dit, *faites le deuil de vôtre ami dans l'amertume de vôtre ame pendant un ou deux jours, pour vous mettre à couvert des traits de la médiſance ; mais après cela, conſolés vous ; car la triſteſſe abbrége la vie, chap.* 38. *v.* 18, Les Rabins reconnoiſſent auſſi divers degrez dans la douleur, & dans le deuil. Dans les trois premiers jours il eſt permis de s'abandonner aux larmes, & à toute la vivacité de ſa douleur. Les ſept jours ſuivants, la douleur doit être plus modérée. Mais ſi l'on continue dans le deuil pendant un mois entier, on doit le faire avec beaucoup de tempérament. Les deuils de Saül, de Judith, d'Hérode le Grand ne furent que de ſept jours. Ceux de Moïſe & d'Aron furent de trente jours. Joſeph dit que le deuil de trente jours doit ſuffire aux plus ſages, dans la perte de leurs plus proches parens, & de leurs plus chers amis. Pendant toute la durée du deuil, les plus proches parens du mort, comme pére, mére, mari, frére, ſœur, enfans, demeurent dans leurs maiſons aſſis, & mangent par terre. La nourriture qu'ils prennent eſt cenſée impure, comme eux-mêmes paſſent pour ſouillez ; au moins cela étoit ainſi avant la ruïne du Temple par les Romains. *Leurs ſacrifices ſont comme le pain de ceux qui pleurent un mort*, dit *Oſée*, *chap.* 9. *v.* 4. *Quiconque en mangé ſera ſouillé.* Ils ont le viſage couvert, & ne peuvent pendant tout ce tems, vaquer à leur travail, ni lire le livre de la Loi, ni faire leurs priéres accoutumées. Ils ne ſe chaufent point, ne font point leurs lits, ne découvrent point leurs têtes, ne ſe font point raſer, ne coupent point leurs ongles, ne ſaluent perſonne, ne prennent point le bain. On ne leur parle point qu'ils n'ayent parlé les premiers ; ordinairement, on va les viſiter, pour les conſoler, & on leur porte quelque choſe à manger, ſelon ces paroles : *Donnez du vin à ceux qui ſont affligez, & à ceux qui ſont dans l'amertume de leur cœur, qu'ils boivent & qu'ils oublient leur pauvreté, leur affliction, & qu'ils perdent pour jamais la mémoire de leur douleur. Prov. ch.* 31. *v.* 6. 7. Léon de Modéne dit qu'au retour des funérailles, les parens du mort s'aſſeyent à terre, & qu'après avoir ôté leurs ſouliers, on leur ſert du pain, du vin, & des œufs durs. Dans quelques endroits, on fait un grand repas à la parenté, & à ceux qui ont aſſiſté au convoi. Joſeph dit qu'Archélaüs ayant fait pendant ſept jours le deuil du Grand Hérode ſon pére, traita magnifiquement le peuple ; & que c'eſt la coutume parmi les Juifs dans ces rencontres, de donner de grand repas à la parenté ; ce qui incommode beaucoup de perſonnes qui ne peuvent ſoutenir cette dépenſe, *liv.* 2. *c.* 1. *de la Guerre*, &c. Anciennement ils mettoient du pain & de la viande ſur les tombeaux des morts, afin que les pauvres en puſſent profiter, & qu'ils priaſſent pour le repos du défunt. Anciennement dans les deuils publics, les Hébreux montoient ſur les toits, ou ſur les platte-formes de leurs maiſons, pour y déplorer leur malheur. *Dans toutes les villes de Moab, je ne vois que des perſonnes revétues de ſacs : je n'entends ſur tous les toits & dans les places publiques, que des hurlemens & des cris de douleurs.* Eſaïe, *ch.* 15. *v.* 3. Et ailleurs en parlant à Jéruſalem, il lui dit, *Qu'avez-vous donc que vous voilà toute montée ſur les toits, & qu'on n'entend de toutes parts que lamentations au milieu de vous, ville de joye & de plaiſir*, Eſaïe, *ch.* 22. *v.* 1. On employoit des Pleureuſes à gages, & des Joueurs d'inſtrumens dans les funérailles des Hébreux, de même que dans celles des Romains ; mais cet uſage ne ſe remarque que depuis la domination des Romains dans l'Orient. Ils y introduiſirent auſſi cette coutume : Les perſonnes âgées étoient conduites au tombeau au ſon de la trompette, dit *Servius*, & les jeunes gens au ſon de la flûte. Dans ſaint Matthieu nous voyons une troupe de Joueurs de flûte appellés pour les funérailles d'une jeune fille de douze ans, *chap.* 9. *v.* 23. Chés les Romains les Rois avoient fixé le nombre des Joueurs de flûte dans les funérailles. Il n'étoit pas permis d'en avoir plus de dix. Les Rabins décident parmi les Hébreux que le mari n'en pouvoit avoir moins de deux aux funérailles de ſa femme, ſans compter les deux Pleureurs & la Pleureuſe à gages, qui s'y trouvoient toûjours. Si une femme de condition avoit épouſé un mari de moindre qualité, l'homme devoit traiter ſon épouſe dans ſa pompe funébre ſuivant ſa condition, & non ſelon la ſienne ; car ſelon les Rabins, la femme monte avec ſon mari, mais elle ne deſcend pas avec lui, même à la mort. Tous ceux qui rencontroient une pompe funébre, ou une compagnie de deuil, devoient par honneur ſe ſe joindre à elle & mêler leurs larmes à celles de ceux qui pleuroient. Lorſque Jeſus-Chriſt étoit conduit au ſupplice, les femmes de Jéruſalem le ſuivoient, & faiſoient de grandes lamentations. La fille de Jephté étant dévouée par ſon pére pour être immolée, alla ſur les montagnes pour y faire avec ſes compagnes des lamentations de ſa propre mort, & de ce qu'elle mouroit ſans avoir été mariée. Coutume qui s'obſerva dans la ſuite, où les filles alloient ſur les montagnes, pour pleurer la vir-

virginité de la fille de Jephté. Dans la Paleſtine, & dans la Syrie les femmes vont auſſi certains jours dans les cimetiéres pour y faire le deuil de leurs proches. L'habit de deuil parmi les Hébreux n'eſt fixé ni par la Loi, ni par la coutume ; on voit ſeulement dans l'Ecriture que dans ces circonſtances, ils déchiroient leurs habits : pratique qu'ils obſervent encore aujourd'hui, mais ils n'en déchirent qu'une petite partie, & ſeulement pour la forme. On voit auſſi que dans le deuil ils ſe révétoient de ſacs, ou de cilices, c'eſt à dire, d'habits rudes & malfaits & d'une étoffe brune ou noire, & d'un tiſſu fort groſſier. Aujourd'hui pour ne ſe pas rendre ridicules, ils portent le deuil à la maniére du païs où ils vivent, ſans y être aſtreints par aucune Loi. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

DÉVIL (Odon de) Abbé de Saint Denys en France *Cherchez* ODON.

DEVIN, eſt un homme qui ſe mêle de prédire l'avenir. Il y en avoit de pluſieurs ſortes chez les Romains. On appelloit *Augures* ceux qui prédiſoient ce qui devoit arriver ou qui vouloient faire connoître la volonté des Dieux par l'obſervation du vol, du chant, & du manger des oiſeaux; *Auſpices*, ceux qui dans la même vue n'obſervoient que le vol & le chant des oiſeaux ; *Aruſpices*, ou *Haruſpices*, & *Extiſpices*, ceux qui prétendoient faire la même choſe par l'inſpection des entrailles.

DEVISE, eſt un compoſé de figures & de paroles. On donné à la figure le nom de *corps*, & aux paroles, celui d'*ame* ; parce que comme le corps & l'ame, joints enſemble, font un compoſé naturel, certaines figures & certaines paroles étant unies font une deviſe. A le bien prendre, dit le Pére Bouhours, la deviſe eſt une métaphore peinte, qui répréſente un objet par un autre, avec lequel il a de la reſſemblance. Ainſi un ſoleil avec ce mot *Sufficit Orbi*, c'eſt à dire, *il ſuffit ſeul au monde*, eſt une juſte deviſe, par laquelle on comparoit le Roi Louïs *le Grand*, avec le ſoleil, comme ſi on diſoit, *le Roi eſt un ſoleil, qui a aſſez de lumiére pour éclairer tout le monde lui ſeul* ; c'eſt à dire, qu'il eſt un Prince qui a aſſez de ſageſſe, pour gouverner le monde lui ſeul. S'il n'y a point de comparaiſon, ou de ſimilitude métaphorique, ce n'eſt point une vraye deviſe. C'eſt pourquoi les colomnes d'Hercule que l'Empereur Charles-*Quint* prit, avec cette ame, *Plus ultra*, & les trois couronnes de Henri III. Roi de Pologne, puis de France, dont deux ſont répréſentées en terre, & l'autre en l'air, avec ce mot, *Manet ultima cælo*, c'eſt à dire, *la derniére m'attend au Ciel* ; ſont des ſymboles illuſtres ; mais ne ſont point des deviſes réguliéres. On dit qu'il faut une figure & des paroles pour faire une véritable deviſe. L'aigle répréſentée dans les drapeaux des légions Romaines, n'étoit qu'un ſymbole hiéroglyphique. Et ces paroles de Céſar Borgia, *Aut Cæſar, aut Nihil*, c'eſt à dire, *être Ceſar, ou n'être rien*, ne ſont qu'une diction ou une ſentence. Il faut remarquer que toutes ſortes de figures n'entrent pas dans la compoſition de la deviſe ; car elles ne doivent avoir rien de monſtrueux, ni d'irrégulier. Selon cette régle, ce ne ſont pas des deviſes que la tortue à laquelle un Prince de Salerne donna des ailes avec ce mot, *Amor addidit*, c'eſt à dire, *l'amour me les a données* : ni l'aigle de l'empire enchaînée aux colomnes d'Hercule, avec ces paroles, *Non ultra metas* ; c'eſt à dire, *vous n'irez pas plus outre*, pour marquer la retraite de Charles-*Quint* de devant Mets ; (car ce mot de *Metas* ſignifie *des bornes* & *la ville de Mets*.) La figure d'un homme, ni, même celle d'un Dieu de la fable ſous une figure humaine, ne peuvent faire le corps d'une deviſe ; parce qu'il n'y a point là de métaphore. Ainſi Jupiter avec ſon foudre, Hercule avec ſa maſſue & ſa peau de lion, l'Amour avec ſon flambeau à la main & ſon bandeau ſur les yeux, Mercure avec ſon caducée & avec ſes ailes, ne ſont bons que pour des emblêmes ; car l'emblême admet indifféremment toute ſorte de figures, & c'eſt ce qui le diſtingue le plus de la deviſe. A l'égard des ſtatues, elles peuvent entrer dans la compoſition de la deviſe, comme des ouvrages de l'art, & non pas, comme des figures humaines. Ainſi pour exprimer qu'une perſonne ſe ſanctifie par les afflictions & par les pertes, on peut ſe ſervir d'une ſtatue de Céſar, qu'une main taille avec le cizeau, en y ajoûtant ces paroles, *Perficitur dum cæditur*, c'eſt à dire, *en la frapant, on la rend plus parfaite*. Il eſt vrai que les membres du corps humain ne peuvent être des parties de la deviſe ; parce que les membres ſéparez du corps, ont quelque choſe de choquant, comme un œil au bout d'un ſceptre, un cœur au haut d'une pyramide, une oreille en l'air ; mais on y peut faire entrer une main ſortant d'un nuage, parce qu'on la regarde, comme attachée au reſte du corps qui ne paroît pas ; & qu'elle ſert ſeulement à rendre la figure complette, par l'action dont elle l'anime. On y répréſente auſſi des faces, avec des joues enflées, pour ſignifier les vents qui ſoufflent ; comme dans la deviſe qui a pour corps des vents, peints de la ſorte ſur une mer, & pour ame ce mot, *turbant ſed extollunt*, c'eſt à dire, *ils l'agitent, mais ils l'élevent*. Le mot doit être proportionné à la figure, de ſorte qu'il lui convienne, & qu'il ne puiſſe convenir à une autre figure. Ainſi ces paroles, *Ardo y adoro*, c'eſt à dire, *je brûle, & j'adore*, ſous l'encens allumé dans l'encenſoir, ne ſont pas propres ; car elles ne peuvent s'entendre de l'encens, qui n'adore pas. Ce mot, *naturâ dictante*, c'eſt à dire, *ſuivant l'inſtinct de la nature*, ſous un faucon prenant l'eſſor, n'eſt pas bon; car il convient auſſi aux autres animaux. Le mot eſt comme le lien de la figure & de la choſe figurée, c'eſt pourquoi il doit convenir à la figure dans un ſens propre, & à la perſonne dont il s'agit, dans un ſens métaphorique ; ainſi qu'il ſe voit dans la deviſe du Roi, au commencement de cet article, & dans les exemples des deviſes héroïques, &c. Il ne faut pas, que le mot ait un ſens achevé, & qu'il puiſſe s'entendre ſans la figure. Cette condition diſtingue encore la deviſe de l'emblême, dont les paroles ſeules ont toute la ſignification, qu'elles ont avec la figure, comme *virtutem fortuna premit*, c'eſt à dire, *la fortune accable la vertu*, ſous la fortune qui enchaîne un lion.

On fait pluſieurs eſpéces de deviſes : il y en a d'héroïques, de morales, de politiques, de Chrétiennes, de ſatyriques, de burleſques. Les *héroïques* comprennent les deſſeins militaires, les actions glorieuſes, les belles qualitez, non ſeulement des Princes & des Grands, mais de toutes les perſonnes de mérite. Les deviſes *morales* contiennent les régles des mœurs. Les *politiques* renferment les maximes d'Etat, & ce qui ſert à l'éducation des Princes, & au bon Gouvernement des Empires. Les *Chrétiennes* nous répréſentent les myſtéres de la foi, & les véritez de l'Evangile. Les *ſatyriques* & les *burleſques* ſont celles qui marquent les vices, & qui ſervent pour la raillerie, & pour la cenſure. Voici quelques exemples de ces différentes eſpéces. 1. Entre les deviſes héroïques, une bombe qui créve en l'air, avec ce mot, *Alter poſt fulmina terror*, c'eſt à dire, *après la foudre, il n'eſt rien tant à craindre* ; pour faire entendre qu'après le Roi Louïs XIV. ſes ennemis devoient ſur tout redouter feu M. le Duc d'Orléans, frére unique de ſa Majeſté. 2. Entre les morales, le feu élementaire, avec cette ame, *Eterno perche puro* ; c'eſt à dire, *je ſuis éternel, parce que je ſuis pur*, fait voir, qu'il n'y a que les amitiez pures & déſintéreſſées, qui ſoient éternelles. 3. Entre les deviſes politiques, une montre d'horloge, avec ces paroles, *Motibus arcanis*, c'eſt à dire, *par des reſſorts ſecrets*, donne une idée de la conduite d'un Prince, qui doit agir par des principes cachez, quoique ſes actions ſoient publiques. 4. Entre les Chrétiennes, une enſeigne de guerre toute déchirée, avec ce mot, *Quanto lacera più, tanto più bella*, c'eſt à dire, *plus elle eſt déchirée, & plus elle a de grace*, répréſente les beautez de la pauvreté Evangélique. 5. Entre les ſatyriques, un cancre marin, qui recule en marchant, avec ce mot, *Plus citra*, c'eſt à dire, *Plus en arriére*, pour railler la retraite de Charles-*Quint*, lorſqu'il fut obligé de lever le ſiége de devant la ville de Mets, & faire une oppoſition aux colomnes accompagnées de ces mots, *Plus ultra*, que cet Empereur avoit priſes pour deviſe. 6. Entre les deviſes burleſques, un âne parmi des chardons, avec ces paroles, *Pungant, dum ſaturent*, c'eſt à dire, *qu'ils me piquent, pourvû qu'ils me ſoulent*, pour marquer un paraſite, qui ne ſe ſoucie pas d'être ſifflé à la table des Grands, pourvû qu'il s'y puiſſe raſſaſier. En voilà aſſez pour donner une idée ſuffiſante de la deviſe. Il faut remarquer que ni les Grecs, ni les Romains, n'ont eu connoiſſance de l'Art des deviſes ; car l'hiſtoire ne fait point mention de celles d'Alexandre. Les Romains ne portoient que des aigles peintes ſur leurs boucliers. Les figures hiéroglyphiques, les énigmes, & les emblêmes, ſont preſque auſſi anciennes que le monde. La deviſe conſidérée dans ſa nature qui eſt la métaphore a été de tout temps en uſage ; & lorſqu'Ariſthéne dit que Céphiſodore étoit ſemblable à l'encens, qui donne du plaiſir en ſe conſumant, il fit ſans y penſer une deviſe, dont l'encens étoit le corps ; & les paroles, *il donne du plaiſir en ſe conſumant*, étoient l'ame. Mais à prendre la deviſe dans ſon véritable uſage, tel que nous l'avons préſentement, c'eſt une invention qui ne précéde guéres le temps de Paul Jove, qui en a donné les premiéres régles, dans le XVI ſiécle, quelque temps après l'expédition que les François firent en Italie, ſous le Roi Charles VIII, où l'on commença à ſe ſervir de deviſes dans les tournois & dans les carrouzels; non ſeulement pour rendre ces fêtes plus ingénieuſes, mais encore pour marquer le caractére des Chevaliers, & les diſtinguer les uns des autres. On en fait auſſi dans les balets & dans les autres divertiſſemens des Princes, aux entrées des Rois, à la naiſſance, au mariage, & à la mort des Grands; pour célébrer les victoires des Conquérans, & les ſuccès heureux des grandes affaires. L'uſage des deviſes s'étend encore à des cérémonies Chrétiennes, comme au ſacre des Rois, & à la canoniſation des Saints.

Au reſte, le mot de *deviſe* eſt fort ancien dans la langue Françoiſe ; il y a peu d'Auteurs, qui ayent écrit depuis ſix cens ans, où on ne le trouve, pris en divers ſens. Géofroi de Ville-Hardouin, qui écrivit ſous le régne de Philippe *Auguſte* dans le XII ſiécle, donne le nom de *Deviſe* au teſtament, ou derniére diſpoſition que font les perſonnes, pour être exécuté après leur mort. Dans un vieux Ovide de manuſcrit, traduit ſous le régne du Roi Jean, deviſe ſe prend pour volonté,

Lors fera Diex à ſa Deviſe.

Les bornes & les limites des champs ſe nommoient auſſi *deviſes*. Ce mot aparemment vient du Latin *dividere*, qui ſignifie diviſer, diſtinguer, & ſemble exprimer aſſez bien les deux uſages des ſignes, dont le propre eſt de répréſenter, & en même temps de diſtinguer. On appelle *devis*, le projet d'une entrepriſe, le plan d'un bâtiment, & l'ordonnance d'une affaire. Le nom de *deviſe* a encore été donné aux habits mi-partis de deux couleurs, comme ceux des Echevins de quelques villes, aux livrées, aux armoiries, & à pluſieurs autres choſes qui diſtinguoient les perſonnes, & marquoient leur dignité. C'eſt pourquoi, ſelon le ſentiment du Pére Ménétrier, il y a eu autant d'eſpéces de deviſes, qu'il y a de figures ſenſibles, & de paroles capables de diſtinguer les perſonnes, & d'exprimer leurs penſées ou leurs deſſeins. Ainſi en deux carrouſels qui ſe firent ſous le régne de Henri IV, on voit pluſieurs deviſes de ſimples paroles, & des deviſes de ſimples figures. Les deviſes de ſimples mots furent tellement en uſage dans le XVI ſiécle pour tous les Savans, qu'il n'y en avoit pas un, qui n'eût une deviſe de cette ſorte. Tous les Abbez & tous les Evêques des Païs-Bas en ont de cette eſpéce, depuis plus de trois cens ans. Les Papes s'en font auſſi une ſemblable de quelque paſſage de l'Ecriture. Les Califes d'Egypte & les Turcs, n'ont point d'autres deviſes dans les Hiſtoriens. Ils n'ont jamais mis dans leurs étendarts, que le croiſſant, quelques étoiles, un épée fendue en deux, & des ſentences Arabes. Il faut avouer néanmoins, que les plus belles deviſes ſont celles, qui ſont com-

compoſées d'une figure & d'un mot. A l'égard des régles, l'Auteur que nous venons de citer, n'approuve pas les ſentimens de ceux, qui en ont établi à leur maniére, & ſans examiner les deviſes dans leurs principes, & dans leurs divers uſages. Il dit que le bon ſens & les lumiéres naturelles, nous ſervent de guides en toutes ſortes d'ouvrages; & que l'uſage nous donne enfin une juſteſſe d'eſprit, qui ne ſe trouve pas dans tous les hommes; parce que la plupart ne s'appliquent preſque jamais à former leurs jugemens; mais ſeulement à remplir leur mémoire & leur imagination, d'une infinité de choſes mal conçues & mal digérées. Il ajoûte, qu'il n'eſt pas permis à des particuliers de dégrader, de leur autorité privée, un grand nombre de ces belles inventions, qui ſont en poſſeſſion d'avoir le nom de deviſes, depuis trois ou quatre cens ans. * Le Pére Bouhours, *Entretiens d'Ariſte & d'Eugene.* Emanuel Teſoro. Le Pére Ménétrier, *la Science & l'Art des deviſes.*

DEVISES, ville ou bourg d'Angleterre avec marché au milieu du Comté de Wilt, dans la contrée nommée *Swanbourn.* Elle eſt ainſi nommée parce qu'autrefois elle étoit partagée entre le Roi & l'Evêque de Saliſbury. C'eſt la plus grande & la meilleure ville pour le négoce de tout le Comté de Wilt, après Saliſbury, qui en eſt la capitale. Elle eſt à 89 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

*DEULE, ou DEULLE petite riviére de Flandre dans les Païs-Bas Eſpagnols ou Autrichiens. Depuis ſa ſource qui eſt ſur les confins de l'Artois, elle coule du ſud-oueſt au nord-eſt juſques à Lille, & delà, du ſud-eſt au nord-oueſt, juſques à ce qu'elle tombe dans la Lys au deſſous d'Armentiéres & au deſſus de Warneton.

*DEULEMOND, bourg de Flandre ſitué à l'endroit où la Deule ſe décharge dans la Lys.

DEVON, DEVONIE, ou DÉVONSHIRE, *Devonia*, Province d'Angleterre, avec titre de Comté, dans la partie méridionale de l'Iſle, ou le païs de Weſtſex. Elle eſt entre les Provinces de Dorſet & de Cornwal ou Cornouaille. *Exceſter eſt ſa ville capitale, les autres ſont,* Plimouth, Barnſtable, Dartmouth, Taveſtock, Totneſs, Hunyton, &c. Cette Province a 200. milles de tour. L'air y eſt fort bon, & le terroit preſque fertile par tout. Mais il y a des montagnes & pluſieurs bois. Ce païs abonde principalement en blé, pâturage, laine, volaille, gibier & poiſſon de mer. Il y a auſſi des mines d'étain & de plomb. Ses principales manufactures ſont les draps qu'on appelle *Kerſeys*, les ſerges & les dentelles. Ses Habitans & ceux de Cornouaille ſont regardez comme les plus forts & les plus robuſtes de toute l'Angleterre. *Baudouin* I. fut inſtitué Vicomte héréditaire de Dévon par Guillaume le Conquérant. Après la mort de Richard, fils de Baudouin, Henri I. créa *Richard* de Rivers Comte de Dévon. Sa poſtérité finit en la perſonne d'Iſabelle, femme de Guillaume des Forts, Comte d'Albermarle, ce qui fut cauſe qu'Edouard IV. donna ce Comté à *Hugues* de Courtenai. Il paſſa de ſes Deſcendans à *Humfroi* de Stafford par la libéralité d'Edouard IV, & revint à la même Maiſon de Courtenai, qui le poſſéda juſques à *Edouard* de Courtenai. Quarante ſix ans après ſa mort, le Roi Jacques I. le donna à *Charles Blunt*, Viceroi d'Irlande, & enſuite il a été occupé par *Guillaume Cavendiſh*, frére du Duc de Newcaſtle. * Audiffret, *Géogr. tom.* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Camden. Sanſon. *Etat de la Gr. Bret. ſous George II. tom.* 1. *p.* 55.

DEVONIUS. *Cherchez* BALDWIN, ſurnommé, DEVONIUS.

DEVREUX. *Cherchez* DEVEREUX.

*DEURHOFF (Guillaume) naquit à Amſterdam en 1650. C'étoit un homme d'une grande pénétration, & d'une forte application dans l'étude des ſciences & ſur tout de la Théologie & de la Philoſophie. Il eſtimoit beaucoup Deſcartes, & il s'eſt ſervi de ſes Réflexions quand il les a trouvé bien fondées. Il ne le ſuivoit pas en aveugle, mais il faiſoit voir aux autres les fautes qu'il découvroit dans les Ouvrages de ce grand homme, comme on peut s'en convaincre par la lecture des ſix Méditations de Deſcartes, qu'il a corrigées & réduites à ſix. Il a fait un Syſtéme de Théologie, pour démontrer les choſes qui peuvent ſe connoître ſans le ſecours de la révélation, & dont l'Ecriture Sainte ſuppoſe la connoiſſance. Lorſque cet Ouvrage étoit prêt de paroître, il diſtribua à ſes amis un Traitté manuſcrit qu'il avoit fait touchant *la rédemption de l'Homme.* La quantité de copies qu'on en avoit faites, l'ayant rendu fort défectueux, il le corrigea & le publia en 1694. Cet Ouvrage lui attira quelques affaires de la part du Conſiſtoire d'Amſterdam. Il eut encore ſur les bras un Propoſant nommé Jean Decker, le Docteur Buchius, le Profeſſeur van Thil, le Libraire Halma, Jaques Koelman, le Profeſſeur van den Honart, &c. & il leur tint tête à tous en répondant à ce qu'ils publioient contre lui. Il mourut en 1717, âgé d'environ 68 ans.* *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DEUS-DEDIT, Pape. *Cherchez* DIEU-DONNÉ.

DEUSEN, ville d'Afrique dans la Province de *Zeb*, au déſert de Numidie. Elle eſt d'une antiquité conſidérable, & a été bâtie par les Romains ſur les confins du Royaume de Bugie. Les Mahométans la ſaccagérent lorſqu'ils entrérent en Afrique, à cauſe que les Romains l'avoient défendue un an contre eux; après quoi l'ayant priſe de force, ils tuérent tous les hommes & firent les femmes & les enfans priſonniers. Ils en ruïnérent les maiſons, ſans abbattre les murailles qui étoient trop fortes. L'on trouve quelquefois par les champs des médailles d'or, d'argent, de cuivre, où eſt une tête avec des inſcriptions Latines & des trophées. Les Arabes de Muſlin qui ont leur principale demeure au déſert de Mazila, errent par celui-ci du côté de la ville de Deuſen. * Marmol, *Deſcr. de l'Afrique, tom.* 3. *ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* DEUSER ville d'Afrique dans le Royaume de Zeb qui fait partie du Biledulgerid au 30 degré dix minutes de latitude ſeptentrionale. Elle eſt à peu près à l'occident de la précédente.

DEUSINGIUS (Antoine) de Meurs, naquit en 1612. Il fut Profeſſeur en Médecine à Groningue. Il étoit très ſavant dans les langues Arabe, Perſienne & Turque, comme cela paroit par les Notes qu'il a faites ſur la Grammaire Arabe d'Erpenius. Il a auſſi traduit en Latin le Pentateuque. Il publia en 1653, *Geneſis Microcoſmi.* Il avoit donné en 1644, *Univerſale Naturæ Theatrum.* En 1655, on vit paroître de lui un Traité ſur le Mouvement du cœur & du ſang; & en 1659, une Idée de la Fabrique du corps de l'homme. En 1660, on vit de lui *Faſciculus* 14. *Selectarum Diſſertationum.* *Voyez* l'Auteur des Vies des Profeſſeurs de Groningue, qui rapporte un grand nombre d'autres Ouvrages de Deuſingius.

DEUTECHEM, DEUTICHEM ou DEUTECHOM. *Voyez* DOTEKOM.

DEUTEKOM. *Voyez* DOTEKOM.

DEUTERIE, fut Maîtreſſe & puis femme de *Théodébert* I. Roi de Mets, dans le VI. ſiécle. Ce Prince faiſant en 533 la guerre dans la Septimanie, qui eſt le Languedoc d'aujourd'hui, y trouva cette Dame dans le château de Cabriéres ou Chevriéres, près de Béziers, & en devint amoureux. Il l'emmena, & la laiſſa à Clermont en revenant vers ſon pére *Thierri*, qui l'avoit obligé d'épouſer *Wiſigarde*, fille de *Vachan*, Roi des Lombards. Théodébert après la mort de *Thierri* arrivée en 534, répudia *Wiſigarde*, & épouſa *Deutérie*, de laquelle il eut THIBAUD, qui lui ſuccéda; & *Bertoare*, qui fut recherchée par Totila. Quelques Auteurs ajoûtent *Ragintrude*, femme de *Theudon* Prince de Baviére, qu'elle convertit à la foi. *Deutérie* étoit mariée lorſqu'elle vit *Théodébert*, & elle abandonna ſon mari pour ſuivre ce Prince. D'autres diſent qu'elle étoit veuve, & que de ſon prémier mariage, elle avoit une fille qui étoit extrêmement belle, & dont la beauté la rendit ſi jalouſe, que craignant que *Théodébert* ne la quittât pour cette fille, elle la fit mettre dans un chariot attelé de bœufs indomptez qui la traînérent dans la Meuſe, où elle ſe noya. Les François qui eurent horreur de cette action, en témoignérent tant de reſſentiment au Roi, qu'il répudia *Deutérie*, & reprit *Wiſigarde.* * Grégoire de Tours, *l.* 3. *c.* 23. & 26. Aimoin, *l.* 2. Valois, *T. I. de Geſtis Franc. &c.*

DEUTÉRIUS, Evêque Arien, qui vivoit au commencement du VI. ſiécle, vers l'an 506, oſa changer la forme du batême. Nicéphore rapporte que batiſant un certain homme nommé *Barbas*, il eut la hardieſſe de dire, *Barbas eſt batiſé au nom du Pére, par le Fils, au ſaint Eſprit*, & que dans le même moment l'eau des fonts baptiſmaux diſparut.* Nicéphore, *l.* 16. *c.* 35.

DEUTERONOME, eſt le cinquiéme des livres de Moïſe appellé en Hébreu *Elle Habdebarim*; parce qu'il commence par ces mots dans l'Hébreu. Les Rabbins le nomment quelquefois *Miſna*, c'eſt à dire, répétition de la Loi; les Grecs & les Latins, *Deuteronome*, c'eſt-à-dire, *ſeconde loi*, parce qu'il contient une répétition abregée des loix contenues dans les livres précédens. Il contient outre cela les principales circonſtances de ce qui étoit arrivé au peuple d'Iſraël, dans le Déſert, repriſes par Moïſe dans les premiers chapitres, & l'hiſtoire de ce qui ſe paſſa, depuis le commencement de l'onziéme mois de la quarantiéme année de la ſortie d'Egypte, juſqu'au ſeptiéme jour du douziéme mois. Quelques uns ont douté que ce livre fût de Moïſe, parce qu'au commencement il eſt dit, *Voici ce que dit Moïſe aux Enfans d'Iſraël, au delà du Jourdain*, que Moïſe n'a certainement point paſſé, & qu'à la fin, la mort de Moïſe y eſt décrite; deſcription dont il ne peut point être auteur, puiſqu'elle ne peut avoir été faite qu'après ſa mort. Cependant il eſt clair par le livre même, que Moïſe en eſt l'auteur. Il eſt dit dans le *ch.* 31. *v.* 9. que *Moïſe écrivit cette loi, qu'il la donna aux Enfans de Lévi, qui portoient l'Arche d'alliance du Seigneur*, & au *v.* 24. que, *quand il eut achevé d'écrire entiérement les paroles de cette Loi, dans un livre, il donna ordre aux Lévites de prendre cette Loi & de la mettre à côté de l'Arche d'alliance du Seigneur.* Il eſt enjoint dans le *ch.* 17. du même livre, aux Rois, qui devoient regner un jour ſur les Iſraëlites, *de faire décrire, auſſi-tôt après qu'ils auront été élevez ſur le thrône, un exemplaire de cette Loi, ſur celui qui étoit entre les mains des Prêtres.* Ces paſſages font voir clairement, que Moïſe avoit écrit lui-même un exemplaire de la loi, qu'il l'avoit donné à garder aux Prêtres & aux Lévites, pour le mettre à coté de l'Arche; afin qu'il ſervît de monument original & autentique, ſur lequel les Rois en feroient tirer des copies, pour leur ſervir de régle. Le Deuteronome y eſt marqué viſiblement par ces termes, *Deuteronome, ou le double de la Loi, cette Loi, les parole de cette Loi.* Le Deuteronome eſt auſſi appellé la loi de Moïſe, dans le livre de Joſué, *ch.* 5. *v.* 31; dans les livres des Rois & des Paralipoménes; dans le livre de Néhémie, *c.* 13; & dans les Prophéties de Daniel & de Baruch. Quant aux objections que l'on fait, on répond à la première, que les paroles du texte Hébreu, peuvent auſſi bien ſignifier *en deça du Jourdain* qu'*au delà*; & à la ſeconde, que la narration de la mort de Moïſe a été ajoûtée, ou par Joſué, ou par Eſdras, ou par la Synagogue des Juifs, pour rendre l'Hiſtoire du Pentateuque complette. On ne diſconviendra pas non plus qu'il n'y ait eu quelques autres endroits ajoûtez depuis Moïſe: la ſuite des Rois des Iduméens jusqu'au temps où les Iſraëlites commencérent à être gouvernez par des Rois, n'eſt certainement pas de lui; & on peut obſerver d'autres choſes qui lui ſont poſtérieures, * S. Jérôme, *Prolog. Galeatus.* Saint Auguſtin, *l.* 1. *de Mir. Scrip. c.* 35, Torniel, *A. M.* 2583. *n.* 32. 2584. *n.* 18. Salien, *en ſes Ann.* Sixte de Sienne, *l.* 2. *Biblioth.* Bellarmin, *des Ecriv. Eccl. en Moïſe.* Simon, *Hiſt. Crit. de l'Ancien Teſt.* Du Pin, *Diſſert. Prélim. ſur la Bible.* D. Auguſtin Calmet, *Comment. ſur le Deuteron.*

DEUTEROSE. C'eſt ainſi que les Juifs appellent leurs *Miſnes*, ou ſeconde Loi. *Deuteroſis* en Grec a la même ſignification

tion à peu près que *Miſna* en Hébreu: l'une & l'autre ſignifie *ſeconde* ou plutôt *itération*. Euſébe accuſe les Juifs de corrompre le vrai ſens des Ecritures par les vaines explications de leurs Deutéroſes. Saint Epiphane, dit qu'on en citoit dè quatre ſortes: les unes ſous le nom de Moïſe, les autres ſous le nom d'Akiba, les troiſiémes ſous celui d'Addad ou de Juda, & les quatriémes ſous le nom des enfans des Aſſamonéens, ou des Machabées. Il n'eſt pas aiſé de dire ſi la Miſne d'aujourd'hui eſt la même que celles-là, ſi elle les contient toutes, ou ſeulement une partie, ou ſi elle en eſt différente. Saint Jérôme dit que les Hébreux rapportoient leurs Deutéroſes à *Sammaï* & à *Hillel*. Si elles avoient cette antiquité bien prouvée, cela ſeroit conſidérable, puiſque Joſeph au commencement du régne d'Hérode parle de *Sammeas* qui eſt le même que Sammaï. Saint Jérôme parle toûjours des Deutéroſes avec un ſouverain mépris; il les regardoit comme un recueil de fables, de puérilités, d'obſcénités: il dit que les principaux Auteurs de ces belles déciſions ſont, ſuivant les Juifs, Bar-Akiba, Siméon, & Helles; *Bar-Akiba* eſt apparemment l'ayeul ou le pére du fameux *Akiba*: Siméon eſt le même que Sammaï, & Helles le même que Hillel. *Voyez* l'article MISNA. * D. Calmet, *Diction. de la Bible*.

*DEUTSCHEBROD ou DEUTSCHENBROD, petite ville de Bohéme dans la Prefecture ou dans le Cercle de Czaſlaw ſur la rive gauche de la Sazawa, au ſud-ſud-eſt de Czaſlaw dont elle eſt éloignée d'environ neuf lieues.

DEUX (Bertrand de) nommé dans les anciens titres, *de Deucio*, Cardinal du titre de ſaint Marc, & Archevêque d'Embrun, étoit né à Blandiac, dans le dioceſe d'Uſez. Il s'attacha à l'étude de la Juriſprudence Civile & Canonique, fut pourvu de la Prevôté d'Embrun, & enſuite fut élu Archevêque de cette Egliſe, le 5. de ſeptembre de l'an 1323. Le Pape Benoît XII. l'envoya en Italie l'an 1335, & trois ans après le créa Cardinal, & Vice-chancelier de l'Egliſe. Deux fut depuis Evêque de Sabine, fut renvoyé par Clément VI. en Italie, & ſe trouva à l'élection d'Innocent VI. Ce Prélat avoit écrit l'hiſtoire de la Paſſion de Nôtre-Seigneur en vers Sapphiques. Il mourut à Avignon le 21 octobre de l'an 1355, & fut enterré dans l'Egliſe collégiale de ſaint Didier, qu'il avoit fondée, & où l'on voit encore ſon épitaphe. * Boſquet, *in Ben. XII.* Sponde, *in Annal.* Frizon, *Gall. Purpur.* Sainte-Marrhe, *Gall. Chriſt.* Ciaconius, *in Vit. Card.* Ughel, *T. I. Ital. ſacra.* Nouguier, *Hiſt. de l'Egliſe d'Avign.* Chorier, *Hiſt. de Dauph. & des Arch. d'Emb.* Bernard Guidonis. Aubery, &c.

DEUX-PONTS, ville d'Allemagne, Capitale du Duché qui porte ce nom, en Latin *Bipontium*. Elle eſt ſituée ſur la petite riviére d'Erbach, entre la ville de *Sarbruck* & celle de *Keyſers-lautern*, ou *Caſeloutre*. Cette ville n'eſt pas grande, mais elle eſt bien bâtie. Les François la prirent en faveur du Roi de Suéde le 12 Janvier 1676, & on l'a ruïnée depuis en partie. Le Duché de Deux-Ponts appellé *Zweybruck* par les Allemans, & *Bipontinus Ducatus* par les Latins, eſt un petit Etat du Cercle du Bas-Rhin, dans les montagnes de Voſge, & a pour bornes la Lorraine & le Comté de Sarbruck à l'Occident, l'Alſace au Midi, & ailleurs le Palatinat du Rhin. Sa longueur eſt environ de vingt lieues, & ſa moyenne largeur de ſept ou huit. Pluſieurs jugemens rendus aux journées feudales, tenues en la Cour de l'Egliſe de Mets, par les Pairs & Vaſſaux de cette Egliſe, parmi leſquels il eſt toûjours fait mention du Comté de Deux-Ponts, font connoître que c'eſt un ancien fief de cet Evêché. *Etienne*, Comte Palatin du Rhin, troiſiéme fils de l'Empereur Robert, acheta la moitié de ce Comté pour le prix de deux mille quatre cens florins, & l'autre moitié paſſa à *Philippe* V. Comte de Hanau, par ſon mariage avec *Marguerite-Louiſe*, fille de Jaques, dernier Comte de Deux-Ponts. Louïs *le Noir* eut en partage le Duché de Deux-Ponts, & il eſt le Chef de la branche de ce nom, qui a produit celles de *Neubourg*, de *Deux-Ponts* & de *Birkenfeld*. *Woglfang*, Duc de Deux-Ponts introduiſit le droit de primogéniture dans ſa branche, & ordonna que celles de Neubourg & de Deux-Ponts ſeroient Régentes, avec voix & ſéance dans les Diétes, & que les autres n'auroient que des appanages; en ſorte que la branche de *Sultzbach* reconnoîtroit la ſupériorité de celle de Neubourg, & que la branche de Birkenfeld ſeroit ſoumiſe à celle de Deux-Ponts. *Jean* ſon fils puiné eut le Duché de Deux-Ponts, & laiſſa de Magdelaine, troiſiéme fille de Guillaume, Duc de Juliers, *Jean* II qui ſuccéda à la Régence de Deux-Ponts; *Frédéric Caſimir*, qui eut le Bailliage de Landsberg en appanage, & *Jean Caſimir*, qui s'étant établi en Suéde, épouſa Catherine, fille de Charles IX. Roi de Suéde dont il eut *Charles Guſtave*, qui ſuccéda à cette couronne par l'abdication qu'en fit la Reine Chriſtine. *Frédéric*, dernier Duc de Deux-Ponts, n'ayant laiſſé que des filles de ſon mariage avec *Anne Julienne*, Comteſſe de Naſſau, le Prince *Adolphe Jean* ſon neveu devoit être ſon ſucceſſeur au Duché de Deux-Ponts, comme ſon parent le plus proche. Cependant l'adminiſtration en fut donnée à *Chriſtian* II. Prince Palatin de Birkenfeld. Le Duché de Deux-Ponts qui faiſoit anciennement partie du Comté de *Bitch*, renferme les Baillages de Deux-Ponts, de Meiſenheim, de Liechtenberg, de Newcaſtel, de Landsberg, de Kleebourg, & une partie de ceux de Guttemberg & de Biſchweiler. Outre la petite ville de Deux-Ponts, il a pour autres lieux remarquables Meiſenheim, Liechtenberg, & le Château de Landsberg, qui commande la petite ville d'Ober-Muſchel. * Audiffret, *Géogr. tom.* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

DEUX-PONTS, maiſon, à qui la ville de ce nom a donné ſon nom, eſt une branche de celle de Baviére. *Voyez* BAVIE'RE.

DEWITZ, famille noble de Poméranie, n'a pas été ſeule ment en eſtime dans le XIII ſiécle, mais auſſi a porté dans le ſiécle ſuivant le titre honorable de Comtes de Furſtemberg. Car les deux Ducs de Mekelbourg Jean & Albrecht firent préſent à leurs Conſeillers *Othon* & *Ulrich de Dewitz* des Seigneuries de Furſtemberg & de Strelitz, & firent ſi bien auprès de l'Empereur Charles IV. qu'il les honora de la dignité de Comtes. Mais dans la ſuite, un de cette famille ayant aidé le Duc de Poméranie dans la guerre contre Mekelbourg, on reprit ces deux terres & on abolit le titre de Comte. Eggard étoit en 1320 Conſeiller de Wratiſlas IV. Duc de Poméranie. Ses fils *Ulrich* & *Bernard* ſe ſont donné les titres de Comtes de Furſtemberg, de Seigneurs de Weſenberg, de Strelitz & de Daber, de Chevaliers de la Toiſon d'Or, &c. Juſte, Syndic de Wolgaſt & Conſeiller affidé de Philippe Duc de Poméranie pouſſa ſon maître à embraſſer la Confeſſion d'Ausbourg. Dans la guerre de trente années Joachim ſervit la Couronne de Suéde en qualité de Colonel, & fut en 1640 fait priſonnier dans un certain château avec toute ſa famille par un Colonel Brandebourgeois nommé Goldakker. Joachim Balthazar Lieutenant Général au ſervice de Brandebourg ſe comporta fort bien en 1678 contre les Suédois, & épouſa en 1690 Louïſe fille du Veld-Marechal Derfling.

DEXICRATES, d'Athénes, Poëte Comique Grec. On ignore en quel temps il a vécu; on ſait ſeulement, qu'il compoſa quelques piéces de théatre. Nous avons encore dans Athénée & dans Suidas, quelque choſe de celle qu'il nomma *les Extravagans*.

DEXICRÉONTE, un des ſurnoms qui fut donné à Vénus, à cauſe d'un certain Dexicréon Bâteleur, qui expia par des ſacrifices les crimes des femmes de Samos, qui s'étoient abandonnées au luxe & à la débauche; ou plutôt à cauſe d'un autre Dexicréon Capitaine de navire, qui s'étant rendu riche à vendre aux matelots & aux paſſagers une grande quantité d'eau douce, que Vénus lui avoit donné ordre de charger, fit dreſſer une ſtatue à cette Déeſſe, qu'il appella de ſon nom Dexicréonte. * Cœlius Rhod. *l.* 29. *c.* 15.

DEXIPHANES, fameux Architecte, natif de l'Iſle de Chypre, travailla en Egypte pour la Reine Cléopatre, environ 25 ans avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Il rétablit le Phare d'Alexandrie, & le joignit au continent, qui auparavant en étoit éloigné de quatre ſtades, c'eſt à dire, d'un quart de lieue. * Tzetzès, *Chil.* 2. Pharos étoit au commencement une véritable Iſle, à ſept ſtades de la terre-ferme, & on n'y pouvoit aller que par eau. Mais enſuite on la joignit au continent par une chauſſée, comme cela s'étoit auſſi fait à Tyr, & cette chauſſée fut appellée l'*Heptaſtade*, à cauſe des ſept ſtades qu'elle avoit de long. Cet Ouvrage fut achevé en même tems à peu près que la Tour, par *Dexiphanes* pére de *Soſtrate*; & ſans doute que ce ne fut pas le plus facile des deux. Ces deux fameux Architectes furent auſſi employés par Ptolomée aux autres Ouvrages qu'il entreprit, pour embellir & pour fortifier la ville d'Alexandrie. Le Pére s'étant chargé de la conduite de la digue, pendant que le fils travailloit à la Tour, ils achevérent ces deux grands Ouvrages à peu près en même tems, au commencement du régne de Ptolomée Philadelphe. Ceux qui veulent que ce ſoit Cléopatre qui ait fait faire l'*Heptaſtade*, ſuivent *Ammien Marcellin*, mais ce qu'en dit cet Auteur, contredit les Commentaires de Céſar, & pluſieurs autres Auteurs plus croyables que lui ſur cet article. * Prideaux, *Hiſt. des Juifs, &c. tom.* 3. *p.* 16. *Voyez* PHARE.

DEXIPPE, de Cos, Médecin, diſciple d'Hippocrate, vivoit vers la XCI Olympiade, 416 ans avant J. C. & écrivit un livre ſur la Médecine, & deux autres, des préſages des maladies. Il ſe rendit recommandable par le déſintéreſſement perſonel avec lequel il en uſa avec Hécatomne Roi de Carie. Ce Prince l'ayant envoyé chercher pour traiter deux de ſes fils malades à l'extrémité & abandonnez des Médecins, il les guérit; mais ce fut à condition que le Roi leur pére ceſſeroit de faire la guerre à l'iſle de Cos, & ne demanda point d'autre recompenſe pour lui. * Suidas en fait mention.

DEXIPPUS, Herennius. *Cherchez* HERENNIUS Dexippus.

DEXTER, (Domitius) fut Conſul avec Meſſala Priſcus, l'an 196 de l'Ere Chrétienne. L'Empereur Sévére le laiſſa Préfet de Rome, pendant un voyage qu'il fit, comme nous l'apprenons de Spartien. * *Vie de Sévére, c.* 8.

DEXTER, (Julius Flavius) Préfet du Prétoire, & fils de Pacien, Evêque de Barcelone, vivoit ſur la fin du IV ſiécle, du tems de Théodoſe *le Grand*, & fut contemporain du Poëte Prudence. S. Jérôme lui dédia ſon Ouvrage des Ecrivains Eccléſiaſtiques. On ne doute point auſſi, qu'il ne ſoit le même qui eſt cité par ce Saint, dans le même livre, & qui avoit compoſé une Hiſtoire qu'il vouloit donner au public, ſous ſon nom. *Dexter, Paciani, de quo ſupra dixi, filius, clarus apud ſaculum, & fidei deditus, fertur ad me omnimodam Hiſtoriam texuiſſe, quam necdum legi, &c.* Sophronius, qui a traduit, comme quelques-uns croyent, de Latin en Grec, ce livre des Ecrivains de S. Jérôme, nous apprend que Dexter étoit Préfet du Prétoire. Les Chroniques, qui portent le nom de Flavius Dexter ont été fabriquées par Jérôme Roman de la Higuera Jeſuite Eſpagnol, mort en 1611. Elles furent publiées en 1620 par François Bivarius Eſpagnol, de l'Ordre de Cîteaux. Il y joignit des Commentaires trois ans après. * Baronius, *A. C.* 388. Voſſius, *des Hiſt. Lat. l.* 2 *cap.* 10. *&c.*

DEY. *Voyez* DAY.

DEYNSE ou DEINZE, *Voyez* DEINSE.

*DEYNUM (Jean Batiſte) naquit à Anvers en 1620, de parens riches & de bonne famille. Il excelloit à peindre de petits portraits en détrempe, & d'autres ouvrages en petit, qui étoient fort recherchez dans les Cours de France & d'Eſpagne. Il acheta à Anvers une place de Capitaine de la Bourgeoiſie, mais comme il étoit d'une humeur douce, il ne put s'accommoder de la vie tumultueuſe que cette charge entraîne après ſoi, & il s'en défit pour paſſer le reſte de ſes jours dans l'exercice de la Peinture.

ture. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas, tome* 2. *p.* 156.

DEZ, (Jean) naquit en Champagne près de ſainte Ménehoult, le 3 Avril 1643, & entra chez les Jéſuites dès l'âge de dix-ſept ans. Dès qu'il eut paſſé un certain nombre d'années dans les exercices, ſoit de ſes propres études, ſoit de la Régence en qualité de Profeſſeur des Humanitez, de la Rhétorique, des Mathématiques, de la Philoſophie & de l'Ecriture-ſainte, il fut appliqué au Miniſtére de la Prédication, qu'il remplit avec beaucoup de force & de fruit. Les circonſtances des tems l'engagérent à s'abandonner au goût & aux diſpoſitions qu'il ſe trouvoit pour la controverſe, & il y réüſſit. Ayant été fait Recteur du Collége de Sedan, il travailla efficacément à la converſion d'un grand nombre de Calviniſtes. Il paſſa de là à Strasbourg, où le Roi & le Cardinal de Furſtemberg l'employérent à l'établiſſement d'un Collége royal, d'un Séminaire épiſcopal, & d'une Univerſité Catholique, qu'ils confiérent à la direction des Jéſuites François. Premier Supérieur du Séminaire, il ſignala en une infinité d'occaſions ſon zéle, ſa prudence & ſa capacité. Ayant ſuivi par ordre du Roi Monſeigneur le Dauphin dans ſes campagnes d'Allemagne & de Flandres, en qualité de ſon Confeſſeur, il gagna la confiance de ce Prince, qui depuis ne ceſſa jamais de lui donner des marques particuliéres de ſon eſtime. Il a paſſé par les premiéres charges de ſa Compagnie, ayant été cinq fois Provincial, trois fois en Champagne, une en la Flandre-Walonne, & une en la Province de France. Il a été deux fois à Rome pour aſſiſter à des Congrégations générales, & en ces deux voyages, les Papes Innocent XII. & Clément XI. l'honorérent de quelques audiences particuliéres. La derniére action de ſa vie fut une Harangue qu'il prononça en qualité de Recteur de l'Univerſité de Strasbourg, devant M. le Cardinal de Rohan, qui y faiſoit ſa premiére entrée; le lendemain il fut attaqué d'une colique néphrétique, dont il mourut trois jours après, le 12. Septembre 1712, âgé de près de 70 ans. Les Ouvrages que l'on a de lui, ſont, 1. *La Réünion des Proteſtans de Strasbourg à l'Egliſe Romaine, également néceſſaire pour leur ſalut, & facile ſelon leurs principes.* 1687 & 1701. 2. *La foi des Chrétiens & des Catholiques juſtifiée contre les Déiſtes, les Juifs, les Mahométans, les Sociniens & les autres Hérétiques: Ouvrage où l'on réduit la foi à ſes véritables principes & où l'on montre qu'elle eſt toûjours conforme à la raiſon,* 1714. * Mémoires *pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, Tom.* 2. *p.* 333. *& ſuiv.*

DÉZA, (Diégo) Archevêque de Séville, étoit Eſpagnol, & natif de Toro, dans le Royaume de Léon. Il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de ſaint Dominique; & après avoir fait de grands progrès dans la vertu, & dans les ſciences, il fut nommé Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité de Salamanque. Depuis il fut Précepteur de l'infant Jean, fils du Roi Ferdinand & d'Iſabelle, qui choiſirent le Pére Déza, pour être leur Confeſſeur ſur la fin du XV. ſiécle. Au commencement du XVI, ce ſavant homme fut élevé à l'Evêché de Zamora, transféré à celui de Salamanque, puis à celui de Palencia, quelque tems après à celui de Jaën, enſuite à l'Archevêché de Séville, & enfin à celui de Toléde. Déza mourut en 1525, avant que d'avoir pris poſſeſſion de cette derniére dignité. Il avoit tenu l'an 1512, un Synode à Séville, dont il publia les Ordonnances. Nous avons de lui, *Novarum defenſionum doctoris Ang. D. Thomæ tom. IV. Defenſiones ab impugnationibus M. Nicol. de Lira, &c.* * Alphonſe Fernandès & Antoine de Sienne, *de Script. Dominic.* Andreas Schottus & Nicolas Antonio, *de Script. Hiſp. &c.*

DÉZA ou DÉÇA, (Pierre) Cardinal, naquit à Séville le 24 Février de l'an 1520, d'*Antoine* de Déça, & de *Béatrix* de Guſman, & étudia à Salamanque, où il eut une chaire de Profeſſeur en Droit. Depuis il fut Official de Compoſtelle, Auditeur de Valladolid, Archidiacre de Calatrava, Conſeiller de l'Inquiſition, & enfin Préſident de Grenade, où le Roi Philippe II. l'envoya vers l'an 1569, un an après que les Moriſques ſe furent revoltez dans ce Royaume. Le Marquis de Mondejar, de la maiſon de Mendoça en étoit Gouverneur. Le Préſident Déça y vécut en aſſez mauvaiſe intelligence avec lui, & ſervit cependant avec beaucoup d'intégrité & de zéle. Le Roi d'Eſpagne lui procura le chapeau de Cardinal, que Grégoire XIII. lui donna en 1578. Déza vint à Rome en 1580, & y perdit la réputation qu'il s'étoit acquiſe en Eſpagne. Il mourut à Rome le 27 Août de l'an 1600, âgé de 80 ans. * De Thou, *Hiſt. liv.* 48. Cabrera, *Hiſt. Philip. II. l.* 7. & 8. Aubery, *Hiſt. des Card.*

DÉZIZE. *Voyez* GIZE.

DEZNA, DESNA, & DISNA, riviére qui a ſa ſource dans la Moſcovie, où elle baigne Novogrod, Sawierski & Czernichow. Enſuite elle traverſe une partie du Palatinat de Kiovie en Pologne, & ſe joint au Nieper un peu au deſſus de la ville de Kiovie. * Maty, *Dict. Géogr.*

DHA.

DHAFAR, ou TACSEB, anciennement *Sabe*, Ville de l'Arabie heureuſe. Elle eſt ſituée ſur le Nangeran, environ à douze lieues de la côte, entre la ville de Zibit, & celle de Ziden ou Zidden, à 80 lieues de la premiére & 90 de la derniére. Quelques Géographes la font capitale du Royaume de Tehama, & d'autres de la Principauté de Dhafar, qui eſt entre celles de la Mecque au nord; de Tehama au levant; de Mocha au midi; & de la mer Rouge au couchant. Elle a environ deux cens lieues de côte, mais ſa moyenne largeur n'eſt que d'environ trente lieues. Outre la ville de Dhafar on y diſtingue encore celles de Zibit & de Zidden. * Maty, *Diction. Géogr.*

DHAFER, ou ZAFER, douziéme Califé de la race des Fathimites en Egypte, qui avant que de régner portoit le nom d'*Abou Manſor Iſmaël.* Il ſuccéda à ſon pére *Hafedh Ledinillah*, l'an 544 de l'hégire, & de Jeſus-Chriſt 1149. Son régne fut aſſez tranquille. Cependant les Francs, ou les Croiſez prirent de ſon tems la ville d'Aſcalon. Son Viſir le fit mourir, parce qu'il avoit un fils, à qui Dhafer faiſoit des careſſes un peu trop libres, qui donnoient une mauvaiſe réputation à ſon fils. Sa mort arriva l'an 549 de l'hégire, & de Jeſus-Chriſt 1154, après un régne d'environ cinq ans. Son fils lui ſuccéda. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

DHAHER LEEZAZ DINILLAH, ou ſelon Leb Tarikh, *Billah Aboul Haſſan Ali Ben Hakem* ſeptiéme Califé de la race des Fathimites, qui ont régné en Egypte. Il ſuccéda au Califé Hakem ſon pére l'an 411 de l'hégire, & de Jeſus-Chriſt 1020. Alors la Syrie étoit jointe à l'Egypte. Ce qu'il fit de plus conſidérable, fut de rechercher & de punir très ſévérement les meurtriers de ſon pére. Il régna environ ſeize ans & eut pour ſucceſſeur ſon fils.

DHAHER *Billah Abou Naſſer Mohammed*, fils de *Naſſer*, 35. Califé de la race des Abbaſſides, ſuccéda à ſon pére l'an 622 de de l'hégire, & de Jeſus-Chriſt 1225. Il fut tiré de la priſon, pour remonter ſur le thrône, & comme il étoit âgé de plus de 50 ans, il dit à ceux qui le mirent en liberté, quil n'étoit pas à propos d'ouvrir la boutique le ſoir. Il ſe rendit recommandable par ſa juſtice, & il avoit déja fait bâtir un pont ſur le Tigre à Bagdet, lorsqu'il mourut au bout de neuf mois & ſeize jours de régne. Son fils lui ſuccéda. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

DHAHI, ou GEZIRAT DHAHI, Iſle ſituée fort avant à l'Orient de la mer de la Chine, & qui a donné à cette mer le nom de *Bar Dhahi.* Elle eſt éloignée de l'Iſle de Maïd de trois journées de navigation tirant vers l'Orient. Selon la tradition fabuleuſe des Orientaux, il y a dans cette Iſle des ſtatues ſemblables à celles des Iſles fortunées, qui ont les mains élevées, comme pour faire entendre aux voyageurs qu'ils ne doivent pas aller plus avant, parce qu'ils ne trouveroient plus d'habitations. Les mêmes Orientaux ajoûtent qu'on peut naviger de cette iſle à celle que l'on nomme Seila. * D'Herbelot. *Biblioth. Orient.* Th. Corneille. *Dict. Géogr.*

DHAMAR. *Voyez* DAMAR.

DHAUN. *Voyez* DAUN.

DHONA. La famille de DHONA eſt fort ancienne en Allemagne: on en marqué le commencement ſous le régne de Charlemagne, qui en revenant de ſes conquêtes du Languedoc, emmena, dit-on, avec lui un homme de conſidération de ces païs-là nommé Aloyſius d'Urpach, auquel il donna un château fort, nommé *Dhona*, avec ſa ville & dépendances ſur l'Elbe, d'où eſt venu le nom de la famille. L'Empereur, en lui donnant cette place, lui recommanda de garder les frontiéres de l'Empire contre les incurſions des Vandales & des Bohémes; commiſſion dont il s'acquitta ſi bien, que Louïs *le Débonnaire*, fils & ſucceſſeur de Charlemagne, confirma non ſeulement la donation à ſon fils LOUIS-CONRAD, mais lui donna encore la qualité de Burggrave, que cette famille a toûjours plus affectée que celle de Comte; auſſi la Bulle d'or de Ferdinand III. donnée en faveur de cette maiſon en 1648, déclare que de la dignité de Comte elle a été élevée à celle de Burggrave. Le cas que quelques Electeurs de l'Empire font de cette dignité, qu'ils préférent dans leurs titres à celle de pluſieurs Duchez, montre clairement l'erreur des Auteurs, qui ſans fondement ont traduit le titre de Burggrave par celui de Vicomte. Le titre de Baron eſt ſouvent donné à cette famille par les Hiſtoriens qui en ont écrit, lorſque cette qualité étoit fort conſidérée en France, & affectée par les premiéres maiſons, comme Montmorenci & d'autres. Ce Conrad ſe comporta vaillamment contre les Vandales, prit la ville de Brandebourg, & rétablit la tranquillité en Allemagne. On dit qu'il a bâti le pont de Dreſde, & qu'il en a eu le péage, que l'Electeur Auguſte s'eſt approprié.

Dans la ſuite des tems, la famille de Dhona ſe multiplia tellement, que du premier lieu de ſon établiſſement elle ſe répandit dans les provinces voiſines. Ce qui y contribua encore beaucoup, fut que dans la guerre que Venceſlas Roi de Bohéme fit contre Guillaume ſurnommé *le Borgne*, Marquis de Miſnie, la ville de Dhona, qui s'étoit miſe ſous la protection de la Bohéme, fut aſſiégée par ce dernier, qui la ruïna entiérement; car ce malheur obligea depuis cette famille à chercher un aſyle dans les païs circonvoiſins. Il y en a eu en Pruſſe, en Bohéme, & en Siléſie, où depuis plus de trois cens ans ceux qui y ſont établis ont droit de patronage dans la principale égliſe de la ville de Ghury, & le dernier de cette branche CHARLES-ANNIBAL DHONA a poſſedé pendant ſa vie la Baronie de Wartemberg, remplie d'une nombreuſe nobleſſe, qui relevoit de ce Burggrave. On trouve dans l'Hiſtoire qu'en 1301, un Burgrave de Dhona reçut en préſent du Duc de Steinaw & de Rauben la petite ville de Koben en Siléſie. En 1484, vivoit HENRI Burggrave de Dhona, Seigneur de Kraſchen, Humern, Heminſdorf & Petrowitz. Il laiſſa deux fils, CHRISTOPHLE & STANISLAS. Le premier a commencé la branche de Siléſie, & le ſecond, celle de Pruſſe.

CHRISTOPHLE, Burggrave de Dhona, Seigneur de Kraſchen eut un fils appellé GASPARD, qui eut auſſi pluſieurs fils, entr'autres ABRAHAM, *Valentin*, *Henri* & *Jean*, qui ont tous continué la poſtérité, mais dont, à l'exception d'Abraham la ligne s'eſt éteinte dans leurs Deſcendans.

ABRAHAM épouſa Mariane de Borſchwitz, de laquelle il eut un fils nommé ABRAHAM comme lui.

ABRAHAM II. fils d'*Abraham I.* Burggrave de Dhona, fut Conſeiller de l'Empereur Rodolphe II, & Gouverneur de la Haute Luſace. En 1600, il alla de la part de l'Empereur en ambaſſade à la Cour de Moſcovie, & aſſiſta en 1611 à l'entrée de l'Empereur Matthias à Breſlaw. Il mit ſa famille dans un grand luſtre, & lui aquit beaucoup de crédit, en achetant des Barons de Malzan la Seigneurie de Wurtemberg.

CHARLES ANNIBAL fils d'Abraham Préſident dans la Chambre de Siléſie, commanda la cavalerie dans cette entrée. Il fut employé en pluſieurs négociations de paix & de guerre par l'Empereur Ferdinand II, qui non ſeulement lui permit de porter le ti-

tre de Duc, mais qui, à ce qu'on dit, lui conféra les Duchez d'Oppelen & de Ratibor, dont le dernier lui a été repris en lui donnant une ſomme d'argent à la place. En 1633, il alla en Pologne pour y faire de nouvelles levées, mais il mourut en les amenant, laiſſant un fils nommé OTHON ABRAHAM.

OTHON ABRAHAM, fils de *Charles Annibal*, ſe fit fort aimer à la Cour de l'Empereur par ſes bonnes qualitez. L'Empereur lui donna de grands emplois en Siléſie, & l'employa avec ſuccès à la guerre. En 1646, il ſe trouva à Prague au couronnement de Ferdinand IV, mais étant de retour à Breſlaw, il y mourut peu de jours après. Il avoit épouſé *Renée Elizabeth* Baronne de Breuner qui épouſa en ſecondes noces Jean Wolfgang Baron de Frankenberg. Il en eut une fille nommée *Anne Thérèſe* qui fut mariée au Comte Jarotſchin, & un fils appellé *Charles Annibal* comme ſon grand pére, Burggrave & Comte de Dhona, Baron de Wartemberg, Seigneur de Pralin & Seinitz. Il fut Chambellan de l'Empereur, & épouſa *Anne Elizabeth* Baronne de Schrotenbach qui mourut en 1684, ſans lui laiſſer d'enfans. Par ſa mort la ligne de Siléſie prit fin, lors qu'en 1711 il mourut à Breſlaw.

Le premier qui s'établit en Pruſſe, il y a plus de 200 ans, fut STANISLAS fils de HENRI Burggrave de Dhona, dont il a été parlé plus haut: il épouſa Urſule de Geizing, de laquelle il eut PIERRE DE DHONA.

PIERRE DE DHONA fils de Staniſlas, épouſa en premiéres noces Elizabeth d'Eylembourg, dont il eut deux filles, & un fils appellé *Anſelme* qui mourut jeune. Il ſe maria en ſecondes noces à *Catherine*, Baronne de Zema, fille du Palatin de Mariembourg, Sénateur de Pologne. Il en eut ſept enfans mâles, dont *Abraham*, ſe trouva à la bataille de Moncontour, & mourut à Taraſcon en Languedoc. *Henri* Colonel au ſervice de la Pologne, fut tué à Pernowin en Livonie. *Frédéric* Colonel, au ſervice de Danemarck, fut noyé en paſſant le Sund, à l'âge de 24 ans. *Chriſtophle* fut Général de l'armée & Maréchal de la Cour du Roi de Danemarck. *Albert* mourut jeune. Le cadet de tous fut *Fabien*, qui aura un article ſéparé.

ACHATIUS l'aîné des dix fréres perpétua cette branche. Il épouſa *Barbe* de Wernſdorf qui lui donna beaucoup de fils entr'autres THEODORE OU THIERRY qui aura un article à part; *Fabien*, *Abraham*, *Frédéric* & CHRISTOPHLE qui ſuit, ont continué la poſtérité. *Fabien* II. fut Directeur de la Nobleſſe de Pruſſe, & eut pour fils *Fabien* III, loué par Viquefort dans ſon Traitté de l'Ambaſſadeur. Ce dernier eut pour fils.

CHRISTOPHLE-FREDERIC, qui, après s'être ſignalé dans les guerres de Hollande contre l'Evêque de Munſter, s'eſt retiré chez lui, ayant épouſé, 1. *Jeanne-Elizabeth*, Comteſſe de la Lippe. 2. *Elizabeth-Chriſtiane*, Princeſſe Palatine de Deux-Ponts, deſquelles il eut des fils & des filles.

CHRISTOPHLE Cadet de *Fabien* II, & fils d'*Achatius*, fut grand Chambellan du Roi de Bohéme, & le célébre Fréderic Spanheim a écrit au long ſon hiſtoire. Il épouſa *Urſule* Comteſſe de Solms, & il en eut, 1. FRÉDERIC, qui ſuit; 2. *Chriſtian Albert*, dont on donnera un article ſéparé; 3. *Chriſtophle Delficus* ou *Delphicus*, ainſi nommé au batême, à cauſe qu'il avoit pris naiſſance dans la ville de Delft. Il fut Conſeiller du Roi de Suéde, & Maréchal Général de ſes armées. Il fut la ſouche de la ligne de Suéde, & épouſa *Anne* Comteſſe d'Oxenſtiern de laquelle il eut; 1. *Frederic Chriſtophle* Comte de Dhona qui fut Plénipotentiaire de Suéde à Vienne, & Colonel d'Infanterie; 2. *Charlotte Eléonor* qui fut la troiſiéme femme de Guſtave Maurice Comte de Leewenhaubt; & 3. *Amélie Louiſe*. En 1667, il fut envoyé en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire vers les Etats Généraux des Provinces-Unies des Païs-Bas, & lorſqu'il viſita la ville qui lui avoit donné la naiſſance, il y fut reçu ſolemnellement par le Magiſtrat au ſon des cloches & au bruit du canon. Il alla auſſi en Angleterre en la même qualité, & mourut à Londres.

FRÉDERIC, Burggrave de Dhona, fils de Chriſtophle & d'Urſule Comteſſe de Solms, ſuccéda à ſon pére dans le Gouvernement d'Orange, mais il en fut chaſſé par les François, & il ſe retira ſur ſa terre de Copet qui eſt dans le voiſinage de Genéve. Il épouſa *Eſpérance* Du Puy-Montbrun Comteſſe de Feraſſiéres, fille de Jean Seigneur de Ferraſſiéres. Il eut d'elle entr'autres enfans, 1. ALEXANDRE qui ſuit; 2. *Jean Frédéric* Capitaine des Cent-Suiſſes du Roi d'Angleterre, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie; & 3. *Chriſtophle* Colonel des Grands Mouſquetaires de Brandebourg.

ALEXANDRE Comte de Dhona, fils de Frédéric, & d'Eſpérance Du-Puy-Montbrun, après pluſieurs ambaſſades, a eu les charges de Miniſtre d'Etat, de Lieutenant Général d'Infanterie & de Grand Gouverneur du Prince Electoral. Il a été Gouverneur de Pillau, & Veld-Marechal au ſervice du Roi de Pruſſe. Il a épouſé 1. une Comteſſe de Dhona dont il a eu deux fils, ſavoir, Chriſtophle Comte de Wartemberg; Alexandre, Seigneur de Schlobit; & quatre filles dont l'aînée a été mariée au Comte de Newitz, une autre mariée 1. en 1701, à Othon Magnus Comte de Denhof: 2. à un Comte de Schwerin en 1725; une autre à un Comte de la Lippe; & la quatriéme au Comte de Dhona Seigneur de Sameroth. Sa ſeconde femme qui vit encore, eſt Comteſſe de Dhona-Reyckerwald. Le Comte Alexandre de Dhona mourut le ſeptiéme Mars de l'an 1728.

DHONA, (Fabien de) Général des troupes que le Roi de Danemarck, & les Princes d'Allemagne envoyérent à Henri IV. Roi de Navarre, & puis de France, étoit de l'ancienne famille des Burggraves, & Comtes de Dhona, originaires d'Allemagne. Il prit naiſſance le 6 Mai 1550, dans la ville de Stuma de la Pruſſe royale, où un des ſes ancêtres s'étoit établi dans le XV. ſiécle. Son pére, qui étoit Chevalier de l'Ordre Teutonique, avoit rendu de grands ſervices à Albert Markgrave de Brandebourg, qui après l'abolition de cet Ordre, fut le premier Duc de Pruſſe. A l'âge de 22 ans, Fabien commença ſes voyages, & alla deux fois en Italie; & s'arrêta à Genéve pour y apprendre la Théologie ſous Théodore de Béze; depuis il ſervit Caſimir, Comte Palatin, Duc de Baviére, & Etienne Battori Roi de Pologne; & commanda une armée de 30000 Allemans en France. Dans cet emploi, quoiqu'il remplit tous les devoirs d'un grand Capitaine, il fut ſi mal ſoutenu de ſon parti, qu'il ne put garentir une bonne partie de ſes troupes, d'être taillées en piéces dans la petite ville d'Auneau en Beauſſe, par le Duc de Guiſe. Dhona en remena les reſtes hors de France, à la faveur d'un Traité. Il s'attacha depuis au Prince Caſimir, & après ſa mort il ſervit l'Electeur Fréderic IV. ſon fils qui lui confia les premiéres charges de ſon Conſeil & de ſes Etats. Enſuite il ſe retira âgé de 54 ans dans ſes terres en Pruſſe; où il vécut encore 17 ans, chéri de tout le monde, & principalement de Frédéric, Electeur de Brandebourg, Duc de Pruſſe, qui lui donna le gouvernement d'Inſterbourg, & de Tappiaw, & le fit un des Régens de la province. Enfin, après voir rempli les devoirs d'un digne Miniſtre, dans trente-quatre ambaſſades, auprès des Empereurs, Rois & autres Princes & Républiques, Dhona mourut en 1621, âgé de 71 an, ſans avoir été marié.

* DHONA (Achatius Burggrave de) fils d'Achatius & de Barbe de Wernsdorf, naquit le 22 Oct. 1581. Dans ſa jeuneſſe on l'envoya avec ſon frére Chriſtophle à l'Univerſité d'Heidelberg. Après y avoir fait quelque ſéjour, il fit avec ſon frére le voyage d'Italie, viſita les villes de Veniſe & de Florence, & revint par la Suiſſe à Heidelberg, d'où il retourna en Pruſſe où ſon pére étoit mort en 1601. Après cela il fit avec ſon frére un voyage en France, où il rendit viſite au célébre Du Pleſſis-Mornay à Saumur, & où il eut accès auprès du Roi Henri IV. De là il paſſa en Angleterre, & comme il retourna pour la ſeconde fois à Heidelberg par les Païs-Bas Eſpagnols, l'Electeur Frédéric IV. lui donna la charge de Maître d'Hôtel du Prince Electoral Frédéric V, pour aller avec lui à Sedan, où il devoit pourſuivre ſes études. Après la mort de Frédéric IV, le Prince régnant le fit Conſeiller Privé & Intendant de Waldſaſſen dans le Haut Palatinat, & l'envoya enſuite en ambaſſade à Vienne, en Angleterre, & en Danemark. Lorſque Frédéric V. fut élu Roi de Bohéme, il le ſuivit dans ce Royaume mais les affaires ayant tourné malheureuſement, il ſe retira en Pruſſe; & en 1620, il fut envoyé par les Etats du païs vers George Guillaume Electeur de Brandebourg. L'attachement inviolable qu'il avoit pour la maiſon Palatine, fut cauſe qu'il fut mené juſques à deux fois priſonnier en Pologne. * Achatius étoit d'ailleurs bien verſé dans la Philoſophie, & fort éloquent. Il mourut en Pruſſe le 12 Sept. 1647, ſans avoir été marié, étant alors âgé d'environ 66 ans.

* DHONA, (Théodore ou Thierry Burgrave de) fils d'Achatius & petit-fils de Pierre de Dhona de la ligne Pruſſienne naquit en 1580. Dans ſa jeuneſſe il fit ſes études à Heidelberg, & aquit une parfaite connoiſſance du Latin, du François, de l'Eſpagnol & du Polonois. De là il ſe rendit à la Cour d'Anhalt, accompagna en Hongrie le Prince Bernard, après la mort duquel il ſe trouva en 1597 au ſiége de Bude, & dans les Païs-Bas à celui de Rées, & tint pendant dix ans de ſuite fidéle compagnie au Prince Maurice Général des troupes des Provinces-Unies dans ſes différentes expéditions. Après cela il ſe mit au ſervice de l'Electeur de Brandebourg, & après avoir, en 1610, aidé à prendre Juliers, il alla avec Bernard Comte de Witgenſtein, en France au ſecours du Prince de Condé, battit en 1615 les troupes du Roi, prit après la mort de Bernard le commandement des troupes Allemandes, & les ramena après la concluſion de la paix. Après cela il entra au ſervice de Frédéric V. & des Etats de Bohéme: mais en 1620, il fut bleſſé mortellement dans une rencontre près de Rakkowitz, & mourut le lendemain.

* DHONA, (Chriſtian Albert Burggrave & Comte de) étoit fils de Chriſtophle & d'Urſule Comteſſe de Solms, & naquit à Cuſtrin en 1621. N'ayant pas encore 14 ans, on l'envoya apprendre la guerre ſous le Prince d'Orange, où il fut premiérement Cornette, puis Capitaine, & enfin Colonel, & ſervit en cette qualité tant que la guerre dura. Il avoit, outre la valeur, d'autres qualitez bien louables, qui déterminérent le Prince d'Orange à l'envoyer en ambaſſade en Angleterre, & l'Electeur de Brandebourg à lui confier les emplois les plus importans. Après la mort de ce Prince, il ſe retira en Pruſſe pour y joüir de quelque repos, mais il fut bien tôt après rapellé en Hollande pour conduire la Princeſſe d'Orange Sœur de ſa mére à Berlin, où l'Electeur lui donna la charge de Lieutenant Général d'Infanterie. Depuis cela, il fut fait Gouverneur de Cuſtrin & de la Principauté d'Halberſtadt. Lorſque l'Electeur marcha avec une armée dans le Holſtein, il lui donna le Gouvernement de la Marche de Brandebourg. En 1666, dans la guerre ſurvenue avec l'Evêque de Munſter, l'Electeur le fit Général, & dans la guerre de 1672 avec la France, il lui donna la charge de Grand-Maître de l'Artillerie. Lorſque les Suédois ſe jettérent ſur la Marche, il reçut à Cuſtrin le commandement des troupes. En 1677, il fut obligé de ſe trouver au ſiége de Stettin: mais il y fut attaqué d'une maladie mortelle, dont il mourut à Gartz le 14. Dec. de la même année, après s'être mis en chemin pour retourner à Cuſtrin. Il avoit épouſé Théodore Comteſſe de Bréderode qui lui donna huit fils & quatre filles. La plupart des fils ſont morts à la guerre, *Albert* Colonel au ſervice de Hollande fut tué dans Maſtricht aſſiégé par les François, *Charles Emile* & *Théodoric* Colonels dans les troupes de Brandebourg furent tuez au ſiége de Bude en 1686. Il eut deux de ſes filles mariées, ſavoir, *Amélie* à Simon Henry Comte de la Lippe-Dethmold, & *Louiſe* à Louis Comte de Solms. * Chriſtoph. Hartknoch, *Diſſertatio de Originibus Pruſſicis*. Gerard. Joh. Voſſius, *Comment. de Rebus pace belloque geſtis Fabiani Senioris Burggravii a Dhona*. Phil. Jac. Spenerus, *Hiſt. Inſign. Illuſt. l.* 2. *c.* 20. & *Theatr. Nobil. Eur.* Thuanus, *Hiſt. l.* 87. & 150. Megiſer. *Delic. Ord. Equeſtris*. Rittershuſius, *Genealog.* Lucas, *Sileſ. Chron.* Imhof, *Notit. Procer. Imp.* Henelius, *Sileſiogr. renovata*.

D I A.

DIA, Déeſſe des Anciens. Aucun Auteur ne nous apprend quelle étoit cette Déeſſe, qui eſt ſi ſouvent nommée dans les inſcriptions des Fréres Arvales, Sacrificateurs. Sébaſtien Feſch de Bâle, Docteur en Droit & grand amateur de l'Antiquité, croit que c'étoit la Déeſſe Ops ou Cybéle, femme de Saturne, grande mére des Dieux que les Grecs appellent auſſi *Rhea*, en l'honneur de laquelle on faiſoit une fête ſolemnelle tous les ans nommée *Opalia*, pendant les Saturnales. Car Saturne & ſa femme, ſelon le rapport de Macrobe, paſſoient pour les inventeurs de la culture de la terre & des fruits: ce qui obligeoit les hommes à adorer ces Dieux en leur offrant des fruits de la terre, comme aux auteurs des commoditez de la vie. C'eſt pour cela que les Fréres Arvales, dont le ſoin principal étoit de ſacrifier pour les biens de la terre, avoient choiſi cette Déeſſe pour l'objet particulier de leurs priéres, & de leurs ſacrifices. Au reſte on peut lui avoir donné par excellence, le nom de *Dia*, qui ſignifie, *Divine*, comme à la mére & à la Reine des autres Divinitez. C'eſt de ce mot *Dia* qu'eſt vénu le nom de Die en Dauphiné, qu'on appelloit *Dia Vocontiorum*, parce que c'étoit le lieu où les Voconces, qui étoient les peuples des environs, adoroient particuliérement cette Déeſſe. Auſſi y a-t'on trouvé depuis quelques années une inſcription d'un ſacrifice d'un bœuf fait à la mére des Dieux, *Matri deûm magnæ Idææ*, imprimée dans le Traité intitulé, *Ignotorum Deorum aræ*. On ajoûtoit *Idææ*, à cauſe du mont Ida en Phrygie, où elle étoit honorée d'un culte particulier. On voit auſſi à Die, ſur l'une des portes qui reſtent de l'ancienne ville, une tête de bœuf ſur la clef de la voûte au dedans de la ville, & il y a encore pluſieurs bas reliefs dans la même ville, où ſont réprésentées des têtes de bœuf & de mouton, avec des inſtrumens pour la culture de la terre. D'autres ont cru que Dia étoit la Déeſſe Hébé, qu'on faiſoit préſider à la jeuneſſe, & pour laquelle les Sicyoniens & les Phliaſiens avoient une particuliére vénération. * Nicolas Chorier, *Hiſt. du Dauphiné.*

DIA, ville de delà le Jourdain, attribuée a l'Arabie dans la Notice de l'Empereur Léon. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

DIA, l'une des iſles Cyclades dans la mer Egée. * Pline, *l.* 4. *c.* 12. Les Poëtes & les Géographes anciens appellent de ce nom pluſieurs autres petites iſles.

DIABLE, pris du grec Διάβολος, qui ſignifie *Calomniateur.* C'eſt le nom que l'on donne aux Anges rebelles chaſſez du paradis & précipitez dans les enfers.

DIABLE, (la montagne du) *Cherchez* MONTAGNE.

DIABLES, (Mille) étoient de fameux voleurs, qui ſe firent ainſi nommer en l'an 1523, pour ſe rendre plus effroyables. De là eſt venu cette façon de parler, *méchant comme les Mille Diables.* * Dupleix, *Hiſt. de France.*

DIABLINTES ou DIABLINTRES, anciens peuples de la Gaule Celtique, qui habitoient le païs où eſt maintenant le Perche, entre la Beauce & le Mans, & dont la ville capitale étoit *Noviodunum*, Nogent le Rotrou. D'autres diſent que les Diablintes étoient dans la petite Bretagne, proche la ville de Dol, où il y a encore quelques territoires que l'on nomme les *Diabléres*, & des familles nommées *les Diables.* * Maty, *Dict. Géogr.*

DIACÉTIUS. *Cherchez* JACCÉTIUS.

* DIACÉTUS, (Jaques) Jéſuite de Palerme, eſtimé pour ſes vertus & ſon ſavoir, vivoit dans l'année 1645. Il a donné au public un livre qui a pour tître, *Eſame per la Confeſſione generale di tutta la vita ò di molto tempo.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DIACO: nom que l'on donne dans l'Ordre de Malthe à ceux qui ſe préſentent pour étre reçus au rang des Chapelains, ce qu'ils font à l'âge de 8 ou 9 ans. On les appelle auſſi Clercs conventuels; parce qu'ils ſervent dans le couvent de Malthe, depuis 10 ans juſqu'à 15. Pour être reçus, ils obtiennent une lettre du Grand-Maître de l'Ordre, que l'on nomme lettre de Diaco. * *Mémoires Hiſtoriques.*

DIACONAT: l'un des Ordres ſacrez dans l'Egliſe. *Cherchez* DIACRE.

DIACONIE, en Latin *Diaconia*, *Diaconium*, hoſpice établi pour aſſiſter les pauvres & les infirmes. On donne auſſi ce nom au miniſtére de celui qui étoit prépoſé pour cette fonction. * Morin, *de Sacris Ordinat.* Thomaſſin, *Diſcipline Eccléſ.*

DIACONIQUE: lieu près de l'egliſe, où l'on conſervoit les vaſes ſacrez, les livres, les habits ſacerdotaux, &c. On gardoit auſſi dans cette ſalle les oblations des Fidéles, on y conſervoit même quelquefois l'Euchariſtie, Lorſque l'Evêque avoit à traiter de quelques affaires ſecrettes, il y aſſembloit ſon Clergé. C'eſt de là, que l'on a donné à ce lieu le nom de *Secretarium.* Il y avoit des Diaconiques ſi ſpacieux, que l'on a tenu des Conciles dans quelques-uns. Pendant les trois premiers ſiécles de l'Egliſe, c'étoit comme nous l'avons dit, dans ce lieu où on conſervoit les oblations des Fidéles, qui conſiſtoient quelquefois dans des meubles, & ſouvent dans l'argent qui provenoit de tout ce qu'ils avoient vendu. Les Payens recherchoient avec empreſſement ces Diaconiques, qu'ils regardoient comme les thréſors des Chrétiens. Depuis que les perſécutions ſont finies, ces lieux ont ſervi à ſerrer les vaſes & les ornemens ſacrez: on leur a auſſi donné le nom de *Sacriſties*, Voyez le Concile de Laodicée tenu vers l'an 368, au Canon 21. * Spelman, *Gloſſ. Archæol.*

DIACONISSES ou DIACONESSES: Les Grecs nomment aujourd'hui de ce nom la femme d'un Diacre, comme ils appellent *Papadie* la femme d'un Papas ou Prêtre. Mais le nom de *Diaconeſſe* marquoit autrefois dans l'Egliſe des femmes vertueuſes, choiſies pour ſervir les perſonnes de leur ſexe. Leur ordination ſe faiſoit par l'impoſition des mains de l'Evêque. Il eſt ſouvent fait mention dans les anciens Canons de ces Diaconeſſes, auſquelles on a appliqué ces paroles de ſaint Paul, 1. *Timoth. chap.* 5. *Que celle qu'on choiſira pour être parmi les veuves, n'ait pas moins de ſoixante ans.* En effet, on n'éliſoit point de Diaconeſſe qui n'eû ſoixante ans, juſqu'au Concile de Chalcédoine, qui fixa l'âge de Diaconeſſe à quarante ans. On doit cependant obſerver que le Canon de ce Concile, où il eſt arrêté de n'ordonner point de femme Diaconeſſe avant quarante ans, ne s'entend point des femmes dont parle ſaint Paul, mais des filles qu'on élevoit à cette dignité, & qui devoient avoir au moins quarante ans. Leurs fonctions étoient anciennement de ſervir à l'adminiſtration du batême des femmes, & d'aſſiſter les femmes fidéles, ſoit en leur diſtribuant les aumônes deſtinées pour les pauvres, ſoit en leur rendant d'autres ſervices de charité. Les cérémonies qu'on obſervoit dans l'ordination des Diaconeſſes, ſe trouvent encore préſentement dans l'Euchologe des Grecs. Matthieu Blaſtarès, ſavant Canoniſte Grec, obſerve qu'on fait preſque la même choſe pour ordonner une Diaconeſſe, que dans l'ordination d'un Diacre. On la préſente d'abord à l'Evêque devant le ſanctuaire, ayant un petit manteau qui lui couvre le col & les épaules, qu'on appelle *Maforium*; & après qu'on a prononcé la priére qui commence, *la grace de Dieu, &c.* elle fait une inclination de tête ſans fléchir les genoux. L'Evêque lui impoſe enſuite les mains avec la priére accoutumée. Les Diaconeſſes étoient cenſées autrefois du Clergé: il ne leur étoit pas permis de ſe marier après leur ordination, ſous peine d'anathéme. Juſtinien y ajoûta la peine de mort, & la confiſcation de leurs biens. Le Concile d'Epaune défendit d'ordonner à l'avenir des Diaconeſſes, & dans le VI ſiécle l'Ordre des Diaconeſſes fut aboli dans les Gaules: il ſubſiſta plus long-tems en Eſpagne. On n'en voit plus en Occident, dans le XII ſiécle: il y en avoit encore à Conſtantinople dans le XIII ſiécle; mais Juſtinien avoit réduit leur nombre pour l'égliſe de Conſtantinople à quarante. Macer remarque dans ſon *Hierolexicon*, au mot *Diaconiſſa*, que cet office ſubſiſte encore aujourd'hui dans l'Egliſe de Milan, où il y a des Matrones qu'ils nomment *Vetulones*, qui portent du pain & du vin pour le ſacrifice, à l'offertoire de la Meſſe, qu'on chante ſelon le rite Ambroſien.

* DIACONUS, (Thomas) Moine de S. Winoxbergen à écrit un livre où il traitte des calamitez de la ville de Bergen, pillée & brûlée par les François en 1388, & des malheurs arrivez à ſon couvent. Meyer au 13. l. de ſes Annales de Flandre fait mention de cet incendie & des trois occaſions ou Diaconus fut fait priſonnier, premiérement par les Normans, puis par les Bourguignons, & enfin par les François. Il y parle auſſi du livre de Diaconus, * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DIACRE, Miniſtre de l'Egliſe, établi pour ſervir le Prêtre ou l'Evêque, auquel il devoit rendre compte de l'adminiſtration des biens de l'Egliſe, qui étoit de ſon miniſtére. Leur origine & leur premier établiſſement ſe voit aux Actes des Apôtres, ch. 6. Comme le nombre des Fidéles ſe multiplioit de jour en jour, il arriva un incident qui obligea les Apôtres à établir une nouvelle charge dans l'Egliſe. Juſques vers l'an 97 de Jeſus-Chriſt, ils avoient pu fournir non ſeulement à la prédication de l'Evangîle, & à l'adminiſtration des ſacremens, mais auſſi à entretenir l'ordre exterieur de l'Egliſe, & à diſtribuer les deniers qu'on leur apportoit, à ceux qui en avoient beſoin. Mais il s'éleva quelque murmure, par la multitude de ceux qui croyoient en Jeſus-Chriſt. Ils étoient de deux ſortes, les uns Juifs naturels, qui n'étoient point ſortis de Jéruſalem ou de Judée, & qui ne ſe ſervoient que de la langue du païs, c'eſt à dire, de la Syriaque, ou de l'Hébraïque. Les autres étoient véritablement Juifs de naiſſance, ou au moins Proſélytes: mais ayant établi leur demeure ordinaire parmi les Grecs, ils ſe ſervoient de la langue Gréque, à cauſe dequoi ils étoient nommez Grécifans ou *Helléniſtes.* Ceux-ci ſe plaignoient que leurs veuves étoient moins conſidérées que les autres, dans la diſtribution qui ſe faiſoit pour leur nourriture, ou dans les repas qu'on leur donnoit. C'eſt ce qui donna ſujet à la compagnie des Fidéles d'élire ſept d'entr'eux, hommes prudens, & dont la probité étoit connue, pour prendre le ſoin de cette affaire. Ils furent nommez Diacres & préſentez aux Apôtres, deſquels ils reçurent l'impoſition des mains, avec des priéres à Dieu. Ce nombre de ſept Diacres a ſubſiſté long-tems, dans les Egliſes. Le Concile de Néocéſarée, ordonne qu'il y en aura ſept dans chaque Egliſe. Il n'y en avoit que ſept à Rome pour les ſept quartiers de la ville; mais depuis, le nombre des Diacres ne fut plus fixé. Il y àvoit deux rangs de Diacres à Conſtantinople: le premier des grands Diacres qui étoient au nombre de ſix; & l'autre des petits, dont il y en avoit cent dans la grande Egliſe. *Juſtinien, Novel.* 3. Héraclius en augmenta le nombre juſqu'à 150, voulant qu'il n'y eût que 60 ſoûdiacres, au lieu de 90 qui étoient établis auparavant. Le Diacre doit être ordonné par le ſeul Evêque. Il a été un tems que les Diacres ſe ſont élevez au deſſus des Prêtres, particuliérement dans l'Egliſe de Rome; & le Concile de Nicée, Canon 14, leur défend d'adminiſtrer l'Euchariſtie aux Prêtres, & de la recevoir avant eux. Dans l'ancienne Egliſe ils diſtribuoient l'Euchariſtie, même en préſence des Evêques & du Prêtre. Le Pape Gélaſe leur défendit de le faire en préſence de l'Evêque & du Prêtre. Quelques-uns furent aſſez hardis pour offrir le ſacrifice; mais cela leur fut défendu dans le Concile d'Arles & dans le IV. de Carthage. On a commis quelquefois à des Diacres le ſoin des paroiſſes: ils avoient pouvoir de batiſer avec la permiſſion de l'Evêque. On trouve qu'ils ont auſſi quelquefois réconcilié les pénitens dans le cas de néceſſité, mais ce n'étoit pas une réconciliation ſacramentelle. Les premiers Diacres, du tems des Apôtres, prêchoient l'Evangile; mais la prédication fut depuis interdite aux Diacres; ce ne fut que dans le VI ſiécle qu'on commença dans les Gaules à leur donner la permiſſion de prêcher. Les Conciles de Nicée, de Carthage & de Trulle, leur défendent d'être aſſis en préſence des Prêtres. Ils aſſiſtoient aux Conciles, non ſeulement au nom des Evêques dont ils étoient deputez, mais auſſi en leur nom. Ils y étoient debout & derriére les Prêtres. Dans le VII ſiécle on ceſſa de les admettre à ces aſſemblées. Les

Diacres pouvoient être dépoſez par trois Evêques, ſuivant le premier & le ſecond Concile de Carthage & celui de Tribur. Le premiér des Diacres étoit appellé Archidiacre. Dans ces derniers tems, les Diacres n'ont d'autres fonctions, que d'aſſiſter le Prêtre dans la célébration de l'Office divin, & le diaconat n'eſt preſque plus regardé que comme un dégré pour parvenir au ſacerdoce. On donnoit le nom de Diacres dans les monaſtéres aux Oeconomes, & aux Dépenſiers, quoiqu'ils ne fuſſent pas ordonnez Diacres. * Morin, *de Sacris Ordinat.* Le P. Thomaſſin, *Diſcipl. Eccleſ.* Rabanus Maurus, *de l'Inſtit. des Clercs, l.* 1. *c.* 2. Durandus, *de Divin. Offic. lib.* 2. *c.* 2. Iſidore *le Jeune.* On trouve dans l'Egliſe primitive l'établiſſement d'un Archidiacre, nommé autrement *Archilevite*, tel que fut S. Laurent, qui ſouffrit le martyre l'an de J. C. 260. *Voyez* ARCHIDIACRE.

DIACRIENS, étoit le nom que l'on donnoit dans la ville d'Athénes à ceux qui habitoient la haute ville, & qui tenoient pour l'*Oligarchie*, c'eſt à dire, pour le gouvernement de peu de perſonnes; contraires à ceux qu'on appelloit *Pédiaques*, qui occupoient la baſſe ville, & qui tenoient pour le gouvernement démocratique, ou populaire. Selon les loix de Solon, les Diacriens devoient être gouvernez par les Piſiſtratides. On dit que Pandion diſtribua la Diacrie à ſes fils, & qu'il donna la principale autorité à Lycus, le quartier d'autour de la fortereſſe à Egée, la Paralie à Pallas, & la Mégarique à Niſe. * Le Scholiaſte d'Ariſtophane, *ſur la Comédie intitulée* Crabrones *ou* les Guêpes.

DIADÊME, bandeau royal tiſſu de fil, de laine, ou de ſoye, qui étoit la marque de la Royauté, parce que les Rois s'en ceignoient le front, pour laiſſer la couronne aux Dieux. Il étoit d'ordinaire blanc & tout ſimple; mais quelquefois il étoit de broderie d'or, chargé de perles & de pierreries. On entortilloit quelquefois le diadéme autour des couronnes ou des chapeaux de laurier. Pline, *l.* 7. *c.* 5, dit que Bacchus fut le premier inventeur des diadémes. Athénée dit que les buveurs s'en ſervoient, pour ſe garantir des fumées du vin, en ſe ferrant la tête, & que depuis on en a fait un ornement Royal. On ne convient pas du tems où les Empereurs Romains, prirent le diadéme qui étoit la marque de la ſouveraineté. On diſpute ſi ce fut Caligula, ou Aurélien, ou le grand Conſtantin qui le porta le premier; tout ce qu'il y a de certain, eſt qu'on ne commence à le voir que ſur les médailles du dernier de ces Princes. Dans les premiers tems on répréſentoit les Empereurs la tête ornée d'une couronne de laurier: & enſuite ſans renoncer à cette couronne, on employa la couronne garnie de rayons, qui parut un ornement ſi eſſentiel, qu'on l'ajoûta juſques ſur les caſques. Le laurier & les rayons ne parurent pas convenir à des Princes Chrétiens: on les abandonna, & les Empereurs ſe contentérent du diadéme; ornement plus ſimple, & qu'on ne pouvoit pas regarder comme propre à aucune des Divinitez des Payens. * *Antiqq. Gréq. & Rom. Voyez* COURONNE.

DIADES, célébre Mathématicien & Ingénieur, du tems d'Alexandre *le Grand*, ſous la CXII Olympiade, & vers l'an 330 avant Jeſus-Chriſt, ſe diſoit inventeur des Hélépoles ou tours roulantes, dont on ſe ſervoit pour approcher des murailles d'une ville aſſiégée. * Vitruve, *l.* 10.

DIADOCHUS, Evêque de Photique dans l'Illyrie, vivoit ſur la fin du IV ſiécle, vers l'an 385 ou 390. Il écrivit un Ouvrage de *la Perfection*, en cent chapitres, qu'on trouve dans la Bibliothéque des Péres, ſous ce titre, *De Perfectione ſpirituali, Aſcetica capita centum.* * Photius, *Cod.* 201 & 231. Bellarmin, *des Ecrivains Eccléſiaſtiques.* Le Mire, &c.

DIADUMÉNE, fils de l'Empereur Macrin, d'une grande beauté, dans le III ſiécle, fut ainſi nommé, parce qu'il étoit venu au monde couronné d'un diadéme. Après que l'armée eut proclamé ſon pére Empereur en 217, après la mort de Caracalla, il fut fait Céſar, quoiqu'il ne fut âgé que de dix ans. Macrin le fit appeller Antonin, nom chéri des ſoldats & du peuple, afin qu'avec le titre d'Auguſte, il pût aſſûrer l'Empire dans ſa famille: mais ces précautions furent inutiles; car le pére & le fils furent aſſaſſinez, après un régne d'une année & deux mois, depuis l'an 217, juſqu'au ſept de juin de l'an 218. * Jule Capitolin, *en la Vie de Macrin.* Lampridius, *en celle de Diaduméne.*

DIAGO, (Franciſco) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, Hiſtoriographe d'Aragon, étoit Eſpagnol, & natif du bourg de Bibel, dans le Royaume de Valence. Il enſeigna aſſez longtems la Théologie, dans le couvent de Barcelone; & enſuite s'étant attaché à l'Hiſtoire, il écrivit en Eſpagnol les livres que nous avons de lui, & qui ſont l'Hiſtoire de ſon Ordre de la province d'Aragon, la Vie de ſaint Vincent, de Louïs de Grenade, &c. avec le Catalogue des Evêques de Girone. Mais les plus importans de ſes Ouvrages ſont l'Hiſtoire des Comtes de Barcelone, & la premiére partie de celle Valence, qu'il publia en 1613. Il avoit promis la ſeconde, mais il mourut l'an 1615, avant que d'avoir pu s'aquitter de ſa promeſſe. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſp.*

DIAGON, petite riviére de la Morée, dans le Belvédére. Elle coule de l'eſt à l'oueſt. ſur les confins de l'Elide & de la Meſſénie, puis tournant du ſud au nord elle va décharger ſes eaux dans l'Orfea, anciennement l'*Alphée.*

DIAGORAS, Philoſophe Athénien, fils de Télédyſès, natif de Mélos, l'une des iſles Cyclades, fut ſurnommé *l'Athée.* Les Athéniens le chaſſérent de leur ville, parce qu'il avoit oſé nier poſitivement, qu'il y eût des Dieux. On ajoûte qu'après cet exil ils promirent deux talens à qui le raméneroit en vie, & un à qui apporteroit ſa tête. Il étoit, *dit-on*, tombé dans l'Athéïſme, parce qu'ayant intenté accuſation à celui qui lui avoit dérobé un Poëme de ſa façon, le voleur jura qu'il ne l'avoit point pris, & cependant le fit enſuite imprimer & ſe fit par là un nom. D'où Diagoras crut pouvoir conclurre qu'il n'y avoit point de Providence. Le Scholiaſte d'Ariſtophane aſſûre que Diagoras, fort craignant Dieu auparavant, ſe jetta dans l'impiété pour avoir perdu un dépôt d'effets *ou* d'argent par la fraude du Dépoſitaire. Les Athéniens ne ſe contentérent pas de mettre ſa tête à prix, ils engagérent tous les peuples du *Péloponnéſe* à en faire autant. Euſébe dit qu'il vivoit ſous la LXXVI Olympiade, c'eſt à dire, vers l'an 474 avant J. C. mais il ſe trompe; car Diagoras ne fut banni d'Athénes que ſous la XCI Olympiade, & environ l'an 416 avant l'Ere Chrétienne. Voſſius croit qu'il eſt le même qui fut puni, pour avoir découvert les Myſtéres de Cérès, comme le dit Tatien dans ſon Traité contre les Grecs. Il avoit écrit des diſcours Phrygiens, ou des Myſtéres de Cybéle, ſelon la penſée du même Auteur. * Cicero, *lib.* 1. *de Nat. Deor.* Valére Maxime, *l.* 1. *c.* 2. *ext.* 7. Lactant. *l.* 1. *Inſt. c.* 2. *de Ira Dei. lib.* 1. *c.* 9. Théodoret, *Therapeut. c.* 6. Voſſius, *l.* 4. *des Hiſt. Grecs. c.* 2. Suidas. Bayle, *Diction. Critiq.* Du Pin, *Bibl. Univ. des Hiſt. Prof.*

DIAGORAS, fameux Athléte de l'iſle de Rhodes, deſcendoit du coté de ſa mére, du célébre Ariſtoméne, le plus grand Héros d'entre les Rhodiens. La gloire qu'il remporta par ſes victoires aux Jeux publics de la Gréce, devint remarquable, par celle que ſes fils & les fils de ſes filles y aquirent. Il y mena lui-même une fois deux de ſes fils; ils obtinrent la couronne, & ils chargérent leur pére ſur leurs épaules, & le portérent au travers d'une multitude incroyable de ſpectateurs, qui leur jettoient des fleurs à pleines mains, & qui applaudiſſoient à ſa gloire & à ſa bonne fortune. Si on en croit Aulu-Gelle, il fut transporté de tant de joye en cette rencontre, qu'il en mourut: ce qui paroit fabuleux, puiſque pluſieurs Anciens, qui ont parlé amplement de Diagoras, & ſur tout Pauſanias n'en font aucune mention. Il vivoit vers la LXXX Olympiade, & environ 460 ans avant Jeſus-Chriſt. On trouve dans les œuvres de Pindare, une Ode qu'il fit en l'honneur de cet Athléte. On y apprend que cet Athléte avoit remporté deux fois la victoire aux Jeux de Rhodes, quatre fois aux Jeux Iſthmiques, deux fois à ceux de Némée; & qu'il avoit été victorieux aux Jeux d'Athénes, à ceux d'Argos, à ceux d'Arcadie, à ceux de Thébes, à ceux de la Béotie, à ceux de l'iſle d'Egine, à ceux de Pelléne, & à ceux de Mégare. Cette Ode fut faite ſur la couronne du *Pugilat* qu'il remporta aux Jeux Olympiques de la LXXIX Olympiade. Son pére Damagéte, ni Tlépoléme le fondateur des Rhodiens, & la ſouche de ſa famille, ne furent pas oubliez. La digreſſion de Pindare ſur les avantures de Tlépoléme eſt même un peu longue. Cet Ode de Pindare fut miſe en lettres d'or dans un temple de Minerve. * Plutarque, *ſur la fin de la Vie de Pélopidas.* Pauſanias, *l.* 6. *Eliac.* Aulu-Gelle, *liv.* 3. *c.* 15. & Cicéron, *lib.* 1. *Tuſc. Quæſt.* Pindare, *Od.* 7. *Olymp.*

DIAH, ou DIAT, eſt le nom que les Arabes donnent à la peine du talion. Dans la loi Mahométane, lorſque quelqu'un a été tué par un autre, le frére, ou le plus proche héritier du mort, doit ſe porter partie contre le meurtrier, & demander le prix de ſon ſang. Cette loi du Diah eſt conforme à celle de Moïſe, ſelon laquelle le parent qui ſe porte pour partie contre un meurtrier, s'appelle en Hébreu *Gohel Dam*, c'eſt à dire, celui qui demande le prix du ſang: la Vulgate l'a interprété *Redemptor ſanguinis.* Avant Mahomet, c'étoit la coutume des Arabes, dans le tems des guerres que leurs Tribus ſe faiſoient entr'elles, que celle qui avoit remporté la victoire, pour un eſclave qu'elle avoit perdu au combat, faiſoit tuer un homme libre, de ceux qu'elle tenoit priſonniers de guerre: pour une femme tuée, elle faiſoit pareillement tuer un homme. Mahomet défendit cet uſage, & réduiſit les choſes à la loi du Diah, par ces paroles de l'Alcoran: *On vous a ordonné le Diah en ce qui regarde le meurtre, un homme libre pour un homme libre, un eſclave pour un eſclave, &c.* * Alcoran. d'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

DIALECTE, mot, Grec, qui ſignifie *langage particulier d'un païs*, où l'on uſe à la vérité d'une langue commune à d'autres païs; mais avec différente maniére de prononcer, ou même de conjuguer, & de décliner. La langue Gréque étoit variée par quatre dialectes différens, le Dorique, l'Ionique, l'Attique, l'Eolique, auſquels on doit ajoûter le Béotien, le Cyprien, &c.

DIALECTIQUE, ou Logique, eſt cette partie de la Philoſophie qui régle les opérations de l'eſprit, & lui apprend à former des raiſonnemens juſtes & ſolides. Ariſtote eſt le plus excellent Auteur pour la Dialectique, & celui qui l'a le plus perfectionnée. Zénon d'Elée ou Eléates, fut le premier, à ce que l'on croit, qui trouva cette ſuite naturelle de principes & de conſéquences, dont il forma un Art en forme de dialogue, qui pour cet effet fut appellé Dialectique.

DIALETTE ou DIELETTE, petite riviére de Normandie dans le Coutantin. Elle coule de l'eſt-ſud-eſt à l'oueſt-nord-oueſt, & ſe jette dans la mer au port de Dialette ſur la côte occidentale de la Normandie, environ à moitié chemin entre le Cap de la Hague & le Nez de Carteret.

DIALLUS, Athénien, Hiſtorien Grec, qui vivoit environ la CXX Olympiade, de la fondation de Rome l'an 454, & avant J. C. 300, a écrit en vingt-ſix livres des Choſes Mémorables de ſon tems. * Diodore de Sicile, *Fragm. c.* 5.

DIAMAND ou DIAMANT, (le) grand rocher proche de la côte de la Martinique, eſt ſéparé de cette iſle par un détroit d'une lieue. On y voit une ſi grande quantité d'oiſeaux, qu'ils forment ſouvent comme un épais nuage, au deſſus des bateaux qui en approchent. On dit qu'en 1671, parut dans la mer aux environs de ce rocher un homme marin, & l'on aſſûre qu'il fut vu par deux François accompagnez de quatre Négres, qui en firent le récit à un Jéſuite Miſſionnaire dans les côtes du voiſinage, & au Sieur de la Paire, Capitaine de ce grand quartier de la Martinique. Ces témoins firent leur dépoſition par devant un Notaire, en préſence des Officiers, & des perſonnes les plus conſidérables du lieu, & s'accordérent tous à dépeindre ainſi le monſtre en queſtion. Il avoit la figure d'homme depuis la tête juſqu'à la ceinture, la taille petite, telle que l'ont ordinairement les

enfans de quinze ans, la tête proportionnée au corps, les yeux un peu gros, mais ſans difformité, le nez large & camus, le viſage large & plein. Ses cheveux gris, mêlez de blancs & de noirs, étoient plats & arrangez comme s'ils euſſent été peignez, & lui flotoient ſur le haut des épaules. Une barbe griſe, également large par tout, lui pendoit ſur l'eſtomach, qui étoit couvert de poil gris comme aux vieillards. Le viſage, le cou, & le reſte du corps étoit médiocrement blanc. Il paroiſſoit avoir la peau aſſez délicate, & on n'avoit rien remarqué de particulier au cou, aux bras, aux mains, aux doits, ni aux autres parties du corps qui ſortoient de l'eau. La partie inférieure, depuis la ceinture que l'on voyoit entre deux eaux, étoit d'une grandeur proportionnée au haut du corps, ſemblable à un poiſſon, & ſe terminoit par une queue large & fourchue. Ce monſtre ſe montra ſur l'eau pluſieurs fois & fort long-tems. Un des François l'appella en ſiflant, comme on appelle les chiens, & un Négre jetta une groſſe ligne pour le prendre; mais elle ne l'atteignit pas. L'homme marin parut la premiére fois, une heure avant le coucher du ſoleil, à huit pas du rocher; il ſe montra plus près la ſeconde fois, & vint enfin tout proche du rivage; puis ſe retirant le long d'un herbage qui eſt au pié de ce rocher, il tourna pluſieurs fois, & s'arrêta long-tems ſur l'eau; enfin il diſparut au commencement de la nuit. Les témoins ont aſſûré qu'ils l'avoient oui ſouffler du nez, & qu'ils lui avoient vu paſſer la main ſur le viſage, comme pour s'eſſuyer, mais qu'il n'avoit fait aucun bruit de la bouche, qui pût faire connoître s'il avoit de la voix. Les Curieux remarquent que ce n'eſt pas le premier homme marin qui ait paru. Il y a quelques années qu'il parut un homme marin ſur les côtes de Bretagne, proche de Belle-Iſle, fort ſemblable à celui de la Martinique; & le Pére Henriquez Jéſuite, rapporte qu'il fut un jour appellé par des pêcheurs pour voir ſept Tritons, & neuf Sirénes, qui avoient été pris auprès de l'iſle de Manar, entre l'iſle de Ceylan, & la pointe de l'Inde. * *Lettre écrite de la Martinique par M. Chrétien.*

DIAMANT, la plus dure, la plus brillante & la plus précieuſe de toutes les pierreries. La terre où viennent les Diamans eſt ſablonneuſe. Il y a pluſieurs rochers qui ont des veines d'environ un doigt de large, d'où les Mineurs avec des fers crochus tirent le ſable, parmi lequel ſe trouvent les Diamans, quand on l'a bien lavé. La plus belle mine des Diamans eſt à Raolconda dans l'Empire du Grand Mogol. La mine des Diamans a été trouvée par hazard par un berger, qui ayant, dit-on, donné du pié contre une pierre qui lui parut avoir quelque éclat, la vendit pour un peu de ris ſans la connoître. Cette mine, que l'on appelle la vieille Roche, eſt à cent huit milles de Maſulipatan. Il y a trente mille hommes qui y travaillent, & presque deux fois autant de toutes les nations du monde qui y trafiquent. On en paye au Roi trois cens mille pagodes de ferme, qui outre cela ſe reſerve tous les Diamans qui paſſent dix carats. Il n'y a dans l'orient que quatre mines & deux riviéres d'où l'on tire les Diamans, & ce ſont les ſeuls lieux du monde où l'on en trouve. C'eſt dans les Royaumes de Golconde & de Viſapour où ſont ces mines, qui appartenoient ci-devant au Grand Mogol. Les riviéres ſont dans le Royaume de Bengala & dans l'iſle de Borneo. Mais ce qui paroît preſque hors de créance, c'eſt que l'on aſſûre que le Diamant croit & acquiert ſa perfection en deux années de tems. Les plus belles pointes de Diamant, que l'on appelle *pointes naïves*, viennent dans la riviére de Grouel, dans le Royaume de Bengala. Le plus beau Diamant du monde eſt celui du Grand Mogol. Il eſt de la forme d'une moitié de gros œuf de poule, & péſe 279 $\frac{9}{19}$ de carats, & vaut onze millions ſept cens vingt-trois mille deux cens ſoixante & dix-huit livres quatorze ſols neuf deniers. Celui du grand Duc de Toſcane péſe 139 $\frac{1}{2}$ carats, & vaut deux millions ſix cens huit mille trois cens trente-cinq livres, ſuivant la régle de la ſupputation de la valeur dés Diamans, que rapporte Tavernier dans ſes Voyages. C'eſt dommage que l'eau tire un peu ſur la couleur de citron. Le Roi Très-Chrétien en a un plus beau qui n'eſt point taillé, & qui a couté deux millions payez à Tavernier en 1670. Le Diamant de Sanci tant vanté autrefois peſoit cent carats, étoit de la groſſeur d'une amande, & taillé à facettes. Trois choſes ſont eſtimer le Diamant, ſon éclat ou ſon luſtre que l'on nomme ſon eau, ſon poids ou ſa grandeur, & ſa dureté. Sa couleur la plus parfaite, c'eſt le blanc. Il a cela de particulier, que quand le ſoleil donne deſſus, il jette autant de rayons qu'il a de faces, & tous de différentes couleurs, rouge, verte, jaune & bleue. C'eſt une erreur populaire, de croire que le Diamant s'amolliſſe avec du ſang de bouc tout chaud, comme auſſi de croire, ainſi qu'ont fait les Anciens, qu'il réſiſte au marteau: mais il réſiſte au feu le plus violent. Loüis de Berquen eſt le premier, qui a trouvé l'invention de les tailler & de les polir avec la poudre de Diamant en l'an 1476: auparavant on les portoit bruts. La poudre de Diamant eſt un poiſon, parce qu'elle perce les boyaux. Quelques-uns prétendent que le terme de Diamant eſt venu par corruption d'*Adamas*, nom que les Grecs ont donné au Diamant, & qui ſignifie *indomtable*, parce qu'ils croyoient alors qu'il réſiſtoit au fer comme au feu. On ne parle point ici des Diamans d'Alençon qui croiſſent en un village nommé Hertré à deux lieues de cette ville, dans un terroir ſablonneux & plein de roches, dont les pierres ſont fort dures & griſes, & le ſable fort reluiſant. On en trouve de la groſſeur d'un œuf & plus; & il y en a de ſi nets & de ſi brillans, qu'ils ont trompé quelques Lapidaires. Les premiers parmi les Anciens qui ont parlé du Diamant, ſont Pline, *lib.* 37. *chap.* 4. & Solin. *Voyez les remarques curieuſes de Saumaiſe ſur ce dernier Auteur. Mémoires de Robert de Berquen petit-fils de Loüis de Berquen cité dans l'article.* Tavernier, *Voyages des Indes, liv.* 2. *& dans l'Empire du Grand Mogol.*

DIAMASTIGOSE, ſorte de ſacrifice, chez les Lacédémoniens, dans lequel on fouettoit les enfans nobles au pied des autels, en préſence de leurs parens, qui les encourageoient à la patience. C'eſt un mot Grec, Διαμαςίγωσις, qui ſignifie *flagellation.* * Philoſtrate, *en la Vie d'Apollonius.*

DIAMETRE, eſt un mot Grec qui ſignifie la meſure du milieu de chaque choſe: ainſi le Diamétre du Globe terreſtre eſt une ligne droite, tirée d'une extrémité à l'autre de ce Globe en paſſant par le centre. Il s'en peut tirer une infinité dans la ſolidité du Globe, entre leſquels trois ſont appellez Axes ou aiſſieux. Le Diamétre qui regarde les points du ſeptentrion & du midi eſt nommé l'Axe ou l'aiſſieu du Globe terreſtre. Celui qui décrit les Cercles polaires, eſt appellé l'Axe ou l'aiſſieu du Zodiaque. L'Axe ou l'aiſſieu de l'horizon eſt le Diamétre qui regarde le zénith & le nadir de chaque lieu, Sanſon, *Introd. à la Géographie.*

DIANA, (Antonin) Caſuiſte fameux, & Clerc Régulier de Palerme en Sicile, floriſſoit en 1650, ſous le pontificat d'Innocent X, & mourut le 20 Juillet 1663, âgé de 77 ans. Il a écrit divers Ouvrages, *Reſolutionum Moralium Partes XII*; *Summa Reſolutionum, &c.*

DIANA, (Jean Nicolas) Jéſuite, s'eſt diſtingué dans le XVII ſiécle, par un ſermon de S. Lucifer qu'il prêcha en 1640, & que les Inquiſiteurs de Sardaigne condamnérent la même année. Diana n'acquieſça pas à ce jugement, & fit un écrit pour juſtifier ce qu'il avoit avancé, ce qui lui réüſſit ſi bien, que Diégo Arzo Reynoſo Inquiſiteur Général, caſſa toutes les procédures, punit quelques-uns des Inquiſiteurs, & fit donner à Diana la charge de Qualificateur du Conſeil de l'Inquiſition, en le faiſant purger de toute ſuſpicion d'hétérodoxie, par un décret qui fut expédié exprès le 19 Decembre 1653. Il eſt bon de rapporter de tels exemples pour faire voir que les Inquiſiteurs ne ſont rien moins qu'infaillibles. * *Libellus Supplex PP. Societ. Jeſu.* Bayle, *Dictionnaire Critique*, *deuxiéme édition.*

DIANA (Marius) de Gergenti en Sicile, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, fut un ſavant Théologien. Il naquit en 1645, & aprés avoir fait de bonnes études, il entra chez les Dominicains. Il y enſeigna avec applaudiſſement la Philoſophie & la Théologie. Il a donné au public, *Idea Jurium interioris fori ad mentem D. Thomæ ſanctorumque Patrum Doctrinam elaborata.* Il a auſſi écrit, tout prêt à être imprimé, un livre qui a pour titre, *De Juſtitia & Jure Tomi duo.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DIANE, Déeſſe de la chaſſe, étoit fille de Jupiter & de Latone, & ſœur d'Apollon. Elle a ordinairement trois noms, & s'appelle en enfer, Hécaté; Diane, ſur terre; & au ciel, la Lune ou Phœbé. Elle fut ſurpriſe un jour dans le bain par Actéon qui chaſſoit; & de dépit elle lui jetta de l'eau au viſage, le changea en cerf, & le livra à ſes propres chiens qui le déchirérent. Cette Déeſſe fut moins ſévére, à l'égard d'Endymion Berger de la Carie, pour lequel on dit qu'elle quittoit le ciel toutes les nuits. Elle étoit encore invoquée ſous le nom de *Lucina*, par les femmes en couche. Les Anciens avoient élevé pluſieurs temples à Diane, mais celui d'Epheſe, qu'on met entre les ſept merveilles du monde, étoit le plus ſuperbe. Auſſi toutes les provinces de l'Aſie avoient, durant plus de deux cens ans, contribué de leurs richeſſes pour l'achever. On y voyoit cent vingt-ſept colomnes élevées par les libéralitez d'autant de Rois. Il fut brûlé le même jour qu'Alexandre *le Grand* naquit, la 1. année de la CVI Olympiade, 356 ans avant J. C. le 6 jour du mois que les Grecs nommoient *Hecatombæon.* Les Mythologiſtes appliquent à la lune, tout ce qui ſe dit de cette Déeſſe. Ce qui a été dit de Diane dans cet article regarde la fable; mais Cicéron ſemble avoir parlé en Hiſtorien, quand il diſtingue trois Dianes, une née de Jupiter & de Proſerpine, qui engendra Cupidon avec des ailes; une autre plus connue, née de Jupiter & de Latone; & la troiſiéme qui a eu Upis pour pére & Glauce pour mére, & que les Grecs appellent ſouvent Upis, du nom de ſon pére. Ce n'étoient même là apparemment que les Dianes de la Gréce, imitées ſur celle d'Egypte. Car Diane étoit entre les Dieux en Egypte, lorſque Typhée leur fit la guerre, & elle ſe transforma en chat, d'où les Egyptiens la nommérent Bubaſtis. Ovide exprimant ces transfigurations de Dieux n'oublie pas celle de Diane. Hérodote dit que la ville de Bubaſtis en Egypte avoit un temple de Bubaſtis que les Grecs nommoient Diane. Il dit plus bas que les Egyptiens la faiſoient naître, elle & Apollon, de Denys & d'Iſis. Sanchoniaton fait naître ſept filles ou ſept Dianes de Saturne & d'Aſtarte. Strabon fait mention d'une des Dianes Gréques qu'on nommoit *Britomartis*, & qu'on nomma auſſi *Dictynna* du mot Grec Δίκτυα qui ſignifie *des filets.* Caſaubon remarque ſur cet endroit, que Solin aſſûre que ceux de Créte donnérent ce nom à Diane; & parce qu'il ſignifie une vierge douce & humaine, Héſychius dit que ceux de Créte nommoient βριτὸ ce qui eſt doux, τὸ γλυκὺ. Caſaubon conjecture que le reſte de ce mot vient de ὅμαρτις qui ſignifie *compagne*, parce qu'une vierge ne quitte jamais *la compagnie de ſa mére.* Enfin Diodore de Sicile aſſûre que ceux de Créte, qui avoient transporté en leur païs la Théologie des Phéniciens & des Egyptiens, faiſoient naître de Jupiter Vénus & les Graces, & que Diane avoit ſoin des enfans nez, mais que Lucine veilloit ſur l'enfantement. On l'appelloit *Diana*, parce qu'elle étoit fille de Jupiter, comme le nom le porte; car les anciens Latins diſoient *Dius* pour Διὸς Jupiter: on la nommoit encore *Delia*, parce qu'elle étoit née en l'iſle de Délos. Cette Déeſſe fit vœu de virginité qu'elle garda ſoigneuſement: auſſi les Poëtes lui donnent-ils le nom de *Caſta Diana.* Elle étoit la Déeſſe des bois, de la chaſſe & des carrefours. On lui donne toutes les Nymphes pour compagnes; mais lorſqu'elles venoient à ſe marier, elles ſe ſéparoient de ſa compagnie, & étoient contraintes de l'appaiſer, en portant dans ſon temple des paniers pleins de fleurs & de fruits. Le jour de ſa fête, qui arrivoit aux Ides d'Août, il n'étoit pas permis de chaſſer, dans la penſée que Diane laiſſoit repoſer ſes chiens & ſon équipage de chaſſe. Chacun couronnoit ſes chiens, & on allumoit quantité de flambeaux

dans les forêts, où on lui faiſoit un ſacrifice d'un bœuf, d'un verrat, & d'une biche blanche. On lui préſentoit encore les prémices des fruits, depuis qu'Oeneus Roi d'Etolie l'eut oublié dans une offrande qu'il fit des premiers fruits aux Dieux champêtres : ce qui l'indigna ſi fort, qu'elle envoya le ſanglier Calydonien qui ravagea tout ſon païs. Les Scythes, dit Lucien, immoloient des hommes ſur ſon autel. Outre le temple d'Ephéſe, cette Déeſſe, ſous le régne de Servius Tullius avoit auſſi à Rome ſur le mont Aventin, un temple qui fut bâti à frais communs par les Romains & par les Latins, où ils s'aſſembloient tous les ans, pour y faire un ſacrifice en mémoire de la confédération qui étoit entre ces deux peuples. Ce temple étoit orné de cornes de vaches. Plutarque & Tite-Live nous en apprennent la raiſon, lorſqu'ils nous diſent qu'un certain Antro Coratius Sabin, ayant une fort belle vache, fut averti par un Devin de la ſacrifier à Diane du mont Aventin, lui promettant pour ce ſacrifice, qu'il ne manqueroit jamais de rien, & que la ville dont il ſeroit citoyen ſoumettroit toutes les villes d'Italie. Antro vint à Rome dans ce deſſein, qui fut découvert au Roi Servius par un de ſes eſclaves : ainſi pendant qu'Antro s'étoit allé laver dans le Tibre, pour ſe purifier avant que d'offrir ſon ſacrifice, Servius immola la vache à Diane, & fit attacher les cornes à ſon temple. On la dépeignoit ordinairement comme une Déeſſe, ayant les cheveux épars, vêtue d'une robe velue, de couleur de pourpre, garnie de boules d'or, & qu'elle trouſſoit juſques au genou. Elle tenoit de ſa main un arc, & portoit ſur ſon dos un carquois garni de fléches. On la répréſente encore ſur un chariot d'or traîné par des biches. Le Philoſophe Albéricus, dans ſes Images des Dieux, dit qu'on repréſentoit Diane tenant un arc & des fléches, & ſon croiſſant ſur le front, autour d'elle des troupes de Dryades, de Naïades, de Néréides, & des chœurs de Nymphes des bois, des montagnes, des fontaines, & des mers ; & même des Satyres qui ſont les Divinitez champêtres. Strabon, *liv.* 14. de la deſcription du monde, rapporte qu'en l'iſle d'Icare il y avoit un temple de Diane nommé ταυροπόλιον *Tauropolium* ou *Taurique*. On l'appelloit auſſi *Taurobolium*, & les ſacrifices qui s'y faiſoient *Taurobolia*. Tite-Live dans le ch. 4. de la 5. Décade, ou au 44. ch. de ſon Hiſtoire, dit qu'on appelloit Diane *Tauropolos*. Suidas l'appelle *Taurobolos* & *Tauropola*. Toutefois Denys, dans ſon livre de la ſituation du monde, dit que Diane n'a pas été nommée *Tauropola* du nom du peuple, mais du nom des taureaux qui ſont communs en ce païs. * *Antiq. Gr. & Rom.* Ovide, *l.* 3. *Met.* Héſiode, *in Theogonia.* Pline, *liv.* 7. *c.* 38. & *l.* 16. *c.* 40. Diodore de Sicile, *l.* 16. *Biblioth.* Aulu-Gelle, *Noct. Attic. liv.* 2. *c.* 6. Solin. Euſébe. Plutarque. Pauſanias. Strabon, &c.

DIANE, l'Etang de Diane, Lac qui eſt ſur la côte orientale de l'iſle de Corſe, à quelques lieues de la ville d'Aléria Diſtrutta, du côté du Nord. Il ſe vuide par un canal aſſez étroit dans la Mer de Toſcane. * Maty, *Diction. Géogr.*

DIANE, de Poitiers, Ducheſſe de Valentinois, & maîtreſſe de Henri II. *Voyez* Poitiers.

DIANE, légitimée de France, Ducheſſe de Caſtro, puis de Montmorency, étoit fille du Roi *Henri* II. qui l'avoit eue de *Philippe* des Ducs, Damoiſelle de Cony. Le Roi François I. l'aima beaucoup, à cauſe de ſon eſprit & de ſa vertu. On l'éleva avec un ſoin particulier, & comme elle avoit une mémoire prodigieuſe, on lui apprit l'Italien & l'Eſpagnol, & même un peu de Latin. Le Roi ſon pére la maria, en 1553, avec *Horace* Farnéſe, Duc de Caſtro, Chevalier de l'Ordre de ſaint Michel, fils puîné de *Pierre Louis* Duc de Parme ; mais ce jeune Prince de très-grande eſpérance paſſa, pour ainſi dire, du lit de ſes noces dans le tombeau, & fut tué ſix mois après ſon mariage, en défendant la citadelle d'Heſdin. *Diane* prit une ſeconde alliance, en 1557, avec *François* Duc de Montmorency, Pair & Maréchal de France, fils aîné d'*Anne* Connétable de France, & n'en eut qu'un ſeul fils mort peu après ſa naiſſance. Cette Dame prit beaucoup de part aux malheurs de la France, pendant les guerres civiles. Elle contribua à unir le Roi Henri III. avec le Roi de Navarre, qui fut enſuite Henri IV, & ſortit de Paris pour n'avoir pu approuver les deſſeins de la Ligue. Elle eut ſoin de faire apporter de ſaint Sauveur de Blois, à ſaint Denys en France, le corps de la Reine Catherine de Médicis, qu'on y enterra en 1609 dans la chapelle des Valois ; & l'année ſuivante elle fit apporter de S. Corneille de Compiégne le corps du Roi Henri III, pour être enterré dans le même tombeau. Diane mourut à Paris le onziéme Janvier de l'an 1619, âgée de 80 ans, & fut enterrée dans l'Egliſe des Minimes de la Place Royale, où l'on voit ſon tombeau dans la chapelle d'Angoulême. * De Thou, *Hiſt.* Sainte Marthe, *Hiſtoire Généalogique.* Hilarion de Coſte, *aux Eloges des Dames.* Brantôme, &c.

DIANE Morel. *Voyez* l'art. de Morel (Jean) Seigneur de Grigny.

DIANE, ou DIANA MANTUANA, de Volterre, fille de *Jean-Baptiſte* Mantuan, vivoit dans le XVI ſiécle, & s'acquit beaucoup de réputation par les ouvrages qu'elle grava en taille-douce. Son chef-d'œuvre eſt la grande Bacchante de Jule Romain, qu'elle grava avec privilége du Pape Grégoire XIII, & qu'elle dédia au Seigneur Claude de Gonzague, en 1575. On y peut auſſi ajoûter le bas relief antique du même Jule Romain, qu'elle dédia au Seigneur Scipon de Gonzague.

DIANO, bourg de l'Etat de Gênes, en Italie. Il eſt près d'Onéglia à trois lieues d'Albenga. Il y a un autre bourg de même nom dans le Montferrat Savoyard, à une lieue d'Alba, vers le midi. Et un troiſiéme dans la Principauté Citérieure, à quatre lieues de Policaſtro, du côté du Nord. Celui-ci eſt la réſidence la plus ordinaire de l'Evêque de Capaccio. * Maty, *Dict. Géogr.*

DIANORO, ville de Macédoine, *Cherchez* Elorina.

DIARBECK. *Voyez* DIARBEK.

DIARBÉCRI, Auteur Arabe qui a écrit l'Hiſtoire des derniers Califes Abbaſſides d'Egypte & a fait une Chronique intitulee Alkhamiſi. *Voyez* l'art. des Abbaſſides.

DIARBEK, DIARBÉKER, DIARBÉKIR, ou DIARBÉCHIR, province de l'Aſie, ainſi appellée comme qui diroit, *païs du Duc Bécre.* Elle eſt terminée par l'Euphrate à l'occident, & par le Tigre à l'orient. C'eſt l'ancienne Méſopotamie ; qu'on a auſſi quelquefois nommée *Algiezira*, c'eſt à dire, iſle. Les Géographes de l'orient la diviſent en quatre parties. La premiére retient le nom de *Diarbeck*, qui s'étend ſur la rive occidentale du Tigre. Sa capitale eſt Caraëmit ou Diarbékir (car ce ſont deux noms d'une même ville.) La ſeconde eſt *Diar-Modzar*, qui eſt preſque toute dans la plaine ſur la rive occidentale de l'Euphrate : ſa capitale eſt Bakka. La troiſiéme eſt Diar-Rabæa, qui eſt entre les villes de Moſul, Chabour, & Raſolin : *Niſibin* en eſt la ville capitale. La quatriéme eſt *Diar-Algiezira*, & comprend le reſte de la Méſopotamie : ſa capitale eſt Ninive *la neuve*, Moſul ou Mauſil. Tout ce païs appartient aux Turcs. * Baudrand.

DIARBEK, DIARBEKER, DIARBEKIR, AMID, AMED, AMIDA, CARAEMIT CARAHEMID & CARAMIT, grande ville vers le bord du Tigre, dans l'ancienne Méſopotamie, eſt ſituée ſur une éminence, & eſt ſéparée de ce fleuve par des précipices. Elle eſt ceinte d'une double muraille dont celle de dehors eſt fortifiée par ſoixante-douze tours, que l'on dit avoir été élevées en l'honneur des ſoixante-douze Diſciples de Jeſus-Chriſt. Il y a une magnifique Moſquée, qui a été autrefois une Egliſe des Chrétiens. L'eau du Tigre, que l'on a fait venir par un canal dans la ville, ſert à laver les maroquins rouges qu'on teint à Diarbékir, parce qu'elle a une qualité particuliére pour les rendre vifs ; & ces maroquins, tant pour la couleur que pour le grain, ſurpaſſent de beaucoup tous les autres du Levant. On a à Diarbékir de très-bon pain, & de très-bon vin ; & on ne ſauroit trouver ailleurs de meilleures viandes ; mais ſur tout on y mange des pigeonneaux, qui en bonté & en groſſeur, ſurpaſſent tous ceux que nous avons en Europe. La ville eſt fort peuplée ; & entre les Chrétiens ſeuls on compte plus de vingt mille Habitans ; les deux tiers ſont Arméniens, & le reſte eſt de Neſtoriens avec quelque peu de Jacobites. Il y a auſſi des Capucins depuis quelques années. Le Bacha ou Beglerbey de Diarbekir eſt ordinairement un des Vizirs de l'Empire. Il n'a guére d'infanterie, parce qu'elle eſt peu néceſſaire en ce païs-là, & que les Curdes & les Arabes, qui y font des courſes continuelles, ſont tous à cheval ; mais il y a beaucoup de cavalerie, & il peut mettre ſur pié plus de vingt mille chevaux. Il a ſous lui dix-neuf Sangiacs ou Gouverneurs particuliers, dans l'étendue de ſa province. * Tavernier, *Voyage de Perſe.*

DIASCHILO, en Aſie. *Cherchez* DASQUILLO.

DIASCOLI ou DIASCHILO. *Voyez* DASQUILLO.

DIASIES, certaine fête que les Athéniens célébroient en l'honneur de Jupiter, ſelon Suidas, & Lucien *dans ſon Charidéme.* Ariſtophane en fait auſſi mention, & Héſychius remarque qu'elle étoit accompagnée d'une triſteſſe particuliére & myſtérieuſe, qui régnoit ſur le viſage de tous ceux qui y aſſiſtoient.

DIAT. *Cherchez* DIAH.

DIAVOLI, petite ville ancienne. Elle eſt dans la Macédoine, à trois lieues de Cogni, en tirant vers le lac de l'Ocrida. * Maty, *Diction. Géogr.*

DIAZ, (Jean) Eſpagnol, vivoit dans le XVI. ſiécle, & étudia en Théologie à Paris, vers l'an 1530. La lecture des livres de Luther l'ayant jetté dans les nouvelles opinions, il ſe retira à Genéve, où il eut beaucoup de part en l'amitié de Calvin. Enſuite étant allé à Straſbourg, il y fut Miniſtre avec Martin Bucer, qu'il accompagna l'an 1546, pour ſe trouver au Colloque qui ſe devoit tenir à Ratiſbonne. Malvenda fit tout au monde pour gagner Diaz, mais ſes efforts furent inutiles. Jean Diaz avoit alors un frére à Rome, nommé Alfonſe, lequel ayant appris la figure que celui-ci faiſoit en Allemagne, entra dans un deſeſpoir extrême. Il vint à *Neubourg* qui eſt à douze lieues au deſſus de Ratiſbonne, où étoit Diaz pour corriger un livre que Bucer faiſoit imprimer. Alfonſe fit d'abord tout ce qu'il put pour gagner ſon frére ; mais n'ayant pu le fléchir, ni l'engager à l'accompagner juſques à Ausbourg ; il changea tout à coup, loua ſon frére, lui fit prendre quelque argent, & ils ſe ſéparérent avec beaucoup de cordialité apparente. Alfonſe partit & alla à Ausbourg, d'où ſubitement il revint ſur ſes pas à Neubourg avec l'aſſaſſin dont il avoit beſoin. Pendant qu'Alfonſe gardoit la porte de ſon frére, l'aſſaſſin entra, remit à Diaz des lettres de la part d'Alfonſe, qui lui donnoit avis de ſe garder de Malvenda, & en même tems Diaz reçut un coup de hache ſur la tête, qui le fit tomber roide mort, le 26 Mars 1546. Les aſſaſſins furent atteints à *Inſpruck.* Othon Henri envoya deux Conſeillers de Neubourg à Inſpruck pour demander juſtice, mais on ne fit que les fatiguer par des délais & de vaines échapatoires. Cette mort fit alors grand bruit parmi les Proteſtans qui coururent peu après aux armes. *Voyez*, pour cela les Annales de Sleidan. De Thou. Bayle, *Diction. Crit.*

DIAZ, (Jean-Bernard) ſurnommé *de Lugo*, Evêque de Calahorra, étoit Eſpagnol, & bâtard d'une maiſon illuſtre. Il naquit à Séville, ou à Lugo, & ayant étudié dans l'Univerſité de Salamanque, il s'y rendit très-habile dans les Sciences, particuliérement dans la Juriſprudence Civile & Canonique. Après avoir été Grand Vicaire de Salamanque, & du Cardinal de Talavéra, Archevêque de Tolède, il fut nommé, par l'Empereur Charles-Quint, Conſeiller du Grand Conſeil des Indes, & obtint enſuite l'Evêché de Calahorra. En 1532, il ſe trouva au Concile de Trente ; & à ſon retour continuant à remplir les devoirs d'un bon Evêque, il mourut l'an 1556. Louis Lipoman avoit dédié le premier volume de ſes Vies des Saints à Jean-Bernard Diaz, qui a auſſi mérité les éloges du Docteur Navarre, de Covarruvias, de Garibay, de Vaſeus, & de pluſieurs autres grands hommes. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, en Latin & en Eſpagnol, *Practica criminalis Canonica* ; *Regula juris* ; *Commentaria in Iſaïam* ; *Inſtruction de Prelados* ; *De la Piedad* ; *Aviſo para los curas de animas, &c.* * Jean Rojas, *de Succ. ab inteſt. c.* 15. *n.* 19. Ignatius Lopès de Salcédo, *Scholia in J. B. Diaz Practic. Crimin. Canon. c.* 14. Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſp.*

DIAZ,

DIAZ, (Bernard) ſurnommé *del Caſtillo*, compoſa en 1568, ſon Hiſtoire de la Conquête de la Nouvelle Eſpagne, intitulée *la Hiſtoria verdadéra de la conquiſta Nueva Eſpanna.* Cet Auteur étoit de Médina del Campo. *Alegambe, *de Script. Soc. Jeſ.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. &c.*

DIAZ, (Pierre) Eſpagnol, natif de Lupiana, dans l'Archevêché de Tolède, ſe fit Jéſuite en 1566, & fut envoyé par ſaint François de Borgia en l'an 1572, dans le Royaume de Mexique, où il mourut le 12 Janvier de l'an 1618. *Alegamb. *de Script. Soc. Jeſ.*

DIAZ, (Nicolas) Portugais, né à Liſbonne, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il ſe diſtingua par ſon talent pour la prédication. Etant allé à Rome, il gagna l'eſtime de ſaint Pie V. qui lui fit préſent de pluſieurs Reliques. Il fit auſſi le voyage de Jéruſalem, & mourut dans ſa patrie le 6 Fevrier 1596. Il compoſa pluſieurs Ouvrages en Portugais, *Tratado do Juizo final*, Valladolid. 1588. 4. *Tratado da Paixao de Chriſto ſenhor noſſo*, Liſbonne 1580. 8. *Vida da ſereniſſima Princeſa D. Joanna filha del Rei D. Alfonſo V. Rei de Portugal*, Liſbonne 1585. 8. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

DIAZ, (Hernando) Eſpagnol, avoit un frére duquel il n'avoit appris aucune nouvelle depuis très long-tems. Se trouvant au ſiége de *Bommel* en 1599, il ouït le nom d'*Erciſſo*, c'étoit le ſurnom de de ſa mére, qu'avoit pris le frére qu'il croyoit perdu. La-deſſus Diaz l'aborda & ayant connu par les queſtions qu'il lui fit que c'étoit bien ſon frére, ils s'embraſſérent étroitement, & dans le même moment un boulet de Canon leur enleva à tous les deux la tête, & leurs corps tombérent ſans ſe ſéparer. * Coloma, *dans ſon Hiſt. des guerres de Flandre.* Amelot de la Houſſaye, *Mémoires &c. Tom. II.*

DIAZ, (Philippe) Portugais, né à Bragance, entra de bonne heure dans l'Ordre de ſaint François, & s'étant appliqué à la prédication, il paſſa bien-tôt pour un des plus habiles Prédicateurs de ſon tems, c'eſt à dire, pour celui qui avoit le plus de talent de toucher les cœurs. Dieu en lui accordant ce rare talent, voulut ſans doute récompenſer dès cette vie la piété de Philippe. Son emploi de Prédicateur ne le détournoit point de ſes devoirs, il fut toûjours un de ceux qui ſe diſtinguérent le plus par leur aſſiduité à l'Office divin. On prétend même qu'il lui arrivoit ſouvent de paſſer une partie de la nuit dans l'Egliſe de ſon couvent. Il joignit à ces exercices de piété une étude continuelle de la doctrine des Péres dans leurs Ecrits. Enfin après avoir donné quarante années au miniſtére Apoſtolique, il finit une ſainte vie par une mort précieuſe devant Dieu, le 9 Avril 1600. Ses Sermons ont été imprimez en huit tomes. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

DIAZ, (Emanuel) Portugais, né à Alpathao dans l'Evêché de Portalégre, entra chez les Jéſuites en 1576, & s'étant diſtingué par ſon application à l'étude, il fut envoyé dans les Indes & fait Profeſſeur à Goa. Des Indes il paſſa au Japon, & lorſqu'il étoit Recteur de la réſidence de Macao, il écrivit quelques lettres qu'on a publiées, de l'an 1618. Les dernieres années de ſa vie, il fut Viſiteur de la Chine & du Japon, & il mourut le 10 Juillet 1639, âgé de près de ſoixante & dix-neuf ans. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

DIAZ, (Emanuel) Portugais, né à Caſtello-Branco dans l'Evêché de Guarda, entra chez les Jéſuites en 1592, & neuf ans après il fut envoyé dans les Indes & dans la Chine, où il exerça pluſieurs emplois conſidérables dans ſa Compagnie pendant quarante huit années. Il compoſa & fit imprimer en langue Chinoiſe douze tomes ſur les Evangiles; & il fit encore un Traité de la maniére de catéchiſer les Gentils, & un autre de la Sphére. Il mourut le 4 Mars de l'an 1659, âgé d'environ 75 ans. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

DIAZ, (Emanuel) Portugais, né à Alpathao, comme ſon Oncle, le premier des deux Jéſuites dont on vient de parler, entra dans la même Société, & eut l'honneur comme lui d'être chargé de la prédication de l'Evangile dans les Indes. Ce fut dans ce païs-là qu'il obſerva en 1612, une cométe ſur laquelle il compoſa un petit Traité. Son zéle l'engagea à entreprendre dans la plus rude ſaiſon un voyage où il courut pluſieurs fois riſque de la vie; la rencontre des bêtes féroces dans des païs déſerts, & la néceſſité de traverſer des plaines toutes inondées, ne le rebutérent point; mais à la fin de ſon voyage il trouva celle de ſa carriére, & il mourut l'an 1630, dans le Royaume de Morange. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

* **DIBBALD** Ségon ou *le Triomphant*, fut le ſixiéme Prince des Friſons, fils de Diokarus Ségon. Ce dernier nom, ſelon Hamconius, veut dire *Triomphant.* Il ſuccéda à ſon pére, & fut fort doux & fort affable à tous ſes Sujets. Il eut une forte paſſion pour la guerre, mais ſes armes ne furent pas accompagnées de beaucoup de bonheur. Dès le commencement de ſon régne, il gagna l'affection des Friſons en envoyant un bon nombre de vaiſſeaux dans diverſes contrées pour remédier à une grande famine dont ils étoient affligez, & en leur procurant par là l'abondance au milieu de la diſette. Comme il aimoit la guerre, & qu'il n'avoit dans ſon païs aucune occaſion de ſe contenter en cela, il alla à Rome pour ſervir l'Empereur Claude, & établit un Régent en ſa place pour gouverner & rendre juſtice en ſon abſence. Etant de retour dans ſon païs, & ne pouvant demeurer en repos, il fit pluſieurs expéditions contre les Germains, les Danois, les Sicambres, &c. Il eut fort peu d'avantage ſur les Germains; en Danemark ſa flotte fut battue de la tempête & entiérement diſſipée, de ſorte qu'il fut obligé de s'en retourner ſans avoir rien fait. On dit que cela arriva l'an 69. Les Sicambres battirent ſes troupes & ſe moquérent de leurs bravades. Dibbald échouant ainſi de tous côtez dans ſes entrepriſes, en eut tant de chagrin qu'il tomba en langueur, & mourut l'an 85, après une maladie qui avoit duré huit années entiéres, & un régne de 39 ans. Son corps ſelon la coutume de ſes prédéceſſeurs, fut tranſporté & inhumé à Staveren, qui étoit alors la capitale de Friſe, & la réſidence de la Cour. Sous le régne de ce Prince, on envoya, à ce qu'on dit, à Rome deux Députez, Verritus & Malorix dont Tacite fait mention, & ſi l'on en veut croire les Ecrivains Friſons, ils y embraſſérent la Foi Chrétienne par les ſoins & les exhortations de S. Pierre. On raconte auſſi que du tems de Dibbald il y eut en Friſe un homme d'une force extraordinaire, appellé *Jotfart* & ſurnommé *l'homme fort*; qu'il avoit huit piez de hauteur; qu'il pouvoit tout à la fois lever de terre deux tonnes de biére & les porter 220 pas; qu'il pouvoit prendre ſous ſes bras deux hommes faits & les porter ainſi l'eſpace d'une demi-lieue; qu'un jour ſe fâchant contre ſon cheval, il en deſcendit & le tua d'un coup de poing ſur le devant de la tête, &c. Dibbald ne laiſſant point d'enfans, ſon Général Tabbo fut élu Prince de Friſe en ſa place. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Winſemius, *Chronique de Friſe*, en Flamand, *depuis le feuillet 22. juſqu'au 25. Antiq. de Friſe*, en Flamand, 2. *partie*, *p.* 360 *&* 361.

* **DIBBETS** ou **DIBBITS** eſt le nom d'une famille de Brabant de laquelle il y a des branches en Gueldre & en Hollande. Dans celle de Gueldre, il ſe trouve *Théodore Dibbets* dont Arn. Montanus rend ce témoignage, qu'ayant eu avis du Fort de Schenk qu'un corps de troupes ennemies marchoit vers Weſtervoort, & voulant pourvoir à la conſervation du Fort d'Iſſeloort qui n'en eſt ſéparé que par l'Iſle, il s'avança de ce côté-là avec trente Bourgeois d'Arnhem pour veiller à la défenſe de ce poſte. Il fut bien-tôt convaincu que la nouvelle n'étoit que trop vraye, & fit dans cette occaſion tout ce qu'on devoit attendre de ſa prudence. D'abord il fit couler à fonds les pontons, mit ſur le bateau qui ſervoit à la garde du Fort, ſept ſoldats & leur ordonna de faire feu de leurs mouſquets. Enſuite il ordonna aux Tambours de la compagnie des Bourgeois qui étoit arrivée là dans le milieu de la nuit, de battre la marche Ecoſſoiſe & Angloiſe, pour faire croire aux Eſpagnols que le bord de la riviére étoit occupé par des troupes de ces deux nations. Le ſtratagéme eut ſon effet, & l'ennemi abandonna l'entrepriſe qu'il avoit formée de ſe rendre maître d'Iſſeloort. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DIBEN. *Voyez* **DIEBEN.**

DIBLAJIM ou **DÉBÉLAIM**, Pére de *Gomer*, femme du Prophéte *Oſée*, s'il eſt vrai que l'ordre que Dieu lui donna de l'épouſer, ait été exécuté: ce à quoi il y a peu d'apparence; étant beaucoup plus vraiſemblable, que tout ce qui eſt dit en cet endroit, doit être pris allégoriquement; ſur quoi on peut conſulter les Interprétes.. *Oſée ch.* 1. *v.* 3.

DIBLA, DIBLATHA, & DIBLATHAIM. *Voyez* **DÉBLATHA.**

DIBON, Païs dans le Royaume des Amorrhéens, donné en partage à la Tribu de Ruben.

DIBON, ville donnée à la Tribu de Gad par Moïſe, *Nombres*, XXXII. v. 3. 33. 34. & enſuite cédée à la Tribu de Ruben, *Joſué* XIII. v. 17. Réland remarque que quelques villes qui ſe trouvoient dans la Tribu de Ruben, ſont regardées dans quelques paſſages comme habitées par les Gadites, & c'eſt la raiſon, dit-il, pour laquelle dans ſa Carte il n'a pas ſéparé les villes des Gadites & des Rubénites. Euſébe dit que Dibon étoit un grand bourg ſur l'Arnon. C'eſt apparemment le même lieu que *Dibon-Gad* dont il eſt parlé *Nombres*, XXXIII. 45, & qui eſt un des campemens des Iſraëlites ſous Moïſe. Jérémie parle de la ville de Dibon, au delà du Jourdain, XLVIII. v. 18. & 22. Il eſt parlé d'une autre Dibon dans *Néhémie*, XI. v. 25, qui étoit dans la Tribu de Juda. S. Jérôme remarque que ce lieu ſe nommoit de ſon tems *Dibon* ou *Dimon* à cauſe des eaux qui y couloient paiſiblement. * Relandi *Palaſtina lib.* 3. D. Calmet. *Diction. de la Bible.*

DIBON, fleuve. *Voyez* **DIMON.**

DIBONGAD, trente-neuviéme campement des Iſraëlites, où ils arrivérent de Ijéabarim ou Hijéhabarim; & de là ils allérent camper en Halmon ou Helmon vers Diblathaïm. *Nombres, ch.* 33. *v.* 45. 46.

DIBOUF, qu'on écrit *Dibow*, eſt un village ſur les frontiéres du Duché de Mazovie, & le premier qu'on rencontre en quittant la Pruſſe. On commence à trouver là un langage différent, & une monnoye particuliére. C'eſt auſſi à la tête d'un pont qu'il faut paſſer en cet endroit, que ſont les bureaux Polonois, où l'on paye les douanes. * *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

DIBRA, DIBRES & DIBRIE, petite ville de Macédoine, ſituée vers les confins de l'Albanie, à huit lieues de l'Ocrida vers le nord oriental. On dit que les Turcs aſſiégeant cette place, l'an 1442, trouvérent le moyen de jetter un chien mort dans la ſeule citerne qu'il y avoit, & que les Habitans, ou par ſuperſtition, ou par délicateſſe, aimérent mieux ſe rendre, que de boire de cette eau. * Barlet. *Hiſt. de Scanderbeg*, *l.* 2.

DIBRI. *Voyez* **DABRI.**

* **DIBUTADES** de Sicyone eſt, à ce qu'on dit, le premier qui a trouvé l'Art de faire des ſtatues d'argille. Ce fut par le moyen de ſa fille qu'il parvint à la connoiſſance de cet Art. Comme elle prenoit congé de ſon amant qui devoit s'éloigner d'elle, elle s'aviſa de tracer ſur la muraille, à la clarté d'une lampe, la figure de ſon ombre, en tirant des lignes tout autour. Le Pére ayant appliqué ſon argille contre ces lignes en fit, une ſtatue qu'il fit cuire dans un fourneau, & qui fut depuis conſervée dans le Nymphée ou temple des Nymphes, juſques au tems où Mummius ſe ſignala par la deſtruction de Corinthe. Plin. *Hiſtor. Natur. l.* 35. *c.* 12.

DICASTILLO. (Jean) Jéſuite, naquit l'an 1585, à Naples, de parens Eſpagnols, & enſeigna la Philoſophie & la Théologie, à Murcie & à Tolède. Depuis, il ſuivit en Allemagne une Dame de qualité, dont il étoit Confeſſeur, & vivoit encore en 1650. Il a écrit, *De Juſtitia & Jure; De Juramento & de Cenſuris; De Sacramentis; De Incarnatione.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jeſu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. &c.*

DICE, (δίκη, *Juſtice*) Déeſſe de l'Antiquité Payenne, préſidoit aux jugemens: ſes Miniſtres étoient appellez Dicaſtes, c'eſt à dire, *Juges.* On la faiſoit vierge, parce que les Juges doivent avoir une parfaite intégrité; & fille de Jupiter, qui étoit eſtimé le ſouverain Légiſlateur. *Cœlius Rhodig. *l.* 23. *c.* 16.

DICÉARQUE, fils de Phidias, né à Meſſine & non à

 Meſ-

Meſſéne, Philoſophe, Orateur & Géométre, fut un des diſciples d'Ariſtote, & profita beaucoup des leçons de ce grand Maître. On parle de pluſieurs de ſes Ouvrages, mais le plus important de tous, étoit une Deſcription de la Gréce, où il s'attachoit à décrire les mœurs des Grecs dans les divers tems, d'où vient qu'il l'intitula, *Touchant la Vie de la Gréce*. On a encore un fragment ou un abbrégé de cet Ouvrage, qui pourroit bien avoir été le même qu'on appella le Tripolitique, parce qu'il étoit diviſé en trois livres. Il étoit ſi eſtimé, que pour cela ſeul Dicéarque paſſa pour un des Ecrivains qui avoient écrit le plus exactement de la Gréce. Mais que ne pouvoit-on pas dire de lui, pour le Traité où il décrivoit la République de Lacédémone? On le trouva ſi beau, ſi exact, ſi utile à Lacédémone même, qu'il fut réglé que tous les ans on le liroit publiquement à toute la Jeuneſſe aſſemblée dans le Prétoire des Ephores. Il compoſa auſſi un Traité des Montagnes, d'où il eſt probable qu'on a extrait la deſcription du mont Pélion, qu'on a encore aujourd'hui: & l'on cite encore d'autres compoſitions de lui, comme touchant la Deſcente dans l'Antre de Trophonius, touchant le Sacrifice fait à Troye, touchant Alcée & touchant Alcman. Quelques-unes pourtant pourroient bien être d'un Dicéarque de Lacédémone, diſciple d'Ariſtarque, qui vivoit peu après celui dont on parle; & on le croiroit volontiers des deux derniéres, ſi Athénée ne diſoit en termes exprès que leur Auteur étoit de Meſſine; car il ſemble que ces titres déſignent des Commentaires ſur ces Poëtes, qui convenoient mieux à un Grammairien qu'à un Philoſophe. Un autre Traité intitulé l'Olympique, fut attribué au même Auteur, qui compoſa auſſi un Traité des Exercices de Muſique, un autre de l'Ame, un troiſiéme de la Divination & des Songes, & enfin deux Introductions à l'Aſtronomie. Tous ces Ouvrages étoient eſtimez, & Cicéron qui en avoit lu une partie, appelle leur Auteur tantôt un excellent Ecrivain, tantôt un homme très-ſavant dans l'Hiſtoire, & quelquefois un grand Péripatéticien. Son Traité de l'Ame, partagé en trois livres, comme le dit cet illuſtre Romain, l'a rendu indigne d'une partie de ces éloges, s'il a cru ce qu'il y faiſoit dire à un vieillard, deſcendu de Deucalion, que l'ame n'eſt rien; & le témoignage de Cicéron, homme très-capable de diſcerner les vrais ſentimens d'un Auteur, d'avec ceux qu'il prête à ſes Interlocuteurs, ſemble ne pas permettre d'en douter. * Voſſius, *Hiſtoriens Grecs*.

DICE'NE'E, Philoſophe Egyptien, fut ſurnommé *Boroïſte*, peut-être à cauſe qu'il avoit enſeigné la Philoſophie à un Roi des Goths nommé Boroïſte, qui régnoit du tems de Céſar Auguſte. Etant paſſé dans le païs des Scythes, il s'introduiſit auprès de ce Roi, lui apprit la Philoſophie Morale, & adoucit le naturel ſauvage de ce Prince, qui le fit un de ſes premiers Conſeillers. Ce fut alors que ce peuple barbare commença à l'exemple de ſon Roi, à devenir plus poli, ſe ſoumettant aux loix & aux maximes plus honnêtes que Dicénée leur preſcrivit. Il leur apprit à aimer la juſtice, à conſerver la paix, à honorer les Dieux, établiſſant des temples & des Prêtres, pour faire les ſacrifices, & obſerver les cérémonies de la Religion qu'il inventa. De peur que ſes maximes & ſes loix ne s'effaçaſſent de leur eſprit, il en fit un livre, & les appella en langue du païs, *Belagines*. Enfin ces peuples auparavant ſi ſauvages & ſi farouches, eurent tant de ſoumiſſion pour les ordonnances de leur Roi, & pour les maximes de Dicénée, qu'ils arrachérent leurs vignes, & ſe réſolurent de ne plus boire de vin, ſur l'avis que ce Philoſophe leur donna, que le vin faiſoit tomber les hommes dans de grands deſordres. * Joan. Magnus, *liv.* 3. *ch.* 18. Bonfinius, 2 *Dec.* Jornandés.

DICE'OGE'NE, Poëte Grec, compoſa des Tragédies & des Dithyrambes. Harpocration & Suidas en font mention. On ne ſait pas bien en quel tems il a vécu.

DICLA. *Voyez* DIKLA.

DICON, fils de Callibrote, qui étoit de Caulon, dans le païs des Brutiens en Italie, s'aquit beaucoup de gloire dans les aſſemblées de la Gréce, où l'on célébroit des Jeux; car il remporta cinq fois la victoire dans ceux que l'on célébroit en Macédoine, en l'honneur d'Apollon *Pythien*. Il fut couronné trois fois dans les Jeux Iſthmiens, qui ſe faiſoient en l'honneur de Neptune; & quatre fois à ceux que l'on répréſentoit dans l'Achaïe en l'honneur d'Hercule *Néméen*. De là il paſſa aux Jeux Olympiques, où il fut une fois victorieux entre les enfans, & deux fois entre les hommes. Il fit paroître tant d'adreſſe en toutes ces aſſemblées qu'on lui érigea dans la ville d'Olympe autant de ſtatues qu'il y avoit remporté de victoires; & même lui ayant changé le nom de ſon païs, qui étoit fort peu conſidérable, on lui donna la qualité de Citoyen de Syracuſe. * Pauſanias, *l.* 6.

DICKRICH. *Voyez* DIETKIRCH.

DICTAINO. *Voyez* DITTAINO.

DICTAMO, ville de Candie, dans le territoire de la Canée, étoit anciennement nommée *Dictamne* & *Dictynne*, ville de Créte dans le reſſort de Cydonie. C'eſt d'où vient l'herbe fameuſe, appellé *Dictamne*, que la Médecine met entre les remédes ſouverains, principalement pour la guériſon des playes, & dont fait mention Ariſtote, *l. de Mirab. Auſcult.* Tertullien, *ch.* 1. *de la Pénitence*, dit que le cerf percé des traits du chaſſeur, fait tirer le fer de ſa playe, par la vertu du Dictamne, dont Virgile fait la deſcription *au* 12. *de l'Enéide*, *v.* 411--415.

DICTATEUR, ſouverain Magiſtrat, parmi les Romains. Les Conſuls le nommoient pour l'ordinaire, lorſque la République ſe trouvoit en quelque danger. T. Lartius Flavus Conſul ayant appaiſé une ſédition, fut choiſi l'an 256 de Rome, & 498 avant Jeſus-Chriſt, pour le premier Dictateur qui ait jamais porté ce titre. Il s'aſſocia Spurius Caſſius pour Général de la cavalerie (*Magiſter Equitum*) qui devoit exécuter ſes ordres. Ces Magiſtrats n'étoient ordinairement que ſix mois en charge, bien que dans la ſuite Sylla & Jules Céſar ſe ſoient fait nommer Dictateurs perpétuels. Il y avoit cette différence entre le Dictateur & le Conſul, que les Conſuls n'avoient devant eux que douze haches, & les Dictateurs vingt-quatre. Outre cela les Conſuls avoient beſoin d'être avouez du Sénat, pour exécuter beaucoup de choſes; mais le Dictateur avoit une puiſſance abſolue & indépendante; & auſſitôt après ſon élection, tous les autres Magiſtrats, excepté les Tribuns du peuple, dépoſoient leur autorité. Cette remarque eſt de Polybe, au ſujet de Q. Fabius Maximus, créé Dictateur, auquel on en joignit un autre, par une nouveauté ſans exemple, nouvellement introduite dans la République. * *Polybe*, *l.* 3. Pomponius Lætus, *de Magiſtr. Rom. c.* 16.

SUITE OU DE'NOMBREMENT DES DICTAteurs Romains par ordre chronologique.

I. T. Lartius premier Dictateur, l'an de la fondation de Rome 256. Il eut pour Général de la cavalerie Sp. Caſſius.

II. A. Poſthumius, l'an de la fondation de Rome 257. T. Ebutius, Général de la cavalerie.

III. M. Valerius fils de Voleſus, l'an de la fondation 260. Q. Servilius Priſcus, Général de la cavalerie.

IV. L. Q. Cincinnatus, l'an de la fond. 294. L. Tarquinius, Général de la cavalerie.

V. L. Q. Cincinnatus, l'an de la fond. de Rome 316. Général de la cavalerie, C. Servilius Hala.

VI. Æmilius Mamercus, l'an de la fond. 318. L. Q. Cincinnatus, Général de la cavalerie.

VII. A. Servilius Priſcus ou Structus, l'an de la fond. 319. Général de la cavalerie, A. Poſthumius Ebutius Helva.

VIII. Æmilius Mamercus pour la ſeconde fois Dictateur, l'an de la fond. 321. Général de la cavalerie, A. Poſthumius Tubertus.

IX. A. Poſthumius Tubertus, l'an de la fond. 324. Général de la cavalerie, Julius Tullus

X. Æmilius Mamercus Dictateur pour la troiſiéme fois, l'an de la fond. 326. Général de cavalerie, A. Cornelius Coſſus.

XI. Q. Servilius Priſcus, l'an de la fond. 338. C. S. Hala ſon fils Général de la cavalerie.

XII. P. Cornelius, l'an de la fond. 348. C. Servilius Hala Général de la cavalerie.

XIII. M. Furius Camillus Dictateur, l'an de la fond. 359. Général de la cavalerie, P. Cornelius Scipion.

XIV. M. Furius Camillus Dictateur une ſeconde fois, l'an de la fond. 365. Général de la cavalerie, L. Valerius Potitus.

XV. M. Furius Camillus Dictateur pout la troiſiéme fois, l'an de la fond. 366. Général de la cavalerie, C. Servilius Hala.

XVI. A. Cornelius Coſſus Dictateur, l'an de la fond. 370. T. Q. Capitolinus, Général de la cavalerie.

XVII. T. Quintius Cincinnatus Dictateur, l'an de la fond. 375. A. Sempronius Atratinus, Général de la cavalerie.

XVIII. M. Furius Camillus Dictateur, pour la quatriéme fois, l'an de Rome 386. Général de la cavalerie, L. Æmilius *Mamercus*.

XIX. P. Manlius immédiatement après Camille. *Général de la* cavalerie, C. Licinius Stolo.

XX. M. Furius Camillus, *Dictateur* pour la cinquiéme fois, l'an de la fond. 387. Général de la cavalerie, T. Quintius Pœnus Cincinnat. Capitol.

XXI. L. Manlius Capitolinus Imperioſus, Dictateur pour ficher le clou, l'an de la fond. 391. Général de la cavalerie, L. Pinarius Natta.

XXII. Appius Claudius Craſſus Regillenſis Dictateur, l'an de Rome 392. Général de la cavalerie, Mutius Scevola.

XXIII. T. Quintius Pœnus Capitolinus Dictateur, l'an de la fond. 393. Général de la cavalerie, Sergius Cornelius Maluginenſis.

XXIV. Q. Servilius Hala Dictateur, l'an de la fond. 394. T. Quintius Pœnus Capitolinus Général de la cavalerie.

XXV. C. Sulpitius Peticus Dictateur, l'an de la fond. 396. Général de la cavalerie, Marcus Valerius Publicola.

XXVI. C. Marcius Rutilius, premier Dictateur tiré du peuple, l'an de la fond. 398. Général de la cavalerie, auſſi du peuple, C. Plautius Proculus.

XXVII. T. Manlius Imperioſus Torquatus fils de L. Dictateur, 401. Général de la cavalerie, A. Cornelius Coſſus Arvina.

XXVIII. C. Julius Tullus Dictateur, 402. Général de la cavalerie, L. Æmilius Mamercinus.

XXIX. M. Fabius Ambuſtus Dictateur, 403. Quintus Servilius Hala, Général de la cavalerie.

XXX. L. Furius Camillus Dictateur, 404. P. Corn. Scipion, Général de la cavalerie.

XXXI. T. Manlius Torquatus Imperioſus Dictateur, 405. A. Cornelius Coſſus Arvina, Général de la cavalerie.

XXXII. M. Æmlius Barbula Dictateur, l'an de Rome 406, pour tenir les élections. Général de la cavalerie. . . . .

XXXIII. L. Furius Camillus Dictateur pour la ſeconde fois, 409. Cn. Manlius Capitolin. Imperioſus Général de la cavalerie.

XXXIV. P. Valerius Publicola Dictateur pour la célébration des Féries Latines, 410. Q. Fabius Ambuſtus, Général de la cavalerie.

XXXV. M. Valerius Corvus Dictateur, 412. L. Æmilius Mamercinus, Général de la cavalerie.

XXXVI. L. Papirius Craſſus Dictateur, 414. L. Papyrius Curſor, Général de la cavalerie.

XXXVII. P. Philo Dictateur, 415. D. Junius Brutus Sceva, Général de la cavalerie.

XXXVIII. C. Claudius Craſſus Regillenſis Dictateur, 417. C. Claudius Hortator, Général de la cavalerie: défaut dans ſon élection.

XXXIX. M. Æmilius Mamercinus Dictateur, 419. Général de la cavalerie, Q. P. Philo.

XL.

XL. M. Cornelius Rufinus Dictateur, 420. Général de la cavalerie, M. Antonius: defaut dans leur élection.

XLI. M. Papyrius Craſſus Dictateur, 421. P. Valerius Publicola, Général de la cavalerie.

XLII. Cn. Quintilius Varus Dictateur, 422. créé pour la cérémonie d'attacher le clou. L. Valerius Flaccus, Général de la cavalerie.

XLIII. M. Claudius Marcellus Dictateur, 426. défaut dans ſon élection. Spur. Poſthumius Albinus, Général de la cavalerie.

XLIV. L. Papyrius Curſor Dictateur, 429. Q. Fabius Maximus Rullianus ou Rutilianus, Général de la cavalerie.

XLV. A. Cornelius Arvina Dictateur, 431. M. Fabius Ambuſtus, Général de la cavalerie.

XLVI. Q. Fabius Ambuſtus Dictateur, 432. Ælius Pætus, Général de la cavalerie; défaut dans leur élection.

XLVII. M. Æmilius Pappus Dictateur, 432. L. Val. Flaccus, Général de la cavalerie.

XLVIII. L. Corn. Lentulus, Dictateur, 433. Général de la Cavalerie, L. Papyrius Curſor.

XLIX. T. Manlius Torquatus Dictateur, 433. Général de la cavalerie, L. Papyrius Craſſus.

L. L. Æmilius Mamercus Dictateur, 437. L. Fulvius Curvus, Général de la Cavalerie.

LI. Q. Fabius Maximus Rutilianus Dictateur, 438. Général de la cavalerie, Q. Æmilius Ceretanus: ce dernier étant mort dans le combat, on lui ſubſtitua C. Fabius Ambuſtus.

LII. C. Menius ou Mainius Dictateur, 439. pour prendre connoiſſance, faire information, & juger des crimes. M. Follius Flaccina & Flaccinator, Général de la cavalerie.

LIII. C. Petillus Libo Dictateur, 440. Général de la cavalerie, M. Follius ſelon Tite-Live & M. Petilius Libo ſelon les Faſtes.

LIV. C. Sulpitius Longus Dictateur, 441. Général de la cavalerie, C. Junius Brutus.

LV. L. Papyrius Curſor II. Dictateur, 444. C. Junius Brutus Bubulcus, Général de la cavalerie.

LVI. Cornelius Scipion Barbatus ou *le Barbu* Dictateur, 447. P. Decius Mus, Général de la cavalerie.

LVII. C. Junius Brutus Bubulcus Dictateur, 451. M. Titinius, Général de la cavalerie.

LVIII. M. Valerius Maximus, ou ſelon les Faſtes, Q. Fabius Maximus Rullianus ou Rutilianus Dictateur, 452. M. Æmilius Paulus, Général de la cavalerie.

LIX. M. Valerius Corvus Dictateur, 452. Général de la cavalerie, P. Sempronius Sophus.

LX. L. Cornelius Sylla, Dictateur perpétuel, en 669.

LXI. C. Jules Céſar, créé Dictateur pour la premiére fois en 703, pour la ſeconde en 705, & enſuite perpétuel, après lequel Auguſte Empereur refuſa la dictature qui lui fut offerte par le peuple.

DICTINIUS, Prêtre du IV. ſiécle, qui fut accuſé de l'erreur de Priſcillien, & condamné dans le Concile de Saragoce. Saint Ambroiſe écrivit en ſa faveur; mais à la charge qu'il condamneroit ce qu'il avoit fait, & qu'il reſteroit Prêtre toute ſa vie. Dictinius n'exécuta point ce qu'on demandoit de lui, il perſévéra dans ſon ancienne erreur, & ſe fit ordonner Evêque d'Aſtorgue. Il fut cité au premier Concile de Toléde l'an 390, avec Symphoſius qui l'avoit ordonné. Ils n'y voulurent point comparoître; mais ils ſe préſentérent à un Synode vers l'an 400, où après que Symphoſius eut déclaré qu'il avoit été contraint par le peuple d'ordonner Dictinius, & après que celui-ci eut fait une ſolemnelle rétractation de ſes erreurs, ils furent abſous. S. Léon fait mention de Dictinius dans ſa lettre à Turribius, diſant qu'il avoit écrit quelques Traitez pour l'erreur des Priſcillianiſtes; mais en même-tems il fait connoître qu'il eſt mort Catholique; ce qui n'empêcha pas que ſes livres ne fuſſent encore condamnez par le Concile de Brague, de l'an 563. * Du Pin, *Biblioth. Eccleſ. ſiécle IV.*

DICTYNNE, Nymphe de l'iſle de Créte, à laquelle on attribue l'invention des filets, dont on ſe ſert à la chaſſe & à la pêche. C'eſt ce qui lui fit donner le nom de Dictynne, du Grec *δικτύον, rets*; car elle ſe nommoit auparavant Britomarte. Quelques Poëtes ont dit qu'elle vivoit familiérement avec Diane, que l'on a auſſi appellée Dictynne. D'autres ajoûtent qu'elle fut aimée de Minos, & que ne pouvant éviter ſes pourſuites, elle ſe jetta du haut d'un rocher dans la mer, où elle tomba dans des filets de pêcheurs. Ce qui la fit ſurnommer Dictynne. * Strabon.

DICTYS, fils de Magnès, Roi de l'Iſle de Sériphe ou Serfino, y fit ſa demeure avec le Roi Polydecte ſon frére. Ce fut lui qui reçut ſur le rivage Danaé & le petit Perſée, qu'Acriſe avoit expoſez ſur la mer. Polydecte épouſa Danaé, & prit ſoin de l'éducation de Perſée, qui ſe ſignala dans la ſuite par quantité d'exploits; mais voyant que Polydecte maltraitoit Danaé, il changea, dit-on, ce Roi en pierre, lui montrant la tête de Méduſe, & fit couronner Dictys Roi de Sériphe. * Apollodore.

DICTYS, de l'iſle de Créte, ſuivit Idoménée au ſiége de Troye, & écrivit l'hiſtoire de ce fameux ſiége. On croit que c'eſt de cet Ouvrage, ou de celui de Darès, qu'eſt tiré ce qu'on lit dans la Chronique d'Euſébe, qu'avec le ſecours d'Heléne, les fils d'Hector chaſſérent de Troye ceux d'Anténor. On attribue auſſi à Dictys une Hiſtoire d'Italie. On a imprimé un Ouvrage Latin, qu'on a voulu faire paſſer pour une traduction de l'hiſtoire du ſiége de Troye, écrite par cet Ancien, & pour le mieux faire accroire, on fait parler dans la préface un Q. Septimius Romanus, qui envoyant cette traduction à Q. Arcadius, l'aſſure qu'une tempête ayant fait entr'ouvrir la terre dans l'iſle de Créte, des Bergers découvrirent un cercueil de plomb, où l'on trouva l'Ouvrage original de Dictys, écrit en caractéres Phéniciens. Si l'on faiſoit quelque uſage de ce conte, on croiroit que ce petit Ouvrage eſt du troiſiéme, ou du quatriéme ſiécle; mais il ſuffit de le parcourir pour ſe convaincre qu'il eſt moderne, & compoſé par un Savant, qui joignant ce qu'il avoit de lecture à une imitation aſſez heureuſe de Sallufte, a voulu ſe divertir, en imaginant un récit aſſez vrai-ſemblable des grands événemens que les Poëtes ont altérez par des fables. * Voſſius, *Hiſtor. Grecs.*

DIDACO. *Voyez* l'art. d'**ABDULMALICH** fils de Marvan, ſeptiéme Califе.

DIDACUS ou **DIÉGO**, Evêque d'Oſma, ville d'Eſpagne dans la Caſtille la neuve, fut célébre par ſa ſcience & par ſa piété, dans le XIII ſiécle. Il alla à Rome l'an 1206, pour les affaires d'Alfonſe IX. Roi de Caſtille; & après les avoir terminées, il pria le Pape Innocent III. de lui permettre de ſe défaire de ſon Evêché, dans le deſſein d'aller prêcher l'Evangile aux Infidéles. Le Pontiſe lui ordonna de retourner en ſon Egliſe, il obéït, & en paſſant par le Languedoc, il ſe joignit à quelques Abbez de l'Ordre de Clairvaux, pour combattre l'héréſie des Albigeois. * Sponde, *an. Chr.* 1206. *n.* 8. *p.* 31.

DIDACUS de Ravenne. *Voyez* **SPRETUS.**

* **DIDASKALIO** ou **PILÉRE**, noms modernes d'une fort petite iſle, ſituée entre l'iſle de Céphalonie, & l'Iſle d'Ithaque appellée aujourd'hui *petite Céphalonie.*

DIDIER, (ſaint) en Latin *Deſiderius*, Evêque de Langres, étoit un pauvre païſan d'un village près de Gênes, en Italie. Il s'y occupoit à labourer la terre, ſur la fin du IV. ſiécle, lorſque le peuple de Langres, après la mort de ſon Evêque, fut inſpiré, dit-on, d'aller retirer Didier de la charrue, pour l'élever ſur la chaire Epiſcopale de leur Egliſe. Ce ſaint homme ſe ſoumettant à la volonté de Dieu, vint prendre poſſeſſion de cette dignité, & s'acquitta de tous ſes devoirs avec un zéle véritablement Apoſtolique. On croit que de ſimple & ignorant qu'il étoit, il devint tout d'un coup un grand Docteur, & un ſavant Interpréte de l'Ecriture. Il ſouffrit le martyre pour la Foi, ſous l'empire d'Honorius: les Vandales ravageant les Gaules, le firent mourir en un lieu qui porte encore aujourd'hui ſon nom, & eſt appellé *S. Diſier*, petite ville de Champagne. Les Actes de la vie de ſaint Didier, compoſez ou retouchez par Warner n'ont pas grande autorité. On n'eſt pas aſſuré du tems qu'il gouvernoit l'Egliſe de Langres. Quelques-uns diſent que ce fut du tems de l'Empereur Galien; d'autres diſent qu'il vécut dans le IV ſiécle: & quelques-uns le reculent au V, & mettent ſon martyre en l'an 409, lorſque les Alains, les Suéves & les Vandales ravagérent les Gaules. On fait ſa fête au 23 de Mai. * Baillet, *Vies des Saints, mois de Mai.* Ub. Folietta, *Elog. Clar. Lingon.*

DIDIER, (ſaint) Archevêque de Vienne, étoit natif d'Autun, & ſuccéda environ l'an 596, à Vérus, duquel il avoit été Diacre. La vie ſcandaleuſe de Brunehaut l'ayant obligé de lui faire quelques remontrances, cette Princeſſe en fut ſi piquée, qu'elle réſolut de le perdre. Dans cette vue ayant fait aſſembler quelques Prélats de ſa faction à Châlon-ſur-Saône, ils y tinrent l'an 603, un Synode, où Didier ayant été dépoſé, fut envoyé en exil dans une iſle nommée Leviſe, que Chorier croit être l'iſle-Barbe près de Lyon. Quelque tems après la Reine le rappella, croyant le gagner; mais ce ſaint Prélat parut inflexible, & condamna avec le même courage les vices de la Cour. Brunehaut le renvoya dans ſon diocéſe, & le fit aſſaſſiner l'an 608, à ſept lieues au deſſus de Lyon, ſur le bord de la riviére de Chalarone, qui eſt dans le païs de Dombes. Il y avoit alors un village nommé *Priſcianus*, qui eſt aujourd'hui la paroiſſe de ſaint Didier de Chalarone: ce qui prouve que cet aſſaſſinat ne fut pas commis près de Bregnais, comme l'a cru le Liévre, parce que le Garon y paſſe, riviére qu'il a confondue avec la Chalarone des Anciens. Le Pape S. Grégoire *le Grand* écrivit trois lettres à Didier; par la premiére il tâche de le détacher de la lecture des Poëtes; dans la ſeconde il lui recommande, à lui & à Siagre d'Autun, l'Abbé Mélite & le Prêtre Laurent, qu'il envoyoit en Angleterre, pour travailler avec Auguſtin à la converſion de cette iſle; & par la troiſiéme il lui défend de tirer Pancrace, l'un des Clercs de ſon Egliſe, d'un monaſtére où il s'étoit jetté. * Aimoin, *l.* 3. *c.* 90. Frédegaire, *add. à Grég. de Tours, c.* 32. Sigebert. Othon. Conrad. & Adon. *en la Chron.* Walafridus Strabo, *en la Vie de ſaint Gal, l.* 1. *c.* 10. S. Grégoire I. *l.* 7. *Ep.* 117. *l.* 4. *Ep.* 62. *& l.* 10. *Ep.* 39. Baronius, *A. C.* 612. *& ſur le Martyrol. Rom.* Du Sauſſay, *en celui de France.* Le Liévre, *Antiqq. de Vienne, c.* 22. Chorier, *Hiſt. de Dauph. l.* 9. *ſect.* 17. & *Antiqq. de Vienne, c.* 3. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. T. I. p.* 196. *Cherchez* auſſi Châlon-ſur-Saône, & voyez les Conciles. Baillet, *Vies des Saints, mois de Mai.*

DIDIER, (ſaint) Evêque de Cahors, fils de Salve d'Harchenefréde, & frére de Siagre & de Ruſtique, vivoit dans le VII ſiécle. Il fut élevé dans la Cours du Roi Clotaire II, où ſes parens poſſédoient les premiéres charges, & il exerça lui-même celle de Thréſorier, ou de Surintendant des Finances. Dans la ſuite il ſuccéda à ſon frére Ruſtique, au gouvernement de l'Egliſe de Cahors. Dagobert eut peine à ſe défaire d'un Miniſtre ſi fidéle; mais l'intérêt de l'Egliſe l'emporta ſur celui de l'Etat. Ce Prince, pour témoigner l'eſtime qu'il faiſoit de Didier, écrivit au Clergé, à la Nobleſſe, & au peuple de Quercy, & à Sulpice de Bourges, ſon Métropolitain, des lettres dans leſquelles il rendoit témoignage de ſa vertu. Ainſi le nouveau Prélat fut reçu dans ſon Egliſe l'an 629, & la gouverna juſqu'au 19 Novembre 654, qu'il mourut dans l'Albigeois, où il étoit allé viſiter quelques terres de ſon patrimoine. Sa vie fut écrite par un Auteur anonyme, & a été communiquée par M. Vion d'Hérouval à MM. de Sainte-Marthe & au P. Labbe. Les premiers l'ont inſérée dans le ſecond volume de leur France Chrétienne, au Catalogue des Evêques de Cahors. Le dernier l'a miſe dans la nouvelle Bibliothéque manuſcrite, *tome* 1. & l'ayant conférée avec un ancien manuſcrit de l'Abbaïe de Moiſſac, il y a corrigé des dates importantes. Nous avons diverſes Epîtres de ce ſaint Evêque, qui ont été premiérement publiées par Henri Caniſius, *tome* 5. *Antiq. Lect.* & depuis par Marquard Fréher. Enſuite elles ont été imprimées dans la Bibliothéque des Péres de Cologne & de Paris, & dans le Recueil des Hiſtoriens de France de Du Chêne, *au tome* 1. Entre ces lettres, il y en a de quelques Prélats de ſon tems, qui lui écrivoient pour le conſulter. * Bellarmin, *des Ecriv. Eccleſ.* Du Sauſſay. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

DIDIER, dernier Roi des Lombards, ſe fit élire l'an 756, après la mort d'Ataulfe, dont il étoit le Connétable. Rachis, Moine, frére des Rois précédens, lui conteſta ſon élection; mais le Pape Etienne III. l'approuva, à condition que Didier reſtitueroit à l'Égliſe, les terres que les Princes Lombards avoient uſurpées ſur elle. Il promit tout, & n'exécuta rien. Au contraire, pour ſe rendre maître de l'Italie, il ſuſcita en 768, un Schiſme, après la mort de Paul I. ſucceſſeur d'Etienne III. & employa la force, lorſqu'il vit que la ruſe lui étoit inutile. Il s'empara de pluſieurs villes de l'Exarquat de Ravenne; & pilla les environs de Rome. Dans ce deſordre le Pape Adrien, qui étoit alors aſſis ſur le ſiége apoſtolique, implora le ſecours de Charlemagne. Ce Monarque, qui avoit d'ailleurs ſujet de ſe plaindre du Lombard, paſſa en Italie avec une puiſſante armée. Il força l'an 773, les paſſages des Alpes en deux endroits; & ayant mis en piéces ceux qui les gardoient, il jetta l'épouvante dans l'armée commandée par Didier, laquelle ſe diſſipa entiérement à l'approche des victorieux. Charlemagne mit enſuite le ſiége devant Pavie, & avec le reſte de ſes troupes prit Vérone, & les autres villes de la Lombardie. Enſuite ayant paſſé les fêtes de Pâques à Rome, il revint au camp, & prit Pavie qui ſe rendit à diſcrétion l'an 774. Didier, ſa femme & ſes enfans furent amenez priſonniers en France. Adalgiſe ſon fils s'étoit retiré à Conſtantinople. Ce miſérable Roi mourut peu après, ayant régné 18 ans. Ainſi fut éteint en Italie le Royaume des Lombards, qui y avoit duré 206 années. * Aimoin, *l.* 4. *c.* 69. 70. Eginhart & Acciaoli. *Vie de Charlemagne.* Sigebert & Adon, *en la Chron.* Paul Diacre, *l.* 6. *des Geſtes des Lombards.* Sigonius, *l.* 3. *&* 4. *du Régne d'Italie.*

DIDIER dit LOMBARD, parce qu'il étoit de Lombardie, étoit Docteur de Sorbonne, dans le XIII ſiécle, & fut un des ſavans hommes de l'Univerſité, qui écrivirent contre les Mendians. C'eſt pour cette raiſon que ces derniers l'ont mis au rang des Hérétiques, avec Guillaume de Saint Amour, & les autres. Il eſt pourtant ſûr que le Pape Alexandre IV. ne le comprit jamais dans ce nombre. * S. Thomas, *cont. Impug. Relig. c.* 6. Du Boulay, *Hiſt. Univ. Pariſ.* Du Caſtro, *Her.* 3. *V. Paup.* Sandére, *Hér.* 156. Bellarmin, *de Monachis, c.* 5. Génébrard, *en Clément IV.* Pratéole. *V. Deſid. Longob.*

DIDIER Spretus. *Cherchez* SPRETUS.

DIDIER DE LA COUR, célébre Bénédictin. *Voyez* COUR (Didier de la)

DIDIME. *Voyez* DIDYME.

DIDIUS JULIANUS, (M. Salvius Sévérus) Empereur, étoit natif de Milan, & petit-fils de Salvius Julianus Juriſconſulte, qui fut deux fois Conſul & Préfet de Rome. Sa mére s'appelloit Clara Emilia, & ſon pére Petronius Didius Sévérus. Il fut nourri auprès de Domitia Lucilla, mére de l'Empereur Marc-Auréle; & à la conſidération de cette Princeſſe, il obtint des emplois importans. Après la mort de Pertinax, il acheta la dignité impériale des ſoldats; mais ne pouvant leur donner ce qu'il leur avoit promis, il fut mis à mort le 29 Septembre de l'an 193, ayant ſeulement régné deux mois & cinq jours, & vécu 60 ans, 4 mois & 4 jours. C'eſt ce que nous apprenons de Spartien, d'Aurélius Victor & de Dion. Sévére s'empara de l'Empire après lui, & ſe défit heureuſement de Peſcennius Niger & d'Albin, dont le premier s'étoit fait déclarer Empereur en Syrie, & l'autre en Angleterre. * Spartian. Dio *in Juliano.*

DIDON, fille de Méthrès ou Bélus II. Roi des Tyriens, épouſa Sicharbas ou Sichée, que Pygmalion frére de cette Princeſſe fit mourir. Pour ſe délivrer de ſa tyrannie, elle s'enfuit en Afrique, où elle bâtit la ville de Carthage, que d'autres diſent avoir été bâtie long-tems auparavant par Zorus & Carchédon. Trogue Pompée écrit que Didon étant arrivée en Afrique, acheta de ceux du païs autant de place qu'un cuir de bœuf en pourroit tenir; qu'elle fit couper ce cuir en petites courroyes, & enferma beaucoup plus de terre qu'on ne croyoit. *Voyez* CARTHAGE & BYRSA. Depuis, Hiarbas Roi des Mauritaniens ou des Gétules, la fit demander en mariage, & menaça de guerre les Carthaginois, en cas de refus. Didon témoigna beaucoup de douleur de ſe voir réduite à la néceſſité, ou de ſe marier, ou d'expoſer ſes Sujets au fleau de la guerre. Elle feignit de conſentir à la recherche d'Hiarbas, & demanda trois mois pour faire ſes préparatifs. Pendant ce tems-là elle fit conſtruire un bucher & après y avoir immolé des victimes, comme pour appaiſer les manes de ſon mari, avant que d'en épouſer un autre, elle monta ſur ce bucher; & ſe poignarda en préſence du peuple. On prétend que cette action de courage lui mérita après ſa mort le nom de Didon, qui en langue Punique veut dire *Virago, femme forte*; au lieu que pendant ſa vie elle ſe nommoit Eliſe.

Virgile dans ſon Enéide, dit qu'Enée, après la priſe de Troye, alla à Carthage, où il fut reçu de Didon, qu'il quitta enſuite pour paſſer en Italie. Les Savans ſont partagez ſur la vérité de cette hiſtoire; la plupart ſont perſuadez que c'eſt une fiction du Poëte, qui ſert à embellir cet Ouvrage, & à fonder la haine qui étoit entre les Carthaginois & les Romains. Voici les raiſons qu'on allégue en faveur de Didon. Cette Princeſſe vint en Afrique l'an 7 du régne de Pygmalion, Roi de Tyr, l'an 3147 du monde, & 888 avant la naiſſance de J. C. Elle commença d'y bâtir la ville de Carthage; & 20 ans après ou environ, elle fit conſtruire la citadelle nommée Byrſa. La ville de Troye fut priſe par les Grecs l'an 2851, du monde, & 1184, avant Jeſus-Chriſt. Ainſi Enée, qui vivoit en ce tems, fit ſon voyage de Troye en Italie, 277 ans avant que Didon arrivât en Afrique. Ceux qui ſoutiennent qu'Enée vit effectivement Didon Reine de Carthage rapportent cette généalogie.

Bélus	Agénor	Phénix	Bélus II.	Didon mariée à Sichée
	Danaüs	Cadmus	ou Méthrès	Pygmalion.

Mais ſuppoſé que cet arbre généalogique fût véritable, on répond que Phénix, fils d'Agénor & frére de Cadmus, vivoit l'an 1454, devant J. C. En lui donnant 30 ans de vie, avant que d'être pére de Bélus II, & autant à Belus II, avant qu'il fut pére de Didon, Didon auroit été âgée de 210 ans lorſque la ville de Troye fut brûlée. Cela ſuffit pour montrer que Didon n'a pu régner en Afrique du tems d'Enée. Didon fonda Carthage l'an 3832, de la période Julienne, & l'an 882 avant Jeſus Chriſt, comme il paroît par la Chronologie des Rois de Tyr, que Joſéphe a tirée des Hiſtoriens Tyriens, ce qui s'accorde avec le témoignage de Solin, qui dit que Carthage, fut détruite 737 ans après qu'elle avoit été bâtie par Eliſe Phénicienne. Carthage fut certainement ruïnée ſous le conſulat de Cn. Lentulus & de L. Mummius l'an 608 de Rome, 146 avant J. C. Ainſi ſa fondation tombe à l'an 882, avant J. C. La priſe de Troye eſt arrivée l'an 1184 avant J. C. & plus de 300 ans, par conſéquent avant la venue de Didon à Carthage. * Le P. Labbe, *Hiſtoire Chronologique.* Du Pin, *Bibliothéque Univerſelle des Hiſtoriens Profanes.* Ménandre, *Hiſtoire des Rois de Tyr.* Il eſt cité par Joſephe, *l.* 8. *des Ant. Judaïq. c.* 13. *& l.* 1. *contre Apion.* Juſtin. *l.* 18. Solin, *c.* 30. Macrobe, *l.* 5. *Saturn. c.* 17. *& l.* 1. *c.* 24. S. Jérôme, *Epitre à Gerontia, & l.* 1. *adv. Jovin.* Pétau, *Ration. Temp. P.* 1. *l.* 2. *c.* 4. Riccioli, *Chron. Reform. liv.* 5. *ch.* 8. *pag.* 239. Servius, *in Æneid.*

DIDYME, fils d'un Vendeur de poiſſon, naquit à Alexandrie, où ſon aſſiduité à l'étude, & le grand nombre de livres qu'il compoſa lui aquit une grande réputation. On comptoit juſqu'à trois mille cinq cens Traitez de ſa compoſition, & Séneque en compte juſqu'à quatre mille. On juge bien qu'ils ne pouvoient pas être fort corrects; pluſieurs étoient des recherches de la patrie d'Homére, de la mére d'Enée, des mœurs d'Anacréon, de ceux de Sappho, & d'autres choſes pareilles qu'on ne ſe ſoucie guéres de ſavoir. Didyme joignit à ces belles connoiſſances une grande hardieſſe à reprendre les Ouvrages d'autrui, & le ſtyle de Cicéron tout admirable qu'il eſt, ne fut pas exempt de ſa critique. Il compoſa auſſi un Traité contre le Roi Juba, qui étoit contemporain d'Auguſte, ce qui fait connoître en quel tems ce Grammairien a vécu; & Euſébe dans ſa Chronique cite de lui une Hiſtoire étrangere de même qu'Etienne, ſur le mot *Agathyrſe*, cite une Hiſtoire de la ville de Cabaſſe. On n'eſt pas peu obligé aux Anciens de ne nous avoir pas donné la liſte des autres Ouvrages de Didyme; ç'auroit été un grand travail pour eux, qui nous auroit été fort inutile: l'auteur lui-même étoit quelquefois embarraſſé à dire s'il avoit travaillé ſur de certaines matiéres, d'où vient qu'on l'appella Βιβλιολάθης. On le nomma encore Χαλκέντερος, c'eſt à dire, *entrailles d'Airain*, parce que l'étude ne le fatiguoit pas. On a des Scholies ſur l'Odyſſée qu'on attribue communément à Didyme; mais il y eſt cité. On a auſſi quelques Proverbes qui paſſent pour être de lui, avec les Proverbes de Tharrée. Suidas diſtingue ce Grammairien d'un autre *Didyme*, qu'il dit être né auſſi à Alexandrie, & à qui il attribue quelques Ouvrages ſur la Grammaire. Un troiſiéme *Didyme*, fils d'Héraclide, ſelon le même Suidas, fut auſſi Grammairien; mais cette profeſſion lui fut moins avantageuſe, que celle de Muſicien; car ce fut par celle-ci qu'il eut accès auprès de Néron, qui l'enrichit. Enfin un quatriéme Didyme, ſurnommé Claude, écrivit un Traité des fautes que Thucydide avoit commiſes contre l'Analogie, un Epitome d'Héraclion, & quelques autres Ouvrages. * Voſſius, *Hiſtoriens Grecs.*

DIDYME le Grammairien. M. le Févre dit que ce prétendu Didyme ſur Homére dont Schrévélius donna les Notes & les explications avec le texte du Poëte à Amſterdam en 1656 in 4, en deux volumes, eſt un Auteur chimérique & ſuppoſé. Borrichius dit que les Notes de cet Auteur, ſont exquiſes pour la plupart, quoi qu'elles ſoient d'ailleurs un peu courtes. * Baillet, *Jugemens des Savans, N.* 291.

DIDYME, de Gnide, Mathématicien, qui fit des Commentaires ſur Aratus.

DIDYME, Apôtre. *Cherchez* THOMAS (Saint.)

DIDYME, couſin de l'Empereur Honorius, que Conſtant fils du Tyran Conſtantin fit mourir avec Vérinien, auſſi parent du même Empereur, ſans même épargner leurs femmes, après s'être rendu maître de l'Eſpagne vers l'an 408. * Caſſiodore & Proſper, *en ſa Chronologie.* Oroſe, *l.* 7. *c.* 40. Sozoméne, *l.* 9. *c.* 11. *& ſuiv.*

DIDYME d'Alexandrie fleurit dans le quatriéme ſiécle. Il avoit perdu la vue à l'âge de cinq ans, & ne laiſſa pas de devenir très-docte, en ſe faiſant lire les Auteurs ſacrez & profanes, juſques-là même qu'il pénétra dans les Mathématiques, qui ſemblent demander l'uſage de la vue. Il s'adonna particuliérement à l'étude de la Théologie, & fut choiſi comme le plus habile pour remplir la chaire de l'École fameuſe de l'Égliſe d'Alexandrie: ſa réputation lui attira un très-grand nombre de diſciples, dont les plus célébres ſont ſaint Jérôme, Rufin, Pallade & Iſidore. Il avoit compoſé pluſieurs excellens Ouvrages; mais il ne nous reſte que le Traité du S. Eſprit traduit en Latin par ſaint Jérôme, qui ſe trouve dans les Oeuvres de ce Pére, & une Verſion d'un Commentaire ſur les Epîtres Canoniques donnée par Caniſius, *Antiq. Lect.* & qui ſe trouve dans le IX volume de la Bibliothéque des Péres, *col.* 23. *&* 53. *edit. ann.* 1624. & un fragment conſidérable d'un livre contre les Manichéens, publié par Henri Caniſius, *tome* 5. *Ant. Lect.* & par le P. Poſſevin dans ſon Apparat, & donné en Grec par le P. Combefis dans l'*Auctuarium* de la Bibliothéque des Péres. Au reſte, Didyme n'étoit pas moins pieux que ſavant: il vivoit encore, quand ſaint Jérôme écrivoit ſon Catalogue des Auteurs Eccléſiaſtiques, c'eſt à dire, l'an 392, & avoit 83 ans & plus. On croit qu'il eſt mort deux ans après. Selon Pallade, il eſt mort en 398, âgé de 85 ans. L'attachement qu'il avoit eu aux ſentimens d'Origéne, dont il avoit commenté les livres des Principes, l'a fait condamner par le V Concile général, & par Martin I. dans la ſéance cinquiéme du Concile de Latran, quoiqu'il fût mort dans la communion de l'Égliſe, & que tous les Anciens, même S. Jérôme, en euſſent parlé comme d'un homme dont la doctrine étoit très-orthodoxe. S. Athanaſe parle d'un entretien de S. Antoine & de Didyme: c'eſt dans la vie du premier. Les plus grands hommes du IV ſiécle dont

donnérent de grands éloges à cet illuſtre aveugle. On pourra conſulter ſur cela ſaint Jérôme qui avoit eté ſon diſciple, *de Script. Eccl. c.* 109. *in Chron. A.G.* 376. *Ep.*33. 51. 65. *præf. in Epiſt. ad Gall. præf. lib. Didymi de Spir. S. Apol. adv. Ruff. &c.* Pallade, *Hiſt. Lauſ. chap.* 38. Rufin, *liv.* 2. *Hiſt. c.* 7. Socrate, *l.* 1. *c.* 3. Honoré d'Autun, *c.* 110. *de Lumin. Eccl.* Théodoret, *l.* 4. *c.* 27. Sozoméne, *l.* 7. *c.* 14. Nicéphore, *l.* 17. *Hiſt. c.* 27. Cedrenus, in *Annal.* Adon, Sigebert & Onuphre, *Chron.* Baronius, *A. C.* 386. *n.* 32. *&c.* Bellarmin, *des Ecrivains Eccléſiaſtiques.* Godeau, *Hiſt. tome* 2. *liv.* 4. *n.* 43. *p.* 706. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques, IV. ſiécle.*

DIDYME, ſoldat Chrétien, qui ſauva Théodore, Vierge Chrétienne d'Alexandrie, d'un lieu de proſtitution où elle avoit été expoſée, en lui donnant ſes habits, & qui ſouffrit le martyre avec elle. *Voyez* THÉODORE.

DIE, ville de France en Dauphiné, avec Evêché ſuffragant de Vienne, eſt ſituée près de la Drome, entre des montagnes. C'eſt la *Dia* ou *Dea Auguſta* des Anciens. Die étoit autrefois une des principales villes d'entre les dix-neuf des Voconces, & devint enſuite colonie Romaine. Les Lombards s'en rendirent maîtres, vers l'an 574. Depuis, elle fut capitale d'un petit païs appellé Diois, & elle devint Comté, par le démembrement du Royaume d'Arles ou de Bourgogne. Il eſt vrai que la ville de Die & ſon territoire ne reconnoiſſoient point d'autres Seigneurs que les Evêques, & les Comtes mêmes n'avoient pas refuſé de leur rendre hommage. PONCE eſt le premier de ces Comtes, dont il reſte quelque mémoire. On dit que GUILLAUME Comte de Forcalquier fut ſon pére. Ponce laiſſa un fils nommé GUILLAUME, qui vivoit en 1090, & ce dernier eut ISOARD I. pére d'ISOARD II. qui vivoit en 1166, mais leur race ayant manqué en 1189, le Comté de Diois devint le partage D'AIMAR de Poitiers, & fut uni à celui de Valentinois. Louis de Poitiers, Comte de Valentinois & de Diois, vendit en 1404, au Roi Charles VI. ſes Etats, qui ont été annexez au Dauphiné. La ville de Die fut une de celles qui ſouffrit le plus dans les guerres civiles du XVI ſiécle. Les Proteſtans la prirent en 1577, & depuis, après l'avoir abandonnée, ils y revinrent en 1585, & l'ayant repriſe par compoſition, ils en raſérent la citadelle. L'Egliſe de Die eſt ſous la protection de Nôtre-Dame. Elle a ſous un Doyen qui en eſt le chef, douze Chanoines, l'un deſquels a la qualité de Sacriſtain, & un autre celle de Théologal. Martin eſt le plus ancien Evêque de Die, dont on ait connoiſſance: ce qui ſe prouve par les écrits de Polycarpe de la Riviére, & par la vie de ſaint Marcel, Evêque de Die, écrite en vers par Vulfin, auſſi Prélat. Saint Nicaiſe, cinquiéme Evêque de Die, eſt le ſeul des Prélats des Gaules qui aſſiſta au premier Concile de Nicée. Il a eu d'illuſtres ſucceſſeurs, entre leſquels il y en a dix ou douxe qu'on reconnoît pour ſaints. Cet Evêché fut uni l'an 1272, à celui de Valence par le Pape Grégoire IX, & en a été ſéparé ſur la fin du XVII ſiécle. Amédée de Rouſſillon gouvernoit alors l'Egliſe de Die. Pour le nom de cette ville, comme les Sicyoniens adoroient la Déeſſe *Dia*, on croit qu'il eſt Grec, & que ſuivant le ſentiment de Gaſſendi, Die & Valence ont été bâties après l'entrée des Grecs dans les Gaules, & que par conſéquent elles ſont moins anciennes que Marſeille. * J. Columbi, *des Evêques de Die.* N. Chorier, *Hiſt. de Dauph. l.* 14. *ch.* 9. *&c.* Sainthe Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 2. *p.* 553. 554. *&c.* Du Chêne, *Antiq. des villes.* Gaſſendi, *l.* 2. *de la Vie de M. de Peireſc.*

DIÉ, (Saint) en Latin *Deodatus*, Evêque de Nevers & Abbé de Jointures en Lorraine. Le Clergé & le peuple de la ville de Nevers le choiſirent pour leur Evêque vers l'an 655. S. Dié aſſiſta au ſecond Concile de Sens en 657. Il quitta ſon Evêché, & ſe retira dans les montagnes de Voſge, pour y vaquer à la priére & à la méditation: de là il paſſa en Alſace, & s'établit proche de Haguenau dans le monaſtére d'Abreſennes, dont il devint le Supérieur. De là il paſſa dans le diocéſe de Bâle, & bâtit un hermitage près d'Engeville, d'où les Habitans l'obligérent de s'en aller. Il revint s'établir dans les montagnes de Voſge près de la riviére de Meurte: mais il n'y reſta pas long-tems, car un grand Seigneur lui donna une de ſes terres où il bâtit un monaſtére, auquel Childéric II. Roi d'Auſtraſie donna toute la vallée de Galilée. Saint Dié mourut enfin le 19 Juin 679 ou 684. Il y a encore un autre S. DIÉ, appellé quelquefois *Dieu-donné*, & en Latin *Deodatus.* C'eſt ce dernier qui a donné le nom au bourg de S. Dié ſur la Loire, entre Blois & Baugency, près de Chambort. * Baillet, *Vies des Saints*, 20 *Juin.*

DIEBEN, DIBEN, bourg ou petite ville d'Allemagne. Ce lieu eſt ſur la Mulde, dans le Duché de Saxe, aux confins de la Miſnie, à deux ou trois lieues de Torgaw vers le couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

* DIEBESLOCH, qui veut dire *Trou de Voleurs* eſt le nom qu'on donne à une caverne dans le Comté de Stolberg en Thuringe, dans laquelle ſe retiroient autrefois des Bandits. Elle a ſon entrée dans la contrée ou forêt nommée Arnboſch, & a dans ſa cavité le commencement d'une mine d'or. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* DIECMAN (Jean) Théologien Luthérien né à Stade dans le Duché de Brémen, ou ſon pére étoit Miniſtre. Il naquit le 30 Juin 1647. Il étudia à Gieſſen, à Iéna & à Wittemberg, & fut reçu Maître ès Arts dans la derniére de ces trois Univerſitez. Après avoir en 1672 achevé ſes études, il fut trois ans après fait Recteur à Stade, & en 1683, il fut élevé à la dignité de Surintendant des Duchez de Bréme & de Ferden, & ſe fit recevoir alors Docteur en Théologie dans l'Univerſité de Kiel. En 1712, les troubles de la guerre l'obligérent à fuir, & à ſe tenir pendant trois ans à Brémen comme en exil. Mais en 1715, il fut rétabli à Stade dans ſa dignité, & mourut le 4 Juillet 1720. Ses ouvrages ſont, *de Naturaliſmo tum aliorum, tum maxime Johannis Bodini*; *Specimen Gloſſarii Latino-Theodiſci*; *Diſſertationes de ſparſione florum*; *de Diſſenſu Eccleſiæ Orientalis & Latinæ circa Purgatorium*; *Ennead. Animadverſionum in diverſa loca Annalium Baronii*; *de Vocis Papæ ætatibus*; *De quatuor Operationibus mentis humanæ*; *De Typorum cœleſtium paradoxo Helmontiano*; *de Monogamia.* Il a auſſi écrit en Allemand pluſieurs piéces qui ſont imprimées en 1709, à Hambourg in Quarto. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Il s'eſt fait connoître ſur tout par l'édition de la fameuſe Bible de Stade qui eſt une réviſion de la Verſion Allemande de Luther. Il eſt mort dans le tems qu'il ſe préparoit à publier le *Gloſſaire de Raban Maure* qui n'a jamais été imprimé, avec le Commentaire de M. von Stade. M. Diecmann alloit auſſi faire imprimer une piéce Anecdote de Rhéginon ſur la Muſique des Anciens. * *Biblioth. Germ. t.* 2. *p.* 185. *&* 186.

DIEDENHOVEN. *Voyez* THIONVILLE.

* DIÉDO, eſt le nom d'une famille noble de Veniſe. Elle a donné à la République deux Procurateurs de S. Marc, ſavoir ANTOINE en 1457, & DOMINIQUE en 1464. En 1555, VINCENT Diédo étoit Patriarche de Veniſe, & en 1604, il mourut un de cette famille qui étoit Primicier de S. Marc. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houſſaye, *Hiſt. du Gouv. de Veniſe.*

DIÉDO (François) Vénitien, Philoſophe & Orateur, vivoit dans le XV ſiécle. Il étoit fort intelligent dans la ſcience du Droit Eccléſiaſtique & Civil: il donna au public des Lettres, des Harangues & une Vie de ſaint Roch, & mourut environ l'an 1483. Pajarini parle de lui, *liv.* 2. *Hiſtoire de Vicence.* Trithéme, *au Catal, &c.*

* DIEFFENBACH, (Martin Théologien) Luthérien & Prédicateur à Francfort, où il étoit né le 31 Janv. 1661. Il mourut dans le mois de Juin de l'année 1707. On a de lui en Latin, *Diſſertatio de morte Henrici VII. Imper. Judæus convertendus*; *item Judæus converſus*: & en Allemand un Traité du devoir des Profeſſeurs; Remarques ſur les lettres de George Grabouw, & une lettre à Adam de Rechenberg pour la juſtification de Bucer. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* DIEGHEM, village de Brabant ſur la riviére de Woluwe. Il eſt au nord-eſt de Bruxelles, & au ſud de Vilvorden tirant tant ſoit peu vers l'eſt.

DIÉGO, de YEPES, ainſi nommé d'un bourg d'Eſpagne, fut premiérement Religieux de ſaint Jérôme, puis Evêque d'Albarazin, Il mourut l'an 1614, âgé de 83 ans, après avoir compoſé en Eſpagnol l'Hiſtoire des perſécutions d'Angleterre, la Vie de ſainte Thérése, & une Rélation de la mort de Philippe II. Roi d'Eſpagne. * Franciſco de Piſa, *Hiſtor. Tolet. lib.* 5. *cap.* 31. Martin Carillo, *in Annal.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

DIEGO. *Cherchez* DIDACUS.

DIEGO-ROIZ, DIEGO-RUIS, DIEGO RODRIGUEZ. *Voyez* DIGAROIS.

DIEKMAN. *Voyez* DIECMAN.

DIECRY. *Voyez* DIETKIRCH.

DIEKIRCH. *Voyez* DIETKIRCH.

DIELERSCHANS. *Voyez* EYLERSCHANS.

DIELETTE. *Voyez* DIALETTE.

DIEME ou DIMON, Moine Allemand, de l'Ordre de ſaint Benoît, vivoit dans le XII. ſiécle. Il compoſa quelques Vies des Saints. * Voſſius, *des Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 49.

DIEMENS, ou Terre de Diemens, partie de la Terre Auſtrale, qui a été découverte dans le XVI ſiécle par Antoine Diemens Hollandois. On ne ſait pas ſi c'eſt une iſle ou un continent.

* DIEMER, fut autrefois un lac tout proche d'Amſterdam au ſud-eſt, appellé en Hollandois *Diemermeer*, c'eſt à dire *Lac de Diemer.* On l'a deſſéché, & on en a fait une petite contrée belle & fertile. Elle a ſouffert de quelques inondations, & en particulier de la derniére à laquelle on fut obligé de ſe réſoudre à cauſe du voiſinage des François en 1672, mais depuis la retraite de l'ennemi, on l'a remiſe dans ſon premier état.

* DIEMERBROEK (Iſbrand de) a été Docteur & Profeſſeur en Médecine dans l'Académie d'Utrecht où il enſeigna avec grande réputation. Il mourut en 1674. Ses Ouvrages ſont, *Libri IV. de Peſte*; *Diſputationes Pract. Pars I. & II. Anatomia corporis humani.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DIEMERMEER. *Voyez* DIEMER.

DIEPENBEEK, petite ville du païs de Liége entre Bilſen à l'eſt-ſud-eſt, & Haſſelt à l'oueſt-nord-oueſt.

DIEPENBEEK, Peintre. *Voyez* DIPENBEEC.

DIEPENBORRE. (Gilles) de Brabant, Religieux du monaſtére de Sept-Fontaines, des Chanoines Réguliers près de Bruxelles, a écrit, *Exercitium de quinque Vulneribus Chriſti*; *De Incarceratione & liberatione D. Petri*; *Invectiva in malos Presbyteros.* * Valére André, *Biblioth. Belgica. p.* 25.

* DIEPENHEIM ou DIEPENHEM, petite ville de l'Overiſſel dans les Païs-Bas Unis. Elle eſt dans le Twente ſur les confins du Comté de Zutphen, à l'orient de Déventer, tirant vers le midi. C'étoit autrefois un Comté, que Jean de Dieſt Evêque d'Utrecht acheta de Guillaume Seigneur de Boxtel, & de ſa femme Cunegonde Comteſſe de Dalen. Il fit cet achat, pour avoir par là un boulevart contre les incurſions des ennemis. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alting, *Not. Germ. Infer. P. II. p.* 43. Raey, *Diction. Géogr.* *Antiquitez de Déventer*, en Hollandois, *P. I. p.* 400.

DIEPHOLT (le Comté de) eſt un païs de Weſtphalie qui a au nord le Comté d'Oldenbourg & le Duché de Bremen, à l'orient le Comté d'Hoye, au midi la Principauté de Minden, & l'Evêché d'Oſnabrug, à l'occident le Bas Evêché de Munſter. Il peut avoir dix ou douze lieues de longeur du ſud au nord, & cinq à ſix lieues dans ſa plus grande largeur de l'eſt à l'oueſt. Il appartient préſentement à la maiſon de Brunſwik-Lunebourg.

DIEPHOLT, petite ville d'Allemagne dans la Weſtphalie, avec titre de Comté. Elle eſt ſituée ſur une petite riviére près du Lac Dummer, entre Bréme & Oſnabruck, & elle appartient au Duc de Brunſwik, Cette ville a été preſque ruinée durant les guerres d'Allemagne. * Sanſon.

* DIEPHOLT (Rodolphe de) a été un des Evêques d'Utrecht: *. *Gr. Dict Univ. Holl.*

DIEPPE, ſur la mer, *Deppa* ou Dieppa, ville de France, avec château & port de mer en Normandie, dans le païs de Caux, à douze lieues de Rouen, vers le ſeptentrion, à 36 de Paris, & à 18 du Havre de Grace vers le levant, entre ſaint Valeri & la ville d'Eu. Elle eſt ſituée au pié des montagnes. La riviére d'Arques, qui coule ſous ſon grand pont de pierre, la ſépare de ſon fauxbourg, dit *le Polet*, dont le fort a été raſé en 1689, & forme un port long & étroit, mais capable de contenir les vaiſſeaux qui y entrent avec le reflux de la mer qui y croit beaucoup. Ce port rend Dieppe une ville très-marchande. On s'y embarque pour l'Angleterre, pour les Païs-Bas, & pour diverſes régions du Nouveau Monde. Elle a été ſouvent priſe & repriſe durant les guerres des Anglois & des François, depuis le régne de Philippe de Valois juſques à l'an 1195. Dans le XVI ſiécle, les Huguenots s'en rendirent maîtres pendant les guerres civiles, & y pillérent les Egliſes. Depuis ils y appellérent les Anglois; mais en 1562, elle fut rendue au Roi; & peu après elle fut encore ſurpriſe par les premiers. Après la mort d'Henri III, le Roi Henri *le Grand* ſe retira à Dieppe en 1589. Il défit peu après, preſque ſous les murailles de cette ville, le Duc de Mayenne, à la bataille d'Arques. Enſuite cette ville fut encore priſe par ceux de la Ligue, & ſe ſoumit au Roi en 1594. L'importance de ſa ſituation fait qu'elle a été expoſée à toutes ces révolutions durant les guerres. Elle fut très-endommagée par les Anglois, qui la bombardérent en 1694, mais elle a été depuis rétablie plus belle qu'elle n'étoit auparavant, avec des rues tirées au cordeau, & des maiſons toutes de pierres & de brique, d'une ſymmétrie réguliére & pour la face & pour la hauteur. Il y a deux belles Egliſes paroiſſiales, dix monaſtéres, un collége & deux hopitaux. Le château bâti à l'antique & flanqué de tours, occupe toute l'étendue & toute la hauteur d'un coteau eſcarpé, & commande ſur toute la ville & ſur la mer. Les Bourgeois de cette ville font des jeux Floraux les jours de la Nativité de Notre Seigneur & de l'Aſſomption de la Sainte Vierge. Les Mariniers Dieppois ſont connus ſur tout pour leur capacité dans les voyages de long cours. * De Thou, *l.* 33. *& ſeq.* Du Chêne, *recherches des villes de France, l.* 7. *c.* 5. *&c.*

* DIEPPE (Petit) eſt un lieu où les Dieppois avoient commencé un établiſſement ſur la côte du Royaume de Mallaguette dans la Guinée en Afrique.

* DIEPRAAM (Abraham) Peintre Hollandois. Avec les talens qu'il avoit, il eût amaſſé beaucoup de bien, mais il s'adonna tellement à la boiſſon qu'il lui en vint un tremblement dans les mains qui ne lui permit plus de faire de bonnes piéces, de ſorte que ſur ſes vieux jours il fut réduit à une grande diſette. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Théatre des Peintres* en Flamand, 3. *partie.*

* DIEREN, village du Véluwe entre Arnhem & Zutphen à moitié chemin de l'une à l'autre de ces villes, & à une petite lieue de Doesburg. Ce village eſt recommandable par la belle maiſon que Guillaume III. Roi d'Angleterre y avoit fait bâtir pour y demeurer dans le tems qu'il vouloit prendre dans ces quartiers-là le divertiſſement de la chaſſe.

* DIES (Jean) Poëte Sicilien de Catane. Il a compoſé pluſieurs piéces de Poëſie dans ſon païs, comme le témoigne Pedro Carrera *in Hiſt. Catan. Vol.* 2. *l.* 3. On a auſſi de lui un livre qui a pour titre, *Martirio de S. Agatha in Rima Siciliana.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotheca Sicula.*

DIESBACH, famille. Les maiſons les plus anciennes ont leurs fables & leurs imaginations: celle de Diesbach en pourroit produire pluſieurs, mais l'on ne trouvera dans cet extrait que tout ce que cette famille peut prouver par les piéces authentiques que l'on conſerve actuellement dans la maiſon.

Le premier qui s'établit en Suiſſe étoit RUDOLF, ou Rodolphe, Baron de Diesbach, qui épouſa *Adeléide*, de l'ancienne maiſon de Waberen; il y vint d'Allemagne en l'année 1191, avec Bertholde V. Duc de Zéringen, Vicaire Général du S. Empire, dont il étoit Chambellan, & qu'il ſuivit dans la guerre de la Terre-ſainte. A l'imitation de ſes Ancêtres, il ſuivit l'Empereur Frédéric, ſurnommé *Barberouſſe*, dans ſes guerres d'Italie, où il eut l'honneur de le ſervir quelque tems & de ſe diſtinguer dans pluſieurs occaſions, ce qui engagea ce grand Prince de le faire commander en ſon nom à Thun, & dans les païs voiſins. Rudolfe de Diesbach étoit Seigneur de la Baronnie de Diesbach, de Heimberg, Hinderſtant, Beyerſnos, Perſwalden, Eberſol, Egliſhuſer, Otterbach, Ecka, Chalenberg, Oygis & Rutenbagh. Ces Seigneuries contigues auprès du Lac de Thun vers la ſource de l'Aar, formoient un petit païs dont il étoit *Zwingher*, & qui ne relevoit que de l'Empire.

Ses ſucceſſeurs PIERRE & RUDOLF, dont le premier épouſa *Mennine* de Riquisberg, & le ſecond *Anne* de Schwarzenburg, ſuivirent les Empereurs dans les guerres, & s'établirent l'an 1270 à Berne, où ils ont poſſédé les plus éminens emplois tant dans les commandemens des armées que dans la République, & ſe ſont trouvez en pluſieurs tournois, comme les livres des Tournois d'Allemagne en font foi.

Eloiſe de Diesbach fut mariée en 1306 au Comte d'Asberg, Souverain de la maiſon des Princes de Neuchâtel.

Louïs de Diesbach négocia, en 1384, le mariage d'Iſabeau de Baviére avec Charles VI. Roi de France, qui pour le recompenſer de ſes ſervices, lui fit épouſer l'héritiére de la maiſon de Pome en France, fille d'honneur de la Reine, conſidérable par ſes biens & par ſa naiſſance.

NICOLAS de Diesbach étoit Colonel dans le ſervice de l'Empereur Sigiſmond, qui lui donna à Bâle l'an 1434, une bague où il y avoit deux lions gravez, pour recompenſe des fidéles ſervices, qu'il lui avoit rendus en Hongrie. Ses Deſcendans ont écartelé dans leurs armes ces lions.

NICOLAS de Diesbach II. du nom, fut élu par ſon mérite à l'âge de 30 ans, Avoyer de Berne, qui eſt le Chef de la République, & fut envoyé en ambaſſade au nom des huit Cantons auprès de Louïs XI. Roi de France, conclut la premiére alliance entre ce Roi & le Corps Helvétique en l'année 1474, & découvrit cette même année les deſſeins que Charles *le Hardi*, Duc de Bourgogne, avoit d'envahir la Suiſſe. Il fut envoyé auprès de ce Prince pour le porter à ne point rompre la paix avec le Corps Helvétique: ne pouvant réüſſir il ſe retira à Berne, où il fut nommé Général de l'armée des Cantons, & marcha en Bourgogne contre ce Duc, inveſtit Blamont, & au commencement du ſiége il reçut un coup de pié de cheval qui l'obligea de ſe faire tranſporter à Porentru, où il mourut ſix ſemaines après. Par ſa négociation la même année il contribua à l'accord héréditaire ou *Erbeinigung* avec Sigiſmond Archiduc d'Autriche. Il fut fort regretté de la nation, qui étoit ſenſible à la perte d'un Général auquel elle avoit tant de confiance. * *Chron. de Steteler.*

IMBER de Diesbach fut nommé l'un des Ambaſſadeurs avec *Nicolas*, & commanda une armée de 15000 hommes contre le Duc de Savoye. *Chron. de Steteler.*

Louïs de Diesbach II. du nom, ſuivit l'Empereur Maximilien en Italie, eut de l'emploi dans la Cour de ce Prince, & fut rappellé en Suiſſe, pour être fait Gouverneur des ſouverainetez de Neuchâtel & de Valengin,

GUILLAUME de Diesbach, Avoyer de Berne, ayant cherché avec de grands frais la pierre philoſophale, l'eſtime que l'Empereur Maximilien faiſoit de lui fut cauſe qu'il lui écrivit en l'année 1510, pour le détourner d'une ſi ruïnante paſſion, l'honorant du titre de ſon ami; l'original de cette lettre eſt gardé dans la famille juſques à aujourd'hui. Il vendit les Seigneuries de Burgdorf, Creulingue, & Petterkingue, & le Bailliage de Landshut à leurs Excellences de Berne, pour fournir aux frais où l'avoit engagé la Chymie. *Chronique de Steteler.* Il commanda auſſi conjointement avec Pierre de Waberen, l'armée des Suiſſes avec laquelle ils conquirent le Comté de Romont dans le Païs de Vaux ſur le Duc de Savoye. Il paſſa le mont Gothard avec Adrian de Buebenberg, & 3000 hommes choiſis pour l'expédition de Bellinzone en Italie. Il fut auſſi envoyé à l'Empereur à la conférence de Conſtance, & ſe diſtingua fort dans la guerre de Souabe. Il entretenoit à Berne cent pauvres écoliers, vivoit avec beaucoup de magnificence tant dans la ville que dans ſes châteaux, & faiſoit beaucoup d'honneur aux Etrangers de diſtinction. *Ce Héros*, dit Jacques Graſſer dans ſon hiſtoire de Suiſſe, *mourut à l'âge de* 80 *ans paſſez, fort regretté de tout le monde, & en particulier des pauvres, à qui il faiſoit de grands biens.*

JEAN de Diesbach commandoit, en 1515, à la bataille de Marignan en Italie, l'armée des Suiſſes que le Cardinal de Sion avoit negociée pour le Milanois contre François I. Roi de France. Par la valeur & la bonne conduite de ce Général & de ſes troupes, elle dura deux jours, quoique l'armée des Suiſſes n'eût ni canon ni cavalerie. * *Lib. Anima Hiſtoriæ.*

JEAN de Diesbach II. du nom, fut élevé Page de Louïs XII. Roi de France, qui écrivit à ſon pére, lorſque ce jeune garçon en ſortit de page, une lettre des plus obligeantes, dont la famille conſerve l'original. En l'année 1521, François I. Roi de France le fit Maréchal de camp: Charge qui dans ce tems étoit très-diſtinguée, n'y en ayant que deux ou trois dans le Royaume. Lorſque ce Prince entra en Hainaut, il le fit Conſeiller d'Etat, & lui donna de plus pour recompenſe de ſes ſervices les terres de Lange en Poitou & de Vendable en Auvergne, confiſquées ſur le Connétable de Bourbon. Il fut tué à la bataille de Pavie en Italie à la tête de ſon régiment, qui eſtoit de 6000 hommes, avec ſept de ſa famille: il y avoit ſous ce régne quatre régimens de la même maiſon.

NICOLAS de Diesbach III. du nom, Chanoine dans le Haut Chapitre de Bâle, fut élu l'année 1519 Coadjuteur de la Principauté de Porentru & de l'Evêché de Bâle, & mourut peu avant le Prince.

SÉBASTIEN de Diesbach fut nommé, l'année 1522, Général de l'armée des Suiſſes à la bataille de la Bicoque, & l'année 1529 Avoyer de Berne. * *Chronique de Steteler.*

Dans le tems de la Réformation, en 1532, ROCHUS de Diesbach s'établit à Fribourg ne voulant pas changer de religion; il n'eut qu'un fils, qui étoit GEORGE de Diesbach, Gouverneur des ſouverainetez de Neuchâtel & Valengin en l'année 1570, qui commença la branche des Diesbach de Fribourg.

Une autre branche s'établit en Franche-Comté en l'année 1559, pour le même ſujet. Ils étoient Chevaliers de S. George à Beſançon, où il faut faire preuve de ſix quartiers pour y être reçu. * *Hiſtoire de* Goulu, *de Franche-Comté.* Ils entrérent au ſervice de l'Empereur; l'un eut un regiment de Cuiraſſiers, & mourut en Flandre. Deux autres moururent Lieutenans Généraux & Chambellans de l'Empereur; ils avoient des fiefs en Bohéme, leſquels faute de mâle furent aliénez de la maiſon.

GABRIEL de Diesbach étoit, à peu près dans le même tems, Grand Prevôt du Chapitre de Beſançon.

IMBER de Diesbach II. du nom, fut fait en 1591 Colonel des Gardes Suiſſes de Henri IV. Roi de France. Il ſe battit en duel devant le Roi & toute ſa Cour contre un Seigneur Eſpagnol, qui avoit défié les Chevaliers de la Cour de France. Il reçut un coup d'épée à la main, mais il fendit la tête à ſon adverſaire. Le Roi lui fit préſent de ſon portrait avec une riche chaîne d'or peſant douze cens piſtoles, qu'il laiſſa à ſa famille, avec ordre de ne la point diviſer. Il fit outre cela un fidéi-commis ou ſubſtitution de cent mille écus en faveur de Meſſieurs de Diesbach de Liebiſtorff de Berne.

NICOLAS de Diesbach IV. du nom, fut envoyé de la part des Cantons auprès de Louïs XIII. Roi de France, & fut fait Avoyer du Canton de Fribourg.

AUGUSTIN de Diesbach fut fait Avoyer de Fribourg en l'année 1699. Son mérite diſtingué, joint à ſon grand zéle pour l'honneur

neur de ſa patrie, l'ont rendu très-recommandable dans toute la Suiſſe.

Romanus de Dieſbach eſt actuellement Général de bataille, & Colonel d'un régiment Suiſſe de l'Empereur, poſſéde une ſubſtitution aſſez conſidérable à Fribourg, en faveur du plus ancien de la famille de cette branche.

Il y a à Berne une bourſe pour cette famille depuis plus de deux cens ans, à la direction de ſix Anciens, qui en accumulent toûjours le revenu, juſques à ce que par quelque accident il arrive que quelqu'un de la famille en ait beſoin, auquel cas on lui en diſtribue ſuivant que la famille l'ordonne. L'on conſerve dans la même famille beaucoup de lettres obligeantes de tout tems de pluſieurs Rois & Princes, écrites à ceux de cette maiſon. * *Mémoire imprimé.*

DIESE. *Voyez* DYSE.

* DIESKAU, nom d'une famille noble en Saxe, & particuliérement dans le Duché de Magdebourg, où la maiſon dont elle tire ſon nom, ſe trouve entre Halle & Leipſic. On n'a pas de monumens aſſurez de ſon origine, mais ce qu'il y a de certain, c'eſt que Frédéric de Dieſkau ſe trouva en 969 au Tournoi de Merſebourg & *Wolf* ou *Loup* à celui de Gottingen en 1119. Othon de Dieſkau défendit ſi vaillamment en Hongrie contre les Turcs, la ville de Peſt que l'Empereur Ferdinand I. lui avoit confiée, que ſa valeur le fit honorer de la dignité de Chevalier. Ceux de cette famille ont eu juſques à préſent de conſidérables emplois dans le Duché de Magdebourg, auſſi bien que dans les Cours de Saxe & de Brandebourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* DIESSE, montagne de Suiſſe dans le Canton de Berne, au deſſus du coteau qui eſt au nord du Lac de Brienne. Elle s'appelle en Allemand *Teſſeberg*.

* DIESSEN, bourg de Baviére avec un Monaſtére de même nom ſous l'Evêché d'Ausbourg. Ce lieu eſt recommandable par ſa fabrique de bonne fayence blanche. Il avoit autrefois ſes propres Comtes de la maiſon d'Andechs, & il eſt venu par échange à la maiſon de Baviére. Le Monaſtére qui a été fondé dans le XII ſiécle, eſt de l'Ordre de S. Auguſtin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hund. *Beyerſch Stamb. p.* 24. 25. *Keur-Beyeren.*

* DIESSEN, village du Brabant Hollandois dans la Mairie de Bois-le-duc, & dans le Quartier d'Oſterwyk à l'Occident d'Eindhoven, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

DIESSENHOVEN, ville du Turgaw en Suiſſe ſur le Rhin, entre Stein & Schaffouſe à deux lieues de l'une & de l'autre, ſe gouverne preſque entiérement en ville libre, ayant ſon Sénat, ſon Avoyer, & ſa juriſdiction ſur les villages voiſins, qui ſont obligez d'aller à la guerre ſous ſon drapeau. Quoiqu'elle apartienne, comme le reſte du Turgaw aux ſept Cantons, Berne & Schaffouſe y ont auſſi quelques droits particuliers. Cette ville fut fermée de murailles l'an 1179, par *Hartman* Comte de Kybourg. Elle embraſſa la Réformation en 1529. * Maty, *Diction. Géogr. Delic. de la Suiſſe, tome* 3. *p.* 161.

DIEST, petite ville du Païs-Bas dans le Brabant, avec titre de Baronnie, eſt ſituée ſur la riviére de Démer, à une lieue près de Halen, & à trois de Tillemont. Il y a deux Egliſes collégiales. Dieſt eſt auſſi conſidérable par ſes diverſes manufactures de draps, de toiles, &c.

* DIEST (Jean de) a été un des Evêques d'Utrecht.

DIÉTE: on appelle ainſi l'aſſemblée des Etats de l'Empire d'Allemagne. Il y a les Diétes de l'Empire, & les Diétes de chaque Cercle. Quoiqu'il en ſoit parlé dans l'article d'Allemagne, il eſt encore à propos de donner ici le détail de quelques-unes de ces aſſemblées, qui ſont fort célébres dans l'hiſtoire du XVI ſiécle.

1. DIÉTE D'AUSBOURG en l'année 1530. Elle fut convoquée par l'Empereur Charles-*Quint*, qui s'y trouva lui-même, afin de faire ceſſer la diſcorde qui diviſoit les eſprits ſur les points de la Religion, & les réünir tous enſemble contre le Turc. L'Empereur y arriva le 15. de Juin, & entra dans la ville avec la plus grande magnificence qu'on eût encore vue dans l'Empire, parce qu'on n'y avoit jamais vu d'aſſemblée où il y eût tant d'Electeurs & de Princes Eccléſiaſtiques & Séculiers. Ce fut en cette Diéte que l'Electeur de Saxe, accompagné du Marquis George de Brandebourg, du Duc François de Lunebourg, d'Erneſt Duc de Brunſwic, de Philippe Landgrave de Heſſe, & de Wolfgang Prince d'Anhalt, préſenta à l'Empereur la Profeſſion de Foi que l'on appelle la *Confeſſion d'Ausbourg*, (dont l'article eſt à ſon rang ſous le mot de Confession) La derniére conférence touchant les points de Foi & de Diſcipline, étant terminée ſur la fin du mois d'août, la Diéte dura encore ſix ſemaines, pendant leſquelles on traita d'autres affaires, & ſur tout du ſecours qu'on demandoit contre les Turcs; & auquel les Proteſtans ne voulurent rien contribuer. Les Electeurs, les Princes, & les Députez Catholiques, s'unirent avec l'Empereur pour maintenir la Religion Romaine, & l'Empereur en concluant la Diéte le 17. novembre, fit un décret par lequel il ordonna que la ſeule Religion Catholique fût exercée dans tout l'Empire, & défendit de rien changer dans la doctrine, dans les uſages, & dans les cérémonies de l'Egliſe, juſques à ce qu'il en fût autrement ordonné par le Concile.

2. Diéte d'Ausbourg en 1547. Elle fut convoquée pour travailler au rétabliſſement de la Religion Catholique dans toute l'Allemagne, & l'Empereur Charles-*Quint* y demanda qu'il fût arrêté, qu'on ſe ſoumettroit à toutes les déciſions du Concile de Trente. Les avis ſe trouvérent partagez ſur ce ſujet. Les trois Electeurs Eccléſiaſtiques conclurent qu'on devoit s'y ſoumettre abſolument & ſans condition. Les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, avec le Palatin, offrirent de recevoir ce Concile, mais aux conditions que demandoient les Luthériens. Les autres Princes furent auſſi d'avis que tous s'y ſoumiſſent, après qu'on y auroit oüi les Proteſtans. Enfin l'Empereur ayant demandé qu'on ſe repoſât ſur lui de cette affaire, il fut arrêté que tous ſeroient obligez de ſe conformer aux déciſions du Concile de Trente,

3. Diéte d'Ausbourg, en 1548. L'Empereur étant entré le 14 janvier dans l'aſſemblée, demanda que l'on nommât des Théologiens, pour examiner certains Mémoires que des perſonnes très-conſidérables lui avoient mis entre les mains, & qui contenoient une Confeſſion de Foi qu'on pourroit ſuivre, en attendant qu'un Concile en eût ordonné. Mais comme ceux que l'on nomma, ne purent s'accorder, on trouva bon de s'en remettre à l'Empereur, qui entre tous ces Théologiens, en choiſit trois, leſquels dreſſérent le projet de ce célébre *Interim*, qui a fait tant de bruit en Allemagne, & ailleurs. *Voyez* Interim.

4. Diéte d'Ausbourg en 1550. L'Empereur s'y plaignit qu'on n'obſervoit pas l'*Interim*, qui avoit été reçu d'un commun conſentement dans la Diéte précédente, & demanda que, ſelon qu'on l'avoit déja conclu, tous ſe ſoumiſſent au Concile qu'on alloit recommencer à Trente. Les Princes Proteſtans feignirent d'y conſentir; mais les Députez du Duc Maurice proteſtérent de ſa part, qu'il entendoit ne s'être ſoumis au Concile, qu'à condition que les Théologiens de la Confeſſion d'Ausbourg, non ſeulement y ſeroient ouïs, mais auſſi qu'ils y auroient droit de ſuffrage, comme les Evêques Catholiques, & que le Pape, qui étoit leur partie, n'y préſideroit point. Cela n'empêcha pas qu'à la pluralité des voix, on ne conclût pour la ſoumiſſion que l'on devoit rendre au Concile. Sur quoi l'Empereur en ayant aſſûré le Pape, on publia au mois de novembre la Bulle de la continuation du Concile de Trente.

1. Diéte de Nuremberg en 1523. Le Nonce François Cheregat, envoyé par le Pape Adrien VI. y demanda l'exécution de la Bulle de Léon X, & de l'Edit de l'Empereur Charles-*Quint*, publié à Wormes contre Luther; mais on lui répondit qu'il ne s'agiſſoit plus d'agir contre Luther, & qu'il falloit aſſembler un Concile en Allemagne, réformer l'Etat Eccléſiaſtique, & ſatisfaire la nation Germanique ſur les griefs dont elle ſe plaignoit. Ils furent réduits à cent articles, qui étoient de la façon des Luthériens; car il y en avoit pluſieurs qui tendoient manifeſtement à détruire l'autorité du Pape, la Diſcipline de l'Egliſe, & les plus ſaintes coutumes du Chriſtianiſme. On ajoûta qu'en attendant le Concile, on donneroit ordre que les Luthériens n'écriviſſent plus rien contre l'Egliſe Catholique, & que les Prédicateurs, de part & d'autre, ne prêchaſſent que la pure Parole de Dieu, conformément à l'explication reçue de l'Egliſe. A l'égard des Prêtres qui s'étoient mariez, & des Moines qui avoient quitté leur habit, on arrêta qu'on aiſſeroit aux Ordinaires le ſoin de les reprimer, à quoi les Magiſtrats ſeroient tenus de n'apporter aucun obſtacle. On réduiſit tout cela en forme d'édit qui fut publié au nom de l'Empereur, le neuviéme de mars.

2. Diéte de Nuremberg en 1524. Le Pape Clément VII. y envoya le Cardinal Campége ſon Légat, qui entra dans la ville en habit de campagne, à la priére des Princes, de peur qu'une entrée en cérémonie, & avec les marques de ſa dignité, n'irritât le peuple, qui étoit preſque tout Luthérien. Les partiſans de Luther y eurent l'avantage; car quoique le Légat eût pour lui l'Archiduc Ferdinand, frére & Lieutenant de l'Empereur, avec les Ducs de Baviére, le Cardinal Archevêque de Saltzbourg, l'Evêque de Trente, & neuf ou dix autres, & que l'Ambaſſadeur de Charles-*Quint* ſe plaignît de ce qu'on n'exécutoit pas l'Edit fait en la ville de Wormes; les autres Princes néanmoins, avec les Députez des villes impériales, qui étoient déja pour la plupart attachez au Luthéraniſme, l'emportérent ſur les Catholiques: de ſorte qu'on fit un décret, par lequel on déclara qu'il falloit que le Pape convoquât un Concile dans la Germanie, du conſentement de l'Empereur; que cependant on tiendroit une nouvelle aſſemblée à Spire, pour ſavoir ce qu'on devoit retenir, ou rejetter, dans les Ouvrages de Luther, & ce qu'il falloit croire & pratiquer en attendant la déciſion du Concile; & que, pour obéïr à l'Empereur, les Princes ſeroient obligez de faire obſerver l'édit de Wormes, autant qu'ils le pourroient. L'Empereur Charles-*Quint* fort en colére de ce qu'on avoit fait à Nuremberg, écrivit à tous les Ordres de l'Empire, leur ordonnant de faire obſerver exactement l'édit de Wormes, & leur défendant de s'aſſembler à Spire.

1. Diéte de Ratisbone en 1541. L'Empereur s'y trouva avec tous les Electeurs, & preſque tous les autres Princes & Seigneurs Catholiques & Proteſtans, & les Députez des villes de l'un & de l'autre parti. Le Cardinal Gaſpard Contarini y vint en qualité de Légat du Pape; & comme il avoit deſſein d'accorder les Catholiques avec les Proteſtans, l'Empereur lui fit mettre ſecretement entre les mains, par ſon premier Miniſtre Nicolas Granvelle, un écrit contenant 22 articles, qu'il diſoit avoir été dreſſez par de bons & ſavans Docteurs, qui croyoient en leur conſcience qu'ils pouvoient être acceptez des uns & des autres, ſans préjudicier à la Foi Catholique. Le Légat s'apperçut bien qu'on y avoit fait couler ſubtilement quelques ſentimens de Luther; & en effet, Martin Bucer, Miniſtre de Straſbourg, & qui avoit été de l'Ordre de ſaint Dominique, y avoit mis la main. C'eſt pourquoi ce Cardinal y changea quelque choſe en vint articles pour le rectifier; mais il y employa certaines expreſſions ambiguës, & certains adouciſſemens qui ne plurent ni à l'un ni à l'autre des partis. Cette Expoſition de Foi fut rendue à l'Empereur, qui propoſa à la Diéte de choiſir quelques habiles Théologiens, pour convenir à l'amiable ſur les articles qu'elle contenoit. Toute l'aſſemblée l'ayant prié de faire lui-même ce choix, il en nomma trois pour les Catholiques; ſavoir Jules Phlugius, Jean Gropperus, & Jean Ekius; & trois pour les Proteſtans, qui furent Philippe Melanchton, Martin Bucer, & Jean Piſtorius. Frédéric, Comte Palatin, frére de l'Electeur, & le Seigneur Nicolas Granvelle, préſidérent à cette conférence, pour y faire garder l'ordre; & l'on y fit encore aſſiſter ſept ou huit perſonnes de qualité, pour être témoins de ce qui s'y feroit. On y examina cette

Expoſition de Foi; mais après un mois d'examen & de diſpute, ces Théologiens ne purent jamais s'accorder que ſur cinq ou ſix articles; & lorſque l'Empereur eut communiqué leur avis à la Diéte, on y trouva de nouvelles difficultez. Ainſi pour terminer par ſon autorité toutes ces conteſtations, il fit un édit, par lequel il ordonna que tout ce qui s'étoit fait dans la conférence des Docteurs, ſeroit remis au Concile Général, ou au national de toute l'Allemagne ou enfin à la prochaine Diéte qui ſe tiendroit 18 mois après; & que cependant les Proteſtans ſeroient obligez de s'en tenir aux articles dont on étoit convenu, leur défendant très-expreſſément de ruïner les monaſtéres, de s'emparer des biens d'Egliſe, & de ſolliciter perſonne à quitter la religion Catholique. Mais ce Prince, pour s'aſſurer des Proteſtans pendant ſon voyage d'Italie, leur donna en particulier des lettres patentes, par leſquelles il leur donnoit la liberté de demeurer dans leur créance, nonobſtant cet édit. L'Empereur ayant fait cette eſpéce de pacification, s'en alla promptement en Italie.

2. Diéte de Ratisbone en 1546. L'Empereur s'y rendit au mois de mai, & n'y trouvant aucun des Princes Proteſtans confédérez, il les preſſa d'y venir, mais inutilement. Il ne laiſſa pas de tenir la Diéte au mois de juin, & l'on y conclut à la pluralité des voix, qu'il falloit ſe ſoumettre au Concile de Trente; mais les Députez des Proteſtans n'y voulurent jamais conſentir: ce qui donna lieu de leur faire la guerre.

3. Diéte de Ratisbone en 1557. L'aſſemblée y pria Ferdinand Roi des Romains, de faire un dernier effort, pour terminer toutes les controverſes par une conférence entre de célébres Docteurs des deux partis. Ce Prince y conſentit avec la permiſſion du Pape Paul IV, lequel y envoya deux Théologiens Jéſuites, dont l'un fut le célébre Pierre Caniſius. Cette conférence ſe fit au mois de ſeptembre à Wormes, en préſence des Députez de pluſieurs Princes, entre douze Théologiens Catholiques, & douze du parti Luthérien; & le Docteur Jules Phlugius, Evêque de Naumbourg, y préſida. Mais elle fut bien-tôt rompue par la diſcorde des Luthériens, leſquels formérent entr'eux pluſieurs Sectes qui ne purent s'accorder.

1. Diéte de Spire en 1526. L'Empereur Charles-*Quint*, qui étoit en Eſpagne, nomma l'Archiduc Ferdinand ſon frére, pour préſider à cette aſſemblée, où le Landgrave de Heſſe, qui gouvernoit entiérement le Duc de Saxe, voulut d'abord avec lui, que l'exercice de la Religion de Luther fût libre: ainſi pendant que les autres Princes & les Evêques aſſiſtoient au ſervice divin dans l'Egliſe cathédrale, ceux-ci faiſoient faire publiquement le Prêche dans la cour de leur palais, où le peuple accouroit en foule, attiré par la nouveauté, & par un plaiſir malin qu'il prenoit à entendre déclamer contre le Pape & les Evêques. Les domeſtiques des Princes Luthériens portoient alors ſur leurs manches, en broderie, cinq lettres capitales, V. D. M. I. Æ. qui ſignifioient, *Verbum Domini manet in æternum*, la parole de Dieu ſubſiſte éternellement: ce qu'ils faiſoient pour montrer publiquement qu'ils ne vouloient ſuivre que *la pure parole de Dieu*. L'Archiduc, qui n'oſa s'oppoſer à ces nouveautez, propoſa deux choſes de la part de l'Empereur; l'une concernant la religion Catholique, qu'on vouloit maintenir en faiſant obſerver l'Edit de Wormes; & l'autre touchant le ſecours que Louïs, Roi de Hongrie, demandoit contre Soliman, Empereur des Turcs. A l'égard du premier de ces deux points, le Duc de Saxe & le Landgrave, avec les Députez des villes libres, étant les plus forts, firent ordonner que l'Empereur ſeroit ſupplié de faire en ſorte que dans un an il ſe tînt un Concile, ou général ou national, en Allemagne; mais qu'en attendant ce Concile, chacun pourroit agir pour ſes Etats: en ſorte qu'il pût rendre bon compte de ſa conduite, & à Dieu & à l'Empereur, c'eſt à dire, vivre en liberté de conſcience. Quant à la demande du Roi de Hongrie, tandis que l'on déliberoit ſans rien conclurre, ce vaillant Prince, faute de ſecours, perdit la bataille de Mohatz, où il mourut.

2. Diéte de Spire en 1529. Jean Thomas Comte de la Mirande, y offrit de la part du Pape, un ſecours d'hommes & d'argent pour la guerre contre le Turc, & promit de faire tout ſon poſſible pour réünir l'Empereur Charles-*Quint* & le Roi François I, afin que l'on pût au plutôt célébrer un Concile général. Les Préſidens de la Diéte, qui étoient le Roi Ferdinand, Frédéric Comte Palatin, Guillaume Duc de Baviére, & les Evêques de Trente & de Hildesheim, obtinrent à la pluralité des voix, que l'on fit un nouveau décret, par lequel il étoit dit; *Que dans les lieux où l'on avoit reçu l'édit de Wormes contre le Luthéraniſme, il ne ſeroit permis à perſonne de changer de créance; & que dans ceux où l'on avoit embraſſé la nouvelle religion, on y pourroit perſiſter, en attendant le Concile, ſi l'on n'y pouvoit rétablir l'ancienne, ſans un danger évident de ſédition; Que l'on n'y pourroit néanmoins abolir la Meſſe, ni même permettre qu'aucun des Catholiques ſe fît Luthérien; Que les Sacramentaires ſeroient bannis de l'Empire, & les Anabaptiſtes punis de mort; & que les Prédicateurs ne pourroient prêcher nulle part l'Evangile, autrement que ſelon le ſens approuvé de l'Egliſe.* Comme ce nouveau Décret de Spire réparoit le dommage que celui de la premiére Diéte avoit cauſé, en laiſſant à chacun la liberté de quitter l'ancienne religion, pour ſuivre la nouvelle, ſix Princes Luthériens, à ſavoir l'Electeur de Saxe, le Marquis de Brandebourg, les deux Ducs de Lunebourg, le Landgrave de Heſſe, & le Prince d'Anhalt auſquels ſe joignirent encore les Députez de quatorze villes Impériales, proteſtérent par écrit deux jours après, en pleine aſſemblée contre ce Décret, auquel ils ne pouvoient obéir, diſoient-ils, comme étant contraire à l'Evangile; & qu'enſuite ils en appelloient au Concile général ou national, à l'Empereur, & à tout autre Juge non ſuſpect. C'eſt de cette ſolemnelle proteſtation qu'eſt venu ce fameux nom de *Proteſtans*, que les Luthériens prirent en même tems, & dont les autres Novateurs, & principalement les Calviniſtes, ſe ſont depuis accommodez, afin d'être traitez un peu plus honorablement qu'ils ne l'étoient par certains autres noms qui ne leur plaiſoient pas. A l'égard du ſecours de la Hongrie & de l'Allemagne contre les Turcs, on ne conclut rien, parce que les Proteſtans affirmérent encore qu'ils n'y contribueroient point juſqu'à ce qu'on eût établi par tout l'Empire, le libre exercice de la Religion, qu'ils avoient eu par le premier Décret de Spire. Les Députez des Princes Luthériens allérent préſenter la proteſtation de leurs Maîtres à l'Empereur qui étoit à Plaiſance, à quoi il répondit, qu'après avoir conféré avec le Pape, & réglé les affaires d'Italie, il iroit donner ordre à celles de la Germanie. L'année ſuivante, l'Empereur convoqua la célébre Diéte d'Ausbourg, dont nous avons parlé cy devant.

Diete de Wormes en 1521. L'Empereur Charles-*Quint* y fit avoir audience au Nonce Alexandre, qui voulut perſuader à l'aſſemblée, que ce n'étoit pas ſeulement au Pape & à la Cour de Rome que Luther en vouloit, mais qu'il attaquoit les principaux points de la Religion Chrétienne. Le Duc de Saxe dit alors qu'il falloit entendre Luther; & l'Empereur y conſentit, lui donnant un ſauf-conduit, à la charge qu'il ne prêcheroit point ſur le chemin, ni en allant ni en retournant. Luther étant arrivé à Wormes, proteſta qu'il ne ſe retracteroit point juſques à ce qu'on lui eût fait voir par la parole de Dieu ſeule, & non pas par celle des hommes, qu'il avoit erré. C'eſt pourquoi l'Empereur lui fit faire commandement de ſortir de Wormes; & un mois après, il le mit au ban de l'Empire, comme un Hérétique déclaré, par ſon Edit impérial publié le 26 mai, en préſence de tous les Princes d'Allemagne. * Sleidan. Sekendorf, *Hiſtoire du Luthéraniſme.* De Thou, *Hiſtoire.* Maimbourg, *Hiſtoire du Luthéraniſme.*

Dietes de Pologne.

En Pologne, ſelon les Loix du païs, la Diéte générale ne ſe devroit tenir que tous les deux ans; mais les affaires preſſantes la font tenir tous les ans, comme cela s'eſt pratiqué, durant les derniers troubles. Selon les mêmes loix, elle ne devroit durer que quinze jours, néanmoins on la prolonge ordinairement à ſix ſemaines. Quant au lieu, Varſovie a toûjours été jugé le plus commode, étant comme le centre du Royaume; néanmoins on l'a tenue ſouvent en pluſieurs autres villes, & ſur tout depuis quelque temps. Ceux de Lithuanie ont fort preſſé ſur leur droit d'alternative, pour la faire tenir chez eux, auſſi-bien qu'en Pologne. Pour ce qui eſt du tems, le Roi en avertit par ſes Envoyez toutes les provinces, en leur notifiant auſſi le ſujet des déliberations; & dans l'interrégne, c'eſt l'Archevêque de Gneſne, qui s'aquitte de cette fonction. Les Diétes particuliéres des provinces précédent la générale de ſix ſemaines, & leurs réſolutions y ſont portées par trois Députez élus d'entre les Gentilshommes qui y ont *aſſiſté*.

Diete des Suisses.

En Suiſſe, la Diéte générale ſe tient deux fois *l'année*, à la fin de juin & au commencement de décembre; & Zurich, comme premier Canton, a droit de la convoquer. *Bade eſt* ordinairement le lieu où elle ſe tient. Les *Cantons Catholiques* & les Cantons Proteſtans ont auſſi leurs *Diétes particuliéres.* Les premiers s'aſſemblent à Lucerne, & *la* convocation appartient au Canton de ce nom; les autres à Arau, & c'eſt à Zurich à convoquer l'aſſemblée; mais ces Diétes particuliéres n'ont point de tems préfix, & ne ſe tiennent que ſelon l'occurrence & la néceſſité des affaires. *Mémoires hiſtoriques.*

* DIETENBERG, (Jean) Dominicain, natif du Bourg de *Dietenberg*, près de Hœchſt dans l'Archevêché de Mayence. Il ſe jetta, étant encore jeune, dans l'Ordre des Dominicains & fut Lecteur en Théologie dans le Couvent qu'ils ont à Francfort, & en 1500, il fut fait Docteur en Théologie à Mayence. Après que Luther eut traduit la Bible en langue vulgaire, Dietenberg, à la réquiſition de certaines perſonnes, entreprit le même Ouvrage, & compoſa cette verſion Allemande, dont les Catholiques ſe ſervent encore aujourd'hui. Il écrivit auſſi un livre intitulé *Franum Lutheranorum*, & un autre *de Divortio*. On a auſſi de lui un Traité contre Luther ſur les voeux monaſtiques. Il mourut à Mayence en 1534. * Serarius, *Rerum Mogunt. l.* 1. *c.* 40. *p.* 177.

DIETERIC, originaire de Friſe, homme noble & vaillant, reçut environ l'an 900, de Charles *le Simple* Roi de France, ſous le nom & titre de Comté, une partie de la Friſe & de la Hollande, qui étoient devenus des païs preſque abandonnez, à cauſe des incurſions des Normands, à condition qu'il les défendroit contre ces nations barbares. Le païs de Friſe & de Weſtfriſe a retenu le nom de Comté juſqu'à Dieteric V. du nom, & ces Comtes, outre la Friſe, avoient encore ſous leur domination la Hollande, la Zélande, le païs de Tréves, & les autres juſqu'à Nimégue, qui bornoit l'ancien Royaume de Friſe. Dans la ſuite, ces Comtes prirent la qualité de Comtes de Hollande. * Georg. Horn. *Orb. Imp.* Hofman, *Lexicon Univ.*

DIETERIC, Comte d'Iſembourg, Archevêque de Mayence, fut dépoſé en 1460, par le Pape Pie II, pour avoir, dit-on, refuſé de s'obliger par ſerment & par écrit, de ne convoquer jamais le Collége Electoral que du conſentement du Pape; mais étant ſecondé par Frédéric *le Victorieux*, Electeur, Comte palatin, il s'oppoſa fortement à l'inſtallation d'Adolphe de Naſſau, qui lui avoit été ſubrogé, & le défit l'an 1461, en bataille rangée, près d'Heidelberg. Toutefois, ayant laiſſé ſurprendre Mayence, d'où il ſe ſauva ſi précipitamment par deſſus les murailles, qu'il penſa tomber dans le Rhin, il l'abandonna à ſon Concurrent, par accord fait entr'eux l'an 1468, & ſe reſerva ſeulement quelques bourgs avec leur territoire, pour ſon entretien. Adolphe étant mort en 1475, Dieteric ſe rétablit dans l'Electorat, fonda l'Académie de Mayence en 1482, & mourut enſuite cette même année à Aſchaffenburg. * *Hiſtoire d'Allemagne.*

DIETERIC (Conrad) naquit en 1575, à Gémund dans la Heſſe. Son Pére Nicolas Dieteric étoit fort dans les bonnes gra-

ces

ces de Louïs Landgrave de Heſſe. Il fit ſes études, en partie dans la ville de ſa naiſſance & en partie à Marpurg. En 1591, il alla viſiter les principales villes d'Allemagne, de Hongrie & de Bohéme. En 1599, il fut appellé à Laubach par Jean George Comte de Solms, & fut fait enſuite Miniſtre d'armée par Philippe fils du Comte & par Maurice Landgrave de Heſſe. Enfin en 1605, dans le tems que l'on réformoit l'Egliſe de Marpurg, il reçut une vocation pour l'Univerſité naiſſante de Gieſſen, dans laquelle il exerça la charge de Profeſſeur en Théologie pendant neuf ans, au bout deſquels il fut appellé à Ulm, où il fut fait Surintendant de toutes les Egliſes. Il y mourut l'an 1639. On a de lui, „ Analyſis Logica Evangeliorum Dominicalium & feſtivalium; Inſtitutiones Logicæ, Oratoriæ & Rhetoricæ; Inſtitutiones Catecheticæ; & des prédications ſur l'Eccléſiaſte, & ſur les Pſeaumes „ Pénitentiaux en Allemand. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Memor. Theol. dec.* 4. *p.* 455. *item Biogr.* Freherus, *Theatrum.* Caroli *Memor. Eccleſ. ſec.* XVII. *l.* 5. *p.* 943, &c. Magiri *Eponymolog.*

DIETERIC (Jean) frére du précédent, fut premier Miniſtre de l'Egliſe de Rutzbach, & enſuite Surintendant à Gieſſen. Il a écrit touchant l'abſolution privée, & touchant la Conférence de Marpurg. Il mourut le 27 Dec. 1635. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

*DIETERIC (Jean Conrad) fils du précédent, naquit à Butzbach en 1612. Après avoir fait de bonnes études à Marpurg, à Iéna & à Strasbourg, il ſoutint en 1635, ſous le Profeſſeur Dilherr, une Diſpute touchant l'Utilité des Auteurs profanes pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte. Enſuite il voyagea en Hollande, où il fit connoiſſance avec Voſſius, Boxhornius, Barlæus, Heinſius & d'autres Savans. Il fit quelque ſéjour à Leide pour faire ſon profit des Bibliothéques publiques & de la converſation des Savans. De là il alla en Danemarck pour y conférer avec les Doctes de Coppenhague & de Sora, & enfin en Pruſſe où il demeura quelque tems à Konisbergen. Au retour de ſes voyages, en 1639, George II. Landgrave de Heſſe le fit Profeſſeur en Langue Gréque & en Hiſtoire. Il s'adonna auſſi à la Médecine, comme on le peut voir par ſes obſervations ou explications des Aphoriſmes d'Hippocrate. Cependant il ſurvint des diſputes entre les Princes de la Maiſon de Heſſe, & ſon Maître le fit venir à ſa Cour, pour mettre en ordre les papiers & les anciennes écritures. En 1647, il obtint la permiſſion d'aller à Hambourg, & de s'y tenir tranquillement, juſques à ce que les diſputes des Maiſons de Heſſe fuſſent aſſoupies. En 1653, il vint à Gieſſen après la fondation de l'Académie, où pluſieurs s'étoient rendus de Marpurg. Il y reprit la charge de Profeſſeur, de laquelle il s'aquitta avec honneur juſques à ſa mort qui arriva en 1667. Les lettres que Jean Chriſtian Baron de Boineburg lui a écrites, & qui ont été imprimées en 1703, ſont un certain témoignage de la haute eſtime qu'il avoit pour lui. On a pluſieurs Ouvrages de la façon de Dieteric, entr'autres les Antiquitez de la Bible, qui depuis ſa mort ont été publiées par les ſoins de J. J. Piſtorius; „ Breviarum Hiſtoricum & Geographicum; Breviarium Pontificum; Diſcurſus „ Hiſtorico-Politicus de peregrinatione ſtudiorum; Græcia exulans, „ ſeu de infelicitate ſuperioris ſæculi in Græcarum literarum ignoratio- „ ne; Antiquitates Romanæ; *Jatreum Hippocraticum; Breviarium Hæreticorum & Conciliorum; Index in Heſiodum; Lexicon Etymologico-Græcum,* &c. * Mart. Hanckius, *part.* 2. *de Script.* R. R. *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Memor. Philoſ. dec.* 8. *Item. Diar. Biogr.* Freheri *Theatr. part.* 4.

DIETERIC (George Théodore) Docteur en Droit, né dans le païs de Heſſe, fut Conſeiller du Landgrave de Heſſe Darmſtad, & puis de l'Empereur, & enfin Préſident à Halle. Il a écrit des Obſervations ſur la Bulle d'or, & du Droit & de l'Etat des Juifs dans une République. Il mourut en 1678. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

*DIETERIC (Helvicus) Docteur en Médecine, & frére du précédent, fut premiérement Médecin du Landgrave de Heſſe, enſuite de l'Electeur de Brandebourg, & enfin du Roi de Danemarck. On a de lui, " Elogium planetarum cœleſtium & ter- „ reſtrium Macrocoſmi & Microcoſmi; Reſponſa Medica de aci- „ dulis Schwalbacenſibus; Puerperium Martis. Il mourut en 1656. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

*DIETFORT, belle petite ville de Baviére dans l'Evêché d'Aichſtad, eſt ſituée au confluent des riviéres de Later ou Lautra & d'Altmul. Ce fut aux environs de cette place que le Comte de Stirum Général de l'Empereur fut battu par les Bavarois. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Keur-Beyeren*, p. 322.

DIETHERUS. *Voyez* DIETERIC Archevêque de Mayence.

DIETHEMARSIE, ou DITHMARSIE, province de Danemarck, ainſi nommée des marais, qui en occupent une bonne partie. Elle eſt dans la Sud-Jutlande, près des embouchures de l'Elbe, & appartient au Duc de Holſtein. Les Habitans de ce païs ayant ſecoué le joug, vers l'an 1150, Jean Roi de Danemarck & de Suéde, entreprit l'an 1500, de les remettre dans leur devoir; mais il fut repouſſé & défait avec toute la fleur de la Nobleſſe de Holſtein. Enfin ces peuples, après avoir conſervé leur liberté pendant quatre ſiécles, la perdirent l'an 1559, ſous le régne de Frédéric II, ayant été vaincus en trois batailles par Adolphe de Holſtein, qui commandoit les troupes de Danemarck. * Chytræus, *part* 1. *de l'Hiſt. de Saxe.*

DIETHMAR. *Voyez* DIETHUMAR.

DIETHMOLD. *Voyez* DETHMOLD.

DIETHUMAR, ou DITHMAR, fils de Sigefroi, Comte de Saxe, fut premiérement Moine à Magdebourg, enſuite Chanoine dans le même lieu, après cela Prevôt de Walbitz, & Chapelain de l'Empereur Henri II, puis Evêque de Merſbourg, à la ſollicitation de Dagino Archevêque de Mayence qui l'inſtalla & le conſacra. Il compoſa en ſept livres une Chronique que Poſſevin regarde comme très fidéle, & qui comprenoit le régne de cinq Empereurs, Henri I, & II. & Othon. I, II, & III. Ce Prélat avoit commencé cet Ouvrage l'an 1107, qui étoit le quarantiéme de ſon âge, le dixiéme de ſon épiſcopat, & celui qui précéda l'année de ſa mort. Il étoit de petite taille, & avoit à la joue gauche une laide cicatrice. Il s'étoit caſſé le nez dans ſa jeuneſſe, & cette difformité lui donnoit un air à faire rire ceux qui le regardoient. Il mourut en 1121, à l'âge de 42 ans. * Paul Lange, *Chron. Citizenſe.* George Fabrice, *Hiſt Saxon.* Poſſevin, *App. Sacr.*

*DIETKIRCH, DIEKIRCH, DIEKRICH, DIECRY, ville du Duché de Luxembourg, ſur le Sour, au nord de Luxembourg, dont elle eſt éloignée de cinq lieues. Elle eſt ſituée dans un endroit fort agréable. Jean Roi de Bohéme & Comte de Luxembourg l'environna de foſſez & de murailles & y fit des portes. Quoiqu'elle ſoit fort petite, elle eſt la capitale d'une Prevôté qui comprend 26 villages & hameaux. * Valére André, *Topogr. Belgica. Délices des Païs-Bas tome*, 3. *p.* 207. *de l'edition* de 1720.

DIETMANING, bourg. *Cherchez* DITMANING.

*DIETRICH, eſt le nom d'une famille de Barons en Souabe & en Suiſſe. Elle porte le nom de Landzee & de Berg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucel. *Stemm. Germ. p.* 4.

*DIETRICHSTEIN, château de Carinthie, ruïné en 1483, a donné le nom à la famille des Princes & Comtes de Dietrichſtein.

*DIETRICHSTEIN. La famille des Princes & Comtes de Dietrichſtein qui ſont Echanſons héréditaires du Duché de Carinthie, tire ſon origine des Comtes de Zeltſchach. REIMBERT qui a vécu vers l'an 1008, eſt le premier qui a porté le nom de Seigneur de Dietrichſtein. Il avoit épouſé Ste. Héma fille du Duc de Carinthie. REIMBERT II. rendit en 1077, de grands ſervices à Léopold Duc de Carinthie dans la guerre qu'il eut contre la Dalmatie. Son fils *Sigiſmond* accompagna le Duc Henri dans la grande expédition dont il avoit formé le deſſein en 1112. OTHON II. Seigneur de Dietrichſtein dont la poſtérité a continué juſques à préſent ſans aucune interruption, ſe trouva en 1164, auprès d'Ulrich Duc de Carinthie, dans la guerre de Hongrie.

OTHON III. ſon fils fut le pére de Popon.

POPON eut deux fils, *Henri* dont la ligne s'éteignit bien-tôt après, & RUDELIN ou Rodolphe qui a continué la poſtérité par ſes deux fils *Othon* IV. & NICOLAS. La ligne d'Othon IV. eſt éteinte.

NICOLAS eut entr'autres fils BERNARD.

BERNARD fut pére de PIERRE.

PIERRE eut deux fils PANCRACE & MAURICE qui ont produit d'autres branches.

MAURICE a produit celles de *Radmansdorf, de Waldenburg & de Biſelſtetten*, dont la derniére s'eſt éteinte dans ſes petits-fils.

PANCRACE eſt la ſouche de la maiſon de Dietrichſtein d'aujourd'hui, & eut deux fils FRANÇOIS & SIGISMOND qui ont formé deux nouvelles branches de *Weikelſtet* & de *Hollenburg*.

FRANÇOIS eut deux fils, SIGEFROI & Léonard, d'où ſont venues les deux branches de *Rabenſtein* & d'*Ebenau*.

LÉONARD, ſouche de la branche d'Ebénau eut entr'autres fils SIGEFROI.

SIGEFROI fut pére de GÉORGE ALBERT & d'ERASME.

ALBERT fut pére de JEAN ALBERT qui à la fin du XVII ſiécle a ſervi l'Empereur contre la France.

ERASME fut pére de SIGISMOND LOUÏS, fait Comte par l'Empereur Ferdinand II, auſſi bien que ſon frére *Jean Balthazar*.

SIGISMOND LOUÏS épouſa *Anne Marie* fille du Comte de Mégau, & eut d'elle entr'autres enfans, 1. SIGISMOND HELFROI, Comte de Dietrichſtein, Conſeiller Privé de l'Empereur, Chambellan, Chevalier de la Toiſon d'or, Grand-Maître d'Hôtel d'Eléonor Reine Douairiére de Pologne, lequel de ſon mariage avec *Marie Iſabelle*, fille d'Annibal Prince de Gonzague, eut *Antoine François* Chambellan de l'Empereur & Colonel d'un Regiment de Dragons, mort en 1702 des bleſſures qu'il reçut à Crémone; *Philippe Sigefroi*, & *Gundacaire* Chevalier de Malthe & Chambellan de l'Empereur; 2. FRANÇOIS ADAM Comte de Dietrichſtein Conſeiller Privé de l'Empereur, Chambellan & Echanſon héréditaire du Duché de Carinthie, Grand-Véneur héréditaire de Stirie, qui de ſon mariage avec *Roſine* fille du Comte de Trautmansdorf eut pluſieurs enfans; 3. GEORGE SIGEFROI Chambellan de l'Empereur, Gouverneur de la Stirie, qui ſe maria en 1678, avec *Jeanne* Baronne de Hofman.

SIGISMOND fils de Pancrace & frére de François eſt la ſouche de la ligne de Hollenburg. Ses ſervices lui avoient aquis les bonnes graces de Maximilien I. Il étoit Conſeiller de l'Empereur, Stadhouder de la Baſſe Autriche, Gouverneur de Stirie, où il fit rentrer dans le devoir les païſans qui s'étoient revoltez. Après la mort de George le dernier de ſa race, il fut fait Echanſon héréditaire de Carinthie, & deux ans après il fut honoré du titre de Baron. Il épouſa en 1515, à Vienne, *Barbe* de Roſhal, & à ſes noces ſe trouvérent Vladiſlas Roi de Hongrie, Sigiſmond Roi de Pologne, & Louïs Roi de Bohéme. Ce fut à ſa ſollicitation qu'en 1517, fut fondé l'Ordre de S. Chriſtophle. Il mourut en 1533, & fut enterré aux piez de l'Empereur Maximilien qui l'avoit ainſi ordonné. Il eut deux fils SIGISMOND GEORGE, & ADAM, par le moyen deſquels la ligne de Hollenburg a été encore partagée en deux.

SIGISMOND GEORGE laiſſa pluſieurs enfans, parmi leſquels on compte BARTHÉLEMI.

BARTHÉLEMI eut en 1623, GUNDACAIRE, Conſeiller Privé de l'Empereur, premier Chambellan, qui fut fait Prince de Dietrichſtein, & qui mourut en 1690, ſans laiſſer d'enfans légitimes. Il adopta *Ferdinand Gundacaire*, Chambellan de l'Empereur & Conſeiller Aulique, petit-fils de ſon frére *Othon Henri*, & fils d'*Othon Ferdinand*.

ADAM *dont nous parlerons dans un article ſéparé*, ſecond fils de Sigiſmond & frére de Sigiſmond George, eut entre autres enfans *François* & SIGISMOND, dont le dernier a perpétué la race, & le premier embraſſa l'état eccléſiaſtique comme on le voit *dans l'article qui parle de lui*, inſtitua ſon Néveu Maximilien fils de ſon frére, pour ſon

ſon héritier tant à l'égard de ſes biens que de la dignité de Prince, dans laquelle il avoit été confirmé par l'Empereur Ferdinand II. pour lui & pour ſes Deſcendans, avec cette clauſe que l'aîné porteroit le titre de Prince & les puinez celui de Comte. L. Empereur Ferdinand III. pouſſa la choſe ſi loin à la Diéte de Ratisbonne en 1654, que quoi qu'il ne poſſédât aucun bien immédiat dans l'Empire, il obtint ſéance & voix dans le Collége des Princes. Il mourut en 1655. De ſa premiére femme *Anne Marie* de Lichtenſtein, il eut onze enfans; & de la ſeconde, *Sophie Agnès* de Mansfeld il eut deux fils & deux filles. Les filles furent *Marie Joſephe*, & *Sophie*: les fils furent, *François Antoine* qui fut Jéſuite, & PHILIPPE SIGISMOND, qui ſuit.

PHILIPPE SIGISMOND fils d'Adam, fut Chambellan de l'Empereur, Capitaine des Hallebardiers, Conſeiller Privé & Grand Ecuyer. Il poſſéda les bonnes graces de Charles VI, & mourut en 1716, laiſſant pluſieurs enfans de ſa femme *Elizabeth* Baronne de Hofman.

Du premier mariage de Maximilien Neveu d'Adam, ſont ſortis FERDINAND JOSEPH, & MAXIMILIEN.

FERDINAND JOSEPH, fils de Maximilien, fut Prince de Dietrichſtein, Echanſon héréditaire de Carinthie, & Grand-Véneur héréditaire de Stirie, Chambellan de l'Empereur, premier Maître d'Hôtel de l'Empereur Léopold & de l'Impératrice. Il fit aquiſition de la Seigneurie de Traps dans le Cercle d'Autriche, en vertu de laquelle il eut ſéance & voix dans le Collége des Princes. De ſa femme Marie Elizabeth d'Eggenberg il eut 17 enfans, parmi leſquels on peut remarquer, 1. LÉOPOLD IGNACE Prince de Dietrichſtein né en 1660, & mort en 1708; 2. *Erdmude Thérêſe Marie*, mariée au Prince de Lichtenſtein; 3. *Charles Joſeph* mort ſans lignée; 4. GAUTHIER XAVIER ANTOINE, qui en 1708 ſuccéda à ſon frére dans la dignité de Prince, & qui de ſa premiére femme eut deux filles & quelques fils,

MAXIMILIEN, fils de Maximilien, & frére Cadet de Ferdinand Joſeph, fut Comte de Dietrichſtein, Commandeur de l'Ordre de Calatrava & mourut en 1692, après avoir eu de ſa femme Marie Juſtine de Zwartſenberg pluſieurs enfans, & entr'autres EMILIEN qui ſuccéda à ſon pére dans la dignité de Commandeur de l'Ordre de Calatrava, qui avoit été déja plus d'un ſiécle dans ſa famille. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Megiſeri *Annal. Carinth.* Imhof, *N. P.* 1. *l.* 1. *c.* 5. Ballinus, *Genealog. P.* 2. Spener, *Hiſt. Inſign. c.* 21. Calin de Marienberg, *Geneal. Dietrichſt.* Birkens, *Ehrenſp.* Bucelin, *Germ. Stemm.*

* DIETRICHSTEIN (Adam, Seigneur de) Conſeiller, Chambellan de l'Empereur Maximilien II, ſon Ambaſſadeur en Eſpagne, premier Maître d'Hôtel & Conſeiller privé de Rodolphe II, étoit fils de Sigiſmond Seigneur de Dietrichſtein, & naquit en 1527. En 1547, il vint à la Cour de Ferdinand I. qui l'envoya l'année ſuivante en Eſpagne avec ſon fils Maximilien, au ſujet de ſon mariage avec Marie Infante d'Eſpagne. Lorſque Maximilien fut de retour d'Eſpagne, il l'envoya vers Charles-Quint à Inſpruk, & vers le Roi Ferdinand à Gratz, & le fit ſon Chambellan. En 1555, Maximilien l'envoya vers ſon pére Ferdinand à la Diéte d'Ausbourg, pour ajuſter quelque différent ſurvenu entre le pére & le fils: ce qu'il exécuta à la commune ſatisfaction des deux parties. En 1561, l'Infante, alors Reine de Bohéme, l'envoya à Rome vers le Pape Pie V, & Maximilien le chargea de trois commiſſions. I. Que comme quantité de gens abandonnoient la Religion Catholique Romaine, depuis que la communion ſous les deux eſpéces étoit défendue, le Pape voulût bien, ſinon revoquer cette défenſe, du moins en ſuſpendre l'exécution. II. Que comme les Eccléſiaſtiques étoient par leur vie déréglée cauſe de l'averſion que bien des gens avoient pour la Religion Romaine, il leur fût permis de ſe marier. III. Que comme les Chevaliers de Malthe devoient faire vœu de chaſteté, & qu'ils l'obſervoient fort mal, ils ne fuſſent desormais obligez à faire d'autre vœu que celui du célibat. Quoi que Maximilien prît ces trois choſes fort à cœur, il n'obtint pourtant là-deſſus d'autre réponſe, ſinon qu'on en délibéreroit au prochain Concile. Quand Dietrichſtein fut de retour, Maximilien le fit Grand Ecuyer de la Reine ſon épouſe. Ferdinand I. ayant au ſujet de la prochaine élection d'un Roi des Romains, envoyé Léonard Harrach aux Electeurs de la part de ſon fils Maximilien, ce Prince donna la même commiſſion à Dietrichſtein, & comme il lui naquit en ce tems-là un Archiduc, il voulut qu'il fût l'un des Parrains de ce jeune Prince. En 1563, il le fit premier Chambellan, à condition qu'il voyageroit avec les deux ainez Archiducs Rodolphe & Erneſt. Peu de tems auparavant le départ des Archiducs, l'Empereur le nomma pour ſon Ambaſſadeur en Eſpagne, & Maximilien après la mort de ſon pére Ferdinand, le confirma dans cette ambaſſade dont il s'aquitta fort glorieuſement. En 1569, il reçut du Roi l'Ordre de Calatrava, avec la Commanderie d'Alcanitz. Il eut dans ce tems-là bien de la peine à réünir les eſprits de l'Empereur Maximilien & du Roi Philippe, qui eurent un grand différent à l'occaſion de la liberté de conſcience & de l'exercice de la Religion pour l'Autriche. Il eut la même choſe à ménager dans les troubles des Païs-Bas, que le Roi Philippe traittoit avec la derniére rigueur, pendant que l'Empereur l'exhortoit à uſer de quelque connivence, & lui remontroit que les moyens de douceur, produiroient un meilleur effet. En 1573, il ramena les Archiducs, d'Eſpagne à la Cour de l'Empereur. A peine y fut-il arrivé, qu'il lui fallut retourner en Eſpagne en qualité d'Ambaſſadeur. L'Empereur le rappella la même année, & le Roi Philippe lui donna une puiſſante recommandation accompagnée d'un écrit de ſa propre main, concernant les choſes qu'il devoit propoſer de ſa part à l'Empereur. En 1572, il ſe comporta avec beaucoup de ſageſſe au couronnement de Rodolphe comme Roi de Hongrie. Il remontra aux Etats de ce Royaume par un écrit plein de force, qu'ils étoient obligez de recevoir pour Roi l'Archiduc Rodolphe du vivant de ſon pére, & leva les difficultez qui étoient ſurvenues à ce ſujet. En 1575, la Seigneurie de Niklaasburg que les Seigneurs de Lichtenſtein avoient poſſédée pendant plus de deux ſiécles, & qu'ils avoient vendue à ceux de Keretſchim, étoit en qualité de fief dévolue à l'Empereur par la mort de Chriſtophle Keretſchim le dernier de cette race. L'Empereur la donna à Dietrichſtein en fief, & ordonna de ſa propre main qu'on l'en inveſtît, ſur quoi il fut reconnu & reçu pour homme capable d'avoir ſéance dans les Etats de Bohéme & de Moravie. Cette même année il compoſa un Traitté du droit de ſucceſſion à la Couronne de Bohême, & le dédia au Roi Rodolphe. Après qu'en 1580, il eut fait changer de Religion à tous ſes vaſſaux de Niklaasburg, le Pape Grégoire XIII. l'en félicita par pluſieurs lettres. En 1588, il travailla de toutes ſes forces à la délivrance de l'Archiduc Maximilien qui étoit priſonnier en Pologne. Enfin en 1590, voulant aller chercher du repos & de la tranquillité à Niklaasburg, il mourut le 15 Janvier, & fut enterré à Prague aux piez de Maximilien II. comme ſon pére Sigiſmond à ceux de Maximilien I. Il avoit épouſé Marguerite de Cardone, de laquelle il eut pluſieurs enfans, entr'autres; 1. *Maximilien* Comte de Licova, Chambellan de l'Empereur Rodolphe, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, &c. qui mourut en 1602, ſans laiſſer de lignée de deux femmes qu'il avoit eues; 2. *François* qui fut Prince de l'Empire, Cardinal & Evêque d'Olmutz, dont on parlera dans l'article ſuivant; 3. *Sigiſmond* qui par ſon mariage avec Jeanne de la Scala à perpétué la poſtérité; 4. *Marie*; 5. *Anne*; 6. *Hippolite*: & 7. *Béatrix* qui furent toutes quatre mariées à de grands Seigneurs d'Eſpagne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Kevenhuller, *Annal. Ferdinand. P.* 3. *ad ann.* 1590.

* DIETRICHSTEIN (François Prince de) Cardinal & Evêque d'Olmutz, fils d'Adam Baron de Dietrichſtein, & de Marguerite de Cardone, naquit à Madrid en 1570. Après avoir étudié en Philoſophie à Prague, & en Théologie à Rome dans le Collége des Allemans, il fut fait Chanoine d'Olmutz & Camerier du Pape Clément VIII. qui ſe ſervit de lui comme d'un interpréte lorſqu'il parloit avec l'Archiducheſſe Marguerite, fiancée à Philippe II. Roi d'Eſpagne, lorſqu'il l'épouſa en 1598, à Ferrare, conjointement avec l'Archiduc Albert, au nom du Roi. Quand il fut de retour en Allemagne, il devint la même année Prevôt de l'Egliſe de Leitomeritz, & peu de tems après Evêque d'Olmutz, & fut en même tems honoré de la dignité de Prince, & de celle de Comte de la Chapelle de Bohéme. Le Pape le fit Cardinal Prêtre du titre de S. Silveſtre *in Campo Martio*, qu'il changea dans la ſuite en celui de la Ste. Vierge *trans Tiberim*. L'Empereur le déclara Protecteur de ſes Royaumes & païs héréditaires. Il aida à aſſoupir les différens ſurvenus entre l'Empereur Rodolphe & le Roi Matthias, & mit en 1608, au nom de l'Empereur, la couronne de Hongrie ſur la tête de Matthias en pleine campagne. Depuis cela, il fut employé en diverſes ambaſſades ou Nonciatures, & fut trois fois Légat *a latere*, ſavoir en 1600, au mariage de l'Archiduc Ferdinand avec Marie Anne Ducheſſe de Baviére; en 1611, à celui du Roi Matthias avec l'Archiducheſſe Anne; & en 1631, à celui de Ferdinand III. avec l'Infante Marie: & il a eu l'honneur de bénir ces trois mariages. Il eut auſſi celui de couronner Rois de Bohéme les Empereurs Matthias & Ferdinand II, & de batiſer en 1633, l'Archiduc Ferdinand, & en 1634 l'Archiducheſſe Marie Anne. Il fut quatre fois Directeur d'Autriche, & il accompagna l'Impératrice Marie lorſquelle alla s'aboucher à Paſſau avec l'Infant Dom Ferdinand ſon frére. Sous l'Empereur Rodolphe II, il fut Directeur du Conſeil Privé, & ſous les trois autres Empereurs, Conſeiller privé. Il aſſiſta à l'élection de trois Papes, Léon XI, Paul V, & Grégoire XI. En 1620, il fut fait Gouverneur de la Moravie: mais comme les troubles de ce païs-là commencérent alors, il fut fait priſonnier à Brinn par les Rebelles, qui à la vérité le relâchérent bien-tôt après, mais en le privant de ſes biens & de ſes emplois. En 1602, le Comte Maximilien ſon ſecond frére étant venu à mourir ſans enfans, il hérita de toutes ſes Seigneuries qu'il augmenta de telle ſorte qu'elles ſuffiſoient pour lui faire ſoutenir la dignité de Prince. Là-deſſus, l'Empereur le fit Prince de l'Empire avec la clauſe favorable de pouvoir tranſporter cette dignité à l'un de ſes Neveux. Il choiſit pour cela Maximilien fils de Sigiſmond ſon frére aîné, & il le fit héritier de tous ſes biens, auſſi bien que de la dignité de Prince: ce qui fut confirmé en 1631, par l'Empereur qui ordonna que le fils aîné dans la ligne directe, demeurant perſonne ſéculiére, poſſéderoit le titre de Prince de l'Empire. Il obtint pour les Evêques d'Olmutz, de l'Empereur Rodolphe II, le droit de battre monnoye dont le Roi Conrad les avoit privez. Dans le tems que l'Empereur, en 1636, étoit à la Diéte de Ratisbonne, le Cardinal Dietrichſtein étoit Directeur de la Haute & Baſſe Autriche. La même année comme il alloit en Moravie pour ſe trouver à l'aſſemblée des Etats du païs, il tomba malade à Olmutz, & mourut le 19 Sept. à Brinn, & fut enterré à Olmutz dans l'Egliſe cathédrale. Sa vie a été écrite par un Jéſuite appellé George Dinginauer, mais elle n'a jamais été imprimée. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Kevenhuller, Annal. Calin de Marienberg, *Elog. Heroum ex Dietrichſt. fam. Elench. Epiſt. Morav. apud* Bucelinum. *Europ. Herald. p.* 363. Cruger, *Sacri Pulveres inclyti regni Bohemiæ ad d.* 19. *ſept.*

DIETZ, petite ville d'Allemagne, ſituée dans les Etats de Naſſau, en Wéteravie, ſur la riviére de Lohn, à ſix on ſept lieues de Coblentz. Dietz a un fort beau château, & elle eſt capitale d'un ancien Comté, qui a maintenant le titre de Principauté, & qui eſt entre les Seigneuries d'Idſtein & de Visbaden, le Bas Comté de Catzenellebogen, & l'Archevêché de Tréves. * Maty, *Dict. Géogr.*

DIETZ (NASSAU-) *Voyez* NASSAU.

* DIETZMAN, Maréchal de Miſnie & de Luſace & Seigneur de Landsberg naquit en 1270. Son pére fut Albert ſurnommé *le Deſagréable*, Landgrave de Thuringe. Dans la guerre que ſon pére eut contre ſon frére Frédéric qui étoit ſurnommé *à la joue mordue*, il défit en 1291, près de Meiſſen ou Miſne, le Marquis de Brandebourg, & lui tua près de trois mille hommes. Il ſe conduiſit avec la même valeur contre l'Empereur Adolphe. Des gens jaloux de ſa gloire lui dreſſérent différens piéges pour le faire périr.

Un

Un jour comme il étoit à la chaſſe proche de Zwikkaw, Henri de Harras à la tête de quelques gens armez l'attaqua à l'improviſte, étant pouſſé à cela par l'Evêque de Merſbourg : mais il s'en tira ſi bien qu'il fit priſonnier Harras lui même & le mena à Leipſic. En 1307, il attaqua l'Abbé de Pégau, brûla la ville, & pilla l'Egliſe, parce qu'il avoit pris contre lui le parti de l'Empereur. Enfin la même année, comme il faiſoit ſes dévotions la nuit de Noël dans l'Egliſe de S. Thomas à Leipſic, il fut aſſaſſiné devant l'autel, mourut de ſes bleſſures le troiſiéme jour, & fut enterré dans l'Egliſe de S. Paulin. L'aſſaſſin qui fut tenaillé & enſuite roué vif, avoit été, à ce qu'on dit, ſuborné par Philippe Comte de Naſſau, Général de l'Empereur : c'eſt pourquoi le Marquis Frédéric pour venger la mort de ſon frére, voyant à la bataille de Lukka le Comte Philippe de loin, s'avança contre lui, diſant à ſes Gentilshommes, *Voila le ſcélérat qui a fait aſſaſſiner cruellement mon frére*, & le tua après un combat fort opiniâtre. Lors qu'en 1580, on reculoit les murailles de Leipſic pour l'aggrandir, on ouvrit le tombeau de Dietzman, & l'on y trouva ſon crane avec de longs cheveux bruns, que l'on garde avec ſes autres oſſemens dans l'Académie. Il n'eut point d'enfans de ſa femme Jutte Comteſſe de Henneberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Fabricius *in Origin.* Lairiz, *in 't Palm-Boſch.* Peifer, *Lipſia.* Brotuff, *l.* 2. *c.* 33. Simon, *Chron. Henburg.*

DIEU, nom de l'Etre éternel, infini, incompréhenſible, qui a créé le monde par ſa puiſſance, qui le gouverne par ſa ſageſſe, & qui le conſerve par ſa bonté. Ce nom adorable eſt de quatre lettres dans les principales langues du monde. Le nom Hébreu eſt יהוה; le Grec Θεὸς; le Latin, *Deus*; l'Arabe, *Alla*; le Perſan, *Syre*. Les Mages appellent Dieu *Orſi*, les Egyptiens, *Teut*, &c. Tous les hommes ont naturellement l'idée d'un Etre infini, qui exiſte néceſſairement, & cette ſeule idée ſuffit pour convaincre de ſon exiſtence ceux qui y feront attention. Les Philoſophes apportent encore quantité de démonſtrations métaphyſiques, phyſiques & morales, de l'exiſtence de cet être ſouverain. Les premiers hommes ont connu & adoré ce vrai Dieu; mais depuis, ayant laiſſé corrompre leur jugement, ils ont d'abord adoré les aſtres, & enſuite ont admis une multiplicité de Divinitez dont ils ont fait des idoles, devant leſquelles ils ſe ſont proſternez. La connoiſſance & l'adoration du vrai Dieu, qui avoit été preſque abolie ſur la terre, fut renouvellée par Abraham, & conſervée par ſes Deſcendans dans le peuple d'Iſraël, & dans la nation Juive, c'eſt à dire, dans un petit canton de la terre, pendant que tout le reſte du monde étoit plongé dans l'idolatrie. Depuis que Jeſus Chriſt eſt venu au monde, l'adoration & le culte du vrai Dieu ont été établis dans tout l'Empire Romain, & même parmi les nations barbares. Il y en a néanmoins qui ont été, & qui ſont encore dépourvues de la connoiſſance du vrai Dieu.

DIEU, (Daniel de) natif de Bruxelles, où il fut Miniſtre pendant 22 ans. En 1585, après que le Duc de Parme ſe fut emparé de Bruxelles, de Dieu fut obligé de ſe retirer à Fleſſingue, où il exerça le miniſtére. Il étoit habile dans les Langues Orientales, & prêchoit avec facilité en Allemand, en Italien, en François & en Anglois. Les égliſes Belgiques le députérent vers la Reine Elizabeth en 1588. * Bayle, *Diction. Critique.*

DIEU, (Louis de) Miniſtre de Leide, & Régent dans le College Wallon de la même ville, avoit beaucoup de capacité & de connoiſſance des Langues Orientales. Il naquit le 7 d'Avril 1590, à Fleſſingue, où ſon pére Daniel de Dieu dont il eſt parlé dans l'article précédent, exerçoit le miniſtére. Il fit ſes études ſous Daniel Colonius ſon oncle maternel, qui étoit Régent du College Wallon de Leide. Il fut quatre ans Miniſtre de l'égliſe Françoiſe de Middelbourg. Il auroit pu ſuccéder à Uitenbogard, qui avoit été Miniſtre de la Cour du Prince d'Orange, à la Haye; mais ſon éloignement naturel des maniéres de la Cour ne lui permit pas de ſatisfaire en cela aux déſirs du Prince Maurice. Il fut appellé à Leide en 1619, pour enſeigner avec ſon oncle Colonius dans le College Wallon, & il s'aquitta de cet emploi avec un grand ſoin, juſqu'à ſa mort qui arriva en 1642. Il publia en 1631, un Commentaire ſur les quatre Evangiles, & des Notes ſur les Actes des Apôtres, & ſur l'Apocalypſe de ſaint Jean, laquelle il fit imprimer en Hébreu & en Syriaque avec ſa verſion Latine. Il donna avec de ſavantes Notes, l'Hiſtoire de la Vie de Jeſus Chriſt, compoſée en langue Perſane par le Jéſuite Jérôme Xavier, & il joignit à l'original une traduction en Latin. L'Hiſtoire de ſaint Pierre écrite auſſi en langue Perſane, eſt encore un des livres qu'il a publiez avec des Notes. Quant aux deux premiers chapitres de la Généſe traduits en Perſan par Jacques Taivuſus, il ſe contenta de les publier avec un avertiſſement au Lecteur. Il a auſſi donné des Rudimens de la langue Hébraïque & de la langue Perſane, qu'il publia, & un paralléle de la Grammaire des Langues Orientales. Depuis ſa mort, on a fait imprimer ſon Commentaire ſur l'Epître aux Romains, avec un Recueil d'obſervations ſur toutes les autres Epîtres des Apôtres, & un Commentaire ſur le Vieux Teſtament. Son Traité *de Avaritia*, ſa *Rhetorica ſacra*, & ſes *Aphoriſmi Theologici* ont vu le jour par les ſoins de M. Leydekker. On a réimprimé à Amſterdam, en 1693, ſes Obſervations ſur l'Ecriture corrigées & augmentées, & on y a joint l'Apocalypſe en Syriaque. Louis de Dieu refuſa l'emploi, qui lui fut offert de Profeſſeur en Théologie dans la nouvelle Univerſité d'Utrecht, & s'il eût vécu aſſez long-tems, il en auroit eu un ſemblable dans celle de Leide. Il avoit épouſé la fille de *Henri* Bogard, Conſeiller de Fleſſingue, de laquelle il eut onze enfans, dont l'un exerça la Médecine à Leide & puis à Amſterdam, & un autre étudia en Théologie & fut Miniſtre à Woubrugge. Le Médecin a laiſſé deux fils, l'un Médecin & l'autre Docteur en Droit. * Voyez l'Epître dédicatoire à la tête de l'édition de 1693. Leydekker, *Præf. Aphoriſm. Lud. de Dieu. L'oraiſon funébre, &c.*

* DIEUCHES, Médecin, dont Pline fait mention dans ſon Hiſtoire Naturelle, *l.* 20. *ch.* 5. 9. & 17. & *l.* 23. *ch.* 2.

DIEUCHIDAS, de Mégare, Hiſtorien, &c. écrivit l'Hiſtoire de ſon païs, que pluſieurs des Ancient ont citée. On ignore en quel tems il a vécu. * Clément Alexandrin, *au liv.* 1. & 5. *des Tapiſſ.* Etienne de Byzance, &c.

DIEU-DONNÉ, ou *Deus-dedit*, Pape Romain, fils d'Etienne, Soudiacre, ſuccéda le 13 Novembre de l'an 614, à Boniface IV. Il étoit extrêmement pieux, prénoit ſoin de viſiter les malades, & guérit un lépreux, en appliquant ſa bouche contre la ſienne. Son pontificat ne fut que de trois ans, moins cinq jours. Il mourut le huitiéme de Novembre de l'an 617. Anaſtaſe dit le 18. D'autres mettent ſa mort plus tard. On trouve une lettre de ce ſaint Pontife, écrite à Gordien Evêque de Séville. Après lui, le ſiége vaqua un mois & ſeize jours. * Anaſtaſe, *en la Vie des Papes.* Le Martyrologe Romain, *au* 8. *Novembre.* Gratien, *aux Decr. q.* 30. 1. *Can.* Pervenit ad nos. Baronius. *A. C.* 614. 615. 617.

DIEU-DONNÉ, II. du nom, Pape. *Cherchez* ADEODAT.

* DIEULOUAT, ou DIEULOUARD, bourg de la Lorraine proche de la rive droite de la Moſelle au midi de Pont-à-Mouſſon & au nord de Liverdun.

DIEUSE, petite ville de Lorraine, ſituée ſur la Seille, à deux lieues de Marſal, du côté du levant. Quelques Géographes prétendent que cette ville eſt celle qu'on nommoit autrefois *Duodeciacum*, laquelle pourtant quelques-uns placent à Delme, & d'autres à Douzi. * Maty, *Dict. Géogr.*

DIEUX, fauſſes Divinitez qui ſe ſont multipliées à l'infini, par le caprice de leurs adorateurs. On croit que les idolâtres ont rendu leur premier culte au ſoleil, à la lune & aux autres aſtres, qui ont un mouvement perpétuel dans les cieux; & que de là eſt venu le nom Grec, Θέως, pris de Θέω, qui ſignifie *courir*. La ſuperſtition s'augmentant dans la ſuite des tems, produiſit des Dieux céleſtes, des Dieux terreſtres & des Dieux aquatiques. Ceux-ci préſidoient à la mer, aux fleuves & aux fontaines. Les terreſtres avoient ſoin des champs, des montagnes ou des forêts. Les céleſtes avoient leur domicile dans le ciel. On y ajoûta encore les Dieux infernaux, qui puniſſoient les impies dans les enfers. De tous ces Dieux, on faiſoit deux ordres, l'un des grands & l'autre des petits. On comptoit principalement douze grands Dieux; ſavoir Jupiter, Junon, Apollon, Diane, Vulcain, Vénus, Mars, Minerve, Neptune, Veſta, Cérès, & Mercure leur Meſſager ou Ambaſſadeur. Le Poëte Ennius à renfermé leurs noms dans ces deux vers.

Juno, Veſta, Minerva, Ceres, Diana, Venus, Mars,
Mercurius, Jovi', Neptunus, Vulcanus, Apollo.

Entre les autres Dieux les plus célébres, étoient Bacchus, Dieu du vin; Pomone, Déeſſe des fruits; Flora, Déeſſe des fleurs; Eole, Dieu des vents; Pan, Dieu des paſteurs; & les Nymphes que l'on diſtinguoit en Naïades, Néréïdes, Oréades, Dryades & Napées. Les Naïades préſidoient aux fleuves & aux fontaines; Les Néréïdes, à la mer; les Oréades, aux montagnes; les Dryades, aux forêts; & les Napées, aux vallons. Dans les enfers on avoit donné Proſerpine pour femme à Pluton, avec trois Furies pour exécuter ſes ordres. On avoit même attribué la divinité à des animaux, à des plantes, & à d'autres choſes ſemblables; & ces ſortes de ſuperſtitions ſe voyoient principalement parmi les Egyptiens.

Les faux Dieux étoient très-differens, ſelon les differens peuples. A l'égard des Romains, leurs principales Divinitez étoient au nombre de vingt; ſavoir, *Jupiter*, Dieu du ciel & du tonnerre; *Junon*, Déeſſe de l'air & des richeſſes; *Neptune*, Dieu de la mer; *Orcus*, ou *Pluton*, Dieu des enfers; *Saturne*, Dieu du tems; *Cybele*, ou *Tellus*, Déeſſe de la terre; *Veſta*, Déeſſe de la terre & du feu; *Cérès*, Déeſſe des blez; *Janus*, Dieu du labourage; *Bacchus*, ou *Liber*, Dieu du vin; *Vulcain*, Dieu du feu; *Mars*, Dieu de la guerre; *Apollon*, Dieu de la Médecine; *Diane*, Déeſſe de la chaſſe; *Minerve*, Déeſſe de la ſageſſe; *Mercure*, Dieu de l'éloquence; *Venus*, Déeſſe de la beauté & du plaiſir; *Genius*, Dieu de la naiſſance; *le Soleil*, & *la Lune*. Outre ces Divinitez, ils en adoroient encore pluſieurs autres qu'ils mettoient dans un rang inférieur; comme *Bellone*, Déeſſe de la guerre: *Victoria*, Déeſſe de la victoire; *Néméſis*, Déeſſe de la vengeance; *Cupidon*, Dieu de l'amour; *les Graces*, Déeſſes de la reconnoiſſance; les *Pénates*, ou Dieux de la famille; les *Lares*, ou Dieux du foyer; les *Parques*, Déeſſes qui préſidoient au deſtin, à la vie & à la mort: les *Furies* qui puniſſoient les coupables; la *Fortune*, Déeſſe du bonheur & du malheur. Ils honoroient encore d'autres Dieux qu'ils appelloient *Indigetes*, & qui étoient des hommes faits Dieux, comme *Hercule*, *Faunus*, *Caſtor* & *Pollux*, *Eſculape*, &c. Non ſeulement les perſonnes vertueuſes étoient déïfiées; mais auſſi les vertus mêmes, à qui l'on bâtiſſoit des temples: tels étoient ceux de l'Honneur, de la Vertu, de la Paix, de la Fidélité, &c. Les Romains rendoient auſſi quelque culte à d'autres moindres Divinitez, qui préſidoient, ſelon leur ſuperſtition, à une infinité de choſes; comme la Déeſſe *Naſcia*, à la naiſſance; *Cunina*, au berceau; *Rumina*, à l'alaitement; *Potina*, au boire; *Educa*, au manger; *Carnea*, à la chair; *Juventus*, à la jeuneſſe; *Volupia*, au plaiſir; *Lubentia*, au déſir; le Dieu *Jugatinus*, au mariage; *Domiducus*, aux noces; la Déeſſe *Pertunda*, aux accouchemens; *Libitina*, aux funérailles. Les Païſans avoient leurs Divinitez particuliéres. Ainſi le Dieu *Pan* préſidoit aux campagnes & aux pâturages; *Sylvanus*, aux bois & aux forêts; *Vertumne*, aux ſaiſons; *Priapus*, aux ſemences; la Déeſſe *Pomona*, aux fruits; *Flora*, aux fleurs; *Palès*, au fourrage; *Hippona*, aux chevaux; les *Nymphes*, aux fontaines, &c. Les Romains honoroient auſſi des Dieux étrangers; comme *Deus-Fidius*, Dieu des Sabins; *Iſis*, *Serapis* & *Oſiris*, Dieux des Egyptiens. Les Grecs dont les Romains avoient emprunté la plupart de leurs Dieux, adoroient douze principales Divinitez, ſavoir, Jupiter, Junon, Saturne, Cérès, Bacchus, Vulcain, Mars, Apollon, Diane, Pallas ou Minerve, Mercure & Vénus. Leur autel étoit nommé l'autel des douze Dieux. Mais Neptune, Pluton, Proſerpine, Hercule, & les autres, étoient

parmi

parmi eux preſque dans le même rang. Les Athéniens avoit auſſi dreſſé un autel à une Divinité qu'ils ne connoiſſoient pas, & ſur lequel ils avoient mis cette inſcription, *Au Dieu inconnu*, d'où ſaint Paul prit le ſujet de ſa prédication, étant à Athénes. Les Egyptiens, que l'on peut dire avoir été les auteurs de toutes les ſuperſtitions & idolâtries des Payens, adoroient principalement Oſiris & Iſis; mais ils faiſoient auſſi préſider des Divinitez aux planétes & aux élémens, & même aux bêtes & aux plantes. Ils adoroient le crocodile, le ſerpent, le bœuf, le chien, les porreaux & les oignons; c'eſt pourquoi Juvénal les raille ſur le bonheur qu'ils avoient, de voir naître leurs Dieux dans leurs jardins, *Sat. 15. v. 10.*

> *O Sanctas gentes, quibus hæc naſcuntur in hortis Numina.*

Il n'eſt pas néceſſaire de faire ici un détail des autres Divinitez, que tous les peuples idolâtres ont adorées & adorent encore dans les diverſes parties du monde. Cette idée générale ſuffit, & l'on peut voir le reſte dans les articles de chaque nation, comme des Chinois, des Indiens, des Gaulois, &c. * S. Auguſtin, *en la Cité de Dieu.* Roſin. *Antiquitez Romaines.* Arnobe. Euſébe.

* **DIEZ** (Philippe) Religieux de l'Ordre de ſaint François, étoit Portugais. Il vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, en 1580, & 1590. Il s'aquit beaucoup de réputation par ſa piété, par ſa doctrine, & par les talens qu'il avoit pour la prédication. Nous avons cinq ou ſix Volumes de ſes Sermons qu'on a traduits en diverſes Langues. Le P. Philippe Diez mourut à Salamanque. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

DIGANWEY, a été une petite ville du Comté de Denbich, en Angleterre. Elle étoit à l'embouchure du Conwey, dans la Mer d'Irlande. Il y a quelques ſiécles qu'elle eſt périe par le feu que la foudre y alluma, dont elle fut ſi abſolument conſumée, qu'à peine en trouve-t'on les maſures. * Maty, *Diction. Géogr.*

DIGAROIS, (l'Iſle de) C'eſt une Iſle que l'on trouve ſur les cartes ſous le nom de *Diego Roiz*, ou de *Diego Rodriguez*. Elle eſt dans l'Océan Ethiopien, à cent lieues de celle de Maſcarégne, & à 180 de celle de Madagaſcar. Elle porte le nom d'un Portugais, qui l'a découverte. * Maty, *Diction Geogr.* Elle fut découverte par les Portugais ſous le Roi Jean IV. en 1645. Depuis elle a été habitée par neuf Proteſtans François Réfugiez qui y furent malicieuſement placez par le Capitaine du Vaiſſeau que M. le Marquis du Quêne avoit envoyé pour découvrir ce qui ſe paſſoit à l'égard de l'Iſle de *Maſcarégne* ou d'*Eden*. Ces Habitans involontaires y demeurérent deux ans & 20 jours, y étant arrivez le 30 Avril 1691, & en étant ſortis le 20 May 1693. Cette Iſle eſt ſituée ſous le 21 degré de la latitude méridionale. Son circuit eſt d'environ vingt lieues. L'air y eſt parfaitement pur & ſain. Les riviéres qui l'arroſent ſont extrémemeut poiſſonneuſes. Il y a des anguilles ſi monſtrueuſes, qu'il faut deux hommes pour en porter une. Il n'y a point de bêtes à quatre piez que des rats, des lézards & des tortues de terre. Il y a de ces tortues qui péſent juſques à cent livres & qui ſont d'un goût exquis; ſurtout le foye eſt délicieux & extrémement gros à proportion de l'animal, puis qu'une tortue de quinze livres a juſques à ſix livres de foye. Outre ces tortues, il y en a de mer qui péſent juſques à cinq cens livres & qui pondent ſur le ſable juſques à deux cens œufs en moins de deux heures, enſuite elles les couvrent de ſable, & au bout de ſix ſemaines, la chaleur du ſoleil les fait tous éclorre. On trouve auſſi dans cette Iſle de l'ambre jaune & de l'ambre gris. On y eſſuye tous les ans aux mois de Janvier ou de Février un Ouragan des plus furieux. Les animaux prévoyent cet orage & ſe cachent dans les trous des montagnes juſques à ce qn'il ſoit paſſé, ce qui arrive au bout de quelques heures. * François Léguat, *Voyages &c. to. 1.*

DIGBY, (Simon) étoit de la noble & ancienne famille de Tilton, dans le Comté de Leiceſter en Angleterre. Ayant combattu vaillamment avec ſix de ſes fréres tous braves pour le Comte de Richemont, contre le Roi Richard à la bataille de Boſworth, quand ce Comte parvint à la Couronne, il l'avança dans des charges d'une grande importance & d'un grand revenu. Il fut toûjours depuis en faveur, juſques à ſa mort arrivée l'an 12 du régne de Henri VIII. Réginald ſon fils & héritier, qui avoit épouſé *Anne*, fille de *George* Trogmorton de Coughton, dans le Comté de Warwick, Chevalier, en eut *George* qui eut trois fils, *Robert, Philippe*, & *Jean*. *Robert* épouſa *Lettice*, petite-fille & héritiére de *Gérard*, Comte de Kildare en Irlande, & eut pour fils & héritier *Robert*, créé Lord Digby de Geashill en Irlande par le Roi Jacques I; & ſes Deſcendans jouiſſent encore de ce titre. *Jean* fut élevé dans le Collége de la Magdelaine à Oxford. Il voyagea enſuite en France & en Italie, où il donna tant de marques de ſa capacité, que le Lord Harrington l'envoya à la Cour, pour avertir le Roi Jacques de la conſpiration des poudres. Ce Prince connoiſſant ſon habileté & ſa fidélité, le fit Gentilhomme de la chambre, enſuite ſon Vice-chambellan, & Membre du Conſeil Privé. Le 16 de ſon régne, il le fit Baron du Royaume, ſous le titre de Lord Digby de Sherburne, dans le Comté de Dorſet. En 1620, il fut envoyé Ambaſſadeur à l'Archiduc Albert, & l'année ſuivante à l'Empereur Ferdinand II. & au Duc de Baviére. En 1622, il fut envoyé en Eſpagne, pour négocier le mariage du Prince Charles d'Angleterre, avec l'Infante Marie, fille de Philippe III. La même année, il fut créé Comte de Briſtol. Il épouſa *Béatrix*, fille de *Charles* Walcot, dans le Comté de Salop, Chevalier, veuve de *Jean* Dive de Bromham dans le Comté de Bedfort, Chevalier. Il en eut deux fils, *George*, né à Madrid en Eſpagne en 1612, & *Jean*, qui ne prit point d'alliance. Il eut auſſi deux filles, *Marie*, mariée à *Arthur* Chicheſter, Lord Dunegald en Irlande; & *Abigaïl*, qui fut femme de *Georges* Freake, fils aîné de Jean Freake de Shroughton dans le Comté de Dorſet. Etant mort à Paris en 1653, *George* ſon fils & héritier lui ſuccéda. Il épouſa *Anne*, fille de *François*, Comte de Bedfort. Il en eut deux fils, *Jean* ſon aîné & héritier, qui épouſa premiérement *Alix*, fille unique de *Robert* Bourne de Blakhall dans le Comté d'Eſſex, Chevalier, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2. *Rachel*, fille de *Guillaume* Windham, Chevalier, un des Juges des Plaidoyers Communs. Le ſecond fils de George fut *François*, qui fut tué ſur mer en 1672, en combattant contre les Hollandois. Il eut auſſi deux filles, *Diane*, mariée au Baron de *Mol* en Flandre, & *Anne*, mariée à *Robert*, Comte de Sunderland. * Dugdale.

DIGBY, (Kenelme) connu ſous le nom de *Chevalier Digby*, a été fort illuſtre dans le ſiécle précédent pour ſa vertu & pour ſon ſavoir. Il étoit de la famille des Digby dont il eſt parlé dans l'article qui précéde. *Everard Digby* ſon Biſayeul, accompagné de ſix de ſes fréres, combatit courageuſement dans les plaines de *Boſworth* pour la querelle de Henri VII. contre l'uſurpateur Richard III. Son pére, nommé auſſi *Everard* ne ſuivit point ce bel exemple de fidélité, il entra dans la conſpiration des poudres contre *Jaques* I. & eut la tête tranchée. Son fils, dont nous parlons, effaça glorieuſement cette tache, & ſe rendit d'abord ſi digne de l'eſtime de ce Monarque, qu'il en fut rétabli dans la jouiſſance de ſes biens. Il parut enſuite avec éclat à la Cour, & ne fut pas moins aimé de Charles que de Jaques. Charles I. le fit Gentilhomme de ſon cabinet, Intendant Général de ſes armées navales & Gouverneur de l'Arſenal maritime de la Ste. Trinité. Il lui accorda des lettres de répréſailles contre les Vénitiens, en vertu deſquelles il fit pluſieurs priſes ſur eux, & avec une petite flotte, qu'il commandoit, combattit la leur près du port de *Scanderone*, & ſe fit paſſage avec ſon butin. Comme il avoit toûjours aimé les Lettres, il aquit une grande connoiſſance des langues & des Sciences, & devint un bon Philoſophe. Il a traduit en ſa langue maternelle divers Auteurs, & a fait voir dans ſon Traité de la Nature des Corps & de l'Immortalité de l'Ame, la pénétration de ſon eſprit & l'étendue de ſon ſavoir. Son grand attachement aux Mathématiques ne l'empêcha pas de rechercher avec ardeur les ſecrets de la Chymie, & il trouva par ce moyen d'excellens remédes qu'il donnoit gratuitement à toutes ſortes de perſonnes, & principalement aux pauvres. Il fit publiquement à Montpellier Poudre de Sympathie un Diſcours ſur la, qui a été publié & a eu beaucoup de débit. Il a pour titre, *Diſcours fait en une célébre aſſemblée par le Chevalier Digby, Chancelier de la Reine de la grande Bretagne &c. touchant la guériſon des playes par la Poudre de Sympathie &c. à Paris* 1661. Digby tenoit ce ſecret d'un Religieux Carme qui l'avoit apporté de l'Orient. Le Chevalier l'enſeigna au Roi Jaques I, enſuite à M. de *Mayerne* prémier Médecin du Roi. Ce Médecin communiqua ce ſecret au Duc de Mayenne, & le Chirurgien de ce Duc l'ayant appris, en fit commerce & le répandit. Digby publia, l'an 1651, ſon Traité de l'Immortalité de l'Ame ſur lequel il avoit eu de longues conférences avec *Deſcartes*. Ces deux Philoſophes ſe donnérent rendez-vous au Collége de Boncourt à Paris. La nature & l'état de l'Ame fit le principal ſujet de leur converſation. Ils ne purent s'accorder ſur pluſieurs articles; mais ils ſe ſéparérent pleins d'eſtime l'un pour l'autre. Ce ne ſont là que les moins conſidérables de ſes qualités, ſon attachement à la famille Royale chaſſée, ſes deux Ambaſſades auprès d'Innocent X, de la part de la Reine, veuve de Charles I, de laquelle il étoit Chancelier, la franchiſe avec laquelle il avoua au Parlement qu'il étoit Catholique Romain, & la fermeté avec laquelle il ſoutint la confiſcation de ſes biens & le banniſſement, le diſtinguent encore davantage. Il ſe retira en France & s'y fit aimer des perſonnes d'eſprit & d'honneur. Lorſque Charles II. eut été rétabli ſur le thrône, le Chevalier Digby retourna à Londres, & y demeura juſques à ce qu'ayant été long-tems tourmenté de la pierre, & ſentant que ſes reins s'ulcéroient, il eut envie de paſſer en France. Il ſe fit porter en litiére vers la mer; mais ſon mal s'augmenta de telle ſorte, qu'il falut le rapporter à Londres, où il mourut le onziéme Mars, jour de ſa naiſſance en 1665, âgé de près de 60 ans. Il avoit épouſé la fille unique du Chevalier *Edouard Stanley*, fils du Comte de Derby, & d'une fille du Duc de Nortfolk. Il en eut trois fils, dont l'aîné fut tué près de Brantfort, combattant contre les Rebelles, & ne laiſſa point de poſtérité. Le plus jeune mourut en bas âge; l'autre n'a laiſſé que deux filles. * Bayle *Dict. Crit. 4. Edit. Diſcours du* Chevalier Digby &c. *p.* 12. &c. Il y a des perſonnes qui prétendent que le Diſcours que le Chevalier Digby a fait ſur la poudre de Sympathie eſt plein de fauſſes expériences.

* **DIGBY** (Le Lord) étant à Paris, prenoit plaiſir à montrer le portrait en miniature de Madame la Comteſſe Digby ſon épouſe, l'une des plus belles femmes de ſon tems. Il racontoit que pour maintenir ſa beauté & une fraîcheur de jeuneſſe, il lui faiſoit manger des chapons nourris de chair de vipére: en quoi, à ce qu'il diſoit, il avoit parfaitement réüſſi. Cependant, ſoit que cette nourriture ne fut pas ſaine, ſoit que ce qui eſt bon pour conſerver la beauté, ne ſoit pas propre à conſerver la ſanté & la vie, ſoit que l'heure de Madame Digby fût venue, elle mourut encore aſſez jeune, & lorſque l'on y penſoit le moins. On dit qu'elle avoit eu quelque preſſentiment de ſa mort, & qu'elle pria Monſieur Digby qui étoit obligé de ſortir pour quelque affaire, de revenir au plutôt, parce qu'elle avoit dans l'eſprit qu'elle mourroit ce jour-là. En effet M. Digby étant de retour la trouva morte, & la fit peindre en cet état, où pour la conſolation de ceux qui la regardent, le Peintre a eu l'adreſſe de ne la répréſenter qu'endormie. * Vigneul Marville, *Mélange d'Hiſtoire & de Littérature, tome* 1. *p.* 205. & 206.

☞ Quoi que M. de Vigneul Marville donne à ce Digby dont il parle, le titre de Lord, il y a toute apparence que c'eſt le même que celui qui fait le ſujet de l'article précédent.

DIGESTE, Compilation faite par ordre de Juſtinien Empereur

reur d'Orient, & que l'on appelle *Digeſta*, *Pandecta*. Il en donna la commiſſion à Tribonien ſon Queſteur, qui choiſit ſeize Juriſconſultes pour y travailler. Ils tirérent les plus belles déciſions qu'ils trouvérent dans les 2000 volumes des anciens Juriſconſultes, & les réduiſirent en un corps, qui fut publié en 533, ſous le nom de Digeſte. L'Empereur donna à cette Compilation la force de loi, par la lettre qu'il a miſe à la tête de l'Ouvrage, & qui ſert de préface. C'eſt ce qui compoſa la première partie du Droit Romain, & du Corps du Droit Civil. On l'a appellée autrement *Pandectes*. Il y a cinquante livres du Digeſte. Il fut traduit en Grec du tems de Juſtinien. Cujas dit qu'on appelle *Digeſte* les livres diſtribuez dans un bel ordre. Ainſi Tertullien a appellé *Digeſte*, l'Evangile de ſaint Luc. En Droit on cite le *Digeſte* en abbréviation par deux *ff.* jointes enſemble: ce qui vient de ce qu'on les appelle en Grec Pandectes, qu'on abbrégeoit par la figure de deux ΠΠ; & pour abbréger davantage on a joint enſemble ces deux caractéres, que les Copiſtes Latins ont cru être deux *ff.* jointes, d'où l'on a donné communément aux Pandectes le nom d'*Infortiat*.

DIGNA ou DUGNA, femme courageuſe de la ville d'Aquilée en Italie, aima mieux ſe donner la mort que de conſentir à la perte de ſon honneur. Car lorſque cette ville eut été priſe par Attila Roi des Huns, l'an de J. C. 452, voyant que ce Prince vouloit attenter à ſa pudicité, elle le pria de monter ſur une haute galerie, feignant de lui vouloir communiquer quelque ſecret d'importance; mais auſſi-tôt qu'elle ſe vit dans cet endroit qui donnoit ſur une riviére, elle ſe jetta dedans, en criant à ce barbare, *Suis moi, ſi tu veux me poſſéder*. * Bonfin, *l.* 6. *Dec.* 1. Sigonius, *l.* 13. *Imp. Occid.*

* DIGNAN, petite ville d'Italie dans l'Iſtrie au nord-nord-oueſt de Pola. Elle eſt ſituée au 44 degré, 53 minutes de latitude.

DIGNE, ville de France, en Provence, avec ſiége du Sénéchal de la province, Bailliage, & Evêché ſuffragant d'Ambrun. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Bléone, qu'on y paſſe ſur un pont de bois, & où ſe décharge le ruiſſeau dit *des eaux chaudes* qui viennent des bains, dont nous parlerons. Digne eſt ſituée entre les montagnes, & étoit anciennement la capitale du païs des Sentiens, dont parle Ptolomée. Pline la met entre les peuples Ambrons. Son nom eſt aſſez différent parmi les Latins, *Dinia*, *Digna*, *Dine*, *Civitas Dinienſium*, *Dienenſium*, *&c.* Scaliger la nomme *Dine*, & *Scud*, & Ortelius, *Donoy*. Cette diverſité de noms a été cauſe qu'on a confondu quelquefois cette ville avec celle de Die en Dauphiné, & qu'on a même cru avec le P. Fronton du Duc, Papire Maſſon, & Robert en ſa Gaule Chrétienne; que ſaint Vincent Evêque de Digne avoit aſſiſté au premier Concile général de Nicée, où l'on trouvoit ſa ſignature en Grec, Νικάσιος. Mais depuis cela, Gaſſendi, le Pére Columbi & pluſieurs autres Savans, ont prouvé ſolidement que ce Nicaiſe étoit Evêque de Die, bien que Saxi s'efforce de prouver, ſur je ne ſai quelles conjectures peu croyables, qu'il l'étoit d'Arles. Saint Domnin eſt le premier Evêque de Digne; & ſaint Vincent le ſecond. L'Egliſe Cathédrale, ſous le titre de Nôtre-Dame & de ſaint Domnin, a un chapitre qui a été autrefois Régulier de l'Ordre de ſaint Auguſtin, & qui eſt compoſé d'un Prevôt, d'un Capiſcol, d'un Sacriſtain & de neuf Chanoines, un deſquels eſt Bénéficier, avec huit Prêtres prébendez, deux Curez, &c. Les Evêques de Digne ſont Barons de Lauziéres. Pierre Gaſſendi Prevôt de cette Egliſe en a écrit l'Hiſtoire, & a augmenté par ſon nom la réputation de cette ville. Digne eſt un des ſiéges du Lieutenant de Sénéchal de la province, inſtitué depuis l'an 1535, par le Roi François I. Il y a auſſi un Juge Royal & un Viguier pour le Roi. Cette ville eſt au chef de pluſieurs villages ſous le titre de Bailliage, & entre dans les aſſemblées des Etats pour les affaires de la province. Elle eſt auſſi renommée par ſes bains chauds, dont Gaſpard Allemand Médecin a fait un Traité. Sébaſtien Richard, & David Loteret ont écrit ſur le même ſujet. * Ptolomée, *liv.* 3. *chap.* 10. Pline, *liv.* 3. *chap.* 4. Gaſſendi, *Notit. Eccl. Dinienſ.* J. Columbi, *de Epiſc. Dienſ.* Papire Maſſon, *Notit. Epiſ. Gall.* Fronton du Duc, *in Notis ad Concil. Cabil.* Saxi, *Pont. Arel.* Bouche, *Hiſt. de Provence*, *l.* 4. *c.* 5. §. 2. Sainte-Marthe, *Gall. Chr. T. I. p.* 556.

* DIGOINE, bourg du Duché de Bourgogne dans le Comté de Charolois ſur la Brebince, au nord-oueſt de la ville de Charolois dont il eſt éloigné de deux à trois lieues.

* DIGOINS ou DIGOINE, bourg du Duché de Bourgogne, eſt ſitué au confluent de l'Arroux & de la Loire. Il eſt au ſud-ſud-oueſt d'Autun, dont il eſt éloigné d'environ onze lieues.

DIGS, (Léonard) Mathématicien Anglois, vivoit dans le XVI ſiécle en 1550. Il compoſa *Prognoſticum generale Tectonicum*, *&c.*

DIJON, ſur l'Ouche & le Suzon, ville de France, capitale du Duché de Bourgogne, dans le diocéſe de Langres, avec Parlement. C'eſt le *Divio* ou *Divionum* des Latins. Les Auteurs diſent que l'Empereur Aurélien ayant fait abbattre un bourg, nommé *bourg d'Ogne*, en Latin, *Burgus Deorum*, craignoit d'avoir offenſé les Dieux, auſquels ce bourg étoit conſacré. Pour réparer cette faute, ce Prince, dit-on, prit la réſolution, par le conſeil de ſa mére, que Vopiſcus dit avoir été Prêtreſſe du ſoleil & avoir ſû l'art de prédire, de bâtir ſur la riviére d'Ouche un temple & un château nommé *Divio*, & depuis Dijon. Grégoire de Tours & Aimoin fourniſſent aſſez de témoignages, pour faire voir qu'Aurélien fut le fondateur de cette ville, contre ceux qui aſſurent qu'il n'en fut que le reſtaurateur. La Légende de la Vie de ſaint Bénigne confirme cette première opinion. Quoi qu'il en ſoit, il eſt ſûr, que cette ville doit ſon premier aggrandiſſement aux enfans de Hugues Capet, qui ſuccédérent à l'ancienne race des Ducs de Bourgogne, & qui choiſirent preſque tous la ville de Dijon, pour leur ſéjour ordinaire. Du Tillet dit que le Duc Hugues III. au retour de ſon voyage de Jéruſalem, y fonda l'an 1165, la Sainte Chapelle. Belleforêt veut que ce ſoit Philippe *le Bon*, qui y mit la ſainte Hoſtie, que le Pape Eugéne IV. lui envoya l'an 1430. Grégoire Evêque de Langres ayant trouvé le corps de ſaint Bénigne, fonda la ſuperbe Abbaïe de ce nom, que les Ducs ont augmentée & enrichie par leurs libéralitez. Pluſieurs d'entr'eux y ont choiſi leur ſépulture. On y voit auſſi celle d'un Roi de Pologne. Cette ville a encore pluſieurs autres Abbaïes & grand nombre d'édifices ſaints & profanes, qui ſont un témoignage de la piété & de la magnificence de ſes Habitans. Le Parlement de Bourgogne fut inſtitué, ſelon du Haillan, par Louïs XI. qui avoit depuis peu établi celui de Grenoble pour le Dauphiné. Paſquier dit que ce fut par Louïs XII. Il eſt pourtant ſûr, que le premier établit ce Parlement en 1476. Le Roi Charles VIII. le fixa en un lieu, l'an 1494. Le Roi Louïs XII. fit bâtir le palais, qu'on rendit plus magnifique, par ordre du Roi Charles IX. en 1571. C'eſt ce qu'on peut voir plus en détail dans l'hiſtoire du Parlement de Bourgogne de Pierre Paillot. Outre la Cour de Parlement il y a à Dijon une Chambre des Comptes, une Cour des Monnoyes, dont les eſpéces ont pour marque la lettre P, un ſiége préſidial, &c. Le Maire ou Mayeur qui porte le titre de Vicomte, a le gouvernement non ſeulement de la ville, mais encore de tout le Tiers-Etat de Bourgogne, & eſt accompagné de vingt-un Echevins, qui autrefois portoient le titre de Sénateurs. Au reſte Dijon a eu des Comtes particuliers, du tems même des Ducs de Bourgogne. Louïs XI. y fit bâtir le château qu'on y voit, pour s'aſſurer de la ville & de la province, laquelle, après la mort du dernier Duc, s'étoit donnée à lui par les ſoins du Seigneur de Craon, & de Jean de Châlon Prince d'Orange. Pendant les premiers troubles de la Religion, le Parlement, en vertu des lettres obtenues le 1. Mars 1562, interdit aux Proteſtans l'exercice de leur Religion. Tavannes Lieutenant pour le Roi Charles IX. en l'abſence du Duc d'Aumale, les deſarma, & le Maire avec les Echevins les mirent tous dehors, avec leur femmes & leurs enfans. Près de Dijon on voit deux petites montagnes aſſez célébres, l'une par la forteresſe de Talan, & l'autre par le château & bourg de Fontaines, lieu de la naiſſance de ſaint Bernard. Outre Grégoire de Tours, Aimoin, Du Tillet, Du Haillan, Belleforêt & Paſquier que nous avons alléguez, conſultez auſſi Gaguin, *Hiſtoire de France*. Merula, *Géogr.* Pierre de ſaint Julien, *Antiq. de Bourges*. Du Chêne, *Recherches des Villes*, *l.* 6. *c.* 2. *& Hiſt. de Bourges*. Chaſſanée, *Cout. de Bourges ſur le mot Duc*, *n.* 7. *&* 8. Sincerus, *Itin. Gall.* Le Moine de ſaint Benigne, rapporté par le P. Labbe, *tome* I. *Bibl. MSS. p.* 295. *&c.* * Paillot, *Hiſtoire du Parlement de Bourgogne.*

CONCILES DE DIJON.

Hugues de Die, Légat du ſaint Siége, aſſembla l'an 1075, un Concile à Dijon contre les Simoniaques, comme nous l'apprenons de Hugues de Flavigny, en la Chronique que le Pére Labbe a donnée au public, *tome* 1. *Biblioth. MSS. p.* 196. &c. Le ſecond Concile fut aſſemblé au ſujet d'Iſemburge de Danemarck, épouſe du Roi Philippe-*Auguſte*. Ce Prince l'avoit répudiée, & avoit épouſé Marie-Agnès, fille de Bertold Duc de Méranie. Le Pape Céleſtin III. ſur les plaintes du Roi Canut, frére de la première, commit l'an 1196, deux Légats, pour connoître de cette affaire. Ils tinrent un Concile à Paris, mais ſans effet. Innocent III. ſucceſſeur de Céleſtin, plus fortement preſſé de rendre juſtice, envoya le Cardinal Pierre de Capoue Légat, & aſſembla l'an 1199, les Prélats François à Dijon; & ſans avoir égard à l'appel interjetté par Philippe au Pape, il prononça ſentence d'interdit ſur tout le Royaume en préſence & du conſentement des Evêques. Ce Concile fut tenu le 6 Décembre, fête de ſaint Nicolas, & le Légat, pour avoir le tems de ſe retirer en lieu de ſureté, voulut que la ſentence ne fût publiée que vingt jours après Noël. Cet interdit dura ſept mois, & pendant ce tems le Roi ſollicita ſi fort auprès d'Innocent, qu'il donna ordre à Octavien un de ſes Légats de le lever à condition que Philippe ſe remettroit avec Iſemburge, & que dans ſix mois, ſix ſemaines, ſix jours & ſix heures, il feroit vuider la cauſe du divorce. L'aſſemblée ſe tint à Soiſſons, mais avant qu'elle fût concluë, le Roi reprit cette Princeſſe & la reconnut pour ſa femme. * Rigord & Guillaume le Breton, *en Phil. Aug.* Le Moine de Saint Benigne cité par le Pére Labbe. Belleforêt, *l.* 3. *c.* 69. Innocent III. *l.* 1. *Ep.* 4. 111. 346. 347. *& l.* 2. *Ep.* 186. Roger, &c.

* DIJONNOIS (Le) dont Dijon eſt la capitale auſſi bien que de tout le Duché de Bourgogne, eſt une contrée qui a la Champagne au nord, la Franche-Comté à l'eſt, le Chalonnois au ſud, l'Autunois & l'Auxois à l'oueſt.

* DIKLA, ſeptiéme fils de Joktan & petit-fils de Héber. * *Geneſe*, *ch.* 10. *v.* 27. *I. Chron.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 21.

DILAN. *Voyez* DELEAN.

DILE. *Voyez* DYLE.

DILECTION. L'origine de ce mot vient apparemment de ce que les Empereurs écrivant à divers autres Princes, leur donnérent par amitié le titre de *Dilectus*, c'eſt à dire, *bien-aimé*; d'où l'on a formé le titre de *Dilection*, que l'Empereur donne aux Electeurs, & aux Princes de l'Empire. Il le donne auſſi aux Cardinaux qui ſont Princes de l'Empire; & même il donne aux Rois le titre de *Dilection Royale* en parlant d'eux. L'Electeur de Mayence écrivant au Cardinal de Heſſe, le traitoit de *Dilection*. Lorſque le Pape écrit à l'Empereur, aux Rois, & au Doge de Veniſe, il met dans la ſuſcription, *chariſſimo filio*; & quand il écrit à Monſeigneur le Dauphin, à Monſieur le Duc d'Orléans, & à tous les Princes Souverains qui ne ſont point têtes couronnées, il met *dilecto filio*. On ne connoît que ces deux titres dans la Chancellerie Romaine. * *Mémoires curieux.*

DILFIUS (François) d'Anvers, Juriſconſulte. *Voyez* François Dilfius.

DILHAN. *Voyez* DELEAN.

DILHERR, (Jean Michel) naquit à Themar dans le Comté de Henneberg, le 14 Octobre 1604. Son Pére Jean Dilherr, étoit Conſeiller à la Cour de Saxe-Meinungen & Avocat de la Nobleſſe du Cercle de Franconie. Il fut mis à l'âge de 13 ans au Collége de Schleuſingen, où il s'attacha au Grec, au Latin & à d'autres études. Son pére ayant été dépouillé de ſes fiefs, par un jugement rendu par l'Evêque de Wurtzbourg, il ne ſe trouva plus en état de fournir aux dépenſes de ſon fils. Cette eſpéce de pauvreté fut

un nouvel aiguillon pour le jeune Dilherr, qui compoſa des vers & d'autres piéces pour gagner de quoi s'entretenir. En 1623, il alla à Goſlar & de là à Leipzic, où il gagna ſa vie en ſervant de Correcteur dans les Imprimeries. Il alla enſuite à Wittemberg; après y avoir eſſuyé une très-rude maladie il s'en retourna à Leipzic. En 1627, quelques-uns de ſes parens le firent venir à Nuremberg, afin qu'il accompagnât leurs fils à l'Académie d'Altorff & qu'il y étudiât lui même les Langues Orientales & la Philoſophie d'Ariſtote. Il quitta Altorff en 1629, & paſſa, avec un de ſes Eléves, à Iéne, où en 1631 on lui offrit la Chaire de Profeſſeur en *Eloquence*; & où en 1634, on lui ajoûta celle d'*Hiſtoire* & de *Poëſie*. En 1640, après la mort de Jean Gerhard, on lui donna la charge de Profeſſeur extraordinaire en Théologie. En 1642, il fut appellé à Nuremberg où on lui confia les Chaires de Théologie & de Philoſophie, avec les charges de Directeur du Collége nouvellement fondé, & d'Inſpecteur de la Bibliothéque. Il s'aquitta de tous ſes emplois juſques en 1646, où il ſuccéda à Jean Saubert dans les Charges de Paſteur de l'Egliſe de S. Sebalde & de Bibliothécaire. Il eut depuis plufieurs vocations de Hambourg, de Coppenhague, de Magdebourg & d'autres endroits; mais il préféra Nuremberg où il mourut le 8 Avril 1669. Lorſqu'en 1658, l'Empereur Léopold viſita la Bibliothéque de Nuremberg, Dilherr lui fit un très-beau diſcours en vers & l'entretint enſuite fort ſavammant ſur les piéces de la bibliothéque, de ſorte que non ſeulement l'Empereur voulut bien lui marquer de bouche combien il étoit ſatisfait, mais de plus il lui envoya un riche préſent après ſon arrivée à Vienne. Voici les titres d'une partie de ſes Ecrits, *Diſputationum Theologico-philologicarum, tomi II; Icarus Academicus deſcriptus aliquot orationibus Tironi Academico neceſſariis; De Theologia rectè addiſcenda; de Lingua ſacra Theologis pernoſcenda; Atrium Linguæ Sanctæ; Contemplationes & ſuſpiria hominis Chriſtiani; Hiſtoria Auguſtanæ Confeſſionis; Annotationes in Canticum Canticorum*, &c. * Witte, *Memor. Theol. Dec.* 12. *p.* 1611. *ſeq.* Freherus, *in Theatro. P.* 1. *ſect.* 7. Zeumerus, *Vit. Prof. Theol. Jenenſ.*

*DILL ou DILLE, petite riviére d'Allemagne dans le Comté de Naſſau qui fait partie de la Wétéravie. Elle coule d'abord de l'oueſt à l'eſt, arroſe Dillenbourg, puis allant du nord au ſud ſe jette à Wetzlar dans le Lohn.

DILLENBOURG ou DILLENBERG, petite ville d'Allemagne dans la Wétéravie partie de la Franconie. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Dille, comme ſon nom le fait aſſez connoître, entre Marpurg, Gieſſen, Fulde, &c. Il y a un bon château, & elle appartient à la maiſon de Naſſau, donnant ſon nom à la branche dite des Princes de Dillenbourg. * Sanſon. Baudrand.

*DILLENBOURG (le Comté de) appartient à une branche de la Maiſon de Naſſau. Il eſt fait en forme d'œuf, dont la pointe eſt au nord ſur les confins du Duché de Weſtphalie. A l'eſt il eſt borné par le Landgraviat de Marpurg, au midi par les Comtez de Solms & de Beilſtein, & à l'oueſt par celui de Siegen. Il eſt dans la Wétéravie qui fait partie du Cercle de Franconie.

*DILLENBOURG eſt une branche de la famille des Comtes de NASSAU. *Voyez* NASSAU.

*DILLENUS (Jean) Brabançon, fut quelques années de ſuite Recteur des Ecoles Latines de Boiſleduc, & enſuite Régent de l'Ecole appellée *le Faucon* dans l'Univerſité de Louvain. Il a écrit une Grammaire qui a été publiée in 4 to. à Boiſleduc. * Valére André. *Biblioth. Belgica.*

*DILLENUS (Jean) natif de Maſtricht, Juriſconſulte qui fut Bourguemaître & Conſeiller, écrivoit fort bien & en proſe & en vers. On a de lui, *Panegyricus Sereniſſ. Iſabellæ, Claræ Eugeniæ ſcriptus Verſu Elegiaco, cum notis & exegeſi rerum memorabilium ab Alberto Pio Auſtriaco geſtarum; Diſſertationes Hiſtoricæ de origine Francorum & ſtemmate Habsburgo-Auſtriaco ab his deducto.* * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DILLINGHEN, en Latin *Dilinga*, ville d'Allemagne dans la Souabe, eſt ſituée ſur le Danube, environ à quatre lieues au deſſus de Donavert, vers Ulm. Dilinghen eſt peu conſidérable, & appartient à l'Evêque d'Ausbourg qui y fait ſouvent ſa demeure. Le Cardinal Othon Truchſes, qui étoit auſſi Evêque d'Ausbourg, y fonda l'an 1549, une Univerſité par ordre du Pape Jule III. Cette ville fut priſe par les Proteſtans, en 1546 & repriſe par l'Empereur. * De Thou, *l.* 2. Bertius, *l.* 3. *c.* 2. *Rer. Germ.* Le Mire, *Géogr. Eccl. &c.*

DILLINGUE. *Voyez* DILLINGHEN.

*DILSBERG, fort château près du Nekker entre Heidelberg & Nekker-Gemunde. Il a eu autrefois ſes propres Comtes, mais ce fief eſt venu par leur mort, à l'Electeur Palatin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Tolner, H. P. p. 83. *Cod. Dipl. p.* 79. Springer, p. 323.

DILSBO, petite ville ou bourg de Suéde. Il eſt dans l'Helſingie, ſur un petit Golfe qui avance beaucoup dans les terres, ou ſur le bord occidental d'un lac qui a communication avec la mer, & qui fait une partie de celui de Bothnie, à neuf lieues de la ville d'Hudwickſwald. * Maty, *Diction. Géogr.*

DIMANCHE, *dies Dominica*: c'eſt le premier jour de la ſemaine, qui eſt ſolemnel chez les Chrétiens, & appellé *Dominica*, parce que le Seigneur reſſuſcita en ce jour: ainſi les premiers Chrétiens changérent la ſolemnité du Sabbat en celle du Dimanche. Ce jour a été conſacré parmi eux dès le tems des Apôtres, au ſervice de Dieu & aux aſſemblées des Fidéles. Conſtantin, premier Empereur Chrétien, ordonna la ceſſation de tout travail en ce jour, ce qui a toûjours été depuis obſervé dans toute l'Egliſe.

DIMBRITON. *Cherchez* DUMBAR & DUNBRITON.

DIMEL, ou DYMEL, riviére d'Allemagne. Elle a ſa ſource dans le Comté de Waldek, coule le long des confins de la Heſſe & de la Weſtphalie, baigne Stadberg, Warborg, Liebenaw, & ſe décharge dans le Weſer, au deſſus de l'Abbaïe de Corwey. * Maty, *Diction. Géogr.*

DIMESSES, ſont des filles, ou veuves entiérement libres, qui vivent en commun, enſeignent le catéchiſme aux perſonnes de leur ſexe, & aſſiſtent les pauvres femmes dans les hopitaux. Elles n'ont des établiſſemens que dans l'Etat de Véniſe, où elles furent inſtituées par Dianira Valmarana, veuve d'Agrippa Priſtrato, en 1584. On ne les reçoit qu'après trois années d'épreuve, & en tout tems elles peuvent ſortir de la Congrégation, même pour ſe marier. * Heliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tom.* 8. *ch.* 3.

DIMEN. *Voyez* DIEMENS.

*DIMINIA, petit village de Gréce dans la Livadie. Il eſt au pié d'un roc aſſez bas, ſur le terre-plain duquel il y a des maſures d'une petite ville d'environ deux milles de tour, & que M. Spon prend pour Oncheſtus. * Spon, *Voyage de Gréce, tome* 2.

DIMINIZA. *Voyez* DIMIZANA.

DIMITRIADA, ville. *Voyez* DÉMÉTRIADE.

DIMITRONICIUS, (Baſile) Général d'armée du Grand Duc de Moſcovie, maltraita quelques Officiers d'artillerie, deux deſquels réſolurent de ſe délivrer de ſes mauvais traitemens par la fuite; mais ils furent arrêtez ſur les frontiéres de Lithuanie, & menez au Grand Duc. Pour ſauver leur vie, ils eurent recours à la calomnie, & dirent à ce Prince, que Baſile avoit deſſein de paſſer au ſervice du Roi de Pologne, & qu'il les avoit envoyez pour cela en Lithuanie. Le Grand Duc outré de colére manda auſſi-tôt le Général, & malgré les proteſtations qu'il faiſoit de ſon innocence, il lui fit ſouffrir de cruels tourmens; enſuite il commanda qu'on le liât ſur une cavalle aveugle attachée à un chariot, & qu'on chaſſât la cavalle dans la riviére. Ce malheureux étant ſur le bord de l'eau, le Grand Duc lui dit à haute voix, que puiſqu'il avoit deſſein d'aller trouver le Roi de Pologne, il y allât en cet équipage. Ainſi périt Dimitronicius, quoi qu'innocent du crime dont ces Officiers l'avoient accuſé. * Alexandre Guagnin.

DIMIZANA, ou DIMINIZA, ville ancienne; mais aujourd'hui peu conſidérable. Elle eſt dans la Zaconie, en Morée, à quatre lieues de Gardichi, du côté du couchant, ſur la riviére de Dimizana ou d'Erymanthe, qui après avoir reçu le Gardichi, baigne Doria, & peu après ſe décharge dans l'Alphée. * Maty, *Diction. Géogr.*

DIMNA. *Voyez* DAMNA.

DIMOLCHUS & DIMOLOCHUS. *Voyez* DINOLOCHUS.

*DIMON ou DIBON, nom d'un fleuve des Moabites. * *Eſaïe, ch.* 15. *v.* 9.

DIMON, Moine Allemand. *Cherchez* DIEME.

DIMONA, ville de Paleſtine, dans la Tribu de Juda. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 22.

DIMOTUC ou DEMOTICA petite ville, autrefois Archiépiſcopale, ſituée dans la Romanie, ſur une montagne, dont la Mariza lave le pié. Cette ville eſt célébre par la naiſſance & par la retraite de Bajazet II. Empereur Turc, qui y mourut l'an 1512, empoiſonné, dit-on, par l'ordre de Selim ſon fils, à qui il avoit été forcé de céder l'Empire. * Maty, *Diction. Géogr.*

DINA, fille de Jacob & de Lia, naquit, vers l'an 2289 du monde, & 1746 avant Jeſus Chriſt. Son pére s'étant ſéparé de ſon frére Eſaü, paſſa à Salem ville des Sichémites. Hémor en étoit Roi, & avoit un fils nommé Sichem, qui étant devenu amoureux de Dina, la viola. Siméon & Lévi fréres de cette fille, pour venger une ſi cruelle injure, ſe ſervirent du tems auquel les Sichémites s'étoient fait circoncire, en exécution de l'accord paſſé entre leur Prince & Jacob, & les tuérent tous. Ils pillérent même la ville de Sichem avec leurs autres fréres, & en emportérent toute la dépouïlle. Jacob en conçut une extrême douleur. * *Geneſe, ch.* 30. *v.* 34. Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 1. *c.* 19. Saint Auguſtin, *Queſt.* 103. *ſur la Geneſe.* Torniel, *A. M.* 2289. *n.* 3. 2304. *n.* 1. 2. 3. Salien & Sponde, *aux mêmes années.*

DINAMIUS, Patrice, & Gouverneur de Marſeille pour le Roi Gontran, vivoit ſur la fin du VI ſiécle. Il eut quelques démêlez avec Théodore, Evêque de la même ville, & compoſa la Vie de ſaint Marius Abbé, près de Siſteron, & depuis Evêque de la même ville, ſelon quelques-uns. A la priére d'Urbicus, Evêque de Riez, il écrivit auſſi la Vie de ſaint Maxime, l'un de ſes prédéceſſeurs. Il fonda un monaſtére de Religieuſes à Marſeille. Le Pape ſaint Grégoire *le Grand*, lui écrivit ſouvent, & lui envoya une croix enrichie de Reliques. * Saint Grégoire, *l.* 2. *Ep.* 33. *l.* 6. *Ep.* 12. *&c.* Surius, *au VI. tome*, 27. *nov.* Barralis, *Chron. Lirin. P.* 2. *n.* 120. Grégoire de Tours, *l.* 6. *Hiſt. c.* 11. *&c.* Baronius, *aux Ann.* Barthius, *Adv. lib.* 59. *cap.* 12. Columbi, *de Epiſc. Siſter. lib.* 1. *n.* 1. Bartel, *Hiſt. Præſ. Reg. p.* 146. *& ſeq.* Bouche, *Hiſt. de Prov. l.* 5. *c.* 4. §. 3. *&* 4.

DINAN, (Jacques de) Seigneur de Beaumanoir & de Montafilant, Gouverneur de la ville & château de Sablé, étoit Grand Bouteiller de France en 1427, & alla la même année au ſecours de la ville de Pontorſon. Il eut un grand procès en 1432, contre le Duc d'Alençon, au ſujet d'un Chevalier Anglois, qui avoit été pris en guerre par un Ecuyer de ſa compagnie, & il fut condamné par arrêt du 12 juin 1436, de le rendre s'il étoit vivant, ou une ſomme ſuivant l'eſtimation qui en ſeroit faite par ferment, laquelle fut réglée le 23 juillet ſuivant à trente mille écus, ſauf ſes actions telles qu'il lui pouvoit compéter. Il mourut le 30 avril 1444.

1. Il deſcendoit de ROLAND de Dinan, Chevalier, Seigneur de Montafilant, vivant en 1263, qui de *N.* ſa femme eut pour enfans ROLAND II. qui ſuit; & *Géofroy* de Dinan, vivant en 1278.

2. ROLAND de Dinan II. du nom, Seigneur de Montafilant, vivoit en 1282, & fut pére de ROLAND III. qui ſuit; & d'*Alix* de Dinan, mariée à *Guillaume* de Broon, Chevalier.

3. ROLAND de Dinan III. du nom, Seigneur de Montafilant, fit ſon teſtament en juin 1304. Il épouſa *Anne*, fille d'*Hervé*, Vicomte de Léon, dont il eut GÉOFROI, qui ſuit; & *Jean* de Dinan.

4. GÉOFROI de Dinan, Seigneur de Montafilant, mourut en 1312,

1312. Il épouſa *Jeanne* d'Avaugour, fille d'*Alain*, Baron d'Avaugour, & de *Marie* de Beaumont, dont il eut ROLAND IV. qui ſuit; *Henri* & *Marie* de Dinan, alliée en 1315, à *Jean*, Seigneur de Beaumanoir.

5. ROLAND de Dinan IV. du nom, Seigneur de Montafilant, eut un différent en 1328, avec le Duc de Bretagne, au ſujet des Habitans d'une paroiſſe, ſe trouva en l'oſt de Bovines en 1340, & mourut le 9 mars 1349. Il épouſa en 1315, *Thomaſſe* de Châteaubriant, fille de *Géofroy* VI. du nom, Baron de Châteaubriant, & d'*Iſabeau* de Machecoul, dont il eut 1. ROLAND V. qui ſuit; 2. *Louïs* de Dinan, qui épouſa *Jeanne* Rouſſelot, fille & héritiére de *Jean*, Seigneur de Limoëlan, dont il eut *Roland* de Dinan Seigneur de Limoëlan, mort ſans enfans de *Clémence* de Carbonel; & 3. *Thomine* de Dinan, mariée à *Etienne* Goyon, Seigneur de Launay-Goyon.

6. ROLAND de Dinan V. du nom, Seigneur de Montafilant, ſuivit le parti de Charles de Blois dans la guerre de Bretagne, au ſervice duquel il fut tué à la bataille d'Avray en 1364. On lui donne pour femme *Jeanne* de Craon, dont il eut CHARLES, qui ſuit; & *Jeanne* de Dinan, mariée à *Bertrand* Goyon II. du nom, Sire de Matignon.

7. CHARLES de Dinan, Seigneur de Montafilant, recueillit en 1383, la ſucceſſion de *Louiſe*, Dame de Châteaubriant ſa tante. Il vint au ſervice du Roi en 1369, ſe trouva en toutes les guerres de ſon tems, & mourut le 19 ſeptembre 1418. Il épouſa 1. *Jeanne*, Dame d'Ancenis, veuve de *Guillaume* de Rochefort, Seigneur d'Acerac, & de Châteauneuf: 2. *Conſtance* de Coetlen, veuve d'*Even*, Vicomte du Fou: 3. *Jeanne* de Beaumanoir, fille de *Jean* IV. du nom, Seigneur de Beaumanoir, Maréchal de Bretagne, & de *Marguerite* de Rohan, Dame de Montcontour, morte en 1398: 4. *Jeanne* Raguenel, fille de *Jean*, Vicomte de la Belliére, Seigneur de Châtel-Oger, & de *Jeanne* Couppin. Il n'eut des enfans que de ſa troiſiéme femme, qui furent 1. *Henri*, Seigneur de Beaumanoir, mort ſans aliance le 8 février 1403; 2. *Roland* VI. du nom, Seigneur de Beaumanoir, puis de Montafilant, mort en 1419, ſans enfans de *Marie* du Perrier, fille de *Jean*, Seigneur du Pleſſis-Baliſſon, & d'*Olive* Rougé; 3. *Robert*, Seigneur de Châteaubriant après ſon frére, mort le 13 mars 1429, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne* de Châtillon, dite *de Bretagne*, fille de *Jean*, Comte de Ponthiévre, & de *Marguerite* de Cliſſon; 4. BERTRAND, qui ſuit; 5. JACQUES, qui continua la poſtérité rapportée cy-après; 6. *Thomine*, mariée à *Jean* de la Haye, Seigneur de Paſſavant & de Chemillé; & 7. *Jeanne* de Dinan, alliée 1. à *Foulques* Paynel, Seigneur de Hambye. 2. à *Guillaume* de Graville, Seigneur de la Briſette.

8. BERTRAND de Dinan, Seigneur de Châteaubriant, de Montafilant, de Beaumanoir, de Huguetiéres, de Châteauceaux, &c. Maréchal du Duc de Bretagne, fut Lieutenant & Capitaine Général du païs du Maine & d'Anjou en 1425, où il ſervit le Roi en la compagnie du Connétable, & mourut le 21 mai 1444, ſans laiſſer de poſtérité. Il épouſa 1. le 24 août 1409, *Marie*, fille de *Jacques*, Seigneur de Surgéres, & de *Marie* de Vivonne: 2. le 13 mars 1434, *Jeanne* de Harcourt, veuve de *Jean* III. du nom, Sire de Rieux, fille de *Jean* VII. du nom, Comte de Harcourt, &c. & de *Marie* d'Alençon.

8. JAQUES de Dinan, cinquéme fils de CHARLES, Seigneur de Montafilant, &c. & de *Jeanne* de Beaumanoir ſa troiſiéme femme, fut Seigneur de Beaumanoir, &c. & Grand Bouteiller de France, ainſi qu'il eſt dit au commencement de cet article, auquel il a donné lieu, & mourut le 30 avril 1444. Il épouſa *Catherine* de Rohan, fille puînée d'*Alain* IX. du nom, Vicomte de Rohan, Comte de Porrhoet, &c. & de *Marguerite* de Bretagne ſa premiére femme. Elle prit une ſeconde alliance avec *Jean* d'Albret, Vicomte de Tartas ayant eu de ſon premier mariage, *Françoiſe* de Dinan, Dame de Châteaubriant, &c. née le 20 décembre 1436, héritiére de ſes oncles morts ſans poſtérité, mariée 1. à *Gilles* de Bretagne: 2. à *Guy* XIV. du nom, Comte de Laval: 3. à *Jean* de Proiſy, Gentilhomme de Picardie, auquel elle fit du bien par ſon teſtament, & mourut le 3 janvier 1499, âgée de 63. ans. *Voyez* le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers.*

DINAN, ville de France en Bretagne, a titre de Comté, & a été l'appanage des fils puînez des Ducs de Bretagne. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Rance, à quatre ou cinq lieues de ſaint Malo au midi, à onze de Rennes, à cinq de Dol au couchant, & elle a été autrefois bien fortifiée. Pluſieurs Géographes la nomment *Dinant*, mais puis que ſon nom Latin dans les meilleurs Géographes eſt *Dinannum* & *Dinanum*, il eſt clair qu'il faut dire *Dinan*. * De Thou, *Hiſt. l.* 13. Guichardin. D'Argentré, &c.

DINANT, ville de Bretagne. *Voyez* DINAN.

DINANT (David de) *Voyez* DAVID de DINANT.

DINANT, ville de l'Evêché de Liége ſur la Meuſe, qu'on y paſſe ſur un pont, entre Charlemont & Namur, a été ſouvent priſe & repriſe pendant les guerres du XVII ſiécle. Elle a une bonne citadelle ſur un rocher eſcarpé preſque de tous côtez, & eſt ſituée environ à un quart de lieue de Bovines, à quatre lieues de Namur & à douze de Liége. Sa ſituation au voiſinage de pluſieurs mines de fer, & de cuivre, & de pluſieurs carriéres de marbre noir, & d'autres ſortes de pierres, fut cauſe que ſes Habitans établirent un commerce qui les enrichit. Elle fut preſque ruinée en 1554, par les François qui la prirent ſous le régne d'Henry II, & qui raſérent la citadelle. Depuis, elle fut rétablie & ſoigneuſement fortifiée. Le Comte de Souches Général de l'Empereur, s'en rendit maître en 1674. Les François la reprirent l'année ſuivante. Il fut accordé par le traité de Nimégue, que s'ils la rendoient, l'Eſpagne leur céderoit *Charlemont*, & que ſi l'Eſpagne aimoit mieux garder Charlemont, elle obtiendroit de l'Evêque de Liége que Dinant leur fût cédé. Cette ceſſion, n'ayant pas été obtenue, la France ſe fit donner Charlemont & retint Dinant, & l'a gardée juſques à la Paix de Ryſwick, en vertu de laquelle elle eſt retournée à ſon prémier Maître l'Evêque de Liége.

DINARQUE, Orateur, fils de Soſtrate, étoit natif de l'Attique, ou, comme les autres veulent, de Corinthe. Il vint à Athénes dans le tems qu'Alexandre *le Grand* paſſa en Aſie, la 4. année de la CXI Olympiade, & la 333 avant Jeſus-Chriſt; & fut diſciple de Théophraſte. Comme la ville étoit alors ſans Orateurs, il gagna de grandes ſommes d'argent à compoſer des harangues. Mais étant accuſé d'avoir reçu des préſens des ennemis de la République, & craignant d'en être convaincu, il s'enfuit à Chalcide, d'où il ne fut rappellé qu'environ quinze années après. Plutarque dit que de ſon tems on liſoit 64 harangues de lui. Photius aſſure qu'il les avoit lues; mais aujourd'hui nous n'en avons que trois. Denys d'Halicarnaſſe nomme cet Orateur, *Demoſthéne le Sauvage*. Outre cet Auteur, il y a eu trois autres Ecrivains de ce nom. Le premier avoit recueilli les Fables de l'iſle de Créte, qu'il avoit tâché d'expliquer; le ſecond étoit de Délos; & le dernier avoit écrit ſur les livres d'Homére. Démétrius de Magnéſie avoit écrit des quatre Dinarques, comme nous l'apprenons des Anciens, dans ſon Traité des Auteurs qui ont porté le même nom. * Plutarque, *en la Vie des dix Orateurs.* Photius, *Cod.* 167. Ammien Marcellin, *l.* 30. *Hiſt.* Denys, *en Dinarq.*

DINCKELSPIEL. *Voyez* DINKELSPIEL.

* DINCTHUNA, petite place de la Weſtmannie en Suéde. C'eſt là où l'Evêque d'Aroſen ou de Weſteras fait ordinairement ſa réſidence.

* DINDYMUS, montagne de Phrygie, qui a fait donner à Cybéle le ſurnom de DINDYMÉNE.

DINGELFING, DINGELFINGEN ou DINGOLVING, en Latin, *Dingolvinga*, petit lieu dans la Baviére, eſt célébre par un Concile qui y fut tenu le 29 ſeptembre de l'an 772, qui étoit la 22 année de la domination du Duc Taſſillon.. Il contient 14 Chapitres, & 16 de ces loix nommées *populaires*, qu'on fit pour l'avantage des peuples. Cette ville eſt ſituée ſur l'Iſer à quatre milles au deſſous de Landſhut: elle eſt dans la Baſſe Baviére, & dépend de l'Evêque de Ratisbonne. Othon IV. Duc de Baviére qui mourut en 1253, la releva de ſes ruïnes la derniére année de ſa régence. En 932, il s'y tint encore un Concile d'Evêques ſous le régne du Duc Arnolfe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Aventinus, *Annal. Bojor. Hund. p.* 461. *& ſuiv.* Bruner, *Annal. Bojor.* Gretſerus, *de Epiſc. Eichſtad. p.* 424. Zeylerus, *Topogr. Bavar.* Ertels *Beyerſch Atlas.*

DINGLE, ville d'Irlande dans le Comté de Kerry, dans la Mommonie. Elle eſt ſur la mer, avec un aſſez bon port, & donne ſon nom au Golfe, ou Détroit de Dingle, que ceux du païs nomment *Bay of Dingle.* * Sanſon. Baudrand.

DINGLEY (Robert) natif du Comté de Surrey en Angleterre, fut premiérement du parti des Epiſcopaux: mais lorſqu'il vit les Presbytériens avoir le deſſus, il embraſſa leur parti, & perſécuta ceux qu'il avoit quittez. Il fut non ſeulement Miniſtre, mais auſſi Gouverneur de l'iſle de Wigt. Il mourut en 1660. On a de lui, *Diſputatio Angelorum*; *Splendor Meſſiæ*; *Optica divina*; *Obſervationes Philoſ. Hiſtor. & Theolog. de Tonitru, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DINGOLVING. *Voyez* DINGELFING.

DINHABA, ville. *Voyez* DENABA.

* DINI (Benoit) Gentilhomme de Meſſine, quitta le monde pour embraſſer l'état eccléſiaſtique, & mena une ſainte vie. Il excelloit dans la connoiſſance des Belles Lettres, de la Poëſie & de la langue Gréque. A tout cela il joignit auſſi la Juriſprudence. Il a été admis au nombre des Académiſtes de Meſſine. Il fut ſouvent employé par les Magiſtrats, dans des négociations de grande importance, & envoyé vers les Vicerois de Sicile, donnant en tout des preuves d'une ſageſſe conſommée. Il avoit un eſprit prophétique, de ſorte que le jour de ſa mort il prédit quantité de choſes. Il mourut à Meſſine vers l'an 1680. Placide Reina en fait une mention honorable *in Not. Hiſt. Meſſ. P.* 2. *p.* 509. Dini ſous le nom de Theophilus Pius Prêtre de Meſſine, à publié *Oratorium fidelis animæ ad excitandam devotionem ex D. Auguſtino, B. Gertruda, B. Machtilda, Bleſio & aliis conſtructum*; *Faſciculus Myrrhæ piarum Meditationum & Precationum de Paſſione Domini noſtri Jeſu Chriſti, ex variis ſanctiſſimis libris collectus*; *Sacellum Euchariſticum ad fovendam devotionem pro ſacerdotibus, & aliis ad ſacram communionem accedentibus*, & d'autres Ouvrages pieux en Italien, ſous le titre de *Meditations, Sermons*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* DINI (Benoit) différent du précédent, mais iſſu comme lui d'une noble famille de Meſſine, fut Prêtre, Docteur en Droit Civil, & Canonique, Miſſionnaire de la Cour de Rome. Il fut Chanoine de l'Egliſe de Meſſine, dans laquelle il a exercé l'emploi de Juge & d'Examinateur ſynodal. Il a gouverné deux fois cette Egliſe en qualité de Vicaire général, ayant été élevé à cette dignité par le Chapitre pendant la vacance du ſiége. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DINIAS ancien Auteur, qui avoit compoſé une Hiſtoire d'Argos, dont le Scholiaſte de Sophocle cite le 7. livre: d'autres Anciens font mention de lui, mais aucun deux ne nous apprend en quel tems il a vécu.

*DINIAS, Peintre ou Deſſinateur, renommé dans l'Antiquité. * Jaques Campo Weyerman, *Peintres des Pais-Bas*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 34.

DINIENS, ou DINE'ENS, peuples d'Aſſyrie, qui furent tranſplantez en Samarie par Aſarhaddon, & qui s'oppoſérent au rétabliſſement du temple de Jéruſalem. * I. Eſdras. *ch.* 4. *v.* 9.

DINKELSPIEL, ou DINKELSPUHEL, *Dinckelſpila, Dinkelſpiela, Dunkelſpula, & Zeapolis* petite ville d'Allemagne, dans la Souabe, eſt impériale, & eſt ſituée à trois ou quatre lieues de Nortlingue. Cette ville a été ſouvent priſe par les Suédois, & puis par les François, pendant les guerres d'Allemagne dans le XVII ſiécle. * Sanſon.

DINNER, (André) fameux Juriſconſulte naquit à Wurtsbourg en 1579. Son pére étoit *Conrad Dinner*, Conſeiller Aulique de l'Evêque; du reſte, homme très-ſavant, connu par un Ouvrage intitulé *Epitheta Græca*. *André* ſon fils après avoir fait ſes rudimens au College de Wurtzbourg, paſſa à Altorf où il fit tant de progrès en peu de tems qu'il apprit à parler Grec avec la derniére facilité. Il étudia le Droit ſous le célébre Rittershuſius. En quittant Altorff il alla à Ingolſtad, où André Fachinæus & Hubert Giphanius avoient alors la vogue. Il viſita depuis diverſes autres Univerſitez d'Allemagne, & ayant poſé de bons fondemens dans le Droit, il entreprit un voyage en France, en Angleterre, en Italie, & en Allemagne. En 1603, il prit le bonnet de Docteur à Tubingue, & alla de là à la Chambre Impériale à Spire pour s'y exercer dans la pratique du Droit. En 1606, il fut nommé Syndic de la ville de Nuremberg, & depuis Profeſſeur en Droit à Altorff. Il s'eſt rendu célébre dans ce dernier poſte. Il mourut de phthiſie en 1603. Voici les titres de ſes Ouvrages, *Tractatus de Monetæ mutatione quoad ſolutionem*; *De juſto rerum pretio*; *De Contractibus & Conventionibus obſcuris*; *Fama Altorfina*; *Diſputationes & Orationes variæ*. * Claudius Sincerus, *de Vit. & Script. Juriſconſultorum, tome* 2. *p.* 147.

DINOCHARES. *Voyez* DINOCRATE.

DINOCRATE, ou STENOCRATE, célébre Architecte Macédonien, vers la CXII Olympiade, 332 ans avant Jeſus-Chriſt, voulant ſe faire connoître d'Alexandre *le Grand*, prit des lettres de recommandation pour les prémiers de ſa Cour, afin d'avoir un accès plus facile auprès du Roi, mais voyant qu'on le remettoit de jour à autre ſous prétexte d'attendre une occaſion favorable, il réſolut de ſe produire lui-même. Il ſe dépouilla de ſes habits ordinaires, ſe frotta tout le corps d'huile, ſe couronna d'une branche de peuplier & couvrant ſon épaule gauche d'une peau de lion, il prit une maſſue en ſa main. En cet équipage, qui relevoit ſa taille avantageuſe, paroiſſant comme un autre Hercule, il s'approcha du thrône d'Alexandre, pendant qu'il rendoit la juſtice. La nouveauté de ce ſpectacle ſurprit Alexandre, qui lui demanda qui il étoit. Dinocrate lui répondit qu'il étoit l'Architecte Dinocrate Macédonien, & qu'il lui apportoit des deſſeins dignes de ſa grandeur; qu'il tailleroit le mont Athos en forme d'un homme tenant en ſa main gauche une grande ville, & en ſa droite, une coupe qui recevroit les eaux de tout les fleuves, qui découlent de cette montagne, pour les verſer dans la mer. Alexandre n'approuva pas ce deſſein; mais il le retint auprès de lui, & le mena en Egypte, où il lui commanda de bâtir la ville qui fut nommée Alexandrie. Pline dit que Dinocrate acheva de rebâtir le temple de Diane à Epheſe, ruïné par l'incendie d'Eroſtrate; & qu'après avoir mis la derniére main à ce grand ouvrage, il paſſa à Alexandrie, où Ptolomée *Philadelphe* Roi d'Egypte, lui ordonna de bâtir un temple, pour être conſacré à la mémoire de ſa femme Arſinoé. Dans le deſſein que cet Architecte forma de ce bâtiment, il s'étoit propoſé de mettre à la voûte de ce temple, une groſſe pierre d'aimant qui auroit ſuſpendu en l'air la ſtatue de cette Princeſſe laquelle auroit été toute de fer, afin d'obliger les peuples par cette merveille, à avoir plus de vénération pour cette Reine, & à l'adorer comme une Déeſſe; mais la mort du Roi étant ſurvenue, ce deſſein ne fut point exécuté. * Vitruve, *l.* 2. Pline, *l.* 34.

DINOCRATE, Meſſénien, étant à Rome après s'être enivré, danſa en habit de femme. Le jour ſuivant voulant faire revolter la ville de Meſſine, & la ſouſtraire à la domination des Achéens, & demandant pour cette entrepriſe des Troupes à Titus Flaminius, cet homme lui répondit: *Nous aviſerons à cela; mais je ſuis ſurpris qu'un homme oſe entreprendre de telles affaires pendant qu'il eſt ſi propre à ſe gorger de vin, à danſer & à s'habiller en femme.* * Plutarque.

DINOLOCHUS, de Syracuſe, ou, comme les autres diſent d'Agrigente, vivoit ſous la LXXII Olympiade, vers l'an 492 avant Jeſus-Chriſt. Il étoit Poëte Comique, & compoſa quelques piéces au nombre de quatorze, ſelon quelques Auteurs. Les uns aſſurent qu'il étoit fils d'Epicharme; les autres qu'il étoit ſon diſciple; & d'autres ſon adverſaire, comme le veut Elien, *l.* 6. *des Anim. c.* 51. * Suidas.

DINON, pére de Clitarque, qui vivoit du tems d'Alexandre, ainſi qu'on l'apprend de Pline, *liv.* 10. *c.* 49, écrivit une Hiſtoire de Perſe, qui eſt ſouvent citée par les Anciens, & d'où Plutarque a pris ce qu'il dit d'Ochus dans ſon livre *de Iſide & Oſiride*. Lucien *in Macrobiis*, ſe ſert auſſi du témoignage de cet Auteur, & Diogéne Laërce en cite juſqu'au cinquiéme livre. Il eſt inutile de remarquer que dans un endroit de ce dernier Auteur, il eſt appellé Dion, ce n'eſt apparemment qu'une faute d'impreſſion. * Voſſius, *Hiſtoriens Grecs*.

DINOSTRATE, Mathématicien, trouva la *voluta delumbata*. Il vivoit aprés Pythagore, qui floriſſoit vers la LXIV Olympiade, & environ 524 ans avant J. C. * Blancanus, *Chron. Matth.* Voſſius, *de Mathemat.*

* DINOTH, Abbé de Bangor ſe trouva en 602, au Concile d'Auſtinrick, où il accompagna ſept Evêques Bretons qui s'y rendirent. Comme dans ce Synode, Auguſtin preſſoit beaucoup les Bretons de ſe ſoumettre au Pape, & qu'il élevoit fort haut les prérogatives du Pontife Romain, Dinoth s'oppoſa vigoureuſement à ſes prétentions. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 1. *p.* 232.

* DINOTH, (Richard) natif de Coutances en Normandie, écrivit dans le XVI ſiécle, un Ouvrage *De Bello Civili Gallico*, *lib.* 6. Il étoit Proteſtant, & il y a apparence, qu'il vivoit à Montbéliard après avoit été obligé de quitter ſa patrie. Son Hiſtoire eſt cependant écrite d'une maniére fort impartiale & ne paroit pas être ſortie d'une plume paſſionnée. * Bayle, *Dictionaire Critique*.

DINSLAKEN. *Voyez* DINXLAKEN.

DINTER (Emond de) *Voyez* EMOND.

* DINTER, beau village de la Mairie de Boiſleduc dans le Quartier de Maaſland.

DINTEVILLE, maiſon conſidérable de Bourgogne, tiroit ſon origine de

1. PIERRE de Jaucourt, Seigneur de Dinteville & d'Ormoy, qui vivoit en 1255, & laiſſa de *Comteſſe* ſa femme, PIERRE II. qui ſuit; & *Erard* de Jaucourt, Seigneur d'Ormoy, qui vivoit en 13[illegible].

2. PIERRE de Jaucourt II. du nom, Seigneur de Dinteville, prit le nom de Dinteville en retenant les armes de Jaucourt. On lui donne pour femme, *Jeanne* d'Arzilliéres, dont il eut 1. ERARD, qui ſuit; 2. JEAN, qui fit la *branche des Seigneurs de* POLISY & DES CHENETS, *rapportée cy-après*; & 3. *Simon* de Jaucourt, Chanoine de Châlon, & Doyen d'Autun.

3. ERARD, Seigneur de Dinteville, mort avant l'an 1361, épouſa *Jeanne* de Fontetes, dont il eut ERARD II. qui ſuit; & *Pierre* de Dinteville, Docteur ès Loix, Chancelier de Bourgogne en 1371, & que quelques-uns diſent avoir été Evêque de Nevers en 1375.

4. ERARD II. du nom, Seigneur de Dinteville & de Spoy, mort avant le mois de may 1416, épouſa *Iſabeau* de Grancey, veuve de *Jean* d'Arzilliéres, & fille de *Guillaume* de Grancey, Seigneur de Larey, dont il eut, 1. LEGER. qui ſuit; 2. JEAN, qui fit la *branche des Seigneurs de* SPOY, *rapportée cy-après*; 3. *Guillaume*, Seigneur de Norroy, vivant en 1429, & 4. *Jeanne* de Dinteville, mariée à *Jean* de Chaufour, Seigneur de Maray & d'Eſchelot.

5. LEGER, Seigneur de Dinteville, &c. Chambellan du Roi, mort avant le mois de décembre 1476, épouſa *Antoinette* de Liſignes, Dame de Coolle & de Chapelaines, fille de *Trouillart*, Seigneur de Liſignes, laquelle prit une ſeconde alliance avec *Alexandre* Chriſton, ayant eu de ſon premier mariage, PIERRE, qui ſuit.

6. PIERRE III. du nom, Seigneur de Dinteville, de Liſignes, de Vireaux, & de Sambourg, Pannetier du Roi & Capitaine du Château de Coiffy, eut divers emplois ſous les régnes des Rois Charles VII. & Louis XI, depuis l'an 1446, juſqu'en 1479. Il épouſa *Louiſe* d'Alégre, fille d'*Yves* Tourzel, Baron d'Alégre, & de *Marguerite* d'Apcher, dont il eut, 1. *Catherine*, mariée par contract du 26 avril 1480 à *Didier* de Mandelot, Seigneur de Ciſery; 2. *Jeanne*, alliée à *Jacques* de Fuſſey, Seigneur de Savrigny & de Neufvelles; 3. *Jacqueline*, qui épouſa *Robert* de Fougiéres, Seigneur de l'Etoille; 4. *Marguerite*, épouſe de *Jean* d'Igny, Seigneur de Riſaucourt; & 5. *Suſanne* de Dinteville, mariée à *Jean* de Nébechen, Seigneur de Vincelles.

REIGNEURS DE SPOY, FOUGEROLLES, &c.

5. JEAN de Dinteville, ſecond fils d'ERARD II. du nom, Seigneur de Dinteville, & d'*Iſabeau* de Grancey, fut Seigneur des Roches & de Spoy, & vivoit en l'an 1440. Il épouſa *Jeanne* de Pontailler, Dame de Fougerolles & de la Roche-ſur-Aîne, veuve de *Jean* de Pontaillier, Seigneur de Creſpon, & ſœur de *Jean* de Pontaillier, Seigneur de Vaux, dont il eut, 1. ERARD III. du nom, qui ſuit; 2. *Antoinette*, mariée à *Erard* de Saux, Seigneur d'Orrain; 3. & *Guyot* de Dinteville, Seigneur de la Roche-ſur-Aîne en Rhételois, qui épouſa, 1. *Iacqueline* d'Inchy: 2. le 17 ſeptembre 1495, *Marguerite* de Mariſy, veuve de *Guillaume* de ſaint Germain, Seigneur de Cheuvres, fille de *François*, Seigneur de Cecuel & de Valentigny, & d'*Iſabelle* de Lourvemont. 3. *Jeanne* d'Orjault, veuve de *Baudart* de Cuvilliers, Seigneur d'Eppe. Il n'eut point d'enfans de ſa premiére ni de ſa troiſiéme femme, & laiſſa de la ſeconde pour fille unique, *Jeanne* de Dinteville, mariée par contract du 25 juillet 1502, à *Antoine* de Cuvilliers, Seigneur d'Eppe, fils aîné de *Baudart*, Seigneur d'Eppe, & de *Jeanne* d'Orjault, ſa belle-mére.

6. ERARD de Dinteville III. du nom, Seigneur de Spoy & de Fougeroles vivoit en l'an 1500, & épouſa, 1. le 28 avril 1470, *Guyonne* de Vergy, fille de *Jean, bâtard* de Vergy, Seigneur de Richecourt, & de *Catherine* de Haraucourt: 2. *Françoiſe* de Feugerais, veuve de *Fremin*, Seigneur de la Sangle. Du prémier mariage vinrent, 1. *Louis*, qui retira la terre de Dinteville de ſes couſins, & mourut ſans enfans de *Jeanne* de Ferriéres, fille de *Jean*, Seigneur de Prêles; 2. ANTOINE, qui ſuit; 3. *Guillemette*, mariée à *Pierre* de Foiſſy, Seigneur de Chameſſon; 4. *Françoiſe*, Religieuſe à Avenay, & deux autres Religieuſes. Et du ſecond mariage étoit iſſu *Jean* de Dinteville, vivant en 1505.

7. ANTOINE, Seigneur de Dinteville, de Spoy, de Fougerolles, Baron de Meurville, &c. mourut à Milan des bleſſures qu'il avois reçues au combat de Marignan en 1515. Il épouſa *Barbe* de ſaint Maure, Dame de Grignon & de Lorme en partie, fille d'*Adrien*, Comte de Nêle, & de *Charlotte* de Châlon: Comteſſe de Joigny, dont il eut 1. JEAN, qui ſuit; 2. *Joachim*, Abbé d[illegible]tier-Ramey en 1558; 3. *Françoiſe*, mariée le 13 avril 1529, à [illegible] de Haraucourt, Seigneur d'Ubixi & de Magnéres, lequel perdit la vue & l'ouïe d'une maladie; & 4. *Iſabelle* de Dinteville, qui épouſa, le 7 novembre 1533, *Jean* de la Riviére, Seigneur de Quincy & de Seignelay.

8. JEAN, Seigneur de Dinteville, Meurville, Fougerolles, Grignon, &c. fut tué au ſiége de Metz en 1552. Il avoit épouſé, par contract du 7 fevrier 1534, *Gabrielle* de Stainville, Dame de Sommelonne & de Montplaune, Gouvernante des Princeſſes de Lorraine, fille de *Louis* de Stainville, Sénéchal de Barrois, & d'*Oudette* l'Huillier, dont il eut 1. JOACHIM, qui ſuit; 2. *Antoinette*, qui ſuccéda à ſon frére en tous ſes biens, épouſa *Claude* de Buſſy Seigneur d'Eria & de Crangeac, Baron de Brion, vivante en 1609; 3. *Agnès*, mariée le 25 fevrier 1558 à *Joachim* de Chaſtenay, Baron de Lanty; & 4. *Renée* de Dinteville, Abbeſſe de Remiremont, morte en 1581.

9. JOACHIM, Baron de Dinteville, Meurville, &c. Lieutenant Géné-

Général au Gouvernement de Champagne & de Brie, Chevalier des Ordres du Roi, &c. mourut ſans poſtérité le premier octobre 1607. Il épouſa, 1. *Marguerite* de Dinteville, fille unique de *Gaucher*, Seigneur de Vanlay, & de *Louiſe* de Coligny, morte en ſeptembre 1596: 2. le 31 décembre ſuivant, *Léonore* de Saulx, Dame d'Aurain, fille de *Guillaume* de Saulx II du nom, Vicomte de Tavannes, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Catherine Chabot* ſa premiére femme. Elle prit une ſeconde alliance, par contract du huit octobre 1608, avec *Aimé* de Rochechouart, Seigneur de Tonnecharente, Marquis de Bonnivet, dont elle fut la premiére femme.

SEIGNEURS DE POLISY ET DES Chenets.

4. JEAN de Jaucourt, dit de Dinteville, ſecond fils de PIERRE II du nom, Seigneur de Dinteville, fut Seigneur de Poliſy, Bailly de Chalon, & de Dijon, & des terres d'outre-Saone, Reformateur & Inquiſiteur en Champagne, & vivoit en 1338. Il épouſa, en 1326, *Laure* de Joinville, Dame des Chenets, fille de *Simon*, Seigneur de Sailly, &c. dont il eut 1. JEAN, qui ſuit; 2. ERARD, qui continua la poſtérité *rapportée après celle de ſon frére aîné*; 3. *Pierre*, Chanoine & Pénitentier de l'Egliſe d'Orléans; 4. *Gérarde*, alliée à *Jean* de Noiex, Seigneur de Tremilly; 5. *Iolande*, Dame de Vitry-le-Croiſé, mariée 1. à *Renaud* de Mello: 2. à *Etienne* d'Oiſelet, Seigneur de la Villeneuve; & 6. *Agnès* de Dinteville, Religieuſe à Troyes.

4. JEAN de Dinteville, Seigneur de Poliſy, vivoit en 1372, & épouſa *Catherine* de Guarchy, fille de *N.* Seigneur de Champloſt, dont il eut 1. *Jeanne* de Dinteville, Dame de Poliſy en partie, alliée à *Renaud* de Lamoncourt, morte ſans enfans; 2. *Iſabelle* & 3. *Guillemette* de Dinteville, mortes ſans alliances.

4. ERARD de Dinteville, fils puîné de JEAN de Jaucourt dit de *Dinteville*, Seigneur de Poliſy & de *Laure* de Joinville, Dame des Chenets, fut Seigneur des Chenets & de Poliſy, & ſervit dans toutes les guerres de ſon tems, tant en Normandie, que ſur les frontiéres de Picardie depuis l'an 1358, juſqu'en 1387. Il épouſa *Mahaud* de Cirey, fille de *Girard*, Seigneur de Cirey, & d'*Agnès* de Bulligneville. Elle prit une ſeconde alliance avec *Renaud* de Verdelot, Seigneur de Villiers-ſaint-Georges, ayant eu de ſon premier mariage *Gérard*, Seigneur des Chenets, qui épouſa, en 1573, *Alix* de Choiſeul, Dame de Dompmartin, fille de *Jean*, Seigneur de Dompmartin, & de *Jeanne* de Noyers, laquelle prit une ſeconde alliance avec *Galchaut* de Choiſeul, Seigneur d'Aigremont, ayant eu de ſon premier mariage, *Jean* de Dinteville, mort Jeune; & JEAN, qui ſuit.

5. JEAN de Dinteville, Seigneur des Pins & du Grand-Pavillon, puis des Chenets après ſon frére, étoit Bailly de Troyes en 1420 & 1438, fut fait priſonnier & ſaccagé dans ſa maiſon des Chenets par un nommé Fortepiéce, par ordre du Comte de Vaudémont. Il ſe battit depuis avec cet homme dans les foſſez de Chablis, ou ils ſe tuérent tous deux. Il épouſa, 1. *Agnès* de Courtejambe, Dame de Commarin, fille & héritiére de *Jacques*, Seigneur de Commarin & de Marigny, & de *Jacquette* de Blezy: 2. *Marguerite* de Grancey, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage vint CLAUDE, qui ſuit.

6. CLAUDE de Dinteville, Seigneur des Chenets, Commarin, Poliſy, &c. Surintendant des Finances du Duc de Bourgogne, avec lequel il fut tué en 1497, à la bataille de Nancy en ſa 65 année, avoit épouſé *Jeanne* de la Baume, fille de *Pierre*, Seigneur du Mont-ſaint-Sorlin, &c. & d'*Alix* de Luyrieux, morte le 30 ſeptembre 1510, en ſa 98 année, dont il eut dix fils & quatre filles, qui furent, 1. *Louïs* Abbé de ſaint Bénigne de Dijon & de ſaint Vauge, mort à la Haye en Hollande le 23 ſeptembre 1500; 2. *Claude*, Abbé de la Ferté-ſur-Grône, de la Buſſiére, de Beaulieu en Argonne, du Val-de Nôtre-Dame, & de Ragny, mort en octobre 1507, *laiſſant pour fille* naturelle, Catherine, *qui fut Gouvernante des filles de Guillaume de Dinteville, Seigneur des Chenets*; 3. *Jacques*, Seigneur de Commarin des Chenets, & de Bar-ſur-Seine, Capitaine de Beaune, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui épouſa *Alix* de Pontallier, dont il eut pour fille unique, *Bénigne* de Dinteville, Dame de Commarin, mariée à *Girard* de Vienne, Seigneur de Pimont, d'Antigny & de Ruffey, Chevalier d'honneur de la Reine; 4. *Guillaume*, Abbé de Montier-Ramey & de ſaint-Seine, mort le 25 juin 1501; 5. *Jean*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, mort imbécille; 6. *Pierre* Chevalier de Rhodes, & Commandeur de Troyes, Sénéchal de ſon Ordre, mort à Rhodes; 7. GAUCHER, qui ſuit; 8. *Guyot*, Seigneur des Chenets, Capitaine de la Garde du Duc d'Orléans, mort ſans alliance à la bataille de ſaint Aubin du Cormier en 1483; 9. *Jacques*, Seigneur des Chenets & de Dompmartin, qui gagna les bonnes graces de Louïs Duc d'Orléans, qui le fit ſon Grand Véneur, & qui étant parvenu à la Couronne, le pourvut de la charge de Grand Véneur de France le premier octobre 1498, laquelle il exerça juſqu'à ſa mort, arrivée ſur la fin du mois de mars 1506. Il épouſa *Anne*, Dame de Châteauvillain, &c. laquelle prit une ſeconde alliance avec *Marc* de la Baume Comte de Mont-revel, ayant eu de ſon premier mariage, *Claude* de Dinteville, mort à 18 ans; 10. *François*, Abbé de Monſtier-en-Der, de Châtillon, & de ſaint Benoît, Prieur de Choiſy, Evêque de Siſteron, puis d'Auxerre, mort le 29 avril 1530; 11. *Catherine*, mariée à *Henry* de Cicon, Seigneur de Rançonniéres; 12. *Claude*, morte jeune; 13. autre *Claude*, Abbeſſe de ſaint Maur de Verdun, morte le ſixiéme février 1531; & 14. *Antoinette* de Dinteville, Abbeſſe de Maubuiſſon, morte le onziéme janvier 1524.

7. GAUCHER de Dinteville, Seigneur de Poliſy, des Chenets, de Vanlay, &c. Maître d'Hôtel du Roi, Chevalier de ſon Ordre, Bailli de Troyes, Lieutenant en la ville de Sienne pendant les guerres d'Italie, Gouverneur de François Dauphin, ſurvécut tous ſes fréres, & mourut le 22 Mars de l'an 1539, âgé de 72 ans. Il épouſa le 17 Juin 1496, *Anne* du Pleſſis, fille de *Jean*, Seigneur d'Ouſchamps, & de *Claude* de Popaincourt, morte le ſixéme Février de l'an 1545, âgée de 65 ans, dont il eut; 1. *François*, né le 26 Juillet 1498, Evêque d'Auxerre par la réſignation de ſon oncle, Abbé de Monſtier-en-Der & de Monſtier-la-Celle, qu'il fut obligé de réſigner, Ambaſſadeur à Rome en 1532, & mort le 27 Septembre 1554; 2. *Louïs*, né le 25 Juin 1503, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Tupigny & de Villedieu, mort à Malthe le 22 Juillet 1531, *laiſſant pour fils* naturel Marin *de Dinteville, Abbé de ſaint Michel de Tonnerre en* 1557, *qui fut tué à Paris d'un coup de piſtolet en* 1574; 3. *Jean*, né le 21 Septembre 1504, Seigneur de Poliſy & de Téneliéres, Bailli de Troyes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Charles de France, Duc d'Orléans, & Ambaſſadeur en Angleterre, mort ſans alliance en 1555, étant perclus de tous ſes membres; 4. GUILLAUME, qui ſuit; 5. autre *Jean*, né le premier Octobre 1505, mort jeune; 6. GAUCHER, qui fit la *branche des Seigneurs de Vanlay, rapportée ci-après*; 7. *Charlotte*, née le 28 Février 1501, mariée à *Louis* Raguier, Seigneur de la Motte-de-Tilly & d'Eſternay; 8. *Claude*, née le troiſiéme Août 1509, morte jeune; & 9. *Françoiſe* de Dinteville, née le 24 Avril 1512, alliée à *Claude* d'Anglure, Seigneur de Jours, Colonel des Légionaires de Champagne & de Bourgogne, morte en 1542.

8. GUILLAUME de Dinteville, Seigneur des Chenets, de Poliſy, de Dompmartin, &c. Bailli de Troyes, Gouverneur de Baſſigny, & Capitaine de Langres, mort en 1559, âgé de 54 ans, épouſa en 1546, *Louïſe* de Rochechouart, fille d'*Antoine* Vicomte de Rochechouart, & de *Jacquette* de la Rochefoucault, Dame d'honneur de la Reine, morte le 15 Decembre 1589, dont il eut; 1. *Antoine* & 2. *Claude* morts jeunes; 3. *Claude*, Dame des Chenets, mariée à *François* de Cazillac, Seigneur de Ceſſac, Chevalier des Ordres du Roi; 4. *Jeanne*, alliée 1. à *Louis* de Lénoncourt, Baron de Colombey: 2. en 1555 à Philibert de Choiſeul, Baron d'Aigremont; 5. *Gabrielle*, qui épouſa Philibert de Coligny, Seigneur de Crécia; 6. *Marguerite*, femme de *François* Baron de Dompmartin, Colonel des Reitres; *Françoiſe*, Abbeſſe d'Argenſolles, puis de N. Dame de Troyes, où elle mourut le 28 Décembre 1617; & 8. *Antoinette* de Dinteville, mariée à *Chrétien* de Choiſeul, Baron de Beaupré.

SEIGNEURS DE VANLAY.

8. GAUCHER de Dinteville, né le 2. d'Août 1509, fils puîné de GAUCHER, Seigneur de Poliſy &c. & d'*Anne* du Pleſſis, fut Seigneur de Vanlay, Capitaine de Bar-ſur-Seine, & Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans; mais il tomba dans la diſgrace du Roi François I: ce qui l'obligea de ſortir de France en 1538, & de ſe retirer à Veniſe, où il demeura juſqu'à l'avénement à la Couronne du Roi Henry II, dont il avoit été Gouverneur, & qui le rétablit en ſes charges & biens. Il mourut le 20 Mars 1550, ayant eu de *Louïſe* de Coligny, fille de *Philibert*, Seigneur de Crécia, & de *Jeanne* de Château-vieux, qu'il avoit épouſée le 13 Février 1544, morte le 25 Août 1580, 1. *Marc*; 2. *Antoine*; 3. *Jean* de Dinteville, morts jeunes; & 4. *Marguerite* de Dinteville, née le 16 Janvier 1549, mariée à *Joachim* Baron de Dinteville, Meurville, &c. Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne & de Brie, Chevalier des Ordres du Roi, morte ſans poſtérité en Septembre 1596. * *Voyez* le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers, &c.*

DINUS DE GARBO, Médecin de Florence, floriſſoit ſur la fin du XIII ſiécle, & au commencement du ſuivant. Il étoit fils d'un fameux Chirurgien nommé *Brun*, & laiſſa au public des Commentaires ſur Hippocrate, Galien & Avicenne; & un Traité des poids & des meſures. Il eſt aſſez ſurprenant que Pocciance, qui a fait le Catalogue des illuſtres Ecrivains de Florence, ne parle point de celui-ci, qui eſt ſans doute le même dont Pétrarque fait mention. * *Lib. Viror. Illuſt. c.* 3. *de Facet. &* 4. *de Iron.* Volaterran, *Anthropol.* Trithéme, *in Cat.* Geſner, *Biblioth.* Léandre Alberti, *Deſcr. Ital. &c.* *Voyez* l'art. de Cecci.

DINUS, natif de Mugello, bourg de Toſcane, fut un des plus ſavans Docteurs en Droit de ſon ſiécle. Il étoit Juriſconſulte & Profeſſeur en Droit à Bologne en Italie, & floriſſoit ſur la fin du XIII ſiécle. Le Pape Boniface VIII. le fit travailler à la compilation du ſixiéme livre des Décrétales, appellé le Sexte. Il a encore fait pluſieurs Ouvrages en Droit Canonique & Civil avec Richard de Sienne Cardinal. Cynus, qui a étudié ſous Dinus, aſſure que ſon Commentaire ſur les Régles de Droit, contient les Principes choiſis de toute la Science du Droit; & ſi l'on en croit Alciat, c'eſt un livre qui mérite d'être appris mot à mot. Charles du Moulin y a fait des Notes, & a corrigé une infinité de fautes qui s'y étoient gliſſées. Dinus a encore écrit ſur les Pandectes & *de Actionibus*; mais ces Traitez auroient beſoin d'être corrigez. Contius en avoit promis une édition ſuivant le manuſcrit d'Albéric qui étoit entre ſes mains. Il eſt mort en 1303 à Bologne, de déplaiſir, dit-on, de n'avoir pas été fait Cardinal. Dinus étoit le premier Juriſconſulte de ſon tems, tant par la facilité qu'il avoit à s'énoncer en public & en particulier, que à cauſe de la vivacité de ſon eſprit & de la netteté de ſon ſtyle. * Trithéme, *de Script.* Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Simler, *Biblioth. Geſn.* Léandre Alberti, *Deſcr. Ital. in Hetr.* Denys Simon, *Biblioth. Hiſt. des Aut. de Droit.*

* **DINXLAKEN**, petite ville avec château dans le Duché de Cléves, entre Wézel & Duysbourg, étoit autrefois une Baronie de l'Empire; mais, lorſque la famille en fut éteinte en 1220, elle vint par mariage à la maiſon de Cléves, & a ſouvent été la réſidence des puînez des Ducs. * *Gr. Diction. Univ. Holi.* Hopp, *Deſcr. du Duché de Cléves.*

* **DINZIC**, fils d'Attila Roi des Huns, ayant marché contre les Oſtrogoths en 468, il leur livra bataille; mais il fut battu & y perdit la vie. Les ennemis lui coupérent la tête qu'ils envoyérent à Conſtantinople pour préſent à l'Empereur Léon. * Le Sueur, *Hiſtoire de l'Egliſe & de l'Empire, à l'année* 468.

DIO. *Voyez* STADIA.

DIOCARUS. *Voyez* **DIOKARUS.**

DIOCÉSARÉE, ville de la Tribu de Dan, autrement appellée Geth, près de la mer de Syrie, à quatre lieues de Joppé, du côté du midi. Du tems des Croiſades elle ſe nommoit Ibelin. Ce n'eſt plus qu'un petit village nommé Yebna. Baudrand.

DIOCÉSE. Le mot de Diocéſe eſt fort équivoque, & a été pris en divers ſens ſelon les différens tems. Il ne ſignifie autre choſe, ſelon ſon étymologie, qu'*adminiſtration*; & il marquoit autrefois,comme on le voit dans Strabon, la province ou l'étendue de païs dans laquelle le Préſident ou le Préteur avoit ſa juriſdiction & tenoit les aſſemblées. Mais après la diviſion que Dioclétien fit de l'Empire, le diocéſe eut une plus grande étendue; car il ſe prit pour le Gouvernement de pluſieurs provinces. C'eſt ce que les Grecs ont nommé *Exarchats*. Les Auteurs eccléſiaſtiques ſe ſont ſervis en ce ſens-là du mot de diocéſe, depuis Conſtantin, auſſi bien que les Juriſconſultes, parce que ces ſortes de termes ont paſſé des livres des loix dans les Auteurs eccléſiaſtiques. On s'en ſert aujourd'hui dans un ſens plus limité; car par le mot de diocéſe, on entend ſeulement le territoire d'un Evêché. * M. Simon.

DIOCLÉS, Auteur Grec de l'iſle de Péparéthe, eſt le premier des Grecs, qui ait écrit de l'Origine de Rome. On ſait qu'il vivoit avant la ſeconde guerre de Carthage, parce que, comme Plutarque l'obſerve *in Romulo*, il avoit été copié en pluſieurs endroits par Fabius Pictor. On ne ſait ſi c'eſt cet Ecrivain, ou un autre de même nom, natif de Rhodes, qui avoit écrit une Hiſtoire des Héros, mais c'eſt certainement le dernier qui étoit Auteur d'une Hiſtoire d'Etolie. Le même, ou un autre DIOCLÈS avoit écrit une Hiſtoire de Perſe, ſi l'on en croit Joſéphe; mais Rufin traducteur de Joſéphe au lieu d'une Hiſtoire de Perſe, parle d'une Hiſtoire des Colonies, dont Fréculphe cite le ſecond livre. Diogéne Laërce ſe ſert très-ſouvent des Vies des Philoſophes, écrites par un DIOCLÈS, qui pourroit bien être différent de tous ceux dont on vient de parler. On doit encore diſtinguer d'eux, DIOCLÈS de Caryſte, Médecin, qui vécut dans un tems peu éloigné d'Hippocrate, dont il égala preſque la réputation, ainſi que l'aſſûre Pline qui le cite ſouvent: DIOCLÈS de Caryſte, Rhéteur du tems d'Auguſte, de qui Sénéque fait mention dans ſa premiére controverſe: DIOCLÈS d'Athénes, Poëte Comique ſouvent cité par Athénée; DIOCLÈS d'Elée, Muſicien qui ne nous eſt connu que par Suidas, * Voſſius, *Hiſtoriens Grecs*.

DIOCLÉTIEN (*Cajus Valerius Diocletianus*) naquit dans la Dalmatie vers l'an 245. On ne s'accorde pas ſur le lieu de ſa naiſſance. Quelques uns en font honneur à Salone, & d'autres à Dioclée. On ajoûte que ſa mére portoit le même nom, & il eſt certain qu'il étoit d'une condition aſſez baſſe, puiſque ceux qui ont parlé le plus avantageuſement de ſon pére, en ont fait un Ecrivain, & que d'autres aſſurent qu'il étoit eſclave d'un Sénateur nommé Anulin, qui affranchit Dioclétien, car nous l'appellons toûjours de ce nom, quoiqu'il ne l'ait pas toûjours porté, & qu'il ait été appellé d'abord *Dioclès*. Il prit de bonne heure le parti des armes, fit voir beaucoup de conduite & de bravoure, & parvint par degrez aux charges les plus honorables. On dit que paſſant dans les Gaules, une Magicienne lui dit qu'il ſeroit Empereur, quand il auroit tué un ſanglier. Depuis ce tems-là, il alloit ordinairement à la chaſſe de ces animaux: mais il trouva qu'il n'avoit pas bien entendu la prédiction, puiſqu'il ne fut élevé à l'Empire qu'aprés avoir tué le Préfet du Prétoire qui s'appelloit *Aper*, mot Latin qui veut dire *ſanglier*. Probus qui ſe connoiſſoit en hommes, lui avoit donné le commandement des troupes de la Méſie; & après la mort de ce Prince, Carus qui lui ſuccéda, voulut avoir Dioclétien auprès de lui, & lui confia la garde de ſa propre perſonne. Enfin Numérien ayant été tué, Dioclétien fut proclamé Empereur à Chalcédoine le 17 Septembre de l'an 284, & auſſi-tôt il tua de ſa main Arrius Aper Préfet du Prétoire qui avoit fait mourir l'Empereur précédent. Il y a peu d'Empereurs dont l'hiſtoire ſoit auſſi peu connue que celle de Dioclétien, apparemment parce que les Chrêtiens qu'il perſécuta, s'intéreſſérent à ſupprimer ſes actions; mais on en ſait aſſez, pour ne pouvoir douter, que ce ne fût un grand Prince. Auſſi-tôt qu'il eut été élu Empereur, il marcha contre Carin, fils de Carus, qui étoit reconnu dans toute l'Europe, & il ſe donna à Murge dans la Méſie une ſanglante bataille, où Dioclétien eut, dit-on, du deſſous; mais Carin trop animé à pourſuivre les fuyards, s'étant écarté de ſes Gardes, fut rencontré par quelques-uns de ſes Officiers, qui ne voulurent pas manquer cette occaſion de venger l'honneur de leurs femmes. Ils le tuérent, & les deux armées s'étant réünies, tout ſe ſoumit à Dioclétien, qui fit voir d'abord ſa modération, en conſervant à tous ceux qui avoient ſuivi Carin, le rang qu'ils avoient eu juſqu'alors, & qui en donna peu après une plus grande preuve, en aſſociant Maximien ſon ancien ami à l'Empire. Eutrope aſſûre, & il paroît auſſi par les médailles, que celui-ci fut Céſar avant que d'être Empereur; mais on ignore l'époque de la premiére dignité, & l'on ſait ſeulement qu'il fut honoré de la ſeconde le 1. Avril de l'an 286. Ce fut apparemment dans ce tems-là que Dioclétien prit le ſurnom de *Jovius*, qui n'eſt que l'explication de ſon nom, & qu'il donna le ſurnom d'*Herculius* à Maximien: non pour s'égaler à Jupiter, & pour faire regarder ſon Collégue comme un ſecond Hercule, ainſi que quelques-uns l'ont imaginé; mais pour montrer qu'ils étoient ſous la protection, l'un de Jupiter,& l'autre d'Hercule, ainſi qu'on peut s'en convaincre par les médailles, & peut-être auſſi que c'étoit pour marquer la ſubordination qu'il y avoit entre eux. Il falloit que les deux Princes euſſent une grande idée l'un de l'autre: rien ne put altérer l'affection, ni diminuer l'eſtime de Dioclétien pour ſon Collégue: rien ne put engager Maximien tout ambitieux qu'il étoit, à ſouhaiter d'être ſeul maître de l'Empire. Il combattit les Barbares dans les Gaules, pendant que Dioclétien les repouſſoit dans les autres parties de l'Empire, & quoique l'un & l'autre euſſent beaucoup de conduite & de valeur, les malheurs des tems leur parurent demander des moyens extraordinaires pour remédier à tout, & ils n'en trouvérent point d'autres que de créer deux Céſars, qui s'accoutumant à regarder le bien de l'Etat comme leur propre bien, parce qu'ils devoient en être un jour les maîtres, gouverneroient tout autrement que ceux qui devoient demeurer toûjours dans une condition privée. Cette création des Céſars qui ſe fit le premier de Mars de l'an 292, fut la ſuite d'une conférence que les Empereurs avoient eue à Milan l'hiver précédent. Conſtance le premier nommé, épouſa Théodora fille de Maximien, & Galére Maximien qui fut le ſecond, épouſa Valeria fille de Dioclétien. On leur donna à chacun leur département, & afin de diminuer le pouvoir des Gouverneurs des provinces, on partagea chacune d'elles en pluſieurs petites provinces. On dit qu'enſuite Dioclétien combattit avec beaucoup d'avantage les Carpes & les Sarmates, & que les premiers furent, en 295, contraints de ſe ſoumettre. Il punit auſſi la revolte d'Achillée, qui s'étoit emparé d'Alexandrie, & ayant envoyé Galére Maximien faire la guerre aux Perſes, il eut le bonheur de les contraindre de lui céder cinq provinces conſidérables au delà du Tigre; mais en même tems il fut contraint d'abandonner quelques places de la Haute Egypte, qui étoient trop expoſées aux courſes des Blémyes & des Ethiopiens. Au reſte quoique ce Prince eût partagé le gouvernement, il s'étoit tellement conſervé la majeſté de l'Empire, que Maximien l'honoroit comme ſon maître, & que les deux Céſars lui obéïſſoient comme à leur pére. On dit qu'il vint à un tel excès de vanité & de folie, qu'il voulut qu'on l'adorât comme un Dieu, & qu'on lui baiſât les piez. Euſébe aſſûre dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique que de tous les Empereurs Payens, Dioclétien fut celui qui pendant pluſieurs années aima le plus les Chrétiens: tous ceux qui approchoient de ſa perſonne l'étoient, & dans la diſtribution des emplois, il préféroit d'ordinaire ceux qui faiſoient profeſſion du Chriſtianiſme. Galére Maximien le fit changer de ſentiment. Il commença par perſécuter les gens de guerre, & ceux de ſa maiſon, tous les autres Chrétiens furent bien-tôt traitez également, & l'on ne vit jamais les Peuples & les Magiſtrats plus acharnez contre eux. Alors Dioclétien n'eut point de plus forte paſſion que d'éteindre entiérement le nom Chrétien, & il crut même en être ſi bien venu à bout, qu'il en fit dreſſer des trophées avec des inſcriptions qui ſe voyent encore dans deux villes d'Eſpagne, dont le ſens eſt, *Pour avoir étendu l'Empire Romain dans l'orient & dans l'occident, pour avoir éteint le nom des Chrétiens qui troubloient la République, pour avoir aboli leur ſuperſtition par toute la terre, & augmenté le culte des Dieux.* Ce fut ſans doute ce changement qui attira à Dioclétien tous les malheurs dont il fut accablé peu après. Il alla à Rome l'an 303, pour y célébrer la vintiéme année de ſon régne, mais il ne put ſouffrir les railleries des Romains ſur ſon épargne, & étant retourné à Nicomédie, où il faiſoit ſon ſéjour ordinaire, il tomba dans une maladie de langueur, qui affoiblit tellement ſon eſprit, que ne ſe ſentant plus capable de gouverner, il écouta l'avis que Galére Maximien lui donna de renoncer à l'Empire. Il ne voulut pas néanmoins le faire ſans être aſſûré que ſon Collégue en feroit autant, & il nomma auſſi les deux Céſars qui devoient ſuccéder à ceux qui devenoient Auguſtes. On place ce grand évenement à l'an 304, & l'on dit que Maximien quita la pourpre dans Milan, & que Dioclétien devenu particulier, vécut tranquillement à Salone, qu'il ne quitta qu'une fois pour aſſiſter à la cérémonie de l'aſſociation de Licinius à l'Empire. Il diſoit ouvertement, *qu'il n'avoit jamais auparavant goûté les vrais plaiſirs de la vie*, & comme quelques-uns le conjuroient par lettres de remonter ſur le thrône, il leur répondit, *plût au Ciel que vous puſſiez voir à Salone, les choux que j'ai plantez de ma main, vous ne me tiendriez pas de ſemblables diſcours.* Il eſt vrai que cette vie dut être fort douce pour lui, tant que les Céſars de ſon tems vécurent, puiſqu'ils le traitoient avec toute ſorte d'honneurs; mais lorſque Conſtantin & Licinius furent ſeuls maîtres dans l'occident, il ne trouva plus tant de plaiſir à cultiver ſon jardin. Le premier venoit de faire mourir Maximien & Maxence ſon fils que Dioclétien avoit toujours aimez. Il lui écrivit peut-être trop vivement pour lui reprocher une amitié qui n'avoit eu rien de blâmable, & le vieillard en fut ſi intimidé, qu'il réſolut de finir ſa vie en ſe refuſant les alimens. Ce fut en 313, ou ſelon d'autres en 315 ou 316, & l'on dit qu'il étoit âgé alors de 68 ans. Euſébe, Cédréne, & pluſieurs autres Hiſtoriens diſent que ſa mort a été ſi horrible qu'on y remarquoit viſiblement la vengeance divine qui le puniſſoit pour les cruautez inouïes qu'il avoit exercées contre les Chrétiens, & qu'il ſentit des douleurs effroyables par tout ſon corps, qui tomboit par piéces, & jettoit une puanteur ſi inſupportable, qu'elle lui faiſoit avoir horreur de lui même. Après ſa mort néanmoins, Licinius le fit mettre au nombre des Dieux, quoiqu'on n'eût accoutumé d'y mettre que ceux qui étoient morts avec la dignité impériale. * Tillemont, *Hiſt. des Emp. tome* 4. Banduri, *Numiſm. Impp. Roman.* Le Sueur, *Hiſt. de l'Egliſe & de l'Empire.*

DIOCLIDE. *Voyez* **DIOGNÉTE.**

DIOCRE, (Raimond) Prédicateur célébre, & Chanoine de l'Egliſe de Nôtre-Dame de Paris, mourut en réputation de ſainteté, l'an 1084, dans le tems que Guillaume de Montfort étoit Evêque de cette ville. On dit que ſon corps ayant été apporté dans le chœur de cette égliſe, il leva la tête hors du cercueil, à ces mots de la quatriéme leçon de l'Office des Morts, *Reſponde mihi*, & cria tout haut, *juſto Dei judicio accuſatus ſum*, c'eſt à dire, *je ſuis accuſé au juſte jugement de Dieu*; que tous les Aſſiſtans étant ſaiſis de frayeur, le ſervice fut diſcontinué, & remis au lendemain; que cependant on mit le corps en dépôt dans la chapelle qu'on nomme aujourd'hui la *Chapelle noire*, ou la *Chapelle du damné*, qui eſt à main gauche, vers la croiſée du côté du cloître; que le lendemain on recommenca l'Office des Morts, & qu'à la même leçon, le corps ſe leva derechef, & cria qu'il étoit jugé par un juſte jugement de Dieu, *Juſto Dei judicio judicatus ſum*; qu'on jugea à propos de remettre encore le ſervice au jour ſuivant, & que l'on entendit encore la même voix qui prononça ces paroles, *Juſto Dei judicio condemnatus ſum*; *je ſuis damné par un juſte jugement de Dieu.* Quelques Auteurs content la choſe autrement, & diſent que le mort

ſe leva trois fois le même jour pendant l'Office; ſavoir une fois à chacune des trois Nocturnes. Il y en a qui aſſurent que ſon corps fut jetté à la voirie, & d'autres qu'un ſpectre l'enleva. On ajoûte que ce miracle fut la cauſe de la retraite de ſaint Bruno qui y étoit préſent. Pluſieurs Savans ont combattu cette tradition. M. de Launoy, Docteur en Théologie de la Société de Navarre, l'a attaquée par écrit dans des Diſſertations fort recherchées. Il ſoutient dans cet Ouvrage qu'avant le tems de Jean Gerſon Chancelier de Paris, & de ſaint Antonin Archevêque de Florence, qui vivoit après l'an 1400, aucun Auteur n'avoit parlé de ce prodige. D'autres ont répondu à ces Diſſertations, & ont rapporté le témoignage de quelques Hiſtoriens, qui ont parlé de ce miracle avant l'an 1400, comme l'Auteur de la Rélation des Commentaires des Chartreux, écrite en 1250; Guillaume de Elbura, qui écrivit en 1313; Henri de Kalkar, qui compoſa en 1398 un Traité de l'Origine des Chartreux. *Voyez* BRUNO. Cette hiſtoire qui a d'ailleurs tout l'air d'une fable, ſe trouve refutée par le témoignage de tous les Auteurs qui ont parlé depuis l'an 1086, juſqu'à l'année 1420, qui fut celle de la converſion de ſaint Bruno, & de l'inſtitution de l'Ordre des Chartreux, qui non ſeulement ne rapportent point cette hiſtoire remarquable, mais qui attribuent la converſion de S.Bruno à un mouvement de piété. Saint Bruno lui-même dans une lettre écrite à Raoul *le Verd*, Prevôt de l'égliſe de Reims, dit que c'étoit dans cette ville, & non pas à Paris, qu'il avoit pris la réſolution de ſe retirer. Gerſon eſt le premier qui ait fait mention de la réſurrection de ce mort, mais comme d'une hiſtoire douteuſe. On y a ajoûté depuis diverſes circonſtances. Enfin cette rélation n'eſt fondée que ſur des bruits populaires, ſur des tableaux, ſur une tradition incertaine de l'Ordre des Chartreux, qui ne remonte pas bien haut, & qui eſt contredite par les meilleurs Critiques. *Voyez* les raiſons alléguées pour & contre dans les livres de MM. Launoy & du Sauſſoy, *de verâ cauſa ſeceſſûs S. Brunonis in Eremum*, & dans la préface que le P. Innocent Maſſon, Général de l'Ordre des Chartreux, a miſe à la tête du livre des Coutumes des Chartreux, recueillies par Guigues. * Le Pére Jean Colombi, Jéſuite, *Diſſertatio de Carthuſianorum initiis*.

DIODATI, (Jean) né le 6 Janv. 1576, Miniſtre de Genéve, fut fait Profeſſeur en Hébreu à l'âge de 19 ans, & enſuite Profeſſeur en Théologie, & s'eſt rendu célébre par quelques Ouvrages qu'il a donnez au public, ſur tout par une traduction de toute la Bible en Italien, dont il publia la premiére édition avec quelques Notes en 1607 à Genéve. M. Simon a remarqué que la méthode que cet Auteur a ſuivie, eſt plutôt celle d'un Théologien & d'un Prédicateur, que d'un homme véritablement critique. Il s'eſt appliqué principalement à la netteté de l'expreſſion, & à ôter les équivoques qui ſont dans l'original: ce qui rend ſa verſion agréable. A l'égard des Notes, qui ſont jointes à ſa verſion, M. Simon aſſure qu'il y en a pluſieurs trop éloignées du ſens littéral, & qu'elles approchent plus des méditations d'un Théologien, que du goût d'un homme judicieux. Il en donne même quelques exemples; mais il remarque que Diodati eſt encore aujourd'hui le grand Auteur de ceux de Genéve, bien que ſon Ouvrage ſoit plutôt une paraphraſe qu'une traduction. Diodati a auſſi traduit la Bible en François, ou plutôt en un langage barbare, tant il s'exprime mal en cette langue. C'eſt encore lui qui a donné la premiére verſion Françoiſe de l'Hiſtoire du Concile de Trente, compoſée par le Pére Paul, appellé vulgairement Frà Paolo. * M. Simon.

Diodati, fut un des Théologiens que Genéve deputa au Synode de Dordrecht. Il parut d'abord prévenu contre les Remontrans, leur ayant reproché dans une viſite particuliére d'avoir parlé de Calvin avec mépris, & que s'ils avoient conſervé leur pouvoir, ils auroient traité leurs adverſaires de la même maniére qu'ils en étoient traitez. Le 9 Décembre 1618, il prêcha violemment contre les Arminiens. Dans le mois de Février de l'année ſuivante, il jugea à propos de prêcher tous les Jeudis en Italien pendant le Carême. Mais comme les perſonnes qui entendoient cette langue étoient en petit nombre, il n'y eut point de Lecteur, & l'on ne chanta point. Il n'eut même à ſon premier Sermon que huit auditeurs, ſept hommes & une femme. Il fut indiſpoſé pendant quelque tems & obligé de s'abſenter des Seſſions du Synode. Il y revint pourtant à la Seſſion 106, & fit un diſcours ſur *la perſévérance des Fidéles*, matiére qui lui avoit été fixée. Le Modérateur le remercia, & lui dit qu'il avoit fait cet excellent Diſcours *par l'inſpiration du St. Eſprit*. Diodati fut nommé pour être un de ceux qui devoient dreſſer les Canons du Synode. Ce Théologien ayant apris la mort de *Barnevelt* Avocat de Hollande, arrivée le 13 Mai 1619, dit que *les Canons du Synode de Dordrecht avoient emporté la tête de l'Avocat de Hollande*. Diodati mourut en 1649, âgé de 73 ans & 5 mois. * Gerard Brandt, *Hiſt. de la Réformation &c. tome* 2. Pictet, *Théologie Chrétienne, tome* 3. *p.* 142.

DIODORE, nom de pluſieurs Auteurs, dont il eſt fait mention dans cet article. DIODORE, natif de la ville de Sardes, étoit un Orateur, qui vivoit du tems de la guerre de Mithridate, vers la CLXXIII Olympiade, & la 88 année avant J. C. Il avoit un fils de même nom que lui, auſſi Orateur, Poëte & Hiſtorien. Strabon qui étoit ſon ami, parle de lui dans le 13. livre. Les Auteurs en citent quelques autres; DIODORE Grammairien; DIODORE qui écrivit les guerres de l'Attique; Un autre, diſciple d'Ariſtophane; Un autre d'Erythrée, allégué par Athénée, dans le 10. livre; Un DIODORE, ſurnommé *Petronius*, dont parle Pline; Un autre DIODORE, Philoſophe de la Secte d'Epicure, qui ſe donna la mort, ſelon Sénéque. * Pline, *l.* 20. *c.* 8. Sénéque, *de Vita Beata, c.* 19.

DIODORE, fils d'Echéanacte, aidé de ſes deux fréres Anaxagore & Cédrus, coupa la tête à Hégéſias, Tyran d'Ephéſe. Ces trois fréres furent auſſi-tôt mis en priſon, & chargez de chaînes par Philoxéne, un des Généraux d'Alexandre *le Grand*. Après y avoir beaucoup ſouffert, ils trouvérent moyen d'en ſortir. Un de leurs amis leur ayant apporté une lime, ils rompirent leurs fers, & ayant déchiré leurs habits pour les attacher à quelques bouts de corde, ils deſcendirent de la priſon, en ſe laiſſant couler le long des murs. Mais Diodore malheureuſement tomba, & étant devenu boiteux, il fut pris par les gens d'Alexandre, à qui il fut envoyé pour être puni. Mais Alexandre étant mort à Babylone, il fut envoyé à Perdiccas, pour ſubir la peine portée par les loix contre les meurtriers. Anaxagore & Codrus ſortirent alors d'Athénes, & ſe rendirent à Ephéſe après la mort d'Alexandre, où ils délivrérent leur frére Diodore. * Polyæn. *l.* 6.

DIODORE d'Ephéſe Hiſtorien, compoſa la Vie d'Anaximandre: ce qu'on peut recueillir de Diogéne Laërce, en celle du même.

DIODORE, dit PERIÉGÉTES, parce qu'il fit une Deſcription de la terre, & quelques autres Traitez. Plutarque, *en Thémiſtocle, Theſée & Cimon*.

DIODORE *Cronos*, fils d'Aménius, Philoſophe, fut diſciple d'Apollonius *Cronos*. Il étoit grand Dialecticien, & on croit que c'eſt lui qui inventa une ſorte d'argument extrêmement embaraſſant. Pendant qu'il étoit à la Cour de Ptolomée *Soter*, qui mourut après un régne de 40 années, la premiére année de la CXXIV Olympiade, & la 284 avant J. C. Stilpon lui propoſa quelque queſtion de Logique, à laquelle il ne put pas répondre ſur le champ. Le Roi qui étoit préſent, ſe moqua de lui, & l'appella *Cronos* pour ſignifier *ſtupide* & *peſant*. Les autres diſent que ce Prince ſupprimant les deux premiéres lettres de ce nom, au lieu de Κρόνος l'appella ὄνος qui veut dire *âne*. Ce qui lui donna tant de confuſion, qu'étant ſorti de la préſence du Roi, il fit un Traité de ce qu'on lui avoit demandé, & mourut enſuite de déplaiſir. * Diogéne Laërce, *en ſa Vie, au liv.* 2. Pline *liv.* 7. *c.* 53.

DIODORE, l'un des Généraux de Démétrius I. Roi de Syrie, vers la CXXII Olympiade, & l'an 292 avant Jeſus Chriſt, s'empara pour ſon maître de la ville de Sicyone. Depuis ayant été fait Gouverneur d'Ephéſe, il réſolut de livrer cette ville à Lyſimachus: mais il fut prévenu par Démétrius, & puni de ſa trahiſon avant qu'il eût pu l'exécuter. * Polyæn. *lib.* 4. *in Demetrio*.

DIODORE, fils de Jaſon: Jean Roi ou plutôt Gouverneur des Juifs ſurnommé *Hyrcan*, l'envoya Ambaſſadeur vers les Romains pour renouveller le traité d'alliance, l'an du monde 3905, avant Jeſus Chriſt 130. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *ch.* 17.

DIODORE de Sicile, étoit natif d'un lieu nommé *Agyrium*, qui s'appelle aujourd'hui, ſelon Cluvier, *San Filippo d'Agirone*. On croit qu'il vivoit encore ſous le régne de Jules Céſar & d'Auguſte, un peu avant la naiſſance de Jeſus Chriſt. Il employa environ trente années à la compoſition de ſa Bibliothéque Hiſtorique, & ſe retira pour cela à Rome, où il faiſoit des découvertes qu'il n'auroit pu faire ailleurs. Néanmoins il ne laiſſa pas de voyager en pluſieurs provinces de l'Europe & de l'Aſie pour éviter les bévues qu'il avoit vu commettre aux autres, qui s'étoient voulu mêler de parler des lieux, dans leſquels ils n'avoient jamais été. Cet Ouvrage comprenoit quarante livres, dont il ne nous reſte que quinze. Pogge Florentin les traduiſit en Latin, par ordre du Pape Nicolas V. Pline dit que ce Diodore eſt le premier d'entre les Grecs qui s'eſt abſtenu de dire des bagatelles. Photius loue ſon ſtyle comme fort clair & très-propre à l'Hiſtoire. Louis Vivès & Jean Bodin ne ſont pas de ce ſentiment; mais celui de Photius doit ſans doute prévaloir. Au reſte les plus habiles Chronologiſtes, comme Sigonius, Pighius, conviennent que Diodore n'eſt pas fort exact dans le calcul des années. C'eſt là le défaut qu'on lui peut reprocher le plus légitimement. * Photius, *Biblioth. Cod.* 70. Geſner, *en la Biblioth.* Voſſius, *des Hiſt. Grecs, l.* 2. *c.* 2. La Mothe le Vayer, *au Jugement des Hiſt. Grecs*. Voyez du Pin, *Biblioth. Univ. des Hiſt. Prof. tome* 1. *pag.* 138. *& tome* 2. *p.* 654.

DIODORE, Joueur d'inſtrumens, fut aimé de Néron, avec lequel il entra en triomphe à Rome, porté ſur le char d'Auguſte. * Dion, *l.* 63.

DIODORE, Evêque de Tyr dans le IV ſiécle, fut fait Evêque de cette égliſe, on ne ſait pas en quelle année, par ſaint Athanaſe Patriarche d'Alexandrie, ainſi qu'on l'apprend de Rufin, *Hiſt. Eccl. l.* 2. *c.* 21. C'eſt à ce Diodore qu'eſt adreſſée la lettre de ſaint Athanaſe, qui dans les imprimez paroît adreſſée à Diodore Evêque de Tarſe. Facundus d'Hermiane eſt celui qui s'y eſt mépris le premier: de ſavans hommes l'ont ſuivi: mais l'erreur n'en eſt pas moins viſible, puiſque comme on peut voir à l'article ſuivant, Diodore ne fut fait Evêque de Tarſe qu'en 378, c'eſt à dire, cinq ans après la mort de ſaint Athanaſe. Cet illuſtre Prélat y donne de grands éloges à Diodore, il le félicite d'avoir maintenu la ſaine doctrine dans la ville de Tyr, il loue ſa perſévérance, & il aſſure qu'il lui a procuré le repos. M. de Tillemont dans les Mémoires de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, *tome* 8. *p.* 803, a fait connoître ce Diodore.

DIODORE d'Antioche, Prêtre de cette égliſe, & enſuite Evêque de Tarſe, métropole de Cilicie, a vécu dans le IV ſiécle. Il fut diſciple de Sylvain de Tarſe, & maître de S. Jean Chryſoſtome & de Théodore de Mopſueſte. Pendant l'abſence de Méléce, qui fut exilé ſous l'empire de Valens, il prit ſoin du peuple d'Antioche, maintint la Foi orthodoxe dans cette égliſe, & y introduiſit la pſalmodie alternative. Quand Méléce fut de retour, il ordonna Diodore Evêque de Tarſe vers l'an 378. Il aſſiſta depuis au Concile de Conſtantinople, & fut un de ceux qui furent choiſis pour veiller ſur le Diocéſe d'Orient. Diodore fut accuſé après ſa mort d'avoir été l'un des maîtres & des précurſeurs de l'Héréſiarque Neſtorius. Saint Cyrille dans l'Epitre à Succeſſus, le charge d'avoir diſtingué le Verbe né de Dieu, du fils de Marie; & le nomme dans celle qu'il écrivit à Jean d'Antioche, & à Acace de Méliténe, *ennemi de la gloire de* Jeſus Chriſt. Au contraire, ſaint Baſile, & ſaint Chryſoſtome, qui avoit été ſon diſciple, le louent comme un Evêque très-ſaint, & comme un défenſeur invincible de la Foi. Le premier Concile de Conſtantinople le compte entre les Prélats qu'il propoſe pour régle de la créance orthodoxe. Ce Diodore étoit fort

habile dans l'intelligence de l'Ecriture, & il avoit compoſé des Commentaires ſur preſque tous les livres de la Bible. Il eſt un des premiers Commentateurs qui ſe ſoient attachez à l'explication de la lettre, ſans s'amuſer à l'allégorie; mais comme Théodore de Mopſueſte s'eſt attaché à ſa maniére d'expliquer l'Ecriture, on voit par le Commentaire de celui-ci ſur les petits Prophétes, qu'on n'a rien perdu en perdant les Commentaires de Diodore, puiſqu'il pouſſoit l'amour pour le ſens littéral juſqu'à détruire les Prophéties touchant Jeſus-Chriſt. Il avoit auſſi compoſé pluſieurs Ouvrages contre les Hérétiques, & un Traité *du Deſtin*, dont Photius rapporte un fragment conſidérable dans le Code 223. de ſa Bibliothéque. On a pluſieurs lettres de Diodore dans Facundus. * Saint Baſile, *Ep.* 167. Saint Greg. de Nazianze. Saint Athanaſe. Saint Epiphane. Saint Jérôme. Théodoret, *Hiſt. l.* 4. *ch.* 23. 24. 25. *l.* 5. *ch. dern. & in Philoſt. c.* 2. *&* 8. Socrate, *l.* 6. *c.* 3. Sozoméne, *l.* 8. *c.* 2. Facundus, *l.* 4. *c.* 2. Léontius. *l.* 3. *de Hæreſ.* Photius, *Biblioth. Cod.* 18. 85. 102. 223. Baronius, *A. C.* 370. 392. 428. 435. Godeau, *Hiſt Eccléſ. V. ſiecle*, 1. *n.* 81. *p.* 174. *&c.* Hermant, *Vie de ſaint Chryſoſtome.* Tillemont, *Mém. de l'Hiſt.* Du Pin, *Bibl. des Aut Eccléſ. IV. ſiécle.*

DIODOTE. *Voyez* TRYPHON.

DIOGÉNE, d'Apollonie, Philoſophe, étoit fils d'Apollothemis, & ſe rendit très-habile, ſous Anaximéne, dans la connoiſſance des choſes naturelles, dans la Rhétorique & dans la Philoſophie. Démétrius, dans la défenſe de Socrate, dit qu'il fut en danger de la vie dans Athénes, à cauſe de l'envie qu'on lui portoit. Les opinions de Diogéne étoient, que l'air eſt un élément, qu'il y a une infinité de mondes, que le vuide eſt infini, que l'air ſe raréfie & ſe condenſe, & que c'eſt de cette matiére que ſe font les mondes: que rien ne ſe fait de rien, que rien ne ſe réſout en rien, que la terre eſt ronde, ſituée au milieu, & qu'elle a pris ſa fermeté de la chaleur qui l'environne, ſon épaiſſeur & ſa ſolidité du froid. Ce Philoſophe vivoit du tems d'Anaxagoras vers la LXX Olympiade, & 500 ans avant Jeſus-Chriſt. * Diogéne Laërce, *en ſa Vie au l.* 9. *en celles des Cyniq. au. l.* 6. Clément Alexandrin. *l.* 1. *Pædag. & l.* 1. *Strom.* Suidas.

DIOGÉNE *le Cynique*, Philoſophe, qui eut Icéſius pour pére, & Sinope pour patrie, naquit la quatriéme année de la XCI Olympiade, 413 ans avant Jeſus-Chriſt. Convaincu d'avoir fait de la fauſſe monnoye, il prit la fuite, ou, comme les autres diſent, il fut exilé de ſa patrie, & ſe retira à Athénes. En cette ville il alla trouver Antiſthéne, qui le rebuta & le maltraita d'abord; mais qui touché de ſa perſévérance, le reçut enfin au nombre de ſes diſciples. Diogéne rendit la Secte des Cyniques ſi célébre, que, bien que ſon maître en fût le fondateur, il en eſt pourtant conſidéré comme le Prince. Il embraſſa la pauvreté volontaire, & préféra aux richeſſes le repos & la liberté de l'eſprit. Pour tous meubles il n'avoit qu'une beſace, un bâton, & une écuelle qu'il rompit, ayant vu un jeune garçon qui buvoit dans le creux de ſa main. Sa maiſon étoit un tonneau, où il demeuroit expoſé au ſoleil. Pendant qu'il étoit à Cranée, fauxbourg de Corinthe, Alexandre qui paſſoit en cette ville, ayant la curioſité de le voir, vint ſe promener dans l'endroit où il étoit, & lorſqu'il l'eut vu, il ſe preſſa de lui demander ce qu'il voudroit, avec aſſurance de le lui accorder. On dit que Diogéne pria ce Roi de ſe détourner ſeulement tant ſoit peu, & de ne lui pas ôter le ſoleil, & qu'Alexandre admirant une vertu, à qui même, dans une ſi haute fortune, il n'avoit pas le pouvoir de faire du bien, s'écria que, s'il n'étoit pas Alexandre, il voudroit être Diogéne. C'eſt ce qui fait dire à Juvénal ſur ce ſujet, dans la Satyre XIV. *v.* 311. *& ſuiv.*

Senſit Alexander, teſta cum vidit in illa
Magnum habitatorem, quantò felicior hic, qui
Nil cuperet, quam qui totum ſibi poſceret orbem.

Ce Philoſophe s'appliqua uniquement à la Morale. Ses réponſes étoient extrêmement ingénieuſes, & ſes corrections très-juſtes. Un jour paroiſſant en plein midi dans une place publique avec une lanterne à la main, il répondit à ceux qui lui demandoient ce qu'il prétendoit faire, *qu'il cherchoit un homme.* Il ſe moquoit des Grammairiens qui s'amuſent à gloſer ſur les erreurs d'Ulyſſe, & qui négligent de corriger les leurs; des Muſiciens qui ont ſoin de mettre un inſtrument d'accord, ſans ſe ſoucier d'accorder leurs paſſions; des Orateurs qui s'étudient à bien parler, & non pas à bien faire; des Avares qui ne ſongent qu'à amaſſer des richeſſes, & qui ne ſavent pas s'en ſervir. Platon ayant défini l'homme *un animal à deux piez ſans plume*, Diogéne pluma un coq, & le jettant dans ſon Ecole: *Voilà*, dit-il, *l'homme de Platon.* Un jeune débauché jettant des pierres contre le gibet, *Courage*, lui dit-il, *tu l'attraperas.* Voyant un écriteau ſur la porte d'un jeune marié, où il y avoit, *Arriére d'ici le mal*; il dit en faiſant alluſion à la femme, *après la mort le Medecin.* Une femme s'étant pendue à un olivier, il s'écria qu'il ſeroit à ſouhaiter que tous les arbres portaſſent de ſemblables fruits. On lui reprochoit qu'il avoit fait de méchantes actions: *C'eſt que j'ai été comme vous*, dit-il, *mais vous ne ſerez jamais comme moi.* Il s'étonnoit qu'on ſe fortifiât le corps par des exercices, & qu'on ne ſe fortifiât pas l'ame par la vertu. Comme on le vendoit étant alors captif, il cria, *Qui veut acheter un maître?* & dit à celui qui l'acheta, que quoi qu'il fût ſon maître, il devoit ſe réſoudre à lui obéir comme les Grands au Médecin. On pourra voir pluſieurs autres de ſes réponſes dans Diogéne Laërce, ou dans le recueil qu'en a fait d'Ablancourt au livre des Apophthegmes, ou bons mots des Anciens. Ce qu'il y a de plus condamnable dans Diogéne, c'eſt le penchant qu'il paroit avoir eu à l'athéiſme, & l'effronterie cynique avec laquelle il s'abandonnoit publiquement aux derniers excès de l'impureté. Les Anciens rapportent diverſement ſa mort; les uns diſent qu'ayant mangé un pié de bœuf cru, il ſe cauſa un dégorgement de bile, dont il mourut; les autres aſſurent que ce fut d'une morſure de chien; quelques autres ont penſé qu'il ſe fit mourir lui-même en retenant ſa reſpiration. Quoi qu'il en ſoit, il mourut à l'âge de 90 ans, la deuxiéme année de la CXIV Olympiade, & 323 ans avant Jeſus Chriſt. Il compoſa pluſieurs Ouvrages que Diogéne Laërce cite, & que nous avons perdus. Origéne, ſaint Baſile, ſaint Jean Chryſoſtome, ſaint Jérôme, ſaint Auguſtin, & quelques autres Docteurs, parlent honorablement de lui. Au reſte, il ne faut pas s'imaginer que la modération ait été la vertu favorite de Diogéne: ſous ſes haillons & ſous ſon tonneau, il cachoit un fonds d'orgueil, qui lui faiſoit regarder le reſte des hommes, comme étant infiniment au deſſous du degré de vertu qu'il prétendoit poſſéder. * Diogéne Laërce, *en ſa Vie, au liv.* 6. Plutarque, *en la Vie d'Alexandre, liv.* 8. *Symp. quæſt.* 1. *&c.* Saint Baſile, *de legend. Gentil. lib.* Saint Jérôme, *liv.* 2. *contre Jovin. liv.* 6. Valére Maxime, *liv.* 4. *c.* 3. *ex.* 19. *&c.* La Mothe le Vayer, *de la Vertu des Payens, &c.*

DIOGÉNE *de Smyrne*, Philoſophe, diſciple de Métrodore de Chio, & Précepteur d'Anaxarque, vivoit en même tems que les précédens. * Clément Alexandrin, *l.* 1. *des Tapiſſ.* Voſſius, *Hiſt. Grecs.*

* DIOGÉNE, Peintre dans l'Antiquité, étoit tellement dans les bonnes graces de Démétrius Polyorcétès, que ce Prince s'en faiſoit accompagner dans toutes ſes expéditions. * Jaques Campo Weyerman, *Peintre des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 149.

* DIOGÉNE d'Athénes Poëte Tragique, a vécu peu après la défaite des trente Tyrans. *Voyez* Suidas & les autres Auteurs citez par Jean Meurſius dans la *Bibliothéque Attique.*

DIOGÉNE, (*Antonius*) Hiſtorien Grec, a vécu après Alexandre *le Grand*, vers la CXX Olympiade, & 300 ans avant Jeſus Chriſt. Il compoſa un Ouvrage intitulé *les Choſes Mémorables de l'iſle de Thulé*, qui eſt l'Iſlande d'aujourd'hui, diviſée en 24 livres. * Porphyr. *in Vita Pythag.* Servius, *ad Virgil. l.* 1. *Georg.* Photius, *Cod.* 166. Voſſius, *l.* 1. *des Hiſt. Grecs, ch.* 15.

DIOGÉNE *Babylonien*, Philoſophe Stoïque, diſciple de Chryſippe, étoit natif de Séleucie, & fut ſurnommé *Babylonien*, parce que ſa patrie étoit voiſine de Babylone. Athénée cite de lui un Traité de la Nobleſſe, & il en rapporte des choſes très-deſavantageuſes, qui ſe paſſérent à la Cour d'Alexandre Roi de Syrie. Il dit même qu'Antiochus ſucceſſeur de ce Prince fit étrangler Diogéne, en punition de ſes médiſances. On ne doute point qu'il ne ſoit le même, qui ſous le conſulat de P. Scipion & de M. Marcellus, du tems de la ſeconde Guerre Punique, fut envoyé à Rome avec Carnéades l'Académicien, & Critolaüs le Péripatéticien, pour les affaires des Athéniens, l'an 599 de Rome, & 155 avant Jeſus Chriſt. * Cicero, *in Lucul. l.* 6. *de Fin. l.* 4. *Tuſcul. & l.* 1. *de Nat. Deor.* Aulu-Gelle, *l.* 6. *c.* 14. Macrobe, *l.* 1. *Saturn. c.* 5. Séneque, *l.* 2. *de la colere, c.* 38. Diogéne Laërce, *Vie de Diogéne le Cynique.* Quintilien, *l.* 1. *c.* 1. Athénée, *au. l.* 4.

DIOGÉNE *de Cyzique* ou *Diogénien*, Grammairien, laiſſa ſept livres qu'il compoſa touchant ſa patrie. Etienne de Byzance le cite aſſez ſouvent; & Voſſius croit qu'il eſt le même que cet autre Diogénéte, ou Diogéne, dont parle Suidas, qui avoit fait un livre à l'avantage de ſa patrie. * Voſſius, *l.* 2. *des Hiſt. Grecs. c.* 13. *p.* 221. & *l.* 3. *p.* 351.

DIOGÉNE *Sicyonien*, qui avoit compoſé un livre de la guerre du Péloponnéſe.

DIOGÉNE *de Tarſe*, qui écrivit des Queſtions poëtiques. Diogéne Laërce parle de ces deux Auteurs dans la vie du Cynique, faiſant mention de celui d'Apollonie, & du Babylonien. Ils ſont différens d'un Peintre de ce nom, dont Pline fait mention, *l.* 35. *c.* 11.

DIOGÉNE, ou DIOGÉNÉTE, *d'Erythrée*, qu'Hygin allégue, parlant du Signe des Poiſſons.

DIOGÉNE, Sophiſte, Cynique, ſous l'empire de Tite, eut la hardieſſe de déclamer en plein théatre contre ce Prince & contre la Reine Bérénice ſa maîtreſſe; ce qui obligea ce Prince à le faire fuſtiger. * Dion, *l.* 66.

DIOGÉNE, homme illuſtre & diſtingué de la Judée par ſa vertu. Alexandra, veuve d'Alexandre *Jannéüs* le fit mourir, à la perſuaſion des Phariſiens, en haine de ce qu'il avoit été fidéle au Roi mari de cette Princeſſe. Ce fut l'an du monde 3957, & 78 avant Jeſus Chriſt. * Joéphe, *Antiq. Judaïq. Liv. XIII. c.* 24.

DIOGÉNE LAERCE ou de LAERCE, Hiſtorien, vivoit dans le II ſiécle du tems d'Antonin *le Philoſophe*, ou plutôt ſous l'empire d'Alexandre *Sévére*, & de ſes Succeſſeurs, depuis l'an de Jeſus-Chriſt 193. Quelques Auteurs croyent qu'il eſt ſurnommé Laërce, parce qu'il étoit d'une petite ville de Cilicie, qu'Etienne appelle Laërta. On tient auſſi qu'il compoſa ſes dix livres de la Vie des Philoſophes pour une femme; & on ſe perſuade que cette femme eſt cette Arria aimée des Empereurs, dont Galien parle au Traité de la Thériaque. Il compoſa encore un livre d'Epigrammes, auquel il renvoye fort ſouvent. On ne doute point qu'il ne fût de la Secte d'Epicure: ce qui ſe prouve par pluſieurs endroits de ſon Traité de la Vie des Philoſophes. Photius parle d'un Auteur qui avoit pris beaucoup de choſes de cet Auteur, & qui mourut ſous Conſtantin. La meilleure édition de Diogéne Laërce eſt celle d'Amſterdam de 1692, * Photius, *Cod.* 161, Ludov. Vivès, *l.* 5. *de tradend. Diſcipl. p.* 508. Voſſius *des Hiſt. Grecs, l.* 2. *chap.* 13.

DIOGÉNE, Prince de la Cherſonéſe Taurique, ſecourut l'Empire contre les Goths, & fut comblé de préſens par Conſtantin vers l'an 332. * Conſt. Porphyrog. *de adminiſtrando Imper.*

DIOGÉNE ROMAIN. *Cherchez* ROMAIN IV. dit *Diogéne.*

DIOGÉNÉTE. *Voyez* DIOGNÉTE.

DIOGÉNIEN d'Héraclée, dans le Pont, célébre Grammairien, vivoit ſous l'Empire d'Adrien dans le II ſiécle, vers l'an de Jeſus-Chriſt 120. Outre quelques Traitez de Grammaire, il compoſa un Dictionnaire par ordre alphabétique, un Traité des Fleuves, des Lacs & des Montagnes; & une table qui comprenoit les villes du monde. Héſychius qui a beaucoup emprunté de lui dans

ſon

ſon Lexicon, fait mention de lui, auſſi bien que Suidas. André Schot a été le premier qui a donné au public les Parœmies de cet Auteur, qui ſont cette ſorte de Proverbes qu'on accommode au tems & aux lieux. * Eraſme, *Præf. Adag.* *Cherchez* auſſi DIOGÉNE *de Cyzique*.

DIOGNÉTE, Général des Erythréens, peuple d'Ionie, mena du ſecours aux Miléſiens, contre les Habitans de l'iſle de Naxos. Pendant le ſiége de la capitale de cette iſle, il prit Polycrite, qu'il retint auprès de lui comme ſa femme. Mais cette généreuſe captive ne ſongeant toujours qu'à la délivrance de ſa patrie, profita d'une occaſion où les Miléſiens célébroient une grande fête dans des débauches extraordinaires. Elle eut l'adreſſe d'envoyer à un de ſes fréres qui étoit dans la ville aſſiégée, un gâteau où elle avoit caché une petite tablette de plomb, & lui marqua que les aſſiégeans étant noyez dans le vin, il étoit tems de faire une ſortie. Cet avis fut exécuté, & les Miléſiens ſurpris dans ce deſordre, furent paſſez au fil de l'épée. Polycrite obtint la grace de Diognéte, qui l'avoit fort bien traitée dans ſa captivité, & retourna vers la ville capitale parmi les acclamations du peuple; mais elle mourut d'un excès de joye en y faiſant ſon entrée. On l'inhuma dans ce même lieu, où on lui dreſſa un magnifique ſépulchre, que l'on appella *monument du charme & de l'envie*, parce que l'on crut qu'elle étoit morte par les charmes magiques de l'envie. * Plutarque, *de la Vertu des femmes*.

DIOGNÉTE, Architecte & Ingénieur Rhodien, rendit de grands ſervices à ſa patrie lorſque Démétrius *Poliorcétès* aſſiégea la ville de Rhodes. Epimaque avoit fait, par l'ordre de ce Prince, une hélépole d'une grandeur prodigieuſe, c'eſt à dire, une tour roulante pour approcher des murailles de la ville, & de là combattre les aſſiégez; mais Diognéte trouva moyen d'inonder promptement le terrain, par où l'hélépole devoit paſſer, ce qui la rendit tout à fait inutile: de ſorte que Démétrius, qui avoit mis toute ſon eſpérance dans le ſuccès qu'il attendoit de cette machine, fut obligé de lever le ſiége, la premiére année de la CXIX Olympiade, & 304 ans ayant J. C. Les Rhodiens combiérent d'honneur Diognéte, comme leur libérateur, & lui aſſignérent une penſion très-conſidérable. * Vitruve, *l.* 5.

DIOGNÉTE, Ecrivain qui vivoit du tems d'Alexandre *le Grand*, vers la CXI Olympiade, & 336 ans avant J. C. compoſa une eſpéce d'Itinéraire, qui étoit comme le compte du chemin que ce Prince avoit fait. * Pline, *l.* 6. *c.* 17.

DIOGNÉTE, Peintre, de qui l'Empereur Antonin *le Philoſophe* voulut apprendre cet art. Ce qu'on peut voir en la vie de cet Empereur, écrite par Jule Capitolin, & en celle qu'il a compoſée lui-même.

DIOGNÉTE, Philoſophe, du tems de l'Empereur M. Auréle, & précepteur de ce Prince, apprit l'art de faire des Dialogues. * M. Anton, *l.* 1. *M. Aurel. Vita.*

DIOGNÉTE, ſeptiéme Juge ou Archonte des Athéniens, ſuccéda à Mégaclès, ſous lequel Homére le Poëte floriſſoit, l'an 3144 du monde, 891 avant J. C. & il eut Phérécle pour ſucceſſeur. * Euſébe.

* DIOIS (Le) eſt une contrée du Dauphiné en France, qui a au nord le Viennois, à l'orient le Gréſivaudan & le Gapençois, au midi une partie du Gapençois & le Païs des Baronies, & à l'occident le Haut & Bas Duché de Valentinois. La capitale en eſt Die dont on a parlé plus haut.

* DIOKARUS SÉGON, cinquiéme Prince de Friſe & ſucceſſeur d'Aſinga Askon. SÉGON eſt un ſurnom qui ſignifie *Triomphant*, comme on l'a dit dans l'article de ſon fils Dibbald. Diokarus ſe tint en repos pendant les guerres des Romains & des Germains, & établit pluſieurs ſales d'armes pour la jeuneſſe. Cependant à la fin l'inſolence des Romains pouſſa ſous ſon régne les Friſons à prendre les armes contre eux. Ils aſſiégérent Olennius qui leur faiſoit mille vexations, & ils défirent L. Apronius qui venoit à ſon ſecours. Depuis cela Diokarus régna tranquillement, mais il ſurvint une famine qui affligea le païs, & pendant laquelle il mourut, à ce qu'on dit, la 46 année de J. C. Il régna 35 ans, au rapport de Furmerius. Son fils Dibbald Ségon lui ſuccéda. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Winſemius, *Chron. de Friſe*, en Flamand, feuillet 21. &c. *Antiq. de Friſe. 2. part. p.* 360. en Flamand.

DIOMÉDE, Roi d'Etolie, étoit fils de Tydée, & fut après Achille & Ajax, le plus brave des Grecs qui ſe trouvérent au ſiége de Troye. Il y combattit avec avantage contre Enée & contre Hector, & enleva le *Palladium*, qui étoit une enſeigne ſacrée des Troyens. Depuis, Vénus le métamorphoſa, lui & ſes compagnons en oiſeaux blancs comme les cygnes, appellez *oiſeaux de Dioméde*. * Ovide, *l.* 13. & 14. *Metam.* Virgile, *Æneid.* Conon, *Narr.* 34. dans Photius, 186.

DIOMÉDE, Roi de Thrace, nourriſſoit ſes chevaux de chair humaine. Hercule le fit mourir; & cette victoire fut le neuviéme de ſes travaux. Lucréce en parle dans ſon 5. livre. Auſone en fait auſſi mention dans ſon épigramme des travaux d'Hercule, *Idyl.* 29. Ovide en parle de même en divers endroits, mais particuliérement dans ſon Poëme contre Ibis, & dans le 9. livre des Métamorphoſes. Il y a eu encore un Grammairien Grec appellé DIOMÉDE, nom que l'on a auſſi donné à quelques iſles, & à une région en Italie: ce qu'on peut voir dans Pline, *l.* 3. *c.* 8. 11. & 22. *l.* 10. *c.* 44. Strabon, *l.* 4. & 6. &c.

DIOMÉDÉENES, Iſles de la Mer Adriatique, que les Anciens ont connues ſous ce nom. On les appelle ainſi à cauſe qu'on tient que ce fut dans ces Iſles que Dioméde Roi d'Etolie diſparut, ou fut tué avec ceux qui l'acompagnoient, & qu'on prétend avoir été changez en oiſeaux appellez Diomédéens. Les plus grandes de ces Iſles, qu'on trouve du côté de la Pouille, ſont ſainte Marie Trémitane, & St. Dominique. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* *Voyez* Dioméde Roi d'Etolie.

* DIOMÉDE le Grammairien: Nous avons de ce célébre Grammairien trois eſpéces de livres ſur les matiéres grammaticales. L'Auteur Anonyme qui a fait la Bibliographie dit que c'eſt un Auteur aſſez élégant. C'eſt une maniére d'éloge qui convient peu à ces ſortes de Grammairiens. Il y a deux choſes à conſidérer dans le Dioméde que nous avons aujourd'hui. La premiére, qu'il n'eſt point pur & ſans mélange; depuis principalement que Jean Céſaire, ſavant, mais trop audacieux Critique a pris le liberté d'y inſérer tout ce qu'il lui a plu dans ſon édition. La ſeconde, le grand rapport qu'on trouve entre ce qu'on lit dans cet Ouvrage, & ce qu'on lit dans Chariſius: ce qui a fait que les uns ont ſoupçonné ce Dioméde de ſuppoſition, & que les autres l'ont jugé poſtérieur à Chariſius, dont ce que nous avons ſous le nom de Dioméde paroit être une copie ou un extrait, en retirant les fourrures de Céſaire. L'Ouvrage dont il s'agit ici a pour titre. *Diomedes Linguæ Latinæ Perſcrutator, de Arte Grammatica, in fol.* Médiolani 1513. * Baillet, *Jugemens des Grammairiens Latins*. Num. 621.

* DIOMUS, de Sicile, Berger & Poëte Bucolique. Athénée en fait mention, *l.* 14. *c.* 3. & dit qu'Epicharme en parle auſſi. Scaliger parle de ſes Paſtorales. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DION, Capitaine de Syracuſe, fils d'Hipparin, qui vivoit ſous les tyrannies des deux Denys, dont le plus ancien épouſa ſa ſœur Ariſtomaque. Ce Tyran en eut deux fils & deux filles, & donna l'aînée nommée Sophroſyne à ſon fils Denys; & l'autre appellée Aréta, à Dion qu'il honora de ſon amitié, & des premiers emplois, tant à cauſe de ſon mérite, qu'en faveur de ſon alliance. Ce fut à ſa conſidération qu'il fit venir Platon à Syracuſe. Denys *le Jeune* ne fut pas ſi favorable à Dion; car en ſon abſence il lui ravit ſa femme, & la maria à un autre. Dion, pour s'en venger, lui fit la guerre, & le chaſſa de Syracuſe, la quatriéme année de la CV Olympiade, & 357 ans avant J. C. Le peuple ne laiſſa pas de donner l'excluſion à Dion, & de lui préférer Héraclide, lorſqu'il fut queſtion d'élire un Capitaine Général; mais il ſe vit contraint de rappeller Dion, dont la vertu étoit reconnue de ſes ennemis mêmes. Il délivra entiérement ſa patrie, & fut aſſaſſiné par la trahiſon d'un de ſes amis nommé Callippe, la troiſiéme année de la CVI Olympiade, & la 354 avant J. C. * Plutarque, *en la Vie de Dion.* Diodore de Sicile, *l.* 16. Cornelius Népos, *Vie de Dion, c.* 10. &c.

DION CASSIUS, qui eſt encore connu par les ſurnoms de *Cocceius*, & de *Cocceianus*, étoit de Nicée, ville de Bithynie, & vivoit dans le III ſiécle. Son pére Apronianus, homme conſulaire, fut Gouverneur de la Dalmatie, & enſuite Proconſul de Cilicie. Il reçut lui-même l'honneur du conſulat qu'il exerça deux fois, conjointement avec l'Empereur Alexandre, fils de Mammée, l'an 229, après avoir paſſé par divers emplois, ſous les Empereurs précédens; car il avoit été établi Gouverneur de Pergame & de Smyrne par Macrin, & avoit commandé en la même qualité, tant en Afrique que dans la Pannonie. Depuis, il compoſa une Hiſtoire Romaine, qui lui couta douze années de travail, après dix autres qu'il avoit employées à préparer les Mémoires dont il avoit beſoin. Cet Ouvrage comprenoit quatre-vingt livres, diviſez en huit décades: aujourd'hui les trente-quatre premiers ſont perdus, & il ne nous en reſte que quelques fragmens. Ce qui ſuit depuis le trente-cinquiéme juſqu'au ſoixantiéme eſt aſſez entier; & pour les vingt derniers, il ſe faut contenter de l'Abbrégé fait par Xiphilin, Moine de Conſtantinople. Il avoit commencé ſon Hiſtoire dès le tems d'Enée, & la finiſſoit à Alexandre *Sévére*. On l'accuſe d'avoir été trop partial pour Céſar contre Pompée, pour Antoine contre Cicéron, & d'avoir trop maltraité Sénéque, qu'il répréſente comme un homme extrêmement déréglé dans ſes mœurs. Photius dit qu'il eſt plus clair que Thucydide, dont il imite le ſtyle élevé dans ſes harangues. Celles d'Agrippa & de Mécénas à Auguſte, ſur la propoſition qu'il leur fit de quitter l'Empire ou de le retenir ſont d'admirables Ouvrages. Outre ſon Hiſtoire, Suidas lui attribue la Vie du Philoſophe Arrien; les Geſtes de Trajan; quelques Itinéraires. Raphaël Volaterran lui donne trois livres intitulez du Prince, & quelques Traitez de Morale. Cet Hiſtorien ſe retira ſur la fin de ſa vie à Nicée. * Photius, *Bibl. Cod.* Suidas Volaterran, *Anthrop. l.* 15. *Col.* 451. Vignier, *Biblioth. Hiſt. A. C.* 230. Geſner, *Biblioth. tome* 1. Voſſius, *des Hiſt. Grecs, liv.* 2. *Chap.* 14. La Mothe le Vayer, *au Jugement des Hiſtoriens Grecs & Latins, c.* 10.

DION CHRYSOSTOME, Orateur & Philoſophe, étoit de Pruſe ville de Bythinie & eut pour pére Paſicrate. Son éloquence lui fit mériter le ſurnom de *Chryſoſtome* ou *bouche d'or*. Il voulut perſuader à Veſpaſien de quitter l'Empire; il fut fort haï de Domitien, & la crainte qu'il eut de ce Prince lui fit abandonner Rome. Il revint après ſa mort en l'an de J. C. 96, & fut conſidéré par l'Empereur Trajan, qui le faiſoit ſouvent mettre dans ſa litiére pour s'entretenir avec lui, & qui le fit monter ſur ſon char de triomphe. On dit que Dion parut ſouvent en public vétu d'une peau de lion. Il compoſa quatre-vingt Oraiſons, que nous avons encore aujourd'hui, outre quelques Ouvrages qu'on lui attribue. Syneſius diſoit de lui, qu'on le pouvoit conſidérer comme Aigle & comme Cygne; c'eſt à dire, comme Orateur. * Syneſius, *in Dione.* Suidas. Photius, *Biblioth. Cod.* 229. Volaterran, *Anthropologia, l.* 15. *Col.* 451. &c.

DIONE eſt le nom d'une des Nymphes, filles de l'Océan & de Thétis, ou ſelon d'autres, d'une Néréide, fille de Nérée & de Doris. Les Poëtes diſent que Jupiter fut amoureux de Dione, dont il eut Vénus. * Ovide, *Faſt. l.* 5. *v.* 309.

DIONYSIA, nom qui fut donné à l'iſle de Naxos, une des principales de la Mer Egée, à cauſe de l'excellence & de l'abondance de ſes vins. Les Payens célébroient auſſi une fête en l'honneur de Bacchus, qu'ils appelloient *Dionyſia.* *Voyez* BACCHANALES. * Pline.

DIONYSIADES. Ce ſont, ſelon les uns deux, & ſelon les autres trois petites iſles de la mer Méditerranée, au nord-eſt du Cap Sidero, à dix lieues de Candie. Elles ſont preſque déſer-

tes, parce qu'elles ſont expoſées aux courſes des Pirates. Maty, *Diction. Géogr.*

DIONYSIODORE, excellent Géométre, dont parle Pline, au ſujet d'une lettre fabuleuſe trouvée dans ſon tombeau, par laquelle les Géométres de ſon tems jugeoient combien la terre avoit de circuit. * Pline, *liv.* 2. *ch.* 109.

DIONYSIODORE, Béotien, compoſa une Hiſtoire Gréque, qui finiſſoit à Philippe de Macédoine, pére d'Alexandre *le Grand.* * Diodore, *liv.* 15. *ſur la fin.*

* DIONYSIODORE, Peintre dans l'Antiquité étoit de Colophone. * Jaques Campo Weyerman, *Peintre des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 149.

DIONYSIOPOLIS, ancien nom de pluſieurs villes, dont la principale étoit Nagara ou Nyſſe, ſur le fleuve Indus, bâtie par Bacchus, nommé auſſi Dionyſius. * *Juſtin, Ptolomée & Arrien.* C'eſt à preſent *Narus*, ſelon les Géographes modernes. La même contrée de l'Aſie étoit le lieu appellé *Dionyſii columna*, près du mont Edmode, où le même Bacchus borna ſes conquêtes. Il y a une autre Dionysiopolis en la Baſſe Myſie, ſelon Antonin, à préſent *Varne*, ville de Bulgarie, ſelon Baudrand, ſur une riviére de même nom, anciennement *Zyre*, près du Pont-Euxin, & vers les frontiéres de Thrace. Elle eſt célébre par la bataille qu'y perdirent les Hongrois, où leur Roi fut tué l'an 1444. Cicéron, *Ep. ad Quintum fratrem*, parlant de ſes Habitans, les nomme *Dionyſiopolitains.* Il y a encore deux autres villes de ce nom ; l'une en Phrygie, ſelon Pline ; & l'autre en Afrique, ſelon Etienne.

DIONYSIUS, un des noms que les Anciens donnoient à Bacchus. Ce mot eſt compoſé de Διὸς génitif de Ζεὺς, qui ſignifie *Jupiter*, dont ils le croyoient être fils ; & de *Nyſius*, à cauſe de la ville de Nyſa en Egypte, ſur les frontiéres d'Arabie, où ils diſoient que Bacchus avoit été élevé par des Nymphes.

DIONYSIUS, (Papirius) Intendant des vivres à Rome, ſous l'Empire de Commode, l'an 188, y cauſa la famine, pour en faire tomber la haine ſur Cléandre, premier Miniſtre de ce Prince. Deux ans après, il fut exécuté pour ce crime, par ordre de Commode.

* DIONYSIUS (Alexandre) natif de Palerme, aſſez bon Poëte. On a de lui *Gli Amoroſi Soſpire* ; *Favola Paſtorale.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* DIONYSIUS (Balduinus ou Baudouin) Religieux de l'Ordre de S. Benoit, a fait en vers une liſte des Abbez du Cloître d'Elnon, appellé communement Abbaïe de S. Amand. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DIOPHANE *de Mityléne*, Orateur Grec, vivoit vers la CLVI Olympiade, l'an de Rome 598, & avant J. C. 156. Il paſſa pour un des plus éloquens perſonnages de ſon tems. Il fut Précepteur de Tibérius Gracchus, & Cicéron fait mention de lui, *in Bruto.*

DIOPHANTE d'*Alexandrie*, excellent Mathématicien, paſſe pour l'inventeur de l'Algébre. On dit qu'il compoſa treize livres d'Arithmétique, qu'on conſerve dans la Bibliothéque du Vatican. Xylander en a traduit ſix en Latin, avec d'excellens Commentaires ; & quelques autres ont auſſi travaillé ſur le même ſujet. Jean Patriarche de Jéruſalem le compare à Pythagore, dans la vie de ſaint Jean de Damas. Raphaël Bombel, & le P. de Billi, tous deux dans la préface de l'Algébre, croyent que Diophante, vivoit ſous le régne d'Antonin, vers le milieu du II ſiécle. On pourra voir ce qu'en dit Blancanus, en ſa Chronologie des Mathématiciens. * Blancanus, *ſiécle II. de J. C. pag.* 51. Regiomontanus, *præf. in Almageſtum Ptolomai.* Voſſius, *des Math.* 10. §. 3. *p.* 33. *& add. p.* 432.

DIOPHANTE de Sparte, étoit Auteur d'un Ouvrage d'Antiquitez, qui comprenoit quatorze livres. On ne ſait en quel tems il a vécu ; mais on doit le diſtinguer d'un Diophante de Syracuſe, Philoſophe Pythagoricien, de qui Théodoret rapporte le ſentiment touchant l'origine du Monde. * Théodoret, *l.* 4 *Therapeia.* Voſſius, *des Hiſt. Grecs, l.* 3.

DIOPHANTE, Sécretaire d'Hérode *le Grand*, Roi de Judée. Ce fut l'homme du monde le plus habile à bien imiter le caractére des autres. Il ſe laiſſa corrompre par Antipater, & écrivit une lettre contre ſon pére au nom d'*Alexandre*, ſi bien imitée, qu'il ne paroiſſoit aucune différence d'un caractére à l'autre. Il fut cauſe que ce Prince & ſon frére *Ariſtobule* furent cruellement tourmentez. * Joſephe, *Antiquit. Judaïq. liv. XVI. ch.* 16.

DIOPTRIQUE, eſt une partie de l'Optique ou ſcience de la vue, qui démontre les différentes réfractions que ſouffre *la lumiére*, lorsqu'elle paſſe au travers des corps tranſparens, & principalement à travers les verres qui ſervent aux lunettes ; & les accidens qui arrivent alors à la vue & aux objets viſibles. Διόπτρα, en Grec ſignifie un *verre de lunette.*

* DIORÈS, jeune homme de la race du Roi Priam, fut l'un de ceux qui accompagnérent Enée. Virgile en parle comme d'un de ceux qui ſe diſtingua le plus dans les Jeux qu'Enée célébra & dont il donne la deſcription dans le livre 5. de l'Enéïde. Le même Poëte parle de la mort de Diorès & de celle de ſon frére Amycus, qui furent tuez par Turnus. * Virgil. *Æneid. l.* 5. *v.* 297. 324. 339. 345. & *l.* 12. *v.* 509.

* DIORS, village avec château dans le Berry province de France entre Iſſoudun & Château-Roux, au ſud-oueſt de la premiére de ces deux villes, & au nord-eſt de la ſeconde.

DIOSCORE I. de ce nom, fut Patriarche de l'Egliſe d'Alexandrie, après en avoir été premiérement Diacre & Apocriſiaire. Il exerçoit cette derniére charge, lorſque voulant augmenter les droits de cette Egliſe, il renouvella la vieille querelle, pour la primatie, contre le Patriarche d'Antioche. Ce Prélat alléguoit le réglement fait dans les Conciles de Nicée & de Conſtantinople. L'affaire fut concluë dans un Synode que Proclus tint l'an 439 en cette derniére ville. Théodoret, qui s'y trouva, défendit ſi fortement les droits de l'Egliſe d'Antioche, dont il étoit ſuffragant, que Dioſcore ne pouvant réſiſter à la force de ſes raiſons, conçut une haine mortelle contre lui. En 444, après la mort de ſaint Cyrille, Dioſcore fut élu à ſa place, & démentit bien-tôt l'opinion que l'on avoit conçue de ſa vertu. Il avoit ſçu déguiſer habilement ſon entêtement pour les erreurs d'Origéne & d'Arius, & avoit paru le plus digne ſucceſſeur que l'on pût donner au grand ſaint Cyrille. Théodoret, incontinent après ſon ordination, lui écrivit une lettre reſpectueuſe ; mais Dioſcore n'y fit point de réponſe, ayant toûjours ſur le cœur la réſiſtance qu'il lui avoit faite, dans le Synode de Conſtantinople. Ce Prélat accuſa même Domnus d'Antioche de ſoutenir les erreurs de Neſtorius : ce qui obligea Théodoret de lui écrire une lettre apologétique pour rendre raiſon de ſa Foi. Le Pape ſaint Léon, auquel il avoit envoyé Poſſidonius pour l'avertir de ſon ordination, lui écrivit une lettre pleine de tendreſſe & de bons avis. Dioſcore n'en fit pas plus d'eſtime, que de ceux que ſon prédeceſſeur ſaint Cyrille lui avoit laiſſez dans ſon teſtament. Au contraire, il perſécuta les neveux de ce dernier avec un extrême violence, uſurpa leurs biens, & les réduiſit à une très-grande pauvreté. Depuis, s'étant laiſſé infecter des erreurs d'Eutychès, il les ſoutint opiniâtrément, & dans le Synode d'Ephéſe, qui eſt celui qu'on nomme *brigandage d'Ephéſe*, qu'il tint l'an 449, il les approuva, & condamna Flavien, Evêque de Conſtantinople, Défenſeur de la vérité orthodoxe. Lorsqu'il fut de retour à Alexandrie, il oſa retrancher de ſa communion le Pape S. Léon ; mais l'année ſuivante il fut depoſé dans un Concile de Conſtantinople, & fut cité au Concile général de Chalcédoine, aſſemblé l'année 451, auquel il refuſa de paroître. C'eſt dans cette aſſemblée qu'on découvrit, par pluſieurs requêtes préſentées contre Dioſcore, *les crimes* dont il s'étoit noirci. Auſſi les Prélats le condamnérent-ils unanimement, & par la ſentence prononcée par les Légats du ſaint Siége, il fut dépoſé de la dignité épiſcopale, & du ſacerdoce. L'Empereur l'exila à Gangres en Paphlagonie, où il mourut en 458. * Saint Léon, *Ep.* 7. *T. I. Ep. Pont. &* 81. *in Ep. S. Leon. Quantum dilectioni tua, &c.* Théodoret, *Ep.* 86. *ad Elav.* Liberatus, *chap.* 12. Nicéphore, *liv.* 14. *chap.* 47. Idatius & Proſper, *Chronol.* Le II. Concile d'Ephéſe, *III. T. des Conciles.* Le Concile de Chalcédoine, *act.* 1. 2. 3. *&c. au IV. T. à p.* 1. *uſque ad* 980. Baronius, *T. IV. & V. ann. A. C.* 439. 444. *&c.* Godeau, *Hiſt. Eccléſ. liv.* 2. *au V. ſiécle.* Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſ. V. ſiécle.*

DIOSCORE II. ou *le Jeune*, fut mis ſur la chaire d'Alexandrie, l'an 517, après la mort de Jean ſurnommé *Machiota.* Ainſi un Prélat hérétique ſuccéda à un hérétique, & cela ſe fit, ſans que, ſelon la coutume, les Evêques d'Egypte, le Clergé, & le peuple fuſſent aſſemblez pour cette élection. Le peuple le regardant comme un uſurpateur, ne le voulut pas reconnoître, & excita une ſédition, où pluſieurs furent tuez. Dioſcore tint néanmoins ce ſiége juſqu'à l'année 519. * Liberatus, *Breviarium, c.* 19. Baronius, *A. C.* 517. 519.

DIOSCORE, Diacre de l'Egliſe Romaine, & Antipape, fut mis ſur le ſiége de ſaint Pierre, & fut oppoſé au Pape Boniface II. l'an 529. Le Cardinal Baronius croit qu'il eſt le même que le Pape Hormiſdas avoit envoyé Légat en Orient vers Juſtin. Athalaric, Roi des Goths, appuyoit cette élection ; le Schiſme s'alloit former dans l'Egliſe, ſi Dieu ne l'eût empêché, par la mort de Dioſcore, qui arriva quelques jours après. Le Pape Boniface l'excommunia après ſa mort, parce qu'il avoit été accuſé de ſimonie ; mais Agapet ſon ſucceſſeur, leva cette excommunication. * Juſtinien, *en ſon Edit au Pape Jean I.* Anaſtaſe le Bibliothécaire *en Agap.* Baronius, *A. C.* 530. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ. VI. ſiécle.*

DIOSCORI, petite iſle de la mer Ionienne. Elle eſt ſur la côte de la Calabre ultérieure, près du cap delle Colonne. * Maty, *Diction. Géogr.*

DIOSCORIDE, Auteur Grec, écrivit un Traité de la République de Sparte. Athénée en cite le livre ſecond, & Plutarque en fait mention dans la vie d'Agéſilaüs & de Lycurgue. Quelques-uns le confondent avec Dioscoride, Poëte & Auteur d'un livre d'Epigrammes. * Voſſius, *des Hiſt. Grecs, l.* 3. *p.* 559.

DIOSCORIDE, ſurnommé *Phacas* ou *Lentinus*, à cauſe d'une lentille qu'il avoit ſur le viſage, étoit Sectateur d'Hérophile, & fut Médecin d'Antoine & de Cléoparre, vers la CLXXXVI Olympiade, & la 36 année avant J. C. * Galien, *præfat Gloſſ. Hippocr.* Voſſius, *de Philoſophia* 11. §. 40.

DIOSCORIDE, (Pedacius) Médecin d'Anazarbe, ville de Cilicie, nous aſſure dans la préface des livres *De Materia Medica*, que nous avons de lui, qu'il vivoit du tems de Licinius Baſſus, qui pourroit être le même qui fut Conſul avec M. Licinius Craſſus Frugi, du tems de Néron, l'an 46 de J. C. mais cette conjecture ne ſuffit pas pour fixer préciſément le tems auquel a vécu cet Auteur. Cette queſtion a partagé de ſavans Critiques ; & on ſait la grande diſpute qu'il y a eu autrefois entre Pandolphe Collénucius & Léonicus Thomæus, pour ſavoir ſi Pline avoit ſuivi Dioſcoride, comme ce dernier le croyoit, ou ſi Dioſcoride avoit tiré ſon ouvrage de celui de Pline : ce qui étoit le ſentiment de Collénucius, & celui des Savans d'aujourd'hui. Quoiqu'il en ſoit, Diſcoride d'Anazarbe, ſuivit premiérement le métier des armes, s'adonna enſuite à la connoiſſance des ſimples, & compoſa ſon Ouvrage *De Materia Medica*, que nous avons encore en ſept livres. Tous ceux qui ont écrit après lui ſur cette matiére, l'ont ſuivi avec aſſez d'exactitude. On lui attribue d'autres Traitez. * Galien, *Præfat. liv.* 6. *Simp. Medicam. & liv.* 4. *de Comp. Med. &c.* Photius, *Biblioth. Cod.* 178. Pierre Caſtellan, *in Vit. Medic. Illuſt.* Voſſius, *de Phil. c.* 11. Saumaiſe, *in Judicio de Plinio.*

DIOSCORIOS, iſle de la grande Gréce, du côté de Crotone, différente de l'iſle de Dioſcoride d'Afrique, qui eſt la Zocotora d'aujourd'hui. *Voyez* ZOCOTORA. * Pline, *l.* 6. *c.* 18.

DIOSCURES, nom que les Grecs donnoient aux deux fréres Caſtor & Pollux. *Voyez* CASTOR ET POLLUX.

DIOSCURIAS, ville de la Colchide, étoit ſi marchande, que trois cens nations, dont les unes n'entendoient point la langue des autres, y trafiquoient, & que les Négocians de Rome y entretenoient cent trente Interprétes. Pline, qui aſſure cela ſur la foi de Timoſthéne, remarque que cette ville étoit déſerte; cependant Ammien Marcellin témoigne que de ſon tems elle étoit encore conſidérable. Les uns en attribuoient la fondation à Caſtor & à Pollux, les autres aux deux Cochers de ces deux Héros. Arrien temoin oculaire aſſure qu'elle s'appelloit alors Sebaſtopolis, & qu'elle étoit une Colonie des Miléſiens à 2260 ſtades de Trapézunte. On l'appelle encore Savaſtopoli. Strabo. *lib.* 11. *p.* 343. Pline. *lib.* 6. *cap.* 5. Ammien Marcel. *lib.* 22. *cap.* 8. *p. m.* 313. & *in Periplo Ponti Euxini.* Pomponius Mela, *lib.* 1. *c.* 19. Bayle, *Dict. Crit*

DIOSPOLIS, ville d'Egypte, c'eſt à dire, *ville de Jupiter*, eſt la même que Thébes, où l'on dit qu'il y avoit anciennement cent portes, & cent magnifiques palais. Il y avoit encore quatre autres villes nommées DIOSPOLIS, en Egypte. * Pline, *liv.* 5. *c.* 9. Strabon, *liv.* 17. Etienne *de Byzance. Voyez* THÉBES,

DIOSPOLIS, que quelques uns nomment Lidde ou S. George, & les autres Rama, ville de Paleſtine, avec Evêché ſuffragant du Patriarche de Jéruſalem. * Etienne de Byzance. Le Mire, *Geogr. Eccleſ.*

CONCILE DE DIOSPOLIS.

Il fut aſſemblé l'an 415 contre Pélage, par quatorze Prélats, ſur l'accuſation de Héros & de Lazare, Evêques d'Arles & d'Aix. Pélage fut introduit dans le Synode; on lui objecta les propoſitions hérétiques qu'il avoit enſeignées; mais par ſes réponſes ſubtiles & équivoques il trompa ces Evêques, & fut renvoyé abſous. Ceux qui l'avoient déféré, ne purent ſe trouver à ce Synode, que ſaint Jérôme appelle malheureuſe aſſemblée: ce qui ſervit beaucoup à le faire abſoudre: outre que les Prélats orientaux ne comprirent pas bien les propoſitions extraites de ſes livres, à cauſe qu'ils ignoroient la langue Latine, en laquelle ils etoient écrits. Saint Auguſtin, *l.* 2. *Retract. Chap.* 74. *l.* 1. *contre Julien c.* 5. &c. S. Jérôme, *Ep. LXXXIX. ad Aug.* & *Alip.* Baronius, *A. C.* 451. *T. II. des Conc.*

DIOSPOLITES, *nom des Rois d'Egypte, qui ont régné à Dioſpolis, capitale de leur Royaume, dans la Baſſe Egypte, qu'il ne faut pas confondre avec la ville de Thébes, qui fut auſſi nommée Dioſpolis.* Curudès fils de Ménès eut pour partage toute la Baſſe Egypte, & eut pluſieurs Succeſſeurs, qu'on croit avoir réſidé à Héliopolis. Mais ſous le treiziéme nommé Améſiſès il ſe forma une nouvelle Dynaſtie à Dioſpolis, qui eût dix-ſept Rois & néanmoins ne dura que cinquante-neuf ans. On compte ſept Dynaſties de Dioſpolites, c'eſt à dire, ſept familles qui ont régné à Dioſpolis. La ſeconde eut Séſonchoris pour Chef, & comprend ſept Rois. La troiſiéme a eu ſoixante Rois, ſous leſquels elle n'a ſubſiſté que 184 ans: on n'en rapporte point les noms. La quatriéme a duré 250 ans; mais on ne ſait pas combien elle a eu de Rois. La cinquiéme commença, dit-on, du tems de Moïſe, & eut dix-ſept Rois, qui conquirent auſſi l'Etat de Memphis. La ſixiéme eut Séthous pour Chef, que quelques-uns diſent être le fameux Séſoſtris des Grecs. La ſeptiéme & la derniere Dynaſtie des Dioſpolites dura 178 ans, ſous la domination de douze Rois, dont le premier fut Néchepſos, & le dernier Vaphrès. * Paul Pezron, *Antiquité des Tems.* * Il faut conſulter là deſſus *Jean Marsham*, dans ſon *Chronicus Canon Ægyptiacus*, & non de mauvais Copiſtes, qui n'ont rien vu dans les Originaux. *Marsham* au contraire ne dit preſque rien, ſans rapporter des autoritez.

DIOTALLÉVI, (François) Evêque de Sant Angelo di Lombardi, dans le Royaume de Naples, vivoit vers l'an 1610. Il étoit de Rimini, & étudia à Rome, où il ſe rendit habile dans la Philoſophie, & dans la Théologie Scholaſtique. Pendant le pontificat du Pape Clément VIII, il diſputa beaucoup au ſujet de la grande queſtion *de Auxiliis*, & compoſa un Traité pour défendre l'opinion des Jeſuites, ſous le titre d'*Opuſculum de concurſu Dei ad actus liberos voluntatis creatæ.* Depuis ayant été fait Evêque de Sant Angelo, il fut envoyé Nonce en Pologne, où il paſſa ſept années. On ne doutoit point qu'il n'obtînt un chapeau de Cardinal pour récompenſe de ſes ſervices; mais il mourut peu après ſon retour à Rome, n'étant qu'en la 41 année de ſon âge. Il avoit compoſé un Traité *de Uſuris*, qui n'a pas été publié. *Voyez* ſon Eloge dans Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. illuſt. c.* 155.

* **DIOTIME**, ſavante femme faiſant profeſſion de la Philoſophie, aux leçons de laquelle, comme cela eſt rapporté dans le feſtin de Platon, Socrate ſe faiſoit un plaiſir d'aſſiſter. * Hofm. *Lexic. Univ.*

* **DIOTIME**, Auteur Athénien, qui avoit écrit un Livre intitulé *Diverſes Lectures*, cité par Athénée & par Stéphanus. * Jean Meurſius, dans la *Bibliothéque Attique.*

DIOTIME, Proconſul d'Afrique, ſous Honorius en CCCCV. * Jac. Gothofredi *Proſopogr. Cod. Theodoſiani.*

* **DIOTRÉPHÉ**, certain ambitieux dont parle ſaint Jean, comme d'un homme qui aimoit à dominer dans l'Egliſe, qui ſemoit de faux bruits contre ce ſaint Apôtre, & qui le décrioit par ſes médiſances. Il excommunioit même ceux qui recevant leurs fréres, s'acquittoient envers eux des devoirs de la charité & de l'hoſpitalité chrétienne. * S. Jean, *Epit.* 3. *verſ.* 9. & 10.

DIOU *Cherchez* DIU.

DIOXIPPE, d'Athénes, Poëte Comique. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Il y a eu un autre DIOXIPPE Médecin, dont Aulu-Gelle a fait l'éloge, *au l.* 17. *c.* 11.

DIPEMBEEC, (Abraham) Peintre de Boiſleduc, s'occupa fort dans ſa jeuneſſe à peindre ſur le verre, & s'étant mis enſuite dans l'Ecole de Rubens, il y devint un de ſes meilleurs diſciples. Il inventoit facilement & ingénieuſement. Les eſtampes qu'on a gravées après lui en ſont de bons témoignages, & entr'autres celles qui ſont dans le livre intitulé *le Temple des Muſes*, qui ſuffit ſeul pour faire l'éloge de ce Peintre. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

DIPHILE, de Sinope, Poëte Comique, dont les piéces ſont ſouvent citées par les Anciens. On ignore en quel tems il vivoit. Il y a eu deux ou trois autres DIPHILES, qui ont tous écrit: ce qu'on pourra voir dans Voſſius, *au* 3. *l. des Hiſt. Grecs, p.* 360. & *des Poëtes, c.* 8. *p.* 60. 61.

DIPHILE, ſavant Architecte, a écrit ſur l'Architecture: ſes livres ne ſont point venus juſqu'à nous. Il étoit très-long à finir les Ouvrages qu'il entreprenoit: ce qui donna lieu au proverbe, *Plus tardif que Diphile, Diphilo tardior*, pour dépeindre un homme extrêmement lent & qui ne finit point. * Vitruve, *liv.* 7.

* **DIPPOLSWALDE**, ou **DIPPOLDISWALDE**, petite ville avec château dans la Miſnie ſur le Weiſſeritz dans le Cercle de la Haute Saxe, au midi de Dreſde dont elle eſt éloignée d'environ deux milles. Il ſemble qu'elle ait pris ſon nom d'un certain Hermite nommé Dippoldus, qui ſe tenoit dans la forêt la plus voiſine de cette place. En 1568, l'Electeur de Saxe Auguſte acheta cette Seigneurie de ceux de la famille de Maltitz. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Peccenſtein, *Theatr. Saxon.* Knaut, *Prodr. Miſn.* Tromſd. *Accur. Geogr.*

DIPTYQUES. Ce mot ſe trouve dans les plus anciennes Liturgies des Grecs, & ſignifie, ſi l'on a égard à ſon étymologie, *plié en deux.* C'étoit un papier ſur lequel on écrivoit les noms des défunts dont on faiſoit mémoire, & auſſi des vivans, ſur tout des Evêques, qui tenoient le premier rang dans ces Diptyques ou Tables. Il y avoit de deux ſortes de Diptiques, ſavoir, de profanes & de ſacrées; les ſacrées étoient aux uſages des Egliſes. On y écrivoit le nom des Evêques qui avoient bien gouverné leur troupeau, & on ne les ôtoit jamais, à moins qu'ils ne fuſſent convaincus d'être tombez dans l'héréſie ou dans quelque crime. On marquoit de plus dans les Dyptiques ſacrées les noms de ceux qui avoient fait quelque bien aux Egliſes, ſoit qu'ils fuſſent vivans, ou qu'ils fuſſent morts, & on faiſoit mention d'eux dans la célébration de la Liturgie. Le Prêtre récitoit leur nom, & prioit pour eux: ce qu'on obſerve encore aujourd'hui au *Memento* de la Meſſe. C'étoit le Diacre qui étoit chargé de lire ces noms, dans le tems de la Liturgie. Cet uſage des Diptyques ou Tables a été reçu dans l'Egliſe Latine, de la même maniére que dans l'Egliſe orientale, & les Latins ſe ſont même ſervis du mot Grec *Diptyque.* * M. Simon.

DIRCÉ, femme de Lycus, Roi de Thébes, épouſa ce Prince, après qu'il eut répudié Antiope. Les fils de cette derniére, pour venger leur mére, attachérent Dircé par les cheveux aux cornes d'un taureau indompté. Les Dieux qui en eurent compaſſion, la changérent en une fontaine du même nom, laquelle devint ſi célébre que depuis ce tems-là les Thébains furent connus ſous le nom de Dircéens comme ſous leur nom propre. *Voyez l'article ſuivant.* Une autre DIRCÉ ayant oſé comparer ſa beauté à celle de Pallas, fut métamorphoſée en poiſſon. * Ovide, *l.* 4. *Metam.*

DIRCÉ, ruiſſeau de la Béotie près de la ville de Thébes, duquel Plutarque parle dans la vie de Démétrius. Il entre dans l'Iſmenus, & Pauſanias qui l'appelle fleuve, dit que Dircé femme de Lycus (*Voyez l'article précédent*) lui donna ſon nom. Auſſi Strabon, *liv.* 9, appelle-t'il ſimplement fontaine ce ruiſſeau de Dircé Il marque dans le *liv.* 8, que la ville de Thébes en fut appellée *Thébes Dircaénes.* Pauſanias rapporte que la maiſon de Pindare étoit proche du fleuve Dirçé. * Le P. Lubin, *Tables Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

DIRCHAU, ou **DIRSCHOW**, ſelon les Allemans, & ſelon les Polonois *Czozew*, ou *Tſcozow*, en Latin *Dirchovia* & *Czevum*, petite ville de Pologne dans la Pruſſe Royale, ſur la Viſtule, à trois lieues Polonoiſes de Mariembourg vers l'occident, & à ſix de Dantzick vers le midi, a été autrefois fortifiée, mais ſes fortifications ſont préſentement ruinées. * Baudrand. *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

DIRCISLAS, fils de Creſcimir II. Souverain de Croatie, de Dalmatie & de Boſnie, lui ſuccéda vers l'an 1000, & ſe fit appeller Roi de Croatie & de Dalmatie. Il eſt ſurprenant que M. Du Cange l'ait confondu avec Miroſthlas, Ban de Croatie, qui vivoit vers l'an 840, & qui fut tué par Pribun. Le régne de Dirciſlas fut paiſible, mais de peu de durée, puiſque Creſcimir III. ſon fils lui ſuccéda l'an 1015. Il laiſſa deux autres fils Sweſlas, & Goiſlas, dont l'un vivoit encore en 1024, lorſque l'Empereur Baſile conquit la Croatie & la Dalmatie. * Archidiacre de Spalato, *ch.* 33. Lucio, *de la Dalmatie.* Du Cange, *Familles Byzant.*

DIRG ou **DIRGH**. *Voyez* DERG.

DIRMSTEIN. *Voyez* DURMSTEIN.

DIRSCHAU ou **DIRSCHOW**. *Voyez* DIRCHAU.

* **DIRUTIUS** (Remigius) premier Evêque de Leuwaarden ville capitale de Friſe, naquit dans un village près de Mont-Caſſel en Flandre. Il fut Docteur en Droit Civil & Canonique, enſuite Conſeiller au grand Conſeil de Malines, Maître des Requêtes, & Prevôt de l'Egliſe Collégiale de Notre-Dame à Bruges, & enfin premier Evêque de Leuwaarden, lorſqu'on érigea de nouveaux Evêchez. Sandérus dit qu'il établit à Louvain un Collége qui de ſon nom a été appellé le Collége de Dirutius. En qualité d'Evêque de Leuwaarden, il aſſiſta à l'aſſemblée Synodale qui ſe tint à Utrecht en 1565, mais il n'a jamais exercé les fonctions épiſcopales à Leuwaarden, parce que les Etats de Friſe & le Clergé de toute la province, s'oppoſerent à l'établiſſement d'un nouvel Evêque. Cela lui ayant manqué, il fut fait Evêque de Bruges après la mort de Pierre Curtius premier Evêque de cette ville-là. Il parvint à un grand âge, mourut le 1. d'Oct. de l'an 1617, & fut enterré à Bruges. Il a laiſſé quelque manuſcrits qui ſont gardez en partie dans le Collége qui porte ſon nom, en partie par quelques uns de ſes parens de Bruges. *Gr. Dict. Univ. Holl. Antiquitez de Friſe*, en Flamand, *p.* 289.

DIS, eſt celui que les Anciens conſidéroient comme le Dieu des

des richeſſes & étoit le même que Pluton. Céſar dit que les Gaulois rapportoient leur origine à Dis, ou Samothès: c'eſt pour cela, ajoûte-t'il, qu'ils comptoient par les nuits, comme ayant précédé les jours. Tacite dit la même choſe. * Céſar, *l. 6. de Bello Gall.* Tacite, *de Morib. Germ.*

DISAN & DISON. *Voyez* DISÇAN & DISÇON.

DISART, ville ou bourg. *Voyez* DYZART.

DISCALCIUS, (Ottonellus) célébre Juriſconſulte de Padoue, à enſeigné le Droit Civil & Canon durant 40 ans. Il fut employé dans des négociations importantes,auprès de l'Empereur Rodolphe II. qui l'honora de ſa bienveillance, & le fit Comte Palatin. Diſcalcius laiſſa divers Traitez qui n'ont pas été publiez. Il mourut au mois de décembre de l'an 1607, âgé de 71 ans. Sa famille eſt ancienne, & a produit de grands hommes. On dit même que les Marquis de Ville en ſont ſortis. * Jacques-Philippe Thomaſini, *in Illuſt. Vir. Belg.* Hieronimo Cavacia. Jules Zabarella, *&c.*

* DISÇAN & DISÇON furent deux fils de Séhir Horien. * *Geneſe, ch.* 36. *v.* 21.

DISCIPLES. On a donné ce nom à ceux qui ſuivoient Jesus-Christ, comme leur Maître & leur Docteur. Outre les Apôtres, on en compte 72 ſelon la Vulgate,ou 70 ſelon le Grec, dans le chapitre 10. de ſaint Luc. Les noms de tous ces bien-heureux Diſciples ſont abſolument inconnus. Dès le troiſiéme ſiécle, il n'en paroiſſoit plus aucune liſte, & celles que nous avons aujourd'hui ſous les noms d'*Hippolyte* & de *Dorothée*, ne ſont venues que longtems après. Ce ſont des productions vaines de quelque particulier, qui a oublié d'obſerver la vraiſemblance pour accréditer ſes conjectures. Et ce n'eſt qu'en devinant, que Riccioli a donné la liſte que nous allons rapporter.

S. Agabe, Prophéte, dont il eſt parlé *aux Actes des Apôtres, chap.* 21. *v.* 10.

S. Alexandre, fils de Simon Cyrenéen. *Marc, ch.* 15. *v.* 21. Il a été Evêque d'Avignon.

S. Ammao, dont ſaint Ambroiſe fait mention ſur le 14. *ch. de ſaint Luc.*

S. Amplias, Evêque d'Odeſſus. *Rom. ch.* 16. *v.* 8.

S. Ananias, qui batiſa Saul, appellé depuis S. Paul.

S. Andronique, Evêque de Pannonie. *Rom. ch.* 16. *v.* 7.

S. Antipas, *Apocalypſe, ch.* 2. *v.* 13.

S. Apellès, Evêque de Smyrne. *Rom. ch.* 16. *v.* 10.

S. Archippe. *Coloſſ. ch.* 4. *v.* 17. *Philem. v.* 2.

S. Ariſtarque, Evêque d'Apamée, puis de Theſſalonique. *Actes, ch.* 19. *v.* 29. & *ch.* 27. *v.* 2.

S. Ariſtion, Evêque de Salamine.

S. Ariſtobule, Evêque de Bretagne. *Rom. ch.* 16. *v.* 10.

S. Artemas. *Tite, ch.* 3. *v.* 12.

S. Aſyncrite, Evêque d'Hyrcanie. *Rom. ch.* 16. *v.* 14.

S. Barnabé ou Barnabas, appellé auſſi Joſe ou Joſeph. *Act. ch.* 4. *v.* 36.

S. Bartimée, à qui Jesus-Christ rendit la vue. *Marc, ch.* 10. *v.* 46.

S. Carpus, Evêque de Béroé dans la Macédoine, *II. Timoth. ch.* 4. *v.* 13.

S. Céphas, Evêque de Canée.

S. Céſar, Evêque de Dyrrachium.

S. Clément, Evêque de Sardique.

S. Cléopas ou Cléophas, *Luc, ch.* 24. *v.* 18.

S. Creſcens, Evêque de Vienne en Dauphiné. *II. Timoth. ch.* 4. *v.* 10.

S. Epaphras, Evêque de Coloſſes. *Coloſſ. ch.* 1. *v.* 7.

S. Epaphrodite, Evêque de Philippes. *Philip. ch.* 2. *v.* 25.

S. Eraſte, Evêque de Panéade, puis de Philippes. *Actes, ch.* 19. *v.* 22. *Rom. ch.* 16. *v.* 23. & *II. Timoth. ch.* 4. *v.* 20.

S. Evode, ſucceſſeur de ſaint Pierre à Antioche.

S. Hermès, Evêque dans la Dalmatie. *Rom. ch.* 16. *v.* 14.

S. Hermès, Evêque de Philippopolis en Thrace.

S. Hérodion, Evêque de Patras, & puis de Tarſe en Cilicie.

S. Jaſon. *Actes, ch.* 17. *v.* 6.

S. Jean le vieux, que ſaint Jean l'Evangeliſte fit Evêque d'Epheſe. *Hieron. in Script. Eccl.*

S. Jean Marc. *Actes, ch.* 12. *v.* 12. & 25. *ch.* 13. *v.* 5. & *ch.* 15. *v.* 37. &c.

S. Jeſus le Juſte. *Coloſſ. ch.* 4. *v.* 10.

S. Ignace, Evêque d'Antioche, après ſaint Evode.

S. Joſeph d'Arimathie, alla en la grande Bretagne.

S. Joſeph le Juſte, compagnon de ſaint Matthias, fut Evêque d'Eleuthéropolis, puis de Jéruſalem. *Act. ch.* 1. *v.* 23.

S. Jude ou Judas ſurnommé Barſabas. *Act. ch.* 15. *v.* 22. 25. & 32.

S. Junias, Evêque d'Apamée. *Rom. ch.* 16. *v.* 7.

S. Lazare, frére de la Magdelaine, Evêque de Marſeille.

S. Lucius, Evêque de Cyréne. *Act. ch.* 13. *v.* 1.

S. Lucius, Evêque de Laodiceée, puis d'Olympiade.

S. Manahem. *Act. ch.* 13. *v.* 1.

S. Marc Evangeliſte.

S. Marc, couſin de ſaint Barnabé, fut Evêque d'Apolloniade. *Actes, ch.* 12. *v.* 25. & *II. Timoth. ch.* 4. *v.* 11.

S. Martial, Evêque de Limoges. On dit que c'étoit ce jeune homme dont il eſt parlé dans le 6. chap. de S. Jean, & qui avoit les cinq pains & les deux poiſſons que Jesus-Christ multiplia.

S, Matthias fut premiérement Diſciple, & enſuite élu Apôtre. *Actes, ch.* 1. *v.* 23. & 26.

S. Maximin, Evêque d'Aix en Provence.

S. Mnaſon, Evêque de Tarſe. *Actes, ch.* 21. *v.* 16.

S. Narciſſe, Evêque de Patras.

S. Nathanaël, Evêque de Bourges. *Jean, ch.* 1. *v.* 47. & *ſuiv.* & *ch.* 21. *v.* 2.

S. Patrobe ou Patrobas, Evêque de Naples. *Rom. ch.* 16. *v.* 14.

S. Philologue, Evêque de Sinope dans la Paphlagonie.

S. Phlégon, Evêque de Marathon dans l'Attique,

S. Priſque, Evêque de Colophon, puis de Capoue.

S. Quartus, Evêque de Béryte. *Rom. ch.* 16. *v.* 23.

S. Rufe ou Rufus frére d'Alexandre. *Marc, ch.* 15. *v.* 21.

S. Rufe ou Rufus, Evêque de Thébes. *Rom. ch.* 16. *v.* 13.

S. Sidonius, ou Célydonius, qui étoit l'aveugle né de l'Evangile, Evêque d'Aix en Provence, après ſaint Maximin.

S. Silas Evêque de Corinthe. *Actes, ch.* 15. *v.* 22. 27. 32. 34. & 40. *ch.* 16. *v.* 19. 25. & 29. *ch.* 17. *v.* 4. 10. 14. & 15. *ch.* 18. *v.* 5.

S. Siméon, fils de Cléopas, III. Evêque de Jéruſalem.

S. Siméon le Lépreux, Phariſien auparavant.

S. Siméon Niger, Evêque de Boſtra en Arabie. *Actes, ch.* 13. *v.* 1.

S. Soſipater, Evêque d'Iconium. *Actes, ch.* 20. *v.* 4. *Rom. ch.* 16. *v.* 21.

S. Stachis, Evêque de Byzance.

S. Sylvain, Evêque de Theſſalonique, *II. Theſſal. ch.* 1. *v.* 1. *I. Pierre, ch.* 5. *v.* 12.

S. Tertius, Evêque d'Iconium. *Rom. ch.* 16. *v.* 22.

S. Thaddée, autre que l'Apôtre.

S. Urbain, Evêque dans la Macédoine.

S. Zachée, Evêque de Céſarée en Paleſtine. *Luc, ch.* 19. *v.* 2. & *ſuiv.*

S. Zénas, Evêque de Dioſpolis en Paleſtine. *Tite, ch.* 3. *v.* 13.

* Euſébe nomme auſſi Soſthéne: ſaint Epiphane nomme Etienne, Juſte, Nicanor, Nicolas, Niger, Parmenès, Philippe, Prochore, & Timon. L'Egliſe a jugé à propos de marquer un jour pour honorer la mémoire des Diſciples de Jesus Christ tout à la fois. Elle a choiſi pour cet effet le 4 Janvier chez les Grecs, & le 15 Juillet chez les Latins. Ce jour eſt celui auquel on célébroit autrefois en France la fête de la *Diviſion des Apôtres*, que l'on ſolemniſe encore à Orléans, & dans le Collége de Montaigu à Paris. * Euſébe, *Hiſt. liv.* 1. *c.* 12. Papias, *apud Euſeb. lib.* 3. *cap.* 33. Baronius, *ann.* 33. Riccioli, *tome* 3. Baillet, *Vies des Saints, XV. Juillet.*

DISÇON frére de Diſçan. *Voyez* DISÇAN.

* DISÇON fils de Hana & frére d'Aholibama. * *Geneſe, ch.* 36. *v.* 25.

DISCOPIUS. *Cherchez* BENOIT, (Saint) dit *Biſcopius.*

* DISCORDANUS (Pierre) Sicilien de Catanée, de l'Ordre de S. Benoît a écrit *de Viris Illuſtribus Catanenſibus.* * *Gr. Diction. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DISCORDE, Déeſſe, à qui les Anciens ſacrifioient pour détourner les maux qu'ils en craignoient. On la répréſente ordinairement coëffée de ſerpens, tenant une torche ardente d'une main, une couleuvre, ou un poignard de l'autre, le teint livide, les yeux égarez & enflammez, la bouche écumante, les mains enſanglantées, avec un habit en deſordre & déchiré. Les Poëtes ont feint que Jupiter la chaſſa du ciel; & que ſe ſentant offenſée de ce qu'elle n'avoit point été appellée aux noces de Pélée & de Thétis, où l'on avoit invité tous les Dieux & les Déeſſes, elle y jetta une pomme d'or qui fut cauſe d'une infinité de malheurs. Virgile fait le portrait de la Diſcorde *au l. 6. de l'Enéide, v.* 280 & 281, & Pétrone, en parlant des guerres civiles de Céſar & de Pompée, le fait encore mieux en ces termes, *v.* 272. & *ſuiv.*

Intremuere tubæ, ac ſciſſo Diſcordia crine
Extulit ad ſuperos ſtygium caput, hujus in ore
Concretus ſanguis, contuſaque lumina flebant.
Stabant ærati ſcabra rubigine dentes,
Tabo lingua fluens, obſeſſa draconibus ora,
Atque inter toto laceratam pectore veſtem
Sanguinea tremulam quatiebat lampada dextra.

DISE. *Voyez* DYSE.

DISENTIS, célébre Abbaïe du païs des Griſons. Elle eſt dans le quartier, qu'on nomme *la Ligue Griſe*, près de la ſource du Haut Rhin. L'Abbé de Diſentis a droit de faire battre monnoye, & il fut des premiers qui formérent la ligue des Griſons. * Maty, *Diction. Géogr.*

CATALOGUE DES ABBEZ DE DISENTIS.

Les noms des prémiers Abbez ſont incertains ou entiérement inconnus juſques en 1048. En voici la liſte depuis ce tems-là.

1. Erchenbert, mourut en 1048
2. Udalric, mourut en 1060
3. Adam, mourut en 1110
4. Gautier II. quitta l'Abbaïe en 1160, & fut Evêque de Coire.
5. Hugon, mourut en 1184
6. Gautier III. mourut en 1203
   Ce fut ſous lui que le Pape Lucius III. confirma les privileges de l'Abbaïe.
7. Albert de Novézano, mourut en 1225
   Il augmenta conſidérablement les biens & les richeſſes de ſon Abbaïe.
8. Burchard de Valéſia, mourut en 1232
9. Walfréde de Valéſia.
10. Conrad, mourut en 1240
11. Jean de Malderon, mourut en 1248
12. Burchard, Baron de Hœwen, mourut en 1252
13. Henri, mourut en 1278
14. Rodolphe de Rychenſtein, mourut en 1295
15. Gautier IV. Ce fut ſous lui que les trois Abbaïes de Diſentis, de Pfeffers & de Marienberg formérent une confraternité entr'elles.

16. Guil-

16. Guillaume de Planetia, mourut en 1326
Il fit alliance avec ceux d'Uri en 1319.
17. Jacques, mourut en 1330
18. Martin de Sax, mourut en 1340
19. Jean, mourut en 1353
Il fit alliance avec le païs de Glaris.
20. Thuring, Baron d'Attinghauſen, mourut en 1357
Il fit alliance en 1356 avec Jean, Comte de Maſſox & avec ceux d'Ylantz.
21. Jean Zanus.
22. Rudiger, mourut en 1393
Ce fut ſous lui que l'Abbaïe fut brûlée en 1388, & ſouffrit une très-grande perte.
23. Conrad mourut en 1395
24. Jean, mourut en 1401
Il fit alliance en 1395 avec le Comte de Werdenberg & de Sargans. Il renouvella cette alliance en 1399, & en 1400 celle avec le païs de Glaris.
25. Pierre de Pultaningen, mourut en 1448
Il acheva l'achat que ſon prédéceſſeur avoit commencé, & qui conſiſtoit en ce que les Comtes de Werdenberg vendirent à l'Abbaïe la Protection & toute la Juriſdiction dont ils avoient joüi juſqu'alors, à l'égard des Bourgeois de Diſentis. L'Abbaïe en paya 1000 écus d'or aux Comtes de Werdenberg; & en 1408, l'Empereur Rupert étant à Heidelberg, confirma cette vente & en même tems tous les priviléges de l'Abbaïe. L'Empereur Sigiſmond étant à Bâle en fit autant en 1433. En 1402, ſelon Bucelin, ou en 1424, ſelon Guler, cet Abbé fut auteur de la *Ligue Griſe*, par laquelle l'Abbé & ſon Couvent firent une alliance éternelle avec les 18 autres Communautez. L'Abbaïe ſe réſerva néanmoins la libre élection de ſes Abbez, l'adminiſtration de ſes revenus & ſon alliance particuliére avec les païs d'Uri, de Schwitz & d'Underwalden.
26. Nicolas de Marmels, mourut en 1456
Il étoit en même tems Abbé de Pfeffers.
27. Jean d'Uſſenport, mourut en 1465
Il étoit fort utile à ſon Abbaïe & dans un grand crédit auprès de l'Empereur Frédéric III. qui lui confirma tous ſes priviléges en 1459.
28. Jean de Schœneck, mourut en 1496
Ce fut lui qui obtint de l'Empereur Frédéric III. en 1466, la liberté de battre monnoye. En 1472, il acheta pour l'Abbaïe les Châteaux & Seigneuries de ſaint George & de Freyberg, avec la haute & baſſe juſtice & ſept villages qui en dépendent; ce fut Jodoc Nicolas, Comte de Zollern & Seigneur de Rhæzuns, qui les vendit. En 1493, le Pape Alexandre VI. incorpora à l'Abbaïe de Diſentis environ 8 à 10 Egliſes.
29. Jean Brugger, mourut en 1510
30. André de Falæra, mourut en 1528
31. Martin Winckler, mourut en 1537
32. Jean Jodoc Kreinde de Raſchein, mourut en 1538
33. Léonard Fuerer, mourut en 1539
34. Paul Nicolaï, mourut en 1551
35. Luce Anreich, mourut en 1566
36. Sébaſtien de Caſtelberg.
37. Chrétien de Caſtelberg, mourut en 1584
L'Empereur Maximilien II. l'appella en 1582, à la Diéte de l'Empire tenue à Ausbourg & lui donna rang de Prince de l'Empire.
38. Nicolas Diron de Thrums, mourut en 1593
39. Jacques Bundi de Sumwix, mourut en 1614

NB. Malgré tous les ſoins qu'on s'eſt donné, on n'a pas pu recouvrer la ſuite des Abbez de Diſentis.

DISERT. *Voyez* DYZART.

* DISIER étoit un ſimple païſan auquel la Reine Brunehaud chaſſée par Théodébert en 598, & ne ſachant où donner de la tête, s'addreſſa en lui diſant qui elle étoit. Elle le pria de la conduire ſecrétement à la Cour de Thierri ſon petit-fils, & lui promit de recompenſer libéralement ce ſervice. Diſier la mena ſûrement & heureuſement au Roi de Bourgogne, qui la reçut auſſi favorablement qu'elle le déſiroit & l'aſſûra de ſa protection. Elle n'oublia pas le ſervice que Diſier lui avoit rendu; car par le crédit qu'elle avoit auprès de Thierry, elle lui fit obtenir l'Evêché d'Auxerre qui vaquoit par la mort d'Aunachaire. Par ce moyen, de païſan, tout ignorant qu'il étoit, il devint Evêque, & gouverna, à ce que dit l'Hiſtoire, ſi bien ſon égliſe qu'il y fut aimé & eſtimé: de ſorte que même après ſa mort il a été mis au rang des Saints, & qu'on en célébre la fête le 27 d'Octobre. Il fit pluſieurs beaux bâtimens à Auxerre, il accrut l'égliſe de St. Etienne d'un dome, l'orna de quantité de belles peintures, & lui donna pluſieurs terres. Il fit des préſens d'or & d'argent aux monaſtéres de St. Germain de la même ville, de St. Côme & de St. Damien, de St. Martin, & à toutes les égliſes d'alentour. * Le Sueur, *Hiſt. de l'Egliſe & de l'Empire*, à l'année 598.

DISMA, ville du Japon qui n'eſt ſéparée de *Nangeſague* que par un canal fort étroit. Les Hollandois y ont un fort beau magaſin, qui conſiſte en une grande galerie, au milieu de laquelle eſt un banc fort long, qui ſépare plus de trois cens chambres où l'on enferme les marchandiſes, & ſur leſquelles ſont les logemens des Officiers. Ce magaſin a quatre rues. Comme la Compagnie a la liberté de négocier pendant tout le mois d'Octobre, le Lundi tout eſt étalé, & le magaſin de Diſma ouvert. Les marchandiſes ſont ſur le banc qui ſépare les trois cens chambres. Le poivre, le girofle, la noix muſcade, le macis, la canelle & toutes les autres ſortes d'épiceries y ſont dans des plats d'argent. Enſuite viennent les peaux de cerf, de chiens de mer, d'élans, puis du muſc de Tonquin, de l'écarlate, des ſerges, des miroirs, du bois de Sapan, du vif argent, de l'ambre jaune, & des chapeaux dont les Japonnois de qualité ſe parent aſſez ſouvent. Quand la nuit approche, on ſcêlle toutes les chambres du ſceau de l'Empereur, en préſence d'un des Bourguemeſtres de la ville de Nangeſague. Ce Bourguemeſtre & les Marchands des Hollandois mangent à la premiére table durant tout le tems de la vente, & ils ſont ſervis par trois cens Japonnois qu'on paye chaque jour des deniers de la Compagnie, pour mettre toutes choſes en ordre. Cette galerie, où les Japonnois n'entrent point ſans ôter leurs ſouliers, eſt quarrée & conſtruite ſur des colomnes de bois de Sapan qui ont douze piez de haut. L'eſcalier par où l'on y monte, eſt fait en coquille de limaçon. Tout le plancher eſt couvert de riches tapis, & ſur les ſiéges qui ſont tout à l'entour, il y a des carreaux de ſoye, où ſont brodées les armes de la Compagnie. Le Mardi on convient du prix des marchandiſes qu'on veut acheter, & le lendemain on les livre, ce qui ſe fait par la grande porte du Magaſin qui donne ſur la mer, où elles paſſent ſur plus de cent barques. Le trafic dure tous les jours du mois d'Octobre, à l'exception du Dimanche. Pendant ce tems, une infinité de Japonnois vont dreſſer des tentes à Diſma, & ils y vendent du cuivre, de l'argenterie de toutes les ſortes, de la racine de la Chine, du camfre, & de l'arbre qui le produit, de la porcelaine, des robes de chambre de coton en broderie d'or & d'argent, du tabac, des coffres & des cabinets du plus beau vernis. L'argent & le cuivre ſont peſez dans des balances faites exprès, enſuite on les ſcêlle dans des coffres, avec le ſceau de l'Empereur, après quoi on les livre à l'acheteur, le Bourguemeſtre de Nangeſague étant caution de tout ce qui ſe vend & s'achette. La Compagnie fait d'ordinaire de ſes marchandiſes ſix cens coffres d'argent, & deux mille de cuivre, chaque coffre d'argent montant à mille écus monnoye d'Hollande. * Ambaſſade *des Hollandois au Japon*. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

DISNA, riviére. *Cherchez* DEZNA.

DISON. *Voyez* DISÇON.

* DISPENZA (François) Juriſconſulte Sicilien. On a de lui, *Rime e verſi a diverſi Signori*; Santa Caterina *Vergine e Martire*, *Tragedia*. * *Gr. Diction. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DISQUE, ou Palet, qui ſervoit aux jeux & aux exercices des Anciens. C'étoit un rond de métal ou de pierre, large d'un pié, qu'on jettoit en l'air, pour faire voir ſa force & ſon adreſſe. C'étoit auſſi un bouclier rond, conſacré, deſtiné pour répréſenter une action mémorable de quelque Héros de l'Antiquité, & pour en conſerver la mémoire dans un temple des Dieux, où il devoit être ſuſpendu. * Danet, *Antiq. Rom.*

DISSÆUS, ou DISSE, Religieux Carme. *Cherchez* GAUTIER de Diſſe.

DISSAY. *Voyez* DOUSSAY.

DISSENHOW, ou DISSENHOVEN. *Voyez* DIESSENHOVEN.

DISSENIUS, (Henri) Religieux de l'Ordre des Chartreux à Cologne, étoit d'Oſnabruk, & floriſſoit dans le XV ſiécle. Il ſe diſtingua par ſa piété, & par divers Ouvrages. Pétreius marque juſqu'à 22 Traitez différens de la façon de Diſſénius, qui mourut en 1424. * Petreius, *Biblioth. Carth, &c.*

DISSENZANO. *Voyez* DESENZANO.

DITHMAR. *Voyez* DIETHUMAR.

DITHMARSIE. *Cherchez* DIETHEMARSIE.

DITHYRAMBE, ſurnom que les Grecs donnoient à Bacchus, ou parce qu'il avoit été nourri dans un antre, qui avoit deux ouvertures, du Grec δὶς *bis* & θύρα *janua*, ou à cauſe qu'il étoit comme né deux fois; ſavoir, du ventre de Sémélé, & de la cuiſſe de Jupiter. C'eſt pour cela qu'on appelloit Dithyrambe une ſorte d'Hymne que l'on chantoit à l'honneur de Bacchus. Quelques Auteurs ont cru que ce nom lui avoit été donné d'un certain Dithyrambe de Thébes, qui en étoit l'inventeur; mais ſi cela étoit, Pindare qui a porté ſi loin les louanges de ſon païs, n'auroit pas oublié d'en parler: ce Poëte au contraire attribue l'invention du Dithyrambe aux Corinthiens, & Hérodote en fait honneur à Arion, qui étoit de l'iſle de Lesbos ou Mételin. Cette ſorte de poëſie étoit ſi violente & ſi licentieuſe, qu'elle ſembloit avoir été faite par des gens ivres, & tranſportez d'une fureur bacchique. * Scaliger, *Poët. liv.* 1.

DITIZÉLE, femme de Nicoméde *le Grand*, ſecond Roi de Bithynie, périt par la dent d'un des chiens du Roi, qui la mordit à l'épaule, lorſqu'elle embraſſoit ſon mari. Elle fut enſevelie dans un habit tiſſu d'or, & fut miſe dans un riche tombeau, où l'on trouva depuis le poids de 113. livres d'or. Le Roi lui fit dreſſer une ſtatue d'yvoire. * Pauſanias.

DITMANING, DIETMANING, bourg avec une citadelle. Il eſt du Cercle de Baviére, & ſitué ſur la riviére de Saltz, dans l'Archevêché de Saltzbourg, entre la ville de ce nom, & celle de Bruckhauſen, à ſept lieues de la premiére & à deux de la derniére. * Maty, *Diction. Géogr.*

DITMARSEN, ou DITMARSIE. *Voyez* DIETEMARSIE.

DITMAR, Evêque de Mersbourg. *Cherchez* DIETHUMAR.

DITTAINO, DICTAINO, DATAINO, anciennement *Chryſas*, riviére de Sicile. Elle coule ſur les confins des vallées de Démona & de Noto, baigne la petite ville d'Aſſoro, & ſe décharge dans la Jaretta. * Maty, *Diction. Géogr.*

* DITTON (Homfroi) naquit à Salisbury de parens Nonconformiſtes qui le conſacrérent dès ſon enfance au Miniſtére de leur Communion. Il fit de ſi rapides progrès dans les Etudes Théologiques, comme dans celle des Langues, que dans une grande jeuneſſe il ſe chargea des fonctions paſtorales. Mais le fardeau ſe trouva trop peſant pour ſon âge, & ſa ſanté s'en étant tout à fait dérangée, les Médecins & ſes amis obtinrent de lui qu'il renonceroit à la prédication. Alors il s'attacha uniquement, ou plutôt principalement aux Mathématiques où il aquit en peu de tems de grandes &

de rares lumiéres. Dans la ſuite ſa réünion à l'Egliſe Anglicane, & ſa réputation de profond Mathématicien, lui firent obtenir la Chaire de Mathématiques, érigée en dernier lieu dans l'Hopital de Chriſt à Londres. Dans ce poſte, M. Ditton publia deux Ouvrages qui marquoient ſa profeſſion : l'un avoit pour titre, *Diſcours ſur les Loix du mouvement* ; & l'autre étoit un *Traitté des Fluxions.* Quoique ces deux piéces ne fuſſent pas dans le plus haut degré de perfection, au jugement des fins Connoiſſeurs, on y reconnut le génie & la plume d'un Maître. Cependant cette Science ne l'occupa pas de maniére à lui faire négliger la premiére qu'il avoit cultivée. Il ſe ſouvint toûjours qu'il avoit profeſſé le St. Miniſtére, & ſon zéle pour la Religion lui fit mettre à profit en ſa faveur ſes autres connoiſſances. Voyant avec douleur les progrès que le Déïſme faiſoit en Angleterre, à l'ombre d'un certain examen dont ſe piquoient les Déïſtes, il crut qu'on ne pouvoit mieux les confondre qu'en leur oppoſant des diſcuſſions de pur Géométre. Dans cette vue il annonça le livre qui a pour titre, *Démonſtration de la Religion Chrétienne*, où il promit de raiſonner dans la méthode la plus rigoureuſe des Mathématiciens, & pour ſe ſervir de leur terme, de démontrer la divinité de l'Evangile. Les Déïſtes ſe divertirent fort de cette promeſſe, & s'en firent d'avance un ſujet de triomphe. Il y eut même des gens bien intentionnez pour la Religion, qui firent mine de craindre pour elle, parce qu'à leur avis on l'expoſoit horriblement en voulant lui donner un dégré d'évidence dont ils ne la croyoient point ſuſceptible. A la publication de la piéce, la ſurpriſe des uns fut auſſi grande que la ſatisfaction des autres. Les amis de la Religion trouvérent que c'étoit une *Démonſtration* dans les formes, & les Déïſtes n'y ont point encore répondu. Bien loin d'y oppoſer la moindre réponſe, ils ont affecté un grand air de dédain, ſous prétexte qu'on fait tomber à terre toutes les conſéquences de la Religion de Jeſus Chriſt, dès que l'on peut nier l'exiſtence d'une Religion révélée. Afin de leur ôter ce ſubterfuge, M. Ditton qui n'ignoroit pas que c'étoit là l'unique retranchement qui pouvoit leur reſter, forma le plan d'un autre Ouvrage pour démontrer la néceſſité de la Révélation, & l'inſpiration des livres ſacrez. On dit qu'il s'y étoit ouvert une méthode entiérement nouvelle, & que ce qu'il avoit exécuté de ſon deſſein, étoit d'un grand goût : mais il ne vécut pas aſſez long-tems pour le remplir dans ſes vues. M. Ditton mourut vers la fin de 1714, ou le commencement de 1715, à l'âge de 40 ans. * *Bibliothèque Raiſonnée, tome* 1. *p.* 17. 18 *&* 19.

DIU, ou DIOU, iſle avec une ville de même nom, ſur la côte de la province de Guzarate, dans l'Empire du Grand Mogol, en deça du Gange. Il y a une forteresse que l'on croit imprenable, parce qu'elle eſt entourée de deux grands foſſez remplis d'eau de mer ; dans le premier deſquels les vaiſſeaux ont entrée ; outre qu'elle eſt défendue de pluſieurs baſtions, bâtis ſur le roc, extrêmement hauts, & garnis de quantité de piéces d'artillerie. Les Portugais en ſont les maîtres depuis l'année 1535. Le port eſt très-commode, & tout le trafic des Indes s'y faiſoit autrefois, ou à Chaoul, qui eſt une autre place de l'autre côté du Golfe de Cambaye, tenue auſſi par les Portugais : mais les Hollandois ont fait paſſer le commerce à Surate, où il ſe fait encore à préſent. * Thevenot, *Voyage du Levant, tome* 2.

* DIVÆUS (Pierre) de Louvain, Hiſtorien de Brabant. On a de lui, *de Antiquitatibus Galliæ Belgicæ* ; *de Antiquitatibus ejuſdem, qualis ſub Francis*, manuſcrit ; *de Antiquitatibus Brabantiæ, & Rerum Brabanticarum, libb.* 19 ; *Rerum Lovanienſium Commentarii, libb.* 4. manuſcrit. Il mourut à Malines en 1581. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DIVAN, grande ſale, où les Viſirs s'aſſemblent à Conſtantinople pour les affaires d'Etat. Le Conſeil ſouverain d'Alger ſe nomme auſſi DIVAN. Ce même nom ſe donne à la ſale du Conſeil dans le palais du Roi de Perſe. Les Voyageurs racontent des merveilles du ſilence qui ſe garde, & de l'expédition qui ſe fait dans les Divans de l'Orient. Divan eſt un mot Arabe, qui ſignifie une *eſtrade*. Thevenot, *Voyage du Levant.* Tavernier.

DIVAN-BEGHI, en Perſe, Chef de la Juſtice. Ce nom ſignifie Seigneur du Divan, ou du Conſeil. Il fait le procès des Cams, & autres Grands de Perſe, qui ſont diſgraciez, & il reçoit les appellations du Daruga, qui eſt comme le Lieutenant Criminel & de Police. Il y a auſſi des Divan-Beghis dans les provinces & dans les villes. * Thevenot, *Voyage du Levant, tome* 2. Oléarius & Tavernier, *Voyage de Perſe.*

DIVAN DU ROU, eſt le nom que l'on donne à cinq ou ſix petites iſles de la mer des Indes, qui appartiennent au Roi de Cananor. Elles ſont à vingt-cinq ou trente lieues de l'iſle de Malicut vers les Maldives, & n'ont que ſix ou ſept lieues de circuit : mais elles ſont extrêmement ſaines. * Sanſon.

DIVAR, Iſle de la mer des Indes, ſituée au ſeptentrion de celle de Goa. Elle eſt aſſés bien peuplée & fut laiſſée par *Idalcam* aux Portugais qui l'ont toûjours poſſédée depuis. Les Habitans étoient autrefois fort adonnez aux ſuperſtitions Payennes & avoient beaucoup d'idoles. Il y en avoit une entre autres du Dieu *Ganiſe*, auquel ceux du Païs & des environs portoient grand honneur. Ils prétendoient qu'il étoit propre fils d'Adam & d'Eve, & en racontoient diverſes fables. On célébroit ſa fête au mois d'Août ; & en ce tems-là un grand nombre d'Indiens venoient de pluſieurs endroits en pélerinage à ſon temple, qui étoit proche d'une riviére où il y avoit un goufre. Les Pélerins & autres qui viſitoient ce temple, jettoient dans le goufre quantité de fruits, & de toutes ſortes de viandes, dont ils faiſoient préſent à l'Idole. Lorſque leurs offrandes s'enfonçoient dans l'eau, ils s'imaginoient que le Dieu Ganiſe les venoit prendre, & il y en avoit parmi eux d'aſſez aveuglez pour s'y précipiter eux mêmes, dans la penſée que s'ils ſe noyoient, ils iroient tenir compagnie à leur Idole dans un ſéjour rempli de délices. Les Habitans de cette Iſle ſe firent Chrétiens quand les Portugais s'en furent rendus les maîtres. Ils s'aſſemblent dans une Egliſe qu'on leur a bâtie pour y célébrer l'office divin, & les Jéſuites les vont viſiter de tems en tems. * Davity, *Etats du Roi de Portugal en Aſie*, Th. Corneille, *Diction. Geogr.*

* DIVAR, iſle ſur la côte occidentale de la preſqu'iſle de deça le Gange. Elle eſt à l'oueſt de Goa & appartient aux Portugais.

* DIVE (la) en Latin *Diva* & *Deva*, riviére de France en Normandie. Elle a ſa ſource dans l'Evêché de Seez, coule du ſud au nord, arroſe Trun, S. Pierre ſur Dive, Ste Barbe, ſépare vers le nord l'Evêché de Liſieux d'avec celui de Bayeux, & ſe jette dans la mer à S. Sauveur de Dive ſur la côte ſeptentrionale de la Normandie.

DIVE, (la) riviére de France dans le Poitou, a ſa ſource à la Grimaudiére, paſſe à Moncontour, où elle reçoit le Gron, & s'y diviſe en deux. C'eſt en cet endroit que les Huguenots furent défaits en 1569. La Dive continuant ſon cours, reçoit la Briande & Martrai ou Martiel à la Toue, & va ſe joindre au deſſous de S. Juſt, qui ſe jette peu après dans la Loire un peu au deſſous de Saumur. * Papire Maſſon, *Deſcript. flum. Gall.*

DIVÉTO, bourg ſitué ſur la côte ſeptentrionale de la vallée de Démona, en Sicile, environ à deux lieues de la ville de Meſſine. Divéto a été bâtie des ruines de la ville de Naulochus. * Maty, *Diction. Géogr.*

* DIVETTE petite riviére de Normandie dans le Coutantin, coule du ſud-oueſt au nord-eſt & ſe jette dans la mer à Cherbourg.

DIVICON, Chef & Général des Helvétiens, (maintenant les Suiſſes) ſe rendit célébre par la défaite de Caſſius, & par la fierté avec laquelle il parla à Jules Céſar, vers lequel il avoit été député par ces peuples, pour lui demander ſon alliance. Céſar ayant demandé des ôtages, afin qu'il pût ſe fier à la parole que Divicon lui portoit, ce brave Capitaine lui répondit, que ſa nation n'avoit pas accoutumé de donner des ôtages, mais d'en recevoir, & ſe retira enſuite. * Julius Cæſar, *de Bello Gallico.*

DIVINATION, Art de deviner, ou de ſavoir l'avenir & les choſes cachées, par l'entremiſe du Démon, en vertu d'un pacte exprès ou tacite fait avec lui. Cet Art eſt impie, & plein d'illuſion, parce qu'il s'appuye ſur les connoiſſances trompeuſes du Démon, qui peut ſavoir des choſes inconnues aux hommes, mais qui ne peut pénétrer dans l'avenir, que par des conjectures ſujettes à l'erreur. Il y a pluſieurs ſortes de divinations, dont les principales ſont celles qui ſe font par les augures ou auſpices, par les événemens, par les ſonges, par le ſort, par le crible ou l'anneau, par la phyſionomie, par la Chiromancie, & par l'Aſtrologie Judiciaire. Les Payens étoient ſi fort attachez aux augures & aux auſpices, qu'ils n'entreprenoient rien, ni en public ni en particulier, ſans les avoir auparavant conſultez. Ils appelloient ainſi les bons ou les mauvais préſages qu'ils prenoient du vol, du cri, du chant, de l'allûre, du manger, & du boire des oiſeaux ſauvages ou domeſtiques. Pline ajoûte que les Anciens tiroient auſſi quelquefois leurs préſages, des renards, des rats & des ſouris, des œufs, & de quelques autres choſes. Gaſpar Peucer, parlant des augures, dit qu'ils ſe prenoient de cinq choſes ; 1. du ciel ; 2. des oiſeaux ; 3. des bêtes à deux piez ; 4. des bêtes à quatre piez ; 5. de ce qui arrive au corps humain, ou dans les maiſons, de quelque maniére imprévue & extraordinaire. Il y a des augures naturels qui dépendent de l'ordre que Dieu a établi dans la nature ; comme ceux que les Mariniers, & les Laboureurs tirent des élémens, des météores, des animaux, & autres choſes ſemblables, pour prédire la tempête ou la bonace, la pluye ou le beau tems, l'abondance ou la diſette des biens de la terre. Ainſi quand les plongeons quittent la mer, on peut dire que c'eſt un ſigne de calme & de bonace ; & quand les chauve-ſouris volent loin des maiſons, que c'eſt une marque de beau tems. Ces augures ne ſont pas défendus ; mais ſeulement ceux que l'on appelle artificiels, & qui ſont inventez à plaiſir, ou ſuggérez par le Démon, ſans avoir aucun fondement ſolide, ni aucune liaiſon avec les effets. Les plus ſages d'entre les Payens ont mépriſé cette ſorte de Divination ; & Cicéron même, qui étoit du Collége des Augures, reprend ceux qui réglent la conduite de leur vie, & fondent leurs eſpérances ſur le chant, ou le cri des corbeaux, & des corneilles. Parmi les Chrétiens, les Conciles ont condamné de ſuperſtition la coutume de ceux qui s'imaginent qu'il leur arrivera quelque malheur, s'ils entendent le ſoir un chat-huant crier ſur le toit de la maiſon de leur voiſin ; s'ils entendent la nuit le cri d'une chauve-ſouris, ou d'une orfraye ; ſi en certain tems un chien vient à hurler, un corbeau à croaſſer, &c. La Divination des événemens n'eſt pas moins ſuperſtitieuſe, puiſque les conjectures de bonheur ou de malheur que l'on en tire, ne ſont priſes que des choſes arrivées par hazard & ſans deſſein.

Ce n'eſt pas une choſe ſurprenante, que les Payens ſe ſoient appliquez à certaines obſervations, que l'on peut remarquer dans Théophraſte, dans Pauſanias, & dans Cicéron, qui ont parlé de ces matiéres. Mais il y a lieu de s'étonner de voir encore des Chrétiens, qui ſuivent ces folles ſuperſtitions, & qui croyent qu'il arrivera du malheur, ſi le matin ils rencontrent en leur chemin un Moine, une fille, ou un liévre ; s'ils ſaignent de la narine gauche, &c. Que c'eſt un préſage de bonheur, s'ils rencontrent une femme, une chévre, ou un loup : Que quand l'oreille gauche tinte, ce ſont des amis qui parlent de nous, & que le contraire arrive, lorſque c'eſt l'oreille droite. Quelques uns s'efforcent de juſtifier ces ſortes d'imaginations, par un exemple de ſaint Marc. Siméon Métaphraſte dit que ſaint Marc allant prêcher l'Evangile à Alexandrie, rompit ſon ſoulier en ſortant du navire, & qu'après avoir rendu graces à Dieu, il aſſura que ſon voyage ſeroit heureux. Mais l'autorité de Métaphraſte n'eſt pas ſuffiſante, pour appuyer cette hiſtoire. D'ailleurs Pierre de Blois remarque fort bien que ce ne fut point par ſuperſtition que cet Evangeliſte fit la réponſe qui lui eſt attribuée, & qu'il ne regardoit pas la rupture de ſon ſoulier, comme un ſigne de l'heureux ſuccès de ſon voyage. Peut-être vouloit-il dire, que, ſi ſon ſoulier étoit rompu, le chemin ne laiſſeroit pas de lui être aiſé. D'autres rapportent ce qui arriva à Jules Céſar ; & à Guillaume *le Conquérant* Roi d'Angleterre. Jules Céſar allant

lant à la conquête de l'Afrique, tomba au ſortir de ſon vaiſſeau, & prit cette chûte pour un bon préſage, lorſqu'il dit, *Je te tiens, ô Afrique*, ce qui fut véritable dans la ſuite. Si-tôt que Guillaume *le Conquérant* eut mis pié à terre en Angleterre, ſon cheval qu'il voulut pouſſer, tomba ſous lui, & le renverſa. Alors il dit, *la terre eſt à moi*, & effectivement il s'en rendit maître. Mais il ne faut pas conclurre de là qu'il y eût une liaiſon entre ces accidens, & ce qui arriva depuis. Ces paroles étoient des traits d'eſprit pour guérir l'imagination de ceux qui auroient voulu tirer quelque fâcheux préſage de ces événemens; & la victoire qui ſuivit, fut un effet du courage, & des forces du Conquérant.

A l'égard de la Divination par les ſonges, on peut diſtinguer trois ſortes de ſonges; de divins, de naturels, & de moraux. Les ſonges divins ſont ceux dont Dieu eſt l'Auteur, ou parce qu'il les envoye lui-même, ou parce qu'il les donne par le miniſtére des Anges; comme les ſonges du Roi Abimélech, de Jacob, de Laban, de Joſeph, de Pharaon, de Salomon, de Nabuchodonoſor, de Daniel, de Judas Machabée, & de ſaint Joſeph, dont il eſt parlé dans l'Ecriture-Sainte. Les ſonges naturels viennent du tempérament des perſonnes. Ainſi les bilieux ſongent de querelles, de combats, d'incendies; les ſanguins ſongent de jardins, de feſtins, de divertiſſemens; les mélancholiques ſongent de choſes triſtes, de lieux ſolitaires, de la mort; les pituiteux ſongent de bains, de naufrages, de fardeaux peſans, &c. Les ſonges moraux ſont produits par les inclinations & par les mœurs d'un chacun. Ainſi nous reconnoiſſons ſouvent que nos ſonges ſont des ſuites de ce que nous avons penſé, & de ce que nous avons deſiré avec empreſſement. C'eſt une ſuperſtition que de vouloir deviner les choſes futures par les ſonges naturels, ou moraux. Il n'y a que les ſonges divins auſquels on doive s'arrêter, quand il eſt évident que ce ſont des révélations envoyées du ciel. Les livres d'Artémidore, & ceux que l'on attribue fauſſement à Abraham, à Salomon, & au Prophéte Daniel, pour connoître l'avenir par les ſonges, ſont des reſtes du Paganiſme, & des inventions du malin eſprit, pour ſéduire les hommes.

La divination par ſort, ſuppoſe un pacte exprés ou tacite, avec le Démon, qui ſe ſert de ſes lumiéres naturelles, pour découvrir aux hommes ce qu'il peut ſavoir; & c'eſt proprement d'où ſont nommez les Sorciers, quoique depuis on ait donné ce nom aux Magiciens. Mais on remarque qu'outre le ſort de Divination, il y a un ſort de diviſion ou de partage, pour connoître à qui l'on donnera un héritage, une charge, ou autre choſe, & ce qui doit écheoir en partage à pluſieurs perſonnes. Il y a encore un ſort de conſultation, pour ſavoir ce qu'il faut faire en certaines occaſions. On pratiquoit autrefois aſſez communément les ſorts d'Homére, ceux de Virgile, & ceux de Muſée en ouvrant les livres de ces trois Poëtes, & en s'arrêtant au premier vers qui ſe préſentoit à l'ouverture. Spartien rapporte que l'Empereur Adrien ſe ſervoit des livres de Virgile, & Hérodote parle de ceux de Muſée. Après qu'on eut quitté ces ſorts, quelques Chrétiens mirent en uſage l'Ecriture-Sainte, & cette maniére de connoître ce qu'il étoit à propos de faire, étoit appellée *les ſorts des Apôtres*, ou *les ſorts des Saints*. Mais ſaint Auguſtin condamne cette coutume d'appliquer les paroles ſacrées de l'Ecriture, à des uſages profanes.

La Divination que l'on fait avec un crible ou un ſas, que l'on fait tourner pour ſavoir les choſes dont on eſt en peine, étoit fort en uſage parmi les Anciens; & les Sorciers la pratiquent encore. Ils mettent un crible ſur une table; & après avoir prononcé quelques paroles, ils nomment ceux que l'on ſoupçonne d'être coupables de quelque crime. Lorſqu'on nomme le coupable, le crible tourne ſans ceſſe de lui-même, ou plutôt par un mouvement que le Démon lui donne. On appelle cet Art diabolique *Coſcinomancie*, du Grec Κοσκῖνος qui ſignifie un *crible*, & μαντεῖα, c'eſt à dire, *Divination*. *L'Axinomancie* ſe fait avec une hache miſe à plomb, qui remue, lorſqu'on vient à nommer le coupable. La *Dactylomancie*, ou divination avec un anneau ſuſpendu ſur un verre d'eau, où l'on voit paroître des figures, eſt encore un des artifices du Démon, pour engager les hommes à lui rendre un culte ſuperſtitieux. Ce nom ſe donne auſſi à une maniére de deviner par le moyen d'un anneau parlant, c'eſt à dire, d'un eſprit familier, que les Sorciers croyent porter dans le châton d'un anneau.

La Phyſionomie s'occupe à connoître les mœurs & les inclinations des hommes, par l'inſpection des ſignes extérieurs qu'elle remarque principalement ſur le viſage; mais cet Art eſt fort trompeur, & ne peut ſervir qu'à tirer quelques conjectures aſſez incertaines. Il en faut dire autant de la Chiromancie, ou divination par les traits & les ſignes de la main. L'Aſtrologie Judiciaire eſt ainſi nommée, parce que ceux qui s'y addonnent, font profeſſion de juger des choſes futures ou cachées par l'inſpection des aſtres, qu'ils ſuppoſent avoir des influences inévitables ſur l'eſprit & ſur la volonté des hommes, & marquer par leurs différentes ſituations, & par leurs divers rapports, ce qui doit arriver de bon ou de mauvais. Cet Art eſt condamné par les Savans, par les Loix civiles, & par les Canons de l'Egliſe. * Thiers, *Traité des Superſtitions*. Les Orientaux étoient fort attachez à la divination, ſur tout les Iſraëlites. Moïſe leur défend très-ſévérement les pratiques ſuperſtitieuſes & il ordonne qu'on faſſe mourir ceux qui faiſoient métier de deviner. *Lévit. ch.* 20. *v.* 27. *Deut. ch.* 18. *v.* 9. 11. 12. On devinoit par le moyen de pluſieurs choſes, par *l'eau*, par le *feu*, par la *terre*, par les *baguettes*, par les *ſerpens* &c. Les Orientaux diſent que l'ancien Roi *Giamſchid*, qui eſt le Salomon des Perſes, & Alexandre le Grand, avoient des coupes par le moyen deſquelles ils connoiſſoient toutes les choſes naturelles, & quelquefois même les ſurnaturelles. Les Anciens parlent de certaines coupes divinatoires pleines de vin ou d'autres liqueurs que l'on répandoit en cérémonie du côté de l'anſe, & dont on tiroit des préſages pour l'avenir. Pline parle des divinations par le moyen des eaux & des baſſins. Or voici de quelle maniére on devinoit par le *gobelet*. On y jettoit de petites lames d'or ou d'argent, ou quelques pierres précieuſes, ſur leſquelles étoient gravez certains caractéres. Après quelques invocations & cérémonies ſuperſtitieuſes, on conſultoit le Démon. Il répondoit en pluſieurs façons; quelquefois il faiſoit paroître ſur la ſuperficie de l'eau les caractéres qui étoient dans le gobelet, & formoit ſa réponſe par leur arrangement; quelquefois il traçoit l'image de la perſonne, au ſujet de laquelle on l'avoit interrogé. D'autrefois on attachoit un anneau à un *fil*, qu'on tenoit ſuſpendu ſur l'eau qui étoit dans la coupe, & l'anneau marquoit par ſes différentes percuſſions les choſes qu'on vouloit ſavoir. Quelquefois auſſi on jettoit dans l'eau qui étoit contenue dans le gobelet, des gouttes de cire fondue, qui s'arrangeoient avec art & formoient les réponſes aux queſtions qu'on avoit faites. On peut rapporter à la divination par le feu, ou *Pyromancie*, les obſervations des foudres, des éclairs, des météores, comme auſſi les opérations des Mages autour du feu qu'ils entretenoient dans leurs enclos ou Temples, nommez *Pyratheia*. Ils y entrent tous les jours, *dit Strabon*, & y demeurent pendant une heure, faiſant des enchantemens, ayant en main un faiſceau de petites verges, & portant des bonnets ou tiares velues, & ſi grandes, qu'elles leur deſcendent juſqu'aux lévres. La divination par la terre, ou *Géomancie* eſt commune parmi les Perſes. Ils en attribuent l'invention à *Edris*, qui eſt le même que le Patriarche Enoch, ou au Prophéte Daniel. Elle conſiſte à marquer pluſieurs points ſur un ſable préparé qu'ils appellent *Raml*; ces points diſpoſez en un certain nombre ſur pluſieurs lignes inégales, ſe décrivent auſſi avec la plume ſur le papier. Celui qui ſe mêle de deviner par le moyen de cet art, s'appelle *Rummal*. Il tire des connoiſſances prétendues de l'avenir, de la combinaiſon de ces points & de ces lignes. Cela ſeul montre aſſez la vanité de cette ſorte de divination. La divination par la baguette eſt connue par *Ezéchiel*, *ch.* 21. *v.* 22. S. Jérôme, Théodoret, Grotius, & la plupart des nouveaux Interprétes, écrivant ſur ce paſſage d'Ezéchiel, diſent que les Chaldéens avoient coutume, lorſqu'ils vouloient entreprendre quelque choſe, ou quelque voyage, d'écrire ſur des baguettes, ou ſur des fléches qu'ils mêloient dans un carquois, le nom des villes où ils vouloient aller, ou des choſes qu'il vouloient entreprendre; & qu'enſuite tirant au hazard les fléches du carquois, ils ſe déterminoient à ce qui étoit écrit ſur la fléche ou ſur la baguette qui venoit la prémiére. *Voyez* FLECHES. Il paroît qu'on tiroit autrefois des augures par les *Serpens*. Bochart a recueilli quelques exemples de divination par le moyen des ſerpens. Les Egyptiens avoient des ſerpens qu'ils appelloient de bons Démons, ou de bons Génies: *Ægyptios Dracunculos Roma habuit quos illi agathe-dæmones vocant.* Rien n'eſt plus commun que de voir le ſerpent dans les *Abraxas*, qui, comme l'on ſait, étoient des taliſmans, ou des figures magiques. * D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

DIVITIAC, Seigneur des plus qualifiez, non ſeulement d'entre les Eduens ou ceux d'Autun; mais même d'entre les Celtes, cultiva fidélement l'alliance des Romains: il fut très-confidéré de Céſar, qui pardonna en ſa faveur à ſon frére Dumnorix, complice de la revolte des Helvétiens. * Cæſar, *de Bell. Gall.*

DIVITIO, (Bernard de) Cardinal. *Cherchez* BERNARD DE BIBIENNE.

DIVITIS. *Cherchez* RICKIUS, (Jean) Chartreux.

DIVORCE, ſéparation du mari & de la femme, avec la liberté de ſe remarier. Il fut d'abord fort rare parmi les Romains. *Plutarque* nous dit que *Romulus* fit pluſieurs Loix, entre leſquelles la plus dure fut celle qui ôtoit à la femme la puiſſance de quitter ſon mari, & accordoit au Mari la puiſſance de quitter ſa femme, pour trois cauſes; ſi elle s'étoit ſervie de poiſon pour faire mourir ſon fruit, ſi elle avoit ſuppoſé un enfant, au lieu du ſien, & ſi elle avoit commis adultére. A ces trois cauſes on en ajoûte encore deux, la ſtérilité de la femme & ſa mauvaiſe humeur. Que ſi le mari renvoyoit ſa femme pour quelqu'autre ſujet, il étoit tenu de lui donner une partie de ſon bien, l'autre étoit conſacrée à Cérès, & il devoit enſuite faire un Sacrifice aux Dieux Manes. La Loi des douze Tables autoriſe auſſi le Divorce, & elle preſcrit certaines cérémonies qu'on y doit obſerver, ſans leſquelles elle veut qu'il ſoit nul. Il ſe devoit faire en préſence de ſept Citoyens Romains tous en âge de puberté: *Divortia ſeptem civibus Romanis puberibus teſtibus adhibitis poſtea faciunto: aliter facta pro infectis habentor*, dit la Loi *Julia*. Le mari reprenoit les clefs de ſa maiſon des mains de ſa femme, & la renvoyoit avec ces paroles, *Res tuas tibi habeto*, ou *Res tuas tibi agito*, c'eſt à dire, *Reprenez vôtre bien, faites vos affaires*. C'eſt ce que nous enſeigne *Cicéron* dans ſes Philippiques contre *Antoine*. *Frugi factus eſt, Mimam illam ſuas ſibi res habere dixit ex duodecim Tabulis, claves ademit, exegit.* " Il eſt devenu „ homme de bien: il a dit à cette Baladine qu'elle reprît ſon bien, „ il lui a ôté les clefs & l'a chaſſée." Quoique les Loix permiſſent le Divorce, on ne trouve point néanmoins qu'il ait été pratiqué à Rome juſques à l'an DXX, & le premier qui le mit en uſage fut un certain *Spurius Carvilius Ruga*, ſous le Conſulat de *Marcus Pomponius* & de *Caius Papyrius*, l'an 523 de Rome, ou en 527 ſous celui de *M. Attilius* & de *P. Valerius*, qui renvoya ſa femme à cauſe de ſa ſtérilité. Chez les Grecs, la femme avoit la liberté de faire divorce avec ſon mari, comme le mari de renvoyer ſa femme: coutume qui s'établit auſſi parmi les Romains du tems des Empereurs. La liberté du Divorce étoit établie long-tems auparavant chez les Juifs. Le mari pouvoit donner à ſa femme, ſuivant la Loi de Moïſe, un écrit par lequel il la renvoyoit: elle pouvoit enſuite ſe remarier: cela ſe pratique encore parmi eux. Mais les Rabbins ont établi tant de conditions pour la validité de cet acte de Divorce, qu'ils le rendent fort difficile dans la pratique. Nôtre-Seigneur interrogé ſur le Divorce, dit que Moïſe ne l'avoit permis ou toléré qu'à cauſe de la dureté du cœur des Juifs: que dans l'origine il n'en étoit pas ainſi, & que l'homme devoit demeurer attaché à ſa femme, étant deux dans une même chair. Les Divorces furent rares parmi les Juifs, & le nom de Divorce ne ſe trouve dans l'Ecriture que dans le Prophéte Iſaïe, ſept cens ans après l'établiſſement de la Loi. Jeſus Chriſt défendit abſolument le Divorce, à l'exception du cas d'adultére. De là eſt née une queſtion, ſi en ce cas d'adultére, de

de la part de la femme, le Divorce eſt permis au mari ſuivant la Loi Chrétienne. Il eſt conſtant que la ſéparation, quant à l'habitation eſt permiſe, non ſeulement en ce cas, mais encore en d'autres. La difficulté eſt de ſavoir ſi le mari ayant renvoyé ſa femme pour cauſe d'adultére, elle peut ſe remarier. Saint Auguſtin avoue que cette queſtion n'eſt pas décidée clairement dans l'Evangile. Les Interprétes anciens & modernes ont été de différens avis ſur l'explication des paroles de Jeſus Chriſt, & la pratique ancienne des Egliſes a été différente. Les Grecs ont permis & permettent encore la diſſolution des mariages, non ſeulement en cas d'adultére, mais auſſi pour d'autres raiſons: ce qui a même été autoriſé par les loix des Empereurs Chrétiens, & ce point ne fut pas regardé dans le Concile de Florence, comme un ſujet qui pût empêcher la réünion des deux Egliſes. Les Péres & les Conciles de l'Egliſe d'occident ſemblent auſſi avoir varié ſur cet uſage. Mais dans les ſiécles poſtérieurs, les Latins n'ont plus permis le Divorce avec la liberté à la femme & au mari de ſe remarier avant la mort de l'un ou de l'autre, & ont diſtingué la ſéparation d'habitation, qu'ils ont appellée *quoad thorum*, de la ſéparation qui donne une entiére liberté, qu'ils ont appellée *quoad vinculum*. Le Concile de Trente a ménagé les termes du Canon où il confirme cette diſcipline, en ſorte que l'anathême ne tombe que ſur ceux qui s'éléveroient en cela contre la doctrine & la pratique de l'Egliſe Romaine, & non ſur la pratique des Grecs & des Orientaux, comme les Hiſtoriens du Concile l'ont remarqué. * *Voyez* les Canoniſtes & les Théologiens.

* DIUL, ville d'Aſie dans l'Empire du Grand-Mogol. Elle eſt dans le Royaume de Tatta, au nord de l'embouchure de l'Inde.

DIUM, ville attribuée à la Célé-Syrie par Ptolomée, & miſe au 67 degré & demi de latitude, & au 31 & demi de longitude. Pline la place auprès de Pella, au delà du Jourdain, & la compte parmi les villes de la Décapole. Les anciennes Notices des Empereurs la joignent à l'Arabie. Joſéphe dit que Pompée la rendit à ſes anciens Habitans. Etienne le Géographe attribue ſa fondation à Alexandre le Grand. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

DIUS, Patriarche de Jéruſalem fut mis ſur le ſiége Epiſcopal de cette ville, après que ſaint Narciſſe ſe fut retiré dans la ſolitude. Il ne la gouverna pas long-tems, & il eut Germanion pour ſucceſſeur vers l'an 199 ou 200. * Euſébe, *Chron.* Baronius, *A.C.* 199.

DIUS, Hiſtorien Grec. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Il compoſa un Ouvrage hiſtorique de la Phénicie. Joſéphe en rapporte un fragment où il parle de Salomon & de Hiram. C'eſt dans le I. livre contre Apion.

DIXME. Dans l'ancienne loi le peuple Juif payoit aux Lévites & aux Prêtres la Dixme de ſes biens, & il n'y a pas de doute que ces dixmes ne fuſſent d'inſtitution divine. Mais quoiqu'en ayent penſé quelques Auteurs, on ne peut pas dire la même choſe des Dixmes que l'on paye aux Eccléſiaſtiques. Car on ne voit pas que Jeſus Chriſt les ait inſtituées, ni que les premiers Chrétiens ayent payé au Clergé la Dixme des biens qu'ils poſſédoient. Les Eccléſiaſtiques vivoient des aumônes des Fidéles, qui leur devoient à la vérité la ſubſiſtance, parce qu'il eſt de droit divin & naturel, que *celui qui ſert à l'autel vive de l'autel:* mais dans la ſuite l'uſage s'établit de donner une certaine portion de ſes revenus au Clergé, que l'on appella Dixme, par comparaiſon avec ce que les Juifs donnoient aux Lévites. On voit des veſtiges de cet uſage dès le IV & le V ſiécle. Mais la choſe ne paſſa en loi que dans les ſiécles ſuivans, dans leſquels les Laïques furent obligez par les Canons, ſous peine d'anathême, & par les loix des Princes, de payer aux Eccléſiaſtiques la Dixme de leurs revenus, & des fruits qu'ils recueilloient. Elles appartenoient naturellement aux Eccléſiaſtiques, qui ſervoient l'Egliſe dans les fonctions de leur miniſtére. Les Laïques s'en emparérent d'une partie dans le VIII ſiécle, ou de leur autorité, ou par la conceſſion des Princes. Après les avoir poſſédées pendant quelque tems, ils les reſtituérent à des Moines ou à des Chapitres, & l'Egliſe toléra cette reſtitution: de là viennent les Dixmes inféodées, dont jouïſſent les Laïques; & les Dixmes qui appartiennent aux Abbez, aux Moines & aux Chapitres. Le Concile de Latran tenu en 1179 ſous Alexandre III, ordonna que les Dixmes poſſédées par les Laïques ſeroient reſtituées à l'Egliſe: mais le Concile IV. de Latran, ſous Innocent III, toléra par ſon ſilence les Dixmes que les Laïques poſſédoient par le paſſé, & fit des défenſes très-expreſſes pour l'avenir. Autrefois les Dixmes étoient partagées par l'Evêque; préſentement elles appartiennent de droit aux Curez, dans les lieux mêmes où il y a de gros Décimateurs autres que les Curez. Les Curez ont encore les Dixmes des terres que l'on défriche & que l'on met en valeur, appellées *Novales*; & les menues Dixmes des beſtiaux, & les vertes Dixmes des pois & autres légumes. Les Dixmes ne ſont plus en uſage dans l'Egliſe d'Orient depuis long tems. * Fra-Paolo, *Traité des Bénéfices.* Jérôme Acoſta, *des Revenus Eccléſiaſtiques.* Thomaſſin, *Diſcipl. de l'Egliſe.*

DIXMUDE, petite ville de Flandre dans le Païs-Bas. Elle eſt agréable, ſituée ſur l'Iperlée, à trois lieues de Nieuport & preſque autant de Furnes & d'Oudembourg, dans un païs fort fertile, & très connu pour ſon bon beurre. Dixmude, dans les guerres du XVII ſiécle, a été ſouvent priſe par les François, qui l'ont cédée aux Hollandois pour la maiſon d'Autriche, en conſéquence de la paix d'Utrecht en 1713. Il y a une foire célébre au mois de Juillet. La mer venoit autrefois juſques à ſes murailles, faiſant un petit bras capable de recevoir les vaiſſeaux marchands qui y venoient trafiquer, attirez par les franchiſes que les anciens Comtes de Flandre fondateurs de cette ville, lui avoient accordées. Elle a ſouffert de grands incendies, dans l'un deſquels plus de trois cens maiſons furent brûlées. Cette ville s'eſt rendue célébre par pluſieurs ſiéges qu'elle a ſoutenus avec ſuccès, principalement en 1459 contre ceux de Bruges, & en 1580 contre les Gantois. * Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

DIYLLE, d'Athénes compoſa une Hiſtoire qu'il commença par le pillage de Delphes, & qu'il continua juſqu'à la fin du régne de Philippe *de Macédoine.* Il a vécu après la mort d'Alexandre, c'eſt à dire, depuis la CXI Olympiade, & l'an 336 avant Jeſus Chriſt, puis qu'il faiſoit mention de Démétrius Phaléréüs. Il eſt différent d'un Statuaire de ce nom allégué par Pauſanias. * Diodore, *liv.* 16. Athénée, *liv.* 13. *&c.* Voſſius, *des Hiſt. Grecs*; *liv.* 3. *p.* 600. Pauſanias, *in Phoc.* Bayle, *Diction. Crit.* On pourra trouver la liſte de ſes Ouvrages dans la *Biblioth. Gréque* de Jean Meurſius.

DIZIER (Saint). *Voyez* DISIER.

DLU. DNI. DOA. DOB.

DLUGLOSSE. *Voyez* DUGLOSSE.

DNIESTER. *Voyez* NIESTER.

DNIEPER, fleuve. *Cherchez* BORYSTHÉNE.

DOARO, ville de la côte d'Ajan, en Ethiopie. Elle eſt à vingt cinq lieues de la ville d'Adel, du côté du midi, & capitale d'une des Provinces, que les Galles ont conquiſes ſur les Abiſſins. * Maty, *Diction. Géogr.*

* DOAMPLUP (Jean) naquit à Bourdeaux. Son pére voulut lui procurer un établiſſement temporel auprès de M. Litolphi Maroni Evêque de Bazas, dans le tems que ce Prélat commençoit d'établir un Séminaire. M. Doamplup y paſſa quelque tems, mais après la mort de l'Evêque il ſuivit à Paris le Directeur du Séminaire, & auſſi-tôt on lui donna l'emploi de Sacriſtain qu'il exerça pendant quelques années dans l'Abbaïe de Maubuiſſon. Lorſque l'Abbeſſe quitta cette Abbaïe pour venir dans celle de Port-Royal, il la ſuivit dans le même emploi dans lequel il paſſa 24 années conſécutives. Quoiqu'il fût tres digne de la Prêtriſe, on ne put jamais l'obliger à paſſer le dégré de Soudiacre, qu'il ne prit même que par obeïſſance. Il menoit une vie fort auſtére. Il n'avoit pas même de chaiſe dans ſa chambre, parce qu'il prioit toujours à genoux & qu'il étudioit toujours debout. Il mourut le 13 juin de l'année 1671. * *Nécrologe de l'Abbaïe de Nôtre-Dame de Port-Royal des Champs.*

* DOARRON, riviére de la province de Guipuſcoa dans la Biſcaye en Eſpagne. Elle n'a pas un long cours, & ſe rend dans la mer à Paſſage.

DOBA, DOBAS, & DOBASS, Province de l'Abiſſinie en Afrique. On la place entre le Royaume de Dangali, & celui de Fatigara, & on y met la ville de Dobaſs, ſur la riviére de Magadoxo. C'eſt auſſi le nom d'un peuple. Quelques Géographes mettent cette Province dans la Haute Ethiopie entre les Royaumes de *Tigré* & *Dagamer*. Jérôme Lobo dit qu'elle eſt ſous la domination du Grand *Négus*, aſſez avant dans les terres. * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

DOBACEN. *Voyez* DOBOKA.

* DOBARIVA, ville d'Afrique dans le Royaume de Tigré ou de Barnagas vers la ſource du Morab à l'occident de la Mer Rouge.

DOBELEN DOBLEN & DOBELIN. *Voyez* DOBLIN.

DOBELIN. *Voyez* DOBLIN.

* DOBELN, petite ville du Marquiſat de Miſnie ſur la Mulde à l'occident de Dreſde. Elle a eu autrefois ſes propres Seigneurs, mais elle appartient à préſent à l'Electeur de Saxe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeilerus, *Topogr. Saxon.*

* DOBER, riviére de la Baſſe Luſace. Son cours eſt à peu près du ſud-oueſt au nord-eſt, arroſe Sonnewald & Calaw, & ſe jette dans la Sprée à Dobermundt, village près de la ſource du Dober.

DOBERAN. *Voyez* DOBEREIN.

DOBEREIN, bourg ou petite ville du Duché de Mekelbourg, en Allemagne. Ce lieu eſt environ à quatre lieues de Roſtock, du côté du couchant. Pribiſlas, dernier Roi, & premier Duc des Hérules s'étant converti à la Foi, y fonda un monaſtére, où l'on voit ſon tombeau, & ceux de pluſieurs Ducs de Meckelbourg, ſes ſucceſſeurs. * Maty, *Diction. Géogr.*

DOBERLAW. *Voyez* DOBRELOW.

* DOBERMUNDT, village ſitué dans l'endroit où le Dober ſe jette dans la Sprée.

* DOBLAC, petite ville de l'Evêché de Brixen dans le Comté de Tirol. Elle eſt au nord-eſt de Brixen vers les confins de l'Archevêché de Saltzbourg.

DOBLIN ou DOBELIN, *Dublinum*, ville du Duché de Curlande, au ſud-oueſt de Mittaw dont elle eſt éloignée de 6 à 7 lieues & vers les frontiéres de la Samogitie, province de Lithuanie. * Sanſon. Baudrand.

DOBRAT. *Voyez* DABERETH.

* DOBRELOW, DOBERLUG, DOBRILOCK & DOBERLAW, appellé autrement GUTTENWALD, ville avec château, Bailliage & Seigneurie vers la ſource du Dober, appartient au Duc de Saxe-Merſbourg. Elle eſt au nord de Dreſde & au ſud-eſt de Wittemberg, à douze ou quinze lieues de l'une & de l'autre.

DOBRIN. *Voyez* DOBRZIN.

DOBRONIK. *Voyez* RAGUSE.

DOBROSLAS, fils de Draghimir, naquit ſi l'on en croit le Prêtre de Dioclée, après que ſon pére eut été aſſaſſiné à Cataro: ce qui n'eſt pas ſoutenable, puiſque vingt ans après il avoit des fils capables de porter les armes. On dit qu'il fut élevé à Raguſe; & qu'ayant épouſé Néda ou Dominique, petite fille de Samuel Roi de Bulgarie, il en eut cinq fils, Michel, Goiſlas, Sagance, Rodoſlas, & Prédémire. On le laiſſa à Raguſe, tant que les Grecs ne furent pas Maîtres abſolus de la Servie; mais tous les Bans, qui après la mort de Draghimir avoient voulu être indépendans, étant ſoumis en 1036, on le conduiſit à Conſtantinople. Il n'y demeura pas long-tems, & il n'eut qu'à ſe préſenter dans la Dalmatie

matie pour ſe faire une nombreuſe armée. De pluſieurs victoires qu'il remporta ſur les Grecs, & qui méritent place dans l'Hiſtoire, celle de l'an 1043 eſt la plus célébre. Il en couta la vie à quarante mille hommes, & au Général même. Les Bans qui avoient combattu ſous les étendarts de l'Empire, furent bien tôt ſoumis, & Dobroſlas paiſible poſſeſſeur de presque tout ce que ſes ancêtres avoient poſſédé, laiſſa un aſſez beau Royaume à ſes enfans. Il mourut vers l'an 1047. * Du Cange, *Fam. Byz.*

DOBROSLAS II. fils de Rodoſlas, & petit-fils de celui dont on vient de parler, fut un des Princes qui ſous le régne de Bodin s'étoient réfugiez à Raguſe, & qui après avoir ſoutenu un ſiége de ſept années dans cette ville, ſe retirérent dans la Pouille, & de là à Conſtantinople. Auſſi tôt après la mort de Bodin, quelques Seigneurs ayant fait mettre en priſon Michel ſon fils, offrirent la couronne à Dobroſlas; mais Volcan Jupan de Raſcie, & Cocciapor ſon propre frére refuſérent de le reconnoître; ce qui donna le commencement à une guerre civile, qui fut également funeſte aux deux fréres. Dobroſlas fait priſonnier aprés la perte d'une bataille, demeura entre les mains de Volcan qui peu après l'envoya au Roi Uladimir, ſon couſin Germain, qui ſe contenta de le retenir en priſon ſans lui faire aucun mal: & Uladimir ayant été empoiſonné peu après, Jaquinte veuve du Roi Bodin, à qui on impute ſa mort, lui fit crever les yeux, & le rendit inutile à la génération. On dit que n'étant plus à craindre alors, on lui redonna la liberté, & qu'il paſſa le reſte de ſes jours dans un monaſtére à Cataro. Cocciapor, qui avoit contribué à le déthrôner, en avoit déja été puni, car s'étant brouillé avec Volcan, il fut contraint d'abandonner la Zenta, dont il s'étoit emparé, & de ſe réfugier dans la Boſnie, où faiſant de vains efforts pour cauſer de nouveaux troubles, il fut tué. * Du Cange, *Familles Byzant.*

DOBROWICA, bourg ou petite ville du Duché de Lithuanie. Ce lieu eſt ſitué ſur la riviére d'Horin, dans la Poléſie, aux confins de la Haute Volhinie. * Maty, *Dict. Géogr.*

DOBRUCCIE, contrée de la Bulgarie. Elle eſt entre le Danube & les ruïnes de la muraille que les Empereurs Grecs firent bâtir depuis Gopaſul près de Siliſtrie juſqu'à Conſtance ſur le rivage de la Mer Majour. C'eſt où ſe tiennent les Tartares *Cibeles* ou *Cibées* au nombre d'environ deux mille. Le Turc ſe ſert quelquefois de ces Tartares pour faire croire que ſon armée eſt groſſie de Tartares *Précopites*. Ils ſont Mahométans, & dans la même contrée il y a des Eunuques reſtez de la faction de *Teckel*, de la Secte d'Ali, plus qu'on n'en trouve dans le reſte de la Bulgarie. La Dobruccie que pluſieurs Géographes appellent Dobruce, en Latin *Dobrucia*, & *Dobritza*, eſt habitée par des Tartares qui occupent la partie Orientale de la Bulgarie, ſituée entre le Danube & la Mer Noire. *Maty* dans ſon Dictionnaire dit qu'ils ſont ſujets du Turc, & qu'ils dépendent du Sangiac de Siliſtrie. Il ajoûte que leurs villes ſont Axiopoli, ou Azubiu, Provada, Tomiswar, Chiuſtenge ou Proſlaviza, Stravico & autres. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Maty, *Dict. Géogr.* au tître Tartares de Dobruce.

DOBRUCE ou **DOBRUCIE**. *Voyez* DOBRUCCIE.

DOBRZIN, que les Auteurs Latins nomment diverſement *Dobrinum*, *Debricinum & Dobriznum*, petite ville & païs de Pologne. Le païs eſt ſur la rive droite de la Viſtule, entre la Moſcovie & la Pruſſe. Il comprend trois Châtellenies, Dobrzin, Slonko & Ripina. La premiére fut donnée aux Chevaliers de Pruſſe, par Conrad Duc de Moſcovie. On croit auſſi que ces mêmes Chevaliers firent bâtir le château de Dobrzin, ſitué ſur un rocher près de la Viſtule, entre Wladiſlas & Plosko. Depuis, les Chevaliers de Pruſſe changérent cette Châtellenie avec la République de Pologne, qui leur donna d'autres terres. Outre ces Châtellenies, le païs de Dobrzin a quelques autres villes, comme Gorſno qui eſt à l'Evêque de Plosko, Skompe, célébre par une Image miraculeuſe de la ſainte Vierge, &c. * Gromer, Guaguini & Starovolſcius; *Deſcr. Polon.*

D O C.

DOC, (Jean) Evêque de Laon, vivoit dans le XVI ſiécle. Il étoit Religieux Bénédictin de l'Abbaïe de ſaint Denys en France, Docteur en Théologie & en Droit Canon, & excellent Prédicateur. Son mérite, qui l'avoit élevé à la dignité de Grand Prieur de ſaint Denys, le plaça, l'an 1557, ſur le ſiége épiſcopal de Laon. Il y ſuccéda au Cardinal de Bourbon, dont il étoit créature, & mourut en 1560. Jean Doc, en Latin *Docæus*, a compoſé divers Ouvrages, *De æterna Filii Dei generatione ac temporali nativitate Libri duo*, qu'il dédia au Cardinal de Bourbon; *Homiliæ, &c.* * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Le Mire, *de Script. Sac. XVI. &c.*

DOCAMPO, (Florian) Chanoine de Zamora en Eſpagne, vivoit en 1555, & 1560. Il eut beaucoup de part à l'eſtime de l'Empereur Charles-*Quint* qui l'engagea d'écrire l'Hiſtoire d'Eſpagne, dont il publia les cinq premiers livres ſous ce tître, *Los cinco Libros primeros de la Cronica generale de Eſpagna.* Il a auſſi compoſé d'autres Traitez, *Libro de linages, & armas, &c.*

DOCAMPO, (Gonçalvo) Archevêque de Lima, étoit de Madrid, & avoit demeuré long tems en Italie, où le Pape Clément VIII. lui témoigna beaucoup d'amitié, en diverſes occaſions. Depuis il fut Chanoine de Séville, Archidiacre de Niébla, & fut enfin nommé à l'Evêché de Cadis; mais avant que d'en avoir pris poſſeſſion, il fut transféré, l'an 1623, à l'Archevêché de Lima dans le Pérou, où il mourut en 1626. On lui attribue un Ouvrage intitulé *Del governo del Peru.* * Ægidius Gonçales Davila, *in Theat. Eccleſ. Lim.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

DOCÇUM. *Voyez* DOCKUM.

DOCÉTES, certains Hérétiques Sectateurs de Marcion, qui furent ainſi nommez, parce qu'ils enſeignoient que ce qui eſt dit de Jeſus-Chriſt, qu'il a ſouffert & qu'il eſt mort, c'eſt ſeulement *qu'il l'a ainſi ſemblé.* Leur nom eſt tiré du mot grec δοκεῖν, qui ſignifie *paroître*, à cauſe qu'ils croyoient que les ſouffrances de Jeſus-Chriſt n'avoient été qu'apparentes, & non pas réelles. *Voyez les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques.*

DOCH, forteresse. *Voyez* DAGON.

DOCHAIN. *Voyez* DOTHAIN.

* **DOCIMI**, autrefois petite ville épiſcopale de la grande Phrygie dans l'Aſie Mineure, n'eſt plus aujourd'hui qu'un village de la Natolie que l'on place vers les ſources du Sangari. * Maty, *Dict. Géogr.*

DOCKUM, ville du Païs-Bas, dans la Friſe, eſt le ſiége de l'Amirauté de la province. Elle eſt ſituée à deux lieues de Leuwaarden, & à cinq de Groningue, près de la mer & ſur un canal. On y conſerve un livre des Evangiles, écrit à ce que l'on croit par ſaint Boniface. * Sanſon.

DOCKUM (Herman de) Friſon, naquit de parens diſtinguez dans la ville dont il porte le nom. Il s'exerça avec réputation dans les Sciences & dans la Théologie, & fut outre cela doué du talent de l'éloquence. Dès qu'il fut Prêtre, on le fit premier Curé de l'Egliſe de S. Guy à Leuwaarden, & il vivoit vers l'an 1514. On a de lui, outre quelques autres Ecrits, l'Explication des 17 prémiers Pſeaumes de David, mais lorsqu'il fut venu au 18, ſon eſprit ſe troubla, & il mourut peu de tems après. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica. Antiq. de Friſe*, en Hollandois.

DOCKUM (Jean de) naquit, comme le précédent à Dockum. Viglius Zuichem *in Epiſt. ad Nic. Everardum*, dit qu'il étoit Docteur en Droit Civil & Canonique, & qu'il avoit un eſprit au deſſus du commun. On a une lettre de conſolation écrite par Viglius à Jean de Dockum, ſur la perte qu'il avoit faite de ſon fils. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Antiq. de Friſe*, en Hollandois.

DOCLEA. *Voyez* MEDON.

* **DOCNA**, autrefois petite ville, maintenant village de l'Epire ſitué au nord de Butrinto & au levant de S. Quaranti. * Maty, *Dict. Geogr.*

DOCRA, riviére. *Voyez* DROCA.

DOCREUS, (Jean) vivoit l'an 1318, & compoſa un Ouvrage de la Vie, Paſſion, & Sépulture de ſaint Denys. * Poſſevin, *Appar. Sacr.*

DOCTEURS. On a donné ce tître d'honneur à ceux qui étoient capables d'enſeigner dans certaines Facultez particuliéres. Il ſemble que ce nom n'ait été mis en uſage que dans le XII ſiécle, en la place de celui de *Maître*. On en attribue l'établiſſement avec celui des autres degrez ſcholaſtiques, de Bacheliers & de Licentiez, tels que nous les voyons aujourd'hui, à Pierre Lombard, & à Gilbert de la Porrée, qui étoient alors les principaux Théologiens de l'Univerſité de Paris. Gratien établit la même choſe dans ce tems-là dans l'Univerſité de Bologne. Néanmoins ces deux noms de *Maître* & de *Docteur*, n'ont pas laiſſé de ſubſiſter enſemble aſſez long-tems, & pluſieurs croyent, que les fonctions en étoient différentes, que les Maîtres enſeignoient les Sciences humaines, & que les Docteurs enſeignoient les Sciences qui dépendent de la révélation, & ne s'acquiérent que par la foi. Ceux qui ſe ſont ſignalez par leur doctrine, dans les Ecoles des Arts, de la Médecine, de la Juriſprudence, & de la Théologie, n'étant pas aſſez diſtinguez par le tître de Docteur, qui marque ſeulement le degré & la profeſſion, ont encore reçu une épithéte ſpécifique, qui faiſoit connoître en quoi conſiſtoit leur mérite. C'eſt de ce rafinement que ſont venus les tîtres fameux de *Docteur Angélique*, de *Docteur Séraphique*, de *Docteur Subtil*, de *Docteur Illuminé*; & une infinité d'autres, dont l'Ecole a voulu honorer ſes Maîtres. Alexandre de Halès, qui mourut en 1245, eſt appellé communément le *Docteur Irréfragable*, c'eſt à dire, dont on ne peut raiſonnablement contredire les opinions; c'eſt avec juſtice que l'on a appellé ſaint Thomas, *Docteur Angelique*, ou *l'Ange de l'Ecole*. Saint Bonaventure eſt nommé, *le Docteur Séraphique*, ou parce qu'il avoit la ſcience d'un Séraphin, ou parce qu'il étoit le plus illuſtre Docteur de l'Ordre Séraphique, c'eſt à dire, de l'Ordre de ſaint François. Scot autrement Jean Duns, Ecoſſois, a la qualité de *Docteur Subtil.* Raimond Lulle, de *Docteur Illuminé.* Alain de l'Iſle, Recteur de l'Univerſité de Paris, qui mourut en 1294, a été nommé *le Docteur Univerſel.* Durand de ſaint Pourcain, Evêque du Puy, & enſuite de Meaux a eu le tître de *Docteur très-réſolu*, parce qu'il paſſoit pour un Théologien hardi, & quelquefois trop déciſif. Grégoire de Rimini, Général des Auguſtins, a été ſurnommé le *Docteur Authentique*; Jean Tauléré, le *Docteur Illuminé*, à cauſe des lumiéres céleſtes dont il paroiſſoit éclairé; Jean Gerſon, le *Docteur très-chrétien*, parce qu'il a doctement combattu ceux qui vouloient introduire dans le Chriſtianiſme, des nouveautez contraires à la liberté Evangelique & à la ſimplicité de la Religion: ce qui lui a fait donner auſſi le tître de *Docteur Evangelique.* Le nom de Docteur ſe prend d'une autre maniére dans l'Egliſe orientale, que nous ne le prenons dans nôtre uſage ordinaire. Les Grecs ſe ſervent du mot Grec, διδάσκαλος, qui eſt tiré du Nouveau Teſtament, où il marque les Evêques & Paſteurs qui enſeignoient la doctrine de l'Evangile, & il répond chez eux à ce que nous appellons chez nous, *Théologal.* Ils en ont de pluſieurs maniéres; il y en avoit un, par exemple, dans la grande Egliſe de Conſtantinople, établi pour expliquer les Evangiles, on le nommoit le *Didaſcalos*, ou *Docteur de l'Evangile*; un autre pour expliquer les Epîtres de ſaint Paul, on l'appelloit le *Didaſcalos* ou *Docteur de l'Apôtre*, c'eſt à dire, des Epîtres de l'Apôtre; de plus, un *Didaſcalos*, ou *Docteur du Pſeautier*, qui étoit prépoſé pour l'explication des Pſeaumes. Les Evêques Grecs conférent encore ces ſortes d'Offices, en impoſant les mains, de la même maniére que dans les ordinations. * M. Simon. *Voyez* MAITRES. Voſſius, *Etymolog.* Poſſevin, *in App. Sac.* Baillet, *Jugemens des Savans.* Il y a des Juriſconſultes qui ſoutiennent que ſelon le Droit tous les Docteurs, doivent être reputez pour Gentilshommes. *Secundum legem*, dit Barthole, *quilibet Doctor dicitur nobilis*: mais Ant. Matthieu répond qu'à la Cour on ne fait aucune attention à cette nobleſſe. D'autres prétendent qu'elle ne convient qu'aux Docteurs en Droit. A Padoue un Profeſſeur en Juriſprudence eſt non ſeulement reçu pour noble, mais par une ordonnance de l'Empereur Frédéric, rapportée par Dacien, il devient Comte quand il a

profeſſé le Droit pendant ſeize aus. Mais quand on conſidére que les moindres Domeſtiques d'un Prince, comme par exemple un Cuiſinier, un Tailleur, peuvent aquerir ce titre de nobleſſe, cela contribue beaucoup à le ravilir. Il eſt vrai qu'Ant. Matthieu, pour le rabbaiſſer, dit que ce n'eſt qu'une nobleſſe improprement dite & qu'elle ne dure qu'autant que la vie du Cuiſinier ou du Tailleur, ſans paſſer à leurs Deſcendans. Les Doſteurs en Médecine ſont auſſi mis au nombre des Nobles par Ant. Faber, qui prétend de plus qu'ils ne ſont pas obligez aux taxes que les autres Nobles doivent payer, & qui confirme ce qu'il avance, par des ſentences émanées ſur ce ſujet. Dans le XII ſiécle on faiſoit en Allemagne du tems de l'Empereur Lothaire, une grande différence entre le tître de *Docteur* & celui de *Maître*, & le premier étoit beaucoup plus conſidérable. Depuis ce tems-là, il ya eu des Docteurs qui portoient le titre de *Comtes honoraires*, & qui avoient le pouvoir de créer dans tout l'Empire des Juges ordinaires, des Notaires, & des Sécretaires.

Parmi les Allemans il y a auſſi des *Docteurs à bulle*. On entend par là un homme fait Docteur par l'Empereur même, qui lui donne des lettres patentes, ou le ſceau de de l'Empereur, qui y eſt attaché, eſt renfermé dans une boite qu'on appelle *bulle*. On donne auſſi ce nom à ceux qui ont été faits Docteurs, par quelque Prince, mais ils n'ont pas les mêmes priviléges que ceux qui ſont parvenus à cette dignité dans une Académie. Il faut encore remarquer que ceux qui ont été faits Docteurs hors de l'Empire d'Allemagne, ne peuvent être Aſſeſſeurs dans les Chambres de Juſtice de l'Empereur ou de l'Empire. *Gr. Dict. Univ. Holl.* R. Simon Conringius *de Antiq. Acad.* Itterus *de Honor. Acad.* Dacianus Matthæus *de Nobilitate, l. 1. c. 1.* Hofm. *Lex. Univ. Antiquitez de Friſe*, 1. partie.

DOCTEURS Juifs. Ceux qui enſeignoient la tradition parmi les Juifs ont eu différens noms ſelon les tems. Depuis la grande Synagogue juſques à la *Miſna*, on les nommoit *Tannaïm*, les *Traditionaires*; & c'eſt de la doctrine & de la tradition de ces Docteurs-là qu'eſt compoſée la Miſna. Depuis la Miſna juſques au Talmud de Babylone, on les traitoit *d'Amoraïm*, les *Dictans*; parce qu'ils dictoient à leurs éléves, & c'eſt de la tradition de ceux-ci, que s'eſt faite la *Gémare*. Pendant cent ans ou environ après le Talmud, ils paroiſſent ſous le tître de *Seburaïm*, les *Opinans*; parce qu'ils ſe contentoient de raiſonner & d'opiner ſur ce qui étoit reçu & approuvé dans la Miſna & la Gémare. Eenfin ils furent nommez *Géonim*, les Docteurs *ſublimes* ou *excellens*. Pour aujourd'hui, *Rabbi* eſt le tître ordinaire que les Juifs donnent à leurs Savans. Car environ l'an 1040, toutes les Ecoles qu'ils avoient dans la Méſopotamie, où ſe donnoient ces tîtres faſtueux, ayant été abolies, & les Savans chaſſez par les Princes Mahométans, qui s'en rendirent les maîtres; ces Savans ſe jettérent preſque tous avec le commun peuple, vers l'Occident, & ſur tout en Eſpagne, en France, & en Angleterre. Ils s'y ſont dépouillez de ces titres pompeux, ſe bornant au tître de *Rabbi*, excepté que ceux qui officient dans la Synagogue s'appellent *Chacam* ou Sages. * Prideaux *Hiſt. des Juifs &c. to. 2. p.* 132. 133. *Voyez* RABBIN.

DOCTORAT, dignité qu'aquiérent dans une Univerſité, ceux qui, après s'être rendus capables en quelque Science qu'on y enſeigne, & avoir ſoutenu tous leurs Actes, prennent ſolennellement le bonnet. Rhénanus *en ſa préface ſur Tertullien*, dit qu'environ l'an 1140, ceux qui liſoient publiquement le livre des Sentences de Pierre Lombard, Evêque de Paris, commencérent à être appellez Docteurs. En Angleterre le nom ou degré de Docteur ne fut premiérement connu que ſous le Roi Jean, environ l'an 1207. Par une ordonnance de l'Univerſité d'Oxfort de l'an 1384, les Docteurs en Médecine obtinrent la prééminence ſur les Docteurs en Droit, ſous le régne de Richard. En Allemagne on diſtingua le tître de Docteur de celui de Maître, vers l'an 1135, du tems de l'Empereur Lothaire. * Spelman, *Gloſſar. Archaol.*

DOCTRINE CHRETIENNE: c'eſt une Congrégation de Prêtres ſéculiers, engagez par des vœux ſimples de chaſteté, pauvreté, obéïſſance, & ſtabilité, dont la principale fonction eſt de catéchiſſer les enfans, & de leur enſeigner les maximes du Chriſtianiſme. Le bienheureux Céſar de Bus, né à Cavaillon dans le Comtat Venaiſſin, ayant imaginé une nouvelle méthode de donner des leçons du Catéchiſme du Concile de Trente, la mit en uſage avec ſuccès; & d'autres Eccléſiaſtiques, remplis de zéle, s'étant joints à lui, ils allérent tous enſemble à Avignon, où l'Archevêque leur permit de faire un établiſſement. Clément VIII. approuva cette nouvelle Congrégation l'an 1597, & Céſar de Bus voulut l'affermir en engageant ſes Confréres à ſe lier par un vœu ſimple d'obéïſſance; ce qui fit que quelques-uns qui prétendoient que le lien de la charité ſuffiſoit, ſe ſéparérent de lui. Les Doctrinaires furent reçus enſuite à Toulouſe, & à Brive dans le Limoſin, & ils obtinrent, l'an 1610, des lettres patentes qui confirmérent les établiſſemens qu'ils avoient faits en France, & leur permirent d'en faire de nouveaux. Ils voulurent enſuite embraſſer l'état régulier, & le Pape Paul V. leur ayant permis de le faire, en s'uniſſant à quelque Congrégation réguliére déja établie, ils s'unirent aux Somaſques, au Supérieur Général de qui ils ſe ſoumirent; mais il ſurvint bien-tôt des conteſtations entre eux,, les Somaſques voulant leur faire recevoir de nouvelles conſtitutions, & les empêcher de faire un vœu particulier d'enſeigner la Doctrine chrétienne. On auroit peine à décrire les deſordres que ces conteſtations cauſérent. Les Doctrinaires étoient partagez entre eux; les uns vouloient que l'union ſubſiſtât, d'autres en demandoient la ſéparation, prétendant toûjours vivre dans l'état régulier, ſous la régle de ſaint Auguſtin, & il y en avoit quelques-uns qui aſſuroient que l'union étant nulle, leurs vœux l'étoient auſſi & ne les engageoient à rien. Un célébre arrêt qui fut rendu au Parlement de Paris, l'an 1645, contre un d'entre eux qui s'étoit marié, ne laiſſa plus à choiſir qu'entre les deux premiers partis. Et en attendant qu'on eût terminé entiérement cette affaire, il fut défendu aux Doctrinaires d'admettre aucun de leurs Novices à profeſſion. Innocent X. fut celui qui y mit fin, & par un Bref du 30 Juillet 1647, il rétablit la Congrégation de la Doctrine Chrétienne dans ſon premier état, lequel étoit purement ſéculier, & néanmois valida l'union pour le paſſé, & les profeſſions qui avoient été faites pendant ce tems-là: ce qui fut obſervé malgré les entrepriſes de quelques-uns, qui firent de vains efforts pour être mis au rang des Réguliers. Alexandre VII. a affermi cette Congrégation, en leur permettant par un Bref de l'an 1659, de faire quatre vœux ſimples, de pauvreté, de chaſteté, d'obéïſſance & de ſtabilité perpétuelle, diſpenſables ſeulement par le ſouverain Pontiſe, ou par le Chapitre, ou par le diffinitoire général de la Congrégation. * Héliot, *Hiſtoire des Ordres Mon. tome. 4. chap. 24.*

DOCTRINE CHRÉTIENNE. Il y a en Italie ſous ce nom une Confraternité & une Congrégation de Prêtres ſéculiers, ſoumis à un Général. La Confraternité eſt plus ancienne. Marc Cuſani, Gentilhomme Milanois l'inſtitua l'an 1560, & s'aſſocia pluſieurs perſonnes qui inſtruiſirent les Fidéles, ſoit dans la ville ou dans les campagnes avec tant de fruit, que Pie V. ordonna, que pour ſe conformer au Concile de Trente, les Curez dans chaque diocéſe établiroient des Confrairies pareilles à celle de Rome. Celle-ci ne fut pas long-tems ſans donner la naiſſance à une nouvelle Congrégation. Quelques-uns des Confréres voulurent vivre en commun, ſous la conduite de Marc Cuſani, qui fut ordonné Prêtre, & afin que la différence de leurs uſages ne pût altérer leur union, ils élurent quatre Supérieurs, dont deux furent pris entre les Péres, & deux entre les Confréres, juſqu'à ce qu'enfin les-uns & les autres ſe voyant en grand nombre, élurent chacun un Chef pour leur corps, l'an 1596. La Confraternité par conceſſion de Paul V. peut délivrer chaque année deux priſonniers pour crime, & la Congrégation, quoique ſéculiére, obtint, l'an 1621, un Bref de Grégoire XV. qui déclare, que ceux qui en ſortiront après avoir fait le vœu ſimple d'y demeurer, ſeront traitez comme Apoſtats, & encourront les mêmes peines que les fugitifs des Ordres religieux. Ils ſont exempts de la juriſdiction des Curez, tant pour les ſacremens que pour la ſépulture, ainſi que les Péres de la Doctrine Chrétienne en France, & ils ont neuf maiſons en différens endroits d'Italie, ou ils en auroient apparemment davantage, ſi leurs Conſtitutions ne leur défendoient pas d'accepter un établiſſement, dont le fond ne ſeroit pas ſuffiſant pour l'entretien de ſix perſonnes. * Héliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome. 4. ch. 35.* **DOD.**

DOCUM. *Voyez* DOCKUM.

* DOD Jéſu, Ecrivain Syrien, a compoſé d'excellens Commentaires ſur la Prophétie de Daniel, ſur les livres des Rois, & ſur l'Eccléſiaſtique, qu'il a diviſez en trois tomes. *Voyez* Ebed Jeſu dans ſon Commentaire des Ecrivains Chaldéens.

* DODAI, que quelques autres nomment *Dudia* Ahohite, commandant vint-quatre mille hommes des Armées de *David* & de *Salomon*, Rois d'Iſraël. Il faiſoit garde autour du Palais Royal au mois de *Jiar*, que les Grecs appellent *Artemios* & nous *Avril*. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch. 27. v. 4.*

* DODANIM, quatriéme fils de *Javan*, fils de *Japheth*, fils de *Noé. Genéſe, ch. 10. v. 4.* Pluſieurs liſent dans l'Hébreux *Rhodanim*, & croyent qu'il peupla l'iſle de Rhodes. Selon le Pére D. Calmet, Dodanim eſt le pére des Dodoniens, habitant à Dodone & aux environs.

DODART, (Denys) Médecin du Roi, de Madame la Princeſſe de Conti la Douairiere, & de Monſeigneur le Prince de Conty, Docteur Régent en la Faculté de Médecine de Paris, naquit à Paris, en 1634, de Jean Dodart & de Marie du Bois, fille d'un Avocat. Après avoir fait ſes Humanitez, il ſe détermina à étudier en Médecine, & fit ſa licence avec tant de ſuccès, que M. Patin tres-peu prodigue d'éloges, diſoit de lui que c'étoit l'un des plus ſages & des plus ſavans hommes de ſon tems, & l'appelloit déja *Monſtrum ſine vitio*. Il fut Médecin de la Ducheſſe de Longueville, puis de la Princeſſe de Conti Douairiére, après la mort de laquelle il demeura attaché aux Princes ſes enfans. Il fut reçu à l'Académie des Sciences en 1673, s'appliqua à l'hiſtorie des plantes & compoſa la ſavante préface du livre que l'Académie fit imprimer en 1676, ſous le tître de *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Plantes*. Il étudia pendant 33 ans la tranſpiration inſenſible ſuivant les obſervations de Sanctorius, & fit auſſi ſur la ſaignée, ſur la diéte des Anciens, & ſur leur boiſſon différentes Diſſertations, qui n'ont point encore été imprimées. M. Dodart avoit deſſein de donner l'Hiſtoire de la Médecine; mais ayant été prévenu par le célébre M. le Clerc, Médecin de Genéve, il travailla à l'Hiſtoire de la Muſique, dont les Mémoires qu'il à donnez à l'Académie étoient le préliminaire. Il mourut le 5 novembre 1707, âgé de 73 ans, univerſellement regretté de tous ceux qui le connoiſſoient, tant à cauſe de ſa piété, que de ſon profond ſavoir, laiſſant un fils, qui marche ſur ſes traces, & qui a été nommé premier Médecin du Roi le troiſiéme avril 1718. * *Hiſtoire de l'Académie des Sciences, édit. de Paris in douze* 1708.

* DODAU ou DODAVA, Juifs, pére du Prophéte Eliézer qui prophétiſa contre le Roi Joſaphat. * II. *Chron.* ou *Paralip. ch. 20. v. 37.*

DODE, femme de ſaint Arnoul, depuis Evêque de Mets dans le VII. ſiécle, ſe conſacra au ſervice de Dieu, & ſe fit Religieuſe à Tréves, comme le rapporte l'Auteur de ſa Vie. * *Voyez* Arnoul.

DODECHIN, ou DUDECHIN, Alleman, & Abbé de ſaint Diſibode dans le diocéſe de Tréves, vivoit ſur la fin du XII ſiécle. On a deux Ouvrages Hiſtoriques de ſa façon, le premier eſt une Hiſtoire ſainte, ou Pélerinage de la Terre-ſainte; & le ſecond, une Continuation à la Chronique de Marianus Scotus ou l'Ecoſſois, depuis, l'an 1084, juſqu'à 1200, auquel Dodechin vivoit. * Trithéme, *au Cat. A. C.* 1200. Bellarmin, *des Ecriv. Eccl. Mar. Scot. &c.*

DODO, (Auguſtin) natif de la province de Friſe dans le Pais-Bas, & Chanoine de ſaint Léonard à Bâle, eſt le premier,

qui ait eu le ſoin de recueillir les Ouvrages de ſaint Auguſtin, pour les mettre en un même corps. Il travailloit même à y faire des argumens pour mettre au commencement de chaque Traité, lorſqu'il fut emporté par une maladie contagieuſe, en 1501. Amerbach fit imprimer cet Ouvrage, qui parut en 1504. * Valére André, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *Biblioth. Eccleſ. &c.*

DODOENS, connu ſous le nom de DODONÆUS ou DODONÉE (Rambert) étoit de Malines dans les Païs-Bas, où il naquit en 1518. Il étoit fils de Denys Friſon appelle *Dodoens*. Il étudia en Médecine à Louvain; & parcourut enſuite les plus célébres Univerſitez de France & d'Italie. Ainſi avec le ſecours de l'étude, & par la converſation des grands hommes qu'il put conſulter, il ſe rendit extrémement habile, & s'attacha particuliérement à la connoiſſance des plantes. Les autres parties de la Médecine ne lui étoient pas inconnues, non plus que les langues & les Belles Lettres. Etant de retour d'Italie, il paſſa en Allemagne, où il fut Médecin des Empereurs Maximilien II. & Rodolphe II. Enſuite il vint dans les Païs-Bas, où il s'arrêta quelque tems à Cologne, puis à Anvers. Enfin ayant été Profeſſeur à Leiden, il y paſſa le reſte de ſes jours, & mourut en 1585, âgé de 68 ans. Rambert Dodoens a composé divers Ouvrages, *Hiſtoria Florum, odoratarumque Herbarum*; *Hiſtoria Frumentorum, Leguminum, paluſtrium & aquatilium herbarum*; *Purgantium, aliorumque eo facientium Libri quatuor*; *Hiſtoria Stirpium*; *Praxis Medicinæ*; *Conſilia Medica*; *Medicinalium Obſervationum exempla rara*; *Annotationes in Ant. Boniventi ejuſdem argumenti libellum*; *Epiſtola de Alce*; *Epiſtola de Zytho & Cereviſia*; *Hiſtoria vitis, vinique*; *De Frugum Hiſtoria, liber unus*; *Epiſtola de Farre, Chondro, Trogo, Ptiſana, Crimno & Alica*; *Phyſiologices, Medicinæ partis, Tabulæ expeditæ*; *Coſmographica Iſagoge de Sphæra, de Aſtron. & Geographiæ principiis, &c.* * Meurſius, *Athen. Batav.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic.* Valére André, *Biblioth. Belg.* Caſtellan, *in Vit. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic. &c.*

DODON, frére d'Alpaïde, que Pepin Maire du Palais, prit pour concubine, pendant la vie de ſa femme Plectrude. Ce fut lui qui tua ſaint Lambert, Evéque de Liége, parce qu'il avoit condamné cette conjonction, comme un adultére public. Mais peu après, ce meurtrier étant rongé de vers, & ſouffrant d'horribles douleurs, ſe précipita dans la Meuſe, l'an 698. * Papire Maſſon, *Hiſt.* Mézeray, *Abbrégé chronologique, au régne de Childebert.*

DODONE, ville d'Epire dans le païs des Moloſſes, fut ainſi nommée d'une Nymphe marine de ce nom. La forêt prochaine de cette ville étoit renommée dans l'antiquité, par le temple de Jupiter, dit *Dodonéen*, où il rendoit ſes oracles. Pline parle d'une fontaine qu'on y voyoit, & dont les eaux rallumoient les flambeaux fraichement éteints, & éteignoient ceux qui étoient allumez, comme fait encore la fontaine brûlante du Dauphiné, par les vapeurs ſouffrées qu'elle exhale; ce que le Poëte Lucréce explique en Phyſicien. Pline parle auſſi de ce bruit, ſemblable à celui de petites cloches qu'on faiſoit dans ce temple. La ville de Dodone eſt détruite; en ſorte que l'on ne ſait pas même le lieu où elle étoit. On trouvera ce qu'il y a de plus remarquable des Antiquitez de Dodone dans un Commentaire de J. Gronovius ſur un fragment d'Etienne de Byzance, concernant cette ville, imprimé à Leide en 1687. * Pline, *l. 2. c.* 103. *l. 4. en la pref. & l.* 36. *c.* 13. Strabon, *l. 7. ſur la fin &c.* Lucréce, *l.* 6. Claudien, *de Rapt. Proſerp. l.* 1. Ovide, *Triſt. Eleg.* 8. *&c.* La Fable parle encore de DODONE fille de Jupiter & d'Europe; & les Nymphes qui prirent ſoin de l'éducation de Bacchus, ont été nommées DODONIDES, ou Atlantides.

DODONÉE, (Rambert) qui eſt auſſi connu ſous le nom de DODONÆUS. *Cherchez* cy-devant DODOENS.

DOE. DOG. DOL.

DODWELL (Henri) naquit à Dublin en Irlande vers la fin du mois d'Oct. 1641, pendant le maſſacre des Proteſtans d'Irlande, qui commença huit jours avant ſa naiſſance, & qui dura pluſieurs mois. Son ayeul paternel étoit Miniſtre, & ſon pére Guillaume Dodwell avoit eu un emploi honorable dans les troupes du Roi d'Angleterre. Sa mére étoit fille du Chevalier *François Slingsby*, qui s'eſt diſtingué par ſes exploits militaires. En 1648, ſon pére & ſa mére ayant perdu leur bien en Irlande, pendant les troubles de ce païs, le menérent en Angleterre, où ils eſpéroient d'être ſecourus de leurs parens. On lui fit commencer ſes études à Yorck où il demeura cinq ans. Pendant cet intervalle, il eut le malheur de perdre ſon pére & ſa mére, qui étoient retournez en Irlande, & il ſe trouva réduit à une ſi grande néceſſité, que ſouvent il n'avoit pas d'argent pour acheter des plumes, du papier, & de l'encre, & qu'il étoit obligé de ſe ſervir du papier, dont quelques Dames couvroient leurs ouvrages, & il écrivoit avec du charbon. Lorſqu'il entroit en claſſe, il empruntoit une plume & de l'encre de ſes camarades d'Ecole, & il mettoit alors ſes thêmes au net. Il fut dans cette triſte ſituation juſqu'à l'an 1654, que ſon oncle Henri Dodwel, qui avoit deux Bénéfices dans la Province de Suffolk, le fit venir chez lui, & eut ſoin de ſes études pendant deux ans. M. Dodwel fut admis au Collége de la Trinité à Dublin l'an 1656, & il s'y diſtingua par ſon aſſiduité à l'étude, par ſa régularité, & par ſes charitez; car ayant alors recouvré ſon patrimoine, il ſe vit en état de ſuivre le penchant qu'il avoit à ſoulager les malheureux. En 1666, il quitta ce Collége, parce qu'il refuſa de recevoir les Ordres, conformément à ſes ſtatuts. Un Evêque qui avoit beaucoup d'eſtime pour lui, (*Jérémie Taylor*) offrit de lui procurer une diſpenſe, mais il la refuſa, croyant que ce ſeroit donner un mauvais exemple, qui pourroit avoir des ſuites fâcheuſes pour ce Collége. En 1674, il paſſa en Angleterre, où il ſe fit bien-tôt connoître par ſes Ouvrages. Les Savans le recherchérent, & il lia une étroite amitié avec M. *Lloyd*, depuis Evêque de ſaint Aſaph, qu'il accompagna en Hollande, lorſque ce Théologien fut nommé Chapelain de la Princeſſe d'Orange. En 1688, il fut fait Profeſſeur en Hiſtoire à Oxford; mais il fut privé de cet emploi en 1691, ayant refuſé de prêter ſerment de fidélité au Roi Guillaume & à la Reine Marie. Il ſe ſépara même de l'Egliſe Anglicane, après que le Roi eut nommé des Evêques pour remplir les Evêchez de ceux qui ne vouloient pas reconnoître ſon autorité, dans la penſée que les nouveaux Evêques, & ceux qui ſe joignoient à eux étoient Schiſmatiques. Il demeura encore quelque tems à Oxford, après avoir perdu ſa chaire de Profeſſeur, & ſe retira enſuite à Cookham village ſitué près de *Maidenhead* dans le Comté de Berk, entre Londres & Oxford. Il fit connoiſſance à Maidenhead avec un Gentilhomme du voiſinage, nommé M. *Cherry*, qui avoit beaucoup de ſavoir, & qui l'attira dans le village de *Shottesbrooke*, où il demeuroit. Ce fut là qu'en 1694, M. Dodwel âgé de 52 ans après avoir perdu ſes neveux, qu'il vouloit faire ſes héritiers, épouſa la fille de ſon Hôte de Cookham, qui étoit fort jeune, & qu'il avoit inſtruite des principes de la Religion. Il en a eu dix enfans, dont il ne reſte que deux garçons & quatre filles. Il demeura le reſte de ſa vie dans le même lieu, ſans faire de plus longs voyages que ceux de Londres & d'Oxford, où il alloit pour conſulter des Livres, & pour voir ſes amis. Ses voyages ſe faiſoient ordinairement à pié, afin qu'il pût lire en marchant; & les livres qu'il portoit alors dans ſes poches étoient la Bible Hébraïque, le Nouveau Teſtament Grec, la Liturgie de l'Egliſe Anglicane, l'Imitation de J. C, les Méditations de ſaint Auguſtin, &c. Il en étoit quelquefois ſi chargé, qu'un de ſes amis diſoit, en badinant, qu'il avoit ſous ſon manteau *des tablettes portatives*, où il les rangeoit comme dans un cabinet. Il jeûnoit trois jours de la ſemaine, le mécredi, le vendredi, & le ſamedi. Ses jeûnes étoient fort auſtéres, car il ne prenoit que du caffé ou du thé juſqu'à ſept heures du ſoir, & il ne mangeoit point de viande à ſouper. Il jeûnoit de la même maniére pendant tout le Carême, excepté le Dimanche qu'il dînoit, mais ſans viandes. Ses amis eurent bien de la peine à lui perſuader de renoncer à ſes jeûnes deux ans avant ſa mort. Après avoir obſervé, diſoit-il, le carême pendant quarante-neuf ans, faut il que je ceſſe de l'obſerver? Ces jeûnes ſi fréquents & ſi longs lui communiquérent une humeur fort chagrine, qui ſe faiſoit principalement ſentir, dans le tems qu'il les pratiquoit. Ses Ouvrages font voir l'attachement qu'il avoit pour l'Egliſe Anglicane; & pour la Hiérarchie Eccléſiaſtique. Il étoit fort verſé dans l'Antiquité, & on a dit de ſes Ecrits, auſſi bien que de ceux de Joſeph Scaliger, qu'il y a à profiter, lors même qu'il ſe trompe; *etiam cum errat, docet.* Son ſtile eſt obſcur, & il n'avoit pas le talent d'exprimer ſes penſées avec netteté; c'eſt de quoi il ſe plaignoit à ſes amis; leur diſant qu'il étoit obligé d'être diffus pour ſe faire entendre, & de faire de fréquentes digreſſions, pour ne rien laiſſer ſans explication. Ce défaut venoit ſans doute du peu d'uſage qu'il avoit du monde, & du peu de ſoin qu'il avoit eu de ſe polir l'eſprit par la converſation & par le commerce des gens Savans. Après avoir joui d'une parfaite ſanté, il fut attaqué d'une toux, les deux derniéres années de ſa vie. Ce mal augmenta par un voyage qu'il fit à Londres au milieu de l'Hyver; enfin il fut attaqué de la fiévre, & il en mourut à Shottesbrooke le 2 Juin 1711, âgé de 70 ans. Il a compoſé un grand nombre d'Ouvrages, où l'on trouve des ſentimens fort ſinguliers. 1. *Prolegomena ad Tractatum Joannis Stearnii de Obſtinatione, ſive Conſtantia in rebus adverſis.* 2. *Deux lettres, l'une ſur la réception des Ordres ſacrés, & l'autre ſur la maniére d'étudier la Théologie*, en Anglois. 3. *La ſéparation du Gouvernement épiſcopal, faite par les Egliſes nonconformiſtes, demontrée Schiſmatique; avec une Diſſertation ſur le péché contre le ſaint Eſprit.* 4. *Défenſe du Livre du Schiſme.* 5. *Diſſertationes Cyprianicæ*, Oxonii 1684, in 8. 6. *De Jure Laïcorum Sacerdotali, Diſſertatio*, Londini 1686, in 8. avec un Ouvrage de Hugues Grotius, *de Cœna adminiſtratione ubi Paſtores non ſunt.* 7. *Joannis Pearſonii S. T. P. Ceſtrienſis nuper Epiſcopi Opera poſthuma; edenda curavit, & Diſſertationes novis additionibus auxit H. Dodwellus, cujus etiam acceſſit de ſucceſſione primorum Romæ Epiſcoporum uſque ad Annales Cl. Ceſtrienſis Cyprianicos Diſſertatio Singularis*, Oxonii 1688, in 4. 8. *Diſſertationes in Irenæum*, Oxonii 1689, in 8. 9. *Diſſertatio de Ripa Striga.* 10. *Prælectiones Academicæ in Schola Rhetorices Camdeniana*, Oxonii 1692, in 8. 11. *La Doctrine de l'Egliſe Anglicane par raport à l'indépendance du Clergé à l'égard du Magiſtrat ſéculier dans les choſes ſpirituelles, conciliée avec le ſerment que l'on fait au Magiſtrat, & la dépoſition des Evêques Catholiques Romains, faite par le Magiſtrat au commencement de la Réformation*, en Anglois. 12. *De Nupero Schiſmate Anglicano Parænesis ad exteros tam Reformatos, quam etiam Pontificios, quæ jura Epiſcoporum vetera, eorumdemque a Magiſtratu ſæculari independentia omnibus aſſerenda commendantur*, Londini 1704, in 8. 13. *Annales Velleiani, Quintilianei, Statianei, ſeu vitæ P. Velleji Paterculi, M. Fabii Quintiliani, P. Papiniani Statii, obiterque Juvenalis pro temporum ordine diſpoſitæ*, Oxonii 1698, in 8. *Annales Thucydidei, & Xenophontei, præmittitur apparatus cum vitæ Thucydidis Synopſi Chronologica*, Oxonii 1702, in 4. 14. *Chronologia Dionyſio Halicarnaſſeo addita a Cl. Hudſon in editione Oxonienſi*, in fol. 1704. 15. *De veteribus Græcorum Romanorumque Cyclis*, Oxonii 1701, in 4. 16. *Lettre à un Ami.* 17. *Apologie des Ouvrages philoſophiques de Cicéron*, Londres 1702, in 8. en Anglois. 18. *Lettre ſur l'immortalité de l'ame, contre l'hypothéſe d'Henry Layton.* 19. *Geographiæ veteris Scriptores Græci minores cum interpretatione Latina, diſſertationibus & annotationibus*, Oxonii 1703, in 8. 20. *Traité de l'uſage des inſtrumens de Muſique dans le ſervice de l'Egliſe*, en Anglois 1698, réimprimé en 1700. 21. *Lettre à un ami touchant l'uſage de l'encens dans le ſervice public de l'Egliſe, où l'on fait voir que c'eſt une innovation du moyen âge*, en Anglois, Londres 1711, in 8. 22. *Diſſertation contre les mariages de différente Religion*, en Anglois 1702. 23. *De ætate Phalaridis & Pythagoræ Exercitationes.* 1704. 24. *La Communion occaſionnelle, renverſant de fond en comble la Diſcipline de l'Egliſe primitive, & contraire à la Doctrine des plus Anciens Ecrivains ſur la Communion de l'Egliſe*, en Anglois 1705. 25. *Déciſion d'un cas conſidéré autrefois de loin, mais qui eſt préſentement exiſtant, où l'on prouve, que c'eſt être Schiſmatique, que de continuer à vivre ſéparé de la Communion des Evêques ſubſtituez à la place de ceux qui ont été dépoſés, depuis la mort de Guillaume Lloyd, Evêque de Norwich, avec un Appendix, dans lequel on montre que les Evêques dépo-*

ſez, quelque illégitime que ſoit leur déposition, n'ont point eu de droit de ſe donner des Succeſſeurs, en Anglois, Londres 1711. in 8. 26. *Julii vitalis Epitaphium, cum Notis Henrici Dodwelli, & Commentario G. Muſgrave; accedit Dodwelli Epiſt. ad Cl. Gœzium de Puteolana, & Bajana inſcriptionibus*, Iſcæ Dunmoniorum & Londini 1711, in 8. 27. *De Parma Equeſtri Woodwardiana Diſſertatio*, Oxonii 1713, in 8. 28. *Diſcours Epiſtolaire, où l'on prouve par les Ecritures, & par les prémiers Péres, que l'ame eſt un principe naturellement mortel, mais qui eſt actuellement immortaliſé par le bon plaiſir de Dieu, pour les peines ou pour les recompenſes, par ſon union avec l'Eſprit Baptiſmal; & où l'on fait voir que perſonne, depuis le tems des Apôtres, n'a le pouvoir de donner ce Divin Eſprit immortaliſant, excepté les Evêques*, en Anglois, Londres 1706, in 8. Il croyoit que les ames de ceux qui n'avoient pas ouï l'Evangile mouroient avec le corps. Pour les Chrétiens qui ne s'étoient pas ſoumis à des Evêques il diſoit que Dieu les conſervoit par miracle pour les punir. Mais pour les ames des Epiſcopaux il les tenoit immortelles. Il choqua par là tous les partis. Il fut attaqué par pluſieurs Savans & ſur tout par M. *Clark*. 29. *Defenſe préliminaire du Diſcours epiſtolaire ſur la mortalité de l'ame*, en Anglois. 30. *Deux Lettres écrites à l'Evêque de Salisbury, avec les réponſes de ce Prélat*, en Anglois Londres 1713, in 12. Sa vie a été compoſée par François *Brokesby*, Bachelier en Théologie, & imprimée à Londres en 1715, in 8. 2. vol. M. Dodwell donnoit, dans une de ſes lettres, un bon avis à un Savant en lui conſeillant de ne pas témoigner du mépris pour ſes adverſaires. „ Ce n'eſt pas le moyen, „ *diſoit-il*, de les convaincre; vous les empêcherez par là d'exa„ miner vos raiſons; ils ne voudront pas même lire vos Ouvrages." Il témoignoit beaucoup de joye lorsqu'il apprenoit la converſion d'un pécheur. Il pardonnoit aiſément à ſes ennemis. Quoi qu'on le traitât d'*Hérêtique*, &c. il ne rendoit point injure pour injure. Il étoit ſi modeſte que lorsqu'il publioit les lettres de ſes amis, il en retranchoit les louanges qu'on lui donnoit. * Mémoires *pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, &c. Tome* 1. Bibliothéque Angloiſe.

DOÉ ville. *Voyez* DOUÉ.

DOEG, Iduméen, homme lâche, & ſans foi, voulant s'avancer à la Cour de Saül par des trahiſons, lui rapporta que David paſſant à Nobé, avoit conſpiré contre ſa perſonne avec Achimélech, grand Pontiſe, qui lui avoit fourni des armes & des vivres; ce qui mit ce Prince en ſi grande fureur, qu'il fit mourir le Pontiſe & 85 Prêtres, ſe ſervant pour cela de la main du même Doëg, qui fut le miniſtre de la cruauté de Saül, l'an du monde 2974, & 1061 avant J. C. La ville de Nobé fut auſſi déſolée pour ſatisfaire la vengeance du même Roi. Le ſeul Abiathar fils du Pontiſe, s'étant ſauvé vers David, lui raconta ce qui s'étoit paſſé; & ce fut alors que ce dernier compoſa le Pſeaume LI. ſelon la Vulgate, & le LII. ſelon l'Hébreu, *Pourquoi vous glorifiez-vous dans vître malice, &c.* Il eſt écrit contre Doëg, comme porte ſon titre. On croit auſſi qu'il chanta dans la même occaſion le CVIII. ou CIX, *Mon Dieu, ne tenez pas ma gloire dans le ſilence, &c.* & le CXXXIX. ou CXL, *Délivrez-moi, Seigneur, de l'homme malin, &c.* * I. *Sam.* ou *Rois. ch.* 22. Joſephe, *l.* 6. *ch.* 14. *des Ant. Judaïq.* Torniel, *A. M.* 2974. *n.* 8. Salian. Sponde.

DOERMAGEN ou DOURMAGEN village de l'Electorat de Cologne entre Zons & Wering, au midi du premier & au nord du ſecond. C'eſt le *Durnomagum* des Anciens.

DOERNE. *Voyez* DOOREN.

* DOES, Canal de Hollande qui s'étend depuis *le Wyde An* juſques à Leiderdorp. Sur la rive gauche de ce Canal eſt bâtie la maiſon de Does, qui a donné le nom à l'ancienne & noble famille de VANDER DOES. *Voyez* VANDER DOES.

DOES (Vander) Vice-Amiral-Hollandois, *Cherchez* VANDER DOES.

DOES (Vander) Savant Hollandois. *Voyez* DOUSA.

DOES (Jean Vander) Peintre. *Voyez* VANDER DOES.

DOESBOURG ou DOESBORG, *Doesburgus, Druſiburgus, Teutoburgium*, & *Arx Druſiana*, ville du Païs-Bas, dans le Comté de Zutphen, eſt ſituée ſur l'Iſſel, à l'embouchure de l'ancien canal de Druſus, entre Zutphen, & le fort de Schenk. Doesbourg n'eſt pas fort grande mais elle eſt forte, riche, & bien peuplée. Les François en démolirent les fortifications en 1673.

* DOFFRA-FIELD, DOFFRE-FIEL, DOFFERFIELD, DOFFERINS & DOFFRINS, eſt le nom d'une partie de cette longue chaîne de montagnes qui eſt dans la Norvége. *Voyez* DAARE-FIELD.

DOGADO, province de l'Etat de Veniſe en Italie. Elle eſt bornée par la Poléſine au midi; par le Padouan au couchant; par le Tréviſan au nord; & par le Golfe de Veniſe au levant. Cette province comprend une côte, qui s'avance fort peu dans les terres, & une grande quantité de petites iſles qui ſont près de cette côte, & qu'on appelle les *Lagunes de Veniſe*. Outre la ville de Veniſe, capitale de tout l'Etat, on y remarque Loredo, Chioza, Murano, Meſtre, Marghera, & Torcello. Baudrand & quelques autres Géographes y ajoûtent Caorle, Marano, Grado, & les iſles voiſines, qu'on nomme les *Lagunes de Marano*; & ainſi ils étendent le Dogado, juſques à l'embouchure du Liſonſo.

DOGE, nom qui ſignifie *Duc*, eſt celui qu'on donne au Chef de la République de Veniſe. Au lieu qu'il étoit autrefois comme Souverain, aujourd'hui il ne peut rien faire que du conſentement du Sénat. C'eſt lui qui répond aux Ambaſſadeurs, mais il eſt ſeulement comme la bouche du corps de la République. Toutes les lettres de créance qu'elle envoye ſont écrites en ſon nom, toutefois elles ne ſont pas ſignées de ſa main, mais par un des Sécretaires du Sénat. La monnoye ſe bat auſſi ſous le nom du Doge, néanmoins elle n'eſt pas à ſon coin. Il nomme aux Bénéfices de l'égliſe de ſaint Marc, & a pluſieurs autres priviléges. Cependant il ne peut ſortir de Veniſe ſans la permiſſion du Sénat. En un mot le Doge dépend de la République, & la République ne dépend point du Doge. Il eſt créé par élection, poſſéde cette dignité pendant ſa vie, & eſt le Chef de tous les Conſeils. *On le traite de* Séréniſſime, & à l'extérieur il a toutes les marques de la Majeſté Royale. Il ne ſe peut rien imaginer de plus pompeux, que de voir le Doge & les Sénateurs avec leurs habits de cérémonie, dans les actions ſolemnelles, comme lorsqu'ils ſont rangez dans la magnifique ſale du Bucentaure, le jour que le Doge épouſe la mer. * *Voyez* VENISE. Le nom de Doge ſe donne auſſi au Chef de la République de Gênes: mais avec cette différence que celui de Gênes ne l'eſt que pour deux ans, & qu'il ne peut rentrer dans cette charge qu'après un intervalle de douze ans.

* DOGGERS-BANK ou DOGGERZAND, eſt un grand banc de ſable dans la Mer de Nord, au nord-oueſt de la Hollande, du Zuiderzee & des côtes de Friſe entre l'Angleterre & le Jutland, allant du nord-eſt au ſud-oueſt. *Voyez* BANC du Chien.

DOGON. *Voyez* DOUGON.

DOHNA. *Voyez* DHONA.

DOIENS. *Cherchez* DOYENS.

DOI CASTELLI, en Latin, *Lycaſtrum, Lycaſtum, Lycaſtra*, autrefois petite ville de la Cappadoce; maintenant petit bourg de la Natolie, que l'on place ſur le Golfe de Simiſo, à l'Orient de la ville de ce nom, entre l'embouchure de l'Ali, & celle du Caſalmach. * Maty, *Dict. Géogr.*

DOIRE, la grande Doire, ou *Doria Baltea*.......

DOIRE, la petite Doire, ou *Doria minor*. Voyez pour l'une & pour l'autre DORIA.

D O L.

DOKKUM. *Voyez* DOCKUM.

DOL, *Dolum*, ville épiſcopale de France dans la haute Bretagne ſous le Parlement de Rennes, & ſous l'Archevêché de Tours. Quelques Auteurs croyent qu'elle n'étoit au commencement qu'un ſimple château, bâti près d'un monaſtére, & que l'Evêché n'y fut fondé qu'environ l'an 844, ſous le régne de Néoméne Comte de Bretagne. Le P. Sirmond eſt de ce ſentiment, dans ſes Notes ſur les Capitulaires de Charles *le Chauve*, & s'appuye ſur une vieille Chartre, qu'il avoit tirée de l'Abbaïe de S. Michel ſur la mer. D'autres Auteurs aſſurent que cet Evêché étoit établi dès l'an 566, & que ſaint Samſon, Titulaire de l'égliſe cathédrale, en fut le prémier Prélat. Quoiqu'il en ſoit les Evêques de Dol ſe voulurent ériger en Métropolitains de Bretagne, & par cette prétention, excitérent un procès aſſez long, qui fut enfin terminé en faveur des Archevêques de Tours. Hugues & Amat, Légats du Pape Urbain II. y firent une aſſemblée d'Evêques l'an 1094. Outre ſaint Samſon, l'égliſe de Dol a eu d'autres Prélats, qu'elle reconnoît pour ſaints. Cette ville eſt ſituée dans une plaine marécageuſe, à deux lieues de la mer, & à quatre de ſaint Malo au levant, avec un château. Elle eſt petite, & n'a rien de conſidérable que ſon Evêché. C'eſt une choſe ridicule, que ce qu'on dit de l'origine de ſon nom, qu'un certain, nommé *Primat*, lui donna le nom de *Dolum*, pour éterniſer le déplaiſir qu'il avoit de la mort de ſa femme. * Etienne de Tournay, *Ep.* 126. 127. & 159. Ives de Chartres, *Ep.* 176. 178. Innocent III. *in Regiſt. liv.* 1. *Ep.* 168. & *liv.* 2. *Ep.* 79. Argentré, *liv.* 13. *Hiſt. de Bret. chap.* 69. Auguſtin de Pas, *Hiſt. de Bret.* Du Chêne, *Recherches des villes*, 2. *P. liv.* 8. *ch.* 3. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 2. *p.* 595.

* DOLAB nom d'une bourgade de la province d'Ahovaz dans l'Iraque Arabique ou Babylonnienne, qui eſt la Chaldée, à l'orient de la ville de Bagdet. Elle eſt fameuſe à cauſe d'un grand combat qui y fut donné contre les Azrakéens ſous le Califat de Moavie le prémier des Ommiades. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

DOLABELLA, ſurnom de quelques Romains de la famille des Cornéliens, qui ont eu de grands emplois dans la République, tels que P. Cornelius Dolabella, qui défit les Toſcans, joints aux Boïens Gaulois, l'an 471 de Rome, & 283 ans avant JESUS-CHRIST. DOLABELLA, Proconſul d'Afrique, s'oppoſa avec très-peu de troupes à Tacfarinas, qui ravageoit depuis ſept ans cette province, & le tua. On lui refuſa le triomphe. Il eſt différent d'un autre DOLABELLA, que Vitellius fit mourir. * Tite-Live, *l.* 12. Polybe, *l.* 2. Appien, *l.* 4. *des Guerres Civ.* Tacite, *l.* 4. *Ann.* & *l.* 2. *Hiſt.*

DOLABELLA, (Publius Cornelius) gendre de Cicéron, ſe diſtingua pendant les guerres civiles à Rome, par ſon humeur ſéditieuſe, & par ſon attachement au parti de J. Céſar. Il s'étoit trouvé avec ce dernier, aux batailles de Pharſale, d'Afrique, & de Munda. Dans la ſuite, il ſe fit adopter dans une famille plébeïenne, pour ſe faire élire Tribun du peuple; ce qu'il obtint. Il exerça cette dignité pendant que Céſar étoit en Egypte, & voulut établir une loi pour l'abolition des dettes, à laquelle M. Antoine fut un de ceux qui s'oppoſa le plus ouvertement. Céſar calma ces troubles à ſon retour, & quelques années après, étant ſur le point de marcher contre les Parthes, il fit nommer Dolabella Conſul en ſa place, quoiqu'il n'eût pas atteint l'âge preſcrit par les loix. Marc-Antoine, l'autre Conſul, traverſa cette élection, juſqu'à ce que la mort de Céſar l'obligea de reconnoître pour collégue Dolabella; auquel échut le gouvernement de Syrie. Caſſius prévint ce nouveau Gouverneur, qui s'arrêta à Smyrne, où il fit tuer en trahiſon Trébonius Gouverneur de l'Aſie Mineure l'un des conjurez, qui avoient eu part à la mort de Céſar. Ce meurtre fit déclarer Dolabella ennemi public, il fit cependant quelques progrès dans l'Aſie Mineure, & fut enfin réduit à ſe tuer dans Laodicée, où il étoit aſſiégé par Caſſius, l'an 711 de Rome, & 43 ans avant JESUS-CHRIST. *Il* n'avoit alors que 26 ou 27 ans. * Cicéron, *Philippique*. Dion., *liv.* 42. & 47. Plutarque *in Antonio*. Appien, *de Bello Civili, lib.* 2. Bayle, *Diction. Critique*.

DOLABELLA, (Publius) le même ſans doute que le précédent, qui fut Proconſul dans l'Aſie. Pendant qu'il étoit en charge, il arriva à Smyrne, qu'on pourſuivoit criminellement devant lui une femme, qu'on accuſoit d'avoir empoiſonné ſon mari, & un fils, qu'elle en avoit eu; parce qu'ils avoient tué un autre fils, qu'elle avoit eu de ſon prémier mari. Dolabella ſe trouvant embaraſſé, & ne pouvant abſoudre la criminelle, qui étoit duement convaincue, ni la condamner, parce qu'elle y avoit été pouſſée par l'aſ-

ſaſſinat commis dans la perſonne d'un fils innocent, renvoya la connoiſſance de cette affaire à l'Aréopage, qui pour lors étoit en grande réputation. Ce Sénat ayant mûrement peſé les raiſons de part & d'autre, ordonna que l'accuſateur & l'accuſée comparôitroient dans 100 ans, pour être jugez en dernier reſſort. * Valére Maxime, *liv.* 8. *ch.* 1.

DOLABELLA (Horace) eſt Auteur d'un livre intitulé, *Apologia pro Puritanis.* C'eſt proprement une Satyre burleſque contre les Proteſtans. Ce livre eſt très-rare, puisqu'il ne paroît pas même dans les catalogues des plus nombreuſes bibliothéques. Le Pére Garaſſe le cite dans ſa *Doctrine curieuſe*; & il le blâme avec raiſon d'avoir fait des applications profanes de divers paſſages de l'Ecriture. * Garaſſe, *Doctrine curieuſe, page* 672. 673.

DOLAP, anciennement *Parthenius*, riviére de la Natolie. Elle baigne la ville de Bolli, & ſe décharge dans la mer Noire fort près de Samaſtro. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **DOLCE** (Louïs) de Veniſe mort en 1568. Cet Ecrivain ſe plaiſoit particuliérement à traduire en ſa langue, & nous avons de lui un grand nombre de Traductions Italiennes, comme des Métamorphoſes d'Ovide, & de ſon Art d'aimer; de quelques Epigrammes de Catulle; des Satires & des Epitres d'Horace, avec ſon Art Poëtique en vers Italiens; du Dialogue de Cicéron, de l'Orateur; de l'Abbrégé hiſtorique de Sextus Rufus; de la Chronique de Caſſiodore; des Vies des Empereurs Romains par Pierre *Meſſie* Eſpagnol, &c. de quelques Romans en vers. Il étoit ſans doute un des meilleurs Ecrivains de ſon ſiécle dans la langue du Païs. Son ſtyle a de la douceur, de la pureté & de l'éloquence: mais la dureté de ſa fortune, le jetta dans un chagrin & une mélancolie qui l'empêcha de mieux faire encore, & qui le fit quelquefois courir avec trop de précipitation, pour aller au devant de la néceſſité. * Baillet, *Jugement des Traducteurs Italiens.* N. 991.

DOLCE AQUA, petite ville des Etats de Savoye, ſituée ſur la petite riviére de Nervia, à une lieue de Vintimille. Dolce-Aqua eſt capitale d'un petit Marquiſat, qui n'a pas au delà de deux lieues de long, & d'une de large, & qui eſt entre le Comté de Nice & l'Etat de Gênes. * Maty, *Diction. Géogr.*

DOLCE RIO, riviére de l'Audience de Guatimala dans l'Amérique ſeptentrionale. Elle a ſes ſources près de la ville de Vera Pax, traverſe toute la province de ce nom, où elle forme deux Lacs, qu'on appelle *Lago Dolce*, & ſe décharge dans le *Golfe Dolce*, qui eſt la partie méridionale du Golfe de Guanajos. * Maty, *Diction. Géogr.*

DOLCINDA. *Voyez* **DULCINDA.**

DOLCIGNO, ville. *Cherchez* **DULCIGNO.**

DOLE, ſur le Doux, *Dola ad Dubim*, ville auparavant capitale de la Franche-Comté de Bourgogne, étoit le ſiége d'un Parlement & d'une Univerſité; mais le Roi Louïs XIV. a fait transférer ce Parlement à Beſançon, capitale de la province, en l'année 1676, & l'Univerſité en 1691. C'eſt une ville ancienne, ſituée dans un païs agréable & fertile. Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne en 1426, y fonda l'Univerſité, qui fut encore augmentée en 1484, par les ſoins de la Ducheſſe Marguerite. Le Roi Louïs XI. prit Dole en 1479, aprés la journée de Guinegaſte, & la fit ſaccager. C'eſt de là qu'elle prit le nom de Dole *la dolente*, comme le remarque le Sieur Gollut, qui rapporte ce quatrain que l'on compoſa en cette occaſion.

L'an mil quatre cens neuf ſeptante
Fut priſe Dole qui ſe deut
Par l'armée du Roi puiſſante
Contre puiſſant foible ne peut.

Depuis, vers l'an 1530, l'Empereur Charles-*Quint* connoiſſant l'importance de cette place, la fit fortifier de ſept baſtions, auſquels on a depuis ajoûté d'autres ouvrages. Les François l'aſſiégérent en 1636, ſans la pouvoir prendre. La conquête de cette ville, & celle de toute la Franche-Comté, ne couta à Louïs XIV, que le mois de Février de l'an 1668. On fit abbatre enſuite les fortifications & les murailles de Dole, que le Roi rendit par le traité d'Aix-la-Chapelle, conclu le deuxiéme mai de la même année. Les Eſpagnols en ôtérent alors le Parlement, réparérent les murailles, & la firent fortifier de nouveau. Mais le Roi, après une nouvelle déclaration de guerre, ſoumit encore, en 1674, Beſançon, Dole, & tout le reſte de cette province, qui eſt aujourd'hui à la France, comme elle a été autrefois. Dole eſt une belle ville, ornée d'édifices magnifiques: le principal eſt l'égliſe de Nôtre-Dame. Il y en a encore d'autres conſidérables, diverſes maiſons religieuſes, & un Collége de Jéſuites. * Gollut, *Mémoires de la Franche-Comté.* Heuterus, *de Reb. Burgund, &c.*

* **DOLENDORP** (Henri) Prieur des Carmes & Provincial des Païs-Bas, mort à Cologne en 1336, a écrit, au rapport de Trithéme, *ſuper ſententiarum libros IV*; *in Philoſophiam Moralem libros* X; *Sermones de tempore & ſanctis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DOLERA, (Clément) Cardinal, Evêque de Foligni, dans le XVI ſiécle, étoit de Monéglia, petit bourg dans l'Etat de Gênes, où il naquit d'une famille peu connue. Il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de ſaint François, & après avoir enſeigné avec beaucoup de réputation dans ſon Ordre, il en fut élu Général. Le Pape Paul IV. qui le connoiſſoit, lui donna le chapeau de Cardinal en 1557, & Pie IV. le fit Evêque de Foligni. Clément Doléra continua à mener dans l'épiſcopat la vie réguliére qu'il avoit menée dans le cloître, & mourut à Rome le mardi ſixiéme janvier de l'an 1568. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon. Le plus conſidérable eſt celui qui a pour titre, *Compendium Theologicarum Inſtitutionum.* Il contient ces Traitez, *De Symbolo Apoſtolorum*; *De Sacramentis*; *De Preceptis divinis*; *De Conſiliis Evangelicis*; *De Oecumenico Concilio.* * Auberi, *Hiſt. des Card.* Soprani & Juſtiniani, *Script. della Ligur.* Petramellario, &c.

DOLESUS, Juif, très-honnête homme & le plus conſidérable de la ville de Gadara. Ce fut lui, qui voulant empêcher la ruïne de ſa patrie, perſuada à ſes compatriotes de ſe ſoumettre aux Romains, & de ſuivre les ordres de Veſpaſien. Les mutins ſe ſentant offenſez d'une ſi ſage remontrance le tuérent, & après ſa mort exercérent des cruautez étranges ſur ſon cadavre. * Joſephe, *Guerre des Juifs. Liv. IV. ch.* 25.

DOLET, (Etienne) natif d'Orléans, & Imprimeur à Lyon, dans le XVI ſiécle, étoit Poëte, Orateur & Grammairien. Il ſavoit les langues, avoit lu les Auteurs anciens, & s'étoit aquis beaucoup de réputation par ſon ſavoir. Il travailla à la reforme du ſtile Latin, & il compoſa d'aſſez bons Ouvrages ſur cette matiére. Quelques-uns ont cru que dans ſes Commentaires ſur la Langue Latine, il avoit été aidé par Naugier, chez qui il avoit demeuré à Veniſe. Ayant donné dans les opinions nouvelles au ſujet de la Religion, il les débita d'une maniére qui fut cauſe de ſa perte. Il fut arrêté priſonnier; & trouva moyen de ſortir de priſon par les interceſſions de Caſtellan: mais retombant dans ſes premiers ſentimens, il fut arrêté une ſeconde fois, & fut brûlé à Paris, à la place Maubert le troiſiéme août de l'an 1546. On dit que lorsqu'on le menoit au ſupplice, ayant remarqué que le peuple prenoit part à ſon malheur, il fit ce vers.

Non dolet ipſe Dolet, ſed pia turba dolet.

Le Docteur qui l'accompagnoit lui répondit, en tournant ce même vers.

Non pia turba dolet, ſed dolet ipſe Dolet.

La Croix du Maine, qui étoit lui-même dans les ſentimens de Dolet, remarque, que cet Imprimeur, qui ſe nommoit Etienne, fut brûlé dans la place Maubert, qui eſt de la paroiſſe de ſaint Etienne du Mont, & que ce fut le jour de ſaint Etienne. Jules Céſar Scaliger, dit qu'il fut ſupplicié pour cauſe d'athéiſme. Dolet avoit compoſé divers Ouvrages en Latin & en François, en vers & en proſe, comme, la Vie de François I. juſqu'en 1539; *De re navali*; *Dialogus de imitatione Ciceroniana pro Longolio contra Eraſmum*; *Orationes duæ in Tholoſam*; *Epiſtolarum lib. II*; *Carminum lib. IV*; *Comment. Linguæ Latinæ II. tomi*; *Formulæ Latinarum Locutionum, &c.* * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *Bibl. Franç. &c.*

☞ Bayle remarque, que Dolet n'a point eu de place dans le Martyrologe des Calviniſtes, qu'au contraire *Calvin* le traite d'Athée dans ſon Traité des ſcandales; & dit qu'il avoit toûjours mépriſé l'Evangile. M. Amelot de la Houſſaye dit 1. que Dolet fut ſupplicié, parce qu'il nioit l'immortalité de l'ame & il le prouve par cette épigramme:

Mortales animas gaudebas dicere pridem,
Nunc immortales eſſe, Dolete, doles.

2. qu'on diſoit en ce tems-là, & qu'il y a encore bien des gens qui ſont dans ce ſentiment, que Dolet étoit fils naturel de François I. & d'une Orléanoiſe nommée *Cureau*, & qu'il ne fut point reconnu, à cauſe du commerce que l'on dit au Roi que cette Demoiſelle avoit eu avec un Seigneur de la Cour. * Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, tome* 2. Bayle, *Dict. Critiq.* 4e. *édit.*

DOLFAR, ville de l'Arabie Heureuſe, capitale de la Principauté d'Hadramuth, ou de Xaeli, & ſituée ſur la Mer d'Arabie, à quarante-cinq lieues de Fartach, du côté du levant, & un peu moins de Gueſelhaman, vers le midi. * Maty, *Diction. Géogr.*

* **DOLHAIN** (Adrien de Berges, Seigneur de) fut, en 1569, établi Amiral par le Prince d'Orange ſur une flotte qui ſortit des ports d'Angleterre pour faire route vers le Vlie, où il rançonna une flotte venant de la Mer Balthique & forte d'environ ſoixante vaiſſeaux, & peu de jours après une autre d'environ quarante. Il prenoit indifféremment tout ce qu'il rencontroit, & cela déplut tellement au Prince qu'il lui donna ſon congé. En 1572, il ſe trouva parmi les François qui furent battus par les Eſpagnols près de Mons en Hainaut. Il y reçut de dangereuſes bleſſures, dont il mourut à Mons quelques jours après. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* P. Bor. *Nederlandſche Oorlogen.*

DOLICHA, petite ville de la Turquie en Aſie. Elle eſt près de l'Euphrate, à vingt lieues d'Antioche vers le nord oriental. Quoi qu'elle ait un Evêché ſuffragant d'Edeſſe, elle eſt pourtant fort mal peuplée. * Maty, *Dict. Géogr.*

DOLICHA, iſle. *Voyez* **THIAKI.**

DOLLART, & DOLLERT partie de la mer d'Allemagne, entre Groningue & la Friſe Orientale, ou Ooſtfriſe proche la ville d'Emden, vers l'embouchure de l'Ems. C'eſt ce que nous appellons autrement le Golfe d'Emden, où l'an 1277, trente-trois villages furent ſubmergez par une ſubite inondation, qui rompit toutes les digues. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **DOLLART & DOLLERT**, étendue d'eau au midi de la Zélande dans la Flandre Hollandoiſe. eſt la route des vaiſſeaux qui vont à Biervliet, à Philippine & au Sas de Gand.

* **DOLMAR** eſt une des plus hautes Montagnes du Comté de Henneberg entre Meinungen & Sula. Maurice Duc de Saxe-Zeits y a fait bâtir ſur le ſommet une maiſon de chaſſe qui a une des plus belles vues que l'on puiſſe s'imaginer. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DOLNSTEIN, petite ville du Cercle de Franconie. Elle eſt ſur la riviére d'Altmul, dans l'Evêché d'Aichſtet, à deux lieues de ſa capitale vers l'occident. * Maty, *Dict. Géogr.*

DOLOMIEU, village en Dauphiné, entre Moreſel & la Tour du Pin. Ce lieu eſt fort renommé depuis l'an 1680, qu'un Fermier de la Préſidente de Muſy, appellé Jacques Tirenet, tua,

dit-on, un dragon volant (que l'on nomme auſſi couleuvre) qui portoit dans ſa tête une eſcarboucle, dont l'éclat faiſoit paroître tout cet animal en feu. Ceux qui ont inventé ce conte, diſent que la Préſidente de Muſy fit offrir à ce Fermier des terres conſidérables, s'il lui vouloit donner cette pierre, & que l'Evêque du Bellay lui préſenta de grandes ſommes; mais qu'il nia fortement qu'il eût trouvé l'eſcarboucle. Il n'y eut à ce qu'ils diſent, que le Sieur de Dilavela, Seigneur de Belmont, qui lui fit avouer la vérité, & qui ayant vu l'eſcarboucle, lui en offrit trente mille écus, dans le deſſein de la préſenter au Roi. Le Fermier fit un billet par lequel il s'obligea de la livrer à ce prix, & le Sieur de Belmont en vint donner avis à ſa Majeſté, qui donna ſes ordres pour faire conduire le Païſan à la Cour; mais il n'y eſt point venu, & on n'a point vu cette eſcarboucle, tout ce récit étant une choſe feinte. Ces ſortes de pierres ſont tres rares, & les Jouailliers donnent ordinairement le nom d'eſcarboucle aux plus gros & aux plus beaux rubis d'Orient. On dit que celui qui tua la couleuvre d'où eſt venue l'éſcarboucle qui eſt en Eſpagne, n'oſa ſe ſervir de fuſil, & qu'il ſe fit enfermer dans une machine de bois, en maniére d'un grand tonneau, garnie en dehors de pointes de clous, & ſachant où cet animal ſe retiroit, il ſe fit rouler deſſus. La couleuvre mourut, mais la puanteur, qui ſortit de ſes bleſſures, empoiſonna l'homme dans la machine. A l'égard du dragon volant de Dolomieu, on dit qu'il avoit deux pas de long, la tête d'un chat, avec des oreilles de mulet, des ailes ſemblables à celles des chauves-ſouris, & une arrête ſur l'épine du dos toute hériſſée de grand poil, qu'il étoit preſque écaillé par tout, & que ſa groſſeur ſurpaſſoit celle de la cuiſſe d'un homme; circonſtances qui paroiſſent toutes inventées à plaiſir. * *Mémoires du tems.*

DOLONCES, peuples de Thrace, qui habitoient la Cherſonéſe. Ces peuples ayant été inquiétez par les *Abſynthiens* envoyérent leurs Rois à Delphes pour conſulter l'Oracle touchant la guerre qu'ils vouloient entreprendre. La Pythie leur répondit de choiſir pour Chef le premier qui après leur ſortie du temple, les inviteroit d'entrer chez lui. Ces Députez arrivérenr juſques à Athénes avant que qui que ce ſoit leur eut offert ſa maiſon. Là *Miltiade* fils de Cypſéle leur offrit de les loger. Ils lui firent part de la réponſe de l'oracle, & il en fut d'autant plus réjouï qu'il ſouffroit avec beaucoup d'impatience la domination de Piſiſtrate. Miltiade ayant de nouveau conſulté la Pythie, & ayant reçu la confirmation de la premiére réponſe, partit inceſſamment avec les Députez des Dolonces & emmena avec ſoi pluſieurs Volontaires Athéniens. Dès qu'il fut arrivé, on le choiſit pour Roi, & d'abord il fit fortifier l'Iſthme d'une muraille, depuis *Cardie* juſques à *Pactie*, pour fermer l'entrée aux Abſynthiens. Cela fait, il déclara la guerre aux Lampſacéniens, qui lui ayant dreſſé des embûches le prirent en vie. Crœſus Roi de Lydie, qui aimoit beaucoup Miltiade, ordonna ſous de grandes menaces aux Lampſacéniens de rendre la liberté à cet illuſtre captif, ce qui fut exécuté. Miltiade mourut ſans enfans & laiſſa ſon Royaume à *Stéſagoras* fils de Cimon ſon frére utérin. Stéſagoras mourut auſſi ſans laiſſer aucune poſtérité. *Miltiade* ſon frére prit ſa place. Il fut chaſſé par les Nomades, & rétabli quand ils ſe furent retirez. Il partit trois ans après avec cinq vaiſſeaux pour venir à Athénes. Ayant été enveloppé par les Phéniciens, il ſe retira à *Imbre* avec quatre vaiſſeaux. Mais *Métiochus* ſon fils aîné qui montoit le cinquiéme vaiſſeau fut pris. Les Phéniciens crurent faire beaucoup de plaiſir à Darius en le lui amenant. Mais loin de le maltraiter il le combla de bienfaits, l'établit en Perſe, & lui donna Perſide pour femme. * Herodote, *liv.* 6. *c.* 34. *&c.*

DOLOPES, peuples de Theſſalie ſur les frontiéres de la Phthiotide. Ils étoient du tems de la guerre de Troye, ſous la domination de Pélée, qui leur donna pour Commandant Phénix. Non ſeulement Homére & Virgile parlent des Dolopes, mais auſſi les anciens Hiſtoriens & Géographes. * Strabon, *l.* 9. Pline, *l.* 4. *c.* 2. Virgil. *Æneid, l.* 2. Valérius Flaccus, *l.* 2.

DOLTABAD ou **DAULAET ABAD**, ville du Royaume de Décan, dans la presqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. Elle eſt capitale de la province de Balaguate, & ſituée ſur la riviére de Guenga, aux confins du Mogoliſtan, & à 50. lieues de la ville de Viſapour. Cette ville, qui eſt grande & fortifiée, a été conquiſe par le Grand Mogol. On y met par conjecture l'ancienne Tabaſo de Pline. * Maty, *Dict. Géogr.*

DOM. Cette Forteresse eſt une des meilleures des Etats du Grand Mogol. Elle eſt ſituée ſur une montagne eſcarpée de tous côtez. Le chemin qu'on y a pratiqué eſt ſi étroit, qu'il n'y ſauroit paſſer à la fois qu'un cheval ou un chameau. La ville eſt au bas de la montagne avec de bonnes murailles, & cette importante place que les Mogols avoient perdue dans le tems de la revolte des Rois de *Viſapour* & de *Golconde*, qui ſecouérent le joug, fut repriſe de la maniére ſuivante ſous le régne de *Gehan-Guir.* Sultan *Conrom*, appellé depuis *Cha-Jehan*, commandant l'armée du Roi ſon pére en *Décan*, Aſt-Kan, beau-pére de *Cha-Eſt-Kan*, qui étoit un des Généraux, tint quelque diſcours, dont il ſe montra ſi irrité, qu'envoyant prendre une de ces *papouches* ou ſouliers qu'on laiſſe à la porte, il lui en fit donner cinq ou ſix coups ſur la toque, ce qui eſt le plus grand affront qu'on puiſſe recevoir dans les Indes. Tout cela s'étoit fait de concert entre le Sultan & ce Général pour tromper le Roi de Viſapour, auquel Aſt-Kan étant allé demander azyle ſur le bruit qui ſe répandit de ſa diſgrace, ce Prince n'apperçut pas l'artifice. Il promit ſa protection à Aſt-Kan qui enhardi par l'accueil qu'il en reçut, le pria de lui permettre pour une plus grande ſureté, de ſe retirer avec dix ou douze de ſes femmes, & autant de gens à lui dans la Forteresse de Doltabad, ce qui lui fut accordé. Il y entra avec huit ou dix chameaux, les deux *Cajavas* qui ſont de côté & d'autre du chameau étant bien fermez ſelon la coutume, afin qu'on ne puiſſe voir les femmes qu'on met dedans; mais au lieu de femmes, on avoit mis deux ſoldats dans chaque *Cajava*, tous gens d'exécution tels qu'étoient auſſi ceux qui conduiſoient les chameaux. Ainſi il leur fut aiſé d'égorger la garniſon qui n'étoit pas ſur ſes gardes, & de ſe rendre maîtres de cette place, qui eſt depuis demeurée ſous l'obéïſſance du Mogol. Il y a dedans quantité de belles piéces de canon, & d'ordinaire les Canoniers ſont Anglois ou Hollandois. * Tavernier *Voyages des Indes. tome* 2. *lib.* 1. *c.* 9. Th. Corneille. *Dict. Géogr.*

* **DOM**, tître d'honneur, emprunté de l'Eſpagnol, qui ſignifie *Sieur* ou *Seigneur*, comme en ces exemples, Dom Jean d'Autriche. Dom Barthélemi des Martyrs. Il eſt en uſage en France parmi quelques Ordres Religieux, comme chez les Chartreux, les Bénédictins, les Feuillans, & autres. Ce mot vient du Latin *Domnus* abregé de *Dominus.* Onuphre dit, que c'eſt un tître qu'on donna d'abord au Pape ſeul, puis aux Evêques & aux Abbez, ou autres qui avoient quelque dignité Eccléſiaſtique, ou qui étoient recommandables par leur vertu & leur ſainteté: il a été pris depuis par les ſimples Moines.

DOM PHILIPPE, qui ſe nommoit auparavant Mahmet, étoit fils aîné d'Ahmet, Day de Tunis. Etant fort jeune, il fut Général des galéres de Biſerte, & à l'âge de dix-huit ans, Ahmet le maria avec la fille du Bacha de Tripoli. Ce Prince conſentit à ce mariage pour éviter la colére de ſon pére; car il n'aimoit pas cette Dame, quoi qu'elle fût fort belle. Quelque tems après il fit ſemblant de vouloir aller ſe promener au delà de la Goulette avec cinq eſclaves Chrétiens & quelques Maures dans une petite barque. Auſſi-tôt qu'il eut paſſé la Goulette, il tua une partie des Maures, & fit ſauter les autres dans la mer, puis dreſſa ſa route vers la Sicile, & après deux jours de navigation, il arriva à Mazara, où le Viceroi de Sicile le fit recevoir & amener à Palerme. Là il fut logé dans la maiſon profeſſe des Jéſuites- & après y avoir été inſtruit en la Religion Chrétienne, il fut batiſé dans l'Egliſe cathédrale par l'Archevêque de Palerme, & eut pour Parrain & Marraine le Viceroi & la Vicereine, qui le nommérent Dom Philippe. Enſuite il paſſa à Rome, où il fut bien reçu du Pape, puis il alla en Eſpagne, & y eut une penſion du Roi. S'étant retiré à Valence, il devint amoureux d'une Demoiſelle Eſpagnole qui avoit beaucoup d'eſprit, jouoit bien du luth, & chantoit fort agréablement, & il l'épouſa ſecrétement. Cependant le Day ou Roi de Tunis, ayant appris la retraite de ſon fils, entra dans une ſi furieuſe colére, qu'après avoir fait mourir plus de vingt perſonnes, il fit même étrangler la malheureuſe épouſe de ce Prince, croyant qu'elle avoit favoriſé ſa fuite, & ne pouvant ſe venger ſur la perſonne de ſon fils, il le deshérita. La mére de Mahmet ou Dom Philippe, n'étoit pas moins affligée de la perte de ſon fils, qu'elle aimoit paſſionnément: & cherchant par tout le moyen de le recouvrer, elle fit tant auprès d'un Capitaine Anglois qu'il lui promit de le lui ramener. Ce traître, pour exécuter ſon deſſein, vint à Valence, où ayant bien-tôt fait connoiſſance avec ce Prince, il trouva qu'il étoit ſans argent, & lui en prêta. Quelque tems aprés, il lui redemanda ſon argent, & lui conſeilla de retourner à Rome, où le Pape lui donneroit plus qu'il ne falloit pour s'aquitter, offrant de l'y mener ſur ſon vaiſſeau. Dom Philippe accepta l'offre, & s'embarqua avec ſa femme & des valets Chrétiens; mais ce Capitaine Anglois, au lieu de prendre le chemin de Rome, prit celui de Tunis, où étant arrivé, il voulut faire accroire à Dom Philippe, que c'étoit le mauvais tems qui les avoit jettez là; & pour cacher ſa trahiſon, il écrivit à la mére de ce Prince, (car ſon pére étoit mort) afin qu'on vint l'enlever, comme par force; ce qui fut fait. On le conduiſit devant le Day: puis on le mena à ſa mére, qui l'attendoit avec grande impatience. Le Day donna ordre que, pour punition de ce qu'il s'étoit retiré parmi les Chrétiens, on le fit paſſer, avec ſon habit d'Eſpagnol, par le milieu de la ville, pour ſervir de riſée au peuple; & ſans le pouvoir de ſa mére on lui auroit coupé la tête. On l'habilla enſuite à la Turque, & on lui raſa les cheveux. Il obtint néanmoins la liberté de vivre dans la Religion Chrétienne, avec ſa femme & ſes valets. Deux ans aprés, il jugea à propos de renvoyer ſa femme en Eſpagne, ou en Italie. Il en obtint la permiſſion avec beaucoup de difficulté, & retenant un fils qu'il avoit d'elle, il la fit mener à Gênes, où elle entra dans un monaſtére de Religieuſes. Quelques années après il voulut tenter une autre évaſion, & il fit ſemblant de faire un voyage à la Méque, où il alla avec ſon frére, qui fournit aux frais: mais après ce pélerinage, il fut contraint de retourner à Tunis en 1659. * Thevenot, *Voyage du Levant.*

DOMAC, Dominicain Anglois. *Cherchez* **ROGER DOMAC.**

* **DOMAR** ou **DAMARUS** (Gérard) nommé par quelques uns *de Guardia* ou *de Gerria*, Cardinal, de Limoges en France. Dans ſa jeuneſſe il entra dans l'Ordre des Dominicains, & fut dans la ſuite élu Général de l'Ordre dans le Chapitre qui ſe tint en 1340 à Carcaſſone. Le Pape Clément VI. ſon Oncle maternel le fit deux ans après Cardinal ſous le tître de Ste Sabine. Il fut auſſi longtems Légat du Pape en France. Après avoir fait beaucoup de bien à ſon Ordre & aux pauvres, il mourut en 1343 ou 1345, à Avignon. On a de lui, *Commentaria Theologica*; *Synopſis in Summam Thomæ Aquinatis.* * *Gr. Dict Univ. Holl.* Panvin. Aubery. Caſtillo, *in Hiſt. Ord. Præd.* Anton. Senenſis, *Chron. Ord. Præd.* Contelor, *Elench. Cardin.* Friſon. Corteſius.

DOMAZLISE, en Hongrie. *Cherchez* **TAUSS.**

DOMBES, païs de France, entre la Breſſe & la Saône, ou entre le Maconnois & le Lyonnois, avec tître de Principauté, reconnue abſolument indépendante, dès le tems de Philippe-*Auguſte.* Le Roi Louïs XIV. a encore donné des lettres patentes, par leſquelles il reconnoit cette indépendance, déclarant *que le Souverain de Dombes n'eſt point à ſon égard comme un Vaſſal à l'égard de ſon Seigneur, mais ſeulement comme un Souverain à l'égard d'un plus puiſſant.* C'eſt un païs aſſez agréable, ſitué dans la Breſſe même, où

il

il eſt comme enclavé, & conſiſtant en onze Châtellenies, dont la premiére eſt Trevoux, capitale du païs. Elle a auſſi un Parlement, compoſé de trois Préſidens, de trois Maîtres des Requêtes, d'un Chevalier d'honneur, qui ſiége l'épée au côté, de douze Conſeillers, dont il y en a deux Clercs, outre le Doyen de l'Egliſe collégiale de Trevoux, qui eſt auſſi Conſeiller né, d'un Procureur général, de deux Avocats généraux, & de quatre Sécretaires. Les autres Châtellenies ſont Beauregard, Montmerle, Toiſſey, Lans, Chalamon, Chatelar, S. Trivier, Villeneuve, Amberieu & Lignieu. Cette Principauté a fait autrefois partie du Royaume de Bourgogne, & après diverſes révolutions a été ſoumiſe aux Seigneurs de Beaujeu, par les alliances de ceux de cette maiſon, avec des Demoiſelles des maiſons de Breſſe, de Savoye & de Baugé, comme celle de Humbert V. avec Marguerite de Baugé, Dame de Mirebel, &c. Depuis, Edouard II. donna, en 1400, la Principauté de Dombes à Louïs II. Duc de Bourbon: & c'eſt par lui qu'elle s'eſt conſervée dans cette maiſon, juſqu'à HENRI de Bourbon, Duc de Montpenſier, &c. Il ne laiſſa qu'une fille unique, *Marie* de Bourbon, femme de *Gaſton-Jean-Baptiſte* de France, Duc d'Orléans, fils puîné du Roi Henri IV, dont eſt venue *Anne-Marie Louiſe* d'Orléans, Souveraine de Dombes, qui donna cette Principauté, en mars 1682, à *Louïs-Auguſte* de Bourbon Duc du Maine; dont le fils aîné porte le nom. * Guichenon, *Hiſt. de Breſſe.* Du Puy, *Droits du Roi, &c. Cherchez* BEAUJEU.

DOMBROVIZA. *Voyez* DEMBROWITZ.

* DOMBURG, petite ville de l'Iſle de Walcheren en Zélande. Elle eſt ſituée vers l'occident, au nord-oueſt de Middelbourg, dont elle eſt éloignée de deux lieues & demie. Elle paſſe pour une des plus anciennes villes de l'Iſle, quoiqu'elle n'ait jamais été fortifiée. C'eſt un des plus agréables endroits de la Zélande. La fertilité de ſon terroir tant pour les prairies que pour les terres labourables, & ſa ſituation près de la mer, y attirérent autrefois tant de gens propres à cultiver les terres & pour la pêche, que les Comtes de Hollande & de Zélande, donnérent à ce lieu habité les priviléges de ville. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* DOMBURG eſt le nom d'une ancienne famille noble de Zélande, qui a été pendant un long eſpace de tems fort conſidérable à Middelbourg. *Gauthier de Domburg* vivoit en 1420, & à peu près dans le même tems floriſſoit, *Pancrace de Domburg* marié avec Jaqueline d'Abeele.

Adrien de Domburg, qui vivoit en 1450, avoit épouſé Gertrude de Borſſelen, dont il eut *Adrienne de Domburg* morte ſans enfans, & *Jaques de Domburg* Chevalier.

Ce dernier épouſa Agnette Ruigrok vande Werve dont il eut *Marie de Dombourg* mariée à Jean d'Eyl Seigneur de Geiſteren dans le païs de Cléves. Elle mourut en 1561, laiſſant un fils nommé Jaques d'Eyl, Chevalier, Seigneur de Geiſteren, de Domburg & de Werve, lequel épouſa Anne de Grasbeek de Gueldre, morte en 1592, ſans laiſſer d'enfans.

Il y a eu encore de cette famille *Jaques de Domburg*, marié avec Louïſe de Wiſſekerke; *Adrien de Domburg*, Baillif de Middelbourg dans les années 1570 & 1571; *Anne de Domburg* mariée à Gilles de Borſſelen Seigneur de Souburg; *Marguerite de Domburg* mariée à Jaques de Schengen, d'où ſont provenus des enfans; *Agathe de Domburg*, mariée vers l'an 1500, à Henri de Wiſſekerke; N... *de Domburg*, mariée à Adrien de Bekerke; *Anne de Domburg* mariée à Jean vander Hooge Seigneur de Cleverskerk, mort en 1578. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Smallegang *Chron. de Zelande.*

DOME. *Voyez* PUY du DOMME.

DOMESOPOLI, bourg de la Natolie propre, ſitué aux confins de la Caramanie. C'étoit anciennement une ville épiſcopale. * Maty, *Diction. Géog.*

* DOMENICHI (Louïs) de Plaiſance, a traduit en Italien l'Hiſtoire de Xénophon, & ſa Cyropédie après Jaques Poggio, ou plutôt après la Traduction de Philelphe; les Vies & les Eloges de *Paul Jove*, & depuis encore, ſon Hiſtoire Univerſelle, & le reſte de ſes Ouvrages; l'Hiſtoire des Lombards par *Paul Diacre*; celle de Veniſe par *Pierre Marcel*; la Bataille de Tarro entre Charles VIII. & les Princes d'Italie par *Alexandre Benedetti*; divers Ouvrages de S. Auguſtin. On loue dans toutes les Traductions de Doménichi, la beauté de ſon ſtile, & Ghilini témoigne qu'il y a apporté une diligence exquiſe. On remarque que Doménichi ne ſavoit pas le Grec. Il mourut l'an 1574. * Baillet, *Jugemens des Traducteurs Italiens.* N. 994.

DOMFRONT, petite ville que quelques Géographes placent mal à propos dans le Maine, eſt dans la Normandie & du Bailliage d'Alençon. Elle a tître de Comté & elle eſt ſituée ſur la Mayenne, au nord de la ville de Mayenne dont elle eſt éloignée de 6 à 7 lieues. Cette ville eſt ancienne, bâtie ſur la cime d'une montagne de roche, & ſon Château eſt détruit. Domfront a Vicomté, Châtellenie, Corps d'Officiers de ville, & Election, laquelle comprend quarante cinq Paroiſſes, qui relévent de la Généralité d'Alençon. A deux lieues de là eſt la belle Abbaye de *Lonlay*, que poſſédent les Bénédictins de la Congrégation de St. Maur. * Maty, *Diction. Géogr.* Mémoires *dreſſés ſur les lieux en* 1704. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

DOMIM. *Voyez.* DAMMIM.

DOMINATIONS, Anges du premier Ordre de la ſeconde Hiérarchie. Ils ſont ainſi appellez, parce qu'ils ont quelque empire ſur les Anges inférieurs. * Denys, *Cœleſtis Hierarchia*, *c.* 6.

S. DOMINGUE ou SAN DOMINGO, l'unes des Iſles Antilles. *Voyez* HISPANIOLA.

DOMINICAINS ou PRECHEURS, Ordre religieux inſtitué par ſaint Dominique, à l'occaſion de la doctrine des Albigeois, que ce Saint combattit avec beaucoup de zéle. Ce fut dans le deſſein d'établir une miſſion pour les ramener à l'unité de l'Egliſe auſſi bien que les autres qui pourroient s'en écarter dans la ſuite, qu'il reçut à Toulouſe quelques perſonnes de piété, & il alla auſſitôt à Rome demander à Innocent III. la confirmation de ſon Inſtitut, qui ne lui fut accordé que de vive voix par ce Pape; mais dès l'année ſuivante, qui eſt la 1216 de J. C. s'étant mis ſous la Régle de ſaint Auguſtin, à laquelle il joignit des Conſtitutions particuliéres, tirées de celles de l'Ordre de Prémontré, il obtint d'Honorius II. une Bulle qui confirma ſon Inſtitut ſous le tître de l'Ordre des Fréres Prêcheurs. On dit que les principaux articles de ſes Conſtitutions ordonnoient le ſilence perpétuel, & des jeûnes preſque continuels, à quoi on ajoûta le renoncement aux rentes, & à toutes poſſeſſions dans le premier Chapitre général, qui fut tenu l'an 1220, ce qui a eu lieu juſqu'au pontificat de Martin V. vers l'an 1418. Saint Dominique fut le premier Général de ſon Ordre, qui ſe multiplia tellement, que préſentement il eſt diviſé en quarante-cinq provinces, dont il y en a onze en Aſie, en Afrique, & en Amérique, ſans compter douze Congrégations ou reformes particuliéres, gouvernées par des Vicaires généraux. Le Maître du ſacré Palais à Rome, eſt toûjours un Religieux de cet Ordre. On y prit auſſi pendant long-tems les Inquiſiteurs de la Foi en pluſieurs païs, mais préſentement les Dominicains n'exercent cet office que dans trente-deux Tribunaux d'Italie, en qualité d'Inquiſiteurs provinciaux, & comme déléguez des Cardinaux qui compoſent la Congrégation du Saint Office; & au lieu qu'autrefois c'étoit le Général de l'Ordre qui les nommoit, préſentement ils ſont inſtituez ou par la Congrégation, ou même par le Pape. Le Commiſſaire du Saint Office, eſt encore un Dominicain, auſſi bien que le Sécretaire de la Congrégation de l'*Index*, & le premier aſſiſte avec le Général & le Maître du ſacré Palais à la Congrégation du S. Office, qui ſe tient tous les mécredis dans l'appartemment du Général. L'Ordre a donné un tres grand nombre de Saints à l'Egliſe, entre leſquels le plus illuſtre par ſa dignité eſt S. Pie V. Innocent V, & Benoît IX, en étoient auſſi. Quelques uns comptent qu'il en eſt ſorti plus de ſoixante Cardinaux, près de cent cinquante Archevêques, & environ huit cens Evêques. D'autres diſent que cet Ordre a donné à l'Egliſe trois Papes; 48 Cardinaux; 23 Patriarches; 1500 Evêques; 600 Archevêques; 43 Nonces ou Légats; 69 Maîtres du ſacré Palais; 84 Confeſſeurs des Rois d'Eſpagne, de Caſtille ou d'Aragon; 15 des Rois de Portugal; 16 des Rois de France; 6 des Rois d'Angleterre; & 21 des Rois de Pologne. Outre cela il en eſt ſorti un tres grand nombre d'illuſtres Ecrivains. Aprés S. Dominique, les plus éminens en doctrine & en ſainteté, ſont entr'autres le B. Jordain, S. Thomas, Albert le Grand, S. Raimond de Pennafort, S. Vincent Ferrier, S. Hyacinthe, S. Antonin, S. Pierre Martyr; &c. Hugues de S. Chier, le Cardinal Cajétan, Barthélemi des Martyrs, Louïs de Grenade, Dominique Soto, &c. Les Dominicains ſont appellez *Jacobins* en France, parce que leur premiére maiſon à Paris eſt ſituée dans la rue ſaint Jacques. Entre les douze Congrégations particuliéres, il y en a onze dont la réforme ne conſiſte guéres que dans l'abſtinence de la viande, qu'on y obſerve fort réguliérement: mais il y en a une douziéme en France, qu'on nomme du ſaint Sacrement, ou de la primitive obſervance, où les Religieux ont renouvellé par leur vie auſtére, & par le renoncement à toutes les poſſeſſions, le premier eſprit de Saint Dominique. Le P. Antoine le Quieu né à Paris le 23 fevrier 1601, en fut l'Inſtituteur.

Saint Dominique avoit fondé dès l'an 1206, un couvent de filles à Prouille entre Carcaſſone, & Toulouſe, d'où il eſt ſorti des Religieuſes pour fonder dix ou douze autres couvens tant en France qu'en Eſpagne; & depuis en 1218, il raſſembla par ordre du Pape à Rome, toutes les Religieuſes diſperſées en divers couvens, & la régle qu'il leur donna fut embraſſée par pluſieurs autres en Italie, en France, en Eſpagne, en Portugal, &c. En quelques endroits on les appelle *Prêchereſſes*. Il y a quelques couvens de ce ſecond Ordre, comme ceux de Poiſſy, d'Aix, & de Montfleury, où on ne recevoit autrefois que des filles nobles: pluſieurs dépendent des Ordinaires des lieux où ils ſont ſituez: d'autres ſont ſoumis aux Supérieurs de l'Ordre.

Le zéle de ſaint Dominique le porta encore à aſſembler en Italie pluſieurs Laïques pieux, & à en former une Milice, dont le principal ſoin devoit être de recouvrer les droits eccléſiaſtiques uſurpez, & d'employer leurs armes pour la deſtruction de l'héréſie. On appella cet Ordre la Milice de J. C. mais il devint inutile en peu de tems, parce qu'il ne reſtoit plus d'héréſie à combattre; & après la mort de l'Inſtituteur, ceux qui le compoſoient, changérent leur nom en celui de la pénitence de ſaint Dominique. C'eſt là l'origine du Tiers-ordre. Les femmes de l'ordre de ces nouveaux Pénitens en reçurent d'autres dans leur compagnie: elles s'adreſſérent aux Dominicains pour apprendre quelle devoit être leur conduite, & le P. Munio de Zamorra, ſeptiéme Général, leur donna une Régle, qui fut approuvée l'an 1405, par Innocent VII, & confirmée l'an 1489, par Eugéne IV. Il y a dans ce Tiers-ordre, des filles qui font des vœux ſolemnels, & ſont véritablement Religieuſes.

Les Dominicains dans leur Chapitre Général tenu en 1603, à Valladolid, réſolurent de rétablir l'Ordre de la Milice de Jeſus-Chriſt, & l'on a des preuves que quelques Laïques y entrérent, mais ſuivant les ſtatuts ils devoient être appellez Chevaliers du ſaint Empire de la Croix de Jeſus, & dans les lettres d'un d'entre eux, il eſt dit Chevalier de la Croix de Jeſus-Chriſt de ſaint Dominique, & de ſaint Pierre Martyr. Il ne faut pas confondre avec eux les compagnies de Gentilshommes dans les diocéſes de Milan, d'Yvrée & de Verceil, qui autrefois faiſoient vœu d'exterminer les Hérétiques chacun dans leur diocéſe, & d'obéir à l'Inquiſiteur pour ce qui concernoit l'Inquiſition, mais dont tout l'emploi eſt borné préſentement à ſervir l'Inquiſition, & à lui donner avis de ce qui pourroit lui être préjudiciable. Le nom de Chevaliers de la foi de Jeſus-Chriſt & de la croix de ſaint Pierre Martyr, que le P. Cannepano leur a donné, eſt un nom fait à plaiſir. Il en eſt d'eux comme de ceux qu'en Eſpagne on nomme *Familiers*, parmi leſquels on voit des Seigneurs très-qualifiez. * Heliot, *Hiſt. de Ordres Relig. tome* 3. *ch.* 24. *& ſuiv.*

DOMINICAL, voile dont les femmes ſe ſervoient anciennement en quelques égliſes, pour recevoir l'Euchariſtie, & pour couvrir leur tête quand elles la recevoient. * *Concil. Autiſſiod. c.* 24.

DOMINICALE, (*Lettre*) lettre de l'alphabet, qui ſert à marquer dans les livres d'égliſe les dimanches, pendant tout le cours de l'année. Il y en a ſept, A, B, C, D, E, F, G, & c'eſt pour trouver l'ordre de ces lettres qu'a été inventé le Cycle ſolaire, qui fait partie du Comput eccléſiaſtique, lequel dure 28. ans; parce qu'au bout de ce tems les lettres Dominicales reviennent dans le même ordre. Les premiers Chrétiens les placérent dans leur Calendrier en la place des huit lettres Nundinales, qui étoient dans celui des Romains. Les ſept lettres Dominicales ſe ſuivent & ſe ſuccédent pour marquer le dimanche, par un ordre contraire & rétrograde: en ſorte que ſi en cette année l'A étoit la lettre Dominicale, l'année d'enſuite la lettre G, qui eſt la derniére, ſeroit la lettre dominicale, enſuite F, & de même en remontant toûjours juſqu'à ce qu'on revienne à l'A. La raiſon de cet ordre rétrograde, eſt que l'année étant compoſée de 365 jours qui font 52 ſemaines & un jour, il s'enſuit que ſi la lettre A marque le premier jour d'une année, qui ſoit par exemple un dimanche, cette même lettre A marque encore le premier jour de la 53 ſemaine, & ſe trouve au dernier de décembre, qui eſt un dimanche. Ainſi le lundi, qui eſt le premier de janvier, étant auſſi marqué de la lettre A, le dimanche ſuivant, qui eſt le 7 de janvier, tombe ſous la lettre G, laquelle devient la lettre Dominicale de cette ſeconde année. Mais l'année biſſextile apporte un changement dans le rang, & dans ce cercle des lettres Dominicales, qui devroit s'achever en ſept années. Car la lettre F qui tombe au jour lequel précéde le biſſexte, ſe répétant deux fois, il arrive que la lettre E, qui eſt la lettre Dominicale de cette année-là, ne ſe rencontrant plus au dimanche, la lettre D, par ce dérangement devient la lettre Dominicale de la même année biſſextile. Par conſéquent il faut deux lettres Dominicales pour l'année intercalaire; l'une juſqu'au Biſſexte, c'eſt à dire, juſqu'au 28 février, & l'autre pour le reſte de l'année. Or cette interruption, que forme le Biſſexte, eſt la cauſe que les lettres Dominicales ne peuvent retourner dans le même ordre qu'au bout de 28 ans. C'eſt-là l'origine du Cycle ſolaire. Par la réformation du Calendrier ſous les ordres du Pape Grégoire XIII, l'ordre des lettres dominicales fut troublé; car l'année 1582, qui avoit dans ſon commencement la lettre G pour lettre Dominicale, eut la lettre C, par le retranchement de dix jours, lequel ſe fit après le quatriéme d'Octobre de cette année-là. Ainſi la lettre Dominicale de l'ancien Calendrier précéde de quatre ſiéges celle du Calendrier Grégorien; enſorte que la lettre A de l'ancien répond à la lettre D du nouveau. Par cette raiſon, il a fallu conſtruire une nouvelle table des lettres Dominicales ſur le modéle de l'ancienne, pour leur aſſigner leur place dans le nouveau.

DOMINICALES, eſt le nom que l'on a donné anciennement, dans l'Egliſe, aux Leçons, qui étoient lues & expliquées tous les dimanches, & que l'on tiroit tant de l'Ancien que du Nouveau Teſtament, mais particuliérement des Evangiles & des Epîtres des Apôtres. Ces explications étoient autrement nommées *Homélies*. Dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, on commença d'y lire publiquement, & par ordre, les livres entiers de l'Ecriture Sainte, comme nous l'apprenons de ſaint Juſtin Martyr; d'Origéne *en l'Homélie 15 ſur Joſué*; de Socrate, *l.* 5. *de l'Hiſt. Eccléſiaſtique*; & d'Iſidore, *de l'Office Eccléſ.* Cela a duré long-tems, comme on le peut voir auſſi dans le Décret de Gratien, *Diſt.* 15. *Can. Sancta Romana Eccleſia.* Depuis, on prit peu à peu la coutume de tirer de l'Ecriture des textes & des paſſages particuliers, pour les lire & les expliquer aux fêtes de Noël, de Pâque, de l'Aſcenſion, & de la Pentecôte; parce qu'ils s'accommodoient mieux au ſujet de ces grands Myſtéres, que la lecture ordinaire, dont on interrompoit la ſuite, durant ces jours-là; ce qui ſe voit dans ſaint Auguſtin, *ſur la premiére Epître de ſaint Jean* au commencement. Dans la ſuite, on en fit autant les jours de fêtes des Saints, & enfin tous les dimanches de l'année, auſquels, ſelon les tems, on appliquoit ces textes ou Leçons, qui pour cette raiſon furent appellées *Dominicales*. Cet ordre des Leçons dominicales, tel qu'on le voit aujourd'hui, eſt attribué par quelques-uns à Alcuin Précepteur de Charle-Magne, & par d'autres à Paul Diacre, mais ſans autre fondement, que parce qu'il a accommodé certaines Homélies des Péres à ces paſſages, qu'on avoit tirez de l'Ecriture; d'où l'on peut juger, que cette diſtribution eſt plus ancienne. Elle ne fut pas reçue généralement, puis qu'à Cluny on liſoit encore toute l'Ecriture-Sainte de ſuite au XII ſiécle, ainſi qu'on le voit au premier livre de ſes uſages décrits par ſaint Udalric. * Saint Auguſtin, *de Temp. Serm.* 256. S. Gregor. *lib. ad Secund.* & le Vénérable Béde. Alting. *Prob. Theol. Loc.* 2.

*DOMINICI (Joſeph) de Palerme en Sicile, Docteur en Droit Civil & Eccléſiaſtique, ſeroit parvenu à de grands emplois, ſi la mort ne l'eût pas enlevé ſi jeune. Il mourut à Palerme en 1672. Il a donné au public, *Paſſio Chriſti a ſancto Rege & Propheta Davide contemplata.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DOMINICI, ou DOMINICUS DE DOMINICIS, Evêque de Breſce en Italie, dans le XV ſiécle, étoit de Veniſe. Les Papes Pie II, Paul II, & Sixte IV, l'honorérent de leur amitié, & l'employérent dans diverſes négociations. Il fut Evêque de Torcello, avant que de l'être de Breſce, où il mourut en 1478. Ses Ouvrages ne ſont pas venus juſques à nous. * Trithéme, *de Script. Eccl.*

DOMINICI (Jean) *Voyez* DOMINIQUE.

DOMINICO DE SANTIS, Vénitien, étant à Rome, ſe mit au ſervice d'un Seigneur Indien, qui avoit embraſſé le Chriſtianiſme, & l'état eccléſiaſtique. Le Pape ayant renvoyé cet Indien à Goa, pour y être Vicaire Apoſtolique, Dominico le ſuivit, & paſſa quelques années dans les Indes. Lorſqu'il fut de retour à Veniſe, il fit croire qu'il entendoit parfaitement le négoce de l'Aſie, & engagea quelques particuliers à lui confier des marchandiſes, qui furent perdues en chemin, par un naufrage. Ce malheur l'obligea de retourner à Goa, où il reçut huit cens écus de quelques contributions charitables. Puis il ſe rendit à Iſpahan, où il fit connoiſſance avec le Pére Rigordi Jéſuite. D'Iſpahan, ils paſſérent enſemble en Pologne, où Dominico de Santis s'étant vanté à la Cour de connoître à fond l'état de l'Aſie, le Roi le choiſit pour l'envoyer en ambaſſade vers le Roi de Perſe. L'Empereur ſuivit l'exemple du Roi de Pologne, la République de Veniſe en fit autant, & ces trois puiſſances y firent joindre le Pape, pour rendre cette ambaſſade plus ſolemnelle. L'avarice de Dominico, qui ne s'attachoit qu'à l'épargne dans le deſſein de s'enrichir, fût cauſe qu'il arriva en Perſe, avec un équipage ſi peu convenable à ſon caractére, qu'on le conſidéroit moins qu'un ſimple Envoyé; ce qui préjudicia fort à l'honneur & à la gloire des Puiſſances, qui faiſoient faire l'ambaſſade. Ce deſordre étant venu à la connoiſſance du Roi de Pologne, il envoya auſſi-tôt un autre Ambaſſadeur capable de cette fonction, lequel étant arrivé à Iſpahan, obligea ce téméraire à ſe déſiſter de cet emploi. Dominico n'oſa retourner en Europe par la Turquie; parce qu'il avoit eu avis, qu'on l'épioit à ſon paſſage. L'Atmadoulet, ou premier Miniſtre de Perſe, pria un Ambaſſadeur de Moſcovie, qui retournoit en ſon païs, de le recevoir en ſa compagnie, mais le Moſcovite l'ayant mené juſqu'à la mer Caſpienne, s'en défit adroitement; de ſorte que le Vénitien fut contraint de retourner à Iſpahan, & de-là à Goa, où les Portugais le firent embarquer pour Liſbonne. Enfin il ſe rendit à Veniſe environ l'an 1680, mais il y fut traité avec mépris, & peu s'en fallut, que le Sénat, mal ſatisfait de ſa négociation, n'en témoignât ſon reſſentiment par un châtiment ſévére. * Tavernier, *Voyage de Perſe.*

DOMINICO FETI. *Voyez* FETI.

DOMINIQUE, (*Albia Dominica*) femme de l'Empereur Valens, étoit fille de Pétrone, à qui elle procura la dignité de Patrice. Elle étoit Arienne, & elle engagea l'Empereur dans l'héréſie dont elle étoit infectée en le faiſant batiſer par Eudoxe de Conſtantinople, l'an de J. C. 366. On ajoûte qu'elle lui fit faire ferment, par le moyen de ce faux Evêque, de perſécuter les Orthodoxes; ce qu'il fit avec beaucoup de rigueur; mais il arriva enſuite, comme par un châtiment du ciel, que le Prince Galata autrement Valentinien le jeune ſon fils, mourut miſérablement, & qu'elle fut tronblée par d'horribles viſions. Elle eut deux filles, Anaſtaſie & Caroſie dont l'une fut mariée à un homme illuſtre nommé Procope. Après la mort de Valens, elle repouſſa les Goths du territoire de Conſtantinople avec beaucoup de vigueur; mais il fallut preſque auſſi-tôt renoncer à l'autorité dont elle avoit abuſé, & S. Chryſoſtome aſſure qu'elle eut aſſez de peine à obtenir qu'on lui permît de demeurer à Conſtantinople. Ce fut ou ſa fierté, ou ſon opiniâtreté dans l'héréſie, qui lui attira la haine de Théodoſe. On ne ſait rien du tems de ſa mort, mais ſeulement qu'elle vivoit encore en 381. * Théodoret, *liv.* 4. *ch.* 12. Banduri, *Numiſm. Imp. Rom.*

DOMINIQUE, ſurnommé *l'Encuiraſſé*, Hermite, vivoit dans l'onziéme ſiécle. Ayant paſſé par tous les degrez de la Cléricature, il fut élevé à la Prêtriſe; mais comme ſes parens avoient donné un préſent à l'Evêque pour ſon ordination, Dominique après avoir ſû ce crime, ſe condamna à n'exercer aucune fonction de ſes Ordres, ſe retira dans un hermitage de l'Appennin, y mena une vie fort auſtére, & y pratiqua l'uſage de la diſcipline. Il étoit ſous la conduite d'un Supérieur de ces Hermites, Jean Montferétre. Il ſe mit depuis ſous la direction de Pierre Damien, qui étoit dans ſon hermitage à Fontavelle en Ombrie. Dominique fut ſurnommé l'*Encuiraſſé*, parce qu'il portoit toûjours une cuiraſſe de fer ſur ſa chair, qu'il ne quittoit que pour ſe déchirer le corps à coups de fouet. Il récitoit, à ce que l'on dit, tous les jours deux ou trois Pſeautiers, pendant chacun deſquels il ſe donnoit quinze mille coups de verges. Sur la fin de ſes jours, il uſa d'une diſcipline de cuir, hériſſé de pointes de fer, & portoit des cercles de fer aux bras & aux jambes. Il mourut le 14 d'octobre 1060. * *Sa Vie par* Pierre Damien, *Epiſt.* 19. Baillet, *Vies des Saints, mois d'octobre.*

S. DOMINIQUE de Guzman, Gentilhomme Eſpagnol & Fondateur de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, naquit ſelon les uns à Calahorra, & ſelon les autres à Calarvega, bourg du diocéſe d'Oſma dans la vieille Caſtille l'an 1170. Il étoit fils de Félix de Guzman & de Jeanne d'Aça. Si-tôt qu'il eut appris les Humanitez, on l'envoya à Palentia dans le Royaume de Léon, pour étudier la Philoſophie dans cette Univerſité. Il n'étoit encore âgé que de 14 ans. Il en paſſa neuf dans l'Univerſité de Palentia, au bout deſquels Diégue de Azebez Evêque d'Oſma, lui donna d'abord un Canonicat, & enſuite un Archidiaconé de ſa cathédrale. Depuis ce tems, Dominique voyagea en Eſpagne. A ſon retour, il fut ordonné Prêtre, & fait Sous-prieur de l'Egliſe d'Oſma. Il ne ſe borna pas à cet emploi, il alla à Placentia & y profeſſa la Théologie. Il fut enſuite chargé de faire une miſſion dans la Galice, dans la Caſtille & dans l'Arragon. Il accompagna Diégue en France, où Alphonſe Roi d'Eſpagne l'avoit envoyé, pour accompagner la Princeſſe, qui avoit été promiſe à ſon fils. La mort de cette Princeſſe, arrivée à Gace, leur ôta le deſſein de retourner dans leur païs, ils conçûrent celui d'aller à Rome, d'engager le Pape Innocent III. à leur permettre d'aller annoncer la Foi aux Infidéles du Nord, ou de combattre les Albigeois. Le Pape les détermina à prendre ce ſecond parti. Dominique ſe conduiſit avec tant de prudence & de zéle, qu'il ſe fit craindre des Albigeois, & aimer de tous les Catholiques. Simon Comte de Montfort, qui fut le fleau des Albigeois, étoit rempli de vénération pour la vertu de ce ſaint Prédicateur. Le Pape lui donna la charge d'Inquiſiteur en Languedoc, où il jetta les premiers fondemens de ſon Ordre, qui fut approuvé l'an 1216, par Honorius III. Ce fut lui, qui perſuada au même Pape d'établir un Lecteur du ſacré Palais, Office peu conſidérable dans les commencemens; mais ceux qui en furent pourvus depuis, ayant obtenu le titre de Maîtres du ſacré Palais, ſont devenus des Officiers de diſtinction; & c'eſt ſur eux que les Papes ſe déchargent des diſcuſſions, qui regardent l'interprétation de l'Ecriture, & la cenſure des livres. S. Dominique exerça le pre-

premier emploi de Lecteur du ſacré Palais & commença à ſ'en acquitter, par l'interprétation des Epîtres de S. Paul; qu'il expliquoit en public. Il mourut à Bologne, en Italie, le 4. août de l'an 1221, & fut canoniſé par le Pape Grégoire IX, le 3 juillet de l'année 1235. Théodoric de Podio, ou Du Puy à écrit ſa vie en huit livres, & Surius la rapporte dans la Vie des Saints, ſous le 4 août. * Saint Antonin, 3. *P. tit.* 23, *ch.* 12. *&c.* Garſonius. Séraphin Razzi. Antoine de Sienne. Léandre Alberti, *des Hommes Illuſt. de l'Ordre de S. Dominique.* Ferdinand de Caſtille, *Chron. Domin.* Bzovius, Sponde, & Rainaldi, *aux Ann. Eccl.* Le Bullaire, *tome* 1. *Conſt.* 2. *Honorii III. & Gregorii IX.* Baillet, *Vies des Saints, IV. août.*

DOMINIQUE ou DOMINICI, (Jean) Cardinal Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, étoit de Florence, où il naquit de parens pauvres, & de la lie du peuple. Dès ſon enfance, il témoigna une paſſion extrême d'entrer dans l'Ordre de S. Dominique, & le demanda avec tant de perſévérance, qu'on le lui accorda. Son mérite l'éleva aux premiéres charges de ſon Ordre, où il tâcha de rétablir la Diſcipline réguliére : il y reçut d'excellens hommes, & entr'autres ſaint Antonin, qui fut depuis Archevêque de Florence. Le P. Jean Dominique vint l'an 1460, à Rome, comme Député des Florentins, pour perſuader aux Cardinaux de ſonger après la mort d'Innocent VII. à finir le malheureux Schiſme qui déſoloit depuis ſi long-tems l'Egliſe. Il trouva qu'on avoit déja élu Grégoire XII, auquel il parla avec beaucoup de zéle & de fermeté. Ce diſcours n'offenſa point le nouveau Pape, au contraire il donna l'Archevêché de Raguſe à Jean Dominique, & le mit enſuite au nombre des Cardinaux en 1408. Dominique tint conſtamment le parti de Grégoire juſqu'en en 1415, que ce dernier perſuadé par l'Empereur Sigiſmond, de faire une abdication volontaire du pontificat, s'y réſolut, & envoya le Cardinal Dominique & Charles Malateſta, pour la faire en ſon nom, dans le Concile de Conſtance. Le Cardinal Dominique y fut reçu avec honneur ; & le Pape Martin V. élu en 1417, l'envoya Légat en Pologne, en Bohéme & en Hongrie, pour y combattre les ſentimens des Huſſites. Il s'aquitta avec zéle de cette commiſſion; mais étant tombé malade, dans la ville de Bude; il y mourut le 10 juin de l'an 1420, âgé de 63 ans, & fut enterré dans l'Egliſe des Péres de l'Ordre de S. Paul Hermite. * Mariana, *liv.* 17. *ch.* 18. *& liv.* 19. *ch.* 1. Saint Antonin, *tit.* 12. *cap.* 11. *& ſeqq.* Ferdinand de Caſtille, *II. P. liv.* 2. Sixte de Sienne, *Biblioth. liv.* 4. Seraphin Razzi, *Huom. Illuſt. Domin.* Auberi, *Hiſt. des Card. &c.*

DOMINIQUE, Cardinal Evêque d'Albe, Clément VII. élu contre Urbain VI, l'envoya en Eſpagne, pour diſſiper les factions ſuſcitées contre les Eccléſiaſtiques, à l'avenement de Henri III. Roi de Caſtille, ſur le thrône.

DOMINIQUE DE SAN GÉMINIANO, célébre Juriſconſulte, dans le XV ſiécle, vers l'an 1440, étoit natif du bourg de San-Géminiano, dans la Toſcane, & en porta le uom, qu'il a fait valoir par ſon érudition. Il fut un des plus ſavans hommes de ſon tems, dans le Droit Civil & Eccléſiaſtique, & laiſſa des Commentaires ſur le VI livre des Décrétales, des Conſultations, &c. * Trithéme, *de Script. Eccleſ.* Léandre Alberti, *Deſcrip. Ital.* &c.

DOMINIQUE ou DOMINICUS FLOCUS, (André) natif de Florence, Chanoine de la même ville, & Sécretaire d'un Pape, vivoit dans le XV ſiécle. Il fut diſciple d'Emmanuel Chryſoloras, & compoſa un Traité des Magiſtrats Romains, qu'on attribue à Lucius Feneſtella. * Volaterran, *l.* 21. *Comment. Urban.* Blondus, *in Hetrur.* Lilius Giraldi, *Dial.* 4. *de Poët.* Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Voſſius, *des Hiſt. Lat. liv.* 1. *chap.* 19. *& liv.* 3. *ch.* 7.

DOMINIQUE, Peintre, vivoit dans le quinziéme ſiécle, & fut diſciple d'Antoine de Meſſine, qui fut le premier des Italiens, qui peignit à huile, & qui fit part de ſon ſecret à Dominique en reconnoiſſance de l'attachement que celui-ci avoit pour ſon maître. Ce Dominique fut appellé à Florence pour quelques ouvrages. Il y trouva André del Caſtagno, qui de païſan s'étoit fait Peintre, & qui ayant vu l'eſtime ou étoit cette nouvelle façon de peindre, employa toutes les ſoupleſſes & toutes les complaiſances artificieuſes dont il étoit capable, pour avoir l'amitié de Dominique, & tirer de lui par là cette nouvelle invention. Il en vint à bout, Dominique l'aima, voulut demeurer avec lui, lui découvrit tout ce qu'il ſavoit, & lui fit part de ſes emplois. Mais l'avidité du gain ne laiſſa pas André long-tems en repos. Il ſe mit dans l'eſprit que s'il étoit ſeul, tout le profit de Dominique lui reviendroit, & ſans ſonger qu'il n'avoit pas d'ailleurs la même capacité, il prit la réſolution de ſe défaire de ſon Bienfaiteur. Il alla, pour cet effet, l'attendre un ſoir au coin d'une rue, & l'ayant aſſaſſiné, il retourna promptement dans ſa chambre, & s'y occupa de quelque ouvrage, comme s'il n'en étoit pas ſorti. Il avoit fait le coup ſi ſécretement, que Dominique n'ayant point reconnu ſon meurtrier, ſe fit porter chez ce cruel ami, pour en recevoir du ſecours, & mourut entre ſes bras. Cet aſſaſſinat auroit été enſeveli avec André, ſi lui-même ne l'avoit déclaré au lit de la mort. Ce fut cet André, qui ayant peint à Florence contre le palais du Podeſtat, par ordre de la République, l'exécution des conjurez, qui avoient conſpiré contre les *Médicis*, fut appellé dans la ſuite *Andrea de gl'impiccati.* * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres.*

DOMINIQUE, Chartreux du monaſtére de Tréves, compoſa divers Ouvrages, marquez par Poſſevin, par Théodore Petreius, & par Dorland. Ces deux derniers Auteurs rapportent, qu'il but du poiſon ſans en être offenſé, & qu'il mourut âgé de 73 ans, le jour de ſaint Thomas, environ l'an 1541. Dominique étoit un Religieux d'une piété exemplaire, & qui avoit beaucoup d'érudition. * Poſſevin, *Appar. Sacr.* Théodore Petreius, *Bibl. Carth. p.* 85. *& ſuiv.* & Dorland, *Chron. Carth. lib.* 7. *cap.* 2. 3. *&* 4. *& in not. Petrei, p.* 148.

DOMINIQUE de Jéruſalem, né à Jeruſalem vers l'an 1550, fut élevé & inſtruit dans l'Ecole de Saphet, où il fut reçu Rabbin, & enſeigna le Talmud. Il exerça enſuite la Médecine, & fut appellé à Conſtantinople par le Grand Seigneur. Enfin, à l'âge de cinquante ans, il quitta le Judaïſme ; & étant venu à Rome, il fut reçu dans le Collége des Néophytes, où il enſeigna l'Hébreu. Il a traduit tout le Nouveau Teſtament en Hébreu. * Bartolocci, *Biblioth. Rab.* M. Du Pin, *Hiſtoire des Juifs depuis J. C. juſqu'à préſent, édit. Pariſ.* 1701.

DOMINIQUE (Jean) Evêque de Palerme, grand Philoſophe & habile Médecin, & verſé dans la connoiſſance des Belles Lettres, écrivit des Eloges en Latin, en Toſcan & en Sicilien. Il vivoit avec une haute reputation en 1647. On trouve ſon éloge dans Joſeph Galeanus, Tome 1. Part. 2. Muſar. Sicularum, & on y a de Dominique ſes *Canzoni Siciliane.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DOMINIQUE de CAMEI. *Voyez* CAMEI (Dominique de).

DOMINIQUE, (La) iſle de l'Amérique ſeptentrionale, une des Antilles. Elle eſt ſituée entre la Martinique, qu'elle a au midi, la Guadeloupe, la Marie-galante, & les Saints au ſeptentrion. Elle a environ 20 lieues de tour, & appartient aux Caraïbes. Les Eſpagnols la nomment la Dominique, parce qu'ils l'avoient découverte le quatre août, jour de la fête de ſaint Dominique.

DOMINIQUE. *Cherchez* les ſurnoms de ceux qui ont été appellez ainſi.

DOMINIQUE (Ordre militaire de Saint) *Voyez* l'art. des DOMINICAINS, paragr. 3. & 4.

DOMINIQUIN, (Le) Peintre célébre, natif de Bologne en Italie, ſe nommoit *Domenico Zampieri*, & fut appellé *Dominichino*, pendant ſa jeuneſſe. Il fut éléve des Caraches, qui en faiſoient beaucoup d'eſtime. Néanmoins parce qu'il apportoit beaucoup de précautions dans l'exécution de ſes tableaux, ſes ennemis appellant cela lenteur d'eſprit, diſoient que ſes Ouvrages étoient comme labourez à la charrue, & Antoine Carache même le comparoit à un bœuf. Mais Annibal Carache répondit, que ce bœuf laboureroit un champ qu'il rendroit ſi fertile, qu'un jour il nourriroit la Peinture. Il fit un admirable tableau de ſaint Jérôme, qui plut tellement à Pouſſin, que ce fameux Peintre comptoit la transfiguration de Raphaël, la deſcente de croix de Daniel de Volterre, & le ſaint Jérôme du Dominiquin, pour les plus beaux tableaux qui fuſſent à Rome. Il entendoit auſſi l'Architecture, & le Pape Grégoire XV. le nomma pour l'Architecte du Palais Apoſtolique. Le Dominiquin mourut le 19 Avril 1641, âgé de 60 ans. On remarque qu'il étoit modeſte & retenu dans ſa converſation, & qu'il ſe plaiſoit dans la retraite, croyant éviter par ce moyen, la malignité de ſes envieux, qui ne laiſſoient pas de le perſécuter. Le Pouſſin diſoit de lui, qu'il ne connoiſſoit point d'autre Peintre que le Dominiquin, pour ce qui regarde les expreſſions. En effet, il excelloit en l'Art de bien exprimer les divers ſentimens des perſonnes qu'il répréſentoit. * Félibien, *Tome* 3. VII *Entretien ſur les Vies des Peintres.*

DOMINIS, (Marc-Antoine de) Archevêque de Spalatro en Dalmatie, étoit de la maiſon de Théobalde de Plaiſance, qui fut Pape, ſous le nom de Grégoire X. Il a vécu ſur la fin du XVI ſiécle, & au commencement du XVII. Il entra jeune parmi les Jéſuites, & s'y rendit tres ſavant. Il en ſortit dans la ſuite; & les amis qu'il avoit aquis par ſon érudition, lui procurérent l'Evêché de Ségni, puis l'Archevêché de Spalatro. Cette élévation devoit fixer ſon inconſtance naturelle; mais ſe trouvant déféré à l'Inquiſition, & mal dans l'eſprit de Paul V, il ſe retira en Angleterre, attiré par les Proteſtans, & par l'eſpoir d'un grand repos, & de pluſieurs avantages, ou, comme il le dit, dans la vue de travailler à la réünion des Religions, & pour être dans un lieu, où il pût publier ſes Ecrits avec liberté & ſans crainte. Il prêcha & il écrivit contre la Religon Romaine, & fut enfin fait Doyen de Windſor, & Maître de la Savoye. Il écrivit, en 1618, une lettre de remerciment aux Etats Généraux des Provinces-Unies qui lui avoient envoyé un préſent d'argenterie à l'occaſion d'un livre qu'il leur avoit dédié. Il paroit par cette lettre qu'il n'aprouvoit pas qu'on diſputât ſur les matiéres qui occupoient alors le Synode aſſemblé à Dordrecht. „ Plût à „ Dieu, *dit-il*, que les deux partis vouluſſent renoncer à un intérêt „ purement humain, & ſe laiſſer conduire par la charité que le S. „ Eſprit répand dans nos ames ! En ce cas, ils ſe ſuporteroient les „ uns les autres, & ils termineroient leurs différents de leur propre „ mouvement, & ſans en embaraſſer les Etrangers. „ Il reſta en Angleterre depuis le commencement du régne de Jacques I, juſqu'au mois d'Avril de l'an 1622, qu'il retourna à Rome, à la ſollicitation de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui lui fit eſpérer un chapeau de Cardinal, s'il vouloit aller à Rome, & y faire une abjuration publique de la Religion Proteſtante. Il ſe laiſſa gagner & fit l'abjuration. Il demanda pardon dans un Conſiſtoire public d'avoir quitté l'Egliſe; mais enſuite ſur quelques ſoupçons, il fut mis dans le Château-ſaint-Ange, où il mourut au mois de décembre de l'an 1625, âgé de 64 ans. On découvrit après ſa mort, que ſes ſentimens n'étoient pas orthodoxes, & qu'il n'avoit point ceſſé d'entretenir des liaiſons de doctrine avec les Proteſtans. Auſſi par ſentence de l'Inquiſition, ſon cadavre fut déterré & brûlé avec ſes Ecrits au Champ de Flore. On a imprimé en Angleterre un grand Ouvrage qu'il avoit entrepris, intitulé *de Republica Eccleſiaſtica*, en deux volumes *in fol.* en 1617 & 1622, & l'on en a depuis donné un troiſiéme en Allemagne en 1658. Etant en Angleterre, il fit imprimer l'Hiſtoire du Concile de Trente de Fra-Paolo. Il avoit compoſé un petit Traité *de Radiis viſus & lucis*, dans lequel il expliquoit méchaniquement la raiſon des couleurs de l'Arc-en-ciel, à peu près de la même maniére que M. Deſcartes l'a fait depuis. Pluſieurs propoſitions tirées de ſon livre de la République ont été cenſurées l'an 1618, par la Faculté de Théologie de Paris. Richer a fait quelques Notes ſur cette cenſure, dans leſquelles il n'eſt pas du ſentiment de ſes

ſes confréres, ſur pluſieurs de ces propoſitions cenſurées, qui concernent la Juriſdiction coactive de l'Égliſe, quoiqu'il condamne la plupart des autres propoſitions. * Du Chêne, *Hiſt. d'Angl.* Sponde, *in Annal. Eccl.* Le Mercure François, *T. IX. p.* 189. Rivet, &c. *Bilantia politica de Boccalini, t.* 3. *Teatro Britanico de Greg. Leti. Epiſt. de pace religionis ejuſd. M. Anton. de Dominis.* Gérard Brandt, *Hiſt. de la Réformation, tome* 1. *p.* 484. *&c.* Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angl. tom.* 7. *p.* 114. Amelot de la Houſſaye, *Mémoires &c. tom.* 2.

DOMITIA, (Longina,) femme de l'Empereur Domitien, ſe diffama par ſes débauches, dont elle faiſoit vanité. Elle étoit fille du célébre Domitius Corbulon, & avoit été mariée à Lucius Ælius Lamia, auquel Domitien l'enleva. Il en couta depuis la vie à Lamia. Domitia devint femme de ſon amant, & en eut l'an 73 de J. C. un fils qui porta le nom de Céſar, & qui mourut jeune. Son commerce avec le Comédien Paris, & ſes autres impudicitez publiques, la firent répudier par Domitien, qui ne put s'empêcher de la reprendre peu de tems après, & pour cacher cette baſſeſſe, il ajoûta que le peuple avoit ſouhaité qu'il fit revenir Domitia: *id populus curat ſcilicet*, c'étoit bien là dequoi le peuple ſe foucioit. Elle entra dans la conjuration de Parthénias & d'Etienne, dans laquelle périt ſon époux, & s'affranchit ainſi de la crainte où elle étoit tous les jours qu'il ne la ſacrifiât à ſon reſſentiment. On l'avoit accuſée d'inceſte avec l'Empereur Tite ſon beau-frére; mais elle s'en purgea par ferment, & l'effronterie avec laquelle elle avoit coutume d'avouer ſes autres deſordres, la rendit croyable dans cette occaſion. Elle eut beaucoup de conſidération pour *Joſéphe* l'Hiſtorien Juif, à qui elle ne ceſſa de faire du bien. Quant à ſon premier Mari, il n'en fut pas quitte pour l'avoir perdue. Domitien non content de lui avoir enlevé ſa femme, lui ôta encore la vie. *Procope* dit, que la femme de Domitien n'ayant jamais aprouvé la conduite de ſon mari, & n'ayant jamais fait du mal à perſonne, elle étoit fort conſidérée des Sénateurs. Ce qui fut cauſe qu'après que l'on eut aſſaſſiné Domitien, ils la priérent de venir au Sénat, & qu'ils lui offrirent tout ce qu'elle ſouhaiteroit de la ſucceſſion de ce méchant Prince. Elle ne demanda autre choſe, que la permiſſion de l'enſevelir, & de lui ériger une ſtatue. Aprés que cela lui eut été accordé, elle fit chercher toutes les parties du Corps de Domitien, diſperſées & déchiquetées, & les rejoignit le mieux qu'il lui fut poſſible. Ce cadavre ainſi rajuſté fut le modéle de la ſtatue qu'elle fit dreſſer à ſon mari, dans la rue qui conduiſoit au Capitole. Cette ſtatue étoit là du tems de Procope, & répréſentoit la barbarie, qui avoit été exercée ſur Domitien. Le but de ſa femme n'avoit été que de dreſſer un monument de l'action barbare des Aſſaſſins. Mais on a raiſon de douter de la vérité de ce fait, puis que les Hiſtoriens, qui ont écrit avant Procope, n'en ont rien dit. * Suétone, *en Tite. & en Domit.* Aurélius Victor, Dion, *liv.* 66. *&* 67. Xiphilin.

DOMITIEN, (Saint) Evêque de Mélitène en Arménie, étoit parent de l'Empereur Maurice, ſous le régne duquel il vivoit. Ce Prince l'envoya l'an 589, près de Choſroès Roi des Perſes, réfugié dans les terres de l'Empire Romain, pour l'aſſiſter de ſes conſeils, & l'aider à remonter ſur le thrône. Domitien fit ce qu'il put pour convertir ce Roi; mais ce fut inutilement, comme il le témoigne au Pape ſaint Grégoire, qui le conſola par une belle lettre pleine de ſes éloges. Domitien étant retourné à la Cour de Conſtantinople, fut Directeur & Miniſtre de l'Empereur Maurice, qui le déclara par ſon teſtament Tuteur des Princes ſes enfans, & Régent de l'Empire, durant leur minorité. Mais Domitien mourut dès le commencement du VII. ſiécle, vers l'an 602. Les Grecs font ſa fête le 10. de janvier. * Evagre, *l.* 6. Théophile Simocatta, *l.* 4. S. Grégoire *le Grand, l.* 2. *Ep.* 63. Baillet, *Vies des Saints, mois de janvier.*

DOMITIEN, fils de Veſpaſien, Empereur, & le dernier des douze qu'on appelle Céſars, naquit le 24 octobre de l'an 51 de Jeſus-Chriſt. On lui donne les noms de *T. Flavius Domitianus.* Depuis ſa naiſſance juſqu'au tems que ſon pére parvint à l'Empire, il fut élevé dans une ſi grande pauvreté, que quelques Auteurs ne font point de difficulté d'aſſûrer qu'il manquoit preſque de toutes choſes. Il s'appliqua à tirer de l'arc, & ſurpaſſa tous les plus adroits en ce genre. Il ſuccéda le 13 ſeptembre de l'an 81 de Jeſus-Chriſt à Titus ſon frére, & ſelon l'opinion de pluſieurs, il ſe ſervit de poiſon pour prendre ſa place. A ſon avénement à l'Empire, il publia pluſieurs loix, fit la guerre à quelques peuples d'Ecoſſe, aux Cattes, à pluſieurs autres peuples de Germanie, & aux Daces en l'an 86. Il acheva auſſi à Rome pluſieurs édifices commencez, & en commença d'autres, qu'il porta à leur perfection. Il rétablit des Bibliothéques brûlées, & fit venir des exemplaires de livres de divers lieux, particuliérement d'Alexandrie. Mais depuis il devint ſi cruel qu'il fit mourir pluſieurs perſonnes de conſidération. Il excita la ſeconde perſécution contre les Chrétiens, dont il voulut éteindre le nom, & fit ſouffrir la mort à diverſes perſonnes, entr'autres au Pape Clétus. Il fit enterrer toute vive la premiére des Veſtales, nommée *Cornélia*, ſous prétexte d'incontinence. Ce n'étoit pas par vertu que ce Prince fit rendre cet arrêt; car Domitien vécut long-tems avec ſa propre niéce, comme avec ſa femme légitime; & ne ſe contentant pas de ſe ſouiller des horreurs d'un inceſte, il ſe rendit infâme par l'amour des Garçons. Sa vanité égaloit ſon incontinence. Il prit le nom de *Dieu* & de *Seigneur*, & voulut qu'on le lui donnât dans toutes les requêtes qu'on lui préſentoit. Au commencement de ſon empire, il avoit accoutumé de ſe retirer en ſon cabinet, où il ne s'appliquoit à autre choſe qu'à prendre des mouches, & à les percer d'un poinçon fort aigu. Sur quoi Vibius Criſpus rencontra aſſez plaiſamment; car quelqu'un lui ayant demandé s'il n'y avoit perſonne avec l'Empereur, *pas même une mouche*, répondit-il. Domitien ſe préparoit à des cruautez plus horribles, lorſque Dieu délivra ſon Egliſe de ce violent perſécuteur. Suétone écrit, que le jour avant qu'il fût aſſaſſiné, ayant commandé qu'on lui gardât pour le lendemain du fruit, dont on lui avoit fait préſent, il ajoûta ces paroles, *Du moins ſi nous en pouvons manger.* Se tournant vers ceux qui étoient auprès de lui, il les aſſura que le jour ſuivant la lune ſeroit ſanglante au ſigne du verſeau, & qu'il ſe paſſeroit quelque choſe, dont les hommes parleroient par tout le monde. Les Chronologiſtes inférent de là, qu'il eſt mort deux ans plutôt, que le Cardinal Baronius ne le marque. En effet Domitien fut tué le 18 ſeptembre de l'an 96 de l'Ere Chrétienne, âgé de 44 ans, 10 mois & 26 jours, dont il avoit régné 15 ans & cinq jours. Ce fut par Etienne, alors Affranchi de ſa femme Domitia, qui étoit elle-même complice de ce meurtre. Apollonius de Tyane, célébre Magicien, que Domitien avoit conſidéré avant ſon avénement à l'Empire, & qu'il avoit chaſſé depuis, étoit pour lors à Ephéſe, & dans le même tems que le coup ſe faiſoit à Rome, en haranguant le peuple, reculant, dit-on, deux ou trois pas, & regardant la terre d'un œil affreux, il s'écria: *Frappe le Tyran, frappe le Tyran.* Ses auditeurs ſûrent depuis, qu'à la même heure on tuoit Domitien. Ce Prince étoit bien fait, d'une taille avantageuſe. Beaucoup de pudeur & de modeſtie paroiſſoit ſur ſon viſage, mais ſa phyſionomie étoit trompeuſe; car après s'être contraint dans les commencemens de ſon régne, il fut enſuite tres cruel. Il devint chauve, quoique fort jeune, ce qui fut attribué à ſes débauches, & cette difformité lui tenoit ſi fort à cœur, qu'il falloit bien ſe donner de garde d'en railler quelqu'un en ſa préſence. C'eſt pourquoi les Maîtres des monnoyes n'ont point répréſenté ce défaut dans les médailles de cet Empereur. * Suétone, *en ſa Vie.* Aurelius Victor, *des Céſars.* Eutrope, *l.* 7. Xiphilin, *Abbrégé de Dion.* Philoſtrate, *Vie d'Apollonius*, 8. Petau, *l.* 11. *Ration. temp. ch.* 19. Riccioli, *Chron. Refor. T. I. l.* 4. *c.* 8. Baronius, *T. I. Ann.* Spon, *Recherches Curieuſes d'Antiquité.*

DOMITIEN, (Lucius Domitius Domitianus) Empereur, ou plutôt Tyran, qu'on a prétendu long-tems avoir pris la pourpre du tems d'Aurélien; mais que ſes médailles entiérement conformes à celles de Dioclétien & des Empereurs qui l'ont ſuivi, montrent être bien plus récent. On ne ſait rien de lui, ſinon qu'il a eu le titre d'Empereur à Alexandrie, ce qui va à faire croire que Maximin l'avoit aſſocié à l'Empire, parce que c'eſt le ſeul Prince de ce tems-là de qui les Hiſtoriens n'ont preſque rien dit, que ce qui ſervoit à dépeindre ſa cruauté & ſes autres vices, pendant qu'ils parlent des autres avec aſſez d'étendue. S'il eſt mort avant Maximin, il n'eſt pas étonnant qu'ils n'ayent pas fait mention de lui.

DOMITIENS. La famille des DOMITIENS ou des DOMITIUS a été très-célébre à Rome. Cette famille fut diſtinguée en deux branches, qui furent celles des Calvinus & des Enobarbus. L'une & l'autre a fourni pluſieurs Magiſtrats à la République. C. DOMITIUS CALVINUS, le premier de cette famille qui ait été fait Conſul, eut pour Collégue Cornelius Coſſus Arvina, environ l'an 422 de Rome, & 332 avant Jeſus Chriſt. De ſon tems les Romains firent la paix avec Alexandre Roi d'Epire comme nous l'aprenons de Tite-Live & de Caſſiodore. Un autre de ce nom fut Conſul avec P. Cornelius Dolabella l'an 471 de Rome, & 283 avant Jeſus-Chriſt, lorſque les Toſcans, joints aux Boïens Gaulois furent défaits. Un troiſiéme exerça cette même dignité avec Valérius Meſſala, l'an 701 de Rome, 53 avant l'Ere Chrétienne, & avec Aſinius Pollio, treize années après, &c. L'autre branche de la famille des Domitiens eſt celle des Enobarbus, qui tirent leur origine de L. DOMITIUS. On dit que comme il revenoit des champs, deux jeunes hommes, dont la beauté avoit quelque choſe d'auguſte, s'apparurent à lui, & lui commandérent d'apprendre au Sénat & au peuple Romain une victoire, de laquelle on n'étoit pas encore bien aſſuré; & que pour preuve de leur Divinité, ils lui frotérent doucement les joues, de ſorte que ſon poil changeant de couleur, de noir qu'il étoit, devint fort roux. Cette merveilleuſe marque demeura depuis à ſes Deſcendans, & la plupart eurent la barbe rouſſe comme de l'airain. Ils furent honorez de ſept Conſulats, de deux Triomphes, & de deux Cenſures, & continuérent à porter le même ſurnom. Ce Domitius laiſſa un fils de même nom, qui fut Conſul l'an 562 de Rome & 192 ans avant Jeſus-Chriſt, avec L. Quinctius Flamininus; & il eut CN. DOMITIUS Conſul l'an 591 de Rome, & 163 ans avant Jeſus-Chriſt, pére de DOMITIUS ENOBARBUS, Tribun du peuple. Ce fut lui, qui pouſſé d'animoſité contre les Pontifes, parce qu'ils avoient mis dans leurs corps un autre que lui, à la place de ſon pére, transféra au peuple le droit de ſubroger les Prêtres. Etant Conſul avec C. Fannius Strabo l'an 631 de Rome, & 123 ans avant Jeſus-Chriſt, il vainquit les Auvergnats, & les Allobroges. C'eſt à l'occaſion de cette victoire, que Velleius Paterculus parle de la famille des Domitiens. *Il y eut*, dit-il, *deux illuſtres victoires remportées ſur les Gaulois Tranſalpins, l'une par Domitius, qui défit les Auvergnats, & l'autre par Fabius.* Il ajoûte enſuite, *Dans la famille des Domitiens, on remarque un avantage illuſtre, & commun à peu de perſonnes. Avant Cn. Domitius que nous voyons aujourd'hui, jeune homme, recommandable par ſa franchiſe, on trouve quatre grands hommes de cette maiſon, qui tous furent fils uniques, qui parvinrent tous comme de pére en fils au conſulat & aux ſacerdoces, & qui furent preſque tous honorez des ornemens du triomphe.* L'Orateur Licinius Craſſus diſoit du Conſul C. Domitius, dont nous venons de parler; *Qu'il ne falloit pas s'étonner qu'il eût la barbe d'airain, puiſqu'il avoit la bouche de fer & le cœur de plomb.* Il laiſſa deux fils, L. DOMITIUS Proconſul de Sicile, puis Conſul avec Cœlius Calvus l'an 660 de Rome, & 94 ans avant Jeſus-Chriſt, & Cn. DOMITIUS ENOBARBUS, Grand Prêtre, puis Conſul l'an 659 de Rome, & 95 ans avant Jeſus-Chriſt avec Caſſius Longinus. L. DOMITIUS, ſon fils, fut Preteur & puis Conſul l'an 700 de Rome, & 54 ans avant Jeſus-Chriſt avec Claudius Pulcher. Depuis il prit le parti de Pompée, & fut tué l'an 706 de Rome, & 48 ans avant Jeſus-Chriſt après la bataille de Pharſale. C. DOMITIUS ENOBARBUS, forti de ce dernier, fut accuſé d'être de la conjuration de Caſſius & de Brutus. Quoiqu'il n'y fût point entré, il les alla pourtant trouver, & commanda l'armée navale juſqu'à l'entiére défaite de ſon parti. Depuis il ſuivit Antoine,

ſe rangea enſuite du côté d'Auguſte, & mourut peu de tems après. Ce Domitius avoit été Conſul l'an 722 de Rome, & 32 ans avant Jeſus-Chriſt avec C. Soſius. Il eut deux fils, L. Domitius, Conſul l'an 737 de Rome, & 17 ans avant Jeſus-Chriſt, pére d'un autre Cn. Domitius, dont parle Velleius Paterculus; & Cn. Domitius. Ce dernier mérita les honneurs du triomphe en la guerre d'Allemagne, mais ſes vices obſcurcirent la gloire de ſes vertus. Il fut Edile & Préteur, & épouſa Antonia l'aînée, fille d'Octavie, ſœur d'Auguſte & de Marc-Antoine. De ce mariage elle eut le pére de l'Empereur Néron & deux filles. Cn. Domitius pére de Néron, étoit un homme déteſtable par ſes crimes, & ſur tout par ſa cruauté. Il épouſa Agrippine, fille de Germanicus. * Suétone, *en la Vie de Néron*. Tacite, *l.* 4. *Ann.* Dion. Eutrope. Tite-Live. Velleius Paterculus. Pline. Caſſiodore, *en la Chron.*

DOMITILLE (Flavie) niéce de Domitien, fut mariée à Flavius Clément, qui fut Conſul ordinaire, en l'an 95. Elle étoit Chrétienne auſſi bien que ſon mari. Ils furent tous deux accuſez. Clément fut tué par ordre de l'Empereur l'an 95, auſſi-tôt après ſon conſulat. Après ſa mort, Domitien voulut obliger Domitille d'en épouſer un autre. Comme elle ne put s'y réſoudre, Domitien la rélégua dans l'iſle Pandataire, aujourd'hui l'iſle de Sainte Marie, ſituée dans la baye de Pouzolles. L'Hiſtoire ne nous apprend rien davantage de cette Dame; car ce qui eſt porté dans ſes Actes ſuppoſez, & faits par des Manichéens, qu'elle revint ſous l'empire de Nerva; qu'elle fut enſuite encore réléguée à Terracine pour la Religion, ſous l'empire de Trajan, & qu'elle fût brûlée avec Euphroſyne & Théodore ſes ſœurs de lait, n'eſt d'aucune autorité. Domitille eut une fille nommée comme elle, mariée à Flavius Onéſimus. Ce que l'on ſait de l'hiſtoire de Flavius Clément & de Domitille eſt tiré de Dion, de Suétone, d'Euſébe, & de ſaint Jérôme. * De Tillemont, *Mémoires Eccléſiaſtiques.* Fleury, *Hiſtoire de l'Egliſe.*

Euſébe, *l.* 3. *c.* 18. parle d'une Flavie Domitille, Vierge, ſœur du Conſul Flavius Clément réléguée par Domitien dans l'iſle de Ponce l'an de Jeſus-Chriſt 96. Quelques uns l'ont confondue avec la précédente; mais il y a plus d'apparence qu'elle eſt différente, qu'elle fut réléguée en même tems que la premiére, dans une iſle voiſine, & qu'elle y ſouffrit, ſelon ſaint Jérôme, un long & pénible exil, après lequel on croit qu'elle reçut la couronne du martyre. * Saint Jérôme, *Epître* 27. Bollandus. De Tillemont. Baillet, *Vies des Saints, mois de mai.*

DOMITIUS, (*Sabinus*) Tribun Militaire, l'un des Braves de l'armée de Veſpaſien & de Tite. Il ſe ſignala par quantité de belles actions dans la guerre contre les Juifs, & fut tué par l'Empereur Vitellius, parce qu'il s'étoit ſaiſi du Capitole & du temple de Jupiter en faveur de ſon frére Veſpaſien. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, liv. III. ch.* 28. *& liv. V. ch.* 24.

DOMITIUS, Hiſtorien Latin, qui avoit écrit l'Hiſtoire de l'ancienne Rome, & de ſes commencemens. Aulu-Gelle parle d'un Domitius Grammairien de ce nom, qui fut ſurnommé l'Inſenſé, *Inſanus*, parce qu'il n'étoit point ſociable, & qu'il étoit toûjours chagrin. Ce Domitius vivoit du tems de l'Empereur Adrien, vers l'an de Jeſus-Chriſt 120. Il rapporte auſſi la converſation qu'il eut avec lui & Phavorin, & la réponſe remarquable qu'il fit: *Qu'il eût voulu que tous les hommes euſſent perdu la parole, afin que les vices dont ils ſont remplis, n'euſſent pas le moyen de ſe communiquer.* Aulu-Gelle, *l.* 6. *c.* 7.

DOMITIUS CALDERINUS, *Voyez* CALDERINUS.

DOMITIUS CORBULON. *Cherchez* CORBULON (Domitius.)

DOMITIUS DEXTER. *Cherchez* DEXTER.

DOMITIUS LABEO. *Cherchez* LABEO.

DOMITIUS MARSUS. *Cherchez* MARSUS (Domitius.)

DOMITIUS AFER. *Cherchez* AFER.

DOMITIUS CALLISTRATE. *Cherchez* CALLISTRATE.

DOMITZ, en Latin, *Domitium*, ville d'Allemagne, dans le Duché de Meckelbourg, eſt ſituée ſur l'Elbe, à l'endroit où elle reçoit l'Elden, environ à une lieue de Danneberg. Domitz n'eſt pas une grande ville, mais elle eſt aſſez bien fortifiée. * Sanſon. Baudrand.

DOMME, petite ville du Périgord, en France, ſur la Dordogne, environ à une lieue de Sarlat, du côté du midi. Du tems des Anglois cette place étoit fortifiée, & il y avoit un château royal, dont on voit les maſures. C'étoit dans ce lieu qu'on tenoit le ſceau royal pour les provinces des environs. Ce qu'il y a de remarquable préſentement eſt ſon vignoble, & elle a encore de beaux reſtes de ſes anciens priviléges. * Maty, *Diction. Géogr.*

DOMME, montagne. *Voyez* PUY du DOMME.

* DOMMEL ou DOMMELE, riviére de Brabant qui traverſe la Mairie de Boiſleduc. Elle tire ſa ſource du marais de Donderſlag dans le pais de Liége, laiſſe la ville de Peer à droite & entre dans la Mairie de Boiſleduc un peu au deſſus de Borkel. Un peu au deſſous de ce même lieu, elle reçoit la riviére de Tongelreep, & environ une lieue au deſſus d'Eindhoven, une autre petite riviére. Elle paſſe à Eindhoven, où elle eſt groſſie des eaux du Gender, reçoit la riviére d'Aa un peu au deſſous du Cloître de Zoeterbeek, celle de Beerſe un peu au deſſous de Boxtel, celle de Runne un peu au deſſous de Vucht, & entre après cela dans Boiſleduc, où elle joint ſes eaux avec celles du grand Aa. Le Dommel & l'Aa perdent leur nom dans Boiſleduc & prennent celui de Dieſe ou Dyze, qui ſe rend dans la Meuſe à Crévecœur.

DOMMIM. *Voyez* DAMMIM.

* DOMMITSCH ou DOMMITSK, DUMMITSCH ou DUMMITSK, ville du Marquiſat de Miſnie, ſur la rive gauche de l'Elbe au nord de Torgaw dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues, & preſque au midi de Wittemberg à environ ſept lieues de diſtance. Elle appartient à l'Electeur de Saxe.

* DOMNAW, petite ville avec château dans la Pruſſe Ducale au ſud-ſud-eſt de Koniſberg dont elle eſt éloignée de 6 ou 7 lieues. Elle fut bâtie en 1400, & fut preſque réduite en cendres en 1571. On dit que le fameux Paracelſe eſt enterré à un quart de lieue de cette ville. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hartknoch, *Pruiſſ. Brand. Rélation du Voyage de Pruſſe* en Allemand. Tromſd. *Acc. Géogr.*

DOMNE, ou DOMNION I. de ce nom, Pape Romain, fils de Maurice fut élu le premier jour de Novembre de l'an 676, après la mort d'Adéodatus ou *Dieudonné*. Il ne tint le pontificat qu'un an cinq mois & dix jours; car il mourut le onziéme Avril de l'an 678. Anaſtaſe parle d'une cométe qui parut pendant trois mois, ſous ſon pontificat; & Béde ajoûte, qu'elle fut le préſage d'une ſéchereſſe de trois années, ſuivie d'une peſte effroyable. * Anaſtaſe, *en Domne.* Béde, *l.* 4. *Hiſt. c.* 12. Platine & Ciaconius, *en ſa Vie.* Sigebert. Onuphre. Génébrard, *en ſa Chron.* Baronius, *A. C.* 676. 678.

DOMNE II. Romain, fut fait Pape après Jean XIII, & ne vécut que trois mois après ſon élection, depuis le 20 Septembre juſqu'au 19 de Décembre de l'an 972. Le Siége ne vaqua qu'un jour après ſa mort. * Volaterran, *Anthrop. liv.* 22. Nauclére, *T. II. Chron. Gener.* 31. Saint Antonin, 2. *P. tit.* 16. *c.* 1. *S.* 17. Marianus. Sigebert. Onuphre, *en ſa Chron.* Platine & Ciaconius, *en Domne II.* Baronius, *A. C.* 971. *n.* 1. *&* 2.

DOMNE I. de ce nom, Patriarche d'Antioche, vivoit dans le III ſiécle. Il fut élu l'an 270 par un Concile d'Evêques aſſemblez une ſeconde fois à Antioche, en la place de Paul de Samoſate, qui deshonora par ſa doctrine, & par ſa vie la ſainteté de l'épiſcopat. Domne étoit fils de Démétrien, qui avoit gouverné cette Egliſe, avant le même Paul. Quoiqu'il eût été élu Evêque d'Antioche en 270, il ne fut mis en poſſeſſion de ce ſiége, qu'après que l'Empereur Aurélien eut repris Antioche ſur Zénobie l'an 272. Ainſi le Cardinal Baronius s'eſt trompé dans ſes Annales, lorſqu'il a cru que Domne I. fut élu l'an 272, & qu'il mourut l'an 277. On ne ſait pas certainement l'année de ſa mort; mais on la place à l'an 275. Il eut Timée, pour ſucceſſeur. * Euſébe, *Hiſt. liv.* 7. *c.* 23. *& in Chron.* Baronius, *A. C.* 277. *n.* 47. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ. III. ſiécle.*

DOMNE II. Patriarche d'Antioche, ſuccéda à Jean qui étoit ſon oncle & frére de ſa mére, l'an 436. Il avoit fait profeſſion de la vie ſolitaire dans le monaſtére d'Euthyme, d'où on le tira contre ſon gré, pour lui confier le gouvernement de l'Egliſe d'Antioche. Euthyme lui prédit que des méchans qui abuſeroient de ſa ſimplicité, le feroient dépoſer, & l'événement juſtifia cette prédiction. Maxime fut mis en ſa place en 451, & le Pape ſaint Léon confirma l'élection de ce dernier. Nous voyons par la X ſeſſion du Concile de Chalcédoine, que ce Maxime demanda au Synode quelque portion des revenus de ſon Egliſe, pour la ſubſiſtance de Domne. Les Légats laiſſérent le tout à ſa diſcrétion. Domne avoit été dépoſé par Dioſcore, & Maxime mis en ſa place. Ce dernier fut reconnu pour Evêque par S. Léon, en ſorte que Domne fut le ſeul des Evêques dépoſez, dans le *Brigandage d'Ephéſe* par Dioſcore, qui ne fut pas rétabli dans ſon ſiége. L'Auteur de la vie de ſaint Euthyme aſſure que Domne après ſa dépoſition retourna dans ſon monaſtére, ayant beaucoup de regret d'en être ſorti, & qu'il ne ceſſa de pleurer tout le reſte de ſa vie. Le Pére Queſnel prétend qu'il étoit mort, quand on tint le Concile de Chalcédoine, & que l'action attribuée à ce Concile, où il eſt parlé de Domne, que les Anciens mettent à la fin de la VII, & les nouveaux à la fin de la IX ſeſſion, eſt ſuppoſée. En effet on n'en a qu'une traduction Latine, qui ſe trouve dans le ſeul manuſcrit de M. Joly; les Anciens n'en ont point parlé. Elle n'a point de place certaine. Juſtinien & le cinquiéme Concile aſſurent que Domne fut condamné après ſa mort. Eutychius dit que Domne mourut l'année qui ſuivit le Conciliabule d'Ephéſe. Ce ſont à peu près les conjectures dont le Pére Queſnel ſe ſert pour détruire cette piéce, dont il trouve que le ſtyle eſt aſſez récent. M. Baluze ſoutient au contraire qu'elle eſt tres véritable; qu'elle a été reconnue par le Diacre Ruſtique dans le cinquiéme ſiécle; que le manuſcrit de M. Joly étoit copié ſur un autre ancien manuſcrit; que cette action ſe trouve dans pluſieurs autres manuſcrits; que les témoignages de Juſtinien & du cinquiéme Concile ne ſont pas de grande conſidération, puiſqu'ils ont allégué pluſieurs faits faux; que l'autorité d'Eutychius eſt encore moins conſidérable; que le ſilence de quelques Auteurs ne peut pas préjudicier au témoignage poſitif de Ruſtique, & à l'autorité des manuſcrits, encore moins ce qui eſt dit dans l'action X, que tout ce qui avoit été fait dans le Concile d'Ephéſe étoit nul, à l'exception de l'ordination de Maxime, parce que ſaint Léon l'avoit approuvée; qu'enfin le ſtyle barbare de la verſion n'eſt pas une preuve que la piéce ſoit ſuppoſée, puiſqu'on en a d'anciennes auſſi barbares que celle-là. * Queſnel, *Diſſertation. ad S. Leonem.* M. Baluze, *Nova Collectio Concilior. Préface ſur les Actes du Concile de Chalcédoine. Conſultez* Cyrille dans la vie d'Euthyme, rapportée par Surius au 25 Janvier. Liberatus, *Brev. c.* 12. Evagre, *l.* 1. *c.* 10. Les Actes du Concile de Chalcédoine, *ſeſſ.* 1. 2. *&* 9. Baronius, *A. C.* 440. 449. 451.

DOMNE III. fut mis ſur le ſiége d'Antioche après Ephrem, l'an 546. Il ſe trouva au Synode général, qui eſt le III de Conſtantinople, & mourut l'an 561, ayant gouverné cette Egliſe 14 années. * Baronius, *aux Ann. A. C.* 546. *n.* 68. *&* 561. *n.* 1.

* DOMNE, Conſulaire de Sicile ſous Valentinien l'aîné, en CCCLXVII. *Libanius* lui a écrit diverſes Lettres. Jac. Gothofredi, *Proſop. Cod. Theodoſiani.*

DOMNES. *Voyez* ADDO.

DOMNIN ou DONNIN, (Saint) Martyr célébre d'Italie,

lie, au commencement du IV ſiécle, qui a donné ſon nom à la ville de Borgo-San-Domnino, qui eſt aujourd'hui un ſiége épiſcopal. Il étoit, dit-on, un des principaux Officiers de la Chambre de l'Empereur Maximien Hercule. Maximien étant venu à Milan, y fit publier l'édit de la perſécution, & voulut l'exécuter lui-même. Domnin prit la fuite pour ſe ſauver à Rome. Les ſoldats l'arrêtérent, lui coupérent la tête & s'en retournérent. Son corps fut enterré dans le lieu même qui étoit entre les villes de Parme & de Plaiſance, & l'on bâtit une Egliſe ſur ſon tombeau, où il ſe forma à la fin une ville de ſon nom, comme il a été marqué. * *Actes de S. Domnin dans* Surius. De Tillemont, *au cinquiéme tome de ſes Mémoires.*

DOMNION. *Cherchez* DOMNE.

DOMNIZON, Prêtre, vivoit ſur la fin du XI ſiécle, & au commencement du XII, ſous l'empire de Henri IV. & Henri V. Empereurs. Il écrivit la Vie de la Comteſſe Mathilde, en vers héroïques. Le Cardinal Baronius l'allégue ſouvent comme un Auteur irréprochable, & comme témoin de la plus grande partie des choſes qu'il rapporte. Son Ouvrage, qui eſt en deux livres, fut publié par Sébaſtien Tengnagel, Bibliothécaire de l'Empereur, en 1612. * Baronius. Voſſius. Le Mire, &c.

DOMNOLA. *Voyez* DONNOLA.

DOMNULE, Africain, dans le V ſiécle, avoit beaucoup de connoiſſance des Belles Lettres. L'Auteur de la Vie de ſaint Hilaire d'Arles loue ſes Ouvrages; Sidonius Apollinaris fait mention de lui dans ſes Epîtres, & même il lui écrivit la derniére du livre quatriéme où il parle de ſaint Patient, Archevêque de Lyon. * *Liv.* 9. *Ep.* 13. 15. *& ſuiv.*

DOMO D'OSCELLA, D'OZULA & D'OZOLA, petite ville du Duché de Milan, en Italie. Elle eſt fortifiée, & ſituée ſur la riviére de Toſa, dans le Comté d'Anghiéra, au couchant du Lac Majour. * Maty, *Diction. Géogr.*

DOMOCHI, ville de Gréce, dans la Theſſalie. Elle eſt à quatre lieues de Zeiton, du côté du couchant. Cette ville a eu autrefois un Evêché; mais aujourd'hui elle eſt peu conſidérable, & preſque déſerte. * Maty, *Dict. Géogr.*

DOM-REMY. *Voyez* DAM-REMY.

* DOMPAIRE, village de Lorraine ſur la riviére de Dompaire. C'étoit autrefois une ville qui a été le lieu de la réſidence des Rois d'Auſtraſie, & enſuite des Ducs de Lorraine. Il eſt entre Epinal & Mirecour.

* DOMPAIRE, petite riviére de Lorraine, arroſe Dompaire & va enſuite ſe décharger dans la riviére de Madon qui ſe jette dans la Moſelle, à l'orient de la ville de Toul.

* DOMYNS (Jean) natif de Malines, & Curé dans cette Province, a traduit en Latin la Vie de S. Rombaut Protecteur de Malines. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* DON, riviére d'Ecoſſe, ſépare le Comté de Mar de celui de Buquhan, coule d'occident en orient & ſe décharge dans la mer un peu au deſſous d'Old-Aberdeen, ou Aberdone la vieille. Cette riviére coule à cinq ou ſix cens pas de la ville ſous un beau pont conſtruit en partie de pierre de taille, d'une ſeule arcade dont les deux bouts ſont poſez chacun ſur un rocher. Elle eſt abondante en ſaumons & en perches dont la pêche rapporte beaucoup de profit aux Habitans. * Beeverell, *Del. de la Gr. Bret. p.* 1221.

DON, riviére d'Angleterre. *Cherchez* DUN.

DON, riviére de France dans la Bretagne. Le Don a ſa ſource près de Juigné, paſſe à Moiſdon-Guimené, & ſe décharge dans la Vilaine, entre Aveſſac & Maſſerac.

DON, fleuve de Moſcovie. *Cherchez* TANAIS.

* DONADEUS (Noël) Sicilien, célébre Docteur en Philoſophie & en Médecine, & Poëte tres élégant. Il floriſſoit vers l'an 1617. On trouve ſon éloge dans Antoine Joſeph Marie Sardus. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* DONAIEC, DUNAIEC & DONAWIECZ, riviére de Pologne dans le Palatinat de Cracovie, coule pendant quelque tems en ligne preſque paralléle à la Viſtule du ſud-oueſt au nord-eſt, puis continuant ſon cours du ſud au nord, ſe jette dans la Viſtule.

ROIS D'ECOSSE.

DONALD I. de ce nom, Roi d'Ecoſſe, ſuccéda à ſon frére *Satraël*, dans le III ſiécle. On dit qu'il fut le premier Prince de ce païs qui eut connoiſſance de la Religion Chrêtienne, qu'il fut batiſé par les Miſſionnaires que le Pape Victor envoya en Ecoſſe, & qu'il mourut environ l'an 216. Il eſt aſſez difficile de rien fixer ſur ces faits, qui ſont très-incertains. * Dempſter, *Hiſtoire d'Ecoſſe.*

DONALD II. ſuccéda à ſon frére *Findoch*, qu'un Seigneur des iſles Hébrides de même nom que lui, avoit fait aſſaſſiner. Il voulut venger cette mort; mais il fut vaincu par le même.

DONALD III. uſurpateur du Royaume d'Ecoſſe, régna quelque tems avec beaucoup de cruauté, & fut tué par Cratinthe ou Cratilinthe fils de Findoch environ l'an 277.

DONALD IV. fils d'*Eugéne*, régna paiſiblement pendant 15 années, après Ferchare ou Ferquhard, & ſe noya en pêchant dans un lac, l'an 647 ou 650. Ferquhard, fils de celui du même nom, à qui Donald avoit ſuccédé, fut Roi après lui.

DONALD V. frére d'*Alpin*, & oncle de *Kennet* ou *Clenet*, auquel il ſuccéda l'an 855, étoit un Prince fainéant & voluptueux, qui laiſſa égorger vingt mille de ſes gens, & qui céda des terres conſidérables, pour ſe délivrer des armes des Bretons & des Saxons, ſes ennemis. Ses Sujets le mirent en priſon, où il ſe tua lui-même de deſeſpoir, l'an 857 ou 860, ayant regné cinq années.

DONALD VI. fils de *Conſtantin*, étoit un Prince très-courageux, qui appaiſa quelques ſéditions, & régna onze ou douze années. Il mourut l'an 903, & Conſtantin III. lui ſuccéda.

DONALD ou DUNCAN VII. fils de *Crénus*, Prince des Iſles Hébrides, & de *Béatrix*, fille de *Malcolme* II. ſuccéda à ſon ayeul maternel, en 1033. Son régne fut de ſept ans. Il remporta de grandes Victoires contre Suein, Roi de Norvége, & donna occaſion à la loi que firent les Norvégiens de n'attaquer jamais l'Ecoſſe.

DONALD VIII. étoit fils de Donald ou Duncan VII, & parvint au thrône après la mort de ſon frére Malcolme III. Il fut chaſſé, puis rétabli, & mourut en priſon, où ſes Sujets le tinrent aſſez long-tems. Ce fut l'an 1103 ou 1105. * Leſle. Boëtius. Dempſter. Buchanan. Belleforeſt, *Hiſtoire d'Ecoſſe. & Gen. Scot. Abbr. Reg. Stemm.*

DONALDSON (Gautier) natif d'Abredon en Ecoſſe, a tenu rang parmi les hommes doctes du XVII ſiécle. Il avoit été au ſervice & à la ſuite de *David* Cuningam, Evêque d'Abredon, & de *Pierre* Junius, Grand Aumonier d'Ecoſſe; lorſqu'ils allérent en ambaſſade, de la part du Roi *Jaques* à la Cour de Danemarc; & à celles des Princes d'Allemagne. Après qu'il fut de retour chez lui, il alla à Heidelberg, où le fameux Denys Godefroi enſeignoit la Juriſprudence. Donaldſon y ayant dicté à quelques jeunes Ecoliers un petit Cours de Morale, ſe vit érigé bien-tôt en Auteur, ſans y penſer; car *Vernerus* Becker jeune homme de Riga en Livonie, qui mit ſous la preſſe ce Manuſcrit, n'en demanda la permiſſion à perſonne. L'Auteur en nous apprenant cela, n'oublie point les diverſes éditions, qui ſe firent de cet Ouvrage en Allemagne, & dans la Grande Bretagne. Il n'oublie pas non plus que *Keckerman* l'a pillé ſans le nommer. Donaldſon fut enſuite Profeſſeur en Phyſique, en Morale, & en Langue Gréque dans l'Académie de Sedan, & Principal du Collége pendant ſeize ans. Après quoi il fut appellé pour ouvrir un Collége à Charenton; mais on fit d'abord un procès contre cet établiſſement. Pour ne demeurer pas à rien faire pendant que le procès ſe jugeoit, il ſe mit à ramaſſer parmi ſes papiers les diverſes piéces de ſa *Synopſis œconomica*, & la fit imprimer à Paris en 1620. Il la dédia au Prince de *Galles*. C'eſt un Livre, qui mérite d'être lu. Celui où il réduiſit en Lieux Communs, & ſous certains chefs généraux tout ce qui eſt répandu dans *Diogéne Laërce*, concernant une même choſe, peut avoir auſſi ſes uſages. Il fut imprimé en Grec & en Latin à Francfort l'an 1622, ſous le titre de *Synopſis Locorum Communium, in qua ſapientiæ humanæ imago repræſentatur*, &c. * *Bayle, Diction. Critique.*

DONASAN. *Voyez* DOUNEZAN.

DONAT, (Ælius) Grammairien, qui vivoit à Rome dans le VI ſiécle, en 354, fut un des Précepteurs de S. Jérôme. Il écrivit des Commentaires ſur Térence & ſur Virgile, & compoſa une Grammaire. Voſſius parle des Vies de Virgile & de Térence, qu'on attribue à Donat *le Grammairien*, & croit que la premiére étoit d'un Tibére Claude Donat, comme il eſt ſûr que la ſeconde eſt de Suétone. * Saint Jérôme, *in Chron. A. C.* 360. Volaterran, *Anthropologia. l.* 15. Voſſius, *Oratoria Inſtitutiones. l.* 6. *c.* 2. *Hiſt. Lat. l.* 1. *c.* 31. *& l. c.* 2. *&c.*

DONAT Evêque de Numidie, d'un lieu appellé *Caſes-Noires*, a vécu dans le IV ſiécle. En 306, il commença le Schiſme dans l'Egliſe d'Afrique: car le Prêtre Cécilien ayant été élu Evêque de Carthage, Donat ambitieux & emporté ſe joignant à quelques ſéditieux, & à Lucille riche Dame d'Eſpagne que le même Cécilien avoit repriſe de ſes fautes, ils ordonnérent Majorin qui avoit été Domeſtique de cette Lucille. Il fut un de principaux Chefs du parti de Majorin, qui fut depuis appellé le parti des Donatiſtes, quoi que plutôt à cauſe d'un autre Donat, dont nous parlerons dans l'article ſuivant, que par rapport à celui-ci. Il aſſiſta en 311, au Concile des 70 Evêques de Numidie, qui dépoſérent Cécilien; & il fut ſon principal accuſateur dans le Concile de Rome, où il fut dépoſé & excommunié. Il retourna enſuite en Afrique, & ſe rendit à Carthage, où il renouvella le Schiſme. * *Voyez* l'article des Donatiſtes. *

DONAT, Evêque ſchiſmatique de Carthage, différent du précédent, mais du même parti, & même Chef de ce parti, après la mort de Majorin, auquel il ſuccéda vers l'an 316, étoit un homme habile, éloquent, ſavant, de bonnes mœurs, mais ſi ſuperbe, qu'il mépriſoit tous les autres, & croyoit que perſonne ne lui pouvoit être comparé. Il eut tant d'autorité parmi ceux de ſon parti, qu'ils s'appellérent eux-mêmes, *le parti de Donat.* Il confirma le Schiſme en Afrique, tant par ſon autorité que par ſes Ecrits. Saint Jérôme remarque qu'il en avoit compoſé pluſieurs pour la défenſe de ſa Secte, avec un Traité du ſaint Eſprit, dans lequel il s'accordoit avec le dogme des Ariens. S. Auguſtin remarque auſſi qu'il avoit erré ſur la Trinité, & que, quoiqu'il crût que les trois perſonnes étoient de la même ſubſtance, il aſſuroit que le Fils étoit inférieur au pére, & le ſaint Eſprit au Fils. Il fut envoyé en exil ſous l'empire de Conſtant, & c'eſt à cauſe de cela que Pétilien, dans la conférence de Carthage, l'appelle *ſanctæ memoriæ martyrialis gloriæ virum.* Il mourut dans cet exil avant l'empire de Julien, vers l'an 355. *Voyez* l'article des Donatiſtes. * Optat. S. Auguſtin. La Conférence de Carthage. Saint Jérôme, *de Scriptoribus Eccleſiaſt. L'Hiſtoire des Donatiſtes* par Du Pin, & particuliérement *ſa note ſur Majorin, p.* 19.

DONAT, (Louis) Evêque de Bergame. *Cherchez* LOUIS DONAT.

DONAT. *Cherchez* BOSSIO DONAT.

DONAT (Jérôme) *Voyez* DONATO (Jérôme.)

* DONATELLE, (le) Sculpteur de grande réputation, vivoit dans le XV ſiécle. Ayant un jour rencontré Paolo Uccello Peintre qui s'enfermoit pour peindre un tableau qu'il ne vouloit faire voir que lorſqu'il ſeroit achevé, il lui demanda quel tableau il faiſoit & qu'il cachoit avec tant de ſoin. Paolo lui répondit qu'il le verroit quand il ſeroit achevé. L'ayant fini & expoſé au jour, il ne

manqua pas d'en avertir le Donatelle, & de lui demander ſon avis. Mais celui-ci après l'avoir longtems conſidéré, ne lui dit autre choſe, ſinon qu'il découvroit ſon tableau, lorſqu'il devoit le cacher. Cet avertiſſement affligea ſi fort ce pauvre homme qu'il ſe retira tout confus en ſa maiſon, où depuis ce tems-là il ne fit autre choſe que des ouvrages de Perſpective. * Félibien, II. *Entretien ſur les Vies & ſur les ouvrages des Peintres*, Tome 1.

DONATISTES, Schiſmatiques d'Afrique, ainſi appellez du nom de Donat Chef de ce parti. Ce Schiſme commença à ſe former l'an 311. Menſurius Evêque de Carthage étant mort l'an 310, en revenant de la Cour, Cécilien fut élu en ſa place, par le ſuffrage de tout le peuple, & ordonné par Félix d'Aptunge. Son ordination déplut à une Dame puiſſante nommée Lucille, qui demeuroit alors à Carthage, parce que Cécilien, étant Archidiacre, l'avoit repriſe de ce qu'elle baiſoit les os d'un prétendu Martyr, avant que de communier. Il avoit eu pour concurrens Botrus & Céleſtius, qui voulant ſe faire ordonner en la place de Menſurius, avoient eux-mêmes aſſemblé les Evêques voiſins qui avoient ordonné Cécilien. Enfin Menſurius étant à la Cour par ordre de l'Empereur, avoit confié les ornemens ſacrez à des Notables, & en avoit fait un Mémoire, qu'il avoit donné à une vieille femme, pour rendre à celui qui ſeroit mis en ſa place après ſa mort. Ce Mémoire fut donné à Cécilien, qui fit venir ceux qui avoient ce dépôt. Eux, pour ne le point rendre, ſe joignirent à Botrus, à Céleſtius, & à Lucille pour faire Schiſme, & appellérent Secundus & les Evêques de Numidie à Carthage. Ces Evêques y vinrent au nombre de 70, & furent bien reçûs par les adverſaires de Cécilien. Ils s'aſſemblérent dans une maiſon particuliére, & citérent Cécilien. Cet Evêque n'ayant point voulu comparoître devant eux, ils prononcérent une ſentence de dépoſition & d'excommunication contre lui, & ordonnérent Evêque de Carthage Majorin Domeſtique de Lucille, qui n'étoit que Lecteur dans le tems que Cécilien étoit Archidiacre. Après avoir porté ce jugement, ils écrivirent une lettre circulaire à toutes les égliſes d'Afrique, dans laquelle ils accuſoient les Evêques, qui avoient ordonné Cécilien, d'avoir été traditeurs, c'eſt à dire, d'avoir livré les livres & les vaſes ſacrez pendant la perſécution, & d'être par conſéquent déchus du ſacerdoce: d'où ils inféroient que l'ordination de Cécilien étoit nulle, & en avertiſſoient les autres Evêques, afin qu'ils s'abſtinſſent de ſa communion, & qu'ils reconnuſſent Majorin pour Evêque de Carthage. Pluſieurs Evêques d'Afrique ajoûtérent foi à ces lettres: ce qui cauſa le Schiſme dans l'Egliſe d'Afrique, les uns étant du parti de Cécilien, & les autres de celui de Majorin: mais Cécilien étoit reconnu par les Evêques des égliſes d'Outremer, qui communiquoient avec lui, & non pas avec Majorin. L'Empereur Conſtantin le reconnut pour légitime Evêque en 313, & écrivit contre les Schiſmatiques. Anulin, Proconſul d'Afrique, ayant fait ſavoir cet ordre aux deux partis, & les ayant exhortez à la réünion, les adverſaires de Cécilien lui préſentérent deux requêtes, l'une cachetée, dont la ſuſcription étoit; *Requête de l'Egliſe Catholique, contenant les crimes de Cécilien, donné par le parti de Majorin*; & une autre requête toute ouverte, par laquelle ils prioient l'Empereur de leur donner pour Juges des Evêques des Gaules. Anulin envoya ces requêtes à Conſtantin, qui nomma pour Juges, Maternus Evêque de Cologne, Reticius d'Autun, & Marin d'Arles, afin qu'ils jugeaſſent ce différent avec le Pape Miltiade, à qui cet Empereur en écrivit. Il donna en même tems ordre à Anulin d'envoyer à Rome Cécilien avec dix Evêques de ſon parti, & le même nombre de ſes adverſaires. Ils obéïrent les uns & les autres à cet ordre, & s'y rendirent au mois d'octobre. Donat, Evêque de Caſes-Noires, étoit à la tête de ceux du parti de Majorin. Les trois Juges s'aſſemblérent avec Miltiade, & quinze Evêques d'Italie. Ils déclarérent Cécilien innocent & dépoſérent Donat, laiſſant la liberté aux autres Evêques du parti de Majorin de ſe réünir, s'ils vouloient, auquel cas ils conſerveroient leur dignité, & qu'en cas qu'il y eut deux Evêques dans un même ſiége, l'un ordonné par Majorin, & l'autre par Cécilien, celui qui ſeroit le plus ancien y demeureroit, & que le ſecond ſeroit pourvu d'un autre Evêché. L'Empereur permit à Donat de retourner en Afrique, à condition qu'il n'entreroit point dans Carthage; & à l'égard de Cécilien, il le retint à Breſſe, ſous prétexte du bien de la paix, à l'inſtigation de Philuminus. On envoya deux Evêques en Afrique, pour faire exécuter la ſentence du Concile de Rome; mais le parti ſéditieux de Donat en empêcha l'exécution. Donat vint lui-même à Carthage, & Cécilien l'ayant appris, il s'y rendit; ainſi la diviſion recommença. Les Donatiſtes accuſérent de nouveau Cécilien près de l'Empereur, diſant que les Evêques du Concile de Rome n'avoient pas examiné les faits dont ils l'avoient accuſé. Conſtantin, pour faire ceſſer leurs plaintes, fit examiner, par le Proconſul Elien, l'accuſation qu'ils avoient formée contre Félix d'Aptunge, & indiqua un Concile plus nombreux à Arles. Ce Concile y fut tenu l'an 314. Cécilien fut encore déclaré innocent; ſes principaux accuſateurs, & les auteurs du Schiſme y furent condamnez; & l'on ſuivit à l'égard des autres le tempérament qui avoit été ordonné dans le Concile de Rome. Les Donatiſtes appellérent encore de ce jugement à l'Empereur même, qui les rejetta avec indignation; mais enfin vaincu par leurs importunitez, & voulant terminer cette affaire par ſon autorité, il connut lui-même de cette affaire, & déclara Cécilien innocent, & ſes adverſaires de grands calomniateurs. Il rendit ce jugement au mois de novembre 316. Cependant Majorin étant mort, il eut pour ſucceſſeur un Donat, différent de Donat de Caſes-Noires, homme habile, de bonnes mœurs, mais ſuperbe, qui ſoutint ſon parti, & acheva de confirmer le Schiſme en Afrique. Les Donatiſtes y avoient un grand nombre d'Evêques de leur parti, & pluſieurs Chrétiens, entre leſquels quelques uns ſe ſignaloient par leur fureur contre les Catholiques. Mais voyant que toutes les autres Egliſes adhéroient à la communion de Cécilien, ils avancérent ce paradoxe étrange, que la véritable Egliſe étoit périe par tout, & quelle étoit reſtée ſeulement dans le parti qu'ils avoient en Afrique. Ils renouvellérent enſuite l'ancienne doctrine des Evêques d'Afrique, *que le batême & les autres ſacremens conférez hors de l'Egliſe étoient nuls*: ils rebatiſoient tous ceux qui ſortant de l'Egliſe Catholique entroient dans leur parti: ils avoient en horreur les ſacrifices & les ſacremens des Catholiques: ils fouloient aux piez l'Euchariſtie qu'ils avoient conſacrée, ils étoient perſuadez que le chrême, l'onction, les ordinations & les ſacremens des Catholiques étoient nuls parmi eux: ils racloient ou brûloient leurs autels, rompoient leurs calices, lavoient les murailles & le pavé de leurs égliſes; & ils n'avoient aucun égard aux vœux des vierges, ni aux ordinations des Evêques faites dans l'Egliſe Catholique. C'eſt pourquoi les défenſeurs de l'Egliſe, contens d'avoir juſtifié Félix d'Aptunge & Cécilien, des crimes que les Donatiſtes leur avoient imputez, entreprirent de montrer contre eux, que le batême adminiſtré par des Schiſmatiques étoit valable, & qu'ils commettoient un grand crime de rebatiſer ceux qui avoient été batiſez par les Catholiques. Les Donatiſtes croyant que l'Egliſe étoit périe par tout, voulurent avoir un parti à Rome, & y envoyérent d'Afrique un Evêque, qui y aſſembla un petit nombre de gens dans une caverne, ce qui leur fit donner ces noms, *Montenſes*, *Campitæ*, *Rupitæ*; & cet Evêque eut des ſucceſſeurs qui ſe diſoient Evêques de Rome. Ils en envoyérent auſſi en Eſpagne & en d'autres lieux; mais ils y eurent peu de Sectateurs, & leur Secte ne fut nombreuſe qu'en Afrique. Les Empereurs voulant arrêter leurs violences, firent des loix contre eux, & envoyérent des Officiers en Afrique, pour les obliger de rentrer dans le ſein de l'Egliſe. L'Empereur Conſtant y envoya Paul & Macaire, qui y procurérent la paix pour un tems; mais Julien l'*Apoſtat* leur ayant rendu la liberté, le Schiſme continua. Ils ſe diviſérent même entre eux en différens partis, entre leſquels les plus fameux ſont ceux des Rogatiſtes & des Maximianiſtes. Saint Auguſtin combattit fortement la Secte des Donatiſtes, dans un grand nombre d'Ecrits. Il ſe tint, l'an 410, par ordre de l'Empereur Honorius, une Conférence fameuſe à Carthage, en préſence du Comte Marcellin, à laquelle ſe trouvérent les Evêques des deux partis en grand nombre. Il y en eut ſept de part & d'autre choiſis pour la diſpute, qui entrérent en lice devant le Comte Marcellin, qui jugea en faveur des Catholiques, ordonna que les égliſes leur ſeroient données, & défendit les aſſemblées des Donatiſtes. Ce jugement fut confirmé par l'Empereur Honorius, qui condamna à des amendes pécuniaires ceux qui ne voudroient pas rentrer dans l'Egliſe. Cela ne fit qu'augmenter la fureur des Donatiſtes. Néanmoins les inſtructions des Evêques Catholiques, les amendes, l'exil, & l'impoſſibilité où ils étoient de tenir leurs aſſemblées, diminua de beaucoup le nombre des Schiſmatiques. Ceux qui reſtérent, quand les Vandales s'emparérent de l'Afrique, ſubirent le même ſort que les Catholiques, & furent preſque tous chaſſez de l'Afrique. Il y en avoit néanmoins encore pluſieurs du tems de S. Grégoire *le Grand*, c'eſt à dire, juſqu'au VI & VII ſiécle de l'Egliſe. * *Optatus Milevitanus de Schiſmate Donatiſtarum.* Les Oeuvres de ſaint Auguſtin contre les Donatiſtes, contenues dans le IX. tome. *Collatio Carthaginenſis. Monumenta omnia ad Donatiſtarum hiſtoriam pertinentia*, recueillis par Du Pin dans ſon édition d'Optat, *in fol.* Baronius. Henrîci Valeſii *Diſſertatio de Schiſmate Donatiſtarum.* De Tillemont, *Mémoires Eccléſiaſtiques.*

Saint Epiphane, Théodoret, & quelques autres Auteurs, ont accuſé les Donatiſtes d'avoir erré ſur la Trinité, en ſuivant leur chef Donat; mais ſaint Auguſtin remarque, que le commun des Donatiſtes ne le ſuivit point en cela, & qu'il ſeroit difficile d'en trouver aucun qui fût de ce ſentiment. Il reconnoît néanmoins qu'il y en avoit quelques-uns de ſon tems, qui voulant ſe concilier les bonnes graces des Goths qui étoient Ariens, & s'attirer leur protection, leur diſoient qu'ils avoient la même croyance qu'eux ſur la Trinité; mais ils étoient en cela convaincus de diſſimulation, par l'autorité de leurs ancêtres, parce que Donat même du parti duquel il ſe glorifioient d'être, n'avoit pas été Arien. * Saint Epiphane. Théodoret, *lib. de Hæreſ.* S. Auguſtin, *Ep.* 185. *ad Bonifac. Comitem.*

DONATO, famille d'entre les Nobles de Veniſe, a été féconde en hommes illuſtres. François Donato, célébre par ſa ſageſſe, par ſa conduite & par ſes emplois, vivoit dans le XVI ſiécle, & fut fait Doge en 1545, après Petro Landi. Il fit achever le palais de ſaint Marc, & dreſſa un très-belle bibliothéque. Il s'oppoſa auſſi aux deſſeins des Turcs, & mourut en 1553. Jean Donato ſon couſin, fit ſon oraiſon funébre. Leonard Donato avoit été Doge en 1606, après Marino Grimani. Il ſoutint fortement les intérêts de la République, contre Paul V, & mourut en 1612. Nicolas Donato fut élu Doge en 1618, & mourut 30 jours après, ayant découvert la conjuration tramée contre la République, & s'étant oppoſé glorieuſement aux deſſeins de ceux qui vouloient aſſervir ſa patrie. Loüis Donato, qui mourut en 1484, avoit été Evêque de Bergame, & compoſa divers Ouvrages, comme des Commentaires ſur le Maître des Sentences, qu'il dédia au Pape Paul II; des Oraiſons, &c. Trithéme fait mention de lui dans le Catalogue des Ecrivains Eccléſiaſtiques. Jean-Paul Donato, Religieux de l'Ordre des Carmes, étoit de la même famille. Il vivoit en 1569, & dédia au Pape Pie V. un de ſes Ouvrages, intitulé, *Solutiones contradictionum in dictis Ariſtotelis & S. Thomæ*, * Pierre Marcel, *in Vit. Donat.* Juſtiniani & Maurocenus, *Hiſt. Venet.* Lucius, *Biblioth. Carm.* Le Mire. Simler, &c.

* **DONATO** (Léonard) dont on a dit un mot en paſſant dans l'article précédent, fut employé en pluſieurs Ambaſſades, à cauſe de ſon éloquence & de ſes autres rares qualitez. En 1572, il fut envoyé vers le Roi d'Eſpagne, pour prolonger l'alliance qu'ils avoient avec lui, & pour profiter contre les Turcs de leur défaite dans le Golſe de Lépante. En 1579, on lui donna la commiſſion d'aller régler avec la maiſon d'Autriche les bornes des deux Etats. Deux ans après il reçut ordre d'aller à Rome pour terminer le différent ſurvenu au ſujet du Patriarche d'Aquilée. Il a été ſix diverſes fois à Rome, pour féliciter de la part de la République Sixte V, & ſes Succeſſeurs, ſur leur élévation au pontificat; & il a outre

cela été envoyé pour d'autres occaſions en ambaſſade auprès des Papes. Ce fut encore lui qui alla faire des complimens de congratulation à Mahomet III. Empereur des Turcs, ſur ſon avénement au thrône, & à Henri IV, ſur ſon mariage, portant en même tems à ce dernier des lettres de Nobleſſe Vénitienne. Après la mort de Marino Grimani il fut élu Doge. Pendant qu'il exerça cette dignité, il lui arriva quelque brouillerie pour avoir fait mettre en priſon quelques Eccléſiaſtiques, & cela alla ſi loin que le Pape excommunia la République, qui loin de s'en mettre en peine, s'oppoſa aux attentats de la Cour de Rome, par des paroles & par des effets. Enfin cette affaire fut aſſoupie & on livra les priſonniers Saraceno & & Brandelino à l'Ambaſſadeur de France. Léonard Donato mourut le 5. Juillet 1612, au grand regret de toute la République. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Acta & ſcript. var. Controv. inter Paulum V. & Venet.* Thuanus, *l.* 137. Meteranus, *l.* 27. Amelot de la Houſſaye, *Hiſt. de Veniſe, tome* 1. *p.* 304. Ludolf, *Theatr. c.* 1. *p.* 381. *&c.*

D O N A T O, (Louïs) Cardinal, Religieux de l'Ordre de S. François, étoit de Veniſe. Il entra dès ſon jeune âge dans l'Ordre des Fréres Mineurs, & il y parvint aux premiéres charges, même à celle de Général, vers l'an 1379. Le Pape Urbain VI. qui l'avoit employé utilement dans diverſes négociations, & qui avoit d'ailleurs beſoin de gens de tête, ſe le voulut attacher pour toûjours, en lui donnant le chapeau de Cardinal, en 1381. C'eſt le ſentiment de Wadinge, bien qu'Onuphre & Ciaconius ayent marqué la promotion du Cardinal Donato, en l'an 1378. Le Pape l'envoya Légat avec quelques autres Cardinaux, vers Charles III. Roi de Naples, auprès duquel leur négociation ne réüſſit pas, de la maniére qu'Urbain l'avoit eſpéré. Il en témoigna une colére furieuſe, & traita les Légats de la maniére du monde la plus barbare, & la plus indigne d'un homme de ſon caractére. Louïs Donato fut arrêté à Lucéria. On lui donna la queſtion, qu'il ſouffrit avec une conſtance tres chrétienne; & enſuite ayant été conduit à Gênes, il eut la tête coupée au mois de décembre de l'an 1385. * Théodore de Niem, *l.* 1. *chap.* 50. 51. 52. *&* 53. Wadinge, *in Annalibus Ordinis Minorum &c.*

D O N A T O, (Jérôme) de Veniſe, qui vivoit ſur la fin du XV ſiécle, & au commencement du XVI, étoit un homme d'un grand mérite, d'une probité ſinguliére, qui rendit divers ſervices à ſa patrie, & qui ſavoit les Belles Lettres &les langues. Les plus conſidérables de ſes Ouvrages ſont, des Epîtres; la Traduction d'un Traité d'Alexandre *Aphrodiſée de anima*, qu'il traduiſit de Grec en Latin; & une Apologie pour la primauté de l'Egliſe Romaine, qu'on publia en 1525. Il commandoit dans Breſce, l'an 1496. Deux ans après, il commanda dans Ferrare. Il fut nommé Ambaſſadeur, en 1510, auprès de Jules II, qu'il réconcilia avec la République de Veniſe, contre laquelle ce Pape s'étoit déclaré. Il mourut à Rome deux ans après. Il a écrit des lettres avec beaucoup d'eſprit; mais il s'appliquoit particuliérement aux affaires d'Etat: ce qui l'a empêché de perfectionner les Ouvrages qu'il avoit faits, & qui ont été ſupprimez par ſes héritiers. * Paul Jove, *in Elog. c.* 56. *& Hiſt.* Le Mire, &c.

D O N A T O, (Alexandre) Jéſuite, né à Sienne, floriſſoit au commencement du dix-ſeptiéme ſiécle. On a de lui une deſcription de Rome ancienne & nouvelle, bien mieux travaillée, que toutes celles qu'on avoit vues avant lui. Elle parut à Rome en 1639, in 4: mais on a cru qu'elle méritoit d'être répandue dans toute l'Europe, & Grævius lui a donné place dans le III volume des Antiquitez Romaines.

* **D O N A T O**, petite riviére du Royaume de Naples, coule dans la Calabre Ultérieure & ſe décharge dans la Mer Jonienne prés de Cotrone ou Crotone. * Maty, *Dict. Géogr.*

D O N A T U S (Marcellus) Comte de Pouzane, Chevalier de ſaint Etienne, Florentin, eut des emplois conſidérables à Mantoue. Il mourut au commencement du XVII ſiécle, avant que ſes Scholies ſur les Hiſtoriens Latins fuſſent achevées d'imprimer. Son parent Frédéric Donatus eut ſoin de la ſuite de l'impreſſion, & ils parurent à Veniſe en 1604. * Bayle, *Dict. Crit.*

D O N A U. *Voyez* **D A N U B E.**

D O N A V E R T, en Latin *Donavertia* & *Vertia*, ſur le Danube, ville Impériale d'Allemagne en Souabe, fut autrefois compriſe dans le Comté de Dillingen, & fut engagée aux Ducs de Baviére, l'an 1266, pour deux mille marcs d'argent, & puis unie à l'Empire. Charles IV. l'engagea aux mêmes Ducs, qui la rendirent ſans avoir été payez. Sous Frédéric III. Louïs de Baviére la prit l'an 1458, & ne la garda qu'une année. Cette ville eſt très-importante à cauſe de ſon paſſage ſur le Danube, entre Ulm & Neubourg. Les Princes Proteſtans confédérez contre l'Empereur Charles-Quint, la prirent en 1546, & ce Prince la reprit quelque tems après. Dans le XVII ſiécle la ville de Donavert fut miſe au ban de l'Empire, pour quelques entrepriſes des Luthériens contre les Religieux de l'Abbaïe de ſainte Croix; & l'exécution en fut commiſe l'an 1607, à Maximilien Duc de Baviére, qui s'en rendit maître, & la garda pour les frais de la guerre. Depuis, cette ville a toûjours été ſous la domination de ces Ducs. En 1704, les Alliez, après avoir gagné la bataille de Schellemberg contre les François & les Bavarois, s'emparérent de Donavert. En 1705, l'Empereur Joſeph lui redonna le rang de ville Impériale, qu'elle perdit de nouveau par la paix de Bade, * Sanſon. Baudrand. Ortelius. Mercator, &c. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

D O N A W, Général des Reitres. *Voyez* **D H O N A.**

D O N A W, fleuve. *Voyez* **D A N U B E.**

D O N A W I C Z. *Voyez* **D O N A I E C.**

D O N A Y E C Z. *Voyez* **D O N A I E C.**

D O N A Z A N. *Voyez* **D O U N E Z A N.**

D O N C A S T E R, ou **D U N C A S T E R**, ville d'Angleterre dans la partie occidentale du Comté d'Yorck, eſt ſituée ſur la riviére de Done ou de Dune, ſur le grand chemin d'Yorck à Londres. Elle eſt grande, bien bâtie, bien peuplée, gouvernée par un Maire & par des Aldermans. Il y a un bon négoce de bas, de camiſoles, de jupes, & de gants, tout cela fait à l'aiguille. Cette ville a donné le titre de Comte à Jacques, Duc de Monmouth & à quelques autres. Elle eſt éloignée de 155 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

D O N C H E R I, bourg de France en Champagne, dans le Retelois, eſt aſſez bien fortifié, & eſt ſitué ſur la Meuſe, vers les frontiéres du Luxembourg, entre Charleville & Sedan.

* **D O N C K E L S** (Jean) Prieur des Chanoines Réguliers de S. Auguſtin à Tongres, avoit beaucoup de ſavoir & de piété. Il mourut l'an 1453, le 16 octobre. On a de lui, *Tractatus de Gratitudine ſub moraliſatione Nicodemi & Joſephi ab Arimathia.* * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

D O N D A L K. *Voyez* **D U N D A L K.**

D O N D U L U S. *Voyez* **D O N N O L A.**

D O N D U S, (Jacques) célébre Médécin de Padoue, fut ſurnommé *Aggregator*, à cauſe du grand amas de remédes qu'il avoit fait. Il étoit ſavant dans les Mathématiques, & inventa une nouvelle façon d'horloge, où non ſeulement on voyoit les heures du jour & de la nuit, mais auſſi le cours annuel du ſoleil par les douze ſignes du Zodiaque, & celui que la lune fait tous les jours dans le ciel. On y voyoit encore les jours du mois, & les fêtes de l'année. Cette machine fut ſi ingénieuſement exécutée par l'adreſſe du plus habile ouvrier qui fût dans la ville de Padoue, que l'on voyoit le ſoleil, la lune & les planétes, y faire tous les jours le même cours qu'ils ſont au ciel. Le ſuccès de cette invention aquit tant d'honneur & de réputation à ſon Auteur, qu'il fut appellé enſuite *Jacques de l'Horloge*, nom qui s'eſt toûjours depuis conſervé dans ſa famille, laquelle a tenu un rang conſidérable dans la ville de Padoue. On plaça, en 1344, cette horloge ſur le haut du palais du Prince de Carare, qui eſt une ville de Toſcane. Comme Dondus n'étoit pas moins ſavant Naturaliſte que Mathématicien, il fut le premier qui trouva la ſecret de faire le ſel avec l'eau de la fontaine d'Albano dans le Padouan; en ſorte que de mille livres d'eau il en tiroit une livre de ſel: ce qui donna lieu, en 1370, de bâtir une maiſon pour ſervir à cet uſage, ſur le bord du petit lac dont les eaux ſont plus ſalées. * Bernard Scard, *l. Hiſt. Pat.* Michaël Savan. *de Thermis.*

D O N E. *Voyez* **D O M N E.**

D O N E A U, ou **D O N E L L U S**, (Hugues) célébre Juriſconſulte François, né en 1527 à Châlon-ſur-Saône, en Bourgogne, étudia le Droit à Toulouſe ſous Jean Corras & Arnoul du Ferrier, qui avoient, dit-on, juſqu'à 400 auditeurs, & y fit de ſi grands progrès, qu'il fut bientôt en état de l'enſeigner, comme il fit à Bourges, & à Orléans. Mais ayant donné dans les ſentimens des Proteſtans, il ſe vit contraint de fuïr pendant les maſſacres de la ſaint Barthélemi, en 1572, & ſe retira en Allemagne, où il enſeigna à Heidelberg. Depuis, étant venu dans le Païs-Bas, il fut nommé Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité de Leyden, & s'y aquit beaucoup de réputation. On l'obligea d'en ſortir en 1588, pour avoir pris parti avec un peu trop de chaleur, en faveur des Anglois. Il fut appellé à Altorf dans la Franconie, où il mourut le 14 mai de l'an 1591, âgé de 64 ans. Doneau a compoſé divers Ouvrages de Droit, *Comment. de Jure civili, lib.* XXVIII; *Comment. ad Titul. Digeſt. de Rebus dubiis*; *Comment. ad Titul. C. de Pactis & Tranſact.*; *Tractatus de Pignoribus & Hypothecis*; *Liber ad Legem Juſtiniani de ſententiis, &c. Commentarius ad Titulum* π. *de Rebus creditis, &c. Comment. in Tit.* π. *de Uſuris, Nautico fœnore, &c. Comment. ad Titulum* π. *de præſcriptis Verbis, &c. Comment. ad Titul. Digeſt. de verborum obligationibus*; *Comment. ad Tit.* π. *de diverſis Regulis Juris Antiqui*; *Comment. ad Codicis Juſtinianei partes quaſdam.* Depuis ſa mort on a publié les Ouvrages ſuivans, *Comment. abſolutiſſimi ad* 2. 3. 4. 5. 6. *&* 8. *Libros Codicis Juſtinianei & Lib.* 45. *Digeſt. de Verborum obligationibus*; *Paralipomena Commentariorum ad Lib.* 4. *Codicis*; *Comment. ad Titul. Inſtitutionum de Actionibus*; *Commentarii ad Libri* 6. *Cod. Tit.* 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 38; *Comment. ad L. Gallus D. de liber. & poſth.*; *Comment. ad Tit.* 34. *L.* 3. *Cod. de Servitutibus & Aqua*; *Comment. ad Tit.* 36. *Lib. ejuſdem*; *Methodicus Tractatus in Tit.* 35. *Lib.* 3. *Cod. ad Legem Aquiliani.* Il y a outre cela pluſieurs Ecrits ſous les titres d'*Epiſtolæ*, *Literæ*, *Conſilium*, &c. * Meurſius, *in Ath. Batav.* Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter.* De Thou, &c. Bayle, *Dict. Crit.*

D O N E G A L L. *Voyez* **D U N G A L L.**

D O N E Q U I N E. *Cherchez* **D U N K E R A N.**

D O N E L L U S. *Voyez* **D O N E A U.**

D O N E S C H I N G E N ou **T H O N E S C H I N G E N** village de la Principauté de Furſtemberg en Souabe, n'eſt remarquable, que parce qu'on y voit vne des ſources du Danube. Il eſt ſitué à une lieue du château de Furſtemberg, à trois de la ville de Rotweil, & à quatre de Schafouſe. * Maty, *Diction. Géogr.*

D O N E Z A N. *Voyez* **D O U N E Z A N.**

* **D O N G A L**, 67 Roi d'Ecoſſe régna avec tant de ſévérité que ſes Sujets ne purent le ſupporter: c'eſt pourquoi ſes ſoldats allérent trouver Alpinus fils d'Achaius, & l'obligérent à être leur Général. Mais Alpinus après avoir aſſemblé une armée, & fait ſemblant de ſe conformer à leur volonté, il les quitta bruſquement pour ſe rendre auprès de Dongal. Cela abbattit le courage des Rebelles, qui cherchérent à ſe venger d'Alpinus, en l'accuſant d'être l'auteur de leur rebellion. Mais le Roi qui ſavoit bien comme la choſe s'étoit paſſée, les fit tous prendre & fit mourir les chefs des mutins. Depuis cela, Dongal traverſant le Spey, ſe noya en 880, la ſixiéme année de ſon régne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Buchanan, *Hiſt. d'Ecoſſe.*

D O N G A L O N. *Voyez* **D U N G A N O N.**

D O N G A R D, D O N A L D E IV, ou **D O N G A L**, Roi d'Ecoſſe, fils du Roi Salvatius ou Solvathie, ſuccéda à Congal, l'an 824. Il ſe noya, l'an 830, après un régne de ſix années, au paſſage d'une riviére, menant lui-même du ſecours à Alpin, Roi des Pictes, ſon allié. * Dempſter, & Buchanan, *Hiſtoire d'Ecoſſe.*

DONGARD, Roi d'Ecoſſe dans le V ſiécle, ſuccéda vers l'an 449 à ſon frére *Eugéne* II, & mourut dans une bataille en 453, combattant avec Hengiſte Anglois, contre les anciens Bretons. * Leſlé & Buchanan, *Hiſt. Scot.*

DONGARWAN. *Voyez* DUNGARVAN.

* **DONGELBERG**, village de Brabant avec un tres ancien château au ſud-oueſt de Judoigne. Cette Seigneurie fut érigée en Baronie en 1662, & en Comté ou Marquiſat en 1692.

* **DONGELBERG** (François) de Bruxelles, Conſeiller au Grand Conſeil de Brabant, ſe diſtingua par ſon érudition & par une vaſte connoiſſance de la belle Littérature, & écrivoit également bien en proſe & en vers. Il a fait en vers héroïques le récit du combat de Woeringen par le moyen duquel Jean I. Duc de Brabant unit à ſon Duché celui de Limbourg en 1280. Il y a ajoûté des Obſervations & les Généalogies de quelques familles illuſtres & Nobles. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* **DONGEN**, ancienne famille noble des Païs-Bas, de laquelle on a fort peu de connoiſſance. Tout ce qu'on en ſait, c'eſt qu'elle tire ſon origine d'un fils puîné de la maiſon d'Arkel, qu'elle eſt nombreuſe dans le païs de Drenthe en Overiſſel, faiſant bien le tiers de la Nobleſſe de ce quartier-là, & qu'elle porte les armes d'Arkel. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DONGEN, village. *Voyez* DUNGEN.

* **DONGES**, petite ville de Bretagne en France, dans l'Evêché de Nantes, ſur la rive droite de la Loire, & environ à deux lieues de ſon emboûchure.

DONGO, ville. *Cherchez* ENGAZE.

DONGO, Royaume. *Cherchez* ANGOLA.

DONGO, petite ville ſituée ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Xicoco, une de celles du Japon. * Maty, *Diction. Géogr.*

* **DONGUIDIO** (Aſcagne) de Meſſine, ſavant Jéſuite. Il ſortit de la Société pour entrer dans l'Ordre des Chanoines Réguliers de Latran. Il a donné au public, *Canonici Ordinis in univerſum Arbor, areis formis excuſa.* On dit qu'il a employé un livre entier à l'explication de cet Arbre, mais Roſin n'oſe l'aſſurer. On a encore de lui, *Sacrum Convivium a Chriſto Domino fideli animæ præparatum ſub conſideratione centum & quinquaginta Myſteriorum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DONI, famille originaire de Florence. Une de ses branches s'eſt établie en Provence depuis l'an 1478. LUCAS Doni vint habiter à Avignon, & laiſſa poſtérité d'*Héléne* de Pazzi, ſon épouſe. OCTAVIEN Doni ſuivit en France la Reine Catherine de Médecis, & fut employé dans les Finances. Il épouſa *Valence* de Marillac, fille de *Guillaume*, Seigneur de Ferriéres & il en eut 1. *Achille*, qui mourut Jéſuite; 2. Louïs, dont nous parlerons ci-après; 3. *Antoine*, Marquis d'Attichi, qui fut tué en Flandres l'an 1637, âgé de 25 ans, après avoir ſervi en Italie & ailleurs; 4. *Geneviéve*, mariée au Comte de Château-Vilain, dit le Duc d'Atri; 5. *Anne*, femme de *Louis* de Rochechouart, Comte de Maure; 6. *Henriette*, Carmélite; & 7. *Magdelaine*, Urſuline. * Triſtan, *Toſcane Françoiſe.*

DONI (Antoine François) de la noble famille des Doni a vécu au XVI ſiécle. Il étoit de Florence, & publia beaucoup de livres Italiens qui le firent paſſer pour un un bel eſprit. Il fit paroître d'abord un caractére de médiſance ſatirique, mais en cela il ſuivoit moins ſon inclination que la complaiſance pour les priéres d'un de ſes amis. Il laiſſa inſérer dans ſes Ouvrages quelques lettres qu'il n'avoit point compoſées: ce qui lui fit bien du tort, car les auteurs de ces lettres ſe vantérent peu après d'avoir compoſé tout ce qui avoit paru ſous le nom de Doni. Il remédia à ces avanies, en faiſant une nouvelle Edition de ſes Ouvrages ſous une meilleure forme, & avec les bons conſeils de l'Académie des *Peregrini* de laquelle il étoit Membre. Il ſupprima les éloges qu'il avoit donnez à des perſonnes indignes de cet honneur, & il loua d'autres gens qu'il avoit blâmez à tort. Il mourut à Veniſe au mois de ſept. 1574. Il s'y étoit établi vers la fin de l'an 1547, à l'âge d'environ 35 ans. Le ſurnom de *Bizzarro*, qu'il y avoit pris, lui convenoit parfaitement; car c'étoit un homme qui non ſeulement dans ſa Poëſie, mais auſſi dans ſa proſe, ſe faiſoit des routes fort ſinguliéres. Ses inventions & ſes *Concetti* étoient des ſaillies aſſez étranges, & il cherchoit à ſe diſtinguer en ſurprenant les Lecteurs par des fictions un peu trop outrées. Il étoit d'une très bonne famille, étant arriére-petit-fils de *Salvino Doni*, contemporain du Dante, & bon Poëte. Voici la liſte que *Ghilini* a donnée des Ouvrages de Doni, *Quatro libri di Medaglie; Le nouvelle; Tre invettive, che hanno queſti titoli, il Baleno, la Saetta, è il Tuono; Tre Dialoghi ſeparatamente ſtampati, cioè della Fortuna è infelicita di Ceſare, della Muſica è del Diſſegno; La Libraria, diviſa in due parti; Un Trattato dell'huomo in tutte le forme, per comparazioni, alla qual'Opera diede titolo di Microcoſmo; L'Eternita della patria in cinque libri ſpiegata; Una Comedia intitolata lo Stufaiulo; I Marmi, né quali s'introdutono più perſone a diſcorrere; I Mondi; Gl'inferni; La Zucca; La Philoſophia morale; Il Cancelliere; Le Proſe antiche de Dante; La guerra navale trà la ſacra Lega, e gl'Infedeli in verſi heroici narrata; Le ſtanze alla villaneſca; è le Lettre.* * Bayle, *Dict. Crit. quatriéme édit.*

DONI D'ATTICHI, (Louïs) Evêque de Riez, puis d'Autun, étoit fils d'*Octavien* Doni, Seigneur d'Attichi, & de *Valence* de Marillac. Il prit l'habit de religion dans l'Ordre des Minimes, où ſon mérite l'éleva aux premiéres charges. Le Roi Louïs XIII. le nomma à l'Evêché de Riez en 1628, & il fut tranféré en 1652 à celui d'Autun. Il mourut le 2. Juillet 1664, & laiſſa divers Ouvrages, comme, l'Hiſtoire des Minimes; *De S. R. Eccleſiæ Cardin. &c.* * Bartel, *Hiſt. Regienſ. Eccl.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. &c.*

DONI, (Latin) Poëte Italien, natif de Rome, étoit un homme très-mal fait de corps, & dont les mœurs étoient extrêmement déréglées, mais excellent Poëte, & dont les piéces diſperſées méritoient d'être ramaſſées en un volume, pour conſerver la mémoire & la réputation de leur Auteur. Il y fait paroître par tout une humeur fort ſatyrique, & cette envie de médire lui ſuſcita ſouvent de mauvaiſes affaires. Etant dénué des biens de la fortune, il eut le bonheur de rencontrer ſur la fin de ſes jours un honnête homme, nommé Onuphre de ſainte Croix, amateur des Belles Lettres, qui le prit chez lui pour s'en ſervir en qualité de Sécretaire. * Jan. Nic. Erytr. *Pinacoth. Vir. Illuſt.*

* **DONIA** (Matthieu) natif de Palermé, habile Docteur en Philoſophie & en Médecine, fut diſciple de Benoit Vitalis, Médecin tres renommé à Palerme. Il donna en Latin & en Italien des preuves du génie qu'il avoit pour la Poëſie. Il étoit auſſi ſavant dans la langue Gréque. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DONIEC SEWIERSKI, ou le petit Don, en Latin *Tanaïs minor*, riviére de l'Europe ſeptentrionale. Elle coule ſur les confins de la Moſcovie & de la petite Tartarie, dans des païs ruïnez & preſque déſerts, & va ſe décharger dans le Don ou Tanaïs à 25 lieues au deſſus de la ville d'Azow, ou d'Aſoph.

DONJON, (Géofroy ou Godefroi de) onziéme Grand-Maître de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, qui réſidoit alors à Ptolémaïde, ou ſaint Jean d'Acre, fut élu l'an 1192, à la place d'Emengard Daps. Il étoit François & grand Capitaine; mais il ne régna que deux ans. Après la mort de Gui de Luſignan Roi de Chypre, il fut nommé avec le Grand-Maître des Templiers, pour défendre contre les Infidéles, le peu de villes & de places qui reſtoient aux Chrétiens du Royaume de Jéruſalem. Il mourut en l'an 1194, & eut pour ſucceſſeur Alfonſe de Portugal. * Boſio, *Hiſt. de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem.* Naberat, *Priviléges de l'Ordre.*

* **DONKER** (Jean) Peintre de Gouda en Hollande. Si ſa vie eût été plus longue, il auroit fait beaucoup d'honneur à la ville de ſa naiſſance, mais il mourut jeune. On voit encore dans cette ville un tableau de ſa façon, dans lequel il a peint les Régens de la Maiſon de Correction. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Baïs-Bas*, en Hollandois, *tome 2. p. 176.*

* **DONKER** (Pierre) Couſin du précédent, eut pour maître dans la Peinture le célébre Jaques Jordaans d'Anvers, ſous lequel il fit de ſi grand progrès, qu'il ſe mit en état de travailler ſans guide. En 1659, il alla à Francfort pour y voir le couronnement de l'Empereur Léopold, & il y fit quelques tableaux. De là il alla à Rome à la ſuite du Duc de Créqui, & il s'y appliqua avec une grande aſſiduité à la Peinture pendant ſept années entiéres. Enſuite il retourna dans ſa patrie où il mourut en 1668. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome 2. p. 177.*

DONNE, (Jean) Docteur en Théologie, né à Londres en 1574, étoit fils d'un riche Marchand qui deſcendoit d'une ancienne famille du païs de Galles, où, du tems de nôtre Docteur, pluſieurs faiſoient encore belle figure. Du côté de ſa mére il deſcendoit de *Thomas* Morus, Lord Chancelier d'Angleterre. Il avoit tant de génie pour les Lettres, & fut élevé avec tant de ſoin, qu'on l'envoya dans l'Univerſité d'Oxford à l'âge de neuf ans; & il entendoit fort bien à cet âge le Latin & le François. A quatorze ans il alla à Cambridge, & trois ans après à Lincoln's Inn. Né Catholique Romain, il voulut examiner quel parti il convenoit de préférer. Il lut Bellarmin, & ſe détermina pour la Religion Proteſtante. A l'âge de vingt ans il voyagea en Italie & en Eſpagne, & fit diverſes remarques ſur les loix & le gouvernement de ces païs: puis il retourna chez lui bien inſtruit des langues qu'on y parle. Lorſqu'il fut de retour en Angleterre, le Lord Elſemore Garde des Sceaux, charmé du mérite de Donne, le fit ſon premier Sécretaire. Il épouſa la fille de *George* Moor, Chancelier de l'Ordre de la Jarretiére, & Lieutenant de la Tour de Londres. Enſuite il s'occupa à l'étude du Droit Civil & Canonique; & y fit de grands progrès, & s'étant fait connoître à Jacques I. Roi d'Angleterre, ce Prince le chargea de répondre aux objections de l'Egliſe Romaine, contre le ſerment de ſuprémacie & de fidélité. C'eſt ce qu'il exécuta dans le livre qui a pour tître *Pſeudo-Martyr.* Le Roi après la lecture de ce livre lui conſeilla de ſe faire Miniſtre. Il prit du tems pour ſe perfectionner dans l'étude du Grec, de l'Hébreu, & de la Théologie. Après trois ans il fut ordonné Prêtre par M. King alors Evêque de Londres, après quoi il devint Chapelain de ſa Majeſté, & Prédicateur de Lincoln's Inn. Dans un voyage que le Roi fit à Cambridge, Donne s'y fit recevoir Docteur de Théologie. Dans ce tems-là il perdit ſa femme dont il avoit eu douze enfans. Il lui en reſtoit ſept, à l'éducation deſquels il réſolut de ſe donner, ſans ſonger à un nouveau mariage. Gataker qui étoit Prédicateur de la Société des Avocats, dit de Lincoln, ayant été fait Curé en 1611, on offrit ſa place à Donne & on l'engagea à l'accepter. Quand le Roi envoya le Lord Hay Comte de Doncaſter, Ambaſſadeur en Allemagne, Donne l'accompagna en qualité de Théologien, & ne revint à Londres qu'au bout de 14 mois. Ce voyage lui fut tres utile pour rétablir ſa ſanté que l'étude & le travail avoit extrémement altérée. Un an après ſon retour; c'eſt à dire en 1621, il fut fait Doyen de S. Paul de Londres. Ce Bénéfice le mit fort au large, & il fit à cette occaſion un acte de générofité à l'égard de ſon beau-pére. Car lors qu'après ſon inſtallation, M. Moor vint pour lui payer ſon quartier, il refuſa de le recevoir, & lui rendit même le contract qu'il lui avoit fait, en lui diſant qu'il avoit aſſez de bien, & qu'il ne lui en falloit pas davantage. Il lui en vint cependant encore, ayant eu auſſi tôt après le Vicariat de S. Dunſtan à Londres. La même année il eut l'honneur d'être choiſi pour Orateur de la Convocation, & d'être nommé par le Roi pour prêcher en pluſieurs occaſions d'éclat. Quelques rapports que l'on fit à ce Prince à l'occaſion de ſes Sermons, lui auroient fait encourir ſa diſgrace, s'il y avoit ajoûté foi. On lui dit que Donne avoit fait entendre dans un de ſes Diſcours qu'il penchoit vers le Papiſme, & qu'il avoit décrié ſon gouvernement: mais cette accuſation lui parut ſi étrange qu'il voulut s'en éclaircir avec Donne qui n'eut point de peine à détruire la calomnie. Il avoit beaucoup de talent pour la Poëſie, des dons extraor-

ordinaires & beaucoup de ſavoir, comme cela paroît par ſes Ouvrages. Quant à ſes mœurs, il avoit beaucoup de piété, de probité, de vertu, & de charité. Les Ouvrages que l'on a de lui ſont, *Pſeudo-martyr*; *Biothanatos*; un volume de Sermons, *in folio*; *Pratique de dévotion pour les maux preſſans de la vie*, en Anglois; *La fragilité du monde, Poëme fait à l'occaſion de la mort prématurée d'Elizabeth Drurey*, en Anglois; *Juvenilia*, ou *Problêmes & Paradoxes*, en Anglois; *Poëmes ſacrez & Lettres au Sieur Henri Goodere*, en Anglois; *Poëmes, Satyres, Lettres, Eloges funébres, &c.* en Anglois; *Faſciculus Epigrammatum Miſcellaneorum*; *Eſſais de Théologie*, en Anglois; *Conclave Ignatii, ſive Ejus in nuperis Inferni Comitiis Inthroniſatio*. Il a laiſſé un fils appellé Jean Donne comme lui, & qui fut Profeſſeur en Droit Civil. Il mourut le 31 Mars 1631, âgé de 57 ans, & a été enterré dans l'Egliſe de S. Paul, où l'on lui mit cette épitaphe qu'il s'étoit faite lui même.

Johannes Donne
Sac. Theol. Profeſſor
Poſt varia ſtudia quibus ab annis tenerrimis
Fideliter nec infeliciter incubuit;
Inſtinctu & impulſu Spiritus Sancti,
Monitu & hortatu
Regis Jacobi
Ordines ſacros amplexus
Anno ſui Jeſu 1614.
Et ſuæ ætatis 42.
Decanatu hujus Eccleſiæ indutus
27. *Novembris* 1621.
Exutus morte ultimo die Martii 1631.
Hic licet in occiduo cinere
Aſpicit eum
Cujus nomen eſt Oriens.

Voyez ſa Vie au devant de ſes Sermons. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres*, *Tome* 8. *p.* 138.

* DONNERSPERG & DONNERSBERG qui veut dire *Montagne de tonnerre*, eſt dans le Palatinat du Rhin.

DONNEZAN, *Voyez* DOUNEZAN.

* DONNOLA (Thaddée) célébre Juriſconſulte à Spello en Ombrie eſt appellé par quelques uns *Domnola* & *Dondulus*. Il vivoit dans le commencement du XVII ſiécle. On a de lui, *Commentarii de Hiſpelli antiquitate*; *Diſſertationes de patria Propertii*, données au public en 1713 par Henri Léonard Schurtzfleiſch, avec de ſavantes Notes, & une préface qui comprend la Vie de Donnola; *De loco Martyrii S. Felicis Epiſcopi Hiſpellatenſis*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DONQUERQUE. *Voyez* DUNKERQUE.

* DONTHER (Corneille) Gardien des Minimes à Nivelle en Brabant, a écrit un petit livre de dévotion qui a été imprimé pluſieurs fois, & qui traitoit de l'effuſion du ſang du Sauveur. Il mourut en 1554. * Valére André, *Biblioth. Belgica*.

DONUSSA, eſt une petite iſle de l'Archipel, ſituée vers celle de Nicaria. Elle étoit anciennement connue par le marbre verd qu'on en tiroit. * Maty, *Dict. Géogr.*

* DONZELLA (Pierre) Sicilien Docteur en Droit Civil & Canonique, étoit ſavant, & de plus fort verſé dans la Poëſie Sicilienne, Toſcane & Latine. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula*.

* DONZELLA (Pierre) de Palerme né le 9 Avril 1650. Il a fait pluſieurs Ouvrages en Italien, dont on peut voir la liſte dans le livre qui a pour titre *Bibliotheca Sicula*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DONZELLINUS (Jérôme) ſavant Médecin Italien, floriſſoit au XVI ſiécle. Il étoit né à *Orzi-nuovi*, au territoire de Breſce, & pratiqua la Médecine dans Breſce pendant quelque tems, mais il fut contraint d'en ſortir à cauſe d'une querelle de plume où il s'étoit engagé contre *Vincent Calzeveglia*, pour ſoutenir *Joſeph Valdagne*. C'étoient deux Médecins, dont le prémier publia un livre contre l'autre, & fut réfuté d'une maniére ſi terrible par Donzellinus, qu'il falut que Joſeph Valdagne & ſon défenſeur abandonnaſſent la ville de Breſce. Celui-ci ſe retira à Veniſe & y pratiqua avec beaucoup de ſuccès; mais on prétend qu'il y fit une fin tragique & qu'ayant été accuſé d'avoir offenſé d'une maniére exécrable la majeſté de la Religion & celle de l'Etat, il fut condamné à être jetté dans l'eau. Le *Cozzando* met cet évenement à l'an 1560. Donzellinus a laiſſé quelques Ouvrages. Il traduiſit en Latin le Traité de Galien de *Ptiſana* & huit harangues de *Thémiſtius*. Ses *Conſilia* & *Epiſtola Medica*, ſe trouvent dans le Recueil que Scholzius publia l'an 1598, à Francfort. Sa lettre *de Natura, cauſis & curatione febris peſtilentis &c. fut imprimée à Veniſe en* 1570. * Bayle, *Dict. Crit.* 4. *Edit.*

* DONZERE, bourg du Dauphiné dans le Tricaſtin en France avec titre de Principauté. Il eſt près de la rive gauche du Rhone au ſud-eſt de Viviers & au nord de Pierrelatte.

DONZI, petite ville de France dans le Nivernois, capital d'un petit païs, dit le *Donziois*. Elle eſt ſituée ſur une petite riviére près de Coſne. * Sanſon.

* DONZI, petite ville du Forez dans le Gouvernement général du Lyonnois, eſt ſur la petite riviére de Donzi qui ſe rend dans la Loire au deſſous de Feurs, dont Donzi eſt éloigné d'une à deux lieues vers le nord-eſt.

DONZI, riviére. *Voyez* l'article précédent.

* DONZI, petite ville ou bourg de la Principauté de Sedan. Elle eſt ſur la rive droite du Chier, au ſud-eſt de Sedan, dont elle n'eſt éloignée que d'environ deux lieues. On l'appelle auſſi DOUZY. *Voyez* DOUZY.

* DOOREN, & DOORNE, village à une lieue d'Anvers à l'orient. Il eſt fort ancien, & l'on prétend qu'autrefois il a eu des murailles.

* DOPHKA, que d'autres nomment *Dalphea*; c'eſt le nom du neuviéme Campement des Iſraëlites, où ils arrivérent le vint-neuviéme & dernier jour du ſecond mois, c'eſt à dire, de la Lune d'avril, qui ſe trouvoit cette année le premier jour de la ſemaine. Ce fut après être partis du Déſert de Sin, qu'ils vinrent camper en Dophka, & ils n'y ſéjournérent qu'un jour, le lendemain matin étant allez en *Alus*. * *Nombr. ch.* 33. *v.* 12.

DOR.

DOR, contrée de Canaan, & autrefois Royaume dans la Tribu de Manaſſé, en deçà du Jourdain. Son Roi fut tué par Joſué; & ſa capitale, qui s'appelloit auſſi *Dor* & toute la province fut ruïnée. * Joſué, *ch.* 13. *v.* 23.

DORA ou DORAM. C'eſt la ville de Dor, dans la Tribu de Manaſſé, au delà du Jourdain; elle eſt dans la Phénicie. Antiochus *Sidetès* y aſſiégea le traître Tryphon, qui s'y étoit réfugié, après avoir aſſaſſiné le jeune Antiochus. L'armée d'Antiochus Sidetès étoit de ſix vingt mille hommes de pié & de huit mille chevaux, ſans compter les vaiſſeaux qui fermoient le port. * I. *Mach. ch.* 15. *v.* 11.

DORA, Juif de Jéruſalem, homme ſéditieux & impie dont ſe ſervit le Gouverneur Feſtus, pour tuer le Grand ſacrificateur Jonathas, ſans que l'amitié qui étoit entre ce Pontiſe & Dora, empêchât celui-ci de commettre une action ſi déteſtable. * Joſephe, *Antiq. Judaïq. Liv. XX. ch.* 6. *Nom.* 848.

DORACHIUS, Prêtre Gaulois & Auteur fabuleux, qu'on prétend avoir écrit l'Hiſtoire des Francs, ou François, avant l'établiſſement de la Monarchie, ſous le régne du Duc Marcomir II. * Texeira, *en Odemar*.

DORADO, *provincia del Dorado*, eſt un païs qu'on met dans l'Amérique méridionale, entre la riviére d'Orénoque, & celle des Amazones. On y met un grand Lac, qu'on nomme Parime, & une ville magnifique, ſur le bord occidental du Lac, & des mines d'or en quantité. Mais toutes ces choſes ſont enchantées. Baudrand aſſure qu'on les a cherchées pluſieurs fois, ſans jamais les trouver, & il conclut que ce ne ſont que des fictions des Eſpagnols. * Maty, *Diction. Géogr.*

DORAT, (le) en Latin *Oratorium*, petite ville de France dans la Province de la Marche. Elle eſt ſituée ſur la petite riviére de la Séve, à deux lieues de Belac, vers les frontiéres de Poitou.

DORAT, Profeſſeur. *Cherchez* AURAT.

DORCAS, Veuve. *Cherchez* TABITHA.

DORCAS fut un très méchant homme, qui fit mourir quantité de perſonnes de qualité dans les priſons de Jéruſalem, où les factieux les avoient fait mettre au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains. * Joſephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 4. *c.* 11.

DORCATIUS, Poëte Latin. On ne ſait pas bien en quel ſiécle il vivoit. S. Iſidore de Séville en fait mention à l'occaſion de l'origine du mot Latin *Pileus*. C'eſt *au l.* 10. *des Orig. ch.* 69.

DORCESTER, bourg d'Angleterre, dans le Comté d'Oxfort, étoit autrefois une ville aſſez conſidérable, que les Auteurs Latins ont nommée *Dorceſtria*, différente de Dorcheſter dont nous allons parler. Dorceſter eſt à neuf ou dix lieues de la ville d'Oxfort. * Camden.

DORCET. *Voyez* DORSET.

DORCHESTER, ville & Comté dans la partie méridionale d'Angleterre, ſur la riviére de Frome, eſt illuſtre par pluſieurs monumens antiques qu'elle a conſervez. Quelques Auteurs croyent qu'elle eſt la *Durnovaria* d'Antonin, qu'on a auſſi nommée *Danium*, *Dorceſtria*, *&c.* Ce fut autrefois le ſiége d'un Evêque qui eſt aujourd'hui à Lincoln, comme nous l'apprenons de Guillaume de Malmesburi. Dorcheſter n'eſt pas éloignée de la mer. * Guillaume de Malmesburi, *l.* 4. *de Geſtis Epiſc. Angl.* Camden, *Deſcr. Angl.* Le Mire, *Géogr. Eccl. &c.*

DORDA. *Voyez* DARDAH.

DORDOGNE, en Latin *Duranius*, riviére de France, qui a ſa ſource en Auvergne, eſt formée, à ce que diſent quelques uns, de deux ruiſſeaux, qui ſortent du mont Dor. Le premier eſt nommé Dor, & l'autre Dogne, & comme leurs eaux ſe mêlent pour ne faire qu'une même riviére, de leurs deux noms on en a formé celui de Dordogne. Elle deſcend à Bort, & entre dans le Limoſin, accrue par les eaux de la Rue, de la Loueſſe, &c. reçoit enſuite celles de la Sére & de la Bave dans le Quercy, & paſſant dans le Périgord, puis dans la Guienne, & arroſant ſaint Cyprien, Limeil, Bergérac, Sainte-Foi, Caſtillon, Libourne, Fronſac, &c. elle reçoit le Vézére, la Liſle, &c. & ſe joint à la Garonne au deſſous de Bourg, au Bec d'Ambès, où eſt le confluent de ces deux riviéres. Elles ont alors le nom commun de Gironde, qui paſſe à Blaye, à Mortagne, & à Royan; puis elle ſe jette dans la mer, dans l'endroit où eſt la tour de Cordouan. * Papire Maſſon *Deſcr. flum. Gall.* Auſone, *Idylle* 10.

DORDONNE. *Voyez* DORDOGNE.

DORDRECHT ou DORT, *Dordracum*, ville du Païs-Bas, capitale de la Hollande, à ſix lieues de Leyden, & à trois lieues de Rotterdam, eſt fort ancienne, & la premiére des villes qui ont ſéance aux Etats de Hollande. Elle eſt ſituée dans une iſle, formée par la Meuſe, la Merwe, le Biesboſch & le Kill. Elle avoit ſeule le droit de faire battre monnoye d'or & d'argent; mais aujourd'hui la Weſt-Friſe jouït du même avantage, & en fait battre tantôt à Horne, & tantôt à Enchuyſen. Dordrecht étoit auſſi autrefois la demeure des Comtes de Hollande, & l'étape des marchandiſes, qui paſſoient dans les païs étrangers; mais à préſent elle n'eſt étape que pour les vins du Rhin. Elle fut détachée l'an 1421, de terre ferme, par un débordement qui noya preſque tout ſon territoire, & enſevelit plus de ſoixante-dix Villages ou châteaux, & environ cent mille perſonnes. Elle a produit nombre d'hommes illuſtres, comme Guillaume Lindanus, Merula, Voſſius, Junius, &c. Dordrecht avoit une égliſe collégiale fondée en 1363, par Albert de Baviére, Comte de Hollande. Le Duc de Brabant l'aſſiégea inuti-

tilement en 1304. En 1572, cette place ferma les portes aux troupes Eſpagnoles, ſe jetta dans le parti du Prince d'Orange & embraſſa la Réformation. Le mois de Juillet de la même année les Etats de Hollande s'y aſſemblérent. On y déclara le Prince d'Orange Gouverneur de la Province pour le Roi, & le Duc d'Albe ennemi de la République. On convint d'une tolérance pour les Réformez & les Catholiques, juſqu'à ce que les Etats Généraux en euſſent ordonné autrement. En 1574, les Miniſtres de Hollande & de Zélande y tinrent leur premier Synode Provincial, depuis le 16 Juin juſqu'au 28 du même mois. Ils n'en demandérent pas la permiſſion aux Etats; auſſi lorſqu'ils voulurent y faire aprouver leurs déciſions, on leur répondit gravement, que *quand on auroit à faire d'eux on les envoyeroit chercher*. On y fit divers réglemens de Diſcipline, & contre les *Mennonites* ou *Anabaptiſtes*. En 1578, il s'y aſſembla un nouveau Synode National des Païs-Bas, depuis le deuxiéme juſqu'au 28 Juin. Cette aſſemblée fut convoquée encore ſans la permiſſion des Etats. Ce Synode dreſſa une Requête, que ſes Deputez préſentérent à l'Archiduc, & au Conſeil le 22 du même mois. Ils y demandoient le libre exercice de la Religion Réformée dans tous les lieux, où, ſelon la paix de Gand, il ne devoit pas être. L'Archiduc & le Conſeil d'Etat, pour répondre à cette Requête & à un Mémoire qui l'avoit ſuivi, formérent un projet de *Paix religieuſe*. qu'ils communiquérent aux Provinces. Les principaux articles de ce projet portoient, que les bréches faites à la Pacification de Gand ſeroient oubliées & pardonnées: qu'on laiſſeroit à tout le monde une parfaite liberté de conſcience, &c. Ce projet n'eut pas tout l'effet qu'on devoit en attendre, les Catholiques Romains & les Proteſtans le déſaprouvérent. C'eſt en cette ville que les Calviniſtes aſſemblérent en 1618 un Synode national, qui ne fut terminé que le 6 mai de l'année ſuivante. Il s'agiſſoit d'y décider les controverſes ſurvenues au ſujet de la prédeſtination, entre les Gomariſtes ou Contre-remontrans ſoutenus par le Prince d'Orange, & les Remontrans ou Arminiens qui y furent tres maltraitez. Le dogme de l'inamiſſibilité de la juſtice y fut établi. *Voyez* l'article ſuivant. * Marc. Zwerius, *in Theat. Holland.* Guichardin, *Deſcription du Païs-Bas.* Cluvier. Montanus. Arnaud, *Impiété de la Morale des Calviniſtes.* Gerard Brandt, *Hiſtoire de la Réformation, tome* 1.

DORDRECHT, (Synode de) eſt un des plus fameux entre les Synodes des derniers ſiécles. Ce qui en fournit l'occaſion fut la célébre Controverſe agitée vers le commencement du XVII ſiécle entre Jaques Arminius & François Gomarus. Comme il y avoit très long-tems qu'on n'avoit point aſſemblé de Synode national dans les Païs-Bas, on embraſſa d'autant plus promptement cette voye pour la diſcuſſion de cette controverſe. Il ſe préſenta à la vérité, plus d'une difficulté dans l'exécution de ce projet, mais enfin en 1606, il fut réſolu & arrêté que dans deux ans on convoqueroit un Synode national. Mais malgré cette réſolution on ne fut pas d'accord ſur certaines conditions, ce qui recula encore le Synode. Les controverſes ſe multipliérent pendant ce tems-là, & Jaques I. Roi d'Angleterre. auſſi bien que le Prince Maurice crûrent que le moyen le plus ſûr de lever toutes les difficultez, ſeroit de tenir un Synode national. C'eſt pourquoi il fut enfin réſolu le onziéme novembre 1617, dans l'Aſſemblée des Etats Généraux, que l'année ſuivante on aſſembleroit le Synode à Dordrecht. On y invita pour cet effet, outre les Théologiens des Païs-Bas, ceux des Païs étrangers Réformez, comme ceux d'Angleterre, de France, du Palatinat, de Heſſe, de la Suiſſe, de la Wétéravie, de Genéve, de Bréme & d'Emden. Louïs XIII. révoqua la permiſſion qu'il avoit déja accordée à Pierre du Moulin, à André Rivet, à Chauve & à Chamier pour ſe rendre à Dordrecht; c'eſt pourquoi les ſiéges deſtinés aux Théologiens de France furent vuides durant le Synode. On dit que Langerak, Ambaſſadeur des Etats Généraux à Paris, leur écrivit que les Jéſuites étoient la cauſe de cette révocation: d'autres croyent que le Roi ne ſe ſoucioit point trop que les Réformez de ſon Royaume fuſſent fort liez avec les Etrangers. Cela n'empêcha cependant pas que les Egliſes Réformées de France ne reçûſſent dans la ſuite les déciſions du Synode. La ſignature des Canons du Synode de Dordrecht ſe fit dans le Synode national d'Alet en 1620. L'Electeur de Brandenbourg n'y envoya point non plus aucun Théologien, & il s'en excuſa par une lettre. Le 13 novembre 1618, ſe fit l'Ouverture du Synode. Le Préſident fut *Jean Bogerman*, Miniſtre de Leeuwarde & ami intime du Comte Guillaume Louïs, Gouverneur de Friſe, & ennemi juré des Remontrans. Ce fut ce Comte qui recommanda Bogerman auprés du Prince Maurice, & lui procura ainſi l'honneur de la préſidence. On tint CLIV ſeſſions & le Synode fut fini le 9 Mai 1619. Les principaux articles qu'on y traita, furent ceux-ci. On y parla d'une nouvelle traduction de la Bible; d'une méthode édifiante & utile de catéchiſer; du Batême des enfans des Payens; de l'abrogation des abus de l'Imprimerie &c. Mais le gros regarda les Remontrans, & leurs cinq articles, qui furent condamnez par le Synode. Il reconnut en échange l'excellence de la Confeſſion Belgique & du Catéchiſme de Heidelberg, & les confirma, quoi que les Remontrans en euſſent demandé uneréviſion. Au reſte les Remontrans ſe plaignirent hautement du Synode & publiérent qu'on avoit procédé contr'eux d'une maniére contraire à l'équité; que l'on n'avoit admis au Synode qu'un petit nombre des leurs; qu'on avoit refuſé les plus éclairez de leur parti; qu'on ne les avoit jamais ouïs en corps, mais un à un comme des criminels, dont la ſentence étoit déja portée; qu'étant venus à Dordrecht ſous le ſauf-conduit qu'on leur avoit donné, ils avoient été mis aux arrêts pendant 7 mois entiers, contre toute parole donnée, de ſorte que le fils ne pouvoit pas voir le pére, ou la ſœur s'entretenir avec ſon frére; que le Préſident Bogerman, leur ennemi déclaré, avoit diſpoſé les choſes uniquement pour les opprimer; que les Sécrétaires du Synode avoient été choiſis parmi les adverſaires des Remontrans; que Heinſius les haïſſoit. Mais ils ſe récriérent ſur tout, ſur ce que la ſentence portée contr'eux les condamnoit à être privez de toutes les fonctions Eccléſiaſtiques & Académiques; & que quelques-uns d'eux avoient même été exilez. On peut tirer encore de l'Hiſtoire de Gérard Brandt quelques particulaitez ſur ce fameux Synode. Ce fut dans la ſeſſion 153, que les Péres de cette aſſemblée ſe rendirent en proceſſion dans l'Egliſe, où les Canons furent lus publiquement, en préſence d'une foule de monde. Le ſoir du même jour ſixiéme de mai, les Commiſſaires lurent la ſentence aux Remontrans & leur défendirent de ſortir de la ville ſans permiſſion du Magiſtrat. Epiſcopius répondit avec beaucoup de fermeté. Le neuviéme Mai on tint la ſeſſion 154, où l'on remercia les Députez étrangers, & où ils prirent congé de l'aſſemblée. Le lendemain les Commiſſaires leur rendirent viſite & leur donnérent à chacun une médaille d'or attachée à une châine de la valeur de deux cens florins. On voyoit ſur un des côtez de la médaille le Synode de Dordrecht, avec cette légende *Religione aſſerta*, & ſur le revers le mont de Sion & le Temple, attaqué par les quatre vents, & éclairé par les rayons qui ſortoient du mot *Jéhovah*, avec ces mots, *erunt ſicut mons Sion.* Henri Hollinger, Miniſtre Remontrant, aſſure dans un petit Ouvrage, que l'un des Commiſſaires des Etats dit en confidence à un de ſes amis, que le Synode avoit couté dix tonnes d'or, c'eſt à dire, un million de florins. Après le départ des Théologiens étrangers, ceux des Païs-Bas tinrent encore vingt ſix ſeſſions, où l'on agita principalement ce qui regardoit la Diſcipline. Le 29 mai fut le jour de la derniére ſeſſion. Toute l'aſſemblée ſe rendit à l'Egliſe où *Balthaſar Lydius* Miniſtre de Dordrecht précha ſur les *v.* 1. 2. & 3. du *ch.* 12. d'*Eſaïe.* Le Modérateur ayant enſuite remercié les Commiſſaires & les Théologiens, mit fin à la tenue du Synode. On donna une médaille d'argent à chaque Député Eccléſiaſtique du Païs. La conduite & les Décrets du Synode furent louez par les uns & blâmez par d'autres. „ Louïs du Moulin Profeſſeur en Hiſtoire, à Ox-„ ford, dit que les Péres de ce Concile étoient Juges & Parties, „ & par conſéquent que les Arminiens devoient perdre leur cauſe „ devant ce Tribunal; & que par là ils avoient de bonnes raiſons „ pour ne pas ſe ſoumettre à l'autorité du Synode de Dordrecht." On exigea avec ſoin la ſignature des Décrets du Synode. *Nicolas Lachterop* n'ayant voulu ſigner ces Canons qu'avec ce formulaire, *autant qu'ils étoient conformes à la parole de Dieu*, fut dépoſé: on lui dit *qu'il faloit les ſouſcrire comme la parole de Dieu.* Il eut beau répréſenter que les Auteurs de ces Canons étoient faillibles, & que c'étoit imiter la méthode des Catholiques Romains, que les Réformés déſaprouvent, il falut ſe retirer inceſſamment. Bénédict Turretin Paſteur & Profeſſeur en Théologie à Genéve, fut envoyé en France, dans le tems que le Synode d'Alais s'aſſembla, pour exhorter les Miniſtres à chercher les moyens d'empêcher que l'Arminianiſme ne ſe gliſſât dans leurs Egliſes. P. du Moulin préſidoit à ce Synode. Non ſeulement on ſigna les Canons, mais auſſi on y dreſſa un formulaire de ſerment, par lequel on *juroit de perſévérer toute ſa vie dans la profeſſion de cette doctrine, & de la défendre de tout ſon pouvoir.* Ce ſerment devoit être prêté par les Paſteurs & les Anciens, par les Profeſſeurs & les Régens, & par tous ceux qui aſpireroient au St. Miniſtére. Cependant dans un Synode Provincial de Paris, *David Blondel*, *Etienne de Courcelles* & d'autres Théologiens réfuſérent de jurer qu'ils aprouvoient les Canons du Synode de Dordrecht. * *Acta & ſcripta ſynodalia Dordracena*, Hartnock *Hiſtorie des Dordrechtiſch. Synodi*; *Epiſtolæ Theol. & Eccleſ. Remonſtrant.* Benthems *Kirchen-ſtaat*, *P.* 1. *c.* 14. *p.* 367. *& ſeq.* Hornius *Hiſt. Eccleſ. p.* 535. Leydeckerus *ad h. l.* Caroli *in Mem. Eccl. ſc.* 17. *l.* 2. *p.* 461. Arnold, *Ketzer-hiſt. P.* 2. *l.* 16. *c.* 4. *S.* 4. *p.* 459. Limborch, *in Hiſt. vitæ Sim. Epiſcopii. p.* 120. *it.* 142. *& ſeq.* Gerard Brandt *Hiſt. de la Reform. t.* 11. *p.* 1. *&c. Hiſt. de l'Edit. de Nantes*, 2. *l.* 6. *p.* 229.

* **DORE**, riviére de l'Auvergne dans le Gouvernement général du Lyonnois en France, prend ſa ſource près des confins du Velai, coule du ſud au nord, & après avoir arroſé Puy-Guillaume, elle tourne de l'eſt à l'oueſt, & ſe jette bien tôt après dans l'Allier.

DORE, (Pierre) Docteur de Paris, de l'Ordre de ſaint Dominique dans le XVI ſiécle, étoit natif d'Orléans, comme il le dit lui-même dans pluſieurs de ſes Ouvrages. Il fut Licentié de la Faculté de Paris en 1532, profeſſa la Théologie dans ſon Ordre, & écrivit contre les Proteſtans divers Traitez, dont Poſſevin fait grande eſtime. On a de lui, *Anti-Calvinus*; *Virtutis Imago*; *Spes ſecura*; *Piſcina patientiæ*: *Arbor vitæ*; *Collegium ſapientiæ*; *Turtur viduitatis*; *Spiritualis ſervus*; *Paſcuum ovis Chriſtianæ*: *De vita & morte Chriſtiana*; *Dialogus inter Deum & Samaritanos*; *Dialogus & Doctrina Chriſtianorum in Fide, ſpe, & Dei amore*; *Propugnaculum Gratiæ*; *Aſylum Peccatoris*; *Amoris divini ſulphurata ſive Incentiva*; *Omnium tribulationum Victoria*; *Meditationes de SS. Miſſæ ſacrificio*, &c. Il mourut en 1599. * Poſſevin, *in Appar. Sacro.* La Croix du Maine, *Biblioth. Franç. p.* 393. Du Verdier, *Biblioth. Franç. p.* 1003. Valére André, *Biblioth. Belg. p.* 735. *&c.* Echard, *Script. Ord. Præd.*

DOREN. *Cherchez* **DUREN.**

DORESTERO, ville. *Cherchez* **SILISTRIE.**

DOREZ, en Latin *Equites Aurati*, Chevaliers d'Angleterre, ainſi nommez, parce qu'on leur donne des éperons dorez pour marque de Chevalerie. Autrefois on ne conféroit cet honneur qu'à des Gens d'épée, qui l'avoient mérité par leurs ſervices militaires; mais depuis il eſt devenu plus commun, & a été donné auſſi à des Gens de robe, de même que dans les Univerſitez on donne quelquefois les degrez à des Gens d'épée. Toutefois entre les Gens de robe, on ne le donne qu'à des Avocats & des Médecins, & non pas à des Théologiens. * Ed. Chamberlayne, *en l'état preſent d'Anglet.* *Voyez* **ACCOLLADE.**

DORFLINGER (George Baron de) *Voyez* **DERFLING.**

DORGOBUSK. *Voyez* **DROGOBUSK.**

DORHIN. *Cherchez* **DURAN.**

DORIA ou **LA DOIRE.** *Duria* & *Doria*, eſt le nom de deux grandes riviéres qui ſont en Piémont. La premiére, dite la grande Doire ou Doria Baltea, a ſa ſource dans les Alpes Apennines, & paſſe à Aouſte, à Ivrée & ailleurs. Après avoir reçu di-

verſes riviéres, elle ſe jette dans le Pô, entre Chivas & Creſcentin. La petite Doire a ſa ſource dans les Alpes-Cottiennes, elle paſſe à Suze, à Veillane, à Rivoli & ſe joint au Pô un peu au deſſous de Turin. * Sanſon. Baudrand.

DORIA, Maiſon. La Maiſon de DORIA de Gênes, eſt noble & ancienne, & s'eſt aquis beaucoup de réputation, par le mérite & par la valeur des grands hommes qu'elle a produits. ANDRÉ Doria qui vivoit en 1166, épouſa la fille de *Barriſon*, Roi de Sardaigne, que d'autres nomment Roi & Juge d'Arborée. HILAIRE Doria épouſa, l'an 1397, une fille d'*Emanuel* Empereur de Gréce. Dans le XVI ſiécle ANDRÉ Doria contribua beaucoup à relever l'éclat de cette maiſon. PHILIPPIN Doria fut grand homme de mer, & défit, l'an 1528, l'armée navalle des Eſpagnols devant Naples, où Hugues de Moncade, Viceroi de Sicile, & Général des ennemis perdit la vie. JANNETIN Doria fils de THOMAS, fut élevé aſſez baſſement; car il s'étoit occupé pendant ſa jeuneſſe à faire des draps de ſoye, ce qui ne déroge point parmi les Gênois. Comme *André* Doria, couſin de *Thomas*, n'avoit point d'enfans, il réſolut de faire *Jannetin* ſon héritier, comme ſon plus proche parent; & il lui donna le commandement de vingt galéres. Ce Jannetin fut ſi heureux dans une de ſes expéditions, qu'ayant trouvé le Corſaire Dragut au port de Giralatte, entre Calvi & Layaco en Corſe, où il ſe croyoit en aſſurance, il le prit avec treize galéres & lui mit les fers aux piez. Ce brave homme fut tué malheureuſement en 1547, dans le tems que les Fieſques voulurent exécuter leur conjuration. Le bruit ayant mis en allarme les Domeſtiques d'André Doria, Jannetin fut éveillé par ſa femme. Comme il crut que ce n'étoit qu'une diſpute ſurvenue entre les Gens de marine, il prit un habit de matelot, & accompagné d'un ſeul eſtafier, qui portoit un flambeau devant lui, il alla pour appaiſer ce tumulte à la porte Faſciolana, qui étoit gardée par quelques-uns des Conjurez: là ayant dit ſon nom à la ſentinelle qui le demanda, il fut tué ſur le champ. JEAN-ANDRÉ Doria ſon fils, fut élevé par les ſoins de ſon grand oncle André, qui l'inſtitua ſon hérétier. Celui-ci commanda l'armée d'Eſpagne à l'entrepriſe de Tripoli en 1560. Il donna pour la défenſe de l'iſle de Gerbe de très-bons avis, qu'on ſe repentit de n'avoir pas ſuivis. Depuis il ſervit en diverſes occaſions, comme en 1564, dans l'iſle de Corſe, & l'année ſuivante il s'offrit d'aller ſecourir Malthe aſſiégée par les Turcs. En 1570, il commanda l'armée navale d'Eſpagne, pour le ſecours de l'iſle de Chypre contre les Turcs; mais ſes délais affectez, & ſes artifices ayant retardé ce ſecours cauſérent la perte de cette iſle. L'année ſuivante il fit à la bataille de Lépante, une faute qui penſa être fatale aux Chrétiens. Cette famille de Doria a produit de grands Capitaines, & divers Doges de Gênes, que nous nommons dans l'article de cette ville. ANTOINE Doria, qui avoit été un grand Capitaine ſous Charles-Quint compoſa l'Hiſtoire de ce qui s'étoit paſſé de ſon tems. On la publia en 1571, ſous ce titre, *Compendio d'Antonio Doria, delle coſe di ſua notitia & memorie occorſe al mondo, nel tempo dell' Imperatore Carlo V.* JACQUES Doria, qui vivoit en 1270, fut un des quatre Citoyens qu'on avoit nommez pour écrire l'Hiſtoire de la République de Gênes. PERCEVAL & SIMON Doria vivoient dans le même ſiécle, dans la Cour de Charles I. de ce nom, Roi de Naples, &c. Comte de Provence. Le premier étoit Philoſophe & Poëte Provençal, & eut beaucoup de part à la bienveillance de la Reine Béatrix. Il fut Podeſtat d'Avignon, & d'Arles, & mourut à Naples l'an 1276. Il y eut de cette maiſon dans le XVI ſiécle, IMPERIALE Doria, lequel étant reſté orphelin & ſans biens, trouva de la protection dans ſon parent André Doria, qui lui donna de l'emploi ſur ſes galéres; mais après avoir ſervi long-tems, & amaſſé beaucoup d'argent, il lui prit envie d'embraſſer l'état eccléſiaſtique. André Doria le confirma dans ce deſſein, & lui procura dans la ſuite l'Evêché de Sagone au Royaume de Naples. Ce nouveau Prélat ſe plut beaucoup dans ſon diocéſe, y réſida toûjours, & des biens qu'il avoit aquis pendant qu'il ſervoit ſur mer, il acheta des terres conſidérables, qu'il laiſſa par reconnoiſſance à ſon parent & ſon bienfacteur, l'ayant laiſſé ſon Légataire univerſel en mourant. La Cour de Rome s'oppoſa à cette inſtitution teſtamentaire. André Doria plaida à la Rote, & fut débouté de toutes ſes prétentions. La Cour de Rome ne voulant pas pourtant mécontenter entiérement un ſi grand homme, lui offrit de lui céder toute la ſucceſſion de ſon parent, pourvû qu'il voulût la recevoir comme une grace particuliére du ſaint Siége; mais il ne voulut jamais ſe ſoumettre à cette condition, & aima mieux ſe dédommager par la force des armes, en enlevant quatre galéres du Pape, ainſi que le rapporte Varillas, *Hiſt. de François* I. *liv.* XII. Il y a eu quelques-uns de cette maiſon qui ſe ſont attachez aux Ducs de Savoye. JEAN DOMINIQUE Doria, Marquis de Cirié, de ſaint Maurice, &c. Général des galéres de Savoye, & Grand Ecuyer du Prince Maurice de Savoye, fut fait Chevalier de l'Annonciade en 1633, & FRANÇOIS Doria, Marquis de Dolce-Aqua, le fut en 1653. * Sigonius, *Vit. Andr. Dor.* Foglieta & Juſtiniani, *Annal. Gen.* De Thou, *Hiſt.* Noſtradamus, *Vies des Poëtes Prov.* Soprani, *Scrit. de la Ligur.*

DORIA, (Jérôme) Cardinal, porta d'abord la qualité de Comte de Crémolin, & ſous ce nom rendit de grands ſervices à ſa République, qui l'envoya, l'an 1512, à Rome auprès du Pape Jules II. Depuis il exerça d'autres emplois conſidérables, & fut nommé même entre les douze, qui devoient rétablir l'ancienne forme du gouvernement dans la République. Mais ayant perdu ſa femme, il réſolut d'embraſſer l'état eccléſiaſtique, dans l'eſpérance d'obtenir un chapeau de Cardinal. André Doria le lui procura du Pape Clément VII. en 1529. Il lui en témoigna ſa reconnoiſſance en diverſes occaſions, & ſur tout en 1547, dans la conjuration des Fieſques, où le Cardinal Doria s'expoſa pour la défenſe de ſon parent. Il eut d'abord l'Evêché de Nebbi, puis ceux de Jacca & de Hueſca, & enfin l'Archevêché de Tarragone. Il mourut à Gênes au mois de mars de l'an 1558. * Hubert Foglietta, *in Elog.* Ughel, *Ital. Sac.* Sigonius, *in Vita Andreæ Doriæ.* Onuphre. Auberi, &c.

DORIA, (André) Gênois, naquit le 30 novembre 1466, & fut l'un des plus célébres Capitaines de mer, dans le XVI ſiécle. Etant allé à Rome, il commença de ſervir dans les troupes du Pape Innocent VIII, en qualité d'homme d'armes, puis paſſa au ſervice des Rois de Naples, qui lui donnérent une compagnie de cinquante lances, qu'il quitta lorſque le Roi Alfonſe II. pouſſé par les armes de Charles VIII. Roi de France, fut obligé de ſe retirer en Sicile. Il ſervit enſuite Jean de la Rouere Duc d'Urbin, après la mort duquel il fut créé Tuteur de François Marie ſon fils, dont il prit grand ſoin. Il revint à Gênes, où il eut le commandement des galéres que le public entretenoit au ſervice du Roi Louis XII, alors Seigneur de Gênes & de toute la Ligurie, qui fut bientôt perdue par la revolte de cette ville, qui ſe mit ſous la protection de l'Empereur. Doria paſſa au ſervice du Roi François I. qui le fit Chevalier de ſon Ordre, lui donna la commiſſion d'Amiral des mers du levant avec le titre de Général de ſes galéres, dont il lui laiſſa la conduite & le gouvernement abſolu. Il rendit à ce Monarque de grands ſervices, fit de tres belles actions en Sardaigne; défit entiérement l'armée navale de l'Empereur dans le port & à la vue de Naples le 28 avril 1528. Mais ayant remarqué que la fortune envieuſe des proſpéritez du Roi ſe déclaroit pour l'Empereur Charles-*Quint*, il embraſſa ſon parti, ſous prétexte que l'on vouloit obliger Philippe Doria à livrer les priſonniers que ce neveu avoit fait dans la bataille navale, & retint les galéres de France. Il obligea peu de tems après celui qui commandoit une partie des galéres du Roi devant Naples, & qui tenoit cette ville bloquée par mer pendant que M. de Lautrec avec une puiſſante armée la preſſoit par terre, d'abandonner honteuſement ſon poſte, & de laiſſer cette ville libre du côté de la mer. Il ſe rendit maître en cette occaſion de pluſieurs galéres de France, revint à Gênes qu'il fit revolter, chaſſa la garniſon Françoiſe, & s'engagea tout à fait avec l'Empereur aux mêmes conditions & avantages qu'il recevoit auparavant de la France. Il donna de la terreur aux côtes de la Gréce, & malgré la vigoureuſe réſiſtance des Turcs, ſe rendit maître de Patras & de Coron en 1532, attaqua les vaiſſeaux des Infidéles, & remporta ſur eux une fameuſe victoire. A ſon retour il fut fait Prince de Melphe, & Chevalier de la Toiſon d'or par Charles-Quint qu'il ſervit dans ſes expéditions de Tunis & d'Alger, & dans celles d'Italie & de Provence. Il refuſa généreuſement la ſouveraineté de ſon païs, aimant mieux en être le Libérateur & le Protecteur que le Souverain. Il y établit de telle ſorte l'adminiſtration de la République, que les Nobles furent admis à la ſouveraine Magiſtrature, dont ils étoient auparavant exclus, & que par l'abaiſſement des familles populaires, l'autorité de la Nobleſſe fut relevée. Ce qui fit renaître la haine invétérée, qui diviſoit ces deux factions. Pour profiter de cette diſpoſition, Jean-Louïs de Fieſque, Comte de Lavagne, jeune homme de grand courage & d'une famille illuſtre, conſpira la ruïne de la maiſon des Doria, à laquelle il n'eſtimoit pas que la ſienne fût inférieure. Mais ce jeune Comte ayant péri dans ſon entrepriſe, la faction d'André Doria conſerva toute l'autorité. Philippe, Prince d'Eſpagne, paſſant l'an 1548 à Gênes, le ſollicita aſſez long-tems, pour lui perſuader de laiſſer bâtir une fortereſſe dans cette ville; mais il s'oppoſa toûjours à ce deſſein, qui menaçoit la liberté de ſa patrie. La fortune ſe déclara contre lui en 1552. Dragut Rais, Général des Corſaires, l'ayant ſurpris lorſqu'il y penſoit le moins, l'obligea de prendre la fuite, & l'ayant ſuivi avec ſes vaiſſeaux legers; il en prit d'abord un de ceux de Doria, en coula deux à fond, & ayant ſuivi ſa victoire, il en prit ſix autres avec ſept cens Allemans qui étoient dedans, & Nicolas Madrucci leur Chef, qui mourut bien-tôt après d'une bleſſure qu'il avoit reçue dans le combat. En 1554, Doria prit Sanfiorenzo dans l'iſle de Corſe, d'où il chaſſa les François; & enſuite étant extrêmement vieux, & ſentant diminuer les forces de ſon eſprit & de ſon corps, il ſe retira dans un très-beau palais qu'il avoit fait bâtir dans un des faux-bourgs de Gênes, où il mourut le 25 novembre 1560, en ſa 94 année ſans laiſſer de poſtérité de N. Piretti, Niéce du Pape Innocent VIII. La République de Gênes lui fit faire de magnifiques funérailles, & fit ériger une ſtatue en ſa mémoire avec cette inſcription.

ANDREÆ AURIÆ.
Civi optimo feliciſſimoque Vindici atque authori publicæ libertatis Senatus populuſque Genuenſis poſuit.

Quelques Auteurs l'accuſent d'avoir été quelquefois trop cruel, & en rapportent cet exemple. Le Marquis de Marignan, qui prit Porto Hercole en 1555, y ayant fait priſonnier Ottobon de Fieſque, frére de Louïs, complice de la conſpiration dont nous avons parlé, le mit entre les mains de Doria pour venger, comme il lui plaiſoit, la mort de Jannetin Doria, qui avoit été tué dans cette conſpiration. André, enflammé de colére, fit coudre de Fieſque dans un ſac comme un parricide, & le fit jetter dans la mer. Ceux qui ont écrit de Doria, ont paſſé prudemment cette action ſous ſilence, comme étant indigne d'un ſi grand homme. Un jour un de ſes Pilotes, qui l'importunoit ſouvent, s'étant preſenté devant lui, témoigna qu'il n'avoit que trois paroles à lui dire. *Je le veux*, répondit Doria, *mais ſouviens toi que ſi tu en dis davantage, je te ferai pendre.* Le pilote ſans s'étonner reprit la parole, & lui dit: *Argent ou congé.* André Doria ſatisfait de cette réponſe, lui fit payer ce qui lui étoit du, & le retint à ſon ſervice. * Sigonius, *en ſa Vie.* Du Bellay. Paul Jove. De Thou. Antonio Herrera. Brantôme, &c.

DORIA, Mathématicien. *Cherchez* AURIA.

DORIDE, ancienne contrée de la Gréce propre, qu'on nomme aujourd'hui, ſelon quelques-uns, *Val de Livadie.* Elle comprenoit les villes de Lilée, d'Erinée, de Boïum, de Citinium, &c. C'étoit dans ce païs que s'étoient retirez une partie des Deſcendans d'Hercule lorſqu'ils furent chaſſez du Péloponnéſe. Quand ils voulurent y rentrer, c'eſt à dire, cinquante cinq ans après la priſe de Troye, les Doriens les accompagnérent, d'où vient qu'on appella

Doriens les Habitans des trois Royaumes d'Argos, de Meſſene, & de Lacédémone, au moins Hérodote leur donne ce nom, & c'eſt par cette raiſon que les Colonies qui s'allérent enſuite établir dans l'Aſie Mineure en ſa partie méridionale ſur la mer Egée, donnérent le nom de Doride au païs qu'elles occupérent. Halicarnaſſe étoit la ville la plus conſidérable de la Doride d'Aſie. Hérodote, Strabon, Tite-Live, Pauſanias, &c. en font mention. Le Dialecte Dorique, un des quatre, qui ont été en uſage parmi les Grecs, fut d'abord employé par les Lacédémoniens & les Argiens, & depuis paſſa dans l'Epire, dans la Carie, dans la Sicile, à Rhodes, & en Créte: c'eſt celui qui a été ſuivi par Archiméde, par Théocrite, & par Pindare. L'un des cinq Ordres d'Architecture a auſſi emprunté ſon nom des Doriens, qui peut-être en ont été les inventeurs. Δῶρον, en Grec veut dire *préſent*; & c'eſt de là qu'eſt venu le proverbe de *Dorica Muſa* qui eſt dans Ariſtophane, pour ceux qui ne compoſoient des vers que pour avoir des recompenſes. Les Grecs avoient auſſi un autre proverbe, *Doricè concinere*, contre ceux qui promettent une choſe, & qui en font une autre. Les Auteurs Grecs & Latins ont nommé la Doride, *Doris*. * Strabon, *l.* 10. Ptolomée, *l.* 3. 12. *&c.*

DORIDE, contrée de l'Aſie Mineure. Elle étoit une preſqu'iſle de la Carie. Ses villes étoient Halicarnaſſe, Ceramus & Gnidus. Ce païs eſt aujourd'hui la preſqu'ile de Gnido en Natolie. * Maty, *Dict. Géogr.*

DORIEUS, troiſiéme fils de Diagoras Rhodien, & frére puîné d'Aſiculaüs & de Damagéte, ſe rendit auſſi célébre que ſon pére par les couronnes qu'il remporta dans les Jeux Olympiques, Iſthmiques & Néméens. Il vainquit huit fois dans les Iſthmiques, ſept fois dans les Néméens, & fut couronné pour la ſeconde fois dans les Jeux Olympiques, la premiére année de la LXXXVIII Olympiade, & 428 ans avant J. C. Dorieus fut chaſſé de Rhodes avec ſon frére Piſidore. Ils ſe retirérent à *Thurium* en Italie, & de là vient qu'aux Jeux où ils furent couronnez, le Crieur public les apella Thuriens. Dorieus retourna à Rhodes, lorſque la faction qui l'avoit chaſſé ne fut plus la ſupérieure. Il embraſſa hautement le parti de Lacédémone dans la Guerre du Péloponnéſe, équipa des vaiſſeaux à ſes dépens, & combattit courageuſement contre les Athéniens. Ils le haïſſoient de telle ſorte, que l'ayant pris priſonnier, ils réſolurent de lui faire un méchant parti, mais ſa préſence frapa l'aſſemblée: on fut touché de voir captif un perſonnage ſi diſtingué, & on le remit en liberté. Les Lacédémoniens ne furent pas ſi généreux; ils le prirent comme il étoit en voyage auprès du Péloponnéſe, dans le tems que les Rhodiens firent alliance avec les Perſes, & avec les Athéniens, à l'inſtigation de Conon, ils le traitérent comme un criminel d'Etat & le firent mourir. * Pauſanias, *l.* 6. Bayle, *Dict. Critiq.* 4. *édit.* *Voyez* l'article de DIAGORAS.

DORIGNY, (Michel) Peintre, natif de S. Quentin en Picardie, fut diſciple & gendre du fameux Vouet. Il en ſuivit de fort près la maniére, grava à l'eau forte la plus grande partie de ſes ouvrages, & leur donna le véritable caractére de leur Auteur. Il mourut Profeſſeur de l'Académie de Peinture à Paris en 1663, âgé de 48 ans. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.* Felibien parle auſſi de deux autres Peintres de ce nom, ſavoir, Charles & Thomas DORIGNY. V. *Entretien ſur les Vies & les Ouvrages des Peintres, Tome* 3.

DORIMÉNE. *Voyez* DORYMÉNE.

DORILAUS. *Voyez* DORYLAUS.

DORIOLLE, (Pierre) Seigneur de Loiré en Aunis, Chancelier de France, fils de *Jean* Doriolle, Maire de la Rochelle, en fut auſſi Maire en 1451, puis Intendant Général des Finances & Maître des Comptes en 1456, dont il ſe démit en 1472, ayant été nommé Chancelier de France par lettres du 26 juin de la même année, & fut préſent en cette qualité à l'arrêt rendu contre le Duc d'Alençon, au Parlement tenu à Vendôme au mois d'avril 1474. Il préſida au jugement du Connétable de S. Paul, & en prononça l'arrêt en plein Parlement le 19 décembre 1475, & à celui du Duc de Nemours en 1477. Il fit la paix du Duc de Bourgogne avec le Roi en mai 1476, & après la mort de ce Duc pluſieurs villes de Picardie s'étant remiſes en l'obéiſſance du Roi, il alla à Arras, & reçut le ſerment des Habitans avant que le Roi y fît ſon entrée. Il fut auſſi l'un de ceux qui traitérent avec le Duc de Bretagne en 1477, & avec le Roi de Sicile Duc de Lorraine en 1480. Quoiqu'il eût rendu de très-grands ſervices à l'Etat, il fut deſtitué de ſa charge en mai 1483, au lieu de laquelle il fut pourvu de celle de premier Préſident de la Chambre des Comptes par lettres du 23 ſeptembre de la même année, mais il ne l'exerça pas long tems, étant mort le 14 ſeptembre 1485. Il épouſa *Charlotte* de Bar, veuve de *Guillaume* de Varie, Seigneur de l'Iſle-Savary, & fille de *Jean* de Bar, Seigneur de Baugy, dont il eut pour fille unique *Marie* Doriolle, alliée 1. à *Jean* Bérard, Seigneur de Chiſle & de Bléré, premier Préſident au Parlement de Bordeaux: 2. à *Guillaume* Savary, Chevalier. * *Voyez* Du Chêne, *Hiſt. des Chancel.* Le P. Anſelme, &c.

DORIS, premiére femme d'Hérode *le Grand*, Roi des Juifs, & mére d'Antipater, étoit ſortie d'une des premiéres & des plus illuſtres maiſons de l'Idumée. Elle entra dans la conſpiration de ſon fils contre ſon mari; mais ayant été découverte, elle fut chaſſée du palais, & dépouillée de toutes les marques de la royauté. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. liv. XVII. chap.* 6.

DORIS, Nymphe marine, fille de l'Océan & de Théthys, ayant été mariée à ſon frére Nérée, mit au monde cinquante Nymphes qui furent appellées Néréides, du nom de leur pére. Souvent les Poëtes emploient le nom de Doris, pour ſignifier la Déeſſe de la mer & quelquefois pour la mer même. * Hygin, *in Præf.* Natalis Comes, *Mythol.*

DORISQUE, en Latin, *Doriſcum* & *Doriſca*, petit païs de la Thrace, dans lequel Xerxès meſura ſes troupes en gros, par l'eſpace de terre qu'elles occupoient, ne pouvant en faire un dénombrement plus particulier. * Pline, *l.* 4. *c.* 11.

DORISSUS. *Voyez* DORYSSUS.

DORLAND, (Pierre) Prieur de la Chartreuſe de Zeelhem près de Dieſt, dans le diocéſe de Liége, vivoit ſur la fin du XV ſiécle, & au commencement du XVI. Il compoſa une Chronique de ſon Ordre, que le Pére Théodore Pétreius a augmentée, & grand nombre d'autres Vies de Saints, & d'Ouvrages de dévotion, dont le même Pétreius fait un dénombrement aſſez exact, dans ſa Bibliothéque des Chartreux, auſſi-bien que Valére André, Poſſevin, &c. Pierre Dorland mourut en odeur de ſainteté le 21 août de l'an 1507, âgé de 58 ans. Il étoit alors dans la Chartreuſe de Zeelhem. * Petreius, *in Biblioth. Carthuſian.* Poſſevin, *in Appar. Sac.* Val. André, *Biblioth. Belg.* Aubert le Mire, *in Auct. &c.*

DORMAGEN. *Voyez* DOERMAGEN.

DORMANS, bourg de France en Champagne, ſitué ſur la riviére de Marne, entre Epernay & Château-Thierry.

DORMANS, Famille. Le bourg de Dormans a donné ſon nom à la famille de Dormans, qui le prit ſelon l'uſage de ce tems-là. JEAN de Dormans, Procureur au Parlement de Paris, vivoit en 1347, & eut entr'autres enfans, 1. *Jean*, Cardinal; 2. GUILLAUME, Chancelier de France, qui ſuit; 3. PIERRE Sieur de Noiſy, dont la poſtérité a eu un premier Préſident de Bourgogne & des Conſeillers au Parlement de Paris; 4. *Simon*, &c.

GUILLAUME de Dormans, Seigneur de Dormans, & de Silly, fut premiérement Avocat général au Parlement de Paris, puis Chancelier de France en 1371. Il mourut le onziéme juillet de l'an 1373, & fut enterré dans le chœur de l'égliſe des Chartreux de Paris. Il avoit épouſé *Jeanne* Baube, Dame de Silly, dont il eut 1. *Jean*, Chanoine de Paris, de Chartres, & de Beauvais, mort à Sens le deuxiéme novembre 1386; 2. *Bernard*, qui épouſa en 1381 *Marguerite* de Craon, & mourut peu de tems après; 3. *Renaud*, Archidiacre de Châlon, Chanoine de Paris, de Chartres, & de Soiſſons, Maître des Requêtes de l'hôtel du Roi, &c. mort en 1386; 4. MILE'S, Chancelier de France; 5. *Guillaume* de Dormans, Evêque de Meaux, puis Archevêque de Sens, mort l'an 1405, & enterré dans le chœur de l'égliſe des Chartreux de Paris; 6. *Jeanne*, &c.

MILE'S de Dormans fut Préſident en la Chambre des Comptes de Paris en 1361, puis Evêque d'Angers, puis de Bayeux, & enfin de Beauvais. Il fut élu, en 1380, Chancelier de France, & ayant abdiqué l'année ſuivante, il mourut en 1387. Son corps fut enterré dans la chapelle du Collége de Beauvais, où l'on voit ſon tombeau. * Le Féron & Godefroy, *Hiſt. des Chanc.* Blanchard, *Hiſt. des Maîtres des Requêtes, &c.* Le P. Anſelme, *Hiſt. des grands Officiers de la Couronne.*

DORMANS, (Jean de) Cardinal, Evêque de Beauvais, Chancelier de France dans le XIV ſiécle, fut Avocat au Parlement de Paris, & s'aquit une ſi grande réputation, que Charles de France, Dauphin de Viennois & Duc de Normandie, l'ayant voulu avoir auprès de ſa perſonne, l'honora de ſa bienveillance & le fit Chancelier de Normandie. Quelques tems après, il lui procura l'Evêché de Beauvais, & depuis, étant Roi ſous le nom de Charles V, il le fit Chancelier de France après Gilles Aycelin Montaigu. Dormans ayant été fait Cardinal par le Pape Urbain V, au mois de ſeptembre de l'an 1368, il quitta quelque tems après la dignité de Chancelier, qui fut donnée à Guillaume de Dormans ſon frére. Le Cardinal fut nommé Légat par le Pape Grégoire XI, pour travailler à la paix entre le Roi Charles V. & le Roi d'Angleterre. C'eſt lui qui fonda à Paris, l'an 1370, le Collége de Dormans, dit de ſaint Jean de Beauvais. Il fit auſſi diverſes autres fondations pieuſes, & mourut le ſeptiéme novembre 1373. Son corps fut enterré dans l'égliſe des Chartreux de Paris, devant le grand autel, ſous une tombe de marbre noir, élevée avec ſa ſtatue de cuivre habillée pontificalement, qui depuis a été tranſportée dans leur Chapitre avec une nouvelle inſcription. * Boſquet, *Vita Greg. XI.* Loiſel, *Mém. de Beauv.* Frizo, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. &c.*

DORMANS: nom que l'on a donné à ſept Martyrs, qui ſouffrirent, à ce que l'on croit, ſous le régne de l'Empereur Déce l'an 253. Saint Grégoire de Tours, dit qu'ils étoient fréres, & les nomme Maximien, Malch, Martinien, Denys, Jean, Sérapion, & Conſtantin: ce que le Martyrologe Romain a ſuivi. Métaphraſte donne à quelques-uns d'entr'eux d'autres noms: ce qui peut être venu de ce qu'ils en avoient deux, ou de ce que cet Auteur s'eſt ſervi d'un exemplaire de leur Vie peu correct. Ils étoient d'une naiſſance fort illuſtre, & avoient pour parens les premiers de la ville d'Ephéſe. L'Empereur Déce ayant ſçu qu'ils étoient Chrétiens, leur fit ôter la ceinture de Chevaliers, & les caſſa de ſa milice: après quoi il les renvoya pour un tems, dans l'eſpérance qu'il les gagneroit par cette douceur. Mais ces ſept fréres ou compagnons ſe retirérent du danger, & après avoir reçu quelque argent de leurs parens pour les biens qu'ils leur cédoient, ils s'allérent cacher hors de la ville dans une caverne qui étoit ſur une montagne voiſine, que l'on nommoit le mont Ochlon: de là ils envoyoient de tems en tems à la ville le plus jeune d'entr'eux déguiſé en pauvre, pour en rapporter ce qui étoit néceſſaire pour leur nourriture. Quelque tems après, l'Empereur Déce, qui étoit allé en d'autres villes d'Aſie retourna à Ephéſe, & y ordonna un grand ſacrifice pour honorer ſes idoles, où il commanda qu'on fit venir les ſept fréres qu'il avoit remis en liberté; mais on ne les put trouver. Le plus jeune des fréres, qui alloit quelquefois à la ville, ſut qu'on les cherchoit, & en avertit ſes fréres, qui s'excitérent les uns les autres à ſouffrir courageuſement le martyre; mais il arriva que s'étant couchez ſur la terre à leur ordinaire, ils s'endormirent auſſi paiſiblement que s'ils n'euſſent eu rien à craindre; & ce doux ſommeil fut pour eux un ſommeil de mort pendant lequel Dieu mit leurs ames en un lieu de repos. Cependant l'Empereur ayant eu avis qu'ils s'étoient retirez dans cette caverne, & croyant qu'ils vivoient encore, commanda que l'on en bouchât l'entrée avec de grandes pierres, & que l'on y mît ſon ſceau avec celui de la ville, afin que perſonne ne pût les ſecourir, & qu'ils fuſſent enterrez tout vivans dans cette grotte. Cet ordre fut exécuté; mais avant que l'entrée fût bouchée, Théodoſe,

& Barbe, deux Officiers de l'Empereur qui étoient ſecrétement Chrétiens, jettérent adroitement dans la caverne une boëte de cuivre bien ſcellée, où ils avoient enfermé une plaque de plomb, ſur laquelle étoient gravez les noms de ces ſept fréres, avec le tems & le genre de leur martyre, dans la penſée qu'ils étoient encore vivans.

Vers l'ans 408, c'eſt à dire, environ 155 ans après, au commencement de l'empire de Théodoſe *le Jeune*, fils d'Arcadius, ces ſept fréres ou compagnons reſſuſcitérent, & ſe levérent, comme s'ils s'éveilloient d'un ſommeil ordinaire qui n'eût duré qu'une nuit. Le plus jeune ſortit de la grotte qu'il trouva ouverte, & fit un voyage à la ville, pour y acheter quelques proviſions, & pour apprendre ce qui ſe paſſoit; mais il fut étrangement ſurpris, lorſqu'il vit cette ville toute changée, & des croix plantées en pluſieurs endroits. Il réſolut alors d'acheter du pain, & de s'en retourner au plutôt, pour annoncer à ſes fréres une nouveauté ſi ſurprenante. Comme il vouloit payer le boulanger, la monnoye qu'il préſenta parut ſi ancienne, qu'on s'imagina qu'il avoit trouvé quelque thréſor. C'eſt pourquoi on le mena devant le Magiſtrat, à qui il déclara qui il étoit, & d'où il venoit. De là il fut mené à l'Evêque & le pria de reconnoître lui-même la vérité, en ſe donnant la peine de voir la caverne. Ce Prélat s'y tranſporta avec les Officiers de la Juſtice, & une infinité de monde. Il y trouva d'abord le petit coffre de cuivre: puis il rencontra les ſix autres fréres dont le plus âgé raconta ce qui leur étoit arrivé ſous l'empire de Déce. On donna au plutôt avis de ce qui ſe paſſoit à l'Empereur Théodoſe, qui vint à Ephéſe, & entra dans la caverne, d'où ces Saints, n'avoient pas voulu ſortir. Après un aſſez long entretien, les ſept fréres ſe retirérent à l'écart, & s'endormirent de nouveau, ou plutôt rendirent leur ame à Dieu dans un doux ſommeil. L'Empereur voulut donner à chacun un ſépulchre d'or; mais les Saints lui apparurent & l'en empêchérent. Ainſi leurs corps demeurérent dans la grotte, couverts ſeulement d'une toile de ſoye. Saint Grégoire de Tours & Métaphraſte diſent qu'ils y étoient encore ainſi de leur tems. * Grégoire de Tours, *De gloria Martyr. c.* 95. Théophane, *Hiſt.* Photius, *Cod.* 253. Métaphraſte, *dans Surius. Les Ménées des Grecs.*

☞ Il y a trois opinions touchant le ſommeil de ces bienheureux. La premiére eſt, qu'il n'y a eu en cela rien d'extraordinaire; mais qu'ayant ſouffert la mort dans une caverne ſous l'empire de Déce, leurs corps y furent trouvez ſous l'Empereur Théodoſe *le Jeune*: ce qui fut pour eux comme une réſurrection de gloire, & qu'on les ap ella *Dormans*, ſelon la maniére de parler de l'Ecriture, qui appelle la mort des juſtes un ſommeil, & ſe ſert du mot *dormir* pour *mourir*. La ſeconde eſt, qu'ils s'endormirent d'un véritable ſommeil ſans mourir, & qu'après 155 ans ils ſe réveillérent. La troiſiéme enfin, qu'ils moururent, & que leurs corps étant demeurez ſans corruption, ils reſſuſcitérent: ce qui fit appeller leur mort un ſommeil, & leur donna le nom de *Dormans*. Baronius *dans ſon Martyrologe*, 27 *juillet*, eſt de la premiére opinion. Il refute la ſeconde, qu'ont ſuivie Métaphraſte, Nicéphore Calliſte, & Cédrénus, entre les Grecs, & Grégoire de Tours & Sigebert entre les Latins; leſquels diſoient que Dieu fit ce miracle pour confondre certains Hérétiques de ce tems-là nommez *Sadducéens*, qui nioient la réſurrection des morts. A l'égard de la troiſiéme, il reconnoit que les Auteurs qui ont vécu de ce tems-là, n'ont point parlé de ce grand miracle, ni pour le ſommeil, ni pour la réſurrection. Ainſi on s'en doit tenir à l'opinion qu'a ſuivie ce ſavant Cardinal, qui détruit néanmoins la plupart des circonſtances de cette Légende peu authentique, & inconnue aux Auteurs contemporains. Les Martyrologes Latins font mention des ſept Dormans le 27 juillet; & les Grecs en leur Ménologe le quatriéme août & le 22 octobre, qu'ils diſent être le jour qu'ils furent enfermez dans la caverne, & celui qu'ils y furent trouvez, 155 ans après. Mais tout ce que l'on dit des ſept Dormans paroit fort incertain. Saint Grégoire de Tours, eſt le premier qui en ait parlé. Les Grecs, qui ont rapporté ce fait, l'ont mêlé de quantité de circonſtances fabuleuſes, & ne conviennent pas du tems de la découverte des ſept Dormans. Les uns diſent que ce fut la 23, & les autres la 38 année du régne de Théodoſe. Ils nomment un Evêque d'Ephéſe ſous lequel cette hiſtoire arriva, les uns Etienne, & les autres Marus: il n'y en a eu aucun de ce nom. Enfin ils diſent que cela arriva à l'occaſion d'un Théodore Evêque d'Ege, qui nioit la réſurrection, dans un tems où Théodoſe avoit fait mettre en priſon pluſieurs Evêques qui la prêchoient. C'eſt un fait viſiblement faux, & dont il n'eſt point parlé dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Ainſi on peut mettre tout ce que l'on dit des noms & de la découverte des ſept Dormans au rang des narrations fabuleuſes. * De Tillemont, *Mém. Eccleſ. III. Tome.* Grégoire de Tours. Métaphraſte.

* DORMAYO, ville de l'iſle de Java vers la côte ſeptentrionale pas loin de Charabaon. Elle eſt à l'orient de Batavia dont elle eſt éloignée de 30 à 40 lieues.

* DORMOIS, contrée de Champagne qui s'étendoit depuis Cernay en Dormois juſqu'à Dun. L'étendue de ce pais a toujours été du diocéſe de Rheims.

DORMUND. *Voyez* DORTMUND.

DORNA, (Bernard) célébre Juriſconſulte dans le XIII ſiécle, vers l'an 1240, étoit François, natif de Provence, & avoit étudié ſous le fameux Azon de Boulogne. Il devint un des plus ſavans hommes de ſon tems, dans la Juriſprudence Civile & Canonique, qu'il enſeigna avec beaucoup de réputation. Suivant l'exemple de ſon maître, dit Trithéme, il compoſa divers Ouvrages qui ont rendu ſon nom immortel. Il laiſſa entr'autres Traitez, celui *De libellorum conceptionibus*: les autres ne nous ſont pas connus; & ils ne l'ont pas été à Trithéme même, qui a fait l'éloge de Bernard Dorna, parmi les Ecrivains Eccléſiaſtiques. * Trithéme.

DORNACH. *Voyez* DORNEK.

DORNADILLE, quatriéme Roi d'Ecoſſe, n'eſt remarquable, que pour les loix qu'il fit ſur la chaſſe, & qu'on obſerve encore aujourd'hui dans le Royaume; & mourut la 28 année de ſon régne, environ 232 avant J. C. * Buchanan. *Voyez* DARDANUS.

* DORNAVIUS (Gaſpard) natif de Zigenrik dans le Voigtland, contrée du Marquiſat de Miſnie dans la Haute Saxe, fut Médecin, Hiſtorien, Orateur & Poëte. On lui confia quelques jeunes gens que l'on envoyoit dans les Univerſitez: ce qui lui donna occaſion de ſe faire recevoir à Bâle, Docteur en Médecine. En 1608, il fut fait Recteur du Collége de Gorlitz, & ſept ans après il quitta cet emploi, pour devenir Recteur de Beuthen en Siléſie. Mais cette vie ne lui plaiſant pas, il alla à la Cour, où il fut fait Conſeiller & Médecin des Princes de Brieg & de Lignitz. A l'occaſion de la guerre, il fut envoyé au Roi & à la République de Pologne. Il mourut en 1631. On a de lui, *Amphitheatrum Sapientiæ Socraticæ*; *D. Glaſeri Hiſtoria Univerſalis Dornavii gnomis illuſtrata*; *Menenius Agrippa, ſeu corporis humani cum Republica Comparatio*; *De Incremento dominationis Turcicæ*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* DORNBERG ou DORNBOURG, Bailliage avec château appartenant au Landgrave de Heſſe-Darmſtadt, dans le Haut Comté de Catzenelbogen. Ce lieu eſt ſitué ſur la petite riviére de Schwartzbach, à l'oueſt-nord-oueſt de Darmſtadt, & à l'eſt-nord-eſt d'Oppenheim.

* DORNBEUREN ou DORNBIERN, petite ville du Comté de Bregentz, cy-devant de Souabe, dans la partie méridionale, lorſqu'elle appartenoit aux Comtes de Montfort, & préſentement compris ſous le Tirol auquel il a été réüni par la maiſon d'Autriche. Elle eſt ſituée ſur le Fuſſach au midi de Bregentz, & au nord d'Ems à peu près.

DORNBOURG, DOORNEBOURG & DOORNBERG, petite ville du Duché d'Altenbourg en Miſnie, eſt ſituée ſur le bord occidental de la Sala, & appartient avec le Bailliage qui en dépend, aux Ducs de Saxe-Weimar. * Maty, *Diction. Géogr.*

DORNBOURG, petite ville d'Allemagne avec château, dans la Principauté d'Anhalt.

DORNE, riviére de France. *Voyez* DROUNE.

DORNE, (Antoine) célébre Juriſconſulte, natif de Dauphiné, a vécu dans le XVI ſiécle. N. Chorier en parle ainſi dans ſon Hiſtoire, après avoir marqué la mort de Jean de Botéon en 1560. *Dix ans avant lui*, dit-il, *étoit mort à Valence*, *Antoine de Dorne*, *après y avoir enſeigné durant* 35 *ans le Droit*, *comme Profeſſeur Royal. Son corps fut accompagné au tombeau par les Conſuls de cette ville*, *qui réſolurent dans une aſſemblée générale*, *que cet honneur lui ſeroit rendu*, *à cauſe de ſon rare mérite. Auſſi avoit-elle accoutumé de lui faire chaque année*, *des préſens & des gratifications conſidérables: Ce qui n'excitoit pas néanmoins contre lui l'envie de ſes Collégues*, *qui révéroient ſa capacité & ſa vertu*. * Chorier, *Hiſt. de Dauphiné*.

* DORNEK, ou DORNACH, village avec château dans le Canton de Soleurre en Suiſſe, près de la petite riviére de Byrſz ou Bies, appartenoit autrefois aux Comtes de Thierſtein, mais cette Seigneurie étant venue à Meſſire Jean Efringen, il la vendit en 1484 à la ville de Soleurre. En 1499, le 22 juillet, il y eut dans le voiſinage de Dornek une ſanglante bataille entre les Suiſſes & les Alliez de Souabe; ces derniers y furent battus avec perte de 3000 hommes, & leurs os furent gardez dans un endroit particulier. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DORNHAN, DORNHAM & DORNHEIM petite ville du Duché de Wirtemberg dans la Forêt Noire au voiſinage de Horb, a appartenu aux Ducs de Tek. Louis Duc de Tek voulut, en 1271, l'entourer de murailles: mais cela ne ſe fit qu'en 1364. L'Abbé d'Alperſbach a des prétentions ſur ce lieu-là, & il les produiſit de nouveau lorſque Louis entreprit de l'enfermer d'un mur. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cruſ. P. III. *p.* 274. Merian. *Topogr. Suev.*

DORNHEIM du Duché de Wirtemberg. *Voyez* DORNHAN.

DORNHEIM petite ville du Landgraviat de Heſſe-Darmſtad à l'oueſt de Darmſtad, & au ſud de Geraw.

DORNICK. *Voyez* TOURNAI.

* DORNKREL d'*Eberhertz* (Jaques) Théologien Luthérien, naquit à Lunebourg le 23 août 1643. Il étudia à Helmſtadt & à Kiel, & fut fait Miniſtre à Holdenſtadt: mais il quitta cet emploi pour ériger une Imprimerie à Lunebourg. En 1690, il devint Prevôt de Gulzow dans la Pomeranie Ultérieure: mais ce ne fut que pour peu de tems, & il ſe défit de cette dignité pour ſe retirer à Hambourg. On a de lui, *Specimen Bibliorum Harmonicorum*; *Biblia Hiſtorico-Harmonica*, *ſive opus Divinæ conſonantiæ integrum*; *Vitæ Curriculum Jeſu*; *Tractatus contra parum utilitatis habentes Conciones Eccleſiaſticas*; *Diſputationes*; pluſieurs Diſputes ſous le nom de *Cordeſius à Verimunt* contre Samuel Schilwig Docteur en Théologie, Miniſtre & Recteur à Dantzik; *Politia amoris vere Chriſtiana & ſumme beata*; *Epiſtola curioſa* ſous le nom de *Polymuſus*, &c. Il mourut le 25 oct. 1704. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* DORNKREL d'*Eberhertz* (Tobie) Docteur en Médecine, natif d'Iglau en Moravie, exerça la Médecine à Lunebourg. On a de lui, *Tractatus de purgatione*; *de Peſte*; *Diſpenſatorium Medicamentorum*; *Medulla Praxeos Medicæ*, & pluſieurs autres Traittez de Médecine. Il mourut le 30 juin 1605. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* DORNKREL d'*Eberhertz* (Tobie) fils du précédent, Théologien Luthérien & Miniſtre à Lunebourg. On a de lui, *Chronologia Evangelico-Apoſtolica*; *Harmonia novi Teſtamenti*. Il mourut le 13 déc. 1658.

* DORNMEYER (André Jules) naquit à Lauwenſtadt dans le Duché de Brunſwick. Après avoir été Adjoint de la Faculté de Philoſophie à Halle, il fut fait Recteur de l'Ecole Illuſtre de Berlin. Il écrivoit bien en Latin. Il publia *Lexicon minus*; *Philologia Biblica*; *Vorſtius de Latinitate ſelecta*, *vulgo neglecta*; *Diſſertatio de vitioſo Ciceronis imitatore*; pluſieurs Traittez & Diſſertations; quelques livres à l'uſage des Ecoles; &c. On a auſſi de lui, *Emphaſeologia ſacra*. Il mourut le 26 oct. 1717, à l'âge de 43 ans.

DOR-

DORNO. *Voyez* ADORNO.

DORNOCK, ou **DORNOCH**, *Dornodunum*, ville d'Ecoſſe dans la province ſeptentrionale de Sutherland, avec Evêché ſuffragant de St. André. Elle eſt ſur la mer, avec un aſſez bon port ſur le Golfe, que ceux du païs nomment *Fyrth of Dornok.* * Camden. Sanſon.

* **DORNOCK** (le Golfe de) appellé par les Ecoſſois *Fyrth of Dornock.* Il eſt au midi de la ville de Dornock, & s'étend aſſez avant dans les terres de l'eſt à l'oueſt.

* **DORNSPERGER** (Jean André) Juriſconſulte, vivoit à la fin du XVI ſiécle, & au commencement du XVII. On a de lui, *Syntagma Juris de probationibus, ſententiis & executionibus.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DORNSTAT ou **DORNSTET**, petite ville du Duché de Wirtemberg en Souabe, ſur la riviére de Glatt, prés de la Forêt Noire. Quelques Géographes la prennent pour la *Tarodunum* des Anciens, que d'autres placent à Fribourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

DORO, que Ptolomée & les Auteurs Latins ont nommée *Oboca*, riviére d'Irlande dans la Lagénie. Elle a ſa ſource dans le Comté de Dublin; & enſuite paſſant dans celui de Caterlagh, elle reçoit quelques petites riviéres, & ſe jette dans la Mer d'Irlande prés du port d'Arkloé. * Camden. Sanſon.

DOROHOBUS. *Voyez* DORGOBUSK.

DORON, Laboureur Lorrain, ayant remarqué que le Commandant Bourguignon du Château de *Bruyéres* venoit tous les jours ouïr la Meſſe en une chapelle devant ſa maiſon, avec les principaux de la garniſon Bourguignonne, vint trouver à Strasbourg le jeune Duc de Lorraine, & lui dit, qu'il ſe préſentoit une belle occaſion de recouvrer ce Château, dont la priſe lui faciliteroit celle des villes de *Saint-Diey*, *Arches*, *Remiremont*, *&c.* Le Duc *René* profitant de cet avis dépêcha ſur le champ le Capitaine *Harnaxaire*, avec ſa Compagnie de Lansquenets, lui ordonnant de ſuivre ce paiſan, & de ſe ſervir de ſa conduite & de ſon adreſſe, autant qu'il le jugeroit à propos. Ainſi, aprés avoir marché trois jours entiers, ils vinrent ſe mettre en embuſcade entre deux montagnes proche de Bruyéres, au fond deſquelles Doron les laiſſa cachez juſqu'à l'heure de minuit: puis il les amena dans une ſienne grange, où ils ſe tinrent couverts, juſqu'à ce que ledit Commandant ſortant de la chapelle, où il avoit ouï la Meſſe, ils le firent priſonnier avec tous ceux de ſa ſuite, les menaçant de leur abattre à tous la tête, s'ils ne faiſoient inceſſamment ſortir du château ceux de la garniſon, leſquels aſſeurez d'en ſortir vie & bagues ſauves, l'abandonnérent le même jour. Aprés quoi les villes de Saint-Diey, d'Arches, & de Remiremont, ſe rendirent, ainſi que Doron l'avoit bien prédit, au Capitaine Harnaxaire, qui les reçut aux conditions qu'elles voulurent. Ce pauvre Laboureur demanda pour toute récompenſe un Office de Sergent au Bailliage de Bruyéres. * Hiſtoire *du régne de René, Duc de Lorraine, à l'an* 1476. Amelot de la Houſſaye, *Mémoires &c. Tome* 2.

* **DOROSENSKO**, l'un des plus puiſſans & des plus ambitieux du Royaume de Pologne, n'ayant pu ſupporter la préférence que le Roi Jean avoit eue ſur lui, pour la charge de Grand Maréchal, en conçut tant de chagrin, qu'il réſolut de ſe venger de ſes ennemis aux dépens de ſa patrie. Il forma une puiſſante brigue pour favoriſer l'élection du Prince de Moſcovie, aprés que Caſimir eut abdiqué la Couronne: mais ſon parti s'étant trouvé le plus foible, & prévoyant bien ce qu'il devoit attendre de ſa perfidie, il ſe réfugia chez les Coſaques, d'où il fut à Conſtantinople demander du ſecours au Grand Seigneur; & aprés diverſes conférences avec le Grand Vizir, il obtint non ſeulement ce qu'il ſouhaitoit, mais il inſpira à ce Miniſtre de profiter de la foibleſſe du Roi Michel, & la Porte déclara la guerre à la Pologne. * Audiffret, *Hiſt. & Géogr. ancienne & moderne, tome* 1.

DOROSTO ou **DOROSTERO.** *Voyez* SILISTRIE.

DOROSTON. *Voyez* RUDISTO.

DOROTHÉE, Intendant du Palais Royal de Ptolomée *Philadelphe*, Roi d'Egypte, eut ordre de ſon Maître de bien traiter les ſoixante & douze Interprétes de la Bible, & fit faire deux rangs de bancs ſur leſquels ces Députez devoient être aſſis, lorsqu'ils prenoient leur repas avec le Roi. * Joſephe, *Antiq. Judaiq. liv. VII. ch.* 2.

DOROTHÉE, homme de mérite, que les Juifs envoyérent pour Ambaſſadeur vers l'Empereur Claude, étoit fils de Nathanaël. Lui & quelques autres avoient ordre de demander à ce Prince, qu'il fut permis à ceux de leur nation de continuer à garder les habits ſacerdotaux, ce qui leur fut accordé. * Joſephe, *Antiquit. Judaïq. liv. XX. chap.* 1.

DOROTHÉE, (ſainte) d'Alexandrie, Vierge & Martyre, fut cette généreuſe fille dont Euſébe fait mention, *l.* 8. de ſon Hiſtoire, *ch.* 14. que Rufin appelle Dorothée, & qui confeſſa hardiment la foi de Jeſus-Chriſt ſous Maximin. Elle avoit beaucoup d'eſprit & de ſcience. Elle fut attaquée par l'Empereur, ſans pouvoir être ébranlée; elle ne fut point condamnée à mort, mais ſeulement dépouillée de ſes biens & bannie: ce qui arriva vrai-ſemblablement vers l'an 311.

Il y a une autre ſainte Dorothée dont l'Egliſe fait la fête au 6 de février. On ſuppoſe qu'elle étoit de Cappadoce & qu'elle y ſouffrit le martyre; mais cette Sainte eſt inconnue aux Grecs, & les Actes de ſon martyre citez par ſaint Adelme, qui vivoit en 709, ne ſont pas de grande autorité. La ville de Rome ſe vante de poſſéder le corps de ſainte Dorothée, dans l'Egliſe qui porte ſon nom, au delà du Tibre. Les Habitans de la ville de Bologne en Italie, & ceux d'Arles prétendent auſſi la même choſe. A Lisbonne en Portugal, à Prague ville de Bohême, dans la Chartreuſe de Sirck entre Tréves & Thionville, & dans dix ou onze égliſes de Cologne, on montre des reliques d'une ſainte Dorothée, ſans qu'on ſache de laquelle, ni d'où, ni quand, ni comment elles y ſont venues, non plus que celles qui ſont à Rome, à Arles, & à Bologne. * S. Adelme, *lib. de Virginitate.* Actes dans Bollandus. Baillet, *Vies des Saints, mois de Février.*

DOROTHÉE, Chambellan de l'Empereur Dioclétien, qui ſouffrit avec Gorgone, Pierre, & quelques autres Officiers de ce Prince, pour la Religion de Jeſus-Chriſt, au commencement de la perſécution. * Euſébe, *liv.* 8. *ch.* 1. *&* 6. Lactantius, *de Mortibus Perſecutorum*, *c.* 15. Rufin, *liv.* 8. *ch.* 6. Théone, *Epiſt. ad Lucian. tom.* 12. *Spicileg.* De Tillemont, *Mém. Eccléſ. tome* 5. Baillet, *Vies des Saints, mois de ſeptembre.*

DOROTHÉE, d'Aſcalon, Auteur, qui écrivit une Hiſtoire d'Alexandre *le Grand*, trés ſouvent alléguée par les Anciens, qu'on peut voir recueillis par Voſſius, *des Hiſtor. Grecs, liv.* 3. *p.* 361. Il eſt différent d'un DOROTHÉE ſurnommé *le Sidonien*, Médecin d'Aſcalon: d'un autre DOROTHÉE, qui écrivit un *Lexicon* dont Photius fait mention, *Cod.* 156; & d'un DOROTHÉE Juriſconſulte, qui vivoit dans le V ſiécle, allégué par Rutilius, *en la Vie des Juriſc.*

DOROTHÉE, Prêtre, ou ſelon quelques Modernes, Evêque de Tyr, vivoit ſous le régne de Dioclétien, & fut martyriſé le 15 juin de l'an 362, ſous la perſécution de Julien *l'Apoſtat*, étant âgé de 107 ans; mais tout ce que l'on dit du martyre de ce Dorothée eſt fort incertain. Le livre qui lui eſt attribué eſt inconnu aux Anciens, plein de fautes groſſiéres contre l'Hiſtoire, & de fables faites à plaiſir. Euſébe, *au l.* 7. *c.* 37. de ſon Hiſtoire, parle d'un Dorothée de Tyr, homme célébre & ſavant, qui depuis ſa converſion avoit conſacré tous ſes talens à la Religion Chrétienne, qui avoit appris la langue Hébraïque & l'Ecriture-Sainte, qu'il enſeigna depuis dans l'Egliſe avec réputation. Mais ce Dorothée étoit Prêtre d'Antioche, & Euſébe ne dit point qu'il étoit Martyr. Les Grecs qui en ont fait un Evêque de Tyr, l'ont avancé ſans fondement. On lui attribue ordinairement le Traité de la mort des Apôtres & des Diſciples du Fils de Dieu, intitulé *Synopſis de vita & morte Apoſtolorum, Prophetarum, ac Diſcipulorum Chriſti*, qui eſt un Ouvrage rempli de fautes contre l'Hiſtoire & contre le bon ſens

☞ Quelques Auteurs ne ſont pas d'accord que cet Ouvrage ſoit de ce Dorothée, & on l'attribuoit à un DOROTHÉE d'Antioche. Il y en a encore qui le donnent à un certain Théodore qui vivoit dans le même tems. On pourra conſulter Bellarmin, *des Ecriv. Ecclеſ.* Baronius, *aux Ann. & au Martyr. au* 5. *juin.* * Blondel, *Apologia pro ſententia S. Hieron.* Du Pin, *Differt. Prélim. ſur le N. T.* Baillet, *Vies des Saints, V. mois.*

DOROTHÉE, Abbé, fut accuſé dans la IV ſeſſion du Concile de Chalcédoine en 451, d'être partiſan d'Eutychès. Il eſt différent de DOROTHÉE, Gouverneur de la Paleſtine, mandé à Jéruſalem pour appaiſer les troubles que le faux Evêque Théodoſe & les Moines Eutychiens y avoient cauſé l'an 452. * Evagre, *liv.* 2. *ch.* 5. Nicéphore, *liv.* 15. *ch.* 9.

DOROTHÉE, Abbé, qui eſt auteur de XXIV Doctrines, ou Sermons, qu'on trouve dans la Bibliothéque des Péres ſous ce titre, *Doctrinæ ſeu Sermones de vita rectè & piè inſtituenda.* Hilarion Veroneo, & depuis Balthaſar Corder les ont traduites de Grec en Latin. On ne ſait pas préciſément en quel tems a vécu ce Dorothée. Quelques Auteurs le mettent ſur la fin du IV ſiécle & quelques autres dans le VI ſiécle, vers l'an 560. Il eſt certain que ce Dorothée, Abbé en Paleſtine, eſt diſciple du fameux Jean, Moine, ſurnommé le Prophéte; & comme Jean ſon maître fut diſciple de Barſanufius, Moine Egyptien réclus de la ville de Gaze qui mourut, ſuivant Evagre, vers l'an 540, & que Dorothée fut le maître de Doſithée, dont on parle cy-deſſous, il eſt certain qu'il a dû fleurir vers l'an 560. Il ne faut pas confondre ce Dorothée ni ce Barſanufius, avec deux autres Moines de même nom de la Secte des Sévériens ou Acéphales, comme le remarque l'Auteur de la préface de l'Ouvrage de Dorothée, compoſé de vingt-trois inſtructions pour des Moines. Elles ſont écrites d'un ſtyle aſſez ſimple, mais pleines de ſentimens de piété; il y rapporte diverſes hiſtoires des Moines qui l'avoient précédé, & même celles qui lui étoient arrivées ou qu'il avoit vues. Cet Ouvrage ſe trouve en Grec & en Latin dans les Orthodoxographes, & dans l'Auctuarium de la Bibliothéque des Péres de l'an 1624. Il eſt ſuivi de quelques lettres courtes de Dorothée. Ce Moine, aprés la mort de ſon maître Jean, ſortit du monaſtére de l'Abbé Séride, & établit en Paleſtine, un autre monaſtére dont il fut Supérieur. * Du Pin, *Differt. Prélimin. ſur la Bible, & Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du VII ſiécle.* Bellarmin, *des Ecrivains Eccl.* Poſſevin, *Appar. ſacr. &c.*

DOROTHÉE, Evêque de Marcianople dans la Méſie, fut un des principaux Sectateurs de Neſtorius. Il ſoutint publiquement ſon erreur dans l'égliſe de Conſtantinople, avant le Concile d'Ephéſe, en prononçant anathême contre ceux qui diroient que Marie eſt mére de Dieu. Il fut du nombre des Evêques Neſtoriens, qui vinrent à Ephéſe dans le tems du Concile; & il fut dépoſé par ce Concile, & rélégué à Céſarée en Cappadoce par ordre de l'Empereur. * S. Cyrille d'Alexandrie, *Epiſtola ad Acacium.* Il y a quelques lettres de ce Dorothee dans le Recueil de Lettres donné par le Pére Lupus.

DOROTHÉE, ſurnommé le Thèbain, à cauſe qu'il étoit né dans la ville de Thébes, Anachoréte en Egypte dans le IV ſiécle, paſſa toute ſa vie dans une ſolitude & y pratiqua de grandes auſtéritez. Le nom de ce Saint n'eſt pas encore dans les Martyrologes. Petrus de Natalibus l'a mis dans ſon catalogue des Saints. * Palladius, *Hiſt. Lanſiac. ch.* 97. *tome* 2. *lib.* 8. *Vitæ Patrum Roſweidi.*

DOROTHÉE, dit *le Jeune*, Abbé d'un monaſtére en Bithynie, qui vivoit dans le X & XI ſiécles, étoit natif de Trébizonde ville de la Cappadoce, ſur le bord du Pont-Euxin. Ses parens l'élevérent juſqu'à l'âge de 12 ans, dans les exercices qui convenoient à un enfant de famille, & au bout de ce tems, ils penſérent déja à le marier. Dorothée ayant ſçu que l'on prenoit des meſures pour l'engager promtement dans cet état, quitta la maiſon de ſon

pére, & vint à Amiſe, ville ſituée ſur les extrémitez du Pont & de la Paphlagonie. Jean Abbé d'un monaſtére de Geune, le reçut au nombre des Moines, & l'engagea à recevoir les Ordres au bout de peu de tems. Il fonda le monaſtére de Chiliotom, au village de Chilte, en fut fait Abbé, & y mourut dans le XI ſiécle. * Joan. Metrop. Bolland. Baillet, *Vies des Saints, IX. ſeptembre.*

* DORP, nom d'une famille noble dans cette partie de Hollande qui s'appelle Delfsland. Cette famille eſt iſſue de celle des Waſſenaar. Vers le milieu du XIII ſiécle, THÉODORE de Dorp épouſa une fille de Jean de Valkenbourg, de laquelle il eut ELIE de Dorp qui ſe maria à une fille de Jaques de Stryen. Il en eut ADRIEN qui ſuit & *Sophie* mariée avec Philippe Uitterneſſe Chevalier, fils de Théodore Uitterneſſe, Seigneur de Mateneſſe & Spangen & d'une fille de l'ancienne maiſon de Polanen.

ADRIEN de Dorp, fils d'Elie épouſa une fille de Floris, Seigneur de Rodenrys: il en eut, 1. *Walberge* mariée avec le Sieur de Bouterſum en Brabant, & morte ſans enfans; 2. *Had* .... de Dorp mariée à Théodore de Veen, duquel elle eut *Philippe de Veen*, nommé *de Dorp*, qui fut Capitaine de 500 hommes, & qui fut fait Chevalier dans la bataille contre les Liégeois en 1468, & depuis, Thréſorier de Hollande. Il bâtit la maiſon de Kenenbourg, vivoit encore en 1423, & mourut ſans enfans. Il avoit été marié deux fois, 1. avec *Florence* Brugge. 2. avec *Béatrix* fille naturelle de Guillaume Duc de Baviére; 3. *Gertrude de Dorp* mariée à Goſe .... Vander Poel, duquel elle eut *Théodore Vander Poel* mort ſans enfans; 4. *Barbe de Dorp*, qui eut pour mari Gisbert Uitterlier. Ils eurent pour fils, *Gisbert* Uitterlier de Dorp qui hérita de tous les biens de la maiſon de Dorp, après la mort de Philippe de Veen ſon Couſin germain. Il épouſa en premiéres noces *Agnes Saayt*, fille de Théodore, Seigneur de Spierinkshoek, & en ſecondes *Marguerite de Boukhorſt*. De la premiére il eut. 1. JEAN de Dorp qui ſuit; 2. *Gisbrecht de Dorp* Chevalier de Jéruſalem, qui mourut à ſon retour de la Terre Sainte ſans avoir été marié; 3. *Simon Uitterlier de Dorp* marié avec *Clémence* de Boukhorſt en 1350, de laquelle il eut *Alide Uitterlier de Dorp* mariée 1. à Adrien, fils naturel du Duc de Baviére ou Comte de Hollande: 2. à Adrien de Hodenpyl, dont eſt venu *Adrien de Hodenpyl*, qui épouſa *Cornelie* Ruigrok vander Werve; 4. *Philippe Uitterlier de Dorp*, marié à *Simonette* de Boſchuizen, de laquelle il eut *Chriſtine Uitterlier de Dorp*, mariée à Jean de Zevender. De la ſeconde il eut *Henri Uitterlier de Dorp* marié avec une fille de Gauthier de Diemen, Chevalier, & il en eut *Catherine Uitterlier de Dorp*, qui de Gérard d'Egmont ſon mari eut une fille qui épouſa Henri de Nyvelt qu'elle fit pére de *Gérard de Nyvelt*.

ADRIEN *de Dorp* fils de Gisbert Uitterlier de Dorp & d'Agnès Saayt, fut Conſeiller à la Cour Provinciale de Hollande. Il épouſa *Alide* d'Alkemade fille de Jean d'Alkemade & de Catherine de Valkeneſſe. Il en eut; 1. *Jean de Dorp* tué à la bataille de Nancy en 1477; 2. CORNEILLE *de Dorp* qui ſuit; 3. *Théodore de Dorp* qui laiſſa trois filles.

CORNEILLE de Dorp fils de Jean de Dorp & d'Alide d'Alkemade, fut fait Chevalier à Dordrecht en 1486, par Maximilien Roi des Romains. Il fut Seigneur de Benthuizen, & en 1508, Conſeiller à la Cour Provinciale de Hollande. Il eut deux femmes. La premiére fut *Elizabeth* d'Almonde, fille de Corneille d'Almonde: la ſeconde fut *N*.... Boſchuizen. De la premiére il eut, 1. *Jean de Dorp* qui fut fait priſonnier en 1481, du tems des troubles, avec David de Bourgogne Evêque d'Utrecht, & qui avoit épouſé Catherine d'Abbenbroek fille de Baudouin d'Abbenbroek & de Natalie de Geersdyk, de laquelle il eut une fille appellée *Catherine de Dorp*, mariée au fils unique de Nicolas Korf de Boſchuizen Receveur Général de Hollande & morte ſans enfans; 2. *Corneille de Dorp*, qui épouſa *Juſtine*, de Roetſelaar de Brabant, dont il n'eut qu'une fille appellée *Marie de Dorp*, qui ſans avoir le conſentement de ſes parens, épouſa Jean de Huikeſloot, qu'elle fit pére d'une fille mariée en Brabant; 3. *Gérard de Dorp*, Chanoine de Geervliet; 4. *Antoine de Dorp* Chevalier de l'Ordre Teutonique à Utrecht; 5. *Jaques de Dorp*, qui acheta de ſon frére Corneille, la maiſon & les terres de Dorp. Il vivoit encore en 1524, & épouſa en premiéres noces *Elizabeth* d'Alphen, & en ſecondes *Mathilde* vander Does fille de Jaques Vander Does & d'Alide de Zyl fille de Gérard. Ses enfans furent *Floris de Dorp*, mort ſans avoir été marié; *Corneille de Dorp* qui fut au ſervice de l'Empereur Charles-Quint, & qui fut tué en 1536, dans la guerre de Provence; Un autre *Corneille de Dorp* qui épouſa *Marie* de Bronkhorſt fille de Juſte de Bronkhorſt & d'Yda Ruigrok Vander Werve, dont il eut *Corneille de Dorp*, mort ſans enfans; *Yda de Dorp*, qui après la mort de ſes fréres fut héritiére de Dorp, & qui après avoir épouſé Frédéric de Reneſſe Vander Aa, mourut ſans enfans en 1607, ayant par teſtament inſtitué Héritier de Dorp avec toutes ſes dépendances ſon mari qui, en 1608, ſe remaria avec *Guillemette* de Gand à Utrecht, & mourut l'année ſuivante ſans enfans, laiſſant par teſtament la poſſeſſion de la maiſon de Dorp à ſa ſeconde femme qui épouſa enſuite Jean de Bourgogne Seigneur de Froimont & de Zevenhuiſen, frére du Comte de Falais Seigneur de Ste Anneland en Zélande; 6. *Adrien de Dorp* Chanoine à la Haye; 7. ADRIEN *de Dorp* qui ſuit; 8. *Marie de Dorp*, mariée avec Pierre de Schiedam Docteur en Médecine qui vivoit en 1510, & dont les enfans furent appellez *de Dorp* comme leur mére; 9. *Madeleine* de Dorp, mariée 1. à Guillaume d'Adrichem: 2. à Daniel de Kralingen duquel elle ſe fit ſéparer par juſtice à cauſe de ſa vie diſſolue & des mauvais traitemens qu'elle recevoit de lui.

ADRIEN *de Dorp* fils de Corneille de Dorp & d'Elizabeth d'Almonde épouſa en premiéres noces *Cornélie* d'Abbenbroek fille de Baudouin d'Abbenbroek & de Natalie de Geersdyk; & en ſecondes, *Juſtine* de Weibourg. Il eut de la premiére, 1. *Corneille de Dorp*, mort ſans avoir été marié; 2. *Natalie de Dorp*, mariée en 1524 à Guillaume de Zevender, qui mourut en 1551, laiſſant des enfans; 3. *Marie de Dorp* mariée à Adrien Bouwens de Zoetelingskerke & qui n'eut qu'une fille nommée Cornélie mariée à Godeſchalk de Wyngaarden. Il eut de la ſeconde, 1. *Zeger de Dorp* qui épouſa *N*.... Zegers fille de Gelein de Waſſenhove Chevalier; 2. *Jean de Dorp* mort ſans enfans, après avoir épouſé *S*.... d'Offema fille d'Edon d'Offema Bourguemâitre d'Embden; 3. PHILIPPE de Dorp qui ſuit; 4. *Juſte de Dorp*, Châtelain de Gouda en 1558, qui ſe noya dans la mer en 1559, étant Capitaine d'un vaiſſeau qui avoit eſcorté Philippe II. à ſon retour en Eſpagne. Il avoit épouſé *Anne* de Mekeren fille de Gérard de Mekeren Amiral de Flandre, & il en eut une fille appellée *Jaqueline* de Dorp mariée à Henri Haag à Vollenhoven en Overiſſel; 5. *Adrien de Dorp*, Chevalier, Seigneur de Teemſche, Maasdam, & Middelhernes, premiérement Gouverneur de Malines, & enſuite de Zierikzée, qui mourut en 1600 à la Haye, à l'âge de 72 ans, & fut enterré dans l'égliſe du cloitre où l'on voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé 1. *M*.... Hugen: 2. *Anne* de Grillet fille du Baillif de Tourneham en Artois. De cette derniére il eut, *Marguerite de Dorp*, mariée 1. en 1573 à Louïs Boiſot Amiral de Zierikzée frére de Charles Boiſot Amiral de Zélande, qui moururent tous deux ſans laiſſer d'enfans: 2. à Charles de Créqui Seigneur de Heule en Picardie; *Anne de Dorp*, Dame de Maaſdam, mariée 1. avec Jean Du Bois ou van den Boſſche du Quartier d'Aloſt en Flandre: 2. Avec Gaſpard de Poelgeeſt fils de Gérard de Poelgeeſt Chevalier, & de Marie de Walbourg fille d'Othon de Gueldre: elle mourut en 1600, ayant eu de ſon premier mari *Philippe du Bois* Seigneur de Maaſdam qu'il vendit à N. Manriquez à la Haye; & Adrien Du Bois qui, en 1605, épouſa *N*.... de la Torre fille de Philippe de la Torre & de Henriette de Cuilembourg; *Juſtine de Dorp*, mariée à Charles Du Becq, Seigneur de Villebon près de Paris, neveu de l'Archevéque de Rheims; 6. *Catherine de Dorp* mariée à *N*.... de Mepſche; 7. *Elizabeth de Dorp*; 8. *Madeleine* de Dorp morte ſans avoir été mariée.

PHILIPPE *de Dorp* fils d'Adrien de Dorp & de Juſtine de Weibourg, épouſa *Dorothée* Nellink, & ne laiſſa qu'un fils, ſavoir,

FREDERIC *de Dorp* Gouverneur de Ter Tholen & Colonel. Il ſe trouva, en 1572, à la priſe de la Brille. Il épouſa en premiéres noces *Anne* Schets fille de Conrad Schets Chevalier, & de Marie de Brimeu; & en ſecondes, *Sara* de Trillo fille de Charles de Trillo, Chevalier & Grand Baillif d'Utrecht: il mourut en 1612, à l'age de 65 ans. De ſa premiére femme il eut, 1. *Tertullien de Dorp*, mort ſans enfans; 2. *Philippe de Dorp*, Chevalier & Amiral de Hollande, qui épouſa *N*.... de Baarle, de laquelle il eut trois filles qui furent *Sara*, *Anne-Jaqueline*, & *Emilie* de Dorp; 3. *Adrien de Dorp*, Maître d'Hôtel & Conſeiller de trois Princes d'Orange dans l'eſpace de 34 ans, épouſa *N*.... Baarle ſœur de la femme de ſon frére, & il en eut *Louïs Wolfert de Dorp* qui de ſa femme *N*.... de Roſſum laiſſa deux fils, *Adrien* & *Frederic de Dorp*; *Adrien de Dorp*, mort ſans enfans, & *Anne de Dorp*; 4. *Octavien de Dorp*, mort ſans enfans; 5. *Dorothée de Dorp*. De ſa ſeconde femme il eut *Frédéric de Dorp* qui ſuit, & *Marie de Dorp*.

FREDERIC *de Dorp*, fils de Frédéric de Dorp & de Sara de Trillo, Seigneur de Maasdam, admis en 1663 dans le Corps de la Nobleſſe de Hollande, Préſident de la Cour Provinciale de Hollande, Curateur de l'Univerſité de Leide, enfin Baillif & Dykgrave ou Surintendant des Digues de Rhynland, épouſa 1. *Conſtance* de Vosbergen, de laquelle il eut pluſieurs enfans qui moururent tous jeunes: 2. *Gillette* de Teilingen qui lui donna 1. *Floris de Dorp*; 2. *Jean de Dorp* Capitaine dans les Gardes à cheval du Prince d'Orange, mari d'Anne Vygh, de laquelle il a eu une fille nommée *Gillette Anne* de Dorp; 3. *Charles Philippe de Dorp* Conſeiller de la part de la Nobleſſe à la Cour provinciale de Hollande; 4. *Eléonor Catherine de Dorp*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Simon van Leeuwen, *Batavia illuſtr.* 934. &c. & 1286.

DORPAT. *Voyez* DERPT.

DORPE, village. *Voyez* TOURNEPPE.

DORPIUS, ou DARPIUS, (Martin) Hollandois s'eſt diſtingué au commencement du XVI ſiécle, par ſa ſcience & par ſa piété. Il ſavoit les langues, les Belles Lettres, & la Théologie, enſeigna aſſez long-tems à Louvain, & écrivit quelques Traitez. Dorpius mourut jeune, le 31 jour du mois de mai de l'an 1525. Son corps fut enterré aux Chartreux de Louvain, où l'on voit ſon éloge qu'Eraſme, qui étoit ſon ami particulier, fit graver ſur ſon tombeau. * Barland, *in Chron. Duc. Brab.* Le Mire, *in Elog. Belg. & de Script. ſæc. XVI.* Valére André, *Biblioth. Belg.* Geſner, &c.

DORPT. *Voyez* DERPT.

* DORRIUS (Jean) natif de Déventer à fait en vers Latins l'éloge du Duché de Gueldre que l'on trouve après l'Abbrégé de la Chronique Gueldroiſe de Henri Aquilius, imprimé à Cologne en 1567 in 8. * Valére André, *Biblioth. Belg.*

DORSCHÉE, (Jean George) naquit à Strasbourg en 1597, où, après avoir fini le cours de Philoſophie, il prit le degré de Mâitre ès Arts en 1617. Il ſe tourna depuis du côté de la Théologie & s'y attacha fortement. Pendant le cours de ſes études il fit un tour à Tubingue, d'où il revint à Strasbourg en 1622. On le reçut dans le Séminaire eccléſiaſtique & on lui donna l'Egliſe du village d'Enſisheim, qui eſt ordinairement deſſervie par un jeune Miniſtre du Séminaire. Cette charge ne l'empêcha point de parôitre encore de tems en tems ſur les bancs Académiques. Pluſieurs Savans lui conſeillérent même de viſiter les Académies de Saxe, ce qu'il fit après avoir publié un Traité *De Myſaria Miſſæ Pontificiæ*, & après avoir ſoutenu des Théſes ſur le 6. *chap. de la prémiére Epître de* St. Paul *à Timothée*. Il arriva à Jéne le troiſiéme avril 1624, il y demeura juſques au ſeptiéme octobre de l'année ſuivante, & fit connoiſſance avec *Major*, *Gerhard*, & *Himmele*. Il alla de-là à Leipzig & s'y aquit l'eſtime de *Lyſerus* & de *Hœpfnerus*. Il viſita auſſi Wittenberg où il mangea à la table d'Eraſme de Schmid, Profeſſeur en Mathématiques & en Langue Gréque, & fréquenta les leçons de *Jaques Martin*, de *Meiſnerus* & de *Balduinus*. Il y fit auſſi des leçons

en

en Théologie & partit de Wittenberg en 1626, pour aller à Marpourg où *Menzerus* & *Feurbornius* l'attiroient. Il y prononça un Panégyrique à la louange du Landgrave Louis, par ordre du Chancecelier Wolff. En 1627, le 29 mars il obtint la chaire de Profeſſeur en Théologie à Straſbourg. Il reçut le degré de Docteur le neuviéme novembre de la même année. Quoiqu'il eût refuſé pluſieurs autres vocations, il accepta finalement celle qui lui fut adreſſée par le Duc de Meckelbourg & partit pour Roſtock en 1654. Il y mourut après cinq ans de ſéjour. Voici la liſte de la plus grande partie de ſes Ouvrages; *Epigrammatum Centuriæ octo*; *Vindiciæ & Animadverſiones ad cap.* 1. 2. 3. *Exodi, contra Bellarminum*; *Kircherus devius*; *Pallium exulans poſſeſſorem reſtitutum contra mores Academ. cum Not. in Tertull. de pallio*; *Synopſis Theologiæ Zachariane*; *Diſſertationes de tribus in terra teſtibus*; *De Sacræ Scripturæ & Eccleſiæ auctoritate*; *De Deo uno & trino*; *De elogiis quibus ingignitur Deus, I. Tim. c.* 6. *v.* 15. 16; *De Infallibili veritatis divinæ teſtimonio*; *de æterna τȣ̃ λόγȣ generatione Pſ.* 2. *v.* 7; *De rapinâ majeſtatis divinæ & ſatisfactione pro eâ &c.*; *De prophetia Henochi ex Judæ c.* 5. *v.* 14. 15; *De conſequentibus Auguſtanæ Confeſſionis inſignioribus*; *Admiranda mortis Chriſti, cum Diſſertatione de inſtrumentis cruciatûs Martyrum*; *Diſſertatio de Sacrâ Cœnâ, contra Zwingerum*; *Specimen Scleromaniæ pontificiæ circa reliquias S. Marci & S. Lucæ*; *Parallela monaſtica & Academica*; *Relatio anonyma de Corpore S. Marci in augia divite cum Not. & obſervat*; *Quinque Diſſertationes de voluntate Dei, contra Triglandium*; *Septenarius admirandorum Jeſu Chriſti*; *Defectio malæ fidei papalis*; *Collationes ad Concilium Francofurt. ſub Carolo M. & Sirmienſi ſub Conſtantino M. habitum*; *Diſſertation. ad Concilium Arauſicanum & Nicænum*; *Judex iniquitatis Moguntinorum Jeſuitarum in materia de votis Monaſticis*; *Diſſertat. de ſingularibus & admirandis documentis providentiæ divinæ circa Auguſtan. Confeſſ.*; *Thomas Aquinas veritatis Evangelicæ Confeſſor*; *Tunica Chriſti inconſutilis cum confutatione fabulæ de ejus aſſervatione apud Treviros*; *Diſſertatio epiſtolica cum Ariſæo de perſona Chriſti & S. Cœnâ*; *Latro Theologus & Theologus Latro*; *Miſcellanea hiſtorico-Theologica*; *Biblia numerata*; *Theſeon theologicarum de S. S. utriuſque teſtamenti Sacramentis centuria*; *De præcipuis doctrinæ Chriſtianæ capitibus adverſus Judæos & Photinianos*; *de Eliæ Malach. c.* 4. *v.* 5. *promiſſi, Matth. c.* 17. *v.* 10. 13. *oſtenſi adventu & advenientis officio*; *De Jubilæis ex Act. c.* 9. *v.* 13; *de ſanguine & ſuffocato circa locum Act. c.* 15. *v.* 20. *contra Hug. Grotium*; *Commentarius in Eſaiam*; *Prodromus anticriſeos theologicæ & anticriſis ipſa contra Erneſtum de Euſebiis*; *Triga Syndromos anticriſeos theologicæ cum Not. & obſervat. &c.* * Witte, *Memor. Theol. Dec.* 10. *p.* 1346. *ſeq.* Freheri *Theatr.* Fechtius *in ipſius vitâ præmiſſa Commentario in* 4. *Evangeliſtas.*

DORSEMNUS, ou DOSSENNUS. *Cherchez* FABIUS DORSENNUS.

DORSET, ou DORSETSHIRE, ou Comté de de Dorcheſter province d'Angleterre avec titre de Comté, a pour bornes à l'oueſt le Comté de Dévon, au nord-oueſt le Duché de Sommerſet, au nord le Comté de Wilt, à l'eſt le Comté de Southampton & la mer, & au ſud l'Océan. Ce Comté a environ 50 milles d'Angleterre de longueur, ſa plus grande largeur eſt d'environ 30 milles, & ſa moindre ſix. On lui donne 150 milles de tour. On y compte 29 Hundreds ou Quartiers, dixneuf villes ou bourgs à marché, & 148 paroiſſes. Deux riviéres conſidérables l'arroſent dans toute ſa longueur, la Stoure vers la partie du nord & la Frome vers la partie du ſud, outre un aſſez grand nombre de petites riviéres & de ruiſſeaux. La partie du nord-eſt de cette province eſt couverte d'une belle & grande forêt nommée *Craneborn*, & le coin du nord eſt auſſi occupé par une autre forêt nommée *Gillingham*. Son terroir eſt fertile en blé, en pâturages & en bétail. On en tire quantité de laines qui ſont les plus belles d'Angleterre, & des mâts de navire. Il abonde auſſi en volaille, en gibier, & en poiſſon. Il produit beaucoup de chanvre, & on y trouve des carriéres de pierre de taille & de marbre. Dorcheſter eſt la capitale de ce païs. On y diſtingue encore les ports de Waymouth, de Poole, de Lyme, de Bridport, Birdport ou Birtport, & de Corf-Caſtle qui ont droit d'envoyer des Deputez au Parlement. * Beeverell, *Délices d'Anglet. p.* 680. 681. Maty, *Dict. Géogr.*

DORSTEN, en Latin *Dorſta*, ville d'Allemagne en Weſtphalie. Elle eſt dans les Etats de l'Archevêque de Cologne, ſituée ſur la Lippe, à 4 ou 5 lieues de Weſel. Cette ville a été ſouvent priſe & repriſe durant les guerres d'Allemagne du XVII ſiécle.

DORT. *Cherchez* DORDRECHT.

* DORT (Matthieu de) *Matthæus Dordracenus*, Hollandois de naiſſance & Gardien des Minimes d'Anvers. On a de lui un petit livre intitulé, *Bondelke van Myrrhe*, c'eſt à dire, *Petit faiſceau* ou *petit paquet de Myrrhe*. Il fut imprimé en 1540, & depuis ce temslà il a été traduit en Latin. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* DORTA, VILLA DORTA, & VILLA d'ORTA, eſt la ville capitale de l'Iſle de Fayal qui eſt une des principales des Açores.

* DORTAN, petite ville de France dans le Bugey vers le nord, ſur les confins de la Franche-Comté, eſt ſituée ſur la rive gauche de la petite riviére du Liſon, à l'orient du Dain dont elle eſt aſſez proche, & à l'occident de S. Claude.

* DORTH, nom d'une ancienne famille noble qui s'eſt longtems diſtinguée dans le Duché de Gueldre & dans le Comté de Zutphen. La maiſon de Dorth dont cette famille porte le nom eſt dans le Comté de Zutphen ſur les confins de l'Overiſſel, au nord-nord-eſt de Zutphen, & au ſud-ſud-eſt de Deventer. En 1313 vivoient trois fréres, SEYNON de Dorth Seigneur de Dorth, Jean & Henri de Dorth.

SEYNON *de Dorth* épouſa *Agnès* fille d'Arnold Seigneur de Borkelo, & il en eut 1. HENRI *de Dorth* qui ſuit; 2. *Ermgarde de Dorth* mariée à Henri d'Amſen; 3. *Jean de Dorth.*

HENRI *de Dorth* Seigneur de Dorth, Chevalier, fils de Seynon & d'Agnès de Borkelo, épouſa *Anne* de Keppel, de laquelle il eut deux fils & huit filles: 1. THÉODORE *de Dorth* qui ſuit; 2. *Judith de Dorth*, Religieuſe; 3. *Agnès de Dorth*, mariée à Rodolphe de Rutenberg; 4. *Adolphe de Dorth*; 5. *Gertrude de Dorth* mariée à Guillaume Spaan; 6. *Arnolda de Dorth* Religieuſe; 7. *Barthe de Dorth* mariée à Bernard de Voirden; 8. *Elizabeth de Dorth* mariée à Zwender de Wynbergen, duquel ſont iſſus tous ceux qui juſqu'à ce jour ont le nom & les armes de Wynbergen; 9. *Neſo* ou *Agnès Dorth* mariée à Allard de Jammerlo; 10. *Béatrix de Dorth* Religieuſe.

THÉODORE de Dorth fils de Henri de Dorth & d'Anne de Keppel, épouſa *Bélie* d'Eſſen fille du Sénéchal ou Droſſart de Zalland, & en eut deux fils & deux filles, 1. SEYNON *de Dorth* qui ſuit; 2. *Adrien de Dorth*, Chevalier de l'Ordre Teutonique; 3. *Théodore de Dorth* mariée à Simon de Schulembourg; 4. *Lutgarde de Dorth* mariée à Guillaume de Baecker.

SEYNON de Dorth Seigneur de Dorth fils de Théodore de Dorth & de Bélie d'Eſſen épouſa Berthe de Wylach, de laquelle, il eut un fils nommé THÉODORE qui ſuit, & une fille appellée *Bélie de Dorth*, mariée à Roger Hunnepel.

THÉODORE de Dorth, Seigneur de Dorth fils de Seynon de Dorth & de Berthe de Wylach, épouſa *Jeanne* de Vyanen fille de Gisbert de Vianen Seigneur de Ryſenborg. Il en eut cinq enfans, 1. SEYNON *de Dorth* qui ſuit; 2. *Seyna de Dorth* mariée à Henri de Raasfeld de Zwanenburg; 3. *Marie de Dorth* Religieuſe; 4. *Gisberte de Dorth*, mariée à Guillaume de Zuilen de Nyveld Seigneur de Schonawen; 5. *Gisbert de Dorth* de Blankenaa qui épouſa Anne de Veen, de laquelle il eut *Jeanne de Dorth* mariée à Rodolphe d'Itterſum; & *Théodore de Dorth* de Blankenaa qui épouſa N.... de Vierakker.

SEYNON de Dorth, Seigneur de Dorth, fils de Théodore de Dorth & de Jeanne de Vyanen épouſa Henriette d'Aaſwyn fille de Guillaume & d'Elizabeth de Haaſten, Dame de Varik, & par ce mariage la Seigneurie de Varik eſt venue dans la maiſon de Dorth. Il en eut un fils & trois filles, 1. THÉODORE *de Dorth*, Seigneur de Dorth & de Varik, qui ſuit; 2. *Elizabeth de Dorth* mariée en premiéres noces à Jean Vander Horſt, Maréchal de Charles Duc de Gueldre, duquel elle n'eut point d'enfans, & en ſecondes à Oſwald Comte de Berg, Baron de Boxmeer, Homoet, Heel, Bylandt, Harpe, Stevensweert, Spalbeek, &c. fils de Guillaume & d'Anne d'Egmont; 3. *Jeanne de Dorth* mariée à Adolphe Seigneur de Merveld, qu'elle fit pére d'une fille nommée *Catherine de Merveldt*, qui épouſa en premiéres noces Barthélemi de Waal, Seigneur de Moersbergen admis dans le Corps de la Nobleſſe des Etats d'Utrecht; & en ſecondes, l'an 1610, Frédéric de Rheede, Seigneur d'Amerongen, veuf de Cornélie d'Ooſtrum, Membre du corps de la Nobleſſe, qui mourut en 1611: ſa veuve ne mourut qu'en 1625.

THÉODORE *de Dorth* & de Varik, fils de Seynon & d'Henriette d'Aaſwyn, épouſa *Jeanne* de Roſſem fille de Jean de Roſſem Seigneur de Roſſem, de Mynerswyk, frére du fameux Martin de Roſſem. De ce mariage ſont iſſus; SEYNON *de Dorth* qui ſuit; 2. RÉGNIER *de Dorth*, Seigneur de Varik, dont on parlera cyaprès; 3. THÉODORE *de Dorth*, qui ſuivra bien tôt; 4. *Guillemette de Dorth* mariée à Jaques de Munſter.

SEYNON de Dorth Seigneur de Dorth fils aîné de Théodore de Dorth & de Jeanne de Roſſem, Sénéchal du Comté de Zutphen &, Baillif de Lochem, épouſa en 1560 Marie Droſten, & il en eut, 1. THÉODORE *de Dorth* qui ſuit; 2. *Elizabeth de Dorth*, promiſe à l'âge de cinq ans, & mariée enſuite en 1576 à l'âge de treize ans à Théodore de Haaſten Seigneur de Verwoelden; 3. *Odilie de Dorth* mariée à N.... d'Ek; 4. *Juſtine de Dorth* mariée, 1. à Alexandre Tengnagel Droſſard de Raveſtein; 2. à Jean de Reviere, Seigneur de Gellicum & de Kerkwyk; 5. JEAN *de Dorth* qui ſuivra; 6. *Anne de Dorth* mariée à Guillaume de Bloemendaal Seigneur d'Eſt.

THÉODORE de Dorth, Seigneur de Dorth, fils aîné de Seynon de Dorth & de Marie Droſten, Colonel & Sénéchal du Comté de Zutphen, épouſa Adelaïde de Bodelswingen de Wachtendonk, & il en eut *Elizabeth* Dame & Héritiére de Dorth, mariée à Adrien Balthazar, Baron de Flodroff, Wel, Leuth, Roſona, Meſwyk & Eiſden, Banneret héréditaire du Duché de Luxembourg, duquel elle eut cinq enfans.

JEAN de Dorth, de Veehof, ſecond fils de Seynon de Dorth & de Marie Droſten, épouſa *Adrienne* de Pallandt, & il en eut, 1. *Jean Juſte de Dorth*, Seigneur de Horſt; 2. *Guillaume de Dorth* Capitaine, qui épouſa N.... de Marnix; 3. *Seynon de Dorth*; 4. *Elizabeth de Dorth*, mariée à N.... Vander Noot.

RÉGNIER *de Dorth*, Seigneur de Varik, ſecond fils de Théodore de Dorth & de Jeanne de Roſſem, épouſa en premiéres noces *Jeanne* de Wels, de laquelle il eut *Marie de Dorth* Dame de Varik mariée à Jean de Stepraadt, Seigneur de Doddendaal, duquel mariage ſont venus des enfans. En ſecondes noces il ſe meſallia & prit pour femme *Jeannette* de Velp ſa ſervante, de laquelle il eut, 1. *Régnier de Dorth* qui épouſa *N....* de Velde; 2. *Jean de Dorth* qui épouſa *Marie* de Ghier; 3. *Théodore de Dorth* qui épouſa *Jeannette* de Haas.

THÉODORE *de Dorth*, Seigneur de Rozendaal, troiſiéme fils de Théodore de Dorth & de Jeanne de Roſſem, épouſa *N....* de Vorden, de laquelle il eut un fils unique qui fut,

THÉODORE *de Dorth* Seigneur de Rozendaal. Il épouſa *Marguerite* de Boekop fille de Jean de Boekop Seigneur de Harſloo, & il en eut, 1. *Ermgarde-Elizabeth de Dorth*, héritiére de Rozendaal, mariée à Robert d'Arnhem Préſident de la Chambre des Comptes du Duché de Gueldre & du Comté de Zurphen, depuis l'an 1646, juſques en 1649, & dans la ſuite Sénéchal du Vélau. Par ce mariage la Seigneurie de Rozendaal eſt venue à la maiſon d'Arnhem. Elle mourut le 3. Aout 1644, laiſſant des enfans; 2. *Jeanne de Dorth* mariée à Guillaume de Lintelo de Marſch, Droſſard de Borkelo & Baillif de Lochem, d'où ſont iſſus des enfans; 3. *Odilie de Dorth* morte le 1. Mai, 1625, ſans avoir été mariée.

Les armes de la famille de Dorth ſont trois chevrons de gueules

les en champ d'or. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DORTIGUE, (Pierre) Sieur de Vaumoriére, Gentilhomme d'Apt en Provence, homme d'eſprit & Vice-Directeur de l'Académie de l'Abbé d'Aubignac. Il mourut en 1693. Il eſt Auteur d'un Roman intitulé *le Grand Scipion*, & de la continuation du *Pharamond* de M. de la Calprenéde. On a encore de lui, *Diane de France*; *La Galanterie des Anciens*; *Adelaide de Champagne*; *Agiagi*; *L'Art de plaire dans la converſation.* Il a outre cela publié un Recueil de Harangues & un autre de Lettres, avec une introduction pour ce genre d'écrire. Richelet & pluſieurs autres des meilleurs Connoiſſeurs en Poëſie & en Proſe Françoiſe, en ſont très-peu de cas. * *Dict. Allem. de Bâle.* Mercure du mois d'Octobre 1693.

DORTMONT ou **DORTMUND**, ville Impériale & Anſéatique d'Allemagne, dans la Weſtphalie, en Latin *Tremonia.* Elle eſt ſur la riviére d'Emſer, à 6 ou 7 lieues de Munſter. Elle eſt dans le Comté de la Mark qui appartient au Roi de Pruſſe, lequel en qualité de Comte de la Mark prétend avoir des Droits ſur cette ville. L'Empereur S. Henri fit en ſorte que les Prélats y tinrent un Concile le ſeptiéme juillet de l'an 1005, pour la réforme du Clergé. En 1543, on y érigea une Académie. Elle a beaucoup ſouffert pendant la guerre de 30 années, & elle fut priſe par les François en 1679. * Dithmar, *liv.* 6.

DORTUS, Juif le plus conſidérable du bourg de Lydde, ſollicita ſes compatriotes à ſe revolter contre les Romains: mais ayant été pris par Quadratus, il fut puni de mort. * Joſephe, *Antiquit. Judaiq. liv. XX. chap.* 5.

DORYLAUS, célébre Capitaine ſous Mithridate *Evergetès* Roi de Pont, fut envoyé par ce Prince, dans l'iſle de Créte pour y lever des ſoldats, la quatriéme année de la CLXIII Olympiade, & 125 ans avant J. C. Une guerre venoit de s'y élever entre les Gorthyniens, & les Gnoſſiens. Les derniers le choiſirent pour Général, & vainquirent leurs ennemis ſous ſes auſpices. Aprés la mort de ſon Roi, il s'établit chez eux avec toute ſa famille, & y vécut comblé d'honneurs & de biens. C'eſt de lui que Strabon le Géographe deſcendoit du côté de ſa mére. Un autre *Dorylaüs* commanda les armées de Mithridate *le Grand*, & fut vaincu par Sylla la quatriéme année de la CLXXIII Olympiade, & la 85 avant J. C. * Strabon, *l.* 10. Appian. *de Bellis Mithridaticis.* Tite-Live.

DORYMÉNE, pére d'un certain Ptolomée, homme conſidérable que Lyſias, Général du Roi de Syrie, envoya avec des troupes, pour ruiner le païs de Juda. * *Machab. ch.* 3. *v.* 38.

DORYSSUS, Roi de Lacédémone de la race des Euryſthénides, ſuccéda à ſon pére Labotas, l'an 957 avant Jeſus-Chriſt. Pauſanias dit qu'il fut tué peu de tems après, d'un coup de couteau, dans une ſédition de la populace; mais Euſébe lui donne vingt-neuf ans de régne. * Pauſanias, *lib.* 3. Euſébe, *in Chronico.* Du Pin, *Biblioth. Univ. des Hiſtor. Prof.*

D O S.

*DOSA (George) Hongrois de Zekla, fut en 1513 élu pour Roi par les Païſans de Hongrie, lorsqu'ils prirent les armes contre le Clergé & la Nobleſſe. Après que ſous ſa conduite ils eurent pendant quatre mois exercé les plus grandes cruautez, & ravagé la plus grande partie de la Hongrie, Jean Vaivode de Tranſſylvanie leur tomba ſur le corps en 1514, les diſſipa, & fit priſonnier leur Roi Doſa, qu'on fit enſuite mourir au milieu des tourmens les plus affreux. On le fit aſſeoir ſur un thrône de fer qu'on avoit fait rougir au feu, on lui mit ſur la tête une couronne auſſi de fer & en main un ſceptre du même métal. Après cela on lui ouvrit les veines, & on fit boire à ſon frére Lucas le ſang, qui en coula, Enſuite on contraignit pluſieurs priſonniers qu'on avoit fait jeûner trois jours de ſuite, à ſe jetter comme des chiens ſur leur miſérable Chef, & à en déchirer la chair pour s'en raſſaſier: Enfin on coupa en quartiers ce qui en reſtoit, on le fit cuire, & on le donna à manger à ſes complices. Au milieu d'un ſi épouvantable ſupplice, il ne fit pas paroître la moindre foibleſſe, & ſe contenta de prier pour ſon frére qu'il avoit, pour ainſi dire, tiré par les cheveux pour le faire entrer dans ſon complot criminel. Pour ce qui regarde les autres priſonniers qui étoient en grand nombre, on fit mourir les uns de faim, d'autres furent empalez, & quelques uns écorchez tout vifs. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Iſthuanſius, *Hiſt. Hung.* Gothfrieds *Chron. p.*699.

DOSI, (Marie Victoire Delphine) fille du Comte Alphonſe Delphin Doſi, mérite bien qu'on lui donne rang parmi les Dames illuſtres par leur ſavoir. Car après avoir bien étudié les Humanités & la Philoſophie, elle s'appliqua à la Juriſprudence, dans laquelle elle fit de ſi beaux progrès ſous Vincent Pérégrin Sacco, Docteur & Profeſſeur en Droit à Bologne, qu'en 1722, le troiſiéme juillet, âgée de 16 ans, elle ſoutint publiquement des Théſes pour le Doctorat. Elle les dédia à la Reine d'Eſpagne, au nom de laquelle le Comte de Zambeccari, Gentilhomme de la Chambre de la Reine, aſſiſta à l'Acte, où cinq des principaux Profeſſeurs oppoſérent. Le Docteur Charles Antoine Macchiavel a prouvé dans une Diſſertation de 90 feuilles, qu'il eſt permis de donner le dégré de Docteur aux Dames. Voici le titre de ſa Diſſertation: *Bitiſia Gozzadina, ſeu de mulierum Doctoratu Apologetica Legalis-Hiſtorica Diſſertatio, &c.* * Dict. *Allem. de Bâle.*

DOSIADES, Auteur Grec, avoit écrit une Hiſtoire de Créte alléguée par Pline. On croit qu'il eſt le même que Clément Alexandrin cite. * Pline, *liv.* 4. *c.* 12. Clément Alexandrin, *in Protrept.*

DOSITHÉE, Aſtrologue, dont parle Pline, *liv.* 18. *c.* 31.

DOSITHÉE, Hiſtorien, qui eſt tres ſouvent allégué par Plutarque, *aux Parall. c.* 19. 30. 33. 34. 37. *&c.* On voit par ces citations, que Doſithée avoit écrit des Hiſtoires d'Italie, de Sicile, de Lydie, & des Pélopides.

DOSITHÉE, qui ſe diſoit Sacrificateur & Lévite porta en Egypte l'Epitre nommée *Purim.* Il fut envoyé par les Juifs à Ptolomée fils de Philométor, & à Cléopatre, Roi & Reine d'Egypte, pour les informer de ce qui étoit arrivé à la Reine Eſther. On ne connoit pas bien qui eſt ce Doſithée. Uſſerius croit que c'eſt le même à qui Ptolomée Philométor Roi d'Egypte, donna le commandement de ſes troupes, avec un autre Juif nommé Onias. Doſithée apporta ce livre à Alexandrie, l'an 4537 de la Période Julienne, du monde 3858, avant J. C. 173, avant l'Ére vulgaire 177. Voyez *les additions d'Eſther, chap.* 7. *verſ.* 11. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

DOSITHÉE, fils de *Bacénor*, étoit un homme d'une vigueur extraordinaire & d'une valeur incomparable. Il rendit de tres grands ſervices à la République des Juifs du tems de Judas *Machabée.* Lui & Soſipater défirent un jour trente mille hommes de l'Armée de Timothée. Ils le prirent lui-même priſonnier; mais ils le relâchérent, ſur ce qu'il leur répréſenta qu'eux-mêmes ayant beaucoup de parens entre les mains de leurs ennemis, ils pourroient s'en trouver mal, s'ils ne lui faiſoient pas quartier. Une autrefois il prit Gorgias dans une bataille, après lui avoir défait toute ſon armée. Mais comme il l'emmenoit, un cavalier des ennemis ſe jetta ſur lui, pour délivrer ſon Général, & lui déchargea un grand coup de ſabre, dont il lui abattit l'épaule. Doſithée mourut quelques jours après de cette bleſſure, & de beaucoup d'autres, qu'il avoit reçues en divers combats, pour le ſervice de ſa patrie, l'an du monde 3872, 163 avant J.C. * *II. Machab. ch.* 12. *v.* 19.

DOSITHÉE, dont parle S. Jérôme, à été ſelon lui le maître de Sadoc, & le Chef des Saducéens. Il étoit de Samarie, & apprit aux Samaritains à rejetter les Ecrits des Prophétes. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

DOSITHÉE, Chef de la Secte des Doſithéens. Voyez l'article des Doſithéens.

DOSITHÉE, ſurnommé *Studite*, Moine de profeſſion, vivoit ſur la fin du XII ſiécle. Il tâcha de perſuader à Iſaac l'Ange Empereur d'Orient, que Frédéric I. Empereur d'Occident ne s'étoit croiſé, qu'à deſſein de ſurprendre Conſtantinople. On l'avoit élevé au Patriarchat de Jéruſalem, mais ayant paſſé par ambition à celui de Conſtantinople en 1190, il fut chaſſé par le Clergé, & perdit l'une & l'autre dignité en 1192. * Nicétas, *en Iſaac l'Ange.* Baronius, *A. C.* 1189. 1193. *&c.* Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

DOSITHÉE, Moine d'un monaſtére près de Gaze en Paleſtine, & diſciple du fameux Dorothée, vivoit au VI ſiécle. On ne convient ni du tems ni du lieu de ſa naiſſance. On ignore auſſi ſon extraction & le nom de ſes parens. L'Auteur de ſa Vie rapporte, qu'ayant eu la curioſité d'aller à Jéruſalem, étant encore Payen, il fut converti par la vue d'un tableau qu'il y rencontra, qui répréſentoit vivement l'enfer; qu'il ſe retira enſuite dans le monaſtére, où il fut mis par l'Abbé Séridon, ſous la conduite de Dorothée; mais qu'il mourut au bout de cinq ans, après avoir pratiqué l'obéiſſance & les autres vertus religieuſes, à l'exception des auſtéritez dont ſaint Dorothée le diſpenſa. Saint Dorothée ſe ſert de cet exemple, pour montrer que l'on peut être ſaint, ſans pratiquer de grandes auſtéritez. Le nom de ſaint Doſithée n'eſt dans les Martyrologes que depuis le XVI ſiécle, au 23 de fevrier. Le Martyrologe Romain ni le Ménologe des Grecs n'en ſont point mention. * Dorotheus, *Lib. Inſtitutionum de abnegatione ſui. Vita Doſithei apud Bolland.* Baillet, *Vies des Saints, au mois de fevrier.*

DOSITHÉENS, Schiſmatiques entre les Juifs. C'étoit une des quatre branches de la Secte des Samaritains. Ils s'abſtenoient de manger de tout ce qui étoit animé, & obſervoient le ſabbat avec tant de ſuperſtition, qu'ils demeuroient dans la place & dans la poſture où ce jour les ſurprenoit, ſans remuer juſqu'au lendemain. Ils ne ſe marioient qu'une fois, & pluſieurs d'entr'eux gardoient le célibat toute leur vie. Doſithée leur Fondateur n'ayant pu obtenir, parmi les Juifs, le rang d'honneur qu'il affectoit, ſe rangea du côté des Samaritains, qui pour lors étoient conſidérez comme des Hérétiques, mais ne voulant pas encore s'attacher tout à fait à leur Secte, il en inventa une nouvelle. Pour lui donner plus d'autorité, il ſe retira dans une caverne, où, par une abſtinence continuée trop long-tems, il ſe fit mourir d'une façon également ridicule & impie. On donna le nom de Doſithéens à quelques Diſciples de Simon *le Magicien.* Saint Epiphane eſt le premier qui ait fait des Doſithéens une Secte de Samaritains. Saint Juſtin & Hégéſippe les mettent entre les Sectes des Juifs. On ne ſait rien de certain ni de Doſithée, ni de cette Secte, & tout ce qu'on en dit n'a pas de fondement ſolide. * Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. des trois premiers ſiécles.* Saint Epiphane, *in Panar. lib.* 1. *c.* 13. Origéne, *περὶ ἀρχῶν, lib.* 4. Baronius, *in Ann.* Théodoret., *Hæretic. fabul. in Sim.*

DOSMA DELGADO (Roderic) Chanoine de Badajoz en Eſpagne, où il naquit en 1533, étoit, dit-on, de la même famille que ce Pierre Doſma, qui ſe trouva à la conquête du Pérou, & qui y découvrit la pierre de bézoard. Rodéric ſavoit les langues, & ſur tout les orientales. Ses Ouvrages les plus conſidérables, ſont ceux qu'il a écrits en Latin ſur les Evangiles, ſur les Pſeaumes, ſur le Cantique des Cantiques, &c. Il mourut en 1607. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

DOSOLO, bourg, avec titre de Marquiſat, eſt ſitué dans le Duché de Mantoue, ſur le Pô, entre la ville de Mantoue & celle de Parme. * Maty, *Diction. Géogr.*

DOSSENNUS ou **DORSENNUS**. *Cherchez* FABIUS.

DOSSES, (les) deux Peintres de Ferrare en Italie, floriſſoient dans le XVI ſiécle, du tems d'Alfonſe, Duc de Ferrare,

&

& du Poëte Arioſte. Ils excelloient ſur tout dans le païſage. Lorſque François Marie, Duc d'Urbin, fit bâtir ſon palais de l'Impériale, ils furent employez à travailler dans les appartemens de cette maiſon; mais le Duc n'étant pas ſatisfait de leurs ouvrages, les renvoya, & fit effacer ce qu'ils avoient peint. L'aîné conſerva les bonnes graces du Duc, qui lui donnoit une penſion. Il demeura à Ferrare où il mourut fort vieux. Son cadet nommé Baptiſte lui ſurvécut, & fit encore pluſieurs tableaux. * Vaſari, *Vies des Peintres.* Félibien, *Entretiens des Peintres, tome 2. Entretien* 3. *p.* 64. *& ſuiv.*

DOTECHEM, DOTEKOM, & DOTEKUM, petite ville des Provinces-Unies, eſt dans le Comté de Zutphen, ſur le vieux Iſſel, au ſud de la ville de Doesburg tirant vers l'oueſt, & à l'oueſt-ſud-Oueſt de Zutphen. * Maty, *Diction. Géogr.*

DOTHAIN, ou *Dothan*, grande Plaine dans la Tribu de *Zabulon*, où étoient les Fréres du Patriarche *Joſeph*, lorsque ſon Pére *Jacob* l'envoya pour aprendre de leurs nouvelles. Il y avoit une vieille Citerne, dans laquelle ſes fréres le jettérent, avant que de le vendre aux Iſmaélites. *Geneſe, ch.* 37. *v.* 17. On y bâtit enſuite une très-belle Ville, que *Bénadad*, Roi de Syrie, fit aſſiéger par ſes troupes, dans le deſſein de ſe ſaiſir du Prophéte *Eliſée*, qui y faiſoit ſa demeure. Le miracle qui y arriva, & dont il eſt parlé dans le *ch. 6. du II.* ou *IV. Livre des Rois*, marque bien le grand pouvoir, que ce Saint Prophéte avoit auprès de Dieu; car il fit par ſes priéres, que les gens de guerre ne connurent & ne diſtinguérent jamais cette Ville. Ils ne connurent point non plus le Prophéte, qui au lieu de les conduire à Dothain, les mena à Samarie. Il ne permit pourtant point qu'on leur fit du mal; & les renvoya, après leur avoir donné les choſes, qui leur étoient néceſſaires. Cette ville ſubſiſte encore, & on y voit, dit-on, la citerne où Joſeph fut jetté par ſes fréres.

DOU. DOW. DOX. DOZ.

DOU, riviére. *Voyez* DOUX.

DOUAI. *Voyez* DOUAY.

DOUARNENES, petite ville ou bourg de France en Bretagne, eſt à quatre lieues de Quimpercorentin, du côté du nord, & il a un grand & bon port ſur le Golfe, qu'on appelle de ſon nom *la Baye de Douarnenes.* * Baudrand.

DOUAY, ville des Païs-bas en Flandre, que les Auteurs qui écrivent en Latin nomment *Duacum*, eſt ſur la riviére de la Scarpe avec Châtellenie, à cinq lieues de Cambray, & autant de Lens. On croit qu'elle étoit la capitale des Catuaces ou plutôt des Aduates ou Aduatiques dont Céſar parle dans ſes Commentaires, & que ſon égliſe de Nôtre-Dame fut fondée au commencement du V ſiécle par Aſcanalde, Officier du Roi Clovis. Philippe II. Roi d'Eſpagne fonda, l'an 1563, l'Univerſité de Douay, à l'inſtance du Pape Pie IV, & ſon ſucceſſeur Pie V. la confirma en 1569. Cette ville a deux égliſes collégiales. Louïs XIV. prit en 1667 la ville de Douay qui lui fut cédée, par le ſecond article de la paix d'Aix-la-Chapelle en 1668. Les Alliez la prirent en 1710, après cinquante-quatre jours de tranchée ouverte. M. de Albergotti qui l'avoit défendue en ſortit le 24. juin, avec huit piéces de canon, quatre mortiers, & toutes les marques d'honneur; mais elle rentra ſous l'obéïſſance de la France le huit ſeptembre 1712, après vingt-cinq jours de tranchée ouverte. La garniſon fut faite priſonniére de guerre par le Maréchal de Villars. Elle appartient encore à la France, & le Parlement de Flandres y réſide. * Andreas Hojus, *Deſcr. Duac.* Johannes Baptiſta Grammaius, *in Antiq. Flandr.* Guichardin, *Deſcr. du Païs-Bas, &c.*

DOUAY, ville d'Anjou. *Voyez* DOUÉ.

DOUCE, Comteſſe de Provence, fille de *Gilbert*, Comte de Provence, épouſa *Raimond Bérenger* prémier de ce nom, Comte de Barcelonne, auquel elle porta en dot, vers l'an 1102, le Comté d'Arles, ou la Provence orientale, & pluſieurs autres terres dans la Provence occidentale & dans le Languedoc. Elle fut auſſi mére de cinq ou ſix enfans, de deux fils & de trois filles, & ſelon pluſieurs Auteurs modernes, d'un troiſiéme fils nommé *Gilbert*. Elle eſt différente de DOUCE-ÉTIENNETTE, femme de *Géofroi*, Comte de Provence, & d'une autre DOUCE, fille de *Raimond Bérenger* III. promiſe à un *Raimond* V. de ce nom, Comte de Toulouſe. *Conſultez* Noſtradamus. Saxy. Clapier. La Piſe. Du Puy. Sainte-Marthe. Surita. Mézeray. Gueſnay. Bouche. Ruffi, &c.

DOUCE (Mer) *Voyez* HURONS (Lac des)

*DOUDEVILLE, Gros bourg de Normandie en France. Il eſt au midi de S. Valery, & au nord-nord-oueſt de Rouen, dont il eſt éloigné de ſept ou huit lieues.

* DOUDYNS, (Guillaume) célébre Peintre en Hiſtoire naquit à la Haye en 1630, de parens d'honnête maiſon. Son Pére étoit Bourguemâitre & Capitaine de la Bourgeoiſie, & comme il lui voyoit du goût pour la *Peinture*, il le mit entre les mains d'Alexandre Petit. Mais le beau génie de Doudyns contribua plus à ſon avancement que la ſcience de ſon Mâitre, & le mit bientôt en état de prendre le chemin de Rome pour s'y perfectionner. Il étudia avec ſoin les originaux des plus grands Mâitres, & il y prit tant de plaiſir qu'il fit à Rome un ſéjour de douze années conſécutives, pendant leſquelles il aquit ce bon goût Italien qui le fit tant eſtimer dans ſon païs. Il fut un des prémiers & des principaux de ceux qui contribuérent, en 1661, à l'établiſſement d'une Société de Peintres à la Haye, & il en fut pluſieurs fois Directeur. Il étoit grand dans ſes ordonnances, exact dans le deſſein de ſes nuditez, naturel dans ſes draperies, & admirable pour le coloris. Mille piéces de ſa façon prouvent ce que j'avance, entr'autres ce merveilleux tableau de la maiſon de ville où il a peint le Jugement de Salomon. Il mourut en 1697, âgé de 67 ans. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome 2. p.* 276.

DOVÉ (Jean) Théologien Anglois, natif de la province de Surrey, étoit un bon Prédicateur. Il a écrit en Anglois contre les Athées, pour juſtifier le ſigne de la croix dont on accompagne le batême, & en Latin, l'explication du Cantique des Cantiques. Il mourut en 1618. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DOUÉ, *Dovaum* ou *Duaum*, ville de France dans l'Anjou, au delà de la Loire, proche le ruiſſeau de Layon, à été très-conſidérable du tems des Romains, qui y avoient fait bâtir un amphithéatre, dont on voit encore des reſtes. Il n'a pas plus de 1600 piez de circuit, mais il eſt conſtruit d'une maniére à pouvoir contenir aiſément plus de quinze mille ſpectateurs. On voit encore en ce même lieu pluſieurs grottes, & autres lieux voûtez ſous terre, d'une ſtructure admirable, avec un puits d'une profondeur toute extraordinaire. * Baudrand.

DOVER, ville. *Voyez* DOUVRES.

DOUERE, ou DOUERO, riviére. *Voyez* DUERO.

* DOVERIDGE (Jean) Chevalier Anglois du Comté de Dévon, Chef de la Cour du Banc du Roi, & de plus fort verſé dans la Théologie, la Juriſprudence, le Droit & autres Sciences. On a de lui, *Hiſt. antiqui & moderni Princip. Walliæ, Ducatus Cornubiæ, & Comitatus Ceſeriæ; Juriſperitus Anglicus; Tractatus de variis gradibus Nobilitatis, ſeu imaginum Regni Angliæ*, &c. Il mourut le 13 Décembre 1628. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* DOUGHTEY (Jean) Anglois, natif du Comté de Worceſter, tint le parti du Roi Charles I, & fut fait Docteur en Théologie ſous Charles II, & Prébendaire de Weſtminſter. On a de lui, *Analecta ſacra, ſive Excurſus Philol. ſuper diverſa S. Scripturæ loca; Velitationes Polemicæ* ſous le nom de *Phil. Iren-Alethius.* Il a auſſi écrit en Anglois *des Myſtéres divins.* Il mourut en 1672. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DOUGLAS, ou, comme prononcent ceux du païs, *Duglas*, petite ville d'Ecoſſe, dans la partie orientale de la Lothiane. a donné ſon nom à une illuſtre & puiſſante famille de ce païs. Il y avoit autrefois une fortereſſe dans cette ville; mais elle fut ruinée en 1640, par un accident qui y arriva, le feu ayant pris aux poudres. Cette ville eſt différente de *Douglas*, dans l'iſle du Man, ſur la mer d'Irlande. * Baudrand.

* DOUGLAS, ville ou bourg de l'Iſle de Man ſur la côte orientale.

* DOUGLAS, petite riviére d'Ecoſſe, qui ſe jette dans la Mer du Nord, & dont le cours ſépare la Province de Lothiane de celle de Merche.

DOUGLAS, grande & ancienne famille d'Ecoſſe, dont il y a une hiſtoire particuliére, écrite par un habile homme, qui l'égale aux anciennes familles Romaines; & lui donne la préférence ſur toutes celles de l'Europe, ſi l'on en excepte les maiſons ſouveraines. Elle a ſur tout été célébre par de grands Généraux, qu'elle a produits en beaucoup plus grand nombre qu'aucune autre famille, dont il ſoit parlé dans l'Hiſtoire. Ce n'eſt pas leur ſeule patrie, qui eſt redevable à leur valeur, ils ſe ſont ſignalez dans la plupart des parties de l'Europe, & ſur tout en France, où ils ont eu de grands commandemens & de grands titres. Ils ont ce privilége & cette prérogative qu'au couronnement des Rois, l'aîné de cette famille porte la couronne, & que dans toutes les armées royales, ils ont toujours l'avant-garde, d'où eſt venue la deviſe de cette famille, *Jamais arriére.* Ils ſe ſont ſouvent alliez avec la famille royale d'Ecoſſe, & quelquefois ils ont prétendu à la Couronne. Enfin cette famille ſurpaſſe toutes celles d'Ecoſſe, pour le nombre, pour la nobleſſe & l'éclat de ſon nom, & pour la multitude de ſes vaſſaux; en ſorte qu'elle ſe fit craindre par les Rois mêmes, auſquels ceux de cette famille étoient peu inférieurs, ſoit par la ſplendeur de leur Cour, ſoit par la grandeur de leur pouvoir. Mais la malheureuſe diſpute, qu'il y eut entr'eux, le Régent, & le Chancelier Levingſton & Creighton, ſous le régne de Jacques II, leur fut fatale, par les ruſes & les trahiſons de leurs ennemis. La noble émulation entre cette famille & celle de Percy Comtes de Northumberland, pour leurs faits militaires, eſt rapportée dans l'Hiſtoire; & la grande figure que les Douglas font encore préſentement en Ecoſſe eſt aſſez connue. Leur Chef, en 1701, étoit le Marquis de Douglas, dont le fils aîné porte le titre de Comte d'Angus. Le Comte d'Hamilton étoit dans la même année le fils aîné de cette famille, du ſecond mariage. Le Duc de Queensborough, ou de Queensbury porte auſſi le ſurnom de Douglas, de même que les Comtes de Morton, Forfar, le Lord Mordingthon. * Buchanan, *Hiſt. de Douglas.*

DOUGLAS (Guillaume de) Seigneur Ecoſſois, fut en grande réputation dans le XII ſiécle, ſous le régne de Robert Brus Roi d'Ecoſſe, qui le choiſit entre tous ſes Courtiſans, pour une action qu'il avoit fort à cœur. Ce Prince ayant fait vœu d'aller dans la Paleſtine pour combattre les Infidéles, & ne l'ayant pu accomplir pendant ſa vie, ordonna à Douglas d'y porter ſon cœur après ſa mort, & de le préſenter au ſaint Sépulchre. Le Roi étant mort en 1329, ce Seigneur partit pour ce voyage accompagné de quantité de Nobleſſe du païs. Quelques-uns diſent que s'étant arrêté en Eſpagne, pour ſervir le Roi Alfonſe contre les Sarraſins, il y fut tué avec toute ſa ſuite; mais d'autres aſſurent que ce ne fut qu'au retour de Jéruſalem, après y avoir exécuté la volonté de ſon Maître. * Froiſſard. Boeth.

DOUGLAS, ou DUGLAS (Galvin ou Gavin) Evêque de Dunkeld en Ecoſſe, au commencement du XVI ſiécle, compoſa en langage Ecoſſois divers Poëmes qu'il adreſſa au Roi Jacques IV. Il travailla auſſi à l'Hiſtoire de ſon païs, & donna au public quelques autres piéces, pleines d'éloquence & de bon ſens. Polydore Virgile, qui parle très-avantageuſement de ce Prélat, témoigne qu'il mourut de peſte en 1521. L'hiſtoire d'Ecoſſe parle d'une Dame du nom de DOUGLAS, dont la beauté gagna le cœur de pluſieurs perſonnes, & ſur tout de Guillaume Leout, parent de ſon premier mari. Ce Leout l'accuſa de crime de léze-majeſté, pour un refus d'amour qu'il ne put ſouffrir, comme il l'avoua depuis, & fut ainſi cauſe de ſa perte. * Polydore Virgile, *liv.* 3. *Hiſt. Angl.* Dempſter & Buchanan, *Hiſt. Scot. &c.*

DOUGLAS, (Robert) Comte de Skœningen, Général Feld-Maréchal en Suéde, étoit iſſu de l'ancienne famille des Comtes de Douglas en Ecoſſe. Comme il étoit d'une branche cadette & qu'il n'avoit que le rang de ſimple Gentilhomme, il paſſa en Suéde dans ſa jeuneſſe & fut d'abord Page de Guſtave Adolphe, qu'il ſervit enſuite dans ſes guerres & qu'il ſuivit en Allemagne en 1630. Il monta d'un emploi à l'autre. Il fut enſuite Major des Dragons, & puis Lieutenant Colonel dans l'armée que le Duc Guillaume de Saxe-Weymar commanda. Le Régiment dans lequel étoit Douglas, ayant paſſé ſous le Général Bannier, après la paix de Prague en 1635, ce Général le fit Colonel & lui donna un Régiment de Cavalerie. Douglas augmenta ce Régiment & ſervit ſix ans ſous le Général Bannier. Le Général Torſtenſon le nomma pour aſſiſter à l'accommodement, lorsqu'on voulut faire un échange des Officiers Impériaux & Suédois. Son Régiment ſouffrit beaucoup en 1642, auſſi bien que les Régimens de Dewitz & de Bœrner, qui avoient tous trois fait une irruption dans la Méranie. Douglas ne commànda pas alors ſon Régiment en perſonne. En 1643, il fut fait Major Général; la même année il fit l'expédition dans le Holſtein, contre le Roi de Danemarc; & le Général Torſtenſon lui commanda de ſe jetter dans la Jutlande. En 1644, il fut dans le camp près de Berenbourg, attaquer Gallas Général de l'Empereur. Il avança enſuite dans la Bohéme avec le Général Torſtenſon, & en 1645, il ſe trouva à la bataille d'Iancow, prit le château de Liebnits & traita à Ulrichskirchen avec les Députez Impériaux au ſujet des priſonniers de guerre. Il paſſa enſuite en Hongrie avec quelques Régimens, pour ſe joindre avec George Ragotzky, Prince de Tranſſylvanie. Ils prirent Tirnaw & le reperdirent. Ayant rejoint l'armée du Feld-Maréchal Wrangel en 1646, il prit Brackel, ſurprit la ville de Heilbron avec 6000 hommes, ſuivis de toute l'armée; il fut cependant obligé de l'abandonner. Il ſe trouva depuis à toutes les expéditions que les Suédois firent en Baviére & ſur le Lac de Conſtance. Il fut auſſi employé à Ulme au traité de neutralité entre la Suéde & la Baviére. Le Lieutenant Général Mortaigne y aſſiſta auſſi de la part des Suédois; Fraſſy, Croiſſy & Avangour y parurent pour la France, & le Duc de Baviére y agit par des Commiſſaires. Le traité fut enfin conclu, & Douglas fut nommé Gouverneur des endroits en Souabe, où il y avoit garniſon Suédoiſe. Il alla enſuite *lui même en Suéde*, pour y chercher la ratification du traité de neutralité, & pour rapporter de bouche à la Reine tout ce qui ſe faiſoit. Elle le nomma Lieutenant Général de la Cavalerie de ſon armée en Allemagne. De retour à l'armée en 1647, il mit le ſiége devant le Château de Gleichenſtein dans l'Eichsfelde, où il reçut une bleſſure fort dangereuſe. Il aida auſſi à prendre la ville d'Eger en Bohéme, & aſſiſta à l'expédition qu'on fit dans le païs de Heſſe. En 1648, il fut de la partie, lorsqu'on fit une ſeconde irruption en Baviére, juſques à la concluſion de la paix d'Osnabrug, & de Munſter. Alors on lui donna quelques Régimens & on lui aſſigna le Cercle de Souabe pour quartier, juſques à la fin du traité d'exécution à Nuremberg, où il fit auſſi quelque ſéjour. Les troupes Impériales vuidérent la ville de Lindau en ſa préſence; après cela il retourna en Suéde & aſſiſta, en 1650, au couronnement de la Reine, qui dans les années 1651, & 1652, le créa Baron de Schelby, Comte de Skœningen & Grand-Ecuyer du Royaume. Il porta auſſi les titres de Baron héréditaire de Wittingheim & de Seigneur de Zébon, de Heyſitten & de Sundgarten. Il ſuivit le Roi Charles Guſtave dans ſon expédition de Pologne en 1655, & fut préſent à la priſe de Varſovie, qui fit hommage entre les mains de Douglas & du Général Von der Linde, qui le reçûrent au nom du Roi de Suéde. Il aida à prendre la ville de Cracovie, & s'empara du Château de Landscroon. Lorsqu'il fut rappellé auprès du Roi qui étoit à Bochna, quelques milliers de païſans voulurent lui boucher lè paſſage, mais il les battit & ſe fit jour. Il commanda enſuite ſeul, pendant quelque tems, un corps de troupes, qui diminua par la déſertion des *Quartiens*, ce qui obligea Douglas à ſe retirer du côté de Varſovie. En 1656, il commanda l'aîle gauche, dans la bataille gagnée contre le Général Polonois Czarnezky, près de Golup. Il attaqua la ville de Pozewizlie, mais il y perdit 300 hommes & ſe vit obligé à ſe retirer dans le camp du Roi près de Jaroslaw. Dans la même année 1656, il tenta de faire lever le ſiége de Varſovie, & s'avança juſques au Camp des Polonois, mais on l'obligea à ſe retirer, & par là cette ville retomba entre les mains du Roi de Pologne. Il prit enſuite Ticoczin, Château apartenant aux Princes de Radzivil. La Nobleſſe de Maſovie & de Podlaquie remit le ſiége devant ce Château, mais Douglas ayant reçu ordre du Roi de faire lever ce ſiége, obligea les ennemis à décamper & leur fit perdre 2000 hommes. Il fut depuis dans la bataille de Varſovie & paſſa enſuite avec le Roi dans la Pruſſe. En 1657, il fut envoyé en Suéde, & de là il paſſa dans la Norvége, contre les Danois; il ſe rendit maître de deux forts ſur le Lindholm, & agit contre le Général Danois Iverkrabben. En 1658, il fut envoyé avec de nouvelles troupes, dans la Livonie, on lui donna le titre de Feld-Maréchal, & on lui confia une armée pour agir contre le Czar & contre le Roi de Pologne. Il aſſiégea & prit les villes de Wollmar, Wenden, Rœnneburg & Belmit, & par ordre du Roi il ſurprit le 30 de ſept. la ville de Mittau, où Jaques Duc de Courlande, ſon épouſe & ſes enfans furent faits priſonniers & conduits à Riga & de là à Narva. Il fit alors un butin de plus d'un million d'écus. Il s'empara enſuite de Goldingen, de Bauſchke, du Château de Doblehen & de toute la Courlande. En 1659, il défit entiérement la milice qu'on avoit ramaſſée en Courlande & les Polonois qui l'aſſiſtoient. Dans cette année il agit encore en Livonie contre le Général Polonois Komorowsky qu'il ſurprit dans ſon Camp, & ſe rendit maître de Libau & de Seeport. Après que Frédéric de Bawyr Lieutenant Général du Duc de Courlande, fut venu au ſecours des Polonois, & qu'il eut battu & fait priſonnier Aderkaſs Général-Major des Suédois, Douglas en ſouffrit ſenſiblement; il reperdit la Courlande & la Semigalle; la ville de Mittau fut ſurpriſe le 23 Juillet; l'ennemi reprit auſſi Goldingen & l'on abandonna Libaw & Grebin. Le Château de Mittau fut rendu par le Général Major Mayer le 30 dec. aprés un ſiége & une défenſe des plus opiniâtres. Après la mort du Roi & la concluſion du traité d'Oliva, Douglas rendit, en 1660, la liberté au Duc de Courlande, à ſon Epouſe & à ſes enfans, après quoi il retourna en Suéde. Il y mourut le 28 mai 1662 d'une apoplexie. Il étoit arrivé le jour auparavant à Stockholme & s'étoit mis au lit ſans ſentir la moindre incommodité. Il avoit épouſé, en 1646, la fille d'Othon Helmhard de Mœrner, Maréchal de la Cour du Roi de Suéde & Gouverneur de Finlande. Il en a eu quelques enfans. * *Dict. Allemand.*

DOUGLAS, (Guillaume) Comte Ecoſſois, naquit en 1554. Le Comte Archibaud ſon couſin & lui peuvent ſervir d'exemple de perſonnes qui ont eſſuyé des revers extraordinaires de la fortune. Quoique Jaques VI. Roi d'Ecoſſe eût convaincu le Comte de Douglas d'avoir trempé dans une conſpiration contre lui, il l'employa néanmoins en 1592, pour réconcilier le Comte de Huntley avec ſes ennemis, qui vouloient venger la mort du Comte de Murray. Dans la même année le Comte de Douglas forma un projet pour rétablir la Religion Romaine en Ecoſſe. Mais la trame fut découverte, puisqu'on ſurprit un Courier qui devoit aller demander du ſecours en Eſpagne. Le Roi ſe mit donc en marche contre Douglas & ſes adhérens. Le Comte voyant qu'on traitoit la choſe ſérieuſement, alla trouver le Roi, ſe jetta à ſes piez & demanda qu'il voulût bien faire examiner plus à fonds cette affaire. Le Roi lui accorda ſa demande, mais l'iſſue de cette recherche fut malheureuſe pour le Comte, qui fut convaincu en plein Parlement en 1594. On briſa ſes armes ſous ſes yeux & l'on confiſqua tous ſes biens. Cependant il ſe racommoda ſi bien avec le Roi, qu'il lui fit reſtituer ſes biens, & en 1597, il porta la Couronne devant le Roi dans l'aſſemblée des Etats du Royaume, & l'année ſuivante il eut ſéance au Parlement. Il ſe montra de nouveau mécontent, lorsque les Comtes de Huntley & d'Hamilton furent élevez à la dignité de Marquis, ſans qu'il eût part à cette diſtinction. Il paſſa enfin en France & y mourut en 1611, âgé de 57 ans. * *Dict. Allem.*

DOVI. *Voyez* **DOUYE.**

DOUJAT, (Jean) Doyen des Docteurs Régens de la Faculté de Droit en l'Univerſité de Paris, & premier Profeſſeur du Roi en Droit Canon, reçu en 1651, fut auſſi Hiſtoriographe Latin de ſa Majeſté, & Doyen de l'Académie Françoiſe, où il avoit été reçû en 1650. Il étoit né à Toulouſe d'une famille de diſtinction, & deſcendoit de Louïs DOUJAT, qui fut le premier Avocat Général que le Grand Conſeil ait eu, vers l'an 1515. Celui-ci laiſſa un fils qui s'établit à Paris, & un autre qui fut Conſeiller au Parlement de Touſouſe, l'un des ayeuls de M. Doujat. M. de Marca l'eſtima beaucoup, & le propoſa même pour être à Rome Auditeur de Rote pour la France. Il n'eut point cet emploi; mais il fut choiſi dans la ſuite par M. de Périgny, premier Précepteur de Monſeigneur le Dauphin, pour donner à ce Prince les premiéres teintures de l'Hiſtoire & de la Fable: ce qui lui donna occaſion de compoſer un *Abbrégé* de l'Hiſtoire Gréque & Romaine, ſur Velleius Paterculus, & des *Notes* ſur Tite-Live, pour l'uſage de Monſeigneur le Dauphin. On a de lui, *Dict. de la Langue Toulouſaine*; *Grammaire Eſpagnole abbrégée*; *Moyen aiſé d'apprendre les Langues qui par leur origine ont de la conformité avec celle que nous ſavons, mis en pratique ſur la langue Eſpagnole*; *De Pace a Ludovico XIV. conſtituta Oratio Panegyrica*; *Hiſtorica Juris Pontificii Synopſis*; *Synopſis Conciliorum, & Chronologia Patrum, Pontificum, Imperatorum, &c*; *Traduction Latine du Panégyrique du Roi*; *La clef du grand Pouillé de France*; *Abbrégé de l'Hiſt. Romaine & Gréque, en partie traduit de Velleïus Paterculus*; *Specimen Juris Eccleſiaſtici apud Gallos uſu recepti*; *Hiſtoire du Droit Canonique, &c. & une Chronologie Canonique*; *Hiſtoria Juris Civilis Romanorum*; *Titus Livius ad uſum Delphini*; *Prænotionum Canonicarum libri quinque* qui eſt ſon meilleur ouvrage; *Eloges en vers, des perſonnes illuſtres de l'Ancien Teſtament, à l'uſage de M. le Duc de Bourgogne*; *Réponſe à M. Furetiére*; *Poëſies Latines & Françoiſes*. Il a laiſſé en manuſcrit, *Du Délit commun & du cas privilégié*, *Rerum Gallicarum, impubere Ludovico XIV, liber primus*; *Conſtitution ſur la Renonciation de la Reine Marie-Théréſe d'Autriche aux Etats de la Couronne d'Eſpagne*; *Réponſe au Bouclier d'Etat*; *Mémoires de l'état ancien & moderne de la Lorraine*; *Hiſtoire de la Régence d'Anne d'Autriche Mére de Louïs XIV.* Tous ces Ouvrages lui aquirent l'eſtime des Savans & des penſions conſidérables de la Cour, du Clergé, & de Meſſieurs les Chanceliers de France. Il mourut à Paris le 27 octobre 1688, âgé de 79 ans. * *Mémoires hiſtoriques.* Le P. Niceron, *Mém. pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes illuſtres.*

DOUNE. *Voyez* **DUNA.**

DOULAS, ou **DAOULAS**, village avec Abbaïe en France dans la Bretagne, à trois lieues de Breſt du côté du Levant. Maty, *Dict. Géogr.*

* **DOULON**, petite riviére d'Auvergne, à l'orient de l'Allier coule d'abord à peu près du nord au ſud, enſuite de l'eſt à l'oueſt, & ſe jette dans l'Allier à la droite, un peu au deſſus de Brioude.

DOUMA. *Voyez* **DOUWMA.**

DOUN. *Cherchez* **DOWNE.**

DOUNAWORTI. *Cherchez* **DANAWORTI.**

* **DOUNÆUS** (André) ſavant Anglois fort verſé dans le Grec, vivoit vers l'an 1612. Il étoit Profeſſeur Royal en langue Gréque à Cambridge. Il contribua beaucoup à l'édition des Oeuvres de S. Jean Chryſoſtome procurée en 1613 par Henri Savilius, qui, outre le ſecours de Dounæus, ſe ſervoit encore de celui de *Du Bois* & de *Hale*. On trouve dans cette édition quelques Remarques de Dounæus ſur Chryſoſtome. Lorsque Jaques I. fit traduire de nouveau la Bible en Anglois, on ſe ſervit de Dounæus pour une partie des Apocryphes. Il a publié à Londres, en 1621, *Prælectiones in Demoſthenis Philippicam de pace*, où l'on découvre également une profonde connoiſſance du Grec, & une grande ſcience dans les Antiquitez. Dans l'impreſſion, on a joint à cet Ouvrage le Diſcours qu'il adreſſa en Grec au Roi Jaques, lorsqu'en 1614 il

viſita

viſita l'Univerſité de Cambridge. * *Ex ejus ſcriptis.* Le Long, *Biblioth. Sacra.*

DOUNE ou DOUN. *Cherchez* DOWNE.

* DOUNEZAN, DONNEZAN, & DONAZAN, petite contrée du Haut Languedoc eſt entre le Comté de Foix, le Comté de Cerdagne, & le Comté de Rouſſillon. Son lieu principale eſt Guérigut.

* DOURBIE, riviére de France dans le Languedoc, coule à peu près de l'eſt-ſud-eſt à l'oueſt-nord-oueſt, ſépare le Rouërgue du diocéſe de Nîmes, & entre dans le Tarn un peu au deſſus de Milhaud.

DOURDAN, petite ville de l'iſle de France dans le Hurepoix, eſt ſituée ſur la riviére d'Orge, vers les frontiéres de la Beauce, à treize lieues de Paris, & à deux ou trois d'Etampes. Elle appartenoit en propre au Roi Hugues *Capet*, & par ce moyen fut annexée au Domaine royal. Elle fut engagée par le Roi Henri II. à M. de Guiſe, & vendue, l'an 1596, à Imbert de Dieſbach, natif de Berne en Suiſſe, qui céda ſon Droit au Sieur de Harlay-Sanci. Ce dernier le transféra au Seigneur de Rôni, qui en joüit juſqu'en 1610, que Louïs XIII. le rembourſa, & rentra dans le Domaine de Dourdan. Cette ville, pendant les guerres de la Religion, fut priſe & preſque ruinée par les Huguenots en 1562 & 1567. * Jacques de Leſcornay, *Hiſtoire de la ville de Dourdan.*

DOURE, riviére. *Voyez* DUERO.

DOURLACH. *Cherchez* DURLACH.

DOURLANS, ou DOURLENS, *Durlendium*, ville de France en Picardie, diviſée en haute & baſſe, eſt ſituée ſur la riviére d'Authie, qui ſépare la Picardie de l'Artois, à ſept lieues d'Amiens, & ſix de ſaint Riquier. Le château fut forcé par le Comte de Fuentes le 28 juillet 1595. Les Eſpagnols deſcendirent dans la ville qu'ils pillérent; ſix cens ſoldats y périrent, & quatre cens Gentilshommes qui s'y étoient imprudemment renfermez y furent paſſez au fil de l'épée. Fernando Tellez Porto-Carrero y fut établi Gouverneur. Deux ans après il ſurprit Amiens, où il fut tué pendant le ſiége. Louïs XIV. a fait augmenter de moitié l'ancien château qui étoit de grès, & l'a fait fortifier à la moderne. Il y a Prevôté & Election. Cette ville appartenoit autrefois aux Comtes de Ponthieu. GUILLAUME II. marié l'an 1195 à *Alix* de France, fille du Roi *Louis* VII, eut *Marie*, Comteſſe de Ponthieu, qui céda, l'an 1225, ſon droit ſur Dourlans, au Roi Louïs VIII. Le Roi Charles VII. aliéna cette ville à Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, par le traité d'Arras de l'an 1435. Elle fut rachetée en 1463. On en a depuis fait mention dans les traitez de Conflans en 1465, de Paris en 1514, de Madrid en 1526, de Cambray en 1529, & de Crêpy en 1544. Antoine de Bayencourt eut en don la ville de Dourlans, que le Procureur du Roi fit ſaiſir en 1559, & fit reünir à la Couronne, comme étant du Domaine royal.

DOURLENS, *Voyez* DOURLANS.

DOURMAGEN. *Voyez* DOERMAGEN.

DOURO, riviére d'Eſpagne. *Cherchez* DUERO.

DOUSA, vulgairement VANDER-DOES (Janus) Hollandois, excellent Poëte, étoit Seigneur de Noortwik en Hollande, où il naquit le 5 décembre 1545. Il étudia à Lire dans le Brabant, puis à Louvain, enſuite à Paris. De là étant paſſé en Hollande, il y eut divers emplois, & fut chargé par le Prince d'Orange, en 1574, du gouvernement de la ville de Leyden, qu'il défendit avec beaucoup de courage & de prudence, pendant le ſiége que les Eſpagnols y mirent, ſous le Commandeur Requeſens. Ce Général ſollicitant les Bourgeois par lettres de ſe rendre, Douſa ne lui répondit qu'en vers Latins au bas de chacune, & fit en ſorte par ſa bravoure, & par ſes ſoins, qu'il obligea les Eſpagnols à lever le ſiége, ayant été ſecouru peu de tems après. L'année ſuivante Janus Douſa fut nommé le premier Curateur de l'Univerſité de Leyden, qui venoit d'être fondée. Il étoit digne de cet emploi, par ſon érudition; car il étoit tres ſavant, & a été nommé par quelques Auteurs *le Varron de Hollande.* Ses Oeuvres imprimées ſont, *Commentariolus in Horatium*; *Appendix ſuccidanea ad eundem*; *Præcidanea pro Catullo & Tibullo quibus additur Epiſtola ad Gerardum Falkemburgium, &c. Præcidanea pro Satyrico Petronii Arbitri*; *Notæ ad libros Hiſt. Salluſtii*; *Centurionatus, ſive Plautinarum Explanationum libri 4*; *Epodon libri 2. ex puris jambis*; *Epigrammata, Satyræ, Elegiæ & Silvarum libri 2*; *Echo ſive Halcedonia ſalinarum ſive Epigrammatum libri 5*; *Elegiarum libri 2, & Silvarum liber*; *Annales Hollandiæ, carmine elegiaco, iidemque proſa oratione uſque ad Diedericum II*, qui ont été continuées par Janus Douza ſon fils; *Epiſtola Apologetica duæ, una de Annalibus Batavia, Altera pro Pratore Nordwiceno peregrinitatis reo.* Il avoit auſſi compoſé *Præcidanea in Juvenalem*; & *Volumina aliquot Epiſtolarum* qui n'ont pas été imprimez. Il mourut de la peſte le 12 octobre de l'an 1604, âgé de cinquante-neuf ans, & fut enterré à la Haye. Il avoit épouſé *Elizabeth* Van-Zuilen, dont il eut entre autres quatre fils, tous ſavans, & dignes de la réputation que leur pére s'étoit aquiſe, *Janus* Douſa, *George* Douſa, *François* Douſa & *Théodore* Douſa qui auront chacun un article particulier.

DOUSA, (Janus) fils de *Janus Douſa* dont l'article précéde, naquit en 1572. Avant que de ſe voir hors de l'enfance, il ſe trouva par les ſoins de ſon pére, & par ſon application, non ſeulement excellent Humaniſte & bon Poëte, mais encore grand Philoſophe & habile Mathématicien. Il y ajoûta depuis une connoiſſance exquiſe de toute la Juriſprudence & celle de l'Hiſtoire. A 16 ans il fit le Commentaire ſur Plaute, & à 19, il publia ſon livre des *Choſes céleſtes*, & ſa Diſſertation de *l'Ombre.* Ses Commentaires ſur *Catulle*, *Tibulle* & *Properce* ſont de la même année. Caſaubon dans ſa lettre 446, dit que, parmi les jeunes gens qui s'attachoient aux Lettres, il n'en connoiſſoit aucun qu'il pût égaler à Janus Douſa. Mais toute la ſcience & les belles qualitez de ſon eſprit ont paru encore moins eſtimables, & moins rares à cet âge, que ſes vertus morales. C'eſt ce qui le fit choiſir pour être le Précepteur de *Frédéric Henri* Prince d'Orange; & pour être le prémier Bibliothécaire de Leyde. Joſeph Scaliger l'appelle l'ornement du monde, & dit que dans la fleur de ſes ans il étoit monté à un degré de ſageſſe & d'érudition, où les plus vertueux, & les plus ſavans ont peine à parvenir dans un âge avancé. Grotius aſſure que ſes Poëſies ſont fort au deſſus de celles de ſon pére, quoiqu'elles lui ayent aquis tant de réputation dans la République des Lettres, & qu'il lui aida même à compoſer les Annales de Hollande. Il mourut en 1597, âgé de 25 ans, onze mois & quatre jours. Son pére fut ſi affligé de ſa mort, qu'il paſſa quatre jours ſans manger. Il fit même plusieurs vers qu'il intitula *Manes Douſiani*, qu'il commence ainſi,

Quiſquis adeſt, faveat; dum te, cariſſime rerum,
Funereis celebrat noſtra Thalia modis,
Ut qui lethifero tactus mucrone, ſupremum
Carmen olor lingua deficiente canit.
Non quod in hanc lucem patriis te poſſe querelis
Reſtitui ſpes ſit ulla relicta mihi;
Sed cum te, Nate, extincto, ſolatia vitæ
Omnia perdiderim, perdere verba leve eſt.

Outre les Ouvrages dont on a parlé, il a fait, *Silva carminum Britannicorum*; *Poëmata Varia*; *Spicilegium in Petronii Satyricon.* * Teiſſier, *Eloges* &c. *tome* 4. *p.* 257.

DOUSA, (George) ſecond fils de Janus Douſa & frére du précédent ſavoit les langues. Il fit le voyage de Conſtantinople, & publia une Rélation de ce voyage, avec diverſes inſcriptions qu'il avoit trouvées à Conſtantinople & ailleurs. Il fit encore imprimer en 1607, le Traité que GEORGE Cedrenus a compoſé ſous le titre, *De Originibus urbis Conſtantinopolitanæ*, avec les Notes de Jean Meurſius.

DOUSA, (François) quatriéme fils de Janus Douza, & frére des deux précédens donna l'an 1600 au public, les Epîtres de Jules Céſar Scaliger, avec ſes Commentaires ſur l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote, & les fragmens de Lucilius, qu'il enrichit de Notes de ſa façon.

DOUSA, (Théodore) ſixiéme fils de Janus Douſa & frére des trois précédens, Seigneur de Berkenſtein, eut divers emplois, & publia en 1614, la Chronique de George Logothéte avec des Notes. En 1638, il donna un Traité intitulé, *Farrago Ethica variarum linguarum variorumque Auctorum*; *Luſus imaginis jocoſa, &c.* * Meurſius, *Athen. Bat.* Melchior Adam, *in vita Germ. Juriſc.* Valére André, *Biblioth. Belg.* Lorenzo Craſſo, *in Elog. &c.* Le Noble, *Hiſtoire de Hollande. Voyez* Baillet, *Jugem. des Sav. ſur les Poët. Mod.*

DOUSBOURG. *Voyez* DOESBOURG.

* DOUSSAY ou DISSAY, petite ville ou Bourg de France dans le Poitou entre Poitiers & Châtelleraut au confluent du Clain & du Palus.

* DOUVEN (Jean François) habile Peintre naquit à Ruremonde le 2. mars 1656. Son pére étoit Receveur du Chapitre de la Cathédrale de cette ville, & comme dans ſa jeuneſſe il avoit paſſé quelque tems à Rome, il en avoit rapporté un grand goût pour la Peinture. Il inſpira à ſon fils la même inclination, mais étant mort à l'âge de 33 ans il ne put voir les fruits de la plante qu'il cultivoit. Sa Mére, pour ſe conformer à la derniére volonté de ſon mari, le mit à Liége ſous la conduite de Gabriel Lambartin. Quand il eut tiré des leçons de ce Maître tout le profit qu'il en pouvoit attendre, il retourna à Ruremonde pour s'y exercer à la Peinture. Dans ce tems-là il y avoit à Ruremonde Dom Jean Dellano Velaſco, Conſeiller & Intendant des Finances pour Charles II. Roi d'Eſpagne, & ce Seigneur qui étoit grand amateur de la Peinture avoit un cabinet des plus curieux. Douven eut accès auprès de lui, & il fut occupé par ſon ordre à copier pendant trois années conſécutives les plus rares originaux des Maîtres Italiens. Cela le fit connoître à Jean Guillaume Duc de Juliers qui le fit venir à ſa Cour à Duſſeldorp. Il peignit ce Duc & pluſieurs perſonnages de diſtinction, & tous ſes portraits plurent tellement à ce Prince, que, quoique Douven eût à peine 28 ans, il l'honora de l'emploi de Peintre de la Cour. Peu de tems après il accompagna ce Prince à Vienne, où il eut l'honneur de peindre l'Empereur Léopold, l'Impératrice Léonore & pluſieurs Grands de la Cour. Outre qu'il fut bien payé de tous ſes portraits, il reçut encore de l'Empereur en préſent une chaîne d'or avec une médaille du même métal. Après la mort de l'Electeur Palatin qui ne laiſſa point d'héritiers, ſon ſucceſſeur fut le Duc de Neubourg dont la ſœur fut mariée au Roi de Portugal. Alors Douven reçut ordre d'aller en Portugal pour y peindre cet auguſte couple. Dès qu'il ſe fut aquitté de ſa commiſſion, il retourna en Allemagne comblé de préſens. A peine y fut-il arrivé que l'Empereur le fit venir à la Cour de Vienne, d'où il partit bien tôt aprés à cauſe du mariage de la troiſiéme Princeſſe de Neubourg avec le Roi d'Eſpagne, de laquelle il devoit faire inceſſamment le portrait pour l'envoyer en Eſpagne. Après l'avoir fait, il auroit dû retourner à Vienne, mais à cauſe que l'air de cette ville étoit nuiſible à ſa ſanté, il aima mieux demeurer à Duſſeldorp auprès de ſon Bienfaiſteur. Quelques tems après, ce Prince perdit ſon épouſe, & devint Electeur par la mort de ſon pére. Il ſe remaria enſuite avec Marie Anne Lucie fille du Grand Duc de Toſcane. Auſſi tôt après ce mariage, Douven fut envoyé en Danemarc pour y faire le portrait de la Princeſſe Royale Charlotte qui devoit épouſer Joſeph Roi des Romains. Il fit à cette occaſion les portraits du Roi & de la Reine de Danemarc, qui lui firent préſent d'une bourſe d'or & d'une médaille. Cependant, ce mariage pour quelques raiſons de Politique ne s'étant pas accompli, Douven fut au cœur de l'hiver obligé de ſe tranſporter à Modéne pour y peindre Amélie Princeſſe de Hanovre: mais il oublia toutes les incommoditez du voyage, à la vue des beaux tableaux d'Italie. Il fit deux portraits de cette Princeſſe, l'un de grandeur naturelle & l'autre en petit, depuis la tête juſqu'aux piez, & ils furent incontinent envoyez à Vienne où elle fut proclamée Reine des Romains, & mariée au Roi Joſeph. Quel-

que tems après, Douven eut ordre de l'Electrice Palatine de ſe rendre à Florence pour y peindre le grand Duc ſon pére. Il eut là occaſion de repaître ſes yeux de la vue des plus rares tableaux. Ce Prince lui témoigna beaucoup d'eſtime, & après lui avoir fait préſent d'une chaîne d'or & d'une médaille, il lui demanda ſon propre portrait pour le placer auprès de ceux des autres Peintres. Quelques années après, il fit le portrait de l'Empereur Charles VI. aujourd'hui régnant, lorſqu'il paſſa par Duſſeldorp pour aller prendre poſſeſſion de la Couronne d'Eſpagne. Il fit enſuite celui d'Elizabeth Princeſſe de Brunſwik, laquelle trois ans après en 1709 devint Impératrice. Ainſi Douven eut l'honneur de peindre trois Empereurs, autant d'Impératrices, cinq Rois, ſept Reines, & un grand nombre de Princes Souverains & de Princeſſes: ce qui augmenta conſidérablement ſa réputation & ſes richeſſes. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 182. *& ſuiv.*

* D O U V R E S, en Latin *Dubris*, anciennement *Davernum* ou *Durovernum* eſt un port de mer d'Angleterre ſitué ſur le Pas de Calais, dont il n'eſt éloigné que de ſept lieues. C'eſt de Douvres que l'on paſſe à Calais dans les paquebots: ce qui attire beaucoup d'Etrangers dans cette premiére ville. Au ſommet d'un rocher fort eſcarpé eſt le château de Douvres, que l'on croit avoir été bâti par les Romains, & qui commande cette rade. Dans un beau jour on peut le voir de Calais. Douvres eſt un des *cinq ports*, qui ont de grands priviléges, & dont les Députez au Parlement ſont appellez *Barons des cinq ports*. On y en a annexé trois autres qui font ainſi le nombre de huit, dont quatre ſont dans la province de Kent, ſavoir, *Douvres, Sandwich, Rumney & Hith*; & les autres quatre en Suſſex, ſavoir, *Haſtings, Winchelſey, Rye & Seaford*. Douvres a titre de Duché. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George* II. *tome* 1. *p.* 77. *&* 78.

* D O U W (Gérard) Peintre célébre, naquit à Leyde en 1630, & eut pour pére un Vitrier, qui s'appercevant du goût & du penchant de ſon fils pour la Peinture, le mit d'abord ſous la conduite de Barthélemi Dolendo Graveur, & ſix mois après ſous celle de Pierre Kouwhoorn, fameux Aprêteur, pour apprendre à peindre ſur le verre. Un an après, il le retira chez lui pour travailler dans ſa boutique, & aux vitres, & à la peinture ſur les vitres. Mais enſuite craignant qu'il n'arrivât quelque malheur à ſon fils en attachant, détachant ou racommodant les vitres, il réſolut d'en faire un Peintre, & le mit chez Rembrant van Ryn où il travailla trois années de ſuite, pendant leſquelles il fit de ſi merveilleux progrès qu'on put dès lors remarquer qu'il ſeroit un homme extraordinaire, ſur tout en petits tableaux. Douw travailloit ſes piéces avec beaucoup de patience & d'exactitude. Il broyoit lui même ſes couleurs, & faiſoit ſes pinceaux. Il peignit dans un tableau M. le Réſident Spiering, ſa femme & ſa fille ainée, & cette piéce paſſe pour une merveille de l'Art. Pour preuve de l'excellence de ſon ſavoir, j'ajoûterai que le Réſident dont on vient de parler, lui faiſoit tous les ans un préſent de mille francs, uniquement pour avoir le choix des piéces qui lui plaiſoient le plus, & dont il lui donnoit tout ce qu'il demandoit. On admire parmi ſes ouvrages un tableau d'un Hermite priant, où tout eſt d'une beauté enchantée. Cette piéce ſe trouve chez M. de la Court Vander Voort à Leyde. On dit que les Directeurs de la Compagnie des Indes donnérent à Douw quatre mille francs pour un tableau dont ils firent préſent à Charles II. Roi d'Angleterre, lorſqu'il alla prendre poſſeſſion de ſes Royaumes. Cette piéce répréſentoit une femme avec un enfant ſur ſon giron, & une jeune fille jouant avec l'enfant. Ce beau morceau a été tranſporté d'Angleterre à Loo en Gueldre ſous le régne de Guillaume III. mais on ne ſait où il ſe trouve préſentement. La plus grande piéce de la façon de Douw, n'a que trois piez de hauteur & deux piez ſix pouces de largeur. Cet ouvrage qui attire l'admiration de tous les Connoiſſeurs & qui renferme tant de beautez, ſe trouve dans le cabinet de la Veuve de M. Jaques Van Hoek à Amſterdam. Douw mourut dans un âge fort avancé, mais on ne ſait ni le jour ni le mois de ſa mort. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 113. *& ſuiv.*

* D O U W M A (Jenco ou Janke) d'Oldeborn, voyant que tout étoit en deſordre dans la Friſe l'an 1514, obtint de Charles Duc de Gueldre, permiſſion d'aller à Rome, & prit ſon chemin par la Hollande & le Brabant. Quand il fut de retour en Friſe on l'accuſa de rebellion en 1522, devant le Duc de Gueldre: mais il ſe juſtifia ſi bien qu'il fut renvoyé abſous, & même le Duc lui donna ſur pluſieurs villages à recevoir trente mille florins qu'il lui devoit. Soit qu'il quittât véritablement les intérêts du Duc, ou qu'il n'en fût ſimplement qu'accuſé, il chercha à s'en juſtifier dans un lieu neutre. Mais ſe voyant pourſuivi par tout, il alla trouver l'Empereur Charles-Quint, qui lui aſſigna auſſi bien qu'à quelques Gentilshommes qu'il avoit avec lui, la ſomme de trente trois florins par mois, & leur accorda une entiére amniſtie, dont les lettres furent lues publiquement à Harlingen. Il tâcha enſuite à ſoumettre toute la Friſe à l'Empereur, mais ayant été traverſé dans cette entrepriſe, il réſolut, accompagné de Juwſma, d'aller vers la Gouvernante. Il lui fit un récit fort circonſtancié de l'état de la Friſe, & lui propoſa un projet pour faire un accord entre l'Empereur & la Friſe, appuyant particuliérement ſur la liberté des Friſons, ſur tout en ce qui regardoit l'exercice des charges du Clergé, & la nomination des Eccléſiaſtiques. Le Stadhouder George Schenk fut accuſé de malverſation par Douwma: mais l'accuſé, ſoit qu'il fût véritablement innocent, ſoit qu'il eût plus d'amis à la Cour, fut déchargé des fautes qu'on lui imputoit, & ſon accuſateur qui fut pris à Malines fut mené à Vilvorden, où après une détention de huit ans, il mourut en 1530. C'étoit un homme d'un grand eſprit & d'un courage relevé, grand partiſan de la liberté de ſa patrie, & il avoit bien mérité d'avoir une plus heureuſe fin. Il a écrit un Abbrégé des choſes arrivées en Friſe, lequel il appelle *ſon teſtament*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Schotanus, *Hiſt. de Friſe*, en Hollandois. Valére André, *Biblioth. Belgica.*

D O U X, (le) en Latin *Dubis* & *Alduadubis*, riviére dans la Franche-Comté de Bourgogne, a ſa ſource au mont Jura, un peu au deſſous du village de la Mothe, & enſuite fait divers tours, tantôt coulant vers l'orient, puis au ſeptentrion, & enſuite au couchant. Elle paſſe à Franquemont, à ſainte Hippolyte, à l'iſle, à Clervay, à Beſançon, à Rochefort, à Dole, &c. & ayant reçu la Louve, la Doure, l'Aldua, d'où elle a le nom d'*Alduadubis*, & quelques autres, elle ſe jette dans la Saône à Verdun en Bourgogne. * Strabon, *liv.* 4. Céſar, *in Comment.* Chifflet, *Veſont. P. I. c.* 4. *&c.*

* D O U X (le) petite riviére de France dans le Bas Languedoc. Son cours eſt d'occident en orient, & elle tombe dans le Rhône un peu au deſſus de Tournon.

* D O U Y E ou D O V Y E & D Y F I riviére de la Principauté de Galles, a ſa ſource dans le Comté de Mérioneth, traverſe vers le nord-oueſt une partie du Comté de Montgomeri, ſépare le Comté de Mérioneth d'avec celui de Cardigan, & ſe jette dans la mer d'Irlande à Aberdovye.

D O U Z A. *Voyez* D O U S A.

* D O U Z E petite ville ou bourg de France dans le Périgord entre Périgueux & Sarlat, à la même diſtance à peu près de l'une & de l'autre.

* D O U Z E, riviére de France dans le Gouvernement de Guienne. Elle traverſe du ſud-eſt au nord-oueſt le bas Armagnac, & une partie du Condomois juſques à Roquefort de Marſan où elle reçoit l'Eſtampon: de là elle coule de l'eſt-nord-eſt à l'oueſt-ſud-oueſt, juſqu'au Mont de Marſan, d'où elle va de l'eſt à l'oueſt & ſe jette dans l'Adour un peu au deſſous de Tartas.

* D O U Z E N A C, petite ville ou bourg de France dans le Limoſin à l'oueſt de Tulle, tirant un peu vers le nord.

D O U Z É R E. *Voyez* D O N Z É R E.

D O U Z I, ou D O U Z Y, & ſelon la plupart des cartes D O N Z I ou D O N Z Y, bourg ſur le Cher ou le Chiers, entre Ivoy & Sedan, dans le diocéſe de Reims. Les Latins le nomment *Duziacum* ou *Duodeciacum*; & quelques Auteurs croyent que ce pourroit être Tuiſy ſur la riviére de Vêle, qui eſt auſſi dans le même diocéſe de Reims. *Voyez* D O N Z I.

C O N C I L E S D E D O U Z I.

Les Auteurs font mention de deux Conciles aſſemblez à Douzi dans le IX ſiécle. Le premier fut tenu au mois d'août 871, contre Hincmar de Laon. Il fut accuſé de pluſieurs crimes, fut dépoſé & mis en priſon, où deux ans après il eut les yeux crevez. *Voyez* HINCMAR. Le P. Cellot, depuis la mort du P. Sirmond, a fait imprimer les Actes de ce Concile, que le dernier n'avoit pu recouvrer. Il nomme cet Ouvrage, *Apotheca reconditioris doctrinæ.* Le ſecond Concile de Douzi fut aſſemblé l'an 874, contre les mariages inceſtueux, & contre ceux qui envahiſſent les biens de l'Egliſe. * *Tome* 8. *Conc.*

D O W D A L, (George) Archevêque d'Armagh & Primat d'Irlande. Il étoit dans cette dignité, lorſque les fondemens de la Réformation d'Angleterre, furent jettez ſous Henri VIII. Il s'y oppoſa de toutes ſes forces, de ſorte qu'en 1549, dans une aſſemblée génerale du Clergé il menaça le Viceroi de l'excommunication. Il quitta même bruſquement l'aſſemblée avec ſes ſuffragans, & ne voulut ſe relâcher en rien. Par malheur pour lui ſon zéle n'étoit ſoutenu d'aucune érudition, & l'Archevêque de Dublin, George Brown parvint à ſon but par rapport au changement de Religion. Les affaires allérent même ſi loin qu'en 1551, ſous Edouard VI, Dowdal fut dépoſé de ſon Archevêché, & la Primatie fut conférée à l'Archevêque de Dublin: après quoi Dowdal fit quelque ſéjour hors du Royaume. Mais la Reine Marie étant montée ſur le thrône, le rétablit d'abord dans toutes ſes dignitez. Il mourut en 1558. * De Larrey, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 1. p. 399. 451. 679. 714. 918.

D O W N, D O W N E ou D O W N-P A T R I C K, en Latin *Dunum*, eſt la capitale du Comté de Downe, à ſix milles de Strangford à l'oueſt. C'eſt un Evêché joint à celui de Connor dans le Comté d'Antrim, & l'une des plus anciennes villes de toute l'Irlande, autrefois célébre par les Reliques de S. Patrice, de Ste Brigide & de S. Colomban. Elle eſt à 65 milles au nord-nord-eſt de Dublin & donne le titre de Viconte à la noble famille des Dawneys. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II. tome* 3. *p.* 60. *&* 61.

* D O W N, D O W N E, D O U N & D O U N E, Comté d'Irlande dans l'Ultonie, eſt borné à l'eſt par la mer d'Irlande, au nord par le Comté d'Antrim, à l'oueſt par le Lac Neaugh & par le Comté d'Armagh, & au ſud par le Comté de Louth. Il a environ dixhuit lieues de longueur, ou du nord au ſud; & dix à douze lieues de largeur, ou de l'eſt à l'oueſt. Les principaux lieux ſont les villes de Down & de Dromore qui ſont preſque ruïnées & quelques bourgs qui ont ſéance dans le Parlement d'Irlande. Ce païs eſt tres fertile, quoiqu'il y ait en quelques endroits des bois & des marécages. On le diviſe en huit Baronnies qui ſont celles d'Ards, de Caſtlereagh, de Dufferin, de Lekeale, de Kinalearti, de Lower-Evagh, d'Upper-Evagh & de Moourne.

* D O W N A R O W I T Z (Elie) Jéſuite Polonois de Witepſck, iſſu d'une famille noble, naquit en 1624. Il fut Prêtre, & Profeſſeur en Théologie, en Rhétorique, en Philoſophie, en Poëſie, & mourut le 7 nov. 1669. On a de lui, *De Virtutibus Moralibus* & *Homo Politicus*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

D O W N C A N O N. *Voyez* D U N G C A N O N.

D O W N E. *Voyez* D O W N.

D O W N H A M, ville d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Norfolk, qu'on appelle *Clakloſſ*, ſituée ſur la riviére d'Ouſe, ſur laquelle elle a un pont, eſt à 71 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

* D O W N H A M (George) Evêque de Cheſter, fut auſſi Evêque de Londonderry en Irlande. Il a paſſé pour un grand Philoſophe

ſophe Péripatéticien. On a de lui *Comment. in Rami Dialect.* & *Papa Antichriſtus.* Il a auſſi écrit en Anglois des Leçons ſur le Pſ. 15.; de la liberté Chrétienne, & pluſieurs prédications. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* **DOWNHAM** (Jean) frére du précédent a écrit en Anglois des Leçons ou Explications des 4. chapitres de la Prophétie d'Oſée; du Sacrement; des Conſolations pour les ames affligées. Il vivoit encore en 1645.

DOWNTON, ou **DUNCTON**, ville d'Angleterre avec marché, dans le Comté de Wilt, capitale de ſon canton, eſt ſituée ſur la riviére d'Avon de Salisburi, ainſi appellée pour la diſtinguer d'autres riviéres, qui portent le nom d'*Avon.* Elle envoye deux Membres au Parlement, & eſt éloignée de 84 milles de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

DOXAPATER (Jean) *Voyez* **DOXOPATER.**

DOXAPATRIUS (Nilus) Ecrivain Grec. *Cherchez* NILUS.

* **DOXIUS** fils de Cælus ou Cælius, a le premier commencé, au rapport de Gellius, a bâtir des maiſons avec de la terre, à l'imitation des nids d'hirondelles. * Pline, *Hiſt. Nat. l. 7.c.* 56.

DOXOLOGIE. Les Grecs ont ainſi nommé l'Hymne Angélique, qui eſt notre *Gloria in Excelſis*, parce qu'il commence en Grec par le mot δόξα, c'eſt-à-dire, *gloire.* Ils ont encore donné ce même nom à nôtre *Gloria Patri*, qui commence auſſi par le même mot δόξα: de ſorte qu'ils diſtinguent deux *Doxologies.* La premiére eſt appellée la grande Doxologie; la ſeconde, la petite Doxologie. Ces mots ſe trouvent dans leurs Liturgies, & autres livres de leur Office Eccléſiaſtique. S. Baſile dans le livre du S. Eſprit, dit que c'étoit un uſage très-ancien dans l'Egliſe, de chanter à la fin du jour, *Gloire au Pére, au Fils, & au S. Eſprit.* Depuis que l'Arianiſme ſe fut élevé, l'Egliſe Catholique conſerva ſoigneuſement cette pratique; mais les Ariens changérent la Doxologie, & au lieu de dire, *Gloire au Pére, au Fils, & au S. Eſprit*, ils chantoient *Gloire au Pére, par le Fils unique, dans le S. Eſprit.* Cette diverſité éclata du tems du Patriarche Léonce, dans l'Egliſe d'Antioche; les Catholiques chantant la premiére Doxologie, & les Ariens la ſeconde, à la fin des Pſeaumes & des priéres. Léonce qui quoiqu'Arien, aimoit la paix, récitoit la Doxologie tout bas, & ne faiſoit entendre ſa voix, que quand il étoit venu à ces paroles, *dans tous les ſiécles des ſiécles.* Philoſtorge dit que ce fut Flavien qui établit la Doxologie des Catholiques, & qu'avant lui on chantoit, *Gloire au Pére, par le Fils, dans le S. Eſprit*; mais c'eſt une ſuppoſition de cet Auteur Arien. Remi d'Auxerre aſſure, que S. Jérôme introduiſit dans l'Egliſe Romaine, l'uſage de chanter le *Gloria Patri* à la fin de chaque Pſeaume. * S. Baſile, *de Spiritu ſancto, cap.* 27. & 29. Cyrillus Scythopolitanus, *in Vita ſancti Euthym. n.* 78. Germanus Conſtantinopolit. *in Myſtagogia.* Philoſtorgius, *l.* 3. *c.* 13. Théodoret, *Hiſt. lib.* 2. *c.* 14. Goar, *in Euchologio.* Du Cange, *Gloſſar. Græcit.* Richard Simon.

* **DOXOPATER** ou **DOXAPATER** (Jean) Sicilien, dont on ne connoit ni la ville de ſa naiſſance, ni le tems où il a vécu. On voit par ſes Ecrits qu'il entendoit bien la Rhétorique & la Théologie. Il a écrit en Grec *in Librum Hermogenis de Inventione.* Cet Ouvrage ſe trouve en manuſcrit à Veniſe dans la Bibliothéque du Cardinal Beſſarion, ſelon le témoignage de Jaques-Philippe Thomaſin, & on le voyoit autrefois dans celle de Jaques Barocius Noble Vénitien, & depuis dans celle de Thomas Comte d'Arondel, qui, au rapport de Thomaſin, l'a emporté en Angleterre. Il a encore écrit, ſelon que le témoigne Octave Gaëtan dans ſon *Iſagoge ad Hiſt. Sacr. Sicul.* c. 42, les Ouvrages ſuivans, *De Univerſa Chriſti Oeconomia*; *De ſecundo Adam Chriſto*; *De Vita ſpirituali & Angelica*; *In Aphthonii Progymnaſmata.* Il a auſſi écrit contre toutes les héréſies. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DOYAC, (Jean de) Gouverneur d'Auvergne, fut aimé du Roi Loüis XI, & rendit de bons ſervices à ce Prince, qui en mourant, le recommanda à Charles VIII: mais il abuſa de ſon crédit, & il eut l'inſolence d'entreprendre ſur les biens & ſur la perſonne de quelques Princes. C'eſt pourquoi en 1484, il eut le fouet par la main du bourreau, la langue percée au Pilori de Paris, & les deux oreilles coupées; mais dans la ſuite il fut rétabli en honneur. * Enguerrand de Monſtrelet, *Chron.*

DOYEN: ce titre eſt ou d'âge ou de dignité: d'âge quand on l'applique au plus ancien d'une compagnie, comme on dit le *Doyen du Parlement, le Doyen de la Faculté de Théologie de Paris*: de dignité ou d'office quand on le donne à ceux qui ont un rang diſtingué dans une compagnie, quoi qu'ils ne ſoient pas les plus anciens. Il y avoit anciennement chez les Moines des Doyens dont il eſt fait mention dans la régle de S. Benoît. Ils tenoient le troiſiéme rang après le Prevôt & l'Abbé dans les monaſtéres. Ces Doyens furent prépoſez depuis, pour régir ce que les anciens Moines appelloient *Celles* ou *prieurez* & *obédiences* qui dépendoient des monaſtéres, comme il étoit pratiqué dans l'Ordre de Cluny. Dans la ſuite les Abbaïes étant tombées entre les mains de Séculiers, ils mettoient des Prevôts, & des *Doyens* en leur place pour les gouverner. A l'imitation de ces Doyens Réguliers, les Chanoines donnérent le nom de Doyen dans quelques Chapitres à celui qui étoit à leur tête; & cela eſt devenu fort commun, le titre de Prevôt ayant été aboli dans pluſieurs égliſes, ou ayant cédé à celui de Doyen. Il y a encore des Doyens parmi les Curez de la campagne qu'on appelle *Doyens ruraux*, qui ſont en quelque maniére Archiprêtres. Leur établiſſement eſt ancien dans les Gaules, en Angleterre & en Allemagne; mais il étoit inconnu en Italie où les Evêchez ſont fort petits. Saint Charles Borromée les y a établis; c'eſt à eux que l'Evêque adreſſe ceux qui ſont nouvellement pourvus de Bénéfices-cures, pour les mettre en poſſeſſion. Les fonctions des Doyens ſont d'avoir une eſpéce d'inſpection ſur les Curez de leur Doyenné, pour avertir l'Evêque de la maniére dont ils ſe conduiſent, d'indiquer & de tenir les conférences eccléſiaſtiques chez eux, d'approuver en cas de beſoin pour quinzaine des Prêtres pour la confeſſion, & de veiller à ce qui ſe paſſe dans leur Doyenné, tant pour le ſpirituel que pour ce qui regarde le temporel des égliſes. Un de leurs ſoins eſt d'avoir la vue ſur les Presbytéres, pour voir s'il n'y a rien à réparer; & s'il y a de leur négligence, on les charge de faire eux mêmes ces réparations. C'eſt pourquoi lorsqu'il meurt quelque Curé, ils font ſaiſir les meubles & les fruits pour les réparations, à moins que les Héritiers ne s'en chargent. Ils s'étoient autrefois attribué de certains droits qui ne leur appartenoient point, comme de prendre le meilleur cheval & le meilleur habit des Curez défunts. Mais ces prétendus droits ont été caſſez par des arrêts du Parlement. Dans l'Egliſe orientale *Doyen* ſignifie toute autre choſe que dans les Egliſes d'Occident. Il en eſt fait mention dans le Catalogue de l'Egliſe de Conſtantinople, où l'on appelle *Doyens* ceux qui avoient le ſoin de faire enterrer les morts, comme on le peut voir dans les Novelles de Juſtinien. Il y en avoit cependant un qui étoit au deſſus des autres, & c'eſt celui dont il eſt parlé dans le catalogue des Officiers de cette Egliſe, qui étoit prépoſé pour régler les droits qui appartenoient aux Prêtres dans les funérailles & dans les autres ſervices, leur donnant chacun leur part. Ces Doyens étoit auſſi prépoſez pour ajourner les Clercs, & pour faire exécuter les jugemens des Evêques. Ce nom étoit donné autrefois à celui qui commandoit dix ſoldats, & depuis chez les Grecs aux Huiſſiers. De là vient que les priſons étoient appellées *Décaniques*, ou *Doyennez*, comme on le voit dans les Novelles de Juſtinien. Les Evêques avoient auſſi anciennement leur Décaniques ou priſons dont il eſt fait mention dans le Concile d'Ephéſe III. général, & dans le Concile de Cologne de l'an 1260. * Thomaſſin, *Diſcipline Eccléſiaſtique.* Simon, *dans ſon Traité des Bénéfices.* Du Cange, *Gloſſaire Grec.* Spelman, *Gloſſ. Archæol.*

Le nom de *Doyen* a auſſi été donné aux tireurs d'horoſcopes, parce qu'ils partageoient les 30 parties du ciel en trois dixaines & qu'ils donnoient pour préſident à chaque dixaine un aſtre ou un Dieu, comme le Poëte Manile le marque en ces vers du *l.* 4. *v.* 298, &c.

Qui parte in decima dixere Decanon *agentem,*
A numero nomen poſitum eſt, quòd partibus Aſtra
Condita tricenis triplici ſub ſorte feruntur.

Dans l'édition de Manilius faite à l'uſage du Dauphin & accompagnée des remarques de M. Huet Evêque d'Avranches, on lit,

Quam partem decimam dixere Decania gentes

& au troiſiéme vers, au lieu de *triplici*, il y a *propria.*

DOZMA. *Voyez* **DOSMA.**

D R A.

DRAAK, ou **DRAKE.** *Voyez* **DRACK.**

DRAAKENBOURG. *Voyez* **DRAKENBOURG.**

DRAAKESTEIN. *Voyez* **DRAKESTEIN.**

DRABICIUS, (Nicolas) Miniſtre Proteſtant né vers l'an 1587, dans un petit bourg de Moravie dit Straſnits, ou *Stranſnitz, Straſnicum*, eſt rendu célébre parmi ceux de ſon parti, par des prophéties prétendues, qu'il a débitées. Il fut fait Miniſtre le 28 avril de l'année 1616, & exerça le miniſtére à Drahotutz, juſqu'à ce que dans les guerres d'Allemagne il fut chaſſé de ſon païs, en 1628. Ce malheur lui fut commun, avec pluſieurs autres de ſa Communion. Drabicius ſe retira en Hongrie, où il renonça au nom de Miniſtre pour prendre celui de bon Buveur, vers l'an 1629. Cette conduite le rendit mépriſable. Il y épouſa la fille d'un drapier, & ſe mêla de marchandiſe pour vivre plus commodément. Voyant qu'il étoit menacé de ſes confréres, parce qu'il avoit quitté ſa profeſſion, il s'aviſa, pour ſe mettre en eſtime, de feindre des révélations, qui commencent en l'année 1638, & finiſſent en 1664. Il ne ceſſoit point de faire ſervir ſes viſions & ſes réveries, pour ſuſciter des ennemis à la maiſon d'Autriche, qui perſécutoit les Proteſtans. Coménius, autre Viſionnaire, le fit rétablir dans le miniſtére le 20 juin 1654. Les Impériaux trouvérent moyen de ſe venger de ſes Ecrits ſéditieux, & le firent enfin périr, à ce qu'on prétend. Le ſujet de ſes viſions, qui ont été toutes démenties par l'événement, eſt le même que celui des prophéties de Chriſtophle Kotter, & de Chriſtine Poniatovia; & il ſemble que toutes ces révélations ayent été concertées dans un même deſſein, pour exciter la guerre contre l'Egliſe Romaine. Jean Felen, fameux Miniſtre Proteſtant, a tâché de faire ſupprimer ces Ecrits & a compoſé un livre intitulé, *Ignis fatuus Nicol. Drabicii*, dans lequel il montre que les prophéties de Drabicius ſont des fictions de ſon eſprit, ou des illuſions du Démon. Jean Coménius traduiſit en Latin ces prétendues prophéties, qu'on a publiées avec celles du même Chriſtophle Kotter, Corroyeur de Sprotaw en Siléſie, comme nous le marquons ailleurs, & avec celles d'une Païſane prétendue Prophéteſſe, nommée Chriſtine Poniatovia de Duchnik. * Bayle, *Dict. Crit.*

* **DRABBE** (Jean) de Gand, célébre Philoſophe, a donné au public, un livre intitulé *Quæſtiones in lib. Prædicabilium Porphyrii*, compoſé par ſon ami Jean Dullart, auquel il a ajoûté quelques Queſtions & objections; *Expoſitio ſuccincta in lib. Porphyrii, de quinque Vocibus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 494.

DRABOURG, bourg ou petite ville du cercle d'Autriche en Allemagne, eſt dans la Carinthie, & prend ſon nom de la Drave, ſur laquelle il eſt ſitué à trois lieues au deſſous de Lavamynd. * Maty, *Diction. Géogr.*

* **DRAC**, riviére de France dans le Dauphiné. Elle a deux ſources prés des confins de l'Evêché d'Ambrun, coule du ſud-eſt au nord-oueſt juſques à Beaumont, tourne là de l'eſt à l'oueſt, puis du ſud au nord, & va tomber dans l'Iſére un peu au deſſous de Grenoble.

DRACHENBURG. *Voyez* **DRAKENBOURG.**

* **DRACILIANUS**, Vicaire du Préfet du Prétoire ſous Conſtantin *le Grand*, en CCCXXV. * *Jac. Gothofredi* Proſopographia Cod. Theodoſiani.

DRACK, (François) Anglois de nation, & l'un des plus grands hommes de mer de ſon tems, naquit dans le Comté de Dévon. Son pére fut chaſſé de ſon païs, pour avoir embraſſé la créance des Proteſtans, & ſe retira dans le Comté de Kent. Mais lorſque cette même doctrine eut été reçue en Angleterre, il devint Lecteur ſur un vaiſſeau, & puis Miniſtre. Comme il n'avoit pas de quoi entretenir ſon fils, il le remit à un Pilote de ſa connoiſſance, maître d'un petit navire, avec lequel il faiſoit quelque commerce en France & en Zélande. François Drack s'aquit tellement l'eſtime de ſon patron, que ce dernier mourant ſans enfans, lui laiſſa ſon navire. Il continua quelque tems le même commerce; & ayant appris qu'on équippoit des vaiſſeaux à Plimouth pour l'Amérique, il vendit le ſien en 1567, & vint joindre Jean Haukins, qui étoit Capitaine de la flotte. On lui donna le commandement du navire, dit *le Dragon*; & étant parti en 1572, ils arrivérent aſſez heureuſement en Amérique. Ils prirent Nombre de Dios dans la Caſtille d'Or, avec divers vaiſſeaux, & revinrent ſur la fin de la même année. En 1579, il paſſa le Détroit de Magellan, & il découvrit alors une meilleure maniére de naviger que cellé qui avoit été ſuivie juſqu'alors, ſavoir de *bordayer* à deux ou trois cens lieues dans la mer; ce que les Pilotes n'avoient encore oſé faire, ne s'éloignant du bord que de trente ou quarante lieues; car ils s'imaginoient que dès qu'ils ſeroient à cent lieues de la terre, ils ſe perdroient dans la mer, à cauſe de ſes grands calmes, de ſorte que pour éviter ce prétendu inconvénient ils ne s'y enfonçoient pas. En 1577, Drack partit encore avec cinq navires, fit en trois ans le tour du monde & remporta de grands avantages ſur les Eſpagnols, ayant pris ſur eux diverſes places, & un très-grand nombre de navires chargez richement. En 1585, il entreprit une nouvelle expédition qui lui fut trés-glorieuſe; car il prit quelques places dans les Canaries, dans les iſles du Cap Verd, dans celle de S. Domingue ou S. Dominique, autrement dite Hiſpaniola dans la Province de Carthagéne, & dans pluſieurs autres de l'Amérique. La Reine Elizabeth l'avoit déja fait Chevalier. Elle l'envoya contre les Eſpagnols, en 1588 & 1589. En 1595, François Drack ſe mit encore en mer, avec une flotte de vingt-huit vaiſſeaux; & étant arrivé en Amérique, il prit ſainte Marthe, Rio de la Hacha avec pluſieurs autres villes; & revenant à Porto-Bello, il mourut le 28 janvier de l'an 1596. Son corps n'eut point d'autre tombeau que la mer, ce qui a donné occaſion de lui faire cette épitaphe

Quem timuit ſævis etiam Neptunus in undis,
Et rediit toto victor ab Oceano.
Fœdifragos pellens pelago proſtravit Iberos
Drackius, *huic tumulus æquoris unda fuit.*

François Drack avoit fait une rélation de ſa ſeconde expédition. * Camden, *de Brit. Horolog. Angl. &c.*

DRACO, (Honoré) de Nice en Piémont, fut Conſeiller au Parlement dans ſon païs. Il a fait en vers Latins un Abbrégé des Inſtituts, qui a été imprimé à Lyon en 1561, in 16. *Sylva in laudes Juris Civilis.*

* **DRACO** (Pierre) Jéſuite de Palerme. Il enſeigna pendant douze ans la Rhétorique, avec de tels progrès de la part de ſes auditeurs, qu'ils ſont devenus preſque tous d'excellens maîtres. Outre les Sciences, il enſeignoit à ſes diſciples la doctrine des mœurs, de ſorte que ſon école étoit appellée le ſéminaire ou la pépiniére de toutes les vertus. Il gouverna long-tems la Confrairie de Ste. Marie di Fervore dans le Collége de Palerme, & y fit fleurir la piété, de ſorte qu'il en eſt ſorti un grand nombre de gens qui renonçant aux plaiſirs du monde ſont entrez dans différens Ordres de Religieux, qu'ils ont enſuite gouvernez eux mêmes. Il mourut à Palerme le 8. nov. 1647. Aprés ſa mort on publia de lui un livre en Italien ayant pour tître, *Brieve Compendio della Vita del B. Luigi Gonzaga*, d'abord ſans y mettre ſon nom, qui a été ajoûté à une nouvelle édition. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* **DRACO** (Blaiſe) Juriſconſulte de Palerme né en 1621. Il étoit extrémement ſavant, & fut Juge à Palerme en 1664 & 1669. Depuis ce tems-là il a encore exercé d'autres emplois honorables. Il publia *Allegationes* &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* **DRACO** (Pierre) Prêtre Sicilien, Docteur en Théologie & éloquent prédicateur. Il mourut en 1710. Il publia en Italien, *Della Vita e Glorie di S. Cono Abbate Baſiliano Cittadino,* &c. * *Gr. Dict. Hiſt. Univ.*

DRACON, ancien Légiſlateur d'Athénes, qui vivoit avant Solon, vers la XXIX Olympiade, & l'an 664 avant Jesus-Christ, fit des loix ſi rigoureuſes, qu'Hérodicus diſoit *qu'elles n'étoient pas d'un homme, mais d'un dragon*, faiſant alluſion au nom de Dracon. Démades diſoit plus ſpirituellement, qu'elles avoient été écrites avec du ſang, & non avec de l'encre. Solon jugea à propos de les abolir à cauſe de leur trop grande ſévérité, à la réſerve de celles qui regardoient les meurtres. Ceux qui étoient accuſez de vivre dans l'oiſiveté, ou d'avoir dérobé ſeulement un chou, y étoient condamnez à mort; & lorſqu'on en demandoit la raiſon à Dracon, il répondoit qu'il avoit jugé que les petites fautes méritoient cette peine, & que pour les grandes il n'en trouvoit point de plus griéve que la mort. Sa fin fut glorieuſe, mais très-malheureuſe en même-tems; car on dit que, comme ce vénérable vieillard étoit ſur le théâtre, où il recevoit les acclamations du peuple pour les loix qu'il lui avoit données, il fut étouffé, ſous la quantité de robes, de bonnets, & d'autres marques d'eſtime qu'on lui jetta de tous côtez, ſelon la coutume qui étoit obſervée en ce tems-là. * Aulu-Gelle, *l.* 11. *c.* 18. Euſébe, *Chron.* Suidas. Diogéne Laërce, *in Solone.* Joſephe, *l.* 1. *contre Apion*, Tatien, *contra Gentes.* Clément Alexand. *Strom. lib.* 1.

DRACON, célébre Médecin, fils d'Hippocrate, & frére de Theſſalus, floriſſoit ſous la XCI Olympiade, vers l'an 416 avant Jesus-Christ. Soranus parle de ces deux fils d'Hippocrate. * *Conſultez* auſſi Pierre Caſtellan, dans la Vie des Illuſtres Médecins.

DRACONAIRE, ou **LE PORTE-DRAGON**, en Latin *Draconarius*, Enſeigne de l'Infanterie des Romains, qui avoit la tête d'un dragon d'argent, & le reſte du corps de tafetas, qui étoit attaché au bout d'une pique, & voltigeoit en l'air au gré du vent, à la maniére d'un véritable dragon. On voyoit pendre de là de gros cordons ayant des houppes de ſoye au bout. * *Antiq. Rom.*

DRACONARA. *Voyez* **TRAGONARA.**

DRACONITE, (Jean) Miniſtre Proteſtant d'Allemagne, étoit de Carloſtad, dans la Franconie. Aprés avoir appris les langues, il s'adonna à la Théologie, & fut employé en diverſes affaires extrêmement importantes. Il enſeigna premiérement la Théologie à Marpourg, puis à Roſtock, & enſuite il fut fait Evêque de Sambia dans la Pruſſe Ducale. Enfin ayant renoncé à ſon Evêché il ſe retira à Wittemberg où il entreprit une Polyglotte de la Bible en cinq langues, à l'imitation de celle d'Origéne, & de l'édition d'Alcala. Il ne put voir néanmoins la fin de ce grand Ouvrage; car il mourut ſubitement, avant que de l'avoir achevé, le 18 avril de l'an 1566, dans la 70 année de ſon âge. C'étoit un Théologien d'un profond ſavoir & qui étoit conſommé dans les Langues Latine, Gréque, Hébraïque & Chaldaïque. Il avoit publié des Commentaires ſur quelques Prophétes, & d'autres petits Ouvrages. Ses Oeuvres imprimées ſont, *Commentarius in Pſalmos aliquot, & capitula Geneſeos de Chriſti regno; Commentarius in Danielem ex Hebræo verſum cum oratione & indice; In Pſalmum* 112 *Enarrationes; Commentaria Evangeliorum de Jeſu Chriſto Filio Dei; Catechiſmus; Commentarium in Obadiam & Pſalmum* 137; *Commentaria in Joëlem; Commentaria in Iſaïam & Aggæum; In diverſos Prophetas Interpretationes; Orationes funebres; De Evangelico Concionatore; De Officio Principis & Concionatoris; De Victoria Principis ſuper Pſalmo* 149; *De Chriſtiana Fide ſuper verbum Dei fundata; Defenſio conjugii Sacerdotalis ex Scriptura; Defenſio Concionatorum Evangelicorum; Contra Eberaldum Billicum; De Numeris Oratoriis liber; Carminum liber; Commentaria in Malachiam; Verſio Latina Pſalterii cum Scholiis.* Il a auſſi traduit en Latin le Prophéte Amos, & donné au public quelques livres Allemans. * Melchior Adam, *in Vit. Theol. German.* De Thou, *Hiſt. liv.* 38. *&c.* Teſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 235. 4. *Edit. de* 1715.

DRACONTIDE, l'un des trente Tyrans d'Athénes, que Platon répréſente comme un ſcélérat. Il avoit fait l'édit de l'Oligarchie de ces trente Tyrans. * Plato, *in Sophiſtis.* Ariſtote, *in Politic. Le Scholiaſte d'Ariſtophane.*

DRACONTIUS, Prêtre Eſpagnol, & Poëte Chrétien, fleurit vers l'an 440, ſous l'empire de Théodoſe *le Jeune*, auquel il adreſſa une Elégie. Il compoſa un Poëme intitulé *Hexaëmeron*, c'eſt à dire, *l'Ouvrage des ſix jours de la Création*, que ſaint Eugéne II. Evêque de Tolède corrigea & augmenta, à la priére de Chindiſwinde, Roi des Viſigoths en Eſpagne. C'eſt ce que nous apprenons de ſaint Ildefonſe & de ſaint Iſidore de Séville qui en font mention. Le Poëme de l'*Hexaëmeron*, ou l'Ouvrage des ſix jours, ſe trouve dans la Bibliothéque des Péres, & a depuis été donné ſéparément par le Pére Sirmond, avec l'Elégie de Dracontius à Théodoſe, & imprimé en l'an 1617. * Ildefonſe *des Hommes Illuſtres, chap.* 14. Saint Iſidore, *ch.* 24. Bellarmin, *des Ecriv. Eccleſ.*

DRACULA, Prince de Valachie, fit attacher avec des cloux les turbans de quelques Ambaſſadeurs Turcs ſur leur tête, parce qu'ils ne s'étoient pas découverts devant lui, ignorant la coutume de Turquie, qui eſt de parler couvert. * *Rom. Tom. I. Var. p.* 508.

DRAEKENBURG. *Voyez* **DRAKENBOURG.**

DRAGEMEL, bourg du Cercle d'Autriche en Allemagne, eſt dans la Carniole ſur la Save, à deux ou trois lieues de Laubach, du côté du nord. On le prend pour l'ancienne *Adrans*, ou *Adrantis*, petite ville de Pannonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

DRAGHINA, l'un des fils de Braniſlas, à qui Bodin Roi de Servie, fit trancher la tête aux piez des murs de Raguſe, fut un des Princes qui ſoutinrent un ſiége de ſept années dans cette ville, & qui ſe retirérent enſuite à Conſtantinople. Il y vécut juſqu'au régne de Vladimir, qui le rappella à la Cour. Ce Prince ayant été empoiſonné, vers l'an 1115, George, fils de Bodin, qui lui ſuccéda fit arrêter Draghina & ſes fréres qui s'échapérent de priſon deux ans après, & rentrérent auſſi-tôt dans la Dalmatie, avec le ſecours des Grecs, qui chaſſérent George, & firent élire en ſa place Grubeſſa l'aîné de ces Princes. Celui-ci crut ne pouvoir mieux s'aſſurer la poſſeſſion du Royaume, qu'en donnant les Gouvernemens à ſes fréres; & Draghina en eut un dans la Raſcie. George rétabli ſept ans après, le lui laiſſa, & l'on ne ſait pourquoi Draghina reprit les armes contre lui. Elles furent auſſi malheureuſes, qu'elles étoient injuſtes. Draghille ſon propre frére le chaſſa de ſon Gouvernement, & rétablit dans le ſien Uroſe, que Draghina retenoit priſonnier. La ſcéne changea peu après de face. Draghille, le plus fidéle ſerviteur de George, lui paroiſſant trop puiſſant, il le fit arrêter, ce qui effraya tellement ſes fréres & ſes neveux que la plupart ſe retirérent à Durazzo. Les Grecs s'étoient intéreſſez tant de fois pour ces Princes, que le Gouverneur de cette ville crut pouvoir entreprendre encore cette fois de les venger ſans attendre l'ordre de l'Empereur. On dit que la Cour de Conſtantinople déſaprouva la conduite de ce Gouverneur, qui fut obligé de ſe retirer, après avoir pénétré aſſez avant dans la Dalmatie: mais George ayant fait crever les yeux à Draghille, l'Empereur changea de réſolution, & Alexis Contoſtephane, nouveau Gouverneur de Durazzo, étant entré par ſon ordre dans la Dalmatie, fit George priſonnier, & fit élire Draghina à ſa place. On ne peut marquer l'année préciſe de ſon élection; mais elle eſt au plutôt de l'année 1114, puiſque Manuel Comnéne régnoit alors. Les Hiſtoriens Eſclavons répréſentent le régne de ce Prince, qui dura onze ans, comme un régne paiſible, & il eſt ſurprenant que M. Du Cange les en ait crus ſur leur parole; car comment a-t'il pu prendre pour

Rodoſlas, fils de Draghina, un Prince qui régnoit en 1152, & que Cinnamus & Nicétas appellent Bacchin? Ces Auteurs ont ſans doute parlé de Draghina lui-même, & voici ce qu'on apprend d'eux, & des Hiſtoriens de Hongrie. Un Gliubomir, fils d'Etienne Prêtre Grec, s'étoit tellement diſtingué par ſes ſervices, que les Rois de Servie lui avoient donné le Gouvernement de Tarnove, qui conſerva long-tems le nom de ſon premier Comte ou Jupan. Il laiſſa un fils, nommé Uroſe, que Draghina, étant Ban de Raſcie fit arrêter, & qui fut délivré de ſes mains, comme on l'a dit, par Draghille. Cet Uroſe eut une fille nommée Héléne, qu'il maria à Béla, dit l'*Aveugle*, Roi de Hongrie, & quatre fils, Béla, Déſa, Primiſlas & Uroſe. Draghina réconcilié avec cette famille, donna ſa fille en mariage à Béla, qui l'engagea à entrer en confédération contre l'Empire de Conſtantinople, avec les Hongrois & les Allemans. Manuel occupé alors à combattre Roger Roi de Sicile, le quitta pour ſe venger de Draghina, qui ne ſe ſentant pas aſſez fort pour tenir la campagne devant lui, ſe retira dans les montagnes. L'année ſuivante qui eſt la 1152 de Jeſus-Chriſt, Manuel averti que Geyza, Roi de Hongrie avoit envoyé de grands ſecours en Dalmatie, y rentra, & après pluſieurs combats où il eut preſque toûjours l'avantage, abbatit tellement le courage de Draghina, que ce Prince fut forcé de l'aller trouver dans ſon camp, & de lui demander pardon de ſa témérité. Ce fut apparemment à cette occaſion qu'on fit crever les yeux à Béla, gendre de Draghina, qui ſe vengea comme on le verra à l'article de Rodoſlas. Draghina vécut encore à peu près deux ans, après avoir fait la paix avec l'Empire, & en mourant il laiſſa ſes Etats à ſes trois fils, Rodoſlas qu'on vient de nommer, Jean & Vladimir. * Luccari, *Hiſt. de Raguſe*, Orbini, *Royaume des Eſclavons*. Cinnamus, *liv.* 3. Nicétas, *liv.* 2. Du Cange, *Familles Byzantines.*

DRAGME, eſpéce de monnoye du poids de trois ſcrupules, & la huitiéme partie de l'once. Elle valoit ſix oboles, ou un denier Romain, & les quatre dragmes Attiques valoient un ſicle, mais chez les Juiſs la dragme étoit de la valeur de la moitié du ſicle, ainſi elle valoit le double de la dragme Attique. Les dragmes Attiques avoient ordinairement pour empreinte une lampe allumée, qui étoit le ſymbole de Minerve, la dragme des Juifs portoit d'un côté l'empreinte d'une harpe, & de l'autre celle d'une grappe de raiſin. Didragme chez les Juifs eſt une double dragme, qui valoit autant que le ſicle. Quelques-uns croyent que ce n'étoit qu'un demi-ſicle; mais il y a plus d'apparence que c'étoit un ſicle. * Budæus, *de Aſſe.* Gronovius. Walton. *Prolégom. de la Bible de Vitré, dans la table des poids & meſures des Anciens.*

DRAGO, riviére du Royaume de Naples, a ſa ſource aux confins de la Principauté Citérieure, & de l'Ultérieure, baigne Nocéra, & ſe décharge dans le Golfe de Naples, aux confins de la Terre de Labour. * Maty, *Diction. Géogr.*

DRAGOMAN. *Cherchez* DROGMAN.

DRAGOMESTRO, ou DRAGUEMESTRO, anciennement *Oeniada*, ville de la Livadie en Gréce, eſt ſur le Golfe de Patras, à l'emboûchure de l'Aſpri, & à douze lieues de Lépante, vers le couchant. * Baudrand.

DRAGON RENVERSÉ, Ordre de Chevalerie, fut inſtitué par l'Empereur Sigismond, environ l'an 1418, aprés la célébration du Concile de Conſtance, où il donna de ſi illuſtres témoignages de ſon zéle & de ſa piété. Cet Ordre fleurit en Allemagne & en Italie & les Chevaliers portoient ordinairement une croix fleurdeliſée de verd. Aux jours ſolemnels, ils ſe paroient d'un manteau d'écarlate; & ſur un mantelet de ſoye verte ils portoient une double chaîne d'or, au bout de laquelle pendoit un dragon renverſé, aux aîles abbatues, émaillées de diverſes couleurs. Le ſujet de cette inſtitution fut l'anathéme contre la doctrine de Jean Hus & de Jérôme de Prague, & la condamnation de leurs perſonnes, que Sigiſmond répréſentoit comme un dragon défait; & les couleurs diverſes ſignifioient les différens appas dont l'héréſie ſe ſert ordinairement, pour tromper les Fidéles. Les Luthériens, dans les guerres de religion du XVI ſiécle, affectérent de prendre pour deviſe, dans leurs enſeignes, un dragon relevé contre l'Egliſe. * Bonfin, *Hiſt. Hung.* Favin, *Théat. d'Hon. & de Chev. &c.*

DRAGON, ſerpent monſtrueux, qui eſt parvenu avec l'âge à une prodigieuſe grandeur. Les anciens Naturaliſtes ſe ſont égayez à décrire ce monſtre en diverſes maniéres. Ils lui ont donné des ailes, des crêtes, des piez & des têtes de différentes figures, juſques-là qu'Aldovrandus fait mention d'un dragon né de l'accouplement d'une aigle avec une louve, qui avoit de grandes aîles, une queue de ſerpent & des pieds de loup. Mais il eſt le premier à dire avec les Modernes que c'eſt un animal chimérique ſi on prétend qu'il ſoit différent d'un vieux ſerpent. Quelques-uns même ont dit qu'il y a en Afrique des dragons volans, qui peuvent emporter un homme & un cheval, & qu'ils emportent ſouvent des vaches. Albert *le Grand* fait mention d'un dragon de mer, ſemblable à un ſerpent qui a les aîles courtes, le mouvement très-prompt, & ſi venimeux, qu'il fait mourir par ſa morſure. Les dragons étoient mis au nombre des Dieux par les Egyptiens. Chez les Grecs, le Dieu Eſculape étoit répréſenté par un Dragon. Les Indiens, les Aſſyriens, les Perſes, & les autres Orientaux adoroient des dragons conſacrez à à différentes Divinitez, comme à Bélus, à Bacchus, à Minerve. Les Perſes, les Parthes, & les Indiens, portoient des dragons dans leurs étendarts, & les derniers Empereurs Romains & Saxons les ont imitez. Ceux qui portoient ces étendarts s'appelloient *Draconaires.* Dans les derniers ſiécles, la coutume étoit de porter des figures de dragons dans les proceſſions, pour répréſenter l'héréſie ou le diable terraſſez. Les Egyptiens & les Phéniciens avoient des dragons familiers qu'ils nourriſſoient dans leurs maiſons, & qui couchoient avec eux: de là ſont venus peut-être les fables, que les hommes étoient nez de dragons, ce qu'on a dit d'Alexandre, de Scipion, d'Auguſte. *Voyez* l'Hiſtoire du Chevalier Gozon, & le combat, qu'il fit contre un dragon dans l'iſle de Malte.

* DRAGOGNA, petite riviére de l'Iſtrie, a un cours aſſez tortueux tirant de l'eſt à l'oueſt, & ſe décharge dans le Golfe de Sargone.

DRAGONARA, iſle pres de celle de Majorque. *Voyez* DRAGONERA.

DRAGONARA, iſle appellée en Latin COLUBRARIA. *Voyez* MONT-COLIBRE ſous COLIBRE.

DRAGONARA, ville. *Voyez* TRAGONARA.

DRAGONE, riviére du Royaume de Naples. *Voyez* DRAGO.

* DRAGONERA, petite Iſle au nord occidental de l'iſle de Majorque.

DRAGUEMESTRO. *Voyez* DRAGOMESTRO.

DRAGUIGNAN, en Latin, *Dracena* & *Draguinianum*, ville de France en Provence, dans le Diocéſe de Frejus, avec un ſiége de Sénéchal de la province, inſtitué l'an 1555 par le Roi François I. Il y a un Juge & Viguier pour le Roi qui eſt un Seigneur temporel, comme Comte de Provence. Cette ville a encore une égliſe collégiale, en laquelle il y a un Doyen, & ſix Chanoines, avec d'autres Prêtres habituez. L'égliſe de Draguignan n'étoit autrefois que Vicairie unie à l'Archidiaconé d'Aix, par le Pape Jean XXIII, & par George Cardinal d'Armagnac, Légat d'Avignon. Elle fut érigée en collégiale, à la priére de Jean de Raſcas Archidiacre d'Aix; mais l'union qu'il s'étoit reſervée de la Vicairie, ou primauté de cette égliſe avec ſon bénéfice, fut caſſée par arrêt du Parlement de Bourgogne, l'an 1642. Cette ville eſt des mieux ſituées de la province, & ſon terroir eſt des plus fertiles. Elle a été le théatre d'une infinité de deſordres pendant les guerres civiles de la religion. Outre l'égliſe collégiale, elle a encore diverſes maiſons religieuſes de l'un & de l'autre ſexe, & un Collége de Prêtres de la Doctrine Chrétienne. Draguignan a été féconde en perſonnes de ſavoir & de mérite. C'étoit la patrie de Barthélemi Tixier, Général de l'Ordre de ſaint Dominique. * Noſtradamus & Bouche, *Hiſt. de Provence.*

DRAGUT RAIS, Chef des Corſaires de Barbarie, s'éleva ſous le régne de Soliman II. Empereur des Turcs, par les ſervices qu'il rendit à ce Prince au déſavantage des Chrétiens, ſur leſquels il couroit de tous côtez. En 1550, les ravages qu'il fit ſur les Mers de Sicile & de Toſcane, obligérent l'Empereur Charles-*Quint* de commander à André Doria d'armer une flotte contre lui. Janetin Doria ſon neveu, qui fut chargé d'exécuter cet ordre, fut ſi diligent & ſi heureux, qu'ayant trouvé Dragut au port de Giralate entre Calvi & Layaco en Corſe, où il ſe croyoit en aſſurance, il le prit avec treize galéres & lui mit les fers aux piez. On ne ſauroit dire combien ce vieux Pirate eut de reſſentiment de ſe voir pris par un jeune ſoldat; mais ſon dépit s'augmenta par les affronts qu'il reçut pendant ſa priſon. Lorſque Barberouſſe vint en Provence, Jannetin voulant appaiſer la fureur de ce barbare, mis Dragut en liberté, après en avoir reçu ſa rançon. La diſgrace de ce Corſaire, le rendit plus cruel envers les Chrétiens. Il fit une courſe juſqu'à Naples, ſaccagea & brûla la Calabre, & prit une galére de Malte. André Doria lui donna la chaſſe l'année ſuivante. Dragut mit, l'an 1152, l'armée navale d'Eſpagne en déroute. 1553, il fit une deſcente dans l'iſle de Corſe avec les François; & en 1554, il courut les côtes de la Calabre, dans le Golfe de Veniſe, & de là ſe retira à Durazzo. Il avoit déja pris Tripoli, & Soliman l'avoit fait Gouverneur de toute la côte voiſine. En 1560, il ſe rendit maître de l'iſle de Gerbe, par un horrible perfidie. Car ayant fait venir à Tripoli, ſous prétexte d'amitié, un certain Soliman qui étoit Seigneur de cette iſle, il le fit pendre, & la lui enleva. Il traittoit avec la même barbarie tous ceux qui ne lui plaiſoient pas, & même les Princes. Il devenoit ainſi formidable à tout le monde, & les peuples ne ſouhaitoient rien davantage, ſi non qu'il ſe préſentât quelque occaſion de venger tant d'injures. Ils ſe joignirent aux Chrétiens qui le chaſſérent de l'iſle de Gerbe; mais il la reprit bien-tôt après avec le ſecours des Turcs. Depuis en 1565, Soliman qui avoit aſſiégé Malte, commanda à Dragut de s'y trouver. Il y vint avec quinze galéres; & un jour qu'il reconnoiſſoit la bréche, ſans ſonger à ſe mettre à couvert du péril, un coup de canon qui donna contre une muraille, en fit ſauter un éclat de pierre, dont le Corſaire fut frappé à l'oreille avec tant de violence, qu'il en tomba par terre jettant une grande quantité de ſang par la bouche & par le nez. Il mourut quelque tems après de cette bleſſure. * Sigonius *in Vita Andreæ Doriæ.* De Thou, *l.* 11. 12. 14. 26. 38. Mariana, *Continuation de Chalcondyle, &c.*

DRAGUTIN (Etienne) fils d'Uroſe I. Roi de Servie, eut le tître de Roi du vivant de ſon pére dès l'an 1271. Il épouſa Elizabeth, fille d'Etienne IV. Roi de Hongrie, & il en eut deux fils, Etienne, qui fut Roi de Servie l'an 1321, & Conſtantin. On ne ſait d'où Luccari a pris, que Dragutin s'ennuyant de voir régner ſon pére trop long-tems ſe revolta contre lui, & qu'Uroſe, ayant été tué dans un combat, Dragutin lui ſuccéda juſqu'à ce que touché d'un vif repentir, il abandonna ſes Etats à Milutin ſon frére pour embraſſer l'état monaſtique. Il n'y a pas plus de vérité dans ce qu'Orbino a écrit, que Milutin, frére aîné de Dragutin, lui ayant donné pour appanage les païs proche de la Save, ce Prince ſe revolta contre lui: & prit le tître de Roi, d'où vient que ce païs fut depuis appellé la terre du Roi Etienne. D'autres Ecrivains plus ſûrs nous apprennent que Dragutin né boiteux des deux côtez, & d'une ſanté très-délicate, ne ſe ſentant pas capable de gouverner le Royaume, ne retint pour lui que le païs qu'on a dit, dans le voiſinage de la Hongrie, dont il n'avoit rien à craindre à cauſe de l'alliance qu'il y avoit priſe, & qu'il abandonna le reſte à Milutin ſon frére puîné, qui s'engagea à laiſſer en mourant la Couronne aux enfans de Dragutin. On ne ſait rien davantage de ce Prince, ſinon qu'il mourut l'an 1307. * Du Cange, *Familles Byzant.*

* DRAHEIM, ville & Seigneurie avec château dans la Pruſſe Royale. En 1657, elle fut engagée à l'Electeur de Brandebourg pour cent vint mille écus, à condition que ſi dans l'eſpace

de trois ans on ne le rembourſoit pas, il en prendroit poſſeſſion pour la garder juſques à l'entier rembourſement. Comme il ne ſe fit point de payement, l'Electeur de Brandebourg voulut ſe ſervir de ſon droit, mais il en fut empêché juſques à la mort du Staroſte Potoki, qui gouvernoit cette place. Le Roi de Pologne fit enſuite préſent de Draheim au Prince Wiſniowiski, mais l'affaire s'accommoda, & moyennant quinze mille écus que l'Electeur ajoûta à la ſomme précédente, cette place lui fut cédée. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *de Reb. Fred. Wilh. l. 6. §. 92. Pruſſiſche Staats-Geogr.*

DRAHOMIRE, femme d'Uratiſlas Duc de Bohéme. Quoiqu'elle fût Payenne, ce Prince l'épouſa pour ſa beauté extraordinaire. En 908, elle mit au monde Venceſlas, & l'année ſuivante Boleſlas, & leur pére leur partagea ſes Etats. Il mourut en 916, & laiſſa la Régence à Ste Ludimille ſa mére. Mais Drahomire ſut s'en emparer pendant la minorité de ſes enfans. Elle éloigna d'elle Venceſlas parce qu'il étoit Chrétien, & retint auprès d'elle Boleſlas pour l'animer contre les Chrétiens. Elle donna le Gouvernement de Prague à Palhogus qui pour le moindre ſujet faiſoit ſouffrir aux Chrétiens une mort cruelle. Cette tyrannie dura quatre ans, mais enfin les Chrétiens prirent les armes pour ſe défendre, & en 919 il arriva dans Prague quelques rencontres dans l'une deſquelles Palhogus périt. Dans le même tems Drahomire, fit maſſacrer ſa belle-mére qui étoit fort zélée pour le Chriſtianiſme, & fit abattre l'égliſe de Buntſlaw. Venceſlas ne pouvant plus ſouffrir tant de cruautez, entreprit quoiqu'il n'eût pas encore treize ans, d'y apporter du reméde. Il vint à Prague en 921, convoqua les Etats, ôta la Régence à ſa mére, & rétablit la Religion Chrétienne. Sa mére chercha en vain de le faire mourir par le poiſon, mais en 938, Boleſlas à la ſollicitation de Drahomire lui ôta la vie. Toutes ces horribles cruautez ne demeurérent pas longtems impunies & elle fut engloutie toute vive par la terre qui s'ouvrit ſous ſes piez dans la ville de Prague, ou, ſelon d'autres, dans le voiſinage de cette ville. Gr. Dict. Univ. Holl. Æneas Silvius *in Hiſt. Boëm.* Coſmas, *Pragenſ. Hiſt. l. 1.* Pulkava, *Hiſt. Boh. c. 15.* Weleſlavina, *in Geneal. Princ. Boh.* Balbinus, *Epit. Rer. Boh.* Stransky, *Reſp. Boh.*

DRAITWICHE. *Voyez* DROITWICH.

* DRAKENBORG ou DRAKESTEIN famille noble de la Province d'Utrecht, dont il eſt fait mention dans les anciens regitres dès le XII ſiécle. A la fin du XIV ſiécle, lorſque Frédéric de Blankenheim monta ſur le ſiége epiſcopal d'Utrecht, il inveſtit FRÉDÉRIC *de Drakenborg* du fief de Drakeſtein le 4 février 1394. Son fils JEAN *de Drakenborg* en fit hommage la veille du dimanche des rameaux de l'an 1441, après la mort de ſon pére. Ce fief vint enſuite à JEAN *de Drakenborg* ſon frére Chanoine de l'Egliſe cathédrale d'Utrecht le 16 aout 1457, & par ſa mort qui arriva le 7 oct. 1498, il le laiſſa à FRÉDÉRIC *de Drakenborg* ſon neveu qui mourut ſans enfans, & qui eut pour ſucceſſeur dans ce fief ſon frére JEAN *de Drakenborg* qui de ſa femme Hedwige de Renelle eut *Juſtine de Drakenborg* qui lui ſuccéda le 3 ſept. 1520. Elle ſe maria, à Théodore de Zuilen Seigneur de Zevender & de Haar, Chevalier, & par ce mariage la Seigneurie de Drakenborg, d'Oudaan & autres paſſérent dans la maiſon de Zuilen. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* DRAKENBOURG, ville du Comté d'Hoye dans la Weſtphalie ſur la rive droite du Wézer au nord de Nienbourg. L'an 1547, il ſe donna près de cette ville une ſanglante bataille entre les Impériaux & les Saxons. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spangenberg, *Manſf. Chron.* Ziegler, *Théatre Hiſtorique*, en Allemand.

DRAKENSTEIN. *Voyez* DRAKENBORG.

* DRAM ou DRAMME, riviére de Norvége dans le Gouvernement d'Aggerhus, coule du nord au midi, & aprés avoir arroſé Saltzberg & Brakerne, ſe décharge dans la mer.

DRAMATIQUE, nom de Poëme qui eſt fait pour être répréſenté ſur le théatre, & qui conſiſte proprement dans l'action. Ce nom vient du mot Grec δρᾶμα, qui ſignifie *action*. La tragédie & la comédie ſont ſes deux eſpéces. *Voyez* COMÉDIE & TRAGÉDIE. Ce mot ſe dit auſſi des Poëtes qui travaillent pour le théatre. Eſchyle, Sophocle, Euripide, Ariſtophane, Ménandre, ſont des Poëtes Dramatiques Grecs; Plaute, Térence, & Sénéque des Poëtes Dramatiques Latins; Corneille, Racine & Moliére, des Poëtes Dramatiques François, &c.

* DRAMBURG, petite ville ou bourg de la province de Cumberland en Angleterre au midi, à l'oueſt-nord-oueſt de Carlile dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

* DRANCES, homme éloquent & âgé, l'un des principaux de la Cour de Latinus Roi des Latins, parloit toujours dans toutes les délibérations contre Turnus & pour Enée. * Virgile, *Eneïde l. 11. v.* 122. 220. 336. 383. 443.

DRANGIANE, province de Perſe, qu'on nomme aujourd'hui *Sigiſtan*, ou *Sigeſtian*, eſt des plus orientales du païs. Les villes principales étoient Ariaſpe & Prophthaſie. * Strabon. Etienne de Byzance.

* DRANSE, petite riviére de Suiſſe dans le Vallais, s'appelle autrement *Monter*, prend ſa ſource dans la montagne qui porte le nom de Grand S. Bernard, coule du ſud au nord, & ſe décharge dans la rive gauche du Rhône un peu au deſſous de Martinach.

DRANSES anciens peuples de Thrace. On dit qu'ils pleuroient à la naiſſance des enfans, parce qu'ils entroient dans les miſéres de la vie, & qu'ils ſe réjouïſſoient à l'enterrement des morts, parce qu'ils étoient hors de ces miſéres. Les feſtins qu'on fait en Allemagne aux funérailles des morts, pourroient bien avoir une ſemblable origine.

* DRAPANO (Ponta di) eſt un Cap de la côte ſeptentrionale de Candie dans le territoire de Canée, & à l'eſt-nord-eſt de cette ville. Il eſt au midi de l'Iſle de Milo, de laquelle il eſt éloigné d'environ trente lieues.

* DRAPIER (Guy) Théologien François, & Prêtre de S. Sauveur à Beauvais, ne voulut point ſigner la condamnation d'Antoine Arnaud, & aima mieux perdre le tître de Licentié que la Faculté de Paris lui redemandoit, que de s'y réſoudre. Il refuſa auſſi d'accepter la Bulle *Unigenitus*, quoi qu'on le menaçât de lui refuſer la communion au lit de mort. Il a écrit une juſtification ou Apologie des Explications que le Pere Queſnel a données du Nouveau Teſtament, & a publié pluſieurs piéces aſſez fortes contre la Conſtitution *Unigenitus*. Il mourut en 1717, à l'âge de 92 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* DRASCOVITZ (Jean) Ban de Dalmatie, de Croatie & d'Eſclavonie. On dit que ſa race qui eſt conſidérée en Hongrie & en Croatie, deſcend de la famille Eſclavonne des Suadich qui ont été Comtes de Tirinio, & Seigneurs de Spalatro, Cliſſa & autres lieux, & que ſous le régne d'André Roi de Hongrie un certain Jean Drascovitz, étoit déja renommé en 1222. Celui dont nous parlons, étoit fils de Gaſpard & de Catherine Szechel, & prit dès ſa jeuneſſe le parti des armes. Il ſe trouva ſous le Comte Erdeodi Ban de Croatie à la défaite des Turcs près de Poſek, & en 1592 à la levée du ſiége de Siſſeg. Il ſe ſignala tellement dans la bataille qui ſe donna l'année ſuivante aux environs de cette ville, que pour recompenſe de ſa valeur, il fut fait Gouverneur de Criſa, & qu'après qu'il eut, en 1596, aidé à prendre la ville de Petrina, & que le Comte Erdeodi ſe fut demis du *Bannat*, il fut fait par l'Empereur Rodolphe II. Ban de Dalmatie, de Croatie & d'Eſclavonie. Enſuite il prit la ville de Cliſſa que les Turcs reprirent bientôt après, & fit lever le ſiége de Petrina par George Drascovitz. En 1600, il entreprit de faire lever le ſiége de la forte ville de Caniſe, mais il ne put empêcher les Turcs de la prendre. Lorsqu'Etienne Boſtkai ſe fut emparé de la Régence en Tranſſylvanie, il tâcha d'attirer Drascovitz dans ſon parti; mais bien loin d'y prêter l'oreille, s'étant joint avec ſes Croates aux Hongrois, qui étoient demeurez fidéles à l'Empereur, il reprit, après l'heureux ſuccès d'une bataille, les villes de Sabaria, Kerment, Cuſeg & Sumeg. La paix ayant été conclue en 1606 entre l'Empereur & le Prince de Tranſſylvanie, il ſe démit de ſa charge, & fut fait Membre du Conſeil de guerre de l'Empereur, & Gouverneur général de la Hongrie qui eſt au delà du Danube. Il avoit un extréme zéle pour la Religion Catholique Romaine. Il mourut en 1613, & fut enterré à Preſbourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Rathay, *in Hiſt. Croat.* Iſtuan. *Hiſt. Hung. l. 30. ad annum* 1596 & 1597. De Reuva, *in Monarch. Hung.* Varſevicii *Orat. ad Rudolph II.* Lorchianus, *Hungar. Chron.*

* DRASCOVITZ (George) Cardinal, fils du précédent, & petit-fils du Cardinal George Martinuſius, étoit bien fait de ſa perſonne, d'un profond ſavoir, d'un grand eſprit, & d'une piété exemplaire. Tant de belles qualitez le mirent en une ſi haute eſtime, qu'il fut fait prémiérement Evêque de Cinq-Egliſes, puis de Raab ou Javarin, enſuite Chancelier de Hongrie, Archevêque de Colocza, & enfin en 1585 créé Cardinal à la ſollicitation de l'Empereur Rodolphe II. par le Pape Sixte V. Ce qui contribua le plus à ſon élévation au cardinalat, fut la connoiſſance que le Pape avoit faite avec lui au Concile de Trente, où Draſcovitz avoit comparu en qualité d'Evêque & d'Ambaſſadeur de l'Empereur. Comme par ordre du Pape il ſe préparoit à faire le voyage de Rome, il fut attaqué de la dyſſenterie dont il mourut en 1587, âgé de 62 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Iſtuan. *Hiſt. Hung. l.* 26. Amelot *ſur les lettres du Cardinal d'Oſſat.* Leti, *Vie du Pape Sixte V.*

DRAUDIUS, (George) Auteur Allemand, nous a donné une Bibliothéque Claſſique en trois volumes, où il a ramaſſé toutes ſortes de livres, qu'il a rangez ſous des tîtres généraux des Sciences & des Arts, obſervant, autant qu'il a pu, l'ordre alphabétique des ſurnoms. Il a découvert en partie, qu'elle étoit la meilleure méthode de dreſſer ces ſortes d'ouvrages, & on peut dire, qu'il y eſt entré, quoiqu'il l'ait fait d'une maniére fort imparfaite. C'eſt à peu près une compilation des livres qui ont paru aux foires de Francfort; mais elle n'eſt pas en aſſez bon ordre, & elle eſt remplie d'une infinité de fautes, ſoit dans les noms des Auteurs, ſoit dans l'expoſition des tîtres des livres, ou dans les chiffres des années de l'édition. Cette Bibliothéque ne laiſſe pas d'avoir ſon utilité, dans l'état même où elle eſt, principalement pour ceux qui connoiſſent déja les livres d'ailleurs. On y a corrigé quantité de fautes, & on y a fait beaucoup d'augmentations dans les deux derniéres éditions qui s'en ſont faites. * Anonymi *Bibliogr. hiſtorico-Philolog.*

DRAVE, riviére. *Voyez* DRAW.

DRAUN riviére. *Voyez* TRAUN.

DRAUSEN, petit Lac de Pruſſe, eſt près de la ville d'Elbing. Il reçoit la riviére de Sargone, & par celle d'Elbing, il ſe décharge dans le Friſch-Haff. * Maty, *Diction. Géogr.*

DRAUSIN (ſaint) ou DROSIN, Evêque de Soiſſons, vint au monde du tems de Clotaire II. Roi de France, il naquit dans le Soiſſonnois. Son pére Leudomar & ſa mére *Rachilde* le mirent ſous la conduite de ſaint Anſeric Evêque de Soiſſons, qui en eut un très grand ſoin, & l'admit au nombre des Clercs. Bettolein ſon ſucceſſeur donna l'Archidiaconé de Soiſſons à Drauſin, qui parvint peu de tems après à l'Evêché de Soiſſons. Il s'aquitta parfaitement de tous les devoirs d'un bon & pieux Evêque, & fit bâtir l'Abbaïe de ſaint Pierre de Rotonde, entre la riviére d'Aîne & les forêts de Cuiſſe & de Laigne à ſept lieues de la ville de Soiſſons. Il y établit des Religieux qu'il gouverna lui-même. Il fonda auſſi, en 658, aux portes de Soiſſons une autre Abbaïe de filles, qui ſubſiſte encore aujourd'hui ſous le nom de Notre-Dame de Soiſſons. Drauſin mourut le 5 mars de l'an 674 ou 675, après plus de 20 ans d'épiſcopat. La fête principale de ce Saint ſe célébre le 5 de mars, auquel les Martyrologes de France mettent ſa mort. L'Abbaïe de Nôtre-Dame de Soiſſons fait une ſeconde fête de ſa tranſlation arrivée le deuxiéme juin 680. Nous avons perdu la premiére hiſtoire que l'on a faite de ce Saint. Celle qui nous reſte n'eſt que du X ſiécle. L'ordre des tems n'eſt pas exact, ni tous les faits certains. * Du Chêne, *Hiſtoriens de France.* Henſchenius. Dom Michel Germain Bénédictin, *dans ſon Hiſtoire de l'Abbaïe de Nôtre-Dame de Soiſſons.* Baillet, *Vies des Saints, 5 mars.*

DRAW, LE DRAVE ou LA DRAVE, *Draus* & *Dravus*, riviére d'Allemagne, qui a ſa ſource dans les Alpes, près du bourg d'Innichen, dans le diocéſe de Saltzbourg, & vers les frontiéres du Tirol. De là le Drave coule dans la Carinthie, & puis entre dans la Stirie & la Hongrie; & après avoir reçu le Mure, & tres grand nombre d'autres rivieres moins conſidérables, il ſe jette dans le Danube au deſſous de Cinq-Egliſes, au village d'Erdewdi ou de Trab. * Strabon. Pline. Ptolomée. Cluvier, Bertius, &c.

DRAYTON, bonne ville d'Angleterre avec marché dans le Nord-Eſt du Comté de Shrop, dans la contrée appellée Bradfort, ſur les frontiéres du Comté de Stafford, ſituée ſur le côté occidental de la riviére de Terne. Elle eſt remarquable pour la bataille qui ſe donna près de là entre les Maiſons d'Yorck & de Lancaſtre. * *Diction. Anglois.*

DRE.

*DREBBEL (Corneille) ſavant Philoſophe naquit à Alkmar en 1572. Il étoit d'une extraction diſtinguée. Il avoit un frére Député aux Etats Généraux à la Haye. Il s'appliqua dès ſa jeuneſſe à la Philoſophie, dans laquelle il fit de tels progrès que l'Empereur Ferdinand II. le choiſit pour Précepteur de ſon Fils. Il s'aquitta avec tant d'honneur de cet emploi, que l'Empereu, le fit auſſi l'un de ſes Conſeillers. Mais dès qu'il eut atteint l'age de 48 ans, la fortune lui tourna le dos. Lorſque Frédéric Electeur Palatin, alors Roi de Bohéme, prit la ville de Prague, pluſieurs Conſeillers de l'Empereur y furent pris & mis à mort. Drebbel fut mis en priſon & dépouillé de tous ſes biens: mais à la priére des Etats Généraux & du Roi d'Angleterre, il fut mis en liberté, & envoyé en préſent au Roi d'Angleterre. Drebbel pour lui témoigner ſa reconnoiſſance lui fit préſent d'un globe de verre dans lequel il produiſoit un mouvement perpétuel par la force des quatre élémens. On pouvoit y voir dans le tems de 24 heures tout ce qui arrive ſur la terre dans l'eſpace d'un an, & y obſerver tous les ans, tous les jours & toutes les heures le cours du ſoleil, de la lune, des planétes, des étoiles. On pouvoit comprendre par le même moyen ce que c'eſt que le froid; quelle eſt la cauſe du premier mobile; qu'elle eſt la cauſe du ſoleil; comme il fait mouvoir le ciel, tous les aſtres, la lune, la mer, la terre; quelle eſt la cauſe du flux & du reflux, du tonnerre, de la foudre, de la pluye, du vent, & comment toutes les choſes croiſſent & s'augmentent, &c. comme on le peut voir par ſes Ecrits. Conſultez ſon ouvrage du *Mouvement perpétuel.* Outre ce globe, il fit un bateau où l'on pouvoit ramer ſous l'eau depuis Weſtmunſter juſques à Greenwich, c'eſt à dire, deux milles d'Allemagne, & même beaucoup plus loin, ſi l'on en avoit envie: de plus, on pouvoit voir dans le bateau, & y lire dans un livre ſans avoir beſoin de chandelle ou de lampe. On a vu ce bateau pluſieurs années après ſur le bord de la Tamiſe. Il ſavoit faire certaines machines pour produire la pluye, le tonnerre, & les éclairs auſſi naturellement que ſi cela venoit du ciel. Par d'autres machines, il ſavoit produire un froid pareil à celui de l'hiver, & il en fit l'expérience à la priére du Roi dans la ſale de Weſtminſter, où un jour d'été il fit venir un ſi grand froid que le Roi & les Courtiſans qui l'accompagnoient ne pouvant le ſupporter, furent obligez d'en ſortir. Il pouvoit par une autre machine tirer d'un puits ou d'une riviére une grande quantité d'eau à la fois. Il avoit auſſi une adreſſe particuliére à faire éclorre, même au milieu de l'hiver, des œufs de cane & de poule, ſans les faire couver. Il avoit le ſecret, par le moyen de certaines machines, d'expoſer aux yeux toutes ſortes de repréſentations de tableaux, ſans qu'il y eût rien de réel. Il ſavoit conſtruire un verre de telle ſorte, qu'il attiroit à lui la lumiére d'une chandelle miſe à l'autre bout d'une longue ſale, & donnoit aſſez de clarté, pour qu'à cette lueur on pût lire très aiſément. Il pouvoit faire une eſpéce de miroir plat ſans aucune facette, qui rendoit juſqu'à ſept fois l'objet que l'on lui préſentoit, de ſorte que quand on s'y miroit, on ſe voyoit ſept viſages. Drebbel ne produiſoit toutes ces merveilles, & quantité d'autres qu'il ſeroit trop long de rapporter, que par l'étude de la Philoſophie, ſans avoir recours à la Magie. On a fait le récit de ce qu'on vient de rapporter, ſur la bonne foi de l'Auteur de la Chronique d'Alkmar. Drebbel mourut à Londres en 1634, à l'âge d'environ ſoixante ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DREBETZIN. *Voyez* DEBRECIN.

*DREBKOW, DREWKO, DREYOCKE & DRYOKAW, bourg de la Baſſe Luſace entre Cotwitz, Cotbutz ou Cotbuſs, & Finſterwald. Il eſt diviſé en trois parties, qui ont chacune leur Seigneur. Les trois Seigneurs ſont de Kopping, de Wiedebach & de Kokkeritz. Il a appartenu autrefois aux familles de Metzrad & de Salhauſen, & dans la ſuite à celle de Winkwitz. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Deſcription de la Luſace.* Les choſes les plus remarquables de la Luſace.

DRECSODERNHEIM, petite ville du Palatinat du Rhin. Elle eſt ſur la riviére de Glan, dans la Préfecture de Creutznach, à deux ou trois lieues de la ville de ce nom. * Maty, *Diction. Géogr.*

DREFFURT. *Voyez* TREFFURT.

*DREGEL, fort château de Hongrie ſur une haute montagne proche de Bude. En 1552, les Chrétiens l'aſſiégérent, mais les Turcs en firent lever le ſiége. A la fin du XVI ſiécle, le Général Teuffenbach s'en rendit maître. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Ortelius redivivus.* Bucholtz, *Chron.*

DREISEN, ou DREISSEN, ville d'Allemagne. *Cherchez* DRIESSEN.

DRELINCOURT, (Charles) Miniſtre de l'égliſe Reformée de Charenton, étoit né à Sedan le dixiéme juillet 1595. Son pére avoit été d'abord Sécretaire de Henri Robert de la Marck Duc de Bouillon & Prince de Sedan, & puis il fut Gréfier au Conſeil ſouverain de cette ville. Il avoit épouſé N. Bu ytte, fille de Nicolas Buyrette Avocat au Parlement de Paris. Charles fut reçu Miniſtre au mois de Juin 1618, & il exerça ſon Miniſtére proche de Langres juſques à ce qu'il fut appellé par l'Egliſe de Charenton, où il prêcha ſon prémier ſermon le 15 mars 1620. Il a été en grande eſtime parmi les perſonnes de ſa communion, & a écrit divers ouvrages contre les Catholiques. Il mourut à Paris le 3 novembre de l'an 1669. Ceux de ſa communion l'avoient employé dans diverſes affaires importantes. Il vaquoit fort aſſidument à l'oraiſon, & dans les derniéres années de ſa vie, s'il étoit en ſon particulier, il n'entendoit jamais ſonner l'heure ſans ſe mettre à genoux pour prier Dieu. Il a laiſſé un grand nombre d'Ouvrages & de piété & de controverſe. *Un livre de la préparation à la Ste. Céne. Un Catechiſme. Un Abbrégé des Controverſes. Les Conſolations contre les frayeurs de la mort*, qui ont été imprimées très ſouvent & traduites en pluſieurs langues; *les Catholiques Romains en France s'en ſervent. Les Viſites charitables en 5 tomes. Trois volumes de ſermons. Le Jubilé. Le Combat Romain. Le Hibou des Jeſuites. Le triomphe de l'Egliſe ſous la croix. La Réponſe au P. Cauſſin. L'Honneur dû à la Bienheureureuſe Vierge contre l'Evêque de Bellay. De l'honneur dû au ſacrement. Une réponſe à la Milletiere. Des Dialogues contre les Miſſionnaires en pluſieurs volumes. Le faux Paſteur convaincu. Le faux viſage de l'antiquité. Réponſe au Prince Erneſt de Heſſe. Réponſe à la Harangue du Clergé prononcée par l'Archevêque de Sens. La Defenſe de Calvin. Les Nullitez prétenduës de la Réformation. Cent argumens contre la tranſſubſtantiation. Des Lettres; des priéres; une lettre à M. Brevint ſur l'Epiſcopat d'Angleterre.* Il épouſa en 1625 la fille unique d'un riche marchand de Paris, nommé Bolduc, de laquelle il eut ſeize enfans, entr'autres LAURENT Drelincourt, qui a été Miniſtre à la Rochelle, & qui eſt mort dans la même profeſſion à Niort en 1680, ſix mois après être devenu aveugle, étant âgé de cinquante ſix ans. On a des Sermons de lui, & un Recueil de Sonnets Chrétiens; HENRI Drelincourt, Miniſtre à Gien, puis à Fontainebleau, mort avant 1685; CHARLES Drelincourt qui ſuit; ANTOINE Drelincourt, Médecin extraordinaire du Canton de Berne; & PIERRE Drelincourt, Miniſtre de l'Egliſe Anglicane, & Doyen d'Armach, Archevêché d'Irlande. Tous les autres enfans de Drelincourt ſont preſque tous morts en bas âge. * Bayle, *Diction. Critiq.*

DRELINCOURT (Charles) fils de Charles Drelincourt, Miniſtre de Charenton, naquit à Paris le premier de Février 1633. Il reçut le Doctorat en Medécine à Montpellier l'an 1654, & après s'être ſignalé dans la Pratique, tant à l'Armée, que M. de Turenne commandoit en Flandre, qu'à Paris, il fut choiſi par les Curateurs de l'Académie de Leide pour la Profeſſion de Médécine l'an 1668. Il accepta cet emploi & en remplit les fonctions avec un ſuccès extraordinaire. Sa méthode d'enſeigner étoit la plus claire & la plus exacte du monde, & il fit voir dans l'Anatomie une dextérité & une ſagacité que l'on admira. Il entendoit à fond la Langue Gréque & la Latine, & l'on auroit dit en voyant la vaſte étendue de ſon érudition, qu'il ne s'étoit apliqué toute ſa vie qu'à l'étude des Belles Lettres. On peut voir des Extraits de divers de ſes Ouvrages dans les *Nouvelles de la République des Lettres.* Il fut prémier Médécin du Prince & de la Princeſſe d'Orange depuis Roi & Reine d'Angleterre. Il mourut à Leide le 31 de Mai 1697, après avoir ſouffert pendant quelques mois les douleurs les plus aigues avec une conſtance tout à fait Chrétienne. Il avoit eu le deſſein d'être Miniſtre, même depuis avoir reçu le titre de Docteur en Médécine. Il étoit très verſé dans la Théologie, & dans l'Ecriture Ste. Sa piété étoit ſolide & bienfaiſante. On auroit eu de la peine à décider ſi les qualitez du Savant l'emportoient ſur celles de l'honnête homme. Si l'on raſſembloit tous les éloges que pluſieurs Auteurs lui ont donnez on en formeroit un livre. Il ſavoit parfaitement la langue Françoiſe; rien ne lui échapoit quand il vouloit ſe rendre attentif à corriger les fautes. Il avoit eu la conſolation de voir *Charles* Drelincourt ſon Fils unique reçu Docteur en Médécine en 1693, & bien marié. Mais il ne lui ſurvécut pas longtems. Il a laiſſé trois Garçons dont l'aîné, qui donnoit de grandes eſpérances, eſt mort jeune; le ſecond a étudié en Médécine, le troiſiéme s'eſt mis dans le Négoce. M. Drelincourt ordonna, qu'on ne lui fit point d'Oraiſon funébre. * Bayle, *Dictionnaire Critique. Mémoires du Tems.*

DRÉNALE. *Voyez* ANDRINOPLE.

*DRENKWAART, ancienne famille de Hollande. Voici un abbrégé de ce qu'en dit Simon van Leeuwen.

BAUDOUIN *Willemſz* ou fils de Guillaume vivoit en 1430, dans le païs de Putten. Il poſſédoit un bien qui portoit le nom de Drenckwaart, près du village de Weſtenryk ou Zuidland, & ſes Deſcendans en ont pris le nom. Il avoit épouſé Marie Heenvliet de laquelle il eut GUILLAUME de *Drenkwaart* qui ſuit, & une fille qui fut mariée à Jean d'Almonde.

GUILLAUME *de Drenkwaart* fils de Baudouin & de Marie de Heenvliet, vint demeurer à Dordrecht & y fut Bourguemaître en 1475. Il y bâtit une chapelle dans l'Egliſe de S. Nicolas, & mourut en 1482. Il avoit épouſé Mathilde de Pallaas, de laquelle il eut, 1. BAUDOUIN *de Drenkwaart* qui ſuit; 2. *Jean de Drenkwaart* Ecuyer, qui fut en 1516 Baillif de Dordrecht & mourut en 1549, ſans laiſſer d'enfans quoiqu'il eût eu deux femmes, la premiére Juſtine de Bekeſtein qui mourut en 1519: la ſeconde Marguerite de Jonge qui mourut en 1542; 3. *N... de Drenkwaart* Abbeſſe de Ter Lee en 1530; 4. *Marie de Drenkwaart* qui épouſa Guillaume d'Ablas Seigneur de Myl & Dubbeldam; 5 *Cunére de Drenkwaart*, mariée à Nicolas de Meerdervoort, dont elle eut Nicolas de Meerdervoort qui ayant épouſé Digne van der Meer, laiſſa deux filles; 6. *Adrienne de Drenkwaart*, mariée à Jaques Heerman Echevin de la ville de Dordrecht en 1500, & mére de Giſbert-Heerman Seigneur de Maasdam.

BAUDOUIN *de Drenkwaart* fils de Guillaume & de Mathilde de Pallaas, étoit Baillif & Intendant des Domaines de Voorn. Il épouſa Marguerite de Kleiburg, dont il eut, 1. GUILLAUME *de Drenkwaart* qui ſuit; 2. *Charles de Drenkwaart* Baillif de Putten, mort

mort en 1541, ſans laiſſer d'enfans de ſa femme N. . . . de Berkenroede ; 3. *Catherine de Drenkwaart* mariée à Jean Van der Eyk Pauwelz. Il mourut à la Brille le 4 ſept. 1496, âgé de 28 ans.

GUILLAUME *de Drenkwaart*, fils de Baudouin & de Marguerite de Kleiburg étoit Seigneur de Gieſſenburg, &c. Conſeiller, & Intendant général des Domaines de la Hollande méridionale. Il épouſa Cornélie de Steenhuizen. Il mourut en 1538, laiſſant de ſa femme, 1. BAUDOUIN *de Drenkwaart* qui ſuit ; 2. *Adrienne de Drenkwaart* mariée à Adrien de Meuſiënbroek, Echevin de la ville de Dordrecht.

BAUDOUIN *de Drenkwaart* fils de Guillaume & de Cornélie de Steenhuizen, Bourguemaître de Dordrecht en 1560, Conſeiller & Intendant général des Domaines de la Hollande méridionale, mourut en 1578, âgé de 63 ans. Il eut deux femmes, la premiére fut Cathérine de Hogelande, & la ſeconde Jeanne Suis ſœur de Corneille Suis Préſident de Hollande. De la premiére il eut, 1. *Guillaume de Drenkwaart* Seigneur de Gieſſenburg qui mourut en 1592, à l'âge de 53 ans, & qui de ſa femme Marie Van der Laan laiſſa *Cornélie de Drenkwaart* Dame de Gieſſenburg, mariée en 1601 à Jaques Taats d'Amerongen ; 2. *Cathérine de Drenkwaart*, mariée en 1606 à Jean Van de Werve Seigneur d'Urk ; 3. *Corneille de Drenkwaart*, Chanoine d'Utrecht, mort en 1549 ; 4. JEAN *de Drenkwaatt* qui ſuit ; 5. *Gaſparine de Drenkwaart* mariée avec Corneille de Jonge Seigneur de Baartwyk. De la ſeconde il eut, 6. *Catherine de Drenkwaart*, mariée à Corneille de Heemskerk de Bekeſtein, Baron d'Icourt & de Longueville.

JEAN *de Drenkwaart* fils de Baudouin & de Catherine de Hogelande, Chevalier, Baron de Dormale, Thréſorier général des Domaines des Païs-Bas, & Membre du Conſeil d'Etat. Etant encore fort jeune il fut fait Bourguemaître de Dordrecht & enſuite Baillif. Il quitta cette derniére charge à l'occaſion des changemens arrivez en 1572, & ſe retira à Bruxelles où il mourut en 1606, âgé de 63 ans, étant le dernier mâle de cette race. Il eut deux femmes, la premiére fut Elizabeth Clercq fille de Nicolas Clercq Penſionnaire d'Utrecht, la ſeconde Marguerite Bogart, fille de Jaques Bogart Préſident de Flandre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* M. Ballen, *Deſcription de la ville de Dordrecht.*

DRENTE ou le DRENTE, contrée de Hollande, & l'une des trois parties de la province d'Over-Iſſel, eſt un pais preſque rempli de marais, & qui a Coeverden pour capitale. Les François s'en étoient emparez en 1672, mais deux ans après ils l'abandonnérent aux Hollandois, ſur leſquels ils l'avoient priſe. * Baudrand.

* DREPALI, *Drepalum*, anciennement *Canophrurium*, village de la Romanie ſitué ſur la Mer de Marmara, environ à cinq lieues de la ville de Sélivrée. Ce village eſt le lieu ou l'Empereur Aurélien fut aſſaſſiné par quelques Officiers de ſon armée. * Maty, *Dict. Géogr.*

* DREPANENSIS (Antoine) Religieux de l'Ordre des Obſervantins de S. François, fut un prédicateur habile & éloquent, & à fait quelques Ouvrages en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* DREPANITANUS (Antoine) Capucin, a publié en Italien *la Vie de S. Bernard écrite par Corleone Capucin Laïque de la Province de Palerme, en trois livres.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

DREPANIUS, *Cherchez* FLORUS, ſurnommé Magiſter, & LATINUS PACATUS DREPANIUS.

DRESDE ou DRESDEN, ville capitale de la Miſnie dans la Haute Saxe en Allemagne, eſt ſituée dans un lieu agréable, & fut fortifiée par Charlemagne dans le VIII ſiécle, pour arrêter les incurſions des Bohêmes. Cette ville eſt devenue conſidérable, par la réſidence que les Ducs de Saxe y font depuis pluſieurs années. Elle eſt arroſée de l'Elbe qui la ſépare en deux parties, jointes par un pont de pierre d'une ſtructure admirable. La partie qui eſt au delà du fleuve, eſt appellée la Ville-Neuve ; & on nomme ancienne ville celle qui eſt en deçà, où l'on voit le palais magnifique de l'Electeur, accompagné d'un très-beau jardin. C'eſt encore dans cette partie que l'on voit la citadelle & l'arſenal, avec quantité d'autres beaux bâtimens, tant ſaints que profanes, qui rendent cette ville une des plus belles de la Saxe. * *Bibl. Germ.* Lætus, *Hiſt. Univ.*

DRESDEN, ou de DRESSEN (Pierre de) Hérétique. *Cherchez* PIERRE.

DRESEN, ville. *Voyez* DRIESEN.

DRESNERUS, (Thomas) de Léopol, a recueilli le Droit Polonois, ſuivant les Conſtitutions & les Statuts de ce Royaume. * Denys Simon, *Biblioth. Hiſt. des Aut. de Droit. T. II.*

DRESNO. *Voyez* DRIESSEN.

* DRESPIANUS, Proconſul d'Afrique en 390, ſous Théodoſe le Grand. * Jac. Goth. *Proſopographia Cod. Theodoſiani.*

* DRESSERUS (Matthieu) naquit à Erfort le 24 Aout 1536. Il ſe fit un nom conſidérable parmi les Savans. Il fit ſes premiéres études à Eisleben, mais les premiéres leçons Académiques qu'il ouït furent celles de Luther & de Mélanchthon à Wittemberg. Il n'en profita pas longtems, parceque l'air de cette ville très mal ſain pour lui, l'obligea de s'en retourner bientôt à Erfort où il étudia le Grec ſous Maurice Sideman. Dès qu'il eut été promu au degré de Maitre ès Arts l'an 1559, il fit chez lui des leçons de Rhétorique, puis il régenta dans le Collége d'Erfort, & ayant été aggrégé au nombre des Profeſſeurs en Philoſophie, il enſeigna les Humanitez & la langue Gréque ; & après l'avoir fait ſeize ans dans ſa patrie, il ſe vit appellé à Iéne pour remplir la place de Lipſe : c'étoit celle de Profeſſeur en Hiſtoire & en Eloquence. Il y fit ſa harangue inaugurale l'an 1574. Il y a des gens qui doutent que Dreſſerus ait jamais été Profeſſeur à Iéne. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que quelque tems après il alla à Miſne pour y être Principal du Collége ; qu'au bout de ſix ans, il obtint dans l'Académie de Leipſic en 1581 la Profeſſion des Humanitez ; & que l'on lui donna une penſion particuliére pour continuer l'Hiſtoire de Saxe de Fabricius. Il trouva à ſon arrivée à Leipſic bien des diſputes parmi les Docteurs : les uns vouloient introduire la Philoſophie de Ramus & ce ſont ceux qu'on appelloit les *Ramiſtes*, *les Calviniſtes couverts*, ou *les Luthériens mitigez* : les autres s'oppoſoient à l'introduction de la Philoſophie de Ramus, & à toute innovation dans le Luthéraniſme, & ce ſont ceux qu'on appelloit *Anti-Ramiſtes* ou *Luthériens rigides*. Il ſe vouloit tenir à l'écart de ces tempêtes par rapport aux innovations de Philoſophie ; mais quand il vit leur liaiſon avec les autres diſputes, il devint un des plus ardents Anti-Ramiſtes qui fuſſent en ce païs-là. Il paſſa à Leipſic tout le reſte de ſa vie, & il y mourut le 5 d'oct. 1607. Il ſe maria l'an 1565, devint veuf l'an 1598, & ſe remaria deux ans après. C'étoit un homme habile & adroit, & il le témoigna bien à Erfort, lorſqu'il fit conſentir tous ſes Collégues, qui à la réſerve d'un étoient Catholiques Romains, que la Confeſſion d'Ausbourg & l'Hébreu s'enſeignaſſent dans l'Académie. Il eſt auteur de divers Ouvrages rapportez par Melchior Adam, *Rhetorica inventionis, diſpoſitionis & elocutionis, exemplis ſacris & profanis quamplurimis illuſtrata* ; *Tres libri Progymnaſmatum Literaturæ Græcæ, Orationum, Epiſtolarum & Poëmatum ex Auctoribus ſacris ac profanis cum exemplis modum ſcribendi monſtrantibus* ; *Iſagoge Hiſtorica per millenarios diſtributa & ad annum uſque nonageſimum primum ſupra mille quingentos deducta.* * Bayle, *Dict. Crit. Gr. Dict. Univ. Holl.*. Adam, *in Vit. Philoſ. Germ.* Freheri *Theatrum.* Sagittarius, *Introd. ad H. E. c.* 12.

* DRÉVE, petite ville de France dans le Nivernois proche des confins du Gâtinois & de la Bourgogne, au nord-nord-eſt de Nevers dont elle eſt éloignée d'environ douze ou treize lieues, & au ſud-ſud-eſt d'Auxerre à ſix ou ſept lieues de diſtance.

DREUX, ſur la Blaiſe en Latin *Drocum*, ville de France, avec titre de Comté, eſt ſituée dans le Blaiſois, ou, ſelon d'autres, dans le Gouvernement de l'iſle de France, à cauſe que ſon Election eſt de la Généralité de Paris, & à ſeize lieues de cette capitale, dans le diocéſe de Chartres. Elle eſt bien bâtie & aſſez jolie, ayant ſept égliſes dans ſon enceinte, & divers monaſtéres. On la croit une des plus anciennes du Royaume, & la tradition fabuleuſe veut qu'elle ait été bâtie par Drius IV. Roi des Gaulois, & principal Inſtituteur des Druïdes, qui y faiſoient leur ſéjour. Robert, fils de Louïs *le Gros*, eut en appanage le Comté de Dreux l'an 1137, & eſt tige des Comtes de ce nom, d'où la branche des Ducs de Bretagne eſt ſortie. PIERRE Comte de Dreux, mort en 1345, ne laiſſa que *Jeanne*, qui mourut l'année ſuivante ; & le Comté de Dreux devint le partage de *Jeanne* II. ſa tante, mariée à *Louïs* Vicomte de Thouars, dont il eut *Jean*, *Simon*, *Perronelle*, *Iſabeau*, & *Marguerite* de Thouars. Elles furent héritiéres de *Simon* Comte de Dreux leur frére, & tranſportérent leur droit au Roi Charles V. Ainſi Dreux fut réüni à la Couronne, en 1376. Il fut cédé en 1381 par le Roi Charles VI, à Marguerite de Bourbon, femme d'Arnaud Amanjeu Sire d'Albret, Grand Chambellan de France, dont la poſtérité en jouït l'eſpace de 170 ans, juſqu'au régne d'Henry II. qu'il fut réüni à la Couronne par arrêt du Parlement du quatriéme mars 1551. Après la mort du Roi Henri II, il fut donné en 1559 à la Reine Catherine de Médicis, pour partie de ſon douaire, laquelle en jouït juſqu'en 1569, qu'il fut de nouveau donné par accroiſſement d'apanage, par le Roi Charles IX, à François de Valois, Duc d'Alençon ſon frére, lequel étant mort ſans enfans en 1583, ce domaine retourna à la Couronne, & fut aliéné la même année aux ancêtres de la Ducheſſe de Nemours. Cette ville eſt célébre par la bataille que les Catholiques y gagnérent ſur les Calviniſtes en l'an 1562. L'armée Royale leur avoit enlevé Rouen : cependant, lorſqu'ils furent aſſûrez que d'Andelot étoit aux environs de Joinville, avec le ſecours qu'il leur amenoit d'Allemagne, l'Amiral de Coligni ſortit d'Orléans pour le joindre, dans le deſſein de tenter une action. Le Prince de Condé vouloit qu'on aſſiégeât Paris ; mais la diligence du Connétable de Montmorency & du Duc de Guiſe, ayant rompu ce deſſein ; il fut contraint de donner la bataille de Dreux qu'il perdit, & où il fut fait priſonnier par l'armée royale, comme le Connétable le fut par celle des Calviniſtes. Depuis, en 1593, le Roi Henri *le Grand* prit la ville de Dreux après un ſiége de 18 jours ; & ce ſiége fut mémorable par la valeur des aſſaillans, & par la réſiſtance des aſſiégez. Dreux étoit alors tres fort, & on y voyoit ſur la montagne, un château qui eſt aujourd'hui preſque entiérement ruïné. Dans les Etats généraux du Royaume, elle a la préſeance ſur Chartres & ſur pluſieurs autres villes. * De Thou, *Hiſt. l.* 54. *& ſuiv.* Du Chêne, *Hiſt. de la Maiſon de Dreux.* Du Puy. Chopin. Le P. Anſelme.

SUCCESSION GENEALOGIQUE ET CHRONOlogique des Comtes de Dreux, ſortis de la maiſon de France.

9. ROBERT de France I. du nom, ſurnommé *le Grand*, cinquiéme fils de Louïs VI. dit le *Gros*, Roi de France, fut Comte de Dreux, du Perche, & de Braine, Seigneur de Fére-en-Tartenois, de Pontarcy, de Nêle, de Longueville, de Quincy, de Savigni, de Torcy, de Brie-Comte-Robert, de Chilly, de Lonjumeau, &c. fut le premier des Seigneurs de France qui ſe rendirent à Jéruſalem pour le ſecours de la Terre-ſainte, & mourut fort âgé le onziéme octobre 1188. Il épouſa 1. *Agnès* de Garlande, Comteſſe de Rochefort, Dame de Gournay & de Gomets, veuve d'*Amaury* III. du nom, Seigneur de Montfort l'Amaury, & fille unique d'*Anſeau* de Garlande, Comte de Rochefort, &c. Sénéchal de France, morte vers l'an 1143 : 2. avant l'an 1145, *Harviſe* d'Evreux, veuve de *Rotrou* II. du nom, Comte du Perche, & fille de *Gautier* d'Evreux, Baron de Sarisbery en Angleterre, morte avant l'an 1152 : 3. en l'an 1152, *Agnès* de Baudement, Dame de Braine-ſur-Vêle, de Fére-en-Tartenois, de Nêle, de Pontarcy, de Longueville, de Quincy & de Baudement, veuve de *Milon* II. du nom, Comte de Bar-ſur-Seine, & fille unique de *Guy* de Baudement, Seigneur de Braine, laquelle vivoit encore en l'an 1202. Du pre-

mier

mier mariage vint, *Simon* de Dreux, mort avant ſon pére. Du ſecond ſortit, *Alix* de Dreux, mariée 1. à *Valeran* III. du nom, Seigneur de Breteuil: 2. à *Guy* Seigneur de Châtillon-ſur-Marne: 3. à *Jean* de Torote, Châtelain de Noyon: 4. à *Raoul* de Néelle II. du nom, Comte de Soiſſons. Et du troiſiéme mariage vinrent, 1. ROBERT II. du nom, qui ſuit; 2. *Henry*, Evêque d'Orléans, mort le 25 avril 1198; 3. *Philippe*, Evêque & Comte de Beauvais, mort le deuxiéme novembre 1217; 4. *Pierre*, mort avant ſon pére; 5. *Guillaume*, Seigneur de Chilly & de Torcy, qui vivoit en 1185; 6. *Jean*, qui vivoit dans le même tems; 7. *Alix*, ſeconde femme de *Raoul* I. du nom, Sire de Coucy, vivante en 1212; 8. *Elizabeth*, Dame de Baudement, mariée avant l'an 1178, à *Hugues* III, du nom, Seigneur de Broyes & de Châteauvillain, morte en 1239; 9. *Maſſilie* ſurnommée *Béatrix*, Prieure de Wareville; & 10. *Marguerite* de Dreux, Religieuſe au Prieuré de Charmes.

10. ROBERT II. du nom, dit *le Jeune*, Comte de Dreux &c. mort le 28 décembre 1219, épouſa 1. *Marie* de Bourgogne, fille unique de Raymond de Bourgogne & d'*Agnès* de Thiern Dame de Montpenſier, de laquelle il fut ſéparé pour cauſe de parenté: 2. l'an 1184, *Joland* de Coucy, fille aînée de Raoul I. du nom, Sire de Coucy, & d'*Agnès* de Hainault ſa premiére femme, morte le 18 mars 1222, dont il eut, 1. ROBERT III. qui ſuit; 2. PIERRE de Dreux, Duc de Bretagne, *cherchez* BRETAGNE; 3. *Henry*, Archevêque de Reims, mort le ſixieme de juillet 1240; 4. *Jean* dit *de Braine*, Comte de Mâcon & de Vienne, mort en 1239 outre mer, où il étoit allé pour le ſecours de la Terre-ſainte, ſans poſtérité d'*Alix* de Vienne, fille unique de *Gerard* Comte de Vienne & de *Guigonne* de Forez; 5. *Aliénor*, mariée 1. avant l'an 1212, à *Hugues* III. du nom, Seigneur de Châteauneuf en Timerais: 2. à *Robert* de ſaint Clair, Chevalier; 6. *Iſabelle*, mariée à *Jean* II. du nom, Comte de Roucy, duquel elle fut ſéparée pour conſanguinité; 7. *Alix*, qui épouſa 1. *Gautier* de Bourgogne, dit *de Vienne*, Sire de Salins: 2. *Bernard* III. du nom, Seigneur de Choiſeul; 8. *Philippe*, Dame de Torcy, de Quincy & de Longueville-en-Tartenois, alliée en 1219 à *Henry* II. du nom, Comte de Bar-le-Duc; 9. *Agnès*, ſeconde femme d'*Etienne* II. du nom, Comte de Bourgogne, morte le 19 ſeptembre 1248; & 10. *Ioland* de Dreux, mariée à *Raoul* de Lézignen, dit d'*Iſſoudun* II. du nom, Comte d'Eu, morte avant l'an 1240.

11. ROBERT III. du nom, ſurnommé *Gâte-blé*, Comte de Dreux &c. mort en 1233, épouſa vers l'an 1210, *Ænor* de S. Valery, fille unique de *Thomas* Seigneur de S. Valery, de Gamaches & d'Ault, & d'*Adéle* de Ponthieu. Elle prit une ſeconde alliance l'an 1237, avec *Henry* I. du nom, Seigneur de Sully, & vivoit en 1250, ayant eu de ſon premier mariage, 1. JEAN I. du nom; qui ſuit; 2. ROBERT qui fit *la branche des Seigneurs de* Beu *rapportée cy-après*; 3. *Pierre*, qui vivoit en 1240; & 4. *Ioland* de Dreux, mariée l'an 1229, à *Hugues* IV. du nom, Duc de Bourgogne, dont elle fut la premiére femme.

12. JEAN I. du nom, Comte de Dreux, Seigneur de S. Valery, &c. accompagna le Roi S. Louïs en ſon premier voyage d'Outremer l'an 1248, & mourut la même année en la ville de Nicoſie capitale de l'iſle de Chypre. Il épouſa en avril 1240, *Marie* de Bourbon, fille d'*Archambaud* VIII. du nom, Sire de Bourbon, & de *Béatrix* de Montluçon, morte l'an 1274, dont il eut, 1. ROBERT IV. du nom, qui ſuit; 2. *Jean*, Chevalier de l'Ordre des Templiers, vivant en 1275; & 3. *Ioland* de Dreux, Dame de S. Aubin & de Dun, mariée 1. à *Amaury* II. du nom, Sire de Craon: 2. à *Jean* I. du nom, Sire de Trie, Comte de Dammartin &c. morte aprés l'an 1304.

13. ROBERT IV. du nom, Comte de Dreux, &c. mort le 14 novembre 1282, avoit épouſé, avant l'an 1260, *Béatrix* Comteſſe de Montfort & Dame de Rochefort, fille unique de *Jean* I. du nom, Comte de Montfort-l'Amaury, & *Jeanne* de Châteaudun, morte le neuviéme mars 1311, dont il eut, 1. JEAN II. du nom qui ſuit; 2. *Robert*, Seigneur du Château-du-Loir, &c. qui vivoit en l'an 1292, & qui mourut ſans poſtérité de *N.* ſa femme, dont le nom eſt ignoré; 3. *Marie*, premiére femme de *Mathieu* IV. du nom, Seigneur de Montmorency, Amiral & Grand Chambellan de France, morte le neuviéme mars 1276; 4. *Ioland*, mariée 1. l'an 1286, à *Alexandre* III. du nom, Roi d'Ecoſſe: 2. en 1294, à *Artus* II. du nom, Duc de Bretagne, morte en 1322; 5. *Jeanne* de Dreux, alliée 1. à *Jean* IV. du nom, Comte de Roucy: 2. à *Jean* de Bar, Seigneur de Puiſaye.

14. JEAN II. du nom, ſurnommé *le Bon*, Comte de Dreux, &c. Grand Chambrier de France, mourut le ſeptiéme mars 1309. Il épouſa 1. l'an 1293, *Jeanne* de Beaujeu, Dame de Montpentier, fille unique de *Humbert* de Beaujeu, Seigneur de Montpenſier, Connêtable de France, & d'*Iſabelle* de Mello, Dame de ſaint Maurice, morte en janvier 1308: 2. au mois de mars de la même année, *Perrenelle* de Sully, veuve de *Géofroy* de Lézignen II. du nom, Vicomte de Châtelleraud, Seigneur de Jarnac &c. & fille de *Henry* III. du nom, Seigneur de Sully & de *Marguerite* de Beaumez. Du premier mariage ſortirent, 1. *Robert* V. du nom, Comte de Dreux &c. mort le 22 mars 1329, qui épouſa *Marie* d'Enguien, fille de *Gautier* II. du nom, Seigneur d'Enguien, & d'*Ioland* de Flandre, dont il n'eut que des filles mortes jeunes du vivant de leur pére; 2. *Jean* III. du nom, Comte de Dreux, Seigneur de Montpenſier, &c. mort l'an 1331, ſans enfans de *Ide*, fille de *Guy* de Mauvoiſin IV. du nom, Seigneur de Rôny, & *de Laure* de Ponthieu; enſuite ſeconde femme de *Mathieu* de Trie, Seigneur d'Araines & de Vaumain, Maréchal de France, morte en 1365; 3, PIERRE qui ſuit; 4. *Simon*, Sous-doyen de l'égliſe de Chartres; & 5. *Béatrix* de Dreux, morte ſans alliance. Du ſecond mariage vint, 6. *Jeanne* II. du nom, qui fut Comteſſe de Dreux &c. après la mort de ſa niéce, & épouſa *Louis* Vicomte de Thouars, & mourut vers l'an 1355, laiſſant des enfans qui poſſédérent le Comté de Dreux.

15. PIERRE Comte de Dreux, Seigneur de Montpenſier, &c. mort le troiſiéme novembre 1355, épouſa *Iſabelle* de Melun, fille de *Jean* I. du nom Vicomte de Melun, & d'*Iſabelle* Dame d'Antoing & d'Epinoy, dont il eut *Jeanne* I. du nom, Comteſſe de Dreux, &c. née le dixiéme de juillet 1345, morte le 22 août 1346. Sa ſucceſſion échut à ſa tante *Jeanne* II. du nom, ainſi qu'il vient d'être remarqué.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BEU.

12. ROBERT de Dreux I. du nom, ſecond fils de ROBERT III. du nom, Comte de Dreux, & d'*Ænor* de ſaint Valery, fut Seigneur de Beu, de Montdoubleau, de Néelle-en-Tartenois, de Longueville & de Quincy, & mourut l'an 1266. Il épouſa 1. avant l'an 1253, *Clémence*, Vicomteſſe de Châteaudun, fille de *Géofroi* V. du nom, Vicomte de Châteaudun, & de *Clémence* des Roches, morte avant l'an 1260: 2. l'an 1265, *Iſabelle* de Villebéon, dite *la Chambellane*, Dame de la Chapelle-Gautier en Brie, & Bagnaux au Comté de Tonnerre, veuve de *Matthieu* Seigneur de Montmirail, & fille d'*Adam* dit *le Chambellan*, Seigneur de Villebéon. Du premier mariage vinrent, 1. *Alix* de Dreux, Vicomteſſe de Châteaudun & Dame de Montdoubleau, mariée à *Raoul* de Clermont III. du nom, Seigneur de Néelle, Connétable de France; & 2. *Clémence* de Dreux, mariée 1. à *Gautier* de Nemours, Seigneur d'Achéres: 2. à *Jean* des Barres, Seigneur de Champrond. Et du ſecond ſortirent, 3. ROBERT II. du nom, qui ſuit; & 4. *Iſabelle* de Dreux, mariée l'an 1281, à *Gaucher* de Châtillon V. du nom, Comte de Porcean, Connétable de France, morte le vint huitiéme d'avril de l'an 1300.

13. ROBERT de Dreux II. du nom, Seigneur de Beu, &c. né vers l'an 1265, épouſa 1. *N.* nommée *Jeanne* de Vendôme par quelques-uns: 2. en 1306, *Marguerite* de Beaumont, Comteſſe de Chamerlan, veuve de *Jean* de Montfort, Comte de Squilace en Sicile, & fille de *Pierre* de Beaumont, Comte de Chamerlan, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme furent, 1. ROBERT III. du nom, qui ſuit; 2. JEAN, qui fit *la branche des Seigneurs de* Beauſſart, *rapportée cy-après*; & 3. *Marguerite* de Dreux, alliée à *Barthélemy* Seigneur de Montbazon.

14. ROBERT de Dreux III. du nom, Seigneur de Beu, Grand Maître de France, mourut l'an 1350. Il épouſa 1. avant l'an 1315, *Béatrix*, veuve de *N.* Seigneur de Courlandon; 2. avant l'an 1341, *Iſabeau*, Dame de Saqueinville en Normandie, veuve de *Pierre* de Léon: 3. *Agnès* de Thianges, Dame de Valery, veuve de *Gilles*, Seigneur de Soyecourt, Echanſon de France. Du premier mariage vinrent, 1. *Robert* de Dreux, Seigneur de Bagnaux, qui épouſa *Iſabeau* des Barres, dont il eut *Robert*, mort ſans poſtérité, & *Jean* de Dreux, Seigneur de Beu, &c. qui vivoit en 1368, & mourut ſans enfans de *Jeanne* de Plancy, veuve de *Gérard* de Jaucour, Chevalier; 2. *Iſabelle*, mariée vers l'an 1327, à *Pierre* Trouſſeau, Seigneur de Launoy-Trouſſeau, de Vereſt en Touraine, & de Châteaux en Anjou, Chambellan du Roi Philippe *de Valois*; 3. *Béatrix*, alliée en mai en 1359, à *Thibault*, Seigneur de Matheſelon, & de Dureſtal, Chambellan du Roi Philippe *de Valois*, morte l'an 1557; & 4. *Marguerite* de Dreux, Abbeſſe du Lys près de Melun, morte le douziéme mai 1349. Du ſecond ſortit, 5. *Jeanne* de Dreux, Dame de Saqueinville, mariée à *Jean* de Brie, Seigneur de Serrant. Et du troiſiéme mariage vinrent, 6. ROBERT IV. du nom qui ſuit; & 7. *Marguerite* de Dreux, Dame de Bagnaux, & de la Chapelle-Gautier, mariée avant l'an 1379, à *Roger* de Hellenvillier.

15. ROBERT de Dreux IV. du nom, Seigneur de Beu, &c. né vers l'an 1347, fut premier Chambellan de Louïs II. du nom, Roi de Naples & de Sicile, Duc d'Anjou, qui le fit Capitaine & Châtelain de la ville de Tarente en 1391, & mourut ſans enfans d'*Ioland* de Trie ſa femme, morte l'an 1428.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BEAUSSART.

14. JEAN de Dreux I. du nom, ſecond fils de ROBERT de Dreux II. du nom, Seigneur de Beu, &c. vivoit en 1331, & épouſa *Marguerite* de la Roche, fille aînée d'*Etienne* de la Roche, dit *Gauvain*, Seigneur de Châteauneuf, de Beauſſart, de Senonches en partie, & Vicomte de Dreux, dont il eut 1. ETIENNE, dit *Gauvain* I. du nom, qui ſuit; 2. *Philippe*, Dame de Châteauneuf, mariée 1. en 1345, à *Nicolas* Buchet, Seigneur de Muſy, &c. Amiral de France: 2. avant l'an 1350, à *Jean* du Ponteau-de-Mer; & *Marie* de Dreux, alliée à *Amauri* de Vendôme, Seigneur de la Chartre-ſur-Loir & de Villepreux.

15. ETIENNE de Dreux, dit GAUVAIN I. du nom, Seigneur de Beauſſart & de Senonches, Vicomte & Capitaine de Dreux, qui vivoit en 1392, épouſa *Philippe* de Mauſſigny, dont il eut, 1. *Simon*, Seigneur de Beauſſart, &c. Bailli de Chartres, mort l'an 1420, ſans enfans de *Jeanne* de Vendôme; 2. *Jean*, Seigneur de Houlbec, tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415, ſans enfans de *Jeanne* du Pleſſis, ſa femme; 3. GAUVAIN II. du nom, qui ſuit; 4. *Marie*, alliée à *Guillaume* Morin, Seigneur de Loudon & du Tronchet au Maine, morte le dixhuitiéme d'avril 1413; 5. *Alix*, mariée à *Macé*, Seigneur de Gemages, & de la Roiſiére au Perche; & *Jeanne* de Dreux, mariée le neuviéme de novembre 1398, à *Guillaume* le Roi II. du nom, Seigneur de Chavigny.

16. GAUVAIN de Dreux II. du nom, Seigneur d'Eneval & de Berreville, fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. Il épouſa vers l'an 1404, *Jeanne*, Dame d'Eneval, &c. veuve de *Jean* de la Perſonne, Vicomte d'Acy, & fille unique d'*Enguerran*, Seigneur d'Eneval, Vidame de Normandie, & de *N.* de Mallemains, Dame de Berreville, morte le 25 décembre 1420, dont il eut ROBERT, qui ſuit.

17. ROBERT de Dreux, Seigneur de Beauſſart, d'Eneval & de Perſan, fut fait Capitaine de Rouen, vers l'an 1449, & mourut le vintiéme de juin 1478. Il épouſa *Guillemette* de Segrie, fille & héritiére de *N.* de Segrie, Seigneur de Morainville, dont

il eut, 1. JEAN, qui ſuit; 2. GAUVAIN III. du nom qui continua la poſtérité *rapportée après celle de ſon frére aîné*; 3. *Louis* de Dreux, dit *Perceval*, Seigneur de Pierrecourt, de Blancfoſſé, & de Corneille, qui fut Conſeiller & Chambellan du Roi Louïs XI, qui vivoit en 1494, & qui épouſa *Catherine* d'Auxi, fille de *Hugues* d'Auxi, Seigneur de Gennes & de Hangeſt, dont il eut *Marie* de Dreux, alliée à *Claude* de Clermont I. du nom, Seigneur de Montoiſon; & *Jeſſée* de Dreux, morte ſans enfans; 4. JAQUES, qui a fait *la branche de* Morainville, *rapportée cy-après*; 5. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Piſſeleu, Seigneur de Heilly; 6. *Ausberte*, alliée à *Etienne* du Tremblay, dit *Maunoury*, Seigneur du Mont-de-la-Vigne, Capitaine de Liſieux & d'Evreux; 7. *Magdelaine*, qui épouſa l'an 1477, George aux Epaules, Seigneur du Mont-ſainte-Marie; 8. *Catherine*, qui eut pour mari *Henry* de Carbonel, Seigneur de Sourdeval; & 9. *Anne* de Dreux, Religieuſe.

18. JEAN de Dreux, Seigneur de Beauſſart & d'Eneval, mort le 14 juin 1498, épouſa *Gillette* Picard, fille de *Louis* Picard, Seigneur d'Eſtelan, Bailli de Troyes, dont il eut *Catherine* de Dreux, Dame d'Eneval, mariée à *Louis* de Brezé, Comte de Maulevrier, Grand Sénéchal de Normandie, morte ſans enfans le vintiéme de novembre 1512, à l'âge de 32 ans.

18. GAUVAIN de Dreux III. du nom, ſecond fils de ROBERT, Seigneur de Beauſſart & d'Eneval, fut Seigneur de Muſy & de Louye, & mourut l'an 1508. Il épouſa *Marguerite* de Fourneaux, fille de *Robert*, Seigneur de Ricarville, dont il eut 1. JACQUES, qui ſuit; & 2. *Louiſe* de Dreux, mariée le vintiéme ſeptembre 1489, à *Jean* d'Achey I. du nom, Seigneur de Cerquigny.

19. JACQUES de Dreux, Seigneur de Muſy & Louye, ſuccéda aux Seigneuries d'Eneval & de Pavilly aprés la mort de *Catherine* de Dreux, Comteſſe de Maulevrier ſa couſine, & mourut le 18 juillet 1516. Il épouſa *Magdelaine* de Hames, fille de *Jean* de Hames, Seigneur de Bondus, Gouverneur de Lille en Flandre, & de *Jacqueline* d'Ognies, dont il eut, 1. NICOLAS, qui ſuit: 2. *Anne*, Dame d'Eneval, mariée à *René* de Prunelé, Seigneur d'Herbaud, &c. Pannetier du Roi Henri II; & 5. *Charlotte* de Dreux, Dame de Pierrecourt, qui épouſa *Charles* de Mouy, Seigneur de la Meilleraye.

20. NICOLAS de Dreux, Vidame & Baron d'Eneval, Seigneur de Frêne, de Pavilly, de Barreville, de Louye, de Muſy, de Pierrecourt, &c. mort en 1590, épouſa 1. *Catherine* de Brezé, fille de Jean de Brezé Grand Sénéchal de Normandie: 2. *Charlotte* de Mouy, fille de *Jacques*, Seigneur de Mouy, & de *Françoiſe* de Tardes, deſquelles il n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MORAINVILLE.

18. JACQUES de Dreux, quatriéme fils de ROBERT, Seigneur de Beauſſart, Eneval, &c. fut Seigneur de Morainville, de Beauſſart, de Biville & de Berville, & vivoit en 1519. Il épouſa, avant l'an 1480, *Agnès* de Mareuil, fille de *Jean* de Mareuil, Baron de Villebois & de *Jeanne* de Vernon, dont il eut, 1. FRANÇOIS, qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur de la Loyére, mort l'an 1540 ſans lignée; 3. *Jeanne*, mariée le 27 juillet 1497, à *Antoine* Maſquerel I. du nom, Seigneur d'Hermanville; 4. *Jacqueline*, alliée 1. l'an 1606, à *Olivier* d'Epinay, dit *des Hayes*, Seigneur de Boiſgueroult: 2. le troiſiéme de juillet 1526, à *Jean* d'Angerville Seigneur d'Aurecher; & 5. *Blanche* de Dreux, qui épouſa *Guillaume*, Seigneur de Villiers-ſur-Port.

19. FRANÇOIS de Dreux Seigneur de Morainville, de Bonnetot, &c. qui vivoit en 1548, épouſa 1º *Catherine* d'Oſſancourt, fille de *Jacques* d'Oſſancourt, Seigneur de Bonnetot, & de *Héléne* le Beuf, Dame de la Bonneville: 2. *Jeanne* de Chambes-Montſoreau. Du premier mariage ſortirent, 1. *Gilles* de Dreux, Seigneur de Morainville, qui fut tué au ſiége de Rouen l'an 1562, ſans laiſſer d'enfans d'*Antoinette* de Preſteval; 2. *Marguerite*, alliée 1. à *Jacques*, Seigneur de Guiry: 2. à *François* de la Riviére, Seigneur du Mênil: 3. à *Nicolas* des Buats, Seigneur du Noyer; & 3. *Jacqueline* de Dreux, mariée à *Jean* de Maſcaron, Seigneur de la Maſcaire. Et du ſecond vinrent, 4. JEAN, qui ſuit; & 5. *Yvonne* de Dreux, mariée à *Guillaume* Houel, Seigneur de la Pommeraye.

20. JEAN de Dreux, Seigneur de Morainville, de Mauny & de ſaint Ouen, Gouverneur du Perche, mourut des bleſſures qu'il reçut au ſiége de Verneuil en fevrier 1590. Il épouſa 1. *Jeanne* de Varennes, veuve de *Claude* Boulléne, Conſeiller au Parlement de Rouen: 2. *Charlotte* de la Fayette, fille de *Claude*, Seigneur de Saint Romain, deſquelles il n'eut point d'enfans: *& laiſſa pour fils* naturel François, *qui fut légitimé en mars* 1606, *& qui fut pére de* François *de Dreux, qui fut mis dans un rôle des Partiſans l'an* 1655, *& qui portoit les armes de Dreux diviſées en forme de Sautoir.* Les Comtes de Dreux avoient pris, ſelon la coutume de leur tems, les armes de l'héritiére de Braine, que Robert de France épouſa. Elles étoient, *échiquetées d'or & d'azur, à la bordure de gueulles.* * *Voyez* Sainte-Marthe, le P. Anſelme. *Hiſtoire la Maiſon de Dreux par* Du Chêne.

DREUX ou DROGON, fils de Pepin *le Gros*. *Cherchez* DROGON.

DREUX ou DROGON, fils de Charlemagne. *Cherchez* DROGON.

DREUX ou DROGON, Evêque de Térouane. *Voyez* DROGON.

DREWKO. *Voyez* DREBKOW.

DREXÉLIUS, (Jérémie) Jéſuite, étoit Allemand, natif d'Ausbourg. Après avoir enſeigné long-tems la Rhétorique, il fut choiſi par l'Electeur de Baviére pour être ſon Prédicateur ordinaire, & mourut à Munich le 19 avril de l'an 1638, âgé de 57 ans. Il a compoſé divers Ouvrages de piété aſſez connus, qu'on a recueillis en deux volumes *in folio.* * Alegambe, *Biblioth. Soc. Jeſ.*

DREYOKO. *Voyez* DREBKOW.

DRI.

DRIANDER. *Cherchez* DRYANDER.

* DRIBORG ou DRIBURG, lieu de l'Evêché de Paderborn dans le Cercle de Weſtphalie. Il y a une fontaine d'eau minérale qui eſt fort eſtimée. Le vieux château qui s'y trouve a été autrefois une forteresse des Saxons: mais Charlemagne l'annexa au diocéſe de Paderborn. * *Gr. Dict Univ. Holl.* Tromſd. *Monum. Paderborn.*

DRIDOENS, *Voyez* DRIEDE.

DRIEDE, vulgairement DRIDOENS, (Jean) natif de Turnhout en Brabant, Docteur & Profeſſeur en Théologie à Louvain, Chanoine de ſaint Pierre, & Curé de la paroiſſe de ſaint Jacques de la même ville, s'eſt diſtingué entre les Théologiens du XVI ſiécle. Il laiſſa divers Traitez qu'on a ſouvent imprimez à Louvain, *in quarto* & *in folio* en quatre volumes, par les ſoins de Gravius. Les plus importans ſont, *Libri IV. de Eccleſiaſticis Scripturis*; *De Libertate Chriſtiana*; *De Captivitate & Redemptione generis humani*; *De Concordia liberi Arbitrii & Prædeſtinationis divinæ*; *Libri II. de Gratia & libero Arbitrio, &c.* Il mourut en 1535. Les Curieux pourront conſulter Bellarmin, *de Script. Eccl.* Valére André. Swert. Le Mire, &c.

* DRIELLIUS (Godefroi) de Nimégue, a donné au public *Hyperaſpiſtes, ſive Defenſio Roſarii.* Il entreprend dans cet Ecrit la défenſe de tout ce qui concerne les Chapelets. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DRIESCH, (Jaques) Flamand, Supérieur des Guillelmites de Bruges, ſur la fin du XV ſiécle, compoſa une Chronique alléguée par Meyer dans le cinquiéme livre des Annales de Flandres, & les Vies de S. Rambert & de ſaint Auſgan, celui-ci Evêque de Hambourg, & l'autre de Bréme, qu'il dédia à Albert Crants. * Valére André, *Biblioth. Belgica.* Voſſius, &c.

* DRIESCHARUS (Jaques Zovitius) a fait en Latin des Tragicomédies, & des Comédies. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Antiq. de Zélande.*

DRIESCHE. *Cherchez* DRUSIUS.

DRIESSEN, DRIESEN, DREISEN, ou DREISSEN ville du Marquiſat de Brandebourg en Allemagne, eſt dans la nouvelle Marche, près de la Pologne, à dix lieues de Landsperg, du côté de l'orient. Cette ville eſt forte par les nouveaux travaux qu'on y a faits, & par ſa ſituation dans une petite iſle formée par les riviéres de Trega & de Netz ou Netez, auſſi tôt après leur confluent. * Maty, *Diction. Géogr.*

* DRILLENBURG (Guillaume de) Peintre, natif d'Utrecht, fut un diſciple d'Abraham Bloemart, mais dans la ſuite il quitta les maniéres de ſon Maître pour s'appliquer aux Païſages. Il étoit fort ſingulier dans ſes maniéres. Quelquefois il ſe tenoit enfermé dans ſon logis pendant tout un mois, ſans mettre une fois le nez à la porte. D'autres fois lorsqu'il s'ennuyoit de la ſolitude, il s'habilloit comme un Adonis, & s'alloit enfermer pour trois jours & trois nuits dans le premier cabaret qu'il rencontroit. Il étoit fort laborieux, & peignoit des Païſages à la clarté de la chandelle pendant les ſoirées d'hiver. On ne ſait point l'année de ſa mort. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 227.

DRILLES, anciens peuples de Cappadoce, vers le Pont-Euxin, auprès de Trébizonde dans le païs des Colches, ſelon Arrien *in Periplo.* Xénophon dit la même choſe qu'Arrien. Ils avoient la réputation d'être bons ſoldats.

DRILLO, riviére de Sicile, anciennement *Achates*, coule dans la Vallée de Noto, & ſe décharge dans la mer d'Afrique, entre Terra Nuova & Camarana. Cette riviére baigne à trois lieues de ſon embouchure le bourg de Drillo, que les Anciens nommoient *Phtintia.* * Maty, *Dict. Géogr.*

DRIMAGO, anciennement *Dinogetia*, *Dinogutia*, *Dinigultia*, *Trimmammium*, *Trimmanium*, ville de la Turquie en Europe, eſt dans la Bulgarie ſur le Danube à dix ou douze lieues au deſſous de Siliſtrie. * Maty, *Dict. Géogr.*

DRIMO. *Voyez* l'article d'ANTHÉ.

DRIN, DRINAWAR, ou DRINOWAR *Drinopolis*, ville de l'ancienne Illyrie dans la Servie, au Turc, eſt ſituée ſur la riviére de Drin ou Drino, entre Cumirza & Ternoviza, environ vingt lieues au deſſus du Confluent du Drin dans la Save. * Sanſon.

* DRIN ou DRINO, *Drinus*, riviére, de Servie & de Boſnie dans l'ancienne Illyrie qui a ſa ſource au mont Scardus des Anciens, que les Modernes nomment diverſement, Shierdo, Marinat, & Gliubotin Planna. Elle coule au Septentrion, paſſe à Drinawar, ſépare la Boſnie de la Servie, & ſe jette dans la Save qui ſe joint douze ou quinze lieues plus bas au Danube.

DRIN ou DRINO, en Latin *Drilo*, eſt le nom de deux riviéres d'Albanie, dont Strabon, Pline & Ptolomée ont fait mention. La premiére, dite *Drino la blanche*, ou *Drino-Bianco*, a ſa ſource au mont Scardus. L'autre, dite Drino la Noire, ou *Drino Nero*, ſort d'un marais que les Anciens ont nommé *Lychnide*, & que les Modernes nomment diverſement. Ces deux riviéres ſe joignent, coulent enſemble, en reçoivent quelques autres, & enſuite ſe ſéparent, & forment une iſle, en ſe jettant dans la mer Adriatique par deux embouchures près d'Aleſſio. C'eſt où ſe forme le Golfe de Drin, ou *Golfo dello Drino*, que les Anciens ont nommé *Sinus Drilonis* ou *Sinus Drilenſis.* * Jean Lucio, Maty, *Diction. Géogr.*

DRIN (le Golfe du) *Drilonis Sinus* ou *Drilenſis Sinus*, *Sinus Illyricus*, partie du Golfe de Veniſe, ou de la Mer Adriatique, ſur la côte de l'Albanie. Les Italiens l'appellent *il Golfo dello Drino.* Il s'étend aſſez avant de l'orient à l'occident; mais il eſt aſſez reſſerré entre le cap de Redoni qui eſt à ſa pointe au midi, & ſaint Jean de Medoa, ou même la bouche de la Boiane, qui eſt ſon extrêmité au ſeptentrion, où il n'a pas plus de vingt-cinq mille pas de large.

Ce Golfe a pris ſon nom de la riviére du Drin, qui s'y rend au deſſous de la ville d'Aſſio. * Baudrand, *Dict. Géogr.*

DRINA (La) *Voyez* DRIN, riviére de Servie & de Boſnie.

DRINAWAR. *Voyez* DRIN, ville.

DRINASTO. *Voyez* DRIVASTO.

DRINO. *Voyez* DRIN riviére.

DRINOWAR. *Voyez* DRIN, ville.

DRIÉTINE, fille de Mithridate *le Grand*, & de Laodice, avoit un double rang de dents: ce qui marquoit, dit-on, la force de ſon corps & de ſon eſprit. Elle ſuivit ſon pére, après ſa défaite par Pompée, la troiſiéme année de la CLXXVIII Olympiade, & l'an 66 avant Jeſus-Chriſt; mais étant tombée malade, elle ſe fit tuer par un eſclave, qui ſe tua lui-même après cette action, qu'il avoit été forcé de faire. * Valére Maxime, *l.* 1. *c.* 8. *Exemp. Ext.* 13. Ammien Marcellin. *l.* 16. *c.* 8.

DRIVASTO, en Latin *Triaſtum*, & *Drivaſtum*, ville d'Albanie, ſous la domination du Turc, a été le ſiége d'un Evêché ſuffragant d'Antivari. Elle eſt ſituée ſur le Lac de Scutari, ou de Penta. * Sanſon.

DRIVÉRE, connu ſous le nom de JEREMIAS TRIVERIUS, ou, comme le nomme Valére André, HIEREMIAS THRIVERIUS, Profeſſeur en Médecine dans l'Univerſité de Louvain, dans le XVI ſiécle, étoit natif de Brakel, qui eſt un village en Flandre près de Grammont. Il s'aquit beaucoup de réputation par ſes Ouvrages. Nous avons de lui divers Commentaires ſur Hippocrate, ſur Galien & ſur Celſe; *Diſceptatio de ſecuriſſimo victu*; *Diſputatio cum Ariſtotele & Galeno, de natura ſolidarum partium*; *Commentarius de victu ab arthriticis morbis vindicante*; *de Temporibus Morborum & opportunitate auxiliorum*; *Elenchus Apologiæ Leonis Fuſchii de miſſione ſanguinis in Pleuritide*; *Apophthegmata varia*; *Conſilia aliquot de Arthritide*. Ce dernier livre a été publié en 1592, in 8. à Francfort par Henri Garet. Drivére mourut en 1554, âgé de 52 ans. * *In Vit. Illuſtr. Medic.* Le Mire, *in Elog. Belg.* Valére André, *Bibl. Belg. &c.*

DRIUS ou DRYUS, Roi fabuleux des anciens Gaulois, étoit, dit-on, le quatriéme, & deſcendoit de Samoſathès. Quelques Auteurs ont crû qu'il fût Inſtituteur des Druides. * Béroſe, *l.* 5. Dupleix, *l.* 2. *des Mémoires des Gaules*, *c.* 5.

DRO.

* DROCA ou DOCRA, que Sanſon nomme *Drocus*, riviére d'Afrique dans la partie occidentale du Royaume de Barca. Cette riviére ſelon la carte de Sanſon, coule du ſud-ſud-eſt au nord-nord-oueſt, & ſe décharge dans la Mer Méditerranée, un peu au delà du 31 degré de latitude ſeptentrionale.

DROCTOVÉE, (ſaint) Abbé de ſaint Germain des Prez. *Cherchez* DROTOVÉ.

DRODAGH. *Voyez* DROGHEDA.

DROGABUSA. *Voyez* DROGOBUSA.

DROGHEDA & DROGDA, ville d'Irlande, dans le Comté de Louth, dans la province de Lagénie, ſur la riviére de Boyne, à vingt deux milles de Dublin vers le nord, a un port bon & ſûr, & étoit fort peuplée & fort fréquentée du tems de Camden. Olivier Cromwel prit cette ville par aſſaut en 1649, & fit paſſer toute la garniſon compoſée de 4000 hommes au fil de l'épée, de même qu'Arthur Aſton qui en étoit Gouverneur, les Habitans, hommes, femmes & enfans. Il en uſa ainſi, pour jetter la terreur dans les autres places du païs, & s'en emparer plus facilement. Auſſi eut-il un ſuccès incroyable dans toutes ſes autres entrepriſes. Cette ville ſe rendit au Roi Guillaume III. deux jours après la bataille de la Boyne. * *Diction. Angl. Mémoires du tems.*

DROGICIN ou DROGICZIN, petite ville de Pologne, eſt dans la Polaquie ſur le Bug, environ à quinze lieues de Bielsko, du côté du midi. Drogicin a Châtellenie. * Maty, *Diction. Géogr.*

DROGMAN ou DRAGOMAN, Interpréte des langues étrangéres, Officier du Bas Empire des Grecs: c'eſt de là qu'eſt venu le nom de *Truchemam*, qui ſignifie la même choſe parmi nous. * Du Cange, *Gloſſar.* Hofman, *Lexic. Univ.*

* DROGOBUSA ou DROGOBUSK petite ville de Moſcovie dans le Duché de Bielki. Elle eſt ſur le Boriſthéne ou Nieper, environ à vint lieues au deſſus de la ville de Smolensko. D'autres prétendent qu'elle eſt dans le Duché de Smolensko.

DROGON, Duc de Bretagne, ſuccéda, étant encore au berceau, à ſon pére *Alain*, dit *Barbe-torte*, vers l'an 952 ou 959. Thibaud Comte de Chartres, ſon grand pére maternel, eut la tutelle de ce Prince, & ſa mére eut la garde de ſa perſonne; mais s'étant remariée à *Foulques* Comte d'Anjou, ce dernier fit mourir le jeune Duc, lui ayant fait verſer de l'eau bouillante ſur la tête. * Mézeray, *Abbrégé de l'Hiſt. de France*, *tome* 2. ſous le régne de Lothaire.

DROGON ou DREUX, fils de Pepin *le Gros* dit *de Hériſtel*, & de *Plectrude*, fût établi Duc de Champagne l'an 698. Il mourut en 708, & fut enterré dans l'Abbaïe de ſaint Arnoul de Mets. Ce Prince épouſa *Auſtrude*, veuve de *Berthaire*, & fille de *Waraton*, l'un & l'autre Maires du Palais, & en eut; 1. *Arnoul*, que Charles *Martel* fit mettre l'an 723 en priſon, où il mourut peu de tems après; & 2. *Hugues*, qui fut arrêté dans le même tems. La Chronique de Fontenelles dit qu'il gouverna ce monaſtére, & qu'il fût Evêque de Paris, de Bayeux, & de Rouen, & qu'il mourut le huitiéme avril de l'an 730. Orderic Vitalis ajoûte que les Religieux de Jumiéges tranſportérent ſon corps à Hiſpis, près de Cambray. * Frédegaire, *c.* 101. & 102. *Les Annales de Mets.* Adrien de Valois. Sainte-Marthe. Le P. Anſelme.

DROGON ou DREUX, fils *naturel* de Charlemagne, Evêque de Mets dans le IX ſiécle, contribua beaucoup à faire rentrer dans le devoir Louïs Roi de Germanie, qui s'étoit revolté avec ſes fréres contre Louïs *le Débonnaire* ſon pére. L'Empereur Lothaire envoya à Rome, où il fut nommé par Serge II. Vicaire du ſaint Siége, en deçà des Alpes; mais les Métropolitains de France ſe plaignirent de cette nomination. Il aſſiſta à quelques Conciles. Sa naiſſance & ſon mérite le firent prendre pour arbitre des plus importantes affaires de ſon tems. Il mourut en Bourgogne l'an 855. *Voyez* les Auteurs qui parlent de lui, citez par Sainte-Marthe, *l.* 7. *Geneal.* & *Gall. Chriſt. tome* 2. Le Pere Sirmond, *tome* 3. *Conc. Gall.* Du Chêne, *Hiſt. Franc. Script. &c.*

DROGON ou DREUX, Flamand, dans le XI ſiécle, fut Religieux du monaſtére de ſaint Vinox, puis Curé de Ghiſtel, & enfin Evêque de Térouane après Baudouin, mort l'an 1030, ou 1036 ſelon les autres. Il ſe trouva au Concile de Reims, que le Pape Léon VIII. aſſembla en 1049, & l'année ſuivante à l'élévation de ſaint Bertin à l'Abbaïe de Sithieu. Il compoſa pluſieurs Ouvrages de piété, comme la Vie de ſainte Godoleine, que Surius rapporte au IV tome; la Vie de ſaint Oſwald, Roi de Northumberland; les Miracles de ſainte Lévine, & pluſieurs autres. On croit qu'il mourut environ l'an 1078. * Meyer, *l.* 7. *Ann. de Flandre.* Simler, *Append. Geſneri.* Vander Linden, *Bibl. Belg.* Voſſius, *des Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 45. Vincent, *l.* 29. *c.* 13. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 2. *p.* 430. *&c.*

DROINHOLM, maiſon de plaiſance du Roi de Suéde, à une lieue de Stokholm.

DROIT ROMAIN ou CIVIL, Loix établies parmi les Romains, pour maintenir l'Etat, & pour rendre la juſtice aux particuliers. Romulus Fondateur de Rome donna commencement à ce Droit, par les Loix que l'on appelle *Curiatæ*, parce qu'elles ſe faiſoient du conſentement, & dans l'aſſemblée générale du peuple diviſé en trente parties, nommées *Curiæ*. Les autres Rois ſes ſucceſſeurs firent auſſi des Loix pendant leur régne: ce qui comprend l'eſpace de 244 ans. Sextus Papyrius les ayant recueillies, vers l'an 245 de la fondation de Rome, & 509 ans avant J. C. le recueil qu'il en fit, fut nommé *le Droit Civil Papyrien*; mais ce Droit fut bien-tôt aboli par la Loi *Tribunitia*, ou des Tribuns: de ſorte qu'il ne ſe trouve pas une de ces Loix royales, dans les livres du Droit Romain. Vers l'an de Rome 303, & 451 ans avant J. C. on choiſit dix hommes ſavans, pour recueillir parmi les Loix des Grecs, celles qui étoient les plus convenables à l'état de Rome. Ces dix hommes, appellez *Décemvirs*, dreſſérent dix Loix; & l'année ſuivante y en ajoûtérent encore deux. Ces Loix furent gravées ſur des tables d'ivoire, pour être expoſées au peuple dans la Tribune aux Harangues: c'eſt pourquoi on les nomma les *Loix des douze Tables*. On fut obligé enſuite de recourir aux Juriſconſultes, pour avoir l'interprétation de ces Loix en pluſieurs rencontres; & leurs réponſes furent tellement approuvées dans l'uſage, qu'on leur donna le nom de *Droit Civil*. On dreſſa preſque en même tems des Formulaires de procédures pour intenter les actions, & pourſuivre les procés: ce que l'on nomma les *Actions de la Loi*. Cneus Flavius ayant publié ces Formulaires d'actions, on les appella *le Droit Civil Flavien*. Quelque tems après, Sextus Ælius compoſa un autre livre d'actions, qui fut nommé *le Droit Ælien*. Ainſi le Droit Romain comprenoit alors la Loi des douze tables, le Droit Civil, & les Actions de la Loi. Après que le peuple ſe fût déſuni d'avec le Sénat, & ſe fut retiré ſur le mont Aventin, il ſe fit des Loix particuliéres, qu'on appella *Plebiſcites*, & qui furent enſuite obſervées comme Loix publiques. Lorſque la populace eut cédé au Sénat le pouvoir qu'elle avoit de faire des loix, il y eut des *Sénatuſconſultes*, c'eſt-à-dire, *Arrêts* ou *Ordonnances du Sénat*. Vers l'an 387 de Rome, & 367 avant Jeſus-Chriſt, on ajoûta au Droit les Edits des Préteurs, qui étoient des Magiſtrats annuels; & on les nomma le *Droit Honoraire*, c'eſt à dire, *le Droit des Magiſtrats*; car *Honores* ſignifioit *les Magiſtratures* ou *les Honneurs & dignitez publiques*. Le Juriſconſulte Julien fit un recueil de ces édits, qu'on appella l'*Edit perpétuel*, & qui fut approuvé par l'Empereur Adrien, vers l'an 130 depuis Jeſus-Chriſt.

L'Etat de Rome ayant changé peu avant la naiſſance de Nôtre Seigneur, l'autorité de faire des Loix fut tranſmiſe en la perſonne des Empereurs, dont les *Conſtitutions* furent réduites en deux Codes, ſous l'empire de Dioclétien, vers l'an 290 de Jeſus Chriſt, par Grégoire & Hermogéne, célébres Juriſconſultes. Ces deux recueils nommez *le Code Grégorien* & *le Code Hermogénien*, contenoient des Conſtitutions des Empereurs, depuis Adrien, juſqu'à Conſtantin. L'Empereur Théodoſe *le Jeune* en ajoûta un troiſiéme, qui fut appellé *Code Théodoſien*, où il recueillit toutes les Conſtitutions des Empereurs ſuivans, depuis Conſtantin juſqu'à lui. Les Réponſes & les Ecrits des Juriſconſultes firent auſſi partie du Droit Romain; car depuis l'Empereur Auguſte, il y en avoit de nommez par le Prince, pour répondre ſur les queſtions de Droit, & leurs Conſultations ſervoient de déciſions dans les affaires, parce qu'ils les faiſoient avec une autorité publique. Les plus célébres de ces Juriſconſultes ont été Publius Papyrius, Appius Claudius, Sempronius, Sextus Ælius, Q. Mucius Scevola, Atteius Capito, Antiſtius Labeo, Papinien, Ulpien, Julius Paulus, Pomponius, Modeſtinus, Africanus, &c.

L'Empereur Juſtinien ayant trouvé le Droit Civil fort confus, vers l'année 530, fit retrancher ce qu'il y avoit d'inutile, & le mit dans l'ordre où il eſt à préſent. Il employa à cet Ouvrage les plus habiles Juriſconſultes de ſon tems, qui étoient Tribonien, Conſtantin, Théophile, Dorothée, Anatolius, Cratinus & quelques autres. Après avoir choiſi ce qu'il y avoit de meilleur dans les douze Tables, dans les Plébiſcites, dans les Sénatuſconſultes, dans les Edits des Préteurs, dans les Réponſes des Juriſconſultes, dans les Conſtitutions ou Reſcrits des Princes, on partagea le Corps du Droit en quatre livres, qui ſont *le Digeſte*, *les Inſtituts*, *le Code & les Novelles*. LE DIGESTE, appellé autrement *Pandectes*, eſt un recueil qui comprend les anciennes Loix, avec les déciſions des Juriſconſultes. LES INSTITUTS, contiennent les Elémens du Droit Romain. LE CODE eſt un recueil de toutes les Conſtitutions impériales, depuis Adrien juſques à Juſtinien; (car il ne ſe trouve preſque point de Conſtitutions des Empereurs avant Adrien.) Ainſi il com-

comprend les trois Codes, de Grégoire, d'Hermogéne & de Théodoſe. Il fut appellé *le Code Juſtinien*, du nom de ſon Auteur. LE LIVRE DES NOVELLES, eſt un ſupplément du Code, & contient les Conſtitutions que cet Empereur fit après la publication du Code. Ces Novelles ſont exactement traduites du Grec en Latin, & ſont appellées communément *Authentiques*, pour marquer la Fidélité de la traduction, & pour les diſtinguer de l'Epitome de Julien, Conſul à Conſtantinople, & de celles que le Juriſconſulte Irnerius inſéra dans le Code, ſous le régne de l'Empereur Frédéric I. vers l'an 1155, qui ſont ſouvent peu exactes. Le Droit Civil des Romains ayant été heureuſement achevé, par les ſoins de l'Empereur Juſtinien, n'eut guéres lieu qu'en Gréce, dans l'Illyrie, & dans une partie de l'Italie, parce que les Goths, les Lombards, les Vandales, les Francs & autres peuples barbares, s'emparérent des provinces occidentales de l'Empire Romain. Vers l'an 868, l'Empereur Baſile fit un Abbrégé du Code Juſtinien, & ſon fils Léon *le Philoſophe* publia *les Baſiliques* en 888, leſquelles s'obſervérent juſqu'à la fin de l'Empire d'Orient, laquelle arriva en l'an 1453, les livres de Juſtinien n'étant plus reçûs à Conſtantinople, ni dans les Ecoles publiques, ni dans l'uſage du Barreau. Après le livre des Baſiliques, l'Empereur Léon mit au jour 113 nouvelles Conſtitutions, qui traitent de pluſieurs queſtions, dont la déciſion ne ſe trouve pas dans Juſtinien. Les Juriſconſultes Grecs firent des Gloſes ſur les Baſiliques: mais non pas en ſi grand nombre, que les Latins en ont fait ſur le Droit Civil. Michel Attaliotte, Juriſconſulte, qui floriſſoit vers l'an 1070, donna au public, un autre Abbregé du Code Juſtinien, qu'il appella *l'Abbrégé de l'Abbrégé*, c'eſt à dire, l'Abbrégé de celui de Baſile. Preſque en même tems, Michel Pſellus fit auſſi un petit recueil des Baſiliques, qui a été traduit en Latin par Leunclavius, vers l'an 1580. Enfin l'an 1143, Conſtantin Harménopule compoſa encore un Abbregé du Droit Univerſel, qu'il nomma *Promptuaire*. La priſe de Conſtantinople par Mahomet II. en 1453, abolit l'Empire d'Orient, & le Droit Grec Romain qui y étoit en uſage.

Voilà ce qui ſe paſſa à l'égard du Droit Romain, dans la Gréce. Pour dans l'Italie, ce Droit n'y fut guére obſervé pendant environ 560 ans, depuis la mort de Juſtinien arrivée en 565: car les Goths ſe rendirent maitres de l'Italie, environ 60 ans après le régne de Juſtinien; & les Lombards en ayant chaſſé les Goths, y régnérent pendant 200 ans. Dans le même tems, les Viſigoths & les Vandales les dominoient en Eſpagne; & les Goths, les Huns, & autres peuples barbares, occupoient une partie des Gaules. Charlemagne, après avoir vaincu Didier, Roi des Lombards l'an 774, fut élu Empereur des Romains par le Sénat & par le peuple de Rome, ſous le pontificat de Léon III, & eut alors deſſein de rétablir le Droit Romain; mais ſes Juriſconſultes ne purent recouvrer les livres de Juſtinien. Enfin vers l'an 1137, du tems de Lothaire II. Empereur d'occident, & du Pape Innocent II, on trouva à Amalfi dans la Pouille, un exemplaire du Digeſte, que l'on appelle les *Pandectes Florentines*. En voici la raiſon. L'Empereur Lothaire, & le Pape Innocent, faiſant la guerre enſemble contre Roger, Roi de Sicile & de Naples, demandérent du ſecours aux Piſans, qui formoient alors une République. La ville d'Amalfi ayant été priſe & miſe au pillage, le manuſcrit de Juſtinien que l'on y trouva, fut donné aux Piſans, pour récompenſe des belles actions qu'ils firent en cette occaſion. Ils gardérent ces livres juſqu'en 1407, que les Florentins ayant vaincu les Piſans, tranſportérent les Pandectes à Florence, où on les conſerve avec ſoin, comme le ſeul, ou le plus authentique original du Droit Romain. On reconnoit à pluſieurs marques, que ces Pandectes ont été écrites de la main d'un Grec: auſſi la province où ce livre fut trouvé, eſt celle de toute l'Italie où les Grecs ſe ſont maintenus le plus long tems. Après la découverte des Pandectes, l'Empereur Lothaire II. ordonna par un édit qu'on enſeignât le Droit Romain dans les Ecoles publiques, & qu'on jugeât les procès, ſuivant ce même Droit; & permit à Irnerius en 1150 d'en faire des leçons dans l'Univerſité de Bologne. Ce ſavant Juriſconſulte avoit enſeigné le Droit à Conſtantinople, & tenoit une des premiéres places dans l'adminiſtration des affaires de l'Empire. Après lui on vit à Bologne, Placentin, Bulgare, Odofréde, Azo, Accurſe, & pluſieurs célébres Profeſſeurs. Il y eut enſuite en divers endroits de l'Europe un nombre de ſavans Juriſconſultes, comme Jean de Blanaſco, Gothofréde, Oldrade, Nicolas Spinelle, Jean Calderin, Bartole & Balde. Bartole profeſſa le Droit Civil à Piſe & à Pérouſe; Balde à Bologne & à Pavie. Ceux qui les ont ſuivis, ſont Ange de Pérouſe frére de Balde, Salicéte, Paul de Caſtro, Alexandre d'Imola, François Arétin, Jaſon, Albéric, Félin, Philippe Déce, Alciat, Covarruvias, Antoine Auguſtin, &c. Les plus fameux qui ont paru en France, ſont Budé, Govea, Duaren, le Comte, Baron, du Moulin, Connan, Cujas, Hotman, Briſſon, Tiraqueau, Chopin, Mornac, Pithou, &c. Le Droit Romain ne fut reçu en Allemagne que vers le XV ſiécle, mais il s'y eſt établi avec plus d'autorité, parce que les Empereurs de ce païs-là ſe diſent ſucceſſeurs des Empereurs Romains. En France il n'a pas force de loi, ſi ce n'eſt dans les provinces qu'on appelle *le païs de Droit écrit*, comme la Provence, le Languedoc, &c. Néanmoins lorſque les Ordonnances & les Coutumes ne décident pas la matiére dont il s'agit, on s'en ſert dans le païs coutumier comme d'une raiſon écrite, ſuivant laquelle on rend les jugemens. * *Voyez* DROIT FRANÇOIS. Hiſtoire du Droit Romain, *à Paris chez Elies Joſſet*.

DROIT CANONIQUE, que l'on nomme vulgairement *Droit Canon*, eſt celui dont on ſe ſert pour décider les différens qui ſurviennent entre les Gens d'égliſe, & pour régler les affaires eccléſiaſtiques. Il prend ſon nom du mot Grec, Κανων, qui ſignifie généralement *une régle*, mais que l'uſage a particuliérement appliqué aux régles de la Diſcipline de l'Egliſe, & aux préceptes qui regardent les choſes ſacrées. A l'égard des déciſions qui concernent la Foi, on les appelle *Dogmes*. Le Droit Canonique eſt compoſé, 1. des Oracles de l'Ecriture-ſainte; 2. des Conſtitutions des Conciles, (dont les Statuts ſont appellez *Canons*;) 3. des Decrets & des Epitres Décrétales des Papes; 4. des ſentimens des Péres de l'Egliſe. Outre cela on y a inſéré encore quelques endroits du Droit Civil, ſoit Romain ou François, c'eſt à dire, du Code Théodoſien, & du Code Juſtinien, ou des Capitulaires des anciens Rois de France. On diſtingue trois tems, dans leſquels on a fait différens recueils des parties qui compoſent le Droit Canon. Le premier comprend l'ancien Droit par lequel l'Egliſe a été gouvernée plus de mille ans, & qui eſt contenu dans les anciennes collections des Conſtitutions eccléſiaſtiques. Le ſecond contient ce qu'on appelle Cours Canon, compoſé des compilations qui ont été faites depuis l'an 1150, juſques en 1483. Et le troiſiéme renferme tout ce qui a été ajoûté au Droit précédent par les Conſtitutions, tant des nouveaux Conciles, que des Papes des derniers tems, ou par les autres réglemens, qui ſervent de Loix dans les affaires eccléſiaſtiques.

A l'égard du premier tems, il y a eu des Collections Gréques, & des Collections Latines. La premiére Collection des Grecs fut miſe au jour environ l'an 385 de la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Ce fut Etienne, Evêque d'Ephéſe, ou, ſelon d'autres, Sabin Evêque d'Héraclée, qui en fut l'Auteur. Elle comprenoit les Canons des deux Conciles généraux, de Nicée & de Conſtantinople, avec ceux des Conciles, d'Ancyre, de Néocéſarée, de Gangres, d'Antioche, & de Laodicée, tenus en Aſie dans le même ſiécle. La ſeconde Collection fut faite peu après le Concile de Chalcédoine, tenu en l'an 451. On y ajoûta aux Canons de la premiére Collection, pluſieurs Canons du Concile général d'Ephéſe, & de celui de Chalcédoine. La plupart des Savans croyent que cette Collection fut dreſſée par Etienne, Evêque d'Ephéſe. On y joignit enſuite les Canons du Concile de Sardique, les Canons des Apôtres, & ceux de ſaint Baſile. La troiſiéme Collection Gréque fut ordonnée par le Concile *in Trullo*, tenu à Conſtantinople l'an 692. Elle fut augmentée vers l'an 790, & on y ajoûta quelques Canons du ſecond Concile général de Nicée, tenu l'an 787. La quatriéme Collection Gréque eut pour Auteur Photius, Patriarche de Conſtantinople; & l'on croit qu'elle a été dreſſée environ l'an 880, après le Concile ou ce Patriarche ſchiſmatique fut rétabli. Outre ces quatre Collections Gréques, où les Canons étoient diſpoſez ſelon l'ordre des Conciles où des épîtres des Péres qui y ſont inſérées, Jean d'Antioche en fit une environ l'an 550, où les Canons étoient rangez par matiéres, ſous cinquante titres. Le même Jean d'Antioche étant Patriarche de Conſtantinople, vers l'an 554, fit le premier *Nomocanon*, diviſé de même en cinquante titres; où il rapporta aux Canons les Loix civiles tirées du Code & des Novelles de Juſtinien, qui y étoient conformes. Photius fit un autre *Nomocanon*, ou conférence des Loix avec les Canons environ l'an 883. Arſenius, Moine du mont Athos, & qui fut depuis Patriarche de Conſtantinople, compoſa en 1255, un nouveau Nomocanon; & Matthieu Blaſtarès, Moine de l'Ordre de ſaint Baſile, en fit encore un autre l'an 1335.

A l'égard des Collections Latines, il y en a eu trois principales. La plus ancienne fut faite vers l'an 460, par l'autorité du Pape ſaint Léon. La ſeconde Collection Latine fut dreſſée par Denys le Petit, qui fut auſſi l'Auteur du Cycle Paſchal, & de la maniére de compter les années par l'Ere Chrétienne. Elle parut au commencement du VI ſiécle, & Denys y ajoûta un recueil des Decrets des Papes. La troiſiéme Collection Latine parut vers l'an 790, ſous le nom d'*Iſidorus Peccator* ou *Mercator*. Outre ces Collections, où l'on a ſuivi à peu près l'ordre des Conciles, ou des Epîtres Décrétales, il y en a eu d'autres de tems en tems, où l'on a rangé les Canons ſuivant la différence des matiéres; comme celles de Ferrand, Diacre de l'égliſe de Carthage, vers l'an 527; de ſaint Martin, Archevêque de Brague en Portugal, vers l'an 572; de Creſconius, Evêque d'Afrique, environ l'an 670; & de Réginon, Abbé de Prum, au dioceſe de Tréves vers l'an 900. Celui-ci joignit aux Canons, les Sentences des Péres, & les Loix Civiles qui y avoient du rapport: de ſorte qu'on pourroit appeller ce recueil, *Nomocanon*. Environ l'an 1010, Buchard, Evêque de Wormes, fit une nouvelle Collection de Canons, qu'on appella par abus les Decrets de Buchard (au lieu de dire, le livre, ou le recueil des Decrets.) Quelques-uns nomment cet Ouvrage *Brocardica*, pour *Buchardica*. Parce qu'il étoit plein de Sentences, que les Savans avoient ſouvent à la bouche, on prit le mot de *Brocard*, premiérement pour toutes ſortes de ſentences ou de maximes; & enfin, par l'abus de ceux qui s'en ſervoient mal à propos ou les tournoient en ridicule, on donna, dit-on, le nom de *Brocard* à tous les mots plaiſans, & même aux paroles de raillerie & d'injure. Vers l'an 1100, Yves, Evêque de Chartres, fit deux compilations, dont l'une fut appellée vulgairement *le Decret*; & l'autre *la Pannormie* ou *Pannomie*, comme qui diroit Recueil de toutes les Loix. On met auſſi au rang des Collections du Droit Canon, les Recueils des Capitulaires & des Ordonnances épiſcopales; les Pénitentiels, ou livres Pénitentiaux; & le *Polycarpe* ou Recueil de Grégoire, Prêtre Eſpagnol, qui vécut peu après Yves de Chartres. Voilà ce qui regarde le premier tems du Droit Canonique.

On met dans le ſecond tems le corps du Droit Canon, nommé vulgairement, *le Cours Canon*. Il conſiſte en trois parties, dont la premiére contient le Decret de Gratien. La ſeconde renferme les grandes Décrétales recueillies par l'ordre de Grégoire IX. en 1230. La troiſiéme comprend les quatre moindres compilations des Décrétales, qui ſont le Sexte, les Clémentines, les Extravagantes de Jean XXII. & les Extravagantes communes. *Le Decret de Gratien* eſt un Recueil des Conſtitutions eccléſiaſtiques, & de l'ancien Droit dont on s'étoit ſervi dans l'Egliſe juſqu'au milieu du XII ſiécle. Gratien étoit un Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, qui employa 24 ans à compoſer cet Ouvrage, & le mit au jour vers l'an 1150. Il eſt diviſé en trois autres parties, dont la premiére comprend cent & une diſtinctions, où il eſt traité principalement des perſonnes eccléſiaſtiques. La ſeconde contient 36 cauſes, où il eſt parlé de la matiére & de la forme des jugemens. Et la troiſiéme eſt compoſée

de cinq diſtinctions, qui traitent de la conſécration ou des choſes ſacrées. Ce Decret de Gratien fut revu & corrigé par le Pape Grégoire XIII, & publié de nouveau l'an 1580. Après le Decret de Gratien on recueillit les Epîtres Décrétales, faites enſuite par divers Papes. Bernard Circa, depuis Evêque de Fayence, fit une nouvelle compilation, vers l'an 1188. Jean de Galles ou *Wallenſis*, en dreſſa une autre environ douze ans après. Pierre de Bénévent compoſa un troiſiéme recueil, qui fut approuvé par le Pape Innocent III. l'an 1210. Aprés le IV Concile général de Latran, tenu l'an 1215, par le même Innocent III, il parut une quatriéme Collection, dont on ignore l'Auteur. Tancréde, Archidiacre de Bologne, en fit une cinquiéme vers l'an 1226, où il rangea par ordre les Cônſtitutions ou Epîtres Décrétales du Pape Honorius III. La ſeconde partie du Cours-Canon, qui eſt une Collection des Décrétales, recueillies par ordre du Pape Grégoire IX, comprend les Epîtres de pluſieurs Papes, & particuliérement celles qui furent faites depuis l'an 1150, qui eſt le tems auquel Gratien avoit publié ſon Decret, juſques en l'an 1230, que ce recueil des Décrétales fut mis au jour. Il y joignit auſſi des Decrets, ou Conſtitutions, tirées des Conciles, & quelques déciſions des Péres de l'Egliſe. Cette compilation fut miſe en ordre par Raymond de Pennafort, Pénitencier de ce Pape, & diviſée en cinq livres, dont le premier traite principalement des diverſes eſpéces du Droit eccléſiaſtique en général, & des différens Juges, qui ont quelque juriſdiction dans l'Egliſe. Le ſecond regarde la procédure civile. Le troiſiéme & le quatriéme parlent de la maniére des jugemens civils, & comprennent les affaires des Clercs, & celles qui regardent le mariage. Le cinquiéme explique la matiére & la forme des jugemens criminels. La troiſiéme partie du Cours-Canon, qui eſt une compilation des nouvelles Décrétales, contient le Sexte, les Clémentines, & les Extravagantes. *Le Sexte*, c'eſt à dire, le ſixiéme livre des Décrétales, fut fait par ordre du Pape Boniface VIII. l'an 1298. Cette Collection eſt diviſée en cinq livres, comme celle de Grégoire IX, & les matiéres y ſont rangées dans le même ordre, & ſous les mêmes tîtres. *Les Clémentines* furent recueillies par le Pape Clément V, quelque tems après la célébration du Concile général de Vienne, tenu en 1311, & publiées l'an 1317, par ſon ſucceſſeur Jean XXII. *Les Extravagantes* de Jean XXII, ſont les Décrétales de ce Pape, qui furent ainſi appellées, lorſque n'étant pas encore inſérées dans le corps du Droit, elle ſembloient *vaguer hors* du Cours-Canon; & ce nom leur eſt demeuré. On appella depuis *les Extravagantes communes*, les Décrétales de pluſieurs autres Papes, juſques en 1483. Il y a auſſi dans cette compilation quantité de Conſtitutions du Pape Jean XXII, qui ſont en plus grand nombre dans la Collection de celles qui portent ſon nom.

Le troiſiéme tems du Droit Canon renferme les Conſtitutions des Conciles & des Papes, faites depuis les derniéres compilations des Décrétales, compriſes dans le Corps du Droit, avec les autres réglemens, qui ſervent de Loix dans les affaires eccléſiaſtiques. Ce dernier Droit eſt ou commun, c'eſt à dire, reçu de tous les Catholiques, ou particulier à quelque Communauté. Il y a deux ſortes de Droit commun; l'un regarde la Diſcipline; & l'autre la forme des actes. Le premier conſiſte dans les Decrets des Conciles généraux, tenus depuis Clément V, & dans les Bulles des Papes, qui ne ſont pas compriſes dans le Corps du Droit, dont la plupart ont été recueillies par Laërce & Jean-Marie Chérubins, pére & fils; d'où Pierre Matthieu, Juriſconſulte Lyonnois, a tiré une Collection, à laquelle il a donné le nom de ſeptiéme livre des Décrétales. Le ſecond comprend les régles de la Chancellerie Apoſtolique, faites depuis Jean XXII, qui ſont au nombre d'environ 71, dont les trois principales ſont reçues en France, parce qu'elles ſont fondées ſur l'équité naturelle. Le Droit propre & particulier eſt celui que chaque nation, chaque province, chaque égliſe, diocéſe, Chapitre ou Communauté obſerve, outre le Droit général de toute l'Egliſe. A l'égard de la France, nôtre Droit particulier ſe prend premiérement des anciens Decrets & uſages ou coutumes de l'Egliſe, que nos Péres ont conſervées avec plus de ſoin que les nations voiſines; & c'eſt principalement en cela que conſiſte ce que nous appellons les *Libertez* ou Immunitez de l'Egliſe Gallicane. En ſecond lieu, on le tire des Ordonnances & établiſſemens faits par les Rois de la troiſiéme race dans les Etats du Royaume, ou de leur mouvement, ou de concert avec le ſaint Siége; comme ſont la Pragmatique Sanction; les Ordonnances d'Orléans, de Blois, & autres, en ce qui regarde l'Egliſe; le Concordat paſſé l'an 1516, entre le Pape Léon X, & le Roi François I, afin d'adoucir ce qui choquoit la Cour de Rome dans la Pragmatique Sanction; & le Concordat Germanique fait l'an 1447, entre le Pape Nicolas V, & l'Empereur Frédéric III, que l'on garde encore parmi nous, en Lorraine & en Alſace. La troiſiéme eſpéce de Droit Eccléſiaſtique particulier, qui a lieu en France, & qui n'eſt pas généralement obſervé par tout le Royaume, conſiſte dans les Decrets des Conciles provinciaux des derniers tems, dans les Statuts ſynodaux, & dans les réglemens des communautez.

On a donné au public en 1687, une nouvelle édition du Corps du Droit Canonique & des Décrétales, avec les Notes & les corrections de Pierre & de François Pithou, célébres Juriſconſultes, ſuivant leur original conſervé dans la bibliothéque de Monſieur le Pelletier, Miniſtre d'Etat, & Contrôleur général des Finances, dont Pierre Pithou a été biſayeul. * Doujat, *Hiſt. du Droit Canonique.*

DROIT FRANÇOIS, Loix & Coutumes, ſuivant leſquelles on rend la juſtice en France. Avant que les Francs venus de Germanie entraſſent dans les Gaules, c'eſt à dire, avant le V ſiécle, on y vivoit ſelon les Loix Romaines, qui continuérent même d'y être obſervées ſous les Rois de la premiére race, mais avec quelque mélange des loix barbares. Les Rois de la ſeconde race firent leurs Ordonnances capitulaires. Mais les deſordres du X ſiécle confondirent toutes ces loix; & au commencement de la troiſiéme race de nos Rois, on n'obſerva preſque plus qu'un uſage fort incertain, lequel a donné naiſſance aux différentes coutumes, qui ont été reformées depuis, & écrites par autorité publique. Le Droit qu'on obſerve maintenant en France, eſt compoſé des Ordonnances, des Coutumes, & du Droit Romain, qui a force de loi dans le païs qu'on appelle de Droit écrit, comme la Provence, le Dauphiné, le Languedoc; mais qui ne ſert que de raiſon écrite dans le païs coutumier, comme la Picardie, la Normandie, &c. lorsque les Ordonnances & les Coutumes ne ſuffiſent pas. Pour remonter à l'origine du Droit François, il faut remarquer que le Droit Romain, qui étoit en uſage dans les Gaules avant le V ſiécle, n'étoit pas celui de l'Empereur Juſtinien, qui ne fut publié qu'environ cent ans après la premiére conquête des Francs, c'eſt à dire, dans le VI ſiécle. On y obſervoit alors les Conſtitutions des Empereurs, recueillies dans trois Codes, qui étoient le Grégorien, l'Hermogénien, & le Théodoſien. Celui-ci fut publié par l'Empereur Théodoſe *le Jeune* en 435. On ſuivoit auſſi les déciſions des Juriſconſultes, dont les livres étoient autoriſez par le Code Théodoſien, ſavoir de Papinien, de Paul, de Caïus, d'Ulpien, de Modeſtin, & des autres, dont ceux-ci alléguent les autoritez, qui ſont Scévole, Sabin, Julien, & Marcel. Tel étoit le Droit Romain reçu dans les Gaules, vers l'an 450: mais les Barbares, qui vinrent s'y établir, formérent encore un autre Droit. Leurs loix ou Coutumes furent recueillies, ſous le tître de *Code des Loix antiques*, en un volume qui comprend les Loix des Viſigoths, un édit de Théodoric Roi d'Italie, les Loix des Bourguignons, la Loi Salique, (qui étoit celle des Francs,) la loi des Allemans, (c'eſt à dire des peuples d'Alſace & du Haut Palatinat,) les Loix des Bavarois, des Ripuaires, des Saxons, des Anglois, des Friſons, la Loi des Lombards, qui eſt beaucoup plus conſidérable que les précédentes, les Capitulaires de Charlemagne, & les Conſtitutions des Rois de Naples & de Sicile. Il ſuffit de parler ici des Loix, qui ont le plus de rapport à la France. Les plus anciennes ſont les Loix des Viſigoths, qui occupoient l'Eſpagne & une grande partie de l'Aquitaine dans les Gaules. Elles furent premiérement rédigées par écrit ſous Evaric, qui commença de régner l'an 466, & comme elles n'étoient faites que pour les Goths, ſon fils Alaric fit faire pour les Romains un Abbrégé du Code Théodoſien, par Anien ſon Chancelier qui le publia en la ville d'Aire en Gaſcogne, après y avoir ajoûté quelques interprétations, comme une eſpéce de Gloſe. Cet Abbrégé fut autoriſé du conſentement des Evêques & des Nobles en 506. On fit enſuite un autre extrait de ce Code, qui ne contenoit que les interprétations d'Anien, & qu'on appelloit *Scintilla*.

La Loi Gothique ayant été augmentée par les Rois ſuivans, on en fit un Corps diviſé en XII livres. Ce Recueil, nommé *le livre de la Loi Gothique*, fut préſenté aux Evêques du Concile de Tolède, tenu en 693, qui l'approuvérent & le confirmérent. Cette loi s'eſt conſervée en Languedoc, long-tems après que les Goths ont ceſſé d'y commander, comme il paroît par le ſecond Concile de Troyes, tenu par le Pape Jean VIII. l'an 878. La Loi des Bourguignons fut reformée par Gondebaud, un de leurs derniers Rois, qui en publia une nouvelle à Lyon l'an 501. C'eſt du nom de ce Roi, que cette Loi fut depuis nommée *Gombette*. Il y a quelques additions qui vont juſques en 520, c'eſt à dire, dix ou douze ans avant la ruine du Royaume des Bourguignons. Cette Loi fait mention de la Romaine; & l'on y voit que le nom de *Barbare* n'étoit point une injure, puiſque les Bourguignons même y ſont nommez Barbares, pour les diſtinguer des Romains. Comme ce qui obéïſſoit aux Bourguignons, fait preſque le quart de la France, leur Loi a fait une bonne partie du Droit François. Quant à la Loi Salique, qui étoit la Loi particuliére des Francs, ſa préface porte qu'elle avoit été écrite avant qu'ils euſſent paſſé le Rhin; & les lieux des aſſemblées, avec les noms des quatre Sages qui en furent les Auteurs, y ſont rapportez; mais cette hiſtoire eſt ſuſpecte. Ce que nous avons de certain, c'eſt que les Rois Childebert & Clotaire, fils & ſucceſſeurs de Clovis, en firent une réduction, où ils abolirent tout ce qui reſſentoit le Paganiſme. Nous avons deux exemplaires de cette Loi Salique, qui ſont conformes dans le ſens, mais différens dans les paroles. Le plus ancien qui a été imprimé le premier, contient en la plupart de ſes articles des mots barbares, qui ſignifient les lieux où chaque déciſion avoit été prononcée, ou la ſomme des amendes taxées pour chaque cas. L'autre exemplaire eſt l'édition de Charlemagne, & c'eſt celui qui eſt compris dans le Code des Loix Antiques. Il faut joindre à la Loi Salique celle *des Ripuaires*, qui lui eſt preſque ſemblable. Quelques-uns ont cru que le nom des Ripuaires & celui des Saliens ſe donnoient également aux Francs; le premier, parce qu'ils habitoient vers les *rivages* du Sal & du Mein; & le ſecond, à cauſe de la même riviére de *Sal*. Néanmoins, dans la Loi Salique, les Francs & les Ripuaires ſont nommez comme des peuples différens. Voici donc le Droit qu'on ſuivoit en France, ſous les Rois de la premiére race. Les Francs, qui en étoient les maîtres, obſervoient la Loi Salique; les Bourguignons, la Loi Gombette; les Goths, qui étoient reſtez en grand nombre dans les provinces au-delà de la Loire, gardoient la Loi Gothique; & tous les autres, la Loi Romaine. Les Eccléſiaſtiques, qui étoient alors fort conſiderez, ſuivoient tous le Droit Romain, de quelque nation qu'ils fuſſent. Dans les cas où les Loix particuliéres ne décidoient rien, on avoit recours aux Loix Romaines, qui tenoient lieu de Droit Commun dans toute la France.

Charlemagne ayant réüni ſous ſon Empire toutes les conquêtes des Francs, des Bourguignons. des Goths, & des Lombards, laiſſa vivre chaque peuple ſelon ſes Loix; & renouvella même en 788 le Code Théodoſien, ſuivant l'édition d'Alaric Roi des Viſigoths; & en 798, la Loi Salique, à laquelle il ajoûta pluſieurs articles. Loüis *le Débonnaire* y fit auſſi quelques additions en 823. Ainſi on ſuivit ſous les Rois de la ſeconde race, le même Droit que l'on avoit obſervé ſous ceux de la premiére. On y ajoûta ſeulement les Capitulaires ou Ordonnances faites dans les aſſemblées du Royaume, dont il nous reſte celles de Charlemagne, de Loüis *le Débon-*

nai-

naire, de Charles *le Chauve*, de Louïs *le Bégue*, de Carloman, & de Charles *le Simple*. Et voilà tout ce qu'on appelle le Droit François ancien. Le nouveau Droit a commencé dans le X ſiécle. Ce fut alors que, pendant les deſordres du Royaume, les Coutumes commencérent de s'établir; car les perſonnes les plus puiſſantes s'érigérent en Seigneurs, uſurpérent la Juſtice dans leurs terres, & ſe firent payer des droits ſeigneuriaux, dont on n'avoit point ouï parler auparavant. D'ailleurs les Eccléſiaſtiques étendirent leur juriſdiction ſur les affaires ſéculiéres, & firent du Droit Canonique, une partie du Droit François. Dans le XII ſiécle, on joignit le Droit Romain aux Coutumes; & on l'enſeigna publiquement en France, ſavoir à Montpellier & à Toulouſe. On voulut auſſi l'enſeigner à Paris; mais le Pape Honorius III. le défendit, vers l'an 1220, ſous peine d'excommunication. Il y a lieu de croire, que ce fut à la réquiſition du Roi de France; car Philippe *le Bel* dit dans ſes lettres patentes de l'an 1312, pour l'Univerſité d'Orléans, que ſes prédéceſſeurs avoient obtenu ces déſenſes du ſaint Siége. Quoique le Droit Romain fût lu dans les Ecoles publiques, il n'avoit pas néanmoins force de Loi, comme le déclare expreſſément le même Roi Philippe *le Bel*; mais il tenoit lieu ſeulement de raiſon écrite, pour ſuppléer aux Ordonnances & aux Coutumes, lorſqu'elles ne décidoient pas les difficultez dont il s'agiſſoit; ce qui ſe pratique encore aujourd'hui. Il faut maintenant dire quelque choſe de la réduction des Coutumes.

Dans les commencemens, on prouvoit l'uſage particulier d'un païs, par témoins & par les enquêtes; mais on fut obligé dans la ſuite de les rédiger par écrit: ce qui fut commencé dans le XII ſiécle. On les renouvella dans le XV ſiécle, ſous le régne de Charles VII, lequel, après avoir chaſſé les Anglois de toute la France, forma le deſſein de réduire les Coutumes particuliéres en une coutume générale, & les fit rédiger par écrit, pour enſuite les concilier, & n'en faire qu'une loi. Du Moulin dit que l'approbation des Coutumes qui fut faite alors, n'étoit que par une maniére de proviſion, pour établir un Droit certain parmi les peuples, pendant que l'on travailloit à la réformation générale. Louïs XI. ſucceſſeur de Charles VII, deſiroit auſſi qu'on uſât dans ſon Royaume, d'une coutume, d'un poids, & d'une meſure, comme rapporte Philippe de Comines; mais cette entrepriſe eſt demeurée ſans exécution. A l'égard des Ordonnances des Rois, qui ſont la premiére & la plus conſidérable partie du Droit François, on peut remarquer en général, qu'elles regardent principalement le Droit public, les Droits du Roi, le pouvoir des Officiers, & les procédures de Juſtice; & qu'il n'y en a pas beaucoup qui contiennent des régles, pour les difficultez particuliéres du Droit. * *Hiſtoire du Droit François.*

DROITWICH, bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Worceſter, qu'on appelle *Halfshire*, eſt ſitué ſur les bords de la riviére de Salwarp. Il députe deux Membres au Parlement, & eſt renommé pour ſes marais ſalez. Il eſt à 82 milles Anglois de Londres. * *Dictionnaire Anglois.*

DROMADAIRES, ſorte de chameau nommé *Dromadaire*, *Dromas*, ou *Dromedarius* à cauſe de ſa promptitude à courir, d'un terme dérivé du Grec δρέμω, *je cours*. Les Dromadaires ſont plus petits que les chameaux ordinaires, plus grêles, plus diſpos. Ils ont ſur le dos une eſpéce de ſelle naturelle, qui eſt compoſée d'un grand poil, qui ſe dreſſe, & forme comme une aſſez groſſe boſſe. Les perſonnes de qualité dans l'Orient ſe ſervent ordinairement de Dromadaires, lorſqu'ils veulent faire plus de diligence. On aſſûre qu'ils peuvent faire en un jour plus de cent mille pas, qui font un peu plus de trente trois lieues, à trois mille pas la lieue. Il y en a même qui feront cinquante lieues par jour, ſelon *Vincent le Blanc*. Le mot *bichrim*, que l'on trouve dans Iſaïe, *ch.* 60. *v.* 8. & que ſaint Jérôme a traduit par Dromadaires, *Dromadarii Madian & Epha*, ſignifie, ſelon pluſieurs Interprétes, des jeunes chameaux. Toutefois *bichra* qui eſt le féminin de *Bicher*, ſe prend pour un Dromadaire dans Jérémie; & c'eſt ainſi que l'entendent Aquila, Symmaque & Théodotion. Saint Jérôme: *Curſor levis*, un Courſier Dromadaire. Le nom de *Bactrien*, que l'on donne au Dromadaire, approche aſſez de l'Hébreu *Bikker*, un Dromadaire, & *Bikkerah*, ou *Bikerath*, une femelle Dromadaire. Il y a des Dromadaires de deux ſortes, l'un plus grand, qui a deux boſſes ſur le dos, & l'autre plus petit, qui n'en a qu'une. L'un & l'autre ſont fort communs dans les parties occidentales de l'Aſie, comme la Syrie & l'Arabie. Celui qui n'a qu'une boſſe ſur le dos, eſt le plus communément appellé chameau; l'autre ſe nomme Dromadaire. Ils ſont l'un & l'autre capables d'une fort grande fatigue, ils ont le poil doux & ras mais vers le milieu du dos, le chameau a une petite éminence couverte d'un poil élevé d'un pied ſur la boſſe, & le Dromadaire a deux boſſes & deux éminences de poil. Toutefois ces éminences ſont petites, & à le bien prendre, les Dromadaires & les chameaux ne ſont guéres plus boſſus que les autres animaux. Ils n'ont point de dents canines & inciſives: ils n'ont point de corne aux piez, mais leurs piez ſon ſeulement couverts d'une peau charnue. On dit qu'en buvant ils troublent l'eau avec le pié, ce que les uns attribuent à une cauſe, les autres à une autre. On croit néanmoins que c'eſt pour rendre leur eau moins légére, afin qu'elle leur dure plus long tems dans l'eſtomach. On dit qu'ils en boivent quantité, & la gardent pour la ſoif future; on veut même que les Voyageurs dans une néceſſité preſſante, leur ouvrent l'eſtomach pour en tirer l'eau & ſe deſaltérer. Leur eſtomach eſt compoſé de quatre ventricules, & au ſecond il y a pluſieurs ouvertures qui donnent entrée à environ vingt cavitez faites comme des ſacs, qui leur ſervent de réſervoirs. Le Dromadaire a ſept piez & demi de haut, depuis le ſommet de la tête juſqu'à terre. * D. Calmet, *Dictionnaire*. *Voyez* CHAMEAU.

DROME, Concubine de Gédéon. *Voyez* DRUMA.

DROME, (la) en Latin *Druna* & *Druma*, riviére de France en Dauphiné. Papire Maſſon la compare aux torrens les plus impétueux: ſa violence eſt ſi grande, que rien n'eſt capable de la contenir dans ſes bords. Aucun des anciens Géographes n'a parlé de cette riviére; & Auſone eſt le prémier qui en a fait mention *in Moſella*, *v.* 479.

Te Druna, *te ſparſis incerta Druentia ripis.*

Joſeph Scaliger croit que Strabon a voulu parler de la Drome, dans un endroit de ſa Géographie, où il dit que cinq riviéres deſcendent des Alpes, entre l'Iſére & la Durance. Quoiqu'il en ſoit, la Drome a ſa ſource à l'entrée de la vallée de Valdrome, auprès du village de la Baſtie des Fons. Elle forme deux lacs dans cette même vallée; paſſe près de Die, de Saillans & de Creſt; entre dans le territoire de Livron; & enfin dans celui de Loriol, où elle ſe jette dans le Rhône, à trois lieues au deſſous de Valence. * Papire Maſſon, *Deſcript. flum. Gall.* Chorier, *Hiſt. de Dauphiné*, &c.

* DROME, petite riviére de France en Normandie, dans cette partie qu'on appelle le Beſſin. Elle coule du ſud-oueſt au nord-eſt. *Voyez* l'art. d'AURE.

DROME, riviére de Périgord. *Voyez* DROUNE.

DROMO, iſle de l'Archipel, ſituée au couchant de celle de Saraquivo, vers le Golfe de Salonichi & de l'Armiro. Cette iſle eſt petite & mal cultivée. * Maty, *Dict. Géogr.*

* DROMOCLIDE, Rhéteur Athénien cité par Plutarque & par Hygin. * J. Meurſii *Biblioth. Attica.*

DROMORE ou DRUMMORE, en Latin *Dromoria* ou *Drumoria*, eſt une ville d'Irlande, avec Evêché ſuffragant d'Armach. Elle eſt à l'eſt-nord-eſt de cette ville, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues. Elle eſt ſituée dans le Comté de DOWNE en Ultonie, & ſur la riviére de Lagang. * Le Mire, *Géogr. Eccleſ.*

DRONE ou DRONNE, riviére. *Voyez* DROUNE.

* DRONERO petite ville d'Italie, dans le Marquiſat de Saluces, ſur la Maire ou Maira, au ſud-ſud-oueſt de Saluces.

DRONTHEIM ou DRONTHEIMHUS, un des cinq gouvernemens de Norvége, entre celui de Berghen & celui de Wardhus, la mer & la Suéde. On le diviſe en Gouvernement de Drontheim propre, & en ſous-Gouvernement de Salten. Outre la ville de ce nom, il renferme encore Visk, Oſtraford, Malagure, Wardal, Olfend, Mellung, Schardaël, &c. * Sanſon.

DRONTHEIM ou TRONTEIM, (*Nidroſia*,) ville de Norvége, capitale du Gouvernement de Drontheim ou de Drontheimhus, a été le ſéjour ordinaire des anciens Rois. Elle eſt déchue de ce qu'elle a été autrefois, depuis que les Vicerois de Norvége font leur ſéjour ordinaire à Berghen. Elle a encore le titre d'Archevêché, & conſerve les reſtes d'une des plus magnifiques égliſes du ſeptentrion. Les Evêchez ſuffragans de cette métropole, ſont Berghen, Stavanger & Hammer unis; Chriſtiania dans l'Iſlande; Hola, & Scalholt. Drontheim eſt ſur la mer: elle a un port aſſez commode, mais où les navires n'entrent qu'avec peine. * Sanſon.

* DROOGSLOOT, Peintre que les uns diſent né à Gorkom & les autres à Dordregt, s'exerçoit particuliérement à peindre des Foires de village. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 133.

DROPIDES frére de Solon, & Poëte Grec, fut un des ancêtres maternels de Platon. Il vivoit ſous la XLVI Olympiade, 594 avant l'Ere Chrétienne. * Voſſius, *des Poët. Grecs*, *c.* 3.

* DROSENDORF petite ville forte de la Baſſe Autriche ſur la riviére de Teia, près des confins de la Moravie. En 1278, elle ſe ſoumit à Ottocare Roi de Bohéme. En 1620, le Prince Chriſtian d'Anhalt Général de Bohéme l'aſſiégea longtems & inutilement. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Germania Auſtriaca.*

* DROST *van Ter lee*, habile Peintre en Hiſtoires, fut diſciple de Rembrant van Ryn. Houbraken rapporte qu'il a vu de la façon de Droſt un tableau qui répréſente Jean Batiſte prêchant au Deſert & il en parle avec éloge, * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 382.

DROSIN. *Voyez* DRAUSIN.

DROSSEN, petite ville d'Allemagne, eſt dans le Duché de Sternberg, dans la nouvelle Marche de Brandebourg, à trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

* DROT (le) riviére de France dans le Gouvernement de Guienne, prend ſa ſource dans le Périgord vers le midi, coule de l'eſt à l'oueſt, traverſe deux fois l'Agénois, enſuite le Bazadois, & tirant vers la fin de ſon cours du nord-eſt au ſud-oueſt, tombe dans la Garonne à Coudrot.

DROTHÉE. *Voyez* DROTOVÉ.

DROTOVÉ, ou DROTOVÉE, vulgairement ſaint *Drothée* premier Abbé de ſaint Germain des Prez à Paris, vint au monde dans le diocéſe d'Autun en Bourgogne, vers le tems de Childebert & de Clotaire Rois de France. Ses parens le mirent ſous la conduite de ſaint Germain Abbé de ſaint Simphorien au diocéſe d'Autun. Childebert ayant bâti une égliſe à Paris, ſous le nom de ſaint Vincent, ſaint Germain qui étoit devenu Evêque de Paris y mit des Religieux dont il donna la conduite à Drotové. Cet Abbé ſe diſtingua dans ce monaſtére, qui embraſſa dans la ſuite la Régle de ſaint Benoît, par une grande humilité & par une extréme mortification. Depuis la mort de S. Germain cette Abbaïe prit le nom de ce ſaint Prélat qui y fut transféré. Drotové mourut ſaintement vers l'an 580. On célébre ſa mémoire dans l'égliſe le dixiéme mars. On garde ſon corps dans l'Abbaïe de ſaint Germain des Prez. Les Bénédictins le mettent au nombre des Saints de leur Ordre, ce qu'ils ont coutume de faire à l'égard de ceux qui ont demeuré dans les monaſtéres, où la Régle de ſaint Benoît s'eſt introduite poſtérieurement à leur établiſſement, Nous avons perdu la Vie de ce Saint dès le IX ſiécle. Giſlemar Bénédictin a ramaſſé ce que la tradition en avoit conſervé. * Dom Mabillon, *Annal. Benedict.* Bulteau, Baillet, *Vies des Saints*, 10. *mars.*

DROUME, riviére. *Voyez* DROUNE.

* DRUIVESTEIN (Adrien) fils de Jean Druiveſtein,

a été

à été l'un des Bourguemaîtres de Harlem, & fut Ancien de l'Egliſe Réformée de la même ville. Il étoit grand amateur de la Peinture & ne peignoit que pour ſon plaiſir. Il excelloit en païſages & en petites figures. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome 1. p. 251.*

* DROUNE (la) riviére de France dans le Périgord, traverſe cette Province d'un bout à l'autre, coule du nord-eſt au ſud-eſt juſqu'à Bourdeille, de là elle continue ſon cours de l'eſt à l'oueſt juſqu'à Aubeterre, d'où elle deſcend du nord-nord-eſt au ſud-ſud-oueſt & ſe perd dans la Dordogne à l'oueſt de Libourne.

DRU. DRY.

DRUIDA, bon bourg de l'Etat de l'Egliſe, ſitué dans le Pérouſin, ſur le bord oriental du Tibre, à deux lieues de la ville de Pérouſe, eſt connu par ſa vaiſſelle de terre, couverte d'un vernis, qui la fait paroître dorée. * Maty, *Dict. Géogr.*

DRUIDES, Prêtres des anciens Gaulois, qu'on croit être les mêmes que les *Eubages* d'Ammien Marcellin, & les *Saronides*, dont Diodore de Sicile fait mention. Ils enſeignoient aux peuples les ſuperſtitions & les cérémonies qui leur étoient particuliéres. Quelques Auteurs croyent qu'ils les avoient appriſes des Phocéens, qui les avoient portées de Gréce en Provence, où ils bâtirent Marſeille. En effet Δρῦς en Grec, & *Deru*, dans le langage des Celtes ſignifie *chêne*, qui eſt cet arbre que les Druides avoient en ſinguliére vénération, parce qu'il portoit le Gui. Ils le recevoient avec tant de reſpect & de cérémonies, qu'ils témoignoient aſſez que ſelon leur croyance, c'étoit le plus beau préſent que les Dieux leur pouvoient faire. Un de ces Prêtres vêtu de blanc le recueilloit au commencement de leur année ſacrée avec une faux d'or, & le recevoit dans un ſaye blanc, lorſqu'il tomboit. Enſuite on faiſoit un ſacrifice de deux taureaux blancs, qui n'avoient jamais porté le joug, & on achevoit ces cérémonies par un célébre feſtin. Les Druides & les Gaulois s'imaginoient que le Gui pris en breuvage, rendoit toute ſorte d'animaux plus féconds, & étoit un reméde efficace contre toute ſorte de venins. Ils lui attribuoient encore d'autres vertus ſinguliéres. Quelques Auteurs ont cru que l'origine du nom de Druïde étoit Hébraïque; & que ces Prêtres qui s'appliquoient ſérieuſement à la contemplation des ouvrages de la nature, avoient été appellez ainſi du mot de *Deruſim*, ou *Doreſim* qui ſignifie dans la langue ſacrée, *ceux qui recherchent* quelque choſe. Auſſi Diogéne Laërce les compare aux Sages de Chaldée, aux Philoſophes de Gréce, aux Mages de Perſe, aux Gymnoſophiſtes des Indes. Diodore de Sicile ajoûte qu'ils étoient Théologiens. Phérécidès, Précepteur de Pythagore, publia le premier aux Savans de ſa nation, les raiſons que les Druides avoient inventées, pour perſuader par là l'immortalité de l'ame; & les Gaulois en doutoient ſi peu, qu'ils prêtoient volontiers en ce monde, à condition qu'on les rembourſeroit en l'autre: ce qui ſembloit extravagant, dit Valére Maxime, s'ils n'euſſent eu la même opinion que Pythagore. Les Druides avoient auſſi une grande connoiſſance de l'Aſtrologie, de la Géographie, & de la Géométrie, mais ſur tout de la Politique: ce qui les rendoit les arbitres de toutes les affaires publiques & particuliéres. Ceux d'entr'eux qui n'avoient point d'autre emploi que de contempler les choſes divines, étoient appellez *Eubages*; ceux qui étoient deſtinez au ſervice actuel des autels, étoient connus ſous le nom de *Semnothées*; & le nombre des uns & des autres étoit ſi grand, qu'Etienne de Byzance parle d'eux comme d'un peuple. Céſar remarque qu'ils avoient un Chef revêtu d'une autorité ſouveraine; & Pomponius Méla ajoûte que leur ſcience n'étoit qu'un effort de leur mémoire; car ils n'avoient point de livres, & ils apprenoient quelquefois vingt mille vers, qui étoient comme une hiſtoire des éloges des grands hommes, qu'ils laiſſoient par tradition. Au reſte, les Druides ſe ſervoient d'œufs de ſerpent, pour gagner l'affection des Grands & pour réüſſir dans leurs affaires, & ils croyoient qu'il étoit impoſſible de trouver un ſecours plus favorable à leurs deſirs. Pline eſt le ſeul des anciens Auteurs, qui nous donne connoiſſance de cette ſuperſtition. Ils en avoient une très-cruelle, qui conſiſtoit à faire des ſacrifices, dont les hommes étoient les victimes. Auguſte défendit étroitement cette ſorte d'immolations barbares. Tibére fut plus rigoureux, & fit crucifier des perſonnes convaincues d'être tombées dans ces crimes. L'Empereur Claude, ſi Suétone dit vrai, eut l'avantage d'abolir entiérement ce culte ſanguinaire. Il eſt pourtant ſûr qu'Ammien Marcellin, Tacite, Lampridius, qui vivoient long-tems après Claude, & ſur tout le premier, parlent encore des Druïdes, & de leurs ſacrifices. Enfin ces Prêtres des Gaulois furent tellement eſtimez, que les femmes même voulurent apprendre leur ſcience. L'Empereur Aurélien s'adreſſa à une d'elles, pour ſavoir ſi l'Empire ſeroit continué à ſa poſtérité. Dioclétien apprit d'un autre qu'il ſeroit Empereur, après avoir fait mourir un ſanglier; & cet oracle fut accompli, quand il eut tué *Aper*, beau-pére & aſſaſſin de l'Empereur Numérien. Il ne faut pas oublier qu'on croit que les Druïdes ont donné leur nom à la ville de Dreux. D'autres diſent qu'elle eſt de la fondation de Drius, Roi des Gaulois principal Inſtituteur des Druïdes. * Béroſe, *l.* 5. Diodore de Sicile, *l.* 6. *c.* 9. 12. Céſar, *l.* 6. *de Bell. Gall.* Valére Maxime, *l.* 2. *c.* 1. Etienne de Byzance. Pline, *l.* 16. *c.* 44. *l.* 24. *c.* 11. *l.* 29. *c.* 3. *l.* 30. *c.* 1. Strabon, *l.* 4. Pomponius Méla, *l.* 3. *c.* 2. Suétone, *en Claude.* Tacite, *l.* 13. *Annal.* Diogéne Laërce, *l.* 1. *de la Vie des Philoſ.* Lampridius, *en* Alexandre Sévére. Vopiſcus, *en Aurélien & Numérien.* Lucain, *l.* 1. *Pharſ.* Ammien Marcellin, *l.* 15. Cœlius Rhodiginus, *l.* 18. *c.* 21. Rouillard, *Hiſt. de Chartres*, *c.* 1. *n.* 5. Dupleix, *Mémoires des Gaules*, *l.* 1. *c.* 16. *&c.*

DRUMA, c'eſt le nom que Joſéphe donne à la concubine de *Gédéon* Juge des Iſraëlites. Elle étoit de la ville de Sichem, & fut mére du cruel & impie Abimélech, qui ſuccéda à ſon pére Gédéon. * *Juges, ch.* 8. *v.* 31. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. liv.* 5. *ch.* 9.

DRUMMOND, famille très-noble & très-ancienne en Ecoſſe, dont le Comte de Perth étoit Chef en 1695. Le premier qui ait porté le nom de Drummond dans cette famille, étoit un Gentilhomme Hongrois nommé MAURICE, qui abandonna l'Angleterre avec Edouard Atheline héritier légitime du païs, pour éviter la perſécution de Guillaume *le Conquérant*, qui s'empara de l'Angleterre l'an 1066. Maurice commandoit le vaiſſeau où Edouard Atheline accompagné de ſa mére Agathe, & de Marguerite & Chriſtine ſes ſœurs s'embarqua. Une violente tempête les contraignit de relâcher en Ecoſſe, & ils abordérent à un port ſur la riviére de Forth, qui retient encore aujourd'hui le nom de l'une des ſœurs d'Edouard (*St. Margarets Houp.*) C'eſt celle qui ayant été fort illuſtre par ſa ſainteté pendant ſa vie, fut canoniſée après ſa mort, & eſt connue ſous le nom de *Ste. Marguerite*. Elle épouſa Milcolumbe III. du nom Roi d'Ecoſſe, qui donna à notre Maurice Drummond, beaucoup de biens & de dignitez, beaucoup de terres dans la province de Dumbarton, & la charge de Sénéchal de Lennox. La Reine lui donna auſſi des marques de ſon eſtime, car elle lui fit épouſer une de ſes filles d'honneur. De ce mariage ſortit un fils, qui s'appella MILCOLOMBE, & qui fut pére de MAURICE: celui-ci le fut de JEAN, & ce dernier de MILCOLOMBE. On ignore leur actions & leurs alliances; mais on ſait leur ſuite généalogique par des actes, qui ont été conſervez avec un grand ſoin pendant quelques ſiécles dans l'Abbaïe d'Inchafri, & tranſportez enfin dans les archives de la famille. Il s'en eſt perdu quelques-uns par les pilleries où elle fut expoſée dans la grande révolution de l'an 1688; mais il en reſte aſſez pour faire foi de ce que l'on expoſe dans cet article, & d'ailleurs les Hiſtoriens Ecoſſois fourniſſent de bonnes preuves.

MILCOLOMBE Drummond II. du nom, eut MILCOLOMBE III. ſurnommé *Begg*, c'eſt à dire, *le petit*. Celui-ci épouſa *Ada* fille de *Malduin* Comte de Lennox, laquelle n'avoit qu'un frére, qui ne laiſſa point d'enfans, & qui épouſa la ſœur de ce *Jean* Monteith, qui vendit aux Anglois l'illuſtre Guillaume Wallace Viceroi d'Ecoſſe. Ce Jean Monteith prévoyant que le Comte de Lennox ſon beau-frére laiſſeroit le Comté à Milcolombe mari de ſa ſœur, conſeilla au Roi de le demander. Il eſpéra que le Roi l'ayant obtenu, le lui donneroit; mais il ſe trompa. Le Roi en gratifia Robert Stuart, dont les Deſcendans ont été Comtes de Lennox. Milcolombe *Begg* eut d'Ada ſa femme quatre fils, JEAN, *Maurice*, *Thomas & Walter*. Ce dernier fut Secretaire du Roi. *Maurice* épouſa la fille du Sénéchal de Strathern, & ſuccéda à ſa dignité & à ſes grands biens. *Thomas* fut fait Baron de Balfrou. Leur aîné JEAN Drummond ſeptiéme Sénéchal de Lennox déclara la guerre à Jean Monteith. Il y avoit une ancienne haine entre leurs familles. Monteith fut vaincu & perdit trois fils dans cette guerre. Le Roi impoſa la paix aux parties. Les Grands du Royaume s'aſſemblérent pour cette pacification, de laquelle furent garants les Comtes de Douglas, d'Angus, & d'Arran, & Mylord Robert, neveu du Roi Robert Bruce. Drummond ayant perdu par l'un des articles du Traité, les terres qu'il poſſédoit au Comté de Lennox, à cauſe de la mort des trois fils de Jean Monteith, ſe retira avec ſa famille dans la Province de Perth, où il poſſédoit les terres de Stobhal & de Cargil. Il épouſa la fille aînée de *Guillaume* de Montifex grand Thréſorier d'Ecoſſe. Son fils aîné MILCOLOMBE IV. du nom épouſa *Iſabelle* Douglas Comteſſe héréditaire de Marr, & fut lié d'une amitié très-étroite avec le Comte de Douglas ſon beaufrére. Il s'aſſocia avec lui, pour faire la guerre aux Anglois, ſe ſignala à la ſanglante bataille d'Otterburn, où il fit priſonnier Ralph Percie Général de grande réputation parmi les Anglois, & fut gratifié d'une penſion viagére pour cette action. Son frére *Guillaume*, épouſa la fille du Baron d'Airth, laquelle lui apporta en dot la Baronie de Carnock. De ce mariage eſt iſſue la branche d'Athornden.

L'aînée des quatre filles de Jean Drummond, qui s'appelloit *Annabella*, épouſa *Robert* III. du nom Roi d'Ecoſſe. Cette Reine eſt fort louée par les Hiſtoriens Ecoſſois, à cauſe de ſa vertu & de ſa prudence ſinguliére, & fut mére de *Jaques* I. Roi d'Ecoſſe. L'une de ſes ſœurs fut mariée à *Archibald*, Comte d'Argyll, une autre à *Alexandre* Macdonald, Seigneur des Iſles, fils aîné du Comte de Roſſe, & une autre à *Stuart* de Dually.

MILCOLOMBE IV. du nom, étant mort ſans enfans, JEAN Drummond ſon frére fut le Chef de la famille. Il épouſa *Elizabeth* de ſainte Clare fille du Comte d'Orkney, Caithneſſ, Roſſin, &c. très-illuſtre, tant parmi les Danois, que parmi les Ecoſſois. Il en eut trois fils & une fille. La fille fut mariée au Seigneur *Thomas* Baron de Kinnaird. Nous parlerons de WALTER l'aîné des trois fils. *Robert*, ſon puîné ſe maria avec l'héritiére de Barnbougall. *Jean*, le cadet de tous s'en alla aux iſles de Madére, ou ſa poſtérité fait encore belle figure.

WALTER Drummond, marié à *Marguerite*, fille du Seigneur *Patrice* Ruthven, chef d'une noble maiſon, fut pére, 1. de MILCOLOMBE, qui ſuit; 2. de *Jean*, Evêque de Dumblain; 3. de *Walter*, qui fut fait Baron de Lidcrief, duquel eſt ſortie la branche de *Blair-Drummond*, qui a produit deux autres branches, celles de *Newton*, & celle de *Gardrum*.

MILCOLOMBE V. du nom, épouſa *Marie* Murray fille du Seigneur de Tullibardin, & eut 1. JEAN Mylord Drummond, créé Pair du Royaume; 2. *Walter*, Seigneur de Deanſton; 3. *Jacques*, Seigneur de Corrivechter; 4. *Thomas*, Seigneur de Druminerinoch, duquel ſont ſorties les branches d'*Invermoy*, de *Cultmalindre*; de *Comrie*, & de *Pitcairns*.

JEAN Drummond fils aîné de MILCOLOMBE V. ſe maria avec *Elizabeth* Lindſey, fille du fameux Comte de Crawford, & ſe rendit puiſſant & illuſtre. Il fut Grand Juſticier d'Ecoſſe, qui en ce tems-là étoit la principale charge du Royaume. Il acheta toutes les terres du Baron de Congraig ſon parent ſituées dans la province de Strathern, & avec la permiſſion du Roi, la charge de Sénéchal héréditaire de cette province. Il rendit de grands ſervices à Jacques IV. Roi d'Ecoſſe, car il mit en déroute le Comte de Lennox, & le Seigneur de Lyſſe avec leurs aſſociez, qui alloient joindre le Comte de Mariſhal & le Seigneur de Gordon, afin d'exécuter le com-

complot qu'ils avoient tramé de s'aſſurer de la perſonne du jeune Monarque, & de gouverner le Royaume, ſous prétexte de venger la mort de Jacques III. Il fut envoyé Plénipotentiaire en Angleterre pour conclurre un traité de paix avec Richard III. Roi d'Angleterre. Aprés la mort du Roi on le dépouilla de ſes biens & de ſes charges, parce qu'il avoit donné un ſoufflet, à un Roi d'armes, qui étoit allé le citer dans le château de Drummond à comparoître au Parlement, pour y rendre compte du mariage de la Reine; mais l'interceſſion des Grands du Royaume, firent qu'en conſidération de ſa nobleſſe & de ſes ſervices, on le rétablit dans ſes biens & dans ſes honneurs deux jours après. Il eut quatre filles, dont l'une nommée *Marguerite* plut ſi fort au Roi Jacques IV, qu'il la voulut épouſer; mais comme il falloit une diſpenſe du Pape, à cauſe de la parenté qui étoit entr'eux, le Prince impatient célébra ſes noces en ſecret. De ce mariage clandeſtin vint une fille qui fut femme du Comte de Huntley. La diſpenſe étant venue, le Roi voulut célébrer ſes noces publiquement; mais la jalouſie de quelques Grands contre la maiſon de Drummond leur inſpira la criminelle penſée de faire empoiſonner Marguerite, afin que ſa maiſon n'eut pas la gloire de donner deux Reines à l'Ecoſſe. Sa ſœur *Elizabeth* fut Comteſſe d'Angus, *Euphémie* ſon autre ſœur fut femme du Seigneur de Flenming, *Annabella* ſon autre ſœur fut Comteſſe de Montroſe.

GUILLAUME Drummond, fils de JEAN, & mari d'*Iſabelle* Campbell, fille du Comte d'Argyll, eut deux fils, WALTER & *André*. Il entra en guerre ouverte lui & ſa famille avec celle de Murray; & quelques-uns de ſes amis brûlérent dans une égliſe quelques Gentilshommes de la maiſon de Murray. Il étoit fort innocent de ce crime, & néanmoins, comme il n'étoit pas aimé du Roi, il fut condamné à perdre la tête, ce qui fut exécuté. Son fils *André* fut créé Baron de Bellichlon, & fonda une branche, dont le dernier mâle, *Maurice* Drummond, laiſſa quatre filles, qui furent honorablement mariées en Angleterre. L'une d'elles fut femme de Caryl, Sécrétaire du Roi Jacques. WALTER Drummond, fils aîné de GUILLAUME, n'eut d'*Elizabeth* Graham, fille du Comte de Montroſe, qu'un fils, ſavoir:

DAVID Drummond, qui épouſa 1. *Marguerite* Stuart fille du Duc d'Albanie Viceroi d'Ecoſſe, de laquelle il n'eut qu'une fille, qui fut femme du Seigneur de Poury Ogilby: 2. *Lilia* Ruthven, dont il eut cinq filles, 1. *Jeanne* femme de *Jean*, Comte de Montroſe, Chancelier & Viceroi d'Ecoſſe; 2. *Anne*, mariée à *Jean*, Comte de Marr, Grand Thréſorier d'Ecoſſe; 3. *Lilia*, Comteſſe de Crawford; 4. *Catherine*, Dame de Tullibardin; 5. *Marguerite*, Dame de Keir. Les deux fils de David Drummond, furent PATRICE qui ſuit, & *Jacques*, Seigneur de Maderley, duquel ſont ſortis les Vicomtes de *Strathallan* & les Barons de *Marchani*. Le premier, qui fut créé Vicomte de Strathallan s'appelloit *Guillaume* Drummond. Il étoit Lieutenant Général des armées du Roi Jacques, & grand homme, tant pour la guerre, que pour le cabinet.

PATRICE Drummond, marié à *Marguerite* Lindſey, fille du Comte de Crawford, tige de la branche d'Edzel, eut cinq filles; 1. *Catherine*, Comteſſe de Rothes; 2. *Lilia*, Comteſſe de Dumferling, mére des Comteſſes de Lauderdale, de Kelli, de Belcarrès, & de Caithneſſ; 3. *Jeanne*, Comteſſe de Roxburgh, Gouvernante des enfans du Roi Charles I; 4. *Anne*, Dame de Torray-Barclay; 5. *Elizabeth*, femme de Mylord Elphinſton. Outre ces cinq filles, Patrice Drummond eut deux fils, JACQUES & JEAN.

JACQUES Drummond, créé Comte de Perth, épouſa *Iſabelle* Scotoun ou Scatoun, fille du Comte de Winton, dont il n'eut qu'une fille, qui a été Comteſſe de Sunderland, & mourut jeune. JEAN ſon frére, Comte de Perth lui ſuccéda. Il fut marié avec *Jeanne* Kerr, fille du Comte de Roxburgh, de laquelle il eut quatre fils & deux filles, l'une deſquelles fut Comteſſe de Wigton, & l'autre Comteſſe de Tullibardin. Les quatre fils furent 1. JACQUES qui ſuit; 2. *Robert*, qui mourut en France; 3. JEAN qui a fait la branche de *Logy Almond*; & 4. GUILLAUME, Comte de Roxburgh, qui a fait celle de *Roxburgh* & de *Bellandin*.

JACQUES Drummond II. du nom, Comte de Perth, épouſa *Anne* Gordon, fille du Marquis de Huntley, dont il eut deux fils & une fille, ſavoir Jaques dont il ſera parlé cy-après; JEAN, & *Anne* qui vivoit encore en 1695. C'eſt, dit-on, une Dame de grand mérite, qui a épouſé le Comte d'Errol, Connétable héréditaire d'Ecoſſe. JEAN Drummond Duc de Melford, Chevalier de la Jarretiére, Secrétaire de Jacques II. Roi de la Grande Bretagne, mort le 25 janvier 1714, en ſa 64 année, avoit épouſé 1. l'héritiére de Lundin, dont il eut trois fils & trois filles. Celles-ci ſont, 1. *Anne*, mariée au Baron de Houſton; 2. *Elizabeth*, femme du Vicomte de Srathallan; & 3. *Marie*, qui n'étoit pas mariée en 1695. Les trois fils ſont JACQUES, Baron de Lundin, *Robert* & *Charles*. Il épouſa en ſecondes noces *Euphémie* Wallace, fille de *Thomas* Wallace, Baron de Craigie, chef d'une très-ancienne famille, dont il eut ſix fils & trois filles; *Jean*, Seigneur de Torth; *Thomas*; *Guillaume*; *André*; *Rinald* & *Philippe*; *Catherine*; *Théréſe* & *Marie*.

JACQUES Drummond III. du nom, Duc de Perth, Chevalier de la Jarretiére & de ſaint André, chef de cette famille en 1695, fut fait Conſeiller d'Etat l'an 1670, Grand Juſticier d'Ecoſſe l'an 1684, grand Chancelier d'Ecoſſe l'an 1684. Il fut ſi touché par la lecture des papiers, qui furent trouvez dans le cabinet de Charles II. concernant la controverſe, qu'ayant examiné l'affaire de la Religion très-ſincérement, il crut que la Religion Catholique étoit la ſeule véritable, & en fit profeſſion publique. Son attachement à cette Egliſe, & au ſervice du Roi Jacques, qu'il tâcha d'aller joindre en France, l'expoſérent, dit-on, à pluſieurs mauvais traitemens, ſoit de la part de la populace, ſoit de la part du Conſeil d'Ecoſſe. Il fut gardé très-étroitement dans le château de Sterling deux ans & ſept mois: après quoi on lui permit de reſpirer un peu de tems, à cauſe qu'il étoit malade: puis on le remit en priſon, d'où il ne ſortit qu'au bout de neuf mois. Enfin on lui permit de ſortir du Royaume. Il ſe retira à Rome, où ſa vertu & ſon zéle pour la Religion Catholique le firent extrémement eſtimer. Etant paſſé en France, il fut premier Gentilhomme du Roi Jacques II, Gouverneur de Jacques III, connu ſous le nom de Chevalier de ſaint George, & Grand Chambellan de la Reine ſa mére, & mourut le 10 may 1716, en ſa 68 année, à ſaint Germain en Laye d'où ſon corps fut apporté à Paris & enterré au Collége des Ecoſſois. Ses plus grands ennemis n'ont jamais pu lui objecter d'autre crime, que la Catholicité. Il fut marié trois fois, 1. à *Jeanne* de Douglas, fille de *Guillaume* Marquis de Douglas: 2. à *Lilia*, Comteſſe de Tullibardin: 3. à *Marie* Gordon, fille de *Louis* Marquis de Huntley, & ſœur du Duc de Gordon. Du premier mariage ſont ſortis, 1. *Marie*, femme de *Guillaume*, Comte de Marshall, Maréchal héréditaire d'Ecoſſe; 2. *Anne*, qui n'étoit point mariée en 1695; & 3. JACQUES Mylord Drummond qui à l'âge de quinze ans, quitta à Paris l'Académie, pour paſſer en Irlande avec le Roi Jacques l'an 1689. Il ſe trouva au ſiége de Londonderri, aux combats de Newton, de Butler, & de la Boyne. Etant repaſſé en France avec le Roi Jacques, il fit ſes exercices dans les Académies de Paris, après quoi il voyagea en France, en Italie, en Flandre, & en Hollande. Il étoit en Ecoſſe en 1695. Les deux autres mariages du Comte de Perth lui ont donné chacun deux garçons. * *Manuſcrit compoſé en* 1689.

DRUMMORE. *Cherchez* DROMONE.

* DRUNÆUS (Gérard) Religieux de l'Ordre des Prémontrez, Chanoine de Tongerloo, & Curé en Brabant, étoit un excellent Mathématicien qui nous a laiſſé pluſieurs preuves de la pénétration de ſon eſprit & de ſon génie à conſtruire des machines. Il fit préſent de ſes inſtrumens ou machines à Erneſt de Baviére Evêque & Prince de Liége. Ses Ecrits ſont conſervez chez les Chanoines de Tongerloo. Ce ſont, *Tabulæ Sinuum, Adſcenſionum rectarum & obliquarum; Tabula Parallaxeos, ſeu diverſitatis adſpectus; de Uſu Quadrantis Aſtrolabii; De ortu & occaſu; De mediatione cœli ſiderum; Kalendarium Hiſtoricum & Poëticum; Tabula Feſtorum Mobilium ab anno* 1582, *ad annum* 2201, & quelques autres Ouvrages. Il mourut le 23 janv. de l'an 1601. * Valére André, *Biblioth. Belgica*.

DRUSBICKI, ou DRUZBICKI, (Gaſpard) Jéſuite Polonois, entra dans la Société le 24 d'août 1609, âgé de 20 ans. Il y exerça ſucceſſivement les charges les plus conſidérables; car non ſeulement il fut Mâitre des novices pendant ſept ans; mais auſſi Recteur de Collége diverſes fois, & Provincial de la province de Pologne deux fois. Cette province l'envoya deux fois à Rome, en qualité de ſon Procureur, & il aſſiſta à deux Congrégations générales. C'étoit un homme très-appliqué à l'oraiſon, & qui avoit une grande dévotion pour la ſainte Vierge. Il étoit très-dur envers lui-méme, & mourut à Poſnanie le deuxiéme d'avril 1660. L'on dit que ſon corps a demeuré pluſieurs années exemt de toute corruption. Il compoſa pluſieurs livres; mais il n'en publia pas beaucoup. Pendant l'interrégne, un Profeſſeur de Cracovie fit imprimer contre les Jéſuites, un écrit qui fut diſtribué à la Nobleſſe. Drusbicki y répondit ſous ce titre, *Declaratio memorialis exorbitantium & proceſſus Academiæ Cracovienſis inter ordines diſtributi*. Les autres Ecrits de Drusbicki, qui ont vu le jour ſont en Latin, & ſont des Ouvrages de dévotion, *De Paſſione Jeſu Chriſti Filii Dei; Faſciculus exercitiorum & conſiderationum de præcipuis virtutibus Chriſtianæ Fidei; Sol in virtute ſua, ſive Jeſus Chriſtus in ſplendore ſuarum excellentiarum ſpectabilis*. Sa Vie compoſée par Daniel Paulowski contient pluſieurs choſes conſidérables. * Sotwel, *Biblioth. Soc. Jeſu*.

DRUSENHEIM, ville d'Allemagne, ſituée dans la Baſſe Alſace ſur le Moter, fort près du Rhin, à quatre lieues au deſſous de Strasbourg.

DRUSES, DRUSIS, ou DRUSIENS, peuples de la Paleſtine, qui habitent aux environs du Mont-Liban. Ils ſe diſent Chrétiens, bien qu'ils n'en ayent aucune marque, & qu'ils n'obſervent point la Religion Chrétienne. Ils parlent avec reſpect du Fils de Dieu, & de ſa ſainte Mére, & ils ont une haine irréconciliable contre les Juifs & les Mahométans, parce qu'ils ſont uſuriers. Ils ont une Religion différente de celle des Turcs, des Chrétiens, & de tous les autres peuples de la terre. Ils habitent dans des grottes & dans des cavernes; ils ne ſont point circoncis; ils boivent du vin ſans ſcrupule & croyent qu'il leur eſt permis de prendre leurs propres filles en mariage, & de commettre toutes ſortes d'inceſtes. Le Rabbin Benjamin, qui mourut en Eſpagne l'an 1171, en parle dans ſon Itinéraire. Quelques-uns diſent que ces Druſes ſont François d'origine, & qu'un Seigneur de la maiſon de Dreux, qui étoit du nombre de ceux qui avoient accompagné Godefroi de Bouillon, à la conquête de la Terre-ſainte, en 1099, & qui commandoit un régiment, ſe voyant preſſé par les Sarraſins, ſe retira ſur le mont Engaddi, près de Bethléem, où il ne put jamais être forcé; qu'ils furent plus de 40 ans dans cet endroit, où ils avoient des femmes; & qu'ils ont enſuite peuplé tout le païs. Ricaut rapporte, qu'après la perte de Jéruſalem, en 1187, les Druſes ſe retirérent dans les montagnes, où peu aprés ils ont perdu toute la connoiſſance qu'ils avoient du Chriſtianiſme, & ont embraſſé une nouvelle Religion, qu'un faux Prophéte, nommé Iſman, introduiſit parmi eux. Mais pendant que les Chrétiens étoient encore maîtres de Jéruſalem & d'une bonne partie de la Paleſtine, il n'y a pas d'apparence qu'il y ait eu des Chrétiens qui ſe ſoient laiſſé ſéduire par un faux Prophéte, avant l'année 1173. On ne peut pas dire non plus, que cette retraite des Druſes ne ſoit arrivée qu'après la priſe de Jéruſalem par Saladin Roi de Syrie, en 1187, puiſqu'il y avoit des gens de cette Religion en 1170. La conjecture de quelques Hiſtoriens pourroit bien être véritable. Ils diſent que ces Druſes ſont les mêmes que les Darares, ou Darazes, dont parle Elmacin dans ſon Hiſtoire: ce qui paroit, en ce que leur Religion conſiſtoit, dit Elmacin, à autoriſer toute ſorte de libertinage, à permettre les mariages entre les fréres & les ſœurs, les péres & les filles, les fils & les méres, & à abolir tous les exercices de piété, comme le jeûne, la priére, le pélerinage à la Méque, &c. Leur demeure étoit dans la Syrie, & l'Auteur de cette Secte qui s'appelloit Muhammed Ben Iſmaël, commença à la prêcher, vers l'an 1030. Ce qui a pu donner lieu de

de dire qu'Iſman avoit établi cette nouvelle Religion; car il n'y a guére de différence entre Iſman, & Iſmaël. Les Druſes ſont toûjours dans les montagnes, & ſont tout à fait endurcis au travail. Ils ont des mouſquets & des ſabres, dont ils ſe ſervent aſſez bien. Ils ſont eux-mêmes de la poudre, avec du charbon, du ſoufre & du ſalpêtre qu'ils préparent. Ils ſont extraordinairement jaloux de leurs femmes, qui ſont pourtant trés-ſages, & ſavent preſque toutes lire & écrire. Les Druſes mépriſent ces cõnnoiſſances, & croyent qu'elles ne ſont bonnes que pour des perſonnes foibles, & incapade de porter les armes. Les Marchands François ont grand commerce avec eux, à cauſe des ſoyes. Ces peuples ont des Princes, qui ſont de la maiſon de Maan, d'où ſortoit Emir Fexhir-ed-din, qui ſe diſoit parent de la maiſon de Lorraine. Les affaires fâcheuſes qu'il eut avec les Turcs, dans le XVII ſiécle ont rendu célébre le nom des Druſes. Il fut étranglé à Conſtantinople. Son fils Aly fut Emir après lui, & à Aly ſuccéda ſon fils Ahmed-ben-Maan, qui vivoit en 1697. Le lieu de ſa réſidence eſt un grand bourg dans le Mont-Liban, nomme Dayr Alcamar, à ſix lieues de Barut, qui eſt le port de mer des Druſes, & un peu au delà de Koſrouan. Il a toûjours 12000 hommes pour ſa garde. Il commande le païs ſous l'autorité du Grand Seigneur; mais il met de ſon plein pouvoir dans dans Koſrouan un Prince Maronite de la maiſon d'Abbouneſel, qui mourut vers l'an 1689. Ces Emirs mettent un de leurs fréres en ôtage à Conſtantinople; & le grand Seigneur met cet ôtage en leur place, quand il n'eſt pas content d'eux. Les marchandiſes du païs ſont du vin & de la ſoye, peu de blé & beaucoup de ſalpêtre. Il y a dans la bibliothéque du Roi de France depuis l'an 1700, trois manuſcrits Arabes, contenant la Religion & les Loix des Druſes. On eſt redevable à Monſieur le Chevalier d'Ervieux des particularitez de cet article. Le Public en apprendra des choſes encore plus ſinguliéres, s'il veut bien ſe laiſſer perſuader de faire imprimer les Mémoires qu'il a faits dans le païs où il a été ſi longtems. Il y rapporte l'hiſtoire & les guerres des Emirs, & il y marque des avantures extraordinaires de tout ce qui eſt arrivé dans le Levant au ſujet des Druſiens, des Maronites, des Turcs, des Arabes, & des autres peuples avec leſquels il a eu de grandes habitudes. Les Druſes, *dit Maundrell*, poſſédent aujourd'hui une longue chaîne de montagnes depuis *Caſtravan*, juſques à Carmel. Leur Prince ſe nomme *Achmet*, & eſt petit fils de *Faccardin*. C'eſt un vieillard, lequel ſuivant la coutume de ſes Ancêtres fait la nuit du jour. Cette coutume eſt héréditaire dans ſa famille, & procéde de ce que ces Princes croyent qu'ils ne ſauroient dormir en ſureté que le jour. Ils diſent que c'eſt le tems, auquel leurs Gardes peuvent le mieux obſerver les actions & les deſſeins des hommes, & les prévenir le plus facilement; qu'il eſt néceſſaire de veiller la nuit, de crainte que l'obſcurité & le dormir ne donnent lieu, & n'encouragent les traîtres à les attaquer, & à les faire dormir plus longtems qu'ils ne ſouhaiteroient, par le moyen d'un poignard, ou d'un piſtolet. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.* Eugéne Roger, Recollet, *Hiſtoire de la Terre-Sainte.*

DRUSIAS, ville de la Judée. Ptolomée en fait mention & la place entre Antipatris & Sébaſte. Cellarius ſoupçonne qu'Hérode le Grand la fit bâtir à l'honneur de Druſus fils de l'Impératrice Livie, tout comme ce Roi donna à la plus haute Tour du port de Céſarée le nom de Druſus. * Joſeph, *Ant. Jud. l.* 15. *c.* 13. Relandi *Paleſtina, lib.* 3.

DRUSIBARA, petite ville autrefois épiſcopale, dans la Romanie entre la ville d'Andrinople & celle de Sélivrée, à vingt-quatre lieues de la premiére, & à dix-ſept de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

DRUSILLE, fille d'Agrippa *le Vieux*, Roi de Judée, & ſœur d'Agrippa *le Jeune*, fut premiérement promiſe par ſon pére à Epiphane, fils du Roi Antiochus, ſur la parole qu'il donna à ſon pére de ſe faire Juif. Depuis, Agrippa *le Jeune* la maria à Azize, Roi des Eméſéniens, qui avoit embraſſé le Judaïſme. Peu de tems après, elle quitta le Roi ſon mari, pour ſuivre Félix Gouverneur de la Judée. Elle étoit la plus belle femme de ſon tems; & Félix ne l'eut pas plutôt vue, qu'il conçut une violente paſſion pour elle, & lui envoya propoſer par un Juif de Chypre, nommé Simon, ſon ami, & ſavant dans la Magie, d'abandonner ſon mari pour l'épouſer, lui promettant de la rendre la plus heureuſe femme du monde. L'envie qu'elle portoit à ſa ſœur Bérénice, la fit conſentir à cette propoſition, & lui fit même abandonner ſa Religion. Saint Paul ayant été pris, parla devant ce Félix & Druſille, de la juſtice, de la chaſteté, & du jugement dernier: ce qui eſt marqué dans les Actes des Apôtres. Druſille vivoit vers l'an 40 de Jeſus-Chriſt. * *Actes des Apôtres, c.* 24. *v.* 24. & 25. Joſephe, *l.* 20. *des Antiq. Judaïq. c.* 5.

DRUSILLE, (Julie) naquit à Tréves, & étoit fille de Germanicus, qui étoit fils de Druſus, frére de Tibére. Germanicus l'avoit eue d'Agrippine, & ainſi elle étoit arriére-petite-fille d'Auguſte. Elle épouſa Lucius Caſſius en premiéres noces, l'an 786 de la fondation de Rome, & en ſecondes noces ſon frére Marcus Lépidus. Elle fut débauchée par ſon frére Caligula, qui témoigna une douleur extrême de ſa mort, & lui fit rendre des honneurs divins. * Suétone, *in Caligula.* Dion, *Hiſt. l.* 59. Tacite, *l.* 5. *&* 6. *des Annales.*

DRUSINACUS, ville ancienne de la Vindélicie, qu'on a appellée *Auguſta Druſi*, & dont Ptolomée fait mention. Les Géographes croyent que cette ville eſt celle d'Algou en Allemagne, qui eſt appellée préſentement *Memmingen.* * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

DRUSIPARA. *Voyez* DRUSIBARA.

DRUSIS, ou DRUSIENS, peuples. *Voyez* DRUSES.

DRUSIUS, vulgairement DRIESCHES, (Jean) étoit natif d'Oudenarde en Flandre, où il naquit en 1150, le 28 juin. Il étudia à Louvain, à Gand, & ailleurs; enſuite étant allé en Angleterre, pendant les guerres civiles de la religion, avec ſon pére qui faiſoit profeſſion de la nouvelle doctrine, il y apprit l'Hébreu à Oxford, ayant déja fait de grands progrès dans le Grec & dans le Latin. Depuis, étant revenu dans le Païs-Bas, il fut Profeſſeur à Leyden en Hollande, puis à Franeker dans la Friſe, où il enſeigna publiquement juſqu'à ſa mort. Il a été très-verſé dans la connoiſſance de la langue Hébraïque, & a été l'un des plus ſavans & des plus moderez Proteſtans du XVI ſiécle. On dit que ſes Confréres lui voulurent du mal, parce qu'il avoit refuſé de ſouſcrire la confeſſion de Foi des Calviniſtes, & qu'ils l'accuſérent d'avoir conſervé quelques impreſſions de la Religion Catholique. Il s'oppoſa vigoureuſement à la traduction de Junius & de Trémellius, dont il marqua pluſieurs défauts. Les Proteſtans étoient néanmoins fort entêtez de cette verſion de la Bible; mais pluſieurs d'entr'eux reconnurent enfin que Druſius avoit raiſon; & les Anglois mêmes, qui avoient été les plus préoccupez, revinrent de leur entêtement. Ils ſe ſont auſſi ſervis utilement de ſes corrections & de ſes remarques, pour faire leur derniére Verſion. Ses livres ſur l'Ecriture étoient devenus fort rares avant qu'on les réimprimât dans le recueil des Critiques d'Angleterre. M. Simon parle de cet Auteur comme d'un habile Interpréte; & il l'eſtime de ce qu'il n'a pas ſeulement ſçu l'Hébreu, à la maniére de ſes Confréres, qui ne ſavent que ce qui eſt dans les Grammaires & dans les Dictionnaires ordinaires; mais de ce qu'il a auſſi conſulté les anciens Traducteurs Grecs de la Bible, & de ce qu'il avoit lu avec application les Ouvrages de ſaint Jérôme. En effet nous avons de Druſius un Recueil des fragmens des anciens Interprétes Grecs ſur le Vieux Teſtament, qui a été imprimé en 1622, par les ſoins de Sixtinus Amama ſon diſciple, & Profeſſeur en Hébreu dans l'Académie de Franeker. Joſeph Scaliger lui portoit envie, parce qu'il ſavoit plus d'Hébreu que lui, comme il paroit par leurs Ecrits contre Serarius, qui étoit un ſavant Jéſuite, & qui en ſavoit pour le moins autant que Druſius & Scaliger ſur les faits qui étoient conteſtez entr'eux. Druſius s'eſt aquis beaucoup de réputation par ſa capacité & par ſes Ouvrages, dont les principaux, ſont, outre ſes Fragmens des Interprétes Grecs, ſur le Vieux Teſtament, dont nous venons de parler, une Grammaire Hébraïque; *De recta lectione linguæ ſanctæ*; *Alphabetum Hebraïcum vetus*; *Veterum Sapientium Gnomæ*; *De tribus Sectis Judæorum, &c.* Il mourut le douziéme février 1616. * Meurſius, *Athenæ Batavæ.* Valére André, *Biblioth. Belgica. Voyez* auſſi Abel Curiander ſon gendre, qui a écrit ſa vie, avec un catalogue de ſes Ecrits. * Simon.

DRUSIUS, (Jean) fils du précédent, fut un prodige d'eſprit & d'érudition. N'étant encore âgé que de cinq ans, il avoit quelque teinture de la Langue Latine. A ſept ans il expliquoit le Pſeautier Hébreu d'une maniére ſurprenante. A neuf ans il ſavoit lire l'Hébreu ſans points, & ajoûter les points qu'il faloit ſelon les régles de la Grammaire. A douze ans il écrivoit en proſe & en vers à la maniére des Hébreux. A dix-ſept ans il fit à Jacques I. Roi d'Angleterre une harangue Latine qui fut admirée de toute ſa Cour. Il mourut de la pierre à l'âge de vint & un an en 1609, après avoir commencé de mettre d'Hébreu en Latin, l'Itinéraire de Benjamin Tudelle, & la Chronique du ſecond temple, &c. * J. Druſius, *in Præf. ad lib. præteritor.* Bayle, *Diction. Critique.*

DRUSIUS, (Jean) Abbé du Parc près de Louvain, de l'Ordre des Prémontrez, au commencement du XVII ſiécle, naquit dans les Païs-Bas en 1578. Il étudia à Louvain; & s'étant rangé ſous la diſcipline d'Ambroiſe Loots ſon oncle, Abbé du Parc, il prit l'habit dans l'Ordre des Prémontrez. Le Pape Paul V. & l'Archiduc Albert l'employérent pour la viſite des Univerſitez du Païs-Bas. Jean Druſius étoit déja Abbé du Parc, & avoit ſuccédé à François Vlierden. Il mourut le 25 mars de l'an 1634, âgé de 56 ans. Libertus Fromondus fit ſon Oraiſon funébre. Il a écrit les Statuts de ſon Ordre, & quelques autres Ouvrages de piété. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DRUSON, étoit un pitoyable Hiſtorien, qui vivoit du tems d'Auguſte. Comme il étoit extrémement riche, & qu'il avoit placé beaucoup d'argent à intérêt, il obligeoit ceux à qui il avoit prêté, d'ouïr la lecture de ſes Ouvrages, inſupportables pour tous autres que pour ſes débiteurs. Horace s'en moque ingénieuſement, *lib.* 1. *Serm. Sat.* 3. *v.* 85. *&* ſuiv.

> *Odiſti, & fugis, ut Druſonem debitor æris:*
> *Qui, niſi quum triſtes miſero venere Kalendæ,*
> *Mercedem aut nummos unde unde extricat, amaras*
> *Porrecto jugulo hiſtorias, captivus ut, audit.*

Il faut remarquer qu'il y a d'anciens manuſcrits, où, au lieu de *Druſonem*, on lit *Ruſonem*, comme le remarquent Cruquius & Torrentius. M. Guillaume Baxter dans l'Horace qu'il a donné au Public a mis *Ruſonem* dans le texte même, fondé pour cela ſur les Scholiaſtes, & ſur quelques anciens manuſcrits.

DRUSUS, famille. La famille des Druſus étoit une branche de celle des Liviens, qui, quoique plébéïenne, produiſit huit Conſuls, & deux Cenſeurs. Elle fut auſſi honorée de la Dictature, & de la charge de Général de la cavalerie, & fut illuſtre par les grands hommes qui en ſont ſortis. Marcus Livius combattit ſeul à ſeul, contre un chef des Gaulois, nommé *Druſus* ou *Drauſus*, l'an de Rome 472, & 282 avant Jeſus-Chriſt, & l'ayant tué, il en prit le nom, qui lui fut glorieux & à toute ſa poſtérité.

DRUSUS, fils du grand *Agrippa* & de *Cypros*, mourut fort jeune. * Joſephe, *Antiquit. Judaïq. liv.* 18. *chap.* 7.

DRUSUS, (Marcus Livius) fils de celui qui fut Collégue de Caius Gracchus dans le tribunat du peuple, & qui mérita l'éloge de Protecteur du Sénat, imita ſon pére pour ce qui eſt de favoriſer les Patriciens, mais la maniére dont il s'y prit, excita de furieux deſordres. Il avoit de grands dons, beaucoup d'éloquence, beaucoup d'eſprit, beaucoup de cœur, & s'il n'en fit pas un bon uſage, ce fut la faute de l'ambition exceſſive qui le poſſédoit, & dont il donna des marques dès ſon enfance. Les factions qui diviſoient la ville étoient celles du Sénat & celles des Chevaliers. Ceux-ci, outre qu'ils faiſoient la levée des deniers publics, poſſédoient toutes les

les charges de judicature, qui avoient autrefois appartenu aux Sénateurs: par ce moyen, ils tenoient, pour ainſi dire, le pié ſur la gorge au Sénat. Druſus voyant que Cépion, ſon émule, favoriſoit la cauſe des Chevaliers, entreprit de ſoutenir & de relever celle du Sénat; & afin de ne manquer pas de créatures, il s'aviſa de faire revivre les loix des Gracches, touchant la diſtribution des terres au peuple, & de promettre la bourgeoiſie Romaine aux Latins. La violence dont il uſa envers le Conſul Philippe qui s'oppoſoit à ces loix, ne ſauroit être aſſez condamnée; car on lui ſerra la gorge, juſqu'à ce qu'on lui vît ſortir le ſang par les yeux & par la bouche; & quelques-uns diſent que Druſus exerça lui même cette violence. La promeſſe qu'il avoit faite aux Latins, fut la ſource d'une guerre très-fâcheuſe, & qui faillit à devenir funeſte au Peuple Romain. Il tomba évanouï dans une aſſemblée publique, & ſoit que ce fût tout de bon, ſoit qu'il y eût de la feinte, il profita en pluſieurs maniéres de cet accident. Le crédit, qu'il s'étoit aquis, n'empêchoit pas qu'il ne ſe trouvât bien embarraſſé de l'état où il avoit mis les choſes; c'eſt pourquoi tout le monde crut qu'il fut tué très-à-propos dans la cour de ſon logis, comme il revenoit de la ville, entouré, ſelon ſa coutume, de beaucoup de gens, dont une partie ne lui étoit pas connue. On n'informa point contre le meurtrier, & la plupart des Auteurs diſent, qu'il n'a point été connu. Cicéron eſt peut-être le ſeul qui le nomme; il dit qu'il s'appelloit Varius. Cornélie mére de Druſus témoigna une grande fermeté dans cette rencontre. Sa ſœur Livie fut mére de Caton d'Utique, * Paterculus, Séné-que, *de Brevitate vitæ*. Cicéron, *liv.* 3. *De Natura Deorum*, *&c.*

DRUSUS, étoit fils de Tibére Néron & de Livie, qui épouſa depuis Auguſte, & frére de l'Empereur Tibére. Il donna des marques de ſon courage en Allemagne, où il ſoumit les peuples revoltez, & fit la guerre durant pluſieurs années. En l'an 739 de Rome, & l'an 15 avant Jesus Christ, il défit les Rhétes, qui ſont les Griſons, & étant Conſul en 745, il dompta les Chéruſques & autres peuples de Germanie. Il ſe préparoit même à continuer ſes conquêtes, dans le tems qu'étant tombé de cheval, il ſe rompit une cuiſſe, dont il mourut 13 jours après, âgé de 30 ans. Albinovanus écrivit une belle élégie à Livie ſa mére, pour la conſoler de la mort de Druſus. Son beau-pére Auguſte & ſon frére Tibére, firent deux harangues funébres à ſa louange. Ce fut Druſus qui fit tirer le canal du Rhin à l'Iſſel. Il mourut la même année 745 de Rome, qui étoit la neuviéme avant l'Ere Chrétienne. Son corps fut porté à Rome, comme en triomphe, & on lui donna le ſurnom de *Germanique*. Il eut de la jeune Antonia, fille de Marc-Antoine & d'Octavie ſœur d'Auguſte, trois enfans qui furent, Germanicus, Livie, & Claude. * Dion, *l.* 55. Tite-Live, *Epitome*, *l.* 136. *& ſuiv.* Velleius Paterculus, Suétone. Tacite, &c.

DRUSUS, fils de Tibére & de ſa premiére femme Vipſanie, fille d'*Agrippa*, eut beaucoup des défauts de ſon pére. Après avoir été Queſteur l'an 764 de Rome, on l'envoya dans la Pannonie pour y appaiſer les Légions qui s'étoient mutinées après la mort d'Auguſte, à quoi il réüſſit; ce qui lui mérita le conſulat. Il commanda une armée dans l'Illyrie l'an 770, d'où fomentant adroitement les diviſions qui s'étoient gliſſées parmi les Allemans, il en tira beaucoup de profit; de ſorte que le Sénat lui décerna les honneurs de l'Ovation. Revenu à Rome l'an 773, il fut fait Conſul avec l'Empereur ſon pére l'année ſuivante, puis Tribun conjointement avec le même Empereur. Ces dignitez ſembloient aſſurer l'Empire à ce Prince; mais Séjan à qui il avoit donné un ſoufflet, corrompit ſa femme *Livie*, que l'on nommoit *la Jeune*, qui étoit ſœur de *Germanicus*, & de concert avec elle, il fit empoiſonner Druſus par un Eunuque. Le Médecin de Livie qui étoit auſſi un des Galans de la Dame, fut du complot. Le poiſon fut lent, afin de faire penſer qu'il mouroit de maladie naturelle: ce qui arriva l'an 23 de J. C. Ce crime fut découvert huit ans après. Il eut deux fils & une fille; l'un des fils mourut jeune, & Caligula fit mourir l'autre. La fille, nommée *Julie Druſille*, fut mariée deux fois; la premiére à *Néron*, fils aîné de *Germanicus*; & après ſa mort à Rubellius Blandus.

DRUSUS, fils de *Germanicus*, fut haï & perſécuté par Séjan & par Tibére, qui le fit mourir de faim, l'an 33 de J. C. Tacite remarque qu'il vécut neuf jours, rongeant la bourre de ſon matelas, & que l'Empereur eut encore la cruauté de l'accuſer après ſa mort, dans le Sénat. Il rapporte de même, qu'il courut un bruit dans la Gréce & dans l'Aſie, qu'on avoit vu ce dernier Drusus dans les îles Cyclades & ſur les côtes voiſines. C'étoit un jeune homme, à peu près de ſon âge, que quelques Affranchis de Tibére accompagnoient, comme par honneur, mais en intention de le trahir. Les Grecs accouroient de toutes parts pour le voir, attirez par la grandeur du nom; & l'on publioit qu'échappé de la priſon, il fuyoit vers les Légions de ſon pére, pour ſe rendre maître de l'Egypte. La jeuneſſe ſe joignit à lui, & par tout où il paſſoit, on lui rendit de grands honneurs. Sabinus, qui commandoit dans la Gréce & dans la Macédoine, le rencontra à Nicopolis, ſur la côte de l'Epire, où il apprit de ce jeune homme qu'il étoit fils de Marcus Silanus. Ce Gouverneur en écrivit à l'Empereur: le reſte eſt inconnu. * Tacite, *lib.* 4. & 5. *Annal.* Suétone, *en Tibére.* Dion, *liv.* 57.

DRUSUS Nero. *Cherchez* CLAUDE, ou CLAUDIUS TIBERIUS, &c.

C. DRUSUS, Hiſtorien, dont Suétone fait mention en parlant d'Auguſte. C. Druſus, *dit-il*, rapporte que, ſur le ſoir, ſa nourrice l'ayant mis au berceau dans une ſalle baſſe, on ne l'y trouva point le lendemain; & qu'après l'avoir cherché long-tems, on le trouva dans une tour extrémement haute, où il étoit couché, ayant le viſage tourné vers le ſoleil levant. * Suétone, *Vie d'Auguſte*, *c.* 94.

DRUTHMAR. *Cherchez* CHRISTIAN.

DRUYVESTEIN. *Voyez* DRUIVESTEIN.

DRUZES, peuples. *Voyez* DRUSES.

DRYADES, Nymphes qui préſidoient aux bois & aux forêts, ſelon la ſuperſtition des Payens. Ce nom vient du Grec δρῦς, qui ſignifie *un Chêne*. Les Dryades étoient differentes des Hamadryades, en ce qu'elles n'étoient pas attachées à un arbre, mais qu'elles avoient la liberté de ſe promener dans les forêts:

Sæpe ſub hac Dryades feſtas duxere choreas;
Sæpe etiam, manibus nexis ex ordine, trunci
Circumiere modum.

Ovid. *Metam. lib.* 8. *v.* 746. *&c.* * Servius *le Grammairien.*

DRYANDER, (Jean) Martyr Proteſtant, étoit de Burgos en Eſpagne. Son nom Eſpagnol étoit *Enzinas*, que l'on tourna en Grec par *Dryander*: les Eſpagnols nomment *Enzina* une eſpéce de chêne. Jean Dias maſſacré par ſon frére, parce qu'il étoit Proteſtant, lui donna des inſtructions, qui l'obligérent à quitter l'Egliſe Romaine, pour embraſſer la Réformée. Dryander étoit obligé de demeurer à Rome, pour obéïr à ſon pére; mais il ne pouvoit s'empêcher de s'expliquer librement ſur quelques abus qui régnoient dans l'Egliſe. Il étoit ſur le point de s'en aller en Allemagne, pour y joindre François Dryander ſon frére, lorſqu'il fut déféré comme Hérétique. Le Pape aſſiſté des Cardinaux le voulut interroger, Dryander ne biaiſa point. Il déclara ouvertement ſes ſentimens: ce qui fut cauſe qu'il fut condamné au feu, & brûlé à Rome l'an 1545. * Théodore de Béze, *in Iconibus*. *Acta Martyrum* Criſpini.

DRYANDER (François) frére du précédent, eſt Auteur d'une Traduction Eſpagnole du Nouveau Teſtament, qu'il dédia à *Charles-Quint*, ce qui fit grand bruit dans les Païs-Bas. *Richard Simon* en a donné ſon jugement fort au long dans ſes Nouvelles Obſervations ſur le Texte & ſur les Verſions du Nouveau Teſtament. Ce Dryander fut recommandé à *Crammer* avec éloge par *Mélanchthon* l'an 1548. *Voyez* la Lettre quarante troiſiéme de ce dernier. Après qu'il eut dédié ſon Ouvrage à Charles-Quint, il fut mis en priſon à Bruxelles, où il demeura 15 mois. Il en ſortit le premier de février 1545, en ayant trouvé la porte ouverte à huit heures du ſoir. * Criſpin, *Acta Martyr.* Bayle, *Dict. Crit.*

DRYANDER, (Jean) Allemand, Médécin célébre, & Mathématicien, natif de Wetteren, dans le païs de Heſſe, profeſſa avec beaucoup de réputation la Médecine & les Mathématiques, qu'il enrichit de quantité de doctes Ecrits. Il fit auſſi beaucoup de découvertes dans l'Aſtronomie, inventa de nouveaux inſtrumens, ou rendit meilleurs ou plus utiles, ceux qui étoient déja inventez. Enfin il mourut le 20 décembre de l'an 1560 à Marpurg, où il avoit long-tems enſeigné. Les Oeuvres imprimées de Jean Dryander ſont, *Anatome capitis humani*; *Annuli Aſtronomici ſtructura atque explicatio*; *De Balneis Eniſenſibus liber*; *Diſputatio quædam Medica*; *Coſmographiæ Introductio*; *Aſtronomiæ atque Coſmographiæ Inſtrumentum*; *Duo globi aſtriferi figuris & circulis egregie ornati*; *De Horologiorum ſolarium variâ compoſitione*; *De Uſu Inſtrumenti nocturnalis, pro captandis horis ex ſtellarum inſpectu*; *Aſtrolabii Canones*; *Quadrantis explicatio*; *De peſte libellus*; *Canones in Sapheam*; *In Organon Ptolemæi*; *Aſtrolabium toti Europæ inſerviens*; *Quadrans ſexagenarium inſtrumentum dictus*; *Quadrantis Appiani explicatio & uſus*; *De duplici projectione in planum pro mappis*; *Anatomica*; *De Cylindro*; *De Globo cœleſti*. Il a auſſi publié quelques livres de Médecine & d'Aſtronomie en Allemand. * De Thou, *Hiſt. liv.* 20. Juſtus, *in Chron. Med.* Voſſius, *de Math.* Vander Linden, *de Script. Med. &c.* Teiſſier, *Eloges des Hommes ſavans*, *tome* 2. *p.* 68. *&* 69. *de l'édition de* 1715.

* DRYDEN (Jean Chevalier Anglois, Poëte couronné & Hiſtoriographe de Jaques II. Roi d'Angleterre, étoit iſſu d'une famille diſtinguée dans le Comté de Northampton, & fut un des plus excellens Poëtes d'Angleterre. Il a compoſé pluſieurs piéces de théatre & a mis au jour un Ouvrage où il traitte de cette ſorte de Poëſie. Il mourut le 14 mai de l'an 1700, à Londres, d'une inflammation au pié cauſée par la croiſſance d'un ongle ſous la chair, & fut enterré à Weſtminſter avec une grande pompe, où ſe trouvérent plus de cent carroſſes. Il repoſe entre les deux fameux Poëtes Chaucer & Cowley. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DRYOKAW. *Voyez* DREBKOW.

DRYOPE, Nymphe d'Arcadie, qu'Homére dit avoir eu habitude avec Mercure, & en avoir eu le Dieu Pan. Lucien au contraire dans le Dialogue de Pan & de Mercure, le fait fils de Pénélope fille d'Icare, que Mercure força en Arcadie, s'étant métamorphoſé en bouc pour la ſurprendre: ce qui fut cauſe que Pan naquit cornu, avec une barbe, une queuë, & des piez de chévre.

DRYPÉTINE. *Voyez* DRIPÉTINE.

DRYUS, ou DRIUS, Roi fabuleux des anciens Gaulois. *Voyez* les mots DRIUS, DRUIDES.

DUA. DUB. DUC.

DUAMA. *Voyez* DAUMA.

DUARE, forte place dans la Dalmatie, proche d'Almiſſa, eſt bâtie ſur une montagne, & fortifiée à l'antique. En 1646, Paul Caotorta, Provéditeur extraordinaire ſous le Général Foſcoli, l'enleva aux Turcs; mais le Bacha, qui commandoit en ces quartiers-là, ſe mit à la tête de dix mille hommes, pour reprendre ce poſte: ce qu'il fit, en paſſant au fil de l'épée toute la garniſon Vénitienne. L'an 1652, le Général Foſcarini mit le ſiége devant Duare, & le reprit ſur les Infidéles. Les Vénitiens réſolurent alors de ruiner cette place, parce qu'il falloit une trop forte garniſon, & une trop groſſe dépenſe pour la conſerver. Le Grand Viſir Sciaus entreprit de rétablir cette forteresse, pour empêcher les courſes des Morlaques de la Croatie; & ce deſſein fut achevé par Faſſi ſon ſucceſſeur en cette charge. Mais en 1684, les Morlaques forcérent Duare par eſcalade, peu de jours avant que le Général Dhona quittât la Dalmatie: il y a maintenant une bonne garniſon Vénitienne dans ce fort. * Coronelli, *Deſcription de la Morée.*

DUAREN, (François) natif de ſaint Brieu en Bretagne, cé-

célébre Juriſconſulte, vivant dans le XVI ſiécle. Les Ecrits qu'il a laiſſez au public, ſont une marque certaine de ſa profonde érudition. Il avoit été ami particulier du ſavant Guillaume Budé, qui lui fit part des découvertes qu'il avoit faites dans la langue Gréque, & dans les Antiquitez Romaines. Duaren s'en ſervit très à propos, & communiqua ces connoiſſances aux enfans de Budé. Pour s'y exercer lui-même par l'uſage du Barreau, il s'attacha à celui du Parlement de Paris, qu'il ſuivit durant trois ans. Enſuite il enſeigna le Droit avec un applaudiſſement extrême, & compoſa les excellens Ouvrages que nous avons de lui. Quelques Auteurs parlent diverſement de Duaren. On dit qu'il avoit la mémoire ſi peu heureuſe, qu'il étoit obligé de lire les harangues qu'il avoit compoſées: ce qui lui fut très-deſavantageux en quelques occaſions. Car paſſant en Allemagne, les Savans à qui la renommée l'avoit fait connoître perdirent, en quelque façon, quelque choſe de l'eſtime qu'ils avoient conçue pour lui, parce que ce défaut de mémoire l'empêcha de leur faire part de ſes lumiéres dans la Science du Droit. Il eſt pourtant ſûr qu'il n'en fut pas moins conſidéré en France, & ſur tout à Bourges, où il enſeigna avec applaudiſſement, & où il mourut l'an 1559, âgé d'environ 50 ans. Les Ouvrages que nous avons de Duaren, ſont, *De Ratione Beneficiaria*; *Commentaria in varios titulos Digeſti & Codicis*; *Diſputationum anniverſariarum libri II*; *De Jure accreſcendi libri II*; *De ratione docendi diſcendique Juris*; *De Juriſdictione & Imperio*; *Apologia adverſus Equinardum Baronem*; *De Plagiariis & ſcriptorum alienorum Compilatoribus*; *In Conſuetudines Feudorum Commentarius*; *De ſacris Eccleſiæ Miniſteriis ac Beneficiis libri VIII*; *Pro libertate Eccleſiæ Gallicanæ adverſus artes Romanas Defenſio*; *Epiſtola ad Sebaſt. Albeſpinam Regis Galliæ Oratorem*; *Epiſtola de Fr. Balduino*; *Defenſio adverſus Balbini Sycophantæ maledicta.* En l'année 1550, Duaren fit imprimer ſon Traité des Bénéfices, dans lequel il ſe rendit ſuſpect d'héréſie par ſes railleries. Auſſi ce Traité a-t'il été mis dans l'Indice expurgatoire de Rome. François Baudouin d'Arras, en 1556, écrivit contre Duaren ſur cette matiére. Baudouin ſe cacha ſous le nom de *Petrus Rochius* & ſe nomma *Atrebatenſis* par alluſion au Juriſconſulte *Trebatius* & à ſa patrie. On peut voir le portrait de Baudouin dans une lettre de Duaren du 13 juin 1555. Papyre Maſſon dit que Duaren avoit conçu une forte jalouſie contre Baudouin, qui avoit aquis beaucoup de gloire dans l'exercice de ſa charge lorſqu'il étoit à Bourges. Il ne ſera peut-être pas inutile de rapporter ici, ce que De Thou a dit de cet habile Juriſconſulte. *Il étoit le plus ſavant de ſon tems*, dit cet Hiſtorien, *dans la Science du Droit Civil après Alciat, ſous lequel il avoit étudié à Bourges; & ayant été inſtruit par un ſi grand homme, il joignit à la Juriſprudence les Belles Lettres, & une exacte connoiſſance de l'Antiquité. Depuis, il enſeigna lui-même glorieuſement le Droit dans la même Univerſité de Bourges, avec Eginard Baron qui étoit de ſon païs, & qui avoit aquis une réputation aſſez grande: néanmoins on ne le connoit plus aujourd'hui, & à peine ſe ſouvient-on de ſes Ecrits. Quant à Duaren, il eut, étant déja vieux, de grandes conteſtations avec Jacques Cujas, qui étoit encore jeune; & de là il naquit une eſpéce de guerre entre leurs diſciples & leurs auditeurs: de ſorte que l'Univerſité de Bourges en fut diviſée; & le mal eut été plus grand, ſi Cujas n'eût cédé à Duaren, & ne ſe fût retiré à Valence en Dauphiné. Il dit depuis, qu'il étoit beaucoup obligé à la mémoire de Duaren, parce que ſon émulation avoit été cauſe qu'il avoit ſérieuſement embraſſé le Droit. Les Ouvrages de Duaren ſont aujourd'hui en grande conſidération parmi les Doctes. Cujas même en faiſoit un grand état. Mais il arriva à ſes Ecrits, ce que Cujas a toûjours apprébendé pour les ſiens. Car les choſes qu'il dictoit, & que les écoliers prenoient dans leurs cahiers, quoiqu'elles n'euſſent pas été deſtinées pour être imprimées, furent ajoûtées ſans choix, après ſa mort, aux Ouvrages qu'il avoit eu ſoin de publier durant ſa vie.* * Sainte-Marthe, *liv.* 1. *Elog. Doct. Gall.* De Thou, *Hiſt. liv.* 23. Génébrard, *in Chron.* Sponde, *A.C.* 1559. *n.* 35. Teiſſier, *Eloges des Hommes ſavans, tome* 1. *p.* 372, *de l'édition de* 1715.

DUARTE PINEL, (autrement Edouard Pinel) Juif Portugais, qui vécut vers le milieu du XVI ſiécle. Il traduiſit conjointement avec Jérôme de Vargas l'Ancien Teſtament de mot à mot en Eſpagnol, & le fit imprimer avec des caractéres Gothiques, à Ferrare en 1553. A la tête de l'ouvrage on voit une dédicace à Hercule d'Eſte, Duc de Ferrare. Au reſte on dit que cette verſion ſuit pié à pié celle de Pagninus; d'autres ont remarqué que dans le Pentateuque, on a ſur tout ſuivi la verſion Eſpagnole de Conſtantinople. Le même Pinel doit avoir écrit encore *de Grammatica* & *de Calendis*. * Nic. Antonio, *Bibl. Hiſp.* Le Long, *Bibl. Sacra.*

* DUB, ville de Bohéme dans la Préfecture de Boleſlaw, au nord de la ville de Boleſlaw. Elle a un bon château d'où par un chemin ſouterrain pratiqué au travers de pluſieurs roches, on peut communiquer avec le château de Raben qui eſt dans le voiſinage. Pas loin de cette ville coule un ruiſſeau qui ſort d'une haute montagne, & dont l'eau a cela de ſingulier qu'elle eſt froide en été, & chaude en hiver. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeylerus, *Topogr. Bohem.* Balbinus, *Miſcell. Dec.* 1. *l.* 3. *c.* 7. *§.* 3. *p.* 74.

DUBARTAS. *Cherchez* BARTAS.

DUBDU, ou DUBUDU, grande ville d'Afrique dans la Province de *Chaus* Royaume de Fez. Elle eſt ſituée ſur la pente d'une haute montagne, à vingt lieues de Melille vers le Midi, & fut bâtie par un Seigneur des *Benimerinis*, depuis qu'ils eurent commencé à régner dans la Mauritanie Tingitane. Cette ville dans ſon origine n'étoit qu'une fortereſſe des Benimerinis. Dans la diſtribution que fit *Abdulac* des Provinces du Royaume de Fez, il donna ce quartier à quelques-uns de ſes parens, qui bâtirent cette place pour ſerrer leur blé; mais elle s'eſt tellement accrue depuis ce tems-là, qu'elle eſt eſtimée préſentement une des bonnes villes de l'Afrique. Quand les Benimerinis furent dépoſſédez par les *Oataſes*, les Arabes de la contrée voulurent la ruïner, mais les Habitans qu'ils tâchérent d'en chaſſer, ſe défendirent vigoureuſement par la valeur de *Muça ben Camu* leur Chef, qui ayant traité enſuite avec eux, demeura Seigneur de *Dubudu*. Son fils *Hamet*, homme fort vaillant, lui ſuccéda & conſerva cet Etat juſques à ſa mort, laiſſant pour héritier ſon fils *Mahamet*, qui fut auſſi des plus braves de ſon tems, & qui prit, dès le vivant de ſon pére, pluſieurs villes ſur la côte du mont Atlas, qui regarde la Numidie, deſquelles pluſieurs particuliers s'étoient emparez dans la décadence de cet Empire. Mahamet embellit la ville de Dubudu de pluſieurs édifices, & y établit un grand commerce, par la maniére favorable dont il faiſoit recevoir les Etrangers, ce qui fit que ſa réputation s'étant répandue par tout, on le nomma le Roi de Dubudu. Il voulut ſe rendre maître de *Texar*, à la ſollicitation de quelques-uns de ſes Sujets, mais *Sayd*, ou *Muley-Chec*, premier Roi des Beni-Oataſes, en ayant été averti, alla aſſiéger Dubudu. Comme il y vouloit monter, les Habitans qui étoient plus de ſix mille, feignirent de prendre la fuite, & l'ayant laiſſé grimper une partie du chemin, ils revinrent fondre ſur ſes gens à coups de dards & de pierres, d'une maniére ſi impétueuſe, que s'étant épouvantez, ils ne ſongérent qu'à ſe ſauver, & il en périt un grand nombre. *Sayd* ne laiſſa pas de continuer ſon entrepriſe. Il fit venir trois cens arquebuſiers & cinq cens arbalétriers de renfort, qui s'avancérent pié à pié, réſolus de périr plutôt que de quitter la place. Mahamed ne ſe croyant pas en état de réſiſter, alla trouver le Roi dans ſa tente, comme étant un meſſager qui demandoit à lui parler de la part du Roi aſſiégé. Le Roi après avoir fait lire la lettre qu'il lui préſenta, répondit à ce faux meſſager, qu'il allât dire à ſon Seigneur, que le plus ſûr pour lui étoit de ſe rendre inceſſamment. Mahamet lui demanda s'il pardonneroit à ſon Seigneur, en cas qu'il vînt ſe jetter à ſes piez? Le Roi ayant répondu que non content de lui pardonner, il lui feroit du bien, parce qu'il eſtimoit ſa valeur. Mahamet l'obligea à confirmer par ſerment cette promeſſe devant les Principaux de ſon camp. Alors, en ſe proſternant, il dit au Roi qu'il voyoit celui qui l'avoit offenſé. Le Roi le releva auſſi tôt, & après l'avoir baiſé, il alla avec lui dans la ville, où il fit épouſer ſes deux filles aux deux fils de Mahamed, auquel il confirma l'Etat pour lui & ſes Deſcendans, après quoi il ſe retira à Fez, qui en eſt à vingt-cinq lieues. Dès lors, c'eſt à dire, en 1490, les Seigneurs de Dubudu prirent le titre de Roi. Cependant après l'établiſſement des Chérifs, ils devinrent comme leurs Vaſſaux, & ne purent s'exemter de les ſuivre dans leurs guerres. *Muley Hamar*, Seigneur, de Dubudu, étant mort dans Fez vers l'an 1563, le Chérif qui régnoit alors s'empara de ſon Etat & y mit un Gouverneur avec des troupes pour le défendre contre les Turcs. * Marmol, *tome* 2. *l.* 4. *c.* 110. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

DUBEN. *Voyez* DIEBEN.

* DUBITS, ville forte de la Croatie, près des confins de la Boſnie ſur la riviére d'Unna ou Una au midi de la Save. En 1685, elle fut priſe deux fois par les Chrétiens, mais elle eſt demeurée aux Turcs par la paix de Carlowitz. *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ricaut, *Emp. Ottom.*

* DUBLIVLIUS (Jean) Minime, natif de Hainaut, viſita la Terre-Sainte, & fit une deſcription des lieux qu'il avoit parcourus, & des mœurs des peuples de ce païs-là. Cela ſe trouve dans une Rélation qu'il donna du Voyage de Jéruſalem en ſept Dialogues, imprimée à Cologne en 1600. On a encore de lui *Oratio Philippica*, imprimée à Liége en 1597. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DUBLIN, que les Auteurs Latins nomment *Eblana* & *Dublinum*, ville capitale du Royaume d'Irlande, dans la province de Lagénie, ou Leinſter, avec titre d'Archevêché & de Comté, eſt ſituée ſur la côte orientale de l'iſle, au midi, & ſur la riviére de Liffy. Dublin a auſſi un port, où ſe font les embarquemens pour l'Angleterre. Autrefois cette ville fut le ſéjour des Rois; aujourd'hui elle l'eſt des Vicerois. Le Pape Eugéne III. y fonda, vers l'an 1151, un Archevêché qui avoit, avec le titre de Primatie, neuf Evêques ſuffragans. Cette ville eſt belle, grande & bien peuplée, avec une Univerſité, qui fut érigée en 1320 par une Bulle du Pape Jean XXII, ſous le Roi Edouard II.

DUBLIN (le Comté de) eſt un païs d'Irlande, dans la province de Leinſter, ainſi dit de ſa ville capitale, qui l'eſt auſſi de tout le Royaume d'Irlande; ceux du païs l'appellent *Cunntae Balaclaigh*, ou, *The Countye of Dublin.* C'eſt un païs aſſez fertile & cultivé, le long de la côte de la mer d'Irlande qui le borne à l'Orient, ainſi que font au nord le Comté d'Eaſt-Meath; à l'Occident celui de Kildare; & au Sud le Comté de Wicklo; mais il n'y a pas d'autre lieu conſidérable que ſa capitale. On le diviſe ordinairement en ſept Baronies ſavoir New-Caſtle, Upper-Croſs, Rathdown, Caſtleknock, Coolock, Balrudery, & Nether-Croſs: ce qui ſe voit par les anciennes Annales d'Irlande, que Camden a recueillies. L'emboûchure de la riviére eſt à l'abri de quelques hautes montagnes, qui s'avancent en mer en façon d'un Promontoire. La marée remonte dans la riviére, où les groſſes barques arrivent. Dublin eſt aſſez bien bâtie; on y voit de grandes places, un beau château & des maiſons aſſez commodes. C'eſt auſſi le ſéjour de la meilleure Nobleſſe, & des plus riches Marchands de toute l'Irlande. * Camden, *Deſcr. magnæ Britan. &c.*

DUBNO, petite ville du Royaume de Pologne, eſt dans le Palatinat de Chelm dans la Ruſſie Rouge, à onze lieues de la ville de Chelm. * *Cartes Géographiques.*

DU BOIS (Guillaume) Cardinal, Archevêque Duc de Cambray, principal & premier Miniſtre d'Etat de France, naquit à Brive-la-Gaillarde dans le Bas Limoſin le ſixiéme ſeptembre 1656. Etant Précepteur de Philippe petit-fils de France Duc d'Orléans, alors Duc de Chartres, il fut pourvu, au mois d'avril 1690, d'un Canonicat en l'égliſe de ſaint Honoré à Paris; & nommé la même année Abbé d'Airvau, dans le diocéſe de la Rochelle. Le Roi lui donna l'Abbaïe de ſaint Juſt diocéſe de Beauvais en 1693, celle de Nogent ſous Coucy, diocéſe de Laon, en 1705, celle de Bourgueil diocéſe d'Angers en 1719, celle de Cercamp diocéſe d'Amiens en 1721, celle de Bergue S. Vinox diocéſe d'Ipres en 1722, & celle de S. Bertin diocéſe de S. Omer en 1723. Il fut nommé Conſeiller d'Etat d'égliſe le premier janvier 1716, Ambaſſadeur extraordinaire & Plénipotentiaire pour le traité d'alliance entre la

France l'Angleterre & la Hollande , qu'il ſigna le quatriéme Janvier 1717, & à ſon retour le Roi lui donna une des charges de Secrétaire de ſa chambre & de ſon cabinet, & l'entrée au Conſeil des affaires étrangéres. Il retourna en Angleterre avec le même titre d'Ambaſſadeur extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi, & il y ſigna, le 2 août 1718, le Traité conclu à Londres pour la pacification de l'Europe. Le 24 ſeptembre de la même année, le Roi le nomma Miniſtre & Sécretaire d'Etat au département des affaires étrangéres, & en mars 1720, à l'Archevêché de Cambray, dont il fut ſacré Archevêque le neuviéme juin de la même année. Le Pape Innocent XIII. le fit Cardinal dans le Conſiſtoire du 16 juillet 1721, & le 15 octobre ſuivant ſa Majeſté lui donna la charge de Grand Maître & Surintendant Général des couriers, poſtes & relais de France, dont il prêta ſerment le 19 du même mois. Il eut ſéance au Conſeil de Régence au mois de mars 1722, & le 22 août de la même année le Roi le déclara principal & premier Miniſtre d'Etat, dont il prêta ſerment le lendemain. Il aſſiſta au ſacre du Roi le 25 octobre ſuivant le rang des Cardinaux qui y avoient été invitez, & fut reçu à l'Académie Françoiſe le troiſiéme décembre ſuivant, & Honoraire de l'Académie Royale des Sciences , & de celle des Inſcriptions & Belles Lettres. Les Prélats & autres Députez à l'aſſemblée générale du Clergé de France l'élûrent le 29 mai 1723, pour leur premier Préſident, quoiqu'il ne fût pas Membre de l'aſſemblée. Il mourut à Verſailles le dixiéme août ſuivant en ſa 67 année, & fut inhumé le 19 en l'égliſe de S. Honoré à Paris, dont il étoit Chanoine Honoraire. Le Roi lui fit faire un ſervice ſolemnel en l'égliſe de Paris le 27 du même mois, où le Clergé & les Cours ſupérieures aſſiſtérent en corps: le Clergé en avoit célébré un le 21 précédent. * *Mémoires du Tems.*

DU BOIS (Ambroiſe) & (Euſtache.) *Voyez* BOIS (du)

DUBRAW, ou DUBRAVIUS SKALA, (Jean) Evêque d'Olmutz en Moravie , a été eſtimé dans le XVI ſiécle. Il naquit à Pilſen ville de Bohême , ſon nom de famille étoit *Skala*; mais ayant obtenu des lettres de nobleſſe , il prit celui de *Dubrauſiski*, qui eſt celui d'une ancienne famille de Moravie. Il fit ſes études en Italie , où il reçut le bonnet de Docteur en Droit. Il fut dans la ſuite du Conſeil de Stanislas Evêque d'Olmutz, qui l'employa en diverſes négociations, & même le chargea de mener ſes troupes au ſecours de Vienne. Il fut pourvu de l'Evêché d'Olmutz après la mort de Zanbeck, ſucceſſeur de Stanislas , & le poſſéda un peu moins de dix ans. Ses fonctions de l'épiſcopat ne l'empêchérent pas d'être Ambaſſadeur en Siléſie , puis en Bohéme, & Préſident de la Chambre établie pour faire le procès aux Rebelles, qui avoient eu part aux troubles de Smalcalde. Il a compoſé *l'Hiſtoire de Bohéme en XXXIII. livres*, qu'il fit imprimer en 1551. Thomas Jordain la fit réimprimer en 1574, & y ajoûta la liſte des Ducs, des Rois, des Evêques , les Généalogies & les ſucceſſions des Princes, avec des Notes de Chronologie & d'Hiſtoire, qui y donnérent de grands éclairciſſemens. C'eſt ſur cette édition qu'on en donna une nouvelle à Francfort en 1688, & que l'on y joignit l'Hiſtoire de Bohéme d'Æneas Sylvius. Ce Prélat qui avoit beaucoup de piété & de doctrine, mourut au mois de ſeptembre 1553. Outre ſon Hiſtoire de Bohéme, il compoſa d'autres Ouvrages rapportez dans le *Journal des Savans du cinquiéme janvier* 1688. Il a écrit un Commentaire ſur le Pſeaume cinquiéme ; un livre de *Piſcinis* ; des Notes ſur *Martianus Capella* ; Un Dialogue, ſous le nom de *Xénocrate*, ſur la qualité des alimens , qui ſe tirent des poiſſons ; & une traduction en vers Latins des *Aphoriſmes d'Hippocrate.* * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 1. *p.* 163. *de l'édit. de* 1715.

DUBTABADO. *Voyez* DOLTABAT.

DUC, nom de dignité. Les Ducs avoient le gouvernement des provinces , le commandement des armées , & la principale adminiſtration de la juſtice. Ils avoient ordinairement avec eux des Comtes, qui s'appelloient en Latin *Comites* , comme qui diroit *accompagnans*, parce qu'ils étoient donnez aux Ducs , pour être comme leurs Ajoints à rendre la juſtice ; mais en l'abſence des Ducs, ils avoient ſouvent l'autorité de commander les troupes & les provinces où ils étoient établis. La fonction des Marquis étoit d'être Gouverneurs des frontiéres, que l'on appelloit *Marches :* d'où vient que ceux qui en avoient le gouvernement , étoient nommez *Marchis*, & depuis Marquis. Il y avoit des Ducs, dont le pouvoir étoit bien plus étendu que celui des autres ; car quelques-uns avoient ſous eux pluſieurs provinces, quoi qu'ordinairement chaque Duc n'en eût qu'une. Il y avoit auſſi des Comtes qui avoient une juriſdiction plus grande les uns que les autres , comme étoient les Comtes du Palais du Roi ou de l'Empereur: d'où vient le titre de *Comtes Palatins.* Ceux-ci rendoient la juſtice en l'abſence du Prince, & dans les grandes affaires. Les autres Comtes étoient établis dans les provinces, ou quelquefois dans les villes principales. Dans l'origine, ces qualitez de Duc , de Marquis, de Comte, de Landgrave, & de Burggrave, n'étoient que des titres d'Offices & de Gouvernement, & ne ſe donnoient que pour un tems. On attacha depuis à ces titres de dignité , la propriété des provinces & des villes , dont auparavant ces Ducs, Marquis, & Comtes, n'étoient que des Adminiſtrateurs; & ces terres furent données à des Seigneurs, aux uns à vie ſeulement , & aux autres à perpétuité dans leur famille, de mâle en mâle , ou autrement , à la charge de les tenir à foi & hommage du Souverain & de défendre le païs.

L'Origine de ces titres vient des Empereurs Romains. Sous la République Romaine, ceux qui avoient le commandement général des armées , étoient honorez du titre d'*Imperator* , ou Empereur. Enſuite il fut donné aux Céſars, & celui de *Duc* demeura à leurs Lieutenans, qui commandoient, ou dans les armées, ou dans les provinces de l'Empire. Le premier Gouverneur qui a porté la qualité de Duc, a été celui de la Marche Rhétique , païs entre l'Allemagne & l'Italie, que nous appellons préſentement *les Griſons*, Les Empereurs y envoyérent un Duc pour s'oppoſer aux Allemans, qui tâchoient ſouvent de faire des irruptions en Italie par ce paſſage. Depuis ce temslà, pluſieurs Gouverneurs, tant des autres provinces que des frontiéres de l'Empire, ont eu le même honneur , parce qu'on jugeoit néceſſaire d'y envoyer des gens de guerre, pour retenir les peuples dans l'obéiſſance, & pour donner auſſi par ce moyen, un honorable entretien aux Seigneurs qui avoient rendu de bons ſervices à la guerre. Le Duc ou Gouverneur de province étoit l'un des deux premiers Magiſtrats ; l'autre portoit le titre de Comte, & chacun avoit ſon autorité à part; le premier , pour les affaires de la guerre ; & le ſecond , pour les affaires civiles. On établit treize Ducs dans l'Empire d'Orient, & douze dans l'Empire d'Occident. Voici le nom des provinces.

EN ORIENT.	*EN OCCIDENT.*
Libye.	Mauritanie.
Arabie.	Séquanique.
Thébaïde.	Tripolitaine.
Arménie.	Armorique.
Phénicie.	Pannonie ſeconde.
Mœſie ſeconde.	Aquitanique.
Euphrate, & Syrie.	Valérie.
Scythie.	Belgique ſeconde.
Paleſtine.	Pannonie première.
Dace Ripenſe	Belgique premiére.
Oſrhoëne.	Réthie.
Mœſie prem.	Grande Bretagne.
Méſopotamie.	

Ces Ducs de province en Allemagne, ſous l'ancien Empire, avoient été Rois, comme nous l'apprenons de Munſter, *en ſa Coſmograph. l.* 3. *c.* 20 : mais il n'y avoit que le nom de changé, le pouvoir demeurant toûjours le même , dépendant néanmoins de celui de l'Empereur. Nous avons encore d'autres exemples de Royaumes changez en Duchez , par des Princes qui ne reconnoiſſoient pas l'Empire Romain ; comme l'Allemagne proprement dite, autrement la Souabe , quand elle eut été ſoumiſe à Clovis , Roi de France , & la Bourgogne à Clotaire. Hincmar, *Ep. ad Epiſc. Franc. c.* 14. nous dépeint la charge des Ducs de province ; & l'on peut voir dans Marculfe & dans Caſſiodore, *l.* 7. *Var. c.* 4. de quelle maniére on conféroit cette dignité. Quelquefois ils étoient élus par le peuple. Chopin qui allégue le témoignage de Tacite, dit que le Duc ou Général d'armée avoit ſous lui douze Comtes ; mais la plupart des Hiſtoriens n'en demeurent pas d'accord , & l'on ne peut rien fixer de certain ſur ce nombre. Sous le régne des Viſigoths, chaque province avoit un Duc , auquel on donnoit un Evêque pour Ajoint , & un Comte pour Subſtitut. Le premier aſſiſtoit le Duc dans les affaires civiles , & le ſecond dans les affaires de guerre. Après la mort de Cléphon ou Cléphis, Roi des Lombards, qui fut tué l'an 575 par un de ſes domeſtiques à Imola, à cauſe de ſa tyrannie , les Lombards dégoûtez du nom de Roi, n'en voulurent point élire d'autre, & choiſirent trente de leurs principaux Capitaines qu'ils nommérent Ducs, & qui partagérent entr'eux les villes d'Italie qu'ils avoient priſes. Autaris, fils de Cléphis, que les Lombards mirent ſur le thrône , dix ans après , pour mieux réſiſter aux armes de l'Empereur Maurice, qui faiſoit de grands préparatifs pour les attaquer, laiſſa aux trente Ducs leur autorité dépendante de la ſienne , & ordonna qu'elle ſeroit tranſmiſe à leur poſtérité mâle , pourvu qu'elle ne s'en rendît pas indigne ; mais à condition que tous les trois ans, ils lui apporteroient la moitié de leurs revenus , pour entretenir ſa dignité royale; ainſi que rapporte Sigonius, *de Reg. Ital. liv.* 7. Dans les anciens Hiſtoriens, qui ont écrit des Anglois-Saxons, on trouve rarement que le nom de Duc ſoit employé pour ſignifier un Gouverneur, ou un Magiſtrat ; mais dans les Ecrivains des ſiécles ſuivans , les noms de Duc, de Conſul, de Comte, de Prince, & de Viceroi, ſont pris indifféremment. Depuis l'entrée des Normans juſqu'à Edouard III, on ne parle plus de Ducs. Mais ce Roi fit renaître ce titre en la perſonne d'Edouard ſon fils, Prince de Galles, qu'il créa Duc de Cornouaille l'an 1336 , & en celle de ſon quatriéme fils , qu'il fit auſſi Duc de Lancaſtre, par l'érection de ces deux païs en Duchez. Depuis , pluſieurs grands Seigneurs parvinrent à la même dignité , les Rois leur accordant cet honneur , ou en conſidération de leur naiſſance , ou en reconnoiſſance de leurs ſervices.

En France, du tems de Hugues *Capet*, la dignité de Duc devint féodale & héréditaire ; mais il y en avoit auſſi une autre qui étoit ſeulement honoraire, & à laquelle étoit attaché le commandement général dans tout un Royaume , que les Rois pouvoient donner & ôter. Ainſi il y avoit alors un Duc pour la Lorraine , qui étoit Brunon, Archevêque de Cologne , frére du Roi Othon ; un pour l'Aquitaine ; & un pour la Bourgogne ; & Hugues, dit *le Blanc*, pére de Hugues *Capet* étoit Duc dans tous ces trois Royaumes , c'eſt à dire, qu'il étoit comme le Lieutenant Général du Roi. C'eſt le même qui ſans ſceptre régna plus de vint ans, & qui a été fils de Roi, pére de Roi, oncle de Roi, & beau-frére de trois Rois. Mézeray, *Abbrégé Chron.* Dans les années 955 , & 956, le même Hugues *Capet*, avant que d'être Roi, étoit Duc de France comme ſon pére , & avoit toute l'autorité ſouveraine en main. * Flodoard, *Chron. l'an* 943, *&* Aimoin , *liv.* 5. *c.* 44. On ne peut ſe diſpenſer de parler ici des Barons & des Châtelains , à cauſe du rapport que ces ſujets ont enſemble. La qualité de Baron eſt ancienne en France, & ſe donnoit aux Seigneurs de marque , après les Princes, les Ducs, & les Comtes. Les Châtelains étoient les anciens Capitaines des places fortes, moindres que les grandes villes, où étoit la demeure des Comtes. Aujourd'hui c'eſt, ou un titre de Seigneurie avec juſtice, ou un nom d'Office , comme en Auvergne & en Languedoc, où les Châtelains ſont ce qu'ils étoient anciennement. A l'égard de l'érection que les Rois de France font des terres en Duchez , Marquiſats, Comtez, & Baronies, les Edits de Charles IX. & de Henry III , portent que la terre d'un Duché doit valoir huit mille écus de rente, que le Marquiſat doit être compoſé de trois

Baronies, & de ſix Châtellenies unies & tenues du Roi à un ſeul hommage; le Comté, de deux Baronies & de trois Châtellenies, ou d'une Baronie & de ſix Châtellenies; la Baronie, de trois Châtellenies incorporées enſemble; & que la Châtellenie doit avoir haute, moyenne, & baſſe juſtice, & autres droits honorifiques, ou prééminences. Au reſte, il faut diſtinguer les Ducs en trois ordres. Le premier eſt de ceux qui ſont Souverains, tels que ſont le Duc de Mantoue, &c. Le ſecond, de ceux qui jouïſſent des droits de la royauté, mais dont les terres ſont féodales & mouvantes d'autres Princes, comme pluſieurs Ducs en Allemagne & en Italie. Le troiſiéme, eſt de ceux qui ſont ſeulement honorez de ce titre, & Sujets d'un Roi, comme en France & en Eſpagne, & encore aujourd'hui en Angleterre. Pour ce qui eſt des Archiducs, il n'y a que les Princes de la maiſon d'Autriche qui prennent ce titre. Il y a deux Princes dans la Chrétienté, à qui nous donnons la qualité de grand Duc, qui ſont le grand Duc de Moſcovie, & le grand Duc de Toſcane. Le premier porte depuis quelques années le titre d'Empereur. Tous les Ducs en Allemagne & en Italie ſont Princes, & alliez la plupart aux maiſons Royales. Bien que les Comtes Palatins, & les Marquis de Brandebourg prennent le pas devant pluſieurs Princes, cela ne fait rien contre le titre de Duc en général, puiſque ces Princes ne ſont pas ſeulement Comtes ou Marquis, mais Electeurs, & comme tels les premiers de l'Empire. Il faut ajoûter ici que les Princes de Pologne, de Hongrie, & de Bohéme qui ſont préſentement de grands Rois, ont porté durant pluſieurs ſiécles, la ſimple qualité de Duc; que le païs d'Athénes, de Bourgogne, de Baviére, & de Lorraine, ont autrefois porté, tantôt le titre de Royaume, & tantôt celui de Duché, avec une pareille autorité; que quelques provinces d'Eſpagne ont été gouvernées par des Ducs, mille ans avant la venue de Jeſus-Chriſt; & que, lorſque ce païs fut attaqué par les Carthaginois, & après par les Romains, il fut vigoureuſement défendu par les mêmes Ducs, qui y étoient ſouverains & indépendans. En 1443, le Concile de Bâle donna la qualité de premier Duc de la Chrétienté à Philippe, Duc de Bourgogne en mémoire de ce que ſes ancêtres avoient toûjours défendu la Religion Catholique. A préſent les Républiques de Veniſe & de Gênes donnent le titre de Duc ou Doge, à ceux qui en ſont les Chefs; mais ces ſortes de Ducs n'ont rien de commun avec ceux dont nous venons de parler; & leur dignité ducale n'eſt qu'une image & une répréſentation de la ſouveraineté, qui réſide toute entiére dans le Corps des Sénateurs.

Quand à la préſéance des Ducs, Marquis, & Comtes, il faut néceſſairement diſtinguer les tems; & d'ailleurs la choſe a dépendu ſouvent de la fantaiſie des hommes. Garibay, Hiſtoriographe Eſpagnol, ſuivant l'opinion de Vaſeo, aſſûre que les Comtes ont été non ſeulement plus grands que les Marquis, mais auſſi que les Ducs. La Roque, au Traité de la Nobleſſe, remarque qu'il y a eu des Marquiſats érigez en Comtez, comme celui de Juliers par l'Empereur Louïs de Baviére en 1329, ſelon Froiſſard, *tome premier*; que Raimond, Comte de Toulouſe, prend la qualité de Marquis de Provence, dans des lettres données l'an 1241; & que Gui, Comte de Flandre, prenoit le titre de Marquis de Namur, à préſent Comté. Il ajoûte que la qualité de Pairie a été donnée à quelques Comtez, comme aux Comtez d'Eu, d'Evreux, & de Clermont, & non à aucun Marquiſat, que les Comtes ſe trouvent en France au ſacre & couronnement des Rois, & non les Marquis. Mézeray, *en la Vie de Charles VI*, obſerve ſur ce ſujet qu'aux tems de la ſeconde race, le titre de Comte étoit auſſi éminent que celui de Duc, qu'il ſembloit même que les Grands en fiſſent plus d'état, puiſqu'on en trouve qui ayant des Duchez, ne ſe faiſoient néanmoins appeller que Comtes; comme en France celui de Toulouſe, qui avoit les Duchez de Septimanie & de Narbonne, &c. celui de Savoye, qui poſſédoit les Duchez de Chablais & d'Aoſte; mais que dans la ſuite on s'étoit imaginé quelque choſe de plus grand, dans le titre de Duc. Amé VIII. Comte de Savoye, fut bien aiſe qu'on le donnât au Comté dont il portoit le nom: ce qui ſe fit par l'Empereur Sigiſmond l'an 1416, au château de Montluel en Breſſe, quoique les lettres de l'érection ſoient datées de Chambery le 19 février. Ainſi, bien que les Comtes Palatins, & les Marquis de Brandebourg ſoient autant, ou plus que les grands Ducs en Allemagne, cela néanmoins ne déroge point au titre de Duc en général, parce que ces Princes ne ſont pas ſimplement Comtes, mais Comtes Palatins, Marckgraves, Electeurs, & comme tels des premiers de l'Empire. Mais à préſent qu'il n'y a plus de Comtes de provinces, qu'il y a même peu de Ducs, qui ayent des provinces entiéres en France, ſous le titre de Duché; & que, ſelon Charles Loiſeau, les Comtes ne vont qu'après les Marquis; il y a une grande diſtinction à faire, entre les Comtes de l'Empire, les Comtes de France, les Comtes d'Eſpagne, & les Comtes d'Angleterre; ce qu'il eſt bon d'expliquer. Les Allemans nomment les Marquis, Marckgraves, c'eſt à dire, Comtes de frontiéres: les Comtes, landgraves, c'eſt à dire, Comtes de païs ou province; & les Gouverneurs des villes, Burgraves, qui ſignifie Comtes des villes.

Il y a trois ſortes de Comtes en Allemagne, ſans y comprendre ceux que l'Empereur a créez dans ſes païs héréditaires, & qui ne ſont pas Comtes de l'Empire. Les premiers ſont Etats de l'Empire, duquel ſeul ils relévent, tant à l'égard de leurs perſonnes qu'à l'égard de leurs fiefs. Les ſeconds ont une ou pluſieurs terres qui relévent immédiatement de l'Empire; mais ils ont auſſi quelque autre fief qui reléve d'un Prince particulier, dont ils ſont vaſſaux, & auquel ils ſont obligez de rendre quelque devoir. Les troiſiémes n'ont point de fief relevant immédiatement de l'Empire, & par conſéquent point de ſéance aux Diétes; & ainſi les premiers ont plus de part aux bénéfices & aux affaires de l'Empire que les autres, & ſemblent être d'une condition plus relevée. Tous les Comtes immédiats de l'Empire ſont comme autant de petits Souverains; & rendent fort peu de devoirs à l'Empereur. Pluſieurs d'entr'eux font battre monnoye, & ont d'autres droits qui les approchent du rang, & de la condition des Princes: de ſorte que les Electeurs même ne ſe meſallient point, en prenant des femmes dans les maiſons de ces Comtes.

En France il y avoit autrefois deux ſortes de Comtes: les uns ſupérieurs, & les autres dépendans, dont la Roque donne des exemples *en ſon Traité de la Nobleſſe*. Paſquier, *en ſes Recherches*, & d'autres Auteurs, diſent que, pour faire un Comte, il faut qu'il ait quatre Vicomtez qui lui ſoient ſoumiſes, *Comes quiſque quatuor habere debet Vicecomites, ut Pictonum Comes.* Ainſi le Comté de Poitou étoit compoſé de quatre vicomtez, ſavoir de Châtelleraud, de Thouars, de Rochechouart, & de Broſſe, dont les trois premiéres ont été depuis érigées en Duchez. Il n'y a en France que ſix Comtez-pairies; trois Eccléſiaſtiques, Châlons en Champagne, Noyon, & Beauvais, & trois ſéculiéres, Clermont à la maiſon de Condé, Eu à M. le Duc du Maine, Evreux à la maiſon de Bouillon. Pour ce qui eſt des dignitez de nouvelle érection, le Duc va le premier, le Marquis ſuit le Duc, le Comte ſuit le Marquis, puis vient le Vicomte, & enfin le Baron. *Vicecomites olim dicebantur; quibus Caſtri Dominus vices ſuas committebat, ſeu exactionem juriſdictionis in Caſtro.* Mais maintenant les Vicomtes ſont héréditaires & féodaux; & ceux qui en ont le titre ne rendent pas la juſtice, comme ils faiſoient anciennement. Il y en a un grand nombre en Languedoc & en Poitou. Et il y a tel Vicomte & tel Baron, qui ne voudroit pas changer ſon ancien titre, contre un nouveau titre de Comte ou de Marquis.

En Angleterre les Comtes nommez *Earls*, dans la langue du païs, ſont tous Pairs du Royaume, & le Roi les traite de couſins. Quand il fait un Comte, il lui met lui-même un manteau ſur les épaules, l'épée au côté, un bonnet ſur la tête, & les lettres patentes entre les mains. Ils ſont tous nommez des provinces, villes, ou places, dont ils portent le titre, à la reſerve de deux dont l'un eſt perſonnel; ſavoir, le Comte Maréchal d'Angleterre; & l'autre eſt particulier à l'illuſtre famille de Rivers, dont l'aîné porte le titre de Comte. Ce fut Henri VII. qui reduiſit les Ducs & les Comtes féodaux à de ſimples offices & dignitez à vie, leur donnant des qualitez ſans domaine. Autrefois on donnoit aux Comtes, pour entretenir leur état, le troiſiéme denier de ce qui provenoit de tous les procès qui ſe jugeoient dans le Comté, dont ils étoient titulaires; mais cela ne ſe fait plus, & le Roi leur accorde ſeulement vingt livres ſterling par an, c'eſt à dire, deux cens quarante livres monnoye de France: ce qui étoit autrefois une penſion fort conſidérable; mais il n'y a point de ces Comtes qui ne ſoit fort riche des biens de ſa famille. On les traite en leur langue de *My-lord*, c'eſt à dire, *Monſeigneur*: de là eſt venu qu'on dit en France, c'eſt un *Mylord*, quand on veut parler d'un homme riche. Au commencement du XVII ſiécle, il n'y avoit que vingt Comtes en Angleterre; mais à préſent leur nombre va à plus de 70. Lorſqu'ils parlent d'eux-mêmes, ou qu'ils donnent quelques lettres de conceſſion à leurs Vaſſaux, ils ſe ſervent du pluriel, *Nous Henry de Percy, Comte de Northumberland, &c.* Il en eſt de même à proportion des Comtes d'Ecoſſe & d'Irlande. Pour en ſavoir davantage ſur ce ſujet, *voyez* Edouard Chamberlaine, *Etat préſent de l'Angleterre.*

En Eſpagne les Comtes ſont fort conſidérez, & pluſieurs ont la dignité de *Grand* d'Eſpagne, qui eſt à peu près comme en France celle de *Pair*; au lieu qu'en France il n'y a que très peu de Comtez-pairies.

L'Italie a un grand nombre de Comtes; mais particuliérement les Royaumes de Naples, & de Sicile, & le Piémont.

La Suéde a des Comtes & des Barons, qui ſont avec les Sénateurs la premiére Nobleſſe du Royaume.

Le Danemarck n'a ni Comtes, ni Marquis, ni Ducs, ni Barons, comme les autres Etats; & la Nobleſſe de ce Royaume n'écartelle point ſes armes. Il n'y a qu'une branche de la maiſon de Rantzau dans le Duché de Holſtein, qui prend le titre de Comte, de même que Frédéric Viceroi de Norvége, fils naturel de Frédéric III. Roi de Danemarck, qui eſt auſſi connu ſous le nom de Comte de Guldenlew.

La Pologne, la Lithuanie & la Moſcovie n'ont point auſſi de Comtes, mais ſeulement des Ducs, des Princes & des Palatins. *Voyez* COMTES PALATINS DE FRANCE.

DUC, (Fronton du, ou, ſelon d'autres, Fronton le) Jéſuite, connu ſous le nom de *Fronto Ducæus*, fils d'un Conſeiller de Bourdeaux, où il naquit l'an 1558, s'y fit Jéſuite en 1577, & ſe diſtingua entre les Gens de Lettres de ſon tems. Ce Pére étoit bon Critique, ſavoit les langues, & la Théologie, & mourut à Paris le 25 ſeptembre de l'an 1623. Le Cardinal Baronius a parlé de lui avec éloge dans le IX tome des Annales. Le Pére du Duc a beaucoup travaillé, & nous lui ſommes obligez d'avoir publié les Ouvrages de ſaint Grégoire de Nazianze, de ſaint Grégoire de Nyſſe, de ſaint Baſile, de ſaint Jean Chryſoſtome, de Nicéphore Calliſte, les Canons des Apôtres, la Bibliothéque des Péres Grecs, Antoine Meliſſa, &c. Il écrivit auſſi contre le Sieur du Pleſſis-Mornay. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jeſu.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVII.* &c. Du Pin, *Biblioth. des Aut.*

DUCALA, DUCCALA, province du Royaume de Maroc en Afrique, s'étend le long de l'Océan Atlantique, entre la riviére d'Ommirabi, & celle de Tenſift. Ses principales villes ſont Azamor, El Medina, Azafia, & Mazagan, laquelle eſt entre les mains des Portugais. * Maty, *Diction. Géogr.*

DUCAS, illuſtre famille dans l'Empire de Conſtantinople, auquel elle a donné deux Empereurs. Le premier fut CONSTANTIN Ducas, intime ami de l'Empereur Iſaac Comnéne, qui voulant reconnoître les ſervices que Conſtantin lui avoit rendus pour l'élever à la dignité impériale, la lui offrit à lui-même, lorſqu'il en fut las. Conſtantin l'accepta en 1059, & la retint juſqu'en 1067, qu'il mourut. Quoiqu'il fût alors ſexagénaire, il ne laiſſa que des enfans en bas âge. Eudoxie leur mére, Régente de l'Empire, faillit à le faire ſortir de la famille, en ſe remariant à Romain Diogéne; mais MICHEL l'aîné de ſes fils ſe le fit rendre en 1071, & gouverna ou plutôt gâta tout juſqu'à l'an 1078, qu'on le contraignit d'abdiquer. CONSTANTIN ſon fils ne laiſſa pas d'être appellé Empereur quelques

ques années après, mais ce ne fut en lui qu'un vain titre. Il mourut jeune, & en lui finit la branche aînée des Ducas, mais il y en eut d'autres qui furent toûjours depuis très-conſidérables à Conſtantinople.

DUCAS ( ) Auteur Grec, qui a écrit ce qui s'eſt paſſé ſous les Empereurs de Conſtantinople, Jean, Manuel, Jean & Conſtantin Paléologue, juſques à la priſe de la ville capitale & à la ruïne de leur puiſſance. Son Ouvrage a une plus grande étendue que celui de Chalcondyle, parce qu'il remonte plus avant dans le paſſé, & qu'il touche les plus importantes affaires du régne du vieil Andronique. Il eſt d'ailleurs conduit avec plus de jugement. On ne ſait de la vie de cet Auteur que le peu qu'il en dit lui-même. Dans le cinquiéme chapitre de ſon Hiſtoire, il parle de Michel Ducas ſon ayeul, qu'il dit avoir eu de grandes lumiéres en toutes ſortes de Sciences, mais ſur tout dans la Médecine. Dans le dernier chapitre de ſon Hiſtoire, il nous dit qu'il fut lui-même envoyé par Gatiluzio, Prince de l'île de Lesbos, à Mahomet Empereur des Turcs, pour lui payer le tribut qu'il lui donnoit tous les ans. L'Hiſtoire de Ducas fut imprimée au Louvre en 1649, par les ſoins d'Iſmaël Bouillaud, qui y joignit une Verſion Latine & des Notes. Elle a été traduite enſuite en François par M. le Préſident Couſin, & elle achéve le huitiéme tome de l'Hiſtoire de Conſtantinople qu'il a fait imprimer in 4. à Paris, & dont on a donné une nouvelle édition *in* 12. en Hollande en 1685.

DUCCALA. *Voyez* DUCALA.

DUCEY, gros bourg en Normandie, dans l'Evêché d'Avranches, eſt ſur la riviére d'Ardée.

DUCEY, autre bourg de Normandie. *Voyez* DUCY.

* DUCHOW ou DUCHZOW, petite ville de Bohéme dans la Préfecture de Leitomeritz à l'oueſt-nord-oueſt de Leitomeritz, dont elle eſt éloignée de cinq lieues.

DUCINO, bon bourg du Piémont, ſur la route de Turin à Aſti, à une lieue de la ville d'Aſti, du côté du levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

* DUCLER, gros bourg de France en Normandie ſur la rive droite de la Seine à l'embouchure de la petite riviére d'Enne, entre Rouen & Caudebec.

* DUCQUET (Barthélemi) Juriſconſulte de Liége, ſe ſervoit mieux de la plume que de la langue. Dans ſes *Réponſes* ou *Avis*, dont il a laiſſé pluſieurs livres, il ne ſe ſervoit d'aucun préambule ou détour, mais venoit d'abord au fait. Il a fait auſſi un Traitté, *De Evictionibus ſive Saiſiniis*, parce que cette matiére eſt à Liége d'un plus grand uſage que les autres : mais rien de cela n'a vu le jour. Il mourut en 1611, le 2 oct. * Valére André, *Bibliotheca Belgica.*

* DUCY, gros burg de Normandie dans l'Evêché de Bayeux au ſud-ſud-eſt de Bayeux entre les riviéres de Drome & d'Aure.

DUD. DUE. DUG. DUI. DUL.

DUDECHIN. *Cherchez* DODECHIN.

DUDERSTAT, ville d'Allemagne, capitale du petit païs d'Eiſchfeld, qui eſt au midi de celui de Brunswic, eſt ſur la riviére de Wipper, dans les Etats de l'Electeur de Mayence. * Sanſon.

DUDIM, DUDAIM ou DODAIM. *Voyez* MANDRAGORE.

* DUDINK (Juſte de) Chanoine de Rees, homme de grande lecture en a donné des preuves par les livres ſuivans, *Bibliothecariographia, hoc eſt, Enumeratio omnium Auctorum operumque quæ ſub titulo Bibliothecæ, Catalogi, Indicis, Nomenclatoris, Athenarum &c. prodierunt; Palatium Apollinis & Palladis, hoc eſt, Deſignatio præcipuarum Bibliothecarum veteris novique ſæculi; Synopſis Bibliothecæ Marianæ, hoc eſt, Recenſio omnium Auctorum, qui de B. Maria Virgine ſcripſerunt; Mundus Marianus, hoc eſt, Specificatio omnium Mundi locorum in quibus B. Virgo Deipara miraculoſe colitur.* * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DUDITH (André) Evêque de Knin, Chnin ou Tina, puis de Chonad & enfin de Cinq-Egliſes, iſſu de la famille noble & diſtinguée de Horchowitz, naquit à Bude en 1533. Il fit ſes premiéres études, ſelon les uns à Padoue, ſelon les autres à Vérone, & ſelon d'autres encore en Hongrie, & les continua à Breſlaw, à Vienne, & dans les Univerſitez d'Italie, où il fit connoiſſance avec les hommes les plus célébres, & en particulier avec Paul Manuce, ſous la direction duquel il parvint au plus haut degré de l'éloquence. Il étoit ſi grand admirateur de Cicéron, qu'il avoit écrit trois fois toutes ſes Oeuvres de ſa propre main. En France il apprit le Grec & l'Hébreu ſous Angelus Caninius & ſous Mercier ou Mercerus, & s'appliqua auſſi à la Philoſophie. Après avoir aquis tant de belles connoiſſances & dans les langues & dans d'autres choſes, il retourna dans ſa patrie. Comme les inſtances de ſes amis lui firent goûter la Juriſprudence, il alla pour la ſeconde fois en Italie où il eut le plaiſir de connoître le Cardinal Polus qu'il accompagna lorſque le Pape quelque tems après l'envoya vers Marie Reine d'Angleterre. Il eut par là occaſion de voir une partie de l'Allemagne & les Païs-Bas, & alla à Bruxelles rendre ſes devoirs à Charles-Quint. En Angleterre il aſſiſta au mariage de la Reine Marie avec Philippe II. Roi d'Eſpagne, & vit là avec déplaiſir les mauvais traittemens qu'on y faiſoit aux Proteſtans. Il fit auſſi ſa cour à Elizabeth qui après la mort de Marie devint Reine d'Angleterre, & il lui adreſſa une harangue en beau Latin. L'année ſuivante il retourna en Hongrie, où on lui offrit pluſieurs emplois conſidérables qu'il refuſa, ſe contentant de demander à l'Empereur Ferdinand la permiſſion de retourner en Italie pour la troiſiéme fois. Dès qu'il y fut arrivé, il y traduiſit en Latin le Jugement de Denys d'Halicarnaſſe ſur l'Hiſtoire de Thucydide, Longinus & Demetrius περὶ ἑρμηνείας, *de Interpretatione*, les trois derniers livres de Diodore de Sicile, Appien d'Alexandrie des Guerres des Romains contre les Carthaginois, & des exploits d'Annibal. Il avoit deſſein de faire la même choſe d'une paraphraſe Gréque ſur S. Matthieu, qui lui fut fournie de la belle Bibliothéque de Michel Sophianus. Il a écrit la Vie de ſon Bienfaiteur Renaud Polus. Dans la ſuite il viſita pluſieurs Cours d'Italie, & vint en France, où au grand étonnement de tout le monde, il harangua en Italien la Reine Catherine de Médicis. Enfin il retourna à Vienne où l'Empereur Ferdinand le fit Conſeiller privé, & le nomma à l'Evêché de Tina. Peu de tems après il fut envoyé au Concile de Trente au nom de l'Empereur & de tout le Clergé de Hongrie. Il y fit diverſes harangues dont deux ont été imprimées. L'une traitte de la Communion ſous les deux eſpéces, & l'autre du mariage des Prêtres. Quoiqu'il temoignât beaucoup de zéle pour le Pape, il ne put s'empêcher en différentes ſeſſions de parler contre les abus de l'Egliſe Romaine, & il employa ſon éloquence pour obtenir qu'on rendît la coupe aux Laïques dans la célébration de l'Euchariſtie. Mais quand il vit qu'on ne ſongeoit à rien moins qu'à une réformation, il quitta le Concile pour aller rendre à l'Empereur compte de qui s'y étoit paſſé. Les Evêques Italiens députérent là-deſſus quelcun à l'Empereur pour prendre ſoin de leurs intérêts auprès de lui : mais Ferdinand qui connoiſſoit la droiture de Dudith, bien loin de ſe prévenir contre lui, lui donna pour recompenſe l'Evêché de Chonad, & bientôt après celui de Cinq-Egliſes. Il l'envoya auſſi par deux fois à Sigiſmond Auguſte Roi de Pologne, où il s'aquitta fidélement de ſa commiſſion. C'eſt pourquoi l'Empereur Maximilien l'envoya là pour la troiſieme fois, afin d'aller chercher ſa ſœur que le Roi de Pologne renvoyoit. Dans cette occaſion, il réſolut de ſe marier avec une Demoiſelle noble de la maiſon des *Strozzi*, ou de *Straſſen* élevée à la Cour, où elle étoit fille d'honneur de la Reine de Hongrie. Sur quoi on raconte une choſe qui mérite d'être rapportée. Dudith étant encore Evêque fut envoyé en ambaſſade vers le Roi de Pologne, & comme il eut été introduit dans la chambre de l'Infant avec ſes habits pontificaux, l'une des filles qui s'y trouva, ſe prit à rougir, dès que l'Ambaſſadeur entra, quoiqu'elle ne l'eût jamais vu. Il ne ſe fut pas plutôt retiré que l'Infant demanda à cette fille d'où procédoit le changement qui avoit paru ſur ſon viſage. D'abord elle en cacha la véritable cauſe ; mais enfin étant preſſée par l'Infant, elle l'avoua ſans feinte, & dit qu'elle avoit ſongé la nuit précédente que ſon pére & ſa mére la vouloient marier à un homme ſi ſemblable à l'Ambaſſadeur, excepté ſes habits ſacerdotaux, qu'elle n'avoit pu le voir ſans que la rougeur lui montât au viſage. Comme il n'étoit pas vraiſemblable qu'un homme qui étoit revetu de la dignité de l'epiſcopat, pût jamais contracter mariage, l'Infant & cette fille n'ajoutérent pas foi à ce ſonge. Néanmoins il eut ſon accompliſſement deux ans après ; car ſon pére étant allé à la Cour de l'Empereur par l'ordre du Roi de Pologne, il la fiança à Dudith qui ignoroit alors ce ſonge, & qui avoit réſolu de quitter ſon Evêché pour épouſer une femme. Il exécuta cette réſolution immédiatement avant que de ſe marier. Il ſe démit de ſon Epiſcopat & de ſes autres emplois, & écrivit ſur ce ſujet une lettre Apologétique à l'Empereur qui par complaiſance pour le Clergé avoit paru deſapprouver la conduite de Dudith. Il écrivit en ſa faveur à de grands Princes, lui aſſigna une penſion, & lui fit garder tous ſes emplois. Après la mort de cette femme dont on vient de parler, il ſe remaria avec une Dame tres vertueuſe qui étoit veuve du Comte Jean Zarnow, & ſœur des fameux Sborovits, & il en eut des enfans. Cependant le Pape l'excommunia & le perſécuta avec violence : mais lui, ſans s'en mettre en peine, alla demeurer à Cracovie où il embraſſa la Réformation. Il ſe laiſſa enſuite aller, à ce que l'on prétend, aux ſentimens de Socin. Quelques-uns l'accuſent, mais ſans fondement, d'avoir été Athée, Epicurien & Sceptique. David Czuittinger prétend que ſur la fin de ſes jours, il renonca à la créance des Sociniens, & il ſe fonde ſur ce qu'on l'enterra a Breſlaw dans l'Egliſe des Evangéliques qui s'appelle de Ste Elizabeth : ce que l'on n'auroit pas fait, s'il ne fût pas rentré dans la Communion des Proteſtans. Lorſqu'Etienne Bathori fut devenu Roi de Pologne, Dudith quitta ce Royaume pour ſe rendre auprès de Maximilien qu'il accompagna en 1576 à la Diéte de Ratisbonne, & après la mort duquel il conſerva tous ſes emplois ſous l'Empereur Rodolphe. Il s'établit en Moravie avec ſa famille, il y acheta Paſcow avec toutes les fermes qui en dépendoient, & il obtint les mémes priviléges que les Barons du païs. Vivant là dans une grande tranquillité, il fit venir auprès de lui des Savans de tous côtez. Deux ans après il quitta la Moravie, & alla demeurer à Breſlaw en Siléſie, où il mena une vie ſolitaire qui lui laiſſoit le loiſir d'avancer dans les Sciences. Mais la mort d'Etienne Bathori, l'élection d'un nouveau Roi, & ſon zéle pour la maiſon d'Autriche vinrent troubler ſon repos quelque tems. Après cela, il reprit le même train de vie, & mourut peu de tems après, le 23 fevr. 1583. Il conſerva toute ſa raiſon & tout ſon jugement juſqu'à ſon dernier ſoupir, invoquant ſans ceſſe notre Sauveur Jeſus Chriſt. Deux jours avant ſa mort il écrivit à M. Prætorius Profeſſeur en Mathématiques à Altorf, une lettre dans laquelle il prédit ſa mort par les régles de l'Aſtrologie. Dudith étoit bien fait de ſa perſonne. Il avoit la taille belle & quelque choſe de majeſtueux dans le viſage. Il avoit des mœurs tres réglées, il étoit pacifique, haïſſant les vices, mais aimant les hommes & tachant de faire du bien à tous. Outre la connoiſſance des Langues, il étoit verſé dans la Philoſophie, dans les Mathématiques, dans l'Aſtrologie, dans la Médecine, dans le Droit Civil, dans l'Hiſtoire & dans la Théologie. On a de lui, *Commentariolus de Cometarum ſignificatione; Diſſertationes novæ de Cometis; Orationes duæ in Concilio Tridentino habitæ; Notæ duplices in Fauſti Socini Diſputationem de Baptiſmo aquæ; Quæſtio ubi vera & Catholica Eccleſia Chriſti inveniatur; Commentarius pro Conjugii libertate; Epiſtola de Hæreticis gladio puniendis; Apologia ad Maximilianum II; Vita Cardinalis Poli; Epiſtolæ atque Orationes de diverſis materiis; Judicium Halicarnaſſæi de Thucydidis Hiſtoria; Appianus Alexandrinus de Bello Romano contra Carthaginenſes & de Geſtis Annibalis, tres ultimi libri Diodori Siculi, Longinus & Demetrius* περὶ ἑρμηνείας, *& libri D. Halicarnaſſæi de Arte Rhetorica in linguam Latinam converſi.* Il y a auſſi de lui quelques

ques Epitres parmi les Oeuvres de Fauſte Socin, & des Epitres *ſur la Médecine*, imprimées en 1598, par les ſoins de Laurent Scholzius. Parmi ſes lettres, il y en a une à Théodore de Béze, dans laquelle il agite cette queſtion, *ſi le nom d'Egliſe ne convient qu'à la Réformée*, & une autre à Jean Laſiſius Gentilhomme Polonois, dans laquelle il combat le dogme *de la Trinité*, & qui a été réfutée par Des Marêts. Il a fait auſſi deux Epitres à Polycarpe Lyſerus, dont l'original ſe trouve dans la bibliothéque de Lyſerus. On trouve encore une lettre élegante de Dudith à Muret, *l.* 1. *Epiſt.* 69. & une autre du même à Joachim Camérarius, publiée par Crénius, *Parte II. Animadv.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Teſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 29. *& ſuiv. de l'édition de* 1715.

DUDITH (André) fils du précédent, a publié un *Traitté de la Divinité de Jeſus Chriſt.* Ce titre fait voir qu'il n'avoit pas embraſſé la doctrine exécrable de ſon pére. * Teſſier, *Eloges des Hommes ſavans, tome* 4. *de l'édition de* 1715. *p.* 42.

DUDLEY, (Jean) Comte de Warwik, puis Duc de Northumberland, Seigneur très-puiſſant en Angleterre, s'oppoſa aux deſſeins d'Edouard Seimour, Duc de Sommerſet, Oncle du Roi Edouard & Protecteur du Royaume pendant ſa minorité, & réſolut de le perdre. L'ayant fait arrêter priſonnier, avec l'agrément du Roi dont il avoit toute l'autorité entre les mains, il lui fit trancher la tête le 22 janvier 1552. Enflé de ce ſuccès, il forma une faction pour mettre la couronne ſur la tête de Guilfort ſon fils, en lui faiſant épouſer Jeanne Grey, fille du Duc de Suffolk, petite niéce du Roi Henry VIII. Peu de tems après ce mariage, le Roi Edouard mourut au mois de juillet 1553. Alors Dudley tâcha de s'aſſurer de la perſonne de Marie, qui étoit héritiére de la Couronne; mais cette Princeſſe ſe retira en lieu de ſureté, où elle ſe fit proclamer Reine d'Angleterre. Cependant Dudley, Duc de Northumberland, & le Duc de Suffolk ſe ſaiſirent de la Tour de Londres, prirent en ſecret le ſerment des principaux de la Nobleſſe & du Maire, & les obligérent à ſe déclarer pour Jeanne Grey fille du Duc de Suffolk, mariée à Guilfort. Deux jours après par un édit public, ils firent proclamer Jeanne Reine d'Angleterre. En même tems Dudley leva une puiſſante armée, & marcha contre la Reine Marie, laiſſant à Londres le Duc de Suffolk pour s'aſſurer de la ville. Mais pendant ſon abſence, le Maire de Londres & la Nobleſſe qui y étoit reſtée, le declarérent criminel de léze-Majeſté, & arrétérent le Duc de Suffolk avec Jeanne, que peu de jours auparavant ils avoient proclamé Reine. Dudley ſe remit entre les mains des Magiſtrats, dans l'eſpérance, peut-être, d'obtenir ſa grace. On le mena priſonnier à Londres, où il eut la tête tranchée le 22 août 1553. Peu de jours après, le Duc de Suffolk, & Jeanne avec Guilfort ſon mari, ſouffrirent le même ſupplice. * Sanderus, *Hiſtoire du Schiſme d'Angleterre.* * Imhoff, *Notitia Angliæ.*

* DUDLEY (Robert) Comte de Leiceſter, étoit petit-fils de ce Dudley que Henri VIII. Roi d'Angleterre fit au commencement de ſon régne mourir par la main du bourreau pour des crimes commis ſous le régne de Henri VII, & cinquiéme fils de Jean Dudley dont il eſt parlé dans l'article précédent, & que Marie fit décapiter. La Reine épargna ſes fils, hormis le mari de Jeanne Grey, & les rétablit dans leurs dignitez & dans leurs biens, quoi que par ſentence du Parlement, les enfans euſſent été condamnez à mort & leurs biens confiſquez. La Reine Elizabeth continua à faire du bien à cette famille, & combla en particulier Robert Dudley de bienfaits & d'honneurs: ce qui alla ſi loin qu'elle ne temoignoit pour lui guéres moins d'inclination que s'il eût été ſon époux. C'étoit un Seigneur parfaitement bien fait, d'une agréable converſation, & doué de toutes les qualitez d'un parfait Courtiſan: d'ailleurs pendant la captivité d'Elizabeth il lui avoit conſervé une fidélité inviolable & un entier attachement. Il excelloit à la danſe: il aimoit l'argent, il étoit fin & ruſé, & portoit envie à tous ceux qui étoient élevez au deſſus de lui: il étoit inſupportable & fier envers ſes égaux, orgueilleux avec ſes inférieurs, ingrat envers ſes amis, dangereux pour ceux contre qui il avoit conçu de la haine, fort addonné à ſes plaiſirs & extrémement prodigue; il eut même dans un âge avancé de l'indifférence pour la Religion, & n'eut pas beaucoup de capacité, ni pour les affaires de la guerre, ni pour celles d'Etat. Comme tous ſes defauts, & ſon élevation lui avoient fait beaucoup d'ennemis, cette même élevation accompagnée d'une profonde diſſimulation lui fit beaucoup d'amis & de créatures. Ses qualitez extérieures, ſa fidélité & ſa complaiſance (à quoi quelques-uns ajoûtent même des enchantemens,) le rendirent ſi cher à la Reine Elizabeth, qu'elle le préféroit à tous les autres: mais quand il lui arrivoit de ſe laiſſer emporter à la jalouſie & à l'orgueil, & d'oublier le reſpect qu'il lui devoit, elle ſavoit fort bien l'humilier, & le faire reſſouvenir de ſon devoir. L'inclination que la Reine avoit pour lui la porta à l'élever par degrez aux plus hauts emplois. Elle le fit Baron de Denbigh, Comte de Leiceſter, Grand Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, Conſeiller privé, premier Maître d'Hotel, Chancelier de l'Univerſité d'Oxford, Grand Véneur en deça & au delà de la riviére de Trent, & Lieutenant Général des troupes Angloiſes dans les Païs-Bas. Dans les années 1563 & 1564, elle le recommanda fort expreſſément pour lui faire épouſer Marie Reine d'Ecoſſe, mais cela ayant manqué, il eut la préſomption de ſe croire digne de devenir l'époux de ſa propre Reine. Il en donna des marques en pluſieurs occaſions, ſur tout par l'empreſſement avec lequel il traverſa le mariage propoſé de Charles Archiduc d'Autriche, & enſuite celui de François Duc d'Alençon avec la Reine ſa Maitreſſe. Ce fut à cette occaſion qu'il ſe brouilla entiérement avec Mylord Ratelif, Comte de Suſſex. Il appuya le Duc de Nortfolk pour lui faire épouſer la Reine Marie: mais dans la ſuite il le trahit, ſe mit du parti de ceux qui condamnoient à mort cette pauvre Reine, & donna même le conſeil de finir ſes jours par le poiſon. Lorſque le ſecours qu'Elizabeth envoyoit aux Habitans des Païs-Bas fut prêt, la Reine lui en donna le commandement, & le conduiſit juſques à Douvres, où elle le vit mettre à la voile, montant le plus magnifique vaiſſeau de toute l'Angleterre. La flote Angloiſe conſiſtoit en vint vaiſſeaux de guerre, & en ſoizante de tranſport, portoit trois mille hommes de troupes d'élite, avec cinq cens Volontaires, & étoit pourvue de toute ſorte de munitions de guerre. Le Comte avoit une Cour conſidérable, car ſans compter les Pages, les Laquais & les autres Domeſtiques qui étoient en fort grand nombre, il avoit à ſa ſuite douze Comtes, quarante Gentilshommes, un Evêque & ſix Chapelains: il avoit outre cela une Garde de trente maîtres, & de trois cens hommes d'Infanterie. La Reine vouloit par toutes ces marques de grandeur, le faire paroître avec plus d'éclat que n'avoit fait le Duc d'Alençon. Il mit pié à terre à Fleſſingue le 19 Dec. 1585, & fut reçu avec tous les honneurs imaginables. Il alla de là en Hollande, où on lui fit dans toutes les villes une réception magnifique, & il fit avec toute la pompe & la magnificence poſſible ſon entrée publique à la Haye. Le 1. fevr. de l'année ſuivante, il comparut dans l'aſſemblée des Etats Généraux, qui le reçurent ſur le pié de Gouverneur Général, & qui fondez ſur la bonne opinion qu'ils avoient de lui, lui donnérent un pouvoir beaucoup plus ample qu'ils n'avoient jamais fait auparavant. Il n'eſt pas beſoin de rapporter ici comment il en abuſa, puiſqu'on peut ſuffiſamment s'en inſtruire par les hiſtoires de ce tems-là. Au commencement du mois de Nov. 1586, le Comte de Leiceſter reçut ordre de la Reine de revenir en Angleterre. On en donne différentes raiſons, mais la plus vrai-ſemblable eſt le deſſein formé d'Elizabeth de faire mourir Marie Reine d'Ecoſſe. Avant ſon départ, il fit frapper pluſieurs médailles, où d'un côté il étoit réprésenté, & où on liſoit ces paroles, *Robertus Comes Leiceſtr. & in Belg. Gub.* De l'autre côté on voyoit une bergerie à l'entrée de laquelle paroiſſoit couché un dogue d'Angleterre pour la défendre avec d'autres chiens, avec ces paroles, *Non Gregem ſed ingratos*, & ſous le dogue *invitus deſero.* Il les diſtribua entre ſes amis & ceux de ſon parti, & les Etats dans la ſuite défendirent d'en frapper. Ils priérent cependant la Reine Elizabeth, plus pour l'amour d'eux mêmes que pour l'amour de lui, de le leur renvoyer avec un nouveau ſecours d'hommes & ſur tout d'argent d'autant plus que l'Ecluſe en Flandre dont la conſervation étoit d'une grande importance pour les Etats, étoit aſſiégée & ſerrée de près par les Eſpagnols. Le 6 Juin de l'an 1587, le Comte revint à Fleſſingue avec un nouveau renfort conſidérable d'Anglois, mais peu d'argent. Ses efforts pour faire lever le ſiége de l'Ecluſe furent pourtant inutiles, & cette ville ſe rendit aux Eſpagnols. Il vit auſſi échouer le deſſein qu'il avoit formé de leur enlever Hoogſtraten. Après cela il continua ſon premier train, & chercha même par le moyen de ſes partiſans à la tête deſquels étoient ceux d'Utrecht, à ſe procurer la ſouveraineté des Païs-Bas, & dans cette vue il réſolut de ſe rendre maître du château de Leyden; mais cela fut découvert à tems. Les Etats Généraux, dans la juſte crainte qui les tenoit, s'en plaignirent fortement à la Reine Elizabeth, qui là-deſſus lui ordonna, de remettre le Gouvernement entre les mains des Etats, & de revenir en Angleterre pour être employé contre les Eſpagnols qui ne menaçoient pas moins que d'envahir l'Angleterre avec leur flotte à laquelle ils donnoient le nom d'invincible. En vertu de cet ordre, le Comte partit, & ſe démit auparavant du Gouvernement par un Acte du 17 Dec. de l'année 1587. Après cela la Reine lui donna le commandement de l'une des deux armées qu'on avoit levées en Angleterre pour defendre ce Royaume contre les forces de l'Eſpagne. Mais cette flote prétendue invincible avec laquelle les Eſpagnols faiſoient état d'engloutir l'Angleterre & les Païs-Bas, ayant été battue & diſſipée, on congédia la plus grande partie de ces deux armées: mais on ſongea en même tems, à renvoyer le Comte de Leiceſter pour une troiſiéme fois d'Angleterre dans les Païs-Bas, malgré la démiſſion qu'il avoit faite du Gouvernement qui lui avoit été conféré, mais il n'en revint aucune utilité, parce que pendant qu'on étoit en traitté là-deſſus, le Comte mourut le 14 Sept. de l'an 1588, à l'âge de 55 ans, dans l'une de ſes terres au Comté d'Oxford. Quelques-uns diſent qu'il mourut de chagrin, de ce qu'à l'inſtigation de Milord Burleigh & de Mylord Halton, la Reine contre ſa promeſſe, refuſa de lui conférer la charge de Lieutenant Général de ſes armées en Angleterre & en Irlande. D'autres croyent que ſans le ſavoir il prit un poiſon qu'il avoit deſtiné pour ſe défaire de quelque autre. Cambden aſſure qu'il mourut d'une mort naturelle, & qu'il fut extrémement regretté de la Reine. Quoi qu'il en ſoit, dès qu'il fut mort, la Reine fit ſaiſir les biens qu'il avoit laiſſez, parce qu'il devoit de grandes ſommes à à la Thréſorerie, mais elle donna enſuite main levée de cet arrêt en faveur des Créanciers du Comte qui étoient en fort grand nombre. Il fut enterré à Warwik le 23 oct. 1588, avec grande pompe. Il ne laiſſa qu'un fils nommé Robert comme lui, qu'il avoit eu de la fille de Milord Elſingham, & auquel, quoi qu'il l'eût déclaré bâtard par ſon teſtament, il laiſſa de ſes biens autant qu'il lui fut poſſible. Ce fils ne laiſſa pas de prendre le nom, les titres & les armes de Dudley, ſe retira dans les Etats du Grand Duc de Florence, & après avoir été fait Prince par l'Empereur, il prit le titre de Duc de Northumberland. Le Comte de Leiceſter ſon pére, étant las de la mére qui lui avoit donné le jour, épouſa l'an 1576, Mylady Lettice en ſecret, après avoir, comme on l'en accuſe, fait mourir par le poiſon ſon mari Milord Gauthier, Comte d'Eſſex. Le Chevalier Knolles, pére de cette Dame, n'eut connoiſſance de ce mariage que deux ans après; mais alors il le contraignit à l'épouſer publiquement. La Reine qui eut avis de cela par le moyen de l'Ambaſſadeur du Duc d'Anjou, pour punir le Comte du mauvais exemple qu'il avoit donné aux autres, le tint priſonnier quelques jours à Greenwich. Il n'eut point d'enfans de cette femme, de ſorte qu'il eut pour ſucceſſeur Ambroiſe Dudley ſon frére aîné, Comte de Warwik. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Camden, *Brit. p.* 450. 680. Idem *in Vita Eliſabethæ.* Melvil's *Memoirs.* Thuanus. Larrey, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 1. *&* 2. Van Meteren. Hooft. Van Reyd en Bor, *Nederl. Oorlog. en Geſchied.* Leti, *Vie de la Reine Elizabeth.*

DUDON, de Neuſtrie, écrivit l'Hiſtoire des Conquêtes des Normans dans les Gaules, mais plutôt en Poëte qu'en Hiſtorien. Il

vivoit ſur la fin du X ſiécle; & il eſt cité par Saxon *le Grammairien*, ſous le nom de l'Ecrivain d'Aquitaine. * Saxon *le Grammairien*, *au liv.* 1. Voſſius, *des Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 41.

DUDON, Docteur de Paris dans le XIII ſiécle, fut Clerc, & Phyſicien, c'eſt à dire, Médecin du Roi ſaint Louïs, qu'il accompagna dans ſes voyages d'outre-mer, & qu'il aſſiſta à ſa mort en Afrique. Enſuite il revint en France avec Philippe *le Hardi*. Il ſe trouva extrémement mal à ſaint Germain en Laye, où il avoit ſuivi le Roi; & s'étant fait tranſporter à Paris, il y fut abandonné des Médecins. Dans un état ſi fâcheux, il eut recours à Dieu, & lui demanda par les mérites de ſaint Louïs, la ſanté qu'il recouvra. Il écrivit lui-même une rélation de ce qui venoit de lui arriver, & l'envoya à Guillaume de Chartres, qui compoſoit alors la Vie de ſaint Louïs. *Conſultez* cette Rélation, & *Voyez* l'Hiſtoire du XII ſiécle de l'Univerſité de Paris, de du Boulay.

DUE-CASTELLI. *Voyez* DUI-CASTELLI.

DUEGNAS ou DUENAS, bourg ou petite ville du Royaume de Léon en Eſpagne. Ce lieu eſt ſur la riviére de Piſuerga, entre Valladolid & Palencia, à ſix lieues de la premiére & à trois de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

DUEL, combat ſingulier entre deux perſonnes, ſe livroit anciennement en champ clos, d'où eſt venu le nom de *champion*. Il étoit de deux ſortes, l'un ſe faiſoit à fer émouſſé, & l'autre à fer émoulu. Dans le premier, on ne cherchoit que l'honneur de la victoire; dans le ſecond on aſpiroit à tuer ſon adverſaire. Tous les deux ſe faiſoient avec de grandes cérémonies & en préſence des Juges, quelquefois même en préſence des Rois, qui autoriſoient ces combats. Pendant la guerre, les défis entre les Chevaliers & les Chefs des partis contraires étoient fort communs; mais ils ſe faiſoient plus ſouvent entre un certain nombre de Combattans, que ſeul à ſeul. C'eſt ce qui avoit été même pratiqué dans l'Antiquité, au ſujet du démêlé qu'eurent les Romains avec ceux d'Albe, lorſque pour épargner le ſang de pluſieurs milliers d'hommes, chaque parti remit les intérêts & la gloire de ſon païs, entre les mains de trois Braves qu'il jugea les plus capables de les ſoutenir. On tient que, pour une pareille occaſion, il ſe fit entre le Roi François I, & l'Empereur Charles-*Quint*, un défi qui n'eut point de ſuite. Les joûtes qui ne ſe faiſoient que par divertiſſement & qu'en rompant une lance, étoient auſſi une eſpéce de duel, dont l'iſſue ſe trouva funeſte pour Henri II. Roi de France, qui y perdit un œil & la vie. Quand un Chevalier étoit accuſé d'un crime, dont il ſe diſoit innocent, il demandoit qu'il lui fût permis de ſe battre contre ſon accuſateur, ce qui ne lui étoit guére refuſé. Ainſi pour repouſſer d'autres ſortes d'injures, on avoit ſouvent recours aux duels. *Voyez* ſur ce ſujet d'Audiguier, *de la Permiſſion des Duels*. Les Duels étoient ſi communs dans les premiéres années de Louïs XIII. que les premiéres nouvelles, qu'on ſe demandoit le matin en ſe rencontrant dans les rues, ou dans les promenades, étoient d'ordinaire, *qui eſt-ce qui ſe batit hier?* & l'après dînée; *ſavez-vous qui s'eſt battu ce matin?* Il ne falloit point avoir eu de querelle avec *Bouteville* pour être obligé de ſe battre avec lui. Si quelqu'un lui diſoit, *un tel eſt brave*, il s'en alloit de ce pas le chercher, & quand il le trouvoit; *Monſieur*, diſoit-il, *on m'a dit que vous étiez brave, il faut que nous nous battions enſemble.* Tous les matins, les Braves s'aſſembloient chez Bouteville, dans une grande ſale baſſe, où l'on trouvoit toujours du pain & du vin ſur une table dreſſée tout exprès, & des fleurets pour eſcrimer. Cette ſale étoit l'école des duels, & pour ainſi dire, le Conſeil des Duelliſtes. Le Commandeur de *Valençay*, que le Pape Urbain VIII, fit depuis Cardinal, y tenoit le haut bout comme un brave à trois poils, & qui avoit une telle demangeaiſon de ſe battre, qu'un jour il vouloit appeller en duel Bouteville ſon meilleur ami, parce que celui-ci ne l'avoit pas pris pour ſecond dans un duel arrivé deux ou trois jours auparavant. Et cette querelle ne fut appaiſée que par une autre que Bouteville prit de gayeté de cœur contre le Marquis de *Portes*, où Valençay ſervit de ſecond contre *Cavois*. Juſqu'au régne d'Henri III, les ſeconds n'avoient ſervi dans les Duels, que de ſpectateurs & de témoins; mais au Duel de *Quelus* & *d'Entraguet*, *Livarrot* & *Maugiron* ſeconds du premier & *Rybeiras* & *Schomberg* compagnons du ſecond, ſe battirent à toute outrance, & ce mauvais exemple dura depuis. * Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, tome* 2. A préſent cette barbare coutume ſi oppoſée à la loi de Dieu, & ſi éloignée de la douceur du Chriſtianiſme, eſt entiérement abolie dans le Royaume de France, par la ſévérité des ordonnances du Roi Louïs XIV.

DUELLIUS. *Voyez* DUILLIUS.

DUERO ou DOURO, en Latin *Durius*, riviére d'Eſpagne, a ſa ſource dans la Caſtille Vieille, vers les frontiéres de l'Aragon, dans la montagne d'*Idubeda*, que ceux du païs nomment diverſement, *montes d'Occa*, *Sierra la Héz*, *Sierra d'Urbion*, &c. Le Duéro paſſe à Soria, à Almaſen, à Borgo d'Oſme, à Aranda, &c. qui ſont dans la Caſtille Vieille. De là entrant dans le Royaume de Léon, il arroſe Simanças, Tordecillas, Camora, &c. puis venant dans le Portugal, il coule à Mirande, à Lamego, à Porto, &c. & ſe jette dans l'océan, un peu au deſſous de cette ville, groſſi par les eaux de l'Arlanza, du Tormes, & par celles de diverſes autres riviéres qu'il reçoit. Les Auteurs anciens parlent ſouvent du Duéro. Silius Italicus dit qu'on trouvoit de l'or parmi le ſable de cette riviére, *l.* 1. * Sanſon. Baudrand.

DUERSTEDE. *Voyez* WYCK te DUERSTEDE.

DUESME, ville de France, en Bourgogne, ſur la riviére de Seine, & dans le Bailliage de la Montagne. Elle donne ſon nom au petit païs dit le Dueſmois, qui eſt vers la ſource de la même riviére de Seine. * Sanſon.

* DUESMOIS, petite contrée du Duché de Bourgogne vers la ſource de la Seine, prend ſon nom de Dueſme qui en eſt le lieu principal. * Maty, *Dict. Gégr.*

* DUET (Antoine) natif de Hainaut, Recteur des Ecoles Latines d'Amſterdam, eſt connu par ſes Ecrits. On a de lui, *Carmen de Natali Jeſu*; *Paræneſis ad Liberalium Artium ſtudioſos*; *Paraphraſis ſex Pſalmorum*; *Vita Tobiæ Majoris, verſu Elegiaco*; *Deſcriptio Ninives*; *Ecloga tres*; *Expoſtulatio de temporum calamitatibus*; *Querela paupertatis*. Il mourut le 30 aout de l'an 1567. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DU-FAY, (Michel Hurault de l'Hopital, Seigneur) Chancelier de Navarre, ſous le régne d'Henri IV, étoit un homme impérieux, & pouſſé d'une ambition incroyable. Ayant eu ordre de faire fortifier la place de Quillebeuf entre Rouen & le Havre de l'autre côté de la Seine, il voulut en être le Gouverneur, & en empêcha l'entrée au Maréchal de Bellegarde, qui avoit obtenu du Roi ce Gouvernement. Henri IV. lui envoya à diverſes fois trois Conſeillers d'Etat, qui ne purent le réduire à ſon devoir: ce qui obligea ce Prince de le menacer par des lettres pleines de courroux. Du Pleſſis-Mornay les lui porta; mais il le trouva trés-malade, & eut peu de peine à s'aſſurer de la ville & de la flotte. Du-Fay ſe voyant à l'extrémité, ordonna par ſon teſtament qu'on l'enterrât ſous un des baſtions de la place, ce que Du Pleſſis lui promit. Il mourut en 1592. Les beaux Eſprits du tems écrivirent les uns à ſa louange, vantant ſon courage inflexible; les autres à ſon deſavantage, blâmant ſon orgueil opiniâtre. *Voyez* Hurault. * Mézeray, *Hiſtoire de France ſous Henri IV.* Le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers*, &c.

DUFFE, 78 Roi d'Ecoſſe, reprima les pilleries, qui ſe faiſoient ſur les Habitans des îles Weſternes, par leur jeune Nobleſſe débauchée. Il ordonna que les Gouverneurs, par la négligence deſquels ſe feroient ces pilleries, rendroient ce qui auroit été pris, & bannit pluſieurs des coupables. Les parens & amis de ceux-ci irritez de cette ſévérité, conjurérent contre le Roi, ſous prétexte qu'il mépriſoit la Nobleſſe. Dans le même tems une troupe de Sorciers, (car dans ces tems-là on ajoûtoit beaucoup de foi à ces ſortes de gens) des Sorciers, dis-je, du Comté de Murray, tourmentant la ſtatue du Roi en cire qu'ils avoient faite, ce Prince en fut tourmenté ſi cruellement par des douleurs & des ſueurs continuelles, qu'il diminuoit tous les jours ſans qu'on pût trouver aucun reméde à ſon mal, juſques à ce qu'on eût découvert ce ſortilége. Pendant ſa maladie les Higlanders ou Montagnards, ſûrs de l'impunité, pillérent tous les païs voiſins. Après qu'il fut rétabli, il marcha contr'eux, & fit punir leur Chef. Donald Gouverneur du château où le Roi logeoit, n'ayant pu obtenir le pardon de pluſieurs de ſes amis, qui étoient du nombre des coupables, prit la réſolution par les conſeils & le ſecours de ſa femme, de tuer le Roi pendant la nuit, prit ſon corps, & l'enterra ſecretement, en ſorte que les meurtriers ne furent point découverts. Donald, pour mieux couvrir ſon crime, fit mourir ceux qui avoient ordre de garder la chambre du Roi, comme s'il eût été poſſédé de fureur pour leur négligence. Mais Cylenus ayant été élu Roi par la Nobleſſe, alla dans le nord pour s'informer de ce meurtre. Donald, qui ſe ſentoit coupable, s'enfuit par mer; mais étant repouſſé par la tempête, il fut pris & conduit au Roi, qui fit porter à lui, à ſa femme, & aux autres complices, les juſtes peines de leurs crimes. Duffe fut tué après avoir régné quatre ans & demi vers l'an 973. de J. C. * Buchanan.

* DUFFEL, petite ville avec titre de Baronie dans le Brabant Eſpagnol ou Autrichien, ſur la Néthe, au nord de Malines, & au ſud de Lier.

DUGDALE (Guillaume) fils de Jean Dugdale de Shuſtock, dans le Comté de Warwick, Gentilhomme, né en 1605, fut grand Antiquaire, & d'une recherche infatigable. Il eut ſucceſſivement divers titres que nous ne connoiſſons point en François, & que les Anglois appellent *Rouge-Croix*, *Cheſter*, *Norroy*, & *Garter*. En 1641, étant gratifié par M. Chriſtopher, enſuite Lord Hatton, il ſe rendit dans l'égliſe de ſaint Paul de Londres, en copia toutes les épitaphes, deſſina les tombeaux, & toutes les armoiries qui étoient deſſus. Ayant fait cela avec beaucoup d'exactitude, il alla à Peterborough, Ely, Norwich, Newark ſur le Trent, Beverley, Southwel, Kingſton ſur Hull, York, Selby, Cheſter, Lichtfield, Tamworth, Warwik, &c. & dans tous ces lieux, il fit la même choſe qu'il avoit faite dans l'égliſe de ſaint Paul, conſervant par ce moyen tous les anciens monumens, dans la crainte que la guerre civile qu'il prévoyoit, n'en détruiſit une bonne partie. Il fut fort fidéle au Roi pendant la rebellion, & après le rétabliſſement du Roi Charles II. il fut fait *Garter*, Chevalier en 1677, & mourut en 1685. Il a fait divers Ouvrages, ſavoir, *Monaſticum Anglicanum, trois volumes* in folio; Les Antiquitez du Comté de Warwyk, illuſtrée par les regîtres, &c. *in folio*; L'hiſtoire de l'égliſe de ſaint Paul, cathédrale de Londres, depuis ſa fondation, &c. *in folio*. L'Hiſtoire du deſſéchement de divers marais, &c; *Origines juridiciales*, ou *Mémoires hiſtoriques des loix*, *cours de juſtice*, *& maniére de procéder*, &c. *d'Angleterre*; *Le Baronage d'Angleterre en deux volumes* in folio; *Courte deſcription des derniers troubles d'Angleterre* in folio; *L'Ancien uſage de porter ces marques d'honneur, qu'on appelle maintenant armoiries*, 8. &c. * *Athen. Oxon.*

DUGLAS. *Cherchez* DOUGLAS.

DUGLOSSE, DUGLOSCH ou DLUGOSSE, (Jean-Longin) Polonois, Chanoine de Cracovie, & puis Archevêque de Léopold ou Luow, vivoit dans le XV ſiécle. Il fut élevé à cette dignité par le Roi Caſimir II, lequel après l'avoir perſécuté pour quelque affaire particuliére, l'avoit employé en diverſes négociations importantes, & lui avoit donné la conduite de ſes enfans. L'an 1465, Dugloſſe compoſa en trois Traitez la Vie de S. Staniſlas, Evêque de Cracovie & Martyr, que Surius a abbregée dans le troiſiéme volume des Vies des Saints, ſous le 8 mai. Il compoſa auſſi une Hiſtoire de Pologne, qu'il continua juſques à l'année 1480, qui eſt celle de ſa mort; & cet Ouvrage eſt manuſcrit dans la Bibliothéque des Péres de l'Oratoire de Vallicelli de Rome. Le Cardinal Baronius marque qu'il avoit vu cet Ouvrage, & qu'il s'en étoit ſervi, en parlant des affaires de Pologne. Enéas Silvius, depuis Pape ſous le nom de Pie II, & divers Auteurs donnent de grands éloges à Dugloſſe. * Pie II. *ad Sbigneum Card.* Cromer, *liv.* 29. Herbert de Fulſtin, *præf. comp. Hiſt. Polon.* Michou, *liv.* 4.

4. *cap.* 7. Sponde, *A. C.* 1467. *n.* 6. 1480. *n.* 8. *&c.*

DUGNA. *Voyez* **DIGNA.**

DUHAUTOY LUXEMBOURG. Cette branche de la maiſon ſouveraine de Luxembourg, eſt ſortie d'un Cadet de cette illuſtre maiſon, lequel pour ſe diſtinguer de ſes fréres, avec leſquels il fut en guerre, prit le nom de Duhautoy, nom qu'il tira d'un Château également fort & élevé, ſitüé dans les Ardennes près de l'Abbaïe d'Orval. Les armes pleines de la maiſon de Luxembourg, que celle Duhautoy a toûjours portées, juſtifient ſa commune origine. Louïs & Scévole de Sainte-Marthe, dans leur Hiſtoire de la maiſon de Beauvau, page 44, le reconnoiſſent ainſi. Le Martyrologe de Malthe, p. 249, faiſant mémoire du martyre de George Duhautoy & de ſa généalogie, dit qu'il étoit iſſu de la maiſon de Luxembourg & qu'il en portoit les armes.

Le premier & la tige de cette branche de Luxembourg Duhautoy eſt *Fridéric*, qui après avoir eu pluſieurs quérelles avec ſes fréres, à l'occaſion des partages des biens de famille, s'allia avec l'unique héritiére de la maiſon Duhautoy, nommée Béatrix & par ce moyen devenu Seigneur du Château Duhautoy, il en prit le nom, ſoit pour ne ſe pas confondre avec ſes fréres, ſoit pour mieux leur témoigner par ce changement, ſes chagrins de leur procédé, Il mourut vers l'an 1270, ayant laiſſé de ſon mariage.

Fridéric de Luxembourg Duhautoy, qui épouſa Idette de l'illuſtre maiſon de Celles dans le Païs de Liége. Il mourut en 1300, & eut pour fils

George Duhautoy qui épouſa *Béatrix* de Malmedy. Il fit une grande donation à l'Abbaïe d'Orval, où il fut inhumé en 1340, & eut de ſon mariage *François* qui ſuit, & *Poncette* Duhautoy qui, en 1402, aumona à l'Abbaïe d'Orval ſon partage de la terre Duhautoy.

François Duhautoy, frére de ladite *Poncette*, eut de *Jeanne* de la Vaulx ou Laval ſon épouſe, *Thierry* Religieux d'Orval, & *Jacquemin* qui ſuit. Le dit Thierry étant Prieur d'Orval, racheta de ſes parens, le bien qu'ils avoient encore dans la terre Duhautoy en l'an 1405; & en 1445, tout le reſte de la terre ſe trouva réüni à cette Abbaïe, qui la poſſéde actuellement. Ces preuves ſont tirées du Cartulaire de la dite Abbaïe.

Jacquemin Duhautoy, épouſa *Lize* de Saulmonieux, dont il eut, 1. *Jean* qui ſuit; 2. *Nicolas* qui fit la branche des Seigneurs de Landaville, à préſent éteinte; 3. *Philbert* Maître d'Hôtel du Roi René premier, & mort ſans poſtérité; 4. *Gilles*, la tige des Seigneurs Duhautoy de Clemery; 5. *Saublés*, qui laiſſa de *Marguerite* de Stainville, une fille unique mariée à Thomas de Failly; & 6. *Vuillemin* Duhautoy, Prieur de St. Vincent de Metz, & mourut en 1435.

Jean Duhautoy fils aîné de Jacquemin, Seigneur de Jametz, de Vaudoncourt, de Recicourt, épouſa la *Comteſſe* de Jaudelincourt & en eut, 1. *Catherine* Chanoineſſe de St. Pierre de Metz; 2. *Gérard* qui ſuit; 3. *Nicolas* Prieur de St. Vincent de Metz.

Gérard Duhautoy, Seigneur de Recicourt, Vaudoncourt & de Jametz, Maître d'Hôtel de la Reine de Sicile, épouſa *Marguerite* de Francville & décéda en 1540, n'ayant eu de ſon mariage que

Philippe Duhautoy, Seigneur de Recicourt, Nubecourt, Bullinville, Vaudoncourt &c. qui eut de *Claude* de Nettancourt ſa femme, 1. *Nicolas* Sénéchal du Barrois, mort ſans poſtérité; 2. *François*, qui ſuit; 3. *Gérard* Abbé de Chaumouzey; 4. *George* Duhautoy, Chevalier de Malthe.

François Duhautoy, Seigneur de Recicourt, Nubecourt, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi très Chrétien, Maréchal de ſes Camps & armées, épouſa en 1566, *Nicole* de Beauvau dont il eut trois fils, qui forment trois branches, 1. *George Fridéric*, qui fait la branche de Nubecourt; 2. *Abraham*, qui fait celle de Recicourt; 3. *Jonathas*, qui forme celle de Vaudoncourt; 4. *Françoiſe*, qui fut Abbeſſe de Bouxiéres près Nancy; 5. *Marguerite* & *Philippe* Chanoineſſes de Remiremont; 6. *Judith*, épouſe de Pierre Erneſt, Baron de Mercy; 7. *Anne*, mariée à Didier, Baron de Landres, Seigneur de Tichémont.

BRANCHE DE NUBECOURT.

George Fridéric, Comte Duhautoy, Seigneur de Nubecourt, Bullinville, Meſtre de Camp, pour le ſervice du Roi T. C. Chevalier de ſes Ordres, épouſa en premiéres noces, *Magdelaine* de la Route, Dame de Clemery, dont il n'eut qu'*Henriette*, mariée à Théodore Duhautoy de la branche Duhautoy de Clemery. Il prit une ſeconde alliance avec *Anne* de St. Ignon, de laquelle il eut ſept fils dont cinq moururent ſans poſtérité & dont il ne reſte que *Philippe* & *Nicolas* qui ſuivent.

Philippe Comte Duhautoy, Seigneur de Nubecourt, Colonel de Cavalerie pour le ſervice du Roi Très Chrétien, épouſa en 1656 *Antoinette* Deſarmoires, & en eut

Fridéric Hyacinthe, Comte Duhautoy, qui épouſa *Françoiſe* de Tournebulle, fille de Jean Seigneur de Buzy & de Jeanne de Nettancourt, dont il a eu *Charles Hyacinthe*, Capitaine au Régiment de Chartres; 2. *Jean Baptiſte*; 3. *Nicolas*, qui ſuit; 4. *N.* Religieuſe de la Viſitation.

Nicolas, Comte Duhautoy, Seigneur de Boinville, Bullinville &c. ſecond fils de George Fridéric cy-deſſus & d'Anne de St. Ignon, épouſa en 1667 *Charlotte* de la Croix, fille de Claude de la Croix, Comte de Planſy, & en a eu

Roch Duhautoy, Comte de Brugny, mort en 1708, ſans poſtérité.

BRANCHE DE RECICOURT.

Abraham Comte Duhautoy, Seigneur de Recicourt, Chevalier des Ordres du Roi T. C. & ſecond fils de François Duhautoy & de Nicole de Beauvau, épouſa *Marguerite* de Plaine, dont il eut

Claude, Comte Duhautoy, Seigneur de Recicourt, de la Roche, &c. ſon fils aîné qui épouſa en 1635 *Anne Dorothée*, de Landres de Briey, & en eut

François Comte Duhautoy, Baron de Landres, Seigneur de Recicourt & de Tichémont, Bailly d'Etain, qui épouſa en 1660 *Suſanne* de Conſtant, Dame de Freſoſſé, & en eut *Anne Dorothée* épouſe du Marquis de Béon-Luxembourg.

Jean Paul, Comte Duhautoy, frére cadet de Claude, fils d'Abraham Duhautoy, Bailly de Longwy, Gouverneur du Charollois, épouſa *Anne* de la Grange, fille de Jacques Louïs de la Grange, Ambaſſadeur du Roi T. C. en Suéde, Bailly & Gouverneur de St. Mihel, & en a eu, 1. *Pierre Paul Maximilien*, qui ſuit; 2. *Louïs*, Chambellan de S. A. R. de Lorraine, & Bailly d'Etain; 3. *Marie Anne*, épouſe de Nicolas de Beauvais, Lieutenant Colonel pour le ſervice du Roi T. C. & Seigneur de St. Pierremont.

Pierre Paul Maximilien, Comte Duhautoy, Seigneur de Guſſainville &c, Grand Sénéchal de Lorraine & Barrois, épouſa en 1720 *Magdelaine* Bernard de St. Ignon, Chanoineſſe de Remiremont & fille d'Eric de St. Ignon & d'Anne de Cleron de Saffre, dont il y a poſtérité.

BRANCHE DE VAUDONCOURT.

Jonathas Duhautoy, Seigneur de Vaudoncourt, de Gouraincourt, &c. troiſiéme fils de François Duhautoy & de Nicole de Beauvau, épouſa en 1605 *Marguerite* Duhautoy ſa couſine, fille de George Duhautoy & de Blanche de Landres, & en eut, 1. *Jean Albert*; & 2. *François*, qui ſuivent.

Jean Albert, Seigneur de Vaudoncourt, & de Vlaſſigny, épouſa Salomé de Manteville, & en eut François Duhautoy qui a épouſé *Barbe* de Landres, Baronne de Fontoy, dont il a eu, 1. *Claude Albert*, marié à *Catherine* Charlotte de Hultze; 2. *Louïs* allié à *Jeanne* de Villechole deſquels il y a poſtérité.

François Duhautoy, fils puîné de Jonathas, a épouſé *Catherine* de Landres, & en a eu, 1. *Fridéric*, Lieutenant Colonel de Cuiraſſiers, pour le ſervice de l'Empereur; 2. *Louïs*, mort Capitaine de Cuiraſſiers, pour le même ſervice; 3. *Jean* décédé dans le célibat; 4. Deux filles, l'une mariée au Seigneur de Rumont & l'autre au Seigneur de Manteville. * *Cet article a été envoyé.*

* **DUI-CASTELLI**, ou **DUE-CASTELLI**, petite ville de l'Iſtrie, province dépendante de la Seigneurie de Veniſe, & dont elle eſt ſéparée par la largeur du Golfe, eſt au nord de Pola dont elle eſt éloignée d'environ ſept au huit lieues.

DUIFHUIS. *Voyez* **DUYFHUIS.**

DUIK. *Voyez* **DUYK.**

C. DUILLIUS, ſurnommé *Nepos*, Conſul Romain, l'an de Rome 493, fut le premier de tous les Capitaines de la République, qui remporta une victoire navale ſur les Carthaginois. Il en triompha, & pour mémoire on érigea une colomne, du nombre de celles que l'on nomme *Roſtrata*, à cauſe des proues des navires dont on les ornoit. L'inſcription s'en eſt conſervée, & Pierre Ciacconius fit un Traitté pour l'expliquer. Il y a des Auteurs qui diſent que l'on accorda à Duillius, en reconnoiſſance de ſa victoire, la prérogative de ſe faire reconduire à ſon logis au ſon des flûtes & à la lumiére des flambeaux, quand il auroit ſoupé en ville. C'eſt ce que dit Tite-Live; mais Cicéron & Florus aſſurent que Duillius fit agir de la ſorte à ſon égard de ſa propre autorité. Cette bataille ſe donna l'an 494 de Rome, & 260 avant Jeſus-Chriſt. Duillius étoit Conſul avec Cneus Cornelius Scipion, qui avoit été pris avec dix-ſept navires. Duillius fit bâtir un temple à Janus dans le marché aux herbes. Comme on lui eut fait connoître qu'il avoit l'haleine extrémement forte, il reprocha à ſa femme nommée *Bilia*, & qui étoit fort avancée en âge, de ne l'en avoir pas averti. Je croyois, lui répondit-elle, que tous les hommes vous reſſembloient. * Tite-Live, *l.* 17. *Epitome*. Cicéron, *Dial. de Senectute*. Tacite en fait auſſi mention, *l.* 2. *Annal. c.* 12. Bayle, *Dict. Crit.*

DUINEN (Jean Baptiſte de) naquit à Anvers en 1620. Il fut un des plus habiles Peintres de ſon tems. Il excelloit à faire de petits portraits & pluſieurs autres piéces en détrempe qui ſont encore aujourd'hui l'ornement de pluſieurs maiſons de Princes & de grands Seigneurs. Il avoit une telle application à la peinture qu'ayant été fait Capitaine d'une compagnie de Bourgeois en 1651, il ſe défit de cette charge qui lui déroboit un tems qu'il étoit bien aiſe de donner à la peinture. On ne ſait point le tems de ſa mort. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* A. Houbraken, *Schilderboek, II. Partie.*

DUISBERG, DUISBORCH, ou **DUISBOURG**, ville de Brabant, dont elle eſt le plus ancien Vicomté, eſt à l'eſt de Bruxelles tirant vers le ſud, & au ſud-ſud-eſt de Louvain.

DUISBORCH. *Voyez* **DUISBERG.**

DUISBOURG; en Latin *Duisburgum*, ville d'Allemagne, dans le Duché de Cléves, appartient à l'Electeur de Brandebourg, & eſt ſur la riviére de Roer, qui ſe jette peu après dans le Rhin, à trois ou quatre lieues de Duſſeldorp, & autant de Wéſel. C'eſt dans cette ville que mourut, en 1594, Gérard Mercator, le plus habile Géographe de ſon tems. Duisbourg a été autrefois ville impériale. L'Electeur de Brandebourg y a érigé une Académie en 1655.

CONCILE DE DUISBOURG.

Il fut aſſemblé l'an 927, & l'on y fulmina ſentence d'excommunication, contre ceux qui avoient crevé les yeux à Bennon Evêque de Mets. Flodoard en parle dans ſa Chronique, où il ajoûte que ce Bennon étoit un Solitaire, qu'on tira du déſert pour le faire Evêque. * Réginon, *en la Continuat. tome* 9. *des Concil.* Guilliman, &c.

DUISBOURG, ville de Brabant. *Voyez* **DUISBERG.**

DUISBOURG (Pierre de.) *Voyez* **DUSBURG.**

DUITS ou **DUITZ.** *Voyez* **TUITZ.**

DUITSLAND. *Voyez* **ALLEMAGNE.**

* **DUIVE** ou **DUIVEN** (Jean) natif de Gouda fut diſciple du grand Gauthier Crabeth. Ce fut un habile Peintre en portraits. Celui qu'il fit du Minime Grégoire Simpernel après ſa mort, lui apporta beaucoup de profit, par la grande quantité de copies

qu'il en tira pour ſatisfaire l'envie des amis & des connoiſſances du Défunt. Il mourut à Gouda d'apoplexie en 1649. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* J. Walviſch, *Deſcription de la ville de Gouda* ou *Ter Goude*, en Hollandois. Houbraken, *Schouwburg der Schild. II. partie.*

DUIVELAAR. *Voyez* DUVELAAR.

DUIVELAND. *Voyez* DUVELAND.

DUIVENVOORDE, (Jean de) iſſu de l'illuſtre & noble famille des Seigneurs *de Duivenvoorde*, étoit fils aîné du Chevalier Jaques de Duivenvoorde & de Henriette d'Egmont. Il hérita les biens & les titres de ſon pére, & fut ainſi Seigneur de Warmont, de Woude, & d'Alkemade. Il parvint à la charge d'Amiral de Hollande. En 1596, s'étant joint au Comte d'Eſſex, Amiral d'Angleterre, ils s'emparérent de Cadix, le pillérent, le brûlérent & l'abandonnérent enſuite; quoique l'Amiral de Duivenvoorde eut offert de s'y maintenir & de le défendre. La Reine Elizabeth, fort contente des preuves de valeur que l'Amiral Hollandois avoit données dans l'expédition de Cadix, lui en écrivit une lettre fort obligeante dattée du 14 aout 1596, où elle le remercie de ce qu'il a fait. Il ne fit pas voir moins de courage ni de prudence en Flandre en 1600, & en pluſieurs autres occaſions. Il mourut à la Haye en 1610, âgé de 63 ans. Le Château de Warmont près de Leide ayant été ruïné par les Eſpagnols dans le premier ſiége de cette ville, Jean de Duivenvoorde le fit rebâtir magnifiquement en 1590, & s'y maria avec Ottille Valkenaar, dont il eut ſix enfans, 4. fils & deux filles. * Van Leeuwen, *Batav. Illuſtr.* Méteren, *Nederl. Hiſt.* Vanden Boſch, *Levens der Zeehelden. Dict. Flamand.*

DUIVENVOORDE, (Guillaume de) fils naturel d'Arend de Duivenvoorde, qui étoit fils de Philippe de Waſſenaar, le fondateur de la maiſon de Duivenvoorde. Il étoit Chevalier, & d'un eſprit vif & pénétrant, ce qui lui attira une eſtime univerſelle. Il acheta pluſieurs belles terres, comme *Gertruidenberg* qu'il fit ceindre de murs dans la ſuite, la *Baronnie de Breda*, les Seigneuries de *Steenbergen*, de *Rozendaal, &c.* de ſorte que ſon revenu annuel montoit environ à 70000 florins de Hollande, ſomme fort conſidérable pour le XIV ſiécle. Il fit bâtir une magnifique Chartreuſe dans les environs de Gertruidenberg, & un château ſuperbe. Il étoit Thréſorier de Guillaume III. ſurnommé le Débonnaire, Comte de Hainaut, de Hollande, de Zélande, &c. Voici ce qu'on rapporte au ſujet de ſes richeſſes, & qui lui fait beaucoup d'honneur. Edouard III. Roi d'Angleterre, gendre de Guillaume le Débonnaire, ſe trouva dans un grand beſoin d'argent, à cauſe de la guerre que la France lui fit alors. Il en demanda à Guillaume de Duivenvoorde, qui lui demanda à ſon tour combien il ſouhaitoit. Le Roi dit qu'il lui falloit 100000 ducats. Je vous en fournirai 200000, reprit Guillaume de Duivenvoorde, à condition que juſques à ce que vous me les rendiez, je puiſſe trafiquer en Angleterre ſans payer aucun droit ni péage. Ce traité fit beaucoup de bruit, & quelques Seigneurs, pouſſez par la haine & l'envie, le noircirent auprès du Comte Guillaume le Débonnaire & l'accuſérent d'avoir commis diverſes extorſions. Le Comte ayant ajoûté foi, trop légérement, au rapport des accuſateurs de Duivenvoorde, lui fit ſavoir, qu'il eût à rendre compte de ſon adminiſtration du thréſor, & lui aſſigna pour cela le jour & l'heure. Guillaume de Duivenvoorde prit ce jour-là des habits de païſan, porta toutes ſes clefs à la main & arriva à la Cour dans cet équipage. Les Comtes & les Courtiſans ſurpris de cet habillement, lui demandérent ce que cela ſignifioit. *Je m'en vais vous l'expliquer,* reprit Guillaume. *Voilà un château que j'ai fait bâtir, il vous appartient, Seigneur Comte, en voici les clefs. Cet autre élevé par mes ſoins, vous appartient auſſi, je vous en remets de même les clefs. Dans le premier il y a telle ſomme d'argent, & dans l'autre il y en a tant: tout cet argent vous appartient. Voilà tous les comptes que j'ai à rendre; car puiſque mes ennemis ſe ſont ſi bien emparez de votre eſprit, tout compte ſeroit inutile. J'avois cet habit quand j'arrivai auprès de vous, je l'emporte & je me retire. Adieu.* Les Seigneurs qui avoient eu part à l'accuſation, demeurérent confus de ce langage, & le Comte qui fut un des plus rigides Défenſeurs de la Juſtice, le pria de continuer à ſe charger du thréſor. Il mourut en 1553, dans un âgé fort avancé, & laiſſa de Heilwige de Vianen, Baronne de Hagenſtein, ſon épouſe, trois filles qui ſont, 1. *Berthe* de Duivenvoorde, mariée à *Gérard Vander Heiden*, Baillif de Brabant; 2. *Amelbergue* de Duivenvoorde qui épouſa *Jean de Coſſeler*, Seigneur de Withem, & fils de Jean II, Duc de Brabant; 3. *N. N.* mariée à *N. Bak*, Gentilhomme de Bois-le-Duc. Guillaume de Duivenvoorde laiſſa, outre ces trois filles, un fils naturel nommé *Guillaume* qui fait le ſujet de l'article ſuivant. * Goudhoeven, *Ancienne Chronique de Hollande*, en Flamand. Van Leeuwen, *Batavia illuſtrata. Antiquitez de la Hollande méridionale*, en Flamand.

DUIVENVOORDE (Guillaume de) fils naturel du précédent, & après la mort de ſon pére Seigneur de Breda, de Gertruidenberg, d'Ooſterhout, de Steenbergen & de Rozendaal, & Chambellan de Guillaume & d'Albert, Ducs de Baviére, Comtes de Hollande, de Zélande, &c. Il s'engagea avec une fille nommée Heilwige, de la famille de Waſſenaar, mais il ne conſomma jamais ce mariage. En voici la raiſon. Lorſque l'Epouſe alloit ſe mettre au lit le ſoir des noces, elle ne put s'empêcher de pouſſer quelques ſoupirs, dont l'époux ne manqua pas de lui demander la cauſe. Elle répondit qu'étant née d'un mariage légitime, il lui étoit bien dur de ſe jetter entre les mains d'un bâtard. Guillaume eut à peine entendu ces paroles qu'il ſauta du lit en s'écriant, *cela ne vous arrivera pas.* Il n'y eut dans la ſuite aucun moyen de le faire revenir de cette réſolution, quoique l'épouſe témoignât un grand repentir de ſon imprudence. Guillaume offrit à *Adrien* ou *Arent de Duivenvoorde* ſon neveu de le faire ſon héritier univerſel, s'il vouloit lui permettre de porter à plein les armes de Duivenvoorde, ſans aucune marque de l'irrégularité de ſa naiſſance; ce qu'Arent lui refuſa ſans détour. Guillaume piqué au vif de ce refus, légua la meilleure partie de ſes biens à un autre neveu nommé *Jean de Polanen*, & donna le reſte de ſon héritage à quelques maiſons religieuſes. Il mourut fort âgé l'an 1400, s'étant aquis beaucoup de réputation dans ſon tems. * Goudhoeven, *Ancienne Chronique de Hollande*, en Flamand. Van Leeuwen, *Batavia illuſtrata. Dict. Flamand.*

DUIVENVOORDE ou DUVENVOORDE, maiſon très-noble & ancienne, dans le quartier de Rhynland, ſur le chemin de Delft à Leide, près de Voorſchoten. Elle a été le lieu de la réſidence des Seigneurs de Duivenvoorde, deſcendus de Philippe de Waſſenaar, frére du Burgrave Jaques de Waſſenaar, & d'Agnès Perſyn de Waterland. *Voyez* WASSENAAR. * Van Leeuwen, *Batavia illuſtrata*, p. 1259.

* DUIZIUS (Paul) Liégeois, de la Société de Jéſus, Docteur en Théologie, & Recteur du Collége de Bar-le-Duc, & de Pont-à-Mouſſon, fut auſſi Recteur de l'Académie pendant quatre ans. On a de lui, *Commentarius brevis in ſelectas Tibulli & Propertii Elegias & Auſonii Moſellam*; *In ſelecta Veterum & Recentiorum Epigrammata.* * Valére André, *Biblioth. Belg.*

DULCIGNO, DULCEGNO, DOLCIGNO & DULCINO, *Olchinum*, *Olcinum*, *Ulcinum*, ville de l'ancienne Illyrie aujourd'hui de la Dalmatie, de la dépendance du Turc. Elle eſt ſituée ſur le bord de la Mer Adriatique, avec un château & un bon port, ſur le bord *du Drin*. * Pline, Ptolomée, Tite-Live, &c. font mention de cette ville qui a été le ſiége d'Antivari. Les Turcs s'en rendirent les maîtres dans le XV ſiécle, & elle fut aſſiégée en vain par les Vénitiens en 1696.

DULCIN, Hérétique, & Chef de ces Hérétiques qu'on nomma DULCINISTES, combattoit l'Egliſe par ſes erreurs au commencement du XIV ſiécle. Il ſe vantoit de venir prêcher le régne du ſaint Eſprit; & ſous prétexte de charité, il s'abandonna à toutes ſortes d'abominations, négligeant les choſes les plus ſaintes. Il mépriſoit le ſouverain Pontife & les Eccléſiaſtiques, & ſe faiſoit lui-même le Chef de ce troiſiéme régne, ajoûtant que celui du pére avoit duré depuis le commencement du monde, juſques à la naiſſance de Jeſus-Chriſt; & que celui du Fils, qui avoit commencé pour lors, étoit expiré l'an 1300. Grand nombre de peuples ſuivirent ce malheureux dans les montagnes des Alpes, où il fut pris, & brûlé avec ſa femme nommée Marguerite, par ordre du Pape Clément V. Les Proteſtans diſent, que ceux de Mérindol & de Cabriéres en Provence, & ceux de la vallée d'Angrogne en Piémont, où ſelon eux, leur égliſe ſubſiſtoit depuis quelques ſiécles, étoient deſcendus des Vaudois & des Dulciniſtes; mais ils nient qu'ils fuſſent ſouillez des erreurs dont on les accuſe. * Sandére, *Har.* 159. Pratéole, *V. Dulc.* Génébrard, *dans Clément V.* Bzovius, *A. C.* 1310. *n.* 13. Sponde, *A. C.* 1307. *n.* 16. 17. Vignier, *Bibl. Hiſt. A. C.* 1308. Gauthier, *Chron. XIV. Sect. cap.* 2.

* DULCINDA, petite ville de la Perſe. Elle eſt dans la partie méridionale à 25 lieues de la Mer d'Arabie qui fait partie de l'Océan Indien. Sanſon la place au 27 degré de latitude, 30 minutes, & au 102, 30 minutes de longitude.

DULCINO. *Voyez* DULCIGNO.

* DULCITIUS, Conſulaire de l'Emilie, ſous Conſtantin, en CCCLVII. *Ammien Marcellin* fait auſſi mention d'un Officier du même nom, qui commandoit quelques troupes en Angleterre, dix ans après. Jac. Gothofredi, *Proſopographia Cod. Theodoſiani.*

* DULCKEN ou DULCKENIUS (Antoine) Chartreux de Cologne, a traduit en Latin pluſieurs petits Traittez d'Auteurs qui ont écrit dans leur langue maternelle. Il a traduit entre autres de l'Italien, *Chriſtophori Verruchini Capucini Meditationes de præcipuis ſpiritualis vitæ Myſteriis*; *Barthol. Salutii, Ord. Minor. Lux animæ ad perfectionem anhelantis &c. Lucæ Pinelli e S. J. Exercitia ſpiritualia de SS. Euchariſtiæ Sacramento*; *Ejuſdem Meditationes de Paſſione Domini*; *De V. Vulneribus Chriſti*; *De Roſario B. M. Virginis*; *De VII vitiis capitalibus & virtutibus oppoſitis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* DULCKEN, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Juliers, eſt au nord de la ville de Juliers, tirant vers l'oueſt, & en eſt éloignée de ſept lieues.

DULEEK, DULEKE, bon bourg d'Irlande, eſt ſitué dans le Comté d'Eaſt-Meath en Lagénie, à deux lieues de la riviére de Boyne, & de la ville de Drogheda, du côté du midi. Duleek a droit de députer au Parlement d'Irlande. * Maty, *Diction. Géogr.*

DULGADIR ILI, que les Turcs nomment auſſi *Aladulet Ili* ou *Aladulie*, petit païs de la Natolie, eſt compris entre la Caramanie, le païs d'Alep, la petite Arménie & la Cappadoce, & a eu des Princes particuliers, qui étoient de race Turcomane, juſqu'à Bajazet II. Alaeddulat, qui étoit un d'entr'eux, a laiſſé ſon nom à ce païs, car *Aladulet* ou *Aladulé Ili*, ſignifie *le domaine* ou la *province d'Alaeddulat*, comme *Aidin Ili, le païs d'Aidin.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

DULKEN. *Voyez* DULCKEN.

DULLARD (Jean) de Gand, vivoit dans le XVI ſiécle, vers l'an 1523, & enſeigna la Philoſophie à Paris dans le Collége de Beauvais. Divers Auteurs ſe ſont trompez à ſon ſujet, en marquant le tems auquel il a vécu. Dullard compoſa divers Ouvrages de la Philoſophie, qui ſont preſque tous des Commentaires ſur Ariſtote. * Valére André, *Biblioth. Belg. &c.*

* DULLART (Adrien) né dans le village de Weerden le 15 mars 1400, a été fort verſé dans la Philoſophie & dans la connoiſſance des Arts Libéraux où il s'étoit inſtruit à Paris. Il étudia le Droit à Louvain, & ſa capacité lui fit donner la charge de Sécretaire de Bruxelles. Il a écrit, *Origo Carthuſiæ*, Origine de la Chartreuſe, qui eſt un cloître bâti autrefois ſous les murailles, & compris enſuite dans l'enceinte de la ville. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* DULLART (Heiman) habile Peintre & Poëte ingénieux naquit à Rotterdam le 6 fevr. 1636. On apperçut en lui de bonne heure de la vivacité & du jugement, mais comme il étoit d'une complexion délicate, & qu'il ne pouvoit s'attacher qu'à des choſes qui dépendent du génie, il choiſit du conſentement de ſes parens, la Peinture, pour en faire l'objet de ſon application. Il fut mis à

Amſterdam ſous la direction du fameux Rembrand, ſous lequel il fit de ſi grands progrès, qu'il attrapa le ſecret de ſon maître, juſques là qu'un de ſes Ouvrages fut vendu pour un Ouvrage de Rembrand dans Amſterdam même. La délicateſſe de ſa complexion ne lui permettant pas de travailler beaucoup, on n'a de ſa façon que peu de piéces qui ſont d'un grand prix. Dès ſa plus tendre jeuneſſe il cultiva la connoiſſance des langues & des Sciences. Dans un âge plus avancé, il ſe délaſſoit dans les exercices de la Muſique & de la Poëſie. Il avoit une belle voix & faiſoit fort bien des vers. En 1672, on fit auprès de lui de fortes inſtances pour le porter à entrer à Rotterdam dans la Magiſtrature, mais comme l'ambition ne le tourmentoit pas, il refuſa les offres qu'on lui faiſoit. Sa foibleſſe augmentant avec l'âge, le fit renoncer à tout ce qui lui faiſoit auparavant du plaiſir. Il ſe conſuma inſenſiblement & mourut le 6 mai 1684. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* D. van Hoogſtraten, *Bericht wegens H. Dullaarts Leven.* A. Houbraken, *Schild.* III *partie.*

DULLART. *Voyez* DOLLART.

* DULMEN, petite ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne dans le diocéſe de Munſter, eſt au ſud-oueſt de Munſter dont elle eſt éloignée de ſix ou ſept lieues, & au nord-eſt de Wezel à la diſtance d'environ onze ou douze lieues.

DUM. DUN.

DUMA, ſixiéme fils d'Iſmaël fils d'Abraham & d'Agar.

* DUMA. Eſaïe parle de la ville ou du canton de Duma dans l'Idumée ou au voiſinage. Euſébe dit que Duma eſt un grand bourg dans la partie méridionale de Juda à VI milles d'Eleuthéropolis. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.* *Voyez* DAROMA.

DUMACHUS. *Voyez* DEMAS.

* DUMÆUS (Jean) dont le nom Flamand eſt *Vander Hagen* étoit de Flandre, de l'Ordre de S. Dominique, Lecteur en Théologie à Gand, poſſédoit à fonds les Langues Gréque & Latine, employa tous ſes ſoins à défendre la Religion Catholique contre ſes aggreſſeurs; & compoſa quantité d'Ouvrages que l'on garde dans le monaſtére de Gand, entr'autres, *Sermones quadrageſimales, Sermones ſuper Pſalmos Graduales.* Il mourut à Rouſe, village qui eſt au midi d'Oudenarde, le 14 avril de l'an 1573. Il fut pendant quelques années Prieur de Leeuwarde. Valére André, *Biblioth. Belgica. p.* 497.

DUMBAR, petite ville d'Ecoſſe ſur la mer, avec un château, eſt ſituée à dix lieues de la ville d'Edimbourg, du côté de l'Orient, & dans le Comté de Lothiane. Elle avoit autrefois un château qui eſt ruïné. Elle a encore un bon port, & eſt célébre par la bataille que Cromwel y gagna le troiſiéme ſeptembre 1650, contre les Ecoſſois qui ſoutenoient le Roi Charles I. Quelques-uns confondent Dumbar avec DUMBARTON ou DIMBRITON.

DUMBARTON ou DUMBRITON ville. *Voyez* DUNBRITON.

DUMBLAIN, DUMBLAIN ou DUNBLAN, DUMBLANE ou DUNBLANE, en Latin *Dumblanum*, ville d'Ecoſſe, dans le Comté de Mentheit. Elle eſt peu conſidérable, & ſituée ſur la riviére de Leth ou Laith. Baudrand.

DUMBRITON. *Voyez* DUNBRITON.

* DUMBROSA, ou plus vrai-ſemblablement DUMBROYLE, eſt une petite ville de la Conacie province d'Irlande, & dans le Comté de Slégo.

DUMBROYLE. *Voyez* DUMBROSA.

* DUMÉE (Guillaume) habile Peintre dans le XVI ſiécle, travailla au Louvre, aux Thuilleries, à S. Germain & à Fontainebleau. Il fit entre autres trois tableaux pour le Louvre. Dans le premier paroiſſoit Clorinde à cheval, & en habit de cavalier, qui arrive à Jeruſalem où elle apperçoit Olinde & Sophronie ſur un bucher. Dans le ſecond paroît Clorinde qui demande au Roi Aladin la grace d'Olinde & de Sophronie. Dans le troiſiéme on voit ces deux Amans qu'on délivre du ſupplice. Il peignit encore dans le même endroit ſur les lambris & les guichets, pluſieurs petites figures répréſentant des Divinitez. Félibien, V. *Entretien ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome* 3.

DUMFREYS ou DUMFREES. *Voyez* DUNFREIS.

DUMFERMELING, bourg & château d'Ecoſſe, ſitué dans le Comté de Fife, environ à cinq lieues de Sterling, du côté du levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

DUMMEL. *Voyez* DOMMEL.

DUMMERZEE ou Lac de DUMMER, en Latin *Dummera*, lac d'Allemagne dans la Weſtphalie, entre les Etats de Munſter, d'Oſnabruck, de Minden, & de Diepholt. La petite ville de Diepholt eſt ſur le même lac. * Baudrand.

DUMMITSCH ou DUMMITSK. *Voyez* DOMMITSCH.

DUMNO, ville. *Voyez* DELMINIO.

DUMNORIX, illuſtre Gaulois, étoit un homme hardi & entreprenant, & avoit aquis dans les Gaules de grands biens dans les Fermes de la République, qu'il tenoit au prix qu'il vouloit, parce que perſonne n'oſoit enchérir ſur lui. Les Helvétiens n'ayant pu obtenir de Jules Céſar le paſſage qu'ils lui demandérent par la province Romaine, eurent recours à ce Seigneur, qui fut bien aiſe de les obliger, & qui leur procura par les terres des Francs-Comtois; action dont les Romains lui euſſent fait un crime d'Etat, ſi Divitiac, qui étoit ſon frére, & qui avoit grand pouvoir ſur l'eſprit de Céſar, n'eut intercédé pour lui. Il tâcha de s'emparer de la ſouveraineté de ſon païs; mais il n'eut pas le tems d'exécuter ſon deſſein, à cauſe de l'expédition de la Grande Bretagne, où Céſar l'appella, comme tous les Officiers des Gaules. Il voulut s'en excuſer, mais ce fut inutilement, parce que Céſar qui étoit averti de ſes deſſeins, craignoit qu'il ne les exécutât pendant ſon abſence. Comme il vit qu'il ne pouvoit obtenir le congé qu'il ſouhaitoit, il prit ſon tems; & lorſque la plupart des troupes furent embarquées, il ſe retira avec la cavalerie de ſon païs, qu'il gagna par ſes promeſſes. Céſar ayant regardé cette déſertion comme une affaire très-importante, le fit ſuivre par la plus grande partie de ſa cavalerie, avec ordre de le ramener, ou de le tuer, s'il faiſoit la moindre réſiſtance. Il voulut ſe défendre, criant toujours, qu'il étoit né libre, & que ſa patrie n'étoit pas ſujette aux Romains; mais il fut accablé par la multitude, & percé de pluſieurs coups, vers l'an 59 avant Jeſus-Chriſt. * Jules Céſar, *de Bello Gallico, liv.* 8.

* DUMOUTIER, eſt le nom de trois Peintres François. L'un, qui eſt le pére & l'oncle des deux autres, faiſoit des portraits en crayon. Son fils ayant que d'aller à Rome avoit fait un voyage en Flandre & avoit porté avec lui pluſieurs portraits de la main de ſon pére, répréſentant des Seigneurs & des Dames de la Cour de France, leſquels l'Archiducheſſe Iſabelle acheta. Le troiſiéme qui ſe nommoit Daniel a été Peintre du Roi de France Louis XIV.

DUMRE. *Voyez* DUMMERZEE.

DUMWERT. *Voyez* DANAWORTI.

DUN ou DON, riviére d'Angleterre, dans la province d'Yorck, nommée en Latin *Danus*, donne ſon nom au bourg de Doncaſter, en Latin *Danum*, où elle paſſe.

DUN, riviére d'Ecoſſe. *Voyez* DON.

DUN, ville de Lorraine dans le Barrois, au delà de la Meuſe, eſt ſituée près de cette riviére, entre Stenay & Damvilliers.

DUN, ville de France, dans la province de la Marche, à l'occident de la Creuſe, à l'eſt du Dorat tirant vers le nord, & au nord-nord-oueſt de Guéret. * Sanſon. Baudrand.

DUNA ou DZWINA, riviére de Pologne, que les Auteurs Latins nomment *Duina*, & que quelques-uns prennent pour le *Rubo* de Ptolomée. Elle a ſa ſource dans la Moſcovie près du Wolga, entre dans la Lithuanie, où elle paſſe à Witepsk & à Poloczk, & reçoit diverſes riviéres. Enſuite elle traverſe la Livonie, coule vers Dunebourg & Kokenhauſen, & ſe jette dans la Mer Baltique, auprès de Riga. * Sanſon. Baudrand.

DUNAAN, Juif de nation, Roi des Homérites peuple de l'Arabie Heureuſe, vivoit au commencement du ſixiéme ſiécle, ſous Eleſbaan Roi d'Ethiopie. On dit qu'ayant été vaincu dans une grande bataille, il déchargea ſa colére ſur les Chrétiens, qui habitoient dans ſes terres. Il y avoit une ville nommée Nagran, qui en étoit remplie; il y mit le ſiége, & y exerça des cruautez incroyables contre les Fidéles, qui ne voulurent pas renier Jeſus-Chriſt. Le martyre d'Aréas & d'un enfant de cinq ans eſt des plus remarquables; & le Martyrologe Romain en fait mention le vingt-quatre octobre. Eleſbaan, Roi d'Ethiopie, à la priére du Patriarche d'Alexandrie, vint venger les Chrétiens, dans la perſonne de ce Tyran qu'il fit mourir, après avoir défait ſes troupes. *Conſultez* Zonare, Cédréne, Nicéphore, Anaſtaſe, Théophane, Surius, *au 24 octobre*; & Baronius, *A. C.* 522.

DUNAIEC. *Voyez* DONAIEC.

DUNALMA, fête des Turcs, qui dure ſept jours & ſept nuits, pendant leſquels ils font jouer des feux d'artifice, tirent les gros canons, font des ſalves de mouſqueterie, battent le tambour, & ſonnent de la trompette, avec des réjouïſſances extraordinaires. Le peuple fait des feſtins dans les rues, qui ſont ornées de fleurs & de tapiſſeries, & ſe divertit à toute ſorte de jeux. On célébre cette fête à la premiére entrée du Grand Seigneur dans une ville, où après avoir reçu quelque bonne nouvelle, comme d'une victoire ſignalée. Elle ſe nomme autrement *Ziné* ou *Eziné.* * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

DUNABURG. *Voyez* DUNEBOURG.

DUNAMUNDE. *Voyez* DUNEMONDE.

DUNAWICZ ou DUNAYECZ. *Voyez* DONAIEC.

DUNBAR. *Voyez* DUMBAR.

DUNBLAN. *Cherchez* DUMBLAN.

DUNBRITON DUMBRITON, DUNBARTON ou DUMBARTON, ville de l'Ecoſſe méridionale, eſt dans le Comté de Lennox, ſur la riviére de Leth, qui peu après ſe décharge dans le Golfe du Cluyd, qu'on appelle auſſi *le Golfe de Dumbarton.* Cette ville, qui eſt à cinq lieues de Glaſcow, du côté du couchant, eſt la plus forte place de l'Ecoſſe, à cauſe de ſa ſituation ſur un rocher fort haut & fort eſcarpé, & des ouvrages qu'on y a ajoûtez. Elle fut autrefois la retraite des Bretons, dont elle a tiré ſon nom. Ces peuples s'y maintinrent plus de trois cens ans contre les efforts des Pictes, des Ecoſſois & des Anglo-Saxons, qui vouloient les ſubjuguer. * *Diction. Anglois.*

DUNCAN. *Cherchez* DONALD VII.

DUNCAN, (Martin) de Kempen, dans le diocéſe de Cologne, naquit en 1505, & ayant étudié à Louvain, il s'y rendit ſi habile dans la Théologie, qu'il fut un des plus zélez défenſeurs de la Religion Catholique contre les Proteſtans. Il fut pourvu d'une Cure en Hollande, & paſſa ſa vie dans ce païs. Il s'y oppoſa d'abord aux Anabatiſtes, & en convertit un très-grand nombre; mais lorſque les Proteſtans ſe furent rendus maîtres de la Hollande, il eut beaucoup à ſouffrir de leurs perſécutions. Martin Duncan défendit toujours la Religion Catholique avec courage, & mourut à Amersfort l'an 1590, âgé de 85 ans. Il compoſa divers Ouvrages, *Prætextatæ Latinæ loquendi Formulæ*; *Confutatio Anabaptiſticæ hæreſios*; *Confutatio Apiarii Philippi Aldegondi*; *De vera Chriſti in terris Eccleſia*; *De piarum & impiarum Imaginum differentia & cultu*; *De Sacrificio Miſſæ*; *De vera Cœna Domini*; *De Angliæ Rege Eccleſiæ capite*; *De origine condemnationis & juſtificationis*; *Catechiſmus Catholicus.* * Joannes Hezius, *in vita Duncani.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.*

DUNCAN, (Marc) Gentilhomme Ecoſſois, s'établit dans le XVII ſiécle à Saumur en Anjou, où il profeſſa la Philoſophie dans le Collége des Réformez, & publia un Abbrégé de Logique. Il fut enſuite Principal de Collége; puis il pratiqua la Médecine avec tant de réputation, que Jacques I, Roi de la Grande Bretagne, le demanda pour ſervir auprès de ſa perſonne en qualité de Méde-

cin

cin ordinaire, & lui envoya la patente pour l'attirer en Angleterre ; mais Duncan qui avoit épouſé une Demoiſelle de Saumur, ſacrifia ſa fortune à ſa complaiſance pour ſa femme, qui ne pouvoit ſe réſoudre à ſortir de ſa patrie. Il poſſéda très-bien la Philoſophie, la Théologie, les Mathématiques & la Médecine. On a quelques Ouvrages de lui ; mais celui qu'il écrivit ſur la prétendue poſſeſſion des filles de Loudun, fit tant de bruit, que M. de Laubardemont, Commiſſaire pour examiner la poſſeſſion de ces filles, lui en auroit fait une grande affaire, n'eût été le crédit de la Maréchale de Brezé dont il étoit Médecin. Il mourut à Saumur l'an 1640, regretté, tant des Catholiques, dit-on, que des Réformez, & laiſſa trois fils, dont l'aîné fut nommé CERISANTES. Le ſecond nommé *Montfort*, mourut à Stokholm ; & le troiſiéme qui prit le nom de *Sainte Héléne*, écrivit l'Apologie de ſon frére aîné, & mourut, l'an 1697, à Londres, où il s'étoit réfugié pour la Religion, laiſſant un fils qui mourut en Irlande. * Bayle, *Diction. Crit.*

DUNCAN, (N.) autre Médecin, ſorti de la même famille que le précédent, naquit à Montauban, où ſon pére étoit Profeſſeur en Philoſophie. Après avoir fait ſon cours de Philoſophie à Toulouſe l'an 1668, avec Bayle, auteur du Dictionnaire Critique, il retourna à Montauban, où il exerça la Médecine avec réputation; mais après la révocation de l'Edit de Nantes en 1685, il ſe retira à Berne, où il pratiqua ſa profeſſion avec beaucoup de gloire. Il a publié de très-bons livres, ſavoir, une *Explication nouvelle & méthodique des actions animales*, imprimée à Paris en 1678; *La Chymie naturelle, ou Explication chymique & méchanique de la nourriture de l'animal* en trois parties, imprimées à Paris, la premiére en 1681, & les deux autres en 1687; *L'hiſtoire de l'animal, ou la connoiſſance du corps animé par la Méchanique & par la Chymie*, à Paris en 1687. * Bayle, *Dict. Crit.*

DUNCANON. *Voyez* DUNGCANON.

DUNCASTER. *Voyez* DONCASTER.

* DUNCKELBERG (Conrad) naquit à Gernrode, petite ville de la Principauté d'Anhalt, le deuxiéme Oct. 1640. Son pére étoit un pauvre Tailleur, & par conſéquent il fut obligé de vivre bien petitement dans ſa jeuneſſe. Mais il s'appliqua avec une telle ardeur à l'étude dans l'Univerſité de Iéna, qu'on le fit Régent. Enſuite il devint Recteur de l'Ecole de Sonderhauzen ville de Thuringe, & enſuite de celle de Nordhauzen dans la même Province & s'aquitta fidélement de cette charge. Il a publié en Allemand des Ecrits pour enſeigner la pureté de la langue & de la Poëſie Allemande. On a de lui en Latin, *Atrium Helleniſticum*; *Proſodia Græca*; *Ariadnes filum ad comtioris Latinitatis ſtilum*; *Microſcopium Philologicum*; *Lexica farrago*; *Sacrum ſtudiorum ſuſcitabulum.* Il a laiſſé en manuſcrit, *Deliciæ Chronometricæ*; *Caſareologia*; *Programmata & Præloquia*; *Manuductio ad Poëſin*; *Hodogeticum Oratorium.* Il mourut le ſixiéme Juin 1708. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

DUNCKELSPIEL. *Voyez* DINKELSPIEL.

DUNCKTON, bourg de l'Angleterre. *Cherchez* DOWNTON.

DUNDALK, ou DUNDALKE, en Latin *Dunkeranum*, ville d'Irlande, dans la province d'Ultonie, & dans le Comté de Louth, eſt ſituée ſur la Mer d'Irlande, avec un bon port au ſud-oueſt de Carlingfort dont elle eſt éloignée de près de deux lieues, & au nord-nord-eſt de Louth à la diſtance de près de trois lieues. Dundalk eſt une Evêché ſuffragant d'Armagh, & a ſéance & voix au Parlement d'Irlande entre Carlingfort & Drogheda. * Baudrand.

DUNDÉE, ou DUNDY, ville dans le nord d'Ecoſſe, dans le Comté d'Angus ſur la rive ſeptentrionale de l'embouchure du Tay. Elle a un bon port, fort fréquenté & fort ſûr, à dix milles de ſaint André vers le nord. Elle eſt tres forte, ce qui fit que la plupart des autres places s'étant rendues, après la défaite de Dunbar, elle ſe maintint encore. Mais le Général Monk la prit par aſſaut, quoiqu'elle fût défendue par onze mille ſoldats, outre les Habitans. Il fit paſſer au fil de l'épée tout ce qu'il trouva en armes, & pilla la ville, où il prit une grande quantité d'or, d'argent, & de meubles tres riches; parce que tous les voiſins y avoient envoyé tous leurs meilleurs effets, comme dans une place de ſûreté. Il prit auſſi ſoixante bâtimens, qui ſe trouvérent dans le port. Après cela Aberdeen & ſaint André ſe rendirent à la premiére ſommation. * *Diction. Anglois. Hiſt. des Troubles d'Angleterre.*

DUNEBOURG. *Voyez* DUNENBOURG.

DUNEMONDE, ou DUNEMUNDE bonne forteresſe dans la Livonie, à l'embouchure de la Dwine dans le Golfe de Riga, environ à deux lieues au deſſous de la ville de Riga. * Maty, *Diction. Géogr.*

DUNENBOURG, petite ville de la Lettonie, Province de la Livonie. Cette ville, qui a été priſe par les Moſcovites dans les années 1577, 1655, & 1710, & dont ils ſont actuellement en poſſeſſion, eſt aſſez bien fortifiée, & eſt ſituée ſur la riviére de Dzwine, ou Dwine aux confins de Sémigalle, à cinq lieues de Braſlaw, en Lithuanie, du côté du Nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

DUNEGAL. *Voyez* DUNGALL.

DUNES: c'eſt le nom que les Flamans donnent aux côteaux de ſables, qui ſont élevez ſur le bord de la mer; & c'eſt d'où la ville de Dunkerque a tiré le ſien, parce qu'elle eſt ſituée entre les Dunes. Ce nom eſt particuliérement affecté à cette côte d'Angleterre qui eſt entre Douvres & l'embouchure de la Tamiſe, où il y a un bon ancrage pour les vaiſſeaux. C'eſt où s'aſſemblent les flottes Angloiſes; elle eſt défendue par les châteaux de Sandowne, de Deale & de Walmer.

* DUNES petite ville de France dans le Gouvernement de Guienne, & dans l'Armagnac, au ſud-ſud-eſt d'Agen & au nord-eſt de Lectoure.

* DUNESLEY, *Dunum*, petit golfe & village de même nom, ſur la côte du Duché d'York en Angleterre près du bourg de Whitby.

DUNFERMELING. *Voyez* DUMFERMELING.

DUNFREYS, DUMFREYS, DUMFRISE & DRUMFREYS, eſt le nom d'un Vicomté d'Ecoſſe qui comprend les deux Provinces d'*Annandale* & de *Nithesdale.* * Camdeni *Britannia.* Beeverell, *Délices de l'Ecoſſe*, *p.* 1090. 1094.

DUNFREYS, Capitale du Vicomté de ce nom. Elle eſt ſituée dans la Province de Nithesdale, près de l'embouchure du Nith. Quoique reſſerrée entre deux côteaux, elle occupe une contrée aſſez fertile. Le Nith y a un beau pont de pierres de taille, de neuf arcades. Au reſte cette ville eſt fameuſe, par ſon commerce de draps & de houille. Elle eſt auſſi remarquable par ſon ancien Château & par une Egliſe, dans laquelle *Robert Bruce*, Roi d'Ecoſſe, tua vers le commencement du XIV ſiécle, de ſes propres mains, Jean Comines qui lui diſputoit la Couronne. * Camdeni *Britannia.* Beeverell, *Délices de l'Ecoſſe*, *page* 1090, 1094. & *ſuiv.*

DUNGAL, Diacre, qui vivoit du tems de Charlemagne, écrivit une Lettre à ce Prince ſur une éclipſe du ſoleil. Il dédia depuis à l'Empereur Lothaire un Ouvrage pour le culte des Images, compoſé contre Claude de Turin. C'eſt celui que nous avons dans la Bibliothéque des Péres. Dungal compoſa auſſi des vers. * Bellarmin, *des Ecriv. Eccléſ.* Poſſevin, *Appar. Sacr. Biblioth. PP.* *p.* 2. *c.* 145. *Edit.* 1624.

DUNGALL, DUNGHALL, DONEGHAL, ou DUNNEGAL, petite ville de l'Ultonie en Irlande. Elle eſt capitale du Comté de Dungall, & ſituée ſur une grande Baye de même nom, à l'embouchure de la riviére d'Eske, ſur la côte occidentale de l'iſle. Elle a ſéance & voix au Parlement d'Irlande où elle a droit d'envoyer deux Députez. Cette ville donne le titre de Comte à la famille de Chicheſter. Arthur dernier Comte de ce nom, après avoir rendu de grands ſervices à la Maiſon d'Autriche en Eſpagne, fut tué au ſiége de Barcelone en 1706.

* DUNGALL, Comté d'Irlande, appellé autrement le Comté de Tyrconnel, eſt borné au levant par celui de Londonderri & au midi par celui de Fermanagh; l'Océan Calédonien le baigne au couchant & au nord. Il peut avoir trente lieues de longueur & dix de largeur moyenne. Il conſiſte en des plaines fort fertiles, particuliérement vers les côtes. Dungall en eſt la capitale. On y diſting e encore les bourgs de Billishannon, de Lifford, de Kilbegs, & de S. Johns-Town, qui ont ſéance & voix au Parlement d'Irlande. On y voit encore les reſtes de la ville épiſcopale de Rapoe, qui n'a pas le même droit. * Maty, *Dict. Géogr.*

DUNGANON, en Latin *Dunganum*, ville d'Irlande, dans l'Ultonie, eſt capitale du bas Comté de Tirone, que ceux du païs nomment Nether-Tiron. Dunganon eſt près d'Armagh, & il a ſéance au Parlement d'Irlande. * Baudrand.

DUNGARVAN, ville & port de mer d'Irlande, dans la Mommonie, & dans le Comté de Waterford, eſt ſituée en la partie méridionale de l'île, au ſud-oueſt de Waterford dont elle eſt éloignée de ſix à ſept lieues. Dungarvan eſt fortifié, il a un bon port & ſéance dans le Parlement d'Irlande.

DUNGCANON, DUNKANON ou DOWNCANON, fort de la Lagénie en Irlande, eſt dans le Comté de Wexfort ſur le bord oriental de la baye de Waterford, à trois ou quatre lieues de la ville de ce nom. * Maty, *Diction. Géogr.*

* DUNGE ou DUNGEN, riviére du Brabant Hollandois, prend ſa ſource dans la Mairie de Turnhout, coule du midi au nord, traverſe la Baronnie de Breda, entre dans la Hollande, tourne bien tôt après de l'eſt à l'oueſt, & ſe décharge dans le Biesboſch à Gertrudemberg.

* DUNGEN & DONGEN, village & Seigneurie ſur la riviére de Dungen dans la Baronnie de Breda qui fait partie du Brabant Hollandois, eſt à l'orient de Breda.

* DUNGEN, village de la Mairie de Boiſleduc au ſud-eſt de Boiſleduc dont elle n'eſt éloignée que d'une petite lieue.

DUNGHALL. *Cherchez* DUNGALL.

DUNGIN, bourg d'Irlande, ſitué dans le Comté de Londonderri en Ultonie, à ſix lieues de la ville de Londonderri, du côté du levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

DUNGISBY, DUNISBEY, ou DUNSBEY, bourg de l'Ecoſſe ſeptentrionale, eſt dans le Comté de Cathneſs, vis à vis des îles Orcades, & ſur un Cap qui porte ſon nom, & qu'on croit être le *Beruvium*, ou *Veruvium Promontorium* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

* DUNIUS (Corneille) Juriſconſulte d'Amſterdam, Avocat à la Cour de Hollande, a écrit *de Alluvionibus*, & il étoit en traitté avec un Libraire d'Anvers pour le faire imprimer, lorſque la mort l'empêcha d'exécuter ſon projet. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* DUNIUS (Jaques) en Hollandois *Verduin* né à Horn, entendoit parfaitement la Poëſie Latine, & avoit une facilité merveilleuſe à rendre en vers, en fort peu de tems, tout ce qui lui venoit dans l'eſprit. Après s'être perfectionné dans la connoiſſance de la Langue Latine, il alla pourſuivre ſes études premiérement à Louvain & enſuite à Nantes en Bretagne, & il fit de tels progrès qu'il y avoit lieu d'eſpérer qu'il feroit un jour honneur à ſa patrie. Mais il s'aviſa de ſe marier d'une maniére qui lui faiſoit honte, & lorſqu'il fut de retour dans ſon païs il ſe jetta dans la débauche qui le mit en peu de tems au tombeau, lorſqu'il étoit encore au printems de ſon âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Velius, *Chronique de Horn*, en Hollandois.

DUNKANON. *Voyez* DUNGCANON.

DUNKELD, en Latin *Duncheldinum* & *Caſtrum Caledonium*, ville d'Ecoſſe, eſt ſituée ſur la riviére de Tay, au pié du Mont Grampius, dans le Comté de Perth. C'étoit autrefois le ſiége d'un Evêque ſuffragant de S. André, & il y avoit une tres belle cathédrale. Aujourd'hui la belle maiſon du Duc d'Athol fait ſon plus grand ornement. C'eſt ici le plus grand marché pour les Habitans des

des montagnes, & l'on croit que cette ville a été la capitale de l'ancienne Calédonie. * Baudrand. *Etat de la Grande Bretagne ſous George II. tome 2. p. 265.*

DUNKELSPIEL. *Voyez* DINKELSPIEL.

DUNKERAN, ou DONEQUINE, *Ternis*, ville d'Irlande, dans le Comté de Deſmond, ſur le Golfe que forme la riviére de Maire, que ceux du païs nomment *Maire Flud.* Son port eſt bon, mais il eſt aujourd'hui peu fréquenté. * Baudrand.

DUNKERQUE, ou DUNKERKE, *Dunquerca*, ville du Païs-Bas dans le Comté de Flandre, fut bâtie par le Comte Baudouin III. dit *le Jeune*, fils du Comte Arnoul I. vers l'an 960. Quelques uns croyent que ſon nom vient du mot Flamand, *Kerk*, qui veut dire *égliſe*, à cauſe que la tour de ſon égliſe eſt la premiére que les mariniers découvrent de la mer, par deſſus les Dunes. Elle eſt ſituée ſur la mer, à trois lieues de Gravelines, à ſix lieues de Calais, & à cinq lieues de Nieuport. Cette ville fut poſſédée d'abord par *Jean* d'Avênes, Comte de Hainaut, qui l'a vendit à *Gui*, Comte de Flandre. Depuis, *Robert* de Flandre, fils du Comte *Robert* III. de Béthune, fut Seigneur de Dunkerque, Caſſel, &c. *Yoland* ſa ſœur lui ſuccéda, & épouſa *Henri* IV. Comte de Bar. *Robert* de Bar, Comte de Marle & de Soiſſons, Seigneur de Dunkerque, &c. n'eut de *Jeanne* de Béthune, qu'une fille unique, *Jeanne* de Bar, qui porta ce riche héritage dans la maiſon de Luxembourg par ſon mariage avec *Louïs* de Luxembourg, Connétable de France, qui l'épouſa le 16 juillet de l'an 1435. *Pierre* de Luxembourg leur fils, laiſſa de *Marguerite* de Savoye, *Marie* de Luxembourg, Comteſſe de ſaint Paul, Dame de Dunkerque, &c. qui prit alliance avec *François* de Bourbon, Comte de Vendôme, quatriéme ayeul paternel du Roi Louïs *le Grand*. C'eſt ſur cette alliance qu'étoient fondées les prétentions que ce Monarque avoit ſur la ville de Dunkerque. Le Seigneur de Termes, Maréchal de France, la prit l'an 1558. Le Duc de Parme la reprit l'an 1583. Louïs II. Prince de Condé, pour lors Duc d'Anguien, l'emporta l'an 1646. Les Eſpagnols s'en rendirent maîtres en 1652. Gaſton Duc d'Orléans, la leur avoit enlevée en 1642. Enfin le Maréchal de Turenne s'en étant rendu maître en 1658, elle fut remiſe aux Anglois, de qui Louïs XIV. la racheta l'an 1662, pour la ſomme de cinq millions. Il y fit faire une citadelle conſidérable, avec des fortifications. Le port de cette ville eſt tres beau & fort fréquenté. Ses rues ſont belles, & ſes Habitans ont de la réputation ſur mer pour leurs pirateries. Les Anglois & les Hollandois joints enſemble, bombardérent cette ville dans les années 1694 & 1695, avec des machines infernales dont ils ſe ſervirent; mais ce fut ſans aucun effet. Les fortifications en ont été détruites en 1713, en exécution du traité d'Utrecht. * Guichardin, *Deſcript. des Païs-Bas, & en l'Ad.* Strada, *de Bello Belg. dec.* 2. *l.* 5. Sarraſin, *Rélation du ſiége de Dunquerke.* Galland, *Droits du Roi, &c.*

* DUN-LE-ROI, en Latin *Regiodunum*, ville de France, dans le Berri, avec un ſiége royal, eſt ſituée ſur la riviére d'Auron, du côté du Bourbonnois, à ſept ou huit lieues de Bourges. Humbert Aſtier & ſes fréres, vendirent au Roi en l'an 1275, la moitié de la Viguerie de Dun-le-Roi. Elle fut réünie à la Couronne par le Roi Charles VII. en 1430, & par Louïs XI. en 1465.

DUN-LE-ROI, bourg ou village du Duché de Bourgogne dans le Brionnois, ſur les confins du Beaujolois.

DUNLUCE, château de l'Ultonie en Irlande, eſt ſur la côte ſeptentrionale du Comté d'Antrim, à l'embouchure de la riviére de Buſh. Ce château eſt fort par ſa ſituation ſur un rocher, & on l'a ſéparé de la terre ferme par un foſſé. * Maty, *Dict. Géogr.*

* DUNMOW, eſt une petite ville aſſez agréable d'Angleterre dans le Comté d'Eſſex, ſituée ſur la pente d'une colline au bord du Chelmer. * Beeverell, *Delices d'Angleterre, tome 1. p. 15.*

DUNNEGAL. *Voyez* DUNGALL.

DUNOTYR. *Voyez* DUMNOTYR.

DUNOIS, petit païs & Comté de France dans la Beauce, priſe en général, mais en particulier dans le Blaiſois, a pour ville capitale Château-Dun, qui fut du Bailliage de Chartres, puis de celui d'Orléans. Le Dunois ou Château-Dun a eu autrefois des Vicomtes, depuis ROTROU I. Comte de Mortagne, qui vivoit dans le XI ſiécle. Dans la ſuite, cette Vicomté entra dans la Maiſon de Châtillon, & de Blois. GUI de Châtillon, fils de *Louïs* Comte de Blois, qui mourut à la bataille de Créci, vendit en 1391, le Dunois ſous le titre de Comté, à Louïs Duc d'Orléans, frére du Roi Charles VI. Depuis, ce païs fut l'appanage du fameux JEAN, *bâtard* d'Orléans, à qui la Monarchie Françoiſe a de ſi grandes obligations. Charles, Duc d'Orléans, ſon frére, le lui donna le premier juillet de l'an 1439. Ce païs comprenoit la Vicomté de Château-Dun, Fretenval, Marchenoir, &c. & en vertu de cette donation, Jean bâtard d'Orléans, rendit à ſon frére le Comté de Vertus, Romorantin, &c. Le Comté de Dunois fut érigé, au mois de juillet de l'an 1525, en Duché & Pairie, par Louïſe de Savoye, mére du Roi François I. & alors Régente du Royaume, en faveur de Louïs d'Orléans, Duc de Longueville, & de ſes enfans mâles. La poſtérité de Jean, bâtard d'Orléans, a joui du Comté de Dunois. *Voyez* ORLEANS.

DUNOVERT. *Voyez* DANAWORTI.

DUNQUERQUE. *Voyez* DUNKERQUE.

DUNQUEURRE, village de Ponthieu en Picardie, ſitué entre Abbeville & Dourlens. On le prend pour le lieu qu'on nommoit anciennement *Duroicoregum.* * Maty, *Dict. Géogr.*

DUNS, (Jean) dit SCOT, parce que, ſelon quelques uns, il étoit natif d'Ecoſſe, fut Religieux de l'Ordre de ſaint François, ſur la fin du XIIIe ſiécle, & au commencement du XIV. Il ſe rendit célébre dans l'Univerſité de Paris, & eut pour maître, non Alexandre de Hales, comme quelques-uns l'ont cru, mais Guillaume Varron Anglois, célébre Docteur de ſon Ordre. Sa ſubtilité à expliquer les plus grandes difficultez de la Philoſophie & de la Théologie, lui fit donner le nom de *Docteur ſubtil.* D'autres croyent qu'on le lui donna, pour avoir fortement défendu la doctrine de l'immaculée Conception de la ſainte Vierge. Au reſte, il ſe piqua de ſoutenir des opinions oppoſées à celles de ſaint Thomas; & c'eſt ce qui a produit dans l'Ecole les deux Sectes de Thomiſtes & de Scotiſtes. Il mourut à Cologne le huitiéme novembre de l'an 1308, âgé d'environ 33 ou 35 ans. Ses ennemis ont publié, qu'ayant été attaqué d'apoplexie, il fut d'abord enterré; & que, quelque tems après, cet accident étant paſſé, il mourut deſeſpéré, ſe rongeant les mains, & donnant de la tête contre la pierre du tombeau. Mais on a ſi bien refûté cette calomnie, autoriſée par Paul Jove, Latome & Bzovius, qu'il ne ſe trouve plus perſonne qui veuille y ajoûter foi. Jean Duns, qui avoit une merveilleuſe facilité à comprendre toutes choſes, n'en avoit pas moins à réduire ſes penſées par écrit; & c'eſt pour cette raiſon qu'il laiſſa un très-grand nombre de Traitez, dont nous avons diverſes éditions. Celle de Lyon de 1639, contient XII volumes, avec la vie de l'Auteur, écrite par Wadingue, & avec les témoignages des grands hommes qui ont parlé de lui. Ce Théologien fut le premier qui, ſans s'aſſujettir à ſuivre les principes d'aucun autre, prit des uns & des autres ce qu'il jugea à propos, & avança quantité de ſentimens nouveaux, ce qui lui a fait donner la qualité de *Docteur très-réſolutif.* Il avoit compoſé un Traité que nous n'avons plus, contre l'opinion de Jean XXII. qui prétendoit que la béatitude des ames juſtes étoit différée juſqu'au jour du jugement. Dans ſon livre de la Juriſdiction Eccléſiaſtique, il traite de la queſtion agitée ſur ce ſujet en France l'an 1329, entre les Prélats & Pierre de Cugniéres, ſur les bornes de la Juriſdiction Eccléſiaſtique. Il n'eſt pas certain que Jean Duns fût Anglois, & l'on diſpute s'il étoit d'Ecoſſe, d'Angleterre ou d'Irlande. Ceux qui le croyent Anglois, diſent qu'il étoit de Donſton dans le Northumberland. Ceux qui le font Irlandois, lui donnent pour lieu de ſa naiſſance Downe, ville d'Ultonie dans le Royaume d'Irlande; & ceux qui le croyent Ecoſſois, le font natif de Duns, village qui eſt éloigné de huit milles des frontiéres d'Angleterre; mais il eſt marqué dans les manuſcrits, écrits peu de tems après ſa mort, qu'il étoit de Donſton en Angleterre. Il entra fort jeune dans le couvent des Fréres Mineurs de Newcaſtle en Angleterre. Il fit ſes études à Oxford, puis il enſeigna la Théologie. Il paſſa en France au commencement du XIV ſiécle, & fit des leçons à Paris, après y avoir pris des degrez. Il propoſa ſon ſentiment ſur l'immaculée Conception, non comme un dogme certain, mais comme une opinion. Ceux qui ont dit qu'il la fit recevoir dans l'Univerſité de Paris comme une doctrine, qu'elle obligeoit par ſerment tous ſes Membres de tenir, ſe ſont trompez; car il eſt conſtant que ce decret de l'Univerſité n'a été fait qu'en 1496, après la tenue du Concile de Bâle. Scot alla de Paris à Cologne où il mourut. * Cave, *Hiſtoria litteraria.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ. XIV ſiécle.* Wadingue, *tome* 3. *Ann. Min. & in Biblioth.* Hervart, *in Mantiſſa contra Bzovium.* Trithéme & Bellarmin, *in Catal.* Sixte de Sienne, *Biblioth. S.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Sponde, *A. C.* 1308, *n.* 12. Ferchius. Cavellus. Magneſius. Colganus, &c.

DUNS, bourg ou petite ville de l'Ecoſſe méridionale, eſt ſitué dans le Comté de Merche, à trois lieues de Coldingam, vers le couchant. Il donna autrefois le nom au célébre Jean Duns, ou Jean Scot ſelon quelques Auteurs qui paroiſſent s'être trompez. * Maty, *Diction. Géogr.*

DUNSBEY, en Ecoſſe. *Cherchez* DUNGISBY.

DUNSTABLE, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée méridionale du Comté de Bedford, qu'on appelle Manshead, ſur les limites du Comté de Buckingham. Elle eſt ſituée ſur une hauteur, dont le fond eſt de craye. Elle fut bâtie par Henri I. des ruines de l'ancienne *Maginum*, ou *Magiovinium.* Elle eſt compoſée de quatre rues, dont chacune a ſon vivier ou reſervoir d'eau. Comme elle eſt ſur la route de Cheſter, elle eſt fort fréquentée, & pourvue de bonnes hôtelleries pour les Voyageurs. Elle eſt honorée d'une de ces croix magnifiques que le Roi Edouard I. fit ériger en mémoire de la Reine Eléonor, dans tous les endroits, où repoſa ſon corps, entre le Comté de Lincoln, où elle mourut, & l'Abbaïe de Weſtminſter, où elle fut inhumée. * *Diction. Anglois.*

* DUNSTABOURG, château de la province de Northumberland en Angleterre. Il eſt ſur la côte de l'Océan Germanique au ſud-ſud-eſt de Barwik & au nord de Newcaſtle.

DUNSTAFAG, en Latin *Evonium*, ou, ſelon d'autres *Stephanodunum*, ville d'Ecoſſe dans le Comté de Lorne. Elle eſt ſituée dans la partie occidentale de l'île, près de l'île de Mula, vers les Hébrides. Il y a un aſſez bon port. * Camden. Sanſon.

DUNSTAN, (Saint) Archevêque de Cantorbéri, en Angleterre, floriſſoit dans le dixiéme ſiécle, ſous le régne d'Ethelſtan ou Adelſtan dont il étoit parent. Il étoit fils de Héorſtan & de Kinedride, & naquit l'an 924. Après avoir fait ſes études, il alla trouver Anthelme, Archevêque de Cantorbéri, ſon oncle paternel; & ce Prélat le menant à la Cour avec lui, le préſenta au Roi Ethelſtan, qui avoit commencé de régner en 923. Ce Prince le retint auprès de lui; mais s'étant refroidi à ſon égard, par les artifices de quelques envieux, Dunſtan ſe retira auprès d'Elphége, Evêque de Worceſter, ſon couſin germain, qui lui conféra l'Ordre de prêtriſe, & le porta à ſe faire Religieux. Il embraſſa cet état, & s'en alla à Glaſcow, où il bâtit une cellule proche d'une égliſe dédiée à la Vierge. Edmond, qui ſuccéda à Ethelſtan ſon frére en 941, manda Dunſtan, & ſe ſervit de ſes conſeils pour gouverner ſon Royaume. Ce Prince aſſiſté du Saint, faiſoit régner la juſtice, & la paix dans ſon Etat. Cependant il fut aſſez crédule pour ajoûter foi aux calomnies des ennemis de Dunſtan: ce qui le porta à l'éloigner de ſa Cour, où il le rappella bien-tôt après. Edréde, frére & ſucceſſeur du Roi Edmond, ne témoigna pas moins d'affection à ce ſage Miniſtre, & ſe repoſa ſur lui d'une grande partie de la conduite de ſon Royaume; mais Eduin, fils d'Edmond, étant parvenu à la Couronne, s'abandonna à ſes paſſions, & refuſa d'écouter les bons avis de Dunſtan: c'eſt pourquoi ce ſaint homme ſe

retira

retira dans ſon monaſtére de Glaſcow. Depuis, il paſſa en Flandre, où le Comte le reçut parfaitement bien, & s'arrêta dans la ville de Gand. Dans cet intervalle, pluſieurs grands Seigneurs d'Angleterre ne pouvant ſouffrir les deſordres d'Eduin, élurent pour Roi Edgar ſon frére: ainſi le Royaume fut diviſé en deux parties, dont la Tamiſe faiſoit la ſéparation. Ce nouveau Roi rappella S. Dunſtan, & lui fit accepter l'Evêché de Worcheſter; mais il arriva une choſe remarquable, lorſqu'il fut ſacré dans l'égliſe de Cantorbéri. Odon Archevêque de cette égliſe, au lieu de donner à Dunſtan ſe titre d'Evêque de Worceſter, lui donna celui d'Archevêque de Cantorbéri, comme le déclarant ſon ſucceſſeur. Après cette cérémonie, S. Dunſtan s'en alla dans ſon Evêché, ou ſon zéle & ſa piété lui attirérent l'admiration de tout le monde. Après la mort du Roi Eduin, tout le Royaume fut réüni ſous l'autorité d'Edgar, qui obligea Dunſtan à gouverner l'Evêché de Londres, avec celui de Worcheſter. Lorſque l'Archevêché de Cantorberi vint à vaquer par la mort d'Odon, on voulut donner cette dignité à Dunſtan, qui la refuſa abſolument. Ainſi Belphin, Evêque de Wincheſter, fut élu Archevêque. Ce Prélat mourut bien tôt après, & Bixtelin, Evêque de Dorcheſter, fut mis en ſa place; mais ce dernier n'ayant pas aſſez de vigueur pour maintenir la diſcipline eccléſiaſtique, retourna dans ſon Evêché; & Dunſtan fut contraint de remplir ce ſiége, dont il étoit très-capable de ſoutenir la dignité. Il alla enſuite à Rome, où le Pape lui donnant le *Pallium*, l'établit ſon Légat dans toute l'Angleterre. Lorſqu'il fut de retour, il fit paroître un courage invincible pour réſiſter à quelques deſordres qui s'étoient introduits dans ſon Archevêché. Il n'épargna pas les grands Seigneurs, ni le Roi même, auquel il impoſa une rude pénitence, pour avoir violé une Religieuſe. Edgar mourut quelque tems après en 975, & laiſſa le Royaume à Edouard ſon fils, que quelques Grands refuſoient de reconnoître pour Roi, ſous prétexte que la Reine ſa mére n'avoit point été couronnée, & que, lorſqu'il naquit, le Roi ſon pére n'étoit pas encore ſacré. Mais S. Dunſtan, qui ſavoit que le Royaume lui appartenoit légitimement, l'établit & le maintint ſur le thrône, malgré tous les efforts des Rebelles.* En 979, Alfréde, qui avoit été concubine d'Edgar, fit aſſaſſiner Edouard, pendant qu'il étoit à la chaſſe, pour faire régner Ethelred ſon fils. Saint Dunſtan parla à cet uſurpateur du Royaume, avec des paroles foudroyantes, & lui prédit que, comme il étoit monté ſur le thrône par l'effuſion du ſang de ſon frére, il paſſeroit ſa vie d'une maniére ſanglante, & qu'une inondation de Barbares raviroit le ſceptre à ſes ſucceſſeurs. Ce ſaint Prélat ſe retira enſuite dans ſon Archevêché, où il mourut l'an 988, ſix jours après l'Aſcenſion. * Sa vie a été écrite par un Prêtre contemporain, & par un autre, & enſuite par Adelard dans Henſchenius, & dans le P. Mabillon: celle qui eſt rapportée par Surius, eſt plus récente. Baillet, *Vies des Saints, mois de mai.*

☞ Si l'on veut ſavoir les particularitez les plus curieuſes de la Vie de Dunſtan, on les trouvera dans le premier tome de l'Hiſtoire d'Angleterre de M. de Rapin Thoyras, *tome* 1. *l.* 4.; & dans l'Hiſtoire de l'Egliſe & de l'Empire par M. le Sueur, *tome* 8. *dans les années* 940. 955. 957. 958. 959. 970. 975. 979. 983. 984. *&* 988.

DUNSTER, bon bourg d'Angleterre. Il eſt ſitué ſur l'embouchure de la Saverne, à dix lieues de la ville de Wels, du côté du levant, & autant de celle d'Exceſter du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

DUNTE, (Louïs) fils d'un Conſeiller de Rével, naquit en 1597. Il apprit les rudimens de la langue Latine à Riga, & il s'y perfectionna dans les Univerſitez de Gieſſen, de Strasbourg, de Tubingue, de Iéne, & de Wittenberg, où il prit le degré de Maître ès Arts en 1622. Après avoir fait un ſéjour de trois ans dans ce dernier endroit, il alla à Lubeck & à Hambourg, & en 1625 il fut de retour à Riga. De là il traverſa la Pruſſe & la Poméranie, pour ſe rendre à Roſtock, où on le chargea de la conduite de deux fréres nommez *Willemans*, avec leſquels il voyagea en Hollande, en Angleterre & en France. En 1627, il fut nommé Paſteur à Rével. Lorſque le 15 d'Octobre 1632, on dédia l'Univerſité de *Derpt*, Dunte fut député pour aſſiſter à cet acte ſolemnel de la part du Miniſtére. En 1636, il fut nommé Inſpecteur du Collége, & le 15 décembre 1639 il mourut. Voici ce qu'il a donné au public, *Caſus Conſcientiæ*; *Praxis pietatis*; *Buccina Evangelii.* * Witte, *Memor. Theol. p.* 478. *& Diar. Biogr. ad an.* 1639.

DUNUS, (Thaddée) ſavant Docteur en Médecine natif de Locarne, d'où il fut obligé de ſe retirer à cauſe de la Religion. Il ſe tourna du côté de Zurich, où on lui accorda la Bourgeoiſie. Il a publié pluſieurs Ouvrages, *Arithmetica*; *Tractatus de Calendis, Idibus & Nonis*; il a traduit en Allemand *Fr. Strancari Commentar. in Epiſt. Jacobi*; *De Reſpiratione contra Galenum*; *Antichriſtarchia*; *La ſortie des Réformez de Locarne*, en Allemand; *de la ſaignée & des maladies des femmes*, auſſi en Allemand. Il a ſur tout écrit avec beaucoup de ſoin *D. Angelocrator*, & a prétendu prouver que les enfans d'Iſraël avoient fait en Egypte un ſéjour de 430 ans. * Hottinger, *Helv. Kirchengeſch.* Dyſteler,* *Zurich. Geſchlecht-buch. Diction. Allem. de Bâle.*

DUNWICH, ancien bourg d'Angleterre, autrefois ville puiſſante ſur les côtes du Comté de Suffolk. Félix *le Bourguignon*, qui confirma les Eaſt-Angles, chancelans dans la Religion Chrétienne en 630, y établit un ſiége épiſcopal, qui y ſubſiſta, juſqu'à ce que Biſus, quatriéme Evêque après lui, le tranſporta à North Elmham, ne laiſſant qu'un Evêché ſuffragant à Dunwich. Dans ce tems-là cette ville étoit fort peuplée, & ſi forte qu'elle arrêta Robert, Comte de Leiceſter, qui s'étoit revolté contre ſon Prince. Sous le régne d'Henri II, on y battoit monnoye. Maintenant ce n'eſt plus qu'un petit bourg, qui a cependant encore l'honneur de députer deux Membres au Parlement. Il eſt éloigné de 82 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

* DUODO, une des plus anciennes & des plus illuſtres familles nobles de Veniſe. Entre pluſieurs grands hommes qu'elle a produits, on compte ces Procurateurs de S. Marc, *Chriſtophle* en 1490; *François* en 1587; *Dominique* qui fut élu en 1592, à la place de ſon frére François; *Louïs* qui a eu cette dignité pendant la guerre de Candie. La République a employé dans ſes ambaſſades pluſieurs perſonnages de cette famille. A la fin du XVII ſiécle, cette famille étoit dans un haut luſtre, mais elle ne conſiſtoit qu'en peu de perſonnes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houſſaye, *Hiſt. du Gouv. de Veniſe.*

DUP. DUR.

* DUPAIS (Guillaume) natif de Gemblours, Abbé de l'Ordre des Prémontrez, étoit un ſavant homme qui a compoſé des piéces de Poëſie édifiantes, imprimées à Liége en 1577, in 8. Il mourut en 1578, après avoir été Abbé pendant 25 à 26 ans, & ſa mort arriva à Liége où il s'étoit retiré à cauſe des troubles de la guerre. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DUPIN. *Voyez* PIN. (Louïs Ellies du)

DUPLEIX (Scipion) Hiſtoriographe de France, naquit en 1569 à Condom. Son Pére Guy Dupleix né en Languedoc, s'étoit établi à Condom; il ſervit dans les troupes du Maréchal de Montluc, qui l'employa à la défenſe de Caſtel-jaloux, & s'étant marié il eut pluſieurs enfans. L'aîné, nommé Scipion comme l'Hiſtoriographe, fut Lieutenant Particulier de Condom, & publia, dès 1602, les Loix militaires touchant le duel. Un autre de ſes fils, nommé François, donna, en 1615, à Paris, un Traité de Droit en vers, intitulé *Partitiones Juris Methodicæ.* Scipion qui fait le ſujet de cet article, vint à Paris en 1605, avec la Reine Marguerite, qui le fit depuis Maître des Requêtes de ſon Hôtel. On lui reproche avec raiſon qu'aprés en avoir fait ſon Héroïne pendant ſon vivant, il en parla, dés qu'elle fut morte, avec auſſi peu de reſpect que de reconnoiſſance. En 1607, il publia un Cours de Philoſophie, qui eſt le premier qu'on ait publié en François, & qui eſt écrit avec beaucoup de netteté. Il donna, en 1616, ſes *Mémoires des Gaules*, & ayant été honoré cette année-là même du titre d'Hiſtoriographe de France, il continua de travailler à ſon Hiſtoire de France, dont le quatriéme volume ne fut achevé qu'en 1635, & qu'il continua depuis juſqu'en 1645. Enfin las de courir après la fortune, ſans pouvoir la trouver, il ſe retira dans ſa patrie avec le titre d'Hiſtoriographe de France, & celui de Conſeiller d'Etat dont il prétendoit avoir exercé la charge. Mais cette qualité qui s'obtenoit plus facilement alors qu'aujourd'hui, ne put lui donner aucun rang dans Condom, & les Juges ne voulurent point lui céder le pas. Ce refus vint de ce qu'ils l'accuſoient d'avoir conſeillé le démembrement de leur Préſidial, en faveur de celui de Nérac érigé depuis l'autre. La préſomption étoit pour eux; car il eſt certain que la Cour avoit donné à vendre au profit de Dupleix les trois premiéres charges du nouveau Préſidial. La narration de Dupleix, quoique nette, eſt peu agréable: le Cardinal de Richelieu avoit revu les feuilles des deux derniers régnes de l'Hiſtoire générale de France, où on ne manqua pas de le bien flatter. C'eſt ce qui a porté l'Auteur de l'*Apologie* du Maréchal Ornano, d'appeller l'Hiſtoire de Louïs XIII, *l'Hiſtoire des fourberies du Cardinal de Richelieu.* Il eut pour adverſaires, premiérement le Maréchal de Baſſompierre auquel il répondit aſſez mal dans un Ouvrage qui a pour titre *Philotime* ou *Examen des Notes d'Ariſtarque ſur l'Hiſtoire de Louïs XIII. &c.* 1637, & qui le convainquit d'ignorance & de mauvaiſe foi. L'autre adverſaire fut S. Germain de Morgues, auquel il répondit le moins mal qu'il put dans le livre intitulé, Réponſe à S. Germain, ou les Lumiéres de M. de Morgues pour l'Hiſtoire de France éteintes, 1645. Après la mort du Cardinal, il eut deſſein de refondre une partie de ſon Hiſtoire, ce que ſa vieilleſſe ne lui permit pas d'exécuter. On a de lui quelques autres Ouvrages, comme l'Hiſtoire Romaine en trois volumes, & d'autres moins conſidérables, comme, *Généalogie de la maiſon d'Eſtrade en Agénois*; *Liberté de la Langue Françoiſe dans ſa pureté, ou Diſcuſſion des Remarques des Vaugelas*; *Obſcuriores & duriores Deſpauterii verſus in Grammatica Lingua in dilucidiores & elegantiores commutati.* Il travailla auſſi ſur les Libertez de l'Egliſe Gallicane pendant quinze ans, mais le Chancelier Séguier ayant fait brûler en ſa préſence le manuſcrit pour l'impreſſion duquel il demandoit un privilége, il en eut tant de déplaiſir, qu'il mourut peu après à Condom, au moins de mars 1661, étant âgé de 92 ans: ſon oraiſon funébre fut faite par le Pére Calin Prêtre de l'Oratoire. * Le Long, *Bibliothéque Hiſtor. de France.*

DUPONT, (Jacques) ſurnommé LE BASSAN, Peintre fameux. *Voyez* BASSAN.

DUPUY. *Cherchez* PUY.

DUQUELA. *Voyez* DUCALA.

DURA, grande plaine dans la campagne de Babylone, où le Roi Nabuchodonoſor fit dreſſer cette grande ſtatue, qui avoit ſoixante coudées de haut & ſix de large, & qu'il voulut faire adorer à tous ſes Sujets; donnant des ordres précis, que quand ils entendroient ſonner la trompette, chacun ſe proſternât devant cette ſtatue, ſous peine de mort. Trois Hébreux, Sidrach, Miſach & Abdénago ayant refuſé de le faire, ils furent jettez dans une grande fournaiſe, pour y être brûlez tout vifs: mais ils en furent délivrez par un Ange, qui empêcha l'effet des flammes, & qui les y conſerva, ſans qu'ils fuſſent le moins du monde offenſez. * *Daniel, ch.* 3. *v.* 1. *&c.* Cela arriva l'an du monde 3434 avant Jeſus Chriſt 601.

DURÆUS. *Voyez* DUREUS.

DURAM, ou DORHIN, (Nicolas) Carme Anglois vivoit en 1426. Il écrivit ſur le Maître des Sentences, *Originalia Doctorum, &c.* * Lucius, *in Biblioth. Carmel.* Trithéme. Pitſeus. Alégre, &c. Ce dernier en met un autre de ce nom, qui vivoit environ l'an 1379, *in Parad. Carmel.*

DURAN de Torres. *Cherchez* DURAND (Jean)

DURANCE, riviére de France, dans le Dauphiné & dans la Provence. Strabon la nomme Δρεέντια; Ptolomée, Δρεέντιος; & les Latins *Druentia.* On prétend qu'elle eſt formée de deux ſources, dont l'une vient du Mont Veſoul, & l'autre ſort du Mont Ge-

Genévre. Sa ſource eſt dans le païs des anciens Caturiges, d'où elle entre dans le Dauphiné & la Provence pour ſe jetter dans le Rhône, entre Avignon & Taraſcon. Voici la route qu'elle tient. Elle paſſe à Guilleſtre, puis près d'Ambrun, & enſuite elle reçoit l'Ubaye ou Hubaye & quelques ruiſſeaux. Elle vient de là juſqu'à Siſteron, & elle y reçoit le Puech ou Buech, & quelque tems après le Jabron. De là elle tourne à Volone & à Malijay où elle reçoit la Bléone, aux Mées & à la Brilliane ou Brelhane, puis elle reçoit le Lauſon, la Layée, l'Aſſe, le Verdon, &c. Ayant coulé près de Manoſque, à ſaint Paul, à Pertuis, où la Téze joint ſes eaux aux ſiennes, elle paſſe à la Roque, où commence le foſſé de Crapane; puis à Cavaillon; enſuite elle reçoit le Calavon, & ſe décharge dans le Rhône. Tite-Live dit que les Gaules n'ont point de riviére moins propre à la navigation, parce qu'elle eſt toujours inconſtante, ſans lit, & ſans bornes certaines. Mais quoi que cet Auteur rapporte de la rapidité de cette riviére, néanmoins l'induſtrie des Romains la rendit navigable, au rapport d'un Hiſtorien de ce tems. Silius Italicus dit que cette riviére fut un obſtacle à la marche d'Annibal, au deſſus du païs des Voconces. * Tite-Live, *l.* 20. Silius Italicus, *l.* 3. Strabon, *l.* 4. *&* 5. Pline, *l.* 3. *c.* 4. Papire Maſſon, *Deſcr. Flum. Gall.* Vibius Sequeſter, *de Flum.* Chorier, *Hiſt. de Dauphiné*, *l.* 1. *&* 4. Bouche, *Hiſt. de Provence.*

* DURANCE, bourg du Bazadois dans le Gouvernement de Guienne en France. Il eſt au ſud-eſt de Bazas & au ſud de Caſtel-Geloux.

DURAND, Evêque de Liége, dans le XI ſiécle, étoit né de pauvres parens, & par ſon ſavoir s'éleva à l'épiſcopat, après avoir été Chancelier de l'Empereur Henri II. Albéric dit qu'il avoit été Moine, & qu'il avoit une parfaite connoiſſance des Lettres ſaintes & profanes. On lui attribue ordinairement une Epître fort ſavante ſur l'Euchariſtie, contre Bérenger & contre Brunon d'Angers. Nous l'avons dans la Bibliothéque des Péres, & Baronius l'a inſérée dans les Annales de l'Egliſe, ſur l'an 1035. Durand étoit pourtant mort dès le premier février de l'an 1025, comme Gilles Boucher l'a remarqué dans ſes Annales de Liége, & comme nous l'allons expliquer.

☞ La plupart des Critiques ne ſont pas d'accord, que Durand de Liége, ſoit auteur de la lettre contre Euſébe Brunon d'Angers, & Bérenger. En effet, le premier mourut environ l'an 1025, & le ſecond ne fut fait Evêque d'Angers que long-tems après. Ce qui fait croire, comme le remarque Jean Picard en ſes Notes ſur le livre du ſaint Sacrement de l'Autel, de ſaint Anſelme de Cantorbéri, que cette piéce eſt de Duoduin, ou ſelon d'autres, Déoduin auſſi Evêque de Liége, ou plutôt de Durand Abbé de Troarn, comme nous le dirons dans la ſuite. Les Auteurs ont été trompez par la lettre D. qui commence le nom de l'un & de l'autre, & qu'on mettoit ſeule au commencement des Ouvrages. Meſſieurs de Sainte-Marthe ont fait cette remarque générale, en parlant d'Euſébe Brunon, dans le ſecond volume de la France Chrétienne, *pag.* 127: mais ſans ſe ſouvenir de l'appliquer à Durand en la *pag.* 646.

DURAND, Moine de Fécamp, & puis Abbé de Troarn, dans le Diocéſe de Bayeux, vivoit dans le XI ſiécle. Olderic ou Oldric Vitalis fait ſon éloge. On ne doute point qu'il ne ſoit auteur de l'Ouvrage du ſaint Sacrement de l'Autel contre Bérenger, qu'on attribue à Durand de Liége. Il floriſſoit ſous Guillaume *le Conquérant*, Roi d'Angleterre, & Duc de Normandie, qui faiſoit beaucoup de cas de ſes conſeils. Il a vécu juſqu'à l'an 1088. Dom Luc d'Acheri nous a donné le Traité de Durand, avec les Ouvrages de Hugues, Evêque de Langres. * Olderic Vitalis, *l.* 7, *&* 8, *&c.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 3.

DURAND, Evêque de Clermont en Auvergne, avoit été ſecond Abbé de la Chaiſe-Dieu ou Chéze-Dieu, dans la même province. Nous avons des preuves de ſa ſcience & de ſa piété, dans les lettres que ſaint Anſelme de Cantorbéri lui écrivoit, & dans les réponſes qu'il lui faiſoit. Hugues de Flavigni dit dans ſa Chronique, qu'il mourut quelque tems avant la célébration du Concile de Clermont, tenu l'an 1095, pour l'expédition de la Terre-ſainte. Baldric, Abbé de Bourgueuil, a célébré ſa mémoire, par des épitaphes ingénieuſes, pour ſon tems. Elles ſont rapportées par Du Chêne dans le quatriéme volume des Ecrivains de l'Hiſtoire de France. *Voyez* auſſi les Oeuvres de ſaint Anſelme, *tome* 4. *édit. Colon.* 1612. *&* *tome* 1. *Lugd.* 1630. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 2. *p.* 528.

DURAND DE WALDACH, Hérétique dans le XII ſiécle, aſſiſté d'un de ſes amis qu'il avoit ſéduit, publia ſes erreurs vers l'an 1117, & ſur tout celle-ci, que le mariage n'eſt qu'un concubinage caché. Ils furent pris & condamnez au feu: ce qui fut exécuté à cauſe de leur obſtination. * Prateole. *Voyez* Gautier, *en la Chron.*

* DURAND, Charpentier en France, s'eſt fait connoître dans le XII ſiécle ſous le régne de Philippe Auguſte, l'an 1183. Le Languedoc & partie de la Guienne, à l'occaſion de la guerre qui étoit entre le Roi d'Arragon & Raimond Comte de Toulouſe, étoient miſérablement tourmentez de factions, de meurtres & de brigandages. Alors Durand qui paroiſſoit homme ſimple, trouva le reméde à ces calamitez & le moyen de s'enrichir. Il aſſura que Dieu lui avoit apparu dans la ville du Puy en Auvergne, lui commandant d'annoncer la paix, & qu'il lui avoit donné pour preuve de ſa miſſion, certaine image de la Vierge qu'il montroit: tellement que ſur ſa foi les Grands, les Prélats & les Gentilshommes s'étant aſſemblez au Puy le jour de la fête de l'Aſſomption, convinrent tous entre eux par ferment ſur les ſaints Evangiles, de mettre bas toutes animoſitez & le ſouvenir des injures, & firent une ſainte Ligue pour reconcilier les eſprits & entretenir la paix qu'ils nommérent *la Paix de Dieu.* Ceux qui en étoient, portoient l'eſtampe de cette image de Nôtre-Dame en étaim ſur leur poitrine, & des capuchons de linge blanc ſur leur tête, que Durand leur vendoit. Cela eut tant de pouvoir ſur les eſprits qu'un homme avec ces marques-là, étoit non ſeulement en ſureté, mais auſſi en vénération parmi ſes plus mortels ennemis. * Mézeray, *Abbr. Chronol. de l'Hiſt. de France*, *tome* 2. *de l'édition de* 1688, *à Amſterdam. p.* 587.

DURAND, (Guillaume) ſurnommé *Speculator*, né à Puymuiſſon en Provence, diſciple de Henri de Suze, fit ſes premiéres études à Bologne; & y ayant pris le bonnet de Docteur, il enſeigna le Droit Canon à Modéne, d'où il fut appellé par le Pape Clément IV, pour être ſon Chapelain & Auditeur du Palais. Il fut envoyé par Grégoire X, Légat au Concile de Lyon tenu en l'année 1274, & enfin fait Evêque de Mende l'an 1286. Il refuſa depuis l'Archevêché de Ravenne que Boniface VIII. lui offrit, & mourut à Rome le premier novembre de l'an 1296, âgé d'environ 64 ans. Il étoit ſi habile dans les affaires, qu'il fut ſurnommé *le pére de la pratique.* Il nous a laiſſé un livre intitulé le Miroir du Droit, *Speculum Juris*, qui lui fit donner à lui même le nom de *Speculator*, & il adreſſa cet Ouvrage, qui eſt diviſé en trois parties, au Cardinal Ottobon, qui fut depuis Adrien V; le Répertoire du Droit tiré de cet Ouvrage; le Rational des Offices divins; un Commentaire ſur les Canons du Concile de Lyon; & un Abbregé des Gloſes & du texte du Droit Canon. Le Miroir, & le Répertoire du Droit ont été imprimez avec le Rational à Lyon l'an 1516, & 1551. Le Miroir a été auſſi imprimé ſéparément à Bâle en 1574, & à Francfort avec le Répertoire en 1592. Le Rational eſt le plus commun, & a été imprimé pluſieurs fois en divers endroits. Il parut pour la premiére fois à Mayence en 1459. Le Commentaire ſur les Canons du Concile de Lyon, a été imprimé à Fano en 1569, & l'Abbrégé des Gloſes, à Paris en 1519. * Majolus, *en ſa Vie.* Geſner & Simler, *Biblioth.* Hottoman, *Comment. de verbis Juris.* Trithéme, *au Catal.* Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Poſſevin, *Appar. Sacr.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Fiſchard, *aux Vies des Juriſconſultes.* Sponde, *A. C.* 1274. *n.* 5. Bouche, *Hiſt. de Prov. lib.* 9. *ſect.* 3. §. 10.

☞ Nous avons dit, avec pluſieurs Auteurs, que ce ſavant Prélat étoit de Puymuiſſon dans le diocéſe de Riez en Provence, c'eſt l'opinion la plus commune, & la mieux établie; cependant tous les Hiſtoriens ne ſont pas de ce ſentiment. Quelques-uns le font Gaſcon. Jacques de Bellevue, d'Aix, Auteur d'un livre intitulé *De Ratione ſtudendi in utroque Jure*, aſſure qu'il étoit natif d'Aix; Bartel, en ſon Hiſtoire des Evêques de Riez, dit que cette ville fut le lieu de ſa naiſſance; & Belleforêt croit qu'il étoit de Beauvais. Mais Durand lui-même, dit dans le 4. livre qu'il étoit Provençal. *Nos provinciales*, dit-il, *nobiles feudatorios, &c.* Outre Noſtradamus, la Croix du Maine, & divers autres Auteurs, ſon épitaphe en trente vers, qu'on voit ſur ſon tombeau aux Dominicains de la Minerve à Rome, marque qu'il étoit de Puymuiſſon. Cette épitaphe eſt rapportée par Ughel dans le ſecond volume de l'Italie ſacrée, en parlant des Evêques d'Urbin. * Noſtradamus, *Hiſt. de Provence.* Bartel, *Hiſt. Præſul. Regiens. in Matthæo* 1. *p.* 233.

DURAND, (Guillaume) neveu du célébre Canoniſte Durand, Evêque de Mende, fut Archidiacre de ſon oncle, lui ſuccéda dans cet Evêché l'an 1296, & gouverna cette égliſe juſqu'à l'an 1328, ayant été appellé, l'an 1310, au Concile de Vienne par le Pape Clement V. Il compoſa un excellent Traité de la maniére de célébrer le Concile général, diviſé en trois parties, dans lequel il a recueilli & diſpoſé ſous différens titres une infinité de réglemens des Conciles & des Péres, pour réformer les abus & les déréglemens de toutes ſortes d'états, & de conditions, & particuliérement des Papes & de la Cour de Rome, des Prélats, des Eccléſiaſtiques, & des Religieux. Philippe Probus, Juriſconſulte de Bourges, fit imprimer cet Ouvrage à Paris l'an 1545, & le dédia au Pape Paul III, aux Cardinaux, aux Evêques, aux Abbez, & aux autres Fidéles, qui devoient s'aſſembler au Concile de Trente, comme très-utile à ceux qui vouloient travailler à la réforme des mœurs des Chrétiens. Il a depuis été imprimé à Paris en 1535, & enfin dans un Recueil de pluſieurs Ouvrages de même nature, que M. Faure Docteur de la Faculté de Théologie de Paris, fit imprimer à Paris, chez Clouſier l'an 1671. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques, XIV ſiécle.*

DURAND, ancien Poëte François, qui vivoit vers l'an 1300, compoſa quelques Romans, ſelon la coutume du tems. Il y a bien de l'apparence que c'eſt le même dont Noſtradamus fait mention, qui vivoit dans le XIII ſiécle, & qui avoit la mémoire ſi prodigieuſe, qu'après avoir lu une fois ſeulement un Ouvrage, ſoit en proſe ſoit en vers, il le récitoit mot pour mot. Etant amoureux d'une Demoiſelle de la maiſon des Comtes de Balbi, il fit tirer l'horoſcope de cette perſonne: on lui dit qu'on verroit des choſes ſurprenantes en ſa mort, quoiqu'elle dût être de longue vie. Quelque-tems après la Demoiſelle fut attaquée d'une maladie ſi violente, qu'on la crut morte; & l'on penſoit à l'enterrer, quand Durand apprit cette nouvelle. Il en fut ſi vivement frappé, qu'il en mourut ſubitement. Sa maîtreſſe ayant donné quelques ſignes de vie, lorſqu'on alloit la mettre en terre, on la rapporta chez elle, où ſa ſanté ſe rétablit; mais ayant appris le triſte effet qu'avoit fait ſur Durand la paſſion qu'il avoit pour elle, elle ſe fit Religieuſe, & y mourut âgée de 60 ans. * Noſtradamus, *Hiſt. de Provence*, *partie III.* Fauchet. La Croix du Maine.

DURAND DE S. POURÇAIN, natif d'un bourg de ce nom, dans le diocéſe de Clermont en Auvergne, vivoit dans le XIV ſiécle, fut Dominicain, & enſuite Docteur de Paris & Maître du ſacré Palais, d'où il fut tiré l'an 1318, pour être Evêque du Puy en Vélay, & transféré, l'an 1326, à l'Evêché de Meaux. Il a écrit des Commentaires ſur les quatre livres des Sentences, & un Traité de l'origine des Juriſdictions, *Liber de Origine Juriſdictionum.* On dit qu'il mourut le 13 ſeptembre de l'an 1333. * Trithéme, *au Catal.* Bellarmin, *des Ecrivains Eccléſiaſtiques.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra.* Sainte-Marthe.

DURAND Villegagnon. *Cherchez* VILLEGAGNON Durand (Nicolas)

DURAND, Abbé de Caſtres, vivoit dans le dixiéme ſiécle. Il refuta vers l'an 953, un certain Talfred, qui enſeignoit que le corps

corps & l'ame périſſoient par la mort; mais on ne ſait point ſi cette erreur eut quelque cours, & l'on n'a rien de l'Ouvrage de Durand. * *Chronique de l'Abbaïe de Caſtres.* Du Pin, *Bibliothéque des Aut. Eccleſ. X. ſiécle.*

DURAND (Jean) ou DURAND DE TORRES, Eſpagnol, natif de Séville, avoit fait de grands progrès dans la Juriſprudence Civile & Canonique. Le Cardinal Pimentel le voulut avoir auprès de lui, & le mena à Rome. Durand de Torrès y apprit la langue Gréque, & y fit imprimer, en 1655, une Diſſertation *de Poſt-liminio inter liberos fœderatoſque populos.* Depuis, étant revenu en Eſpagne, il s'aquit une grande connoiſſance de la langue Arabique, & traduiſit la Chronique d'Abuvalid Ben Shacenas; mais cet Ouvrage n'a pas été imprimé. Durand mourut le 12 novembre de l'an 1662. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſpan.*

DURAND DE CHAMPAGNE, de l'Ordre des Fréres Mineurs, Confeſſeur de la Reine de France & de Navarre, fleurit vers l'an 1350, & compoſa une Somme des Confeſſions, ou un Directoire pour les Confeſſeurs, diviſé en quatre parties, qui ſe trouve dans la Bibliothéque de M. Colbert, *cod.* 451. Du Pin, *Bibliothéque des Aut. Eccléſ. XIV ſiécle.*

DURAND (Pierre) François de nation, Poëte Latin & François, au commencement du XVI ſiécle, étoit Bailli de Nogent le Rotrou, au païs du Perche. La Croix du Maine, rapporte cette inſcription qu'il avoit fait mettre ſur ſa maiſon, & qui donnoit de la peine aux Curieux, *De Pierre Blanche je fus faite Durand fevrier.* Le ſecret conſiſtoit en ſon nom & en celui de ſa femme nommée Blanche Fevrier.

DURAND (Dom Jean) Moine Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, aidoit à Dom François Delfau, conjointement avec Dom Robert Guérard, à la réviſion des Oeuvres de S. Auguſtin; mais ayant été accuſez d'avoir fait conjointement le livre intitulé, *l'Abbé Commendataire*, ils furent ſéparez. Durand s'en alla à Rome où il fut compagnon du Procureur général de ſa Congrégation. A ſon retour, il mourut dans la charge de Prieur de ſaint Nicaiſe de Reims. * De Vigneul Marville, *Mélanges d'Hiſtoire.*

DURAND (Samuel.) *Voyez* DURANT.

* DURANGO, ville de Biſcaye en Eſpagne, dans la Biſcaye propre, au ſud-eſt de Bilbao, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

DURANGO, ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Biſcaye, avec Evêché ſuffragant de Mexico, eſt ſituée au pié des montagnes, & a pris ce nom de DURANGO, petite ville d'Eſpagne, dans la Biſcaye. Sanſon.

* DURANT (Etienne) Chanoine de Pamiers, naquit à Alet. Il avoit été formé à la piété par les ſoins de l'Evêque d'Alet; après quoi il ſe retira auprès de M. de Pamiers où il fit de nouveaux progrès dans la vertu. Il paſſa toute ſa vie dans une rare innocence, une profonde humilité, une ſimplicité d'enfant, une priére preſque continuelle, une retraitte ſévére, un amour ardent de la pauvreté, & un tendre gémiſſement ſur les maux de l'Egliſe. La Providence le conduiſit enfin dans l'Abbaïe de Port-Royal des Champs, où il mourut le 22 ſeptembre de l'an 1704, à l'âge de 49 ans. * *Nécrologe de l'Abbaïe de Notre-Dame de Port-Royal des Champs, p.* 379.

* DURANT (Samuel) Miniſtre de Charenton ſe fit aimer & conſidérer de tout ſon troupeau par pluſieurs bonnes qualitez. Il paſſa pour un grand Prédicateur. Il mourut, à ce que penſe M. Bayle, en 1626, & ſa place fut remplie par M. Daillé. Il eut entr'autres amis M. Arnaud Conſeiller & Sécretaire du Roi, & Contrôlleur général des Reſtes. C'eſt ce qu'on apprend, par l'Epitre dédicatoire de ſept de ſes Sermons imprimez l'an 1627. Frédéric Spanheim ſon parent & l'héritier de ſes livres, fit imprimer à Genéve ces ſept Sermons, & en fit l'épitre dédicatoire. * Bayle, *Dict. Crit.*

DURANTE DE DURANTI, ou DURANTIS DE DURANTIBUS, Cardinal Evêque de Breſce, dans le XVI ſiécle, étoit né dans la même ville le cinquiéme octobre de l'an 1507. Après avoir achevé ſes études, il alla à Rome, où il fut Camérier ſecret du Pape Paul III, qui lui donna l'Evêché de Caſſano, & enſuite le chapeau de Cardinal en 1544. Quelque tems après il fut envoyé par le même Pape, Légat à Camerino, & enſuite en Ombrie. Enfin il fut pourvu de l'Evêché de Breſce, ſa patrie, où il mourut le 15 mai de l'an 1558. * Ughel, *Ital. ſacra.* Aubery, *Hiſt des Card. &c.*

* DURANTE (Barnabas) Prêtre de Palerme, Docteur en Théologie, fut un ſavant homme. Il vivoit vers l'an 1607, & donna au public, *De Præſentatione Curati unica quæſtio*; *Aphoriſmi ſcrupulorum.* * *Biblioth. Sicula.*

DURANTI (Jean Etienne) Prémier Préſident au Parlement de Toulouſe, étoit fils d'un Conſeiller aux Requêtes du Palais de cette ville. Jeune encore, il prit le parti du Barreau où il ſe diſtingua par ſon éloquence; & après avoir été Capitoul en 1563, & enſuite Avocat Général, il fut enfin nommé Premier Préſident au Parlement de Toulouſe en 1581, par le Roi Henry III. Il ſoutint avec ardeur le parti de ſon Prince contre les Ligueurs, dont la fureur ſe renouvella à Toulouſe, lorſqu'on y eut appris la mort du Duc de Guiſe & du Cardinal ſon frére en 1589. Duranti, tint une aſſemblée du Parlement dans cette conjoncture, & voulut juſtifier la conduite du Roi. Le peuple s'émut & courut au palais; le Premier Préſident eut bien de la peine à ſe ſauver, & ſe jetta dans l'Hôtel de ville où il reſta trois jours, & d'où ſes amis le transférent au couvent des Dominicains. La populace y courut, & demanda à lui parler, il ſe préſenta à elle avec ſes habits du palais; mais un ſcélérat d'entr'eux lui tira un coup d'arquebuſe, dont il le renverſa mort: enſuite ils traînérent ſon corps par les rues, & ils le furent attacher à la potence publique. Le jour même on alla ſe ſaiſir de Daffis Avocat Général ſon beau-frére, qui s'étoit retiré peu de jours auparavant en ſa maiſon de campagne: on l'amena à la conciergerie du palais, où on l'étrangla le dixiéme février 1589. Le Lendemain on enterra ſecrettement Duranti au grand couvent des Cordeliers, & on ne lui donna d'autre drap pour l'enſevelir que le tableau du Roi Henri III, qui avoit été pendu auprès de ſon cadavre. Ses héritiers lui firent élever un tombeau magnifique dans l'égliſe des Cordeliers; & environ cent ans après comme on voulut changer ce tombeau de place, on trouva le corps de cet infortuné Magiſtrat encore enveloppé de ce tableau & ſans aucune corruption. Sa maiſon fut pillée le jour de ſon maſſacre; mais les Capitouls firent faire une exacte recherche de ce qui avoit été pillé & le firent vendre à l'encan au profit de la ville: enfin ils demandérent au Parlement que le procès fut fait à ſa mémoire, ce qui fut exécuté. Cependant en 1591, on lui fit & à Daffis des funérailles publiques, où aſſiſtérent le Parlement, les Capitouls & les autres Compagnies de la ville; & le Roi Henri IV, donna à la ville de Toulouſe par l'édit de Folembray du premier janvier 1596, une abolition des meurtres de Duranti & de Daffis. Le buſte de ce Préſident eſt placé dans la galerie des illuſtres Toulouſains que l'on voit dans l'Hôtel de ville de Toulouſe. Il ne laiſſa de ſon mariage avec *Marie* Daffis qu'une fille, qui épouſa N. Garaud, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, de qui deſcendoit *Jean George* de Garaud, Seigneur de Donneville, Marquis de Miremont, Préſident au Parlement de Toulouſe, lequel de *Marthe* de Caminade, eut pour fille *Jeanne Françoiſe* de Garaud de Caminade, mariée, en 1679, à *Yves*, Marquis d'Alégre, Lieutenant Général des armées du Roi, & Gouverneur de ſaint Omer, morte le 28 mai 1723, en ſa 65 année. Voici l'Eloge qu'on mit ſur le tombeau de Duranti.

D. O. M. S.

Joannes Stephanus Durantus.

Hic ſitus ſum.
Toloſæ honeſto natus loco,
Primò Actor cauſarum nobilis,
Dein patronus Fiſci,
Poſtremò ampliſſimi Senatus
Princeps fui.
(*Abſit verbo invidia.*)
Merui in eo gradu.
Steti, dum res ſtetit Gallica,
Cecidi, cadente regno,
Iniquorum conjuratione oppreſſus.
Caſum luxerunt omnes boni,
Et civitas facta parum tranquillior,
In auctores necis, exemplum
Grave ſtatuit,
Et honorem habuit mortuo
Quam potuit maximum.

Annos vixi LV.
Vive plures Viator, & felicius morere.

Conditus exigua magnus Durantus *in urna,*
Dormit ſoporem ferreum.
Sæcla peremerunt hunc ferrea, ferreus ille eſt,
Qui novit iſta, nec gemit.
Unà namque jacet patriæ decus omne, ſuæque
Et crimen urbis, & dolor.

* La Faille, *Annales de Toulouſe.*

Le Préſident Duranti eſt vraiment Auteur de l'excellent livre intitulé, *De Ritibus Eccleſiæ*, que quelques Savans, & entr'autres le P. D. Jean Martenne, ont fauſſement attribué à Pierre Danès Evêque de Lavaur. On a prétendu que Duranti ayant acheté la Bibliothéque de P. Danès, y avoit trouvé le livre en queſtion, qu'il s'étoit attribué; cependant on ne peut ſe perſuader que ce livre ſoit de Danès, ſur la ſeule autorité de M. le Bret, Auteur, à ce qu'on dit, d'un Abbregé de l'Hiſtoire Univerſelle, peu connu juſqu'ici dans la République des Lettres. Il témoigne avoir appris ces particularitez de M. Pierre Berthier, Evêque de Montauban, qui les tenoit ſelon lui de ſon Oncle M. Jean Berthier Evêque de Rieux, ami de Duranti & de Danès. Il eſt certain que Duranti a donné ce livre ſous ſon nom. On ne peut ſans témérité, & ſans injuſtice traiter de plagiaire une homme d'une probité reconnue, à moins que d'être fondé ſur des preuves évidentes & inconteſtables. D'ailleurs il eſt aiſé de prouver que le Préſident Duranti a compoſé le livre de *Ritibus*, & rien n'eſt plus facile que de détruire les raiſons qu'on allégue au contraire. Le récit de M. le Bret ne fera pas beaucoup d'impreſſion ſur les eſprits, ſi l'on conſidére qu'au mois de juillet 1630, tems de la mort de M. Berthier, Evêque de Rieux, ſon neveu n'étoit âgé que de douze ans. Il n'y a point d'apparence que ce dernier dans un âge ſi tendre, fût à portée de ſemblables entretiens, & propre à de pareilles confidences. D'ailleurs Pierre Danès extrêmement vieux, ſe retira deux ans avant ſa mort à l'Abbaïe de ſaint Germain des Prez, & il eſt vrai-ſemblable qu'il y fit porter ſa bibliothéque. Thevet ſemble autoriſer cette conjecture, lorſque parlant des Ouvrages de Danès, mort peu de tems auparavant, il eſpére qu'on en pourra trouver quelques-uns entre les papiers de ce ſavant homme; qui ſont, dit-il, chez ſes parens. Si l'on veut ſuppoſer qu'il ſe ſoit défait de ſes livres, pour éviter les frais du tranſport, du moins n'eſt-il pas permis de croire qu'il ait vendu les manuſcrits de ſa compoſition. Jean Ange Papius, Homme de Lettres, qui le premier mit au jour le livre *De Ritibus* à Rome, & qui le dédia au Pape Gregoire XIV, témoigne que Duranti, adreſſant cet Ouvrage au Cardinal de Pellevé, pour prendre ſoin de ſon impreſſion, l'appelloit *le fruit de ſes veilles.* Enfin Duranti lui-même, trois jours avant que d'être maſſacré par les Ligueurs, écrivit dans la priſon une lettre à D. Jean de la Barriére, Inſtituteur de l'Ordre des Feuillans, par laquelle il le prie de faire approuver ſon livre à Rome après

près ſa mort, & de l'y faire imprimer. Peut-on concevoir qu'un Magiſtrat ſage, intégre, éclairé, comme l'étoit ce Préſident, eût voulu, ſur le point d'être ſacrifié pour ſon Prince, impoſer au public & à ſes amis, uſurpant la proprieté d'un livre, que ſa conſcience lui eût reproché d'avoir dérobé à un autre? Cette penſée ne peut entrer dans l'eſprit, & d'ailleurs la réputation de P. Danès n'a pas beſoin de l'appui du menſonge, pour ſe ſoutenir chez la poſtérité. On peut encore connoître par le livre même qu'il eſt de Duranti, & non de Pierre Danès; car il cite ſes Déciſions de Droit, *liv.* 2. *ch.* 43. & *l.* 3. *ch.* 25. & un Commentaire qu'il avoit fait ſur le Titre des Elections, *l.* 1. *ch.* 25. Il cite un arrêt du Parlement de Toulouſe, qu'il dit avoir prononcé lui-même en robe rouge, le cinquiéme avril 1581, *l.* 3. *ch.* 25. & dans une priére qu'il fait à Dieu, *l.* 2. *ch.* 48. il lui rend graces de ce qu'il l'a fait Premier Préſident du Parlement de Toulouſe. Il marque auſſi qu'il n'eſt point Danès; car il cite Danès comme une tierce perſonne ſur l'Epître de ſaint Auguſtin à Boniface. Il dit dans le ſecond *livre chap.* 5, touchant le Droit des Diacres dans l'adminiſtration de l'Euchariſtie, que Danès, Evêque de Lavaur, lui a indiqué un paſſage de ſaint Auguſtin, du Sermon de ſaint Vincent. MM. de Thou & de Sainte-Marthe, en faiſant l'éloge de ce ſavant homme, diſent poſitivement qu'il n'avoit laiſſé aucun Ouvrage. On ne doit donc point, contre la foi de ces Auteurs, entreprendre de le parer des dépouilles de Duranti, à qui perſonne, avant M. le Bret, ne s'étoit aviſé de diſputer le livre *De Ritibus.* * De Thou, *lib.* 63. Scévole de Sainte-Marthe. *in Elog.* Thevet, *in Elogiis.* M. de la Faille, *Annales de Toulouſe.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. XVI ſiécle.*

DURANTIS de DURANTIBUS. *Voyez* DURANTE de DURANTI.

DURAO (Antoine) Portugais, Auteur d'une Deſcription des ſiéges de Mozambique en 1607, & en 1608, imprimée à Madrid en 1633, *in quarto*, Durao s'étoit diſtingué dans ces ſiéges. * *Mémoires de Portugal.*

DURAS, bourg de France dans la Guienne, a titre de Duché, & eſt ſitué ſur la petite riviére de Drot, dans l'Agénois, aux confins du Bazadois, environ à neuf lieues de Bourdeaux du côté du levant. Il appartient à la maiſon de Durfort. *Voyez* DURFORT. * Maty, *Diction. Géogr.*

DURAS, ou DURAZZO, ville & port de mer d'Albanie, province de Gréce à l'embouchure de l'Argentaro, fut bâtie par une Colonie des Habitans de Corcyre, aujourd'hui *Corfou*, la premiére année de la XXXIX Olympiade, & 624 ans avant l'Ere Chrétienne. Son ancien nom, qui étoit *Epidamnus*, fut changé dans la ſuite des tems en celui de *Dyrrachium*, qui étoit le nom du port. Sous la LXXXV Olympiade, & 439 ans avant J. C. les Habitans de cette ville aſſiégez par une troupe de bannis, implorérent le ſecours des Corinthiens, qui furent défaits par les Corcyréens. Les Athéniens prirent le parti de ces derniers, & cette querelle fut l'origine de la guerre nommée *Corinthiaque*, & comme le levain de la grande guerre du *Péloponnéſe*, ſi célébre dans l'Hiſtoire Gréque. Duras étoit autrefois métropolitaine, ſous le Patriarchat de Conſtantinople, & avoit pour ſuffragans, Aleſſio, Liis, Benda, Canovia, & Croia. Elle a un très-beau port; mais elle eſt peu habitée à cauſe de l'intempérie de l'air. Cette ville a donné ſon nom à quelques Princes de la maiſon de France, de la branche d'Anjou-Sicile, rapportez à ANJOU-SICILE. Depuis, cette ville tomba ſous la domination des Vénitiens, à qui Bajazeth II. Sultan des Turcs, l'enleva dans le XV ſiécle. * Thucydide, *liv.* 1. *& ſuiv.* Strabon, *liv.* 5. Diodore de Sicile. Euſébe, *en la Chron.* Magin, *Géogr.* Le Mire, *Géogr. Eccl.* Villani, Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

DURAVEL. *Voyez* DUREVELS.

DURAZZO, ville. *Voyez* DURAS.

DURAZZO, noble & ancienne famille de Gênes, qui a toujours rendu de grands ſervices à la République à laquelle elle a donné depuis deux ſiécles ſix illuſtres Doges. Le premier fut Jacques, en l'an 1573, lequel par ſa prudence & ſa bonne conduite, rendit le calme à ſa patrie, qui depuis long-tems étoit troublée par les guerres civiles. Cinq autres de la même famille lui ont ſuccédé, trois de pére en fils, & deux d'une autre branche: tous dans cette dignité ont remporté les louanges que méritoit leur vertu. On n'entreprendra point de faire ici l'éloge de tous les illuſtres ſujets que cette famille a produits, il ſuffit de dire ſeulement qu'ils ont été revêtus des charges & des emplois les plus éclatans de Sénateur, de Général, de Gouverneur de Corſe, de Miniſtre & d'Envoyé extraordinaire dans les plus puiſſantes Cours de l'Europe, & même d'Ambaſſadeur auprès du grand Seigneur, & que tant ſur mer que ſur terre, ils ont toujours fait briller leur zéle & leur valeur.

Cette famille s'eſt encore diſtinguée dans l'Egliſe par les Prélats d'un mérite éminent qu'elle lui a donné. Le Cardinal ETIENNE qui fut élevé à la pourpre, l'an 1654, par le Pape Urbain, qui le choiſit pour Légat de Ferrare, puis de Bologne, a laiſſé dans ſa patrie, dont il a gouverné l'égliſe pendant 28 années, des marques d'une vie exemplaire, & d'une parfaite modeſtie, & mourut le onziéme juillet 1667. Marcel neveu de ce premier, fut fait Cardinal par le Pape Innocent XI. en 1686, & après avoir été chargé ſous ſon pontificat des premiéres Nonciatures, & de la conduite des plus célébres égliſes, auſquelles il a laiſſé aſſez de marques de ſes bienfaits, il fut encore honoré, par le Pape ſuivant, des Légations de Bologne & de tout l'Etat Eccléſiaſtique; & mourut en ſon Evêché de Faënza, le 27 avril 1710, âgé de 74 ans. Pluſieurs autres Evêques & Abbez d'un mérite diſtingué ſont encore ſortis de cette illuſtre famille.

DURBU, & DURBUY, petite ville des Païs-Bas, capitale d'un petit Comté, qui porte ſon nom, eſt ſituée ſur la riviére d'Ourte, dans le Duché de Luxembourg, à ſix ou ſept lieues de la ville de Liége, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

DURE. *Voyez* DURER.

DUREN, ou DOREN, en Latin *Duria*, ville du Duché de Juliers, dans le diocéſe de Cologne, ſur la riviére de Roer, eſt célébre par le ſiége que l'Empereur Charles-Quint y mit. Quelques Auteurs la prennent pour *Marcodurus*, dont Tacite fait mention dans le 4. *livre les Annales.* Par les ſoins du Roi Pepin, & de ſon fils Charlemagne, on y aſſembla des Conciles l'an 761, 775, & 779. Les deux derniers ſemblent plutôt regarder les affaires ſéculiéres, que les eccléſiaſtiques. * Ortelius. Sanſon. Baudrand.

* DUREN (Jean de) ainſi nommé de la ville de ſa naiſſance, fut Religieux de l'Ordre de S. François, & vivoit en 1468, au raport d'Eiſengrin qui lui donne la louange d'avoir été un ſavant homme & un grand Théologien. On a de lui, *Sermonum de Tempore & Sanctis, libri duo; Sermones Quadrageſimales; De VII Peccatis mortalibus; De vitiis occultis; De Confeſſione.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica p.* 498.

DURÉNIS, ou ADURNE, petite ville ou bourg de l'Ecoſſe ſeptentrionale, eſt dans le Comté de Strath-navern, à l'embouchure de la riviére de Durénis, ſur une petite preſqu'île, environ à quatre lieues de la ville de Tung, du côté du couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

* DURENQUE, Bourg du Rouergue dans le Gouvernement de Guienne en France, entre le Tarn & le Biaur, eſt au ſud-ſud-eſt de Rhodez dont il eſt éloigné de ſept ou huit lieues.

DURER, (Albert) ou DURE, comme parlent nos Peintres François, né à Nuremberg le vintiéme mai de l'an 1471, eut pour pére *Albert* Durer très-habile Orfévre, de qui il apprit en même tems l'Orfévrerie, & la Gravure, & fut mis à quinze ans ſous la diſcipline de Michel Wolgemut Peintre de Nuremberg. Après avoir paſſé trois ans chez ſon maître, il en employa quatre à voyager en Flandre, en Allemagne, & à Veniſe; & à ſon retour il ſe maria dans ſon païs, à l'âge de 23 ans. C'eſt environ ce tems-là qu'il commença à mettre en lumiére quelques eſtampes de ſa façon. Il grava les trois Graces, & des têtes de mort, avec d'autres oſſemens, un Enfer avec des ſpectres diaboliques dans la maniére d'Iſraël de Malines. Au deſſus de ces trois femmes, il y a un globe, ſur lequel on voit ces trois lettres *O. G. H.* qui veulent dire en Allemand, O Gott Hüte! *O Dieu, gardez-nous des enchantemens.* Il avoit pour lors 26 ans; car c'étoit en 1497. Ayant ainſi exercé ſon génie, il s'attacha de lui-même à l'étude du deſſeing, & devint ſi habile, qu'il ſervoit de régle à tous ceux de ſon tems, & que pluſieurs Italiens même tiroient de ſes eſtampes un grand avantage; ce qu'ils ont encore fait long-tems depuis: mais avec plus d'adreſſe & de déguiſement. Nous voyons qu'Albert Durer a eu ſoin dans toutes ſes planches, de mettre l'année qu'elles ont été gravées, qui eſt une choſe dont les Curieux ont ſujet de ſe louer; car ils peuvent juger par là à quel âge il les a travaillées. Dans la grande paſſion de Notre-Seigneur qu'il a gravée, il a diſpoſé la Céne ſelon l'opinion d'Oecolampade. La *mélancholie* eſt ſa plus belle piéce, & les choſes qui entrent dans la compoſition de ce ſujet, ſont une preuve de l'habileté d'Albert. Ses *Vierges* ſont encore d'une beauté ſinguliére. Ce Peintre n'a pas été moins exact à marquer ſur ſes tableaux, l'année qu'ils avoient été peints, & Sandrart qui en a vu plus que perſonne, n'en remarque point avant l'année 1504. Cela voudroit dire qu'Albert n'en a point fait avant l'âge de 33 ans, du moins de conſidérable. Au reſte l'Empereur Maximilien donna lui-même à Albert pour les armoiries de la peinture, trois écuſſons, deux en chef & un en pointe. La réputation d'honnête homme, dans laquelle Albert vivoit, ſon bon eſprit, & ſon éloquence naturelle, le firent élire Membre du Conſeil de la ville de Nuremberg; ſon génie univerſel le faiſoit travailler avec facilité aux affaires de la République & à celles de ſa maiſon; il étoit laborieux, d'un tempérament doux, & dans un établiſſement qui auroit dû lui procurer du repos, ſi ſa femme ne s'y étoit point oppoſée. Elle étoit de ſi mauvaiſe humeur, que quoiqu'ils n'euſſent point d'enfans, & qu'ils euſſent fait une fortune conſidérable, elle le tourmentoit jour & nuit, pour l'augmenter: ce qui l'obligea, pour s'en ſéparer, de faire un voyage aux Païs-Bas, où il fit grande amitié avec Lucas de Leyde. L'inquiétude de cette femme, ſes larmes, & ſes promeſſes de mieux vivre à l'avenir, obligérent les amis d'Albert, de lui écrire les diſpoſitions où elle étoit. Il ſe laiſſa perſuader, il revint; mais elle ne put jamais tenir ſa promeſſe, & malgré la prudence & la douceur de ſon mari, elle le traita comme auparavant, & le fit mourir de déplaiſir à l'âge de 57 ans, en 1528. Albert a écrit lui-même la vie de ſon pére en 1524. Sandrart la rapporte après celle du fils. Albert y écrit la plupart des choſes que l'on vient de dire de lui-même dans ſon adoleſcence. Ce qu'il y a de ſurprenant dans ſa vie, c'eſt d'avoir travaillé avec tant d'aſſiduité à un ſi grand nombre d'ouvrages, dans des tems fort difficiles, & avec une femme extraordinairement fâcheuſe. Il a écrit de la Géométrie, & de la Perſpective, des Fortifications, & de la proportion des figures humaines. Pluſieurs Auteurs parlent de lui avec éloge, & entr'autres Eraſme, & Vaſari. * De Piles, *Vies des Peintres.*

DURESTAL, DURESTAIL & DURETAIL, petite ville de France. Elle eſt dans l'Anjou, ſur le Loir, entre Angers & la Fléche, environ à trois lieues de celle-ci & à ſept de celle-là. * Maty, *Dict. Géogr.*

DURET, (Louis) célébre Médecin, dans le XVI ſiécle, étoit natif de Baugé en Breſſe, ſelon Guichenon, Hiſtorien de cette province; mais Scévole de Sainte-Marthe le fait Bourguignon, dans l'éloge qu'il lui a conſacré; & du Boulay dans l'*Hiſt.* de l'Univerſité de Paris *tome* 6. *in fine* dit qu'il étoit du diocéſe d'Autun. Il étudia en Médecine à Paris, & y fit de ſi grands progrès, qu'il enſeigna depuis en qualité de Profeſſeur Royal. Il fut honoré de la charge de premier Médecin de Charles IX, & puis d'Henri III, & ce Prince eut tant d'eſtime & de bienveillance pour lui, que voulant lui en donner une preuve convainquante, non ſeulement il honora de ſa préſence les noces de ſa fille, mais encore qu'il l'accompagna juſqu'à l'égliſe où ſon mariage devoit être béni, s'étant mis à la droite de la nouvelle mariée, & ayant placé ſon pére à la gauche. Le Roi voulut même aſſiſter au feſtin qui ſe fit au retour de l'Egliſe, &

ayant prêté à la fille de Duret toute la vaiſſelle d'or & d'argent qui fut employée dans ce repas, il lui en fit enſuite préſent. Enfin ce grand homme, après avoir mérité par ſon érudition l'eſtime de ſon Prince & du public, mourut en 1586, âgé de 59 ans, d'une mort qu'il avoit lui même depuis long tems prévue. Auſſi comme il ſentit approcher ſon heure derniére, après avoir exalté dans un ample & docte diſcours, la miſéricorde de Dieu, pris congé de ſa femme, & donné ſa bénédiction à ſes enfans, il expira auſſi doucement que s'il eût paſſé dans un paiſible & agréable ſommeil. Il laiſſa pluſieurs enfans l'un deſquels fut un habile Médecin comme lui. Quant aux autres, ils furent élevez aux charges de Conſeillers, ou au Parlement, ou à la Chambre des Comptes de Paris. On dit qu'il expliquoit Hippocrate avec une facilité admirable, & qu'il en ſavoit tous les aphoriſmes par cœur. Les Oeuvres imprimées de Duret, ſont, *Hippocratis magni Coacæ Prænotiones Interprete & Enarratore L. Dureto*; *In Hippocratis librum de humoribus purgandis*, & *in libros tres de Diæta acutorum Commentarii interpretatione & enarratione inſignes*; *Accurata conſtitutionis primæ*, *Epidemiων ejuſdem Autoris Interpretatio*; *Adverſaria in Jacobi Holleri libros de morbis internis*. Le premier de ces Ouvrages fut donné au public après ſa mort par les ſoins de ſon fils célébre Avocat. * Sainte-Marthe, *l.* 3. *Elog.* Vander Linden, *de Script. Med.* Guichenon, *Hiſt. de Breſſe.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 400. & 401. *de l'édition de* 1715.

DURETAIL. *Voyez* DURESTAIL.

* DUREVELS, petite ville de l'Agénois dans le Gouvernement de Guienne en France, eſt ſituée ſur le Lot dans l'endroit où il entre du Quercy dans l'Agénois, à l'oueſt de Puy l'Evêque & à l'eſt de Fumel.

DUREUS, ou DURÆUS, (Jean) Théologien Proteſtant, Ecoſſois de nation, qui vivoit au XVII ſiécle, s'employa avec chaleur à réünir les Luthériens avec les Calviniſtes. Il voyagea dans ce deſſein dans pluſieurs païs de l'aveu & du conſentement de ſes Supérieurs. L'Archevêque de Cantorbery, l'Evêque de Kilmore, & pluſieurs autres perſonnes de conſidération lui donnérent même des lettres de recommandation. Il commença par faire imprimer, en 1634, les Ouvrages qu'il avoit faits pour réüſſir dans ce deſſein, ſous le titre de *Aliquot Theologorum Galliæ & trium Eccleſiæ Anglicanæ Epiſcoporum* (*Scilicet Davenantii, Mortori & Halli*) *Sententia de pacis rationibus inter Evangelicos uſurpandis*. La même année, il entra en conférence à Francfort avec les Théologiens d'Allemagne. Il fit publier le ſentiment que les Egliſes de Tranſſylvanie lui avoient envoyé la même année. Il négocia enſuite avec les Théologiens de Dannemarc & de Suéde. Le peu de ſuccès de ſes négociations ne le rebutérent point juſqu'en 1674, qu'il commença à changer de batterie, & ſe promit de venir à ſes fins par un autre route. Il s'engagea dans une explication *touchant l'intelligence de l'Apocalypſe, par l'Apocalypſe même &c.* qu'il publia en François en 1674, & dont il eſpéroit beaucoup plus de ſuccès que de tout ce qu'il avoit fait juſqu'alors: mais ſes eſpérances furent fruſtrées; car il mourut ſans avoir rapproché d'un ſeul pas les deux partis qu'il eſpéroit de réünir. On ne ſait pas poſitivement le tems de ſa mort, ni le lieu de ſa ſépulture. Dureus a encore compoſé *Hypomnemata de ſtudio pacis Eccleſiæ*; *Informatio de eis quæ in ſtudio eccleſiaſtica concordiæ inter Evangelicos proſequendo, agitare inſtituit Duræus erga Eccleſiarum Danicarum Theologos*; *Joannis Duræi Irenicorum tractatuum Prodromus*, &c.

Il ne faut pas confondre ce Dureus avec un autre Jean Dureus Jéſuite Ecoſſois, qui a fait imprimer à Paris en 1581, & à Ingolſtat en 1588, un livre contre la réponſe de Witaker aux dix raiſons de Campien que la bibliothéque d'Oxford attribue à Dureus le pacificateur. * Bayle, *Dict. Crit.* 2. *Edit.*

DURFORT, illuſtre & ancienne maiſon originaire des provinces de Guienne, & de Foix, eſt célébre depuis pluſieurs ſiécles dans nos Hiſtoires. On ſait que le nom de DURFORT fut autrefois adopté par une branche de la maiſon ſouveraine de Foix. On convient qu'avant ce tems-là, les Seigneurs d'une autre maiſon l'avoient porté avec éclat dans la Guienne; mais on a cru long-tems que ces deux maiſons étoient demeurées diſtinctes & ſéparées, quoi qu'elles ſe ſoient confondues l'une dans l'autre. Feu M. le Marquis de Rouilhac, d'Eſpernon, aidé d'actes authentiques, a le premier combattu cette erreur, cauſée par le ravage des Anglois, qui tranſportérent de Guienne en Angleterre la plupart des Chartres de cette province lorſqu'ils furent forcez de l'abandonner. D'autres titres anciens, recouvrez à force de recherches, feront les fondemens ſur leſquels nous établirons la ſuite généalogique de la maiſon de Durfort, que nous nous contenterons de rapporter depuis

1. ARNAUD de Durfort, qui épouſa *Marquiſe* de Gouth, qui lui apporta la Terre de Duras & autres qui ont été long-tems dans cette maiſon, fille d'*Arnaud Garcie* de Gouth, Vicomte de Lomagne, & de *Miramonde* de Mauléon. Elle étoit niéce du Pape Clément V. & ſœur de *Régine*, qui épouſa *Bernard* de Durfort, Seigneur de Flamarins. Le Roi Philippe *le Bel* lui donna & à ſa femme, en 1308, à la priére de *Raymond*, Cardinal du titre de Sainte Marie, frére de ſa femme, la Juſtice de la Terre de Montaguillon. Il étoit mort en 1324, ayant eu pour enfans, 1. AYMERI qui ſuit; 2. *Gaillard* de Durfort, Chantre de Cahors; & 3. *Bernard* de Durfort.

2. AYMERI de Durfort, Seigneur de Duras, ſervit le Roi dans les guerres de Gaſcogne, en la compagnie du Maréchal de Trie: en reconnoiſſance de quoi il reçut en don, en 1328, la Juſtice de la Tour en Agénois. Après la mort de *Jean* de Durfort, Seigneur de Flamarins, ſon parent, le Roi fit traiter avec lui, en 1336, des droits qu'il pouvoit avoir à cauſe de ſa mére, ſur les Vicomtez de Lomagne & d'Auvillars, & en la ville de Leictoure, & reçut en recompenſe les terres de Villandrau & de Blancafort. Il étoit mort en 1345, en laquelle année le Roi donna à ſes héritiers une ſomme de onze cens livres par an, à prendre ſur la recette de Toulouſe, en recompenſe des pertes qu'il avoit ſouffertes pendant les guerres, & juſqu'à ce qu'ils euſſent recouvré leurs terres, occupées par les ennemis. Il fut pére de

3. GAILLARD de Durfort I. du nom, Seigneur de Duras, Blancafort, &c. qui ſuivit le parti du Roi d'Angleterre, qu'il quitta à la ſollicitation de Charles d'Eſpagne, Connétable de France, qui le fit rentrer dans celui du Roi par traité du troiſiéme mai 1352. Il avoit épouſé *Marguerite* de Caumont, qui étoit veuve en 1357, & il en eut entre autres enfans.

4. GAILLARD de Durfort II. du nom, Seigneur de Duras, Blancafort, &c. lequel fit hommage au Roi d'Angleterre en 1363, en préſence du Prince de Galles, en conſéquence du traité de paix fait entre la France & l'Angleterre. Il avoit épouſé *Eléonore* de Périgord, fille de *Roger Bernard*, Comte de Périgord, dont il eut

5. GAILLARD de Durfort III. du nom, Seigneur de Duras, Blancafort, Villandrau, &c. Sénéchal de Guienne pour le Roi d'Angleterre, qui épouſa, en 1390, *Jeanne* de Lomagne, fille de *Eudes*, Seigneur de Fieſmarcon, & de *Catherine* de Ventadour, Dame de Donzenac. Elle vivoit en 1435, & le rendit pére de

6. GAILLARD de Durfort IV. du nom, Seigneur de Duras, Blancafort, &c. qui ſe trouva à la reddition de la ville de Bordeaux en 1451, & en ſigna la capitulation; qui fit hommage au Roi de ſa Terre de Duras en 1452; & qui dès la même année ſuivit le parti du Roi d'Angleterre, qui lui donna le gouvernement de Calais, & l'honora de ſon Ordre de la Jarretiére. Ses biens furent confiſquez; ſa Terre de Blancafort fut donnée au Comte de Dammartin, & la Baronie de Duras au Seigneur du Lau: mais il fut depuis rétabli en tous ſes biens par lettres de 1476. Il avoit épouſé *Jeanne* de la Lande, morte en 1444, dont il eut, 1. *Aimeri* de Durfort, Seigneur de Tilly, ſurnommé *à la grande Barbe*, Colonel d'infanterie, Gouverneur d'Henri d'Albret Roi de Navarre, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Jacquette* du Puy-du-Fou, veuve de *Joachim* Girard, Seigneur de Baſoges, qu'il avoit épouſée en 1518; & 2. JEAN qui ſuit.

7. JEAN de Durfort, Seigneur de Duras, de Blancafort, &c. Maire de Bourdeaux en 1487, ſuivit le Roi Charles VIII. en Italie, fut Gouverneur de Crême, & fut laiſſé à Naples, où il ſe comporta vaillamment en pluſieurs combats & rencontres contre les Arragonois. Il épouſa 1. *Jeanne* Dame de Rozan, de Pujols & de Civrac: 2. *Catherine* de Foix, Dame de Montbardon, fille de *Corbeyran* III. du nom, Seigneur de la Gardiolle, & de *Jeanne* de la Roque-Nébouzan. De ſa premiére femme ſortirent, 1. FRANÇOIS qui ſuit; & 2. JEAN de Durfort, dont deſcendent les Seigneurs de Civrac, de Caſtelbayac, & de Cuzaguet.

8. FRANÇOIS de Durfort, Seigneur de Duras, &c. mourut en Italie, deux jours avant la journée de Pavie, commandant une compagnie de cinquante lances. Il avoit épouſé en octobre 1519, *Catherine* de Gontault, fille de *Pons*, Baron de Biron. Seigneur de Montferrand, dont il eut, 1. *Armand* de Durfort, Seigneur de Duras, mort ſans alliance; 2. N. mort à la bataille de Dreux; 3. SYMPHORIEN, qui ſuit; & 4. *Jeanne* de Durfort, mariée à *Charles* de Belleville, Comte de Caunac.

9. SYMPHORIEN de Durfort, Seigneur de Duras, &c. Colonel des Légionnaires de Guienne, mourut à Orléans en 1563, pendant les guerres civiles, ayant embraſſé le parti Huguenot. Il avoit épouſé, en 1538, *Barbe* Cauchon de Maupas, fille de *Thierri*, Seigneur de Maupas, & d'*Adrienne* de Boſſut-Longueval, dont il eut 1. *Jean* de Durfort, Vicomte de Duras, que le Roi Henri IV. n'étant encore que Roi de Navarre, envoya en 1573, vers le Pape Grégoire XIII. Il fut tué près de Livourne, ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite* de Gramont, fille d'*Antoine*, & d'*Heléne* de Clermont; 2. JACQUES qui ſuit; 3. *Marguerite*, alliée 1. à *Philippe* de Belleville, Comte de Caunac, ſon couſin: 2. à *Léonor* Chabot, Comte de Jarnac; & 4. *Jeanne* de Durfort, mariée, en 1581, à *George* de Foix Comte de Rabat.

10. JACQUES de Durfort, Marquis de Duras, &c. mourut en 1628. Il avoit épouſé par contract du 12 avril 1603, *Marguerite* de Montgommery, Dame de Lorges, fille de *Jacques*, Comte de Montgommery, & de *Pernelle* de Champagne, morte le 26 ſeptembre 1606, dont il eut, 1. *Henri* mort ſans alliance; & 2. GUI-ALDONCE qui ſuit.

11. GUI-ALDONCE de Durfort, Marquis de Duras, Comte de Rozan, &c. mourut en 1690. Il avoit épouſé par contract du 13 ſeptembre 1624, *Elizabeth* de la Tour, fille d'*Henri* Duc de Bouillon, Maréchal de France, & d'*Elizabeth* de Naſſau, morte le premier décembre 1685, dont il eut, 1. *Gui-Aldonce*, né en 1625, mort jeune; 2. JACQUES-HENRI, Duc de Duras, qui ſuit; 3. *Frédéric-Maurice*, Comte de Rozan, tué pendant le blocus de Paris en 1648; 4. GUI-ALDONCE, qui a fait la branche des Ducs de Lorges, rapportée cy-après; 5. *Armand*, frére jumeau de *Gui-Aldonce*, mort jeune; 6. *Charles-Henri*, Comte de Montgommeri, mort en 1661; 7. *Louis*, Marquis de Blancafort, Comte de Féversham en Angleterre, Capitaine des Gardes du corps du Roi Jacques, Général de ſes armées, Grand Chambellan de la Reine Douairiere d'Angleterre, Chevalier de la Jarretiére en 1685, mort le 19 avril 1709, âgé de 71 ans, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie*, fille de *George* Sondes, Comte de Féversham, qu'il avoit épouſée en 1676, morte en 1679; 8. *Henri*, Baron de Pujols, tué en Portugal; 9. *Godefroi*, Comte de Roſan, Colonel d'infanterie, tué en Candie le 25 juin 1669; 10. *Louiſe-Marie-Magdelaine*, morte jeune; 11. *Henriette*, mariée en 1653 à *Louis* de Bourbon, Marquis de Malauſe; 12. *Iſabelle*, mariée en 1656 à *Frédéric-Charles* de la Rochefoucault, Comte de Roye & de Roucy, Lieutenant Général des armées du Roi, Grand Maréchal de Danemarc, morte à Londres le 14 janvier 1715, âgée de 82 ans; & 13. *Marie* de Durfort, Dame d'Atour de la Ducheſſe d'Orléans, qui ſe fit Catholique en 1678, & qui mourut en 1679 ſans alliance.

12. JACQUES-HENRI de Durfort, Duc de Duras, Maréchal de France, Capitaine des Gardes du corps, Gouverneur & Lieutenant Général du Comté de Bourgogne, & de la ville & citadelle de Bezançon, Chevalier des Ordres du Roi, &c. commença de donner des preuves de ſon courage, n'étant que Capitaine de cavalerie,

rie, & continua de rendre des ſervices conſidérables en celles de Meſtre de camp de cavalerie, de Maréchal de camp, & de Lieutenant Général des armées du Roi, depuis 1654, en Flandre, en Allemagne, en Catalogne & en Italie, en pluſieurs combats, ſiéges & batailles. Il fut fait Capitaine des Gardes du corps en 1671, & ſervit ſi dignement à la conquête de la Franche-Comté en 1674, qu'il mérita le Gouvernement de cette province, & de la ville & citadelle de Bezançon. Il fut honoré de la dignité de Maréchal de France, le troiſiéme juillet 1675, après la mort du Maréchal de Turenne ſon oncle. Le Roi le fit Chevalier de ſes Ordres, le 31 décembre 1688, & Chevalier de l'Ordre de ſaint Louïs en avril 1693. Il eut le commandement de l'armée d'Allemagne, ſous Monſeigneur le Dauphin en 1688 & 1689, & ſon Marquiſat de Duras fut érigé en Duché par lettres du mois de fevrier, regiſtrées au Parlement le premier mars de la même année 1689. Il mourut à Paris le 12 octobre 1704, âgé de 74 ans. Il avoit épouſé, en 1668, *Marguerite-Félice* de Lévi-Ventadour, fille de *Charles*, Duc de Ventadour, Pair de France, & de *Marie* de la Guiche-Saint-Géran, morte le dixiéme ſeptembre 1717, dont il eut, 1. JACQUES-HENRI qui ſuit; 2. *Félice-Armande-Charlotte*, mariée en décembre 1685, à *Paul-Jules* Duc de Mazarin, de la Meilleraye, Gouverneur du Port-Louïs; 3. JEAN qui a continué la poſtérité, & dont il ſera parlé après ſon frére aîné; 4. *Marie*, Religieuſe à Conflans près de Paris; & 5. *Louiſe-Bernardine* de Durfort, mariée le 17 janvier 1696, à *Jean-François-Paul* de Bonne de Crequy, Duc de Leſdiguiéres.

13. JACQUES-HENRI de Durfort, Duc de Duras, Meſtre de camp d'un régiment de Cavalerie, né le 19 décembre 1670, mourut à Mons de la petite vérole au mois de ſeptembre 1697, en ſa 27 année. Il avoit épouſé le ſeptiéme mars 1689, *Louiſe-Magdelaine* de la Marck, fille de Henri Robert Comte de la Marck, & de *Jeanne* de Saveuſe-Bouquainville, morte le 13 avril 1717, âgée de 58 ans, laiſſant pour enfans, 1. *Jeanne-Henriette-Marguerite* de Durfort née en 1691, qui a épouſé le 22 mai 1709, *Henri* de Lorraine, Prince de Lambeſc; & 2. *Henriette-Julie* de Durfort, née en 1696, mariée le 25 novembre 1717, à *N.* Pignatelli Prince d'Egmont.

13. JEAN de Durfort, Duc de Duras après la mort de ſon frére aîné, né le 28 janvier 1684; nommé Maréchal de camp le 30 mars 1710, & Lieutenant Général des armées du Roi le 31 mars 1720, a épouſé le cinquiéme janvier 1706, *Angélique-Victoire* de Bournonville, fille d'*Alexandre-Albert-François-Barthélemi*, Prince de Bournonville, Comte de Heſnin, Sous-lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, Maréchal de camp, & de *Charlotte-Victoire* Albert-Luines, dont il a *Victoire-Félicité* de Duras mariée le dixiéme avril 1720, à *Jacques* Fitz-James, Duc de Fitz-James, Gouverneur du Haut & Bas Limoſin, en ſurvivance du Maréchal Duc de Berwick ſon pére.

BRANCHE DES DUCS DE LORGES.

12. GUI-ALDONCE de Durfort, Duc de Lorges-Quintin, Capitaine des Gardes du corps, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Lorraine, fils puîné de GUI-ALDONCE de Durfort, Marquis de Duras, & d'*Elizabeth* de la Tour, commença dès l'âge de 14 ans à porter les armes ſous le Vicomte de Turenne, ſon oncle maternel; & après avoir commandé un régiment de cavalerie, il s'éleva ſucceſſivement par ſes ſervices aux degrez de Brigadier des armées du Roi, de Maréchal de camp, & de Lieutenant Général. Il s'étoit ſignalé en Flandre & en Hollande, ſur tout au ſiége de Nimégue, dont le Roi lui donna le Gouvernement. Ce fut lui qui inveſtit Maſtricht, lorſque cette ville fut priſe en 1673. En 1674, il commanda la cavalerie à la bataille d'Enſisheim, où les Allemans furent défaits. Il ſervoit en qualité de Lieutenant Général dans l'armée de M. de Turenne, lorſque ce grand homme fut tué d'un coup de canon, près de la ville d'Acheren le 27 juillet 1675. Alors ſuſpendant la douleur que lui cauſa cette perte, il donna tous ſes ſoins à ſauver l'armée du Roi, que la mort de ſon Général avoit jettée dans la conſternation. L'année ſuivante il reçut le Bâton de Maréchal de France, inveſtit Condé, ſervit ſous le Roi en Flandre, & fut fait Capitaine des Gardes du corps de ſa Majeſté. Il fut créé Chevalier des Ordres du Roi en 1688, & au mois de janvier de l'année ſuivante, il commanda en Guienne, où l'on appréhendoit une deſcente de la part des ennemis. La même année il fut Général d'une armée entre la Meuſe & l'Alſace, puis en Allemagne, où il commanda en chef pendant l'abſence de Monſeigneur, & où il défit à Pforzeim, le 27 ſeptembre 1692, le Duc de Wirtemberg qui fut fait priſonnier; puis repaſſant le Rhin, il vint en diligence faire lever le ſiége d'Ebernbourg que les Allemans vouloient emporter. L'année ſuivante il emporta en peu de tems la ville & le château d'Heidelberg qu'il ruïna. En 1694, ayant reçu avis lorſqu'il étoit aux environs de Mayence, que les ennemis paſſoient le Rhin entre Philisbourg & Straſbourg, il marcha avec tant de précipitation, que les Impériaux le voyant à portée de leur livrer bataille avant qu'ils euſſent pu ſe fortifier, jugérent plus à propos de remettre au plus vîte ce fleuve entre eux & lui. Le Roi, pour reconnoître ſes ſervices, érigea en Duché la ville & terre de Quintin, en Baſſe Bretagne, pour lui & pour ſes ſucceſſeurs mâles. Les lettres furent vérifiées au Parlement le 23 mars 1691. Il mourut à Paris le 22 octobre 1702, âgé de 72 ans. Le Maréchal de Lorges avoit épouſé *Geneviéve* de Frémont, fille de *Nicolas* de Frémont, Seigneur d'Auneuil, Dommois, &c. Garde du Thréſor Royal, & de *Geneviéve* Damon, de laquelle il a eu, 1. GUI qui ſuit; 2. *Geneviéve-Françoiſe* de Durfort, mariée le huitiéme avril 1695 à *Louis* de ſaint Simon, Duc & Pair de France, Gouverneur de Blaye, & Grand Bailli de Senlis; 3. *Geneviéve Marie* de Durfort, qui a épouſé le 21 mai 1695, *Antonin* de Caumont, Duc de Lauzun, Chevalier de la Jarretiére; 4. *Elizabeth-Gabrielle* de Durfort, Religieuſe à Conflans, puis Abbeſſe d'Andecies; & 5. *Claude-Suſanne* de Durfort, auſſi Religieuſe à Conflans, puis Abbeſſe de ſaint Amand de Rouen.

13. GUI de Durfort, Duc de Lorges, Comte de Quintin, né en 1683, épouſa 1. le 14 décembre 1702, *Geneviéve-Théréſe* Chamillart, fille de *Michel* Chamillart, Commandeur des Ordres du Roi, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, & Controlleur général des Finances, & d'*Elizabeth-Théréſe* le Rebours, morte le 31 mai 1714, en ſa 28 année: 2. le 14 décembre 1720, *Marie-Anne-Antoinette* de Meſmes fille aînée de *Jean-Antoine* de Meſmes, Premier Préſident du Parlement, & de *Marie-Théréſe* Feydeau de Brou. Du premier mariage ſont iſſus, 1. GUI-MICHEL qui ſuit; & 2. *Louis* de Durfort, né le 18 fevrier 1714.

14. GUI-MICHEL de Durfort, Comte de Lorges, né le 26 août 1714.

Cette maiſon a fait encore pluſieurs autres branches, telles qu'ont été celles des Seigneurs de *Born*, dont étoit JEAN de Durfort Lieutenant Général de l'artillerie de France, Chevalier des Ordres du Roi en 1597, & celle des Seigneurs de la BOISSIÉRE en Périgord. * *Voyez* le P. Anſelme, *Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne.*

La Maiſon de Durfort porte *écartelé au* 1. & 4. *d'argent, à la bande d'azur*, qui eſt Durfort; & au 2. & 3. *de gueules, au lion d'argent*, qui eſt de Lomagne. Le Duc de Lorges de Quintin ajoûte un *lambel de gueules*.

DURHAM, Province maritime, ſituée au Nord de l'Angleterre, eſt communément appellée, l'Evêché de Durham. Elle a 107 milles de tour. Comme elle eſt proche de l'Ecoſſe, l'air en eſt plus froid l'hiver, & le terroir moins fertile, hormis du côté de l'Eſt. Au Sud il eſt marécageux, & à l'Oueſt plein de rochers. Ce qu'il y a de plus avantageux ce ſont ſes mines de charbon, de fer, & de plomb. C'eſt une des Provinces qu'on appelle *Palatines*, où l'Evêque avoit autrefois droit de Souveraineté, tenant ſes Cours de juſtice civiles & criminelles, & tout paſſant ſous ſon nom. Mais la plupart de ces droits ſont aujourd'hui réünis à la Couronne. L'Evêque néanmoins eſt toûjours Comte de *Sadberg*, dans cette Province, & prend place immédiatement après l'Evêque de Londres. La ville de *Durham* en eſt la Capitale. Les autres lieux les plus conſidérables ſont, *Biſhops-Aukland*, *Stokton*, *Sunderland*, *Darlington*, *Hartlepool*, *Stanethorp* ou *Stayndrop*, *Bernard-Caſtle*, *Wolſingham* ou *Walſingham*. * *Etat de la G. Bret. ſous George II. tome* 1. *p.* 60.

DURHAM, ville épiſcopale, ſous la métropole d'Yorck, & ſituée ſur la riviére de Wére, à neuf ou dix lieues de la mer, eſt capitale du païs appellé le diocéſe de Durham, & en langage du païs *The Biſhopsrick of Durham*. Cette ville eſt aſſez agréable. Les Latins la nomment *Dunelmum*, & l'Evêché y fut transféré de l'île de Lindisfarne, vers l'an 990, ſous Aldwin. C'eſt près de cette ville que ſe donna le 17 octobre 1346, la bataille en laquelle le Roi d'Ecoſſe fut pris par les Anglois. * Béde, *Hiſtoire Eccléſiaſtique.* Guillaume de Malmesburi, *l.* 3. Godwin. Cambden, &c.

DURHAM, (Laurent de) *Dunelmenſis*, ainſi nommé de cette ville d'Angleterre, où il étoit Moine du tems de Henri II. Roi d'Angleterre, laiſſa des Vies de quelques Saints, & d'autres Traitez en proſe & en vers. * Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Pitſeus, *de Script. Angl.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

DURHAM, (Siméon de) ou *Dunelmenſis*, Anglois, ainſi nommé parce qu'il fut Précentre de l'égliſe de Durham, étoit Docteur d'Oxford, & étoit fort verſé dans les Sciences, & ſur tout dans les Mathématiques & dans l'Hiſtoire. Celle de ſon païs, étoit extrémement embrouillée depuis la mort du Vénérable Béde, qui l'avoit écrite: il la continua juſqu'en 1130. Cet Ouvrage qui comprenoit tout ce qui s'étoit paſſé pendant plus de 400 ans, étoit diviſé en deux livres, qu'il intitula *de Geſtis Regum Anglorum.* Il écrivit auſſi l'Hiſtoire de l'égliſe de Durham, celle des Evêques d'Yorck & quelques autres, & vivoit vers l'an 1160. * Leland. Pitſeus. Balée, *de Script. Magnæ Britanniæ.* Arnoud de Wion, *in Ligno Vitæ.* Geſner. Voſſius, &c.

DURHAM, (Nicolas de) Religieux Anglois de la Congrégation de Cluny, vivoit vers l'an 1169, & laiſſa quelques Ouvrages Hiſtoriques. * Arnoud de Wion, *in Ligno Vitæ.* Matthieu Paris, *in Henr. II.* Pitſeus. Voſſius, &c.

DURING, Comte Allemand, célébre par ſa perfidie, fut Gouverneur du fils d'Uladiſlas, Prince de Lutzen en Miſnie, vers le commencement du IX ſiécle. Ce lâche, après que Néclan Prince de Bohéme, eut vaincu & dépouillé Uladiſlas de ſes Etats, coupa la tête à ſon Eléve & la porta à Néclan, qui bien loin de lui donner les recompenſes qu'il en attendoit, le fit pendre à un arbre, pour le punir de ſa cruauté & de ſa trahiſon. * Dubravius, *l.* 3.

DURIS, de Samos, Hiſtorien Grec, floriſſoit du tems de Ptolomée *Philadelphe*, Roi d'Egypte, vers la CXL Olympiade, & l'an 220 avant l'Ere Chrétienne. Il écrivit un Traité de la Tragédie, une Hiſtoire de Macédoine, une d'Agathoclès de Syracuſe, & quelques autres Ouvrages qu'on voit ſouvent alléguez par les anciens Auteurs. * Pline, *l.* 8. *c.* 40. *l.* 34. *c.* 8. *l.* 36. *c.* 12. Plutarque, *in Pericle*, *Alcibiade*, *Lyſandro*, *Ageſilao*, &c. Strabon, *l.* 1. Clément d'Alexandrie, *Stromatum*, *l.* 1. Diogéne Laërce, *in Socrate.* Suidas. Cicéron, *Epiſt. ad Atticum*, *l.* 6.

DURLACH, Capitale du Marquiſat de Bade-Durlach. Elle tire ſon nom d'une ancienne tour ſituée ſur une montagne voiſine; cette tour étoit anciennement appellée *Turris ad Lacum*, & a dans la ſuite donné ſon nom à la ville. Il y a apparence que cette ville apartenoit aux Comtes de Henneberg dans l'onziéme ſiécle. Berthold Comte de Henneberg fonda le Cloître de Gottſau près de Durlach, comme cela conſte par ſon épitaphe dreſſée le ſeptiéme mars 1062. Des mains du Comte Bertholde la ville de Durlach tomba ſous la domination de l'Empereur, avec tout le Creichgau. Frédéric II. Empereur, échangea la ville de Durlach & quelques autres à Herman IV. Markgrave de Baden, contre la moitié de la ville de Brunſwik & le reſte de l'héritage de ſon Epouſe. Conrad Duc de Souabe & frére de l'Empereur Henri IV, mourut à Durlach

en 1196, lorſqu'il marchoit contre Berchtold, Duc de Zéringen. Cette ville ſouffrit beaucoup ſous l'Empereur Rodolphe de Habſpourg, qui s'en ſaiſit auſſi bien que de Mulberg, de Gretzingen & d'autres endroits du Marquiſat de Bade-Durlach. L'Evêque de Strasbourg déſola & pilla cette ville environ dans le même tems. Mais l'Evêque ne voulant point ceſſer ſes hoſtilitez, fut enfin réduit par le Marquis & forcé a faire la paix en 1281. En 1565, Charles II. Marquis de Bade, ayant fait bâtir un beau Château à Durlach, quitta Pfortzheim pour réſider à Durlach. Depuis ce tems-là, cette branche des Marquis de Bade a été appellée celle de Bade-Durlach, & leur portion de l'ancien Marquiſat de Bade, le Marquiſat de Bade-Durlach. La réſidence des Marquis de Bade-Durlach a été fixée dans cette ville juſques à ce que le Prince aujourd'hui régnant, l'a tranſportée à Carlsruhe. Le Collége de Durlach a toûjours été fort renommé, ayant eu des Profeſſeurs que les plus célébres Univerſitez de l'Allemagne ont attirez chez elles, comme *Fecht*, *Færtſch*, *Himmel*, *Majus*, & pluſieurs autres. Les François mirent en cendres cette ville & ſon château en 1689, & après la paix de Ryſwik le Marquis Frédéric Magne, commença à les rebâtir & à les mettre en meilleur état, qu'ils n'avoient été auparavant; il accorda auſſi alors pluſieurs priviléges à cette ville. * Otto de S. Blaſio, *ad ann.* 1196. Abbas *Urſperg*. Konigshoven *Elſaſs. Chron. p.* 118. *Annal. Colmar. ad ann.* 1279. *&* 1281. Merian, *in Topographia Suevia. Leben der Marggrafen von Baden.* Zeiler, &c.

DURLACH, Marquiſat de Bade-Durlach. *Voyez* BADE.

* DURME, riviére ou canal, qui fait la partie orientale d'un canal qui ſort de l'Eſcaut au deſſus de Gand & dont la partie occidentale porte le nom de *Leede*. Celle qui s'appelle *Durme*, entre dans l'Eſcaut à la pointe la plus ſeptentrionale de la Seigneurie de Dendermonde.

* DURMSTEIN ou DIRMSTEIN, petite ville du Palatinat du Rhin eſt un fief de l'Evêché de Worms. Elle eſt à l'oueſt-ſud-oueſt de Worms dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues.

DURN. *Voyez* TYRN ou TYRNAW.

DURMAGEN. *Voyez* DOERMAGEN.

* DUROLLE, petite riviére d'Auvergne dans le Gouvernement du Lyonnois en France. Son cours eſt du ſud-ſud-eſt au nord-nord-eſt, à l'orient de la Dore. Elle arroſe la ville de Thiers, & ſe jette dans la Dore une lieue & demie au deſſous.

DUROTRIGES, anciens peuples de la grande Bretagne. Ils avoient les Belges au levant & au nord, les Damnoniens au couchant, & la mer au midi. *Dunum*, aujourd'hui Dorceſter, étoit leur capitale. Ils occupoient ce qu'on appelle aujourd'hui le *Comté de Dorſet*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* DURRIUS (Jean Conrad) naquit à Nuremberg en 1625, & il y commença ſes études ſous Gravius & Dilherrus. En 1643, il alla à Altorf, & s'y fit recevoir Maitre ès Arts. La même année il ſe rendit à Iéne, & ſoutint là des diſputes ſur la conformité des choſes céleſtes & des ſublunaires. De là il fit le voyage de Helmſtadt, où il diſputa ſur le Droit de la nature avec un tel applaudiſſement, qu'avant que d'en partir, il fut appellé Profeſſeur en Logique & en Métaphyſique à Rintelen: mais il refuſa cette vocation. En 1651, il accepta à Altorf l'emploi d'avoir l'inſpection ſur les pauvres Etudians. En 1654, il fut fait Profeſſeur en Morale, & l'année ſuivante, en Poëſie. En 1657, il devint Profeſſeur en Théologie & mourut l'an 1667. On a de lui, *Synopſis Philoſ. moralis*; *Iſagoge in lectionem Ariſtotelis*; *Termini*, *Diſtinctiones & Diviſiones Philoſophico-Theologica*; *Chriſtianiſmi per hypotheſes & dogmata Socinianorum everſio*; *Compendium Theologia Moralis*; *Tractatus Theologici tres*; *Ethica Paradigmata*; *Problematum Moralium ſelectiorum Centuria*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Memor. Theol. Dec.* XV. *p.* 1956.

* DURSTEN ou DURSTENIUS (Arnoud) Recteur des Ecoles Latines de Gouda, a écrit *Carmen Scholaſticum de Nativitate D. Johannis Baptiſta.* * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DURTUS, onziéme Roi d'Ecoſſe, ſelon Buchanan. Quoi qu'il fût fils d'un pére très-vertueux, il s'abandonna au vin & aux femmes, & chaſſa ſon épouſe légitime, qui étoit fille du Roi des Bretons. S'appercevant que les Nobles conſpiroient contre lui, il feignit de changer de conduite, rappella ſa femme, aſſembla les principaux de ſes Sujets, prit un ferment ſolemnel pour la reforme; pardonna à des criminels publics, & promit ſolemnellement qu'à l'avenir, il ne feroit rien ſans l'avis de la Nobleſſe. Cette réconciliation étant célébrée par des réjouiſſances publiques, il invita la Nobleſſe à ſouper, & les ayant tous aſſemblez dans un lieu, il envoya des ſcélérats, qui les égorgérent, Cette trahiſon irrita tellement ceux qui ne ſe trouvérent pas à cette fête, qu'ayant aſſemblé une groſſe armée, ils lui livrérent bataille & le tuérent vers l'an 4604 de la Période Julienne, le 3925 du monde, & le 110 avant J. C. * Buchanan.

DU-RYER. *Voyez* RYER.

DUS. DUT. DUV.

DUSA. *Voyez* DOUSA.

DUSBURG, ou DUISBOURG, (Pierre de) Auteur d'un livre des Chroniques de Pruſſe, vivoit au commencement du XIV ſiécle, comme il paroît par l'épitre dédicatoire de ſon livre. Il y a apparence qu'il étoit natif de Duisbourg dans le Duché de Cléves, & que c'eſt de cette ville qu'il a pris ſon ſurnom. Il fut Prêtre, non pas de l'Ordre des Chevaliers de Livonie, comme l'a écrit Albert Wijuk Kajalonick, mais de l'Ordre Teutonique dans la Pruſſe, comme le témoigne Nicolas Jeroſchinus, qui traduiſit en vers Allemans les Chroniques de ce Pierre de Duisbourg, vers l'an 1340, & qui s'y qualifie Chapelain du même Ordre des Teutons. Wigandus de Marpurg, frére de ce même Ordre, a continué cet Auteur auſſi en vers Allemans, juſqu'à l'an 1394. * Albert Wijuk Kajalonick, *part. I. Hiſt. Lith. lib.* 1. *p.* 35. Gaſpar Schuzius, *in Indice Scriptorum Pruſſicorum.* Hartknoch, *Diſſert.* 1. *de Scriptor. Hiſtor. Pruſſia.*

DUSIENS: c'eſt ainſi que les Gaulois appelloient de certains Démons, nommez par les Latins *Incubi* ou *Fauni*, & que nous appellons communément *Incubes*. Saint Auguſtin aſſure qu'il y avoit de ces ſortes d'eſprits qui prenant la figure d'hommes, ſe rendoient fort importuns aux femmes, dont ils abuſoient quelquefois. * Saint Auguſtin, *de Civitate Dei*, *livre* 15. *chapitre* 22.

DUSMES MUSTAPHA, autrement *Muſtapha Zelebis*, fils de Bajazet I. Empereur des Turcs, ou, ſelon d'autres, Impoſteur qui prit ce nom vers l'an 1425, ſous le régne d'Amurat II. fils de Mahomet I. Les Turcs aſſuroient que Muſtapha Zélébis avoit été tué dans la bataille contre Tamerlan, où Bajazet ſon pére fut fait priſonnier; mais les Grecs ſoutenoient le parti de celui qui parut en 1425, & publioient qu'il étoit fils de Bajazet. Ce Prince véritable ou ſuppoſé, fit quelque tems ſon ſéjour à Verdari, petite ville de Theſſalie, & enſuite aſſiégea la ville de Serra, qu'il prit. Cette victoire lui fit concevoir de grandes eſpérances & le porta à marcher vers Andrinople, qui étoit alors la capitale de l'Empire Ottoman. Les Habitans eurent ſi bonne opinion de lui, qu'ils lui ouvrirent les portes de la ville, & lui firent ſerment de fidélité. Toute la Romélie ſuivit cet exemple, & ſe ſoumit à lui. Sultan Amurat, qui paſſoit ſa vie dans le Serrail de Burſe en la Natolie, ayant appris les remuemens de ce Muſtapha reſſuſcité, envoya contre lui le Baſſa Bajazet à la tête d'une puiſſante armée: mais ce traître étant devant Andrinople, ſe rangea du côté de Muſtapha, qui le fit ſon Viſir ou premier Miniſtre, & ſe mit en chemin pour aller à Burſe. Jean Paléologue, Empereur de Conſtantinople, promit un grand ſecours aux Ambaſſadeurs de Muſtapha; mais avant leur retour, un faux bruit mit l'alarme dans l'armée de ce prétendu Prince, qui ſe vit auſſi-tôt abandonné, & hors d'état de pouvoir tenir tête à ſes ennemis. Il ſe retira vers Buga; puis paſſa le détroit de Gallipoli, & ſe cantonna dans la Romélie, où Amurat le ſuivit. Muſtapha ne ſe voyant pas en ſureté, tacha de ſe ſauver à Andrinople; mais il fut pris en chemin par Amurat qui l'y mena priſonnier, & le fit pendre aux crenaux des murailles de la ville. D'autres diſent, qu'Amurat ayant contraint Muſtapha de ſortir de Gallipoli, il le pourſuivit ſans relâche, & le trouva caché dans un buiſſon de la montagne, nommée *Toganum*, où il le fit étrangler en ſa préſence. * De Rocolles, *Les Impoſteurs inſignes.*

DUSSELDORP, ville d'Allemagne, capitale du Duché de Monts ou de Berg, eſt ſituée ſur le Rhin, à cinq ou ſix lieues de Cologne, & autant de Juliers. C'eſt une agréable ville, bien fortifiée, & qui eſt ſoumiſe au Duc de Neubourg, Electeur Palatin, qui la fit aggrandir conſidérablement au commencement de ce ſiécle, & réſolut d'y établir ſa réſidence principale. Pour inviter les peuples à y venir habiter, il accorda par une déclaration du quatriéme mars 1709, de grands priviléges à ceux qui voudroient bâtir dans l'enceinte de la nouvelle augmentation de cette ville. * Sanſon.

DUSSELDORP, (Jean) Religieux de l'Ordre des Carmes, étoit de Strasbourg, & vivoit ſur la fin du XV ſiécle. Il étoit ſavant, & compoſa les Ouvrages ſuivans, *De obſervantia dierum feſtorum*; *Sermones de tempore & Sanctis*; *Itinerarium Terra ſancta.* Il avoit fait lui même le voyage de la Terre-Sainte. On aſſure qu'il fut Prieur de la méme ville de Strasbourg, où il mourut en 1494. * Alegre, *Paradiſ. Carmelit.* Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DUSSELDORP, (François) Prêtre, natif de Leyden en Hollande, au commencement du XVII ſiécle, ſavoit bien la Juriſprudence Civile & Canonique & la Théologie. Après avoir prêché long-tems dans la Hollande & dans le Duché de Cléves, il fut dépouillé de ſes biens par les Proteſtans, & ſe vit contraint de ſortir de ſon païs. Il ſe retira à Cologne, où il mourut le 31 mars de l'an 1630. On publia aprés ſa mort quelques Ouvrages de ſa façon, *Tractatus de Matrimonio non ineundo cum his qui extra Eccleſiam ſunt*; *Annalium, ſive Hiſtoriarum volumina duo*, &c. Valére André, *Biblioth. Belgica.*

DUSSON, noble & ancienne maiſon du païs de Donezan, Elle tire ſon nom de la Baronie & château d'Uſſon, ou de Duſſon ſitué ſur la riviére d'Uſſonne dans le même païs. Il relevoit autrefois du Comté de Cerdagne, dépendant du Royaume d'Arragon, & la Juſtice en appartenoit aux Seigneurs Duſſon. On apprend par des titres de l'année 1235, que le Donezan avec les châteaux Duſſon & de Quérigut paſſérent ſous la domination des Comtes de Foix, auſquels les Seigneurs Duſſon en diſputérent la poſſeſſion pendant environ un ſiécle, & ne l'abandonnérent, après pluſieurs procès, que par un accommodement. Après les Comtes de Foix, les Rois de Navarre en furent les poſſeſſeurs. Il fut réüni, en 1620, à la Couronne par le Roi Louis XIII, & enfin en 1711, François Duſſon Seigneur de Bonrepaus, & le Marquis de Bonnac ſon neveu y ſont rentrez. On doit obſerver que le château de Duſſon a été appellé diverſement *de So* dans les Hiſtoriens Eſpagnols, *de Sono* dans les Actes Latins, *Daſſon*, *Daſſo*, & *de Aſſo* en Béarnois, *de Sou & de Son* ſelon l'idiome du païs de Foix, & enfin *Duſſon* depuis que la langue Françoiſe s'y introduiſit ſous Magdelaine de France, Princeſſe de Viane, fille du Roi Charles VII, qui ayant fait un long ſéjour en ce païs-là, y adoucit le langage vulgaire. Le premier de tous les Seigneurs qui l'ont poſſédé, & depuis lequel on prouve conſtamment la filiation de mâle en mâle eſt

1. BERNARD I. d'Alion, Baron Duſſon, Vicomte d'Evol, Seigneur de Stavar, de Quérigut, & autres lieux dans le Donezan, qui paroît dans une reconnoiſſance féodale à lui faite le 29 avril 1177, par Pierre d'Abenude, Guillaume d'Amorto & Bernard Oton. Ces deux derniers déclarent lui avoir fait une donation perpétuelle des châteaux d'Amorto, de Caſtelpor & de Beaufort avec toutes leurs fortifications. Ce Seigneur étant tombé dans la diſgrace de

Pier-

Pierre II. Roi d'Arragon, ſes terres furent confiſquées par l'autorité de ce Prince, qui les donna par lettres dattées à Tarragonne, le jour des Ides de janvier 1208, à Raymond Roger Comte de Foix ſon couſin, qui lui en fit hommage. De Bernard I. & de *Stéphanie* ſon épouſe, qui ne prend point de ſurnom, conformément à l'uſage de ce tems-là, ſortirent 1. *Arnaud* Duſſon, qui dans les actes eſt nommé avant ſon frére, & qui paroît être mort ſans alliance; 2. Bernard II, qui continua la poſtérité. *Titres des archives de Foix.* L'Acte d'Hommage rendu par Roger Comte de Foix, eſt rapporté dans *l'Hiſtoire de Béarn* de M. de Marca, & dans le 6. *tome*, *page* 195. *des extraits* du Préſident de Doat, qui ſont dans la bibliothéque de M. Colbert.

2. Bernard II. d'Alion, Baron Duſſon, Vicomte d'Evol, Seigneur de Quérigut, de Stavar, de Bayande & du Donezan, épouſa par contract du 13 janvier 1235, *Sclarmonde* de Foix, ſœur de *Roger-Bernard* Comte de Foix, & en reçut pour dot dix mille ſols Melgoriens, (monnoye battue à Melgueil) que ſon frére & lui s'engagérent de rendre aux héritiers de Sclarmonde, en cas qu'elle mourût ſans enfans, & pour leſquels ils obligérent les terres d'Artigue & de Médiane. Le lendemain Roger-Bernard, ſans doute en faveur de ce mariage, fit don en fief aux deux fréres Arnaud & Bernard, en vertu du droit qu'il en avoit reçu du Roi d'Arragon, des châteaux de Duſſon & de Quérigut & de leurs appartenances, pour leſquels ils lui prêtérent hommage & ſerment de fidélité. L'année ſuivante, le 4. des Nones de fevrier 1236, le Comte de Foix, changeant la diſpoſition de ſa premiére donation, au lieu des ſeuls châteaux de Duſſon & de Quérigut, que les deux fréres avoient eu de lui en fief, il leur abandonna le Donezan tout entier: mais à titre de précaire ſeulement, & ſous condition d'y pouvoir rentrer lui & ſes ſucceſſeurs quand bon lui ſembleroit. Bernard fut depuis choiſi pour arbitre avec Raymond de Joſa, entre Pons Evêque d'Urgel, & Roger Comte de Foix, comme il paroît par un Compromis en langue Béarnoiſe en l'an 1244. De Sclarmonde de Foix ſon épouſe il laiſſa Guillaume, qui ſuit. * *Titres des Archives de Foix. Extraits du* Préſident de Doat, *tome* 6. *fol.* 67. & 246. Oihénart, *Notitia utriuſque Vaſconiæ*, *pag.* 553. De Marca, *Hiſt. de Béarn. p.* 726.

3. Guillaume Duſſon, Chevalier, Seigneur d'Evol, ne porta que ce dernier titre; parce que Roger-Bernard Comte de Foix, uſant contre lui du droit de repriſe, qu'il s'étoit reſervé par les lettres de 1236, lui avoit enlevé les châteaux de Duſſon, de Quérigut, & la terre de Donezan. Guillaume Duſſon plaida néanmoins pour les recouvrer, & l'inſtance fut portée le ſamedi avant la fête de ſainte Catherine 1291, par devant Raymond de Rozergue, Juge-Mage du Comté de Foix. On trouve ce Seigneur nommé comme témoin avec Gaſton Vicomte de Béarn, Géraud d'Armagnac, Raymond Vicomte de Cardonne, & autres de ce même rang, dans un acte paſſé au mois de juin 1262, entre Arnaud d'Eſpagne & Raymond Comte de Foix. Il ſigna la même année le contract de mariage dudit Arnaud avec Philippe de Foix fille dudit Comte. Il écartela ſes armes de celles de Foix à cauſe de Sclarmonde de Foix ſa mére, quartier que ſes Deſcendans ont toujours porté, & au lieu du nom d'Alion qu'avoient pris ſon pére & ſon ayeul, il adopta celui de Duſſon qui a paſſé à ſa poſtérité. Il eut pour fils Bernard III, qui ſuit, comme nous l'apprenons de différens titres, où la mére de ce dernier n'eſt pas nommée. * *Archives de Foix. Extraits du* Préſident de Doat, *tome* 6. *fol.* 248. *tome* 8. *fol.* 3.

4. Bernard Duſſon, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la vallée de Miglos en partie, vendit le 12 des Kal. d'octobre 1308, à Jacques Roi d'Arragon, la Terre & village de ſaint Sébaſtien avec ſes dépendances en Fontarabie, & devint poſſeſſeur de celle de Miglos par tranſaction paſſée le 9 des Kal. de mars 1310, avec Gaſton Comte de Foix, & lui céda en échange tous les droits qu'il avoit ſur les châteaux de Duſſon, de Prades, & de Montaliou. Le 19 mars de la même année, ledit Comte qui avoit intérêt de s'aſſurer de la Baronie de Duſſon & de tout le Donezan, & de contenter ledit Bernard, lui donna ſans aucune reſerve le château, bourg & vallée de Miglos, avec la Juſtice haute, moyenne & baſſe, mere & mixte impere quittes de toute taille. Le 2. des Ides de décembre 1312, ſes Vaſſaux de Miglos reconnurent lui devoir payer les mêmes rentes & droits ſeigneuriaux, & lui rendre les mêmes honneurs & hommages qu'ils avoient rendus cy-devant aux Comtes de Foix. Dans la ſuite au ſujet de certaines redevances ſeigneuriales, il paſſa avec eux un compromis le vendredi après la fête de ſaint Jacques 1320, en la perſonne de Gaſton Comte de Foix, qui donna une ſentence arbitrale, le dixiéme de novembre de la même année, par laquelle il les en déchargea, en payant à leur Seigneur la ſomme de deux cens cinquante livres de petits tournois. Depuis ne retenant que la qualité de Seigneur de Corſan, il fit donation entre vifs à Jean Duſſon ſon fils du château & de la vallée de Miglos le 7. des Ides d'octobre 1331. Cette donation eſt ſcéllée de ſes armes. C'eſt ce Bernard Duſſon qui eſt nommé le Vicomte d'Evol par Surita dans ſon hiſtoire d'Arragon, & il y a apparence qu'il avoit conſervé cette Terre. En effet il en rendit hommage le 12 juillet 1336, à Gaſton Comte de Foix. * *Archives de Foix*, & *de l'égliſe paroiſſiale de Miglos.* Surita, *Hiſt. d'Arragon.*

5. Jean Duſſon, Chevalier, Seigneur de Miglos, &c. peu content de la tranſaction paſſée entre le Comte de Foix & ſon pére, reprit l'inſtance commencée par ſon ayeul pour le recouvrement des châteaux de Duſſon, de Quérigut, & des villes d'Evol & de Stavar, dont il ſe mit en poſſeſſion, puiſque l'an 1340, les Procureurs de Gaſton Comte de Foix le firent aſſigner en reſtitution par devant Jacques Roi d'Arragon, & ſon Conſeil. Ayant requis ſes Vaſſaux de la vallée de Miglos après la fête de l'Annonciation 1332, de le reconnoître pour leur Seigneur, ils députérent vers ſon pére pour ſavoir qu'elle étoit ſur cela ſon intention. Il leur donna acte de le reconnoître, en conſéquence duquel ils lui rendirent hommage la même année. Il paſſa procuration le 29 avril 1366, pour la levée des cenſives & droits ſeigneuriaux de la dite vallée de Miglos à ſon fils Bertrand Duſſon qui ſuit. * *Archives de Foix & de l'Egliſe paroiſſiale de Miglos. Extraits du* préſident de Doat, *tome* 18, *fol.* 195. *dans la Bibliothéque de M. Colbert.*

6. Bertrand Duſſon, Damoiſeau, Seigneur de la vallée de Miglos, de Roquefort, & de ſainte Colombe dans le diocéſe d'Alet, acheta cette derniere Terre pour s'établir ſous la domination de France, & pour ſe ſouſtraire à celle des Comtes de Foix, avec leſquels il étoit en procès. Il épouſa *Saurimonde* de Rabat, comme il paroît par une obligation du 15 mai 1371, de la ſomme de mille florins d'or en faveur de Bertrand Duſſon Seigneur de Rocquefort, pour la dot de ladite Saurimonde ſa femme. Cette obligation fut faite par Jordain de Rabat Damoiſeau, en qualité de Tuteur de noble Pierre Raymond de Rabat, Damoiſeau, fils du noble Jordain de Rabat Chevalier. Il eut de cette alliance, 1. Vezian Duſſon qui ſuit; 2. *Bertrand*, dont on ignore l'établiſſement; 3. *Marguerite*, alliée par contract du 22 ſeptembre 1411, à noble *Guillaume-Arnaud* de Cortonne, Conſeigneur de Montamate; 4. *Naude*, qui épouſa par contract du 13 août 1414, *Antoine* de Sauton, Seigneur d'Eſcouloubre; & 5. *Blanche* Duſſon, Religieuſe à Perpignan dans le monaſtére appellé de Leuda. * *Archives du château d'Eſcouloubre*, & *de l'Egliſe paroiſſiale de Miglos.*

7. Vézian Duſſon, Damoiſeau, Seigneur de Sainte-Colombe, avoit été laiſſé en Béarn par ſon pére pour y jouïr des terres de ſa maiſon. Il paſſa dans la ſuite en France après la mort de Bertrand, & s'établit auſſi bien que lui, dans la terre de Sainte-Colombe. Il y demeuroit, lorſqu'en qualité d'héritier univerſel de Saurimonde de Rabat, il vendit, ayant été émancipé par ſon pére avant l'âge de 14 ans, à Corbeyran de Foix, Chevalier, Seigneur de Rabat ſon parent, tous ſes droits ſur la Seigneurie de Rabat & dans le Comté de Foix, pour le prix & ſomme de mille florins d'or le 12 mai 1396. Il ſe reſerva néanmoins tous les biens qu'il poſſédoit du chef de ſon pére, & les donna depuis à Pierre Duſſon ſon petit-fils par acte du 26 avril 1469, étant fort vieux. * *Titres originaux des Archives d'Eſcouloubre.*

8. Guillaume-Ramon, Duſſon, Vicomte d'Evol fils de Vézian, quitta le Béarn pour repaſſer au ſervice de Pierre Roi d'Arragon, qui le rétablit dans la terre d'Evol, & lui donna d'autres biens en Rouſſillon. Il prit la qualité de Vicomte d'Evol, comme le remarque Surita. * *Hiſtoire d'Arragon*, *livre* 17. *chapitre* 52.

9. Pierre Duſſon, n'ayant pour tous biens que ceux dont il avoit hérité de Vézian Duſſon ſon ayeul, par la ſuſdite donation du 29 avril 1469, s'attacha au ſervice de Magdelaine de France, Princeſſe de Viane, mére & tutrice de François-Phébus, Comte de Foix, & de Marguérite depuis Reine de Navarre, qui le fit ſon Maître de ſale, c'eſt à dire, Chambellan, & Capitaine Châtelain du château de Pamiers, place la plus importante du païs de Foix. Cette Princeſſe par lettres du dixiéme octobre 1483, confirmées par la Reine Catherine de Navarre ſa fille en 1486, conſerva ſes emplois à Pierre Duſſon, qui fut auſſi Gouverneur de François-Phébus Comte de Foix, Roi de Navarre, & toutes les deux en reconnoiſſance de ſes ſervices, affranchirent pour toûjours les biens que ſa femme & lui poſſédoient dans leurs Etats, par lettres du 14 février 1471, du 19 octobre 1483, du huitiéme mai 1491, & du neuviéme novembre 1499. L'épouſe de Pierre Duſſon fut *Jeanne* de Roquefort fille de *Jean* de Roquefort, Juge-Mage du Comté de Foix, homme d'un rare mérite & d'une ancienne nobleſſe, qui fut employé dans les plus importantes négociations. Cette alliance, dont naquit Jean Duſſon, II. du nom, qui ſuit, donna lieu à ce dernier & à ſa poſtérité de diſpoſer l'écu de ſes armes comme les portent aujourd'hui les Seigneurs Duſſon, Marquis de Bonnac & de Bonrepaus. On les verra cy-après blazonnées. * *Archives du chapitre de Pamiers. Titres originaux des Archives du château de Bonnac. Teſtament de* François *Duſſon, II. du nom, du* 28 *avril* 1667.

10. Jean Duſſon, II. du nom, ſuccéda à la charge de Chambellan, qu'avoit exercé ſon pére, & fut honoré de celle de Maître des Requêtes, par lettres patentes de la Reine Jeanne de Navarre, données à Paris le ſeptiéme décembre 1555. La Reine Catherine, dont Jean Duſſon avoit ſoutenu vivement les intérêts contre Jean de Foix, Vicomte de Narbonne, lui avoit déja confié les plus importantes négociations de l'Etat. De ſon épouſe *Marie* de Rabonite, d'une des meilleures familles du païs de Foix, il laiſſa François Duſſon, qui ſuit. * *Titres originaux des Archives du château de Bonnac.*

11. François Duſſon, I. du nom, fut Maître des Requêtes du Roi de Navarre, Juge-Mage & Lieutenant Général du païs de Foix, Garde du grand Sceau rigoureux, Conſervateur & Reformateur général des Domaines du Roi. Ce ſont les qualitez qui lui ſont attribuées dans les différens actes & lettres patentes du 19 août 1552, du 12 juillet 1567, du quatriéme novembre 1576, du 18 mai 1583, du 27 mars 1589, & autres. Il fit ſon teſtament le neuviéme octobre 1595, ſcéllé de ſept petits ſceaux de ſes armes, écartelées de celles de Foix & de Roquefort, de même que les portent aujourd'hui les Seigneurs Duſſon, Marquis de Bonnac & de Bonrepaus. Ce quartier de la maiſon de Foix, que les Seigneurs Duſſon, ont conſtamment porté dans leurs armes en mémoire de cette illuſtre alliance, eſt une double preuve qu'ils ſont iſſus de Bernard Baron Duſſon & de Sclarmonde de Foix. François Duſſon, dont nous parlons, épouſa par contract du 16 octobre 1543, *Gentille* de Lordat fille de *Bernard* de Lordat, Seigneur de Donzan, & de *Jeanne* de Sacoſſe, mariage d'autant plus ſortable, que la maiſon de Lordat eſt des plus anciennes & des plus diſtinguées du païs de Foix. Il en naquit deux fils, 1. Charles Duſſon qui ſuit; & 2. Triſtan Duſſon, qui continua la poſtérité. * *Titres originaux des Archives de Bonnac.*

12. Charles Duſſon, Seigneur de Caſtellane, Maître des Requêtes, Juge-Mage du Comté de Foix, prouva par enquête du quatriéme août 1609, ſa filiation depuis Pierre Duſſon ſon biſayeul dont nous avons parlé, & fut déchargé comme Noble, par jugement ſouverain des Commiſſaires du Roi pour les francs-fiefs le 18 dé-

décembre 1610. Il ne laiſſa qu'une fille unique, *Jeanne* Duſſon, mariée à *François* du Rieu, Seigneur de Madron & de Brie. Cette Dame tranſigea le 15 ſeptembre 1640, avec *François* II. du nom, ſon couſin germain, au ſujet des biens provenans de la ſucceſſion de *François* I. Duſſon leur ayeul commun. Elle eut le chagrin de voir brûler ſa maiſon à Pamiers, & de perdre dans cet incendie une partie des titres de ſa famille, comme en fait foi le certificat des Conſuls Juges ordinaires de cette ville du 19 ſeptembre 1658. * *Archives de Pamiers. Titres originaux des Archives de Bonnac.*

13. TRISTAN Duſſon, fils puiné de FRANÇOIS Duſſon I. du nom, & de *Gentille* de Lordat, ſuivit la profeſſion des armes. Il fit ſon teſtament le 3 octobre 1595. De ſon mariage avec *Françoiſe* de Raſpaud, famille qui a donné deux Chevaliers de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, il laiſſa FRANÇOIS II. qui ſuit. * *Titres originaux des Archives de Bonnac & du grand Prieuré de Toulouſe de l'Ordre de Malte.*

13. FRANÇOIS Duſſon II. du nom, Seigneur de Bonrepaus & de Bonnac, né le cinquiéme décembre 1595, prit le parti de la guerre à l'imitation de ſes ancêtres. Il fut député du Corps de la Nobleſſe par procuration du vintiéme juin 1625, pour aller demander la paix au Roi, en faveur de ceux de la Religion Réformée, & ſigné le traité de cette paix avec le Sieur Damboix ſon beau-frére. Il ſervit utilement pour le Roi ſous le Maréchal Duc de Schomberg, Gouverneur de Languedoc en 1639, fut déchargé en conſéquence de l'arriére-ban, & fut nommé par commiſſion du dixiéme août 1647, pour aſſiſter en qualité de Commiſſaire du Roi au Synode tenu au Mas-d'Azil. François Duſſon fit ſon teſtament le 23 avril 1667, & de ſon épouſe *Bernardine* de Faure, fille de *Salomon* de Faure, Baron de Montpaon, & de *Bernardine* de Favier, il eut pour enfans, 1. SALOMON Duſſon, qui ſuit; 2. FRANÇOIS Duſſon; 3. TRISTAN Duſſon II. du nom; 4. JEAN Duſſon III. du nom, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de leur frére aîné. * *Titres originaux des Archives du château de Bonnac. Mémorial du païs de Foix par* Leſcaſſes, *c.* 47. *p.* 215.

14. SALOMON Duſſon, Marquis de Bonnac, fut fait Capitaine de cavalerie en 1673, Subdélégué & Lieutenant de Meſſieurs les Maréchaux de France dans le Comté de Foix en 1694, & obtint l'érection de ſa Terre de Bonnac en Marquiſat en 1683. Le Roi le gratifia d'une penſion de 1500 livres en 1688, & le créa la même année Capitaine Garde des côtes maritimes de Languedoc. Il étoit mort en 1698, & avoit épouſé le 20 juin 1672, *Eſther* de Jauſſaud, fille de *Claude* de Jauſſaud, Baron de Tarabel, & d'*Iſabeau* de Juge. De ce mariage ſont ſortis, 1. *Claude-François*, Aide de camp des armées du Roi en 1690, qui après avoir ſervi en Piémont, en Irlande, & à la bataille de la Marſaille, a quitté le monde pour entrer dans l'Ordre de S. Dominique; 2. JEAN-LOUÏS, Marquis de Bonnac, qui ſuit; 3. *Claude*, Abbé de Perſeigne, Ordre de ſaint Benoît dans le diocéſe du Mans; 4. *Louis* Duſſon, Chevalier de Malte, reçu au grand Prieuré de Toulouſe le trentiéme décembre 1706, & Lieutenant au régiment des Gardes Françoiſes.

15. JEAN-LOUÏS Duſſon, Marquis de Bonnac, après avoir été Mouſquetaire du Roi, fut fait Capitaine de dragons en 1694, ſervit ſous *François*, Seigneur de Bonrepaus, ſon oncle, en Danemarck en 1697, & en Hollande en 1698 & 1699. Il fut Envoyé extraordinaire du Roi en Allemagne en 1700, & Meſtre de camp d'un régiment de cavalerie en 1701. Le Roi le nomma, en 1702, ſon Envoyé extraordinaire auprès du Roi de Suéde. En 1707, il a été pourvu de la charge héréditaire de Lieutenant de Roi au païs de Foix, & en la même année il a eu le commandement en chef de cette province. En 1711, il a été Envoyé extraordinaire de ſa Majeſté auprès du Roi d'Eſpagne; & en 1713, il a été nommé par le Roi pour aller en qualité de ſon Ambaſſadeur extraordinaire à la Porte Ottomane. Il a épouſé le 22 novembre 1715, *Magdelaine-Françoiſe* de Gontaut, fille d'*Armand-Charles* de Gontaut, Duc de Biron, Pair de France, Lieutenant Général des armées du Roi, &c. & de *Marie-Antoine* de Bautru, dont il a eu un fils né à Conſtantinople en l'année 1716.

14. FRANÇOIS Duſſon III. du nom, Seigneur de Bonrepaus, ſecond fils de FRANÇOIS Duſſon, Seigneur de Bonrepaus & de Bonnac, & de *Bernardine* de Faure, fut Sous-lieutenant de galére en 1671, & après avoir ſervi une année en cette qualité, il ſervit ſur les vaiſſeaux du Roi. Il fut pourvu, en 1676, de la charge de Commiſſaire Général de la Marine, avec le rang de Capitaine de vaiſſeau, dont il fit les fonctions, tant ſur la mer, que pour l'adminiſtration générale des arcenaux de Marine. Il fut fait, en 1689, Intendant général de la Marine & des armées navales, cette commiſſion ayant été créée extraordinairement en ſa faveur, avec le rang de Chef d'Eſcadre. Il ſe trouva en cette qualité au bombardement de Gênes en 1684. L'année ſuivante le Roi le fit Lecteur de Chambre, & le nomma ſon Envoyé extraordinaire en Angleterre, où il réſida juſqu'en 1686. Il y retourna l'année d'après, y conclut un traité le onziéme décembre 1687, en qualité de Plénipotentiaire, & y ayant été renvoyé pour la troiſiéme fois au mois d'août 1688, il y conclut un nouveau traité le mois ſuivant, & fut honoré à ſon retour d'une penſion de trois mille livres. En 1689, ſa Majeſté le retint auprès de ſa perſonne, pour lui rendre compte des affaires de la Marine. En 1690, il ſervit ſur l'armée navale la campagne de la Manche dans ſes fonctions ordinaires, & dans le rang de Lieutenant Général de ſes armées navales, qu'il prenoit immédiatement après le Vice-amiral, conformément au brevet qui lui en fut expédié au mois de janvier de la même année. Il continua à ſervir ſur mer dans les mêmes fonctions pendant les campagnes de 1691, & 1692. Il fut recompenſé au retour de cette derniére d'une nouvelle penſion de douze mille livres. Depuis, le Roi l'ayant choiſi pour ſon Ambaſſadeur extraordinaire en Dannemarck, & ſon Plénipotentiaire auprès des Princes d'Allemagne, il conclut un traité avec le Roi de Dannemarck, concernant le Duc de Wolfembutel le onziéme mars 1693, & un autre avec le même Roi pour l'entrepriſe de Ratzebourg au mois d'avril ſuivant; & après avoir fait un nouveau voyage en Dannemarck en l'année 1696, où il demeura juſqu'à la fin de 1697, le Roi le fit paſſer en Hollande en qualité de ſon Ambaſſadeur extraordinaire auprès des Etats Généraux pendant les années 1698 & 1699. Au retour de cette derniére ambaſſade le Roi le gratifia de la charge de Chevalier d'honneur au Parlement de Toulouſe. Il fut nommé Conſeiller du Conſeil de la Marine par le Roi Louïs XV, lors de ſon avénement à la Couronne: ce qui lui donna une expectative d'une charge de Conſeiller d'Etat d'épée. Il mourut le 12 août 1719, ſans avoir été marié.

14. TRISTAN Duſſon II. du nom, Seigneur de la Quére, troiſiéme fils de FRANÇOIS Duſſon, Seigneur de Bonrepaus & de Bonnac, & de *Bernardine* de Faure, fut fait Lieutenant de galére en 1673, Capitaine en 1676, & Capitaine du port de Marſeille en 1683. Il fut gratifié d'une penſion de 3000 livres en 1689. Il ſe retira du monde en ce tems-là, & renonça à ſes emplois, & à l'eſpérance d'une plus conſidérable fortune, pour ne s'occuper que de la grande affaire du ſalut. Il y a travaillé conſtamment depuis par la pratique du jeûne, de la priére & des plus grandes auſtéritez, & après une retraite de plus de trente années il a terminé enfin une vie ſi pénitente par une ſainte mort le .... 1714.

14. JEAN Duſſon III. du nom, Marquis de Bézac, Vicomte de S. Martin, dernier frére des précédens, fut fait Capitaine dans le régiment de Turenne en 1672, dans le régiment royal de Dragons en 1675, Major du même régiment en 1677, Colonel du régiment d'infanterie de Touraine en 1680, Inſpecteur général des troupes en 1687, Gouverneur de Furnes en 1690, & Maréchal de camp en 1691. Depuis cette année, il commanda ſucceſſivement à Limerik en Irlande, à Pignerol, & dans la vallée de Barcelonnette. Il fut fait Chevalier de ſaint Louïs en 1694, & Commandeur du même Ordre en 1699, après avoir été nommé Lieutenant Général en 1696. Enfin le Roi le choiſit, en 1701, pour ſon Envoyé extraordinaire auprès des Princes d'Allemagne, & pour commander en chef les troupes de ces mêmes Princes alors ſes Alliez. Les meſures qu'on avoit priſes pour l'exécution de ce grand deſſein dont il devoit être le chef, ayant échoué, il revint en France, & continua de ſervir avec diſtinction dans les armées du Roi en Flandre & ſur le Rhin, juſques à ce que ſa Majeſté ayant réſolu de faire paſſer ſes forces ſur le Danube pour ſecourir l'Electeur de Baviére, il fut choiſi pour premier Lieutenant Général de cette armée, & eut part en cette qualité à tout ce qui s'exécuta de plus conſidérable dans ce païs-là, ſur tout à la premiére bataille d'Hochſtet, où l'armée que le Comte de Stirum commandoit pour l'Empereur fut défaite. Ses incommoditez l'ayant enſuite obligé de retourner en France, le Roi lui donna le commandement de la ville & du Comté de Nice, & du corps de troupes qui y étoit: ſa Majeſté lui accorda en même-tems des patentes pour commander ſon armée en Italie, en cas que le Duc de la Feuillade qui en étoit le Général, ſe trouvât hors d'état d'agir; mais les incommoditez qui l'avoient obligé de quitter l'Allemagne, ayant conſidérablement augmenté, il ſe fit porter à Marſeille, où il mourut au mois de ſeptembre 1705. Il avoit épouſé au mois d'août 1700, *Elizabeth* de Flécelles, veuve de *François-Gaſton* de l'Hôtel, Marquis d'Eſcots, Maréchal des camps & armées du Roi, Colonel du régiment d'Artois, & Lieutenant Général de la province de Brie, & fille de *Nicolas* de Flécelles, Comte de Brégy, Conſeiller d'Etat d'épée, Lieutenat Général des armées du Roi, & ſon Ambaſſadeur extraordinaire en Pologne & en Suéde, & de *Charlotte* Saumaiſe de Chazan, Dame du palais de la Reine mére de Louïs XIV, qui mourut ſans poſtérité de ce ſecond mariage le dixiéme juin 1706.

DUSSON *porte écartelé au premier de gueules au lion d'argent, qui eſt d'*Alion ancien *ou* Duſſon; *au quatriéme d'or à trois pals de gueules qui eſt de* Foix; *au ſecond & troiſiéme d'azur à un roc d'échiquier d'or traverſé de ſable, qui eſt de* Roquefort; *Supports deux lions d'or; Cimier un lion naiſſant.*

* DUT (Nicolas) Avoyer de la ville de Zoffingen, fit une choſe ſurprenante dans la bataille de Sempach l'an 1386. Se voyant ſerré de près, il déchira ſon drapeau en cent piéces & ſe les fourra toutes dans la bouche où on les trouva après ſa mort, & d'où on les rapporta à la maiſon. * *Etat & Délices de la Suiſſe, tome* 2. *p.* 184.

DUTLINGUE, petite ville de Souabe en Allemagne. Elle eſt ſur le Danube, entre la ville de Conſtance & celle de Tubingue, dans la Principauté de Furſtemberg. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Juliomagus*, ville de la Vindélicie, laquelle pourtant d'autres mettent à Pfullendorf, bourg renfermé dans la même Principauté. * Maty, *Dict. Géogr.*

DUVAL, (Etienne) riche Marchand de la ville de Caen, étoit natif de Mandreville, qui eſt un village de la Baſſe Normandie. Ce fut lui qui fit entrer adroitement quantité de vivres dans la ville de Mets, peu de tems avant qu'elle fût aſſiégée par l'Empereur Charles-*Quint*, en 1552. Le Roi Henri II. pour l'en recompenſer lui donna gratuitement des lettres de nobleſſe. Duval fonda un prix annuel dans l'Univerſité de Caen, en faveur de celui qui réüſſiroit le mieux dans la compoſition d'un Poëme, en l'honneur de l'immaculée Conception de la Vierge. Il laiſſa deux enfans de *Louiſe* de Malherbe ſa femme, fille du Lieutenant Général de Caen, où il mourut fort âgé. * Cahagneſius, *Elog. Civ. Cadomenſ.*

DUVAL, (Henri) Comte de Dampierre, François de nation, & Général de l'Empire au commencement du XVII ſiécle, fut très-eſtimé pour ſa valeur. En 1618, il commanda pour l'Empereur dix mille hommes contre les Rebelles de Bohéme; en 1619, il ſe joignit au Comte de Buquoy, & eut part à ſes conquêtes. Il ſe ſignala depuis au combat qui fut donné près du pont du Danube. Dampierre repaſſa en Hongrie, où Bethlem-Gabor aſſiégeoit Languebach avec ſix mille hommes. Ce Brave Capitaine ſe fit un paſſage au milieu de douze cens ennemis, & entra victorieux dans cette place, n'ayant perdu que trente ſoldats. Ce fut la derniére de ſes victoires; car peu après appliquant lui-même le pétard à la porte de Presbourg, il fut tué d'un coup de mouſquet en 1620.

Son

Son corps qui avoit été pris par les ennemis fut racheté à grand prix & porté à Vienne, où il fut enterré magnifiquement. * Julius Bellus, *Laurea Auſtriaca.* Petrus Lotichius, *Res German.* Le Blanc, *Hiſt. de Baviére, &c.*

DUVAL, (André) natif de Pontoiſe, fut reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maiſon & Société de Sorbonne, le 15 mars 1594, & puis fut pourvu de la chaire de Théologie nouvellement établie par Henri IV. l'an 1596. Il fut choiſi pour être Directeur général de tout l'Ordre des Carmélites en France. Il étoit Sénieur ou Ancien de Sorbonne, & Doyen de la Faculté de Théologie de Paris, lorſqu'il mourut à Paris en 1638, agé de 73 ans. On a imprimé ſa Théologie en 1636. Il s'étoit occupé à traduire en François la vie des Saints du Pére Ribadeneira. Il étoit dans les ſentimens des Théologiens Ultramontains, & a fait un Traité de la ſouveraine autorité du Pape ſur l'Egliſe, imprimé à Paris en 1614. Il fut un des plus grands adverſaires de Richer, contre lequel il fit un Ouvrage imprimé à Paris en 1612. Du Pin, *Tables de la Biblioth. eccléſ.*

DUVAL (Pierre) Evêque. *Voyez* VAL (Pierre du)

DUVAL (Nicolas) Conſeiller, &c. *Voyez* VAL (Nicolas du)

DUVAL (Jean) Médecin. *Voyez* VAL (Jean du)

DUVAL (Pierre) Géographe. *Voyez* VAL (Pierre du)

* DUVELAAR eſt une ancienne famille noble de Zélande, iſſue de la famille de Duveland.

DUVELANDT, ou *Duyvelandt*, que d'autres nomment *Buvelant*, iſle des Païs-Bas dans la Zélande, a environ quatre lieues de circuit, & contient divers villages. Elle eſt fort expoſée aux inondations; & en 1530, ou 1532, elle fut tout à fait couverte des flots de la mer, ce qui cauſa une grande perte d'hommes & de bétail. Alphonſe de Bourgogne, pére de Maximilien qui en étoit Seigneur, la tira de deſſous les eaux avec de grands frais, & la remit dans le même état où on l'avoit vue. L'iſle fut alors diviſée en deux, & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que l'on en répara les digues. Les Habitans vendirent cette iſle à la Communauté de Ziriczée, qui l'a jointe à l'iſle de Schouwen par une digue. * Guichardin, *Deſcription du Païs-Bas, &c.* Audifret, *Géogr. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* DUVELANDT, nom d'une ancienne famille noble de Zélande iſſue des anciens Comtes de Zélande, tire ſon nom de l'iſle de Duvelandt. Elle paſſoit déja dans le XI ſiécle pour une famille ancienne & noble. Elle poſſédoit en Zélande, & ſur tout dans l'iſle de Nordbévelandt, dix-ſept Seigneuries: mais les inondations ſurvenues en différens tems, l'ont ruïnée, de ſorte qu'elle eſt à peu près éteinte.

DUVENVOORDE. *Voyez* DUIVENVOORDE.

DUUMVIRS, Magiſtrats de la République de Rome, étoient élus au nombre de deux, comme le marque leur nom. Il y en avoit de pluſieurs ſortes; car les uns avoient ſoin des choſes ſacrées, comme de la réparation des temples; les autres veilloient aux affaires de la Marine; & d'autres étoient comme des Juges inférieurs. Le premier établiſſement des Duumvirs, ou des Deux-hommes, ſe fit du tems de Tarquin *le Superbe*, qui leur confia la garde des livres de la Sibylle. L'an 356 de Rome, & 398 ans avant Jeſus-Chriſt, après une grande peſte, les Duumvirs cherchérent un remède dans ces livres, & ordonnérent le premier *Lectiſternium* ou banquet ſacré. * *Antiqq. Rom.*

DUUMVIRS MUNICIPAUX. Ces deux Magiſtrats étoient dans les villes municipales, ce qu'étoient les Conſuls à Rome. On les éliſoit du corps des Décurions aux calendes de mars, & ils n'entroient en charge que trois mois après, afin qu'on eût le tems de s'enquérir ſi leur élection avoit été faite dans les formes, & que, s'il s'y rencontroit quelque défaut, on eût le tems d'en ſubſtituer d'autres. Ils prêtoient ſerment de bien & fidélement ſervir la ville & les citoyens, & portoient la robe prétexte ou bordée de pourpre, ayant par deſſous une tunique blanche, ſelon le témoignage de Juvenal, *Satyre* 5. Ils marchoient précédez d'Huiſſiers, qui tenoient en leur mains une petite baguette. Quelques-uns néanmoins s'attribuérent le droit de faire marcher devant eux des Licteurs avec des haches & des faiſceaux de verges, ce que nous apprenons de Cicéron dans l'Oraiſon contre Rullus. Ils avoient coutume, après leur priſe de poſſeſſion, de faire quelque diſtribution aux Décurions, & de donner au peuple quelque ſpectacle de Gladiateurs. Leur charge duroit d'ordinaire cinq ans. C'eſt pourquoi ils s'appelloient *quinquennales Magiſtratus.* Leur juriſdiction s'étendoit à pluſieurs chefs, comme on le peut voir dans le traité de Pancirolle, *chap.* 8.

Les Duumvirs Commiſſaires de la Marine furent créez, l'an 542, à la requête de M. Décius Tribun du peuple, lorſque les Romains avoient guerre contre les Samnites. Leur charge étoit de faire radouber les vaiſſeaux, & d'avoir ſoin des équipages.

Les Duumvirs ſurnommez *Capitaux* ou Juges des affaires où il alloit de la vie & d'autres peines afflictives, étoient Juges criminels. On appelloit de leur ſentence au peuple, auquel ſeul il appartenoit de juger un citoyen à mort. Il y avoit à Rome, dans les autres villes municipales, de ces Juges qui étoient pris des Décurions, & qui avoient un grand crédit & une grande autorité, ayant le ſoin des priſons, & étant du Conſeil public. Deux Licteurs marchoient devant eux. * Tite-Live, *l.* 9. *& ſuiv.*

DUURSTEDE. *Voyez* WYCK te DUERSTEDE.

DUX. *Voyez* DUCHZOW.

DUYFHUIS (Hubert) naquit à Rotterdam le 27 oct. 1531. Après qu'il eut achevé ſes études, il fut fait Curé de l'Egliſe de St. Laurent, & Inquiſiteur. Mais comme il ne traittoit pas aſſez rudement, au gré des Papiſtes outrez, ceux qui étoient accuſez d'héréſie, il fut obligé de quitter ſon emploi, & de ſe réfugier à Cologne, pour éviter le péril qui le menaçoit. On croit qu'ayant conçu de l'horreur pour pluſieurs ſuperſtitions de l'Egliſe Romaine, il rompit le célibat, & ſe maria en ſecret. Quelques-uns prétendent que ce fut avec une fille qui avoit été ſa ſervante. Il en eut pluſieurs enfans qui moururent jeunes, & elle mourut auſſi elle même pendant que Duyfhuis étoit à Cologne. De là il vint à Utrecht, où on lui donna la Cure de l'Egliſe S. Jacques. Dès que les Réformez commencérent à reſpirer, ſans avoir pourtant encore d'égliſes publiques, Duyfhuis commença dans la ſienne, en 1577, à prêcher ouvertement le premier contre le ſervice des images. Il déclara au Magiſtrat qu'il y étoit obligé en conſcience, & lui promit en même tems d'exhorter ſes auditeurs à la concorde & à l'obéiſſance, s'il vouloit lui permettre de prêcher en ſurplis. On ne rejetta pas abſolument ſa demande, mais à cauſe du différent de la Magiſtrature avec les cinq Chapitres, on ſe contenta de lui permettre d'aller, ſans perdre ſon emploi, voir ſes amis à Rotterdam, juſqu'à ce qu'on eût beſoin de lui. Il le fit & peu de tems après il fut rappellé à Utrecht, où il ne prêcha que contre les erreurs les plus groſſiéres de l'Egliſe Romaine, qu'il n'avoit encore abandonnée qu'en partie: mais il ne vouloit point enſeigner ni expliquer le Catéchiſme des Réformez, & par cette conduite il apportoit aux affaires des Réformez plus de dommage que de profit. Leur nombre s'augmentoit de plus en plus dans Utrecht, & après avoir fait pendant longtems le ſervice dans des maiſons particuliéres, ils prirent, du conſentement du Magiſtrat, l'égliſe des Fréres Mineurs, qui étoit alors vuide, & on établit pour Miniſtres Pierre Dathénus & Hubert Duyfhuis: cela ſe fit en 1578, & l'année d'après on leur aſſocia Nicolas Sopingius & Werner Helmichius. Ces Miniſtres priérent Duyfhuis de ſe conformer à eux par rapport à la doctrine des Réformez, & de ſuivre la diſcipline établie par la Réformation: mais il le refuſa. Cela cauſa quelque altération. La plupart des Magiſtrats, & ceux qui quitoient le Papiſme pour s'affranchir de ſa tyrannie, ſe tenoient attachez à Duyfhuis que l'on appelloit encore le Prêtre Hubert: mais toutes les autres Egliſes des Païs-Bas étoient de l'autre parti. Duyfhuis ſoutenu par le Magiſtrat fut confirmé de nouveau dans ſon emploi par un acte du 8 févr. 1581, avec promeſſe de l'y maintenir. Ainſi la diviſion dura non ſeulement juſques à la mort de Duyfhuis, arrivée en 1582, mais encore long tems après. Le détail s'en trouve dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Jacques Trigland, & dans les Hiſtoriens du Païs-bas, comme Hooft, Bor, &c. Hubert étoit des deux Religions à la fois. Il diſoit la Meſſe & faiſoit le prêche dans ſa paroiſſe, dans la même égliſe & aux mêmes jours, Il y avoit ſi bien accoutumé ſon troupeau que les deux partis s'entendoient à merveilles. Quand il avoit prononcé, *Ite, miſſa eſt*, & que les Catholiques lui avoient répondu *Deo gratias*, ils ſe retiroient tranquillement pour faire place aux Réformez qui venoient chanter à leur tour, *Léve le cœur, ouvre l'oreille*, &c. Cet exemple n'eut aucune influence ſur les autres Miniſtres. Il ſe déclara contre les ſentimens particuliers de l'Egliſe Romaine, mais il ne voulut avoir ni Anciens ni Diacres, ni Conſiſtoire, & il ne ſe ſervoit que des Marguilliers & des Inſpecteurs des pauvres. Il condamnoit l'uſage de l'excommunication, ſoutenant que les péchez ne devoient être punis que par le Magiſtrat. Il n'approuvoit aucune ſorte de perſécution. Il prêchoit avec beaucoup de zéle & d'une maniére fort pathétique. Il inſiſtoit principalement ſur la pratique de la charité & des autres vertus, évitant les diſputes, & de traiter les grands myſtéres, & de là vient que quelques uns le traittoient de libertin & d'eſprit fort. Il ne parloit presque jamais de la prédeſtination, ni du péché originel, ni de la juſtification par une juſtice imputée. *Les hommes qui périſſent*, diſoit-il, *périſſent par leur faute.* Il viſitoit les malades de quelque Secte qu'ils fuſſent. Cette conduite lui attira un grand nombre d'Auditeurs, & l'eſtime des Magiſtrats. Les autres Miniſtres prêchoient contre Hubert & envoyoient des eſpions dans ſon égliſe. Il eut avec trois Miniſtres Réformez, une conférence dans laquelle on s'aviſa de lui demander, s'il n'avoit point lu le petit livre de *Théodore de Béze*, où il fait voir que le Magiſtrat a droit de punir les Hérétiques. *Ah! Ah! Meſſieurs*, leur dit alors Hubert, *eſt-ce là que vous en voulez venir? Que mon ame n'entre point dans vos conſeils. Je ne veux avoir aucune communication avec de telles perſonnes.* Hubert ſe voyant chagriné par les autres Miniſtres Réformez, demanda ſon congé; mais les Magiſtrats qui l'eſtimoient beaucoup, lui refuſérent ſa demande. Le Prince d'Orange étant venu à Utrecht, l'ouït prêcher & dit qu'il n'avoit jamais ouï un meilleur ſermon. Les Miniſtres furent fâchez de ce qu'il avoit aſſiſté au ſermon d'Hubert & lui dirent que cet homme n'étoit point orthodoxe. Le Prince leur répondit qu'il ne le ſavoit pas, qu'il n'avoit rien ouï que de bon, mais qu'une autre fois il iroit dans leur égliſe. Sur quoi il les congédia après les avoir exhortez à la paix. Les ſucceſſeurs d'Hubert ſoutenus par le Magiſtrat ne voulurent point recevoir, pendant pluſieurs années, le gouvernement & la diſcipline de l'Egliſe conſiſtoriale. C'eſt ainſi que l'on appeloit à Utrecht l'Egliſe Réformée. * Gérard Brandt, *Hiſt. de la Réform. &c. tome* 1. *p.* 270. *& ſuiv.* Gr. *Dict. Univ. Holl.*

* DUYK eſt le nom de l'une des trois familles qui gouvernoient la ville de Dordrecht vers l'an 1230, lorſque cette ville fut environnée de murailles de briques.

DUYN (Vander) *Voyez* VANDER DUYN.

DUYNA. *Voyez* DWINA.

DUYNKERKEN. *Voyez* DUNKERQUE.

DUYSBERG, DUYSBORCH. *Voyez* DUISBERG.

DUYSBOURG de Weſtphalie. *Voyez* DUISBOURG.

DUYSBOURG de Brabant. *Voyez* DUISBERG.

DUYTSLAND. *Voyez* DUITSLAND.

DUYVELANT. *Voyez* DUVELANDT.

DUZA. *Voyez* DOUZA.

DWI. DYF. DYK. DYL.

DWINA, ville de la Moſcovie ſeptentrionale, dans une province, & ſur une riviére de même nom. Il s'y fait un grand trafic de peaux d'ours. * Magin & Ortélius, *en la Géogr.* Mercator, *Atlas.*

DWINA, province de la Moſcovie ſeptentrionale, eſt bornée à l'eſt par le Condinski, au ſud par l'Ouſtiouch, à l'oueſt par le Kargapol, & au nord par la Mer Blanche & par la Mer de Moſcovie. Archangel ſur la Dwine eſt la capitale de la Province, qui a dans ſa plus grande longueur du ſud au nord environ cent vint lieues, & dans ſa plus grande largeur un peu moins. Elle dependoit autrefois du Duc de *Novogorod*, & a pris ſon nom de la riviére de Dwine, qui la traverſe toute entiére du ſud-eſt au nord-oueſt. Elle n'avoit autrefois qu'une ſeule ville du même nom ; mais elle eſt devenue beaucoup plus conſidérable qu'elle n'étoit, depuis que les Moſcovites ont transféré dans ces quartiers-là le négoce que les Anglois, les Hollandois & les villes Anſéatiques avoient accoutumé de faire à Narva. Outre Archangel, il y a encore le port de St. Nicolas qui eſt aſſez bon. Dans un Golfe, que la mer forme auprès de l'embouchure de la Dwine on voit trois iſles que l'on appelle *Colova*, *Anger & Soloſka* : cette derniére eſt preſque inacceſſible à cauſe de ſes rochers. * Oléarius, *Voyage de Moſcovie & de Perſe*, *l.* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Magin & Ortelius, *en la Géogr.* Mercator, *Atlas*.

* DWINA ou DWINE, grande riviére de Moſcovie, s'appelle *Wologda* dans la province de Wologda où elle prend ſa ſource, enſuite *Suchana* dans la province d'Ouſtiough, enfin *Dwina* dans la province de ce nom. Sous les deux premiers noms elle coule du ſud-oueſt au nord-eſt, après quoi, ſous le nom de Dwina, elle prend ſon cours du ſud-eſt, au nord-oueſt, & entre dans la Mer Blanche un peu au deſſous d'Archangel par deux embouchures.

* DWINA, ou DWINE, riviére de Pologne. *Voyez* DUNA.

* DWINGELO, village du païs de Drente ſur le Havelſter-Aa dans l'Overiſſel, l'une des ſept Provinces-Unies, au nord-nord-eſt de Meppel dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

DYFI. *Voyez* DOUYE.

DYK (van) *Voyez* VANDYK.

* DYK (Jacques) né à Ruremonde fut Théologien parmi les Jéſuites, & traduiſit de l'Eſpagnol en Latin un livre qui a pour titre, *Praxis Vitæ ſpiritualis Ignatii, Ludovico de Palma Auctore.* Il mourut à Gand, à l'âge de ſoixante ans, le 21 mai 1635. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belg.*

* DYKER (Ignace) Gantois de l'Ordre des Hermites de S. Auguſtin. Il a publié, *Epigrammatum Sacrorum lib.* III. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* DYLE ou DELE, riviére de Brabant, prend ſa ſource dans le village de Tiel, coule du ſud au nord à Waveren, & de là à Louvain. A trois lieues de là, elle reçoit les eaux du Démer, & paſſe à Malines. Une lieue au deſſous elle rencontre la Néthe, avec laquelle elle court juſqu'au village de Rumſt, où elle change de nom & prend celui de Rupel.

DYLERSCHANS. *Voyez* EYLERSCHANS.

DYM. DYN. DYZ. DZW.

DYMÉE, ville. *Voyez* CLARENCE.

DYMEL, riviére. *Voyez* DIMEL.

DYNASTIES des EGYPTIENS. Le mot de Dynaſtie eſt Grec, & ſignifie *Principauté*. Pour bien entendre l'origine des Dynaſties d'Egypte, il faut ſavoir qu'une ancienne Chronique de ce païs, dont parle George Syncelle dans ſa Chronographie ou Deſcription des tems, fait mention du régne des Dieux, des Demi-Dieux ou Héros, & des hommes ou Rois. Le régne des Dieux & des Demi-Dieux a duré, ſelon cette Chronique, *trente-quatre mille deux cens & un an*; & celui des Rois *deux mille trois cens vingt-quatre ans* : ce qui fait 36525 ans de régne, juſqu'à Nectanébo, dernier Roi, qui fut chaſſé du thrône par Ochus, Roi des Perſes, 19 ans avant la Monarchie d'Alexandre *le Grand*. Cette hiſtoire fabuleuſe compte quinze Dieux qui ont régné en Egypte, Vulcain, le Soleil, Saturne, Jupiter, & les autres grands Dieux; dix-ſept Demi-dieux, & quinze Rois juſqu'au tems qu'elle a été écrite. Tous les Savans tombent d'accord, que ce qui regarde le régne des Dieux & des Demi-Deux ou Héros, eſt une fable inventée par les Egyptiens, pour ſe faire plus anciens que les Chaldéens; & que Manéthon, Prêtre ou Sacrificateur de la ville d'Héliopolis, qui a écrit l'hiſtoire d'Egypte, par l'ordre du Roi Ptolomée *Philadelphe*, vers l'an 3780 ſelon le même calcul, a voulu imiter cette ancienne Chronique, (qu'il ne ſuit pas néanmoins entiérement, ni dans le nombre des Dieux, ni dans celui des Héros, ni dans les années de leur régne) pour égaler l'antiquité de l'Hiſtoire des Chaldéens, inventée par Béroſe.

A l'égard des Rois, tous les Hiſtoriens qui ont parlé de ce Royaume, comme Hérodote, Manéthon, Eratoſthéne, Apollodore, Diodore de Sicile, Joſéphe, Jules Africain, Euſébe & Syncelle, conviennent que Ménès en a été le premier Roi; & Joſéphe donne aſſez à entendre, que ce Prince a été le premier qui ait porté le nom de Pharaon, qu'ont pris après lui tous ſes Succeſſeurs. Ceux qui croyent ces Dynaſties véritables, diſent que Ménès commença de régner cent dix-ſept ans après la naiſſance de Phaleg fils d'Heber, & la diſperſion des peuples par tout l'univers. Ils ajoûtent, que l'Egypte fut habitée par les Deſcendans de Cham, plus de deux cens ans avant que d'être gouvernée par des Rois, car Cham fils de Noé s'y retira dans le tems de la diviſion des peuples, ou du moins ſon fils Meſraïm : c'eſt pourquoi l'Egypte eſt appellée terre *de Cham*, & terre *de Meſraïm* dans l'Ecriture-Sainte. Mais il n'y eut point de Rois juſqu'au tems de Ménès, qui monta le premier ſur le thrône. Il eut, diſent-ils, trois fils qui partagérent ſon Empire. Le premier, nommé *Athotis*, commanda après lui dans la Haute Egypte, où étoit la ville de Thébes, & fut auſſi Roi de This. L'autre, appellé *Curudès*, eut pour partage toute la Baſſe Egypte, & tenoit peut-être ſa Cour à Héliopolis. Et le troiſiéme, qui ſe nommoit *Toſothros*, *Toſorthrore* ou *Néchérophès*, régna à Memphis. Athotis, qui poſſédoit la Thébaïde, partagea ſon Royaume entre ſes enfans : ce qui fit naître deux Principautez ou petits Royaumes, l'un de Thébes, & l'autre de This. Dans la ſuite du tems, par le partage des fils des autres Rois, ou par la puiſſance des uſurpateurs, il ſe forma pluſieurs autres ſouverainetez en Egypte, que l'on a appellées *Dynaſties*. L'Hiſtorien Manéthon en compte trente, dont il y en a dix-ſept depuis Ménès, premier Roi d'Egypte, juſques au gouvernement de Moïſe, & ſa ſortie d'Egypte, & treize depuis le tems de Moïſe juſqu'au régne de Nectanébe II, 350 ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, (c'eſt à dire, vers l'an 3704 du monde, ſuivant cette chronologie.) Les dix-ſept premiéres Dynaſties ne ſont pas toutes ſucceſſives, c'eſt à dire, que les Dynaſties ne ſe ſuivent pas l'une l'autre, depuis la premiére juſqu'à la trentiéme; car il y en a pluſieurs de contemporaines, ou collatérales, c'eſt à dire, qui ont ſubſiſté dans le même tems en diverſes parties de l'Egypte. Elles portent ſept noms différens, qui ſont des Thinites, des Memphites, des Dioſpolites, des Héracléopolites, des Tanites, des Eléphantins, & des Saïtes. Les Thinites eurent le ſiége de leur Principauté en la ville de This; les Memphites, à Memphis; les Dioſpolites, à Dioſpolis la petite, dans la Baſſe Egypte, (différente de Thébes, qui porta le même nom;) les Héracléopolites, à Séthron, nommée depuis Héracléopolis; les Tanites, à Tanis, dans la Baſſe Egypte; les Eléphantins, à Eléphantine, vers les extrémitez de la Haute Egypte, les Saïtes, à Saïs, ville ſituée dans un lac, vers le milieu du Delta. On compte deux Dynaſties, c'eſt à dire, *deux familles de Thinites, cinq de Memphites*, quatre de Dioſpolites, deux d'Héracléopolites, *deux de Tanites* & Paſteurs, une d'Eléphantins, & une de Saïtes. L'ordre, la ſucceſſion & la durée des régnes de ces Rois, eſt fort incertaine. Quelques-uns veulent que ces dix-ſept premiéres Dynaſties ayent duré pendant l'eſpace de 1039 ans.

Les treize derniéres Dynaſties ne ſont pas moins embrouillées : ce ſont celles des Dioſpolites, des Tanites, des Bubaſtites, des Saïtes, des Ethiopiens, des Perſes, des Mendéſiens, des Sébennites, &c. La dix-huitiéme Dynaſtie a été la cinquiéme des Dioſpolites. Ces Princes dont le chef fut Amoſis, ont poſſédé toute la Baſſe Egypte, avec l'Etat de Memphis, qui avoit eu fort long-tems des Rois ſéparez. Il n'y eut que la Haute Egypte, ou la Thébaïde, qui ne reconnut point leur puiſſance, parce qu'elle a preſque toujours eu ſes Souverains. La dix-neuviéme Dynaſtie a été la ſixiéme des Dioſpolites de la Baſſe Egypte. On dit que Séthos ou Séthoſis en fut le Chef; & qu'il eſt le même que le fameux Séſoſtris, dont les Grecs parlent comme d'un des plus grands Conquérans qui ayent jamais été. Le ſixiéme & dernier Roi fut Thuoris. La vingtiéme Dynaſtie a été la ſeptiéme des Dioſpolites. Le premier de ces Rois fut Néchepſos, & Vennephès le douziéme & dernier, ſous lequel finit le Royaume des Dioſpolites de la Baſſe Egypte. La vingt-uniéme Dynaſtie a été la troiſiéme des Tanites, qui devinrent les maîtres de la Baſſe Egypte. Smerdès fut le premier de ces Rois, & Pſuſennès II. le ſeptiéme & dernier. La vingt-deuxiéme Dynaſtie a été celle des Bubaſtites, ou Princes de Bubaſte, qui s'emparérent du Royaume de la Baſſe Egypte, & en chaſſérent les Tanites. Séſonchoſis en fut le premier Roi, & eut huit ſucceſſeurs, dont on ne ſait pas les noms. La vingt-troiſiéme Dynaſtie a été la quatriéme des Tanites, qui reconquirent leur Royaume, ſous Petubatès. Elle n'a eu que quatre Rois; ſavoir Petubatès, Oſorthon, Pſammus & Zet, dernier Roi des Tanites. La vingt-quatriéme Dynaſtie eſt la premiére des Saïtes, qui a eu pour Roi Bocchoris, lequel fut établi Prince ſouverain de Saïs dans la Baſſe Egypte par ſon pére Gnéphacte Roi de Thébes. La vingt-cinquiéme Dynaſtie a été celle des Ethiopiens ou Arabes, commencée par Sabbacon, qui eut deux ſucceſſeurs, nommez Sué & Tarac. Ce Prince Ethiopien, qui eſt un nom que les Anciens ont donné aux Arabes voiſins de la Mer Rouge, ſe jetta ſur l'Egypte avec une armée nombreuſe, & prit la ville de Thébes. La vingt-ſixiéme Dynaſtie a été la deuxiéme des Saïtes, & commença à Pſammétichus qui conquit toute l'Egypte. Pſamménite, ſixiéme Roi de cette Dynaſtie, fut vaincu par Cambyſe Roi de Perſe, fils du grand Cyrus. La vingt-ſeptiéme Dynaſtie a été celle des Rois de Perſe, & commença par Cambyſe. Dans cet intervalle de tems, l'Egypte fut réduite en province, & les Rois de Perſe y envoyoient des Gouverneurs. La vingt-huitiéme Dynaſtie a été la troiſiéme des Saïtes, qui commença pendant le régne de Darius *Ochus* Roi de Perſe, (l'an 3641, ſelon cette Chronologie,) & n'eut qu'un Prince nommé Amyrthée, qui régna ſix ans. La vingt-neuviéme Dynaſtie a été celle des Mendéſiens, dont le chef appellé Néphéritès ou Néphreus, établit ſa Principauté à Mendès. Elle ne ſubſiſta que trente deux ans ſous quatre Rois, dont le dernier fut Néphéritès II. La trentiéme Dynaſtie a été celle des Sébennites, qui a duré vingt-cinq ans ſous trois Rois, ſavoir, Nectanébe I, Tachos, & Nectanébe II, lequel fut vaincu par Artaxerxès *Ochus*, Roi de Perſe, (l'an du monde 3704, ſelon le même calcul,) & s'enfuit en Ethiopie avec ſes thréſors : ce qui mit fin aux Dynaſties d'Egypte.

Ceux qui s'attachent à la ſupputation des Hiſtoriens d'Egypte, veulent que les trente Dynaſties ayant duré 2619 ans depuis Ménès juſqu'à Nectanébe II. Ils ajoûtent, que Ménès fonda l'Empire d'Egypte cent dix-ſept ans après la naiſſance de Phaleg, l'an du monde 2904 (ſelon leur opinion) & 648 ans après le Déluge; que Nectanébe II. perdit la Couronne l'an du monde 5523; & que depuis la chûte de ce dernier Roi, il y a eu 350 ans juſqu'à l'Ere Chrétienne ou naiſſance de Jeſus-Chriſt; qu'ajoûtant 350 à 2619, on trouve que l'Empire des Egyptiens a commencé 2969 ans avant Jeſus-Chriſt; qu'enfin il y avoit des enfans de Cham en Egypte plus de 200 ans avant le régne de Ménès, & que Meſraïm, fils de Cham, y étoit paſſé environ 430 ans après le Déluge : ce qui fait plus de 630 ans depuis le Déluge juſqu'à la premiére Monarchie des Egyptiens; & ce nombre étant joint à celui de 2969, fait une durée d'environ 3600 ans depuis le Déluge : ce qui ne s'accorde pas avec le calcul de ceux qui ne comptant que 4000 ans ou environ,

depuis la création du monde juſqu'à la naiſſance de notre-Seigneur, ne peuvent compter qu'environ 2350 ans depuis le Déluge. C'eſt pourquoi ils concluent que l'on doit recourir à la ſupputation des Septante Interprétes, qu'ils croyent être celle des premiers Hébreux, ſuivant laquelle ils comptent plus de 5500 ans depuis la création du monde juſqu'à la naiſſance de Jeſus-Chriſt, au lieu de 4000 ans ou environ, que la plupart des Chronologiſtes modernes donnent à ce vaſte eſpace de tems. Mais il n'eſt point néceſſaire de recourir au calcul des Septante: car en combinant bien les Dynaſties, on trouve que le régne de Ménès commence l'an 2209 avant *Jeſus-Chriſt*, & que la *fin* du régne de Nectanébe dernier Roi arrive à l'an 344 avant Jeſus-Chriſt. * Pezron, *Antiqq. des tems.*

DYNUS de GARBO. *Voyez* DINUS.

DYPTIQUES. *Voyez* DIPTYQUES.

DYSARES, Dieu qui étoit adoré des anciens Arabes, & qu'on croit avoir été le même que Bacchus, ou le Soleil. On lit *Diſarès* dans Tertullien, *Apolog. c.* 24. où il dit que chaque païs avoit ſon Dieu particulier; que les Syriens avoient Aſtarte, & les Arabes Diſarès. On trouve auſſi Duſarès dans Etienne; & Voſſius croit que ce nom vient du Syriaque *Duts & Arets*, dont le premier ſignifie *joye*, & l'autre *terre*. comme ſi les Arabes euſſent voulu dire, que leur Dieu les réjouiſſoit en rendant leur terre féconde. Ceux qui voudront s'inſtruire plus à fond, touchant l'origine du nom de Dyſarès, pourront conſulter Bochart, *en ſon Phaleg. liv.* 3. *ch.* 19.

DYSART, bon bourg, ou petite ville de l'Ecoſſe méridionale. Ce lieu eſt dans le Comté de Fiſe, ſur le Golfe de Forth, vis à vis de la ville d'Edimbourg, dont il eſt éloigné environ de quatre lieues. Dyſart avoit droit d'élire des Députez pour le Parlement d'Ecoſſe, avant la réünion des deux Royaumes. * Maty, *Diction. Géogr.*

DYSE, partie d'une riviére, compoſée des eaux du Dommel & de l'Aa qui perdent leur nom en entrant dans Boisleduc, & prennent celui de Dyſe qui après avoir paſſé à Engelen, va ſe perdre à Crévecœur, où elle entre dans la Meuſe.

DZWINA. *Cherchez* DUNA.

E.

E.

E eſt la ſeconde des voyelles. Cette lettre ſe prononce, par les Grecs & par les Latins comme un *é* fermé. Elle a, dans la langue Françoiſe, pluſieurs autres prononciations, ſur leſquelles ont peut conſulter les Grammairiens. Cette lettre voyelle ſe mettoit pour Æ ; comme on voit dans les anciens Auteurs, qui ont écrit *Etas* pour *Ætas* &c.

EAC. EAD. EAG. EAI. EAN.

EA : *Æa*, ou *Æetopolis*, ville autrefois capitale de la Colchide, que le Roi Æëta fit bâtir, ſelon Etienne de Byzance, ſur le bord des fleuves Hippus & Cyaneos, qui en font une preſqu'île, & ſe joignent au même endroit du fleuve Phaſis, auſſi très-conſidérable. C'eſt ce qui a donné ſujet aux Poëtes, de feindre que cette ville a été ainſi appellée du nom d'une belle fille, laquelle ne pouvant s'oppoſer à la tendreſſe du fleuve Phaſis, pria les Dieux de la métamorphoſer en Péninſule, ce qu'ils lui accordérent. Depuis, ce fleuve voulant, diſent-ils, lui donner des marques éternelles de ſon amour, l'arroſe & l'entoure inceſſamment de ſes eaux. Cette ville porte aujourd'hui le nom de *Lipotamo*, & *Lipotomo*, ſelon Moletius. * Pline, *liv.* 6. *c.* 4. Valerius Flaccus, *Argon. l.* 1. *&* 5.

EA ou EAS, (*Æa*, *Æas*) riviére d'Epire. *Voyez* ÆAS.

EACIDE, (*Æacides*) eſt le nom qu'on donnoit à tous les Princes deſcendus d'Eacus. Ainſi le célébre Achille & ſon fils Pyrrhus, ſont appellez *Eacides*, parce que ce Prince, chef de leur famille, étoit biſayeul de Pyrrhus, & grand pére d'Achille. * Pauſanias, *in Atticis.*

EACIDE, (*Æacides*) fils de Néoptoléme, & frére d'Olympias mére d'Alexandre *le Grand*, fut Roi d'Epire après la mort de ſon frére Alexandre, la troiſiéme année de la CXIII Olympiade, 326 ans avant Jeſus-Chriſt. Il tourmenta ſi fort les peuples par les guerres continuelles qu'il eut contre les Macédoniens, qu'il ſe rendit odieux, & fut obligé de prendre la fuite, laiſſant ſon fils Pyrrhus âgé ſeulement de deux ans. Le peuple voulut faire mourir ce jeune Prince en haine de ſon pére ; mais il fut enlevé & nourri chez ſa tante Béroé, femme de Glaucus Roi des Illyriens, lequel refuſa de le livrer à Caſſander Roi de Macédoine, qui le demandoit pour ſe défaire de cet ennemi, avant qu'il fût plus redoutable. *Voyez* PYRRHUS. * Juſtin, *liv.* 7.

EADBERT ou EDBERT, Roi de Northumberland en Angleterre ſuccéda à Céolulphe ſon couſin en 738. Deux ans après il fit la guerre aux Pictes, & en ſon abſence Ethelbald, Roi de Mercie s'empara de ſes Etats. Sur cela il ſe joignit à Oenguſſa, Roi des Pictes contre les Bretons dans le Cumberland en 756, & enfin, ſuivant l'exemple de ſes ancêtres, il ſe retira dans un monaſtére, après avoir régné avec applaudiſſement pendant 21 ans. Il laiſſa la couronne à ſon fils Oſulphe, Oſvel ou Oſwald, qui ne la garda pas long-tems. * Béde, *Hiſt. de l'Egliſe & de l'Emp. part.* 6. *p. m.* 458.

EADBURGH, fille d'Offa, Roi de Mercie, & épouſe de Bithric Roi des Weſt-Saxons en Angleterre. Outre divers vices auſquels elle étoit ſujette, elle avoit un eſprit très-vindicatif. Ayant conçu une haine mortelle contre un des Favoris du Roi, & ne pouvant pendant long-tems trouver l'occaſion de lui faire du mal, elle réſolut, en 802, de lui préparer un breuvage empoiſonné. Malheureuſement le Roi lui-même ſurvint & en but une partie, dont il mourut peu de jours après ; mais le Favori en ayant bu une bonne doſe tomba mort ſur le champ. De crainte qu'on ne fît une exacte recherche de toutes ſes actions, cette Reine ſe ſauva en France après la mort du Roi ſon époux & emporta avec elle des thréſors immenſes. On aſſûre que Charles-Magne lui propoſa de ſe choiſir pour époux ou lui ou ſon fils, & que s'étant déterminée pour le fils, Charles-Magne lui dit, *Je vous aurois donné mon fils ſi vous m'aviez choiſi ; mais puiſque vous me l'avez préféré, vous n'aurez ni l'un ni l'autre.* Là-deſſus elle réſolut de paſſer le reſte de ſes jours comme Abbeſſe d'un Couvent, que l'Empereur lui aſſigna ; mais comme peu de tems après on découvrit qu'elle vivoit dans un commerce honteux avec un de ſes domeſtiques, elle reçut ordre de ſortir du Royaume. Elle obéït & erra çà & là pendant quelque tems, n'ayant qu'un ſeul domeſtique avec elle. A la fin elle mourut à Pavie, dans une grande pauvreté. * *The compleat Hiſt. of Engeland, vol.* 1. *pag.* 50.

EADIGE, ou HEADIGE, fut femme de Mahomet. Ce faux Prophéte ſe dégoûta d'elle, parce qu'elle étoit fort âgée, ce qui lui donna la penſée d'établir la polygamie, pour n'être pas obligé de paſſer le reſte de ſes jours avec une vieille femme. *Voyez* MAHOMET, & TADIGE.

EADMER. *Cherchez* EDMER.

EADON. *Voyez* EDON.

EAGH, lac. *Voyez* NEAUG.

EAILREDE, ou ETHELREDE. *Cherchez* ÆELREDE.

EANFRID, ou ANFRID Roi de Bernicie dans le nord d'Angleterre, ſuccéda dans ce Royaume à Ethelfrid ou Adelfrid ſon pére, après la mort d'Edwin Roi de Deira, qui s'en étoit emparé, l'avoit pris priſonnier lui-même, & l'avoit fait mourir, pendant qu'Eanfrid & Oſwald ſon frére, & pluſieurs autres jeunes hommes de qualité vivoient exilez en Ecoſſe. Ils y furent inſtruits dans la Religion Chrétienne. Mais Eanfrid montant ſur le thrône de Bernicie au même tems qu'Oſric prit poſſeſſion du Royaume de Deira, ils eurent tous deux la même conduite & le même ſort. Ils devinrent apoſtats, & furent tuez la même année, s'étant rendus imprudemment à Kedwalla ou Cadawallo, Roi des Bretons. Ce fut en 634. * Bede, *Hiſt. de l'Egl. &c.*

EANTIDE, (*Æantides*) Tyran de Lampſaque, s'étoit aquis une autorité tout à fait grande ſur l'eſprit de Darius Roi des Perſes, comme nous l'apprenons de Thucydide.

EANTIDE, (*Æantides*) Poëte Grec, étoit ſelon quelques-uns, un de ces ſept fameux Poëtes qui vivoient du tems de Ptolomée *Philadelphe*, vers la CXXV Olympiade, & l'an 280 avant Jeſus-Chriſt, dont il forma la Pleiade, en faiſant alluſion à ces ſept étoiles, que les Aſtrologues mettent ſur le dos du taureau. * Voſſius, *de Poët. Græc.*

EANTIDE, nom d'une des treize Tribus de l'Attique. *Voyez* ATTIQUE.

EAQ. EAR. EAS. EAT. EAU.

ÉAQUE, (*Æacus*) fils de Jupiter & d'Egine fille d'Aſope & pére de Pélée & de Télamon, régna dans l'Iſle d'Oenone, qu'il appella *Egine*, du nom de ſa mére. La fable ajoûte que la peſte ayant dépeuplé ſon païs, ce Roi obtint de Jupiter ſon pére, que les fourmis fuſſent changées en Habitans, qu'on nomma *Myrmidons*, ſelon la ſignification du mot Grec. Au reſte ce Prince fut ſi conſidéré pour ſon intégrité & ſa prudence, que les Anciens croyoient que Pluton l'avoit aſſocié à Minos, & à Radamanthe, pour juger les Morts. Le reſſort de ces deux derniers s'étendoit ſur toute l'Aſie, & celui d'Eaque ſur toute l'Europe. Car la terre n'étoit alors partagée qu'en deux. Platon écrit dans le Gorgias, qu'Eaque & Rhadamante rendoient leurs jugemens dans une prairie où aboutiſſoient deux chemins, dont l'un conduiſoit au Tartare, & l'autre aux champs Eliſées ; que Rhadamante jugeoit les Aſiatiques, Eaque les Européens, & que Minos étoit aſſis avec un ſceptre d'or, pour prononcer ſouverainement, lorſqu'il ſe rencontroit des difficultez que les autres ne pouvoient réſoudre. * Pline. Strabon. Etienne. Ovide. Horace *avec les Notes de Mr. Dacier, édit. de Holl. tom.* 2. *pag.* 165.

EARDULF. *Voyez* ARDULFE.

EARINUS, nom d'un beau garçon, dont il eſt fait mention dans Martial, *liv.* 9. *Epigram.* 12. 13. *&* 14. Il fut ainſi nommé d'un mot qui ſignifie *printems*, pour exprimer ſa beauté & ſa jeuneſſe ; & l'on croit que c'étoit un des Eunuques de Domitien, que pour cette raiſon Papinien appelle *Puer Cæſareus.*

EARNE, grand lac d'Irlande dans le Comté de Fermanagh en Ultonie, a environ dix lieues de long. Sa largeur eſt fort inégale, & ſi étroite vers le milieu, qu'il ſemble n'être qu'un canal, d'environ deux lieues de long. C'eſt ce qui a fait, qu'on l'a diviſé en deux parties, dont l'orientale conſerve le nom d'Earne, & l'occidentale prend celui de Broad. Il y a pluſieurs petites îles dans ce lac. Les Bergers des environs y mettent leurs troupeaux pendant la nuit, pour les garantir de la fureur des loups. La fortereſſe d'Enniskilling eſt ſituée dans l'une de ces îles. Maty, *Dict. Géogr. Voyez* ERNE.

EASINWOLD, bourg avec marché, dans la contrée du Comté d'Yorck, qu'on appelle *Bulmer.* * *Dictionnaire Anglois.*

EAST-ANGLES, c'eſt à dire, *Anglois Orientaux.* C'étoit un des Royaumes, que les Anglo-Saxons avoient fondez en Angléterre. Il avoit au couchant le Royaume de Mercie, au midi celui des Saxons-Orientaux, & étoit baigné au levant & au nord par la Mer d'Allemagne. Il comprenoit les Comtez de Nortfolk, de Suffolk, & de Cambridge. * Robbe, *Géogr.* Maty, *Dict. Géogr.*

EASTBOURN, bourg d'Angleterre avec marché, dans le ſud-eſt du Comté d'Eſſex, qu'on nomme Pevenſey, près de la mer. Il eſt remarquable pour une ſorte d'oiſeaux, que les Anglois appellent *Wheat Ears*, c'eſt à dire, *épis de froment*, & qu'on y trouve en abondance. Il eſt à 52 milles Anglois de Londres. *Dict. Angl.*

EAST-JOLEY, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comté de Berk, qu'on appelle *Compton.* Il eſt ſitué ſur une montagne, au milieu du Comté, près de la montagne, qu'on appelle *Withe-houſe.* * *Diction. Anglois.*

EAST-LAW, bourg d'Angleterre avec marché, dans la partie occidentale du Comté de Cornouaille, à un mille de la Manche. * *Diction. Angl.*

EAST-MEATH, ou la Médie occidentale, Comté de la Lagénie en Irlande, eſt borné au couchant par ceux de Weſt-Meath & de Longford, au nord par ceux de Cavan & de Louth, au ſud par celui de Kildare, au levant par celui de Dublin & par la mer d'Irlande. Ce Comté peut avoir quinze lieues de long, & douze de large vers le couchant. Mais il eſt fort reſſerré vers le levant. La riviére de Boyne le diviſe en deux parties, qui conſiſtent en des campagnes fort fertiles, & poſſédées preſque toutes par des Anglois. Tryme en eſt le bourg principal. Il a voix au Parlement d'Irlande, comme auſſi ceux de Kelles, de Navan, d'Aboy, de Duleak, & de Ratooth. * Maty, *Dict. Géogr.*

EASTON ou ESTON, (Adam) Cardinal Anglois, natif du Comté de Héreford, ſortoit d'une famille très-obſcure. Après avoir pris l'habit de Religieux Bénédictin dans le monaſtére de Norwich, il fit de grands progrès dans les Sciences divines & humaines, & fut très-conſidéré de Richard II. Roi d'Angleterre. Ce Prince lui fit obtenir l'Evêché de Londres, & lui procura le chapeau de Cardinal qu'Urbain VI. lui donna en 1378. Depuis, Eaſton ayant parlé trop librement des défauts du Pontife, fut

fut arrêté priſonnier, avec ſix de ſes confréres, & auroit été décapité, ſi le Roi d'Angleterre ne ſe fût intéreſſé pour lui. Il compoſa divers Ouvrages en Hébreu & en Latin, & mourut à Rome l'an 1396. * Théodore de Niem, *de Schiſm. lib.* 1. *c.* 41. *&* 57. Pitſeus & Balæus, *de Script. Angl.* Godwin, *de Epiſc. Angl.* Aubery, *Hiſt. des Card.* Onuphre. Ciaconius. Sponde, &c.

EATE, (*Æatus*) ennemi juré des Béotiens, avoit une ſœur nommée *Polyclée*, & tiroit ſon origine d'Hercule. L'oracle avoit prédit que le premier de cette famille, qui ayant paſſé le fleuve Achéloüs, mettroit pié à terre, ſeroit maître du païs. C'eſt pourquoi, lorsque leur armée fut prête de paſſer la riviére, Polyclée ſe banda le pié, feignant d'y avoir mal, & pria ſon frére Eate de la paſſer ſur les épaules. Dès qu'ils furent arrivez au bord, Polyclée ſe jetta à terre, & lui dit que, ſuivant la réponſe de l'oracle, elle étoit Reine de ce païs, puiſqu'elle y avoit mis le pié la premiére. Alors Eate reconnoiſſant la tromperie de ſa ſœur, bien loin de la blâmer, la loua de ſon adreſſe, & l'épouſa. Ainſi ils gouvernérent enſemble ce païs, & eurent un fils nommé *Theſſalus*, qui donna ſon nom à la Theſſalie. * Polyen, *l.* 8.

EATON (Samuel) Eccléſiaſtique, Anglois du parti des Indépendans, & fils de Richard Eaton Prédicateur en Cheſterſhire, fut élevé à Oxford & paſſa enſuite dans la nouvelle Angleterre. Après ſon retour il établit une Egliſe *congrégationale*, & prêcha à Stockport. Quoiqu'il fût bon Théologien, ſes Auditeurs fort prévenus en faveur de leur ſageſſe ſpirituelle, ne laiſſérent pas de lui faire bien de la peine. L'Acte de conformité le priva de ſon emploi en 1662. Il mourut deux ans après, eſtimé de chaque parti. Il a écrit en Anglois, le Myſtére de Dieu dans la chair, contre Jean Knowles, & une défenſe de cet Ouvrage. * Calamy, *of eject. Miniſt.*

EATON, en Latin, *Ætonia*, ou *Etona*, village ou bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Buckingham, qu'on appelle *Oke*, ſur la Tamiſe, vis à vis de Windſor. Elle eſt célébre par un Collége, qui y a été fondé par le Roi Henri VI, où l'on entretient outre les Maîtres, ſoixante Ecoliers *gratis*. On leur apprend la Grammaire, juſqu'à ce qu'ils ſoient reçus dans le Collége Royal de Cambridge. * Cambden.

EAU LUSTRALE, dont les Anciens ſe ſervoient, pour ſe purifier dans leurs ſacrifices. Ils n'employoient pas indifféremment toutes ſortes d'eaux pour ce ſujet. Les Romains en envoyoient querir ordinairement à la fontaine Juturne, proche du fleuve Numique, & les Athéniens à celle qu'ils appelloient Callirhoé, les Trézéniens à la fontaine d'Hippocréne, & les Perſes au fleuve Choaſpès, ſe ſervant toujours des eaux coulantes & claires, comme de celles des riviéres les plus rapides, ou de la mer, qu'ils béniſſoient à leur maniére. Hoſpinien & Pontanus veulent que les Anciens ſe ſoient ſeulement ſervis de l'eau toute pure, ſans aucun mélange, pour faire leur eau luſtrale, fondez ſur ce paſſage du *livre VI. de l'Enéide, v.* 229.

Idem ter ſocios purâ circumtulit undâ,
Spargens rore levi.

Néanmoins du Choul, parlant de cette eau luſtrale, dit qu'ils prenoient les cendres du bois, qui avoit ſervi à brûler la victime, ou de quelques morceaux de bois de cédre, d'hyſſope, & de cumin, qu'ils jettoient dans le feu du ſacrifice, lorsqu'il venoit à s'éteindre, pour en faire leur eau luſtrale ou ſacrée, qu'ils mettoient à l'entrée de leurs temples dans de grands vaſes, & dont ils ſe purifioient en y entrant.

Ils avoient auſſi des vaſes plus petits, ou bénitiers, dans lesquels ils mettoient de cette eau, dont ils arroſoient les aſſiſtans avec des goupillons aſſez ſemblables à ceux dont on ſe ſert dans l'Egliſe Romaine.

Ovide parle encore de l'eau de Mercure, qui étoit auprès de la porte Capéne, dont les Marchands s'arroſoient, croyant effacer par là les injuſtices & les tromperies commiſes dans leur commerce. Les Anciens avoient la ſuperſtition de vuider toute l'eau d'une maiſon, & celle des voiſins, lorsqu'une perſonne venoit à y mourir, eſtimant que l'Ange de la mort ou Satan, qui s'apparoit à tous les mourans, alloit laver dans cette eau l'épée dont il avoit tué le mort. * Danet, *Antiq. Gréq. & Rom.*

EAU DU SOLEIL, fontaine proche du temple de Jupiter *Ammon*, dans la vraye Libye en Afrique, où eſt maintenant le Royaume de Barca. Au point du jour elle eſt tiéde, à midi froide, vers le ſoir elle s'échauſe peu à peu, & à minuit elle eſt toute bouillante: puis à meſure que le jour approche, ſa chaleur diminue, continuant toujours dans cette viciſſitude. Elle eſt ainſi nommée, parce que ſes qualitez changent, ſelon l'approche ou l'éloignement du ſoleil. * Silius Italicus en parle ainſi, *liv.* 3.

Stat fano vicina, novum & memorabile, lympha;
Quæ naſcente die, quæ deficiente tepeſcit:
Quæque riget, medium cum Sol accendit Olympum;
Atque eadem rurſus nocturnis fervet in umbris.

EAUCH, ou *Eagh*, lac en Irlande, qui ſépare le Comté de Tyr-Oen de celui de Down. Il eſt long d'environ trente milles, fort abondant en poiſſon, & ceint de forêts, de prez & de champs fertiles. Proche de ce lac eſt la fortereſſe que dreſſa le Viceroi *Charles* de *Montjoy*. Il y a quelques Iles dans ce lac, & la riviére de Bandt en ſort du côté du Septentrion. On le trouve ſous le nom de *Neaugh* dans toutes les cartes modernes; mais pluſieurs Géographes, comme *Ortelius*, Varrée, &c. prétendent qu'il eſt mal nommé. * Davity, *Comté de Tyr-Oen.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

EAULNE ou EAUNE. *Voyez* EAUNE.

* EAUNE, petite riviére du païs de Caux dans la Normandie en France, coule du ſud-eſt au nord-oueſt depuis Mortemer, où elle prend ſa ſource, juſques à Envermeu, où prenant ſon cours, de l'eſt à l'oueſt, elle va ſe décharger dans la riviére d'Arques.

EAUSAN, petit païs de l'Armagnac, prend ſon nom de la ville d'Eauſe qui y eſt renfermée.

EAUSE, dans le païs d'Eauſan ſur la Gelize, ville ruïnée de France dans l'Armagnac, étoit autrefois le ſiége Métropolitain de la Novempopulanie. Les Latins la nomment *Eluſa* ou *Eluſaberis*, & Pomponius Méla en fait mention, auſſi bien que les anciennes Notices des provinces, & les ſouſcriptions des Conciles. Evaric, Roi des Goths, pilla cette ville, ſur la fin du V ſiécle; mais il ne la ruïna pas; & s'il le fit, les Prélats d'Eauſe avoient transféré leur ſiége en quelqu'autre lieu. En effet, nous voyons que Clarus ſouſcrivit, l'an 506, au Concile d'Agde avant Nicet d'Auch, qu'on prétend avoir été Métropolitain. La même choſe fut obſervée dans le premier Concile d'Orléans, tenu l'an 511, entre Léonce d'Eauſe & Thedradus d'Auch. Il eſt vrai qu'en cet endroit les exemplaires ont été corrompus; car il y a *Toloſanæ Metropolitanus* pour *Eluſanæ*; mais on ſait aſſez que Toulouſe n'eſt Métropole que depuis Jean XXII. Aſpaſius ſe trouva au II. IV. & V. Conciles d'Orléans, l'an 533, 541, 549, & au II de Clermont. Un ſavant Docteur de Paris ne convient pas qu'il ait été Métropolitain; mais il eſt le ſeul qui combatte cette opinion. Laban aſſiſta l'an 573 au IV Concile de Paris, & l'an 585 au ſecond de Mâcon. Déſidérius ou Déſidératus lui ſuccéda, comme nous l'apprenons de Grégoire de Tours, & Sénocus après lui, ſouſcrivit au Concile de Reims, vers l'an 630, ſelon Flodoard. Ainſi la ville d'Eauſe ne fut entiérement ruïnée, que par les courſes d'Abdérame, ou des Normans dans la Gaſcogne. Du moins c'eſt ſeulement depuis ce tems, que l'Egliſe d'Auch eut le titre de Métropolitaine de la Novempopulanie, & que les revenus de celle d'Eauſe lui furent unis. Cela fut ordonné, ou par un Concile, ou par les Décrets des Papes; & il faut croire que cette tranſlation ſe fit avant l'année 879; ce qu'on peut juger par une lettre du Pape Jean VIII, à Airard d'Auch; & par la Notice des provinces, faite par l'ordre de Charlemagne. Aujourd'hui on a bâti un bourg nommé *la Ciutat*, c'eſt à dire, *la Cité*, vers les maſures de l'ancienne ville d'Eauſe. Sulpice Sévére remarque que les Priſcillianiſtes d'Eſpagne s'efforcérent inutilement d'infecter cette ville de leurs erreurs; & que les peuples s'oppoſant à leurs deſſeins, y témoignérent une fidélité inviolable pour la vérité. Ceux qui liront Ammien Marcellin, doivent obſerver qu'il ſe trompe, en mettant Eauſe Métropolitaine dans la Gaule Narbonnoiſe, pour dire la Novempopulanie; & que les exemplaires corrompus ont *Cluſa* pour *Eleuſa*. Sidoine Apollinaire, & divers Auteurs, parlent de cette ville. * Sidonius Apollinaris, *lib.* 7. *Epiſt.* 6. Sulpice Sévére, *liv.* 2. *Hiſt. Sacr.* Grégoire de Tours, *liv.* 8. *c.* 22. Pomponius Méla, *liv.* 3. *c.* 2. Ammien Marcellin, *liv.* 15. Flodoard, *liv.* 2. *Hiſt. Eccl. Rhem. c.* 5. Oihénart, *Notit. utriuſque Vaſcon.* Sirmond, *Not. in Sidon. pag.* 73. 74. Bajol, *liv.* 2. *Hiſt. Sacra Aquit. c.* 4. J. Filiſeau, *de Epiſcop. Auctor. c.* 2. *num.* 4. Dupleix, *Mémoires de France, liv.* 1. *c.* 6. *& Hiſt. en Child. pag.* 50. Joſeph Scaliger, *in Notit. Gall. & in lect. Auſon. liv.* 2. *c.* 7. Le Mire, *Géographie Eccléſiaſtique.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 1. *pag.* 95. De Marca, *Hiſt. de Béarn &c.*

EAUX de jalouſie, que l'on faiſoit boire aux femmes ſoupçonnées d'adultére, *Nombres, ch.* 5. *v.* 17. 18. &c. Les Juifs ne pratiquent plus cette maniére d'épreuve depuis la ruïne du Temple par les Romains; mais ſi un mari conçoit quelque ſoupçon contre ſa femme, il lui défend de voir celui qui lui fait ombrage; ſi elle continue à le voir, qu'on les trouve enſemble, & que les indices ſoient fort contre elle, alors il eſt contraint par les Rabins de la répudier, quand même il ne le voudroit pas, & de s'en ſéparer pour toûjours. Il eſt certain que depuis très long-tems les peuples d'Orient ſont dans l'uſage de faire ſubir des épreuves de différentes ſortes, à ceux qui ſont ſoupçonnez de quelques crimes qu'on ne peut découvrir par les voyes ordinaires. Les plus communes des épreuves ſont celles du *fer chaud*, & des *eaux bouillantes*. Elles ſont à préſent communes dans la Chine. Lorsqu'un homme eſt accuſé d'un crime qui mérite la mort, on lui demande s'il eſt diſpoſé à ſubir l'une ou l'autre de ces deux épreuves; s'il s'y ſoumet, on lui met ſur la main ſept feuilles d'un certain arbre, & par deſſus les feuilles un fer rouge. Il le tient pendant quelque tems, puis le jette par terre. Auſſi-tôt on lui enferme la main dans une poche de cuir, qui eſt en même tems cachetée avec le ſçeau du Prince. Au bout de trois jours, ſi ſa main ſe trouve ſaine & entiére, il eſt déclaré abſous, & ſon accuſateur condamné à payer un marc d'or envers le Prince. L'épreuve de l'eau ſe fait en jettant un anneau dans une chaudiére d'eau bouillante. Si l'accuſé l'en retire ſans ſouffrir de brûlure, il eſt reconnu innocent. Cette épreuve eſt connue dans *Sophocle* & elle a été fort long-tems en uſage parmi les Chrétiens de la plus grande partie de l'Europe. On prétendoit même la faire paſſer pour bonne & religieuſe puiſqu'on trouve des Meſſes & des priéres qu'on diſoit dans ces occaſions. Les Indiens ſont encore aujourd'hui dans ces pratiques. Les *Cafres* obligent ceux qui ſont ſoupçonnez de quelques crimes capitaux, à avaller du poiſon, à lécher un fer chaud, ou à boire de l'eau bouillante, dans laquelle on a fait cuire des herbes améres. Les Négres de Loango & de Guinée, les Siamois & d'autres Indiens ont la même ſuperſtition, & ſont très perſuadez que ces épreuves ne font jamais de mal aux innocens. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

EAUX de Méron. *Voyez* SAMACHONITIS.

EBA. EBB. EBE. &c.

EBAL, fils de Joktan. *Voyez* HOBAL.

EBAL, fils de Sçobal. *Voyez* HEBAL.

EBAL, montagne. *Voyez* HEBAL.

* EBANUS (Placidus) Religieux Sicilien, de l'Ordre des Clercs Réguliers, où il fut reçu à Palerme le premier de mai 1634. Il a longtems gouverné, comme Supérieur dans cette ville-là, la Maiſon profeſſe de S. Joſeph. Avant ſa mort arrivée en 1683, il publia *Brieve Prattica per l'Oratione mentale*, imprimé à Palerme en 1676.

1676. Ce même écrit fut réimprimé en 1682, & ajoûté dans un livre qui a pour titre, *Eſercitio ſpirituale per la matina e per la Sera.* & qui fut publié par Agoſtino Meinero. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

EBARE, Ecuyer de Darius I. Roi de Perſe. *Voyez* OEBARE.

EBBA, Abbeſſe d'un monaſtére de Réligieuſes en Ecoſſe, nommé Coldingham, ſur la fin du IX ſiécle, ayant appris que Stuba & Hinguar, tous deux Capitaines Danois, déſoloient l'Ecoſſe, où ils mettoient tout à feu & à ſang, & craignant pour ſon monaſtére quelque choſe de plus triſte que le pillage & le feu, aſſembla toutes ſes Religieuſes. Après leur avoir fait concevoir de quelle importance étoit pour elles leur honneur, elle les engagea à prendre la réſolution de s'en mettre à couvert en ſe défigurant le viſage, & ſe coupant le nez & la lévre d'enhaut. Ces barbares les trouvant en ce pitoyable état, déchargérent leur rage ſur le monaſtére, où ils mirent le feu, & où ces ſaintes Vierges méritérent la couronne du martyre. L'Ecoſſe en ce tems-là ſignifioit l'Irlande. * Le Cardinal Baronius, *ſur l'année* 870.

EBBECKESDORFF. *Voyez* EBSDORFF.

EBBECKESTORP. *Voyez* EBSDORF.

EBBER, petite ville de Perſe qui n'a qu'environ deux mille & cinq cens maiſons, mais qui a tant de jardins d'une aſſez grande étendue, qu'un homme de cheval ne ſauroit la traverſer qu'en demie heure. Un petit fleuve qui porte le nom de la ville, & qu'on dit être le même que les Anciens appelloient *Boronthe*, paſſe par le milieu, & la ſépare en deux. Les Géographes de Perſe diſent que *Darab-Keioni* ou *Darius* fit commencer le château; que *Skender-Roumy* ou Alexandre le Grand le fit achever; & que cette ville a été autant de fois ſaccagée & ruïnée que toutes les autres dont elle eſt voiſine. Cependant cela ne paroît point à préſent. Elle eſt des plus anciennes de la Province. A Ebber on commence à n'entendre plus parler que Perſan, & de là juſques aux Indes on le parle plus ou moins purement, ſelon qu'on eſt plus ou moins éloigné de *Schiras* où eſt la pureté de la langue Perſanne. Ainſi le langage dont on ſe ſert à Ebber eſt groſſier & fort mauvais. * Thom. Corneille, *Diction. Géogr.*

EBBES. *Cherchez* EBLES.

ÉBED. *Voyez* HÉBED.

ÉBED JÉSU, & HÉBED-JÉSU, appellé auſſi ABDISSI, Archevêque de Soba ou Muzal, a écrit pluſieurs Ouvrages en Syriaque, dont il eſt fait mention dans le Catalogue des Ecrivains, qu'Abraham Ecchellenſis a fait imprimer en Syriaque à Rome en 1653, avec une Verſion Latine & des Notes. Il paroît par ce Catalogue, qu'il y a pluſieurs livres Eccléſiaſtiques Grecs que nous n'avons plus, & qui ſe trouvent en Syriaque ou en Arabe chez les Sectaires de l'Egliſe Orientale. Cet Auteur a été de la Secte des Neſtoriens, & a écrit pluſieurs livres pour appuyer la créance des Schiſmatiques de ſa Secte, comme le remarque Abraham Ecchellenſis dans la préface qu'il a miſe au devant de ce Catalogue des Ecrivains Syriens. Ebed-Jeſu étant vieux, vint à Rome ſous le Pape Jules III, & ſe réünit à l'Egliſe Romaine. Il y vint encore ſous Pie IV. On garde dans la Bibliothéque du Vatican deux Poëmes compoſez en Syriaque, & écrits de ſa main, où il rend raiſon de ſa réünion. Il a auſſi compoſé en Syriaque un recueil des Canons, qui eſt cité par Ecchellenſis, & un autre intitulé, *Margaritarum*: c'eſt le même qu'Abdiſſi. *Voyez* ABDISSI, & HÉBED-JÉSU.

ÉBEDMÉLEC. *Voyez* ABDÉMÉLECH.

* ÉBELEBEN, petite ville avec château & Seigneurie, eſt dans le Comté de Schwartsbourg en Thuringe, au midi de Northauſen tirant vers l'oueſt, à deux ou trois lieues de diſtance.

ÉBELSTOT, petite ville de Dannemarc. Elle eſt dans le diocéſe d'Arhuſen, en Jutlande, ſur une baye du Categat, à quatre ou cinq lieues de la ville d'Arhuſen, du côté du nord-eſt. * Maty, *Diction. Géogr.*

ÉBENG. *Voyez* EBING.

* ÉBEN-ÉZER ou ÉBEN-HÉZER, c'eſt à dire, *la pierre du ſecours.* C'eſt le nom du camp ou étoient les Iſraëlites lorſqu'ils furent défaits par les Philiſtins; que l'Arche du Seigneur tomba entre les mains des Infidéles; & qu'Ophni & Phinées furent tuez. * I. *Sam.* ou *Rois*, *ch.* 4. *v.* 1. *& ſuivans.* Le P. Calmet *Dict. de la Bible.* Joſeph, *Antiq. Judaïq. l.* 5. *ch.* 11, & 12.

ÉBENNOZOPHIN, que quelques Auteurs nomment *Azophy*, Mathématicien Arabe, vivoit dans le X ſiécle, vers l'an 936, ou dans l'onziéme vers l'an 1061, ſelon les autres. Il s'appliqua à la connoiſſance des étoiles fixes. * Génébrard, *en ſa Chron.* Voſſius, *des Mathém. c.* 31. *S.* 7.

E'BENSUEF. *Voyez* BE'NE'SUEF.

E'BER (Paul) *Voyez* E'BE'RUS.

E'BER. *Cherchez* E'BRE.

ARCHEVEQUES DE TRE'VES ET DE SALTZBOURG.

* E'BERARD, fils du Comte Palatin Hézilon, fut élu Archevêque de Tréves en 1049. Le Pape fit revivre en lui la Primatie des Gaules en 1049, & l'attacha pour toujours au ſiége archiépiſcopal de Tréves, lui accordant la premiére place après l'Empereur, en cas qu'il n'y eût point de Légat du Pape. L'Archevêque de Rheims s'oppoſa de toutes ſes forces à ces prérogatives, mais ce fut inutilement. Eberard voulant bannir de ſon dioceſe tous les Juifs qui ne ſe feroient pas fait batiſer à certain jour marqué avant Pâques, mourut en 1066 le ſamedi veille de Pâques. L'on prétend que cette mort fut cauſée par quelques ſortiléges des Juifs, qui, à ce qu'on dit, après avoir tiré en cire la ſtatue de l'Archevêque, l'attachérent à une broche rougie au feu, & firent périr ce Prélat, comme la cire qui ſe fondoit & ſe conſumoit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* E'BERARD I. Archevêque de Saltzbourg, etoit fils de Henri Comte de Bibourg & d'Hippoltſtein dans le Haut Palatinat; Berthe ſa mére, ayant été ſtérile pendant quelques années, fit un vœu à la Vierge, devint féconde & mit au monde dix fils, dont l'aîné qui étoit Eberard fut deſtiné à l'Egliſe. Après avoir achevé ſon cours de Théologie à Paris, il fut élu Abbé du Monaſtére de Bibourg que ſes fréres avoient fondé, & fut fait, en 1147, Archevêque de Saltzbourg. Il étoit fort charitable envers les pauvres; mais en même tems fort ſuperſtitieux. Il fut toujours attaché au ſiége de Rome, & dans tous les différens ſurvenus entre Frédéric I. & Alexandre III, il fut toujours pour le Pape contre l'Empereur. Il mourut en 1164, en odeur de ſainteté, & l'on raconte pluſieurs miracles qu'on dit qu'il a opérez depuis ſa mort. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* E'BERARD II, de la noble famille de Truchſes devint en 1196 Evêque de Brixen, & en 1200 Archevêque de Saltzbourg. En 1215, il fonda l'Evêché de Chiemzée dans la Haute-Baviére, en 1219 celui de Sekkow dans la Haute Stirie, & en 1221 celui de S. André ou Lavant dans la Haute Carinthie. Il maintint la ſouveraineté de l'Empereur contre Grégoire IX, & s'attira par là l'excommunication du Pape, dans laquelle il mourut l'an 1246. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

PALATIN DU RHIN.

E'BERARD, Comte Palatin du Rhin & Duc de Franconie, vivoit du tems des Empereurs *Conrad I*, *Henri l'Oiſeleur* & *Othon* le Grand. Othon ſon grand-pére & Conrad ſon pére n'avoient poſſédé la Franconie que comme Comtes. Mais Conrad ſon frére imitant les Souabes & les Saxons, s'érigea en Duc depuis l'extinction des *Carolingiens.* Ce même Conrad ayant enſuite obtenu la Couronne Impériale, le Duché de Franconie parvint à ſon frére Eberard, qui par là devint un des plus puiſſans Princes de l'Empire: car outre la Franconie il poſſéda une grande partie de l'Auſtraſie ſur le Rhin, les Comtez de Meyenfeld dans le païs de Tréves, de Namur dans le Païs-Bas, d'Erpach, de Sagu, de Wied, de Solms & d'Iſenburg dans la Franconie, dont les poſſeſſeurs d'aujourd'hui ſont encore en partie feudataires du Palatinat. Il étoit ainſi le premier Comte Palatin, duquel on puiſſe aſſurer, qu'il a poſſédé un certain païs le long du Rhin, quoique ſes Succeſſeurs ayent les premiers commencé de porter le titre de Comtes Palatins du Rhin. En 913, il ſe brouilla avec ſon frére, mais il ſe réconcilia bien-tôt après, & en 916 il commanda l'armée Impériale contre Henri Duc de Saxe, par qui il fut entiérement défait auprès d'Ehresbourg. Pour ſe venger de cet affront, ſon frére & lui ramaſſérent une nouvelle armée & marchérent contre Henri, qu'ils enfermérent dans Gruna & le forcérent adroitement à faire la paix. Ce traité n'éteignit point leur ancienne haine, & Conrad vit bien qu'après ſa mort ſon frére ne pourroit pas ſe maintenir dans la poſſeſſion de la Couronne Impériale contre un ennemi auſſi redoutable: C'eſt pourquoi étant dans le lit de mort, il ordonna à Eberard de prendre les joyaux de l'Empire & de les aller porter en perſonne à Henri, comme au plus puiſſant & au plus digne Prince de l'Empire. Eberard exécuta les ordres de ſon frére & s'attira par là toutes les faveurs dont Henri le combla pendant ſon régne. Mais nonobſtant tous ces bienfaits, Eberard ſentit bien qu'il étoit fruſtré de la Couronne. Il fut encore plus piqué, lorſqu'Othon le Grand ſuccéda à Henri ſon pére, & qu'il vit que l'Empire étoit ainſi paſſé dans la Maiſon de Saxe, au deſavantage de celle de Franconie, qui en avoit été en poſſeſſion. Nonobſtant cela, il aſſiſta au couronnement d'Othon & fit les fonctions de Sénéchal héréditaire; mais dans la ſuite il eut peu de liaiſon avec cet Empereur & s'attacha toûjours à ſes ennemis. Lorſque Wichman, frére de Herman Billinge ſe ſouleva contre l'Empereur, Eberard prit ſon parti; mais Othon les réduiſit ſi fort à l'étroit, qu'il les condamna à une peine alors uſitée, & qui conſiſtoit à être obligé de porter un chien en public. Ceci ſe paſſa à Magdebourg; mais l'Empereur content d'avoir rendu cette ſentence, diſpenſa le Comte Palatin de la ſubir. Quelque tems après, Eberard eut des démêlez avec Henri frére de l'Empereur, au ſujet de quelques Vaſſaux. Tancmare, autre frére de l'Empereur & fort mécontent d'Othon & de Henri, ſe joignit à Eberard, de ſorte qu'ils prirent Henri à Bellik ſur la Roure. Giſelbert, Duc de Lorraine, animé par l'heureux ſuccès des armes d'Eberard & de Tancmare, ſe joignit à eux & ils ſuſcitérent enſuite bien des affaires à Othon le Grand. Mais en 939, on en vint près d'Andernach à une bataille, où Eberard fut tué & Giſelbert ſe noya dans le Rhin. Son païs avoit déja été donné de ſon vivant, en vertu du Ban de l'Empire auquel il avoit été mis. Herman, fils d'Adolphe *le mauvais* Duc de Baviére eut le païs ſur le Rhin, la dignité de Comte Palatin & une partie du Duché de Franconie. Le reſte fut donné à Conrad *le Sage*, fils de Werner, qui étoit frére d'Eberard. Par tout ce qui vient d'être dit, on comprend clairement pourquoi les Hiſtoriens appellent les prémiers Comtes Palatins tantôt Ducs de Franconie & tantôt Comtes Palatins de Franconie. * Reginon, *Chron. lib.* 6. Blondellus, *Geneal. Franc.* Ditmarus, *Merſeb.* Corbej. *l.* 2. Tolner, *Hiſtor. Pal. c.* 1. *&* 7. Lehmann, *Chron. Spir.* Pfeffinger, *ad Vitr. p.* 941.

COMTES ET DUCS DE WIRTEMBERG.

E'BERARD I. *Voyez* WIRTEMBERG (Comtes de)

* E'BERARD II. ſurnommé *l'illuſtre* étoit fils d'ULRICH VI, ſurnommé *Pollex* ou *le Pouce*, & d'Agnès de Lignitz. Après que Conradin Duc de Souabe & de Franconie, eut été décapité à Naples, Eberard ſe porta pour héritier, comme deſcendant des Gibelins avec ceux de Hohenſtauffen. Pendant l'interrégne, il ſe mit en poſſeſſion de quelques biens qui l'accommodoient, mais prévoyant bien que cela ne manqueroit pas de trouver des difficultez, il fit une alliance avec Ottocare Roi de Bohéme, &

avec quelques autres Princes de l'Empire, contre l'Empereur Rodolphe I. Comte de Habſpourg, qui en 1276, entra ſur les terres d'Eberard, le força à ſe ſoumettre, & lui redonna tout en vertu de ſa ſoumiſſion. Mais ce Prince qui ſe rebella une ſeconde fois contre l'Empereur, étoit à la veille d'une triſte cataſtrophe, puiſque Rodolphe marchoit droit contre Stutgard, ſi Werner Archevêque de Mayence, n'eût prié pour lui, & n'eût obtenu ſon pardon. Avec tout cela il ne pouvoit ſe tenir en repos, mais il étoit toujours en armes. Il s'oppoſa à l'Empereur Adolphe de Naſſau & à l'Empereur Henri VII. de Luxembourg, qui le fit chaſſer de ſon païs par ſon Général Conrad de Weinſperg. Mais Henri étant allé en Italie, & y étant mort, il fit ſi bien auprès de l'Empereur Louïs de Baviére, qu'il fut rétabli dans la poſſeſſion de tous ſes Etats, & obtint encore pluſieurs autres avantages. Il eut deux femmes: la premiére Adelide Comteſſe de Werdenberg, & la ſeconde Ermengarde fille de Rodolphe le Grand, Marquis de Bade, de laquelle il eut pluſieurs enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* E'BERARD III, Comte de Wirtemberg petit-fils du précédent fut fils d'Ulrich IX., & de Sophie fille de Théobalde Comte de Pfirt. Dans le commencement de ſon régne, ſavoir en 1343, il eut guerre avec Albert d'Autriche, & en 1352 avec la ville d'Ulm. Il tint le parti de l'Empereur Charles IV. contre le Comte Gonthier de Schwartzembourg qui avoit auſſi été élu Empereur. Il eut auſſi de grandes guerres avec les vint-quatre villes Impériales de Souabe, dont l'Empereur l'avoit établi le Gouverneur de la part de l'Empire: mais elles furent terminées par la médiation de l'Empereur Wenceſlas. Il attacha à ſa maiſon des terres conſidérables, comme Gundelfingen, Hohenſtauffen, Kircheim, Tek, &c. Il mourut en 1392. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

E'BERARD IV, ſurnommé le Débonnaire, Comte de Wirtemberg. *Voyez* ſous WIRTEMBERG.

E'BERARD V, Comte de Wirtemberg, dit le Jeune. *Voyez* ſous WIRTEMBERG.

E'BERARD VI, ſurnommé *le Barbu*, premier Duc de Wirtemberg, fonda l'Univerſité de Tubingue, & ſe fit tellement aimer de ſes Sujets, qu'on diſoit qu'il n'y en avoit point dans le ſein duquel il ne pût dormir en ſureté. Il mourut en 1496. L'Empereur Maximilien I. étant près de ſon tombeau, dit, *Il repoſe là un Prince, auquel je ne connus jamais de ſemblable, pour ſa ſageſſe & ſes autres vertus. Voyez* EVERARD VI. ſous WIRTEMBERG.

*EBERARD VII. du nom & deuxiéme Duc de Wirtemtemberg, naquit l'an 1447, & fut fils d'Ulrich VII, ſurnommé *le Bien-aimé*. Il avoit reçu du vivant même de ſon pére, la régence du païs ſitué au deſſous du Steig, & il tenoit ſa Cour à Stutgard. Dans la ſuite il fit avec ſon Couſin Eberard VI, un accord par lequel ils étoient convenus de gouverner en commun les terres qui leur appartenoient, de ſorte qu'ils tenoient tous les deux leur Cour à Stutgard. Comme de ſon naturel il étoit un peu querelleux & inconſtant, il ſe repentit bientôt du traitté qu'il avoit fait, mais l'Empereur l'obligea à l'obſerver. Après la mort de ſon Couſin en 1496, il fut maître de tout le païs, mais ne pouvant s'accorder avec les Etats, il en fut ſi piqué contre eux qu'il prit le parti de ſe retirer à Kircheim avec tous ſes thréſors & ce qu'il avoit de plus précieux. Cette démarche attira dans le païs de Wirtemberg l'Empereur Maximilien, qui avec quelques Princes choiſis pour cela examina toutes les affaires. Cette conférence eut des ſuites fâcheuſes pour Eberard qui par ordonnance de l'Empereur fut obligé de ſe déſiſter de la Régence & de ſe contenter d'une ſomme d'argent, qu'on lui feroit tenir à Ulm qu'il prit pour le lieu de ſa retraitte, ou dans quelque autre endroit qu'il le ſouhaiteroit. Eberard s'étant donc ſoumis au décret de l'Empereur & des Princes qui l'aſſiſtoient, fut obligé d'approuver leur déciſion ſous le nom d'accommodement ou de convention, à Horn en 1498. Mais peu de tems après il ſe repentit de ce qu'il avoit fait, fit alliance avec l'Electeur Palatin, qui avoit alors quelque démêlé avec l'Empereur, & lui tranſporta ſes droits ſur ſes Etats. Les thréſors, qu'il avoit apportez avec lui, déterminérent ſans peine l'Electeur à prendre ce parti. Mais l'Empereur défendit à tous les Etats de l'Empire d'accorder aucune retraitte à Eberard, ou de lui donner aucun ſecours qu'il n'eût ſuivi en toutes ſes parties l'accord où il s'étoit ſoumis. De cette maniére, l'Electeur Palatin ne put rien faire pour lui, & Eberard mourut quelques années après en 1504, dans le château de Lindenfels, d'où il fut tranſporté à Heidelberg, où il fut enterré dans l'Egliſe du S. Eſprit. L'Electeur y gagna le thréſor d'Eberard, que lui céda Ulrich en 1505, à certaines conditions. Eberard n'eut point d'enfans de ſa femme Elizabeth fille d'Albert, Electeur de Brandebourg ſurnommé *l'Achille d'Allemagne*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

E'BERARD, Duc de Wirtemberg, fils de *Jean Frédéric*, qui mourut en 1628, fut exclus de l'amniſtie publiée à la pacification de Prague en 1635, après la bataille de Norlingue. Mais il fut rétabli dans une bonne partie de ſes Etats en 1638. Cependant il ſouffrit beaucoup juſqu'à la paix de Munſter en 1648, qu'il fut parfaitement rétabli dans tous ſes Etats. Après quoi il gouverna ſes Sujets en paix, & s'aquit beaucoup de réputation, par ſa juſtice, ſa prudence & ſa magnificence. * Ohil. Jacq. Spener, *Syll. Geneal. Hiſt. in Famil. Wirtemb.*

E'BERARD d'Althaen, Archidiacre de Ratiſbonne, qui vivoit ſous l'Empire de Rodolphe I, au commencement du XIV ſiécle, écrivit des Annales des Ducs d'Autriche, de Baviére, & de Suéve, depuis l'année 1273, juſques en 1305. Elles ont été publiées par Henri Caniſius, & ont été citées par Bellarmin & Geſner. L'Ouvrage de cet Auteur eſt un Abbrégé des Annales de Henri Stéron, Moine du même monaſtére, qui finiſſoit à l'an 1273, & une continuation de l'Hiſtoire du même Auteur depuis l'an 1273, juſqu'à l'an 1305. * Caniſius, *tomo* 1. *Antiq. Lect.* Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Geſner, *Biblioth.* Voſſius, *lib.* 2. *de Hiſt. Lat. cap.* 62. *&c.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſ. XIV. ſiécle.*

E'BERARD, EBRARD ou EVERARD de Béthune, dans le XIII ſiécle, fut ſurnommé *Græciſta*, parce qu'il compoſa, en 1212, une Grammaire Gréque, intitulée *Græciſmus*, qui eſt peu de choſe. C'eſt au ſujet de ce Traitté qu'on fit ce Diſtique

> *Anno milleno, centeno, bis duodeno*
> *Condidit* Ebrardus *Græciſmum* Bethunienſis.

Il écrivit encore un Ouvrage contre les Vaudois, un Traité ſur les premiéres paroles de l'Evangile de ſaint Jean, *In principio erat Verbum, &c.* * Henri de Gand, *de Script. Eccleſ. cap.* 60. Le Mire, &c.

* ÉBERBACH, Abbaïe de l'Ordre de S. Benoit dans le Rhingow, à quatre lieues de Mayence, fut fondée, en 1131, par Adelbert Archevêque de Mayence.

* ÉBERBACH, ville d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, ſe trouve dans le Bailliage de Mosbach. Elle eſt ſituée au nord du Nékre, & au nord-eſt d'Heidelberg.

* ÉBERBACH, bourg & Bailliage du Comté de Naſſau dans la Wetéravie, qui fait partie du Cercle du Haut Rhin. Il eſt au nord de Dillenbourg.

ÉBERBERG. *Voyez* EBERNBERG.

ÉBERHARD, diſciple de ſaint Harwic, Evêque de Saltzbourg, compoſa la Vie de ce Prélat, qui mourut l'an 1224. Henri Caniſius l'a mis au jour, & Baronius en a fait mention.

Un autre EBERHARD naquit en 1085, & étudia à Bamberg, dont il fut fait Chanoine. Au bout de quelque tems il embraſſa l'état monaſtique dans le monaſtére de ſaint Michel, fut Abbé de Bibourg pendant 14 ans, & élevé l'an 1146 à l'Evêché de Saltzbourg. Il tint le parti du Pape Alexandre III. contre l'Empereur Frédéric *Barberouſſe*, & mourut le 22 juin 1164, âgé de 79 ans, après 18 ans d'épiſcopat. * Caniſius, *tomo* 1. *Antiq. Lect.* Baronius, *tomo* 11. *Annal. & A. C.* 1024. Voſſius, *lib.* 2. *de Hiſt. Lat. cap.* 43. *&c. Vies des Saints, XXII. Juin.*

ÉBERHARD. *Voyez* ÉBERARD.

ÉBERNBERG, EBERNBOURG, & EBERBERG château bâti ſur un rocher & bien fortifié. Il eſt du Palatinat du Rhin, en Allemagne, & ſitué dans le Comté de Spanheim, ſur la riviére de Nahe, au confluent de celle d'Alſen, qui le ſépare du château de Rhingraveſtein & du Comté de ce nom, à une lieue de la ville de Creutznach. Le Landgrave de Heſſe-Caſſel aſſiégea ce château l'an 1692, mais les François qui le défendoient, l'obligérent à lever le ſiége. * Maty, *Diction. Géogr.*

ÉBERSBAG. *Voyez* EBERBACH.

ÉBERSBERG. *Voyez* ÉBERSPERG.

ÉBERSDORF, bourg de l'Archiduché d'Autriche, où les Archiducs d'Autriche ont un beau palais, eſt ſur le Danube, à deux ou trois lieues au deſſous de Vienne. On prend Eberſdorf pour l'ancienne *Ala Nova*, ville de la Haute Pannonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ÉBERSDORF, petite ville de Saxe dans le Bailliage de Wolkenſtein à une lieue & demie d'Annaberg. La mine d'argent & d'étaim qu'on découvrit là en 1407, a donné occaſion de bâtir cette ville. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ÉBERSDORF EBERSBACH, village de Miſnie près de Chemnitz étoit autrefois un célébre monaſtére, où ſe faiſoient beaucoup de pélerinages.

ÉBERSHEIM, ou EBERSMUNSTER, bourg avec une célébre Abbaïe. Il eſt dans l'Evêché de Strasbourg en Alſace, ſur la riviére d'Ill, entre Schleſtat & Benefelt, à une lieue de la premiére, & à deux de la derniére. Cette Abbaïe fut fondée par Sigiſbert, du tems que St. Arbogaſt étoit Evêque de Strasbourg. On conſerve dans cette Abbaïe de beaux & anciens titres des Rois de France & des Empereurs. Il paroit par les derniers qu'elle étoit autrefois de la Matricule de l'Empire, & avoit voix aux Diétes. Les revenus de cette Abbaïe ſont de quinze ou de ſeize mille livres par an. * Maty, *Diction. Géogr.* Piganiol de la Force, *Nouvelle Deſcription de la France, &c. tome* 6. *p.* 460.

ÉBERSMUNSTER ou ÉBERSHEIM-MUNSTER. *Voyez* ÉBERSHEIM.

ÉBERSPERG, petite ville de la Haute Autriche. Elle eſt ſituée ſur le Traun ou Draun environ à une lieue de ſon embouchure dans le Danube, & à deux lieues de la ville de Lintz. Ebersberg appartient à l'Evêque de Paſſau. * Maty, *Dict. Géogr.*

* EBERSPERG, beau bourg avec marché dans la Baviére en Allemagne à l'eſt de Munick & à l'oueſt de Waſſerbourg.

ÉBERSTEIN (le Comté de) contrée de la Souabe en Allemagne, eſt entre le Duché de Wirtemberg, l'Ortnaw, & le Marquiſat de Bade. Le Comté, qui prend ſon nom du château d'Eberſtein, ſitué ſur un rocher & fortifié, peut avoir environ ſix lieues de long & deux de large. Il a eu ſes Comtes particuliers. Maintenant le Marquis de Bade en poſſéde la plus grande partie, le Duc de Wirtemberg poſſéde Neuſtat. L'Evêque de Spire & les Comtes de Wolkenſtein & de Grondsfeld ſont maîtres du reſte. * Maty, *Diction. Géogr.*

ÉBERSTEIN, château. *Voyez* l'art. d'EBERSTEIN Comté.

ÉBERSTORFF. *Voyez* EBERSDORF.

ÉBERTUS, (Théodore) Profeſſeur en Hébreu à Francfort ſur l'Oder, où il fut Recteur dans les années 1618, & 1627. Il eſt fort connu par ſes Ecrits. Voici le titre de la plupart de ſes Ouvrages, *Elogia Juriſconſultorum & Politicorum Centum illuſtrium, qui ſanctam Hebræam Linguam aliaſque ejus propagines orientales propagarunt, auxerunt, promoverunt*, en 1628; *Vita Chriſti tribus decuriis Rhytmorum, quadratorum Hebraicorum ſcripta*; *Animadverſionum politicarum Centuria*; *Chronologia præcipuorum Sanctioris Linguæ Doctorum ab initio mundi uſque ad præſens tempus*; *Speculum morale, &c.* * Becmanni *Memor. Francofurt. in Notitia Univerſit. c.* 5. *p.* 79. *&* 80.

EBER-

ÉBERULFE, Chambellan de Chilpéric I. Roi de France étoit un ſcélérat, qui s'étoit enrichi par pluſieurs moyens injuſtes. Il s'attira la haine de la Reine Frédégonde, parce qu'il l'accuſa d'avoir fait aſſaſſiner le Roi ſon mari. Elle rejetta le ſoupçon de ce crime ſur Eberulſe lui-même, qui tâcha d'éviter la vengeance de cette cruelle femme, en ſe retirant avec tous ſes thréſors dans l'égliſe de ſaint Martin de Tours, comme dans un aſyle que la piété des Rois, & le reſpect des peuples avoit rendu inviolable. Mais Frédégonde, & le Roi Gontran qu'elle avoit prévenu, gagnérent un Courtiſan nommé Claude, qui juſques-là avoit fait profeſſion d'être ami d'Eberulſe, pour le tirer de cet aſyle. Ce traître fit ſortir adroitement Eberulſe de l'égliſe; & l'ayant mené dans un lieu, pour boire avec lui du vin parfumé, il lui paſſa ſon épée au travers du corps; mais les gens d'Eberulſe étant ſurvenus en ce moment, & ſe trouvant les plus forts, aſſaſſinérent Claude dans un monaſtére prochain, où il s'étoit ſauvé. Ainſi périrent ces deux méchans hommes en 584. Tout le bien d'Eberulſe fut donné aux Grands Seigneurs, qui étoient auprès du Roi Gontran. * Le Sueur, *Hiſtoire de l'Egliſe & de l'Empire.*

ÉBERUS, (Paul) naquit à Kitzingen dans la Franconie le huitiéme nov. 1511, & fut d'abord mis au Collége à Anſpach. A peine y eut-il été un an qu'il tomba malade, & en retournant chez lui, le cheval qu'il montoit le traîna pendant une demi-heure & le maltraita ſi fort qu'il en devint boſſu. En 1525, il alla à Nuremberg; & en 1532, le Sénat de cette ville l'envoya à Wittenberg, où il prit le degré de Maître ès Arts en 1336. Comme il écrivoit bien, Mélanchthon ſe ſervit de lui, pour copier ſes Ouvrages, & eut en peu de tems une telle confiance en lui, qu'il n'entreprit preſque plus rien ſans conſulter Eberus, que quelques-uns appelloient à cauſe de cela par dériſion le *Répertoire de Philippe.* Mélanchthon lui conſeilla d'ouvrir des colléges particuliers, juſques à ce qu'en 1544 il fut fait Profeſſeur en Philoſophie, & en 1556 Profeſſeur en Hébreu & Paſteur. Quelque tems après il fut envoyé au Colloque de Worms avec Mélanchthon, & en 1558 il fut nommé prémier Paſteur de Wittenberg à la place de Bugenhage. En 1559, il prit le degré de Docteur en Théologie. En 1568, il alla à Anſpach avec Paul Crellius pour appaiſer les brouilleries qu'il y avoit parmi le Clergé. Enfin après ſon retour du Colloque d'Altenbourg, il mourut le dixiéme décembre 1589. Après la mort de Mélanchthon, Eberus fut un des plus eſtimez de ſes diſciples, qu'on appelloit alors en Saxe les *Crypto-Calviniſtes.* Ses adverſaires l'attaquérent ſouvent. On a de lui, *Expoſitio Evangeliorum Dominicalium*; *Calendarium hiſtoricum*; *Hiſtoria populi Judaïci à reditu Babylonico ad Hieroſolymæ excidium*; *Tabula in qua Majorum Chriſti Catalogus a Matthæo & Luca deſcriptus exponitur*; *Pſalterium cum argumentis*; *Biblia Germanico-Latina*; *Propoſitiones & Orationes in Academia Jenenſi propoſita & habitæ*; *De Cœna Domini*; *Ratio ſtudendi generalis.* Il a auſſi compoſé en Allemand quelques Homélies, & quelques *Cantiques ſpirituels* pour l'uſage des Egliſes; & l'on s'en ſert encore aujourd'hui. * Adam. *in Vit. Germ. Theol.* Freher, *Theatr.* Teiſſier, *addit. aux Eloges de Thou, tome* 2. *p.* 321. *de l'édit. de* 1715. *Epiſtolæ ad Marbachios.* Arnold, *Ketzer-hiſtorie.*

ÉBES. *Cherchez* EBON.

ÉBETS, ville. *Voyez* ABES.

ÉBEYS, Soudan d'Egypte, tua en 1156 le Caliſe ſon Maître qui ſe repoſoit ſur lui de tout le gouvernement du Royaume, & ſe ſaiſit de ſes thréſors, dont il jetta une partie dans le palais pour amuſer le peuple, pendant qu'il ſe ſauva l'épée à la main. Les Hoſpitaliers & les Templiers avertis de cet aſſaſſinat, allérent attendre Ebeys ſur le chemin de Damas, & l'ayant tué ils partagérent entre eux ſes thréſors, & les priſonniers. Les Templiers eurent dans leur lot Noſceradin fils d'Ebeys, jeune homme de belle eſpérance, & qui avoit déja reçu quelque inſtruction de la Religion Chrétienne; mais au lieu de le conſerver, ils le vendirent pour ſoixante-dix-mille écus aux Egyptiens, qui le firent cruellement mourir. * Boſio, *Hiſt. de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, l.* 1. *c.* 3.

E'BIASAPH. *Voyez* ABIASAPH.

* E'BING, EBINGEN & EBENG, petite ville de Souabe au midi de Tubingue. Autrefois elle a appartenu à la famille de Hohenberg, enſuite à la maiſon de Wirtemberg, & elle eſt enfin venue aux Comtes de Schlik. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

EBION, étoit un Philoſophe Stoïcien, à ce que l'on croit, diſciple de Cérinthe, ſorti de la Secte des Nazaréens. On le fait Auteur de la Secte des Ebionites. C'eſt le ſentiment non ſeulement de ſaint Epiphane, mais auſſi de Tertullien, d'Optat Evêque de Miléve, de ſaint Jérôme, de ſaint Pacien, de Marius Mercator, & de pluſieurs autres. Cependant, ſuivant Origéne & Euſébe, les Ebionites n'ont point tiré ce nom du chef de leur héréſie; mais du mot Hébreu, *Ebion*, qui ſignifie *un pauvre mendiant, un homme vil & mépriſable*, parce qu'ils avoient des ſentimens bas de Jesus Christ. Saint Irénée ne parle point d'Ebion, mais ſeulement des Ebionites. Son ſilence & le témoignage d'Euſébe & d'Origéne pourroit faire croire que cet Ebion eſt un nom imaginé, ou peut-être qu'il n'eſt pas différent de Cérinthe, d'autant plus que ſaint Epiphane attribue à Ebion ce qui eſt dit conſtamment de Cérinthe, que ſaint Jean étant entré dans un bain où il étoit, s'en retira, de crainte que la préſence de cet Hérétique ne fit tomber le bâtiment. Ce même Pére aſſure qu'Ebion a prêché en Paleſtine & en Aſie, ce qui convient à Cérinthe. * Origéne *contre Celſe, l.* 2. Tertullien, *lib. de Præſcr. c.* 34. Euſébe, *l.* 3. *c.* 21. Saint Epiphane, *Héréſie* 30. S. Jérôme, *in Luciferianos.* Philaſtre, *c.* 37. Optat. de Miléve, *l.* 4. Saint Auguſtin, *de Hæreſibus.* Marius Mercator. Théodoret, *Hæret. fabular. lib.* 2. Baronius. Tillemont, *Mémoires Eccléſ. tome* 2. Du Pin, *trois premiers ſiécles.*

E'BIONITES, Secte d'Hérétiques du ſecond ſiécle, ſortie des Cérinthiens & des Nazaréens, qui enſeignoient, comme les précédens, que tous les hommes étoient obligez d'obſerver tous les préceptes & toutes les cérémonies de la Loi, & que J. C. étoit un pur homme, né de Marie & de Joſeph, ſelon pluſieurs d'entr'eux; & né d'une Vierge, ſelon d'autres; car Origéne, Euſébe & ſaint Epiphane diſtinguent deux ſortes d'Ebionites. Ils ne connoiſſoient point d'autre Evangile, que celui de ſaint Matthieu, qu'ils avoient en Hébreu, mais corrompu & mutilé, qu'ils appelloient l'Evangile ſelon les Hébreux. Ils rejettoient le reſte du nouveau Teſtament, & ſur tout les Epîtres de ſaint Paul, conſidérant cet Apôtre comme un apoſtat de la Loi; ils obſervoient également le ſamedi & le dimanche; ils ſe baignoient tous les jours comme les Juifs; ils adoroient Jéruſalem comme la maiſon de Dieu; ils appelloient leurs aſſemblées Synagogues, & non pas Egliſes; & célébroient leurs myſtéres tous les ans avec du pain azyme. Les premiers Ebionites menoient une vie fort réglée, & eſtimoient la virginité. Les derniers menoient une vie déréglée, blâmoient la continence, & permettoient la diſſolution du mariage. Ils s'abſtenoient de manger de tout ce qui avoit été animé; ils recevoient le Pentateuque de Moïſe, mais non pas entier; ils honoroient les anciens Patriarches, mais ils mépriſoient les Prophétes; ils ſe ſervoient de faux Actes des Apôtres, comme des voyages de ſaint Pierre, & de pluſieurs autres livres Apocryphes: ils ſe joignirent dans la ſuite aux Elcéſaïtes. * Saint Irénée, *liv.* 3. & les autres Auteurs citez dans l'article précédent.

E'BLANIENS, ancien peuple d'Hibernie. Il étoit entre les Ménapiens au ſud, & les Voluntiens au nord. Eblana, aujourd'hui Dublin, étoit leur ville capitale, & ils occupoient le Comté de Dublin & de Meath en Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

E'BLES, EBBES, ou E'BLON, Abbé de S. Germain des Prez, ou de ſaint Denys, comme veulent les autres, étoit fils de Ranulſe & vivoit dans le IX ſiécle. Quelques Auteurs prétendent qu'il fut Doyen de l'égliſe de Paris, & premier Comte de Poitiers, Chancelier, & Miniſtre d'Etat ſous Eude Comte de Paris, qui fut élu Régent du Royaume, pendant l'enfance de Charles *le Simple.* Ebles porta auſſi le titre d'Abbé de S. Hilaire, & ſe diſtingua par ſes exploits à la défenſe de Paris contre les Normans en 888, comme nous le voyons dans le Poëme du Moine Abbon. Il ſe trouva encore à la défaite des mêmes Normans à Mont-Faucon en 889. Quelques Auteurs lui donnent le titre de Comte de Poitiers, & de Duc de Guienne; mais ſans fondement. Réginon, après avoir parlé de lui & de ſes deux fréres Ranulſe II. & Gozbert ſur l'année 892, marque qu'il fut tué l'année ſuivante d'un coup de pierre, au ſiége du château de Brillac en Poitou. * Abbon, *de Obſ. Pariſ. lib.* 2. Réginon, *en la Chron.* Auteuil, *Hiſtoire des Miniſtres.* Sainte-Marthe, &c.

E'BLES, EBBES, ou E'BLON, qualifié Comte de Poitou, & Duc de Guienne, étoit fils de Ranulfe II. & ſelon quelques-uns d'*Adelaïde* de France, fille du Roi Louïs *le Bégue.* Après avoir été élevé près du Comte ſaint Géraud, Seigneur d'Aurillac en Auvergne, il ſuccéda; l'an 927, à Guillaume *le Pieux*, Duc de Guienne. Ebles eut trois femmes & deux fils. La premiére de ſes femmes étoit *Aremberge*; la ſeconde *Emilienne*; & la troiſiéme *Adele* ou *Edwige*, fille d'*Edouard*, dit *le Vieux*, Roi d'Angleterre. Ses fils furent Guillaume, ſurnommé *Tête d'Etoupes*, qui lui ſuccéda; & *Eblon*, que le Roi Louïs d'*Outremer* ſon couſin fit Evêque de Limoges, étant déja Abbé de S. Maixent, & Thréſorier de ſaint Hilaire de Poitiers. On dit que ce dernier mourut, l'an 975, de déplaiſir, de ce qu'Elie I. Comte de Périgord, fils aîné de Boſon *le Vieux*, Comte de la Marche, & d'Emme de Périgord, avoit fait crever les yeux à Benôit qu'il avoit établi Co-Evêque. * Aimar de Chabanais, au *fragment de l'Hiſtoire d'Aquitaine. Chronique* de Maillezais. Juſtel. Sainte-Marthe, &c.

E'BLON, E'BLES & EBBES. *Voyez* E'BLES.

E'BLON, Baron de Roucy, fameux Capitaine, vivoit au commencement du XII ſiécle. Il aſſembloit ſouvent des gens de guerre, avec leſquels il paſſoit en Eſpagne, non pas tant pour combattre contre les Sarraſins, quoique c'en fût le prétexte, que pour avoir ſujet de piller les biens des égliſes, & de maltraiter les peuples de la campagne. Sur les plaintes des Eccléſiaſtiques, Louïs *le Gros* fils de Philippe I, qu'on nommoit le Prince du Royaume, dont il avoit le gouvernement, accourut à Reims, & obligea Eblon de mettre les armes bas, & de ceſſer ſes brigandages, vers l'an 1103. * Mézeray, *en Philippe I.*

* ÉBNER, (Eraſme) fils de Jérôme, naquit à Nuremberg en 1511. A l'âge de 13 ans, il fut envoyé à Wittenberg, afin d'y faire ſes études ſous la direction de Mélanchthon, qui dreſſa pour cet Eléve ſes *Elementa Grammatices*, & qui le mena avec lui en 1529 & 1530 aux Diétes de Spire & d'Ausbourg. L'année ſuivante Ebner étant allé en Italie, & ayant paſſé quelques années à voyager, il retourna dans ſa patrie, où en 1536 il fut fait Conſeiller. En 1537, il fut envoyé par le Conſeil & par la ville de Nuremberg à Smalkalde dans la Heſſe pour aſſiſter à l'aſſemblée des Proteſtans qui s'y tenoit. L'année d'après on lui donna la commiſſion de dreſſer & d'amaſſer une Bibliothéque publique de tous les livres anciens répandus dans les Cloîtres. Il fut auſſi employé dans la ſuite de tems en tems à des affaires tres importantes. En 1552, il fut fait Inſpecteur Général des munitions de bouche pendant le ſiége de Nuremberg. Il fut auſſi fort occupé à des négociations pour terminer tous les différens à l'amiable, & après s'en être louablement aquitté, il fut envoyé à la Cour de Vienne pour faire confirmer par l'Empereur l'accord qui venoit d'être fait. En 1553, il fut revêtu de la dignité de Conſeiller de guerre des Etats Proteſtans réünis, qui le députérent à Wirtzbourg, à Bamberg & en Saxe, où il leur rendit de grands ſervices. Il attira le Duc de Brunſwik à leur parti. En l'an 1554, il ſe mit, à la priére du Général Schwendi, au ſervice de l'Eſpagne & de l'Angleterre, & il y demeura juſques à ce qu'en 1569 le Duc de Brunſwik le fit Membre de ſon Conſeil. Comme il aimoit l'étude & le repos, il obtint du Duc le Prieuré de Dortſtad: mais ſa préſence étant néceſſaire à la Cour, il fut en 1573 obligé d'y paroître de nouveau. Il mourut en 1577 à Helmſtadt où il fut enterré. C'étoit un homme ſavant & éloquent, & grand Amateur de la Poëſie. On a de lui, *Pſalmus XII*; *Epicedion* dua-

duorum fratrum cum duobus Chronoſtichis; Epitaphia Victoris, Philippi Magni & Henrici Patris; Epigramma ad Andr. Camicianum, ad Helium Eobanum Heſſum, de Momo, de quodam cordato Coquo, de quodam Monacho, de Unione Religionis. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Gualther, *Chron. l.* 2. *p.* 1102.

* EBNER (Jérôme) fils de Matthieu & frére de Jean Ebner Chevalier, qui en 1520, porta à Aix à Charles-Quint les ornemens impériaux, ſavoir la couronne, le ſceptre & le Globe, & défendit, l'an 1552, en vaillant Général la ville de Nuremberg, lorsqu'elle fut aſſiégée. Ce Jean Ebner eſt la ſouche des Ebners d'Eſchenbach qui ſont encore aujourd'hui belle figure. Jérôme naquit en 1477, & acheva heureuſement ſes études à Ingolſtadt ſous Sixtinus Sugerius. En 1512, il fut fait Sénateur de Nuremberg, paſſa par tous les emplois honorables, & rendit & au dedans & au dehors de grands ſervices à la République. Il fut un des plus zélez fondateurs des Ecoles de Nuremberg, & contribua beaucoup dans cette ville à l'avancement de la Réformation, ayant été ſur ce ſujet en grand commerce de lettres avec l'Electeur Frédéric de Saxe & d'autres Princes. Il aima fort les Savans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Eberi, *Calend. p.* 54. & 299.

* EBNER d'ESSENBACH (Jean Paul) iſſu de ce Jean Ebner Chevalier dont il eſt parlé dans l'art. précédent, naquit à Nuremberg en 1641. Après avoir paſſé par toutes les écoles, il alla à Tubingue & à Strasbourg pour y achever ſes études. Il écrivit alors une Diſpute de *Jure Senum, Senectutiſque privilegiis.* Il entra enſuite au ſervice du Comte de Windiſgratz, puis étant allé dans les Cours d'Italie avec l'Ambaſſadeur de l'Empereur, il eut occaſion de faire paroître ſes bonnes qualitez, & particuliérement ſon ſavoir dans la Géométrie. Etant de retour en ſa patrie, il fut envoyé à l'Electeur de Saxe, & fait enſuite Sénateur. Il exerça avec honneur dans ce poſte les plus grands emplois de la République, & mourut en 1691. Il a écrit ſans y mettre ſon nom, *Zelus Galliæ; Cenotaphium Legionis Franconicæ pedeſtris; Sol Tyrolis occidens & oriens; Tumulus Candiæ.* Ses fils ont fait réimprimer ces Ouvrages après une exacte correction. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Omeis, *de claris Norimbergenſ.* Faber, *Vita J. P. Ebneri.*

* EBN-HESCHAM, Auteur qui a fait des Commentaires ſur un livre appellé *Aouamel*, compoſé par Abdalcaher célébre Grammairien Arabe. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

EBN-ABBAS-ABDALLAH. *Voyez* ABBAS ABDALLAH.

ÉBON ou ÉBES, Archevêque de Reims, étoit né de pauvres parens, ou, pour ſe ſervir des termes de Charles *le Chauve*, dans ſon épitre au Pape Nicolas I, il fut fils d'un Serf de main morte, & eut l'avantage d'être frére de lait & compagnon d'école de Louïs I, qui fut depuis ſurnommé *le Débonnaire*, Roi de France & Empereur. Après avoir embraſſé l'état eccléſiaſtique, il prêcha par ordre du Pape Paſchal I. l'Evangile aux Normans & aux Danois; & fut mis ſur le ſiége de l'égliſe de Reims, vers l'an 815. Il parut dans le Concile de Thionville, & à l'aſſemblée de Paris tenue l'an 821: mais ſa mauvaiſe fortune l'ayant mêlé dans les intrigues de la Cour, en faveur du Prince Lothaire, contre Louïs *le Débonnaire*, il fut un des principaux auteurs de la dégradation inouïe de Louïs *le Débonnaire*, ſon bienfaictenr, & agit ſi ardemment, que la choſe fut exécutée dans l'aſſemblée de Compiégne l'an 833. Les François indignez s'aſſemblérent de tous côtez, pour tâcher de tirer l'Empereur de cette oppreſſion. En effet ce Prince fut rétabli l'année ſuivante, & tous ceux du parti de Lothaire reſtérent ſans appui. Ebon fut pris, comme il ſe ſauvoit avec les thréſors de l'égliſe, & fut amené l'an 835 à Thionville, où Louïs *le Débonnaire* l'accuſa par ſa propre bouche. Le malheureux n'eſſaya point de ſe défendre; il avoua ſa faute par écrit, ſur quoi il fut dépoſé par quarante Evêques, & ſouſcrivit même à cette dépoſition. On ajoûte qu'Ebon montant à la tribune, publia à haute voix, que l'Empereur avoit été injuſtement dépoſé. Après la mort de l'Empereur, Ebon ſoutenu de Lothaire; obtint ſon rétabliſſement ſigné de vint Evêques Il ordonna même des Clercs, & entr'autres Vulfrade, ſucceſſeur de ſaint Raoul dans l'Archevêché de Bourges: ce qui fut la cauſe de pluſieurs différents. Ce Prélat fut encore chaſſé de ſon égliſe, vers l'an 853, & implora vainement la protection du Pape Serge. Il perdit même deux Abbaïes que Lothaire lui avoit données en Italie: de ſorte qu'il ſe retira en Allemagne vers Louïs *le Germanique*, qui lui donna l'Evêché de Hildesheim, que Louïs *le Débonnaire* avoit fondé. Il y mourut peu de tems aprés, c'eſt à dire, l'an 855. Robert, le Pére la Noue, & Miraumont ont écrit que cet Ebon avoit été Chancelier du Roi Charles *le Chauve*; mais ſans raiſon. * Burchard, *l.* 2. *chap.* 5. *Annales de Fulde, A. C.* 822. Flodoard, *liv.* 2. *ch.* 20. Hincmar, *cont. Goth. ch.* 36. *Tome ſeptiéme & huitiéme des Conciles.* Sainthe-Marthe, *Gall. Chriſt. Hiſt. de France &c.*

* ÉBORACH ou ÉBRACH, eſt le nom d'une tres riche Abbaïe de l'Ordre de Citeaux, qui eſt en même tems une petite ville de Franconie. Deux fréres de la noble famille d'Eborawl, la fondérent, du conſentement de leur ſœur, dans l'endroit ou étoit la maiſon originaire de leur famille, environ l'an 1126, ſous le régne de l'Empereur Lothaire. Les revenus de cette Abbaïe ſont montez ſi haut par les libéralitez de l'Empereur Conrad III, & de ſa femme Gertrude qui y eſt enterrée, des Comtes de Caſſel, de Henneberg & de Rhienek, & des Burgraves Jean & Frédéric de Nuremberg, qu'ils égalent ceux de tout l'Evêché de Wirtzbourg. Là repoſent le corps de Frédéric Duc de Souabe fils de l'Empereur Conrad III, & celui de l'Impératrice Iréne ſœur d'Alexis Empereur de Conſtantinople, & épouſe de l'Empereur Philippe. Quand les Evêques de Wirtzbourg ſont morts, on porte leurs cœurs à Eborach pour les y conſerver. Cette Abbaïe a ſouvent eu des démêlez avec les Evêques de Wirtzbourg, qui vouloient exercer ſur elle le droit de protection: mais l'Empereur Ferdinand I. a déclaré l'Abbaïe libre, indépendante, & relevant immédiatement de l'Empire. L'Abbé Herman commença, en 1200, la magnifique Egliſe de cette Abbaïe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Limeus, *in addit. ad l.* 4. *de Jure publ. Paſtor. Francon. rediv. p.* 450.

ÉBORIC. *Cherchez* EBURIC.

ÉBRACH. *Voyez* EBORACH.

ÉBRANCUS, fils de Memprécius, qu'on fait cinquiéme Roi d'Angleterre, fut, à ce que prétendent ces Hiſtoriens qui aiment à donner dans les fables, un Prince courageux, qui paſſa dans les Gaules, & y remporta d'illuſtres victoires. On dit qu'il fonda la ville de *Caër-Ebranc*, que les Romains appellérent *Eboracum*, & qui eſt Yorc d'aujourd'hui; que ſon régne fut de quarante années; & que Brutus II. lui ſuccéda. Tout cela paroit fabuleux. *Voyez* les Auteurs de l'Hiſtoire d'Angleterre, & du Chêne, *Hiſtoire d'Angleterre, liv.* 2. *ch.* 11. *p.* 61.

ÉBRARD. *Cherchez* EBERARD.

ÉBRBUHARITES, ſorte de Religieux Mahométans, ainſi nommez de leur fondateur Ebrbuhar, diſciple de Nakſchibendi. Il ſont profeſſion d'une grande ſainteté, & d'un grand détachement; mais ils ne laiſſent pas de paſſer pour Hérétiques parmi les autres Muſulmans, parce qu'ils ne croyent point être obligez de faire le pélerinage de la Méque. Ils diſent, pour s'en exemter, que la pureté de leurs ames, & les extaſes qui les élévent au deſſus du monde, les mettent en état devoir la Méque dans leur cellules, comme s'ils étoient effectivement dans ce lieu. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

ÉBRE, riviére de Thrace. *Voyez* HÉBRE.

ÉBRE ou ÉBRO, comme prononcent les Eſpaguols, en Latin *Iberus*, riviére d'Eſpagne, qui donna autrefois ſon nom à l'Ibérie, a ſa ſource dans la Caſtille vieille, ſur les frontiéres de l'Aſturie, & vers le bourg que ceux du païs nomment *Fuentibre*, c'eſt à dire, *ſource ou Fontaine de l'Ebre.* Elle traverſe la Caſtille Vieille, & une partie de la Navarre. Dans la premiére, l'Ebre paſſe à Miranda-de-Ebro, à Jancugo, à Longrogno, & à Calahorra, étant déja groſſie par les eaux de diverſes riviéres. * Celle d'Agra s'y joint dans la Navarre. Enſuite entrant dans l'Arragon, elle paſſe à Sarragoce, & reçoit la Guerna, Almonacid, Rio Martin, Rio Guadalo, l'Acanadre, & l'Alaguas qui ſépare d'un côté l'Arragon de la Catalogne. Vers cette derniére province, l'Ebre reçoit le Segro, paſſe à Tortoſe, & ſe jette peu après dans la Mer Méditerranée. La premiére diviſion de l'Eſpagne a été par les provinces deçà & delà l'Ebre. C'étoit auſſi la frontiére qui ſéparoit les conquêtes des Carthaginois & des Romains, par le traité que Luctatius Catulus fit avec les premiers. Les Auteurs anciens parlent ſouvent de l'Ebre. Feſtus Aviénus fait mention d'une autre riviére de ce nom, en ces mots,

Iberus inde manat amnis, & locos
Fœcundat unda: Plurimi ab ipſo ferunt
Dictos Iberos, non ab illo flumine
Quod inquietos Vaſcones prælabitur.

Quelques Auteurs croyent que cette derniére eſt le *Rio Tinto.* * Strabon, *l.* 3. Pline, *l.* 3. *c.* 3. & *l.* 4. *c.* 20. Nonius, *Hiſp. Deſcr. &c.*

ÉBREMAR, Patriarche de Jéruſalem, fut élevé ſur ce ſiége par le Roi Baudouin, contre Daibert. Gibelin que le Pape Paſchal II. avoit envoyé en orient pour connoître de cette affaire, dépoſa Ebremar: mais parce qu'il remarqua qu'on avoit abuſé de ſa ſimplicité, il lui donna l'Evêché de Céſarée. Cela arriva vers l'an 1107. * Albéric, *en la Chron.* Guillaume de Tyr, *l.* 11. *Hiſt. Sacra.* Baronius, *A. C.* 1107. *c.* 4.

ÉBREMUDE ou ÉBREMOND, gendre de Théodat, Roi des Goths en Italie, commandant l'armée de ſon beau-pére, l'an 536, le trahit lâchement, & ſe vint rendre à Béliſaire, qui l'envoya à Conſtantinople, où l'Empereur Juſtinien le reçut fort bien, & le fit Patrice, non pas tant pour recompenſer ſa trahiſon, que pour attirer les Goths à ſon parti par la douceur & par les préſens. * J. le Sueur, *Hiſt. de l'Egliſe & de l'Emp. l'an* 536.

* ÉBREUIL, ÉBREUILLE ou ÉBREULE, petite ville ou bourg de France dans la Baſſe Auvergne. Ce lieu eſt ſur la riviére de Sioule entre Clermont & Moulins à huit lieues de l'une & de l'autre.

ÉBRO. *Cherchez* ÉBRE.

ÉBRODUNTIENS, anciens peuples de la Gaule Narbonnoiſe. Ils avoient au nord les Brigantes, au levant les Vagiens, au ſud les Suntiens, & au midi les Caturiges. Leur païs porte aujourd'hui le nom d'*Embrunois*, & *Ebrodunum* leur capitale celui d'*Embrun.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ÉBROIN, Maire du Palais de Clotaire III, & de quelques autres Rois, étoit Allemand, à ce que diſent quelques Auteurs. C'étoit un homme ambitieux, fier, & entreprenant. On crut que ſon gouvernement ſeroit équitable, parce qu'il étoit uni d'amitié avec les plus ſaints perſonnages de ſon tems, & qu'il avoit fondé quelques égliſes. En effet, il répondit à cette attente pendant quelques années; car il punit ſévérement en 661, ceux qui avoient tué ſaint Aigulſe, Abbé de Lérins, & exerça la juſtice avec un diſcernement merveilleux. Après la mort de Clovis II, lorſque Clotaire III. lui eut ſuccédé, Erchinoald Maire du Palais, qui gouvernoit le Royaume, mourut preſque en même tems. Ebroin s'étant aquis l'eſtime des François, trouva le moyen de ſe faire donner cette grande dignité. La Reine Batilde, avoit auſſi part au gouvernement; & par ſes ſoins, l'état jouït d'une grande tranquillité, pendant environ dix années. Ebroin, pour demeurer ſeul maître, fit en ſorte qu'on pria cette ſage Princeſſe de ne ſe mêler plus des affaires, & de ſe retirer: ce qu'elle fit. Alors Ebroin ſe voyant toute l'autorité en main, ne contraignit plus ſon orgueil, ſon avarice, ſa cruauté, & ſa perfidie. Il raviſſoit les biens, il ôtoit les charges, il chaſſoit les Grands qui étoient à la Cour, & défendoit aux autres d'y venir ſans ſa permiſſion. Il haïſſoit ſur tout ſaint Leger Evêque d'Autun, qui étoit le ſeul qui lui pouvoit faire tête, & rallier les autres contre lui. Lorſque Clotaire III, fut mort en 670, Ebroin mit Thierri ſur le thrône; mais les Grands, à qui l'on avoit commandé de ſa part de ne ſortir point de leurs maiſons, déférérent la couronne à Childeric II, mirent Ebroin dans le monaſtére de Luxeuil en Bourgogne, où il fut tondu, & enfermérent Thierri dans celui de ſaint Denys. Après la mort de Childeric, en 673, Thierri fut mis ſur le thrône,

&

& eut Leudéſe ou Leudéſie pour Maire du Palais. Ebroin dans le même tems quitta le monaſtére & l'habit de Clerc, fit aſſaſſiner Leudéſe, & parce que le Roi ne le vouloit pas recevoir, il ſuppoſa un Clovis, qu'il diſoit être fils de Clotaire III, força les peuples de lui jurer fidélité, & déſola tous les païs qui réfuſérent de le faire. La ville d'Autun fut aſſiégée ; & le ſaint Evêque Leger y ayant été ſurpris, eut les yeux crevez, & fut mis dans un monaſtére par les ordres d'Ebroin: de ſorte qu'on fut obligé de recevoir ce Tyran pour Maire du Palais de Thierri. Il gagna les Grands de Neuſtrie & de Bourgogne, & renvoya ſon faux Clovis dont il n'avoit plus beſoin. Dans cette haute puiſſance ſa tyrannie n'eut point de bornes. Saint Leger & le Comte Guérin ſon frére furent les victimes de ſa haine, qui n'épargna aucun de ceux qu'il n'aimoit pas. Les plus prudens prirent la fuite. Enfin un Seigneur nommé Hermenfroi, qu'il avoit dépouillé de tous ſes biens, & qu'il menaçoit de mort, le tua un matin, les uns diſent dans ſon lit, & les autres à la ſortie de ſon Palais. Ce fut, ſelon Mézeray, l'an 681, & ſelon d'autres l'an 683 ou 688. * Grégoire de Tours, *Append. ch.* 94. *& ſuiv.* Adon & Sigebert, *en la Chron.* Aimoin, *l.* 4. *c.* 44. 45. *& ſuiv.* Mézeray, *Hiſt. de France.*

EBRON, *Voyez* HEBRON.

* EBSDORF, bourg & cy-devant Abbaïe de filles nobles de l'Ordre de S. Benoit au midi de Lunebourg tirant vers l'eſt, & au nord-oueſt d'Ultzen. On dit que le Duc Bruno qui a bâti la ville de Brunswik, & avec lui douze Comtes & les Evêques de Minden & d'Hildesheim, furent tuez dans une bataille, qui ſe donna près d'Ebsdorf en 876, ou, comme d'autres veulent, en 800. * *Gr. Dict, Univ. Holl.* Zeileri *Topographia.* Tromsdorf, *Géogr.*

EBURIC ou EBORIC, Roi des Suéves en Galice, ſuccéda l'an 581, à *Miron* ſon pére, & l'année ſuivante fut pris & enfermé dans un monaſtére par Andeça, uſurpateur du Royaume. Ce dernier ſe porta à cette entrepriſe, après avoir épouſé la femme du Roi défunt. Lewigilde, Roi des Goths, le traita de la même façon, en 585. C'eſt ainſi que finit le Royaume des Suéves en Eſpagne. * Grégoire de Tours, *l.* 6. *c.* 43.

EBURNIUS. *Cherchez* ALBURNIUS VALENS.

EBURONS, nom de quelques peuples de la Gaule, du diocéſe de Liége, ce qui ſe doit entendre de l'ancien diocéſe, qui a été établi à Tongres, puis à Maſtricht, & enfin à Liége. Il s'étendoit non ſeulement dans ce qui eſt aujourd'hui du Domaine de l'Evêché de Liége, mais auſſi dans une bonne partie du Brabant, du Limbourg, du Luxembourg, &c. & dans tout ce qui eſt du Duché de Namur, qui a été tiré de l'ancien diocéſe de Liége. Céſar, Pline, & Eutrope, ont auſſi nommé Eburons & Eburonices, *Aulerci Eburovices*, ceux d'Evreux qui ſont proprement les Eburovices. *Conſultez* Strabon & Céſar ; & entre les Modernes Sanſon, *de l'ancienne Gaule.*

EBUTHAM. *Voyez* ETHAM.

* EBUTIA, famille Patricienne tres-illuſtre, & dont Tite-Live fait ſouvent mention. Elle a donné à la République Romaine entr'autres, *T. Ebutius Elva* que Denys d'Halicarnaſſe appelle abuſivement *Publius*, & qui fut Conſul l'an de Rome 254; *Poſthumius Ebutius Elva Cornicen*, qui le fut en 311 ; M. Ebutius Elva, qui la même année fut fait Triumvir pour conduire une Colonie ; T. Ebutius Carus qui fut en 570 revêtu de la même charge pour une pareille commiſſion. Ælius Lampridius dit de plus que ſous l'empire de Commode un certain Ebutianus Colonel des Gardes fut aſſaſſiné par Cléandre. *Faſti Capitol.* T. Livius. C. Patin. *Famil. Rom.*

EBUTIUS, (Titus Elva) fut Général de la cavalerie Romaine, ſous A. Poſthumius qui étoit Dictateur. Voyant balancer la victoire entre les Romains & les Latins, qui ſe battoient près du lac Regillus, à préſent, *Lago di Caſtiglione*, il fit ôter les brides à tous les chevaux, pour ôter tout eſpoir de fuir, fondit impétueuſement ſur l'ennemi, & ſe rendit maître du champ de bataille, l'an de Rome, 320, & avant Jeſus-Chriſt 434.

EBUTIUS, un des plus ſages & des plus braves Généraux de Veſpaſien pendant la guerre contre les Juifs. Il inveſtit Jotapat, & empêcha que Flave-Joſephe, Gouverneur de Galilée, qui s'y étoit jetté, ne ſortît de cette place. Il fut tué à ce ſiége, l'an 67 de l'Ere vulgaire qui étoit le dernier de l'empire de Néron. * Joſephe, *Guerre des Juifs, liv.* 3. *chap.* 2. *& livre* 4. *chap.* 4.

EBZAN. *Voyez* ABZAN.

ECA. ECB. ECC. ECD. ECE.

* ECATÉPEC, nom d'un village & d'une montagne de l'Amérique ſeptentrionale dans le Mexique ou la Nouvelle Eſpagne, dans la Province de Guaxaca ſur les confins de la Province de Soconuſco.

ECBAR ou ACHOBAR. *Voyez* GUZURATE & MOGOL.

ECBATANE, ville capitale de la Médie, que quelques-uns croyent être la ville de Chalanne ou Calne, dont il eſt parlé dans l'Ecriture, *Genéſe, ch.* 10. *v.* 10, fondée par Déjocès, Roi des Médes, fut bâtie vers l'an 700 avant Jeſus-Chriſt. Il eſt dit dans le livre de Judith, qu'Arphaxad, Roi des Médes entoura la ville d'Ecbatane de murs de pierre de taille, larges de cinquante coudées, & hauts de ſoixante & dix ; qu'il y fit des portes, & des tours de cent coudées de haut à chaque porte. Il y a bien de l'apparence que cet Arphaxad eſt Phraartès, fils de Déjocès, qui perfectionna & acheva l'ouvrage que ſon pére avoit commencé. Diodore dit que l'enceinte de cette ville étoit de deux cens cinquante ſtades. Polybe prétend qu'elle n'étoit point entourée de murs. On y gardoit les thréſors de la Médie dans une citadelle très-forte, entourée de ſept murailles, dont les creneaux, à ce qu'on croit, étoient tous différens, blancs, noirs, couleur de pourpre, bleus, orangez, argentez & dorez. Le Palais Royal, les ſépulchres des Rois, & un temple magnifique en faiſoient l'ornement. Polybe & Joſeph nous en donnent la deſcription. La ville d'Ecbatane étoit ſituée dans une plaine, environ à douze ſtades du mont Oronte. Cambyſe reçut dans cette ville la bleſſure dont il mourut. Parménion y fut tué par ordre d'Alexandre. Epheſtion y mourut, & y fut enterré. Quelques-uns croyent que l'ancienne Ecbatane eſt à préſent la ville de Tauris dans la Perſe ſur les frontiéres de Turquie, où les Rois de Perſe faiſoient autrefois leur ſéjour. D'autres croyent que c'eſt Iſpahan ; & d'autres que c'eſt Chabis dans la Province d'Altach ; mais tout cela eſt incertain, & l'on ne trouve nulle part les veſtiges de cette grande ville d'Ecbatane, qui dès le tems des Empereurs Romains paroit peu connue. * Judith, *ch.* 1. *v.* 1. Hérodote, *l.* 1. *&* 3. Strabon, *l.* 11. Polybe, *l.* 10. Pline, *l.* 5. *c.* 19. *l.* 6. *c.* 26. *&* 27. Quinte-Curce, *l.* 4. *c.* 5. *l.* 5. *c.* 8. *&* 13. Samuel Bochart, *Phaleg. l.* 3. *c.* 17.

ECBATANE, ville de Syrie ſituée au pié du Mont Carmel. Ce fut dans cette Ecbatane que mourut Cambyſe de la bleſſure qu'il ſe fit en montant à cheval. Ce Prince voyant que ſa bleſſure étoit mortelle, demanda le nom de la ville où il étoit. On lui répondit que c'étoit Ecbatane. Comme il avoit appris de l'Oracle qu'il devoit finir ſes jours à Ecbatane, il entendoit Ecbatane de Médie, mais il vit l'accompliſſement de l'Oracle dans Ecbatane de Syrie. * Pline, *l.* 5. *c.* 19. Hérodote, *Thalie* ou *livre* 3. *p.* 212. *de l'édition de Henri Etienne en* 1592.

ECBERT. *Cherchez* EGBERT.

ECCARD. *Voyez* ECKARD.

ECCELENFORT ou ECHELENFORT. *Voyez* EKELENFORT.

ECCHELLENSIS (Abraham) ſavant Maronite, a été Profeſſeur Royal des langues Syriaque & Arabe, en l'Univerſité de Paris. M. le Jay, qui faiſoit travailler à la grande Bible, s'étant brouillé avec Gabriel Sionita, Maronite, fit venir de Rome Abraham Ecchellenſis. Celui-ci eut quelques conteſtations avec M. de Flavigni Docteur de Sorbonne, & Profeſſeur Royal en langue Hébraïque : & ils écrivirent l'un contre l'autre avec beaucoup d'aigreur, comme il paroît par leurs Ecrits qui ſont imprimez. M. de Flavigni reprocha à Abraham ſon peu de capacité dans la langue Syriaque : mais bien qu'il ne fût pas peut-être ſi habile en Syriaque & en Arabe, que Gabriel Sionita, on ne peut nier qu'il n'entendit très bien ces deux langues. Il étoit très-capable d'ailleurs d'exécuter ce qu'il avoit entrepris, pour faire achever l'impreſſion de la grande Bible de M. le Jay, qui lui donnoit par an ſix cens écus d'or, ſuivant un traité qu'ils avoient fait enſemble. Pendant ſon ſéjour à Paris, il traduiſit quelques Ouvrages d'Arabe en Latin ; mais il s'eſt rendu beaucoup plus recommandable par les livres qu'il a fait imprimer à Rome contre quelques Proteſtans, où il tâche de concilier les ſentimens des Orientaux avec ceux de l'Egliſe Romaine. On reconnoit dans Abraham Ecchellenſis une grande connoiſſance des livres de Théologie écrits en Syriaque & en Arabe, comme il ſe voit dans les remarques qu'il a ajoûtées au catalogue des Ecrivains Chaldéens compoſé par Ebed-Jeſu, & qu'il a fait imprimer à Rome en 1653. Il a obſervé cette même méthode dans ſon *Eutychius vindicatus* contre Selden, imprimé au même lieu en 1661, où l'on trouve auſſi une cenſure exacte des fautes de Hottinger dans ſon Hiſtoire Orientale. * Le P. Morin, *Exercit. Bibl.* M. Simon, *Hiſt. Crit.* La Congrégation de *Propaganda fide*, aggrégea Ecchellenſis environ l'an 1636, à ceux qu'elle faiſoit travailler à une Verſion de l'Ecriture en Arabe. Elle le rappella de France, & il travailloit à cette verſion à Rome l'an 1652. Pendant qu'il étoit à Rome Profeſſeur aux langues Orientales, il fut choiſi par le Grand Duc Ferdinand II, pour traduire d'Arabe en Latin le 5. le 6. & le 7. livre des Coniques d'Apollonius. Il fut aidé dans cette verſion par Jean Alphonſe Borelli, fameux Mathématicien qui y ajoûta des Commentaires. Tout cela fut imprimé à Florence avec le livre d'Archiméde de *Aſſumptis* l'an 1661, in folio. Ecchellenſis mourut à Rome au mois de juillet 1664. * Bayle *Dict. Crit.* 4. *édit.*

ECCIUS ou ECKIUS. *Voyez* ECHIUS.

ECCLESIASTE, mot qui ſignifie *Prédicateur*, eſt le nom d'un livre Canonique de l'Ecriture, que les Hébreux nomment *Koheleth*, qui ſignifie à la lettre, *celui* ou *celle qui aſſemble*, ſoit parce que l'Auteur de ce livre a ramaſſé les ſentimens de pluſieurs Sages, ſoit à cauſe de la ſcience de l'Auteur, ſoit parce qu'il étoit nouvellement réüni ou raſſemblé à la Synagogue, ou plutôt enfin, parce que ce livre eſt un diſcours fait à une aſſemblée. On l'attribue communément à Salomon. Quoique ſon nom ne ſoit pas à la tête il y a des circonſtances dans le livre, qui ne conviennent qu'à ce Roi. Néanmoins les Talmudiſtes le donnent à Ezéchias. R. Kimchi en fait Auteur Iſaïe ; & Grotius l'attribue à Zorobabel. Quelques anciens Hérétiques, dont parle Philaſtrius, ont cru qu'il avoit été compoſé par un impie, qui ne reconnoiſſoit point d'autre vie ; mais il n'y a pas lieu de douter qu'il ne ſoit de Salomon, & les Juifs ont aſſuré que c'étoit le dernier de ſes livres, & un fruit de ſa pénitence. Le ſujet de ce livre eſt de prouver la vanité, ou le peu de ſolidité des choſes de ce monde, & de faire voir que la félicité de l'homme conſiſte à craindre Dieu, & à obſerver ſes commandemens. Les Hébreux & les Chrétiens ont toujours mis ce livre au rang des livres Canoniques. * Saint Jérôme, *in c.* 1. *Eccl. &c.* S. Auguſtin, *Pſ.* 126. *&c.* Philaſtrius, *c.* 130. Sixte de Sienne, *au Catal.* Bellarmin, *in Verbo Dei ſcripto*, *c.* 5. *& de Script. Eccleſ.* Pineda, *de Reb. Salom.* Delrio. Salian. Torniel, &c. Du Pin, *Diſſertation prélim. ſur la Bible, tome* 1.

L'ECCLESIASTIQUE, autre livre de l'Ancien Teſtament que quelques Anciens ont nommé Πανάρετος, c'eſt à dire, *le livre de toute vertu*, & que les Grecs nomment plus communément *Sageſſe de Jeſus fils de Sirach*, avoit été compoſé en Hébreu, comme la préface nous l'apprend, par un Juif de ce nom, & fut traduit en Grec par ſon petit-fils. Saint Jérôme dit en avoir vû de ſon tems un exemplaire Hébreu, qui ne portoit pas le titre d'*Eccléſiaſtique*, mais celui de *Paraboles*. Il a été compoſé dans le tems du Pontificat d'Onias III, ſous le régne de Ptolomée *Epiphanès*, & d'An-

d'Antiochus, & traduit ſous le régne de Ptolomée *Phyſcon*, frére de Ptolomée *Philométor*. Quelques Anciens ont attribué cet Ouvrage à Salomon, peut être à cauſe de la reſſemblance du ſujet & des penſées, qui eſt ſi grande qu'il eſt viſible que l'Auteur l'a voulu imiter. Il a pris pluſieurs de ſes penſées & ſuivi la méthode qu'il a gardée dans les Proverbes, d'enſeigner la Morale par ſentences ou par maximes; mais ſes expreſſions n'ont pas la même force, ni la même vivacité. Ce livre commence par une exhortation à la *Ageſſe*, ſuivie de pluſieurs ſentences ou maximes morales, dont il eſt compoſé, juſqu'au chapitre 44, où l'Auteur commence à faire les éloges des Patriarches, des Prophétes, & des hommes illuſtres parmi les Juifs, qu'il continue juſqu'au chapitre 51 & dernier, qui contient une priére à Dieu. Il y a long-tems que l'on n'a point le texte Hébreu de l'Eccléſiaſtique. La traduction Latine eſt différente en quelques endroits du texte Grec. Les Juifs n'ont point mis cet Ouvrage au rang des livres Canoniques & dans les anciens catalogues des livres Canoniques reconnus par les Chrétiens, il n'eſt mis qu'au nombre de ceux qu'on lit dans l'Egliſe avec édification, & diſtingué des livres Canoniques. Cependant pluſieurs Péres des premiers ſiécles l'ont cité ſous le nom d'Ecriture Sainte. Saint Cyprien, ſaint Ambroiſe & ſaint Auguſtin l'ont reconnu pour Canonique, & il a été déclaré tel dans le Concile de Carthage, par Innocent I, dans le Concile de Rome ſous Gélaſe, par le decret d'Eugéne, & dans le Concile de Trente. * *Epiſt. S. Barnabæ.* Clemens Romanus, *Epiſt. ad Corinth.* Tertull. *l.* 3. *contra Marcion.* Clemens Alexand. *in libris Strom.* Origéne, *l.* 3. *contra Celſ.* Saint Cyprien, *paſſim.* Euſébe, *l.* 6. *Hiſt.* S. Hilaire, *in Pſalm.* 140. S. Baſile, *l.* 5. *contra Eunom.* S. Ambroiſe, *paſſim.* S. Jérôme, *in Pſalm.* 73. *in Iſaiam*, & *in Ezechielem.* S. Auguſtin, *paſſim*, & *de doctrina Chriſt. l.* 10. *c.* 8. Saint Epiphane, *in Hæreſ. Anomœor.* Sixte de Sienne. Bellarmin, *de Script. Eccléſ. & de Verbo Dei*, *lib.* 1. *c.* 14. Janſenius, *præf. in Eccleſ.* Du Pin, *Bibliothéque. Diſſertation prélim. ſur la Bible.*

ECCLIPTIQUE. *Voyez* ECLIPTIQUE.

* ECDICIUS, Gouverneur de l'Egypte en 362 ſous l'Empereur Julien qui lui a écrit diverſes lettres. * Gothofredi *Proſopogr. Cod. Theodoſ.*

ECDICIUS, fils de l'Empereur Avitus, étoit frére de Papianille, femme de Sidoine Apollinaire, & vivoit dans le cinquiéme ſiécle. Il fut ſous l'empire d'Anthémius, Comte & Commandant de la cavalerie, & Patrice ſous celui de Népos. Ce fut lui qui défendit la ville de Clermont en Auvergne contre les Viſigoths, qu'il défit avec peu de monde l'an 471. Depuis, après que cette ville eut été rendue par un Traité de paix, Ecdicius ſe retira, l'an 474, chez les Bourguignons, & puis à Rome auprès de l'Empereur Népos. Grégoire de Tours fait mention de lui, & parle des libéralitez qu'il fit aux pauvres durant une grande famine. * Grégoire de Tours, *l.* 2. *c.* 24. Marcellin & Caſſiodore, *en la Chron.* Sidoine, Apollinaire, *liv.* 2. *Ep.* 1. *liv.* 3. *Ep.* 3. *ad Ecd. liv.* 3. *Ep.* 16. *ad Papin. & Carm.* 20, qui commence par ces mots *Natalis noſter Nonas, &c.*

* ECDICUS, étoit chez les Grecs un Magiſtrat dans les villes, duquel l'office étoit de veiller pour le bien de la République, & particuliérement à ce que la ville ne ſouffrît aucun dommage dans ſes revenus. Dans l'Egliſe de Conſtantinople il y avoit pluſieurs Ecdiques. Le principal d'entre eux s'appelloit Πρωτέκδικος, & devoit maintenir les droits du Clergé. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Du Frêne, *Gloſſarium.*

ECEBOLE, Rhéteur, natif de Conſtantinople, ſe laiſſant ſurprendre aux promeſſes de Julien l'*Apoſtat*, abandonna la Religion Catholique pour adorer les Idoles à l'imitation de cet Empereur vers l'an 362. Après la mort de Julien, il demanda d'être reçû au nombre des Fidéles; & ſe tenant à la porte de l'Egliſe, il s'écrioit, *Foulez-moi aux piez comme un ſel gâté & corrompu.* * Saint Jérôme, *en la Chron.* Socrate, *liv.* 3. *chap.* 11.

ECELIN. *Cherchez* EZZELIN.

ECFRID, Roi de Northumberland, dans l'île d'Albion, ou l'Angleterre, ſuccéda à Oſwin ſon pére l'an 670, & en régna 13. Béde, *l.* 4. *de l'Hiſt. d'Angl. c.* 26, dit que l'an 684, cet Ecfrid, envoya en Irlande le Capitaine Berthe & ſa femme, avec ordre d'en exterminer les Habitans, qui avoient toujours été très affectionnez à la nation Angloiſe. Pendant qu'on les maſſacroit, ils invoquoient la miſéricorde de Dieu, & lui demandoient vengeance du mal qu'on leur faiſoit ſouffrir injuſtement. Il ſemble que Dieu exauça leurs deſirs; car Béde remarque que le Roi Ecfrid, allant faire la guerre dans la province des Pictes qui feignoient de prendre la fuite, fut attiré dans des détroits, où la plupart de ſon armée fut défaite, & lui-même tué le vintiéme de mai de l'an 685.

E C H. E C I. E C K. E C L. &c.

* ECHALENS, bourg de Suiſſe dans le Bailliage d'Orbe au Païs de Vaux, avec un château où le Baillif fait ſa réſidence. Les Habitans ſont en partie Réformez & en partie Catholiques. Cependant il n'y a qu'un ſeul temple où le Miniſtre & le Prêtre font tour à tour le ſervice Divin. * *Etat & Délices de la Suiſſe, tome* 1. *p.* 314.

Grand ECHANSON, ou grand BOUTEILLER DE FRANCE, Officier de la Couronne, qui préſente à boire au Roi dans les jours de cérémonie, comme au feſtin du Sacre, & autres ſolemnitez: ce que font les Gentilshommes ſervans aux jours ordinaires. Voici ce que l'on peut recueillir des anciens tîtres touchant l'ordre & la ſuite de ces Officiers.

I. Hugues étoit Bouteiller de France l'an 1060, ſous le Roi Henri I.

II. Engenoul poſſédoit cet office en 1065, & en 1067.

* Adam exerçoit la charge d'Echanſon en 1067.

III. Renaud étoit Bouteiller de France en 1069.

IV. Gui jouiſſoit de cette charge en 1071 & en 1074.

V. Hervé de Montmorency l'exerçoit en 1075 & 1079.

VI. Adelard en faiſoit les fonctions l'an 1085.

VII. Lancelin étoit pourvu de cette charge en 1085.

VIII. Payen d'Orléans la poſſédoit en 1106, & 1107.

IX. Gui de Senlis II. du nom, Seigneur de Chantilli, fut en crédit auprès du Roi Louïs le Gros, & étoit Bouteiller de France en 1108, & 1111.

X. Gilbert de Garlande exerçoit cette charge en 1114, & en 1121.

XI. Louïs de Senlis avoit cet Office en 1130.

XII. Guillaume de Senlis, ſurnommé *le Loup*, Seigneur de Chantilli, ſuccéda à Louïs ſon frére, en la charge de Bouteiller de France, qu'il exerça depuis l'an 1131, juſqu'en 1147.

XIII. Gui de Senlis III. du nom, Seigneur de Chantilli, fut Bouteiller de France après ſon pére, juſqu'en 1188.

XIV. Gui de Senlis IV. du nom, ſuccéda à ſon pére en cette charge l'an 1188.

XV. Robert de Courtenay I. du nom, Seigneur de Champignelles, fut pourvu par le Roi Louïs VIII, de la charge de Bouteiller de France, qui étoit alors la ſeconde de la Couronne, l'an 1223.

XVI. Etienne de Sancerre, Seigneur de ſaint Briſſon, poſſédoit cet Office en 1248.

XVII. Jean de Brienne, dit d'*Acre*, étoit Bouteiller de rance l'an 1258.

* Ferri de Verneuil, Maréchal de France en 1272, étoit Echanſon de France l'an 1288, ſuivant les tîtres de la Chambre des Comptes.

* Mathieu, Seigneur de Marly, Chevalier, eſt qualifié Maître Echanſon de France par ſon épitaphe, & mourut en 1305.

XVIII. Gui de Châtillon III. du nom, Comte de ſaint Paul, fut pourvu de la charge de Bouteillier de France par le Roi Philippe le Bel en 1296.

* Erard de Montmorency, Seigneur de Conflans, étoit Echanſon de France en 1309 & 1321.

XIX. Henri IV. du nom, Sire de Sully, ſuccéda au Comte de ſaint Paul, en la charge de grand Bouteiller de France en 1317, & fut établi en 1329 Gouverneur du Royaume de Navarre dont il eut l'adminiſtration juſqu'en 1334.

* Pierre de Chantemeſle, étoit maître Echanſon du Roi en 1325.

XX. Milès VI. du nom, Sire de Noyers, Maréchal & Porte-oriflame de France, étoit Bouteiller de France en 1336, & en 1343.

* Gilles, Seigneur de Soyecourt, exerçoit la charge d'Echanſon de France en 1328, & vivoit encore en 1344.

* Bryant III. du nom, Sire de Montéjan, étoit Echanſon de France en 1346, & 1351.

XXI. Jean III. de Châlon, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, faiſoit la fonction de grand Bouteiller de France, au Sacre du Roi Jean l'an 1350, & poſſéda cet Office juſques à ſa mort, qui arriva l'an 1364.

XXII. Jean II. Comte de Sarrebruch, & Sire de Commercy, fut pourvu de la charge de Grand Bouteillier de France en 1364, & mourut vers l'an 1383.

* Triſtan de Magnelers, étoit Echanſon de France en 1367, & l'étoit encore en 1379.

* Guichard Dauphin, Seigneur de Jaligny, fut fait Echanſon de France en 1380.

XXIII. Enguerrand VII. Sire de Coucy, Comte de Soiſſons, rendit de ſi grands ſervices à Charles VI, que ce Roi le voulut honorer de la charge de Connétable de France, après la mort de Bertrand du Gueſclin; mais il s'en excuſa & accepta ſeulement celle de grand Bouteiller de France vers l'an 1384.

* Gui Seigneur de Couſan, fut retenu grand Echanſon de France en 1385.

* Louïs de Gayac, fut Echanſon de France, depuis l'an 1386, juſqu'en 1396.

XXIV. Jacques de Bourbon, Seigneur des Préaux, fut inſtitué grand Bouteiller de France en juillet 1397, & prêta ſerment pour l'Office de premier Préſident Lai en la Chambre des Comptes de Paris au mois d'août ſuivant, prétendant que cette charge appartenoit au Grand Bouteiller, quoiqu'il n'en fût point fait mention dans ſes lettres.

* Charles de Savoiſy, Seigneur de Seignelay, fut Grand Echanſon de France depuis 1397, juſques en 1413.

XXV. Guillaume de Melun IV. du nom, Comte de Tancarville, fut pourvu de la charge de Grand Bouteiller de la France, & de celle de Premier Preſident Lai en la Chambre des Comptes l'an 1402.

XXVI. Pierre des Eſſars ſuccéda au Comte de Tancarville en la charge de Grand Bouteiller de France, & de Premier Préſident Lai en la Chambre des Comptes par lettres du mois de Juillet 1410. Il eut la tête tranchée en 1413.

XXVII. Waleran de Luxembourg III. du nom, Comte de ſaint Paul, fut pourvu de cet Office en octobre 1410, à la place de Pierre des Eſſars, & fait Connétable de France en 1411.

XXVIII. Jean Sire de Croy & de Renti, s'attacha aux intérêts de Jean Duc de Bourgogne, qui lui procura la charge de Grand Bouteiller de France en 1411.

XXIX. Robert de Bar, Comte de Marle & de Soiſſons, prêta le ſerment de cet Office l'an 1413, & fut auſſi reçu premier Préſident Lai en la Chambre des Comptes de Paris.

* Jean de Graon, Seigneur de Montbazon, fut établi Grand Echanſon de France, en la place de Charles de Savoiſy, l'an 1413.

XXX. Jean II. Seigneur d'Eſtouteville, reçut les proviſions de la charge de Grand Bouteiller de France en 1415, après la mort de Robert de Bar.

XXXI. Jean de Neuchâtel, Seigneur de Montagu, fut nommé Grand Bouteiller de France en 1418, puis deſtitué, & enſuite rétabli en 1424.

* Nicolas Mabry, faiſoit la fonction de grand Echanſon de France en 1419.

* Philippe de Courcelles exerçoit cet office en 1421.

XXXII. Jacques de Dinan, Seigneur de Beaumanoir, étoit Grand Bouteiller de France en 1427.

XXXIII. Louïs I. Sire d'Eſtouteville, poſſédoit cette Charge l'an 1443.

XXXIV. Antoine de Châteauneuf, Seigneur de Lan, Grand Chambellan, & Bouteiller de France, fut arrêté priſonnier dans le château d'Uſſon en Auvergne l'an 1466, & échappa de cette priſon deux ans après.

XXXV. Jean du Fou, Gouverneur de Touraine, étoit premier Echanſon du Roi en 1469.

XXXVI. Charles de Rohan, Seigneur de Gié, exerça cette charge depuis 1498, juſques en 1516.

XXXVII. François de Baraton fut Grand Echanſon après Charles de Rohan juſques en 1519.

XXXVIII. Adrien de Hangeſt, Seigneur de Genlis, lui ſuccéda en 1520, & en fit la fonction juſques en 1533.

XXXIX. Louïs de Bueil, Comte de Sancerre, fut pourvu de cette Charge l'an 1533.

XL. Jean IV. Sire de Bueil, Comte de Sancerre, Grand Echanſon de France, mourut en 1638.

XLI. Jean V. Sire de Bueil, Comte de Marans, Grand Echanſon, mourut en 1665.

XLII. Pierre de Perrien, Marquis de Crenan, fut pourvû de cette Charge, par la démiſſion du Comte de Marans ſon beau-frere & eſt mort en 1671.

XLIII. Louïs de Beaupoil de S. Aulaire, Marquis de Lanmary & de Chabannes, fut reçû Grand Echanſon, par la démiſſion du Marquis de Crenan.

XLIV. Marc-Antoine Front de Beaupoil, Marquis de Lanmary, a été reçu Grand Echanſon le 3 ſeptembre 1702, après la mort de ſon pére. * P. Anſelme, *Hiſt. des grands Officiers de la Couronne.*

ECHARD, (Jacques) Religieux de ſaint Dominique, qui vivoit encore en 1722, eſt né à Rouen le 22 ſeptembre 1644. Robert Echard ſon pére étoit Sécrétaire du Roi & Marie de Cavelier ſa mére, étoit fille d'un Maître des Comptes. Il a fait profeſſion dans l'Ordre de ſaint Dominique à Paris le 15 novembre 1660, & n'a pas peu contribué à ſon ornement par un grand Ouvrage qu'il a publié en 1719, à Paris en 2. vol *in fol.* intitulé *Scriptores Ordinis Prædicatorum recenſiti, Notiſque hiſtoricis & criticis illuſtrati.* Il y donne une connoiſſance ſuffiſante des actions de ceux des Fréres Prêcheurs qui ont composé quelques Ouvrages, marque quels ſont ces Ouvrages, en quel tems ils ont été imprimez, ou dans quelles bibliothéques on les garde manuſcrits, & ne dit rien dont il ne donne de bonnes preuves, de ſorte que cet Ouvrage peut paſſer pour un chef-d'œure en ſon genre. Il a eu ſoin d'avertir dans ſa préface, que le P. Jacques Quetif, avoit travaillé à cet Ouvrage avant lui; mais il n'en avoit pas fait un quart, & avoit même laiſſé ce qu'il y avoit de plus difficile.

ECHAUX, (Bertrand d') Archevêque de Tours. Il avoit l'honneur d'être parent de Henri IV. Roi de France, & ſon pére étoit le 21 ou le 22 Vicomte de ſa famille dans le Béarn. Il fut nommé à l'Evêché de Bayonne en 1599, & en 1611 à l'Archevêché de Tours, après que Sébaſtien Galigaï, frére de la Maréchalle d'Ancre, eut été obligé de s'en démettre. En 1619, il eut le cordon bleu, & Louïs XIII l'avoit nommé pour être Cardinal, mais Richelieu qui ne lui vouloit pas beaucoup de bien, empêcha ſous main ſa promotion, & fit tant que Denys de Marquemont Archevêque de Lyon emporta le chapeau. Il mourut le 21 Mai 1641, âgé de 85 ans. * Lettres *d'Oſſat avec les Notes d'Amelot de la Houſſaye, tome* 3. *p.* 308.

ECHBERT. *Cherchez* EGBERT.

ECHBIN. *Voyez* ECHTIN.

ÉCHÉCRATE de Theſſalie, enleva & força une jeune fille conſacrée au ſervice d'Apollon, dans le temple de Delphes: ce qui donna lieu de faire une loi, qu'à l'avenir on ne prendroit plus pour cet emploi que des femmes âgées de cinquante ans. * Diodore de Sicile, *l.* 16.

ÉCHÉDORE, riviére de Macédoine, qui ſe jette dans la Mer Egée près de Theſſalonique. *Ptolom.* C'eſt cette riviére que l'armée de Xerxès épuiſa toute, au rapport d'Hérodote, qui la nomme *Chidore.* Depuis elle a eu divers autres noms, Elle eſt appellée *Calique* dans Sophien; *Granée*, dans le Noir; & *Verataſer*, dans Caſtaldus.

ECHELENFORD. *Voyez* ECKELENFOHRDE.

ÉCHÉLIDES, lieu de l'Attique, célébre pour ſes Jeux Gymniques, qui ſe célébroient aux Panathénées. Il étoit près du Pirée, & avoit été ainſi appellé d'un Héros nommé *Echelus.*

ECHELLE, nom que les Européens ont accoutumé de donner aux villes du commerce du Levant, où ils ont des Conſuls; comme ſont Smyrne, Alexandrie, Alep, & autres ſemblables. Ce mot vient d'*Eſcale*, vieux terme de Marine, qui ſignifie *port de mer*, qu'on trouve ſur ſa route, où l'on entre par occaſion pour acheter quelques vivres, ou pour éviter la tempête & les ennemis. C'eſt ce qu'on appelle *faire eſcale.* Du Cange dit que *Scala* ſignifioit autrefois *un petit port*, qui donne entrée en un plus grand. M. Tournefort, dans ſes Voyages, dit que le Golfe d'*Arnautrui*, dans le Détroit des Dardanelles, eſt déſigné par Denys de Byzance ſous le nom de Golfe de *l'Echelle*, parce que dans ce tems-là il y avoit une fameuſe échelle, ou machine composée de poutres, laquelle étoit d'un grand uſage pour charger & décharger les vaiſſeaux, parce qu'on y montoit comme par dégrez. Ces ſortes de machines s'appelloient *Chela*, par une certaine reſſemblance avec les pattes des écreviſſes. De *Chela* on fit *Scala*, de là vient que les ports les plus fréquentez du Levant s'appellent *des Echelles.* * Tournefort, *Voyages, &c. tome* 2. *p.* 161.

ECHELLE (l') ou l'ESCHELLE, Prêtre, fut exécuté à Paris, ſous le régne de Charles IX, pour avoir eu commerce avec le Démon. Il accuſa juſqu'à douze cens perſonnes du même crime. Un Auteur, dit Mézeray, le rapporte ainſi; je ne ſai s'il le faut croire; car ceux qui ſe ſont une fois rempli l'imagination de ces creuſes & noires fantaiſies, croyent que tout eſt plein de diables & de ſorciers. * Mézeray, *en Charles IX.*

ECHELLENSIS. *Voyez* ECCHELLENSIS.

* ECHELLES, (les) ville de Savoye ſur les confins du Gréſivaudan au nord de Grenoble dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues, & au ſud-oueſt de Chambery, à peu près à la même diſtance. Elle eſt la principale place d'un petit païs qu'on appelle le Mandement des Echelles.

ÉCHÉME, fils d'Erops, ſuccéda au Royaume d'Arcadie, après Lycurgue mort ſans enfans. Il défit près de l'Iſthme, les Doriens, qui vouloient rentrer dans le Péloponnéſe, ſous la conduite d'Hyllus, fils d'Hercule, qu'il tua de ſa main quarante-cinq ans avant la guerre de Troye, qui fut priſe après dix ans de ſiége, l'an du monde 2851, & 1184 avant Jeſus-Chriſt.

Il étoit différent d'ÉCHÉME ou *Echme*, Roi d'Arcadie, qui ſuccéda à ſon frére Polymeſtor, & ſe joignit à Ariſtoméne, & aux Meſſéniens contre ceux de Sparte. * Pauſanias, *in Arcadicis.*

ECHEME ou ÉCHÉMÉNE, écrivit l'Hiſtoire de Créte. Athénée en parle *au liv.* 13.

ECHENEIS, petit poiſſon ayant la forme d'une grande limace, lequel, ſi l'on en veut croire les Naturaliſtes, a une vertu ſi ſurprenante, qu'il peut arrêter tout court les plus grands vaiſſeaux ſur mer, bienque pouſſez par la force des vents impétueux, & agitez des rames de pluſieurs galiotes. Ce qu'expérimenta, dit-on, la galére capitane de M. Antoine, à la journée d'*Actium*, & celle de l'Empereur Caligula. On attribue encore à ce poiſſon d'autres vertus & propriétez rapportées par Pline, *liv.* 9. *chap.* 25. *& liv.* 32. *ch.* 1.

ECHESIE. *Voyez* EKESIO.

ECHESTRATE, que l'on a cru fils d'Agis, lui ſuccéda au Royaume de Sparte, l'an du monde 3006, & avant Jeſus Chriſt 1029, & régna 35 ans. Hérodote croit que Lycurgue fut tuteur de ſon fils Labotas; mais il eſt ſûr qu'il ne le fut que de Charilaüs, fils de ſon frére Polydecte, Roi de l'autre famille. * Pauſanias, *in Laconicis.* Hérodote, *l.* 1. Plutarque. Diodore.

ECHETIE, ville d'Italie dont parle Etienne le Géographe, & que Bochart croit être la même qu'Echétre ou Ecétre, tres renommée chez les Volſques, ſituée dans un lieu tres commode. Denys, *l.* 10. & Tite-Live, *l.* 3. *c.* 10. ſont mention de la ville d'*Ecetre.* * Bocharti *Phaleg. l.* 3. *c.* 5.

ECHETLE, ville de Sicile, autrefois très-bien fortifiée, vers la ſource du fleuve Achatès. Du tems de la premiére guerre Punique, vers l'an 490 avant Jeſus Chriſt, elle étoit ſituée aux frontiéres des Syracuſains & des Carthaginois; & elle fut ainſi nommée par tranſpoſition de lettre, du mot Hébreu *Etchelá*, qui ſignifie une *forte place.* * Bochart. *Voyez* Etienne de Byzance & Polybe, *liv.* 1. Diodore en fait auſſi mention, parlant de Xénodochus Général des Agrigentins. *Voyez* encore Cluvier, *en ſon Ancienne Sicile, liv.* 2. *ch.* 10. On l'appelle aujourd'hui *Ochula* ou *Aquila.*

ECHEVIN, Officier qui eſt élu par les Habitans d'une ville, pour avoir ſoin de leurs affaires communes, de l'entretien & de la décoration de la ville. A Paris il y a quatre Echevins & un Prévôt des marchands, qui a la juriſdiction ſur les affaires concernant la ville, ſur les ports & ſur les marchandiſes qui y abordent par eau. Ils ſont maîtres de la navigation des riviéres qui ſe rendent à Paris. Ils connoiſſent auſſi des rentes conſtituées ſur l'Hotel de ville, & des différents qui naiſſent pour les rentes, ou entre les payeurs. Ils mettent le taux aux marchandiſes & denrées, &c. Les appellations en reſſortiſſent au Parlement. Aux autres villes, il y a un Maire & des Echevins. On les appelle *Conſuls* en Languedoc, en Provence & en Dauphiné; *Capitouls* à Toulouſe; & *Jurats* à Bourdeaux. Anciennement les Echevins étoient Aſſeſſeurs & Conſeillers des Comtes & Juges de la ville; c'eſt pourquoi en quelques lieux, on les appelle *Pairs*, qui eſt un nom de Juges, Aſſeſſeurs ou Conſeillers. Ils jugeoient même ſeuls les petites cauſes; & de là vient, qu'en pluſieurs villes, ils ont uſurpé le premier degré de juriſdiction, pour juger les cauſes légéres, & ils ont baſſe Juſtice. *Voyez* Loyſeau.

☞ Les Echevins ſont auſſi très-ſouvent ce que les Ediles étoient à Rome, & le Magiſtrat qu'on appelloit *Poteſtas*, dans les petites villes d'Italie. On dit encore aujourd'hui *Podeſta.* Les Grecs l'appellent ἀγοράνομος &c. En Hollande, la fonction des Echevins eſt de juger les affaires civiles en premiére inſtance. Ils jugent auſſi les affaires criminelles, & ſi l'accuſé confeſſe ſon crime, ils peuvent faire exécuter leur jugement, ſoit de mort, ſoit de quelqu'autre peine afflictive, ſans appel. Ils peuvent même faire donner la queſtion, & ſi le criminel la ſoutient ſans confeſſer, ils jugent les procès ſelon la forme civile, & ſauf l'appel à la Cour de Hollande. Le nombre des Echevins n'eſt point égal dans toutes les villes. Il y en a neuf à Amſterdam, &c. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *chef*, à cauſe que ce ſont eux qui *mettent à chef* les affaires de la ville. Ménage croit que ce mot vient de *Scabinus* & de *Scabinius*, qui ſe trouve dans les Capitulaires, & que c'eſt un mot Allemand. Ragueau croit qu'il vient du mot Allemand *Schatter*, ou *Schatten*; & dit qu'on a appellé *Schal* & *Schabin*, un Juge Inquiſiteur ou Réformateur. Il croit auſſi que les Echevins anciennement peuvent avoir été les Juges, ou Conſeillers de l'Echiquier. Quelques-uns les ont appellez burleſquement *Leſcheuins*, parce qu'autrefois ils devoient goûter les vins pour y mettre le taux & le prix. Borel le dérive de *Cavere*, dans le ſens de Juge & de Conſervateur des intérêts publics. Paſquier prétend, que le mot d'Echevin vient de *Serbini*, dont il eſt ſouvent fait mention dans les anciennes loix des François. Lipſe dit que ce mot vient du Flamand *Schepen*, qui ſignifie *Juge, Sénateur, Jurat, Echevin.* Du Cange dit, que les Juges & leurs Aſſeſſeurs, qui étoient choiſis par leurs Habitans s'ap-

s'appelloient *Scabini* & *Scabinagium*, Echevinage ou leur Collége. Il dit auſſi que quelques Auteurs les ont appellez *Paciarii*, à cauſe que leur juriſdiction entretenoit la paix dans leur ville & la banlieue, qu'on appelloit *Pax villæ*.

* ECHI ou EHI, ſixiéme fils de Benjamin. * *Géneſe, ch.* 46. *v.* 21. Les Septante ſont Echi fils de Bala, & ſeulement petit-fils de Benjamin. *Echi* eſt le même qu'*Ahiram*. * *Nombres, ch.* 26. *v.* 38.

* ECHIDNA, certaine femme monſtrueuſe, qu'Hercule trouva dans le païs qu'on a depuis appellé Scythie. On dit qu'ayant demeuré avec elle quelque tems, elle conçut de lui trois enfans. Lors qu'Hercule la quitta, il lui donna un arc avec le baudrier, d'où pendoit un petit vaſe d'or, & lui ordonna de laiſſer dans la contrée celui de ſes fils, qui pourroit tendre cet arc. Ces enfans étant nez, Echidna en appella l'un *Agathyrſe*, le ſecond *Gelon*, & le troiſiéme *Scythe*; & lorſqu'ils furent devenus grands, elle exécuta l'ordre d'Hercule, & fit ſortir du païs les deux premiers, qui n'avoient pu tendre l'arc. Celui qu'elle avoit nommé Scythe, & qui accomplit la volonté de ſon pére, reſta dans le païs, & lui donna ſon nom; & depuis ce tems-là les Scythes portoient de petit vaſes au bout de leurs baudriers. C'eſt ce que les Grecs contoient de l'origine de ces peuples, ſelon Hérodote, *liv.* 4. ou *Melpoméne*.

ECHIN, ou ERIZZO (Sébaſtien) étoit d'une famille noble de Veniſe. Ayant fait ſes études avec beaucoup de ſuccès, il employa ſa jeuneſſe dans les charges publiques; mais enſuite il ſe donna tout entier aux Belles Lettres. Il compoſa un Traité de la Monnoye des Anciens; il expliqua la Morale d'Ariſtote; il traduiſit en Italien le Timée de Platon; & il fit quelques autres Ouvrages de Philoſophie. A l'âge de quarante ans, il s'engagea de nouveau dans les emplois de la République, & il exerça avec beaucoup d'aſſiduité les charges qui lui furent commiſes. Il mourut l'an 1585, âgé de 55 ans, ayant aquis la réputation d'un homme également ſage & ſavant. Il prit le nom d'Erizzo, parce que *Echin* en Grec, & *Rizzo* en Italien ſignifient la même choſe, ſavoir, un *Hériſſon*. C'eſt ſous le nom d'Erizzo qu'il a publié les Ouvrages ſuivans, *Trattato del Inſtrumento e Via inventrice de gli Antichi*; *Diſcorſo ſopra Medagli de gli Antichi, con la dichiaratione delle Monete*; *Del Governo civile*; *le Sei Giornate*; *Eſpoſitione ſopra le tre Canzoni del Petrarcha, chiamate le tre Sorelle*; & une Traduction Italienne du Timée de Platon. * De Thou, *Hiſt.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *de l'edit de* 1715.

ECHINADES, cinq petites îles de Gréce ſur les côtes de l'Acarnanie, vis à vis de l'embouchure de l'Achéloüs. On croit qu'elles ont été formées du ſable & du limon que ce fleuve entraîne avec ſes eaux dans la mer. Pline, *l.* 2. *c.* 85. Stace, *au* 2. *liv. de la Thébaïde*. Lucain, *l.* 6. Sénéque le Poëte Tragique les nomme *Echines*. Ovide, *au* 8. *des Métamorphoſes*, dit que Neptune & Achéloüs changérent les Naiades en ces îles, qui s'appellent à préſent *Curzolari* ou *Cozzulari*, ſelon Sophien. Ce fut près de là que les Turcs perdirent une bataille contre les Chrétiens, qui ruïnérent toute leur flotte le 7 octobre 1571 ſous la conduite de Jean d'Autriche, fils naturel de l'Empereur Charles-*Quint*. * De Thou, *Hiſt. l.* 38. *&* 50.

ECHION, un des compagnons de Cadmus. Ce dernier avoit fait à Thébes, ce que Jaſon fit deux cens ans après dans la Colchide. Il avoit ſemé les dents d'un dragon, & il en étoit ſorti comme une moiſſon d'hommes qui ſe ſéparérent en deux bandes, & qui ſe défirent. Il n'en reſta que quatre avec Echion, qui fut gendre de Cadmus, & qui lui aida à bâtir Thébes, laquelle fut auſſi appellée Echione: c'eſt pourquoi Horace, *Ode* 4. *liv.* 4. a écrit *Echioniæve Thebæ*.

Ovid, *au* 5. *des Triſt. Eleg.* 3. & au 8. *des Métamorph.* fait mention d'un Echion qui remporta ſouvent le prix de la courſe.

Valérius Flaccus, *au premier livre des Argonautes*, parle auſſi d'un Echion, fils de Mercure, qui fut du nombre des Argonautes, dont il étoit le héraut.

ECHION, ancien Peintre de la Gréce, étoit auſſi excellent Sculpteur. On ne ſait pas quelle étoit ſa patrie; mais Pline aſſure qu'il vivoit ſous la CVII Olympiade, vers l'an 352 avant Jeſus Chriſt. Ses Ouvrages étoient très-eſtimez chez les Anciens. * Pline, *l.* 35. *c.* 7.

ECHIQUIER, étoit un Tribunal Supérieur en Normandie, compoſé de Juges Eccléſiaſtiques & de Juges Laïques, pour juger ſur les appellations des Juges inférieurs. Cette Compagnie s'aſſembloit deux fois l'année, vers Pâques, & vers la S. Michel, & en différens lieux; tantôt à *Rouen*, tantôt à *Caën*; & quelquefois à *Falaiſe*. Loüis XII. rendit ce Tribunal perpétuel & ſédentaire dans la ville de Rouen l'an 1499, & le compoſa de quatre Préſidens & de vingt-huit Conſeillers. François I. l'an 1515, lui donna le nom de Parlement. Les Rois de France ont augmenté dans la ſuite le nombre des Officiers, & depuis quelques années on y a établi une ſeconde Chambre des Enquêtes. Ce Parlement fut transféré à Caën par lettres patentes du Roi Henri III, données à Blois au mois de février de l'an 1589, & il ne fut rétabli à Rouen qu'en 1594, par lettres patentes du Roi Henri IV. Sa Juriſdiction s'étend ſur toute la Normandie diviſée en ſept Bailliages & autant de Siéges Préſidiaux. * Piganiol de la Force, *nouvelle Deſcript. de France, tome* 5. *p.* 47. *&* 48. Cette Cour fut créée au commencement du dixiéme ſiécle par le Duc Raoul, après que la Normandie lui été cédée par Charles le Simple Roi de France. Guillaume le Conquérant, après avoir fait la conquête de l'Angleterre, y établit ce Tribunal qui ſubſiſte encore aujourd'hui. On y juge les cauſes touchant le thréſor & le revenu du Roi, touchant les comptes, débourſemens, impôts, douanes & amendes. Elle eſt compoſée de ſept Juges qui ſont le Grand Thréſorier, le Chancelier de l'Echiquier, le Lord Chef-Baron, les trois Barons de l'Echiquier & le Curſitor Baron. Les deux premiers s'y trouvent rarement. Le Chef-Baron eſt le principal Juge. Cette Cour de l'Echiquier eſt ſubdiviſée en deux. L'une s'appelle *Cour de Loi*, & l'autre *Cour d'équité*. Autrefois les Evêques & les Barons du Royaume avoient ſéance à la Cour de l'Echiquier: mais aujourd'hui ces deux Cours ſont tenues par des perſonnes qui ne ſont point Pairs, & qu'on appelle pourtant Barons.

Le petit ECHIQUIER, en Angleterre eſt le thréſor Royal, ou la Thréſorerie. On y reçoit & on y débourſe le revenu du Roi, & le Grand Thréſorier en eſt le premier Officier. * *Dict.* de Furetiére. M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 2. *l.* 6.

ECHIUS, (Léonard) ou *von Eck*, fameux Juriſconſulte, naquit en 1480, d'une famille noble en Baviére. Aprés avoir étudié la Juriſprudence en Allemagne, il paſſa en Italie & y reçut le bonnet de Docteur, après quoi le Marquis d'Anſpach le nomma ſon Conſeiller, & s'en ſervit pour diverſes Légations. Guillaume Duc de Baviére le nomma ſon Conſeiller en 1520, & s'en ſervit aux Diétes de l'Empire pour toutes les délibérations. Divers autres Etats le conſultérent auſſi fort ſouvent dans des occaſions importantes. Il rendit avec beaucoup de fidélité des ſervices conſidérables en 1525, pendant la rebellion des Païſans; & 29 ans après, Charles-*Quint* s'en ſervit dans la guerre de Smalcalde; ce qui donna occaſion au proverbe d'alors qui portoit, *que ce qui étoit conclu ſans l'avis d'Echius étoit conclu en vain*. Il mourut à Munick le 17 mars 1550, peu de jours après le Duc de Baviére, qui n'avoit preſque jamais pu ſe paſſer de lui pendant ſa vie. Ajoûtons encore un trait qui n'augmente pas peu la gloire d'Echius, c'eſt que depuis ſa mort, lorſqu'il s'agiſſoit de démêler des affaires difficiles & embrouillées de l'Empire, on diſoit ſouvent, *ſi Echius étoit ici il éclairciroit le fait en trois mots*. Il laiſſa un fils nommé *Oſwalde*, & trois filles, dont les deux cadettes moururent jeunes; l'âinée épouſa d'abord Guillaume, Baron de Schwartzenberg, & depuis ſa mort, deux Comtes de Schlick, l'un après l'autre. * Pantaléon, *l.* 3. *Proſopographia Heroum atque Illuſtr. Vir. totius Germ.* Adam, *in Vit. JCt.* Freher, *Theatr. p.* 826.

ECHIUS, ou ECKIUS, (Jean) Docteur en Théologie, & Profeſſeur de l'Univerſité d'Ingolſtad, naquit en Souabe l'an 1486, & a rendu ſon nom célébre par ſes Ecrits, & par ſes conférences contre Luther, Carloſtad, Mélanchthon, & contre les autres Chefs des Proteſtans d'Allemagne. Il ſe trouva, l'an 1538, à la Diéte d'Ausbourg, où il combattit la Confeſſion des Proteſtans; & l'an 1541, à la conférence de Ratisbonne, où il ne fut pas de l'avis de Pflug & de Gropper touchant les articles de l'union. Il fut le principal Acteur dans toutes les diſputes publiques que les Catholiques eurent avec les Luthériens & les Sacramentaires. Il a compoſé un très-grand nombre d'Ouvrages de controverſes & entr'autres le Manuel des controverſes, dans lequel il traite de la plupart des queſtions controverſées, & des points ſur leſquels les Proteſtans attaquoient l'Egliſe Romaine. Ce livre fut imprimé à Ingolſtad en 1535. Il compoſa dans la ſuite un Ouvrage contre les articles propoſez à la conférence de Ratisbonne, imprimé à Paris en 1543. Il a encore fait deux Traitez ſur le Sacrifice de la Meſſe; d'autres Ouvrages de controverſe; un Commentaire ſur le Prophéte Aggée; & des Homélies. Il avoit beaucoup d'érudition, de lecture, de mémoire, de facilité, de zéle, & de pénétration d'eſprit, & mourut à Ingolſtad en 1545, âgé de 57 ans. * Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Surius, *in Comment.* Simler & Sponde, *A. C.* 1518. *n.* 3. 1530. *n.* 5. *&* 6. 1543. *n.* 12. Le Mire &c. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. XVI ſiécle.*

ECHMALOTARQUES, du mot (*Æchmalotarcha*) Chefs des Tribus, ou Gouverneurs du peuple Hébreu, pendant la captivité de Babylone; (car le Roi de Perſe leur avoit accordé la permiſſion de vivre ſelon leurs coutumes, ſous la conduite des Chefs qu'ils éliſoient.) Ils n'étoient élus que de la Tribu de Juda & de la famille de David; au lieu que les *Naſi*, ou Princes de la Synagogue dans la Terre-ſainte, ſe prenoient de toutes les Tribus indifféremment. Après la captivité, le peuple étant de retour en ſa patrie, eut pour chef Zorobabel, & Joſué pour Grand-prêtre, l'an du monde 3500, & 535 avant J. C. Le nom d'*Æchmalotarcha* eſt Grec *αιχμαλώταρχαι*, & ſignifie *Princes des captifs*. * Selden, *de Synedriis*.

ECHTARQUES. *Voyez* ECHMALOTARQUES.

E'CHO, Nymphe que les Poëtes faiſoient paſſer pour fille de l'air, habitoit proche le fleuve de Céphiſe. Junon voyant que par ſes diſcours elle l'empêchoit de ſurprendre Jupiter avec ſes maitreſſes, la condamna à ne répondre que deux ou trois mots à ceux qui l'interrogeroient. Enſuite Echo étant devenue amoureuſe de Narciſſe, & ſe voyant mépriſée, elle s'enferma dans les bois & dans les grottes, ou ſéchant de douleur, elle fut métamorphoſée en pierre, & n'a retenu que la voix, & la faculté de répéter. C'eſt ce que la fable a feint ſur ce qu'on appelle *Echo*, qui n'eſt autre choſe dans la vérité, qu'une répétition de la voix, qui ſe fait par la réflexion de l'air reçu dans des cavitez, & renvoyé avec les mêmes modulations. Il y a des Echos qui répétent juſqu'à ſix & ſept fois les derniers mots des diſcours qu'on prononce. Auſone appelle l'Echo, fille de l'air & de la langue, *aëris & linguæ filia*. Les Latins l'appellent, l'image de la voix, *vocis imago*. * Ovide, *Metam. liv.* 3.

ECHTER, ou ECHTERNACH, anciennement *Andethauna*, *Andethaunale*, bourg ou petite ville avec une célébre Abbaïe. Ce lieu eſt dans le Luxembourg, ſur la riviére de Sour, environ à trois lieues de la ville de Tréves, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ECHTIN, ou ECHBIN, Breton, vivoit, à ce qu'on prétend, vers l'an 160, ſous Malgocun, Roi des Bretons. On dit qu'il compoſa d'excellens Ouvrages. Ils ne ſont pas venus juſqu'à nous, & Pitſeus n'en fait mention que ſur la foi de ſaint Antonin, qui, comme l'on ſait, n'examine pas fort ſcrupuleuſement toutes les hiſtoires qu'il rapporte. * Pitſeus, *de Script. Angl.*

ECHTIUS, (Jean) natif des Païs-Bas, dans le XVI ſiécle, étudia à Wittemberg; & ayant été reçu Docteur en Médecine à Padoue, il profeſſa cette ſcience à Cologne. Il s'attacha à la Botanique, & mourut pour avoir reſpiré une odeur trop forte qui lui of-

ſenſa le cerveau. Ce fut vers l'an 1554. * Pantaléon, *liv.* 3. *Proſopographia Heroum*, &c. Bernardus Cronenburgius, *de Compoſ. Medic.* Melchior Adam, *in Vit. Medic. Germ.*

ECIJA, ECYA, ECISE, ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie. Elle eſt épiſcopale & ſituée ſur la riviére de Xenil entre Cordoue & Séville, à neuf lieues de la premiére & à quinze de la derniére, dont ſon Evêché eſt ſuffragant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ECK, village de Gueldre, dans le Bétau, a, ſelon toute apparence, donné le nom à la famille qui ſera le ſujet de l'article ſuivant.

* ECK; ancienne famille noble de Gueldre, étoit connue dans le XIII ſiécle. Nous ne remonterons pas plus haut qu'à HENRI d'Eck.

HENRI *d'Eck* épouſa N.... *van Rhyn* de Jutphaas, fille d'Adrien Seigneur de Jutphaas & d'Elizabet de Hémert: il en eut 1. BARTHÉLEMI, qui ſuit; 2. GÉRARD *dont il ſera parlé plus bas*, 3. *Elizabeth*, Prieure des Chanoineſſes Réguliéres de Gheyn.

BARTHÉLEMI *d'Eck* épouſa N.... Taats, de laquelle il eut,

JEAN d'Eck, qui le 18 août 1552, après la mort de Henri Taats ſon oncle fut inveſti de la maiſon de Wyndeſtein, ou Wyneſtein. Il eut deux femmes: la premiére fut *Paule* Folquier, de Duvenvoorde ou *Polane*, qui le fit pére de BARTHÉLEMI qui ſuit, & d'*Etienne* qui par une conceſſion des Etats de la Province d'Utrecht en date du trentiéme janvier 1593, fut fait Chanoine du Chapitre de Ste. Marie à Utrecht, & qui mourut le 25 avril 1594. Sa ſeconde femme fut *Alide* d'Eck ſa couſine germaine, fille de ſon oncle Gérard d'Eck, qu'il épouſa après avoir obtenu pour cela une diſpenſe du Pape. Il en eut, 1. HENRI d'Eck qui ſuivra: 2. N.... d'Eck mariée avec Dominique Caſſiopyn; 3. *Alide* Religieuſe; 4. *Marguerite* qui en 1626 demeuroit à Vollenhove, & qui y épouſa Oſewald de Boetſelaar Seigneur de Toutenburg.

BARTHÉLEMI *d'Eck* fils de *Jean* d'Eck & de ſa premiére femme Paule Folquier ou Polane de Duvenvoorde, ſe fit, après la mort de ſon pére, inveſtir de la maiſon de Wyneſtein, dont il fut dans la ſuite obligé de céder la tranquille poſſeſſion à ſon demi-frére Henri. Il fut Maître des Eaux & Forêts de la province d'Utrecht, & ſe maria deux fois; la premiére avec *Anne* Pels, du païs d'Altena; la ſeconde avec ſa ſervante *Elizabeth* Boekaart. Il eut de ſa premiére femme, 1. *Sara* mariée à N.....; 2. *Alide*; 3. *Juſtine* mariée à N. Mepſche; 4. JEAN qui ſuit. De la ſeconde il n'eut apparemment point d'enfans. Il mourut le 3. nov. 1622, & fut enterré à Utrecht dans l'Egliſe, appellée *Buurkerk* en langage du païs, où l'on peut voir ſes armes avec les quartiers tant du côté du pére que du côté de la mére, & une épitaphe Latine.

JEAN *d'Eck*, fils de Barthélemi & de ſa premiére femme Anne Pels, fut Capitaine au ſervice des Provinces-Unies, & Gouverneur de Stralen. Il épouſa *Héléne* de Drongelen veuve de Guidon de Giſtelle, & fille d'Anne de Culembourg. Il en eut BARTHÉLEMI qui ſuit.

BARTHÉLEMI *d'Eck* né le 29 janvier 1631, fut, comme ſon pére, Capitaine au ſervice des Provinces-Unies, & épouſa en 1655, à Emmerik, *Léonore* de Was fille d'Adolphe de Was & de Wendeline Bruyns. Ses Deſcendans demeurent encore à Déventer.

HENRI *d'Eck* fils de *Jean* d'Eck & de ſa ſeconde femme Alide d'Eck, eut deux femmes. La premiére étoit la veuve du Seigneur de Ryhoven, & il en eut *Agnette* Religieuſe à Utrecht: La ſeconde fut *Ida* fille de Laurent de Bronkhorſt Dame de Werkendam, & Veuve d'Othon d'Erkel, & il en eut *Jean* mort ſans enfans.

GÉRARD *d'Eck*, ſecond fils d'Henri d'Eck & de N.... van Rhyn de Jutphaas, épouſa *Agnès* de Wyk fille de Guillaume de Wyk & de Nicole d'Ooſtrum, & il en eut, 1. GÉRARD qui ſuit; 2. *Alide*, mariée avec diſpenſe du Pape à Jean d'Eck fils de ſon oncle Barthélemi d'Eck; 3. *Judith* Religieuſe; 4. *Elizabeth* Religieuſe; 5. *Jeanne* Religieuſe. Gérard étant mort, ſa veuve épouſa Erneſt Taats d'Amerongen.

GERARD *d'Eck* épouſa *Alide* Ruiſch fille de Théodore Ruiſch & de Cornélie de Beer, & il en eut, 1. THÉODORE qui ſuit; 2. GUILLAUME qui ſuivra; 3. *Marguerite* Chanoineſſe de Wyk.

THÉODORE *d'Eck*, fut, en qualité de Chanoine de S. Pierre, élu pour être dans le premier Membre des Etats de la Province d'Utrecht, le 22 janv. 1606. Le 15 juillet 1619, il fut fait Doyen du Chapitre de S. Pierre à Utrecht. Il mourut le 17 janv. 1636, après avoir été environ 18 ans Préſident des Etats d'Utrecht. Il fut enterré dans une chapelle de l'Egliſe de St. Jaques. Cette chapelle lui appartenoit, & l'on y trouve encore aujourd'hui ſes armes avec ſeize quartiers, & une longue épitaphe Latine. Il avoit épouſé *Marie* Hondeling fille d'Adrien Hondeling & de N.... de Beuſekom, & il en eut, 1. *Marie*, mariée à Jean de Heſſels Seigneur de Rouſſenborg; 2. *Cornélie*, mariée en 1630 à Werner de Lennep; 3. *Alide*; 4. *Clare*; 5. GÉRARD qui ſuit; 6. *Théodore*, Chevalier de Malthe, & 7. *Guillaume*.

GÉRARD *d'Eck* fils de *Théodore* d'Eck & de Marie de Hondeling, fut Chanoine du Chapitre de S. Pierre à Utrecht, & avoit été Conſeiller Député à l'aſſemblée de l'Amirauté à Rotterdam. Il épouſa le 10 févr. 1633, *Marie Juſtine* Quaat de Wikraat, & il en eut, 1. *Bertrand* qui épouſa Willemine Glimmers; 2. *Jean*, qui après la mort de Théodore d'Eck ſon oncle, hérita de la Seigneurie de Lievendaal, qu'il tranſporta, le 18 oct. 1688, à Godart Adrien Baron de Rheede, Seigneur & Baron d'Amerongen.

GUILLAUME d'Eck, ſecond fils de *Gérard* d'Eck & d'Alide Ruiſch, épouſa en premiéres noces *Anne* de Lauwyk, & en ſecondes *Agnès* de Weede, veuve d'Arnoud Sengers à Nimégue. Il ſervit dans les Troupes des Provinces-Unies, mourut le neuviéme avril 1632, & fut enterré dans la chapelle de la famille d'Eck à l'Egliſe de St. Jaques à Utrecht. On y voit encore ſes armes avec huit quartiers, & une ample épitaphe Latine. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ECK & HUNGERSBACH, famille de Comtes & de Barons dans le Duché de Carniole. Depuis l'an 1450, cette famille s'eſt diſtinguée, & a produit de tems en tems de grands hommes parmi leſquels on peut compter Chriſtian Comte d'Eck & Hungersbach Conſeiller privé de l'Empereur & Ambaſſadeur. Il naquit en 1645, & mourut en 1706. Son fils Chriſtian Frédéric a été Général de l'Empereur, & Commandant de Cordonne, & il mourut en 1712. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valvaſor, *Deſcr. de la Carniole*, en Allemand, 3. *partie*.

* ECKARD & ECKHARD, Marquis de Miſnie, étoit fils de Gonthier de Thuringe & d'Ooſterland, riche & puiſſant Seigneur dans ce païs-là, & dont quelques uns font venir l'origine de Wittekind. Après qu'Eckard eut appris tout ce qui convient à un homme de qualité, il ſe mit au ſervice de l'Empereur Othon II. & enſuite d'Othon III, & après qu'il ſe fut aquitté avec honneur de ſes emplois dans la guerre & dans la paix, l'Empereur Othon III, pour l'en recompenſer, lui donna le Marquiſat de Miſnie, qui étoit encore en la puiſſance de Boleſlas Roi de Bohéme, & qu'il lui enleva avec beaucoup de valeur. Sa ſage conduite & ſes rares qualitez lui firent avoir le nom de Duc de Thuringe. Après la mort d'Othon III, il fut un Concurrent de Henri II, pour la couronne impériale. L'an 1002, comme il retournoit de Paderborn dans ſa maiſon, il fut attaqué & aſſaſſiné par un certain Comte appellé Siffroy, & par ſes fils. Il fut enterré à Naumbourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sagittarius, *in Exerc. Hiſt. de Eckardo* I. Krantzii *Saxonia*.

* ECKARD II. étoit fils du precédent. Son frére aîné Herman s'étant engagé dans une guerre contre ſon oncle Guncelin qui après la mort d'Eckard I. s'étoit emparé par force de leurs terres, il l'aſſiſta vigoureuſement, de ſorte que Herman par la médiation de Henri II, rentra dans la poſſeſſion du Marquiſat de Miſnie. Dans la ſuite il tomba dans la diſgrace de l'Empereur, & fut dépouillé de tous ſes biens; mais il y fut rétabli par le moyen d'une puiſſante interceſſion. Il eut auſſi des affaires avec Dithmar Evêque de Merſebourg, & contribua beaucoup à faire transférer en 1009, à Naumbourg, l'Evêché de Zeitz. Il ſuccéda à ſon frére Herman dans tous ſes biens, & fut auprès de l'Empereur Henri III. en grand crédit, & avec la réputation de lui être fort fidéle, puiſque l'Empereur l'appelloit *Fideliſſimus Fidelis*. Il mourut ſubitement en 1046, ſans laiſſer d'enfans, & fut enterré à Naumbourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sagittarius, *in Exerc. Hiſt. de Eckardo II.* Fabricius, *Origin. Saxon. l.* 3.

ECKARD, premier Abbé d'un monaſtére d'Urangen ſelon Voſſius, ou de Vrangel ſelon Hofman dans le diocéſe de Wirtzbourg en Franconie, vivoit ſous l'empire de Conrad III, vers l'an 1140. Il écrivit une Chronique, des Epitres, des Sermons, & un Traité qu'il appelle *le Flambeau des Moines*, dont Trithéme ſeul fait mention. On a encore quelques Sermons de lui. * Trithéme, *in Catal.* Poſſevin, *in Appar. Sacro, tome* 1.

ECKARD, (Henri) étoit né dans le Landgraviat de Heſſe en 1582, & mourut en 1624. Il fut Surintendant Général à Altembourg. Il a publié la Théologie des Péres; *Faſciculus & Pandecta Controverſiarum*; La Réfutation de *Piſcator*; Un Commentaire ſur les Pſeaumes, un Traité de la Deſcente aux Enfers. * Henningus Witte, *in Theolog. p.* 549.

* ECKARDSBERG, petite ville avec château, appellée cy-devant Altenbourg, eſt dans la Thuringe, province de la Haute Saxe. Elle eſt à l'oueſt de Naumbourg, dont elle eſt éloignée de quatre lieues, & au nord de Iéna, à peu près à la même diſtance. On dit qu'elle tire ſon nom d'Eckard I. Marquis de Thuringe & d'Ooſterland, qui la bâtit en 998. On raconte qu'en 1150, il y eut pendant une heure de tems une telle pluye de froment, que la terre en fut couverte deux doits de haut. En 1681, elle fut réduite preſque toute entiére en cendres par un incendie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* *Topogr. Sax. Superioris. p.* 48.

* ECKELENFOHRDE, petite ville du Duché de Sleeswik, avec un bon port dans un Golfe de la Mer Baltique, à trois milles de Gottorp, & dépendante de la Régence de Gottorp. Elle tire ſon nom du Fort d'Ekerembourg ruiné. On y braſſe une eſpéce de biére douce qu'on nomme *Cacabelle*, depuis qu'un Cardinal qui voyageoit dans ces quartiers-là lui eut donné ce nom à cauſe de ſa vertu purgative. Les Habitans de cette place font en hiver grand trafic de moules, qu'ils tranſportent bien loin dans l'Allemagne. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Topogr. Saxon. Super. p.* 48.

* ECKELOO, village de la Flandre Hollandoiſe dans le Païs-Bas, au ſud-oueſt du Sas de Gand, dont il eſt éloigné d'environ une lieue & demie.

ECKERARD, Doyen, de l'Abbaïe de ſaint Gal en Suiſſe, eſt Auteur de la Vie du B. Notkeyer, rapportée par Caniſius. Voſſius croit qu'il eſt ce même Eckerard, qui traduiſit en Latin la Vie de ſaint Gal, que Ratpert avoit compoſée en Allemand. Il vivoit vers l'an 1025. * Caniſius, *tome* 6. *Ant. Lect.* Voſſius, *des Hiſt. Lat. liv.* 2. *ch.* 57.

ECKEREN. *Voyez* EKEREN.

* ECLARON, ESCLARON, ECLAIRON & ESCLAIRON, Bourg de Champagne en France ſur la Blaiſe au ſud-eſt de Vitry le François, au ſud-ſud-oueſt de St. Dizier, & au nord-nord-oueſt de Vaſſy.

ECKIUS. *Voyez* ECHIUS.

ECLECTIQUES, Philoſophes ainſi appellez, parce que, ſans s'attacher à aucune Secte, ils choiſiſſoient dans chacune ce qui leur plaiſoit le plus. Potamon d'Alexandrie, qui vivoit du tems d'Auguſte & de Tibére, fut auteur de cette maniére de philoſopher, qui fut ſuivie par pluſieurs. C'eſt effectivement la plus raiſonnable, & celle qui eſt la plus propre pour parvenir à connoître la vérité. * Voſſius, *de Philoſophis*.

ECKLESTON, que Geſner & Poſſevin nomment ECLESON, Religieux Anglois de l'Ordre de ſaint François, dans le XIV ſiécle en 1340, écrivit l'Hiſtoire de ſon Ordre, où il fait mention du P. Agnelli, ou Aquelli, qui établit le premier des Religieux de ſon Inſtitut en ce Royaume. Il dédia cet Ouvrage à un de ſes amis, nommé Simon Eſſebio, Profeſſeur de ſon Ordre, & il en compoſa une

une autre de la Perſécution des Dominicains, contre les Cordeliers. * Geſner, *en la Biblioth.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Voſſius, *des Hiſt. Lat. l. 2. ch. dern.*

* ECKMUL, petite ville de la Baſſe Baviére au midi de Ratiſbonne à l'orient de Neuſtadt & à l'occident de Straubingen.

E'CLIPSE. *Voyez* l'art. d'E'CLIPTIQUE.

* E'CLIPTIQUE eſt un Cercle qni partage le Zodiaque en deux parties égales, & qui porte ce nom à cauſe que les éclipſes du ſoleil & de la lune ſe font le long de ce Cercle. Il eſt diviſé en douze parties comme le Zodiaque, & chaque partie eſt ſubdiviſée en 30 dégrez: ces 12 parties font enſemble 360 dégrez; Voici les uſages de l'Ecliptique.

I. L'Ecliptique par chaque dégré marque à peu près le tour que le ſoleil fait chaque jour; par chacune des douze parties il montre le ſigne & le mois; par les trente dégrez de chaque ſigne, les 30 jours que le ſoleil eſt à parcourir chaque ſigne; par les 360 dégrez il nous donne le cours annuel du ſoleil qui eſt de 365 jours, 6 heures ou environ, leſquelles tous les quatre ans font un jour que l'on ajoûte à cette quatriéme année qui eſt de 366 jours & que l'on appelle Biſſextile.

II. Chaque douziéme dégré de l'Ecliptique marque le tour que la Lune fait chaque jour, en ſorte que la Lune ſautant de douze en douze dégrez, parcourt tout le Cercle de l'Ecliptique, environ en 30 jours ou un peu moins d'un mois, & douze de ces mois font à peu près l'année du ſoleil, c'eſt à dire, que la Lune parcourt douze fois plus ou moins l'Ecliptique, pendant que le Soleil le parcourt une ſeule fois.

III. L'Ecliptique nous fait connoître les éclipſes du Soleil & de la Lune, parceque ces deux planétes faiſant leur cours ſur cette ligne, mais diverſement, ſe trouvent quelquefois conjoints à nôtre égard & quelquefois oppoſez. L'éclipſe du Soleil arrive lorſque la Lune eſt en conjonction avec lui, c'eſt à dire, quand la Lune ſe trouve entre le Soleil & nous: & l'Eclipſe de la Lune arrive lorſqu'elle eſt en oppoſition avec le Soleil, & que la Terre ſe trouve directement entre deux. L'éclipſe de la Lune eſt univerſelle, & tous ceux ſur l'horizon deſquels elle eſt, la voyent eclipſée: mais l'éclipſe de Soleil n'eſt que particuliére, & que pour ceux-là ſeulement que l'interpoſition de la Lune empêche de voir le Soleil plus ou moins: tous les autres ſur l'horiſon deſquels elle eſt, voyent le Soleil entier.

IV. L'E'cliptique étant diviſé par l'Equateur en deux parties égales, la partie qui s'avance vers le Pole Arctique marque tous les longs jours de l'hémiſphére ſeptentrional, & les courts de l'hémiſphére méridional: l'autre partie qui s'avance vers le pole Antarctique, marque les jours de moindre durée de l'hémiſphére ſeptentrional, & les longs de l'hémiſphére méridional.

V. L'E'cliptique diviſé en quatre parties par les Colures, marque trois ſignes pour chaque ſaiſon de l'année: L'Hémiſphére ſeptentrional a pour ſon printems le Bélier, le Taureau & les Gemeaux; pour ſon été l'Ecreviſſe, le Lion & la Vierge; pour ſon Automne, la Balance, le Scorpion & le Sagittaire; & pour ſon Hiver, le Capricorne, le Verſeau & les Poiſſons. Tout au contraire, ces trois derniers ſignes font l'été de l'hémiſphére méridional; la Balance, le Scorpion & le Sagittaire font ſon Printems; l'Ecreviſſe, le Lion & la Vierge font ſon Hiver, le Bélier, le Taureau & les Gemeaux font ſon Automne. Ainſi lorſqu'il fait le Printems d'un Hémiſphére, c'eſt l'Automne de l'Hémiſphére oppoſé; lorſqu'il eſt l'été de l'un, c'eſt en même tems l'hiver de l'autre.

VI. L'E'cliptique coupe le Globe terreſtre en deux parties égales, mais obliquement à l'égard de l'Equateur & des Poles.

VII. L'E'cliptique décrit par les Poles les Cercles Polaires.

VIII. L'E'cliptique comprend par ſon obliquité tout cet eſpace du Globe terreſtre que l'on appelle Zone torride. * Sanſon, *Introd. a la Géogr.*

E'CLOGUE ou E'GLOGUE', petit Poëme paſtoral, où l'on introduit ordinairement des Bergers qui parlent enſemble. Ce nom vient du Grec Ἐκλογὴ, qui ſignifie *Choix* ou *Recueil*; c'eſt pour quoi on le donne auſſi à d'autres recueils, comme ſont *les Eclogues de Polybe, de Diodore, & de Strabon.* Quelques Satyres d'Horace ſont auſſi intitulées Eclogues dans les manuſcrits anciens; & Sidonius Apollinaris appelle les Odes de ce Poëte, *varii carminis Eclogas.* Il y en a qui ont cru que l'Eclogue étoit proprement un Poëme où l'on introduiſoit des Bergers, & que ce nom venoit d'αἰξ, *Chévre*, & de λόγος, *diſcours*, comme qui diroit, Dialogue de ceux qui gardent des chévres: mais ils ſe ſont trompez; car le ſujet des Eglogues n'eſt pas reſtraint à ce qui regarde les Paſteurs ou Bergers; & les Eglogues de Strabon, de Diodore & de Polybe, dont nous venons de parler, ſont des piéces choiſies, ou extraites d'un plus grand Ouvrage, & qui ne traitent point des matiéres paſtorales. D'ailleurs on auroit dit αἰγολογία, *Ægologie*, & non pas Ἐκλογὴ Eclogue. * Le P. la Rue, *ſur Virgile.*

E'CLUSE ou L'E'CLUSE, *Sluſa*, ville & port de mer de Flandre, de la dépendance des Provinces-Unies, eſt fort ancienne ſelon quelques Auteurs, & étoit même célébre du tems des Romains. Elle eſt ſur la mer à trois lieues de Bruges, qui avoit cauſé la ruïne de l'Ecluſe. Cette ville fut du partage des Comtes de Nevers, deſcendus de Gui, Comte de Flandre. Philippe de France, dit *le Hardi*, Comte de Flandre, la fit entourer de murailles, après l'avoir eue de Guillaume de Nemours, auquel il donna Béthune. Il y avoit alors une garniſon, pour tenir en reſpect les Habitans de Bruges. Ce fut à l'Ecluſe que le Roi Charles VI. prépara une armée navale, pour paſſer en Angleterre. Cette ville fut aſſiégée & priſe, l'an 1492, par Maximilien d'Autriche. Dans le XVI ſiécle pendant la revolte des Païs-Bas, le Duc de Parme s'en rendit maitre après un long ſiége, & au commencement du XVII ſiécle les Hollandois la reprirent, pendant le ſiége d'Oſtende en 1604. On dit que le port de l'Ecluſe peut tenir commodément 500 navires. * Guichardin, *Deſcr. de Flandre* Strada, *de la Guerre de Flandre.* Bentivoglio. Meyer. Valére André, &c.

E'CLUSE Noire. *Voyez* SWARTE SLUYS.

* ECLUSE (l') petite ville de la Flandre Wallonne ou Françoiſe, ſur la petite riviére de Senſet, au midi de Douay & à l'Orient d'Arras.

ECLUSE (Charles de l') en Latin *Cluſius*, Médecin célébre, étoit d'Arras, où il naquit le 19 février de l'an 1526. Il étudia à Gand & à Louvain, où il apprit les Langues & la Juriſprudence. Enſuite il voyagea en Allemagne, & s'arrêta dans les Univerſitez de Marpurg, de Wittemberg & de Straſbourg. De là étant paſſé en France, il y étudia trois ans à Montpellier, ſous le célébre Guillaume Rondelet, & y fut reçu Docteur. Enſuite il revint, l'an 1550, dans le Païs-bas; & en 1563, il voyagea en Allemagne, en France, en Eſpagne, en Portugal, & en Angleterre. Lorſqu'il fut de retour à Arras en 1573, il en ſortit encore à la ſollicitation de l'Empereur Maximilien II. qui lui donna le ſoin du jardin des Simples. Cluſius eut le même emploi ſous Rodolphe II. pendant 14 ans ou environ. Mais comme il avoit beaucoup de peine à ſe faire à la vie de la Cour, il y renonça, & ſe retira à Francfort ſur le Mein, où il reſta ſix ans, juſqu'en 1593, qu'ayant été attiré dans l'Univerſité de Leyden, il y fut Profeſſeur en Botanique, pendant 16 ans, & y mourut le quatriéme avril de l'an 1609, âgé de 84 ans. Nous avons divers Ouvrages de Cluſius, qu'on a mis en deux volumes, *Rariorum plantarum Hiſtoria*; *Exoticorum lib. X*; *Aromatum & ſimplicium aliquot Medicamentorum apud Indos naſcentium Hiſtoria, &c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica.* Meurſius, *Athenæ Batavæ.* Melchior Adam, *in Vit. Juriſc.* Vander Linden, *de Script. Med.* Lorenzo Craſſo, &c.

* ECKSTORM (Henri) naquit à Elbingerode en 1557. Il paſſa quatre années dans le Cloître de Walkenriedt où il fit ſes premiéres études; de là il alla dans celui d'Ilfeldt pour y étudier ſous Néander qui lui enſeigna à fonds le Grec, l'Hébreu, la Poëſie & la Philoſophie. En 1578, il alla faire un tour à Wittenberg, mais ne s'y plaiſant pas, il ſe rendit à Iéna, où il fut reçu Maitre ès Arts. En 1586, étant allé à Leipſic, il fut obligé d'en ſortir à à cauſe de la peſte, & de retourner chez lui. En 1588, il fut fait Doyen d'Elrich, & lorſque Rhodomannus fut devenu, en 1591, Profeſſeur en Grec à Iéna, on le fit Miniſtre & Recteur du College dans le cloître de Walkenriedt. En 1613, il fut fait Prieur de ce Monaſtére, & mourut en 1622. Il a écrit, *de Cometis*; *de Terræ motu*; & *Chronicon Walkenriedenſe.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Leuckfeld, *Antiq. Walkenriedenſes, præfat.* S. 3. & P. 2. p. 150. 151.

ECOLES ou Académies des Juifs. Les Hébreux ont toûjours été très ſoigneux d'enſeigner & d'étudier les loix qu'ils avoient reçues de Moïſe. Les péres de famille étudioient & les enſeignoient dans leurs propres familles. Les Rabbins enſeignoient dans le Temple, dans les Synagogues & dans les Académies. L'on prétend que dès avant le déluge, il y avoit des Ecoles de Science & de piété, dont les Patriarches étoient les Directeurs. On met *Adam* à leur tête, puis *Enos*, & enfin *Noé*. Melchiſédech, dit-on, tenoit école dans la ville de *Cariat-Sépher*, autrement Hébron, dans la Paleſtine; Abraham qui avoit été inſtruit par Héber, enſeigna en Chaldée & en Egypte. Les Egyptiens apprirent de lui l'Aſtronomie & l'Arithmétique, & Jacob ſuccéda à Abraham dans l'exercice d'enſeigner. L'Ecriture dit qu'il étoit homme ſimple & qu'il habitoit dans des tentes, c'eſt à dire, ſelon le Paraphraſte Chaldéen, qu'il étoit parfait & Miniſtre de la maiſon de doctrine. Tout cela eſt certainement très peu ſolide & très-incertain. On ne peut douter que Moïſe, Aaron & les anciens d'Iſraël n'ayent inſtruit le peuple dans le Déſert, & que pluſieurs bons Iſraëlites n'ayent été très-ſoigneux d'inſtruire dans la crainte de Dieu leurs familles; mais tout cela ne prouve pas encore les Ecoles que nous cherchons. Sous Joſué nous voyons des eſpéces d'Académies de Prophétes, où les *Enfans des Prophétes*, c'eſt à dire, leurs diſciples vivoient dans l'exercice d'une vie retirée & auſtére, dans l'étude, la méditation & la lecture de la loi de Dieu. Il y avoit de ces Ecoles de Prophétes à *Naïoth* de *Ramatha* ſous Samuel; David & Samuel s'y retirérent. Saül y envoya du monde pour prendre David, mais les envoyez s'étant approchez de la troupe des Prophétes, à la tête deſquels étoit Samuel, ils ſe mirent à prophétiſer avec eux: les ſeconds & les troiſiémes que ce Prince envoya en firent de même, & lui même y étant venu, fut ſaiſi de l'eſprit de Dieu & ſe mit à prophétiſer, comme les autres. Nous en voyons encore ſous les Prophétes Elie & Eliſée à Béthel, & dans la plaine de Jéricho. Il y en avoit un grand nombre, même dans le Royaume d'Iſraël. Quelques-uns ont cru qu'Elie avoit auſſi une Communauté ſur le mont Carmel. On alloit conſulter ces Prophétes ſur les affaires importantes, & on alloit écouter leurs leçons, comme il paroît par l'hôteſſe de d'Eliſée. Son mari lui demande pourquoi elle va voir le Prophéte, puiſque ce jour n'étoit ni le Sabbath, ni la Néoménie. Ces Ecoles ſubſiſtérent juſqu'à la captivité de Babylone, & il ſemble même que les captifs alloient encore entendre les Prophétes, lorſqu'il s'en trouvoit dans les lieux où ils étoient. Ezéchiel raconte divers entretiens qu'il eut avec les Anciens d'Iſraël, qui vinrent le voir, & le conſulter pluſieurs fois. Le peuple s'aſſembloit auſſi autour de lui, comme pour l'entendre & l'écouter; mais ils ne tenoient compte d'exécuter ſes paroles. Ce ne fut que depuis le retour de la captivité que l'on vit dans Iſraël les diſtinctions des Sectes de *Phariſiens*, de *Sadducéens*, d'*Eſſéniens*; on trouve auſſi dans l'Evangile celle des Hérodiens. Chaque Secte avoit ſes Ecoles particuliéres. On peut voir les articles de chacune d'elles. Par raport à la maniére d'enſeigner dans les Ecoles, Saint Paul dit qu'il avoit étudié aux piez de Gamaliel. Philon rapporte que dans l'aſſemblée des Eſſéniens, les enfans ſont aſſis aux piez de leurs Maîtres, qui leur interprétent la Loi, & leur en dévelopent les ſens allégoriques & figurez à la maniére des anciens Philoſophes. L'Auteur publié ſous le nom de ſaint Ambroiſe ſur les Epitres de ſaint Paul, dit que chez les Hébreux les Rabbins ſont aſſis dans des chaires élevées: les Ecoliers les plus ſavans & les plus avancez ſont ſur des bancs au deſſous de leurs Maîtres, & les plus jeunes ſont aſſis à terre ſur des nattes. Mais les Auteurs du Thalmud enſeignent qu'anciennement le Maître étoit

aſſis,

& les Ecoliers debout: mais cet uſage changea dès avant la ruïne du Temple par les Romains ; & depuis ce tems le Maître étoit aſſis à la premiére place , & les Ecoliers autour de lui aſſis comme lui dans des chaires, ou aſſis par terre. Le Maître enſeignoit, ou par lui même, ou par Interpréte. S'il ſe ſervoit d'Interpréte ; il lui parloit Hébreu , & celui-ci l'expliquoit en langue vulgaire. Si les Ecoliers vouloient faire quelque queſtion au Maître , ils s'adreſſoient à l'Interpréte , qui la propoſoit au Rabbin , & qui rapportoit aux Ecoliers la réponſe qu'il avoit faite. Saint Jérôme dit que peu de tems avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, deux fameux Rabbins *Sammaï* & *Hillel*, Chefs des deux célébres Ecoles, formérent deux partis parmi les Juifs, & furent Maîtres des Scribes & des Phariſiens. *Akiba*, leur ſuccéda , & fut Maître du fameux Aquila Interpréte des Ecritures de l'Ancien Teſtament. Akiba eut pour ſucceſſeur *Méïr* ; après lequel parut *Johanan* fils de Zachaï , puis *Eliézer*, enſuite *Delphon*, *Joſeph* le Galiléen , & enſuite *Joſué*, qui préſida à cette Ecole juſqu'à la priſe de Jéruſalem. C'eſt ainſi que les Juifs donnoient la ſucceſſion de leurs Docteurs au tems de ſaint Jérôme. Les Rabbins enſeignent qu'après la ruïne de Jéruſalem, on établit une Ecole à *Japhné*, nommée depuis *Ivelin*, en Galilée, & une autre à *Lydde*, ou *Dioſpolis*. Akiba profeſſa d'abord à Dioſpolis, puis à Japhné. Gamaliel lui ſuccéda à Dioſpolis , & il ſuccéda à Gamaliel à Japhné. Mais la plus fameuſe Académie de ce païs là fut celle de *Tibériade*, ſur la mer de Galilée. C'eſt-là où profeſſérent ſucceſſivement *Judas* le ſaint, diſciple de Méïr , *Chanina*, & *Johanan*. Quelque tems après, Judas ſe retira de Tibériade, & ouvrit une Ecole à *Séphoris*, & y profeſſa pendant dix-ſept ans. Mais il eſt bon de remarquer que toute cette ſucceſſion de Maîtres & d'Ecoles eſt très peu certaine. *Voyez le P. Morin, Exercitations Bibliques l. 2. Exercit. 2. c. 1. & 3.* Après la chûte des Ecoles de la Paleſtine, que l'on fixe vers le milieu du troiſiéme ſiécle , les Juifs vont chercher la ſucceſſion de leurs Docteurs au delà de l'Euphrate à *Sora*, à *Pundebita*, à *Nahardea*, & à *Perutz-Schibbur*, lieux peu connus, & dont la ſituation eſt fort douteuſe. Ils croyent que ce furent les Docteurs *Rab* & *Samuel* diſciples de Judas le ſaint, qui les fondérent vers l'an 220. Elles ſubſiſtérent, diſent-ils, pendant huit cens ans, juſques vers l'an 1030. de Jeſus-Chriſt: alors elles furent détruites par les Sarraſins. Du débris de ces Ecoles ſe formérent celles de l'Egypte & de l'Europe : leurs Docteurs parurent principalement en Eſpagne. Moïſe fils de Maimon ou *Maimonide*, étoit né à Cordoue. Il fut diſciple d'Averroès. Il ſe retira en Egypte , & y mourut vers l'an de J. C. 1205. Rabbi *Nathan* Chef de l'Ecole de Rome mourut en 1106. *Aben-Ezra* autre fameux Rabbin eſt mort à Rhodes en 1174. Le Rabbin *Salomon* , nommé autrement *Raſchi* ou *Jarchi* , natif de Lunel dans le Bas Languedoc , ou ſelon d'autres , de Troyes en Champagne , mourut à Tréves en 1180. *Kimchi* étoit né à Narbonne. Il a fleuri depuis l'an 1200 , juſques vers l'an 1250. Voila les principaux Rabbins , & le tems auquel ils ont vécu. On peut ſe former par là une idée de leurs Ecoles ; & de la ſucceſſion de leurs Docteurs. * Le Pére D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ECOLIERS. *Voyez* VAL DES ECOLIERS.

ECONOME. *Voyez* OECONOME.

ECOSSE, ou ESCOSSE Royaume d'Europe, dans la partie ſeptentrionale de la grande Bretagne.

NOMS, SITUATION, ET DIVISION de l'Ecoſſe.

L'ECOSSE a été appellée par les Romains *Calédonie*, par ceux de Galles *Albanie*, par les Anglois & par ceux du païs *Scotland*. Les Géographes qui fixent le premier méridien à l'iſle de Fer la placent depuis le quatorziéme degré trente minutes de longitude juſques au 19. 30. minutes, ſans y comprendre les iſles qui en dépendent & qui ſont à ſon occident. Elle commence un peu au delà du 55 dégré de latitude ſeptentrionale , & va juſques au 59: ſans y comprendre les iſles qui en dépendent au nord, & qui s'étendent par de là le 61. degré. Ce Royaume regarde les Orcades vers le nord ; les Hébrides & l'Irlande au couchant, la mer d'Allemagne au levant, & au midi l'Angleterre. Sa longueur eſt de deux cens cinquante-ſept milles, ou environ, & ſa largeur de cent quatre-vingt-dix. Quelques-uns diviſent l'Ecoſſe en deux parties, ſéparées par le mont Granzebain ou Grensben-hills, qu'on appelle ſupérieure & inférieure. Mais la diviſion civile & politique eſt en pluſieurs provinces ou Vicomtez, qui ſont comme les Bailliages en France. La diviſion la plus naturelle ſe fait par le fleuve de Tai en deux parties, ſavoir en méridionale ou de deçà le Tai, & en ſeptentrionale, ou de delà le Tai. La premiére comprenoit le Royaume des anciens Pictes, & l'autre celui des Scots. La partie méridionale de l'Ecoſſe, eſt diviſée en vingt-deux provinces ou Comtez. On en trouve cinq autour du Golfe d'Edimbourg ; ſavoir, Louthiane ou Lothiane, Sterling, Mentheit, Strathern & Fiſe. En allant d'orient en occident où ſont les Marches d'Angleterre, on trouve la province de Twédale, qui comprend le petit païs de Lauder, puis Tivedale ou Téviotdale & Lideſdale, qui ſont frontiéres d'Angleterre ; Eskdale, Euſdale, Annandale, Nitheſdale & Galloway ſur la Mer d'Irlande. Les Comtez qu'on voit autour du Golfe de Dumbriton, ſont Carric, ou Karrike, Kile, Cuningham, Lennox, Argile, qui comprend le païs dit Knapdale, Lorne & Cantir. Il faut ajoûter l'île d'Arran, avec celle de Buthe, qui comprend le château & Duché de Rotheſai, dont le fils aîné du Roi d'Ecoſſe portoit autrefois le titre. Clideſdale, ſur la riviére de Clid, eſt au milieu de ces provinces. L'Ecoſſe ſeptentrionale eſt diviſée en treize Comtez, dont il y en a huit à l'orient des Lacs de Lomond & de Neſs, ſavoir, Brod ou Broad-Albain , Athole , Perth qui comprend les petits païs de Strathmunde & de Gowrée, Angus, Murray où ſont les petites provinces de Badenoth & de Strathſpei , Marr, Mernis & Buquan ou Buchane où l'on joint les païs d'Ainzic, de Boëne & de Strathbolgi, Gareoth, Strathile, Frendrachi , Balven, Strathdone, &c. Les cinq autres provinces ou Comtez d'Ecoſſe au nord-oueſt de celles que nous venons de nommer, ſont Lochquabeir, Roſſ qui comprend le païs d'Ardmanoch, Sutherland, Strathnavern & Cathnes. L'Ecoſſe comprend encore les iles, dont les plus condérables ſont, les Hébudes ou Hébrides, les Orcades, les Shetlandiques, ou iles de Shetland, &c. Le Comté de Lothiane ou de Lauden, que les anciens nommoient *Pictland*, c'eſt à dire, demeure ordinaire des Pictes, eſt aujourd'hui conſidérable par la ville d'Edimbourg, capitale du Royaume, & ſéjour ordinaire des derniers Rois d'Ecoſſe. Saint André & Glaſcow ont titre d'Archevêchez. La premiére de ces villes a encore une Univerſité, & Aberdonne l'autre. Lorſque l'Ecoſſe étoit diviſée en deux Royaumes , des Pictes & des Scots, la réſidence de ceux-ci étoit à Dunſtafag, & celle des autres à Abernéthi. Edimbourg a eu un Parlement. *Voyez p. 15. col. 1. l. 29. & ſuiv.*

LES QUALITEZ DU PAIS DU ROYAUME d'Ecoſſe.

L'air de l'Ecoſſe eſt épais, groſſier, & beaucoup plus froid que celui d'Angleterre; à cauſe qu'il tire plus vers le ſeptentrion. Quantité de bons ports ſur l'océan, y rendent le commerce facile avec les Etrangers. On y voit pluſieurs montagnes fort rudes ; & preſque tout le plat païs abonde en lacs. Celui de Lomond n'eſt pas tant renommé par ſon étendue, bien qu'il ait près de cinquante milles de long & ſeize de large, que par une grande île flotante ; qu'il a entre une trentaine de petites. Les autres lacs les plus conſidérables de l'Ecoſſe, ſont le Loſs, le Louth, le Neſs, &c. On dit que ce dernier ne géle jamais, non plus qu'une riviére de ce nom. Entre les autres riviéres de l'Ecoſſe, on remarque le Tai, la Twéde, le Nith, le Lid, le Spei, la Dée & le Don. Ce Royaume a encore un très-grand nombre de golfes, dont les plus renommez ſont ceux d'Edimbourg & de Dumbriton. Les provinces fécondes portent en quelques lieux quelque ſorte de blé ; mais fort peu de froment, & les autres ont plus de pâturages que de grains. On dit que les côtes maritimes ſont à peu près comme celles d'Angleterre ; mais avec cet avantage particulier, que quand le froment eſt cher en Ecoſſe, elles ſont incomparablement plus poiſſonneuſes.

Ce Royaume a auſſi du fer, du plomb, de l'azur, quelques mines d'or & d'argent, du marbre, & quelquefois de l'ambre gris. On y nourrit auſſi de bons chevaux. Il y a force cuirs, ſuifs, poiſſons, ſauvagines & une quantité prodigieuſe de loups, au lieu qu'on n'en voit point en Angleterre.

MOEURS ET FORCES DES HABITANS d'Ecoſſe.

Comme les Ecoſſois ſont diviſez en deux peuples differens de langage, auſſi ont-ils des coutumes fort diſſemblables. Ceux qui parlent Anglois, comme les Gentilshommes & les Habitans des meilleures provinces d'Ecoſſe, ſont honnêtes, civils & ingénieux ; mais vindicatifs. Entre ceux-ci, les aînez ſuccédent à toutes les terres ; & les autres, outre un legs, ont une partie des meubles. Ceux qui parlent la langue qu'ils appellent *Gachtlet*, & qui leur eſt commune avec les Irlandois, obſervent encore la plupart des anciennes coutumes en leurs habits & en leur manger. Leurs chemiſes ſont teintes de jaûne; ils portent par deſſus une eſpéce de hoqueton, & ont les jambes nues juſqu'au genou. Ils ſe ſervent d'arcs & de fléches, habitent ſur les montagnes, qui ſont pour eux des fortereſſes imprenables, & ſont extrêmement vigoureux. Cette partie dite la Haute Ecoſſe, eſt celle où les Romains n'ont jamais pu porter leurs armes, & qui a même donné dans le XVII ſiécle des bornes au pouvoir & au ſuccès des Anglois Parlementaires. On dit que les anciens Ecoſſois mangeoient de la chair humaine, & que leurs femmes alloient à la guerre. On ajoûte encore que les Habitans de la province d'Albanie avoient une grande inclination pour le vol ; que les loix ordonnérent que ceux de ce païs, dont on ſe pourroit ſaiſir, ſeroient obligez de réparer le dommage qui s'étoit fait, ou de perdre la vie. En général les Ecoſſois ont preſque les mêmes inclinations pour la guerre que les Anglois & les Irlandois, endurcis à la fatigue, vaillans, ſe ſervant des mêmes armes, & combattant toujours à pié. Leur plus grande force eſt la Nobleſſe. Quand le Roi veut faire la guerre, il aſſemble le Parlement, lui déclare ſes intentions, & alors les Nobles, les Vaſſaux & les Communes ſont tenus de ſervir en perſonne, & à leurs dépens. Au reſte, les Ecoſſois pour leur valeur & leur fidélité, ont mérité que les Rois de France leur confiaſſent la garde de leur perſonne. Quelques-uns diſent que c'eſt depuis S. Louis.

ORIGINE ET GOUVERNEMENT DES Ecoſſois.

Les Ecoſſois ſont conſidérez après les Pictes , entre les plus anciens peuples de la Grande-Bretagne. Mais leur origine, & l'étymologie de leur nom, ſont très obſcures. Divers de ſes Auteurs, qui donnent dans les fables, ont cru que Scota, fille du Roi d'Egypte, fonda ce Royaume, & qu'elle lui donna ſon nom. Henri Archidiacre de Huntington, qui a écrit l'Hiſtoire de Bretagne, croit que les Ecoſſois ſont ſortis des Cantabres d'Eſpagne, qui ſont les Navarrois d'aujourd'hui. Buchanan les fait venir d'Eſpagne ; mais il aſſure qu'ils tirent leur origine des Celtes qui paſſérent les Pyrénées. Mathieu de Weſtminſter ſoutient qu'ils ſortirent des Pictes, & des femmes Irlandoiſes ; & que la diverſité des deux nations leur fit donner le nom de *Scots* ; mais cette raiſon eſt refutée par Béde même, qui dit que les Pictes demandérent des femmes aux Ecoſſois d'Irlande. L'opinion de Cambden, qui dit qu'ils ſont deſcendus des Scythes, paroît à pluſieurs la plus raiſonnable, & eſt la plus ſuivie. Preſque tous les Hiſtoriens Ecoſſois marquent la fondation de ce Royaume, par le Roi Fergus II. qui commença de régner en 411, & qui ſelon eux, fut la tige de leurs Rois. Il eſt

vrai qu'ils prétendent que ce Roi ne fit que rétablir ce Royaume, qui s'étoit formé, ſi on les en croit, avant la venue du Sauveur du monde, ſous Fergus I. vers l'an 420 de Rome. On ajoûte que depuis ce Fergus I. cet Etat avoit duré juſqu'au tems du Tyran Maxime, qui l'avoit ruiné. Lloyd & Stillingfleet, Evêques, l'un de S. Aſaph, & l'autre de Worcheſter, ont ſolidement montré que la Monarchie Ecoſſoiſe n'a commencé que 700 ans après Jesus-Christ. L'an 1286 ou 1290, Alexandre III. étant mort ſans enfans, il y eut une longue querelle pour ſa ſucceſſion, entre Robert Brus, & Jean de Bailleul, de la maiſon d'Harcourt tous deux ſortis du ſang d'Ecoſſe par filles. Edouard Roi d'Angleterre, nommé par les deux compétiteurs, pour être Juge de ce différent, donna la Couronne à Bailleul. Robert Brus la conquit depuis, & mourut en 1329, laiſſant David II. ſon fils, qui étant mort ſans enfans l'an 1370, eut pour ſucceſſeur Robert II. de la famille de Stuart. Le Parlement qui eſt l'aſſemblée des Etats du Royaume, eſt compoſé de trois Ordres, du Clergé, de la Nobleſſe, & du peuple. Outre celui-là, il y avoit un Parlement fixe à Edimbourg, qui fut établi par le Roi Jacques V. On dit qu'avant lui il y en avoit un autre ambulant, qui alloit par les villes rendre juſtice, & interpréter les loix. Après ce Parlement, les Ecoſſois ont encore quelques Cours ſouveraines de grands Juſticiers, pour les matiéres criminelles; & chaque province, outre ſes Officiers ordinaires, a un Vicomte héréditaire, qui juge les cauſes civiles & criminelles. Quand le Roi veut faire aſſembler ſes Etats, le Chancelier en avertit les trois Ordres, & chacun d'eux choiſit huit députez; le Tiers Etat eſt diviſé alors en Comtez, & en villes, qui ont leurs huit Députez particuliers; de ſorte que l'aſſemblée eſt compoſée de trente-deux perſonnes, ſans y comprendre les Officiers du Roi & du Royaume. Enfin en 1707 le Royaume d'Ecoſſe fut réüni à celui d'Angleterre par les brigues des Partiſans de la Reine Anne, & il fut conclu que les Parlemens des deux Royaumes n'en feroient plus qu'un, ſous le nom de *Parlement de la Grande Bretagne*. Le premier Parlement de ce nom, compoſé des Députez Anglois & Ecoſſois, s'aſſembla à Londres au mois de novembre de la même année, où ſe trouvérent ſuivant le traité d'Union ſeize Pairs Ecoſſois & 45 Députez du même Royaume. Il fut auſſi conclu par ce traité que la Reine ne ſeroit plus appellée *Reine d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande* mais *Reine de la Grande Bretagne & d'Irlande*, & que les armes du Souverain de la grande Bretagne ſeront deſormais *écartelées au* 1. *&* 4. *d'Angleterre & d'Ecoſſe, au* 2. *de France*; *& au* 3. *d'Irlande.*

RELIGION DES ECOSSOIS.

On dit que le Royaume d'Ecoſſe fut éclairé des lumiéres du Chriſtianiſme, ſous le régne de Donalde, à qui le Pape Victor envoya, vers l'an 200, des Miſſionnaires pour l'inſtruire des véritez de l'Evangile. Elles y furent reçues avec reſpect; & la Foi y ayant été altérée dans le cinquiéme ſiécle, ſous le pontificat du Pape Céleſtin I, l'Egliſe de France y envoya deux fois, en l'an 429 & en 446, ſaint Germain d'Auxerre, & ſaint Loup de Troyes, pour s'oppoſer aux Pélagiens, qui infectoient de leurs erreurs ce Royaume, où la Chronique de Proſper dit que Palladius avoit été envoyé par le même Pontiſe Céleſtin. Sous le régne de Jacques V. qui mourut en 1542, les Proteſtans commencérent à y débiter leurs opinions. Ce Prince s'oppoſa avec zéle à cette doctrine, & punit ſévérement ceux qui en faiſoient profeſſion. Mais après la mort de ce Roi, & de ſa fille Marie Stuart, l'Ecoſſe reçut la Réformation. Le jeune Roi, qui fut depuis Jacques VI. Roi d'Ecoſſe, & premier de ce nom, Roi d'Angleterre, ayant été élevé par les Calviniſtes, l'exercice de la Religion Romaine y fut preſque entiérement aboli. Il y reſta pourtant grand nombre de Catholiques. L'an 1604, le Roi Jacques VI. obligea les Ecoſſois de recevoir les mêmes cérémonies que l'Egliſe d'Angleterre, & leur donna des Evêques malgré les Miniſtres de ce Royaume. C'eſt ce qui a produit, dans le XVII ſiécle, les malheurs des trois Royaumes de la Grande-Bretagne.

ARCHEVECHEZ ET EVECHEZ D'ECOSSE.

Archevêché de ſaint André.

Evêchez ſuffragans.

Aberdeen, Dunkell, Murray, Dumblane, Brechin, Edimbourg, Roſſe, Cathnes, Orkney.

Archevêché de Glaſcow.

Evêchez ſuffragans.

Galloway, Argyle, Colmkill.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS d'Ecoſſe.

Nous donnerons ici la ſuite des Rois d'Ecoſſe, depuis Fergus I. qui vivoit vers l'an 420 ou 422 de Rome, environ l'an 334 ou 332 avant l'Ere Chrétienne. Quoique ces premiers Princes ſoient ſans doute fabuleux, il ne ſera peut-être pas inutile d'en marquer les noms conformément à Boëtius, Buchanan, & autres Auteurs qui ont écrit l'Hiſtoire d'Ecoſſe, & qui ſont ſuivis par les Modernes.

Fergus I. vers l'an 420 de Rome, régna vingt-cinq ans.

Ferthaire,	15
Mane,	29
Dornadille,	28
Render,	26
Reuthus,	17
Thérée,	12
Joſine,	24
Finan,	30
Durſtus,	9
Evéne I.	19
Gilles Tyran,	12
Evéne II.	17
Eder,	18
Evéne III.	47
Métellan,	39
Caractacus,	22
Corbréde I.	17
Dardanus *le Gros.*	
Corbréde II.	34
Lugracus,	5
Mogal,	33
Conar,	6
Agarde,	14
Ethode,	33
Sathraël,	4
Donalde I.	21
Ethode II.	16
Ethirco,	12
Nartholocus.	11
Findocus,	10
Donalde II.	22
Cratlinius,	24
Fincormacus,	47
Romaque,	3
Anguſian,	2
Fételmacus,	3
Eugéne I.	3. ou 21
L'an 411. de ſalut Fergus II.	16
427 Eugéne II.	22
449 Dongard,	5
453 Conſtantin I.	15
469 Congalle I.	32
501 Gorane ou Conrane,	34
535 Eugéne III.	23
558 Congalle II.	10
568 Kinatel,	2
570 Aidan,	33
604 Kenneth ou Chennet,	1
605 Eugéne IV.	17
622 Ferchar ou Ferquardh I.	14
636 Donalde III.	16
651 Ferchar ou Ferquardh II.	8
668 Malduin,	20
688 Eugéne V.	4
692 Eugéne VI.	10
702 Ambercelet ou Ambirkilet,	2
704 Eugéne VII.	7
721 Mordach,	19
730 Etwin ou Etfin,	37
761 Eugéne VIII.	3
764 Fergus III.	3
767 Solvathie,	20
787 Achaius,	31
819 Congalle ou Connal III.	5
824 Dongal ou Donalde IV.	6
830 Alpin,	3
833 Kenneth II.	21. ou 24
857 Donalde V.	5. ou 1
858 Conſtantin II.	16
874 Ethe,	1
875 Grégoire,	18
892 Dongal ou Donalde VI.	11
903 Conſtantin III.	40
943 Malcolme I.	15
958 Indulfe,	9
967 Duffe,	5
972 Culne ou Culme,	4
976 Kenneth III.	8
984 Conſtantin IV.	1
985 Grime,	9
993 Malcolme ou Milcolumbe II.	30
1023 Donalde ou Duncan I.	7
1030 Maccabet ou Macbéde,	17
1047 Malcolme III.	36
1084 Donalde ou Duncan II.	ſix mois.
1084 Edgard,	11
1095 Alexandre I. dit *le Fort*,	19
1114 David I.	29
1143 Malcolme ou Marcomer IV.	12
1155 Guillaume, dit *le Lion*,	59
1214 Alexandre II.	35
1249 Alexandre III.	37

Jean de Bailleul de Harcourt, Interrégne.

1306 Robert Brus I.	23
1329 David II. mort en 1370	41
1370 Robert II. Stuart,	20
1390 Jean, dit Robert III.	16
1406 Jacques I.	31
1437 Jacques II.	23
1460 Jacques III.	28
1488 Jacques IV.	25

1513 Jac-

1513 Jacques V. 29
1542 Marie Stuart, morte en 1587
1577 Jacques VI. mort en 1625
1625 Charles I. Roi de la grand' Bretagne, mort en 1649
1649 & 1660. Charles II. mort en 1685
1685 Jacques VII. chaſſé en 1689. mort en 1701
1689 Guillaume-Henri de Naſſau, mort en 1702
1702 Anne Stuart, épouſe du Prince George de Danemarck, [morte le 12 août 1714
1714 George Duc de Brunswik-Hanover, mort le 22 juin 1727
1727 George II. fils de George I.
Voyez STUART.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ECOSSE.

Hector Boëtius, Jean le Maire, George Buchanan, & Jean Leſlé Evêque de Roſſe, ont écrit l'Hiſtoire d'Ecoſſe en particulier. Thomas Dempſter en a publié une ſous le titre d'*Apparatus ad Hiſtoriam Scoticam*. Le Vénérabile Béde, Gildas le Sage, Géofroi de Monmouth, Guillaume de Malmesburi, Roger de Hoveden, Henri de Huntington, Ethelwerd, Ingulfe, Jean Aſſer, Guillaume de Newbridge, Matthieu Paris, Thomas Walſingham, Matthieu de Weſtminſter, Ranulphe de Cheſter, Thomas de la More, Jean Froiſſard, Polydore Virgile, George Lile, Nicolas Trivet, Richard Graſton, & quelques autres ont écrit celles des Bretons ou Anglois, & y font mention de l'Ecoſſe. André du Chêne a donné au public en notre langue, l'Hiſtoire d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande. Outre ceux-là, David Chambre a fait des recherches d'Ecoſſe; Paul Jove, Cambden, Belleforeſt, Florimond de Raimond, Sandére, Gaſula, Davity, Baronius, Sponde, Cluvier, Sanſon, Duval, Briet, &c. en parlent dans leurs Ouvrages. *Conſultez* encore Speed, Selden, Ortélius, Munſter, Mérula, Godwin, Ferrari, & Baudrand, *Lex Géogr.* Röbbe, *Meth. de Géogr.* Uſſerius, Balæus, Guillelmus Camerarius. Il faut ajoûter à ces Auteurs Lloyd & Stillingfleet Evêques de St. Aſaph & de Worceſter qui ont entrepris de montrer que la Monarchie Ecoſſoiſe n'a commencé que 700 ans après Jeſus Chriſt, dans le même tems que le Chriſtianiſme eſt entré en Ecoſſe, & George Mackenſie Ecoſſois, qui a tâché de prouver l'Antiquité de cette Monarchie dans un livre intitulé. *Defenſio Antiq. Regal. Scotorum Proſapiæ.*

* ECOUCHEY, gros bourg de Normandie en France ſur l'Orne au nord-oueſt de Seez, & au nord d'Alençon.

* ECOUIS, gros bourg de Normandie en France au ſud-eſt de Rouen, & à l'oueſt de Giſors.

ECRON. *Voyez* ACCARON.

ECS-MIAZIN, monaſtére célébre de Perſe à deux milles de la ville d'Erivan. C'eſt un lieu d'une grande dévotion pour les Chrétiens Arméniens. Ce mot veut dire en leur langue, *la deſcente du fils unique engendré*, & il l'ont nommé ainſi, parce qu'ils prétendent que J. C. ſe fit voir clairement en ce lieu-là à S. Grégoire qui en fut le premier Patriarche. Les Mahométans le nomment *Vich-Cliſſe*, ce qui ſignifie *trois egliſes*, parcequ'outre celle du couvent, il y en a deux autres aſſez près de là. Dans celle qui eſt nommée *Ecs-Miazin* les Moines montrent quantité d'ornemens & de vaſes précieux, & pluſieurs Reliques. Le premier Monaſtére de cette égliſe fut bâti par Nicosès, vint-neuviéme Patriarche d'Arménie. Les Tartares le ruïnérent, & l'on tient qu'il a été abattu cinq fois à rez de chauſſée. Il eſt à préſent bâti de briques. L'appartement du grand Patriarche des Arméniens qui eſt obligé de réſider dans ce monaſtére, eſt expoſé au levant. Il a ſous lui quarante ſept Archevêchez; dont chacun a quatre ou cinq Suffragans, avec leſquels il vit en communauté dans un couvent, où ils ont la conduite de pluſieurs Moines. Si tôt qu'ils ont dit l'Office & la Meſſe, ce qui d'ordinaire eſt achevé à une heure de jour, ils vont tous travailler à la terre pour avoir de quoi s'entretenir. Le revenu du Grand Patriarche eſt environ de ſix cens mille écus, tous les Chrétiens Arméniens qui paſſent quinze ans, lui devant chacun cinq fois chaque année. Les riches ſuppléent au défaut des pauvres qui ne les peuvent payer. Tout cet argent ne va pas au profit du Patriarche. Il y a des années où il faut qu'il y ajoûte ce qu'il peut épargner, afin de ſoulager les pauvres Arméniens qui n'ont pas de quoi payer le tribut annuel qu'ils doivent aux Princes Mahométans qui les tiennent ſous leur domination: autrement il ſeroit à craindre que la néceſſité ne les forçât à ſuivre la Religion de Mahomet, & qu'ils ne fuſſent vendus avec leurs femmes & leurs enfans. C'eſt à quoi le Grand Patriarche apporte tout le reméde qu'il peut, ſur l'état que chaque Archevêque lui envoye de ce qui eſt néceſſaire pour cela dans l'étendue de ſa Juriſdiction; de ſorte que ce qu'il prend d'un côté, il l'employe de l'autre, ſans qu'il profite que fort peu de choſe du revenu qu'il tire de près de quatre vints mille villages qu'il a ſous lui. * Tavernier, *Voyage de Perſe, tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ECTHESE: nom célébre dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, que l'Empereur Héraclius donna à une profeſſion de Foi, qu'il fit publier en 639. Voici quel en fut le ſujet. En l'année 629, ce Prince, après la victoire qu'il venoit de remporter ſur les Perſes, étant pouſſé d'un zéle ſincére, promit à Athanaſe, chef des Jacobites, (qui étoit une Secte d'Hérétiques Eutychiens), de le faire Patriarche d'Antioche, s'il vouloit reconnoître le Concile de Chalcédoine; mais Athanaſe, feignant d'embraſſer la Foi Catholique, engagea l'Empereur dans l'erreur des Monothélites, lui perſuadant qu'il n'y avoit qu'une ſeule volonté en JESUS-CHRIST. Héraclius fut confirmé dans cette opinion par Cyrus Patriarche d'Alexandrie, & par Sergius Patriarche de Conſtantinople, qui étoient tous deux de la faction d'Athanaſe. Ainſi l'an 639, l'Empereur publia un édit, qui avoit pour titre, *Ecthéſis*, c'eſt à dire, *Expoſition de la Foi*; & qui étoit dreſſé de telle ſorte, qu'à moins d'être fort inſtruit des véritez Catholiques, on pouvoit facilement y être trompé; car il étoit en apparence Catholique; mais il n'établiſſoit en effet, qu'une ſeule volonté & une ſeule opération en JESUS-CHRIST. Cet édit ayant été publié par tout l'Empire, Sergius aſſembla un Synode à Conſtantinople, où il fut approuvé. Saint Maxime, Abbé de Chryſople, proche de Conſtantinople, fit tous ſes efforts, pour arrêter le cours de ce deſordre. Il paſſa à Rome, où il excita le Pape Jean IV. à convoquer un Concile, pour condamner cette fauſſe doctrine que l'on vouloit établir dans l'Egliſe. L'Empereur Héraclius ayant appris que l'Egliſe Romaine le regardoit comme Hérétique, en fut ſenſiblement touché, & déclara par un autre édit, qu'il envoya par tout dans l'Orient & dans l'occident, que Sergius étoit le véritable auteur de l'*Ecthéſe*, & que ce n'avoit été qu'à l'inſtance de ce Patriarche, qu'on l'avoit publiée. L'Empereur Conſtant, petit-fils d'Héraclius, qui ſuccéda à la Couronne en 641, ſuivit auſſi l'erreur des Monothélites, & fit un édit en 648, auquel il donna le nom de *Type*, qui ſignifie *Modéle de la Foi*. Cet édit, ſous prétexte de donner la paix à l'Egliſe en faiſant ceſſer toutes les diſputes, défendoit abſolument de remuer la queſtion tant de fois agitée, s'il n'y avoit qu'une volonté & qu'une opération en JESUS-CHRIST, ou s'il y en avoit deux. L'an 649, le Pape Martin aſſembla un Concile à Rome, compoſé de cent cinq Evêques, & y condamna cet édit nommé *Type*. L'Empereur en fut outré de colére contre le Pape, & le traita de la maniére que l'on peut voir dans l'article de S. MARTIN I. Pape. * Baronius, *Annal. tome* 8. M. l'Abbé Fleury, *Hiſt. Eccl.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ. VII ſiécle.*

* ECUREY, Abbaïe de l'Ordre de Citeaux en Lorraine dans le Barrois ou Duché de Bar ſur la rive droite ou occidentale de la riviére de Saux en Morlay, au nord de Monſtier-ſur-Saux au midi.

ECUYER, titre de nobleſſe, qui appartient à ceux qui ont droit de porter des écus & des armoiries. On appelloit autrefois Ecuyer, celui qui portoit l'écu du Chevalier dans les Tournois, & qui lui ſervoit de ſecond. Le Préſident Fauchet, *en ſon Traité de l'origine des Dignitez & Magiſtrats de France*, c. 16. rapporte d'anciennes Chartres, où le grand Ecuyer de France eſt nommé *Scutiſer*, parce qu'il portoit l'écu du Roi. Ces Officiers furent auſſi appellez *Armigeri*, parce qu'ils portoient les armes de leurs Princes ou Seigneurs, pour les leur donner quand ils en avoient beſoin. Ainſi dans l'Hiſtoire Sainte, il eſt parlé des Ecuyers d'Abimélech, de Saül & de Jonathas; & dans l'Hiſtoire Profane, de ceux d'Hector, d'Achille & de Dioméde. Mais comme le nom de Chevalier vient de cheval, celui d'Ecuyer ne vient pas ſeulement d'écu, mais auſſi d'écurie, *à Scuria*, parce que les Ecuyers avoient ſoin des chevaux qui appartenoient aux Chevaliers. Ainſi ceux qui exercent le manége, & qui enſeignent à monter à cheval, ſont appellez Ecuyers. Etienne Pâquier, *dans ſes Recherches*, dit que, ſur le déclin de l'Empire, il y eut deux ſortes de gens de guerre, qui furent appellez, les uns *Gentils*, les autres *Ecuyers*. Julien *l'Apoſtat* comptoit beaucoup ſur leur valeur, particuliérement durant le ſéjour qu'il fit dans les Gaules. Ammien Marcellin, *liv.* 17. *de ſon Hiſt.* en parle auſſi avec honneur, au ſujet de la priſe de la ville de Dologne: *Ideò confidentes*, dit-il des aſſiégez, *quod nec Scutarios adeſſe didicerant, nec Gentiles*. C'eſt pourquoi les Gaulois ayant vu ſous l'Empire des Romains, que ceux qui étoient du nombre des Ecuyers, & des Gentils, étoient les plus vaillans, donnérent dans la ſuite ces noms illuſtres aux plus braves de leurs troupes. L'Hiſtoire nous apprend que dans la Maiſon royale de France, il y a toujours eu des Ecuyers d'écurie, près de la perſonne des Rois. Ils le ſuivoient par tout, ils couchoient à la porte de leur chambre, & étoient ſouvent élevez à la charge de premier Ecuyer. On voit dans l'état de la Maiſon du Roi François I, dreſſé l'an 1543, que Robert de Pommereuil, Chevalier, & Veſpaſien de Carnoüin, Ecuyer d'écurie de ce Prince, furent pourvus ſucceſſivement de cette même charge de premier Ecuyer. Voici ceux à qui l'on donne aujourd'hui en France le titre d'Ecuyer.

Le grand Ecuyer eſt un Officier de la Couronne, dont nous parlerons plus bas. Le premier Ecuyer de la grande écurie, où l'on a ſoin des chevaux de guerre & de manége du Roi, eſt celui qui commande aux Officiers en l'abſence du grand Ecuyer. Le premier Ecuyer de la petite écurie, où l'on a ſoin des chevaux de ſelle & de carroſſe de ſa Majeſté, eſt appellé *Monſieur le premier*. Il y a deux Ecuyers ſervant par quartier. L'Ecuyer qui eſt de jour ſe trouve au lever du Roi, & ſait ſi ſa Majeſté veut monter à cheval, & il lui met & ôte les éperons.

LE GRAND ECUYER TRENCHANT eſt un Officier, qui ſert aux grandes cérémonies, & qui fait les mêmes choſes que l'Ecuyer trenchant, lequel eſt un Gentilhomme ſervant, qui fait l'eſſai ſur le couvert du Roi, qui lui découvre & préſente les plats, qui lui change d'aſſiette & de ſerviette à chaque ſervice, & qui coupe les viandes, à moins que le Roi ne les coupe lui-même.

ECUYER-BOUCHE eſt un Officier qui range les plats ſur la table de l'Office, avant qu'on les ſerve au Roi, & qui préſente deux eſſais au Maître-d'Hôtel. *Ecuyer de Cuiſine* eſt le premier Officier de la cuiſine de quelque Grand.

On nomme auſſi ECUYER celui qui tient Académie, où l'on enſeigne la jeune Nobleſſe à monter à cheval, & à faire tous les exercices que doivent ſavoir les Gens de qualité, qui ſont deſtinez à ſervir le Roi. Quant à celui qui a l'œil ſur les chevaux & ſur l'écurie d'un grand Seigneur, on l'appelle communément *Ecuyer Cavalcadour*.

GRAND ECUYER DE FRANCE, Officier de la Couronne, qui diſpoſe preſque de toutes les charges vacantes de la grande & de la petite écurie du Roi; qui ordonne de tous les fonds qui ſont employez aux dépenſes des écuries & haras de ſa Majeſté; & qui donne permiſſion de tenir académie pour inſtruire les jeunes hommes dans les exercices de la guerre. On appelle ordinairement cet Officier, *Monſieur le Grand*. Il porte l'épée royale dans le fourreau, aux entrées des Rois, & dans les autres ſolemnitez; & pour marque de ſa charge, il la met à chaque côté de l'écu de ſes armes dans le fourreau, avec le baudrier. Voici ce que les anciens

ciens titres apprennent touchant la ſuite des Grands Ecuyers de France.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES GRANDS Ecuyers de France.

I. Roger ſurnommé l'*Ecuyer*, à cauſe de ſon emploi, étoit Mâitre de l'écurie du Roi Philippe *le Bel* en 1294.
II. Pierre Gentien, étoit Mâitre de l'écurie du Roi en 1295.
III. Denys de Melun, & Jacques Gentien, ſont nommez conjointement Mâitres de l'écurie du Roi en 1298.
IV. Guillebaud, eſt dit Mâitre de l'écurie du Roi en 1299.
V. Gilles Granche, Mâitre de l'écurie du Roi, vers l'an 1300, ſous Philippe *le Bel*.
VI. Guillaume Piſdoë *le Jeune*, fut établi premier Ecuyer du Corps, & Mâitre de l'écurie du Roi Philippe *le Long* en 1316.
VII. Jean Bataille, premier Ecuyer du Corps, & Mâitre de l'écurie du Roi en 1321, & 1325, ſous Charles *le Bel*.
VIII. Gilles de Clamart, fut premier Ecuyer du Corps & de l'écurie du Roi en 1325.
IX. Philippe des Mouſtiers, premier Ecuyer du Corps & Mâitre de l'écurie depuis 1330, juſqu'en 1333.
X. Odart des Roules en 1335.
XI. Henri de Lyenas en 1344, ſous Philippe de Valois.
XII. Guillaume de Boncourt en 1345, ſous le même Roi.
XIII. Guillaume de Champagne, dit *le Maréchal* en 1354, & 1362, ſous le Roi Jean.
XIV. Martelet du Mênil en 1364, ſous Charles V.
XV. Trouillart de Caffort en 1373, ſous le même Roi.
XVI. Collart de Tanques en 1376, ſous le même Roi.
XVII. Robert, Seigneur de Mondoucet en 1397, ſous Charles VI.
XVIII. Philippe de Girême, dit *Cordelier*, premier Ecuyer du Corps, & Grand Mâitre de l'écurie en 1399, ſous le même Roi.
XIX. Jean de Kaermien ou de Kermien en 1411, ſous le même Roi.
XX. Bureau de Dicy en 1413, ſous le le même Roi.
XXI. André de Toulonjon en 1419, ſous le même Roi.
XXII. Huet de Corbie, commis à l'exercice de la charge de l'écurie en 1420.
XXIII. Hugues de Noër.
XXIV. Pierre Frotier en 1421, 1425, ſous Charles VI. & VII.
XXV. Jean du Vernet, dit le *Camus de Beaulieu*.
XXVI. Jean Poton, Seigneur de Saintrailles, Grand Mâitre de l'écurie en 1431, ſous Charles VII.
XXVII. Tannegui du Châtel en 1453, ſous le même Roi.
XXVIII. Claude de Châteauneuf, en 1459, ſous le même Roi.
XXIX. Joachim Rouaut, Seigneur de Boiſment en 1461, ſous Louïs XI.
XXX. Jean de Guarguesalle en 1462, & 1471, ſous le même Roi.
XXXI. Charles de Bigny en 1467, ſous le même Roi.
XXXII. Alain Goyon, Grand Ecuyer de France en 1474, & 1482, ſous le même Roi.
XXXIII. Pierre II, Seigneur d'Urfé en 1484, ſous Charles VIII.
XXXIV. Galéas de S. Sévérin, fils de Robert, Comte de Cajazze en 1506, ſous Louïs XII.
XXXV. Jacques de Genouillac, Seigneur d'Acier, Grand Mâitre de l'Artillerie de France, étoit Grand Ecuyer en 1525, ſous François I.
XXXVI. Claude Gouffier; Duc de Rouanès en 1548, ſous Henri II.
XXXVII. Léonard Chabot, Comte de Charny, en 1570, ſous Charles IX.
XXXVIII. Charles de Lorraine, Duc d'Elbeuf, & Comte d'Harcourt, en 1582, ſous Henri III.
XXXIX. Roger de S. Lary & de Termes en..... puis en 1622, & 1639, ſous les Rois Henri IV. & Louïs XIII.
XL. Céſar-Auguſte de Termes en 1620, ſous Louïs XIII.
XLI. Henri Ruzé d'Effiat, Marquis de Cinq-Mars, en 1640, ſous le même Roi.
XLII. Henri de Lorraine, Comte d'Harcourt, en 1643.
XLIII. Louïs de Lorraine, Comte d'Armagnac, en 1666, ſous Louïs XIV.
XLIV. Henri de Lorraine Comte de Brionne, fut reçu grand Ecuyer de France, en la place du Comte d'Armagnac ſon pére, en février 1677.
XLV. Charles de Lorraine-Armagnac, à la place du Comte de Brionne ſon frére. * Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne.*

E D.

EDA, riviére de l'Arabie Heureuſe. Elle coule dans les Etats du Chérif ou Prince de la Mecque, reçoit le Chaibar à Carn-Almanſal, baigne la petite ville d'Eda, & ſe décharge dans la mer Rouge à Zidden. On croit que cette riviére eſt celle que l'on nommoit anciennement *Batius*. * Maty, *Dict. Géogr.*

EDA, ville. *Voyez* l'art. précédent.

EDAM, ville des Provinces-Unies. Elle eſt ſituée dans la Nord-Hollande ſur le Zuyder-Zée, où elle a un bon port à trois ou quatre lieues de la ville d'Amſterdam, du côté du nord. Edam à voix & ſéance dans les Etats de Hollande. Elle eſt célébre par ſes bons fromages, & par la grande quantité de vaiſſeaux qu'on y conſtruit. On trouve dans les Annales qu'en 1430, après une grande tempête qui avoit rompu les digues & donné paſſage à la mer dans les prairies, quelques filles d'Edam ayant paſſé par Purmerend avec un bateau pour traire les vaches, & l'eau venant à ſe retirer par le reflux, elles apperçurent une femme marine dans la boue avec fort peu d'eau. Elles l'attirérent dans leur barque, & la menérent juſques à Edam où elle fut habillée. Elle y apprit, dit-on, à filer, & ſe ſervoit de nos alimens; mais elle ne put apprendre à parler. On la mena à Harlem où elle vécut quelques années ayant toujours un penchant qui l'entraînoit vers l'eau. Un Auteur rapporte qu'on lui avoit imprimé quelque connoiſſance de Dieu, & qu'elle faiſoit la révérence en paſſant devant un Crucifix. * Maty, *Dict, Géogr.* Parival, *Délices de la Hollande.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

EDAM, *'t Land van Edam*, c'eſt à dire, *le païs d'Edam.* C'eſt une contrée de Groenlande. Elle eſt au 76 degré de latitude ſeptentrionale. Les Hollandois la découvrirent l'an 1655, & lui donnérent le nom qu'elle porte. * Maty, *Diction. Géogr.*

EDBALD, Roi des Saxons de Kent en Angleterre, ſuccéda à ſon pére Ethelbert dans le VI ſiécle. Il étoit adonné à toutes ſortes de vices, & ſuivoit le Paganiſme; il épouſa même ſa belle-mére, & commit pluſieurs autres crimes. Dieu les punit par une frénéſie étrange, ou, comme les autres diſent, par la poſſeſſion du démon. Ce coup le fit revenir à ſoi. A la perſuaſion de Laurent, Evêque de Cantorbéry, qui étoit un homme de ſainte vie, il ſe fit Chrétien, répara ſes crimes par la pénitence, & mourut la 25 année de ſon régne, vers l'an 640 de Jeſus-Chriſt. * Béde, *l.* 2. *Hiſt. c.* 2. *& ſuiv.* Polydore Virgile, *l.* 3. *Hiſt. d'Angl.*

EDBERT, douziéme Roi de Kent, ſuccéda à Withred, & régna 23 ans; mais il ne fit rien de mémorable. * Polydore Virgile, *l.* 4.

EDBERT Roi de Northumberland. *Voyez* EADBERT.

EDBURGE. *Voyez* EADBURGH.

EDDE. *Voyez* ADON.

EDEL. C'eſt ainſi que les Tartares nomment le Wolga. *Voyez* RHA.

EDELAY, une petite ville ſur la route d'Alep à Saïde en Syrie, aſſez propre, les maiſons en étant ornées & embellies, & les environs ombragez d'arbres, qui donnent de la fraîcheur. Il y a un Aga & des Officiers Turcs pour y entretenir l'ordre & pour lever les impôts. On n'y boit que de l'eau de citerne, laquelle, quelque ſoin qu'on y apporte, les Habitans ne peuvent jamais conſerver aſſez pure; de ſorte qu'elle cauſe des maladies à quoi ils ſont fort ſujets. * Carré, *Voyages des Indes Orientales.*

EDELFRID, fils d'EDELFRID, Roi des Anglois Septentrionaux, remporta pluſieurs victoires ſur les Bretons, & fut chaſſé de ſon thrône par Eduin, ſur qui ſon pére l'avoit uſurpé. Il mourut au commencement du VII ſiécle. * Béde, *l.* 1. *c. dern.*

EDELPHE. *Voyez* ETHELWOLF.

EDELPHE. *Voyez* KELWULPH.

EDELRED, ou ETHELRED Roi de Northumberland en Angleterre, ſuccéda à Oſred, & régna 31 an. Il fut le dernier qui porta le nom de Roi des Northumbres, & fut vaincu par Egbert, Roi des Saxons Occidentaux. * Les Hiſtoriens *d'Angleterre.*

EDELWALK, premier Roi Chrétien des Saxons Méridionaux en Angleterre, fut tué dans un combat par Redwalla, Roi des Saxons Occidentaux. Après ſa mort Bertune & Andune deux fréres, prirent le gouvernement en main, ſous le titre de Ducs ou de Capitaines; & ſe maintinrent juſqu'à ce qu'Edelric, fils d'Edelwalk, le reçut de leurs mains. * *Diction. Anglois.*

EDEMA, ville de Paleſtine dans la Tribu de Nephtali. * *Joſué*, *ch.* 19. *v.* 16. *Voyez* ADAMA.

* EDEMA, habile Peintre en païſages, natif de Friſe, fit le voyage de Surinam, pour y deſſiner tous les inſectes de ce païs-là. De là il alla dans les colonies Angloiſes pour y peindre les rochers qui s'y trouvent. Il avoit un hardi pinceau, & excelloit dans le coloris. Il entendoit parfaitement l'ordonnance d'un tableau, mais il n'étoit pas habile à peindre des ſtatues ou des animaux, & il les faiſoit faire par d'autres. Il étoit extrémement addonné au vin qui le conduiſit au tombeau. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 256.

EDEMBOURG, ville. *Cherchez* EDIMBOURG.

EDEN, nom d'un lieu où étoit le Paradis terreſtre, que quelques-uns prennent, non pour le nom propre de ce lieu, mais pour un nom appellatif, qui ſignifie *un lieu délicieux*. Il eſt certain que le nom d'Eden eſt pris quelquefois dans l'Ecriture pour un païs de ce nom vers l'orient, *Iſaïe*, *ch.* 27. *v.* 12. II. ou IV. *Rois*, *ch.* 18. *v.* 11. & *ch.* 19. *v.* 12: paſſages par leſquels il paroit que le le païs d'Eden étoit dans le Royaume des Médes. * *Voyez* PARADIS.

* EDEN, ville ſur la montagne de Liban dans un lieu très délicieux. Près de là eſt le fleuve Adonis, & un peu plus au midi les cédres du Liban. Le P. Calmet croit que c'eſt cette ville d'*Eden* ou *Aden*, dont parle le Prophéte Amos, en ces termes, *Je détruirai celui qui tient le ſceptre de la maiſon d'Eden*, ou ſelon la Vulgate, *de la maiſon de volupté.* * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

EDEN, c'eſt la principale riviére du Comté de Cumberland en Angleterre. Elle a ſa ſource dans le Comté d'Yorck, traverſe le Weſtmorland, où elle baigne Kirbyſteven & Appleby. Enfin ſe joignant à l'Eimot, ſur les frontiéres du Cumberland, elle arroſe ce païs, juſqu'à ce que groſſie des eaux de pluſieurs ruiſſeaux, elle ſe décharge dans la mer d'Irlande entre le château d'Anand en Ecoſſe, & Boulneſſe en Angleterre. Carliſle & pluſieurs autres villes de ce Comté jouïſſent du bénéfice de ſes eaux. *Diction. Angl.*

EDEN (l'iſle d') *Voyez* BOURBON (l'iſle de)

* EDENS (J....) a donné au public une Rélation fort curieuſe d'un voyage fait au mois d'août 1715, depuis le port d'Orotava dans l'iſle de Téneriffe, juſqu'au ſommet du Pic de la même iſle. * *Biblioth. Angloiſe*, *tome* 1. *p.* 117. & *ſuiv.*

EDER, ville de Paleſtine, dans la Tribu de Juda, ſur les confins de l'Idumée. * *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 21.

EDER, la tour d'Eder. Cette tour qui ſignifie *la tour des troupeaux*, étoit dans la Tribu de Juda, dans la Paleſtine près de la ville de Bethléem. C'eſt en cet endroit que Jacob dreſſa ſes tentes. Quelques Auteurs croyent que c'eſt le lieu où l'Ange annonça aux Bergers la naiſſance du fils de Dieu. Les anciens Chrétiens y bâtirent une

une Egliſe, qui ſubſiſtoit encore du tems de S. Jérôme. *Voyez* auſſi ADER.

EDER, riviére d'Allemagne, qui a ſa ſource dans le Landgraviat de Heſſe, paſſe à Waldeck, & à Frietzlar, & ſe décharge dans le Wéſer, à trois lieues au deſſus de Caſſel. * Maty, *Dict. Géogr.*

EDER, qu'on ſuppoſe avoir été le XV Roi d'Ecoſſe, étoit fils de Docham, ou Dothan. Il gouvernoit ſon Royaume aſſez paiſiblement, lorſqu'il fut averti que Bredius, Prince inſulaire, avoit pris terre en Ecoſſe, & ravageoit le païs. Sur cet avis il mit ſecrétement des troupes en campagne, alla ſurprendre les vaiſſeaux des ennemis qu'il brûla, & défit les Gens de guerre qui étoient deſcendus à terre. * Boëtius & Buchanan, *Hiſtoire d'Ecoſſe*.

EDER, (George) célébre Juriſconſulte Allemand, vivoit ſur la fin du XVI ſiécle en 1570, & 1580. Il étoit de Freiſingen, & fut Conſeiller des Empereurs Ferdinand I. Maximilien II. & Rodolphe II. On a de lui quelques Ouvrages, & un entr'autres en cinq livres ſous ce titre *Oeconomia Bibliorum, ſive Partitionum biblicarum, Lib. V.*

EDERA, ville. *Voyez* EDRAA ou EDRAI.

EDESE de Cappadoce. *Voyez* ÆDESIUS.

EDESE (Saint) Martyr à Alexandrie, étoit de Lycie province de l'Aſie Mineure. Il s'appliqua d'abord à l'étude de la Philoſophie, dont il porta toujours l'habit depuis qu'il eut embraſſé le Chriſtianiſme. Il eſt célébre à cauſe du courage qu'il a fait paroître en pluſieurs occaſions pour la défenſe de la Foi de Jesus-Christ. Il ſouffrit le Martyre vers le mois d'avril 306. Les Latins célébrent ſa fête le cinquiéme ou le huitiéme avril. * Euſébe, *lib. de Martyr. Paleſt.* Palladius. Henſchenius. Baillet, *Vies des Saints*, 8. *avril.*

EDESIE, femme du Philoſophe Hermias, & parent du célébre Syrianus, qui enſeigna à Athénes la Philoſophie de Platon dans le cinquiéme ſiécle, étoit une des plus belles & des plus vertueuſes femmes de la ville d'Alexandrie. Elle vécut dans une grande union avec ſon mari, & eut tant de charité pour les pauvres. qu'elle engagea même ſon bien pour ſoulager leur indigence. Etant demeurée veuve avec deux enfans, Ammonius & Héliodore, qu'elle voulut faire héritiers de la ſcience de leur pére, auſſi bien que de ſon patrimoine, elle paſſa avec eux à Athénes accompagnée d'Hiérax frére de Synéſius. La vertu de cette Dame fut louée de tous les Philoſophes de la Gréce, entr'autr'autres de Proclus, qui tenoit un rang conſidérable parmi eux. * Suidas.

EDESSE, ville Métropole de Méſopotamie, ſous le Patriarche d'Antioche, a été autrefois très-célébre. Elle fut bâtie, ſelon Euſébe, par Séleucus I. Roi de Syrie, & capitale de l'Oſrohéne, qui eut pluſieurs autres Rois de même nom. Aujourd'hui elle a nom *Orfa*, dans le Diarbeck. Abgare, qu'on croit avoit écrit à Notre-Seigneur, étoit Roi de cette ville. S. Ephrem Diacre l'a auſſi rendue recommandable par ſes Ecrits & par ſa ſainteté. Elle fut preſque ruïnée par un tremblement de terre, vers l'an 525, ſous l'Empire de Juſtin, qui fournit de grandes ſommes d'argent pour la réparer, & qui de ſon nom, la fit appeller *Juſtinopolis*. Choſroès Roi de Perſe ayant ouï dire que cette ville n'avoit jamais été priſe, par la protection de l'image de Notre-Seigneur, qu'Abgare, comme le rapporte Euſébe, avoit reçue de lui-même tandis qu'il vivoit ſur la terre, aſſiégea cette ville, & fut obligé de prendre la fuite. Au ſujet de cette image, *conſultez* l'article Abgar. Jacques de Vitri a fait la deſcription de la ville l'Edeſſe. * Evagre, *l.* 4. *c.* 8. *&* 26. Procope, *l.* 2. *de la Guerre de Perſe.* Euſébe, *en la Chron.* Jacques de Vitri, *l.* 1. *c.* 31. Le Mire, *Geogr. Eccl. &c.*

EDESSE, ville de Macédoine. *Voyez* ÆDESSE.

EDETANS, anciens peuples de l'Eſpagne Tarragonnoiſe. Ils étoient entre les Sedetans, les Baſtitans, les Conteſtans, & la Mer Méditerranée. Leurs villes principales étoient Sagunte & Ségobrige. Leur païs eſt maintenant la partie ſeptentrionale du Royaume de Valence. * Maty, *Dict. Géogr.*

EDEUS (Jean) Religieux de l'Ordre de S. François, au commencement du XV ſiécle, vers l'an 1406, étoit Anglois natif d'Erfort, & profeſſa avec réputation dans l'Univerſité d'Oxfort. On lui attribue divers Ouvrages, *Lectura in Apocalypſim; In Magiſtrum Sententiarum; Opuſcula Theologica; Faſciculus virtutum & vitiorum; Lexicon originalium, &c.* * Willot, *Ath. Franciſc.* Wadingue, *Biblioth. Franciſc.* Piſeus, *de Script. Angl.*

EDGAR ETHELING, natif de Hongrie, légitime héritier du Royaume des Anglois, voulant ſe ſauver en Hongrie pendant les troubles de ſon païs, échoua en Irlande avec ſa mére Agathe, & ſes ſœurs Marguerite & Chriſtine. Marguerite fut mariée au Roi Malcolme, dont elle eut ſix fils & deux filles. Trois de ſes fils Edgar, Alexandre & David furent Rois. * Matthieu Paris. Cambden.

EDGAR ou EGDAR, dit *le Pacifique*, fils d'*Edmond*, fut Roi d'une partie de l'Angleterre, puis de toute l'île, par la mort de ſon frére *Eduin* ou *Edwin*, en 959. Après avoir vaincu les Ecoſſois, impoſé à la province de Galles un tribut annuel d'un nombre de têtes de loups, pour dépeupler l'île de ces animaux, & ſubjugué une partie de l'Irlande, il s'employa à policer ſes Etats, & à réformer les mœurs de l'Egliſe, par les ſoins & à la perſuaſion du Pape Jean XII. & de S. Dunſtan. Ce Prince mourut après avoir gouverné toute l'Angleterre, environ 16 années, le premier juillet 975. Quelques Auteurs le ſurnomment *l'amour* & *les délices des Anglois*. Il avoit épouſé en premiéres noces Elflède, dont il eut Edouard *le Saint*, premier du nom. En ſecondes noces il épouſa *Elfride*, qui fit depuis aſſaſſiner le même Edouard I. * *Conſultez* Osbert, *en la Vie de ſaint Dunſtan*, rapportée par Surius ſous le 19 mai, & ſouvent alléguée par Baronius, *A. C.* 957. 959. *&c.* Du Chêne, *Hiſtoire d'Anglet. &c.*

EDGAR, 89 Roi d'Ecoſſe, étoit fils du Roi *Malcolme* III. La Nobleſſe & le peuple d'Ecoſſe mécontens du gouvernement de leur Roi Duncan, Donalde Roi des îles, profitant de l'occaſion, le fit aſſaſſiner, & s'empara du gouvernement; mais ayant livré l'île Weſterne au Roi de Norway, le peuple ſe dégoûta de lui, & envoya en Angleterre querir Edgar, qui s'étoit retiré chez ſon oncle, qui portoit le même nom. Il diſſipa bien-tôt le parti de Donalde, le prit lui-même, & le tint priſonnier juſqu'à ſa mort. Ainſi Edgar parvint à la Couronne d'un conſentement unanime des Etats. Il eut paix avec l'Angleterre pendant ſon régne, ayant marié ſa ſœur au Roi Henri I. Il étoit reſpecté des bons & craint des méchans. Il mourut vers l'an 1098, après avoir régné neuf ans & ſix mois.

* EDGE-HILL, montagne d'Angleterre dans le Comté de Warwik ſur les confins du Comté d'Oxford, eſt remarquable par la bataille qui s'y donna le 23 oct. 1642, entre les Troupes du Roi Charles I, & l'armée du Parlement commandée par le Comte d'Eſſex, & de laquelle chaque parti s'attribuoit la victoire. * Beeverell, *Délices de la Grande Bretagne*. p. 490. Ludlow, *Mémoires, tome* 1. *p.* 46.

EDGER D'ENGENHUIS. *Voyez* ENGENHUIS.

EDGINE, femme d'Edouard I. Roi d'Angleterre. *Voyez* EDOUARD I.

EDGINE fille d'Edouard I. Roi d'Angleterre, femme du Roi Charles III. Roi de France &c. *Voyez* OGINE.

EDHE'MITES: ſorte de Religieux Mahométans, ainſi nommez d'Ibrahim Edhem leur fondateur. Ils ſe nourriſſent de pain d'orge, & jeûnent ſouvent. Ils ont un bonnet de laine entouré d'un turban, & portent ſur le cou un linge blanc marqué de rouge. La plupart vivent dans les déſerts, avec les lions & les tigres qu'ils apprivoiſent. Leurs Supérieurs s'appliquent à l'étude, pour ſe rendre capables de prêcher. On voit peu de ces Religieux à Conſtantinople, & leurs monaſtéres ſont en Perſe, & particuliérement dans la province de Choraſan. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

EDHILINGUES, titre que prenoit la Nobleſſe parmi les anciens Saxons. Nithard, *au l.* 4. *de l'Hiſtoire*, dit que la nation Saxonne étoit diſtinguée en trois ordres, qui étoient des *Edhilingues*, des *Frilingues*, & des *Layez*, c'eſt à dire, des *Nobles*, des *Bourgeois* & des *Eſclaves*. Ils donnérent le nom d'Edhilingues aux Princes du ſang & au Succeſſeur à la Couronne, comme les François dans Marculfe l'appelloient *Damoiſel* ou *Damoiſeau*; les Ecrivains Latins de ce temslà, *Clitor*; & les Bretons, *Urchriad*. Depuis ils appellérent auſſi Edhilingues ou Adelingues les Grands du Royaume, comme étoient les Comtes: enfin le même nom fut donné à toute la Nobleſſe en général, comme nous l'apprend Nithard, & Henri Spelman *in Gloſſar. Archaol.*

EDILES, (*Ædiles.*) Ce nom fut donné à ceux d'entre les Romains, qui étoient choiſis pour avoir ſoin des temples & des bâtimens publics, ſelon la ſignification du mot Latin, *Ædes*. Depuis, on le donna à des Magiſtrats, qui furent tirez d'entre le peuple au nombre de deux; & puis à deux autres qu'on prenoit des familles Patriciennes. Ces derniers étoient appellez *Curules*, parce qu'ils avoient droit de s'aſſeoir ſur une chaire d'ivoire nommée *ſella curulis*: ce qui étoit la marque de leur dignité. Ils avoient ſoin de la police de la ville; de prendre garde qu'il n'arrivât aucun deſordre dans les ſpectacles & dans les jeux publics; de voir les bâtimens particuliers, d'augmenter & de réparer les édifices publics; de veiller à l'entretien des grands chemins; & de ne rien oublier de tout ce qui étoit néceſſaire, pour la conſervation & l'ornement de la ville, & pour le repos & le bonheur des citoyens. Ils connoiſſoient des poids & des meſures, des vivres de la ville, des proviſions de l'armée, & de tout ce qui regardoit la police. Les premiers Ediles Curules furent nommez par Furius Camillus Dictateur l'an 385 de la fondation de Rome: ceux-ci donnoient au public des ſpectacles qui leur coutoient beaucoup, & partageoient avec les autres Ediles les fonctions de police. Il y eut dans la ſuite des Ediles prépoſez pour avoir ſoin des blez, que l'on appelloit *Ædiles Cereales*, qui furent établis par Jules Céſar, & tirez de l'Ordre des Patriciens. La charge d'Edile étoit le premier pas qu'il falloit faire, pour arriver aux autres plus conſidérables dans la République, ſelon la loi des douze Tables, rapportée par Cicéron dans les ſiennes. Les ornemens des Ediles étoient les mêmes que ceux des Conſuls & des Préteurs. On leur accorda auſſi le droit d'opiner dans le Sénat, & de porter ou de ſe faire ériger des images. Les Conſuls recherchoient quelquefois la dignité d'Edile Curule après le conſulat. L'Edile Curule avoit le droit de propoſer & de publier des loix, & de rendre des jugemens. * Cicéron, *de Legibus l.* 3. Varron, *liv.* 4. *de Ling. Lat.* Joan. Roſinus, *Antiqq. Rom.* Pitiſcus, *Lexicon. Antiqq. &c.*

EDIMBOURG ou EDEMBOURG, que les Habitans appellent *Edemborow*, & en Latin *Edimburgum*, ville capitale d'Ecoſſe, dans le Comté de Lauden ou Lothiane. On croit que c'eſt la même que Ptolomée appelle στρατόπεδον πτερωτὸν, c'eſt à dire, château aîlé, *Alata Caſtra*. D'autres la nomment encore *Agneda*, *Caſtra Puellarum*, *&c.* Cette ville, qui n'eſt pas beaucoup éloignée de la mer, eſt fort grande & fort magnifique. Du côté du levant elle a le Palais Royal, avec l'Abbaïe de ſainte Croix & un beau parc. Vers le couchant elle a un rocher fort haut & preſque eſcarpé, avec un château que les Ecoſſois appellent *le château des pucelles*, parce qu'on y élevoit autrefois les Princeſſes, filles de leurs Rois, juſqu'à ce qu'elles fuſſent en état d'être mariées. Le ſiége de la Juſtice ſouveraine du Royaume eſt auſſi dans cette ville, qui a un Evêché érigé par Charles I. Roi d'Angleterre ſous l'Archevêque de ſaint André en 1633. Le premier Evêque d'Edimbourg fut un certain *Forbes* homme d'un grand ſavoir, & d'une grande piété. Il avoit, *dit M. Burnet*, l'étrange faculté de prêcher cinq à ſix heures de ſuite. Il mourut peu de tems après ſon élévation, & on le ſoupçonna de pencher vers la Religion Catholique, comme cela paroit par ſon livre intitulé *Conſidérations modeſtes*. L'Univerſité d'Edimbourg, communément appellée *the College*, eſt du côté du Midi. Les Profeſſeurs & les Etudians y ſont fort bien logez. Il y a un Principal du Collége, un Profeſſeur en Théologie, quatre en Philoſophie, un pour les Humanitez, un en Hébreu & un au-

tre en Mathématiques. Les Magiſtrats & le Conſeil de ville ſont la fonction de Chancelier, & de Vice-Chancelier. L'Univerſité a une Bibliothéque, fondée par *Clément Little*, en 1635, mais elle a été fort augmentée depuis par la faveur de pluſieurs perſonnes de qualité & autres qui ont été élevées dans cette Univerſité. Les livres des Bienfaiteurs ſont diſtinguez des autres, & les noms des Donateurs ſont écrits au deſſus en lettres d'or. On y voit les portraits de pluſieurs Princes & de la plupart des Réformateurs avec le crâne tout entier du fameux Buchanan Ecoſſois. Ce crâne eſt ſi mince, qu'on voit le jour à travers. On y voit auſſi l'original du *Proteſt* des Bohémiens contre le Concile de Conſtance, pour avoir brûlé *Jean Huſs* & *Jérôme* de Prague en 1417, avec 105 ſceaux des Princes de Bohéme, de Moravie, & autres. Un Gentilhomme Ecoſſois l'acheta dans ſes Voyages, & il fut mis dans cette Bibliothéque en dépôt. Dans la ſale où l'on prend les dégrez, il y a une corne de pluſieurs pouces de longueur qui fut coupée de la tête d'une femme agée de 50 ans, le quatriéme Mai 1671, & la femme vécut encore douze ans après cette opération. La ville d'Edimbourg eſt gouvernée par un *Prevôt* qui porte le titre de Lord, quatre *Baillifs*, & un *Conſeil* de 25 perſonnes. L'Office du Lord Prevôt eſt à peu près la même choſe que celui du Lord Maire de Londres; & les Baillifs ſont non ſeulement les fonctions d'Echevins, mais auſſi celle de *Sheriffs*. Le Prevôt doit être Marchand, & ne doit exercer cette charge qu'un an, ou deux tout au plus. Pour être élu Prevôt il faut qu'il ait été un ou deux ans Membre du Conſeil. En vertu de ſa charge il eſt du Conſeil privé. Pour choiſir les Baillifs on propoſe douze perſonnes & les quatre qui ont la pluralité de voix ſont duement élus. Les milices d'Edimbourg ſont ſeize Compagnies, ſans y comprendre la Compagnie en pié des Gardes de la ville. Cette ville eſt très peuplée & l'on y voit des maiſons qui ont juſques à 14 étages. C'étoit le ſiége des Rois d'Ecoſſe avant la mort d'Elizabeth Reine d'Angleterre, & celui de ſes Parlemens avant l'union des deux Royaumes. * Leſlé, *Deſcr. Scot.* Aurigat, *Spec.* Ortelius, *Deſcr. Orb.* *Etat de la Gr. Bret. ſous George II. tome* 2. *p.* 238. *&c.* Burnet, *Mémoires, tome* 1. *p.* 38.

EDIMBOURG (Golfe d') eſt cette étendue d'eau qui porte auſſi le nom de Fyrth ou de Forth.

EDISSA ou HADASSA, nom d'Eſther avant qu'elle fût Reine. * Eſther, *ch.* 2. *v.* 7.

EDIT : ce terme a deux ſignifications dans la Juriſprudence Romaine. Sous la République libre, on entendoit par là les Loix que les Préteurs & les Ediles Curules expoſoient chaque année au Public, ſur une table enduite d'une couche de gyp, & qui à cauſe de cela étoit appellée *Album*. Ils notifioient de cette maniére au peuple en quels cas & de quelle maniére ils exerceroient leur judicature. Il y avoit deux eſpéces de ces Edits, ceux des *Préteurs* & ceux des *Ediles*, qui différoient les uns des autres en ce que les *Préteurs* jugeoient toutes les cauſes civiles, & les *Ediles Curules* ſeulement celles qui regardoient la vente des Eſclaves, des beſtiaux, des vivres, & la ſûreté des grands chemins. Les Préteurs avoient eu d'abord la liberté de changer leurs Edits ſuivant l'exigence du cas, mais depuis que l'avarice & l'ambition de quelques-uns d'entre eux, les eut portez à abuſer de cette liberté, ce qui introduiſit de grandes variations, C. Cornelius Tribun du peuple du tems de Cicéron, fit ſi bien, que le peuple, malgré les oppoſitions des Grands, dont on bornoit par là le pouvoir, rendit un arrêt, en vertu duquel les Préteurs étoient obligez d'agir toujours en conſéquence de ce qu'ils avoient une fois promulgué. Cet arrêt vouloit même que les Préteurs ſuiviſſent dans les Provinces ce qu'ils avoient une fois approuvé à Rome. Le nombre des Edits s'étant fort multiplié avec le tems, & un Préteur aboliſſant toujours les déciſions d'un autre, cette multiplicité d'Edits & de ſentimens embarraſſa fort les Juriſconſultes, & fit qu'*A. Ofilius*, Juriſconſulte Romain & favori de Jules Céſar, forma le projet de les réduire en ordre : mais comme ſon deſſein n'étoit pas appuyé par ceux qui étoient en poſſeſſion du pouvoir légiſlatif, ſon Ouvrage n'aquit aucune autorité. Enfin l'Empereur Adrien s'en mêla & fit compoſer, en 132, *l'Edit perpétuel* en 90 ou 94 livres, par *C. Salvius Julianus*, qui donna à cet Ouvrage le nom de *Pandectes*, dans leſquelles les anciens Edits étoient rangez ſous certains titres, & où il omettoit ce qui étoit aboli ou ce qui paroiſſoit inutile. Ce Juriſconſulte ajoûta en divers endroits quelque choſe du ſien; & ces additions furent appellées par les Anciens *Clauſulæ novæ*. L'autorité de cette compilation fut ſi grande, que non ſeulement pluſieurs Juriſconſultes Romains la commentérent, mais même qu'il n'y eut point d'appel des ſentences qui en étoient tirées. Ceux-là ſe trompent beaucoup qui veulent juger ſimplement par les *Pandectes*, des Loix de l'*Edit perpétuel*. On a encore un bon nombre de fragmens de ces Loix, qu'Eguinarius Baro, & après lui Guillaume Ranchin ont ramaſſez & rangez. Jacques Godefroi a mieux réüſſi dans cet Ouvrage que les deux précédens & a rangé ces fragmens dans leur véritable ordre. Paſſons préſentement à la ſeconde ſignification du terme d'Edit, dans laquelle ce mot déſigne ſous les Empereurs cette ſorte de Conſtitutions, qu'ils publiérent de leur propre mouvement, & ſans y avoir été ſollicitez par les Magiſtrats ſubalternes, ou par quelque particulier. On trouve très-peu de ces Loix juſques au tems d'Adrien. La raiſon en eſt, qu'Auguſte, par une politique particuliére, propoſa ſes Loix dans les Comices à l'imitation des Magiſtrats Romains, & les y fit autoriſer par le peuple à la pluralité des ſuffrages; & que Tibére & ſes Succeſſeurs propoſérent leurs Loix au Sénat, ou en perſonne, ou par les Queſteurs, & qu'ainſi leurs Loix paſſérent ſous le nom de *Senatus-conſultes*. On trouve cependant qu'Agellius fait mention des Edits d'Auguſte, & d'autres Auteurs de ceux de Claudius. Depuis le tems d'Adrien ces Edits ſe trouvent en grand nombre, ce qui eſt peut être la véritable raiſon, pourquoi dans le Code de Juſtinien il n'y a pas de plus anciennes Conſtitutions que celles d'Adrien. * Dion. *l.* 26. Pomponius, *l.* 2. S. 10. *&* 44. *de O. J.* Leeuwen, *ad Pompon. p.* 21. Grotius, *de vit. JCt. l.* 2. *c.* 6. Gellius, *l.* 2. *c.* 24. Boekelen, *de Orationibus Principum*. Briſſonius, *Antiquitatum Select. l.* 1. *c.* 16. Scipio Gentilis, *de Lege Regia, p.* 88.

EDIT DE CHATEAU-BRIANT, fait par le Roi Henri II. au mois de juin 1551. Il y renouvelle tous les anciens édits contre les Proteſtans, & donne même aux Juges des Préſidiaux le pouvoir de les juger ſouverainement. Il ordonne que perſonne ne ſoit élevé à aucun Office Royal, ni admis à profeſſer aucune Science, ſans avoir une bonne atteſtation qu'il eſt Catholique; & veut que les Mercuriales ſe tiennent dans les Cours ſouveraines, & qu'avant toutes choſes, on y examine les ſentimens & la conduite des Juges à l'égard de la Religion. Il étoit défendu par cet Edit de ſolliciter pour ceux qu'on accuſoit d'héréſie. Le Roi de France étoit alors brouillé avec le Pape Jules III, & M. Benoît remarque qu'il n'y a jamais eu pour les Réformez un plus mauvais tems à paſſer, que celui des brouilleries entre la Cour de France & celle de Rome. * *Hiſt. de l'Edit de Nantes, tome* 1. *p.* 12.

EDIT DE REMORANTIN, fait par le Roi François II. au mois de mai 1560, à l'occaſion de l'Inquiſition, que MM. de Guiſe vouloient faire établir en France. Cet édit porte d'une part, que la connoiſſance du crime d'héréſie appartiendra aux ſeuls Prélats & à leurs Officiaux; mais auſſi d'autre part, il ordonne que tous ceux qui parleront de leurs dogmes hérétiques, ſoit en particulier, ſoit en public, qui feront des aſſemblées ſecrétes, qui prêcheront ſans la permiſſion de leur Evêque, ou qui écriront en faveur des nouvelles opinions, ſoient jugez par des Juges ſéculiers ſans appel, & punis ſelon la rigueur des ordonnances, comme criminels de léze-majeſté. Cet Edit ne plut pas aux Huguenots, qui l'appelérent l'*Inquiſition d'Eſpagne*, mais ils ne laiſſérent pas d'agir avec autant de liberté qu'auparavant, ſous la protection de l'Amiral de Coligny, qui faiſoit hautement continuer les prêches & les aſſemblées, dans toutes les villes où ſa charge lui donnoit de l'autorité.

EDIT DE JUILLET, fait en 1561, à S. Germain en Laye, par le Roi Charles IX. Cet Edit portoit une abolition générale pour le paſſé, & défendoit d'inquiéter perſonne pour le fait de la Religion; mais il défendoit de faire aucunes aſſemblées, ni en public ni en particulier, où il y eût d'autre exercice que celui de la Religion Catholique & Romaine, juſques à la déciſion du Concile général que l'on devoit tenir au plutôt.

EDIT DE JANVIER, fait en 1562 à S. Germain en Laye, pendant la minorité du Roi Charles IX. Cet Edit laiſſoit aux Huguenots l'exercice libre de leur Religion, excepté dans les villes cloſes, & dans les Fauxbourgs de Paris. C'eſt le premier qu'on ait fait en France, pour y permettre une autre Religion que la Catholique, depuis que les François ont embraſſé le Chriſtianiſme. Il fut dreſſé dans une aſſemblée de Notables, compoſée de quelques Préſidens & de deux Conſeillers de chaque Parlement de France, & fut ſcêllé par le Chancelier Michel de l'Hopital, qui en étoit un des principaux Auteurs. Mais le Parlement de Paris ne le voulut jamais vérifier, non pas même après trois juſſions ou mandemens exprès, juſqu'à ce que la Reine ayant mené le Roi au Parlement, le fit enregîtrer par ſon autorité royale & abſolue.

EDIT DE MARS, fait le 19 de ce mois en 1563, à Amboiſe par le Roi Charles IX, après la paix d'Orléans. Il porte que les Seigneurs Proteſtans Hauts-Juſticiers auroient dans leurs maiſons l'exercice libre de leur Religion pour eux & pour leurs Sujets; qu'en tous les Bailliages & Sénéchauſſées (la ville & la prevôté de Paris exceptées) il y auroit une ville aſſignée, dans un fauxbourg de laquelle les Huguenots pourroient avoir un Prêche, comme auſſi que toutes les villes que tenoient les Huguenots ſeroient remiſes en la puiſſance du Roi, & que toutes les égliſes qu'ils avoient occupées ſeroient rendues aux Catholiques; qu'il y auroit abolition de tout le paſſé; & qu'on feroit ſortir au plutôt du Royaume tous les Etrangers. Ce fut comme un tempérament entre les Edits de juillet & de janvier; mais il ne fut vérifié au Parlement qu'avec cette clauſe, *par proviſion, & à cauſe de la néceſſité du tems.*

Autre EDIT DE MARS, fait le 23 de ce mois en 1568, après la paix concluë à Lonjumeau entre le Roi Charles IX. & les Chefs des Huguenots. Les principaux articles de cet Edit furent, que l'Edit de la pacification d'Orléans ſeroit obſervé purement & ſimplement ſans avoir égard aux reſtrictions & aux modifications, que l'on y avoit depuis apportées, & que le Roi déclaroit nulles; que le Roi tiendroit le Prince pour ſon bon parent, & tous ceux qui l'avoient ſuivi pour ſes fidéles Sujets, à la charge qu'ils deſarmeroient ſur le champ, & qu'ils remettroient promtement entre les mains de ſa Majeſté toutes les villes & toutes les places qu'ils avoient occupées. Voilà ce qu'on appella *la petite paix*, laquelle fut rompue dès le mois d'oût de cette même année, parce que contre le traité qu'on venoit de faire, on ne voulut pas rendre au Roi, Sancerre, Montauban, Milhaud, Cahors, Alby & Caſtres; mais ſur tout la Rochelle, dont la rebellion fut la principale cauſe de cette rupture.

EDIT DU MOIS D'AOUT, fait en 1570, à ſaint Germain en Laye, par le Roi Charles IX. Outre ce que l'on avoit accordé aux Huguenots dans les deux Edits précédens, on leur permit de faire le prêche encore dans deux autres villes qu'on leur aſſigna dans chaque province; & le Roi conſentit que la Reine de Navarre en eût auſſi quatre dans ſes terres, dépendantes de la Couronne de France, pour y faire publiquement l'exercice de la Religion Réformée. On leur octroya encore pour deux ans quatre villes de ſureté, ſavoir, la Rochelle, Montauban, Cognac & la Charité. Ainſi on ne profita pas de cette ſignalée victoire de Montcontour, laquelle, comme le dit Maimbourg, devoit faire triompher du Calviniſme la Religion Catholique par la réduction des Huguenots. Cet Edit ſe trouve dans l'Hiſtoire de l'Edit de Nantes, *tome* 1. dans le recueil des piéces juſtificatives, *page* 9. On y trouve auſſi quelques Edits de Henri III, comme celui de Poitiers donné en 1577, & où les Réformez ſont déclarez capables des charges & des honneurs. * Maimbourg, *Hiſtoire du Calviniſme.* *Voyez* CALVINISME.

* EDIT DE NANTES, donné à Nantes par le Roi Henry IV. en faveur des Réformez de ſon Royaume, dans le mois d'Avril 1598, & publié en Parlement le 15 février 1599. Dans la Pré-

Préface il eſt qualifié *un Edit perpétuel & irrévocable.* Il fut confirmé par la Reine Mére en 1610; par Louis XIII. devenu Majeur, en 1614; deux fois par le même en 1615; par le même en 1616. Malgré tout cela il été révoqué par Louis XIV en 1685. * *Hiſt. de l'Edit de Nantes*, *par* Elie Benoit.

EDITHBERGE. *Cherchez* BERTHE.

EDITHE (Sainte) Vierge, Religieuſe de Wilton en Angleterre, naquit en 961. Elle étoit fille d'Edgar Roi de ce Païs, & de Wilfrude ou Wilfride, qui ſe retira dans le monaſtére de Wilton au pais de Weſtſex, & s'y fit Religieuſe du conſentement du Roi ſon époux. Lorſqu'elle fut parvenue à la dignité d'Abbeſſe, elle attira ſa fille Edithe dans ſon monaſtére, pour l'élever auprès d'elle. Edithe qui ne connoiſſoit pas encore le monde, ne fit point de difficulté de le quitter. A peine eut-elle atteint l'âge de quinze ans, que le Roi ſon pére voulut la charger de trois Abbaïes. On ne put la réſoudre à en accepter une ſeule, ni l'engager à ſortir de ſon monaſtére. Son pére & ſon frére Edouard II. étant morts, les grands Seigneurs du païs la voulurent mettre ſur le thrône, mais on dit qu'elle refuſa généreuſement cette offre, préférant ainſi à ce qu'il y a de plus éclatant dans le monde, la vie la plus obſcure & la plus mortifiée, & ne s'occupant qu'à acquérir chaque jour quelque vertu qui pût lui faire obtenir le Royaume céleſte. Elle fit bâtir une égliſe ſous le nom de ſaint Denys, dont ſaint Dunſtan fit la dédicace. Elle mourut le ſeiziéme ſeptembre 984, âgée de 23 ans. La ſainteté d'Edithe fut bientôt reconnue, car on l'a reſpectée en Angleterre depuis le XII ſiécle juſqu'à l'établiſſement de la Réformation. * Goſſelin, *apud Mabillon.* Guill. Malmesbury. Baillet, *Vies des Saints*, *16 de Septembre.*

EDME. *Voyez* EDMOND.

EDMER, EADMER ou JADMER, Anglois, Religieux de l'Ordre de Saint Benoît, dans le monaſtére de S. Sauveur de Cantorbéri, puis Abbé du monaſtére de ſaint Alban, fut Evêque de ſaint André en Ecoſſe. Il vivoit ſous le régne d'Henri I. Roi d'Angleterre vers l'an 1120. Ce Prélat compoſa un grand Ouvrage de la Liberté de l'Egliſe, où il parle du différent qui s'éleva entre Guillaume, dit *le Roux*, Roi d'Angleterre, & ſaint Anſelme. Il travailla auſſi à une Hiſtoire des affaires de ſon tems, qui contenoit *ſix livres*, depuis l'an 1066, juſques à 1122. Edmer laiſſa encore la Vie de ſaint Anſelme, & celle de ſaint Wilfrid, outre quelques Ouvrages. * Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Geſner, *en la Biblioth.* Pitſeus, &c.

☞ Henri de Gand aſſure que l'Auteur de l'Ouvrage de la Liberté de l'Egliſe, & de la Vie de ſaint Anſelme, s'appelle EDMOND. Cependant outre qu'on l'attribue à Edmer, Surius le rapporte ſous le nom d'EDINER, Moine de Cantorbéri. Ce qui pourroit cauſer de la difficulté, ſi Selden, qui fit imprimer, l'an 1623, l'Hiſtoire de cet Edmer, ne prouvoit que ces trois noms ont été donnez au même Auteur. Les Curieux pourront voir la préface de cet Ouvrage. Le P. Dom Gerberon, Religieux Bénédictin de la Congrégation de ſaint Maur, a fait imprimer, en 1675, avec les Ouvrages de ſaint Anſelme, ceux d'Edmer & les Notes de Selden. * *Voyez* le Mire. Le Cardinal Baronius aux Notes ſur le Martyrologe Romain, *au 21 avril.* Voſſius, *des Hiſt. Lat. liv.* 2. *c.* 48. Henri de Gand, *c.* 7. Trithéme, *au Catalogue.* Surius, *au ſecond tome*, 21 *avril.* Pitſeus.

EDMOND, (Saint) Archevêque de Cantorbéri en Angleterre, ſurnommé quelquefois *le Vierge*, natif du bourg d'Abendon, eut pour pére *Edouard* qui quitta le monde, & qui ſe fit Religieux dans le monaſtére d'Eveſham; & pour mére, *Mabile*, qui vécut très ſaintement dans le monde. Edmond vint étudier à Paris, où il enſeigna publiquement les Mathématiques & les Belles Lettres; mais quelque tems après il s'appliqua entiérement à l'étude de la Théologie, & fut reçu Docteur en cette fameuſe Univerſité. Lorſqu'il retourna en Angleterre, il y expliqua la Sainte Ecriture, & y prêcha avec un merveilleux ſuccès: de ſorte que ſa réputation s'étendit juſqu'à Rome, d'où le Pape lui envoya un ordre de prêcher la Croiſade. Il s'aquitta de cette fonction apoſtolique, avec beaucoup de zéle; ſans ſe ſervir du privilége que ſa Sainteté lui avoit donné, de prendre des perſonnes Eccléſiaſtiques tout ce qui lui ſeroit néceſſaire, ſe contentant du revenu de la thréſorerie de Saliſbery qu'il avoit acceptée. Cependant l'Archevêché de Cantorbéri étant venu à vaquer, le Pape Innocent III. lui conféra cette dignité, dont il remplit parfaitement tous les devoirs. Mais tandis qu'il s'appliquoit à maintenir les droits de l'Egliſe, & à réformer les mœurs du Clergé, il encourut la diſgrace d'Henri III. Roi d'Angleterre, & la haine du Chapitre même de Cantorbéri: ce qui l'obligea de ſe bannir lui même volontairement, & de paſſer ſecrétement en France. Il ſe retira dans l'Abbaïe de Pontigny en Champagne, qu'il ſavoit être l'aſyle de tous les Prélats bannis d'Angleterre, & le lieu où ſaint Thomas, Archevêque de Cantorbéri, s'étoit réfugié pendant deux ans. Après y être tombé malade dans les grandes chaleurs de l'été, il fut tranſporté au monaſtére de Soiſiac, pour reſpirer un air plus tempéré, mais quelques mois après il y mourut le 16 novembre 1240. Ses entrailles furent enterrées à Provins, & ſon corps fut porté à Pontigny, où il fut dépoſé le jour de la fête de S. Edmond, Roi d'Angleterre. Le Pape Innocent IV. le canoniſa en 1249. Nous avons de lui un Traité, qui a pour titre *Speculum Eccleſia*, que l'on a inſéré dans la Bibliothéque des Péres. * Pitſeus, *de Script. Angl.* Vincent de Beauvais, *l.* 31. *c.* 67. *& ſuiv.* S. Antonin, *tit.* 19. *c.* 10. Surius *au* 16. *Nov.* Bellarmin, *des Ecr. Eccl.* Baronius, *au Martyr.* Sponde, *A. C.* 1240. *n.* 6. *Bibl. PP.* Paris, tome 5. *col.* 765. *edit.* 1624. Simler, *en la Bibliothéque de Geſner.* Baleus, &c.

ROIS D'ANGLETERRE.

EDMOND ou EDME I. de ce nom, Roi d'Angleterre, fils d'EDOUARD I. dit *le Vieux*, & de ſa ſeconde femme *Edgine*, ne régna qu'après la mort d'Adelſtan, fils *naturel* du même Edouard, & monta ſur le thrône l'an 941. Ce Prince dompta les peuples de Northumberland, qui s'étoient portez à la revolte, & donna le Cumberland à Malcolme, Roi d'Ecoſſe, à condition qu'il dépendroit de la Couronne d'Angleterre, & qu'il la défendroit contre les Danois. Il eut auſſi ſoin de policer ſon Royaume & de gratifier les égliſes par de nouveaux priviléges, & fut enfin aſſaſſiné dans un feſtin, le 26 mai 948, par un voleur nommé Léof, qu'il avoit banni de ſes Etats. Son régne fut d'environ huit années. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'art. d'ANGLETERRE. * Polydore Virgile, & du Chêne, *Hiſt. d'Angl.*

EDMOND II. dit *Côte de fer*, fut Roi des Anglois après ſon pére ETHELRED, & commença de régner en 1016. Le Royaume étoit alors extrêmement diviſé par les conquêtes de Canut, Roi de Dannemarck. Le nouveau Roi, pour s'y oppoſer, prit d'abord Glocester & Briſtol, & mit ſes ennemis en déroute. Enſuite il chaſſa Canut de devant Londres qu'il aſſiégeoit, & gagna deux ſanglantes batailles. Mais ayant laiſſé à ſon ennemi le tems de remettre de nouvelles troupes ſur pié, il perdit Londres, & fut défait en pluſieurs rencontres. La mort de tant de bons Sujets le toucha. Pour les épargner, ou pour ne ſe plus commettre à leur courage, il fit un défi à Canut, qui accepta le parti. Les deux Rois ſe battirent avec chaleur & avec égale force: de ſorte que, pour finir leurs différents, ils partagérent le Royaume. Quelque tems après un certain Edric corrompit deux valets de chambre d'Edmond, qui lui paſſérent un croc de fer au fondement, dans le tems qu'il étoit preſſé de quelque néceſſité naturelle, & portérent ſa tête à Canut. Cela arriva l'an 1017. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'art. d'ANGLETERRE.

* EDMOND dernier Roi d'Eſtanglie, ou des Anglois orientaux fut illuſtre par ſa piété qui le fit mettre dans le catalogue des Saints. Le Martyrologe Romain en fait mention. Ce Prince plus accoutumé aux exercices de piété qu'à l'exercice des armes, ayant en 870 voulu livrer bataille aux Danois, fut aiſément vaincu & contraint de prendre la fuite. Il crut pouvoir ſe cacher dans une égliſe: mais ayant été découvert, il fut mené à Ivar Chef des Danois qui étoit à Hégilsdon. D'abord le Vainqueur lui offrit de lui laiſſer ſon Royaume, pourvû qu'il voulût le reconnoître pour ſon Souverain, & lui payer un tribut. Edmond ayant refuſé ce parti, Ivar le fit attacher à un arbre, & percer d'une infinité de fléches, après quoi il lui fit couper la tête. La tête d'Edmond ayant été trouvée quelque tems après, fut enterrée avec le corps à St. Edmondbury, ville qui a reçu ſon nom de ce Roi. Pendant que la Religion Romaine a fleuri en Angleterre, on a prétendu qu'il ſe faiſoit une infinité de miracles ſur le tombeau de ce Prince. On ne ſait par quelle avanture ce corps a été tranſporté à Toulouſe, où on prétend l'avoir découvert en 1667. Il régna environ 16 années. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre*, *tome* 1. *l.* 4.

* EDMOND ſecond fils de Henri III. Roi d'Angleterre & d'Eléonor de Provence, après avoir inutilement attendu la Couronne des deux Siciles dont le Pape l'avoit flatté, fut Comte de Lancaſtre, de Darby & de Leiceſter, Seigneur de Monmouth, & Grand Stuart d'Angleterre. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre*, *tome* 2. *l.* 8.

* EDMOND PLANTAGENET de Woodſtok, Comte de Kent, étoit un fils cadet du Roi d'Angleterre Edouard I. & de ſa ſeconde femme Marguerite fille de Philippe le Hardi Roi de France. Le Roi Edouard II, ſon frére aîné, le fit en 1322 Comte de Kent, & l'envoya l'an 1324 en France, pour y défendre & maintenir contre Charles IV, les païs qui appartenoient à l'Angleterre: mais il ne fut pas heureux dans cette expédition. En 1325, 1326 & 1327, il fut du parti de ceux qui dépoſérent Edouard II. ſon frére, & qui à ſa place mirent ſon fils Edouard III. ſur le thrône. Il ſe chargea du gouvernement du Royaume avec onze autres Seigneurs, pendant la minorité de ſon neveu: mais il s'apperçut bientôt que la Mére du jeune Roi de concert avec ſon amant Roger Mortimer ne lui en laiſſoit que le titre tout nud: ce qui le porta à travailler à faire remonter ſur le thrône ſon frére dépoſé dont on aſſuroit qu'il étoit encore en vie. Cette tentative ne lui réüſſit pas, & la Reine fit ſi bien que dans un Parlement tenu à Wincheſter, il fut condamné à mort. Pour exécuter cette ſentence, il fut conduit ſur l'échafaut: mais l'exécuteur s'étant évadé, il y demeura depuis avant midi juſqu'au ſoir, avant qu'on pût trouver perſonne qui voulût faire l'office du fugitif. Enfin vers le ſoir, un Garde de la Maréchauſſée gagné par l'argent qu'on lui offrit, ſe chargea de l'exécution. C'eſt ainſi que périt ce Prince à l'âge de 28 ans. Il laiſſa deux fils qui moururent jeunes, & deux filles dont la cadette fut la plus belle femme de ſon tems. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre*, *tome* 3. *l.* 10.

* EDMOND fils du précédent, fut Comte de Kent après lui, & obtint du Roi dans le Parlement ſuivant, que la ſentence prononcée contre ſon pére, fût annullée, parce qu'il prouva qu'elle n'avoit été dreſſée que ſur les fauſſes accuſations de Roger Mortimer, de Jean Martrever & d'autres. Son frére le plus jeune lui ſuccéda dans la dignité de Comte de Kent, & comme il mourut auſſi ſans enfans, ce titre fut donné au Chevalier Thomas Holland qui avoit épouſé Jeanne leur ſœur qu'on appelloit la belle Dame de Kent. * *Gr. Dict. Univ. Holl. The compleat Hiſt. of England*, *tome* 1. *p.* 201. 208. 209. 212. Cambdeni *Britannia.* Heylin, *Help to Engl. Hiſt.*

* EDMOND de Langley ainſi appellé du lieu de ſa naiſſance, étoit le quatriéme fils d'Edouard III. Il fut fait Comte de Cambridge par ſon pére, & enſuite Duc d'York ſous le régne de Richard II. ſon neveu. Sa mére fut *Philippe* fille de Guillaume III. Comte de Hainaut & de Zélande. Durant la vie de ſon pére il ſe comporta vaillamment contre les François, & ſous le régne de Richard II. il ſe conduiſit avec tant de ſageſſe & de prudence, qu'il fut aimé du peuple, & fort conſidéré du Roi, quoique dans ce temslà il n'y eût point de Grand Seigneur qui ne fût expoſé ou à la diſgrace de la Cour ou à la haine du public. En 1399, il témoigna hautement ſon mécontement par rapport au tort fait au Duc de Héreford

ford & à pluſieurs autres par le Roi Richard, qui ne laiſſa pas de le faire ſon Lieutenant en Angleterre, lorſqu'il marcha lui-même en perſonne contre les Rebelles d'Irlande. Cependant Henri Duc de Lancaſtre, fils de Jean de Gand Duc de Lancaſtre troiſiéme fils d'Edouard III. & qui par conſéquent étoit neveu de notre Edmond, prit les armes. Il s'oppoſa d'abord à lui de toutes ſes forces, mais voyant que tout ſe déclaroit pour lui, & qu'en général on ſouhaitoit avec impatience, de voir du changement dans la Régence, il ſe rangea du parti de ſon neveu, & travailla non ſeulement à faire dépoſer Richard II. mais auſſi à placer ce neveu ſur le thrône d'Angleterre ſous le nom d'Henri IV. Il le ſervit avec une telle fidélité qu'il accuſa lui même ſon propre fils aîné auprès du Roi, comme complice d'une conjuration qui s'étoit tramée contre lui. Il mourut ſur la fin de l'année 1400, laiſſant d'Iſabelle de Caſtille ſa femme, deux fils, dont l'aîné fut nommé Edouard, & l'autre Richard. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que dans l'article précédent.

EDMOND, Comte de Richemond, pére de Henri VII. Roi d'Angleterre. *Voyez* HENRI.

EDMOND, dit GRIME, Anglois, domeſtique & Porte-Croix de ſaint Thomas de Cantorbéri, vivoit en 1180. Il écrivit la Vie de ce ſaint Prélat. * Voſſius, *des Hiſt. Lat. liv. 2. ch. 52.* Pitſeus, &c.

EDMON BURY Godfrey. *Voyez* GODFREY.

EDMONDS-BURY. *Voyez* BURY.

EDNAH. *Voyez* HADNA.

EDOM, ſurnom d'Eſaü, fils d'Iſaac, qui lui fut donné, parce qu'il vendit à Jacob ſon frére ſa primogéniture pour un plat de lentilles, ou de quelqu'autre ragoût de couleur rouſſe, qu'il lui demanda avec empreſſement, *donnez-moi de ces mets roux. Voyez* ESAU.

EDOM, nom du païs dans lequel habitérent les Deſcendans d'Eſaü. Il eſt plus communément appellé Idumée. *Voyez* IDUMÉE.

EDON, montagne de Thrace, ſelon Servius, ſur le douziéme livre de l'Enéïde, ou du moins de cette partie de la Macédoine, qui eſt proche de la Thrace. Pline en fait auſſi mention, *l.* 4. *c.* 12. Parce que les Ménades ou Prêtreſſes de Bacchus célébroient les myſtéres de ce Dieu ſur cette montagne, où elles couroient les cheveux épars, elles furent auſſi appellées *Edonides.*

EDONE (*Aëdone*) femme du Roi Zéthès ou Zéthus frére d'Amphion, conçut contre ſon beaufrére une jalouſie étrange, parce qu'il avoit ſix fils, & qu'elle n'en avoit qu'un, dont le peu de ſanté la tenoit toujours dans l'appréhenſion. Il arriva que croyant tuer pendant la nuit l'aîné de ſes neveux, elle donna la mort à ce fils unique qu'elle avoit nommé Ityle: ce qui la jetta dans un ſi grand deſeſpoir, qu'elle ſe voulut ôter la vie. Mais les Dieux oubliant ſon crime après ſon repentir, & ayant pitié de ſa douleur, la métamorphoſérent en chardonneret, qui déplore encore ſon infortune par un chant qui tout agréable qu'il eſt, a pourtant toujours quelque choſe de lugubre. * Bocace, *l.* 5.

EDON, EADON, ÆDON ou EITON (Etienne) Anglois, Chanoine Régulier de l'Ordre de ſaint Auguſtin, dans le XIV ſiécle, vers l'an 1320, étoit Religieux d'un monaſtére de la province d'York. Léland & les autres Auteurs Anglois en ont parle très-avantageuſement. Edon avoit beaucoup de piété, & un grand attachement pour la perſonne de ſon Roi, qui étoit Edouard II. Mais quelque forte que fût ſon inclination pour ce Prince, elle ne le fut pas aſſez pour lui faire déguiſer la vérité, en écrivant l'Hiſtoire de ſon régne. * Léland & Pitſeus, *de Script. Anglor.* Voſſius, *de Hiſtoricis Lat. l. 2. c. 65.* Geſner, &c.

EDONES: c'étoit autrefois une nation célébre dans la Thrace qui habitoit particuliérement ſur le rivage gauche du Strymon qu'on appelle aujourd'hui *Stromona* où *Iſchar*, & près de ſon embouchure. Cette contrée fut dans la ſuite comptée pour une partie du païs que l'on appelloit *la Macédoine conquiſe*, parce que Philippe pére d'Alexandre le Grand ayant conquis tout le païs qui ſe trouvoit entre le Strymon & le Neſſus, le détacha de la Thrace & l'ajoûta à la Macédoine. Cette nation avoit tiré ſon nom d'*Edone* frére de Mygdon, & poſſédoit la contrée où ſe trouvent aujourd'hui Perga, Empali, Scotiſſa & Philippi dans la Macédoine. Les Athéniens les mirent fort à l'étroit, mais ils recouvrérent la liberté qu'ils conſervérent encore en partie ſous les Romains. * Hérodote. Thucydide. Ptolomée. Pline. Pomponius Mela. *Dict. Allemand de Bâle.*

ROIS D'ANGLETERRE AVANT L'IRRUPTION des Normans.

EDOUARD I. de ce nom, Roi d'Angleterre, ſurnommé *le Vieil*, ſuccéda l'an 900 à ſon pére ALFRED. Au commencement de ſon régne, il défit Conſtantin Roi d'Ecoſſe, & remporta une victoire ſur les Bretons du païs de Galles. Les Danois armez, à la perſuaſion d'Ethelwart, couſin germain de ce Prince, furent deux fois vaincus auſſi bien qu'Eric Roi d'Eſtanglie, ennemi juré de la grandeur des Anglois. Comme les guerres avoient diminué le zéle de la Religion en Angleterre, & que même les égliſes étoient ſans Paſteurs, Edouard, par ordre du Pape Jean X. fit aſſembler un Synode, où Phlegmond, Archevêque de Cantorbery, préſida, & où l'on érigea cinq Evêchez. Ce Roi mourut l'an 925 après un régne de 24 ans. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'art. d'ANGLETERRE. * Guillaume de Malmesbury, *Hiſt. d'Angl.* Polydore Virgile. Du Chêne, *liv.* 8. Imhoff.

EDOUARD, (ſaint) Roi d'Angleterre, naquit vers l'an 962, & fut batiſé par ſaint Dunſtan Archevêque de Cantorbéri. Il parvint à la Couronne dès l'âge de dix ans. La plupart des Grands du Royaume le reconnurent pour leur Roi, quelques-uns néanmoins s'oppoſérent à ſon ſacre, ſous prétexte qu'il n'avoit pas encore atteint un âge aſſez avancé pour gouverner un Etat. S. Dunſtan gagna ces Seigneurs & les fit entrer dans les intérêts de leur Prince légitime. Alfréde ou Elfride ſeconde épouſe d'Edgar pére d'Edouard, forma le deſſein de faire monter Ethelred ſon fils ſur le thrône. Afin de lui en faciliter le chemin, elle fit aſſaſſiner le Roi dans le château de Corſé dans le Comté de Dorſet, où ce Prince étoit venu lui rendre viſite le 18 mars de l'an 979. Alfréde fit enſuite cacher le corps d'Edouard dans un marais écarté, mais il fut découvert au mois de février de l'année ſuivante, & enterré le treiziéme du mois dans la petite ville de Wartham dans le Comté de Dorſet, d'où on le transporta trois ans après dans la ville de Sheſton, ou Shaſtsbury. Ethelred fit bâtir, en l'an mille & un, un monaſtére de filles du nom de Bredfort dans la fondation duquel ſaint Edouard eſt qualifié de *Martyr* par le Roi ſon ſucceſſeur, & par tous les Grands du Royaume. Son corps fut expoſé dans ce même tems à la vénération publique, & fut transféré dans l'égliſe de Notre-Dame de Shaſtsbury. On diſperſa enſuite les reliques de ce Saint, à l'honneur duquel les Anglois ont célébré trois fêtes juſqu'au tems de la Réformation. La premiére & la principale ſe faiſoit le 18 mars, jour de ſa mort. La ſeconde, le 18 février, jour de ſa tranſlation. La troiſiéme, le vintiéme juin, jour de ſa ſeconde tranſlation. Les Anglicans ont encore conſervé dans leur Calendrier la premiére & la derniére de ces fêtes. * Henſchenius. Matthieu de Weſtminſter, *en ſa Chronique.* Baillet, *Vies des Saints*, 8 *mars.*

EDOUARD III. (Saint) dit *le Confeſſeur*, ou *le Débonnaire*, étoit fils d'ETHELRED Roi des Anglois, & d'*Emme*, fille de *Richard I.* du nom, dit *le Vieux*, Duc de Normandie. Les guerres excitées par les Danois, l'obligérent, lui & les ſiens, de ſortir du Royaume, & d'aller chercher un aſyle en Normandie. Après la mort de ſon frére Alfred que Godwin, Comte de Kent avoit aſſaſſiné ſecrétement, il fut rappellé en Angleterre. Ce même Godwin l'alla chercher juſqu'en Normandie, voulant par cet empreſſement intéreſſé lui donner lieu de croire qu'il n'avoit point contribué à la mort de ſon frére. Ce deſſein lui réüſſit; car le Roi, qui fut couronné le jour de Pâques de l'an 1043, épouſa ſa fille nommée *Edithe*, lui donna le commandement de ſes armées, & par ſa valeur remporta des avantages aſſez grands ſur les ennemis de l'Etat. Quelque tems après, Euſtache Comte de Boulogne, beaufrére du Roi, étant paſſé en Angleterre, reçut à Londres un ſenſible déplaiſir dans la perſonne de ſes Domeſtiques. Edouard voulut venger cet affront ſur les habitans dont Godwin prit le parti. Mais ne ſe ſentant pas aſſez fort pour réſiſter à ſon Souverain, il fut contraint de ſortir du Royaume, & de paſſer en Flandre. Son fils nommé Harald, ſe retira en Irlande. L'un & l'autre furent rappellez, & Godwin mourut malheureuſement quelque tems après; car étant à table avec le Roi, dans le tems qu'on y parloit de la mort du Prince Alfred ſon frére, il prit garde qu'Edouard le regardoit en ſoupirant. Alors ce Comte lui dit, qu'il avoit été trop fidéle à la maiſon Royale, pour avoir trempé dans ce parricide; il ajoûta qu'il prioit Dieu que le morceau qu'il avoit dans la bouche l'étranglât, s'il ne diſoit pas la vérité. Son jugement fut exécuté ſur le champ, car le Ciel voulant punir ce parjure, permit qu'il tombât mort ſur la place. Quelque tems auparavant, Emme mére du Roi, ayant été accuſée d'adultére, prouva ſon innocence par le feu, maniére de ſe juſtifier qui étoit permiſe dans ce tems-là. Edouard, qui vécut en perpétuelle continence avec *Edithe* ſa femme, n'ayant point de fils auſquels il pût laiſſer ſa couronne, la donna à GUILLAUME Duc de Normandie, & ſon parent, en reconnoiſſance du ſecours, & des bienfaits qu'il en avoit reçus durant ſon exil. Il mourut le cinquiéme janvier 1066, où, ſelon M. de Rapin Thoyras, au mois de décembre 1065, après avoir régné 23 ans ſix mois & 17 jours. Ses vertus & les miracles qui ſe faiſoient continuellement à ſon tombeau, le firent mettre dans le catalogue des Saints, par le Pape Alexandre III. * Guillaume de Malmesbury, *l. 2. c.* 13. Roger. Polydore Virgile, Baronius. Surius, *au premier tome.* Baillet, *Vies des Saints*, *Janvier.*

ROIS D'ANGLETERRE DEPUIS GUILLAUME le Conquérant.

EDOUARD I. ou IV. du nom, ſurnommé *aux longues jambes* Roi d'Angleterre, fut ſurnommé *de Wincheſter*, parce qu'il naquit en cette ville en 1239. Il étoit fils du Roi HENRI III. & d'*Eléonor* de Provence, & ſe croiſa avec ſaint Louïs contre les Infidéles. Pendant cette expédition, ayant appris la mort de ſon pére arrivée en 1272, il vint prendre poſſeſſion de ſon Etat. A ſon retour du Levant, il débarqua en Sicile, & vint en France, où il fit hommage au Roi Philippe III. des terres que les Anglois y poſſédoient dans la Guienne, & calma quelques deſordres que Gaſton Seigneur de Béarn, y avoit excitez. Enſuite ayant continué ſon voyage en Angleterre, il y fut ſacré & couronné le dimanche après l'Aſſomption de l'année 1275. Alexandre III. Roi d'Ecoſſe, Jean Duc de Bretagne, tous deux beaux-fréres d'Edouard, ſe trouvérent à ce ſacre, avec grand nombre de Seigneurs illuſtres. Léolin, Prince de Galles, prétendant être ſouverain & indépendant de la Couronne d'Angleterre, refuſa d'y aſſiſter. Le Roi ſe fit raiſon les armes à la main, vainquit ce Prince & le contraignit de lui demander la paix, ſous des conditions très-avantageuſes. Depuis, Léolin reprit les armes & fut tué; & ſon frére David, qui avoit été fait priſonnier, eut la tête coupée à Londres. Edouard eut encore le bonheur de vaincre ceux qui ſe ſoulevérent dans la Principauté de Galles, & de faire en 1286 un traité avec le Roi Philippe IV. dit *le Bel*, ſucceſſeur de Philippe III, pour régler quelques différents qu'ils avoient pour la Saintonge, le Quercy, le Limoſin & le Périgord. L'année ſuivante il ſe rendit à Amiens, où il fit à Philippe *le Bel* hommage de toutes les terres qu'il poſſédoit en France. Dans ce même tems il chaſſa les Juifs de Gaſcogne, & ſe croiſa pour le voyage du Levant, après avoir paſſé en Sicile, pour réconcilier la maiſon d'Anjou avec celle d'Arragon, diviſée par les prétentions que l'une & l'autre avoient ſur la Sicile. En 1293, une querelle peu conſidérable entre deux Mariniers, l'un François & l'autre Anglois, alluma la guerre en-

entre les deux Couronnes. Edouard entra en France avec deux armées, dont l'une devoit attaquer la Rochelle, & l'autre la Normandie, mais ni l'une ni l'autre ne firent aucun progrès. Au contraire Raoul de Neſle, Connétable de France, battit deux fois les Anglois, & prit Bourdeaux. Cette guerre arma grand nombre de Princes, fut fatale à quelques-uns, & fut enfin terminée par une double alliance en 1298, entre ce Roi Anglois, qui étoit veuf, & *Marguerite* de France; & entre ſon fils *Edouard* & *Iſabelle*, l'une ſœur, & l'autre fille de Philippe *le Bel*. Avant ces diſcordes, la Couronne d'Alexandre III. Roi d'Ecoſſe qui étoit mort, étoit conteſtée. Jean de Bailleul, & Robert Brus y prétendoient ; mais Edouard s'en rendit maître, & mourut allant achever la conquête de l'Ecoſſe, le ſeptiéme juillet de l'an 1307, après avoir vécu 68 ans, & en avoir régné 34 & ſept mois. *Voyez* ſa poſtérité à l'art. d'ANGLETERRE. * Du Chêne, *Hiſt. d'Angl. l.* 14. Imhoff, &c.

EDOUARD II. ou V. dit *de Caernarvan*, lieu de ſa naiſſance, ſuccéda à ſon pére EDOUARD I. Au commencement de ſon régne il fit venir en Angleterre un certain Gaveſton, fils d'un Gentilhomme Gaſcon, que le feu Roi avoit mis auprès de lui, & qu'il bannit depuis du Royaume, à cauſe de ſon mauvais naturel, & des conſeils déraiſonnables qu'il donnoit au Prince. Ce Favori ſe voyant rétabli, maltraita ſi cruellement les Grands du Royaume, qu'ils prirent les armes contre leur Souverain, & ne les quittérent qu'après la mort de Gaveſton. Il avoit été chaſſé & rappellé deux ou trois fois de ſuite; & étant pris par les Barons, il eut enfin la tête coupée. Les Ecoſſois profitant de ces diviſions civiles, ſecouérent le joug des Anglois, & les vainquirent en plus d'une rencontre. Enſuite Edouard ſe livra aux conſeils violens des deux Hugues Spencer, pére & fils, ſes Favoris, qui le plongérent dans les mêmes malheurs, dans leſquels Gaveſton l'avoit précipité. A leur ſollicitation il fit couper la tête à vingt-deux Barons, & éloigna de la Cour la Reine *Iſabelle* ſa femme, & *Edmond*, Comte de Kent ſon frére. La Reine ſe retira à la Cour du Roi Charles *le Bel*, ſon frére, puis avec le ſecours du Comte de Hainaut, elle paſſa en Angleterre, où aſſiſtée de tous les Grands du Royaume, elle aſſiégea le Roi & les deux Spencer dans Briſtol. Ces deux derniers moururent par la main du bourreau. Le Roi fut condamné à une priſon perpétuelle, & ſon fils fut mis en ſa place. Quelque tems après on lui fourra un fer chaud dans le fondement, par un tuyau de corne, de peur que la brûlure ne parût; il mourut dans ce cruel ſupplice, le 29 janvier de l'an 1326, en ayant régné 20. *Voyez* ſa poſtérité à l'art. d'ANGLETERRE. * Thomas Morus *en ſa Vie*. Froiſſard, *l.* 1. Thomas Walſingham, *en Edouard II. &c.*

EDOUARD III. ou VI. mis l'an 1326 en la place de ſon pére Edouard II. de ce nom, fit la guerre avec ſuccès au commencement de ſon régne, à Robert Brus Roi d'Ecoſſe. Après la mort de Charles *le Bel*, frére de ſa mére, il prétendit à la Régence de l'Etat, en attendant l'accouchement de la Reine : & lorſque cette Princeſſe eut, en 1328, mis une fille au monde, il demanda la Couronne. L'une & l'autre de ſes demandes furent rejettées, & Philippe *de Valois* qui lui fut préféré, obtint la Régence, & en ſuite la Couronne, qui lui appartenoit légitimement. Edouard en fut très-irrité, & fut mortifié ſenſiblement, lorſqu'étant ſommé par le Roi de France de lui venir rendre hommage, comme Vaſſal de la Couronne, il fut contraint de venir à Amiens, pour s'y aquitter de ce devoir, le ſixiéme juin 1329. Enſuite le Royaume d'Ecoſſe, que ſe diſputoient Jean de Bailleul & David Brus, devint preſque tout entier la proye de l'Anglois. Pouſſé par ſa propre ambition, & par les fréquentes ſollicitations de Robert d'Artois, qui étoit exilé de France, & refugié dans ſa Cour, il fit deſſein de déthrôner en 1338 le Roi Philippe, qui s'étoit croiſé pour le voyage du Levant. Les Flamans, l'Empereur, & pluſieurs autres Princes entrérent dans ſon parti. Il oſa même envoyer un cartel de défi à Philippe, pour lui offrir un combat en champ clos; mais la réponſe qu'on y fit, le déconcerta ſi fort, qu'il n'eut rien à répliquer. Cette guerre qui fut ſi longue & ſi cruelle à la France, eſt mémorable par la bataille de Crecy de l'an 1346. Edouard la gagna ſur les François, qui y perdirent 30000 hommes de pié, 1200 Chevaliers, & 80 banniéres, avec Jean Roi de Bohéme, Charles Comte d'Alençon frére du Roi, Louïs Comte de Flandre, & pluſieurs autres Seigneurs de grande diſtinction. Les Anglois prirent auſſi, en 1347, Calais & pluſieurs autres villes. Après la mort du Roi Philippe *de Valois* en 1350, ils continuérent la guerre contre Jean ſon fils, & gagnérent l'an 1356 la bataille de Poitiers, où ce Roi fut pris & mené en Angleterre, d'où il ne revint que quatre ans après. Edouard, Prince de Galles, *fils du Roi d'Angleterre*, commandoit les troupes dans cette journée, & donna dans toutes les occaſions des marques d'un courage invincible. Le Roi Charles V. étant monté l'an 1364 ſur le thrône de France, remporta de grands avantages ſur Edouard après lui avoir déclaré la guerre, & avoir donné, la veille de l'Aſcenſion de l'an 1369, un arrêt, qui pour les rebellions, attentats & deſobéïſſances de l'Anglois, confiſquoit toutes les terres qu'il poſſédoit en France. Ce dernier réſiſta autant qu'il le put, & témoigna un déplaiſir extrême de ſe voir ſi peu heureux ſur ſes vieux jours, aprés avoir remporté de ſi grands avantages en ſa jeuneſſe. Il mourut le 21, ou 23 juin de l'an 1377, âgé de 65 ans, après en avoir régné près de 51. Ce fut lui qui inſtitua l'Ordre de la Jarretiére. On l'accuſe de ce qu'ayant pu facilement s'oppoſer à la doctrine de Wiclef en ſa naiſſance, il avoit négligé de le faire. Sur la fin de ſes jours, il ſe laiſſa conduire par des Favoris intéreſſez, & ſur tout par une certaine Alix qu'il entretenoit, & qui l'empêcha même de recevoir les ſacremens de l'Egliſe dans ſa derniére maladie. Au reſte l'Angleterre n'a point eu de Souverain plus illuſtre qu'Edouard, & qui ait eu l'avantage de tenir dans le même tems deux Rois priſonniers, Jean Roi de France, & David Roi d'Ecoſſe. *Voyez* ſa poſtérité à l'art. d'ANGLETERRE. * Harpsfeld, *Hiſt. Eccl. d'Angl. au XIV ſiécle.* Walſingham, *en Edouard III.* Polydore Virgile, *liv.* 19. Froiſſard, *liv.* 1. Du Chêne, *liv.* 15. Imhoff.

EDOUARD IV. ou VII. fils de RICHARD, Duc d'York, ravit la Couronne d'Angleterre à Henri VI, prétendant qu'elle lui étoit due, parce qu'en Angleterre les filles ont droit de ſuccéder à la Couronne, & qu'il deſcendoit de *Lionel* de Clarence, ſecond fils d'*Edouard* III. par ſa mére *Anne* de Mortimer femme de *Richard*; au lieu qu'*Henri* deſcendoit du troiſiéme fils d'*Edouard* III. qui étoit Jean de Lancaſtre ſon biſayeul paternel. Le Duc d'York remporta deux victoires, & fit priſonnier le Roi Henri, que ſa femme Marguerite d'Anjou, avec le ſecours des Ecoſſois, délivra en 1461, dans une bataille où le Duc fut tué. Edouard ſon fils qu'on nommoit le Comte de la Marche, ayant raſſemblé d'autres troupes, vengea la mort de ſon pére; & après que le Roi Henri ſe fut ſauvé en Ecoſſe, & la Reine Marguerite en France, il ſe fit couronner le 29 juin de l'an 1461. Ce fut là le premier acte des guerres civiles, entre les maiſons d'York & de Lancaſtre, dont la premiére portoit la roſe blanche, & la derniére la rouge. Depuis, les amis de Henri mandiérent du ſecours en France & en Ecoſſe, & furent encore défaits. Ces avantages furent ſuivis de quelques autres, juſqu'à ce que Richard Comte de Warwick, en vengeance de quelques injures qu'il avoit reçues de lui, embraſſa les intérêts de Henri, & même détacha d'Edouard, George Duc de Clarence ſon frére. Ce Comte défit Edouard, & le fit priſonnier en 1470. Mais ce Prince s'étant ſauvé de priſon, chaſſa ſon ennemi en France d'où il repaſſa en Angleterre, avec un ſecours qu'il avoit obtenu du Roi Louïs XI. Il obligea Edouard de venir en Hollande, & de demander des troupes en Bourgogne, pendant qu'il remit Henri ſur le thrône. Edouard à ſon retour en 1471, gagna deux batailles. Richard, Comte de Warwick fut tué dans la premiére; Edouard fils d'Henri ayant été pris en la ſeconde, fut égorgé par les fréres de l'Uſurpateur. Enſuite Henri même fut égorgé en priſon : ainſi Edouard rétabli ſur le thrône, s'y maintint juſqu'à la mort. Il entreprit la guerre contre le Roi Louïs XI, mais ce fut ſans ſuccès. Une tréve de neuf années rompit toutes les meſures du Duc de Bourgogne, qui l'avoit porté à paſſer la mer en 1473. Quelques ſoupçons qu'il conçut contre ſon frére George Duc de Clarence, lui firent réſoudre ſa mort. Il lui permit de choiſir celle qui lui ſembleroit la plus douce; & ce Prince fut plongé dans un tonneau de malvoiſie, où il finit ſes jours. Edouard mourut le 9 avril 1483, âgé de 41 ans, dont il en avoit régné plus de 20. *Voyez* ſa poſtérité à l'art. d'ANGLETERRE. * Polydore Virgile, *au liv.* 24. Philippe de Commines, *liv.* 6. *chap.* 9. Thomas Morus, *Hiſt. de Richard III.* Du Chêne, *Hiſt. d'Angl. l.* 19. Imhoff.

EDOUARD V. ou VIII. fils d'EDOUARD IV. Roi d'Angleterre ne ſurvécut à ſon pére que de deux mois en 1483. Son oncle Richard Duc de Glocester, le fit prendre dans le tems qu'on l'amenoit de la Principauté de Galles à Londres pour le couronner, & le fit mettre dans la Tour de Londres. Enſuite s'étant encore ſaiſi de la perſonne de ſon frére Richard, il les fit aſſaſſiner tous deux, l'aîné n'ayant pas plus d'onze années. Après s'être défait de ſes neveux, il accuſa leur mére de Magie, & uſurpa la Couronne l'an 1483. Sous le régne d'Elizabeth, la Tour de Londres ſe trouvant extrêmement pleine, on fit ouvrir la porte d'une chambre qui étoit murée depuis long-tems, & l'on y trouva ſur un lit deux petites carcaſſes avec deux licols au col. C'étoient les ſqueletes d'Edouard V. & de Richard ſon frére. La Reine, pour ne pas renouveller la mémoire d'une action ſi abominable, fit remurer la porte. Mais ſous le régne de Charles II. elle fut rouverte, & les ſqueletes furent tranſportez, en 1678, à Weſtminſter ſépulture des Rois. * Thomas Morus, *Hiſt. de Richard III.* Polydore Virgile, *l.* 25. Philippe de Commines, *l.* 6. *c.* 9. Aubery du Maurier, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. de Hollande.* Imhoff.

EDOUARD VI. ou IX. fils de HENRI VIII. & de *Jeanne* Seimour ſuccéda aux Etats d'Angleterre l'an 1547, n'étant âgé que de dix ans. Son oncle Edouard Seimour, Duc de Sommerſet, fut créé Protecteur du Royaume. Il avoit déja été Gouverneur de ce Prince; & comme lui & les autres officiers d'Edouard faiſoient tous profeſſion de la Religion Réformée, ils l'élevérent dans leur doctrine, & cauſérent la ruïne de la Religion Romaine en ce Royaume. La Meſſe y fut abolie, les images des Saints briſées, & les ſeuls Miniſtres Proteſtans eurent droit de prêcher. Ces deſordres furent ſuivis de la guerre contre les Ecoſſois, défendus par les François, & de la mort d'Edouard, qui arriva l'année 1553 qui étoit la ſeiziéme de ſon âge. * Du Chêne, *l.* 3. *Hiſt. d'Angl.* De Thou, *liv.* 13. Imhoff.

PRINCES D'ANGLETERRE du nom D'EDOUARD.

* **EDOUARD**, fils unique de Henri VI. Roi d'Angleterre vint au monde le 23 oct. de l'année 1453, & naquit ſous de mauvais auſpices, puiſque ce fut dans le tems que les Anglois achevoient de perdre ce qu'ils avoient poſſédé en France. Sa naiſſance donna lieu à divers bruits qui ne faiſoient pas honneur à la Reine. Il y avoit des gens aſſez hardis pour dire tout overtement qu'il n'étoit pas fils du Roi. D'autres ſoutenoient qu'il étoit ſuppoſé, ſe fondant ſur ce que la Reine n'avoit point eu d'enfans avant celui-ci, quoiqu'elle fût mariée depuis neuf ans. Enfin il s'en trouvoit quelques uns qui ſans revoquer en doute l'honneur ni la bonne foi de la Reine, prenoient occaſion de la naiſſance de ce Prince, de bien eſpérer pour l'avenir. En 1470, la Reine, depuis tous les malheurs arrivez à Henri VI. ſon époux, qui avoit été dépoſé, & à la place de qui on avoit mis Edouard IV. fils de Richard Duc d'York, ſe réconcilia avec le Duc de Clarence & le Comte de Warwick. La réconciliation ſe fit par l'entremiſe du Roi de France, & l'une des conditions fut que le jeune Edouard Prince de Galles épouſeroit la fille cadette du Comte de Warwick. En 1471, dans une bataille qu'Edouard IV. donna à ceux qui tenoient le parti de Henri VI, & dans laquelle il remporta une entiére victoire, Edouard Prince de Galles fut fait priſonnier avec le Duc de Sommerſet. Ce jeune Prince ayant été préſenté au Roi, parut devant lui avec un viſage aſſuré, ſans ſe ravaler par des ſoumiſſions indignes de ſa naiſſance. Edouard

IV. en fut ſurpris, & plus encore, quand, après lui avoir demandé qui l'avoit rendu ſi hardi que de venir ainſi en armes dans ſon Royaume, le Prince lui répondit qu'il étoit venu à deſſein de recouvrer ſon propre héritage qui lui étoit injuſtement enlevé. Edouard indigné de ſa hardieſſe lui donna un coup de ſon gantelet ſur le viſige, & lui tourna le dos. Ce fut là comme le ſignal donné pour faire ôter la vie à ce malheureux Prince. On dit qu'immédiatement après que le Roi ſe fut retiré, les Ducs de Clarence & de Glocefter ſes fréres, le Comte de Dorſet & le Lord Haſtings, ſe jettérent ſur le jeune Prince, comme des bêtes féroces & le tuérent à coups de poignard. * M. de Rapin, *Hiſt. d'Angleterre, tome 4. l.* 14.

* EDOUARD PLANTAGENET, le dernier de la race qui portoit ce nom, Comte de Warwick, eut pour pére George Duc de Clarence, frére d'Edouard IV. & de Richard III. Rois d'Angleterre, & pour mére Iſabelle fille de Richard Newil Comte de Warwik. Edouard IV. le fit en 1478 Comte de Warwick. Richard III. le regardant, comme un homme qui pouvoit lui diſputer la Couronne, l'envoya à Sheriſhutton lieu de plaiſance dans la province d'York, où il lui fournit tout ce qui pouvoit lui donner du plaiſir, hormis une entiére liberté. Lorſque Henri VII. monta ſur le thrône, il jugea qu'il étoit néceſſaire pour ſa ſûreté de faire garder le Comte plus étroitement, & dans cette vue il le fit tirer de là par le Chevalier Robert Willougby, pour l'enfermer dans la Tour de Londres, où il ſe tint dans une grande modération, juſques à ce qu'en 1499, il ſe laiſſa gagner par le fameux Perkin Waerbeck qui s'étoit fait paſſer pour Richard le plus jeune fils de Richard, & qui pour cette ſuppoſition étoit alors priſonnier à la Tour, & qu'il concerta avec lui les moyens de ſe ſauver de la Tour. Malheureuſement pour eux l'affaire fut découverte avant qu'ils fuſſent en état de l'exécuter. On ne douta point que le Roi ne fût lui même l'auteur de ce complot, & que ſon but ne fût de faire tomber Perkin Waerbeck & le Comte de Waerwick dans le piége, afin d'avoir un prétexe de les faire mourir tous deux. Ce qui confirma encore ce ſoupçon contre le Roi, ce fut que dans le même tems un jeune homme nommé Walford, fils d'un Cordonnier, ſe donna pour le Comte de Warwick, ſous la conduite & la direction d'un Moine Auguſtin nommé Patrick. Ils furent tous deux arrêtez, & le jeune Walford fut pendu; mais le Moine obtint ſa grace. Cela donne lieu de croire que Walford avoit été ſéduit par le Moine, & par une direction particuliére du Roi, afin qu'on trouvât moins étrange qu'il ſe défit du Comte de Warwick, ſous prétexte, qu'il donnoit occaſion à de nouveaux troubles. Quoiqu'il en ſoit, le Comte de Warwick fut amené devant la Cour des Pairs, le Comte d'Oxford exerçant par commiſſion la charge de Grand Sénéchal, & y fut condamné à mort, comme ayant comploté la ruïne du Roi conjointement avec Perkin Waerbeck. En vertu de cette ſentence il fut décapité dans la place de la Tour le 28 nov. de l'an 1499. Il étoit le ſeul mâle qui reſtât de la maiſon d'York, & ce fut là véritablement le crime qui lui fit perdre la tête. La maiſon des Plantagenets, depuis Henri II, juſques à Richard III. incluſivement, a ſubſiſté plus de trois cens ans, & a été éteinte par la mort du Comte de Warwick. Pendant ſa longue détention dans la Tour de Londres, un certain Lambert Simnel ſe fit paſſer en 1486, pour Comte de Warwik ſous le nom d'Edouard Plantagenet. *Voyez l'art. de* Simnel. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre l.* 13. *&* 14. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ROIS D'ECOSSE ET DE PORTUGAL.

EDOUARD, Roi d'Ecoſſe, étoit fils de JEAN de Bailleul de la maiſon d'Harcourt. Son pére avoit été peu heureux dans la pourſuite de ſes droits ſur le Royaume d'Ecoſſe; pour lui, ayant mené long-tems une vie privée dans ſa maiſon de Normandie, il trouva le moyen de lever quelques troupes; & avec ce ſecours, vers l'an 1330, ou 1331, il s'établit Roi d'Ecoſſe, d'où il chaſſa le Roi David II. Il fut depuis lui-même chaſſé, & céda ſes droits aux Anglois. * Walſingham, *en Edouard II. & III.* Polydore, *liv.* 18. *&* 19. Boëtius, *l.* 15. *Hiſt. Scot.* Du Chêne, *Hiſt. d'Angl. l.* 14. 15. *&c.*

EDOUARD, Roi d'une partie d'Irlande, étoit frére de *Robert* Brus, Roi d'Ecoſſe, qui s'étant aquis par ſa valeur beaucoup d'autorité en Irlande, ſe fit couronner Roi d'une grande partie de l'île; mais le Primat d'Armagh, & quelques autres affectionnez aux Anglois, le ſurprirent, & lui firent couper la tête à Dundalk, l'an 1317, ou 1318. * Walſingham. Boëtius, &c.

EDOUARD, Roi de Portugal, ſuccéda l'an 1433 à ſon pére JEAN II. On dit qu'un Médecin Juif conſultant les aſtres ſur les avantures de ſon régne, le matin de ſon couronnement, le fit prier de différer juſqu'à l'après-midi, mais que s'étant moqué de cette vaine ſuperſtition, il fit continuer la cérémonie. Ses fréres Ferdinand & Henri, portérent leurs armes en Afrique contre les Maures, & ce fut ſans ſuccès. Edouard mourut au monaſtére de Tomar, le 19 ſeptembre de l'an 1438, qui étoit le 47 de ſon âge, & le cinquiéme de ſon régne. Quelques Hiſtoriens diſent que ce fut de déplaiſir, & les autres que ce fut de peſte. Du moins il eſt ſûr qu'il ne s'étoit retiré dans ce monaſtére de Tomar que pour fuïr la maladie contagieuſe. *Voyez* ſa poſtérité à l'art. de PORTUGAL. Au reſte, ce Prince aimoit beaucoup les Sciences, & étoit lui-même ſavant. Les Traitez qui nous reſtent de lui, de l'Art de régner, de la Juſtice, de l'Exercice de monter à cheval, en ſont un témoignage avantageux. * Mariana, *l.* 21. *chap.* 6. *&* 13. Garibai, *liv.* 35. *chap.* 11. Duard, *Généalogie des Rois de Portugal.* Surita. Le P. Anſelme, &c.

PRINCES DU NOM D'EDOUARD.

EDOUARD, Comte de Savoye, fils d'AMÉ V, lui ſuccéda l'an 1323. Avant ce tems, ne portant encore que la qualité de Seigneur de Baugé & de Breſſe, qui étoit la dot de ſa mére *Sibylle*, fille de *Gui* de Baugé, & n'étant âgé que de vint ans, il mena du ſecours au Roi Philippe *le Bel*, qui le fit Chevalier, à la fameuſe bataille de Mons-en-Puelle l'an 1304. Après la mort d'Amé, Edouard porta ſes armes dans le Foucigny, & dans le Bugey, où Henri Régent du Dauphin Guigues, gagna la bataille de Varey ſur lui. Il ſuivit depuis Philippe *de Valois* en Flandre, & ſe trouva à la bataille de Montcaſſel l'an 1328. A ſon retour, la Reine Clémence de Hongrie, veuve du Roi Louïs X. dit *Hutin*, qui eſtimoit beaucoup le Comte, le réconcilia avec le Dauphin. Mais Edouard ne jouït pas long-tems du fruit de cette paix; car il mourut à Gentilli, le quatriéme novembre 1329. Ce Prince vécut 25 ans, & n'en régna que 6. *Voyez* ſa poſtérité à l'art. de SAVOYE. * Guichenon, *Hiſt. de Savoye, l.* 2. *c.* 21. Paradin, *Hiſt. de Savoye, l.* 2.

EDOUARD, Prince de Portugal, Duc de Guimaranès, ſixiéme fils du Roi EMANUEL, & de *Marie* d'Arragon ſa ſeconde femme, mourut le 20 octobre de l'an 1540. *Voyez* ſa poſtérité à l'art. de PORTUGAL.

* EDOUARD Duc de Bragance, frére de Jean IV Roi de Portugal, rendit de grands ſervices à l'Empereur Ferdinand III. pendant la guerre de trente années: mais les Portugais étant en 1640 entrez en guerre avec les Eſpagnols, il fut à la priére de l'Eſpagne mené priſonnier à Paſſau & à Gratz, & enſuite livré au Roi d'Eſpagne qui, en 1649, le fit accuſer à Milan de crime de léze-Majeſté, mais comme il vint à mourir pendant qu'on lui faiſoit ſon procés, on croit qu'il fut empoiſonné. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Souſa, *Luſitania liberata, p.* 610.

* EDOUARD ſecond fils de Renaud de Naſſau, ſecond du nom, dernier Comte & premier Duc de Gueldre, & d'Aliénor ou d'Eléonor ſœur d'Edouard III. Roi d'Angleterre, naquit en 1336. Le Duc Renaud ſon pére s'étant, en 1343, rompu le cou en tombant de ſa chaiſe, ſon fils aîné Renaud III. lui ſuccéda, quoique mineur. Il étoit Duc de Gueldre & Comte de Zutphen & ce fut ſous ſon gouvernement que s'élevérent les deux partis ennemis des *Heekeren* & des *Bronkhorſt*. Renaud temoignoit beaucoup de penchant pour les Heekeren, & les combloit de faveurs. Cette préférence cauſoit un dépit mortel aux Bronkhorſt, & fit naître dans leurs cœurs contre Renaud, la plus violente haine, qui les porta à ſemer de la diviſion entre les deux fréres Renaud & Edouard. Ils choiſirent ce dernier pour leur Chef, & de là vint cette dangereuſe & fatale guerre qui ruïna entiérement la Gueldre, & qui empêcha que pendant ſeize ans entiers on ne cultivât les terres. Ils prirent, les uns plutôt, les autres plus tard, le parti d'Edouard, auquel ſe joignirent encore Walram Seigneur de Borne & de Valkenbourg, Jean d'Arkel Seigneur d'Aſperen, Engelbert de la Mark Evêque de Liége, & d'autres. D'un autre côté Jean Duc de Brabant, le Comte de Cléves, & Adolphe de la Mark Evêque de Munſter, ſe déclarérent pour le Duc Renaud. Le premier étoit ſon beaupére, & le ſecond ſon beaufrére. Par là toute la Gueldre devint un théatre de carnage. En 1354, Edouard ſe rendit maître du fort de Bruinswaard qui appartenoit à Théodore de Lenth, qui de là moleſtoit beaucoup la ville de Nimégue par de continuelles ſorties. Il fit trancher la tête à tous les Habitans, dont il fit mettre les têtes ſur des pieux, & détruiſit quantité de châteaux appartenans à la Nobleſſe du Quartier. Renaud de ſon côté s'empara des villes d'Arnhem, de Doesburg, de Venloo, de Thiel, d'Emmerik, de Lobek, &c. En 1361, il marcha avec les Heekeren contre Thiel qui avoit quitté ſon parti. Edouard alla à ſa rencontre, de ſorte que le 25 mai il y eut entre les deux fréres une bataille dans laquelle Renaud fut battu & fait priſonnier, avec quantité de Seigneurs & de Nobleſſe. On lui donna d'abord pour priſon la maiſon de Rozendaal proche d'Arnhem, & on le transféra enſuite à Nyenbeek tout près de l'Iſſel entre Déventer & Zutphen, pour y demeurer en priſon le reſte de ſes jours. Edouard fut proclamé Duc de Gueldre à la place de Renaud, & la Gueldre commença alors à jouïr de quelque repos: mais comme Edouard avoit chaſſé du païs ceux qui s'étoient oppoſez à lui, & qui avoient cherché un azyle en Hollande ſous la protection d'Albert Duc de Baviére, Edouard lui déclara la guerre, & le défia à une bataille. Albert accepta le défi, & ſe trouva au lieu marqué, mais n'y trouvant pas celui par lequel il avoit été provoqué, il ſe jetta dans la Gueldre, y brûla pluſieurs villages & maiſons particuliéres, & s'en retourna en Hollande avec ſon butin. Cela n'eut pas de ſuite, & la paix ſe fit en 1362 entre Albert & Edouard qui pour la mieux cimenter demanda à Albert Catherine ſa fille, & l'obtint pour l'épouſer, quand elle ſeroit venue en âge d'être mariée. A peine cette guerre fut-elle finie, que Jean de Brabant s'avança dans le païs avec une armée pour délivrer ſon gendre Renaud, & le faire régner de nouveau. Il ſe rendit maître de l'iſle de Bommel, dont il fut enſuite chaſſé par Edouard: après quoi ils firent la paix. Après la mort de Jean de Brabant, il s'éleva une guerre entre Wenceſlas ſon Gendre & ſon ſucceſſeur, & Guillaume Duc de Juliers. Ce dernier appella à ſon ſecours Edouard qui pour lors étoit en Hollande, afin d'y conſommer ſon mariage avec Catherine. Sur cette nouvelle, Edouard en différa encore un peu l'accompliſſement, craignant avec raiſon que ſi le Duc de Brabant avoit le deſſus ſur celui de Juliers, il ne lui fût après cela facile de pénétrer dans la Gueldre. Edouard & le Duc de Juliers marchérent donc contre le Duc de Brabant, & le 22 août 1371, il y eut entre eux une bataille, au commencement de laquelle le Duc de Juliers fut fait priſonnier, & où les Brabançons remportérent la victoire. Mais comme ils ne ſongérent plus alors qu'à faire du butin, Edouard fondit ſur eux avec tant de force que le Duc de Brabant n'eut pas le tems de rallier ſes troupes. La chance commença alors à tourner, le Duc Venceſlas qui ſe défendoit courageuſement, fut pris avec pluſieurs autres Seigneurs, le Duc de Juliers fut arraché des mains des ennemis & l'armée Brabançonne fut ou taillée en piéces ou faite priſonniére. Cette victoire couta la vie à Edouard, mais les Hiſtoriens ne conviennent pas de la maniére dont la choſe ſe fit. L'opinion la plus commune & en même tems la plus vraiſemblable, eſt qu'Edouard étant après le combat fort las & fort échauffé, ſe coucha ſur

une

une pierre pour prendre un peu de repos, & leva le deſſus de ſon caſque pour reſpirer & reprendre haleine plus commodément; Que là-deſſus un de ſes propres Domeſtiques qui étoit un Gentilhomme nommé Herman Bier de Heeze s'appercevant de cela, lui déchargea ſur la tête nue un coup de barre de fer, dont il mourut deux jours après le 24 août 1371, après un régne de dix années au moins. On dit que ce Gentilhomme fut porté à cette action par le deſir de ſe venger d'Edouard, qui par ſes ſéductions avoit abuſé de ſa femme dont la beauté avoit charmé ce Prince. Après ſa mort, ſon frére Renaud fut élargi & rétabli dans ſa ſouveraineté. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pontanus, Slichtenhorſt & Haſſelt, *Hiſtoire de Gueldre*, en Flamand. Voſſius, *Annales de Hollande*, en Flamand.

EDOUARD ou ODOARD Farnéſe Duc de Parme, naquit le 28 avril de l'an 1612, de RANUCIO I. & de *Françoiſe* Aldobrandin, niéce du Pape Clément VIII, & ſuccéda l'an 1622 à ſon pére, ſous la tutelle de la Ducheſſe ſa mére, & du Cardinal *Edouard* Farnéſe ſon oncle. En 1628, il épouſa *Marguerite* de Médicis, le onziéme du mois d'octobre. Ce Duc avoit deux ſœurs, *Marie* & *Victoire*, qui furent mariées au Duc de Modéne en 1630, & en 1648. Il gouverna ſon Etat avec beaucoup de prudence & de modération. Vers l'an 1635, il employa le ſecours de Louïs XIII. contre les uſurpations des Eſpagnols, & vint l'année ſuivante à Paris, pour en témoigner ſa reconnoiſſance à ſa Majeſté. Il mourut l'an 1646, n'étant alors qu'en la 34 année de ſon âge. *Voyez* ſa poſtérité à l'art. de FARNÉSE.

EDOUARD de Cantorbéri, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, Domeſtique, ou ſelon d'autres Auteurs, Clerc de ſaint Thomas de Cantorbéri, vivoit dans le XII ſiécle. Il fut, en 1170, témoin du martyre de ce ſaint Prélat; & reçut même un coup au bras, en s'oppoſant à ceux qui venoient aſſaſſiner le ſaint Evêque, dont il écrivit la Vie, que Surius rapporte en abbrégé dans le VI tome des Vies des Saints, ſous le 29 décembre.

EDRAA, EDRAI, ou EDRAY, ville & païs du Royaume de Baſan, où le Roi Og, qui vouloit empêcher le paſſage des Iſraëlites, fut défait. Cette ville étoit dans le partage de la moitié de la Tribu de Manaſſé delà le Jourdain. Euſébe met Edraï à 24 ou 25 milles de Boſtras ville d'Arabie en tirant vers le ſeptentrion. *Nombres, ch.* 21. *v.* 33. *Deuteron. ch.* 1. *v.* 4. *ch.* 3. *v.* 1. *&* 10. *Joſué, ch.* 12. *v.* 4. *ch.* 13. *v.* 31.

EDRAI ville de la Tribu de Nepthali. * *Joſué, ch.* 19. *v.* 37.

* EDRED ou ELDRED, Roi d'Angleterre, fils d'Edouard l'Ancien ſuccéda en 948 à ſon frére Edmond I, dont les fils qui étoient encore dans l'enfance, ne pouvoient avoir part au gouvernement du Royaume. Dans ce tems-là on ne faiſoit pas beaucoup d'attention au droit des héritiers, & lorſque l'on trouvoit que celui qui étoit dans le rang le plus proche pour ſuccéder, n'étoit pas en état de prendre les rênes du gouvernement, on le remettoit entre les mains de celui de la famille royale qu'on en jugeoit le plus capable. Edred ayant ſoumis le Northumberland, & les Ecoſſois lui ayant prêté ſerment de fidelité, les Northumbres ſe revoltérent bientôt après, & choiſirent pour Roi un Danois nommé Eric, mais ils retournérent enſuite ſous la domination d'Edred. C'étoit un brave Prince, qui contribua beaucoup à l'avancement de la Religion Chrétienne en Angleterre, mais qui d'un autre côté donnoit dans la ſuperſtition & ſe laiſſoit entiérement gouverner par Dunſtan Abbé de Glaſton. Après avoir gouverné le Royaume environ neuf ans & demi, il mourut, & fut enterré à Wincheſter, laiſſant deux fils, dont ni l'un ni l'autre ne lui ſuccéda à la Couronne qui retourna à la ligne directe dans la perſonne d'Edwin fils aîné d'Edmond I. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Du Chêne, *Hiſt. d'Angleterre.*

* EDRIK, ou EDRICK, fils d'Egbert Roi de Kent, ne ſuccéda pas immédiatement à ſon pére, parce que Lothaire ſon oncle s'empara de la Couronne. Lorſqu'il vit que Lothaire non content de cette uſurpation, vouloit rendre le Royaume héréditaire dans ſa famille en s'aſſociant Richard ſon fils, il ſe déroba de la Cour pour aller demander du ſecours à Adelwalch Roi de Suſſex qui ſe mit à la tête d'une armée. Avec ce ſecours Edrik étant entré dans le Royaume de Kent, livra bataille à Lothaire qui fut vaincu, & qui mourut des bleſſures qu'il y avoit reçues. Après cette victoire Edrik ne trouva aucune difficulté à ſe faire couronner. Il ne régna que deux ans, & comme il n'avoit point d'enfans, il laiſſa la couronne à Widred ſon frére. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angl. tome* 1. *l.* 3. *p.* 197.

* EDRIK ſurnommé STRÉON, c'eſt à dire *Aquiſiteur*, homme de baſſe naiſſance, fut par ſon éloquence & par toutes ſortes de ruſes & d'intrigues s'inſinuer ſi avant dans les bonnes graces d'Ethelred II. Roi d'Angleterre, que ce Prince le fit Duc de Mercie, & lui donna ſa fille Edgithe en mariage. Par cette alliance il mit dans ſa maiſon un perfide vendu aux Danois qui ne laiſſa jamais paſſer aucune occaſion de trahir les intérêts du Roi & du Royaume, pour avancer les affaires des Etrangers. Edmond ſon beau-frére découvrit ſa perfidie & ſe ſépara de lui. Cela lui fit lever le maſque, de ſorte qu'il quita ouvertement le parti d'Ethelred pour prendre celui de Canut, auquel il rendit de fort grands ſervices. Pour décourager les Troupes d'Edmond, il leur montra la tête d'un ſoldat reſſemblant à ce Prince: mais cette ruſe ne lui réüſſit pas. Quelque tems après il rentra dans le parti d'Edmond qui avoit ſuccédé à Ethelred & qui eut la générofité de lui pardonner, ajoûtant foi aux ſermens qu'il lui fit d'être à l'avenir entiérement dévoué à ſon ſervice: mais il ne fit cette démarche que pour le tromper de nouveau. Enfin dans la bataille d'Aſſeldun, il fit voir ouvertement ce qu'il avoit dans l'ame. Pendant que les deux armées étoient aux mains, il quita tout à coup ſon poſte & alla ſe joindre aux Danois, à qui par ce moyen il fit gagner la bataille. Depuis cela, la paix s'étant faite entre Edmond & Canut, Edrik craignant que l'union des deux Rois ne lui fût fatale, mit le comble à toutes ſes perfides, en faiſant aſſaſſiner Edmond par deux de ſes propres Domeſtiques. Canut conſerva à Edrik le titre de Duc de Mercie, mais comme il eut un jour l'inſolence de lui reprocher publiquement qu'il n'avoit pas récompenſé ſes ſervices, & particuliérement celui qu'il lui avoit rendu, en le délivrant d'un Concurrent auſſi redoutable que l'étoit Edmond, Canut lui répondit tout en colére que puiſqu'il avoit la hardieſſe d'avouer publiquement un crime ſi noir, dont juſqu'alors il n'avoit été que ſoupçonné, il devoit en porter la peine. En même tems, ſans lui donner le loiſir de répliquer, il commanda qu'on lui coupât la tête ſur le champ, & qu'on jettât ſon corps dans la Tamiſe. On dit qu'il fit mettre cette tête ſur le lieu le plus élevé de la Tour de Londres. On prétend que c'eſt lui qui introduiſit le tribut que les Anglois furent obligez de payer aux Danois ſous le nom de Danegelt. * M. Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre*, *tome* 1. *l.* 5. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

EDREHI, & EDREI ville. *Voyez* EDRAI.

EDRISI, (Al) fameux Géographe Arabe, autrement appellé Scharifol Edriſi, c'eſt à dire, *l'illuſtre Edriſi.* Les Arabes avoient accoutumé de donner le nom de *Scheriſin* particuliérement à ceux qui deſcendoient de Mahomet, ou qui en étoient parens. Sa famille étoit noble & ſes ancêtres avoient régné dans certains païs de l'Afrique. Il vivoit du tems de Roger II. Roi de Sicile, par ordre duquel il compoſa ſa Géographie, intitulée *Noshat al Moſchtác* ou *le Divertiſſement de l'eſprit curieux.* Ce livre devoit ſervir à expliquer un globe terreſtre d'argent du poids de 400 livres, qui appartenoit au Roi Roger. C'eſt la raiſon pourquoi ce livre eſt ſouvent appellé *le Livre de Roger.* La Géographie de Nubie que Sionita & Heſronita ont traduite en Latin, & qui a été imprimée à Paris ſous ce même titre, n'eſt qu'un miſérable abbrégé de l'Ouvrage d'Edriſi, qui acheva, à ce qu'il dit lui-même, ſa Géographie l'an de l'Hégire 548, c'eſt à dire, l'an 1153 de J. C. Il y a apparence qu'Edriſi eſt le même que celui que Léon Africain appelle *Eſſeriph* ou *Aſſariph Aſſachalli* dans un certain MSC. & dont il parle de la ſorte, *Il naquit*, dit-il, *d'une famille noble à Maſſare en Sicile, & étoit extrêmement verſé dans la Philoſophie, dans la Médecine, dans l'Aſtrologie & dans la Coſmographie. Il avoit écrit un livre de Géographie, intitulé Noshat al Abſar*, c'eſt à dire, *le Divertiſſement des yeux, & qui étoit diſpoſé ſelon les ſept Climats. Il avoit achevé cet Ouvrage, lorſque Roger fit une irruption en Sicile, & prit une ville après l'autre. Ceux de Maſſare l'envoyérent en députation au Roi, pour lui ſignifier qu'ils étoient prêts à ſe rendre. Aſſariph préſenta alors ſon Ouvrage à Roger, qui en fit un cas extraordinaire & qui lui donna en récompenſe un certain bourg. Roger avoit depuis toujours ce livre devant ſes yeux, & lorſque ſes Conſeillers lui recommandoient la Géographie de Ptolomée préférablement à celle d'Aſſariph, Roger leur répondit, Ptolomée n'a décrit qu'une partie du Monde, mais Aſſarif a écrit ſur tout l'univers. Il mourut à Civitat, l'an de l'Hégire* 516, *qui eſt l'an* 1122 *de J. C. & laiſſa une famille nombreuſe.* S'il n'y a pas erreur dans la Chronologie de Léon, (car il lui arrive ſouvent de n'être pas d'accord avec les Ecrivains Arabes) celui dont il parle ne ſauroit être le même que nôtre Edriſi, malgré toutes les autres conformitez qu'on remarque entr'eux. Il y a apparence que cette Géographie a été l'Ouvrage de plus d'un Auteur. D'ailleurs il eſt à remarquer que les Mahométans déſignent communément le Patriarche Enoch ſous le nom d'*Edriſi.* * Gravius, *in præf. ad Geogr. Perſ.* Pococke, *in Specim.* Leo Africanus, *de Script. Illuſtr. MSC. Dict. Allemand de Bâle.*

EDRISSITES, en Arabe *Adareſſah.* C'eſt le nom d'une Dynaſtie de Princes, qui ont régné en Afrique un peu plus de cent ans. Le premier Prince de cette famille fut *Edris* fils d'*Edris*, qui deſcendoit en ligne droite du Caliſe *Haſſan* fils d'*Ali.* Elle finit l'an 296 de l'hégire, de J. C. 908, lorſque les Fathimites ſe rendirent maîtres de toute l'Afrique. Edriſſi le Géographe, qui étoit de cette famille ſe refugia en Sicile auprès du Roi Roger. La ville capitale de l'Etat des Edriſſites étoit Ségelmeſſe. * D'Herbelot, *Bibl. Orient.*

EDSARD I. Comte d'Oſt-Friſe, ou de la Friſe Orientale, fils d'*Ulric*, fut le premier qui reçut de l'Empereur Frédéric III. le titre de Comte, avec les droits qui y ſont attachez, autant que le pouvoit permettre la liberté des Friſons, dans les terres qui s'étendent depuis l'Ems juſqu'au Wéſer. La choſe ſe fit ſecrétement, & devint publique dix ans après. EDSARD II. ſon fils, lui ſuccéda, & acquit avec l'affection de ſes Sujets, pluſieurs terres voiſines qu'il fut contraint d'abandonner, ayant ſur les bras les forces des Autrichiens & des Saxons, qui le repouſſérent au delà de l'Ems. Il laiſſa deux fils, *Ennon I.* qui ſe laiſſa gouverner, au lieu qu'il devoit gouverner lui-même, & qui mourut en la fleur de ſon âge; & EDSARD III. au nom duquel Anne d'Oldembourg prit la conduite des affaires dont elle s'acquitta au gré de tout le monde. Du tems d'Ennon, la ville d'Embden embraſſa la Confeſſion d'Ausbourg. Cette diverſité de ſentimens fut la ſource de pluſieurs différents entre cette ville & le Comte. * *Voyez* Embden & Hepotius, *l.* 4. *de l'Hiſtoire.*

EDSARDI. *Voyez* EDZARDI.

EDUENS, (*Ædui*, en Latin) anciens peuples de la Gaule Celtique, qui habitoient une grande partie du Duché de Bourgogne, entre la Loire & la Saône, où ſont aujourd'hui l'Autunois, le Charolois, l'Auxois & le Chalonnois. Ces peuples, dont la capitale étoit *Auguſtodunum*, appellée aujourd'hui *Autun*, étoient très puiſſans. Ils furent appellez par le Sénat, *Fréres & Alliez du Peuple Romain.* * Céſar, *dans ſes Comment. de la Guerre des Gaules, l.* 1. *& ailleurs.* Baudrand.

EDUIN. *Voyez* EDWIN.

* EDUMA, village ſitué à douze milles de Sichem vers l'orient. Le Pére Calmet, *Dict. de la Bible.*

EDUSE, EDULIE, Déeſſe que les Payens s'imaginoient avoir ſoin du manger des petits enfans, lorſqu'ils commençoient à ne plus pleurer. Son nom étoit pris de *edere*, manger. POTINE ou POTIQUE, (dont le nom eſt pris de *potare*, boire,) étoit une autre Déeſſe deſtinée à prendre le ſoin de la boiſſon de ces mêmes enfans. CUBINE ou CUBE, autre Déeſſe (ainſi nommée du mot *Cubare*, coucher) étoit honorée afin qu'elles les conſervât dans le lit,

ſit, lorſqu'ils commençoient à ne plus coucher dans le berceau. Dans ces tems-là les parens faiſoient des ſacrifices à ces Divinitez en faveur des enfans. C'eſt ce que nous apprenons de Nonius, d'Arnobe, & de Varron, cité par Donat; & cela nous ſert à entendre ce vers de Virgile,

——— Cui non riſere parentes,
Nec Deus hunc menſâ, Dea nec dignata cubili eſt.

pour dire, un enfant mal né, qui a été négligé par les Divinitez mêmes, dont l'unique emploi eſt d'avoir le ſoin des enfans. Il y a apparence que c'eſt la tendreſſe des méres, qui avoit introduit cette multiplicité de Divinitez différentes pour veiller ſur les enfans; ou plutôt que l'avarice des Miniſtres de l'idolatrie ſe ſervoit de cette invention, pour multiplier les offrandes & les ſacrifices.

EDWIGE. *Cherchez* HEDWIGE.

EDWIN, Roi de Northumbrie, c'eſt à dire, des Anglois ſeptentrionaux, remonta ſur le thrône qu'on avoit uſurpé ſur ſon pére, au commencement du VII ſiécle. Il ſoumit à ſa domination toutes les provinces que les Bretons & les Anglois poſſédoient dans la Grande Bretagne, & s'oppoſa généreuſement aux Pictes & aux Ecoſſois. A la perſuaſion de ſa femme *Edelburge*, ſœur du Roi de Kent, & de Paulin, depuis Evêque de Cantorbéri, l'un de ceux que le Pape ſaint Grégoire avoit envoyez en Angleterre, Eduin ſe fit batiſer vers l'an 626, & ſept ans après il fût tué dans une bataille que lui donna Cadewalo Roi de Galles, aſſiſté de Penda, Roi de Mercie. * Béde, *de Geſt. Angl. lib. 2. cap.* 8. 9. 17. *&c.*

EDWIN, premier Roi Chrétien de *Déire*, étoit fils d'Ella ou Alla. Comme il parvint fort jeune à la Couronne, Ethelfréde ou Adelfrid Roi de Bernicie ſe prévalut de cette occaſion & s'empara du Royaume. Edwin ſe voyant ainſi privé de ſa Couronne, erra pendant pluſieurs années dans l'Iſle ſans ſe faire connoitre, & à la fin il ſe mit ſous la protection de Rédwalde ou Rédowald Roi d'Eſſex, qui lui promit de l'aſſiſter. Nonobſtant cette promeſſe, lorſqu'Ethelfréde demanda qu'on lui remît Edwin, il s'en falut peu, que Rédwalde ne le fit, ſoit qu'il fût corrompu par des préſens, ſoit qu'il craignît les forces d'Ethelfréde. Cependant comme ſon épouſe lui remontra combien il lui ſeroit honteux de manquer de parole, il réſolut non ſeulement de garder ce qu'il avoit promis, mais même d'eſſuyer plutôt une guerre de la part d'Ethelfréde que de manquer de foi. Il aſſembla enſuite une armée puiſſante, ſurprit l'uſurpateur lorſqu'il y penſoit le moins, & rétablit Edwin dans ſon Royaume. Celui-ci ſe voyant remis en poſſeſſion de ſa Couronne, chercha à épouſer *Ethelburge* ou *Edelburge*, que d'autres nomment *Tate*, fille d'Ethelbert Roi de Kent. Mais Eadbalde, frére de la Princeſſe, répondit aux Ambaſſadeurs d'Edwin, que les Chrétiens n'avoient pas accoutumé de donner leurs filles en mariage aux Payens. Edwin répondit qu'il permettroit à ſon épouſe & à ſes domeſtiques, le libre exercice de la Religion Chrétienne; il promit même de ſe faire Chrétien, ſi après un mûr examen, il trouvoit que le Chriſtianiſme valoit mieux que ſon ancienne Religion. On accepta des offres auſſi raiſonnables en 628, & Paulin le Prédicateur de la Princeſſe, que Juſtin ſacra Evêque, ne négligea aucune occaſion d'étendre l'Evangile dans le Royaume d'Edwin, quoiqu'il ne fit pas de grands progrès dans la premiére année. Dans ces entrefaites, Edwin étendit tellement les bornes de ſon Royaume, qu'il devint plus puiſſant que tous ſes prédéceſſeurs. Car, ſelon le rapport de Béde, il ſubjugua les Saxons & les Bretons, en ſe ſoumettant tout juſques aux Iſles de Man & d'Angleſey; & comme autrefois Ethelfréde Roi de Bernicie avoit joint à ſon Royaume celui de Déire, Edwin à ſon tour joignit la Bernicie à la Déire, de ſorte que l'union de ces deux Royaumes forma enſuite celui de Northumberland. Mais la grandeur d'Edwin excita contre lui la jalouſie des autres Princes, tellement que *Quicelm*, un des Rois de Weſtſex envoya Eamére un de ſes domeſtiques, pour aſſaſſiner Edwin avec un poignard empoiſonné. Celui-ci ayant été introduit le jour de Pâques auprès du Roi dans ſon Palais ſur le Derwent en Yorckſhire, voulût lui porter le coup fatal. Lilla un des Officiers du Roi s'étant jetté entre l'aſſaſſin & le Roi, crut pouvoir le parer, mais vainement. On environna d'abord l'aſſaſſin, qui de deſeſpoir tua encore une autre perſonne avec ſon ſabre. Edwin n'avoit pas fait encore profeſſion du Chriſtianiſme, quoique Paulin eût ſaiſi toutes les occaſions pour l'y engager. Enfin il promit, que ſi Chriſt le guériſſoit de ſa bleſſure, & que s'il lui faiſoit remporter la victoire ſur les ennemis qui l'avoient ainſi attaqué, il ſe ſeroit Chrétien. En attendant, il fit élever Anflède ſa fille dans la Religion Chrétienne; & cette Princeſſe fut batiſée le jour de Pentecôte avec douze perſonnes de la Cour. Le Roi étant enſuite entiérement guéri de ſa bleſſure, marcha avec ſon armée contre ceux de Weſtſex, fit exécuter quelquelques-uns des Conſpirateurs & revint triomphant chez lui. Depuis ce tems-là il n'encenſa plus aux Idoles, & ſe fit inſtruire dans le Chriſtianiſme. Dans ce même tems le Pape Boniface lui adreſſa diverſes lettres fort amples auſſi bien qu'à ſon épouſe, dans leſquelles il exhortoit Edwin à embraſſer la foi Chrétienne. Cependant comme il différoit de le faire de tems à autre, & qu'il ſembloit que ces délais procédoient de ſa tiédeur, Paulin l'exhorta un jour avec tant de force à tenir ſa promeſſe, qu'il fit conſtruire ſur le champ & avec beaucoup de précipitation une Egliſe de bois, dans laquelle lui & ſa maiſon Royale furent batiſez à Yorck. Le reſte de ſes Sujets ſe fit adminiſtrer ce Sacrement ſur les bords des fleuves & des riviéres. Edwin fit enſuite tout ce qu'il put pour étendre la foi Chrétienne, & porta Erpwald, fils de Rédwalde, Roi d'Eſt-Anglie, à l'embraſſer. Il aimoit la juſtice, prenoit un grand ſoin de ſon païs & entretenoit une Cour magnifique. Après avoir régné pendant dix-ſept ans avec beaucoup de gloire, il fut tué dans une bataille en 633, par Kedwalla ou Cedowalla Roi des Bretons, allié de Penda Roi de Mercie. Oſfréde ou Offrid fils d'Edwin perdit auſſi la vie dans cette bataille. Cette révolution tourna au grand dommage de l'Etat & de l'Egliſe de Northumberland; car quoique le Roi Breton fit profeſſion du Chriſtianiſme, il étoit au fond plus cruel qu'aucun Payen, & menaça expreſſément d'exterminer tous les nouveaux Chrétiens. Il ne faut donc pas être ſurpris, ſi du tems de Béde, on ne regardoit encore le Chriſtianiſme des Saxons, que comme un Paganiſme, & ſi on fuyoit toute liaiſon avec eux. Comme on ne pouvoit alors ſe mettre en ſûreté que par la fuite, Paulin & Baſſus un des Capitaines d'Edwin, prirent la Reine & ſes enfans, & ſe ſauvérent par mer auprès d'Ebald ou Eadbald, Roi de Kent & frére d'Edelburge, qui les reçut gracieuſement & nomma Paulin à l'Evêché de Rocheſter. * Béde, *de Geſt. Anglorum*, *l.* 2. *c.* 8. 9. 17.

* EDWIN ſecond fils d'Edouard l'*Ancien* & de ſa ſeconde femme fut privé de ſes juſtes droits à la Couronne. Quoiqu'il fût l'aîné des enfans légitimes, cependant comme il étoit encore en bas âge on lui préféra Adelſtan fils d'une concubine, lequel étoit d'un âge mûr & orné de belles qualitez. Cela n'empêcha pas que quelques Seigneurs ne conſpiraſſent pour lui. Ils complottérent enſemble de dépoſſéder Adelſtan & de mettre Edwin ſur le thrône, mais ils ne purent réüſſir dans leur deſſein. Edwin ayant été accuſé d'avoir eu part à cette conſpiration, fut condamné à être mis dans un vaiſſeau ſans voiles & ſans gouvernail, & à être ainſi expoſé à la violence des vagues. En entrant dans le vaiſſeau, il proteſta de ſon innocence, & voyant enfin qu'il ne pouvoit obtenir aucune grace du Roi, il ſe précipita dans la mer. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angl. tome* 1. *l.* 4.

EDWY, Roi d'Angleterre, fils d'*Edmond* & d'*Elgide*, porta la couronne d'Angleterre, aprés *Edred* ſon oncle, à l'âge de ſeize ans l'an 955. On dit que le même jour qu'il fut couronné, il n'eut point de honte de violer ſa couſine. Il ajoûta dans la ſuite, le pillage des monaſtéres à ces impuretez publiques. Saint Dunſtan fut chaſſé pour avoir oſé lui remontrer ſes fautes. Ce Tyran mourut en 959, de déplaiſir, de ce que ſes Sujets ſe revoltérent, pour mettre en ſa place *Edgar* ſon frére, Prince très ſage. Ce que l'on vient de dire d'Edwy eſt tiré du portrait qu'en ont fait les Moines qu'il n'aimoit pas, & qui par conſéquent n'ont rien négligé pour le décrier: mais il ſe trouve des Auteurs qui lui ont été plus favorables, ſoit en paſſant ſous ſilence les frivoles accuſations dont on cherchoit à le noircir, ſoit en lui donnant les louanges qu'il a méritées. * Osbert, *en la Vie de S. Dunſtan*, *c.* 92. Guillaume de Malmesburi. Du Chêne, *liv.* 8. *c.* 14. *Hiſt. d'Angl.* M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angl. tome* 1. *l.* 4.

* EDWY fils d'Ethelred II. & d'Elgire ſa premiére femme, & Edwy fils naturel du même Roi furent bannis par Canut qui vouloit par là s'affermir ſur le thrône. Mais quelque tems après, ayant rappellé le premier ſous prétexte de lui vouloir donner des marques de ſa faveur, il trouva moyen de ſe défaire de lui. Le ſecond, après avoir beaucoup ſouffert dans ſon exil, retourna ſecrettement en Angleterre, & y demeura caché, ſubſiſtant par les ſecours de ſes amis, qui lui fourniſſoient en ſecret ce qui lui étoit néceſſaire pour ſon entretien. Il fut ſurnommé *le Roi des Paiſans* ſans qu'on ſache pourquoi. Canut le fit mourir quelque tems après. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre*, *l.* 5.

EDZARD. *Voyez* EDSARD.

EDZARDI, (Eſdras) naquit à Hambourg le 28 juin 1629. Jodoque Edzardi, ſon pére, qui portoit auſſi le nom de Glanæus qui étoit celui du pére de ſa mére, étoit Miniſtre à Hambourg. Eſdras ſon fils commença ſes études à Hambourg, & en 1647 il paſſa à Leipſic, où il fut fort bien accueilli par Hulſeman. En 1648, il alla a Wittenberg, & en 1649 à Zwickau, où il profita pendant ſix mois, des lumiéres de Zéchendorff & de Daumius. Il en revint à Leipſic, & paſſa enſuite à Gotha, pour lier connoiſſance avec Salomon Glaſſius. Il fut fort bien reçu de Thomas Lanſius à Tubingue où il étoit allé depuis. En 1650, il vint à Bâle & prit des leçons Rabbiniques & Talmudiques de Buxtorf, qui lui donna enſuite des lettres de recommandation avec leſquelles il fit agréablement un tour dans la Suiſſe, d'où il revint à Strasbourg en 1651. Il y demeura pendant deux ans auprès de Dorſchæus, & lorſque celui-ci fut appellé à Roſtock en 1653, il alla à Gieſſen, y demeura auſſi pendant deux ans & profita des inſtructions de Feurbornius & de Haberkornius. En 1655, ſes parens ayant ſouhaité qu'il revînt dans la patrie, il y fit un tour; mais après y avoir fait un petit ſéjour, il en repartit en 1656, pour faire viſite à Dorſchæus à Roſtock. Il alla en même tems à Gripswalde, & fit quelque ſéjour auprès d'Abraham Battus. De Gripswalde, il retourna à Roſtock, & y prit le degré de Licentié en Théologie, après avoir ſoutenu des Théſes publiques, *de præcipuis Doctrinæ Chriſtianæ Capitibus adverſus Judæos & Photinianos*. Il prit enſuite la route de Hambourg, & commença à donner gratis des leçons pour l'Hébreu & les autres Langues Orientales. La réputation qu'il ſe fit par là, lui attira des vocations de toutes parts; mais il les refuſa toutes, & même la chaire de Profeſſeur des Langues Orientales que l'on lui offrit à Hambourg. Il recommanda à ſa place Eberhard Anckelman à qui on la donna. Edzardi tint cette conduite, afin de n'avoir rien qui l'empêchât dans ſon grand deſſein qui étoit de convertir les Chrétiens qui ſont dans de grandes erreurs, & les Juifs. On aſſure qu'il convertit un grand nombre de ces derniers. Il continua cette occupation juſques au premier de janvier 1708, auquel il mourut. Il eut en tout huit fils. Voici ceux qui ſe ſont le plus diſtinguez, 1. *George Eléazar* Profeſſeur en Grec & en Hiſtoire à Hambourg; 2. *Jean Eſdras*, Paſteur de l'Egliſe Luthériéne à Londres; 3. *Sébaſtien*, Profeſſeur en Logique & en Métaphyſique à Hambourg. * *Acta Literaria Hamburgenſia*, *menſ. Febr.* 1708. *Epiſtolæ MSS.* Edzardi *ad Buxtorfium in Bibliotheca Acad. Baſil.*

* EDZARDI (Jean Eſdras) fils du précédent naquit à Hambourg. Après y avoir fait ſes études, il viſita les plus fameuſes Académies d'Allemagne & de Suiſſe, enſeigna publiquement dans l'Académie de Roſtok, & quelques années après ſon retour à Hambourg, il fut fait Miniſtre de l'Egliſe de la Ste Trinité à Londres en Angleterre. Il a laiſſé par écrit un bel Ouvrage touchant l'Hi-

ſtoire

ſtoire Eccléſiaſtique d'Angleterre. Il mourut à Londres en 1713. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

E E.

* EE, eſt le nom d'une riviére en Friſe, faiſant partie du Canal qui va de Leeuwaarden à Dockum.

* EEKHOUT (Gerbrand van den) Peintre, naquit à Amſterdam le 19 d'août 1621. Il fut Diſciple du fameux Rembrant van Ryn. Il fit pluſieurs portraits, mais il travailla principalement en hiſtoire, où il excella. On a entre autres de lui un tableau où il répréſente Jeſus-Chriſt enſeignant dans le temple, & où il a parfaitement bien dépeint les caractéres de ce divin Docteur & des Auditeurs. Il ne s'eſt pas fait moins admirer dans celui où il a peint Siméon tenant dans ſes bras le petit enfant Jeſus. Il ne ſe maria point, & mourut le 22 juillet 1674. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome 2. p.* 183, &c.

* EEM, petite riviére de la province d'Utrecht, paſſe par Amersfoort, & après un cours d'environ quatre lieues, premiérement du ſud-eſt au nord-oueſt, & puis du ſud au nord, ſe jette dans le Zuiderzée.

* EEMBRUGGE, beau village de la province d'Utrecht ſur la rive gauche de la riviére d'Eem, au nord-oueſt d'Amersfoort.

EEMS. *Cherchez* EMS.

* EEMSKERK étoit autrefois un aſſez beau village proche de Dordrecht, mais il fut entiérement ſubmergé dans l'inondation de l'an 1421.

* EEMSKERK, nom d'une ancienne famille noble de Hollande, tiroit apparemment ſon nom du village d'Eemskerk. Quelques-uns prétendent que c'eſt la même famille que celle de Heemskerk, & ſe fondent ſur ce qu'elles ont toutes les deux les mêmes armes. D'autres ſoutiennent que ce ſont deux familles réellement diſtinctes. Quoiqu'il en ſoit, on trouve ce qui ſuit touchant celle d'*Eemskerk*.

GERARD d'*Eemskerk*, Chevalier, Seigneur d'Oosthuizen du parti des *Kabeliaux* dans Dordrecht & Conſeiller du Duc Jean de Baviére, en 1410. Il donna de belles terres au Cloître des Religieuſes de Ste Agnite à Dordrecht.

Guillemine d'Eemskerk, dont il eſt fait mention en 1500, fut mariée à Gooſſen de Honſelaar. Ils eurent une fille mariée au Seigneur de Haften en Gueldre.

On trouve encore de cette race un *Henri d'Eemskerk* qui épouſa *Jeanne* de Zuilen, fille de Théodore de Zuilen à Utrecht; Un *Barthout d'Eemskerk* Chanoine de Dordrecht en 1447; Une *Jeanne d'Eemskerk* mariée en 1455 à Guillaume d'Egmont Seigneur de Soetermeer, fils de Jean d'Egmont, Baillif de Delft, qui fut maſſacré dans cette ville par les ſéditieux de Maasland, & d'Agnès de Heenvliet, fille de Jean de Heenvliet.

PIERRE d'Eemskerk dont il eſt fait mention en l'an 1400, & 1434, avoit épouſé une femme de la maiſon de Polanen, & il en eut, ADRIEN qui ſuit, & *George* Baillif de Dordrecht, & Sénéchal de la Hollande méridionale, duquel il eſt parlé dans les années 1445 & 1456.

ADRIEN d'Eemskerk fils de Pierre, dont il eſt fait mention en 1428, épouſa *Petronille* Oem, dont l'oncle Godefchalk Oem étoit Seigneur de Wyngaarden. Il en eut, 1. THIELMAN qui ſuit; 2. *Gérard* dont il eſt fait mention en 1466; 3. *Jeanne* mariée en 1542, avec Henri de Reneſſe vander Burg d'Utrecht, qu'elle rendit pére de *Jean de Reneſſe vander Burg* qui mourut ſans enfans, & de *Pétronelle de Reneſſe* mariée à Henri de Steenbergen.

* THIELMAN d'Eemskerk fils d'Adrien eut de ſa femme N.. N.., ADRIEN qui ſuit, & *Pierre* Ecuyer, Licentié en Droit, & Doyen de l'Egliſe Collégiale de Dordrecht, mort en 1510, ou, comme le dit van Leeuwen, en 1506.

ADRIEN d'Eemskerk fils de Thielman, épouſa Agathe du Temple fille de Jean du Temple, & il en eut, 1. *Thielman*; 2. *Adrien*; 3. *Petronille*; & 4. *Catherine*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* EENDRECHT, riviére d'eau ſalée en Zélande. Elle communique au nord avec le Slaak de Maerlo, & au midi elle tombe dans l'Eſcaut Oriental. Elle paſſe entre Ter Tholen à l'oueſt, & le Fort de Slikkenburg à l'eſt.

EENHAME, autrefois petite ville capitale du païs de Brabant, n'eſt maintenant qu'un village, où il y a une Abbaïe, & eſt ſitué dans la Flandre, ſur l'Eſcaut, à une lieue au deſſous d'Oudenarde. * Maty, *Diction. Géogr.*

EETES. *Voyez* ÆETA.

EETION, pére d'Andromaque qu'épouſa Hector, étoit ſouverain de Thébes en Cilicie. * Homére, *Iliad. liv.* 12.

EETION, Amiral d'une flotte des Athéniens, qui étoit de cent ſoixante & dix vaiſſeaux, fut vaincu par Clitus, qui commandoit celle des Macédoniens, près des iles Eſchinades, l'an deuxiéme de la CX Olympiade, & l'an 339 avant J. C. *Voyez* Diodore, *liv.* 18. Un des deux Promontoires du Pirée, qui étoit le port d'Athénes, a été appellé EETION.

E F.

EFENDI, en langue Turque, ſignifie *Maître* ou *Seigneur*. On donne quelquefois ce titre au Mufti & aux Emirs. Les Sécrétaires ou Maîtres d'écriture prennent auſſi ce nom, qui ſemble déſigner plus particuliérement leur office. Tous ceux qui ont étudié ſont encore nommez Efendi. En général, on appelle Efendi tous ceux qui ſavent la Loi, tous les Prêtres des Moſquées, & tous les Gens de Lettres. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

EFFERDING, petite ville d'Allemagne dans la Haute Autriche, eſt ſituée à une lieue du Danube, & à trois de Lintz, du côté du couchant. Elle eſt défendue par deux châteaux, dont l'un eſt dans la ville & l'autre dehors. On appelle ce dernier *Schaumbourg*. * Maty, *Diction. Géogr.*

EFFIAT. *Cherchez* COIFFIER.

EFFRONTEZ, eſt le nom qu'Eraſme & Florimond de Raimond donnérent à certains Hérétiques, qui établirent leur Secte vers l'an 1534. Ils racloient le front avec un fer, juſques à ce que le ſang en ſortît, puis ils y appliquoient de l'huile, & ſe diſoient Chrétiens ſans avoir reçu aucune autre forme de batême. Ils ajoûtoient que le S. eſprit n'eſt qu'une élévation ou inſpiration qu'on ſent en l'ame, & que c'eſt une idolâtrie de lui rendre des adorations; parce que l'Ecriture ne l'ordonne point. * Eraſme, *Epiſt. ad Lutherum.* Florimond, *l.* 2. *c.* 16. *n.* 5. Gautier, *en la Chron. XVI ſiécle, c.* 16.

EFRAIM, EFREM. *Cherchez* EPHRAIM, EPHREM.

E G.

EGA, (*Æga*) ville de Macédoine, où l'on enſeveliſſoit les Rois, bâtie par Caranus, ſelon Solin, *ch.* 9. Pline la nomme *Æge*. Cette ville fut premiérement appellée Edeſſe, mais Caranus pour éterniſer la mémoire du ſervice que lui avoient rendu les chévres, en le conduiſant à la conquête de cette ville, lui donna le nom d'*Ægea*, parce qu'en Grec Αἶγες veut dire des chévres. Ce fut dans cette ville que fut tué Philippe Roi de Macédoine par Pauſanias à qui il avoit négligé de donner ſatisfaction des affronts qu'il avoit reçus d'Attale. * *Juſtin. l.* 9. *c.* 6. Corn. Nepos, *de Reg. c.* 2. Cellarii, *Geogr. Ant. l.* 2. *c.* 13. *p.* 1037. Il y a pluſieurs autres villes nommées *Æga*, ſelon Etienne de Byzance. Hygin parle de la Nymphe ÆGA, fille d'Olénus & nourrice de Jupiter. Quelques autres la font fille de Pan. *Voyez* Pline, *l.* 4. *Hiſt. Nat. c.* 9. & Etienne de Byzance *ſur ce mot.* * Hygin, *Poet. Aſtron. lib.* 2. *c.* 13.

EGA, Maire du palais de Neuſtrie, ſous le régne de Dagobert & de Clovis II. Il mourut l'an 640 d'une fiévre au palais de Clichy, & laiſſa ſa place à Erchinoald, parent du Roi Dagobert, du côté de ſa mére. * Mézeray, *au régne de ce Monarque.*

EGA, petite riviére d'Eſpagne, prend ſa ſource dans la Biſcaye, arroſe *Stella* ou *Etoile* dans la Navarre, & ſe jette dans l'Ebre un peu au deſſous de Calahorra du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

EGALEURS, factieux pendant les troubles d'Angleterre en 1647, qui vouloient égaler toutes les conditions des Habitans de la Grande Bretagne: de ſorte que les loix puſſent obliger également toutes ſortes de perſonnes, & que ni la naiſſance, ni la dignité ne pût diſpenſer perſonne d'être ſoumis à la juſtice ordinaire. Fairfax les défit l'an 1649, proche de Bambury dans le Comté d'Oxford. * Salmonet, *Hiſtoire des troubles de la Grande Bretagne.*

EGALLIM. *Voyez* ENGALLIM.

EGARA, étoit une ville de Catalogne, qui avoit un ſiége épiſcopal, dont il ne reſte plus de veſtige. Elle étoit ſituée à quatre lieues de Barcelone, au lieu où eſt à préſent la ville de terraça ou Terraſſa. Il reſte encore l'ancienne égliſe, qui eſt un peu au deſſus de la ville, & qui n'eſt plus qu'une paroiſſe nommée *S. Pierre d'Egara*. Il s'y tint l'an 614 un Concile national, dans lequel on trouve la ſignature de ſon Evêque. On voit auſſi le ſeing d'autres Evêques d'Egara dans le Concile de Tolède de l'an 589, dans un de Barcelone de 599, & dans ſix de Toléde, qui ſont ceux de 612, 634, 655, 681, 688 & 693. Cette ville fut ruïnée par les Maures, & ſon Evêché uni à Barcelone. * Corbera, *Cataluna illuſtrada, lib.* 1. *cap.* 1.

EGATES, (*Ægates*) Iles de la mer de Sicile, près de Trapano. C. Lutatius Conſul, y donna un combat contre les Carthaginois, où il leur coula à fond cinquante navires, & en prit ſoixante & dix: ce qui obligea les vaincus de demander la paix, qui leur fut accordée, à condition qu'ils quitteroient toutes leurs prétentions ſur ces iles, qui ſont entre l'Italie & l'Afrique. Virgile les nomme AUTELS, ARÆ, à cauſe de cette confédération, qui mit fin à la premiére Guerre Punique, l'an 513 de Rome, & 241 avant J. C. Tite-Live parle de ces iles & de cette guerre, 3. *Décade, liv.* 1.

EGBERT, Prêtre & Moine d'Irlande, étant né en Angleterre d'une race noble vers l'an 639, paſſa fort jeune en Irlande, y entra dans le monaſtére de Rathmelſige, & mena une vie très-auſtére dans des jeûnes exceſſifs. Ayant été ordonné Prêtre, il s'embarqua en 675, pour aller prêcher la foi aux Allemans & aux Friſons; mais la tempête & les vents contraires l'obligérent de changer de réſolution, & de revenir dans les iles, où il demeuroit auparavant. Il alla dans celle de Hi, au nord d'Irlande, du côté de l'Ecoſſe, & perſuada aux Religieux de cette ile, de ſe conformer à l'uſage de l'Egliſe de Rome, touchant la célébration du jour de Pâque, & pluſieurs autres pratiques en quoi ces Moines différoient de l'Egliſe Romaine. Il vécut pendant treize ans dans ce monaſtére, & y mourut l'an 729, le 24 d'avril. * Béde, *Hiſt. lib.* 3. 4. & 5. *Acta ordinis S. Benedicti, ſæc.* 3. Bulteau, *Eſſai de l'Hiſtoire Monaſtique d'Occident, l.* 4. *c.* 67. Baillet, *Vies des Saints, mois d'avril.*

EGBERT, Roi des Saxons de Kent, tua ſes couſins, & mourut environ l'an 675, après un régne de neuf années. Il eſt différent d'EGBERT Roi de Northumberland dans le VIII ſiécle, qui s'oppoſa aux Pictes, qui fut ami d'Alcuin, & qui finit ſes jours dans un monaſtére. * Polydore Virgile, *liv.* 4.

EGBERT Roi des Saxons Occidentaux d'Angleterre, deſcendant d'Ina, dans le Royaume qu'on appelloit Weſtſex, au commencement du IX ſiécle, & ſuccéda à Britrich qui l'avoit chaſſé de ſon Etat. Il avoit paſſé ſon exil en France, à la Cour de Charlemagne, où ſa vertu lui fit grand nombre d'amis. Depuis ayant ſû la mort de Britrich, il retourna dans la Grande Bretagne, où les peuples de Weſtſex l'attendoient avec impatience, vers l'an 801. La douceur de ſon régne lui attira l'affection de ſes peuples, avec le ſecours deſquels il ſoumit tous les petits Rois de l'ile. Ainſi des divers Etats de Weſtſex, d'Eſtſex, de Kent, de Northumbrie, &c. il compoſa un Royaume, qui eſt celui d'Angleterre; de ſorte qu'il

en eſt conſidéré comme le premier Souverain légitime. Il continua & acheva ſon régne fort paiſiblement, juſques ſur la fin, où il fut inquiété par les courſes des Danois. On met ſa mort vers l'an 837, & on lui donne 35 ans de régne, depuis ſon retour de France, 25 ſur ſes premiers Etats, & le reſte ſur toute l'Angleterre. Egbert épouſa deux femmes. De la ſeconde *Redburge*, il eut *Ethelulfe* ou *Ethelwolf*, qui lui ſuccéda. * Guillaume de Malmesburi, *liv.* 2. Polydore Virgile, *liv.* 5. Du Chêne, *liv.* 6. Pagi, *Crit. in Ann. Bar. ad an.* 802. 827. *&* 837.

EGBERT, Evêque de Landaff, mourut, ſelon quelques Auteurs en 698, & ſelon d'autres, en 730. On lui attribue quelques Ouvrages en proſe & en vers. * Pitſeus & Baleus, *de Script. Angl.*

* EGBERT, Anglois, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, a vécu dans le VIII ſiécle, vers l'an 729. Il prêcha avec beaucoup de zéle aux Bretons, aux Ecoſſois, & aux Irlandois. On lui attribue divers Ouvrages, *De Paſchali obſervatione*; *De ritibus Catholicorum, &c.*

EGBERT, fait Archevêque d'York en Angleterre en 732, mourut en 766. Il étoit frére, dit-on, d'Egbert Roi de Northumberland. Il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de ſaint Benoît, & fut Précepteur d'Alcuin qui en fait mention dans une de ſes épitres à Charlemagne. *Date mihi*, dit-il, *eruditionis libellos, quales in patria mea per induſtriam Magiſtri mei Egberti habeo.* Egbert laiſſa divers Ouvrages, *De Pœnitentia*; *Conſtitutiones eccleſiaſticæ, &c.* Pagi, *Crit. in Ann. Bar. ad ann.* 761.

EGBERT, ou ECHEBERT, en Latin *Egbertus Schonaugienſis*, Abbé de ſaint Florin dans le diocéſe de Tréves, vivoit dans le XII ſiecle, du tems des Empereurs Conrad III, & Frédéric *Barberouſſe*. Il compoſa la Vie de ſa ſœur ſainte Eliſabeth, de l'Ordre de ſaint Benoît, & treize Sermons ou Diſcours contre les Cathares, ou Vaudois où il refute, à ce que l'on prétend, dix de leurs erreurs tirées de celles des Manichéens. Cet Ouvrage eſt dédié à Renaud ou Reginald, grand Vicaire de l'Evêque de Cologne, & ſe trouve dans le quatriéme tome de la Bibliothéque des Péres. On a encore de lui trois livres des Révélations, & un Recueil des lettres de la même Sainte. * Trithéme, *au Catal.* Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Philippe de Bergame, *A. C.* 1157. Le Martyrologe Romain, *au* 18. *juin.* Voſſius, *des Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 53. Coccius, *de Script. Eccleſ.*

EGDAR. *Cherchez* EDGAR.

ÉGÉATES. *Cherchez* JEAN ÉGÉTES, ſous le nom de Jean qui a pour titre *Hérétiques du nom de Jean.*

EGEBERT ou EGBERT, Marquis de Saxe, avoit animé ſes Sujets à la ſollicitation des Papes Grégoire VII, Victor III, & Urbain II, contre l'Empereur Henri IV, dit *le Vieil*, ennemi de l'Egliſe. Il lui fit encore la guerre en faveur de Herman, Prince de Luxembourg. Après la mort d'Herman, Egebert ſe fit Empereur, vers l'an 1088. L'année ſuivante il remporta quelque avantage; mais ayant été ſurpris, peu de tems après dans un moulin près de Brunſwick, il fut aſſommé par les Archers de la Garde de Henri. * Berthold, *Hiſt. de ſon tems.* Sigebert, *en la Chron.* Baronius, *aux Annales.*

EGECA. *Voyez* EGIGA.

ÉGÉE (*Ægeus*) Roi de l'Attique, étoit fils de Pandion II. auquel il ſuccéda l'an 2751 du monde, & 1284 avant Jeſus Chriſt. Son Royaume fut diviſé après ſa mort entre ſes quatre fils, Egée, Lycus, Niſus & Pallas. Egée, qui étoit l'aîné, eut pour ſon partage la ville d'Athénes & ſes environs. De ſon tems Minos II. régnoit en Créte, & Androgée fils de ce Roi étant venu à Athénes, fut tué en s'en retournant, par ordre d'Egée. Minos pour venger la mort de ſon fils, déclara la guerre à Egée, & après avoir pris Mégare & Nicée, il vint mettre le ſiége devant Athénes. Après un long ſiége, la famine & la peſte obligérent les Athéniens de ſe rendre à diſcretion au Roi Minos, qui leur impoſa pour peine d'envoyer tous les neuf ans ſept jeunes hommes & autant de filles en Créte, au rapport d'Ovide & de Plutarque. Virgile, Hygin & d'autres Auteurs diſent que ce tribut devoit ſe payer tous les ans. Le P. la Rue dans ſon Commentaire ſur Virgile dit qu'il y a trois differentes opinions ſur ce ſujet, & que l'envoi de ces jeunes garçons & de ces jeunes filles ſe faiſoit, ſelon les uns, tous les ans, ſelon d'autres tous les trois ans, & ſelon d'autres enfin tous les neuf ans. Quoiqu'il en ſoit Egée fut obligé par le ſort d'y envoyer Théſée ſon fils bâtard, qu'il avoit eu d'Ethra petite-fille de Pélops. Théſée tua le Minotaure, ſe ſauva du labyrinthe, & mit à la voile pour revenir à Athénes. Egée avoit commandé au Pilote, qui conduiſoit le navire ſur lequel étoit Théſée, ſi le voyage réüſſiſſoit, de changer les voiles noires qu'on avoit accoutumé de mettre au vaiſſeau qui portoit le tribut. Le tranſport de la joye qui ſaiſit les Matelots en voyant le rivage de leur patrie, leur fit oublier cet ordre, & Egée croyant ſon fils mort ſe précipita dans la mer après 48 ans de régne, l'an 2799 du monde, & 1236 avant Jeſus Chriſt. Quelques-uns ont cru que l'Archipel ou Mer Egée, a pris ſon nom de ce funeſte accident. * Plutarque, *en la Vie de Théſée.* Ovide, *l.* 7. *Metam.* Du Pin, *Bibl. Univ. des Hiſt. profanes.*

EGÉE, Eunuque. *Voyez* HEGAI.

EGÉE, Proconſul Romain. *Voyez* ÆGEAS.

EGÉE, Reine des Amazones, ayant paſſé, dit-on, de la Libye en Aſie, avec une puiſſante armée, fit par tout de grands ravages, & défit les troupes que Laomédon, Roi de Troye, envoya contre elle. Cette Amazone ayant amaſſé un prodigieux butin dans toutes ces provinces, reprit le chemin d'Afrique; mais en repaſſant la mer, elle y périt. * Henning, *tome* 1.

EGÉE (Mer) *Voyez* ARCHIPEL.

EGÉE, ville. *Voyez* ÆDESSE.

EGÉGA. *Cherchez* EGICA.

EGÉIDE, nom d'une des treize Tribus de l'Attique. *Voyez* ATTIQUE.

* EGELEN, EGELN, EGLEN petite ville de l'Evêché de Magdebourg dans la Baſſe Saxe en Allemagne. Elle eſt ſur la rive gauche de la Salke, au ſud-oueſt de Magdebourg dont elle n'eſt éloignée que d'environ quatre lieues.

ÉGÉMON, Poëte, compoſa un Poëme ſur la bataille de Leuctres, qui fut donnée entre les Thébains & les Lacédémoniens, la ſeconde année de la CII Olympiade, & 371 avant J. C.

EGEN, (Jean) Religieux de l'Ordre des Chartreux, natif de Wirtzbourg, vivoit dans le XV ſiécle, vers l'an 1477. On lui attribue quelques Ouvrages, comme *Divini amoris Alphabetarium, &c.* * Petreius, *in Biblioth. Carthuſ.*

ÉGÉON, (*Ægeon*) qui eſt auſſi connu ſous le nom de BRIARÉE, Géant, fils de Titan, ou du ciel & de la terre, avoit cent bras, ſelon les Poëtes, & cinquante têtes. Après que Junon, Pallas, Neptune, & les autres Dieux eurent fait deſſein de lier Jupiter, cet Égéon monta au ciel, à la perſuaſion de Thétys, pour prendre ſon parti. C'eſt ce que rapporte Homére, dans le premier livre de l'Iliade, où il dit que les Habitans du ciel, donnoient le nom de *Briarée*, à cet homme extraordinaire, & que ceux de la terre l'appelloient *Egéon*. Quelques autres Poëtes ont écrit qu'il étoit à la tête de ces Géans, qui oſérent faire la guerre à Jupiter, & qu'il pouſſoit lui ſeul cent rochers contre le ciel. * Homére, *Iliade*, Virgile, *Enéide*, *l.* 6. Ovide, &c.

EGER, ÉGRA, ou HEB, en Latin *Egra* & *Oegra*, ville d'Allemagne dans la Bohéme, que ceux du païs nomment *Heb*, eſt une ville ſituée dans un lieu agréable, au païs que poſſédoient anciennement les Nariſces, ſur les confins de la Bohéme. Elle n'eſt pas proprement des dépendances de ce Royaume; mais elle fut autrefois engagée aux Rois de Bohéme par les Evêques de Wirtzbourg, ou, comme veulent quelques-uns, par l'Empereur Louis de Baviére en 1315. Elle a pris le nom du fleuve Eger, ſur lequel elle eſt ſituée, qui ſort d'une montagne chargée de pins, & elle a été ſouvent aſſiégée dans le XVII ſiécle, pendant les guerres. On y a bâti une bonne forteresse, dans laquelle le célébre Walſtein fut tué en 1634. * Ortelius. Sanſon. De Thou, *liv.* 4.

* EGER, riviére d'Allemagne, prend ſa ſource dans le Marquiſat de Culembach en Franconie, traverſe les Préfectures d'Eger, d'Elnbogen, & de Saltz, ſépare la Préfecture de Leitomeritz d'avec celle de Schlany, & ſe jette dans l'Elbe un peu au deſſus de Leitomeritz.

EGER, ville de la Haute Hongrie. *Voyez* AGRIA.

ÉGÉRIE, (*Ægeria*) Nymphe fort révérée chez les Romains. Numa Pompilius, ſecond Roi de Rome, voulant policer la ville, & y établir les cérémonies de la Religion, fit accroire au peuple, que c'étoit par les conſeils de cette Nymphe, qu'il ordonnoit toutes choſes, afin que ce nom extraordinaire autoriſât ſes deſſeins. Quelques Auteurs ont cru que cette Egérie étoit la femme de ce ſecond Roi des Romains, qui commença ſon régne l'an 40 de la fondation de Rome, 714 avant l'Ere des Chrétiens. Saint Auguſtin juge que cette Egérie étoit l'Hydromantie, ou l'Art de deviner par le moyen de l'eau, dont ſe ſervoit Numa. * Saint Auguſtin, *de Civit. Dei.* Tite-Live, *l.* 1. Florus, *l.* 1. *c.* 3.

ÉGÉRIE, (*Egeria*) Déeſſe des Romains, à laquelle les femmes groſſes ſacrifioient dans Rome, pour lui demander un accouchement facile, ſe perſuadant que le pouvoir de cette Déeſſe étoit de faire ſortir l'enfant ſans peine; & de là venoit le nom d'*Egerie*; car *egerere* en Latin ſignifie *faire ſortir*. Quelques Auteurs prétendent que cette Déeſſe Egérie eſt la même que la Nymphe Egérie, qui fut métamorphoſée par Diane en fontaine, dans un petit bois, que les Romains conſacrérent depuis à cette Nymphe, & où Numa Pompilius feignoit d'avoir des entretiens ſecrets avec elle. Cependant le nom de la Nymphe eſt écrit par tout en Latin par un *Æ*, *Ægeria*, & le nom de la Déeſſe ne peut être écrit qu'avec un *E* ſimple, à cauſe de l'étymologie d'*egerere*. * Feſtus.

ÉGERIUS, fils d'Aronce, frére de Tarquin l'*ancien*, Roi des Romains, étoit né après la mort de ſon pére. Son ayeul Démarate avoit laiſſé tous ſes biens au Roi Tarquin, ſans faire mention dans ſon teſtament du fils d'Aronce, qui n'avoit pas encore vu le jour. Ce fut ſa pauvreté qui le fit nommer Egérius. Tarquin ayant pris la ville de Collatie, en donna la garde à Egérius, qui fut depuis nommé Collatin; ſelon Denys d'Halicarnaſſe, & Tite-Live. Lucius Tarquinius Collatinus, mari de Lucréce, étoit le fils ou le petit-fils de cet Egerius.

EGERMONT. *Voyez* EGREMONT.

* EGERSÉE, petite forteresse de la Baſſe Hongrie dans le Comté de Salawar, ſur la riviére de Sala, au nord-nord-eſt de Salawar dont elle n'eſt éloignée que d'environ une lieue.

* EGERTON (Thomas) Chancelier d'Angleterre, étoit iſſu de la famille des Barons de Malpas dans le Comté de Cheſter. Il étoit fils naturel du Chevalier Richard Egerton. En 1582, la Reine Elizabeth le fit Solliciteur Général; & en 1597, Garde des Sceaux. Le Roi Jaques I. dans la premiére année de ſon régne, l'éleva à la dignité de Chancelier, le fit outre cela Baron d'Ellesmére, & en 1616, Burgrave de Bracley. Son ſavoir, ſa droiture & ſon équité le firent aimer, & lui aquirent le glorieux nom de *Defenſor incorruptus jurium Coronæ, Defenſeur incorruptible des Droits de la Couronne.* En 1617 ſon grand âge & ſes infirmitez lui firent quitter la Cour. Le Roi alla en perſonne lui rendre viſite, & le pria de vouloir bien encore exercer ſa charge pendant quelque tems: mais ne pouvant le porter à cela, il reçut de ſa main le Sceau qu'il donna au célébre François Bacon. Huit jours après, le onziéme mars de la même année, comme le Roi vouloit le faire Comte de Bridgewater, il mourut âgé de ſeptante ans, & fut enterré à Dodleſton, pas loin de Cheſter. Il épouſa en premiéres noces *Elizabeth* fille de Thomas Ravencroft de Bretton; ſa ſeconde femme fut *Elizabeth* fille du Chevalier Moor & Veuve du Chevalier Jean Wolley; & la troiſiéme *Alice*, fille du Chevalier Jean Spencer, & Veuve de Ferdinand Comte de Darby. Il n'eut pas d'enfans des deux derniéres, mais de la premiére il laiſſa deux fils, & une fille nommée *Marie* qui épouſa le Chevalier François Leigh. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

Holl. Cambdeni *Britannia*, *p.* 78. 550. 558. De Larrey, *Hiſt. d'Angleterre*, *tome* 2. *p.* 710. *Peerage of England*, *p.* 203.

* EGERY & ÆGERI, bourg du Canton de Zug. Il donne ſon nom à un petit lac fort poiſſonneux qui s'appelle Egeric. * *Abbr. de l'Hiſt. de Suiſſe*, par I. Bapt. Plantin. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

EGES, ville ancienne de Gréce dans l'Achaïe particuliére. On y voyoit un Temple dédié au Salut, dont il n'y avoit que les Prêtres qui euſſent le privilege de voir la ſtatue. On y prenoit des gâteaux ſur l'autel, & on les jettoit dans la mer comme des offrandes qu'on envoyoit à Aréthuſe en Sicile. * Davity, *Achaïe particuliere.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

EGESIMEDE, certain Auteur, peut-être Hiſtorien, dont Pline fait mention, *au liv.* 9. *ch.* 8. & Solin, *au liv.* 18.

* EGESIPHILE, femme de Miltiade & mére de Cimon.

EGESIPPE. *Cherchez* HEGESIPPE.

EGESISTRATE. *Cherchez* HEGESISTRATE.

EGESTANS, peuples de Sicile. Ils ſont ainſi appellez, à cauſe d'Egeſte Troyen, qui a auſſi donné ſon nom à une ville ſituée proche du Promontoire de Lilybée. Pline nomme ces peuples Ségeſtans, *au liv.* 3. *c.* 8.

EGESTE, (*Ægeſta*) fille d'Hippotès, Prince Troyen, fut expoſée dans un vaiſſeau ſur la mer, par ſon pére même, de peur que demeurant à Troye, le ſort ne tombât ſur elle pour être dévorée par un monſtre marin. Car l'oracle d'Apollon avoit ordonné que tous les ans on expoſât ſur le bord de la mer une des plus conſidérables filles de la ville, pour expier le parjure de Laomédon. *Voyez* LAOMÉDON. Le hazard fit aborder Egeſte en Sicile, où elle fut aimée du fleuve Criniſe, ſous la figure d'un chien, ou, ſelon d'autres, d'un ours, dont elle eut un fils nommé *Aceſte*, Roi de Sicile. * Servius.

EGESTE, fils de Numitor Pére de Rhéa Sylvia, fut tué par ordre d'Amulius, afin qu'il ne reſtât aucun mâle de leur race. Il y a une ville en Sicile, batie par Enée, qui lui donna le nom d'EGESTE, mére d'Aceſte, dont nous venons de parler, qui depuis fut appellée Ségeſte. Etienne de Byzance dit qu'elle fut ainſi nommée d'Egeſte Troyen de nation, & qu'elle étoit renommée pour ſes bains d'eau chaude. Diodore, *livre* 2. ajoute qu'elle fut ruinée par Agathoclès; & que l'ayant fait réparer pour la donner à habiter aux transfuges, il la nomma *Dicæopolis.*

* EGESTE ou SEGESTE, ville de Sicile. Elle eſt préſentement ruïnée, & on en voit les reſtes près du village de Barbara dans la vallée de Mazara. * Baudrand.

* EGEZIRE, GEZIRE, & GEZIRA, eſt une petite iſle que forme la riviére de Liſſe dans le Royaume de Fez en Afrique.

EGGELING (Jean-Henri) très-célébre pour la grande connoiſſance qu'il avoit des Antiquitez Gréques, Romaines, & principalement Allemandes, naquit à Bréme le 23 mai 1639, d'une famille diſtinguée. Il perdit ſon pére fort jeune. Après avoir fait ſes premiéres études, il ſéjourna dans diverſes Académies, & ſur tout dans celles de Helmſtad & de Leipſic: après quoi, ſelon la coutume des Allemans, il voyagea en Suiſſe, en Italie, en Eſpagne, en France, & en Allemagne. Etant de retour dans ſa patrie en 1676, il fut reçu dans le Collége qu'on appelle des Anciens. Après cela il fut envoyé de la part de ce Collége à la Cour Impériale, pour terminer quelques difficultez ſurvenues entre le Magiſtrat & les Bourgeois de la ville. Il s'aquitta de cette commiſſion avec tant de prudence & d'habileté, qu'à ſon retour, en 1679, il fut fait Sécrétaire de la République. Il exerça cet emploi avec beaucoup de réputation, juſques à ce que la mort termina ſa vie & ſes travaux le 15 de fevrier 1713, à l'âge de 74 ans. Voici quelques-uns de ſes Ouvrages, *de Numiſmatibus quibuſdam abſtruſis Neronis cum Car. Patino per Epiſtolas Diſquiſitio*, à Bréme en 1681, *in* 4; *Myſteria Cereris & Bacchi, in Vaſculo ex uno Onyche*, là même en 1682, *in* 4; On a inſéré cet Ecrit dans le Tome VII. des Antiquitez Gréques. *Diſcuſſio Calumniarum Fellerianorum*, 1687, *in* 4; *De Orbe Stagneo Antinoi Epiſtola*, 1691, *in* 4; *De Miſcellaneis Germaniæ Antiquitatibus quorum I. & II. de Vocabulo* Germaniæ *& de Caucis*, 1694, *III. de Ptolomæi* Φαβιρᾶνα, 1695, IV. & V. *de Wiclibetho & Statutis Ruthlandicis*, 1700. * *Actes de Leipſic*, *anno* 1713. *p.* 190.

* EGGENBERG eſt le nom d'une famille de Princes de l'Empire. Elle a poſſédé en Bohéme le Duché de Krumau, dans la Carniole le Comté de Gradiska qui a été érigé en Principauté, & pluſieurs autres Terres, la Charge de Marechal héréditaire de la Haute Autriche, & celle d'Echanſon héréditaire de la Carniole & du Windismark. Cette famille eſt originaire de Souabe & de Stirie, & a pris le nom d'*Eggenberg* d'un château de même nom ſitué près de la ville de Gratz. Bucelin donne au premier de cette famille qui a porté le nom d'*Eggenberg* celui de BARTHÉLEMI. JEAN ULRIC d'*Eggenberg* a porté dans ſa maiſon la dignité de Prince. Le 25 fevr. 1717, cette famille s'eſt éteinte par la mort de JEAN CHRISTIAN qui mourut à l'âge de treize ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelini *Germania*, *partie* 3. *p.* 28.

* EGGENBERG (Jean Ulric) Duc de Krumau, Prince d'Eggenberg, fils de Siffroy, & de Bénigne Galler, naquit l'an 1568. Après avoir fait dans les Païs-Bas ſes études & ſes exercices, il vint à la Cour de l'Archiduc à Gratz, où il exerça les emplois d'Echanſon, de Chambellan, de Préſident, de Grand Maître d'hôtel de Marie Anne première femme de Ferdinand II, de Conſeiller Privé, & de Grand Maître d'Hôtel. Il a été deux fois Ambaſſadeur en Eſpagne, & fut honoré du titre de Chevalier de la Toiſon d'or. Après avoir fait entrer dans ſa maiſon la dignité de Comte, il fut fait Prince de l'Empire en 1621, & Duc en 1622. Il a joui à la Cour de l'Empereur du privilége de ſe couvrir en préſence de l'Empereur, comme les Ambaſſadeurs. Il a fondé à Gratz un Couvent de Franciſcains, & à Gortz ou Gurck un Collége de Jéſuites. Il mourut à Laubach dans la Carniole le 18 oct. 1634, & fut enterré à Gratz. C'étoit un homme civil, agréable, éloquent, & d'une grande expérience. Il demeura juſques à ſa mort dans les bonnes graces de l'Empereur, & il conduiſit ſi ſagement les affaires, qu'il exerça les plus hauts emplois dont il ſe rendit quelques uns héréditaires, & qu'il apporta outre cela à ſa famille de grands biens en fonds de terre, quantité de joyaux, & beaucoup d'argent comptant. De ſa femme Marie Sidonia fille de Conrad Baron de Tanhuazen, il eut un fils nommé *Jean Antoine*, qui lui ſuccéda dans les emplois & dans ſes biens. Ses trois filles furent mariées aux Comtes de Meursberg, de Harrach & d'Althan. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Kevenhuller, *Annal. partie I.* Wurmbrand, Collectanea, *p.* 282. 290. 310.

* EGGENBERG, (Robert Baron d') étoit en 1584 grand Maître de l'artillerie de Baviére. Deux ans après il entra au ſervice d'Eſpagne, & on lui donna le commandement d'un corps de 2500 hommes ſous le Duc de Parme. Après qu'il eut ſervi ſept ans dans les Troupes Eſpagnoles, l'Empereur le fit Gouverneur d'Agram ou Zagrabia, & lui donna la charge de Commiſſaire Général de l'armée. Il ſe trouva à la bataille de Siſſek contre Haſſan Bacha de Natolie, où les Chrétiens remportérent la victoire, le 22 juin de la même année. En 1595, il aida à reprendre la fortereſſe de Petrina: mais comme les forces des Turcs s'augmentoient conſidérablement, & qu'on étoit dans l'appréhenſion du ſiége de Vienne, on le rappella de Hongrie à Vienne, & on lui donna le commandement de l'artillerie. Il mourut en 1611. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valvaſor, *Deſcription de la Carniole*, en Allemand, *l.* 5. *c.* 26.

* EGGENBERG (Wolff Baron d') étoit un vaillant Guerrier qui paſſa par tous les degrez de la milice, & qui aquit par ce moyen-là une grande capacité: mais ayant perdu une jambe dans la guerre contre les Turcs, l'Empereur Ferdinand II. le fit Général de la Croatie. Il fut auſſi Général au ſervice du Grand Duc de Florence. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Kevenhuller, *Annal. partie* 1.

* EGGENFELDEN, gros bourg avec marché dans la Baſſe Baviére, ſous l'Evêché de Ratisbonne ſur la riviére de Rot entre Pfarkirchen & Gankhoven, fait un aſſez bon commerce en betail & en grains. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Baviére Electorale*, en Allemand.

* EGGERT (Guillaume) natif de Waterland en Northollande, fut un Favori de Guillaume VI. Comte de Hollande, Zelande, &c. & le premier Seigneur de Purmerend. Il rendit de grands ſervices au Comte Guillaume qui de ſon côté le combla de faveurs. Il le fit Threſorier de Hollande. Il fut ſi affligé de la mort de Guillaume qu'il ne lui ſurvécut que de deux jours. Il mourut dans le château de Purmerend qu'il avoit fait batir. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Antiquitez de Nord-Hollande*, en Flamand.

EGHMONT, famille. *Cherchez* EGMOND.

ÉGIALE. *Voyez* ÆGIALE.

EGIALE'E, (*Ægialeus*) premier Roi des Sicyoniens dans le Péloponnéſe, établit ce Royaume l'an 1870 du monde, & 2165 ans avant la naiſſance du fils de Dieu. Il régna 52 années, & eut pour ſucceſſeur Europs ſon fils, l'an 1922 du monde, & 2113 avant J. C. Les Auteurs ne ſont pas d'accord ſur la durée de ce Royaume; Suidas dit qu'il dura 900 ans, S. Auguſtin 959, Euſébe 962, & ainſi des autres. On peut conſulter Pétau, Salian, Sponde, Tornel, & Riccioli, *Chron. Reform. tome* 1. *l.* 3. *c.* 1. *n.* 2. *p.* 124.

ÉGIALÉE, (*Ægialea*) fille d'Adraſte Roi d'Argos, femme de Dioméde, eſt fameuſe par la lubricité que lui inſpira la Deeſſe Venus, irritée d'avoir été bleſſée au ſiége de Troye par ſon mari. Ce Prince avoit laiſſé le gouvernement de ſon Royaume à Comètès fils de Sthénélus: Egialée l'aima ſi fort, qu'elle ſe donna entiérement à lui & à pluſieurs autres, & attenta ſur la vie de ſon mari, dès qu'il fut de retour à Argos. Il ſe refugia, ſelon les uns, dans un Temple de Junon, ou ſe retira droit en Italie ſelon les autres, & s'y établir, après avoir pris le parti de quitter ſa femme, des mauvais procédez de laquelle il avoit eu avis. * Le Scholiaſte d'*Homére.* Lycophron, *in Caſſandra.* Servius, *in Æneide.* Bayle, *Dict. Crit.* 2. *Edit.*

ÉGICA ou ÉGÉCA, Roi des Goths en Eſpagne, commença de régner en 687 ou 688, & épouſa *Cixilone*, fille d'*Ervige* ou *Eringe*, auquel il ſuccéda. Mais parce que ce dernier avoit fait mourir Bamba, pére ou oncle d'Egica, après la mort d'Eringe, il repudia ſa femme, & fit nourrir dans la Galice Vitiza qu'il avoit eu de ce mariage. Il s'oppoſa auſſi aux Juifs, qui apoſtaſioient après avoir fait profeſſion du Chriſtianiſme. Le XV, le XVI, & le XVII Concile de Tolède, font mention de lui. Il mourut environ l'an 701, & ſon fils VITIZA lui ſuccéda. * *Concil. Tolet. XVI. c.* 8. Tudenſis, &c.

E'GIDE, (*Ægida*) nom que les anciens donnoient à la capitale de l'Iſtrie. Elle fut depuis ruïnée, & fut appellée *Juſtinopolis*, du nom de l'Empereur Juſtin, qui la fit rebâtir. Aujourd'hui elle eſt nommée *Capo d'Iſtria* par les Italiens. Cette ville eſt bâtie ſur un rocher ou écueil, à 700 pas de la terre d'un côté, & à 520 de l'autre: on y va pourtant par des ponts qui ſe peuvent aiſément lever. * Pline, *l.* 3. *c.* 81. Léandre Alberti. Ortélius.

E'GIDE, (*Ægis*) eſt le nom qu'on donnoit à une des Gorgones, ou un monſtre né de la terre, qui vomiſſoit du feu par la bouche, & qui jettoit une fumée noire & épaiſſe. On le vit la premiére fois en Phrygie, où il fit de furieux dégâts, ravageant tout ce qu'il rencontroit, & brûlant même les forêts, depuis le mont Taurus juſqu'aux Indes; ce qu'il continua dans la Phénicie, dans l'Egypte, & dans la Lybie: de ſorte que tous les Habitans de ce païs furent obligez de prendre la fuite, pour éviter les déſordres d'un monſtre ſi mal-faiſant. Minerve touchée de compaſſion de la miſére de ces peuples, attaqua ce monſtre, le tua, & couvrit ſon bouclier de ſa peau, qui étoit comme une marque de ſa victoire, & un témoignage de ſa valeur,

E'GIDE étoit une cuiraſſe; mais ce nom ne lui eſt donné que lorsque les Dieux en ſont couverts; car lorsqu'elle eſt à l'uſage des hommes dans les anciennes ſtatues des Empereurs, elle eſt appellée ſimplement *Lorica.* L'Egide ſe prend auſſi quelquefois pour le bouclier des Dieux, & ſouvent pour le bouclier de la Déeſſe Minerve.

Homére dit que cette Egide avoit des houpes de frange au bas, que la terreur étoit tout autour avec la contention, & le bruit confus des combattans, & que la tête de la Gorgone terrible étoit au milieu. * Homére, *Iliad.* 5. Horatius, *l.* 1. *Odar. Od. XV.* Dacier, *Remarque ſur cet endroit d'Horace. Voyez l'article précédent.*

EGIL ou EGILE, Roi de Suéde. *Voyez* INGEL.

E'GIL, AIGIL ou EIGIL, Bavarois d'origine, vivoit du tems de Louïs *le Débonnaire*, & fut fait Abbé de Fulde l'an 818. Il a écrit divers Ouvrages de piété, comme la Vie de ſaint Sturme ou Sturmion, & quelques autres rapportées par l'Auteur de ſa Vie. Il mourut quatre ans après ſon élection, & eut pour ſucceſſeur le fameux Rabanus Maurus. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 33.

* EGILBOLD, treiziéme Evêque d'Utrecht, natif de Friſe, étoit un homme d'une vie irréprochable & d'un grand ſavoir. Il ne poſſéda pas longtems cette dignité; les uns diſent que ce ne fut que dix mois, d'autres ſeulement ſix, & quelques-uns enfin, deux années. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Batavia Sacra, partie* 1.

E'GILE, à préſent *il Giglio*, petite île de la mer Tyrrhéne ou de Toſcane, qui appartient au Grand Duc, & qui eſt des dépendances du Siennois. Elle eſt preſque toute en montagnes, & a environ dix-huit milles de tour. Il y a une petite ville avec une bonne forterelle pour la défendre contre les deſcentes des Corſaires. Les François l'appellent *l'île du Lys.* * Cluvier. Sanſon.

E'GILMAR. *Voyez* AGILMAR.

E'GILWARD, Allemand, étoit Religieux du monaſtére de ſaint Burchard, Evêque de Wirtzbourg, dont il écrivit la Vie, cent ans après la mort de ce Saint vers l'an 858. Les Curieux ſont en peine de ſavoir ſi cette Vie eſt celle qui eſt rapportée par Caniſius *au cinquiéme tome des Vies des Saints, au* 24 *octobre.* Tous preſque ſont d'accord que c'eſt la derniere. * Baronius, Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Voſſius, *des Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 62.

E'GIMIUS, vieillard, qui vécut deux cens ans, comme l'aſſure Anacréon, rapporté par Pline, *l.* 7. *c.* 48.

E'GINARD, EGINHART, ou EINARD, le plus ancien Hiſtorien, parmi les Allemans, Sécrétaire & Intendant des bâtimens de Charlemagne, célébre par ſon eſprit & par ſa piété, avoit été élevé à la Cour. Il eut de grandes familiaritez avec Emma ou Imma, fille de Charlemagne. La Chronique de Laurisheim prétend même que ce Prince, ayant découvert les criminelles libertez que ſa fille accordoit à Eginard, réſolut de la lui donner en mariage, pour n'être pas obligé de deshonorer ſa fille; mais ce fait eſt conteſté par preſque tous les Auteurs modernes. Quoi qu'il en ſoit, Eginard eut à ſa Cour des emplois conſidérables, & fut pourvu de l'adminiſtration de pluſieurs Abbaïes. Ce fut lui qui fonda celle de Seigenſtat ou Selingſtat ſur le Mein, dans le diocéſe de Mayence. Il en fut le premier Abbé, & perdit ſa femme avant l'an 842, comme on le juge par une lettre de conſolation que lui écrivit Louïs, qui étudioit encore à Fulde. Eginard ne ſurvécut à ſon épouſe que quatre ou cinq ans. Les Auteurs ſont fort partagez ſur l'année de ſa mort, les uns la fixent en 843, d'autres en 844, d'autres enfin en 848. Il compoſa la Vie de Charlemagne qui lui avoit donné tant de part à ſon eſtime; des Annales de France depuis l'an 741, juſqu'en 829; un Traité de la tranſlation des corps de ſaint Pierre & de ſaint Marcellin; un Traité intitulé, *les Avis de l'Archange Gabriel*, diviſé en douze chapitres, & dédié à Louïs *le Débonnaire.* Du Chêne a fait imprimer les lettres d'Eginard, & quelques-unes de celles qu'on lui écrivoit. Trithéme lui attribue encore un Pſeautier abbrégé, à l'imitation de celui de Béde. Au reſte le ſtyle d'Eginard eſt ſi pur & ſi fleuri, par rapport au ſiécle dans lequel il vivoit, que Voſſius & quelques autres ont cru que ſes Ouvrages avoient été retouchez par une plume plus moderne. Ce ſentiment n'eſt pas approuvé par tous les Critiques. * Loup de Ferriéres, *Epiſtola* 1. Trithéme, *au Catal.* Frotaire de Toul, *Epiſt.* 16. Sigebert, *de Vir. Illuſt. c.* 16. Bellarmin, *des Ecr. Eccl.* Surius, *au* 11. *juin.* Bollandus, *tome* 2. *mois de janvier, p.* 875. Voſſius, *l.* 1. *des Hiſt. Lat. c.* 33. Du Chêne, *in Append. tome* 2. *Hiſt. Franc. Script. Germ. Hiſt. Script. &* Marquard Freher, *in Chron.* Bayle, *Diction. Critiq. édition de l'an* 1702.

E'GINE, fille d'un Roi de Béotie, nommé Aſope, fut aimée de Jupiter, qui s'enveloppa d'une flamme de feu pour la venir voir, & qui eut d'elle Eaque & Rhadamanthe, que la Fable dit être Juges de l'Enfer. C'eſt elle qui avoit donné, dit-on, le nom à l'île d'Egina proche d'Athénes. Hygin. Ovide, *l.* 7. *Métam.*

E'GINE, île de Gréce proche Athénes. *Cherchez* ENGIA.

E'GINE (Paul) Médecin. *Cherchez* PAUL.

E'GINE'TE. Roi des Arcadiens. *Voyez* ÆGINETA.

E'GINE'TES, Habitans de l'île d'Egina, dont les Poëtes font ſouvent mention, au ſujet de la peſte qui dépeupla le païs, & des fourmis que Jupiter changea en hommes, appellez *Myrmidons* à la priére de ſa maitreſſe Egine. Lorſque Darius envoya des Ambaſſadeurs dans les villes de Gréce, pour les inviter à reconnoitre ſon Empire, les Eginétes ſubirent ce joug ſans murmurer, & furent attaquez comme traîtres par les Grecs, l'an du monde 3543, & avant J. C. 492. Ces peuples ont été quelque tems puiſſans ſur mer, & eſtimez bons Athlétes. * Ovide, *Metam. l.* 6. *&* 7. Ménandre, *l.* 1. *de Gent. Dem. c.* 17. Athénée, *l.* 4.

E'GINHART. *Voyez* EGINARD.

E'GIOQUE. Ce nom qui ſignifie *porte-chévre*, fut donné à Jupiter, que Méliſſe & Amalthée nourrirent du lait d'une chévre, ſelon Lactance. Les Poëtes diſent qu'après la mort de cette chévre, Jupiter en prit la peau, pour couvrir le bouclier qu'il portoit en faiſant la guerre aux Titans, & que par reconnoiſſance il la fit revivre, & la plaça dans le Ciel parmi les aſtres. * Homére. Ovide. *Voyez* AMALTHE'E, & ÆGIOQUE.

E'GIPANS. *Cherchez* ÆGIPANS.

E'GIPPE. *Voyez* EUGIPPE.

E'GIPTE. *Voyez* E'GYPTE.

E'GIRE, ſixiéme Roi de Sicyone, ſuccéda à Telxion l'an 2093 du monde, & 1942 avant J. C. Il régna 34 ans, & Thurimaque lui ſuccéda. * Euſébe.

E'GIRE, Epoque des Arabes & des autres Sectateurs de Mahomet. *Voyez* HE'GIRE.

E'GISTHE, (*Ægiſthus*) fils de Thyeſte & de Pélopeïa, fille du même Thyeſte, fut, dit-on, ainſi nommé, parce qu'il fut nourri du lait d'une chévre, que les Grecs appellent αἰξ qui fait au génitif αἰγὸς. L'oracle avoit prédit à Thyeſte, que le fils qu'il auroit de ſa propre fille, vengeroit les crimes d'Atrée. Thyeſte voulant éviter l'inceſte dont il étoit menacé, envoya Pélopeïa à un temple de Minerve, pour faire la fonction de Prêtreſſe. Mais il arriva qu'étant allé à ce temple, il rencontra ſa fille dans le bois de cette Déeſſe, & la viola ſans la connoître. Pélopeïa lui arracha ſon épée & la garda. Lorſqu'elle fut accouchée, elle expoſa l'enfant, qui fut trouvé par des Paſteurs, & nourri par une chévre, ce qui lui fit donner le nom d'Egiſthe. Egiſthe étant devenu grand, reçut de Pélopeïa l'épée de Thyeſte, & fut conduit à la Cour d'Atrée, qui lui commanda d'aller tuer Thyeſte. Celui-ci ayant reconnu ſon épée au côté d'Egiſthe, lui demanda de qui il l'avoit eue, & Egiſthe lui répondit qu'il l'avoit reçue de Pélopeïa ſa mére. Alors Thyeſte lui déclara qu'il étoit ſon pére, & l'inſtruiſit des malheurs qu'Atrée avoit cauſez dans leur famille. Egiſthe ne tarda point à s'en venger, & après avoir tué Atrée, il rétablit ſon pére ſur le thrône de Mycénes. * Hygin.

E'GISTHE, (*Ægiſthus*) fils de Pliſthéne, uſurpa le Royaume de Mycénes, aprés avoir aſſaſſiné Agamemnon, du conſentement de Clytemneſtre, femme de ce Prince, qu'il aimoit & qu'il épouſa depuis. Sept ans aprés cette uſurpation, Oreſte fils d'Agamemnon, excité par ſa ſœur Electre, vengea la mort de ſon pere par la mort d'Egiſthe, & par celle de l'infidéle Clytemneſtre. * *Conſultez* Velleius, *l.* 1. *Hiſt.* Euſébe, *en la Chron.* Hygin. Sophocle. Euripide. Ovide, &c.

* E'GISTHE, ſurnommé *le Saint*, paſſe pour avoir été un des 70 Diſciples de Jeſus-Chriſt, & l'on dit qu'il fut envoyé en Friſe par l'Apôtre S. Pierre en l'an 60, pour en convertir les Habitans, auſſi bien que les Saxons; mais ce fut, ſelon le rapport de Warner Rolevink, ſans le moindre fruit. Il prétend même que les Friſons lui firent ſouffrir le martyre, & que ſes reliques ont été vénérées dévotement à Baartwyk juſques à ſon tems, c'eſt à dire, juſques en 1500. Cappidus de Staveren raconte encore pluſieurs autres circonſtances de l'Apoſtolat d'Egiſthe chez les Friſons, & dit qu'il fut envoyé en Friſe par S. Pierre pour accompagner dans leur retour deux Ambaſſadeurs de ce païs-là nommez Verritus & Malloric, que cet Apôtre avoit convertis à Rome, qu'il avoit fait de grands progrés dans la converſion des Payens de ces quartiers-là, & qu'il y avoit affermi la Religion Chrétienne, qui avoit duré ſans interruption juſques à Charlemagne. Mais quand on conſulte Molanus, Beda, Ado, Uſuard & tous les autres Ecrivains qui ont écrit les Vies des Saints des Païs-Bas, on n'y voit aucune mention de cet Egiſthe, dont Bolland ne dit pas un mot. Il eſt vrai que Baronius ſur l'an 46, ou environ, rapporte que S. Pierre envoya en Allemagne un certain Egiſthe, mais il ne dit pas qu'il ſoit arrivé en Friſe. Cependant Hamconius, Furmerius & d'autres Auteurs Friſons, pouſſez par l'amour de la patrie, & par le deſir d'en rehauſſer la gloire, ont bâti là-deſſus, mais c'eſt ſur un fondement de fable, comme on le peut voir plus amplement dans la premiére partie de *Batavia Sacra.* * Molanus, *Indicul. & Natal. Sanctor.* B. Furmerii, *Annal. Fr. l.* 1. *c.* 6. Hamconii, *Friſia.* Suffridius Petri, *de Scriptor. Friſ.* Warner Rolevink, *de laude Antiq. Saxon.* Albertus Crantzius, *c.* 1. *l.* 1. *Metropol.*

EGLA. *Voyez* HEGLA.

EGLA ou E'GLE', (*Æglé*) une des trois Heſpérides, filles d'Heſpérus Roi d'Italie, & niéces d'Atlas. Elles ſont célébres dans les Ecrits des Poëtes, à cauſe des jardins fertiles en pommes d'or, qu'elles poſſédoient, ſelon eux, près du mont Atlas en Afrique, & qui étoient gardez par un Dragon, qu'Hercule tua pour témoigner ſa complaiſance à Euryſthée. * Virgile, *livre* 4. *de l'Enéide, v.* 480. *& ſuiv.*

EGLE', nom d'une Nymphe qui étoit fille du Soleil & de Nééra. * Virgile, *Ecl.* 6. *v.* 20. *&c.*

EGLEN. *Voyez* EGELEN.

E'GLE'S, Athléte de l'île de Samos, étoit naturellement muet; mais voyant qu'on le fruſtroit du prix de la victoire pour le donner à un autre, il en conçut tant de déplaiſir, que ſa langue ſe délia d'elle-même, pour en faire des reproches, & en demander raiſon. * Valére Maxime, *liv.* 1. *chap.* 8. *Exemp. Ext.* 4. Aulu-Gelle, *liv.* 5. *chap.* 9.

* EGLESFIELD (Robert) qui étoit Chapelain & Aumonier de la Reine Philippe, Epouſe du Roi Edouard III, fonda en 1340 à Oxford un Collége, qui n'ayant pas pu être achevé du vivant de ſon Fondateur, le fut enſuite par les ſoins de la Reine, & porta à cauſe de cela le nom de *Collége de la Reine.* Beeverel, *Delices de la Gr. Bret. p.* 537. *&* 538.

EGLI, riviére. *Voyez* EGLY.

EGLISAW, petite ville de Suiſſe. Elle eſt dans le Canton de Zurich ſur le Rhin, qu'on y paſſe ſur un pont de bois, à quatre lieues au deſſous de la ville de Schaffouſe. Sur le pont d'Egliſaw il y a une tour antique qui fait partie du château où le Baillif demeure. En 1496, Zurich acheta cette ville avec ſon territoire. En 1705, le 24 ſept. on éprouva à Egliſaw un ſi grand tremblement de terre, que l'on crut que tout s'alloit renverſer. Cette ville & le païs qui l'environne, ſont ſujets à ces accidens. * Maty, *Diction. Géogr. Etat & délices de la Suiſſe. tome* 2. *p.* 32. *&* 33.

E'GLISE. Ce mot d'Egliſe ſignifie *aſſemblée.* Il eſt employé en ce ſens dans le Nouveau Teſtament, *Actes, ch.* 19. *v.* 32. & les Apôtres l'avoient apparemment emprunté des Juifs Helléniſtes, qui ſe ſervent ſouvent d'Εκκλησία dans cette même ſignification; car c'eſt ainſi que les Septante interprétent ordinairement le mot Hébreu *Kahal* qu'ils traduiſent auſſi quelquefois par celui de *Synagogue.* Ori-

géne néanmoins, dans ſes livres contre Celſe, interpréte ce mot par rapport au gouvernement des Républiques Gréques. En effet il ſe peut faire que l'Egliſe s'étant augmentée, ait emprunté pluſieurs mots, & même pluſieurs choſes du gouvernement de ces Républiques. Quelques Savans diſent que l'Egliſe, qui dans ſon commencement déferoit beaucoup au peuple, rendit dans la ſuite ſon Gouvernement plus Ariſtocratique, lorſqu'on vit que la multitude du peuple n'apportoit que de la confuſion aux affaires; & que ce fut alors qu'on imita la Police des Républiques Ariſtocratiques. On voit même dans les Actes des Apôtres deux ſortes d'Aſſemblées, auſſi bien que dans les Républiques. L'une eſt compoſée des principaux Fidéles, & elle s'appelle *Eccleſia*: l'autre admet toute ſorte de gens indifféremment; & c'eſt ce que les Républiques d'Aſie nommoient *Agorain*, qu'ils ont toûjours diſtinguée de l'Aſſemblée qui s'appelloit *Eccleſia*: c'eſt pourquoi le nom d'Egliſe eſt demeuré aux Aſſemblées des Chrétiens; & les Grecs qui ont fait les premiéres Loix Eccléſiaſtiques, l'ont toûjours conſervé, & après eux les Latins. On peut interpréter ſelon ce ſens les paroles d'Origéne, lorſqu'il explique la forme du gouvernement des Egliſes par rapport aux Républiques des Grecs. Dans le Nouveau Teſtament, l'Egliſe ſe prend ordinairement pour la Société de ceux qui font profeſſion de la foi de Jesus-Christ. Chaque Egliſe particuliére eſt la Société de ces perſonnes qui demeurent en un lieu particulier, & l'Egliſe univerſelle eſt la Société de toutes ces Egliſes particuliéres, unies par la profeſſion de la même foi, & par des marques extérieures de la charité. Les Hérétiques qui font profeſſion d'une doctrine contraire à celle de Jesus-Christ, ſont ſéparez de l'Egliſe; les Schiſmatiques, qui ſe ſéparent de la communion de l'Egliſe, ſont auſſi hors de l'Egliſe; les excommuniez en ſont chaſſez; les Catéchuménes aſpirent à en être; & les pénitens en ont été membres, & le ſont encore pendant le cours de leur pénitence, quoiqu'ils ne participent pas aux Sacremens. Les pécheurs, les méchans, & les reprouvez ſont dans l'Egliſe viſible, qui eſt ſur la terre, quoiqu'ils ne ſoient pas du corps de l'Egliſe des juſtes & des élus. Les qualitez de l'Egliſe marquées dans le Symbole du Concile de Conſtantinople ſont, qu'elle eſt *une*, *Sainte*, *Catholique*, & *Apoſtolique*. *Une*, par l'union de tous ſes membres ſous un même Chef, qui eſt Jesus-Christ; cette unité s'entretient, & ſe conſerve par l'obéïſſance aux Paſteurs légitimes, qui exercent tous une même puiſſance avec ſubordination les uns aux autres, dans une même communion, dont le centre eſt l'Evêque de Rome. L'Egliſe eſt *ſainte*, en ce qu'elle fait profeſſion de ſuivre les régles d'une ſainte Morale. L'Epithéte de *Catholique* la diſtingue des Sectes des Hérétiques & des Schiſmatiques, & ce titre lui a été particulier dans tous les tems. Le terme de Catholique ſignifie *univerſel*, & marque que l'Egliſe eſt répandue dans toute la terre; elle n'eſt point renfermée dans un certain tems, ni dans un certain lieu, comme le ſont les Sectes des Hérétiques; la ſucceſſion des Evêques eſt une preuve de cette Catholicité, & ſon étendue ſucceſſive dans tous les païs du monde en eſt la preuve. Elle eſt enfin appellée Apoſtolique, parce qu'elle ſuit la doctrine des Apôtres & des Egliſes Apoſtoliques. Cette Egliſe eſt viſible, puis qu'elle conſiſte dans une Société d'hommes, qui font extérieurement profeſſion de la foi de Jeſus-Chriſt, qui ſont unis par des liens extérieurs & viſibles, qui obéïſſent au même Paſteur, & qui participent aux mêmes Sacremens. Jeſus-Chriſt a promis à cette Egliſe que les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle, c'eſt à dire, que rien ne pourra détruire cette Société, & qu'il y aura toujours une Société viſible de perſonnes qui feront profeſſion de la foi de Jeſus-Chriſt. De là il s'enſuit qu'elle eſt la régle infaillible de la foi, puiſque ſi elle ceſſoit d'enſeigner la véritable doctrine de Jeſus-Chriſt, elle ceſſeroit d'être la véritable Egliſe. C'eſt une maxime conſtante que hors de cette Egliſe il n'y a point de ſalut. On prend quelquefois le nom d'Egliſe pour les Paſteurs, c'eſt à dire, pour les Evêques aſſemblez en un Concile, que l'on regarde comme répréſentant l'Egliſe. Quoique toutes les Egliſes Catholiques ayent toujours été conſiderées comme la même Egliſe, les Egliſes particuliéres avoient néanmoins leur dénomination, comme l'Egliſe d'Orient, l'Egliſe d'Occident, l'Egliſe Gréque, l'Egliſe Latine, l'Egliſe d'Afrique, l'Egliſe Gallicane, &c. Depuis la diviſion de l'Egliſe Gréque d'avec la Latine, on a donné à celle-ci le nom d'Egliſe Romaine à cauſe qu'elle eſt unie de communion avec l'Egliſe de Rome, & qu'elle reconnoit ſon Evêque comme Chef de toute l'Egliſe. *Cette deſcription de l'Egliſe eſt ſuivant le ſentiment de l'Egliſe Romaine: mais comme ce n'eſt pas ici un livre de controverſes, on ne reléve pas les articles que les Proteſtans conteſtent.*

Au reſte ce nom ne ſignifie pas ſeulement l'aſſemblée des Chrétiens; mais auſſi le lieu où ſe tient cette aſſemblée, ſelon l'uſage même des anciens Grecs, qui employent le mot *Eccleſia* dans le même ſens que les Romains employoient ceux de *Curia* & de *Senatus*. Tertullien, au livre de ceux qui fuyent la perſécution, *Sect.* 3. ſe ſert de ces mots, *convenerunt in Eccleſiam*, *confugiunt in Eccleſiam*. Et ſaint Jérôme, *ch.* 10. *ſur Iſaie*: Nous voyons, *dit-il*, que les Empereurs, bâtiſſent des Egliſes (*Eccleſias*) des deniers publics. *Voyez* TEMPLES.

FORME DES ANCIENNES EGLISES & leurs ornemens.

Anciennement l'Egliſe étoit ſéparée, autant qu'il ſe pouvoit, de tous les édifices profanes, & environnée de cours & de jardins, ou de bâtimens dépendans de l'Egliſe même. D'abord on trouvoit un portail ou premier veſtibule, par où l'on entroit dans un périſtyle, c'eſt à dire, une cour quarrée, environnée de galeries couvertes, ſoutenues de colomnes, comme ſont les cloîtres des monaſtéres. Sous ces galeries ſe tenoient les pauvres, à qui l'on permettoit de mendier à la porte de l'Egliſe; au milieu de la cour étoit une ou pluſieurs fontaines, pour ſe laver les mains & le viſage avant la priére, (à quoi ont ſuccédé nos bénitiers). Au fond du périſtyle il y avoit un double veſtibule, d'où l'on entroit par trois portes dans la Baſilique, qui étoit le corps de l'Egliſe. Nous diſons qu'il étoit double, parce qu'il y en avoit un en dehors & un en dedans, que les Grecs appelloient νάρτηξ. Près de la Baſilique en dehors, on voyoit d'ordinaire deux bâtimens, ſavoir le Batiſtére, & la Sacriſtie, ou le thréſor. La Baſilique étoit partagée en trois, ſelon la largeur, par deux rangs de colomnes, qui ſoutenoient des galeries des deux côtez, & dont le milieu étoit la Nef, comme nous voyons à toutes les anciennes Egliſes. Vers le fond à l'orient étoit l'Autel, & derriére étoit le Presbytére ou Sanctuaire, où les Prêtres étoient aſſis pendant l'Office, ayant au milieu d'eux l'Evêque, dont la chaire étoit tout au fond de la Baſilique, & terminoit la vue de ceux qui entroient par la principale porte. Devant l'Autel, il y avoit un retranchement d'une baluſtrade à jour, que l'on appelloit *Cancelli*, le Chancel, & qui étoit comme le Chœur. A l'entrée de ce Chancel, & vis à vis de l'Autel étoit l'*Ambon*, ou le pupitre, qui étoit un jubé, ou une tribune élevée, où l'on montoit des deux côtez, pour y faire les lectures publiques. Quelquefois on en faiſoit deux, pour laiſſer le milieu libre, & ne point cacher l'Autel. A la droite de l'Evêque étoit le pupitre de l'Evangile, & de l'autre côté celui de l'Epitre. Depuis le pupitre juſqu'à l'Autel étoit la place des Chantres, qui n'étoient que de ſimples Clercs deſtinez à cette fonction. Les Prêtres avoient leur place derriére l'Autel avec l'Evêque. La voûte de cet endroit étoit plus baſſe que le reſte de l'Egliſe; & on l'appelloit *Conque*, parce qu'elle étoit en forme de coquille, à cauſe de l'arc qui la terminoit par devant. On nommoit auſſi ce fond de l'Egliſe, *Tribunal*, parce que dans les Baſiliques profanes c'étoit le lieu où le Magiſtrat étoit aſſis, accompagné de ſes Officiers. Cette partie de l'Egliſe étoit plus relevée que le reſte, de ſorte que l'Evêque deſcendoit pour s'approcher de l'Autel.

L'Autel étoit une table précieuſe, d'argent ou d'or, enrichie de pierreries. On la faiſoit tout au moins de marbre ou de porphyre. Elle étoit ſoutenue de quatre piez ou petites colomnes riches à proportion; & on la plaçoit, autant qu'il étoit poſſible, ſur le tombeau de quelque Martyr, d'où eſt venue la coutume de ne point conſacrer d'Autel ſans y mettre des Reliques. Il n'y avoit rien qui poſât immédiatement ſur l'Autel; mais il étoit environné de quatre colomnes aux quatre coins, qui ſoutenoient une eſpéce de tabernacle ou de tente, qui couvroit tout l'Autel, & que l'on nommoit *Ciboire*, à cauſe de ſa figure, qui étoit comme une coupe renverſée. Ce ciboire ſurmonté d'une croix, & les colomnes qui le portoient, étoient ſouvent tout d'argent, & il y en avoit du poids de trois mille marcs. Entre ces colomnes on mettoit des rideaux d'étoffe précieuſe pour enfermer l'Autel. On ſuſpendoit auſſi ſur l'Autel des colombes d'or ou d'argent, pour répréſenter le S. Eſprit. Les Egliſes étoient ſouvent ornées d'ouvrages à la moſaïque, qui eſt une marqueterie faite de petites piéces de rapport, ou de verre, ou de pierre, ou de bois, ou d'ivoire, &c. peintes de diverſes couleurs, dont on fait toutes ſortes de figures qui ne s'effacent jamais. On y voyoit auſſi d'autres peintures, qui répréſentoient les plus belles hiſtoires de l'Ancien Teſtament, des miracles de Jeſus-Chriſt, & d'autres ſujets, qui pouvoient exciter la dévotion, & ſervoient comme de livres aux ignorans. * M. l'Abbé Fleury, *Mœurs des Chrétiens*. *Voyez* Liturgie. Un livre Anglois de *George Wheler*, de la ſtructure des anciennes Egliſes, & Leo Allatius, *de Veterum Templis*.

EGLISE ROMAINE. Par Egliſe de Rome, on entend l'Egliſe que ſaint Pierre fonda dans la ville de Rome, où il établit ſa chaire, qui eſt la chaire principale, à laquelle toutes les autres doivent être unies & ſoumiſes. Tous les Catholiques reconnoiſſent que ſaint Pierre a fondé & établi l'Egliſe de Rome; mais il y a des Proteſtans qui nient que cet Apôtre ait jamais été en cette ville. Ils fondent leur ſentiment ſur le ſilence de ſaint Luc & de ſaint Paul qui furent à Rome, & qui n'euſſent pas manqué, diſent-ils, de parler de ſaint Pierre & des Chrétiens qu'ils y auroient trouvez, s'il y eût déja prêché l'Evangile. Ils s'appuyent encore ſur une certaine Chronologie des Actes des Apôtres, & ſur la premiére Epitre de ſaint Pierre, par laquelle ils prétendent prouver que ſa miſſion fut en Aſie, & qu'il mourut à Babylone. Mais il n'eſt pas difficile de détruire cette opinion; car on ne peut rien conclurre du ſilence de ſaint Luc, qui ne parle point non plus dans les Actes des Apôtres, des voyages de ſaint Paul en Arabie, de ſon retour à Damas, puis à Jéruſalem, ni de ſon voyage en Galatie. Cet Evangeliſte, dit ſaint Jérôme, *in Epiſt. ad Galatas*, a omis bien des choſes que ſaint Paul a ſouffertes; comme auſſi que ſaint Pierre établit ſa chaire à Antioche, puis à Rome. Quant à la Chronologie de ces Proteſtans, on ſoutient qu'elle eſt fauſſe, & l'on en rapporte une autre, que les Ecrivains de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, & les Chronologiſtes ont ſuppoſée véritable, & qui s'accorde parfaitement avec les Actes des Apôtres, & avec les Epitres de ſaint Pierre & de ſaint Paul.

L'an 35 de Jeſus-Chriſt, ſaint Pierre, alla avec ſaint Jean en Samarie. Après avoir annoncé l'Evangile aux peuples de cette Province, il retourna à Jeruſalem, où ſaint Paul trois ans après ſa converſion, l'alla voir en l'année 39. Or comme on jouiſſoit alors d'une pleine paix, ſaint Pierre prit ce tems favorable pour viſiter, (comme ſaint Luc le dit) tous les Fidéles, que les Diſciples diſperſez par les provinces avoient gagnez à Jeſus-Chriſt. Ce fut alors qu'il établit ſa chaire patriarchale dans la ville d'Antioche, qui étoit la capitale de l'Orient, ſelon le rapport des anciens Auteurs. De là ayant donné les ordres néceſſaires pour le gouvernement de l'Egliſe d'Antioche, il retourna en Judée, où il viſita les villes de Lidde, de Joppé & de Céſarée en l'année 40 & 41. Après la converſion du Centenier Corneille, il retourna à Jéruſalem en l'an 42. En ce tems ſaint Barnabé & ſaint Paul furent envoyez à Antioche, où ils travaillérent à la prédication de l'Evangile pendant l'année 43, avec tant de ſuccès, que les Fidéles prirent alors le nom de Chrétiens. Ils portérent enſuite à Jéruſalem, où étoit ſaint Pierre, les aumônes qu'ils avoient recueillies, pour ſoulager les Chrétiens de la Judée, durant la grande famine de l'année 44. Cependant Agrippa Roi de Judée, fit mourir l'Apôtre ſaint Jaques, frére de ſaint Jean, avant la fête de Pâques, & fit enſuite mettre en priſon ſaint Pierre, lequel en

ayant été retiré par un Ange, ſe rendit par Antioche dans l'Aſie Mineure, où il paſſa la plus grande partie de l'année, établiſſant des Egliſes dans la Cappadoce, la Galatie, le Pont, & la Bithynie; & de là s'étant embarqué pour Rome, ſelon l'ordre qu'il avoit reçu du ſaint Eſprit, il s'y rendit ſur la fin de cette année, qui étoit la ſeconde de l'Empire de Claude. Après y avoir converti aſſez de Juifs & de Gentils pour fonder une Egliſe, il y établit l'année ſuivante, qui fut la 45 de Jeſus-Chriſt, ſa chaire pontificale, laiſſant celle d'Antioche à Evodius; & il la tint juſques à la conſommation de ſon martyre, qu'il ſouffrit en 69, l'an 13 de l'Empire de Néron. Ainſi à compter depuis 39 juſques à 45 on trouvera 7 ans du ſiége de ſaint Pierre à Antioche; & depuis 45 juſqu'à 69 auquel il fut martyriſé, on aura les 25 ans de ſon Epiſcopat de Rome. Ce n'eſt pas que ſaint Pierre y ait toujours demeuré pendant ce tems-là, non plus qu'à Antioche durant les ſept années qu'il en fut Evêque; car comme il étoit Apôtre & Evêque, il fit ſouvent, pour s'aquitter de ſon Apoſtolat, pluſieurs voyages en diverſes provinces de l'Europe & de l'Aſie, afin d'y établir des Egliſes; & comme Evêque, il gouverna ſon Egliſe propre, par lui-même, ou par ſes Vicaires pendant ſon abſence. Saint Pierre demeura à Rome juſques en l'année 51, qu'il fut contraint d'en ſortir, par l'édit de l'Empereur Claude, qui en bannit les Juifs. Cela l'obligea de retourner en Aſie, où étant à Antioche, il eut un grand démêlé avec ſaint Paul, ſoit avant, ſoit après le Concile Apoſtolique auquel il aſſiſta, & qui ſe tint cette même année à Jéruſalem.

Après ce Concile, ſaint Pierre, qui ne pouvoit encore revenir à Rome durant la vie de l'Empereur qui l'en avoit banni, annonça l'Evangile aux nations de l'occident, même aux plus éloignées; car quelques-uns ont écrit qu'il paſſa juſqu'en Angleterre: de ſorte que quand ſaint Paul écrivit de Corinthe aux Romains l'an 58, & que l'année ſuivante il fut mené priſonnier à Rome, où il demeura deux ans juſqu'en 61, ſaint Pierre n'y étoit pas encore retourné. Ainſi l'on ne peut rien conclurre du ſilence de ſaint Paul, qui ne parle point de ſaint Pierre, non plus que de celui de ſaint Luc, qui alla avec ſaint Paul à Rome. On ne peut pas dire qu'il n'y eût point de Chrétiens en cette ville-là, quand ſaint Paul y arriva, puis qu'il leur avoit écrit l'année précédente une fort belle Epître, où il dit que leur foi étoit annoncée par tout le monde. Outre que quand ſaint Paul arriva la premiére fois à Rome, les Fréres allérent au devant de lui, comme l'écrit ſaint Luc; qui appelle ainſi les Chrétiens très-ſouvent dans les Actes. On peut encore plus facilement réſoudre cette difficulté, en ſuppoſant que ſaint Pierre n'eſt venu à Rome que du tems de la perſécution de Néron.

Quant à ce qui regarde l'Epitre de ſaint Pierre, qu'il écrivit de Babylone aux Chrétiens d'Aſie, on croit que Babylone en cet endroit ſignifie la ville de Rome, auſſi bien que dans l'Apocalypſe, *ch.* 17. où ſaint Jean lui donne ce nom par rapport au tems qu'elle perſécutoit les Chrétiens, & qu'elle répandoit le ſang des Martyrs. Euſébe, *Hiſt. l.* 2, ſaint Jérôme, & la plûpart des Anciens ont aſſuré que cette lettre de ſaint Pierre fut écrite à Rome. Quoi que ce fait ne ſoit pas certain, celui de la venue de ſaint Pierre à Rome eſt indubitable. L'argument invincible qui nous doit convaincre de cette vérité, c'eſt que toute l'Antiquité l'a cru, comme nous en aſſurent les Péres de la primitive Egliſe, Papias diſciple de ſaint Jean l'Evangeliſte, Caïus contemporain de Tertullien, Clément d'Alexandrie, Origéne, Euſébe, ſaint Athanaſe, *&c.* entre les Grecs; ſaint Irénée, Tertullien, ſaint Cyprien, Lactance, ſaint Ambroiſe, *&c.* entre les Latins. Il ne s'eſt même trouvé aucun Héretique, ni Schiſmatique qui ait avancé le contraire, juſqu'au XVI ſiécle, que les Proteſtans ont ſoutenu cette nouveauté, mais comme il a été remarqué dans l'article de ſaint Pierre, il n'eſt pas certain qu'il y ſoit venu avant la perſécution de Néron, ni que ſa lettre ſoit écrite de Rome.

Les Péres de l'Egliſe, & les Anciens Auteurs, qui nous aſſûrent que ſaint Pierre a été Rome, diſent auſſi qu'il a fondé cette Egliſe particuliére, qui eſt la premiére entre toutes les autres. Il eſt vrai que pluſieurs d'entr'eux lui aſſocient ſaint Paul en la fonction d'Apôtre, à l'égard de cette même ville, comme on fait encore aujourd'hui. Mais lorſqu'ils parlent de l'Epiſcopat & de la chaire de ſaint Pierre de Rome, ils l'appellent uniquement la chaire de ſaint Pierre, ſans lui joindre ſaint Paul. Quoiqu'ils aſſurent que l'Egliſe de Rome a été fondée par ſaint Pierre & par ſaint Paul, ſaint Pierre en eſt conſidéré comme le premier Evêque. Saint Paul lui eſt joint quelquefois, & les Evêques de Rome ſont appellez ſucceſſeurs de ſaint Pierre & de ſaint Paul; mais ils ont ſuccédé dans la primauté à ſaint Pierre ſeul. *Voyez* l'article de PAPE, ſous le titre de *Primauté du Pape.* Pour ce qui regarde le Patriarchat de Rome, *Voyez* PATRIARCHAT.

EGLISE GRÉQUE: ce nom dans l'antiquité ſignifioit ſimplement les Egliſes des Grecs, & non pas une égliſe particuliére, & ſéparée de communion de l'Egliſe Latine. Il y a eu néanmoins toujours quelque eſpéce de jalouſie entre l'Egliſe Gréque & l'Egliſe Latine depuis que l'Evêque de Conſtantinople obtint le ſecond rang, & enſuite la juriſdiction ſur les diocéſes de Thrace, d'Aſie, & du Pont. Les Papes s'oppoſérent fortement à cette élévation; mais la communion ne fut interrompue entre les deux Egliſes, qu'à l'occaſion d'Acace Patriarche de Conſtantinople. Cette union fut rétablie entre les deux Egliſes, ſous le Pape Hormiſdas, & continua juſques à ce qu'Ignace, & enſuite Photius, ſe firent adjuger la Bulgarie, que les Papes prétendoient être de leur juriſdiction. Jean VIII. excommunia pour cela Photius, & depuis ce tems-là l'Egliſe Gréque fut ſéparée de l'Egliſe Latine. Ce ſchiſme fut entretenu par des différents touchant la proceſſion du S. Eſprit, l'uſage du pain levé dans les ſaints myſtéres, & d'autres points de diſcipline, ſur leſquels les Grecs & les Latins furent long-tems en conteſtation. De tems en tems on a tenté de réünir l'Egliſe Gréque avec l'Egliſe Latine, mais ces réünions n'ont point eu de ſuite. Les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche ſont demeurez unis avec celui de Conſtantinople, & ces trois Patriarches ont fait un corps d'Egliſe, que l'on appelle *l'Egliſe Gréque*, qui ne reconnoît point l'Evêque de Rome pour ſupérieur. Elle a été long-tems ſoutenue par les Empereurs Grecs, qui étoient Chrétiens, & eſt depuis tombée ſous la domination des Turcs. Depuis ce tems-là, la dignité de Patriarche n'a preſque plus été obtenue que par ſimonie. Aujourd'hui ceux qui veulent y être élevez ſont obligez de faire des préſens très-conſidérables au Grand Seigneur, pour obtenir le *Barat*, ou les proviſions qu'il en donne. Quoique les Caloyers faſſent profeſſion de pauvreté, ils ne laiſſent pas de trouver de riches marchands, qui leur avancent les ſommes néceſſaires; & en gagnant le Grand Viſir, ils s'établiſſent ſouvent en la place d'un autre Patriarche que l'on deſtitue. Alors ils obtiennent un ordre, par lequel le Sultan commande aux Grecs d'obéir à ce nouveau Patriarche, ſous peine de baſtonnades, de confiſcation de biens, & de clôture des égliſes, & leur enjoint très-expreſſément de lui fournir de quoi ſatisfaire à ſes créanciers. On envoye cet ordre à tous les Archevêques & Métropolitains, qui le font ſavoir à leurs Suffragans: & ceux-ci ſe ſervant de l'occaſion, exigent de leurs Papas ou Curez, & des peuples qui leur ſont ſoumis, la ſomme à quoi le nouveau Patriarche les a taxez, & quelquefois une plus haute, ſous prétexte des frais & des préſens qu'il faut faire.

Une promotion auſſi peu canonique que celle-là, n'empêche pas que l'on ne traite ce Patriarche de *Panagiotita ſou*, quand on lui parle, c'eſt à dire, *votre toute-ſainteté*, ou *votre très-grande ſainteté.* Lorſque le nouveau Patriarche de Conſtantinople veut recevoir ſes lettres de proviſion, il ſe tranſporte au Serrail dans l'appartement du Vizir, ou chez le Caïmacan, c'eſt à dire, dans le palais du Gouverneur de Conſtantinople, avec deux Evêques de ſa cabale. Après qu'il y eſt arrivé, le Vizir, ou le Gouverneur lui met ſur ſon habit noir de Caloyer, (qui eſt à peu près comme celui des Bénédictins,) deux veſtes de brocatelle de diverſes couleurs, dont le Sultan lui fait préſent. Puis, il monte à cheval avec les Evêques de ſa ſuite, revêtus & ornez d'une même maniére, & s'en va à l'Egliſe patriarchale, qui eſt éloignée du Serrail, de plus d'une demi lieue. La cavalcade, qui le conduit, eſt compoſée d'environ une douzaine de perſonnes; ſavoir d'un Capigi ou Garde de la porte, de deux Chiaoux ou Meſſagers du Grand Seigneur, du Sécrétaire du Vizir, ou de celui du Caïmacan, & de quelques Janiſſaires qui le précédent. Les Evêques & quelques Caloyers vont après lui. Il trouve la porte de l'égliſe fermée, & on la lui ouvre, après la lecture de ſes lettres. Enſuite le Sécrétaire le place dans le ſiége patriarchal, & le laiſſe paiſible poſſeſſeur de cette dignité, juſqu'à ce qu'il prenne fantaiſie à quelque Caloyer d'offrir une vingtaine de bourſes qui font dix mille écus, par deſſus ce que le pourvu en aura donné. Les premiéres dignitez de l'Egliſe Gréque, après le Patriarche, ſont celles des Archevêques, qui ont ſous eux pluſieurs Evêques ſuffragans. Ils doivent tous être Caloyers, & garder toujours la régle qu'ils ont profeſſée dans le couvent. Les Prêtres ſont réguliers ou ſéculiers. Les réguliers ſont des Réligieux, qui ne ſont point mariez, & qui ne peuvent l'être: les Prêtres ſéculiers ſont mariez, mais ils n'ont la liberté de l'être qu'une ſeule fois, non plus que leurs femmes, qui ne peuvent ſe remarier après la mort de leurs maris. L'Office de ces Prêtres eſt fort ample, & leur Bréviaire ou livre d'égliſe complet, contient ſix livres *in folio*, imprimez la plupart à Veniſe. Le premier eſt intitulé *Triodion*, que l'on dit en carême; le ſecond *Euchologion*, où ſont toutes les Oraiſons; le troiſiéme *Paraclitiki*, où ſont toutes les Hymnes, les Cantiques & les Antiennes qu'ils diſent en l'honneur de la ſainte Vierge; le quatriéme eſt le *Penticoſtarion*, pour l'Office depuis Pâques juſqu'à la Pentecôte; le cinquiéme le *Minæon*, ou Office de chaque mois; & le ſixiéme s'appelle *Horologion*, qui ſe doit dire tous les jours; & contient les Heures Canoniales. La longueur de cet Office & le prix de ces livres ſont que la plupart des Evêques, des Prêtres, & mêmes des Caloyers le diſent rarement tout entier. On ne le dit guéres qu'à *Monte-Santo*, qui eſt l'ancien Mont-Athos, ou à *Neamogni*, dans l'île de Chio, & dans quelques-autres couvens bien réglez.

Il arrive ſouvent que les Caloyers & les Prêtres Grecs jettent le froc pour prendre le Turban: & ce qu'il y a de plus déplorable, c'eſt que ſi ces gens ſont mariez, & qu'ils ayent des enfans Chrétiens, les garçons qui ſont au deſſous de quinze ans doivent ſuivre la religion de leurs Péres; mais s'ils ſont plus âgez, il leur eſt permis de demeurer dans le Chriſtianiſme, avec leur mére & leurs ſœurs. C'eſt pourquoi les pénitences que l'on donne dans les couvens, ou dans les égliſes ſont fort légéres, de peur d'irriter les eſprits par un châtiment trop rude. Quelquefois au lieu de châtier les Caloyers, le Supérieur du couvent leur ôte l'habit, & les renvoye, ſans avoir égard aux vœux qu'ils ont faits; parce que ces vœux ne ſe font que ſous le bon plaiſir du Patriarche, & des Supérieurs de l'Ordre. A l'égard des Prêtres ſéculiers, ils parviennent à ce rang après avoir été reçus Anagnoſtes, ou Lecteurs, puis Diacres; car les Grecs n'ont point de Soudiacres. Si le Diacre veut ſe marier il lui eſt permis de le faire, & il le doit dire à ſon Evêque, lui nommant la fille qu'il veut épouſer, afin de s'informer de ſes bonnes mœurs, & de ſa beauté; car il faut que la femme d'un Papas, ou Prêtre Grec, quand il l'épouſe, ſoit chaſte & belle: la coutume le veut ainſi. On donne le nom de Papadies à ces femmes: elles portent un voile blanc ſur leur tête, & ſe font diſtinguer par une modeſtie charmante. De là vient que les Grecs diſent ſouvent, *elle ſurpaſſe en attraits, & en vertu la plus belle Papadie*, pour marquer une femme d'un mérite extraordinaire. La veille des grandes fêtes les Grecs paſſent la nuit en priéres dans les égliſes; ce qu'ils appellent *Olonyction*; mais ſouvent il y arrive des deſordres qui font horreur à ceux qui ont un peu de piété. Les priéres & les chants ſont entre-mêlez d'entretiens profanes, de riſées, de cris, & d'injures: l'on y boit & l'on y mange, comme dans un hôtel de comédie; & les Chantres même ne s'épargnent pas le vin, pour mieux ſolemniſer la fête. On ne dit ordinairement qu'une Meſſe par jour dans chaque égliſe; & s'il y a pluſieurs Prêtres ils la célébrent l'un après l'autre à différens jours. Ainſi beaucoup de gens n'entendent ſouvent qu'une partie de la Meſſe mais cela ne leur donne point de ſcrupule, & ils diſent, *Que*

Dieu fait miſéricorde aux premiers, & qu'il ſoulage les derniers; c'eſt à dire, ceux qui viennent trop tard à l'égliſe.

Les Grecs ont ſept Sacremens, comme les Catholiques occidentaux; mais ils en donnent ſouvent trois à la fois. Le batême, la confirmation, l'euchariſtie ſe conférent aux enfans nouveaux nez, pour l'ordinaire quarante jours aprés leur naiſſance. La pénitence, l'euchariſtie, & l'extrême-onction ſe donnent auſſi enſemble quatre fois l'année, ſavoir, aux quatre fêtes precédées d'un carême, qui ſont Pâques, ſaint Pierre & ſaint Paul, l'Aſſomption de Notre-Dame, & Noel. L'ordre & le mariage ſe donnent encore preſque enſemble à une même perſonne. A l'égard du batême, ils le donnent par immerſion, c'eſt à dire, en plongeant l'enfant dans les fonts baptiſmaux. La confirmation ſe fait avec les cérémonies extérieures de notre extrême-onction, en oignant l'enfant à la tête, au col, à l'eſtomac, aux épaules, ſous les aiſſelles, aux mains, aux coudes, aux jambes, & aux piez. Enſuite ils lui mettent une chemiſe blanche, & une camiſole de même couleur, qu'on lui laiſſe durant huit jours. L'huile dont on fait cette onction, eſt fort eſtimée parmi les Chrétiens de l'orient, & ſur tout parmi les Arméniens, qui ont depuis fait un ſchiſme à ce ſujet. Leur Patriarche qui a ſa réſidence ordinaire dans la Haute Arménie, au couvent des trois égliſes, faiſoit lui ſeul cette huile ſacrée, qu'ils appellent *Myron*, & l'envoyoit à tous les Evêques Arméniens, dans quelques païs qu'ils fuſſent, ſoit en Syrie, dans les provinces de la Turquie, en Perſe ou ailleurs; mais depuis, l'Evêque Arménien de Jéruſalem a obtenu un pouvoir du Grand Vizir de Conſtantinople pour faire le *Myron*, s'érigeant ainſi en Patriarche: de ſorte que tous ceux qui demeurent dans la Turquie ne reçoivent plus cette huile ſainte, que de l'Evêque Arménien de Jéruſalem. Les Grecs ont encore une autre huile bénite, qu'ils appellent *Eucheleon*, c'eſt à dire, *huile de priére*, dont ils oignent au front & aux mains ceux qui ont communié, les jours des quatre grandes fêtes. La pénitence chez les Grecs d'aujourd'hui conſiſte ſeulement à raconter ſes péchez au Confeſſeur, & à faire une pénitence fort legére qu'il enjoint. Ce récit des fautes qu'on a commiſes, n'eſt point précédé d'un examen ſérieux, ni accompagné de contrition. Les pénitens ne font autre choſe, que s'aſſeoir auprès du Confeſſeur, qui les va trouver chez eux, & lui dire ce qui leur vient en penſée, pour répondre à ſes demandes. On donne la communion en cette maniére. Le Prêtre tenant en la main gauche le calice rempli de vin conſacré, & de petits morceaux de pain auſſi conſacré, en prend de la droite dans une petite cuillier, & donne cette petite cuillerée à chacun des aſſiſtans, qui ſe tiennent debout en la recevant; car ce n'eſt pas la coutume des Grecs de ſe mettre à genoux, non plus que de s'aſſeoir dans l'Egliſe: & quelque long que puiſſe être leur Office, ils ſont toujours debout; c'eſt pourquoi au lieu de bancs & de chaiſes, dont ils ſe ſervent rarement, il y a des maniéres d'apuis faits comme des bequilles, ſur leſquelles ils ſe repoſent comme ſur un accoudoir. L'Ordre de Prêtriſe ſe confére fort aiſément; & ſouvent ceux qui y ſont admis, ne ſavent que lire & écrire. L'Evêque les reçoit ſur le rapport de leur Confeſſeur, & leur donne cet Ordre, après que le peuple a chanté dans l'égliſe ἄξιος, c'eſt à dire, *il eſt digne*. Leur mariage ſe fait à peu près comme chez nous, & la réjouiſſance des noces dure ordinairement toute la huitaine. * *Mémoires ſavans*. *Voyez* GRECS.

EGLISE GALLICANE: on appelle ainſi l'Egliſe de France, & ce nom eſt fort ancien. On le trouve dans le Concile de Paris tenu en 362, & dans un Concile tenu en Illyrie l'an 367. Le Pape Hilaire parle des Egliſes Gallicanes en 367. Saint Grégoire *le Grand*, vers la fin du VI ſiecle, écrivant à Auguſtin qu'il avoit envoyé en Angleterre, lui parle en ces termes qui ſont fort remarquables: *Je trouve bon que vous choiſiſſiez ce que vous croirez être le plus agréable à Dieu, ſoit que vous l'ayez trouvé dans l'Egliſe Romaine, ou dans l'Egliſe Gallicane, ou dans quelque autre.* Gratien a employé ce paſſage dans ſon Decret. Tous nos Auteurs anciens ont parlé de même, comme Fulbert Evêque de Chartres, Yves auſſi Evêque de Chartres, Suger Abbé de ſaint Denys, Arnoul Evêque de Lizieux; & ce nom ſe trouve fort ſouvent dans les Actes du different entre le Pape Boniface VIII. & le Roi Philippe *le Bel*. Les Etrangers même en ont uſé; comme Othon de Freiſinghen, Jean de Saliſbery, Thomas de Cantorberi, Matthieu Paris, & enfin les Papes Alexandre III. & Innocent III. Ces grands perſonnages n'ont pas cru par là diviſer l'Egliſe Gallicane du corps de l'Egliſe Univerſelle; non plus que l'Egliſe d'Afrique n'a pas voulu s'en ſéparer, lorſqu'elle a pris ce nom, en écrivant même au Pape Céleſtin. On en peut dire autant de l'ancienne Egliſe Anglicane, ainſi appellée en pluſieurs Actes, où il eſt parlé de *Libertatibus Eccleſiæ Anglicanæ*. Ce ne ſont pas ſeulement les Eccléſiaſtiques François, qui compoſent le corps de l'Egliſe Gallicane, tous les Catholiques François le forment enſemble, ſous la direction des Evêques: comme il ſe voit dans le réglement de l'Empereur Charlemagne, touchant les Prêtres accuſez de crime, inſéré dans le cinquiéme livre de ſes Capitulaires; & dans un autre concernant le pouvoir des Chorévêques, qui eſt au livre VII. Ces deux réglemens furent faits dans des Synodes généraux compoſez des Evêques, & des autres Fidéles. Dans l'aſſemblée générale, qui fut tenue à Etampes l'an 1130, pour réſoudre ſi l'on reconnôitroit le Pape Innocent II. ou Anaclet, le Roi & les Princes y donnérent leurs avis avec les Evêques. Lorſque le Roi Charles VI. voulut ſe réſoudre ſur le fait du Schiſme, entre le Pape Boniface IX & Benoît XI, il aſſembla l'Egliſe Gallicane; & l'Hiſtoire nous apprend que le Roi y étoit préſent, accompagné des Princes de ſon ſang, des grands du Royaume & de ſon Conſeil d'Etat compoſé d'un grand nombre de ſéculiers. Les Evêques y étoient auſſi, avec les Abbez, les Docteurs & les Députez des Univerſitez. Lorſque l'on fit à Bourges la Pragmatique Sanction, qui eſt un des principaux réglemens eccléſiaſtiques, qui ait jamais été fait en France, le Roi Charles VII. accompagné des Princes & des Seigneurs de ſon Conſeil, étoit à cette aſſemblée, avec les Prélats & les Gens d'égliſe. C'eſt pourquoi Pierre de Marca, dans ſon livre, *de Concordia Sacerdotii & Imperii*, dit que ceux-là ſe trompent, qui n'entendent que le Clergé par l'Egliſe Gallicane, laquelle comprend auſſi le Roi & les Laïques.

Cette Egliſe a conſervé certains droits anciens, qu'on appelle les libertez de l'Egliſe Gallicane, & dont elle jouït de tems immémorial. Ce ne ſont point des priviléges accordez par les Papes, mais des franchiſes & des immunitez qu'elle a eues dès ſa premiére origine, & dans leſquelles elle s'eſt maintenue. Cette liberté ne répugne point à la dignité du ſaint Siége, & n'empêche point que l'Egliſe Gallicane ne ſoit parfaitemen ſoumiſe à l'Egliſe Romaine. Elle ne conſiſte qu'au droit de ſe défendre indéfiniment contre les nouveautez, que l'on voudroit introduire, pour affoiblir ou abolir le droit commun ancien. Il eſt vrai qu'on s'eſt ſervi autrefois de ces mots, *priviléges & libertez* de l'Egliſe Gallicane; mais l'ambiguïté de ce mot de *privilége*, que quelques uns prenoient pour une grace & prérogative accordée à quelque particuliers, a fait qu'on a ſeulement dit *les libertez*, qui eſt un mot oppoſé à la ſervitude, dont l'Egliſe ancienne s'eſt ſervie en pareil ſujet. Ces libertez dépendent de deux maximes, que la France a toujours tenues pour certaines. La premiére eſt, que le Pape ne peut rien commander ni ordonner, ſoit en général ſoit en particulier, concernant le temporel dans les païs & terres du Royaume de France: & s'il y commande quelque choſe, les Sujets du Roi, même les Eccléſiaſtiques, ne ſont point obligez de lui obéïr à cet égard. La ſeconde, qu'encore que le Pape ſoit reconnu comme ſouverain dans les choſes ſpirituelles, toutefois en France ſa puiſſance eſt bornée par les Canons & les Decrets des anciens Conciles de l'Egliſe, reçus en ce Royaume. De ces deux maximes générales dépendent pluſieurs autres maximes particuliéres, qui ont été plutot pratiquées & exécutées, qu'écrites par les anciens François, ſelon les occurrences & les ſujets qui ſe ſont préſentez. Voici les plus conſidérables de celles qu'on met de ce nombre. * Le Roi de France a droit de faire aſſembler les Synodes ou Conciles provinciaux & nationaux, où, entr'autres choſes importantes à la conſervation de l'Etat, on traite des affaires qui concernent la Diſcipline Eccléſiaſtique du Royaume. * Les Légats *à latere* du Pape, qui ont pouvoir de réformer, de conférer, de diſpenſer, & d'exercer les autres facultez annexées à leur légation, ne ſont point reçus en France, ſi le Roi ne les a demandez, ou n'a conſenti à leur venue: & ces Légats n'y uſent de leurs facultez, que ſous le bon plaiſir du Roi. * Le Légat d'Avignon ne peut exercer ſon pouvoir dans les païs de l'obéiſſance du Roi, qu'après avoir eu l'agrément & le conſentement de ſa Majeſté. * Les Prélats de l'Egliſe Gallicane, étant mandez par le Pape pour quelque cauſe que ce ſoit, ne peuvent ſortir hors du Royaume, ſans la permiſſion du Roi. * Le Pape ne peut lever aucune choſe ſur le revenu du temporel des Bénéfices de ce Royaume, ſous prétexte d'emprunt, de vacant, de dépouille, d'annates, de décimes, de procuration ou autrement, ſans l'autorité du Roi, & le conſentement du Clergé. * Le Pape ne peut dépoſer le Roi, ni donner ou expoſer ſon Royaume à qui que ce ſoit. Il ne peut non plus l'excommunier, ni diſpenſer ſes Sujets de lui obéïr. Le Pape ne peut auſſi excommunier les Officiers du Roi, pour ce qui regarde l'exercice de leurs charges & offices. * Le Pape ne peut prendre connoiſſance ni par lui, ni par ſes Déléguez, de ce qui concerne les droits & prééminences de la Couronne de France: & le Roi ne plaide de ſes droits qu'en ſa Cour propre. * Les Comtes Palatins créez par le Pape ne ſont point reconnus en France, pour y uſer de leur pouvoir, ou de leurs priviléges, non plus que ceux qui ſont créez par l'Empereur. * Le Pape ne peut donner permiſſion aux Gens d'Egliſe, étant ſous l'obéïſſance du Roi, ou autres tenant Bénéfices en ce Royaume, de teſter des biens & fruits de leurs bénéfices, au préjudice des ordonnances du Roi, & des coutumes du païs, ni empêcher que les parens des Bénéficiers ou Religieux ne ſuccédent en leurs biens, lorſqu'ils quittent le monde pour faire profeſſion. * Le Pape ne peut diſpenſer perſonne, pour poſſéder des biens en ce Royaume, ſans le conſentement du Roi. * Le Pape ne peut permettre aux Eccléſiaſtiques d'aliéner les biens immeubles des Egliſes & des Bénéfices aſſis en France, pour quelque cauſe que ce ſoit, ſans l'agrément du Roi. * Le Roi peut punir ſes Officiers eccléſiaſtiques, pour les fautes commiſes en l'exercice de leurs charges, nonobſtant le privilége de cléricature. * Nul ne peut tenir aucun Benéfice en ce Royaume, s'il n'en eſt natif, ou s'il n'a des lettres de naturalité, ou de diſpenſe expreſſe du Roi. Ces maximes particuliéres ſont tirées de la 1. maxime générale: en voici d'autres qui dépendent de la 2. maxime générale. * Le Concile général ne ſe doit point aſſembler ſans le Pape, *clave non errante*, & rien ne s'y doit conclurre ſans ſon autorité; quoiqu'il ne ſoit pas au deſſus du Concile Univerſel. * L'Egliſe Gallicane ne reçoit pas indifféremment tous les Canons & toutes les Epitres Décrétales; & elle ſe tient principalement à ce qui eſt contenu dans l'ancienne collection appellée *Corpus Canonum*, qui a été en uſage avant le Corps de Droit, compoſé du Décret de Gratien; qui eſt celui que le Pape Adrien envoya à Charlemagne, vers la fin du VIII ſiécle, & que les Evêques de France du tems du Pape Nicolas I, vers l'an 860, diſoient être le ſeul Droit Canonique qu'ils devoient reconnôitre, & qu'en cela conſiſtoient les libertez de l'Egliſe Gallicane. * Le Pape ne peut diſpenſer, pour quelque cauſe que ce ſoit, contre le Droit divin ou naturel, ni contre la diſpoſition des anciens Canons. * Les régles de la Chancellerie apoſtolique n'obligent point l'Egliſe Gallicane, ſi elles ne ſont autoriſées par les édits du Roi. * Pour les appellations des Primats & des Métropolitains au Pape, le ſaint Pére doit commettre ou déléguer des Juges, dans le même diocéſe, d'où l'on a appellé. * Quand un François demande au Pape un Bénéfice en France, le Pape lui en doit faire expédier la ſignature: & en cas de refus, celui qui prétend le Bénéfice, peut préſenter ſa requête à la Cour du Parlement de Paris, laquelle ordonne que l'Evêque diocéſain ou autre, en donnera les proviſions, pour être de même effet qu'eût été la ſignature de Rome. * Les Mandats ou Reſcrits du Pape, qui mande à l'Evêque ou autre Collateur de pourvoir quelqu'un d'un Bénéfice, lorſqu'il vaquera, les graces expectatives, les réſerves & au-

tres

tres impoſitions abuſives, ne ſont point reçues en France. * C'eſt par ſouffrance que le Pape a la prévention pour pourvoir aux Benéfices, que l'Ordinaire n'a point encore conférez. * Le Pape ne peut exemter de l'Ordinaire aucun monaſtére, ni autre corps eccléſiaſtique, pour le rendre immédiatement dépendant du ſaint Siége, ſi le Roi n'y donne ſon conſentement. Il y a encore pluſieurs autres articles, qui ſeroient d'une trop longue déduction. Ces Libertez ſont cenſées inviolables, & les Rois de France jurent ſolemnellement, à leur ſacre & couronnement, de les faire garder & obſerver. Ce ſerment ſe fait en ces termes. *Promitto vobis & perdono, quod unicuique de vobis & eccleſiis vobis commiſſis* C A N O N I C U M P R I V I L E G I U M, *&* D E B I T A M L E G E M *atque juſtitiam ſervabo.* * *Traité des Libertez de l'Egliſe Gallicane.*

É G L I S E, l'Etat de l'Egliſe ou l'Etat Eccléſiaſtique, *Eccleſiæ Ditio*, c'eſt une partie de l'Italie, que le Pape poſſéde en ſouveraineté. Cet Etat eſt borné par celui des Vénitiens, & par le Golfe de Veniſe au nord; au levant, par le Royaume de Naples; au midi, par la mer de Toſcane, & au couchant il a la Toſcane & le Duché de Modéne, de la Mirandole, & de Mantoue. Son étendue du ſud-eſt au nord-oueſt, depuis Terracine juſques aux confins de la Poléſine de Rovigo, peut être environ de quatre-vingt-dix lieues, & ſa plus grande largeur depuis Ancone juſqu'à Civita Vecchia n'excéde pas 44 lieues. L'air y eſt groſſier par tout, & mal ſain en pluſieurs endroits, à cauſe des marais & des terres marécageuſes; ce qui diminue le nombre des Habitans. Cependant le terroir y eſt fertile en blé, vin, huile, fruits & pâturages. On diviſe l'Etat de l'Egliſe en douze petites provinces, qui ſont la Campagne de Rome, la Terre Sabine, le Patrimoine de ſaint Pierre, le Duché de Caſtro, l'Orviétan, le Pérugin, l'Ombrie ou le Duché de Spoléte, celui d'Urbin, réüni par le Pape Urbain VIII. en 1626, la Marche d'Ancone, la Romagne, le Bolonnois, & le Ferrarois, qui fut réüni du tems du Pape Clément VIII. en 1598. Outre cet Etat le Pape poſſéde encore en ſouveraineté le Duché de Bénévent dans le Royaume de Naples, Avignon & le Comté Vénaiſſin dans la Provence en France, & encore en Italie un grand nombre de Fiefs qui relévent de lui. Les principaux ſont le Royaume de Naples, & les Etats de Parme. Cet Etat de l'Egliſe s'eſt accru par les donations du Roi Pepin, de ſon fils Charlemagne, de Louis le *Débonnaire*, de Charles *le Chauve*, & de leurs ſucceſſeurs Rois de France Empereurs, qui ont accordé aux Papes preſque tous les Etats, dont l'Egliſe jouit à préſent; comme on le peut voir dans les Auteurs qui ont traité de cette matiére. Les principales villes de l'Etat de l'Egliſe ſont Ancone, Aſcoli, Bologne, Camerino, Citta di Caſtello, Faënza ou Fayence, Fermo, Ferrare, Foligno, Forni, Imola, Macerata, Orviéte, Pérouſe, Péſaro, Ravenne, Riéti, Rimini, Rome, capitale de tout l'Etat, Sinigaglia, Spoléte, Urbin. * *Rélations & Voyages d'Italie.* Sanſon. Du Val. Baudrand, *Voyages Hiſtor. de l'Europe.*

E G L I S H, bourg d'Irlande, dans le Comté de Kings dans la Lagénie, à huit lieues de Philipstoun & de Queenstoun ou Maributow. On dit qu'Egliſh a ſéance & voix dans le Parlement d'Irlande, mais cela n'eſt pas certain. * Maty, *Diction. Geogr. Etat d'Irlande.*

E G L I S O W. *Voyez* E G L I S A W.

E G L O F S T E I N (Ludolphe) *Voyez* L U D O L P H E de B E B E N B E R G H.

E G L O N, ville de Paleſtine dans la Tribu de Juda à l'Orient d'Hébron. Euſébe la confond avec la ville d'Adullam; cependant le livre de *Joſué* diſtingue ces deux villes, *ch. 15. v. 35. & ch. 15. v. 39.* * *Joſué, ch. 10. v. 3.*

É G L O N, Roi des Moabites, étoit un Prince puiſſant qui s'allia avec les Ammonites & les Amalécites l'an 2692 du monde, & 1343 avant Jeſus Chriſt. Il attaqua le peuple d'Iſraël, il emporta la ville de Jéricho; & ſoumit les Juifs, que leurs crimes avoient rendus indignes de la protection de Dieu. Cette ſervitude dura 18 années; après leſquelles les Iſraëlites revenant à eux, reconnurent leurs fautes, & en demandérent pardon à Dieu, qui les délivra par la main d'Aod ou Ehud fils de Jémini, lequel ayant porté des préſens à ce Prince, fit ſemblant d'avoir quelque choſe de ſecret à lui dire, & lui enfonça un poignard dans le ventre, & délivra ainſi le peuple Juif, après une captivité de 18 ans. * *Juges, ch. 3.* Joſephe, *Antiq. Judaïq. l. 5. ch. 5.* Torniel, *A. M.* 2641. Salian, *A. M.* 2650.

E G L Y, riviére de France. Elle a ſa ſource dans le Haut Languedoc, près de Maſſac, traverſe une petite partie du Rouſſillon, & ſe décharge dans la Mer Méditerranée, entre le Lac de Leucate, & l'embouchure du Tet. * Maty, *Dict. Géogr.*

E G M I A S I N. *Voyez* E C S-M I A Z I N.

E G M O N D. *Voyez* E G M O N T.

E G M O N T, village des Provinces-Unies, ſitué dans la Nord-Hollande, à une lieue d'Alkmar, du côté du couchant, eſt ſéparé par les Dunes en deux parties, dont l'une eſt ſur la mer, & l'autre dans les terres. Dans celle-ci, il y a un vieux château dont les Comtes d'Egmont, célébres dans le dernier ſiécle, portoient le nom. * Maty, *Dict. Géogr.* Il y avoit autrefois une Abbaïe très-célébre de Benédictins.

E G M O N T, maiſon. Le village d'Egmont a donné ſon nom à une des principales Maiſons de Hollande, que l'on fait deſcendre de R A D B O U D, fils d'un ancien Roi des Friſons. Sans donner dans les fables, d'où l'on prétend tirer l'origine de certaines anciennes maiſons, Hancomius en ſon livre *De origine Friſorum*, rapporte une avanture ſinguliére en parlant de celle-ci. Il dit, que Charles *Martel* ayant dompté les Friſons & Radboud d'Egmont leur Prince, pardonna à ce Seigneur, dont la ſœur nommée *Théodéſinde*, avoit épouſé, vers l'an 712, *Grimoald* Maire du Palais des Rois Childebert II. & Dagobert III. qui étoit frére aîné de Charles *Martel*, en conſidération de ce qu'il promit de ſe faire Chrétien. Cependant comme il étoit ſur le point de recevoir le batême, & qu'il avoit même un pié dans les fonts baptiſmaux, il demanda à l'Evêque Wilfrang, qui en devoit faire la cérémonie, s'il y avoit un plus grand nombre de ſes prédéceſſeurs en paradis qu'en Enfer; ſur quoi cet Evêque lui ayant répondu que c'étoit en Enfer, parce qu'ils n'avoient point cru en Jeſus-Chriſt, & qu'ils n'avoient point été batiſez, ce Prince retira auſſi-tôt le pié des fonts, & dit, *je ne veux plus être batiſé*; j'aime mieux aller dans l'endroit où il y a le plus grand nombre de mes parens & de mes amis; mais ſelon cet Auteur, il ne porta pas loin la peine de ſon incredulité, étant mort trois jours après d'une chûte de cheval. Quoi qu'il en ſoit, l'on ne rapporte ici la poſtérité de cette maiſon que depuis.

I. J E A N I. du nom, Seigneur d'Egmont, qui rétablit Guillaume, Comte de Hollande dans ſes Etats, par la victoire qu'il remporta près de la Meuſe, & mourut le 28 décembre 1370. Il avoit épouſé *Yolande*, Dame du païs d'Iſelſtein, dont il eut ſix fils & ſept filles, & entre autres A R N O U L, qui ſuit.

II. A R N O U L, Seigneur d'Egmont & d'Iſelſtein, rétablit les Egmonts, qui avoient été ruinez, & mourut le premier avril 1409. Il épouſa *Yolande*, fille de *N.* Comte de Leininghem, dont il eut J E A N II. du nom qui ſuit; & *Guillaume* d'Egmont, mort ſans poſtérité.

III. J E A N II. du nom, Seigneur d'Egmont, &c. fut fait Comte & Prince de l'Empire, par l'Empereur Sigiſmond le 15 août 1424, pour l'engager à fournir un certain nombre de troupes dans les preſſans beſoins de l'Empire. L'Hiſtoire de Gueldre, rapporte qu'il portoit dans les combats ſur ſon habit, pluſieurs petites ſonnettes d'argent, afin que dans le fort de la mêlée, ſi ſes ſoldats ne le voyoient pas, ils puſſent du moins entendre qu'il n'étoit pas fort éloigné. Il fut Régent des Duchez de Gueldre & de Juliers, pendant la minorité d'Arnoul ſon fils aîné, mourut le quatriéme janvier 1451, & eſt enterré en l'égliſe des Chanoines d'Egmont, qu'il avoit fondez. Il épouſa *Marie*, fille de *Jean*, Seigneur ſouverain d'Arkel, & de *Jeanne* de Gueldre, fille de *Guillaume*, Duc de Juliers, & de *Marie*, fille de *Raynold*, Duc de Gueldre, Comte de Zutphen, & de *Sophie*, héritiére de Malines, dont il eut A R N O U L, qui continua la poſtérité des Ducs de Gueldre & de Juliers; (*Voyez* GUELDRE) & G U I L L A U M E, qui ſuit.

IV. G U I L L A U M E I. du nom Comte d'Egmont, &c. fut inveſti en même tems que ſon frére aîné des Duchez de Gueldre & de Juliers, par l'Empereur Sigiſmond en 1424, eut en partage le Comté d'Egmont, les ſouverainetez d'Arkel & de Malines, & celles de la Haute & Baſſe Betuwe, ſituées entre la Gueldre & le Duché de Cléves; fut nommé Chevalier de la Toiſon d'or en 1478, mourut le 19 janvier 1483, & eſt enterré à Grave en Gueldre près de ſon frére aîné. Il épouſa *Walburge*, fille unique de *Fréderic*, Comte de Meurs, & de *Béatrix-Engilberte* de Cléves, morte en 1459, dont il eut, 1. J E A N III. du nom, qui ſuit; 2. F R É D É R I C, qui fit *la branche* des Comtes de Buren, *rapportée cy-après*; 3. *Guillaume*, Seigneur de Harpen & de Stevensweert, qui de *Marguerite* de Culembourg, Dame de Boxmeer & Heeswick, eut pour fille unique *Marguerite* d'Egmont, Dame de Boxmeer, Heeswick, Harpen, Stevensweert, &c. mariée à *Guillaume* de Polane, Comte de 's Heerenbergh; 4. *Anne*, mariée à *Bernard*, Comte de Benthem; 5. *Iſabelle*, alliée 1. à *Gilbert*, Seigneur de Bronchorſt; 2. à *Jean* Vander-Aa-de-Randenrode, Seigneur de Boukhove; 6. *Walburge*, Religieuſe à Redichem; & 7. *Marguerite* d'Egmont qui épouſa 1. *Jean*, Seigneur de Mérode; 2. *George* Turck.

V. J E A N III. du nom, Comte d'Egmont, & Chevalier de la Toiſon d'or, avoit fait à 23 ans le Voyage de la Terre-ſainte; fut Stadhouder de Hollande, Zélande & Friſe pour l'Empereur; prit la ville de Harlem; chaſſa les mutins, nommez *Caſembrots*, de la ville de Leyden; gagna, en 1490, la bataille ſi renommée dans la Chronique de Hollande, contre les Hollandois qui s'étoient ſoulevez contre leur Prince, ſous la conduite de François de Brederode, & de Jean de Naeltwick, & mourut fort âgé le 21 août 1516, ayant aquis la ville de Purmerende, & autres Terres conſiderables. Il épouſa *Magdelaine*, fille de *George*, Comte de Werdemberg, & de *Catherine* de Bade, dont il eut quinze enfans, & entr'autres 1. J E A N IV. du nom, qui ſuit; 2. *George*, Evêque d'Utrecht, & Abbé de ſaint Amand; 3. *Joſſine*, mariée à *Jean*, Seigneur de Waſſenaer; 4. *Walburge*, alliée à *Guillaume*, dit *le Vieil & le Riche*, Comte de Naſſau, mort ſans enfans; 5. *Jeanne*, qui épouſa *George* Schenk, Seigneur de Tautemberg, Gouverneur de Friſe; 6. *Catherine*, mariée à *François* de Borſele, Seigneur de Cortienne; & 7. *Anne* d'Egmont, Abbeſſe de Loosduinen.

VI. J E A N IV. du nom, Comte d'Egmont, &c. Chevalier de la Toiſon d'or, Chambellan de l'Empereur Charles-Quint qu'il ſuivit dans pluſieurs de ſes voyages, & qui le nomma, en l'an 1527, Général des Chevaux-légers au Royaume de Naples & Duché de Milan, mourut à Ferrare le 29 avril 1528, & eſt enterré dans l'égliſe de ſaint Marc de Milan. Il épouſa *Françoiſe* de Luxembourg, Comteſſe de Gavre, Dame de Fiennes, &c. fille de *Jacques*, Seigneur de Fiennes, &c. & de *Marguerite* de Gruithuyſe, Dame d'Auxi, morte le premier de novembre 1557, dont il eut, 1. *Charles* Comte d'Egmont, &c. qui fut l'un des deux Seigneurs, qui accompagnérent l'Empereur Charles-Quint lorſqu'il paſſa par la France, qui le ſuivit en ſon voyage d'Alger, qui mourut au retour de ce voyage à Carthagéne le 7 ſeptembre 1541, ſans avoir été marié, & qui y eſt enterré; 2. L A M O R A L, qui ſuit; & 3. *Marguerite* d'Egmont, premiére femme de *Nicolas* de Lorraine, Comte de Vaudémont, dont elle eut *Louiſe* de Lorraine, mariée à *Henri* III. Roi de France & de Pologne.

VII. L A M O R A L Comte d'Egmont, Prince de Gavre, Baron de Fiennes, &c. Chevalier de la Toiſon d'or, né en 1522, ſuivit l'Empereur Charles-*Quint* en Afrique en 1541, & au ſiége de la ville de ſaint Dizier, où René de Naſſau, Prince d'Orange, ayant été tué, il lui ſucceda en la charge de Capitaine général des Lances. Il vint au ſecours de l'Empereur contre les Princes Proteſtans d'Allemagne en 1546, & l'accompagna à la Diéte d'Ausbourg en 1554. Ayant été nommé Ambaſſadeur en Angleterre, il conclut le maria-

ge

ge de Philippe II. Roi d'Eſpagne avec Marie Princeſſe d'Angleterre. Il fut Gouverneur général de Flandres & d'Artois, Général de la cavalerie du Roi Philippe, & remporta la victoire ſur les François aux batailles de Gravelines en 1557. & de ſaint Quentin en 1558. Cependant tous ſes ſervices ne furent pas des garants aſſurez de ſa faveur. Car ayant parlé un peu trop librement du gouvernement des Eſpagnols dans les Païs-Bas, il perdit la faveur de Philippe II. Roi d'Eſpagne ſon Souverain. Enſuite il s'engagea en quelque ſorte avec les Mécontens. La ville de Gand ne pouvant ſouffrir d'être trop bridée par une garniſon; ſouhaita que le Comte d'Egmont ſollicitât, & entreprît quelque choſe pour elle auprès du Duc d'Albe: à quoi il conſentit. Il fut auſſi Ambaſſadeur en France, où il conclut, en 1559. le troiſiéme mariage de Philippe II. Roi d'Eſpagne, avec Iſabeau de France, fille du Roi Henri II. Le Cardinal de Granvelle ayant abuſé de ſon pouvoir en Flandre, les plus grands Seigneurs ſe déclarérent contre ce Miniſtre. Le Prince d'Orange, & les Comtes d'Egmont & de Horn, s'abſentérent du Conſeil, écrivirent au Roi contre le Cardinal, & formérent enſuite un engagement entre eux & la principale Nobleſſe. Philippe II. fut contraint en 1564 d'ordonner à Granvelle de ſe retirer des Païs-Bas. Les Seigneurs qui s'étoient abſentez du Conſeil, y rentrérent, & dans une aſſemblée qui ſe tint vers la fin de l'année, on réſolut d'envoyer en Eſpagne, le Comte d'Egmont qui en partit au commencement de l'année 1565. Il y fut très bien reçu & on n'oublia rien pour le gagner. Le Roi, de l'avis de ſes Théologiens, refuſant toute liberté de conſcience, le voyage du Comte qui rapporta cette réponſe, fut aſſez inutile. Le Comte de retour ne fut pas moins ferme qu'auparavant. Il fit diverſes remontrances à la Gouvernante, pour que l'on procédât avec plus de douceur dans les affaires de Religion; mais ce fut ſans fruit. Lorſqu'on voulut engager le Comte à ſe mettre à la tête de l'armée du Roi, il répondit qu'il ne ſe *battroit jamais en faveur des loix pénales & de l'Inquiſition.* Il n'oublia cependant rien, pour porter & la Gouvernante & les Confédérez à la modération: Lorſque, la Gouvernante ayant repris le deſſus & intimidé les Confédérez, on ordonna de la part du Roi de prêter ſerment *de ſoutenir la Religion Romaine, de punir les ſacrileges & d'extirper l'héréſie,* le Comte d'Egmont prêta ce ſerment. Cela n'empêcha pas que lorſqu'en 1567, le Duc d'Albe fut venu à Bruxelles, il ne fit emprisonner le neuviéme ſeptembre les Comtes de Horn & d'Egmont. Tous les deux furent décapitez à Bruxelles, le cinquiéme juin 1568. Le Comte d'Egmont âgé de 46 ans, mourut dans la communion de l'Egliſe Romaine. Voici quelques particularitez que fournit Brantome dans ſes *Capitaines étrangers, tome 2. p. 169.* &c. „ Sur les on-„ ze heures du ſoir, *dit-il*, on leur vint annoncer leur arrêt, pour „ avoir le lendemain leurs têtes tranchées. Le Comte d'Egmont „ qui dormoit lors, trouvant fort étrange une ſi triſte nouvelle, „ s'eſtomacha, & s'altéra outre meſure, & avec grande exclamation „ demanda comment il étoit poſſible qu'on le voulût traiter de cette „ façon. " Le même jour que le Comte d'Egmont fut executé, ſon Epouſe étoit venue à Bruxelles pour conſoler la Comteſſe d'Aremberg ſur la mort de ſon mari. Et ce fut dans le tems qu'elle s'aquitoit de ce devoir de charité qu'on vint lui annoncer qu'on alloit trancher la tête au Comte ſon Epoux. L'Ambaſſadeur de France écrivant à la Cour touchant cette exécution à laquelle il avoit été préſent, dit qu'il *avoit vu tomber cette tête qui par deux fois avoit fait trembler la France.* Le Comte d'Egmont avoit écrit à Philippe II. pour lui proteſter qu'il n'avoit jamais rien entrepris contre la Religion établie, ni contre les devoirs d'un bon Sujet; mais cette juſtification n'eut point d'effet. Il avoit épouſé le huitiéme mai 1544, en la ville de Spire, en préſence de l'Empereur Charles-Quint, de Ferdinand ſon frére Roi des Romains, de l'Archiduc Maximilien ſon fils, des Electeurs, & de pluſieurs autres Princes de l'empire, *Sabine* de Baviére, fille de *Jean*, Comte Palatin du Rhin, & de *Béatrix* de Bade, morte le 19 juin 1578, dont il eut, 1. *Philippe* Comte d'Egmont, Prince de Gavre, &c. Chevalier de la Toiſon d'or, & Gouverneur de la province d'Artois, qui fut Général de l'armée que Philippe II. Roi d'Eſpagne, envoya au ſecours de France contre les Huguenots; ſur qui les Hollandois qui s'étoient érigez en République, s'emparérent des villes d'Alcmaer, d'Arkel, de Purmerende, & de pluſieurs bourgs conſiderables; & qui fut tué à la bataille d'Ivry le 24 mars 1590, âgé de 32 ans, ſans laiſſer de poſterité de *Marie* de Hornes, fille de *Martin*, Comte de Hautekerke, Vicomte de Furnes; 2. *Lamoral* II. du nom, Comte d'Egmont, Prince de Gavre, &c. qui emprunta pluſieurs ſommes conſiderables, avec leſquelles il fit équiper dix-huit vaiſſeaux de guerre, à deſſein, diſoit-il, d'aller voir le Prête-Jean; (mais les Hollandois en ayant conçû de la jalouſie, firent brûler ſecrétement pendant la nuit, un ouvrage qui lui avoit coûté tant d'argent) & qui mourut à Bruges le 23 mai 1617, ſans enfans de *Marie* de Pierrevive, fille de *N.* Seigneur de Leſigny. 3. CHARLES, qui ſuit; 4. *Léonore*, mariée à *George* de Hornes, Comte de Hautekerke; 5. *Marie*, Religieuſe à la Camére, près de Bruxelles; 6. 7. *Françoiſe* & *Iſabelle*, mortes ſans alliance; 8. *Magdelaine*, alliée à *Floris* de Stavelo, Comte de Herlies; 9. *Marie-Chriſtine*, qui épouſa 1. *Oudard* ou *Edouard* de Bournonville, Baron de Capres, Chef des Finances du Roi d'Eſpagne: 2. *Guillaume* de *Lalain*, Comte de Hoochſtrate: 3. *Charles* Comte de Mansfeld; 10. *Iſabeau*; 11. *Anne*, Religieuſe à ſainte Claire-lès-Arras; 12. *Sabine*, Dame de Beverland, mariée à *George*, Comte de Solms; & 13. *Jeanne* d'Egmont, Religieuſe à la Camére.

VIII. CHARLES II. du nom, Comte d'Egmont, Prince de Gavre, &c. Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur des ville & Comté de Namur, & Ambaſſadeur pour le Roi d'Eſpagne en Allemagne & en Dannemarck, mourut à la Haye le 18 janvier 1620. Il épouſa *Marie* de Lens, dite d'*Aix*, Dame d'Aubignies, fille aînée & principale heritiére de Gilles Baron d'Aubignies Seigneur de Habart, &c. Colonel de ſix compagnies Wallonnes, & de *Léonore* de Douvrin, Dame de la Longueville, Pair de Haynault, dont il eut, 1. LOUIS, qui ſuit; 2. *Magdelaine* alliée en 1613 à *Alexandre*, Prince de Chimay & d'Aremberg, Chevalier de la Toiſon d'or; 3. *Alberte*, mariée à *René* de Reneſſe, Comte de Warfuſée, &c. & 4. *Philippe-Sabine* d'Egmont, morte ſans alliance.

IX. LOUIS, Comte d'Egmont, Prince de Gavre, &c. Chevalier de la Toiſon d'or, Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Eſpagne, vers lequel il fut Ambaſſadeur de l'Infante, Princeſſe des Païs-Bas, fit tous ſes efforts pour rentrer en poſſeſſion des Duchez de Gueldre & de Juliers, dont lui & ſa poſterité prirent le titre, comme deſcendant de Jeanne, Ducheſſe de Gueldre. Le Roi d'Angleterre lui promit même du ſecours, s'il pouvoit engager la France dans ſes interêts; mais il ne vit pas la fin de cette affaire, étant mort le 27 juillet 1654, à ſaint Cloud près de Paris, où il eſt enterré. Il épouſa *Marguerite*, Comteſſe de Barlaymont, fille de *Floris*, Comte de Barlaymont, & de *Marguerite*, Comteſſe de Lalain, morte à Bruxelles le 17 mars 1654, dont il eut, 1. PHILIPPE, qui ſuit; & 2. *N.* d'Egmont, morte ſans alliance.

X. PHILIPPE II. du nom, Comte d'Egmont, Prince de Gavre, &c. ſur qui la République de Hollande s'empara du Comté d'Egmont, fut Colonel d'un Régiment de Cavalerie Allemande, Général des Hommes d'armes & de la Cavalerie étrangére du Roi d'Eſpagne, qui le nomma ſon Ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre, & Viceroi de la Sardaigne. Il mourut à Cagliari le 16 mars 1682, & y eſt enterré. Il épouſa *Marie-Fernandine* de Croy, fille de *Charles-Philippe*, Marquis de Renty, & de *Marie-Claire* de Croy, Marquiſe d'Havre, dont il eut, 1. *Philippe*, mort jeune; 2. *Louis-Erneſt*, Comte d'Egmont, &c. mort en 1693, en ſa 28 année, ſans laiſſer de poſterité de *Marie-Thérèſe*, Princeſſe d'Aremberg, veuve d'*Orthon-Henri*, Marquis de Caretto-de-Savonne & de Grana, Gouverneur des Païs-Bas, qu'il avoit épouſée en février 1687, morte le 31 mai 1716; 3. PROCOPE-FRANÇOIS, qui ſuit; 4. *Marie-Claire-Angélique*, mariée à *Nicolas* Pignatelli, Duc de Biſaccia, Gouverneur Général des armées dans le Royaume de Naples, morte le quatriéme mai 1714; 5. *Angélique*, Chanoineſſe à Nivelle; & 6. *Marie-Thérèſe* d'Egmont, mariée à *Jean* de Trafignies, Vicomte d'Armuiden.

XI. PROCOPE-FRANÇOIS, Comte d'Egmont, Duc de Gueldre, de Juliers & de Berghes, Prince de Gavre & du S. Empire, Marquis de Renty, de la Longueville, &c. Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'or, Général de la Cavalerie & des Dragons du Roi d'Eſpagne, & Brigadier des armées du Roi de France, mourut de diſſenterie à Fraga en Aragon le 15 ſeptembre 1707, âgé de 38 ans, ſans poſterité, & y eſt enterré dans l'Egliſe Collégiale. Trois jours avant ſa mort il fit ſon Teſtament, par lequel il céda à Philippe V. Roi d'Eſpagne, tous ſes droits ſur le Comté d'Egmont, ſur les Duchez de Gueldre & de Juliers, ſur les Souverainetez d'Arkel, de Meurs, de Hornes, & autres terres & Seigneuries énoncées dans les titres de ſa maiſon, & dont ſes ancêtres avoient été dépouillez, & inſtitua ſon héritier dans ſes autres biens maternels, le fils aîné de la Ducheſſe de Biſaccia ſa ſœur. Il avoit épouſé le 25 mars 1697, *Marie-Angélique* de Coſnac, Niéce de Daniel de Coſnac Archevêque d'Aix, Commandeur des Ordres du Roi, & fille unique de *François*, Marquis de Coſnac, &c. & de *Marguerite-Louiſe* d'Eſparbès de Luſſan, Comteſſe d'Aubeterre, morte à Paris le 14 avril 1717, âgée de 43 ans.

BRANCHE DES COMTES DE BUREN.

V. FRÉDÉRIC d'Egmont, ſecond fils de de GUILLAUME I. du nom, Comte d'Egmont, &c. & de *Walburge* de Meurs, eut en partage la terre d'Iſſelſtein, & fut Comte de Buren par *Marie* de Culembourg ſa femme, qui étoit fille de *Gérard*, Seigneur de Culembourg, & d'*Iſabelle* de Buren, Dame de Borſele & de Hoochſtrate, dont il eut FLORIS, qui ſuit.

VI. FLORIS d'Egmont, Comte de Buren, &c. Chevalier de la Toiſon d'or; accompagna l'an 1501, l'Archiduc Philippe, & la Princeſſe Jeanne, en leur voyage d'Eſpagne, fut Gouverneur de Friſe en 1515, & Capitaine d'une compagnie des Hommes d'armes au ſervice de Maximilien, & de Marie Princeſſe des Païs-Bas. Les Friſons s'étant revoltez en 1516, à la ſollicitation de Charles Duc de Gueldre, ce Seigneur les défit près de Worcum; délivra la ville de Leuwarde aſſiégée par le même Duc Charles ſon parent; prit la ville de Dockum; fit la paix avec Erard, Comte d'Ooſtfriſe, & aſſiégea inutilement la ville de Sneek en 1517. Ayant été nommé Général de l'armée Impériale contre François I. Roi de France en l'an 1522, il entra en Picardie, où il prit & brûla la ville de Dourlens, & mourut à Buren le 14 octobre 1539. Il épouſa *Marguerite* de Berghes, fille de *Corneille*, Seigneur de Grevenbrouck, & de *Magdelaine* Dame de Zevenberghe, dont il eut, 1. MAXIMILIEN, qui ſuit; 2. *Anne*, mariée 1. à *Joſeph* de Montmorency, Seigneur de Nivelle: 2. à *Jean*, Comte de Hornes; & 3. *Walburge* d'Egmont, alliée à *Robert* de la Marck, Comte d'Aremberg.

VII. MAXIMILIEN d'Egmont, Comte de Buren, &c. Chevalier de la Toiſon d'or, l'un des plus grands Capitaines de ſon tems, & Gouverneur de Friſe, fut Général de l'armée Impériale, & conduiſit les troupes de Bourgogne contre les Princes Proteſtans d'Allemagne. Il fut en l'an 1536 Maréchal de l'armée dans la guerre contre François I. Roi de France, où il commandoit trente mille hommes de pié & huit mille chevaux; mit le ſiége devant la ville de ſaint Paul, qu'il pilla & brûla, en haine de ce que le Gouverneur avoit fait pendre un Héraut d'armes, qui étoit venu le ſommer; prit la ville de Montreuil; aſſiégea inutilement la ville de Thérouanne, qui fut ſecourue; & mourut à Bruxelles en décembre 1548. M. de Thou parle ainſi de ſa mort dans le cinquiéme livre de ſon Hiſtoire, *Maximilien d'Egmont, Comte de Buren*, dit-il, *mourut d'eſquinancie à Bruxelles en décembre 1548. Il étoit grand dans la guerre & dans la paix: ſa fidélité, ſa magnificence, les bons ſervices qu'il avoit rendus à l'Empereur, lui avoient aquis ſa bienveillance. On dit que comme on deſeſpéroit de ſa ſanté, André Veſalius, Médecin célébre, lui prédit l'heure & preſque le moment de ſa mort; qu'alors le Comte fit un feſtin à ſes amis, auſquels*

il donna de riches préſens, & qu'enſuite s'étant remis dans le lit, il mourut peu de tems après, & preciſement au tems que Veſalius lui avoit dit. Il avoit épouſé *Marie* de Lannoy, fille de *Hugues*, Seigneur de Tronchines, & de *Marie* de Bouchaut, Dame de Boulers, Pair de Flandre, dont il eut pour fille unique, *Anne* d'Egmont, Comteſſe de Buren, & de Leerdam, premiére femme de *Guillaume* de Naſſau, Prince d'Orange. *Voyez* Maurice, *Eloges des Chevaliers de la Toiſon d'or.* Sainte-Marthe, *Hiſt. de France. Mémoires domeſtiques.*

* EGMONT (Nicolas d') ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance étoit un Carme, & Docteur en Théologie à Louvain. Il eut avec Eraſme quelque diſpute ſur des points de Religion, & vivoit encore en 1521. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Gouthoeven, *Chronique de Hollande*, en Flamand, *p.* 210.

* EGMONT (Théodore d') natif d'Egmont, a compoſé à l'uſage de la jeuneſſe une Grammaire Latine qui a été imprimée en 1580 à Amſterdam *in octavo.* * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* EGMONT (Juſte d') fameux Peintre naquit à Leyde en 1602, & excella tellement dans la Peinture, que Louis XIV Roi de France, prenant beaucoup de plaiſir à ſes ouvrages, le retint long tems à ſa Cour, & lui fit de riches préſens. On n'a point marqué ſous quel maître il a appris à peindre, mais l'on ſait ſeulement qu'il étoit Peintre en Hiſtoires. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Schilderboek, premiére partie.*

*EGNA, bourg avec château ſur l'Adige dans l'Evêché de Trente qui fait la partie méridionale du Tirol. Il s'appelle auſſi Newmark, & eſt ſitué au midi de Bolzano & au nord de la ville de Trente.

EGNACE, (Jean-Batiſte) Prêtre de Veniſe, ſur la fin du XV ſiécle, & au commencement du XVI, enſeigna long-tems les Belles Lettres à Veniſe ſa patrie, avec beaucoup de réputation. Il porta d'abord le nom de *Joannes de Cipellis.* Il étoit de bonne famille, mais pauvre. Il ſe rendit ſi habile à inſtruire la jeuneſſe, que lorſqu'au déclin de ſon âge, il pria qu'on le déclarât *Emeritus*, on ne put ſe réſoudre à lui accorder ſa demande, parce qu'on crut que cela ſeroit préjudiciable aux Etudians. Il obtint enfin dans ſon extrême vieilleſſe la démiſſion qu'il ſouhaitoit, & il reçut de la République de Veniſe une grace particuliére; c'eſt qu'encore qu'il n'enſeignât plus, on lui donna tous les ans les mêmes appointemens qu'il avoit eus, quand il enſeignoit; & par un decret du Conſeil des Dix, ſes biens furent affranchis de toutes ſortes d'impoſitions. Egnace publia en Latin, un Abbrégé des Vies des Empereurs depuis Jules Céſar, juſqu'à Conſtantin Paléologue, & depuis Charlemagne juſqu'à Maximilien premier du nom. Geoffroy Tory de Bourges, traduiſit ce livre en François, & le fit imprimer à Paris en 1529. L'Abbé de Marolles en donna une autre Verſion Françoiſe l'an 1664. Egnace a auſſi fait un Traité de l'Origine des Turcs, que nous avons dans le recueil des Auteurs qui ont écrit de ces peuples, & quelques autres Ouvrages Latins, entr'autres neuf livres d'Exemples des Hommes illuſtres de Veniſe & des autres Nations. Ce dernier Ouvrage ne fut imprimé qu'après la mort de l'Auteur. C'étoit un Ouvrage qu'il compoſa dans ſa vieilleſſe, il le fit ſur le modéle de Valére Maxime, mais il ne vécut pas aſſez pour y mettre la derniére main. Les Ouvrages qu'Egnace publia ne répréſentérent ſon mérite qu'imparfaitement; car il parloit beaucoup mieux qu'il n'écrivoit, & il faiſoit mieux paroître ſa belle mémoire & l'étendue de ſa ſcience dans ſes leçons & dans ſes converſations, que dans ſes livres. Il mourut à Veniſe, âgé de quatre-vints ans, le quatriéme de juillet 1553, & laiſſa ſes biens & ſa bibliothéque à trois illuſtres familles de Veniſe, ſavoir celles de *Caſa Molina*, de *Loredana*, & de *Bragadina.* Outre quantité de livres, il y avoit dans cette Bibliothéque un grand nombre de médailles antiques d'or & d'argent. On dit de lui, que Robortel ayant cenſuré ſes livres, il lui donna pour réponſe un coup de bayonnette dans le ventre, dont le Critique penſa mourir. Egnace fut élevé avec Léon X. dont l'éducation avoit été confiée à *Politien*, & il eſt certain que s'il y eut une grande différence dans la fortune de ces diſciples, il n'y en eut pas dans les inclinations & dans le goût qu'ils avoient l'un & l'autre pour les Belles Lettres. C'eſt ce qui rendit Egnace fort cher à ce Pape. Ce fut à la conſidération de Léon X, qu'il fit imprimer ſon livre de *l'Origine des Turcs.* Il en avoit refuſé la publication à pluſieurs de ſes amis; mais il ſe rendit aux ſollicitations du Pape qui voulut bien ſe charger du ſoin de faire imprimer les remarques d'Egnace ſur Ovide. Un des Ouvrages qui fit le plus d'honneur à cet Auteur, & qui en même tems faillit à lui faire des affaires fâcheuſes, eſt un Panégyrique en vers héroïques qu'il compoſa pour François I. *Panegyricus in Franciſcum Regem.* Cette piéce fit beaucoup de bruit. Charles-*Quint* s'en plaignit à Paul III. Ce Pape, qui dans ce tems-là n'aimoit pas la France, fit agir ſi fortement à Veniſe contre Egnace, que peu s'en falut qu'il ne fût accablé. François I. lui offrit une retraite en France, avec de plus grands avantages que ceux qu'il avoit en Italie; mais l'orage ne dura pas, & Egnace reſta tranquillement à Veniſe. Le livre d'Egnace *de Romanis Principibus vel Cæſaribus*, eſt un des meilleurs que nous ayons ſur l'Hiſtoire Romaine, ſuivant l'Auteur des *Eſſais de Littérature*, qui donne auſſi de grandes louanges au Commentaire ſur les *Epitres familiéres de Cicéron.* Au reſte Egnace n'étoit pas moins recommandable par ſa vertu, & par ſa probité, que par ſon éloquence & par ſon érudition. * Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Geſner. Poſſevin, &c. Baillet, *Jugemens des Savans, tome* 1. *p.* 36. Bayle, *Dict. Critiq.* Teiſſier, *Eloges &c. edit. de* 1715.

EGNATIA, ville d'Italie, au païs des Salentins, entre Bari & Brindes. Cette ville étoit conſidérable par une pierre que les Habitans prétendoient y poſſéder, laquelle, ſelon eux, avoit la vertu de mettre le feu au bois que l'on en approchoit. *Reperitur apud Autores ... in Salentino oppido Egnatia, impoſito ligno in Saxum quoddam ibi ſacrum, protinus flammam exiſtere.* *Horace* ſe moque de ce prétendu miracle, & il le renvoye à croire aux Juifs. C'eſt dans la *cinquiéme Satyre, du livre prémier* où il s'exprime en ces termes, *v.* 98. & *ſuiv.*

Dehinc Gnatia lymphis
Iratis extructa dedit riſuſque jocoſque,
Dum flamma ſine, thura liqueſcere limine ſacro
Perſuadere cupit. Credat Judæus Apella,
Non ego.

C'eſt à dire, ſelon la Verſion élégante du P. *Tarteron.* " On nous „ deſcendit à Nazzi, ville batie, pour ainſi dire, en dépit de l'eau „ qui y eſt très-rare. Les Habitans nous y firent bien rire en voulant „ nous perſuader que l'encens ſe conſume de ſoi même & ſe fond à „ l'entrée de leur Temple, ſans qu'on le jette dans le feu. Les „ Juifs peuvent le croire, tant qu'il leur plaira; pour moi je n'en „ crois rien. „ Il y avoit d'autres lieux anciennement, où l'on débitoit de pareils prodiges, & même de plus extraordinaires. La crédulité des Peuples encourageoit les Directeurs de la Religion à renvier, les uns ſur les autres en matiére de miracles. * Pline, *lib.* 2. *c.* 107. Bayle, *Diction. Critique.* Elle s'appelle aujourd'hui *Nazzi.*

EGNATIUS, (Metellus) l'un des principaux de Rome, ayant trouvé ſa femme, qui avoit bu, & fondé ſur la loi de Romulus, qu'un mari pouvoit tuer ſa femme en quatre cas, lui donna un ſi grand coup de baton ſur la tête, qu'il la tua. De quoi, il ne fut point recherché, ſuppoſant qu'il avoit fait une action de juſtice, parce qu'une femme qui boit une liqueur ſi dangereuſe, s'expoſe à toutes ſortes de deſordres, & ferme la porte à toutes les vertus. * Valére Maxime. *Liv.* 6. *ch.* 3. *Exemp.* 9.

EGNATIUS, (Publius) Philoſophe Stoïcien, vivoit du tems de Néron, & s'attira le mépris des honnêtes gens par ſes lâchetez. Tacite en parle ainſi au ſujet de ceux qui accuſérent Soranus. " Enſuite, *dit-il*, on ouït les témoins, & entr'autres un cer„ tain Publius Egnatius, Philoſophe Stoïcien, dont l'inſolence „ cauſa autant d'indignation aux Juges, que la cruauté des accuſa„ teurs leur avoit donné de compaſſion. C'étoit un Client de So„ ranus, qui venoit vendre ſa voix & ſa conſcience, pour trahir ſon „ bienfaicteur & ſon ami. Il paroiſſoit avec une gravité *Stoïque*, „ & avec la contenance d'un homme de bien, pour mieux déguiſer „ ſa perfidie; mais l'argent l'ayant miſe en évidence, apprit à ſe „ garder d'un Philoſophe hypocrite, comme d'un traître & d'un aſſaſſin. * Tacite, *l.* 16 *Annal.. ch.* 32.

EGOBOLE. *Voyez* ÆGOBOLE.

EGOCERUS. *Voyez* ÆGOCEROS.

EGOISTES, c'eſt ainſi qu'on a nommé ces Philoſophes viſionnaires dont chacun s'imaginoit qu'il étoit le ſeul être véritablement exiſtant & qui ne regardoit les autres hommes & toutes les Créatures que comme ſes concepts & ſes idées. On dit que l'Auteur de cette eſpéce d'extravagance étoit Pariſien, & qu'il s'étoit gâté la cervelle en aprofondiſſant la Métaphyſique de Malebranche. Cet homme eut des Diſciples qui comme leur Maître ſoutenoient que toutes choſes ne ſubſiſtoient que dans leurs penſées. * *La Charlataneríe des Savans, p.* 188. *dans une Note qui cite les Mémoires de Trévoux.*

EGOLIUS, (*Ægolius*) certain homme qui étant entré dans l'antre de Jupiter, conſacré aux abeilles dans l'île de Créte, pour en tirer du miel, fut changé en un oiſeau de ſon nom. * Antonin Liberalis, *dans ſes Métamorphoſes.*

EGON. *Voyez* ÆGON.

EGOPHAGOS, (*Ægophagos*) nom que les Lacédémoniens donnoient à Junon, parce qu'ils lui immoloient des chévres. *Voyez* Héſychius. Athénée, & Meurſius.

EGOSPOTAMOS, (*Ægospotamos*) ou FAINAM, lieu de la Cherſonéſe de Thrace, appellé de ce nom, qui veut dire *la riviére de la Chévre*, célébre dans les Ecrits des Anciens, à cauſe d'une groſſe pierre qui y tomba, comme l'on dit, du Ciel, environ l'an 567 avant l'Ere Chrétienne. Ce fut en ce lieu-là que les Lacédémoniens, ſous la conduite de Lyſander, ruïnérent de telle ſorte la flote des Athéniens, commandée par Conon, que ceux-ci perdus ſans reſſource, furent contraints de livrer leur ville aux Lacédémoniens. Ainſi finit la guerre du Péloponnéſe qui avoit duré 27 ans. Plutarque en parle dans la Vie de Lyſander, & Pline, *liv.* 11. *ch.* 58.

EGRA ou EGRE, riviére de Bohéme. *Cherchez* EGER.

EGREMONT ou EGERMONT, bourg ou petite ville d'Angleterre dans le Comté de Cumberland. Ce lieu eſt près de la Mer d'Irlande, vis à vis de l'île de Man, & à onze lieues de la ville de Carliſle, vers le midi occidental. Il envoyoit autrefois deux Deputez au Parlement; mais il a perdu ce droit. Il eſt à 222 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

EGRIC. *Cherchez* ERIC, Roi d'Eſtanglie.

EGRY, ou le Val d'Egeris, Anciennement *Ægeria*, vallée de Suiſſe, près de Zug. Elle commence près d'un petit lac de ce nom, qui ſe vuide par une riviére appellée *Loretz*, laquelle après avoir arroſé cette vallée, ſe va jetter dans le Lac de Zug. Ce fut là que les Suiſſes défirent les troupes de l'Archiduc Léopold le 16 de novembre, l'an 1315: car s'étant imprudemment engagé avec ſa cavalerie dans ces détroits de montagnes, entre le lac & de hauts rochers, elle fut aſſommée à coups de pierres, qui leur furent jettées du haut de ces rochers. Ce qui ſortit de ce paſſage fut vivement attaqué par les Suiſſes, qui attendoient de pié ferme, & qui remportérent en cette occaſion une victoire complette. * Stumff. Simler. Plantin.

EGUENON. *Voyez* EGMOND.

EGUILLON. *Voyez* AIGUILLON.

EGUINARD Baron. *Cherchez* BARON (Eguinard).

EGUS & ROSCILIUS, (*Ægus*) deux fréres du païs des Allobroges, fils d'Abducillus, commandérent ſur ces peuples, & après avoir ſervi Céſar dans toutes les guerres qu'il eut avec les Gaulois, paſſérent dans le parti de Pompée. * Hirtius, *liv.* 3. *de la Guerre Civile.*

EGWINE fut la premiére femme d'Edouard I. dit le Vieux

ou

ou l'Ancien, Roi d'Angleterre. *Voyez* EDOUARD I.

EGYPTE, grand païs d'Afrique, s'étend depuis le 60 degré de longitude juſqu'au 67, & depuis le 22 de latitude ſeptentrionale juſqu'au 31. Quelques Anciens Géographes ont mis une partie de l'Egypte dans l'Aſie, & l'ont diviſée par le Nil, en Egypte Libyque ou Africaine, & en Egypte Arabique ou Aſiatique; mais tous les Modernes la placent dans l'Afrique, & la ſéparent de l'Aſie par le Golfe Arabique, & la petite langue de terre ou l'Iſthme de Suez.

SES NOMS ET SA DIVISION.

Les Grecs nommérent l'Egypte, *Ægyptos*, du nom d'un fils de Bel appellé *Ægyptus* ou *Armais*. Avant ce tems, ils lui donnoient le nom d'*Aeria*; & enſuite ils lui en donnérent d'autres qu'ils tiroient ou des Princes qui avoient gouverné dans ce païs, ou de ſes principales villes, ou même de ſes fleuves les plus fameux. Moïſe rapporte que les Egyptiens tiroient leur origine de Miſraïm, fils de Cham qui fut un des fils de Noé; d'où les Hébreux ont appellé ce païs Miſraim, comme le nomment aujourd'hui quelques Arabes. Mais *Miſraim* eſt plutôt le nom d'un païs, que celui d'un homme. *Voyez* Bochart, *in Phaleg, lib. 4. c. 24.* Les autres nomment ordinairement l'Egypte *Bardamaſſer*, & les Egyptiens lui donnent le nom de *Chibili*, ou de *Chibet*. Les bornes de l'Egypte ſont, du côté du ſeptentrion, la Mer Méditerranée; au levant, l'Arabie Pétrée, & le Golfe Arabique; au midi, la Nubie & l'Ethiopie; & au couchant, la Barbarie, & le Déſert de Barca. Elle eſt diviſée premiérement en Haute Egypte, qui s'approche plus du midi, & en Baſſe Egypte, qui eſt le long de la Mer Méditerranée. On diviſoit auſſi la Haute Egypte en Libyque, ou Africaine, vers l'Occident, & en Aſiatique ou Arabique, qui eſt celle qui regarde l'Orient. Elles étoient ſeparées par le Nil; & l'on ſe ſervoit de quelques autres diviſions que Haiton, Jean de Léon, & Marmol, n'ont pas oubliées. D'autres diviſent l'Egypte en quatre parties; Sahid ou Haute Egypte; Béchria, autrement Démeſor, ou Moyenne Egypte; Errif ou Baſſe Egypte; & la côte de la Mer Rouge. Les diviſions de l'Egypte ſe faiſoient auſſi par Gouvernemens: ainſi les Turcs la diſtinguent aujourd'hui, en douze Gouvernemens, qu'on nomme auſſi Caſſilifs. Entre le Nil & la Mer Rouge, on trouve le Gouvernement du Caire, les Caſſilifs de Coſſir & de Cherkeſſi, le païs qu'on appelle Saïd, & qui s'étend vers le midi de part & d'autre du Nil; à l'Occident le Caſſilif de Girgio, & à l'orient celui de Minio; ceux de Monfelout, ou de Manfelout, de Fium, de Gize ou de Géza, & de Beneſuef ſont à l'Occident du Nil. Dans l'étendue du Delta, & le long de la Mer Méditerranée, on trouve le Gouvernement d'Alexandrie & les Caſſilifs de Ménoufia & de Garbia; & enfin celui de Maſoure ou de Manſoura qui eſt ſur l'Iſthme de Suès. C'eſt cet Iſthme de Suès qui ſépare la Mer Rouge de la Mer Méditerranée, & que divers Souverains ont tenté inutilement de couper, pour joindre les deux Mers. Enfin les Anciens ont encore diviſé l'Egypte en cinq parties, en Delta, Egypte Orientale, Troglodyte, Thébaïde, & Cyrénaïque, autrefois dite Pentapole, à cauſe de ſes cinq villes, Cyréne, Arſinoé, Berénice, Apollonie, & Ptolémaïs. Voilà ce qui peut regarder la diviſion de l'Egypte. Pour ſon étendue, ſa longueur depuis l'embouchure du Nil près de Damiette juſqu'à la ville, que les Anciens nommoient Catabathme, contient cent cinquante milles d'Allemagne, & ſa largeur cent ſeulement, depuis les embouchures du Nil dans la Mer, juſqu'à la ville de Conze. Haiton lui donne quinze journées de longueur, & trois ſeulement de largeur: Jean Léon, & Magin ſont encore d'une autre opinion; & Marmol aſſure, que ſa longueur eſt de cent cinquante lieues, depuis les confins de Buge juſqu'à la Mer Méditerranée, & ſa plus grande largeur de vingt-ſix lieues d'Eſpagne. Les Modernes lui donnent cent lieues d'Orient en Occident, & cent quatre-vingt du midi au ſeptentrion.

QUALITEZ DU PAIS D'EGYPTE.

L'air d'Egypte eſt extrêmement mal ſain. La terre y eſt pourtant très-féconde, & cette fécondité n'y vient pas des pluyes, car il n'y pleut que rarement en novembre, décembre & janvier; mais du débordement du Nil, qui ne manque jamais d'inonder le païs au mois de juin, ſelon Jean de Léon & Pigafette, & même en juillet & en août, comme diſent les autres. Les Habitans remarquent que leurs terres ſont plus ou moins fécondes, ſelon que le Nil eſt beaucoup ou médiocrement débordé. Ses eaux engendrent une quantité prodigieuſe d'inſectes; toutes ſortes d'animaux en deviennent plus féconds; & quelques Auteurs même ajoûtent que c'eſt la boiſſon de ſon eau, qui fut en partie cauſe de la grande multiplication des enfans d'Iſraël en Egypte. Quoi qu'il en ſoit, il eſt du moins vrai que les femmes du païs ont ordinairement deux enfans à la fois, & très ſouvent davantage. Le Limon du Nil rend leurs terres ſi graſſes, que les Habitans y mêlent ordinairement du ſable; & ils feroient deux recoltes de froment, s'ils étoient moins pareſſeux qu'ils ne le ſont. Les Romains appelloient, pour ce ſujet l'Egypte le grenier de l'Empire, & en tiroient plus de grain que de toutes les autres provinces. Les brebis y portent ordinairement deux fois l'année, & font pluſieurs petits d'une ventrée. Outre le blé, on tranſporte de l'Egypte du ris, du ſucre, des dattes, du ſéné, de la caſſe, d'excellent baume, des cuirs, du lin, de la toile, &c. Le jonc, dont on faiſoit le papier, y croit en abondance. Ce papier étoit fait de l'écorce de ce jonc, coupée en bandes, collées en croix les unes ſur les autres. On croit qu'on commença d'uſer de ces feuilles de papier, après qu'Alexandre *le Grand* eut ſoumis l'Egypte à ſon Empire. L'Egypte a auſſi des crocodiles, qui ſont de gros animaux qui ont la forme d'un lézard; des cynocéphales, ſorte de ſinges; des ibis, eſpéce de cicognes, & quelques autres animaux de cette nature. * Pline, Solin, &c.

VILLES, FLEUVES, ET DESERTS D'EGYPTE.

Diodore de Sicile dit qu'il y avoit autrefois en Egypte, juſqu'à dix huit mille villes, & aſſure que de ſon tems on en voyoit encore trois mille. Du tems des Romains, on en comptoit à la vérité pluſieurs; mais elles étoient peu conſidérables. Les plus illuſtres étoient Alexandrie, bâtie par Alexandre *le Grand*, & capitale, non ſeulement de l'Egypte, mais encore de l'Afrique voiſine; Dioſpolis, ou Thébes d'Egypte, où l'on dit qu'il y avoit anciennement cent portes. Memphis eſt priſe pour le Caire d'aujourd'hui, ſelon quelques-uns; mais il eſt plus ſûr, que les maſures de la premiére ſe voyent à dix-ſept lieues du Caire. Les autres ſont Syéne, aujourd'hui Aſna, & ſelon d'autres Aſuan, Bubaſte aujourd'hui Azioth ou Azuth, Arſinoé aujourd'hui Aziruth, Elephante ou Eléphantine, Damiete, Roſette, Donaha, Suès, la Maſoure, Bochira, Faramuda, Zibith, & les autres capitales des douze Caſſilifs dont nous avons fait mention. Le Nil après avoir lavé le Caire, ſe diviſe en deux bras qui environnent le païs nommé Delta, & ces deux bras en produiſent encore d'autres, qui ont preſque tous des noms particuliers. Il traverſe toute l'Egypte du midi au ſeptentrion, formant pluſieurs iles, & arroſant les villes les plus conſidérables juſqu'au Caire; comme Girgio, Saïd, Manfelout, Beneſuef, Fium, &c. Au reſte, toute l'Egypte eſt entourée de déſerts & de ſablon, ſi ce n'eſt du côté de la Mer. A l'Orient au delà du Nil vers la Mer Rouge, elle a le célébre païs de la Thébaïde avec les Déſerts, où vivoient autrefois tant d'Anachorétes, après que ſaint Paul & ſaint Antoine leur y eurent ſervi de modéles. Il y a encore le Déſert de Barca vers la Barbarie, où étoit le temple de Jupiter *Ammon*, qu'Alexandre *le Grand* viſita. Au delà de la Mer Rouge, commence le grand Déſert, qui s'étend juſqu'à la Paleſtine; & c'eſt le même où les enfans d'Iſraël reſtérent quarante années. Du Caire à Delbe il y a des déſerts de ſable qui ont environ vingt journées de chemin; & pour y paſſer, quelques voyageurs ſe ſont fait enfermer dans des caiſſes portées ſur des chameaux, pour ne reſpirer l'air que par de petits trous. Cette précaution n'eſt pas inutile pour éviter le danger qu'il y a dans ces plaines mouvantes, que le vent agite continuellement, où l'on ne voit ni ſentier, ni chemin, & où il eſt très-ſouvent néceſſaire de ſe ſervir de la bouſſole comme ſur Mer. A l'occident de la riviére du Nil, on trouve le Lac Mœris auquel on donne environ 150 lieues de tour. Il y en a quelques autres moins conſidérables.

PYRAMIDES ET MOMMIES.

Environ à quatre lieues du Caire, & à une & demie du Nil, on voit encore aujourd'hui trois Pyramides, bâties par les anciens Rois d'Egypte. La grandeur de ces édifices les a fait mettre au nombre des ſept merveilles du monde. Hérodote, & d'autres Auteurs ont dit que trois cens ſoixante mille hommes y travaillérent vingt années, par ordre de Chemmis Roi d'Egypte, que chaque face de ſon quarré par le bas eſt de plus de deux cens toiſes, & que ſa hauteur eſt de plus de huit cens piez. Ils parlent même de la ſeconde, qu'on attribue au Roi Chéops; & de la troiſiéme, qui eſt l'ouvrage de Mycérine, ou d'une Courtiſanne nommée Rhodope. D'autres diſent que la plus grande partie de ces Pyramides a 86 toiſes & environ quatre piez de hauteur; que chaque côté de ſa baſe a 113 toiſes, & que chaque côté du piédeſtal a 270 toiſes, & cinq piez de longueur. Cependant Poulet, Voyageur moderne, ſemble avoir conſidéré les choſes avec moins de prévention. Il ſoutient qu'il n'y a point de Prince dans l'Europe, infatué des mêmes penſées que l'étoient les Egyptiens, qui ne pût plus facilement rendre ſon nom vénérable à la poſterité, par de ſemblables édifices. Il dit la même choſe des mommies qu'on trouve dans le déſert, & qui ne ſont proprement que des corps pétrifiez, ajoûtant qu'il eſt ſûr qu'il n'y a point de ſi petit Pharmacien en France, qui ne fût capable d'éventrer un mort, de l'emplâtrer de gommes & de parfums, & de le couvrir d'une telle quantité de bandages, que l'air n'y pouvant entrer, l'accès n'en fût encore interdit à la corruption. Diodore de Sicile dit que c'eſt d'Egypte qu'eſt venue la fable de Charon, de ſa barque, & de ces piéces de monnoye qu'il falloit mettre dans la bouche des morts, pour payer le paſſage de ce monde en l'autre. Charon étoit le nom du batelier, & *Baris* le nom du bateau, dans lequel on paſſoit de Memphis, pour aller dans le déſert où l'on enterroit les morts, pour obéir à une ordonnance qui défendoit d'enterrer les morts dans les villes. Platon commandoit la même choſe dans le douziéme livre de ſes loix; & dans les douze tables des Romains on faiſoit obſerver la même choſe. *In urbe ne ſepelito, ne urito.* Outre ces Ouvrages, on voit encore aujourd'hui en Egypte, des Obéliſques & des Labyrinthes. Les Rois de ce païs ſe plaiſoient à immortaliſer ainſi leur mémoire, & à occuper leurs peuples. Les Anciens nous parlent de la ſtatue de Memnon & du Phare près d'Alexandrie, que l'on a rangé au nombre des ſept merveilles en Egypte.

COUTUMES, SCIENCES, ET ANNE'ES des Egyptiens.

Les Egyptiens n'ont pas été grands hommes de guerre. Ils ſont aujourd'hui les meilleurs nageurs du monde, adroits, plaiſans & ingénieux, mais pareſſeux. Leur attachement pour leur fauſſe Religion a été extrêmement ſuperſtitieux. Les Egyptiens s'eſtiment les premiers & les plus anciens de tous les peuples. Ils ſe piquoient auſſi d'avoir été les inventeurs de pluſieurs ſortes d'Arts & avoient deux ſortes de lettres, les vulgaires, & les ſacrées qui étoient des ſculptures d'animaux, & de figures étranges, que les Auteurs Grecs ont nommées *Hiéroglyphes*. Les Sciences ont fleuri parmi eux; & quand nous n'en aurions point d'autre témoignage que celui de Diodore de Sicile, il ſeroit ſuffiſant pour nous perſuader cette vérité. C'eſt de lui que nous apprenons qu'Homére, Lycurgue, Solon,

 Pla-

Platon, Pythagore, Démocrite, Oenopide, Eudoxe, & divers autres grands hommes quitérent leur païs pour voir les païs étrangers, & particuliérement l'Egypte, où l'on montroit long-tems après, le logis dans lequel Platon & Eudoxe demeurérent treize années enſemble, à ce que nous aſſure Strabon. Ils entreprirent ce voyage, pour profiter de la converſation des Prêtres de cette contrée, qui poſſédoient ſeuls les Sciences contemplatives. Ces Prêtres enſeignoient, outre les Lettres ſacrées, l'Arithmétique & la Géometrie, à laquelle ils s'attachoient particuliérement. La Muſique, l'Aſtronomie, & l'Aſtrologie y étoient en très-grande conſidération; & la Médecine étoit cultivée avec beaucoup de ſuccès. Les habits des Egyptiens étoient fort propres, mais ſans faſte. La polygamie étoit permiſe parmi eux, & ils épouſoient leurs ſœurs, ſans que les fils naturels fuſſent moins eſtimez que les légitimes. Ce furent les Rois qui permirent aux fréres d'épouſer leurs ſœurs, afin que les filles ne fuſſent pas entiérement privées du gouvernement. Ils avoient un grand reſpect pour les vieillards, & un ſoin particulier d'embaumer les morts. Le jour commençoit chez eux à minuit; & parmi les Anciens Egyptiens, les années n'étoient que lunaires, puis de deux mois, enſuite de quatre. C'eſt peut-être par ces années que comptoient ceux qui ſoutenoient que la Monarchie des Egyptiens avoit duré treize mille années. Depuis, cette même année, qu'on nomme auſſi Chaldaïque & de Nabonaſſar, & qui eſt ſi célébre parmi les Aſtronomes & les Chronologiſtes, fut extrémement vague. Elle étoit telle, qu'on ne peut l'appeller proprement ni ſolaire ni lunaire. Car étant compoſée de 365 jours diſtribuez en douze mois de trente jours chacun, auſquels on ajoûtoit les cinq jours, en approchant du cours du ſoleil elle s'en éloignoit, en ce que les douze mois ne correſpondoient point aux quatre ſaiſons de l'année. Cependant cinq ans après que l'Egypte fut venue en la puiſſance des Romains, l'an 729 de Rome, & 25 ans avant l'Ere Chrétienne, on fixa cette année au 29 du mois d'août, ſans que depuis elle fût ſujette à ce changement, qui la faiſoit courir par toutes les ſaiſons de l'année. Cela ſe fit en ajoûtant de quatre en quatre ans un jour intercalaire, non dans le cours de l'année, comme nous faiſons notre biſſextil au mois de février; mais à la fin, comptant ſix *Epagoménes*, pour cinq qui ſe trouvoient dans toutes les autres années ſimples.

LEUR GOUVERNEMENT.

Le Royaume d'Egypte a eu divers Rois depuis le Déluge, & a été fondé par Miſraim fils de Cham. Il a été long-tems gouverné par les Pharaons, dont on prétend qu'Aménophis ou Ménès fut le premier. C'eſt lui, qui par une invention admirable arrêta le Nil à la ville de Memphis, par une chauſſée de cent ſtades de large, qui retint le fleuve, & le fit paſſer entre les montagnes, entre leſquelles il coule à préſent. Les ſucceſſeurs de ce Prince maintinrent durant pluſieurs ſiécles leurs Etats, partagez en diverſes Dynaſties. Depuis, l'un deux réünit la ſouveraineté, & eut des ſucceſſeurs, qui régnerent juſqu'au tems que Cambyſe Roi de Perſe, ſoumit l'Egypte, & ſe la rendit tributaire. L'Egypte devint enſuite une des conquêtes d'Alexandre *le Grand*; mais ce Prince ne vécut pas long-tems, & ſon Empire ayant été partagé l'an 324 avant Jeſus-Chriſt, l'Egypte fut la portion de Ptolomée *Lagus*. Ses ſucceſſeurs qui portérent le même nom s'y maintinrent, juſqu'à ce que les Romains la réduiſirent en province, après la défaite d'Antoine, & la mort de Cléopatre. L'Egypte demeura aux Empereurs Romains, juſqu'au régne d'Omar, ſecond Calife des ſucceſſeurs de Mahomet, qui la conquit par Amar, l'un de ſes Généraux. Lorſque la puiſſance de ſes ſucceſſeurs vint à décliner, Saladin établit l'Empire des Mammelus en Egypte, & ſes Deſcendans s'accrurent de telle ſorte, que ſous le régne de Cenacy ou Algaury, leur domination s'étendoit le long de la Mer Méditerranée l'eſpace de trois cens lieues, depuis le Cap d'Arraz Auxen, que Ptolomée nomme le Promontoire du Péloponnéſe, juſqu'au Golfe de l'Arraze, qui ſemble être l'ancienne Serrepolis. Selim Empereur des Turcs, conquit dans le XVI ſiécle, l'Etat des Mammelus. Il tua le 26 Août de l'an 1516, Campſon Soudan d'Egypte, & Tomumbey qu'on avoit mis en ſa place, ayant eu la même deſtinée l'année ſuivante, l'Egypte fut entiérement ſoumiſe aux Ottomans, qui la gouvernérent depuis par leurs Bachas. Ils y ont une aſſez bonne milice: auſſi ce Gouvernement eſt le plus honorable de ceux de la Porte, & fournit tous les ans plus de cent cinquante mille piaſtres au Grand Seigneur. De cette ſorte les Egyptiens, qui ont eu premiérement des Rois particuliers, ont été depuis ſoumis aux Perſes, aux Grecs, aux Romains, aux Califes, aux Mammelus & enfin aux Turcs.

RELIGION DES EGYPTIENS.

Les Egyptiens ont été très-ſuperſtitieux. Leurs Divinitez principales ont été Anubis, Apis, Iſis & Oſiris, dont nous parlons en leur place. Ils croyoient auſſi que l'eſprit, l'eau, la terre, l'air & & le feu étoient des Divinitez dignes des adorations les plus ſoumiſes. Le Démon ſe jouoit ſi facilement de la ſimplicité de ces peuples trop crédules, que pluſieurs d'entr'eux adoroient les crocodiles, les rats, & certains autres inſectes; & que les autres rendoient ces mêmes reſpects aux plantes, à des raves, à des porreaux, & à des oignons. C'eſt au ſujet de cette ſuperſtition que Juvénal dans la Satyre quinziéme, *v.* 10. s'écrie,

> *O! ſanctas gentes, quibus hæc naſcuntur in hortis*
> *Numina!*

O! Pieuſes nations, qui voyent naître ces Divinitez dans leurs jardins!

Les Egyptiens reçurent la connoiſſance de la Foi du tems même des Apôtres, & ſaint Marc fut le premier Evêque d'Alexandrie. Depuis ils furent aſſez inconſtans dans la créance orthodoxe, s'étant ſouvent laiſſez ſéduire aux Herétiques, & ſur tout aux Ariens. Leurs Déſerts furent habitez par tant de ſaints Solitaires, depuis S. Paul & S. Antoine, qu'il eſt impoſſible d'en exprimer le nombre. Mais depuis que ce païs a été ſoumis aux ſucceſſeurs de Mahomet,

ſes peuples ont été infectez de la doctrine de ce faux Prophéte, & ils s'y partagent aujourd'hui en pluſieurs Sectes. On y trouve auſſi des Chrétiens Latins, & des Schiſmatiques. Ces derniers ſont les Cophtes, qui ont un langage tout particulier, & une maniére d'écrire fort différente de celle des Anciens Grecs. On trouve encore des Juifs en Egypte.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS d'Egypte juſqu'à Cambyſe.

Comme les Tables Chronologiques des Rois d'Egypte, ſelon Euſébe, que l'on a données dans les précédentes éditions de ce Dictionnaire, ſont remplies de fautes, & interrompues par beaucoup de vuides, nous allons leur en ſubſtituer une plus exacte, dreſſée ſur le même calcul par le P. Riccioli, que nous avons même corrigée, à l'égard des noms propres. Quant aux Dynaſties, nous en avons traité plus au long dans leur article, & nous nous contenterons de marquer ici leur durée. Enfin pour ſuivre le plan que nous nous ſommes propoſé dans la correction de ce Dictionnaire, nous ajoûterons une autre ſuite Chronologique des Rois d'Egypte, ſuivant la ſupputation d'Uſſérius, qui paroîtra, ſans doute la plus juſte, à ceux qui prendront la peine de conſulter les Auteurs originaux ſur leſquels il s'appuye: comme Manéthon cité par Joſéphe, Conſtantin Manaſſès, &c.

Ans avant J. C.	*DYNASTIES D'EGYPTE.*	*Durée.*
2007	XVI. des Thébéens.	190
1817	XVII. des Paſteurs.	103
1714	XVIII. des Dioſpolitains.	348
1366	XIX.	194
1172	XX.	177
995	XXI.	130
865	XXII.	49
816	XXIII.	44
772	XXIV.	44
728	XXV.	44
682	XXVI	159
	Total	1482.

SUITE DES ROIS D'EGYPTE ſelon Euſébe.

Ans avant J. C.		*Durée.*
2007	*Thébéens*	190
1817	*Paſteurs.*	103
1714	*Dioſpolitains.*	348
1714	Amaſis.	24
1690	Chébron.	13
1677	Aménophis I.	21
1656	Méphrès.	12
1644	Néphramutoſis.	26
[illegible]8	Thmoſis.	9
[illegible]609	Aménophis.	18
1592	Orus.	52
1540	Acenchrès.	12
1528	Acoris.	9
1510	Cenchrès.	15
1565	Acenchérès.	8
1495	Acenchérès.	15
1480	Danaüs.	5
1475	Egyptus.	68
1407	Aménophis.	40
1367	Zéthus.	55
1312	Rampſès.	66
1246	Aménophis.	40
1200	Amménephté.	26
1186	Thuoris.	13
1172	XXVII. *Dynaſtie.*	177
995	Smédès.	26
969	Pſuſennès.	44
928	Népherchérès.	4
924	Aménophis.	9
915	Oſochoris.	6
909	Spinacès.	9
900	Pſuſennès.	35
865	Séſonchis.	21
844	Oſorchon.	15
821	Tachéloſis.	13
816	Pétubatès.	25
791	Oſorchon.	9
782	Pſammis.	10
772	Bocchoris.	44
728	Sabacon.	12
716	Sévécus.	12
704	Taracus *Æthiops.*	21
684	Merrhès *Æthiops.*	12
672	Stéphanités.	7
665	Néchepſos.	6
659	Pſammétichus.	44
615	Néchaon.	6
609	Pſammis.	12
597	Waphrès, ou Vafrès.	30
567	Amaſis.	42
	PERSES.	
526	Cambyſe & ſes ſucceſſeurs.	196
330	Alexandre *le Grand.*	6
324	Les Ptolomées.	380
		1683. ans.

Les Romains régnérent enſuite ſur l'Egypte.

La domination des Egyptiens dura 1663 ans, ſuivant le témoignage de Conſtantin, dans ſes Annales, & nous trouvons cet intervalle depuis cette année, où cet Empire fut fondé par Miſraïm fils de Cham, juſqu'au tems où il fut ſubjugué par Cambyſe Roi de Perſe.

Ans du monde.	*Ans avant J. C.*		*Durée.*	
1816	2188	Miſraïm *intervalle.*	104.	

II. DYNASTIE DES PASTEURS ARABES.

Les PASTEURS ARABES s'établiſſent à Tanis, forment la II. Dynaſtie des Tanites, & régnent ſur la Baſſe Egypte.

1920	2084	Salatis.	19	
1939	2065	Béon.	44	
1983	2021	Apachnas.	30	7. *mois.*
2020	1984	Aphophis.	61	
2081	1983	Janias.	50	1. *mois.*
2131	1873	Aſſis.	49	2. *mois.*

V. DYNASTIE DES DIOSPOLITES.

TETHMOSIS, fils d'Athiſphragmuthoſis, Roi de la Thébaïde, ou Haute Egypte, qui avoit chaſſé les Paſteurs Arabes, régne ſur la baſſe Egypte.

2179	1825	Tethmoſis *ou* Amaſis.	25	4. *mois.*
2205	1799	Chébron.	13	
2218	1786	Aménophis.	20	7. *mois.*
2239	1765	Améſis, *ſœur d'Aménophis.*	21	7. *mois.*
2261	1743	Méprès.	12	9. *mois.*
2273	1731	Méphramuthoſis.	25	10. *mois.*
2299	1705	Thmoſis.	9	8. *mois.*
2309	1695	Aménophis.	30	10. *mois.*
2340	1664	Orus.	36	5. *mois.*
2376	1628	Acenchérès, *fille* d'Orus.	12	1. *mois.*
2388	1616	Bathoſis frére d'Acenchérès.	9	
2397	1607	Acenchérès I.	12	5. *mois.*
2410	1594	Acenchérès II.	4	3. *mois.*
2422	1582	Armaïs.	4	1. *mois.*
2426	1578	Rameſſès.	1	4. *mois.*
2427	1577	Rameſſès Miamûm.	66	2. *mois.*
2494	1510	Aménophis II. ou Bélus.	19	6. *mois.*
2513	1491	Séthoſis & Armaïs enſemble	9	

VI. DYNASTIE DES DIOSPOLITES.

SETHOSIS, ou *AGYPIUS, chaſſe ſon frère ARMIS* ou *ARMAIS* ou *DANUS* ou *DANAUS, qui s'empara d'Argos dans la Gréce.*

2522	1482	Séthoſis ſeul.	59
2581	1423	Rhampsès.	66
2647	1357	Amménéphthès.	20
2667	1337	Rameſſès.	60
2727	1277	Amménémès.	22
2749	1255	Thuoris.	7

VII. DYNASTIE DES DIOSPOLITES.

2735	1269	Néchéſos.	19.
2754	1250	Pſammuthis.	
		Inconnu.	
		Certos.	
		Rhampſis.	
		Amenſès.	159.
		Ochyras.	
		Amédès.	
2820	1184 *Priſe de Troye.*	Thuoris.	
		Athotis.	
		Cencenès.	
		Uennéphès.	

DYNASTIE DES TANITES ou PRINCES DE TANIS.

2913	1091	Smerdès.	27
2940	1064	Pſuſennès I. *Pharaon beau-pére, de Salomon.*	51
2991	1013	Neperchéroès.	4
2995	1009	Aménophis III.	9
3004	1000	Oſochoris.	6
3010	994	Spinacès.	9
3019	985	Pſuſennès II.	7

DYNASTIE DES PRINCES DES BUBASTES, qui chaſſent les Tanites.

3026	978	Séſonchis ou Séſac.	21
3047	957	Oſorchon I.	
		Tachéloſis.	
		Inconnu.	
		Inconnu.	96
		Inconnu.	
		Inconnu.	
		Inconnu.	
		Inconnu.	

DYNASTIE DES TANITES QUI SE RETABLISSENT.

3146	858	Pétubatès.	40
3186	818	Oſorchon II.	8
3194	810	Pſammis.	10
3204	800	Zet.	29

DYNASTIE DES SAITES.

Ans du monde.	*Ans avant J. C.*		*Durée.*	
3233	771	Bocchoris.	44	

DYNASTIE DES ETHIOPIENS,

commencée par Sabacon, qui s'empare de la Baſſe Egypte, après avoir fait brûler Bocchoris vif.

3277	727	Sabacon.	8	
3285	719	Sévécus.	14	
3299	705	Taracus.	18	
3317	687	*Anarchie de deux ans.*	2	
3319	685	*Gouvernement de douze perſonnes pendant 15 ans.*	15	

DYNASTIE DES SAITES, qui remontent ſur le thrône.

3334	670	Pſammétichus.	54	
3388	616	Nécos.	16	
3404	600	Pſammis.	6	
3410	594	Apriès.	25	
3435	569	Amaſis.	44	
3479	525	Pſamménitus.		6. *mois.*

DYNASTIE DES PERSES.

Cambyſe Roi des Perſes, fils du grand Cyrus, ſe rend maître de cet Empire, & y regne 3. ans.

3479	525	Cambyſe.	3	
3482	522	*Les Mages.*	1	
3483	521	Darius *fils d'Hyſtape.*	36	
3519	485	Xerxès.	12	
3531	473	Artaxerxès *Longuemain.*	48	
3579	425	Xerxès II. & enſuite Sogdianus ou Secundianus.	1	
3580	424	Darius *Ochus.*	1	
3581	423	Darius *Nothus.*	19	

La 11. année du régne de ce Prince, les Egyptiens ſecouérent le joug des Perſes, & établirent leur Domination à Saïs ſous

		Amyrthée qui régna	6. *ans.*	

Après lui une autre Dynaſtie ſe forma à Mendès.

		Néphéritès I.	18. *ans.*	
		Achoris.	13	
		Pſammuthis ou Pſamméti-chus.	1	
		Néphéritès II.		4. *mois.*
3600	404	Artaxerxès *Mnémon.*	5	

Sous ſon régne une Dynaſtie de Princes Egyptiens s'établit en Egypte. Elle fut appellée des Sébennites, parce qu'elle régna à Sébennite, ville du Delta.

		Nectanébe I.	12. *ans.*	
		Tachos l'aſſaſſine.	2	
		Nectanébe II. chaſſé par Ochus.	11	
3643	361	Artaxerxès *Ochus.*	23	
3666	338	Arsès.	3	
3668	336	Darius *Codomannus*	6	

Alexandre le Grand s'empare de l'Egypte.

3674	330	Alexandre.	7	

Après la mort d'Alexandre, Ptolomée fils de Lagus, régne ſur l'Egypte.

3681	323	Ptolomée *Soter.*	40 *ans.*	
3721	283	Ptolomée *Philadelphe.*	37	8 *mois.*
3758	246	Ptolomée *Evergétes.*	25 *ans.*	
3783	221	Ptolomée *Philopator.*	17	
3800	204	Ptolomée *Epiphanès.*	24	
3824	180	Ptolomée *Philométor.*	35	moins 3 *mois.*
3859	145	Ptolomée *Phyſcon*, ou *Evergétès II.*	29	
3888	116	Ptolomée *Lathurus* chaſſé.	17	moins quelques *mois.*
3905	99	Ptolomée Alexandre ſon frére.	10	
3915	89	Ptolomée *Lathurus* rétabli.	8	
3923	81	Cléopatre I. *ſeule.*		6 *mois.*
3924	80	Ptolomée *Alexandre* II. chaſſé.	15	
3939	65	Ptolomée *Aulétès.*	14	
3953	51	Ptolomée Dionyſius & *Cléopatre.*	4	
3957	47	Cléopatre II. *ſeule.*		

Après la mort de Cléopatre, les Romains s'emparérent de cette province, qu'ils réduiſirent en Gouvernement. Lorſque leur Empire fut détruit, l'Egypte paſſa ſous la Domination des Califes, & enſuite ſous celle des Turcs qui la poſſédent aujourd'hui. *Conſultez* cet article avant les Tables.

☞ Les Egyptiens ſe vantoient d'une prodigieuſe antiquité, & partageoient la durée de leur Empire en trois tems. Le premier étoit celui des Dieux, dont ils comptoient cent-treize générations en trente Dynaſties, qui compoſoient 36525 ans. Le ſecond, des Demi-Dieux, ou des Héros appellez auſſi Aurites ou Meſtréens, de huit générations de 217 ans. Le troiſiéme des Rois, dont Manéthon nous a laiſſé trente Dynaſties. Si on les ſuppoſe ſucceſſives, elles compoſent 5355 ans. Outre cela Eratoſthéne nous a laiſſé une ſuite de 38 Rois de Thébes, la plupart différens de ceux qui ſont dans les Dynaſties de Manéthon. Hérodote, Joſéphe, & Diodore

re de Sicile ont parlé de quelques Rois d'Egypte mais ils ne s'accordent point entre eux, ni avec les autres Auteurs. Pour concilier ces différences, il faut ſuppoſer, comme il eſt certain, que l'Egypte étoit diviſée en pluſieurs Royaumes, & particuliérement en trois principales parties, la Thébaïde, la Haute Egypte, & la Baſſe Egypte. Tout ce qui eſt dit du régne des Dieux en Egypte eſt fabuleux, & ſelon tous les Hiſtoriens Ménès eſt le premier Roi de toute l'Egypte: il faut qu'il ait commencé à régner vers l'an 2210 avant Jeſus Chriſt. L'Egypte fut enſuite partagée entre les Rois des Thébains, les Rois des Tanites, les Rois des Memphites, & les Rois de la Baſſe Egypte, énoncez dans les Dynaſties de Manéthon; la Reine Nitocris réunit ces différens Royaumes. Quelque tems après les Rois Arabes ou Phéniciens, appellez Paſteurs, s'étant emparez vers l'an 1509 avant J. C. de Memphis & d'une partie de la Baſſe Egypte, y établirent leur domination, pendant que le Royaume de Thébes ſubſiſtoit encore, & qu'il s'étoit formé un troiſieme Royaume dans la petite Dioſpole. L'Egypte fut enſuite réduite ſous un ſeul Roi du tems de Thetmoſis, 1220 ans avant Jeſus Chriſt. Ce Royaume continua juſqu'à Séthoſis ou Séſoſtris, ce fameux Conquérant, que l'on croit être le Séſac de l'Ecriture ſainte, qui vint piller Jeruſalem, la cinquiéme année du régne de Roboam. Après lui l'Egypte fut encore partagée, vers l'an 950 avant Jeſus Chriſt, en trois Royaumes, de Memphis, de Dioſpole, & de Tanis. Il ſe forma auſſi un Royaume à Bubaſtis. Anyſis l'aveugle fut le dernier des Rois Egyptiens. Vers l'an 730 avant Jeſus Chriſt, Sabacon Ethiopien le dépouilla du Royaume, & ſe défit de Bocchoris, qui avoit auſſi établi un Royaume dans une partie de l'Egypte. Après quelques Rois, Pſamménichus fut ſeul Roi d'Egypte vers l'an 660 avant Jeſus Chriſt, régna 44 ans, & eut pour ſucceſſeurs Néchaon, Pſammis, Vafres & Amaſis. L'an 525 avant Jeſus Chriſt, Cambyſe s'empara de l'Egypte ſur Pſammis, fils d'Amaſis. Depuis ce tems-là les Perſes furent maîtres de l'Egypte; cependant il y eut encore quelques Rois Egyptiens qui régnérent dans une partie de l'Egypte, juſqu'à Nectanébus dernier de leurs Rois, qui fut dépouillé la 18 année de ſon régne par Artaxerxès Ochus, l'an 344 avant J. C. & l'Egypte demeura entiérement ſoumiſe aux Perſes. * Du Pin, *Bibl. Univ. des Hiſt. Prof.*

AUTEURS QUI PARLENT DE L'EGYPTE.

Premiérement les Géographes comme Ptolomée, Strabon, Pline, Pomponius Méla, Solin, Ortélius, Mercator, Cluvier, Berthius, Mérula, Magin, Serupili, Golnitz, Sanſon, Baudrand, Duval, &c. En ſecond lieu les Hiſtoriens, & ceux qui ont fait quelque deſcription particuliére de l'Egypte, comme Hérodote, Diodore de Sicile, Ammien Marcellin, Polybe, Juſtin, Diogéne Laërce, Manéthon & Béroſe tels que nous les avons, Joſéphe, Appien Alexandrin, Procope, Jacques de Vitri, de Nangis, Leunclavius, Torniel, Salian, l'Hiſtoire des Califes, Géofroi, Paul Jove, Maffée, Capel, Marmol, Murthadi traduit par Vathier, Haiton, Daviti, &c. En troiſiéme lieu les Philologues, comme Philon Juif, Cicéron, Ariſtote, Jamblique, Lucien, Clément Alexandrin, Euſébe, Plutarque, Macrobe, Suidas, Elien, Cœlius Rhodiginus, Pierius, &c. En quatriéme lieu les Voyageurs & les Chronologiſtes, comme Jean Léon, Jaric, Bélon, Vincent le Blanc, Pietro della Valle, Mantagaaze, Palerne, Radzivil, Villamont, Pigafete, Guyon, Thévenot, Monconis, Poulet, Vansbec, Cenſorin, le P. Pétau, Scaliger, Calviſius, Riccioli, &c. *Voyez* ſur tout Marsham, dans ſon livre intitulé, *Chronicus Canon Ægyptiacus*, imprimé à Londres en 1672.

EGYPTEN, petite ville ou village du Duché de Courlande, dans la Sémigalle à ſept lieues & au nord-oueſt de la ville de Braſlaw. * Maty, *Dict. Géogr.*

EGYPTIENS, *Egyptiani*, eſpéce de vagabonds & d'impoſteurs, qui parurent pour la premiére fois en Allemagne en 1417, comme le rapporte Munſter dans ſa Géographie. Ils ſont, dit-il, noirs, halez du ſoleil, ſales dans leurs habits, & malpropres dans leur manger, fort adonnez au larcin, ſur tout les femmes, qui gagnent la vie pour leurs maris. Ils ſe choiſiſſent entr'eux des Chefs, & d'autres Officiers ſubalternes, qui ſont diſtinguez par la propreté & la magnificence des habits; ils ont auſſi des chiens de chaſſe; les principaux voyagent à cheval, & le reſte à pié. Ils portent par tout avec eux des lettres du Roi Sigiſmond & d'autres Princes d'Allemagne, afin qu'on leur laiſſe le paſſage libre. Si on les en croit, c'eſt par pénitence, qu'ils rodent ainſi par le monde, & ils aſſurent qu'ils ſortent originairement de la Baſſe Egypte; ce qui eſt une pure fable, comme Munſter l'a remarqué *au 3. livre de ſa Géographie, chap.* 5. car leurs ſemblables ſe trouvent de même dans d'autres Royaumes, comme en France, ſous le nom de Bohémiens ou d'Egyptiens. Ils ſe mêlent de dire la bonne avanture, & entendent encore mieux à voler ſubtilement, & à amuſer le petit peuple par pluſieurs petits tours de ſoupleſſe & d'induſtrie. * Spelman. Munſter, *à l'endroit déja cité.*

EGYPTUS, Roi qu'on fait fils de Bélus, étoit iſſu de Neptune & de Libye, & fut frére de Danaüs. Il eut cinquante fils, qui épouſérent leurs cinquante couſines germaines, filles du même Danaüs. On ajoûte que celui-ci craignant, ſelon l'Oracle, d'être chaſſé du thrône par un de ſes gendres, avoit commandé à ſes filles de faire mourir leurs maris. On dit qu'Egyptus donna ſon nom à l'Egypte. * *Conſultez* Euſébe, Hygin, Ovide, Euſtathius, &c.

EGYPTUS, Roi des Ethiopiens, fut converti à la Foi par ſaint Mathieu, ſelon leur tradition. * Marmol, *l.* 10. *c.* 23.

EGYRE, ville fameuſe dans cette province de la Gréce, qu'on appelloit proprement Achaïe. Elle eſt nommée aujourd'hui *Xilocaſtro*, ou *Scolocaſtre*, ſelon le Noir & Baudrand.

E H.

EHEM ou EHEMIUS, (Chriſtophle) Allemand, Juriſconſulte & Chancelier de l'Electeur Palatin, né à Ausbourg en 1528, fut envoyé à Anvers, où il apprit la langue Gréque & la Latine, & enſuite la Françoiſe. Depuis, il voyagea en Italie, & étudia le Droit & la Médecine, & étant de retour en Allemagne il enſeigna la Philoſophie à Tubingue, & s'aquit une très-grande réputation. Othon-Henri Electeur Palatin, l'attira dans ſon Univerſité d'Heidelberg, où Ehem enſeigna le Droit, & eut une charge de Conſeiller ordinaire. Il en remplit ſi fidelement tous les devoirs, que Frédéric III. qui ſuccéda à Othon Henri, le fit ſon Chancelier, le mena avec lui, l'an 1566, à la Diéte que l'Empereur Maximilien II. avoit convoquée à Ausbourg, & l'employa dans diverſes négociations très-importantes. Chriſtophle Ehem mourut le premier de juin 1592, âgé de 64 ans. Il a compoſé un Traité du Droit ſous ce titre, *De Principiis Juris*, *l.* 7. * Melchior Adam, *in Vit. Juriſ. Germ. p.* 312.

ÉHENHEIM, ou OBER-ÉHENHEIM en Latin *Enheïmum*, ville d'Allemagne dans la Baſſe Alſace, ſur la riviére d'*Ergel*, à trois ou quatre lieues de Strasbourg: elle eſt libre & impériale, ſous la protection du Roi de France.

* EHENHEIM ou NIDER-EHENHEIM, village de l'Alſace à peu près à l'orient d'Ober-Ehenheim, dont il eſt éloigné d'environ une lieue.

EHI. *Voyez* ECHI.

ÉHINGEN, petite ville d'Allemagne dans la Souabe, ſur le Danube, à quatre lieues au deſſus d'Ulm. On la prend pour l'ancienne *Dracunia*, ville de la Vindélicie. * Maty, *Dict. Géogr.*

ÉHINGEN, bourg de Souabe, ſitué ſur le Nékre, à deux lieues au deſſus de la ville de Tubingue preſque à l'oueſt, & à peu près vis à vis de Rotembourg. * Maty, *Diction. Géogr.*

ÉHINGER, (Elie) Bibliothécaire de la ville d'Ausbourg en Allemagne, fit imprimer à Wittemberg, en 1614, les Canons de l'Egliſe d'Orient, qu'il tira de cette célébre bibliothéque dont il avoit le ſoin. Cet Ouvrage, auquel il donna le titre de *Codex Canonum Eccleſiæ Orientalis*, avoit été imprimé pour la premiére fois en Grec en 1540, par les ſoins de Jean du Tillet, Evêque de Meaux, qui l'avoit tiré de la bibliothéque du Chapitre de ſaint Hilaire de Poitiers. Ehinger fit encore imprimer, en 1663, un catalogue des livres de la bibliothéque d'Ausbourg, qui étoit fort ample, & qui fut fort eſtimé.

* EHRENBERG, ville forte du Comté de Tirol, près des confins de l'Evêché de Friſingue, à main droite, mais à quelque diſtance de la riviére de Lech, au midi d'Ausbourg dont elle eſt éloignée pour le moins de vint lieues.

EHRENBREITSTEIN. *Voyez* HERMANSTEIN.

EHRENFRIEDERSDORF. *Voyez* EBERSDORF.

EHRESBOURG. *Voyez* STADTBERG.

* EHRENFRIDE ou EZON, Comte Palatin du Rhin, étoit fils d'Herman, & neveu d'Arnoul, Duc de Baviére. En 985, il exerça à Quedlimbourg auprès de l'Empereur Othon III, la charge d'Archi-Chambellan. Après la mort de l'Empereur, il conçut par le moyen de ſa femme Mathilde, ſœur d'Othon III, l'eſpérance d'obtenir la couronne impériale: mais on lui préféra Henri II: ce qui fut cauſe de la guerre qui s'alluma entre eux, & qui fut terminée à ces conditions, que l'Empereur donneroit à Ehrenfride l'iſle de S. Suibert, Keizersweert, Duisburg ſur le Rhin & Saalfeldt en Thuringe. Ce Comte faiſoit ſa réſidence à Thonaburg qu'on appelle aujourd'hui Thauberg dans le Duché de Juliers. Il laiſſa pour ſucceſſeur *Othon*, car *Herman* qui étoit l'aîné fut Archevêque de Cologne, & *Ludolfe*, le troiſiéme fils eut pour ſa part un Comté. Le fils de ce dernier devint dans la ſuite Evêque de Baviére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Tolner, *Hiſt. Palat. p.* 229. Pfeffinger, *ad Vitriar. p.* 94.

* EHRENSTEIN, ancien château dans le Landgraviat de Thuringe, au midi de Weimar, dont il eſt éloigné d'environ ſix lieues, eſt un fief de l'Empire appartenant au Prince de Rudeſtad. On dit que le Comte Louis de Gleichen en laiſſa l'uſufruit à ſa femme qui étoit une Sarraſine. Ce fut en 1241. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Oléarius, *Synt. Rer. Thur. tome* 1. *p.* 229. Gregor. Jeztiſor. *Thuring. p.* 198. Tromsder, *Acc. Geogr.*

EHUD, l'un des Juges du peuple d'Iſraël. *Voyez* AOD.

E I C.

EIBENSTOK. *Voyez* EILERSTOK.

EICÉTES ou HEICÉTES, certains Hérétiques, qui s'élevérent dans le VII ſiécle, faiſoient profeſſion de la vie monaſtique, & croyoient qu'il étoit impoſſible de bien louer Dieu, qu'en danſant & en ſautant. Leur deſſein en cette ridicule maniére, étoit d'imiter la conduite de Moïſe, lorſque les Egyptiens périrent dans la Mer Rouge, comme il eſt marqué dans l'Exode. Et pour l'imiter, diſoient-ils, plus à propos, ils tâchoient d'attirer chez eux des femmes, qui comme eux faiſoient publiquement profeſſion de la vie monaſtique. * S. Jean Damaſcéne, *lib. de Hæreſ. verb. Eicetæ.* Sandére, *Héréſie* 120. *Exode*, *ch.* 15. Gautier, *en la Chron. au VII ſiécle. ch.* 1.

EICHFELDT, EISCHFELDT, ou EISCHVELDT, *Eiſchfeldia*, petit païs d'Allemagne dans la Thuringe, au midi de celui de Brunswic. Il appartient aujourd'hui à l'Electeur de Mayence, & ſa ville capitale eſt Duderſtad.

EICHSPALD, (Henri d') Archevêque de Mayence, natif de Tréves, fut d'abord Médecin de profeſſion, enſuite Evêque de Bâle, & depuis fut fait Electeur pour avoir guéri le Pape en trois jours d'une fâcheuſe maladie. En 1309, il couronna le Roi de

de Bohéme, Jean de Luxembourg, fils de l'Empereur Henri VII, & reçut de lui pour préſent, un ſiége enrichi de pierres précieuſes. Il mourut en 1328. * *Hiſt. d'Allemagne.*

EICHSTADE, (Laurent) de Stetin dans la Poméranie, Médecin & Mathématicien, compoſa des Ephémérides ; *Pædia Aſtrologica*, &c.

EICHSTAT ou EICHSTET, en Latin *Eiſtatum*, *Eiſtadium*, & *Quercipolis*, ville & Evêché. *Cherchez* AICHSTAT.

* EICHTELBERG, c'eſt à dire, *Mont des pins*, montagne du Marquiſat de Culembach en Franconie, qui s'étend dans le païs de Voigtland en Miſnie, & dans le Royaume de Bohéme. Elle a pris ſon nom de la quantité des pins qui y croiſſent, & elle eſt partagée en pluſieurs pointes, dont les unes s'étendent du côté de l'orient vers la Bohéme ; d'autres à l'occident, vers la Franconie ; quelques-unes au midi, vers le Palatinat & la Baviére ; & enfin les derniéres au ſeptentrion, du côté de la Thuringe & du païs de Voigtland. Il ſort de cette montagne quatre des principales riviéres qui arroſent l'Allemagne, le Mein, l'Egre, le Nab, & la Sale, que l'on marque ordinairement par ce mot *Mens*, à cauſe que les premiéres lettres de ces noms y ſont compriſes. Ceux qui voudront ſavoir toutes les particularitez de cette montagne, pourront voir les deſcriptions qu'en ont faite Gaſpard Bruſchius & Enoch Wideman. * *Bibl. Germ.*

EICK, dit HUBERT-VAN-EICK, Peintre, né en 1366 à Maſeik, ville du diocéſe de Liége, ſur la Meuſe, étoit frére de JEAN-VAN-EICK, dit *Jean de Bruges*, qui fut ſon diſciple. On préſume que leur pére étoit auſſi Peintre, parce que tous ceux de leur famille embraſſérent cette profeſſion ; & on dit même qu'une de leurs ſœurs nommée *Marguerite*, renonça au mariage, pour exercer la peinture avec plus de liberté. Jean de Bruges trouva l'invention de peindre en huile ; & un Peintre de Meſſine vint exprès de Naples dans le Païs-Bas, pour y apprendre ce ſecret qu'il porta en Italie. Hubert & Jean firent divers tableaux pour Philippe *le Bon* Duc de Bourgogne. On en voit un dans l'Egliſe de ſaint Jean de Gand, & Hubert mourut en 1426, avant qu'il fût achevé. Jean ſon frére vint demeurer à Bruges qu'il aimoit beaucoup ; & il n'y eut guére de Prince en Europe qui ne voulût avoir quelqu'un de ſes ouvrages. Philippe *le Bon* lui donna ſouvent des marques de ſon eſtime ; & l'honora, dit-on, d'une place dans ſon Conſeil. Cet habile Peintre mourut à Bruges, où il fut enterré dans l'Egliſe de Saint Donat.

EICKIUS (Arnoul) d'Utrecht, fut Profeſſeur en Humanitez dans la ville de ſa naiſſance. Il a écrit en Latin *Tabula in Grammaticam Græcam ; Præcepta Decalogi, verſu elegiaco.* Il a publié un petit livre contenant quantité d'Epithalames. Il a auſſi compoſé un livre qui a pour titre *Miraculorum, variorumque motuum & eventuum meæ ætatis liber*, qu'il eſtimoit la ſomme de mille francs : mais cet Ouvrage s'eſt perdu par la négligence de ſa femme, & il a été vendu parmi ſes autres livres. Il n'a pas été imprimé. On ne ſait pas préciſement le tems de ſa naiſſance ni de ſa mort. Quelcun s'eſt aviſé de faire le diſtique ſuivant ſur cet Auteur qui en Hollandois s'appelle *van Eik*, c'eſt à dire, *de chêne*, pour marquer la dureté de ſes poëſies,

Cum tua duritie ſuperent Epigrammata quercum,
Jure tuum cingat querna corona caput.

* Valére André, *Biblioth. Belgica.*

EICKIUS (Jaques) né à Anvers, fut Conſeiller de la ville, & vivoit en 1615. C'étoit un bon Poëte, comme le témoignent pluſieurs piéces en vers pour ſes amis & en d'autres occaſions. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

EICKIUS (Jaques) né à Dordrecht, étoit Docteur en Droit Civil & Canonique, & Sécrétaire de la Cour de Hollande. Il étoit grand amateur des Antiquitez, & il a donné au public *la Deſcription de la Hollande méridionale*, imprimée à Dordrecht en 1628. Il mourut vers le milieu d'octobre de l'année 1634. * Valere André, *Biblioth. Belgica.* Balen, Deſcription de Dordrecht, en Flamand, *p.* 214.

EIDELERSCHANS, Fort ſur l'Ems. *Voyez* EYLERSCHANS.

EIDER, riviére de Danemarck, en Latin *Eidera*, ou *Epidora*, a ſa ſource près de Ségeberg, paſſe à Rendsbourg, à Fréderic-ſtad, & à Tonningen, & ſe jette dans la mer, après avoir diviſé le Duché de Sleswick, qu'elle a au ſeptentrion, de l'Holſace ou Holſtein, & du Dithmarſen qu'elle a au midi. L'Eider donne ſon nom à un petit païs qui eſt près de Tonningen, dit *Eiderſtede*, qui eſt dans le Duché de Sleswick.

EIDERSTEDE. *Voyez* l'article précédent.

EIFFEL. *Voyez* EYFFEL.

EIGEL village ſur la Moſelle. *Voyez* AIGLE.

EIGEL. *Cherchez* EGIL.

EIGUES, EIGUEZ ou AIGUES, riviére de France en Dauphiné, où elle a ſa ſource dans les montagnes de cette province, vers le Gapençois, porte dans les anciens titres, le nom d'*Icarus*, d'*Aigarus* & d'*Eigarus*. Elle paſſe à Nions & à ſaint Tronquet, & ſe jette dans le Rhône à l'oueſt de la ville d'Orange. L'Hiſtorien du Dauphiné l'a confondue avec Ouvéze, *Ovidia*, qui paſſe au Bais & à Vaiſon, & qui ſe joint à la Sorgue avant que de ſe décharger dans le Rhône. * Papire Maſſon, *Deſcript. Flum. Gall.* Chorier, *l.* 1. *de l'Hiſt. de Dauph.* Colombi, *de Epiſc. Vaſſionenſibus.*

EIGUILLON. *Voyez* AIGUILLON.

EILAN, ville d'Arabie. *Voyez* AILA.

* EILARD ou EYLARD, *Eilardus*, quatriéme Abbé de l'Abbaïe d'Auwert dans la province de Groningue, en eut vint quatre ans & demi la direction, & ſe rendit recommandable par ſa libéralité & par ſa bénéficence dans une grande famine qui ſurvint en 1315. La cauſe de cette famine fut une pluye continuelle pendant dix mois, par laquelle tous les biens de la terre furent gâtez. L'extrémité où l'on étoit réduit, étoit ſi grande qu'on regardoit comme un manger délicat, les charognes & les mauvaiſes herbes. Les gens alloient mendier par troupes ; mais comme la miſére étoit univerſelle, ils ne trouvoient que fort peu ou rien, & tomboient morts par monceaux. Les chemins, les rues, les bois, même les lieux déſerts où l'on cherchoit les plus chétives herbes, étoient parſemez de corps morts. En un mot la miſére étoit inexprimable. Dans cette diſette génerale Eilard fit faire une marmite d'une grandeur énorme, afin d'y cuire des viandes pour les pauvres, & en mémoire d'une libéralité ſi extraordinaire on garde encore ce pot à Groningue dans la maiſon du S. Eſprit. Eilard mourut le 21 avril 1329. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ubo Emmius. P. Winſemius. C. Schotanus, *ſur l'an* 1315. *Antiquitez de Groningue, p.* 236. & 257. *de l'édition* in Octavo.

* EILENBERG, ou EULENBERG petite ville de Moravie à quatre lieues d'Olmutz, & à deux de Fridland. Le Général Torſtenſon la prit en 1643, & y trouva, outre beaucoup de munitions de guerre & de bouche, un million d'argent comptant. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *Hiſtoire de Suéde*, en Allemand, *p.* 53. Alſtedii *Chron. p.* 685. Rottigers *Iſagoge Hiſt. p.* 749.

* EILENBURG ou EULENBURG ville de la Haute Saxe ſur la Mulde au nord-eſt de Leipſic & au ſud-oueſt de Torgaw, appartient à l'Electeur de Saxe. Cette ville eſt fort ancienne, étant connue dès l'année 961, & a été poſſedée par beaucoup de différens maîtres ſucceſſivement. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Simonis, *Eilenb. Chron.* Frenzels, *Diſſert. de Ilebergo.* Junker, *Introd. à la Géogr. du moyen âge*, en Allemand, *p.* 147. 151.

* EILENBURG, autrefois ILBURG ou ILENBURG, eſt le nom d'une noble famille de Pruſſe, qui tire ſon nom de la ville dont il eſt parlé dans l'article précédent. Elle doit ſon origine à *Othon de Ronnof* qui a vécu vers l'an 1289, & qui reçut environ ce tems-là de Venceſlas Roi de Bohéme la ville d'Eilenburg en fief. Cette famille s'eſt répandue dans la Saxe, & s'établit auſſi en Pruſſe au commencement du XV ſiécle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balb. *Stemmatogr. Proœm.* Beckler, *Hiſt. Hovorr.* Simonis *Eilenb. Chron.* Hartknoch, *Hiſt. de Pruſſe*, en Allemand. Abel, *Staatsgeogr.*

EILERSCHANS. *Voyez* EYLERSCHANS.

* EILERSTOK, petite ville du Marquiſat de Miſnie dans le Cercle de la Haute Saxe ſur la Mulde au ſud de Zwikaw, dont elle eſt éloignée de deux à trois lieues.

* EILSHEIM, ou EILSHEMIUS (Daniel Bernard) commença ſes études à Norden, & les acheva dans les Académies. A l'âge de 21 an il fut appellé pour Miniſtre dans le village d'EILSUM où il étoit né en 1555. En 1590, il fut appellé à Emden où il exerça ſon Miniſtére pendant 23 ans. En 1638, à la requête des Etats Généraux, dont la lettre ſe conſerve encore à l'Hôtel de ville d'Emden, il fut envoyé au Synode qui ſe tint à Dordrecht en 1618 & 1619, accompagné de ſon Collégue Ritſius Lucas Grimmersheim. On a de lui un livre qui s'appelle *Handboek des waaren Geloofs*, c'eſt à dire, *Manuel de la véritable foi*, & dans lequel il donne une courte explication du Catéchiſme d'Emden, qui étoit diviſé en 26 dimanches, parce qu'alors on en prêchoit deux fois par an la doctrine. Il donna en 1612 au public une ample explication de ce Catéchiſme ſous le nom de *Ooſtvrieſchlandt kleinoodt*, c'eſt à dire, *Le Bijou* ou *le Joyau de l'Ooſt-Friſe.* Il compoſa cet Ouvrage en ancienne langue du païs, mêlée de quantité de vieux mots Saxons, & comme il eſt plein d'excellentes choſes par rapport à la Théologie, il mériteroit bien d'être traduit en Hollandois, d'autant plus qu'il eſt le ſeul qui ait écrit ſur le Catéchiſme d'Emden, qui eſt dix ans plus ancien que celui d'Heidelberg. Les Luthériens rigides traverſoient de tout leur pouvoir en ce tems-là les progrès de la Réformation. Dans cette vue Balthazar Mentzer, Docteur & Profeſſeur dans l'Académie de Gieſſen, écrivit contre le livre d'Eilſheim qui répondit à cet adverſaire par un livre portant pour titre *Verdediging des Kleinoodts*, c'eſt à dire, *Juſtification* ou *Apologie du Bijou, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Outhofs *Waarſchouwinge, p.* 643, *& ſuiv.*

* EILSHEIM (Pierre) fils du précédent naquit à Emden en 1595. Après avoir été trois ans Miniſtre dans un village, il fut, en 1623, appellé à Leeuwaarde, & enſuite en 1632 à Emden, où il s'aquita de ſon miniſtére avec beaucoup de réputation. Lorſqu'en 1648 le 8 février, on fit la dédicace de la nouvelle Egliſe appellée autrement l'Egliſe du nord, Eilſheim, y fit la premiére prédication ſur le verſet 22 du chap. 16 du livre de la Genéſe. Elle fut imprimée. Il mourut le 14 oct. 1649, âgé de 54 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* EILSHEIM (Abraham) fils de Daniel Bernard & frére de Pierre, Miniſtre en Friſe a donné au Public, *Decem Conciones ſeu ſpirituales piæ animæ Deliciæ*, imprimé à Leeuwaarde en 1645. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

EIMBECK, ville. *Voyez* EYMBECK.

EIMBECK, riviére. *Voyez* EMBECK.

EIMER. *Voyez* AIMER.

* EIMMART (George Chriſtophle) naquit à Ratisbonne le 22 août 1638. Après avoir achevé ſes études, il revint dans ſa patrie, où il fut aggrégé dans le Collége Poëtique. Il alla enſuite à l'Académie de Iéna, où il entendit pendant quatre années conſécutives les leçons de Weigel ſur les Mathématiques. Lorſque faute d'avoir de quoi ſubſiſter il revint dans la maiſon paternelle, il perdit ſon pére. Quoiqu'il eût d'abord eu le deſſein de ſe pouſſer dans la Politique, il changea de réſolution, & ſe rendit à Nuremberg où il s'appliqua à la Peinture dont dès ſes jeunes ans il avoit été grand amateur. Cette occupation ne lui fit pas négliger ſes autres études, mais il s'adonna avec paſſion à l'Aſtronomie, achetant pour cela à grand prix les inſtrumens néceſſaires à cette ſcience, & en inventant beaucoup de nouveaux lui même. Il avoit toujours dans ſon Obſervatoi-

vatoire un nombre paſſable de jeunes gens, qu'il inſtruiſoit dans l'Aſtronomie, & il reçut ſouvent des viſites des Savans du premier ordre, & d'autres perſonnes, qui trouvoient avec une extrême ſatisfaction chez lui, ce qu'ils avoient vainement cherché juſques alors en Allemagne & dans les autres païs. Lorſqu'en 1688, les troupes Françoiſes eurent pénétré juſques dans le Territoire de Nuremberg, & qu'on eut deſtiné ſon Obſervatoire à en faire un baſtion, cela lui fournit contre ſon eſpérance, l'occaſion de rectifier tout, & de corriger ſes inſtrumens, pour pouvoir s'en ſervir partout. En 1683, il fut appellé par Charles XI. Roi de Suede, à la Cour de Stokholm pour y graver des planches; & pour l'y attirer on lui promit de tres grands avantages. Il n'accepta pas cette vocation, mais à l'entrée de ce Prince il lui envoya ſes plus conſidérables ouvrages gravez ſur le cuivre. Enſuite il fut fait Directeur de l'Académie des Peintres de Nuremberg. Il a compoſé quantité d'Ouvrages, entr'autres, *Ichnographia Contemplationum de ſole* qu'il dédia à Louis XIV. Roi de France, & quelques autres petits Ouvrages touchant les éclipſes du ſoleil & de la Lune, &c. leſquels M. Chriſtophle Jacob Glaſer a publiez avec ſon *Triangulum cœleſte*, & *Uraniæ Noricæ Templum Eimmartinum.* Il a laiſſé un tres grand nombre de Manuſcrits. Deux ans avant ſa mort, il tomba dans une grande maladie qui lui ôta tellement ſes forces qu'à peine pouvoit-il ſe promener dans ſa maiſon. Il mourut le 5 janv. 1705. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

EINARD. *Cherchez* EGINARD.

EINBECK. *Voyez* EYMBECK.

EINDHOVEN, petite ville des Païs-Bas. Elle eſt dans la Campine qui fait partie du Brabant Hollandois, ſur le Dommel, à ſix lieues au deſſus de Bois-le-Duc, & ſur le grand chemin de cette ville à Maſtricht. * *Cartes Géogr.*

* EINHORN (Paul) Théologien de Livonie étoit Surintendant du Duché de Courlande, & Miniſtre à Mittaw. On a de lui *Hiſtoria Lettica de populi hujus origine, moribus, Republica; de Reformatione Gentis Letticæ in Curlandia*, & pluſieurs Diſcours &c. Il mourut le 28 mai 1656. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

EINSHEIM. *Voyez* ENSISHEIM.

* EINSIDEL, qui étoit anciennement un cloître, eſt devenu dans la ſuite une maiſon de chaſſe du Duché de Wirtemberg entre Stugard & Tubingue. Ce cloître fut fondé en 1492, par Everard le Barbu qui en avoit reçu la permiſſion dans un voyage qu'il fit à Rome en 1482. Depuis ce tems-là les Ducs l'ont ſécularisé & l'ont converti en maiſon de chaſſe, où ils ont établi un haras. Dans la cour du cloître il y a un arbre d'épine qui eſt de la groſſeur d'un homme, dont *Everard le Barbu* avoit apporté la tige ſur ſon chapeau en revenant de la Terre-ſainte. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Ephémerides de Wirtemberg*, en Allemand. Cruſius, *Annales Suev. partie 3. l. 8. ch. 6. & l. 9. ch. 5.*

* EINSIEDEL, nom d'une ancienne famille noble de Saxe dans le Marquiſat de Miſnie, que les uns diſent être originaire de Bohéme, & d'autres de Suiſſe. Toujours eſt-il certain que les anciens Ecrivains de Bohéme en font ſouvent mention. COERT d'Einſiedel donna, en 1426, des preuves de ſa valeur dans la bataille d'Auſſig. Parmi ſes Deſcendans on remarque HENRI HILDEBRAND, qui a eu ſous cinq Ducs conſécutifs la charge de Conſeiller, & qui fut ami de Luther. Il mourut en 1557, & laiſſa cinq fils. L'aîné JEAN mourut en 1582, ſans laiſſer d'Heritiers mâles. Les quatre autres furent les ſouches des quatre branches nobles ſuivantes. HENRI Conſeiller Privé de l'Electeur Auguſte, Préſident de la Cour de Juſtice à Leipſic, & Grand Sénéchal de Colditz, fonda la branche *Salique* ou *Salienne*, ainſi nommée d'une terre appellée *Salis* dans la Sénéchauſſée de Borne. On la nomme aujourd'hui la ligne *d'Anhalt* ou *la Réformée.* HAUBOLD, Chancelier de l'Electeur de Saxe & Inſpecteur des Conſiſtoires, fut l'auteur de la branche de *Scharffenſtein*, tirant ſon nom du château de Scharffenſtein dans la Sénéchauſſée de Wolkenſtein. HILDEBRAND, Conſeiller de l'Electeur de Saxe, & Surintendant des Domaines, forma la branche de *Gnandſtein* qui prend ſon nom du château de Gnandſtein dans la Sénéchauſſée de Borne. ABRAHAM, Seigneur de Syra & de Hopfgatten, homme tres ſavant, fut la ſouche de la branche de *Syra*, ainſi appellée du château de Syra dans la Sénéchauſſée de Borne. Il reſte encore de ces quatre branches diverſes perſonnes de diſtinction. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Becman, *Anhalt. Hiſt. partie 8. p.* 211. Albini, *Meiſn. Land. Chron. p.* 374. Knaut, *Prodr. Miſn.* Mulleri, *Annales Sax.* Theobald, *Huſſitenkrieg, partie* 1. *p.* 237. Weingaarts, *Furſtenſp. p.* 261. Peckenſt. *Theatr. Sax. p.* 73. Balbin, *Miſcell. item Epit. Regn. Boh.* Spangenberg, *Adelſp. partie* 2. Rechenb. *Miſn. Litter. Nobil.*

EINSIDLEN ou EINSIDELN l'*Hermitage*, ou *Notre Dame des Hermites, Cœnobium D. Virginis ad Eremitas*, eſt un grand & beau bourg avec une ancienne & riche Abbaïe de Bénédictins. C'eſt comme la Lorette de la Suiſſe. L'Abbé porte le titre de Prince. Ce bourg eſt dans le Canton de Schwitz, prés de la ſource du Syl. C'étoit autrefois un lieu déſert, où un certain Meinrad, ou Méginrad dans le IX ſiécle avoit bâti une petite maiſon, dans un endroit, qu'il avoit défriché entre des brouſſailles. Aprés avoir été aſſaſſiné par deux voleurs en 863, deux corbeaux les pourſuivirent, dit-on, juſqu'à Zurich, & par leurs cris extraordinaires les firent découvrir, tellement que l'on leur fit ſouffrir le ſupplice qu'ils avoient mérité. C'eſt en mémoire de cet événement que l'Abbaïe porte deux corbeaux dans ſes armes. Bientôt aprés, le bruit ſe répandit que Meinrad faiſoit des miracles, ce qui attira quantité de Pélerins dans cette ſolitude. L'an 944, un Hermite nommé *Eberhard* qui étoit de grande naiſſance, y fonda une Abbaïe, qu'il dédia à la S. Vierge, & par le moyen d'*Herman* Duc de Souabe ſon parent, il obtint de l'Empereur Othon le Grand, beaucoup de privilèges & de grands biens pour ſon Abbaïe. Selon Lazius, elle a été fondée par les Comtes de Sulgow, quoiqu'en un autre endroit il en rapporte l'origine à Rodolphe Roi de Bourgogne. Munſter dit qu'elle fut bâtie du tems d'Othon I. vers l'an 975, & qu'on y attacha pluſieurs villages, droits & revenus. Ces donations ont été depuis confirmées par les Empereurs Henri II. l'an 1004, Conrad II. l'an 1027, & Henri III. l'an 1040. L'Abbaïe d'Einſidlen depuis ſa fondation a été toûjours extrêmement fréquentée par les Pélerins & elle l'eſt encore; ce qui y a amaſſé des richeſſes immenſes. Elle a été affranchie de toute domination, l'Abbé a été honoré du titre de Prince, & le Canton de Schwitz aprés avoir eu des démélez avec ce Monaſtére pendant des ſiécles entiers, n'en eſt plus que le Protecteur. L'an 1577, le bourg & l'Abbaïe furent réduits en cendres; mais tout a été rebâti. Sur la porte de la Chapelle de la Vierge on lit ces paroles, *Hic eſt plena remiſſio peccatorum à culpa & à pœna: C'eſt ici que l'on trouve un pardon entier des pechez tant par rapport à la coulpe que par rapport à la peine.* Dans le riche tréſor de cette Abbaïe on montre entr'autres un ciboire d'or du poids de plus de deux cens ſoixante onces. L'année 1684, on y a ajoûté 1174 groſſes perles, dont il y en a quelques-unes qui ſont preſque comme des œufs de pigeon, 303 diamans, 38 ſaphirs, 154 émeraudes, 857 rubis, 44 grenats, 26 hyacinthes, 19 améthiſtes, quatre ſpinelles. * J. B. Plantin, *Deſcript. de la Suiſſe.* Etat & *Delices de la Suiſſe, tome 2. p. 438. & ſuiv.*

EIRAGUES. *Voyez* EYRAGUES.

EIRAS, montagne de Meſſénie, ſur laquelle les Meſſéniens ſe défendirent pendant onze ans contre les Lacédémoniens; car aprés une bataille que les Lacédémoniens avoient gagnée, Ariſtoméne ſe retrancha ſur cette montagne, & ne ſe tint pas ſeulement ſur la défenſive, mais encore attaqua les Lacédémoniens. Quoiqu'Ariſtoméne eût été pris dans un combat, les Meſſéniens ne laiſſérent pas de ſe défendre. Ariſtoméne s'étant ſauvé, continua de ſoutenir pendant pluſieurs années le ſiége. Mais enfin les Lacédémoniens emportérent cette place la premiére année de la XXVIII Olympiade, 668 ans avant J. C. * Pauſanias, *in Meſſeniacis.* Marsham.

EISCHFELT ou EISCHFELD, *Cherchez* EICHFELD.

* EISDORF Bourg du Marquiſat de Miſnie dans la Haute Saxe, ſous l'Evêché de Mersbourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* EISEN (Charles Chriſtophle) Médecin, naquit à Nuremberg le 26 mai de l'an 1646, & étudia à Iéna, à Strasbourg & à Bâle, où il fut reçu Docteur en 1673. Il fut en 1674, aggrégé au Collége des Médecins à Nuremberg. Depuis cela, en 1680, il fut fait à Culembach Médecin ordinaire de la ville, & mourut de phthiſie le 3 fevrier 1690. On a de lui, *De Melancholico & Maniaco patiente; de Menſium ſuppreſſione, earumque per aurem ſiniſtram excretione; De Comate ſomnolento, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

EISENAC ou ISENAC, *Iſenacum* & *Eiſenacum*, ville d'Allemagne dans la Thuringe, avec Univerſité, eſt bâtie ſur la petite riviére de Neſſe, à l'oueſt de Gotha vers la frontiére de la Heſſe, & appartient au Duc de Weimar, de la Maiſon de Saxe. L'Univerſité d'Eiſenac fut fondée vers l'an 1555. Le Duc a ſon Chancelier & ſes autres Officiers.

* EISENACH (Les Ducs de Saxe-) La ligne des Ducs de Saxe-Eiſenach commence par Jean George troiſiéme fils du Duc Guillaume, né à Weimar le 12 juillet 1634. Aprés la mort de ſon pére, il eût pour ſa portion Marczſula & quelques autres Terres: mais aprés la mort de ſon frére Adolphe Guillaume & de ſon dernier fils, il eut, par le partage qui ſe fit en 1672 dans la maiſon de Weimar, la Principauté d'Eiſenach. Il épouſa en 1661, *Jeannette* fille d'Erneſt Comte de Sayn & de Witgenſtein, & veuve de Jean Landgrave de Heſſe-Braubach. En 1677, il fit la campagne en qualité de Général de l'Empereur en Alſace, & mourut d'apoplexie le 19 ſept. 1686. Sa femme mourut le 28 avril 1701. Il eut entr'autres enfans *Théodore Louiſe* mariée premiérement à Jean Frédéric Marquis de Brandébourg-Anſpach, & en ſecondes noces l'an 1692, à l'Electeur Jean George IV. de Saxe-Weiſſenfels, morte le neuviéme ſept. 1696, à Pretſch; *Frédérique Elizabeth*, ſa ſeconde fille épouſa le deuxiéme janv. 1698, Jean Duc de Saxe-Weiſſenfels qu'elle perdit en 1712. Son fils *Jean George* lui ſuccéda, & ne voulut pas permettre que ſon frére eût part avec lui au gouvernement. Il prétendit faire valoir le droit d'aîneſſe, & ne donner à ſon frére qu'une penſion pour ſa ſubſiſtance: ce qui fut la cauſe de pluſieurs troubles: mais il mourut l'an 1698, ſans laiſſer d'enfans de *Sophie Charlotte* fille d'Everard Duc de Wirtemberg, laquelle paſſa le tems de ſon veuvage à Alſtadt où elle mourut en 1717. Jean Guillaume frere du Duc Jean George, lui ſuccéda dans toutes les terres dépendantes d'Eiſenach. Il eut trois femmes, la premiére fut *Amélie* fille de Guillaume Frédéric de Naſſau-Dietz morte en 1695: la ſeconde fut *Chriſtiane Julienne* fille de Charles Guſtave Marquis de Bade-Dourlach, morte en couche l'an 1707: la troiſiéme fut *Magdeleine Sibylle* fille de Jean Adolphe Duc de Saxe-Weiſſenfels. De la premiére il eut, 1. GUILLAUME HENRI Prince héréditaire né le dixiéme dec. 1691, & marié à *Anne Sophie Charlotte* Marquiſe de Brandebourg; 2. *Albertine Jeannette* née le 18 fevrier 1693, morte le premier avril 1700. De la ſeconde il eut, 3. *Jeannette Antoinette*, née le 31 janv. 1698, mariée à Jean Adolphe Duc de Saxe-Weiſſenfels; 4. *Caroline Chriſtine* née le 15 avril 1699; 5. Antoine Guſtave né le 12 août 1700, mort le cinquiéme oct. de la même année; 6. *Charlotte Guillelmine* née le 27 juin 1703; 7. *Jeanne Guillelmine Chriſtiane* née le dixiéme ſept. 1704, morte le troiſiéme janv. 1705; 8. *Charles Guillaume* né le neuviéme janv. 1706, mort le 24 fevr. ſuivant; 9. *Charles Auguſte* né le 10 juin 1707, mort le 24 fevr. 1711. De ſa troiſiéme femme il eut, 10. *Jeanne Magdeleine Sophie* née le 19 août 1710, morte le 26 fevr. 1711; 11. *Chriſtiane Guillelmine* née le troiſiéme ſept. 1711; 12. *Jean Guillaume* né & mort le 28 janv. 1713. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* EISENARTZ, gros bourg avec marché dans la Haute Stirie, au ſud-oueſt de Marienzell ou de Cell. Il y a une mine de fer ſi abondante, qu'on prétend qu'elle pourroit en fournir elle ſeule toute l'Allemagne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* EISENBERG, petite ville avec château dans l'Oſterland

en Saxe proche la riviére de Saale entre Zeitz & Iéna, appartient préſentement à la maiſon de Saxe-Gotha. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* E I S E N B E R G, beau château avec titre de Comté au nord de Satz ou Ziatecz, appartient à Félix Ulrich Popel Comte de Lobkowitz, & Grand Véneur du Royaume de Bohéme. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Fabricius, *Orig. Sax. l. 7. p.* 770.

* E I S E N B U R G ou V A S W A R, en Latin *Caſtrum ferri*, petite ville avec château ſur la riviére de Raab, au midi de Rothenthurn ou de Salawar dans la Hongrie.

E I S E N G R E I N, (Guillaume) Allemand, Chanoine de Spire, où il étoit né, a vécu dans le XVI ſiécle, & s'eſt aquis beaucoup de réputation par ſa ſcience, & par ſa piété. * Il compoſa divers Ouvrages, & entr'autres, *Catalogus Teſtium Veritatis*, qu'il publia en 1565, 1566, & 1568; Une Chronique de Spire, qu'il finit en 1563, & qu'il fit imprimer l'année ſuivante à Dilinghen, &c. * Poſſevin. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. XVI ſiécle.*

☞ * Le Catalogue *des Témoins de la Verité* d'Eiſengrein, eſt une liſte des Ecrivains Eccléſiaſtiques, qui ont combattu & refuté les héréſies de leur tems, & celles de notre ſiécle par avance. Par les héréſies de notre ſiécle, Eiſengrein entend les Proteſtans, c'eſt à dire, toutes les Societez qui ſe ſont ſéparées d'avec le ſaint Siége. Einſengrein ſuit l'ordre des tems; mais il employe la plus grande partie de ſon Ouvrage en éloges, & n'a point apporté aſſez de jugement & de capacité dans ſon Ouvrage. Il faut prendre garde à ne point confondre cet Ouvrage d'Eiſengrein avec celui de *Flaccius Illyricus*, Luthérien, qui en a donné un ſemblable, avec le même titre; mais dans un ſens bien différent. Flaccius entend par *les Témoins de la Vérité*, ceux qui avant Luther, avoient les mêmes ſentimens que lui, dont il joint les paſſages avec ceux des Apôtres & des Péres; & Eiſengrein entend par ce terme les Catholiques qui ſont demeurez dans le ſein de l'Egliſe Romaine ſous l'autorité du Pape.

E I S E N G R E I N, (Martin) Allemand, Docteur, & Vice-chancelier de l'Univerſité d'Ingolſtadt, étoit natif de Stugard dans le Duché de Wirtemberg, & mourut en 1578. Il compoſa des Sermons que Tilman Brédenbach a traduits en Latin; *Confeſſionale, &c.* * Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. XVI ſiécle.*

* E I S E N H A R T (Jean) Juriſconſulte né à Erxleben dans la vieille Marche de Brandebourg le 18 oct. 1643, étudia à Helmſtad, où il fut d'abord Maître ès Arts, & enſuite Docteur. Après cela il devint Profeſſeur extraordinaire en Juriſprudence, puis Profeſſeur ordinaire en Hiſtoire & en Poëſie, en Morale, pour les Inſtitutes & les Pandectes, & enfin Doyen de la Faculté de Droit. On a de lui, *Inſtitutiones Juris naturalis & Moralis ſcientiæ; Diſſert. de proceſſu inſtantiæ reſtitutionis in integrum; Commentatio de regali Metalli-fodinarum jure*; Pluſieurs Diſputes, &c. Ses *Diſpoſitiones Methodicæ Novellarum, Juris Criminalis, Pandectarum & Codicis*, ne ſont pas encore imprimées. Il mourut de la pierre le neuviéme mai de l'an 1707. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* E I S E N M E N G E R (Jean André) du Palatinat, né à Manheim en 1654, après avoir achevé ſes études à Heidelberg, fit aux dépens de l'Electeur Palatin un voyage en Hollande & en Angleterre. A Amſterdam il s'appliqua ſur tout à la langue Arabe, & il copia de ſa propre main l'Alcoran ſur trois exemplaires. Lorſqu'en 1693, le Palatinat fut ravagé, il ſe retira à Francfort avec la Régence de l'Electorat, & il y exerça l'emploi de Garde des Archives. Enſuite il fut fait Régiſtrateur de la Chancellerie Electorale à Heidelberg, & puis Profeſſeur dans les Langues Orientales. Il fut appellé à Utrecht à la place du Profeſſeur Leuſden, mais il n'accepta point cette vocation. Il mourut le 20 décembre 1704. Comme il avoit lu avec une extréme application tous les Rabbins, & qu'il avoit fait une découverte tres exacte de l'impiété des Juifs, il publia à Francfort ſur le Mein en deux tomes, un livre dont le titre ſignifioit le *Judaïſme découvert* ou *dévoilé*. Mais les Juifs s'étant pourvus contre l'Auteur de trois interdicts de la Cour de Vienne, empêchérent la vente du livre. Enfin le Roi de Pruſſe le fit rimprimer à Konisbergen en Pruſſe l'an 1711, à ſes propres dépens, & fit préſent aux Héritiers d'Eiſenmenger d'une partie des exemplaires pour les indemniſer du dommage qu'ils avoient ſouffert. Eiſenmenger a auſſi travaillé à un *Lexicon Orientale Harmonicum*, mais cet Ouvrage n'eſt pas achevé. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Schudt, *Joodſche Merkwaardigheden.*

* E I S E N M E N G E R (Samuel) Docteur en Médecine & Profeſſeur en Mathématiques à Tubingue, naquit le huitiéme ſept. 1534, à Bretten dans le Bas Palatinat. Il a publié *Oratio de Methodo Medico-Mathematicorum.* Il fut Médecin du Marquis de Bade, de l'Electeur de Cologne & de l'Evêque de Strasbourg, & mourut à Bruxelles le 28 février 1585. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

E I S E N S C H M I D (Jean Gaſpard) Docteur en Philoſophie & en Médecine, & célébre Mathématicien, naquit à Strasbourg le 25 ſeptembre 1656. Son pére de même nom & ſurnom que lui, étoit Potier d'étaim & avoit des charges honorables dans la ville. Il fut laiſſé orphelin fort jeune, & fit ſes claſſes en dix ans, après quoi il fréquenta les leçons des Profeſſeurs, & s'attacha ſur tout aux Mathématiques, qui lui plaiſoient infiniment. Il fut fait Docteur en Philoſophie vers l'an 1676. De là il paſſa à l'étude de la Médecine; ſans négliger les Mathématiques, qui faiſoient toujours ſon principal attachement. Il ſoutint une Diſpute inaugurale en Médecine en 1681, & fut le premier qui eut cet honneur, après que la ville eut été rendue au Roi de France. Il ſe mit après cela à voyager. Il alla à Paris, où il reſta quinze mois, & fit connoiſſance avec les Savans de cette grande ville & ſur tout avec Meſſieurs du Vernay Anatomiſte, & Tournefort Botaniſte. Il viſita après cela les principales villes & Univerſitez de France, & en fit de même à l'égard des villes d'Italie. Il revint en Allemagne, vit Vienne la capitale & divers autres lieux, & fut de retour à Strasbourg au mois de mai de 1684, où il reçut avec applaudiſſement le bonnet de Docteur en Médecine. En 1696, il fit une chûte, dont il fut ſi bleſſé, qu'il ne put plus ſortir de ſa maiſon. Empêché par cet accident de s'attacher à la pratique, il ſe donna entiérement aux Mathématiques; & eut l'honneur, lors du rétabliſſement de l'Académie Royale à Paris, d'être nommé pour être Aſſocié de cet illuſtre Corps. Ses Ouvrages juſtifient ce choix. Il a publié un Traité ſur la figure de la Terre Elliptico-Sphéroïde; un autre des Poids & Meſures de pluſieurs nations; & de la Valeur des Monnoyes anciennes. Il a laiſſé divers autres Traitez, qui n'ont pas encore été imprimez. Il avoit commerce de lettres avec la plupart des Savans de l'Europe, & mourut le quatriéme décembre 1712. Il eſt fait mention honorable de lui dans l'Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, dans le Journal des Savans, & dans les Mémoires de Trévoux. Le Roi de France ſe ſervit de lui pour dreſſer une carte de Géographie. * *Actes de Leipſic de* 1713. *pag.* 280.

* E I S E N S T A D T, ville de Hongrie ſur les confins de l'Autriche entre le Neuſidler-zée & la Leithe au ſud-eſt de Vienne. Elle ſe ſoutient par ſon commerce de vins & de grains. Elle n'eſt pas grande, mais elle eſt défendue par un château ſur une hauteur, lequel paſſe pour un des plus forts de toute la Hongrie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

E I S E N T H O R N, ou plutôt E I S E R N T H O R N, c'eſt à dire, *la porte de Fer*, appellée en Latin *Porta ferrea*. C'eſt un paſſage fort difficile & fort important pour entrer dans la Tranſſylvanie. Il eſt aux confins de cette Principauté, de celle de Valachie, & de la Haute Hongrie, & il donne le nom d'Eiſenthorn ou de *Viskapu*, à toute une chaîne de montagnes, preſque inacceſſible qui environnent la Tranſſylvanie du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

E I S F E L D, petite ville, ou bon bourg du Cercle de Franconie. Elle eſt dans le Duché de Coburg, près de la ſource de la Werra, & à trois lieues de la ville de Coburg. * Maty, *Dict. Géogr.*

E I S F E L D ou E I C H F E L D. *Voyez* E I C H F E L D.

* E I S G R O E B E ou E Y S G R U B, ville de Moravie ſur les confins de l'Autriche à la droite de la branche droite d'une iſle que forme la Teya au nord-nord-eſt de Vienne dont elle eſt éloignée d'environ douze lieues. Elle s'apelle auſſi *Lednice*, & appartient au Prince de Lichtenſtein qui y tient un tres beau haras. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

E I S L E B E N. *Cherchez* I S L E B E.

* E I T D E V E T, ville du Royaume de Maroc en Afrique au milieu des terres dans la province de Héa.

E I T E L W O L F *de Lapide.* *Cherchez* E T H E L W O L P H E.

* E I T I A N ou E I T H I A D U M, ville du Royaume de Maroc en Afrique dans la province de Tedla.

* E I T L U C H, ville & fortereſſe de Dalmatie ſur la riviére de Narenta. Les Turcs l'ont priſe ſur les Vénitiens en 1694. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

E K B. &c.

E K B A R, E K E B A R ou A C H O B O R. *Voyez* G U Z U R A T E & M O G O L.

É K E L E N F O R T ou É C H E L E N F O R D. *Voyez* E C K E L E N F O H R D E.

* É K E R E N, le plus grand village du Quartier de Hoogſtraten en Brabant, eſt diviſé à cauſe de la grande quantité de terres renfermées dans ſon reſſort, en pluſieurs paroiſſes & Juriſdictions qui dépendent en partie de la Cour des Fiefs de Brabant, & en partie de Malines. Le Comte de Hoogſtraten eſt Seigneur de ce village. Dans le XIII ſiécle il fut poſſédé par Dame Félicité de Traynel Dame de Hoboke, comme on peut le voir par trois différentes lettres patentes, ſavoir, d'Alide Ducheſſe de Brabant en date du vintiéme nov. 1270, de Jean Duc de Lorraine & de Brabant avec la même date que la précédente, & d'Alide dite de Perweis Dame d'Hoboke en date de l'année 1290: leſquelles lettres ſe gardent dans le Cloitre d'Ouwergem près de Bruxelles. Le 30 juin 1703, près d'Ekeren, un petit corps de troupes Hollandoiſes conſiſtant en 13 bataillons & 26 eſcadrons ſous les Généraux d'Obdam, de Slangenburg & de Tilly fut attaqué par les Généraux François le Maréchal de Boufflers & le Marquis de Bedmar, qui commandoient pour cette attaque une armée plus de deux fois plus forte que celle des Alliez. Le combat fut opiniâtre & ſanglant, mais enfin les Hollandois après avoir fait une belle & longue réſiſtance conſervérent le champ de bataille. Les François s'attribuérent auſſi la victoire, parce que les Hollandois incontinent après la bataille ſe retirérent à Lillo, comme c'étoit leur deſſein avant le combat. Il y eut autrefois dans le reſſort de cette Seigneurie un Couvent de Religieuſes, qui dans le XVI ſiécle furent tranſplantées à Lisbonne. Il y avoit auſſi un Monaſtére de Moines, portant le nom de St. Adrien en Sion, dont on n'apperçoit aujourd'hui aucune trace, non plus que du château d'Oſtende qui fut autrefois le lieu qu'occupoit la famille des Nobles de ce nom. Aujourd'hui on y trouve le château de Veldwyk, qui a été rétabli à grands frais dans le XVII ſiécle par Luc d'Opmeer Seigneur de Kontich, dont la fille l'a apportée par mariage à J. B. de Robiano. Avant l'érection de l'Evêché d'Anvers, l'Egliſe d'Ekeren reſſortiſſoit ſous celui de Liége. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* J. le Roi, *Notit. Marchionat. S. R. I. l.* 7.

É K E S I O ou É C H É S I E, *Ekeſium*, ville de Suéde, dans la province de Smaland, & près de l'Oſtrogothie ou Oſtrogothland propre, eſt éloignée de quatre ou cinq lieues du lac Wéter. Elle eſt peu conſidérable, ſi nous en croyons les Rélations modernes, quoique d'autres en ayent parlé autrement. * Baudrand.

É K I U S. *Cherchez* E C H I U S & E I C K I U S.

* E K M A N, Peintre habile en miniature, ordonnoit agréablement des compoſitions d'Hiſtoires. On en voit pluſieurs à des cabinets qu'il a faits pour le Roi Louis XIV. * Félibien, *X Entretien ſur les Vies & les Ouvrages des Peintres, tome* 4. *p.* 359.

E K R O N, ville. *Voyez* A C C A R O N.

E L A. &c.

* ELA, eſt l'un des Ducs de la poſtérité d'Eſaü: il ſuccéda à Aholibama. * *Genéſe, ch.* 36. *v.* 41. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 52. On prétend que c'étoit auſſi le nom d'une ville des Iduméens Deſcendans d'Eſaü.

ELA Roi d'Iſraël, étoit fils de Baaſa qui fut un Prince très-méchant, & lui ſuccéda vers l'an 3105 du monde, & 930 avant J. C. Au commencement de la ſeconde année de ſon régne, Zamri, qui commandoit la moitié de ſa cavalerie, le fit aſſaſſiner dans un feſtin qu'il faiſoit chez un de ſes Officiers nommé Oſa. Joſephe nous apprend qu'il n'avoit point de Gardes, parce que ce Prince avoit envoyé tous ſes gens de guerre aſſiéger une ville des Philiſtins, nommée Gabath. Zamri extermina toute la race de Baaſa, ſelon que le Prophéte Jéhu, que Joſephe nomme Gimon, le lui avoit prédit. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 16. Joſephe, *liv.* 7. *des Ant. Jud. ch.* 6. Torniel. Salian & Sponde, *A. M.* 3105. & 3106.

* ÉLA, pére de Scimhi ou Séméï de la Tribu de Benjamin. * I. ou III. *Rois.*, *ch.* 4. *v.* 18.

ÉLA, pére d'Oſée, Roi d'Iſraël. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 15. *v.* 30. *& ch.* 17. *v.* 1.

É'LA, fille de Caleb, dont il eſt fait mention dans le I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 15.

ÉLABAS. *Voyez* HALABASS.

ÉLAGABALE, idole. *Voyez* HÉLIOGOBALE.

ÉLAM, fils de *Sem*, donna ſon nom aux ÉLAMITES, qui ſont ceux que les Auteurs profanes nomment ELYMÉENS. Ils habitoient le païs qui étoit entre les provinces de Perſe & de Babylone. Pluſieurs Hiſtoriens croyent après Joſéphe, que les Perſes ſortirent de ce même païs des Elamites, & le prouvent par des conjectures aſſez fortes; ſur tout, par ce qui eſt rapporté dans la prophétie de Daniel, que Suſe capitale du païs des Perſes étoit dans le païs d'Elam. Ce Chodorlaomor qui vainquit les cinq petits Rois de la Pentapole, qui enleva Loth avec ſa famille, & qui fut depuis entiérement défait par Abraham, étoit Roi de ces peuples. Iſaïe & Jérémie en parlent comme d'une nation qui étoit fort aguerrie. La ville capitale étoit ELYMAÏDE, où étoit ce temple célébre de Diane, qu'Antiochus Epiphanès voulut piller, & où il fut tué. * *Genéſe, ch.* 14. *v.* 1. *&* 9. *Iſaïe, ch.* 11. *v.* 11. *ch.* 21. *v.* 2. *ch.* 22. *v.* 6. *Jérémie, ch.* 25. *v.* 25. *ch.* 49. *v.* 35. *Daniel, ch.* 8. *v.* 2. *Actes des Apôtres, ch.* 2. *v.* 9. Joſephe, *l.* 1. *des Ant. Jud. l.* 7. *ch.* 7. *& liv.* 12. *ch.* 13. Torniel, *A. M.* 1657. *n.* 19. 1937. *n.* 50. *&* 2105. *n.* 1. Salian. Sponde, *in Ann. Vet. Teſt.* Sam. Bochart, *in Phaleg.*

ÉLAMITES ou ELYMÉENS. *Voyez* ELAM, cy-deſſus.

* ÉLAPHITES, nom de trois petites iſles dans le Golfe de Veniſe entre l'iſle de Méléda & la ville de Raguſe, deſquelles les noms ſont *Calamota*, *Mezzo & Guipana*, & qui appartiennent à la République de Raguſe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* É'LAPHOBOLIA, nom d'une fête que les Habitans de la Phocide & de l'Achaïe célébroient à l'honneur de Diane Déeſſe de la chaſſe, en mémoire d'une grande victoire qu'ils avoient remportée contre les Theſſaliens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Caſtellan, *de Feſtis Græc.*

É'LATÉ'E, en Grec Ἐλάτεια, ville dont Plutarque parle dans la vie de Démoſthéne & dans celle de Sylla. Strabon dit dans ſon livre IX, que c'étoit la plus grande ville de la Phocide. Pauſanias dans ſes Phociques excepte Delphes; & dit que le fleuve Céphiſe paſſoit par la plaine d'Elatée. Strabon dans ce lieu que nous avons cité, dit qu'elle a été inconnue à Homére, pour avoir été bâtie après ſa mort.

É'LASA. *Voyez* ELHASA.

* É'LATH, ville de la Tribu de Juda, bâtie par Azarias fils d'Amaſias, Roi de Juda, qui la remit enſuite au pouvoir de la Tribu dont on vient de parler. * II. *Sam.* ou II. *Rois*, *ch.* 14. *v.* 22.

É'LATH, campagne de l'Idumée, dont il eſt fait mention, *Deuteronome*, *ch.* 2. *v.* 8. On dit qu'il y avoit une ville de ce nom dans ce païs, ſituée ſur le bord de la Mer Rouge, par laquelle paſſérent les Iſraëlites, au ſortir d'Aſiongaber ou Hetsjonguéber. C'étoit un port d'où on alloit dans les Indes. * S. Jérôme.

ELBE, *Albis*, riviére d'Allemagne, a ſa ſource dans la Bohéme au nord de la Préfecture de Hradetz, ſur les frontiéres de la Siléſie. Ceux de Bohéme la nomment *Labe*. C'eſt l'*Abis* des anciens Auteurs, que quelques-uns de ceux du Bas Empire ont nommé *Albia*. Elle reçoit toutes les riviéres de la Bohéme, dont les principales ſont la Molde & l'Egra. L'Elbe paſſe à Koningretz, ou Konigingratz, à Leitomeritz, &c. enſuite il coule dans la Haute & Baſſe Saxe, reçoit la Sale, le Havel, &c. arroſe les villes de Dreſde, de Torgau, de Wittemberg, de Deſſau, de Magdebourg, de Werben, de Lawembourg, de Hambourg, de Harborg, & de Glukſtad, & ſe jette dans la mer d'Allemagne. * Strabon, *l.* 7. Pline. Lucain. Dion. Silius Italicus. Bertius, *Deſcr. Germ.* Munſter, *l.* 3. Cluvier, *l.* 3. *Introd. Geogr. &c.*

ELBE ou l'île D'ELBE, *Ilva* & *Æthalia*, île de la Mer Méditerranée, en Italie, ſur les côtes de la Toſcane, vis à vis de Piombino. Les Auteurs en ont ſouvent fait mention, comme Virgile, *l.* 10. *Eneïde*, *v.* 173.

——— Aſt Ilva trecentos
Inſula inexhauſtis Chalybum generoſa metallis.

Cette île a environ quarante milles de circuit, & n'a que cinq ou ſix paroiſſes. Elle appartient au Prince de Piombino, ſous la protection des Eſpagnols, qui y ont Porto Longone. Le Grand Duc y a auſſi le port dit *Porto-Ferraio* ou *Ferraro.* Magin & d'autres y ont placé une ville de Coſmopolis, bâtie par Côme, Duc de Toſcane, qui eſt une ville imaginaire; car il n'y en a point de ce nom. Peut-être que le premier s'eſt trompé au ſujet de Porto-Ferraio, qui eſt l'*Argoüs Portus* de Strabon & des anciens Auteurs, parce que Côme I. de ce nom, Grand Duc de Toſcane, le fit fortifier, & lui voulut donner ſon nom. Les Ecrivains, qui ſont venus après Magin, ont fait la même faute. On trouve dans l'île d'Elbe de cette eſpéce de marbre, que l'on nomme *Granit*, qui eſt griſâtre, tirant ſur le verd, & tacheté de petites marques noires & blanches. Les Romains y occupoient continuellement un grand nombre d'Ouvriers à travailler dans les carriéres: & c'eſt de là que depuis on a tiré les colomnes du portique de la Rotonde, qui ſont très-belles, & d'une grandeur extraordinaire. * Strabon. Pline. Ptolomée. Pomponius Méla. Léandre Alberti. * Baudrand, &c.

ELBE'NE, famille, qu'on nomme diverſement *Elbéne*, *Delbéne* ou *Del Béne*, eſt originaire de Florence. Quelques-uns ont cru qu'elle étoit originaire de France, où l'on voit la Baronnie de Béne, près de Montfort l'Amauri, & on ajoûte même que les armes de cette famille y ſont gravées en divers endroits, ſur les murailles du château. Ceux-là prétendent que ces Seigneurs paſſérent en Italie avec les Princes de la maiſon d'Anjou, & qu'ils s'établirent à Florence; où ceux du païs, ayant mis l'article *Del* à leur nom *Béne*, ils en formérent celui *d'Elbéne*. D'autres tiennent que cette famille vient de Fiéſoli. C'eſt le ſentiment d'Hugolinus Verrinus, dans ſon Ouvrage des choſes remarquables de Florence. Il en parle ainſi,

A Feſulis quondam deſcendens clara propago,
A Benio traxere Benes de nomine nomen,
Qui magni Ottonis Miles calcaribus aureis
Ornari meruit, donatus pinguibus arvis
Peretulæ, Alpinus quæ propter labitur Arnus, &c.

Quoi qu'il en ſoit, cette famille a été pendant trois ou quatre cens ans en grande conſidération à Florence, & y a exercé les premiéres charges de la République, à laquelle les Seigneurs d'Elbéne rendirent des ſervices ſignalez. JAQUES d'Elbéne, ſurnommé *le Grand*, fut quatre fois Prieur de la Liberté de la République en 1334, 1338, 1342, & 1360. On le couronna trois fois ſouverain Gonfalonier, en 1352, 1355, & 1360. Scipion Ammirato, & les autres Auteurs de l'Hiſtoire de Florence, en parlent avec beaucoup d'eſtime. Il laiſſa entr'autres enfans FRANÇOIS d'Elbéne, Prieur de la Liberté en 1373, & 1377. Celui-ci eut de *Françoiſe* Ricaſoli, ſon épouſe, *Richard*, pére d'*Antoine*, d'où ſont deſcendus les Seigneurs d'Elbéne de Florence; & OLIVIER, qui épouſa *Vaggia* Corbinelli, & qui eut entr'autres enfans ALBERTASSE d'Elbéne, Prieur de la Liberté en 1473. Celui-ci ſe retira à Rome ſous le pontificat d'Alexandre VI, & revint à ſa maiſon de Montéloni, dans la Toſcane, où il mourut, laiſſant entr'autres enfans de *Magdelaine* Bondelmonti, ſon épouſe, NICOLAS, qui ſe retira en France; & PIERRE, *dont nous ferons mention dans la ſuite*. NICOLAS d'Elbéne rendit de grands ſervices au Roi Louïs XII, qui lui donna la charge de ſon Maître d'Hôtel ordinaire: laquelle lui fut continuée ſous François I. Il épouſa *Magdelaine* Ridolfi, dont il eut BARTHÉLEMI d'Elbéne. Celui-ci avoit beaucoup de génie, & compoſa un Ouvrage intitulé *Civitas veri, ſeu morum*, qu'il dédia à Marguerite de France, Ducheſſe de Savoye. Cette Princeſſe donna l'Abbaïe d'Hautecombe à ſon ſecond fils *Alfonſe* d'Elbéne, qui fut depuis Evêque d'Alby. Barthélemi avoit eu de *Clémence* Bonacorſi, ſon épouſe, cet *Alfonſe*; & JULIEN d'Elbéne, que la Reine Catherine de Médicis envoya, l'an 1574, en Pologne, pour preſſer le retour du Roi. Julien eut de *Catherine* Tornaboni, 1. *Julien*, Abbé d'Anvilliers; 2. *Barthélemi*, Capitaine-lieutenant des Chevaux-legers de Gaſton de France Duc d'Orléans, mort ſans poſtérité de *Catherine* d'Elbéne, ſa parente; 3. *Alfonſe*, Evêque d'Alby après ſon oncle; 4. PIERRE, qui ſuit; 5. *Marguerite*, femme de *David* de Miremont, Seigneur de Brieux; 6. *Louiſe*, mariée au Sieur de Leſcure; & 7. *Anne*, Religieuſe.

PIERRE d'Elbéne, Seigneur de Villeceau, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Colonel d'infanterie, Gouverneur de Pierrechâtel, &c. épouſa *Anne* d'Elbéne ſa parente, dont il eut 1. GUY, qui ſuit; 2. *Alfonſe*, Evêque d'Orléans en 1647, & mort vers l'an 1665; 3. *Alexandre*, Commandeur de Coulommiers, &c. de l'Ordre de Malthe, Receveur général du Prieuré de France, mort en 1654; 4. *Barthélemi*, Evêque & Comte d'Agen, mort vers l'an 1661; 5. *Gilbert*, Commandeur d'Ouarville, &c. de l'Ordre de Malthe, Ambaſſadeur à Rome; & 6. *Magdelaine*, mariée à *Jean-Jacques* du Bouchet-Bouville, Seigneur de Ville-Flix, & des Tournelles, &c.

GUY d'Elbéne, Capitaine-lieutenant des Chevaux-legers, puis Chambellan du Duc d'Orléans frére de Louïs XIV, eut de *Charlotte* de Refuge qu'il épouſa en 1680, *Barthélemi*, mort ſans alliance, & deux filles.

PIERRE d'Elbéne, fils d'Albertaſſe d'Elbéne & de Madelaine Bondelmonti dont nous avons fait mention cy-devant, étoit Seigneur de Montéloni & de ſainte Maure en Toſcane, & laiſſa de *Bartholomea* Corſini, ſon épouſe, 1. ALBISSE d'Elbéne, qui ſuit; & trois autres fils, qui ſe retirérent en France, ſavoir, 2. *Albert*, Pannetier du Roi Henri II, lequel fut tué l'an 1554 en Italie, dans l'armée commandée par le Maréchal Stroſſi; 3. *Jacques*, Chevalier de Malthe, auſſi Pannetier du Roi, après ſon frére; & 4. *Bernard*, Evêque de Lodéve en 1557, puis de Nîmes en 1560. Il ſe trouva au Concile de Trente.

ALBISSE fut en grande conſidération ſous le régne de François I, & de Henri II qui le créa Général & Surintendant des Finances qui ſortoient hors du Royaume. Il eut de *Lucréce* Cavalcanti, ſon épouſe, qui fut une des Dames ordinaires de la Reine Catherine de Médicis, 1. *François*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1564, puis Guidon des Gendarmes du Duc de Mayenne, qui ſe trouva aux batailles de Dreux, de ſaint Denys, de Moncontour, au ſiége de Javarin, & qui fut tué à celui de la Rochelle en l'an 1573; 2. *Pierre*, que le Roi Charles IX, fit ſon Aumônier

ordinaire en 1558, Abbé d'Eu, &c. qui rendit de grands ſervices, & qui mourut l'an 1590, au camp du Roi devant Paris; 3. *Albert*, tué en 1576, combattant contre les Reitres, ſous le Duc de Guiſe; 4. ALEXANDRE, *dont nous parlerons cy-aprés*; 4. *Catherine*, femme du Seigneur d'Arbouvive; 6. & *Geneviéve*, mariée au Baron de Baux. * Scipion Ammirato & Machiavel, *Hiſtoire de Florence*. Paulo Mini, *de la Nobil. de Flor.* Triſtan l'Hermite de Souliers, *Toſcane Françoiſe*, *&c.*

* ELBÉNE ou DELBE'NE, (Alfonſe) Evêque d'Alby, fils de *Barthélemi* d'Elbéne Patrice Florentin, & de *Clémence* Bonacorſi, témoigna dès ſa jeuneſſe une grande inclination pour l'état eccléſiaſtique. On lui procura l'Abbaïe de Hautecombe en Savoye, qu'il permuta pour celle de Maiziéres en Bourgogne, avec Silveſtre de Saluces. Le Roi Henri III. le nomma, l'an 1588, à l'Evêché d'Alby qu'il gouverna avec beaucoup de ſageſſe dans un tems tres-facheux. Ce Prélat mourut le huitiéme de février de l'an 1608. Il avoit compoſé divers Ouvrages, *Tractatus de Gente & Familia Marchionum Gothiæ, qui poſtea Comites S. Ægidii, & Toloſates dicti ſunt*, publié à Lyon l'an 1597, in octavo; *De Regno Burgundiæ Transjuranæ & Arelatis*, *l.* 3. imprimé à Lyon l'an 1592, in quarto; *De origine Familiæ Ciſtercianæ*, &c. Il eut pour ſucceſſeur en l'Evêche d'Alby, un autre ALFONSE d'Elbéne ſon neveu. Celuici ſortit de France, pour être entré dans la revolte du Duc de Montmorency. Il y revint en 1643, après la mort du Cardinal de Richelieu. Il mourut à Paris le neuviéme janvier de l'an 1651, âgé de 71 ans, & fut enterré dans l'Egliſe du Temple. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

ELBE'NE, (Alexandre) fils d'*Albiſſe* & de *Lucréce* Cavalcanti, né à Lyon le ſeptiéme mai de l'an 1554, porta les armes dès ſon jeune âge, & fut bleſſé dangereuſement en 1573, au ſiége de la Rochelle. Depuis il ſuivit le Roi Henri III. en Pologne, en qualité de Gentilhomme ordinaire, dont il eut le Brevet étant de retour en France, & ſe trouva aux ſiéges de Livron & du Pouſin. En 1576, il ſervit ſous le Duc de Mayenne, & ſe trouva au recouvrement de la Charité, d'Iſſoire & de Brouage. En 1580, il fut bleſſé d'une mouſquetade au ſiége de la Fére, & ſervit avec le même zéle les années ſuivantes, juſqu'en 1589, que ſes affaires, domeſtiques l'obligérent de paſſer en Italie. Il n'y fut pas inutile pour le ſervice de nos Rois, s'étant beaucoup intéreſſé pour la réconciliation d'Henri IV. avec le ſaint Siége. Le Cardinal d'Oſſat remarque cette circonſtance dans ſes lettres. Le Roi lui fit l'honneur de lui témoigner ſa reconnoiſſance par deux des ſiennes, & lui envoya même, en 1596, un Brevet de Conſeiller d'Etat. Enſuite Alexandre d'Elbéne lui ayant apporté ſes lettres d'abſolution au camp devant la Fére, ce grand Prince lui donna le collier de l'Ordre de ſaint Michel, & lui fit expédier un Brevet pour être reçu Chevalier du ſaint Eſprit, à la premiére promotion. En 1604, le Roi nomma des Commiſſaires, pour informer de la Nobleſſe du Sieur d'Elbéne, ce qui fut fait; mais ce Monarque ayant été tué en 1610, lorſqu'il devoit faire des Chevaliers après le couronnement de la Reine, Alexandre d'Elbéne fut privé de cet honneur. Il mourut en 1613, laiſſant de *Marguerite* d'Elbéne ſon épouſe, 1. *Alexandre II.* Seigneur de la Mothe, qui ſervit avec réputation dans les armées, & qui avoit beaucoup d'eſprit; 2. *Lucréce*, femme de *Louis* de Cardaillac de Lévy, Comte de Bioule, Lieutenant Général en Languedoc; & 3. *Catherine*, mariée, 1. à *Jean* d'Eſtampes, Seigneur de Valençai, tué l'an 1626, au ſiége de Privas; 2. à *Léon* d'Illiers, Seigneur de Chantemêle Marcouſſi, &c. Elle a eu deux enfans de ſes deux maris.

La famille d'Elbéne ſubſiſte toujours à Florence, où il y a des perſonnes de conſidération de ce nom. Saint Evremont dans une de ſes lettres, *tome* 5, écrite en 1701, parle avec éloge du Commandeur d'Elbéne, qui vivoit alors à Florence. * *Conſultez* Triſtan l'Hermite de Souliers, *en ſa Toſcane Françoiſe*. Du Chêne. Godefroy. La Roque, &c.

ELBEUF, bourg de France en Normandie, *Elbovium*, avec titre de Duché, érigé en 1581, en faveur de Charles de Lorraine I. du nom, eſt ſitué ſur la riviére de Seine, à trois ou quatre lieues au deſſus de Rouen. Ce bourg a appartenu à la maiſon d'Harcourt, ſous le titre de Marquiſat; & depuis il eſt devenu le titre d'une branche de la maiſon de Lorraine, rapportée à l'art. de LORRAINE. *Voyez* LORRAINE.

* ELBIGERODE petite ville du Duché de Brunswik-Lunebourg ſur la petite riviére de Zieber au nord de Duderſtad, & au ſud-eſt d'Eimbeck, dans la Principauté de Grubenhagen. On y trouve beaucoup de pierres de fer que l'on peut fondre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ELBING ou ELBINGE, *Elbinga*, ville Anſéatique de Pologne, dans la Pruſſe Royale, eſt capitale du petit païs dit le *Hockerland*, ſituée ſur la riviére d'Elbing, près de la Mer Baltique, & du Lac de Drauſen, qui s'y décharge dans le Golfe dit *Friſch-Haff*. Elle eſt grande, belle & forte, dans une plaine aſſez fertile. Elbing fut bâtie, à ce qu'on dit, l'an 1239, & par le commerce de la Mer Baltique, elle ſe rendit en peu de tems très-conſidérable. Elle ſe ſoumit à la Pologne l'an 1454. En 1521, elle réſiſta à Albert de Brandebourg, qu'on y reçut en 1525. Il y fonda en 1542 une Univerſité, qu'on y rétablit en 1592. Avant cela Etienne Roi de Pologne, faiſant, en 1577, la guerre contre ceux de Dantzic, voulut attirer le commerce à Elbing. Les Anglois venoient ordinairement en cette ville, où pluſieurs ſe ſont établis, & l'on y parle même aſſez bien la langue Angloiſe. Le trafic porta l'abondance à Elbing, mais la Réformation s'y établit en même tems, & fut cauſe de pluſieurs troubles. Les Proteſtans avoient enlevé la principale Egliſe aux Catholiques, à qui Sigiſmond III. Roi de Pologne, la fit rendre en 1539. Les premiers en conſervérent du chagrin, dont ils donnérent des marques en 1616, & 1618. Enfin en 1626, ils ſe ſoumirent au Roi de Suéde, qui rendit cette ville en 1636. Depuis, en 1655, Elbing ſe donna à Charles Guſtave auſſi Roi de Suéde, & la ville fut rendue aux Polonois. En 1698, l'Electeur de Brandebourg força les Habitans de recevoir ſes troupes en garniſon, prétendant que cette ville avoit été engagée pour deux cens mille écus, prêtez au Roi Caſimir, par l'Electeur ſon pére. L'affaire fut accommodée en 1700, & il retira les troupes, moyennant trois cens mille écus, pour nantiſſement deſquels, les Polonois lui mirent entre les mains les pierreries de la Couronne. Les Suédois mirent garniſon dans cette place avec la permiſſion de l'Electeur de Brandebourg; mais les Moſcovites la prirent ſur eux par aſſaut le 18 février 1710. On la diviſe en trois parties, qui ſont, la ville ancienne ou la cité, la ville nouvelle, & le fauxbourg. Les deux premiéres ſont bâties & fortifiées aſſez reguliérement. Les Marchands ont leurs magazins dans le fauxbourg. * Cromer & Starovolſtius, *Deſcript. Polon.* Tuldenus & Brachelius, *Hiſt. noſtri temp.* Cellarius, *Polon. Deſcript.* Le Laboureur, *Voyage de la Reine de Pologne.*

* ELBING petite riviére qui ſort du Lac de Drauſen, qui paſſe par Elbing & qui entre dans le Friſch-Haff. Elle n'a pas un long cours, mais elle eſt ſi profonde que depuis qu'on en a nettoyé le fonds en 1682, les vaiſſeaux peuvent commodément aller du Friſch-Haff à Elbing. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Géographie de la Pruſſe & de Brandebourg*, en Allemand.

ELBINGERODE. *Voyez* ELBIGERODE.

ELBODE, Breton, Evêque de Wincheſter en Angleterre, dans le VII ſiécle, vers l'an 610, eut beaucoup de liaiſon avec Auguſtin, un des Apôtres du païs. Il avoit quelque connoiſſance des Belles Lettres, & compoſa un Ouvrage ſur la célébration de la fête de Pâques, & ſur l'Hiſtoire de ſon tems. * Pitſeus, *de Script. Angl.* Balæus & Leland rapportez par Voſſius, *des Hiſt. Lat. liv.* 2. *chap.* 24.

ELBOGEN, ville de Bohéme. *Voyez* ELLEBOGEN.

ELBOGEN, ville de Suéde. *Voyez* MALMOE.

ELBOURG, ville & Evêché de Jutland en Danemarck, porte ce nom à cauſe de la pêche des anguilles que les Allemans appellent *Aal* ou *Ahl*: il s'y en fait un grand commerce. *Voyez* ALBOURG.

ELBURG, petite ville des Provinces-Unies, dans le Duché de Gueldre, ſur la côte occidentale du Zuiderzée, dans le Vélaw, étoit autrefois aſſez bien fortifiée; & fut priſe en 1672 par les François, qui en ruïnérent toutes les fortifications l'année ſuivante. Elle eſt près de la frontiére du païs d'Overiſſel, à peu près au midi de Campen dont elle eſt éloignée de deux lieues & demie. * Baudrand.

ELCANA, l'un des trois fils de Coré. * *Exode, ch.* 6. *v.* 24. 1. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 23.

ELCANA, premier Miniſtre du Roi Achas, qui fut tué par Zechri. * *II. Chron.* ou *Paralip. ch.* 28. *v.* 7.

ELCANA, l'un des Deſcendans de Caath, vivoit vers l'an 2880 du monde, 1155 avant Jeſus-Chriſt, & fut mari d'Anne mére de Samuel. En allant à Silo, où étoit l'Arche, il conſoloit ſa femme de ce qu'elle étoit ſtérile. Depuis, les vœux & les larmes d'Anne obtinrent de Dieu un fils, qui fut Samuel, & ils l'offrirent au temple. * I. *Sam.* ou *Rois*, *ch.* 1. & 2. Salian, *A. M.* 2889. 2900. *& ſeq.* *Voyez* ANNE & SAMUEL.

EL-CATIF, ville de l'Aſie, dans l'Arabie Heureuſe, au ſud de Balſera tirant vers l'eſt, donne ſon nom à la MER d'ELCATIF, dite auſſi GOLFE DE PERSE ou de BALSERA, qui s'étend depuis l'embouchure du Tigre juſques au détroit de Moſandam, & qui ſépare la Perſe de l'Arabie. * *Cherchez* BALSERA.

ELCÉSAITES, ou SAMPSE'ENS, Secte d'Hérétiques, qui s'éleva dans l'Egliſe au commencement du ſecond ſiécle, eut pour Auteur un nommé Elxaï Juif, qui ſe joignit aux Ebionites, du tems de Trajan vers l'an 114, & qui apporta dans cette Secte de nouveaux dogmes. Les Elcéſaites obſervoient comme les Ebionites les cérémonies de la Loi de Moïſe, la circonciſion & le ſabbat; mais ils ne vouloient point de ſacrifices. Ils admettoient un Chriſt deſcendu du ciel dans Jéſus: ils lui donnoient une forme humaine, qui avoit environ trente-huit lieues de haut; & un ſaint Eſprit de même étendue, qu'ils prétendoient être une femme, mais inviſible. Leur Chriſt n'étoit pas le fils de Dieu, mais l'un des Archanges, qui étoit venu pour détruire les ſacrifices du Créateur. Les Elcéſaïtes, rejettoient preſque tous les livres de l'Ancien & du Nouveau Teſtament. Ils avoient un livre qu'ils diſoient être deſcendu du ciel, & un autre compoſé par Elxaï. Ils déteſtoient ſaint Paul; & ſoutenoient que l'on pouvoit renoncer à la foi de J. C. & même adorer les idoles. Quelques-uns d'entr'eux prétendoient qu'Adam étoit le Chriſt; ou que le Chriſt qui a été créé avant toutes choſes, & qui eſt un eſprit au deſſus des Anges, étoit deſcendu dans Adam, & apparu aux Patriarches; qu'enfin il étoit venu couvert du corps d'Adam dans ces derniers tems, & qu'il avoit été crucifié. Avec toutes ces erreurs, ils adoroient l'eau, marchoient piez nuds, s'abſtenoient de manger des choſes animées, & ſe ſervoient de la Magie pour faire valoir leurs impoſtures. Cette Secte étoit principalement établie dans la Paleſtine, au delà du Jourdain, où elle ſubſiſtoit encore du tems de ſaint Epiphane. Ils honoroient Elxaï, ſon frére Texée, & tous ceux de leur race; de ſorte que ſous l'Empire de Valens, ils portoient un grand reſpect à deux ſœurs qu'ils diſoient en deſcendre. Ils les accompagnoient en foule, quand elles ſortoient de chez elles, ramaſſoient avec ſoin la poudre de leurs piez, & juſqu'à leurs crachats, pour s'en ſervir de remède. Origéne écrit ſouvent contre ces Elcéſaïtes. Euſébe en parle dans le *livre* 6. *ch.* 38. Methodius en fait mention dans ſon *feſtin des Vierges*; & ſaint Epiphane dans l'*Héréſie* 35, qui eſt la leur & dans la 30, qui eſt celle des Ebionites. * S. Epiphane, *Hær.* 19. 53. *&c.* Saint Auguſtin, *des Hér. c.* 32. Euſébe, *liv.* 6. *Hiſt. c.* 31. Nicéphore, *liv.* 5. *c.* 24. Baronius, *A. C.* 105. *n.* 2. 3. & 4. 249. *n.* 8. *&c.* Tillemont, *Mémoires Eccléſiaſtiques.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſt. trois premiers ſiécles.*

ELCE'SE, ou ELCE'SI, petit village de la Tribu de Nephtali, mais illuſtre pour avoir donné naiſſance au Prophéte Nahum.

hum. Il y en a qui le mettent dans la Tribu de Siméon. * *Nahum, ch.* 1. *v.* 1.

* ELCHANAN fils de Dodo, l'un des trente vaillans hommes de David. * II. *Sam.* ou *Rois, ch.* 23. *v.* 24.

ELCHE, ville autrefois Epiſcopale & ſuffragante de Tolède. Elle eſt en Eſpagne, dans le Royaume de Valence, ſur la Ségre, à quatre lieues d'Alicante, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ELCHINGEN, bourg d'Allemagne dans le Cercle de Souabe, ſur le Danube, à une lieue au deſſous de la ville d'Ulm. Il y avoit dans ce bourg ſur une colline, un Château infâme par les vols & les meurtres de ceux à qui il appartenoit. Conrad Duc de Saxe pour ſanctifier ce lieu, y fonda l'an 1128, un couvent de Bénédictins qui eſt maintenant une Abbaïe. * Maty, *Diction. Géogr.*

ELCHOLM. *Voyez* ELLEHOLM.

ELCIAS, ſurnommé *le Grand*, d'une des premiéres familles de Jéruſalem, accompagna Ariſtobule frére du Roi Agrippa, lorſque ce Prince alla ſupplier Petrone, Gouverneur de Syrie, de ne pas contraindre les Juifs à permettre qu'on posât la ſtatue de l'Empereur Caius Caligula dans le temple de Jéruſalem, ce qu'ils obtinrent. * Joſéphe, *Antiquit. Judaïq. liv. XVIII. chap.* 11. *article* 791.

EL CLUYO. *Voyez* CHUCUITO.

* ELDA, petite ville du Royaume de Valence en Eſpagne, ſur une petite riviére au nord-oueſt d'Alicante, & au nord de Murcie. Elle porte le titre de Comté, & en 1708, le Roi Philippe V. la donna au Duc d'Atri du Royaume de Naples, parce que celui qui en étoit auparavant le poſſeſſeur s'étoit déclaré pour Charles III. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Colmenar, *Délices d'Eſpagne, p.* 551.

ELDAD, eſt le nom d'un des ſoixante-dix Juges, que Moïſe établit ſur le peuple d'Iſraël. Quelques Auteurs après ſaint Jérôme, ont cru que cet Eldad & Médad, étoient fréres du même Moïſe; mais ils l'ont cru ſans raiſon, & Torniel refute ſolidement cette opinion. * *Nombres, ch.* 11. *v.* 26. Saint Jérôme, *ſur le* 1. *ch. des Chron.* ou *Paralip.* Torniel, *A. C.* 2545. *n.* 55. *&* 56. *p.* 551. *&* 552. *edit. Plantin.*

ELDAD, ou HELDAN, Evêque de Gloceſter en Angleterre, vivoit ſur la fin du cinquiéme ſiécle, vers l'an 490. On lui attribue quelques Ouvrages, & un entre autres, qu'il écrivit pour les Bretons naturels, contre les Saxons. * Pitſeus, *de Script. Angl.*

ELDAD DANIUS, Rabbin dans le XIII ſiécle, a compoſé divers Ouvrages. Génébrard fait mention de lui *en ſa Chron.*

ELDAFAGNI, ou ELADASAGNI, ancienne petite ville de Gréce. Elle eſt dans l'Epire, ſur la riviére de Polina, vers ſa ſource, & vers les confins de la Macédoine & de la Theſſalie. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ELDAHA fils de Madian, & petit fils d'Abraham & de Kéthura. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 33.

* ELDE petite riviére du Duché de Mekelbourg, tire ſon origine du Lac Plawen, coule de l'eſt à l'oueſt pendant environ la moitié de ſon cours, & du nord au ſud pendant l'autre moitié. Elle ſe partage à Eldenaw en deux branches qui font une iſle, & dont la droite tombe dans l'Elbe à Domitz.

* ELDENAW, ELDENAU, ELDENA & ELDENOW, petite ville dans le Duché de Mekelbourg ſur l'Elde dans l'endroit où cette riviére ſe ſépare en deux branches.

* ELDENAW, ELDENAU, ELDENA & ELDENOW, dans la Poméranie, entre Gripswalde & Ludwigsberg, étoit autrefois une Abbaïe ſéparée, mais elle eſt préſentement compriſe ſous Gripswalde. * *Gr, Dict. Univ. Holl. Topographia Saxoniæ Inferioris, p.* 79.

ELDRED. *Voyez* EDRED,

ÉLÉALÉ, ville des Moabites, donnée à la Tribu de Ruben, au delà du Jourdain. * *Nombres, ch.* 32. *v.* 37.

ÉLÉAZAR, l'un des fils d'Aaron, premier Pontife des Juifs, lui ſuccéda dans la ſouveraine ſacrificature l'an 2583 du monde, & 1452 avant J. C. Après la mort de Moïſe il ſuivit Joſué, & mourut après avoir tenu le Pontificat douze années. Phinées ſon fils lui ſuccéda. * *Nombres, ch.* 31. 32. & 34. *Deuteronome, ch.* 10. *Joſué, ch.* 14. 17. 19. 21. 24. *Juges*, &c. Salian, *A. M.* 2583. *& ſeq.*

ÉLÉAZAR, fils d'*Abinadab*, qui eut la garde de l'Arche, après qu'on l'eut retirée de la main des Philiſtins, & qu'on l'eut miſe dans ſa maiſon. I. *Sam.* ou *Rois, ch.* 7. *v.* 1.

ÉLÉAZAR, fils de *Dodo Ahohite*, fut un des trois Braves, qui traverſérent avec impétuoſité le camp des ennemis du peuple de Dieu, pour aller querir au Roi David de l'eau de la citerne, qui étoit proche de la porte de Bethléem. Il rafraîchit par ce moyen ce Prince extrêmement altéré par les fatigues du ſiége de Jéruſalem. Une autre fois les Iſraëlites étant ſur le point de donner bataille aux Philiſtins, furent ſaiſis d'une ſi grande frayeur pour le grand nombre des ennemis, qu'ils avoient à combattre, qu'ils prirent la fuite, & abandonnérent lâchement David à la merci de ſes ennemis. Il n'y eut qu'Eléazar, fils de Dodo, qui fit ferme avec le Roi, arrêtant la fureur des ennemis, dont il fit un tel carnage, que le ſang dont ſon épée étoit teinte, ſe cola à ſa main. Ce vaillant homme ranima par ſa valeur les troupes de David, qui ayant eu honte de leur peu de courage, la voulurent effacer en ſe jettant à travers les bataillons des ennemis déja ébranlez, ſi bien qu'ils les enfoncérent & remportérent cette mémorable victoire, dans laquelle une partie des ſoldats fut aſſez long-tems occupée à dépouiller les morts qu'Eléazar avoit tuez de ſa propre main. Cela arriva environ l'an du monde. 2988, & 1047 avant Jeſus-Chriſt. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 12.

ÉLÉAZAR, frére de *Simon*, ſurnommé *le Juſte*, à cauſe de ſa probité, ſuccéda à ſon frére dans la ſouveraine Sacrificature des Juifs; parce qu'Onias, fils de Simon, étoit encore trop jeune pour l'exercer. Ptolomée *Philadelphe*, Roi d'Egypte, lui renvoya ſix-vingt mille Juifs, qui étoient captifs dans ſon Royaume, & le pria par des lettres très obligeantes & accompagnées de riches préſens, qu'André Capitaine des Gardes portoit, de lui communiquer les loix des Juifs. On dit que ce Pontife envoya, environ 277 avant Jeſus-Chriſt, ſoixante-douze Savans de ſa nation, qui traduiſirent la Bible d'Hébreu en Grec; & c'eſt la verſion qu'on nomme ordinairement *des Septante.* Joſéphe marque en particulier tout ce qui ſe paſſa dans cette occaſion. Salian dit que le Pontificat d'Eléazar fut de trente-deux années. Nous n'en ſommes pas aſſurez. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. liv.* 12. *ch.* 2. Salian, *A. M.* 3769. *& ſeqq.*

ÉLÉAZAR, l'un des principaux Docteurs de la Loi entre les Juifs, de la race ſacerdotale, ſous le régne d'Antiochus *Epiphanès*, Roi de Syrie. Ce Prince voulut l'obliger de violer la Loi, en lui faiſant manger de la chair de porc; mais ce vénérable vieillard lui réſiſta courageuſement. Antiochus le fit cruellement fouetter. Quelques-uns lui ayant propoſé pour ſe délivrer du ſupplice, de feindre, qu'il avoit mangé des viandes défendues, quoiqu'on ne lui eût donné que des viandes dont il lui étoit permis de manger, il refuſa de conſerver ſa vie par cette lâcheté criminelle; & les bourreaux ayant continué de le battre, il expira entre leurs mains. *II. Machab. ch.* 5. *&* 6. Joſéphe, *Ant. Jud. l.* 12. *ch.* 7.

ÉLÉAZAR, ſurnommé *Auran*, le dernier des cinq fils de Mathathias, ſeconda ſes fréres nommez *Machabées & Aſmonéens*, pour la défenſe de leur Religon. Dans la bataille, que ſon frére Judas Machabée donna vers l'an 163 avant J. C. contre l'armée d'Antiochus *Eupator*, Eléazar ſignala ſon courage; & s'appercevant qu'entre tous les éléphans de l'armée des Syriens, il y en avoit un plus grand & plus ſuperbement enharnaché que les autres, il crut que le Roi étoit deſſus. Alors ſans conſidérer la grandeur du péril où il s'expoſoit, il ſe fit jour à travers ceux qui environnoient cet animal, en tua pluſieurs, mit le reſte en fuite, vint juſques à l'éléphant, ſe coula ſous ſon ventre, & le tua à coups d'épée: mais il fut accablé de ſon poids, reçut la mort en la lui donnant, & ſelon l'expreſſion de ſaint Ambroiſe; il fut enſeveli ſous ſon propre triomphe. * Machabées, *liv.* 1. *chap.* 6. Joſéphe, *liv.* 12. *des Antiq. Judaïq. chap.* 8. *&* 14.

ÉLÉAZAR, fils d'Eliud, dont parle ſaint Matthieu, en la généalogie du fils de Dieu, *ch.* 1. *v.* 15.

ÉLÉAZAR, fils de Moïſe. *Voyez* ÉLIÉZER.

ÉLÉAZAR fils de Mahli Lévite & petit-fils de Mérari mourut ſans enfans mâles, & n'eut que des filles. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 21. *&* 22.

ÉLÉAZAR, célébre Magicien, dont parle Flave Joſéphe, & qu'il dit avoir vu. Il ſembloit délivrer les poſſédez de l'eſprit malin par ſes charmes & par ſes enchantemens. Il attachoit, dit-on, au nez du poſſédé un anneau, où étoit enchaſſée une racine dont le Roi Salomon ſe ſervoit à cet uſage; & dès que le Démon l'avoit flairée, il jettoit le poſſédé par terre & l'abandonnoit: il récitoit enſuite les mêmes paroles que Salomon avoit laiſſées par écrit, & en faiſant mention de ce Prince, il défendoit au Démon de revevenir dans le corps du poſſédé. Il en avoit fait l'expérience en préſence de l'Empereur Veſpaſien, de ſes fils & de pluſieurs Capitaines & Soldats: mais pour faire encore mieux voir l'effet de ſes conjurations, il rempliſſoit une cruche d'eau, & commandoit au Démon de la jetter par terre, afin que l'on connût par ce ſigne, qu'il avoit abandonné le poſſédé, & il obéïſſoit. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. liv.* 8. *chap.* 2.

ÉLÉAZAR, fils de *Bathus.* L'Ethnarque Archélaüs après ſon retour de Rome, l'établit ſouverain Sacrificateur des Juifs. Il fut le ſoixante cinquiéme depuis Aaron, & le troiſiéme après la nativité du Sauveur. Il ſuccéda à ſon frére *Joaſar*, & n'exerça cette charge que trois ans, ayant été obligé de la remettre à *Jeſus* fils de *Sié* ou de *Sias.* * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. liv.* 17. *chap.* 15. Tirin, *Chron. ſacr. chap.* 42.

ÉLÉAZAR, fils d'*Ananus*, fut honoré de la dignité de ſouverain Sacrificateur des Juifs, par Valérius Gratus, Gouverneur de Judée, qui l'ôta à Iſmaël fils de Phabus. Il ne la garda qu'une année, il en fut dépoſſédé, & la remit à Siméon fils de Camith, l'an 18 de Jeſus-Chriſt & du monde 4053. Il fut le ſoixante-neuviéme ſouverain Sacrificateur, & le ſeptiéme après la naiſſance du Meſſie. * Joſephe, *Antiq. Judaïq. liv.* 18. *ch.* 3. Tirin, *Chron. ſacr. chap.* 42.

ÉLÉAZAR, Juif de la ville de Babylone, d'une taille gigantesque, puisqu'on dit qu'il avoit ſept coudées de haut qui font dix piez & demi. Artabane Roi des Parthes le donna à l'Empereur Tibére. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. liv.* 18. *chap.* 6.

ÉLÉAZAR, Juif zélé & ſavant dans ſa Religion, ayant ſçu qu'Izate Roi des Adiabéniens avoit embraſſé la Religion des Juifs, ſans avoir reçu la circonciſion, lui dit franchement que ſa converſion ne lui ſerviroit de rien, s'il ne prenoit cette marque qui diſtinguoit les Fidéles d'avec les Infidéles, que ſans elle il ne lui étoit pas poſſible de ſe ſauver. Ce Roi fut ſi touché de cet avis, qu'il envoya querir un Chirurgien & ſe fit circoncire, quoi qu'il fût dans un âge à ne pouvoir ſouffrir une telle opération, ſans hazarder ſa vie. * *Antiq. Judaïq. liv.* 20. *chap.* 2.

ÉLÉAZAR, fils de *Dineus* de la province de Galilée, étoit un inſigne Voleur, qui ravageoit & déſoloit entiérement les bourgs des Samaritains par ſes voleries & ſes brigandages. Il leur fit encore de plus grands maux lorſqu'il fut élu Chef de parti de ceux de ſa nation contre ceux de Samarie, dans la guerre qu'ils ſe firent les uns contre les autres, pour les raiſons que je vais dire. Les Juifs de la Galilée, qui alloient à Jéruſalem les jours des fêtes ſolemnelles, avoient coutume de paſſer par les terres des Samaritains. Quelques Galiléens entrérent en conteſtation avec les Habitans de Naïs, qui eſt un village qui en dépend & qui eſt ſitué dans le grand champ. La querelle s'échauffa ſi fort que pluſieurs Juifs y furent tuez. Les principaux de Galilée en portérent leurs plaintes au Gouverneur Cumanus, pour en avoir juſtice. Mais comme il avoit été prévenu par les Samaritains, & gagné par leur argent, ils n'en reçurent aucune ſatisfaction. Un procédé ſi déraiſonnable les irrita ſi fort, qu'ils réſo-

réſolurent de ſe la faire par les armes, diſant que la ſervitude étoit aſſez rude par elle même, ſans que les injuſtices & les outrages la rendiſſent encore plus inſupportable. Comme ils n'avoient point de Chef, ils appellérent Eléazar fils de Dineus, qui ſe mit à leur tête avec ſes troupes, attaqua par pluſiurs fois les Samaritains, les battit, & les pilla : & ſi Cumanus ne ſe fût mis en marche avec ſa cavalerie de Sébaſte, quatre cohortes, & grand nombre de ceux qu'il favoriſoit, le mal auroit été beaucoup plus grand. Cumanus tua pluſieurs Galiléens, prit Eléazar, & le fit mourir. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. liv. 20. chap. 5.*

ÉLÉAZAR, fils d'*Ananias*, Grand Sacrificateur des Juifs, étoit un homme fort téméraire & inſolent. Il ſe mit à la tête d'une compagnie de gens auſſi méchans que lui, ſe ſaiſit des portes du temple de Jéruſalem, & dit tout haut, qu'il ne falloit point recevoir de préſens ni d'offrandes que de ceux de ſa nation, & nullement des Etrangers, ce qui étoit directement contraire à l'ancienne coutume. Les autres Sacrificateurs, les Anciens, les Grands de Jéruſalem, & tous ceux qui avoient du zéle pour la gloire de Dieu, & de l'amour pour la conſervation du peuple, virent bien que tout cela ne ſe faiſoit que pour choquer les Romains, & allumer le feu d'une guerre civile, qui ne ſe pourroit éteindre que dans leur ſang. Ils s'y oppoſérent par leurs remontrances, par leurs priéres, & enfin par la force. Tout cela fut inutile, il en fallut paſſer par là, & Eléazar continua dans cette pratique juſqu'à l'entiére ruïne du temple. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, liv. 2. chap.* 30.

ÉLÉAZAR, parent de ce Manahem, qui avoit uſurpé la Couronne, & qui faiſoit le Roi dans Jéruſalem. Comme il vit que ſon parent étoit pris, entre les mains des Sénateurs, & ſur le point d'être puni comme il méritoit, il ſe retira à Maſſada. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, liv. 2. ch.* 30.

ÉLÉAZAR, Juif, fils d'un nommé *Simon*, aſpiroit à la tyrannie & vouloit avoir un commandement abſolu dans Jéruſalem, & enfin après quelques méfiances, & oppoſitions qu'il eut à eſſuyer, il en vint à bout. Il amaſſa de grands thréſors dans le tems que les Juifs défirent l'armée de Ceſtius ; car il fit un butin conſidérable ſur ce Général, prit tout l'Argent qui étoit deſtiné pour le payement de l'armée, & n'oublia rien par le moyen de ſes richeſſes, pour ſe rendre maître de Jéruſalem au commencement de la guerre contre les Romains. On fit d'abord tout ce qu'on put pour s'oppoſer à ſes deſſeins ; mais comme l'intérêt eſt le maître de toutes choſes, ſon argent lui aquit tant de partiſans, qu'il devint un Tyran très-cruel. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, liv. 2. chap. 42. liv. 4. ch. 5. 31. & 42.*

ÉLÉAZAR, fils de *Mathias*, fils de *Théophile*, Juif qui fut choiſi avec Jeſus fils de Saphas, tous deux de la race ſacerdotale, pour commander les gens de guerre dans l'Idumée, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, liv. 2. chap. 42.*

ÉLÉAZAR, Juif, Capitaine dans l'armée de Simon, fils de Gioras, alla au château d'Hérodion pour perſuader à la garniſon de remettre cette forteresſe entre les mains de Simon, mais il n'eut pas plutôt déclaré ſa commiſſion, qu'on ſe mit en état de le tuer ; & comme les portes étoient fermées, & qu'il ne pouvoit s'enfuir, il ſe jetta d'une fenêtre en bas, où il ſe briſa tout le corps & mourut ſur le champ. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, liv. 4. chap.* 3.

ÉLÉAZAR, Juif très-vaillant, après la priſe de Jéruſalem & du Temple, ſe retira dans le château de Macheron, où il ſoutint avec une valeur incroyable le ſiége contre Baſſus ſurnommé *Lucilius*. Comme un jour il étoit près des murailles, à reprocher aux Romains leur lâcheté, un ſoldat Egyptien appellé *Rufus* partit ſi promtement de la main, qu'il l'enleva à la vue de ſes compagnons, & le porta tout armé qu'il étoit au camp de Baſſus. *Voyez* BASSUS. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, liv. 7. chap.* 25.

ÉLÉAZAR, Juif, Chef des Sicaires, après la ruïne de Jéruſalem, ſe jetta dans Maſſala, & en ſoutint vaillamment le ſiége contre Flavius Silva. Mais voyant qu'il ne pouvoit éviter que la place ne fût priſe d'aſſaut, il eut tant de pouvoir ſur l'eſprit de ſes compagnons, qu'il leur perſuada de ſe tuer tous, plutôt que de ſe mettre dans la ſervitude. Ils s'égorgérent donc tous les uns les autres, & pas un ne reſta de cette ſanglante tragédie. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, liv. 4. ch.* 30.

ÉLÉBANDA. *Voyez* ALABANDA.

ÉLECTE, c'eſt à dire, *choiſie, élue, deſtinée.* On prétend que c'eſt le nom d'une Dame Chrétienne à laquelle S. Jean adreſſe ſa ſeconde épître, & qu'il exhorte d'éviter les erreurs de certaines gens, qui nioient que J. C. fût venu en chair. D'autres prennent le nom d'*Electe* ou *Elue* pour une épithéte que ſaint Jean donne à la Dame à qui il écrit, & qu'il ne nomme point. On prétend qu'il y en a eu une autre de même nom qui demeuroit à Ephéſe, & qui étoit ſœur de la premiére. Il y en a qui aſſurent qu'elle étoit de la province des Parthes, & d'autres d'une province de l'Aſie Mineure. Quoiqu'il en ſoit, Baronius ſoutient que cette lettre fut écrite par ſaint Jean l'an de J. C. 99, & Lucius Dexter l'an 100 ; mais celui-ci n'eſt d'aucune conſidération. * Tirin, *dans ſa préface ſur cette Epitre.*

ÉLECTEURS, Princes d'Allemagne, qui ont droit d'élire l'Empereur. Il eſt certain que depuis que la race des Carlovingiens fut éteinte en Allemagne, le Royaume de Germanie, qui étoit auparavant ſucceſſif, ſelon la loi fondamentale des François, devint électif, & que les Rois Conrad I. Henri *l'Oiſeleur*, & ſon fils Othon *le Grand*, furent élus par les Princes & les Seigneurs eccléſiaſtiques & ſéculiers, & par les Députez des villes répréſentant le peuple. Depuis que l'Empire fut tranſporté aux Allemans, en la perſonne d'Othon *le Grand*, & que la dignité d'Empereur fut unie à celle de Roi de Germanie, quoique le fils pour l'ordinaire ſuccédât au pére, & que les Othons ſe fuſſent mis en poſſeſſion du droit de ſucceſſion en faveur de leur poſtérité ; on élut néanmoins comme auparavant les Empereurs, juſqu'après Frédéric II. en 1210 : ce qui paroît manifeſtement par les témoignages des Auteurs qui ont marqué l'élection de tous les Princes, comme Othon de Friſingue, l'Abbé Urſpergh, &c.

Il faut remarquer qu'il y a eu de tems en tems du changement dans ces élections. D'abord on y admit les peuples répréſentez par les Députez des villes ; ce qui a duré plus d'un ſiécle, comme on le voit par l'élection de Conrad III, rapportée par Othon Evêque de Friſingue. Et parce que le Royaume d'Italie, & Rome même, étoient depuis Othon *le Grand*, de la Monarchie Allemande, les Princes, les Seigneurs, & les villes d'Italie, & le Pape même par ſes Légats, comme répréſentant le peuple Romain, pouvoient donner leurs ſuffrages, quand ils le vouloient, dans ces élections ; ainſi qu'ils firent en celle des Empereurs Henri IV, Lothaire II, Conrad III, & Frédéric I. Mais les Princes Officiers de l'Empire, qui avoient le plus de crédit & d'autorité dans ces aſſemblées, trouvérent moyen, ſous le régne d'Henri V. de faire changer en leur faveur la forme de l'élection ; de ſorte que les autres Princes & Seigneurs, & les Députez nommoient ſeulement, & préſentoient celui qu'ils jugeoient devoir être élu par ces grands Officiers. Si ceux-ci en éliſoient un autre, il falloit auſſi réciproquement que leur élection fût approuvée par le plus grand nombre de ceux qui compoſoient cette aſſemblée. C'eſt ainſi que furent élus Lothaire II. en 1125, & Frédéric I. en 1152, comme nous l'apprenons de deux manuſcrits, dont l'un eſt de Velbert, Chapelain de Conrad III, l'autre d'Amandus, Sécrétaire de Frédéric I, & deſquels Paul Vindekius nous a donné les fragmens dans ſon Traité des Electeurs, *c. 4. & 5.* Que s'il ſe formoit quelque diviſion dans l'Empire pour l'élection d'un Empereur, ce qui eſt ſouvent arrivé, alors chacun donnoit ſa voix dans les aſſemblées, comme auparavant, ſans qu'on s'adreſſât plus aux Officiers, puis qu'ils étoient eux-mêmes diviſez. Céla ſe voit par les lettres qu'on écrivit au Pape Innocent III, ſur ſes deux élections que l'on avoit faites d'Othon IV, & de Philippe de Souabe, après la mort de l'Empereur Henri VI, en 1198. Il y eut encore un autre changement très-conſidérable, dans les élections des Empereurs ; car après celle de Conrad III, en 1138, on n'y admit plus que les Feudataires de l'Empire, eccléſiaſtiques & ſéculiers, & depuis celle de Frédéric I. en 1152, il n'y eut plus que les ſeuls Allemans, qui euſſent droit d'élire l'Empereur ; comme il paroît par le fameux chapitre *Venerabilem, de Electione*, tiré de l'épitre d'Innocent III, à Berthold Duc de Zéringhen, après l'élection de l'Empereur Othon IV, en 1208. Mais après celle de Frédéric II, laquelle ſe trouve être la derniére qui ſe fit, en 1210, par la plûpart des Princes Allemans ; ces mêmes Princes, d'un commun conſentement, déférérent uniquement le droit d'élire l'Empereur aux ſept grands Officiers de l'Empire, auſquels on préſentoit auparavant celui qu'on deſiroit qui fût élu. C'eſt ce qu'Albert Abbé de Staden, qui écrivoit du tems de cet Empereur Frédéric, nous apprend en termes formels, quand il dit que Grégoire IX, qui avoit excommunié Frédéric II. en 1239, voulant qu'on en mît un autre en ſa place, les Princes auſquels il en avoit écrit, lui répondirent qu'il n'avoit rien à voir en l'élection de l'Empereur, & que c'étoit à eux ſeuls qu'il appartenoit de la faire. Puis il ajoûte, qu'en vertu d'un decret que les Princes avoient fait auparavant d'un conſentement général, ceux qui éliſent l'Empereur, ſont les Archevêques de Mayence, de Tréves, & de Cologne, le Comte Palatin, le Duc de Saxe, le Marquis de Brandebourg, & le Roi de Bohéme, qu'il nomme comme ſurnuméraire. Martin *le Polonois*, qui floriſſoit ſous le régne du même Frédéric, dit auſſi, qu'il fut arrêté que l'élection ſe feroit par les ſept grands Officiers de l'Empire, qu'il nomme chacun ſelon ſon rang & ſon office. C'eſt là la premiére fois qu'on trouve dans l'Hiſtoire les ſept Electeurs, qui enſuite de cette nouvelle inſtitution élurent, environ huit ans après, Guillaume Comte de Hollande en la place de Frédéric, excommunié de nouveau, & dépoſé par le Pape Innocent IV. au Concile de Lyon. Mais parce que ni Martin ni Albert de Staden n'ont pas marqué préciſément le tems de l'établiſſement de ce nouveau Collége Electoral, on n'en peut rien dire de certain, ſinon que ç'a dû être néceſſairement dans l'intervalle qui eſt entre l'année 1210, en laquelle Frédéric II. fut élu par la plupart des Princes & Feudataires, & l'année 1240, que ces ſept Electeurs étoient déja établis du conſentement de tous les Princes. Pour empêcher qu'il ne ſe fît plus aucun changement en cette maniére d'élection, comme il s'en étoit fait de tems en tems juſqu'à Charles IV, cet Empereur en fit une Loi irrévocable par la Bulle d'or en 1356.

Ce droit d'élire les Empereurs ne vient ni du Pape Grégoire V, ni de l'Empereur Othon III, car ni dans les archives des Papes, ni dans celles des Empereurs, ni dans les compilations, que l'on a faites de ces ſortes de piéces & de Decrets, il ne s'en trouve rien ; & aucun des Ecrivains de ces tems-là n'en a jamais dit un ſeul mot, non plus que des ſept Electeurs. Tous les Empereurs qui ſont venus après Grégoire V. & Othon III, juſqu'à Frédéric II, pendant l'eſpace de plus de deux cens ans, ont été élus ou dans les Diétes générales, ou dans les aſſemblées des Princes de la Germanie. Ce n'eſt pas auſſi le Pape Innocent IV, qui a fait les ſept Electeurs, au premier Concile de Lyon, comme a cru le Cardinal Baronius, ſe fondant ſur une digreſſion que Matthieu Paris a faite en décrivant les Actes de ce Concile, & que ſon Copiſte a priſe pour un des Actes mêmes : ce que ce ſavant Cardinal auroit bien reconnu, s'il avoit lu lui-même ces Actes. D'ailleurs, Albert de Staden ayant parlé des ſept Electeurs ſous l'année 1240 en laquelle il vivoit, il eſt évident qu'ils ont été avant le Concile de Lyon, qui ne fut célébré qu'en 1245. Pour conclurre ce qu'on doit croire ſur ce point de l'Hiſtoire, il ſemble qu'il y a trois Papes dont eſt venu le droit que les Princes Allemans ont, que celui qu'ils ont choiſi pour leur Souverain, ſoit auſſi couronné Empereur. Le premier eſt Jean XII, qui couronna le Grand Othon en 962. Car comme la dignité impériale fut alors unie à celle du Roi de Germanie, ce fut auſſi alors que le droit d'élire l'Empereur, devint inſéparable de celui d'élire un Roi de Germanie. Le ſecond Pape eſt Léon VIII, qui par un Decret qu'il fit, du conſentement du Clergé & du peuple Romain, donna à ce même Empereur, & à tous ceux qui lui ſuccéderoient, droit

d'élire

d'élire un ſucceſſeur, (non pas à la Monarchie Allemande, qu'Othon avoit indépendamment du ſaint Siége, mais à la dignité impériale.) Or comme après la mort d'Othon III, qui mourut ſans enfans en 1002, tout le droit de cet Empereur fut dévolu aux Etats, il le reſignérent depuis aux ſept Electeurs. Le troiſiéme Pape eſt Sylveſtre II. qui ſuccéda à Gregoire V. en 999, & que Nauclére, Auteur Allemand, dit avoir fait un Decret, qui ſe trouve dans les Archives d'Aquilée, par lequel il donne aux Allemans ce droit d'élection. Mais comme cette piéce peut être ſuſpecte, le plus ſûr eſt de s'en tenir à ce que nous avons dit du Pape Jean XII.

En 1648, on créa un huitiéme Electorat avec la charge de Grand Thréſorier de l'Empire, pour rétablir l'Electeur Palatin, qui avoit été dépoſé, ſans dépouiller l'Electeur de Baviére qui avoit été revêtu de ſon électorat. En 1692, on en a créé un neuviéme, en faveur du Duc d'Hanover de la maiſon de Brunſwik. Ce Prince ne fut admis dans le Collége Electoral qu'au mois de ſeptembre 1708, que ſon Ambaſſadeur y prit ſa place à la Diéte de Ratisbonne du conſentement de tous les Colléges de l'Empire. Dans le même tems l'Ambaſſadeur du Roi de Bohême y prit auſſi ſa place au nom de ſon maître par maniére de répréſentation; & comme l'Electeur de Baviére avoit été mis au ban de l'Empire, l'Electeur Palatin fut réintegré dans ſon ancien rang de premier Electeur ſeculier, dont un de ſes prédéceſſeurs avoit été privé dans le XVII ſiécle. Apres la mort de l'Empereur Joſeph arrivée en 1711, lors de la convocation de la Diéte pour l'élection d'un ſucceſſeur, l'Electeur de Baviére ſe plaignit de n'y avoir pas été appellé, non plus que l'Electeur de Cologne ſon frére, qui avoit été mis comme lui au ban de l'Empire. Ils demandérent d'être admis dans cette Diéte, & ayant été refuſez, ils proteſtérent contre tout ce qui ſe feroit; mais nonobſtant leurs proteſtations on paſſa outre, & l'élection de l'Empereur Charles VI. ſe fit le douziéme octobre de la même année par les Electeurs de Mayence, de Tréves, & Palatin en perſonnes, & par les Ambaſſadeurs de Saxe, de Brandebourg & de Brunswic. Parmi les Electeurs, la ſucceſſion ſuit l'ordre du ſang & de la proximité de branche, ſans que la dignité éléctorale, ni les Terres qui y ſont attachées, puiſſent être diviſées par un partage. Ceux qui ſont eccléſiaſtiques s'établiſſent par élection ou par collation, comme les autres Evêques d'Allemagne: mais il faut remarquer que la dignité étant ſéculiére, les Electeurs eccléſiaſtiques peuvent aſſiſter à l'élection, avant que d'avoir la confirmation du Pape. * Puſendorf ſous le nom de Severinus de Monzambano, *Etat préſent de l'Empire d'Allemagne*, & *Mém. des Savans*. *Voyez* ALLEMAGNE *au titre du Collége des Electeurs*; & BULLE D'OR. *L'Hiſtoire de l'Empire par* Heiſſ. Janus, *de Origine Electorum* imprimé en 1711.

ELECTORAT, dignité attachée à certains Etats d'Allemagne, dont les Souverains portent le titre d'Electeurs, & ont ſeuls le privilége d'élire l'Empereur & le Roi des Romains. Quoiqu'en Allemagne les fils des Princes partagent ordinairement entre eux les Terres de leurs péres, cependant celles auſquelles l'Ectorat eſt attaché, ne ſouffrent point de partage, & appartiennent uniquement à l'aîné de la Maiſon qui ſuccéde à l'Ectorat. * Maty, *Dict. Géogr.*

ÉLECTRE. Ce nom eſt commun à pluſieurs perſonnes. ELECTRE fille d'Agamemnon, perſuada à ſon frére Oreſte, de venger la mort de leur pére tué par Egiſthe. *Voyez* CLYTEMNESTRE. Il y a eu une autre ELECTRE, ſœur d'Antigone, & toutes deux filles d'Oedipe. Une autre, fille de Thétys & de l'Océan, & femme d'Atlas. Cette derniére eſt mére d'une autre ELECTRE, de qui Jupiter eut Dardanus. * Euripide. Velleius Paterculus. Euſébe. Hygin. Ovide, &c.

ÉLECTRIDES, îles de la mer Adriatique, à l'embouchure du Pô. On prétend que ce fut le lieu où Phaëton fut précipité. On rapporte que l'ambre ſe recueilloit en abondance en ce lieu, d'où il a été appellé *Electrum*. *Lucien* s'en moque dans l'*Ambre* ou les *Cygnes*. Voici comment il en parle. „ Lorſque j'entendois dire en ma jeuneſſe, que le long de l'Eridan, il y avoit des arbres d'où découloit l'ambre, & que cet ambre étoit les larmes des „ ſœurs de *Phaëton*, qui avoient été changées en peupliers, & qui „ pleuroient encore ſon infortune, je m'imaginois, que ſi je paſſois jamais par là, j'étendrois mon manteau deſſous, pour recevoir cette précieuſe liqueur. Mais comme je naviguois depuis „ ſur ce fleuve, ne voyant aucun de ces arbres ſur les bords, où le „ nom de Phaëton n'eſt pas ſeulement connu, je demandai aux Matelots, quand nous arriverions en ces lieux, qui ſont ſi fameux „ chez les Poëtes. Ils ſe prirent à rire de mon ignorance, & s'étonnérent qu'il y eût des gens aſſez inſolens, pour débiter ces impoſtures. Ils ajoutérent que s'il y avoit en leur Païs des arbres, „ qui produiſiſſent un ſi grand thréſor, ils ne s'amuſeroient pas à tirer à la rame, pouvant s'enrichir en un inſtant. Cela me rendit „ tout honteux, de m'être laiſſé ainſi duper par les Poëtes, & je „ regrettois ces choſes, comme ſi je les euſſe perdues. " On dit auſſi qu'on y trouvoit des ſtatues de Dédale & d'Icare, & qu'il y avoit proche du Pô un étang rempli d'eau chaude, d'où il ſortoit une exhalaiſon ſi mauvaiſe, que les oiſeaux qui voloient par deſſus tomboient morts. On chercheroit inutilement à préſent ces îles Electrides. *Strabon* aſſure dans ſon Livre V, que ces Iſles Electrides ne ſe trouvent point, & que tout cela n'eſt qu'une imagination des Poëtes.

Mais il y a des Iſles de ce nom dans l'Océan Septentrional, que *Pline* nomme auſſi *Gloſſariæ*, & qu'*Ortélius* croit être *Schetland* & *Far*, vis à vis de l'Ecoſſe & des Orcades, en tirant vers le ſeptentrion. Mais *Cluvier* penſe qu'elles étoient dans la Mer Baltique, ſur les frontiéres de la Sarmatie Européane, où ſont maintenant *Das Curish Nerung*, & *Friſch Nerung*, Païs ſur les frontiéres de la Pruſſe, qu'on apelle autrement *Nerung*. * L'Abbé Danet. Baudrand.

ÉLECTRIS, petite île de la grande Gréce, que Servius appelle auſſi *Febra*, & qu'on nomme maintenant *il Monte Sardo*. Elle eſt préſentement du Royaume de Naples dans le Golfe de Tarente. Le païs en eſt fort montueux, il y a un village aſſez grand & un Fort contre les Pirates. Elle eſt éloignée de ſept milles de Tarente, en tirant vers le midi. * Baudrand.

ÉLÉE ou ÉLIDE, païs du Péloponnéſe, aujourd'hui MORÉE, entre l'Achaïe, la Meſſénie. & l'Arcadie, renfermoit le mont Pénée & les fleuves Alphée & Ladon. Ses villes principales étoient Elis & Piſe, auſſi nommée *Olympie*, où l'on célébroit les Jeux Olympiques, Cyllène, &c. Les Eléens eurent premiérement des Rois, furent depuis gouvernez par des Magiſtrats, & furent enfin ſoumis aux Romains, après avoir réſiſté à Antipater, & avoir été dominez par le Tyran Ariſtotime. Au reſte, l'Elide étoit comme une terre particuliérement conſacrée à Jupiter, & ceux qui l'attaquoient, étoient reputez ſacriléges. Cependant les Arcadiens, les Lacédémoniens, & quelques autres peuples, furent peu ſcrupuleux ſur cet article. Le temple de Jupiter *Olympien*, avec la Statue de ce Dieu, qu'on a miſe entre les merveilles du monde, les Jeux Olympiques, & quelques autres célébrez à l'honneur de Junon, ont rendu l'Elide très-célébre. Le païs fut auſſi nommée Epée du nom du Roi Epeus, & Elée du nom du Roi Eleus fils d'Euricyde, fille d'Endymion. * Pauſanias, *in Eliacis*. Strabon, *l.* 8. Ptolomée, *l.* 3. Laurembergius, *Græc. Antiq.*

ÉLÉE, ville maritime d'Aſie dans l'Eolie, où ceux de Pergame, qui en étoit éloignée de ſix-vingt ſtades, tenoient leurs vaiſſeaux, fut bâtie par Mneſthée auprès du Caïque, & nommée premiérement *Cidenis*. C'étoit le lieu de la naiſſance du Philoſophe Zénon, qui fut ſurnommé *Eleates*. Cette ville a dû être dans le ſecond ſiécle entiérement indépendante de Pergame; car on trouve une médaille au coin de Quintus, connu ſous le nom d'Hoſtilien, qui avoit été frappée par les Eléates. * Etienne de Byzance. Strabon.

ÉLÉE, ville de Lucanie, que quelques-uns ont nommée *Hela*; peut être du mot Grec ἕλος, c'eſt à dire, *Marais*, parce qu'elle eſt dans un marécage. * Les mêmes qu'à l'article précédent.

ÉLÉGIE, Poëme propre à chanter des avantures triſtes ou amoureuſes. Ovide, Tibulle & Properce ont admirablement réüſſi en cette ſorte de poëſie, qui doit être aiſée, tendre & paſſionnée. Nous avons en François des Elégies très-belles & très-touchantes. C'eſt Madame la Conteſſe de la Suze qui a remporté le prix dans ce genre entre nos Poëtes François.

ÉLÉLÉEN, l'un des ſurnoms de Bacchus, qui vient d'un mot Grec, qui ſignifie *faire grand bruit*: ce qui ſe pratiquoit dans les Bacchanales, & ce qui arrive encore à ceux qui ont pris trop de vin. * Ovide, *Metam.* 4. & 4. *Epiſt.* Les Anciens ont donné la même épithéte d'*Eléléen* au Soleil, d'un autre mot Grec qui ſignifie *tourner*, parce qu'il tourne inceſſamment autour de la terre, ſelon l'opinion commune, & le Syſtéme de Ptolomée.

ÉLÉMÉDIN, ville de douze cens feux, dans le Royaume de Maroc en Afrique, & dans la Province d'Eſcure ou de Haſcora. Elle eſt ſituée à une lieue & demie d'Almédine vers le couchant dans un vallon environné de quatre montagnes fort élevées; ce qui eſt cauſe qu'il y fait grand froid. C'eſt une fondation des anciens Africains. Ses Habitans ſont Bérébéres de la Tribu de *Muçamoda*, d'une de ſes branches nommée *Haſſara*. Ils ſont braves & ſe piquent de nobleſſe. Il y a pluſieurs Marchands & Artiſans parmi eux, & la contrée eſt d'une grande étendue, & abondante en blé, en huile, & en troupeaux. La ville d'Elémédin qui avoit été érigée en République, ceſſa d'être libre par les cabales d'un riche Marchand de Fez qui y demeuroit, & qui ſoumit au Roi de Fez, cette ville & celle d'Almédine dont il fut fait Gouverneur, à la charge de payer tous les ans ſept mille ducats au Roi. * Marmol, *Deſcr. du Royaume de Maroc. tome* 2. *l.* 3. *c.* 71. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ELENCHUS, Dieu de Liberté & de Vérité, dont il étoit parlé dans les Comédies de Ménandre, comme nous l'apprenons de Lucien dans ſon *Apophrade*, ou *le Mauvais Grammairien*.

ÉLÉNUS, (Jérôme) Juriſconſulte, natif de Brabant dans le XVI ſiécle, étudia à Louvain, & s'y avança dans les Langues & dans les Belles Lettres. Etant venu en France, il apprit le Droit à Orléans & à Paris, & le profeſſa quelque tems après à Louvain, où il enſeigna auſſi le Grec. Depuis il fut Avocat à Anvers, & y mourut aſſez jeune, en 1570. Elénus a compoſé quelques Ouvrages, *Diatribarum ſeu Exercitationum ad Jus Civile lib. III*; *Annotationes ad Inſtit. Juris Canon. Lanceloti, &c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

ÉLÉOCATH ou ÉLÉOCHET: c'eſt une habitation des Arabes, dans le Déſert de Barca, en Afrique. Elle eſt ſur un petit lac, qu'on trouve au milieu de ces ſablonniéres, vers les confins de l'Egypte. On croit par ſimple conjecture, que ce lieu eſt celui que les Anciens appelloient *Oaſis parva*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ÉLÉONOR de Portugal, Impératrice, étoit l'aînée des filles d'*Edouard* Roi de Portugal, & d'*Eléonor* d'Arragon. Elle fut mariée, l'an 1450, avec *Fréderic* IV. de ce nom, Duc d'Autriche, depuis Empereur, fils d'*Erneſt* & de *Zimburge* de Mazovie. Enéas Silvius, qui fut Pape ſous le nom de Pie II. traita de ce mariage, en qualité de Sécrétaire de Frédéric. Le Pape Nicolas V. couronna Eléonor, qui fut mére de l'Empereur *Maximilien* I. & qui mourut à Newſtat en Autriche l'an 1467, âgée de 33 ans. Son corps fut enterré dans le chœur de l'Abbaïe de la Trinité qu'elle avoit fondée.

ÉLÉONOR, ou ALIÉNOR, Reine de France, puis d'Angleterre étoit fille de *Guillaume* X. du nom, dernier Duc de Guienne, & d'*Eléonor* de Châtelleraud. Elle fut mariée dans la ville de Bourdeaux, au mois d'août de l'an 1137, avec le Roi *Louis* VII. dit *le Jeune*, qui en eut deux filles, *Marie* & *Alix*, mariées à deux fréres; l'une à *Henri* I. ſurnommé *le Large* ou *le Richard*, Comte de Champagne & de Brie; & l'autre à *Thibaud* ſurnommé *le Bon*, Comte de Brie & de Chartres. Eléonor ayant ſuivi le Roi ſon mari à la Terre-ſainte, en uſa un peu trop familiérement avec quelques Princes étrangers, & fut même accuſée d'entrete-

retenir avec Saladin l'un d'eux, une intrigue ſecrete. Louïs de retour en France, ou par jalouſie, ou par ſcrupule de conſcience, pourſuivit fortement ſa ſeparation d'avec Eléonor ſous prétexte qu'elle étoit ſa parente ; & l'obtint par ſentence des Prélats du Royaume, aſſemblez à Baugenci ſur Loire le 18 mars 1152. D'autres diſent que le Roi n'ayant eu d'elle que des filles, incapables de ſuccéder à la Couronne, & ſouhaitant des enfans mâles, demanda cette ſéparation. Quoi qu'il en ſoit, il eſt ſûr que ce divorce fut très-dommageable à l'Etat, auquel il ôta la Guienne. En 1153, Eléonor ſe remaria à *Henri* Duc de Normandie, qui fut depuis Roi d'Angleterre II. de ce nom. C'eſt là qu'ayant pris le parti de ſes enfans revoltez contre leur pére, elle fut renfermée par Henri dans une priſon, où elle demeura 16 années, ou 14 ſelon d'autres, ſans en ſortir qu'après la mort de ce Roi en 1189, que ſon fils Richard l'en retira. Il la fit Régente du Royaume, lorſqu'il ſe croiſa en 1191. Elle paſſa auſſi-tôt en Navarre pour y chercher une épouſe au Roi ſon fils ; c'étoit la Princeſſe Bérengére, & elle la lui mena en Sicile, où il conſomma le mariage avant que de faire voile pour la Terre-ſainte. Eléonor revint en Angleterre, d'où elle paſſa en Allemagne l'an 1194, pour délivrer Richard priſonnier du Duc d'Autriche. Ce Monarque étant mort en 1199, elle cabala pour faire tomber la Couronne ſur la tête de Jean, Comte de Mortain ſon fils, à l'excluſion d'Artus ſon petit-fils. Celui-ci fit un traité l'an 1201, avec Philippe *Auguſte* Roi de France, par lequel il fut dit que Blanche Infante de Caſtille, niéce de Jean que l'on ſurnomma *Sans-terre*, épouſeroit Louïs, fils unique de ce Monarque, & Eléonor quoique fort âgée, eut encore le courage d'entreprendre le voyage d'Eſpagne, pour aller prendre à Tolède cette jeune Princeſſe ſa petite-fille, & elle l'amena en Normandie. Elle fut aſſiégée dans Mirebeau, par le Prince Artus ſon petit-fils, l'an 1202 ; mais Jean ſon fils la ſecourut, & fit priſonnier ce Prince. Pluſieurs Hiſtoriens croyent qu'elle mourut la même année, & que Jean *Sans-terre* fit auſſi-tôt maſſacrer le Prince Artus ſon neveu, n'ayant pas oſé le faire du vivant d'Eléonor. D'autres diſent qu'elle ſe retira à Fontevrault où elle prit le voile de Religion, & qu'elle y mourut le 31 mars 1204. Les Hiſtoriens de cet Ordre diſent ſeulement qu'elle voulut être enterrée à Fontevrault, & qu'elle prit le voile de l'Ordre.

Matthieu Paris & Balée nous apprennent, que cette Reine avoit beaucoup d'eſprit, & qu'elle écrivit au Pape Céleſtin III, à l'Empereur Henri IV, à Richard & Jean ſes fils, des lettres qui en ſont toutes remplies. Il eſt vrai que trois de ces lettres écrites au Pape, ſont attribuées à Pierre de Blois, & qu'on les trouve même dans ſes Oeuvres. Ce ſont la 144, la 145, & la 146. Le même Pierre de Blois en écrivit une à cette Reine, qui eſt la 154, qui commence par ces mots, *In publica notitia venit, &c.* Les Curieux conſulteront ces lettres & les Notes de Gouſſainville ſur cet Auteur, page 751, de l'édition de Paris de 1667; la vie de Louïs *le Jeune* rapportée par du Chêne parmi les Ecrivains de l'Hiſtoire de France, *tome 4. p.* 591. Paul Emile, *liv.* 5. Matthieu Paris. Olderic Vitalis. Guillaume de Tyr. Suger. Mezeray. Le Pére Anſelme. Bayle, *Dictionnaire Critique* à l'article de Louïs VII. Roi de France.

E L E O N O R d'Autriche, Reine de France & de Portugal, fille de *Philippe* I. Archiduc d'Autriche, Roi d'Eſpagne, & de *Jeanne* de Caſtille, & ſœur des Empereurs *Charles*-Quint & *Ferdinand* I, naquit à Louvain le 24 novembre de l'an 1498. En 1519, elle épouſa 1. *Emanuel* Roi de Portugal : & 2. en 1530, le Roi *François* I. Le mariage ſe fit en l'Abbaïe de Capſieux, entre Bourdeaux & Bayonne, au mois de juin. Enſuite elle fut couronnée à ſaint Denys le cinquiéme mars de l'an 1531, & ménagea une entrevue entre le Roi ſon époux & l'Empereur Charles-Quint ſon frére, pour terminer leurs diviſions. Après la mort du Roi arrivée en 1547, elle ſe retira dans les Païs-Bas, auprès de l'Empereur, qui l'emmena, l'an 1555, en Eſpagne où elle mourut en 1588 à Badajox, âgée d'environ 60 ans. * Le Feron. De Thou. Du Bellay. Sainte-Marthe, & Mézeray, *en ſa Vie, & à la fin de celle de François I.* Le P. Anſelme.

E L E O N O R, Reine d'Angleterre, fille de *Raimond Bérenger* V. Comte de Provence, épouſa en 1236 *Henri* III. Roi d'Angleterre, & en eut, 1. *Edouard* I. du nom, de la maiſon d'Anjou; 2. *Edmond* Comte de Lancaſtre, & trois filles ; 3. *Marguerite* mariée à Alexandre III. Roi d'Ecoſſe ; 4. *Béatrix* mariée à Jean Duc de Bretagne ; 5. *Catherine* morte jeune. Eléonor, après la mort de ſon mari, arrivée l'an 1273, prit le voile de Religion dans l'Abbaïe d'Ambersbury, ou elle mourut ſur la fin du mois de juin de l'an 1292. C'étoit une Princeſſe d'un mérite ſingulier, & dont tous les Auteurs parlent avec éloge. * *Conſultez* l'Hiſtoire de Provence de Noſtradamus & de Bouche, & celle d'Angleterre de Du Chêne. Le P. Anſelme, &c.

E L E O N O R de Portugal, Reine d'Aragon, fille d'*Alfonſe* IV. & de *Béatrix* de Caſtille, fut mariée vers l'an 1347 à Barcelonne, avec *Pierre* IV. du nom, Roi d'Aragon. Elle mourut ſans enfans à Xérica, au mois d'octobre de l'an 1348.

E L E O N O R de Portugal, Reine de Danemarck, étoit fille d'*Alfonſe* II. Roi de Portugal, & d'*Urraque* de Caſtille. Elle fut mariée, l'an 1229, avec *Valdemar* III. Prince de Danemarck, & mourut de regret en 1231, de la perte de ſon mari, qui fut tué à la chaſſe. Leurs corps furent enterrez à Ringſted.

E L E O N O R d'Aragon, Reine de Navarre, fille de *Jean* d'Aragon, & de *Blanche* Reine de Navarre, épouſa en 1436 *Gaſton* IV. Comte de Foix, & mourut le 12 février de l'an 1479, ayant eu entr'autres enfans GASTON Prince de Viane, qui de ſon mariage avec *Magdelaine*, fille de *Charles* VII. Roi de France, laiſſa PHOEBUS Roi de Navarre, &c.

E L E O N O R de Caſtille, Reine de Navarre, étoit fille d'*Henri* II. dit le *Magnifique*, Roi de Caſtille, & de *Jeanne* Manuel. Elle fut mariée à Soria, le Dimanche 27 mai 1375, avec *Charles* III. dit le *Noble*, Roi de Navarre. Depuis, s'étant brouillée avec ſon mari, elle ſe retira en Caſtille, où elle excita quelques ſéditions entre les Grands du Royaume, & contre le ſervice du Roi Henri III. ſon neveu. Ce Prince fut contraint de l'aſſiéger dans le château de Roa, & enſuite la renvoya au Roi Charles ſon mari, qui la reçut avec beaucoup de generoſité, & en eut huit enfans. Eléonor mourut à Pampelune le cinquiéme mars de l'an 1416, ſelon ſon épitaphe. Son corps fut depuis enterré auprès de celui de ſon mari, à Sainte-Marie la Réale, le ſamedi dixiéme mars de l'an 1509. * Surita, *l.* 10. Mariana. Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

E L E O N O R de Portugal, Reine de Portugal, fille aînée de *Ferdinand* de Portugal, Duc de Viſeo, &c. & de *Béatrix* de Portugal, fut mariée vers l'an 1470 à *Jean* II. du nom, Roi de Portugal.

E L E O N O R Tellez Reine de Portugal, qui étoit fille de Martin-Alfonſe Tellez, avoit été femme de Jean-Laurent d'Acugna. Ferdinand Roi de Portugal fut ſi charmé de ſon extraordinaire beauté, qu'il la demanda à ſon mari, qui la lui accorda ; de ſorte que le Roi l'épouſa en 1371, & la fit Reine par ce mariage. Cette Princeſſe après la mort du Roi Ferdinand ſon époux, fut fort maltraitée par Jean, Grand Maître d'Avis, qui ſe fit proclamer Roi de Portugal, parce qu'elle avoit pris le parti de Jean II. Roi de Caſtille ſon gendre. Le Grand Maître poignarda en ſa préſence Jean Fernandez d'Andeyro, Comte de Uren, ſerviteur du Roi Ferdinand, & que l'on diſoit être le favori de la veuve de ce Monarque. Elle ſe retira à Santaren pour s'y défendre, & demanda du ſecours au Roi de Caſtille ſon gendre ; mais ce Prince qui ſe défioit d'elle, la fit conduire à Tordeſillas, où elle fut enfermée dans un monaſtére juſqu'à ſa mort.

E L E O N O R d'Aragon, Reine de Portugal, étoit ſeconde fille de *Ferdinand* IV. du nom, Roi d'Aragon, & d'*Eléonor* d'Albuquerque, dite *de Caſtille*. Elle fut mariée à *Edouard* Roi de Portugal, qui mourut en 1434. Ce Prince la laiſſa Régente du Royaume ; mais les Portugais s'y oppoſérent, & nommérent à la Régence Pierre de Portugal, Duc de Conimbre. Eléonor s'en plaignit inutilement. Elle ſe retira à Tolède, où elle mourut ſubitement le 18 février de l'an 1445. * Mariana, *l.* 20, & 21. Vaſconcellos. Le P. Anſelme.

E L E O N O R, Reine de Sicile, étoit fille de *Charles* II. Roi de Naples & de Sicile, & de *Marie* de Hongrie. Elle avoit été promiſe en mariage à *Philippe* de Touſſi, Seigneur de la Terza dans la province d'Otrante, & Amiral de Naples. Le Pape Boniface VIII. déclara nulles ces promeſſes, à cauſe du bas âge de la Princeſſe. Elle fut mariée en 1302, avec *Frédéric* d'Aragon III. du nom, Roi de la Sicile delà le Phare, & mourut à Catane le neuviéme août de l'an 1341.. * Surita, *l.* 5. Summonte. Fazel. Le P. Anſelme.

* **E L E O N O R**, ſeconde femme de Renaud de Naſſau dernier Comte & premier Duc de Gueldre, étoit fille d'Edouard II. Roi d'Angleterre, & d'Iſabelle fille de Philippe le Bel Roi de France. Elle épouſa Renaud vers l'an 1332. Comme elle avoit le viſage plein de boutons, cela donna occaſion à quelques Courtiſans malins, de faire accroire au Duc après dix années de mariage, qu'elle étoit ladre : ce qui fit qu'il ſe ſépara d'elle, & lui donna un appartement particulier. Cette démarche de ſon époux, lui cauſa une douleur & un chagrin inexprimables. Cette Princeſſe ayant demeuré ainſi ſeule pendant quelque tems, ſe préſenta un jour inopinément à la Cour avec ſes deux fils Renaud & Edouard, & alla de ce pas au Conſeil, qui étoit alors aſſemblé, & où le Duc ſe trouvoit en perſonne. Elle n'avoit pour tout habillement qu'une chemiſe de gaze & par deſſus une robbe pour la couvrir. Lorſqu'elle fut entrée dans la chambre, elle laiſſa tomber la robbe, & fit deſcendre la chemiſe juſques à la ceinture : cela fait, elle pria, les larmes aux yeux, toute l'aſſemblée, après l'avoir bien examinée de juger ſi elle avoit quelque défaut en ſon corps, & ſi au contraire elle n'étoit pas ſaine & nette : Que cela étant elle les conjuroit de la réjoindre à ſon Epoux. Renaud ſurpris au dernier point & confus de ce qu'il venoit de voir, reconnut qu'il avoit été abuſé, & la reprit pour ſa femme. S'il le fit dans le deſſein de ſe procurer de nouveaux hériters, il s'y prit trop tard, puiſque peu de tems après il ſe caſſa le cou en tombant de ſa chaiſe. Eléonor devenue Veuve ne ſe remaria point, mais elle paſſa les onze derniéres années de ſa vie dans un honorable Veuvage, & mourut en 1355. La même année elle fonda un Couvent de Fréres Mineurs. C'eſt dans l'Egliſe de ce Couvent qu'elle a été enterrée. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Slichtenhorſt, *Hiſt. de Gueldre*, en Hollandois, *l.* 7. Haſſelr, *Hiſt. Gelrica.*

E L E O N O R de Bourbon, Princeſſe d'Orange, fille d'*Henri* de Bourbon I. du nom, Prince de Condé, & de ſa ſeconde femme *Charlotte-Catherine* de la Tremoille, née le 30 avril de l'an 1587, fut mariée, l'an 1605, à *Philippe-Guillaume* de Naſſau, Prince d'Orange, &c. mourut ſans lignée au château de Muret, le 20 janvier de l'an 1619, & fut enterrée à Valery auprès de ſon pére. Son mari étoit mort le 20 février 1618.

E L E O N O R de Roye, Princeſſe de Condé, fille aînée & héritiére de *Charles*, Sire de Roucy & de Muret, & de *Magdelaine* de Mailly, Dame de Conti, née le 25 février de l'an 1535, fut mariée le 22 juin de l'an 1551, à *Louis* de Bourbon I. du nom, Prince de Condé, &c. dont elle eut pluſieurs enfans. Elle mourut au château de Condé en Brie, le 23 juillet de l'an 1564, & fut enterrée dans le tombeau de ſes ancêtres, à Muret en Picardie. * Du Chêne. Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

E L E O N O R d'Autriche, Ducheſſe de Mantoue & de Montferrat, fille de l'Empereur *Ferdinand* I. & d'*Anne* de Hongrie, née le deuxiéme novembre de l'an 1534, fut mariée à *Guillaume* de Gonzague, Duc de Mantoue & de Montferrat, dont elle eut VINCENT & deux filles. Elle mourut le cinquiéme août de l'an 1594.

E L E O N O R d'Aragon, Comteſſe de Toulouſe, ſœur de *Pierre* V. Roi d'Aragon, fut la cinquiéme femme de *Raimond* VI. dit *le Vieil*, Comte de Toulouſe, qui l'épouſa vers l'an 1200.

E L E O N O R de Bourbon, Comteſſe de la Marche & de

Caſtres, Ducheſſe de Nemours, &c. étoit fille de *Jacques* de Bourbon II. du nom, Comte de la Marche, &c. mort en 1438, & de *Béatrix* de Navarre. Elle épouſa *Bernard* d'Armagnac, Comte de Pardiac.

E'L E'O N O R de Bourbon, fille de *Charles*, Duc de Vendôme, &c. & de *Françoiſe* d'Alençon, née le 18 janvier 1532, fut Abbeſſe de Fontevrault en 1575, & mourut le 26 mars de l'an 1610. * Sainte-Marthe, *Hiſt. Généalogique de France*. Le P. Anſelme.

E'L E'O N O R Magdelaine Théréſe fille de Philippe Guillaume Electeur Palatin, & de ſa ſeconde femme Elizabeth Amelie de Heſſe-Darmſtadt, naquit le 6 de janv. 1655, fut mariée en 1676 à l'Empereur Léopold, couronnée en 1681 Reine de Hongrie, & à Ausbourg comme Impératrice en 1690. Elle mourut en 1720. Elle eſt mére de l'Empereur Charles VI. à préſent régnant.

E'L E'P H, ville de la Tribu de Benjamin. * *Joſué, ch.* 18. *v.* 28.

E'L E'P H A N T, Ordre de Chevalerie de Danemarck, fut inſtitué, l'an 1474, par Chriſtierne I. au mariage de Jean ſon fils. Les Chevaliers dans les jours de cérémonies portent le collier, où pend un éléphant d'or émaillé de blanc, le dos chargé d'un château d'argent maçonné de ſable, & ſur une terraſſe de ſinople émaillée de fleurs. Les autres jours ils portent la médaille attachée à un cordon bleu, comme on porte l'Ordre du S. Eſprit. Cet Ordre étoit ſous la protection de la ſainte Vierge. Favin a écrit que les Rois de Danemarck ne le conférent qu'au jour de leur couronnement, mais on a une foule d'exemples du contraire. Le collier a été différent en différens tems. * Heliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 8. *ch.* 61.

E'L E'P H A N T, un des plus gros, des plus forts, & ſelon les Naturaliſtes, des plus ſpirituels animaux terreſtres à quatre piez. Il a peu de poil, ſemblable à celui des bufles, auſſi-bien que ſon cuir, qui eſt noir, épais & dur à percer, quoiqu'on le ſente doux au toucher. Il a la tête groſſe, le col court, les oreilles larges de deux palmes: ſon nez, qu'on appelle ſa trompe, eſt long & creux comme une groſſe trompette, & il lui ſert de main. Cicéron l'appelle *manus*. Il eſt fait d'un gros cartilage qui lui pend entre les dents: ſon pié eſt rond, large de deux ou trois palmes tout couvert de durillons, & a 25 ongles, ſemblables aux coquilles de ſaint Michel; & ſa queue eſt faite comme celle des bufles de trois palmes de long. De ſon ſimple pas il atteint les hommes qui courent, & il fait 3000 pas par heure. Il a le pié ſi ſûr qu'il ne fait jamais un faux pas, & il eſt bon à paſſer les montagnes. Il nage mieux qu'aucun autre animal que ce ſoit; il ſe couche & ſe léve avec la même facilité que font les autres bêtes, contre l'opinion des Anciens, qui ont cru qu'il n'avoit point de jointures. On l'enchaîne par le pié de derriére, & on l'attache à un arbre, ou à quelque choſe, qui ne ſoit point facile à ébranler. On fait combattre quelquefois les éléphans; qui ſe heurtent de leurs dens, comme les taureaux de leurs cornes. D'un coup de trompe, ils tuent un chameau ou un cheval. L'éléphant vit à la campagne de feuilles & de fruits. Il ne peut endurer ni bride ni arrêt, il ne laiſſe pas d'obéir à ſes gouverneurs, dont il entend le langage. Les Auteurs en content pluſieurs merveilles, la plupart fabuleuſes: juſques-là qu'on dit, que ſi on lui commande de faire peur à quelqu'un, il court vers lui en fureur, comme s'il le vouloit mettre en piéces, & lorſqu'il en eſt proche, il s'arrête tout court, ſans lui faire de mal. Cardan dit que les dents d'éléphant ſe peuvent amollir & étendre comme les cornes de bœuf; mais ce ſecret eſt à préſent inconnu, ſuppoſé que Cardan en ait jamais eu quelque connoiſſance.

On prend les éléphans, en les faiſant tomber dans des piéges ou creux, couverts de clayes & d'un peu de terre. Mais s'ils en ont échappé une fois, ils arrachent une branche avec leur trompe, & ſondent le terrain pour voir s'il eſt ferme. On les prend auſſi avec des barricades, faites dans des lieux étroits, où il y a une femelle en chaleur qui les appelle. Elle ſe couche ſur le dos pour les attendre, contre la nature des autres animaux, & ſe prépare pour cela un chevet de feuilles & de branches d'arbre, élevé de 4 ou 5 piez. Les éléphans ne couvrent jamais leur femelle, en quelque chaleur qu'ils ſoient, tant qu'ils voyent quelqu'un. Les femelles portent un an; pendant ce terme les éléphans ne touchent plus à la femelle. Ils entrent pourtant quelquefois en chaleur, & alors ils ſont ſi furieux, qu'ils ne s'arrêtent point, qu'ils n'ayent ſacrifié quelqu'un à leur furie, ou qu'on ne leur préſente du feu d'artifice, après quoi ils ſont fort traitables. Ils vivent quelquefois cent ou cent vint ans, & croiſſent juſqu'à 30. Leurs défenſes ſont l'ivoire qu'on voit ici. On en a vu de la longueur d'une toiſe ou environ, & groſſe comme la cuiſſe. Quoique les éléphans ſoient fort communs dans les Indes, on ne laiſſe pas de vendre les beaux quatre ou cinq mille écus. Il ſe trouve des éléphans hauts de 13 ou de 15 piez. Ceux de Ceylan ſont les plus petits, mais les plus eſtimez; & on prétend que les autres de quelque païs qu'ils ſoient, par un inſtinct de nature, leur font la révérence, & leur portent une eſpéce de reſpect. Cet animal a autant de honte & de reſſentiment du châtiment que les hommes. Le Roi d'Achem leur fait rendre bien des honneurs, leur fait porter des paraſols, que les hommes n'oſent porter: il les marie en cérémonie avec leurs femelles, & quand il eſt en colére contr'eux, il leur ôte tous ces honneurs, dont ils ſont extrêmement fâchez. Ceux de Bengale adorent un éléphant blanc, qui eſt ſi rare, qu'ils l'eſtiment une choſe ſainte. Les Rois Indiens ont donné ſouvent de ſanglantes batailles, pour les poſſéder. On dit qu'il ne s'en trouve qu'au Royaume de Siam; & que les Rois de ce païs-là les ont long-tems traitez, comme ils auroient fait quelques Princes de leurs voiſins, qui ſeroient venus en leur Cour. M. de Choiſy dit dans ſa rélation, qu'il a vu dans la ſeconde Cour du Palais du Roi de Siam, ce fameux éléphant blanc, qui a couté la vie à cinq ou ſix cens mille hommes, pendant les guerres de ce Roi avec celui de Pégu. Il dit qu'il eſt aſſez grand, fort vieux & ridé, & qu'il a les yeux pliſſez; qu'il y a toujours auprès de lui quatre Mandarins avec des éventails pour le rafraîchir des feuillages pour chaſſer les mouches, & des paraſols pour le garantir du ſoleil, quand il ſe proméne; qu'on ne le ſert qu'en vaiſſelle d'or, & qu'il a vu devant lui deux vaſes d'or, l'un pour boire, & l'autre pour manger. On lui donne de l'eau gardée depuis ſix mois, la plus vieille étant la plus ſaine. On dit qu'il y a un petit éléphant tout prêt à ſuccéder au vieillard, quand il viendra à mourir. Il dit auſſi qu'il y a un éléphant prince, qui eſt le plus grand & le plus ſpirituel de tous les éléphans, qui eſt celui que le Roi monte. Il eſt fier & indomptable à tout autre, & quand le Roi paroît, il ſe met à genoux. Un Auteur dit avoir vu porter à un éléphant avec ſes dents deux canons de fonte, attachez enſemble avec des cables, peſans chacun trois mille livres, l'eſpace de 500 pas. L'éléphant ſert à la guerre, & il porte une piéce d'artillerie de fer, de ſix piez de long avec ſon affût, portant un boulet d'une livre. Il faut bien cinq livres de ris par jour à chaque éléphant pour le nourrir. On fait des pelotes de ce ris avec du beurre & du ſucre. Le cri de l'éléphant s'appelle *Barrit*. En 1681, l'éléphant de Verſailles étant mort à 17 ans, M. du Verney en fit la diſſection. * *Voyez l'Hiſtoire de l'Académie, par* M. Duhamel, *p.* 196. *ſeconde édition*. L'Abbé Choiſy, *Journal de Siam*, *p.* 182. *de l'edit.* d'Amſterdam en 1687.

E L É P H A N T I N E, Ile de l'Egypte, formée par le Nil qui ſe ſépare en deux bras au deſſous de la derniére cataracte, eſt ainſi appellée, ſelon quelques-uns, à cauſe qu'on y trouve des éléphans. C'eſt où les Egyptiens finiſſent leurs navigations, & où ils font leur commerce avec les Ethiopiens, dont cette île n'eſt pas éloignée. Ce païs eſt un ſéjour fort agréable; car il y a un printems perpétuel, les arbres y ſont toûjours verds, & les feuilles des vignes n'en tombent point. Ce furent là les bornes de l'Empire Romain, au rapport de Tacite, *liv.* 2. *Annal. c.* 6. On peut encore voir ſur ce ſujet Pline, *l.* 5. *c.* 9. & Strabon, *l.* 17. *c.* 21. Pluſieurs Anciens ont confondu cette île avec celle de *Philes*; ſur quoi on conſultera Sam. Bochart, *in Phaleg. lib.* 4. *cap.* 26.

É L É P H A N T I S ou É L É P H A N T I N E, femme Gréque qui faiſoit des vers. Elle a compoſé un Poëme, dont le ſujet étoit peu honnête. Martial en a fait mention, *liv.* 12. *Epigr.* 43. *v.* 4.

Nec molles Elephantidos libelli.

On ne ſait en quel tems elle a vécu. * Tatien, *adv. Gen.* Voſſius, *de Hiſt. Græc. &c.*

É L É P H A N T O M A Q U E S, peuples anciens de l'Ethiopie, appellez ainſi parce qu'ils combattoient les éléphans. Ils ſe tenoient à l'oueſt aſſez loin des *Hylogones*, & habitoient les forêts les plus épaiſſes. Ce ſont les *Eléphantophages* de Strabon qu'il dit avoir occupé la ville de *Daraba*. Ils chaſſoient aux éléphans & ne vivoient d'autre choſe. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ÉLEPTONIUS l'un des jeunes gens qui conſpirérent contre la vie d'Alexandre le Grand. * Q. Curce, *l.* 8. *ch.* 6. *Voyez* HERMOLAUS Page d'Alexandre le Grand.

E'L E'R E'N A, ville. *Voyez* E L L E'R E'N A.

É L É R I U S, Anglois de nation, Religieux de ſaint Benoît à Cambridge, vivoit dans le VII ſiécle vers l'an 660. Il compoſa la Vie de ſaint Wénefréde, de qui le Moine Robert, qui cinq cens ans après la donna de nouveau au public, avoit pris une bonne partie de ce qu'il rapporte. * Voſſius, *liv.* 2. *des Hiſt. Lat. c.* 26. Pitſeus, *de Script. Angl.*

É L E S B A A N, ou É L E S B A A S, Roi d'Ethiopie, Prince fort ſage & fort vertueux, vivoit dans le VI ſiécle. Il donna le commandement du païs des Homérites à Dunaan Juif, & ennemi des Chrétiens, vers l'an 522. Ce Dunaan prit les armes contre lui; mais ayant été vaincu dans une grande bataille, il déchargea ſa colére ſur les Chrétiens, qui habitoient dans ſes terres, & exerça ſur eux une cruelle tyrannie. L'Empereur Juſtin ayant ſçu ces cruautez, écrivit à Aſtérius, qui avoit été élu Evêque d'Alexandrie, afin que par négociation, il engageât le Roi d'Ethiopie à faire la guerre à ce Tyran. Elesbaan, qui y étoit aſſez porté, mit ſur pié deux armées, une de terre, & l'autre de mer, gagna deux batailles, & fit tuer Dunaan. Enſuite il fit bâtir des égliſes, donna aux Homérites un Prince de grande piété, nommé Abrahamin; & ayant paſſé en Ethiopie, peu de tems après, il ſe retira dans un monaſtére, où il finit ſes jours ſaintement. * Zonare. Cédréne. Théophane. Baronius, *A. C.* 522. *& ſeq.* Ludolf, *Hiſt. Æth. lib.* 2. *c.* 4.

E L E S M E (ſaint) *Voyez* A L E'A U M E (ſaint)

E'L E U S E, (*Eleuſius*) Evêque de Cyzique, Chef de ceux que l'on appelle Semi-ariens ou Macédoniens, vivoit dans le IV ſiécle. Il aſſiſta au premier Concile général de Conſtantinople l'an 381. L'Empereur Théodoſe le preſſa, lui & trente Evêques de ſon parti, de s'unir avec ceux qui confeſſoient la conſubſtantialité, lui repréſentant, qu'ils en étoient demeurez d'accord en 368, par la bouche de leurs Députez au Pape Libérius, & qu'ils avoient long-tems communiqué avec eux. Il répondit qu'il aimoit mieux ſe joindre aux Ariens qu'aux Orthodoxes; & avec cette réponſe impie, il ſe retira de Conſtantinople. Eleuſe avoit été fait priſonnier ſous l'Empire de Julien, comme le deſtructeur du Paganiſme dans Cyzique. Depuis en 366, l'Empereur Valens lui ordonna d'embraſſer la confeſſion des Ariens. Eleuſe réſiſta d'abord; mais la crainte de l'exil l'emporta ſur ſa réſolution. Il céda, & s'en repentit; car étant retourné à Cyzique, il ſe plaignit avec larmes, au milieu de l'aſſemblée, de la contrainte qu'on venoit de lui faire. Il pria même que l'on mit quelqu'un à ſa place; mais comme il étoit fort aimé, il continua à gouverner ſon peuple, qui n'en voulut point d'autre, & demeura toujours attaché à ſes dogmes. * Socrate, *liv.* 5. *c.* 8. Sozoméne, *liv.* 5. *&* 7. *ch.* 7. Baronius, *A. C.* 381. Hermant, *Vie de ſaint Baſile.*

E'L E U S E ou G E O R G E, Prêtre, ſous l'empire d'Héraclius & de ſon fils Conſtantin dans le VII ſiécle, compoſa la Vie de ſaint Théodore Abbé, ſon Précepteur, que Surius rapporte

te dans le ſecond volume, ſous le 22 du mois d'avril. Diogéne Laërce cite un Auteur de ce nom en la Vie de Thalès.

ELEUSINIA. *Voyez* l'art. qui ſuit, vers la fin.

ELEUSIS, ancienne ville de l'Attique, entre Mégare & le port de Pirée (laquelle on nomme aujourd'hui *Leptine*) étoit des plus célébres de la Gréce, à cauſe du temple de Cérès, dite *Eleuſine*, dédié aux Myſtéres de cette Déeſſe. L'origine de ce temple & de ces myſtéres ſi vénérables pour l'antiquité, vient de ce que Céleus Roi d'Eleuſie fit un bon accueil à Cérès, qui cherchoit ſa fille Proſerpine enlevée par Pluton; ce qui obligea cette Déeſſe à lui enſeigner l'Agriculture. Ces Myſteres nommez Eleuſiniens, étoient ſi ſuperſtitieuſement révérez des Anciens, que la plupart des Auteurs leur donnent le nom de myſtéres par excellence, ſans y ajoûter d'autre épithéte. Il y avoit dans ce temple pluſieurs ornemens ſacrez, que l'on n'expoſoit que ſéparément & en divers tems; d'où eſt venu le proverbe dont Séneque fait mention, *Quæſt. Nat. l. 7. c. 31. Eleuſina ſervat, quod oſtendat reviſentibus*, contre ceux qui dans une lettre, ou un diſcours, veulent dire & montrer tout ce qu'ils ſavent, ſans rien réſerver pour une autre occaſion: & parce que dans la célébration de ces Myſtéres, les femmes montées ſur des chariots avoient accoutumé de ſe dire des railleries d'un chariot à l'autre: ce qui ſe pratique aujourd'hui en Hollande entre le menu peuple, quand deux chariots chargez de païſans viennent à ſe rencontrer. De là eſt auſſi venu un autre proverbe des Anciens, *de plauſtro loqui*, c'eſt à dire, *parler de deſſus le chariot*, lorſqu'on vouloit parler de ceux qui étoient enclins à la ſatire, & à médire des autres. Diodore de Sicile, *liv.* 6. dit que les Athéniens tirérent d'Egypte l'inſtitution des Myſtéres de Cerès: ce qui s'accorde avec le témoignage d'Hérodote & de Pauſanias, qui aſſurent que les Grecs ont pris une partie de leur Religion des Egyptiens. Auſſi Lactance, *liv.* 1. & après lui Phavorinus remarquent que les Myſtéres de Cérès étoient fort ſemblables en toutes choſes à ceux d'Iſis; & Théodoret, *liv.* 1. *Græc. Affect.* aſſure que les cérémonies de la Déeſſe d'Egypte, furent changées en celles de la Déeſſe d'Attique, non pas par le Roi Erechthée, comme veut Diodore de Sicile, mais par Orphée: ce qui nous eſt confirmé par le Scholiaſte d'Euripide, dans ſon Alceſte.

Il eſt conſtant que la ville d'Eleuſis a été le ſeul lieu où l'on a rendu ces honneurs exceſſifs à Cérès; & que lorſqu'elle a été aſſiégée, elle ne s'eſt jamais rendue aux ennemis, qu'à condition, qu'elle demeureroit toujours en poſſeſſion du temple de Cérès & de ſes Myſtéres. Ce temple, ſelon Strabon, *lib.* 9. étoit fort grand, & pouvoit contenir une multitude innombrable de peuple. Pour ce qui eſt des myſtéres, il y en avoit de deux ſortes, que l'on diſtinguoit en grands & petits: les premiers ne regardoient que Cérès, & tiroient, comme nous l'avons dit, leur origine de la recherche que cette Déeſſe fit de ſa fille, & de la reconnoiſſance qu'eurent les peuples d'Attique, pour la bonté qu'elle eut de leur avoir enſeigné l'Agriculture. * *Arnobe & S. Auguſtin*, *liv.* 17. *de la Cité de Dieu, chap.* 20. Les petits Myſtéres regardoient Proſerpine; mais d'autres diſent qu'ils furent inſtituez à l'occaſion d'Hercule, qui ſouhaita d'être initié à ces Myſtéres; ce qui étoit contre la loi, qui défendoit d'y admettre les Etrangers. Cependant les Athéniens n'oſant refuſer ce Héros, ni enfraindre la coutume, trouvérent un expédient, & inſtituérent des Myſtéres particuliers, en faveur d'Hercule. * *Le Scholiaſte d'Ariſtophane*, & *Tzetzes*. Ceux qui étoient initiez aux grands Myſtéres s'appelloient *Epoptes*; & ceux que l'on admettoit aux petits, étoient nommez *Myſtes*, comme nous l'apprenons d'Harpocration, de Suidas, & de l'ancien Grammairien Symmaque, cité par le Scholiaſte d'Ariſtophane.

Les EPOPTES ou EPHORES, c'eſt à dire, *Inſpecteurs*, pouvoient l'année d'après qu'ils avoient été initiez, avoir part aux Myſtéres les plus ſecrets, à quoi l'on n'étoit jamais admis d'abord; parce qu'il faloit faire comme une année de Noviciat. On rapporte comme un exemple particulier & fort rare, la licence que ſe donna Démétrius d'aller d'un plein ſaut, où tous les autres ne pouvoient parvenir que par dégrez, comme Plutarque le rapporte. Cette année d'épreuve n'étoit que pour ceux que l'on vouloit privilégier; car pour l'ordinaire, ceux qui étoient initiez aux petits Myſtéres devoient attendre cinq ans, avant que d'être reçus aux grands, ce que Tertullien remarque *au commencement du livre contre les Valentiniens.* Ces deux ſortes de Myſtéres ſe célébroient auſſi en divers tems. Les grands au mois nommé *Boëdromion* qui répondoit à notre mois de *Juin*, où l'on commençoit les moiſſons en ces quartiers-là; les petits au mois *Antheſphorion*, qui étoit à l'entrée du printems & dans la ſaiſon des fleurs, en mémoire de celles que cueilloit Proſerpine avec ſes compagnes, lorſqu'elle fut enlevée par Pluton. Ceux qui étoient initiez à ces Myſtéres portoient une couronne de myrthe; & lorſqu'ils y étoient admis, ils recevoient une robe neuve, qu'ils ne dépouilloient jamais qu'elle ne tombât en piéces. Quelques-uns gardoient ces lambeaux pour des langes d'enfant. * *Tzetzès & le Scholiaſte d'Ariſtophane.* Melanthius, *au livre qu'il a écrit des Myſtéres*, dit qu'ils avoient accoutumé de conſacrer cette robe à Cérès, & à Proſerpine. Les Athéniens ſouhaitoient fort d'être admis à ces Myſtéres, dans l'eſpérance qu'ils avoient de mener une vie tranquille, de la finir heureuſement, & de rentrer enſuite dans une meilleure. * Iſocrate, *au Panégyrique.* Ariſtide, *in Panathen.*

Le Roi préſidoit à la célébration de ces Myſtéres, comme nous l'apprenons de Pollux & d'Harpocration, & avoit quatre Ajoints ou Aſſiſtans; deux choiſis de tout le peuple d'Athénes; le troiſiéme, de la famille des Eumolpides; & le quatriéme, des Cériques, qui ne faiſoient néanmoins qu'une même race avec les derniers, comme nous l'aſſure Eſchine en l'Oraiſon contre Ctéſiphon, où il joint toujours les Eumolpides & les Cériques enſemble; & de là vient que les Auteurs attribuent ordinairement aux premiers la conduite des Myſtéres auſquels ils étoient particuliérement dévouez. Ces quatre Ajoints du Roi avoient chacun leur office. Le premier en avoit toute la ſurintendance, & recevoit ceux qui y vouloient être initiez. Le ſecond portoit une torche ardente, ce que faiſoient auſſi tous les autres Prêtres, en ſe débattant & en courant, en mémoire de celle que Cérès alluma aux flammes du mont Etna, lorſqu'elle couroit toute hors d'haleine, en cherchant ſa fille. Celui-ci avoit ſoin d'étendre par terre les peaux des bêtes qui avoient été immolées à Jupiter, afin que le ſol du temple ne fut point profané par ceux qui étoient atteints de quelque crime; & il ne leur étoit pas permis d'y appuyer les deux piez, mais ſeulement de ſe tenir ſur le gauche, juſqu'à ce qu'ils euſſent été purgez. Le troiſiéme étoit comme le Héraut, & crioit à haute voix, que les profanes ſe gardaſſent d'approcher de ce lieu ſacré: ſurquoi Suétone, *in Ner.* 4. remarque que Néron eut aſſez de reſpect pour n'y vouloir pas entrer. Le quatriéme, avoit particuliérement ſoin que tout ſe paſſât dans l'ordre. Cette ſolemnité duroit pluſieurs jours, & le dernier s'appelloit *Plemochoë*, du nom d'un certain vaiſſeau dont on ſe ſervoit dans cette cérémonie. On en rempliſſoit deux de vin, diſpoſez de ſorte que l'un regardoit l'orient, l'autre l'occident; & on les renverſoit, après avoir fait quelques priéres. * *Athenée, liv.* 2. Toute cette pompe n'alloit pas d'une traite, d'Athénes à Eleuſis: elle ſe repoſoit quelquefois en chemin, & à chaque pauſe on chantoit des hymnes, & l'on faiſoit quelques ſacrifices; ce que Plutarque nous apprend en la Vie d'Alcibiade. On s'arrêtoit ordinairement au pont de Céphiſe, & c'étoit là qu'ils ſe diſoient des injures les uns aux autres: au retour ils faiſoient les mêmes pauſes. * *Heſychius.* Quelquefois, lorſque les chemins étoient mauvais, ou que pour quelque autre empêchement on ne pouvoit aller par terre à Eleuſis, ils y alloient par mer, & alors le voyage ſe faiſoit avec moins de cérémonie. Les Grecs n'avoient point de cérémonie, où le ſilence fût obſervé avec plus de ſoin; car non ſeulement ceux qui divulguoient les Myſtéres, étoient punis de mort, mais même ceux qui les avoient écoutez ou entendus. C'eſt pourquoi on ne vouloit point de commerce avec celui qui les avoit une fois profanez; on ne vouloit ni loger, ni voyager avec lui. Les Candiots étoient les ſeuls à qui on pouvoit les révéler ſans danger, parce que les Athéniens les avoient reçus d'eux. On rapporteroit ici les principales cérémonies de ces fêtes, ſi le ſavant Meurſius n'avoit fait un petit livre ſur ce ſujet; où il explique fort bien toutes ces coutumes. On peut ajoûter une remarque à ce qu'il en a touché; c'eſt que les fêtes *Eleuſinia*, n'étoient point différentes de celles qu'ils appelloient *Epicleidia*; car *Epicleidia* ne ſignifie que *abſcondita*, *ſecrettes*, cachées, qu'il n'étoit pas permis de divulguer, & ſur leſquelles on avoit la bouche fermée comme avec une clef. Cela paroit clairement par un paſſage de Sophocle, (qui écrit dans l'Oedipe de Colone, en faiſant alluſion à ce mot *Epicleidia*,) où les vénérables Prêtreſſes de Cérès ont ſoin des ſacrez Myſtéres, ſur leſquels la langue des Prêtres Eumolpides eſt fermée avec une clef d'or. * *Androcides. Pauſanias. Macrobe.* Ce grand ſilence que l'on exigeoit, & qui étoit ſi religieuſement obſervé, étoit pour cacher une choſe véritablement infame, & que la ſagacité des Chrétiens a découverte, comme l'on peut le voir dans Tertullien & dans Théodoret. Tertullien en parle ainſi; *tota in adytis divinitas, &c ſimulacrum membri virilis revelatur.* Théodoret dit que c'étoit *Naturæ muliebris imago.* Toute la cérémonie étant achevée, dès le lendemain par l'ordonnance de Solon, le Sénat d'Athénes ſe rendoit à Eleuſis, pour s'informer ſi toutes choſes s'étoient faites dans l'ordre. *Voyez* le livre de *Jean Meurſius*, intitulé *Eleuſinia*, & le ſixiéme tome de la *Bibliothéque Univerſelle*, Dacier, *Rem. ſur Horace. Od.* 2. *l.* 111. 3. *édit. de Paris* 1710.

* ELEUTHÉRE, Evêque & Martyr. On prétend qu'il eſt né environ l'an 70, qu'en 80 il fut reçu parmi les Eccléſiaſtiques de Rome, & qu'il devint enſuite Evêque. On dit que lorſqu'il étoit en voyage pour l'Illyrie dans le deſſein de convertir les Payens, il fut tué en chemin. L'Empereur Arcadius bâtit une égliſe à ſon honneur à Conſtantinople, & y fit dépoſer les Reliques de ce Saint: cependant on les vénére auſſi à Riéti & à Terracine. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Surius, *ſur le* 18. *avril.*

ELEUTHERE, Pape, natif de la ville de Nicopolis en Gréce, & fils d'Abundius, qui avoit été Diacre du Pape Anicet, ſuccéda l'an 177 à Soter, le ſiége n'ayant vaqué qu'onze jours. A peine étoit-il inſtallé, qu'Irénée député de la part des Confeſſeurs, qui étoient encore priſonniers à Lyon, pour la cauſe de l'Evangile, l'envoya conſulter touchant l'héréſie des Montaniſtes. On prétend qu'il répondit à cette demande par une Décrétale, qui les confirma dans la créance de l'Egliſe. Les Savans ne la reconnoiſſent pas néanmoins comme légitime. Quelque tems après, Lucius Roi des Bretons, envoya demander des Miſſionnaires au Pape, pour ſe faire inſtruire, lui & ſon peuple, en la véritable Religion, & bâtir une égliſe dans ſes Etats. Eleuthére lui accorda ſa demande, & mourut le 26 mai de l'année 192, ayant gouverné l'égliſe 15 ans & 23 jours. Il célébra huit fois les Ordres au mois de décembre, & ordonna 12 Prêtres, huit Diacres & 16 Evêques. * Saint Irénée, *liv.* 3. *c.* 3. Saint Auguſtin, *Epiſt.* 165. Euſébe, *liv.* 4. *Hiſt. c.* 21. *liv.* 5. *& in Chron, A. C.* 179. Ciaconius, *in Eleuth.* Baronius, *in Annal. A. C.* 179. *& ſeq. & in Martyrol. ad* 26. *maii.* Turrien, *liv.* 2. *cont. Magdeb. c.* 8. *&* 9. *& tome* 1. *des Concil.*

☞ * Ce qui eſt dit dans cet article du lieu, de la naiſſance & du pére d'Eleuthére, n'eſt appuyé ſur aucun monument ancien. Il n'eſt point vrai non plus qu'il ait condamné les Montaniſtes, ſur la demande des Evêques des Gaules; il eſt ſeulement certain que les Martyrs & les Fidéles des Gaules lui écrivirent des lettres pleines de ſageſſe & de prudence, dit Euſébe, dans leſquelles ils portoient ſur les nouvelles prophéties de Montan & de ſes diſciples, un jugement conforme à la piété & à la Foi, pour diſpoſer les choſes à la paix, ſans approuver ces nouveautez. Tertullien nous aſſure qu'un Evêque de Rome avoit donné à ces nouveaux Prophétes des lettres de communion, qu'il révoqua peu de tems après à la ſollicitation de Praxée, qui lui remontra qu'il faiſoit en cela une choſe contraire à l'autorité de ſes prédéceſſeurs. Baronius a cru que ce Pape, qui avoit donné des lettres de communion étoit Anicet; mais il s'eſt trompé, car les Montaniſtes n'avoient pas encore paru ſous le pontificat de ce Pape. Quelques-uns ont prétendu que ce fut Eleuthére

qui y fut porté, par le jugement favorable que les Martyrs de Lyon & les égliſes des Gaules avoient rendu ſur leur ſujet; mais il y a plus d'apparence que ce Pape eſt Victor, & que les prédéceſſeurs dont Praxée allégua l'autorité, étoient Eleuthére & Soter, d'où l'on peut conjecturer qu'Eleuthere avoit ſuivi le jugement des égliſes des Gaules touchant les Montaniſtes. Ce que l'on dit de la demande de Lucius Roi des Bretons, & de la réponſe d'Eleuthére, eſt une pure fable. * Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Eccleſ. trois premiers ſiécles.*

ÉLEUTHÉRE, Evêque de Tournay, vivoit dans le VI ſiécle. Il naquit de parens Chrétiens, & fut élevé avec ſaint Médard, depuis Evêque de Noyon. Il fut chaſſé de la ville de Tournay avec ſes parens, parce qu'ils étoient Chrétiens; mais étant rappellé après le mariage de Clovis & de Clotilde, Eleuthére fut élu Evêque de Tournay. Il ne fut pas plutôt Evêque, qu'il travailla fortement à la converſion des idolâtres & des Hérétiques. Il fit pluſieurs voyages à Rome, & tint un Concile à Tournay. Les Hérétiques qui le haïſſoient, l'attaquérent & le bleſſérent à la tête d'un coup, dont il mourut cinq ſemaines après, le 30 juin 532. Après ſa mort, ſaint Médard Evêque de Noyon prit ſoin de l'Egliſe de Tournay, qu'il gouverna avec la ſienne juſques vers l'an 545. L'union de ces deux égliſes paſſa enſuite à ſes ſucceſſeurs. On a dans la Bibliothéque des Péres quelques Sermons attribuez à ſaint Eleuthére, mais que l'on ne peut pas néanmoins aſſurer être de lui. On fait la fête de ſaint Eleuthére dans les Martyrologes au 20 de février. La Vie la plus ancienne que nous avons de lui, ne paroît pas avoir été écrite avant le tems de Charles *le Chauve*, ou tout au plus de Louis *le Débonnaire.* Elle n'eſt pas d'ailleurs de grande autorité. Elle eſt rapportée par Bollandus, que l'on peut conſulter auſſi bien que le Pére Labbe dans ſes Annales. * *Vie* dans Bollandus. Baillet, *Vies des Saints, mois de février.*

ÉLEUTHÉRE, Exarque d'Italie pour l'Empereur Héraclius, ne fut pas plutôt arrivé à Ravenne, qu'il y fit faire le procès à ceux qui avoient été les auteurs du maſſacre de Jean ſon prédéceſſeur. De là il alla à Rome, puis à Naples, où ayant aſſiégé Jean Compſin, qui lui avoit fermé les portes, il le contraignit de ſe rendre à diſcrétion, le fit mourir, & pardonna aux Habitans de la ville, où il mit un autre Duc; mais Eleuthére, après avoir puni les revoltez, tomba lui-même dans le crime de rebellion. Voyant que l'Empire étoit agité de troubles, il entreprit de ſe rendre maître de ce qui appartenoit à l'Empereur dans l'Italie. Après la mort du Pape Deus-dedit en 617, il crut que le ſaint Siége ſeroit vacant long-tems, & que pendant que le peuple ſeroit occupé à élire un nouveau Pontife, il lui ſeroit aiſé de ſe ſaiſir de la ville. Dans cette vue, il traita ſon armée encore plus favorablement qu'il n'avoit fait, lui fit diſtribuer beaucoup d'argent, & lui promit beaucoup d'avantages; mais les ſoldats & les Officiers déteſtant ſa rebellion, ſe jettérent ſur lui, l'aſſommérent, & lui coupérent la tête, qu'ils envoyérent à Héraclius; ce qui arriva ſur la fin de décembre de l'an 617. * Le Sueur, *Hiſt. de l'Egliſe & de l'Empire.* l'an 615. 616 & 617.

ÉLEUTHÉRE, fleuve de Phénicie, qui a ſa ſource au Mont-Liban, eſt nommé à préſent *Vatania*, ſelon Poſtel, & Pinet. Il a ſon cours dans l'Iturée & dans la Galilée, & entre dans la mer, à trois milles de Tyr, & à deux de Sarepta. On y trouve quantité de tortues, dont la chair eſt de très-bon goût.

ÉLEUTHÉRE, fleuve de Sicile, maintenant appellé *Admirati*, ſelon Fazellus, paſſe à Palerme. Mais dans Cluvier, c'eſt *Bajaria*, qui ſe jette dans la mer de Toſcane, à huit milles de Palerme vers l'orient. * Cluvier. Baudrand.

ÉLEUTHÉRIENNES, fêtes qui ſe célébroient en Grece de cinq ans en cinq ans, en l'honneur de Jupiter *Eleutherien*, c'eſt à dire, *Dieu de la liberté.* Elle furent inſtituées par les Grecs, lorſqu'ils défirent auprès du fleuve Aſope trois cens mille Perſans conduits par Mardonius: ce qui rendit la liberté à la Gréce. * *Suidas.* Il y avoit d'autres fêtes de ce nom, célébrées par les Samiens, en l'honneur du Dieu d'Amour. Ἐλεύθερος en Grec, ſignifie *Libre.*

ÉLEUTHERIENS, Peuples anciens de la Gaule Aquitanique. Ils s'étoient établis dans l'Albigeois, où pluſieurs croyent que l'on n'a pas eu raiſon de placer les Helviens ou *Albenſes* comme quelques-uns l'ont fait. * Audiffret, *Géogr. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

ÉLEUTHEROCILICIENS, peuples libres d'Aſie. Diodore dit que de ſon tems ces peuples portoient encore ce nom, ayant été laiſſez libres par *Myrine* Amazone. *Quos, quia ſponte ſe fidei ipſius permitterent, liberos eſſe juſſit, eamque ob cauſam etiamnum Eleutherocilices apellantur.* Ciceron fait mention de *Pindeniſſus* ville des Eleuthérociliciens. * Pitiſcus, *Lexicon Antiq.*

ÉLEUTHEROPOLIS, ville de la Tribu de Juda, dont il n'eſt fait nulle mention dans les livres ſacrez de l'Ecriture, mais qui devoit être fort celébre du tems d'Euſébe & de St. Jérôme, puiſqu'ils prennent de là la plupart de leurs diſtances des villes méridionales de Juda. St. Jerôme a cru que cette ville tiroit ſon nom des *Horréens* & qu'elle étoit dans l'Idumée, mais Réland reléve cette double faute. C'étoit une ville épiſcopale de la prémiére Paleſtine, comme il paroît par les anciennes Notices eccléſiaſtiques. *Martin* ſouſcrivit au Concile de Nicée; *Eutyche* à celui d'Antioche l'an 363, &c. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que cette ville ſi fameuſe & qui ſert de point fixe à Euſébe & à St. Jérôme pour déterminer les diſtances, & la poſition des autres villes, eſt elle même aſſez difficile à marquer ſur la carte. Nous ſavons par Joſéphe qu'elle étoit à vingt milles de Jéruſalem. Antonin dans ſon Itinéraire nous apprend qu'elle étoit à vingt-quatre milles d'Aſcalon, & à dix-huit milles de Lydda. Euſébe la met à cinq milles de Geth, à ſix milles de Lachis, à vingt-cinq milles de Gérare, à vingt milles de Jéther, & à huit milles de Céila. Cette ville eſt regardée comme la patrie de St. Epiphane quoiqu'il n'y ait pas pris naiſſance, mais dans un village qui en étoit éloigné de trois milles, où ſon pere étoit Laboureur. Sozomene dit que ce village ſe nommoit *Bezanduce.* * Rélandi *Palæſtina*, *lib.* 3. Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ÉLEUTHON, Déeſſe qui préſidoit aux accouchemens, comme nous l'apprenons de Pindare, *in Olymp.* où Apollon l'invite avec les Parques, à aſſiſter Evadné qui étoit en travail d'enfant.

ÉLEWARD ou ÉTELWERD, Anglois, qui vivoit ſous le régne de Guillaume II. vers l'an 1090, & qui étoit petit-fils du Roi Ethelred. On l'a ſurnommé *le Patrice*, pour le diſtinguer de quelques autres de ce nom. Il écrivit pluſieurs lettres à Mathilde ſa couſine, & une Hiſtoire en quatre livres, depuis le commencement du monde juſqu'à la fin du régne d'Edgard, qu'on a donnée au public. Guillaume de Malmesburi fait mention de lui, *in Prol. Hiſt. de reg.* * Leland, *de Vit. Illuſt. Angl.* Simler. Baleus. Piſſeus. Voſſius, &c.

E L F. E L G. E L H.

ELFELD, petite ville du cercle Electoral du Rhin, en Allemagne. Elle eſt ſur le Rhin dans les Etats de Mayence, à trois lieues au deſſous de la ville de ce nom. Elle avoit autrefois une bonne citadelle, qui eſt maintenant démolie. * Maty, *Diction. Geogr.*

* ELFLÉDE fille d'ALFRED le Grand, Roi d'Angleterre, fut mariée à Ethelred qu'Alfred fit en même tems Comte de Mercie. Lorſqu'elle accoucha de ſon premier enfant, elle eut tant à ſouffrir que cela lui fit prendre la réſolution de ne plus s'expoſer à de pareils accidens. Cela arriva en 903. Depuis ce tems-là, elle s'adonna entiérement aux armes, & comme une véritable Amazone, elle donna des preuves de ſon courage dans toutes les guerres que le Roi ſon frere eut à ſoutenir contre les Danois. On l'appelloit communément le Roi Elflède pour marquer qu'on reconnoiſſoit en elle les qualitez d'un homme & d'un Roi. En 912, elle perdit ſon époux, & auſſi tôt elle prit en main le gouvernement de la Mercie, & après avoir pris toutes les précautions néceſſaires pour la ſureté de ſes Etats, elle porta ſes armes dans le païs de Galles, & après avoir ſouvent battu les Gallois, elle les rendit ſes tributaires. Elle mourut en 918, laiſſant une fille unique nommée Elfwine. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre*, *tome* 1. *l.* 4. *Régnes d'Alfred & d'Edouard. I.*

* ELFLEDE fille aînée d'Edouard I. ou l'Ancien, Roi d'Angleterre, fut Abbeſſe de Ramſey. * Le même, *tome* 1. *l.* 4. Régne d'Edouard I.

* ELFLEDE ſurnommée *la Blanche*, fut la Concubine ou la femme d'Edgar Roi d'Angleterre, & la mére d'Edouard II. Roi d'Angleterre. * Le même, *tome* 1. *l.* 4. *Régne d'Edgar.*

ELFREDE, femme d'Edgar Roi d'Angleterre. *Voyez* ELFRIDE.

* ELFRIDE, fille d'Ordang Comte de Dévonſhire, étant une des plus belles perſonnes d'Angleterre, le Roi Edgar qui avoit ouï parler de ſa beauté, réſolut de l'épouſer, ſi elle ſe trouvoit telle qu'on la lui avoit dépeinte. Pour en être informé, il ordonna à Ethelwold ſon favori de faire en ſorte de s'aſſurer ſi la beauté de la Dame répondoit à ſa réputation. Ethelwold s'étant rendu chez le Comte de Devonſhire, n'eut pas plutôt jetté les yeux ſur Elfride ſa fille qu'il en devint éperdûment amoureux, de ſorte qu'oubliant les faveurs qu'il avoit reçues du Roi ſon Maître, il demanda Elfride pour lui même. Elle lui fut accordée, mais il fit en même tems entendre au Comte qu'il avoit des raiſons très importantes pour ne pas divulguer ſon mariage. Quelque tems après, étant retourné auprès du Roi, il lui dit que la beauté d'Elfride étoit des plus médiocres & que les richeſſes du Comte donnoient apparemment du relief à la beauté de ſa fille. Sur ce rapport Edgar ſe dégoûta de ce mariage & en perdit même entiérement la penſée. Lorſqu'Ethelwold s'apperçut que la paſſion du Roi étoit tout à fait éteinte, il lui répréſenta que bien que la richeſſe d'Elfride ne fut rien par rapport à un Roi, elle pouvoit néanmoins faire la fortune d'un particulier, & là-deſſus il lui demanda la permiſſion de rechercher cette riche héritiere. Edgar la lui accorda volontiers, & dès qu'Ethelwold l'eut obtenue il alla retrouver ſa femme, & fit celébrer ſes noces publiquement. Cependant de peur que ſon épouſe ne parût trop belle aux yeux du Roi, il la tint éloignée de la Cour. Malgré toutes ces précautions, Edgar fut bientôt informé de la verité, & pour s'en inſtruire par lui même, il fit naître l'occaſion d'un voyage dans le voiſinage du lieu où Ethelwold tenoit ſa femme enfermée, & ſe trouvant près de la maiſon, il parut ſouhaiter de la voir. Ethelwold tâcha de l'en détourner, mais ſes efforts ne firent qu'augmenter la curioſité d'Edgar. Tout ce qu'il obtint, fut d'aller ſe préparer à recevoir l'honneur que le Roi lui vouloit faire. Dèsqu'il fut chez lui, il alla ſe jetter aux genoux de ſa femme, à laquelle il avoua tout, & la conjura de faire ſes efforts pour éviter de donner de l'amour au Roi. Elfride le lui promit, bien réſolue de lui manquer de parole. Dèsque ſon mari fut parti, elle prit ſoin de ſe parer de tout ce que l'art pouvoit ajoûter à ſa beauté naturelle. Dès que le Roi la vit, il en devint paſſionnément amoureux & dès ce moment même il réſolut de s'en aſſurer la poſſeſſion. Pour y parvenir, il fit partir Ethelwold pour le Northumberland ſous prétexte de quelque affaire preſſante: mais il n'acheva pas ſon voyage & il fut trouvé mort au milieu d'un bois où l'on crut d'abord qu'il avoit été aſſaſſiné par des voleurs. Mais on changea bientôt de ſentiment quand on vit que le Roi ne ſe mit point en peine de faire aucune perquiſition, & épouſa la veuve du mort. Elfride eut d'Edgar un fils nommé Ethelred qui ſuccéda à Edouard ſon frére aîné qu'Elfride avoit fait poignarder. Cette cruelle Princeſſe pour expier ce crime fonda deux monaſtéres de filles, l'un à Ambresbury & l'autre à Whorewel proche d'Andover. Ce fut dans ce dernier qu'elle ſe retira pour y faire pénitence pendant tout le reſte de ſa vie. On dit qu'elle ſe couvroit ſouvent le corps de petites croix, afin d'en écarter le Démon qu'elle n'avoit que trop de ſujet de craindre. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre*, *tome* 1. *l.* 4.

ELFSBORG. *Voyez* ELSBORG.

* ELFWINE, fille d'Ethelred & d'Elflede, de laquelle on a parlé plus haut, & niéce d'Edouard I, ayant réſolu de ſe marier à un Prince Danois, fournit à ce Prince une raiſon de la dépouiller de la Mercie. Il l'emmena avec lui dans le Weſtſex, où elle paſſa le reſte de ſes jours dans un monaſtére. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 1. *l.* 4.

ELGADE, ville de l'île de ſaint Michel, l'une des Açores, que l'armée navale de France prit d'aſſaut, lorſqu'elle mena Dom Antoine de Portugal dans ces îles pour l'en rendre maître en 1582. Les deux flottes Françoiſe & Eſpagnole ſe joignirent en ce lieu-là, & ſe donnérent une ſanglante bataille ſur mer, dans laquelle l'Amiral Stroſſi fut pris avec trois cens autres, entre leſquels il y avoit quatre-vingts Gentilshommes, que les Eſpagnols commandez par le Marquis de ſainte Croix, firent cruellement mourir. * Mézeray, *au regne de Henri III.*

ELGIN, petite ville d'Ecoſſe dans le Comté de Murray, ſur la riviére de Loſſie, à trois milles de la Mer d'Allemagne. Elle étoit épiſcopale ſuffragante de l'Archevêché de ſaint André, & remarquable pour ſa grande & belle égliſe, qui, pour la ſtructure, le cédoit à peine à aucune de l'Europe, comme cela paroît encore par ſes ruines. Il y a auſſi les maſures d'un château ſur une montagne voiſine. A un mille de là on voit le château de Spynée, ſur les bords d'un lac de même nom. Cette ville eſt ſituée dans un terroir fertile; & le lac eſt remarquable, par le grand nombre de cygnes, qu'on y trouve, parce qu'ils ſe nourriſſent d'une herbe qui eſt ſous l'eau, & qui ne paroît jamais au deſſus. * *Dict. Anglois.*

* ELGEMUHA & ELGIUMUHA, ville du Royaume de Maroc en Afrique dans la province d'Eſcure ou de Haſcora.

* ELGIUMHA, ville du Royaume de Fez en Afrique dans la Province d'Aſgar.

* ELHAD & ELHADA, Enfans du Patriarche *Ephraïm*, que ceux de Gath mirent à mort, parce qu'ils étoient venus pour prendre leur bétail. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 20. 21.

ELHALE'. *Voyez* ELEALE.

* ELHALEH, ville dans la partie ſeptentrionale de la Tribu de Ruben. * *Nombres, ch.* 32. *v.* 3. *&* 37.

* ELHAM ou ELIHAM, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Kent, qu'on appelle *Schepway*. Il étoit honoré autrefois d'un palais royal. Il eſt maintenant bien peuplé, étant agréablement ſitué dans les bois ſur le penchant d'une montagne, à 58 milles de Londres. * Maty, *Diction. Géogr.*

* ELHAMINA, ELHAMMIA, & ALHAMMAMA, ville du Royaume de Tunis en Afrique au nord & tout proche de l'embouchure de la riviére de Magerada, à l'eſt de Tunis.

ELHANAN. *Voyez* ELCHANAN.

* ELHASA, fils de *Helets*, & pére de *Siſmaï* de la Tribu de *Juda*. I. *Chron*, ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 39. 40.

* ELHASA, fils de *Rapha* & pere d'*Atſel*. I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 37. Il y en a qui croyent que c'eſt le même, dont il eſt parlé dans *Eſdras, ch.* 10. *v.* 22, qui ayant pris une femme qui n'étoit point Iſraelite, fut obligé de la quitter après le retour de la Captivité de Babylone. On croit que c'eſt auſſi de lui dont il eſt parlé, *Jérémie, ch.* 29. *v.* 3. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

* ELHUSAI, vaillant homme Benjamite à la ſuite de David, & l'un des trente Braves de ſon armée. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 5.

E L I.

ELI ou HE'LI, ſouverain Prêtre des Juifs, & Juge après la mort de Samſon, deſcendoit d'Ithamar, ſecond fils d'Aaron, & fut honoré du ſacerdoce, qui avoit demeuré dans ſa famille juſqu'à la cinquiéme génération. Il commença de conduire le peuple l'an 2879 du monde, & 1156 avant J. C. & fut en grande conſidération parmi les Juifs; mais Ophni & Phinées ſes enfans, abuſérent de ſon pouvoir, & détournérent le peuple de l'oblation des ſacrifices. Dieu en avoit averti le pére, qui les reprenoit doucement, ſans les châtier comme il le devoit. Sa négligence reçut bientôt la punition qu'elle méritoit. Car la guerre s'étant allumée entre les Juifs & les Philiſtins, les premiers furent battus dans la premiére rencontre; & dans la ſeconde, trente mille des leurs furent encore défaits & l'Arche qu'ils avoient amenée dans leur camp, fut priſe par les ennemis. Eli, qui avoit témoigné une grande conſtance à la nouvelle de la mort de ſes enfans, tomba de ſa chaiſe, & mourut ſubitement, en apprenant celle de la priſe de l'Arche, l'an 2919 du monde, & 1116 avant Jeſus Chriſt, en la 98 de ſon âge, après qu'il eut gouverné le peuple durant 40 ans. * I. *Sam.* ou *Rois. ch.* 1. 2. *&c.* Joſéphe, *liv.* 5. *chap.* 11. *&* 12. *des Antiq. Judaïq.*

ELIAB, fils d'*Iſaï* & frére du Roi David. Le Prophéte Samuel déclara que ce n'étoit pas celui que Dieu avoit choiſi pour être Roi ſur Iſraël. Il ſuivit le Roi Saül à la guerre contre les Philiſtins, & ſe trouva au combat de ſon frére contre Goliath. Il admira ſa force & ſa victoire, & en eut de la joye; quoiqu'un peu auparavant il l'eût accuſé de préſomption & de témérité. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 16. *v.* 6. *& ch.* 17. *v.* 13.

ELIAB, fils de *Helon*, étoit le Chef de la Tribu de Zabulon. Il fut nommé pour travailler au dénombrement du peuple. Il fut le troiſiéme à faire ſon offrande au tabernacle. Ses fils Dathan & Abiron, furent engloutis dans la terre tout vivans, après s'être revoltez contre Dieu. * *Nombres, ch.* 1. *v.* 9. *ch.* 2. *v.* 7. *ch.* 7. *v.* 24. *&* 29. *ch.* 10. *v.* 16. *ch.* 16. *v.* 1. &c.

ELIAB, le troiſiéme de ces vaillans hommes, qui ſe joignirent à *David*, quand il fuyoit la perſécution de *Saül*. Il rendit à ce Prince affligé des ſervices très conſidérables dans toutes ſes guerres. I. *Chron. ch.* 12. *v.* 9. On prétend que c'eſt celui qui eſt apellé *Elmebba Sçahalbonite*. II. *Samuel* ou *Rois, ch.* 23. *v.* 32. & *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 33.

* ELIAB, le fils de Pallu Rubénite. * *Nombres, ch.* 26. *v.* 8.

* ELIAB, fils de Nahath, & pére de Jéroham étoit de la race de Lévi. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 27. *ch.* 15. *v.* 18. *&* 20. *ch.* 16. *v.* 5.

* ELIACHBA, l'un des trente Braves du Roi David. * II. *Sam.* ou II. *Rois, ch.* 23. *v.* 32.

ELIACHIM. *Voyez* ELIAKIM.

* ELJADAH, pére de *Rézon*, un des Ennemis de *Salomon*, Roi d'Iſraël. * I. ou III. *Rois, ch.* 11. *v.* 23.

* ELJADAH, fils de *David*, Roi d'Iſraël, qui lui naquit à Jéruſalem. * II. *Sam.* ou II. *Rois, ch.* 5. *v.* 16. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 8.

* ELJADAH, de la Tribu de *Benjamin*, homme fort & vaillant, qui commandoit une Armée de deux cens mille hommes, ſous le Régne de *Joſaphat*, Roi de *Juda*. * II. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 17. *v.* 17.

ELIAKIM, fils du Roi Joſias. *Voyez* JOACHIM.

* ELIAKIM, grand Pontife des Juifs, qu'on croit Auteur du Livre de Judith. * Bellarmin, *des Ecr. Eccl.* Cherchez auſſi Joachim, ou Joakim.

* ELIAKIM, Sacrificateur, revint de Babylone avec *Zorobabel*. Son Office étoit de jouer de la harpe, dans le ſervice divin. *Néhémie* ou II. *Eſdras, ch.* 12. *v.* 41.

* ELIAKIM, fils d'*Abiud*, & Pére d'*Azor*, a été un des Ancêtres de *Jeſus Chriſt* ſelon la chair. *Matth. ch.* 1. *v.* 13. Ce mot ſignifie, *mon Dieu reſſuſcitera*, ou, *mon Dieu leur frére*. * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

ELIAM. *Voyez* ELIHAM.

ELIAS LEVITA. *Cherchez* ELIE.

* ELIASAPH, fils de *Dehuel*, Iſraëlite de la Tribu de *Gad*, fut nommé pour faire le dénombrement des enfans d'*Iſraël* de la part de ſa Tribu. Il fut le ſixiéme à faire ſon offrande pour le Tabernacle. *Nombres, ch.* 1. *v.* 14. *ch.* 7. *v.* 42.

ELIASIB, Pontife des Juifs, ſuccéda à Joachim ſon pére, & gouverna 21 ans. Sous ſon pontificat, en l'année 3581 du monde, & 454 avant J. C, Néhémie de la famille ſacerdotale, obtint d'Artaxerxès *Longuemain*, Roi des Perſes, dont il étoit Echanſon, la permiſſion de venir en Judée, & des ordres pour rétablir les murailles de Jéruſalem, & pour défendre les Juifs des vexations continuelles qu'ils ſouffroient de la part de leurs voiſins. * *Eſdras* ou I. *Eſdras, ch.* 10. II. *Eſdras* ou *Néhémie, ch.* 3. 12. 13. Joſéphe, *l.* 11. *des Ant. Judaïq.*

* ELIATHA ou ELIJATHA, huitiéme fils d'Héman. Son emploi étoit de chanter devant l'Arche du Seigneur. Il étoit dans la vintiéme Claſſe des Lévites. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 25. *v.* 27. Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ELICH, (Louis Philippe) en Latin *Elichius*, vivoit au commencement du XVII ſiécle. Bayle croit qu'il étoit de Marpourg. Il y ſoutint une Diſpute publique de *Magia Diabolica*, & il voulut y faire imprimer un livre ſur la même matiére, avec une préface remplie de mauvaiſes choſes, mais on le lui défendit, & les Magiſtrats ayant fait fouiller chez lui, y trouvérent pluſieurs livres ſur quoi il avoit écrit des Notes ſcandaleuſes. On les confiſqua & on le cita devant les Juges. Il promit avec ſerment & par écrit de renoncer à ces études frivoles; néanmoins il fit imprimer ſon livre à Francfort en 1607. Il lui donna pour titre *de Dæmonomagia, de Dæmonis cacurgia, & Lamiarum energia*. Il y refuta fiérement ceux qui revoquent en doute ce qui ſe dit des Sorciers, & de leur tranſport actuel aux aſſemblées du Sabbat. Il attaqua nommément *Tobie Tandler*, Profeſſeur en Médecine à Wittemberg, qui avoit publié une Harangue *de Faſcino & Incantatione*, l'an 1606. Tandler la faiſant rimprimer avec quelques autres piéces de même nature, y joignit une tres courte réponſe aux calomnies d'Elichius. Celui-ci avoit mis à la tête de ſa *Dæmonomagia*, une préface ſanglante contre le Sénat Académique de Marpourg. On voulut lui en faire rendre compte, mais il s'évada & ſe fit Catholique Romain. Il publia à Francfort, en 1609, un autre livre qu'il intitula *Innocentius, ſive de miſeria hominis liberi tres, in ignominiam & confuſionem ſuperborum editi.* * Bayle, *Dict. Crit.* 4. *edit.*

ELICHMAN, (Jean) natif de Siléſie, pratiqua la Médecine à Leide. Il ſe maria, l'an 1638, avec une femme qui étoit d'une famille de Bourguemeſtre, mais il n'en jouit pas long-tems; car il mourut l'an 1639. Il entendoit ſeize langues, & il étoit ſi habile dans le Perſan, qu'au jugement de Saumaiſe, l'Europe n'a jamais produit un homme qui l'égalât en cela, & n'en produira peut-être pas un ſemblable. Il croyoit que la langue Allemande & la Perſane venoient d'une même ſource, & il en donnoit pluſieurs raiſons. Il compoſa en Arabe une lettre, qui fut imprimée à Iéne l'an 1636. Sa Diſſertation Latine, du Terme de la vie ſuivant la penſée des Orientaux, *de Termino vitæ ſecundum mentem Orientalium*, parut l'an 1639. On croit qu'elle eût été beaucoup plus longue, s'il ne fût mort en y travaillant. Sa Verſion Latine du Tableau de Cébès fut imprimée à Leide l'an 1640, avec la verſion Arabe & le Grec, par les ſoins de Saumaiſe, qui y joignit une préface très-ample. * Crenius, *in præf. faſcic.* 1. *Exercitationum philologico-hiſtoricarum.* Beverovicius, *de vitæ Termino. part.* 3. *pag. m.* 139. Konig, *Biblioth. Vetus ac Nova, pag.* 270. Chriſtian Ravius, *pag.* 12. *primæ Panegyricæ apud Cren. ibid.* Salmaſius, *præfat. in Tabul. Arabicam Cebetis.* Bayle, *Dict. Crit.* 2. *edit.*

E'LICIENS ou ELIME'ENS, peuples d'Aſie ou de Perſe proche de Suſe qui ſe joignirent à Nabuchodonoſor, & lui rendirent de très-bons ſervices dans la guerre qu'il entreprit contre Arphaxad Roi des Médes, & à la bataille qui ſe donna dans la plaine d'Arioch, la 17 année du régne de cet Aſſyrien. Arphaxad y fut vaincu, & ſon armée taillée en piéces. Ce peuple prenoit le nom d'Eliméens, d'Elimaïde capitale de leur païs. * Judith, *ch.* 1. *v.* 6.

ELICO, Gaulois, natif du païs des Helvétiens, appellez aujourd'hui Suiſſes, étant allé à Rome, ſous le régne de Tarquin l'*Ancien*, & s'y étant arrêté, pour apprendre quelque métier, goûta les douceurs de ce païs. En revenant dans les Gaules, il en apporta des olives & du raiſin, pour montrer la bonté du terroir d'Italie : ce qui fit entreprendre aux Gaulois de paſſer les Alpes, qui avoient été juſques-là comme des remparts inſurmontables entre eux & l'Italie. De là naquirent les premiéres guerres entre ces deux nations. * Pline, *l.* 12. *ch.* 1. Tite-Live.

* **ELIDAD** fils de Kiſlon de la Tribu de Benjamin, fut nommé pour faire le partage de la Terre de Canaan. * *Nombres*, *ch.* 34. *v.* 21.

ELIDE. *Cherchez* ELEE.

ELIDE ou **ELIS**, grande & importante ville du Péloponnéſe. Philippe de Macédoine en fut autrefois le maître, non par la voye des armes, mais par celle de la confédération. Cette ville entra dans la ligue des Amphictyons qui reconnoiſſoient ce Prince pour Chef & ſe maintint libre juſques après la mort d'Alexandre. *Iphitus*, Roi d'Elide, trois cens vingt huit ans après le retour des Heraclides, rétablit les Jeux Olympiques qui avoient été inſtituez par Hercule à l'honneur de Jupiter, mais qui juſqu'alors n'avoient point eu de tems fixe. Il établit la coutume de les célébrer tous les quatre ans. *Voyez* OLYMPIADE. On voyoit à Elide un Coloſſe de Jupiter qui étoit d'airain de la hauteur de vingt-ſept piez. La ville d'Elis eſt aujourd'hui apellée Belveder ou *Chalorita*; le fleuve Alphée y paſſe. * Th. Corneille, *Dict. Géogr. Voyez* ELEE.

ELIDURE, dit *le Pieux*, fut mis ſur le thrône par les anciens Bretons, qui en avoient chaſſé ſon frére Archigallo. Il ſe lui remit, & lui ſuccéda dix ans après; mais il fut déthrôné par deux de ſes fréres Vigéne & Peridure, qui jouirent ſept ans de leur uſurpation. Enſuite les Bretons tirérent Elidure de priſon. Quelques Auteurs mettent ce Roi parmi les Princes fabuleux. On ne ſait pas en quel tems il a régné. * Polydore Virgile, *lib.* 4. *Hiſt. Angl.* Du Chêne, *tome* 1. *l.* 2. *c.* 14. *p.* 68. *Hiſt. Angl.*

ELIE, Prophéte, ſurnommé Thiſbite, apparemment du lieu de ſa naiſſance que l'on ſuppoſe avoir été Thisbé ou Thesbé dans la terre de Galaad, vivoit ſous le régne d'Achab, Roi d'Iſraël, & de Joſaphat, Roi de Juda. On ne s'arrête point à ce que dit S. Epiphane de la naiſſance de ce Prophéte. Il rapporte une viſion de Sobac pére d'Elie, & dit qu'après que ſa femme fut accouchée, il crut voir des hommes vêtus de blanc, qui ſaluérent le nouveau né, & le couvrirent de feu, & lui firent avaller de la flamme, tels furent les langes dont ils envelopérent le petit Elie; tel fut le lait dont ils le nourrirent; Que Sobac s'en alla conſulter l'oracle à Jéruſalem, & apprit ce que la viſion ſignifioit; Qu'on l'aſſura que ſon fils habiteroit dans la lumiére, & qu'il jugeroit Iſraël par le feu & l'épée. Cela a tout l'air de rêveries Judaïques. Quoiqu'il en ſoit, Elie étant devenu grand, ce ſaint homme ne put ſouffrir les impiétez d'Achab, Roi d'Iſraël & de ſa femme Jézabel. La ſeptiéme année de leur régne, qui étoit l'an 3123 du monde, & 912 avant Jeſus Chriſt, il leur prédit de la part de Dieu, une ſechereſſe & une famine qui dura trois ans & demi. Enſuite il paſſa dans un Déſert proche du torrent de Carith, du côté du Jourdain, où Dieu le nourrit pendant quelque tems, en lui envoyant des corbeaux, qui lui apportoient tous les jours à manger. La ſechereſſe ayant fait tarir le torrent, il vint par l'ordre de Dieu à Sarepta, qui eſt une ville entre Tyr & Sidon, chez une veuve, à laquelle il donna moyen de ſubſiſter, par une multiplication miraculeuſe de quelque huile & de quelque farine qui lui reſtoient. Il y reſſuſcita le fils de cette veuve, qui étoit mort pendant qu'il demeuroit chez elle. La troiſiéme année de la ſtérilité, le Seigneur lui commanda d'aller trouver le Roi Achab. Il rencontra en chemin Abdias, Intendant de la maiſon de ce Prince, qui ne vouloit pas annoncer l'arrivée d'Elie à Achab; mais ſur la parole que ce Prophéte lui donna qu'il ſe préſenteroit devant Achab, il alla donner avis à ce Prince de ſa venue d'Elie. Achab menaça d'abord Elie, qui lui reprocha le culte qu'il rendoit à Baal: & fit aſſembler 450 faux Prophétes devant le peuple, & leur propoſa de mettre une victime ſur un bucher, afin que ceux dont les priéres attireroient ſur elle le feu du ciel, fuſſent ſeuls eſtimez véritables Prophétes. La propoſition fut acceptée, & lui ſeul eut l'avantage de faire brûler le ſacrifice, & d'obtenir de la pluye. Le peuple fit mourir les faux Prophétes, & Jézabel voulut traiter de la même ſorte Elie; mais il s'enfuit dans le Déſert, où ſe trouvant accablé de fatigue & de triſteſſe, il fut conſolé & ſoulagé par un Ange, qui lui apporta du pain & de l'eau; il marcha enſuite quarante jours juſqu'à la montagne d'Oreb, où il fit ſa demeure, & où il reçut ordre de venir oindre Hazaël pour être Roi de Syrie, & Jéhu pour être Roi d'Iſraël. Il vint trouver Achab, & lui reprocha le meurtre de Naboth, que Jézabel avoit fait mourir, afin que le Roi eût ſa vigne. Achab fut tué un an ou deux après, dans un combat contre les Syriens au païs de Galaad. Ochoſias ſon ſucceſſeur étant tombé, en 3139 du monde, & 896 avant Jeſus Chriſt, d'une fenêtre de ſon palais, envoya conſulter Béelzébub dans Accaron, ville des Philiſtins, pour ſavoir quelle ſeroit l'iſſue de ſon mal. Le Seigneur lui fit dire par Elie, qu'il mourroit, pour avoir eu recours à l'oracle d'une Divinité étrangére, comme s'il n'y eût point eu de Dieu en Iſraël. Ce Prophéte fit auſſi conſumer par un feu deſcendu du ciel, deux capitaines & cent ſoldats, qui vouloient le mener par force à ce Roi. Mais il pardonna au troiſiéme Capitaine qui lui parla avec reſpect, & vint de ſon bon gré trouver Ochoſias, à qui il renouvella la prédiction qu'il avoit faite, qu'il mourroit de cette maladie. La prophétie fut accomplie bientôt après. Ochoſias étant mort, laiſſa le Royaume à ſon frére Joram. Ce fut au commencement du régne de celui-ci, l'an 3140 du monde, qu'Elie fut enlevé. Il voulut avant ſon enlévement, renvoyer Elizée; mais ce fidéle diſciple le ſuivit juſqu'au Jourdain, qu'il paſſa à pié, Elie en ayant diviſé les eaux, en étendant ſon manteau. Comme ils marchoient au delà du Jourdain, un tourbillon de feu en forme de char avec ſes chevaux, enleva Elie. Elizée ramaſſa ſon manteau, & s'en ſervit pour paſſer le Jourdain, ayant hérité du double eſprit d'Elie. C'étoit une opinion commune parmi les Juifs, qu'Elie devoit venir avant le Meſſie; mais Jeſus Chriſt dit que cet Elie eſt ſaint Jean-Batiſte : c'eſt pourquoi quelques Juifs prenoient Jeſus Chriſt pour Elie. Dans le tems de la transfiguration de notre Seigneur, Elie parut avec Moïſe. C'eſt auſſi une ancienne opinion parmi les Chrétiens, qu'Elie viendra avec Enoch, avant le jour du Jugement, & qu'ils ſont ces deux témoins ou Martyrs de Dieu, que la Bête doit faire mourir dans les derniers jours, & qui doivent enſuite reſſuſciter : cette opinion eſt fondée ſur l'Ecriture. On croit encore communément qu'Elie & Enoch ſont reſervez dans le paradis terreſtre. On a honoré dans l'égliſe l'apparition d'Elie ſur le mont Thabor, & ſon enlévement. L'Empereur Baſile établit ſon culte dans l'Egliſe d'Orient, & fit bâtir une égliſe en ſon honneur. On fait la fête de l'enlévement d'Elie dans l'égliſe Grêque au 20 de juillet; les anciens Martyrologes des Latins le placent au 14 d'août; & les modernes au 20 de juillet. Les Carmes ſe vantent d'avoir Elie pour Inſtituteur de leur Ordre. Preſque tous les Auteurs Catholiques croyent que la lettre écrite à Joram Roi d'Iſraël, bien que rendue longtems après ſa mort, eſt de lui. Les Proteſtans ſe moquent de cette opinion. Ceux qui voudront ſavoir ſi ce Prophéte aſſembla des Solitaires au Mont-Carmel, dont les Carmes prétendent être les ſucceſſeurs, pourront conſulter Torniel & Baronius. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 17. *v.* 18. & *ſuiv.* II. ou IV. *Rois*, *ch.* 2. II. *Chron.* ou *Paralip.* *ch.* 21. *L'Eccléſiaſtique*, *ch.* 48. *Malachie*, *ch.* 4. Saint Auguſtin, *l.* 20. *de la Cité de Dieu*, *ch.* 19. Torniel, Salian & Sponde, *in Annal. Vet. Teſtam.* &c. Baillet, *Vies des Saints.* Bayle, *Dict. Crit.* 2. *edit.*

* **ELIE.** Les Anciens Actes font mention de quatre Martyrs de ce nom. Le I. eſt entre les Martyrs de la Paleſtine, qui ſouffrirent en CCCVIII. *Euſébe* en fait mention, dans le Livre qu'il a fait de ces Martyrs, *ch.* 10. Le II. ſe trouve entre les mêmes & ſouffrit en CCCIX. Voyez le même Auteur, *ch.* 11. Le III. eſt entre les quarante Martyrs, qui ſouffrirent dans la perſécution ſous Licinius, en CCCXX. Voyez le *P. Ruinart*, ſur l'Homélie que S. *Baſile* a faite ſur ces Martyrs. Le IV. enfin eſt douteux & ne ſe trouve que dans le Ménologe des Grecs ſur le 17 de ſeptembre. On le met auſſi entre les Martyrs de Paleſtine, dont j'ai parlé, quoi qu'*Euſébe* ne le nomme pas. Voyez *Adnot. Henrici Valeſii*, in Euſebii Lib. de Martyr. Paleſtinæ, *ch.* 13.

ELIE I. de ce nom, Arabe, ſuccéda l'an 492 à Salluſte, ſur le ſiége épiſcopal de l'égliſe de Jéruſalem. L'Empereur Anaſtaſe prévenu par Sévére, qu'il avoit fait Evêque d'Antioche, & par d'autres Hérétiques, ennemis du Concile de Chalcédoine, chaſſa ce Prélat de ſon ſiége l'an 513, & mit en ſa place un de ſes partiſans nommé Jean. (C'eſt ce même Jean que l'Abbé Sabas ramena depuis au parti orthodoxe.) Elie ſe retira dans une ſolitude, où le même Abbé Sabas le venoit viſiter tous les ans. Un jour qu'il s'étoit aquité de ce devoir de charité, accompagné de trois autres Abbez, le Patriarche leur dit que l'Empereur Anaſtaſe étoit mort, & que dans dix jours il devoit le ſuivre : ce qui arriva, comme il l'avoit prédit l'an 518. Le Martyrologe Romain fait mention de lui & de Flavien d'Antioche, exilé auſſi bien qu'Elie, ſous le 4 jour de juillet. Théodore le Lecteur accuſe dans ſon Ouvrage Elie, d'avoir condamné le Concile de Chalcédoine; mais c'eſt ſans raiſon, puiſqu'au contraire il en fut un illuſtre défenſeur, comme les Actes anciens en font foi. * Le II. Concile de Nicée, *Act. I.* Evagre, *l.* 3. *c.* 32. Nicéphore, *l.* 16. *c.* 34. Cyrille, *Vie de ſaint Sabas*, rapportée par Surius *au* 5. *décembre.* Le Pré Spirituel, *ch.* 35. Baronius, *A. C.* 492. 512. 513. & 518. Godeau, *Hiſt. Eccleſ. & Elog. des Evêques.*

ELIE II. Patriarche de Jéruſalem, vivoit dans le VIII ſiécle. Son diocéſe gémiſſoit ſous la tyrannie des Sarraſins, lorſqu'il envoya un Légat au VII Concile général, qui eſt le ſecond de Nicée, pour y expoſer les malheurs des Fidéles de ſon égliſe, & s'excuſer, de ce qu'il ne pouvoit pas ſe trouver à l'aſſemblée. * Baronius, *A. C.* 787.

ELIE III. ſurnommé **EBN CHADIT**, *Pater Sanctus Catholicus*, Patriarche d'Antioche, Syrien de nation, vivoit environ l'an 1180, dans le tems où les Chrétiens d'Europe faiſoient la guerre dans la Paleſtine. On a de lui des Homélies Mſcr. en Arabe, ſur les fêtes; le ſtyle en eſt ſublime & allégorique ſelon l'éloquence des Orientaux : quoique Golius ait jugé qu'il n'écrit pas toûjours l'Arabe dans ſa pureté. La premiére Homélie eſt ſur la fête de Noël & a été publiée par Golius avec la verſion Latine, par maniére d'appendice à la Grammaire Arabe d'Erpénius, de l'édition de 1656. Vers la fin de cette Homélie, Elie le Patriarche demande la bénédiction de Dieu par l'interceſſion des Saints & des Martyrs. Il y a quelque apparence que cet Elie eſt le même qu'Elie de Maru, & que l'Auteur d'Ebed Jeſu a pris le titre de *Mar*, qui ſignifie *Seigneur* dans la langue Syriaque, pour le nom d'une ville. Le ſavant M. de la Croſe croit que notre Elie a été Neſtorien; ce qui lui a fait naître ce ſoupçon, eſt que dans l'Homélie dont on vient de parler il nomme J. C. deux fois *Aſſeido Maſicho*, c'eſt à dire, δεσπότης χοιρᾶς, qui eſt le titre ordinaire dont les Neſtoriens ſe ſervent pour exprimer la nature humaine de Jeſus Chriſt. * Catal. *Biblioth. Lugd. Bat. inter MSC. Jac. Golii.* M. de la Croſe, *Hiſtoire du Chriſtianiſme des Indes.*

ELIE, Patriarche d'Antioche dans le XIII ſiécle, natif de Riez en Provence. Il ſuivit les Chrétiens pendant la guerre contre les Sarraſins, & fut le premier des François, qui fut élevé ſur ce ſiége vers l'an 1234. On ne ſait pas le tems de ſa mort. * Génébrard, *en la Chron. en Innocent IV.* Bartel, *de Epiſc. Regienſ. in Guillelmo II. pag.* 207.

ELIE, Patriarche de Babylone, au commencement du XVII ſiécle, célébra l'an 1616 un Synode, à Amad ville de Méſopotamie, dans lequel une profeſſion de Foi, que le Pape Paul V. avoit envoyée, fut reçue & approuvée de tous les Prélats orientaux, qui s'y trouvérent. Ils envoyérent même les Actes de leur Synode à ce Pape,

qui leur récrivit, pour répondre à certains doutes qui leur étoient reſtez. Les Proteſtans ne tombent pas d'accord de ces faits, quoi qu'indubitables. Pierre Stroza a compoſé l'hiſtoire de cette Légation, avec un Traité de la Croyance des Chaldéens. Sponde rapporte la même choſe ſous l'année 1616. *num.* 8.

* ÉLIE, Archevêque de Maru, a compoſé, ſelon Ebed Jeſu, *dans ſon Catalogue des Ecrivains Chaldéens*, des Commentaires ſur la Geneſe, ſur les Pſeaumes, ſur les Proverbes, ſur l'Eccléſiaſte, ſur le Cantique des Cantiques, ſur Iſaïe, & ſur les Epitres de ſaint Paul. De plus, un volume de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, pluſieurs Epitres de conſolation, diverſes Expoſitions, principalement ſur les Leçons des Evangiles.

ÉLIE ou ÉLIAS BARSENIA, Ecrivain Syrien, Archevêque de Soba, a compoſé des Annales, pluſieurs Oraiſons, une Grammaire, & quarante livres qui contiennent des Déciſions ſur des matiéres eccléſiaſtiques. De plus, un aſſez grand nombre de lettres écrites en Syriaque & en Arabe. *Voyez Ebed Jeſu, dans ſon Catalogue des Ecriv. Chaldéens.*

ÉLIE DE NISIBE, célébre Grammairien parmi les Syriens, a écrit une Grammaire de ſa langue, d'où Abraham Echellenſis a cité quelques extraits dans ſes Notes ſur le Catalogue d'Ebed Jeſu. Cet Elie remarque entr'autres choſes dans ſa Grammaire, que les Hébreux, les Syriens, les Perſans, les Madianites, les Phéniciens, les Arabes, & d'autres peuples que nous ne connoiſſons point, n'ont pas aſſez de lettres dans leurs langues, pour exprimer les mots qu'ils écrivent; & que c'eſt ce qui les a obligez de mettre de certains points au défaut de ces lettres, pour marquer la maniére de lire: ce qui fait qu'ils ne peuvent lire qu'en devinant, ou ſuivant l'uſage reçu par la tradition. * M. Simon.

ÉLIE, Rabbin, écrivit en Hébreu une Arithmétique, qu'Eraſme Oſwald, Mathématicien & Profeſſeur de la Langue Sainte à Fribourg, & diſciple de Munſter traduiſit en Latin.

ÉLIE ORIENTAL, avoit fait un Commentaire de la Géometrie des Hébreux. Simler en fait mention dans ſa Bibliothéque, où il marque que cet Ouvrage n'étoit pas encore imprimé. * Baleus & Piſeus, *de Script. Angl.* Simler. Voſſius, &c.

ÉLIE ou ÉLIAS LEVITA, Rabbin, vivoit dans le XVI ſiécle, & eſt le plus ſavant Critique que les Juifs ayent eu parmi eux. Il a rejetté pluſieurs de leurs traditions mal fondées, & entr'autres, celle qui regarde la prétendue antiquité des points voyelles, & les attribue à Eſdras ou à certains Juifs nommez Maſſoréthes. Il a parfaitement bien éclairci ce qui appartient à la Maſſore, dans un livre intitulé, *Maſſoret Ham-Maſſoret*, imprimé à Veniſe & à Bâle. Il eſt de plus le ſeul des Juifs qui ait entendu parfaitement les Paraphraſes Chaldaïques; & il nous a donné un Dictionnaire Chaldaïque de ces Paraphraſes, outre un Gloſſaire Hébreu, intitulé *Tisbi*, qui explique les mots Hébreux, Barbares ou étrangers. Paul Fagius a traduit ce Gloſſaire en Latin. Ce Rabbin a auſſi fort excellé dans la Grammaire, ſur laquelle il a écrit pluſieurs livres, dont quelques-uns ont été traduits en Latin. Il a encore fait des remarques ſur les livres de Grammaire des deux Kimchi. Elias Lévita étoit Allemand de nation; mais il a paſſé la plûpart de ſa vie à Rome & à Veniſe, où il a enſeigné la langue Hébraïque à pluſieurs Chrétiens, & même à quelques Cardinaux. Munſter, qui l'a ſouvent conſulté, a beaucoup profité de la lecture de ſes Ouvrages, dont il a traduit quelques-uns en Latin. Ceux qui veulent ſavoir à fond l'Hébreu, doivent lire ce que ce Rabbin a compoſé ſur la Grammaire Hébraïque. Un de ſes petits-fils reçut le batême à Veniſe, puis ſe fit Jéſuite, ſaint Ignace l'ayant agréé. Il ſe nomma *Jean-Batiſte* Elien, enſeigna l'Hébreu & l'Arabe dans le Collége Romain, fut envoyé par le Pape Pie IV. aux Coptes, & par Grégoire XIII. aux Maronites, & traduiſit à l'uſage de ces Nations le Concile de Trente. * M. Simon. Alegambe.

ÉLIE, dit DE COXIDA, qui eſt un bourg où il avoit pris naiſſance près de Furnes en Flandre, vivoit ſur la fin du XII ſiécle, & fut Abbé de Dunes, de l'Ordre de Citeaux. C'eſt lui qui perſuada à l'Empereur Henri VI. de mettre en liberté Richard I. Roi d'Angleterre, que Léopold d'Autriche avoit arrêté priſonnier en revenant de la Terre-ſainte. Il compoſa quelques Homélies, dont deux avoient été prononcées dans des Chapitres généraux de ſon Ordre, que le Pére Charles de Viſch, Religieux du même Ordre de Citeaux, publia en 1649. L'Abbé Elie mourut en odeur de ſainteté, le 16 du mois d'août 1203. * Henriquez, *in Menol. Ciſter.* Charles de Viſch, *in Biblioth. Script. Ord. Ciſter.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. de Abbat. Dunenſ.* Valere André, *Biblioth. Belgica.*

ÉLIE, dit de BARJOLS, Poëte, vivoit dans le XII ſiécle. C'étoit un Gentilhomme de Barjols en Provence. Il compoſa un Poëme de la guerre des Comtes Raymonds Berenguiers II. & III. contre Etiennette de Baux & ſes enfans dans le XII ſiécle. Il compoſa auſſi grand nombre de petites piéces à la louange de Garcéne, fille de Guillaume VI. Comte de Forcalquier, qui épouſa Rainier Clauſtral, que Noſtradamus fait Prince de Marſeille. * Noſtradamus, *en la Vie des Poëtes Provençaux, p.* 33.

ÉLIE, dit de EVESHAM, Anglois, vivoit vers l'an 1270. Il étoit Religieux Bénédictin de Worcheſter, Auteur d'une Chronique.

ÉLIE, dit Trickingham. *Cherchez* TRICKINGAM.

* ÉLIEL, Iſraëlite de la Tribu de Manaſſé, Chef de la famille & très-vaillant homme. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 24.

ÉLIEL, Iſraëlite, Chantre, étoit de la famille de Caath. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 34. Il avoit quatre-vingts fréres, qui lui aidérent à porter l'Arche à Jéruſalem. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 9.

ÉLIEL, nom de deux Iſraëlites très-vaillans hommes, qui ſuivirent par tout le Roi David, tant à la défaite des voleurs de Siceleg, que dans les batailles qu'il donna contre les Philiſtins. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 46. & *ch.* 12. *v.* 11.

ÉLIEN, Auteur qui a écrit en Grec, ſous le nom duquel nous avons un Ouvrage de l'ordre de la bataille obſervé par les Grecs, lequel il dédia à l'Empereur Adrien. Il avoit vu Frontin, & l'Empereur Nerva: ainſi il doit être différent d'un autre ELIEN, qui vivoit cent ans après, au rapport de Philoſtrate & de Suidas. Il eſt incertain auquel des deux on doit attribuer *l'Hiſtoire des Animaux* en 17 livres, & *les Hiſtoires diverſes*. L'Auteur de ces Ouvrages étoit né à Préneſte, (aujourd'hui Paleſtrine). Suidas nous apprend que s'étant établi à Rome, il y fut Prêtre du Paganiſme & Sophiſte, titre glorieux en ce tems-là, & qui ne ſe donnoit qu'aux plus célébres Rhétoriciens. Philoſtrate dit que ſans avoir été en Gréce, Elien parloit auſſi purement en Grec qu'un Athénien, & qu'il fut doué d'une ſinguliére modeſtie. Il nous apprend lui-même ſur la fin de ſon *livre des Animaux*, qu'il auroit pu ſe faire valoir à la Cour, & aquerir de grandes richeſſes; mais qu'il avoit mieux aimé s'occuper à la recherche des propriétez des animaux, & qu'il préféroit une once de véritable érudition, à tous les thréſors & à toutes les terres de Crœſus & de Craſſus. La même paſſion pour les études fut apparemment cauſe qu'il n'eut ni femme ni enfans. Il écrivit en faveur de la Providence contre les impiétez d'Epicure, & cela non point par des raiſonnemens abſtraits & métaphyſiques, qui ne ſont bons qu'à l'égard des Philoſophes; mais par l'Hiſtoire, faiſant remarquer dans les événemens humains les caractéres d'un être ſage & juſte, qui les conduit, qui punit & qui recompenſe: méthode très-propre au maintien de la Religion parmi le peuple. Les deux Traitez qu'il fit là-deſſus en Grec, ont été perdus. Cet Auteur ſemble n'avoir pas été connu des Anciens, puiſque ſi l'on excepte Philoſtrate & l'Anonyme cité par Suidas, il n'y a preſque perſonne de l'Antiquité qui ait fait mention de lui. Ses *Hiſtoires Diverſes* qui ſont XIV livres avec les Notes de Jean Scheffer, & la traduction de Juſte Vultée, furent imprimées à Strasbourg, dans un ordre plus exact, par les ſoins & avec de nouvelles Notes de Joachim Kuhnius l'an 1685. * Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 2. *c.* 11. Suidas. Tillemont, *Hiſt. des Empereurs ſous Adrien.*

ÉLIENS, famille Romaine. Les Eliens étoient partagez en ſept ou huit familles, toutes Plébeïennes; mais fort anciennes, & illuſtres par les grandes charges. Il y avoit la famille de Pætus, celle de Catus, de Tubéro, de Gallus, de Stilo, de Præconinus, de Sejanus, de Lamia; & c'eſt de ces Eliens qu'étoient ſortis les Antonins. Horace adreſſe l'Ode XVII du livre III, à L. Ælius Lamia. * *Hiſt. Rom. Voyez* ÆLIUS.

ÉLIEZER, originaire de la ville de Damas, ſerviteur du Patriarche Abraham, auroit été ſon héritier, ſi Dieu n'eût donné des enfans à ce ſaint homme. Quelques-uns croyent que le mot de Dammeſec, qui eſt dans l'original, eſt le nom propre de ce ſerviteur, & Eliézer ſon ſurnom: mais comme ce n'étoit pas alors l'uſage d'avoir deux noms, il eſt plus vrai-ſemblable, que ce premier mot marque la patrie de cet Intendant de la maiſon d'Abraham. * Le Clerc, *ſur la Genéſe, ch.* 15. *v.* 2.

ÉLIEZER, fils de *Moïſe*, Légiſlateur des Hébreux. Il n'eut qu'un fils nommé *Rohobia* ou *Rehabja*. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 15. & 16. Il naquit dans la terre de Madian, du tems que Moïſe étoit réfugié chez Jéthro ſon beau-pére. Sa mére avoit nom *Séphora*. Il eut celui d'*Eliézer*, qui ſignifie *le Dieu fort eſt mon ſecours*, parce que Dieu avoit ſauvé Moïſe de la perſécution & des mains de Pharaon. * *Exode, ch.* 18. *v.* 4. Lorſque David diſtribua les offices du temple en Jéruſalem, il mit dans la famille de Lévi, c'eſt à dire, dans le rang des Lévites, les deux fils de Moïſe, ſavoir Gerſon & Eliézer, leur donna, par un avantage ſingulier, la garde du thréſor ſacré, & leur rendit tous les honneurs poſſibles. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 26.

ÉLIEZER, fils de *Dodaü* de Mareſa, Prophéte du Seigneur, qui prédit à Joſaphat, Roi de Juda, le naufrage que feroient les navires qu'il envoyoit en Tharſis, pour avoir fait alliance avec l'impie Ochoſias Roi d'Iſraël. * II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 20. *v.* 37.

* ÉLIEZER, quatriéme fils de Beker, ſecond fils du Patriarche Benjamin. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 8.

* ÉLIEZER, un Lévite, qui ſonnoit de la trompette devant l'Arche lorſque le Roi David la fit tranſporter à Jéruſalem. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 24.

* ÉLIEZER, fils de Zichri de la Tribu de Ruben, fut le Chef de quatre mille hommes de ſa Tribu. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 16.

* ÉLIEZER, nom de deux hommes dont il eſt parlé dans Eſdras ou I. Eſdras, *ch.* 10. *v.* 18. & 23, & qui au retour de la captivité de Babylone furent obligez de répudier leurs femmes, parcequ'elles n'étoient pas Juives.

ÉLIEZER, Rabbin, & l'un des plus célébres Auteurs des Juifs, a compoſé un livre intitulé, *Pirke Rabbi Eliézer, les Chapitres de R. Eliézer*, qui eſt en partie hiſtorique, & en partie allégorique. Les Juifs eſtiment fort ce livre, & le conſidérent comme un des plus anciens Ouvrages, qu'ils ayent; car dans le titre de l'édition de Veniſe, il eſt appellé Eliézer *le Grand*, qui étoit du nombre des Docteurs de la Miſna dans le tems du *Naſi*, ou Prince Raban Gamaliel II. fils de Raban Siméon, fils de Raban. Gamaliel II. vivoit, ſelon eux, vers l'an 73. ou 75 de Jeſus-Chriſt. Le P. Morin lui avoit donné une grande antiquité dans ſes Exercitations eccléſiaſtiques ſur le Pentateuque des Samaritains; mais après y avoir fait plus de réflexion, il a changé de ſentiment dans ſes Exercitations ſur la Bible, où il n'oublie rien pour montrer que ce livre d'Eliézer n'a pas l'Antiquité que les Juifs lui attribuent. Il s'appuye pour cela ſur ce qu'il y eſt fait mention de l'Empire des Arabes, comme d'un très-puiſſant Empire. D'où il prouve que cet Auteur n'a pu écrire avant l'an 700 de Jeſus-Chriſt. Il rapporte pluſieurs autres choſes, pour montrer que R. Eliézer n'eſt point le véritable Eliézer, qui a vécu dans le tems marqué cy-deſſus; mais un Impoſteur, qui a fait un recueil des fables du Talmud & des Médraſcim, ou Commentaires allégoriques. Il a auſſi expliqué dans ſon livre pluſieurs paſſages de la Géneſe, ſelon la méthode de ces anciens Médraſcim, qui ne peut être goûtée que des Juifs, y mêlant des contes faits à plaiſir. Guillaume Vorſtius a traduit cet Ouvrage

en

en Latin; & il a ajoûté à ſa Verſion, des Notes remplies d'érudition Judaïque. Dans la préface qu'il a miſe au commencement de la Verſion, il juge que le livre d'Eliézer n'eſt pas ſi ancien que les Juifs le font; & bien qu'il avoue qu'il eſt plein de fables, il dit qu'il y a pluſieurs belles interprétations, qui peuvent ſervir à éclaircir l'Hiſtoire & les Traditions Juives. On y voit de plus des choſes particuliéres, comme ce qu'il rapporte de la figure & de la compoſition des Téraphins, & des trois guerres des Turcs, peu avant la venue du Meſſie. Buxtorf a auſſi parlé des chapitres de R. Eliézer dans ſa Bibliothéque Rabbinique, où il dit qu'il comprend l'Hiſtoire du Monde, juſqu'au tems de Gamaliel II. Mais Vorſtius aſſure que Buxtorf ſe trompe; parce que l'Hiſtoire de ce livre ne paſſe point le tems de Mardochée & d'Eſther. * Le P. Morin, *Exercitationes Biblicæ.* M. Simon.

M. Baſnage place Eliezer *le Grand* au ſecond ſiécle. On le fait, *dit-il*, fils d'un homme de qualité nommé *Hircan*, qui avoit tellement négligé ſon éducation, qu'à vingt huit ans il ignoroit la Loi. Son ignorance le fit pleurer pluſieurs jours; mais enfin le Prophéte Elie lui indiqua un Maitre. Il alla trouver à Jéruſalem *Jean* fils de *Zechai*, qui enſeignoit, lequel lui fit apprendre ſes priéres, & quelques points de la Loi. Eliézer pleuroit & jeûnoit juſqu'à ce qu'il les eût appris, & huit jours s'écoulérent avant qu'il mangeât. Son pére vint à Jéruſalem pour le deshériter; mais il le trouva ſi ſavant & ſi modeſte qu'il en fut charmé: il ne vouloit pas ſe ſeoir devant lui; & bien loin de le deshériter, il lui donna les biens de ſes fréres, qui lui avoient inſpiré ce deſſein. Ce Docteur avoua en mourant qu'il ſavoit l'art de faire paſſer les moiſſons d'un lieu dans un autre. Car ſe promenant un jour avec *Akiba*, il lui fit voir, en un inſtant, un champ rempli de concombres & leur ordonna enſuite de changer de place, & de s'aſſembler en un monceau, ce qu'ils firent. Les Thalmudiſtes le répréſentent comme un homme rempli de ſes mérites, qui demandoit au lit de la mort: *y a-t il aucun précepte de la la Loi que je n'aye accompli?* Akiba confondit ſon orgueil en lui diſant, *Maître, tu nous a toujours enſeigné qu'il n'y avoit point ſur la terre d'homme juſte, & qui ne péchât point.* * Baſnage, *Hiſt. des Juifs &c. tome IV. p.* 1100.

E'LIE'ZER HAGGALILI, où le Galiléen, fils de Joſe, Docteur cabbaliſtique. Il compoſa les trente-deux proprietez de la loi, par rapport aux trente deux chemins de la ſageſſe. Les Docteurs Juifs avertiſſent que lorſqu'on trouve quelqu'une de ces explications myſtiques, il faut avoir grand ſoin de la retenir. * Baſnage, *Hiſt. des Juifs, &c. tome IV. p.* 1102.

E'LIE'ZE'S, fils de *Bariza*, Âga des Janiſſaires, étant encore jeune, ſe battit en duel contre Brezès Hongrois, dans le tems qu'Amurat Empereur des Turcs, marcha contre Jean Huniade, l'an 1448, dans le territoire de Caſſovie en Hongrie. Ils ſortirent tous deux du combat, ſans ſe faire aucun mal: & chacun s'étant retiré vers les ſiens, Amurat admirant le courage de ce jeune homme, dit qu'il avoit à ſon ſervice un maître liévre. Eliézès, pour faire connoître à l'Empereur ce qui l'avoit excité à combattre ſi vaillamment lui apporta l'exemple d'un liévre, contre lequel il avoit autrefois tiré juſqu'à quarante fléches ſans l'épouvanter, & qui ne s'étoit enfui qu'au dernier coup. Il ajoûta, que de là il avoit connu qu'il y avoit de la deſtinée dans la vie, & que fortifié de cette penſée, il n'avoit point fait difficulté de s'expoſer au combat contre un ennemi, qui le ſurpaſſoit en âge & en force. * Chalcondyle, *liv.* 7.

E'LIHAM. *Voyez* ELHAM.

* E'LIHAM, pere de *Bethſabée*, ou *Bethſeba*, qui fut d'abord femme d'*Urie*, & enſuite de *David*, Roi d'*Iſraël*. II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 11. *v.* 13.

* E'LIHAM, fils d'*Abithophel* Guilonite. C'étoit l'un des trente Braves de *David*, Roi d'*Iſraël*. II. *Samuel*, ou II. *Rois*, *ch.* 23. *v.* 34.

E'LIHE'ZER. *Voyez* E'LIE'ZER.

* E'LIHOREPH, ou *Elioraph*, fils de *Sciſça* fut Sécrétaire & Conſeiller de *Salomon*, Roi d'*Iſraël*. I. ou III. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 3.

E'LIHU. *Voyez* ELIU.

* E'LIJA, ou ELIA. Il y a deux Iſraëlites de ce nom, tous deux de la Tribu de Benjamin qui au retour de la captivité de Babylone, furent obligez de renvoyer leurs femmes, qui étoient étrangéres. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 17. *Eſdras*, ou I. *Eſdras*, *ch.* 10.

E'LIJATHA. *Voyez* ELIATHA.

* E'LIKA, Harodite, l'un des Braves du Roi David. * II. *Sam.* ou II. *Rois*, *ch.* 23. *v.* 25.

E'LIM, ſixiéme campement des Iſraëlites, où ils arrivérent de Mara le premier jour du ſecond mois, qu'ils appellent *Jiar*, & qui répond au mois d'avril. On prétend que ce fut le premier jour de la ſemaine. Ils eurent le plaiſir d'y trouver pour leur rafraîchiſſement douze fontaines & ſoixante & dix palmiers. Les Iſraëlites prirent courage à la vue d'un lieu ſi agréable, & ne furent pas dans une petite joye, ſe perſuadant de trouver une campagne délicieuſe, & abondante en eaux & en toutes ſortes de fruits, mais ils changérent bien-tôt leur joye en triſteſſe & en pleurs, lorſqu'au lieu de tant de fontaines, ils ne trouvérent plus qu'un peu d'eau croupiſſante, & en ſi petite quantité, qu'au lieu de couler, elle ne faiſoit que diſtiler goutte à goutte. Ils firent pourtant de petites rigoles, pour conduire cette eau dans des réſervoirs: mais lorſqu'ils creuſoient ces mêmes ſources, ils n'y trouvoient que de la bourbe au lieu de ſable, & preſque point d'eau. Ils ne furent pas mieux régalez pour les palmiers. Ils n'y trouvérent preſque point de fruit, & ce qu'il y en avoit étoit fort petit, à cauſe de la ſtérilité de la terre. L'extrême néceſſité où ſe trouvoit le peuple, tant pour le manquement de vivres, qu'ils avoient déja conſumé dans les trente premiers jours de marche, que pour la ſoif qui les brûloit, les mit dans un tel deſeſpoir, qu'ils oubliérent toutes les faveurs, dont ils étoient redevables à Dieu, & l'aſſiſtance qu'ils avoient reçue de Moïſe. Ils l'accuſérent avec de grands cris d'être la cauſe de tous leurs maux: ils prirent des pierres pour le lapider, & ſi Moïſe ne les eût appaiſez par ſa grande douceur, ils lui euſſent ôté la vie. * *Exode*, *ch.* 15. *v.* 27. De là ils allérent du côté de la Mer Rouge. * *Nombres*, *ch.* 33. *v.* 9. Joſéphe, *Antiquit. Judaïq. liv.* 3. *chap.* 1.

E'LIMAIDE. *Voyez* l'art. d'ELAM.

ELIMAND. *Voyez* ELINAND.

E'LIMAS, *Elymas.* *Cherchez* BAR-JESU.

E'LIME'ENS. *Cherchez* ELICIENS.

E'LIME'LECH, mari de Noëmi ou Nahomi, fut pére de Mahlon ou Mahalon, qui épouſa Ruth femme en ſecondes nôces de Booz, & de Chélion ou Kigon, qui épouſa Orpha ou Horpa. * *Ruth*, *ch.* 1.

☞ Les Hébreux fondez ſur la Tradition, & ſur pluſieurs Interprétes de l'Ecriture, ont cru après ſaint Jérôme, que cet Elimélech eſt celui des Deſcendans de Sela, fils de Juda, qui fit arrêter le ſoleil, comme il eſt marqué dans le premier livre des *Paralipoménes* ou *Chroniques*. Sur cela, il faut remarquer que certains Auteurs ont cru, que le Traducteur Latin avoit mal pris le mot Hebreu *Jakim*, qu'ils diſent être un nom propre, & qu'il a traduit, *qui ſtare fecit ſolem*, *qui a fait arrêter le ſoleil.* Mais cette objection ne fait rien contre l'autorité de la même Vulgate; tous les Docteurs avouent qu'un des Deſcendans de Sela fit arrêter le Soleil. Torniel, qui s'attache au ſentiment d'Abulenſis, prouve que celui qui opéra cette merveille, n'étoit pas le même Elimélech, dont nous parlons; parce qu'il n'étoit pas de la même Tribu de Sela. D'autres improuvent ce ſentiment. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. S. Jérôme, *in Trad. Heb.* Abulenſis, *ſup. cap.* 4. I. *Paral. quæſt.* 19. Torniel, *A. M.* 2300. *num.* 2. *p.* 351. 352. *édit. Plantin.* 1620.

E'LIMOND. *Voyez* E'LINAND.

E'LINAND ou E'LIMAND, que d'autres nomment diverſement ELIMOND ou HELINAND, Religieux de l'Abbaïe de Froimond de l'Ordre de Citeaux, dans le Diocéſe de Beauvais, vivoit ſur la fin du XII ſiécle, ſous le régne de Philippe *Auguſte*, & ſous l'empire d'Henri VI. Il compoſa en XLVIII livres une Chronique qui comprenoit ce qui eſt arrivé de plus remarquable, depuis le commencement du monde juſqu'en 1204, dont les quatre derniers livres ont été donnez par le P. Tiſſier, dans le dernier tome de la Bibliothéque des Ecrivains de Citeaux, avec quelques Sermons, & une lettre à Gauthier Moine apoſtat, touchant la réparation d'un homme tombé dans ce déſordre. Il avoit encore compoſé divers autres Ouvrages, & entr'autres le Martyre de S. Gerçon & de ſes compagnons, rapporté par Surius au 10 d'octobre. On lui attribue auſſi des vers François ſur ſa mort, donnez par Loiſel. Il y a dans la Bibliothéque de Longpont un Traité manuſcrit du même Auteur ſur l'Apocalypſe, & dans d'autres Bibliothéques un Traité à la louange de la Vie monaſtique, & un autre du Gouvernement des Princes. Cet Auteur eſt aſſez eſtimé par Trithéme, & par quelques autres; cependant il y a dans ſon Hiſtoire plus de travail que de jugement; puiſque ce n'eſt qu'un recueil tiré de divers Auteurs, & fait ſans diſcernement. Ces autres Ouvrages ſont de peu de conſéquence. Elinand avoit beaucoup d'eſprit & compoſoit des vers à la façon de ſon tems, ce qui le faiſoit eſtimer dans la Cour des Princes qui le voyoient avec plaiſir. Ce qu'on remarque même dans le Roman d'Alexandre, où il eſt parlé de lui en ces termes:

Quand li Rois ot mangié, s'appella Helinand
Pour li esbanoier, commanda que il chant, &c.

Elinand mourut l'an 1227. *Voyez* ſa Vie écrite en François par Jean d'Aſſigni, en la ſeconde partie des Hommes Illuſtres de Citeaux. * Loiſel, *Mémoires de Beauvais.* Vincent de Beauvais, *in Spec. Hiſt.* Charles de Viſch, *Biblioth. Ciſtern.* Philippe de Pergame, *Chron. ſupp. l.* 12. *A. C.* 1199. Simler, *Biblioth.* Voſſius, *des Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 54. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 4. *&c.* Du Pin, *Biblioth. Eccleſ. XIII. ſiécle.*

E'LIOGABALE (MARCUS AURELIUS ANTONINUS VERUS) Empereur, fut auſſi appellé Varius Avitus Baſſianus Lupus, puis ELIOGABALE, ELAGABALE ou ALAGABALE, HELIOGABALE, parce qu'avant ſon élection à l'Empire, il avoit été Prêtre du ſoleil parmi les Phéniciens. Cependant il n'eſt jamais appellé autrement que *M. Aur. Antoninus*, ſur les médailles, & l'on apprend d'une d'elles où eſt cette légende *Soli Deo Elagabal*, que le nom d'Eliogabale eſt un nom défiguré. Il eut pour pére un Antonin, ou ſelon les autres Varius Marcellus, ou l'Empereur Caracalla, & pour mére Sémis, Soëmie ou Sémiamire. L'armée l'avoit élu en la place de Macrin l'an 218, ſous le nom de Marc Auréle Antonin qu'il a toujours gardé depuis. En venant à Rome il y apporta d'Eméſe ſon Dieu Elagabale, défendant d'en adorer aucun autre. Il lui bâtit un temple, dont il étoit le Prêtre, & y voulut faire apporter le feu, qui ſe gardoit en celui de Veſta, le Palladium, & les boucliers ſacrez, diſant que les autres Dieux n'étoient que les ſerviteurs du ſien. Au reſte, cet Empereur ſe ſouilla par tant de crimes, qu'il fut appellé le *Sardanapale de Rome.* Son luxe n'avoit point de bornes, & il falloit aller dans les provinces les plus éloignées, pour couvrir ſa table d'oiſeaux rares & inconnus à Rome. Il ſe ſervoit de baume dans les lampes, & avoit des piſcines d'eau de ſenteur. En moins de quatre ans de régne, il eut juſques à quatre femmes différentes. La premiére fut *Julia Cornelia Paula*, ſortie des plus nobles familles de Rome, qu'il répudia pour épouſer une Veſtale nommée *Julia Aquilia Severa*; afin, diſoit-il, que d'elle & de lui, qui étoit Pontiſe, il ſortît une poſtérité toute céleſte. Il la quitta bien tôt après, pour ſe marier à *Antonia Fauſtina*, petite-fille de Marc-Auréle, dont le mari Pomponius Baſſus, étoit encore vivant. On ne nomme point la quatriéme; mais on aſſure qu'il reprit *Aquilia Severa*. Il vendit les honneurs des charges & des dignitez, avec la puiſſance de tout faire, tant par lui-même, que par les Miniſtres de ſes débauches. Il admit tout le monde dans le Sénat, ſans diſtinction d'âge, de qualité, & de mérite, l'argent leur en faiſant un, qui ſuffiſoit pour aquérir ces honneurs. Il vendit auſſi toutes les charges militaires. Eliogabale eut pour favoris deux cochers, nommez Protogéne & Gordius, qui le ſuivirent dans les courſes, & qui eurent part à toutes les autres

actions

actions de ſa vie. Il fit mourir pluſieurs Sénateurs, parce qu'ils n'avoient pas voulu approuver un Sénat de femmes, pour juger les cauſes de celles de ce ſexe, & dont ſa mére étoit Préſidente. Enfin les ſoldats de ſes Gardes ne le pouvant plus ſouffrir, & ayant appris qu'il vouloit faire mourir Alexandre, fils de Mammée, que le Sénat avoit nommé Céſar, du tems de Macrin, & qu'Eliogabale même avoit adopté, le tuérent dans le camp & ſa mére avec lui. Le peuple traîna leurs corps dans les rues de Rome, & les jetta dans un cloaque, puis dans le Tibre. Eliogabale fut tué le onziéme mars de l'an 222, ayant tenu l'Empire trois ans neuf mois & quatre jours. Il n'étoit âgé que de 18 ans, ou de 20, ſelon quelques Auteurs ; & dans ce peu de tems, il commit tous les crimes abominables, dont on ne peut lire l'Hiſtoire ſans horreur. On dit que cet Empereur étant encore perſonne privée, fit mettre ſur les lits des couvertures en broderie d'or, & eut des meubles de cuiſine d'argent cizélé. Il inventa auſſi une maniére de loterie qu'il diſtribuoit à ceux qui mangeoient avec lui. On donnoit aux uns & aux autres des billets marquez ou de dix élephans, ou de dix mouches, &c. * Hérodien, *en ſa Vie*. Lampride, *en ſa Vie*. Eutrope, *liv.* 8. Aurelius Victor, *Epit. de la Vie des Céſars*. Tillemont, *Hiſt. des Empereurs, tome* 3.

ELIOGABALE, idole. *Voyez* HELIOGABALE.

* ELJOHENAI, fils de *Nebarja*, de la Famille du Roi *David*. Il eut ſept fils, ſavoir *Hodajvahu*, *Eljaſcib*, *Pelaja*, *Hakkub*, *Johanan*, *Delaja*, & *Hanani*. I. *Chroniq. III.* 23. *v.* 24.

* ELJOHENAI, de la Tribu de *Simeon*, fut nommé pour être un des Chefs des familles de ſa Tribu, lorſque ces familles vinrent à multiplier. I. *Chroniq. IV. v.* 36.

* ELJOHENAI, fils de *Beker*, & petit-fils du Patriarche *Benjamin*. I. *Chroniq. VII. v.* 8.

* ELJOHENAI, ſeptiéme fils de *Meſcelemja*, petit-fils de *Coré*, fils d'*Aſaph*, fut nommé pour garder à la porte du Temple de Jéruſalem. I. *Chroniq. XXVI. v.* 3.

* ELJOHENAI, Iſraelite, fils de *Zerabja*, revint de la Captivité de Babylone avec deux cens hommes de ſa famille. Il fut obligé de répudier ſa femme parce qu'elle n'étoit pas Juive de Religion. *Eſdras* ou I. *Eſdras*, *ch.* 8. *v.*22.

ELIONEE, fils de *Cithεus*, fut le ſoixante & cinquiéme Grand Sacrificateur des Juifs. Il ſuccéda à *Mathias*, qui fut dépouillé de cette charge, l'an troiſiéme de la paſſion de Jesus-Christ. Il s'en démit au bout d'un an en faveur de *Canthara*, fils de *Simon Boεthus*. Ce fut par le commandement du grand Agrippa, qui l'en avoit revêtu. * Joſephe, *Antiquit. Judaiq. liv.* 20. *chap.* 7.

ELIOTE. *Cherchez* THOMAS ELIOTE.

ELIPAND, Archevêque de Tolede, ami de Félix d'Urgel, vivoit dans le VIII ſiécle, & en 783 conſulta Félix, ſi J. C. entant qu'homme, étoit fils de Dieu, adoptif ou naturel. Félix lui ayant fait réponſe, que J. C. en cette qualité devoit être conſidéré comme fils adoptif, Elipand défendit ce ſentiment par ſes Ecrits, & voulut le rendre commun, non ſeulement en Eſpagne, mais auſſi en France & en Allemagne. Adoſinde, veuve de Silon, Roi de Galice, qui avoit pris le voile de Religion dans un monaſtére d'Eſpagne, réſiſta généreuſement aux erreurs d'Elipand, qui la vouloit attirer à ſon parti, & en donna avis à Ethérius, depuis Evêque d'Oſma, & à un ſaint Prêtre nommé Béatus. Ces deux derniers, qui avoient un grand fond de douceur & de charité, tâchérent de ramener ce Prélat égaré ; mais ce fut inutilement. Il leur répondit par des lettres, où il ſoutenoit ſon erreur ; & ce procéde les obligea d'écrire contre cette doctrine hérétique deux livres, dont on conſerve encore, à ce que l'on dit, l'original dans les Archives de l'égliſe de Tolede ; comme nous l'apprenons d'Ambroiſe Moralès, & de quelques autres Auteurs Eſpagnols. L'erreur d'Elipand fut condamnée dans le Concile que Paulin Patriarche d'Aquilée tint à Ciudad de Friuli l'an 791. L'année ſuivante, les Prélats que Charlemagne avoit aſſemblez à Ratisbonne, condamnérent cette erreur avec Felix & Elipand qui en étoient les Auteurs. Ce jugement fut confirmé par le Pape Adrien, qui fit retracter Félix. Néanmoins quelques Evêques d'Eſpagne perſiſtérent dans leur ſentiment. Félix, qui ſembloit s'être retracté, le ſoutint de nouveau, & Elipand fit une lettre pour le défendre. Cette lettre fut refutée & condamnée par le Pape Adrien, par un Concile d'Italie, & par les Evêques du Concile de Francfort tenu l'an 794, qui écrivirent à Elipand, & aux autres Evêques d'Eſpagne des lettres, dans leſquelles ils prouvent par l'Ecriture & par les Péres, que J C. doit être appellé le propre fils de Dieu, & qu'il ne peut point être dit fils adoptif, parce qu'il n'y a point de diviſion, ni de ſéparation des deux natures, mais que les deux natures, la divine & l'humaine, ſont unies en une ſeule perſonne, qui eſt toûjours appellée le fils unique de Dieu. Charlemagne écrivit auſſi à ces Evêques une lettre particuliére, dans laquelle il les preſſe fortement de ſe retracter, & de ſuivre le ſentiment des autres Evêques. L'on a ces quatre lettres. Felix ayant abjuré ſon erreur, Elipand écrivit contre lui en 799, & mourut peu après. * Eginhard, *en la Vie de Charlem.* Sanderus, *Her.* 131. Sigebert, *A. C.* 763. Prateole, *v. Fel. Urgel.* Baronius, *A. C.* 783. 791. 792. 794. *tome* 7. *des Conciles.* P. de Marca, *in Marca Hiſpanica.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. VIII. ſiécle.*

* ELIPHAL, fils de *Ur*, étoit un très-vaillant homme de l'armée de *David*, Roi d'Iſraël. Il ſe trouva à la priſe de Jéruſalem par ce Prince. I. *Chroniq. XI. v.* 33.

ELIPHAZ, fils d'*Eſaü* & de *Ada*, ſuccéda à ſon pére dans le gouvernement de l'Idumée. Il eut cinq fils, *Theman*, *Omar*, *Sepho*, *Gatham*, & *Cenez*. * *Geneſe*, *ch.* 36. *v.* 10.

☞ Il faut remarquer que pluſieurs croyent que cet Eliphaz fut cet ami de *Job*, qui le vint viſiter dans ſon affliction. Mais la plûpart des Péres, & des Interprétes diſent, que ce fils d'Eſaü étoit ayeul de celui qui alla pour conſoler Job. Voyez *Tirin*, *ſur le* 36. *ch. de la Geneſe*, *verſ.* 4.

* ELIPHELET, fils d'*Ahasbai*, fut un des Braves de *David* Roi d'Iſraël. II. *Samuel*, ou II. *Rois*, *ch.*23. *v.* 34.

* ELIPHELET, fils de *David*, Roi d'Iſraël, un de ceux qui lui naquirent à Jéruſalem. II. *Samuel*, ou II. *Rois*, *ch.* 5. *v.* 16. Il en eſt auſſi parlé I. *Chroniq. v.* 7. David a eu un autre fils nommé *Elpelet*, qui eſt différent de celui-ci. I. *Chroniq. XIV. v.* 5.

* ELIPHELET, troiſiéme fils de *Heſçeb*, de la Tribu de *Benjamin*. I. *Chroniq. VIII. v.* 39.

ELIPLA, ILIPA ou ILIPLA, ville ancienne de l'Eſpagne Betique. Elle étoit Epiſcopale, & il en eſt fait mention dans les Conciles. C'eſt le bourg d'Andalouſie qu'on nomme aujourd'hui *Zalamea de la Serena*, ſelon les conjectures de Rodericus Carus *l.* 3. de ſes Antiquités de Seville. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ELIS, contrée du Péloponnéſe, qui fait aujourd'hui une partie de Belvédére dans la Morée. Elle confine avec la Meſſénie au ſud, avec l'Arcadie à l'eſt, avec l'Achaïe au nord, & avec la mer à l'oueſt. Les fleuves qui l'arroſent s'appelloient autrefois l'Alphée, le Selleïs & le Pénée, & aujourd'hui ils portent les noms de Carbon, de Geron & de Langon. La Capitale en étoit anciennement Elis, ou la ville qu'on nomme aujourd'hui *Belvedere*. * Cellarius, *in Géogr. Antiq.*

ELIS ou HALIS, à préſent *Bebbu*, ſelon *Poſtel*, lieu de la Paleſtine où *Moiſe* trouva douze ſources. *Voyez* ELIM cy-deſſus.

ELISABETH. *Voyez* ELIZABETH.

ELISAM, ou *Eliſçam*, premier fils de *Javan*, fils de Japheth, qui l'étoit de *Noé*. On dit qu'il donna ſon nom à cette partie de la Gréce qu'il alla peupler, & qui fut appellée depuis *Eolie*. I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 7. D'autres veulent qu'il l'ait donné à cette partie de l'Eſpagne proche de Cadix, qui à cauſe de ſes agrémens, fut nommée les *Champs Eliſées* ou les *Iſles Fortunées*.

ELISAMA. *Voyez* ELISÇAMAH.

ELISAPHAN & MISAEL, tous deux fils d'Oziel, oncle d'Aaron & de Moïſe, eurent ordre d'ôter les corps de Nadab & d'Abiu de devant la porte du Sanctuaire, & de les porter hors du camp, après que ces malheureux eurent été frappez du feu du ciel. Eliſaphan fut nommé pour être le Chef de la famille des Caathites, *Nombres*, *ch.* 3. *v.* 30.

* ELISAPHAN, fils de Parnac, ou de Pharnac, Chef de la Tribu de Zabulon fut nommé avec d'autres pour faire le partage du païs de Canaan. * *Nombres*, *ch.* 34. *v.* 25.

ELISÇA. *Voyez* ELISAM.

ELISÇAM. *Voyez* ELISAM.

* ELISÇAMAH, fils de *Hammiud*, Chef des enfans d'*Ephraim*, fut le ſeptiéme à faire ſon offrande au Tabernacle, qui fut d'un plat d'argent peſant cent-trente ſicles, &c. *Nombres*, *ch.* 7. *v.* 48.

* ELISÇAMAH, fils de *Jékamja*, de la Tribu de *Juda*. I. *Chroniq. II. v.* 41.

* ELISÇAMAH, *David* Roi d'*Iſraël* a eu deux fils de ce nom, dont il eſt parlé *I. Chroniq. II. v.* 6. & 8. On prétend qu'*Iſmaël* du ſang Royal, dont il eſt parlé *II.* ou IV. *Rois*, *ch.* 25. *v.* 25. & *Jéremie*, *ch.* 41. *v.* 1. & qui tua *Guedalja*, que *Nabuchodonoſor* avoit laiſſé à Jéruſalem pour gouverner le reſte du peuple après la deſtruction de cette ville, étoit fils d'un de ces fils de *David* : mais en tout cas, il ne pouvoit être qu'un de ſes Deſcendans. Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

* ELISÇAMAH, Sacrificateur Juif, très-ſavant & très-pieux, fut envoyé par le Roi *Joſaphat* dans toutes les villes de *Juda*, pour inſtruire le peuple, & le retirer de l'Idolatrie. II. *Chroniq. XVII. v.* 8.

* ELISÇAPHAT, fils de *Zicri* Iſraëlite, aſſiſta de ſon conſeil & de ſes armes *Jehojadah*, Souverain Sacrificateur des Juifs, pour dépoſer l'impie *Athalia* & établir *Joas* ſur le thrône. Il commandoit une compagnie de cent hommes. II. *Chroniq. XXIII. v.* 1. 2.

* ELISÇUAH, fils de *David*, Roi d'Iſraël, un de ceux qui lui naquirent à Jéruſalem. II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 5. *v.* 15. *I. Chroniq. v.* 5.

ELISE, autrement appellée *Didon*, fille de *Bélus*, Roi de Phénicie. *Voyez* DIDON.

ELISÉE, Prophéte, étoit fils de Sçaphat de la ville d'Abel-Mehola. Elie avoit eu ordre de Dieu de l'établir en ſa place, ce qu'il exécuta fidélement. Car l'ayant trouvé ſur ſon chemin, l'an 3128 du monde, & 907 avant J. C. parmi quelques autres qui labouroient la terre, avec douze paires de bœufs, il jetta ſon manteau ſur Eliſée, qui à l'inſtant même prophétiſa, quitta ſes bœufs, le ſuivit, & ne l'abandonna jamais. Elie en diſparoiſſant l'an 3140 du monde, & 895 avant J. C. lui laiſſa le double eſprit prophétique qu'il avoit reçu de Dieu. Il reconnut qu'il étoit véritablement le ſucceſſeur de ce grand homme, & paſſa le Jourdain à pié ſec, après avoir frappé ſes eaux par deux fois. Joſaphat Roi de Juda, & Joram Roi d'Iſraël, qui avoient entrepris la guerre contre les Moabites en 3144 du monde, & 891 ans avant J. C. le conſultérent ſur l'événement de la guerre qu'ils avoient entrepriſe. Il leur prédit qu'il ſeroit avantageux pour eux, & qu'ils déferoient entiérement les Moabites. Des enfans qui ſe moquoient de lui, furent à ſa priére dévorez par les ours ; & une pauvre femme veuve, que ſes créanciers pourſuivoient, trouva dans la charité du Prophéte de quoi les ſatisfaire. Joſéphe dit que c'étoit la veuve d'Abdias, Maître d'Hôtel du Roi Achab, qui n'avoit pas le moyen de rendre l'argent, que ſon mari avoit emprunté pour nourrir les cent Prophétes que Jéſabel vouloit faire mourir. Eliſée ayant ſçu qu'elle n'avoit qu'un peu d'huile dans une phiole, lui dit d'emprunter de ſes voiſins quantité de vaſes vuides, qui furent remplis de cette même huile, multipliée miraculeuſement ; de ſorte que l'ayant vendue, elle employa une partie du prix pour payer ſes dettes, & l'autre pour ſe nourrir elle & ſes enfans. Enſuite il obtint à une femme ſtérile de Sunam, ſon hôteſſe, un fils qu'il reſſuſcita quelques années après, appliquant ſon corps ſur le petit corps de cet enfant, ſes yeux ſur ſes yeux, & ſes mains ſur ſes mains. Il ôta quelque tems après, avec un peu de fari-

ſirine tout le venin d'une viande qu'on avoit ſervie aux enfans des Prophétes, où l'on avoit mêlé de mauvaiſes herbes. Il fit encore une admirable multiplication de pain, qu'il diſtribua à tout le peuple, malgré la réſiſtance de ſon ſerviteur Giezi ou Guéhazi qui témoigna par tout n'avoir pas la même foi, & le même deſintéreſſement que ſon maître. Eliſée guérit auſſi de la lépre Naaman favori du Roi de Syrie; & fit en ſorte que ſon ſerviteur Giézi, qui avoit reçu des préſens contre ſon ordre, fut frappé de ce mal. Adad, Roi de Syrie, envoya des troupes pour le prendre; le Prophéte obtint de Dieu de les aveugler, & les mena dans Samarie. Quelque tems aprés le même Adad aſſiégea cette ville; mais le ſiége fut levé ſelon la prédiction du Prophéte, lequel étant paſſé à Damas, prédit à Azaël qu'il ſeroit Roi de Syrie. Il fit auſſi ſacrer Jéhu Roi d'Iſraël par un de ſes diſciples, avec ordre d'exterminer toute la race d'Achab. La troiſiéme année du régne de Joas Roi d'Iſraël, qui lui rendit viſite peu de tems avant ſa mort, l'an du monde 3196, & 839 avant J. C. Eliſée prédit à ce Roi autant de victoires contre les Syriens, qu'il frapperoit de fois la terre de ſon javelot; & comme il ne la frappa que trois fois, il ne remporta que trois victoires. Eliſée ajoûta, que s'il fût allé juſqu'à cinq ou ſept fois, il auroit entiérement ruïné la Syrie. Il mourut à Samarie âgé d'environ cent ans. Un homme, que des voleurs avoient tué, ayant été jetté dans ſon tombeau, & ayant touché ſes os, reſſuſcita. Les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques nous apprennent que du tems de Julien *l'Apoſtat*, les Samaritains idolâtres, firent cent ſortes d'indignitez aux reliques de ce Prophéte, & l'on croit, qu'elles furent alors tranſportées à Alexandrie, avec celles de S. Jean-Batiſte; mais d'autres aſſurent que ce ne fut qu'en 463. Le Martyrologe Romain fait mémoire d'Eliſée au 14 jour de juin. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 19. & II. ou IV. *Rois*, *ch.* 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 13. Eccléſiaſtique, *ch.* 48. *v.* 12. S. Iſidore, *en ſa Vie.* Torniel. Salian. Sponde. *A. M.* 3124. *& ſuiv.* 3198. Baronius, *A. C.* 362. 363. Joſephe, *l.* 8. *&* 9. *des Antiq. Judaïq.*

E'LISE'E, c'eſt le nom d'un des prétendus ſeptante-deux Interprétes de la Bible. Il étoit de l'Ordre des Sacrificateurs, & ce fut lui qui fit la priére, avant le repas que leur fit le Roi d'Egypte Ptolomée *Philadelphe*. Il pria Dieu pour la proſpérité de ce Prince & de ſes Sujets, & tous ceux qui ſe trouvérent à table lui répondirent par de grandes acclamations. * Joſephe, *Antiq. Judaïq. liv.* 12. *ch.* 2.

E'LISSO, île de la Gréce, près des côtes de la Livadie, dans le Golfe d'Egine, & à l'Orient de la ville de ce nom. Cette île n'eſt d'aucune importance, étant petite & déſerte. * Maty, *Dict. Géogr.*

ELITSAPHAN. *Voyez* ELISAPHAN.

ELITSUR. *Voyez* ELIZUR.

E'LIU, Capitaine de mille hommes, quitta le parti de Saül, pour ſuivre celui de David, & le ſervit utilement à la défaite des voleurs de Siceleg. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 20. Il étoit Lévite, & fut établi par ce Prince pour garder la porte du temple. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 26. *v.* 7.

E'LIU, frére de *David*, Roi d'Iſraël, qui le fit Chef de la Tribu de Juda, & ſon Capitaine des Gardes. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 18.

E'LIU, fils de *Barachéel Buzite*, de la famille de *Ram*, grand ami du ſaint homme Job. On prétend que Buz étoit fils de Nachor, frére du Patriarche Abraham. Les Hébreux confondent cet Eliu avec le faux Prophéte Balaam, que Balac envoya querir, pour maudire le peuple de Dieu. Mais d'autres croyent que l'ami de Job vivoit long-tems avant que les Iſraëlites ſortiſſent d'Egypte. Quoiqu'il en ſoit, Eliu alla viſiter Job avec ſes autres amis, & croyant que cet affligé ſembloit accuſer Dieu d'injuſtice, il le reprit doucement, & lui fit voir que Dieu eſt juſte; qu'il nous envoye quelquefois des afflictions pour faire éclater notre vertu; & qu'après tout, nos péchez ſont l'unique cauſe de nos maux. * Job, *ch.* 32. 34. 35. 36.

E'LIUD, fils d'*Achim*, Juif, dont S. Matthieu fait mention dans la généalogie du fils de Dieu, naquit ſelon l'époque d'Uſſerius vers l'an 3179 du monde, & 825 avant J. C. * S. Matthieu, *ch.* 1. *v.* 14.

E'LIUS, (*Ælius*) eſt le nom propre de pluſieurs Romains, tels que ce Chevalier ſurnommé GALLUS, qui ſeul entra le premier dans l'Arabie, ſelon Pline, *l.* 6. *c.* 29., & ſelon Strabon, *l.* 2. Un autre ſurnommé PUBLIUS, qui étoit Conſul, lorſqu'Annibal fut vaincu par Scipion. *Cherchez* Adrien, Athénée, Cordus, Donat, Lampride, Maurus, Pertinax, Sabin, Saturnius, Spartien, Tubéron, Verus, &c.

ELIUS, (*Sextus Catus*) Ancien Juriſconſulte de Rome, parvint aux principales charges de la République; car il fut Edile l'an 541 depuis la fondation de cette ville, & 213 avant J. C; puis Triumvir, enſuite Conſul, & enfin Cenſeur. Exerçant cette derniére charge, avec M. Céthégus, il ordonna que les Sénateurs & le peuple auroient des places ſéparées dans les ſpectacles, où ils avoient été toujours mêlez auparavant. Ennius à fait ſon éloge en ce vers:

Egregiè cordatus homo Catus Æliu' Sextus.

On avoit encore du tems de Pomponius, un livre de Droit, que ce grand homme avoit compoſé ſous ce titre, *Tripartita*, & que les Latins appelloient de ſon nom *Jus Ælianum*. C'étoit comme l'origine, & pour ainſi dire, la naiſſance du Droit. * Cicéron, *l. de Orat.* Tite-Live, *l.* 4, *Decad.* 4. Pline, *l.* 33. *c.* 11.

E'LIZABETH, femme de *Zacharie*, & mére de S. *Jean-Batiſte*, étoit de la famille d'Aaron. L'un & l'autre avoient vécu ſans enfans, juſqu'à un âge auquel la nature leur défendoit d'en eſpérer; mais Dieu avoit permis cette ſtérilité pour la manifeſtation de ſa gloire. Un jour que Zacharie ſervoit dans le temple, l'Ange du Seigneur lui apparut, & l'aſſûra que ſa femme concevroit un fils. Cependant Elizabeth ſe trouva groſſe, & au ſixiéme mois de cette groſſeſſe, la ſainte Vierge, ſa couſine, la vint viſiter. En la ſaluant, l'enfant qu'elle portoit treſſaillit, & par ce treſſaillement, plutôt divin que naturel, il reconnut ſon Souverain, que la Vierge ſainte portoit dans ſon ſein. * S. Luc, *chap.* 2.

☞ Quelques Auteurs ont peine à concilier les paroles de l'Ecriture, qui marquent que ſainte Elizabeth étoit couſine de Marie, fille de ſainte Anne, & mére de J. C. avec ce qui eſt dit, que la premiére étoit de la famille d'Aaron; parce que la ſainte Vierge étoit de la Tribu de Juda, Mais cette généalogie paroîtra ſans difficulté, ſi l'on conſidére que la parenté de Marie & d'Elizabeth peut venir du côté de la mére. C'eſt pour cette raiſon que divers Auteurs aſſurent, que Mathan, Prêtre de Bethléem, eut trois filles; Marie, qui épouſa Cléophas, & qui fut mére d'une fille de ce nom, dont il eſt parlé en S. Jean; Sobé, mére d'Elizabeth dont nous parlons; & Anne, épouſe de Joachim & mére de la ſainte Vierge. * Torniel, *A. M.* 4037. 4051. *Cherchez* ANNE.

E'LIZABETH, (Sainte) de Schonaugie, Abbeſſe d'un monaſtére de l'Ordre de S. Benoît, dans le diocéſe de Tréves, dans le XII ſiécle, compoſa un Ouvrage de l'origine, du nom, & de l'invention des onze mille Vierges. Elle mourut l'an 1165, & le Martyrologe Romain en fait mention au 18 juin. Egbert ſon frére, écrivit la Vie de cette Sainte, que nous avons de l'impreſſion de Cologne l'an 1628, avec trois livres des révélations, & un des livres de la même. * Trithéme, *au Catal.* Baronius, *au Martyrol.* Voſſius, *des Hiſt. Lat. liv.* 2. *chap.* 50. *&* 53.

E'LIZABETH, (Sainte) de Hongrie, ou de Thuringe, fille d'*André* II. Roi de Hongrie, dit le *Jéroſolymitain*, & de *Gertrude*, fille de *Berthold*, Duc de Moravie, vint au monde l'an 1207. Elle n'avoit que quatre ans, lorſqu'on l'accorda à *Louis* fils du Landgrave de Thuringe, & dès lors elle donna des marques de la piété la plus ſolide. Ses auſtéritez, & ſon aſſiduité à la priére lui attirérent bien-tôt le mépris des Courtiſans; le Landgrave ſeul l'aimoit, mais elle le perdit à l'âge de neuf ans, & elle eut beaucoup à ſouffrir juſqu'à ce que Louïs l'épousât en 1221. Ce Prince n'avoit que vingt un an, & Elizabeth n'en avoit que quatorze; ils s'aimérent tendrement, & trois enfans, dont l'un nommé *Herman* ſuccéda à ſon pére, furent le fruit de leur mariage. Louïs vivoit encore, lorſqu'elle s'aſſocia au Tiers-Ordre de S. François, qui lui témoigna l'eſtime qu'il faiſoit d'elle, en lui faiſant préſent de ſon manteau. Après la mort de ce Prince qui arriva en 1227, les Seigneurs la privérent de la Régence, que ſon rang, & la volonté de ſon époux paroiſſoient lui avoir aſſurée; & comme elle avoit employé non ſeulement toute ſa dot, mais encore ſa vaiſſelle, & ſes pierreries à nourrir les pauvres dans un tems de famine, elle fut réduite à demander du pain de porte en porte pour ſa ſubſiſtance. On la rétablit pourtant enſuite dans le palais, où elle fut traitée ſelon ſa dignité; mais elle préféra bien-tôt l'état d'humiliation à tous les honneurs qui lui étoient dus, & pour ſatisfaire enfin ſa piété, elle prit l'habit du Tiers-Ordre, après une profeſſion ſolemnelle. On dit qu'après l'émiſſion de ſes vœux, elle ſe retira dans un monaſtére, où elle s'employa à filer de la laine; mais comme elle n'étoit pas obligée à la clôture, elle continua d'avoir ſoin de l'hopital de Maſpurg qu'elle avoit fondé. Etant encore dans ſa vingt-quatriéme année elle mourut le 19 novembre de l'an 1231, illuſtre par ſa ſainteté & par ſes miracles, qui obligérent le Pape Grégoire IX. de la mettre quatre ans après dans le catalogue des Saints. On fit l'année ſuivante, la tranſlation de ſes reliques, avec un appareil ſi magnifique, & un concours ſi extraordinaire de peuple, qu'on y compta plus de deux cens mille perſonnes. L'Empereur Frédéric II. s'y trouva auſſi. Jean Montan, & Théodoric de Thuringe Dominicain, écrivirent ſa Vie. Celle de ce dernier eſt plus ample & plus belle. Caniſius l'a le premier donnée au public, *tome* 5. *Antiq. Lect.* & Surius la rapporte *au* 19 *novembre.*

E'LIZABETH (La B.) ou IZABEAU de France, fille du Roi Louïs VIII. & de *Blanche* de Caſtille, & ſœur du Roi *S. Louis*, naquit au mois de mars de l'an 1225. Le Roi ſon pére lui légua 20000 livres, qui étoit une ſomme très-conſidérable en ce tems-là. Elle fut recherchée, en 1244, par l'Empereur Conrad IV, & fut promiſe à Hugues, Comte de la Marche en 1230. Mais renonçant au monde, elle fonda, en 1255, le monaſtére de Long-Champ près de Paris, dont les bâtimens furent achevez en 1260. Elle s'y retira, & mourut ſaintement le 22 février de l'an 1270, ſans y prendre l'habit. Sa Vie a été écrite par Agnès d'Harcourt, troiſiéme Abbeſſe de Long-Champ, & par Sébaſtien Rouïllard de Melun, Avocat au Parlement. * Baillet, *Vies des Saints*, 31 *Août.* Le P. Anſelme, &c.

E'LIZABETH, (Sainte) Reine de Portugal, étoit fille de Pierre III. Roi d'Aragon, & de *Conſtance* de Suéve, fille de *Mainfroi*, Roi de Sicile, fils de l'Empereur *Frédéric II.* Elle vint au monde l'an 1271. Elle épouſa par traité de l'an 1281, *Denys*, Roi de Portugal, & fut mére 1. d'ALPHONSE IV. qui régna après ſon pére; 2. d'*Iſabelle*, que quelques-uns omettent; & 3. de *Conſtance*, femme de *Ferdinand* IV. Roi de Caſtille. Après la mort du Roi, elle prit l'habit de ſainte Claire, fit bâtir le monaſtére de Coïmbre, & mourut ſaintement à Eſtrémos, le 4 juillet de l'an 1336, âgée de 65 ans. Le Pape Urbain VIII. la canoniſa l'an 1625, le 25 mai, fête de la Trinité, durant les ſolemnitez du Jubilé. * Sponde, *A. C.* 1625. *n.* 10. Surita. Jean Carillo, *en ſa Vie, &c.* Le P. Anſelme. Baillet, *Vies des Saints*, 8 *juillet.*

I M P E'R A T R I C E S.

E'LIZABETH, ou ISABELLE de Portugal, Impératrice & Reine d'Eſpagne, fille aînée d'*Emanuel*, Roi de Portugal, & de *Marie* de Caſtille ſa ſeconde femme, née à Lisbonne le cinquiéme octobre de l'an 1503, fut mariée à Séville avec l'Empereur *Charles*-Quint qui lui donna pour deviſe les trois Graces, dont l'une portoit des roſes, l'autre une branche de myrthe, & la der-

niére une branche de chêne avec ſon fruit : ce qui étoit une marque de ſa beauté, de l'amour qu'on avoit pour elle, & de ſa fécondité. On ajoûta ces paroles à cette deviſe, *Has habet & ſuperat.* Elizabeth mourut en couche dans la ville de Toléde, au Royaume de Caſtille l'an 1538. François Borgia, Duc de Gandie, qui eut ordre d'accompagner ſon corps de Toléde à Grenade, fut ſi touché de voir ſon viſage déja défiguré par la pourriture, qu'il fit deſſein de quitter le monde, pour ſe retirer dans la Compagnie de JESUS, où il mourut ſaintement. * Mariana, *Hiſt. d'Eſpagne.* Vaſconcellos. Verjus, &c.

ELIZABETH, fille unique de *Mainard*, Comte de Tirol, Duc de Carinthie, fut femme de l'Empereur *Albert I.* ſurnommé *le Victorieux*, auquel elle donna pluſieurs enfans.

ELIZABETH, fille de l'Empereur *Sigiſmond*, femme d'*Albert* V. Archiduc d'Autriche, puis Empereur II. de ce nom. *Cherchez* ALBERT I. & ALBERT II.

REINES DE FRANCE.

ELIZABETH, ou IZABEAU de Hainaut, Reine de France, femme du Roi *Philippe* II. du nom, dit *Auguſte*, *Dieu-Donné*, ou le *Conquérant*, étoit fille de *Baudouin* V. dit *le Courageux*, Comte de Hainaut, & de *Marguerite* de Flandre. Elle fut mariée à Bapaume le lundi d'après le Dimanche de la Quaſimodo l'an 1180, & couronnée à S. Denys le jour de l'Aſcenſion, 29 mai de la même année. Dans la ſuite, ayant embraſſé trop ardemment le parti du Comte de Flandre ſon oncle, elle fut diſgraciée en 1183, & ſe vit contrainte de ſe retirer à Senlis. Quelque tems après, étant revenue à la Cour, elle accoucha de Loüis VIII. en 1187, & mourut en couche de deux jumeaux le 15 mars 1190, n'étant âgée que de 21 ans. Elle fut enterrée avec pompe, dans l'égliſe de Paris, où eſt ſa ſépulture. * Rigord. Guillaume le Breton. Le P. Anſelme, &c.

ELIZABETH, ou ISABELLE d'Aragon, Reine de France, femme du Roi PHILIPPE III dit le *Hardi*, & fille de *Jacques* I. Roi d'Aragon, fut mariée à Clermont en Auvergne le 28 mai 1262. Elle ſuivit le Prince ſon mari en Afrique, dans l'expédition que le Roi S. Loüis entreprit contre les Barbares. Après la mort de ce Monarque, lorſque Philippe venoit prendre poſſeſſion de ſes Etats, la Reine ſa femme, qui étoit groſſe, ſe bleſſa en tombant de cheval, & mourut à Cozence en Calabre, le 23 janvier de l'année 1271, à l'âge de 24 ans. Dans le même-tems, Alfonſe Comte de Poitiers, frére de ſaint Loüis, fut emporté d'une fiévre peſtilentielle à Sienne; & ſa femme Jeanne de Toulouſe mourut douze jours après lui. De ſorte que le Roi Philippe tout couvert de deuil pour la mort de ſon pére, de ſa femme & de ſes plus proches, après tant de dépenſe & de travail, ne rapporta en France que des coffres vuides, & des oſſemens. La Reine de France avoit eu pour enfans; 1. *Loüis*, qui fut empoiſonné; 2. PHILIPPE IV. dit *le Bel*; 3. *Charles*, Comte de Valois; & 4. *Robert*, mort jeune. * Guillaume de Nangis. Sainte-Marthe, *Hiſt. Généal.* Le P. Anſelme, &c. Mézeray, *Hiſt. de France.*

ELIZABETH, ou ISABEAU de Baviére, Reine de France, femme du Roi CHARLES VI, étoit fille d'*Etienne*, dit *le Jeune*, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, & de ſa premiére femme *Thadée* Viſconti, dite *de Milan*, & fut mariée à Amiens le 17 juillet 1385, par Jean Roland Cardinal, Evêque de la même ville. Son ambition exceſſive l'a fait conſidérer comme une marâtre, qui avoit étouffé tous les ſentimens qu'elle devoit à ſes enfans, & comme un flambeau fatal, qui alluma la guerre dans le Royaume. D'ailleurs, on ſe ſcandaliſoit à la Cour de la trop étroite union, qu'on voyoit entre elle & le Duc d'Orléans, qui tiroit à lui toutes les Finances du Royaume. Elle fut accuſée d'en envoyer une partie en Allemagne, & d'employer l'autre en toutes ſortes de profuſions, dans le tems que le Roi, les Princes & les Princeſſes ſes enfans étoient dans un très-mauvais équipage. Depuis, le Connétable d'Armagnac, s'étant rendu puiſſant dans le gouvernement inſpira de la jalouſie au Roi contre la Reine, qui fut envoyée comme priſonniére à Tours. Cet affront l'irrita tellement, que depuis elle ne put ſe réſoudre à le pardonner au Connétable, ni même au Dauphin Charles ſon fils; parce que cela s'étoit fait de ſon aveu, bien qu'alors il ne fut âgé que de 16 ans. Cette Princeſſe violente ſe vengea bientôt après du Connétable, lorſqu'elle ſe fut unie avec le Duc de Bourgogne. Paris fut pris; & les Armagnacs furent, avec tous leurs partiſans, expoſez aux fureurs d'une milice ſanguinaire, priſe de la lie du peuple, que la Reine autoriſoit. Le Connétable fut maſſacré dans cette ſédition le 12 juin 1418, & Elizabeth en témoigna beaucoup de joye. Les foibleſſes & les maux du Roi ſon mari lui donnérent le moyen de ſe venger plus cruellement de ſon fils, en le faiſant déclarer indigne de toutes ſucceſſions, & ſur tout de celle de la Couronne, qu'elle voulut mettre, en 1419, ſur la tête d'Henri V. Roi d'Angleterre, ſon gendre. Mais le Ciel prit le parti de la France & du Dauphin, & comme cette femme, par ſa malice, lui avoit voulu arracher le Sceptre des mains, il en ſuſcita une autre qui eſt l'illuſtre Jeanne d'Arc dite *la Pucelle d'Orléans*, qui le lui raffermit par ſon courage. Cependant depuis la mort du Roi, arrivée le 22 octobre 1422, Elizabeth vécut dans un triſte état, haïe avec juſtice des François, & mépriſée avec ingratitude des Anglois. Elle mourut le dernier jour de ſeptembre 1435, à l'hôtel de ſaint Paul à Paris, d'un ſaiſiſſement de cœur, à ce qu'on dit, que lui cauſérent les cruelles railleries des Anglois. Car ils prenoient plaiſir, pour l'outrager, de lui dire en face, que le Roi Charles VII. n'étoit pas fils de ſon mari. On ajoûte que pour épargner les frais de ſes funérailles, ils firent porter à ſaint Denys, dans un petit bateau, ſon corps accompagné de quatre perſonnes ſeulement. Pluſieurs diſent que ce ne fut ni par indignité, ni par épargne; mais à cauſe de la guerre & des courſes, qu'on faiſoit juſques aux portes de Paris. *Voyez* ſa poſtérité à l'art. de FRANCE. * Jean Juvénal des Urſins. Froiſſart. Monſtrelet. Le Laboureur, *Hiſt. de Charles*

VI. Mézeray, *Hiſt. en Charles VI. &c.* Sainte-Marthe, *Généal. de la Maiſon de France.* Le P. Anſelme.

ELIZABETH d'Autriche, Reine de France, épouſe du Roi CHARLES IX, étoit fille de l'Empereur *Maximilien* II. de ce nom, & de *Marie* d'Autriche, fille de l'Empereur *Charles-*Quint. Elle fut accordée par contract paſſé le 14 janvier 1570, & fut mariée à Spire le 22 du mois d'octobre ſuivant. On célébra ſon mariage à Méziéres en Champagne le 26 novembre, & la cérémonie de ſon couronnement à ſaint Denys le 25 mars 1571. Enſuite elle fit ſon entrée à Paris, le 29 jour du même mois, & n'eut de ſon mariage qu'une fille nommée *Marie-Elizabeth*, morte en ſa ſixiéme année le deuxiéme avril 1578. La vertu de cette Reine étoit ſi pure, que les Pariſiens diſoient qu'elle faiſoit le bonheur de la France, & que le Roi ſon époux la nommoit ſa Sainte. Après la mort de ce Monarque en 1574, Elizabeth ſe retira à Vienne en Autriche, où elle vécut ſaintement. Elle y fonda le monaſtére de ſainte Claire, auſſi-bien qu'à Prague l'égliſe de Touſſaints; & refuſa de ſe remarier à Philippe II. Roi d'Eſpagne, & à Sébaſtien, Roi de Portugal, qui l'un & l'autre l'avoient recherchée. On rapporte, à la gloire de cette Princeſſe, qu'elle ne voulut jamais permettre la vente des Offices de judicature, dans les terres qu'on lui avoit aſſignées pour ſon douaire en France. Elle mourut à Vienne le 22 janvier 1592, âgée de 38 ans. * Mézeray, *en Charles IX.* Hilarion de Coſte, *Elog. des Dames Illuſtres.* Le Pére Anſelme.

REINES D'ANGLETERRE.

ELIZABETH, ou ISABEAU d'Angoulême, Reine d'Angleterre, étoit fille d'*Aimar* I. Comte d'Angoulême, & d'*Alix* de Courtenay. Son pére la fiança à *Hugues* X. dit *le Brun*, Comte de la Marche; mais *Jean*, ſurnommé *Sans-Terre*, Roi d'Angleterre, qui avoit été invité à la noce, devint amoureux d'Elizabeth, & l'enleva. Ce Roi avoit répudié Amicie ou Havoiſe de Gloceſter ſa ſeconde femme, pour épouſer celle-ci, qui étoit jeune & belle, mais voluptueuſe, maligne, & vindicative. Elle cauſa les malheurs du Roi ſon mari; car Hugues *le Brun*, deſeſpéré de ce qu'on lui avoit ravi cette femme qu'il aimoit, mit tout en uſage pour s'en venger. Le Roi Jean en eut deux fils & trois filles; & entre ces derniéres, *Elizabeth*, femme de l'Empereur *Fréderic* II, morte en couche le premier decembre 1241. Après la mort de Jean *Sans-Terre* en 1216, Elizabeth d'Angoulême ſe maria au même *Hugues* X. auquel le Roi Jean l'avoit enlevée. Elle en eut divers enfans, & mourut en 1245. *Voyez* LUSIGNAN. * Du Chêne, Mézeray, &c.

ELIZABETH, ou ISABEAU de France', Reine d'Angleterre, fille du Roi PHILIPPE IV. dit *le Bel*, & de *Jeanne* héritiére d'*Henri* I. Roi de Navarre, née l'an 1282, fut fiancée au mois de janvier 1303, & mariée à Boulogne le 22 janvier 1308, à *Edouard* II. Prince de Galles, depuis Roi d'Angleterre. Froiſſart nous apprend qu'elle étoit une des plus belles Princeſſes de ſon tems. Le Roi ſon mari, obſédé par ſes Favoris, qui étoient les deux Hugues Spencer pére & fils, perſécuta la Reine & ſon fils Edouard, depuis Roi III. du nom, & les déclara ennemis de la Couronne. Cette Princeſſe vint en France à la Cour de Charles IV. dit *le Bel*, ſon frére; d'où étant ſortie, pour quelques raiſons ſecrettes, elle paſſa chez Guillaume III. Comte de Hainaut, puis avec le ſecours du même Comte, en Angleterre, où elle fit couronner ſon fils. Après la mort tragique de ſon mari en 1326, elle fut accuſée, dit-on, de vivre trop librement avec Roger de Mortimer. On ajoûte que le Roi fit couper la tête à ce dernier, & renferma ſa mére dans un château, où on lui avança ſes jours: mais il eſt très-certain que ce n'eſt qu'une calomnie, puiſqu'Elizabeth ne mourut à Roſſeing que le 31 novembre 1357, étant âgée de 75 ans paſſez. Elle fut enterrée dans l'égliſe des Cordeliers de Londres. * Froiſſart. Du Chêne, *l.* 14. & 15. Walſingham. Polydore Virgile. Sainte-Marthe. Mézeray. Le P. Anſelme, &c.

ELIZABETH ou ISABELLE de France, Reine d'Angleterre, & depuis Ducheſſe d'Orléans, née au Louvre à Paris le neuviéme novembre 1389, étoit fille du Roi Charles VI. & d'*Elizabeth* de Baviére. On la promit par traité paſſé le neuviéme mars 1395, à *Richard* II. Roi d'Angleterre, & elle fut mariée à Calais le jour de la Touſſaints 1396, par l'Archevêque de Cantorbéry. Cette Princeſſe ſouffrit beaucoup en Angleterre, où les Grands étoient en armes. Elle revint l'an 1401 en France, après la mort du Roi ſon mari, & prit une ſeconde alliance le 29 juin 1406, avec *Charles* Comte d'Angoulême, puis Duc d'Orléans. Elle mourut en couche à Blois le 13 ſeptembre 1409. Son corps fut enterré dans l'Abbaïe de ſaint Laumer de Blois, où il fut trouvé en 1624, & fut transféré aux Céleſtins de Paris. *Voyez* le P. Anſelme.

* ELIZABETH femme d'Edouard Roi d'Angleterre, IV. du nom après la conquête, ou VII. en comptant les Rois du nom d'Edouard qui ont régné en Angleterre avant Guillaume le Conquérant. Elle étoit fille d'un Chevalier Anglois nommé Richard Woodwille & de Jacqueline de Luxembourg qui en premiéres noces avoit épouſé le Duc de Betford. Elle fut d'abord Dame d'honneur de Marguerite Reine d'Angleterre femme de Henri VI. Elle ſe maria enſuite au Chevalier Jean Gray, qui l'an 1455 perdit la vie dans la bataille de S. Alban, combattant pour le ſervice de Henri VI. Dans ſon veuvage elle ſe retira chez ſa mére à Grafton dans le Comté de Northampton. En 1464, Edouard chaſſant dans ces quartiers-là, Elizabeth alla trouver le Roi pour lui demander une grace pour ſa mére, auſſi bien que la reſtitution des biens de ſon défunt mari, & pour le prier d'avoir pitié de ſes enfans. La beauté & la vertu de cette ſuppliante produiſit un tel effet ſur l'eſprit du Monarque qu'il l'épouſa bientôt après, & la fit couronner ſolennellement à Weſtminſter. Depuis le commencement de ſon mariage elle avoit aquis ſur l'eſprit du Roi ſon époux un empire qu'elle conſerva juſques à la mort de ce Monarque, & elle ſut en profiter pour l'élevation de ſa famille. Son pére fut fait Comte de Rivers, & elle

elle fit épouſer à ſon frére la fille unique du Lord Scales, la plus riche héritiére du Royaume. Enſuite Edouard combla de biens & d'honneurs toute ſa famille, & fit ſon beaufrére Antoine Woodwille qui étoit devenu Comte de Rivers, Gouverneur du Prince de Galles. Elizabeth n'oublia pas ſes propres enfans qu'elle avoit eus de ſon premier mariage avec le Chevalier Gray. Thomas Gray ſon fils aîné fut fait Marquis de Dorſet, Gouverneur de la Tour, & Garde des thréſors du Roi. Richard Gray ſon frére fut élevé à la dignité de Baron & eut une charge conſidérable auprès du Prince de Galles. En 1470, Edouard ſe trouvant par un revers de fortune obligé de ſe refugier en Flandre, elle ſe retira dans l'azyle de Weſtminſter, où elle accoucha d'Edouard ſon fils aîné. En 1471, les affaires ayant changé de face, Edouard remonta ſur le thrône. Il mourut en 1483. Le Duc de Glocester frére d'Edouard IV. s'empara de la perſonne d'Edouard V. mais Elizabeth pour ſe ſouſtraire à la violence de ſon beaufrére ſe retira pour une ſeconde fois dans l'azyle de Weſtminſter avec le Duc d'York ſon fils, & les Princeſſes ſes filles. Dans la ſuite elle ſe vit obligée de remettre ſon ſecond fils entre les mains du Duc de Gloceſter qui avoit pris le nom de Protecteur du Royaume, & qui ſe défit des deux jeunes Princes pour monter ſans obſtacle ſur le thrône avec le nom de Richard III. Ce Prince fut dans la ſuite la tirer de ſon azyle, & depuis, elle fut confinée dans le monaſtére de Bermondſey par Henri VII. qui avoit épouſé l'aînée des filles de cette Princeſſe infortunée, nommée Elizabeth comme ſa mére. Elle y mourut quelque tems après, en 1486, & elle fut enterrée à Windſor, & miſe auprès du corps d'Edouard IV. ſon mari. Elle lui donna une nombreuſe famille. Voyez là-deſſus Edouard IV. dans l'article d'Angleterre. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Anglet. tome* 4. *l.* 13. *&* 14. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* E'LIZABETH, fille aînée de la précédente & d'Edouard IV. Roi d'Angleterre épouſa Henri Comte de Richemont connu ſous le nom de Henri VII. de la maiſon de Lencaſtre. Lorſqu'elle n'étoit encore qu'une enfant, elle fut promiſe au Dauphin qui fut depuis Roi de France ſous le nom de Charles VIII. mais cela n'eut point de ſuite. Enſuite Richard III. ſon oncle pour affermir ſon uſurpation voulut épouſer cette Princeſſe qui réſiſta courageuſement à cette propoſition, & pour punir ſon refus, il la fit garder comme priſonniére dans le château de Sherry-Hutton. Après la mort de Richard III. elle épouſa en 1485 Henri VII. Par ce mariage furent réünies les deux maiſons ennemies de York & de Lencaſtre. Cette Princeſſe fut couronnée en 1487 le 25 nov. Elle mourut le 11 février de l'an 1503 ſans être beaucoup regrettée du Roi ſon époux qui ne l'avoit jamais aimée. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Anglet. tome* 4. *l.* 13. *&* 14. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

E'LIZABETH, Reine d'Angleterre, fille d'Henri VIII. & d'*Anne* de Boulen, née le 8 ſeptembre 1533, fut élevée avec beaucoup de ſoin dans les Belles Lettres & paſſa ſa jeuneſſe dans l'étude, qui lui ſervit de conſolation dans la priſon, où la retint la Reine Marie ſa ſœur. Elle courut plus d'une fois riſque de ſa vie, pendant le régne de cette Princeſſe, qui prévoyoit le mal qu'elle cauſeroit un jour à la Religion Romaine; mais après ſa mort, elle lui ſuccéda le 17 novembre 1558. Craignant Henri II. Roi de France, qui avoit fait déclarer le Dauphin ſon fils Roi d'Angleterre, à cauſe qu'il avoit épouſé Marie Stuart, & ſe défiant en même-tems de Philippe II. Roi d'Eſpagne, qui s'intéreſſoit en l'honneur de Catherine d'Eſpagne, femme d'Henri VIII. répudiée par ce Prince, elle ſe hâta de venir à Londres, ſe fit couronner par l'Archevêque d'Yorck, le 15 janvier 1559, & promit ſolemnellement de défendre la Religion Catholique, & de conſerver les priviléges des Egliſes. Mais après ſon établiſſement elle ſe moqua de toutes ces promeſſes, reçut le Calviniſme en Angleterre, ſe fit déclarer Chef de l'Egliſe, & prit le nom de *Protectrice de la Religion*, ſous le nom de ſouveraine Gouvernante de l'Egliſe de ſon Royaume, tant au ſpirituel qu'au temporel. Malgré cette innovation, elle laiſſa pluſieurs pratiques qu'elle crut indifférentes, comme les orgues, la muſique, les ornemens d'égliſe, les Evêques, les Chanoines, les Curez, &c. avec l'abſtinence de la chair en Carême, & aux jours de vendredi & de ſamedi, quoique ce fût plus par politique, que par religion. Les Prélats, qui s'oppoſérent à ces nouveautez, ſe virent chaſſez de leurs égliſes, & les uns finirent leur vie dans une cruelle priſon, & les autres dans les tourmens. Elizabeth témoigna ſur tout une haine irréconciliable contre les Jéſuites, & en fit mourir pluſieurs qui prêchoient la Religion Romaine en Angleterre; entr'autres Edmond Campian. Les Etats de ſon Royaume la priérent de n'épouſer aucun Prince étranger. Elle le leur promit & l'obſerva; mais ſans ſe marier à aucun de ſes Sujets. Il eſt vrai qu'elle ſe moqua également des uns & des autres, & qu'elle ne répondoit aux propoſitions qu'on lui avoit ſouvent faites, d'épouſer ou les Ducs d'Anjou & d'Alençon, ou l'Archiduc d'Autriche, ou le Roi de Suéde, qu'autant que les eſpérances qu'elle donnoit pouvoient ſervir à ſa politique. Nicolas Bacon, Garde du grand ſceau, tâcha par un long diſcours de perſuader à Elizabeth, qu'il étoit de l'intérêt de l'Etat qu'elle ſe mariât. Mais la Reine, conſeillée par Hich Médecin, fuyoit le mariage, comme un engagement très-dangereux pour elle, à cauſe de quelque empêchement naturel. Elle éludoit, par toutes les raiſons qu'elle pouvoit inventer, les demandes importunes des ſiens, leur promettant non ſeulement les ſoins d'une Reine, mais encore l'affection d'une mére. Le Pape Pie V. l'excommunia l'an 1569, & mit ſon Royaume en interdit, mais ces cenſures eccléſiaſtiques, jointes aux entrepriſes des Catholiques ne ſervirent qu'à lui faire redoubler ſes édits contre eux, & à les contraindre preſque tous de quitter le païs. Ceux qui voulurent ſecouer le joug, qui leur paroiſſoit tyrannique, périrent avec les Comtes de Northumberland & de Weſtmorland, qui furent battus, & le premier des Chefs trahi par les Ecoſſois, eut le cou coupé à Londres. Avant ce tems, les Ecoſſois s'étoient mis ſous la protection d'Elizabeth au grand deſavantage de la Religion Romaine, & Marie Stuart leur Reine légitime, veuve de François II. Roi de France, avoit été la victime de l'ambition & de la cruauté d'Elizabeth. On la tint long-tems en priſon, & enfin on lui donna des Juges pour lui faire ſon procès pour crimes d'Etat. Le préſident de Belliévre, Ambaſſadeur du Roi Henri III, parla inutilement pour elle. La politique d'Elizabeth éluda les raiſons de ce Miniſtre, & le Roi ſon maître occupé des guerres civiles de ſon Royaume, apprit avec déplaiſir que Marie Stuart, autrefois Reine de France, épouſe d'un de ſes fréres & de ſes prédéceſſeurs, avoit perdu la tête, le huitiéme février 1587. Les Etats des Païs-Bas, revoltez contre le Roi d'Eſpagne, avoient déja recherché l'alliance d'Elizabeth, qu'ils avoient voulu reconnoître pour Souveraine; & avec le ſecours qu'elle leur envoya, ils réſiſtérent avec courage aux armées de Philippe II. Ce Prince avoit mis en mer une puiſſante armée, qu'il nommoit *l'invincible*, pour aller conquérir l'Angleterre; mais les vents & les écueils combattirent pour Elizabeth, en 1588. L'armée Eſpagnole périt preſque toute par la tempête, ou fut la proye des Anglois. Leur Reine en triompha dans la ville de Londres, à la façon des anciens Romains. Le Capitaine Drack, & quelques autres, lui avoient auſſi conquis quelques provinces dans l'Amérique. Après la mort du Roi Henri III. en 1599, elle envoya du ſecours au Roi Henri IV, & fit alliance avec lui, s'étant rendue ſi redoutable, qu'elle ſe faiſoit craindre à toutes les puiſſances de l'Europe. Avant cela, elle avoit envoyé aux Proteſtans de France des ſecours, qui ne leur avoient pas été inutiles en diverſes occaſions. Les Irlandois qui avoient tenu tête en faveur de la Religion Romaine, groſſirent le nombre de ſes conquêtes, & le Comte d'Eſſex ſon Favori, accuſé d'avoir conſpiré contre ſa perſonne, devint l'objet de ſon reſſentiment, & perdit la tête ſur un échaffaut. Elle mourut, ſelon quelques-uns, du chagrin que lui cauſa cette exécution, le cinquiéme avril, ſelon le nouveau ſtyle, de l'année 1603, dans la ſoixante & dixiéme année de ſa vie, auquel âge nul de ſes Prédéceſſeurs n'étoit parvenu, & dans la quarante cinquiéme année de ſon régne. Il faut avouer, que mettant à part la politique ſanguinaire de cette Reine, & les intérêts de la Religion, elle fut une Princeſſe très-habile dans l'Art de régner, d'un eſprit fin & pénétrant, & d'un cœur noble & élevé. Elle avoit une grande connoiſſance de la Géographie & de l'Hiſtoire, parloit, ou du moins entendoit cinq ou ſix langues, ſe faiſoit admirer de ſes ennemis mêmes, & avoit traduit divers Traitez, de Grec & de François en Anglois. Avant ſa mort, elle nomma Jacques VI. de ce nom d'Ecoſſe pour ſon ſucceſſeur. „ *Le P. d'Orléans* parle „ ainſi de cette Reine. Elizabeth qui ſuccéda à Marie, eſt de ces „ perſonnes dont le nom nous imprime d'abord dans l'eſprit une „ idée qu'on ne remplit point dans les peintures qu'on en fait. Jamais tête couronnée ne ſut mieux l'Art de régner, & n'y fit „ moins de fautes dans un long régne. Les amis de Charles-Quint „ pouvoient compter les ſiennes; les ennemis d'Elizabeth ont été „ réduits à lui en chercher, & ceux qui avoient le plus d'intérêt à décrier ſa conduite, l'ont admirée. „ Voici le portrait qu'en fait M. de Larrey, tiré, *dit-il*, pour la plupart de l'Hiſtoire de M. de Thou. Elizabeth parvint à la Couronne dans un âge mûr, & porta ſur le thrône un génie cultivé par une belle éducation, formé par une expérience de vingt-cinq ans, & que l'école de l'adverſité avoit achevé d'amener à ſa perfection. Sa modération & ſa prudence parurent dans toute ſa conduite. Sévére par néceſſité à l'égard de cette Nobleſſe factieuſe & remuante, qui conſpiroit tous les jours contre le gouvernement; affable naturellement & bienfaiſante à tous les autres; la crainte & l'amour marchant toûjours devant elle. Libérale quand il le faloit, jamais prodigue; diſpenſant ſes récompenſes ſi à propos qu'elles ſuffiſoient pour reconnoître les ſervices qu'on lui avoit rendus, ſans épuiſer ſes finances; ne voulant ni manquer de gratitude envers ceux qui faiſoient leur devoir, ni les enrichir aux dépens de ſon peuple. Aimant véritablement la paix, elle prenoit ſoin de la cultiver dans ſes Etats; entendant mieux la guerre que perſonne, elle la portoit dans les Royaumes étrangers pour exercer l'humeur belliqueuſe des Anglois, de ſorte que l'Angleterre n'avoit point eu depuis long-tems, de ſi habiles Généraux, de meilleures troupes, ni des flottes plus hardies & plus expérimentées. L'Ecoſſe, les Païs-Bas & la France en éprouvérent les ſecours, & l'Eſpagne en ſentit la vengeance. Les Emiſſaires du Pape & du Roi Catholique ſe ſervirent en vain du zéle de la Religion pour la traverſer en fomentant la revolte dans les parties ſeptentrionales de l'Angleterre, les Rebelles furent oprimez dès qu'ils parurent, & le Royaume joüit d'une grande tranquillité qui ne fut point ſouillée par la cruauté des ſupplices. Elle vit avant que de mourir toutes les rebellions éteintes, les Eſpagnols chaſſez, & les Chefs de parti ſoumis & implorant ſa miſéricorde. Le Roi Jacques ſon ſucceſſeur lui fit cette épitaphe:

Ci git du thrône Anglois, la gloire & le joyau,
Le ſoutien des Flamans, l'apui de l'Angleterre,
De Rome & de Madrid la terreur & le fleau,
La merveille & l'amour du reſte de la terre.

Les Hollandois offrirent ſouvent à la Reine Elizabeth la ſouveraineté de leurs Etats, mais elle la refuſa conſtamment. La prémiére fois fut en 1576. Elle turlupina alors d'une maniére peu religieuſe Mrs. de ſainte *Aldegonde*, *Buis*, & *Malſon*, qui lui portoient la parole. „ Pauvres gens que vous êtes, *leur dit-elle*, ne voudroit il pas „ mieux aller à la Meſſe, que de vous expoſer à tant de maux! Si „ vous n'y croyez pas, que n'y allez vous comme à un jeu de marionnettes? Vous voyez que je ſuis habillée en blanc; & ſi je me „ mettois à cette heure à jouer une Comédie avec ces habits, croiriez vous faire un crime d'y aſſiſter? „ Elle leur permit cependant de lever des ſoldats, & d'acheter des armes dans ſes Etats. En 1585, on lui fit la même propoſition d'accepter la ſouveraineté, mais elle n'accepta que la Protection qu'on lui demandoit; elle fournit des troupes à la ſolde des Etats, à condition qu'elle placeroit des garniſons Angloiſes dans les villes qui ſont les clefs de la Hollande & de la Zélande. En 1588, le Prince Maurice engagea les Miniſtres à envoyer des Députez à la Reine, afin qu'elle pro-

tégeât la Religion dans les Etats. Le Clergé des Provinces-Unies, à l'exception de la Hollande, envoya donc en Angleterre trois Députez, pour émouvoir la Reine, & pour lui offrir la ſouveraineté des Provinces, ſans le conſentement & à l'inſçû de leurs Souverains. Elle promit qu'elle feroit en ſorte que les Habitans des Païs-Bas continuaſſent non ſeulement de joüir de la liberté de conſcience, mais encore de l'exercice public de la Religion Réformée. * De Thou, *Hiſt.* Sanderus, *de Schiſm. Angl. par.* 2. Speed, *Hiſt. Angl. Herool. Angl.* Du Chêne, *Hiſt. Angl. l.* 21. La vie d'Elizabeth par *Guill. Camden.* Bayle, *Diction. Crit.* Gregorio Leti. De Larrey, *Hiſtoire d'Angl.* Gérard Brandt, *Hiſt. de la Réformation*, &c. *tome* 1.

REINES DE DANEMARK ET DE SUE'DE.

ÉLIZABETH d'Autriche, Reine de Danemark & de Suéde, ſeconde fille de Philippe, Archiduc d'Autriche, & Roi d'Eſpagne, du Chef de ſa femme *Jeanne* de Caſtille, née à Bruxelles, l'an 1501, épouſa *Chriſtierne* II. Roi de Danemark & de Suéde, ſurnommé *le Tyran*, Prince cruel & débauché, auquel on enleva ſes deux Royaumes, & que l'on fit mourir dans une priſon. La Reine ſon épouſe le ſervit toujours avec une conſtance admirable; & ſe voyant maltraitée par les Luthériens, elle ſe retira auprès de l'Empereur *Charles*-Quint ſon frére, avec trois enfans, un fils, & deux filles. Le premier mourut de déplaiſir, de ce que ſon oncle, peu ſenſible à ſa diſgrace, ne s'empreſſa point de le remettre ſur le thrône: l'aînée des filles nommée *Dorothée*, épouſa le Comte Palatin, Duc de Baviére, & l'autre nommée *Chriſtine*, fut mariée 1. à *François* Sforce, Duc de Milan: 2. à *François*, Duc de Lorraine. Elizabeth mourut à Gand le 19 janvier 1525, âgée de 24 ans. * Le P. Hilarion de Coſte a fait ſon éloge.

REINES D'ESPAGNE.

E'LIZABETH de France, Reine d'Eſpagne, fille aînée du Roi *Henri* II. & de *Catherine* de Médicis, née à Fontainebleau le 13 avril 1545, fut promiſe à *Edouard* VI. Roi d'Angleterre; & après la mort de ce Prince, elle fut recherchée par *Charles* fils de *Philippe* II. Roi d'Eſpagne; mais *Philippe* pendant ce traité etant devenu veuf de Marie Reine d'Angleterre, ſa ſeconde femme, demanda pour lui-même Elizabeth, & l'épouſa. Le Prince en fut tellement touché, que ce mariage devint la premiére cauſe de ſa perte. *Elizabeth*, accordée par le traité de Cambreſis à *Philippe* Roi d'Eſpagne, fut mariée le 22 juin 1559, dans l'Egliſe de Notre-Dame de Paris. On la nomma *Princeſſe de la paix*, parce que cette alliance donna le repos aux deux Couronnes. Elle eut du Roi ſon mari deux filles, 1. *Elizabeth Claire-Eugénie*, femme de l'Archiduc *Albert*, qui gouverna avec tant de bonheur le Païs-Bas, & mourut l'an 1633; & 2. *Catherine*, femme de *Charles-Emanuel*, Duc de Savoye. L'an 1565, elle vint ſur les frontiéres d'Eſpagne, où elle eut la conſolation de voir le Roi *Charles* IX. ſon frére & la Reine ſa mére; & le troiſiéme d'octobre 1568, elle mourut à Madrid, étant en couche, non ſans ſoupçon de poiſon, pour avoir été peut-être trop ſenſible aux chagrins & à la mort violente du Prince Charles, ſacrifié par ſon propre pére à ſa jalouſie; quoique d'ailleurs la vertu irréprochable de cette Princeſſe mît ſa réputation au deſſus de toute atteinte. Cette Reine fut extrémement regrettée de ſes Sujets, & ſon corps fut enterré dans le monaſtére Royal de l'Eſcurial, le huitiéme juin 1573. *On parle fort ſiniſtrement de ſa mort.* dit Brantôme. *J'ai oui conter à une de ſes Dames, que la premiére fois qu'elle vit ſon mari, elle ſe mit à le contempler ſi fixement, que le Roi ne le trouvant pas bon, lui demanda*, Que mirais, ſi tengo cagnas? *Que regardez-vous, ſi j'ai des cheveux blancs?* * Sainte-Marthe, *Hiſt. Gen.* Brantôme, *aux Vies des Dames Illuſtres.* De Thou. Le Pére Anſelme, &c.

E'LIZABETH de France, Reine d'Eſpagne, fille du Roi HENRI IV. & de *Marie* de Médicis, fille du Grand Duc de Toſcane, née à Fontainebleau le 22 novembre 1602, fut mariée dans l'égliſe de Bourdeaux, à *Philippe* IV. Roi d'Eſpagne, le 18 octobre 1615, & mourut à Madrid le ſixiéme octobre 1644, après avoir eu de ce mariage, 1. *Philippe* mort jeune; 2. CHARLES II. & 3. *Marie-Théréſe* d'Autriche, Reine de France qui avoit épouſé Louïs XIV. Roi de France.

E'LIZABETH, ou ISABELLE de Caſtille, Reine d'Eſpagne, fille de *Jean* II. Roi de Caſtille & de Léon & d'*Elizabeth* de Portugal, ſa ſeconde femme, & ſœur d'*Henri* IV. dit l'*Impuiſſant*, née le 23 avril de l'an 1461, épouſa le 19 octobre 1469, *Ferdinand* V. Roi d'Arragon. Elizabeth hérita des Etats de Caſtille en 1474, bien qu'on lui opposât ſa niéce Jeanne; mais ſon courage & les armes de ſon époux la maintinrent ſur le thrône, ſur tout après la fameuſe bataille del Toro, donnée l'an 1476. Ainſi les Etats de Caſtille & d'Arragon étant unis, Ferdinand & Elizabeth prirent enſemble le tître de Rois d'Eſpagne. Elle témoigna un très-grand zéle pour la Religion Catholique, fit faire la conquête du Royaume de Grenade ſur les Maures, & favoriſa la découverte de l'Amérique, par Chriſtophle Colomb. Les Papes, ou par complaiſance, ou par juſtice, donnérent de grands éloges à ſon époux & à elle, & leur conférérent l'an 1496, le tître de *Rois Catholiques*, pour eux & pour leurs Succeſſeurs. Elizabeth voulut être nommée dans tous les Actes publics. C'étoit une Princeſſe courageuſe, qui n'avoit que de grands deſſeins, & qui les exécutoit avec beaucoup de prudence. Elle ſe trouvoit toujours au Conſeil, & agiſſoit avec une conduite admirable, dans les affaires de paix & de guerre. On ajoûte qu'elle étoit toujours à cheval, & que cet exercice un peu trop violent lui devint à la fin fatal. Elle fit de ſaintes fondations, & établit l'Inquiſition dans ſon Royaume. Cette Reine mourut le 26 novembre 1504. *Voyez* ſa poſtérité à l'art. d'ARRAGON. * Mariana, *Hiſt. d'Eſp. l.* 24. *& ſeq.* Antonius Nebricenſis, *Decad. Rer. à Ferdin. & Elizab. geſtarum, &c.*

REINES DE HONGRIE.

E'LIZABETH de Pologne Reine de Hongrie, fille de LADISLAS II. dit *Loctic*, Roi de Pologne, & d'*Hédwige* de Caliſlie, ſœur de *Caſimir* III. dit *le Grand*, fut mariée en 1320, à *Charles* II. nommé vulgairement *Charobert*, Roi de Hongrie, qui étoit déja veuf de *Marie* de Pologne, morte en 1315, & de *Béatrix* de Luxembourg, morte auſſi peu de tems après. Elizabeth eut divers enfans; & après la mort du Roi en 1540, elle gouverna quelque tems le Royaume de Hongrie & de Pologne, ſous Louis *le Grand* ſon fils. Elle mourut fort âgée en 1380.

E'LIZABETH de Pologne, Reine de Hongrie & de Tranſſylvanie, fille aînée de *Sigiſmond* I. Roi de Pologne, & de *Bonne* Sforce, épouſa *Jean* Zapol, Vaivode de Tranſſylvanie, qu'on ſalua Roi de Hongrie en 1526, après la mort de Louïs *le Jeune*, qui fut défait par Soliman. Mais Ferdinand d'Autriche, qui avoit épouſé Anne ſœur de Louïs, fit la guerre à ce Prince, prétendant que ſon épouſe étoit légitime héritiére de la Hongrie. Un traité régla ces différents: cependant la Reine Elizabeth accoucha d'un fils nommé *Jean-Etienne*, & onze jours après, en 1540, elle perdit ſon mari qui la laiſſa Régente du Royaume. George Martinuſius, Moine, puis Evêque & Cardinal, gouvernoit les affaires avec tant de deſavantage pour le jeune Prince, que la Reine fut obligée de demander du ſecours au Turc, dans le tems que Ferdinand n'oublioit rien, pour ſe rendre maître des Etats de Hongrie. Elizabeth pendant ces cruelles guerres, eut un ſoin particulier de conſerver la Religion Romaine dans le Royaume, contre les deſſeins des Luthériens & des Turcs. Elle fit même des ordonnances ſévéres contre les premiers, & s'oppoſa généreuſement aux autres. Cette Princeſſe mourut le 15 ſeptembre 1558. * Iſtuan, *Rer. Hung. lib.* 13. 14. *& ſeq.* Neugebaver, *Rer. Polon. lib.* 7. Hilarion de Coſte, *Elog. des Femmes Fortes.*

REINE DE NAVARRE.

E'LIZABETH ou ISABELLE de France, Reine de Navarre, fille du Roi ſaint *Louis*, & de *Marguerite* de Provence, née le deuxiéme mars 1241, fut mariée à Melun à *Thibaud* II. dit *le Jeune*, Roi de Navarre, en 1258, & mourut ſans poſtérité à Hiéres en Provence près de Toulon, le 27 avril 1271. Son corps fut apporté aux Cordeliers de Provins, où elle fut enterrée auprès de ſon mari. *Voyez* le P. Anſelme, &c.

REINES DE POLOGNE.

E'LIZABETH de Boſnie, Reine de Pologne, fille d'ETIENNE, Roi de Boſnie, fut mariée à *Louis* dit *le Grand*, Roi de Hongrie & de Pologne, & fut mére 1. de *Catherine*, accordée en 1374, à *Louis* de France Comte de Valois, depuis Duc d'Orléans; 2. de *Marie* Reine de Hongrie, de Dalmatie & de Croatie, alliée a *Sigiſmond* de Luxembourg, Marquis de Brandebourg & de Moravie, depuis Empereur & Roi de Bohéme, morte en 1372; & 3. d'*Hédwige*, Reine de Pologne, mariée à *Jagellon* Grand Duc de Lithuanie, depuis Roi de Pologne, ſous le nom de *Ladiſlas* II. morte le 12 juin 1400. Après la mort du Roi Louïs ſon mari, en 1382, Charles de Duras, dit *de la Paix*, ou *le Petit*, ne ſe contentant pas d'avoir envahi le Royaume de Naples, uſurpa celui de Hongrie ſur Marie de Hongrie, fille de Louïs ſon bienfaicteur, & femme de Sigiſmond de Luxembourg, qui fut depuis Empereur, après ſon frére Venceſlas. Il la retint même long-tems en captivité avec la Reine Elizabeth ſa mére. Pour le punir de ſes infidélitez, le ciel permit qu'il fût maſſacré en 1386, par ordre de Nicolas Garo, l'un des Palatins du Royaume. Les Reines, qui avoient part à cette conjuration en furent auſſi punies; car ſur la fin de la même année la Reine & ſa fille tombérent entre les mains de Horvat, Gouverneur de Croatie, Partiſan de Charles de Duras. Il fit maſſacrer la malheureuſe Elizabeth, & fit jetter ſon corps dans une riviére. D'autres diſent qu'elle fut ſuffoquée dans les eaux. * Bonfin, Thuroſius & Collenutio, rapportent cette hiſtoire plus au long. *Conſultez* auſſi Rainaldi. Il y a dans ſon Hiſtoire de l'Egliſe un fragment, qui porte que cette Reine mourut en priſon, le 16 janvier 1387. *Voyez* le P. Anſelme, &c.

ÉLIZABETH d'Autriche, Reine de Pologne, fille de l'Empereur *Ferdinand* I. & d'*Anne* Jagellon, fut mariée à *Sigiſmond Auguſte*, Roi de Pologne, & mourut ſans poſtérité à Vilna, l'an 1545.

REINES DE PORTUGAL.

ÉLIZABETH, Reine de Portugal, fille de *Pierre* de Portugal, Duc de Conimbre, & d'*Iſabelle* d'Arragon, fut mariée l'an 1447 ou 1448, à *Alfonſe* V. ſurnommé l'*Africain*, & en eut deux fils & une fille. Elle mourut l'an 1456. *Cherchez* ALFONSE V.

E'LIZABETH d'Arragon, dite *de Caſtille*, Reine de Portugal, fille aînée de FERDINAND V. dit *le Catholique*, & d'*Iſabelle* Reine de Caſtille, porta le nom de Princeſſe des Aſturies. En 1490, elle fut mariée à *Alfonſe* Prince de Portugal fils du Roi *Jean* II. dit *le Grand* & *le Sévére*. Alfonſe mourut ſans poſtérité, le 13 juillet 1491, & Elizabeth prit une ſeconde alliance avec *Emanuel* Roi de Portugal, ſurnommé *le Grand*, au mois d'octobre 1497. Elle mourut en travail d'enfant, la nuit du 24 au 25 août 1498, à l'âge de 28 ans, & fut enterrée chez les Religieuſes de ſainte Elizabeth de Toléde. * Mariana. Surita. Vaſconcellos. Le P. Anſelme, Imhoff, *Stemma Regium Luſitanicum*, &c.

AUTRES PRINCESSES DU MEME NOM.

ÉLIZABETH ou ISABELLE de Valois, fille de *Charles* de France & de *Marguerite* de Sicile, ſa premiére femme, avoit été promiſe, en 1295, à *Edouard* Prince d'Ecoſſe, fils aîné du Roi *Jean de* Bailleul; mais ce traité n'eut point d'effet. Elle fut mariée l'année ſuivante, à *Jean* III. Duc de Bretagne, & mourut ſans poſtérité en 1309, à l'âge de 16 ans. Le même Charles de Valois, pére d'Elizabeth, eut deux autres filles de ce nom; l'une de *Catherine* de Courtenai, ſa ſeconde femme; & l'autre de *Mahaud* de Châtillon, avec laquelle il prit une troiſiéme alliance. La fille de la premiére fut ELIZABETH de Valois, Religieuſe & Prieure de Poiſſy, de l'Ordre de ſaint Dominique, puis Abbeſſe de Fontevrault, morte le onziéme novembre 1349. L'autre auſſi nommée ELIZABETH de Valois, fille de *Mahaud* de Châtillon, fut mariée le 25 janvier 1336, à *Pierre* I. Duc de Bourbon, & fut mére de *Louis* II. & de ſept filles. Après la mort de ce Duc, elle ſe retira aux Cordeliéres du fauxbourg ſaint Marcel à Paris, où elle mourut le 26 juillet 1383.

ÉLISABETH ou ISABEAU de France, fille du Roi PHILIPPE V. dit *le Long*, & de *Jeanne* de Bourgogne, fut mariée l'an 1320 à *Guigues* XIII. du nom, Dauphin de Viennois, qui fut tué en 1333, devant le château de la Perriére. Depuis, cette Princeſſe prit une ſeconde alliance avec *Jean* Baron de Faucogney, dans la Franche-Comté. On ignore en quel tems elle mourut.

ÉLIZABETH ou ISABELLE de France, Ducheſſe de Milan, fille du Roi JEAN, & de *Bonne* de Luxembourg, née à Vincennes le premier octobre de l'année 1348, fut mariée, en 1360, à *Jean-Galéas* Viſconti, Comte de Vertus, & premier Duc de Milan. Elizabeth laiſſa entr'autres enfans, *Valentine* de Milan, femme de *Louis* de France, Duc d'Orléans, & *Iſabeau* femme de *Gentil* de Varenne, Seigneur de Camerts. Elle mourut le onziéme ſeptembre 1372, & fut enterrée dans l'égliſe de ſaint François de Pavie. * Bernard Corio, *Hiſt. de Milan.* Paul Jove. Sainte-Marthe. Le Pére Anſelme, &c.

ÉLIZABETH ou ISABELLE de France. *Voyez* CHARLES V. dit *le Sage*.

ÉLIZABETH de Bourbon. *Voyez* BOURBON.

ÉLIZABETH de Bourgogne. *Voyez* BOURGOGNE, ANTOINE Duc de Brabant, PHILIPPE III. ſurnommé *le Bon*.

ÉLIZABETH de Courtenay. *Voyez* COURTENAY.

ÉLIZABETH ou ISABELLE-CLAIRE-EUGÉNIE d'Autriche, Ducheſſe de Brabant, Comteſſe de Flandres, &c. étoit fille de PHILIPPE II. Roi d'Eſpagne & d'*Elizabeth* de France. Son pére qui l'aimoit tendrement, la maria en 1598, à *Albert* VI. Archiduc d'Autriche; & en faveur de ce mariage lui céda la ſouveraineté des Païs-Pas, & de la Franche-Comté, qu'il démembra de la Couronne d'Eſpagne. Les conditions furent, que ces provinces ſeroient réünies à l'Eſpagne, au défaut d'hoirs mâles ou femelles; que ſi elles tomboient ſur une fille, elle ne pourroit ſe marier ſans le conſentement du Roi Catholique; que toutes les fois qu'il y auroit changement de régne, le nouveau ſucceſſeur prêteroit ſerment de conſerver la Religon Catholique, & que s'il s'en ſéparoit il ſeroit privé de tous ſes droits; que leurs Sujets n'exerceroient point le commerce dans les Indes Orientales & Occidentales; que Roi d'Eſpagne demeureroit Chef de l'Ordre de la Toiſon d'or, & ſe réſerveroit la liberté de mettre des garniſons, & des Gouverneurs à ſa ſolde, dans les citadelles d'Arras & de Cambray. Cette Princeſſe s'aquit beaucoup de réputation, par ſa conduite, ſa douceur, & ſa piété, & mourut ſans enfans à Bruxelles, le premier décembre 1633, âgée de 67 ans trois mois & 19 jours.

* ÉLIZABETH, fille de Jaques Stuart VI. du nom, Roi d'Ecoſſe, & premier du nom Roi d'Angleterre, & d'Anne fille de Fréderic II. Roi de Danemark, épouſa en 1613 Fréderic V. Electeur Palatin qui fut élu Roi de Bohéme en 1619 & lui donna une nombreuſe famille dont on trouve le dénombrement dans l'article de *Baviére* qui regarde la branche des Ducs de Simmeren & la ſuite des Electeurs Palatins. Entr'autres enfans elle eut Elizabeth qui fait le ſujet de l'article ſuivant, & Sophie mariée à Erneſt Auguſte de Brunſwik Electeur de Hanovre, & mére de George Louis, qui après la mort de la Reine Anne devint Roi d'Angleterre en 1714 & mourut en 1727.

ÉLIZABETH de Bohéme, Princeſſe Palatine, que la ſupériorité de ſon génie a fait regarder, comme l'une des plus habiles perſonnes de ſon ſexe, étoit l'aînée des filles de FRÉDÉRIC V. Electeur Palatin du Rhin, élu Roi de Bohéme en 1619. Elle naquit le 26 décembre 1618, de ce Prince & d'*Elizabeth* de la grande Bretagne, fille du Roi d'Angleterre, de la maiſon de Stuart, & fut recherchée par *Uladiſlas* IV. Roi de Pologne, après la mort de *Renée-Cécile* d'Autriche, ſa premiére femme; mais l'amour qu'elle avoit pour la Philoſophie lui fit refuſer ce parti. Dès ſa plus tendre enfance elle eut le ſoin de polir ſon eſprit par la connoiſſance des langues étrangéres, qu'elle avoit appriſes de la Reine ſa mére. Elle ſe rendit habile dans la Philoſophie, & dans les Mathématiques, juſqu'à ce qu'ayant vu les Eſſais de la Philoſophie de Deſcartes, elle conçut une ſi forte paſſion pour ſa doctrine, qu'après avoir été informée de ce qui pouvoit regarder l'Auteur, par le Burgrave de Dhona, par M. de Zuilichem, & par M. Pellot, elle lui fit préférer le ſejour de Leyde & d'Eyndegeeſt, aux lieux les plus reculez de la Hollande. Jamais maître ne profita mieux de la docilité, de la pénétration, & en même tems de la ſolidité de l'eſprit d'un diſciple. Il l'exerça dans les queſtions les plus abſtraites de la Géométrie, & les plus ſublimes de la Métaphyſique, où elle ſe rendit ſi ſavante, que Deſcartes ne fit point de difficulté d'avouer, en lui dédiant ſes Principes, qu'il n'avoit encore trouvé qu'elle, qui fût parvenue à une intelligence parfaite des Ouvrages qu'il avoit publiez juſqu'alors. Sa mére, ſans ſe donner la patience d'examiner ſi elle avoit part à la mort du Sieur d'Epinay, Gentilhomme François, aſſaſſiné à la Haye, la chaſſa d'auprès d'elle. Cette diſgrace l'obligea de lier commerce de lettres avec Deſcartes, pour ne point diſcontinuer de philoſopher. La Princeſſe ayant demeuré à Groſſen, à Heidelberg, & à Caſſel, accepta ſur la fin de ſes jours l'Abbaïe d'Hervorden, Bénéfice d'environ vingt mille écus de rente. Elle fit de cette Abbaïe une Académie philoſophique, où toutes ſortes de perſonnes d'eſprit & de Lettres, ſans diſtinction de ſexe, ni même de Religion, les Catholiques Romains, les Calviniſtes, les Luthériens, étoient également reçus, ſans en excepter même les Sociniens & les Déiſtes. Elle eſtimoit la Religion Catholique; mais les engagemens de ſa naiſſance, & les préjugez de ſa premiére éducation la tenoient attachée à la religion de ſa famille, qui étoit le Calviniſme, dont elle fit profeſſion au moins extérieurement juſqu'à la mort. Son dernier établiſſement l'engageoit à s'accommoder au Luthéraniſme ayant à vivre dans une Abbaïe de conſtitution Luthérienne, & à gouverner des Religieuſes, qui en faiſoien profeſſion. Cette Abbaïe fut conſidérée comme une des premiéres écoles Carteſiennes; mais elle ne ſubſiſta que juſqu'à la mort de la Princeſſe qui arriva en 1680. Elle étoit âgée de plus de 61 ans. La Reine de Suéde, Chriſtine, avoit conçu contre elle une jalouſie ſi extraordinaire, qu'elle ne pouvoit ſouffrir qu'on lui rendît juſtice. * *Mémoires du tems.*

ELIZABETH, Iſle d'Afrique ſituée à deux lieues ou environ de la terre ferme, vers le Cap de Bonne-Eſpérance dont elle eſt éloignée de vingt lieues du côté du Nord. Sa diſtance de la ligne équinoctiale eſt de 32 dégrez & demi du côté du ſud, & elle a près d'une lieue de circuit. Il y a des animaux que l'on prendroit pour des ours, à voir leur poil & leur tête, s'ils n'avoient pas le muſeau beaucoup plus pointu, & les piez de derriére faits comme des mains, & très foibles, ce qui fait qu'ils vont en clochant. Ils ne laiſſent pourtant pas d'aller plus vite qu'un homme, & en pourroient embarraſſer trois qui entreprendroient de les attaquer enſemble. Ces animaux ont le regard effroyable & les dents très-fortes. On en voit d'autres dans ce même lieu qui ſont tannez, gros à peu près comme des lapins, & d'un fort bon goût. Il s'y trouve auſſi force *Pinguins*, & des ours marins ſi gras & en ſi grand nombre qu'on en pourroit tirer de la graiſſe en quantité. Ce furent les Hollandois qui donnérent le nom d'Elizabeth à cette Iſle. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Davity.

ELIZABETHS-EYLAND, c'eſt à dire, *l'île d'Elizabeth*. Cette île eſt dans le détroit de Magellan, dans l'Amérique méridionale. Elle eſt fort petite, & on la trouve dans la Baye de ſaint Nicolas, entre l'île de ſaint Bartholomé, & la ville de ſaint Philippe. * Maty, *Dict. Géogr.*

ELIZAPHAN. *Voyez* ELISAPHAN.

* ELIZUR, fils de Sédeur, Chef de la Tribu ou des enfans de Ruben. * *Nombres, ch. 7. v.* 30.

ELKANA. *Voyez* ELCANA.

* ELKERZEE, beau village de Zélande dans l'iſle de Schouwen, avec Seigneurie de laquelle dépend le bourg de Schatendyk. Cette Seigneurie a été long-tems poſſédée par la noble famille des *de Wit*, qui s'appellent *de Wit d'Elkerzee*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ELKOSCH. *Voyez* ELCESE.

* ELL, petit village d'Alſace ſur la rive droite de l'Ill, vis à vis de Benefeld, à 7 ou 8 lieues de Straſbourg au ſud-ſud-oueſt, & à 5 ou 6 lieues de Schleſtat au nord-nord-eſt. Ce lieu qui en Latin s'appelle *Hellus* ou *Hellelus*, n'eſt remarquable que par la découverte qu'on y a faite de pluſieurs antiquitez, comme de ſtatues de Mercure, de Diane & d'autres Divinitez, & de quantité de médailles de cuivre, d'argent & d'or. On dit auſſi que S. Materne Apôtre de l'Alſace eſt mort dans ce lieu-là. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ELLE, riviére de Bretagne en France. Elle eſt dans l'Evêché de Vannes, coule d'abord du nord-eſt au ſud-oueſt, puis du nord au ſud, & ſe rend dans le Golfe de Blavet. On l'appelle auſſi *Scorf* d'où *Pontſcorf* tire ſon nom.

ELLE, (Ferdinand) Peintre, natif de Malines, a preſque toujours travaillé à Paris, où il a fait quantité de beaux portraits, pendant que Louis, Henri, & Charles Baubrun, qui avoient des habitudes à la Cour, ſe faiſoient beaucoup mieux payer que lui, quoiqu'ils lui fuſſent inférieurs dans leur Art. Il laiſſa deux fils, qui ſuivirent la même profeſſion. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

ELLEBODIUS, (Nicaſius) natif de Caſſel en Flandre dans le XVI ſiécle, Chanoine de Presbourg en Hongrie, étoit Philoſophe & Médecin de la Faculté de Padoue, où il s'aquit l'eſtime & l'amitié des Savans. Le célébre Vincent Pinelli, & le Cardinal de Granvelle eurent beaucoup de conſidération pour lui. Ellebodius publia, l'an 1565, le Traité *De Natura Hominis* de Nemeſius, qu'on avoit auparavant attribué à ſaint Grégoire de Nyſſe. On a auſſi des Epîtres & des Poëſies de ſa façon. Il mourut à Presbourg, on ne ſait en quelle année. * Valére André, *Biblioth. Belg.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVI.*

ELLEBOGEN, ELNBOGEN, ou LOKET, ville de Bohéme, capitale d'un Cercle qui porte ſon nom, & ſituée ſur la riviére d'Egra, & à cinq lieues au deſſous de la ville d'Egra, eſt une ville bien fortifiée & défendue par une bonne citadelle. * Maty, *Dict. Géogr.*

ELLEHOLM, ou ELCHOLM, petite ville de Suéde, eſt dans la province de Bleking, en Sudgothie, près de la côte, à neuf lieues de la ville de Chriſtianſtat, vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ELLENBERG (Jean Charles) fut d'abord au ſervice du Roi de Danemark où il aquit pendant pluſieurs années beaucoup de gloire & de réputation. Enſuite il entra au ſervice de Guillaume III.

III. Roi d'Angleterre, en qualité de Général Major. Il ſe diſtingua en pluſieurs occaſions, de telle maniére qu'en 1694 on lui confia la garde de la ville de Dixmude. Mais en 1695, il la rendit aux François contre les ordres exprès du Roi Guillaume. Là-deſſus on lui fit ſon procès & il fut décapité dans la ſoixantiéme année de ſon âge. On confiſqua les biens qu'il poſſédoit dans les Païs-Bas, mais on les rendit enſuite à ſes enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ELLER, petite ville de Thuringe dans la Haute Saxe, au nord-oueſt de Northauſen dont elle eſt éloignée d'environ deux milles d'Allemagne. Elle appartient au Roi de Pruſſe, qui en a fait tranſporter la Chancellerie & le Conſiſtoire à Halberſtad. On la nomme auſſi *Elrich* & *Ellerich*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ELLERENA, anciennement *Caſtra Vetera*, bourg de l'Eſtrémadure d'Eſpagne, vers les confins de l'Andalouſie, à treize lieues de Mérida, tirant vers Cordoue. * Maty, *Dict. Géogr.*

ELLERICH, ville. *Voyez* ELLER.

ELLI. *Cherchez* ALLA.

* ELLINGEN, gros bourg avec château de la Franconie en Allemagne, dans l'Evêché d'Aichſtet, au nord-eſt de Weiſſembourg dont elle eſt éloignée d'environ une bonne lieue.

ELLINGER, (André) Médecin, Poëte & Philoſophe, étoit un Allemand, & né dans la Thuringe. Il enſeigna dans les principales Univerſitez d'Allemagne, mourut en 1582, & laiſſa divers Ouvrages en proſe & en vers. * Melchior Adam, *in Vit. Germ. Med.* Vander Linden, *de Script. Medic. &c.*

ELLIS, (Jean) né dans le Comté de Mervin, fut reçu Membre du Collége de Jéſus à Oxford en 1628. Enſuite il fut Recteur à Whitfield en Oxfordshire & enfin Profeſſeur en Théologie. Il quitta depuis ce Rectorat & accepta celui de Dolgethle dans le païs de Galles, où il mourut en 1665. Dans le commencement il étoit du parti du Roi, & enſuite il paſſa dans celui des Presbytériens. Du tems du rétabliſſement de Charles II. il reprit le premier parti & prêta ſerment au Roi. Voici les titres de ſes Ecrits Latins, *Clavis in Symbol. Apoſt. Commentarius in Obadiam; Defenſio Confeſſionis Anglicanæ.* * Ant. Wood, *Hiſt. Univ. Oxon.*

ELLISMERE, bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Shrop, qu'on nommé *Pimhill*. Le Comte de Bridgewater eſt Baron de cette place, éloignée de 127 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

ELLO, (ou plutôt AELLO, c'eſt à dire, *tempête*) eſt le nom qu'on donne à une des trois Harpyes. *Conſultez* Ovide dans le 13 livre des Métamorphoſes. Le même Poëte donne encore ce nom à un des chiens d'Actéon, *l.* 3. *Voyez* HARPYES.

ELM, village du Canton de Glaris. Il eſt comme enfermé entre de hautes montagnes, dont l'une qui eſt fort haute, nommée *Falzuber*, & qui ſépare ce Canton d'avec les Griſons, eſt percée à jour dans un certain endroit. On appelle ce trou, le trou de S. Martin. Toutes les années & au Printems & en Automne, le Soleil ne paroit point pendant quatre ſemaines dans ce village, ſes rayons étant interceptez par la hauteur des montagnes qui l'environnent: mais le trou ſert à réparer ce défaut. Le troiſiéme du mois de mai, & en Automne vers le tems de la S. Michel, les Habitans voyent le Soleil à travers ce trou. La même choſe ſe voit auſſi dans le Canton de Berne à la montagne nommée *Eyger*, qui eſt auſſi percée à jour, de ſorte que les Habitans des environs voyent le Soleil le cinquiéme février à travers ce trou. * *Délices de la Suiſſe* par Gothlieb Kypſeler, *p.* 351.

ELMACHANI, anciennement *Palæſcepſis*. C'étoit une ville Epiſcopale de la Troade, ſuffragante de Cyſique; maintenant ce n'eſt qu'un petit bourg de l'Anatolie propre, ſitué ſur le Golfe d'Andramitti, entre la ville de ce nom, & le bourg d'Aſſo. * Maty, *Dict. Géogr.*

EL-MACIN, (George) Egyptien, étoit petit-fils d'Abultibus dont l'ayeul s'étoit établi en Egypte, où il avoit obtenu de grands privileges du Califé. Cet ayeul étoit marchand Syrien, & faiſoit profeſſion du Chriſtianiſme. Il eut un fils qui ſervit la Cour en qualité de Notaire. Abultibus fils de celui-ci continua la profeſſion de Notaire, & s'y diſtingua de maniére, que les Magiſtrats du grand Caire en firent préſent au Conſeil d'Arabie. Il eut cinq fils, dont quatre furent Evêques, Abulmecarimus fils d'un d'entre eux, eut trois garçons, dont le ſecond qui s'appelloit Abulianus Elpamidus, & qui obtint la charge de Notaire du Conſeil de guerre, fut pére d'El-Macin dont nous parlons, qui a écrit en Arabe une Hiſtoire Orientale fort abbrégée, ou plutôt une Chronique des Califes Mahométans. Il la commence depuis Mahomet, & la continue juſqu'au régne du Califé Muſtadir-Billa, mort l'an 512 de l'hégire, c'eſt à dire, la 1118 de Jesus-Christ. Il paroît aſſez que cet Ecrivain a été Chrétien, par ce qu'il rapporte de ſa famille, à la fin de ſes Annales, & par le ſoin qu'il prend d'y inſérer au ſujet des Chrétiens, ce qui paſſeroit pour un crime dans un Muſulman. Cette Hiſtoire a été imprimée en Arabe avec la Verſion Latine d'Erpenius, à Leyde en 1625, ſous le titre de *Hiſtoria Saracenica*; & on a ajoûté à cette édition, par forme de ſupplément, un abbregé de l'Hiſtoire des Arabes, compoſé par Roderic Ximénès, Archevêque de Tolède, & qui a été tiré des livres des Arabes. * Simon.

ELMADAN. *Voyez* ELMODAM.

ELMADIA, ville. *Voyez* AFRIQUE.

ELMADINE, ville d'Afrique, dans le Royaume de Maroc. Elle eſt grande & bonne, ſituée dans la province d'Haſcora, dont elle eſt la capitale, ſur les confins de celle de Ducala. * Maty, *Dict. Géogr.*

ELMELECH, ville de Paleſtine dans la Tribu d'Aſer. * *Joſué, ch.* 19. *v.* 26.

ELMENHORST, (Geverhart) Auteur célébre du XVII ſiécle, natif de Hambourg, s'attacha à l'étude de la Critique, & y fit des progrès conſidérables. Il compoſa des Notes ſur Minucius Félix, ſur Arnobe, ſur Gennade, ſur les lettres de Martial Evêque de Limoges, & ſur Apulée. Il fit imprimer à Leyde, en 1618, le tableau de Cébès, avec la Verſion Latine & les Notes de Jean Caſellus. Il mourut l'an 1621. * Voëtius. Bayle, *Dict. Crit.* 2. *Edition.*

* ELMESHORN petit ville du Duché de Holſtein dans la Stormarie. Elle eſt au nord-oueſt de Hambourg & à l'eſt-ſud-eſt de Glukſtadt.

ELMODAD. *Voyez* ALMODAD.

* ELMODAM, ſe trouve dans la Généalogie rapportée par S. Luc au *ch.* 3. *v.* 28. Il eſt pére de Coſam & fils d'Er.

* ELMOHASÇAR, ou ELMOHASCARA, ville du Royaume d'Alger dans la Barbarie en Afrique. Elle eſt au midi d'Oran tirant un peu vers l'oueſt, & au ſud-eſt de Teleníin.

ELMOLAC. *Voyez* ELMELECH.

ELNAEM. *Voyez* ELNAHAM.

* ELNAHAM étoit le pére de pluſieurs fils très vaillans qui rendirent au Roi David de grands ſervices à la guerre. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 46.

ELNATHAN, Juif de Jeruſalem, fut pére de Nohesta ou Nehuſta, mére de Joakim Roi de Juda. Il fit tout ce qu'il put, mais inutilement, pour empêcher qu'on ne brûlât les prophéties de Jérémie, qui prédiſoient la ruïne de Jéruſalem. Il alla en Egypte, pour ſe ſaiſir du ſaint Prophéte Urie, qui s'y étoit refugié, & auquel le Roi fit trancher la tête. Le pére d'Elnathan s'appelloit *Hachor*. Il fut mené en captivité avec deux autres de ce nom par Nabuchodonoſor, & ils en revinrent avec Eſdras. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 24. *v.* 8. *Eſdras* ou *I. Eſdras*, *ch.* 8. *v.* 16. Jérémie, *ch.* 26. *v.* 22. & *ch.* 36. *v.* 12. & 25.

ELNBOGEN, ville. *Voyez* ELLEBOGEN.

ELNE, petite ville de France dans le Rouſſillon, eſt l'*Helena* des Anciens, dont Oroſe, Zoſime & d'autres Auteurs ont fait mention. Cette ville ſituée à deux lieues de Perpignan ſur une petite hauteur à la gauche du Tech a eu autrefois un Evêché ſuffragant de Narbonne, mais qui après le Concile de Trente, fut uni à la Métropole de Tarragone. Cependant l'éloignement de cette ville Archiépiſcopale, la difficulté d'y avoir recours ſur tout en tems de guerre, fait que pour les affaires contentieuſes les appels ſe relévent à l'Archevêque de Narbonne, comme au plus prochain Métropolitain. Le Pape Clément VIII. transféra le ſiége d'Elne à Perpignan en 1602, & le Pape Clément IX. en donna la nomination au Roi de France par un indult de l'an 1668. Il vaquoit depuis 1641. Les Chanoines de Perpignan, qui ſe nomment toujours Chanoines d'Elne, vont deux fois par an un officier à cette ville-là pour reconnoitre leur ancienne mére. Le premier Evêque d'Elne dont nous ayons mémoire eſt *Bonenus* qui ſigna au troiſiéme Concile de Tolède l'an 598. Le Clergé de la cathédrale, ſéant préſentement à Perpignan, eſt compoſé de quatre dignitez, ſavoir trois Archidiacres & un Sacriſtain Majeur; 21 Chanoines dont ſept ſont pour célébrer les grandes Meſſes; ſept pour faire toujours (quoique Prêtres) les fonctions de Diacre; & les ſept autres pour celles de Soudiacre; quatre Curez & 89 Chapelains. Le diocéſe eſt de 180 paroiſſes ſans compter celles qui ſont de la dépendance des Abbaïes de N. D. d'Arles, de ſaint Michel de Cuxa & de ſaint Martin du Canigou, Abbaïes exemtes qui ne relévent que du ſaint Siége, & qui ont leurs territoires particuliers. Ce fut dans Elne que Conſtans I. troiſiéme fils de Conſtantin *le Grand* fut aſſaſſiné l'an 350, par les ordres du Tyran Magnence. On y montre encore un ancien tombeau qu'on dit être le ſien. Cette ville fut détruite par les François en 1285, & vers l'an 1474. Elle eſt aujourd'hui fort petite, ouverte de tous côtez, & n'a plus que quelques reſtes de ſon antiquité; ſon domaine appartient à l'Evêque & au Chapitre. Il y a un Couvent de Capucins.

ELNEAM. *Voyez* ELNAHAM.

ELOI. *Voyez* ELOY.

ÉLON, Juge d'Iſraël. *Voyez* AHIALON.

ÉLON, ou ALLON ville de Paleſtine dans la Tribu de Nephtali. *Joſué*, *ch.* 19. *v.* 33. Il y avoit encore une ville de ce nom dans la Tribu de Dan. * *Joſué*, *ch.* 19. *v.* 43.

* ELON Héthien, fut pére de Baſmath l'une des femmes d'Eſaü. * *Génèſe*, *ch.* 26. *v.* 34.

* ELON de la Tribu de Zabulon & Chef de la famille des Elonites. * *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 26.

ÉLORA, lieux fameux proche de la ville d'Aurangeabad, capitale da la province de Balaguate, dans la preſqu'île de l'Inde, au deçà du Golfe de Bengala. C'eſt une grande plaine qui s'étend ſur le haut d'une montagne, où il y a pluſieurs beaux bourgs & villages, d'où l'on deſcend par un rocher, dans une autre plaine remplie de Pagodes ou temples, dont la ſtructure eſt admirable. Voici la deſcription qu'un célébre Voyageur en fait. On y voit un portique pratiqué dans le rocher, dont chaque côté eſt orné d'une figure d'homme giganteſque, taillée ſur le roc même. Une galerie ſoutenue de colomnes, une cour, de ſuperbes tombeaux, des Pagodes, & des chapelles très magnifiques, tous ces ouvrages ſont creuſez dans le roc. Il y a entr'autres un grand temple bâti dans le rocher, ſoutenu de huit rangs de colomnes en longueur, & de ſix rangs en largeur, éloignées l'une de l'autre de plus d'une toiſe. au fond de ce temple on voit une idole giganteſque qui a la tête groſſe comme un de nos tambours, & le reſte à proportion. Toutes les murailles ſont ornées de figures pareilles en relief; & tout autour du temple en dehors, il y a des figures de grandeur ordinaire, qui repréſentent des hommes & des femmes qui s'embraſſent. Le long du roc, durant plus de deux lieues, on trouve de ſemblables Pagodes, qui ſont gardées par des Santons ou Prêtres Payens, leſquels ſont nuds, à la reſerve de ce que la pudeur fait cacher. Ils diſent que tous ces ouvrages ont été faits par des Géans, mais que l'on ne ſait en quel tems. Quoi qu'il en ſoit, ſi l'on conſidère cette quantité de temples ſpacieux, remplis de pilaſtres & de colomnes, & de tant de milliers de figures, & le tout taillé dans le roc vif, on peut dire avec vérité, que ce ſont des ouvrages qui ſurpaſſent la force & l'induſtrie ordinaire des hommes. * Thevenot, *Voyage des Indes*, *tome* 3.

ÉLORINA, DIANORO, petite ville de Macédoine, ſituée ſur la riviére de Vardari, environ à dix lieues au deſſus de la ville de Sturachi, & vers les confins de l'Albanie. * Maty, *Diction. Géogr.*

ÉLOTES, peuples du territoire de Sparte, leſquels ayant été vaincus par les Lacédémoniens, après s'être revoltez, furent condamnez à une perpétuelle ſervitude; de ſorte qu'il étoit défendu aux maîtres de les affranchir, ni de les vendre hors du païs: on s'en ſervoit à labourer la terre, & à exercer les emplois les plus vils.

ÉLOY (ſaint) Evêque de Noyon, dans le VII ſiécle, étoit fils d'*Eucher* & de *Tervige*, né l'an 588, dans le village de Cadillac au Limouſin. Il excelloit en ouvrages d'orfévrerie; & travailla ſur tout à des châſſes, pour couvrir les Reliques des Saints. Le Roi Dagobert lui donna très-ſouvent des marques de ſon eſtime, & le fit ſon Thréſorier. Depuis il fut élevé à l'Evêché de Noyon le 14 mai 640, & remplit les devoirs de l'Epiſcopat avec tant de zéle & de charité, qu'après avoir prêché la Foi à des peuples idolâtres, fondé grand nombre d'égliſes & de monaſtéres, & paru avec grand éclat dans un Concile de Châlon, tenu l'an 650, il couronna par une mort précieuſe de ſi ſaintes actions le premier décembre 658. Il avoit été député avec ſaint Ouën, vers l'an 649, par les autres Evêques de France pour aller à Rome, au Concile qui fut tenu cette année-là ſous Martin I. Nous avons de lui ſeize Homélies dans la Bibliothéque des Péres. On trouve auſſi une de ſes lettres entre celles de S. Didier de Cahors; & le P. Sirmond a remarqué, que l'Homélie qui eſt en l'addition du IX tome des Oeuvres de ſaint Auguſtin, ſous le titre de *Sermo ad Plebem*, eſt de ſaint Eloy. S. Eloy étoit habile pour ſon tems, il avoit lu S. Cyprien, S. Auguſtin, S. Grégoire, & quelques autres Péres Latins. Il s'étoit formé ſur eux, il aimoit la Diſcipline Eccléſiaſtique, & ſuivoit la tradition de ces Péres, autant que le ſiécle, dans lequel il vivoit, le lui permettoit. Ses Sermons valent mieux que ceux de beaucoup d'autres Prédicateurs Latins, même plus anciens, tant pour les choſes, que pour le ſtyle. S. Dadon, Audoen ou Ouën, Archevêque de Rouen, & ami de S. Eloy, écrivit en trois livres ſa Vie, qu'il dédia à Rodobert, Evêque de Paris, & que Surius rapporte. Cette Vie eſt imprimée plus correctement dans le Spicilége de D. Luc d'Achery; mais on y trouve des choſes ajoûtées par un Auteur poſtérieur, qui n'avoit guére de jugement. Divers Auteurs parlent de lui avec éloge. * Surius, *ad diem 1. decemb. in Martyrol.* Bucelin, *in Annal. Gallo-Fland.* Molan, *in Natal. Belg.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Sirmond, *in Not. I. Conc. Gall.* Godeau, *aux Eloges des Evêques, Eloge 77. &c.* Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. VIII ſiécle.* Baillet, *Vies des Saints.*

ÉLOY HOUGAR, EUCHAR ou HOUCHAR. *Cherchez* HOUCHAR.

ÉLOY DE LA BASSÉE, en Latin *Baſſaus*, Religieux Capucin, étoit de cette ville, dont il a porté le nom. Il publia, en 1637, une Somme de Morale par ordre alphabétique ſous ce titre, *Flores totius Theologia Practica, tum Sacramentalis, tum Moralis.*

* ELPAHAL, ou *Elphaal*, fils de *Sçabarajim* & de *Huſçim*, eut pluſieurs enfans, dont il eſt parlé I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 8. *&c.*

ELPELET, fils du Roi *David. Voyez* ELIPHELET.

ELPE'NOR, l'un des compagnons d'Ulyſſe, fut changé en porc avec les autres, & après que Circé lui eut rendu ſa premiére forme, il ſe tua en tombant du haut d'un Eſcalier. * Ovide, *Metam.* 14. Homére, *Odyſ.* 10. Le tombeau d'Elpénor ſubſiſta longtems après dans le Latium, ou Païs Latin, dans une montagne où l'on voit à préſent un petit bourg, avec une égliſe dédiée à ſaint Félix.

* ELPHA, appellée autrefois *Sicaminum*, eſt une ville dans la Tribu de *Zabulon* ſur la Méditerranée. * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

ELPHAAL. *Voyez* ELPAHAL.

ELPHEN ou ELPHIN, petite ville de Connacie en Irlande. Elle eſt dans le Comté de Roſecomen, entre le bourg de ce nom & la ville de Létrim, à ſix lieues du premier, & à quatre de la derniére. Elphen a un Evêché ſuffragant de Tuam. * Maty, *Dict. Géogr.*

ELPHE'SE, (ſaint) ou ALFE'GE, autrement ALFAGUS ou ALPHAGUS, Archevêque de Cantorbéry & Martyr, naquit en Angleterre l'an 954, d'une race très-illuſtre. Etant encore fort jeune, il quitta la maiſon de ſon pére, & ſe retira dans le monaſtére de Dirhette, où il prit l'habit Religieux. Il en ſortit quelque tems après, & ſe retira dans la ſolitude de Bathe au territoire de Sommerſet, pour y vaquer à un genre de vie encore plus parfait. Pluſieurs perſonnes vinrent le conſulter, & ſe mettre ſous ſa conduite. Le nombre même en devint ſi conſidérable, qu'il ſe trouva obligé de bâtir un monaſtére pour les retirer & de leur donner des régles pour ſe conduire. Il fut fait Evêque de Wincheſter le 19 octobre 984, malgré ſa répugnance. Si tôt qu'il fut parvenu à cette dignité, il s'appliqua à régler ſon diocéſe, où la régularité & la diſcipline avoient ſouffert d'étranges atteintes. En 1006, les Prélats du Royaume d'Angleterre, de concert avec les Seigneurs de ce païs, élurent Elphéſe Archevêque de Cantorbéry. Il entreprit un voyage à Rome où il fut très-bien reçu de Jean XVIII qui en étoit Evêque. Il mourut le 19 avril 1012, ſelon les uns, ou 1020, ſelon d'autres. Les Habitans de Londres obtinrent ſon corps des Danois qui ravageoient en ce tems-là l'Angleterre, & le portérent avec pompe dans la cathédrale conſacrée ſous l'invocation de S. Paul, où l'on commença dès lors à lui rendre un culte public. L'an 1023, Canut Prince Danois, ſe voyant paiſible poſſeſſeur de la Couronne d'Angleterre, voulut reſtituer à l'égliſe de Cantorbéry le corps de S. Elphéſe, qu'il fit reporter de Londres à Cantorbéry le 12 février. Le Roi aſſiſta en perſonne à cette tranſlation qui fut érigée en fête, auſſi bien que le jour de la mort de ce Saint. Lanfranc étant devenu Archevêque de Cantorbéry, & ayant fait une exacte perquiſition de la Vie de S. Elphéſe, chargea un des plus ſavans Moines de ſon tems, nommé *Osbern*, de compoſer la vie de ce Saint. Depuis ce tems, le nom de ſaint Elphéſe fut inſéré dans les Martyrologes avec la qualité de Martyr. Les Anglois ont conſervé ſon nom dans leur Calendrier, depuis leur ſéparation d'avec l'Egliſe Romaine. * Osbern *apud Bollandum.* Baillet, *Vies des Saints*, 19 *avril.*

ELPHIN. *Voyez* ELPHEN.

ELPHINSTON, (Guillaume) Ecoſſois, Evêque d'Aberdon, fut Chancelier du Royaume, & Garde des ſceaux du Roi, ſur la fin du XV ſiécle, vers l'an 1480, & ſous le régne de Jaques III. Il donna pluſieurs Ouvrages au public, les Statuts des Conciles, & une Chronique d'Ecoſſe. * Boëtius en fait mention, *præf. Hiſt. Scot.*

ELPIDE, *nom défiguré. Voyez* HELPIS & ELPIS.

ELPIDE. *Cherchez* RUSTIQUE.

* ELPIDIUS, Comte des Biens particuliers, ſous Julien, embraſſa le Paganiſme pour lui plaire, comme on l'apprend de *Théodoret, l.* 3. *ch.* 12. Il finit miſérablement ſa vie, ſous Valens, au rapport de *Philoſtorge, liv.* 7. *num.* 10. Il y en a eu un autre, Préfet du Prétoire, que l'on dit avoir été Martyr. *Voyez Godefroi Hermant*, Vie de S. Baſile. *liv.* 11. *ch.* 14.

ELPIDIUS, Evêque de Laodicée en Syrie, au commencement du V ſiécle, vers l'an 404, s'étoit rendu vénérable par la ſainteté de ſa vie, & par ſon amour pour la juſtice. Il en donna des marques, lorſqu'il embraſſa le parti de ſaint Jean Chryſoſtome, avec un courage invincible, & qu'il ſoutint devant l'Empereur Arcadius, que ce Saint avoit été condamné injuſtement, & contre les formes Eccléſiaſtiques. * Baronius parle de lui & des deux ſuivans *aux Annales Eccléſiaſtiques, au IV. & V. ſiécles*

ELPIDIUS, Hérétique. *Voyez* HELPIDIUS.

ELPIDIUS, Martyr. *Voyez* HELPIDIUS.

ELPIDIUS. *Voyez* AGAPE'TES, Secte d'Hérétiques.

ELPIS de Meſſine, femme de *Manlius Torquatus Severinus Boëce*, homme Conſulaire & Philoſophe, s'eſt rendue illuſtre par la Poëſie. Elle avoit une ſœur nommée *Fauſte* ou *Fauſtine* femme de *Tertulle* Sénateur Romain & mére de pluſieurs Martyrs, ſavoir de *Placide*, de *Flavie*, d'*Eutiche* & de *Victor*. Elpis a laiſſé quelques Hymnes qui ſe trouvent dans le Bréviaire Romain ſur le martyre de St. Pierre & de St. Paul, comme celui qui commence.

Aurea luce & decore roſeo.

& celui-ci,

Jam bone Paſtor, Petre, clemens accipe.

Elle a auſſi compoſé l'Hymne ſur St. Pierre dans les liens;

Petrus beatus catenarum laqueos.

Elpis mourut à Pavie où elle s'étoit retirée, parce que ſon époux y étoit priſonnier par les ordres de Théodore Roi des Lombards. Elle fut enſevelie dans le veſtibule de St. Pierre, & voici l'épitaphe qu'on y lit & qui étoit de ſa façon.

Elpis dicta fui, Siculæ regionis alumna,
Quam procul à patria conjugis egit amor.
Quo ſine mœſta dies, nox anxia, flebilis hora,
Cumque viro ſolum ſpiritus unus erat.
Lux mea non clauſa eſt, tali remanente marito,
Majoriſque animæ parte ſuperſtes ero.
Porticibuſque ſacris jam nunc peregrina quieſco,
Judicis æterni teſtificata thronum.
Neve manus violet buſtum, ne forte jugalis
Hæc iterum cupiat jungere membra cinis.

Cette femme vivoit dans le ſixiéme ſiécle ſous l'empire de Juſtinien & ſous le Pontificat de Vigile. Le buſte d'Elpis ſe voit dans la ſale de la Maiſon de ville de Meſſine entre les ſtatues d'Annibal, de Scipion l'Africain & de Cicéron, avec une belle inſcription qui marque que ce monument de marbre fut placé dans cet endroit-là en 1543. Le Sénat l'avoit fait venir de Palerme où il étoit entre les mains des Jéſuites. * Hier. Raguſæ, *Elogia Siculorum*, p. 103, *&c. Voyez* BOECE.

ELRE'DE. *Cherchez* AILRE'DE.

ELRICH, ville. *Voyez* ELLER.

ELRICK. *Cherchez* ALRICK.

EL-ROY, (David) inſigne Magicien Juif, qui vivoit vers l'an 933, acquit une ſi grande autorité parmi les Juifs par ſes impoſtures, qu'il leur perſuada qu'il étoit leur Meſſie, envoyé de Dieu pour les rétablir dans la ville de Jéruſalem, & pour les délivrer du joug des nations, qui leur paroiſſoit inſupportable. Le Roi de Perſe, Razy-Bila, informé de la hardieſſe de ce fourbe, donna ordre qu'on le ſaiſit, & qu'on le lui amenât: mais uſant d'enchantemens, il s'échapa de priſon, & ſe ſauva d'une maniére aſſez ſurprenante; car il paſſa, dit-on, ſur ſon manteau étendu ſur les eaux, un grand fleuve appellé Gozen, & fit dix jours de chemin tout d'une traite, ſans s'arrêter pour manger ou pour dormir. Le Roi de Perſe fut tellement irrité de l'avoir manqué, qu'il écrivit à toutes les Synagogues diſperſées dans ſes Etats, que s'ils n'empêchoient que ce Magicien n'uſât à l'avenir de ſemblables artifices, il les extermineroit tous. Les Juifs effrayez d'une telle menace, défendirent à El-Roy de faire jamais des actions ſi ſurprenantes; mais il ne laiſſa pas de continuer ſes enchantemens, juſques à ce que ſon beau-pére ayant été gagné par de grandes ſommes d'argent, le poignarda pendant qu'il dormoit dans ſa maiſon. * Benjamin de Tudele, *Itiner.* Camerarius, *Meditat. Hiſtor.*

ELSAS. *Voyez* ALSACE.

* ELSBORG, ville de la Weſtrogothlande en Suéde eſt au ſud-oueſt de Gottenbourg, dont elle eſt éloignée de près de deux lieues. Après avoir dans le XVI & XVII ſiécle été tantot aux Danois tantot aux Suédois, elle fut cédée à ces derniers en 1623 par un Traitté.

ELSE, riviére. *Voyez* ALS.

ELSE, ville. *Voyez* OLSSE.

ELSEIMER (Adam) Peintre célébre naquit à Francfort en 1574. Il étoit fils d'un Tailleur d'habits, & fut diſciple de Philippe Uſſembac, homme d'eſprit, & qui ſe mêlant de beaucoup de choſes avoit une grande théorie, mais peu de pratique dans ſon Art. Adam s'étant fortifié dans la profeſſion par l'exercice & par les leçons de ſon Maître, s'en alla à Rome, où il paſſa le reſte de ſa vie. Il étoit fort ſtudieux, & quoiqu'il ait peint en très-petit à huile, il a extrémement fini toutes choſes, avec une bonne intelligence du coloris, & une compoſition ingénieuſe. Le Comte Gaude d'Utrecht a gravé après lui ſept piéces d'une grande politeſſe & d'une grande force. On voit encore pluſieurs eſtampes gravées d'après ſes ouvrages, en partie par lui-même à l'eau forte, & en partie par Magdeleine du Pas, & par d'autres. Il avoit une ſi grande mémoire, qu'il lui ſuffiſoit de voir quelque choſe, ſans la deſſiner, pour la retenir parfaitement, & la peindre à quelques jours de là avec fidélité. Quoiqu'il fût en grande réputation à Rome, & qu'il vendit cher ſes tableaux, le ſoin avec lequel il les finiſſoit ne lui permettoit pas d'en faire aſſez pour ſubvenir à la dépenſe de ſa maiſon Le chagrin qu'il en avoit retenoit encore ſa main, & le réduiſit à ne vivre preſque plus que d'emprunt. De ſorte que ne pouvant ſatisfaire aux dettes qu'il avoit contractées de toutes parts, il fut mis en priſon, où il tomba malade; & quoi qu'on l'en eût fait ſortir, ſa maladie continua, & ne pouvant ſurvivre à ſa diſgrace, il mourut de douleur, regretté des Italiens mêmes, qui l'avoient en une eſtime particuliére. Il eut un diſciple nommé *Jaques-Erneſt Thomas de Landau*, qui a fait des tableaux fort approchans de ceux de ſon maître, & qu'on prendroit même pour en être véritablement. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

ELSENEUR ou ELSENÖR, *Elſenora*, ville renommée de Danemarck, dans l'Iſle de Zélande. Elle eſt ſituée à ſix lieues de Coppenhague du côté du Nord dans l'endroit le plus étroit du Sund. La Fortereſſe de *Cronembourg* que Frédéric II. fit bâtir en 1577, en défend l'entrée & le paſſage, de ſorte que tous les vaiſſeaux qui paſſent de l'Océan dans la Mer Baltique payent un tribut au Roi de Dannemarck. Cette Fortereſſe eſt à un coup de mouſquet de la ville d'Elſeneur qui fut priſe, en 1658, par Charles Guſtave Roi de Suéde, & rendue aux Danois en 1660, par le traité de Coppenhague. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ELSHOUT. *Voyez* HEUSDEN D'ELSHOUT.

ELSINBOURG ou ELSINBORCH, place forte de Suéde ſur le Sund, dans la province de Schonen, vis-à-vis de l'île de Zélande, appartenoit autrefois au Roi de Danemarck; mais depuis l'an 1658, elle eſt dépendante du Royaume de Suéde, par le traité de paix qui fut conclu à Roſchild en la même année. Les Danois qui l'avoient repriſe l'an 1676, la rendirent l'année ſuivante. Ce fut en cette ville que mourut, en 1448, Chriſtophle de Baviére Roi de Danemarck. * Baudrand.

ELSIUS (Philippe) de Bruxelles, Hermite Auguſtinien mort en 1654, a donné un Ouvrage ſur les Ecrivains de ſon Ordre intitulé *Encomiaſticon Auguſtinianum.* On peut regarder ſon livre comme l'Ouvrage d'un homme aveuglé pour la gloire de ſon Ordre, qui lui a fait ramaſſer de toutes parts, ce qu'il dit des Ecrivains de ſon Inſtitut & de leurs Ecrits, ſans beaucoup de jugement. Il s'eſt contenté de copier les catalogues des autres, ſans aucun choix ni diſcernement, outre qu'il a inſéré parmi les Hermites Auguſtiniens, pluſieurs qui n'en ont jamais été. * Labbe, *Biblioth. Bibliothecar. pag.* 142. & *longè fuſiùs*, *Diſſert. Eccleſiaſtic. in addendis ad Bellarmin. pag.* 823. 824. 825. 826. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Crit. Hiſt.*

* ELST, village du Haut Bétau en Gueldre entre Nimégue & Arnhem ſur le canal qui conduit de l'une de ces villes à l'autre. C'eſt là où ſe tient le ſiége de la Juſtice de tout ce quartier-là.

ELSTER, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de la Haute Saxe. Elle eſt ſituée dans le Duché de Saxe, à l'embouchure de la riviére d'Elſter dans l'Elbe entre Wittemberg & Torgaw, à trois lieues de la prémiére & à quatre de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ELSTER, riviére de la Haute Saxe en Allemagne, traverſe le Voigtland & l'Ooſterland du midi au nord, & en continuant ſon cours de la même maniére en tirant vers l'orient, va ſe jetter dans la riviére de Saala un peu au deſſous de Merſebourg.

* ELSTER, riviére de la Haute Saxe en Allemagne prend ſa ſource vers les frontiéres de la Miſnie & de la Haute Luſace, coule d'abord du ſud au nord, puis de l'eſt à l'oueſt juſques à Elſterwerd, enſuite du ſud-eſt au nord-oueſt juſques à Schweinitz, enfin de l'eſt à l'oueſt juſques à Elſter où elle tombe dans l'Elbe.

* ELSTERBERG, petite ville de la Haute Saxe en Allemagne dans le Voigtland ſur l'Elſter au nord de Plawen.

* ELSTERWERD, petite ville ou bourg de la Haute Saxe en Allemagne, dans le Duché de Saxe ſur l'Elſter au nord de Dreſden dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

* ELSWICH (Jean Herman d') Théologien Luthérien naquit en 1684, d'une ancienne famille noble à Rensbourg en Holſtein. Il étudia à Lubek, à Roſtok, à Leipſic, à Iéna, & à Wittenberg. Ce fut dans cette derniére qu'il fut reçu Maître ès Arts. En 1717 il fut appellé à Stade pour y exercer le miniſtére. Il mourut le 10 juin 1721. Quoiqu'il ſoit mort aſſez jeune, il a cependant compoſé pluſieurs Ouvrages. Il a publié le livre de Simonius, *De Literis pereuntibus* avec des Notes de ſa façon: *Epiſtolæ familiares varii, Theologici potiſſimum argumenti*; *Launoius de varia Ariſtotelis fortuna in Schola Pariſienſi*, à quoi il a ajoûté *Schediaſma de varia Ariſtotelis in Scholis Proteſtantium fortuna*; *Commentatio de reliquiis Papatus Eccleſiæ Lutheranæ temere aſſictis*; *Diſſertationes de Melchiſedeco*; *Formula Concordiæ in Dania non combuſta*; *Recentiorum in Novum Fœdus Critica*; *Fanaticorum Palinodia*; *Obſervationes Philologicæ ſuper Witteri Commentatione in Geneſin*; *Vindiciæ Diaſcepſeos Hanniana.* Il avoit deſſein de donner encore au jour *Hiſtoria Eccleſiæ Holſaticæ*; *Hiſtoria Philoſophica*; *Pſellus de operationibus Dæmonum*, & *Hyperius de ratione Studii Theologici* avec des Notes: mais la mort l'empêcha d'exécuter ſes projets. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ELTECON, ville de Paleſtine dans la Tribu de Juda. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 59.

ELTEKE ou ELTECE, ville de la Tribu de Dan, qui fut donnée aux Lévites de la famille de Caath. * *Joſué, ch.* 19. *v.* 44.

ELTHAM, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Kent, qu'on appelle *Black-heath.* C'eſt une bonne ville, ſituée au milieu des bois, & de divers parcs, & fort fréquentée de la Nobleſſe. Elle eſt à huit milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

ELTHOLAD, ville de la Tribu de Juda, qui fut enſuite donnée à celle de Siméon. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 30. *& ch.* 19. *v.* 4.

ELTMANA, petite ville de l'Evêché de Wirtzbourg en Franconie. Elle eſt ſur le Mein, preſque enclavée dans l'Evêché de Bamberg, à trois lieues au deſſous de la ville de ce nom. * Maty, *Diction. Géogr.*

ELTOR, ville. *Voyez* TOR.

ELTZE, anciennement *Aulica*, bourg de la Baſſe Saxe en Allemagne. Il eſt au confluent de la Leyne dans l'Evêché d'Hildesheim, entre la ville de ce nom & celle d'Hamelen. Lorſque Charlemagne conquit les Saxons, il fit ſon ſéjour en ce lieu, & y fonda l'Evêché, qui a été transféré à Hildesheim. * Maty, *Dict. Géogr.*

ELVAN AVALON. *Cherchez* AVALONIUS.

ELVAS, que les Caſtillans nomment Yelves, *Helva*, ville forte de Portugal, dans la province d'Alentejo, avec Evêché ſuffragant d'Evora, érigé en 1576, par le Pape Pie V, eſt ſituée ſur une colline qui a une petite riviére au pié, environ à deux lieues de la Guadiana ou Anas. Quelques Auteurs ont cru que cette ville fut bâtie par les Gaulois Helviens, qui ſont ceux du Vivarès. Les Maures la fortifiérent & y firent bâtir une belle moſquée, qui eſt aujourd'hui l'égliſe cathédrale. Les Eſpagnols aſſiégérent inutilement Elvas en 1659, & furent même défaits près de cette ville par les Portugais. * Arius Varella, *Hiſt. Elv.*

ELVE. *Voyez* ELBE.

ELVERVELT, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Weſtphalie, eſt dans le Duché de Berg ſur la riviére de Wupper, environ à deux lieues de Duſſeldorp vers l'Orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

ELVIR, vint-ſeptiéme Caliſe ou Succeſſeur de Mahomet, étoit fils de Piſaſire, dernier Caliſe de Syrie ou de Babylone. S'étant ſauvé en Egypte, il fut reçu comme ſouverain Pontiſe; & les Egyptiens aſſemblérent toutes leurs forces pour déthrôner le Prince du païs, qu'ils regardoient comme un uſurpateur. Ce Prince s'aviſa d'un ſtratagême pour détourner l'orage qui le menaçoit, & envoya reconnoître Elvir pour Souverain dans ce qui concernoit la Religion, s'offrant à prendre de lui le cimeterre & les brodequins, qui étoient les marques du pouvoir abſolu, en ce qui regarde le temporel. La paix fut faite à ces conditions, vers l'an 990, & Elvir demeura Caliſe d'Egypte. * Marmol, *de l'Afrique, liv.* 2.

ELVIRE (*Eliberis*) ville autrefois célébre en Eſpagne, a été entiérement ruïnée, de ſorte qu'à peine ſait-on en quel lieu elle étoit bâtie. Les Savans en parlent diverſement: ſelon quelques-uns, c'eſt la Grenade d'aujourd'hui, ou comme veulent les autres, c'eſt Colioure. Mais il y a apparence que les uns & les autres ſe trompent, puiſque Grenade eſt une ville plus récente, & que l'autre eſt dans le Rouſſillon, nommée *Illiberis* ou *Caucoliberis*; & que celle dont nous parlons eſt nommée *Eliberis.* Selon la plus ſaine opinion, la ville d'Elvire, autrefois métropole, eſt un petit bourg dans la ville de Grenade même, qui s'eſt accrue par les ruïnes de l'autre. * Mariana, *Hiſt.* Antonius Auguſtinus. Ferdinand de Mendoza. Baronius. Ferrari, *in Lex. Geogr.* Le Mire, *Geogr. Eccl. &c.*

CONCILE D'ELVIRE.

☞ Les Chronologiſtes ſont en peine de marquer en quel tems a été célébré le Concile d'Elvire. Pluſieurs croyent qu'il fut tenu l'an 305, ſous le pontificat du Pape Marcel; mais le P. Morin prétend que ce fut vers l'an 250. Il y a beaucoup plus d'apparence qu'il fut aſſemblé, quand la perſécution finit en Occident vers l'an 304. On eſt auſſi en conteſtation ſur le lieu où il a été aſſemblé; car il y avoit anciennement deux villes du nom d'Illiberis, l'une dans la province Tarragonoiſe, & l'autre dans la province Bétique. Il y a beaucoup plus d'apparence que ce Concile ſe tint dans la derniére; parce que la plupart des Evêques qui y aſſiſtérent étoient de la province Bétique: ils s'y trouvérent au nombre de 19 Evêques, avec 24 Prêtres. On attribue à ce Concile 80 Canons, que quelques-uns croyent n'être qu'une compilation de Canons d'anciens Conciles d'Eſpagne. Nous avons ces Canons, ſur leſquels Ferdinand de Mendoza a fait de longues obſervations. Gabriel de l'Aubépine, Evêque d'Orléans, en a auſſi expliqué quelques-uns. Ces Canons ſont rigoureux juſqu'à l'excès; car ils défendent de donner la communion à l'article de la la mort, à ceux qui ſeroient tombez dans l'idolâtrie; à ceux qui par maléfice auroient fait mourir quelcun; à ceux, qui après la pénitence de la fornication, l'auroient derechef commiſe; à ceux qui vendroient la pureté des femmes, qui épouſeroient leur belle-mére, ou qui donneroient leurs filles aux Prêtres des idoles; à ceux qui abuſeroient d'un garçon, & qui accuſeroient fauſſement un Evêque, un Prêtre, ou un Diacre. Le 37 Canon défend de mettre aucune peinture dans les égliſes: ce que les

les Commentateurs expliquent différemment. Mais les plus raiſonnables avouent de bonne foi, que l'uſage & le culte des images n'étant pas encore établi parmi les Chrétiens, le Concile l'a défendu par rapport au tems, &c. * *Tome* 1. *Conc.* Morin, *de Pœnit.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ.*

ÉLUL, eſt le nom du ſixiéme mois des Hébreux, qui correſpondoit à notre mois d'août. Il n'avoit point de fête particuliere, que la nouvelle lune & les jours du Sabath. * Sigonius & Genébrard, *de Kalend. Hebr.* Torniel, *A. M.* 2545. *n.* 32.

* ELVODUGUS, ſurnommé PROBUS, Moine Anglois, ſur la fin du VI ſiécle, vers l'an 590, a été le premier qui entreprit, avec le ſecours des Auteurs Romains, de purger l'Hiſtoire de ſon païs des fables, dont elle eſt enveloppée dans ſes commencemens. * Balæus & Pitſeus, *de Script. Angl.* Voſſius, *des Hiſt. Lat. liv.* 2. *chap.* 23.

ÉLUSATES, anciens peuples de l'Aquitaine. Ils avoient les Vaſates au Nord; les Auſciens & les Nitiobriges au Levant; les Bénéarniens au Midi; & les Datiens Tarbelliens au couchant. *Eluſa* étoit leur capitale, & leur païs renferme préſentement la plus grande partie de la Gaſcogne propre, & la partie occidentale du Comté d'Armagnac. * Maty, *Dict. Géogr.*

ÉLUTE. *Cherchez* ALIX Comteſſe de Toulouſe.

ELWANG, ou ELWANGEN ville d'Allemagne dans la Prévôté de même nom, en Latin *Elvanga*. Elle eſt ſituée ſur la riviére de *Jagxt* avec un Château où les Prevôts ont accoutumé de faire leur réſidence. La Prévôté d'Elwangen eſt entre le Marquiſat d'Anſpach, la Baronie de Limpourg & les territoires des villes Impériales de Dinckelſpihel, d'Aalen, & de Bopfingen. C'étoit une Abbaïe de l'Ordre de S. Benoît appellée ainſi de cette ville, ou elle fut fondée par *Hariolphe* & *Erlolphe* fréres, qui furent Evêques de Langres l'un aprés l'autre. L'Empereur Henri II. la mit au rang des Principautez Eccléſiaſtiques de l'Empire, & le Pape Pie II. qui la ſéculariſa en 1660, en faveur de *Jean* de *Hirnsheim* qui en étoit Abbé, l'érigea en Prévôté. Le domaine de cette Prévôté conſiſte en quelques Bailliages. * Audiffret, *Géogr. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ELXAI, HELXAI, ELCESAI, ELCI faux Prophéte dans le ſecond ſiécle, étoit ſorti d'entre les Juifs, avec ſon frére Joxée. Il prêchoit ſous l'empire de Trajan, *vers l'an* 105, les opinions que les Elcéſaïtes ſuivirent depuis. Ces Hérétiques combattoient la virginité comme un grand mal, & contraignoient tous ceux de leur Secte d'avoir des femmes. *Cherchez* ELCÉSAÏTES. * Saint Epiphane, *Hær.* 19. Baronius, *A. C.* 105. *num.* 2. 3. & 4. Gautier, *en la Chron. &c.*

E'LY, *Elia* ou *Helia*, ville d'Angleterre dans le Comté de Cambridge, avec Evêché ſuffragant de Cantorbéry, eſt ſituée ſur la riviére d'Ouſe, dans une contrée peu ſaine. Cette même riviére, & quelques autres, y forment une île, qui a auſſi le nom d'Ely, avec des marais & un Golfe. L'Evêché d'Ely fut fondé ſous le régne de Henri I. Roi d'Angleterre en 1109, & détaché de l'Evêché de Lincoln. Il y avoit une Abbaïe qu'on érigea en égliſe cathédrale. Le premier Evêque fut Hervée, qui mourut en 1131, & Nigellus lui ſuccéda, ſuivi de Géofroi Ridall, & de Guillaume Longchamp, &c. Les Succeſſeurs d'Hervée ont poſſédé les droits & les priviléges qu'avoient les Comtes Palatins, juſqu'au régne d'Henri VIII. L'Evêque a encore le droit de Haute Juſtice dans l'Iſle d'Ely. Les revenus de cet Evêché ſont conſidérables. * Camden, *Deſcr. Angl.* Godwin, *de Epiſc. Angl. &c.* Etat de la Gr. Bretagne *ſous George II. tome* 1. *p.* 46.

E'LYMAIDE, & ELYME'ENS. *Cherchez* ELAM.

E'LYME'ENS, peuples de Sicile, alliez des Carthaginois. Preſque tous les Auteurs qui en font mention, les font ſortir des Troyens, & d'un certain Elymus, compagnon d'Aceſte. * *Strabon, Servius.* Mais Scylax diſtingue les Elyméens de Sicile, d'avec les Troyens; & Denys d'Halicarnaſſe les fait venir d'Italie, longtems avant la guerre de Troye. On dit qu'ils n'habitoient que dans les montagnes, où ils avoient les villes d'Erice, d'Egeſte & d'Entelle: c'eſt pour ce ſujet, ſelon la remarque de Bochart, qu'ils purent être appellez *Elymes*, du mot Syriaque *Alim* ou *Elim*, qui ſignifie *haut* & *élevé*, parce qu'ils occupoient les plus hauts lieux de Sicile.

E'LYMIOTES, anciens peuples de Macédoine. Ils étoient près des Taulantiens, vers la mer Adriatique. Elyma leur ville capitale eſt celle qu'on nomme aujourd'hui *Canina* en Albanie. * Maty, *Dict. Géogr.*

ELYMIENS. *Voyez* ELICIENS.

E'LYSE'ES, Champs Elyſées, ou Elyſiens, ſont le lieu, où les Anciens croyoient que les ames des juſtes étoient envoyées après la mort, & où elles jouiſſoient d'un bonheur parfait. Ce nom eſt Phénicien ou Hébreu dans ſon origine, & ſignifie un *lieu de plaiſir & de joye*. Diodore de Sicile, en décrivant les funérailles des Egyptiens, parle des prez agréables, qui étoient près de Memphis, & le long du marais Achéruſien. Homére place en cet endroit les Champs Elyſiens; dans un autre paſſage, il parle en général des Champs Elyſiens, où l'on même une vie agréable, dans leſquels il ne tombe ni neige, ni pluye, & où les Zephirs rafraîchiſſent les hommes par leurs douces haleines. Héſiode place les Champs Eliſiens dans les îles de l'Océan; Denys *le Géographe* dans l'île blanche du Pont-Euxin; Virgile les met dans l'Italie, & Plutarque dans la Lune; Platon plus ſage appelle le lieu où les juſtes jouiſſent du bonheur après la mort, les Champs Eliſiens, ſans déterminer l'endroit où ils ſont. Pluſieurs ont placé les Champs Elyſiens dans les îles fortunées. Quoique les Auteurs varient ainſi, ils conviennent tous qu'il y a un paradis pour les juſtes après leur mort, auquel ils ont donné le nom de Champs Elyſiens. * Danet, *Antiquitez Gr. & Rom.*

E'LYSIENS, ancien peuple d'Allemagne dont Tacite fait mention. Murtius écrit *Helyſiens*, & Bartholin *Lyſiens*; mais tous les Savans tiennent pour Elyſiens, & en font ceux que l'on nomme aujourd'hui Siléſiens.

* ELZABAD, fils de *Scemahja* Lévite, & Portier du Temple de Jéruſalem, ſe rendit recommandable par ſa grande valeur. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 26. *v.* 7.

* ELZABAD, neuviéme Brave de l'Armée de David, Roi d'Iſraël. Je ne ſai s'il ne ſeroit point le même que le précédent. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 12.

ELZE'AR (Saint) Comte d'Arian, né en Provence l'an 1277, étoit fils d'*Hermongas* de Sabran, Comte d'Arian, & de *Laudune* d'Albe. Lorſqu'il eut atteint l'âge de dix ans, Charles II. Roi de Jéruſalem, de Naples & de Sicile, voulut qu'il épouſât en ſa préſence dans la ville de Marſeille, une fille de qualité, nommée *Delphine*, âgée de douze ans. Trois ans après, le mariage fut célébré publiquement en face d'égliſe le jour de ſainte Agathe, dans le château du Puy-Michel, d'où l'on mena Delphine au château d'Auſois, pour y demeurer avec Elzéar ſon époux. Mais l'un & l'autre s'accordérent à vivre enſemble comme frére & ſœur, & le chaſte Elzéar mépriſant les biens & les plaiſirs de la terre, ne s'attacha qu'à Dieu. A l'âge de vint ans, il réſolut d'aller demeurer au château de Puy-Michel, qui appartenoit à ſa femme, afin de s'appliquer plus commodément aux exercices de piété, & d'y vivre dans une parfaite tranquillité d'eſprit. Là il établit comme une régle, qu'il voulut être obſervée dans ſa maiſon, pour ceux qui lui étoient ſoumis, ſoit Officiers, Gentils-hommes, ou Demoiſelles; de ſorte que ſon château étoit une eſpéce de Monaſtére. Après la mort de ſon Pére il hérita de la Baronnie d'Auſois en Provence, & du Comté d'Arian au Royaume de Naples: ce qui l'obligea de paſſer en Italie, afin de prendre poſſeſſion de ce Comté. Robert Roi de Jéruſalem, de Naples, & de Sicile, fils du Roi Charles II. & frére de ſaint Louïs, Evêque de Toulouſe, témoigna beaucoup d'affection au Comté Elzéar, & le fit Chevalier de ſon Ordre. Elzéar ayant demeuré quelques années en Italie, s'en revint en Provence, où il fit un vœu exprès de garder la virginité qu'il avoit conſervée juſques alors: ce que fit auſſi ſon épouſe. Enſuite il retourna à Naples, où le Roi le fit Gouverneur du Duc de Calabre ſon fils aîné. En 1324, il fut envoyé en France par le Roi de Naples, afin de demander en mariage Marie, fille de Charles de France, Comte de Valois, pour le Prince Charles, Duc de Calabre, dont il avoit été Gouverneur. Après s'être aquitté heureuſement de la commiſſion qui lui avoit été donnée, il tomba malade à Paris, & y mourut le 27 ſeptembre 1325, âgé de 28 ans. Son corps fut transféré à Apt en Provence. Il fut canoniſé par le Pape Urbain V. ſon neveu, l'an 1368. Ce Pontife étoit fils de Guillaume de Grimoard-de-Beauvoir, Baron du Roure, & de Griſac, & d'*Emphelite* de Sabran, Dame de Montferrand, ſœur de ce ſaint Comte d'Arian. *Voyez* ROURE. * Surius, *tome* 3.

ELZE'VIRS, ou ELZE'VIERS, célébres Imprimeurs de Hollande, du nom deſquels il y en a eu à Amſterdam & à Leyde. Ils ſe ſont rendus recommandables par le grand nombre de beaux livres qu'ils ont donnez au public. Il n'y a plus de Libraires de cette famille, depuis la mort de Daniel Elzévier, qui mourut à Amſterdam au mois d'Octobre 1680.

☞ Quatre des Elzéviers ſe ſont diſtinguez dans leur profeſſion d'Imprimeurs; ſavoir, BONAVENTURE, ABRAHAM, LOUÏS & DANIEL, dont on vient de parler. Ils ont été au deſſous des Etiennes, tant pour l'érudition, que pour les éditions Gréques & Hébraïques; mais ils ne leur ont cédé, ni dans le choix des bons livres qu'ils ont imprimez, ni dans l'intelligence de la librairie, & ils les ont même ſurpaſſez, pour l'agrément & la délicateſſe des petits caractéres. Leur Virgile, leur Térence, leur nouveau Teſtament Grec & quelques autres Livres où il ſe trouve des caractéres rouges, ſont des chefs-d'œuvres de leur Art. Ainſi ce n'eſt point ſans raiſon, qu'on les conſidére encore comme les plus habiles Imprimeurs, non ſeulement de Hollande, mais encore de toute l'Europe. Quoique DANIEL ait laiſſé des enfans, il paſſe néanmoins pour le dernier de la famille. Les Elzéviers ont imprimé plus d'une fois le catalogue de leurs éditions; mais celui que DANIEL a publié le dernier eſt fort groſſi de livres étrangers; il fut imprimé à Amſterdam en 1674, in douze, diviſé en ſept parties. * *Mémoires du tems.* Baillet, *Jugement des Savans ſur les Imprimeurs.*

E M A.

* EMAGIAGEN ou IMEGIAGENUM ville du Royaume de Maroc en Afrique dans la province de Maroc, à l'oueſt de la ville de Maroc dont elle eſt éloignée d'environ vint lieues.

EMAIL: certaine compoſition qui ſert de couleur pour peindre ſur les métaux, & ſur la terre cuite. L'uſage d'émailler ſur des ouvrages de terre eſt fort ancien, puiſque du tems de Porſenna Roi d'Hétrurie (qui eſt maintenant la Toſcane) on faiſoit dans ſes Etats des vaſes émaillez de différentes figures, mais qui n'étoient pas comparables à ceux qu'on a faits depuis à Fayence, & à Caſtel-Durante, dans le Duché d'Urbin, du tems de Raphaël & de Michel Ange. Ceux-ci néanmoins étoient plus conſidérables pour le deſſein des figures, que pour les coloris; car on n'avoit pas encore trouvé le ſecret d'y peindre des figures de diverſes couleurs, non plus que ſur les métaux, dont on faiſoit alors des vaſes & d'autres ouvrages qui ne ſont que blancs & noirs, à la reſerve de quelque legére teinte, ou couleur de carnation au viſage & aux autres parties du corps, comme on voit dans ceux qu'on appelle *Emaux de Limoges*. Ce n'eſt que depuis le ſiécle dernier qu'on fait faire des émaux épais & opaques, & en compoſer de toutes les couleurs. Ce fut Jean Toutin, Orfévre de Châteaudun, qui trouva ce ſecret en 1632. Il le communiqua à ſon diſciple nommé Gribelin, & à d'autres Ouvriers, qui contribuérent à perfectionner cet Art. Dubié, Orfévre qui travailloit dans les Galeries du Louvre, fut des premiers. Morliére natif d'Orléans, mais qui demeuroit à Blois, le ſuivit de près, & s'appliqua particuliérement à peindre en émail, ſur des bagues, & ſur des boëtes de montres. Morliére eut pour éléve Robert Vauquer de Blois, qui a ſurpaſſé tous les autres à bien deſſiner, & à donner de belles couleurs. Il mourut en 1670.

E M A.

Pierre Chartier de Blois ſe mit à faire des fleurs, à quoi il réüſſit parfaitement. En même tems on vit pluſieurs perſonnes dans Paris s'attacher à cette maniére de peindre, dont on fit quantité de médailles, & d'autres petits ouvrages. On commença même à faire des portraits émaillez, au lieu de ceux que l'on faiſoit de miniature. Les premiers qui parurent les plus achevez, & des couleurs les plus vives, furent ceux que Jean Petitot & Jacques Bordier apportérent d'Angleterre: ce qui excita Loüis Hance, & Loüis du Guernier, excellens Peintres en miniature, à en faire quelques-uns. Celui-ci trouva diverſes teintes pour la beauté des carnations; & s'il eût vécu davantage, il auroit peut-être eu la gloire d'avoir mis cette ſorte de travail dans ſa derniére perfection. On ne peint plus guére à préſent ſur le cuivre avec de l'émail, pour faire des ouvrages, comme ceux qu'on appelle de Limoges. On ne laiſſe pas néanmoins de peindre des figures blanches ſur un fond noir; mais on ſe ſert de l'or. Henri Toutin, fils de Jean Toutin, après la mort de Loüis XIII, fit pour la Reine Régente une boëte de montre émaillée de cette maniére, que l'on admira. * Félibien, *Principes des Arts*, *p.* 305. &c. *de l'édit. de* 1697. *in* 4.

ÉMALCHUEL, Prince Arabe. Le Roi Alexandre Balès étant mort, il ſe chargea de la conduite & de l'éducation du jeune Antiochus, fils de ce Prince, & le remit enſuite à Tryphon, lors que Démétrius Nicanor fut priſonnier parmi les Parthes. * I. *Machabées, ch.* 11. *v.* 39.

EMANUEL, ou MANUEL COMNÉNE, Empereur de Gréce, étoit fils de *Jean* Comnéne, & fut choiſi par ſon pére le premier avril 1143, pour lui ſuccéder, au préjudice d'*Iſaac* ſon aîné, qui étoit d'un naturel farouche & emporté. Il avoit épouſé *Germaine*, ſœur de *Gertrude*, femme de *Conrard* Empereur d'Allemagne, qui prit la Croix, pour combattre les Infidéles, & délivrer ſon beau-frére d'un voiſin ſi fâcheux. Le Roi Louis *le Jeune* s'étoit auſſi croiſé, à la perſuaſion de ſaint Bernard. Mais la jalouſie des Orientaux contre les Latins, fut funeſte à la Religion, & fit échouer cette entrepriſe. Il n'eſt point d'artifices qu'Emanuel n'employât, pour faire périr l'armée du Roi & celle de l'Empereur. Il réüſſit tout à fait à l'égard de la derniére; car il l'empoiſonna par du plâtre & de la chaux, qu'il fit mêler dans les farines qu'il fourniſſoit; & lui donna des guides, qui après l'avoir promenée par de longs détours, où elle conſuma toutes ſes munitions, la livrérent entre les mains des Turcs qui la taillérent en piéces l'an 1147, de ſorte qu'il n'en reſta pas la dixiéme partie. On dit même, que lorſque le Roi Loüis *le Jeune* revenoit en 1149, les Grecs l'épiérent pour l'enlever. Roger Roi de Sicile déteſtant leur perfidie, leur fit la guerre, & alla même les braver juſques à Conſtantinople. Emanuel viola auſſi le droit des gens en la perſonne d'un Ambaſſadeur des Vénitiens. Mais ces derniers le pouſſérent ſi fortement qu'il fut obligé d'acheter la paix. Il fit auſſi la guerre aux Hongrois & aux Turcs, avec très-peu de ſuccès. Mais il eut plus de bonheur en 1168, lorſqu'il prit les armes contre les Sarraſins, auſquels il enleva Damiéte. Le Caliſe d'Egypte s'obligea même de lui payer une maniére de tribut. Il défit auſſi dans l'Aſie Mineure le Soudan de Cogni. Son attachement à l'Aſtrologie Judiciaire fut ſi grand, qu'il croyoit toujours qu'après ce qu'il avoit connu par cette fauſſe ſcience, ſon empire ſeroit extrêmement heureux. Sur la fin, il en fut déſabuſé: on dit même qu'il parut fort libéral & charitable, & qu'ayant connu la vanité des choſes du monde, il prit l'habit de Religieux, pour s'en détacher, & pour faire pénitence. En 1179, il rechercha l'alliance d'une Princeſſe de la maiſon de France, pour ſon fils. Ce fut *Agnès*, qui fut mariée au mois de mars 1180 à *Alexis* Comnéne. Emanuel mourut dans la même année ſur la fin du mois de ſeptembre, après un régne de 37 ans, cinq mois & quelques jours. * Nicétas, *l.* 2. *Chr.* Othon de Freiſinghen, *lib.* 1. *de Reb. Geſt. Frid. c.* 23. 24. *&c. lib.* 7. *Chron.* Guillaume de Tyr, *liv.* 15. *&* 16. Batiſte Egnace, *in vit. Cæſar.* Baronius, *aux Ann. &c.*

ÉMANUEL II. PALÉOLOGUE, reçut l'Empire, l'an 1384, de la main de ſon pére *Jean* Paléologue, qui mourut ſelon la plus commune opinion en 1391. Les Turcs déclarérent alors la guerre aux Grecs, & leur enlevérent Theſſalonique. En 1395, ils inveſtirent Conſtantinople; & parce que Péra, qui en eſt comme le fauxbourg, appartenoit aux Génois, Jean le Maingre, dit *Boucicaut*, Maréchal de France, l'alla délivrer, & promit du ſecours à l'Empereur. Ce malheureux Prince paſſa lui-même dans toutes les Cours de l'Europe, pour en demander; & demeura deux ans à Paris, où l'on n'épargna rien pour adoucir le chagrin de ſon exil. Ce fut en cette ville où il apprit, en 1402, la défaite de Bajazet par Tamerlan; après quoi il retourna à Conſtantinople. La ſuite de ſon empire ne fut pas plus heureuſe: auſſi s'en défit-il vers l'an 1419, entre les mains de ſon fils *Jean* Paléologue. Emanuel prit l'habit de Religieux & le nom de Matthieu, deux ans avant ſa mort, qu'on met au 21 juillet 1425. Cet Empereur qui aimoit les Lettres, étoit Théologien & Philoſophe. Les vingt Dialogues de la Religion, qu'on garde dans la Bibliothéque du Roi de France, & les cent préceptes à ſon fils Jean, traduits dans le XVI ſiécle en François, ſont des témoignages de ſon eſprit. Beſſarion, qui étoit alors un jeune homme, fit ſon Oraiſon funébre, que Nicolas Perrot traduiſit en Latin, & que Bzovius, a rapportée dans ſes Annales. * Bzovius, *A. C.* 1472. *num.* 56. Phranz. *liv.* 11. Juvenal des Urſins, *en Charles VI.* Sponde, *aux Annales.* Du Verdier, *Bibliothéque Françoiſe, pag.* 839. *&c.*

ÉMANUEL, Roi de Portugal, fils de FERDINAND, Duc de Viſeo, & petit-fils d'*Edouard*, ſuccéda l'an 1495, à *Jean* II. ſon couſin, mort ſans enfans. Les proſpéritez de ſon régne, le bonheur de ſes entrepriſes, & l'avantage qu'il eut d'étendre le nom Chrétien dans les Royaumes les plus barbares, lui ont fait porter légitimement le nom de *Prince très-fortuné*. Au commencement de ſon régne, il obligea les Juifs de ſon Royaume de ſe faire batiſer, en chaſſa les Maures, & conquit pluſieurs villes & fortereſſes en Afrique. Vaſco de Gama, Amerique Veſpuce, Alvarez Cabral, & quelques autres, découvrirent ſous ſes auſpices, pluſieurs païs inconnus; s'avancérent ſur les côtes d'Ethiopie, dans le Royaume de Congo & ailleurs, & firent connoître ſon nom dans l'Afrique, dans l'Aſie, & dans cette partie du monde, qu'on a appellée depuis Amérique, du nom de ce même Améric Veſpuce. Les Portugais nomment ordinairement ſiécle d'or, le tems de ſon régne, qui fut de 26 ans, & d'environ 2 mois. Il mourut à Lisbonne le 13 décembre 1521, âgé de 52 ans, ſix mois & 24 jours. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'art. de PORTUGAL. Le Roi Emanuel aimoit les Gens de Lettres, & compoſa même des Commentaires des Indes, dont il eſt rapporté quelque choſe au recueil des Auteurs de l'Hiſtoire d'Eſpagne. Jérôme Oſorio, Evêque de Silvas, a écrit la Vie de ce Roi, & Vaſconcellos l'a miſe en abbrégé.

ÉMANUEL I. Prince de Portugal, & Vice-Roi des Indes, étoit fils d'*Antoine*, Prieur de Crato, fils du Roi *Emanuel*; & le même qui prit le titre de Roi de Portugal, après la mort de Dom Sébaſtien. *Voyez* ſa poſtérité à l'art. de PORTUGAL. * Imhoff, *Regnum Luſitanicum.*

ÉMANUEL, ou MANUEL CALÉCAS, Grec, & Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, vivoit ſur la fin du XIV ſiécle, ſelon Bellarmin; mais plutôt dans le XIII, comme l'aſſure Pierre Galeſini Protonotaire du ſaint Siége, dans la Vie de ſaint Bonaventure. Car il témoigne que Calécas aſſiſta au ſecond Concile de Lyon, avec Michel Paléologue, Empereur, & Joſeph Patriarche de Conſtantinople. Il compoſa quatre livres contre l'erreur des Grecs, touchant la Proceſſion du ſaint Eſprit, qu'Ambroiſe, Religieux, puis Général de l'Ordre de Camaldoli, traduiſit en Latin, à la priére du Pape Martin V. qui mourut l'an 1431. Ces livres n'ont pourtant été donnez au public que l'an 1619, par les ſoins de Pierre Stevart, qui les publia en un volume *in quarto*, de l'impreſſion d'Ingolſtad. On les a mis depuis dans la Bibliothéque des Péres, de l'édition de Cologne. Quelques autres croyent qu'un Ouvrage de la Proceſſion du ſaint Eſprit, du Purgatoire & des Azymes, imprimé dans l'addition des anciennes piéces de Caniſius, eſt encore de ce même Emanuel Calécas. On lui en attribue d'autres, ce qu'on pourra voir dans les Auteurs que nous citons. * Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Sponde, *A. C.* 1397. *n.* 6. P. Stevart, *in Notis Cal.* Poſſevin, *Appar. & Biblioth.* Pétau, *tome* 2. *Theol. Dogm. &c.*

ÉMANUEL PHILIBERT, Duc de Savoye, ſurnommé *Tête de fer*, fils de CHARLES III. & de *Béatrix* de Portugal, naquit le 8 juillet de l'année 1528, & reçut le nom d'Emanuel, en mémoire de ſon ayeul maternel, Roi de Portugal, & celui de Philibert, à cauſe d'un vœu que ſon pére avoit fait à ſaint Philibert de Tournus. Dès ſa plus tendre jeuneſſe, il fut deſtiné à l'Egliſe; mais après la mort de deux de ſes fréres, il fut élevé comme héritier préſomptif des Etats du Duc Charles ſon pére. A l'âge de vint ans il paſſa en Allemagne, où l'Empereur Charles-Quint le fit Chevalier de la Toiſon d'Or à Utrecht en 1548. Il donna en pluſieurs occaſions des marques de ſon courage, & fut fait au ſiége de Metz Général de l'armée impériale, qu'il commanda depuis à la bataille de S. Quentin, gagnée ſur les François en 1557. Après avoir ſuccédé aux Etats de ſon pére l'an 1553, il ſuivit Philippe d'Eſpagne en Angleterre, où il fut fait Chevalier de la Jarretiere. En 1559, la paix ayant été concluë au Câteau-Cambreſis, le Duc épouſa le neuviéme juillet de la même année *Marguerite* de France, fille du Roi *François* I. & ſœur du Roi *Henri* II. morte le 14 ſeptembre 1574. Par ce mariage il recouvra preſque tous ſes Etats, que ſon pére avoit perdus, & depuis il les augmenta par ſa prudence & par ſon courage. Sa piété & ſon amour pour les Sciences lui attirérent l'amour de ſes Sujets. Il mourut le 30 août 1580, & ne laiſſa qu'un fils CHARLES-EMANUEL, qui lui ſuccéda, *& ſix enfans naturels, deux fils & quatre filles. Voyez* SAVOYE. * Guichenon, *Hiſt. de Savoye, liv.* 2. *c.* 22.

ÉMANUEL, (François) Portugais, porta les armes dans le Païs-Bas pour les Eſpagnols, & depuis vint dans le Portugal, pour y ſervir au rétabliſſement de ſes Princes. On ajoûte qu'il fut long-tems priſonnier, & qu'on l'obligea de faire un voyage dans le Breſil. Catherine de Portugal, alors Reine d'Angleterre, ayant goûté ſon eſprit, l'envoya en 1664 à Rome, où il publia divers Traitez ſous le titre d'*Obras Morales*. Il mourut à Lisbonne le 13 octobre 1666. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. &c.*

EMANUEL CHRYSOLORAS. *Cherchez* CHRYSOLORAS.

ÉMANUEL de METEREN. *Voyez* METEREN.

ÉMATH, ou AMATH: la plupart croyent que cette ville, eſt la même qu'Antioche; non pas la fameuſe Antioche capitale de la Syrie, qui eſt ſurnommée la grande par *Amos, ch.* 6. *v.* 2. mais une autre Antioche moins grande & moins connue, qui fut ſurnommée *Epiphanie*. C'eſt ce que nous apprenons de St. Jérôme, qui marque que de ſon tems la petite Antioche ſubſiſtoit encore ſous le nom d'Epiphanie. D. Calmet croit qu'il y a plus d'apparence qu'Emath eſt la ville d'*Eméſe*, ſur l'Oronte, ville fort célébre dans l'antiquité, & ſouvent nommée dans l'Ecriture. Elle étoit au Nord de la Paleſtine. Il eſt ſouvent fait mention du défilé d'Emath, qui étoit entre le Liban & l'Antiliban. Il y a beaucoup d'apparence que les Emathéens deſcendus de *Canaan*, furent les premiers Habitans de ce païs, dont la capitale étoit Emath de *Saba*, ou Emath de *Damas*. * *Voyez Nombres, ch.* 34. *v.* 7. *Juges, ch.* 3. *v.* 3. D. Calmet, *in Geneſin, ch.* 10. *v.* 18.

ÉMAUS. *Voyez* EMMAUS.

ÉMAUX, nom que l'on a donné en général à toutes les couleurs reçues en armoiries; parce que l'on peignoit les armoiries en émail, ſur les armes du combat, ſur les vaſes d'or & d'argent, & ſur les autres meubles précieux. Les Hérauts des Princes portoient auſſi des plaques émaillées des armoiries de leurs Maîtres; ce qui fit donner le nom d'émail à ces plaques. Les émaux qui entrent dans les armoiries, ſont ceux des anciens Jeux du Cirque, qui paſſoient aux tournois. Les factions & les quadrilles s'y diſtinguoient

par

par le blanc, le rouge, le bleu, & le verd, qui ont fait l'argent, le gueules, l'azur & le ſinople de nos armoiries. L'Empereur Domitien, au rapport de Suétone, y ajoûta une cinquiéme faction vêtue d'or, & une ſixiéme vêtue de pourpre. Le noir que nous appellons *ſable*, fut introduit dans les tournois par les Chevaliers qui portoient le deuil, ou qui vouloient faire connoître quelque ſenſible déplaiſir qu'ils avoient reçu; ou plutôt il fut pris de la coutume des ſoldats Romains, qui portoient auſſi cette couleur ſur leurs boucliers. De là eſt venu qu'on ne voit que ſept couleurs dans les armoiries, dont deux ſont proprement appellées métaux, ſavoir, l'or & l'argent; & les cinq autres ſont nommées, azur, gueules, ſinople, ſable & pourpre, c'eſt à dire, *bleu*, *rouge*, *verd*, *noir & violet*. Il eſt bon de remarquer ici l'étymologie du mot émail. La plupart des Savans diſent que l'origine de ce nom eſt le mot Hébreu חשמל *Haſmal*, qui ſe trouve dans Ezéchiel, *ch.* 1. *&* 8. que ſaint Jérôme tradûit par *Electrum*, qui étoit chez les Anciens une eſpéce d'émail compoſé d'or & d'argent. Ils ajoûtent que du mot *Haſmal*, les Latins modernes ont fait *Smaltum*, les Italiens *Smalto*, les Allemans *Schmalt*, & les Eſpagnols *Eſmalte*. Anaſtaſe & Guillaume, Bibliothécaires, ſe ſont ſervis du mot *Smaltum*, l'un en la Vie du Pape Léon IV, & l'autre en celle d'Etienne VI. Léon d'Oſtie, Richard de S. Germain, & quelques autres Auteurs l'ont auſſi employé dans leurs Ecrits. A l'égard de l'Azur, ce nom, ſelon Bochart, *en ſon Phaleg. liv.* 2. *ch.* 12. vient du mot Perſan & Arabe *Lazurd*, qui ſignifie *bleu*, d'où les Grecs modernes ont fait λαζέριον. Cette couleur eſt communément portée par les Anglois, comme leur propre livrée, à cauſe de la jarretiére bleue, qui eſt la marque de l'Ordre des Chevaliers de S. George. L'habit des Chevaliers de l'Ordre de l'Ecu d'Or, établi par Louis II. Duc de Bourbon, étoit auſſi de cette couleur. Le nom de Gueules, pour ſignifier *le rouge*, vient du mot *Gul*, qui veut dire *couleur rouge*, parmi la plupart des Orientaux. Les Arabes & les Perſans nomment la roſe *Gul*, & les Turcs l'appellent *Ghuil*, comme le rouge appellé par les Latins *roſeus color*, couleur de roſe. *Gul* eſt auſſi le nom d'une plante dont les Perſes & les Turcs ſe ſervent, pour donner une couleur rouge à leurs viandes, comme on ſe ſert de ſaffran en ces païs-là, pour faire des ſauces de couleur jaune. Chriſtophle Coſta en parle dans ſon livre des Aromates. *Il y a apparence* que de là eſt venu le mot *Cuſculium*, pour ſignifier la graine de la petite yeuſe, qui eſt la cochenille, dont on teint en écarlate. Pline s'en eſt ſervi en ces termes, *Granum, &c. Cuſculium vocant*; & Gelenius en ſes Notes ſur Pline, croit que c'eſt un mot ancien Eſpagnol emprûnté des Arabes, voiſins d'Eſpagne. Gilles Ménage en ſes Origines, dit que *Gueules*, couleur rouge en armoiries, eſt ainſi nommée de certaines peaux rouges, auſquelles on donnoit ce nom, à cauſe vrai-ſemblablement de la rougeur des gueules des animaux. Saint Bernard en parle ainſi, *rubricatas pelliculas, quas Gulas vocant.* Les habits de cette couleur étoient en uſage parmi les anciens Gaulois: ce qui a fait dire au Poëte Martial, *l.* 14. *Epigr.* 129.

Roma magis fuſcis veſtitur, Gallia rufis,
Et placet hic pueris militibuſque color.

On a auſſi autrefois porté des peaux rouges au rebords des habits, pour le cou & pour les manches; & les habits, ainſi rebordez, ſe nommoient *Gules* ou *Goules*. Le Sinople, ou *le verd*, eſt plus rare dans les armoiries que les autres couleurs; parce qu'on s'habilloit moins ſouvent de cette couleur. Le verd a été ainſi nommé, de la ville de *Sinople*, dans la Paphlagonie; ſur quoi le Pére Ménétrier dit avoir la copie d'un manuſcrit de l'an 1400, où on lit ces mots, *Sinoplum utrumque venit de urbe Sinopoli, & eſt bonum; aliud viride, aliud rubicundum. Viride Sinoplum, ſeu Sinopum dicitur Paphlagonicus tonos, & rubicundum vocatur hæmatites Paphlagonica.* Le Sable, ou *le noir*, eſt en uſage dans le Blaſon. L'Aigle de l'Empire eſt de cette couleur; ce qui fait que le ſable ſe voit ſouvent dans les armoiries d'Allemagne. Quant à l'origine de ce nom, les uns le font venir des Martres Zibelines de couleur noire, que l'on nommoit *Zables* ou *Sables*; comme on voit dans les mémoires d'Olivier de la Marche, qui dit que dans la joûte qui ſe fit en Angleterre, entre le Bâtard de Bourgogne & le Sire de l'Eſcale, le Bâtard avoit douze chevaux couverts, les uns de drap & les autres *de Martres que l'on dit Sables, ſi belles & ſi noires, qu'il étoit poſſible d'en trouver.* D'autres croyent que ce nom vient du ſable même, & de la terre, à qui il ſemble que la couleur noire ſoit naturelle: c'eſt pourquoi Philoſtrate dans la vie d'Apollonius, dit que toute terre eſt noire, πᾶσα ἡ χώρα μέλαινα: & Cardan parle de la terre en ces termes, *Terra ſincera pullo colore eſt, aut ei proximo.* Les anciens Hérauts & Blaſonneurs ont été de ce ſentiment, & ont dit que le ſable répréſentoit la terre. A l'égard du Pourpre, pluſieurs Savans croyent que ce n'a jamais été une couleur fixe du Blaſon; parce que la plupart des Auteurs qui ont écrit des armoiries avant le XVI ſiécle, n'ont point fait mention de cette couleur; que ceux qui en parlent, ne conviennent pas entr'eux, les uns la compoſant du mélange des autres couleurs, les autres, d'azur & de violet, & d'autres de gueules & d'azur; & qu'enfin on n'allégue aucun exemple du pourpre employé dans le Blaſon, qui ne ſoit faux, ſuppoſé, ou mal entendu. Ils ajoûtent que le mot Latin *purpureus* s'eſt dit pour rouge; & que le pourpre, comme on l'entend vulgairement, ou le violet, ne peut être employé que pour la couleur naturelle de certains fruits, comme les raiſins & autres ſemblables. * Le Pére Ménétrier, *Origines des Armoiries.*

EMBAUMER. Les anciens Egyptiens, & à leur imitation les Hébreux, embaumoient les corps des morts. Joſeph fit embaumer le corps de Jacob ſon pére par ſes Médecins, & il ſe paſſa 40 jours pendant qu'ils exécutoient ſes ordres; car c'eſt la coutume d'employer tout ce tems à embaumer un corps, & toute l'Egypte pleura Jacob pendant 70 jours. Les Egyptiens attribuoient à *Iſis* l'invention de l'Art de la Médecine, & en particulier du reméde de l'immortalité, qui n'eſt autre, ſelon D. Calmet, que celui d'embaumer, & de rendre par ce moyen les corps incorruptibles. On prétend que les inondations du Nil ont rendu les embaumemens comme néceſſaires à l'Egypte, parce que les eaux du Nil tenant tout le plat païs inondé pendant près de deux mois, on n'y peut enterrer les morts, & on eſt obligé de les conſerver dans les maiſons pendant tout ce tems, à moins de les porter ſur les hauteurs, & dans les rochers, qui ſe trouvent ſouvent bien éloignez des demeures du mort. Ajoûtez que quand on auroit enterré avant l'inondation quelque corps dans la terre, l'inondation qui ſurvient le rejetteroit hors de la terre, le terrein ſablonneux & humide ne ſe trouvant pas aſſez ferme pour le retenir dans ſon ſein contre l'action de l'eau, qui le ſouléveroit, & le pouſſeroit hors de terre, comme plus leger que le ſable. Or voici la maniére dont les Egyptiens embaumoient les corps. Quand un homme eſt décédé, on porte ſon corps chez des Ouvriers, dont le métier eſt de faire des cercueils. Ils prennent la meſure du corps, & lui font un cercueil proportionné à ſa taille, à ſa qualité, & au prix qu'on y veut mettre: car il y a une grande diverſité de prix, à cauſe de la différence de la façon. Le deſſus du cercueil répréſente celui qui y doit être renfermé, ſi c'eſt un homme ou ſi c'eſt une femme. Si c'eſt un homme de condition, on le remarque à la figure qui eſt répréſentée ſur le couvercle du cercueil. On y joignoit d'ordinaire des peintures & des embelliſſemens proportionnez à la qualité de la perſonne. Quand le corps eſt rapporté au logis, on convient avec les Embaumeurs du prix qu'on veut mettre à l'embaumement, car il y en a de pluſieurs prix. Le plus haut eſt d'un talent, le médiocre eſt de vingt mines, & le moindre eſt de très-peu de choſe. On croit que le talent Egyptien valoit 2688 livres monnoye de France. On fait venir d'abord un Deſſinateur qui marque ſur le corps étendu l'endroit qu'il faut ouvrir au côté gauche, & la longueur de l'inciſion. Un Diſſéqueur avec une pierre d'Ethiopie fort tranchante fait cette inciſion & ſe retire au plus vite, parce que les parens du mort qui ſont préſens, prennent des pierres, & le pourſuivent comme un impie pour le lapider. Cette opération étant achevée, les Embaumeurs que l'on conſidére comme des perſonnes ſacrées, entrent pour faire leur office. Ils tirent par les narines avec un fer crochu, fait exprès, tout le cerveau du mort, & rempliſſent le crane de drogues aſtringentes. Ils tirent auſſi par l'ouverture qu'on a faite au côté tous les viſcéres, à la reſerve du cœur & des reins. On lave les inteſtins dans du vin de palmier, & dans d'autres drogues fortes & aſtringentes. On oint tout le corps d'huile de cédre, de myrrhe, de cinnamome, & d'autres drogues pendant environ trente jours, de maniére que le corps ſe conſerve tout entier, ſans pourriture, ſans perdre ſon poil, & non ſeulement il eſt exempt de pourriture, mais il conſerve même une bonne odeur. Après cela on met le corps dans le ſel pendant environ quarante jours. Ainſi quand Moyſe dit qu'on mit quarante jours pour embaumer Jacob, il faut l'entendre de ces quarante jours qu'il demeura dans le ſel de nitre, ſans y comprendre les trente jours qu'on mit à faire les autres cérémonies dont on a parlé auparavant, en ſorte qu'en tout, on fut ſoixante-dix jours à faire ſon deuil en Egypte, comme le marque auſſi Moïſe. Enfin on tire le corps du ſel, on le lave, on l'enveloppe de bandelettes de lin trempées dans la myrrhe, & on le frotte d'une gomme, dont les Egyptiens ſe ſervent au lieu de colle. Alors on rend le corps aux parens, qui le mettent dans le cercueil, & le gardent dans leurs maiſons, ou dans des tombeaux faits exprès. On en trouve aujourd'hui dans l'Egypte, dans des chambres ou voûtes ſouterraines, qui juſtifient pleinement ce que nous venons de dire. Ceux qui n'ont pas le moyen de faire la dépenſe que nous avons marquée, ſe contentent de ſeringuer dans les inteſtins du mort par le fondement, une liqueur tirée du cédre, & l'y laiſſant, enferment le corps dans du ſel de nitre. Cette huile ronge les inteſtins, en ſorte qu'on la fait ſortir avec les inteſtins deſſéchez & exempts de pourriture. Le corps enfermé dans le nitre ſe deſſéche & il ne reſte que la peau collée ſur les os. Ceux qui ſont trop pauvres pour faire aucune dépenſe conſidérable, ſe contentent de déterger l'intérieur, en y ſeringuant une liqueur qui le lave, & puis ils mettent le corps dans le nitre pendant ſoixante-dix jours pour le deſſécher, ſans autre cérémonie. On voit bien par l'embaumement du corps de J. C. que la pratique des Juifs d'alors ne reſſembloit pas à celle des Egyptiens. * D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

EMBDEN, en Latin *Emda* ou *Embda*, ville & Comté, capitale de la Friſe Orientale ou d'Ooſt-Friſe ſur la riviére d'Ems, & recommandable par la commodité de ſon port, où les Navires peuvent entrer à pleines voiles, auſſi bien que dans la ville, à cauſe de la profondeur de ſon canal; avantage qui la rend une des plus marchandes de l'Europe. Embden eſt grande & bien bâtie, avec deux forts châteaux, dont l'un eſt ſur ſon port, à l'embouchure, dans la petite mer de Dollert. Cette ville a eu des Seigneurs particuliers, qui portérent le titre de Comtes vers l'an 1465. Sous le gouvernement du Duc d'Albe dans le Païs-Bas, le commerce s'y augmenta; parce que la plupart des Marchands qui craignoient la ſévérité du Duc, ſe retirérent en cette ville. Edſard Comte d'Embden, qui vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, entra en diſpute avec les Habitans de ſa ville capitale, qu'un Miniſtre nommé Menſon ou Mentzo Alting porta à la revolte. Ils ſe mirent ſous la protection des Hollandois, qui envoyérent garniſon à Embden. Le Comte ſe retira en Allemagne, & laiſſa cinq fils, *Ennon*, *Guſtave*, *Jean*, *Chriſtophle & Charles.* Ennon voulut rétablir ſon autorité dans Embden; mais les Habitans coururent aux armes, & l'obligérent de ſe retirer en Allemagne, fortifiez par le ſecours des Etats des Provinces-Unies, qui vouloient demeurer maîtres abſolus de cette ville, dont l'importance pour le commerce leur étoit connue. Ils vinrent à bout de ce deſſein. *Ennon* donna ſa fille à *Jean* ſon frére qui s'étoit fait Catholique, & qui l'épouſa par diſpenſe du Pape. Depuis la paix de 1606, traitée par les ſoins du Roi d'Angleterre, la ville d'Embden eſt gouvernée par ſes Magiſtrats; mais elle dépend en quelque ſorte des Etats Généraux, qui ont trouvé moyen de s'en aſſurer.

* Bertius, *in Comment. Germ. l.* 3. Brachelius, *Hiſt. ſui Temp.* Reuſner. de Thou, &c.

* EMBECK, riviére de la Livonie, qui eſt comme un canal entre les Lacs de Werczer & de Peipis, Peipus, Peibus ou Peibas, & ſur lequel eſt la ville de Derpt, Dorpt ou Dorpat.

EMBISARES. *Voyez* ABISARES.

EMBOLISME, treiziéme lunaiſon que l'on ajoûte, au bout de trois ans, à l'année lunaire, pour l'ajuſter à l'année ſolaire; car douze lunaiſons ne ſont que 354 jours & 8 heures: ainſi il reſte environ 11 jours pour égaler l'année du ſoleil; & après trois ans cela va à une lunaiſon entiére, qui fait la treiziéme. *Voyez* EPACTE. Pétau, *de Doct. Temp.*

EMBRAU, ancien village de France en Saintonge. Il eſt ſur la Garonne, à deux lieues au-deſſous de Blaye. * Maty, *Dict. Géogr.*

EMBRUN. *Cherchez* AMBRUN.

EMBS, petite ville d'Allemagne ſituée dans le Tirol, à deux lieues du Lac de Conſtance. Elle eſt capitale d'un Comté de même nom, qui a ſes Comtes particuliers. * Maty, *Diction. Géogr.*

EMBS, riviére. *Voyez* EMS.

* EMBS (Jaques d') fameux Guerrier du tems de l'Empereur Maximilien I. étoit iſſu d'une ancienne famille noble qui fleurit encore ſous le nom de Hohenembs. Il ſervit Louis XII. Roi de France contre le Pape & les Vénitiens. En 1521, il lui amena environ deux mille cinq cens Allemans avec deux Chefs pour les commander. Auſſi-tôt aprés il emporta Concordia & Bologne. Les Bourgeois de la derniére auroient bien voulu l'avoir pour Gouverneur: mais Gaſton de Foix Duc de Nemours aima mieux l'employer au Siége de Brixen, ou après avoir battu en chemin l'Infanterie Vénitienne, il donna l'aſſaut avec Philippe de Freyberg, prit la ville, y tua onze mille hommes, & fit priſonniers pluſieurs des principaux Seigneurs Vénitiens. Il mourut en 1512 dans la bataille de Ravenne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

EMDEN. *Voyez* EMBDEN.

* EME, Roi de Thrace, qui conçut la folle vanité de ſe faire adorer comme Jupiter, fut changé en rocher avec ſa femme, qui prétendoit le même honneur qu'on rendoit à Junon. * Ovide, *liv.* 11. *Metam. fab.* 2.

* EMÉCÉNIENS, peuples d'Arménie. Il eſt parlé d'un *Azizo* Roi des Emécéniens, à qui *Druſille* fille du grand *Agrippa* fut mariée. * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

EMELY, EMELEY, EMLEY, ou EMMELEY, ville Epiſcopale d'Irlande, en Latin *Emelia.* Elle eſt ſous l'Archevêché de Caſhel, & dans le Comté de Tipérari, ſur la petite riviére de Broodwater. *Voyez* AWN.

* EMELOORDT ou EMMELOORDT, eſt une petite iſle dans le Zuiderzée pas loin des côtes de l'Overiſſel. Elle eſt étroite & longue, & s'étend du midi au nord à la hauteur du *Camperdiep*, & du *Zwolſche diep.* Elle étoit autrefois fort habitée, mais la mer a contraint les Habitans de lui abandonner la partie ſeptentrionale, & de ſe retirer vers la méridionale, qui porte auſſi le nom d'Ens.

* EMELRAAD, fameux Peintre, natif des Païs-Bas, a demeuré longtems à Rome. Eraſme Quilinus a ajoûté des ſtatues à la plupart de ſes meilleures piéces, & d'autres des figures de bêtes. Pluſieurs de ſes plus excellens tableaux pendent dans l'Egliſe des Carmes Déchauſſez. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken.

EMENES. *Voyez* EMMENES.

* EMENIE, eſt le nom qu'on donna à cette partie de la Gréce, qui fut nommée depuis Theſſalie, d'Emon fils de Deucalion, comme elle avoit été appellée Pyrrha du nom de ſa femme. * Strabon, *l.* 9. Pline, *l.* 4. *c.* 7.

EMENTING. *Voyez* EMMENDINGEN.

EMERI, Controlleur général, puis Surintendant des Finances, étoit fils d'un Païſan du bourg ou village *Particelli* dans le Siennois, dont il prit le nom pour ſurnom de ſa famille. Il s'apelloit donc *Michel Particelli.* Le Procurateur Batiſte Nani, qui étoit Ambaſſadeur de Veniſe en France, au fort de l'adminiſtration de ce barbare Surintendant, en parle avec connoiſſance de cauſe, dans le 4. livre de la ſeconde partie de ſon Hiſtoire: „ M. d'Emery, *dit-* „ *il*, avoit alors la direction des Finances. Il étoit Italien d'origi- „ ne, & d'une extrême pauvreté il étoit parvenu à des richeſſes „ immenſes. Inventeur fécond d'impôts, ſourd aux plaintes & aux „ cris, inſenſible aux larmes, auſſi ardent à prendre ſur tout le „ monde, que prodigue à dépenſer pour ſon luxe, & pour ſes ſa- „ les débauches que tout Paris ſavoit. C'eſt pourquoi le peuple le „ haïſſoit à mort, d'autant qu'il falloit ſuppléer, par les taxes com- „ munes, non ſeulement aux néceſſitez de la guerre, mais encore „ aux dépenſes & à l'avidité inſatiable des Miniſtres. „ Les Parlemens criérent tant contre lui, au ſujet de la *Paulette*, qu'il vouloit abolir, que, pour les appaiſer, la Régente fut obligée de lui ôter la Surintendance, qui fut donnée au Maréchal de la Meilleraye. Après la mort de Monſieur de Cinqmars, Emeri entretint publiquement la belle *Marie de Lorme*, ſa concubine, ou, ſelon la Chronique de ce tems-là, ſa veuve; car elle diſoit, que Cinqmars l'avoit épouſée ſecrettement; & beaucoup de gens le croyoient ainſi. Emeri lui donnoit des habits magnifiques, avec un équipage de Surintendante. Elle étoit de Châlons en Champagne, & avoit trois fréres, dont il lui auroit été aiſé de faire la fortune, ſi elle eut ſçû conduire ſa barque. On l'apelloit *Madame la grande*, à cauſe de ſon premier amant; *Madame la Cardinale*, à cauſe du ſecond, qui eſt aſſez déſigné par ce titre; & *Madame la Surintendante*, à cauſe du troiſiéme, dont je parle ici. Un jour, Henri, Prince de Condé, l'ayant traité de coquin, parlant à lui-même: *Monſeigneur*, répondit-il finement, *il y en a dans tous les Etats.* Le Prince l'entendit ſans commentaire, & ſe trouva payé comptant. Le *Menagiana* raporte bien ce que M. de Bautru dit à M. d'Emeri en lui préſentant un Poëte, *Voilà un homme qui vous donnera l'immortalité, mais auſſi il faut que vous lui donniez de quoi vivre:* mais il ne raporte point la réponſe que lui fit M. d'Emeri, qui fut celle-ci, *Louer un Surintendant des Finances, c'eſt provoquer le peuple à ſe déchaîner contre lui, c'eſt réveiller le chat qui dort. Si le Poete que vous m'amenez avoit le ſecret de faire taire le peuple durant ma vie ſeulement, je lui donnerois de quoi vivre bien à ſon aiſe.* Puis adreſſant la parole au Poete, *Monſieur*, dit-il, *je vous ferai plaiſir en tout ce que je pourrai; mais à la charge que vôtre Muſe ſoit muette pour moi. Les Surintendans ne ſont faits que pour être maudits.* Il avoit été Ambaſſadeur à Turin, où il renouvella avec Madame Chriſtine Ducheſſe Régente de Savoye, une ligue offenſive & défenſive contre l'Eſpagne, en confirmation de celle qui avoit été faite en 1635, avec le Duc *Victor-Amedée* ſon mari. Ce traité fut ſigné le troiſiéme juin 1638, par le Cardinal de la Valette, Général de l'armée de France en Italie, & par Emeri. * Amelot de la Houſſaye, *Memoires, tome* 2.

EMERI, *de Chalus*, Cardinal, Archevêque de Ravenne, puis Evêque de Chartres, dans le XIV ſiécle, étoit François, natif de Chalus, dans la province de Limoſin, & avoit fait un grand progrès dans la Juriſprudence Civile & Canonique, qu'il avoit étudiée ſous Jean André très-célebre Juriſconſulte de Boulogne. Il fut fait Chanoine de Limoges en 1314, & peu après Archidiacre dans l'Egliſe de Tours. Depuis, le Pape Jean XXII. ſe ſervit de lui en diverſes négociations. Il l'envoya en Italie, lui confia le gouvernement de Ferrare, puis celui de la Romagne, & en 1322, il lui donna l'Archevêché de Ravenne. Emeri fut élevé dix ans après à l'Evêché de Chartres, & fut enfin fait Cardinal par le Pape Clément VI. en 1342. Quelque tems après on l'envoya Légat à Naples, pour y être Tuteur de la jeune Reine Jeanne I. Il en revint peu après, & mourut en 1349. * Rubeus, *l.* 6. *Hiſt. Rav.* Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux, &c.*

* EMERIC Roi de Hongrie, & fils du Roi Béla II. fut couronné en 1196. Son frére André aſpiroit à la Couronne, mais il ne put exécuter ſes projets. Les Vénitiens profitérent de la guerre que ſe faiſoient les deux fréres, & ſe rendirent maîtres de diverſes places en Dalmatie & en Hongrie. Les Polonois en tirerent auſſi quelque avantage, & prirent Halicz avec quelques autres places dans la Ruſſie Rouge. Emeric mourut en 1200, laiſſant ſon fils Ladiſlas pour ſucceſſeur. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bonfinius, *Rerum Hungar. Decas* 2. *l.* 171.

EMERIC de Luſignan, fils d'Hugon VIII. & frére de Guidon, qui fut d'abord Roi de Jéruſalem & enſuite de Chypre, & à qui il ſuccéda, en 1194, dans ce dernier Royaume. *Henri de* Champagne, Roi de Jéruſalem, étant mort en 1197, il en épouſa la veuve Iſabelle, belle-ſœur de ſon frére Guidon, & ainſi il devint Roi de Jéruſalem. Mais il eut le malheur que les Chrétiens Occidentaux, qui avoient entrepris la cinquiéme Croiſade, furent battus par les Infidéles, & qu'il fut forcé à accorder une tréve honteuſe. Il mourut bientôt après en 1204, & comme il ne laiſſa qu'un enfant fort jeune, *Jean de Brienne* qui épouſa Marie, fille d'Iſabelle de ſon premier mariage, lui ſuccéda. * Daniel, *Hiſt. de France tome* 2. *col.* 85. & 89.

EMERICH, Grand Inquiſiteur dans l'Arragon contre les Vaudois, vivoit au milieu du XIV ſiécle. Il dit d'eux qu'ils rejettoient l'autorité du Pape, l'invocation des Saints, le culte de la Vierge, les Meſſes, les priéres pour les morts, le Purgatoire, & généralement toutes les traditions. Il eſt Auteur d'un livre, qui eſt le Directoire de l'Inquiſition. M. Baſnage dit qu'il eſt plein de fautes, & qu'on ne peut pas compter fort ſurement ſur ce qu'il dit, & il en donne quelques preuves. * Baſnage, *Hiſt. de la Religion des Egliſes Reformées, tome* 2. *p.* 81. & 82.

* EMERY (Sébaſtien) Avocat au Parlement de Paris dans le XVI ſiecle, ne voulut jamais ſe charger des intérêts de la Ducheſſe d'Angoulême, pendant ſes différens avec le Connêtable de Bourbon. Il fit même une piquante ſatyre contre Poyet qui devint enſuite Chancelier de France, parce que dans cette occaſion il avoit lâchement encenſé à la fortune. Cette piéce fit beaucoup de bruit, & cauſa même la diſgrace de l'Auteur qui eut ordre de ſe retirer de la Cour. Il ſe retira dans le Bourbonnois, & de chagrin de ne pouvoir plus retourner à la Cour, il entra en effet dans l'Ordre de St. François, d'où il ſortit enſuite par le deſir d'une plus grande réforme pour entrer dans celui des Chartreux, dont on le voulut faire Général quelques années après: mais la réſiſtance qu'il fit fut ſi grande, qu'on fut obligé de le laiſſer dans ſa cellule, dont il ſe fit une régle inviolable de ne jamais rompre la ſolitude par la communication avec les ſéculiers. M. Emery Conſeiller au Parlement de Paris eſt de cette famille. Il a hérité des biens de M. Emery ſon oncle qui eſt mort Conſeiller à la Cour des Aides en 1703, & dont le pere avoit eu la même charge. * Bayle, *Dict. Crit.*

EMILES ou EMILIENS, famille très-illuſtre à Rome, étoit diviſée en diverſes branches, des Mamercins, des Barbules, des Lépides, des Papiens, des Pauls, & des Scaures. Feſtus a cru qu'elle avoit pour tige Emilius, fils d'Aſcanius. D'autres la font venir de Mamercus, fils de Numa Pompilius Roi des Romains. D'autres enfin tirent ſon origine de Mamercus, fils du Philoſophe Pythagore, que les Grecs nomment *Æmilos*, pour faire connoître, par ce mot ſi expreſſif dans leur langue, ſa douceur, ſon affabilité, & ſon humeur obligeante pour tout le monde: ce que Plutarque n'a pas oublié, en la Vie de Paul Emile. Scipion *le Grand*, qui adopta un des fils de ce même Paul Emile, a été la cauſe que pluſieurs de ſa famille ont été nommés Emiliens. L. EMILIUS MAMERCUS, ou Mamercinus, fut trois fois Conſul, ſavoir, en 271 de Rome, & 483 avant J. C. avec Cæſus Fabius, année ſous laquelle il défit les Eques dans leur païs; en 277 de Rome, & 477 ans avant J. C. avec C. Servilius Ahala, qui mourut durant ſon conſulat, & eut pour ſucceſſeur C. Cornelius Lentulus Eſquilinus; & en 282 avec Vopiſcus Julius Julus. L. Emilius laiſſa deux fils, TIB. EMILIUS MAMERCUS & M. EMILIUS. Le premier fut deux fois Conſul; la 1. en 285 de Rome, & 469 ans avant J. C. avec L. Valérius Publicola Potitus, & défit alors les Sabins; la ſeconde en 288 avec Quintus Fabius Vibulanus. M. Emilius ne fut point élevé

dans

dans les charges, & laiſſa M. EMILIUS MAMERCUS Pontiſe, puis Tribun Militaire en 316 de Rome, & 438 ans avant J. C. avec T. Quintius. L'an 318 de Rome il fut fait Dictateur, & défit les Fidénates, les Volſques, & les Faliſques, dont il triompha. Il fut encore élu Dictateur l'an 321 de Rome, & réduiſit à un an & demi le terme des cinq ans, pendant leſquels duroit la commiſſion des Cenſeurs, voyant que ce long eſpace leur donnoit occaſion d'abuſer de leur autorité. Les Cenſeurs irritez de ce réglement, voulurent ſe venger auſſitôt qu'il eut quitté la Dictature. Mais le peuple rendit juſtice à la probité de Mamercus, & publia que la vengeance & l'envie attaquoient en vain ſa vertu, qui triomphoit de ſes ennemis & de ſes Juges. En 326, il fut une troiſiéme fois Dictateur, & défit les Veyens & les Fidénates, auſquels il enleva leur ville; expédition d'autant plus glorieuſe, qu'il l'acheva en ſeize jours. Ce grand homme laiſſa EMILIUS MAMERCUS, qui fut Conſul en 346 de Rome, & 405 ans avant J. C. avec Valérius Potitus Voluſius, & Tribun Militaire en 351, en 353, & en 355. Il eut deux fils du même nom que lui. Le premier fut auſſi Tribun Militaire en 367 & en 369. L'autre mérita la même charge quatre fois différentes, & laiſſa deux fils, L. EMILIUS qui ſuit, & TITUS EMILIUS, qui fut Conſul en 416 avec Q. Publius Philo. Ce dernier étant Conſul défit les Latins, & mérita les honneurs du triomphe. Emilius, qui avoit vaincu ceux de Préneſte, de Velitres, &c. prétendit le même avantage, qui lui fut refuſé. Ce refus le chagrina, & pour ſe venger du Sénat, il nomma pour Dictateur ſon Collégue, qui étoit d'une famille plébeïenne. L. EMILIUS, fut Général de la cavalerie en 386, ſous Furius Camillus Dictateur; & en 402 de Rome, & 352 ans avant l'Ere Chrétienne, ſous la Dictature de C. Julius. Il fut auſſi Conſul en 389, avec L. Sextius & en 392 avec L. Genutius. On lui donne pour fils L. EMILIUS MAMERCUS, qui fut Général de la cavalerie, puis Conſul en 414 avec C. Plautius, & en 426 avec Cn. Plautius Decianus; & enfin Dictateur en 419, & en 437. Dans ſon premier conſulat il défit les Privernates. Son fils ſurnommé Paulus, fut Conſul en 452, & Général de la cavalerie ſous le Dictateur M. Valerius Maximus, l'an 452 de Rome, & 302 ans avant Jeſus Chriſt. Les autres branches des Emiles ont auſſi eu divers Magiſtrats, comme Q. EMILIUS BARBULA, Conſul avec Junius Bubulcus en 437 & en 443. Il eut un fils de même nom, auſſi Conſul en 473, avec Q. Marcius Philippus. Ce fut en cette année qu'il défit les Tarentins, qui avoient pillé la flotte des Romains & maltraité leurs Députez. M. Emilius Barbula, fils de ce dernier, fut élevé au conſulat. Q. EMILIUS PAPPUS, Conſul avec Fabricius Luſcinus en 472 & en 476, fut auſſi Cenſeur en 478. Son fils de même nom mérita en 529 de Rome, & l'an 225 avant J. C. l'honneur du conſulat, qu'il partagea avec C. Attilius Régulus. Ils défirent les Gaulois dans une célébre bataille, dans laquelle Attilius fut tué. *Conſultez* Tite-Live. Caſſiodore. Plutarque. Velleius Paterculus. Polybe. Cicéron, &c.

E'MILE, (Paul) ſurnommé *le Macédonique*, Conſul & Général Romain, étoit fils de Lucius Paulus qui fut tué à la déroute de Cannes, & fut deux fois Conſul; la premiére, avec Cn. Bébius Tamphilus en 572 de Rome, & 182 avant J. C.; année dans laquelle il triompha des Liguriens: & la ſeconde fois avec C. Licinius Craſſus l'an 586. Ce fut alors qu'ayant ſurmonté Perſée Roi de Macédoine, réduit ſon Etat en Province, & démoli ſoixante-dix places, qui avoient favoriſé les ennemis, il mérita le ſurnom de *Macédonique*, & retourna comblé de gloire à Rome, où le triomphe qu'on lui décerna, dura trois jours. Le Roi Perſée, qui étoit entre les priſonniers devant le char du victorieux, en fut le plus bel ornement. Paul Emile, qui avoit pleuré le malheur de ce Prince, avec une générolité ſans égale, perdit deux de ſes fils pendant les réjouiſſances de ce triomphe. Le Sénat lui donna le privilége de porter la robe triomphale pendant le ſpectacle des Jeux Circenſes. Paul Emile fut Cenſeur l'année 586 de Rome, & la 168 avant J. C. qui fut celle de ſa mort. Il étoit fils de L. EMILE PAUL, Conſul, & petit-fils de M. Emile auſſi Conſul. * Pline, *l.* 33. *c.* 3. Cicéron, *in Bruto, de Divinat. Tuſcul.* 5. *Offic.* 2. *Catilin.* 4. Tite-Live, *Hiſt. l.* 35. 39. 44. Juſtin, *l.* 33. Velleius Paterculus, *l.* 1. Aurelius Victor, *de Vir. Illuſt. c.* 56. Plutarque *en ſa Vie.* Florus. Eutrope. Oroſe, &c.

E'MILE, ou ÆMILIUS CENSORINUS, Tyran de Sicile, animoit ſes Sujets à inventer de nouveaux genres de ſupplices, pour aſſouvir ſa cruauté, & récompenſoit libéralement ceux qui en imaginoient quelcun, qui ne fût pas venu à ſa connoiſſance. C'eſt ce qui porta un certain Aronce à lui découvrir le tourment que l'on pourroit ſouffrir dans un cheval d'airain embraſé; mais Cenſorin inſpiré par quelque mouvement particulier de juſtice, lui fit faire l'eſſai d'un ſi cruel ſupplice. Plutarque rapporte cette hiſtoire, & cite Ariſtide, *Paral. c.* 30.

ÉMILE, jeune homme très-bien fait, de la ville de Sybaris, étoit grand Chaſſeur, & ſe tua de déſeſpoir, parce que ſes chiens avoient déchiré ſa femme dans un buiſſon, où elle s'étoit cachée par jalouſie, voulant obſerver ſi ſon mari lui étoit fidéle. Plutarque le rapporte ainſi, dans les Paralléles des Hiſtoires Gréques & Romaines, & y allégue Clitonyme, *c.* 21.

ÉMILE, ou ÆMILIUS. *Cherchez* LEPIDUS, MACER, SCAURUS, SURA, &c.

E'MILE, (Paul) Hiſtorien, étoit de Vérone en Italie. La réputation qu'il s'étoit acquiſe delà les Monts, porta le Cardinal de Bourbon à le faire venir en France au plus tard en 1487. On l'y gratifia d'un canonicat de la cathédrale de Paris. Il ſe retira au Collége de Navarre, & travailla près de trente ans à ſon Hiſtoire, que nous avons en X livres, contenant ce qui s'eſt paſſé depuis Pharamond juſques à la cinquiéme année du régne de Charles VIII. qui tombe ſur l'an 1488. Cette hiſtoire a été continuée par Arnoul du Ferron. Au reſte, quoiqu'on donne cette louange à Paul Emile, d'avoir commencé à mettre les régles en pratique ſur notre Hiſtoire, on y peut néanmoins remarquer beaucoup de défauts, ſans parler de ſes longues harangues, & de ſon ſtyle laconique & abrégé, qui le rend ſouvent obſcur & embarraſſé. Paul Emile mourut à Paris le 5 mai 1529. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 139. Juſte Lipſe, *Not. in lib.* 1. Politianus. Du Chêne, *des Auteurs de l'Hiſt. de France, &c.* Bayle, *Dict. Crit.* 2. *édition.*

ÉMILIANI, (Jerôme) naquit à Veniſe, d'Ange Emiliani, Sénateur, & d'Eléonor Moroſini, l'an 1581. Il s'engagea de bonne heure dans le parti des armes, & s'y diſtingua par ſon intrépidité. Le Gouverneur de Caſtelnuovo, qui étoit aſſiégé par les Allemans, s'étant évadé, Emiliani prit la conduite de la défenſe de cette place, & après une vigoureuſe réſiſtance y fut enfin forcé: toute la garniſon fut paſſée au fil de l'épée, & il fut jetté dans une obſcure priſon, chargé de chaînes, qui ſe rompirent peu après, à ce qu'on prétend, par la faveur de la ſainte Vierge, qui lui ouvrit auſſi un paſſage au milieu de l'armée des Imperiaux. Caſtelnuovo ayant été rendu enſuite aux Vénitiens, ils reconnurent les ſervices d'Emiliani en lui accordant la jouiſſance de cette place pendant trente ans, avec la qualité de Podeſtat, ou Chef de la Juſtice, mais il abandonna bientôt cet emploi, pour ne s'appliquer qu'à l'éducation de ſes neveux, & aux exercices de charité. La famine, & une maladie contagieuſe, qui fit de grands ravages en Italie, l'an 1628, lui donnérent moyen de faire paroître ſon zéle. Il vendit juſqu'à ſes meubles pour ſoulager les pauvres, & enfin touché de la miſére des orphelins, il en raſſembla un grand nombre dans une maiſon, où il les aſſiſta avec une œconomie, une activité, & une prévoyance qui étonna toute la ville de Veniſe. Son zéle n'étant pas encore ſatisfait, il travailla efficacément à procurer en diverſes villes de pareils établiſſemens, & quelques perſonnes s'étant jointes à lui, il inſtitua pour l'utilité des orphelins une Congrégation de Clercs Réguliers, qu'on appella Somaſques, du nom d'un lieu ſitué entre Bergame & Milan, qu'il voulut être le Chef de l'Ordre, & où il mourut le 8 février 1537, âgé de cinquante ſix ans. * Auguſt. Turtur. *Vita Hier. Æmiliani.* Heliot, *Hiſt. des Ord. Monaſt. tome* 4. *ch.* 33.

* ÉMILIANI, (Marguerite) femme impudique de Vérone, qui gagna des ſommes immenſes par ſes proſtitutions, & qui dans ſa vieilleſſe employa ſes thréſors à faire bâtir la belle Egliſe qu'on voit encore aujourd'hui dans l'Iſle de St. Michel, près de Veniſe. * *Délices de l'Italie, tome* 1. *p.* 110.

ÉMILIE, en Latin *Æmilia*, province d'Italie, à qui la Voye Emilienne a donné ſon nom, comprenoit une partie de la Lombardie, au delà du Pô & de la Romagne, s'étendoit depuis Rimini juſqu'à Plaiſance, & renfermoit une partie des Etats du Pape & des Ducs de Parme, de Modéne, de Mantoue, & de la Mirandole. * *Conſultez* Cluvier. Baudrand, &c.

ÉMILIE, Veſtale Romaine, voyant que le feu ſacré ſe trouvoit éteint, par la négligence d'une autre Veſtale, qui étoit ſous ſa charge, fit ſa priére devant l'image de Veſta, & après avoir jetté ſon voile dans le feu, le ralluma, dit-on, par un prodige ſurprenant. * Valére Maxime, *l.* 1. *c.* 1. *Exempl.* 7.

ÉMILIE CLARE ou CLARA. *Voyez* ÆMILIA.

ÉMILIE, femme d'Italie, devint homme après avoir paſſé douze années dans l'état du mariage, & épouſa même depuis une perſonne de ſon premier ſexe, s'il en faut croire le Continuateur de Vignier. *Chronol. de Vignier en* 4. *volumes.*

* ÉMILIEN Proconſul d'Aſie ayant été déclaré ennemi de l'Empire par Sept. Sévére, fut d'abord vaincu ſur l'Helleſpont par les Généraux de l'Empereur Sévére. Il ſe réfugia à Cyzique & de là dans une autre ville, où on le fit mourir. * Ælianus Spartianus, *in Sept. Severo.*

ÉMILIEN, ou CAIUS JULIUS ÆMILIANUS, Maure de nation, étoit d'une naiſſance très-baſſe & très-obſcure. Il ſe diſtingua à l'armée par ſon courage, & s'avança dans les charges de la milice, juſques à devenir Général de l'armée de Pannonie. Il combattit avec tant de courage contre les Perſes, que les ſoldats le proclamérent Empereur, vers l'an 254 de Jeſus Chriſt, après la mort de Décius. Pour ſe maintenir, il marcha contre Gallus & Voluſien qui étoient maîtres de l'Empire, & apprit que les gens de guerre qu'ils conduiſoient, & qui avoient du mépris pour leur lâcheté, les avoient fait mourir. Cependant il ne jouït pas long-tems de ſa bonne fortune; car il fut lui-même tué, trois mois après par ceux qui l'avoient élevé à l'Empire. Ce fut ſur un pont près de Spoléte, en la 46 année de ſon âge. * Eutrope. Victor. Oroſe, *liv.* 2. *c.* 22. Tillemont, *Hiſt. des Empereurs, tome* 3.

ÉMILIEN. *Cherchez* SCIPION, dit ÉMILIEN LEPIDUS.

ÉMILIEN, ou TIBÉRIUS CESTIUS ALEXANDER ÆMILIANUS, étoit Gouverneur, ou Préfet Auguſtal d'Egypte, ſous l'Empire de Gallien, vers l'an 262. Il ſe revolta contre ſon Maître, & ſe fit proclamer Empereur par ſes ſoldats; mais ayant été pourſuivi par Théodote, Capitaine de Gallien, il fut pris dans la ville d'Alexandrie, où il s'étoit retiré, & fut envoyé à l'Empereur, qui le fit étrangler en priſon. C'eſt ce que nous apprenons de Trebellius Pollio, dans la Vie des trente Tyrans.

* ÉMILIEN, Préfet du Prétoire ſous Conſtantin le Grand en 328.

* ÉMILIEN, Maître des Offices ſous Arcadius en 400.

Il eſt fait mention de l'un & de l'autre dans le Code Théodoſien. * Jacobi Gothofredi *Proſopographia Cod. Theodoſ.*

* E'MILIEN, ſouffrit le martyre en Thrace ſous Julien l'Apoſtat. * Théodoret. *Hiſt. Eccleſ. l.* 3. *c.* 7.

ÉMILIEN, (Jacques) Juriſconſulte Italien, étoit de Ferrare, & a compoſé des *Conſilia Juridica*, imprimez *in folio* à Veniſe l'an 1595. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

E'MILIEN, (Jean) Auteur d'une Hiſtoire naturelle des animaux qui ruminent, imprimée à Veniſe en 1485. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

E'MILIEN, (Quintus) Poëte qui a été célébre en Allemagne. Il étoit de l'île de Fémeren. * *Delit. German. Poët tome* 1. *p.* 162.

EMILIENNE, Tante de ſaint Grégoire le Grand. * *Voyez* GORDIENNE.

* EMILIENNE, Voye Emilienne ou chemin de Paul Emile, *Via Æmilia*, etoit un des plus fameux grands chemins de l'Italie du tems des anciens Romains. Le Conſul Paul Emile le fit faire depuis Rimini, juſques à la ville de Plaiſance. Il fit encore deux autres chemins qui portent ſon nom, & dont l'un s'étend depuis Rimini juſques à Aquilée, & l'autre de Piſe à Tortone. * Martial, *l.* 3. *Epigr.* 4. Ferrarii, *Lex. Geogr.*

EMILIUS, (Antoine) Profeſſeur en Hiſtoire dans l'Académie d'Utrecht, naquit le 20 de decembre 1589, à Aix-la-Chapelle, où ſon pere nommé Jean Mélès s'étoit retiré pour la Religion. Après avoir fait ſes premiéres études dans ſa patrie & à Dordrecht, ſous Adrien Marcellus, & ſous le célébre Gerard Jean Voſſius, il alla à Leyde, pour entendre les leçons de Baudius. L'envie lui prit enſuite de viſiter les Academies des païs étrangers, & il mit quatre ans à ce voyage. Etant à Heidelberg, il vit à loiſir la Bibliothéque Palatine. Ayant depuis paſſé en France, il fréquenta à Saumur, Du Pleſſis Mornai, un des plus habiles Calviniſtes du Royaume. Il revint en ſon païs, & quoiqu'il n'eût atteint que l'âge de 26 ans, il fut choiſi pour remplir la place de Voſſius, qui avoit exercé le Rectorat du Collége de Dordrecht. Trois ou quatre ans après il paſſa à Utrecht, où il fut Profeſſeur en Hiſtoire, & y continua de l'enſeigner avec réputation juſqu'à ſa mort. Le principal théme de ſes leçons, pendant plus de 26 ans que dura ſa charge, fut tiré des Annales de Tacite. Il aima la nouvelle Philoſophie, & commença, en 1639, à avoir des liaiſons particuliéres avec Deſcartes. Il loua dans un Diſcours public ce Philoſophe, dont il fut ami déclaré. Non ſeulement il ne voulut point participer aux procédures qui furent faites par l'Academie d'Utrecht, en l'an 1642, contre Deſcartes & contre Régius ſon diſciple, mais il forma même oppoſition au jugement qui fut rendu. Emilius mourut le 20 de novembre 1660. On a de lui un recueil de Harangues & de Poëſies Latines. * *Oraiſon funébre* d'Antoine Emile, *prononcée* par Daniel Berckringer le 21 de novembre 1660. * Bayle, *Dict. Crit.* Baillet, *Vie de Deſcartes*, *tome* 2. *pag.* 22.

EMILIUS, ſurnommé *Jucundus*, Meſtre de Camp de l'armée de Ceſtius, fut tué par les Juifs, lorſque ce Général leva le ſiége de devant le temple. * Joſephe, *de la Guerre des Juifs*, *liv.* 2. *ch.* 40.

* ÉMINE, ou ÉMINA, Mére du faux Prophéte Mahomet, étoit Juive & avoit épouſé Abdala. Elle étoit, ſelon la plupart des Auteurs & des Chronologiſtes, fille de Vaheb: mais Rodrigue Ximenès Archevêque de Tolède la fait femme d'Abdelmotleb, ou Abdelmutlib & fille de Haya. * Chevreau, *Hiſt. du Monde*, *l.* 6. *c.* 1.

ÉMINE, Reine de France. *Voyez* EMME.

ÉMINENCE. Le titre d'*Eminence* n'eſt pas nouveau, & a été donné pluſieurs fois par ſaint Grégoire *le Grand* à des Evêques d'Italie; mais on ne s'en ſervoit plus, lorſqu'en 1630, le Pape Urbain VIII, jugeant que le titre de *Seigneurie Illuſtriſſime*, qu'on donnoit aux Cardinaux, n'étoit pas proportionné à leur dignité, à cauſe du grand nombre de perſonnes, auſquelles on le donnoit auſſi, ordonna par une Bulle, qu'à l'exception des têtes couronnées, chacun donneroit le titre d'*Eminence* aux Cardinaux, aux trois Electeurs Eccléſiaſtiques, & au Grand Maître de Malthe; avec défenſes à tous autres de prendre ce titre; permettant néanmoins aux fils des Rois, de continuer de prendre celui d'Alteſſe. Le Pape écrivant aux Cardinaux, les traite de *Voſtra Signoria*: l'Empereur de *Reverendiſſima Paternitas*. Le Roi de France les appelle *Couſin*, & au lieu de titre d'honneur, leur dit *Vous*. Les Rois de Pologne, & de Portugal, & la République de Veniſe, leur donnent le titre de *Seigneurie Illuſtriſſime*. Encore que les Cardinaux de Heſſe, d'Eſte, & de Médicis ne fuſſent point fils de Rois, mais ſeulement Princes cadets de maiſons ſouveraines, l'Empereur écrivant au premier, lui donnoit le titre de *Dilection*, & tous les Miniſtres & Ambaſſadeurs lui donnérent celui d'*Alteſſe*, ainſi qu'aux Cardinaux d'Eſte & de Médicis. Mais les autres Cardinaux ne les traitoient que d'*Eminence*; & ils refuſérent même le titre d'*Alteſſe* au Prince Caſimir, Cardinal de Pologne; parce qu'il n'étoit fils que d'un Roi électif. * *Mémoires curieux*.

ÉMINS, peuple nombreux & dont les hommes étoient d'une figure giganteſque. Ils furent défaits par Chodorlahomor, Roi d'Elam en la plaine de Cariathiarim. Ceux qui purent échaper du carnage ſe ſauvérent chez les Moabites. * *Geneſe*, *ch.* 14. *v.* 5. *Deuteronome*, *ch.* 2. *v.* 10. & 11.

EMIR: ce nom ſignifie chez les Turcs & chez les autres Mahométans, *Commandant* & *Prince*. Les Califes des Sarraſins, qui avoient une autorité ſouveraine, tant pour le ſpirituel que pour le temporel, ſur tous les Muſulmans, ne ſe faiſoient appeller que du titre d'Emir-al-moumenin, c'eſt à dire, *Commandant des Fidéles*. Pluſieurs Souverains de différentes races, qui ont régné ſous l'autorité des Califes, ne prenoient au commencement que le titre d'Emir; lequel dans la ſuite du tems ayant été changé en celui de Sultan, ce nom demeura ſeulement aux Princes leurs enfans, comme celui de Céſar chez les Romains. La qualité d'Emir a paſſé par ſucceſſion de tems à tous ceux qui ſont cenſez être de la lignée de Mahomet, par ſa fille Fatima, & qui portent le turban verd, pour être reſpectez & diſtinguez. On les appelle en Afrique *Scheriſes*, c'eſt à dire, *nobles & illuſtres*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

EMIR-ACHOR, ou IMRAHOR, eſt le Grand Ecuyer du Sultan des Turcs. Ce mot ſignifie *Prince* ou *Chef des Ecuries*, qui eſt la charge de l'ancien *Comes Stabuli*, ce que nous appellions en France *Connétable*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* EMIR-ALEM, en Turquie eſt le Maitre des étendarts, où le Général des banniéres. *Emir*, ſignifie *Chef*, *Maître*; & *Alem*, un *étendart*, une *enſeigne*. Cet Officier, qui eſt des plus conſidérables de l'Empire, a la garde des étendarts du Sultan, & de tous ceux des provinces, qu'il met entre les mains de ceux à qui le Grand Seigneur donne l'office de Sangiac. Lorſque le Sultan marche à la guerre, l'Emir-Alem marche immédiatement devant lui, faiſant porter une cornette mi-partie de blanc & de verd, pour la marque de ſon office; après laquelle on porte les ſix banniéres, ou grands étendarts du Sultan. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

EMIR-BAZAR, eſt le Prévôt qui a le ſoin du marché, dans l'Empire du Turc, & qui régle le prix des denrées.

EMIR AL MOSLEMIN (ou ſelon Marmol) EMIR-EL-MOSELEMIN ſignifie la même choſe qu'*Emir-al-moumenin*; ſinon qu'il eſt encore plus précis, car il ne ſignifie pas ſimplement, le *Commandant des Fidéles* ou *Croyans*, mais le Prince des Muſulmans. C'eſt le titre que portoient les Princes des Marabouths & des Muahédites qui ſont les Almoravides & les Almohades qui ont régné en Eſpagne & en Afrique. C'eſt auſſi le ſurnom de quelques Califes de Perſe de la Secte d'Ali. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

EMIR-HAGE, eſt le nom que les Mahométans donnent au Chef de la caravane de la Mecque, & qui ſignifie, *Prince des Pélerins*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

EMIR-HEMSLE. *Voyez* HEMIR HAMET.

EMLY. *Voyez* EMELY & AWN.

EMMA, ou EMME fille de *Richard* II. Duc de Normandie, femme d'*Ethelrède*, Roi d'Angleterre, & mére de ſaint *Edouard*, qui fut auſſi Roi d'Angleterre, avoit beaucoup de part au gouvernement, ſous le régne de ſon fils, & eût un tel crédit à la Cour, que le Comte de Kent, qui avoit eu une grande autorité ſous pluſieurs régnes, conçut contre elle une violente jalouſie. Il ne pouvoit ſouffrir qu'une femme partageât avec lui le miniſtére d'Etat, c'eſt à dire, pour l'ordinaire, l'autorité d'ordonner ſous le nom du Prince tout ce qu'on veut; & voici l'expédient qu'il imagina pour ſe défaire de cette rivale. Il l'accuſa de pluſieurs crimes, & gagna quelques grands Seigneurs, qui confirmérent ſes accuſations auprès du Roi. Ce bon Prince crut facilement que ſa mére étoit criminelle, & l'alla trouver inopinément, pour lui ôter tout ce qu'elle avoit amaſſé; alléguant pour ſes raiſons, que c'étoit un bien mal aquis, & le fruit d'une avarice inſupportable. Elle eut ſon recours dans cette diſgrace à l'Evêque de Wincheſter, ſon parent; mais ce fut une nouvelle matiére de calomnie pour ſes ennemis; le Comte lui fit un crime des viſites trop fréquentes qu'elle rendoit à cet Evêque, & l'accuſa d'avoir un mauvais commerce avec ce Prélat. Le Roi continuant à être crédule, il falut que la Princeſſe ſe juſtifiât par les voyes ordinaires en ce tems-là, c'eſt à dire, qu'elle marchât ſur des fers ardents. Cette dure épreuve montra clairement ſon innocence. Le Roi l'ayant reconnue ſe ſoumit à la peine des pénitens. * Nicolas Harpsfeld, Polydore Virgile, & Rodolphus Caſtrenſis. Théophile Raynaud *Hoplotheca*, *Sect.* 2. *ſerie* 2. *cap.* 6. Bayle, *Dict. Crit.* 2. *édit.* 1702. Le P. d'Orléans, *Révolutions d'Anglet.* *tome* 1.

EMMA, épouſe d'Eginhard, Sécrétaire de Charles-Magne dont il a auſſi écrit la Vie. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'elle étoit ſon épouſe (a) quoi qu'il fût Abbé, parce que dans ce tems-là pluſieurs Laïques étoient admis à poſſéder des Abbaïes (b). Mais ce qu'il y a de douteux, c'eſt de ſavoir ſi elle étoit fille de Charles-Magne. La Chronique de Laurisheim l'affirme, & rapporte avec pluſieurs circonſtances fabuleuſes, qu'Eginhard avoit fait long-tems l'amour à Emma en ſecret, & que Charles-Magne ayant découvert cette intrigue, lui accorda ſa fille en mariage. Mais il n'y a aucun Auteur digne de foi, dans les Ecrits duquel on trouve quelque fondement à cette Hiſtoire. Il y a plus, c'eſt qu'aucun Hiſtorien contemporain ne fait mention d'une fille de Charles-Magne nommée *Emma*; & que d'ailleurs Eginhard lui même qui compte exactement les filles de Charles-Magne ne parle en aucune maniére d'Emma. Au reſte on reconnoit aujourd'hui généralement la fauſſeté de ce conte (c). * (a) Lupi *Epiſt.* 1. *p.* 5. Tolneri *Hiſt. Palat. in Cod. dipl. p.* 7. Mallinkrot, *de Archicant. p.* 22. (b) *Capitular. Franc. l.* 2. *c.* 8. *Conf.* Tamburin, *de Jure Abbat.* (c) Baronius, *ad ann.* 826. *n.* 10. Voorburg, *vol.* 10. *p.* 405. Gundling, *Otia*, *tome* 2. *p.* 205. 206.

EMMANUEL. *Voyez* EMANUEL.

* EMMANUEL (Benoit) de famille noble de Marſala, petite ville ſur la côte occidentale de la Sicile dans la Vallée de Mazara, floriſſoit au commencement du XVII ſiécle. Il orna le luſtre de ſa naiſſance par la connoiſſance des Belles Lettres, & reçut la dignité de Docteur en Droit avec une gloire extraordinaire, qu'il augmenta encore beaucoup par ſes Conſultations & par ſes Plaidoyers. Il fut mis au nombre des premiers Avocats de ce tems-là, & on lui donna pluſieurs emplois honorables. Enfin Philippe IV. Roi d'Eſpagne, pour le recompenſer de ſes ſervices, le fit le 17 nov. 1655, Marquis de Villa Alba. Il a donné au jour pluſieurs Traittez de Juriſprudence, *Conſultatio Apologetica in cauſa Giſvæ ſeu Bruculæ pro D. Catharina Gantes & S. Martino*; *Patrocinium pro Senatu Panormitano, contra Fiſci Patronum Archiepiſcopi*; *Allegationes in jure & in facto pro Cardinale ab Auria Archiepiſcopo Panormitano contra Canonicos & Correndatos Regiæ Capellæ S. Petri Regii Palatii Regni Siciliæ & Conſortes*; *Allegationes in cauſa poſſeſſoris ſummariiſſimi Principatus & Status Campifranci pro D. Stephano Riggio & Campo*; *Allégations* qui ſe trouvent dans le livre intitulé *Conflictus Juriſconſultorum*, *partie* 3. *tome* 2. *p.* 297. François Strada dit qu'il a auſſi écrit *Allegationum & Deciſionum Tribunalium Volumina* qui juſques ici n'ont pas été imprimez. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* EMMANUEL (Pierre) Prêtre de Palerme en Sicile, s'eſt rendu fort célébre dans le XVII ſiécle par la connoiſſance profonde qu'il avoit des Mathématiques, non ſeulement dans ſa patrie, mais auſſi par toute l'Europe; de ſorte qu'il fut recherché par les Amateurs de cette Science, qui lui écrivirent des lettres pour le prier de leur donner ſon avis & de leur faire part de ſes penſées ſur les choſes les plus abſtruſes. Sa réputation lui fit bien des envieux. Il fit auſſi de grands progrès dans la Chymie, & cela alla ſi loin qu'on

diſoit qu'il pouvoit tirer de l'or de tous les métaux, & en auſſi grande quantité qu'il vouloit. C'étoit aſſurément en trop dire. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que par toutes ces expériences chymiques il avança le tems de ſa mort. Il mourut le neuviéme oct. de l'année 1669. Il publia en Italien, *Riſpoſta alli queſiti de Benedetto Magheſti; Lettera in difeſa d'un Problema Geometrico riſoluto; Diſcurſo, en que propone, y reſolve algunos problemas Aſtronomicos, Hidrographicos para conoçer la longitud en el Arco Equinoꝫial deſde el Meridiano, por facilitar los Vaxelles en la Navigacion.* Outre cela, il a encore écrit quelques Traittez de Mathématiques, entr'autres un *de Triangulis*, qu'il portoit toujours ſur ſoi, & qu'à ſon lit de mort il remit entre les mains d'un de ſes amis, mais qui n'a jamais été vu depuis. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* EMMANUEL (Pierre) Théologien de Sicile & Religieux de l'Ordre des Dominicains, naquit à Palerme en Sicile, vers le milieu du XVII ſiécle. Pendant pluſieurs années il enſeigna dans le Couvent des Fréres Prêcheurs la Théologie, la Philoſophie &c. & il mourut dans la ville de ſa naiſſance le cinquiéme Oct. 1671, dans le monaſtére de St. Cita. Il publia, *Orto di Maria; Sermoni dell' SS. Roſario fondato ſopra le piante dell' Eccleſiaſtico; La Roſa trionfante & Relazione della ſolennita fatta in Palermo nel Convento de S. Cita dell' Ordine de Predicatori alli* 16 *di ſeptembre dell' anno* 1668; *Teſoro de Miracoli del SS. Roſario di M. V. con l'aggiunta dalla quinta parte.* Ce dernier fut rimprimé bien tôt après à Meſſine en 1698. in 4to. avec les Annotations *d'Hyacintho Campoli.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

EMMAUS, ville de la Tribu de Juda, à deux ou trois lieues de Jéruſalem, a été célébre par ſes fontaines; & ſur tout par les merveilles que Jeſus-Chriſt y opéra, lorſqu'il apparut ſur le chemin de cette ville à deux de ſes diſciples, & qu'il s'y fit connoître par la fraction du pain. La dévotion des Chrétiens fit bâtir en ces lieux un beau monaſtére; & la ville même fut, ſelon quelques-uns, épiſcopale; mais aujourd'hui ce n'eſt plus qu'un malheureux village, habité par quelques Arabes. * Saint Luc, *ch.* 24. Pline, *l.* 5. *c.* 14. Jule Africain, *Rélation de la Terre-ſainte.*

EMMAUS, ville de Judée, ſituée à vingt deux milles de Jéruſalem c'eſt à dire éloignée de 176 ſtades, comme cela paroit par l'ancien Itinéraire Hiéroſolimitain. Cette ville fut nommée *Nicopolis* ſous l'empire d'Alexandre Sévére. Jules Africain Auteur d'une Chronique fut chargé de faire rebâtir cette ville. Suivant la ſupputation de Caſſiodore cela arriva ſous l'Empire d'Eliogabale; & la Chronique Paſchale place cet événement à l'an 223 de J. C. Le Savant Réland démontre par des paſſages formels de Joſéphe, de St. Jérôme, du premier livre des Machabées & des Talmudiſtes que cette ville eſt très différente du bourg Emmaüs placé à 60 ſtades de Jéruſalem. Théophanès dit qu'à Nicopolis il y avoit une fontaine dont les eaux étoient très efficaces pour la guériſon des hommes & des brutes, & que J. C. lui même s'y étoit lavé les piez. Cet Hiſtorien ajoûte que l'Empereur Julien fit boûcher cette fontaine. * Relandi *Palæſtina*, *l.* 3. & *l.* 2. *c.* 6.

EMMAUS, ville de la Baſſe Galilée près de Tibériade. Joſéphe en parle & la nomme *Ammaüs*. Veſpaſien, *dit-il*, étant décampé *d'Ammaüs* qui eſt proche de Tibériade, & qui porte ce nom à cauſe d'une fontaine d'eau chaude qui guérit de diverſes maladies, arriva devant Gamala. * Joſéphe, *de Bello Judaico. liv.* 4. *c.* 2. *Emmaüs* ou *Ammaüs* vient de l'Hébreu *Chamath* qui ſignifie *Bains chauds.*

EMME, femme de Louïs I. dit *le Pieux* ou *le Vieil*, Roi de Germanie, eſt louée par les Auteurs de ſon tems, pour ſa ſageſſe & pour ſa piété. Aventin dit qu'elle étoit Eſpagnole, & ce ſentiment eſt ſuivi par quelques Généalogiſtes modernes. Elle mourut cinq mois avant ſon mari, l'an 876, & fut enterrée dans l'Egliſe de ſaint Emeran. Nous parlons ailleurs des enfans qu'elle eut de Louïs *le Germanique.*

EMME ou EMINE, Reine de France, étoit fille de LOTHAIRE II. du nom, Roi d'Italie, & de cette *Adelaïde* de Bourgogne, qui ſe remaria à l'Empereur *Othon* le Grand. Flodoard nous apprend qu'elle fut mariée, l'an 966, au Roi *Lothaire* dont elle eut le Roi Louïs V. dit *le Fainéant.* On voit par la Chronique de Verdun & par l'Epitre 31 de Gerbert, qu'elle eut quelque différent en 978, avec Charles de France Duc de Lorraine, ſon beau-frére. On ne ſait pas le tems de ſa mort.

EMME, Ducheſſe de Bourgogne, fille de *Raoul* II. Duc de France, qui ſe fit Chef de parti contre le Roi Charles *le Simple*, fut mariée à *Raoul*, Duc de Bourgogne, qui mourut en 936. On ignore en quel tems mourut Emme, qui n'eut qu'un ſeul fils mort en enfance vers l'an 943.

EMME, femme d'*Eadbalde*, fils d'*Ethelbert*, Roi de Kent en Angleterre, étoit une Princeſſe très-ſage & très-vertueuſe. Guillaume de Malmesbury en fait mention, & divers Auteurs modernes croyent qu'elle étoit fille de CLOTAIRE II. Roi de France. *Voyez* ce qu'en dit Adrien de Valois, *tome* 3. *de Geſt. Franc. pag.* 73. & 74.

EMME, ou LA GRANDE EMME, *Amma*, riviére de Suiſſe, qui a ſa ſource dans la vallée de Lemmethal, & qui après avoir reçu divers ruiſſeaux, ſe jette dans l'Aar au deſſous de Soleurre.

EMMELEY. *Cherchez* EMELY.

EMMELOORDT. *Voyez* EMELOORDT.

* EMMEN, village de Suiſſe dans le Canton de Lucerne au nord-nord-eſt de Lucerne, dont il eſt éloigné d'environ deux lieues.

EMMENDINGEN. *Voyez* EMMINTING.

* EMMENES ou EMMENESSE, beau village dans la province d'Utrecht, diviſé en EMMENES en deça & EMMENES au delà de la digue, qui ont chacun leur Miniſtre ſéparé. Ce village eſt entre Amersfort & Naarden.

EMMER ou IMMER fut le chef d'une famille ſacerdotale qui étoit la ſeiziéme dans le rang qui lui fut aſſigné par le Roi David, I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 14, & qui ſe trouva compoſée de mille ſept cens ſoixante hommes pour faire l'œuvre du ſervice dans la maiſon de Dieu. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 12. & 13. Les Deſcendans d'Emmer revinrent de Babylone au nombre de mille cinquante deux. * *Eſdras* ou I. *Eſdras*, *ch.* 2. *v.* 37. Il étoit pére de Paſchur. Jérémie, *ch.* 20. *v.* 1.

EMMERAN, (Saint) ou HAYMERAN, Evêque de Ratisbonne, natif de la Guienne, fut d'abord Evêque de Poitiers. Il abandonna cet Evêché, & pouſſé par un déſir extraordinaire de convertir les Payens, il fit un tour en Allemagne, où Théodon V. Duc de Baviére, le pria d'étendre & d'affermir le Chriſtianiſme que S. Rupert avoit commencé à prêcher. Voici ce que la Legende conte au ſujet de cet Evêque. Théodon avoit une fille nommée *Utha*, qui ſe trouva enceinte d'un Gentilhomme nommé *Sigebaud.* Tous deux ſe trouvérent dans une extrême angoiſſe, craignant même pour leurs vies ſi la choſe venoit à éclater. Ils en firent confidence à Emmeran, qui touché de leur triſte état, & ſe trouvant à la veille de ſon voyage pour Rome, leur conſeilla de l'accuſer d'être l'Auteur de la groſſeſſe d'Utha. La Princeſſe ſuivit l'avis du Saint, & lorſque Landobert ſon frére parut extrêmement irrité de l'état de ſa ſœur, elle lui dit qu'Emmeran en étoit la cauſe. Landobert ayant ſû qu'Emmeran n'avoit pas encore atteint les frontiéres de l'Italie, le pourſuivit & le joignit près du village de Helffenburg entre l'Inn & l'Iſére. En l'abordant il lui dit, *ſalve Epiſcope, imò ſalve affinis!* & la deſſus il ordonna à ſes gens de l'attacher ſur une echelle, de lui couper le nez, les oreilles, les mains, & les piez, de lui crever les yeux, & de laiſſer là le reſte du corps. Mais à peine cette cruelle exécution eut-elle été achevée, qu'on vit paroître deux hommes inconnus, qui ramaſſérent ſoigneuſement les membres qu'on avoit coupez de ce corps vénérable, & qui diſparurent d'abord après. On vit dans peu bien d'autres marques de l'innocence d'Emmeran. Wolffiet Eccléſiaſtique ſe préſenta & dit que l'Evêque de Ratisbonne, lui avoit confié toute l'affaire, & qu'il lui avoit même prédit cette fin tragique qu'il venoit de faire. Le corps fut conduit à Ratisbonne & pendant qu'on étoit en chemin on en vit ſeulement ſortir l'ame avec la rapidité de la foudre, & monter au Ciel; on enterra le corps dans l'Egliſe de S. George. A l'endroit où le ſang de S. Emmeran fut répandu, il s'éleva une colline couverte d'un beau gazon & l'on y remarqua encore d'autres prodiges. Hundius raconte la ſuite de ce martyre d'une maniére un peu différente, ſans en diminuer cependant le merveilleux. Le peuple des environs, *dit-il*, s'étant aſſemblé à l'endroit où Emmeran fut mutilé d'une maniére ſi cruelle, ramaſſa les différens membres qu'on avoit coupez, & les mit dans un bateau ſur l'Iſére. Auſſi-tôt le bateau deſcendit de lui-même la riviére, entra dans le Danube & remonta ſeul ce fleuve juſques à Ratisbonne. Le chemin que ce bateau fit ainſi, eſt pour le moins de 50000 pas. Aprés de tels événemens il ne falut plus d'autre preuve pour aſſûrer l'innocence de l'Evêque. C'eſt ainſi que la Légende & Hundius rapportent l'Hiſtoire d'Emmeran. Ils la placent à l'an 652. Landobert voulant enſuite marquer ſa pénitence, fit conſtruire le magnifique & célébre Couvent de St. Emmeran à Ratisbonne, dont l'Abbé eſt aujourd'hui au nombre des Etats immédiats de l'Empire. Au reſte comme St. Emmeran a été un de ceux qui ont converti les Payens en Baviére, on lui donne rang parmi les anciens Evêques de Ratisbonne. * Hundius, *in Metropol. Saliſb.* Aventini, *Annales Bojor.* Bucelin, *in Catalog. Epiſc. Ratisbon. in Germ. S.*

EMMERICK, vulgairement Embrick, *Embrica*, *Emerica*, & *Emericum*, ville d'Allemagne, dans le Duché de Cléves, eſt grande, belle, riche, & ſituée ſur le Rhin, entre Cléves & le Fort de Schenck. Il y a eu une égliſe collégiale, qu'on croit avoir été fondée par ſaint Willebrod, vers l'an 700. Emmerick appartient à l'Electeur de Brandebourg, aujourd'hui Roi de Pruſſe, & étoit tenu par les Hollandois en engagement avant la guerre de 1672. C'eſt une des places que Louis XIV. dit *le Grand*, leur enleva alors. Les Hollandois l'avoient priſe ſur les Eſpagnols, l'an 1600. * *Voyez* Bertius, *Deſcr. Germ.*

* EMMINGEN, village du Canton de Lucerne, à l'oueſt-ſud-oueſt de Lucerne dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

* EMMINTING ou EMMENDINGEN, petite ville du Briſgaw dans le Cercle de Souade en Allemagne, au nord de Fribourg.

EMMIUS, (Ubbo) ſavant Profeſſeur à Groningue, fils d'Emmo Dyken, Miniſtre d'un petit village nommé Grietzyll, village de l'Ooſtfriſe, & de N. Tiarda, naquit le cinquiéme décembre 1547. Auſſi-tôt qu'il eut atteint l'âge de neuf ans, ſes parens l'envoyérent étudier à Embden, où il reſta juſqu'à l'âge de 18 ans, après quoi on l'envoya en 1565 à Bréme, où il fut diſciple du célébre Jean Molanus. Il y reſta quelque tems & alla enſuite à Norden, d'où il paſſa à Roſtock, & y prit pendant deux ans les leçons de David Chytræus, & celles de Henri Bruceus. La nouvelle de la mort de ſon pére l'obligea de revenir dans ſon païs, pour ſe conſoler de cette perte avec ſa mére. Il paſſa enſuite à Genéve & y demeura deux ans, au bout deſquels il accepta, en 1579, le Rectorat du Collége de Norden. Il le fit fleurir pendant tout le tems qu'il y demeura; mais en 1587, ayant refuſé de ſouſcrire à la Confeſſion d'Ausbourg, il fut dépouillé de cette place. Quelques Luthériens zélez lui firent même ôter ſes gages & la permiſſion d'enſeigner. Cette diſgrace lui fit accepter volontiers un pareil emploi à celui qu'il quittoit, que les Habitans de Leer dans le même païs d'Ooſtfriſe lui offrirent en 1588. Il renouvella ſon application & s'attacha ſi fort à ſes écoliers, qu'il aquit pour l'école de Leer plus de réputation que n'en avoit eu celle de Norden. On le chargea enſuite l'an 1594, du Collége de Groningue, qu'il gouverna pendant près de 20 ans, au bout deſquels Meſſieurs de Groningue ayant érigé leur Collége en Académie, donnérent à Emmius une charge de Profeſſeur en Hiſtoire & en Langue Gréque. Il fut le premier des Recteurs de cette nouvelle Académie, dont il fut un des plus beaux ornemens. Lorſque les infirmitez de la vieilleſſe ne lui permirent

plus

plus de profeſſer publiquement, il s'appliqua à compoſer pluſieurs Ouvrages d'érudition, entre autres *Vetus Græcia illuſtrata* en trois tomes, qui ne parut qu'après ſa mort en 1626. Cet Ouvrage fut précédé de ſes *Decades rerum Friſicarum*, ſuivi de pluſieurs autres dans leſquels on remarque beaucoup de juſteſſe & de précision. Emmius fut très-eſtimé de Guillaume Louis Comte de Naſſau qui le conſultoit dans toutes les affaires difficiles que ce Prince avoit. Quoique pluſieurs perſonnes rechercháſſent à poſſéder Emmius, il ne voulut jamais quitter la chaire de Groningue, préférant une vie tranquille, & une condition médiocre à tout ce que la fortune peut préſenter de plus ſéduiſant, & pour ſe défaire de ceux qui lui reprochoient ſon indifférence, il avoit coutume de répéter ces vers.

Si qua ſede ſedes, quæ ſit tibi commoda ſedes,
Illa ſede ſede, nec ab illa ſede recede.

Emmius mourut à Groningue le neuviéme Décembre 1625, âgé de 79 ans. Il avoit épouſé, en 1581, une femme de Norden, qui mourut en couches d'un garçon qui vécut juſqu'à l'âge de 19 ans. Il reſta veuf pendant trois ans, après leſquels il épouſa *Marguerite* de Berghen, fille d'un Bourgeois d'Embden, laquelle lui ſurvêcut avec un fils & une fille, le fils s'appelloit Weſſelius Emmius qui étoit Miniſtre de Groningue lors de la mort de ſon pére. * *Vita Prof. Groning.* Theatrum Freheri, *Vita Emmii.* De Thou. Bayle, *Dict. Crit. 2. édit.*

EMON, Chanoine Régulier de l'Ordre de Prémontré, Abbé de *Werum* en Friſe, floriſſoit au commencement du XIII ſiécle. Il étudia la Théologie à Paris, fit ſon Droit à Orléans, & ne retourna dans ſon païs qu'après avoir reçu le doctorat en l'une & en l'autre Faculté. L'amour qu'il avoit conçu pour les Sciences, lui fit naître le déſir de les enſeigner aux autres, après avoir été ordonné Prêtre par l'Evêque de Munſter ſon Diocéſain, qui le tira de cet emploi quelques années après, pour lui confier la Cure de Huſingue. Emon de *Romerswerf* lui ayant inſpiré la penſée de le ſuivre dans ſa ſolitude, il quitta ſon Bénéfice, & ils embraſſérent tous deux l'Ordre de Prémontré à Warlar, d'où ils revinrent dans leur premiére retraitte pour l'y profeſſer. Pluſieurs Diſciples ſe joignirent à eux, & bon nombre de Vierges vinrent demander l'habit de religion. Emon de Huſingue, établi Supérieur du nouvel établiſſement, les reçut, leur céda ſon Monaſtére, & alla s'en bâtir un autre à *Werum*, autrement *le Jardin fleuri.* La réputation de ſa ſcience, & de ſa ſainteté, l'accrédita tellement par toute la Friſe, que ſon monaſtére ne put ſuffire à cette troupe d'enfans que l'on lui adreſſoit pour les former aux Belles Lettres, ni contenir la multitude de Diſciples qui s'enrôlloient dans ſon Ordre. Il fallut augmenter les édifices pour une Académie, dont lui même prenoit la conduite, & dirigeoit les Profeſſeurs. Cette ſollicitude ne l'empêchoit pas de vaquer au miniſtére de la parole, il agiſſoit pendant le jour, il méditoit & compoſoit pendant la plus grande partie de la nuit. *Herdric* Prevôt de Schilwold, lui fit une guerre cruelle, il la ſupporta patiemment & lui fit tomber les armes des mains par les foudres dont la Religion frapa le furieux perſécuteur. Emon mourut la veille de la Sainte Lucie en 1237. Nous avons de lui une *Chronique* l'une des plus exactes pour l'intelligence de l'Hiſtoire de Friſe. Monſieur Matthieu l'a donnée le premier au public. Le P. Hugo, Abbé d'Eſtival, en a procuré une ſeconde édition en 1725, accompagnée de Notes qui manquoient à celle de Monſieur Matthieu. *Mençon* ſucceſſeur d'Emon en a continué la Chronique, & publié les vertus & les miracles qui ſe faiſoient de ſon tems au tombeau d'Emon. Cette continuation eſt imprimée à la ſuite de la Chronique. Il fut premier Abbé du Cloître de Bloemgarden.

EMON, fils de Créon Roi de Thébes. *Voyez* HEMON.

EMOND, Religieux Anglois. *Cherchez* EDMER & EDMOND.

EMOND, dit de DINTER bourg de Brabant, près de Bois-le-Duc, vivoit dans le XV ſiécle, & fut Sécretaire de quatre Ducs de Brabant, puis Chanoine de Louvain, & enſuite Chanoine Régulier de ſaint Auguſtin. Il mourut à Bruxelles en 1448, & compoſa l'Hiſtoire des Ducs de Brabant, & quelques autres Ouvrages Généalogiques. * Simler & Voſſius, *des Hiſt. Lat. l. 3. c. 5.* Valére André, *Biblioth. Belgica.*

EMONIE, eſt le nom qu'on donna à cette partie de la Gréce, qui fut nommée depuis *Theſſalie*, d'Emon fils de Deucalion, comme elle avoit été appellée *Pyrrha* du nom de ſa femme. * Strabon, *l. 9.* Pline, *l. 3. c. 4.*

EMOUI, port de la Chine, fort célébre dans la Province de *Fokien.* Il a pris ſon nom de l'Iſle, dont il eſt formé, puiſqu'à proprement parler ce n'eſt qu'une rade reſſerrée d'un côté par l'iſle, & de l'autre par la terre ferme. Les plus gros vaiſſeaux s'y trouvent en ſureté, & peuvent s'approcher du bord autant qu'ils veulent, tant la mer y eſt profonde. Le grand commerce qui s'y fait depuis quelque tems par les Etrangers, & par les gens du païs, y attire beaucoup de monde, & on a jugé ce poſte ſi important, que l'Empereur de la Chine y tient ſix ou ſept mille hommes en garniſon, commandez par un Général Chinois. * Le P. le Comte, *Mémoires ſur l'Etat préſent de la Chine.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* EMOUTIER qu'on écrit auſſi ESMOUTIER, EYMOTIERS, & EYMOUTIERS ville de France dans le Limoſin, ſur la Vienne au ſud-eſt de Limoges, dont elle eſt éloignée de ſept lieues. *Voyez* EYMOUTIERS.

EMPANDA, Déeſſe de l'Antiquité Payenne, ainſi nommée, parce qu'elle préſidoit aux choſes qui ſe faiſoient ouvertement & publiquement, du mot Latin *pandere*, c'eſt-à-dire, *ouvrir*, *découvrir.* Varron dans Nonius donne une autre origine de ce nom à *pane dando*, & dit que ſelon Ælius, c'étoit la Déeſſe CÉRÈS, ainſi appellée, parce qu'on donnoit du pain à ceux qui ſe réfugioient dans ſon azyle.

EMPATION, petite contrée de l'Afrique, ſituée à l'extrémité orientale du Royaume de Dambie, & à l'extrémité occidentale de celui de Bagamedri. Elle eſt à 15 milles de la nouvelle Gorgone, & à douze de Canea de Jeſu. Cette Région s'étend d'Occident en Orient l'eſpace de neuf milles, & du ſeptentrion au Midi l'eſpace de ſix. Elle a été accordée au Patriarche *Mendez*, pour ſa ſubſiſtance, & pour celle des Portugais, & il y a un marché de bœufs, qui eſt fort célébre & fort fréquenté. * *Deſcr. de l'Empire du Prêtre Jean.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

EMPEDOCLE, natif d'Agrigente, aujourd'hui *Gergenti*, ville de Sicile, Philoſophe, Poëte, Hiſtorien, vivoit dans la LXXXIV Olympiade, vers l'an 444 avant l'Ere Chrétienne. Il avoit été diſciple de Télaugès qui l'avoit été de Pythagore; c'eſt pour cela que, ſuivant les opinions de ce dernier, il croyoit la métempſycoſe ou tranſmigration des ames. Il aſſuroit qu'il ſe ſouvenoit clairement d'avoir été petite fille, enſuite poiſſon, après oiſeau, & même une plante. On le voyoit toujours propre & bien couvert, avec une couronne d'or ſur la tête, pour ſoutenir par ces dehors pompeux la réputation d'homme extraordinaire, qu'il s'étoit aquiſe. Lucréce le traite de Divin dans ſon premier livre, & les autres Auteurs de l'Antiquité ne lui donnent pas de moindres éloges. Empédocle avoit écrit des Hymnes ſur divers principes de la Phyſique, & ſur les divers effets que produit le mélange des élémens. Outre ces Hymnes, il avoit fait encore un grand Poëme ſur le même ſujet; & c'eſt ſans doute cet Ouvrage que Lucréce avoit devant les yeux, en louant ſi magnifiquement cet Auteur. Quelques-uns ont cru, qu'il avoit fait auſſi quelques Tragédies; mais d'autres ont jugé que ces piéces étoient d'un fils de ſa ſœur, qui avoit le même nom que lui. On lui attribue un autre Poëme ſur le paſſage de Xerxès en Gréce; mais il ne fut jamais achevé; & Jérôme de Rhodes, que cite Diogéne Laërce, dit, qu'une des parentes d'Empédocle le brûla. Ariſtote en rapporte néanmoins un fragment. On fait encore Empédocle Auteur de quelques autres Traitez, & ſur tout d'une Sphére, que les plus Savans aſſurent être de Démétrius. Ses opinions étoient, qu'il y a quatre élémens, qu'il y a entre eux une liaiſon qui les unit, & une diſcorde qui les diviſe: il ajoûte qu'ils ſont dans une perpétuelle viciſſitude, & que jamais ils ne ſe détruiſent. Ariſtote dit, qu'Empédocle étoit un homme fort libre, & ſans aucune paſſion de dominer; qu'il refuſa même la Royauté qu'on lui avoit offerte. Timée dit la même choſe, & ajoûte pour quelle raiſon Empédocle étoit ſi populaire. Il avoit été prié de ſe trouver à un repas, qu'un des principaux de la ville donnoit à ſes amis, & il avoit été ſi ſurpris d'y être témoin des emportemens & de la cruauté d'un des Officiers du Sénat, à qui on avoit donné la premiére place, qu'il aſſembla le lendemain le peuple, pour lui perſuader de ſe défaire de ceux qui en vouloient à ſa liberté. Il reprochoit à ſes concitoyens de courir aux plaiſirs, comme s'ils euſſent cru mourir le même jour, & de ſe bâtir des maiſons, comme s'ils euſſent dû toujours vivre. Quant à ſa mort, on dit qu'il ſe précipita dans les ouvertures, par leſquelles le Mont Etna pouſſe ſes flammes, pour faire croire, par cette ſoudaine diſparition, qu'il étoit monté au Ciel. Diogéne Laërce rapporte deux ou trois autres opinions de ſa mort, & ſemble conclurre qu'Empédocle extrêmement âgé tomba dans la mer, & ſe noya. Quelques-uns ont ſoupçonné Empédocle de Magie. *Satirus* raporte que *Gorgias Léontin*, l'un des principaux diſciples de ce Philoſophe, diſoit ordinairement qu'il lui avoit aidé pluſieurs fois à exercer cet Art, & il ſemble qu'Empédocle même ait voulu marquer dans cette poëſie, qu'il avoit quelques connoiſſances ſecrettes de cette nature, lorſqu'il dit à Gorgias qu'il ne veut apprendre qu'à lui ſeul les ſecrets dont il faut ſe ſervir pour guérir toutes ſortes de maladies, rajeunir les vieillards, exciter les vents, appaiſer les tempêtes, faire venir la pluye & la chaleur, & enfin redonner la vie aux morts & les faire revenir de l'autre monde. Un jour les vents Ctéſiens ſouffloient avec tant de violence, que tous les fruits de la terre alloient être perdus ſans reſſource. Empédocle fit écorcher des ânes, il fit des outres de leurs peaux, & plaça les outres ſur le ſommet des montagnes & des plus hautes collines. On dit que les vents ceſſérent auſſi-tôt. La peſte déſoloit *Sélinunte.* Tout le monde y languiſſoit. Les femmes y accouchoient avant leur terme. Empédocle connut que cette maladie ne venoit que des eaux corrompues du fleuve qui arroſe cette ville. Il détourna, à ſes dépens, le cours de deux petits ruiſſeaux qu'il fit décharger dans la riviére de Sélinunte. Cela empêcha la corruption des eaux, & la peſte ceſſa auſſi-tôt. Les gens de Sélinunte en firent des feſtins de rejouïſſance. Empédocle parut à Sélinunte, tout le monde s'aſſembla, on lui fit des ſacrifices, & on lui rendit des honneurs divins auxquels il étoit fort ſenſible. * *Abbrégé des Vies des anciens Philoſophes &c.* 1727. Ariſtote, *in Probl. ſect.* 21. Cicéron, *in Lælio.* Plutarque. Diogéne Laërce, *liv. 8. en ſa Vie.* Voſſius, *des Hiſt. Grecs, liv. 4. c. 2. des Mathem. c. 33. S. 10. des Sect. Philoſ. c. 6. S. 33. des Poëtes Grecs, c. 6.* Le Févre, *des Poëtes Grecs, p. 74.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes Grecs.*

* EMPEL, village de la Mairie de Boisleduc ſur la Meuſe à main gauche, un peu au deſſus de Crevecœur.

EMPEREUR, en Latin *Imperator*, étoit le nom que les Romains donnoient à tous les Généraux d'armée, du mot Latin *imperare*, qui ſignifie *commander.* On appelloit Empereur dans un ſens particulier, un Général d'armée, qui après avoir remporté quelque illuſtre victoire, étoit ſalué de ce nom, parmi les acclamations des ſoldats, & enſuite honoré de ce titre, par un decret du Sénat. Il falloit avoir gagné une bataille, où il y eut dix mille hommes de tuez du côté des ennemis, ou avoir conquis quelque ville conſidérable. Céſar fut appellé de ce nom par le peuple Romain, pour marquer la puiſſance ſouveraine qu'il avoit dans la République: c'eſt dans ce dernier ſens, qu'Auguſte & ſes ſucceſſeurs ont été nommez Empereurs. On ne laiſſoit pas néanmoins de leur donner encore le nom d'Empereur, dans la ſeconde ſignification. Et Auguſte même fut appellé vingt fois Empereur, parce qu'il avoit remporté vingt célébres victoires. Mais pour marquer la dignité, il étoit mis avant le nom, au lieu qu'il étoit mis après, quand il marquoit les victoires rempor-

portées. On le trouve employé différemment ſur les médailles de Théodoſe *le Jeune*, car après ſon nom on lit *Imp. XVII.* &c. pour marquer que c'étoit la 17 année de ſon régne. * Roſin, *Antiqq. Rom. l. 7. c. 12. & liv. 10. c. 6.* Au reſte, Jupiter fut particuliérement révéré par ceux de Préneſte en Italie ſous le nom d'*Imperator*, comme celui qui commandoit à tout le monde; & après que cette ville fut venue au pouvoir des Romains, la ſtatue de ce Jupiter *Imperator*, fut portée à Rome au Capitole. Aujourd'hui on appelle proprement Empereur celui qui eſt chef de l'Empire d'Allemagne. *Voyez* ALLEMAGNE. On donne encore ce nom au Kam des Tartares, au Sultan des Turcs, & au Czar des Moſcovites; comme auſſi au Roi de la Chine, au Roi des Indes, connu ſous le nom du Grand Mogol, & à d'autres Princes qui poſſédent chacun beaucoup plus de terres, que n'en comprend tout l'Empire d'Allemagne. * Cicéron, 6. *or. contre Verres*, dit que Jupiter étoit auſſi révéré ailleurs, comme en Italie, ſous le même nom.

EMPEREUR, (Conſtantin l') d'*Oppyck*, Hollandois très-verſé dans les langues Orientales, vivoit dans le XVII ſiécle. Il joignit à l'étude du Droit celle de la Théologie, dont il prit auſſi le degré de Docteur. Mais ſa plus grande inclination étoit pour les Antiquitez Judaïques. Verſé dans le Syriaque & dans l'Arabe, auſſi bien que dans l'Hébreu, il ſe donna beaucoup de peine pour répandre la connoiſſance de ces langues parmi les Chrétiens. Ses traductions des livres Judaïques & Talmudiques, ne ſont pas exemtes d'erreurs, mais elles ſont des meilleures qu'on ait, & les remarques dont il a accompagné ſes Verſions, prouvent aſſez quelle étoit ſon érudition dans ce genre de Littérature. Il travailla auſſi beaucoup à répondre aux objections des Juifs contre la Religion Chrétienne. Dans cette vue il emprunta de Buxtorf le Manuſcrit de *Nizzachon* & quelques autres livres, pour les publier avec ſa réfutation; mais il ne finit pas cet Ouvrage. Il avoit étudié les langues Orientales, ſous Druſius & ſous Thomas Erpénius. Il fut d'abord Profeſſeur en Théologie & en Hébreu à Harderwyck, pendant huit ans, au bout deſquels il accepta la vocation qu'on lui addreſſa de Leyde pour la Chaire en Hébreu. Il entra en charge en 1627, & prononça alors une harangue *de Dignitate & Utilitate Ling. Hebr.* Il conſerva cet emploi juſques à ce qu'on lui donna la chaire de Théologie; ce qui arriva peu de tems avant ſa mort. En 1639, le Comte Maurice, Gouverneur du Bréſil, le nomma ſon Conſeiller; emploi qui dans le commencement exigea bien du tems, que l'Empereur auroit employé aux études; mais qui dans la ſuite lui devint plus facile. Il mourut en 1648, dans un âge fort avancé, & peu de tems après qu'il eut commencé les fonctions de Profeſſeur en Théologie. Il diſtinguoit entre ſes amis ſur tout Louïs de Dieu & Daniel Heinſius; & parmi tous les Savans étrangers, il ne préféroit perſonne aux Buxtorfs, qu'il regardoit comme beaucoup au deſſus des autres. Il témoigna cette eſtime pour eux par les mouvemens qu'il ſe donna en leur faveur, lorſqu'ils eurent dédié leurs Concordances Hébraïques à LL. HH. PP. Et lorſqu'on eut de la peine à trouver un Libraire qui voulût faire les frais de l'impreſſion du Dictionnaire Talmudique de Buxtorf, Conſtantin l'Empereur s'offrit de le faire imprimer ſous ſa direction en Hollande. Il ſe donna même beaucoup de mouvemens pour attirer en Hollande J. Buxtorf le fils; & lorſqu'on lui eut adreſſé une vocation pour Leyde, il n'omit rien de ce qui pouvoit le déterminer à l'accepter, dans le tems même où d'autres amis de Hollande lui déconſeilloient d'y venir. L'Empereur étoit auſſi un des principaux de ceux qui priérent & exhortérent Buxtorf le fils à prendre en main la cauſe des points voyelles contre Louïs Cappel. Voici les titres des Ecrits de Conſtantin l'Empereur, *Diſput. Theolog. Harderwittenæ*, ou *Syſtema Theolog.* 4; *Paraphraſis Joh. Jachiadæ in Danielem*, 4; *Itinerarium R. Benjamin Tudel.* 8; *Halithot Olam*, ou *Clavis Talmudica*, 4; *Middot*, ou *de menſuris Templi*, 4; *Bava Kama*, ou *de Damnis*, 4, le tout accompagné de ſa traduction & de ſes remarques; *Abarbanel & Alſcheiſch in Eſaiam* 53, avec une réfutation de *Moſ. Kimchi Grammat.* avec des remarques, 8; *Bertramus de Repub. Hebr.* avec des remarques, &c. Il avoit encore le deſſein de publier de la même maniére les autres *Baba* ou *Portes*, & pluſieurs autres Ecrits utiles pour la Littérature Hébraïque. Il y en avoit même déja pluſieurs de prêts; mais & l'avarice des Libraires & ſa mort l'en empêchérent. Il y en a qui publient ſans aucun fondement que Jean Braunius ſon diſciple dans les Langues Orientales, lui a dérobé le fameux Ouvrage *de Veſtitu Sacerdot. Hebræor.* & que dans la ſuite il le publia comme étant de ſon cru. Pour détruire cette pure calomnie, il n'y a qu'à faire deux réflexions; prémiérement que jamais l'Empereur n'a donné le moindre indice qu'il travaillât à un Ouvrage de cette nature, & que perſonne n'a jamais rien vu de ſemblable de ſa façon; en ſecond lieu que Braunius a donné tant d'autres preuves de ſon érudition & de ſa capacité dans ce genre d'étude, qu'on ne trouve pas étrange qu'il ait pu produire le Traité *de Veſtitu Sac. Hebr.* Conſtantin l'Empereur avoit eu un frére nommé Jean l'Empereur, qui avoit auſſi très-bien étudié & qui mourut à la Haye en 1637, âgé de 43 ans. Il avoit été ſucceſſivement Miniſtre à Leyderdorp, à la Brille & enfin pendant huit ans à la Haye. * *Ex variis ejus Scriptis Epiſtol. anecdot. ad Buxtorfios.* Benthem, *Holl. Kirchen-Staat.* Parentat. *Th. Erpen. &c. Dict. Allem. de Bâle.*

EMPILUS, (*Empylus*) Orateur, & ami particulier de Brutus. Plutarque en parle en ces termes, *Pour Empilus de qui Brutus même & ſes amis ſont ſouvent mention, c'étoit un Orateur qui a laiſſé un petit livre de la mort de Céſar, intitulé Brutus.* * Plutarque, *Vie de Brutus.*

EMPIRE, nom que l'on a donné à une grande étendue de païs ſous la puiſſance d'un Souverain. Le mot Latin *Imperium*, ſignifie *Commandement*, ou Etat qui eſt ſous le commandement d'un Monarque. Ainſi l'Hiſtoire ancienne parle de l'Empire ou du Royaume des Aſſyriens, de celui des Chaldéens, & de celui des Médes ou des Perſes, qui fut éteint par l'Empire des Grecs. Les Romains ont ſuccédé aux Grecs dans l'Empire du monde, mais leur domination a été long-tems Démocratique & Ariſtocratique. Ce n'eſt que depuis Jules Céſar qu'elle eſt devenue monarchique. Elle a ſubſiſté long-tems en la perſonne d'un ſeul Empereur; mais il ne ſera pas inutile d'ajoûter ici ce qui regarde la diviſion & la décadence de l'Empire Romain, & les Membres de l'Empire d'Allemagne.

DIVISION DE L'EMPIRE.

Conſtantin *le Grand*, avant ſa mort, partagea ſon Empire entre ſes trois fils; CONSTANCE le plus jeune, eut pour ſa part la Gréce, l'Aſie & l'Egypte, & mit ſon ſiége à Conſtanſtinople, & lui & ſes Succeſſeurs prirent le nom d'Empereurs d'Orient; *Conſtant & Conſtantin* eurent tout le reſte, ſavoir, le premier l'Italie, l'Afrique & l'Illyrie; & l'autre la Gaule, l'Eſpagne & la Grande Bretagne delà les Alpes, & ils furent nommez Empereurs d'Occident, Rome étant le ſiége de cet Empire. Depuis cette diviſion, qui fut faite vers l'an de J. C. 339, l'Orient a eu des Empereurs Grecs, & l'Occident des Empereurs Latins. Cet Empire d'Occident a duré juſqu'à Momylus Auguſte ou Auguſte Romulus, qu'on ſurnomma *Auguſtule* à cauſe de ſon bas âge, & qui le perdit l'an 476. Odoacre Roi des Hérules, les Goths & les Lombards s'en étant emparez, le poſſédérent 300 ans. L'an 567, l'Empereur d'Orient leur oppoſa l'Exarchat en Italie, que Charlemagne laiſſa aux Papes l'an 774. La diviſion de cet Empire donna lieu à celle de l'Egliſe en Orientale & Occidentale. *Voyez* Sigonius, Platine, Baronius, &c.

DECADENCE DE L'EMPIRE ROMAIN.

Sous Honorius & ſous Valentinien III. dans le cinquiéme ſiécle, l'Empire Romain tomba tout à fait en décadence, & les Barbares, qui avoient été ſouvent repouſſez dans leur païs au delà du Danube & du Rhin, qui étoient comme les deux digues & les barriéres de l'Empire, paſſérent ces deux fleuves en différens endroits, & commencérent à ſe rendre maîtres de pluſieurs Provinces Romaines. Les *Cimbres*, peuples qui habitoient cette preſqu'île qu'on appelle aujourd'hui le Jutland, & qui eſt du Royaume de Danemarck, furent les premiers qui traverſérent toute l'Allemagne, & vinrent fondre ſur les terres des Romains; mais ils furent entiérement défaits par Marius. Les Anciens *Saxons* ſe rendirent redoutables au deçà & au delà de l'Elbe; juſqu'à ce qu'ayant été domptez par les François ſous Charlemagne, ils s'allérent jetter dans la Dacie & dans la Pannonie, où avec le reſte des Huns, ils formérent le Royaume de Hongrie. Tous les peuples qui habitoient entre le Rhin, l'Iſſel, l'Elbe, la Saale & le Mein, juſqu'à la mer, ſe liguérent enſemble, & prirent le nom de *Francs* vers le tems de l'empire de Gallien, pour marquer leur réſolution à maintenir leur liberté, & s'affranchir de la tyrannie des Gouverneurs Romains, qu'ils chaſſérent enfin des Gaules. *Les Marcomans*, qui tenoient tout le païs qui eſt depuis le Mein, juſqu'à la ſource du Danube, s'emparérent de la Bohéme. Les *Quades*, qui habitoient vers le Danube, où eſt maintenant la Moravie, & les *Allemans*, Peuples mêlez de toutes les Nations Gauloiſes, occupérent long-tems les terres que les Marcomans avoient laiſſées, puis repaſſérent le Rhin, & firent la guerre aux Romains dans les Gaules, d'où ils étoient ſortis, & s'emparérent du païs que tiennent aujourd'hui les Griſons. Les *Bourguignons*, qui habitoient une partie du païs appellé maintenant la grande Pologne, entre l'Oder & la Viſtule, prirent la place de ces Allemans, dans les païs qui furent depuis nommez le Wirtemberg & le Briſgaw, d'où s'étant jettez dans les Gaules, preſque en même tems que les François, ils y fondérent le Royaume de Bourgogne. Les *Lombards*, qui occupoient une partie du païs nommé aujourd'hui le Marquiſat de Brandebourg, entre l'Oder & l'Elbe, établirent enfin un Royaume dans l'Italie. Les *Suéves*, c'eſt à dire, les peuples dont le païs étoit entre l'Elbe, la Saale, la forêt de Bohéme, & le Mein, (où ſont à preſent ſituées la Miſnie deça l'Elbe, la Principauté d'Anhalt, la Voitlande, & une partie du Haut Palatinat) firent la guerre aux Romains, & s'étendirent en deçà du Danube, juſqu'au Lac de Conſtance, dans la province appellée maintenant Suaube, ou Souabe. Les *Goths* qui habitoient le long de la Viſtule, juſqu'à ſon embouchure, dans la mer Suévique ou Baltique, établirent deux Royaumes, l'un en Italie, appellé des *Oſtrogoths*, & l'autre en Eſpagne, nommé des *Viſigoths*. Les *Vandales*, qui retinrent ce nom, lequel leur étoit commun avec d'autres nations de la Vandalie, firent de grandes conquêtes dans l'Eſpagne & dans l'Afrique.

MEMBRES DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE.

On appelle Membres de l'Empire, les Etats de l'Empire d'Allemagne, qui ont ſéance & voix dans les Diétes ou Aſſemblées générales, ſavoir, les Princes Séculiers & Eccléſiaſtiques, les Prélats qui ne ſont pas Princes, les Comtes & les Barons, & les Villes Impériales. A l'égard des Princes, chaque maiſon a ordinairement un certain nombre de voix dans les Diétes: les unes n'en ont qu'une, les autres deux, trois ou quatre, & même cinq. Dans quelques-unes de ces maiſons, l'aîné a la Principauté toute entiére, & ne donne qu'un appanage à ſes cadets. Dans d'autres tous les fréres partagent avec l'aîné, mais non pas toujours également. Dans les premiéres, l'aîné ſeul répréſente toute la maiſon; & dans les autres, quoique chaque cadet puiſſe venir à l'Aſſemblée, ils ne peuvent tous enſemble former qu'une voix, dont ils doivent convenir entre eux. 1. La Maiſon d'AUTRICHE tient le premier rang entre les Princes Séculiers, non pas tant par ſon ancienneté, que par la grandeur de ſes Etats, & parce que depuis quelques ſiécles, elle s'eſt toujours conſervée dans la poſſeſſion du thrône impérial. L'Archiduc d'Autriche n'eſt point obligé de ſortir de ſes Etats, pour aller demander l'inveſtiture: on eſt obligé de la lui venir offrir ſur ſes terres, & il la reçoit dans un habit, & d'une maniére, qui marque qu'étant Membre de l'Empire, il prétend néanmoins être égal à l'Empereur, & non pas inférieur. En effet l'Empereur n'a aucune

vue ſur ce que l'Archiduc fait dans ſes Etats, où il poſſéde une eſpéce de ſouveraineté. 2. La maiſon des *Comtes Palatins du Rhin*, & des *Ducs de Baviére*, eſt une des plus anciennes d'Allemagne. Elle eſt ſéparée en deux branches principales; celle qui deſcend de Rodolphe, & celle qui eſt iſſue de Guillaume. Cette derniére poſſéde le Duché de Baviére & le Haut Palatinat, avec la Dignité Electorale. La poſtérité de Rodolphe s'eſt ſéparée en pluſieurs branches, dont l'Electeur Palatin eſt le Chef. Le Bas Palatinat qui lui eſt demeuré, eſt une des plus belles Provinces d'Allemagne. Le Palatin de Neubourg, à qui ſont échus par ſucceſſion l'Electorat & les biens de la branche aînée de la maiſon Palatine, avoit ſes Etats le long du Danube, & poſſédoit d'ailleurs les Duchez de Juliers, & de Berg, qu'il a réünies à l'Electorat. Les Palatins de Sultzbach, de Simmeren, de Deux-Ponts, de Birkenfeld, & de Lautrec, qui ſont de cette même famille, poſſédent de petits Etats. La branche de Deux-Ponts a donné à la Suéde le Roi Charles Guſtave, ayeul du Feu Roi Charles XII, & de Ulrique Eléonor la Reine ſa ſœur; & par la paix d'Oſnabruck elle poſſéde en Allemagne les Duchez de Brémen, & de Ferden, &c. 3. Les Etats du Duc *de Saxe* ſont ſituez à peu près au milieu de l'Allemagne. Les Princes de cette maiſon ſont diviſez en deux branches; celle qui vient d'Erneſt, & celle qui deſcend d'Albert. L'Electeur eſt de celle-ci: Les Ducs d'Altembourg, de Gotha, & de Weimar viennent de l'autre branche. 4. Le Chef des *Marcgraves de Brandebourg*, eſt l'Electeur de ce nom, qui poſſéde la Marche, la Pomeranie ulterieure, le Duché de Cléves, &c. 5. Le *Roi de Bohéme* eſt Electeur; mais ſes Etats n'ont rien de commun avec l'Allemagne, & ce Royaume n'eſt pas proprement un Membre de l'Empire. 6. Après ces Maiſons électorales, il y a les *Ducs de Brunſwic* de la maiſon d'Hanovre, pour laquelle on a créé un nouvel électorat en 1692; les *Ducs de Mekelbourg*, dans le Cercle de la Baſſe Saxe; le *Duc de Wirtemberg*, dans la Souabe; les *Landgraves de Heſſe*, dans le Cercle du Haut Rhin ou d'Alſace; les *Marquis de Bade* dans la Souabe; les *Ducs de Holſtein*, dans le Cercle de la Baſſe Saxe; le *Duc de Saxe-Lawembourg*, dans la Baſſe Saxe; & les *Princes d'Anhalt*, dans la Haute. Voilà les anciens Princes d'Allemagne; car encore que les Ducs de Savoye & de Lorraine ayent quelques fiefs relevant de l'Empire, & ſéance aux Diétes en cette qualité, néanmoins parce que leurs Etats ſont ſéparez de l'Allemagne, on ne les conſidére pas comme Membres de l'Empire. 7. Il y a encore d'autres Princes créez par l'Empereur Ferdinand II. qui commença de régner en 1619, ſavoir, les *Princes de Hohenzollern, d'Eggemberg*, de *Naſſau-Hadamar*, de *Naſſau-Dillembourg*, de *Lobkowits*, de *Solms*, de *Dietrichſtein*, d'*Averſperg*, de *Picolomini* mais ceux-ci ſont beaucoup au deſſous des anciens, & l'on dit, que de puiſſans Comtes ils ſont devenus petits Princes. 8. Les *Evêques* & les *Abbez* forment en Allemagne une autre claſſe de Princes. Les Principautez Eccléſiaſtiques, qui ne ſont point tombées entre les mains des Proteſtans, ſont les trois Archevêchez de Mayence, de Tréves & de Cologne, qui ont titre d'Electorat, l'Archevêché de Saltzbourg, & celui de Bezançon, dans le Comté de Bourgogne, qui appartient aujourd'hui à la France; car Magdebourg eſt ſécularifé, & n'a plus rien d'eccléſiaſtique. Les Evêchez ſont Bamberg, Wirtsbourg, Wormes, Spire, Aichſtat, Strasbourg, Conſtance, Ausbourg, Hildesheim, Paderborn, Freiſinghen, Ratisbonne, Paſſaw, Trente, Brixen, Bâle, Liége, Oſnabruk, Munſter, Coire, & Vienne. Le Grand Maître de l'Ordre Teutonique tient la premiére place entre les Evêques. L'Evêché de Lubek eſt demeuré aux Proteſtans, & eſt preſque confondu dans le patrimoine des Ducs de Holſtein. Parmi les Abbez ou Prélats qui tiennent rang de Princes, on compte ceux de Fulde, de Kempten, d'Elwang, de Murbach, de Luders; le Grand Prieur de l'Ordre de ſaint Jean de Jeruſalem, dont la réſidence eſt à Haitersheim; les Abbez de Berchteſgaden, de Weiſſembourg, de Prum, de Stabel ou Stavelo & de Corvey. 9. Les autres *Prélats qui ne ſont pas Princes*, ſe diviſent en deux claſſes; celle de Souabe, & celle du Rhin, qui ont chacune une voix dans les Diétes, & tiennent même rang que les Comtes. 10. *Tous* les *Comtes* enſemble ont quatre voix dans les Aſſemblées; la premiére eſt pour les Comtes de Vétéravie, la ſeconde, pour ceux de Souabe; la troiſiéme, pour ceux de Franconie; & la quatriéme, pour ceux de Weſtphalie. Il y a pluſieurs Comtes & Barons dans les païs héréditaires de l'Empire, qui ont été depuis peu élevez à cette dignité; mais ils ne ſont point Membres de l'Empire, & n'ont point de voix aux Aſſemblées. 11. Les *Villes Impériales*, c'eſt à dire, qui relévent immédiatement de l'Empereur ou de l'Empire, forment un Collége particulier dans les Diétes ou aſſemblées générales; & ſont diviſées en deux claſſes, qu'on appelle *bancs*, ſavoir, celui du Rhin, & celui de Souabe. Les plus conſidérables ſont, Nuremberg, Ausbourg, Cologne, Lubek, Ulme, Strasbourg, Francfort, Ratisbonne, Aix-la-Chapelle. Quelques autres puiſſantes villes d'Allemagne ſont libres; mais elles ne jouiſſent pas de leur liberté ſans conteſtation, comme Hambourg, ſur laquelle les Ducs de Holſtein prétendent avoir droit; Bréme, dont les Suédois voudroient bien ſe rendre maîtres. La ville de Brunſwic, qui eſt entre les Etats des Ducs de Brunſwic & de Lunebourg, a été libre juſqu'en 1671, & appartient aujourd'hui aux Ducs de ce nom. 12. La *Nobleſſe libre* de l'Empire, c'eſt à dire, qui ne reconnoît que l'Empereur, eſt partagée en trois claſſes, de Franconie, de Souabe, & du Rhin. Ces Gentilshommes ont des Directeurs de leur Ordre, & ils ſont quelquefois des aſſemblées; mais ils ne ſont point appellez à celles de l'Empire. Ils ont néanmoins les mêmes droits, & les mêmes priviléges que les autres Etats, & ne manquent que de biens pour ſe pouvoir égaler aux Princes. * Puffendorf ſous le nom de Severinus de Monzambano, *Etat préſent de l'Empire d'Allemagne.* Heiſſ, *Hiſt. de l'Empire.*

E M P I R E (Marquiſat du Saint) *Voyez* A N V E R S.

E M P I R I Q U E S, nom dérivé du Grec πεῖρα, *eſſai*, déſigne ceux qui ſans une théorie exacte des cauſes, s'étoient forgé des axiomes de leur Art, fondez uniquement ſur leur propre expérience. Sérapion fut le Fondateur de cette Secte. Apollonius, Glaucias & Héraclide de Tarente le ſuivirent de près. Pline nous dit que la Secte des Empiriques avoit commencé en Sicile, & que l'auteur en fut Macron Médécin célébre d'Agrigente, qui vivoit 310 ans avant la fondation de la ville de Rome. Le terme d'*Empirique*, ſignifie aujourd'hui un homme qui ſe vante de poſſéder des ſecrets dans la Médecine, d'avoir inventé de nouvelles compoſitions, des extraits chymiques, &c. & qui négligeant les principes d'Hippocrate, de Galien ou des Univerſitez, ſoit par ignorance, ſoit par opiniâtreté, refuſe de ſe ſoumettre aux Statuts de la Faculté. Il y en a qui écrivent *Empyrique* par un *y*, le dérivant du mot Grec πῦρ qui ſignifie *le Feu*; mais ils ſe trompent. * Plutarque, *in Iſide.* Pline. Diogéne Laërce. Corn. Celſus. Le Clerc, *Hiſt. de la Médecine.*

E M P O L I, ville de la Turquie en Europe. *Cherchez* CHISOPOLIS.

E M P O L I, bonne petite ville épiſcopale d'Italie dans la Toſcane. Elle eſt dans le Florentin ſur l'Arno, entre Piſe & Florence, à dix lieues de la premiére, & à ſept de la derniére, dont ſon Evêché eſt ſuffragant. * Maty, *Diction. Géogr.*

E M P O R I E S, ville maritime de la province Tarraconnoiſe, étoit autrefois très-célébre & très floriſſante, & n'eſt aujourd'hui qu'un village compoſé de vint ou trente méchantes cabanes. Cette ancienne ville en comprenoit deux, dont chacune avoit ſes murailles, & étoit l'ouvrage des Maſſiliens ou Marſeillois, ſelon Strabon, ou des Phocéens, ſelon Pline, Tite-Live, & quelques autres Auteurs. On voit encore par les veſtiges qui en reſtent dans ſes ruïnes, de quelle grandeur elle pouvoit être; & l'on a trouvé quelquefois parmi ſes maſures des médailles, où l'on voyoit d'un côté un Pégaſe aîlé, avec l'inſcription d'*Empories*, en caractéres tantôt Grecs, tantôt Latins, tantôt Eſpagnols, & de l'autre une tête de Cérès; ce qui marquoit la richeſſe de ſon commerce, & la fertilité de ſon terroir. * M. de Marca, en ſon livre intitulé, *Marca Hiſpanica.* *Voyez* A M P O U R D A N.

E M P S E R. *Voyez* E M S E R.

E M P U R I A S ou C A S T E L - A R A G O N É S É, *Emporia*, ville épiſcopale de Sardaigne, ſous la Métropole de Saſſari. On dit que l'Evêché eſt aujourd'hui uni à celui de *Terra-Nova*, qui eſt une autre ville de la même île de Sardaigne. Elle eſt au couchant de l'île, du côté de celle de Corſe, & ſur la riviére de Termo ou Termi, dite Aragonéſe: cette ville eſt très-bien fortifiée, avec un bon port & une citadelle. Elle a porté le nom de Caſtel-Aragonéſé, parce que ce fut la premiére ville que les Aragonois prirent dans l'île de Sardaigne. D'autres la nomment *Caſtrum Aragonenſe & Tibula.* * Ferrarius, *in Topogr. Rom. Martyr.* Le Mire, *Geogr. Eccl.* Baudrand, &c.

E M P U S E, ſelon Euſtathius, étoit une eſpéce de lutin, ou de fantôme effroyable dédié à Hécate, ou qu'Hécate faiſoit paroître. Ce ſpectacle ſe changeoit d'une figure en une autre, comme le rapportent Suidas & Ariſtophane, prenant la forme, tantôt d'une belle femme, tantôt d'un bœuf, tantôt d'un chien, ou d'un autre animal. Il fut nommé Empuſe, parce qu'il ſembloit qu'il n'eût qu'un pié, du Grec εἷς, ἑνὸς, *un*, & ποὺς *pié.* Par rapport à ces différentes figures, les Anciens inventérent ce proverbe, *Plus changeant qu'un Empuſe*, contre celui qui eſt inconſtant. Quelques-uns diſent, qu'Empuſe étoit Hécate même, ou l'une des Lamies. * Cartari, *Images des Dieux.*

E M S ou E E M S, *Amaſius*, *Amaſia & Amiſius*, riviére d'Allemagne, qui a ſa ſource dans la Weſtphalie, en l'Evêché de Paderborn, près du bourg de Ramzel. Elle paſſe à Varendorp, puis à deux lieues de Munſter, où elle reçoit l'Aa, à Greven, à Rhenen, à Lingen, à Meppen, au fort de Lieroort, &c. & après s'être groſſie des eaux de diverſes riviéres, elle ſe jette dans la mer en la Friſe orientale, près d'Emden. * Strabon, Ptolomée, Pline, Tacite, Pomponius Méla, &c. parlent de l'Ems.

E M S, ville d'Allemagne en deçà du Danube, ſituée ſur une riviére du même nom d'*Ems*, près des ruïnes de l'ancienne *Lauſiacum*, ſurnommée *Colonia Aureliana* dans le Norique. Elle eſt dans la partie de la Haute Autriche, qu'on appelle le *Païs ſur l'Ems.* Ce païs qui a environ dix lieues de long, eſt coupé en deux parties par le Danube, & fut incorporé à l'Autriche par le Duc Henri. Ce Duc ayant été obligé en 1156, de rendre la Baviére à Henri Léon, retint le Païs ſur l'Ems qui en faiſoit partie. L'Empereur Frédéric I. y conſentit, ainſi que les Etats de l'Empire. L'Empereur Ferdinand II. l'engagea à Maximilien Duc de Baviére, l'an 1619, pour treize millions que ce Prince lui avoit prêtez durant la guerre de Bohéme. L'Empereur Ferdinand III. le dégagea aux dépens de l'Electeur Palatin, en donnant à Maximilien la dignité Electorale & le Haut Palatinat, ce qui l'obligea de renoncer à cette dette & à toutes prétentions ſur ce Païs, tant pour lui que pour ſes Succeſſeurs. Il fut de plus ajoûté dans la paix de Munſter qu'auſſi-tôt qu'on auroit publié la paix, il donneroit à l'Empereur les autres actes obtenus ſur cela, pour être caſſez & annullez. *Lintz*, eſt la ville Capitale du Païs ſur l'Ems. Les autres ſont *Welz* & *Gemund.* Il n'y a dans la partie qui eſt au delà du Danube que de gros bourgs, & quantité de châteaux. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

E M S E R, (Jérôme) natif du Cercle de Souabe, fut Licentié en Droit Canon, Profeſſeur à Leipzic & Sécrétaire & Conſeiller de George, Duc de Saxe. En 1517, avant que les diſputes de Religion euſſent commencé, il donna à manger à Luther, qui avoit prêché à Dreſde; il avoit auſſi invité à deſſein quelques Dominicains, entre leſquels & Luther il s'éleva une diſpute fort vive ſur la Théologie Thomiſtique. Lorſque dans la ſuite Luther reçut des applaudiſſemens des Huſſites de Bohéme & qu'ils l'exhortérent à entreprendre la réforme de la Religion qu'il méditoit, Emſer écrivit une lettre à un certain Docteur de Prague, dans laquelle il lui fit le récit de la diſpute de Leipzic, & où il enleva toute eſpérance aux Huſſites, que Luther prît jamais leur parti. Au reſte il affectoit de louer Luther, mais froidement. Luther écrivit là-deſſus une longue

lettre contre Emſer, dans laquelle il l'attaque vertement ſous le nom d'*Ægoceros* ou de *Capricorne*. Luther ſe ſervit de ce nom parce qu'Emſer, fort entêté de ſa Nobleſſe, faiſoit mettre ſes armes dans tous les livres de ſa Bibliothéque, & ces armes étoient un *Bouc* ou un *Capricorne ſautant*. Emſer ne demeura pas en arriére; il écrivit auſſi contre Luther; mais ſur tout il travailla à ſupprimer la verſion Allemande de la Bible, que Luther avoit faite. Il publia pour cet effet en 1523, des Remarques en Allemand ſur cette Verſion, & entreprit une nouvelle verſion du Nouveau Teſtament qui parut en 1527. Il publia qu'elle étoit faite par les ordres de George, Duc de Saxe, & des Evêques de Miſnie & de Mersbourg. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que ce Duc ordonna dans la ſuite, que chacun ſe ſervit de la nouvelle traduction d'Emſer, préférablement à celle de Luther. Bientôt après la mort d'Emſer, c'eſt à dire, en 1529, ſa Verſion du Nouveau Teſtament avec ſes Remarques fut rimprimée à Cologne par les ſoins de Jean Dietenberger, qui joignit encore à cette édition les Remarques qui avoient paru ſéparément en 1528, & qu'on avoit omiſes dans l'édition de Dreſde. Ce même Jean Dietenberger traduiſit auſſi en Allemand le Vieux Teſtament, & le joignit au Nouveau Teſtament d'Emſer. Ce dernier avoit encore eu quelque diſpute avec Luther au ſujet de la canoniſation de Bennon Evêque de Miſnie, qu'on entreprit en 1524: car la Bulle que le Pape publia pour cet effet, donna occaſion à Luther d'écrire un livre *contre l'Idole & le Diable de Miſnie*; c'étoit là le titre du livre dans lequel Luther découvrit ce qu'il penſoit ſur cette canoniſation. Emſer y repliqua avec beaucoup de véhémence. Au reſte il avoit déja écrit, en 1512, *Hiſtoria de vita Bennonis*, & elle avoit paru à Leipzic, avec une dédicace à George Duc de Saxe. Emſer mourut de mort ſubite le huitiéme novembre 1527. Voici les titres de ſes Ecrits contre Luther, *Aſſertio Miſſæ contra Lutheranam formulam*; *de Canone Miſſæ*; &c. * Cochleus *Vita Lutheri*. Seckendorff, *Hiſt. Luth. l.* 1. *Sect.* 8. 62. 127. 141. *l.* 2. *Sect.* 34. *&c.* Kortholt, *de Var. Script. edit. c.* 25. §. 7. *ſeq.* Miræus, *de Scriptor. Sec. XVI.* Spondanus. Simon, *Hiſt. Critique des Verſions du Nouveau Teſtament*, *c.* 43. Arnold, *Ketzer-Hiſtor. p.* 2. *l.* 16. *c.* 8. §. 2. *&c.*

* EMSERBAD, village ſur le Lohn dans le Comté de Naſſau en Allemagne, au nord-oueſt de la ville de Naſſau, dont il eſt éloigné d'environ une bonne lieue. Il eſt renommé par ſes Bains chauds.

EMSTER, ville d'Angleterre, dans le Comté d'Hérefort. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Wie, & députe au Parlement. Ceux du Païs de Galles l'appellent *l'han-lient* à cauſe de ſes beaux lins. On y trouve les plus fines toiles du Païs, & c'eſt ce qui la rend principalement recommandable. * Davity, *Comté d'Hérefort*.

EMUS, Roi de Thrace, fils de Borée & d'Orithye, conçut la folle vanité de ſe faire adorer comme Jupiter, & fut changé en rocher avec ſa femme, qui prétendoit les mêmes honneurs qu'on rendoit à Junon. * Ovide, *l.* 11. *Metam. fab.* 2.

EMYLIUS Macer, Poëte Latin de Vérone. *Voyez* MACER.

EMYLOCUS, nom défiguré. *Voyez* EURYLOQUE.

E N A. &c.

* ENABRIS, lieu ſitué entre Scythopolis & Tibériade à 30 lieues de la derniére, dans la Tribu de Zabulon. Ce fut là que Veſpaſien fit camper ſon armée quand il voulut aſſiéger Tibériade. * Joſeph, *Guerre des Juifs*, *l.* 3. *ch.* 6.

ÉNAC, fils d'Arbé, qui donna ſon nom à *Cariat-Arbé* ou Hébron, étoit un Géant. Moïſe ayant envoyé des perſonnes dans la Terre promiſe pour la reconnoître, ils rapportérent qu'ils avoient vu dans ce païs les fils d'Enac de la race des Géants, qui étoient des hommes ſemblables à des monſtres, auprès deſquels ils ne paroiſſoient que comme des ſauterelles. Enac eut trois fils, ſavoir, *Seſaï*, *Ahimon* & *Tholmai*, (*Joſué*, *ch.* 15. *v.* 14,) qui en produiſirent un grand nombre d'autres, terribles par leur férocité, & par la grandeur de leur taille. Quelques-uns ont cru que le nom de *Phénicien* donné aux Chananéens, & ſur tout aux Sidoniens, venoit de *Bené-Enac* fils d'Enac. D'autres en font venir le nom Grec *Anax* qui ſignifie un Roi. Caleb aidé de la Tribu de Juda, prit *Cariat-Arbé* & ruïna les Enacims l'an du monde 2559, & avant J. C. 1476. * *Nombres*, *ch.* 13. *v.* 29. D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

ÉNACIM, les enfans d'Enac. *Voyez* l'art. précédent.

ÉNAIM, ville de Paleſtine dans la Tribu de Juda. * *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 34.

ÉNAK. *Voyez* ÉNAC.

ÉNAKIM. *Voyez* ÉNACIM.

ÉNAM. *Voyez* ENAIM.

ÉNAN, pére d'Ahira. *Voyez* HE'NAN.

ÉNAN, ancien lieu de la Paleſtine, à la droite du Jourdain, étoit ſitué proche la ville de Thamna, qui eſt aujourd'hui ruïnée, & entre les villes d'Elia & de Dioſpolis, appellée maintenant *Rama*. Il eſt différent d'un autre lieu nommé Enon, contre l'opinion de Baronius qui les a confondus. * Caſaubon, *in Baronium*.

ÉNARQUE, ayant été abandonné des Médecins, & tenu pour mort, parut enſuite revenir à la vie, & aſſura qu'il étoit véritablement reſſuſcité. Il raconte que les eſprits, qui avoient ſéparé ſon ame de ſon corps, avoient été rudement reprimandez de leur maître, de ce qu'ils l'avoient pris pour un certain Nicauda Corroyeur, qui étoit mort d'une fiévre le même jour, & à la même heure que lui. Pour donner des preuves plus certaines de cette réſurrection, il prédit à Plutarque, qui pour lors étoit malade, le retour de ſa ſanté, qu'il recouvra bientôt après. C'eſt ce même Auteur qui rapporte cette Hiſtoire dans ſon livre *de Anima*.

ENCAPUCHONNEZ. *Cherchez* CAPUCIATI.

* ENCAUSSE, village de France dans le Comminges, à l'eſt-nord-eſt de S. Bertrand de Comminges, dont il eſt éloigné de deux bonnes lieues.

ENCE'NIES, c'eſt à dire, *Dédicace* ou *Reſtauration*, fête que les Juifs célébroient le 25 de leur neuviéme mois, qu'ils nomment *Caſleu*, & qui correſpond à une partie des mois de novembre & décembre. Ce mot Encénies vient du mot Grec *καίνον*, c'eſt à dire, *nouveau*; & toutes les fois que nous offrons quelque choſe de nouveau, nous pouvons dire que nous faiſons des Encénies, comme le remarque ſaint Auguſtin. Les Juifs célébroient toutes les années cette fête, en mémoire de la dédicace du Temple, faite par Judas *Machabée*, qui le purifia & le rétablit en l'an du monde 3870, & 165 avant J. C., trois années après qu'il eut été profané & pillé par Antiochus *Epiphanes*. Joſéphe dans le XII livre de l'Hiſtoire des Juifs, après avoir marqué ce qui s'étoit fait pour le rétabliſſement du temple, parle de cette fête en ces termes. „ Judas, „ *dit-il*, célébra pendant huit jours avec tout le peuple, par de ſo- „ lennels ſacrifices, la fête de la dédicace du temple; & il n'y eut „ point de plaiſir honnête que l'on ne prît durant ce tems. Ce n'é- „ toient que feſtins publics: l'air retentiſſoit des Hymnes & des „ Cantiques que l'on chantoit à la louange de Dieu; & la joye fut ſi „ grande de voir, après tant d'années, & lorſqu'on l'eſpéroit le „ moins, rétablir les anciennes coutumes de nos péres, & l'exerci- „ ce de notre Religion, qu'il fut ordonné que l'on en feroit tous „ les ans une fête, qui continueroit durant huit jours. Elle s'eſt „ toujours obſervée depuis, & on la nomme la fête *des Lumiéres*; „ parce que ſelon mon opinion, ce bonheur fut comme une agréa- „ ble lumiére, qui diſſipa les ténébres de nos ſouffrances, dans un „ tems où nous n'oſions nous le promettre. „ Il eſt parlé de cette fête dans l'Evangile de S. Jean, *au chap.* 10. *v.* 22. ſous le nom de *fête de la dédicace*. Le mot *hiver* qui eſt dans le texte de S. Jean, montre que l'Evangeliſte ne parloit que de cette fête de la reſtauration du temple faite par Judas *Machabée*. En effet, les autres dédicaces avoient été célébrées en une autre ſaiſon qu'en hiver. Ce que S. Cyrille a remarqué de la premiére, faite par Salomon en automne, au ſeptiéme mois que les Hébreux nommoient *Tiſri*. Celle que Zorobabel fit avec le grand Prêtre Jeſus ou Jeſçuah au retour de la captivité de Babylone, fut célébrée au douziéme mois que les Rabbins appellent *Adar*; & il eſt fait mention de ces deux dédicaces dans le I. ou III. *livre des Rois*, & dans *Eſdras*, appellé auſſi le *premier livre* d'Eſdras. Joſéphe parle bien d'une autre de ces Encénies faite par Hérode; mais l'Ecriture n'en dit mot. Ajoûtons à cela, que les Juifs célébroient en un même jour la fête de la victoire de Judith, celle du don des lumiéres, & les Encénies qu'on nommoit auſſi *Scénopégie*. *Conſultez* le Calendrier des Hébreux, rapporté par Sigonius. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 8. II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *Eſdras* ou I. *d'Eſdras*, *ch.* 6. I. des Machabées, *ch.* 4. II. *ch.* 10. *&c.* S. Auguſtin, *Tract.* 48. *in Joan.* S. Cyrille, *in Joan. l.* 7. *c.* 9. Joſéphe, *l.* 12. *des Antiq. Judaïq. ch.* 11. *l.* 15. *&c.* Salian, *aux Ann.* & Torniel, *A. M.* 2545. *n.* 25. *&* 35. 2890. *n.* 9. 10. *&c.*

ENCHELÉE, ville d'Illyrie, près de laquelle les Poëtes ont feint que Cadmus & Hermione furent changez en ſerpens. * Lucain, *l.* 3. *v.* 189.

ENCHIRIADE, certain Auteur qui compoſa un Traité de la Muſique, vivoit apparemment dans le VIII ſiécle. Sigebert en parle ainſi dans le catalogue des Ecrivains Eccléſiaſtiques, *Enchiriades ſub perſona diſcipuli interrogantis & magiſtri reſpondentis, ſcripſit Dialogum, De ratione Muſicæ, & in tribus libris multiformes Muſicæ regulas explicuit*, *c.* 109.

ENCHUSE, ou ENCHUISEN, *Enchuſa*, ville du Païs-Bas dans la Nort-Hollande, à cinq ou ſix lieues d'Amſterdam, eſt grande, belle, fort propre, a divers canaux, & un bon port ſur le Zuyderzée. La mer l'environne de deux côtez, & en fait comme une péninſule. Jean d'Arkel & Nicolas de Putten la brûlérent en 1279. Guillaume Comte de Hollande lui donna les priviléges de ville en 1355, & on l'entoura de murailles. En 1426, elle fut ſurpriſe par les Kennemars, & enſuite les ſoldats de la Comteſſe Jacqueline y firent couper la tête à cent des principaux, qu'ils ſurprirent à table. Enchuſe eſt la premiére ville qui ſecoua le joug des Eſpagnols en 1572, après la priſe de Briel, ou la Brile. On l'aggrandit en 1591.

ENCKENWOERT ou ENKEVOORT, (Guillaume) Cardinal, Evêque d'Utrecht, étoit natif d'un bourg de Brabant, près de Bois-le-Duc. D'abord il fut Chanoine d'Anvers, puis prevôt d'Utrecht. Le Cardinal Adrien Florent, qui fut depuis le Pape Adrien VI. lui remit ce dernier Bénéfice; & ayant été mis ſur le ſiége pontifical, il le voulut avoir auprès de lui, le fit Dataire, lui donna l'Evêché de Tortoſe, & le chapeau de Cardinal en 1523. Guillaume Enckenwoert fut le ſeul qu'Adrien VI. honora de cette dignité. Il fut arrêté par les Allemans à la priſe de Rome, & paya trente mille ducats pour ſa rançon. En 1529, il eut l'Evêché d'Utrecht, & mourut à Rome au mois de juin de l'an 1534, âgé de 90 ans. Son corps fut enterré dans l'Egliſe des Allemans. * Paul Jove, *Hiſt.* Gazet, *Hiſt. Eccl. du Païs-Bas.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* La Rochepozay, *Nomencl. Card.* Aubery, *Hiſt. des Card.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. &c.*

ENCKHUISEN. *Voyez* ENCHUSE.

* ENCOLPE ou ENCOLPIUS eſt un des perſonnages que Pétrone introduit dans ſon ingénieuſe Satyre.

ENCOLPIUS, Hiſtorien dans le ſecond ſiécle, étoit contemporain de l'Empereur Alexandre Sévére, duquel il écrivit la Vie. " Lampridius en parle en ces termes. Encolpius, avec le- „ quel il avoit été très-familier, dit, que s'il eût vu quelque voleur „ exercer la fonction de Juge, il avoit toujours un doigt prêt pour „ lui arracher un œil, &c. „ Septimius, Acholius, & Encolpius, qui ont écrit la Vie d'Alexandre, ont remarqué la même action, &c. Ce ſont preſque les ſeuls témoignages que nous ayons de cet Auteur. * Lampridius, *c.* 17. *&* 18.

☞ Encolpius, ſuivant Lampride, rapportoit cette action d'Ale-

xan-

xandre Sévére. Ovinius Camillus, *dit-il*, d'une famille très ancienne, voulut s'élever à l'Empire. Alexandre en fut averti & on lui en donna des preuves indubitables. Sur cela il envoya prier Camillus de venir au Palais, & témoigna lui être obligé de ce qu'il s'offroit de lui même à ſe charger du fardeau des affaires, au lieu qu'il falloit y contraindre les autres malgré eux. Après cela il alla au Sénat avec Camillus qui trembloit de peur, agité par les remords de ſa conſcience, l'aſſocia à l'Empire & lui donna un appartement dans le Palais, le fit manger avec lui, & le fit revêtir d'ornemens impériaux plus magnifiques que les ſiens. Il y avoit alors quelque guerre contre les Barbares, qui demandoit la préſence de l'Empereur. Alexandre offrit à Camillus de l'y mener avec lui, s'il n'aimoit mieux y aller lui ſeul. Alexandre qui alloit à pié invita Camillus a en faire autant; mais comme il étoit fort délicat, ſe trouvant las au bout de deux lieues, Alexandre l'obligea de monter à cheval; & comme il ne put même le ſuivre à cheval que durant deux jours, il lui fit donner un caroſſe. Enfin Camillus demanda par grace de renoncer à l'Empire, proteſtant ou ſincérement ou par crainte, qu'il aimoit mieux mourir que de vivre de la ſorte. Alexandre lui permit de ſe retirer ſur ſes terres à la campagne, l'aſſurant qu'il n'avoit rien du tout à craindre & il le recommanda même aux ſoldats. *Thomas Elyot* qui vivoit ſous le régne d'Henri VIII. Roi d'Angleterre, publia un livre en Anglois intitulé, *L'Idée du Gouvernement tirée des actions & des ſentences notables d'Alexandre Sévére.* Il ſe vanta d'avoir traduit cet Ouvrage ſur le manuſcrit Grec d'Encolpius qu'un Gentilhomme Napolitain nommé *Puderic* lui avoit prêté. Mais on a montré qu'il avoit pris des materiaux dans Lampridius & dans Hérodien; qu'il avoit mal entendu, ou détourné en un autre ſens pluſieurs choſes que ces Hiſtoriens ont dites; & qu'il a inventé quantité de faits qu'ils n'ont point dits. * Bayle, *Dict. Crit. 4. édit.*

ENCRATITES, ou CONTINENTS, Hérétiques, qui s'élevérent dans le ſecond ſiécle, tiroient leur origine de Tatien. Cet Hérétique, diſciple de S. Juſtin Martyr, avoit paru aſſez long-tems comme un homme d'une éminente piété, d'un ſavoir extraordinaire, & avoit même compoſé pluſieurs excellens Ouvrages, entr'autres un Traité pour la défenſe des Chrétiens, que nous avons encore dans la Bibliothéque des Péres, & à la fin des Ouvrages de S. Juſtin. Après la mort de ſon Maître, la vanité le fit tomber dans les erreurs des Marcionites & des Valentiniens. Il diſoit qu'Adam étoit damné, & condamnoit le mariage comme une conjonction déteſtable, ſous prétexte d'enſeigner une vie Angélique par l'obſervation de la virginité. Il n'uſoit dans le ſacrifice que d'eau, & défendoit à ſes diſciples le vin & la chair. Il avoit compoſé un livre intitulé, *de la Perfection du Sauveur*, dans lequel il ſéparoit le vieil homme du nouveau, & attribuoit la loi & le mariage au Démon. S. Clément d'Alexandrie cite un paſſage tiré de ce livre dans le troiſiéme livre des Stromates. S. Epiphane diſtingue les TATIANITES des Encratites; mais il avoue que ces derniers ont ſuivi la doctrine de Tatien: & en effet ils ont enſeigné les mêmes erreurs; 1. Qu'il y a des principautez dans les cieux, & un Démon oppoſé au vrai Dieu, & qui a une vertu qui ne dépend point de lui, par laquelle il fait ce qu'il veut; 2. Qu'il faut s'abſtenir du mariage, ne point manger des choſes qui ont eu vie, & ne point boire de vin; 3. Qu'il ne faut ſe ſervir que d'eau dans les ſaints myſtéres. Ces mêmes Hérétiques ſont auſſi appellez à cauſe de cela, HYDROPARASTATES ou AQUARIENS. Il compoſa une certaine Harmonie des Evangéliſtes, qui étoit une véritable confuſion, falſifiant l'Ecriture à ſa fantaiſie. Cette héréſie ſe détruiſit d'elle même, parce que ſes dogmes étoient ridicules & que tout le monde en avoit horreur. * S. Irénée, *l. 1. c.* 31. Tertullien, *de Præſcriptionibus*, *c.* 32. Théodoret, *Hær. Fab. l.* 1. S. Epiphane, *Hær.* 46. S. Auguſtin, *Hær.* 25. Baronius, *A. C.* 179. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccleſ. des trois premiers ſiécles.*

ENCUBIERTA, qu'on nomme auſſi *l'île de S. Borondon* ou *de S. Blandan*, & *la Non trovada*, île de l'Océan Atlantique. On la place à 40 lieues de celle des Palmes, une des Canaries, du côté du couchant. On lui à donné le nom de *Couverte*, ou *non trouvée*, parce, dit-on, qu'on peut y être porté par hazard; mais qu'on ne la trouve jamais quand on la cherche. Ce pourroit bien être une île imaginaire. * Maty, *Diction. Géogr.*

ENDARO & ENDERO, ancienne petite ville fort déchue, eſt en Gréce dans l'Albanie, aux confins de la Servie, à quinze lieues d'Aleſſio, du côté du Nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

ENDE, île d'Aſie. *Cherchez* FLORES.

ENDECAN. *Voyez* ANDOKAN.

ENDEL, riviére. *Voyez* KARASU.

* ENDELA & ENDELO, petite iſle du Royaume de Danemark ſur les côtes occidentales du Nord-Jutland, au nord de l'Iſle de Fuynen, & au ſud-oueſt de celle de Samſoe.

ENDELECHIUS, ou SEVERUS SANCTUS, Rhéteur & Poëte Chrétien, vivoit ſur la fin du quatriéme ſiécle, vers l'an 390. Ce fut lui qui perſuada à ſaint Paulin Evêque de Nole, de travailler à une Apologie pour l'Empereur Théodoſe *le Grand*, contre les Payens qui parloient très-mal de ce Prince, & qui écrivit encore une Eglogue, qui avoit pour titre, *de mortibus Boum*, & que Pierre Pithou fit imprimer l'an 1590, avec un Recueil d'Epigrammes des Anciens. On la trouve auſſi dans la Bibliothéque des Péres. L'Auteur introduit un Payen qui ſe plaint de la mortalité des animaux, & un Chrétien qui rapporte tout aux ordres de la providence. * *Voyez tome* 8. *Biblioth. SS. PP. édit.* 2. Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Le Mire, *in Auct. &c.*

ENDELO. *Voyez* ENDELA.

ENDERO. *Voyez* ENDARO.

ENDERUM. *Voyez* ENDARO.

ENDING, fort petite ville autrefois Impériale & libre; maintenant ſoumiſe aux Archiducs d'Autriche. Elle eſt dans le Briſgaw en Souabe, près du Rhin, environ à quatre lieues au deſſous de Briſach. * Maty, *Diction. Géogr.*

ENDLIBUCH: C'eſt le nom d'une contrée renfermée entre de hautes montagnes dans le Canton de Lucerne. Le bourg principal qui s'y trouve, porte auſſi le nom d'*Endlibuch*. La Maiſon d'Autriche engagea ce païs, en 1405, à la ville de Lucerne qui en eſt encore en poſſeſſion, & qui y envoye tous les deux ans un Baillif tiré du Petit Conſeil de cette ville. Les excellens fromages de l'Endlibuch, la taille, la force, auſſi bien que la groſſiéreté de ſes Habitans, ont rendu ce petit païs aſſez connu. En 1653, ils ſe rebellérent contre leur Souverain. On tâcha d'abord de les appaiſer par la douceur en employant les bons offices & la médiation des autres Cantons; mais ce fut en vain. Les Rebelles s'unirent par un ſerment, violérent les Droits des Députez des Cantons, leur firent pluſieurs affronts, & vinrent enfin à main armée devant la ville de Lucerne. L'exemple de ces mutins fut contagieux, ceux de l'*Emmenthal* dans le Canton de Berne, ceux de l'*Ergow*, les Sujets des Cantons de *Bâle* & de *Soleure* ſe revoltérent auſſi, & tinrent deux aſſemblées en avril 1653, la premiére à Sumiswald & l'autre à Huttwyl, dans leſquelles ils jurérent une nouvelle alliance. Ils choiſirent pour leur Général *Nicolas Lœwenberger* du Bailliage de Trachſelwald dans le Canton de Berne. Tous les Rebelles prirent alors les armes, s'emparérent de quelques piéces d'artillerie qu'ils trouvérent à Zofingue & à Surſée, ſe ſaiſirent des paſſages & bloquérent les principales villes. Cette inſolence des Sujets ne pouvant être reprimée que par les armes, les Capitales des Cantons, ſe virent obligées de ſe mettre en campagne contr'eux. Le Général Wertmuller commandoit un corps de 8000 hommes, fournis par les villes de Zurich, de Glaris, d'Appenzell, de S. Gall, &c. Le Général d'Erlach fut à la tête de 4000 hommes du Canton de Berne. Le Général Zweyer conduiſit 5000 hommes fournis par le Canton de Lucerne & les autres quatre Cantons Catholiques.. Ces trois corps, très-bien commandez, firent parfaitement leur devoir & réduiſirent les Rebelles, qui perdirent ſur tout courage, lorſqu'au nombre de 20000 commandez par Lœwenberger, ils eurent attaqué le 24 mai le Général Wertmuller, près de Lentzburg, & qu'ils en eurent été vigoureuſement repouſſez. Ils demandérent alors la paix, & on la leur accorda excepté aux Chefs de la rebellion qui ſubirent les peines que méritoit leur revolte. * Stumpf, *l.* 5. *p.* 227. *Manifeſt. der Stadt Lucern*, *ann.* 1653. Waldkirch, *E. B. H. P.* 2. *p.* 520. *& ſuiv.*

ENDOR, ville de Paleſtine dans la Tribu de Manaſſé, où périrent Siſara & Jabin. * Euſébe la place à quatre milles du Mont Thabor vers le midi, près de Naïm vers Scythopolis. C'eſt là ou demeuroit la Pythoniſſe que Saül conſulta. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 28. *v.* 7. Cette ville ſe nomme auſſi *Endor de Jiſreël.* * *Joſué*, *ch.* 17. *v.* 11. *Pſeaume* 83, ſelon l'Hébreu; & 82, ſelon la Vulgate, *v.* 11. Rélandi *Palæſtina*, *l.* 3. Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ENDOVELLICUS, Divinité des anciens Celtes, dont on n'a aucune connoiſſance, que par des Inſcriptions antiques, qui ont été découvertes à Villa Viciosa en Portugal. Janus Gruterus, les a publiées dans ſon Recueil d'Inſcriptions anciennes: d'autres y ont fait leurs remarques, que F. Seyfait, Principal du Collége d'Altembourg, a fait imprimer en la même ville en 1634.

ENDREN. *Voyez* ANDRINOPLE.

ENDRENOS, petite ville autrefois épiſcopale. Elle eſt dans la Natolie propre, vers la ville de Bourſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

ENDRIS, (Jaques) Miniſtre Proteſtant. *Cherchez* ANDRE' (Jaques)

ENDYMION, Berger de la Carie, étoit petit-fils de Jupiter, & fils d'Æthlius. On dit qu'ayant été ſurpris en careſſant Junon, il fut condamné à un ſommeil perpétuel, ſelon quelques-uns, ou de trente ans ſeulement, ſelon les autres. La lune ſe cachant derriére une montagne, le venoit viſiter les nuits, & en eut même pluſieurs enfans. Voilà ce que la Fable rapporte: mais ceux qui à travers ces voiles cherchent les véritez qu'elle cache, diſent qu'Endymion étoit un Aſtrologue, qui le premier obſerva le cours de la lune, & qui employa trente années à cette curieuſe recherche. * Hygin, *in Poët. Aſtron.* Fulgence, *l.* 11. *Mythol*, *ch. dernier.* Pline, *l.* 2. *c.* 9. Apollonius, *l.* 4. *Argon.*

ENDYMION, deuxiéme Roi d'Elide, dans le Péloponnéſe, fut chaſſé de ſon Royaume, pour avoir été vaincu dans les Jeux Olympiques, & ſe retira dans la Carie, vers le Mont Latmos, où il s'appliqua à la connoiſſance du cours des aſtres, & principalement de la Lune, ce qui a donné lieu à la Fable des Poëtes, dont il eſt parlé dans l'article précédent. Son fils Epeus régna en ſon abſence. * Strabon, *l.* 14. Pline, *l.* 2. Pauſanias, *in Eliacis.*

ENÉAS SILVIUS de Sienne, célébre par ſon génie, qui l'éléva au ſouverain Pontificat. *Cherchez* PIE II. Pape.

ÉNÉE, Prince Troyen, fils de Vénus & d'Anchiſe, & pére de Jule ou Aſcanius, deſcendoit des Rois de Troye. Dardanus fut pére d'Erichthonius qui laiſſa Tros; & ce dernier eut trois fils, Ilus, Aſſaracus, & Ganyméde. Aſſaracus épouſa ſa petite niéce Clitodore, fille de Laomédon, & en eut Capys, qui laiſſa de la Nymphe Naïs, Anchiſe pére d'Enée. Après que la ville de Troye eut été priſe par les Grecs, Enée ſe ſauva la nuit, chargé des Dieux de ſon païs, de ſon pére qu'il portoit ſur ſes épaules, & de ſon fils qu'il menoit par la main. Il envoya ſon pére vers le Mont Ida, avec tout ce qu'il put emporter de ſon bien, & s'oppoſa quelque tems avec ſon fils aux Grecs qui pilloient la ville; ce qui a donné lieu aux Poëtes de dire, qu'il avoit porté ſon Pére ſur ſes épaules, & conduit ſon fils par la main. On dit qu'il perdit alors ſa femme Créüſe; que les Grecs, ſoit par reſpect, ſoit parce qu'il les avoit introduits dans la ville, le laiſſérent aller; & qu'après pluſieurs avantures il paſſa en Macédoine, puis en Sicile, & enfin dans le païs des Latins, où il épouſa Lavinie, fille du Roi Latinus, & défit Turnus Roi des Rutules, à qui elle avoit été promiſe. Il fit bâtir quelques villes, & ayant uni les Aborigénes à ſes Peuples, il leur donna à tous le nom de Latins. Depuis, les Rutules ſe joignirent à Mézence Roi de Toſcane, & contre les Latins. Le combat ſe donna ſur les bords de la riviére de Numique. Après ce combat Enée diſparut, & ſans doute ſe noya dans cette riviére, ou bien il

fut

fut tué en combattant contre les Toſcans l'an du Monde 2877, & de J. C. 1158. Ses Sujets lui élevérent un tombeau ſur le rivage de cette riviére de Numique, & l'appellérent Jupiter *Indigéte*. Aſcanius ſon fils lui ſuccéda. Virgile dans ſon Enéide a inſeré l'épiſode des amours d'Enée avec Didon, Reine de Carthage, par une licence Poëtique, qui lui a fait rapprocher des tems ſéparez par un long eſpace. *Voyez* DIDON. D'autres Auteurs varient extrémement entr'eux au ſujet d'Enée. Leſchès, Auteur de la petite Iliade, a cru que ce Prince ayant été fait priſonnier par les Troyens, fut donné pour eſclave à Néoptolémus ou Pyrrhus, fils d'Achille. Tzetzès ajoûte, que quand Pyrrhus eut été tué par Oreſte à Delphes dans le temple d'Apollon, Enée qui fut mis en liberté, ſe retira dans la Macédoine, en une ville nommée *Rhœcelus*, qui depuis fut appellée *Ænus*, & qu'enſuite il paſſa en Italie. Quelques Hiſtoriens citez par Denys d'*Halicarnaſſe*, ont écrit qu'Enée étoit abſent, lorſque la ville de Troye fut priſe, & que Priam l'avoit envoyé en Italie avec quelques troupes. Darès veut qu'Enée, Anténor & Polydamas, ayent livré aux Grecs la ville de Troye, à cauſe de la haine qu'ils avoient conçue contre le Roi Priam. Tzetzès parlant d'Anténor, dit qu'il donna le ſignal aux Grecs avec un flambeau, & qu'il ouvrit la porte du cheval de bois, pour en faire ſortir ceux qui s'y étoient cachez. D'autres Ecrivains ont aſſuré, qu'après que les Grecs eurent pris la ville, Enée ſe retira dans la fortereſſe, où étoient les Dieux particuliers des Troyens, & la plus grande partie de ſes richeſſes: mais que ſe voyant hors d'état de tenir long-tems, il fit ſortir par une porte de derriére, les femmes, les enfans & les vieillards, & donna ordre à quelques ſoldats qui les conduiſoient avec le bagage, de ſe retirer vers le mont Ida. Avec ce qu'il avoit retenu de gens, il ſoutint pendant quelque tems l'effort des ennemis, & ſortit enſuite par la même porte, accompagné de ſes troupes, pour aller joindre les autres, ſans être apperçu ni pourſuivi par les Grecs, qui s'arrêtoient à piller la ville. La plupart des Habitans des lieux voiſins ayant jugé par le feu qu'ils voyoient, que la ville de Troye étoit priſe, ſe ſauvérent auſſi ſur le mont Ida, où les Grecs les attaquérent inutilement. Ainſi Enée capitula, & obtint la liberté de ſe retirer où il voudroit, avec ſes richeſſes & les troupes qu'il commandoit, pourvû que ce fût hors de la Phrygie. Après que les Grecs furent partis, on dit qu'Enée ſe rendit maître de la Troade, qu'il fit rebâtir la ville de Troye, qu'il y régna, & que ſes enfans lui ſuccédérent. D'autres, comme Démétrius de Scepſis, ont écrit qu'Enée, ſon fils Aſcanius, & Scamandre, fils d'Hector, régnérent dans la même ville de Scepſis, & que leurs Deſcendans y conſervérent long-tems l'autorité ſouveraine. Si l'on s'en rapporte à Céphalon & à Hégéſippe, Enée ſe retira en Thrace, où il mourut. Selon Strabon, quelques Auteurs ont aſſuré qu'il établit ſa demeure en Macédoine, aſſez près du mont Olympe. Si l'on en croit ce même Géographe, d'autres ont dit qu'Enée prit la route d'Arcadie, & qu'il fixa ſon ſéjour à Orchoméne. Quelques-uns tâchent de concilier tous ces Hiſtoriens, & avouent qu'il alla en Thrace, en Macédoine, & en Arcadie; mais qu'enſuite il ſe retira en Italie. Triphiodore, qui a fait un Poëme de la priſe d'Ilium, ou de Troye, voyant cette diverſité d'opinions, & voulant néanmoins qu'Enée ſe fût retiré en Italie, fait paroître la Déeſſe Vénus qui y tranſporte Enée avec Anchiſe, & ſe tire d'affaire par cette fiction. Enfin il y a des Auteurs citez par Denys d'*Halicarnaſſe*, qui ſoutiennent qu'Enée n'aborda jamais en Italie, ou que ce fut un Enée différent du Prince Troyen, fils d'Anchiſe & de Vénus. * Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 1. *Hiſt. Rom.* Tite-Live, *l.* 1. Aurelius Victor, *l.* 1. *Orig. Rom.* Homere. Virgile. Chevreau, *Hiſt du Monde*. On doit ſur tout lire la Diſſertation du ſavant Bochart ſur cette Queſtion, ſi Enée a jamais été en Italie, où il ſoutient fortement la négative.

ÉNÉE SILVIUS Roi des Latins. *Voyez* SILVIUS (*Æneas*).

ÉNÉE, l'un des Députez que les Lacédémoniens, dans la huitiéme année de la guerre du Péloponnéſe, envoyérent aux Athéniens, pour terminer les différens, qu'ils avoient entr'eux. * Le Scholiaſte d'*Ariſtophane*, *p.* 336. *de l'Edit. de Genève, en* 1607.

ÉNÉE, de la ville de Lydde, la cinquiéme dans les onze Toparchies de la Judée. Il étoit paralytique depuis huit ans, & fut guéri par ſaint Pierre, qui lui dit, *Enée, le Seigneur Jeſus-Chriſt vous guériſſe, levez-vous & faites votre lit.* La guériſon corporelle d'Enée fut ſuivie de ſa converſion. Ceux de ſon païs, c'eſt à dire, les Lyddiens ſe convertirent auſſi à la vue d'un tel miracle, de même que ceux de Saronne. * *Actes des Apôtres, ch.* 9. *v.* 33. 34. & 35.

ÉNÉE, un des premiers Habitans de Tarichée, chez qui Joſéphe l'Hiſtorien Gouverneur de Galilée, fit mettre en dépôt l'argent que les ſoldats avoient pris à Ptolomée, Intendant du Roi Agrippa & de Bérénice ſa ſœur, l'an 66 de Jeſus-Chriſt, le douziéme de Néron. * Joſéphe, *de la Guerre des Juifs, l.* 2. *ch.* 43. de la traduction de M. Arnaud d'Andilly: & *ch.* 26. de l'édition Gréque & Latine de Cologne de l'an 1691.

ÉNÉE, un Habitant de Jéruſalem, qui ſe rendit à Tite pendant le ſiége. Cet Enée, ayant été envoyé de la part des Romains à Caſtor, qui étoit ſur une tour, & faiſoit mine de le vouloir rendre afin de recevoir de l'argent, qu'il lui vouloit donner, fut écraſé par une groſſe pierre, que Caſtor fit rouler ſur lui, laquelle faillit à tuer Tite. * Joſéphe, *de la Guerre des Juifs*, de la traduction Françoiſe de M. Arnaud d'Andilly, *l.* 5. *ch.* 23. de l'original Grec, *l.* 6. *ch.* 23. & de la verſion de Rufin, *l.* 6. *ch.* 9.

ÉNÉE ou ÉNÉAS TACTICUS, eſt un des plus anciens Auteurs qui ayent écrit de l'Art Militaire. Il vivoit du tems d'Ariſtote, ſous la CXI Olympiade, vers l'an 336 avant Jeſus-Chriſt. Il écrivit pluſieurs Traitez de l'Art Militaire, alléguez par Polybe & Elien. Les Abbréviateurs de Geſner aſſurent qu'il y en a un manuſcrit dans la Bibliothéque du Vatican: c'eſt celui que Caſaubon a publié. Cinéas de Theſſalie, Conſeiller de Pyrrhus Roi des Epirotes, fit un Abbrégé de ces livres. * Voſſius, *des Mathématiques, ch.* 48. S. 3. & 4. *& des Hiſtoriens Grecs, liv.* 4. *ch.* 11. Bayle, *Dict. Crit. 2. édition.*

ÉNÉE, Roi des Arabes. *Cherchez* ARETAS.

ÉNÉE DE GAZE, Philoſophe Platonicien, ſur la fin du V ſiécle, ſous l'empire de Zénon, parle comme témoin oculaire des ſouffrances de quelques Martyrs d'Afrique, ſous Hunneric Roi des Vandales, qui mourut en 485. Il ſe fit Chrétien, & compoſa un Dialogue intitulé *Théophraſte*, de l'immortalité de l'ame & de la réſurrection des corps. Ambroiſe Abbé de Camaldoli, l'a traduit de Grec en Latin, tel que nous l'avons dans la Bibliothéque des Péres. On l'imprima la premiére fois à Bâle en 1516, & on le publia enſuite avec la traduction de Jean Wolf de Zurich: mais cette derniére n'eſt pas fidéle, & a été miſe dans la liſte des livres cenſurez. Jean Baver de Leipſic publia encore, l'an 1655, en un volume *in quarto*, le Dialogue d'Enée de Gaze, avec des Notes de Gaſpar Barthius. * Bellarmin, *de Script. Eccl.* Labbe, *Diſſert. Hiſt. &c.*

ÉNÉE, Evêque de Paris, vers l'an 860, étoit un homme de grand eſprit, & d'une prudence conſommée dans les affaires. Il acquit tellement l'eſtime du Roi Charles *le Chauve* dans la charge de Notaire, ou de Sécrétaire du Sacré Palais, que ce Prince le nomma pour remplir le ſiége Epiſcopal de la ville capitale de ſon Royaume. Ce choix fut ſuivi de l'applaudiſſement général de la Cour & de la ville, & ſur tout du Clergé. Ce fut lui qui ſur les inſtances du Pape & du Roi, fit un excellent livre contre les erreurs des Grecs, où, en répondant à tous les reproches du Patriarche Photius, il entreprend de montrer la vérité de la doctrine, & la ſainteté des uſages de l'Egliſe Latine, par l'Ecriture Sainte, par les Conciles, & par les réflexions qu'il fait ſur les témoignages qu'il cite. Les autres Prélats du Royaume & les Savans firent beaucoup d'eſtime de cet Ouvrage qui fut auſſi très bien reçu à Rome. * Loup Abbé de Ferriéres, *Epiſt.* 68. & 99. Flodoard. Dom Luc d'Achery, *in Spicilegio.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. IX. ſiécle.*

ÉNÉE SILVIUS, Pape. *Voyez* PIE II. Pape.

ÉNERGIQUES, eſt le nom qu'on donna dans le XVI ſiécle à quelques Sacramentaires, diſciples de Calvin & de Mélanchthon. Ils inventérent une nouvelle maniére d'expliquer les paroles du fils de Dieu, pour la conſécration de ſon corps. Ils diſoient que l'Euchariſtie eſt, non pas le corps, mais l'énergie & la vertu de Jeſus-Chriſt, & comme l'inveſtiture d'un héritage. Il n'y a jamais eu de Secte particuliére de ce nom, diſtincte des Calviniſtes; c'eſt ſeulement un nom, que quelques Controverſiſtes leur ont donné, & que l'on a mal à propos érigé en Secte. * Pratéole, *Elenchus Hæretic.* Sandére, *Hær.* 213. Gautier, *en la Chron. XIV. ſiécle, ch.* 95.

* ÉNERGUMÉNES. Dans la primitive Egliſe on appelloit de ce nom ceux qui étoient poſſédez du Démon, & qui étant Chrétiens avoient une place particuliére dans les Egliſes où ils devoient demeurer debout. Ils ne pouvoient être admis aux fonctions du Sacerdoce. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cave, *premier Chriſtianiſme.* Du Frêne, *Gloſſar. Græc. p.* 386. Beverigius, *ad Can. Apoſt.* 79.

ÉNÉSIDÉME, Roi des Argiens, ſe voyant enfermé dans la ville d'Argos, & preſſé par ſes ennemis, ne voulut jamais quitter le poſte qu'il occupoit; & prenant congé de ſes ſoldats, leur dit qu'il aimoit mieux mourir pour la défenſe de ſa patrie, que de ſe ſauver en l'expoſant à la fureur des Etrangers. * Tite-Live, *l.* 32.

* ÉNÉSIDÉME eſt le nom d'un Philoſophe Sceptique dont parle Diogéne dans la Vie de Pyrrhon.

ÉNETUS, Athléte, ayant été declaré victorieux pour la cinquiéme fois aux Jeux Olympiques, mourut de joye auſſi-tôt qu'il eut reçu la couronne. Du tems de Pauſanias, qui rapporte cette avanture, on voyoit encore ſa ſtatue à Amyclée.

ENFANCE DE N. S. JESUS-CHRIST, (filles de l') Congrégation qui commença à ſe former dès l'an 1657, à Toulouſe, & dont la fin étoit d'inſtruire les jeunes filles, d'aſſiſter les malades, même de ſecourir les peſtiférez. Elles ne s'engageoient qu'à la ſtabilité après deux ans d'eſſai; & l'on n'y pouvoit recevoir de veuves. Celles qui entroient dans cette Congrégation, conſervoient tous leurs biens de famille, & tous leurs droits: elles étoient diſtinguées les unes des autres par leur naiſſance; les ſeules nobles pouvoient être Supérieures, Intendantes ou Economes: celles qui étoient nées de familles bourgeoiſes, partageoient tous les autres emplois avec les nobles: les autres étoient ſuivantes, femmes de chambre, ſervantes du gros emploi, & ne pouvoient ſortir de ce rang. M. de Ciron, Chanoine de la Cathédrale de Toulouſe qui avoit fait ces réglemens, y en avoit encore ajoûté d'autres qui ne parurent pas plus convenables. De crainte qu'on ne prît ces filles pour des Religieuſes, il voulut qu'on ne parlât dans leurs maiſons ni de dortoirs, ni de chauffoirs, ni de réfectoires. Elles ne devoient pas non plus s'appeller Sœurs: on ne pouvoit y prendre à gage des laquais qui euſſent ſervi des filles dans le monde, & les cochers devoient être mariez: elles ne pouvoient auſſi ſe confeſſer à un Régulier. Une Congrégation ſi bizarre, fit en peu de tems ſix établiſſemens, tant en Languedoc qu'en Provence. Pluſieurs perſonnes firent des remontrances qui ne furent pas écoutées, & le Roi Louis XIV informé de l'opiniâtreté de M. Ciron, ordonna, en 1686, aux filles de ſe retirer chez leurs parens ou ailleurs, & caſſa l'Inſtitut. * Héliot, *Hiſtoire des Ordres Monaſtiques, tome* 8. *chap.* 27.

ENFER: On entend par enfer un lieu ſouterrain dans lequel les ames de ceux qui ſont morts en péché mortel ſont retenues, pour y ſouffrir des peines éternelles: c'eſt ce qu'on appelle le lieu des damnez, où les corps ſeront ſujets aux mêmes peines après la Réſurrection générale. Origéne, & quelques Grecs qui l'ont ſuivi, ont prétendu que les peines des damnez ne ſeront pas éternelles, & que Dieu les délivrera après un certain tems de ſouffrance; mais cette opinion eſt généralement condamnée, même par les Grecs ſchiſmatiques d'aujourd'hui, comme il paroît par les livres qu'ils ont compoſez contre le Purgatoire des Latins. Il y a là-deſſus deux Diſcours de Marc d'Ephéſe qui n'ont point été imprimez, un du Patriarche Gennadius ſon diſciple, & un autre d'un certain Ma-

nuel Rhéteur ; où ils accuſent les Latins de faire revivre l'opinion d'Origéne, en admettant le Purgatoire, comme ſi l'on vouloit inſinuer par là, que les peines des damnez qui ſont en enfer, ne fuſſent pas éternelles. Il eſt aiſé de voir que les Grecs impoſent en cela aux Latins, qui croyent tous d'un commun conſentement, que les priéres des Fidéles ne peuvent tirer perſonne de l'Enfer, *in inferno nulla eſt redemptio.* Ce qui trompe les Grecs, c'eſt que ne voulant point ſe ſervir du mot de Purgatoire, ils n'admettent que l'Enfer, où ils établiſſent deux ſortes d'ames, dont les unes n'ayant pas commis des péchez énormes, en ſont tirées par le moyen des priéres ; & les autres qui ont commis des fautes énormes, n'en ſortent jamais. C'eſt ce qu'on doit proprement appeller Enfer, au lieu que l'autre état eſt l'état du Purgatoire. *Voyez* l'Hiſtoire de la créance des nations du Levant, de M. Simon, *ch.* 1. où il traite ſolidement ces ſortes de queſtions. Du Pin, *Diſſertation ſur l'Apocalypſe.* Les Juifs mettent l'Enfer au centre de la terre, il le croyent ſous les eaux & ſous les montagnes, & le nomment ſouvent *Gehenne*, mot qui ſignifie la *la Vallée des enfans de Hinnon*, qui étoit comme la voirie de Jéruſalem, & où l'on avoit immolé des enfans à Moloch. Les Payens croyoient auſſi que le lieu des ſupplices étoit au plus profond de la terre. Les Rabbins reconnoiſſent trois ſortes de ſupplices dans l'enfer, *le froid*, *le chaud*, *le trouble* ou *le deſeſpoir* de l'ame. Les Muſulmans ont emprunté des Juifs & des Chrétiens, le nom de *Gehennem* ou *Gehim* pour ſignifier l'enfer. Ils reconnoiſſent ſept portes de l'Enfer ou ſept degrez de peines. Ils mettent au premier degré de peine nommé *Gehennam*, les Muſulmans qui auront mérité d'y entrer. Le ſecond degré nommé *Labda* eſt pour les Chrétiens. Le troiſiéme nommé *Othama* eſt pour les Juifs. Le quatriéme nommé *Sair* eſt deſtiné aux Sabiens. Le cinquiéme nommé *Sacar* eſt pour les Mages ou Guébres, adorateurs du feu. Le ſixiéme nommé *Gehim*, pour les Payens & pour les Idolâtres. Le ſeptiéme qui eſt le plus profond de l'abyme, & qui porte le nom de *Haoviath*, eſt reſervé aux Hypocrites qui déguiſent leur Religion, & qui en cachent dans leur cœur une autre que celle qu'ils profeſſent aux dehors. Outre la peine du feu, qui eſt celle du *ſens*, les Muſulmans reconnoiſſent la peine du *dam*, l'éloignement d'avec Dieu, la privation de ſa vue & de ſa Viſion béatifique qui fait le plus grand ſupplice des damnez * Le P. Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

ENGADDI, ancienne ville de la Paleſtine, de la Tribu de Juda, dont on ne voit aujourd'hui que les ruines. Son terroir étoit extrémement fertile, & produiſoit, à ce qu'on croit, cet admirable baume, dont la Judée étoit redevable à la liberalité de la Reine de Saba, laquelle, ſelon le ſentiment de Joſéphe, en avoit apporté une plante à Salomon. Ce Prince fait mention dans le Cantique des Cantiques, des vignes d'Engaddi, qui étoient les plus eſtimées de la Judée. On aſſure que c'eſt dans une caverne des montagnes voiſines, que David eut occaſion de tuer Saül, qui le pourſuivoit. Ptolomée & Etienne de Byzance parlent d'Engaddi. Engaddi étoit auſſi nommée *Hatſatſon-Tamar*, (II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 20. *v.* 2.) à cauſe de la quantité de palmiers qui étoient dans ſon territoire. Cette ville étoit dans une ſolitude près de la Mer Morte du côté de l'Occident. S. Jérôme dit qu'*Engallim* étoit à l'extrémité de la Mer Morte par où le Jourdain entre dans cette Mer, & qu'Engaddi étoit à l'extremité oppoſée ; ce qui ne peut être ſuivant Joſéphe, puis qu'Engaddi n'eſt éloignée de Jéruſalem que de 300 ſtades. Il faut donc que cette place ait été à l'extrémité ſeptentrionale du Lac Aſphaltide. Les Talmudiſtes diſent que le baume croiſſoit depuis Engaddi juſques à Ramath. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 62. Le Cantique des Cantiques, *ch.* 1. *v.* 13. I. *Sam.* ou I. *Rois, ch.* 24. Joſéphe, *l.* 8. *des Ant. Judaïq. c.* 2. Torniel, *A. M.* 2976. *num.* 1. Bochart, *de la Terre-ſainte.*

ENGADINE, en Latin *Caput Oeni*, & en langue Rhétique *En Co de Ino*, eſt une vallée de la Haute Rhétie, ſituée le long de l'Inn, depuis ſa ſource juſques à Finſtermuntz. On a appellé autrefois ce païs *Vallis venuſta*, & elle a été la démeure des peuples nommez *Vennones* & *Vinnones*. Elle eſt dans la Ligue de la Cadée ou dans la Ligue de la Maiſon de Dieu, & ſe diviſe en Haute & Baſſe Engadine. Voici les Bourgs & les Juriſdictions qu'elle comprend & qui ſont gouvernez par un *Amman* ou *Sénéchal*, St. Maurice, Ardez, Sarnez, Rettains, Sins, Sumada, Zutz, Steinsberg, Schuls, & Remus. L'air y eſt fort rude & froid, & cependant le païs ne manque ni de bons pâturages ni de champs très-fertiles ; car il n'y a que les ſommets de ſes montagnes qui ſoient couverts de neige. Selon Pline, les *Vennons* & les *Sarunétes*, furent les anciens Habitans de cette vallée, & il paroît que le nom de ceux-ci s'eſt conſervé dans celui de Sarnez. L'Engadine a beaucoup ſouffert dans les anciennes guerres. En 1499, vers la Pentecôte, 8000 Etſchlandois & Tyrolois y firent une irruption, la déſolérent par le feu & par leurs pillages, auſſi bien que par les fortes contributions qu'ils en exigérent. Juſques à ce que ces contributions fuſſent payées ils emménérent à Méran 33 des premiers du païs pour ôtage. Les Griſons ayant enſuite ſurpris les Etſchlandois & en ayant tué plus de 4000, dans la plaine de Malſe, ils pillérent & brûlérent la petite ville de Glurns & les meilleurs villages de l'Etſchland. Cette perte irrita tellement les ennemis, que les 33 ôtages détenus à Méran, leur ſervirent de victimes qu'ils immolérent à leur vengeance. Dans les troubles des Griſons & de la Valtelline, les troupes Autrichiennes maltraitérent fort l'Engadine. Les Griſons tombérent, en 1622, ſous leur Général de Salis, ſur l'Engadine, & en chaſſérent les troupes d'Autriche. Ils ſe rendirent auſſi maîtres du Blockhaus & du Pont de S. Martin, mais ils impoſérent en même tems à ce païs une contribution de 4000 *Crones*. L'Archiduc Léopold cherchant à ſe venger, ſurprit de nouveau la Baſſe Engadine, & quoiqu'on fût actuellement occupé à conférer de la paix à Lindau, il en chaſſa les Griſons & fit tout périr par le fer & par le feu. * Stumpf. *lib.* 10. *p.* 300. *& ſuiv.* Sprecher, *l.* 4. Palladius, *Rhæt. p.* 114. Stettler, *p.* 1. *l.* 7. *pag.* 346. *& p.* 2. *pag.* 519. 545. *&* 549.

ENGALLIM : lieu ſitué ſur le bord de la Mer morte, où le Jourdain ſe décharge. St. Jérôme dit qu'Engallim eſt ſituée à l'entrée de la Mer Morte par où elle reçoit le Jourdain. Euſébe met une ville d'Agallim de l'autre côté de la Mer Morte, à huit milles d'Aréopolis. Mais cette derniére eſt trop éloignée de la Mer dont il s'agit, pour croire que l'Engallim d'Ezéchiel eſt celle d'Euſébe. * *Ezéchiel, ch.* 47. *v.* 10. Relandi, *Palæſtina, lib.* 3. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ENGANNA. S. Jérôme dit qu'il y a une ville de ce nom vers Géraſa au delà du Jourdain. * Le P. Calmet, *Diction. de la Bible.*

ENGANNIM, ville de Paleſtine, dans la Tribu d'Iſſachar. * *Joſué, ch.* 19. *v.* 22. Il y avoit auſſi une ville de ce nom dans la Tribu de Juda. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 34

ENGANNO & ENGANO, nom d'un cap de l'Iſle de Luçon ſur la côte orientale vers le nord. Cette iſle eſt l'une des Philippines & s'appelle auſſi Manille : c'eſt la plus ſeptentrionale de toutes.

ENGANNO & ENGANO, nom d'un cap de l'Iſle de S. Dominique ſur la côte orientale. Cette iſle qui s'appelle auſſi Eſpagnole ou Hiſpaniola, eſt après l'iſle de Cuba la plus grande des iles Antilles.

ENGANO. *Voyez* ENGANNO.

ENGAZE & ENGAZZE, autrement DONGO, ville du Royaume d'Angola en Afrique. On la place au confluent de trois différentes riviéres au ſud-eſt de Lelunda.

* ENGEDIN ou ENYED, petite ville de Tranſſylvanie ſur la Mariſe au ſud-eſt de Clauſemburg ou Coloswar, & au nord-nord-oueſt de Weiſſembourg ou Albe-Jule.

ENGEL *de Wagrim* nom d'une famille de Barons en Autriche, à laquelle l'Empereur en 1717 a conféré la dignité de Comtes. *George Engel de Burgſtal* mourut en 1398. Albert ſon fils, Conſeiller de l'Empereur & Grand Véneur a laiſſé pluſieurs enfans qui prirent le nom de *Wagrim*, dont Auguſtin ſeul continua la poſtérité. Sigismond Fréderic étoit environ l'an 1670 Conſeiller dans la Régence de la Baſſe Autriche, & fut pére de *Marquard Albert*, & de *Conrad Philips. Godefroi* eut trois fils, *François David*, *François George*, & *François Ferdinand*. Son frére nommé Ferdinand fut tué à la bataille de St. Gothard en Hongrie. Dans le Duché de Bréme il y a une noble famille qui porte le nom d'Engel. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Stemmatogr. lib.* 3. Muſhard, *Theatrum Nobil. Bremenſ.*

ENGELAND. *Voyez* ANGLETERRE.

ENGELBERG, monaſtére des Bénédictins dans le Comté d'Underwald au midi de Stantz tirant vers l'oueſt, & à l'oueſt-ſud-oueſt d'Altorff.

ENGELBERGE, fille du Duc de Spolette, ou, ſelon quelques autres, d'*Ethico* Duc de Suéve, épouſe de *Louis* II. Empereur d'Occident, fut mére de *Louis* & de *Charles*, morts en bas âge ; & d'une fille nommée *Ermengarde*, femme de *Bozon*, Roi de Provence. Le Continuateur d'Aimoin rapporte que les Sujets de l'Empire voulurent la chaſſer de la Cour & du lit de l'Empereur ſon mari, & lui ſubroger la fille de Winigiſe. Etant devenue veuve, elle ſe fit Religieuſe au monaſtére de ſainte Julie de Breſſe, d'où elle paſſa dans celui de ſaint Sixte de Plaiſance qu'elle fonda : elle vivoit encore en 880. * Bulteau, *Abbrégé de l'Hiſtoire de l'Ordre de ſaint Benoît.* Le Continuateur d'Aimoin, *lib.* 5. Sainte-Marthe, *Hiſt. Geneal.* Le Pére Anſelme, *Hiſtoire Généal. de la Maiſon de France.*

* ENGELBERT (Saint) Archevêque & Electeur de Cologne, né Comte de Berg, parvint en 1216 à l'Archevêché, qu'il gouverna avec beaucoup de gloire. Il étoit fort bien fait de ſa perſonne, & eut un tel crédit auprès de Frédéric II. que cet Empereur, lui confia l'éducation de ſon fils. En 1225, il fut aſſaſſiné par ſon couſin Frédéric III. Comte d'Iſembourg, & dans la ſuite il fut canoniſé en 1226. Jean de Heiſterbach a écrit ſa Vie que l'on trouve dans Surius *au* 6. *tome*, & qui fut publiée en 1633 par Gilles Gilénius. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Northoffs *Orig. Marq.* apud Meibom. *tome* 1. Lucæ, *F. Saal. p.* 1233. Bucelin, *G. S. P. I.*

* ENGELBERT II. Archevêque & Electeur de Cologne, étoit Comte de Valkembourg, & fut fait Archevêque en 1261. Il eut le malheur de tomber dans la deſunion avec la ville de Cologne au ſujet de la liberté de l'Empire, & d'être fait priſonnier dans une bataille par Guillaume Comte de Juliers qui maintenoit les immunitez de la ville, & qui toutes les fois qu'il vouloit ſe divertir & donner du plaiſir au peuple, obligeoit Engelbert d'entrer dans une cage de fer qui pendoit hors de la tour de Juliers. Quelques années après ayant recouvré ſa liberté, la meſintelligence précédente ſe ralluma, ce qui fit prendre aux Bourgeois de Cologne la réſolution de s'aſſurer de ſa perſonne : mais peu de tems après il fut de nouveau mis en liberté. Il choiſit alors Bonne pour y faire ſa réſidence, & tâcha toujours depuis à tirer vengeance du traitement qu'il avoit reçu. Dans cette vue il envoya à Cologne un certain homme en habit de mendiant, qui de jour devoit aller demander ſon pain de porte en porte, mais qui de nuit étant retiré dans le lieu de ſa demeure qui touchoit au rempart, travailloit à faire un trou ſous terre. Quand il fut achevé, Engelbert envoya de ce côté là autant de monde qu'il crut néceſſaire pour ſe rendre maître de la ville. Mais comme on eut connoiſſance de ce qui ſe tramoit, cette tentative eut une iſſue toute contraire à ſes eſpérances, puiſque de 600 ſoldats qui s'étoient ſervis de cette ouverture pour entrer dans la ville, il n'en retourna pas un ſeul en vie. Le frére même d'Engelbert fut du nombre de ces malheureux. Depuis cela il ſe raccommoda avec la ville, & mourut en 1271 ou 1273. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *G. S. P. I.* Northoffs *Cat. Archiep. Col.*

* ENGELBERT III. Archevêque & Electeur de Cologne, né Comte de la Mark, fut élu en 1364, ayant auparavant été Evêque de Liége. Comme l'Archevêché étoit chargé de beaucoup de dettes, il ne ſe laiſſa aller à accepter cette dignité qu'à la perſuaſion du Pape. Il paſſa le reſte de ſes jours dans le Château de Briel, & mourut en 1368. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin. Merſæus.

ENGELBERT, Abbé de l'Ordre de Citeaux, dans le

XIII ſiécle ; vers l'an 1250, compoſa la Vie de Sainte Hédwige, que Surius rapporte ſous le 13 jour d'octobre. On lui attribue un autre Traité intitulé, *Speculum virtutum moralium*. * Henriquez, *in Menol. Ciſterc.* Charles de Viſch, *Biblioth. Ciſt.* Le Mire, *in Chron. Ciſt.* Poſſevin, *in Appar. ſacro, &c.* Du Pin.

ENGELBERT, Abbé du monaſtére d'Aimont, dans la Stirie, ſur la fin du XIII ſiécle, du tems de l'Empereur Rodolphe de Hapsbourg, célébra en vers héroïques, l'élection de ce Prince, qui ſe fit en 1273. Il compoſa pluſieurs Ouvrages, & ſur tout un du commencement & de la fin de l'Empire Romain, qu'on a donné au public. * Simler. Voſſius, *des Hiſt. Lat. liv. 2. chap. 62.*

*ENGELBERT ou ENGELBRECHT de Naſſau fils de Jean de Naſſau & de Marie Comteſſe de Loon. Après la mort de ſon pére, il partagea la ſucceſſion avec ſon frére Jean, & eut toutes les terres qui ſe trouvoient dans les Païs-Bas en deça du Rhin & tous les biens que le défunt poſſédoit en Brabant, en Hollande, & dans le païs de Liége, y compris la Baronnie de Breda. Ce Comte fut ſecond Seigneur de Breda, premier Chevalier de la Toiſon d'Or de la maiſon de Naſſau, Gouverneur de Brabant, comme auſſi de toutes les villes & fortereſſes des Païs-Bas du tems de l'Empereur Maximilien I. C'étoit un homme d'un fort grand eſprit, & en même tems un vaillant Guerrier. Il gagna avec le Comte de Romont la bataille de Guinegaſte, & rendit de grands ſervices à Maximilien & aux Païs-Bas : mais il eut le malheur d'être fait priſonnier à la bataille de Béthune. Charles VIII. Roi de France dit tout haut qu'il mettroit à un ſi haut prix la rançon de ſon priſonnier, que ſes parens pour la payer ſeroient obligez d'en aller mendier l'argent la beſace ſur le dos. Enſuite il fut racheté par ſon frére Jean pour la ſomme de quatre vint mille francs qui lui fut envoyée avec encore une pareille ſomme. Alors il comparut devant le Roi avec ſes Gentilshommes qui avoient tous une beſace ſur le dos. Charles lui demanda ce que vouloit dire une telle ſingularité, & Engelbert lui répondit, *Aucun Roi François, que je ſache, n'a été ſurpris en menſonge : ainſi, Sire, pour vous empêcher de mentir, nous nous ſommes chargez de ces beſaces.* Enſuite il demanda au Roi s'il vouloit par un coup de dé jouer ſa rançon à quitte ou double. Auſſi tôt après il invita à un repas la premiére Nobleſſe, qui ſe trouvoit alors à Paris. Charles voulut ſavoir pourquoi il l'avoit oublié dans ſon invitation, & Engelbert lui en donna pour raiſon qu'il étoit d'une trop baſſe condition pour inviter un Roi à manger chez lui, mais que ſi ſa Majeſté ſans être invitée vouloit bien ſe trouver à ſon repas, il regarderoit cette démarche comme le plus grand honneur qui pût lui arriver. Là deſſus Charles fit faire par tout Paris défenſe de vendre ou de livrer au Comte de Naſſau, aucun bois à brûler, afin qu'il ne pût faire cuire ſes viandes. Cela n'embaraſſa pas cependant Engelbert qui au lieu de bois commun, en employa d'autre, ſe ſervant même de bois de régueliſſe, de cannelle & d'autres matiéres ſéches. Le Roi ſurpris de la grandeur d'ame d'Engelbert qui entendoit ſi bien raillerie, non ſeulement lui remit ſa rançon, mais lui donna outre cela une penſion annuelle. Il mourut en 1504 à Breda, ſans laiſſer d'enfans. Son frére Jean de Naſſau, grand-pére de Guillaume I. devint par là l'héritier de toutes ſes terres & de tous ſes biens. * *Gr. Dict. Univ. Holl. République des Lettres* en Flamand, *pour les mois de juillet & d'aout de l'an* 1725.

ENGELBERT, (Corneille) Peintre célébre de la ville de Leyde en Hollande, vivoit dans le ſeiziéme ſiécle. On voit de lui de fort bonnes piéces, à Leyde & à Utrecht. Il a eu deux fils, qui ont fort imité ſa maniére, *Cornelius Cornelii*, & *Lucas Cornelii*. Celui-ci dans l'état miſérable où étoit la Peinture, ſe fit Cuiſinier; mais forcé par ſon génie, il reprit ſa premiére profeſſion, & devint habile Peintre. Il paſſa en Angleterre, où le Roi Henri VIII. lui donna de l'emploi & le prit en affection. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

*ENGELBERT (Jean Guillaume) Conſeiller de Cour de ſa Majeſté Britannique, & le plus ancien des Profeſſeurs en Droit de Helmſtad, mourut le 14 ſept. âgé de 55 a 56 ans. Il étoit né ſe 15 janvier 1674. Son pére Arnold Henri Engelbrecht étoit Conſeiller de Cour du Duc de Brunswyk-Lunebourg. On a de lui un Ouvrage *de Legibus Locrenſium, Zaleuco Auctore promulgatis*, & quantité de Diſſertations Académiques. * *Biblioth. Germanique, tome 18. p.* 209.

ENGELBRECHT de Naſſau. *Voyez* ENGELBERT.

*ENGELBRECHT de Cléves fut choiſi Evêque d'Utrecht contre ſon Compétiteur David de Bourgogne Evêque de Térouanne. *Voyez* DAVID de BOURGOGNE.

* ENGELEN, village de Hollande dans le païs de Heuſden. Il eſt ſur la Dyſe à moitié chemin entre Boisleduc & Crevecœur. Il a été conſidérable autrefois, & bâti en maniére de ville, ayant des murailles en pluſieurs endroits, & un fort pour ſa défenſe. L'autre côté de la Dyſe, eſt dans le Brabant, & les maiſons qui ſont ſur ſa rive droite, dépendent du village d'Empel qui en eſt éloigné de près d'une demi-lieue, & qui eſt ſur la Meuſe à la gauche.

ENGELENBURG. *Voyez* CHATEAU S. ANGE.

ENGELFELDEN, mot défiguré. *Voyez* EGGENFELDEN.

ENGELGRAVE (Henri) naquit à Anvers en 1610, & entra en 1628 dans la Société des Jéſuites, où ſon profond ſavoir lui aquit le nom *d'Officina Scientiarum*. Il mourut en 1670, après avoir enſeigné la jeuneſſe en differens endroits, & avoir exercé la place de Recteur au Châtelet, à Oudenaarde, à Bruges & à Anvers. On a de lui, *Lux Evangel.*; *Cœleſte Pantheon*; *Cœlum Empyreum in feſta, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *Biblioth. Soc. Jeſu.*

ENGELHOLM, petite ville de Suéde, ſituée dans la province de Schonen, à l'embouchure d'une grande riviére dans le Categat, à ſix lieues de la ville d'Elſingborg, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ENGELMOND (Saint) Anglois de naiſſance, mais originaire de Friſe, Prêtre & Abbé de l'Ordre de S. Benoit, vint en Hollande du tems de St. Willebrod, & y annonça l'Evangile. Après avoir ſubi de grands travaux, il fut attaqué de la fiévre qui le coucha dans le tombeau. Il fut enterré à Velzen dont les Habitans le tiennent pour leur Patron. On dit que par ſes priéres il fit deſcendre la pluye du ciel. Les anciens Miſſels Romains mettent le jour de ſa mort au premier de février, mais, à ce que dit Molanus dans ſon livre intitulé *Natales Sanctorum Belgii*, ce jour a toujours été célébré le 21 juin, de mémoire d'homme ; mais peut-être que c'eſt le jour, qu'il a été tiré de terre. Dans un manuſcrit de la Bibliothéque de l'Abbaïe de Prémontré à Anvers, il eſt fait mention de quelques miracles opérez par les mérites de ce Saint. On rapporte, par exemple, qu'en 1370, un enfant de Gueldre qui étoit fort malade d'un abſcès au cou, fut amené à Velzen au tombeau du Saint & qu'il fut guéri ; Qu'en 1390, un homme qui ne pouvoit avaler, fut délivré de ſon incommodité ; Que la même année un enfant qui avoit un ulcére fluant qui rendoit du pus par le nez & par les oreilles, fut guéri par l'invocation de ce Saint. Molanus, Hugues Menard, Bucelin, J. Mabillon & pluſieurs autres l'ont placé parmi les Bénédictins. Rovénius Archevêque de Philippes a publié, en 1640, l'Abbrégé de la Vie de S. Engelmond, & l'a fait imprimer dans le livre des Heures à l'uſage des Catholiques Romains de l'Archevêché d'Utrecht, & des Evêchez qui en dependent. Soutman qui, en 1650, donna au public les répréſentations des Apôtres des Païs-Bas, met Engelmond du nombre. Il y a des Auteurs, qui en parlent comme d'un Martyr, & les Catholiques Romains ont recours à lui pour ſe délivrer du mal de dents. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Batavia ſacra, partie 1. p.* 155. *Antiquitez de Kennemerland, p.* 327. *édit. in* 8.

*ENGELMUNSTER & INGELMUNSTER, fort château avec Seigneurie dans la Flandre à une lieue de Courtray. Les Hollandois l'aſſiégérent en 1580 : mais ils ne le prirent pas. Les François s'en ſont rendus maitres en 1646, & en 1697. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sanderi, *Flandria illuſtrata, tome 2. f.* 425. Becman, *Hiſt. Anhalt., partie* 7.

ENGELRAM. *Cherchez* INGELRAM.

* ENGELSBERG petite ville du Duché de Troppaw ſur les confins de la Moravie au ſud-eſt de Jegersdorf, au nord de Freudental tirant vers l'oueſt, & à l'oueſt de Troppaw tirant vers le nord. Cette ville appartenoit anciennement aux Comtes de Wibna, mais dans la ſuite les Chevaliers de l'Ordre Teutonique l'ont aquiſe avec la Commanderie de Freudental. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ *Schl. Chron.* Hemelius.

ENGEN, petite ville de Souabe, dans le Comté de Furſtemberg, ſur une petite riviére à trois ou quatre lieues de Schafhouſe, vers le nord, eſt la capitale de la Seigneurie d'Heuven, qui appartient à la Maiſon de Furſtemberg-Blomberg. * Maty, *Diction. Géogr.*

*ENGENHUIS (Corneille Adger d') naquit à Leeuwaarde en Friſe. Sans avoir jamais appris de Latin ni de Grec, il devint parfaitement habile dans la Géométrie, par ſon application, & en converſant avec de célébres Mathématiciens de ſorte qu'il ſe rendit fort utile, non ſeulement à ſa patrie, mais aux Princes, & villes qui étoient dans le voiſinage. Pendant les premiers troubles des Païs-Bas, il ſe retira à Cologne, qui le prit pour quelque tems à ſon ſervice, & où il fit une exacte Carte du païs de Cologne, laquelle fut imprimée là en 1583. * Suffridius Petri, *de Scriptor. Friſ. Dec. 14. c.* 8.

ENGERN, bourg d'Allemagne, dans le Comté de Ravenſperg en Weſtphalie, à ſept ou huit lieues de Munſter, poſſéde, dit-on, le tombeau de Witikind, Duc des Saxons, célébre du tems de Charlemagne. Les Auteurs Latins la nomment *Angria*.

* ENGERS, petite ville de l'Archevêche de Tréves en Allemagne, ſur la rive droite du Rhin, au nord de Coblentz, tirant vers l'oueſt. Le territoire de cette ville s'appelle *Engersgow*.

ENGETIN. *Voyez* ENGEDIN.

ENGHIEN. *Voyez* ANGUIEN.

ENGIA ou ÆGINA, île de la Gréce, près d'Athénes, donne ſon nom au Golfe Saronique, ou de Saron, & a de longueur environ cinq lieues. On y voit une ville dite Engia, qui a eu autrefois Evêché ſuffragant d'Athénes. Les Habitans de cette île furent autrefois en état de diſputer la ſouveraineté de la mer à ceux d'Athénes. Les Poëtes en font ſouvent mention au ſujet des Myrmidons, qui furent des fourmis changées en hommes, pour habiter le païs dépeuplé par la peſte. Jupiter opéra, diſent-ils, ces merveilles, à la priére de ſa maitreſſe Egine. Lorſque Darius envoya des Ambaſſadeurs dans les villes de Gréce, pour les inviter à ſe ſoumettre à ſa domination, ceux d'Engia ſubirent ce joug. Au reſte ils étoient eſtimez grands Athlétes & bons hommes de mer. L'île a environ trente ſix milles de tour ; & dans toute cette étendue on ne rencontre pas un port, où les vaiſſeaux puiſſent donner fond ; de ſorte que ceux qui en approchent, ſont obligez de mouiller entre Engia & Modi, comme faiſoit la flotte Vénitienne, pendant la guerre de Candie. On trouve dans cette île une ſi prodigieuſe quantité de perdrix rouges, que les Habitans ſont contraints de s'aſſembler au printems dans la campagne, pour y abattre leurs nids, & en caſſer les œufs, de peur que les perdreaux qui en naîtroient, ne mangeaſſent tout ce qu'ils auroient ſemé. L'on y voit encore quelques reſtes de temples fameux dans l'Antiquité, dont l'un étoit dédié à Vénus, & l'autre à Jupiter : entr'autres vingt colomnes d'Ordre Dorique, avec leurs architraves, rangées dans une belle ſymmétrie. Galéotto Malateſta, gendre d'Antonio, Roi de Béotie, avoit autrefois la ſouveraineté de cette îlle, qui paſſa dans la ſuite du tems ſous la domination des Vénitiens; mais Barberouſſe, en 1537, ſe rendit maître de cette ville, qui depuis ſervit de retraite à quelques vaiſſeaux de Barbarie, leſquels paſſoient de là dans la Canée en Candie. L'an 1654, Moroſini, Provéditeur des armées de la République, attaqua la fortereſſe d'Engia, & obligea les aſſiégez de ſe rendre à diſcrétion. Il abandonna enſuite ce lieu au pillage,

ge, fit ruïner les fortifications, & mit à la chaîne trois cens Grecs & quarante Turcs. * Hérodote, *l.* 6. Ptolomée. Juſtin. Xenophon. P. Coronelli, *Deſcription de la Morée.*

ENGLAND. *Voyez* ANGLETERRE.

ENGLEBERT. *Voyez* ENGELBERT (Corneille)

ENGLESQUEVILLE. *Voyez* ANGLESQUEVILLE.

ENGOURI. *Voyez* ANCYRE.

ENGOULEME. *Voyez* ANGOULEME.

* ENGRAINE, riviére de la province d'Anjou en France, prend ſa ſource vers les confins de Normandie, & coulant à peu près du nord au ſud ſe jette dans la Mayenne, environ deux lieues au deſſus de la ville de Mayenne.

ENGUERRAND DE MARIGNY. *Cherchez* MARIGNY.

ENGUERRAND DE MONSTRELET. *Cherchez* MONSTRELET.

ENGUIEN. *Cherchez* ANGUIEN.

ENGURI. *Cherchez* ANCYRE.

ENGURI, anciennement *Aſtelſus*, riviére de la Géorgie, en Aſie. Elle coule dans la Mingrelie, baigne Anargie, & ſe décharge dans la mer Noire. * Maty, *Dict. Géogr.*

ENHADDA, ou HENHADDA, ville de Paleſtine, dans la Tribu d'Iſſachar. * *Joſué, ch.* 19. *v.* 21.

ENHAM, en Latin *Ænhanum*, ville d'Angleterre, où par les ſoins des Evêques de Cantorbéri & d'Yorc on tint un Concile le jour de la Pentecôte de l'année 1009 ſous le régne d'Ethelred. Nous en avons encore trente-deux chapitres dans la derniére édition des Conciles, avec vingt-huit Decrets ſynodaux.

ENHASOR, ville de Paleſtine, dans la Tribu de Nephthali. * *Joſué, ch.* 19. *v.* 37.

E'NIACHAM, fortereſſe que les Anglois ont conſtruite depuis peu ſur la côte d'Or en Guinée. * Maty, *Diction. Géogr.*

E'NICO, ou ENNIGO, Comte de Bigorre en Gaſcogne, que l'on diſoit être iſſu de Mérouée, fils naturel de Théodoric, Roi d'Orléans, chaſſa les Sarraſins du païs de Navarre & de l'Arragon. Après cette conquête, il ſe qualifia le premier Roi de Navarre & Comte d'Arragon en 815, ordonnant que ſon Royaume ſeroit héréditaire aux enfans mâles qui deſcendroient de lui, & à leur defaut, aux filles. * Claud. Rubis, *Conférence des prérogatives anciennes.* Volaterran.

E'NICUS, Poëte Grec, vivoit ſous la LXXXVII Olympiade, vers l'an 432 avant Jeſus Chriſt. * Voſſius, *des Poëtes Grecs, c.* 6.

E'NIED, ville. *Voyez* ENGEDIN.

ENJEDIM, (George) de Hongrie, qui prenoit la qualité de Surintendant d'une égliſe de Tranſſylvanie, a été l'un des plus ſubtils Unitaires qui ayent fait des remarques ſur l'Ecriture. On a de lui un Ouvrage intitulé, *Explicatio locorum Scripturæ Veteris & Novi Teſtamenti, ex quibus dogma Trinitatis ſtabiliri ſolet.* Il s'attache dans cet Ouvrage à expliquer d'une maniére Socinienne, les paſſages de l'Ecriture, dont les Orthodoxes ſe ſervent, pour établir le myſtére de la très-ſainte Trinité. Son livre n'eſt pas achevé. Il y en a eu deux éditions; la premiére qui eſt de Tranſſylvanie, ſe trouve très-rarement, la plupart des exemplaires en ayant été brûlez; la ſeconde édition, qui a été faite dans les Païs-Bas, n'eſt pas ſi rare. *Voyez* la Bibliothéque des Antitrinitaires. Cet Auteur eſt fort ſubtil, & a eu quelques ſentimens particuliers, qui ont fait du bruit dans ſon parti. * M. Simon.

ÉNIGME, Ouvrage d'eſprit qu'on fait d'ordinaire en vers, où ſans nommer une choſe, on la décrit par ſes cauſes, ſes effets & ſes propriétez, dans des termes qui ont quelque obſcurité, pour exercer les eſprits L'invention en eſt fort ancienne, & a été renouvellée dans le XVII ſiécle par quelques Modernes.

ENIO. *Voyez* ÆNOS.

E'NIPE'E, fleuve de Theſſalie, qui arroſe la Campagne de Pharſale, & près duquel ſe donna la fameuſe bataille entre Céſar & Pompée. Il coule d'abord fort lentement; mais après avoir reçu l'Apidan, il devient fort rapide. * Lucain, *l.* 6. *v.* 373. *l.* 7. *v.* 116 & 224. Ovide, *Metam. l.* 1. *v.* 579. *l.* 7. *v.* 229. *Amorum l.* 3. *Eleg.* 6. *v.* 43.

E'NIPE'E, fleuve de l'Elide, a été depuis nommé *Barnichis.* Homére, *liv.* 7. *de l'Odyſſée*, dit que Tyro, fille de Salmonée, étant devenue amoureuſe d'Enipée, Neptune qui aimoit cette fille, prit la forme de ce fleuve pour en jouïr, & qu'il eut d'elle Pélias & Nélée. * Ovide. *l.* 3. *Amorum, Eleg.* 5.

E'NIS-CORT, ou INIS-CORTHY, bourg d'Irlande ſitué dans le Comté de Wexfort en Lagénie, ſur la riviére de Slone, à quatre lieues au deſſus de la ville de Wexfort. Enis-Cort a ſéance & voix par ſes Deputez au Parlement d'Irlande. * Maty, *Diction. Géogr.*

E'NISE, à préſent *Niſi*, ſelon Fazellus, petite riviére de Sicile, en la vallée de *Démona*, ſe jette dans la mer près du Phare de Meſſine, & étoit appellée par les Grecs *Chryſorrhoas*, nom qu'ils donnent à toutes les riviéres qui ont de l'or dans leur ſable. Il y avoit ſur ſes bords une ville nommée *Niſa*, ſi forte par ſon aſſiette, que les Athéniens ne purent jamais s'en rendre maîtres. * Thucydide. Cluvier. Baudrand.

E'NIS-KILLING. *Voyez* ENNISKILLING.

E'NISTOWN, bourg d'Irlande, dans la Mommonie. C'eſt le lieu principal du Comté de Clare, & le ſeul qui ait ſéance dans le Parlement d'Irlande. On le trouve environ à une lieue de la petite ville de Clare, du coté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

ENKEVOORT. *Voyez* ENCKENWOERT.

ENKOPING, en Latin *Enecopia*, ville de Suéde dans la province d'Upland, eſt ſituée près du lac de Méler, à cinq ou ſix lieues d'Upſale. * Baudrand.

ENKHUISEN. *Voyez* ENCHUSE.

ENNA, ancienne ville de Sicile au milieu de l'île, étoit fort célébre, à cauſe d'un temple dédié à Cérès. C'eſt où l'on tient que Proſerpine fut enlevée par Pluton. Cicéron, *en ſa quatriéme Oraiſon contre Verrès*, fait mention de cette ville, & particuliérement de ſes belles eaux. De là vient que Bochart tire ſon nom du mot Phénicien, *Ennaam*, ou *Ennam*, c'eſt à dire, *fontaine de plaiſir.* En effet, Diodore, *liv.* 5. remarque, qu'il n'y a point de lieu dans toute la Sicile, où il y ait de ſi belles ſources. Cette ville ſe nomme à préſent *Caſtro Giovanni.* * Cluvier. Baudrand.

* ENNE, petite riviére de France en Normandie dans le païs de Caux, n'a qu'environ quatre lieues de cours, coule du nord-nord-eſt au ſud-ſud-oueſt, & tombe dans la Seine à main droite, entre Rouen & Caudebec.

ENNISKILING, petite ville ou Fortereſſe de l'Ultonie en Irlande, eſt capitale du Comté de Fermanach, & eſt ſituée ſur une petite île, que forme le lac d'Earne en ſe déchargeant dans celui de Broad. Cette place s'eſt rendu célébre ſur la fin du XVII ſiécle par la vigoureuſe réſiſtance qu'elle fit contre les troupes de France & d'Irlande jointes enſemble. Les Habitans défirent le Duc de Berwick, fils naturel du Roi Jacques II. qui en attaqua une troupe à Baltemulling avec 1500 hommes. Ils l'obligérent à ſe retirer, après lui avoir tué 250 hommes en ſeptembre 1689. Ils défirent ſouvent les partis du Roi Jacques, & particuliérement au mois d'août de la même année, près de Liſnach, où huit eſcadrons de leur parti, & trois compagnies d'infanterie, furent attaquez par le Colonel Hamilton avec un Régiment de dragons. Mais ceux d'Enniskilling le contraignirent de ſe retirer, après lui avoir tué 130 hommes, & en avoir pris 39 priſonniers, ſans en avoir perdu un ſeul des leurs. A dix heures de ce même jour, ayant été renforcez par 1200 chevaux & 1500 Fantaſſins commandez par le Colonel Woolſley, ils s'avancérent vers l'ennemi à Newton-Buttler, & le chaſſérent d'une hauteur, où il étoit avantageuſement poſté. Mais comme l'ennemi avoit ſept piéces de canon, qui donnoient dans le grand chemin entre deux fondriéres, la cavallerie d'Enniskilling, ne put pas avancer. Cependant l'infanterie traverſant ces fondriéres, tomba ſur leurs ennemis, leur tua cent hommes, prit leur canon; après quoi la cavalerie les pourſuivit juſqu'à Cavan. Il y en eut plus de deux mille de tuez ou de noyez, & trois cens de pris, parmi leſquels il y avoit cinquante Officiers, & entre eux le Général Macarty, qui étant conduit priſonnier à Londonderry, où il étoit ſur ſa parole, ne laiſſa pas de s'enfuïr en France. Les mêmes Habitans d'Enniskilling commandez par le Colonel Lloyd, mirent en fuite cinq mille hommes des troupes du Roi Jacques, qui vouloient aſſiéger Slégo; & quoiqu'ils fuſſent fort inférieurs en nombre, ils lui tuérent ou bleſſérent huit cens hommes, parmi leſquels il y avoit trois Colonels & quinze Capitaines. On prit auſſi trois Colonels & deux cens ſoldats, & ceux d'Enniskilling ne perdirent pas plus de trente hommes. Au mois de mars 1690, ils prirent Belturbett, & ne contribuérent pas peu par leur réſiſtance & par leur valeur à la célébre victoire de la Boine, qui fut ſuivie de la réduction de toute l'Irlande. * *Mémoires du tems.*

ENNIUS, (Quintus) né à Rudes, ville de Calabre, vers l'an 515 de Rome, & 239 avant J. C., paſſa une partie de ſa vie dans la Sardaigne, d'où il fut amené à Rome par Caton *le Cenſeur*, qui quoique déja vieux, avoit appris de lui les Lettres Gréques. Ennius compoſa à Rome des Poëſies qui conſiſtoient en diverſes Tragédies, & en dix-huit livres d'Annales de la République de Rome. Il nous eſt reſté des Fragmens de la plupart de ces Ouvrages. Scriverius a publié les Fragmens de ſes Tragédies & Comédies à Leyde l'an 1620, *in octavo*, avec ceux des autres Tragiques Latins, qui avoient déja paru enſemble à Lyon, dès l'an 1603. Mérula à donné ceux de ſes Annales à Leyde, *in quarto* l'an 1595; mais Jérôme Colonna publia enſemble ceux de ſes Tragédies, & ceux de ſes Annales à Naples, *in quarto* en 1590. Cicéron reconnôit qu'Ennius eſt beaucoup plus accompli que le Poëte *Nævius*, quoiqu'il eût pris beaucoup de choſes de lui. Selon le même Auteur, c'étoit un Poëte d'un grand génie, auſſi bien qu'au jugement d'Ovide, *Triſt. l.* 2. *v.* 424. qui ajoûte néanmoins qu'il n'avoit point d'art, *Ennius ingenio maximus, arte rudis*; mais il a récompenſé ce défaut d'art par la vivacité de ſon eſprit, par cette force & ce feu divinement infus dans ſon imagination, lequel lui a fait faire des vers, ſans ſavoir les régles de la Poëtique. Suivant Horace, il ne s'étoit jamais mis à faire des vers, qu'il ne fût dans le vin. Virgile avoit beaucoup profité dans la lecture des Ouvrages d'Ennius, il en avoit pris juſqu'à des vers entiers, que ce Poëte par reconnoiſſance, appelloit des perles tirées du fumier d'Ennius. Ennius a été le premier qui ait employé ces vers épiques ou héroïques parmi les Romains, & on le conſidére comme celui qui en eſt l'Auteur & qui en a introduit l'uſage. Il a tiré pour ainſi dire, la Poëſie Latine des bois & des villages, pour la tranſplanter dans la ville, afin qu'on pût l'y cultiver. Mais ſon ſtyle a toujours paſſé pour un ſtyle rude & groſſier. Il mourut de la goutte âgé de 70 ans, ſous le conſulat de Q. Marcius Philippus, & de Cneius Servilius Cæpio, l'an 585 de Rome, & 169 avant Jeſus Chriſt. On l'enterra dans le tombeau de Scipion, qui avoit été de ſes amis. Voici ſon Epitaphe rapportée par Cicéron:

Aſpicite, ô cives, ſenis Ennii imagini' formam.
Hic veſtrûm panxit maxima facta patrum.
Nemo me lacrimis decoret, neque funera fletu
Faxit. Cur? volito vivu', per ora virûm.

* Aulu-Gelle, *l.* 17. *c.* 21. Macrobe, *l.* 6. *Saturn. c.* 1. Cicéron, *de Senect. & in Bruto.* Victor, *de Vir. Illuſtr. c.* 47. S. Jérôme, *en la Chron.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 1. *c.* 2. *& de Poët. c.* 1. Baillet, *Jugement des Savans ſur les Poëtes Latins.*

ENNODIUS, (Marcus ou Magnus Felix) que Trithéme nomme mal Evodius, Evêque de Pavie, dans le VI ſiécle, étoit iſſu d'une race illuſtre des Gaules, & né en Italie l'an 473. Ayant perdu à l'âge de ſeize ans une tante qui l'avoit nourri & élevé, il ſe trouva très-mal dans ſes affaires; mais un mariage avantageux le remit fort à ſon aiſe. Il jouït quelque tems des commoditez & des plaiſirs que les richeſſes procurent; mais en ayant connu le danger, il prit la réſolution de mener une vie plus Chrétienne. Il entra dans

le Clergé, du conſentement de ſa femme, qui de ſon côté embraſſa une vie continente & religieuſe. Ce fut en ce tems qu'il ſe rendit célébre par ſes lettres & par ſes autres écrits. Il fut choiſi pour faire le Panégyrique du Roi Théodoric, & entreprit la défenſe du Concile de Rome, qui avoit abſous le Pape Symmaque. Son mérite le fit élever ſur le ſiége de Pavie, vers l'an 510. On le choiſit enſuite pour travailler à la réünion de l'égliſe d'Orient avec celle d'Occident. Il fit pour ce ſujet deux voyages en Orient. Le premier en 515 avec Fortunat Evêque de Catane, & le ſecond en 517 avec Pérégrinus Evêque de Miſéne. Ces voyages n'eurent pas le ſuccès qu'il prétendoit, mais ils firent connôitre ſa prudence & ſa fermeté; car l'Empereur Anaſtaſe fit tout ce qu'il put pour le tromper, ou pour le corrompre, & n'en ayant pu venir à bout, après pluſieurs mauvais traitemens, il le fit mettre en mer dans un vieux vaiſſeau, & ayant défendu qu'on le laiſſât aborder à aucun port de Gréce, l'expoſa à un péril évident. Il arriva néanmoins en Italie, & retourna à Pavie, où il mourut peu de tems après, le premier jour d'août de l'an 521, âgé de 48 ans. Le P. Sirmond fit imprimer, l'an 1612, les Oeuvres d'Ennodius, qui contiennent neuf livres d'Epîtres à diverſes perſonnes, dix Recueils d'œuvres diverſes, comme un Panégyrique à Théodoric, Roi des Oſtrogoths, l'Apologie pour le Synode & le Pape; la Vie de ſaint Epiphane Evêque de Pavie; la Vie du B. Antoine, Moine de Lérins, que Vincent Baralis rapporte auſſi en la Chronologie du même monaſtére, &c. Il y a encore dans le même livre 28 Diſcours ou Déclamations, un recueil de Poëmes, & deux d'Epigrammes, avec les Notes du même P. Sirmond. Le Pére André Schot avoit fait imprimer, l'an 1610, les mêmes Oeuvres à Tournay. On voit l'épitaphe d'Ennodius, dans l'égliſe de ſaint Michel de Pavie. La voici,

Ennodius *Vates, lucis rediturus in ortum,*
Hoc poſuit tumulo corporis exuvias.
Clarus prole quidem, generoſior ipſe propinquis,
Quos functos, laudum juſſit habere diem.
Reddidit hos cœlo vivacibus ille figuris,
Cum fecit famæ vivere colloquiis.
Quid mirum, ſi morte caret poſt buſta ſuperſtes,
Qui conſanguineos reſtituit ſuperis?
Quantis iſte foret mundi celebratus in oris,
Nec ſilet occidui Cardinis Oceanus.
Schiſmata conjunxit dudum diſcordia legi,
Atque fidem Petri reddidit Eccleſiis.
Pollens eloquio, doctrinæ nobilis arte,
Reſtituit Chriſto innumeros populos.
Largus vel ſapiens, diſpenſatorque benignus,
Divitias credens, quas dedit, eſſe ſuas.
Templa Deo faciens hymnis decoravit & auro,
Et paries functi dogmata nunc loquitur.
Depoſitus ſub. d. XVI. Kalend. Auguſt. Valerio V. C. Conſule.

* Sirmond, *in Not. ad Ennod.* Le Mire, *in Auct. Biblioth. de Script. Eccl.* Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Trithéme, *au Catal.* Baronius, *A. C.* 489. 503. 515. 517. Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Bernardin Sacci, *lib.* 8. *Hiſt. Ticin.* Voſſius, *des Hiſt. Lat. liv.* 1. *chap.* 8. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. VI ſiécle.* *Voyez* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes.*

* ENNOIUS, Proconſul d'Afrique, ſous l'Empereur Honorius, en CCCXCV. Pluſieurs Loix du Code Théodoſien lui ſont adreſſées. *Voyez* Jacobi Gothofredi, *Cod. Theodoſiani Proſopogr.*

ENNON, village ou bourg de la Haute Galilée dans la Tribu de Manaſſé deçà le Jourdain, près de Salim, où S. Jean-Batiſte batiſa JESUS CHRIST. *Jean, ch.* 3. *v.* 23. Ce bourg eſt arroſé du Jourdain, & n'eſt pas éloigné de la mer de Tibériade. *Voyez* Tirin ſur ce chapitre.

ENNON, HINNON. *Voyez* GEHENNE.

E'NO ou ENIO, ville de Thrace, nommée autrefois *Ænos.* *Cherchez* ÆNOS.

E'NOBARBE, (*Ænobarbus*) ſurnom d'un Conſul Romain. *Voyez* DOMITIENS, Famille.

E'NOCH, étoit fils de Caïn, mais il ne fut pas le premier, comme l'a cru Joſéphe; parce qu'étant né vers l'an 131 du monde, & 3904 avant J. C., ſon pére étoit alors âgé d'environ cent trente ans. Il donna ſon nom à la premiére ville, qui ait été bâtie ſur la terre, & qui fut nommée ENOCHÉE. * *Geneſe, ch.* 5. Joſéphe, *liv.* 1. *des Antiqq. Judaïq. ch.* 3. Salian, *A. M.* 131. & 151. & Torniel, *A. M.* 131. & 133.

E'NOCH ou HE'NOC, fils de Jared & pére de Mathuſalem, naquit l'an du monde 623, & avant J. C. 3412. Le texte ſacré lui donne cet éloge, *d'avoir marché devant Dieu.* On ne peut nier qu'il n'ait été Prophéte, comme ſaint Auguſtin le prouve dans l'Epître Catholique de ſaint Jude, qui parle de lui, *v.* 14, en ces termes, *C'eſt d'eux qu'Enoch, qui a été le ſeptiéme depuis Adam, a prophétiſé ainſi: Voilà le Seigneur qui va venir avec une multitude innombrable de ſes Saints, pour exercer ſon jugement ſur tous les hommes, &c.* Au reſte, il ne ſera pas inutile de faire deux remarques au ſujet d'Enoch; l'une touchant ſon livre de prophéties, & l'autre ſur ſon tranſport hors du commerce des hommes. Pour le premier, pluſieurs Ecrivains ont cru, qu'il falloit que ce livre fût commun du tems des Apôtres, puiſque ſaint Jude le cite. Mais les autres ſont ſurpris, que Joſéphe & Philon, qui ont recherché avec tant de ſoin tout ce que les Juifs avoient de plus ſaint & de plus vénérable, n'ayent point parlé de cet Ouvrage, qui apparemment n'étoit pas venu à leur connoiſſance. Ainſi ils diſent, avec quelque raiſon, que ſaint Jude avoit peut-être tiré ce qu'il avance, de quelque Auteur digne de foi. Car pour le livre d'Enoch, qui ſe voyoit du tems de ſaint Jérôme, de ſaint Auguſtin, d'Origéne, de Tertullien, & de Béde, & que ces Péres alléguent quelquefois, on ne doute point que ce ne fût une ſuppoſition des Hérétiques de ce tems-là, qui non contens de falſifier les Ecritures, ſe jouoient par ces Ouvrages

ſuppoſez & fabuleux de la crédulité de leurs Sectateurs. Saint Auguſtin eſt de ce ſentiment. Il eſt marqué dans la *Genéſe*, qu'Enoch diſparut, & que Dieu le tranſporta; ce qui arriva l'an du monde 987, & avant J. C. 3048. L'Eccléſiaſtique ajoûte, que ce fut dans le paradis terreſtre, & que de là il devoit venir porter les hommes à la pénitence; ce qui a fait dire aux ſaints Docteurs, que ce Prophéte doit venir à la fin du monde avec Elie, pour prêcher la foi de JESUS CHRIST, contre l'Antechriſt. Nous avons déja touché cette queſtion en parlant d'Elie. On peut conſulter le texte ſacré & les anciens Péres, comme Tertullien, ſaint Irénée, Philon Juif, ſaint Jérôme, ſaint Auguſtin, ſaint Ambroiſe, ſaint Méthodius, ſaint Eucher, & un grand nombre d'autres ſaints Docteurs, qui ſont de ce ſentiment. Les Auteurs profanes ſemblent avoir eu quelque connoiſſance d'Enoch, & de la prédiction qu'il fit du déluge. Etienne le Géographe le nomme *Anacus*, & dit qu'il demeura dans la ville d'Iconium en Phrygie. Un oracle avoit prédit que tout le monde périroit après la mort d'Anac. Il mourut âgé de plus de trois cens ans, & les Phrygiens à ſa mort donnérent de ſi vives marques de douleur, qu'elles ſont paſſées en proverbe, & que l'on dit *pleurer Anac*, pour marquer un deuil extraordinaire. Le déluge de Deucalion ſuivit de près la mort d'Anac. Voilà ce que dit Etienne. Euſébe cite d'Eupoléme, que les Babyloniens reconnoiſſent Enoch comme le premier Inventeur de l'Aſtrologie; qu'il eſt le même qu'*Atlas* des Grecs; qu'il eut pour fils *Mathuſalé*, & qu'il reçut par le Miniſtére des Anges, toutes les rares connoiſſances qu'il avoit. Les Rabbins tiennent qu'Enoch ayant été tranſporté au ciel, y fut reçu au nombre des Anges, & que c'eſt lui qui eſt connu ſous le nom de *Metraton* ou de *Michel*, l'un des premiers Princes du Ciel, qui tient regître des mérites & des péchez des Iſraëlites. Ils ajoûtent qu'il eut Dieu même & Adam pour Maîtres, & qu'ils lui enſeignérent la maniére de bien ſervir le Seigneur, & de lui offrir des ſacrifices. On attribue à Enoch l'invention de quelques lettres, & quelques livres d'Aſtrologie. Les Juifs le font Auteur de la formule de la grande excommunication. On peut voir ſur tout cela M. *Fabricius de Apocryphis* V. T. & les Auteurs qu'il cite. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

☞ * La prophétie attribuée à Enoch eſt ancienne, elle a été citée par S. Irénée, par S. Clément d'Alexandrie, par Tertullien, par Origéne. Elle traitoit des Aſtres, de la deſcente des Anges ſur la terre, de leurs mariages avec les filles des hommes, de la diſperſion des Juifs, du Jugement dernier, & d'autres ſujets qui étoient accompagnez de fables. Tertullien a conſidéré ce livre comme canonique. S. Jérôme, Origéne & S. Auguſtin ont cru, que c'eſt ce même livre que S. Jude cite. D'autres, comme S. Auguſtin, ont prétendu que c'étoit une autre prophétie. qui étoit véritablement d'Enoch. Quelques Anciens avoient rejetté l'Epître de ſaint Jude hors du Canon, à cauſe de la citation du livre d'Enoch; mais ſaint Auguſtin a remarqué judicieuſement que, quoiqu'il ait cité un livre apocryphe, cela ne déroge point à ſon autorité; parce qu'il peut y avoir des choſes utiles & véritables dans un livre apocryphe. Voici le précis du fameux livre d'Enoch. Les filles des hommes s'étant multipliées, les *Egrégori*, ou les Veillans (c'eſt ainſi que les Chaldéens nommoient les Anges) dirent entr'eux, *Prenons des femmes parmi les filles des hommes.* Ils étoient au nombre de deux cens, & *Sémexias*, ou *Sémiexas* étoit à leur tête avec dix-huit autres, ſavoir 2. *Lotaremph*, 3. *Aracié*, 4. *Chababiel*, 5. *Orammanès*, 6. *Ramiel*, 7. *Sapſie*, 8. *Zaciel*, 9. *Balciel*, 10. *Azalzel*, 11. *Pharmarus*, 12. *Amariel*, 13. *Anagemas*, 14. *Thauſaël*, 15. *Samiel*, 16. *Sarinas*, 17. *Eremiel*, 18. *Tiriel*, 19. *Sariel.* Ils s'engagérent par ſerment à faire tout ce qu'ils verroient faire à *Sémexias* leur Chef. Ils prirent donc des femmes parmi les filles des hommes, & ſe ſouillérent par toutes ſortes d'ordures. Or de ces mariages ſortirent les Géans, dont toute l'antiquité a tant parlé. *Azalzel* le dixiéme de ces mauvais Anges, enſeigna aux hommes l'Art de fabriquer des armes, & de fondre des métaux pour en faire de la monnoye. Il montra de plus aux femmes l'Art d'employer les fards & les ornemens. *Sémexias* apprit auſſi aux Géans à employer leurs forces, & à remuer leur paſſions. *Pharmarus* leur montra la vertu des ſimples & la force des poiſons, des enchantemens, des faſcinations, & les moyens de rendre tout cela inutile, lorſqu'ils voudroient en empêcher les effets. *Balciel* enſeigna aux hommes l'Aſtronomie: *Chababiel*, l'Aſtrologie: *Zaciel* la Divination par les ſignes de l'air: *Araſiel*, les ſignes de la terre: *Sapſie*, ceux de la lune. Telles furent les inventions que les Anges rebelles enſeignérent à leurs femmes & à leurs enfans; & de là ce déluge de maux & de déſordres qui ſe répandirent ſur la terre, & qui y attirérent les derniers effets de la juſtice de Dieu. Les bons Anges Chefs de l'armée du Ciel, *Michel, Gabriël, Raphaël* & *Uriel*, informez des déſordres que les revoltez avoient commis dans le monde, en portérent leurs plaintes au Tout-puiſſant, qui leur donna ſes ordres pour en arrêter les progrès. *Allez*, dit-il, *à Uriel, allez vers Noé fils de Lamech, & dites lui de ſe cacher pour un tems; car je dois envoyer ſur la terre un déluge, qui fera périr tout ce qui ſe trouvera ſur ſa ſuperficie: inſtruiſez-le de ce qu'il aura à faire, pour ſe garentir de ce malheur, afin qu'il devienne pére d'une race nouvelle.* Le Seigneur dit enſuite à Raphaël, *allez, liez* Azalzel, *chargez-le de chaînes, & le jettez dans les ténébres: ouvrez le plus profond du déſert de* Dudaïl, *& jettez y ce méchant: amaſſez ſur lui un tas de pierres brutes, couvrez-le de ténébres, qu'il ne voye point la lumiére; & au jour du jugement il ſera jetté dans le feu. Réparez le mal que les Veillans ont cauſé ſur la terre, par le myſtére d'iniquité qu'ils ont enſeigné à leurs femmes & à leurs enfans.* Après cela le Seigneur dit à Gabriel de marcher contre les Géans fils des Veillans, de les mettre aux mains les uns contre les autres, afin qu'ils s'entretuent & qu'il n'en demeure aucun ſur la terre. Enfin il ordonna à Michel de lier *Sémexias* & les autres qui lui étoient attachez, & que lorſqu'ils auront été témoins de la mort violente des Géans leurs fils, ils demeurent enchaînez dans les bois pendant ſoixante-dix générations, juſqu'au jour du jugement dernier: alors ils ſeront précipitez dans le cahos éternel, dans le feu qui ne s'é-

teindra jamais. Pour les hommes qui auront imité leurs déréglemens, & qui auront mérité la condamnation, ils ſeront précipitez avec eux dans les ténébreuſes priſons. Selon le récit de ce fameux Ouvrage, ce n'eſt qu'aſſez long-tems après la création du monde que les mauvais Anges ſe ſont révoltez contre Dieu, à l'occaſion de leur mariage avec les filles des hommes, on voit qu'ils ſont corporels, capables de paſſions honteuſes, & d'engendrer des hommes, & qu'ils ſont à préſent enchaînez dans les déſerts ou dans les forets, en attendant qu'ils ſoient précipitez dans l'enfer au jour du jugement. Le déſir de poſſéder le livre d'Enoch, engagea le fameux M. *Peireſch* à de grandes recherches & à des dépenſes conſidérables. On lui rapporta qu'il étoit en Ethiopie, & il fit tant qu'on le lui apporta. C'eſt l'ouvrage d'un nommé *Bahaïla Michaël*, qu'on lui donna au lieu du livre d'Enoch. M. *Ludolf* l'ayant recouvré, l'a fait connôitre comme l'Ouvrage d'un Impoſteur. Voici le commencement de ce livre. „ Au nom du Pére, du Fils, & „ du Saint Eſprit. C'eſt ici le livre des Myſtéres du ciel & de la „ terre; il contient le ſujet du premier & du dernier Tabernacle & „ celui de toutes les créatures. C'eſt ce qu'a appris *Abba-Bahaïla-Michaël*, & il l'a ſçu du *Tamhana Samai*. L'Ange qui lui a „ été envoyé, lui a dit: Ecoute .... le Pére n'eſt pas avant le „ Fils, le Fils n'eſt pas avant le Pére, ni le Saint Eſprit avant le „ Pére & le Fils, &c. „ Ce qui eſt bien différent du livre d'Enoch connu & cité par les Anciens, & dont M. *Fabricius* nous a donné les fragmens, qui ſont échappez à la longueur de tant de ſiécles. Les Orientaux ont conſervé diverſes traditions peu certaines touchant Enoch, qu'ils appellent *Edris*. Par exemple, ils croyent que dans les guerres continuelles que ſe faiſoient les enfans de Seth & ceux de Caïn, c'eſt à dire, la race des enfans de Dieu contre les enfans des hommes, Enoch fut le premier qui commença ces guerres, & qui introduiſit la coutume de faire des eſclaves de ceux d'entre les Caïnites qui avoient été pris dans le combat. *Seth* étoit le Monarque univerſel du monde dans ces premiers tems, & *Mahaléel*, nommé *Doudaſch* par les Mahométans, étoit un de ſes Généraux, & combattoit nud depuis la tête juſqu'au nombril, par la ſeule force de ſes bras. Ils croyent de plus qu'Enoch reçut de Dieu le don de ſageſſe & de ſcience dans un dégré éminent, & que Dieu lui envoya du Ciel trente volumes remplis de tous les ſecrets des Sciences les plus cachées; d'où vient que les livres d'Enoch ſont encore aujourd'hui ſi célébres & ſi reſpectez dans l'Orient, quoiqu'ils ne les poſſédent pas & ne les connoiſſent que par réputation. Outre ces livres qu'il reçut du ciel, il en compoſa encore un bon nombre, qui leur ſont auſſi peu connus que les premiers. Dieu l'envoya aux Deſcendans de Caïn pour les ramener dans le bon chemin; mais ceux-ci ayant refuſé de l'écouter, il leur déclara la guerre, & réduiſit leurs femmes & leurs enfans en eſclavage. Ils lui attribuent l'invention de la plume & de l'aiguille, ou de la couture & de l'Ecriture, de l'Aſtronomie & de l'Arithmétique, & encore plus particuliérement de la *Géomance*. On dit de plus qu'Edris, ou Enoch, fut la cauſe innocente, ou l'occaſion de l'idolatrie; un de ſes amis affligé de ſon enlévement ayant formé par l'inſtigation du Démon, une ſtatue qui le repréſentoit ſi au naturel, qu'il s'entretenoit des jours entiers avec elle, & lui rendoit des honneurs particuliers, qui dégénérérent peu à peu en ſuperſtition. D'autres fixent l'Epoque de l'idolatrie ſous Enos & expliquent ces paroles de l'Ecriture, *Ipſe cœpit invocare nomen Domini: il commença d'invoquer le nom du Seigneur*, comme s'il y avoit, *Alors on profana le nom du Seigneur*; car l'Hébreu peut auſſi recevoir ce ſens. Enfin les Chrétiens Orientaux tiennent qu'Enoch eſt le *Mercure Triſmégiſte*, ou trois fois très-grand des Egyptiens, plus connu ſous le nom d'*Hermès*. On donne à Enoch un fils nommé *Sabi*, que les Sabiens d'Orient veulent faire paſſer pour Auteur de leur Secte. * D. Calmet, *Dict. dans l'article de Démons, & dans celui d'Enoch. Geneſe, ch.* 5. S. Auguſtin, *de Civitate Dei, liv.* 15. *ch.* 23. *& liv.* 18. *ch.* 38. Sixtus Senenſis, *liv.* 2. *Bibl. Sanct.* Tertullien, *adv. Jud. ch.* 2. *de Anima, ch.* 58. *de Reſurr. carnis, &c.* S. Irénée, *liv.* 1. *ch.* 5. *& liv.* 4. *ch.* 30. Philon Juif, *l. de Vita Sapient.* Salian. Torniel, *A. M.* 623. *n.* 1. 2. 688. *n.* 2. 21. 39. *n.* 3. *&* 4. & Baronius, *A. C.* 68. Perer. *in Gen. l.* 7. Du Pin, *Diſſert. Prélim. ſur la Bible.*

* E'NOCH ou HANOC, fils de Madian & petit-fils d'Abraham & de Kéthura. * *Geneſe, ch.* 25. *v.* 4.

E'NOCH, HE'NOC & HANOC, fils aîné de Ruben, fut auteur de la famille des Enochites. * *Geneſe, ch.* 46. *v.* 9.

E'NOCH, Orateur célébre, natif d'Aſcoli en Italie, fut un des premiers qui travaillérent à rétablir les Belles Lettres en Occident, après que les guerres & la barbarie les eurent preſque enſevelies dans l'oubli. Un des plus grands ſervices qu'il rendit à la République des Lettres, fut de retirer quantité de livres Grecs, qui étoient demeurez en la poſſeſſion des Turcs, depuis que ces Infidéles ſe furent rendus maîtres de la Gréce; ce qu'il exécuta avec le ſecours du Pape, qui lui fournit l'argent néceſſaire pour ce ſujet. * Joſeph. Lentus, *Præclara facinora Aſcul. Claror.*

* E'NOCH, ville bâtie par Caïn en l'honneur d'Enoch ſon fils aîné. C'eſt la plus ancienne ville du monde que l'on connoiſſe. Elle étoit à l'orient de la Province d'Eden. * *Geneſe, ch.* 4. *v.* 17. Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

E'NON. *Voyez* ENNON.

E'NOS, fils de Seth, naquit l'an 236 du monde, & 3799 avant J.C. Son nom eſt interprété *Homme*, & cette ſignification n'eſt pas ſans myſtére, puiſque dans la Geneſe il eſt remarqué, qu'il commença à invoquer le nom du Seigneur, & qu'il fut un véritable homme de bien. Ce qui ſignifie, non pas un établiſſement de ſon culte, comme ſi Dieu n'eût pas été honoré auparavant, mais une inſtitution qui étoit accompagnée de cérémonies, plus réglées que par le paſſé. A l'âge de 90 ans Enos engendra Caïnan, & il mourut âgé de 905 ans, l'an 1140 du monde, 2895 ans avant J. C. * *Geneſe, ch.* 5.

E'NOS, ville. *Voyez* ÆNOS.

ENRICHEMONT, bourg. *Cherchez* BOISBELLE.

ENRICO (Scipion) *Voyez* ERRICO.

ENS, petite ville d'Allemagne, dans la Haute Autriche. Elle eſt ſur la riviére d'Ens, environ à une lieue du Danube, & à cinq de la ville de Lintz, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ENS, riviére d'Allemagne. Elle prend ſa ſource près de S. Weit, dans l'Archevêché de Saltzbourg, traverſe une partie de la Stirie, baigne Steyr & Ens dans l'Autriche, & peu après ſe décharge dans le Danube. * Maty, *Dict. Géogr.*

ENS, petite iſle du Zuiderzée, porte auſſi le nom d'Emeloort. *Voyez* EMELOORT. Quelques Géographes croyent que l'iſle d'Ens & celle d'Urk ſont partie de l'iſle des anciens Friſons que l'on appelloit *Flevo*, & *Flevio*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ENSABATHEZ, Hérétiques, qui s'élevérent contre l'Egliſe, dans le XII ſiécle, ſuivoient les erreurs des Vaudois, & ſe faiſoient diſtinguer par une certaine chauſſure groſſiére, qu'ils nommoient *Sabates*. Cette reformation par les piez, étoit eſtimée très-eſſentielle par ces Errans. * Prateole, *v. Inſabb.* Gautier, *Chron. XII ſiécle, c.* 16.

ENSACA, province du Royaume d'Angole en Afrique. Elle eſt ſituée entre les riviéres de Coanza, & de Bengo, à neuf ou dix lieues de Lovando-ſan-Paulo vers le Levant. Ce païs eſt d'une ſi petite étendue qu'on peut le parcourir en un jour. Il eſt peuplé & cultivé par quelques Habitans qui demeurent auprès du Bengo. A quatre ou cinq lieues de la riviére, on trouve ſur une éminence un bois entouré d'épines & de buiſſons. Il peut ſervir de retraitte à ces Négres en tems de guerre, & on auroit peine à les y forcer, à moins que l'on ne leur coupât l'eau. Il n'y en a point en ce quartier-là que celles des riviéres de Coanza & de Bengo, & de quelques puits qui tariſſent pendant l'été. * De la Croix, *Rélation de l'Afrique, tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* ENSCHEDE, petite ville du païs de Twente dans l'Overiſſel qui eſt une des ſept Provinces-Unies, ſur les confins de l'Evêché de Munſter, à une lieue d'Oldenzeel.

ENSEIGNE, ſigne militaire, ſous lequel ſe rangent les ſoldats, ſelon les différens corps dont ils ſont, ou les différens partis qu'ils ſuivent. Xénophon dit que les Perſes portoient pour enſeigne une aigle d'or dans un drapeau blanc. Les Corinthiens portoient le cheval àilé ou Pégaſe dans les leurs, les Athéniens une chouette, les Meſſéniens la lettre Gréque M, les Lacédémoniens le Λ. Les Romains ont eu diverſes enſeignes, de la louve, du minotaure, d'un cheval, d'un ſanglier, juſqu'à ce qu'ils s'arrêtérent à l'aigle, la ſeconde année du conſulat de Marius. Quand on voit des enſeignes militaires ſur les médailles des colonies Romaines, cela marque une colonie peuplée de vieux ſoldats. Les enſeignes des Chinois ſont des queues de cheval. Celles des Européens ſont des drapeaux de taffetas de diverſes figures, couleurs, armes & deviſes. Enſeigne, a ſignifié autrefois un cri de guerre, qui ſervoit à raſſembler les troupes dans la mêlée, & à leur enſeigner le drapeau ſous lequel elles devoient ſe ranger. On diſoit crier ſon enſeigne, pour faire ſon cri. * *Antiqq. Rom.*

ENSE'MES ou HENSCHE'MES, c'eſt à dire, *fontaine du ſoleil*, ſituée ſur les frontiéres de Juda & de Benjamin. On doute ſi c'eſt une ville ou une ſimple fontaine. On montre au delà de Béthanie, en allant au Jourdain, une fontaine que l'on dit être celle du ſoleil: mais cela n'eſt nullement certain. Les Arabes donnent à une ville d'Egypte le nom d'Enſémès. *Voyez* HE'LIOPOLIS. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible. Joſué, ch.* 18. *v.* 17.

ENSFROY, ou ENSFRIDUS, Religieux de l'Ordre de Citeaux, que d'autres nommoient mal *Meſridus*, vivoit dans le XIII ſiécle, & fut Prieur du monaſtére d'Ebirbach, dans le diocéſe de Mayence. Il écrivit quelques Ouvrages de piété, & des Lettres que nous avons dans la Bibliothéque des Péres. Enſfridus mourut en l'an 1246. * *Conſultez* Charles de Viſch, *dans l'Hiſtoire d'Ebirbach, & dans la Bibliothéque des Ecrivains de Citeaux.*

ENSISHEIM, ville d'Allemagne dans l'Alſace, eſt ſituée ſur la riviére d'Ill, à deux ou trois lieues de Briſac, & appartient à la France, depuis la paix de Munſter en 1648. Enſiſheim, que les Auteurs Latins nomment *Enſiſhemum*, a été autrefois capitale de la Haute Alſace, & le ſiége de la Juſtice du Briſgaw & du Suntgaw.

ENTE'E, Géant. *Cherchez* ANTE'E.

ENTELLA, ville avec une bonne citadelle. L'Empereur Frédéric II. ruïna l'une & l'autre; & l'on en voit les ruïnes dans la vallée de Mazara en Sicile, ſur le Belice-Dextro, à demi-lieue au deſſous de Calatrali. * Maty, *Diction. Géogr.*

* ENTES (Bartel ou Barthold) *de Mentheda*, eſt un homme qui a fait parler de lui dans l'Hiſtoire des Païs-Bas. Il avoit étudié à Groningue, étant ordinairement vêtu de blanc, & menant une vie fort dereglée avec les femmes de mauvaiſe vie avec leſquelles il avoit dépenſé tout ſon bien. En 1571, il ſe mit avec quelques autres à faire le métier de Corſaire, & gagna par ce moyen plus de cent mille écus. Guillaume Comte de la Mark l'avoit fait ſon lieutenant Colonel, & il l'employa à la priſe de la Brille: mais ce lâche prit honteuſement la fuite quand il apprit que Mondragon s'approchoit de cette place. Lorſque Haarlem étoit aſſiégé par Dom Frédéric fils du Duc d'Albe, il marcha avec le Comte de la Mark en fort mauvais ordre contre les ennemis, & fut cauſe que ſes gens furent battus parce qu'il avoit négligé de faire avancer en même tems les autres compagnies qui après ſa défaite, furent maltraitées & diſperſées. Non content d'avoir cauſé cet échec à la République, il voulut en rejetter la faute ſur le Prince & ſur les Etats. Son Pourvoyeur à Delft ſe déchâina contre les Etats, voulant les faire paſſer pour des traîtres à leur patrie, les accuſant de ne point payer les troupes, & de ne point ſonger à leur ſubſiſtance, & tâchant par là de les rendre odieux au public. Il alla même ſi loin que de pouſſer le Comte de la Mark à ne plus reconnôitre de Souverain. Les Etats après une exacte perquiſition découvrirent que le Pourvoyeur avoit reçu ſa leçon d'Entes. On lui ordonna auſſi bien qu'au Comte de

la

la Mark de ſe rendre à Delft pour faire une remontrance au Comte, & mettre ſon Lieutenant à la raiſon: mais tout ſe paſſa d'une maniére toute oppoſée à ce que l'on devoit en attendre. Entes s'emporta tellement contre les Etats qu'ils réſolurent de s'aſſûrer de ſa perſonne: d'un autre côté le Comte de la Mark ſéduit par Entes, entreprit de tirer Entes de Delft à force ouverte. Le Prince auroit bien voulu aſſoupir ce différent, mais le Comte ne voulut point démordre. Les Etats qui ne vouloient pas ſouffrir qu'on violât leur autorité, firent mettre la Bourgeoiſie ſous les armes, & le Comte auſſi bien qu'Entes furent faits priſonniers. Entes fut détenu à Delft pendant un an entier. Pendant ce tems-là il fit pluſieurs dépenſes inutiles. Lorsqu'il fut mis en liberté, il ſe remit en mer avec la permiſſion des Etats. Après la pacification de Gand, il fut pourvu du Régiment d'Infanterie du Colonel Yſſelſtein, & eut auſſi le commandement d'une compagnie de Cavalerie qui fut caſſée trois mois après; mais Entes s'en alla avec l'argent. Il s'en fallut peu qu'on ne l'attrapât à Anvers, mais il fut averti aſſez à tems pour pouvoir s'échapper. Peu de tems après il ſe mêla dans le différent qui étoit entre la ville de Groningue & les Ommelandes, & marcha contre les Groninguois qui le prirent, & qui firent durer ſa détention tout au moins une année. Après qu'il fut relâché, il rentra encore dans le ſervice. Renneberg qui avoit quitté le parti des Etats, avoit pris Groningue pour le Roi d'Eſpagne. Entes en fit le ſiége, mais comme la deſunion qui étoit entre lui & ceux d'Euſum dans les Ommelandes, empêchoit le ſiége d'avancer, les Etats y envoyérent le Comte de Hohenlo avec ſeize Drapeaux. Cela ne fut nullement du goût d'Entes qui s'étoit flatté de remporter tout ſeul l'honneur & le profit de cette conquête. Le 27 mai de l'an 1580, il ſe trouva à un repas avec le Comte de Hohenlo & le Comte Guillaume de Naſſau. Dès qu'il eut un peu de vin dans la tête, il monta à cheval comme un furieux, pour ſe rendre à l'armée devant Groningue, diſant qu'il vouloit faire quelque choſe dont il ſeroit parlé dans la ſuite. Il trouva les Capitaines occupez à régler une entrepriſe, & les traittant comme des enfans, il cria qu'on eût à le ſuivre, & qu'il vouloit ſe rendre maître du faux-bourg qui étoit fortifié. Il partit en même tems comme un éclair, prit pour ſe couvrir le corps le fonds d'une tonne à beurre au lieu de rondache, & ſoutenu par quelques uns des ſiens il s'empara du fort. Mais ceux de Groningue ayant fait une ſortie, ſe battirent vigoureuſement contre Entes qui regardant le combat par une embraſure du fort, reçut dans la tête une balle de mouſquet qui le coucha roide mort. Ceux qui ſeront curieux de ſavoir d'autres particularitez de ſa Vie peuvent conſulter Bor & Méteren. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ENTHIQUITES. *Voyez* ENTYCHITES.

ENTHOUSIASTES, nom des anciens Sectaires, qui étoient les mêmes que ceux qui ont été appellez *Maſſaliens*, *Euchites*. On leur avoit donné ce nom, à ce que dit Théodoret, parce qu'étant agitez du démon, ils croyoient avoir de véritables inſpirations. On donne encore aujourd'hui le nom d'Enthouſiaſtes aux Anabatiſtes, aux Quakers ou Trembleurs, & à quelques autres Fanatiques d'Angleterre. Les Enthouſiaſtes, les Quakers ou les Trembleurs, dit M. Stouppe, qui croyent qu'ils ſont touchez d'une inſpiration divine, ſoutiennent que la Sainte Ecriture doit être expliquée par les lumiéres de cette inſpiration divine, ſans laquelle ce n'eſt que lettre morte, & que ce n'eſt point la vraye, unique & parfaite parole de Dieu. Ils ſoutiennent que leur eſprit eſt plutôt cette parole qu'il faut écouter & ſuivre, cet eſprit que l'homme a en ſoi-même, & qui lui ſert comme de docteur pour lui apprendre tout ce qu'il faut croire. Dans leurs aſſemblées, ils demeurent aſſis longtems ſans parler & ſans remuer. L'on entend ſeulement quelques gémiſſemens, juſqu'à ce que quelcun d'entr'eux ſentant l'agitation & le mouvement de l'eſprit, ſe léve & dit les choſes que l'eſprit lui commande de dire. Les femmes même ſentent les mouvemens de l'eſprit, qui les font parler auſſi bien que les hommes dans les aſſemblées. Dans leurs entretiens ils parlent ſouvent de leurs raviſſemens & de leurs révélations. Gaſpard Swenkfeldius Gentilhomme de Siléſie a été un des premiers Chefs des Enthouſiaſtes en 1527. Il avoit une grande piété en apparence, & ceux de ſa Secte le regardérent comme un autre Enoch. * Théodoret, *Hiſt. Eccleſ.*

ENTICHITES. *Voyez* ENTYCHITES.

ENTIERES, (Marie d') Demoiſelle de Tournay, célébre dans le XVI ſiécle par ſa ſcience & par ſa piété, publia divers Traitez qui nous ſont inconnus, ſi nous en exceptons une Epître contre les Turcs, les Juifs, les Luthériens, &c. qui fut imprimée l'an 1536. Elle exerça ſouvent ſa plume contre les Proteſtans, qui commençoient de débiter leurs ſentimens contre l'Egliſe Romaine. * La Croix du Maine, *en ſa Biblioth. Franç.* Valére André, *Biblioth. Belgica.*

ENTINOPUS, de Candie, fameux Architecte au commencement du cinquiéme ſiécle, a été l'un des principaux fondateurs de la ville de Veniſe. Pluſieurs Hiſtoriens conviennent, qu'il alla le premier s'établir dans le lieu, où cette ville eſt préſentement. Les archives de la ville de Padoue portent, que quand Radagaiſe Roi des Goths entra en Italie l'an 405, & que les ravages de ces Barbares contraignirent les peuples à ſe ſauver en différens endroits, un Architecte de Candie, nommé Entinopus, fut le premier qui ſe retira dans des marais, proche de la mer Adriatique. La maiſon qu'il y bâtit, étoit encore la ſeule qu'on y vit, lorsque quelques années après les Habitans de Padoue ſe réfugiérent dans le même marais, où Entinopus s'étoit retiré, & y élevérent, en 413, les vingt-quatre maiſons, qui formérent d'abord la ville de Veniſe. La maiſon d'Entinopus fut enſuite changée en égliſe, dédiée ſous le nom de ſaint Jacques, laquelle ſubſiſte encore, & eſt ſituée dans le quartier de Veniſe, appellé *Rialto*, qui eſt le plus ancien de la ville. * Sabellicus, 1. *Decad. liv.* 1. Félibien, *Vies des Architectes.*

ENTLIBUCH. *Voyez* ENDLIBUCH.

* ENTRAIGUES ou ENTRAYGUES, petite ville de France dans le Rouergue, au confluent du Lot & de la Trueyre, au nord de Rhodez dont elle eſt éloignée de 5 ou 6 lieues.

* ENTRAIN, petite ville du Nivernois dans le Gouvernement de l'Orléanois en France ſur la riviére d'Entrain, à peu près au nord de Nevers, dont elle eſt éloignée de dix bonnes lieues.

* ENTRAIN, petite riviére du Nivernois, coulant du nord-eſt au ſud-eſt à environ deux ou trois lieues des frontiéres du Gâtinois.

* ENTRAMES, ENTRASMES, ENTREME & ANTRESMES, Baronie dans la Province du Maine, dans l'endroit où la petite riviére de Louanne, ou ſelon d'autres, de Jouanne entre dans la Mayenne. Elle eſt au nord d'Angers, & à l'oueſt du Mans, à la diſtance d'environ douze lieues de la premiére de ces deux villes, & de quinze lieues de l'autre.

ENTRAYGUES. *Voyez* ENTRAIGUES.

ENTRE-DEUX-MERS, le païs d'Entre-deux-mers, petit païs de France dans la Guienne. Il eſt entre la Garonne & la Dordogne, depuis leur confluent juſqu'à Cadillac, qui en eſt le lieu principal. Maty, *Dict. Géogr.*

ENTRE-DOURO & MINHO, province de Portugal, eſt ainſi nommée, parce qu'elle eſt ſituée entre la riviére de Douro au midi, & celle de Minho au ſeptentrion. Elle a la mer de Portugal ou l'Océan occidental au couchant, & la province de Tra-los-Montes au levant. Cette province eſt la mieux peuplée, & la plus délicieuſe de tout le Portugal & même de toute l'Eſpagne. Dans l'eſpace de dix-huit lieues de long & de douze de large, on y compte plus de 1400 paroiſſes, plus de 130 monaſtéres, ſix ports de mer, & de bonnes villes, comme Brague, Porto, Viana, Barcelos, Ponte de Lima, Caminha, &c. * Andreas Reſendius, *Antiq. Luſit.* Antonio de Portugal, *Deſcripçaon da Prov. Entre Douro-e-Minho.* Bernardin de S. Antonio, *Deſcript. Portug.* Gaſpar Alvarez de Louſſada, *Deſcr. d'Entre Douro-e-Minho.* Vaſconcellos, &c.

ENTRE-ROCHE, lieu remarquable au Canton de Berne, près de la Sarraz. Pendant qu'on y creuſoit l'an 1640, pour faire un canal de communication, entre les Lacs de Genéve & d'Iverdun, on trouva cette inſcription rapportée par Plantin, *Deſcript. de Suiſſe, p.* 520. *de l'édit. de Genéve* 1666.

IMP. CÆS. TR. P. AILIO HADRIANO. AUG. P. M.
TRIB. POT. COS. III. P. P. AVENTICUM.
M. P. XXXXI.

ENTRE-SAMBRE ET-MEUSE, contrée des Païs-Bas. Elle eſt renfermée entre la Sambre & la Meuſe, depuis le confluent de ces deux riviéres, juſqu'aux confins de la Picardie & de la Champagne. Elle comprend une partie des Comtez de Hainaut & de Namur & une partie du païs de Liége. On y trouve les villes de Charlemont, de Philippeville, de Marienbourg, de Chimay, d'Avêne, de Maubeuge, de Beaumont, de Thuin, de Walcourt, & du Châtelet. Maty, *Diction. Géogr.*

ENTRE TEGO & GUADIANA. *Voyez* ALENTEJO.

ENTREVAUX, que les Auteurs Latins nomment *Intervallium*, ville de France en Provence, eſt ſituée ſur la riviére du Var, dans les montagnes, & ſur les frontiéres du Comté de Nice. Cette ville eſt aujourd'hui le ſiége de l'Evêché de Glandéves, qui n'en eſt qu'à un quart de lieue. *Cherchez* GLANDÉVES.

ENTYCHITES, eſt le nom qu'on donne à certains Sectateurs de Simon *le Magicien*, dans le premier ſiécle. Ils célébroient des ſacrifices abominables, dont la pudeur défend de rapporter la matiére & les circonſtances. * Saint Epiphane, *Hær.* 21. Théodoret, *in Simon.* Baronius, *A. C.* 35.

* ENTZERSDORFF & ENTZERSTORFF, ville d'Autriche en Allemagne, ſur un petit bras du Danube qui forme une iſle au deſſous de Vienne. Elle eſt à l'eſt de Vienne.

* ENTZERSDORFF & ENTZERSTORFF village d'Autriche en Allemagne au ſud-ſud-eſt de Vienne.

ENVERMEUX, ENVREMEU, ENVREMEUX, ANVERMEU, ANVERMEUX, ANVREMEU, ANVREMEUX, gros bourg de Normandie, ſur la riviére d'Eaune, dans le païs de Caux, en Latin *Anvermodium*. Il eſt ſitué à trois ou quatre lieues de Dieppe au ſud-ſud-eſt de cette ville, avec un Collége, où l'on enſeigne les Humanitez, la Philoſophie & la Théologie. Il y a un Prieuré ſimple du titre de St. Laurent. * *Memoires dreſſez ſur les lieux en* 1703. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ENVIE, maligne Divinité, que les Anciens honoroient, de peur de ſe voir expoſez à ſes fureurs. Virgile dit qu'elle étoit domeſtique de Pluton; & Ovide dans ſes Métamorphoſes fait une deſcription de ſon habitation. On la répréſente ordinairement par une femme extrêmement laide, qui a les yeux égarez, & enfoncez dans la tête. Elle eſt coëffée de couleuvres, & porte trois ſerpens d'une main, & un hydre à ſept têtes de l'autre. Un ſerpent lui ronge le ſein. Tous ces attributs forment une expreſſion aſſez juſte de l'Envie. * Ovide, *liv.* 2. *des Metam.*

ENYALIUS, Dieu des Sabins appellé *Quirinus* par eux & par les Romains. On ne ſait pas bien ſi c'eſt Mars, ou quelque autre Divinité égale en puiſſance. On danſoit des balets ſacrez dans ſon temple. * *Antiqq. Gréq. & Rom.*

ENYED. *Voyez* ENGEDIN.

ENZINAS. *Cherchez* DRYANDER.

E O B. &c.

EOBANUS, (*Helius* ou *Elie*) de Heſſe en Allemagne, Poëte Latin célébre, naquit au milieu des champs, ſous un arbre l'an 1488, d'autres diſent dans les hayes d'un village. Il a fait les *Héroïnes Chrétiennes*; mais il ſemble qu'il ſe ſoit plu davantage à

tour-

tourner en vers Latins les Ouvrages des anciens Poëtes Grecs, qu'à donner de nouveaux ſujets de Poëſie. Il a traduit entr'autres les Bucoliques ou Idylles de Théocrite, l'Iliade d'Homére, le raviſſement d'Héléne par Coluthe, & il a mis les Pſeaumes de David en vers Elégiaques. Il mourut à Marpurg l'an 1540, le quatriéme d'octobre. Helius Eobanus paſſe pour un des plus conſidérables d'entre les Poëtes Latins, que l'Allemagne ait produits. Quelques Auteurs de ſon païs n'ont pas fait difficulté de le comparer à Homére. Melchior Adam trouve quelques circonſtances, qui paroiſſent avoir rendu Eobanus ſemblable à Homére. La premiére eſt celle du lieu de la naiſſance de ces deux Poëtes, qui a été inconnu juſqu'ici: enſorte que l'un & l'autre ont pu paſſer dans le monde pour des enfans trouvez. La ſeconde, eſt celle de la diſgrace où ils ſont tombez tous deux par l'affoibliſſement ou la perte de la vue, cependant avec cette différence qu'Eobanus n'étoit pas à beaucoup près ſi grand Poëte qu'Homére, auſſi n'étoit-il pas auſſi aveugle que lui: Homére, ſelon la ſuppoſition vulgaire, ayant perdu la vue entiérement, & Eobanus n'ayant qu'une taye qui lui couvroit les yeux. La troiſiéme eſt celle de l'indigence qui a été preſque égale, dans l'un & dans l'autre; mais qui ayant été accompagnée d'une mendicité publique dans Homére, doit lui conſerver le pas devant Eobanus. Voila la reſſemblance quant à la fortune. Mais l'endroit par où il approche le plus d'Homére, eſt ſans doute cette facilité merveilleuſe à faire des vers, qui a fait dire aux Critiques, entr'autres à Eraſme, qu'il étoit né Poëte, & que l'ame d'Homére ou d'Ovide, étoit paſſée dans ſon corps. En effet les vers ne lui coutoient que la peine & le tems de les écrire. Eobanus néanmoins avoit quelquefois beſoin pour cela de cette chaleur bachique, qui réjouit l'eſprit Poëtique; auſſi n'étoit-il pas moins habile à boire qu'à faire des vers, puiſqu'il deſeſpéroit & mettoit ſur le carreau les meilleurs Buveurs d'Allemagne. Les Elégies de ce Poëte ſont ce qu'il y a de plus eſtimable parmi ſes Ouvrages, & généralement parlant Eobanus eſt naturel, aiſé, clair, châtié, & l'Allemagne n'avoit encore rien produit juſqu'alors de plus agréable. * Eraſmus, *Epiſtola ad Mucian. Rufum. pag.* 177. *poſt ejuſd. vit. edit. Lugd. Bat. & Epiſtola ad Joan. Draconem, pag.* 178. 180. *poſt vit. Eraſm.* Lilio Giraldi. Melchior Adam, *lib. de Vit. Philoſophor. Germ. pag.*105. *& ſeqq.* Baillet, *Jugem. des Sav. ſur les Poët. modern. tom.* 7. *édit. de Paris* 1686.

EOLE, (*Æolus*) Dieu des vents, fils d'Hippotas, ou, ſelon d'autres de Jupiter, étoit Roi des iles de Vulcain, qui furent depuis appellées de ſon nom *Eoliennes*. Diodore, *l.* 5. ajoûte que ce fut un Prince juſte & pieux qui faiſoit bon accueil aux Etrangers, & qui inventa l'art de ſe ſervir des voiles dans la navigation. Strabon dit que par le flux & le reflux des eaux il jugeoit de la nature du vent, qui devoit régner bien-tôt après, & qu'ainſi il prédiſoit les tempêtes; ce qui fit croire au vulgaire ignorant, que les vents étoient ſous ſa domination. C'eſt apparemment pour cette raiſon, que quelques-uns veulent qu'au païs des Lappons il y ait des Sorciers, qui vendent le vent à ceux qui vont en mer, & qui font lever celui qui leur eſt néceſſaire, parce que peut-être par de certains ſignes naturels tirez des eaux ou des aſtres, ils connoiſſent le vent qui ſe doit lever, & le prédiſent aux Pilotes ignorans.

☞ Eole étoit grand Aſtrologue, ou pour mieux dire Aſtronome, & avoit une parfaite connoiſſance des vents, qu'il prédiſoit en obſervant le cours des nuées, & de la fumée qui ſortoit de l'iſle de Vulcain. Ses avis ne furent pas inutiles à Ulyſſe, qui le conſulta en paſſant, & qui apprit de lui les vents qui devoient régner pendant ſon voyage. Homére a donné à cette vérité un tour fabuleux, mais fort ingénieux; car il feint que cet Eole étoit le Roi de ces iles Eoliennes, qu'il tenoit les vents dans des cachots, & qu'un jour il les enferma tous dans un outre, dont il fit préſent à Ulyſſe. Peut-être même qu'Homére a ſuivi en cela les Phéniciens, qui, comme l'a remarqué Bochart, du mot *Aol*, tempête, d'où auſſi le mot Grec *Aella* eſt dérivé, ont fait Eole Roi des tempêtes, & comme dit Horace *ventorum pater*. * Homére, *Iliad. Odyſſ.* Horace, *Carm. l.* 1. *Od.* 3. Dacier, *Remarque ſur cet endroit d'Horace.* Pline, *l.* 3. *c.* 9. Strabon, *l.* 1.

EOLE, montagne d'Italie. *Cherchez* MONT D'EOLE.

EOLIDE, province de l'Aſie Mineure ſur l'Archipel, entre l'Ionie & la Myſie, eſt nommée par les anciens Auteurs, *Æolia* & *Æolis*, & fut habitée par les Béotiens. Ses villes étoient Elée, Phocée, Phérée, aujourd'hui *Foglia*, Cuma maintenant *Caſtri*, &c. Il y avoit auſſi les riviéres de Pactole & d'Hermus. Le mode Eolien, en fait de muſique, étoit célébre dans l'Antiquité. Ce païs qui fut autrefois ſi fertile, eſt à préſent fort mal cultivé, ſous la domination du Turc. On n'y trouve que quelques hameaux. * Hérodote, *liv.* 1. Pomponius Mela, *liv.* 1. Strabon. Pline. Ptolomée, &c.

EOLIES, (*Æoliæ*) iles entre l'Italie & la Sicile, furent appellées de ce nom à cauſe d'Eole, qui en étoit Souverain. Les Grecs les nommoient *Hephæſtiades*, & les Latins *Vulcanies* ou *Lipares* du nom de la premiére qui eſt Liparis. Il n'y en a que ſept, quoique Ptolomée en mette dix. Celle de Strongyle, qu'on nomme aujourd'hui *Stromboli* ou *Strongoli*, jette des fumées, qui ſervent de préſage pour connoître les vents. * Ptolomée, *liv.* 3. *chap.* 10. Pline, *liv.* 3. *chap.* 8. *&* 9. Strabon, *l.* 9. Mela, *liv.* 3. *ch.* 7. Diodore de Sicile, *liv.* 5. Cluvier, *c.* 14.

EON ou EUDE DE L'ETOILE, Gentilhomme Breton, dans le XII ſiécle, étoit tellement ignorant, qu'ayant ouï chanter dans l'Egliſe ces paroles du Symbole, *Per EUM qui venturus eſt judicare vivos & mortuos*, il s'imagina qu'il étoit cet *Eum*, ne ſçachant pas diſtinguer ſon nom du mot Latin, qui déſigne celui qui devoit venir juger les vivans & les morts. Pluſieurs perſonnes d'entre le peuple s'infatuérent de cette ridicule extravagance. Il étoit ſuivi comme un Prophéte, & paroiſſoit toujours avec pompe, bien que ſouvent il ſe cachât. On l'accuſa d'être Magicien, & de faire, pour attirer le monde, de grands feſtins, mais qui n'étoient qu'illuſion; les viandes qu'on mangeoit à ſa table, & les préſens qu'il donnoit, étant des charmes qui aliénoient l'eſprit. L'Archevêque de Reims ſe ſaiſit de ce Maniaque, & le préſenta, l'an 1148, au Concile que le Pape Eugéne III. faiſoit tenir en cette ville. Ses réponſes pleines de rêveries firent qu'on le traita de fou. On le mit néanmoins en priſon, où il mourut bien-tôt après. Pluſieurs de ſes diſciples, plus inſenſez que lui, aimérent mieux être jettez dans les flammes, que de renoncer à ce Prophéte prétendu. * Robert, *in Supplem. Sigeberti, A. C.* 1148. Othon de Friſingue, *l.* 1. *c.* 55. Génébrard, *dans Eugéne III.* Sandére, *hær.* 145. Baronius, *A. C.* 1148. *&c.* Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. XII ſiécle.*

EORDÉE (*Eordea*) ville de Macédoine dans la Mygdonie, près du fleuve Anius, a donné ſon nom au païs voiſin. Les Géographes nous parlent auſſi de deux autres petits païs de ce même nom, l'un en Thrace, & l'autre en Ibérie. * Strabon. Etienne de Byzance.

EOS, fils du Géant Tryphon, ſelon les Poëtes, bâtit la ville de Paphos dans l'île de Cypre. D'autres attribuent cette fondation à Paphus, fils de Deucalion, & cette opinion eſt la plus ſuivie. *Voyez* auſſi AGAPÉNOR.

EOUS, Eoüs, nom d'un des chevaux du Soleil. Ovide *Metam.* 2. Les Grecs appellent de même l'Océan Oriental, qui bat de ſes flots la Chine, les Philippines & le Japon.

E P A. &c.

ÉPACTE, nombre d'onze jours que l'année ſolaire contient plus que l'année lunaire: de ſorte que la lune étant nouvelle au premier jour de l'an, elle eſt avancée d'onze jours, quand le ſoleil finit l'année civile. A la fin de l'année ſuivante, la lune eſt avancée de 22. jours; & à la fin de la troiſiéme année, il ſe trouve trente-trois jours. Alors on en prend trente pour l'emboliſme, ou mois intercalaire, & il reſte trois d'épacte. L'année ſuivante, il y en a quatorze, puis vingt-cinq, &c. Mais il faut remarquer que l'épacte eſt de douze jours, dans les années biſſextiles, qui ſont compoſées de 366 jours. Ainſi de 3. par exemple, on va à 15. d'épacte, puis à 26, &c. Pour ſavoir le jour de la lune, il faut prendre le nombre de l'épacte courante, le nombre des mois écoulez depuis celui de Mars compris, & le nombre des jours du mois où l'on eſt. Si ces trois nombres ajoûtez enſemble ne paſſent pas trente, c'eſt le jour de la lune. S'ils paſſent trente, on rejette les trente, pour le mois d'Emboliſme, & le reſte eſt l'épacte. Par exemple, vous voulez ſavoir quel jour de la lune eſt le ſixiéme de juillet de l'an 1699: l'épacte eſt 29. ajoutez-y cinq, pour les mois depuis mars juſqu'à juillet, ce ſont 34. Ajoûtez encore ſix qui eſt le jour du mois, cela fait 40. Rejettez 30, reſte dix pour le jour de la lune, qui eſt alors dans ſon premier quartier. Il faut remarquer néanmoins, que par cette méthode on ne trouve pas toujours préciſement le jour de la lune, & l'on peut manquer d'un jour où preſque de deux; parce que les lunes ſont alternativement de 29 & de 30 jours. Ceux qui veulent connoître le jour de la lune avec plus d'exactitude, doivent avoir recours aux éphémérides, où les calculs ſont faits ſelon les régles de l'Aſtronomie. * Pétau, *de Doctr. Tempor.*

ÉPACTOS. *Voyez* LEPANTE.

ÉPAGATHE, Officier de guerre ſous l'empire d'Alexandre *Sévére*, étant ſecondé de quelques troupes, aſſaſſina le célébre Juriſconſulte Ulpien, l'an de J. C. 226. L'Empereur fut extrêmement irrité de cet attentat, mais il ne put faire punir Epagathe à Rome, de peur que les ſoldats ne ſe ſoulevaſſent; c'eſt pourquoi il envoya Epagathe en Egypte, pour y être Gouverneur, & peu de tems après il lui commanda d'aller en Candie, où il le fit tuer par des gens qui lui étoient affidez. * Dion. Le Sueur, *Hiſt. de l'Egliſe, & de l'Empire.*

ÉPAGRIS, l'une des îles Cyclades, appellée autrement Hydruſſe par Ariſtote, à cauſe de l'abondance de ſes eaux.

ÉPAINÉTE ou *Epænéte*, natif de la province d'Achaïe en Aſie, & diſciple de ſaint Paul. Ce fut lui qui embraſſa le premier la foi de Jeſus-Chriſt dans l'Aſie. On le met pour le dix-ſeptiéme des ſoixante & douze diſciples de J. C. * *Romains, ch.* 16. *v.* 5.

ÉPALIUS, (*Æpalius*) Roi des Doriens, dans la Gréce, ayant été chaſſé de ſon Royaume eut recours à la protection d'Hercule, qui le remit ſur le thrône. Ce Prince pour lui témoigner ſa reconnoiſſance, le reſpecta toujours très-particuliérement, lui déféra des honneurs divins après ſa mort, & adopta Hyllus, ſon fils aîné, pour laiſſer ſa Couronne dans la famille de ce Héros, qui la lui avoit reconquiſe. * Strabon, *l.* 9.

ÉPAMINONDAS, Capitaine Thébain, étoit fils de Polymne, & ſe rendit très-habile dans la Philoſophie, ſous la diſcipline de Lyſis ſon Maître, Philoſophe Pythagoricien, vers la XCVIII Olympiade, & l'an 388 avant J. C. Il avoit appris la Muſique, & à jouer des inſtrumens, dès l'âge de 14 ou 15 ans; dans la ſuite il ſe forma dans tous les autres exercices de l'eſprit & du corps, & donna des marques evidentes de vertu & de tempérance. Depuis, il porta les armes en faveur des Lacédémoniens, alliez des Thébains; & dans cette occaſion ayant défendu avec beaucoup de courage Pélopidas, qui étoit bleſſé de ſept ou huit coups, il lia avec ce Chef une amitié qui dura juſqu'à la mort. Par ſon conſeil Pélopidas délivra la ville de Thébes du joug des Lacédémoniens, qui y exerçoient la tyrannie, & s'étoient rendus maîtres de la fortereſſe nommée *la Cadmée*: ce qui fut le commencement de la guerre entre ces deux peuples. Epaminondas fut fait Général des Thébains, & gagna ſous la CII Olympiade, l'an 371 avant J. C, la célébre bataille de Leuctres, dans la Béotie, quoiqu'il eût peu de monde, en comparaiſon des Lacédémoniens, qui y perdirent leurs meilleures troupes, & leur Roi Cléombrote, très-eſtimé par ſa valeur. Après cet avantage, Epaminondas entra dans la Laconie, juſqu'auprès de Sparte, courut tout ce païs ennemi, & fit rebâtir & peu-

peupler la ville de Meſſéne, autrefois ruïnée par les Lacédémoniens. Les Thébains avoient fait une loi, par laquelle il étoit défendu ſur peine de la vie, de commander l'armée au delà du tems preſcrit. Epaminondas conſidérant qu'elle avoit été établie pour conſerver la République, & ne voulant pas qu'elle contribuât à la perte de ſa patrie, conſerva le commandement quatre mois plus qu'il ne lui avoit été ordonné par le peuple. Ses envieux l'en accuſérent dans l'aſſemblée générale; mais il ſe préſenta hardiment, & permit aux Juges de le condamner à la mort, pourvu qu'ils miſſent dans l'arrêt, qu'on ne le faiſoit mourir, que parce qu'il avoit délivré ſa patrie d'une ſervitude honteuſe, & dompté l'orgueil des ennemis qui l'aſſerviſſoient. Cette réponſe confondit ſes adverſaires, qui firent néanmoins donner à un autre le commandement de l'armée dans laquelle il s'enrôla comme ſimple ſoldat, & combattit avec tant de courage, & rallia avec tant de prudence les troupes qui fuyoient, que les Thébains ayant honte de ce qu'ils avoient fait, lui donnérent toute l'autorité, pour faire la guerre en Theſſalie, où ſes armes furent toujours victorieuſes. Dans la guerre qui ſurvint entre les Eléens & ceux de Mantinée, les Thébains prirent le parti des premiers; & les Lacédémoniens, avec les Athéniens, ſoutinrent les autres. Epaminondas, qui conduiſoit l'armée près de Mantinée, ſachant que les ennemis s'avançoient, réſolut de ſurprendre la ville de Sparte, & ne réüſſit pas dans ſon deſſein qui fut découvert. Il fut auſſi chaſſé de devant la ville de Mantinée; mais peu après il donna bataille, & défit entiérement les troupes des ennemis, ſous la CIV Olympiade, l'an 363 avant J. C. Cette victoire lui fut néanmoins funeſte; car il fut bleſſé à mort d'un coup de javelot, dont le fer étoit reſté dans la playe. Il fut porté hors de la mêlée; & ayant ſçu qu'on ne lui pouvoit arracher ce fer ſans lui faire perdre la vie, il réſolut de ne point permettre qu'on le lui tirât, qu'il n'eût appris que ſes troupes étoient victorieuſes. En effet lorſque cette nouvelle lui eut été confirmée, *J'ai aſſez vécu*, dit-il, *puisque je meurs ſans avoir été vaincu*, & en même tems il arracha le fer de ſa playe, & expira. Epaminondas n'avoit jamais été marié, & ayant oui en expirant qu'un de ſes amis le plaignoit de ne point laiſſer de poſtérité, *Tu te trompes*, lui dit-il, en ſe tournant vers lui, *je laiſſe deux filles après moi, la victoire de Leuctres, & celle de Mantinée.* Ce Général n'étoit pas moins illuſtre par ſa bonté, ſon équité, ſa frugalité, & ſa modération, que par ſon courage & ſon habileté dans l'Art de la guerre. * Xénophon, *l. 6. & 7. Hiſt. Græc.* Plutarque & Cornelius Nepos, *en la Vie d'Epaminondas.* Diodore, *l. 15.* Polybe, *l. 1.*

ÉPANVILLIERS. (d') *Voyez* DESSÉ.

ÉPAONE. *Voyez* EPAUNE.

EPAPHE. *Voyez* EPAPHUS.

ÉPAPHRAS, de la ville de Coloſſe, compagnon de ſaint Paul dans le miniſtére de l'Evangile. Il travailla avec un zéle infatigable pour le ſalut des Coloſſiens, dont quelques-uns croyent qu'il a été le premier Evêque. Il alla à Rome de leur part, pour viſiter & ſoulager ſaint Paul dans ſa priſon. Le Martyrologe Romain, qui met ſa fête au neuviéme de juillet, rapporte qu'il fut ſacré par le même Apôtre, Evêque de l'île & de la ville de Rhodes, où il ſouffrit le martyre, en combattant courageuſement pour la défenſe de la vérité. * *Coloſſ. ch. 1. v. 7.*

ÉPAPHRODITE (Saint) Apôtre ou Evêque de Philippes, ville de Macédoine. Les Fidéles de la ville de Philippes en Macédoine ayant appris que ſaint Paul étoit arrivé à Rome, & qu'il y étoit détenu priſonnier, lui envoyérent Epaphrodite leur Apôtre, ou, comme le conjecturent les Savans, le premier Miniſtre, ou Evêque de leur Egliſe, non ſeulement pour lui porter de l'argent, mais encore pour l'aider de ſes ſervices. Epaphrodite tomba dangereuſement malade; ce qui prolongea ſon ſéjour à Rome. Auſſitôt qu'il fut guéri, ſaint Paul le renvoya avec une lettre pour les Fidéles de Philippes, remplie de témoignages d'amitié pour eux & pour Epaphrodite, qu'il honore de la glorieuſe qualité de frére, de compagnon de ſes travaux & de ſes combats, & d'Apôtre de ces peuples. Voilà tout ce qu'on ſait de ce Saint, dont on honore la mémoire le 22 mars chez les Latins, le 29 ou le 30 du même mois, auſſi bien que le 8 ou 9 décembre chez les Grecs. Théodoret a cru que par la qualité d'Apôtre de Philippes qui lui eſt donnée par ſaint Paul, on devoit entendre qu'il étoit Evêque de cette ville. Ce ſentiment eſt plus vrai-ſemblable que celui de ceux qui l'ont fait Evêque de Terracine en Italie, & de quelques autres villes. * Saint Paul, *Epitre aux Philippiens. ch. 2. v. 25. & ſuiv.* Tillemont, *Mémoires pour l'Hiſtoire Eccléſiaſtique.* Henſchenius. Théodoret, *in Epiſt. ad Philemonem.*

ÉPAPHRODITE, Affranchi & Sécrétaire de l'Empereur Néron, fut condamné à la mort par Domitien, pour avoir aidé ſon maître à ſe faire mourir. Suétone, *en Néron, chap. 49. & en Domitien, chap. 14.*

ÉPAPHRODITE, Grammairien, natif de Chéronée, avoit amaſſé une bibliothéque de trente mille volumes. * Suidas. Le Scholiaſte d'Ariſtophane.

ÉPAPHUS, fils de Jupiter & de la Nymphe Io, régna en Egypte; & y fit bâtir la ville de Memphis du nom de ſon épouſe, dont il eut Libye. Quelques Auteurs le prennent pour *Apis*, & Hérodote remarque que le nom d'Epaphus eſt en Grec le même que celui de cet Apis. * Hérodote, *in Euterpe & Thalia.* Euſébe, *in Chron.* Ovide, *l. 1. Metam.* Apollodore, *l. 2.*

ÉPAPHUS, Hiſtorien Grec, compoſa une Hiſtoire du temple d'Ephéſe, où il marquoit ſa fondation, & ce qu'on y voyoit de plus rare. On ne ſait en quel tems il a vécu. * Voſſius, *lib. 3. de Hiſt. Græc. &c.*

ÉPAUNE, ou ÉPONE, ville ou paroiſſe dans l'ancien Royaume de Bourgogne. Les Auteurs ne nous diſent rien de ſûr, au ſujet du lieu où elle étoit; & elle n'eſt conſidérable que par le Concile qui y fut aſſemblé.

☞ Une Diſſertation ſur le lieu où étoit cette ville, inſérée dans les *Mémoires de Trevoux* en fevrier 1715, fait voir par un ancien tître que ce lieu eſt le même que *Tortilianum*, qui étoit dans le voiſinage de Vienne en Dauphiné, & ſous la vue de l'Archevêque & des Chanoines. Le titre ſur lequel l'Auteur ſe fonde, & qui eſt du huitiéme mars 926, eſt rapporté par le P. Mabillon dans ſa *Diplomatique, page 566.* Il y a encore un autre titre plus ancien de l'an 888, rapporté au tome XII du *Spicilege, page 143*, qui parle d'Epaune, ou Tortilian.

CONCILE D'EPAUNE.

Sigiſmond, Roi de Bourgogne, ayant abjuré l'erreur des Ariens, employa tous ſes ſoins à réparer les deſordres, qu'elle avoit cauſez dans ſon Royaume. Le Cardinal Baronius dit que pour y réüſſir, il aſſembla ce Synode en 509; mais ce fut en 517. Alcimus Avitus, Archevêque de Vienne, écrivit une lettre pour la convocation de ce Concile, qui fut indiqué au mois de ſeptembre. Ce Prélat y préſida; & on y remarqua particuliérement Apollinaire de Valence ſon frére, Viventiole de Lyon, Claude de Vaiſon, Grégoire de Langres, & pluſieurs autres Evêques, au nombre de vingt-quatre, qui ſont tous nommez au bas des Actes qui nous en reſtent. Ils firent quarante Canons, pour régler la Diſcipline Eccléſiaſtique. Le troiſiéme défend d'élever aux Ordres ceux qui avoient fait pénitence publique. Le quatriéme défend la chaſſe aux Eccléſiaſtiques. Le onziéme ne veut point qu'ils intentent de procès aux Séculiers, ſans la permiſſion de leur Evêque. Le vintiéme leur défend de viſiter des femmes le ſoir ou l'après-midi; & le ſuivant rélégue dans un Monaſtére les Prêtres ou les Diacres, qui auroient commis un crime capital, &c. * Baronius, *A. C. 509. Collectio Regia Concil. tome 2. Conc.* Sirmond, *in Ennod. l. 1. Ep. 13.* Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccleſ. VI. ſiécle.*

☞ Les Savans n'ont pu encore convenir du lieu où étoit ſituée la ville d'Epaune, dans laquelle fut aſſemblé le Concile dont nous venons de parler, & que les Latins nomment *Epaunenſe, Eponenſe, Epaonenſe, Pomenſe & Pounenſe.* On ſait néanmoins qu'il a été tenu dans le Royaume de Bourgogne, & dans le diocéſe de Vienne, ce que la lettre d'Alcime ſemble indiquer. Les uns ont cru que le nom de cette ville eſt Pamiers en Languedoc; & liſent *Apamienſe*; d'autres, que c'eſt Mandeurre ſur la riviére du Doux, parce qu'elle eſt nommée dans l'ancienne Géographie, *Epamanduodurum* ou *Epamantadurum civitas*; d'autres que c'eſt Peſme dans le Comté de Bourgogne; d'autres que c'eſt Beaune, que les Latins nomment *Belna*; d'autres que c'eſt Beaume, *Balma*; & d'autres ont ſoutenu que c'eſt Tarantaiſe. Quelques autres veulent que ce ſoit Yenne, ſur le Rhône, Tonon, ſaint Maurice en Chablais, ou Nions; & il s'en trouve d'autres, qui croyent que la ville en queſtion fut nommée Epaune, parce que la Déeſſe *Epona*, qui avoit ſoin des chevaux, y étoit adorée. Chorier, Hiſtorien de Dauphiné, croit que ce Concile fut aſſemblé à Ponas, paroiſſe à quatre lieues de Vienne; & appuye ce ſentiment ſur les circonſtances du tems & du lieu & ſur la lettre écrite pour la convocation du Concile. * Labbe, *Diſſert. Philoſ. de Conc. Epaun.* Chifflet, *Diſſert. de loco legit. Conc. Epaun.* Columbi, *de Epiſc. Valent. p. 79. edit. 1.* Chorier, *Hiſt. de Dauphiné, tome 1. l. 9. ſect. 11. p. 582. & ſuiv.* Papire Maſſon, &c.

ÉPEE, Ordre de Chevalerie du Royaume de Chypre. Gui de Luſignan ayant acheté, l'an 1192, l'île de Chypre, de Richard I. Roi d'Angleterre, inſtitua cet Ordre, dont le collier étoit compoſé de cordons ronds de ſoye blanche, liez en lacs d'amour entrelaſſez de lettres S. formées d'or. Au bout du collier pendoit une ovale, où étoit une épée, ayant la lame émaillée d'argent, la garde croiſettée & fleurdeliſée d'or, & pour deviſe *Securitas Regni.* Le Roi Gui donna cet Ordre à ſon frére Amauri, Connétable de Chypre, & à trois cens Barons qu'il établit en ſon nouveau Royaume, dont la premiére cérémonie ſe fit le jour de l'Aſcenſion de l'an 1195, en l'égliſe cathédrale de ſainte Sophie de Nicoſie. * Etienne de Luſignan, *Hiſt. Cypr..* Favin, *Theatre d'Honn. & de Chevalerie.* *Cherchez* SAINT JACQUES DE L'EPEE.

ÉPEIENS, en Latin *Epei*, certains peuples ſur la côte occidentale du Péloponnéſe, qui ont reçu leur nom d'*Epeus*, fils d'Endymion, & qui ſe ſont fixez dans l'endroit qui, dans la ſuite, fut appellé l'Elide. Il y en a qui diſent qu'enſuite ils furent nommez Eleïens, d'Elée petit-fils d'Endymion, mais d'autres ont prouvé le contraire. * Pline, *l. 4. c. 5.* Stephanus. Strabo, *l. 9.*

ÉPENCE, ou ESPENCE (Claude d') Théologien dans le XVI ſiécle, Docteur de Paris de la maiſon de Navarre, né l'an 1511, à Châlons ſur Marne, d'une famille noble & ancienne, ſortoit du côté de ſa mére de la maiſon des Urſins d'Italie. Il fit ſes Humanitez à Paris dans le Collége de Calvi, ſa Philoſophie au Collége de Beauvais, & prit ſes leçons de Théologie dans les écoles du Collége de Navarre, où il demeura cinq ans. Il fut élu Recteur de l'Univerſité avant que de prendre le bonnet de Docteur, qu'il ne reçut qu'à l'âge de 31 ans. Le Cardinal de Lorraine qui avoit connu ſon mérite, le fit venir dans ſa maiſon, & ſe ſervit de lui dans les affaires Eccléſiaſtiques dont il étoit chargé. Cette demeure n'empêcha pas d'Epence de travailler à la Vigne du Seigneur par ſes prédications, qui lui firent néanmoins quelques affaires; car ayant prêché un peu trop librement dans l'égliſe de ſaint Merry pendant le carême de l'an 1543, quelques-unes des propoſitions qu'il avoit avancées furent déférées à la Faculté de Théologie de Paris, & d'Epence, ſuivant le conſeil de la Faculté, fit un diſcours dans la même égliſe, le dimanche 21 de juin, dans lequel il adoucit ou retracta quelques unes de ſes propoſitions. Il ſuivit le Cardinal de Lorraine, dans le voyage qu'il fit en Flandres en 1544, pour la ratification de la paix entre le Roi François I. & l'Empereur Charles-*Quint.* Il fut enſuite mandé par ſa Majeſté à Melun, pour aſſiſter à une conférence de douze Théologiens, que ſa Majeſté y aſſembla, afin d'y avoir leurs avis touchant les queſtions qui devoient être traitées au Concile de Trente. Il s'y rendit & eut la principale part aux délibérations qui y furent priſes. Il fut envoyé, en 1547, par le Roi Henri II. au Concile, qui avoit été transféré à Boulogne; mais le Concile ayant été interrompu, il revint bien-tôt en France.

Le Cardinal de Lorraine le mena à Rome en 1555 , où ſon mérite éclata ſi fort, que le Pape Paul IV. eut la penſée de le faire Cardinal, pour le retenir auprès de lui ; mais cela ne fut point exécuté, & d'Epence en remercia Dieu d'une maniére très-humble. *Je ſçai bien* , dit-il , dans ſon Epître dédicatoire du livre des devoirs des Paſteurs , adreſſé au Cardinal de Châtillon, *Je ſçai bien , & j'en jure que toutes les fois qu'il me ſouvient de cette courte fumée , & du bruit , qui , pour lors , me paſſa devant les yeux d'un honneur ſi grand & ſi gratuit , que tels ſi chérement marchandoient, & ne l'emportérent pas*, (il veut apparemment parler de Jean de la Caſe Sécrétaire des Brefs, & Archevêque de Bénévent,) *autant de fois je remercie Dieu, de ce qu'il ne permit pas que le Pape Paul IV. exécutât la volonté qu'il avoit de me faire tant de bien, ou plutôt tant de mal.* M. de Thou dit que la raiſon pour laquelle on ne donna pas le chapeau à d'Epence, c'eſt parce que dans un de ſes Sermons, il avoit dit que la *Légende* qu'on appelle *dorée*, doit plutôt être nommée la *Légende de fer*. Ste. Marthe en allégue un autre raiſon , la *jalouſie de ſes* Collégues ; *occultus Collegarum livor hunc viro de Religione benè merito juſtiſſimæ dignitatis occaſionem ademit*. Il ſe trouva, en 1560, aux Etats d'Orléans, & au Colloque de Poiſſy en 1561, où il convint avec les Calviniſtes d'articles , dont les Prélats & les autres Théologiens ne furent pas ſatisfaits. Il fit paroître beaucoup de douceur & de modération & témoigna qu'il ſouhaitoit avec ardeur que l'on pût trouver quelque tempérament qui ſatisfit les deux partis. Il ne paroît pas partiſan de la Cour de Rome, dont il parle de la ſorte en rapportant les vers de Baptiſte Mantouan,

Si quid Roma dabit, nugas dabit, accipit aurum,
Verba dat, heu Romæ nunc ſola pecunia regnat.

On l'accuſa d'avoir fait un Traité des images, qui lui fit quelques affaires en Faculté. Il donna le reſte de ſes jours à l'étude, & mourut de la pierre le 5 octobre 1571, & fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Côme ſa Paroiſſe, dont quelques uns diſent qu'il avoit été Curé, & où l'on voit encore ſon épitaphe. D'Epence étoit un des plus Savans & des plus judicieux Docteurs de ſon tems ; il ſavoit parfaitement les Canons & la Diſcipline de l'Egliſe ; il étoit auſſi fort verſé dans la littérature profane. Il écrivoit bien en Latin avec dignité & avec éloquence. M. de Thou dit que ce Théologien fut fort regretté après ſa mort ; parce qu'il reſtoit ſeul d'un petit nombre qui avoit toûjours ſérieuſement ſongé aux moyens d'établir la paix dans l'Egliſe, & d'ôter de la maiſon de Dieu la diviſion. *Varillas* ajoûte, que comme d'Epence voyoit plus diſtinctement que tous les autres les abus qui s'étoient gliſſez dans l'Egliſe, auſſi perſonne n'étoit touché d'un zéle plus ardent pour les retrancher : outre cela il trouvoit très mauvais qu'on brûlat les gens pour cauſe de Religion. Dans une lettre que d'Epénce écrivit à *Claude de Xaintes* le 15 juin 1563, pendant qu'il étoit à Trente , il lui dit, *Vous ne fûtes jamais mieux inſpiré , que de ne venir point ici ; car je crois que vous fuſſiez mort des indignitez qu'on commet par deçà , pour obvier à la Réformation.* Dans ſon Commentaire ſur l'Epître à Tite il n'a rien oublié pour décrier la Cour de Rome. Il s'étonne de ce qu'on vend publiquement le livre où chaque pêché eſt taxé, & où l'on apprend des crimes que l'on auroit de la peine de trouver ailleurs. *In quo* , dit-il , *plus ſcelerum diſcas, quam in omnibus vitiorum Summiſtis , & ſummariis. Mirum hoc tempore, hoc ſchiſmate, non ſuppreſſum tot tamque horrendorum ſcelerum velut indicem.* M. du Pin dit qu'il n'y a guéres de Docteur qui ait fait plus d'honneur à la Faculté de Théologie de Paris que Claude d'Epence ; que ſes excellens Ouvrages ſur les Epitres de S. Paul à Timothée & à Tite, ne ſont pas de ſimples Commentaires, mais qu'ils contiennent encore quantité de Diſſertations particuliéres ſur la Hiérarchie & ſur la Religion. Il a donné au Public, *l'Inſtitution d'un Prince Chrétien. Paraphraſe ou Méditation ſur l'Oraiſon Dominicale. Homilies ſur la Parabole de l'Enfant prodigue. Traité contre l'erreur vieil & renouvellé des predeſtinez. Oraiſon funébre prononcée ès obſeques de François Olivier Chancelier de France. Oraiſon funébre prononcée ès obſéques de Marie Reine d'Ecoſſe. Expoſition du Pſeaume* 130. *Traité de l'efficace & vertu de la parole de Dieu au miniſtére des S. Sacremens. Cinq Sermons, ou Traitez*, 1. *de l'honneur des Parens.* 2. *des Traditions humaines.* 3. *des Traditions Eccléſiaſtiques.* 4. *de l'uſage de la vieille Loi.* 5. *de la Bénédiction en la nouvelle Loi. Apologie contenant amples diſcours , expoſitions , réponſe, & défenſe de deux conférences avec les Miniſtres de la Religion pretendue Réformée. Continuation de tierce conférence avec les Miniſtres. Apophthegmes Eccléſiaſtiques. Qu'il eſt néceſſaire à un Prince de ſavoir les Lettres. Diſcours à la louange des trois Lys de France. Ses Traductions Françoiſes ſont, deux Sermons de Théodoret, l'un de la vie & de la Réſurrection, & l'autre de la Providence de Dieu & de l'Incarnation de Nôtre Seigneur. Sermon de S. Anſelme ſur l'Evangile des deux ſœurs. Sermon de Théodoret des ſaints Martyrs. Homélie de S. Chryſoſtome du labeur & du bonheur des Saints. Deux ſermons du même Auteur ſur le Symbole des Apôtres. Deux Oraiſons de Grégoire Palamas Archevêque de Theſſalonique. Les dix livres de la mémoire des choſes Chrétiennes tirez de l'hiſtoire d'Euſébe & de Rufin , le tout abbrégé par Haimon Evêque d'Halberſtat.* Ses Oevres Latines ſont, *in Pſ.* 130. *Comm. In Epiſtolas Pauli ad Timotheum, Commentarii ; in Epiſtolam Pauli ad Titum Commentarii ; De Clandeſtinis matrimoniis Conſilium* , où il fait voir que les fils de famille ne peuvent valablement contracter de mariages ſans le conſentement de leurs parens. *De lectione librorum ſuſpectorum. De Continentia. De Cœlorum animatione. Tractatus VI. de variis rebus Sacris. Collectarum Eccleſiaſticarum liber I. videlicet Dominicalium & de præcipuis feſtis , verſibus Latinis & Rythmis Gallicis paraphraſtice redditis. De Collectarum in Eccleſia Latina origine, antiquitate, auctoribus, ratione atque uſu. De Filii, item & Spiritus S. invocatione & de Sacrorum Bibliorum & Scriptorum Eccleſiaſticorum Divina poëſi, Commentarii. Urbanarum meditationum Elegiæ II. Hodoiporicon , ſeu ſylva cui titulus Godo cum Scholiis. Oratio Manaſſæ Regis cum captivus Babylone teneretur. Hieremiæ Prophetæ Epiſtola , carmine reddita. Sacrarum Heroidum liber, cum præfatione , de profectu ex Gentilium librorum lectione percipiendo , & ſcholiis. De Euchariſtia. Tractatus de utraque Miſſa. Collectaneorum de Continentia , libri VI. Carmen votivum. Sermo de ſchiſmate. De languore Spirituali. Diſſimilium & adagiorum ex Chryſoſtomo Centuriæ IV. Conciones tres*, 1. *Synodalis de officio Paſtorum.* 2. *De ablutione pedum , ad Cœnam Domini præparatoria.* 3. *De triplici Francorum Liliorum incremento. Præfationes tres.* 1. *De ſilentio & unitate Eccleſiæ.* 2. *De vi verbi in Sacris Myſteriis.* 3. *Quod Principem litteræ deceant. Confeſſio de corporis & ſanguinis Domini in Euchariſtiæ ſacramento veritate , carmine expreſſa filiabus Sion ſacri Piſſiaci. Carmen votivum Latinè & Gallicè ſuper feriam VI. In Paraſceve Ænigma.* * De Thou, *l.* 50. Sponde, *A. C.* 1561. *n.* 17. 1571. *n.* 36. Sainte-Marthe, *aux Eloges*, *l.* 2. Génébrard, *en la Chron.* La Croix du Maine, & Antoine du Verdier, *Bibl. Franc.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVI.* Teiſſier, *Eloges &c.* 4. *édit. de* 1715.

ÉPENSE, village avec château, eſt ſitué dans le Chalonnois en Champagne , à trois lieues de Ste. Ménehoud vers le ſud-oueſt, & au nord-eſt de Vitry le François, dont il eſt éloigné de ſept lieues. Magdeleine d'Epenſes porta cette Seigneurie dans la maiſon de Beauveau par ſon mariage avec Jean de Beauveau fils puîné d'Alof de Beauveau.

E'PE'RIE, Nymphe. *Voyez* HESPE'RIE.

ÉPÉRIES, ville de la Haute Hongrie dans le Comté de *Scharos*, ou de *Scaros*, ſur la petite riviére de Tarza, vers les frontiéres de la Pologne, à ſix milles de Caſſovie, en Latin *Eperiæ*. Elle a été priſe & repriſe pluſieurs fois. Les Mécontens du Royaume l'occupérent l'an 1682, & faiſoient travailler à fortifier la place en 1684, lorſque le Général *Schultz* les attaqua dans leur camp & les battit. Il aſſiégea enſuite Epéries, mais vainement. Il l'aſſiégea de nouveau en 1685. La garniſon capitula, & le Général étant entré dans la place deſarma les Bourgeois. On a démoli les fortifications de cette ville, parce qu'on ſoupçonnoit la fidélité des Habitans. Elle appartient à l'Empereur comme Roi de Hongrie. A deux milles de cette ville eſt une mine de ſel fort eſtimée, qui a cent quatre vingt braſſes de profondeur. Les veines de ſel ſont fort groſſes, & on en trouve des morceaux de cent mille livres peſant. Les Mineurs coupent le ſel dont ils ſont d'ordinaire des quarrez qui ont deux piez de longueur, & un d'épaiſſeur. On ne ſauroit s'en ſervir ſi on ne le moud entre deux pierres de moulin. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ÉPERNAY, en Latin, *Sparnacum* & *Aſprenciacum* , ville de France dans la Champagne , ſituée ſur la Marne , entre Châlons & Château-Thierry , eſt célébre par une Abbaïe de l'Ordre de ſaint Auguſtin. François I. fit brûler cette ville , pour ôter à Charles-*Quint* les munitions qui y étoient renfermées , mais on ne lui rendit pas, en la rétabliſſant, ſon ancienne étendue. Lorſque l'on creuſe dans cette ville, on y trouve des veſtiges d'Antiquité, qui font juger qu'elle eſt plus ancienne que le ſixiéme ſiécle, qui eſt communément l'époque qu'on lui avoit donnée. * *Mémoires de Trévoux*, *mai* 1705. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

ÉPERNON, petite ville & Duché en France, ſur la frontiére du païs Chartrain. Ce nom s'eſt rendu fameux dans le Royaume, par les Seigneurs qui l'ont porté. *Cherchez* FOIX.

ÉPERNON (Jean Loüis de Nogaret Duc d') *Voyez* VALETTE (la)

ÉPERON, nom d'un Ordre Militaire. Entre les cérémonies qu'on a presque toujours pratiquées en créant des Chevaliers, il y en a eu une qui conſiſtoit à leur attacher aux piez des Eperons dorez ; & cela s'obſerve encore en Angleterre, où l'on a coutume d'accorder cet honneur indifféremment aux gens de robe & d'épée & même à des Marchands, qui par cette raiſon ſont appellez Chevaliers dorez, *Equites aurati*, mais ſans former aucune Société, & ſans porter aucune marque qui les diſtingue des autres, de ſorte qu'ils ſont compris dans ce qu'on appelle en général l'Ordre de Chevalerie. Outre ces gens , il y en a d'autres à qui le Pape, & ceux qui en ont reçu droit du Pape, conférent l'Ordre de l'Eperon d'or, en leur donnant une croix d'or à huit pointes, émaillée de rouge, au bas de laquelle pend un Eperon d'or. On prétend que c'eſt Pie IV. qui inſtitua cet Ordre l'an 1559 ; mais ſans preuve , puiſqu'on ne le dit qu'à l'occaſion d'une Bulle où il créa un Ordre des Chevaliers Pies qui devoient porter une médaille d'or, où d'un côté ſeroit l'image de ſaint Ambroiſe, & de l'autre ſes armes, ou celles du Pape régnant. Il ſe pourroit faire néanmoins que les Chevaliers de l'Eperon auroient ſuccédé aux Chevaliers Pies : du moins eurent-ils comme eux les titres de Comtes de Latran ; mais ils n'ont pas leurs priviléges , dont quelques-uns étoient exorbitans, & même contraires aux Canons. L'Ordre s'avilit tous les jours , par la facilité avec laquelle on le donne. On dit que la Maiſon de Sforce tient de Paul III. le droit de le conférer, & elle le fait pour une piſtole. Les Nonces, les Auditeurs de Rote, d'autres Prélats de la Cour de Rome peuvent créer chacun deux Chevaliers de l'Eperon, & il eſt étonnant qu'un Ambaſſadeur de Veniſe ait bien voulu recevoir cette croix d'Innocent XI. l'an 1677. * Favin, *Théatre d'honneur*, Giuſtiniani, &c.

ÉPERON, Ordre Militaire, inſtitué l'an 1266, dans le Royaume de Naples par Charles d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, pour récompenſer la Nobleſſe, qui s'étoit déclarée pour lui contre Mainfroi. La cérémonie de la réception des Chevaliers étoit très-pompeuſe. Le Chevalier ſe préſentoit au jour marqué dans l'égliſe cathédrale de Naples , & là ſur un théatre élevé où étoient le Roi, la Reine & toute la Cour, il prenoit ſéance dans une chaiſe couverte de ſoye verte. L'Archevêque en habit de Diacre, accompagné de ſes Suffragans, le faiſoit jurer ſur les ſaints Evangiles, qu'il ne porteroit jamais les armes contre le Roi , ſous peine d'être réputé infame, & d'être mis à mort s'il étoit fait priſonnier de guerre ; & qu'il défendroit, quand il en ſeroit requis, les Dames tant veuves que mariées, & les orphelins, ſi leur cauſe étoit juſte. Deux anciens Chevaliers le préſentoient enſuite au Roi, qui lui touchoit l'épaule de ſon épée, en lui diſant, *Dieu te faſſe bon Chevalier*, puis ſept Demoiſelles de la Reine venoient lui ceindre l'épée, quatre Chevaliers

valiers lui attachoient les Eperons dorez ; & la Reine le prenant par la main droite, & une Dame par la gauche, elles le conduiſoient ſur un autre ſiége richement paré. Alors le Roi ſe plaçant à ſa droite, la Reine à ſa gauche, & toute la Cour dans des ſiéges au deſſous, on ſervoit une collation de ſucreries, par où finiſſoit la cérémonie. * Des Noules, *Hiſt. des Rois de Naples & de Sicile des Maiſons d'Anjou, page* 138.

ÉPERVIER, (Jacques) natif de ſaint Symphorien d'Ozon en Dauphiné, Abbé de Chaunes, puis de ſaint Hilaire près de Carcaſſonne, vivoit dans le XVI ſiécle, & fut Théologien & Prédicateur. Il compoſa un Poëme des Guerres Civiles de France, depuis la mort du Roi Henri II. juſqu'à l'an 1569, & fut Auteur d'un Diſcours funébre à la louange de François de la Valette, dit Pariſot, Grand Maître de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, qui ſoutint le ſiége de Malthe contre les Turcs. Les Calviniſtes qui le haïſſoient, le ſurprirent dans ſon Abbaïe, & après l'avoir poignardé avec tous les Moines, jettérent leurs corps dans un puits. * La Croix du Maine & du Verdier, *Bibliothéque Franç.* Chorier, *Hiſt. de Dauphiné.*

ÉPEUS, Deſcendant d'Endymion. Il inventa cette machine de guerre nommée *Aries*, le Bélier, dont on ſe ſervoit autrefois pour ébranler & renverſer par le fondement, les murs des places fortes qu'on aſſiégeoit. Il doit auſſi avoir été l'Architecte du cheval de Troye. Il faut remarquer ici, que quelques-uns des Anciens, & non ſans fondement, expliquent de l'invention du Bélier, ce qui eſt dit qu'Epeus fabriqua le cheval de Troye. Ils prétendent qu'avec le Bélier, Epeus renverſa les murs Troyens, & qu'ainſi il ouvrit le chemin à la priſe de cette ville. Peut-être auſſi, ajoûtent-ils, que cette machine de guerre qui dans la ſuite a été appellée *Aries* ou Bélier, porta d'abord le nom de cheval, ce qui a pu fort aiſément fournir l'occaſion aux ignorans & à ceux qui ſe trouvérent fort éloignez du lieu où tout cela ſe paſſa, de forger la fable du cheval de Troye. On croit qu'il fonda depuis la ville de Metaponte. Juſtin
„ en parle ainſi, " Les Métapontins montrent, dans le temple de
„ Minerve, les outils de fer, dont Epeus leur fondateur bâtit le
„ cheval de Troye. * Juſtin, *l.* 20. *c.* 2. Pline, *l.* 7. *c.* 56. *Dict. Allem. de Bâle.*

☞ L'article précédent confond deux *Epeus*, que Pauſanias diſtingue ſi bien qu'il eſt ſurprenant que de ces deux on n'en ait fait qu'un. Celui qui fut frére de Péon ne fut pas fils de Panopée, ni l'inventeur du cheval de Troye. Pauſanias dans les Corinthiaques, ou au livre ſecond, dit que de Panopée naquit Epeus, dont il parle dans les Attiques ou livre premier, & dans les Phociques ou au livre dixiéme, comme de celui qui a inventé des machines contre la ville de Troye. Le même Auteur dans les Laconiques, ou au livre troiſiéme, dit qu'en ſuivant le ſentiment de ceux qui en ont jugé le plus ſainement, Endymion eut trois fils, ſavoir, *Péon*, *Epeus*, & *Etolus*, que dans les Jeux Olympiques il propoſa à ſes fils le combat de la courſe, afin de déclarer pour ſon ſucceſſeur au Royaume celui qui en ſortiroit victorieux, & qu'Epeus ayant remporté le prix, régna après lui.

ÉPEUS, poltron inſigne de l'Antiquité, qui donna lieu au proverbe, *Epeo timidior*, *plus poltron qu'Epeus.* On a auſſi donné ce nom à Cratinus Poëte Comique, peut-être parce qu'il n'avoit pas montré aſſez de courage, dans le tems où il étoit Chef de la Tribu Oineidienne à Athénes. * Eraſme, *in Adagiis.*

* ÉPHA, fils de Madian & petit-fils d'Abraham & de Kéthura demeura dans l'Arabie Heureuſe, & donna ſon nom au païs où il habita. *Voyez* EPHER.

* ÉPHA, fils de Jadaï ou Jéhadaï. * I. *Chron* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 47.

* E'PHA, Concubine de Caleb fut mére de Haran, de Moſa ou Motſa, & de Gazès ou Gezez. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 46.

E'PHA. *Voyez* HEPHA.

E'PHA ou *Ephi*, ſorte de meſure, chez les Hébreux. Il y en avoit de deux ſortes, le commun & le ſacré, & tous deux étoient une eſpéce de vaiſſeau, mais d'une différente capacité. Le premier contenoit ſoixante livres d'eau ou d'autre liqueur d'un même poids, de ſeize onces la livre, qui ſont huit conges, trois muids, trois ſats, quarante-huit ſeptiers Romains, ou ſoixante & douze Hébreux, ou deux Urnes. Cette meſure revient à ce qui s'appelle *Amphora Romana*, *Metreta*, *Pes Cubicus*, ou *Quadrantal.* La nouvelle Traduction de *Joſeph*, *Antiq. Judaiq. l.* 8. *ch.* 10. aſſure, que chaque Bath ou Epha contient ſoixante & douze ſeptiers meſure de Paris. L'Epha ſacré étoit plus grand que le commun d'un tiers, de ſorte que trois Ephas ou Baths communs n'en faiſoient que deux ſacrez. De là vient qu'au II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 5. nous liſons que la mer d'airain de *Salomon* contenoit trois mille Ephas, Baths, ou Métrétes, & dans le I. ou III. *Rois*, *ch.* 7. *v.* 26. il eſt dit qu'il en contenoit ſeulement deux mille. Dans les *Chroniques* cela s'entend de l'Epha commun ou vulgaire, & dans les *Rois* du ſacré. * Simon, *Diction. de la Bible.*

E'PHA, ville. *Voyez* CAIPHAS.

E'PHE'BES, c'eſt ainſi que chez les Athéniens & dans le reſte de la Gréce, on appelloit les jeunes gens de 16 ans, qu'on inſcrivoit alors dans le Catalogue des Ephébes & à qui dans cette cérémonie on coupoit les cheveux, dont on offroit une partie aux Dieux dans les temples. Le jour où cela ſe faiſoit, ſe nommoit *Ephebia.* On le paſſoit à ſe divertir à planter les uns devant les maiſons des autres des branches fourchues de laurier, à répandre quelque peu de vin à l'honneur d'Hercule, & à boire le reſte enſemble. Pendant un an on n'oſoit pas voyager, parce qu'on portoit le titre d'Ephébe pendant tout ce tems-là. Les Ephébes étoient obligez de s'exercer dans l'Ephébée, à toute ſorte d'exercices de corps & d'eſprit. Ils étoient auſſi obligez d'être aſſis les uns auprès des autres dans les ſpectacles & on appelloit leur place *Ephebeum.* * Meurſii *Græc. fer.* Faſoldus, *de feſt. Græc.* Mercurialis, *de Arte Gymn.* Pitiſcus.

ÉPHÉBÉE, école que Jaſon grand Sacrificateur, après avoir apoſtaſié, vouloit introduire dans Jéruſalem, pour y élever la jeuneſſe à la façon des Gentils. Il y en a qui diſent que c'étoit comme un lieu d'exercice, où l'on jouoit au palet, où l'on tiroit de l'arc, & où l'on s'exerçoit à la courſe & à la lutte. C'eſt le ſentiment de Mariana. S. Thomas, de Lyra & Génébrard ſoutiennent que c'étoit un Collége pour y apprendre les Lettres Greques & Payennes. L'Ephébée, ſuivant Vitruve, étoit un appartement dans le lieu où les jeunes gens s'exerçoient: *Ephebeum in medio. Hoc autem eſt exedra ampliſſima cum ſedibus, quæ tertia parte longior ſit quàm lata.* Quelques-uns croyent que les jeunes gens y étoient aſſis pour écouter les leçons de leurs Maîtres comme dans nos Académies. * I. Macchab. *ch.* 1. *v.* 15. II. Macchab. *ch.* 4. *v.* 9. &c. Simon, *Dict. de la Bible.* Pitiſcus, *Lexicon Antiquit.*

ÉPHEMERIDES, livre qui contient ce qui ſe paſſe chaque jour. Ce mot ſe dit ordinairement du calcul, & des Tables Aſtronomiques, où l'on répréſente jour par jour le cours, l'état & la diſpoſition des planétes, & des étoiles. Le nom Grec ἐφημερίδες eſt compoſé d'ἐπι, *per* & d'ἡμέρα, *jour.*

* ÉPHER, fils de Madian & petit-fils d'Abraham & de Kéthura. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 33.

* ÉPHER fils d'Eſdras ou d'Ezra. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 17.

* ÉPHER, de la Tribu de Manaſſé. * I. *Chron* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 24.

* E'PHER, contrée au delà du Jourdain. * *Joſué*, *ch.* 12. *v.* 17. I. ou III. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 10.

E'PHER. *Voyez* HE'PHER.

E'PHESDAMMIM. *Voyez* DAMMIM.

ÉPHESE, ville d'Ionie dans l'Aſie Mineure, que quelques-uns nomment maintenant *Figena*, eſt ſituée ſur la Mer Egée où elle a un port aſſez commode, avec un bon château. Elle fut autrefois tres-célébre par le temple de Diane, l'une des ſept Merveilles du monde, dont Ctéſiphon fut l'Architecte. On avoit employé 220 années à mettre ce fameux ouvrage dans ſa perfection, quoiqu'il ſe fit aux dépens commun de toute l'Aſie Mineure. Pline remarque, que la premiére invention de mettre des colomnes ſur un piédeſtal, & de les orner de chapiteaux & de vaſes, fut pratiquée dans ce temple. Il y avoit 127 colomnes faites par autant de Rois. Sa longueur étoit de 425 piez & ſa largeur de 220. Ses portes étoient de cyprès, toujours luiſant & poli: toute ſa charpente étoit de cédre; & l'on montoit juſqu'au haut du temple, par un eſcalier fait d'un cep de vigne, apporté de Chypre. La ſtatue de Diane étoit de cédre, ſelon Vitruve; d'or, ſi l'on en croit Xénophon; d'yvoire, ſelon quelques autres, & de bois de vigne ſelon Mutien, Conſul Romain. Ce magnifique temple étoit orné de ſtatues & de tableaux d'un prix ineſtimable; & l'on y avoit épuiſé l'induſtrie de tous les meilleurs Ouvriers, pendant deux ſiécles. Eratoſtrate, ou Eroſtrate, le brûla la même nuit que naquit Alexandre *le Grand*, le 6 jour du mois, que les Grecs nommoient Hécatombæon, la premiére année de la CVI Olympiade, & l'an 356 avant Jeſus Chriſt. Cet extravagant vouloit immortaliſer ſon nom par ce ſacrilége; bien que Xerxès Roi des Perſes, ruïnant dans l'Aſie les temples des Dieux, eût épargné celui-ci. Sur quoi Timée l'Hiſtorien dit froidement, comme l'a remarqué Longin, *Qu'il ne falloit pas s'en étonner, puiſque Diane étoit abſente, & qu'elle ſe trouvoit alors occupée à l'accouchement d'Olympias, mére du grand Alexandre.* Mais les Devins publiérent alors, *Qu'un flambeau qui s'allumoit cette nuit devoit un jour embraſer toute l'Aſie.*

On rétablit depuis ce temple; & Alexandre qui prit cette ville la troiſiéme année de la CXI Olympiade, & l'an 334 avant Jeſus Chriſt, offrit aux Ephéſiens de leur fournir toutes les ſommes néceſſaires, pour le rendre auſſi magnifique qu'il étoit, s'ils vouloient mettre ſon nom dans l'inſcription; ce qu'ils lui refuſérent. Néron, qui ſembloit être né pour la ruïne des plus belles choſes, le dépouilla de ſes richeſſes; & ſous l'empire de Gallien, les Scythes ou les Goths le ruïnérent entiérement.

Saint Paul prêcha deux fois à Ephéſe, & y fit un ſéjour de trois ans; & depuis, étant priſonnier à Rome, vers l'an 62 de Jeſus Chriſt, il écrivit aux Ephéſiens l'Epître que nous avons encore. L'Apôtre ſaint Jean y vint auſſi; & nous apprenons de l'Epître Synodale du Concile d'Ephéſe au Clergé de Conſtantinople, qu'il demeura dans cette ville avec la ſainte Vierge. Les anciens ne parlent pourtant ni de ce ſéjour, ni du voyage de la Vierge, & rapportent ſeulement le nom des égliſes, que l'Apôtre ſaint Jean fonda en Aſie. Les Evêques d'Ephéſe, qui devint Métropole, & même la capitale du diocéſe d'Aſie, ſe dirent ſes ſucceſſeurs & ſes diſciples; & ſe fondérent ſur ſon autorité, pour ne pas célébrer la fête de Pâque comme l'égliſe Romaine la célébroit. On a pluſieurs médailles, où les Ephéſiens ſont appellez *les premiers de l'Aſie*, & l'on apprend des mêmes médailles, que le temple de Diane étoit un aſyle aſſuré, encore au tems de Trajan Déce. Les Habitans d'Ephéſe avoient coutume de ſe ſervir d'une maniére de caractéres magiques, ce qui donna lieu au proverbe d'*Epheſiæ litteræ.* Les Turcs nomment à préſent la ville d'Ephéſe *Ajaſalouc*; & nomment *Sarchan* la province où elle eſt ſituée, vers l'Archipel. Il n'y a point de ville au monde, qui ait de ſi triſtes reſtes de ſon ancienne grandeur. On ne voit par tout que des monceaux de marbre, des colomnes renverſées, des piéces de ſtatues entaſſées les unes ſur les autres; c'eſt proprement d'Ephéſe qu'on pourroit dire, que ce n'eſt plus que le cadavre d'une ville, ſelon la penſée de Cicéron, en parlant de quelques villes ruïnées de la Gréce. La fortereſſe qui eſt ſur une éminence, eſt apparemment un ouvrage des Empereurs Grecs. Sur le grand chemin on voit des aqueducs, qui portoient autrefois l'eau dans la ville; & il en reſte encore pluſieurs arcades ſur pié, dont quelques-unes ſont à cinq milles d'Ephéſe, ce qui fait connoître que l'eau y étoit conduite de fort loin. On y montre ſous un roc, une grotte, que l'on dit être celle des ſept Dormans, qui fuyant la perſécution de l'Empereur Décius, s'y endormirent, & ne s'éveillérent, à ce que l'on prétend, que ſous l'empire de Théodoſe II. dit *le Jeune*, ne croyant pas à leur réveil, avoir dormi plus d'une

ne nuit. *Voyez leur article.* Les premiers Chrétiens en avoient fait une égliſe; & le roc eſt taillé en demi-cercle par devant, ce qui tenoit lieu de portique. On ne voit aucun Chrétien à Ephéſe; & leur principale égliſe dédiée à ſaint Jean, à été changée en Moſquée, depuis que les Turcs ſe ſont rendus maîtres du païs. Il y a dans cette Moſquée quatre grandes colomnes de marbre granite, & non pas de pierre fondue, comme quelques-uns de nos voyageurs l'aſſurent dans leurs rélations. Pluſieurs ſont entêtez de cette ſorte de pierre imaginaire, comme ſi les carriéres n'avoient pas d'aſſez grandes veines, pour en tirer de pareilles colomnes d'une ſeule piéce. Les Lyonnois veulent que les quatre colomnes de l'égliſe d'Ainay ſoient compoſées de pierre fondue. Il y avoit à Genéve une croix extrémement haute, au niveau de la façade de l'égliſe de ſaint Pierre, que l'on diſoit être de cette compoſition, & qui a été abbatue; mais ceux qui ont conſidéré les piéces de cette croix, tiennent qu'elle étoit compoſée de petites pierres rondes, enchaſſées dans un ciment très-fort, jetté au moule, ce qui fait enſuite un corps auſſi dur que s'il étoit tout d'une pierre. En effet il eſt certain que le ciment dont les Anciens ſe ſervoient, étoit d'une extrême dureté, ce qu'on reconnoit par les démolitions antiques, qui ſont preſque impénétrables au fer & au feu. * J. Spon, *Voyage d'Italie, &c. en* 1675. *Actes, ch.* 19. Baronius, *A. C.* 56. 57. *&c.* Strabon, *l.* 14. Pauſanias, *l.* 4. Pomponius Mela, *l.* 1. Pline, *l.* 36. *ch.* 14. *&c.* Solin, *ch.* 53. *&c.*

CONCILE GENERAL D'EPHESE.

☞ * Le Concile d'Ephéſe, qui eſt le troiſiéme général, fut aſſemblé l'an 431, pour la condamnation de Neſtorius Evêque de Conſtantinople. Cet Evêque, avoit ſouffert que le Prêtre Anaſtaſe, & l'Evêque Dorothée prêchaſſent hautement, que la Vierge Marie ne devoit point être appellée mére de Dieu, & avoit lui-même appuyé ce ſentiment. Son peuple & ſon Clergé ſe déclara contre lui, & cette conteſtation ayant été portée en Egypte, ſaint Cyrille d'Alexandrie ſe déclara ouvertement contre l'erreur de Neſtorius. Le Pape Céleſtin qui avoit reçu des Mémoires & des inſtructions des deux partis, aſſembla au mois d'août de l'an 430, un Concile dans lequel la doctrine de Neſtorius fut condamnée, & où il fut ordonné que l'on ſignifieroit à Neſtorius, que ſi dix jours après la ſignification de ce jugement, il ne condamnoit la nouvelle doctrine qu'il avoit introduite, & s'il n'approuvoit celle de l'Egliſe de Rome, celle de l'Egliſe d'Alexandrie, & celle de toute l'Egliſe Catholique, il ſeroit dépoſé & privé de la communion de l'Egliſe. Saint Cyrille fut commis pour exécuter ce jugement, qu'il fit ſavoir à Jean d'Antioche & à Juvénal de Jéruſalem. Ces deux Prélats ayant communiqué les lettres de Céleſtin & de ſaint Cyrille, à ſix autres Evêques, du nombre deſquels étoit Théodoret, Neſtorius fut exhorté à reconnoître que la Vierge pouvoit être appellée mére de Dieu: mais il s'obſtina à ſoutenir qu'on pouvoit ſeulement l'appeller mére du Chriſt. Saint Cyrille aſſembla un Concile en Egypte, au mois de novembre l'an 430. On y réſolut l'exécution du jugement prononcé par les Evêques d'Occident contre Neſtorius, & on en députa quatre pour le lui ſignifier avec une lettre ſynodale, portant qu'en cas qu'il ne revoquât pas ſon erreur, & qu'il ne fit pas profeſſion de la doctrine de l'Egliſe, dans le tems preſcrit par ſaint Céleſtin, il ſeroit déchu du ſacerdoce. Saint Cyrille joignit à cette lettre une profeſſion de Foi, & les douze fameux anathématiſmes. Alors Neſtorius demanda à l'Empereur Théodoſe qu'il aſſemblât un Concile général. Ses adverſaires ayant demandé auſſi la même choſe, l'Empereur l'indiqua à Ephéſe, pour le jour de la Pentecôte de l'année ſuivante. Saint Cyrille ſe rendit le premier à Ephéſe avec 50 Evêques d'Egypte; Neſtorius y vint auſſi vers le même tems, avec dix Evêques; Juvénal s'y rendit auſſi avec quelques Evêques de Paleſtine; mais Jean d'Antioche & les Evêques d'Orient ne purent y arriver au jour qui avoit été marqué. Théodoſe y envoya le Comte Candidien, pour maintenir l'ordre dans la tenue du Concile. Saint Cyrille, Juvénal de Jéruſalem & les Evêques d'Egypte & d'Aſie ayant attendu les Evêques d'Orient quinze jours après le terme preſcrit, s'aſſemblérent, & tinrent la premiére ſéance du Concile le 22 juin, quoique les Légats du Pape ne fuſſent pas arrivez, & malgré l'oppoſition de pluſieurs Evêques, qui demandoient qu'on les attendît. Ils firent citer Neſtorius par deux fois, examinérent ſes lettres & ſes Ecrits, & ceux de ſaint Cyrille, & condamnérent Neſtorius, qui de ſon côté s'oppoſa au jugement qui avoit été prononcé contre lui. Cinq jours après, Jean d'Antioche & les Evêques d'Orient arrivérent au nombre de 26. Ceux-ci s'étant aſſemblez avec les Evêques qui ſoutenoient Neſtorius, & autoriſez par le Comte Candidien, dépoſérent ſaint Cyrille & Memnon Evêque d'Ephéſe, & excommuniérent ceux qui avoient communiqué avec eux, juſqu'à ce qu'ils euſſent fait profeſſion de la foi du Concile de Nicée ſans y rien ajoûter, qu'ils euſſent anathématiſé les chapitres de ſaint Cyrille, & obéï aux ordres de l'Empereur, qui vouloit que cette queſtion fut examinée ſans tumulte & ſans bruit. Candidien ayant envoyé en Cour une rélation de ce qui s'étoit paſſé, Théodoſe ordonna que tout ce qui avoit été fait par le Synode de ſaint Cyrille, ſeroit conſidéré comme nul, & que le Synode entier procéderoit à un nouveau jugement. Les Evêques des deux partis écrivirent chacun de leur côté à l'Empereur. Le dixiéme de juillet Philippe & Arcadius, Légats du ſaint Siége arrivérent à Ephéſe, & s'étant joints avec ſaint Cyrille & ſon Synode, on tint une ſeconde ſéance, dans laquelle on lut la lettre de ſaint Céleſtin au Concile. Le lendemain on tint une troiſiéme ſéance dans laquelle on relut les Actes de la premiére, qui furent approuvez par les Légats. Dans la quatriéme ſéance tenue le 16 de juillet, on releva Cyrille & Memnon de la dépoſition ordonnée par la ſentence des Evêques d'Orient. Dans la cinquiéme ſéance qui fut tenue le lendemain, Jean d'Antioche & 33 Evêques, qui étoient avec lui, furent excommuniez. Il ſe tint une ſixiéme ſéance le 22 juillet, dans laquelle les Evêques approuvérent la formule du Concile de Nicée, condamnérent celle qui avoit été faite par un Prêtre, ami de Neſtorius, & confirmérent ce qu'ils avoient fait juſqu'alors. Dans la ſeptiéme ſéance tenue le dernier de juillet, on régla le différent qui étoit entre les Evêques de Chypre & le Patriarche d'Antioche. On y dreſſa ſix Canons, & on y termina quelques affaires eccléſiaſtiques. Théodoſe ayant appris ce qui ſe paſſoit à Ephéſe, ordonna que Neſtorius, ſaint Cyrille & Memnon ſeroient chaſſez, & que les autres Evêques ſe réüniroient. Le Comte Jean envoyé à Ephéſe pour exécuter cet ordre, fit arrêter Neſtorius, ſaint Cyrille & Memnon. Les Evêques des deux partis firent leur remontrance, & envoyérent des Députez à l'Empereur, qui donna un ſecond ordre, portant que Neſtorius ſe retireroit dans ſon monaſtére, & que Cyrille & Memnon demeureroient en arrêt, juſqu'à ce que leur cauſe fût examinée. Théodoſe ayant enſuite entendu les Députez des deux partis, déclara que Neſtorius avoit été juſtement dépoſé; que Cyrille & Memnon demeureroient dans leurs ſiéges; que tous les autres Evêques retourneroient à leurs égliſes; que ni les uns, ni les autres n'étoient Hérétiques; qu'ils ſeroient exhortez à ſe réünir. Cet ordre fut intimé au Concile, qui fut auſſi-tôt ſéparé. Saint Cyrille retourna à Alexandrie, & y arriva le 30 octobre: Neſtorius ſe retira dans le monaſtére de ſaint Euprépe à Antioche, & le 25 octobre Maximien fut ordonné en ſa place. La fin du Concile n'apporta point la paix à l'Egliſe, les Orientaux demeurant toujours arrêtez à leur ſentiment & à leur jugement. L'Empereur voulant faire ceſſer ces troubles, ordonna à Jean d'Antioche de travailler à la paix, & envoya le Comte Ariſtolaüs pour la négocier. On fit pluſieurs démarches de part & d'autre; & enfin Jean d'Antioche ayant condamné Neſtorius, & ſigné une profeſſion de foi, dans laquelle il reconnoiſſoit que l'on pouvoit dire, que la Vierge étoit mére de Dieu, S. Cyrille & Jean d'Antioche ſe réünirent, & peu de tems après la plupart des Evêques d'Orient, ſuivant l'exemple de Jean d'Antioche, communiquérent avec S. Cyrille. Cet accommodement fut approuvé par le Pape S. Sixte en 433. Neſtorius fut chaſſé de ſon monaſtére, & rélégué à Oaſis, par un Edit de l'Empereur donné en 435; & par un autre Edit de la même année, ſes livres furent condamnez au feu, avec défenſe de les lire. Cet Empereur donna encore un autre Edit, par lequel il obligea les Evêques d'Orient, non ſeulement de condamner la perſonne de Neſtorius, mais encore d'anathématiſer ſes dogmes impies, & de faire en même tems profeſſion qu'il n'y avoit qu'un ſeul fils de Dieu, qui ne ſe doit point diviſer en deux, né de Dieu, d'une maniére ineffable avant le tems; & dans le tems, né de la Vierge, ſelon la chair, en ſorte qu'elle eſt mére de Dieu, parce qu'une même perſonne eſt Dieu & homme tout enſemble. Ce nouvel Edit ſouleva Jean d'Antioche; & les Evêques d'Orient, fâchez de ce que l'on revoquoit en doute la ſincérité de leur foi, ſe juſtifiérent ſi bien, que ſaint Cyrille fut obligé de les reconnôtre pour Catholiques. La querelle ſe renouvella; parce que l'on voulut joindre Diodore de Tarſe, & Théodore de Mopſueſte, à Neſtorius. Les Orientaux prirent leur défenſe. * *Actes de ce Concile, au tome* 2. S. Cyrille, *in Epiſt. ad Theodoſium*, *&c.* Socrate, *l.* 7. *c.* 33. *&c.* Nicéphore, *l.* 14. *c.* 33. *&c.* Baronius, *A. C.* 430. 431.

AUTRES CONCILES TENUS A EPHESE.

Avant ce Concile général d'Ephéſe, les Evêques de cette ville y avoient tenu quelques Synodes particuliers. Le premier fut aſſemblé par Polycrate, vers l'an 196, au ſujet de la célébration de la fête de Pâques. L'on y réſolut que ſelon l'ancienne coutume d'Aſie, on la célébreroit le quatorziéme de la lune. On communiqua ce réſultat au Pape Victor, qui gouvernoit alors l'égliſe, & qui jugeant le decret des Prélats Aſiatiques contraire à la tradition apoſtolique, leur récrivit, & les ſépara de ſa communion. * Euſébe, *liv.* 5. *Hiſt. ch.* 23. 24. *A. C.* 198.

Saint Chryſoſtome tint à Ephéſe un Synode, de ſoixante-dix-neuf Evêques, l'an 401, pour régler les affaires d'Aſie. Héraclidès fut mis à la place du Prélat de cette égliſe, mort depuis quelque tems, ayant été accuſé à Conſtantinople par Euſébe de Celbiane, Evêque de Valentinople. Six Evêques convaincus de Simonie, y furent auſſi dépoſez. * Pallade, *Dialog. de Vita S. Chryſoſtomi.* Socrate, *l.* 6. *c.* 10. Sozoméne, *l.* 8. *c.* 6.

L'an 449 Dioſcore, Patriarche d'Alexandrie, aſſembla à Ephéſe un Synode, qui mérita juſtement le nom de *Brigandage*, *Prædatorium Epheſinum.* Les erreurs d'Eutychès y furent approuvées, les Légats du Pape y furent recuſez; & Flavien, après avoir été dépoſé de l'épiſcopat de Conſtantinople, y fut battu ſi outrageuſement, qu'il en mourut trois jours après. * Nicéphore, *liv.* 14. Liberatus, *ch.* 12. Evagre, *liv.* 1. *ch.* 10. *Les Actes du Concile de Chalcédoine*, *Act.* 1. 3. 4. Baronius, *A. C.* 449.

ÉPHÉSIA, étoit une fête qu'on célébroit à l'honneur de Diane d'Ephéſe. Les hommes particuliérement fêtoient ce jour-là, s'enivroient & faiſoient un vacarme terrible ſur le marché pendant toute la nuit. Il n'étoit pas permis aux femmes mariées, de ſe rencontrer aux aſſemblées diſſolues de cette fête, mais aux filles. Ceux qui préſidoient au culte de ce jour-là, étoient appellez Eſſénes. * Caſtellanus, *de Feſt. Græc.* Meurſius, *Græc. fer.*

ÉPHESTION. *Voyez* HEPHESTION.

ÉPHI, meſure des Hébreux. *Voyez* ÉPHA.

ÉPHIALTE, fils de Neptune & d'Iphimédie, qui avoit épouſé Aloéüs, fut violée par ce Dieu, dont elle eut deux enfans, Otus & Ephialte, qui furent appellez Aloïdes, à cauſe qu'ils furent nourris & élevez par Aloéüs comme ſes enfans. La fable rapporte que c'étoient des Géants, qui croiſſoient tous les ans d'une coudée en largeur, & d'une aune en longueur, qu'ils n'avoient pas encore quinze ans lorſqu'ils ſe mirent en état d'eſcalader le Ciel, & qu'ils ſe tuérent l'un l'autre par l'adreſſe de Diane. * Homére, *Odyſſée. l.* 11. *v.* 304. *& ſuiv.*

ÉPHIALTE, Athénien, homme hardi & brave, qui fut tué

tué dans la bataille d'Halicarnaſſe contre Alexandre. * Diodore de Sicile, *l.* 17.

E'PHIALTE, de Trachine, qui montra à Xerxès aux Thermopyles un chemin, par lequel il fit paſſer vingt mille hommes. * Polyænus, *l.* 7.

* E'PHIDRYADES, eſt le nom que les Poëtes donnent aux Nymphes des fontaines. * *Hiſt. des Dieux, ch. 3. de la premiére partie.*

* E'PHIPPUS, Poëte Comique Athénien cité pluſieurs fois par *Athénée*, mais dont il ne nous reſte rien. Voyez la *Bibliotheque Attique* de Jean Meurſius.

* E'PHLAL, fut fils de *Zabad* & Pére d'*Obed*, de la Tribu de *Juda*. I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch. 2. v. 37.*

* E'PHOD, Pére d'*Hanniel*, de la Tribu de *Manaſſé*. *Nombres, ch. 34. v. 23.*

E'PHOD, vêtement du grand Prêtre des Juifs. Ce nom vient d'une racine Hébraïque, qui ſignifie, *lier, attacher*, & *ceindre*. Les Septante & l'Auteur de la Vulgate l'ont traduit *vêtement qui eſt attaché aux épaules.* Cet Ephod étoit compoſé de deux bandes, qui paſſoient par deſſus les épaules, & venoient ſe joindre au milieu du corps, où elles ſervoient de ceinture. Il étoit fait d'étoffe d'or, d'hiacinthe, de pourpre, de cramoiſi, & de fin lin retors. Il y avoit ſur les épaules de l'Ephod deux pierres précieuſes, où étoient gravez les noms des douze Tribus: le Rational ou le Pectoral y étoit attaché: c'eſt la maniére dont Moïſe décrit l'Ephod du grand Prêtre. Cependant la plupart des Auteurs prétendent que l'Ephod eſt une eſpéce de tunique ou de manteau, & voici comme Joſéphe le dépeint. „ Il avoit des manches, & étoit en forme de „ tunique raccourcie. Il étoit tiſſu & teint de diverſes couleurs, & „ mélangé d'or, & laiſſoit ſur l'eſtomac une ouverture de quatre „ doigts en quarré, qui étoit couverte du Rational. Deux ſardoi- „ nes enchaſſées dans de l'or, & attachées ſur les deux épaules, „ ſervoient comme d'agraphes, pour fermer l'Ephod. Les noms „ des douze fils de Jacob étoient gravez ſur ces ſardoines en langue „ Hébraïque, ſavoir, ſur celle de l'épaule droite, ceux des ſix „ plus âgez, & ſur celle de l'épaule gauche, ceux des ſix puinez. Philon le compare à une cuiraſſe, & S. Jérôme dit que c'étoit une eſpéce de tunique, ſemblable aux habits appellez *Caracalle*. L'Ephod étoit particulier au grand Prêtre: cependant on voit que les Prêtres & les Lévites portoient un Ephod de lin, & même David & Gédéon en prirent un dans des cérémonies extraordinaires. Iſaïe nous apprend que les faux Dieux étoient auſſi revêtus d'Ephods. Spencer & Cunæus ont prétendu que les Rois des Juifs avoient droit de porter l'Ephod, & de conſulter le Seigneur par *Urim* & *Thummim*, & ils ſe fondent principalement ſur ce qui eſt dit. I. *Sam.* ou I. *Rois, ch.* 30. *v.* 7. Mais la plûpart des Commentateurs ſont dans le ſentiment que les paroles de David à *Abiathar* ne ſignifient autre choſe, ſi ce n'eſt, *revêtez vous de l'Ephod, & conſultez pour moi le Seigneur.* Il y a dans le texte original *aprochez l'Ephod pour moi, & Abiathar fit aprocher l'Ephod pour David.* Grotius croit que le Grand Prêtre tourna l'Ephod ou le pectoral du côté de David, afin que ce Prince pût voir par ſes yeux ce que Dieu lui répondroit par les pierres du Rational. * *Exode, ch.* 25. 28. & 29. *Lévitique, ch.* 8. *Juges, ch.* 8. & 17. I. *Sam.* ou I. *Rois, ch.* 12. & 22. II. *Sam.* ou II. *Rois, ch.* 6. *v.* 4. Philon, *liv.* 3. *de vita Moſis.* S. Jérome *ad Fabiolam & ad Marcellam.* Les Commentateurs de l'Ecriture, entre autres le P. Calmet ſur le *ch 25 de l'Exode. Voyez* RATIONAL. Joſéphe, *Hiſt. des Juifs l. 3. ch. 8.*

ÉPHODI, qui étoit nommé *Propheto Duran* ou *Durante*, & que d'autres appelloient *le Parfait*, & d'autres encore *Peripot Duran.* étoit un Rabin fameux, qui vivoit vers l'an de J. C. 1394. On dit qu'il s'étoit fait Chrétien & que dans la ſuite il reprit le Judaïſme. Il a écrit une lettre fort virulente adreſſée à *Bonet*, qui avoit embraſſé le Chriſtianiſme. L'intention d'Ephodi étoit de ramener Bonet à la Synagogue. De tous les Ouvrages de ce Rabin il n'y en a point de plus fameux que celui qui eſt intitulé *Maaſe Ephod*, qui lui a fait donner le nom d'*Ephodi*. Cet Ouvrage qui roule ſur des matiéres de Grammaire, eſt fort conſidérable. L'Auteur contredit fort ſouvent le R. Kimchi, & a mis à la tête une ſavante préface *de l'utilité de l'étude de la Bible*. Cet Ouvrage n'a jamais été imprimé. Jean Buxtorf en reçut le manuſcrit de Conſtantinople, d'où il lui fut envoyé par Jaques le Romain, ſavant Rabin. Buxtorf s'en eſt ſervi fort utilement dans pluſieurs de ſes Ouvrages, & ſur tout dans celui de *l'Antiquité des Points voyelles*. Ce manuſcrit ſe trouve actuellement dans la Bibliothéque publique de l'Univerſité de Bâle. * Buxtorf, *Bibl. Rabb.* Schalſchelet, *Hakkab.* Rich. Simon. *Dict. Allem. de Bâle.*

ÉPHORE, Orateur & Hiſtorien, étoit de Cumes, dans l'Eolie, & vivoit ſous la CVII Olympiade, vers l'an 352 avant J. C. Iſocrate, dont il étoit diſciple, lui conſeilla d'écrire une Hiſtoire. Ephore ne voulant point ſe charger des confuſions & des bagatelles du tems fabuleux, commença par le retour des Héraclides au Péloponnéſe; & il conduiſit ſon Ouvrage depuis cette fameuſe Epoque, juſqu'à la vintiéme année du régne de Philippe de Macédoine, pére d'Alexandre *le Grand*. C'étoit un intervalle d'environ 750 ans. Il diviſa cette Hiſtoire en 30 livres, à chacun deſquels il ajoûta une préface. Les jugemens varient beaucoup ſur le mérite de cet Auteur; les uns, bons connoiſſeurs, comme Diodore de Sicile, Strabon, Polybe & Denys d'Halicarnaſſe, le louent comme un très-bon Hiſtorien; les autres au contraire le blâment, comme Duris de Samos, Dion Chryſoſtome & Suidas, qui non ſeulement lui reprochent de n'être pas exact dans bien des faits qu'il rapporte, mais trouvent encore à redire à ſon ſtyle. Voſſius rapporte quelques menſonges, ou pour mieux dire quelque bévûes d'Ephore. Quoiqu'il en ſoit, tous ceux qui aiment l'Hiſtoire regrettent la perte des Ecrits de cet Auteur. Il compoſa encore d'autres livres en Grec; un Traité *des choſes inventées*; un *des Biens & des Maux* en 24 livres; un *des Choſes merveilleuſes qui ſe trouvent en differents endroits du monde*; un où il traitoit *de ſa Patrie*. Il ne tint qu'à lui de ſuivre la Cour d'Alexandre: on l'y ſouhaitoit, & il refuſa cet honneur. Il laiſſa un fils nommé Démophile, dont nous avons parlé en ſon lieu. * Diodore de Sicile, *liv.* 4. & 16. Strabon, *liv.* 1. 3. & 13. Suidas. Joſephe, *contre Apion.* Photius, *Bibl. cod.* 176. 245. Simler, *Bibl.* Voſſius, *des Hiſt. Grecs. liv.* 1. *Math. ch.* 43. S. 1. *de Philol. ch.* 11. S. 7. Bayle, *Dict. Crit.* 2. *édit.* 1702.

EPHORE, autre Hiſtorien, natif de la ville de Cumes, compoſa l'Hiſtoire de l'Empereur Gallien en 27 livres, avec des Corinthiaques, & quelques autres piéces, dont parle Suidas. Il doit avoir vécu après Gallien, depuis l'an de J. C. 261.

ÉPHORES, c'eſt à dire, en Grec, *Inſpecteurs* ou *Surveillans*, Magiſtrats de Sparte ou Lacédémone, qui étoient tirez du peuple, & qui gouvernoient pendant une année. Le premier des Ephores fut créé par Théopompe Roi de Sparte, cent trente ans après Lycurgue ſelon le témoignage de Plutarque. Ils furent depuis nommez par le peuple avec le conſentement des Rois. Quelques Auteurs ont étendu leur nombre juſqu'à neuf, quoiqu'il n'y en ait eu que cinq. Ils furent élus principalement pour arrêter la trop grande puiſſance des Rois; comme les Tribuns à Rome, pour s'oppoſer aux violences que les Conſuls auroient pu commettre. Leur pouvoir s'étendit dans la ſuite à ce qui regardoit la Religion: ils préſidoient dans les Jeux publics, avoient inſpection ſur tous les autres Magiſtrats, & prononçoient ſur des tribunaux, qu'Elien nomme des thrônes. Les Rois mêmes étoient obligez d'obéir, lorſque ces ſouverains Magiſtrats les appelloient en juſtice. Les Ephores eurent auſſi la diſpoſition des deniers publics, après qu'on eut fait un fonds d'épargne à Lacédémone; ils traitérent de la paix & de la guerre, & furent enfin ſi abſolus, qu'Ariſtote compare leur gouvernement à la tyrannie, c'eſt à dire, à la royauté. Platon lui donne le même nom dans le *quatriéme livre de ſes Loix.* * Plutarque, *Vie de Lycurgue & de Cleomene.* Suidas, *ſur le mot Ephores.*

ÉPHRA, ou HOPHRA ville de Paleſtine dans la Tribu de Manaſſé, appellée *Alexandrinum* dans quelques cartes. Elle fut illuſtre pour avoir donné la naiſſance au vaillant Gédéon, qui y ſéjournoit ordinairement. Ce fut auſſi là qu'il vit l'Ange, qui l'aſſura de la part de Dieu, que le Ciel l'avoit choiſi pour délivrer le peuple Juif de l'oppreſſion des Madianites. Il y fit mourir quatre Rois, Oreb ou Horeb, Zeb ou Zéeb, Zebée ou Zébah & Salmana ou Tſalmunah. Gédéon lui-même y mourut & y fut enterré. Mais ce qui rendit cette ville abominable, c'eſt que ce fut là où l'impie Abimélech, fils naturel de Gédéon & d'une de ſes concubines, fit couper la gorge à ſoixante & dix de ſes fréres. * *Juges, ch.* 6. *v.* 11. & 24. *ch.* 8. *v.* 27. & 32. *ch.* 9. *v.* 5. Joſephe, *Antiq. Judaiq. liv.* 5. *ch.* 8. Il y avoit auſſi une ville de ce nom dans la Tribu de Benjamin. * I. *Sam.* ou I. *Rois, ch.* 13. *v.* 17.

E'PHRAEM, Auteur Grec, vivoit au commencement du XIV ſiécle, & écrivit une Chronique des Empereurs de Conſtantinople, en vers Iambes. Volaterran dit que cette piéce eſt dans la bibliothéque du Vatican. Allatius en rapporte quelques vers, *lib. de Pſellis, p.* 113.

E'PHRAIM, ſecond fils du Patriarche Joſeph, naquit en Egypte, auſſi-bien que ſon frére Manaſſé, d'Aſeneth, fille d'un Prêtre nommé Putiphar. Jacob leur ayeul les adopta avant que de mourir, & leur donna ſa bénédiction l'an 2345 du monde, & 1690 avant J. C. mettant la main droite ſur le cadet, qui étoit Ephraïm, & la gauche ſur l'aîné, qui étoit Manaſſé. Ce qu'il fit par eſprit de Prophétie, & pour ſignifier la préference du peuple Gentil au peuple Juif par la Grace Evangelique. Samarie & Sichem ou Siccar, étoient des villes de cette Tribu. * *Geneſe, ch.* 41. & 48. Torniel, *A. M.* 2345. *n.* 3. 3058. *n.* 1. Génébrard, *l.* 1. *Chron.*

E'PHRAIM, ville dans la Tribu de ce nom, appellée auſſi EPHRATA, ſituée proche de Jéricho. * II. *Sam.* ou II. *Rois, ch.* 13. *v.* 23.

E'PHRAIM, montagne de la Paleſtine, qui ſépare la Samarie de la Galilée. Elle s'étend du ſeptentrion au midi. Il y a une ville de même nom appartenant autrefois à la Tribu d'Ephraïm, & qu'on appelle à préſent *Apharcan*.

E'PHRAIM ou EPHREM, belle ville tirant au ſeptentrion de celle de Benjamin, près de laquelle étoit ce déſert, où J. C. ſe retira avec ſes Diſciples, de peur de tomber entre les mains des Juifs, qui le cherchoient pour le prendre. * *Jean, ch.* 11. *v.* 54. Il y a dans le Grec EPHRAÏM; mais la Vulgate dit *Ephrem*; & les cartes d'Adrichomius, de Sanſon, & de du Val, mettent Ephrem pour la diſtinguer d'Ephraïm. Cette derniére eſt beaucoup plus occidentale.

E'PHRAIM, étoit anciennement une des contrées de la Paleſtine. Elle étoit bornée au nord par la demi-tribu de Manaſſé, qui étoit au couchant du Jourdain; elle avoit ce fleuve au levant, qui la ſéparoit de la Tribu de Gad; au midi celle de Benjamin & de Dan; & au couchant la Mer Méditerranée. Elle fut le partage des Deſcendans d'Ephraïm, fils du Patriarche Joſeph; & ſes villes principales furent Sichem, & Samarie capitale de tout le Royaume d'Iſraël.

E'PHRAIM, forêt au delà du Jourdain, près de laquelle Abſalom livra bataille aux troupes de David. C'eſt dans cette forêt qu'Abſalom fut pris par le cou entre deux branches d'un arbre. Il y fut tué & enterré. Elle ne devoit pas être bien éloignée de Mahanaïm où étoit David. * II. *Samuel*, ou II. *Rois, ch.* 18. *v.* 6. &c. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

E'PHRATA, femme de Caleb. *Voyez* EPHRAT.

* E'PHRAT, ou, *Ephrata*, ſeconde femme de *Caleb*, fils de *Jéphunné*, qu'il épouſa après la mort d'*Hazuba*. Elle lui enfanta *Hur.* * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 19. Elle donna auſſi ſon nom à Bethléhem, ville de la Tribu de *Juda*, célébre par la naiſſance de *Benjamin*, par la mort de *Rachel*, & plus encore par la naiſſance du Fils de Dieu. *Geneſe, ch.* 35. *v.* 19. *Matth. ch.* 2. *v,* 6. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

E'PHRATA, ville. *Voyez* l'article précédent.

E'PHREE & HOPHRA. *Cherchez* APRIES.

EPHREM, ville. *Voyez* ÉPHRAIM.

EPHREM, Patriarche de Jéruſalem, vivoit dans le ſecond ſiécle, & ſuccéda à Lévi. Juſte tint le ſiége après lui. * Euſebe, *en ſa Chron.*

EPHREM, (Saint) natif de Niſibe, & Diacre de l'égliſe d'Edeſſe en Syrie, diſciple & imitateur des vertus de ſaint Jacques *de Niſibe*, floriſſoit dans le IV ſiécle. Il vint au monde ſous l'empire de Conſtantin. Il embraſſa la vie monaſtique dans ſa jeuneſſe, & devint en peu de tems le Maître & le Superieur de pluſieurs Moines. Comme il ſe rendoit ſouvent à Edeſſe pour viſiter l'égliſe de cette ville, il y fut ordonné Diacre. Il vint même juſqu'à Céſarée en Cappadoce, où il fut reconnu, & bien reçu par ſaint Baſile, qui avoit pour lui une eſtime toute particuliére. On dit que ce Saint lui apprit le Grec, & qu'il lui conféra l'Ordre de la Prêtriſe. Mais ce récit n'eſt pas bien certain, puiſque les Anciens nous aſſurent qu'il eſt mort Diacre. Sozomène rapporte qu'ayant été élu Evêque d'une ville, il feignit d'avoir perdu l'eſprit, de crainte d'être ordonné malgré lui. Il mourut l'an 378 ou 379. Les Grecs font ſa fête au 28 de janvier, & les Latins le premier de février. Il paroît par le récit de Pallade dans l'Hiſtoire Lauſiaque, qu'il mourut un mois après la moiſſon. Ce pourroit bien être en l'automne de l'an 379. Il compoſa en Syriaque pluſieurs Ouvrages, qui étoient ſi célébres, ſuivant le témoignage de ſaint Jérôme, qu'on les liſoit publiquement dans les égliſes, après l'Ecriture Sainte. Ils furent traduits en Grec, & ils ont été louez par S. Baſile, & par ſaint Grégoire de Nyſſe. Photius avoit vu 49 Homélies ou Diſcours de ce Pere, dont il donne des extraits. Saint Ephrem avoit auſſi fait en Syriaque quantité de piéces poëtiques, qui étoient chantées dans les égliſes des Syriens. Nous apprenons encore des Anciens qu'il avoit fait des Commentaires ſur toute la Bible; des Traitez de controverſe contre pluſieurs Hérétiques; & un livre du Saint Eſprit. Nous n'avons plus ſes Commentaires ni ſes Traitez de controverſe; mais nous avons quantité de Diſcours, de Préceptes moraux, & d'Hymnes, recueillis par Gérard Voſſius, & donnez au public en 1593. Quelques-uns ont douté que ces Ouvrages fuſſent de ſaint Ephrem; mais leurs conjectures ne ſont pas aſſez ſolides pour les faire rejetter. Ambroiſe Camaldule avoit déja donné, en 1490, quelques Oeuvres de ſaint Ephrem; mais l'édition de Gérard Voſſius imprimée à Rome en trois tomes, en un ſeul volume à Cologne en 1603, & à Anvers en 1619, eſt beaucoup plus complette. Il y a 89 Traitez dans le premier tome; dans le ſecond dix-huit Traitez, avec les extraits des Diſcours rapportez par Photius; & dans le troiſiéme vingt-ſept Traitez de piété avec ſon teſtament. M. Cotelier a donné en Grec un Panegyrique, qui porte le nom de ſaint Ephrem. Les Syriens prétendent avoir pluſieurs Ouvrages écrits en Syriaque & en Arabe, qu'ils attribuent à ſaint Ephrem, auquel ils donnent le nom de *Prophète des Syriens*. Ebed Jeſu, dans ſon catalogue des Ecrivains Chaldéens, rapporte ceux-ci: ſes Commentaires ſur la Geneſe, ſur l'Exode & ſur le Lévitique; ſur Joſué, ſur les Juges, ſur les livres de Samuel & ſur les Rois; de plus ſur les Pſeaumes, & ſur les quatre grands Prophètes. Il marque auſſi ſes livres, & ſes Epitres touchant la Foi de l'Egliſe; ſes Diſcours en vers; ſes Exhortations, ſes Cantiques & ſes Offices; ſes Diſputes contre les Juifs, contre les Manichéens, & contre quelques autres Hérétiques, & enfin ce qu'il a écrit contre l'Empereur Julien. Les livres eccléſiaſtiques des Maronites, contiennent pluſieurs Cantiques, qu'ils attribuent à ſaint Ephrem. Abraham Ecchellenſis a cité l'Office ſur la mort de la Vierge, qu'il croit auſſi être de ſaint Ephrem, & qui eſt dans le Collége des Maronites de Rome. Sa Vie a été écrite par un Auteur Grec, & on l'a miſe en notre langue entre celles des Péres du Déſert. * Saint Jérôme, *au Catal. c.* 115. Amphilochius, *Comparat. SS. Baſilii & Ephremi.* Saint Baſile, *Hom.* 2. *in Hexam.* Saint Grégoire de Nyſſe, *Orat. de ejus de Vita.* Saint Chryſoſtome, *Orat. de fal. Proph. & Doctor.* Photius, *cap.* 196. Gennade, *ch.* 3. *de Vir. Illuſtr.* Honoré d'Autun, *lib.* 1. *chap.* 116. Moſès Bar-cépha, *lib. de Parad.* Sozoméne. Théodoret. Nicéphore. Pallade, &c. citez par Baronius, *A. C.* 338. *n.* 26. 378. *n.* 14. & *au Martyrol.* 1. *Febr.* Adon, *en ſa Chronique.* Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Simon. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. IV. ſiécle.*

EPHREM, Préfet d'Orient, dans le VI ſiécle, fut fait Patriarche d'Antioche, où il vint pour réparer cette ville, après l'épouvantable tremblement de terre qui la renverſa preſque toute l'an 525, & qui accabla ſous ſes ruines, un grand nombre d'Habitans, avec l'Evêque Euphraſe. Pour convertir un Solitaire Hérétique, il jetta ſon étole pontificale dans le feu, & l'y laiſſa trois heures, juſqu'à ce qu'il fût éteint, ſans qu'elle parût en avoir été endommagée. Il gouverna l'égliſe d'Antioche, juſqu'à l'an 546, & laiſſa un Traité pour la défenſe du Concile de Chalcédoine. * Jean Moſch, *au Pré Spirituel, ch.* 7. Baronius, *A. C.* 526. *n.* 52. 546. *n.* 68.

EPHRON. *Voyez* HEPHRON.

* EPHYRA, fut fille de l'Océan & d'une Nymphe, au rapport des Poëtes, qui diſent qu'elle donna ſon nom à la ville de Corinthe, avant qu'elle reçût ce dernier nom, de Corinthus fils de Maratho & de Pélops. * Virgile, *Géorg. l.* 2. *v.* 464. Ovide, *Métam. l.* 2. *v.* 250. Lucanus, *l.* 6. *v.* 17. Claudien, *Carm.* 26. *De Bello. Get. v.* 629.

E P I.

EPIC ou EPY, Ordre militaire de Bretagne, fondé par François I. de ce nom, Duc de Bretagne, fut ainſi nommé, parce que les Chevaliers devoient porter un collier d'or, fait en façon d'une couronne d'épics de blé, joints les uns aux autres, & entrelacez en lacs d'amour: une hermine ſur un gazon d'hermines, pendoit au bout de ce collier, avec ces mots, *A ma vie*, qui étoit la deviſe de l'Ordre de l'Hermine, établi par le Duc Jean V. du nom dit *le Vaillant.* * Argentré, *Hiſtoire de Bretagne.* Favin, *Théatre. d'honn. & de Chevalerie.*

EPICADUS (Cornélius) Affranchi de Sylla Dictateur, vers l'an de Rome 657, & 97 avant J. C. acheva les Mémoires que ſon Maître avoit commencez. On croit auſſi que c'eſt le même qui eſt auteur d'un Traité de la Poëſie, & d'un autre des Surnoms, qui eſt allégué par Macrobe. * Macrobe, *l. des Saturnales, ch.* 11. Suétone, *de Claris Grammaticis.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 1. *c.* 9. Il y a des éditions de Suétone où il eſt nommé *Epicadius.*

EPICES, préſens que les Plaideurs faiſoient autrefois à leurs Rapporteurs. Mézerai en rapporte ainſi l'origine. Sous le régne de Louis XII, un Plaideur ayant obtenu un arrêt à ſon profit, s'aviſa, pour remercier ſon Rapporteur, de lui donner des boëtes de dragées & de confitures, que l'on nommoit en ces tems-là *épices*; ce qui fut ſuivi par pluſieurs autres. Ces reconnoiſſances volontaires furent tirées à conſéquence, & devinrent un droit néceſſaire. Les Juges crurent être bien fondez à les demander, quand on ne les leur donnoit pas; après ils les taxerent; & enſuite elles ſe ſont converties en argent. * Mézeray, *à la fin du régne de Louis XII.*

EPICHARIS, femme de baſſe naiſſance, mais courageuſe au delà de ſon ſexe & de ſa condition, ayant été convaincue devant Néron, d'avoir eu part à une grande conjuration contre ce Prince, ſe montra ſi ferme dans les tourmens, qu'on ne put jamais lui faire déclarer les noms des complices. Comme on la menoit pour l'appliquer une ſeconde fois à la torture, craignant de ne la pouvoir ſupporter, & de donner quelque marque de foibleſſe, elle ſe donna la mort. * Polyen, *Stratag. liv.* 8. *ch.* 62. Tacite, *Annal. l.* 15. *c.* 15.

EPICHARME, Poëte & Philoſophe Pythagoricien, étoit de Sicile, quoique Diogéne Laërce diſe qu'il naquit dans l'île de Cos, & qu'à l'âge de trois mois il fut porté à Mégare, puis à Syracuſe. Il compoſa pluſieurs Comédies fort eſtimées dans l'Antiquité, & quelques autres Ouvrages, dont Platon, à ce qu'on dit, ſut très-bien profiter. Diogéne aſſure que dans ſes livres il traitoit, de Phyſique, de Morale, & de Médecine. Ariſtote & Pline lui attribuent l'invention des deux lettres Gréques, θ & χ. Epicharme vivoit ſous la LXXXIV Olympiade, vers l'an 444 avant J. C. & mourut âgé de 99 ans. * Diogéne Laërce, *en ſa Vie, l.* 8. Henri Etienne, *de Poët. Philoſ. frag. &c.*

EPICLIDE, fils de Léonidas, fils de Cléoméne, de la famille des Euriſthénides, fut le dernier Roi des Lacédémoniens, vers la CXL Olympiade, 218 ans avant J. C. Après lui le Royaume de Lacédémone tomba entre les mains des Tyrans. Machanidas, qui s'en étoit emparé, y périt bien-tôt, & Nabis fut défait par Flaminius & par Philopémen. Les Lacédémoniens recouvrerent enſuite leur liberté. * Chriſtoph. Helvici, *Theatr. Hiſtor. & Chronolog. p.* 75.

EPICRATES (*Epicrates*) Orateur Athénien, ſe plaiſoit à porter une grande barbe, qui lui tomboit juſques ſur l'eſtomac; ce qui fit que Platon dans une Comédie le nomma *faceſphorus*, c'eſt à dire, *qui porte un bouclier devant lui.* * Volaterran, *l.* 25. *Anthropologia.*

EPICRATES, d'Ambracie, Poëte de la Moyenne Comédie, floriſſoit ſous la CIII Olympiade, vers l'an 368 avant J. C. Elien témoigne dans *l'Hiſtoire des Animaux*, qu'il reprenoit Platon & Speuſippe de trop de curioſité, ſur la nature des Animaux & des Plantes. Suidas rapporte le ſujet de deux de ſes piéces de théatre.

EPICTETE (*Epictetus*) d'Hiérapolis, Philoſophe Stoïcien, dans le premier ſiécle, fut eſclave d'Epaphrodite Capitaine des Gardes de Néron, & dans cette ſervitude parut incomparablement plus libre que ſon maître. Un jour que ce dernier lui donna un grand coup ſur la jambe, il l'avertit froidement, qu'il prît garde de ne la pas rompre; mais ayant redoublé de telle ſorte qu'il lui caſſa l'os, Epictéte lui répondit ſans s'émouvoir: *Ne vous l'avois-je pas dit, que vous vous jouiez à me rompre la jambe.* Arrien l'Hiſtorien ſon diſciple, publia quatre livres de ſes Diſcours, & dreſſa ſon Enchiridion, ou Manuel, qui paroît plutôt l'Ouvrage d'un Chrétien, que d'un Philoſophe Stoïque. Saint Auguſtin eſtimoit fort ſes Ouvrages, & ſaint Charles les liſoit ordinairement. La lampe de terre dont ce Philoſophe éclairoit ſes veilles, fut vendue quelque-tems après ſa mort, trois mille dragmes. Il diſoit que la Philoſophie conſiſtoit toute en ces deux mots, *ἀνέχου καὶ ἀπέχου, ſuſtine & abſtine.* Par l'Edit que Domitien publia contre les Philoſophes, il fut chaſſé de Rome, où l'on dit néanmoins qu'il revint après la mort de ce Prince. Il y mourut ſous l'empire d'un des Antonins. * Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 15. *c.* 11. *l.* 17. *c.* 19. Simplicius, *en ſa Vie & aux Commentaires.* Lucien, &c.

EPICURE, Philoſophe, né le vintiéme du mois *Gamélion* à Gargétium près d'Athénes, ſous la CIX Olympiade, & l'an 342 avant J. C. étoit fils de Néoclès & de Chéreſtrate de la famille des Philaïdes, fut élevé à Samos, & dès l'âge de 14 ans s'adonna à la Philoſophie. A 18 ans il revint à Athénes; & après quelques voyages à Colophon & ailleurs, il fixa dans cette ville ſon école de Philoſophie, étant pour lors âgé de 36 ans. Quelques autres ajoûtent qu'il enſeigna d'abord la Grammaire, & qu'ayant lu les livres de Démocrite, il changea de profeſſion, pour embraſſer la Philoſophie. Trois fréres qu'il avoit embraſſérent auſſi cette maniére de vivre, à ſa perſuaſion. Il faiſoit conſiſter le ſouverain bien dans la volupté, non pas comme ſes ennemis l'ont cru, dans une volupté infame, mais dans une volupté inſéparable de la vertu. Quelques-uns de ſes Diſciples, qui ſe plongérent dans toutes ſortes de plaiſirs brutaux, ont été cauſe que pluſieurs ſe ſont imaginé qu'il enſeignoit une doctrine peu honnête. Il eſt pourtant conſtant, que la volupté d'Epicure étoit accompagnée de tempérance: ce qu'on voit par ce qu'il écrivoit à ſes plus intimes amis; & qu'ordinairement ſes meilleurs repas étoient de pain, d'eau & de fromage. Ses véritables diſciples ne buvoient que très-peu de vin, & n'uſoient que de viandes très-ſimples & très-communes, comme le témoigne Dioclès dans Diogéne. Il diviſoit la Philoſophie en Canonique, ou Dialectique, en Phyſique, & en Morale, & au rapport du même Diogéne, il a plus écrit que pas un autre Philoſophe, & que Chryſippe même, qui fut nommé ſon paraſite, parce qu'il tâchoit de l'égaler dans ſes com-

compoſitions, ne diſant bien ſouvent que les mêmes choſes qu'Epicure avoit déja traitées. On accuſe Epicure d'avoir débité comme ſes propres productions, les ſentimens de Démocrite ſur les atomes, & ceux d'Ariſtippe ſur la volupté. Sa Morale porte que les tourmens n'empêchent pas la félicité du Sage, bien que la douleur lui puiſſe arracher quelques ſoupirs; qu'il expoſe ſa vie d'autant plus volontiers, qu'il ſait que la mort ne doit pas être miſe au rang des choſes mauvaiſes. Il ajoûte que bien que la ſanté ſoit un bien à ſouhaiter, pluſieurs la conſidérent neanmoins comme une choſe indifférente. C'eſt peut-être par cette raiſon, qu'il mettoit au commencement de ſes lettres, le ſouhait de bien faire, au lieu de celui de ſe bien porter, dont ſe ſervoient les Anciens. Ses ſentimens ſur l'ame & ſur la Divinité ont été très-impies; car il ſoutenoit que les Dieux n'avoient aucun ſoin des choſes d'ici-bas, qu'ils ne faiſoient mal à perſonne: & à l'égard de l'ame, qu'elle étoit compoſée d'atomes, & mortelle. Seneque, quoique Stoïcien, donne beaucoup de louanges à Epicure. Il mourut d'une rétention d'urine, que lui cauſa la pierre, après avoir ſouffert des douleurs incroyables, pendant 14 jours, ſans témoigner la moindre impatience. On place ſa mort ſous la deuxiéme année de la CXXVII Olympiade, la 72 de ſon âge, & la 271 avant l'Ere Chrétienne.

☞ Il y avoit deux ſortes d'Epicuriens, les rigides & les relâchez. La différence qu'il y avoit entr'eux étoit grande: Ces derniers expliquoient fort mal les ſentimens d'Epicure, & faiſoient un très-mauvais uſage de la doctrine de ce Philoſophe: car ſous prétexte qu'Epicure faiſoit conſiſter le ſouverain bien dans la volupté, ces faux Epicuriens, au lieu de prendre la volupté, dans le ſens de leur Maître, pour le plaiſir que donne la pratique de la vertu, de la juſtice & de l'honnêteté, ils la prenoient au contraire pour les infames plaiſirs de la débauche. Les véritables Epicuriens appelloient ces indignes Sectateurs, les Sophiſtes de leur doctrine. Parmi ces Sophiſtes, Catius, dont parlent Cicéron, Horace & Quintilien, tient le premier rang. * *Conſultez*, outre Diogéne Laërce, *au liv.* 10. Lucréce, *en ſon Poëme.* La Mothe le Vayer, *de la Vertu des Payens.* Saint Jerôme, Séneque, & les Auteurs alléguez par Gaſſendi, *dans la Vie de ce Philoſophe.*

EPIDAMNE, ville d'Albanie. *Cherchez* DURAS.

EPIDANNUS. *Voyez* HEPIDANNUS.

EPIDAURE, ville de la Laconie, dite aujourd'hui *Malvoiſie.* * Strabon, *au liv.* 8.

EPIDAURE, ville d'Argie dans le Péloponnéſe, eſt renommée par le temple d'Eſculape. Epidaure, aujourd'hui Raguſe *Cherchez* RAGUSE. * Scaliger, *de tripl. Epidaur. in Chron.* Euſébe, *Geogr. Eccl. &c.*

EPIDIUS, (Caius) Rhéteur, fit un Ouvrage, où il rapportoit des prodiges extraordinaires & incroyables. Quelques-uns le confondent avec ce Cornélius Epicadus, Affranchi de Sylla, dont Suétone fait mention. Il eſt ſûr, qu'il y avoit à Rome une famille de ce nom, qui a produit pluſieurs célébres perſonnages, tel que cet EPIDIUS Marullus, que Suétone allégue dans la Vie de Céſar, & qui étoit Tribun du peuple; *Epidius* qui fut Conſul. l'an 211 de J. C. Quelques Hiſtoriens en nomment d'autres, comme Plutarque, *en Jules Céſar.* * Appien, *l.* 2. *Bell. Civ.* Dion Caſſius, *l.* 44. Pline, *l.* 16. *c.* 25. *&c.*

EPIGENES, Aſtronome & Hiſtorien, dont il eſt fait mention dans Pline, *l.* 7. *c.* 56. Il avoit écrit que les Babyloniens avoient des obſervations de 720 ans. Il y a un autre EPIGENES de Sicyone, Poëte Tragique, cité par Athénée & par Suidas.

EPIGONE, Héréſiarque, dans le troiſiéme ſiécle, fut, ſelon Théodoret, l'inventeur de l'Héréſie, dite des *Patripaſſiens.* * Théodoret, *de Hær. fab. l.* 3. Baronius, *A. C.* 260, *&c.*

EPIGONE, Mathématicien, natif d'Ambracie, & Habitant de Sicyone, inventa une ſorte d'inſtrument de Muſique, qui de ſon nom fut appellé *Epigonium.* On appella ſes Sectateurs Ambraciotes. Il compoſa quelques Ouvrages Hiſtoriques, & il eſt différent d'un de ce nom qui a été Poëte. * Athénée, *l.* 4. *&* 14. Julius Pollux, *l.* 4. *Onomaſticon*, *c.* 9. Ariſtoxéne, *l.* 1. *Element. Harmon.* Voſſius, *des Hiſt. Grecs*, *l.* 3.

EPIGONES, eſt le nom que les Grecs donnent aux enfans de ſept Capitaines, qui aſſiégérent vainement la ville de Thébes. Ceux-ci, dix ans après cette premiére & malheureuſe expédition, vengérent la mort & le deshonneur de leurs parens, ſous la conduite d'Alcméon, fils d'Amphiaraüs & d'Eryphile. Ils firent un grand butin, emmenérent l'aveugle Tiréſias, & envoyérent ſa fille Manto à Delphes, pour y ſervir dans le temple d'Apollon. * Euſébe, *ſous l'an* 817 *depuis Abraham.* Pauſanias. Diodore de Sicile. Hygin, &c.

EPIGRAMME, ſorte de petit Poëme, qui finit par une penſée ingénieuſe. Quand les Epigrammes ſont trop longues, elles ſont d'ordinaire languiſſantes; celles de quatre ou de ſix vers ſont les meilleures. Entre les Latins, Catulle & Martial ſe ſont rendu célébres par leurs Epigrammes; & entre les François, Mainard, Gombault, & le Chevalier d'Acilly, ou de Cailly, & Rouſſeau.

EPILA, village de l'Aragon, ſitué ſur le Xalon, à cinq lieues de Sarragoce, vers le couchant. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'eſt que ce fut là que naquit Jean I. Roi de Caſtille l'an 1338. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

* EPILYCUS, Poëte Epique d'Athénes, & frére de Cratès Poëte Comique. Suidas & Athénée en font mention. * Meurſius, *Biblioth. Attique.*

* EPIMANES. *Voyez* ANTIOCHUS IV. Roi de Syrie.

EPIMAQUE. *Voyez l'article de* DIOGNETE.

EPIMENES, l'un des Pages d'Alexandre *le Grand*, ayant trempé dans le crime d'Hermolaüs, qui avoit conjuré contre la vie de ce Prince, ſe repentit de bonne heure, & découvrit par ſon frére Euryloque ceux qui avoient part à ce complot. * Quinte-Curce, *liv.* 8. *ch.* 33. *&* 36. *Voyez* HERMOLAUS Page d'Alexandre *le Grand.*

EPIMENIDE, Philoſophe, naquit à Gnoſſe, ou à Pheſte, ville de Créte, & vivoit du tems de Solon, ſous la XLVI Olympiade, vers l'an 596 avant J. C. Quelques-uns ont écrit qu'étant entré dans une caverne, il s'y endormit, & que ce ſommeil dura vingt-ſept ans; de ſorte que lorſqu'il en revint, il ne connoiſſoit perſonne, & que perſonne ne ſe ſouvenoit de l'avoir vu. Il avoit des ſecrets admirables pour les expiations, & fut le premier qui purifia les villes & les champs, & qui commença de bâtir des temples. On lui attribue un Ouvrage, où il décrit la génération des Curetes & des Corybantes, avec une Théologie, le tout de cinq mille vers, & grand nombre d'autres piéces, dont on peut voir le dénombrement dans Diogéne Laërce. * Diogéne, *en ſa Vie*, *au liv.* 1. Platon, *lib. de Leg.* Maxime de Tyr, *Sermon.* 22. *&* 28. Pauſanias, *in Corinthiacis.* Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 14. Pline, *l.* 7. *c.* 48. Plutarque, *en Solon.* L. Giraldi, *Dialog.* 2. *Hiſt. Poët. &c.*

EPIMENIDE, nom de trois Auteurs dont Diogéne Laërce fait mention. Deux d'entr'eux écrivirent des Généalogies, & le troiſiéme compoſa l'Hiſtoire de Rhodes, en langue Dorique. * Diogéne Laërce, *Epimenide*, *au liv.* 1.

EPIMETHEE, fils de Japet, étoit frére de Prométhée. Les Poëtes ont feint que Prométhée avoit formé les hommes prudens & ingénieux, & qu'Epiméthée avoit fait les imprudens & les ſtupides. Les Mythologiſtes diſent que Prométhée eſt l'eſprit, qui prévoit l'avenir; & qu'Epiméthee ſignifie l'eſprit, qui ne juge des choſes qu'après l'événement. Προμηθεὺς en Grec ſignifie *prévoyant*: & Ἐπιμηθεὺς *qui conſulte trop tard.* Epiméthée épouſa Pandore, qui étoit une ſtatue de Vulcain, animée par Minerve, & à qui tous les autres Dieux donnérent quelque belle qualité, pour la rendre parfaite. Il eut de ce mariage une fille nommée Pyrrha, laquelle épouſa Deucalion, fils de Prométhée. * Hygin. Ovide, *Metam. liv.* 2. Alexandre Roſſæus, *Myſtag. Poëtic.* *Voyez* PANDORE.

EPINAC, (Pierre d') Archevêque de Lyon, ſur la fin du XVI ſiécle, fils de *Pierre* d'Epinac, Lieutenant de Roi dans la Bourgogne, & le Lyonnois, & de *Guicharde* d'Albon, fut Comte, puis Doyen de l'égliſe de Lyon, & Archevêque de cette ville, après Antoine d'Albon, frére de ſa mére en 1574. Ce Prélat qui étoit éloquent & très ſpirituel, publia en 1577 des Ordonnances ſynodales, & préſida en diverſes aſſemblées du Clergé de France, où ſes diſcours charmoient ſes Auditeurs. Si l'on en croit le Préſident de Thou, il avoit eu dans ſa jeuneſſe, du penchant pour les nouvelles opinions, mais il changea d'avis dans la ſuite, & il en devint l'ennemi capital. Il ſouhaitoit avec une paſſion extrême d'être Cardinal, & le Roi Henri III. avoit même promis de demander le chapeau pour lui; mais ce Prince changea de ſentiment. D'Epinac crut que c'étoit un coup fourré des Favoris, & ſur tout du Duc d'Epernon: ainſi, ou par dépit, ou par inclination, il ſe jetta dans le parti du Duc de Guiſe, & devint un des plus zélez partiſans de la Ligue. Le Roi fut très irrité de ſon procédé: auſſi quand le Duc de Guiſe fut tué aux états de Blois en 1588, l'Archevêque de Lyon fut arrêté avec le Cardinal de Lorraine, & on ne doute point qu'il n'eût eu le même ſort que les deux fréres, ſi Saint-Melin ſon neveu qui étoit auprès du Roi, n'eût obtenu ſa grace. Cependant d'Epinac refuſa de répondre devant des Juges qu'on lui donna, & fut mis en priſon à Amboiſe. Il en ſortit quelque tems après & devint le plus obſtiné partiſan de la Ligue, & le plus fidéle ami du Duc de Mayenne, qui en étoit le Chef. Il lui conſerva Lyon, qui s'étoit ſoulevé, & lorſque les Habitans ſe voulurent donner à Henri *le Grand* leur légitime Souverain, il en témoigna un déplaiſir extrême. Ce Prélat fut Ligueur opiniâtre, juſqu'à ſa mort, qu'on met au neuviéme janvier 1599, & qui fut cauſée, dit-on, par la douleur de voir qu'Henri IV. par la réduction de Paris, avoit achevé de s'affermir dans la poſſeſſion de ſon Royaume. * Davila, *Guerres Civiles de France.* De Thou, *Hiſt. l.* 81. 101. *&* 122. Sponde, *in Annal.* La Croix du Maine, *Bibl. Franc.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. &c.*

EPINAL, en Latin *Spinalium*, petite ville de Lorraine, ſituée ſur la Moſelle, vers le mont de Vauge, & les frontiéres de la Franche-Comté, entre Remiremon & Châtel-ſur-Moſelle, ſur la rive droite de la même riviére. Cette ville a beaucoup ſouffert dans le XVII ſiécle durant les guerres. La Seigneurie & Prévôté d'Epinal, ancienne dépendance de l'Evêché de Mets, eſt enclavée dans le Bailliage de Mirecourt. Thierri, Evêque de Mets, fit bâtir le château & le monaſtére d'Epinal, vers l'an 900. Le Prévôt & la Communauté ſe mirent ſous la protection de *Thibaud*, Comte de Bar, l'an 1272, & lui donnérent la garde du château, à condition qu'il ſeroit remis entre leurs mains, quand la guerre qu'il faiſoit à l'Evêque de Mets, ſeroit terminée. Les Habitans ſe donnérent au Roi de France *Charles VII.* en 1444, & enſuite à cauſe des Guerres Civiles de France, à *Jean*, Duc de Calabre, & à *Nicolas* ſon fils. *George* de Baden ſe pourvut en Cour de Rome contre cette donation qui étoit faite à ſon préjudice, & de là au Conſeil de l'Empereur; mais n'ayant point eu de ſatisfaction en l'un ni en l'autre Tribunal, il céda une partie de ſes droits à *Charles le terrible*, Duc de Bourgogne, à condition qu'il pourroit le rachetter pour la ſomme de quinze mille livres, monnoye de Bourgogne, lorſqu'il ſe ſeroit rendu maître de la ville & du château. * Audiffret, *Géogr. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

EPINAY, château. *Voyez* l'art. qui ſuit.

EPINAY, Maiſon noble & ancienne en Bretagne, illuſtre par ſes alliances, & par les grands hommes qu'elle a produits, tire ſon nom du château d'Epinay, ſitué en l'Evêché & Sénéchauſſée de Rennes, & qui eſt un des plus beaux & des plus forts de la province. Le Chef de la maiſon d'Epinay eſt Chanoine de Rennes, a part aux diſtributions; & a ſa chaire au chœur de la cathédrale, vis à vis de celle de l'Evêque. Le P. Auguſtin de Paz, qui a fait l'Hiſtoire Généalogique des Maiſons de Bretagne, a donné la Généalogie des Seigneurs d'Epinay, depuis GESTER d'Epinay, qui vivoit en 1166, dont le fils fut PÉAN, qui vivoit en 1217, & qui fut pére d'ALAIN d'Epinay, qui fit le voyage d'Outremer en 1239, & en 1248. Le petit-fils de celui-ci, GALERAN d'Epinay, vivoit en 1308. Il é-

pouſa *Alix* de Champagne, & nous allons donner la Généalogie de cette maiſon, depuis PÉAN d'Epinay II. du nom, arriére-petit-fils de *Galéran.*

9. PÉAN d'Epinay II. du nom, fils de GUILLAUME, II. du nom, ſe diſtingua à la bataille d'Auvray en 1364, & y combattit vaillamment pour Jean Comte de Montfort, dont il portoit l'une des banniéres contre Charles de Châtillon, dit *de Blois*, qui y fut tué. Il ſe ligua, en 1379, avec tous les Nobles de l'Evêché de Rennes, pour ſoutenir les intérêts de Jean de Monfort Duc de Bretagne, contre le Roi de France. On ne ſait point qui il épouſa, ſon fils fut,

10. SIMON d'Epinay, Chevalier, Seigneur de la Riviére, d'Eſcures, de Bois-du-liers, de la Marche, &c. qui fut Gouverneur de Dinan & de Héde en 1399. Il épouſa 1. *Marie* de la Frette: 2. *Marguerite* de Château-Giron. Du premier lit, il eut 1. ROBERT, qui ſuit; 2. *Gui*, Seigneur du Bois-de-liers, grand Ecuyer de Jean VI. Duc de Bretagne, qui vivoit en 1431; 3. *Guillaume* & 4. *Jean*, qui furent d'égliſe; & 5. *Anne* mariée trois fois.

11. ROBERT d'Epinay I. du nom, Chevalier, Sire d'Epinay, de la Riviére, d'Eſcures, de la Marche, &c. fut bleſſé dangereuſement en défendant le Duc Jean VI. lorſqu'il fut enlevé près de Chantonceau en 1420. Il fut fait par lui Grand-Maître de Bretagne en 1423, & ſon premier Chambellan, & mourut le 19 mars 1438. Il avoit épouſé *Jeanne* de Montbourcher, dont il eut SIMON, qui ſuit; & *Simon le Jeune*, Thréſorier de l'égliſe de Rennes.

12. SIMON d'Epinay II. du nom, fut Grand Chambellan de Bretagne, & mourut avant ſon pére, laiſſant pour fils unique de *Marguerite* de Châteaubriant ſon épouſe

13. ROBERT d'Epinay II. du nom, Seigneur d'Epinay, de la Riviére, &c. qui fut Grand Maître d'Hôtel de Bretagne, & Conſeiller d'Etat ſous les Ducs Jean & François I. Il ſigna le traité de ligue fait entre le Roi Charles VII. & le Duc de Bretagne en 1448, contre les Anglois, ſervit utilement dans la guerre qu'on leur fit, & fut envoyé en ôtage pour le traité de paix fait avec eux. Il avoit épouſé *Marguerite* de la Courbe, fille unique & héritiére de Pierre de la Courbe, Chevalier, dont il eut 1. RICHARD, qui ſuit; 2. *Jacques*, qui après avoir été élu Evêque de Saint-Malo, & avoir conteſté cet Evêché contre Jean Epervier ſon Compétiteur, fut fait Evêque de Rennes en 1545, & que le Duc François II. envoya à la Cour du Roi Louïs XI. en qualité de ſon Ambaſſadeur l'an 1468, mais qui ayant encouru l'inimitié de Pierre Landais Favori du Duc, fut mis en priſon où il mourut l'an 1482, & dont la mémoire fut rétablie trois ans après; 3. *Euſtache*, Seigneur de Tréves, qui fut Ambaſſadeur en France, conjointement avec ſon frére; 4. *André*, Seigneur de la Courbe & du Bois-du-liers, qui, après avoir porté les armes, ſe fit d'égliſe, & fut Ecolâtre de l'égliſe de Rennes; 5. *Robert*, Thréſorier & Chanoine de Rennes; 6. *Arture*, épouſe de *Jean* de la Houſſaye; & 7. *Anne*, mariée 1. à *Jean* Buſſon, Seigneur de Gazon: 2. à *Pierre* le Sénéchal.

14. RICHARD d'Epinay, fut Chambellan du Duc François II. & épouſa 1. en 1433, *Marie* de Goyon, fille de *Jean*, Seigneur de Matignon, morte ſans enfans: 2. en 1435, *Béatrix* de Montauban, fille de *Guillaume*, Sire de Montauban, & de *Bonne* Viſconti, dite *de Milan*, fille de *Charles* Viſconti, & petite-fille de *Barnabé* Viſconti, Prince de Milan, dont il eut 1. GUI, qui ſuit; 2. *André*, Cardinal mentionné dans un article ſéparé; 3. *Jean*, Evêque de Mirepoix, puis de Nantes, mort en 1497; 4. *Guillaume*, Evêque de Laon, 5. *Jean le jeune*, Evêque de Valence, & Abbé d'Aiguevive, mort en 1503; 6. *Robert*, Thréſorier, puis Evêque de Nantes, mort en 1493; 7. *Jacques*, Seigneur dUſſé & de Saint-Michel ſur Loire, qui de N. Dame de Montcontour, fit une branche qui s'établit en Poitou; 8. *Françoiſe*, Abbeſſe de ſaint George de Rennes, morte en 1520; & 9. *Jeanne*, épouſe de *Jean* de Châteaubriant, Seigneur de Beaufort.

15. GUI d'Epinay I. de ce nom, Seigneur d'Epinay, de la Riviére, d'Eſcures, de la Marche, de Sérigné, de Villiers-le-Bocage, d'Eſtiau, & Baron de Montfiquet, s'aquit tant de réputation, qu'il mérita le ſurnom de *Grand.* Il fut Chambellan du Duc François II. auprès duquel il ſollicita ſi puiſſamment la juſtification du feu Evêque de Rennes ſon oncle, qu'il l'obtint avec vingt mille écus de dédommagement des meubles de ce Prélat, qui avoient été confiſquez lors de ſa détention. Après avoir ſervi fidélement la Ducheſſe Anne, il mourut au ſervice du Roi Louïs XII. l'an 1494. Il avoit épouſé *Iſabelle* de Goyon, fille de *Jean*, Seigneur de Matignon, & de *Marguerite* de Mauny, Dame de Torigni, dont il laiſſa un fils unique qui ſuit.

16. HENRI d'Epinay, rendit de grands ſervices au Roi Louïs XII. & fut l'un de ſes Conſeillers & Chambellans. Il épouſa *Catherine*, fille de *Michel*, Seigneur d'Eſtouteville, & de *Marie* de la Rocheguyon, dont il eut 1. *Nicolas*, tué aux guerres d'Italie en 1507; 2. GUI II. qui ſuit; 3. *Jean*, Chanoine de la ſainte Chapelle de Paris; 4. *Robert*, Chantre de Rennes Abbé de ſaint Crêpin, &c. Protonotaire du ſaint Siége; 5. *Jean le jeune*, Seigneur du Bois-du-liers & de la Jartiére, qui mourut en 1537, laiſſant un fils de *Radegonde* des Deſerts, Dame de Camor, &c.; 6. *Gilles*, Seigneur de Villiers-le-Bocage, époux d'*Arture* de Pocé, Dame de Maſſiy; 7. *Madeleine*, femme de *Nicolas*, Seigneur de Mathan; 8. *Anne*, mariée à *Jacques* de Beauveau, Seigneur de Ligny; & 9. *Perrette*, Abbeſſe de ſaint George de Rennes, morte en 1522.

17. GUI d'Epinay, II. du nom, Chevalier, auſſi ſavant que brave, fut Grand Echanſon des Reines Anne & Claude Ducheſſes de Bretagne. Ce fut à lui & à ſes ſucceſſeurs qu'on donna une place de Chanoine dans l'Egliſe de Rennes, par acte du 18 décembre 1520. Il avoit épouſé, en 1509, *Françoiſe*, fille de *Jean*, Seigneur de Villefranche. Elle mourut en 1518, & lui en 1522, laiſſant un fils unique qui ſuit.

18. GUI d'Epinay, III. du nom, fut un ſage Seigneur, & l'un des plus beaux & des plus adroits Gentilshommes de ſon tems: on l'aima & on le reſpecta dans ſa province, où il poſſédoit douze terres conſidérables. Il mourut le deuxiéme août 1551, & laiſſa de *Louiſe* de Coulaine ſon épouſe, fille de *Chriſtophle*, Seigneur de Goulaine, & de *Claude* de Montéjan, 1. JEAN, qui ſuit; 2. *Charles*, Evêque de Dol, Abbé du Tronchet, & de S. Gildas des Bois, qui aſſiſta au Concile de Trente, & mourut en 1551; 3. Louïs, tige de la branche de Vaucouleur; 4. ANTOINE, tige de la branche de Broon; 5. *Renée*, épouſe de *Philippe* de Roncherolles, Baron du Pont-Saint-Pierre; 6, *Anne*, femme de *Gui* du Parc, Baron d'Ingrande, puis de N. Baron de Coulonges; 7. *Claude*, morte fille âgée de 20 ans; & 8. *Philippe*, Abbeſſe de S. George de Rennes.

19. JEAN d'Epinay, fut premier Marquis d'Epinay, Comte de Dureſtal, en partie de Rochefort & de la Rocheguyon, &c. Henri II. Roi de France, le fit ſon Chambellan ordinaire, & lui donna une compagnie de cent Chevaux-legers, avec laquelle il rendit de ſignalez ſervices à ſa Majeſté, au camp d'Amiens, au voyage d'Allemagne, au ſiége de Thionville, & dans le païs Meſſin. Pendant que ſa compagnie étoit en garniſon à Mets, il donna tant de preuves de ſa valeur, que le Roi Charles XI. ayant ſuccédé à la Couronne, le fit Sénéchal de Caſtres & de l'Albigeois. Il eut auſſi la Lieutenance de la compagnie de cent hommes d'armes du Maréchal de la Vieille-ville ſon beau-pére, laquelle il conduiſit à la bataille de ſaint Denys, à celle de Jarnac, & à la journée de Montcontour. Pour recompenſe de ſes ſervices, Charles IX. le fit Chevalier de ſon Ordre, érigea ſa terre d'Epinay en Marquiſat, & lui donna cent Hommes d'armes à commander. Enfin, ayant ſervi cinq Rois de France avec honneur, il mourut âgé de 63 ans, ſous le Régne de Henri IV, en 1591, avec la réputation d'un Philoſophe des plus ſubtils, & d'un Théologien des plus profonds; avec cela bon Aſtrologue, habile Géométre, & fort élégant en Latin. Il avoit épouſé *Marguerite* de Scepaux, Comteſſe de Dureſtal, & Dame de Matheſelon, fille de *François*, Seigneur de Vieille-ville, Maréchal de France, morte en 1603, dont il eut CLAUDE, qui ſuit; & *Magdeleine*, épouſe de *Gui* de Rieux, Seigneur de Châteauneuf.

20. CLAUDE d'Epinay, fut élévé Enfant d'honneur des Rois Charles IX. & Henri III. N'ayant que 17 ans il ſe trouva à la bataille de Montcontour, où il portoit le guidon du Maréchal de la Vieille-ville ſon ayeul, & y fut bleſſé. Il fut depuis Maréchal de camp & Capitaine de cinquante Hommes d'armes, & mourut en la fleur de ſes ans en 1578. Il avoit épouſé *Françoiſe* de la Rochefoucault, fille & héritiére de *Charles*, Baron de Barbezieux, & de *Françoiſe* Chabot, dont il laiſſa 1. CHARLES, qui ſuit; & 2. *Françoiſe*, mariée en 1598 à *Henri* de Schomberg, Comte de Nanteuil, Maréchal de France, morte le ſixiéme janvier 1602.

21. CHARLES d'Epinay, Marquis dudit lieu, Comte de Dureſtal, Baron de Matheſelon, de Barbezieux, de Liniéres, de Charenton, &c. épouſa en 1605 *Marguerite* de Rohan, fille de *Loüis*, Prince de Guimené, Pair de France, & de *Léonore* de Rohan; mais il mourut ſans enfans le 29 janvier 1607, & ſes biens paſſérent à Charles de Schomberg, fils de ſa ſœur.

BRANCHE DE VAUCOULEUR.

19. LOUÏS d'Epinay, troiſiéme fils de GUI III. fut Seigneur de la Marche, Marquis de Vaucouleur, & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il épouſa 1. *Anne* de Guitté, fille & héritiére de *Gui*, Seigneur de Vaucouleur. Il ſe remaria à la Douairiére de Colombiére, après la mort de laquelle il prit une troiſiéme alliance, & mourut en 1600. Du premier lit il eut 1. CHARLES, qui ſuit; & 2. *Jean*, Seigneur de Cluhunaud.

20. CHARLES d'Epinay, Marquis de Vaucouleur, épouſa 1. en 1600 *Marie* de Chaunay, dont il eut des enfans: 2. *Amaurie* de Briqueville, fille de *Gabriel* II. du nom, Marquis de la Luzerne, Baron d'Amanville. N. Comte d'Epinay, l'un de ſes Deſcendans, Brigadier des armées du Roi, & Colonel du Regiment de Charolois, mourut en ſeptembre 1716, laiſſant de N. de Hautefort *Gabriel-Barthélemi* d'Epinay, & deux filles.

BRANCHE DE BROON.

19. ANTOINE d'Epinay, quatriéme fils de GUI III. Seigneur de Broon, Baron de Mollay, Chevalier de l'Ordre, & Capitaine de cinquante Hommes d'armes, fut nourri Page de Henri II. Roi de France. Il fut enſuite Enſeigne de Sébaſtien de Luxembourg, Vicomte de Martigues, & ſe trouva aux batailles de S. Denys, de Montcontour, & de Jarnac. Depuis, il fut Lieutenant de la compagnie de cent Hommes d'armes du Duc de Mercœur. Etant Maréchal de la Ligue en Bretagne, après la mort de Henri III, il ſe ſignala par ſes belles actions dans les combats que l'on y donna, où il eut l'honneur de commander après le Duc de Mercœur. En 1591, il étoit Capitaine de Dol, & le ſeptiéme janvier de cette même année, il ſortit avec peu de gens de la place qu'il commandoit, & alla charger l'armée du Comte de Montgommery, & du Capitaine de Lorge, qui fut tué dans le combat; mais d'Epinay y reçut une bleſſure mortelle; & après avoir gagné le champ de bataille, il mourut pendant qu'on l'emportoit dans la ville de Dol. Il avoit épouſé 1. *Renée* Hériçon, fille & héritiére de *Thomas*, Seigneur de la Ville-Hélouin, & de *Gillette*, femme de *Gabriel* de Briqueville, Seigneur de la Luzerne. Il ſe remaria à *Jeanne* de Scépeaux, ſeconde fille du Maréchal de Vieille-ville, veuve du Seigneur de Douilly.

20. FRANÇOIS d'Epinay, Marquis de Broon, Baron du Mollay, Seigneur de Beaumont, Longaulnay, &c. mourut en 1598, ayant eu de *Silvie* de Rohan, fille puînée de *Louis*, Prince de Guimené, PHILIPPE-EMANUEL, qui ſuit.

21. PHILIPPE-EMANUEL d'Epinay, Marquis de Broon d'Epinay, Baron du Mollay-Bacon, Seigneur de Limoellan, de Beaumont, épouſa *Magdelaine* de Warignies, fille de *Tanguy* de Warignies, Seigneur de Blainville, Baron de Biars, Lieutenant de Roi en Normandie, Gouverneur de Lectoure, puis de Pontorſon, &

d'*Antoinette* Duparc, dont vint Louïs, qui ſuit.

22. Louis, Marquis d'Epinay, de Broon, &c. mourut le 28 fevrier 1708, âgé de 84 ans. Il avoit épouſé *Marie-Françoiſe* de Saint-Denys de Couſin, fille de *Philippe* de Couſin, Chevalier, Seigneur de Saint-Denys de Chapillières, de S. Hilaire & de Santilly, & de *Magdelaine* de Rouville, dont eſt venue *Magdelaine* d'Epinay, fille unique, qui épouſa le 23 décembre 1689, *Henri* de Lorraine, Comte de Brionne, Chevalier des Ordres, reçu en ſurvivance de la charge de Grand Ecuyer de France & de Gouverneur de la province, Païs & Duché d'Anjou, ville & château d'Angers, morte le 12 décembre 1714. * Argentré, *Hiſt. de Bretagne.* Auguſtin du Pas. Le Laboureur. Sainte-Marthe, &c.

EPINAY, (André d') Cardinal, Archevêque de Bourdeaux, puis de Lyon, Abbé de Sainte-Croix de Bourdeaux, & Prieur de Saint-Martin des Champs à Paris, étoit fils de *Richard*, Seigneur d'Epinay en Bretagne, & de *Béatrix* de Montauban. En 1468, ou ſelon d'autres en 1478, il fut mis ſur le ſiége de l'égliſe de Bourdeaux après Artus de Montauban ſon oncle, & en 1499, il eut l'Archevêché de Lyon, que Hugues de Talaru lui céda. André d'Epinay eut beaucoup de part aux affaires de ſon tems. Il fut envoyé en Bretagne après la mort du Roi Louïs XI, ſe trouva enſuite aux Etats de Tours, & obtint à la recommandation du Roi Charles VII. le chapeau de Cardinal, que le Pape Innocent VIII. lui donna au mois de mars 1489. Il ſuivit le même Roi Charles VIII. en ſon voyage d'Italie, & à la conquête du Royaume de Naples; & à ſon retour il ſe trouva à la bataille de Fornoue en 1495. On aſſure qu'il fut Gouverneur de Paris, où il mourut au château des Tournelles le dixiéme novembre 1500. Son corps fut enterré dans l'Egliſe des Celeſtins de Paris, où l'on voit ſes armes & ſon épitaphe, près de la chapelle d'Orléans. * Argentré, *Hiſt. de Bretagne, liv.* 12. Auguſtin de Pas. *Hiſt. Généal. de Bretagne.* Frizon, *Gall. Purpur.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Aubery, *Hiſt. des Card. tome* 3. Le Laboureur, *Tombeau des Perſonnes Illuſtres.* Severt, *de Archiep. Lugd. &c.*

EPINAY-SAINT-LUC, maiſon des plus illuſtres de Normandie, eſt très-ancienne, & a produit de grands hommes. Guillaume d'Epinay, vivoit en 1209, & fut pére de Richard, en 1227. Celui-ci laiſſa Guillame II. pére de Géofroy, Capitaine du château d'Arques, qui épouſa *Jeanne* de Coucy, dont il eut entr'autres enfans Guillaume, qui ſuit.

Guillaume d'Epinay, Seigneur de Boſguerout, de Saint-Luc, &c. épouſa 1. *Alix* de Couci, dont il eut Robert d'Epinay, qui ſuit: 2. en 1441, *Marie* d'Augerville, qui le fit pére de Gui d'Epinay, tige des Seigneurs de Boſguerout.

BRANCHE DE SAINT-LUC.

6. Robert d'Epinay, Chevalier Seigneur de Saint-Luc, capitaine d'Evreux en 1506, eut de *Chriſtine* de Sains, 1. Valeran, qui ſuit; 2. *Ambroiſe*, Seigneur de Méziers; & 3. *Euſtache*, Ecuyer du Roi.

7. Valeran d'Epinay, ſe ſignala en diverſes occaſions & principalement au ſiége de Mets, où il commandoit la compagnie de cent Hommes d'armes du Duc de Guiſe. Il épouſa le ſeptiéme mai 1553, *Marguerite* de Grouches, fille de *Charles*, Seigneur de Gribouval, & en eut François, qui ſuit; & *Antoinette*, femme de *Michel* d'Eſtourmel, Seigneur de Gariancourt.

8. François d'Epinay, dit *le Brave de Saint-Luc*, fut Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Saintonge & de Brouage, Lieutenant Général au Gouvernement de Bretagne, & Grand-Maître de l'Artillerie de France en 1596. Les Auteurs de ſon tems lui donnent de grands Eloges. Brantôme ayant parlé de Philibert de la Guiche, Grand-Maître de l'Artillerie de France, *Après lui*, ajoute-t'il, *l'a été M. de Saint-Luc, très-gentil & accompli Cavalier en tout, s'il en fut un à la Cour, & qui eſt mort au ſiége d'Amiens, tres regretté & en réputation d'un tres brave, vaillant & bon Capitaine.* Il ſe trouva l'an 1587 à la bataille de Coutras, s'y diſtingua par ſa bravoure, & fut fait priſonnier. Depuis, il ſervit encore au ſiege d'Epernay, de Paris, de Laon, de la Fére, & ailleurs. Le Roi Henri *le Grand*, le fit Chevalier de ſes Ordres, le ſeptiéme janvier 1595. L'année ſuivante il fut Grand-Maître de l'Artillerie, par la démiſſion du Seigneur de la Guiche, le cinquiéme de ſeptembre, & fut tué au ſiége d'Amiens, le huitiéme du même mois de ſeptembre en 1597. François d'Epinay n'étoit pas ſeulement brave, il étoit très-bien fait de ſa perſonne, honnête, généreux, obligeant, & avoit un eſprit brillant, aiſé, délicat, & que rien ne rebutoit. Ces bonnes qualitez le rendirent cher au Roi Henri III. qui l'honora particuliérement de ſa bienveillance, puis au Roi Henri *le Grand.* Ses envieux s'efforcérent de le mettre mal dans l'eſprit du premier de ces Monarques, & furent cauſe qu'il ſe retira à ſon Gouvernement de Brouage. Ce fut dans cette ſolitude qu'il compoſa divers diſcours militaires, & des vers ingénieux. Scévole de Sainte-Marthe en fait mention dans l'Eloge qu'il a dreſſé pour le Seigneur de Saint-Luc, entre ceux des doctes François. C'eſt l'Ouvrage qu'on pourra conſulter, outre l'Hiſtoire de J. A. de Thou, & les Auteurs que nous citerons dans la ſuite. Le corps de François d'Epinay fut enterré dans la chapelle d'Orléans, aux Céleſtins de Paris. Il avoit épouſé *Jeanne* de Coſſé, Dame de grand eſprit & d'un mérite ſingulier, fille de *Charles* de Coſſé I. de ce nom, Comte de Briſſac, &c. Maréchal de France, dont il eut 1. Timoléon, qui ſuit; 2. *Artus*, Abbé de Rhédon, nommé à l'Evêché de Marſeille, Commandeur de l'Ordre du Saint Eſprit, mort en 1618; 3. *Charles*, Commandeur d'Arleux dans l'Ordre de Malthe, tué en un combat contre les Turcs, l'an 1622; & 4. *François*, Seigneur de Seppois, mort ſans poſtérité.

9. Timoléon d'Epinay, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Brouage, & Lieutenant Général au Gouvernement de Guienne, porta dès ſon jeune âge les armes avec honneur, & ſervit ſous le régne de Louïs *le Juſte*, dans les guerres contre les Calviniſtes. Depuis il fut Vice-amiral de France, & contribua beaucoup à la bataille gagnée ſur les Rochelois, & aux avantages remportez ſur M. de Soubize, qu'on chaſſa de l'iſle de Ré. Ces ſervices furent recompenſez par le bâton de Maréchal de France, que le Roi lui donna en 1628. Il fut auſſi pourvu de la Lieutenance générale du Gouvernement de Guienne, & mourut à Bourdeaux le 12 ſeptembre 1644. Son corps fut porté à Paris l'année ſuivante, & enterré le 14 janvier dans l'égliſe des Céleſtins, en la chapelle d'Orléans. Il avoit épouſé 1. *Henriette* de Baſſompierre, ſœur du Maréchal de ce nom, morte à Paris le 19 janvier 1632, après une maladie de ſept ans: 2. *Marie-Gabrielle* de la Guiche, fille aînée de *Jean-François*, Seigneur de Saint-Géran, Maréchal de France. De la premiére vinrent 1. *Louis*, nommé à l'Archevêché de Bourdeaux, mort en 1644; 2. François II. qui ſuit; 3. *Renée*, mariée en 1626, à *François* de Harcourt II. du nom, Marquis de Beuvron, morte d'apoplexie à Paris en 1639; & 4. *Antoinette*, Religieuſe à Saint-Pierre de Reims, ayant quitté par humilité cette Abbaïe, dont elle avoit été pourvue.

10. François d'Epinay, II. du nom, Marquis de S. Luc, Comte d'Eſtelan, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général en Guienne, & Gouverneur du Périgord, prit alliance en 1643 avec *Anne* de Buade fille d'*Henri*, Comte de Palluau, & mourut en 1670, laiſſant 1. François III. Marquis de Saint-Luc, qui ſuit; 2. *Louis* Abbé de S. George de Boſcherville, Aumônier du Roi, mort en 1684. *N*... Demoiſelle de Saint-Luc, Religieuſe.

11. François d'Epinay, II. du nom, Marquis de S. Luc, mourut le neuviéme juillet 1694. Il avoit épouſé en 1674, *Marie* Dame de Pompadour, Vicomteſſe de Rochechouart, fille & héritiére de *Jean*, Marquis de Pompadour, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie* Vicomteſſe de Rochechouart, morte en octobre 1723, laiſſant pour fille unique *Marie Anne Henriette* d'Epinay, Dame de Pompadour, Vicomteſſe de Rochechouart, mariée en déc. 1715, à *N.* de Rochechouart, de la branche des Barons du Bâtiment, qui a pris le nom de Vicomte de Rochechouart.

BRANCHE DE BOSGUEROUT.

6. Gui d'Epinay, fils du ſecond lit de Guillaume, fut Seigneur de Boſguerout, & épouſa *Jeanne* de Pilois, Dame de Tournebu, dont il eut Olivier qui ſuit.

7. Olivier d'Epinay, dit *des Hayes*, Seigneur de Boſguerout, épouſa 1. *Charlotte* de Pontcher, dont il n'eut point d'enfans: 2. en 1506, *Jacqueline* de Dreux, deuxiéme fille de *Jacques* de Dreux, Seigneur de Morainville, & d'*Agnès* de Mareuil, & mourut l'an 1521, laiſſant entre autres enfans, Louïs qui ſuit.

8. Louïs d'Epinay, Seigneur de Boſguerout, & de Trubleville, épouſa 1. en 1534, *Charlotte* Diſque, fille de *Jean*, Seigneur de Lamerville, dont il eut trois filles: 2. en 1554, *Jacqueline* de Reimerswale, Dame de Marchinville, Comteſſe de Roſendale, l'une des Dames d'honneur de la Reine Eléonor d'Autriche, femme du Roi François I, fille d'*Adrien* de Reimerswale, Baron de Lodic, Amiral de Flandre, & de *Jeanne* de Grimbergen, qui mourut en 1557, & laiſſa pour fils unique.

9. Martin d'Epinay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils, Comte de Roſendale, Seigneur de Boſguerout & d'Epinay, Capitaine de 50 Hommes d'ordonnance. Il épouſa en 1577, *Anne* de Rochefort, fille de *René*, Seigneur de Croiſette, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant de Roi au Païs Chartrain & Blaiſois; & mourut en 1609, laiſſant entre autres enfans, René, qui ſuit.

10. René d'Epinay, Baron de Boſguerout, Comte de Roſendale, Vicomte de Buffon, &c. Colonel d'Infanterie ſous Henri IV, épouſa en 1610, *Claude* de Roncherolles, fille de *Pierre*, Baron de Pont-Saint-Pierre, Gouverneur & Sénéchal de Ponthieu, & de *Charlotte* de Moy, & mourut à Angoulême en 1615, au ſervice du Roi Louïs XIII, laiſſant Pierre, qui ſuit, & deux filles.

11. Pierre d'Epinay, Marquis de Boſguerout, Comte de Roſendale, Vicomte de Buffon, épouſa en 1642, *Charlotte* Guillard, fille de *Philippe*, Marquis d'Arci, & de *Jeanne* de Mailly, dont il eut 1. Pierre, qui ſuit; 2. *Jean*, Comte de Roſendal, tué au combat de Senef en 1674; 3. & 4. deux filles Religieuſes.

12. Pierre d'Epinay II. du nom, Marquis de Boſguerout, mort en 1691, avoit épouſé en 1671, *Marie-Conſtance* de Chalon, fille d'*Alfonſe-Rodrigue* de Chalon, Sécrétaire du Cabinet du Roi, morte le 12 avril 1704, laiſſant 1. François, qui ſuit; 2. *N*... Chevalier d'Epinay qui ſert ſur mer; & 3. 4. 5. trois filles, dont l'une eſt Religieuſe en l'Abbaïe du Thréſor.

13. François d'Epinay, Marquis de Boſguerout, Comte de Roſendal, Colonel de Dragons, épouſa en 1705, *Françoiſe Gabrielle* d'O, fille aînée de *René-Claude* d'O, Marquis de Franconville, Chef d'Eſcadre des armées navales, & premier Gentilhomme de la chambre de M. le Comte de Toulouſe, & d'*Elizabeth Magdelaine* de la Vergne de Guilleragues. * Sainte-Marthe, *Hiſt. Généal. de France*, *l.* 34. Le Laboureur, *Tombeau des Perſ. Illuſt.* Le P. Anſelme. Godefroy. La Roque, &c.

EPINE, famille ancienne des Païs-Bas Eſpagnols, floriſſoit ſous le Régne de Philippe I. Roi de Caſtille, au Comté de Flandres en deux fréres. L'un étoit Matthias de l'Epine, Seigneur de la Grande Haye, Terre noble, avec Haute, Moyenne, & Baſſe Juſtice, dans la paroiſſe de la Baronie de Warneton. Il étoit Maître de la Chambre des Comptes à Lille, & mourut le 19 avril 1507. Son épouſe la Baronne de Hardebecque, dite *de le Val*, mourut peu de mois après, comme on le voit dans un magnifique monument de marbre dans une des égliſes de la dite ville. Leur poſtérité ayant été comptée juſqu'au dernier ſiécle, entre les perſonnes illuſtres du païs, prit fin par *Claire* de l'Epine. Mais elle a été continuée dans la branche du frére de Mathias nommé Guillemin

de l'Epine, Baillif de ladite ville, qui épouſa N. Baronne de Beauregard, & laiſſa un fils dont les Deſcendans ſe ſont retirez en Allemagne, dans la capitale du Bas Palatinat du Rhin. On voit encore dans l'égliſe de S. Pierre à Heidelberg un monument de marbre érigé en l'honneur de ſon petit-fils PIERRE de Spina. Celui-ci marié avec la Baronne *Gutte* de Palant du païs de Juliers, a laiſſé une très-belle poſtérité. L'Empereur Ferdinand III. fit la grace à cette famille de lui accorder ſous ce nouveau nom de SPINA de nouvelles armes, à la Diéte de Ratisbonne, le 12 mars de l'an 1641, avec le privilége de pouvoir y poſſéder des fiefs & Terres nobles, dont cette famille n'a pas été mal partagée; poſſédant encore aujourd'hui pluſieurs fiefs & Seigneuries. Comme il y a une famille, à peu près auſſi illuſtre & de même nom en Calabre, dans le Royaume de Naples, connue ſous le titre des Barons de *Mamola*, il y a de l'apparence que l'Empereur laiſſa à celle-là la principale partie des choſes dont les armes de cette famille ſont chargées, en lui donnant trois roſes ſur leur tige armée d'épines; puiſque celle de Naples porte d'or à trois bandes vivrées d'azur à la bande d'argent, chargée de trois roſes de gueules brochant ſur le tout. On leur a donné les trois roſes de gueules ſur leurs tiges de ſinople armées d'épines, ſur un écuſſon d'argent, miſes en pal; celle du milieu ſurpaſſant celles des côtez. En cimier une roſe de même entre deux aîles d'aigle déployées, l'une d'argent & l'autre de gueules, ſortant par ſa tige d'une couronne royale, avec les lambrequins d'argent & de gueules, comme on le pourra voir plus préciſement dans l'Eſtampe du livre d'armoiries, imprimé pour la derniére fois à Nuremberg. L'Empereur Charles VI. à préſent régnant, ayant conſidéré que cette ancienne famille a perdu beaucoup de ſon luſtre d'ancienne Chevalerie, par le nouveau nom & armes donnez par ſon ayeul, l'a bien voulu réhabiliter à ſon couronnement à Francfort, où la branche aînée, qui ne s'eſt jamais méſalliée, s'eſt établie, comme elle l'a prouvé par les 64 quartiers paternels & maternels, avec d'autres documens authentiques, ſous le titre de Barons de la Grande Haye, fief maſculin, qui reléve de la Seigneurie de Wormeſelle, injuſtement ôtée aux héritiers mâles de cette famille. De ſorte que l'Empereur n'a pas héſité de leur donner par ſon Diplome de réhabilitation a Francfort le neuviéme janvier 1712, le titre & toutes les prérogatives, dont les Barons du Saint Empire peuvent jouir; donnant aux trois fréres de cette famille le titre de généreux & magnifiques Seigneurs, les traitant de ſes Vaſſaux, & leur faiſant préſent des quatre quartiers paternels & maternels, comme s'ils étoient nez d'autant de Barons; leur accordant les mêmes armes qu'aux Comtes du ſaint Empire, avec cette diſtinction ſeulement, que les trois caſques ouverts avec leurs cimiers ſont ſéparez du grand écu par la couronne de Baron, portant au premier quartier d'azur, à deux éponges du roſier ſauvage, poſez en pal avec un grand canton de ſable chargé de deux tours d'argent, à une croix pleine de gueules, qui ſont les armes de l'Epine; au ſecond quartier d'azur ſemé de fleurs de lys d'argent, qui ſont les armes de leur mére d'Harvilly, dite *Malapert*; au troiſiéme d'azur, à trois harangs d'argent, couronnez & poſez en face, comme nageans l'un ſur l'autre; au quatriéme de gueules decuſſû, (*c'eſt ainſi que porte le Mémoire*) à côté la pointe d'argent chargé d'une riſe de gueules, & ſur le tout un petit écuſſon avec les armes de Spina, que nous avons déja rapportées; le caſque & le cimier du milieu étant celui de cette famille. Les deux côtez ſont celles de la mére & de l'ayeule maternelle, qui a à droite pour ſoutien, un lion rouge de Zélande, puiſque la famille de Huybert, eſt de cette province; & à gauche un lion d'or, qui eſt celui de Brabant, ſoutenant le quartier maternel, qui tire ſon origine dudit Duché, ayant toujours eu ce ſoutien, comme fort illuſtre. L'un & l'autre eſt poſé avec un pié étendu ſur un billet d'azur, avec la deviſe en lettres d'or, *Decus & tutamen*. L'aîné & le cadet de cette famille, qui poſſédent des charges très-éminentes, ſont outre cela revêtus de l'Ordre de Chevaliers de la Chaſſe, qui n'eſt donné par le Prince de Naſſau-Dillenbourg, qu'à douze Barons, ou fort anciens Gentilshommes; n'étant d'ailleurs porté que par des Princes & Comtes de l'Empire. * *Mémoire manuſcrit*, que nous avons inſéré tout tel que nous l'avons reçu.

L'EPINE, famille. *Voyez* SPINA.

EPINE, (Jean de l') Miniſtre de l'Egliſe Réformée. *Cherchez* SPINA.

ÉPINE ou SPINA. *Voyez* SPINA.

EPINOY, bourg des Païs-Bas en Flandre, avec titre de Principauté, eſt ſitué entre Lille & Douay, & a donné ſon nom à une maiſon célébre. *Voyez* MELUN.

ÉPINUS, (Jean) Miniſtre Proteſtant de la Confeſſion d'Ausbourg, dans le XVI ſiécle, naquit à Hambourg l'an 1499, & étudia à Wittemberg, où ayant eu Luther pour Maître, il donna dans les ſentimens de ce Reformateur. Il fut Miniſtre à Hambourg, travailla avec ardeur pour l'établiſſement de cette doctrine, compoſa divers Ouvrages *de la Juſtification des bonnes œuvres, &c.* & laiſſa encore quelques Traitez Hiſtoriques. Il fut envoyé en Angleterre, où le Roi Henri VIII. demandoit de ces Miſſionnaires diſciples de Luther. Lorſqu'il fut de retour en Allemagne, il écrivit contre *l'Interim*, qu'avoit fait dreſſer l'Empereur Charles-Quint, & dont la publication fut très-déſavantageuſe à la Religion Catholique, quoique deſagréable aux Proteſtans. Il mourut le 23 mai de l'an 1553, âgé de 54 ans. Mélanchthon fit ſon épitaphe. * Pantaléon, *l.* 3. *Proſopogr.* Chytræus, *in Saxon.* Geſner, *Biblioth.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Theol.*

ÉPIPHANE (*Epiphanius*) Evêque de Conſtance ou Salamine en Chypre, Pére & Docteur de l'Egliſe, dans le IV ſiécle, naquit vers l'an 320, dans un village de la Paleſtine, nommé *Beſanduc*, proche la ville d'Eleuthéropole. Il paſſa ſa jeuneſſe dans la diſcipline monaſtique, en Egypte, puis dans la Paleſtine, avec ſaint Hilarion, Héſychius & les autres Moines. On dit qu'il avoit été Juif de religion, & qu'il avoit été converti par un Chrétien nommé Cléobius, qui le guérit d'une bleſſure, que lui avoit fait un cheval fougueux; mais c'eſt un conte de l'auteur de la Vie ſuppoſée de ſaint Epiphane, auquel il ne faut ajoûter aucune foi. Ce qu'il rapporte lui-même, qu'il penſa être ſurpris dans ſa jeuneſſe par les Hérétiques appellez *Gnoſtiques*, & que Dieu le préſerva par ſa miſéricorde, eſt beaucoup plus certain. Il fonda un monaſtére dans ſon païs, dont il prit lui-même la conduite, & fut enſuite élu vers l'an 366 Evêque de Salamine, Métropole de l'île de Chypre, qui portoit alors le nom de *Conſtance*, & que l'on appelle aujourd'hui *la vieille Famagouſte*. Il s'appliqua particuliérement à préſerver cette île de l'erreur de l'Arianiſme. Il s'oppoſa auſſi à celle d'Apollinaire; & étant venu à Antioche, il eut un entretien avec Vital diſciple d'Apollinaire, & combattit ſes erreurs. Il tint le parti de Paulin contre Méléce, & vint à Rome, ſous le pontificat de Damaſe, pour ſoutenir le premier. Il ordonna en Paleſtine Paulinien, frére de ſaint Jérôme; ce qui irrita contre lui Jean Evêque de Jeruſalem. Saint Epiphane accuſa de ſon côté cet Evêque de ſoutenir les erreurs d'Origéne, & ils attirérent Théophile Evêque d'Alexandrie dans leur parti. Celui-ci condamna le livre d'Origéne, dans un Concile tenu l'an 399, & chaſſa les Moines, ſoupçonnez de favoriſer la mémoire de cet Auteur. Saint Epiphane condamna auſſi dans un Concile tenu l'an 401, dans l'île de Chypre, les livres d'Origéne, & écrivit a ſaint Chryſoſtome, qui avoit reçu les Moines chaſſez par Théophile, afin de l'engager à prendre parti contre les livres d'Origéne; mais ſaint Chryſoſtome n'ayant pas approuvé cette propoſition, ſaint Epiphane vint lui même à Conſtantinople, à la perſuaſion de Théophile, pour y faire exécuter le decret du Concile de Chypre. Il ne voulut avoir aucun commerce avec ſaint Jean Chryſoſtome, & ne put réüſſir dans ſon entrepriſe. Il avoit deſſein d'entrer dans l'égliſe des Apôtres, & d'y publier la condamnation d'Origéne; mais étant averti du danger où il ſe mettoit, il ſe retira & prit le parti de revenir à Salamine. On dit qu'étant prêt de s'embarquer, il dit aux Evêques qui l'avoient conduit juſqu'au bord, *Je vous laiſſe la ville, le Palais & le théatre.* Quelques-uns ont auſſi rapporté, qu'il prédit à ſaint Chryſoſtome, qu'il ſeroit chaſſé de ſon ſiége, & que ce Saint de ſon côté lui dit qu'il ne reverroit point ſon égliſe, ni ſon palais. Quoi qu'il en ſoit, il mourut en revenant, au mois d'avril ou de mai de l'an 403, âgé de plus de 80 ans, dont il en avoit paſſé 36 dans l'épiſcopat. L'averſion que ſaint Epiphane avoit pour les héréſies, lui fit entreprendre un Ouvrage, dans lequel il rapporte & réfute toutes les héréſies. Il a intitulé cet Ouvrage *Πανάριον* ou *Κιβώτιον*, c'eſt à dire, *l'Apotiquairerie*, ou l'armoire aux remédes. Il a encore compoſé *l'Anchorat*, où il explique la Foi de l'Egliſe, & réfute les erreurs des Payens, des Manichéens, des Sabelliens, & des Ariens; un *Abbrégé de ſon livre des Héréſies*; un *Traité des poids & des meſures*; la *Phyſiologie*; *Traité des douze pierres précieuſes*; *le livre de la vie & de la mort des Prophétes.* On a encore de lui une *Lettre à Jean de Jéruſalem*, ſur l'ordination de Paulinien, ſur l'Origéniſme, & ſur un voile où étoit peinte l'image de J. C. qu'il avoit fait déchirer, & une *Lettre à Diodore de Tarſe*, ou plutôt de Tyr rapportée par Facundus, les Neuf Sermons & le Traité des Myſtéres des nombres, qui portent le nom de ſaint Epiphane, ne ſont point de l'ancien Evêque de Salamine, mais de quelque autre Evêque, qui avoit ce même nom, peut-être auſſi Evêque de la même ville, puiſque l'on y en trouve de ce nom, dans le ſeptiéme & dans le dixiéme ſiécle, comme on le connoit par le ſtyle & par quelques autres indices.

Le ſtyle de ſaint Epiphane n'a ni beauté, ni élévation: il eſt au contraire ſimple, bas & rampant; il eſt rude & groſſier, ſans ſuite & ſans liaiſon; il avoit beaucoup de lecture & d'érudition. Souvent il ſe ſert de fauſſes raiſons, pour réfuter les Hérétiques. Il ſe trompe en pluſieurs endroits ſur des faits d'Hiſtoire fort conſidérables; & il ajoûte foi trop légérement à de faux Mémoires, ou à des bruits incertains: il avoit beaucoup de zéle & de piété; mais peu de politique. Nous avons diverſes éditions des œuvres de ſaint Epiphane, en Grec & en Latin; mais la meilleure eſt celle que le P. Pétau a donnée, imprimée à Paris en 1622, avec de ſavantes Notes. La mémoire de ce Saint a toujours été en grande vénération dans l'Egliſe Gréque, où l'on célébre ſa fête le 12 mai, que l'on y ſuppoſe avoir été celui de ſa mort. L'Egliſe Latine a commencé à honorer la mémoire de ce Saint vers la fin du VII, ou au commencement du VIII ſiécle. Quelques Auteurs ont prétendu ſans preuves, que le corps de ce Saint avoit été apporté à Bénévent, ville d'Italie. Pluſieurs autres villes d'Allemagne ſe vantent avec auſſi peu de fondement, de poſſéder quelques reliques de ce Saint. Les Actes de ſa vie que l'on a en Grec & en Latin, ſous le nom de ſes diſciples Jean, Polybe & Sabin, ſont l'Ouvrage d'un Impoſteur, qui s'eſt inutilement efforcé de donner de la vraiſemblance à ſes fictions. Le Pére Papebroc a ramaſſé dans les Anciens tout ce qu'il y a de certain ſur ſaint Epiphane. * Saint Jérôme, *Apolog.* 2. *ad Ruſt. cap.* 114. *de Script. Eccl. in Epiſt. &c.* Saint Auguſtin, *in Hæreſ. ad Quod-vult-Deus.* Saint Jean de Damas, *Orat. de Imag.* Photius, *Cod.* 122. 123. 124. Suidas. Socrate. Sozoméne. Théodoret. Nicéphore. Baronius, *A. C.* 372. *n.* 107. 108. 328. *n.* 1. & 2. *&c.* & *in Mart.* 12. *Maii.* Onuphre. Génébrard. *en la Chron.* Sixte de Sienne, *en la Biblioth.* Bellarmin, *des Ecr. Eccl.* Le Mire, &c. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. IV ſiécle.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Mai.*

EPIPHANE, (*Epiphanes*) fils de l'Héréſiarque Carpocrate, fut héritier de ſes impietez. Elevé par ſon pére dans les études des Sciences profanes & entretenu dans les erreurs de ſa Secte, il compoſa un livre *de la Juſtice*, ſuivant les principes de la Philoſophie de Platon, dans lequel il définiſſoit la juſtice de Dieu, une communauté avec égalité, & prétendoit prouver, que non ſeulement les biens, mais encore les femmes devoient être en commun. Il combattoit ouvertement la Loi de Moïſe, & particuliérement les deux derniers commandemens touchant les déſirs. Saint Clément d'Alexandrie cite un paſſage, tiré du livre de cet Epiphane, & il dit qu'après ſa mort, ceux de Céphalonie, d'où il étoit originaire du côté de ſa mére, l'adorérent comme une Divinité. * Clément Alexandrin, *l.* 3. *des Tapiſſ.* S. Epiphane, *Hær.* 32. Du

Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclеſ. trois premiers ſiécles.*

E'PIPHANE, (*Epiphanius*) Scholaſtique, qui vivoit dans le VI ſiécle, mérita l'amitié de Caſſiodore, à la priére duquel il traduiſit en Latin, mais fort mal, l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Théodoret, de Socrate & de Sozoméne. Depuis il en tira la ſienne, qu'il nomma *l'Hiſtoire Tripartite.* * Caſſiodore, *Præf. in Hiſt. Trip. & de Divin. Lect. c.* 7. Sigebert, *in Catal. c.* 12.

EPIPHANE, Evêque de Pavie, dans le cinquiéme ſiécle, naquit l'an 438, fut élevé dans la cléricature par Criſpin, Evêque de Pavie, & lui ſuccéda l'an 466. Il fut employé pour ménager la réconciliation de l'Empereur Anthémius avec Ricimer ſon gendre. Sous le régne de Jules Nepos, qui dépoſſéda Glycerius ſucceſſeur d'Anthemius, Epiphane fut député vers Evaric Roi des Viſigoths à Toulouſe, & conclut avec lui un Traité de paix. L'Empereur Népos ayant été dépouillé & chaſſé par le Patrice Oreſte, il fit déclarer Auguſte, Momylle ſon fils, appellé vulgairement *Auguſtule*, attira en Italie, Odoacre Roi des Turcilinges, avec une armée de Barbares. Oreſte s'étant retiré dans Pavie, y fut aſſiégé, pris & mis à mort par Odoacre, qui relégua Auguſtule en Campanie, dans le château de Lucullano, près de Naples; & fit ainſi finir l'Empire de Rome en ſa perſonne, l'an 476. Les Barbares s'étant rendus maîtres de la ville de Pavie, la pillérent, y mirent le feu, & emmenérent la plupart des Habitans priſonniers. Dans une ſi grande déſolation, Epiphane rendit à ſon peuple tous les ſervices imaginables: il retira des mains des Barbares la plupart les captifs, & obtint d'Odoacre pour la ville une exemtion de tous impôts pendant cinq années; il rétablit les égliſes, & y fit refleurir le ſervice divin; mais cette égliſe ne jouït pas long-tems de ce repos; car Théodoric, Roi des Oſtrogoths, étant venu fondre en Italie avec une puiſſante armée, en 489, défit Odoacre; mais ayant enſuite été abandonné des ſiens, il ſe retira à Pavie, où il fut aſſiégé par Odoacre. Enfin Théodoric victorieux étant devenu maître de toute l'Italie, Epiphane fut député pour obtenir de ce Roi, la révocation d'un édit, fait contre ceux qui avoient été de ſes ennemis. Il obtint cette révocation, & fut envoyé par Théodoric vers Gondebaud Roi des Bourguignons, pour traiter avec lui de la liberté de pluſieurs captifs: il reüſſit encore dans cette négociation. Deux ans après, il vint ſolliciter auprès de Théodoric, la remiſe des impôts établis ſur la Ligurie; & comme il ſe préparoit à s'en retourner, après avoir obtenu une modération des deux tiers, il mourut le 31 janvier de l'an 496 ou 497. * Ennodius, *en ſa Vie rapportée par Surius au* 22 *janv.* Baillet, *Vies des Saints, mois de janvier.*

ÉPIPHANE, Patriarche de Conſtantinople, dans le VI ſiécle, ſuccéda à Jean II. l'an 520. Le Pape Hormiſdas lui donna pouvoir de recevoir en ſon nom, tous les Evêques qui voudroient ſe réünir à la communion du Siége Romain, à condition qu'ils ſouſcriroient à la formule qu'il avoit dreſſée, & qu'ils lui envoyeroient leur ſignature. Il s'agiſſoit en cela de la réception du Concile de Chalcédoine, & de la condamnation d'Eutychès. Epiphane fut zélé pour la défenſe de la vérité orthodoxe, & mourut l'an 535. Anthime lui ſuccéda. * Hormiſdas, *Epiſt.* 72. 73. *&c.* Baronius, *A. C.* 20. *n.* 7. 535. *n.* 58. *&c.*

ÉPIPHANES ſurnom de Ptolomée V. Roi d'Egypte. *Voyez* PTOLOMÉE V. Roi d'Egypte.

ÉPIPHANES ſurnom d'Antiochus IV. Roi de Syrie. *Voyez* ANTIOCHUS IV. Roi de Syrie.

ÉPIPHANIE, ville de Syrie, ſur l'Oronte, fut fondée par le Roi Antiochus ſurnommé *Epiphanès*, c'eſt à dire, *illuſtre*, duquel elle tira ſon nom. Cuſpinien dit qu'elle fut depuis appellée *Mapia*, & Niger la nomme *Aman.* Elle eſt entre Antioche & Damas, à 80 milles de l'une & de l'autre.

ÉPIPHANIE, fête de l'adoration des trois Rois, du Batême de Jeſus Chriſt, & de ſon premier miracle aux noces de Cana. C'eſt un mot Grec qui ſignifie *apparition* ou *manifeſtation*, & qui convient à ces trois fêtes. Car Jeſus Chriſt ſe manifeſta aux Rois Mages, leſquels ſuivirent l'étoile qui leur avoit apparu; il fut déclaré Meſſie par une voix du ciel, au moment de ſon batême; & en faiſant ſon premier miracle, il manifeſta ſa puiſſance. A l'égard des Rois Mages, il faut remarquer que les Perſes, & la plupart des peuples de l'Orient, donnoient le nom de *Mages* à leurs Docteurs; comme les Hébreux les appelloient *Scribes*; les Egyptiens, *Prophétes*; les Grecs, *Philoſophes*; & les Latins, *Sages.* L'Egliſe donne à ces trois hommes illuſtres le titre de Rois; ce qui eſt fondé ſur ces paroles de David, *Les Rois de Tharſis, & des îles offriront des préſens; les Rois d'Arabie & de Saba apporteront des préſens.* C'eſt une ancienne tradition, dont on ne peut marquer la ſource: & les plus anciennes peintures de ce myſtére, nous répréſentent des perſonnes couronnées, avec les autres marques de la dignité royale. Nous en avons même des témoignages dans les Péres de l'égliſe les plus célébres, comme dans Tertullien, ſaint Cyprien, ſaint Hilaire, ſaint Baſile, ſaint Jean Chryſoſtome, ſaint Iſidore, le vénérable Béde, Théophylacte, & pluſieurs autres. Autrefois les peuples d'Orient choiſiſſoient des Philoſophes pour Rois; ou ſi les Royaumes étoient héréditaires, ils faiſoient inſtruire les Princes, qui devoient ſuccéder à la Couronne, dans les ſciences qui leur pouvoient faire mériter le nom de Sages. C'eſt ce que Platon remarque en traitant de l'éducation des Princes de Perſe: où il ajoûte que ſur tout l'Aſtrologie étoit eſtimée une Science digne des Souverains. Ces trois Rois, que quelques-uns nomment Gaſpard, Balthaſar & Melchior, ayant obſervé le 25 décembre, une étoile beaucoup plus éclatante que les étoiles ordinaires; jugérent que c'étoit-là cette étoile de Jacob, dont le Prophéte Balaam (de qui les prédictions leur étoient connues) avoit autrefois parlé, & qui devoit être le ſigne d'un Roi, qui nâitroit pour le ſalut de ſes peuples. D'ailleurs ils furent éclairez par une lumiére intérieure, qui leur fit connôitre, que cet aſtre leur ſerviroit de guide pour trouver le Meſſie. Ainſi ils prirent le chemin de la Judée, où ils ſavoient par leurs traditions, que nâitroit ce Roi deſiré de toutes les nations. L'Evangéliſte dit ſeulement qu'ils vinrent d'Orient, c'eſt à dire, d'un païs qui étoit oriental, à l'égard de Jeruſalem & de Bethléem; ou de cette partie du monde, que l'on appelloit abſolument l'Orient, laquelle comprend un grand nombre de Royaumes & de Provinces. L'opinion la plus probable eſt, qu'ils vinrent de l'Arabie heureuſe, qui fut habitée par les enfans qu'Abraham eut de Cétura ſa ſeconde femme; ſavoir, par Jectham pére de Saba, & par Madian pére d'Epha. Ce que le Roi Prophéte ſemble témoigner lorſqu'il dit que le Meſſie ſeroit adoré par les Rois des Arabes & de Saba, & qu'on lui donneroit de l'or d'Arabie; & le Prophéte Iſaïe prédit la même choſe, lorſqu'il dit qu'on viendroit de Madian & d'Epha ſur des chameaux pour le reconnoitre. Les préſens que les Mages lui offrirent, favoriſent beaucoup cette opinion; car c'eſt principalement dans l'Arabie que naiſſent l'or, l'encens & la myrrhe. Ces Mages furent conduits par l'étoile pendant leur voyage, qui dura douze jours ou environ; mais lorſqu'ils approchérent de Jéruſalem, l'étoile diſparut. C'eſt pourquoi ils entrérent dans cette ville, & demandérent à Hérode où étoit né le Roi des Juifs. Hérode conſulta les Docteurs de la Loi, qui répondirent que ſuivant la prophétie de Michée, ce devoit être à Bethléem de Juda. Les Mages étant ſortis de la ville pour aller à Bethléem, revirent l'étoile qui les avoit conduits, & la ſuivirent juſqu'à ce qu'elle s'arrêtât ſur l'étable, où étoit né Jeſus Chriſt. Ils y entrérent, & lui offrirent pour préſens, de l'or, de la myrrhe & de l'encens. Il y a des Auteurs qui croyent que Marie & Joſeph avec le petit JESUS, s'étoient alors retirez dans une maiſon plus commode de la ville de Bethléem parce que ſaint Matthieu dit, qu'*entrant dans la maiſon, ils trouvérent l'enfant.* Mais le commun ſentiment des ſaints Péres eſt, que ce fut dans l'étable même, où les Mages trouvérent le Sauveur; & que le nom de maiſon ſe donne dans l'Ecriture ſainte à toute ſorte de demeure. Ces Rois ayant rendu leurs reſpects à Jeſus-Chriſt, furent avertis par révélation, de ne point paſſer par Jéruſalem, mais de prendre un autre chemin pour s'en retourner. On tient qu'après l'Aſcenſion de Notre-Seigneur, l'Apôtre ſaint Thomas étant allé en leur païs, les batiſa, & les conſacra Evêques; qu'ils furent martyrs; & que leurs Reliques furent tranſportées de Perſe à Conſtantinople, par l'ordre de l'Impératrice ſainte Héléne; que depuis elles furent apportées à Milan, du tems de l'Empereur Emanuel, par l'Evêque S. Euſtorge, d'où on les tranſporta à Cologne, l'an 1163, lorſque l'Empereur Frédéric *Barberouſſe* ſaccagea la ville de Milan. * *Nouveau Teſtament, Matth. ch.* 2. Théophylacte. Pierre Galeſinius.

☞ * Les Grecs faiſoient au ſixiéme de janvier la fête de la naiſſance de Jeſus Chriſt, à cauſe de laquelle ils nommoient cette fête *Théophanie*, *Epiphanie*, ou *des lumiéres*, parce qu'ils croyoient qu'en ce jour Jeſus Chriſt, la vraye lumiére, avoit apparu au monde. Ils faiſoient auſſi en même tems mémoire des autres circonſtances de la vie de Jeſus Chriſt, comme de l'adoration des Mages, de la purification, de ſon batême, & de ſon premier miracle, raſſemblant ainſi en un même jour la mémoire de divers myſtéres. L'Egliſe Latine, qui a célébré la fête de la naiſſance de Jeſus Chriſt le 25 de décembre, a reſervé, (au moins depuis le cinquiéme ſiécle,) au ſixiéme de janvier la fête de l'adoration des Mages, du batême de Jeſus Chriſt, & de ſon premier miracle fait aux noces de Cana. Dieu ſeul ſait, dit S. Maxime de Turin, laquelle de ces trois merveilles s'eſt proprement faite en ce jour. Il eſt certain que le batême de Jeſus Chriſt & les noces de Cana, ne ſont pas arrivez en un même jour. Il n'eſt pas certain non plus que les Mages ſoient venus adorer Jeſus Chriſt le ſixiéme de janvier, treize jours après la naiſſance de Jeſus Chriſt, ſelon les Latins. Quelques-uns croyent que cela n'eſt arrivé qu'après la purification, quelque tems avant la fuite en Egypte. Il n'y a rien de certain ſur les Mages, que ce qui en eſt marqué préciſément dans l'Evangile de S. Matthieu; car tous les autres Evangéliſtes n'en parlent point, & ce qu'en ont dit les Auteurs, n'eſt fondé que ſur des conjectures, des allégories, ou de fauſſes rélations, qui ne ſont point une preuve hiſtorique. Quoique l'on croye communément qu'ils étoient au nombre de trois, il n'y en a aucune preuve dans l'Evangile, qui dit ſeulement que des Mages vinrent d'Orient. Les trois ſortes de préſens qu'ils offrirent ne ſont pas une preuve qu'ils ne fuſſent que trois, puiſqu'ils les préſentérent en commun, & non pas chacun ſéparément. On ne ſait pas de quels païs ils étoient; le nom de Mages, plus connu parmi les Perſes, que parmi les autres nations, a fait croire à la plupart des Péres, que ceux qui vinrent adorer Jeſus Chriſt étoient de Perſe ou de Chaldée. Les nouveaux Commentateurs trouvent plus à propos de les faire venir d'Arabie; mais leurs conjectures ne ſont pas fort ſolides. Il eſt certain qu'ils virent une étoile extraordinaire en Orient qui fut la cauſe de leur voyage; mais il n'y a aucune apparence qu'ils euſſent appris par les oracles des Prophétes, qu'elle préſageoit la naiſſance d'un Roi. Il eſt plus vrai-ſemblable qu'ils en jugérent ainſi, ſuivant les régles de leur ſcience aſtrologique. Il n'eſt point dit dans l'Evangile que cette étoile les conduiſit de leur païs en Judée; mais ſeulement qu'ils avoient vu cette étoile en Orient, qu'ils la revirent de nouveau au ſortir de Jéruſalem, & qu'elle les conduiſit à Bethléem. L'Evangile ne donne point aux Mages la qualité de Rois, & tout ce qu'on cite des Prophétes, peut s'entendre de Princes, ou de grands Seigneurs, auſſi-bien que de Rois. Les noms de Melchior, Balthaſar & Gaſpar, qu'on leur a donnez, vers la fin du XII ſiécle, & leur hiſtoire ſont de pures fables. L'intention de l'Egliſe n'eſt point de faire la fête des Mages, mais de célébrer la mémoire de leur adoration, que l'on peut conſidérer comme les prémices de la vocation des Gentils.

Elle célébre auſſi dans le même jour, le Batême de Jeſus Chriſt par ſaint Jean; parce qu'en cette occaſion Jeſus Chriſt fut déclaré fils de Dieu par une voix venue du ciel, qui fit entendre ces paroles, *Celui-ci eſt mon Fils, &c.* Cette fête paroit encore plus ancienne dans l'égliſe que celle de l'adoration des Mages. Dans le tems de l'Empereur Adrien, Baſilide & ſes Sectateurs la ſolemniſoient au dixiéme de janvier. Les Grecs lui donnent le nom de *Théophanie*,

ou fête *des Lumiéres.* C'étoit un jour conſacré chez eux pour l'adminiſtration du batême, dans lequel ſaint Grégoire de Nazianze fit un excellent diſcours aux nouveaux batiſez; c'eſt pourquoi la veille de cette fête étoit célébrée avec ſolemnité, parce que l'on y préparoit toutes choſes pour le batême des Catechuménes, en béniſſant l'eau dont on ſe devoit ſervir pour les batiſer. Cette fête avoit même dans quelques égliſes une octave qui étoit ſolemniſée comme le jour même.

Enfin l'on célébre encore dans la fête de l'Epiphanie, le premier miracle de Jeſus Chriſt, du changement d'eau en vin aux noces de Cana, quoiqu'arrivé dans un jour différent; parce que ce fut le premier miracle qui fit connoître ſa puiſſance. On voit par ſaint Epiphane, que de ſon tems même cette fête étoit célébrée parmi les Orientaux, & qu'elle étoit jointe à la fête de la naiſſance de Jeſus Chriſt au ſixiéme de janvier. Ce qu'il ajoûte qu'en ce jour les eaux de pluſieurs fontaines, & même de riviéres, ſe changeoient en vin, paroit moins vraiſemblable. * Tillemont, *Mémoires pour l'Hiſtoire de l'Egliſe, tome* 1. Baillet, *Vies des Saints, mois de Janvier. Les Commentateurs ſur ſaint Mathieu.*

* E'PIPHANIE (Jean Paul d') Carme Déchauſſé de Palerme prit ce nom en ſe faiſant Religieux, ſon nom de famille & de batême étant *Antonin Pariſi.* Il naquit en 1633, & donna dès ſa plus tendre jeuneſſe, des eſpérances de le voir un jour un habile homme. Après avoir paſſé par les claſſes, s'être inſtruit dans les langues, & avoir étudié avec application la Rhetorique, la Philoſophie & la Théologie Scholaſtique, il enſeigna dans la ſuite ces mêmes ſciences dans pluſieurs endroits, mais particuliérement à Meſſine, & s'attira une admiration générale qui fût encore augmentée, par l'élégance de ſes diſcours, par ſes expreſſions énergiques, & par la beauté de ſa voix. Son ſavoir s'étendoit ſur toutes les Sciences tant ſacrées que profanes, ſans oublier la Poëſie, où il s'exerçoit quelquefois par divertiſſement. Dans la direction du cloître de ſon Ordre à Modica, il fit paroître une prudence louable & une conduite ſage, & fut toujours infatigable dans la pratique de ſes devoirs. C'eſt grand dommage qu'il n'atteignit que ſa 43 année, étant mort le quatriéme ſept. 1676. La Bibliothéque de Sicile, *Bibliotheca Sicula*, fait mention de 22 titres d'Ouvrages qu'il a compoſez, tant en Latin qu'en Italien. Il n'en a publié que neuf qui ſont en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* E'PIPHANIUS, nommé dans une Inſcription *Flavius Annius Eucharius*, fut Gouverneur de la ville de Rome, en CCCCXII. ſous l'Empereur Honorius. * Jacobi Gothofredi, *Proſopogr. Cod. Theodoſiani.*

ÉPIQUE (Poëme.) *Voyez* ÉPOPÉE.

ÉPIRE, province de Gréce, que quelques-uns mettent dans la Baſſe Albanie, étoit ſéparée de la Macédoine par le fleuve Celydnus & par le Mont Pinde. D'autres la comprennent toute ſous le nom de *Larta*, ou ſous celui de *Chimera* ou *Cimera*, ou la veulent faire paſſer ſous le nom de *Janina*, de *Canina*, ou de *Jania*, qui eſt plutôt la Theſſalie. Pluſieurs nomment Albanie tout ce qui s'étend depuis la Valone juſqu'au golfe de Larta qui eſt la longueur de l'Epire, & toutefois ſes contrées ont des noms particuliers, comme la Chaonie qui eſt appellée Canina; la Theſorotie, Vajelitia; l'Acarnanie, Deſpotat & autres. Cette Province aboutit du côté du Nord à l'Albanie, partie de l'ancienne Macédoine; du côté du Couchant & du Midi à la Mer Adriatique ou Ionique, & du côté du Levant à l'Etolie, qui eſt la partie la plus occidentale de l'Achaïe. Ses deux contrées aſſiſes aux extrémitez, ſont l'Acarnanie & la Chaonie. Elle comprend encore la Dolopie & le païs des Athamanes, des Amphilochiens, & des Moloſſes, outre les Selſes, les Driopiens, les Hellopes, & autres peuples au nombre de quatorze, dont les plus célébres ont été les Chaoniens & les Moloſſes à cauſe de l'oracle de Dodone. Ses villes furent Hirocum, Chimera, Antigonie, Olpa, Panorme, Buthrite, Dodone, Actium, Ambracie, &c. Il y a encore en Epire le port de Caſſiope, & ceux de Pagania & d'Anna, avec la ville de Joannina & celle de Delvino. Les villes que l'on y voit aujourd'hui ſont Arta ou Larta, Préveza, ou Préventza, Butrinto, Baſtia, Orchimo, Argiro, Elatria, &c. Ses monts les plus renommez ſont les Cérauniens, ou Acrocérauniens, & le mont Tomarus. Ce païs a pour golfes principaux ceux de Butrinto & de Larta, & pour riviére le Vouropotami autrefois Arachthus, & l'Achéloüs. Elle ſont abondantes en ces ſortes de poiſſons que les Grecs nomment *Cephale*, & nous *Meuniers* ou *Tetards.* La mer fournit auſſi aux Pêcheurs les mêmes poiſſons qu'ils ouvrent tout vifs lorſqu'ils ont le ventre plein, leur coupant enſemble le ventre & les œufs. Après qu'ils les ont fait ſécher au Soleil, ils en font leurs *Boutargues* qui ſont extrêmement eſtimées en Italie, ſur tout celles de Larta. Ils ſalent les autres poiſſons, les mettent dans des tonneaux, & les portent aux contrées voiſines. Le dedans de ce païs eſt tout ſtérile & plein de forêts, mais celui qui eſt proche de la mer eſt aſſez fertile. Il produit une certaine eſpéce de froment, qu'ils nomment *Calambochio*, approchant de celui que les Lombards appellent *Sorgo*, & qui n'en différe qu'en couleur. Celui d'Epire eſt blanchâtre, & l'autre eſt rouge. Sur les montagnes d'Epire qui ſont preſque toutes couvertes de bois, on voit aux ſommets de grandes campagnes avec force ſources d'eau. Les vaches de ce païs-là ſont d'ordinaire fort hautes, & rendent une grande quantité de lait; les autres bêtes y ſont d'une grandeur extraordinaire, principalement les bœufs, les brebis, & les chiens. Les ânes y croiſſent moins. On tient que la grandeur de ces animaux vient de l'abondance & de la bonté des pâturages, qu'on y trouve pour toutes les ſaiſons de l'année. Juſtin fait mention de l'Epire en ces termes, *Les Moloſſes*, dit-il, *régnérent premiérement en cette contrée; & Pyrrhus fils d'Achille, ayant perdu par ſon abſence les Etats de ſon pére, pendant le ſiége de Troye, ſe vint établir en ce païs, dont les Habitans furent premiérement appellez Pyrrhides, & Epirotes. Mais Pyrrhus étant entré dans le temple de Dodone, pour conſulter l'oracle, y enleva Lanaſſe petite-fille d'Hercule, l'épouſa, & en eut huit enfans. Il maria quelques-unes de ſes filles à des Rois voiſins, aquit de grande richeſſes, & donna la Chaonie à Hélénus, fils de Priam, auquel il fit épouſer Andromaque, veuve d'Hector. Depuis il fut aſſaſſiné dans le temple de Delphes par Oreſte, fils d'Agamemnon; ſon fils Pialis lui ſuccéda, & enſuite le Royaume devint le partage d'Arrybas. Ce dernier étoit encore mineur, & les Etats de l'Epire prirent ſoin de ſon éducation, & l'envoyérent même à Athénes pour étudier. A ſon retour, il fit des loix, établit un Sénat & des Magiſtrats, & régla la forme du gouvernement. Arrybas laiſſa Neoptolème, qui fut pére d'Olympias mére d'Alexandre le Grand, & qui eut deux fils, ſavoir, Alexandre I. Roi d'Epire, qui mourut en Italie* (l'an 326 avant Jeſus Chriſt,) *& Æacide qui ſuccéda à ſon frére.* Ce dernier ſe fit haïr de ſes Sujets à cauſe des guerres qu'il entreprit contre les Macédoniens, leſquelles leur étoient extrêmement onéreuſes. Ainſi il fut contraint de s'enfuir. Son fils Pyrrhus qu'il laiſſa âgé de deux ans, & qu'on vouloit faire mourir en haine de ſon pére, fut enlevé, & mis entre les mains de Bérée femme de Glaucias, Roi des Illyriens, qui refuſa de le livrer à Caſſandre Roi de Macédoine, qui le demandoit. Etant parvenu à l'âge de onze ans, il fut rappellé par les Epirotes pour les gouverner, aſſiſté de perſonnes ſages. Il étoit encore fort jeune lorſqu'il entreprit pluſieurs guerres, & fut jugé ſeul capable de défendre les Tarentins, les Lucains & les Samnites contre les Romains. Il vainquit le Conſul Lévinus, quoique ce Conſul eût plus de troupes que lui, & ayant encore une autrefois défait les Romains, il fit la paix avec eux. Après cela les Siciliens lui vinrent offrir leur Iſle, & le déclarérent leur Roi, à condition qu'il les défendroit contre les Carthaginois, ſur leſquels il eut ſouvent de grands avantages; mais ayant été obligé de paſſer en Italie pour ſecourir ſes Alliez que les Romains attaquoient, il perdit la Sicile, & retourna en Epire, d'où il marcha contre Antigonus Roi de Macédoine, qu'il vainquit. Alors il fit le deſſein de s'aſſujettir la Gréce & l'Aſie, mais les Spartes le défirent, & Ptolomée ſon fils fut tué dans Sparte où il étoit entré imprudemment à cheval dans la chaleur du combat. Après cette perte il alla mettre le ſiege devant Argos pour ſe rendre maître d'Antigonus, qui s'y étoit retiré, & il fut tué à l'aſſaut d'un coup de pierre ou de tuile qu'une femme jetta ſur ſa tête. Il mourut l'an 272 avant J. C. Alexandre ſon fils & ſon Succeſſeur s'empara de la Macédoine, à l'exemple de ſon pére, par le moyen des ſoldats d'Antigonus qui ſe donnérent à lui. Démétrius, fils d'Antigonus l'en chaſſa, & même du Royaume d'Epire, mais il fut rétabli bien-tôt après par les ſoins des Epirotes, & par le ſecours des Arcadiens. En mourant il laiſſa ſes deux fils apellez *Pyrrhus* & *Ptolomée*, ſous la tutelle d'Olympias ſa femme, & ſa ſœur, qui donna l'Empire à Pyrrhus. Il garda ce Royaume peu de tems, & ſon frére Ptolomée qui lui ſuccéda, mourut en chemin lorſqu'il marchoit contre les Etoliens. La mort de leur Mére ſuivit la leur aſſez promptement. Ainſi il ne reſta plus de la famille royale que deux filles, *Nereis* & *Laodamie.* La premiére épouſa Gelon, Roi de Sicile, & l'autre fut tuée par les Epirotes, fâchez de ſe voir prêts à mourir par la famine, après avoir eſſuyé de longues guerres. Les Rois d'Epire manquérent vers le tems de la venue des Gaulois en Gréce. Enſuite *Paul-Emile* ayant vaincu Perſée, dernier Roi de Macédoine, ruïna ſoixante & dix villes des Epirotes, & emmena cent-cinquante mille eſclaves, ce qui rendit leur païs déſert, en ſorte que les Romains campérent dans les maiſons abandonnées, au lieu de loger dans des tentes ſelon leur coûtume; & en demeurérent Maîtres depuis ce tems-là. La famille des *Tochi* poſſédoit l'Epire, & ils en étoient les *Deſpotes* par la remiſe que les Empereurs de Conſtantinople leur en avoient faite, lorſqu'Amurat II. Empereur des Turcs aſſujettit ce païs & les en chaſſa. Les Ottomans en ſont encore aujourd'hui les maîtres. Les Epirotes épars par les villages & par les villes ruïnées s'occupent à cultiver la terre & à garder le bétail. Ils ſont pour la plûpart Païſans nommez à la Gréque *Ergates*, c'eſt à dire, *travailleurs.* Ils partent de leur païs en Eté, particuliérement ceux qui ſont au coin des contrées qui ſont ſtériles, & vont preſque tous nuds piez à grandes troupes aux Provinces voiſines de l'Albanie, & même en Anatolie, où ils demeurent tout l'Eté à travailler pour les Turcs, afin de pouvoir gagner quelque choſe. Après la moiſſon, ils reprennent le chemin de leur païs. Ils parlent tous Albanois, & entendent le Grec à cauſe du voiſinage de la Gréce. Quant à la Religion, ils ſont Chrétiens Grecs, & plus affectionnez aux Chrétiens qu'aux Turcs. On aſſembla, l'an 516, un Concile en Epire au ſujet de Jean Evêque de Nicopolis. * Carovic, *Itiner.* Ariſt. *Hiſt. animal. l.* 3. *c.* 2. Botero, *Rel. p.* 3. *l.* 1. Spon, *Voyage de Dalmatie & de l'Archipel, tome* 1. *p.* 138. & 139. *de l'édit. de* Lyon 1678. Pline, *l.* 4. Strabon, *l.* 7. Ptolomée, *l.* 5. Juſtin, *l.* 17. 18. & 19. Belon, *l.* 1. *Obſ. c.* 64. *Tome* 4. *des Conciles.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ÉPISCOPAUX: eſt le nom de ceux qui font profeſſion de la Religion dominante en Angleterre, parce qu'ils ont retenu les Evêques: ſur quoi le Roi de la grande Bretagne, Jacques I. diſoit dans la Conférence de Hamptoncourt, *point d'Evêque, point de Roi*, voulant marquer par là que les Presbytériens ou Puritains étoient ennemis de la Monarchie. De tous les Sectaires, les Epiſcopaux, ſont ceux qui approchent le plus de l'Egliſe Romaine, dans ce qui regarde la diſcipline eccléſiaſtique; car ils ont conſervé quelque reſpect, pour les anciens Docteurs de l'Egliſe, & pour la Tradition. C'eſt pourquoi ils retiennent encore les dignitez d'Evêque, de Prêtre, & de Chanoine; ils n'ont pas même rejetté entierement l'ancienne Liturgie, ni les autres livres des cérémonies de l'Egliſe Romaine. Leur maniére de conſacrer les Evêques a été priſe du Pontifical Romain, qu'ils n'ont preſque fait que traduire en Anglois. Leur Liturgie, qu'ils nomment autrement le livre des Priéres Communes, contient non ſeulement leur Office public, qui eſt preſque le même que celui de l'Egliſe Latine; mais comprend auſſi la maniére dont ils adminiſtrent les ſacremens. Ils ont l'Office de Matines, qu'ils commencent par *Domine labia noſtra aperies*, & on chante enſuite le Pſeaume *Venite exultemus, &c.* puis ſuivent les Pſeaumes & les leçons de chaque jour. Ils diſent auſſi le Cantique *Te Deum laudamus*, & quelques Pſeaumes de ceux que nous diſons

dans l'Office de *Laudes*. En un mot, ils n'ont fait qu'abbréger notre Office, en y changeant fort peu de choſe. Ils commencent auſſi leurs Vêpres par *Domine labia noſtra aperies*, & par *Deus in adjutorium noſtrum intende*. Puis ils récitent des Pſeaumes propres au jour. C'eſt pourquoi ils ont un Calendrier ſemblable au nôtre, où les Fêtes & les Dimanches ſont auſſi marquez. Par exemple, Noël, l'Epiphanie, Pâques, l'Aſcenſion, la Pentecôte, la Trinité, en un mot, toutes les fêtes mobiles; & l'on y marque les Pſeaumes, & les leçons propres à chaque fête. Ils célébrent auſſi les Dimanches à notre maniére; ſavoir, les Dimanches de l'Avent, ceux d'après l'Epiphanie, la Septuagéſime, la Sexagéſime, la Quinquagéſime, les Dimanches d'après Pâques, d'après la Pentecôte, & d'après la Trinité. Ils ont encore des Collectes, ou Meſſes (bien qu'ils ne ſe ſervent pas de ce dernier mot) pour tous ces jours-là, où ils récitent l'Epître & l'Evangile, quelques Oraiſons, le Symbole *Credo in unum Deum*, *Gloria in excelſis*, *&c.* Ils chantent auſſi les Préfaces propres à chaque Fête, commençant par ce qui eſt de commun, & entonnant comme nous *Surſum corda*, *Gratias agamus*, *Vere dignum & juſtum*, & le reſte. Ils ont ſeulement reformé le Canon de la Meſſe, & ils font leur Office en Anglois, pour être entendus du peuple. Ils obſervent de plus les Fêtes immobiles auſſi bien que nous, & ont un Office propre à chaque fête. Par exemple, pour la fête de ſaint André, celle de ſaint Thomas, la converſion de ſaint Paul. La maniére dont ils adminiſtrent les ſacremens eſt auſſi marquée dans ce livre, & eſt peu différente de la nôtre. Le Miniſtre qui batiſe, après avoir prononcé ces paroles, *Je te batiſe au nom du Pere*, *&c.* fait le ſigne de la croix ſur le front de l'enfant. L'Evêque donne auſſi la confirmation en impoſant les mains ſur la tête des enfans qu'il confirme, & en récitant quelques Oraiſons; enſuite dequoi il leur donne ſa bénédiction. Enfin on voit dans cette Liturgie, ou livre de Priéres Communes, la forme d'adminiſtrer le mariage, & de donner le Viatique aux malades, & pluſieurs autres cérémonies qui ſe pratiquent dans l'Egliſe Romaine. C'eſt ainſi que les Epiſcopaux reçoivent encore aujourd'hui la communion à genoux. Ils ont ſeulement ajoûté dans une de leurs derniéres éditions de la Liturgie, ſous le Roi Charles II. une apoſtille en forme de rubrique, où ils remarquent que, bien qu'ils reçoivent l'euchariſtie à genoux, ils ne l'adorent point. Cette formule de Liturgie fut autoriſée ſous le Roi Edouard IX. ou VI. dans la cinquiéme ou ſixiéme année de ſon régne, par un ſtatut du Parlement d'Angleterre, qui fut renouvellé ſous la Reine Elizabeth dans le Parlement. Ce Statut a été imprimé en Latin à Londres en 1574, avec le titre de *Liber precum publicarum, ſeu miniſterii eccleſiaſticæ adminiſtrationis ſacramentorum, aliorumque rituum & cæremoniarum in eccleſia Anglicana.* Les Presbytériens n'ont pas manqué d'attaquer cette Liturgie, comme tyrannique & ſuperſtitieuſe; ce qui obligea Jean Durel de leur répondre, par une longue Apologie, imprimée à Londres en 1669, ſous ce titre, *Sanctæ eccleſiæ Anglicanæ adverſus iniquas atque inverecundas ſchiſmaticorum criminationes vindiciæ.* * M. Simon.

ÉPISCOPIUS, (Nicolas) natif des environs de Lyon, ſe retira à Bâle pendant le cours des troubles de France, à cauſe de la Religion Proteſtante, dont il faiſoit profeſſion. Il y épouſa *Juſtine*, fille du célébre Imprimeur & libraire *Jean* Proben, & s'aquit une grande réputation par les belles éditions de pluſieurs Ouvrages Grecs & Latins. Il avoit lié une amitié ſi étroite avec le fameux Eraſme, que celui-ci en mourant, l'inſtitua ſon exécuteur teſtamentaire avec Jérôme Froben. Auſſi voit-on ſur ſon Epitaphe ces deux vers, qui témoignent combien il s'eſtimoit glorieux d'avoir eu part à l'affection d'Eraſme:

Quærere qui fuerim noli: quod magnus Eraſmus
Me coluit, nonne eſt jam tibi noſſe ſatis?

Epiſcopius mourut l'an 1564, laiſſant un fils de ſon nom & de ſa profeſſion, qui mourut auſſi deux ans après, dans la fleur de ſon âge. * Hofman, *Lexic. Univ.*

ÉPISCOPIUS, (Simon) Profeſſeur en Théologie dans l'Académie de Leyde, naquit à Amſterdam en 1583, & y étudia les Humanitez juſqu'en 1600, qu'il fut à Leyde pour achever ſes études. Il reçut le degré de Maître ès Arts en 1606. Il s'appliqua enſuite à la Théologie avec tant de ſuccès que les Bourguemeſtres d'Amſterdam le choiſirent pour être leur Miniſtre. Il trouva pluſieurs obſtacles à ſa réception du côté des Gomariſtes, contre leſquels il s'étoit déclaré en faveur d'Arminius. Ce refus l'engagea de quitter l'Académie de Leyde & de venir dans celle de Franeker en 1609, où il reſta peu de tems, parce qu'il irrita contre lui *Sibrandus* Lubertus Gomariſte: ce qui l'engagea à retourner a Leyde, où il fut reçu Miniſtre en 1610, & fut fait Miniſtre de Bleiſwic, village dépendant de Rotterdam. Il fut député à la conférence de la Haye en 1611, où il ſe déclara hautement pour les Arminiens. En 1612, il fut choiſi pour remplir la place de Profeſſeur en Théologie dans l'Académie de Leyde, vacante par la ceſſion volontaire de Gomar. Le parti qu'il défendoit lui attira un grand nombre d'ennemis, dont pluſieurs l'inſultérent en public & en particulier. On l'accuſoit de favoriſer les Sociniens, & la Religion Romaine. Un voyage qu'il fit à Paris en 1615, occaſionna la ſeconde de ces deux accuſations. Ce fut Feſtus Hormius Miniſtre qui l'accuſa de Socinianiſme, mais Epiſcopius tâcha de ſe juſtifier dans deux conférences qu'il eut avec l'Accuſateur en préſence des Curateurs de l'Univerſité. Les Etats de Hollande ayant invité Epiſcopius de ſe trouver au Synode de Dordrecht, il vint des premiers avec quelque Miniſtres Remontrans. Le Synode ne voulut point admettre Epiſcopius & ceux qui l'accompagnoient ſur le pié de Juges, mais ſeulement comme gens citez. Ils furent obligez de céder. Epiſcopius eut beau haranguer pour prouver à l'aſſemblée qu'il devoit y parler comme les autres, on n'eut aucun égard à toutes ſes raiſons. Il fut enfin chaſſé du Synode, dépoſé du miniſtére & banni des terres de la République, vers l'an 1618. Epiſcopius fit devant les Etats un Diſcours pour faire voir ſon innocence, & celle des autres Miniſtres, & il le conclut par ces paroles, „ Puiſque „ c'eſt le bon plaiſir de vos Hautes Puiſſances, nous nous ſoumettons „ à votre volonté, & nous recommandons notre cauſe à Dieu. Que „ le Seigneur que nous ſervons, juge entre vous & nous. „ Epiſcopius ſe retira à Anvers, où il compoſa quelques Traitez de controverſe, & s'engagea dans des diſputes de vive voix & par écrit avec le Jéſuite Wadingue, qui fit ſes efforts pour le gagner à l'Egliſe Catholique. La tréve que Henri IV. Roi de France, avoit négociée entre les Hollandois & les Eſpagnols, étant expirée, la guerre recommença en 1621. Epiſcopius ſe retira en France, & fit ſon ſéjour ordinaire à Rouen. Le Roi, par une déclaration du onziéme avril 1622, permit aux Remontrans de demeurer dans le Royaume, mais ſans aucun exercice public de Religion. Maurice de Naſſau Prince d'Orange étant mort en 1625, & ſon frére Frédéric lui ayant ſuccédé, les Remontrans crurent qu'ils ne ſeroient plus perſécutez. L'Exil d'Epiſcopius dura quelque tems, mais enfin en 1626, il revint en Hollande pour être Miniſtre des Remontrans à Rotterdam. En 1627, il s'y maria avec *Marie* Paſſer, veuve de *Henri* de Nielles Miniſtre Remontrant. L'an 1634, il alla à Amſterdam pour y conduire le Collége que les Arminiens y avoient établi. En 1641, il perdit ſa femme dont il n'eut point d'enfans, & mourut à Amſterdam le quatriéme avril 1643, d'une rétention d'urine, après avoir profeſſé publiquement la tolérance de toutes les Sectes qui reconnoiſſent l'autorité de l'Ecriture, de quelque maniére qu'elles l'expliquent. C'étoit là ce qui l'avoit fait ſoupçonner de Socinianiſme, outre ſes Commentaires du Nouueau Teſtament, où l'on ſent aſſez qu'il ne tenoit pas que Jeſus-Chriſt ſoit vrai Dieu. Ses Ouvrages de Théologie ont été publiez en deux volumes *in folio*, dont le premier a été imprimé une ſeconde fois en 1678. Il eſt fort diffus dans ſa méthode, & s'exprime avec netteté. Quelques Proteſtans, & entr'autres George Bullus, *dans ſon livre de la Confeſſion de Foi du Concile de Nicée*, accuſent Epiſcopius d'avoir peu étudié l'Antiquité Eccléſiaſtique. Cependant il eſt aujourd'hui le plus célébre Auteur des Arminiens. On peut voir ſa Vie, qui eſt à la tête de ſes Oeuvres, & qui a été compoſée par Etienne de Courcelles ſon ſucceſſeur, dans la profeſſion de Théologie, parmi les Remontrans, qui jouiſſent de la liberté de conſcience en Hollande. Philippe de Limbourg a publié cette même Vie plus étendue en Flamand. Elle eſt au commencement des Sermons d'Epiſcopius, de l'édition de 1693, *in folio*. *Voyez* ARMINIENS. Curcellæi *Præfatio in Opera Epiſcopii.* Alegambe. Le Clerc. Bayle, *Dict. Critiq. 2. édit.*

* EPISCOPUS (Jean Dominique) né à Palerme a été un très renommé Philoſophe, & un Médécin très expérimenté qui étoit heureux dans les cures qu'il entreprenoit. Il étoit d'ailleurs verſé dans beaucoup d'autres Sciences & d'Arts. Il écrivoit en Latin, en Toſcan, & en Sicilien, & faiſoit merveilleuſement bien des vers dans ces trois langues. Il floriſſoit en 1647. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

ÉPISODE: Ce mot ſignifie maintenant un trait d'Hiſtoire inſéré dans le principal ſujet du Poëme Dramatique, qui eſt appellé pour cette raiſon, une hiſtoire à deux fils, comme qui diroit un Ouvrage à double trame. Cet Epiſode, loin d'être une piéce inutile au ſujet, y eſt tellement incorporé, qu'on ne le peut ſéparer ſans détruire l'Ouvrage; la perſonne agiſſante dans l'Epiſode, eſt intéreſſée au ſuccès des affaires du Théatre; de ſorte que les avantures du Héros font craindre ou eſpérer quelque choſe pour cette perſonne étrangére, qui pour lors n'eſt plus inutilement étrangére. Autrefois l'Epiſode étoit comme un acte de la Tragédie, ou de la Comédie, qui étoit inſéré entre les chants du chœur, d'où eſt venu ſon nom, compoſé des mots Grecs ἐπὶ, qui marque ce qui eſt inſéré ou ajoûté, & εἴσοδος, *entrée*, *arrivée*. Ce fut le Poëte Theſpis qui inventa ces Epiſodes, introduiſant un Acteur qui récitoit quelque diſcours, pour donner lieu aux Muſiciens & aux Danſeurs du chœur de ſe repoſer; car avant lui, le chœur jouoit ſeul toute la tragédie, & il n'y avoit point d'Acteurs qui récitaſſent des vers ſur le théatre. Cet intermede ajoûté au chœur, ayant plu au peuple, Æſchyle, qui vivoit environ cinquante ans après Theſpis, fit paroître deux Acteurs, & leur donna des habits convenables, avec des cothurnes, ou chauſſûres hautes, pour mieux répréſenter les Héros & les grands perſonnages. Sophocle qui naquit dix ou douze ans après la mort d'Æſchyle, introduiſit trois Acteurs ſur le théatre, & ajoûta les décorations de la ſcéne. Ainſi on voit que ces Epiſodes étoient quelque choſe de ſemblable aux Actes de la Tragédie nouvelle; car ils ſe récitoient entre deux chants du chœur, comme les Actes ſe récitent entre deux concerts de muſique ou de violons. Lorſqu'on introduiſit ces Epiſodes, les Prêtres de Bacchus ſe plaignirent tout haut, qu'ils contenoient des choſes très-différentes du véritable ſujet de la Tragédie, qui devoit être tiré des actions, ou des myſtéres de leur Dieu. Ce qui donna lieu à ce proverbe: *Nihil ad Dionyſium*, *en tout cela rien de Bacchus.* Plutarque parlant de cette nouveauté, nomme cela détourner la Tragédie, & la faire paſſer de l'honneur de Bacchus aux Fables & aux paſſions. Mais les plaintes des Prêtres de Bacchus n'empêchérent pas le progrès de ce Poëme, qui eut un ſuccès ſi favorable, qu'enfin ce qui étoit autre-fois Epiſode, eſt devenu le fonds de la Tragédie même. Comme au commencement le chœur étoit ſans Acteurs, les Acteurs furent quelquefois ſans chœurs dans la Comédie; & maintenant les Tragédies n'ont que des Acteurs, & n'ont plus de chœurs, mais ſeulement cinq Actes, qui répréſentent cinq Epiſodes des Anciens. Caſtelvetro & quelques autres diſent que l'Acteur de l'Epiſode introduit par Theſpis, étoit un perſonnage bouffon, qui chantoit ſeul, qui danſoit & jouoit enſemble de quelque inſtrument; qu'Æſchyle y en introduiſit deux, ſéparant la danſe du chant & des inſtrumens; & que Sophocle en fit paroître trois ſur le théatre, pour ces trois actions differentes. Mais c'eſt une erreur qui en ſuppoſe une autre; ſavoir que le chœur étoit une troupe de Comédiens qui récitoient, quoiqu'il ſoit vrai que c'étoit une aſſemblée de Muſiciens, & de Danſeurs. *Voyez* CHOEUR, THESPIS. * Athénée, *liv.* 4. Diogéne Laërce, *in Plat. liv.* 3. Hedelin, *Pratique du théatre.*

ÉPITADE, Lacédémonien, fut le premier qui tranſgreſſa la Loi de Lycurgue, par laquelle il étoit défendu de faire des teſtamens; & de cette infraction s'enſuivit une grande inégalité de biens parmi le peuple. * Plutarque, *en la Vie d'Agis*.

EPITAPHE. On donnoit ce nom anciennement aux vers, que l'on chantoit en l'honneur des morts le jour de leurs obſéques, & que l'on repetoit tous les ans à pareil jour: il s'eſt pris depuis pour l'inſcription que l'on met ſur les tombeaux, tantôt en proſe, & tantôt en vers, pour conſerver la mémoire des défunts, & dreſſer un monument à leur gloire. Les Grecs mettoient ſimplement le nom de celui qui étoit mort avec ces épithétes, *Bon homme*, ou *bonne femme*, *bon jour*. Ce qui donna occaſion à cette maniére de parler *χρηςὸν ποιεῖν*, *faire bon*, pour dire, *faire mourir*.

ΝΙΚΩΝ ΖΗΝΩΝΟΣ.
ΧΡΗΣΤΕ ΧΑΙΡΕ.
Nicon Fils de Zénon.
Bon homme, bon jour.

ΟΛΥΜΠΙΑΣ.
ΧΡΗΣΤΗ.
ΧΑΙΡΕ.
Olympie.
Bonne Femme.
Bon jour.

Pauſanias remarque, que les Sicyoniens n'avoient accoutumé de mettre ſur les tombeaux que le nom des perſonnes, avec le mot de ſalutation ΧΑΙΡΕ; mais on voit par ces épitaphes, que les Grecs n'y faiſoient pas plus de façon, ſi ce n'eſt qu'ils ajoûtoient le mot de ΧΡΗΣΤΟΣ, & auſſi celui de ΗΡΩΣ, quoique tous ceux pour qui ils le mettoient, ne fuſſent pas des Héros, comme ce mot le ſignifie. Les Athéniens mettoient ſimplement le nom du mort, celui de ſon pére, avec celui de ſa Tribu. Les Romains ajoûtoient au haut de leurs épitaphes *Diis Manibus*, qui ſont quelquefois exprimez à demi ſeulement, *Dis Man.* & le plus ſouvent en deux lettres, *D. M.* & parmi les originaires Romains, qui faiſoient leurs épitaphes en Grec, Θ. Κ. c'eſt à dire, ΘΕΟΙΣ ΚΑΤΑΧΘΟΝΙΟΙΣ, comme dans l'inſcription ſuivante,

Θ. Κ.
ΙΟΥΛΙΩι ΑΛΚΑΙΩι ΠΑΤΡΙ
ΕΥΣΕΒΗΣΤΑΤΩι
ΙΟΥΛΙΟΣ ΛΑΜΠΡΟΚΛΗΣ.
Aux Dieux Manes.
à Julius Alcæus ſon Pére
très-pieux,
Julius Lamproclès a dédié ce Monument.

Cette Epitaphe & ſemblables ſont de Romains habituez en Gréce, ou de Grecs demeurans à Rome, & l'on ne croit pas que les véritables Grecs, & particuliérement ceux qui vivoient avant qu'ils fuſſent ſoumis à la Domination Romaine, dédiaſſent ainſi les Tombeaux aux Dieux Manes. Les Romains avoient encore ſoin de faire parler leurs morts dans les Epitaphes; témoin la ſuivante.

C. JULIUS C. L.
BARNÆUS.
OLLAM EJUS SI QUI
VIOLARIT
AD INFEROS NON RECIPIATUR.

C'eſt à dire, *C. Julius Barnæus Afranchi de Caïus* repoſe ici, *ſi quelcun viole ſon urne, qu'il ne ſoit pas reçu dans les Enfers.* Quelquefois leurs Epitaphes étoient remplies de moralitez accompagnées de belles piéces de Sculpture & d'Architecture, qui ne ſervoient pas ſeulement d'embelliſſement à leurs tombeaux; mais auſſi d'inſtruction à la poſtérité, par les actions illuſtres qu'elles répréſentoient, & par les penſées morales, qu'elles exprimoient. * *L'Abbé Danet. Antiq. Gr. & Rom.*

ÉPITE (*Epitus*) Roi d'Arcadie, étant entré dans le temple de Neptune, qui étoit à Mantinée, contre la défenſe expreſſe qu'on en avoit faite à toute ſorte de perſonnes, devint aveugle, & mourut bien-tôt après, en punition de ce ſacrilége. * Pauſanias, *l.* 8.

ÉPITE, Roi des Meſſéniens, étoit fils de Creſphonte, que les Grands de ſon Etat, firent mourir; parce qu'il affectionnoit trop le menu peuple. Ses enfans eurent la même deſtinée, & Epite fut le ſeul qu'on ſauva. Il fut élevé chez ſon ayeul maternel, & remonta ſur le thrône, avec le ſecours des Doriens & des Arcadiens, & ayant fait punir les meurtriers de ſon pére & de ſes fréres, il s'inſinua avec tant d'art dans l'eſprit de la Nobleſſe & du peuple, qu'on appella ſes ſucceſſeurs *Epitides* de ſon nom, bien que les Rois des Meſſéniens fuſſent ordinairement nommez *Héraclides*. * Pauſanias, *liv.* 4.

ÉPITHALAME, Poëme que l'on chantoit aux noces, dans le tems que l'on conduiſoit l'épouſe dans le lit nuptial. Il étoit célébre parmi les Anciens, tant en Orient, qu'en Gréce; il a paſſé de là chez les Romains. Nous en avons de très-beaux de Catulle. Les Modernes ont imité les Anciens en ce genre de Poëſie, comme dans les autres, le nom Grec *ἐπιθαλάμιον* eſt compoſé d'*ἐπὶ*, *ſur*, & de *θάλαμος*, *lit nuptial*. * Scaliger, *l.* 3. *Poëtices*, *cap.* 5.

* EPITRE, mot conſacré aux Lettres Gréques, aux Lettres Latines des Anciens, & ſur tout aux Lettres des Apôtres & des Péres de l'Egliſe, comme auſſi aux Dédicaces des Livres, & à la plupart des Lettres en vers. Entre les Epitres des Anciens, celles d'Iſocrate & de Cicéron ſont fort eſtimées. Les Epitres des Apôtres, S. Paul, S. Pierre, S. Jean, S. Jaques, & S. Jude ſont une bonne partie du Nouveau Teſtament, & généralement on les nomme Apoſtoliques; mais hormis celles de S. Paul, les autres ſont nommées particuliérement Catholiques, parce qu'elles ne ſont pas adreſſées, comme les autres, à des Egliſes ou à des perſonnes particuliéres, mais à tous les Fidéles en général.

ÉPIZELUS, ſoldat Athénien, fut frappé d'un aveuglement ſubit dans la bataille de Marathon, ſans recevoir ni coup ni bleſſure. Il parut ſeulement devant lui, en combattant, un grand homme avec une longue barbe noire. Epizélus l'ayant tué, ou ayant cru le tuer, devint aveugle, & le fut le reſte de ſes jours.* Hérodote, *liv.* 5.

EPO. EPP. &c.

EPO. *Cherchez* BOETIUS EPO.

* ÉPODE, chant qui ſe faiſoit après l'Hymne ou l'Ode qu'on avoit chantée à l'honneur des Dieux. Horace a fait de belles Epodes. * Scaliger, *en la Poëtique*, *l.* 1.

ÉPOMÉE, montagne de l'île Ænaria, ou Inarimé, appellée aujourd'hui *le Mont Saint-Julien*, au milieu de l'île d'Iſchia, dans la Mer de Toſcane, vers la côte de la Terre de Labour, au Royaume de Naples. Les Siciliens qui habitoient autrefois cette île, l'abandonnérent, à cauſe d'un grand tremblement de terre, & d'un incendie, cauſé par des torrens de flammes qui ſortoient de cette montagne. Elle vomit encore des feux ſous le conſulat de Lucius Martius, & de Sextus Julius, & même ſous les régnes d'Auguſte, de Tite & de Dioclétien. Depuis, il s'y fit un nouvel embraſement l'an 1300, de ſorte que ceux qui étoient revenus dans cette île pour l'habiter, & qui purent échaper des flammes, ſe retirérent dans l'île de Sainte-Marie, ou à Bayes. * Pline. Ferrarius.

ÉPONE ou HIPPONE, Déeſſe que les Anciens conſidéroient comme celle qui avoit particuliérement ſoin des chevaux. Plutarque dit qu'elle étoit fille de Fulvius Stella, qui l'eut d'une jument. Tertullien ſe moque ingénieuſement dans ſon Apologie, des Idolâtres qui honoroient d'un reſpect ridicule, les bêtes de charge & les chevaux Hongres, avec leur Déeſſe Epone. * Tertullien, au *ch.* 16. S. Juſtin Martyr, *Apolog.* 2. Minutius Felix, *in Octavio.* Plutarque, *in Parall. tome* 2. *p.* 312. *de l'édit. de* Francfort, 1599. Apulée, *l.* 3. *de Aſino aureo.* Juvenal, *Sat.* 8. *v.* 157.

Hipponam & facies olida ad præſepia pictas.

Nous avons remarqué, en parlant du Concile d'Epaune, que quelques Auteurs ont cru qu'il avoit été tenu dans une ville du Chablais, dite Epaune, du nom de la Déeſſe Epone, qui y étoit adorée, à cauſe que cette province étoit des Equeſtres.

ÉPONE, ville. *Voyez* EPAUNE.

ÉPONINA, remarquable par ſa fidélité envers ſon mari. *Cherchez* EPPONINE.

EPOPÉE, Vulcan ou montagne ardente, ſous laquelle on feint que Typhée a été enſeveli. * *Le Scholiaſte de Pindare.* Strabon dit que les Erétriens, peuples de l'île d'Eubée, furent contraints de déſerter ce lieu-là, à cauſe des fréquens tremblemens de terre, des embraſemens, & des inondations; le feu, l'eau & l'air ſe joignant enſemble pour faire la guerre aux hommes; & que ceux que Hiéron, Tyran de Syracuſe y avoit envoyez, n'y purent auſſi demeurer. C'eſt la même montagne qu'Epomée, dont il eſt parlé cy-devant.

ÉPOPÉE, ou Poëme Epique. On l'a défini, *Un diſcours inventé avec art, pour former les mœurs, par des inſtructions déguiſées, ſous les allégories d'une action importante, qui eſt racontée en vers, d'une maniére vrai-ſemblable, divertiſſante & merveilleuſe.* Le Poëme Epique parfait, eſt le dernier effort de la Poëſie. Homére en a tracé un modéle chez les Grecs dans ſon Iliade & dans ſon Odyſſée, & Virgile dans ſon Enéide chez les Latins; encore les Critiques découvrent-ils des défauts dans l'un & dans l'autre. La Jéruſalem du Taſſe, l'Adonis du Cavalier Marin, & le Roland de l'Arioſte, quoique ſemez de beaucoup de brillans, ſont très-éloignez de la perfection du Poëme Epique, par la défectuoſité de leur ordonnance. Les François dans ce genre, n'ont pas été plus heureux que les Italiens; & de tant de Poëmes Epiques qu'ils ont fait éclorre, il n'y en a point qui mérite véritablement ce nom. On auroit tort de le donner à la Pharſale de Lucain, & autres Hiſtoires en vers. * *Conſultez* le Pére le Boſſu Chanoine Régulier, *dans ſon excellent Traité du Poëme Epique.*

* ÉPOQUE, borne de tems, qui vient du mot Grec *ἐπέχω*, qui ſignifie, *retenir*, *arrêter*. Car comme la ſuite des tems écoulez depuis le commencement du monde, juſqu'à nous, eſt d'une ſi vaſte étendue, qu'on auroit peine de s'en reſſouvenir parfaitement, les Chronologiſtes ont pris pour Epoques des événemens célébres, depuis leſquels ils comptent leurs années. On les diviſe ordinairement en ſacrées & en profanes. Les premiéres ſont celles qui ſe tirent des livres de l'Ecriture; comme la création, le déluge, la naiſſance d'Abraham, ou ſon arrivée dans le païs de Chanaan, l'Exode ou la ſortie des enfans d'Iſraël hors d'Egypte, le temple de Salomon, le retour des Juifs de Babylone. Quelques autres ſe ſont des Epoques, qu'ils tirent, de la deſtruction de la tour de Babel, du voyage de Jacob en Egypte, ou de quelqu'autre illuſtre événement, marqué dans les livres ſaints. Les principales Epoques profanes, ſe prennent dans les tems fabuleux ou inconnus & dans les Hiſtoriques, comme au déluge d'Ogygès, au rétabliſſement des Jeux Olympiques, à la fondation de Rome, à l'établiſſement des Conſuls, à l'Empire de Jules Céſar, &c. Chaque peuple en particulier ſe fait des Epoques du tems de ſes premiers Rois. La fondation de la Monarchie Françoiſe, la mort de ſaint Martin, le changement des familles Royales, & quelques autres, ſont des plus illuſtres Epoques des François. La priſe de Conſtantinople par les Turcs l'an 1453, eſt encore une Epoque remarquable. Il y a pluſieurs autres événemens fameux qui peuvent ſervir d'Epoques. * Scaliger, *de Emend. Temp.* Calviſius, *Chron.* Riccioli, *Chron. Refor. &c.*

☞ L'Epoque des Chrétiens eſt la naiſſance ou l'incarnation de J. C. On ſuppoſe ordinairement qu'elle commença en l'an 4714 de la Période Julienne, des Olympiades le 776, & de la fondation de Rome le 754. Celles des Turcs eſt l'Hégire, ou la fuite de Mahomet: celle des Romains, la fondation de la ville de Rome; celle des Grecs, le commencement, ou le rétabliſſement des Olympia-

piades, celles des anciens Perſans & des anciens Aſtronomes, celle de Nabonaſſar. Les Chronologiſtes les appellent *Eres*. Denys *le Petit* vers le commencement du cinquiéme ſiécle pour pacifier les troubles qui diviſoient les Egliſes d'Orient & d'Occident propoſa une forme commune de Calendrier, laquelle peu d'années après fut univerſellement approuvée par les Chrétiens. C'eſt le vieux Calendrier dont l'Egliſe s'eſt ſervie juſqu'à la fin du dernier ſiécle, & qui eſt encore en uſage, parmi ceux qui n'ont point reçu la correction Grégorienne. Juſqu'à Denys *le Petit*, la plupart des Chrétiens avoient compté leurs années ou de la fondation de Rome, ou ſuivant l'ordre des Conſuls ou des Empereurs, & ſelon la maniére des peuples au milieu deſquels ils vivoient. Denys *le Petit* commença à compter par l'Incarnation, & cette Epoque eſt encore en uſage à la Cour de Rome, pour les dates des Bulles & des Brefs, à Veniſe, en Toſcane, &c. au lieu que nous comptons du premier de janvier immédiatement après la naiſſance de J. C. * Blondel. Voici les Epoques qui ſont, ſans contredit, rapportées par le Pere, Pétau en ſon *Rationarium temporum*. Les Olympiades ont commencé l'an 776 devant J. C., & dans l'an 3938 de la Période Julienne, ſur laquelle comptent tous les Chronologiſtes.

L'année Varronienne, ou de la fondation de Rome, eſt de 754 ans avant J. C. dans la troiſiéme année de la ſixiéme Olympiade, & l'an 3960 de la Période Julienne.

L'Ere de Nabonaſſar, Roi de Babylone, dont ſe ſont ſervis Ptolomée, Cenſorin & autres Auteurs, a commencé en l'an 747 avant J. C, & l'an 3967 de la Période Julienne.

La premiére année Julienne a commencé 45 ans avant J. C, & l'an 4669 de la Période Julienne.

L'an de Grace ou l'Ere Chrétienne commune, a commencé en janvier de l'an 4697 de la Période Julienne, & la quatriéme année de la 190 Olympiade. C'eſt Denys *le Petit*, qui vivoit en l'an 527, du tems de Juſtinien, qui a introduit l'uſage de compter les années par la naiſſance de J. C. Mais pluſieurs Savans prétendent que Béde, qui vivoit l'an 720, n'ayant pas ſuivi exactement ſon calcul, eſt cauſe d'une erreur de deux ans, qu'il y a en cette Epoque, ſur le pié que nous la comptons à préſent. Avant lui, les Auteurs, & ſur tout ceux d'Alexandrie, ſe ſervoient de l'Epoque de Dioclétien. Les Grecs ont compté de trois maniéres les années juſques à la naiſſance de J. C. La premiére ſupputation qu'on nomme d'Antioche, compte 5493 ans. La ſeconde Ethiopique en compte 5501. La troiſiéme qu'on nomme d'Alexandrie, & que le pére Pétau appelle Romaine, compte 5509 ans.

L'Epoque ou l'Ere de Dioclétien, ou des Martyrs, a commencé en l'année 284 de J. C : d'autres diſent en 302. On l'appella l'Ere des Martyrs, à cauſe du grand nombre de Chrétiens qui ſouffrirent le martyre ſous le régne de Dioclétien.

L'Epoque des Arabes qu'ils appellent l'Hégire, ou la fuite de Mahomet, a commencé l'an de Grace 621, le 16 de juillet.

Il y en a pluſieurs autres d'évenemens fameux, qu'on trouve dans le livre du pére Pétau, *de Doct. Temp.* *Voyez* Du Cange, qui a fait des Tables de toutes ces Epoques ou périodes, & des cycles ſolaires & lunaires, des indictions, lettres dominicales & fêtes de Pâques, même des Epoques des Arabes & des Perſes, Catayens, & autres Orientaux, qu'il a réduites à notre ſupputation commune. *Voyez* auſſi ERE CHRETIENNE ſous le mot d'ERE.

EPOREDORIX, l'un des Seigneurs d'Autun très-puiſſant dans ſon païs, qui diſputa à Viridomare le gouvernement. Il avoit été choiſi par les Eduens, pour faire la guerre aux Séquanois. * Céſar, *Comment. l. 7.*

EPPENDORF (Henri d') Gentilhomme Allemand, ſeroit aujourd'hui fort inconnu dans la République des Lettres, ſans le démêlé qu'il eut avec le grand Eraſme. Il s'agiſſoit d'une lettre injurieuſe dont il accuſoit Eraſme d'être l'Auteur, & dont il fit de grandes plaintes aux Magiſtrats de Bâle pour en demander réparation. L'affaire éclata, il y eut bien des paroles dites, & pluſieurs amis employez de part & d'autre. On convint de deux Arbitres, qui eurent bien de la peine à les accommoder; parce qu'ils étoient l'un & l'autre fort ſenſibles aux termes, dont on devoit ſe ſervir dans l'accommodement, ſoit par écrit ou de bouche. Les articles de cette pacification n'ayant pas été obſervez, Eppendorf en fit du bruit, & publia en 1531 un Ouvrage Latin, qui contient l'Hiſtoire de cette diſpute. On y apprend qu'il étoit de Fridberg, ville de Miſnie; qu'il étoit ſorti de ſon païs pour s'avancer dans les Sciences; qu'il avoit été diſciple du célébre Zazius Profeſſeur en Droit; qu'il avoit fait un long ſéjour à Strasbourg; & qu'il étoit demeuré neutre entre les factions violentes, que la Réformation de Luther excita dans l'Allemagne. Voilà ce qu'Eppendorf dit de lui-même; mais par cette conduite il déplaiſoit aux uns & aux autres, & on l'accuſa d'être en même tems penſionnaire des Catholiques & des Proteſtans. On ne ſait point l'année de ſa mort. * Bayle, *Diction. Critiq.*

EPPING, ou EPPINGSTREET, bourg d'Angleterre avec marché dans la partie occidentale du Comté d'Eſſex, qu'on appelle *Waltham*. Il y a deux marchez de beſtiaux toutes les ſemaines, & un le vendredi pour les proviſions. Il eſt à 15 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

EPPINGEN, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle Electoral du Rhin. Elle eſt dans la partie occidentale du Palatinat du Rhin, ſur la riviére d'Elſats entre Hailbron & Philipsbourg, à quatre lieues de la premiére & à ſept de la derniére. * Maty, *Diction. Géogr.*

EPPINGSTREET. *Voyez* EPPING.

* EPPONINE, ou EPPONINA, Dame Gauloiſe, étoit femme de Julius Sabinus, le premier de ſon païs, ſoit en biens, ſoit en naiſſance. Son époux ayant pris le titre de Céſar dans les Gaules, perdit une bataille dans le païs des Séquanois, c'eſt à dire, dans la Franche-Comté, & ſe vit réduit à la néceſſité de paſſer dans les païs étrangers, pour ſauver ſa vie; mais lorſqu'il vint à penſer qu'il ne pouvoit emmener ſa femme avec lui, de peur de trahir ſes deſſeins, il prit une étrange réſolution. Il choiſit un lieu ſouterrain, où il ſe retira, après avoir fait brûler une maiſon qu'il avoit aux champs, & avoir fait courir le bruit qu'il étoit péri dans cet incendie. Auſſi-tôt il envoya deux de ſes Affranchis, pour donner avis à ſa femme de cette feinte, & la prier de le venir trouver. Epponine joua ſi bien ſon perſonnage, qu'on ne douta point que Sabinus ne fût mort. Pour elle, on crut que le deſeſpoir la faiſoit diſparoître tandis qu'elle demeura enfermée avec lui dans ce cachot, pendant l'eſpace de ſept mois. Enfin elle tâcha de lui perſuader de ſe traveſtir pour faire le voyage de Rome, & pour tenter d'obtenir ſa grace de l'Empereur; mais Sabinus ne crut pas qu'il y eût de ſûreté. Plutarque dit qu'Epponine étant à Rome, où elle alloit de tems en tems, s'aviſa pour déguiſer ſa groſſeſſe (ſur tout dans les bains, où elle étoit obligée de paroître avec les autres femmes) de ſe frotter d'un onguent qui fait enfler la peau, afin qu'étant enflée également par tout le corps, on ne s'apperçût point qu'elle fût groſſe. Il ajoûte qu'elle ſouffrit toutes les douleurs de l'accouchement, ſans ſe plaindre, & qu'elle fit ſi bien qu'il demeura ſecret. Enſuite Veſpaſien fit mourir cette Héroïne, qui montra plus de fermeté dans ſa mort, qu'elle n'avoit fait paroître auparavant de courage & d'adreſſe; car elle lui dit hautement, après qu'elle eut été condamnée, qu'il avoit été plus doux de vivre ſous terre & parmi les ténébres, que de voir les malheureux jours de ſon empire. * Plutarque, *in Eroticis*, Tacite, *Hiſt. liv. 4.*

EPREUVES. Dans le XII ſiécle les épreuves par le feu, par le fer chaud, & par l'eau froide, étoient fort ordinaires, lorſque l'on vouloit ou prouver quelque fait, ou tirer quelque vérité des Criminels. *Hildebert* Evêque du Mans, étant accuſé du crime de Léze-Majeſté par Guillaume le Roux Roi d'Angleterre, fut prêt de les ſubir; mais il en fut diſſuadé par Yves Evêque de Chartres, comme d'une choſe qui étoit contre les Canons, & contre les Conſtitutions de l'Egliſe. Un Abbé de S. Aubin d'Angers qui vivoit en 1066, ayant refuſé à un Vicomte de Touars un cheval de ſervice de cent ſols, que le Vicomte prétendoit lui être deu à chaque mutation d'Abbé de l'Abbaïe de S. Aubin d'Angers, l'Abbé offrit de juſtifier ſa prétention à ne lui rien devoir, par l'épreuve du fer chaud, ou par le duel, pour lequel, il offrit de fournir un homme. Le Vicomte accepta le duel, ſur quoi il faut remarquer qu'en ce tems là l'Egliſe approuvoit les duels au ſujet des accuſations dont on ne pouvoit produire de preuves convainquantes; mais faiſant réflexion que ces preuves n'étoient pas de cette nature, il acquieſça enfin à la prétention de l'Abbé, à la charge qu'on l'aſſocieroit aux priéres du Couvent, & ſa femme & ſes fréres. Le Pape *Eugéne* a néanmoins approuvé, & même introduit l'épreuve par l'eau froide. Ce fut auſſi dans ce tems-là que l'on introduiſit cet abus de donner à ceux qui étoient accuſez de vol, un morceau de pain d'orge & de fromage de brebis, ſur leſquels on avoit dit la Meſſe, & lorſqu'ils ne pouvoient les avaler, ils étoient convaincus de ce crime. Cette Meſſe n'avoit rien de particulier, ſinon que l'on avoit choiſi ce qui pouvoit mieux convenir au ſujet parmi les Meſſes qui ſe diſent dans toute l'année juſqu'à l'offertoire, & l'oraiſon appellée ſecrette, après laquelle on faiſoit la bénédiction du pain & du fromage, en diſant une ou pluſieurs oraiſons compoſées pour ce ſujet. Enſuite on donnoit à l'accuſé un morceau de ce pain & de ce fromage peſant chacun neuf deniers; le pain devoit être d'orge ſans levain; & le fromage, de lait de brebis du mois de Mai. M. Du Cange au mot de *Corſned* a remarqué que cette façon de parler *que ce morceau me puiſſe étrangler*, vient de cette ſorte d'épreuve par le pain. * Menagiana, *tome* 2. *p.* 227. *&c.* Lorſque dans le XII ſiécle quelqu'un étoit ſoupçonné d'héréſie dans les Païs-Bas, on l'obligeoit à faire neuf pas tenant un fer chaud à la main. Après quoi on lui bandoit la main, & on y appoſoit un ſceau. Si elle paroiſſoit brûlée au bout de trois jours, c'étoit une marque certaine d'héréſie, & l'accuſé étoit condamné à la mort. On obligeoit quelquefois les perſonnes accuſées d'héréſie d'enfoncer leur bras juſques au coude dans une chaudiére d'eau bouillante. Cette épreuve eſt appellée *Ketel-vang* dans les anciennes loix des Païs-Bas, & particuliérement dans celles de Friſe. On jettoit auſſi les mêmes perſonnes dans l'eau toutes nues, & ſi elles nageoient, c'étoit une preuve évidente de leur héréſie. *Conrad de Marpourg*, Dominicain, qui fut établi par le Pape, l'an 1214, Inquiſiteur Général de la Foi en Allemagne, ſe ſervoit ordinairement de l'épreuve du fer chaud; & en vertu de cette épreuve il fit mourir un très-grand nombre de perſonnes. * Gérard Brandt, *Hiſt. de la Reformation*, *tome* 1. *p.* 4. *&* 5.

EPSDORF. *Voyez* EBSDORF.

EPSHAM, ville d'Angleterre, dans le Comté de Surrey, dans la contrée nommée *Copthorn*, ou *Eppingham*, à 14 milles Anglois de Londres. Elle a une belle ſituation & eſt dans un bon air; Mais ce qu'il y a de plus avantageux pour ce lieu, ce ſont ſes eaux minérales, qui y attirent l'été beaucoup de monde, tant de la ville que de la campagne. Ces eaux furent découvertes en 1618 par Henri WICKER, dans un été fort ſec, lorſqu'il y avoit grande diſette d'eau pour le bétail. Il trouva un peu d'eau claire croupiſſante dans le creux qu'avoit fait le pié d'un cheval, ce qui l'obligea à y faire un trou quarré avec ſon bâton; après quoi il s'en alla. Le lendemain, il chercha ce trou, qu'il ne retrouva qu'avec peine, il le vit plein d'eau claire, & qui s'écouloit même par deſſus; mais qui avoit le goût d'alun. On ne s'en ſervit d'abord qu'extérieurement pour la guériſon des ulcéres; mais dans la ſuite on en but pour la guériſon de pluſieurs maladies. Ainſi, cette ſource a dans la vérité, la même origine qu'on attribue dans la fable à la fontaine nommée *Hippocréne*. * *Diction. Anglois.*

EPSTEIN, gros bourg défendu par un château, & ſitué dans le Comté de Naſſau-Dietz, en Wétéravie, parmi les montagnes qu'on nomme, *Die Hohe*. Ce bourg eſt chef d'une Seigneurie, qui appartient au Landgrave de Heſſe-Darmſtat, ayant été acheté de Godefroi Comte de Dietz, l'an 1492, par Guillaume *le Moyen* Landgrave de Heſſe. * Maty, *Diction. Géogr.*

* EPTE, riviére de la Haute Normandie en France, tire ſa ſource près du bourg de Forges, coule à peu près du nord au ſud

juſqu'à Giſors, & du nord-nord-eſt au ſud-ſud-oueſt, juſqu'à ce qu'elle ſe rende dans la Seine.

EPULE, Prince des Iſtriens, eut tant de honte & de déſeſpoir, d'avoir été vaincu par les Romains, qu'il ſe tua lui-même, & préféra la mort à la vie languiſſante qu'il eût traînée dans les fers de ſes ennemis. * Tite-Live.

EPULONS, en Latin *Epulones*, Prêtres des Romains, qui étoient choiſis par les Pontifes, pour préſider aux feſtins & aux ſacrifices, qui ſe faiſoient en l'honneur de Jupiter, & des autres Dieux. Il y en eut premiérement trois, qui furent inſtituez l'an 553 de la fondation de Rome, & 201 ans avant J. C. Enſuite on en créa ſept, & ce fut, ſelon quelques Auteurs, du tems de L. Sylla Dictateur. Enfin, Céſar augmenta ce nombre, & en nomma dix. Ils avoient ſoin de prendre garde ſi toutes les cérémonies étoient bien obſervées dans les banquets ſacrez, qui ſe faiſoient en l'honneur des Dieux; & s'il s'étoit commis quelque deſordre ou quelque profanation, ils en avertiſſoient les Pontifes. * Roſin, *Antiqq. Rom. liv.* 3. *chap.* 28.

EPY, Ordre Militaire. *Voyez* EPI.

E Q U.

ÉQUATEUR, eſt un grand Cercle dans la Sphére naturelle, ou dans l'Armillaire, qui coupe tous les méridiens à angles droits, & qui eſt également éloigné des deux Poles. Il a divers uſages. Il diviſe le monde en deux parties égales, la ſeptentrionale & la méridionale. Il eſt la meſure du tems; on appelle une heure l'eſpace de tems que ce cercle employe, pour que 15 degrez en paſſent ſous le Méridien. Dans le Ciel il ſert à marquer la déclinaiſon des Etoiles, car on appelle ainſi leur diſtance de l'Equateur. Sur la terre, on commence de ce Cercle à compter la latitude vers l'un & vers l'autre Pole. Dans le Planiſphére on l'appelle la *Ligne*, parce qu'en applatiſſant le Globe, la circonférence de ce Cercle devient une ligne droite. Quand le Soleil eſt dans ce Cercle, les jours ſont égaux aux nuits par toute la terre, excepté aux deux poles, &c.

ÉQUES, peuples d'Italie, voiſins de Rome, furent ſouvent vaincus par les Romains. Quintus Cincinnatus, qu'on avoit tiré de la charrue pour être Dictateur, les fit paſſer ſous le joug. Poſthumius Tubertus les punit auſſi de leur rebellion; & Fabius ayant pris plus de 40 de leurs villes en fort peu de tems, en mérita le nom de *Très-Grand*, ou de *Maximus*. Ils furent depuis alliez des Romains. * Tite-Live, *liv.* 3. *&* 4.

ÉQUINOXE, terme dont les Géographes ſe ſervent, pour marquer l'égalité du jour & de la nuit. Il y a deux Equinoxes; l'un au printems, lorſque le ſoleil entre au ſigne du Bélier, dans le mois de mars; & l'autre en automne, lorſqu'il entre au ſigne de la Balance dans le mois de ſeptembre.

ÉQUIRIES, Jeux publics, inſtituez par Romulus, en l'honneur du Dieu Mars. On y faiſoit des courſes à cheval dans le champ de Mars, le 27 jour de février. *Voyez* Champ de Mars. * Ovide, II. *Faſt. v.* 859. III. *Faſt. v.* 519.

* EQUITIUS, Comte & Maitre des ſoldats ſous Valentinien & Valens, en CCCLXV. Il fut Conſul en CCCLXX. *Ammien Marcellin*, *Zoſime* & pluſieurs autres Auteurs, auſſi bien que quelques inſcriptions anciennes, en parlent. *Voyez* Jacobi Gothofredi, *Proſopographia Codicis Theodoſiani.*

E R A. &c.

* ER, fils d'Elmodam & pére de Joſe, eſt un des ancêtres de Joſeph, rapporté dans la Généalogie qui ſe trouve dans l'Evangile ſelon S. Luc, *ch.* 3. *v.* 28.

ERACCA. *Voyez* ÆRACCA.

ÉRAINK. *Voyez* ERING.

* ÉRAK, HIÉRAK ou YÉRAK. Ce nom eſt commun à deux diverſes provinces de la Perſe. L'une eſt appellée communément *Erakain* ſelon Oléarius, & *Hiérak-Arabi* ſelon Tavernier. C'étoit autrefois le Païs de Babylone ou de Chaldée, dont les villes principales ſont *Felougia* ſur l'Euphrate, *Bagdad* ſur le Tigre, *Mechedali-Gourno* & *Balzara*, *Balſora* ou *Balſera* ſur l'Euphrate & ſur le Tigre joints enſemble; & au dedans du païs *Bourous*, *Charaban*, *Erounabat* & autres. L'autre province eſt appellée *Erak-Atzen*, *Airak-Atſen* ou *Yerach-Agemi*. Elle eſt ſituée au milieu de la Perſe, auprès de celle de *Fars*, & c'eſt l'ancienne Région des Parthes. Ses villes principales ſont *Iſpahan*, capitale de tout le Royaume, *Caſbin*, *Sultanie* ou *Soltanie*, *Senkan*, *Sewa*, *Com*, *Caſchan*, *Rhey*, *Staherrivir*, *Ebbeber*, *Hamadan*, *Derkaſin*, *Thaberan & Kulpaian.* * Oléarius, *Voyage de Moſcovie & de Perſe*, *l.* 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Tavernier, *Voyage de Perſe*, *tome* 1. *l.* 4. *p.* 410. *de l'édit. Holl.* de 1692. *Voyez* auſſi YÉRACH.

ÉRAK-ATZEN, province de Perſe. *Voyez* YÉRACK.

ÉRAN, ÉRANITES. *Voyez* HÉRAN.

ERARD (Marie Théréſe) Supérieure de N. Dame du Refuge de Nanci, eut pour pére JEAN Erard Avocat & Conſeiller de Catherine de Lorraine, Princeſſe & Abbeſſe de Remiremont, & pour mére *Anne* Maujen. Elle naquit à deux lieues de Remiremont en 1652. Elle donna dès ſes plus tendres années de grandes marques de ſa ſainteté future. Une antipathie pour les amuſemens puériles, une attention continuelle à la garde de ſon innocence, un amour preſque naturel pour la retraite & pour l'oraiſon, furent les premiéres faveurs de la Grace, dit ſon Hiſtorien, & les premiers fruits de la raiſon naiſſante de cet enfant. Elle eut de fort bonne heure une grande envie de ſe faire Religieuſe: mais d'un côté, ſes parens s'oppoſoient à ſon déſir, & d'un autre le choix d'une Régle l'embarraſſoit. En attendant qu'elle pût ſe déterminer, elle s'appliqua à la pratique des vertus, & ſur tout de la charité. Enfin, la Supérieure du Refuge de Nanci la gagna dans un voyage, que cette Supérieure fit à Remiremont; & Mademoiſelle Erard fut elle même gagner ſes parens. Elle ſe fit beaucoup ſouffrir pendant ſon noviciat. Son Hiſtorien parle d'une diſcipline hériſſée de pointes de fer, & d'une chaîne armée de cloux, dont ſon Confeſſeur fut à la fin obligé de lui défendre l'uſage. On parle auſſi d'une action héroïque que nous ne rapporterons point. Nous ne conſeillons pas aux perſonnes dont l'eſtomac ſe ſouléve aiſément de la chercher à la page 25 de ſon hiſtoire. La Mére Erard ſe mortifioit en plus d'une maniére, elle s'expoſoit aux rayons du ſoleil, pour effacer l'éclat de ſon teint, & prenoit plaiſir à ſe morfondre durant les rigueurs de l'hiver. D'autres Saintes ont fait ſi peu d'attention à elles mêmes, ou ſe ſont tellement mépriſées, qu'elles n'ont pas même ſongé que leur teint pût avoir de l'éclat. Elle avaloit des breuvages amers, elle mêloit de l'abſynthe & des herbes ſauvages avec ſes viandes. Elle avoit ſans doute quelque connoiſſance de ces herbes; car il y en a qui ſont d'étranges effets dans le corps, & que les Saints, comme les autres, doivent éviter. On ſait par exemple que la juſquiame herbe ſauvage, mais qui ſe trouve pour ainſi dire à chaque pas, produit quelquefois de terribles aliénations d'eſprit. La Mére Marie Théréſe ne mortifioit pas moins ſon eſprit, que ſa chair. Son obéïſſance étoit parfaite. Elle captivoit ſes lumiéres & ſa raiſon d'une maniére ſi aveuple & ſi reſpectueuſe, qu'elle aimoit mieux paſſer pour imbécille en obéïſſant, que de paroître trop raiſonnable dans les devoirs de l'obéïſſance. Sa Supérieure lui fit un jour entendre qu'elle étoit malade, & qu'elle devoit ſe coucher. La Sœur ſe portoit fort bien alors, & néanmoins, au lieu d'écouter ſa raiſon, qui lui reprochoit ſa crédulité, elle obéït ſans replique. On trouve dans les livres qui traittent de la Vie ſpirituelle, des exemples d'obéïſſance plus ſurprenans encore. Combien de choux plantez la racine en haut par des Novices! Combien de fétus arroſez! La Mére Erard ſavoit trop bien obéïr, pour ne ſavoir pas commander à ſon tour; mais les charges lui faiſoient tant de peur, que pour s'en exclurre, elle s'aviſa de vouloir contrefaire la folle pendant quelques jours, & de tâcher d'effacer par des actions bouffonnes, l'idée que l'on avoit de ſa ſageſſe. Elle communiqua ſa penſée à ſon Confeſſeur, qui deſaprouva ſon deſſein, & lui répréſenta que, s'il étoit de la modeſtie de ſe juger indigne des moindres diſtinctions, il étoit contre la vertu de s'en exclurre par une humilité mal entendue. Elle fut ſucceſſivement Dépoſitaire ou Procureuſe, Maitreſſe des Novices, Aſſiſtante, Supérieure. Dans le tems qu'elle étoit Aſſiſtante il arriva une choſe, que l'Auteur de ſa Vie n'oſe donner pour un miracle; mais qui lui paroît néanmoins fort extraordinaire. Sa Lampe tomba ſur ſon lit, & l'huile qui étoit dédans, bien loin de s'écouler, y demeura figée. On parle dans le *Journal des Savans*, *tome* 33. *p.* 202., *édition de Hollande*, d'une Abbeſſe, qui avoit conſtitué la Sainte Vierge Supérieure de ſon Couvent. La Mére Erard fit la même choſe. Dès que les Religieuſes du Refuge de Nanci l'eurent miſe à leur tête, elle remit, dit ſon Hiſtorien, toute ſon autorité entre les mains de la très-Sainte Vierge. Elle en fit, pour cet effet, porter en proceſſion la figure, & la dépoſa dans la premiére place du Chœur. Elle lui préſenta, enſuite, les clefs de la Maiſon, & la conjuua, en lui répétant pluſieurs fois, *Monſtra te eſſe matrem*, *faites voir que vous êtes Mére*, de vouloir prendre le gouvernement de la Communauté, de veiller à la conſervation de la Diſcipline réguliére, d'écarter par ſon pouvoir les ennemis viſibles & inviſibles; d'entretenir la paix, l'union, la charité, d'exercer dans la maiſon toute l'autorité de Mére, de Protectrice, & de Maîtreſſe. A ces vives priéres, elle ajoûta un Diſcours, dans lequel entr'autres choſes, elle ſe déclaroit la ſimple *Lieutenante* de la Sainte Vierge, qu'elle ſe propoſoit de conſulter toujours dans ſes doutes. Il y a pourtant cette différence entre l'Abbeſſe dont nous avons fait mention, & la Supérieure du Refuge de Nanci, que celle-là faiſoit ſervir à manger à l'image de la Vierge; au lieu que la Mére Erard recevoit de la Vierge de quoi ſe nourrir elle & ſa Communauté. Car on raconte que, pendant les calamitez qui déſolérent la Lorraine, cette Supérieure alloit ordinairement à la cuiſine, & que conſidérant que ce qu'elle y trouvoit de viandes ne pouvoit pas ſuffire à raſſaſier une Communauté nombreuſe, elle ſe mettoit à genoux avec les Sœurs de l'Office, & dans un recueillement profond, elle prenoit une Image de la S. Vierge, béniſſoit les viandes, & prioit la Mére de Dieu de les multiplier. On dit que l'effet ſuivoit incontinent ſa priére, & qu'après le repas, on trouvoit encore de quoi ſuſtenter pluſieurs pauvres. Elle mourut d'un cancer, l'an 1699, âgée de quarante ſept ans. * *La Vie de la Mére Marie Théréſe Erard, &c.*

ÉRASINO, à préſent *Raſino*, riviére du Péloponnéſe, dont il eſt ſouvent parlé dans les Poëtes, ſort du lac Stymphale, & après avoir traverſé le païs d'Argos, ſe jette dans le Golfe de ce nom. Pendant ſon cours, il ſe perd ſous la terre & en reſſort bientôt après. Il ſe joint enfin à l'Inachus, & ils ſe vont rendre enſemble dans la Mer Egée.

ÉRASISTRATE, Médécin, renommé entre les diſciples d'Ariſtote. Il étoit, au rapport de Pline, fils de la fille du même Ariſtote, & vivoit à la Cour de Ptolomée *Philadelphe* ou de Séleucus *Nicanor*, Roi de Syrie. Antiochus ſon fils qui fut depuis ſurnommé *Soter*, étant attaqué d'une fiévre lente dont perſonne ne pouvoit deviner la cauſe, Eraſiſtrate connut qu'elle étoit cauſée par l'amour qu'il avoit pour ſa belle-mére Stratonice, & qu'il n'oſoit lui découvrir. Ce fut dans la CXXI Olympiade, l'an 460 de Rome, & avant J. C. 294. Pline l'allégue ſouvent. Eraſiſtrate avoit compoſé divers Ouvrages. On dit qu'il mourut fort âgé, après avoir pris de la ciguë. * Pline, *au l.* 13. *c.* 7. *l.* 20. *c.* 9. *l.* 26. *c.* 2. *l.* 29. *c.* 1. Plutarque, *en Démétrius*, Appien, *in Bellis Syriacis*. Valére Maxime, *liv.* 5. *c.* 7. *ex.* 4. Juſtin. Euſébe. Galien. Caſtellan, *in Vit. Medic. &c.*

ÉRASME, Evêque de Strasbourg, de la maiſon des Comtes de Limpurg, dans le XVI ſiécle, aquit une grande réputation par ſon eſprit, & par ſon amour pour les Lettres. Etant encore jeune, il étudia en Mathématiques à Tubingue, ſous Jean Stoefler; en Droit, ſous Conrad Braun, & ſous Jean Marquard; & à Paris, ſous Jean Sturm, qu'il fit venir depuis à Strasbourg, & qu'il fit Principal du Collége de cette ville. Il en fut élu Evêque en l'an 1541, après Guillaume de Honſtein, & travailla toujours avec beaucoup de ſoin à y maintenir la paix, qu'il préféra à ſon propre repos. C'eſt

par

par là qu'il a ſauvé ſa mémoire de l'oubli, & qu'il s'eſt attiré les éloges des plus grands hommes. Il s'étoit trouvé au Concile de Trente, & mourut le 29 novembre de l'année 1568, âgé de 61 ans, & ayant conduit ſon Diocéſe avec beaucoup de zéle & de prudence pendant 27 ans. Tandis qu'il vécut, il aima la paix qu'il garda religieuſement, eſtimant qu'il faloit établir celle de l'Egliſe ſuivant l'autorité des Péres, en rejettant les choſes qui s'y étoient gliſſées par une mauvaiſe coutume. Il étoit bien fait & de belle taille; doux, modeſte, ſobre, libéral, éloigné de toute ſorte de luxe & de vanité, & attaché à la lecture & à la méditation de l'Ecriture Sainte. * De Thou, *Hiſt. liv.* 5. *&* 43. Guillaume Guilliman, *de Epiſc. Argent.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſtian.* Sleidan, &c. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 298. *&* 299. *de l'édit. de* 1715.

ERASME, Religieux de la Chartreuſe de Fribourg dans le XV ſiécle, écrivit divers Traitez, comme nous l'apprenons de Petreius, qui en a fait le dénombrement dans la Bibliothéque des Chartreux.

ERASME (Didier) de Rotterdam, ville de Hollande, célébre par ſa Science & par ſes Ouvrages, naquit le 28 octobre 1466, ou 1467. Un nommé Pierre Gérard de la ville de Goude ayant eu un commerce criminel avec une fille, que les uns nomment *Elizabeth*, & les autres *Marguerite*, fille d'un Médecin, nommé *Pierre*, de Sévenbergue, ville du Brabant, à trois lieues au nord-oueſt de Breda, de ce commerce illégitime naquit Eraſme, a qui on donna le ſurnom de *Rotterdam*, parce qu'il vint au monde dans cette ville. Il fut nommé *Gérard*, fils de *Gérard*, par une façon de parler ordinaire en Hollande: & parce que ſuivant le langage du païs, le nom de *Gérard* à quelque rapport avec le mot Latin *deſiderare*, il prit depuis le nom de *Deſiderius*, *Didier*, & pour ſon ſurnom celui d'*Eraſme*, qui eſt un mot Grec à peu près de même ſignification. Il fut enfant de chœur juſqu'à l'âge de neuf ans, dans l'égliſe cathédrale d'Utrecht, & depuis il alla continuer ſes études à Déventer, ſous Alexandre Hége. On remarque qu'il avoit la mémoire ſi heureuſe, qu'il apprit parfaitement, & en très-peu de tems, les comédies de Térence, & tout Horace. Il perdit ſon pére & ſa mére à l'âge de 14 ans. A l'âge de 17 ans, on l'obligea de prendre l'habit de Chanoine Régulier de ſaint Auguſtin, dans le monaſtére de Stein, près de Tergou ou Gouda, où il fit profeſſion l'an 1486. Il demeura quelque tems dans ce monaſtére, & fut ordonné Prêtre par l'Evêque d'Utrecht, le jour de ſaint Marc, de l'an 1492. Depuis il fut attiré près de Henri de Bergues, Evêque de Cambray, & de là il vint à Paris, pour y continuer ſes études. Il demeura quelque tems au Collége de Montaigu, où il tomba malade, à cauſe de la mauvaiſe nourriture; de ſorte qu'il fut obligé de retourner à Bergues: il revint bien-tôt à Paris, pour y étudier la Théologie, & fit ſa principale réſidence dans cette ville juſqu'à l'an 1499. Il fit un voyage en Angleterre, d'où il revint à Paris. Il avoit toujours eu beaucoup de paſſion d'aller en Italie. Il exécuta enfin ce deſſein en 1506, demeura près d'un an à Bologne, & y prit le bonnet de Docteur en Théologie. Ce fut là qu'ayant été pris pour Chirurgien des peſtiférez, à cauſe de ſon ſcapulaire blanc, il courut riſque de ſa vie, parce que ceux qui le rencontroient lui jettoient des pierres, & que quelques-uns le pourſuivirent l'épée à la main, irritez de ce qu'il ne les avoit pas avertis de ſe retirer. Cet accident lui donna occaſion d'écrire à Lambert Brunnius, Sécretaire du Pape Jules II. pour demander diſpenſe de ſes vœux, il l'obtint. De Bologne il alla à Veniſe, où il fut quelque tems Correcteur dans la belle Imprimerie d'Alde Manuce, qui imprima dès lors quelques Ouvrages d'Eraſme: de là il fut appellé à Padoue par le Prince Alexandre, fils naturel de Jacques IV. Roi d'Ecoſſe, pourvû de l'Archevêché de Saint André. Il le ſuivit à Ferrare; mais ce Prince étant reſté à Sienne, Eraſme ſe rendit à Rome, où ſa réputation l'avoit déja devancé. Il y fut bien reçu du Pape & des Cardinaux, particuliérement du Cardinal de Médicis, qui fut depuis Pape, ſous le nom de Léon X. Après avoir fait quelque ſéjour dans cette ville, il vint retrouver à Sienne l'Archevêque de Saint André, avec lequel il retourna à Rome, où il auroit pu s'établir, ſi ſes amis d'Angleterre ne l'euſſent rappellé en ce païs-là, par les avantages qu'ils lui faiſoient eſpérer de la part du Roi Henri VIII, qui avoit pour lui une eſtime toute particuliére. Etant arrivé en Angleterre en 1509, il ſe retira chez Thomas Morus Chancelier d'Angleterre où il compoſa le livre intitulé *Encomium Moriæ*; c'eſt à dire, *l'éloge de la folie.* Il fit un voyage à Paris en 1510, & retourna encore une fois en Angleterre, où il enſeigna publiquement la Langue Gréque, dans l'Univerſité d'Oxford; mais enfin ne trouvant point d'établiſſement convenable dans ce Royaume, il le quitta pour venir faire ſa réſidence à Bâle, à cauſe de la commodité de l'imprimerie de Froben, d'où il alloit néanmoins aſſez ſouvent dans les Païs-Bas. Il fit même encore pluſieurs voyages en Angleterre. Léon X. ayant été élevé au Pontificat, Eraſme qui l'avoit connu étant Cardinal, le congratula ſur ſon exaltation, & le pria de trouver bon qu'il lui dédiât ſon édition Gréque & Latine du Nouveau Teſtament. Ce Pape non ſeulement l'agréa, mais approuva même ſa ſeconde édition, quoique la nouvelle Verſion Latine des livres du Nouveau Teſtament qu'avoit faite Eraſme, eût été attaquée & cenſurée par pluſieurs Catholiques. Les travaux d'Eraſme ayant été long-tems ſans récompenſe, enfin Charles d'Autriche, Souverain des Païs-Bas, qui fut depuis Empereur, ſous le nom de Charles-*Quint*, le fit ſon Conſeiller d'Etat, & lui donna une penſion de deux cens florins par an, dont il fut payé juſqu'en 1525. Le Roi François I. le fit ſolliciter par deux fois de venir s'établir dans ſon Royaume, lui offrant des avantages beaucoup plus conſidérables, tant en bénéfices qu'en penſions, mais il ne voulut pas le faire ſans le conſentement de ſon Prince naturel; & comme il auroit été difficile de l'obtenir, il s'excuſa ſur la charge de Conſeiller d'Etat de Charles d'Autriche, qui l'attachoit au ſervice de ce Prince. Dans le tems que Luther commença à paroître, Eraſme blâma ſes emportemens, & quelque effort que Luther pût faire pour l'engager dans ſon parti, il ne voulut jamais y entrer. Il rejetta auſſi fortement la Doctrine des Sacramentaires. Cependant il ne put éviter d'être accuſé d'erreurs par les Moines; & même Noël Béda, Syndic de la Faculté de Théologie de Paris, fit cenſurer en 1527 par cette Faculté, pluſieurs propoſitions tirées de ſes Oeuvres. Eraſme voyant que les Réformez devenoient de jour en jour plus puiſſans à Bâle, ſe retira l'an 1529 à Fribourg, & compoſa dans ce ſéjour pluſieurs livres de piété. Paul III. ayant été élevé au Pontificat au mois d'octobre 1534, Eraſme le congratula, comme il avoit fait les autres Papes, ſur cette éminente dignité. Ce Pape lui fit réponſe par une lettre très-obligeante, & conçut le deſſein de le faire Cardinal; mais Eraſme éloigné de toute ſorte d'ambition, & commençant à être infirme, ne fit aucune démarche pour être élevé à cette haute dignité, & ne ſongea plus qu'à achever ſa courſe en repos. Ennuyé du ſéjour de Fribourg, il revint à Bâle, où il fut honoré de la qualité de Recteur de l'Univerſité. Il y revit ſes Ouvrages, & les mit en état d'être imprimez en un recueil après ſa mort. Enfin ſes infirmitez augmentant, & ſes forces diminuant tous les jours, il fut attaqué d'une dyſſenterie, qui dura près d'un mois, & qui l'emporta le 12 de juillet 1536. Il fut enterré dans l'égliſe cathédrale de Bâle, proche les degrez du chœur. Quelques hommes doctes du païs le portérent ſur leurs épaules dans l'égliſe cathédrale, où il fut enterré, & les perſonnes les plus qualifiées aſſiſtérent à ſon enterrement. Boniface Amerbach ſon héritier, fit placer vis-à-vis de ſon tombeau, cette épitaphe gravée ſur une pierre de marbre.

CHRISTO SERVATORI S.

DES. ERASMO ROTTERODAMO.

VIRO

OMNIBUS MODIS MAXIMO, CUJUS INCOMPARABILEM IN OMNI DISCIPLINARUM GENERE ERUDITIONEM PARI CONJUNCTAM PRUDENTIA POSTERI ET ADMIRABUNTUR ET PRÆDICABUNT; BONIFACIUS AMERBACHIUS, HIER. FROBENIUS, NIC. EPISCOPIUS HÆREDES ET NUNCUPATI SUPREMÆ SUÆ VOLUNTATIS VINDICES, PATRONO OPTIMO NON MEMORIÆ QUAM IMMORTALEM SIBI EDITIS LUCUBRATIONIBUS COMPARAVIT, IIS TANTISPER DUM ORBIS TERRARUM STABIT SUPERFUTURO AC ERUDITIS UBIQUE GENTIUM COLLOQUUTURO, SED CORPORIS MORTALIS QUO RECONDITUM SIT ERGO HOC SAXUM POSUERE.

MORTUUS EST IV EID. JUL.
JAM SEPTUAGENARIUS, ANN. A CHRISTO NATO
M. D. XXXVI.

On y voit la deviſe d'Eraſme, qui étoit le Dieu Terme, avec ces mots, *Nemini cedo.* Les plus Savans hommes de l'Europe lui firent des Epitaphes. Celle de Louïs Maſius eſt des plus ingénieuſes. La voici.

Fatalis ſeries nobis invidit Eraſmum;
Sed Deſiderium tollere non potuit.

En voici encore une de la façon de Gilbert le Couſin, dit en Latin *Cognatus.*

Magnus Roterodamus ille noſter,
Hæc quo ſæcula neminem tulerunt
Majorem, neque priſca clariorem
Norunt tempora, nec cui futura
Parem poſteritas habebit: ecce
Sub hoc marmore mortuus quieſcit.

☞ Eraſme étoit de petite taille, il avoit les yeux bleus, & avoit eu en ſa jeuneſſe les cheveux blonds; ſon viſage, ſon port, ſa contenance étoient graves & honnêtes; il étoit d'une complexion délicate; il fut ſur la fin de ſa vie fort tourmenté de la goutte & de la gravelle. Il avoit une mémoire prodigieuſe, une merveilleuſe facilité d'écrire, & écrivoit avec pureté & avec élegance. Il s'étoit fait un ſtile propre, qui ne céde en rien à celui des meilleurs Ecrivains, quoiqu'il n'affectât pas de ne ſe ſervir d'aucun terme qui ne fût Cicéronien, comme faiſoient quelques Savans de ſon tems. Il a été conſtamment le plus bel eſprit, & le plus ſavant homme de ſon ſiécle. C'eſt à lui qu'on doit principalement le rétabliſſement des Belles Lettres, les éditions des Péres, la Critique & le goût pour l'Antiquité. Il eſt un des premiers qui ayent traité les matiéres de Théologie, d'une maniére noble & dégagée des ſophiſtiqueries & des termes de l'Ecole. Ses Ouvrages de piété ont une élegance qu'on ne trouve point dans les livres des autres Myſtiques. Il a repris avec liberté les vices de ſon tems, & principalement ceux des Eccléſiaſtiques; les ſuperſtitions; la haine qu'on avoit pour les Belles Lettres; l'ignorance & la barbarie qui régnoient dans les écoles. Il n'a pu s'empêcher de parler quelquefois trop librement contre les Moines, contre les Théologiens Scholaſtiques, & contre quelques ſuperſtitions; mais il s'eſt repenti lui-même d'en avoir uſé ainſi pendant ſa jeuneſſe, & a dit qu'il ne l'auroit jamais fait, s'il eut prévu la tempête que Luther devoit exciter. Les Luthériens & les Sacramentaires n'ont point eu de plus grand ennemi. Il a proteſté pluſieurs fois qu'il leur faiſoit une guerre irréconciliable, & jamais il n'a voulu favoriſer en aucune maniére, ni leur parti, ni leur doctrine. Il a déclaré que rien ne pourroit le ſéparer de la communion de l'Egliſe Romaine, qu'il n'enſeigneroit jamais d'erreurs, &

ne porteroit perſonne à la révolte : *Nunquam ero magiſter erroris, neque dux tumultus.* Il a été loué & admiré par les Papes, par les Princes, & par tous les Savans de ſon tems. Cependant il n'a pas laiſſé d'avoir beaucoup d'ennemis parmi les Théologiens, les Moines & les demi-ſavans, qui l'ont accuſé d'héréſie, d'erreur & d'impiété. La liberté avec laquelle il les avoit repris, la prévention où l'on étoit alors contre tout ce qui avoit l'air de nouveauté, l'averſion que l'on avoit pour les Lettres, & l'attachement pour des ſentimens & des uſages communs, ſont les cauſes des tempêtes qu'il eut à eſſüyer. Quant à ſes mœurs, il étoit promt, & facile à appaiſer, comme il le dit lui-même, *iraſci celer, tamen ut placabilis eſſem.* Jamais homme ne fut moins ambitieux : loin de rechercher les honneurs, il a refuſé, comme nous avons vu, les plus éminentes dignitez. Il eut toute ſa vie une extrême paſſion pour l'étude, & l'a toujours preferée à toute autre occupation. Il étoit ennemi du luxe, ſobre, libre dans ſes ſentimens, ſincére, point flateur, conſtant dans ſes amitiez, ſe réconciliant aiſément avec ceux qui l'avoient offenſé, point envieux de la gloire des autres, ne voulant offenſer perſonne ; il étoit néanmoins très-ſenſible aux libelles & aux injures, railleur, ſouffrant avec impatience d'être repris, traitant ſes adverſaires avec hauteur, & les refutant avec beaucoup de vivacité, & même quelquefois avec un peu d'aigreur. Il craignoit beaucoup la mort dans ſa jeuneſſe ; mais il en eut moins d'appréhenſion ſur la fin de ſa vie, & s'y diſpoſa d'une maniere très-chrétienne.

Toutes les œuvres d'Eraſme ont été recueillies & imprimées à Bâle par Froben, en 1540, en neuf tomes *in folio.* Les deux premiers & le quatriéme ne contiennent que des Ouvrages de Grammaire, de Rhétorique & de Philoſophie, qui ne concernent point les matiéres eccléſiaſtiques, ſi ce n'eſt peut-être quelques-uns des Colloques, & quelques endroits de l'Eloge de la Folie ; le troiſiéme contient les Epîtres, dont pluſieurs ont rapport aux affaires de l'Egliſe ; le cinquiéme les livres de piété ; le ſixiéme, la Verſion du Nouveau Teſtament avec ſes Notes ; le ſeptiéme, ſes Paraphraſes ſur le Nouveau Teſtament ; le huitiéme, ſes Traductions de quelques Ouvrages des Péres Grecs ; & le dernier, ſes Apologies, qui ſont un des plus gros volumes. On a fait depuis peu à Leide une nouvelle édition des Oeuvres d'Eraſme, plus ample que les précédentes. Une partie de ce qui eſt ici rapporté de lui eſt tiré de ſes Epîtres & de ſa Vie, qui eſt au commencement de ſes Oeuvres. On pourra auſſi conſulter Surius, dans ſes Mémoires ou Commentaires Hiſtoriques, les Eloges de Paul Jove, *c.* 95, l'Hiſtoire de M. de Thou, les Annales de Sponde, &c. Eraſme avoit de la peine à ſouffrir qu'on le peignît : mais enfin il le permit. Holbein, Peintre célébre, & l'intime ami d'Eraſme fit le portrait de ce grand homme, & Béze y mit cette inſcription.

Ingens ingentem quem perſonat Orbis Eraſmum
Hic tibi dimidium picta tabella refert.
At cur non totum? Mirari deſine, Lector,
Integra nam totum Terra nec ipſa capit.

Bayle ne trouve que de l'eſprit dans ces vers, & il cenſure cette maniére de raiſonner qui n'a rien de ſolide. Eraſme étoit un peu trop libre dans ſes diſcours, & il a été même dans quelques ſentimens qui ont été cenſurez avec juſtice par la Faculté de Théologie de Paris durant ſa vie, & après ſa mort par le Concile de Trente. Il eſt vrai, qu'il dit ſouvent dans ſes Livres, qu'étant homme il peut avoir failli, mais que ſa volonté n'a jamais eu de part à ſes erreurs : ce qui témoigne qu'il ne parloit point animé de cet eſprit d'orgueil & de préocupation, qui eſt le caractére de l'héréſie. Le deſir, qu'il avoit de voir les Chrétiens unis, l'a ſouvent porté à leur accorder pluſieurs choſes, particuliérement en ce qui n'étoit point oppoſé aux Myſtéres Orthodoxes. C'eſt ſans doute ce qui a donné lieu à ce Proverbe commun, *Aut Lutherus Eraſmiſat aut Eraſmus Lutheriſat.* Il écrivit néanmoins contre Luther, comme je l'ai dit. C'eſt ce qui porta Conrad Schluſſelburg, Saxon Luthérien, de le placer au rang des Herétiques, c'eſt à dire, de ceux qui étoient oppoſez à Luther. Il le fait le Chef des *Synergiſtes*, c'eſt à dire, des Coopérateurs avec la Grace. Nous ne devons pas paſſer ici ſous ſilence les grands honneurs que la ville de Rotterdam a rendus à ſa mémoire. Elle a voulu, 1. que la maiſon où ce grand homme étoit né, fût honorée d'une inſcription qui apprit à tout le monde cette glorieuſe prérogative, & dont voici les termes en trois langues, ſavoir, en Latin, en Eſpagnol & en Hollandois

ÆDIBUS HIC ORTUS MUNDUM DECORAVIT ERASMUS
ARTIBUS INGENUIS, RELIGIONE, FIDE.

En eſta caſa es naſcido ERASMO *Theologo celiberado*
Par Doctrina ſennalado pura fee nos a revelado.

In dit hüis is geboren Eraſmus vermaart
Die Gods woordt uitverkoren ons wel heeſt verklaart.

2. Que le Collége, où on enſeigne le Grec, le Latin & la Rhétorique, portât le nom d'Eraſme, que l'on voit écrit au frontiſpice. 3. Enfin elle fit ériger une ſtatue de bois à l'honneur d'Eraſme, l'an 1549. On y en mit une de pierre en 1557, mais les Eſpagnols l'ayant renverſée en 1572, le Magiſtrat en fit faire une autre en bronze, qui fut poſée l'an 1622, avec cette inſcription.

DESIDERIO ERASMO
MAGNO SCIENTIARUM ATQUE LITERATURÆ POLITIORIS VINDICI ET INSTAURATORI
VIRO SUI SECULI PRIMARIO
CIVI OMNIUM PRÆSTANTISSIMO,
AC NOMINIS IMMORTALITATEM
SCRIPTIS ÆVITERNIS JURE
CONSECUTO
S. P. Q. ROTTERDAM.

NE QUOD TANTIS APUD SE SUOSQUE
POSTEROS VIRTUTIBUS PRÆMIUM
DEESSET,
STATUAM HANC EX ÆRE PUBLICO
ERIGENDAM CURAVERUNT.

BARBARIÆ TALEM SE DEBELLATOR ERASMUS
MAXIMA LAUS BATAVI NOMINIS ORE TULIT.
REDDIDIT EN! FATIS ARS OBLUCTATA SINISTRIS,
DE TANTO SPOLIUM NACTA QUOD URNA VIRO EST.
INGENII COELESTE JUBAR MAJUSQUE CADUCO
TEMPORE QUI REDDAT SOLUS ERASMUS ERIT.

NATUS ROTERODAMI 18. OCTOB. 1467.
DENATUS BASILEÆ 12. JUL. 1536.

La populace de Rotterdam s'étant ſoulevée en 1617, ôta cette ſtatue de la place publique, prétendant que les honneurs qu'on lui rendoit étoient défendus. On délibera même de la fondre. Les Habitans de Bâle firent leurs efforts pour l'empêcher, & chargérent leur Correſpondans en Hollande de l'acheter à quelque prix que ce fût. Les mutins ayant changé de ſentiment, convinrent entr'eux, qu'il ne falloit ni la fondre, ni la vendre, mais la remettre en ſa place, ce qui fut exécuté peu de tems après. Eraſme à l'âge de quarante ans fut créé Docteur en Théologie à Turin, mais cependant il n'a jamais produit ce titre dans ſes Ecrits. Ce Savant s'étoit amuſé à la Peinture dans ſa jeuneſſe. On voyoit autrefois un crucifix peint de ſa façon dans le cabinet de Corneille Muſius de Delft avec cette inſcription,

Hæc Deſiderius, ne ſpernas, pinxit Eraſmus,
Olim in Sicineo quando latebat agro.

Almeloveen dans ſon livre intitulé *Amœnitates*, &c. prétend prouver qu'Eraſme étoit né à Ter Goude & non à Rotterdam. On dit qu'Eraſme liſant les lettres *Obſcuriorum Virorum*, rit de ſi bon cœur qu'il fit crever un abſcès qu'il avoit au viſage. Lorſqu'il quitta Bâle pour ſe retirer à Fribourg dans le Briſgaw, il prit congé de la ville & de Boniface Amerbach par ces quatre vers.

Jam, Baſilea, vale, qua non urbs altera multis
Annis exhibuit gratius Hoſpitium ;
Hinc precor omnia læta tibi, ſimul illud, Eraſmo
Hoſpes uti ne unquam triſtior adveniat.

On montre aux Curieux dans le cabinet des Raretez de la Bibliotheque de Bâle, l'anneau, le cachet, l'épée, le couteau, le poinçon & le teſtament d'Eraſme écrit de ſa propre main. On y voit auſſi ſon portrait de la main de Holbein. Les Colloques d'Eraſme ont eu le plus grand débit entre ſes Ouvrages. Colinet en 1527, les fit imprimer à Paris, & en tira vint quatre mille exemplaires. Il eſt vrai que l'Imprimeur fit courir le bruit que ce livre alloit être défendu ; ce qui le fit débiter rapidement. Depuis il a été rimprimé tres ſouvent, & même avec des Notes comme les anciens Auteurs Claſſiques. * Bayle, *Dict. Crit.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. XVI ſiécle.* Sculteti, *Annales Evangelici*, *p.* 189.

E'RASME DE JEAN, en Latin *Eraſmus Joannis*, célébre Unitaire, étoit Recteur de l'Ecole d'Anvers, d'où il fut obligé de ſe retirer en Pologne, à cauſe de la nouveauté de ſes ſentimens. Il alla enſuite en Tranſſylvanie, où les Unitaires le firent Miniſtre de Claudiopolis, à condition néanmoins qu'il n'enſeigneroit point publiquement avec les anciens Ariens, que le fils de Dieu eût été créé avant toutes choſes. En effet, il étoit de ce ſentiment, & il eut une grande diſpute là-deſſus en Pologne, avec Fauſte Socin. Il avoit même fait imprimer en ſecret à Anvers un petit Traité ſur cette matiére ; mais Guillaume Prince d'Orange fit avorter, par ſon autorité, le deſſein qu'il avoit formé de répandre ſon héréſie. C'eſt ce qu'a remarqué Sandius touchant cet Eraſme Unitaire, dans ſa Bibliothéque des Antitrinitaires, où il le fait paſſer pour un homme ſavant dans la langue Hébraïque, & qui avoit corrigé la verſion de Trémellius & de Junius ſur les Prophétes. Socin a publié la Diſpute qu'il eut avec lui ſur la préexiſtence du Fils de Dieu avant toutes les créatures ; & cette Diſpute a été imprimée avec les Ouvrages du même Socin, qui y a mis une préface, où il expoſe le fait. Il dit que cet Eraſme, dont il loue la grande capacité, étoit venu de Claudiopolis à Cracovie, où il avoit demandé aux Unitaires de ce païs-là, qu'il lui fût permis d'expliquer publiquement les raiſons qu'il avoit de ne point croire avec eux, que Jeſus-Chriſt ne fût point Fils de Dieu, avant que de naître de ſa mére ; ce qui lui fut accordé, & on lui donna Socin pour répondre à ſes difficultez. La Diſpute dura deux jours, & Eraſme en publia les principaux chefs ; mais Socin témoigne, que n'y ayant pas trouvé aſſez de ſincérité, il la mit lui-même par écrit, & l'envoya au célébre André Dudith, leur ami commun. Eraſme cependant trouva mauvais que Socin eût rendu publique leur Diſpute, avant qu'il eût retouché ce qui le regardoit, & il témoigna même qu'il étoit ſi aſſuré de la vérité de ſes preuves, touchant la préexiſtence du Fils de Dieu, qu'il oſoit préférer le peu qu'il avoit écrit là-deſſus aux longs Commentaires des Sociniens. * M. Simon.

E'RAST ou E'RASTE, (Thomas) Médecin, qui naquit en 1523, à Auggenen, village de la Seigneurie de Badenweiller, dans le Marquiſat de Baden-Dourlach. Son nom étoit *Lieber* ; il le rendit en Grec par celui d'*Eraſtus.* En 1540, il alla à Bâle, pour y continuer ſes études, & il y eut le malheur d'être attaqué de la peſte, de ſorte qu'il courut grand riſque de la vie. Il paſſa enſuite en Italie & entendit *Cynus* à Bologne. Après y avoir fait un ſéjour de neuf ans, & pris le degré de Docteur, il retourna en Allemagne, & s'arrêta pendant quelque tems à la Cour des Princes

de

de Henneberg. Frédéric III. Electeur Palatin l'appella enſuite à Heidelberg, pour y enſeigner publiquement la Médecine. Comme il n'étoit pas moins verſé dans la Théologie que dans la Médecine, il fut envoyé au Colloque de Maulbrun avec les Théologiens du Palatinat. Il paſſa enſuite de Heydelberg à Bâle, où il mourut le premier de janvier de l'an 1581, âgé de 60 ans, après y avoir enſeigné pendant trois ans. Il étoit grand ennemi de l'Aſtrologie, & de la Médecine ſuivant la méthode de Paracelſe, quoiqu'il ſe donnât du ſoin pour perfectionner la Chymie. Sa doctrine au ſujet de l'Excommunication l'a rendu fameux & lui a ſuſcité bien des adverſaires. Zacharie Urſinus ſon bon ami & ſon Collegue le refuta pendant ſa vie. Hammond dans ſon Traité *de Poteſtate Clavium* a auſſi entrepris la réfutation des Théſes d'Eraſte, quoique long-tems après la mort de l'Auteur. Le Traité d'Hammond ſe trouve dans le ſecond volume de ſes Ecrits Anglois. Comme Eraſte mourut ſans enfans il fit des fondations conſidérables, pour le ſoulagement des Etudians néceſſiteux. Elle ſe payent encore aujourd'hui dans l'Univerſité de Bâle & conſervent le nom de *Fondation Eraſtienne.* Eraſte étoit fort heureux dans la pratique de la Medecine, car il guérit pluſieurs goutteux, pluſieurs hydropiques, & pluſieurs épileptiques. *Olevian* le ſoupçonnoit d'être Arien; mais Eraſte s'en juſtifie dans la 70 lettre des Philologiques écrites à Goldaſt. Il dit dans la même lettre, que Béze, ni les Allemans, ni les François n'avoient pu refuter ſon livre de l'Excommunication. Voici le titre de ſes Ouvrages, *Ratio formandorum Syllogiſmorum breviſſima & facillima; Epiſtola ad Simonem Grynæum de diſcrimine Logicæ, Dialecticæ, & ſcientiæ demonſtrativæ; Defenſio libelli H. Savonarolæ de Aſtrologia divinatrice adverſus Chriſtophorum Stathmionem; Acceſſit Alia ejuſdem argumenti Diſputatio: Savonarolæ liber de Aſtrologia divinatrice ex Italico in linguam Latinam converſus; Explicatio quæſtionis an aurum ex ignobilibus metallis conflari poſſit; Πόλεμος, ſeu belli deteſtatio; Commentarii in Hymnos Prudentii; Diſputationes contra novam Medicinam Paracelſi; Diſputatio de auro potabili; Judicium de indicatione cometarum; Comitis Montini Vicentini novi Medicorum Cenſoris quinque librorum de morbis viva Anatome; De cauſa morborum continente; De occultis Pharmacorum poteſtatibus; Diſputatio de Medicamentorum purgantium facultate; De putredine liber; Ad Archangeli Mercenarii Diſputationem de putredine reſponſio; Diſputationum & Epiſtolarum medicinalium volumen; Examen de Simplicibus, quæ ad compoſitionem Theriacæ Andromachi requiruntur; Varia opuſcula medica edita poſt ejus mortem; Conſilia medica; De Aſtrologia divinatrice epiſtolæ; Defenſio de Cometarum ortu, natura & cauſis, contra Squarcialupum; Repetitio Diſputionis de Lamiis ſeu Strigibus; Reſponſio ad libellum Jacobi Scheggii, quo nuper anonymo libri ſui de una perſona & duabus in Chriſto naturis interpreti reſpondet; Declaratio libri Jacobi Scheggii de una perſona, & duabus naturis Chriſti; De Excommunicatione Eccleſiaſtica.* Eraſte avoit écrit à Heidelberg cent Théſes contre l'Excommunication & l'autorité des Conſiſtoires. Theod. de Béze fut conſulté ſur cette matiére, & Eraſte étoit ſon ami. Béze dit ſon ſentiment, mais tout demeura en manuſcrit juſques après la mort d'Eraſte. Un certain Caſtelvetro qui épouſa la veuve d'Eraſte fit imprimer ſon livre. Beze qui y étoit attaqué, y répondit par un livre intitulé, *de vera Excommunicatione & Chriſtiano Presbyterio.* Pierre Dathénus Miniſtre refugié des Païs-Bas, & Chapelain de l'Electeur Palatin à Heidelberg, fut engagé dans une grande Diſpute avec Eraſte au ſujet de l'Excommunication. Dathénus en écrivit à *Bullinger* qui paroît par ſa réponſe eſtimer Eraſte, & aprouver ſon opinion. Il y a auſſi d'Eraſte un Ecrit Allemand de la Céne du Seigneur, qui a paru ſans le nom de l'Auteur. On aſſure qu'il étoit auſſi Auteur d'un excellent Ouvrage ſur les Cométes, publié ſous le nom de *Thuracenſis Phyſicus*, & réimprimé depuis peu. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans de l'édit. de* 1715, *tome* 3. *p.* 280. Béze, dans la préface de ſon livre, *de vera Excommunicatione &c.* Gérard Brandt, *Hiſt. de la Réformation, tome* 1. *p.* 191. *&c.* Pantaléon, *Proſopogr.* Melchior Adam, *Vit. Medic.* Thuanus, *Hiſt.* Geſner, *Biblioth.* Vander Linden, *Script. Med.* Freheri, *Theatrum.*

E'RASTE, Oeconome ou Thréſorier des deniers de la ville de Corinthe, d'où ſaint Paul écrivoit ſon Epître aux Romains dans laquelle il marque qu'Eraſte les ſaluoit, avoit été converti par ſaint Paul, & le ſervoit dans ſon miniſtére. Saint Paul l'envoya avec Timothée en Macédoine, & le laiſſa à Corinthe, pendant qu'il étoit à Rome. On prétend qu'il ait été le quarante-deuxiéme Diſciple des ſoixante & douze de *Jeſus Chriſt.* Ce fut un fidéle dépoſitaire des aumônes des premiers Chrétiens de Corinthe, & un très-ardent prédicateur de l'Evangile. On dit qu'il fut Evêque de l'Egliſe de Philippes de Macédoine, emploi dont il s'aquitta très-dignement, & qu'il ſéella par ſon martyre le vint-ſixiéme de juillet. *Actes, ch.* 19. *v.* 22. *Rom. ch.* 16. *v.* 23. II. *Timoth. ch.* 4. *v.* 20, *Martyrol. Romain.* Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

E'RASTIENS, Secte d'Hérétiques en Angleterre, ainſi nommez de leur maître Thomas Eraſte, qui nioit que l'égliſe eût le pouvoir d'excommunier. Ils formérent une faction, pendant les troubles de ce Royaume en 1647. * Salmonet, *Hiſtoire des Troubles de la Grande Bretagne.*

E'RAT, ville. *Voyez* HE'RAT.

* E'RATIDIES, E'ROTIES & E'ROTIDIES, nom d'une fête que l'on célébroit tous les cinq ans à l'honneur de Cupidon dans Theſpies ville de la Béotie, dans la vue de bannir toute diſſenſion entre les gens mariez. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Meurſii, *Græcia feriata.* Caſtellanus & Faſoldus, *de Feſt. Græc.*

E'RATO, l'une des neuf Muſes, préſide aux Poëſies amoureuſes, comme ſon nom qui vient du Grec ἔρως le ſignifie. On la repréſente ſous la figure d'une jeune fille enjouée, couronnée de myrthe & de roſes ayant en ſa main droite une lyre, & dans la gauche un archet. On met auſſi auprès d'elle un petit amour ailé, armé de ſon arc & de ſes fléches. * Natalis Comes, *Mythologia.* Ripa, *Iconologia.*

E'RATOSTHE'NE, de Cyréne, naquit ſous la CXXVI Olympiade, vers l'an 276 avant Jeſus Chriſt, & fut diſciple d'Ariſton & de Callimaque. Il fut appellé en Egypte par Ptolomée *Evergetès*, pour avoir ſoin de la Bibliothéque d'Alexandrie, & il s'y laiſſa mourir de déplaiſir d'avoir perdu la vue. Ce fut ſous la CXLVI Olympiade, l'an 196 avant Jeſus Chriſt, à l'âge de 80 ans. Suidas & pluſieurs autres Auteurs, qui ont fait ſon éloge, aſſurent qu'il avoit embraſſé toutes ſortes de connoiſſances, ſans vouloir en approfondir aucune, comme ſont ceux qui ne s'appliquent particuliérement qu'à une ſeule, & qui lui fit donner le ſurnom de *Beta*; parce que ne pouvant aſpirer au premier rang dans aucune Science particuliére, il étoit du moins parvenu au ſecond dans toutes en général, comme nous l'apprenons de Strabon. Le peu qui nous reſte de ſes Ouvrages fut imprimé à Oxford, en 1672, *in octavo.* Eratoſthéne eſt le premier qui a porté le nom de *Philologue*, ſelon Suétone, ou celui de *Critique*, ſuivant Clément Alexandrin. * Strabon, *liv.* 1. 2. *&c.* Plutarque, *en Lycurgue, Alexandre, Démoſthéne.* Céſar, *l.* 6. *de Bello Gallico, cap.* 14. Suétone, *in Illuſt. Grammaticis.* Clément Alexandrin, *lib.* 1. *Strom.* Meurſius, *in Notis ad Heſychium & Nicomachum.* Voſſius, *des Hiſt. Grecs, liv.* 1. *ch.* 17.

E'RATUS, dixiéme Roi de Sicyone, ſuccéda à Meſſape, l'an 2272 du monde, & 1763 avant Jeſus Chriſt. Il régna 46 ans, & eut Plemnée pour ſucceſſeur. * Euſébe.

E'RATOSTRATE, ou E'ROSTRATE, Ephéſien, homme obſcur & inconnu, s'aviſa pour rendre ſon nom célébre, de brûler le temple de Diane, le même jour qu'Alexandre *le Grand* naquit, le ſixiéme du mois que les Grecs nomment *Hecatombæon*, ſous la CVI Olympiade, l'an 398 de Rome, & 356 avant J. C. Les Ephéſiens défendirent ſous de grandes peines, de prononcer jamais le nom d'Eratoſtrate, pour le priver par là du fruit de ſa malice; ce qui n'a pas empêché qu'il ne ſe ſoit conſervé. * Plutarque, *en la Vie d'Alexandre.* Solin, *ch.* 35. Valére Maxime, *liv.* 8. *ch.* 15. *ex.* 13. Diodore de Sicile. Cicéron. Euſébe, &c.

E'RAUT ou ERRAUD (l'), autrefois *Arauraris, Arauris*, & *Rhauraris*, aujourd'hui *Eravus* riviére de France en Languedoc, tire ſa ſource du mont Aigual dans les Cévennes, paſſe près de ſaint Guilhen le Déſert, d'Agnagne, de Péſenas, puis à Caſtelnau de Guers, à Florenſac, à Agde, & enſuite ſe jette dans la Méditerranée, ayant reçu l'Arte, la Buégue, la Solondre, la Peine, &c. * Strabon. Ptolomée. Catel. Papire Maſſon, &c.

* ERBACH & ALWERBACH, riviére d'Allemagne dans le Bas Palatinat, depuis ſa ſource, pendant près de 20 lieues, coule du nord au midi, & enſuite de l'eſt à l'oueſt tirant vers le nord juſques à la ville de Deux-ponts, qu'elle arroſe, & au deſſous de laquelle elle ſe jette dans le Horn.

* ERBERMAN (Guy) naquit dans le diocéſe de Bamberg en 1579, & entra en 1620 dans la Société des Jéſuites. Il mourut à Mayence en 1675, après avoir enſeigné pendant vint ſept ans & dans cette ville & à Wirtsbourg. Il a écrit contre Calixtus, Conringius, Muſæus, Wigandus & d'autres Théologiens Luthériens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *Biblioth. Soc. Jeſ.*

ERBI, (Henri d') Comte & enſuite Duc de Lancaſtre, par la mort de ſon pere Jean, en 1398, ſe fit Roi d'Angleterre en 1399, ſous le nom de Henri IV. *Voyez* HENRI IV. Roi d'Angleterre.

ERBLAND, ou HERBLAND, (Saint) en Latin *Ermen-Landus* & *Hermelandus*, naquit à Noyon de parens très-nobles vers l'an 639. Ayant fini ſes études, il fut envoyé à la Cour, où il ſe rendit ſi agréable à Clotaire III. qu'il en obtint la charge de Grand Echanſon. On voulut enſuite le marier avec une perſonne, dont la naiſſance n'étoit pas inférieure à la ſienne. Toutes choſes étant diſpoſées pour la célébration du mariage, il quitta la Cour, & ſe retira dans le monaſtére de ſaint Vandrille dans le païs de Caux, vers l'an 668, & y fit profeſſion. Quelque tems après il reçut l'Ordre de Prêtriſe des mains de ſaint Ouen, Archevêque de Rouen. En 673, ſaint Paſcaire, Evêque de Nantes, ayant bâti un monaſtére à deux lieues de cette ville, dans une île de la Loire, que l'on appelloit *l'Antre*, on y envoya ſaint Erbland avec douze Religieux pour l'habiter. Clotaire III. accorda des lettres patentes à ces Religieux, à la ſollicitation de ſaint Erbland & de ſaint Paſcaire, par leſquelles il confirma l'établiſſement de ce nouveau monaſtére auquel on donna depuis le nom d'*Aindre*, & le prit ſous ſa protection. Saint Erbland eut la conſolation de voir dès ſon vivant ſa Communauté devenir l'une des plus célébres du Royaume, tant par la multitude & la piété de ſes diſciples, que par les grands biens dont pluſieurs particuliers l'enrichirent. Etant parvenu à un âge fort avancé, il ſe démit de la qualité d'Abbé, dont Adalfroy fut revêtu. Après la mort de celui-ci, ſaint Erbland choiſit Donat pour ſon ſucceſſeur. Quelques Auteurs mettent ſa mort en 700, d'autres la reculent juſqu'en 720. Il fut enſeveli dans l'égliſe de ſaint Paul, & mis dans la chapelle de ſaint Vandrille, d'où il fut tranſporté, 15 ou 16 ans après ſa mort, dans l'égliſe de ſaint Pierre par l'Abbé David, ſucceſſeur de Donat. Sa fête eſt marquée dans la plupart des Martyrologes au 25 de mars, que l'on croit être le jour de ſa mort. En Bretagne où ſon culte eſt célébre, on la ſolemniſe le 25 novembre: on en fait auſſi mémoire à Paris le 18 octobre. * *Anonyme, apud Boll. Acta SS. Bened.* Bulteau. Le Pére le Comte. Henſchenius. Baillet, *Vies des Saints.*

ERCHEMPERT, Moine, Diacre du mont Caſſin. Il écrivit l'Hiſtoire de la ruïne de ce monaſtére par les Sarraſins, & de ſon rétabliſſement. On ignore en quel tems il a vécu; & Voſſius croit qu'il eſt le même qu'Erempert, ou Hérembert, auteur de l'Hiſtoire des Lombards, qui a fleuri dans le IX ſiécle. * Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Voſſius, *lib.* 3. *de Hiſt. Lat. c.* 11.

ERCHENBAUD DE BURBAN, à qui quelques-uns donnent la qualité de Comte, étoit extrêmement ſévére, & zélé pour la juſtice. Pendant qu'il étoit malade, & en danger de mort, un de ſes neveux fils de ſa ſœur, attenta à la chaſteté de quelques femmes. Dès qu'il en eut connoiſſance, il commanda qu'on ſe ſaiſît de ce neveu, & qu'on le menât au ſupplice. Ceux qui reçurent cet ordre, eurent compaſſion de ce jeune Seigneur; & l'ayant ſeule-

ment averti de s'abſenter, ils firent entendre au malade, qu'ils avoient exécuté ſes commandemens. Mais cinq jours après, ce neveu imprudent parut dans la chambre de ſon oncle, qui diſſimula ſon reſſentiment, & l'invita par de douces paroles à s'approcher de lui. Alors feignant de le careſſer, il lui paſſa un de ſes bras ſur le cou, & lui donna de l'autre main d'un couteau dans la gorge, devenant lui-même l'exécuteur de la juſtice qu'il avoit ordonnée de faire. Cependant la maladie d'Erchenbaud s'augmenta, & l'Evêque du lieu fut prié de venir pour le confeſſer. Ce prélat fut ſurpris de voir que le malade s'accuſant avec une douleur extrême de tous ſes péchez, ne parloit point du meurtre de ſon neveu, qu'il venoit de commettre, & il en témoigna ſon étonnement; mais le Comte lui ſoutint qu'il n'avoit fait aucun mal en executant lui-même la juſtice qu'il étoit obligé de rendre à ſes Sujets: ce qui fâcha ſi fort l'Evêque, qu'il lui refuſa l'abſolution, & remporta le ſacré Viatique. On dit que le Prélat n'étant pas encore ſorti de la maiſon, le malade le fit appeller, & le pria de voir ſi la ſainte Hoſtie étoit dans le ciboire; que l'Evêque ne l'y trouva pas, & que le Comte ayant ouvert la bouche, lui montra cette ſainte Hoſtie ſur ſa langue, pour lui faire connoître que Dieu même s'étoit donné à lui. Cette Hiſtoire, ſi toutefois elle eſt vraye, arriva l'an 1220, à ce que rapportent Ceſarius, *liv.* 9. Cantimpré, *liv.* 2. Fulgoſe, *liv.* 1. Del-Rio, *Diſquiſ. liv.* 4.

ERCHINOALD, parent de la mére de Dagobert, à ce que prétend Erchempert, fut Maire du Palais de Neuſtrie, non du vivant de ce Prince, comme l'écrit cet Auteur, mais comme l'aſſure Frédegaire Hiſtorien contemporain, *c.* 83. & 84. ſous le régne de Clovis II. en 640, après la mort d'Ega. Il paroît par le tems qu'il remplit cette place ſi honorable, qu'il ſe fit aimer des Grands, en maintenant ſon autorité, puiſqu'il ne la perdit qu'avec la vie en 656. Il laiſſa un fils nommé Leudéſe, apparemment encore jeune, puiſqu'il ne lui ſuccéda pas alors, mais ſeulement en 673. Ce fut Ebroin qui remplit ſa place.

ERCISSO. *Voyez* l'article de DIAZ HERNANDO.

ERCOCO. *Cherchez* ERQUICO.

ERCOMBERT, Roi de Kent en Angleterre, ſuccéda vers l'an 641 à ſon pére *Edbald*, & régna environ 25 années. Pendant ce tems-là il fit détruire tous les temples des Payens, qui reſtoient dans ſon Royaume, & acheva d'établir plus parfaitement la Religion Chretienne. * Guillaume de Malmesbury, *liv.* 1. Béde, *liv.* 2. Du Chêne, *liv.* 6. *Hiſtoire d'Angl. ch.* 12. *pag.* 203. *du premier tome.*

ERCONWALD ou ERKENWALD, Evêque de Londres, fils du Roi Offa, fut élevé ſous la conduite de ſaint Melite, Evêque de la même ville. Il vécut aſſez long-tems dans le monde. A l'âge de plus de cinquante ans, il bâtit le monaſtere de Chertſey, dans le Comté de Surrey près de la Tamiſe, & s'y retira l'an 666, avec quelques autres perſonnes. Trois ans après il bâtit un autre monaſtere de filles à Barking dans le Comté d'Eſſex, à deux lieues de Londres, pour retirer ſa ſœur Ethelberge. Il fut élu Evêque de Londres après la mort de Wina, & ordonné vers l'an 675. Il mourut l'an 692, ou 693. * Béde, *l.* 4. *Hiſt.* Baillet, *Vies des Saints, mois d'avril.*

ERDELY. *Voyez* TRANSSYLVANIE.

* ERDEODI ERDWIDI, & ERDEWIDI, fort château de la Baſſe Hongrie dans une iſle que forme le Danube au deſſus & au deſſous de l'embouchure de la Drave. En 1687, on le prit ſur les Turcs. Les Comtes de Palfy prennent le titre de Comtes héréditaires d'Erdéodi. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ERDÉODI (Thomas) Comte de Monte Claudii & de Waraſdin, Ban de Dalmatie, de Croatie & d'Eſclavonie, étoit iſſu d'une noble famille de Hongrie, originaire du Duché de Carniole. Il étoit fils de Pierre Erdéodi Ban de Dalmatie, de Croatie & d'Eſclavonie, mort en 1566, & de Marguerite fille de Jean Alapi. Les grands ſervices de ſon pére, & ceux qu'il avoit rendus lui même lui firent avoir, en 1584, la Viceroyauté de ces trois Etats. Pouſſé par le zéle qu'il avoit pour ſa patrie, & accompagné du Comte Joſeph de Thurn, il prit les armes contre les Turcs qui étoient tombez dans la Carniole, en tua pluſieurs & gagna dix drapeaux, n'ayant perdu de ſon côté que trois hommes. Auſſi tôt après il remporta de plus grands avantages ſur le Commandant Turc ſur lequel il prit vint drapeaux. En 1591, il obligea Haſſan Bacha de lever avec grande perte le ſiége de la ville de Siſſeg, & lorsque ce même Bacha revint une ſeconde fois ſe préſenter devant cette ville, Erdeodi ſe joignit à l'armée Chrétienne, qui lui livra bataille dans laquelle ce Général Turc demeura ſur la place avec 12000 des ſiens. Le Pape Clément VIII. l'en remercia par une lettre écrite de ſa propre main, & cette faveur lui donna un nouveau courage pour de nouvelles entrepriſes. En 1595, avec l'aide du Comte George de Serin, il prit la fortereſſe de Petrina, & fit démolir le château, & lorsque les Turcs reprirent cette place, il les contraignit à l'abandonner. Après avoir donné des preuves de ſa valeur & de ſa prudence dans la guerre, il n'en donna pas de moindres de ſa capacité dans la concluſion de la paix. L'Empereur Rodolphe II. l'envoya en 1604 à Bude dans cette vue. S'il ne réüſſit pas là dans ſes négotiations, il n'en fut que plus heureux ailleurs, car par ſa ſage conduite la paix fut faite avec les deux Princes de Tranſſylvanie Sigiſmond Bathory & Etienne Botskay. Dans la Diſpute ſurvenue entre l'Empereur Rodolphe & ſon frére Mathias, Erdéodi prit le parti du dernier & aſſiſta, en 1608, à ſon élection & à ſon couronnement dans la ville de Presbourg. On propoſa ſouvent de le faire Palatin de Hongrie, mais la pluralité des voix l'emporta chaque fois contre lui. Cela l'obligea à reprendre en 1611 la charge de Ban de Dalmatie, de Croatie & d'Eſclavonie, qu'il avoit réſignée en 1596. Quatre ans après il ſe démit de cette charge pour la ſeconde fois, afin de paſſer le reſte de ſes jours avec plus de tranquillité. Cependant il ne laiſſa pas d'exercer celle de *Magiſter Tavernicorum*, ou de Préſident de la Chambre, & eut l'intendance & la direction des mines & des Salines de Hongrie. Il étoit un Catholique fort zélé, & défendit très expreſſément dans tous les Etats dont on vient de parler, l'exercice de toute autre Religion que la Romaine. Il alla même ſi loin que dans une certaine Diéte, il menaça d'employer contre elle l'épée nue qu'il tenoit à la main, plutôt que de leur accorder la liberté de l'exercice. Il mourut en 1624, après avoir eu de ſa femme Anne Marie Ungnad Baronne de Sonnek, *Chriſtophle*; SIGISMOND qui ſuit; *Jean Etienne* & deux filles. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Iſthuanfius, *Res Hungar.*

* ERDEODI (Sigiſmond) Comte de Monte Claudii & de Waraſdin, Ban de Dalmatie, de Croatie & d'Eſclavonie, fut fils du précédent & d'Anne Marie Ungnad. Après s'être rempli l'eſprit de toutes les belles connoiſſances, & avoir fait de grands progrès dans la ſcience de la guerre, il ſe mit au ſervice de l'Empereur Matthias & enſuite de Ferdinand II. & s'aquit une ſi haute eſtime par ſes heureux exploits qu'il obtint une haute charge. Dans ſa marche contre les Turcs, au lieu d'attendre le Comte de Serin près du château de Serin, il ſe laiſſa emporter à ſon ardeur pour les attaquer, & perdit 600 hommes dans cette action. Cette faute n'empêcha pas qu'après la mort du Comte de Serin, Ferdinand II. ne le fit Ban de Dalmatie, de Croatie & d'Eſclavonie. Auſſi tôt qu'il eut pris poſſeſſion de cette charge, il dépoſa le Vice-Ban, & s'attira par là la haine de toute la Nobleſſe: mais il ne laiſſa pas de pouſſer l'affaire juſqu'au bout. Quelque tems après, il fut appellé en duel avec trois autres grands Seigneurs de Croatie, par quelques Officiers Turcs: mais les Chrétiens ayant accepté le défi, les Turcs n'oſérent ſe montrer. Erdéodi fit de grands biens aux Egliſes & & prit plaiſir à les orner, ſur tout celle d'Agram ou Zagrabia qu'il enrichit de magnifiques tapiſſeries, & où il fit bâtir un autel qui lui couta bien ſept mille écus. Il ſe montra auſſi fort liberal envers les Franciſcains & les autres Ordres Religieux, & leur procura des Egliſes & d'autres avantages. Il mourut en 1639, ſans avoir eu d'enfans de ſa femme Anne Marie de Kleckowitz. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Iſthuanfius, *Res Hungar.*

ERDEWIDI. *Voyez* ERDEODI.

* ERDINGEN jolie petite ville du Cercle de Baviére dans l'Archevêché de Saltzbourg ſur la riviére de Sempta. Elle a dans ſon territoire de bonnes terres labourables.

* ERDMUTH SOPHIE fille de Jean George II. Electeur de Saxe & femme de Chriſtian Erneſt Marquis de Brandebourg-Bareith, naquit en 1644. *Elle a écrit un livre qui porte pour titre*, De l'Age ou de l'ancienneté du monde. *Elle mourut en* 1670. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Paſchii, *Gynecæum Doct.* Mulleri, *Annal. Sax.*

ERE, terme Latin, *Æra*, inconnu chez les Anciens Romains, dans la ſignification qu'on lui donne aujourd'hui. Les Auteurs Eſpagnols l'ont introduit dans la Chronologie, pour exprimer le commencement de quelque changement extraordinaire, comme celui des régnes. On croit que l'Ere, qu'on nomme *d'Eſpagne*, fut inventée à l'occaſion de certain Tribut, que l'Empereur Auguſte impoſa ſur les Eſpagnols, du mot Latin *Æra*. L'Edit en fut fait à Rome, 39 ans avant la naiſſance du Fils de Dieu, ſous le conſulat de L. Manlius Cenſorinus, & de Caïus Calviſius Sabinus, & fut publié à Tarragone en Eſpagne l'année ſuivante, qui eſt celle qu'on prend pour le commencement de l'Ere. Il faut remarquer que tous *s'accordent* en ce point, qu'elle précéde de 38 ans accomplis *l'Ere de* la naiſſance du Fils de Dieu; & qu'on s'en eſt ſervi *généralement* en Eſpagne juſques environ à l'an 1351, qu'on lui *ſubſtitua les* années de Jeſus Chriſt. La plupart des Auteurs fixent cette Ere à la huitiéme année, depuis la réformation du calendrier par Jules Céſar, qui eſt la 4676 de la Période Julienne, ſous le conſulat d'Appius Claudius Pulcher, & de Claudius Norbanus Flaccus, 38 ans avant J. C. Le Cardinal Baronius, & ceux qui s'attachent à ſa Chronologie, ſe ſont trompez de deux années, en mettant le commencement de cette Ere à la ſixiéme année de Jules Céſar. Cela vient de ce qu'ils ont avancé de deux ans l'Ere Chrétienne. Il faut auſſi ſe ſouvenir, que ce nom d'Ere ne ſignifioit au commencement que l'Ere d'Eſpagne, & que s'il eſt quelquefois employé pour d'autres Epoques, c'eſt à l'imitation des Eſpagnols. Les autres Eres les plus célébres dans la Chronologie ſont celles de Nabonaſſar, qu'on met ordinairement au 26 février de l'an 3967 de la Période Julienne, la premiére année de la VIII Olympiade, & 748 avant Jeſus Chriſt, celle des Grecs Séleucides, & l'Ere chrétienne dont nous parlons cy-deſſous. On pourra conſulter Baronius, Torniel, Génébrard, Gordon, Samer, Képler, Déker, Pétau, Sponde, Scaliger, Calviſius, Salian, Cuſpinien, Sigonius, Onuphre, Pérérius, Salméron, Suarez, Voſſius, Helvicus, Behemius, Langius, Zoaiſa, Mendoza, Reſendius, Mariana, Riccioli, &c.

ERE CHRÉTIENNE: elle commence au premier jour de janvier, après la naiſſance de Jeſus Chriſt, que l'opinion commune met au 25 décembre 753 de la fondation de Rome. Surquoi il faut remarquer, qu'il y a huit opinions différentes touchant l'année de la naiſſance de Notre-Seigneur.

La premiére opinion met cette naiſſance en l'année 748 de la fondation de Rome, ſous le conſulat de Lælius Balbus, & d'Antiſtius Verus. C'eſt celle de Marc-Antoine Cappel, Cordelier Italien, & de Jean Képler, Aſtrologue Alleman.

La ſeconde opinion la met en l'année 749 de Rome, ſous le conſulat de l'Empereur Auguſte, avec Cornélius Sylla. Le P. Déker & le P. Pétau Jéſuite, ſont de ce ſentiment.

La troiſiéme, eſt de ceux qui croyent que Jeſus Chriſt naquit l'an de Rome 750 ſous le conſulat de Calviſius Sabinus, & de Paſſiénus Rufus. C'eſt l'opinion de Sulpice Sévére, &c.

La quatriéme opinion, eſt de ceux qui veulent que le Sauveur du monde ſoit né l'an 751 de Rome, ſous le conſulat de Cornélius Lentulus, & de Valérius Meſſalinus. Le Cardinal Baronius, Torniel, Sponde, Scaliger, & Voſſius, ſont de ce nombre.

La cinquiéme met la naiſſance du Meſſie, en l'année 752 de Rome, ſous le conſulat d'Auguſte, avec Plautius Silvanus. Le P. Salian, Onufrius, &c. ſuivent cette opinion.

La ſixiéme eſt la commune, qui fixe la naiſſance de Jeſus Chriſt en l'année 753 de la fondation de Rome, ſous le conſulat de Cornelius Lentulus, & de Calpurnius Piſo. C'eſt le ſentiment de Denys *le Petit*, de Béde, &c. & l'Egliſe Romaine l'autoriſe, par ſon Martyrologe, le Bréviaire, & le Calendrier.

La ſeptiéme, eſt de ceux qui tiennent pour l'an de Rome 754, comme George Hervat, &c.

La huitiéme, eſt de ceux qui prétendent que le Sauveur naquit l'an 756 de Rome, deux ans plus tard que l'époque commune. Paul de Middelbourg a été de cette opinion.

Cette diverſité d'opinions vient des difficultez qu'il y a ſur l'année de la mort d'Hérode, qui vivoit encore lorſque Jeſus Chriſt vint au monde, *In diebus Herodis. Matth.* 2; ſur le commencement de l'empire d'Auguſte, dont on croit que c'étoit la 42 année, & de celui de Tibére, *anno* 15. *imperii Tiberii Cæſaris, Luc.* 3; ſur l'année du du dénombrement du peuple Romain, ſous Cyrinus, Cyrénius ou Quirinius Gouverneur de Syrie, dont il eſt parlé en S. Luc, chap. 2. *Exiit Edictum à Cæſare Auguſto, &c.* On trouve en cela les anciens Auteurs partagez: les uns mettent la mort d'Hérode l'an 754 de Rome, & les autres quelques années auparavant; les uns commencent le régne d'Auguſte à la mort de Céſar, les autres à ſon premier conſulat, & les autres au triumvirat. Les uns font commencer l'empire de Tibére après la mort d'Auguſte, & les autres deux ans auparavant; parce que, diſent ils, il étoit alors collégue d'Auguſte. Il y a eu pluſieurs dénombremens ſous Auguſte & ſous Cyrinus, & on a de la peine à ſavoir l'année de celui, dont il eſt fait mention dans ſaint Luc. Quoiqu'il en ſoit, tous les Savans tombent d'accord, que dans l'uſage il faut ſuivre l'année de l'époque vulgaire; c'eſt pourquoi Baronius, qui avance de deux ans, & Onuphre qui anticipe d'une année, retranchent un ou deux Conſuls des Faſtes Conſulaires, pour rentrer dans les années de l'époque commune. * Riccioli, *Chronolog. Reform. lib.* 8. *cap.* 2.

È R E *de Dioclétien*, Epoque célébre, que l'on appelle le nœud & la clef de la Chronologie de l'Hiſtoire Chrétienne, commence la premiére année de l'empire de Dioclétien, qui monta ſur le thrône l'an 284 après la naiſſance de J. C. le 17 jour du mois de ſeptembre, comme on le prouve par les témoignages de Théophile, Patriarche d'Alexandrie, de ſaint Cyrille, de ſaint Ambroiſe, de Denys *le Petit*, & d'autres ſavans Auteurs que rapportent les Péres Pétau, & Riccioli; par la ſuite des *Faſtes* Conſulaires; par la Chronique d'Alexandrie, que le P. Raderus a donnée au public, &c.

È R E *des Martyrs*, c'eſt la même que celle de Dioclétien, dont nous venons de parler, ſinon que l'année des Egyptiens commence au premier jour de Thoth, qui répond au 29 août. Ainſi l'Ere des Martyrs commence préciſément au 29 août 284. On l'appelle auſſi l'Ere *des Cophtes* ou *Egyptiens*; & elle fut ainſi nommée, parce que l'Empereur Dioclétien fit quantité de Martyrs en Egypte, par la perſécution qu'il ordonna contre les Chrétiens, laquelle néanmoins ne commença qu'en la 19 année de Dioclétien, au mois de mars de l'an 303, depuis la naiſſance de J. C. * Le P. Pétau, *de Doct. Temp.* Riccioli. Le Pére Labbe, &c.

È R E D E S S É L E U C I D E S, qui commença l'an du monde 3723. *Voyez* S É L E U C I D E S.

É R E D E S A R A B E S. *Voyez* H É G I R E.

É R E Philippique eſt cette ſuite d'années, dont la premiére étoit celle dans laquelle mourut Alexandre le Grand & où l'on mit ſur le thrône Aridée qui prit le nom de Philippe. Cette Ere étoit particuliére à l'Egypte. Elle commençoit, non au jour de la mort d'Alexandre, mais au premier jour de l'année où il mourut, c'eſt à dire, à notre 12 de novembre. C'eſt cette Ere que Ptolomée a ſuivie dans ſon Canon, quoique juſques là il eût toûjours donné à un Prince l'année entiére dont il avoit régné une partie, & ne fit commencer le régne de ſon ſucceſſeur qu'au premier de *Thoth* qui étoit le commencement de l'année ſuivante. * Prideaux, *Hiſt. des Juifs &c. tome* 2. *p.* 480.

* É R É B E, eſt nommé par les Poëtes Dieu des Enfers, né du Chaos & des Ténébres, & époux de la Nuit. C'eſt auſſi le nom d'un fleuve de l'Enfer, dont Virgile fait mention, *lib.* 6. *Æneid. v.* 671.

——— Illius ergo
Venimus & magnos Erebi tranavimus amneis.

Il eſt pris auſſi pour l'enfer même. C'eſt pourquoi Ovide au *6. l.* de ſes *Metam. v.* 543, appelle Proſerpine, *la Reine de l'Erébe.* Il eſt remarquable qu'en Phénicien ce mot ſignifie les *ténébres*, d'où il eſt arrivé que les Poëtes ont fait l'Erébe fils de la nuit, ſelon leur coûtume de feindre du parentage entre les choſes qui ont de la liaiſon entre elles. *Voyez la Théogonie* d'Héſiode.

* É R E C, ou *Arach* ville de la Chaldée, bâtie par *Nembrod* petit-fils de *Chus*, où il établit le commencement de ſon empire. Cette ville étoit dans la campagne de *Sçinhar* ou *Sannaar* près de celle de *Babylone* d'*Acad*, & de *Calne*, qui toutes quatre furent bâties par Nembrod. *Geneſe, ch.* 13. *v.* 10.

Il y avoit une autre ville de ce nom dans la Tribu de *Ruben* delà le Jourdain, païs natal de ce *Cuſçai*, qui renverſa les conſeils d'*Achitophel*, & qui ſervit utilement *David* lorſqu'*Abſalom* ſon fils s'étoit révolté contre lui. II. *Samuel* ou II. *Rois, ch.* 15. *v.* 32. *ch.* 16. *v.* 16. *ch.* 17. *v.* 5. & 14. Cette Ville avoit été bâtie par *Erec*, ou *Arach* ſeptiéme fils de *Cham.* Ses Habitans ſont apellez *Arachies* ou *Arachites.* D'autres diſent qu'Arac étoit l'*Arcé* de l'Arabie Pétrée, & qu'avec le tems on lui donna le nom de *Pétrée.* * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

É R E C H T H É E ou É R I C H T H É E, VI. Roi d'Athénes, ſuccéda à Pandion l'an 2636 du monde, & 1399 avant J. C. Il épouſa Praxitée, fille de Phraſime & de Drogénie, fille de la fille de Céphiſe, dont il eut trois fils, ſavoir, Cécrops qui lui ſuccéda, Pandore & Métion; & quatre filles, Procris, Créüſe, Clithonie & Orithye. Boréas Thracien enleva ſa fille Orithye, trois ans avant qu'Eumolpe inſtituât les Cérémonies de la Déeſſe Cérès dans la ville d'Eleuſine. Ses autres filles demeurérent vierges. Il régna 50 ans. Cérès étant venue à Athénes la 15 année du régne de ce Prince, montra aux Athéniens à ſemer le blé, que Triptoléme ſema dans le champ de Rharie, proche d'Eleuſine. C'eſt auſſi ſous le régne de ce Prince, que les marbres d'Arundel placent l'enlevement de Proſerpine, & l'Inſtitution des Myſtéres Eleuſiens. * Cicéron, *Orat. pro Sextio & pro Roſcio.* Hygin. Pauſanias. Euſébe, *in Chron.* Du Pin, *Bibl. Univ. des Hiſt. Prof.*

É R E C H T H É I D E, nom d'une des treize Tribus de l'Attique. *Voyez* A T T I Q U E.

É R E M I T E. *Cherchez* E R M I T E. (T)

É R E M B E R T ou É R E M P E R T (Saint) Moine de S. Vandrille en Normandie, & Evêque de Toulouſe, naquit du tems de Clotaire II. Roi de France, dans un village nommé Wocourt, proche de Poiſſy. Quelques Auteurs prétendent néanmoins qu'il eſt né au port au Pec, près de S. Germain en Laye. On ne ſait rien de ſes parens, ni de ſon éducation, ni de ſes premiers emplois. Il ſe fit Moine dans l'Abbaïe de Fontenelle, à cinq lieues de Rouen, & en reçut l'habit de S. Vandrille, qui en étoit le fondateur, & le premier Abbé, vers l'an 648 ou 649. Il fut choiſi Evêque de Toulouſe du tems de Clotaire III. Il gouverna ce diocéſe pendant douze ans, au bout deſquels il ſe démit de ſon Evêché, paſſa quelque tems dans le lieu de ſa naiſſance, & entra dans ſon monaſtére de Fontenelle, où il embraſſa & ſuivit la Régle avec une ardeur de Novice. Il y mourut le 14 mai, vers l'an 671 ſelon quelques-uns, ou 678 ſelon d'autres. Le jour de ſa fête eſt marqué au 14 mai dans les Martyrologes. Sa Vie écrite par un ancien Auteur & publiée par le P. Mabillon dans les Actes des Saints Bénédictins, n'eſt pas fort exacte: d'ailleurs l'Auteur étoit fort éloigné du ſiécle de la Vie du Saint. * Mabillon. Papebroc. Bollandus. Baillet, *Vies des Saints, mois de mai.*

* É R E M B O N bourg de Judée à 16 milles d'Eleuthéropolis vers le midi, eſt peut-être le même qu'Eréminthe. * Euſébe, *de Locis.* Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* É R E M P E R T, H É R E M B E R T ou R E M B E R T, vivoit du tems de l'Empereur Louïs II. dans le IX ſiécle. Il compoſa l'Hiſtoire des Lombards, que Baronius allégue ſouvent. * La Popeliniére, *l.* 8. *Hiſt. Hiſtor.* Simler, *Biblioth.* Voſſius, *l.* 3. *des Hiſt. Lat. c.* 4. Cherchez E R C H E M P E R T. Voſſius doute ſi cet Auteur n'eſt par le même que Rembert, Rimbert ou Rempert qui a écrit la Vie de S. Anſchaire.

É R E S B E R G. *Voyez* S T A D T B E R G.

É R E S B Y, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Lincoln & dans la diviſion de Lindſey, près de la ville de Bullingbrook. Il donne le tître de Baron au Comte de Lindſey. * *Diction. Anglois.*

É R É S E, dans l'île de Lesbos, étoit la patrie de Théophraſte. L'orge qui croiſſoit dans ſon territoire donnoit une farine ſi blanche, qu'on la croyoit propre à faire un morceau divin. De là vient que les Poëtes ont ſuppoſé que Mercure alloit à Eréſe, afin de faire emplette de cette farine pour la bouche des Dieux. * Athénée. Adrien Junius, *Animadv. lib.* 3. *cap.* 4. Bayle, *Diction. Crit.* 2. *édit.* 1702.

É R É S I C H T H O N, fils de Cécrops premier Roi d'Athénes, & d'Aglaure. Il mourut avant ſon pére. * Pauſanias *in Atticis.* Apollodore.

É R É S I C H T H O N, Theſſâlien. *Cherchez* É R I S I C H T H O N.

É R E S M A, ou É L É R É N A, riviére d'Eſpagne; prend ſa ſource aux montagnes qu'on appelle *Sierra Tablada*, ſur les confins des deux Caſtilles, baigne Ségovie & Coca, dans la Caſtille vieille, entre dans le Royaume de Léon, & ſe décharge dans le Douro, environ à une lieue au deſſus de Tordeſilas. * Maty, *Dict. Géogr.*

É R É T I A, bourg ou petite Ville de Gréce, dans la Livadie. Elle eſt près du Golfe de Negrepont, vis à vis du Cap Litar, qui eſt la pointe occidentale de l'île de Négrepont. Quelques Géographes mettent à Erétia l'ancienne *Cnemis* ou *Cnemides*, qui donnoit le nom aux Locres Epicnémidiens. * Maty, *Dict. Géogr.*

É R É T R É E, ou É R É T R I A, qu'on nomme aujourd'hui *Rocco*, ville de Négrepont, ainſi nommée à cauſe de ſa terre, dont parle Pline, a été le ſiége d'un Evêché: elle eſt differente d'Erétrée dans la Theſſalie. * Pline, *l.* 35. *c.* 6. Polybe. Tite-Live, &c.

E R F O R T ou E R F U R T, ſur la Gére, *Erfordia, Erphordia*, ou *Erfurtum*, ville d'Allemagne, appartenante à l'Electeur de Mayence, commença à ſe bâtir dans le cinquiéme ſiécle, & tira ſon nom, à ce que l'on conjecture, de celui du château d'Erfort ſitué à ſept lieues de là, dont le Seigneur avoit droit de péage dans la ville. Elle étoit conſidérable dans le VIII ſiécle, du tems de ſaint Boniface, qui en fait mention dans une de ſes Epîtres au Pape Zacharie. On l'entoura de murailles vers l'an 1163, & on y bâtit le chœur de l'égliſe de Notre-Dame en 1351. Depuis, Erfort fut preſque toute ruïnée par un incendie l'an 1417. Cette ville eſt la capitale de la Thuringe, & eſt conſidérable par ſa grandeur, par la beauté de ſes édifices, & par le grand nombre de ſes Habitans. Elle a ſur une colline, qui la commande, une petite citadelle, qu'on appelle de ſaint Cyriace; à cauſe qu'elle a été bâtie en un lieu où étoit autrefois un couvent de Religieuſes de ce nom. Son Univerſité fondée en 1362, a été très-célébre, & ſe vante, comme d'un grand avantage, d'avoir eu Luther pour diſciple. L'Empereur Othon, après la mort de Burchard, Seigneur de Thuringe, donna la ville d'Erfort aux Archevêques de Mayence. Lorſque Guillaume ſon fils fut parvenu peu après à cet Archevêché, il jouït, du conſentement de ſon pére, non-ſeulement de la ville d'Erfort, mais auſſi de toute la Thuringe. Il tranſmit cette poſſeſſion à ſes ſucceſſeurs, qui s'y maintinrent juſques à ce que Louïs *le Barbu* s'empara de la Thuringe, que ſes Deſcendans ont poſſédée ſous le titre de Landgraviat,

pendant près de deux cens ans, d'où elle paſſa par alliance, dans la Maiſon des Marquis de Miſnie, qui eſt la même que celle des Ducs de Saxe d'aujourd'hui. Ainſi cette uſurpation ſe trouve confirmée par une ſi longue poſſeſſion, que les Archevêques de Mayence ne prétendent plus rien ſur la Thuringe : mais ils ont toûjours conſervé leur droit ſur la ville d'Erfort ; car depuis le tems d'Othon juſqu'à préſent, ils en ont toujours été reconnus Seigneurs. Les Bourgeois néanmoins ont prétendu avoir racheté de divers Archevêques, les droits qu'ils pouvoient avoir dans la ville, & ils ſont venus juſques-là, que de ſoutenir que ces Archevêques, qui ſouhaitoient d'avoir un palais à Erfort, n'étoient point Seigneurs du territoire, & n'y pouvoient poſſéder aucune terre en propriété. Enfin, depuis que la ville eut embraſſé le Luthéraniſme, les Archevêques perdirent le peu d'autorité qu'ils y avoient auparavant, & les Bourgeois ſe mirent ſous la protection des Ducs de Saxe : ce qui a donné lieu à de grandes conteſtations entre ces Ducs & les Archevêques de Mayence, & à de grandes diſputes entre les Docteurs Allemans, pour ſavoir ſi un Prince peut, ſans contrevenir aux conſtitutions imperiales, prendre en ſa protection les Sujets d'un autre Prince. Lorſque Guſtave, Roi de Suéde, vint en Allemagne, il ſe rendit maître de cette ville ; mais par le traité d'Oſnabruk, en 1648, le Roi de Suéde conſentit qu'elle retournât ſous l'obéïſſance des Archevêques de Mayence : & parce que les Habitans ne vouloient pas ſe ſoumettre, l'Empereur les mit au ban de l'Empire, & le Roi de France envoya des troupes à l'Archevêque de Mayence, qui le rendirent maître de la citadelle & de la ville en 1664. * Bertius, *in Comm. l.* 3. Dreſſer. Monſter. *Mémoires du tems. Prætenſiones illuſtres.* Bayle, *Diction. Crit.* 2. *édition.*

CONCILES D'ERFORT.

Les Evêques s'aſſemblérent en cette ville, le premier jour de juin 932, pour la célébration des fêtes, & l'obſervance du jeune, dont nous avons les Actes en cinq Canons. Sigefred, Archevêque de Mayence, y en célébra deux autres ; un pour les dixmes de la Thuringe, le dixiéme mai 1073, & un autre contre les Prêtres concubinaires, au mois d'octobre de l'année ſuivante, où les 24 chapitres de celui de Rome, tenu la même année par le Pape Grégoire VII. furent approuvez. * *Tome* 9. *des Conciles.* Lambert, *en ſa Chron.* Baronius, *A. C.* 932. 1074.

ERFORT ou ERFORDIA. *Cherchez* HENRI DE ERFORD.

ERGAMENES, ou ERGANES Roi d'Ethiopie, voyant que les Prêtres de Jupiter infectoient tellement de leurs ſuperſtitions le peuple de Méroé, qu'on oſoit même le menacer d'attenter à ſa vie, leur ôta à tous le ſacerdoce, & les fit mourir. * Alexander ab Alexandro, *l.* 2. *c.* 8.

* ERGERS que Sanſon appelle *Erger* dans différentes cartes, eſt une riviére d'Alſace, qui a ſon cours à peu près d'occident en orient, qui paſſe à Ober-Ehenheim, & qui tombe dans l'Ill à deux lieues environ au deſſous de Strasbourg.

* ERGETZ, riviére du Canton de Bâle, traverſe le Siſgaw & ſe jette dans le Rhin à Augſt entre Bâle & Rheinfelden.

ERGIAS. *Voyez* ERXIAS.

ERGOTELES, fils de Philamor, remporta deux fois le prix de la courſe dans les Jeux Olympiques, & eut le même avantage dans les Iſthmiens, les Pythiens & les Néméens. Il n'étoit pas de la ville d'Himéra en Sicile, comme le marquoit l'inſcriptiption de ſa ſtatue, dans la ville d'Olympie ; mais il étoit de la ville de Gnoſſe dans l'île de Créte, d'où ayant été chaſſé dans une ſédition, il ſe retira dans la ville d'Himéra. Il y fut fort bien reçu & honoré de tous les Habitans ; ce qui donna lieu de l'appeller *le Victorieux d'Himera.* * Pauſanais, *l.* 6. Pindare a compoſé une hymne à ſa louange.

ERHARD, (George) de Franconie, a donné ſur Pétrone des Notes qui ſont aſſez eſtimées. Elles ont été imprimées à la fin de l'édition de 1615. * Baillet, *Jugemens des Sav. ſur les Crit. Gram.*

ÉRI fils de Gad. *Voyez* HÉRI.

* ÉRI, petite riviére d'Italie dans le Patrimoine de S. Pierre, ſe rend dans la Mer de Toſcane à l'orient de Civita Vecchia.

ÉRI, riviére de Perſe. *Voyez* HÉRI.

ÉRIBERT. *Cherchez* HÉRIBERT.

ÉRIC, Capitaine des gardes d'Achas Roi de Juda. Il fut tué par *Amia* Général des armées de Phacée Roi d'Iſraël. * Joſéphe, *Ant. Judaïq. liv.* 9. *ch.* 12.

ROIS DE DANEMARK.

ÉRIC ou HENRI I. fils de Ringo & frére de Harald qui régna en Danemark environ l'an 815. Après la mort de Sivard, ſon fils devoit naturellement être Roi ; mais parce qu'il étoit encore mineur, & que d'ailleurs Eric s'étoit aquis beaucoup de gloire par ſes exploits guerriers, on le plaça ſur le thrône. Avant que d'être elevé à ce haut rang, il s'étoit réfugié auprès de Loüis *le Débonnaire*, & ſe fit batiſer à Mayence avec ſon frére. Après cela, il obtint de l'Empereur une partie de la Friſe pour ſa ſubſiſtance, avec ordre de garder les frontiéres de l'Empire, & de les défendre contre les Pirates. Il reçut encore la ville de Doreſtad ſur le Rhin, que dans la ſuite l'Empereur Lothaire lui ôta en le faiſant priſonnier, Mais il trouva le moyen de ſe ſauver, & alla en Allemagne demander du ſecours à Loüis qui lui donna quelques places dans la Baſſe Saxe tirant vers le Danemark. Lorſqu'il ſe fut établi là, & que par un bon gouvernement il ſe fut aquis l'amitié du peuple, il marcha avec un corps paſſable de troupes contre Lothaire, ravagea ſon païs & reprit Doreſtad. Lothaire voyant qu'il ne pouvoit rien exécuter contre lui ſans ſe cauſer beaucoup de préjudice, fit alliance avec lui à condition qu'il défendroit les bornes de l'Empire contre les incurſions de ſes compatriotes, qui ne ceſſoient d'infeſter les côtes. Eric tint fidélement ſa promeſſe, donnant la chaſſe aux Normans tant en Friſe que ſur le Rhin. Ce fut par de ſi belles actions qu'il ſe fraya le chemin au thrône de Danemark, quoique Sivard y eût deſtiné ſon fils nommé Eric comme lui, qui étoit encore en minorité. Il protégea la Religion Chrétienne pendant ſon régne, batit une Egliſe à Sleeswik & publia un édit pour donner à chacun la liberté d'embraſſer la Religion Chrétienne. Auſſitôt après, le zele d'Anſgarius qui étoit venu de l'Abbaie de Corbie en Danemark, fit quitter l'idolatrie à une innombrable quantité de Payens, & les porta à recevoir le Chriſtianiſme. Eric conſeilla enſuite à Anſgarius de paſſer en Suéde, pour en convertir les Habitans. Cependant Gutormus ſon Neveu ne pouvoit ſans envie voir le thrône qu'il prétendoit lui appartenir, occupé par un autre : mais il paſſa des plaintes aux effets, & livra à ſon oncle une bataille dont la ſuite fut telle qu'Eric périt dans ce combat avec la plupart de ſes ſujets & toute la famille Royale, à la reſerve du ſeul fils de Sivard qui portoit auſſi le nom d'Eric, & qui recouvra le Royaume qu'il avoit hérité de ſon pére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Wormius, *in Regum Daniæ ſerie.* Liſchander, *in Hiſt. Dan.* Huitfeld, *Chron. Dan.* Pontanus, *Rer. Dan. Hiſt. l.* 4. Meurſius, *Hiſt. Dan. l.* 3. *p.* 44. Beringii *Florus Danicus, p.* 176.

* ÉRIC II. ſurnommé *Barn* ou l'enfant, Roi de Danemark parvint à la Couronne en 854. Au commencement il exerça de grandes cruautez contre les Chrétiens, fit abbattre leurs Egliſes & piller tous leurs biens : mais Anſgarius Evêque de Hambourg, & de Bréme, l'étant venu trouver, il lui fit avoir d'autres penſées, de ſorte que non ſeulement il donna pleine liberté aux Chrétiens, mais qu'il embraſſa lui même la Religion Chrétienne. Il épouſa la fille de Gutormus qui périt dans la bataille qui ſe donna entre lui & Eric I. & dans laquelle elle fut faite priſonniére. Elle demeura dans ſa priſon juſques à ce qu'Eric II. charmé de ſon extréme beauté la prit en mariage, & réünit ainſi les deux maiſons. Il eut d'elle Canut qui parvint au thrône en 863. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Les mêmes Auteurs que cy-deſſus.*

* ÉRIC III. ſurnommé le *Bon* ou *Eyegut* monta en 1095 ſur le thrône après la mort de ſon frére Olaüs, ſurnommé *le famelique* ou *l'affamé.* Le Roi Canut ſurnommé *le Saint* ſe trouvant dans la guerre des Païens aſſiégé dans une Egliſe, Eric le défendit avec une valeur extraordinaire, mais il ne put empêcher que le Roi n'y perdit la vie, & il fut obligé de ſe contenter de ſauver la ſienne en ſe faiſant jour au travers de ſes ennemis. Outre les preuves qu'il avoit données de ſon courage, il en donna auſſi de ſa force en faiſant priſonnier Olaüs ſon frére qu'il prit par le milieu du corps, ce que les Gardes de Canut n'avoient oſé entreprendre. Après la mort de Canut Olaüs lui ſucceda. Cela fit craindre à Eric qu'il ne ſe vengeât de lui, & cette crainte l'obligea à ſe refugier en Suéde ; mais Olaüs étant mort de faim, il fut rappellé en Danemark, du commun conſentement des Principaux du Royaume. Son retour fit ceſſer la cherté, toutes les denrées devinrent à bon marché. Il nettoya de Corſaires les côtes de Danemark. Enſuite il lui prit envie de faire le voyage de Rome, & obtint du Pape le pouvoir d'établir à Lunden dans la Scanie un Evêque qui eût la direction de toutes les égliſes du Nord. On remarque qu'il avoit à ſa Cour un certain joueur d'inſtrumens qui avoit par le moyen de ſa muſique le ſecret, premiérement de l'attriſter, enſuite de le rendre gai, & enfin de le jetter dans la fureur : ce qui couta, à ce qu'on dit, la vie à quatre perſonnes. Au reſte on dit qu'il n'étoit rien moins que chaſte, & que pour expier les péchez que ſa ſenſualité lui avoit fait commettre il avoit entrepris le voyage de la Terre Sainte. Mais il mourut avec ſa femme Bodilde dans l'iſle de Cypre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que cy-deſſus.

ÉRIC IV. dit le *Batard* & *Haſenfus*, c'eſt à dire, *pié de liévre*, & ſurnommé depuis *Edmond* ou *le Noble*, Roi de Danemark & fils d'Eric III. parvint à la Couronne en 1130. Il eut une ſanglante guerre avec Harald qui avoit de la peine à digérer de ſe voir exclus de la royauté, & qui ſe tenoit dans l'armée de Nicolas qui étoit ennemi d'Eric : mais il le prit dans un combat avec tous ſes fils, dont il en avoit déja auparavant fait noyer deux, & les fit tous égorger. Il n'y en eut qu'un ſeul nommé Olaüs qui échapât en habit de femme, mais il eut dans la ſuite la même deſtinée que ſes fréres. Lorſqu'Eric eut ainſi pacifié ſon Royaume, il tourna ſes armes contre les Corſaires de l'iſle de Rugen, qui commettoient beaucoup de brigandages, & qui honoroient alors comme un Dieu, un certain Vitus ou Suantovitus qui leur avoit annoncé la Religion Chrétienne laquelle ils avoient depuis abandonnée. Eric y introduiſit de nouveau le Chriſtianiſme, & alla enſuite en Norvége, & mit à la raiſon le Roi Magnus. A ſon retour il fit ſentir ſa ſévérité aux Principaux du Danemark, qui dans ſon abſence avoient fort foulé le peuple. Enfin il fut tué en 1139 près de la ville de Rypen par un Gentilhomme qui portoit le nom de Plogius. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que cy-deſſus.

* ÉRIC V. ſurnommé *l'Agneau* à cauſe de ſon bon naturel & de ſa douceur, Roi de Danemark, étoit le fils de la ſœur d'Eric IV. auquel il ſuccéda en 1140. Lorſque le dernier Roi fut aſſaſſiné, & que la frayeur eut fait prendre la fuite à tous ſes Domeſtiques, il reſta ſeul auprès de ſon oncle, & demeura par ſa valeur le maître du corps du Roi. Olaüs dont il a été parlé dans l'article précédent & qui s'étoit ſauvé ſous le déguiſement d'une femme, parut tout d'un coup, & tacha de profiter de cet évenement pour monter ſur le thrône. Il eut du bonheur dans le commencement, mais il fut enfin tué en Scanie près de la riviére de Thiuta. Après cela Eric s'abandonna à la conduite de ſa femme, & lui laiſſa le ſoin du gouvernement. Mais voyant que la fortune lui tournoit le dos, ayant été vaincu par les Vandales, il ſe retira dans un cloître où il mourut vers l'an 1148. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que cy-deſſus.

* ÉRIC VI. ſurnommé *le Saint*, après la mort de ſon frére qui fut tué à la chaſſe, fut aſſocié à la royauté par le Roi Valdemar II. ſon pére en 1242. Son frére Abel lui ſuſcita beaucoup d'affaires, parce qu'il avoit mis dans ſon parti tout le Clergé qui avoit re-

çu d'Eric de grandes mortifications, & que d'ailleurs il cauſoit grand dommage au Danemark par le moyen des troupes auxiliaires qu'il avoit priſes de ceux de Lubek. La Saxe, le Brandebourg & les Comtes de Swérin tenoient pour Eric. Enfin après que les meilleures places de Danemark eurent été réduites en cendres, la paix ſe fit. Enſuite Eric ſe tranſporta en Livonie où il affermit la Religion Chrétienne: mais ce ne fut pas ſans éprouver beaucoup de réſiſtance de la part de ſes Sujets, qui devoient contribuer à cette bonne œuvre une certaine piéce d'argent par charrue, à cauſe de quoi, au rapport de quelques uns, il fut appellé le *denier de la charrue*. A ſon retour de Livonie les Comtes de Holſtein lui firent la guerre, & aſſiégérent la ville de Rensbourg. Il mit en campagne quelques troupes pour s'oppoſer à eux, mais il alla lui même en 1252 ſans aucune ſuite trouver ſon frére Abel dans le Duché de Sleeswik. Il en fut reçu avec beaucoup de froideur. Abel lui remit devant les yeux tout ce qui s'étoit paſſé, & le fit priſonnier, le faiſant conduire ſimplement dans un petit bateau. Un certain Gentilhomme Danois nommé Lago le ſuivoit dans un autre bateau, & lui annonça ſa ſentence de mort qui fut exécutée, après lui avoir à peine donné le tems de communier. Ce Lago ſervit lui même de bourreau, & le corps fut jetté dans la riviére de Sley. Comme ce corps fut deux mois après retrouvé ſans aucune corruption, le Pape le canoniſa. Il avoit épouſé Mathilde fille d'Albert le Grand, Duc de Brunſwyk, mais comme il n'en eut point d'enfans, ſon frére Abel ſon meurtrier lui ſuccéda. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que cy-deſſus.

* E'R I C VII. ſurnommé *Glipping* à cauſe du mouvement continuel de ſes paupiéres, Roi de Danemark, parvint à la Couronne en 1256, après la mort de ſon pére Chriſtophle I, & comme il étoit encore fort jeune, ſa mére Sambirie, femme d'un grand eſprit prit les rênes du gouvernement. Dès qu'il fut monté ſur le thrône il ſe brouilla avec le Clergé, ſe voyant appuyé & ſoutenu par ceux de Holſtein & de Sleeswik. Cela aboutit à une guerre qui fut bientôt après aſſoupie par la mort du principal Moteur de cette entrepriſe, lequel fut tué par une femme. Il eut de plus grandes affaires à démêler avec Eric fils d'Abel qui fortifié du ſecours des Comtes de Holſtein, lui redemandoit hautement le Duché de Sleeswik. Le Roi qui n'avoit aucune envie de le lui céder, aima mieux ſubir le ſort de la guerre, dans laquelle lui & ſa mére furent faits priſonniers. Mais ils recouvrérent enſuite leur liberté, la Reine Mére par la médiation d'Albert frére d'Othon *le Bon* Marquis de Brandebourg, & le Roi par ſon mariage avec la fille d'Othon, auquel les Comtes de Holſtein avoient livré Eric comme un équivalent pour la ville de Rensbourg. Après cela il fortifia ſon Royaume par pluſieurs places fortes ſur les frontiéres, & le munit de pluſieurs loix ſalutaires. Il chaſſa les Moſcovites, les Lithuaniens & ſes autres ennemis, & obligea le Duc Waldemar petit-fils d'Abel & fils d'Eric, à ſe tenir en repos. Eric ayant eu commerce avec la femme de Stigot le premier de ſes Généraux, ce mari forma contre lui, une conſpiration qui couta la vie à ce Prince après avoir reçu 56 bleſſures. Il avoit épouſé Agnès de Brandebourg, de laquelle il eut Eric VIII. qui ſuit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que cy-deſſus.

* E'R I C VIII. ſurnommé *le Jeune*, le *Débonnaire* & *Menved*, fils d'Eric VII. ſuccéda à ſon pére, ayant à peine dix ans. Waldemar Duc de Sleeswik fut établi ſon Tuteur, & il profita de l'occaſion pour enrichir ſa maiſon. Il ne laiſſa pas de témoigner un grand zéle contre les meurtriers du Roi défunt, & à la Diéte de Nyborg il les fit condamner à perdre la vie avec confiſcation de leurs biens. Comme Haquin Roi de Norvége les avoit pris ſous ſa protection, cela cauſa une guerre qui pendant pluſieurs années produiſit beaucoup de troubles. On tint à la vérité pluſieurs conférences pour procurer une paix entre les deux partis, mais elles furent inutiles, & ce ne fut qu'en 1308, que l'on fit une paix durable, après que quelques uns des aſſaſſins eurent reçu le juſte ſalaire de leur parricide. Eric ayant mis ſon Royaume dans un état tranquille, fit une alliance avec pluſieurs Potentats, & tâcha ſur tout de s'unir étroitement avec la Suéde. Pour cimenter cette union il épouſa Ingeburge fille de Magnus Roi de Suéde. Il rétablit enſuite les affaires qui ſous la régence de ſon beau-frére Birger avoient pris une mauvaiſe face, & donna outre cela au Roi Birger une Princeſſe Danoiſe du nom de Marguerite. Cependant la tranquillité ne fut pas durable, parce qu'Eric ſe brouilla avec ſon Tuteur, avec Waldemar Marquis de Brandebourg, & avec pluſieurs Princes Suédois. Mais celui qui lui tailla le plus de beſogne, fut Chriſtophle ſon frére, qui, bien qu'il eût reçu du Roi pour appanage Eſthen & Hallandt, ne laiſſa pas de ſe bander contre lui avec les Suédois. D'ailleurs le Clergé tenoit le parti de ſes ennemis, & tâchoit d'affranchir par là de toute redevance les biens qu'il poſſédoit. Eric fit priſonnier l'Evêque de Lunden nommé Grandius, mais cet Evêque s'étant échappé de ſes mains s'en alla à Rome où par les plaintes qu'il fit contre Eric, il porta le Pape à lancer la foudre de l'excommunication contre le Roi & contre tout le Royaume. Les principaux du Royaume s'étant auſſi ſoulevez contre lui, & ayant formé des cabales dans l'Etat, le Roi n'étoit plus aſſuré de ſa vie. Cependant tout ſe pacifia dans la ſuite & l'excommunication fut levée. Enfin, Eric après avoir fait la conquête de Roſtok, & avoir réduit ceux de Jutland à ſon obéïſſance, mourut en 1319. Il eut de ſa femme Ingeburge quatorze enfans, qui moururent tous avant lui, & comme par là la Couronne devoit naturellement tomber entre les mains de ſon frére Chriſtophle, il conſeilla cependant avant que de mourir, aux premiers du Royaume, de le rejetter. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que cy-deſſus.

* E'R I C IX. Roi de Danemark, de Suéde & de Norvége fut fils de Wratiſlas VII. Duc de Poméranie, & de Marie fille de Henri II. Duc de Meckelbourg, & d'Ingeburge Princeſſe de Danemark. La Reine Marie l'adopta comme fils de la fille de ſa ſœur, & lui fraya par là le chemin au thrône. En 1396, Marguerite ayant fait la conquête de la Suéde, fit déclarer à la Diéte de Colmar le jeune Erik Prince de Suéde, & ſon ſucceſſeur aux Royaumes de Danemark de Suéde & de Norvége. Tant que la Reine vécut, il fut heureux dans ſes entrepriſes, mais après la mort de cette Princeſſe la chance tourna. Pour exécuter le deſſein qu'il avoit formé de réunir le Duché de Sleeswik à la Couronne, il entra en guerre avec les Comtes de Holſtein. Il prit d'abord quelques places, mais ſur le bruit que les Hambourgeois qui tenoient le parti de ſes ennemis, marchoient contre lui, il fut ſaiſi d'une terreur panique qui lui fit abandonner tout ce qu'il avoit conquis. Depuis ce tems-là, ſes entrepriſes n'eurent point de ſuccès, & même en 1435 il fut obligé de reſtituer le Duché de Sleeswik. Il eſt vrai que l'Empereur Sigiſmond lui promettoit ce Duché, mais les Comtes de Holſtein qui n'étoient pas contens de cela, en appellérent au Pape, & le fortifiérent du ſecours des villes Anſéatiques qui après une longue guerre, qui leur avoit cauſé de grandes dépenſes, l'obligerent à faire cette paix. Dans le tems qu'il étoit à Bude pour conférer là-deſſus avec l'Empereur, quelcun fit ſon portrait qui fut envoyé en Syrie. Quelque tems après, étant allé dans la Terre Sainte, il fut reconnu & fait priſonnier, & ne put obtenir ſa liberté qu'en payant une groſſe rançon. Cela donna occaſion à un grand ſoulévement en Suéde, où pendant qu'il viſitoit la Hongrie, la Terre ſainte & d'autres contrées, les Gouverneurs qu'il avoit établis pour adminiſtrer les affaires pendant ſon abſence, travailloient bien plus à épuiſer le peuple par des impoſitions, qu'à chercher l'avantage du Roi. Eric vint pourtant à bout de pacifier les troubles, mais il les fit lui même revivre, & fut cauſe que les Dalécarliens ayant à leur tête leur Gouverneur Charles Canut, prirent les armes contre lui, & n'eurent point de repos qu'ils ne ſe fuſſent entiérement affranchis du joug des Danois. Les affaires d'Eric n'alloient pas mieux en Danemark, & il fut dépoſé par les Etats du Royaume qu'il avoit abandonné, après en avoir enlevé le thréſor royal. Ceux de Norvége ſuivirent cet exemple. Pendant une telle confuſion il fit ſa réſidence pendant quelque tems dans l'iſle de Gothland, où il compoſa une Hiſtoire de Danemark qu'il tira des Annales qu'il avoit emportées avec lui dans cette vue. Cette Hiſtoire qui commençoit avec la Monarchie finiſſoit à l'an 1288. Elle ſe trouve dans le tome premier du Chronicon Chronicorum Joh. Gualtheri. Il aimoit fort les Gens de Lettres, & il avoit réſolu d'établir une Univerſité dans ſon Royaume, après en avoir obtenu le pouvoir du Pape Martin V; mais les ſommes deſtinées à cet établiſſement, ayant été employées dans les guerres qu'il eut à ſoutenir, ce projet ne fut point exécuté. Il ne put auſſi réüſſir à aſſurer après ſa mort ſa Couronne à ſon Couſin Bogiſlas, Prince de Poméranie. Il fit dans la ſuite quelques tentatives qui furent infructueuſes, & comme ſes Sujets ne vouloient plus le ſouffrir, il prit le parti de ſe retirer auprès du Duc de Poméranie auquel il avoit auparavant fait avoir l'iſle de Rugen, & mourut à Rugenwalde en 1459 ſans laiſſer d'enfans de ſa femme Philippe fille de Henri IV. Roi d'Angleterre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que cy-deſſus. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 9. c. 5.* Freheri *Theatrum, p. 757.* Puffendorf, *Introduction à l'Hiſtoire.*

ROIS DE SUEDE.

* E R I C ou H E N R I eſt le nom de quatorze Rois de Suéde, deſquels cependant il n'y a pas beaucoup à dire juſques à Eric ſurnommé *le Saint*. ERIC I. donna de ſalutaires loix à ſes Sujets. Quelques Auteurs diſent que comme leur nombre s'augmentoit extrémement, il fit tranſporter les perſonnes inutiles dans les iſles de Danemarck, & leur donna des Gouverneurs qui étoient ſujets à l'Empire des Goths: mais Meſſenius n'eſt pas de ce ſentiment. ERIC II. étendit beaucoup les bornes de ſon Empire par la conquête de pluſieurs païs. ERIC III. iſſu d'une famille très diſtinguée de Norvége, ſe tint au commencement à la Cour de Frothon Roi de Danemarck. Il gagna tellement ſes bonnes graces, par ſon éloquence, ſon eſprit & ſa valeur, qu'il l'aida dans la ſuite à monter ſur le thrône de Suéde en lui donnant ſa ſœur en mariage. Il fit auſſi avoir à ſon frére Roller le Gouvernement de la Norvége, & l'y confirma dans la ſuite, lorsque ſes Sujets ſe ſoulevérent contre lui. Eric réünit le Royaume des Goths à la Suéde. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Haldanus qu'il avoit eu de Gunnace ſa femme. ERIC IV. parvint à la Couronne après la mort de ſon grand-pére Sivard. Il étoit fils de Frothon Roi de Danemarck & d'Ulvilde fille de Sivard Roi de Suéde. Frothon fit mourir ſon frére Harald, & lui enleva le Royaume de Danemarck. Mais les deux fils de Harald, dont l'un portoit le nom de ſon pére, & l'autre s'appelloit Haldan, brûlérent Frothon tout vif pour venger la mort de leur pére, & ils lapidérent Ulvilde. Enſuite lorsque Sivard mourut ſans enfans, & qu'Eric ſon petit-fils lui ſuccéda, Haldan tâcha de lui ôter la vie & les Royaumes de Suéde & de Danemark. Dans cette vue, il commença par ſe rendre maître du Danemark, & après avoir confié ce Royaume entre les mains de ſon frére Harald, il entra dans le Royaume des Goths pour y lever une puiſſante armée contre Eric. Il s'en ſervit pour attaquer ce Prince, mais il fut battu, & contraint de ſe refugier dans l'Elſingie. Après s'être renforcé il livra à Eric une ſeconde bataille qui ne lui réüſſit pas mieux. Pour ſe mettre en ſureté, il fut obligé de ſe cacher ſur de hautes montagnes, & Eric pour l'obliger à en ſortir, prit le parti de paſſer en Danemark avec une flotte pour aller attaquer ſon frére Harald, le vainquit en quatre batailles, & retourna triomphant en Suéde. Cependant Haldan qui s'étoit rendu en Danemark, y raſſembla une grande armée, & l'embarqua pour la Suéde. Eric de ſon côté ayant fait tous les préparatifs néceſſaires pour ſe défendre, alla à ſa rencontre avec ſa flotte. Comme Haldan ne laiſſa voir que deux vaiſſeaux de la ſienne, qu'il tenoit cachée derriére un cap, Eric leur donna la chaſſe & tomba ainſi dans l'embuſcade de Haldan, où il périt ſans demander aucun quartier, laiſſant par ſa mort ſon Royaume à Haldan. ERIC V. fils d'Agnius eut d'abord de grands démêlez avec ſon frére au ſujet de la Couronne de Suéde, mais un jour qu'ils étoient ſortis enſemble à cheval, ils eurent entre eux quelques paroles qui dégénérérent en un combat, où faute d'armes ils ſe tuérent l'un l'autre à coups de brides. ERIC VI. ſurnomme

nommé *Waderkat*, parvint à la Couronne après la mort de ſon pére Ingon II. Ses Sujets eurent d'abord bonne opinion de lui, & en conçurent de grandes eſpérances, parce qu'ils croyoient qu'il avoit un chapeau par le moyen duquel il pouvoit commander aux vents. Mais il s'appliqua à la piraterie, à la Magie & à l'Idolatrie, ſans ſe mettre en peine des affaires de ſon Royaume. Eric VII. ſon fils lui ſuccéda, & fut ſurnommé *le Victorieux*. Il eut toujours beaucoup d'inclination pour la guerre. Il vainquit Agner fils de Regner qui étoit venu d'Angleterre pour faire valoir les prétentions que par ſa mére il avoit ſur la Couronne de Suéde. Il conquit l'Eſtonie, la Finlande, la Livonie, la Courlande & la Pruſſe. Cela augmenta tellement ſa gloire que pluſieurs Potentats recherchérent ſon amitié. Entre autres il contracta une alliance avec Othon Duc de Saxe, qui fut depuis Empereur. Il marcha contre Harald qui étoit entré en Suéde pour placer ſur le thrône le quatriéme fils de Bierno appellé Stobiern, & l'empêcha par cette marche d'exécuter ſon deſſein. Stobiern s'étant ſoumis à tout ce qu'il plut à Eric de lui impoſer, ce Prince le tint quite de tout, & lui donna outre cela une province entiére pour ſon entretien. Enfin il eut à faire avec Suénon Roi de Danemark, & après avoir pris Halland & la Scanie, il le contraignit de s'enfuir d'abord en Norvége, & de là en Angleterre & en Ecoſſe, d'où il ne revint que ſept ans après, lors qu'Eric fut mort. Eric VIII. ſurnommé *le Libéral* ſuccéda à ſon pére Eric VII. On raconte que de ſon tems un certain Prêtre Payen ayant perdu la vue dans le temple des idoles, on l'aſſura qu'il la recouvreroit pourvu que dans la ſuite il annonçât l'Evangile de Jeſus Chriſt. Il tint ſa parole, & convertit une grande quantité d'idolatres, du nombre deſquels étoit le Roi Eric lui même. Il embraſſa le Chriſtianiſme avec beaucoup de zéle, & nomma pour l'avancer deux membres du Clergé, ſavoir, Adelwart & Steffan de Hambourg. Il fit auſſi abbatre à Upſal le temple des idoles, mais cela produiſit parmi les idolatres un ſi grand ſoulévement, qu'il y fut maſſacré & brûlé avec les deux Prêtres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Snorro Sturlonides, *Hiſt. Reg. Septentr.* Joh. Magnus, *in Gothorum Suecorumque Hiſtoria.* Ericus Olaüs, *Hiſt. Suec.* Loccenius, *Hiſt. Suec. p.* 1. 19. 20. 24. 39. 49. 50. 51. Meſſenius, *Scandia illuſtr. tome* 1. Puffendorf, *Introduction à l'Hiſtoire de Suéde.*

* ERIC IX. ſurnommé *le Saint*, fils de Jézward, s'aquit par ſa bonne conduite & par ſon mariage avec Chriſtine fille d'Ingon dit *le Bon*, une telle eſtime parmi les Suédois qu'après la mort de Suercher II. malgré les efforts des Oſtrogoths, qui vouloient placer Charles fils de Suercher ſur le thrône, ils élurent le Prince Eric pour leur Roi. Dans la ſuite on réünit les deux Etats en un par cette convention, ſavoir qu'Eric régneroit le premier, que Charles régneroit après lui, & qu'après ſa mort les Deſcendans de ces deux Rois régneroient ſucceſſivement. Eric dès le commencement de ſon régne gagna l'affection du peuple, en le maintenant contre la violence des Grands, en ne cherchant point à s'enrichir comme avoient fait ſes predéceſſeurs, & en n'acceptant même qu'une partie des revenus ordinaires de la Couronne. Outre cela il abolit les Loix qui contenoient encore quelques abominations du Paganiſme, & en fit d'autres qui furent renfermées dans un livre & portérent le nom de *S. Erichſlag*. Les Finlandois moleſtoient beaucoup en ce tems-là les Suédois par leurs pirateries, & ſuivoient encore la Religion Payenne. Eric leur fit offrir la paix, & ajoûta à ces offres des exhortations à embraſſer la Religion Chrétienne. Mais comme ils rejettérent l'un & l'autre il marcha contre eux avec ſon armée, & les ſoumit à ſon obéïſſance. Il employa à leur converſion, l'Evêque Henri, mais cet ouvrage étant pouſſé avec un zéle immodéré, il ſe fit un grand ſoulévement où l'Evêque perdit la vie. Le tumulte fut pourtant appaiſé, on abbatit les temples des idoles, & on travailla à bâtir des Egliſes à l'honneur du vrai Dieu. Eric ne vit pas la fin de cette entrepriſe, & il eut le malheur qu'en marchant contre quelques ſéditieux, auſquels il livra un ſanglant combat, il fut vaincu & décapité environ l'an 1160 ou 1162. Ces Mutins voulurent mettre ſur le thrône Magnus fils de Henri Sadelaar de Danemark, & de Ragwal fille d'un Roi de Suéde. Ils le proclamérent pour Roi, mais les Suédois ſe joignant aux Goths ſous le commandement de Charles fils de Suercher, attaquérent les ennemis avec une telle vigueur qu'ils les battirent à platte couture, de ſorte qu'à peine en échappa-t'il un. Parmi les morts ſe trouvérent Magnus & Henri ſon pére, & du butin on éleva aux environs d'Upſal, une Egliſe qui fut appellée Danemark à cauſe de la défaite des Danois. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que cy-deſſus.

* ERIC X. étoit, comme le prétendent quelques-uns, fils de Canut & neveu d'Eric le Saint dont on vient de parler dans l'article précédent. Dans le commencement, après la mort de ſon pére Canut, il diſputa la Couronne à Suercher III. qui lui avoit ſuccédé: mais voyant qu'il ne pouvoit le débuſquer, il fit avec lui cet accord, que Suercher demeureroit ſur le thrône, mais qu'il régneroit après ſa mort. Cette convention ne fut pas obſervée, car Suercher fit un jour ſurprendre & maſſacrer les fils de Canut: mais Eric s'enfuit en Norvége, d'où quelques années après il fut rappellé par les Uplandois. Eric vint les trouver en 1207 avec des troupes qui lui avoient été données par Ingon Roi de Norvége, & ils le reconnurent pour leur Roi. Enſuite il en vint à une bataille avec Suercher qui fut battu & qui s'enfuit dans la Weſtrogothlande, où il ne fut pas plus heureux, puisque nonobſtant le puiſſant ſecours qu'il avoit reçu de Danemark il fut défait près de Latern, & obligé de quiter la Weſtrogothlande pour ſe retirer en Danemark, où il leva une nouvelle armée avec laquelle il paſſa en Suéde pour marcher contre Eric, mais il perdit la vie dans la bataille qui ſe donna encore près de Latern, & laiſſa par ſa mort ſon Royaume à Eric, qui pour s'affermir ſur le thrône, fit quelque traitté avec Jean fils de Suercher, & lui accorda qu'il régneroit après lui. Outre cela, il épouſa *Rixa* ou *Rickot* fille de Waldemar I. & ſœur de Waldemar II. Roi de Danemark, & il en eut Eric *Leppe* ou *le Bégue*, qui régna après Jean I. & trois filles, parmi leſquelles il faut remarquer *Ingeburge* qui fut mariée à Birger de Bilboo Duc d'Oſtrogothlande qu'elle fit pére de quatre fils, deſquels deux appellez Waldemar & Magnus montérent ſur le thrône. Enfin il établit pour le gouvernement du païs, des gens qui euſſent plus d'égard au bien public qu'à leurs propres intérêts, & mourut en 1219. Il fut enterré dans le Cloître de Warnheim. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Les mêmes Auteurs que cy-deſſus. Pontanus, *Rer. Dan. Hiſt. l. 6. p.* 301.

* ERIC XI. ſurnommé *Leppe* ou *le Bégue* à cauſe d'un empêchement qu'il avoit à la langue, étoit fils d'Eric X, & de Rixa ou Rickot ſœur de Waldemar II. Roi de Danemark. Outre le defaut dont on vient de parler, il étoit paralytique, cela n'empêcha pas qu'à cauſe de ſes belles qualitez & de ſa capacité, il ne fut élevé ſur le thrône. Mais une certaine famille du nom de *Folckunger* avec laquelle Eric penſoit être bien uni par le moyen de pluſieurs mariages, prétexta les défauts corporels d'Eric, pour lui attirer la haine du peuple, & pour s'aſſûrer d'autant plus facilement la Couronne. Ce parti dont Canut Folckunger étoit le Chef, eut le bonheur de vaincre dans une bataille le Roi Eric qui fut obligé de ſe retirer en Danemark, & qui par ſa retraitte donna occaſion à ſes ennemis de proclamer Canut pour Roi. Eric ayant raſſemblé en Danemark une grande armée retourna en Suéde, & livra près d'Enkoping la bataille à Canut qui perdit dans cette action le champ de bataille & la vie. Cette guerre étant ainſi heureuſement terminée, & les principaux des Mutins ayant été punis pour l'exemple, il s'éleva de nouveaux troubles, quoique hors de la Suéde, puis qu'ils furent cauſez par les Habitans de la Province de Tavaſthus qui étoient encore Payens & qui ſe jettérent ſur les frontiéres de la Suéde. Eric envoya contre eux Birger Ierln, qui fut le ſeul de la famille de Folckunger qui lui fût demeuré fidéle. Pendant qu'il mettoit ces rebelles à la raiſon & qu'il étendoit le Chriſtianiſme, Eric mourut en 1250, dans la 28 année de ſon régne ſans laiſſer d'enfans. Ainſi on déclara pour ſon ſucceſſeur le fils du Général Birger, appellé Waldemar. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ericus Upſalienſis. Pontanus, *Rer. Dan. Hiſt. l. 6. p.* 308, 315, 316. Loccenius, *Hiſt. Suec. l. 3. p.* 82. Meſſenius, *Scandia illuſtr. tome* 2. Puffendorf, *Introduction à l'Hiſtoire.*

* ERIC XII. fils de Magnus II, & de Blanche Comteſſe de Namur. Son Pére, par les hautes impoſitions qu'il avoit levées pour fournir aux frais de la guerre de Moſcovie, s'étoit rendu extrémement odieux, non ſeulement au Clergé qui avoit porté le Pape Clément VI. à l'excommunier, mais auſſi à la Nobleſſe & au peuple. Cela pouſſa ſes Conſeillers à lui mettre dans l'eſprit de faire ſes deux fils Eric & Haquin, l'un Roi de Suéde & l'autre de Norvége. Il le fit, mais les Nobles ayant chaſſé du païs un jeune Gentilhomme nommé Bengt & Favori du Roi Magnus, le Roi comprit bien qu'il lui étoit trop préjudiciable de faire couronner ſes fils. Cela l'obligea d'envoyer ſa femme à Waldemar III. Roi de Danemark pour lui demander du ſecours. Mais cette démarche anima encore davantage contre lui la Nobleſſe qui connoiſſoit bien les ruſes de Waldemar, & qui ne ſe donna point de repos qu'elle n'eût obligé Magnus en préſence d'Albrecht Duc de Meckelbourg & d'Adolphe Comte de Holſtein, de céder à Eric ſon fils aîné la moitié du Royaume. Et comme, malgré ce traitté, les Nobles ne laiſſoient pas d'avoir toujours plus d'inclination pour le fils que pour le pére, cela cauſa un grand dépit à la Reine Blanche qui fut aſſez dénaturée pour faire mourir ſon fils par un bruvage empoiſonné. Eric le donna bien à connoître en diſant avant que de mourir, *Celle qui m'a donné la vie, me l'a ôtée*. Cela arriva environ l'an 1357. Eric avant ſa mort avoit fait quelques loix avantageuſes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Loccenius, *Hiſt. Suec. l. 3. p.* 105. Meſſenius, *Scandia illuſtr. tome* 3. Puffendorf, *Introd. à l'Hiſtoire.*

* ERIC XIII. *Voyez* ERIC IX. parmi les Rois de Danemark.

* ERIC XIV. fils de Guſtave I. & de Catherine fille de Magnus, Duc de Saxe-Lawembourg, monta ſur le thrône en 1560, à l'âge de 27 ans, après la mort de ſon pére. Il fit dans ſes jeunes ans paroître beaucoup d'inclination pour l'étude, apprit pluſieurs langues étrangéres, & ne s'occupoit qu'à des choſes louables. Il étoit outre cela tres bien fait de ſa perſonne, de ſorte que tout le monde eſpéroit que ſa domination ſeroit heureuſe. Mais cette eſpérance diminua extrémement dans la ſuite, & il fut même depoſé à cauſe de ſes mauvais comportemens. Dès qu'il fut parvenu à la Couronne, on ouvrit le Teſtament de ſon pére, pour le faire exécuter; mais ſans y avoir égard, il retint pour lui ce qui avoit été légué à ſes fréres & à ſes ſœurs, & il reſſerra dans de telles bornes ce qu'il voulut bien leur accorder, que ſes fréres pouvoient bien plutôt paſſer pour ſes eſclaves que pour des Princes libres. Quelque mécontement qu'ils en euſſent, il fallut pourtant ſigner tout à la Diéte d'Arboga. Ce fut dans ce même lieu-là que les Etats lui permirent d'épouſer la Reine d'Angleterre, de peur qu'il ne lui prit envie d'épouſer l'une de ſes Maitreſſes qui étoit de baſſe naiſſance. Alors il fit un plan de la maniére, dont le Royaume ſeroit gouverné dans ſon abſence, & tâcha d'abolir quelques inutiles cérémonies d'Egliſe: mais il en fut empêché par l'Archevêque. Le couronnement ſe fit en 1561, le 29 juin, avec grande ſolemnité & à cette occaſion *Pierre Brahé*, *Sicanto Sture* & *Guſtave Roſa* furent faits Comtes, & les autres neuf Conſeillers, ſavoir deux *Steinbok*, deux *Guldenſtiern*, *Leuwenhaubt*, *Grip*, *Oxenſtiern*, *Flemming* & *Horn*, furent créez Barons. Dans le commencement de ſon régne, la ville de Révél & la Nobleſſe d'Eſtonie qui s'étoient ſeparées du Grand-Maitre de Livonie, lui donnérent quelques affaires. Comme Sigiſmond Roi de Pologne demandoit pour lui la ville de Rével par ſon Envoyé Lanſki, & qu'Eric n'y vouloit pas conſentir, Godard Ketler vint ſe préſenter devant la place avec ſes troupes, dans le deſſein de la livrer aux Polonois. Cependant le Pape faiſoit état qu'à cette occaſion la Suéde & l'Angleterre reprendroient la Religion Catholique Romaine. Dans cette vue il envoya Jean François Evêque de Zante à Eric, afin qu'après avoir ramené ce Roi dans le ſein d'Egliſe Romaine, on pût avec moins de difficulté travailler en Angleterre, lors qu'il auroit épouſé la Reine Elizabeth. Mais le Pape ne put exécuter

ter le deſſein de rétablir la Religion Romaine en Suéde, ni Eric celui d'épouſer la Reine d'Angleterre. Eric ayant fait demander au Roi de Danemark un libre paſſage pour lui & pour trois cens perſonnes de ſa ſuite, & ſe plaignant en même tems de ce que le Danemark portoit trois couronnes dans ſes armes, le Roi répondit au premier article en l'accordant, & il dit que quant au ſecond on en parleroit dans l'aſſemblée de Bromſebroo, mais en même tems il fit ſecrettement des préparatifs pour la guerre. La-deſſus Eric ſe déſiſta du deſſein de paſſer par le Danemark, & s'embarqua à Elfsburg avec 14 Vaiſſeaux, ſe faiſant accompagner de ſon frére Charles, & des deux Comtes de Brahé & de Roſa, mais le lendemain une violente tempête l'obligea à rentrer dans le port. Le deſir preſſant qu'il avoit de ſe conſerver l'Eſtonie, fut cauſe qu'il oublia pour un tems le voyage d'Angleterre, d'autant plus qu'en peu de ſemaines il mourut environ deux mille hommes de la Garniſon de Révél. C'eſt pourquoi il tint à Joenkoping une aſſemblée de Nobles qu'il choqua beaucoup, en exigeant des contributions tres onéreuſes. Cependant il prit au Roi de nouveau l'envie de ſe marier: ſon choix tomba ſur Marie Reine d'Ecoſſe, & il y envoya dans cette vûe le Comte Pierre Brahé l'année ſuivante. Il rechercha auſſi en même tems l'amitié du Roi de Danemark, & lui envoya une ambaſſade, mais les Ambaſſadeurs revinrent ſans avoir pu rien effectuer. Il arriva au contraire quelque tems aprés que le Duc Jean ayant fait abbatre d'un vaiſſeau Danois qui ſe trouvoit dans le port de Stokholm, les armes de Danemark, Frédéric Roi de Danemark en prit occaſion de courir à la vengeance; ce que les villes Anſéatiques avoient déja réſolu de faire au ſujet du commerce de Moſcovie. Eric continuoit à rechercher Marie Reine d'Ecoſſe, & en même tems il fit demander par d'autres Envoyez la Princeſſe de Lorraine petite-fille du Roi Chriſtian: Et, ce qui doit ſurprendre le plus, il fit de nouvelles tentatives auprés de la Reine Elizabeth, & il dépenſa à cela inutilement les thréſors que le Roi Guſtave avoit amaſſez. Cependant la ville de Pernau ſe rendit aux Suédois qui furent auſſi heureux en Livonie, & qui firent la paix avec les Moſcovites. D'un autre côté les troubles & les diſſenſions s'augmentoient de plus en plus avec le Danemark, où l'on arrêta les Envoyez qui alloient demander en mariage pour Eric, Chriſtine fille de Philippe Landgrave de Heſſe-Caſſel. Mais quoique le Danemark eût pour lui la Moſcovie, la Pologne & la ville de Lubek, il fit cependant fort peu de choſe, & perdit preſque toute ſa flotte dans la premiére bataille navale proche de l'iſle de Bornholm. Il eſt vrai que les Norvégiens tombérent ſur la Dalie, la Wermelande & la Helſingie, & que les Danois de leur côté ravageoient cruellement la Weſtrogothlande & l'iſle d'Oeland: mais Eric ne tarda pas à s'en venger, prit ſur la Norvége la Iemptie, le Heerendal & Dronthem, & fit un grand ravage dans les provinces de Hallande & de Blekkinge. Cela arriva en 1563. L'année ſuivante paroiſſoit ne devoir pas être heureuſe pour Eric, ſa flotte forte de 46 vaiſſeaux ayant été battue d'une violente tempête & l'Amiral qui portoit 200 piéces de canon de fonte, étant tombé entre les mains des Danois, aprés une vigoureuſe réſiſtance. Mais cette perte fut bien tôt réparée par les ſuccès avantageux qu'eut Nicolas Horn Amiral Suédois qui prit ſur les ennemis quantité de vaiſſeaux marchands, qui battit la flotte de Danemark près de l'iſle d'Oeland, qui fit enſuite payer le péage du Sond à plus de 250 vaiſſeaux, & qui enfin dans une ſeconde bataille entre Wiſmar & Roſtok remporta une victoire ſignalée. Pendant que ces choſes ſe paſſoient ſur mer, Eric fit pluſieurs courſes dans les provinces Danoiſes, & ſes ennemis en firent autant dans la Suéde. Pour ce qui regarde le mariage d'Eric avec la Princeſſe de Heſſe, ce Roi perdit toute eſpérance de le voir réüſſir depuis que Frédéric Roi de Danemark eut envoyé au Landgrave la lettre qu'Eric écrivoit à la Reine Elizabeth pour la porter à ſe marier avec lui, & qu'il avoit interceptée. Pendant tous ces troubles, les Envoyez du Duc de Poméranie tachérent de faire la paix entre ces deux Rois, mais comme le Danemark ne voulut pas accepter les conditions propoſées par la Suéde, & que d'ailleurs les Danois ravageoient la Weſtrogothlande, Eric marcha de ce côté là, en chaſſa les Danois, & prit la ville de Warberg. Peu de tems après la Hallande ſeptentrionale ſe ſoumit à lui, & l'Amiral Danois Othon Ruth ayant été pris fut mené à Stokholm avec quantité d'autres priſonniers. Les Danois tâchérent de reprendre la ville de Warberg, mais Charles Mornay qui en étoit Gouverneur, les repouſſa courageuſement par trois fois & les obligea de ſe retirer. La-deſſus, les Suédois ayant cherché à leur couper le paſſage, il ſe donna un rude combat près de Swarterag, où il demeura bien 7000 hommes de part & d'autre ſur la place. En 1566, le Roi Eric perdit beaucoup de monde devant Bahus, & la peſte lui emporta auſſi un grand nombre de ſes gens. La flotte de Suéde ne laiſſa pas de ſe mettre en mer, & attaqua près de l'iſle de Gothland la flotte Danoiſe qui fut ſi maltraittée qu'elle fut obligée de ſe retirer dans un endroit dangereux, où elle fut ſurpriſe d'une violente tempête qui la jetta ſur les rochers, de ſorte qu'elle perdit ſeize vaiſſeaux y compris les deux Amiraux, & environ neuf cens hommes. Les Danois n'eurent pas un meilleur ſort dans la Gothlande, ayant été attaquez par Claude Mornay dans un bois où ils perdirent plus de deux mille hommes. L'année ſuivante Eric ayant fait ſemer pluſieurs billets avec de belles promeſſes dans la Norvége dont il prétendoit ſe rendre maître, il fut obligé de ſe retirer ſans avoir pu rien exécuter. Environ dans le même tems, il commença à s'élever des troubles domeſtiques, à quoi ne contribuérent pas peu toutes les différentes galanteries d'Eric, & l'élévation ſur le thrône, d'une de ſes maitreſſes appellée Catherine, dont le grand-pére n'étoit qu'un païſan, & le pére un petit Officier dans la Garniſon du château de Stokholm. Quelques Auteurs attribuent ce mariage inégal à un philtre ou bruvage amoureux que Catherine avoit fait prendre a Eric: mais d'autres croyent que l'inconſtance du Roi, & ſa ſuperſtition à ajoûter foi aux chiméres de l'Aſtrologie judiciaire, en ont été la principale cauſe. Dans cette occaſion, quelques perſonnes mal intentionnées firent accroire au Roi que le Duc Jean ſon frére avoit formé le deſſein d'attenter à ſa vie, & de lui enlever la Couronne. Ces inſinuations le portérent à faire mourir plus de cent de ſes Domeſtiques, & de renfermer en priſon le Duc Jean, ſa femme, & ſon fils Sigiſmond. Dans un autre tems il ſe mit dans l'eſprit que la famille des Stures avoit formé contre lui toutes ſortes de complots, & dans cette penſée il plongea un poignard dans le ſein de Nils Sture qu'il avoit auparavant declaré innocent. Cette action le jetta dans une eſpéce de rage qui le fit courir comme un forcené dans les bois pendant quatre jours conſécutifs, juſques à ce que ſa chére Catherine trouva le moyen de le tranquilliſer. Dans la ſuite il chercha à expier le meurtre de Nils Sture, & de ſes amis qu'il avoit fait mourir en priſon, par de grands préſens qu'il fit à ſes parens. Il relâcha le Duc Jean pour prévenir des guerres inteſtines, & ſe prépara à marcher avec de grandes forces contre les Danois, qui étoient déja en grand nombre ſur les frontiéres, qui voyoient tout ouvert devant eux dans la Smalande & dans l'Oſtrogothlande, & qui avoient battu les Suédois près de Norby, de telle maniére qu'à peine, en étoit-il échappé un. Les Danois de leur côté perdirent près d'Ebeſto trois mille hommes & 700 chariots, & furent obligez de ſe retirer dans leur païs au travers de l'armée Suédoiſe. Aprés cela Eric commença à goûter quelque repos. Il remit en liberté Joran Peerſon qui avoit été condamné à mort, pour avoir été depuis quelque tems par ſes conſeils la cauſe de tous les excès où le Roi s'étoit abandonné. Il fit l'Apologie des meurtres commis ſur des perſonnes de la famille des Stures, & de quelques autres, chercha dans la ſolemnité de ſon mariage avec Catherine une occaſion d'ôter la vie à tous ſes fréres, & ſe détermina à livrer la femme du Duc Jean, aux Envoyez de Moſcovie qui depuis longtems s'étoient dans cette vue arrêtez à ſa Cour. Mais l'affaire fut découverte, de ſorte que ſon frére & les amis de ceux qu'il avoit fait mourir, réſolurent enſemble de le déthrôner. Dans le tems donc de la célébration des noces, il s'aſſurérent de pluſieurs châteaux, & lui firent dire de s'aquiter mieux de ſon adminiſtration. Mais le Roi ne leur ayant pas donné une réponſe ſatisfaiſante, ils lui déclarérent ouvertement la guerre, & la continuérent juſques à ce qu'il leur livrât ſon favori Joran Peerſon & ſa mére, qui avouérent à la queſtion que le Roi avoit pris la réſolution de piller Stokholm, & de ſe retirer avec ſon butin en Moſcovie. Cette confeſſion les fit marcher en hâte vers la ville dont les portes leur furent ouvertes. Ils contraignirent Eric à quitter le thrône, & à ſe rendre priſonnier au Duc Charles. Aprés cela on le mit entre les mains des parens de ceux qu'il avoit fait mourir, & en 1569 il fut condamné dans la Diéte à une priſon perpétuelle. De Stokholm il fut tranſporté à Abo, de là à Grypsholm, & enfin pour plus grande ſureté à Oerby. Aprés une captivité de neuf ans, il mourut le 25 février 1577, du poiſon que ſon frére lui fit prendre, & il fut enterré à Weſteras. Son fils Guſtave que le Duc Jean, avoit fait mettre dans un ſac pour le noyer, mais qui fut ſauvé par Eric de Spar, ſe réfugia d'abord auprès de l'Empereur Rodolphe II. & enſuite chez le Czar où il mourut l'an 1607. Sa fille Sigridis fut donnée en mariage à Jean de Tot. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Meſſenius, *Scandia illuſtr. tome* 7. Loccenius, *Hiſt. Suec. l.* 8. *p.* 347. Jorenſon & Kempenskiold, *in Hiſt. Guſtavi I.* Puffendorf, *Introd. à l'Hiſtoire.*

ARCHEVEQUE DE MAGDEBOURG.

* ERIC, Archevêque de Magdebourg, étoit fils de Jean I. Electeur de Brandebourg. Il fut élu dès l'an 1278, mais comme quelques Chanoines avoient jetté leur vue ſur Gonthier de Swalenberg, il lui céda cette dignité pour une ſomme d'argent. Lorſqu'en 1284 on l'eut élu de nouveau avec un conſentement unanime, ceux de Magdebourg proteſtérent contre cette élection, dans l'appréhenſion qu'il ne ſe vengeât ſur eux de ce qu'ils avoient tenu pendant quelques années ſon frére Othon priſonnier, & ils inveſtirent le Chapitre: mais Eric échapa & ſe retira à Wolmirſtad avec ſon frére Othon. Cependant les Bourgeois ſe laiſſérent perſuader d'aprouver l'élection qui avoit été faite, & lui rendirent dans la ſuite de grands ſervices, comme cela parut entre autres, lorſque dans le ſiége du château d'Herlingbourg qui étoit un repaire de bandits, il fut fait priſonnier. Ils lui procurérent la liberté en débourſant pour lui 500 marcs, pendant que ni ſon frére, ni le Chapitre, ni les Etats du païs ne firent aucune démarche pour cela. Eric aſſiégea enſuite le château de Nieuw-Gattersleben, mais il eut le malheur que pendant ce ſiége Falcon de Roder tomba ſur ſon armée, & en fit priſonniéres les meilleures troupes que l'Archevêque fut obligé de racheter à grandes ſommes d'argent. Il mourut en 1295, après avoir ſix ans auparavant engagé à l'Archevêché le Burgraviat de Magdebourg poſſédé alors par Albert II. Duc de Saxe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sagittarius, *Antiq. Magdeb.* Streyersdorf, *in Primat. Magdeb.* Krantzii *Metropol.* Werneri *Magdeb. Chron.* Spangenberg, *Mansfeld. Chron.*

DUCS DE SAXE-LAWENBOURG.

* ERIC I. Duc de Saxe-Lawembourg, d'Engern & de Weſtphalie, étoit fils du Duc Jean Chef de la branche de Lawembourg, & d'Ingelburge fille d'Eric Roi de Suéde, ou, ſelon d'autres, d'Héléne fille de Herman Duc de Sleeswyk. Il donna dès ſes jeunes ans des preuves d'une valeur qui s'augmenta avec l'âge, & qui lui aquit la réputation d'une brave Guerrier. Lorſque la guerre qui étoit allumée en 1316, entre Eric VII. Roi de Danemark, Chriſtophle ſon frére, Waldemar Marquis de Brandebourg & Wratiſlas Duc de Poméranie, eut été tranſportée en Allemagne, il prit le parti du Roi, qui avoit réſolu de faire le ſiége de Stralzund. Pour l'aider dans cette entrepriſe, il prit les devans, & alla ſe poſter auprès du bois voiſin de la ville. Mais comme 130 Gentilshommes de l'iſle de Rugen, & les troupes auxiliaires de Waldemar & de Wratiſlas, s'étoient jettez dans la ville avant que le Duc Eric pût ſe joindre à ſes Alliez, on fit de la ville une ſortie ſur lui, dans laquelle il fut fait priſonnier. Cependant le Roi Eric ne pouvant

pas demeurer plus longtems hors de ſon Royaume à cauſe des diviſions qui y régnoient, & par conſéquent ceux de Stralzund n'ayant plus beſoin de ſecours, ils remirent le Duc Eric entre les mains de Wratiſlas Duc de Poméranie, qui le livra à Waldemar Marquis de Brandebourg, auquel pour ſe racheter il fut obligé de payer une rançon de 16000 marcs d'argent. Il travailla de toutes ſes forces à recouvrer la dignité Electorale que ſon Oncle & ſes enfans s'étoient appropriée. Il mourut en 1360, quoique d'autres diſent qu'il étoit mort dès l'an 1338. D'autres enfin prétendent qu'il mourut dans une bataille en 1358. Il avoit épouſé Elizabeth fille de Bogiſlas IV. Duc de Poméranie, & il en eut 1. *Judith* mariée à Magnus Duc de Meckelbourg; 2. *Albert* Duc de Saxe-Lawembourg; & 3. ERIC qui ſuit

* E R I C II. Duc & Comte Palatin de Saxe, &c. Seigneur de Lawembourg, fils du précédent, alla dans ſes jeunes ans à la Cour de Danemark avec ſon frére Albert. Il fut un de ceux qui ſignérent, en 1329, un traitté par lequel on laiſſoit au Roi de Danemark la partie orientale de Hallande, &c. & l'Iſle de Samſoe, &c. Mais comme il ſouffroit dans ſon païs les Bandits qui cauſoient un tres grand dommage aux villes de Lubek, de Hambourg & de Lunebourg, en moleſtant les rouliers qui tranſportoient les marchandiſes pour ces grandes villes, elles ſe réünirent avec ſon Neveu Albert III, ravagérent ſon païs, & firent pendre aux arbres pluſieurs perſonnes qu'ils ſoupconnérent d'être coupables de ces voleries. Le Duc Albert ſon frére étant mort en 1344, Eric II. fut ſon héritier. Trois ans avant ſa mort il s'étoit trouvé à la bataille que perdit Chriſtophle II. Roi de Danemark, dont il ſuivoit le parti contre Gérard Comte de Holſtein. Waldemar III. Roi de Danemark fit le voyage de Pruſſe & de Livonie, d'où il alla dans la Terre Sainte. Il fut accompagné par le Duc Eric, qui reçut avec lui à Jéruſalem la dignité de Chevalier du ſaint Sépulchre. Lorsque le Roi tint en 1359 une diéte à Lubek, Eric s'y trouva avec pluſieurs Princes, & contribua à terminer heureuſement les plus importantes affaires qui furent miſes ſur le tapis. En 1357, il eut quelque diſpute avec Rodolphe II. au ſujet de la dignité Electorale de Saxe, mais cela n'aboutit à rien. Enfin en 1376, dans le tems qu'il vouloit aller en toute diligence à Ravensbourg lieu de ſa réſidence, pour remédier aux diviſions qui ſe trouvoient entre ſon fils & Guillaume Duc de Lunebourg, il tomba de cheval & mourut bien-tôt après de ſa chûte. Il avoit épouſé Agnès, fille de Jean Comte de Holſtein, de laquelle il eut *Héléne* mariée à Gérard Comte de Hoye, & un fils nommé *Eric* comme lui. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Krantzius, *Saxonia, l. 9. c.* 19. 20. Pontanus, *Rer. Dan. Hiſt. l. 7. p.* 717. 418. Meurſius, *Hiſt. Dan.* Brotuff, *Généal. & Chron. d'Anhalt.* Lucæ, *Graven en Vorſten-Saal.*

* E R I C V. Duc de Saxe-Lawembourg, fut fils d'Eric IV. qui avoit eu de grands démêlez avec ceux de Ditmarſen & de Lubek. En 1422 mourut Albert III. Electeur de Saxe, & le dernier de ſa race. Comme la Maiſon de Lawembourg depuis longues années avoit des prétentions à la dignité Electorale, & les avoit fait valoir dans toutes les occaſions qui s'en étoient préſentées, Eric V. ne manqua par de les renouveller dans cette conjoncture. Il ſe trouva alors pluſieurs Prétendans pour la place vacante d'Electeur, entr'autres Louïs Comte Palatin du Rhin, Frédéric Marquis de Miſnie, & Frédéric Marquis de Brandebourg au nom de Jean ſon fils, qui avoit épouſé Barbe fille de l'Electeur Rodolphe III. Mais Eric s'imaginoit qu'il devoit être préféré à tous ſes Concurrens, non ſeulement parce qu'il étoit de ſi près apparenté avec la branche qui venoit de s'éteindre, mais auſſi parce qu'il pouvoit produire la convention confirmée par l'Empereur Charles IV. qui portoit que les deux branches devoient poſſéder alternativement la dignité Electorale, & qui contenoit pluſieurs autres prérogatives par rapport à cela. Cependant l'Empereur Sigiſmond faiſant attention aux ſervices rendus par Frédéric Comte de Miſnie dans la guerre des Huſſites, le choiſit préférablement à tous les autres pour le revêtir de cette dignité. Eric tâcha de maintenir ſon droit au Concile de Bâle, & fit prendre à ſon Député place au deſſus de celui de l'Electeur de Saxe: mais par cette fiére demarche il ſe rendit ſi odieux à l'Empereur & aux autres Princes ſéculiers qu'il ſe trouva plus éloigné que jamais de voir réüſſir ſon deſſein. Cependant il prit le titre d'Electeur de Saxe, & le garda juſques à ſa mort qui arriva l'an 1435. Il avoit épouſé Elizabeth fille de Conrad Comte de Weinsberg, de laquelle il ne laiſſa point d'héritiers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Krantzius, *Saxonia, l. 2. c.* 10. Chytræus, *Chron. Saxon. p.* 696. Spangenberg, *Chron Saxon.* Goldaſt, *Conſtitut. Imper. tome 3. p.* 440. *& ſuiv. &* 538. Lucæ, *Vorſten en Graven-Saal.*

DUCS DE BRUNSWIK ET DE LUNEBOURG.

* E R I C l'Ancien Duc de Brunswik & de Lunebourg, fils du Duc Guillaume *le Jeune* & d'Elizabeth Comteſſe de Stolberg & de Wernigerode, naquit le 16 février de l'an 1470. Il paſſa ſes premiéres années à la Cour d'Albert ou d'Albrecht de Baviére pour apprendre là les ſciences & les exercices qui convenoient à ſon rang. Après s'y être aquis l'eſtime de tout le monde, il fit dans la 18 année de ſon âge le voyage de la Terre Sainte, viſita les Saints lieux, & en s'en retournant vint à Rome, d'où il alla à la Cour de l'Empereur Maximilien I. dont il gagna bien-tôt les bonnes graces, à cauſe de ſa capacité dans les Tournois. Les Turcs étant en 1493 tombez dans la Croatie, ce Prince lui donna contre eux une armée de 15000 hommes à commander. Par ſa valeur il obligea les Turcs à prendre la fuite, & s'aquit par là auprès de l'Empereur & d'autres Princes puiſſans, une eſtime qui s'augmenta encore beaucoup en 1504, lorsque dans la bataille, qui ſe donna proche, de Ratisbonne contre Robert Comte Palatin & ſes Alliez, il rendit un ſervice extraordinaire à l'Empereur qui en courant à toute bride fut ſur le point de tomber avec ſon cheval, & qui auroit pu facilement être écraſé ſans le ſecours de ce Général qu'il falut porter hors de la mêlée à cauſe des bleſſures dangereuſes qu'il avoit reçues. Cela ne fit qu'animer l'Empereur qui fondit avec intrepidité ſur les ennemis, & remporta une victoire ſignalée. Maximilien pour reconnoître les ſervices de ce brave Général mit au cimier de ſes armes au haut de la queue de paon, une étoile d'or, qui donnoit à connoître le rang qu'il avoit devant tous les autres Princes. Dans le ſiége de Kufſtein qui ſe défendoit avec beaucoup d'opiniâtreté, l'Empereur avoit fait ſerment de faire mourir tous les aſſiégez, dès qu'il ſeroit maître de la place, & avoit juré de donner un ſoufflet au premier qui oſeroit parler en leur faveur. Eric eut pitié de tant de braves gens, & aux riſques de recevoir un ſoufflet, il intercéda pour eux avec tant de force qu'il leur ſauva à tous la vie, à la réſerve de dix-ſept qui avoient déja ſubi cette rigoureuſe ſentence, lorſque le Duc ſe hazarda de prier pour eux. Trois ans après arriva la malheureuſe guerre avec les Vénitiens, pendant laquelle le Duc Eric rendit de grands ſervices à l'Empereur pendant dix années conſécutives. En 1513, il ſe jetta ſur les Comtez de Schawembourg & de Hoye, & en remporta un grand butin. Enſuite il ſoumit les Friſons, & prit Groningue & pluſieurs autres places. Tant que l'Empereur vécut, Eric n'eut aucun ennemi à redouter, mais dès que Maximilien fut mort, Jean Evêque d'Hildesheim, né Duc de Saxe-Lawembourg, ſe jetta ſur ſon païs, mit tout à feu & à ſang, & aſſiégea le château de Calemberg: mais ce ſiége n'eut pas de ſuite, & l'on tâcha de porter le Duc & ſes Alliez à une tréve. Comme on s'apperçut que l'Evêque n'agiſſoit pas de bonne foi, & ne cherchoit qu'à gagner du tems pour ſe fortifier, on marcha avec les troupes réünies vers Soltaw ſur la bruyére, où il ſe donna un combat, dans lequel le Duc Eric avec ſon Neveu le Duc Guillaume, & pluſieurs perſonnes conſidérables furent faits priſonniers, & menez dans le château de Henri Duc de Lunebourg. Il ne fut mis en liberté qu'en payant ſelon les uns 10000, & ſelon les autres 30000 florins d'or. Lorsque Charles d'Autriche Roi d'Eſpagne fut fait Empereur, & qu'à cette occaſion les deux partis devoient faire la paix, l'Evêque n'i voulut point entendre. Cela obligea l'Empereur à le mettre au ban de l'Empire, & il confia l'exécution de cette ſentence aux Ducs de Brunswik, qui s'en aquitérent ſi bien, qu'à la réſerve de la ville d'Hildesheim, & des trois châteaux de Steurwald, de Marienbourg & de *Peine*, *ils ſe rendirent maitres de tout ſon païs, dont ils conſervérent la poſſeſſion par le traitté de paix fait à Quedlimbourg en 1523. Pour ce qui regarde la Religion*, le Duc demeura attaché à la dominante, mais *il* n'empêcha perſonne d'embraſſer la Religion Luthérienne. En 1540, il ſe trouva à la Diéte de Haguenau, où il mourut d'une hémorrhagie: ſon corps fut en 1541, porté à Munden où il fut enterré. C'étoit un Prince d'une grande conſidération, & d'une valeur diſtinguée, dont il donna des preuves en douze batailles & en vint aſſauts, où il monta lui même ſur la bréche. Voici une marque bien forte de l'affection qu'il portoit à ſes Sujets. Le païs ayant été épuiſé par les troubles d'Hildesheim, il aima mieux vendre ſa vaiſſelle que de l'engager à la charge du païs, & chaſſa d'auprès de lui un Alchymiſte qui lui promettoit de merveilleux effets de ſon Art. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Letzner, *Daſſel Chron. l. 3. c.* 35. *& ſuiv.* Bunting, *Brunſw. Chron. p.* 506. *& ſuiv.* Goblerus, *de Bello Hildesh. inter Ericum Ducem Brunsw. & Johannem Hildesh. Epiſc. ap. Schurdium, tome* 2. Lunings, *Archives de l'Empire*, en Allemand, *P. Spec. Sect.* 4. *ch.* 4. *n.* 25. 30. *p.* 39-48.

* E R I C *le Jeune*, Duc de Brunswik & de Lunebourg, fils du précédent & d'Elizabeth fille de Joachim Electeur de Brandebourg, naquit le dixiéme août 1528, & fut élevé dans la Religion Luthérienne par ſa Mére qui le pouſſa avec ardeur à s'inſtruire en toutes ſortes de ſciences & de langues. Il donna des preuves de ſa capacité en 1544, dans une Conférence qu'il eut à Nordhauzen avec Jean Spangenberg, & dans une autre avec Luther même à Wittemberg. Ce dernier craignit dès lors que ce jeune Prince ne ſe laiſsât ſéduire tôt ou tard par les Catholiques Romains, & ne retournât dans leur Religion. En effet, à l'inſtigation de quelques Archevêques & de quelques Evêques, il ſe ligua en 1546 avec Charles-Quint contre ceux de la Confeſſion d'Ausbourg. L'année ſuivante, il marcha contre Brémen, mais il fut ſi maltraité par le ſecours qui en avoit fait lever le ſiege, qu'il eut lui même bien de la peine à s'échapper. Dès qu'il fut de retour dans ſon païs, il y rétablit la Religion Romaine, & dépoſa au grand mécontentent de ſes Sujets, tous les Miniſtres Luthériens. Mais l'année d'après Albrecht Marquis de Brandebourg ayant eu quelque brouillerie avec ſes voiſins, tâcha d'attirer à ſon parti le Duc Eric qui, à cauſe du changement arrivé dans les villes Anſéatiques par rapport à la Religion, ne pouvoit pas lui donner grand ſecours. Cependant le Marquis aſſiſté de la Mére du Duc lui parla avec tant de force, & ſut ſi bien le ramener, qu'il fit relâcher les Miniſtres Luthériens, & qu'en 1553, le libre exercice de la Religion fut accordé par un édit public à ſes Sujets de la Confeſſion d'Ausbourg. Auſſi tôt après, le Duc Henri enleva au Duc Eric preſque tout ſon païs, à cauſe de l'alliance qu'il avoit contractée avec le Marquis Albrecht, mais il le lui rendit. A peine Eric étoit-il ſorti de cette guerre, qu'il entra au ſervice de l'Eſpagne contre la France, & contribua extrémement au gain de la bataille de St. Quentin, dans laquelle il eut un cheval tué ſous lui. En 1563, à ſon retour d'Eſpagne, il alla trouver le Roi de Danemark, ou, ſelon d'autres, le Roi de Suéde. Après ſon arrivée dans ſon Duché, il fit la même année lever beaucoup de monde, impoſa de grandes taxes, & marcha enfin contre la ville de Dantzik qui fut obligée de lui donner une groſſe ſomme d'argent. Mais comme de telles procédures, étoient directement contraires à la paix générale, il fut obligé, en 1568, de faire ſoumiſſion à l'Empereur par le moyen de ſon Député. Philippe II. Roi d'Eſpagne avoit pour Eric une ſi haute eſtime, qu'en 1573 il l'honora de l'Ordre de la Toiſon d'or. Quelque tems après, Eric bâtit une fortereſſe à laquelle il donna le nom de Landstrooſt. Enfin en 1584, il fut ſurpris d'une violente toux dont il mourut d'une maniére aſſez ſubite à Pavie en Italie, où il s'étoit rendu de Veniſe. Les Médecins l'ayant ouvert après ſa mort, lui trouvérent le cœur extrémement gros. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Letzner, *Daſſel.*

el. Chron. l. 3. *c.* 60. *& ſuiv.* Bunting, *Brunſw. Chron.*

DUC DE POMERANIE.

* ÉRIC II. Duc de Poméranie de la branche de Wolgaſt, étoit fils du Duc Wratiſlas IX, & de Sophie fille de George Duc de la Baſſe Saxe. Il eut d'abord de grands démêlez avec les Chevaliers de la ſainte-Croix, au ſujet des prétentions qu'il avoit ſur les Seigneuries de Lawembourg & de Butow. En 1448, il s'appropria toute la ſucceſſion de ſon beaupére le Duc Bogiſlas IX, à l'excluſion de tous les autres Ducs de Poméranie, & tâcha de la même maniére, en 1459, de s'emparer de celle du Duc Eric I. qui avoit été Roi de Danemark: mais cela ne lui réüſſit pas. Enfin la branche de Stetin étant éteinte, il voulut auſſi ſe rendre maître de cet héritage à l'excluſion de ſon frére Wratiſlas X: mais il fit un accord avec lui, & joignit ſes armes aux ſiennes contre la Maiſon de Brandebourg qui avoit auſſi ſes prétentions ſur la ſucceſſion de la branche de Stetin. L'Electeur Frédéric II. ſe fondoit ſur une convention faite entre Louïs Electeur de Baviére & le Duc Barnime, & ſoutenoit que la branche de Wolgaſt n'avoit rien de commun avec celle de Stetin, & ne pouvoit par conſéquent pas hériter de cette ſucceſſion. L'Electeur fit bien là-deſſus avec Eric un accord par lequel ce Duc poſſéderoit ce Duché comme un fief relevant de la maiſon de Brandebourg, & qu'outre cela il payeroit les taxes ordinaires de l'Empire. Mais l'Empereur ne voulut pas y conſentir: ainſi cet accord n'eut point de ſuite, & le Duc Henri fut inſtallé en qualité d'héritier légitime. L'Electeur ne pouvant le ſouffrir, entra à main armée dans la Poméranie, & conquit quelques places, de ſorte que la ſentence de l'Empereur qui vouloit que cette affaire fût terminée par les voyes de la Juſtice & de la négociation entamée à ce ſujet à Peterkow, ne furent ſuivies d'aucun effet. Cependant l'Electeur Frédéric II. vint à mourir en 1470, ou, comme le dit Hubner en 1471, & eut pour ſucceſſeur Albert ſurnommé *Achille*, qui porta cette affaire devant le Conſeil Aulique, qui cita Eric pluſieurs fois. Comme le Duc ne comparoiſſoit point, & que ſon Député Matthias Védélius mourut ſubitement, ce qui fut cauſe que le tems marqué s'écoula ſans que perſonne parût de la part du Duc, l'Empereur Frédéric III. confirma l'Electeur Albert dans la poſſeſſion du Duché de Stetin. C'eſt depuis ce tems-là que l'Electeur de Brandebourg porte les armes de Poméranie parmi les ſiennes. Le Duc Eric fit ce qu'il put pour faire annuller cet acte à la Cour de l'Empereur, & l'on nomma à cette fin des Commiſſaires qui s'aſſemblérent à Rörik: mais les conférences furent infructueuſes, & l'on ne put s'accorder. Là-deſſus le Duc Eric s'accommoda avec l'Electeur à Prentzlau, mais comme Wratiſlas frére d'Eric ne voulut pas y donner ſon conſentement, cet accommodement ne ſervit de rien. Eric mourut en 1474. Il avoit épouſé Sophie fille de Bogiſlas Duc de Poméranie, de laquelle il eut *Wratiſlas*, *Caſimir* & *Bogiſlas* X. Les deux premiers moururent ſans avoir été mariez, mais le troiſiéme continua la poſtérité. Il eut auſſi quelques filles. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Henn. *p.* 316. Reuſnerus, *p.* 467. Spener, *Sylloge Hiſt. Geneal. p.* 471. Micrælius, *Hiſt. Polit. l.* 3. *ſ.* 12. *p.* 686.

DUCS DE SLEESWIK.

* ÉRIC I. fils puîné d'Abel Roi de Danemark, auroit ſuccédé à ſon frére Waldemar III. qui étoit mort en 1257 ſans laiſſer d'héritiers, par raport au Duché de Sleeswik: mais Eric VII. ſurnommé *Glipping* refuſa de le lui donner en fief, parceque les fiefs de Danemark ne tombent pas dans les lignes collatérales. Les Comtes de Holſtein Jean I. & Gérard I. fréres utérins d'Eric I. contraignirent le Roi par le gain d'une bataille qu'ils lui livrérent en 1261 près de Sleeswik, de lui céder ce Duché. Dans la ſuite le Roi cherchant quelque prétexte pour les attaquer, avant qu'ils fuſſent en état de ſe défendre, ſe rendit maître de tout le Duché de Sleeswik, & Eric mourut dans l'exil en 1272 laiſſant deux fils, ſavoir *Waldemar* IV. qui recouvra le Duché de Poméranie, & *Eric* ſurnommé *Longues-jambes.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pontanus, *Hiſt. Rer. Dan. l.* 7. *p.* 352. 359. 364.

* ÉRIC II. fils de Waldemar IV. lui ſuccéda en 1312, fit un accord avec le Roi de Danemark par rapport à tout les différens paſſez, & paſſa ſa vie tranquillement. Il avoit épouſé Agnès fille de Henri I. Comte de Holſtein, & il en eut *Waldemar* V. qui lui ſuccéda, & *Hédwige* mariée à Waldemar III. ou IV, Roi de Danemark fils de Chriſtophle I. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pontanus, *Hiſt. Rer. Dan. p.* 407. 409, 422.

ROI D'ESTANGLIE.

ÉRIC ou ÉGRIC, Roi d'Eſtanglie en Angleterre, vers l'an 638, fut tué dans une bataille, par Penda Roi de Mercie. Un autre Eric Danois fut auſſi Roi du même païs, dans le IX ſiécle. Il perſécuta pendant quatorze ans les peuples d'Eſtanglie, qui le maſſacrérent, pour ſe délivrer de ſa tyrannie. * Polydore Virgile, & du Chêne, *Hiſt. d'Angl.*

ÉRIC ou HENRI, François, fut fait Duc de Frioul par Charlemagne, qui ajoûta à ſes Etats, la Carinthie & les païs voiſins. Ce Duc fut tué, en 799, par ceux de Trèviſe. Charlemagne vengea ſa mort en 801. * Paul Emile, *Hiſt. Franç.*

ÉRIC, que quelques-uns nomment auſſi *Héric*, *Liric*, *Firic*, ou *Henri*, Moine d'Auxerre de l'Ordre de S. Benôit, vivoit vers l'an 880, ſous le régne de Charles *le Gros*, & écrivit en ſix livres en vers, la Vie de S. Germain, Evêque d'Auxerre. * Sigebert, *de Vir. Illuſt. liv.* 104.

E'RIC, (Pierre) ayant obtenu du Sénat de Veniſe, le commandement d'une flotte ſur la mer Adriatique en 1584, prit un vaiſſeau pouſſé par la tempête, dans lequel étoit la veuve de Ramadan, Bacha de Tripoli, laquelle emportoit à Conſtantinople pour

huit cens mille écus de bien. Lorſqu'il ſe fut rendu maître de ce navire, & de ceux qui étoient à la fuite, il fit tuer deux cens cinquante hommes qu'il y trouva, perça lui-même de ſon épee le fils de cette Dame, entre les bras de ſa mére; & après avoir fait violer quarante femmes, qu'il fit couper par morceaux, il ordonna qu'on les jettât dans la mer. Cette cruauté, plus que barbare, ne demeura pas impunie; car le Sénat de Veniſe lui fit trancher la tête, & fit rendre à Amurat III. Empereur des Turcs, tout le butin qu'Eric avoit fait. * *Hiſtoire de Veniſe.*

E'RIC. *Cherchez* EVARIC.

E'RICE, bourg & port de l'Etat de Gènes en Italie, eſt ſur le Golfe d'Eſpezzia, vis à vis de la ville de Porto-Vénere. * Maty, *Diction. Geogr.*

E'RICHES, ville de la Morée. *Cherchez* BOTTE.

ERICHTHONIUS, quatriéme Roi des Athéniens, qu'on dit être fils de Vulcain, ſucceda à Amphictyon, l'an 2546 du monde, & 1489 avant J. C. & régna 50 ans. Il inſtitua le premier les Jeux Panathénaïques, qu'on célébroit en l'honneur de Minerve, & eut Pandion pour ſucceſſeur. Les Poëtes feignent qu'après qu'Erichthonius fut né, Minerve l'enferma dans un panier d'ozier, qu'elle donna en garde à Agraulos, ou Aglaure, Herſé, & Pandroſos, filles de Cécrops, Roi d'Athénes, en leur défendant de l'ouvrir. Agraulos & Herſé ne purent s'empêcher de le faire; ce qui irrita Minerve, qui pour punir ces deux Princeſſes de leur curioſité, les rendit ſi furieuſes, qu'elles ſe précipitérent du haut d'une tour. Pandroſos, qui n'avoit pas voulu toucher au panier, évita ce châtiment. Les Poëtes ajoûtent que cet Erichthonius étant devenu grand, & voyant la difformité de ſes jambes, qui étoient tortues comme des ſerpens, inventa l'uſage des chariots pour y cacher la moitié de ſon corps. *Voyez* la Chronique d'Euſébe. Les Curieux pourront auſſi conſulter les Auteurs que cite Seldénus, dans ſes Commentaires ſur les Marbres du Comte d'Arundel, *p.* 74. 75. * Apollodore. Servius., *in Virgil.*

E'RICHTHONIUS, fils de Dardanus & de Batée, fille de Teucer, régna après ſon pére, à qui il ſucceda l'an 2586 du monde, & 1449 avant J. C. dans un coin de Phrygie, province de l'Aſie Mineure, appellée depuis Troade. Son régne fut de 65 ans. * Euſébe, *en ſa Chronique.*

E'RICIUS CORDUS. *Cherchez* CORDUS.

E'RICIUS PUTEANUS. *Cherchez* DU PUY.

E'RIDAN, eſt l'ancien nom du plus beau fleuve d'Italie, que l'on appelle aujourd'hui *le Pô*. Les Poëtes l'ont rendu célébre, par la fable de la chûte de Phaëton, qui y fut précipité par un coup de foudre, que lui lança Jupiter.

E'RIE', le Lac d'Erié ou du Chat, de la nouvelle France, dans l'Amérique ſeptentrionale, eſt au midi de celui de Karegnondi, & au couchant de celui d'Ontario, & eſt fort grand. On lui donne environ cent dix lieues de circuit. Il reçoit pluſieurs riviéres & principalement celle de S. Laurent, qui le traverſe, & qui va de ce lac à celui d'Ontario ou de Frontenac. Au reſte le P. Hennepin Recollet, qui a voyagé ſur ce lac, aſſûre qu'il a 140 lieues de longueur, & qu'il s'élargit ſi fort vers le couchant, qu'il contient autant d'eſpace, que tout le Royaume de France.

* E'RIEU, riviére de France dans le Vivarais en Languedoc, coule du nord-oueſt au ſud-eſt, & tombe dans le Rhône à Beauchâtel, à quatre ou cinq lieues au deſſous de Valence en Dauphiné.

E'RIGE'NE. *Cherchez* JEAN SCOT.

E'RIGONE, fille d'Icarius, ſe pendit de deſeſpoir, lorſqu'elle ſut la mort de ſon pére. On dit que Bacchus enſeigna à Icarius l'art de faire du vin, & que même il lui fit préſent d'un outre du plus excellent. Quelques Bergers de l'Attique, amis d'Icarius, en ayant un peu trop bu, s'enivrérent, & firent mille extravagances; & d'autres les voyant dans cet état, crurent qu'ils étoient empoiſonnez. Dans cette penſée, ils aſſaſſinérent Icarius, & mirent ſon corps dans une profonde foſſe, qu'ils couvrirent de terre. La chienne d'Icarius appellée *Mœra*, fit connoître par ſes hurlemens l'endroit où ſon maître étoit enterré; & ſa fille Erigone l'ayant trouvé, ſe pendit à un arbre. Il arriva quelque tems après, que les filles & les femmes Athéniennes furent tranſportées d'une fureur ſi violente, qu'elles s'alloient pendre elles-mêmes: ſurquoi l'oracle étant conſulté, répondit que ce malheur venoit, de ce qu'on avoit négligé de venger la mort d'Icarius & d'Erigone, & que pour le faire ceſſer, il falloit inſtituer des Jeux en leur honneur. On inventa ceux où les filles ſe balançoient ſur une corde atachée à des arbres par les deux bouts; & ce mal, dit-on, ceſſa auſſi-tôt. Jupiter, pour récompenſer la piété de cette fille, & la fidélité de cette chienne, métamorphoſa Erigone, la plaça dans la Conſtellation nommée *la Vierge*, Mœra dans celle qu'on appelle *la Canicule*, & Icarius dans celle qu'on nomme *le Bouvier.* * Hygin.

E'RIMANTHE. *Voyez* E'RYMANTHE.

E'RINCK, ville. *Voyez* E'RING.

* E'RING, E'RINK, E'RINCK, E'RAINCK, petite ville de l'Archevêché de Tréves en Allemagne ſur la riviére de Keyl ou de Kyl, à ſon embouchure dans la Moſelle, au nord-eſt de Tréves.

E'RINGE. *Cherchez* ERVIGE.

E'RINNE, Dame Gréque, faiſoit fort bien des vers, & vivoit du tems de Sappho. * Euſébe, *Chron.* Lilio Giraldi. Voſſius, &c.

E'RINNYS, nom d'une des Furies infernales, & nom quelquefois commun aux trois Furies, qui tourmentent les coupables ſur la terre & dans les enfers, comme qui diroit ἔρις νȣ̃ *diſcordia mentis.* Il y a plus d'apparence de faire venir ce mot ἀπὸ τȣ̃ ἐρέειν τὸν νȣ̃ν, *quod humanam mentem corrumpat* d'ἐριννύειν, *indignari*, ou *iraſci.* On diſtinguoit trois Furies, Tiſiphone, Alecto, Mégére, qui ont leur étymologie Gréque, τισιφόνη, τίσις φόνȣ, *ultio cædis*: ἀλληκτώ, *quietis neſcia*; μέγαιρα, *odioſa.* Pauſanias dit, qu'à Athénes près de l'Aréopage, étoit le temple des Déeſſes, qu'on appelloit *Sévéres*, & qu'Héſiode appelle *Erinnyes.* Le Poëte Eſchyle eſt le

pre-

premier qui leur ait attaché des ſerpens. Cette peinture a été ſuivie par Virgile. Homére avoit fait mention des *Erynnies*; & en un endroit, il les avoit propoſées comme les vengereſſes des outrages faits aux pauvres. * Virgile, *Æneid. l.* 2. *v.* 337. & 573. *l.* 7. *v.* 447. & 576. Ovide, *Metam. l.* 1. *v.* 241.

E'RIOCH ou ARIOCH, Roi des Eliciens. Ce fut ſur ſes terres que ſe donna cette grande & ſanglante bataille, entre Arphaxad Roi des Médes & Nabuchodonoſor Roi des Chaldéens, où le Méde fut défait, pris, & tué à coups de fléches. Tout le païs du vaincu demeura en proye par ſa défaite, & ſouffrit tous les maux qu'on peut attendre d'un vainqueur irrité & qui ne pardonne point. Ecbatane ſa capitale fut raſée, & généralement tout ſon Royaume pillé, ſaccagé, & réduit en ſang & en cendres. * *Judith*, *ch.* 1. *v.* 6. On ne doute pas que cet Erioch ne ſoit le Roi d'Elaſſar, qui accompagna Chodorlaomor, lorſque ce Prince vint châtier les Rois de Sodome & de Gomorre. Ses Etats étoient entre le Tigre & l'Euphrate & le Jadaſe, qui n'eſt certainement pas l'Hydaſpe, comme l'ont cru les Septante.

E'RIPHYLE, femme d'Amphiaraüs & ſœur d'Adraſte, découvrit à Polynice, pour avoir un collier d'or, le lieu où s'étoit caché ſon mari, pour ne pas aller à la guerre de Thébes; parce que l'oracle avoit prédit qu'il y feroit tué. Alcméon ſon fils la fit depuis mourir, ſuivant les ordres qu'il en avoit reçus de ſon pére. *Cherchez* ALCMEON. * Stace, *Thebaid. l.* 4. *v.* 211. Virgile, *l.* 6. *Æneid. v.* 445. Cicéron, *Orat.* 6. *in Verr.* Juvenal, *Sat.* 6. *v.* 655. Properce, *l.* 3. *El.* 13. *v.* 592. *l.* 2. *El.* 16. *v.* 29.

E'RIPPIDAS, Lacédémonien, envoyé par ſes compatriotes, pour appaiſer la ſédition de ceux d'Héraclée, fit aſſembler le peuple de cette ville, & l'ayant fait entourer de gens armez, fit tuer cinq cens des ſéditieux, la deuxiéme année de la XCV Olympiade. * Diodore de Sicile. *lib.* 14. & 15. Polyænus, *lib.* 2. *ch.* 21.

E'RISICHTHON, ou E'RE'SICHTHON, Seigneur Theſſalien, abbatit preſque toute une forêt conſacrée à Cérès. Cette Déeſſe en fut, dit-on, tellement irritée, qu'elle le frappa d'une faim, qui lui fit conſumer tous ſes biens: de ſorte qu'il ſe vit obligé de porter ſa propre fille à une honteuſe proſtitution, pour vivre de ſon gain; mais enfin il fut réduit à une telle extrémité, qu'après avoir mangé ſes bras, il mourut deſeſpéré. * Callimaque, *in Hymno in Cererem.* Ovide, *liv.* 8. *des Métamorphoſes.*

E'RISSE, ou RISSO, ancienne ville, qui fut épiſcopale. Elle eſt dans la Natolie, ſur la côte de la Mer Noire, environ à trente lieues vers le levant de Trébiſonde, dont ſon Evêché étoit ſuffragant. Maty, *Dict. Géogr.*

E'RISSO, ancienne ville de Gréce, dans la Macédoine, eſt épiſcopale, ſuffragante de Salonichi & eſt ſituée au fond du Golfe Monte Santo. Elle eſt peu conſidérable & fort mal peuplée. * Maty, *Diction. Géogr.*

E'RITH, ville d'Angleterre avec marché dans la partie orientale du Comté de Huntington, dans la contrée appellée *Hurſtington*, près du Comté de Cambridge. Il y a une autre ville de même nom dans le nord-eſt du Comté de Kent, près de la Tamiſe. * *Diction. Anglois.*

E'RITHREE. *Cherchez* E'RYTHRE'E.

E'RITHRÆUS, (Valentinus) Allemand, né à Lindaw, en 1521. Il étudia à Wittemberg & à Straſbourg, où il fut depuis Profeſſeur, auſſi bien qu'à Altorf, & mourut le 29 mars 1576, âgé de 54 ans. Il a compoſé divers Ouvrages. * Melchior Adam, *in Vit. Juriſc. Germ.*

E'RITHRÆUS, Janus Nicius. *Cherchez* ROSSI.

E'RIVAN, ou IRIVAN, ville d'Arménie, ou Turcomanie, ſur les frontiéres de la Turquie & de la Perſe. La vieille ville ayant été ruïnée par les guerres entre les Turcs & les Perſans, on a bâti la nouvelle, à huit cens pas au delà, ſur une roche, au pié de laquelle coulent leurs deux riviéres, le Zenguy, au nord-oueſt, & le Queurk-boulak, au ſud-oueſt. *Queurk-boulak*, ſignifie *Quarante Fontaines*, & l'on dit que cette riviére a autant de ſources. On paſſe le Zenguy ſur un beau pont de pierre, qui a trois arches, ſous leſquelles on a pratiqué des chambres, où le Kam, c'eſt à dire le Gouverneur, va quelquefois en été paſſer la chaleur du jour. La fortereſſe eſt comme une petite ville, & il n'y demeure que des Perſans naturels. Les Arméniens y ont des boutiques, où ils travaillent & trafiquent le long du jour; mais le ſoir ils les ferment & s'en retournent à la ville. La garniſon eſt de deux mille hommes. Le palais du Gouverneur de la Province, qui eſt dans la fortereſſe, eſt magnifique, & fort délicieux en été. A mille pas du château eſt un petit Fort nommé *Queutchi-cala.* On voit pluſieurs égliſes dans la ville: les principales ſont la cathédrale, ou l'Evêché, & celle qu'on appelle *Catovike.* Ces deux égliſes ſont du tems des derniers Rois d'Arménie, les autres ont été bâties depuis. Proche du grand marché eſt la Moſquée de Deuf-Sultan, ainſi nommée de ſon fondateur; elle eſt ancienne, & bâtie de brique. Le Meydan eſt très-beau. C'eſt une grande place quarrée, entourée d'arbres, où l'on fait les carouſels, les courſes, le manége, & les autres Jeux ou exercices publics. Les Caravanſéras y ſont très-commodes: ce ſont des hôtels où les marchands trouvent leur logement, & des magazins, ſans rien payer. Le plus grand eſt auprès d'un château, & eſt accompagné d'une belle Moſquée. Dès qu'il arrive une caravane à Erivan, le Kan eſt obligé d'en donner avis au Roi de Perſe; & s'il paſſe quelque Ambaſſadeur, il fournit à toute ſa dépenſe, & le fait conduire juſques ſur les terres d'un autre Gouverneur, qui en fait autant; car les Ambaſſadeurs ne dépenſent rien, s'ils ne veulent, tant qu'ils ſont ſur les terres du Roi de Perſe. Cette ville eſt le lieu où s'aſſemblent tous les Marchands de ſoye, qui y payent à la Douane le droit appellé *Raderie.*

L'air d'Erivan eſt aſſez ſain; mais l'hiver y dure long-tems, & il y neige encore quelquefois au mois d'avril. Ce païs eſt fertile; les fruits de la terre y viennent en abondance, principalement le vin, qui eſt excellent, & à bon marché. Les Arméniens tiennent par tradition, que Noé planta la vigne à une lieue d'Erivan; & il y en a même qui marquent l'endroit. On y trouve quantité de perdrix. Le poiſſon, entre autres les carpes & les truites, y ſont merveilleuſement bonnes, & fort eſtimées dans tout l'Orient, pour leur goût & pour leur groſſeur; car on en voit de trois piez. Ce poiſſon ſe prend dans les deux riviéres qui paſſent à côté, & dans le lac, qui eſt à trois petites journées de la ville. Les Perſans l'appellent *D[illegible] chirin*, c'eſt à dire, *Lac doux*, & les Arméniens, *Kiagar-[illegible]ſou*, qui ſignifie la même choſe. On a ainſi nommé ce lac, parce que ſon eau eſt tout à fait douce. Il a vingt-cinq lieues de tour, & beaucoup de profondeur. Il y a une petite île au milieu, où l'on voit un Monaſtére fondé depuis environ ſix cens ans, dont le Prieur eſt Archevêque, prend la qualité de Patriarche, & refuſe de reconnôitre le Patriarche des Arméniens. Les Cartes ne marquent point ce lac, & c'eſt une choſe aſſez ſurprenante, que tous les Voyageurs de Perſe, qui y ont été avant le Chevalier Chardin, n'en faſſent aucune mention. Le fleuve Zenguy tire ſa ſource de ce lac. Il traverſe une partie de l'Arménie, & s'unit avec l'Arax, proche de la mer Caſpienne. NB. On trouve ce Lac dans la carte de M. Deliſle.

Erivan, ſelon l'opinion des Arméniens, eſt le lieu où Noé ſe retira, après qu'il fut deſcendu de la montagne d'Ararath, où l'Arche s'étoit arrêtée. Ils ajoûtent même qu'il y demeuroit avant le Déluge, & que c'étoit là où Dieu avoit placé le Paradis terreſtre, mais tout cela eſt mal fondé. L'Hiſtoire des Turcs fait venir le mot d'Erivan d'un verbe Arménien, qui ſignifie *voir*; & dit qu'on donna ce nom à cette ville, parce que ſon terroir fut le premier lieu que Noé découvrit, en deſcendant du mont Ararath; mais on ne trouve rien dans l'Hiſtoire de Perſe ſur l'origine d'Erivan. Il n'y a pas d'apparence que cette ville ait été bâtie avant les conquêtes des Arabes en Arménie; car on n'y voit aucune marque de grande antiquité. Les Turcs s'en rendirent maîtres l'an 1582, & bâtirent la fortereſſe que l'on y voit. Les Perſans la prirent en 1604. Les Turcs y rentrérent après la mort d'Abas I. en 1629: mais Sephi les en chaſſa l'an 1635. A deux lieues d'Erivan eſt le célébre monaſtére des trois Egliſes, Les Arméniens l'appellent *Ecs-miaſin*, c'eſt à dire, *la deſcente du Fils unique*; & ce nom, diſent-ils, a été donné à ce lieu, parce que Jeſus Chriſt s'y fit voir à ſaint Grégoire, qui en fut le premier Patriarche. Les Mahométans le nomment *Utch-cliſſe*, c'eſt à dire, *trois Egliſes*; à cauſe que proche de l'égliſe du couvent il y en a deux autres. La grande égliſe eſt un bâtiment fort maſſif, & où il n'y a point d'ornement de ſculpture. On y voit trois chapelles du côté de l'orient, toutes trois au fond de l'égliſe. Celle du milieu a un bel autel: celles des côtez n'en ont point; & l'une ſert de ſacriſtie, l'autre de thréſor. L'appartement du Patriarche d'Arménie, qui doit faire ſa réſidence dans ce monaſtére, eſt d'une aſſez belle ſtructure. Il y a dans le couvent des logemens commodes pour quatre-vingt Religieux, & pour tous les étrangers qui le viennent viſiter. Les deux autres égliſes qui ſont proche de la grande, s'appellent, l'une ſainte Cayane ou Cayenne, & l'autre ſainte Repſime, du nom de deux Vierges Martyres. Sur les confins du terroir d'Erivan on voit les ruïnes de la ville, que les Anciens nommoient *Artaxata.* Ceux du païs la nomment *Ardachat*, du nom d'Artaxerxès, que les Orientaux appellent Ardechir; & ils y montrent les reſtes du palais de Tyridate, qui fut bâti il y a treize cens ans. Ces reſtes ſont, une face de ce magnifique bâtiment, quatre rangs de colomnes de marbre noir, & pluſieurs beaux morceaux de cet ancien édifice. Ils appellent cet amas de ruïnes *Tac-terdate*, c'eſt à dire, *le thrône de Tyridate.* A quatre lieues d'Erivan, vers le midi, il y a de hautes montagnes, où les païſans, qui habitent le païs chaud du côté de la Chaldée, viennent juſqu'au nombre de plus de vingt mille tentes, c'eſt à dire, de *familles*, chercher en été de bons pâturages pour le bétail: ſur la fin de l'automne, ils retournent dans leurs païs. A douze lieues d'Erivan du côté de l'orient, eſt la fameuſe montagne que l'on nomme vulgairement Ararath. Les Turcs l'appellent *Agridag*, c'eſt à dire, *la montagne élevée.* Les Arméniens & les Perſans la nomment *Macis.* Les Arméniens tirent ce nom de *Mas*, ou *Meſech*, fils d'Aram, duquel, diſent-ils, deſcendent les peuples de leur nation, qui pour ce ſujet ont été nommez Arméniens. Les Perſans le font venir d'*Azis*, qui en leur langue ſignifie *chéri* ou *bien-aimé*: & ils veulent que cette montagne ait eu ce nom, à cauſe du choix que Dieu en fit, pour ſervir de port à l'Arche de Noé. Ce mont a encore deux autres noms dans les livres des Perſans, ſavoir, *Counouch*, c'eſt à dire, *Mont de Noé*, & *Sahattoppous*, c'eſt à dire, *heureuſe Montagne.* Les Arméniens croyent, ſelon leurs traditions, que l'Arche eſt encore ſur la pointe de ce mont Macis. Ils ajoûtent que jamais perſonne n'a pu monter juſqu'à ce lieu-là; ce qui eſt aiſé à croire; car depuis le milieu juſqu'au ſommet, la montagne eſt perpétuellement couverte de neiges qui ne fondent jamais, & au travers deſquelles on ne peut faire aucun paſſage. Au pié du mont, il y a un village de Chrétiens, où l'on voit un monaſtére nommé *Arakilvanc*, c'eſt à dire, le *Monaſtére des Apôtres.* Les Arméniens ont une grande dévotion pour ce lieu; parceque qu'ils croyent que Noé y fit ſa premiére demeure, & y offrit ſes premiers ſacrifices à Dieu après le déluge. Ils aſſurent auſſi qu'on y a trouvé les corps des Apôtres ſaint André & ſaint Matthieu, & que le crâne de cet Evangéliſte eſt reſté dans leur égliſe. *Voyez* ARARATH. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perſe* en 1673. Tavernier, *Voyage de Perſe.*

ÉRIX, fils de Butès & de Vénus, fier de ſa force prodigieuſe, défioit au combat du ceſte ou gantelet tous ceux qui paſſoient chez lui. Il en tua pluſieurs de la ſorte; mais enfin Hercule revenant d'Eſpagne; les vengea tous par ſa mort. Erix fut enterré ſur la montagne, où il avoit bâti un temple à Vénus ſa mére. * Virgile. Enéide, *l.* 5. *v.* 392. 402. 412. 483.

ÉRIXYAS, Archonte d'Athénes, pour dix ans, ſuccéda à ſon pére Apſandre en cette dignité, la ſeconde année de la XXI Olympiade, 695 avant Jeſus Chriſt. Dans le cours de ſa dixiéme année, le peuple ennuyé du gouvernement d'un ſeul homme, ſe re-

volta

volta contre lui ; & l'ayant dépoſé, élut tous les ans un nouvel Archonte, qui gouvernoit la République avec les Amphictyons. * Pauſanias.

* ERIZZO, l'une des plus anciennes familles de Veniſe. *André Erizzo* fut en 1348, Procurateur de S. Marc, & *Antoine Erizzo* fut élevé à la même dignité en 1475. Mais ce fut *François Erizzo* qui donna le plus de luſtre à cette famille, ayant été fait Doge en 1631, à la place de Nicolas Contarini. Il avoit été Lieutenant Général, lorſque pour le bien de la République, il ſema des diviſions parmi les principales familles du Frioul, qui avant cela avoient vécu dans une très grande union, en donnant ſelon le pouvoir qu'il en avoit reçu, les titres de Comtes & de Marquis à qui il lui ſembloit bon. Pendant qu'il fut Doge, la République ſe brouilla avec le Pape Urbain VIII, & avec toute la famille des Barberins. Cette brouillerie vint de ce qu'Urbain fit ôter de la grande ſale du Vatican à Rome, une inſcription à l'honneur des Vénitiens. Mais Innocent X. leur donna là-deſſus une entiére ſatisfaction. En 1645, la République entra dans un périlleuſe guerre avec les Turcs, laquelle finit par la perte de l'Iſle de Candie. Dèsque cette guerre commença, le Sénat prit une réſolution extraordinaire, dont on n'avoit eu aucun exemple depuis André Contarini qui avoit été Doge depuis l'an 1368 juſques en 1382. Cette réſolution fut de mettre le Doge François Erizzo à la tête de l'armée. Quoique cela ne fût pas du goût de pluſieurs Sénateurs, cela ne laiſſa pas de paſſer. Il ſe prépara pour ſon expédition qui n'eut cependant point de ſuite, parce qu'il mourut en 1646, à l'âge de plus de 80 ans. En 1546, c'eſt à dire, cent ans auparavant, deux fréres nommez *Louis & Marc-Antoine Erizzo*, firent aſſaſſiner à Ravenne le Sénateur Maphée Bernardi leur oncle maternel, uniquement en vue de profiter de ſa riche ſucceſſion : mais comme le Sénat promit un pardon abſolu avec deux mille écus de récompenſe à celui qui découvriroit cet aſſaſſinat, un ſoldat dont ils s'étoient ſervis pour exécuter ce meurtre, les accuſa. Là-deſſus Marc-Antoine fut condamné à une priſon perpétuelle, mais Louis fut décapité, & leurs biens auſſi bien que ceux du malheureux aſſaſſiné furent confiſquez. *Paul Erizzo* perdit la vie d'une maniére plus glorieuſe & plus funeſte en 1469. Il étoit Gouverneur de Négrepont, & ayant après une vigoureuſe réſiſtance été obligé de ſe rendre aux Turcs, deſquels il avoit ſtipulé qu'on lui conſerveroit la vie, l'Empereur Mahomet II. ſans avoir aucun égard à la capitulation le fit ſcier en deux, & trancha lui même la tête à Anne fille de ce malheureux, parce qu'elle n'avoit pas voulu condeſcendre à ſes volontez. Au reſte, il y a eu beaucoup de gens de cette famille, employez par la République en Ambaſſades & en autres charges importantes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Moroſini, *Hiſt. Venet.* Amelot de la Houſſaye, *p.* 13. 37. 50. 152. 198. 334. 541.

ERIZZO. *Voyez* ECHIN.

ERKELENS, ancienne ville des Ubiens. Elle eſt de la Gueldre eſpagnole, mais enclavée dans le Duché de Juliers, & ſituée à une lieue du Roer, entre la ville de Juliers, & celle de Ruremonde, à quatre lieues de la premiére & à ſix de la derniére. Erkelens a été fortifiée ; mais les François en démolirent les fortifications l'an 1674. * Maty, *Diction. Géogr.*

ERKENWALD. *Voyez* ERCONWALD.

* ERLA, ERLAU, & ERLAUT eſt le nom que les Hongrois donnent à la ville d'Eger ou d'Agria, ou plutôt à la citadelle par laquelle elle eſt défendue. *Voyez* AGRIA.

ERLACH, nom d'une ancienne & illuſtre maiſon du Canton de Berne. Elle étoit déja fort diſtinguée en 1160, du tems de l'Empereur Frédéric *Barberouſſe*. Les Chroniques de Stumph, *fol.* 538, & de Bucellin, *part.* 4. *fol.* 69. diſent que c'étoit une famille très-ancienne & fort diſtinguée. Le premier de ces Auteurs rapporte qu'elle tire ſon nom du château & de la ville de Serlier ou d'Erlach, qu'elle a fait bâtir & qu'elle a poſſédée, il y a cinq cens ans. L'Hiſtoire de Savoye, porte que les Comtes de Neuf-châtel, de Vallangin, de Nydaw & de Serlier deſcendent des Rois & des Ducs de Bourgogne. L'aîné étoit Comte de Neuf-châtel & portoit trois chevrons pour armes ; le ſecond qui poſſédoit les Comtez de Vallangin & de Nydaw, en portoit deux, & le cadet qui étoit Comte d'Erlach n'en avoit qu'un : & ce ſont encore aujourd'hui les armes de cette famille. On peut voir cette diſtinction d'armes dans une ſale du château de Neuf-châtel. Les Chroniques de Stettler & de Stumph, & les Archives de Berne portent que la famille d'Erlach a fait beaucoup d'actions héroïques avant & après la fondation de la ville de Berne ; qu'elle a donné des preuves éclatantes de ſa bonne conduite & de ſa valeur, tant dans les guerres du païs, que dans celles du dehors, qu'elle s'eſt ſignalée en pluſieurs batailles & en divers ſiéges dans l'Europe, & même hors de l'Europe, & qu'elle a rempli avec honneur diverſes ambaſſades fort conſidérables auprès des Empereurs, des Rois & des Princes étrangers. Elle a ſervi pluſieurs Rois & Princes, & durant deux cens ans ou davantage, elle a rendu de très-bons ſervices à la France, qu'elle ſervoit encore en l'année 1701, & apparemment depuis. Il y a des Archives de Berne, qui portent que depuis l'an 1243, juſqu'à l'année 1701, elle a donné à l'Etat cinq Avoyers ou premiers Chefs du Canton. *Sigiſmond* d'Erlach étoit encore Avoyer l'an 1700, Général du Canton de Berne, & Baron de Spiez. Il y a eu de la même famille 26 Banderets & Conſeillers. *Albert* d'Erlach Baron de Spiez & de Riggiſchberg étoit dans ce poſte en 1701. Cette famille a poſſédé vingt Baronies & Seigneuries. Elle a auſſi donné à l'Egliſe beaucoup de Sujets qui y ont occupé des rangs conſidérables. *Chriſtophle* d'Erlach a vécu avant & après le régne de Frédéric *Barberouſſe.* Il ſe trouva en 1165, au dixiéme Tournoi que Welphe Duc de Baviére & de Spolette, Marquis de Lorſe & Seigneur de Sardaigne fit à Zurich. On n'y pouvoit être reçu, qu'après avoir fait preuve de nobleſſe de quatre générations : ſur quoi l'on peut voir les Chroniques de Munſter, *l.* 3. *fol.* 1028, dans le X Tournoi, *fol.* 1036 & 1039, & Bucellin, *part.* 4. *fol.* 69. Chriſtophle d'Erlach prouva donc quatre générations juſqu'à 1298, & depuis cette année juſqu'en 1700, on en peut montrer onze. * *Mémoire manuſcrit.*

ERLACH, (Jean Louis d') Seigneur de Caſtelen & de Gavenſtein, naquit à Berne en 1595. Son pere étoit Rodolphe d'Erlach. En 1611, il ſervit Chriſtian, Prince d'Anhalt, & enſuite il alla auprès de Maurice Prince d'Orange dans les Païs-Bas, & de là dans le Frioul, où il fit ſa premiére campagne. Bien-tôt après il entra dans le ſervice des Princes d'Allemagne qui s'étoient alliez, & fut fait Capitaine dans le Régiment du jeune Prince d'Anhalt, duquel il étoit en même tems Maître d'Hôtel. En 1620, il fut fait priſonnier dans la bataille qui ſe donna près de Prague, & conduit à Vienne. Dèsqu'il ſe fut racheté, il entra dans l'armée du Marquis de Jægerdorff, & fut mis à la tête d'une Compagnie franche ſous le Colonel Siegeſpe. Dans le ſiége de Newhauſel il fut dangereuſement bleſſé d'un coup de bâle dans la cuiſſe. Il paſſa enſuite avec la même qualité, dans l'armée de Chriſtian Prince de Brunſwic, & ſe trouva à la ſanglante bataille qui ſe donna près de Hœchſt ſur le Mein. Il étoit auſſi dans cette armée, lorſque paſſant par la Lorraine elle alla dans le Brabant, & lorſque la bataille de Fleuri ſe donna. Il fut auſſi préſent lorſqu'on fit lever le ſiége de Berg-op-Zoom. La conduite qu'il tint dans toutes ces rencontres lui valut la charge de Lieutenant Colonel dans le Régiment de Siegeſpe, dans lequel il avoit déja ſervi en Hongrie. Il ne demeura pas long-tems dans ce poſte tant parce que l'armée fut battue par le Général Tilly près de Stadlo, que parce qu'il fut fait priſonnier dans cette bataille. Il ſe racheta encore & paſſa depuis en Suéde, où il offrit ſes ſervices à Guſtave Adolphe, qui lui témoigna d'abord beaucoup d'affection & de conſidération. Il s'en ſervit dans des affaires importantes & lui donna la charge de Lieutenant Colonel dans un Régiment qu'il leva alors. En 1625, il aſſiſta aux expéditions dans la Livonie & dans la Lithuanie, en qualité de Quartier-Maître Général, & l'année ſuivante il retourna dans ſa patrie, quoique le Roi de Suéde l'auroit gardé avec plaiſir dans ſon ſervice. Arrivé à Berne, il y fut d'abord mis extraordinairement dans le Grand Conſeil. L'année d'après il fut fait Membre du Petit, & ſe maria avec Marguerite d'Erlach ſa parente. Il demeura trois ans dans cet état, au bout deſquels en 1630, le Maréchal de Baſſompierre Ambaſſadeur de France en Suiſſe pour la ſeconde fois, l'engagea à lever un Régiment de 3000 hommes & de le conduire en Piémont. Il aida avec ce Régiment à faire lever le ſiége de Caſal & aquit beaucoup de gloire dans cette action ; mais en même tems il eut le malheur de voir la meilleure partie de ſon Régiment emportée par une maladie contagieuſe & le reſte congédié. Le Maréchal de Baſſompierre lui rend ce témoignage, que lorſqu'on entra en accommodement avec M. d'Erlach & qu'on chercha à le dédommager de ſa perte, il fit paroître une généroſité toute particuliére. Mais lorſque le Thréſorier *Emeri* lui rabattit 4000 écus de la ſomme ſtipulée, il conçut beaucoup d'indignation contre les mauvaiſes maniéres d'agir des Miniſtres des finances de la France, & refuſa pluſieurs fois depuis de rentrer dans le ſervice de cette Couronne. A peine fut-il de retour chez lui, que Guſtave Adolphe, qui s'étoit avancé juſques dans la partie ſupérieure de l'Allemagne, chercha à l'attirer dans ſon ſervice par de magnifiques promeſſes ; il y conſentit pour quelque-tems. On le joignit au Duc Bernard, qui devoit aller dans l'Algow avec un corps particulier, & il y fut fort utile. Mais peu après il retourna dans ſa patrie, qui, dans les conjonctures où elle étoit, avoit elle même un beſoin preſſant de Capitaines auſſi expérimentez que M. d'Erlach. En effet les Cantons Proteſtans l'envoyérent à Paris en 1634, pour des affaires de la derniére importance, & en 1636 il commanda 2000 hommes ſur les frontiéres de la Suiſſe, parce que les Impériaux s'en étoient approchez avec un nombre conſidérable de troupes. Le plus grand ſervice que d'Erlach ait rendu au Corps des Proteſtans d'Allemagne, fut l'excellent conſeil qu'il donna au Duc Bernard, de ſe rendre maître du Frickthal & des quatre villes forêtiéres. Dans le tems que ce conſeil fut donné, le Duc étoit en quartier dans l'Evêché de Bâle & manquoit de vivres pour ſon armée. D'Erlach ne ſe contenta pas ſimplement d'avoir donné cet avis ; il mit auſſi lui même la main à l'œuvre. Il fut fait priſonnier dans la premiére bataille qui ſe donna près de Rheinfeld : mais après la bataille ſuivante, & lorſque la ville de Rheinfeld fut forcée à ſe rendre, il fut mis en liberté. Depuis, il aſſiſta à toutes les opérations de la guerre en qualité de premier Général après le Duc, & fit paroître tant de bravoure dans le pénible ſiége de Briſach, qu'après la reddition de cette importante place, on lui donna, en récompenſe de ſes bons ſervices, non ſeulement la charge de Commandant de Briſach, mais auſſi celles de Gouverneur de tout le païs conquis & de premier Commiſſaire de toutes les places du Briſgau, de l'Alſace, du Frickthal & de la Franche-Comté, dans leſquelles on avoit mis garniſon. Le Duc ſe voyant, l'année ſuivante, près de ſa fin, le nomma Général en chef de toute ſon armée, honneur que *Ehm*, de *Roſen* & Guillaume Otton Comte de Naſſau, les trois autres Généraux, lui cédérent ſans aucune oppoſition. Lorſque dans la ſuite on entra en accommodement avec la France, qu'on céda les places conquiſes, & que la plupart des troupes entrérent au ſervice de cette Couronne, d'Erlach fut confirmé dans ſon Gouvernement. Il ne ſe borna pas aux ſoins que ce poſte important lui donnoit, mais il chercha encore d'autres travaux. En 1642, il aida à faire lever le ſiége de Hohen-Twiel. En 1645 & 1646, il contribua beaucoup à la priſe de Stolhofen, de Kuppenheim & du Château de Wildenſtein. En 1648, le Roi le nomma ſon Lieutenant Général, & en cette qualité il eut bonne part à la glorieuſe victoire remportée près de Lens. Mais jamais il n'a ſervi le Roi plus utilement, qu'en employant l'année ſuivante ſon crédit pour appaiſer l'armée qui étoit ſur le Rhin, & qui alloit ſe déclarer en faveur du Parlement contre la Cour. Il réüſſit ſi bien dans cette affaire que preſque tout le monde demeura fidéle au Roi, & que Turenne le Général qui avoit ſoufflé la revolte dans ſon armée, fut obligé de ſe ſauver par la fuite. Quoique cette action couvrît de gloire M. d'Erlach, les fatigues & le chagrin qu'il eſſuya, ne laiſſérent pas de le jetter dans

une phthiſie dont il mourut le 26 janvier 1650. Peu de tems avant ſa mort, le Roi l'avoit nommé ſon Plénipotentiaire au Congrès de paix qui devoit ſe tenir à Nuremberg. Il laiſſa trois filles qui furent mariées à M. M. *de Bœringenberg*, *de Stein* & *de Taupadel*. * *Dict. Allemand.*

* ERLACH, ville de Suiſſe dans le Canton de Berne. Elle eſt ſituée au midi du Lac de Bienne ſur le bord oriental, à l'eſt-ſud-eſt de Berne, dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues, & au ſud-ſud-eſt de Fribourg, à un peu moins de diſtance. Les François donnent à la ville d'*Erlach* le nom de *Serlier*.

ERLANG, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Weſtphalie. Elle eſt ſur la riviére de Rednitz, dans le Marquiſat de Culembach, aux confins de l'Evêché de Bamberg & du territoire de Nuremberg. Il s'eſt retiré à Erlang un nombre conſidérable de François de la Religion Reformée, auſquels le Marquis de Brandebourg-Bareith, quoiqu'il ſoit de la confeſſion d'Ausbourg, a fait bâtir un temple & donné libre exercice de leur Religion. * Maty, *Dict. Géogr. Mémoires du Tems.*

ERLAPH, riviére d'Allemagne. Elle prend ſa ſource vers les confins de la Stirie, traverſe une partie de la Baſſe Autriche, baigne la petite ville de Pechlarn, & peu après ſe décharge dans le Danube. * Maty, *Dict. Géogr.*

ERLAUT ou ERLAW. *Voyez* ERLA.

ERMANRIC. *Voyez* ERMENRIC.

ERMANTRUDE. *Voyez* ERMENTRUDE.

ERMENGARDE. *Cherchez* HERMENGARDE.

ERMA, ville. *Cherchez* GERMASTE.

ERMELAND. *Voyez* WARMIE.

ERMENRIC, ou ERMENOLD, Auteur de la Vie de ſaint Sole, Abbé Anglois, que Caniſius rapporte dans le IV. *tome des Anciennes Lectures*, étoit Diacre & Moine. Poſſevin dit dans ſon *Apparat ſacré*, qu'Ermenric fut depuis Abbé, & Voſſius croit qu'il eſt peut-être le même Ermenold qui fit en vers Elégiaques, le Panegyrique de Louis *le Debonnaire*, dans le IX ſiécle. * Voſſius, *liv. 3. des Hiſt. Lat. c. 4.*

ERMENSUL, ou IRMENSUL, faux Dieu des anciens Saxons dans la Weſtphalie, dont il y avoit un temple magnifique ſur la montagne d'Eresbourg, maintenant Stadtberg. La plupart croyent que c'étoit l'idole de Mars, que ces peuples belliqueux adoroient, comme le protecteur de leur Nation, d'où eſt venu le nom de Mersberg, ou mont Mars, que l'on a autrefois donné à la ville de Stadtberg. D'autres appellent ce faux Dieu Hermenſul, & diſent que ce nom ſignifie ſtatue de Hermès, ou de Mercure. Charlemagne ayant vaincu les Saxons, abbatit cette idole, & fit conſacrer ce temple au culte du vrai Dieu l'an 772. * *Monumenta Paderbornenſia*, imprimez en 1672.

ERMENTRUDE, fille d'*Eudes* Comte d'Orléans, & d'*Ingeltrude*, fut mariée au Roi Charles *le Chauve*, à Quierzy-ſur Oye, le 14 décembre 842, fut couronnée à Soiſſons l'an 866, mourut le ſixiéme octobre 869, & fut enterrée à ſaint Denys en France. * Adon, *in Chron.* Nitard, *les Annales de ſaint Bertin*, &c.

ERMERIC, HERMENRIC, Roi des Suéves en Eſpagne, commença de régner vers l'an 409, & fut attaqué en 419 par Genſeric, Roi des Vandales, qu'il força quelque tems après de ſe retirer. Craignant d'être ſurpris une ſeconde fois, il mit des troupes ſur pié, dont il donna la conduite à Hermigaire. Celui-ci ravageoit les provinces d'Eſpagne, lorſque les Vandales paſſérent en Afrique l'an 427. Genſeric l'ayant ſçu, revint ſur ſes pas, l'atteignit près de Mérida, & le défit. Hermigaire voulant prendre la fuite, ſe noya dans la Guadiane. Mais cet orage étant paſſé, Ermeric ſe remit lui-même en campagne, & entra dans la Galice & dans les provinces voiſines, dont les Habitans envoyérent l'Evêque Idace à Aëtius, pour lui demander du ſecours. Enſuite le Roi des Suéves fut affligé durant ſept années, d'une maladie qui le mit enfin au tombeau l'an 440, après un régne d'environ 31 ans. * Idace, *in Chron.*

ERMERIC, ou IRMARIC, Roi de Kent en Angleterre, étoit fils ſelon quelques-uns, d'Eſc, & frére d'Othe, auquel il ſuccéda l'an 532. Il régna juſqu'en 591. * Béde, *l.* 1. Du Chêne, *l.* 6.

ERMGARDE. *Voyez* ERMENGARDE.

ERMITE, (Daniel l') né Proteſtant à Anvers, ſur la fin du XVI ſiécle, ſe fit Catholique. Le zéle qu'il témoigna pour la défenſe de Scaliger, lui attira ſur les bras le redoutable Scioppius, qui s'efforça de le diffamer dans ſes libelles. Il fut Secretaire de Côme II. Grand Duc de Toſcane, & mourut à Livourne en 1613. Outre quelques vers Latins, nous avons de lui, *De Helvetiorum, Rhœtiorum, Sidonenſium ſitu, Republica, & moribus*; *Relatio de Itinere Germanico.* On a imprimé à Utrecht quelques Opuſcules de Daniel l'Ermite, & entre autres le Traité *de Aulica & Civili Vita.* Ils étoient en manuſcrit dans la Bibliothéque du Duc de Florence. Grævius refute dans la préface les médiſances de Scioppius. * Valére André, *Biblioth. Belgica.* Bayle, *Dict. crit. 2. édition* 1702.

ERMITE, (Pierre l') Gentilhomme François. *Cherchez* HERMITE.

ERMITES de ſaint Jérôme. *Cherchez* JÉRONYMITES.

ERMITES, ou Solitaires. *Cherchez* HERMITES.

* ERMSLEBEN, petite ville du Cercle de la Baſſe Saxe en Allemagne, dans la Principauté d'Anhalt, ſur la riviére de Selke, au ſud-eſt de Quedelimburg, & au nord-oueſt de Mansfeld.

ERNE, ou LOUGH-ERNE, *Ernus* ou *Erdinus*, lac d'Irlande, dans la province d'Ulſter, paſſe pour une des merveilles de ce païs. On dit que ce n'étoit autrefois que la ſource d'un fleuve de ce même nom, qui y coule encore aujourd'hui; mais les Habitans du lieu, où eſt à préſent ce lac, étant très-méchans, Dieu pour les punir, permit qu'il ſe fit là un ſi grand amas d'eaux, qu'elles ſubmergérent tous les hommes & toutes les bêtes de ce canton, & formérent ce lac. * Lil. Girald. *Topogr. Hibern. l. 11. c. 9. Voyez* EARNE.

* ERNÉE, petite riviére de de France dans le Maine, n'a pas un long cours, coule du nord-oueſt au ſud-eſt & tombe dans la Mayenne, à la main droite.

* ERNÉE, petite ville France dans le Maine, ſur une riviére du même nom, dont il eſt parlé dans l'article précédent. Elle n'eſt pas loin de la partie orientale de la Bretagne & de la méridionale de la Normandie.

* ERNEST, eſt un nom commun à quantité de Princes d'Allemagne, dont les ſuivans ſont les principaux.

ELECTEURS ECCLESIASTIQUES ET ARCHEVEQUES.

* ERNEST, Archevêque de Cologne, fils puiné d'Albert V. Duc de Baviére, naquit en 1554. Il fut en 1565 Evêque de Freiſingen, en 1573 d'Hildesheim, en 1580 de Liége, & en 1586 de Munſter. Il avoit été élu Archevêque de Cologne dès l'année 1583; mais il ne put d'abord être mis en poſſeſſion de l'Archevêché, parce que Gebhard Truchſes qui avoit été dépoſé, ſe mit en état de faire une vigoureuſe défenſe: ce qui obligea les Chanoines à prendre cinq mille Eſpagnols à leur ſervice. Quoique Gebhard après avoir perdu Bonne par trahiſon, eut été contraint l'année d'après de prendre la fuite, la guerre des Païs-Bas cauſoit à Erneſt un très grand embarras, en ce que Martin Schenk, Général des Hollandois dans ces quartiers-là, s'étoit emparé de Bonne, & troubloit l'Archevêché ſans lui donner de relâche. Ainſi Erneſt alla trouver le Duc de Parme, qui commandoit pour lors dans les Païs-Bas, pour le prier de lui accorder du ſecours: mais comme il tarda quelque tems à marcher, Erneſt réſolut de retourner en Baviére. Comme le Pape n'approuva pas ſa retraitte, il ſe vit obligé de continuer la guerre juſques à ce que par là il ſe fût procuré du repos. En 1601, il fit déclarer pour ſon Coadjuteur Ferdinand ſon Neveu, & mourut en 1612 à Arensberg en Weſtphalie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Strada, *de Bello Belg. partie* 2. Iſſelt, *de Bello Colon.* Chytræus, *Sax.*

* ERNEST Archevêque de Magdebourg & Evêque d'Halberſtadt fils d'Erneſt Electeur de Saxe & d'Elizabeth fille d'Albert III. Duc de Baviére, naquit en *1466*, *parvint en 1476*, *à l'Archevêché* de Magdebourg & trois ans *après à l'Evêché d'Halberſtadt.* En 1477, il eut de grands démêlez *avec la ville de Halle*, & ſon pére ſe vit par là obligé de *reprimer par la force*, cette ville dont il ſe rendit maître le 28 *juillet*, *ou*, ſelon d'autres, le 20 ſept. 1478. L'année ſuivante il tint une aſſemblée des Etats du païs au château de Giebichenſtein, où entre autres choſes il fut réſolu de bâtir dans Halle le Fort-Maurice pour tenir cette ville en bride. Le 17 juin de la même année, il en poſa la premiére pierre, & le 25 mai 1484 cette citadelle fut entiérement achevée. Cependant les Habitans d'Halberſtadt s'étoient ſoulevez contre leur Evêque qui avec le ſecours de ſon pére les mit à la raiſon dans les années 1482, 1484, & 1486. En 1488, il eut un grand différent avec la ville de Magdebourg: mais il fut terminé par le Duc Albert ſon oncle. En 1492, il chaſſa les Juifs de la ville de Magdebourg. En 1501, il fournit des troupes auxiliaires à Jean Roi de Danemark contre le Dithmarſen. L'année d'après il bénit le mariage de Joachim I. Electeur de Brandebourg avec Elizabeth fille de Jean Roi de Danemark. Il fit bâtir par tout de ſuperbes édifices, & entre autres la chapelle qui eſt ſous les tours de l'égliſe cathédrale de Magdebourg, dans le même état où elle ſe trouve encore aujourd'hui. Il mourut à Halle le 30 août 1512. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Adam Remp. *Calendar. Saxon.* Amerbach, *Chron. Magdeb.* Seckendorf, *Hiſt. Luther.* Brotuff. Hondorf. Wilke, *Sax.* Nepos.

* ERNEST, Archevêque de Saltzbourg troiſiéme fils d'Albert IV. Duc de Baviére, & de Cunegonde fille de l'Empereur Frédéric III. naquit l'an 1500. Il n'avoit encore que huit ans quand ſon pére mourut, & il eut la mortification de voir que Louis qui n'étoit que le cadet de Guillaume fils aîné d'Albert qui contre la volonté du pére vouloit que ſelon la raiſon de droit l'aîné lui ſuccédat, s'empara d'une grande partie du Duché, & ne lui laiſſa rien du tout. Après s'être rendu habile dans la Juriſprudence & dans les Mathématiques, il fit en France un voyage incognito. Depuis cela il fut en 1517 élu Evêque de Paſſau. Dans le tems de la Réformation, il s'unit avec ſes fréres & employa tous les moyens imaginables pour empêcher la doctrine de Luther d'entrer dans ſon diocéſe, & cela fut cauſe qu'après la mort de Matthieu Langius il eut l'Archevêché de Saltzbourg, dont il ſe démit en 1554, pour paſſer le reſte de ſes jours dans le Comté de Glatz qu'il avoit acheté en Bohéme, & où il goûta, juſques en 1560, les douceurs de la ſolitude. Après ſa mort Albert V. Duc de Baviére hérita de ce Comté. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Aldzreit, *partie 2. l. 10. ſur l'an* 1516.

* ERNEST, premier Archevêque de Prague, iſſu de la noble famille de Pardowitz, parvint en 1344 à la dignité d'Archevêque de Prague, dont il avoit été quelque tems Evêque. Sa probité & ſes autres louables qualitez, lui attirérent une telle eſtime que non ſeulement l'Empereur l'employa dans les plus importantes négociations, mais que même après la mort d'Innocent VI. il eût été élevé au Pontificat s'il n'eût été étranger. Dans le tems qu'il étoit à Bautzen auprès de l'Empereur, il tomba dans une maladie mortelle, qui l'obligea à ſe faire tranſporter dans le château de Radnitz, où il mourut bien-tôt après. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balbini *Miſcel. Boh. Dec. 1. l. 4.* Hagecii *Chron. Boh.*

ELECTEURS ET DUCS DE SAXE.

* ERNEST, Electeur de Saxe, le Chef de la branche Erneſtine fils de Frédéric II. ſurnommé *le Pacifique*, & de Marguerite Archiducheſſe d'Autriche, naquit le 25 mars de l'an 1441. Dans

ſes

ſes jeunes ans il fut enlevé du château d'Altenbourg avec ſon frére Albert, par un certain Kuntz de Kauffungen & ſes complices, à qui la trahiſon d'un marmiton fournit les moyens de faire un tel coup, pendant l'abſence de l'Electeur Frédéric, & dans le tems que tous les Domeſtiques étoient ivres. Lorſque Kuntz menoit le jeune Albert vers la Bohéme, il rencontra dans un bois près d'Elterlein un Charbonnier à qui ce Prince trouva le moyen de faire connoître qu'il étoit le fils de Frédéric le Pacifique Electeur de Saxe, & qu'il avoit été enlevé ſecrettement par Kuntz de Kauffungen. Ce Charbonnier aſſiſté de ſes camarades, fit Kuntz priſonnier, & mit le Prince en liberté. Guillaume de Moſen & Guillaume de Schockveld, deux des complices de Kuntz, ayant appris que le Prince Albert avoit été délivré de ſa captivité, renvoyérent auſſi d'eux mêmes Erneſt qui de ſon côté leur promit ſureté pour leur vie. Albert avoit beaucoup d'inclination pour la guerre, mais Erneſt aimoit la vie tranquille, & cherchoit tous les moyens de ſe la procurer. Quand il fut Electeur, il garda la même inclination, & ne renonça au repos que quand il y étoit contraint malgré lui. Il travailla efficacément de concert avec Jean Marquis de Brandebourg, à étouffer d'abord la guerre qui en 1478 s'étoit allumée entre Matthias Roi de Hongrie, Caſimir Roi de Pologne, & Wladiſlas Roi de Bohéme, & qui auroit cauſé beaucoup de préjudice à l'Allemagne. Il pacifia auſſi quelques brouilleries qui étoient ſurvenues avec l'Evêque d'Halberſtadt. Il vécut avec ſon frére en bonne amitié malgré la différence de leurs paſſions. En 1472, ils achetérent la Principauté de Sagan de Jean dernier Duc de Siléſie pour la ſomme de 55000 florins d'or de Hongrie, & l'Electeur Erneſt en fut inveſti deux ans après par Matthias Roi de Bohéme. En 1477, ils achetérent auſſi du Baron de Biberſtein les Seigneuries de Sorau, Beſkau & Storkau pour 62000 florins d'or. Son frére Albert fit un voyage dans la Terre-Sainte, & Erneſt alla à Rome, où il reçut du Pape Sixte IV. une roſe d'or & un baiſer. Quelque pacifique que fût Erneſt, il ne ſouffroit pas qu'on l'offensât impunément. Il le fit voir entre autres aux Habitans de Quedelimbourg qui s'étoient ſoulevez contre Hédwige leur Abbeſſe & ſœur d'Erneſt. Il ſe joignit à ſon frére Albert, & ils prirent cette ville en 1477, l'abandonnérent au pillage des Soldats, & en rendirent le gouvernement héréditaire à leur Maiſon. La populace de Halle n'étant pas contente du fils d'Erneſt, qui étoit Archevêque de Magdebourg, & ayant excité un tumulte dangereux avec les principaux, au ſujet des Salines, Erneſt marcha contre cette ville & s'en rendit le maître. Il fit auſſi ſubir la même peine à ceux d'Halberſtadt qui s'étoient revoltez contre cet Archevêque qui étoit leur Seigneur, & contre le Sénat. La ville d'Erfurt qui s'étoit emparée de pluſieurs châteaux & villages qui appartenoient aux Ducs de Saxe en qualité de Seigneurs fonciers de la Thuringe, & qui s'étoit de plus rebellée contre Albert Archevêque de Mayence fils de l'Electeur Erneſt & frére de l'Archevêque de Magdebourg, fut miſe à la raiſon en partie par les armes, en partie par un accord. Comme Erneſt ne cherchoit, qu'à rendre ſon peuple heureux, il vit avec plaiſir la découverte d'une mine d'argent près de Sneeberg. En 1483, il dégagea pour la ſomme de 10400 florins le Comté ſitué dans le cours de la petite Géra, & pluſieurs autres villages. Deux ans après il s'accommoda avec ſon frére au ſujet de leur héritage, dans lequel ne furent pas compris les biens attachez à l'Electorat: il eut pour ſon partage la Thuringe, & Albert eut la Miſnie. Depuis cela il ne vécut pas une année entiére & mourut dans le château de Colditz le 26 août de l'an 1486. *Voyez* ſa femme & ſes enfans à l'art. de SAXE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spangenberg, *Sax. Chron.* Fabric. *in Reb. Miſnix, & Orig. Sax.* Albin. *Meiſ. Land. Chron. p.* 205. 268. 271. 272. Peckenſtein, *Theatr. Sax. fol.* 149. *& ſuiv.* Bojemus, *in Vita Alberti III.* Spener, *Sylloge, p.* 338. *& ſuiv.* Clauder, *Stemma Saxon.* Muller, *Annales Saxon. p.* 21. 30. *& ſuiv.*

* E R N E S T ſurnommé *le Pieux*, Duc de Saxe & Chef de la branche de Gotha naquit l'an 1601. Il n'avoit encore que cinq ans, quand il perdit ſon pere Jean Duc de Saxe Weimar. Sa mére Dorothée Marie fille de Joachim Erneſt Prince d'Anhalt, prit de grands ſoins de ſon éducation. Après s'être perfectionné dans tous les exercices qui conviennent à un Prince de ſon rang, il entra au ſervice de Guſtave Adolphe Roi de Suéde, & ſe trouva à la priſe de Konigshoven, de Schweinfurt, & de Wirtzbourg. En 1632, il eut part à la bataille qui ſe donna près du Lech, qu'il paſſa avec ſon régiment, & obligea l'ennemi à abandonner le bord de la riviére. Il donna auſſi des preuves de ſa valeur, dans le combat de Lutzen, faiſant perdre beaucoup de monde au Général Pappenheim qui s'étoit acharné contre lui. Il remit en ce tems-là les négociations de paix ſur le tapis, & fit pluſieurs courſes dans cette vue, mais inutilement. Après la paix conclue à Prague en 1635, il quita le ſervice, & s'appliqua à mettre ſon païs en bon état. Après la mort de ſon frére Albert en 1644, il eut la moitié de la Principauté d'Eiſenach; & après celle de Frédéric Guillaume en 1672, il hérita des terres d'Altembourg & de Cobourg, mais il en céda de ſon bon gré quelque partie à la ligne de Weimar. Erneſt étoit un brave Prince, ayant grand ſoin des Egliſes & des écoles. Il s'appliqua auſſi à étendre le Luthéraniſme. Il obtint du Czar de Moſcovie pour les Proteſtans l'exercice libre de leur Religion. Il entretint commerce de lettres avec le Patriarche d'Alexandrie, & envoya l'an 1663 Jean Michel Wanſleben en Egypte, pour aller de là dans l'Abyſſinie, afin qu'il lui fit un fidéle rapport de l'état des Chrétiens dans ce païs-là: mais cet Envoyé prit à Rome en s'en retournant l'habit de Religieux chez les Dominicains. Il eut auſſi long-tems un Abyſſin à ſa Cour, afin d'entretenir par ſon moyen commerce de lettres avec l'Empereur d'Abyſſinie. La forte envie qu'il avoit de voir fleurir la Religion Luthérienne, le porta à ſeconder de toute ſa force Nicolas Hunnius dans l'établiſſement d'un certain Collége de Théologie, & dans cette vue il envoya en 1670 le Prince Albert ſon fils à pluſieurs Cours: mais cette affaire n'eut point de ſuite. Voyez ſa femme & ſes enfans à l'art. de SAXE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Eyring, *Vita Erneſti Pii.* Ludolphe, *Théatre & Hiſt. d'Ethiopie*, en Allemand. Muller, *Annal. Sax.* Spener, *Sylloge.* Imhof, *N. P.*

A R C H I D U C S D'A U T R I C H E.

* E R N E S T dit *de fer*, à cauſe de ſa force extraordinaire, Archiduc d'Autriche, fils de Léopold ſurnommé *le Pieux*, ou *le beau Gendarme*, Comte de Tirol, & de Viride ou Viridis fille de Barnabon Duc de Milan, naquit en 1377. Dans ſa jeuneſſe il alla à Bologne en Italie, pour y pourſuivre ſes études. Après la mort de ſon frére Guillaume en 1406, il ſe chargea avec ſon frére Léopold ſurnommé *le Gros* & *le Superbe*, de la tutelle d'Albert ſon fils. Dans le même tems on fit le partage de la ſucceſſion, par lequel Albert eut l'Autriche; Léopold, les terres renfermées dans la Souabe, dans l'Alſace & dans la Suiſſe; Erneſt, les Duchez de Stirie, de Carinthie & de Carniole; & Frédéric, le Comté de Tirol. L'année ſuivante il ſurvint entre Léopold & Erneſt de grands démélez au ſujets de la tutelle: mais ils firent enſuite une convention qui à la vérité ne fut pas de durée. Car Frédéric de Waldzée fidéle Miniſtre d'Erneſt ayant été traitreuſemeet aſſaſſiné, Erneſt ne put s'empêcher de concevoir contre ſon frére Léopold un ſoupçon qui la même année fut ſuivi de quelques hoſtilitez: mais cette brouillerie fut terminée au commencement de l'an 1409. Enſuite les trois fréres Léopold, Frédéric & Erneſt avec Albert leur neveu, réſolurent de faire entre eux le partage des threſors amaſſez pendant pluſieurs années par leurs ancêtres, comme ils avoient déja fait celui des terres. En 1410, Erneſt & ſon frere Frédéric eurent un grand différent avec le Duc de Baviére touchant le commerce du ſel à Indal: mais il fut proviſionnellement aſſoupi pour un an & demi par Eberard Archevêque de Saltzbourg. L'année ſuivante, Erneſt alla viſiter la Terre-Sainte. Comme pendant ſon abſence, ſon frére Frédéric fut à l'inſtance de l'Empereur Sigiſmond excommunié par le Concile de Conſtance, & que durant ce tems-là ſes terres avoient beaucoup à ſouffrir & de l'Empereur & de pluſieurs autres, Erneſt à ſon retour s'empara du Comté de Tirol, & juſtifia auprès de l'Empereur cette démarche dont Frédéric ne fut pas content. Mais il s'accommodérent en 1416. Il mourut huit ans après à Gratz en Stirie. *Voyez* ſes femmes & ſes enfans à l'art. d'AUTRICHE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Roo, *Annal. Auſtr.* Fugger, *Le Miroir d'honneur.* en Allemand. Cuſpinianus, *in Auſtria.* Valvaſor, *Carniole.*

* E R N E S T, Archiduc d'Autriche troiſiéme fils de l'Empereur Maximilien II. naquit à Vienne le 15 juin 1553. Dans ſa jeuneſſe, il fut envoyé avec Rodolphe ſon frére ainé à la Cour d'Eſpagne, où on lui avoit deſtiné une des filles de Philippe II. qui changea de ſentiment auſſi tôt qu'il ſe vit pére d'un Prince, de ſorte qu'Erneſt s'en retourna en Allemagne l'an 1571. Sous le régne de l'Empereur Rodolphe ſon frére, il fut Gouverneur de la Haute & Baſſe Autriche, & après la mort de l'Archiduc Charles, il le fut auſſi de l'Autriche intérieure. Le Roi d'Eſpagne lui donna, en 1592, le Gouvernement des Païs-Bas où il arriva le dernier de janvier de l'an 1594. Mais il ne travailla guéres ni à faire la paix, ni à pourſuivre la guerre, ſe contentant de ſe faire voir à Bruxelles avec un train magnifique, par où il contracta beaucoup de dettes, & ſe rendit mépriſable aux Eſpagnols & à ceux de leur parti. Il fit auſſi beaucoup de tort à ſa réputation en ſubornant des aſſaſſins pour tuer le Prince Maurice: ce qui pourtant ne lui réüſſit pas. Il s'offrit pour Médiateur entre le Roi d'Eſpagne & les Etats; mais il ne put parvenir à ſon but. Il tenoit une pauvre conduite dans les affaires tant pour la paix que pour la guerre, & n'avoit pas la capacité de remédier au moindre petit deſordre. Ainſi le Roi Philippe bien loin de retirer quelque avantage de ſon gouvernement, n'en reçut que du préjudice. Ce fut ſous ſa Régence que les Eſpagnols perdirent la ville de Groningue, mais le défaut d'argent dont on le laiſſoit manquer en fut en partie la cauſe. Pendant ſon ſéjour dans les Païs-Bas, il fut preſque toujours indiſpoſé, & ſon mal augmenta ſi fort au mois de février de l'année 1595, qu'il en mourut le 20. Son corps ayant été ouvert après ſa mort, on lui trouva une pierre dans les reins, & un ver en vie qui avoit rongé les parties voiſines. Il finit ſa vie dans la quarante deuxiéme année de ſon âge. Parmi les fautes qu'il fit au préjudice du Roi d'Eſpagne, on raconte que lorſque Verdugo étoit occupé au ſiége de Coeverden, il le fit citer pour comparoître devant lui, & rendre compte des contributions qu'il avoit tirées de la Friſe, & des autres deniers qui avoient paſſé par ſes mains. Il eſt vrai que de tout cet argent il n'en étoit venu que fort peu au profit des Païs-Bas & à l'avancement de la guerre; car Verdugo l'avoit envoyé en Eſpagne: mais de la même il faut conclurre que c'étoit une grande imprudence à l'Archiduc d'offenſer d'une maniére ſi choquante, un Officier d'un ſi grand nom, & ſi aimé des gens de guerre, ſur tout dans un tems, où il en avoit le plus de beſoin. Il fit encore une plus grande faute, en ôtant le commandement à Verdugo Officier expérimenté, pour le donner au Comte Frédéric qui n'avoit point d'expérience. En 1593, le Roi Philippe propoſa à ceux de la Ligue en France d'élire pour Roi l'Archiduc Erneſt auquel il donneroit en mariage ſa fille Iſabelle Claire. Mais cette propoſition ne fut pas du goût des François, & ce mariage n'eut pas lieu, quoiqu'il s'en flattât encore dans le tems qu'il prit en main les rênes du gouvernement des Païs-Bas. Peut-être que l'Empereur Rodolphe y formoit des obſtacles, parce que ne pouvant ſe réſoudre à épouſer cette Princeſſe il en envioit la poſſeſſion à un autre. Le chagrin que cela lui donna, & celui de ſe voir mépriſé des Eſpagnols & de ceux des Païs-Bas, parce qu'il n'étoit bon ni pour la guerre ni pour la paix, contribua extrémement à faire empirer ſon mal. C'étoit d'ailleurs un Prince paiſible, doux, civil & d'un bon cœur, mais en même tems ſi grave qu'on ne l'a preſque jamais vu rire. Si ſes vertus n'étoient pas éclattantes, on peut du moins dire qu'il n'avoit point de vices. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Thuanus, *Hiſt. l.* 1. *c.* 109-112. Meteren, *Hiſtoire des Païs-Bas*, en Flamand, *feuillet* 331. *&c.* Sleidan, *partie* 3. *l.* 19. *&* 20.

DUCS DE BAVIE'RE.

* ERNEST fils de Jean Duc de Munich, & de Catherine fille de Meinard Comte de Gortz & Comte Palatin de Carinthie. En 1393, le Duc Jean l'inſtala auſſi bien que ſon frére Guillaume dans la poſſeſſion des terres qui leur appartenoient, & après la mort du pére qui arriva quatre ans après, les deux fréres vécurent en bonne intelligence. Il ne demandoit pas mieux que de vivre en repos avec ſes couſins, mais Louïs ſon Couſin germain ſurnommé *le Barbu* lui cauſa beaucoup d'embarras. Ce fut par ſes intrigues que les Magiſtrats de Munich le chaſſérent avec ſon frére Guillaume de leur ville, dans laquelle ils ne rentrérent que trois ans après par le moyen du peuple qui leur étoit demeuré fidéle. Il commença à régner avec un peu plus de tranquillité, mais cela ne dura pas long tems, parce que Louïs par ſa fierté fournit occaſion à de nouveaux troubles. Environ l'an 1430, l'Empereur l'envoya en Lithuanie pour mettre à Vitolde ſur la tête la couronne de ce païs-là; mais il en fut empêché par les Polonois qui avoient occupé tous les paſſages. Il fut, au rapport d'Aventin, le premier qui porta le titre de Duc de Baviére par la Grace de Dieu, mais la Chronique de Reigersberg témoigne que dès l'an 1141, le Duc Léopold avoit porté ce titre. On remarque de lui, qu'en 1436, du conſentement du Magiſtrat de Straubingen, il fit prendre la Maîtreſſe de ſon fils, nommée Agnès Bernauer, fille d'un Barbier d'Ausbourg, & la fit depuis cela noyer dans le Danube, parce qu'elle parloit avec trop d'inſolence. Mais pour lui faire une eſpéce de réparation, il fit bâtir à ſa mémoire une chapelle pour y dire tous les jours la meſſe. Il mourut le dernier juin de l'an 1437. *Voyez* ſa femme & ſes enfans dans l'art. de BAVIÉRE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Andreæ Presbyteri, *Chron. Duc. Bav.* Aventinus, *Annales Bojorum*, *l.* 7. Aldzreit, *Annales.* Spener, *Sylloge*, *p.* 271.

* ERNEST, fils d'Albert IV. *Voyez* ERNEST Archevêque de Saltzbourg.

* ERNEST fils d'Albert V. *Voyez* ERNEST Archevêque de Cologne.

MARQUIS DE BRANDEBOURG.

* ERNEST I. Marquis de Brandebourg fils de l'Electeur Joachim Frédéric, & de Catherine fille de Jean Marquis de Cuſtrin, naquit le 13 avril 1583, & fut un jumeau du Prince Joachim. Ayant perdu ſon pére en 1608, il ſe tint chez l'Electeur Jean Sigiſmond ſon frére, & lorsque ſon Couſin Frédéric Marquis de Brandebourg mourut en 1611, il fut fait à ſa place Commandeur de l'Ordre de S. Jean dans la Marche de Brandebourg, en Saxe, en Poméranie & dans la Principauté de Wenden. Deux ans auparavant, le dernier Duc de Juliers, de Cléves & de Berg étant mort ſans héritiers, l'Electeur Jean Sigiſmond ſe mit en poſſeſſion de ce païs-là, & y établit pour Stadhouder ſon frére Erneſt. Il s'y rendit en 1610, & y embraſſa la Religion Réformée. Son exemple fut ſuivi des autres Marquis de Brandebourg & même de l'Electeur Jean Sigiſmond. Le Comte Palatin de Neubourg, nommé Wolfgang Guillaume, prétendit avoir part à cette ſucceſſion. Là-deſſus l'Archiduc Léopold voulut s'en aſſurer, mais Erneſt fit à Dortmond au nom de ſon frére un accord avec le Palatin par l'entremiſe de Maurice Landgrave de Heſſe-Caſſel, de ſorte qu'ils prirent enſemble l'adminiſtration de ces trois Etats, & s'oppoſérent de concert à l'Archiduc Léopold qui fut enfin contraint de ſe retirer, lorsqu'il vit la ville de Juliers priſe par les Hollandois en 1610 ſous le commandement du Prince Maurice. Les Commiſſaires Impériaux qui étoient à Cologne tâchérent d'étouffer toutes ces brouilleries, & avancérent même fort le traitté à Juterbock en 1611; mais ils ne purent venir à bout de leur deſſein, à cauſe du refus du Palatin de Neubourg. Là-deſſus l'Electeur de Brandebourg & celui de Saxe firent un accord enſemble. Dans ce tems-là le Roi de France & Erneſt travaillérent à un accommodement entre les Magiſtrats d'Aix & les Bourgeois qui faiſoient profeſſion de la Religion Luthérienne. Erneſt fit fortifier Mulheim, mais la ville de Cologne obtint de l'Empereur Matthias une défenſe de continuer cet ouvrage. L'année ſuivante il alla trouver ſon frére à Berlin & y mourut le 18 ſept. 1613. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Meteren. Schadeus. *Contin. Sleid. partie* 4. *l.* 2. S. 38. Rentſch, *p.* 486, 487. Pfeffinger, *ſur l'an* 1613.

* ERNEST II. Marquis de Brandebourg fils de Jean George frére de l'Electeur Jean Sigiſmond, & par conſéquent neveu du precédent, & d'Eve Chriſtine fille de Frédéric Duc de Wirtemberg, naquit à Jagersdorf le cinquiéme janv. 1617. Son pére ayant pris le parti de Frédéric V. Electeur Palatin, il fut obligé de ſe retirer avec ſa mére, & de ſe refugier chez le Duc de Wirtemberg, où il apprit ce qui convient à un Prince. D'abord il voulut prendre le parti des armes, mais il changea de réſolution & fit en 1635 le voyage de France, & l'année d'après celui d'Italie qu'il a lui même couché par écrit en François. Après s'être tenu quelque tems à Genéve & à Ratisbonne, il retourna en France, d'où en 1637 il paſſa en Angleterre, en Hollande, & en Danemark où il demeura quelque tems à la Cour du Roi Chriſtian IV. En 1638, il fit un troiſiéme voyage en France, & traverſa la Bourgogne & la Suiſſe pour retourner dans le Wirtemberg. L'année ſuivante il alla en Hollande, d'où il ſe rendit premiérement à Glukſtad pour s'y aboucher avec le Roi de Danemark, enſuite à Dantzik, & enfin en 1641, à Konisbergen auprès de l'Electeur George Guillaume, qui mourut la même année. Son Succeſſeur Frédéric Guillaume, lui donna la charge de Stadhouder de la Marche de Brandebourg, de laquelle il s'aquitta avec beaucoup de gloire & de réputation. Il étoit naurellement un peu ſujet à la mélancholie, à laquelle d'autres accidens s'étant joints, il mourut en 1642, ſans avoir été marié. Il s'étoit engagé à épouſer Louiſe Charlotte fille aînée de l'Electeur George Guillaume, mais la mort l'empêcha de remplir ſes engagemens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ, *Chron. p.* 765. Rentſch, *p.* 919. *& ſuiv.*

DUCS DE BRUNSWIK-LUNEBOURG.

* ERNEST, Duc de Brunswik-Lunebourg, Seigneur Régent du païs de Gottingen, étoit fils du Duc Albert ſurnommé *le Gras*, & de Richſe fille de Magnus dit le Débonnaire Duc des Hérules & des Vandales. En 1342, il aſſiſta ſon frére Albert Evêque d'Halberſtadt contre ſes ennemis, & donna de grandes preuves de ſa valeur. Après la mort de Magnus arrivée en 13[illegible], Erneſt s'empara, en qualité de Tuteur, des villes de Brunswik & de Lunebourg, & les garda pendant huit années. La même année il s'engagea avec le Gouverneur de Magdebourg dans un rude combat où il fut fait priſonnier avec ſoixante Chevaliers, & les plus riches Bourgeois de Brunswik, mais il fut relâché à la priére de ceux de Magdebourg par l'Archevêque, auquel il paya pour ſa rançon 4000 marcs. Il mourut en 1379. *Voyez* ſa femme & ſes enfans à l'art. de BRUNSWIK. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Buntings, *Brunſ. Chron.* Spener, *Sylloge.*

* ERNEST de Zell ſecond fils de Henri de Lunebourg & de Marguerite fille d'Erneſt Electeur de Saxe, naquit le 26 juin de l'année 1479. L'Electeur Frédéric de Saxe ſon oncle maternel l'envoya avec ſon frére Henri Othon, à l'Académie de Wittenberg & les confia tous deux à la conduite de George Spalatin. Après y avoir été quelque tems, & y avoir entendu Martin Luther ſur la Théologie, & Henning Gœclen ſur la Juriſprudence, il alla en France par ordre de ſon pére. Mais comme les brouilleries s'augmentoient de plus en plus en Allemagne, il quitta la France, pour venir veiller à l'adminiſtration de ſes Etats. Auſſi tôt après ſon retour il travailla à y introduire la Religion Luthérienne, & à ériger par tout des Ecoles. Enſuite étant allé en 1530 à la Diéte d'Ausbourg, il refuſa d'aſſiſter à la proceſſion, où ſe trouvérent les autres Electeurs, ſigna la Confeſſion d'Ausbourg, & pour la ſureté de ſes Etats il entra dans la ligue de Smalcalde. Pour cette raiſon-là, l'Empereur lui refuſa longtems l'inveſtiture. Il rendit à ſes Alliez de grands ſervices, contre Henri le Jeune Duc de Brunswik. Longtems auparavant, ſavoir en 1525, il avoit travaillé à appaiſer la revolte des Païſans, & il tâcha dix ans après de faire rentrer dans leur devoir les Anabaptiſtes de Munſter. Deux ans avant cela, il avoit eu quelque démêlé, avec ceux de Lunebourg au ſujet du droit de propriété du Monaſtére de S. Michel, *mais il furent terminez par les changemens arrivez dans la* Religion. *Il nettoya les grands chemins de* voleurs. C'étoit un Prince doué de toutes les belles qualitez de l'eſprit & du corps. Il aima les Savans, & donna ſur tout des marques de ſa bienveillance à Urbain Regius qu'il avoit emmené avec lui de la Diéte d'Ausbourg, & qu'il fit ſon Miniſtre & Surintendant des Egliſes du païs de Lunebourg. Il mourut le onziéme janvier de l'an 1546, qui fut auſſi celui de la mort de Luther. Il étoit né à Ultzen, la même année que Mélanchthon, & dans *la même* maiſon laquelle devint dans la ſuite un Collége. *Voyez* ſa femme & ſes enfans à l'art. de Brunswik, à la branche de LUNEBOURG No. XVI. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Melanchthon, *in Oratione in obitum Erneſti.* Pantaleon, *Proſopogr. partie* 3. *p.* 147. Buntings, *Brunſ. Chron.*

* ERNEST, Duc de Brunswik Seigneur d'Eimbek & de Grubenhagen, fils de Philippe *l'Ancien* & de Catherine fille d'Erneſt Comte de Mansfeld, naquit en 1518, & fut dès ſes jeunes ans élevé dans la pratique de toutes les vertus. Après s'être tenu quelque tems chez ſes parens les Comtes de Mansfeld, il ſe rendit à la Cour de Jean Frédéric Electeur de Saxe, & dans le tems qu'il fut à Wittenberg, il alla entendre avec beaucoup d'aſſiduité les prédications de Luther & des autres Profeſſeurs. Dans la guerre de Religion, il ſe rangea du parti de l'Electeur de Saxe & ſe trouva auſſi en 1546 à la bataille de Gingen, & l'année ſuivante à celle de Mulberg, où il fut fait priſonnier avec l'Electeur. Il fut relâché bientôt après, & dès que le Duc Philippe ſon pére fut mort, il prit les rênes du gouvernement, & fit de bons réglemens. En 1557, il ſe trouva à la bataille de S. Quentin contre les François, à la tête d'un régiment, mais il y perdit ſon frére. Il mourut le deuxiéme avril 1567. *Voyez* ſa femme & ſes enfans à l'art. de BRUNSWIK. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Thuanus, *Hiſt. l.* 2. 4. *&* 41. Buntings, *Brunſ. Chron.* 92. Spener, *Sylloge.*

* ERNEST AUGUSTE Duc de Brunswik-Lunebourg, Electeur & Evêque d'Oſnabrug, fils du Duc George & d'Anne Eléonor fille de Louïs Landgrave de Heſſe-Darmſtad, naquit le dixiéme nov. 1629. Après la mort de ſon pére arrivée en 1641, il ſe rendit à l'Académie de Magdebourg, où il fut revêtu de la dignité de *Rector Magnificentiſſimus*. L'année d'après il fit un voyage en Hollande & en Angleterre. En 1646, *il alla* en France, d'où il paſſa en Eſpagne, & après avoir parcouru toute l'Italie & vu les iſles de Sicile & de Malthe, il retourna dans ſon païs. Il y fut fait Coadjuteur de Magdebourg, où il avoit une place de Chanoine dès l'année 1638. Enſuite, il fit avec ſon frére pluſieurs voyages en Italie. Il eut en chemin une fiévre chaude qui à ſon arrivée à Vienne en 1657, fit deſeſpérer de ſa vie. Cependant il en réchappa, & dès qu'il fut rétabli, il retourna en ſon païs. Après la mort du Cardinal François Guillaume, de Wartemberg, il fut en vertu de la paix de Munſter, fait Evêque d'Oſnabrug. Il choiſit Iborg pour en faire le lieu de ſa réſidence. Il travailla de toutes ſes forces à aſſoupir les différens ſurvenus après la mort du Duc Chriſtian Louïs, entre les Ducs George Guillaume, & Jean Frédéric. En 1665, il vint à bout de faire la paix entre l'Angleterre & les Etats Généraux des Provinces-Unies, & fit avec les derniers à Nieubourg une alliance défenſive. Mais comme l'irruption des François dans les Païs-Bas Eſpagnols fit naître de nouveaux troubles, il fit alliance avec le Danemark, le Brandebourg & la Hollande pour conſerver la tranquillité publique. Pour donner à la République de Veniſe des preuves de la reconnoiſſance qu'il avoit des honnêtetez qu'il en avoit reçues, il lui envoya pour le ſecours de Candie un corps de troupes choiſies ſous le commandement de Joſias Comte de Waldek,

dek, qui étoit encore au ſervice des Vénitiens lorsque la ville de Candie ſe rendit en 1669. En 1671, il fit de nouveau un voyage en Italie. A ſon retour il affranchit ſes Sujets des paſſages & des marches que la guerre de la France contre la Hollande pouvoit cauſer. Et comme les Ennemis venoient en grande quantité dans le Palatinat, il fit une alliance avec l'Empereur, l'Eſpagne & les Etats Généraux. En 1675, il aſſiégea & prit la ville de Tréves après avoir entiérement défait le ſecours commandé par le Maréchal de Créqui. L'année d'après il marcha contre Maſtricht, & en 1677 contre Charleroi. En 1678, il ſe trouva à la bataille de S. Denys. En 1679, il ſurvint un nouveau différent entre le Danemark & la ville de Hambourg, mais il trouva le moyen de le terminer heureuſement par le Traitté de Pinenberg. Son frére Jean Frédéric étant mort la même année à Ausbourg, il reçut l'hommage de la Principauté de Calemberg & fit ſa réſidence à Hanovre. En 1683, il envoya en Hongrie 3600 hommes qui contribuérent beaucoup à la priſe de Newhauſel, & à la victoire remportée près de Gran ſur les Turcs. Dans les années ſuivantes il envoya de nouveaux ſecours aux Vénitiens, & mit fin aux troubles ſurvenus avec la ville de Hambourg. En 1688, les François ayant fait une irruption en Souabe & en Franconie, il mena en perſonne un corps de 8000 hommes ſur le Rhin, & fit en 1689 rétablir le Duc de Holſtein-Gottorp par le Traitté d'Altena. Il forma alors le deſſein de venir en Brabant au ſecours de l'Eſpagne avec un corps de 8000 hommes, mais l'irruption des François dans la Souabe, l'obligea à joindre ſon armée à celle des Alliez devant Mayence, & hâta par ſa préſence la reddition de cette place; après quoi il retourna dans les Païs-Bas Eſpagnols. En 1692 il envoya à l'Empereur un corps de 5000 hommes pour ſervir contre les Turcs, & en même tems, ſelon les conditions du Traitté fait avec l'Angleterre & la Hollande, 8000 hommes dans les Païs-Bas Eſpagnols. Tant de ſervices ſignalez lui firent obtenir la même année la dignité d'Electeur. Environ dans le même tems il entra dans la grande alliance conclue entre l'Empereur & les Etats Généraux en 1689. Il envoya en 1696 dans les Païs-Bas 4000 hommes, & en 1697 6000, outre ceux dont on a parlé. Il envoya la même année au Congrès de Ryswik un Ambaſſadeur qui contribua beaucoup à la concluſion de la paix. Il mourut peu de tems après, le 23 janv. 1698. *Voyez* ſa femme & ſes enfans à l'art. de BRUNSWIK. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Perſonalia Churfurſt. Erneſti Auguſti.* Meyer, *Calendrier d'Erneſt Auguſte*, en Allemand.

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

* ERNEST Landgrave de Heſſe-Caſſel, & le premier de la branche de Rheinfelde, fils de Maurice, & de Julienne Comteſſe de Naſſau-Dillembourg, naquit le huitiéme déc. 1623. En 1648, ſervant dans l'armee de Heſſe, il fut fait priſonnier près de Geſeke par Lamboy un des Généraux de l'Empereur, & eut par là occaſion de converſer avec les Jéſuites. Comme ils lui faiſoient toute ſorte de difficultez ſur la Religion, il prit le parti d'ouvrir à Rheinfelde en 1651, une Conférence, à laquelle furent invitez pour le parti Catholique entre autres le fameux Pére Valérien Capucin, & pour le parti Proteſtant Pierre Haberkorn & Balthazar Meiſner, La conférence étant terminée, il embraſſa ouvertement avec ſon épouſe Marie Eléonor fille de Philippe Reinhard Comte de Solms, la Religion Romaine à Cologne. Il donna les raiſons de ſon changement dans un Ecrit dédié au Baron de Boineburg, & refuté enſuite par Dorſcheus & d'autres. En 1666, il publia un Ouvrage avec le titre de *Catholicus Diſcretus*, contenant des penſées & des réflexions libres & modérées ſur l'état préſent des affaires de Religion dans le monde. Il y fait voir qu'il n'eſt pas fort éloigné des ſentimens de ceux qui ne reconnoiſſent que la Religion naturelle, de ſorte que ſon livre ne lui fit pas beaucoup d'honneur chez les Catholiques Romains mêmes. André Kuhn oppoſa à ce livre ſon *Diſcretus Catholicus Autocatacritus*, & d'autres y firent auſſi des réponſes. En 1658, il ſuccéda à ſon frére Herman, & fit pluſieurs voyages en Italie. En 1672, il fut propoſé pour être Général de l'armée que l'on devoit lever pour la ſureté de l'Empire, mais il ne voulut pas accepter cet emploi. Après la mort de ſa femme, arrivée en 1689, il épouſa de la main gauche la fille d'un Officier ſubalterne, laquelle fut appellée Madame Erneſtine. Il mourut à Cologne le 12 mai de l'an 1693. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brouweri, *Annal. Trevir. l.* 26. *Acta Georgii Calixti & Erneſti Landgr. edita per* Frid. Ulr. Calixtum. Spener, *Sylloge.* Imhof, *N. P. l.* 4. *c.* 7. Caroli, *in Memor. Eccleſ. ſeculi* XVII. *l.* 6. *c.* 12. & 16. Arnold, *Hiſt. de l'Egliſe &c. partie* 2. *l.* 17. *c.* 3. S. 9.

MARQUIS DE BADE.

*ERNEST, Marquis de Bade, & le premier de la branche de Dourlac, fils du Marquis Chriſtophle & d'Ottilie fille de Philippe *le Jeune*, Comte de Catzenellebogen, naquit le ſeptiéme oct. 1482. En 1536, il fit avec ſon Couſin un traitté par lequel aucun des deux ne pouvoit aliéner les terres du Marquiſat, ni faire aucun deshonneur à la famille par un mariage inégal. Il étoit fort eſtimé de l'Empereur Maximilien I. auquel il envoya un Ambaſſadeur en 1510, dans le tems qu'il épouſa Elizabeth fille de Frédéric Marquis de Brandebourg-Anſpach. Il mourut le ſixiéme février de l'an 1553. *Voyez* ſes femmes & ſes enfans à l'art. de BADE-DOURLAC. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Baſelius, *in addit. ad Chron. Naucler.* Pantaleon, *Proſopogr. partie* 3. Spener, *Sylloge.* Schurtzfleiſch, *Diſſert. de Reb. Badenſ.*

* ERNEST FRÉDÉRIC, Marquis de Bade-Dourlac, fils de Charles II. & d'Anne fille de Robert Comte Palatin du Rhin, naquit le 17 oct. 1560. Dans le partage de la ſucceſſion il eut Hochberg & la Seigneurie de Rothelin. Son frére Jaques qui peu de tems avant ce partage avoit embraſſé la Religion Romaine, étant venu à mourir, Erneſt en qualité de Tuteur ſe chargea de l'adminiſtration. Le Prince Erneſt Jaques ſon pupille, né après la mort de ſon pére, étant mort le 21 mai 1591, il lui ſuccéda, & abolit la Religion Romaine que ſon frére Jaques avoir introduite dans ſes Etats. Il s'appliqua fort à faire du bien à ſon païs, & fonda une Ecole illuſtre à Dourlac, avec un certain fonds pour y entretenir dix Etudians. Il orna auſſi le lieu de ſa réſidence de pluſieurs beaux bâtimens. Il auroit embraſſé la Religion Réformée, s'il eût vécu plus longtems. Il épouſa Anne fille d'Edſard Comte d'Ooſt-Friſe & Veuve de Louïs Electeur Palatin, mais il n'en eut point d'enfans. Il mourut le 14 avril 1604. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Thuanus, *Hiſt. l.* 99. 104. & 109. Lundorpius, *Continuat. Sleidani, tome* 2. *p.* 618. 875. 964. Chytræus, *in Saxon. l.* 29. Spener, *Sylloge.* Schurtzfleiſch, *in Reb. Badenſ.*

PRINCES D'ANHALT.

*ERNEST fils de George I. fut, en 1496, reçu avec ſes deux fréres George & Ludolphe dans la Confrairie de St. Antoine. C'étoit un brave Prince qui maintenoit fort bien ſon païs. Il mit en 1506 la premiere pierre à l'Egliſe Luthérienne de Deſſau, à laquelle ſon frére Rodolphe, un des Généraux des troupes Impériales, contribua une grande partie, priſe du butin qu'il avoit fait ſur les Vénitiens. En 1511, il rendit à Joachim fils de Jean Electeur de Brandebourg les villes de Cotbus & de Peitz que ſon pére avoit engagées après avoir reçu l'argent qu'il avoit avancé ſur cette hypothéque. Il mourut le 15 juin de l'an 1516. Il avoit épouſé Marguerite Princeſſe très renommée par ſa piété & par ſes vertus, fille de Henri Duc de Munſterberg en Siléſie. Il en eût trois fils, ſavoir *Jean, George* & *Joachim* qui ont tous trois fort avancé la Réformation de Luther. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brotuff, *Anhalt. Chron. l.* 6. *c.* 15. Sagittarius, *in Hiſt. Princip. Anhalt. c.* 27. Spener, *Sylloge.*

* ERNEST fils de Chriſtian *l'Ancien* & d'Anne fille d'Arnould Comte de Benthem & de Teckelembourg, naquit le 19 mai 1608, à Amberg dont ſon pére étoit Stadhouder pour l'Electeur Palatin. En 1618, on l'envoya à Brieg en Siléſie, où il fut élevé avec le fils de Jean Chriſtian Duc de Lignitz & de Brieg. Mais comme en 1621, après la bataille de Prague, les affaires de l'Electeur Palatin allérent en décadence, Erneſt fut rappellé à Stade par ſon pére, qui l'emmena en Suéde, où il ſe fit connoitre à Guſtave Adolphe. De là il vint en Holſtein, alla en 1622 dans les Païs-Bas, & ſe jetta dans la ville de Berg-op-Zoom dans le tems qu'elle étoit aſſiégée par le Général Eſpagnol Spinola. En 1623, il alla avec ſon frére aîné Chriſtian en Danemark, & la même année encore en Italie, où il fit d'abord quelque ſéjour à Padoue, enſuite à Florence: après quoi il viſita les principales villes & Cours d'Italie. En 1625, étant de retour, il fut de la part de toute la maiſon d'Anhalt envoyé en Ambaſſade vers l'Electeur de Saxe, en 1627 à l'Empereur Ferdinand II, & trois fois au Général Walſtein, qui eut tant de ſatisfaction de toutes ſes démarches que lorsqu'en 1628 il vint le joindre au ſiége de Stralzund, il lui offrit un Régiment de Cavalerie. Erneſt l'accepta, & marcha à ſa tête vers l'Italie pour aller contre le Duc de Mantoue. Mais ayant à ſon retour remarqué que l'on devoit prendre les armes contre les Proteſtans, il quita le ſervice de l'Empereur pour entrer dans celui de Jean George Electeur de Saxe. En 1632, il fut envoyé avec ſon Régiment de Cavalerie au ſecours de Guſtave Adolphe à l'armée proche de Nuremberg où il tomba dans une dangereuſe maladie dont il fut bientôt aprés rétabli. Enſuite il alla avec le Roi de Suéde en Saxe, & ſe trouva à la fameuſe bataille de Lutzen où ayant été mortellement bleſſé, il ſe fit porter à Naumbourg où il mourut le 3 déc. 1632 dans la 24 année de ſon âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Becman, *Hiſt. Anhalt.*

AUTRES PRINCES ET COMTES DU NOM D'ERNEST.

* ERNEST, Prince du S. Empire Romain Comte de Holſtein-Schawembourg, naquit le 24 ſept. de l'année 1569. Il étoit fils d'Othon Comte de Holſtein-Schawembourg & d'Elizabeth Urſule fille dn Duc Erneſt de Brunswik-Lunebourg. Dans ſa jeuneſſe on l'envoya à Helmſtad où il fit ſes premiéres études. Enſuite il fit un voyage en France, & deux en Italie, & ſe perfectionna dans les Sciences qui lui convenoient. Après cela il demeura quelque tems à la Cour de Heſſe, parce qu'étant le plus jeune de ſes fréres, & que ſon ſecond frére exerçoit la régence, il n'avoit pas beaucoup à dépenſer. Mais quand il épouſa Hédwige la fille du Landgrave de Heſſe-Caſſel, il eut ſelon l'accord fait à Minden en 1595, les quatre Bailliages de Saxenhagen, de Hagembourg de Bokloh & de Meſmerode, & par conſéquent tout le bas Comté de Schawembourg. Mais ce ne fut que pour quinze ans. Il fit ſa réſidence à Saxenhagen. Ses quatre fréres *Herman*, *Adolphe*, *Antoine* & *Othon* étant morts ſans enfans, il aquit la poſſeſſion de tout le Comté avec le Comté de Pinneberg en Holſtein, qui en dépendoit; & comme il étoit bon économe, il augmenta conſidérablement ſes richeſſes & par conſéquent ſon pouvoir & ſon crédit. Il s'aquitta d'une maniére louable de l'adminiſtration de ſes Etats, & choiſit d'habiles gens pour ſes Miniſtres, parmi leſquels ſe trouvoient Everard de Weyhe, Melchior Goldaſt de Haymensfeld, &c. Il fit faire de beaux bâtimens à Stathagen, à Buckebourg & à Pinneberg. En 1610, il convertit le Cloître des Franciſcains en une Ecole Illuſtre, qui devint en peu de tems fort célébre, de ſorte qu'Erneſt réſolut de la changer en Académie, & il en obtint en 1619 le privilége de l'Electeur Palatin qui étoit alors Vicaire de l'Empire, confirmé l'année d'après par l'Empereur Ferdinand II. Il tranſporta ſa nouvelle Académie de Stathagen à Rintelen, & la dédicace en fut faite le 17 juillet 1621. En 1619, il obtint pour lui & pour ſes ſucceſſeurs, de l'Empereur Ferdinand II, le titre de Prince, & ſe fit nommer Prince de Holſtein-Schawembourg. Mais le Roi de Danemark ne voulut pas ſouffrir qu'il portât ce titre, & s'en plaignit à l'Empereur, alléguant pour raiſon que dans le tems que Chriſtian I.

Roi de Danemark, de la maiſon d'Oldenbourg, aquit par la mort des Comtes de Holſtein de la ligne de Schawembourg, la poſſeſſion du Holſtein, les Comtes de Schawembourg s'étoient déſiſtez de toutes prétentions ſur ce Duché, & ne tinrent qu'en fief, des Rois de Danemark comme Ducs de Holſtein, ce qu'ils poſſédoient dans le Comté de Pinneberg. L'Empereur demeura dans les intérets d'Erneſt; & le Roi de Danemark, voyant que l'Empereur n'étoit pas en en état d'aſſiſter ſon Compétiteur, ſe jetta dans le Comté de Schawembourg, & contraignit Erneſt à paſſer un accord par lequel il s'obligeoit de lui payer 50000 écus, & de renoncer au titre de Prince ou Duc de Holſtein, ſe contentant de celui de Prince du S. Empire Romain, Comte de Holſtein-Schawembourg. Le titre de Prince s'éteignit avec ſa vie, puiſqu'il n'eut point d'enfans de ſa femme. Il mourut le 18 janvier 1622, & eut pour ſucceſſeur ſon Neveu Juſte Herman. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lotichii, *Rer. German. tome* 1. *l.* 12. *c.* 4. Winckelman, *Heſſiſ. Chron. partie* 4. *c.* 7. Lundorpii, *Acta publica*, *tome* 2. *l.* 6. *c.* 28. Meteren, *Hiſt. des Païs-Bas. Théatre de l'Europe*, *tome* 1. *ſur l'an* 1619. *p.* 504. Lucæ *Graven-ſaal*, *p.* 540. *& ſuiv.* Spangenberg, *Théatre*, *l.* 5. *c.* 53. *p.* 289. *& ſuiv.* Luning, *Archives de l'Empire*, *part. ſpec. contin. de Holſtein*, *p.* 58. 61.

* ERNEST, Comte de Mansfeld Marquis de Caſtelnuovo & de Boutillére, fils naturel de Pierre Erneſt Comte de Mansfeld, Gouverneur de Luſſelbourg, & légitimé par l'Empereur Rodolphe II. naquit en 1585, fut élevé dans ſa jeuneſſe à la Cour d'Erneſt Archiduc d'Autriche Gouverneur des Païs-Bas, & envoyé fort jeune en Hongrie pour apprendre le métier de la guerre ſous Charles Comte de Mansfeld ſon frére. Il ſervit enſuite l'Empereur & le Roi d'Eſpagne dans les guerres de Hongrie & des Païs-Bas: mais il eut dans ce ſervice quelque mécontentement, ſoit parce qu'on lui avoit rabbattu de ſes gages, ſoit parce qu'on ne ſongeoit point à l'avancer. Ainſi il ſe retira du ſervice d'Eſpagne, & conſerva toûjours dans le cœur une grande haine contre les Eſpagnols. En 1609, il prit ſervice ſous l'Archiduc Léopold, mais il entra après dans l'union, & ſervit enſuite Charles Emanuel Duc de Savoye contre l'Eſpagne, & le Duc pour le recompenſer de ſes ſervices le fit Marquis de Caſtelnuovo. Après la paix, il alla en Allemagne avec deux mille hommes, pour rendre ſervice à Frédéric Electeur Palatin qui l'envoya l'an 1618 en Bohéme au ſecours de ceux qui dans ce Royaume s'étoient ſoulevez contre la maiſon d'Autriche. Les Bohémiens lui donnérent à Prague la charge de Grand Maître de l'Artillerie, & de Général d'Infanterie. Il prit enſuite la ville de Pilſen, & fut mis à cauſe de cela au ban de l'Empire en 1619 par l'Empereur Matthias: mais les Bohémiens le reçurent au nombre des Princes du païs. Il avoit reçu auparavant quelque échec près de Rotelitz dans une rencontre avec le Général Bucquoy, mais il ſut bien peu de tems après prendre ſa revenche. Cette même année les Bohémiens voulurent ſe donner un Roi, & Erneſt comme Membre des Etats de Bohéme donna ſa voix au Duc de Savoye, qui, à ce qu'il l'aſſuroit, devoit embraſſer la Religion Proteſtante, comme il l'avoit fait lui même, quoiqu'il eût été élevé dans la Religion Romaine. Environ dans le même tems les Bohémiens lui donnérent le Cloître de Codiſchau, & deux petites villes avec quelques villages qui lui rapportoient un grand revenu. Cependant l'Electeur Palatin fut élu Roi de Bohéme, mais il perdit bientôt après ce Royaume par la perte de la bataille de Prague qui ſe donna en 1620, & où Erneſt ne ſe trouva pas. Après cela il défendit longtems les villes de Pilſen & de Thabor, & le Roi Frédéric le nomma pour ſon Général en Bohéme: mais l'Empereur Ferdinand mit ſa tête à prix, promettant une groſſe ſomme d'argent à quiconque pourroit le lui livrer mort ou vif. Pilſen ſe rendit en 1621, à l'Empereur, & Erneſt n'étant pas en état de tenir tête au Général Tilly, ſe retira avec ſon armée dans le Haut Palatinat, & battit ſur les frontiéres quelques troupes de Tilly & de Wirtzbourg. Tilly marcha avec les troupes impériales & Bavaroiſes vers le Haut Palatinat: mais Erneſt ſe retira dans le Bas Palatinat & dans l'Evêché de Spire. En 1622, il ravagea l'Alſace, aſſiégea ſans ſuccès la ville d'Elzas-Zabern, & fut mis au ban de l'Empire pour la ſeconde fois par l'Empereur Ferdinand II. Cela ne l'empêcha pas de rentrer dans l'Evêché de Spire, & après que le Roi Frédéric eut joint ſon armée à la ſienne, ils battirent les Bavarois près de Mingelſheim, prirent Ladenburg d'aſſaut, & ſecoururent Haguenau. Ces heureux ſuccès reveillérent le courage de ſes troupes qui étoient mal payées, & les animérent à le ſuivre promptement & de bon cœur. Là-deſſus il tomba ſur Louïs Landgrave de Heſſe-Darmſtad qui tenoit le parti de l'Empereur, & le fit priſonnier avec Jean ſon fils: mais ils furent relâchez à certaines conditions. Enſuite il joignit ſon armée avec celle de Chriſtian Duc de Brunſwik & Evêque d'Halberſtadt, traverſa l'Alſace, la Lorraine & le Hainaut pour entrer dans le Brabant, parcequ'il voyoit que les affaires de l'Union alloient mal, & que d'ailleurs il ne trouvoit aucun accès auprès de l'Empereur à qui il avoit inutilement offert ſes ſervices, après l'avoir auparavant prié de revoquer ſon ban. Sa marche dans les Païs-Bas ſe fit dans le tems qu'on s'y attendoit le moins, & s'exécuta par conſéquent avec aſſez de facilité, mais elle fut fort préjudiciable aux lieux qui ſe trouvérent ſur ſon paſſage, parce que ſes ſoldats ne vivoient que du butin & du pillage qu'ils faiſoient. Le Duc de Bouillon ſe ſervit de l'occaſion, & voulut perſuader à Erneſt, & à Chriſtian de marcher au ſecours des Huguenots. L'approche de ces deux Généraux ne donna pas peu d'inquiétude au Roi de France. Le Duc de Nevers tâcha de les faire entrer au ſervice du Roi: mais Erneſt prit le parti de ſe rendre directement dans les Païs-Bas. Il trouva contre ſon attente le Général Eſpagnol Gonſalve de Cordoue rangé en bataille derriére une hauteur près de Fleurus pour lui couper le paſſage. Les ſoldats de Mansfeld n'avoient pas en ſix ſemaines de tems paſſé la nuit à couvert, & n'ayant point vû de pain depuis une quinzaine de jours, ils avoient été contraints de ſe nourrir de fruits, de ſorte qu'ils étoient tous fatiguez, & la plupart malades. Cependant Erneſt hazarda le combat, & défit entiérement les Eſpagnols qui perdirent leur canon & leurs équipages, & qui parce qu'on ne s'acharna pas à les pourſuivre, s'attribuérent la victoire. Mais comme les troupes du Comte de Mansfeld manquoient de vivres, il ſe hâta de gagner les Païs-Bas Unis: mais il perdit en chemin bien du monde. Il arriva tout à propos pour ſe trouver à la levée du ſiége de Berg-op-zoom aſſiégée par le Général Eſpagnol Spinola. Il aſſiſta auſſi avec le Prince d'Orange à l'infructueuſe tentative ſur Anvers. Dans la même année, après avoir couru grand riſque de ſe noyer, il arriva en Allemagne où il prit chemin faiſant Dorſten & d'autres places de Weſtphalie, & entra dans le Comté d'Ooſt-Friſe. Pendant ce tems-là Chriſtian Duc de Brunſwik fut battu par le Général Tilly, & ſon armée, dont une partie prit ſervice chez les Hollandois, fut entiérement diſſipée. Mais comme ces gens-là étoient accoutumez au pillage, on leur donna bien tôt leur congé. Herman Othon Comte de Stirum, mena ceux qui voulurent continuer de ſervir, en Ooſt-Friſe vers le Comte de Mansfeld qui leur permit toute ſorte d'inſolences. Le Général Tilly voulut dans la ſuite l'aller attaquer, mais il le trouva ſi bien retranché près de Stukhauzen, qu'il ne put en approcher. Outre cela le Comte de Mansfeld avoit reçu un ſecours de quelques mille François. Mais comme on n'avoit pas en main l'argent pour les payer, il ſurvint un grand deſordre dans cette armée. Les Habitans de l'Ooſt-Friſe perdirent enfin patience, & après avoir en vain demandé à l'amiable qu'on les délivrât de ces fâcheux hôtes, ils vouloient prendre les armes; mais les Etats Généraux portérent par leur entremiſe Erneſt à quitter le païs moyennant une ſomme de trois cens mille francs, & de congédier ſes troupes. Il le fit, mais il garda encore quelques gens, qui à la fin ſe débandérent. Après cela il ſe retira en France où l'on craignoit de plus en plus la puiſſance de la maiſon d'Autriche, & pria le Roi de vouloir ſoutenir l'Electeur Palatin. Cela lui ayant en quelque maniére été promis, il paſſa en Angleterre où on lui fit une fort bonne réception accompagnée de riches préſens & de la charge de Général dans cette guerre. Là-deſſus il fit ſes préparatifs & paſſa en Hollande avec quelques troupes Angloiſes, qu'il remit au Prince d'Orange pour s'en ſervir dans l'entrepriſe formée de faire lever le ſiége de Breda. La ſeconde fois qu'il paſſa en Angleterre, il fit naufrage & courut grand riſque de perdre la vie. Il ſe ſauva pourtant, mais avec perte de preſque tout ſon équipage. En 1625, il retourna en Allemagne, ravagea l'Archevêché de Cologne, ſe tint cependant quelque tems entre Hambourg & Lubek, & prit ſon chemin vers la Baſſe Saxe, où il ſe joignit au Roi de Danemark. En 1626, il tâcha de ſe rendre maître du Fort qui eſt dans le voiſinage de Deſſau, mais il fut repouſſé avec grande perte par le Général Walſtein. Il fut plus heureux dans la Marche de Brandebourg, & il réſolut de faire une diverſion en Siléſie & en Moravie, & même en Hongrie. Il y fut principalement porté par Bethlem Gabor Prince de Tranſſylvanie qui ſe mettoit en état de ſe défendre contre l'Empereur. Erneſt reçut du Roi d'Angleterre un renfort de 3000 Ecoſſois, & du Roi de Danemark un de deux mille: à quoi ſe joignit un grand nombre de ceux qui avoient été chaſſez des *Païs Héréditaires* de l'Empereur, de ſorte qu'il ſe mit en marche avec de conſidérables forces pour entrer dans la Siléſie, & pouſſer juſqu'en Moravie. Cette expédition fut tres funeſte à ces païs-là, parce que ſes troupes ne recevant point de ſolde ne ſubſiſtoient que de ce qu'elles pilloient. Les Impériaux ſous la conduite du Général Walſtein ſe mirent à ſes trouſſes: mais il ſut ſi bien prendre ſes meſures, qu'il gagna Jablonka par où l'on paſſe de Moravie en Hongrie par les montagnes, dans le tems que les Impériaux croyoient le tenir enfermé. On lui envoya enſuite de Hongrie 4000 chevaux à ſa rencontre, & Jean Erneſt Duc de Saxe-Weimar vint auſſi le joindre avec une armée de 12000 hommes. Mais Erneſt s'appercevant que le Prince de Tranſſylvanie étoit en traitté avec l'Empereur, il donna ſon artillerie à ce Prince, & ſes troupes au Duc Jean Erneſt & au Général Carpezan, dans le deſſein de ſe rendre à Veniſe par la Turquie, & de s'abandonner enſuite à la fortune. Mais étant venu à Uracovitz petite ville de la Boſnie, il fut ſurpris d'une maladie qui le coucha dans le tombeau le 20 nov. 1626. Son corps fut porté & enterré à Spalatro dans la Dalmatie. Les exploits de cet Erneſt de Mansfeld ont cauſé de l'étonnement à tout le monde, puis qu'après avoir été ſouvent battu, il avoit toujours des reſſources imprévues. On dit qu'il eſt le premier qui ait introduit l'uſage des Dragons dans la guerre. *Voyez* encore d'autres particularitez de ſa Vie à l'art. de MANSFELD (Pierre de.) * *Gr. Dict. Univ. Holl. Acta Mansfeldica.* Puffendorf, *Rer. Suecic. l.* 1. *c.* 48. *p.* 18. Ludolphe *Théatre*, *ſur l'an* 1626. *p.* 314. *& ſuiv.* Meteren, *Hiſt. des Païs-Bas.* Schadeus, *in contin. Sleidani*, *partie* 4. *l.* 8. Le Vaſſor, *Hiſt. du régne de Louïs* XIII. *tome* 4. *l.* 19. *Théatre de l'Europe*, *tome* 1. *ſur l'an* 1618.

* ERNEST CASIMIR, Comte de Naſſau, Catzenellebogen, Vianden, & Dietz, naquit à Dillenburg le 22 déc. 1573. Il étoit fils de Jean ſurnommé *le Vieux*, Comte de Naſſau, & d'Elizabeth fille du Landgrave George de Lichtenberg. Il fit ſes premiéres études à Siegen, les continua dans l'Ecole Illuſtre de Herborn, & les acheva dans l'Académie de Bâle. De là il alla à Genéve, & enſuite en France, & vint enfin auprès de ſon frére âiné le Comte Guillaume Louïs à Groningue. Il réſolut de ſervir ſous lui contre les Eſpagnols, mais il eut tout d'abord le malheur d'être fait priſonnier dans une bataille par les Eſpagnols en 1595 avec ſon frére le Comte Philippe, & Erneſt Comte de Solms, & mené à Rhinberg où les deux autres Comtes moururent. Pour lui, il fut relâché moyennant une rançon de dix mille florins. Enſuite il fut fait Capitaine d'Infanterie au ſervice des Etats Généraux & il ſe trouva à Hulſt avec ſa Compagnie, lorſque les Eſpagnols en firent le ſiége. En 1597, il eut part aux ſiéges & à la priſe des villes de Rhinberg & de Lingen ſous le commandement du Comte Maurice de Naſſau, & en 1598 il accompagna en France la veuve de Guillaume Prince d'Orange, dont la fille Charlotte Brabantine fut mariée à Claude de la Tremoille. Après ſon retour dans les Païs-Bas, il fit la campagne avec le Comte Maurice contre l'Amirante de Caſtille. En 1600, après avoir aidé à prendre le Fort St. André, il fut envoyé en

Flan-

Flandre avec le Prince Maurice, prit chemin faiſant un château & un Fort, & commanda l'avant-garde en Flandre. Dans un combat avec les troupes de l'Archiduc Albert, il reçut quelque échec, mais le lendemain il eut occaſion de s'en venger dans une bataille qui ſe donna entre les deux armées, & où la victoire fut de ſon côté. Dans les années ſuivantes il ſe trouva à la priſe de pluſieurs villes, & en 1600 à la bataille contre le Général Eſpagnol Trivulce. Il fut la même année Gouverneur de Rhinberg. En 1606, il aſſiégea & prit la ville de Lochem. Après la mort de ſon pére qui arriva cette année, il eut pour ſon partage le Comté de Dietz. Enſuite, du conſentement des Etats, il ſe rendit auprès de Henri Jules Duc de Brunſwik, pour l'aider de ſes ſervices dans le ſiége de Brunſwik. Ce fut alors qu'il ſe maria avec la fille de ce Duc nommée Hédwige. Dans la même année il fut gratifié par les Etats Généraux de l'emploi de Général de leur armée, de la charge de Gouverneur de Gueldre & du Comté de Zutphen, & en 1610 de celle de Gouverneur de la Province d'Utrecht. En 1612, il alla au nom des Etats recevoir Frédéric V. Electeur Palatin qui alloit en Angleterre pour y épouſer une Princeſſe Angloiſe, & le conduiſit à la Haye. Dans la ſuite ſon beaufrére Frédéric Ulrich Duc de Brunſwik-Lunebourg ayant en 1615 aſſiégé la ville de Brunſwik, donna à Erneſt Caſimir le commandement de ſon armée, mais les Etats Généraux refuſérent de le laiſſer aller, parce qu'ils avoient des égards pour la ville de Brunſwik. Son frére le Comte Guillaume Louis de Naſſau étant mort en 1620, il fut fait à ſa place Stadhouder de Friſe. Depuis que la tréve de douze ans fut expirée en 1621, Erneſt Caſimir aquit beaucoup de gloire dans toutes les occaſions qui ſe préſentérent pour le ſervice de l'Etat. En 1622, il aida à prendre Berg-op-zoom & enleva Steenwyk aux Eſpagnols. En 1623, il pourvut à la ſûreté de Brémen contre les entrepriſes du Général Tilly, & le Prince Maurice le déclara pour ſon héritier & ſon ſucceſſeur à la Principauté d'Orange, en cas que ſon frére le Prince Frédéric Henri ne laiſſât point d'héritiers. En 1626, il fit la conquête d'Oldenzeel, & appaiſa le tumulte ſurvenu à Leeuwarden. Il ſe trouva en 1628 à la priſe de Grol, & commanda en 1629 une armée à part contre Henri Comte de Berg qui avoit fait une irruption dans le Velau avec un corps de troupes Impériales & Eſpagnoles, & il l'obligea à ſe retirer. Il eut auſſi dans cette même année part au ſiége & à la conquête de la ville de Bois-le-duc. En 1632, il marcha contre Venlo avec le Prince Frédéric Guillaume qui avant la reddition de la place l'envoya contre Ruremonde, mais le ſecond jour du ſiége, comme il deſcendoit de cheval pour entrer dans la trenchée, il fut bleſſé à la tête d'un coup de mouſquet, dont il mourut environ trois heures après au grand regret de l'Etat, du Prince Fréderic Henri, & ſur tout de la Province de Friſe dont il étoit Stadhouder. Ce malheur arriva le 2 juin. On embauma ſon corps qui fut porté à Leeuwarden. L'on garde encore par rareté dans le Palais du Prince le chapeau au travers duquel il reçut le coup. *Voyez* ſa femme & ſes enfans à l'art. de Naſſau Dillembourg qui a pris le nom de Dietz. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Haræus, *Annal. Ducum Brabantiæ, tome* 3. Van Reyd, de Groot & Van den Sande, *Hiſt. des Pais-Bas.* Bizot, *Hiſt. Metallique de Hollande, p.* 176.

* ERNESTI (Jérôme) d'Erffurt, fut d'abord Profeſſeur en langues Orientales à Konigsberg, & enſuite Miniſtre à Bartenſteins. Il mourut le 8 avril 1657. On a de lui, *Compendioſa Grammaticæ Hebrææ Introductio.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ERNESTI (Jean Chriſtophle) Théologien Luthérien né le onziéme janv. 1662, fut d'abord Miniſtre à Plaue près d'Arnſtadt, enſuite au grand & petit Bruchteren, & enfin à Tenſtadt, & Docteur en Théologie à Wittenberg. Il mourut le onziéme août 1722. On a de lui, *Diſputationes de Bibliis Polyglottis; De antiquo excommunicandi ritu De Euſeb. Pamphil. De Dialogis Doctor. Vet. Eccleſiæ; De abſoluto reprobationis Decreto*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ERNESTIUS, (Henri) étoit de Helmſtadt. Il publia en 1641, *Catalogus Bibliothecæ Mediceæ*; deux livres de diverſes leçons; *Sophus Aſophus* en 1665; *Valerius Proleus, de Siglis*; une Diſſertation de la vraye Philoſophie, &c. * Bartholin, *in Danis, page.* 53.

ÉRO. *Voyez* HÉRO.

ÉROGE, ancienne ville de Judée, au midi, non loin de la ville de Jéruſalem auprès d'une montagne fort élevée. Ozias Roi de Juda, ayant eu la préſomption d'entrer dans le Sanctuaire du temple, pour y offrir à Dieu de l'encens, ce qui n'étoit permis qu'aux Prêtres, il ſe fit un ſi grand tremblement de terre, que la voûte du temple s'entr'ouvrit. En même tems cette montagne fut ſéparée en deux avec tant de violence, qu'une partie roula quatre ſtades, & s'alla arrêter contre une autre montagne à l'orient, après avoir renverſé les jardins du Roi par ſa chûte, & bouché les grands chemins. Ce Roi en punition de ſa témérité, fut frappé de la foudre, & ſon front devint tout couvert de lépre. Il fut auſſi-tôt chaſſé du temple & de la ville, hors de laquelle il paſſa le reſte de ſes jours, avec cette marque d'infamie. Les Prophétes Amos & Zacharie ont parlé de ce tremblement de terre. * Jean Euſébe Nieremberg, *Hiſt. de Mirac. Naturæ.* Joſéphe, *Antiqq. Judaiq. l.* 9. *ch.* 11.

ÉROMANCE, (*Æromantia*) Science qui enſeigne l'art de connoître les choſes à venir par l'air, & l'une des ſix eſpéces que les Mages des Perſes trouvérent pour deviner.

ÉROPE, (*Æropus*) ou AÉROPE, Roi de Macédoine, étoit fils de Philippe I. auquel il ſuccéda l'an 598 avant J. C. Les Illyriens voulant ſe ſervir de l'avantage de cette minorité, firent la guerre aux Macédoniens, & les défirent; ce qui toucha ſi fort ces derniers, qu'ils s'aviſérent de porter leur petit Roi à la tête de l'armée. Ce ſpectacle anima ſi fort les ſoldats, qu'ils furent vainqueurs de leurs ennemis. Erope régna environ 43 ans depuis la mort de ſon pére. D'autres Auteurs font Erope fils d'Argée & frére de Philippe I. * Juſtin, *l.* 7. Il eſt appellé *Europus* dans quelques éditions.

ÉROPE (*Ærope*) femme d'Atrée, Roi d'Argos, ſe laiſſa corrompre par les ſollicitations de ſon beaufrére Thyeſte, & eut de lui deux fils qu'Atrée fit manger à celui qui en étoit le pére. Séneque le Poete a tiré de là le ſujet de l'une de ſes Tragédies. Pauſanias parle d'un autre Erope, ou *Ærope*, fille de Céphée, & aimée de Mars. * *l.* 8.

ÉROS, eſclave de M. Antoine le Triumvir, voyant que ſon maître, qui s'étoit retiré à Alexandrie après la perte de la bataille d'Actium, le conjuroit dans ſon deſeſpoir, de lui paſſer ſon épée au travers du corps, la tira comme pour lui rendre ce cruel office; mais en même tems la tournant contre ſoi-même, il ſe l'enfonça dans le cœur, & tomba mort aux piez de ſon maître. Antoine, encouragé par cet exemple, ſe donna lui-même le coup dont il mourut quelques jours avant Cléopatre, l'an 724 de Rome, & 30 ans avant J. C. * Plutarque, *Vie d'Antoine.*

ÉROSTRATE, ou ÉRATOSTRATE, nom de celui qui mit le feu au temple de Diane à Ephéſe. *Voyez* ÉRATOSTRATE.

* ERP, beau village de la Mairie de Boisleduc dans le Quartier de Peelland, a donné ſon nom à la noble famille des Seigneurs d'Erp. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ERP (Thomas d') *Voyez* ERPENIUS.

ERPACH, (*Erpachum*) petite ville d'Allemagne dans la Franconie, avec titre de Comté. Son territoire eſt pro rement dans l'Ottenwald, ou forêt d'Othon, entre le Rhin, le Mein & le Nécre. Les Comtes d'Erpach ſont maîtres de quelques bourgs voiſins, & ont ſéance dans les Diétes générales de l'Empire.

* ERPACH, famille de Comtes. Les Comtes d'Erpach qui poſſédent la charge d'Echanſon héréditaire auprès de l'Electeur Palatin, prétendent tirer leur origine d'Eginard ou Eginhart qui, à ce qu'on dit, épouſa Emme fille de Charlemagne. Il eſt certain qu'il en eſt fait mention dans les premiers tournois: mais la véritable ſouche de cette race doit ſe fixer dans la perſonne de CONRAD *le Vieux* qui étoit fort célébre en 1332. Il eut quatre fils, ſavoir, *Gerlac*, JEAN, *Conrad* & *Everard*, dont le premier qui fut Evêque de Worms mourut en 1332: mais le ſecond a continué la poſtérité.

JEAN, Comte d'Erpach fils de Conrad *le Vieux*, eut deux fils ſavoir *Jean* Chanoine & Archidiacre de Wirtzbourg, & CONRAD qui ſuit.

CONRAD Comte d'Erpach fils de Jean vivoit en 1357. Il épouſa la Baronne de Freibourg, & il en eut EVERARD qui ſuit.

EVERARD, Comte d'Erpach fils de Conrad, épouſa Elizabeth Comteſſe de Catzenellebogen, de laquelle il eut CONRAD qui ſuit.

CONRAD Comte d'Erpach fils d'Everard, vivoit vers l'an 1482. Il épouſa Marguerite de Bickenbach, de laquelle il eut, 1. *Othon*, marié à Amélie Comteſſe de Wertheim; 2. PHILIPPE qui ſuit.

PHILIPPE, Comte d'Erpach fils de Conrad épouſa Marguerite Comteſſe de Hohenlo. Outre trois filles dont deux furent mariées à des Comtes, & la troiſiéme Eve à Sigiſmond Baron de Zwartzenbourg, il en eut encore deux fils, ſavoir, 1. *Eraſme* qui eut trois filles, *Anne*, *Catherine* & *Marguerite*, toutes trois mariées à des Comtes; 2. GEORGE qui ſuit.

GEORGE, Comte d'Erpach fils de Philippe épouſa Cordule Comteſſe de Haag, de laquelle il eut EVERARD qui ſuit

EVERARD, Comte d'Erpach Seigneur de Bickenbach épouſa une Comteſſe de Wertheim, de laquelle il eut, 1. *Marguerite* mariée au Comte de Rheinek qui étoit le dernier de ſa maiſon; 2. *George* qui mourut en 1569; 3. *Valentin*; 4. EVERARD qui ſuit

EVERARD, Comte d'Erpach &c. fils d'Everard né en 1551, épouſa Marguerite N. de laquelle il eut quatre filles & un fils nommé GEORGE qui ſuit

GEORGE, Comte d'Erpach, &c. fils d'Everard, eut quatre femmes toutes de race de Comtes. Il n'eut point d'enfans de la premiére. La ſeconde qui étoit Anne fille de Frédéric Magnus Comte de Solms, lui donna ſept filles & deux fils. Les ſept filles furent, 1. *Marguerite* mariée à Louïs Everard; 2. *Anne Amélie*, au Rhingrave Frédéric; 3. *Elizabeth*, à Henri de Limbourg; 4. *Agathe*, à George Frédéric Marquis de Bade-Dourlac; 5. *Anne*, à Philippe George Comte de Leiningen; 6. *Agnès* à Henri de Plawen; 7. *Barbe* morte ſans avoir été mariée; 8. *Frédéric Magnus*, qui eut deux fils morts jeunes; 9. *Louis* qui de ſa femme Julienne Comteſſe de Waldeck eut Julienne mariée à Jean Philippe Wiltgrave & Rhingrave, *Frédéric Magnus*, *Godefroi* & *George Frédéric*, tous morts ſans enfans. De ſa troiſiéme femme il eut cinq enfans, tous morts en bas-âge. De ſa quatriéme, nommée Marie Comteſſe de Barby & Veuve de Joſias Comte de Waldeck, il eut quatre filles, toutes mariées à des Comtes & un fils nommé GEORGE ALBRECHT qui ſuit

GEORGE ALBRECHT, Comte d'Erpach, fils de George, naquit le 16 dec. 1597. Il eut trois femmes. La premiére fut Madeleine Comteſſe de Naſſau, il en eut, 1. *Erneſt Louis* né en 1626, & mort en 1627 le 29 mai; 2. *Louiſe Albertine*, née en 1628, & morte en 1645; 3. *George Erneſt* né en 1629, marié en 1656 avec Charlotte Chriſtine Comteſſe de Hohenlo & de Schillingfurſt, morte ſans héritiers en 1669; 4. *Marie Charlotte* née en 1631, mariée à Jean Erneſt Comte d'Iſembourg; 5. *Anne Philippine* née en 1632, & morte l'année ſuivante. Sa ſeconde femme fut Anne Dorothée Baronne de Limbourg qui mourut en couche de deux jumeaux. La troiſiéme femme fut Elizabeth Dorothée fille de George Frédéric Comte de Hohenlo, de laquelle il eut, 1. en 1636, *George Frédéric* mort en 1653; 2. en 1641, *Chriſtine Elizabeth* mariée à Salentin Erneſt Comte de Manderſcheidt; 3. en 1643, GEORGE LOUÏS, qui ſuit; 4. en 1644, *George Albrecht* mort l'année d'après; 5. en 1646, George tué en 1678 au ſervice des Hollandois, après avoir eu deux filles de ſa femme Louïſe Anne Comteſſe de Waldeck & d'Eulembourg; 6. en 1648, GEORGE ALBRECHT qui ſuit après ſon frére George Louïs.

GEOR-

GEORGE LOUÏS Comte d'Erpach, fils de George Albrecht, épouſa Amélie Catherine fille de Philippe Théodore Comte de Waldeck, & il en eut, 1. *Henriette* née le 27 ſept. 1665, & morte deux jours après; 2. *Henriette Julienne* née le 15 oct. 1666; 3. *Philippe Louïs* Colonel au ſervice des Etats Généraux, Chevalier de l'Ordre de S. Jean, né en 1669 le 10 juin; 4. *Charles Louïs*, né en 1670 le 16 juin; 5. *George Albert* né le premier juillet 1671, & mort le même jour; 6. *Amélie Mauritiane* née en 1672, & morte deux ans après: 7. *Frédéric Charles* né le 26 avril 1673, & mort le lendemain; 8. *Willemine Sophie*; 9. *Madeleine Charlotte*; 10. *Guillaume Louïs*; 11. *Amélie Catherine*; 12. *Frédérique Caroline*; & 13. *Erneſt*. Ils ſont tous morts peu de tems aprés leur naiſſance. Le pére mourut le 30 avril 1693, & la mére le 14. janv. 1697.

GEORGE ALBRECHT, Comte d'Erpach, frére du précédent & fils de George Albrecht, Lieutenant Colonel dans les troupes du Cercle de Franconie naquit après la mort de ſon pére le 16 fevrier 1648. Il épouſa en 1671 Anne Chriſtine Dorothée, fille de Philippe Godefroi Comte de Hohenlo-Waldembourg, & il en eut, 1. en 1673, le ſixiéme nov. *Chriſtiane Sophie Dorothée*, mariée en 1695 à Frédéric Caton Comte de Hohenlo-Oetingen; 2. en 1675, le onziéme janv. *Philippe Frédéric*, mort le 25 juillet de la même année; 3. en 1677, le 14 ſeptembre, *Philippe Charles* qui en 1698 épouſa Charlotte fille de Jean Théodore Comte de Kunowitz; 4. en 1679, le 12 fevr. *Dorothée Elizabeth* morte incontinent après ſa naiſſance; 5. en 1680, le 30 nov. *Charles Guillaume* qui en 1708, épouſa Anne Marie Erneſtine fille d'Erneſt Guillaume de Saliſch Lieutenant Général au ſervice des Etats Généraux, & qui mourut le 27 ſept. 1714, laiſſant une fille nommée *Anne Sophie Chriſtine*; 6. en 1681, le 27 déc. *Erneſt Frédéric Albert*; 7. en 1683, *Frédérique Albertine* mariée à Frédéric Everard Comte de Hohenlo, & morte le 19 janv. 1709; 8. en 1686, le 19 juillet *George Guillaume*; 9. en 1687, le premier nov. *George Albert*, Capitaine de cavalerie dans les troupes de Heſſe-Darmſtad, mort le 20 déc. 1706; 10. en 1689, le 23 avril, *Henriette Julienne Caroline*; 11. en 1691, le 16 janv. *George Auguſte*; & 12. en 1694 le 26 déc. *Chriſtian Charles*. De cette famille étoit iſſu *Théodoric* qui fut Electeur de Mayence depuis 1435, juſqu'en 1459. Il étoit fils de Wolfgang Schenk d'Erpach, & de la Baronne de Winsberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener, *in Oper. Herald. Part. ſpec. l. 2. c. 23.* Bucelin, *in Stemmatographia.* Ritterſhuſius, *in Exeg. Hiſt. Geneal.* Imhof, N. P. *l. 8. c. 3. Souverains de l'Europe, tome 2. p. 441.*

ERPÉNIUS (Thomas) appellé en ſa langue *d'Erpe*, naquit à Gorcum ville de Hollande, le onziéme ſept. de l'an 1584 de Jean d'Erpe & de Béatrix de Bye, tous deux de familles nobles, de Bois-le-Duc, ville du Brabant, qu'ils avoient abandonnée à cauſe de la Religion Proteſtante qu'ils avoient embraſſée. Il fit voir dès ſa premiére jeuneſſe de grandes diſpoſitions pour les Sciences: c'eſt ce qui engagea ſon pére, qui n'étoit pas à la vérité homme de Lettres, mais qui eſtimoit les Savans, à l'envoyer à l'âge de dix ans à Leyde où il commença ſes études. Il ne demeura pas long-tems en ce lieu, car ſon pére étant allé l'année ſuivante demeurer à Middelborg en Zélande, l'y fit venir auprès de lui: il le renvoya cependant un an aprés à Leyde, où il pouvoit trouver plus de ſecours pour cultiver ſes heureuſes diſpoſitions. Il y fit en peu de tems des progrès prodigieux, qui ſurprirent ſes Maîtres. A l'âge de 18 ans il fut reçu dans l'Académie de cette ville, où *Rodolphe Snellius* lui donna le bonnet de Maître ès Arts, le huitiéme juillet 1608. Il avoit déja fait ſa Théologie & s'étoit rendu habile dans les Langues Orientales, auſquelles Joſeph Scaliger l'avoit pouſſé de s'appliquer, dans la perſuaſion qu'il ne manqueroit point d'y réüſſir. Erpénius voyagea enſuite en Angleterre, en Italie, en France & en Allemagne, cherchant par tout à former des liaiſons avec les Savans de ces païs, & à profiter de leurs lumiéres. Il demeura un an à Paris, où il fit amitié avec *Iſaac Caſaubon*, qui conſerva toûjours beaucoup d'eſtime pour lui, & où il apprit l'Arabe ſous un Jacobite nommé *Joſeph Barbatus*. Pendant ſon ſéjour à Veniſe, il eut de fréquentes conférences avec quelques Juifs & quelques Mahométans dont il apprit le Turc, le Perſan & l'Ethiopien. Après un voyage de quatre années, Erpénius revint dans ſa patrie en 1612. Il n'y demeura pas long-tems ſans emploi. Son habileté dans les Langues Orientales étoit déja connue de tout le monde, & les Curateurs de l'Univerſité de Leyde le nommérent le dixiéme fevrier de l'année ſuivante Profeſſeur de la Langue Arabe, & des autres Langues Orientales, excepté cependant l'Hébreu dont il y avoit déja un Profeſſeur; il eut néanmoins en 1619 une Chaire d'Hébreu, les Curateurs ayant jugé alors à propos d'en ériger une ſeconde. Erpénius remplit ces deux Chaires avec beaucoup d'application, & forma d'excellens Ecoliers, parmi leſquels on compte, *Conſtantin l'Empereur*, *Sixtin Amama*, *Adolphe Vorſtius*, *Jacques Golius*, *Guillaume Merula*, *Samuel Bochart*, *Adrien Junius*, & un grand nombre d'autres. Il ne ſe contenta pas d'inſtruire par ſes leçons les perſonnes qui venoient l'entendre, il voulut le faire auſſi par ſes Ouvrages. La difficulté de trouver des Imprimeurs qui vouluſſent faire la dépenſe des caractéres néceſſaires pour cela & qu'on ne trouvoit en aucun endroit, auroit rebuté un homme moins ardent pour l'avancement des Sciences; mais il la ſurmonta en établiſſant dans ſa maiſon une Imprimerie, & en faiſant fondre à grands frais des caractéres Arabes & Perſans &c. Il avouoit que ce qui l'avoit animé davantage à cette entrepriſe avoit eté l'exemple *de François Savary de Breves* Ambaſſadeur du Roi de France à Conſtantinople & enſuite à Rome, qui avoit établi à Paris à ſes dépens une Imprimerie pour la Langue Arabe. Erpénius ſe maria le ſixiéme d'octobre 1616, & épouſa *Jaqueline Buyes*, fille d'un Conſeiller de la Cour de Hollande, & il en a eu ſept enfans. Au commencement de l'année 1620, les Curateurs de l'Univerſité de Leyde l'envoyérent en France par ordre des Etats de Hollande pour tâcher d'attirer *Pierre du Moulin*, ou *André Rivet* en Hollande, dans le deſſein de donner à celui qui s'y détermineroit, une Chaire de Profeſſeur en Théologie à Leyde. Erpénius s'acquitta de ſa commiſſion d'une maniére qui ſatisfit ceux qui l'avoient député; cependant il n'y réüſſit point pour cette fois. Ses ſollicitations eurent plus d'effet l'année ſuivante, car les Curateurs de Leyde ne ſe rebutérent point, & le renvoyérent de nouveau en 1621 en France. Il vint à la fin à bout de ce qu'il ſouhaittoit en gagnant Rivet, & en obtenant du Synode de Poitiers la permiſſion dont il avoit beſoin pour paſſer en Hollande. Ce ne fut pas à la vérité ſans peine, puiſqu'il fut obligé de demeurer ſix mois en France pour ce ſujet. Les mouvemens qu'il ſe donna pour faire réüſſir cette affaire, & l'adreſſe avec laquelle il la conduiſit à ſa fin le firent connoitre aux principaux de ſon parti, & lui gagnérent leur eſtime. Quelque tems après ſon retour, les Etats de Hollande le choiſirent pour leur Interpréte, & ſe ſervirent de lui dans la ſuite pour expliquer les lettres des Princes de l'Aſie & de l'Afrique qui leur étoient écrites. Un jour qu'il étoit occupé à cette fonction, il ſe ſentit attaqué d'une maladie contagieuſe qui régnoit dans le païs. On le tranſporta à Leyde, où il mourut le 13 Novembre 1624, âgé de 40 ans. C'étoit un homme extrêmement laborieux, d'un eſprit vif, d'un jugement ſolide, & d'une mémoire à laquelle rien n'échapoit. Avec ces qualitez il n'eſt pas ſurprenant qu'il ait pu fournir à l'aſſiduité que demandoient ſes emplois, & à la connoiſſance de tant de langues étrangéres. Une choſe qui ſurprendra pourtant, c'eſt qu'il les ait poſſédées ſi parfaitement, que ceux qui les parloient naturellement, ayent eux-mêmes admiré ſon habileté en ce genre. C'eſt ce qu'on dit du Roi de Maroc, qui prenoit un ſi grand plaiſir à lire ſes lettres écrites en Arabe, qu'il les montroit à ſes Courtiſans comme quelque choſe de ſingulier, & leur en faiſoit remarquer l'élégance & la pureté. Erpenius entiérement attaché à ſa patrie rejetta toujours les offres les plus avantageuſes qu'on put lui faire pour l'engager ailleurs. Les Anglois ſur tout firent tout leur poſſible pour l'attirer en Angleterre. Le Roi d'Eſpagne & l'Archevêque de Séville l'invitérent auſſi à paſſer en Eſpagne pour y expliquer quelques inſcriptions Arabes: mais rien ne fut jamais capable de le détacher de ſon païs.

CATALOGUE DE SES OUVRAGES.

Annotationes in Lexicum Arabicum Franciſci Raphelengii, Lugd. Bat. 1613, in 4to; *Grammatica Arabica*, Lugd. Bat. 1613; It. *cum Lokmanni fabulis & aliquot adagiis Arab. & Latine*, Lugd. Bat. in 4to; It. *cum Lokmanni fabulis ex editione Golii, qui addidit Carmen Abul Olai, aliquot Suratas Alcorani, & alia quædam ad praxim*, Arabicè & Bat. Lugd. Bat. 1656, in 4to; *Proverbiorum Arabicorum Centuriæ II.* Arabicè & Latine, *cum Scholiis Joſ. Scaligeri & Thomæ Erpenii*, Lugd. Bat. 1614, in 4to; it. ibid. 1623, in 8vo; *Lokmanni fabulæ & Selecta quædam Arabum Adagia, cum interpretatione Latina & Notis*, Lugd. Bat. 1615, in 8vo; It. Amſtelod 1636, & 1656, in 4to, avec la Grammaire Arabe; *Giarumia Grammatica de centum Regentibus, ſive Linguæ Arabicæ particulis Arabicè & Latinè, cum Notis*, Lugd. Bat. 1617, in 4to; It. 1636, in 4to; *Novum Domini noſtri Jeſu Chriſti Teſtamentum Arabicè*, Lugd. Bat. 1615, in 4to; *Hiſtoria Joſephi Patriarchæ ex Alcorano Arabicè, cum verſione Latina & Notis*, Lugd. Bat. 1617, in 4to; *Canones de Litterarum EVI apud Arabes natura & permutatione*, Lugd. Bat. 1618, in 4to; *Rudimenta Linguæ Arabicæ*; Item *praxis Grammaticæ & Conſilium de Studio Arabico feliciter inſtituendo*, Lugd. Bat. 1620, in 8, 2. editio, Lugd. Bat. 1628, in 8; It. Pariſ. 1638, in 8; *Verſio & Notæ ad Arabicam Paraphraſin in Evangelium Johannis*, Roſtochii 1629; *Grammatica Hebræa Generalis*, Amſtelodami 1621; It. Genevæ 1627; It. Lugd. Bat. 1659, in 8; 13. *Orationes tres de Linguarum Hebrææ atque Arabicæ dignitate*, Lugd. Bat. 1621, in 8; *Pentateuchus Moſis Arabicè*, Lugd. Bat. 1622, *in* 4; 14. *Georgii Elmanici Hiſtoria Saracenica à Muhamede ad Atabacaum* XLIX. *Imperatorem*, *Arabicè & Latinè cum Notis & tabulis Geographicis & Genealogicis*, Lugd. Bat. 1625, in folio; *Eadem Hiſtoria Latinè tantum cum Notis*; it. *Arabicè tantum*, Lugd. Bat. 1625, in 4; *Pſalmi Davidis Syriacè, cum verſione Latina*, Lugd. Bat. 1625, in 4; *Grammatica Chaldæa & Syra*, Amſtelod. 1628, in 8; It. Lugd. Bat. 1659, in 8; *De peregrinatione Gallica utiliter inſtituenda Tractatus*, Lugd. Bat. 1631, in 12; *Præcepta de Lingua Græcorum communi*, Lugd. Bat. 1662, in 8. Il avoit formé des deſſeins de pluſieurs autres Ouvrages, entre autres d'une édition de l'*Alcoran* avec des Notes, & d'une Bibliothéque Orientale, mais ſa mort prématurée l'a empêché de les exécuter. *Voyez* ſon Oraiſon funébre par *Gérard Jean Voſſius*. Les *Memoriæ Henningii Witten*. Meurſii, *Athenæ Bat.* Swertii, *Athenæ Belgicæ*. Valére André, *Bibl. Belgica*. *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome 5.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Grammairiens Arabes.*

ERQUICO, ARQUICO, & ERCOCO, *Erquicum* & *Arquicum*, ville d'Afrique ſur la Mer Rouge, le long de la côte d'Abex. Il y a un très-bon port, qui y attire le commerce, & qui la fait valoir. Les Turcs ſont maîtres de cette ville, & elle dépend du Beglierbey de Suaquem, qu'on appelle à la Porte, Baſſa d'Abaſſie.

* ERRANS (Jérôme) Capucin de Sicile, étoit un ſavant Juriſconſulte avant que d'entrer en Religion. Dès qu'il fut Religieux, il ſe ſignala par ſa ſageſſe & par une vie exemplaire, de ſorte qu'il fut de tems en tems honoré des premiers emplois de ſon Ordre; & qu'il en devint enfin Général en 1487. Il gouverna avec une louable diſcrétion tous ceux qui étoient dans ſa dépendance, joignant la ſcience à l'intégrité de la vie. Il mourut au commencement de 1610. On a de lui, *Expoſitio P. S. in Regulam N. Franciſci, in qua plurimæ & ſingulares difficultates ac quæſtiones ſolide & clare examinantur & reſolvuntur.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotheca Sicula.*

* ERRANS (Vincent) Sicilien de Caſtriboni Membre de l'Académie des Curieux, étoit dans ſon plus grand luſtre vers l'an 1603. C'étoit un homme d'un eſprit pénétrant & verſé dans pluſieurs Sciences. On ne ſait pas qu'il y ait autre choſe de lui qu'une Comédie imprimée à Palerme en 1603, chez Jean Antoine de Franciſcis, & qui a pour titre, *Ingami d'Amore.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

ERRAUD, (l') riviére. *Cherchez* ERAUT. (l')

ERRAULT, (François) Seigneur de Chemans en Anjou, Garde des Sceaux de France, ſuivit le Barreau au Parlement de Paris, où il fut reçu en 1532, en une charge de Conſeiller, qu'il exerça juſqu'en l'année 1538. Après la conquête du Piémont, il fut fait Préſident au Parlement de Turin, puis Maître des Requêtes en 1541, & Garde des Sceaux de France, après la mort de François de Montholon, pendant l'inſtruction du procès du Chancelier Poyet, par lettres du 12 juin 1543, & en même tems chargé des papiers trouvez dans les coffres de ce Chancelier. Il en fut deſtitué en 1544, retenant toujours ſes Charges de Maître des Requêtes, & de Préſident de Turin, & mourut le troiſiéme ſeptembre de la même année à Châlons en Champagne, où il étoit avec l'Amiral d'Annebault, pour traiter de la paix avec l'Empereur.

Il deſcendoit de Jean Errault, Seigneur de la Panne ſur la riviére de Sarte en Anjou, qui de *Perrine* Grignon ſa femme, eut pour enfans 1. JEAN II. qui ſuit; & 2 *Guillelmine* Errault, mariée à *Jean* Girard, Seigneur de la Claye en Précigné,

2. JEAN Errault II. du nom, Seigneur de la Panne, d'Ecoice & de la Chevriére, epouſa *Marie* Baudrier, Dame de Chemans, fille de *Guillaume*, Seigneur de Chemans près de Duretal, dont il eut entre autres enfans, 1. ANTOINE, qui ſuit; 2. *Antoinette*, Dame en partie de la Chevriére, mariée à *Jean* le Maſle; & *Marie* Errault, Dame de la Foſſe-Aubert, & de Liſle en Moranne, qui épouſa 1. en 1490, *Bernard* du Pont: 2. *Jean* Seigneur de la Grenouilliére & de la Moriniére.

3. ANTOINE Errault, Seigneur de Chemans &c. mort avant l'an 1454, avoit épouſé en 1480 *Roberte* de Bouillé, fille de *Louis*, Seigneur de Bourgneuf, dont il eut HERVÉ, qui ſuit; & FRANÇOIS qui fit la branche des Seigneurs de Chemans, *rapportée cy-aprés.*

4. HERVE' Errault, Maître d'Hôtel du Duc d'Orléans, épouſa le troiſiéme mars 1519, *Marie* de Beauveau, Dame de Parillé, fille de *René*, Seigneur du Rivau, & d'*Antoinette* de Montfaucon, dont il eut, OLIVIER BRIGIDE-RENE', qui ſuit.

5. OLIVIER-BRIGIDE-RENE Errault, Seigneur de Chemans, &c. épouſa *Louiſe* de Scepeaux, Dame de la Bodiniére, dont il eut pour fille unique *Louiſe* Errault, mariée le troiſiéme juillet 1593, à *Paul* de la Saugére, Seigneur de la Bouſſardiere.

SEIGNEURS DE CHEMANS.

4. FRANÇOIS Errault, fils puîné d'ANTOINE, Seigneur de Chemans, & de *Roberte* de Bouillé, fut Seigneur de Chemans, Garde des Sceaux de France, & a donné lieu à cet article. Il épouſa *Marie* de Loynes, fille de *François*, Préſident ès Enquêtes du Parlement, & de *Geneviéve* le Boulanger, Dame de Grigny, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Chemans, Conſeiller au Parlement, & Abbé de ſaint Loup de Troyes, mort en 1614, âgé de 89 ans; 2. *Charlotte*, mariée à *Gilbert* Filhet, Seigneur de la Curée & de la Roche-Turpin, & 3. *Geneviéve* Errault, alliée à *Jacques* Morin, Seigneur de Loudon, Conſeiller au Parlement. *Voyez* Du Chêne, *Hiſt. des Chancel.* Ménage, *Hiſt. de Sablé.* Le P. Anſelme, *Hiſt. des grands Offic. &c.*

ERRENÉE. *Voyez* ERNÉE.

ERRIC. *Voyez* ERIC.

ERRICO, ENRICO, ou HENRI (Scipion) non de Naples, ni de Coſenza, comme le prétendent quelques Auteurs, mais de Meſſine, étoit un Poëte Italien, qui floriſſoit dans le XVII ſiecle, ſous Urbain VIII. Il a fait diverſes Poëſies en ſa langue, parmi leſquelles on conſidére particuliérement; 1. *les Portraits des belles Dames*, en ſixains; 2. les Idilles de l'Endymion, & de l'Ariane; 3. *la Voye Lactée*, ou le chemin de ſaint Jacques au ciel, en ſixains; 4. un volume de Poëſies Lyriques; le Poëme Heroïque de la *Babylone détruite*; 5. un autre Poëme Héroïque de la *Guerre de Troye*; 7. deux Comédies, l'une ſous le titre de la *Revolte du Parnaſſe*, & l'autre ſous celui des *Procès du Peintre*; 8. *la Guerre du Parnaſſe* en 2. parties; 9. *la Croix Etoilée*, en huitains, ou ſtances de huit vers; 10. un petit Poëme ſur la *Lettre* prétendue de la *Sainte Vierge* Mére de Dieu aux *Habitans de Meſſine*; 11. un Opéra ou Poëme dramatique en Muſique, ſous le titre de la *Deidamie*; 12. *l'Autriche Victorieuſe*, qui n'eſt qu'une eſpéce d'épithalame; 13. *des Métamorphoſes*, faites à l'imitation de celles d'Ovide; & 14. le *Paſſage de Moïſe*, qui eſt une paraphraſe Poëtique en proſe. Le Sieur Toppi dit, qu'on admiroit particuliérement dans tous ſes Ouvrages la facilité du ſtyle, la vivacité du génie & des penſées, la douceur des expreſſions, & diverſes autres qualitez propres à attacher un Lecteur. * Nicol. Toppi, *nella Biblioth. Neapolit. p.* 280. 281.

ERRIÉ, lac. *Voyez* ERIÉ.

ERRIF (*Errifis*) Province d'Afrique dans le Royaume de Fez en Barbarie, s'étend le long de la Mer Méditerranée, entre la province d'Habat ou Hasbat, qu'elle a au couchant, & celle de Garet, qu'elle a à l'Orient. Ses villes principales ſont, Gomer, Mezemma, Terga, Pennon de Velez, Tegazza, Guaſavala, Bedis, &c. On appelle *Errif* ou *Elrib*, la Baſſe Egypte, que les Grecs nommoient *Delta*, à cauſe de ſa figure, qui reſſemble à cette lettre Gréque. Le nom Arabe que l'on vient de rapporter, & qui ſignifie *une poire*, lui a été donné pour la même raiſon. * Bochart, *Canaan, l. 4. c.* 24.

* ERTHOLM, ou SERTHOLM, petite iſle de la Mer Baltique au nord de l'iſle de Bornholm.

* ERT-VEEST, Peintre d'Anvers, répréſentoit fort bien des Mers & des combats ſur les Vaiſſeaux. * Félibien, VII *Entretien ſur les Vies & les ouvrages des Peintres, tome 3. p.* 457.

ERTZGEBURG, ou *le cercle des montagnes*, contrée de la Miſnie en Haute Saxe. Ce païs eſt preſque tout renfermé entre les riviéres de Mulde & de Multe. On y voit les célébres mines de la Saxe, d'où l'on tire du plomb, de l'étaim, & même de l'argent. Chemnitz en eſt la ville capitale. On y voit encore celles de Fridberg, d'Anneberg, & de Marienberg. * Maty, *Diction. Géogr.*

* ERVÉ, petite riviére de France dans le Maine, coule du nord au midi, & ſe jette dans la Sarte un peu au deſſus de Sablé.

ERVE, Gentilhomme, qui vivoit dans le IX ſiécle, ſous le régne de Charles *le Gros* Roi de France, ſe diſtingua par ſa valeur, l'an 886, au ſiege de Paris, où il fut un des douze qui défendirent le petit Châtelet contre les Normans, & qui y périrent tous. Les ennemis admirant le courage d'Ervé, offrirent de lui donner la vie; mais il la refuſa, & voulut mourir les armes à la main, aprés en avoir tué lui ſeul plus de cinquante. * Mézeray, *au régne de Charles II. Roi de France.*

ERVIGE ou ERINGE, Roi des Viſigoths en Eſpagne, étoit fils d'un Grec nommé Ardabaſte, que les Empereurs de Conſtantinople avoient exilé en Eſpagne, & d'une couſine du Roi Chindaſwinte. Il fut couronné aprés Vamba ou Bamba le 21 octobre 680. Quelques Auteurs diſent qu'il fit donner un poiſon lent à Vamba. Il eſt pourtant marqué expreſſément dans le premier Canon du VIII Concile de Tolede, aſſemblé pour ſon élection, que Vamba lui céda le thrône, & ſe fit Moine. Ervige mourut vers l'an 687. * Rodéric, *l.* 2. *Hiſt. Hiſp.* Mariana, *l.* 6.

* ERWIN, Architecte célebre, ſur la fin du XIII ſiécle & au commencement du XIV, a travaillé pendant 28 années à l'Egliſe Cathédrale de Strasbourg, depuis l'an 1277, juſques à l'an 1305, & cet édifice a été entiérement bâti ſur ſes deſſeins. * Félibien, *Recueil de la Vie & des ouvrages des plus célébres Architectes, l.* 4.

ERXIAS, Auteur Grec écrivit une Hiſtoire de Colophon, comme Athénée le marque. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Geſner croit que cet Auteur eſt le même qu'Ergias de Rhodes, qui laiſſa un livre de ſon païs. * Athénée, *liv.* 8. *&* 13. Geſner, *Biblioth.* Voſſius, &c.

ÉRYCE ou ERIX, Capitaine Indien, lequel s'oppoſa à Alexandre, qui tiroit vers Emboliine ou Ecboliine. Ce Capitaine, avec vingt mille hommes de guerre, s'étoit ſaiſi d'un détroit qui étoit ſur la route de ce Prince. Les Indiens, ſoit pour gagner les bonnes graces du Vainqueur, ſoit parce qu'Eryce leur étoit odieux, le tuérent comme il s'enfuyoit, & portérent ſa tête & ſes armes à Alexandre, qui ne voulut ni punir ni recompenſer cette action, pour ne point autoriſer une ſi dangereux exemple. * Quinte-Curce, *l.* 8. *c.* 12.

ÉRYEU, riviére. *Voyez* ERIEU.

ÉRYMANTHE, montagne, forêt & fleuve d'Arcadie dans le Péloponnéſe, proche de Tégée. La riviére qui en ſort ſe rend enſuite dans le fleuve Alphée. Il abonde en ſangliers. Ce fut là où Hercule tua ce fameux ſanglier qui ravageoit tout le païs. On dit qu'il le porta vif ſur les épaules à Euryſthée. Les anciens Poëtes ont fort parlé d'Erymanthe & de ce ſanglier. Ortélius dit que cette montagne s'appelle aujourd'hui *Dimizana.* * Baudrand. Horace, *l.* 1. *Carm. Ode* 21. *v.* 7. Ovide, *Heroid. Epiſt.* 9. *v.* 87. *l.* 2. *Metamorph. v.* 244. *l.* 5. *Metamorph. v.* 608.

ÉRYTHIE ou ERYTHÉE, eſt l'ancien nom de l'île qui étoit entre Gadès & la côte d'Eſpagne. Pline en parle ainſi. „ Du côté, *dit-il*, que l'île de Gadès regarde l'Eſpagne, il y en a „ un autre, qui n'a que trois milles de longueur, & une de largeur, „ où a été autrefois la ville principale des Gadiens. Quelques-uns diſent que c'eſt cette Erythie, ſi célébre dans les Poëtes, où régnoit Géryon à trois corps, dont le troupeau de bœufs fut enlevé par Hercule. Héſiode, le plus ancien des Poëtes après Homére, eſt l'Auteur de cette fable, dans ſa Théogonie, & a été ſuivi de tous les autres, tant Grecs que Latins. Marcien, pour appuyer cette fiction des Poëtes, aſſure que les bœufs d'Erythie ſurpaſſoient en toutes choſes les bœufs d'Epire & d'Egypte; mais Géryon n'a jamais régné, ni en Eſpagne, ni vers l'île de Gadès. Il régnoit à Ambracie ville d'Epire, comme le témoigne Arrien, qui aſſure que Géryon, vers lequel Hercule *Argien* fut envoyé par Euryſthée, pour lui enlever ſes bœufs, & les amener à Mycénes, n'avoit jamais été en Ibérie, qui eſt à préſent l'Eſpagne, ni en aucune Iſle de l'océan nommée Erythie, & qu'il régnoit aux environs d'Ambracie & d'Amphiloque villes d'Epire. Pomponius Méla, qui étoit Eſpagnol, né dans la Bétique, n'a pas cru qu'il y eût près de Gadès une Erythie, où commandât Géryon; mais il met cette île vers la côte de la Luſitanie, où ſont maintenant les iles Berlingues, proche la côte d'Eſtrémadure en Portugal, en quoi pluſieurs ont été de ſon ſentiment, comme le rapportent Pline & Solin. Néanmoins le ſavant Bochart eſt très-perſuadé que l'Hercule des Grecs n'avoit pas même oui parler de Gadès, ni de l'Eſpagne; & que les Poëtes l'ont fait aller juſqu'à l'Océan afin qu'il ne cedât point à l'Hercule des Phéniciens, qui s'étoit aquis beaucoup de gloire par ſes longs voyages. * Iſaac Voſſius, *ſur Méla.*

ÉRYTHRÆUS. (Janus Nicius) *Voyez* ROSSI.

ÉRYTHRÆUS (Valentin) *Voyez* ÉRITHRÆUS.

ÉRYTHRÉE, ville d'Ionie dans l'Aſie Mineure, ſur la mer, étoit le lieu de la naiſſance de la Sybille, qui du nom de cette ville eſt appellée ERYTHRÉE. Elle vivoit, dit-on, du tems de la guerre de Troye, & elle prédit aux Grecs la deſtruction de cette ville. Lactance, qui cite Feneſtella, rapporte que le Sénat Romain envoya des Députez à Erythrée, pour recueillir les vers de cette Sybille, & qu'ils en rapportérent pluſieurs qui condamnoient la multiplicité des Dieux, & qui diſoient qu'il n'y en avoit qu'un, Créateur du ciel & de la terre. Euſébe de Céſarée cite vingt-ſept vers de cette même Sybille Erythrée, qui parloient de la premiére venue du fils de Dieu, pour s'unir à notre nature, & de la ſeconde pour juger le monde. Ces vers ſont des acroſtiches ſur ces mots, *Jeſus Chriſtus, Dei Filius, Servator, Crux.* C'eſt, ſelon la Verſion Latine, que Jean Portes a faite de la Vie de Conſtantin écrite par Euſébe de Céſarée. Pour juger quel fond l'on doit faire ſur tous ces faits, *Voyez* SIBYLLES. Cette ville a eu le droit de frapper des médailles; & on en a entre autres une frappée au coin de Valérien. Erythrée étoit au promontoire Argennum que les Turcs appellent à pré-

préſent *Calabouroum*, & que les Anglois nomment *Cape Giobernole.* Il y a auſſi dans cet endroit-là un village qui porte le nom de Keliſman, & un autre appellé Geſne d'ont l'un eſt probablement dans le même lieu ou étoit Erythrée, & l'autre peut être l'ancien village Cybelia. George Whéler a vu deux médailles de la ville d'Erythrée ayant toutes deux une tête qui portoit une tour pour couronne avec ces lettres autour ΕΡΙΘΡΑΙ. Le revers de l'une portoit la proue d'un vaiſſeau pour repréſenter ſa force ſur mer. Euſébe, *l.* 5. Lactance, *l.* 1. *Div. Inſtit. cap.* 6. *& de Ira Dei*, *c.* 22. S. Auguſtin, *de Civit. Dei*, *l.* 18. *c.* 13. Sixte de Sienne, *l.* 2. *Bibl.* Blondel, *de Sibyl. &c.* George Whéler, *Voyages*, *&c. tome* 1. *p.* 271.

ERYTHREE, ou mer Erythrée, eſt le nom que les Anciens ont donné à la Mer rouge, ou parce que le Roi Erythras, fils de Perſée & d'Androméde, s'y precipita, ou à cauſe de ſa couleur. On la nomme aujourd'hui *Mer de la Mecque.* Il y a plus d'apparence qu'on l'a nommée *Mer Rouge*, parce que les peuples voiſins la nommoient mer d'*Edom*, terme qui ſignifie *rouge.* * Strabon *liv.* 16. Pline, *liv.* 6. *ch.* 23. Agatharchide rapporté par Photius, *n.* 250. David le Clerc, *Quaſt. Sacr.* 10.

ERYX, fils de Buthès & de Vénus. *Voyez* ERIX.

ERYX, montagne. *Voyez* MONTE DI TRAPANO.

ERYXIAS. *Voyez* ERIXIAS.

ERZEGOVINE, partie de la Dalmatie poſſédée par les Turcs. *Voyez* HERZEGOVINE.

ERZEROM, ville & païs d'Aſie, ſur les frontiéres de Perſe, & ſous la domination du Turc. Un Voyageur moderne croit qu'elle eſt la même que l'ancienne Céſarée de Cappadoce. Erzerom étoit renfermée dans l'Arménie des Anciens, aujourd'hui dans la Turcomanie, dont elle eſt la ville la plus conſidérable, ſituée ſur l'Euphrate, avec le ſiége d'un Beglierbey. Quelques Auteurs la prennent pour l'ancienne *Theodoſiopolis*; & d'autres la nomment diverſement *Aziris*, *Arziris*, *Sinera*. *Senebra*, *&c.* Son nom en Arabe, eſt *Arzen el Roum.* Il y a à Erzerom une fortereſſe ſituée ſur une éminence, & entourée d'une double ceinture de murailles. Le Bacha ou Béglierbey qui y commande, a ſous lui onze Sangiacs, ou Gouverneurs particuliers. Dans l'enceinte de la forteresſe, il y a une hauteur ſur laquelle on a élevé un petit fort, qui eſt la demeure d'un Janiſſaire Aga, & où le Bacha n'a aucun pouvoir. Lorſque le Grand Seigneur veut avoir la tête de ce Béglierbey, ou de quelque autre perſonne conſidérable dans la province, il envoye un Capigi ou Huiſſier, avec ordre au Janiſſaire-Aga de faire monter au petit fort, celui de qui la mort eſt conclue, & l'exécution s'en fait ſur le champ. On trouve pluſieurs Caravanſeras dans Erzerom, qui eſt un des grands paſſages de la Turquie. Quoiqu'il faſſe preſque toujours froid dans le païs, l'orge y croit néanmoins en quarante jours, & le blé en ſoixante jours; ce qui eſt une choſe digne de remarque. Il s'y fait quantité d'ouvrages en ſoye que l'on y apporte de Perſe. Il y a encore aujourd'hui dans les fauxbourgs pluſieurs familles Arméniennes, qui ont l'exercice libre de leur Religion dans une vieille égliſe. * Tavernier, *Voyage de Perſe.* Quelques Modernes croyent qu'Erzerom eſt la ville appellée *Adranutzuim* ou *Arzem* par Conſtantin Porphyrogénéte, mais cette ville qui étoit de l'Ibérie étoit & plus à l'Orient, & plus au Nord, ainſi qu'on le voit par cet Auteur même. Erzerom n'eſt pas ſur l'Euphrate, comme les Géographes la placent; mais plutôt dans une preſqu'Iſle formée par les ſources de cette fameuſe riviére. La premiére de ſes ſources coule à une journée de la ville, & l'autre à une journée & demi ou deux journées. C'eſt une aſſez grande ville à cinq journées de la Mer Noire, & à dix de la frontiére de Perſe. Elle eſt bâtie dans une belle plaine au pié d'une chaîne de montagnes qui empêchent l'Euphrate de ſe rendre dans la Mer Noire, & l'obligent à ſe tourner du côté du Midi. Le bois eſt fort rare & fort cher à Erzerom. On n'y connoit que le bois de pin que l'on va chercher à deux ou trois journées de la ville; tout le reſte du païs eſt découvert. On n'y voit ni arbres ni buiſſons, & l'on n'y brûle communément que de la bouze de vaches dont on fait des mottes, ce qui exhale une fumée & une odeur qui rend ces maiſons très deſagréables, & tout le manger de mauvais goût. On croit qu'il y a dix huit mille Turcs dans cette ville, ſix mille Arméniens, & quatre cens Grecs. On eſtime qu'il y a ſoixante mille Arméniens dans la Province, & dix mille Grecs. Les Turcs qui ſont dans Erzerom ſont preſque tous Janiſſaires, on y en compte environ douze mille, & plus de cinquante mille dans le reſte de la Province. Les plus honnêtes gens ſont obligez de s'engager dans ce Corps pour être protégez contre les violences des voiſins. Les Arméniens ont un Evêque & deux Egliſes dans Erzerom. Ils reconnoiſſent tous le Patriarche d'Erivan. Les Grecs ont auſſi un Evêque & une Egliſe, mais très pauvre. Cette ville eſt le paſſage & le repoſoir de toutes les marchandiſes des Indes, ſur tout lorſque les Arabes courent autour d'Alep & de Bagdat. Il part toutes les ſemaines des Caravanes d'Erzerom pour *Gangel*, *Téflis*, *Tauris*, *Trébiſonde*, *Tocat* & *Alep.* Les Curdes qui deſcendent à ce qu'on prétend des anciens Chaldéens, tiennent la campagne autour d'Erzerom, juſques à ce que les grandes neiges les obligent à ſe retirer, & ſont à l'affut pour piller les Caravaniers. *Voyez* CURDES. Le Gouvernement d'Erzerom rend trois cens bourſes, ou cinquante mille écus au *Béglierbey* ou Vice-Roi de la Province. La Province rend en argent plus de 600 bourſes au Grand Seigneur. Outre les 300 bourſes du *Carach* que l'on exige des Arméniens & des Grecs, il retire encore ſix pour cent des marchandiſes de la Douane; de ſorte que ces marchandiſes payent neuf pour cent; ſix au Grand Seigneur, & trois au Vice-Roi. On croit ordinairement que la ville d'Erzerom eſt l'ancienne *Theodoſiopolis*; néanmoins la choſe ne paroit pas trop aſſurée, ſi ce n'eſt que l'on ſuppoſe que les Habitans d'*Artze*, dans le tems qu'ils furent aſſiégez & réduits en cendres par les Mahométans dans le onziéme ſiécle, ſe retirérent à Théodoſiopolis qui étoit une grande ville peu éloignée d'Artze. Dans cette ſuppoſition, les Turcs ſont cenſez avoir donné à cette ville le nom d'*Artzerum*, c'eſt-à-dire *Artze des Grecs*, ou des Chrétiens, & d'Artzerum, on en aura fait *Erzerom.* * Tournefort, *Voyages &c. tome* 2. *p.* 258. *&c.*

ERZILA ou ARTEAGA, connu ſous le nom de FORTUNIUS GARSIA DE ERZILA, Eſpagnol natif de Biſcaye, dans le XVI ſiécle, fut conſidéré comme un des plus habiles Juriſconſultes de ſa Nation. Il demeura long-tems à Bologne en Italie, dans le Collége des Eſpagnols, fondé par le Cardinal Albornos, & fut ſollicité de s'arrêter dans l'Univerſité de Piſe; mais étant appellé en Eſpagne par l'Empereur Charles-Quint il employa ſon érudition & ſes lumiéres pour l'avantage de ſa patrie. Il y fut Chevalier de ſaint Jacques, Conſeiller au Conſeil de Caſtille, & Régent ou Avocat général du Conſeil de Navarre. Ces grands emplois ne l'empêcherent pas de travailler aux Ouvrages que nous avons de ſa façon, dont les principaux ſont, *Commentarium de Pactis*, *in titulum Digeſtorum de Pactis cum repetitione*, *c.* 1. *extra*; *Ad Legem Gallus D. de liberis & poſthumis Commentaria*; *De ultimo fine utriuſque Juris*; *Conſilium pro Militia ſancti Jacobi*, *&c.* Ce Juriſconſulte fut pére d'ALFONSE de Erzila, qui publia en 1577 ſon Poëme intitulé *La Araucana*, ſur la guerre que les Eſpagnols avoient faite aux Arauques, peuples de l'Amérique, dans le Royaume de Chili. * Andreas Scottus, & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* Chriſtophoro Moſquera de Figueroa, *Elog. Alfonce de Erz*, *&c.*

ES. ESA.

* ES (Jaques) natif d'Anvers, fut un fameux Peintre en poiſſons, en oiſeaux, en fleurs, & particuliérement en toutes ſortes de beaux fruits. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *partie* 1. *p.* 217.

ESAAN, ville de Paleſtine, dans la Tribu de Juda. * *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 52.

ESAIE. *Cherchez* ISAIE.

ESAQUE, (*Æſacus*) fils de Priam, & de la Nymphe Alyxothoé, devint ſi éperduement amoureux d'Heſpérie, fille du fleuve Cébréne, qu'il abandonna la Cour de ſon pére, & la ville de Troye, pour la ſuivre à la campagne. Cette Nymphe prit la fuite dans le tems qu'il s'approchoit d'elle; & un ſerpent caché ſous l'herbe, ſur lequel elle marcha en courant, la mordit ſi dangereuſement, qu'elle en mourut. Eſaque pénétré de deſeſpoir, ſe précipita dans la mer, où Thétis voulant éterniſer ſon amour, le métamorphoſa en plongeon. Apollodore nomme la mére d'Eſaque *Arisba*, & ſa maitreſſe *Aſterope.* * Ovide, *l.* 12. *Metam. fab. ult.*

ESAR-CHADDON & ESAR-HADDON. *Voyez* ASAR-ADDON.

ESARO, EZARO, ou ÆSARO en Latin *Æſer*, *Æſaras*, ou *Æſarus*, petite riviére du Royaume de Naples. Elle coule dans la Calabre Ultérieure, & ſe décharge dans la Mer Ionienne près de Crotone. * Maty, *Dict. Géogr.*

ESAU, Eſaü, fils d'Iſaac & de Rébecca, naquit l'an 2199 du monde, & 1836 avant J. C. ſon pére étant alors âgé de 60 ans. Rébecca le mit au monde, roux & velu par tout le corps, & ſuivi de Jacob qui le tenoit en naiſſant par le talon. Eſaü qui s'occupoit d'ordinaire à la chaſſe, revenant un jour extrémement las, trouva ſon frére qui avoit préparé un potage de légumes. Il le demanda avec inſtance, & Jacob le lui donna, à condition qu'il lui céderoit ſon droit d'aîneſſe. A l'âge de quarante ans, il ſe maria à des Chananéennes, contra la volonté de ſes parens. Depuis, Iſaac ſon pére ſe ſentant fort vieux, lui commanda d'aller à la chaſſe, & de lui apporter dequoi manger, afin qu'il le bénit enſuite. Jacob, par l'adreſſe de ſa mére, reçut cette bénédiction, & prit enſuite la fuite. A ſon retour de chez Laban il s'accommoda avec Eſaü, & ce dernier ſe retira à Séïr en Idumée, où ſa poſtérité fut très-nombreuſe. Il mourut l'an 2325 du monde, & 1710 avant J. C. âgé de 127. ans. * *Genéſe*, *ch.* 25. 26. *&c.* Joſéphe, *l.* 1. *Ant. Jud.* *c.* 17. & 18. & *l.* 2. *c.* 1. Torniel, *A. M.* 2197. & *ſuiv.* *Voyez* IDUMEENS.

*ESBAHAL ou ESÇBAHAL, quatriéme fils de Saül, Roi d'Iſraël. I. *Chron.* ou *Paralip.* *ch.* 8. *v.* 33. *Voyez* ISBOSETH.

* ESBAN ou ESÇBAN, fils de *Diſan* ou *Diſçan*, & petit-fils d'Eſaü. * *Genéſe*, *ch.* 36. *v.* 26.

ESBON. *Voyez* ETSBON.

ESBREULE. *Voyez* EBREUIL.

ESBUS. *Voyez* HESEBON.

ESC, ESCA ou ESCUS, ſecond Roi de Kent en Angleterre, dans le VI ſiécle, gouverna ſon Royaume avec aſſez de douceur; & pour ſe le conſerver plus ſûrement, il ne voulut jamais prendre les armes contre ſes voiſins. Après un régne de 24 ans, il laiſſa la Couronne à ſon fils *Othe* l'an 512. Béde l'appelle *Otrich*, & lui donne le ſurnom d'*Oiſe*, duquel à ce qu'il penſe, les Rois de Kent furent ſurnommez *Oiſciengiens.* Ils furent plutôt appellez *Eſcingiens* du nom du Roi ESC. * Béde, *l.* 1. Du Chêne, *tome* 1. *Hiſt. d'Angl.* *l.* 6. *c.* 9. *&c.*

ESCALE, ou de la SCALA, Maiſon, qui a poſſédé plus de ſix vingts ans la Seigneurie de la ville de Vérone. Les Auteurs parlent diverſement de l'origine de cette Maiſon, qu'ils nomment diverſement *la Scala*, *Scaligerie*, *Scaldi*, *& l'Eſcale*; mais ils agiſſent preſque tous ou par paſſion, ou par malice, ou par intérêt. Villani la fait deſcendre d'un faiſeur d'échelles, nommé Jacques Fico. D'autres lui cherchent une origine en Allemagne, & pluſieurs croyent qu'elle étoit établie de tems immémorial à Vérone. Il eſt ſûr que BAUDOUIN de l'Eſcale y étoit conſidéré par ſon ſavoir en 1101. Ses ſucceſſeurs y devinrent extrémement puiſſans; car après la mort du Tyran Ezzelin en 1259, MASTIN de l'Eſcale, prémier de ce nom, fut élu Podeſtat de Vérone, puis Capitaine perpétuel de cette ville, qu'il gouverna avec beaucoup de prudence. Son grand pouvoir lui ayant fait des ennemis des plus riches Habitans, il fut aſſaſſiné en 1273, & laiſſa MASTIN II. & ALBERT de l'Eſcale. Ce dernier exerça la même charge que ſon pére, & comme il étoit honnête, libéral, officieux, il gagna le cœur des Citoyens de Vérone, qui le reconnurent pour leur Seigneur. Il mou-

mourut en 1297, laiſſant BARTHELEMI, ALBOIN, & CAN-FRANÇOIS de l'Eſcale. Barthélemi avoit les inclinations bien faiſantes, fut ſurnommé *le pére des pauvres*, & mourut en 1300. Nous parlerons cy-après de CAN, ſurnommé *le Grand*. ALBOIN mourut en 1310, laiſſant entre autres enfans ALBERT & MASTIN de l'Eſcale, qui ſuccédérent à leur oncle. ALBERT étoit homme de cabinet, & aimoit les Lettres & les Savans. Un de ſes parens nommé FRÉDÉRIC de l'Eſcale, qui étoit alors en réputation de ſavoir très-bien le Droit, fut chaſſé de Vérone, & mourut l'an 1349 à Trente, où il laiſſa poſtérité. MASTIN III. avoit les inclinations de ſon oncle Can *le Grand*. Il prit la ville de Breſce; & ayant été choiſi pour Général par les Gibelins, il délivra Obizzo d'Eſt, aſſiégé dans Ferrare, & ſoumit Parme, Reggio, Bergame, Crémone, &c. Son bonheur & ſes victoires allarmérent les Milanois, qui ſe mirent en campagne avec une puiſſante armée, & le défirent. Dans la ſuite, il fut Général des troupes de l'Egliſe, ſous le Pape Benoit XII, & ſous Clément VI, & mourut en 1350, laiſſant entre autres enfans CAN *le Grand* II. de ce nom; PAUL ALBOIN; & CAN, dit SIGNORIO de l'Eſcale. CAN *le Grand* avoit entrepris un voyage en Allemagne, & ayant appris que *Frignano*, fils naturel de Can *le Grand* ſon oncle, premier de ce nom, s'étoit rendu maître de Vérone, il y retourna, & avec le ſecours de ſes amis en chaſſa l'Uſurpateur en 1354. Depuis, il fit la guerre aux Milanois, & fut aſſaſſiné par ſon frére *Can Signorio* en 1359. D'autres diſent en 1354. Ce dernier qui étoit extrêmement ambitieux, fit arrêter ſon autre frére *Paul Alboin*, qu'il accuſoit de trahiſon, & le fit mourir en 1374, ou 1375; mais il ne jouït pas long-tems du plaiſir de ſe voir ſeul maître de Vérone; car il mourut le 29 octobre de l'année ſuivante. Il avoit épouſé en 1363 *Agnès* de Durazzo, fille de *Charles* Duc de Durazzo & de *Marie* de Sicile. *Agnès* contracta depuis une ſeconde alliance avec *Jacques* de Baux, Prince de Tarente & d'Achaïe, qui prit le titre d'Empereur de Conſtantinople, & de Deſpote de Romanie. *Can Signorio* n'en eut point de poſtérité, & ne laiſſa que *deux fils naturels*, BARTHÉLEMI & ANTOINE de l'Eſcale. Ce dernier fit aſſaſſiner ſon frére en 1381, & fut lui-même chaſſé de Vérone en 1387, par Jean Galéas Viſconti Duc de Milan. Sanſovin dit que CAN *le Grand* laiſſa *un fils naturel nommé* Guillaume, *dont la poſtérité finit l'an* 1544, *en la perſonne de* Jean Louïs, *qui fut tué dans l'armée de Charles-Quint*. Jule & Joſeph Scaliger, célébres par leur érudition, ſe diſoient deſcendus de la maiſon de l'Eſcale, d'un Seigneur de Burden en Eſclavonie. On a pris ſoin de leur prouver que leur vanité étoit mal fondée. L'Abbé Ughel parle auſſi de quelques Evêques de la même maiſon de l'Eſcale. * Alexander Canobius, *Arb. Scalig.* Sanſovin. *Fam. Illuſt. d'Ital.* Hieronymus à Curte, *Hiſt. Veron.* Petrus Creſcentius, *Fam. Illuſt.* Léandre Alberti, *Deſcr. Ital.* Onuphre, *Antiq. Veron.* Wolfgangus Lazius, *l.* 10. Bernardino Corio, *Hiſt. Mediol.* Ughel, *Ital. ſacra.* Antonio Gaza, *Catena Hiſt. Veron.* Julius à Puteo, *Elog. Advoc. Veron.* Villani, *in Annal.* Maſcardi, *Elog. di Capit. Illuſtr.*

L'ESCALE, (Can I. de) ſurnommé *le Grand*, Seigneur de Vérone, étoit fils d'ALBERT de l'Eſcale, & frére de *Barthélemi* & d'*Alboin*. Il prit Reggio, Parme, Feltro, Vincenze & Belluno; défit François Marquis d'Eſt, & ſe rendit redoutable en Italie, où il fut Vicaire de l'Empereur Henri VII. Depuis, Can de l'Eſcale ſe mit à la tête des Gibelins contre ceux de Padoue, qui étoient commandez par le Comte de Goritie, & fut malheureux en cette guerre. Pour s'en venger, il aſſiégea depuis Padoue & l'emporta l'an 1325. L'année ſuivante, Can de l'Eſcale accompagna l'Empereur Louïs de Baviére, qui alloit prendre la couronne de fer à Milan, comme c'étoit la coutume de ce tems. Enſuite il fit aſſiéger Tréviſe ou Trévigi, qui ſe ſoumit en peu de jours, & il mourut au mois de juillet 1329. Son corps fut porté à Vérone, où ſes néveux lui ſuccédérent en la Seigneurie de cette ville.

L'ESCALE ou SCALA (Barthélemi de) ſavant homme dans le XV ſiécle, né à Florence l'an 1424, étoit fils d'un Meunier, mais ſon ſavoir lui attira la bienveillance de Côme de Médicis, qui le fit honorer de diverſes charges à Florence. Il travailla à l'Hiſtoire de cette ville, mais ſa mort qui arriva en 1497, l'empêcha de l'achever. Il laiſſa pour fille Alexandra, dont il ſera parlé dans l'article ſuivant. Politien & lui, eurent des différens enſemble ſur la Latinité.

L'ESCALE (Alexandra de) fille du précédent, épouſa *Michel* Marulle homme de Lettres, & ſe rendit célébre par ſa piété, & par la connoiſſance qu'elle avoit des langues, & ſur tout de la Gréque & de la Latine. Elle écrivit en l'une & en l'autre, & mourut à Florence l'an 1506. * Ange Politien, *lib.* 5. *Epiſtol. Epiſt.* 3. *lib.* 22. *Ep.* 18. Léandre Alberti. Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Paul Jove, *Elog. c.* 28. Varillas, *Anecd. de Florence.* Bayle, *Dictionnaire Critique*, 2. *édit.* 1702. *&c.*

ESCALE (Jules Céſar de l') *Cherchez* SCALIGER.

ESCALIN, (Antoine) dit le CAPITAINE PAULIN, Baron de la Garde, Chevalier de S. Michel, Lieutenant pour le Roi en provence, Capitaine de cent Hommes d'armes, & Général des Galéres de France, étoit de Dauphiné, homme de fortune, & s'éleva par ſon eſprit & par ſon courage. Brantôme en parle ainſi dans ſes Mémoires; *Je dirai comme en ſon commencement on l'appelloit le Capitaine Paulin, & ce nom lui a duré long-tems. Feu monſieur de Lengey, étant Lieutenant du* Roi *en Piémont, l'éleva & l'avança, pour le connoître homme d'eſprit, de valeur, de belle façon, & de belle apparence; car il étoit beau & de belle taille, & pour le connoître de bon ſervice. Il y eut un caporal d'une compagnie, paſſant par le bourg dudit Paulin, qui s'appelloit la Garde, & le voyant jeune enfant, gentil, & de tout éveillé d'eſprit avec bonne façon, demanda à ſon pére pour le mener avec lui. Le pére lui refuſa, mais il ſe déroba du pére, & s'en va avec le caporal, & le ſervit de goujat environ deux ans; & depuis le voyant de bonne volonté lui donna l'arquebuſe, le fit ſi bon ſoldat, qu'il parut toujours pour tel, puis il fut Enſeigne & Lieutenant & puis Capitaine.* Le Roi François I. qui avoit éprouvé ſon courage & ſa prudence en diverſes occaſions, l'envoya l'an 1542 Ambaſſadeur à la Porte, pour traiter de quelques affaires avec le Grand Seigneur Soliman II. Depuis, le Capitaine Paulin fut fait Général des galéres, le 23 avril 1544. Il ſe ſignala le 15 août de l'année ſuivante, en attaquant l'armée navale des Anglois, & ſervit aux guerres de Toſcane, de Corſe, & ailleurs. En 1557, il fut deſtitué de ſa charge de Général des Galeres, qu'on lui redonna en 1566. Enfin, il mourut hydropique l'an 1574, âgé de 80 ans. Il étoit alors à ſa Baronie de la Garde, lieu de ſa naiſſance, qu'il avoit achetée. Brantôme parle ainſi de ſa mort: *Il eſt mort, ayant laiſſé plus d'honneur à ſes héritiers que de bien, & à l'âge de plus de quatre vingts ans, & ſi ne ſe montroit trop vieux, retenant encore quelque belle & bonne grace & apparence du paſſé, qui le faiſoit fort admirer à tout le monde; avec ſes beaux contes du tems paſſé, de ſes voyages, de ſes combats, qui ont été ſi fréquens & aſſidus, que les mers de France, d'Eſpagne, d'Italie & de Barbarie, de Conſtantinople, & de Levant, en ont longuement raiſonné, encore crois-je que les flots en bruyent le nom, &c.* ANTOINE Eſcalin, *laiſſa un fils naturel légitimé en* 1570, *qu'il avoit eu de* Marguerite *Langlois, nommé* JEAN-BAPTISTE, *qui ſuit; & une fille nommée* Marguerite.

ESCALIN (Jean Baptiſte) des Aymars, Baron de Pierrelatte, épouſa *Polixéne* d'Evre, fille de *Louïs*, Seigneur du Puy S. Martin, en Dauphiné, & d'*Antoinette* de la Baume-Suſe, dont il eut, 1. *N.* mariée à *N.* de Vaſſadel, Seigneur de Vacqueras; 2. *Louïs* Eſcalin des Aymars, Baron de la Garde, qui de *Jeanne* Adhémar de Monteil de Grignan, fille de *Louïs-François*, Comte de Grignan, & de *Jeanne* d'Ancezune, a laiſſé *Louïs* Eſcalin des Aymars, Marquis de la Garde qui a épouſé *Françoiſe* de la Baume-Suſe; 3. *Antoine*, Baron de la Garde; & 4. *Jean-Antoine* Eſcalin des Aymars, Chevalier de Malthe. * Du Bellay, *Mémoires de* Thou, *Hiſt.* Brantôme, *Vies des Hommes Illuſt.* Chorier, *Hiſt. de Dauphiné.* Godefroy. Le P. Anſelme, &c.

ESCALONA, bourg d'Eſpagne avec un château & titre de Duché, poſſédé par la maiſon de Pacheco, eſt dans la Caſtille nouvelle, ſur la riviére d'Alberche, à neuf lieues de Tolède, du côté du couchant. *Voyez* PACHECO. * Maty, *Diction. Géogr.*

ESCALQUENS, (Guillaume d') Capitoul de Toulouſe, en 1326, a rendu ſon nom remarquable dans l'Hiſtoire par une action extraordinaire. Etant en parfaite ſanté, il ſe fit faire un ſervice dans l'égliſe des Dominicains de cette ville, où ſe trouvérent les Capitouls ſes Collégues avec un grand nombre d'autres invitez. La repréſentation ne pouvoit être plus naturelle; car il étoit lui-même couché dans un cercueil, les mains jointes, à la maniére des corps morts, & environné de quarante torches allumées. La Meſſe finie, on fit les encenſemens autour du faux mort, avec les priéres ordinaires; après quoi il ne reſtoit qu'à le mettre en terre; mais au lieu de cela, on l'alla poſer derriére le grand autel, d'où il ſe retira quelque tems après. Enſuite, ayant quitté cet habillement mortuaire, pour reprendre ſa robe de Capitoul, il retourna chez lui, accompagné de ſes Collégues & des autres invitez, qu'il retint à dîner ſelon la coutume de ce tems-là. On fit divers jugemens de cette action; les uns la condamnoient de ſuperſtition; les autres la trouvoient pieuſe, & capable d'exciter vivement dans l'ame le ſouvenir de la mort. L'Archevêque étoit abſent de cette ville. A ſon retour, ce différent lui parut aſſez important, pour être terminé par le jugement d'un Concile provincial. L'Aſſemblée ſe tint dans le Palais archiépiſcopal, où la queſtion fut agitée, pendant trois ſéances, par les Evêques ſuffragans & les Abbez de la province; & l'on y fit un decret, qui défendit à tous les Fidéles, dans l'étendue de cet Archevêché, de pratiquer une ſemblable cérémonie, ſous peine d'excommunication. * La Faille, *Annal. de Toulouſe.*

ESCANDER Emir, ou MIR ISKENDER, fils de Cara Joſeph, commença à régner parmi les Turcomans de la Dynaſtie du mouton noir, dont il fut le ſecond Sultan, l'an de l'hégire 824, de J. C. 1421. Il commença ſon régne par le meurtre de ſon frére Abuſaïd, qu'il fit mourir ſur un ſimple ſoupçon, & fut défait deux fois conſécutivement par Scharokh fils de Tamerlan, qui lui ôta la ville de Rei, & donna celle de Tauris à Gihan Schah ſon frére. Celui-ci aidé des troupes de Scharokh fit la guerre à Eſcander, l'aſſiégea dans un château, où Schah Cobad, fils d'Eſcander, ennuyé des diſgraces de ſon pére, le tua, & fit ſa paix avec ſon oncle, l'an de l'hégire 841, & de J. C. 1437. Gihan-Schah fut ſon ſucceſſeur dans la Dynaſtie du mouton noir. * Khondemir.

ESCARS. La maiſon de la Péruſſe, dite d'ESCARS, à cauſe d'une terre de ce nom, a été conſidérable par ſa nobleſſe & par ſes alliances, l'on n'en rapporte ici la poſtérité que depuis

1. GAUTIER de la Péruſſe, dit d'ESCARS, Seigneur de la Vauguyon, & Sénéchal d'Auvergne, qui vivoit en 1480, épouſa en 1451 *Andrée* de Montberon, Dame de Varégnes, & fille de *François* Baron de Montbéron, Maulevrier, Avoir, &c. & de *Louiſe* de Clermont, Vicomteſſe d'Aunai, & il en eut FRANÇOIS, qui ſuit.

2. FRANÇOIS d'Eſcars, Seigneur de la Vauguyon, &c. Conſeiller, Chambellan & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi François I. & ſon Lieutenant Général & Commandant ès païs de Lyonnois, Dauphiné, Savoye & Piémont, mourut en 1550. Il avoit épouſé le 22 février 1516, *Iſabelle* de Bourbon, Dame de Carenci, de Buquoi, de Combles & d'Aubigni, fille de *Charles*, Seigneur de Carenci, &c. & de *Catherine* d'Alégre, ſa troiſiéme femme. Il en eut 1. JEAN, qui ſuit; 2. *Suſanne*, mariée le dernier février 1536 à *Geofroy*, Seigneur de Pompadour; 3. *Anne* alliée le 26 juin 1563 à *Jean* de la Queille II. du nom, Seigneur de Fleurat, Châteaugai, Chevalier de l'Ordre du Roi, grand Sénéchal & Gouverneur des Comtez d'Auvergne & de Clermont, & Capitaine de cinquante Hommes d'armes; 4. *Marguerite*, Abbeſſe de Ligneux, morte en 1589; & 5. *Catherine* d'Eſcars, morte ſans alliance.

3. JEAN d'Eſcars, Prince de Carenci, Comte de la Vauguyon, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal, Sénéchal & Gouver-

verneur de Bourbonnois, fut auſſi Lieutenant Général des armées de ſa Majeſté en Bretagne ſous Henri de Bourbon, Prince de Dombes, & mourut le 21 ſeptembre 1595. Il avoit épouſé par contract du premier octobre 1561, *Anne* de Clermont, fille d'*Antoine*, Vicomte de Tallard, &c. Grand-Mâitre des Eaux & Forêts de France, & de *Françoiſe* de Poitiers S. Vallier. Il en eut 1. *Claude*, Prince de Carenci, qui fut tué en duel par le Baron de Biron, le ſixiéme mars 1586; 2. *Henri*, mort en 1590 ſans poſtérité: ces deux fréres avoient épouſé ſucceſſivement avec diſpenſe, *Anne* de Caumont, Marquiſe de Fronſac, fille unique de *Géofroi*, Baron de Caumont, & de *Marguerite* de Luſtrac, Marquiſe de Fronſac, laquelle prit une troiſiéme alliance le cinquiéme fevrier 1595, avec *François* d'Orléans, Comte de S. Paul, fils de *Léonor*, Duc de Longueville, & mourut le deuxiéme juin 1642; 3. DIANE, qui ſuit; & 4. *Iſabeau* d'Eſcars, Dame de Combles, mariée l'an 1595 à *Jean*, Baron d'Amanzé, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, dont étoit iſſu *Gaſpard*, Comte d'Amanzé, Lieutenant Général pour le Roi au Gouvernement de Bourgogne, mort le 27 janvier 1678, à l'âge de 80 ans, lequel fut pére de *Louis*, Comte d'Amanzé, auſſi Lieutenant Général au Gouvernement de Bourgogne, Gouverneur de Bourbon-Lanci, mort le 25 février 1706, ne laiſſant de *Marie* Falconis ſa femme, que deux filles; ſavoir, *Marie-Joſephe*, qui a épouſé le vintiéme mars 1706, *Anne* de la Queille, Marquis de Châteaugai & de Vendat; auquel le Roi accorda toutes les charges du Comte d'Amanzé ſon beaupére; & *Louiſe* d'Amanzé, mariée le vintiéme juin 1703, à *Pierre* de Galéans, Marquis de Gadagne.

4. DIANE d'Eſcars, Princeſſe de Carenci, Comteſſe de la Vauguyon, &c. épouſa 1. en 1573, *Charles* Comte de Maure en Bretagne, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont elle eut *Louiſe*, Comteſſe de Maure, alliée à *Gaſpard* de Rochechouart, Seigneur de Mortemar: 2. *Louis* d'Eſtuert de Cauſſade, (*nommé par quelques uns Stuert ou Stuart*) Comte de S. Mégrin, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Lieutenant Général des armées du Roi, dont elle eut JACQUES, qui ſuit.

5. JACQUES d'Eſtuert de Cauſſade, Comte de la Vauguyon, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Grand Sénéchal de Guienne, Capitaine des Chevaux-legers de la Garde, mourut le 18 août 1671, âgé de 83 ans. Il avoit épouſé en 1607, *Marie* de Roquelaure, fille d'*Antoine*, Seigneur de Roquelaure, Maréchal de France, & de *Catherine* d'Orneſan ſa premiére femme, dont il eut 1. JACQUES, qui ſuit; 2. *Lucréce*, mariée à *Anne* d'Eſcars, Marquis de la Mothe, Lieutenant Général des armées du Roi, morte en 1662 ſans poſtérité; & 3. MARIE d'Eſtuert, qui a continué la poſtérité des Princes de Carenci, Comtes de la Vauguyon, *rapportée cy-après*.

6. JACQUES d'Eſtuert, Marquis de S. Mégrin, Lieutenant Général des armées du Roi, Capitaine-lieutenant des Chevaux-legers de la Garde, & de ceux de la Reine Anne d'Autriche, Colonel de deux régimens de cavalerie & d'infanterie, ſervit pluſieurs campagnes en Allemagne, en Lorraine & en Flandres; commanda une armée en Catalogne, & mourut au combat du fauxbourg S. Antoine à Paris, le deuxiéme juillet 1652, en ſa 36 année. Son corps fut porté après l'action, par ordre du Roi, en l'Abbaïe de S. Denys en France, où il eſt inhumé. Il avoit épouſé *Elizabeth* le Féron, laquelle prit une ſeconde alliance en 1655, avec *Charles* d'Ailly, Duc de Chaunes, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Bretagne, &c. & mourut le ſixiéme janvier 1699, en ſa 70 année, ayant eu de ſon premier mariage, *Jacques-Pierre* d'Eſtuert, Marquis de ſaint Mégrin, mort en octobre 1657, en ſa ſixiéme année.

7. MARIE d'Eſtuert, ſœur du précédent, lui ſuccéda en la terre de S. Mégrin, & fut Princeſſe de Carenci, Comteſſe de la Vauguyon, &c. après la mort de ſon pére, & mourut en ſon château de S. Mégrin le 13 octobre 1693. Elle avoit épouſé 1. en 1653, *Barthélemi* de Quelen, Comte de Broutay, Maréchal des camps & armées du Roi, Colonel du régiment de Navarre, & Capitaine des Chevaux-legers de la Garde de la Reine Anne d'Autriche, tué au ſiége de Tournay en 1667: 2. en janvier 1688, *André* de Bétoulat, Comte de la Vauguyon & de Fromenteau, Chevalier des Ordres du Roi, Conſeiller d'Etat ordinaire, Ambaſſadeur en Eſpagne, mort le 29 novembre 1693, dont elle n'eut point d'enfans. Ceux qu'elle eut de ſon premier mariage furent 1. NICOLAS, qui ſuit; & 2. *Marie* de Quelen, morte ſans alliance en 1686.

8. NICOLAS de Quelen d'Eſtuert de Cauſſade, Prince de Carenci, Comte de la Vauguyon & de Broutay, Marquis de S. Mégrin, &c. a épouſé le premier octobre 1703, *Magdeleine* de Bourbon-Buſſet, fille de *Louïs*, Comte de Buſſet, & de *Magdeleine*, de Bermondet-d'Oradour, dont il a *Louïs*, Prince de Carenci: & *N.* de Quelen, Marquis de S. Mégrin.

Il y avoit une autre branche de la maiſon d'ESCARS, dont ſortoit JACQUES de la Péruſſe, Seigneur d'Eſcars, qui épouſa 1. *Anne* Jourdain-de-l'Iſle, Dame de Merville, &c: 2. *Françoiſe* de Longuy, Dame de Givry. Ses enfans du premier lit furent, 1. FRANÇOIS, qui ſuit; 2. *Charles*, Evêque & Duc de Langres, Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit, mort en 1614, & dont il *ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*. Ce fut lui qui obligea *Gaſpard*, Comte d'Amanzé, qui étoit fils de *Jean*, Baron d'Amanzé, & d'*Elizabeth* d'Eſcars, Dame de Combles de prendre ſon nom & ſes armes; 3. JACQUES, qui a fait la *branche des Seigneurs de Merville rapportée cy-après*; & 4. *Françoiſe*, morte ſans poſtérité d'*Emery*, Baron de Montaut. Et du ſecond lit étoit iſſu *Anne* d'Eſcars dit *le Cardinal de Givry*, Evêque & Prince de Metz, mort le 19 avril 1612, & dont l'éloge *eſt rapporté cy-après dans un article ſéparé*.

FRANÇOIS Comte d'Eſcars, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général au Gouvernement de Guienne & Gouverneur de la ville de Bordeaux, épouſa 1. *Claude* de Baufremont, fille de *Claude*, Seigneur de Scey & de Sombernon, & de *Jeanne* de Vienne: 2. *Iſabeau* de Beauville, veuve de *Blaiſe*, Seigneur de Montluc, Maréchal de France, & fille de *François*, Seigneur de Beauville en Agénois, & de *Claire* Laurens. Du premier mariage, vinrent 1. *Jacques*, Comte d'Eſcars, mort ſans enfans de *Louiſe* Jay Dame de Boiſſeguin, d'*Ioland* Livron-de-Bourbonne, ni d'*Olympe* Grain-de-ſaint-Marſaut ſes trois femmes; 2. *Charles*, Comte d'Eſcars après ſon frére aîné, mort ſans poſtérité d'*Anne* de Baille, ni de *Gabriele* du Châtelet ſes deux femmes; 3. *Louiſe*, premiére femme de *Charles*, Marquis de Hautefort; 4. *Claude*, alliée à *Jean* de Ferriéres, Baron de Sauvebeuf; & 5. *Suſanne* d'Eſcars, qui épouſa *Charles* Cazillac, Baron de Ceſſac. Et du ſecond étoit iſſue *Anne* d'Eſcars morte jeune.

JACQUES d'Eſcars, fils puîné de JACQUES, Seigneur d'Eſcars, & de *Jeanne* Jourdain de l'Iſle, Dame de Merville, fut Seigneur de Merville & de Ségur, & pére de FRANÇOIS d'Eſcars, Baron de Merville, &c. Grand Sénéchal de Guienne, qui épouſa *Roſe* de Montal, Dame de Roquebrou, dont il eut, JACQUES d'Eſcars II. du nom, Marquis de Montal, Baron de Merville, allié à *Magdelaine* de Bourbon, fille d'*Henri* II. du nom, Marquis de Malauſe & de *Magdelaine* de Châlon, Dame de la Caſe, qui le rendit pére de CHARLES d'Eſcars, Marquis de Merville, lequel épouſa *Françoiſe-Charlote* Bruneau, Dame de la Rabateliére, fille de *François*, Seigneur de la Rabateliére, Maréchal de camp, tué à la bataille de Nortlingue, & de *Charlotte*, de Pompadour. Madame de Merville écrivoit poliment en proſe & en vers, & donna au public un livre de piété intitulé *le Solitaire de Terraſſon*. Elle mourut en novembre 1707, âgée de 62 ans. CHARLES-FRANÇOIS d'Eſcars ſon fils, Marquis de Merville, Baron de Montal & de Roquebrou, étoit mort au mois de janvier précédent, laiſſant des enfans de *N.* de la Fonts de S. Projet.

Il y a encore une autre branche de cette maiſon en Limoſin, qui ſubſiſtoit en 1708. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Geliot. Du Chêne. Le P. Anſelme, &c.

ESCARS, (Anne d') Cardinal de Givry, Evêque de Mets, étoit fils de JACQUES de Péruſſe, Seigneur d'Eſcars, &c. & de ſa ſeconde femme *Françoiſe* de Longuy, Dame de Givry. Il naquit le 29 mars 1546, à Paris, où il étudia. Enſuite il prit l'habit de Religieux de ſaint Benôit, dans l'Abbaïe de ſaint Bénigne de Dijon, dont il fut Abbé, auſſi bien que de Barbery, de Moleſme, de Pontiéres, & de Champagne dans le diocéſe du Mans. Pendant un voyage qu'il fit à Rome, le Pape Pie V. lui donna des marques particuliéres d'eſtime & de bienveillance. Son zéle pour la Religion le rendit odieux à ceux qui favoriſoient les nouvelles opinions, & le jetta malheureuſement dans le parti de la Ligue; prétexte plauſible dont les Politiques adroits ſe ſervoient alors, pour entretenir la guerre dans le Royaume, & travailler à leur agrandiſſement. L'Abbé de Givry parut un des plus zélez dans ce parti. Il avoit été Evêque de Lizieux, dès l'an 1586; mais il jouït très-peu de ſes revenus pendant la guerre. Il témoignoit qu'il les ſacrifioit pour *la ſainte Union*; car c'eſt ainſi qu'on nommoit la Ligue. C'étoit très-bien faire ſa Cour à Rome, que d'en uſer ainſi. Il y réüſſit, & le Pape Clément VIII. le fit Cardinal en 1596. L'élevation d'un Ligueur, tel que l'Evêque de Lizieux, fit de la peine au Roi Henri *le Grand*; mais ce Monarque, qui étoit le Prince du monde le plus généreux, ayant connu le mérite du Cardinal de Givry, non ſeulement l'honora de ſon eſtime; mais voulut encore lui faire du bien. Quoique ce Prélat fût Coadjuteur de Langres il lui procura l'Evêché de Mets, en 1608, & le nomma Comprotecteur de France. Le Cardinal répondit avec reconnoiſſance à ces bontez; & ce grand Roi qui le connoiſſoit à fond, dit un jour de lui: *Qu'on s'efforçoit en vain de perſuader le Cardinal de Givry, dans les occaſions, où il avoit la raiſon de ſon côté, & où il défendoit la Religion.* Il mourut en ſa maiſon de Vic le 19 du mois d'avril 1612. Son corps fut porté dans ſon égliſe de Mets, où l'on voit ſon tombeau & ſa ſtatue, dans la chapelle de ſaint Maximin. * Friſon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. de Epiſc. Lexov. & Metenſ.* D'Oſſat, *l. 2. Epiſt.* 55. & 56. Martin Meuriſſe, *Hiſt. des Evêq. de Mets.*

ESCARS, (Charles d') Evêque & Duc de Langres, Abbé de la Fontaine de Béſe, de Gaillac, & de la Crête, étoit fils de *Jacques* de Péruſſe, Seigneur d'Eſcars, & d'*Anne* Jourdain de l'Ile, Dame de Merville, &c. ſa premiére femme. Il fut Evêque de Poitiers, en 1564, après Jean d'Amoncourt, & en 1571 il obtint l'Evêché de Langres, où il fit ſon entrée en 1574. Il avoit reçu l'année précédente à Mets les Ambaſſadeurs de Pologne, qui venoient apporter au Duc d'Anjou la nouvelle de ſon élection; & il fit admirer ſon éloquence, dans une très-belle harangue qu'il prononça pour lors & qu'on imprima depuis. Le même Duc d'Anjou étant devenu Roi, ſous le nom de Henri III. mit entre les Commandeurs de ſon Ordre du Saint Eſprit Charles d'Eſcars, en 1578. Ce fut même dans la premiére aſſemblée, ou Chapitre qu'il tint, le 31 du mois de décembre. C'eſt ainſi que le Roi reconnut le mérite de ce Prélat, qui ſe trouva aux Etats de Blois, en 1577 & 1588. Il travailla auſſi beaucoup pour les avantages de ſon diocéſe, & mourut en l'Abbaïe de la Fontaine de Béſe, en 1614. * De Thou, *Hiſt.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. &c.*

* ESCAUPONT, village du Hainaut François, ſur l'Eſcaut au nord de Valenciennes & au midi de Condé.

* ESCAUSSIENNES, beau & grand village du Hainaut au nord-eſt de la ville de Mons dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

ESCAUT, que ceux du Païs-Bas nomment *Schelde*, en Latin *Scaldis*, fleuve du Païs-Bas, a ſa ſource au Mont Saint-Martin, près du Catelet en Picardie. En ſortant de France, il entre dans le Cambreſis, paſſe à Cambrai, puis coulant dans le Hainaut, arroſe Bouchain, Valenciennes, où il reçoit la Rochelle, & commence d'être navigable. Peu après, l'Eſcaut forme une grande île, vient à Condé où il reçoit l'Hâine, entre dans la Flandre, & groſſi par les eaux de la Scarpe, dont le confluent eſt près de Mortagne, arroſe Tournai, puis Oudenarde, & Gand, où il reçoit la Lis. De là, l'Eſcaut prenant un cours tout à fait irrégulier, revient à Dendermonde, coule à côté de Rupelmonde, reçoit le Dender, le Démer,

mer, la Senne, & le Rupel, &c. ſépare la Flandre du Brabant, & vient paſſer à Anvers, où il environne une partie de cette ville, & forme un fameux port. A trois ou quatre lieues d'Anvers, l'Eſcaut ſe ſépare en deux bras, près du château de Saeſtinghen; l'un, qui prend le nom de Hont ou Honte, vient ſe jetter dans l'Océan, entre Biervliet, qui eſt en Flandres, & Fleſſingue, qui eſt dans la Zélande. L'autre bras de ce fleuve, qui retient le nom d'Eſcaut, a ſon cours vers le ſeptentrion. Il paſſe près de Berg-op-zoom, où il reçoit le Zoom, & retournant entre les iles de Zélande, où il arroſe diverſes villes, il ſe jette dans la mer, entre l'ile de Walcheren, & celle de Schouwen. Céſar, Tacite, Pline, & divers autres Auteurs parlent de cette riviére. *Conſultez* auſſi Guichardin dans la Deſcription du Païs-Bas.

ESÇBAHAL. *Voyez* ESBAHAL.

ESÇBAN. *Voyez* ESBAN.

ESCHALANS, bourg avec Bailliage. Il eſt dans le païs de Vaud en Suiſſe, entre la ville de Lauſanne & celle d'Yverdun. Eſchalans appartient en commun aux Cantons de Berne & de Fribourg.

* ESCHELBURG, ESCHELBERG & ESCHLBERG, château avec Seigneurie dans la Haute Autriche, appartenant au Comte de Thaun. Il eſt au nord-oueſt de Lintz dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

ESCHELLE. *Voyez* ECHELLE.

ESCHELLES. (Les) *Voyez* ECHELLES. (Les)

* ESCHENBACH, petite ville de Franconie, dans l'Evêché d'Aichſtat, au nord-oueſt d'Aichſtat dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues, & a peu près au ſud-oueſt de Nuremberg à la diſtance de huit à neuf lieues. Elle appartient au Grand-Maître de Mergentheim ou Mariendal. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ESCHENBACH, petite ville appartenante au Marquis de Bareith avec le ſurnom de *Snabelweide*, dans la Franconie vers les confins du Palatinat. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ESCHENBACH, Abbaïe de Suiſſe dans le Canton de Lucerne fondée par les Barons d'Eſchenbach qui lui ont donné leur nom. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Paſt. Franc. rediv.* Stumpf, *Chron. de Suéde*, en Allemand. Spangenberg, *Adelſp. partie 2.*

* ESCHENBACH, nom d'une ancienne famille noble du Canton de Lucerne. Dans le XII ſiécle, il y eut de cette famille trois fréres, ſavoir *Conrad* Abbé de Murbach, *Ulrich* Prevôt de Lucerne, & *Gauthier* fondateur de l'Abbaïe de Capell. Gauthier eſt auſſi connu pour avoir eu part au meurtre de l'Empereur Albert I. Depuis ce tems-là, juſques à ſa mort, il ſe tint caché ſous la condition de Pâtre ou de Berger, & ne ſe fit connoître qu'à ſon lit de mort. Spangenberg dit qu'à cauſe de cet aſſaſſinat, toute la famille d'Eſchenbach fut exterminée, & qu'on abbattit tous les châteaux qui lui appartenoient. Cependant en 1325 il y en eut un de cette race nommée Herman, Evêque de Coire. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ESCHENBACH (Wolfram d') Muſicien renommé, & Maître à chanter au commencement du XIII ſiécle à la Cour de Herman Landgrave de Heſſen. Sous le nom de *Parciſal* il écrivit en vers un gros livre touchant l'Empereur Louïs le Débonnaire. Il étoit bien de race noble, mais non de celle des Barons d'Eſchenbach, dont on parle dans l'article précédent.

ESCHENECK, bourg de la Baſſe Hongrie, ſitué entre Albe Royale & Comore, à huit lieues de la premiére & à dix de la derniére. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Cæſarea*, bourg de la Haute Pannonie, que d'autres placent à Thata. * Maty, *Dict. Geogr.*

ESCHEVIN. *Voyez* ECHEVIN.

ESCHIBABA, ou ISCHEBOLI, petite ville autrefois épiſcopale. Elle eſt dans la Romanie, près de la Bulgarie, & de la ſource de la Capriza, au nord d'Andrinople, dont elle étoit ſuffragante. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ESCHI-HISSAR, ou ESKI-HISSAR nom Turc de la ville de Laodicée. *Voyez* LAODICÉE.

ESCHINE, (*Æſchines*) Poëte Tragique & Orateur, Athénien, floriſſoit ſous la CXVI Olympiade, vers l'an 316 avant J. C. Il s'adonna ſur tout à l'éloquence, & paſſa pour un des plus grands Orateurs de ſon tems. Auſſi les Grecs donnérent le nom des trois Graces à trois Oraiſons qui reſtent de lui; & celui des neuf Muſes à neuf de ſes Epitres. Eſchine étoit piqué d'émulation, & peut-être de haine contre Démoſthéne. Malheureuſement pour lui-même, il accuſa Ctéſiphon ami de cet Orateur, par une action publique; mais Démoſthéne défendit la cauſe de ſon ami, & fit exiler Eſchine d'Athénes. Ce dernier ſe refugia à Rhodes, où il enſeigna la Rhétorique. Un jour qu'il liſoit devant les Rhodiens la piéce qu'il avoit compoſée contre Ctéſiphon, voyant que ce peuple ne pouvoit s'imaginer qu'il eût été envoyé en exil, après avoir prononcé une ſi belle harangue, il leur répondit qu'ils n'en auroient point été ſurpris, s'ils euſſent ouï la réponſe que Démoſthéne y avoit faite. Eſchine vint depuis à Samos, où il mourut bien-tôt après. * Plutarque, *en la Vie des dix Orateurs*, *c.* 6. Philoſtrate, *in Vit. Sophiſt.* Photius, *Biblioth. Cod.* 61.

ESCHINE, (*Æſchines*) nom de huit grands hommes dont Diogéne Laërce fait mention; *le premier* fut un Philoſophe, diſciple de Socrate, qui compoſa des Dialogues; *le ſecond*, avoit fait un Ouvrage de l'Art de l'Orateur; *le troiſiéme*, eſt le Poëte Orateur, rival de Démoſthéne; *le quatriéme*, qui étoit d'Arcadie, fut diſciple de Socrate; *le cinquiéme*, étoit de Mityléne, & étoit ſurnommé ordinairement *le Fleau des Orateurs*; *le ſixiéme*, natif de la ville de Naples, étoit Philoſophe Académicien; *le ſeptiéme* de Milet compoſa une Morale; *& le dernier* étoit Sculpteur. * Diogéne Laërce, *liv.* 2. *Vie d'Eſchine.* Voſſius, *des Mathem. ch.* 4. §. 5. *des Sectes des Philoſophes*, *c.* 9. §. 1.

ESCHIQUIER. *Voyez* ECHIQUIER.

ESCHIUS, (Nicolas) d'Ooſterwik dans le Brabant, né en 1507, aimoit la retraite, & avoit une paſſion extrême de ſe faire Chartreux; mais n'ayant pas aſſez de ſanté pour cela, il ſe contenta d'avoir une cellule à la Chartreuſe de Cologne, où il ſe retiroit aſſez ſouvent. Il mourut à Dieſt, dans les exercices d'une parfaite piété, l'an 1578. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, comme, *Exercitia pia*; *Iſagoge, ſive introductio ad vitam introverſam capeſſendam*, *&c.* * Arnoul de Jean a écrit ſa Vie. *Conſultez* auſſi Valére André, *Biblioth. Belgica.*

ESCHOL, Amorrhéen, frére de Mambré, & ami du Patriarche Abraham. Il ſe trouva à la défaite des quatre Rois d'Aſſyrie, qui étoient venus piller les terres de Sodome, & avoient emmené Loth priſonnier. * *Genéſe*, *ch.* 14. *v.* 13. *&* 24.

* ESCHOL ou ESÇEHOL, ville de la Tribu de Juda. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ESCHRYON, (*Æſchryon*) Poëte Mitylénien, qui vivoit du tems d'Ariſtote, ſon ami, vers l'an 336 avant J. C. Nicandre en avoit parlé dans le livre de l'Ecole d'Ariſtote. * Lilio Giraldi. Voſſius, *de Poëtis Græcis.*

ESCHRAKITES, Secte des Mahométans, qui ſuivent les opinions de Platon. *Aſchrak* en Arabe ſignifie *luire, briller*, d'où vient *Eſchrakites*, c'eſt à dire, *les Illuminez.* Ceux qui font profeſſion de cette Secte, croyent que la contemplation de la Majeſté de Dieu fait le ſouverain bien de l'homme. Ils fuyent toute ſorte de vices, & ne laiſſent pas d'être toujours de bonne humeur, & fort agréables dans la converſation. Ils aiment la Muſique, & ſe plaiſent à compoſer de petits Poëmes, ou des chanſons ſpirituelles. Comme ils établiſſent le bonheur de l'homme dans la contemplation de la Divinité, ils mépriſent les imaginations groſſiéres de Mahomet, touchant les délices du Paradis. Les Scheics, ou Prêtres, & les plus habiles Prédicateurs des Moſquées royales ſont de cette Secte, qui a beaucoup de diſpoſition pour le Chriſtianiſme. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

ESCHWEGE, petite ville de la baſſe partie du Cercle du Haut Rhin, eſt dans le Landgraviat de Heſſe, aux confins de la Thuringe, ſur la Werra, à ſept ou huit lieues de Caſſel du côté du levant. * Maty, *Diction. Geogr.*

ESCHYLE, (*Æſchylus*) Poëte Grec, étoit ſorti d'une des plus illuſtres familles de l'Attique. On conteſte fort ſur l'année de ſa naiſſance. Il fit voir dans les combats où il ſe rencontra, qu'il n'étoit pas moins homme de guerre qu'homme de Lettres, comme à la bataille de Marathon, qui ſe donna la ſeconde année de la LXII Olympiade, & 531 ans avant J. C. & au combat de Salamine, qui fut livré, ſelon quelques-uns, la derniere année de la LXIV ou, ſelon d'autres, la premiére de la LXV Olympiade, c'eſt à dire, l'an 521 ou 520 avant l'Ere Chrétienne. Eſchyle ſe trouva encore l'année ſuivante à la bataille contre Mardonius, près de Platée ville de Béotie. Il étoit frére du fameux Cynégyre, qui ayant eu les deux mains coupées, en faiſant ſes efforts pour arrêter un vaiſſeau ennemi, eſſaya de le retenir avec les dents. Eſchyle s'adonna dès ſon enfance à la Tragédie, & compoſa juſqu'à 97 piéces. Ce nombre eſt maintenant réduit à ſept, qui ne ſont pas même entiéres. Les répréſentations de ces Tragédies, étoient ſi terribles, s'il en faut croire les Scholiaſtes Grecs, que la premiére fois qu'il fit jouer ſes Euménides, pluſieurs enfans qu'on avoit menez au théatre moururent de frayeur, & quelques femmes groſſes y accouchérent de peur. Sur le déclin de ſa vie, il ſe retira près d'Hiéron Roi de Syracuſe, étant piqué de ce que Sophocle, qui ne commençoit qu'à parôitre, lui fut préféré par les Athéniens. Il fut très-eſtimé des Habitans de Gela, que les Siciliens appellent aujourd'hui *Chiezza.* Etant un jour à la campagne, un aigle qui avoit enlevé en l'air une tortue, ne pouvant tirer la chair cachée ſous l'épaiſſeur de l'écaille, la laiſſa tomber ſur ſa tête chauve, qu'il prit malheureuſement pour la pointe d'un rocher; ce qui vérifia un oracle, qui lui avoit été rendu à Delphes, qu'un trait du ciel le feroit mourir; où, comme diſent les autres, la chûte d'une maiſon. On met la mort de ce Poëte ſous la LXXVI Olympiade, l'an 476 avant Jeſus Chriſt, & le 63 de ſon âge. Suidas ne lui donne que 58 ans; & d'autres ſe fondant ſur les marbres du Comte d'Arundel, ſelon leſquels ils placent la naiſſance d'Eſchyle ſous la quatriéme année de la LXIII Olympiade, & 525 ans avant Jeſus Chriſt, le font vivre 69 ans, & mettent ſa mort ſous l'Archonte Callias, l'an premier de la LXXX Olympiade, & la 460 avant Jeſus Chriſt.

☞ * Eſchyle a été conſidéré par les Anciens, comme le pére & l'auteur, ou plutôt comme le reformateur de la Tragédie des Grecs, & il a fait aux répréſentations de théatre divers retranchemens & quelques additions. Ariſtote dit, qu'après pluſieurs changemens qu'avoit reçus la Tragédie, il la fixa, & la mit en état de ſe ſoutenir ſur ſes principes. Il ajoûte qu'il augmenta le nombre des Acteurs; car avant lui, il n'y en avoit qu'un qui paroiſſoit à la fois ſur le théatre, mais il y en ajoûta un autre, & cela fit les entreparleurs. Outre cela, il diminua le chœur, & il en ôta la confuſion, que la multitude avoit coutume d'y apporter. Horace témoigne auſſi, que c'eſt Eſchyle, qui le premier introduiſit l'uſage du maſque ſur le théatre, & de cet habillement, dont on s'eſt ſervi depuis dans la répréſentation des piéces tragiques. Il ajoûte, que c'eſt lui qui fit mettre ſur l'échafaut du théatre une eſpéce de pupitre, ou plutôt un degré compoſé d'ais pour la commodité de l'Acteur qui devoit parler ſeul; & que c'eſt lui encore qui fit prendre aux Acteurs cette eſpéce de chauſſure, que les Anciens appelloient *Cothurne*, & nous *Brodequins*, pour donner plus de gravité & de poids à leur action; c'eſt ce que M. Deſpreaux dit après Horace.

Eſchyle dans le Chœur jetta des perſonnages,
D'un maſque plus honnête habilla les viſages:
Sur les ais d'un théatre en public exhauſſé,
Fit parôitre l'Acteur d'un brodequin chauſſé.

Eſchyle fit encore un réglement fort important dans le genre dramatique: ce fut de retrancher du théatre & d'ôter à la vue des ſpectateurs, les exécutions tragiques, c'eſt à dire, les aſſaſſinats & les objets atroces, qui feroient capables de produire quelques effets funeſtes.

Quelques Anciens, comme Plutarque, voyant qu'Eſchyle eſt le premier qui ait introduit des ivrognes ſur la ſcéne, ont cru que ce Poëte étoit adonné au vin, & qu'il ne pouvoit faire des vers qu'après avoir bien bu : ce qui a fait dire à Ariſtophane, que ce Poëte étoit furieux comme un taureau. C'eſt peut-être ce qui a donné lieu de croire, qu'il puiſoit moins à la fontaine des Muſes & d'Apollon, qu'à la cuve de Bacchus. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que ſes piéces ſont très-véhémentes, & ſon ſtyle dithyrambique & enflé l'a peut-être fait paſſer pour un ivrogne ; comme ſi ſes diſcours ſembloient partir d'un eſprit troublé de vin, plutôt que d'un ſens raſſis & d'un eſprit raiſonnable. Les Anciens trouvoient encore à redire à ſes Tragédies, en ce qu'il n'y parloit point avec le reſpect dû à ſes Dieux. Eſchyle n'eſt pas ſeulement irrégulier dans la Morale, il l'eſt encore dans la pratique des régles du Poëme dramatique, quoiqu'il l'eût porté ſi près de la perfection. Il n'obſerve pas exactement la perfection du poëme en cinq actes, ni l'unité du tems, puiſqu'il étend quelquefois l'action au delà de deux jours : il n'a pas aſſez gardé les caractéres de ſes perſonnages : ſon expreſſion eſt quelquefois obſcure & embarraſſée : il ſemble qu'il ait cru que le ſecret du théatre étoit de parler pompeuſement, & que ſon art conſiſte plus dans les paroles que dans les ſentimens. Ces défauts n'empêchent pas que ce Poëte n'ait beaucoup de ſublime & de bons ſens ; il eſt grand dans ſes deſſeins ; il eſt paſſionné dans ſes expreſſions ; & on peut le regarder comme le modéle de la Tragédie, avec Sophocle & Euripide. Ariſtophane préféroit même Eſchyle à Euripide & à Sophocle ; quoique ces deux derniers, étant venus après lui, l'ayent pu obſerver avant que de monter eux-mêmes ſur le théatre, & ſe rendre ainſi plus réguliers dans la compoſition de leurs piéces ; mais il n'eſt pas bon Juge dans ces ſortes de matiéres. On remarque dans le ſtyle de ce Poëte tragique, que ſes épithétes tiennent beaucoup de l'humeur de ſoldat, dont il ne s'étoit pas défait en quittant les armes : cela peut avoir contribué en partie à l'obſcurité qui eſt répandue dans ſes vers. M. de Saumaiſe, quoiqu'excellent Critique, & d'une pénétration merveilleuſe dans les Ecrits des Auteurs profanes, étoit rebuté des difficultez qu'il rencontroit dans Eſchyle ; & pour exprimer ſa peine, il s'eſt aviſé de dire dans quelques-uns de ſes livres, *que ce Poëte eſt plus obſcur que l'Ecriture ſainte*. Les Tragédies qui nous reſtent d'Eſchyle ſont *Prométhée à l'attache* ; *les ſept Preux devant Thébes* ; *les Perſes* ; *Agamemnon* ; *les Euménides* ; *les Suppliantes* ; *les Coëphores*. Entre les éditions différentes qu'on a faites des Poëſies d'Eſchyle, on a toujours eſtimé celle de Turnébe & d'Henri Etienne ; mais quelques-uns prétendent que la meilleure eſt celle de Stanley, qui parut à Londres *in fol.* l'an 1663, avec les Scholies Gréques, une verſion Latine & des Commentaires de ſa façon. * Ariſtote, *De Arte. Poëtic. cap.* 11. Horace, *de Arte Poëtic. v.* 279. *& ſuiv.* Plutarque, *de modo legendi Poët. inter Opuſcul. Moral. & in Sympoſiac.* Philoſtrate, *in Vit. Apoll. Tyanei.* Athenæi *Deipnoſophiſtæ.* Elien, *lib* 5. *Hiſt. Diverſ. circa finem.* Denys d'Halicarnaſſe, *Opuſc. Critic.* Quintilianus, *l.* 10. *Inſtit. Orat. cap.* 1. Valére Maxime. Jules Céſar. Scaliger, *Poëtices, lib.* 6. Ger. Joan. Voſſius, *Inſtit. Poëtic. lib.* 2. *cap.* 3. 5. 12. Hédelin d'Aubignac, *Pratique du Théatre en pluſieurs endroits.* Boileau Deſpreaux, *Art Poëtique, chant* 3. L. Thomaſſin, *Méth. d'étudier & d'enſeigner chrétiennement les Poëtes.* René Rapin, *Réflexions ſur la Poëtique en pluſieurs endroits.* Le Févre, *Vies des Poëtes Grecs.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes Grecs.*

ESCHYLE, ou ÆSCHYLE, douziéme Archonte perpétuel d'Athénes, qui gouverna pendant vingt-un an. Ce fut la ſeconde année de ſon régne, que les Jeux Olympiques furent inſtituez, d'où l'on voit qu'il a commencé à gouverner l'an 3258 du monde, & 777 avant Jeſus Chriſt, par où l'on corrige Euſébe, qui s'eſt trompé de deux ans dans la ſuite qu'il a donnée des Archontes d'Athénes.

ESCLARON. *Voyez* ECLARON.

ESCLAVE, celui qui eſt réduit ſous la puiſſance d'un Maître, ou par la guerre, ou par achat, ou par naiſſance, ou autrement. Les Eſclaves faiſoient une bonne partie de la richeſſe du Peuple Romain. Il y avoit trois maniéres d'avoir des eſclaves. 1. Quand on les achetoit du butin fait ſur les ennemis, & de la part réſervée pour le public : 2. Ou de ceux qui les avoient pris en guerre, qu'on appelloit proprement *Mancipia, quaſi manu capta, pris avec la main* : 3. Ou des Marchands, qui en faiſoient trafic, & qui les vendoient dans les marchez. On pratiquoit trois ſortes de cérémonies en les vendant : car on les vendoit ou *Sub haſta*, ou *Sub corona*, ou *Sub pileo*. *Sub haſta* au plus offrant & dernier enchériſſeur, ayant planté une javeline ; *ſub corona*, quand on mettoit ſur leurs têtes une guirlande de chapeau de fleurs ; *ſub pileo*, quand on leur mettoit un chapeau ſur la tête afin de les faire remarquer, & le Vendeur ne les garantiſſoit point.

Il portoient à leur cou des écriteaux ſur leſquels on écrivoit leurs bonnes & leurs mauvaiſes qualitez, leur ſanté ou leurs infirmitez, leurs talens & leurs défauts. C'eſt ce que dit Aulu-Gelle. *Titulus ſervorum ſingulorum ut ſcriptus ſiet curato ; ita ut intelligi rectè poſſit quid morbi vitiique cuique ſiet.* Ceux qu'on prenoit en guerre & qu'on vendoit, portoient des couronnes ſur leurs têtes. C'eſt pour cela qu'on dit, *Sub coronis venire, Etre vendu pour eſclave.* Les Eſclaves qu'on amenoit par mer pour être vendus avoient les piez frottez de craye ; auſſi les appelloit-on *Cretati.*

Les Eſclaves étoient tellement dans la dépendance de leurs Maîtres, que ceux-ci avoient ſur eux droit de vie & de mort, pouvant les tuer impunément & leur faire ſouffrir tous les tourmens imaginables. Il eſt vrai que dans la ſuite, il y eut des Empereurs, qui diminuérent un peu cette autorité. Ainſi Claude ordonna, que ſi les Eſclaves étant devenus malades, venoient à être abandonnez par leurs Maîtres, ils fuſſent déclarez libres en ſanté. L'Empereur Adrien allant plus loin, ôta aux maîtres le droit de tuer leurs Eſclaves.

Ils étoient affranchis & obtenoient la liberté par des voyes différentes. Souvent leurs Maîtres la leur donnoient, & les faiſoient leurs Affranchis, quand ils les ſervoient de bon cœur & avec affection. C'eſt ainſi que, Simon dit dans Térence qu'il avoit affranchi Soſie.

——— Feci è ſervo ut eſſes libertus mihi,
Propterea quod ſerviebas liberaliter.

„ Parce que tu ſervois en honnête garçon, je t'ai affranchi. „ Ils ſe rachetoient quelquefois de l'argent qu'ils avoient amaſſé de leur épargne ou de leur travail, car ils avoient un *peculium*, ou une bourſe à part, témoin cet autre endroit de Térence.

Quod ille unciatim vix demenſo de ſuo,
Suum defraudans genium, comparſit miſer,
Id illa univerſum abripiet.

„ Ce qu'un pauvre Eſclave aura bien eu de la peine à amaſſer ſou à
„ ſou, en l'épargnant ſur ſa bouche, & ſur ce qu'on lui donne ré-
„ glement pour ſon vivre, cette femme l'enlévera tout d'un coup. „

On donnoit autrefois aux Eſclaves quatre boiſſeaux de blé par mois, pour leur nourriture, ſur quoi il leur étoit permis d'épargner ce qu'ils vouloient, & d'en faire comme leur petit thréſor, qu'on appelloit *Peculium*.

Quand les Maîtres avoient commis quelque crime puniſſable ſelon la loi, ils accordoient la liberté à leurs Eſclaves, & les faiſoient par là Citoyens Romains, de peur qu'on ne leur donnât la queſtion, & qu'ils ne fuſſent témoins contre eux. Car il n'étoit pas permis de donner la queſtion à un Citoyen Romain.

Sous les Empereurs, il y en avoit qui affranchiſſoient leurs Eſclaves par avarice, afin de pouvoir participer aux libéralitez, que le Prince faiſoit au peuple par tête. Cette liberté leur étoit ordinairement accordée devant le Préteur à Rome, & dans les provinces devant le Proconſul, avec certaines formules de paroles & d'une baguette dont il les frappoit, nommée *Vindicta*. C'eſt ainſi qu'en parle Cicéron dans le troiſiéme de ſes *Topiques*. La *Vindicta* eſt une petite baguette que le Préteur met ſur la tête de l'Eſclave qu'on veut affranchir, en prononçant certaines paroles rapportées dans un manuſcrit Grec de la Bibliothéque du Roi de France.

Βινδίκτα ἡ ῥάβδος μεθ' ἧς ὁ ἄρχων ἢ ὁ πραίτωρ τὴν τοῦ ἐλευθερουμένου κεφαλὴν ἔπαιον φάσκοντες.

ΦΑΜΕΝ ΤΟΝ ΠΑΡΟΝΤΑ ΑΝΘΡΩΠΟΝ ΕΙΝΑΙ ΕΛΕΥΘΕΡΟΝ ΚΑΙ ΠΟΛΙΤΗΝ ΡΩΜΑΙΟΝ.

Vindicta eſt *la verge dont le Magiſtrat ou le Préteur frappoit ſur la tête de celui qu'il affranchiſſoit, en diſant*, „ Nous déclarons cet homme ici préſent être libre & Citoyen Romain. „ *Feſtus* veut que ce ſoit le Maître, qui prenant ſon Eſclave par la main, prononçoit ces paroles : *Hunc hominem liberum eſſe volo.* „ Je veux que cet „ homme ſoit libre, & les prononçant, il frappoit l'Eſclave de la baguette, & lui faiſoit faire un tour entier, ce qui s'appelloit *Vertigo*, d'où vient que Perſe a dit *Sat.* 5. *v.* 75. *&* 76.

——————— Una Quiritem
Vertigo facit.

Un ſeul tour que l'on fait faire à un eſclave, en fait un *Citoyen Romain*. On affranchiſſoit encore les Eſclaves par teſtament, ou dans quelque guerre preſſante & ſubite, lorſqu'il falloit armer les Eſclaves, pour la défenſe de la République ; mais cette liberté ne leur étoit aquiſe qu'après qu'ils s'étoient ſignalez par quelque exploit conſidérable. Cela s'appelloit, *Servos ad Pileum vocare.* Ceux qui étoient affranchis s'appelloient *Liberti* & leurs enfans *Libertini*.

Les Eſclaves étoient ordinairement habiles dans les Arts & dans les Sciences, & on leur donnoit divers emplois, comme l'éducation des enfans de famille, &c. Comme on les employoit à diverſes choſes, auſſi leur donnoit-on divers noms, ou diverſes épithétes : voici les principales.

Servus ab Ephemeride, Eſclave qui avoit ſoin de conſulter le Calendrier Romain, & d'avertir ſon Maître du jour des Calendes, des Nones & des Ides.

Servus ab Epiſtolis, qui écrivoit ſous ſon Maître les lettres qu'il lui dictoit, & qui ſervoit de Sécretaire.

Servus à manu, ou *Amanuenſis*, Sécretaire, & *ſervus ad manum*, un Eſclave qui eſt prêt à tout faire & à tout entreprendre.

Servus à pedibus, un valet de pié, un laquais qui porte à pié les ordres de ſon Maître.

Servi actores, les Intendans & les Economes des familles.

Procurator ſervus, qui avoit le ſoin des affaires de ſon Maître.

Cellarius ſervus, qui a ſoin du cellier & de la dépenſe, le Cellerier dans les monaſtéres.

Diſpenſator ſervus, qui fait la dépenſe d'une famille, qui paye & qui achette.

Negotiatores ſervi, Eſclaves qui trafiquent & qui négocient.

Nutritii ſervi, Eſclaves *nourriciers*, qui ont ſoin d'élever les enfans de famille en leur enfance.

Medici ſervi, les eſclaves qui ſavoient la Médecine, & qui la pratiquoient, ſelon Suétone dans la Vie de Caligula. *Mitto tibi præterea unum è ſervis meis Medicum.*

„ Je vous envoye de plus un de mes Eſclaves Médecin.

Silentiarii ſervi, Eſclaves qui faiſoient faire ſilence parmi les autres Eſclaves, comme dit Sénéque. Procope dit qu'ils étoient dans les Palais des Princes, pour contenir tout le monde dans le ſilence & dans le reſpect. Ils étoient auſſi des ſecrets du Prince, & on les appelloit, *Miniſtri ad ea quæ ſunt quietis.*

Cubicularius ſervus, Eſclave qui étoit à la chambre du Prince, *valet de chambre.*

Villi-

Villicus ſervus, Eſclave qui avoit ſoin des maiſons de campagne & des terres de ſon Maître, Fermier.

Atrienſis ſervus, ou *ad limina Cuſtos*, Eſclave qui gardoit l'*Atrium* de la maiſon de ſon Maître, où l'on voyoit les images de cire des ancêtres d'une famille, & les meubles: le concierge & le Garde-meuble d'un logis, comme nous l'apprenons de Columelle: *Tum inſiſtere Atrienſibus, ut Supellectilem exponant, & ferramenta deterſa nitidentur atque rubigine liberentur.* Cet Eſclave étoit des plus conſidérables.

Lecticarii ſervi, Eſclaves qui portoient la litiére de leur Maître, comme nos porteurs de chaiſe. Marcianus dit que ce ſont ceux auſſi qui faiſoient des litiéres.

Pollinctor ſervus, Eſclave qui avoit le ſoin de laver, d'oïndre & d'ajuſter le corps des défunts.

Capſarii ſervi, Eſclaves qui gardoient dans les bains les habits de ceux qui ſe baignoient. C'étoient auſſi les Eſclaves qui ſuivoient les enfans de qualité allant aux lieux des exercices, & qui portoient leurs livres: comme auſſi ceux qui étoient à la caiſſe des Marchands & des Banquiers, & de ceux qui faiſoient des caiſſes & des coffres à mettre de l'argent. On les appelloit auſſi *Arcarii ſervi.*

Saccularii ſervi, Eſclaves qui enlevoient d'un ſac l'argent qui y étoit par des tours des ſoupleſſe. Ulpien en parle.

Veſtiſpici ſervi, Eſclaves qui gardoient les habits de leurs Maîtres, valets de garderobe. On les appelloit auſſi *Servi à veſte* & *ad veſtem*, comme le marque cette inſcription.

CATULINO ET APRO COSS. DULCISSIMÆ MEMORIÆ.
EJUS VALENS. AUG. LIB. PHEDIANUS. A VESTE. BEN. MER. FECIT.

Et cette autre,

T. STATILIUS. MALCHIO. AD VESTEM.

Emiſſarii ſervi, des Eſclaves Maquignons de Maitreſſes & de chevaux, ou des émiſſaires qui cherchent à nuire & à faire piéce à quelqu'un.

Nomenclatores ſervi, ou *Nomenculatores*, Eſclaves qui accompagnoient leurs Maîtres, & leurs diſoient les noms de ceux qui paſſoient, lorſqu'ils briguoient les charges de la République.

Calculatores ſervi, des calculateurs, qui ſe ſervoient de petites pierres pour compter, au lieu de jettons.

Librarii ſervi, des Eſclaves qui tranſcrivoient les livres par des notes abbrégées.

Tabellarius ſervus, Eſclave qui porte les lettres de ſon Maître, meſſager.

Calatores ſervi, Eſclaves, qui convoquoient les aſſemblées du peuple par Curies & par Centuries, ou les autres Aſſemblées des Prêtres & des Pontifes.

Ante-Ambulones ſervi, Eſclaves qui alloient conduire leurs Maîtres, pour leur faire place.

Saluti-Geruli ſervi, Eſclaves qui vont donner le bon jour de la part de leurs Maîtres à leurs amis.

Curſores ſervi, des Couriers, qui courent porter des nouvelles.

Topiarii ſervi, Eſclaves qui tondent les parterres & les arbuſtes, & leur donnent diverſes figures d'animaux.

Viridarii ſervi, Eſclaves qui avoient le ſoin des vergers & des boulingrins.

Paſtores ſervi, des Bergers.

Saltuarii ſervi, des Garde-bois.

Venatores ſervi, des Chaſſeurs.

Aucupes ſervi, Eſclaves qui chaſſent aux oiſeaux.

Veſtigatores ſervi, Eſclaves qui cherchent les bêtes à la piſte.

Dietarii ſervi, Eſclaves qui ont ſoin des ſales, pour manger en été.

Aquarii ſervi, Porteurs d'eau.

Analectæ ſervi, Eſclaves qui avoient ſoin de ramaſſer ce qui étoit tombé d'un feſtin, & de balayer la ſale où l'on mangeoit.

Pocillatores, ou *ad cyathos ſervi*, Eſclaves qui donnoient à boire, échanſons.

Prægustator ſervus, Eſclave qui faiſoit l'eſſai du vin en ſervant ſon Maître.

Obſonatores ſervi, Eſclaves qui alloient à la proviſion, qui achetoient des vivres.

Structores ſervi, Eſclaves qui ſervoient ſur table, qui rangeoient les plats, comme les Maîtres-d'hôtel.

Vocatores ſervi, Eſclaves qui alloient convier à manger, les Semonneurs.

Admiſſionales ſervi, Introducteurs chez les Princes.

Piſtores & *Molitores ſervi*, Eſclaves qui battoient le blé, pour en tirer la farine, avant l'uſage des moulins.

Oſtiarii & *Janitores ſervi*, les Portiers qui gardoient la porte, pour l'ouvrir & pour la fermer.

Scoparii ſervi, les Balayeurs, qui ont ſoin de nettoyer les latrines & les baſſins des chaiſes percées.

Peniculi ſervi, Eſclaves qui avoient le ſoin de nettoyer la table avec une éponge.

Fornacator ſervus, Eſclave qui allumoit le fourneau des bains.

Balneatores ſervi, les Baigneurs: & *Unctores ſervi*, Eſclaves qui oignoient avec des huiles de ſenteur les corps de ceux qui s'étoient baignez.

Les Eſclaves étoient le domaine, & le bien propre de leur Maître: tout ce qu'ils acquéroient lui appartenoit. Mais ſi le Maître uſoit trop cruellement de la correction domeſtique, on l'obligeoit de vendre ſon Eſclave à prix raiſonnable. Comme l'Eſclavage n'a point été aboli par une loi expreſſe de l'Evangile, quoique ſes préceptes tendent là aſſez naturellement, la coutume d'avoir des Eſclaves a duré long-tems dans le Chriſtianiſme. Du tems de Louis *le Gros* ils étoient en ſi grand nombre dans l'Europe, qu'on eut bien de la peine à rompre & à diſſiper ceux qui s'étoient ſoulevez. Barthole qui vivoit l'an 1300, dit qu'il n'y en avoit plus de ſon tems. Il y en a encore en Orient, & même dans quelques païs d'Occident, mais il n'y en a plus en France. Dès qu'un Eſclave peut aborder en France, il eſt libre. Les païſans en Pologne ſont naturellement Eſclaves des Gentilshommes. Quelques-uns ont dérivé ce mot de *includo*, ou du Grec *εἰσκλείω*, parce que les Eſclaves ſont enfermez en priſon. Ménage le dérive de *Sclavus*, dont les Italiens ont fait *ſchiavo*, qui a été fait de l'Allemand *ſlaef*, ou *ſlave*, que Voſſius croit avoir été dit des peuples *Eſclavons*, que Charlemagne condamna à une ſervitude perpétuelle. * *Voyez* Bodin.

Outre les Eſclaves attachez au ſervice d'un Maître particulier, il y a eu des Eſclaves, qui faiſoient une partie, & quelquefois la plus conſidérable d'une nation. Tels étoient les Elotes à Lacédémone, & les Périctyons dans l'île de Créte, attachez au travail de la terre, ſans autre avantage que d'avoir la nourriture & l'entretien. Il y avoit de ces ſortes d'Eſclaves en pluſieurs païs. Ceux des Sarmates s'étoient revoltez contre leurs Maîtres, & furent remis en ſervitude par Conſtance fils de Conſtantin. Il y en avoit auſſi parmi les Saxons, dont il eſt parlé dans l'hiſtoire des enfans de Louïs le Débonnaire. En France les Serfs ſoit des Seigneurs ou des égliſes n'étoient guére plus heureux que les Eſclaves, d'où vient qu'ils tâchoient de le devenir de nos Rois, qui furent ſouvent obligez de les rendre, ainſi qu'on le voit dans les ordonnances des enfans de Philippe *le Bel.* Ce qui étoit commun à tous, étoit qu'ils ne pouvoient teſter.

ESCLAVONIE, païs d'Europe, ſe diviſe en général & particulier. On appelle Eſclavonie en général tout ce qu'il y a au delà de la riviére de Drave, juſqu'à la Mer Adriatique ou Golfe de Veniſe, depuis que les bornes de la Pannonie & de l'Illyrie ont été confondues enſemble. Sous ce nom, on peut comprendre la Hongrie, l'Eſclavonie particuliére, la Croatie, la Dalmatie, la Boſnie, la Servie, & la Bulgarie. L'Eſclavonie particuliére eſt proprement cette partie de l'ancienne Pannonie, qui eſt renfermée entre les deux riviéres de Drave, & de Save. La plus grande partie de ce païs obéït au Turc, & le reſte reconnoît la maiſon d'Autriche. Les principales villes ſont Poſega, Zagrabia, Kopranitz, qui eſt une célébre fortereſſe que les Chrétiens oppoſent au Turc, Gradiſca, Dowohacz, Valkowacz, Zanko, Valpon, Bonmonſter, Jaſſanocz, Sopplonka, Pétrowitza, &c. Toutes ces villes ſont au Turc, ſi nous en exceptons Zagrabia, & ſon Comté, qui appartient à la maiſon d'Autriche. Elle y en a deux ou trois autres, ſous un Gouverneur, que ceux du païs nomment *Ban.* L'Eſclavonie eſt un païs aſſez fertile en grains, en fruits & en diverſes mines. On dit ordinairement que les Eſclavons ſont ſortis de la Scythie. Ils ſe firent aſſez connoître par leurs courſes, ſous l'Empire de Juſtinien & de Phocas. Au commencement ils eurent des Rois de leur nation, & furent depuis aſſujettis aux Hongrois, auſquels ils payoient tribut. Ils ſont preſque tous Catholiques. Leur langage eſt fort expreſſif, & plus étendu que tous les autres: car on le parle dans toutes les provinces voiſines. Ces peuples aiment extrémement la guerre, & ont une ſi grande paſſion de paſſer pour ſoldats, qu'ils prient ordinairement Dieu de leur faire la grace de mourir les armes à la main, & de permettre, que les ennemis meurent dans leurs lits. Réginon & Eginart parlent des Sorabes, peuples de l'Eſclavonie ancienne, ou Dalmatie, que Charlemagne défit. * Procope, *l.* 1. & 3. *de Bello Goth.* Blondus, *l.* 8. *dec.* 1. Cluvier, *l.* 4. *Introductio in Univ. Geogr.* Le Mire, *Polit. Eccl.* Sanſon, *Etat du Turc en Europe.* Baudrand.

ESCLUSE. *Cherchez* ÉCLUSE.

ESCOBAR DEL CORRO, (Jean) natif de Fuente de Canto, bourg du Diocéſe de Séville, enſeigna le Droit avec beaucoup de réputation, & fut Inquiſiteur de la Foi à Cordoue, à Murcie, & ailleurs. Il publia en 1623, un Traité ſous le titre, *De puritate & nobilitate probanda, ſecundùm ſtatuta ſancti Officii Inquiſitionis, Regii ordinum Senatus, S. Toletanæ Eccleſiæ Collegiorum, aliorumque Communitatum, &c.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſp.*

ESCOBAR, ſurnommé *de Loziſa*, natif de Guérégna, bourg du diocéſe de Placentia, fut Avocat à Mérida & à Salamanque, où il mourut. On y publia, en 1643, un Traité de ſa façon, intitulé, *De Pontificia & Regia Juriſdictione, in ſtudiis generalibus, &c.*

ESCOBAR, (Antoine) ſurnommé *de Mendoza*, Jéſuite Eſpagnol, & fameux Caſuiſte, dont les opinions ont été cenſurées dans ces derniers tems, & dont la Morale a été attaquée dans les Lettres Provinciales, mourut le quatriéme juillet 1669, âgé de plus de 80 ans. Il a laiſſé divers Ouvrages de ſa façon, *In VI. cap. Joannis*; *Ad Evang. SS. Comment.*; *Commentaria in vetus & novum Teſtamentum*; *Theologia Moralis*; *Examen y practica de Confeſſores, &c.*

ESCOBAR, (Barthélemi) de Séville, Jéſuite, prit l'habit de Religieux dans les Indes, & mourut à Lima en 1624, âgé de 62 ou 63 ans. Il a écrit divers Ouvrages. * Ribadeneira, *Biblioth. Soc. Jeſu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. &c.*

ESCOBAR, (Jacques d') Eſpagnol, natif de Ciudad-Rodrigo, dans le XVI ſiécle, exerça la profeſſion d'Avocat dans ſa patrie & y remplit une chaire de Docteur Régent, dans la Faculté de Droit. De là il fut à Oſſonne pour y occuper une autre chaire de cette Univerſité; mais quatre ans après il en ſortit pour aller à Valladolid, où il reprit ſa premiére profeſſion d'Avocat. Il l'exerça néanmoins peu de tems; car il obtint encore une chaire de Droit dans cette ville-là, où pendant qu'il enſeigna, Louïs du Pont, qui ſe fit depuis Jeſuite, fut un de ſes écoliers. Jacques d'Eſcobar fut marié à *Marguerite* Montana de Montferrat, fille du Docteur *Bernardin* Montana, premier Médecin de l'Empereur Charles-*Quint.* Il en eut pluſieurs enfans, & entre autres quatre filles, dont la derniére ſe rendit célebre dans la pratique de la vie ſpirituelle. *Voyez* l'article ſuivant.

ESCOBAR, (Marine d') fille de *Jacques* d'Eſcobar, & de *Mar-*

Marguerite Montana, naquit à Valladolid le huitieme février 1554, & fut fondatrice de la Recollection de ſainte Brigitte qui eſt en Eſpagne. Elle mena une vie ſi merveilleuſe & ſi remplie de faveurs ſingulières de Dieu que le Pére Louis du Pont ſi connu par ſes Ouvrages de piété & ſi célébre par la ſainteté de ſes mœurs, ayant été ſon Confeſſeur pendant trente ans, jugea à propos d'écrire exactement tout ce qu'il plaiſoit à Dieu d'opérer en cette ſainte fille, qui étoit preſque tous les jours élevée à la viſion de toute la Cour céleſte. Le Pére du Pont étant mort avant elle, ne put achever d'écrire ſa Vie. Les Mémoires qu'on en trouva après la mort de ce Pére, furent gardez ſoigneuſement. Marine d'Eſcobar étant morte le 9 juin 1633, en réputation de ſainteté, (de telle ſorte qu'on accouroit de toutes parts pour voir ſon corps, qui ne put à cauſe de cela être enterré de pluſieurs jours) l'Evêque de Valladolid, fit faire une exacte information de ſa vie, après quoi on fit imprimer ce que le Pére du Pont en avoit laiſſé par écrit. Le Pére François Cachupin, Provincial des Jéſuites de la province de Caſtille, qui prit le ſoin de cette impreſſion, dédia l'Ouvrage à la Reine d'Eſpagne, Marie-Anne d'Autriche. Ce livre eſt devenu très-rare. C'eſt un in folio intitulé, *Primera parte de la maravilloſa vita de Donna Marina de Eſcobar, de los extraordinarios caminos, par donde nueſtro Senor deſde ſus principios la guiò, texindolos de admirables favores, terribles cruces, y eſclarecidas virtudes.*

ESCOBAR, ou ESCOVAR (François de) Eſpagnol de Valence, vivoit vers le milieu du XVI ſiécle. Il a traduit Aphthone beaucoup mieux que trois ou quatre Traducteurs mal habiles, qui avoient entrepris la même choſe avant lui. Il avoit auſſi commencé la verſion de la Rhétorique d'Ariſtote, parce qu'il n'approuvoit pas les Traductions qu'en avoient faites George de Trébizonde, & Hermolaüs Barbarus, dont le premier ne ſavoit pas aſſez le Latin, & le ſecond pas aſſez le Grec. * André Schot, *Peregrin. Biblioth. Hiſpanic. tome 2. p.* 333. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. tome* 1. Baillet, *Jugement des Savans ſur les Traducteurs Latins.*

ESCOL. *Voyez* ESCHOL.

* ESCOLATE, Bourg de France en Normandie dans l'Evêché de Seez, à l'orient de Seez tirant vers le midi.

ESCOMBAR. *Voyez* ESTOMBAR.

ESCOMBRARA, ou ESCOMBRERA, île de la Mer Méditerranée. Elle eſt ſur la côte de Murcie, à l'entrée du petit Golfe de Carthagéne. Cette île, qui n'a qu'une lieue de circuit, a pris ſon nom de la grande quantité de maquereaux, que l'on prend près de ſes côtes. * Maty, *Dict. Géogr.*

ESCORAILLE. *Cherchez* SCORAILLE.

ESCOSSE. *Voyez* ECOSSE.

ESCOUBLEAU, maiſon noble & ancienne. PIERRE d'Eſcoubleau, Seigneur de Sourdis, qui vivoit dans le XIV ſiécle, laiſſa PIERRE II. qui eut LIONNET, pére de MAURICE, qui ſuit, & d'ETIENNE, tige de la Branche des Marquis d'Alluie, *dont nous parlerons cy-après*. MAURICE d'Eſcoubleau, marié à *Guillemette* Souchet de Lemantine, eut JEAN, pére de FRANÇOIS, qui de *Marguerite* de Melun ſon épouſe, Dame de Coutery & de la Chapelle-Bertrand, laiſſa RENÉ, Seigneur de Sourdis, &c. Ce dernier ſe remaria avec *Anne* de Roſtaing, dont il eut ſix fils & une fille. PIERRE d'Eſcoubleau, Marquis de Sourdis, Capitaine aux Gardes, continua la poſtérité, & fut héritier du Seigneur de Montagnac ſon beau-pére en 1625. Il avoit épouſé en ſecondes noces *Anne* de Roſtaing, mére du même *Pierre*, qui épouſa *Antoinette* de Bretagne, fille de *Charles* Comte de Vertus, & Baron d'Avaugour, alors veuve en premiéres noces de *Pierre* de Rohan, Prince de Guimené, & en ſecondes de *René* du Bellay, Marquis de Thouarcé. Il en eut *Anne* d'Eſcoubleau, femme de *François* de Simiane & de Pontéves, Marquis de Gordes, Comte de Carces, Chevalier des Ordres du Roi. Pierre d'Eſcoubleau prit, en 1650, une ſeconde alliance avec *Chriſtine*, fille de *Guillaume* de Cremaux, Seigneur de ſaint Symphorien, &c.

ETIENNE d'Eſcoubleau, dont nous avons parlé, épouſa *Jeanne* du Tuſſeau, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Jacques*, Evêque de Maillezais vers l'an 1550.

JEAN d'Eſcoubleau, Seigneur de la Chapelle-Bellouin, de Jouï, & du Coudray-Montpenſier, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Maître de la Garderobe du Roi François I. épouſa en 1528 *Antoinette* de Brives, & mourut en 1562. Leurs enfans furent 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. LOUIS, tige des Seigneurs du Coudray-Montpenſier; 3. *Henri*, Evêque de Maillezais, fait en 1595 Commandeur des Ordres du Roi, & mort en 1615; & 4. 5. 6. trois filles.

FRANÇOIS d'Eſcoubleau, Seigneur de Jouï, de Launay, & de Montdoubleau, Marquis d'Alluie, Gouverneur de Chartres, &c. premier Ecuyer de la Grande Ecurie, & Chevalier des Ordres du Roi en 1585, épouſa *Iſabelle* Babou, Dame d'Alluie, fille de *Jean* Babou, Seigneur de la Bourdaiſiére, & de *Françoiſe* Robertet, Dame d'Alluie, dont il eut 1. *François*, Cardinal de Sourdis; 2. *Virginal*, Marquis d'Alluie, mort ſans poſtérité de *Catherine* Huraut; 3. CHARLES qui ſuit; 4. *Henri*, Archevêque de Bourdeaux; 5. *Marie*, alliée 1. à *Claude* du Puy, Seigneur de Vatan; 2. à *René* de Froulay, Comte de Teſſé; 6. *Catherine*, mariée à *Henri* de Clermont, Chevalier des Ordres du Roi; 7. *Magdelaine*, Abbeſſe de ſaint Paul lez-Beauvais, morte le dixiéme avril 1665; & 8. *Iſabeau*, morte ſans enfans de *Louis* Huraut, Baron d'Uriel.

CHARLES d'Eſcoubleau, Marquis de Sourdis & d'Alluie, Chevalier des Ordres du Roi en 1633, Meſtre de camp de la cavalerie légére, Maréchal de camp des armées du Roi, & Gouverneur de l'Orléanois, du Païs Chartrain, & du Blaiſois, mourut à Paris le 21 décembre 1666, âgé de 78 ans. Il avoit épouſé *Jeanne* de Montluc & de Foix, Comteſſe de Carmain, Princeſſe de Chabanois, &c. morte à Paris le deuxiéme mai 1657. Elle étoit fille d'*Adrien* de Montluc, Seigneur de Monteſquiou, & de *Jeanne* de Foix. Leurs enfans furent 1. *François*, Marquis d'Alluie, tué au ſiége de Renti en 1637; 2. *Paul*, Marquis d'Alluie, Gouverneur de l'Orléanois, &c. marié en 1667 avec *Bénigne* de Meaux, du Fouilloux, morte le 14 mai 1721; 3. *Henri*, Comte de Montluc, marié à *Marguerite* le Liévre, fille de *Thomas*, Marquis de la Grange, &c. premier Préſident au Grand Conſeil, morte le dixiéme avril 1720; 4. *N.* dit l'Abbé de Sourdis, mort; 5. FRANÇOIS, qui ſuit; 6. *Iſabelle*, femme d'*Antoine* Ruzé, Marquis d'Effiat, mort; & deux autres auſſi mortes Religieuſes.

FRANÇOIS d'Eſcoubleau, Comte, puis Marquis de Sourdis, fut connu ſous le nom de Chevalier de Sourdis. Il fut fait Lieutenant Général des armées du Roi en 1682, & Chevalier de ſes Ordres en 1689. Il étoit Gouverneur d'Orléans, de l'Orléanois, & du Païs Chartrain, Capitaine du château & des chaſſes d'Amboiſe, Commandant en Guienne, & mourut en ſeptembre 1707. De *N.* de Beziade ſon épouſe, fille de *Théophile*, Seigneur d'Avarey ſur Loire, Grand Bailli d'Orléans, il n'eut qu'une fille, *Angélique* d'Eſcoubleau de Sourdis, mariée le 24 mars 1702, à *François Gilbert* Colbert, Marquis de ſaint Pouange & de Chabanois, Maréchal des camps & armées du Roi, & Meſtre de camp de cavalerie.

ESCOUBLEAU, (François d') Cardinal de SOURDIS, Archevêque de Bourdeaux, fils aîné de *François*, Marquis d'Alluie, &c. témoigna dès ſon bas âge beaucoup d'inclination pour l'Etat Eccléſiaſtique. Son mérite & les ſervices que ceux de ſa maiſon avoient rendus au Roi Henri *le Grand*, engagérent ce Prince à demander pour lui un chapeau de Cardinal. Le Pape Clément VIII. le lui donna le troiſiéme mars de l'an 1598. L'année ſuivante le Cardinal de Sourdis fut mis ſur le ſiége de l'égliſe de Bourdeaux, qu'il gouverna avec beaucoup de piété. Il fit divers voyages à Rome, où il ſe trouva à la création de Léon X. & de Paul V. dont il fut fort conſidéré, auſſi-bien que de Clément VIII. de Grégoire XV & d'Urbain VIII. En 1607, il batiſa le Duc d'Orléans, ſecond fils de France; & en 1615, il fit les cérémonies du mariage d'Elizabeth de France, avec Philippe, depuis Roi d'Eſpagne, IV. de ce nom. Il s'étoit trouvé, cette même année, à l'aſſemblée du Clergé de France. Il harangua le Roi Louïs *le Juſte*, en celle de 1625, qui fut tenue à Paris. En 1624, il avoit célébré avec huit de ſes ſuffragans, un Concile provincial, dont les ordonnances ſont toutes ſaintes. Nous en avons les Actes, qui ſeront un temoignage du zéle que ce Cardinal avoit pour la diſcipline Eccléſiaſtique. Il mourut à Bourdeaux le huitiéme février 1628, en la 53 année de ſon âge. * Sponde, *in Annal.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſt. &c.*

ESCOUBLEAU, (Henri d') Evêque de Maillezais, puis Archevêque de Bourdeaux, Commandeur des Ordres du Roi, Abbé de Royaumont, de Prully, de ſaint Jouin de Marne, &c. étoit frére du Cardinal de Sourdis. Il fut Evêque de Maillezais après *Henri* d'Eſcoubleau ſon oncle, & ayant été nommé Coadjuteur du Cardinal de Sourdis ſon frére, il lui ſuccéda en 1628. Ce Prélat ſuivit le Roi Louïs *le Juſte*, au ſiége de la Rochelle, & au voyage d'Italie, & travailla par tout pour l'avantage de la Religion. Le Roi le fit Commandeur de ſes Ordres en 1633. Sur la fin de la même année il eut un très-grand différent avec le Duc d'Epernon, gouverneur de Guienne, qu'il excommunia, parce qu'il en avoit uſé à ſon égard, d'une maniére très-hautaine & très-violente. Le Pape & le Roi terminérent cette affaire. Henri d'Eſcoubleau préſida à l'aſſemblée du Clergé de France en 1635. Deux ans après il ſuivit comme Préſident du Conſeil de la Marine, le Comte d'Harcourt, qui reprit ſur les côtes de Provence les îles de ſaint-Honoré & de ſainte-Marguerite, dont les Eſpagnols s'étoient rendus maîtres. Le Maréchal de Vitri, qui en étoit alors Gouverneur, s'emporta contre l'Archevêque d'une maniére qui fut cauſe qu'on arrêta ce Seigneur à Paris. Enſuite ce Prélat étant revenu dans ſon diocéſe, fut député à l'aſſemblée du Clergé de 1640, & mourut à Auteuil, ſur Seine le 18 juin 1645. Il étoit d'une humeur très-impérieuſe. Le Clergé lui fit faire un célébre ſervice à Paris, dans l'Egliſe des grands Auguſtins du Pont-neuf. Denys de la Barde, Evêque de ſaint Brieux, y fit ſon oraiſon funébre. * Sponde, *in Annal.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſt.* Lopès, *Hiſt. des Archev. de Bourdeaux.*

ESCOUBLEAU-SOURDIS, (Magdelaine d') Abbeſſe de Notre-Dame de ſaint Paul lez-Beauvais, étoit fille de *François* d'Eſcoubleau, & d'*Elizabeth* Babou-la-Bourdaiſiére, & naquit à ſept mois, le 22 juillet 1585. Elle fut miſe dans l'Abbaïe de Beaumont-lez-Tours, dès l'âge de ſix ans, auprès d'Anne Babou ſa grand'tante, qui pour lors en étoit Abbeſſe, & qui l'éleva avec ſoin juſqu'à l'âge de quinze ans. L'Abbaïe de ſaint Paul, de l'Ordre de ſaint Benoît, étant vacante par la mort de Me. de Pellevé, qui en étoit Abbeſſe, le Roi Henri IV. en donna le brévet à M. de Sourdis pour ſa fille, qui en prit poſſeſſion le onziéme avril 1596, âgée ſeulement de ſeize ans. Comme elle n'étoit encore que novice, elle ne prit l'adminiſtration que du temporel, juſqu'au mois de ſeptembre ſuivant, qu'elle fit profeſſion, & fut reçue au Chapitre, dont elle étoit Supérieure. Elle n'obtint ſes Bulles de Rome que cinq ans après, à cauſe de ſon jeune âge; mais elle ne laiſſa pas de conduire cette maiſon, tant pour le ſpirituel que pour le temporel, ſous la direction de l'Evêque de Beauvais, & elle y établit la réforme avec beaucoup de zéle. Elle y mourut âgée de 82 ans, en 1665.

ESCOUCHAY. *Voyez* ECOUCHAY.

ESCOVEDO (Jean de) Sécretaire de Dom Juan d'Autriche. Dans la guerre de Grenade, Philippe II. donna à ſon frére naturel un Sécretaire nommé Jean de Soto. Mais lorſqu'après la victoire navale de Lépante & la priſe de Tunis, on remarqua que ce Sécrétaire portoit Dom Juan d'Autriche à toute ſorte d'innovations contre les interêts du Roi, on l'éloigna en lui donnant le caractére de Provéditeur général de la Flotte. On donna ſa place de Sécrétaire de Dom Juan à Jean de Eſcovedo ennemi de Soto, & il eut des ordres précis de ſe conformer en tout aux vues de la Cour d'Eſpagne. Eſcovedo avoit été élevé la maiſon de Gonſalvo Pérez, pére d'Antoine Pérez, & le Prince Ruy Gomez l'avoit avancé dans la ſuite. Malgré les ordres qu'il avoit reçus, il ſuivit en peu de tems le train de ſon prédeceſſeur, non ſeulement en ſecondant mais même en aiguillonnant l'ambition de Dom Juan. Le Roi fut bientôt plei-

ne-

nement inſtruit de la conduite que tenoit Eſcovédo. Lors donc qu'en 1577 il oſa venir à Madrit, chargé de commiſſions importantes de la part de ſon Maitre, on ne trouva à propos ni de l'arrêter trop longtems, ni de lui rendre une réponſe, ni enfin de le punir publiquement de ſa perfidie, parce qu'on craignoit Dom Juan. Dans cette perplexité le Roi conſulta Dom Gaſpard de Quiroga Cardinal Archevêque de Tolède, & le Marquis de Vélez, qui déterminérent le Roi à le faire maſſacrer d'une maniére qu'on pût ſoupçonner qu'il avoit été tué par quelque ennemi particulier. Le Roi donna cette commiſſion à Antoine Pérez ſon Sécrétaire d'Etat qui haïſſoit Eſcovédo comme ſon rival, ou du moins comme celui qui avoit découvert ſon intrigue avec la belle Princeſſe d'Eboly, Epouſe du Prince Ruy Gomez. Antoine Pérez fit donc commettre cet aſſaſſinat d'abord après la fête de Paques en 1578. Il y employa ſix perſonnes inconnues, dont le Chef doit avoir porté le nom de *Garſia Arze*, & qui exécutérent leur deſſein en plein midi. On aſſure qu'Eſcovédo, avant que de rendre l'ame nomma Antoine Pérez, comme étant ſon aſſaſſin. Dom Juan ayant appris l'accident arrivé à ſon Sécrétaire, prit la choſe fort à cœur, & la regarda comme une marque inconteſtable de la défiance que ſon frére avoit pour lui. Il en eut même tant de chagrin qu'il mourut au ſiége de Namur le premier octobre de la même année. Quinze jours auparavant, il avoit écrit à Doria & à Mendoza Ambaſſadeur de Philippe II. à Gênes, ſes amis, à peu près en ces termes, après qu'on m'a coupé les mains, (il faiſoit alluſion à la mort d'Eſcovédo) j'ai réſolu de me faire caſſer la tête dans le premier combat. * Pédacos, *de la Hiſtoria de Antonio Pérez*. De Larrey, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 1. *p.* 295. 304. Thuanus, *Hiſt. l.* 104. Mézeray, *Hiſt. de France, tome* 3. *p.* 464.

* ESCOULOUBRE, petite ville de France ſur les frontiéres de Rouſſillon au midi d'Aleth dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues, & à l'orient de Perpignan à la diſtance d'onze ou de douze lieues.

ESCOUIS. *Voyez* ECOUIS.

* ESCOYEUX, petite ville ou bourg de France dans la Xaintonge, au nord-nord-eſt de Saintes, & au midi de St. Jean d'Angely.

* ESÇTÊMO, ou *Iſtémo*, Ville de la Tribu de *Juda*. * *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 50. Euſébe dit que c'étoit un grand bourg dans le *Daroma* ou la portion méridionale de Juda, au ſeptentrion du bourg Anem. * Relandi *Palæſtina*, *l.* 2.

ESÇTHAOL. *Voyez* ESTHAOL.

* ESÇTHEMOAH, fils de *Jiſçbah* de la Tribu de *Juda*. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 17.

* ESÇTHEMOAH, Mahacathien, fils de *Hodiſa*, de la Tribu de *Juda*. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 19.

* ESÇTHEMOAH, ville de la Tribu de *Juda*, ſoumiſe à la juriſdiction des Sacrificateurs de la famille de *Keath*. *David* y envoya une partie du butin, qu'il avoit fait ſur les voleurs de Siceleg. I. *Samuel*, ou I. *Rois. ch.* 30. *v.* 28. *Joſué*, *ch.* 21. *v.* 14. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 57.

* ESÇTHON, fils de *Méhir* & pére de *Bet-Rapha* de la Tribu de *Juda*. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 11. 12.

ESCULANUS, (*Æſculanus*) étoit une Divinité, que les Anciens avoient aſſociée à Argentinus, tirant leur nom de l'airain & de l'argent, dont on faiſoit la monnoye, & croyant qu'ils avoient le pouvoir d'augmenter les biens, & de donner des richeſſes. * Budée, *de Aſſe*, *l.* 5.

ESCULAPE, que l'on fait Dieu de la Médecine, étoit fils d'Apollon, & de la Nymphe Coronis, qu'Homére dit être fille du Roi Phlégyas; & fut tiré du ſein de ſa mére, qu'Apollon avoit tuée, parce qu'elle lui avoit manqué de foi, en s'abandonnant à un certain Iſchys fils d'Elate. Pauſanias rapporte les divers ſentimens des Anciens, touchant la naiſſance d'Eſculape, & dit qu'une chévre d'un Paſteur, qu'il nomme Areſthanas, le nourrit ſous la conduite de ſon chien; & que ce berger ayant voulu enlever l'enfant, fut frappé d'une clarté extraordinaire, & perdit la connoiſſance du lieu où il l'avoit vu. Lactance rapporte auſſi les circonſtances de cette naiſſance, après Cicéron, & d'autres. Il fut donné au Centaure Chiron de Theſſalie, qui avoit élevé Achille. Eſculape apprit de lui la Médecine, ſelon Plutarque & Pindare, & guérit par cette Science des maladies ſi deſeſpérées, que Jupiter indigné de ce qu'il avoit rendu la vie à Hippolyte, fils de Théſée, l'écraſa d'un coup de foudre. Apollon le tranſporta dans le ciel entre les aſtres. Les Hiſtoriens rapportent que la ville de Rome étant affligée de peſte, l'oracle répondit que pour guérir les Romains, il faloit amener Eſculape d'Epidaure. Les peuples de cette derniére ville s'y étant oppoſez, Eſculape paſſa, dit-on, dans le navire des Députez de Rome, en forme de dragon, & ſe choiſit lui-même une place dans une île ſur le Tibre, où on lui bâtit un temple. Homére donne deux fils à Eſculape, tous deux fameux Médecins, l'un nommé Machaon, l'autre Podalire, & deux filles, Hygée & Jaſo. Cicéron parle de quelques Médecins de ce nom; le premier fils d'Apollon, le ſecond frére de Mercure, un troiſiéme fils d'Arſippe & d'Arſinoé, dont le tombeau ſe voyoit en Arcadie. Ce fut le premier qui commença de nettoyer & d'arracher les dents. Pauſanias rapporte exactement ces particularitez, & fait mention des temples qu'on avoit bâtis à Eſculape, qu'on honoroit comme Dieu de la Médecine, en lui attribuant ce que les autres de ſon nom avoient fait. Parmi les choſes que les Anciens lui conſacroient, le coq, la chévre & le corbeau étoient les plus conſidérables. Voſſius parle d'un Eſculape Philoſophe Auteur d'un Ouvrage d'Arithmétique. * Homére, *Iliade*, *l.* 4. *v.* 193. 194. Ovide, *Metam. liv.* 55. *v.* 723. Pindare, *Ode* 3. Plutarque, *Queſtions de table*, *l.* 9. *q.* 14. Cicéron, *l.* 3. *de Natura Deorum*. Pauſanias, *liv.* 2. Lactance Firmien, *Inſtit. Divin. liv.* 1. *c.* 10. Voſſius, *de Scient. Math. c.* 50. §. 10. Caſtellan, *in Vit. Medic. &c.* Daniel le Clerc, *Hiſt. de la Médecine*.

☞ Si l'on veut chercher quelque vérité parmi la confuſion de ces fables, il ne ſera pas difficile de la rencontrer. Eſculape eſt cru fils d'Apollon, pour exprimer comme le remarque Pauſanias un air ſain, & tempéré, par les impreſſions du ſoleil ou d'Apollon. Ses deux filles ſont Hygée & Jaſo, dont l'une ſignifie *la ſanté* & l'autre *la guériſon*. Le bâton entouré d'un ſerpent, que les Médecins lui donnoient, fait voir que la Médecine eſt le ſoutien de la vie; mais qu'elle doit être exercée avec diſcrétion & prudence, qui nous eſt ſignifiée par le ſerpent; ou bien que cette Science admirable fait changer de peau, comme ce reptile ſe dépouille de la ſienne, outre qu'elle a des vertus admirables. On conſacroit la chévre à Eſculape, parce que la chaleur extraordinaire de cet animal fait qu'il n'eſt jamais ſans fiévre, comme le remarquent les Médecins. On lui offroit le corbeau, que les Anciens conſidéroient dans les prédictions; pour faire voir que la ſcience des corps doit prévoir les accidens à venir, ſelon la remarque même d'Hippocrate: enfin le coq étoit ajoûté à ces autres animaux, pour exprimer cette exacte vigilance, qui eſt néceſſaire dans les maladies; ou, ſelon la penſée de Plutarque dans le Traité des Oracles de la Pythie, *c.* 17. pour déſigner le matin, & faire voir que ce tems dans le calme des humeurs, eſt le plus propre pour appliquer les remédes.

ESCURE, province du Royaume de Maroc, dans la Barbarie, en Afrique, étoit autrefois nommée Dominet. Elle eſt ſituée entre le fleuve Huet-la-Abid, vers l'orient; la Montagne Verte du côté du ſeptentrion, & de l'occident; au midi le fleuve Tenſift, & quelques montagnes du côté du mont Atlas, qui ſont remplies de vignes, d'oliviers & d'arbres qui produiſent toute ſorte de fruits. Le païs eſt fertile en blez, & en pâturages pour le bétail. C'eſt là qu'on prépare les Maroquins, & qu'on fabrique de fins draps, qui approchent de ceux de l'Europe. On y voit les villes d'Iſadagar, d'Almédine, d'Elemedin, de Bizu, & quelques autres moins conſidérables. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 3.

ESCUREY. *Voyez* ECUREY.

ESCURIAL, petit village à ſix lieues de Madrid, eſt célébre par un Palais du Roi d'Eſpagne, qui renferme un monaſtére & un collége. On monte à ce Palais par une allée d'ormes aſſez agréable; mais on n'y trouve point en haut d'eſplanade, le bâtiment occupant preſque tout ce qu'il y a de place unie. Le Palais contient de ſuperbes appartemens bâtis à l'Italienne; mais les ameublemens n'en ſont pas riches. La pierre en eſt fort belle, & eſt d'une eſpéce particuliére entre le marbre & le grès, fort dure, & très-luiſante, avec des taches griſes. L'édifice n'eſt pas égayé comme ceux de France; & ce qu'il y a de plus conſidérable eſt l'amas de tant de pierres qui compoſent les maſſes de ce bâtiment, lequel contient dix-ſept cloîtres, & vingt-deux cours. Le monaſtére renferme quatre cloîtres, outre celui de l'apotiquairerie. L'égliſe dédiée à ſaint Laurent eſt d'une belle ſtructure, ornée d'excellens tableaux, & de quantité de figures de bronze doré, dont le travail eſt admirable. Le grand autel eſt élevé de dix-ſept degrez de porphyre, & environné de quatre rangs de colomnes de jaſpe. Le ſanctuaire eſt enrichi d'une infinité de pierreries; & la figure du ſoleil qui porte le ſaint Sacrement, eſt eſtimée cinq cens mille écus. Sous ce grand autel il y a une chapelle voûtée, où repoſent les corps des Rois d'Eſpagne. Ce magnifique ſépulchre a été bâti par ordre de Philippe IV. & ſe nomme *Panthéon*, parce que ſa ſtructure eſt priſe ſur le deſſein du Panthéon de Rome, appellé autrement Notre-Dame de la Rotonde. On y voit les tombeaux de l'Empereur Charles-*Quint*, & des Rois qui lui ont ſuccédé juſqu'à préſent. Ils ſont du côté de l'Evangile; & de l'autre côté repoſent les corps de l'Impératrice Iſabelle de Portugal & des autres Reines. Tout le dedans de cette chapelle eſt de marbre noir, à la réſerve de quelques ornemens de jaſpe, de marbre rouge, & de bronze doré. Dans une voûte, où l'on entre par une porte qui eſt au milieu de l'eſcalier de la chapelle, on met les corps des Princes & des Princeſſes de la maiſon Royale. Le collége renferme quatre cloîtres, avec pluſieurs grands appartemens. Il y a trois Bibliothéques, dont la plus conſidérable contient environ huit mille volumes. Le plus curieux eſt, à ce qu'on dit, un livre de ſaint Auguſtin, du batême des enfans, écrit de la propre main de ce Docteur de l'égliſe. La ſeconde eſt pleine de livres manuſcrits & défendus: entr'autres, il y a trois mille volumes Arabes, qui y ſont aſſez inutiles, parce qu'il n'y a là, ni en toute l'Eſpagne, aucun interpréte de cette langue, quoiqu'ils ſoyent ſi proches des Maures. Dans la troiſiéme, ſont pluſieurs autres livres, & tous ceux qui s'impriment de nouveau en Eſpagne, dont les Libraires doivent y envoyer un exemplaire. On compte dix-huit mille volumes dans ces trois Bibliothéques. L'Eſcurial en trente-huit ans, depuis que Philippe II. a commencé à le bâtir, juſqu'à ſa mort arrivée l'an 1598, tant en bâtimens, qu'en peintures & ſculptures, a couté cinq millions, deux cens ſoixante-dix mille ducats, ſelon les comptes qui en ont été arrêtez. Et ſi l'on y comprend les ornemens de l'égliſe, cette dépenſe monte à ſix millions deux cens mille ducats. A quoi il faut ajoûter ce qu'a couté la chapelle des tombeaux, bâtie par Philippe IV. Louis de Foix, Pariſien, célébre Architecte, employé par Philippe II. eut la conduite de ce magnifique édifice, qui fut brûlé en partie, l'an 1671. * *Journal d'un Voyage d'Eſpagne en* 1660. Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

* ESCUROLLES, petite ville de France dans le Bourbonnois ſur la riviére d'Annelot ou d'Andelot, au midi de Moulins dont elle eſt éloignée d'environ huit lieues.

ESDRAS, fils de Saraïas ſouverain Pontife, que Nabuchodonoſor fit mourir, & frére de Joſédech, fut grand Prêtre pendant la captivité. Ayant été conſidéré par Artaxerxès *Longuemain*, il fut le Chef de ceux qui revinrent de Babylone en Judée, la ſeptiéme année de l'empire de ce Prince avec de riches préſens pour le temple, que les Juifs, lorſqu'ils étoient ſortis de ſervitude, avoient bâti ſous Zorobabel; & avec un ordre pour les Gouverneurs des provinces voiſines, de fournir tout ce qui ſeroit néceſſaire pour la ſplendeur du culte Divin, & d'exemter les Prêtres des charges publiques. Artaxerxès lui donna encore le pouvoir de punir ceux qui commettroient quelque crime contre Dieu, ou contre le Prince.

Avec ces ordres il arriva à Jéruſalem l'an du monde 3568, & 467 avant Jeſus-Chriſt; & ayant aſſemblé les Juifs, il leur perſuada de chaſſer les femmes idolâtres, qu'ils avoient épouſées contre les loix de Dieu. Enſuite le jour de la dédicace de la ville, qui ſe fit le ſeptiéme mois de l'an ſacré, y ayant attiré un grand nombre de peuple, Eſdras lut en leur préſence le livre de la Loi, & les Auditeurs voyant en combien de façons ils l'avoient violée, verſérent des torrens de larmes. Ce fut alors, à ce qu'on dit, que le feu ſacré qui avoit été caché par Jéremie, ſe trouva; ou plûtot que l'eau épaiſſe, qui étoit en ſa place, s'alluma aux rayons du ſoleil, ayant été répandue ſur le bois, & ſur le ſacrifice. On dit qu'Artaxerxès ayant appris ce miracle, envoya de nouveaux préſens au temple, & donna des ordres pour l'environner de murailles. Eſdras eſt appellé *Scriba velox in Lege Moïſi*, c'eſt à dire, un Docteur habile dans la Loi de Moïſe, car le mot *Sopher*, ne ſignifie pas un Ecrivain, mais un Docteur de la Loi. Les Hébreux l'appellent le Prince des Docteurs de la Loi. Ce fut lui, qui, ſelon les conjectures communes, ramaſſa tous les livres Canoniques, les purgea des corruptions qui s'y étoient gliſſées, & les diſtingua en vingt-deux livres, ſelon le nombre de l'Alphabet Hébreu. Cela a donné lieu à l'opinion de ceux qui ont cru que les livres du vieux Teſtament s'étant perdus, il les avoit dictez de mémoire. On croit auſſi que dans cette réviſion, il changea quelques noms des lieux, & mit ceux qui étoient en uſage, en la place des anciens; comme nous voyons que le Royaume d'Iſraël eſt appellé dans l'Ecriture, Royaume de Samarie, long-tems avant la fondation de cette ville. On conjecture encore que, par l'inſpiration du ſaint Eſprit, il ajoûta certaines choſes arrivées après la mort de leurs Auteurs. Saint Jérôme dit qu'il introduiſit les caractéres Chaldéens, qui ſont les quarrez, & qu'il laiſſa les vieux aux Samaritains. Génébrard aſſure que de concert avec la Synagogue, il diſtingua par verſets les livres ſacrez qui avoient été écrits ſans cette diſtinction. Les Juifs diſent qu'il inſtitua une école dans Jéruſalem, & l'ordre des Interprétes de la Loi, qui devoient expliquer les difficultez des Ecritures ſaintes, les conſerver, & empêcher qu'elles ne fuſſent altérées. Quelques-uns lui attribuent les livres des Chroniques ou Paralipoménes. On croit communément que c'eſt Eſdras qui a compoſé le premier livre de ceux qui portent ſon nom; & en effet, Eſdras y parle en premiére perſonne. Le ſecond livre eſt conſtamment de Néhémie, qui s'en déclare l'Auteur, & qui y parle auſſi toujours de ſoi en premiére perſonne. M. Huet conjecture que les premiers chapitres du livre d'Eſdras, ont été écrits par un autre Auteur, à cauſe de ces paroles, *Reſpondimus eis*, (ch. 5.) parce qu'Eſdras n'eſt venu à Jéruſalem, qu'après le régne de Darius; mais on répond qu'Eſdras parle au nom de ſa nation, quoiqu'il n'y fût pas. Il y a encore deux autres livres qui portent le nom d'Eſdras, & qui ſe trouvent en Latin dans les livres ordinaires, après l'Oraiſon de Manaſsès, mais ils ſont apocryphes. Le troiſiéme dont on a le Grec, eſt une répetiton de ce qui eſt dans les deux premiers; il eſt cité par ſaint Athanaſe, par ſaint Auguſtin & par ſaint Ambroiſe. Saint Cyprien ſemble même l'avoir connu. Le quatriéme, que l'on n'a qu'en Latin, eſt plein de viſions, de ſonges & de quelques erreurs. Il eſt d'un autre Auteur que le troiſiéme, & apparemment d'un Juif converti. On pourra conſulter les Auteurs alléguez par Salian, Sponde, & Torniel, *A. M.* 3556. 3596. 3610. 3640. *&c.* Joſéphe, *l.* 11. *Ant. Jud.* P. D. Huet, *in Demonſtrat. Evang.* M. Simon, *Hiſt. Critique de l'Ancien Teſtament.* Du Pin, *Diſſert. prélim. ſur la Bible.*

* ESDRAS ou EZRA, Iſraëlite de la Tribu de Juda, eut pour fils Jéther, Méred, Hépher & Jalon. * I. *Chron.* ou *Palip. ch.* 4. *v.* 17.

ESDRELON, plaine proche du Mont Thabor. *Voyez* THABOR.

* ESDRIN, ville d'Arabie dans la Tribu de *Manaſſé* delà le Jourdain, dans la terre de *Hus* appellée *Adrach*, ou *Edrai*, où furent mis en déroute les Généraux *Gorgias* & *Timothée*, & où *Doſithée* perdit un bras, l'an du monde 3892. II. *Machab. ch.* 12. *v.* 36.

ESÉBON. *Voyez* HÉSEBON, CASBON & CASBIN.

ÉSEM, ville de Paleſtine, dans la Tribu de Juda, qui fut enſuite donnée à celle de Siméon. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 29. *& ch.* 19. *v.* 3.

ÉSENS, petite ville du Cercle de Weſtphalie, eſt dans la Friſe Orientale, près de la mer d'Allemagne, à quatre lieues de la ville d'Aurick, du côté du nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

ÉSÉPE, fils de Bucolion, ſelon Homére, au commencement du ſixiéme livre de l'Iliade. Pline parle d'un fleuve de ce nom, dans la petite Myſie, lequel ſortoit du Mont Ida, *l.* 5. *c. dern.*

ESER. *Voyez* HESRON.

* ESERNINUS, Orateur célébre étoit parvenu aux premiéres dignitez par ſon intégrité & par ſon éloquence. Tacite, *Annal. l.* 11. *ch.* 6. où il eſt écrit ÆSERNINUS.

* ESERNIUS, fameux gladiateur, dont le nom eſt paſſé en Proverbe avec celui de Placidianus, autre gladiateur renommé. Cicéron, *de opt. Orat. genere.*

ÉSÉRO. *Voyez* EZERO.

ESFAQUE, ou *Aſfachus* ou *Elfachus*, petite ville d'Afrique au Royaume de Tunis. Elle eſt environ de ſix cens feux au bord de la mer, à vingt-ſix lieues de celle d'Afrique, du côté de l'Orient. On la nommoit autrefois *Ruſpine* ou *Taſſo*, & Ptolomée lui donne trente huit degrez de longitude, & trente deux degrez vingt minutes de latitude. La plus commune opinion eſt qu'elle a été bâtie par ceux du païs, quoi que quelques uns en attribuent la fondation aux Romains. Cette ville a été fort peuplée, & elle floriſſoit par le commerce. Elle fut ruinée à la venue des ſucceſſeurs de Mahomet & ſe repeupla depuis. La plupart des Habitans s'adonnent à la Marine & à la pêche qui eſt fort bonne ſur cette côte. Ils ſont en général peu riches & fort orgueilleux. Les Rois de Tunis & les Arabes de la contrée les ont ſouvent déſolez à cauſe qu'ils ſe ſont revoltez pluſieurs fois, & qu'ils donnoient retraite aux Corſaires. Quand l'armée navale de Charles-*Quint* gagna la ville d'Afrique, ils n'obéiſſoient à perſonne; mais l'an 1550, à l'arrivée des vingt galéres qu'envoya le Vice-Roi de Sicile pour reçevoir le tribut du Seigneur de Gétres, ils ſe ſoumirent à *Mulei-Mahamet* fils du Roi de Tunis. Comme on le chaſſa preſque auſſi-tôt, cela dura peu. Les Turcs furent reçus en ſa place, & depuis ils en ſont demeurez les maîtres. * Marmol. *tome* 2. *l.* 5. *c.* 29. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

ÉSI (*Æſi*) Αἴσοι, Dieux qui étoient adorez par les Tyrrhéniens, & qui préſidoient au bonheur, ou au bon deſtin. Αἶσα ſignifie *Deſtin*; & Αἴσιος, *Heureux.* * Heſychius.

ÉSINO, ou FIUMÉSINO, riviére d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe, coule dans la Marche d'Ancone, baigne Jéſi, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe, entre la ville d'Ancone & celle de Sinigaglia. * Maty, *Diction. Géogr.*

ÉSIONGABER. *Voyez* ASIONGABER.

ÉSIS, ancienne ville d'Ombrie en Italie, ainſi nommée de la riviére de même nom, appellée aujourd'hui *Eſino*, dans la Marche d'Ancone. Cette ville ſe nomme à préſent *Jeſi*, & eſt le ſiége d'un Evêque ſuffragant de Rome. Silius Italicus dit, qu'elle reçut ſon nom d'un Roi nommé *Æſis.* Strabon appelle auſſi cette ville *Æſion.* On trouve *Eſis* dans Méla, mais c'eſt une faute.

ESK, c'eſt le nom de pluſieurs riviéres d'Ecoſſe, & d'une entre autres, qui eſt du côté du Sud, & qui donne ſon nom à la contrée nommée *Eskdale.* * *Dict. Anglois.*

ESKDALE, contrée de l'Ecoſſe méridionale, qui s'étend le long de la riviére d'Esk, qui lui donne le nom. Elle eſt bornée au midi par le Comté de Northumberland, au couchant par l'Annandale, au nord par la Twédale, & au levant par la Tivedale & par la Liddeſdale. L'Eskdale eſt un petit païs, qui n'a que neuf lieues de long & trois dans ſa moyenne largeur. Il n'eſt pas beaucoup fertile en grains, mais il eſt abondant en pâturages. Il n'a aucun lieu conſidérable. * Maty, *Dict. Géogr.*

ESKI-HISSAR. *Voyez* LAODICÉE.

ESKIMAUX, Sauvages du Canada, qui habitent la grande terre de *Laborador.* Ils ſont ſi féroces qu'on n'a pu juſques à préſent les humaniſer. Les Danois ſont les premiers qui ont découvert cette contrée. Elle eſt remplie de havres, de ports & de bayes, où les barques de *Quebec* ont accoutumé d'aller troquer des peaux de loups marins durant l'Eté avec ces Barbares. Si tôt que ces barques ont mouillé l'ancre, les Eskimaux viennent à bord dans de petits canots de peaux de loups marins couſues enſemble. Ces canots ſont faits à peu près comme des navettes de Tiſſeran, avec un trou au milieu comme celui d'une bourſe. Les Eskimaux s'y enferment avec des cordes, s'y tenant aſſis ſur les talons. Ils ſe ſervent de petites palettes pour ramer; ce qu'ils ſont tantôt à droite, tantôt à gauche ſans pencher le corps de peur d'être renverſez. Dès qu'ils approchent de la barque, il montrent leur péleterie au bout de leurs avirons, & demandent en même tems les couteaux, les haches, les chaudiéres, & les autres choſes dont ils ont beſoin. Le marché conclu, ils reçoivent & donnent tout au bout d'un bâton. Les bâtimens ſe défient de ces Sauvages qui n'oublient rien pour les ſurprendre pendant la nuit. On compte parmi ces peuples, plus de trente mille combatans; mais ils ſont ſi lâches, que cinq cens *Cliſtenos* de la Baye de Hudſon ont accoutumé d'en battre cinq ou ſix mille. Leur païs s'étend depuis la côte qui eſt vis à vis des Iſles de Mingan, juſques au détroit de Hudſon. * La Hontan, *Voyages &c. tome* 2, Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ESKI-STAMBOUL. *Cherchez* TROYE.

ESLA, riviére d'Eſpagne, a ſa ſource aux montagnes des Aſturies, baigne la ville de Léon, & va ſe décharger dans le Douro, à quelques lieues au deſſus de Miranda de Douro. * Maty, *Dict. Géogr.*

ÉSLAN, village avec une Abbaïe, dans la Champagne ſur la Meuſe, entre Donchery & Méziéres. * Maty, *Dict. Géogr.*

ESLINGEN, ville Impériale de la Souabe, ſituée ſur le Necker à une lieue de Stutgard & à trois lieues de Tubingue. On ne ſauroit douter de l'ancienneté de cette ville, ſi l'on fait attention que Charles-Magne en fait mention & la nomme *Cella Ezzelinga*, dans une patente de Collecte qu'il accorda à *Volrade* Abbé de l'Egliſe de S. Denys à Eslingen, & dans laquelle il lui permet de collecter non ſeulement à Eslingen, mais auſſi à Gemund, pour ſubvenir aux beſoins de certains Couvents. Cette ville s'augmenta depuis ſi fort, qu'en 1077, l'Empereur Henri IV. y tint une Diéte de l'Empire, ce qui donna occaſion à l'Empereur Frédéric II. de ceindre cette place de murailles & de tours en 1215, & dès lors elle a toujours été plus peuplée & remplie de bons bâtimens. On y a depuis tenu des Diétes, des aſſemblées des Cercles & des villes de l'Empire. La Chambre Impériale y fut transférée en 1555. La Bourgeoiſie & particuliérement le Conſeil de cette ville ſont profeſſion de la Religion Luthérienne. Les environs en ſont charmans & fertiles; l'on y fait un vin excellent connu ſous le nom de *vin du Necker.* La principale Egliſe d'Eslingen eſt dédiée à St. Denys. On voit tout auprès de cette Egliſe, l'Hôpital, qui avoit autrefois des rentes fort conſidérables, mais qui a été appauvri par la guerre. Au reſte la vaſte & extraordinaire étendue de la cave de cet Hopital, eſt une curioſité à voir. Il y a auſſi divers Couvents tant dans la ville que dans ſes fauxbourgs; celui des Dominicains eſt maintenant deſtiné à l'éducation des enfans trouvez. On y compte auſſi pluſieurs beaux palais, dont les plus magnifiques appartiennent au Duc de Wirtemberg, mais qui ſont tous ſous la juriſdiction de la ville; juriſdiction qui fut encore confirmée par un reſcript Impérial de l'année 1721. La Maiſon de ville avec deux cens autres maiſons furent conſumées par le feu en 1701: la premiére a été magnifiquement rebâtie. L'Univerſité de Tubingue fut transférée à Eslingen à cauſe de la peſte en 1567, & en 1571. Au reſte il eſt à remarquer que depuis longues années, cette ville s'eſt miſe ſous la protection de la Maiſon de Wirtenberg, & que cette protection n'eſt pas per-

perpétuité, mais qu'on la renouvelle au bout d'un certain tems. Le Magiſtrat d'Eslingen offre chaque premier jour de l'an au Duc de Wirtemberg cent florins d'or dans une bourſe de velours vert. En 1360, l'Empereur Charles IV. y aſſembla une Diéte de l'Empire, pendant laquelle les Bourgeois ſe rebellérent avec tant d'animoſité, que l'Empereur eut toutes les peines du monde à ſe ſauver auprès du Comte de Wirtemberg, à qui il donna la commiſſion de le vanger de la ville d'Eslingen. Le Comte mit donc le ſiége devant la ville & en extorqua 100000 florins d'Empire. En 1488, la grande alliance de Souabe fut concluë à Eslingen; cette ville n'y voulut pas entrer juſques à ce que Wirtemberg & Bade s'y fuſſent joints, parce qu'en 1454 elle s'étoit miſe ſous la protection de Bade pour 60 ans. L'Evêque de Spire percevoit les dîmes d'Eslingen, & la ville a coutume de les admodier de ce Prélat. Conrad d'Urſperg deduit ce droit de l'Evêque de Spire de l'Empereur Frédéric II. en 1208. Au reſte cette ville eſt une de 12 députées d'entre les villes Impériales & n'a jamais été ſous un autre Maître. * Documenta *Monaſter Wirtenberg.* *Bertholdus Conſtant. *in append. ad Herm. Contract.* Burchardus jun. *de caſibus S. Galli apud Goldaſt, tome* 1. *Rer. Alemann.* Crutius, *Annal. P.* 3. *p.* 208. Reuſner *de urb. Imper.* Zeiler. *Topogr. Suevia. Ephemerides Wirtenberg. ad ann.* 1449. Lunig, *R. A. ſub Docum. Wirtenberg.* Limnæus, *J. P. tome* 4. *l.* 7. *c.* 15. *n.* 6. Knipſchild, *de civit. Imp.* Datt *de Pace publ.* Relat. *Lipſ. ad an.* 1701.

ESMENDREVILLE. *Voyez* BOSC.

ESMOUTIER. *Voyez* ÉMOUTIER.

ESNA, ville de Paleſtine dans la Tribu de Juda. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 43.

ÉSON, pére de Jaſon, fils de Créthée, & frére de Pélias Roi de Theſſalie, étant parvenu à une extrême vieilleſſe, fut rajeuni par Médée, à la priére de Jaſon ſon époux, ſi l'on en croit les Poëtes. Cette opération miraculeuſe ſe fit par le jus de quelques herbes, que cette fameuſe Magicienne jetta ſur le corps de ſon beau-pére, qui revint en l'état de ſa premiére jeuneſſe, ſans avoir perdu le ſouvenir de ce qu'il avoit fait auparavant. * Ovide, *Metam. liv.* 7. *fab.* 2.

* ÉSON, riviére & ville de Theſſalie.

ÉSOPE, Phrygien étoit d'un bourg nommé Amorium, & vivoit du tems de Solon ſous la LI Olympiade, vers l'an 576 avant l'Ere Chrétienne, & ſous le régne de Créſus, dernier Roi de Lydie. On ne ſauroit dire s'il eut ſujet de remercier la nature, ou bien de ſe plaindre d'elle; car en lui donnant beaucoup d'eſprit, elle le fit naître ſi laid de viſage & ſi difforme, qu'à peine avoit-il la figure d'un homme, & lui refuſa même juſqu'au libre uſage de la parole. Avec ces défauts, il eut le malheur de devenir eſclave; & c'eſt pour cette raiſon que S. Jérôme l'appelle malheureux en ſa naiſſance, en ſa vie & en ſa mort, pour marquer ſa condition d'eſclave, ſa laideur & ſa fin tragique. Mais ſon ame ſe maintint toujours libre & indépendante de la fortune. Son eſprit lui fit ſupporter tous ſes malheurs ſans ſe plaindre, & pour charmer ſes maux dans la ſervitude, il compoſa ces Fables utiles & ingénieuſes, qui lui ont tant aquis de réputation, & dont l'opinion vulgaire le fait le premier Auteur, quoique quelques uns en faſſent remonter l'origine juſques à Héſiode. Le premier Maître qu'Eſope eut, fut un nommé Zémarchus ou Démarchus, ſurnommé *Caraſius*, natif & habitant d'Athénes. Il y a apparence que ce fut là où Eſope apprit la pureté de la langue Gréque. Quoiqu'il en ſoit, ſon Maître l'envoya aux champs labourer la terre, & le donna à un certain Zénas, qui étoit comme ſon Maître d'hôtel. Celui-ci le vendit à un Marchand; & ce Marchand étant allé à Samos, revendit Eſope à un Philoſophe nommé Xanthus. C'eſt ſous ce dernier Maître qu'il fit paroître la vivacité de ſon eſprit, par diverſes réponſes, qui font juger de ſon caractére. Xanthus étant allé ſe promener à la campagne, un Jardinier lui demanda, pourquoi les plantes qu'il cultivoit avec tant de ſoin, ne profitoient pas tant que celles que la terre produiſoit elle-même, bien qu'elles ne fuſſent point cultivées. Le Philoſophe rapporta tout à la providence, & continua ſa promenade; mais Eſope s'arrêtant avec le Jardinier, compara la terre à une femme, qui ayant des enfans d'un premier mari, en épouſe un autre qui a auſſi des enfans d'une autre femme, & qui préfére les ſiens à ces derniers. Ainſi la terre, diſoit-il, eſt marâtre des productions du travail & de la culture, & véritable mére des ſiens propres. Cette raiſon ſatisfit le Jardinier. Eſope eut encore pour Maître un Philoſophe Samien de nation, nommé Idmon ou Jadmon. C'eſt à ce dernier Maître qu'Eſope eſt redevable de ſa liberté. Il s'aquit tant de réputation parmi les Grecs, qu'il trouva moyen de les porter à ſe revolter contre Créſus. Ce Roi l'ayant ſçu, ſouhaita de le voir, & l'ayant oui parler, conçut beaucoup d'eſtime pour lui. Eſope laiſſa au Roi de Lydie les Fables qu'il avoit compoſées, deſquelles on a peut-être extrait celles qui nous reſtent aujourd'hui; car il n'y a point d'apparence qu'elles ſoient originales. Enſuite il revint à Samos, puis ayant entrepris de voyager, il ſe fit connoître à la Cour du Roi de Babylone, & à celle du Roi d'Egypte. On prétend que ce fut en ce lieu qu'il fut eſclave avec la célébre Rhodopé, la même qui fit élever une des Pyramides qui ſubſiſtent encore en Egypte, des préſens que lui faiſoient ſes Amans, entre leſquels on compte Eſope. Il fut depuis envoyé à Delphes par Créſus; & les Habitans de cette ville qu'il avoit raillez dans ſes Fables, l'accuſant fauſſement d'impiété, le firent mourir, en le précipitant du haut d'un rocher. On dit que le ciel vengea cette mort, par une peſte très violente, qui fit de grands ravages à Delphes. On ajoûte que les Delphiens demandérent à l'oracle, par quels moyens ils pourroient appaiſer le courroux des Dieux; & que l'oracle leur répondit, qu'il n'y en avoit point d'autre que d'expier leur forfait, & de ſatisfaire aux manes d'Eſope. Auſſi-tôt une pyramide fut élevée. On prétend encore que la Gréce envoya des Commiſſaires informer de la mort d'Eſope, & qu'elle en fit une punition rigoureuſe. On pourra voir ſa Vie, qui eſt à la tête de ſes Fables, & qui a été compoſée par Maxime Planudes; mais il n'y faut ajoûter foi que de bonne ſorte, car elle eſt pleine d'anachroniſmes & de puérilitez. Il faut plutôt s'arrêter à ce que des Auteurs plus dignes de foi en ont dit. Plutarque aſſure que Créſus envoya Eſope à Périandre, Tyran de Corinthe, & que Socrate mit en vers les Fables d'Eſope; qu'Eſope & Solon ſe virent à la Cour de Créſus Roi de Lydie; & que les Habitans de Delphes firent mourir Eſope, parce qu'il avoit renvoyé à Créſus l'argent qu'il lui avoit donné pour offrir à l'Oracle. Platon donne place aux Fables d'Eſope dans ſa République. Celles que nous avons à préſent ont été compoſées par Planudes: mais l'hiſtoire & la penſée étoient d'Eſope. Les Athéniens élevérent à Eſope une ſtatue dont Phédre fait mention. Quelques uns croyent que c'eſt lui, qui ſous le nom de Locman, eſt devenu ſi célebre parmi les Orientaux. * Plutarque, *in Convivio Sapient. & de audiendis Poët.* Phédre, *lib.* 2. *fab.* 9. *La Vie d'Eſope par* Méziriac. Suidas. Etienne le Clerc, *Queſt. Académ.* Bayle, *Dictionnaire Critique*, 2. *édition.*

ÉSOPE, auteur d'un Eloge de Mithridate, étoit Lecteur de ce Prince, & vivoit vers la CLXXIII Olympiade, & l'an 88 avant JESUS CHRIST. Il compoſa un Ouvrage ſur le raviſſement d'Héléne, dans lequel il faiſoit mention d'une pierre imaginaire nommée *Aſtérites*, qui s'enflamme aux rayons du ſoleil, & qui a une vertu ſurprenante pour les philtres, c'eſt à dire, pour donner de l'amour. Il y a quelque apparence qu'Eſope parla de ce philtre, parce que pour excuſer Héléne, il feignit que Paris ne l'enleva, qu'après lui avoir donné de l'amour par des moyens extraordinaires. Les Naturaliſtes diſent que cette pierre ſe trouve dans la tête d'une eſpéce de baleine, qu'on appelle *Pan.* * Suidas. Bayle, *Dict. Crit.* 2. *édit.* 1702.

ÉSOPE, Auteur Grec d'une Hiſtoire romaneſque d'Alexandre *le Grand.* On ne ſait en quel tems il a vécu. Son Ouvrage a été traduit en Latin par un certain Julius Valerius, qui n'eſt guére plus connu qu'Eſope. Le manuſcrit de cette verſion a été entre les mains de François Juret, & de Gaſpar Barthius. Ce dernier attribue tout l'Ouvrage à quelque méchant Auteur Chrétien du XIII ou XIV ſiécle, & il y a beaucoup d'apparence que ce Roman a été forgé durant les ſiécles de la barbarie. * François Juret, *Notes ſur la Lettre* 54. *du* 10. *livre de Symmaque, édit. de* 1601. Gaſpar Barthius, *Adverſar. lib.* 2. *cap.* 10. Freinshemius, *à la tête de ſon Commentaire ſur Quinte-Curce.* Bayle, *Dictionnaire Critique*, 2. *édit.* 1702.

ÉSOPE, (Clodius) Comédien, vers l'an 670 de Rome, & 84 avant JESUS CHRIST, a été le plus célebre Acteur qu'ayent eu les Romains pour le tragique. Il étoit ami de Cicéron, qui s'étoit mis ſous ſa diſcipline pour ſe perfectionner dans l'action; & il alloit ſouvent entendre les harangues d'Hortenſius, comme Valére Maxime le remarque. Eſope faiſoit des dépenſes prodigieuſes. Pline parle d'un repas, où il fit ſervir un plat de terre, qui coutoit dix mille francs. Ce plat ne fut rempli que d'oiſeaux qui avoient appris à chanter ou à parler, & qui coutoient chacun ſix cens livres. La fille d'Eſope ne donna pas moins dans le luxe que ſon pére. Il ne ſe contentoit pas de donner à ſes conviez les oiſeaux qui coutoient le plus, comme ſont ceux que l'on inſtruit à chanter, il leur donnoit auſſi à avaler des perles diſſoutes. Quelques-uns (entre autres Valére Maxime) parlent de cela, comme s'il en eût fait métier & coutume; mais Pline inſinue qu'il ne fit avaler des perles qu'une ſeule fois. Horace ne parle que d'une perle de grand prix, que le fils d'Eſope avala diſſoute dans du vinaigre. Eſope, malgré ſes grandes dépenſes, mourut riche de près de deux millions. On dit qu'il exprimoit ſi naturellement les paſſions qu'il répréſentoit ſur le théatre, & qu'il poſſédoit ſi fort ſon ſujet, qu'il en tomboit ſouvent en extaſe. Si l'on en croit Plutarque, un jour (qu'il faiſoit ſur le théatre le perſonnage d'Atrée, qui délibéroit de la mort de Thyeſte) il tua un homme pendant ces tranſports. Clodius Eſope & Roſcius ont été les meilleurs Acteurs qu'on ait vus parmi les anciens Romains, Eſope pour le tragique, & Roſcius pour le comique. * Pline, *l.* 10. *c.* 51. Horace, *l.* 2. *Sat.* 3. *v.* 239. *& ſuiv.* Cicéron, *Ep. ad Fam. l.* 7. *Ep.* 1. Bayle, *Dict. Crit.*

ÉSOPE, ſerviteur de la Reine Alexandra, fille d'Hyrcan, ayant ordre de ſa maîtreſſe de faire faire deux biéres, pour pouvoir ſortir en ſeureté du Royaume de Judée, & délivrer elle & ſon fils Ariſtobule de la tyrannie d'Hérode ſon gendre, par l'azile qu'elle trouveroit en Egypte près de la Reine Cléopatre, découvrit ce ſecret à Sobion, qu'il croyoit être ennemi du Roi, & dans les intérêts de ſa maîtreſſe. Mais il fut trompé; car Sobion, pour ſe bien mettre dans l'eſprit d'Hérode, lui alla incontinent tout révéler. * Joſephe, *Ant. Judaiq. liv.* 15. *chap.* 3.

ESPAGNAC, petite ville ou bourg de France dans le Gévaudan qui eſt une partie des Cévennes, ſur le Tarn à main droite, au midi de Mende, dont elle eſt éloignée d'environ trois bonnes lieues. Elle appartient au Prieur du lieu. Elle a une Egliſe Collégiale de dix Chanoines, fondée par le Pape Urbain V. natif du Diocéſe, & de la maiſon de Grimoal du Roure, avec un fort Château & une grande tour de l'Egliſe de Nôtre Dame, célébre par le grand concours de peuple que la dévotion y attire. * Davity, *Languedoc.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

ESPAGNE, en Latin *Hiſpania*, Royaume le plus occidental & en même tems le plus méridional de l'Europe.

SA SITUATION ET SES BORNES.

L'ESPAGNE eſt ſéparée de l'Afrique, & bornée au midi par l'Océan, par le détroit de Gibraltar, appellé autrefois détroit de Cadis ou d'Hercule, & par la Mer Méditerranée: cette même Mer Méditerranée la borne dans toute ſa longueur à l'Orient: au ſeptentrion une longue ſuite de montagnes appellées les Pirénées, la ſépare de la France; & l'Océan Cantabrique, ou Mer de Biſcaye la borne du même côté. Enfin l'Océan occidental, autrefois Atlantique la borne à l'Occident dans toute ſa longueur, en y comprenant le Portugal.

ETENDUE.

L'Eſpagne s'étend, ſelon M. Deliſle, depuis le 8 degré 30 minutes de lon-

longitude juſques au 21; & depuis le 36, juſqu'au 44 degré de latitude. Sa plus grande longueur depuis le Cap ſaint Vincent juſqu'à la fontaine de Salces du ſud-oueſt au nord-eſt, eſt d'environ 210 lieues; & l'on en compte à peu près 190 dans ſa plus grande largeur depuis le Cap Finiſterre, autrefois Promontoire Celtique ou Artabre, juſqu'au Cap de Palos, appellé par les Anciens promontoire de Saturne.

DESCRIPTION, ET RIVIÉRES.

Strabon comparoit l'Eſpagne à une peau de bœuf étendue; & il eſt vrai que la maniére dont on la répréſente eſt aſſez conforme à cette idée. Elle eſt arroſée de pluſieurs riviéres. La Guadaléte autrefois *Limæa*, eſt la plus méridionale de celles dont l'Océan reçoit les eaux. Le Guadalquivir, cy-devant *Bétis*, entre dans la mer au nord-oueſt de l'embouchure de la Guadaléte, après avoir parcouru plus de 70 lieues de païs. Il reçoit à ſon midi le Xenil, autrefois *Singulis* & *Singilis* qui reçoit pluſieurs autres riviéres: celles qui entrent dans le Guadalquivir à ſon ſeptentrion, ne méritent pas d'être remarquées. Entre le Guadalquivir & la Guadiane, le Tinto, appellé par quelques Anciens Hiberus, & l'Odiel ou Odier, dont les ſources ſont voiſines l'une de l'autre, après avoir embraſſé dans leur cours une preſqu'île longue d'environ quinze lieues, déchargent leurs eaux dans un un petit golfe. On trouve enſuite ſur cette côte la Guadiane, autrefois *Anas*, grand fleuve qui paròit d'abord & diſparòit deux fois aſſez près de ſa ſource parce qu'il paſſe entre des montagnes inacceſſibles, connu la premiére fois ſous le nom de Lagunes, & la ſeconde ſous celui de Rio-Rodeira. L'endroit où il reparòit pour être dans la ſuite toujours apperçu, eſt à peu près au 15 degré de longitude & au 39 de latitude. Il reçoit là même au ſeptentrion les eaux du Rus, groſſi de celles de la Bédija & de la Xiquéla jointes enſemble; & peu après pluſieurs autres petites riviéres, qui coulent entre les monts de Toléde, & les monts de Guadaloupe. La Guadiane coule long-tems de l'eſt-nord-eſt à l'oueſt-ſud-oueſt, puis du ſeptentrion au midi, & après avoir parcouru plus de 80 lieues de païs, elle ſe jette dans la mer, groſſie des eaux d'une infinité de riviéres qui ne ſont ni conſidérables ni célébres. La mer où entrent les riviéres que j'ay nommées juſqu'à cette heure, eſt un golfe de l'eſt-ſud-eſt à l'oueſt-nord-oueſt, depuis le Cap Trafalgar, cy-devant promontoire de Junon, juſqu'au cap Saint Vincent. Depuis ce cap juſqu'au Cap Finiſterre les côtes ſont aſſez droites du midi au ſeptentrion, & elles ſont preſque entiérement au neuviéme degré de longitude. Le Zadaon riviére moins conſidérable par elle-même, que par le païs qu'elle arroſe, plein de montagnes & de belles vallées, parcourt un peu plus de vingt lieues du midi au ſeptentrion entre la Guadiane & la mer, & paròit la premiére ſur cette côte. Le Tage, qui a conſervé ſon ancien nom, a ſa ſource au 16 degré de longitude, & au $40\frac{1}{2}$ de latitude. Il a ſon cours fort ſinueux du nord-eſt au ſud-oueſt, parcourt environ cent lieues de païs, & entre dans la mer au neuviéme degré de longitude, & au $38\frac{1}{2}$ de latitude. La riviére la plus conſidérable qu'il reçoit à ſon ſeptentrion eſt le Tajuna, cy-devant *Tagonius*, groſſi des eaux de Rio de Hénarès, anciennement *Caracca*, & du Manzanarès: les autres riviéres ne ſont d'aucune conſidération. Le Mondéjo, autrefois Monda, & le Vouga, anciennement Vacca, ſe jettent dans la mer entre le Tage & le Duéro. Le Duéro ou Douro, qui a conſervé ſon ancien nom *Durius*, a ſa ſource au 16 degré de longitude, & au 42 de latitude. Tout ſon cours eſt d'Orient en Occident, hors dans un endroit où il ſe recourbe du nord-nord-eſt au ſud-ſud-eſt. Il ſe jette dans la mer, après avoir parcouru environ ſoixante-dix lieues. Les plus grandes riviéres qui ſe joignent à lui à ſon midi, ſont l'Ereſma, cy-devant *Areva*, & le Duraton joints enſemble, l'Atadaia, la Tormes, & l'Aguéda: à ſon ſeptentrion il reçoit le Carrion groſſi des eaux de la Piſuerga, anciennement *Piſoraca*, de l'Arlança, & de l'Arlançon; l'Ezla, autrefois *Eſtola*, après que l'Orbéga, cy-devant Urbicus, s'y eſt joint avec le Juerta; le Sabor, le Tuélo, & la Tamaga. On rencontre enſuite ſur la même côte, en remontant toujours au ſeptentrion, les embouchures de l'Aves, de la Sourille, du Lima, du Minho, de l'Ulla, & du Tamar, ou Tambre. Le Minho eſt la plus conſidérable de ces riviéres: il a un peu plus de 40 lieues de cours, & il entre dans la mer au neuviéme degré de longitude, & au $41\frac{1}{4}$ de latitude. La côte ſeptentrionale d'Eſpagne reçoit pluſieurs petites riviéres, entre leſquelles on peut remarquer celles-ci; l'Eu, le Nervio, appellé Ybay-çabal, par ceux dont il arroſe les terres, c'eſt à dire, grande riviére, la Déve, qui conſerve ſon ancien nom, enfin le Bidaſſoa ou l'Andaye, qui ſépare l'Eſpagne de la France. Voilà quelles ſont les riviéres qui entrent dans l'Océan. L'Ebre eſt le plus grand fleuve qui entre dans la Mer Méditerranée. Le long de la côte orientale de la Catalogne, pluſieurs riviéres déchargent leurs eaux dans cette mer, l'Egli, qui ſépare l'Eſpagne de la France; le Tet ou la Tet anciennement *Ruſcino*; le Tech, cy-devant *Tichis*: le Lobregat appellé par les Anciens *Rubricatus*, la Fluvia autrefois *Clodianus*; & le Ter. Les ſources de l'Ebre ſont au 13 degré $\frac{1}{2}$ de longitude, & au 43 de latitude. Il coule toujours de l'oueſt-nord-oueſt à l'eſt-ſud-eſt, juſques à Méquinença; mais de cette ville juſques à la mer, il coule à peu près du nord au ſud, & après avoir parcouru près de 90 lieues de païs, il entre dans la mer entre le 18 & le 19 degré de longitude, ſelon M. Deliſle, & au $40\frac{1}{4}$ de latitude. Il ne reçoit de riviére conſidérable à ſon midi que le Xalon & la Guerva: au ſeptentrion pluſieurs riviéres le groſſiſſent de leurs eaux, l'Ega, l'Arga ou Agra & l'Aragon joints enſemble, le Gallégo, & la Cinca, qui eſt la plus grande de toutes. Celle-ci qui vient, comme toutes les autres, des Pirénées, après avoir reçu pluſieurs riviéres dans ſon cours, reçoit encore un peu avant que d'entrer dans l'Ebre, la Ségre, anciennement *Sicoris*, riviére plus groſſe, & d'un plus long cours que celle qui lui fait perdre ſon nom, dans laquelle la Noguéra Ribagorzana & la Noguéra Pallareſa déchargent leurs eaux. Au midi de l'Ebre juſqu'au Guadalaviar on rencontre ſur la côte quelques riviéres, dont les plus grandes ſont Rio Millas, & le Morvédre qui n'ont pas plus de vingt lieues de cours. Le Guadalaviar, cy-devant Turias, en a plus de 40: ſa ſource eſt auprès de celle du Tage, & ſon cours eſt fort ſinueux. Le Xucar, anciennement *Sucro*, a auſſi ſa ſource fort près de celle du Tage: la premiére moitié de ſon cours eſt du ſeptentrion au midi, & la ſeconde de l'Occident à l'Orient: il parcourt environ 60 lieues de païs, & il décharge ſes eaux quatre ou cinq lieues au midi du Guadalaviar, après avoir reçu celles du Cabriel, & de quelques autres riviéres. La côte où l'on trouve les riviéres que je viens de nommer, s'enfonce toujours en forme de golfe du nord-nord-eſt au ſud-ſud-oueſt; depuis le Cap de Creus, anciennement promontoire de Vénus, au 21 degré de longitude ſelon M. Deliſle, & au 42 de latitude, juſqu'au Cap Martin qui eſt au 18 degré vint minutes de longitude, & au 39 de latitude. La côte qui ſuit juſqu'au *Cap de* Palos, s'enfonce de même à proportion. *Entre pluſieurs petites riviéres*, on y voit la Ségura, anciennement *Serabis*, qui a ſa ſource auprès de celle de Guadalquivir au 38 degré de latitude, & n'a pas tout à fait 40 lieues de cours. Le Guadalentin, *qui reçoit les petites* riviéres de Guadadar & de Fardes, eſt le *ſeul fleuve* à remarquer, qu'on trouve enſuite ſur cette côte occidentale, qui continuant toujours de s'enfoncer, ſe termine enfin au Cap de Gates, anciennement promontoire de Charidéme, au 16 degré de longitude, & au 36 de latitude. Il n'y a aucune riviére conſidérable ſur tout le long de la côte méridionale juſqu'au détroit de Gibraltar. La plus proche du Cap de Gates, nommée Almoria eſt de beaucoup la plus grande de toutes, & elle ne parcourt pas quinze lieues de païs. Voilà ce qu'il eſt néceſſaire de ſavoir des riviéres d'Eſpagne. Ses montagnes méritent auſſi notre attention.

MONTAGNES.

J'ai déja dit que les Pirenées ſéparent l'Eſpagne de la France au ſeptentrion. Ces montagnes ont d'abord quelque étendue ſur les bords de la Mer Méditerranée depuis l'Egli juſqu'au Ter, au delà duquel on les voit encore, mais moins ſerrées, s'approcher de l'embouchure de l'Ebre. Elles s'étendent auſſi au midi le long de la Ségre, *du Cinca, &c. juſqu'à leur* confluent avec l'Ebre. Enſuite *elles s'élargiſſent moins juſqu'au Bidaſſoa*, où elles avancent ſur les côtes de l'Océan, *qu'elles abandonnent auſſi tôt pour s'approcher* de l'Ebre, vers les ſources duquel elles remontent *ſous le nom* de monts de Saint-Adrien. Lorſqu'elles ſont parvenues à ces ſources, elles ſe ſéparent, & laiſſant entre elles une aſſez grande plaine, elles s'étendent, les unes à l'Occident, & les autres au midi. Celles qui s'étendent à l'Occident, ſont connues d'abord ſous le nom de montagnes des Aſturies juſqu'à l'Eu, puis ſous d'autres noms, cotoyant toujours la côte ſeptentrionale, dont elles s'approchent quelquefois beaucoup juſqu'au Cap d'Ortegal, autrefois promontoire Nerie. Une chaîne de montagnes ſe détachant de celles des Aſturies auprès de la ſource du Juerta, s'étend du ſeptentrion au midi juſqu'aux ſources du Sabor & du Tuélo: celles qui occupent le païs entre ces deux riviéres ſont appellées Sierra de Montoio, il y en a d'autres entre le Tuélo & la Tamaga, connues ſous le nom de Sierra do Amarao. Celles qui ſont à l'Occident de l'Eu ſe ſéparent auſſi auprès de la ſource du Minho: les unes s'avancent comme j'ai dit, vers la côte ſeptentrionale, les autres vers la côte occidentale, partie le long du Tamar, & partie entre l'Ulla & *le Minho* juſqu'à l'embouchure du dernier. Les montagnes qui ſont au midi de l'Ebre, ſuivent d'abord *ſon cours pendant plus de 40 lieues*, premiérement ſous *le nom de Monts de Burgos*, ou Sierre d'Oca, puis ſous celui de Sierra d'Urbion, & elles le cotoyent toujours d'aſſez près juſqu'à la ſource du Duéro. Elles ſe ſéparent en cet endroit-là même. Les unes parcourent tout le païs entre le Duéro & le Tage, toujours à preſque égale diſtance de ces deux riviéres juſqu'aux ſources de l'Atadaia & de la Tormes, où s'approchant du Tage, elles forment un groupe appellé premiérement Sierra de Pico, puis Sierra de Bannos, & enfin Sierra de Gata: elles remontent enſuite à la ſource du Mondéjo, où elles ont le nom de monts d'Eſtrella, & enfin elles deſcendent du ſeptentrion au midi juſqu'à l'embouchure du Tage. Les autres parcourent plus de cinquante lieues du ſeptentrion au midi, depuis la ſource du Duéro juſqu'à celle du Rus, connues vers le milieu ſous le nom de Sierra Molina, autrefois Orospeda. Le Tage, & le Gallo qui entre dans le Tage, le Guadalaviar, le Xucar, & le Cabriel qui y joint ſes eaux, ont leurs ſources dans ces montagnes, qui ſont moins ſerrées enſuite juſqu'aux lagunes de la Guadiane. Là ces montagnes ſe ſéparent encore à l'Occident & au midi du Guadarména. Les premiéres embraſſent d'abord une grande plaine dans un cercle, puis ſe reſſerrant, elles occupent ſous le nom de Sierra Moréna, autrefois Monts Mariens, plus de 60 lieues de païs entre la Guadiane & le Guadalquivir, toujours fort près de ce dernier, juſqu'à ce qu'il approche de la mer, puis au deſſus des ſources du Tinto & de l'Odiel, juſqu'auprès de l'embouchure de la Guadiane. Les ſecondes auprès du Guadarména même ſont appellées Sierra d'Alcaraz, autrefois Montagnes d'Argent; puis Sierra Ségura, ci-devant *Sugienſis Saltus*, un peu plus au midi, où ſont les ſources du Guadalquivir & de la Ségura; après quoi elles avancent encore au midi vers les ſources du Guadalentin & du Xénil; & là elles ſe répandent ſur toute la côte méridionale, depuis l'embouchure de ce même Guadalentin, juſqu'au détroit de Gibraltar, qui eſt lui-même une montagne appellée autrefois *Calpe*; & juſqu'à l'embouchure du Guadalquivir, connues ſous les noms de Sierra Vermeia, Sierra Névada, Sierra de Ronda. On trouve encore les monts de Guadalupe, & les monts de Toléde entre le Tage & la Guadiane. Il y a auſſi pluſieurs montagnes appellées Sierra de Monchiquo, & Sierra de Caldeiraon entre la Guadiane & l'Océan près du Cap Saint Vincent; d'autres le long de la côte depuis ce Cap juſqu'au Cap Spichel, anciennement Promontoire Barbarum; & d'autres encore au ſeptentrion de celles-ci juſques au Tage.

QUALITEZ.

En général toutes les côtes d'Eſpagne ſont fort poiſſonneuſes: on y pêche des thons preſque par tout, mais particuliérement dans l'Océan auprès de la Guadaléte, où l'on aſſure que cette pêche produit cent mille écus de revenu au Duc de Médina Sidonia; & l'on dit qu'ils y ſont attirez par les glands des petits chênes dont toute cette côte eſt bordée, & qui les engraiſſent merveilleuſement. On pêche le corail prés de l'embouchure de l'Ebre, on a toutes ſortes d'oiſeaux de riviére entre le Guadalaviar & le Xucar, dans un golfe appellé Lac Albuiere, des ſardines tout le long de la côte méridionale dans la Mer Méditerranée, des huitres, des ſaumons & des baleines d'une grandeur extraordinaire dans l'Océan Cantabrique, ou Mer de Biſcaye. Toutes les riviéres d'Eſpagne ſont auſſi fort poiſſonneuſes, on y prend particuliérement des aloſes, des truites, des lamproyes & des anguilles: les poiſſons de la Guadiane ne ſont pas bons, & l'on n'en mange point. Les riviéres, quoiqu'en grand nombre, n'arroſent pas ſuffiſamment l'Eſpagne, qui d'ailleurs eſt trop remplie de montagnes pierreuſes, pour produire une quantité de bons grains ſuffiſante à nourrir ſes Habitans. En récompenſe on y recueille d'excellens vins, des fruits d'un gout admirable, & des huiles d'olive d'une bonté extraordinaire. On y voit en pluſieurs endroits des haras de chevaux également beaux & promts à la courſe. La laine des moutons qui paiſſent dans les Landes eſt la plus belle du monde. On y trouve pluſieurs mines de fer, de cuivre, de vermillon, &c. Les Anciens y travailloient aux mines d'or & d'argent: il y en avoit une d'argent vers le Cap de Palos, où les Romains entretenoient toujours quatre cens ouvriers: on voit encore les puits, les fondriéres, & de grands monceaux d'écume. Une autre près des Pirénées produiſoit, dit-on, plus de deux mille écus par jour à Hannibal. On parle encore de pluſieurs autres, mais elles ont été abandonnées depuis la découverte de l'Amérique.

Pour en dire quelque choſe de particulier, l'air eſt tempéré au ſeptentrion de l'Ebre, mais la terre y a diverſes qualitez. Elle eſt peu fertile en blé & en vin, mais elle a de beaux pâturages vers l'Egly, la Tet, & le Tech. Plus au midi juſqu'à l'Ebre entre la mer & la Ségre, on trouve des plaines très-fertiles en grains. Le vin, l'huile, le lin, toutes ſortes de fruits, l'herbe nommée Scorſonnére s'y recueillent en abondance; les liéges, les chataigners, d'autres bois à bâtir n'y ſont pas rares: outre les mines d'or & d'argent, il y en a encore de fer, d'alun, de vitriol & de ſel: enfin on y trouve des améthyſtes, des agathes onyces, du criſtal, de l'azur, de l'albâtre & du jaſpe dans ſes montagnes. Au delà de la Ségre juſqu'à l'Arga, le terroir eſt extrémement ſec & montagneux: on recueille du blé & du vin en quelques endroits: d'autres ſont plus propres pour les pâturages; il y a quelques mines de fer, & l'on y trouve toute ſorte de venaiſon & de gibier. Enfin au delà de l'Arga juſqu'à la mer, le terroir n'eſt fertile en blé & en vin qu'auprès de l'Ybay-çabal; mais pluſieurs autres avantages le dédommagent de ce qui lui manque de ce côte-là, car outre les pommes dont on fait d'excellent cidre, & les grandes forêts, d'où l'on tire de la réſine, on aſſûre qu'on y fabrique tous les ans trois cens mille quintaux de fer & d'acier tirez de ſes mines. Côtoyant enſuite la mer ſeptentrionale juſqu'à l'Eu, on trouve entre cette mer & les montagnes des Aſturies un païs où l'air eſt aſſez ſain, & le terroir quoique très-inégal, produit néanmoins du blé & d'excellens vins. On y trouve pluſieurs mines d'or, d'azur, de vermillon, & où l'on y éléve de très-bons chevaux. Le païs que le Minho renferme dans ſon cours a encore plus d'avantages, bien que l'air y ſoit mal ſain à cauſe du grand nombre de ſources d'eaux chaudes qu'on y trouve. Il eſt vrai que ce païs conſiſtant en montagnes & en vallées fort étroites, on y moiſſonne peu de blé, mais il abonde en excellens vins & en bois. Une quantité prodigieuſe de gros & de menu bétail, particuliérement de chevaux & de beaux mulets, paiſſent dans ſes vallées, & l'on y trouve pluſieurs mines d'or, de cuivre, de plomb, de fer & de vermillon. Si après cela l'on ſuit la côte juſqu'au Duéro, on trouve près de la mer un des plus beaux païs du monde, arroſé d'un nombre preſque infini de fontaines, où toutes les choſes néceſſaires viennent en abondance. En dedans des terres, de grands troupeaux de beſtiaux paiſſent au milieu des montagnes dans les landes & dans les bruyéres. Plus avant encore, aux environs de l'Eſla, le terroir peu fertile en blé, produit beaucoup de vin. Enfin ſi l'on continue de remonter vers la ſource du Duéro, on rencontre de très beaux pâturages entre quelques terres propres au labour & quelques vignobles. Au midi du Duéro, tout le dedans des terres juſqu'aſſez près du Guadalquivir, bien qu'arroſé par le Tage, par la Guadiane, & par les riviéres qui entrent dans ces deux fleuves, manque d'eau. On y trouve le long des riviéres d'aſſez belles vallées, qui produiſent du blé, du vin, des fruits, du ſafran, du chanvre, & où paiſſent quantité de beſtiaux. Celles qu'on voit auprès de l'Ereſma, qui ſe jette dans le Duéro, ſont particuliérement recommandables par le grand nombre de brebis qui y paiſſent, & dont la laine connue ſous le nom de laine de Ségovie, eſt ſi eſtimée. On y trouve auſſi en divers endroits quelques mines de ſel: mais en général le païs peut paſſer pour ſtérile, non ſeulement à cauſe des montagnes pierreuſes qu'on y rencontre par tout, mais encore à cauſe des grandes vallées où il ne paſſe aucune riviére. Il n'en eſt pas de même des païs que les deux fleuves, que je viens de nommer, parcourent, lorsqu'ils ſont prêts d'entrer dans l'Océan occidental. Non ſeulement pluſieurs riviéres ſe joignant à eux, & au Duéro, arroſent ſuffiſamment les terres; il y en a encore d'autres, ainſi que j'ai fait voir, qui portent leurs eaux dans la mer. Auſſi ce païs eſt très-fertile en blé, en vin & en fruits. Il n'y a perſonne qui n'ait oüi parler des oranges de Portugal, on y recueille auſſi un grand nombre de citrons, d'amandes, & d'olives dont on fait de très-bonnes huiles. Les vers à ſoye & les mouches à miel augmentent encore la richeſſe de ce païs, où l'on trouve auſſi des mines d'or, d'argent, de plomb, de fer, d'étaim & d'alun: outre des roches de criſtal, des eſpéces de rubis & d'émeraudes, des hyacinthes, des carriéres de marbre blanc & de jaſpe. On y fait auſſi du ſel en quantité ſur les côtes; on nourrit dans les plaines de grands haras de chevaux très-eſtimez & de grands troupeaux de beſtiaux, comme bœufs, moutons, chévres & pourceaux près des montagnes dans les landes & dans les bruyéres. Le païs tout le long du Guadalquivir eſt auſſi plus fertile que celui que je viens de décrire, & il produit des grains, du vin & des fruits dans une abondance preſque incroyable. Les oliviers y ſont en ſi grand nombre au midi de ce fleuve, entre l'endroit où il reçoit le Xenil, & ſon embouchure, qu'on en tire juſqu'à ſoixante quinze mille quintaux d'huile tous les ans. Des beſtiaux en très-grand nombre, & de grand haras de chevaux appellez Genêts d'Eſpagne, très-eſtimez, paiſſent auſſi ſur ſes bords. La cire & le miel, le ſucre, la ſoye, le coton, le chanvre enrichiſſent encore beaucoup ce païs. Enfin on y trouve des mines d'argent, de cuivre, de plomb, de vif argent, d'antimoine, d'aimant. Plus au midi, juſques ſur la côte méridionale, on trouve un païs que les Maures trouvoient ſi beau, qu'ils diſoient que le paradis devoit être à l'endroit du ciel au deſſus de cette région. Il eſt vrai que tous les fruits y ſont excellens. C'eſt de là que viennent les raiſins au ſoleil, ou paſſerilles, les figues en cabas, d'excellentes confitures & des ſirops. Les abeilles y fourniſſent une grande quantité de miel & de cire; & les vers à ſoye y donnent la ſoye connue ſous le nom de ſoye de Grenade. La plupart des fontaines & des ruiſſeaux y ſont des eaux propres à la guériſon de pluſieurs maux. On y trouve des grenats, des hyacinthes, d'autres pierres précieuſes; & il s'y nourrit quantité de beſtiaux & de gibier. Remontant enſuite le long des côtes de la Mer Méditerrannée, on trouve au ſeptentrion du Guadalentin, un païs peu fertile en blé: le vin n'y vient pas non plus en grande quantité, mais il eſt réputé le meilleur de toute l'Eſpagne. Tout y eſt plein de limonniers, de citronniers, d'orangers, d'oliviers, d'amandiers; le ris, les lentilles, & les autres légumes y abondent, auſſi-bien que les cannes de ſucre. On y voit auſſi beaucoup d'abeilles, & de vers à ſoye, dont les travaux fourniſſent le miel & la ſoye. Enfin il y a pluſieurs roches d'alun, d'améthiſtes & de caſſidoine. Tout le reſte de la côte juſqu'à l'Ebre eſt à peu près de même nature. On n'y moiſſonne preſque pas de blé: on y nourrit très-peu de beſtiaux: mais on y voit de beaux vignobles, & toutes ſortes d'arbres fruitiers, des cannes de ſucre, du lin, du chanvre: une grande quantité de vers à ſoye s'y nourriſſent ſur les mûriers, & l'on y trouve des mines d'argent & de fer, de l'albâtre, de l'alun & des lapis.

La milice des Eſpagnols eſt aſſez bien diſciplinée; & leur infanterie meilleure que la cavalerie. Ils ſont aſſez ſecrets, grands formaliſtes en tout ce qu'ils font. Ils ſe vantent d'avoir de toutes les langues, celle qui eſt la plus propre à commander. Ils diſent auſſi que leur nation fournit le monde de généraux d'armée, & que le Seigneur de l'Univers doit naître Eſpagnol. On peut dire avec plus de vérité qu'ils ſont graves, myſtérieux, fins, politiques, lents à ſe réſoudre, mais conſtans à pourſuivre ce qu'ils ont réſolu.

Les Eſpagnols ont été en réputation pour l'eſprit, depuis le tems d'Auguſte; & leur païs a donné à l'Empire & à la ville de Rome divers Orateurs, divers Philoſophes, & quelques Juriſconſultes; mais il a été encore plus fécond en Poëtes. Depuis que l'Eſpagne a été ſoumiſe à la tyrannie des Sarraſins & des Maures, elle n'a pas laiſſé de produire un aſſez grand nombre d'Ecrivains Arabes, & Juifs, la plupart Médecins, Aſtronomes, Philoſophes ou Rabbins: & on peut dire que ceux d'Eſpagne ſurpaſſoient tous les autres Auteurs de ces Sectes répandues dans les diverſes provinces du monde. Mais ces tems, dans leſquels floriſſoient les Mahométans & les Juifs d'Eſpagne, furent des ſiécles de barbarie pour les Sciences Chrétiennes, & les Lettres humaines; juſqu'à ce que le Roi Catholique Ferdinand, ayant remis ſous ſa puiſſance une bonne partie du Royaume, on y vit refleurir les Arts & les Sciences, par la communication que les Eſpagnols eurent avec la France & l'Italie. Le caractére particulier des Savans d'Eſpagne eſt la gravité, mais une gravité qui eſt oppoſée à la ſubtilité, & à la gentilleſſe d'eſprit, qu'on attribue à quelques autres nations. On dit que les Italiens écrivent élegamment, les François ſubtilement, & les Eſpagnols prudemment. Entre les Eſpagnols ceux de Cordoue out réüſſi dans la Poëſie, dès le tems même de Cicéron; mais au jugement de cet Orateur, ils n'avoient ni délicateſſe, ni ſubtilité, ni agrément; ceux de Tolède ſont ordinairement délicats & ſubtils; les Caſtillans ſont meilleurs Médecins, & plus habiles Juriſconſultes que les autres; ceux du royaume de Valence paſſent pour bons Orateurs, & bons Médecins; & les Portugais s'adonnent avec plus de ſuccès à la Poëſie, & à la Muſique. Strabon aſſure ques les Habitans d'Andalouſie excelloient au deſſus des autres Eſpagnols dans l'étude de la ſageſſe, & dans les productions d'eſprit. Enfin, on a remarqué que les païs de l'Eſpagne expoſez au midi & à l'orient, ſur tout le long des côtes de la Méditerranée, ont été fertiles en beaux eſprits, & ont produit beaucoup de ſavans hommes; mais que les eſprits ſont plus groſſiers, & plus peſans dans la Navarre, la Biſcaye, les Aſturies, & la Galice: ce qu'on a attribué à la conſtitution de l'air & à la ſtérilité du terroir.

Barclay & pluſieurs autres, jugent que l'Eſpagne n'a pas été ſi heureuſe dans la production des gens de Belles Lettres, que dans celle des autres ſortes de Savans; qu'on n'y a point vu fleurir la Philologie, & la connoiſſance des langues, comme dans l'Italie & dans la France. D'autres diſent qu'en effet il n'y a pas eu un grand nombre de Philologues, ou Savans dans les Belles Lettres; mais que ceux qui s'y ſont appliquez, ſe ſont rendus très-habiles dans la connoiſſance des langues Hébraïque, Gréque & Latine, dans la Poëſie, dans l'Eloquence, dans l'Hiſtoire, & dans toutes ſortes d'antiquitez. Les Hiſtoriens Eſpagnols, & particuliérement ceux qui ont écrit en cette langue, ont pour l'ordinaire aſſez de pureté & d'ornement dans le ſtyle; & ils ont ſurpaſſé en ce point

s laiſſés de leur propre génie, qui quoique
pas laiſſé d'emporter les applaudiſſemens du
ſt des Orateurs en langue vulgaire, on ne
beaucoup dans le Barreau; mais l'éloquen-
de tems en tems en la perſonne de pluſieurs
dont le plus éloquent à été Louïs de Grenade.
i quelques Philoſophes illuſtres dans le Chri-
ie dans le Mahométiſme; mais ces Philoſo-
us attachez à la doctrine d'Ariſtote, & des
clination de leur eſprit né pour la Dialecti-
ions ſubtiles & métaphyſiques. Les Eſpa-
rs Mathématiciens, & leurs Juriſconſultes:
la complaiſance qu'ils ont pour leur nation.
& Interprétes de l'Ecriture-Sainte, l'Eſpa-
nombre. Il eſt vrai qu'elle a donné peu de
que (diſent les Critiques Eſpagnols) ç'au-
des ſpectres & des fantômes, ſi l'on s'étoit
troverſe, dans un païs qui ne ſouffre point
iſque l'on a vu en Eſpagne des Déïſtes, &
té, & de l'Incarnation, c'étoit un beau ſu-
nation, pour faire paroître leur zéle, &
dant la Religion Chrétienne. A l'égard des
ens de la Morale, ce païs en a produit une
ar, Soto, Sanchez, Vaſquez, Martinez,
opez, d'Avila, Ledeſma, Medina, Men-
ens autres, dont le nombre eſt plus conſidé-
iſque la plupart ſont tombez dans des opi-
ſurées & condamnées par l'Egliſe. Il eſt
gnole a excellé en Auteurs Aſcétiques, qui
livres ſpirituels & de dévotion; & l'on
e de ce païs a une qualité particuliére pour
parce que ſa gravité naturelle donne beau-
qui y ſont enſeignées.

, ET GOUVERNEMENT
d'Eſpagne.

e la nation des Celtes, Deſcendans d'Aſcé-
net, occupa l'Eſpagne, les Gaules, les îles
nie, l'Illyrie. Il eſt certain au moins que
Eſpagne, y trouvérent pluſieurs peuples qui
nom de Celtes, ou, ce qui eſt de même,
l'on le verra par la ſuite. Hérodote le plus
i ſont venus juſqu'à nous, dit que les Cy-
identaux de toute l'Europe après les Celtes:
re que ce peuple occupoit les environs de
cap Saint Vincent. Hérodote dit la même
ajoûte que les Glétes étoient un peu plus au
l nomme les Tarteſſes, les Elbeſtiens, les
, & le Diorhodane. Ce dernier nom pa-
pu: mais on fait d'ailleurs, que les Tarteſ-
l'océan voiſine de l'île de Cadis, & les
a plus proche du Détroit. D'où l'on con-
ples nommez par cet Auteur étoient ceux
méridionale de l'Eſpagne. Cette côte étoit
, parce que c'étoit celle où l'on faiſoit le
y avoient bâti quelques villes, comme Ab-
lmérie proche du cap de Gates, & Héra-
bâtirent d'autres enſuite ſur la côte orienta-

verent partagée entre divers peuples, dont i
à la poſtérité, ſans marquer bien préciſém
chacun d'eux occupoit. Quoiqu'ils n'y euſſe
ils n'en poſſédérent paiſiblement preſque au
gne d'Auguſte. Les Celtibéres, ſur tout,
rent beaup de peine; mais une ſeule ville
ce, les inquiéta plus que tous les autres peup
ſoixante ans qu'ils avoient chaſſé les Carthag
prirent de s'aſſujettir les Callaiques, & ils ne
Brécaires. Les Callaïques au delà du Min
Cantabres conſervérent leur liberté juſqu'au
premier traité qu'ils avoient fait avec les Ca
pêcher d'étendre leurs conquêtes au ſeptent
diviſer l'Eſpagne en deux parties, dont cel
couvert de cette République ambitieuſe fut a
l'autre Ultérieure. Ils en imaginérent enſuite
trois parties de l'Eſpagne. L'une appellée
Guadalquivir portoit alors, étoit la plus mé
ſéparée des deux autres par la Guadiane dans
une ligne tirée de la ſource de ce fleuve au
nommée Luſitanie, étoit bornée au midi par
pent par l'Océan, au ſeptentrion par le Duéro
ligne tirée du confluent de l'Eſla avec ce fle
Guadiane. La troiſiéme enfin comprenoit tou
& elle fut nommée Tarragonoiſe du nom de
Cette diſtinction n'étant pas commode pour
les Romains de partager l'Eſpagne en deux G
rent bien-tôt la premiére, mais en comprenan
dans l'Eſpagne Citérieure. Ces deux Gou
long-tems, ſans recevoir aucun changemen
Dioclétien partagea l'Eſpagne, comme toutes
en pluſieurs petits Gouvernemens. La Noti
à ce qu'on croit, du tems d'Honorius, au
ſiécle, en marque ſept: la Bétique, la L
Tarragonnoiſe, la Carthaginoiſe, la Tingitan
Elle ajoûte que les trois premiéres provinces
des Conſulaires, & les quatre autres par d
différens Gouverneurs relevoient tous du Vic
qui on pouvoit encore appeller au Préfet du
& qu'il y avoit auſſi deux Comtes, ou Com
en Eſpagne, l'un pour la Tingitane ſeule, &
reſte du Diocéſe. De ces ſept provinces la T
que. Dans ce tems-là même, les Empereur
tems les efforts des nations barbares, qui att
tous côtez, perdirent preſque entiérement l'
les Vandales & les Suéves ayant ravagé les G
paſſérent enfin les Pirénées, & après avoir pa
d'un bout à l'autre, la partagérent entre eux l
Hiſtoriens parlant de ce partage, diſent que l
ves occupérent la Galice; qu'à leur midi les
la Luſitanie, & de la Carthaginoiſe dans tout
gne, & que la Bétique fut cédée aux Vanda
ils ajoûtent que les peuples de la Tarragon
laiſſoient à l'Empire, ayant pris les armes
contre eux, ou pour ſe délivrer des concuſſi
Gouverneurs, achevérent de ruïner l'Eſpagn
connus ſous le nom de Bacaudes, & ils donn
aux Généraux Romains. Pour les Barbares,
ſigoths, qui venoit de ravager l'Italie, ayant

ement Gibraltar. Les Sarraſins ſous ſa condui-
éville, & quelques autres places; & le Roi
vré bataille, fut tué le dimanche troiſiéme
l'année 713. Ce Roi fut le dernier des Goths,
qu'ils venoient de faire, ne ſongérent point à
ir. La conſternation fut ſi générale après ſa
es les villes d'Eſpagne ſe livrérent aux Infidé-
nt leur réſiſter, n'eurent que le triſte avanta-
vage de quelques mois. Les Arabes étoient
ſſeurs de leur nouvelle conquête, lorſque la
Numatius ou Mugnuſa, qui s'étant mis à leur
eux le gouvernement des Aſturies, leur fit
Il viola la ſœur du Comte Pélage, qui
tonna dans les montagnes voiſines: les trou-
s l'y chercher, il les combattit avec beaucoup
rétiens ſe joignant à lui de toutes parts, il
ne d'Oviédo dès l'an 718. On aſſure, que
veau Roi enleva encore aux Infidéles la ville
puis le nom à ce Royaume, dont Alfonſe le
ſucceſſeur de Pélage, étendit beaucoup les
e Pélage ayant donné de l'émulation à un au-
nommé Garcias Ximénès, il fonda auſſi,
Sobrarbe, aux environs de la Cinca près de
as Inigo ſon fils ajoûta depuis, en s'étendant
Aragon, Pampelune ſur l'Arga, & le païs
uſqu'à leur confluent; mais ces commence-
Navarre ſont fort incertains. Les Saraſins
mêmes par des guerres civiles. Les Gouver-
en Eſpagne par les Sultans d'Egypte, tran-
es ſouverains; & les Gouverneurs particu-
fort ſoumis. L'Egypte ayant changé de do-
Gouverneur d'Eſpagne ſe rendit indépendant,
Moumenim, c'eſt à dire, pére des Fidéles
ge de ſon Royaume à Cordoue ſur le Gua-
ue les Arabes d'Eſpagne ſont appellez Anda-
de leur Secte. Dès lors les François ayant
uſieurs rencontres dans leur païs, étoient en-
s avoient pris quelques places entre la Mer
e. Charles Martel qui mourut en 741, y
Son petit-fils Charlemagne ſe rendit maître
Comte ou Gouverneur le fut auſſi de toute
lla Catalogne. Ces Comtes devinrent pro-
par la conceſſion de Charles le Gros, Em-
e, qui ne ſe réſerva que l'hommage: & dès
prirent peu de part aux affaires d'Eſpagne.
oient en partageant le pouvoir ſouverain avec
s provinces, les Rois de Navarre & d'Ovié-
dépens des Arabes à qui ils enlevoient tou-
Déja ceux-ci prirent le titre de Rois de Léon
is de bonne heure une partie du païs entre
e Duéro, ils y établirent des Gouverneurs,
de Caſtille. Un de ces Comtes ayant ſervi
aître, obtint la propriété de ſon gouverne-
charge de l'hommage, & de quelques de-
décharger treize ans après. Leurs ſucceſ-
e de Comtes, allérent preſque de pair avec
ils prenoient des alliances. Garcias le der-
rié ſa ſœur à Sanche le Grand Roi de Na-
'épouſer la ſœur de Bermond III. Roi de

capitale de l'Aragon. Mais la mauvaiſe co
ſa femme l'ayant obligé de ſe ſéparer d'elle,
de Léon & de Caſtille, dont Alfonſe Raim
ca, & du Comte Raimond de Bourgogne
poſſeſſion l'an 1122. La valeur de ce Prin
Caſtille, puiſque huit ans après elle s'éten
appellées Sierra Moréna, entre la Guadiane
Il y ajoûta encore tout ce que les Rois de
midi de l'Ebre: & l'Aragon ayant été ſépa
il obligea les deux Rois de ſe reconnoître
rendre hommage. Les Auteurs Eſpagnols
Empereur des Eſpagnes, & qu'il ſe fit cou
Tolède. Cependant toute ſa puiſſance ne pu
brement du Portugal. D. Alfonſe Henriqu
ri, s'étant rendu maître de tout ce que les I
en deçà du Tage, paſſa cette riviére l'an 11
ble, il eut la hardieſſe d'aller chercher cin
dans les champs d'Ourique, aux environs d
ce de ſes troupes en ſa valeur lui fit rempo
plette. Elles l'avoient appellé Roi en pré
conſerva ce titre, & devint bien-tôt un aſſez
de Lisbonne, d'Evora, de Beja, & de pluſi
le Tage & la Guadiane. Dans ce tems-là m
de Barcelone, réünit la Catalogne au Roya
épouſa l'héritiére; & il l'augmenta encore
& de pluſieurs autres en deçà de l'Ebre. I
teurs d'un nouvel Interpréte de l'Alcoran, d
re des Almoravides en Afrique, & paſſant e
furent reçus en peu de tems de tous les Ma
y diminuoit de jour à autre, & les Rois d'A
leurs frontiéres aux dépens des Infidéles,
juſques ſur le Xucar, où ils prirent la ville
qu'auſſi-tôt après le Roi d'Aragon ſe ſentan
pas craindre le Roi de Caſtille, l'obligea de
mage: à quoi l'on ajoûte qu'il défendit auſſ
quer les années des Rois de France dans leur
avoient fait juſqu'alors. Les conquêtes que
ſtille firent le ſiécle ſuivant furent encore
celles qu'on vient de voir. Ayant engagé
de Portugal à entrer dans une ligue avec eux
remportérent le 16 juillet de l'an 1212, une
Maures laiſſérent deux cens mille des leurs
en coutât plus de vingt-cinq hommes aux C
ble défaite facilitant déja beaucoup leur ruïne
par leurs diviſions. Tous leurs Rois, méc
ſe rendirent indépendans. Les Rois d'Ara
bleſſe de ceux avec qui ils confinoient, con
que en 1228, & dix ans après le Royaume c
de Caſtille auſſi attentifs aux occaſions de s'
maîtres de Cordoue en 1236, & cinq ans ap
leur livrer ſa capitale & ſes principales plac
obligé le Roi de Grenade de ſe rendre leur t
ſes troupes aux leurs, ils détruiſirent l'Etat de
preſque entiérement le Roi d'Algarve qui ſe
aux autres petits Rois qui ſuivirent l'exemp
que la moindre partie de leurs Etats. Tel é
ziéme ſiécle l'Etat de l'Eſpagne, partagée e
tiens, & un ſeul Roi Arabe de quelque con
ques Roi d'Aragon venoit de faire un Royau

dinal Henri ſon oncle ne lui ayant ſurvécu qu'un peu plus d'un an, & les héritiers naturels de l'un & de l'autre n'ayant pu défendre leurs droits contre un ſi puiſſant Roi. Enfin les Portugais fatiguez de la domination de l'Eſpagne, en ſecouérent le joug, & appellérent en 1640 à la Couronne, Jean VI. Duc de Bragance, à qui elle appartenoit de droit, & qui ſecouru de la France, obligea l'Eſpagne de lui laiſſer la poſſeſſion des Etats, que les anciens Rois de Portugal avoient conquis. Depuis, il y a toujours eu deux Rois en Eſpagne, dont l'un qui eſt maître de la plus grande partie de ce païs eſt appellé Roi d'Eſpagne, & l'autre Roi de Portugal.

ETATS ET ORDRES D'ESPAGNE.

Le Roi d'Eſpagne eſt véritablement le plus grand terrien de l'Univers. Quelques-uns de ſes prédéceſſeurs ſe ſont vantez que le ſoleil ne ſe couchoit jamais ſur leurs terres; & que cet aſtre ſeul pouvoit par ſa courſe meſurer l'étendue de leurs Etats. Les Eſpagnols ont autrefois fait imprimer des lettres du Roi de Perſe au leur, avec cette inſcription, *Au Roi qui a le ſoleil pour chapeau.* Ses Etats s'étendent dans les quatre parties de la terre. Outre l'Eſpagne il poſſédoit en Europe les Provinces des Païs-Bas, ſix Châtellenies du Charolois, dans le Duché de Bourgogne, & la Franche-Comté. Mais cette diſpoſition a été changée par l'établiſſement de la République des Provinces-Unies, par les conquêtes de Louïs XIV. Roi de France, qui a conquis la Franche-Comté, & une partie des villes & provinces des Païs-Bas, & par le traité conclu à Utrecht le 11 avril 1713. Le Roi d'Eſpagne avoit en Italie le Duché de Milan, les Royaumes de Naples, de Sicile & de Sardaigne, Final, Orbitello, & pluſieurs autres places; mais c'eſt préſentement Charles VI. ſeul Prince de la maiſon d'Autriche qui poſſéde ces Royaumes & ces places, à la réſerve de la Sardaigne, qui a été cédée au Duc de Savoye. Sur la côte d'Afrique en Barbarie, il a les places d'Oran, Larache, Mahamore, Pennon de Vélez, Marſalquivir, Mellille, &c. Les îles Canaries, dépendent de lui, avec toute l'Amérique, à la réſerve du Breſil, & de ce que les François & les Anglois y tiennent. En Aſie, il eſt maître des Philippines, & d'un très grand nombre d'autres païs. Les Eſpagnols ont les Ordres Militaires de ſaint Jacques de l'Epée, d'Alcantara, de Calatrava, de ſaint Sauveur de Mont-Réal, de Montéſa, & d'Avis. Ils avoient encore autrefois ceux de la Bande & de la Colombe.

LA RELIGION ET L'ERE ESPAGNOLE.

Le Roi d'Eſpagne porte le titre de *Catholique* depuis Ferdinand V. à qui le Pape Alexandre VI. le donna, après la priſe de Grenade. Il ne permet que la ſeule Religion Catholique Romaine dans ſes Etats; & on n'y en profeſſe point d'autres, du moins en apparence, depuis que les Juifs & les Maures en ont été chaſſez. L'Inquiſition y a été établie contre les Hérétiques. On dit qu'en quelques égliſes de Toléde, on pratique encore aujourd'hui l'Office Mus-Arabique, inſtitué par ſaint Léandre & ſaint Iſidore, continué parmi les Chrétiens après la venue des Maures, & pour la plupart aboli par le Pape Grégoire VII. Le nom de Mus-Arabe fut donné aux Chrétiens qui demeuroient ſous la domination des Maures, de Muza Gouverneur de ce Royaume. Les premiers Rois Goths étoient Ariens. Ingonde de France, fille de Sigebert, épouſa le Prince Herménegilde, fils du Roi Leuvigilde, & le convertit. Ce changement lui aquit la couronne du martyre en 586. Récaréde ſon frére, qui ſuccéda à Leuvigilde, ſe fit Catholique. L'Eſpagne a huit Archevêchez, & quarante-cinq Evêchez, dont on verra le dénombrement cy-deſſous, dans un article ſéparé. D'autres mettent onze Archevêchez & cinquante ſix Evêchez, parce qu'ils y comprennent les trois métropoles de Portugal, Brague, Lisbonne & Evora, avec ſes onze ſiéges épiſcopaux. On compte encore en Eſpagne vingt ou vingt-cinq mille paroiſſes, avec grand nombre d'Abbaïes & de monaſtéres fort riches. L'Ere d'Auguſte ou Eſpagnole, précéde l'Ere Dionyſienne, que nous appellons l'année de Grace, de 38 ans accomplis. Cette façon de compter a été reçue univerſellement dans l'Eſpagne, juſqu'à l'an 1351, qu'on lui ſubſtitua les années du ſalut: ce qu'il eſt important de ſavoir pour la lecture des Conciles tenus à Toléde, à Séville, &c. ou pour les Chroniques d'Idace & des autres Auteurs Eſpagnols.

DE L'ETAT ECCLESIASTIQUE EN Eſpagne.

Le Roi ne donne pas les Abbaïes, parce qu'elles ſont toutes réguliéres, à la reſerve de deux ou trois, qui ſont commendataires, & qui ſont proprement des eſpéces de Doyennez d'égliſes collégiales. Mais il y a beaucoup d'Evêchez & d'Archevêchez, dont quelques-uns valent vingt & trente mille ducats de rente; il y a dans l'Eſpagne même, comme on a déja dit, huit Archevêchez & quarante-cinq Evêchez. L'Archevêché de Toléde, qui eſt le plus riche, rapporte trois cens mille ducats de rente. Les autres-quatre-vingt-dix mille, ſoixante & dix mille, quarante mille, &c. Pour ce qui eſt des canonicats, quand un Evêque eſt Cardinal, il les donne tous, comme fait celui de Toléde; mais quand les Evêchez ſont du domaine, c'eſt à dire, dans le païs conquis ſur les Maures, comme Séville, Grénade, &c. ou que le Roi a fondé les Evêchez, le plus commun uſage d'Eſpagne eſt, que des douze mois de l'année le Pape en a quatre pour pourvoir aux canonicats, & l'Evêque & le chapitre en ont huit, pendant leſquels ils les donnent alternativement. Ces canonicats ſont la plupart d'un grand revenu; & ceux de Toléde, qui ſont au nombre de quarante, valent chacun plus de trois mille ducats de rente. Quand un Evêque meurt, c'eſt le Chapitre, pendant la vacance du Siége, qui donne les canonicats, auſquels l'Evêque a droit de pourvoir, & non pas le Roi, comme en France. La Régale n'appartient pas non plus au Roi, mais au Pape; c'eſt pourquoi les Nonces & les Légats y ont bien plus de pouvoir qu'en France. Il faut remarquer que les Rois d'Eſpagne n'ont la nomination des Evêchez, que depuis l'an 1523, que le Pape Adrien VI. l'accorda à Charles-*Quint*, dont il avoit été Précepteur.

ARCHEVECHEZ ET EVECHEZ D'ESPAGNE.

Archevêché de Toléde, *dans la Caſtille nouvelle.*

Evêchez ſuffragans.

Dans la même Caſtille, Siguença, Oſma, Cuença, Valladolid.
Dans la Caſtille vieille, Ségovie.
Dans l'Andalouſie, Cordoue, Jaën.
Dans le Royaume de Murcie, Carthagéne.

Archevêché de Burgos, *dans la Caſtille vieille.*

Evêchez ſuffragans.

Dans la Caſtille vieille, Calahorra & la Calzada, unis.
Dans le Royaume de Léon, Palença ou Palencia.
Dans le Royaume de Navarre, Pampelune.

Archevêché de Compoſtelle, *en Galice.*

Evêchez ſuffragans.

Dans la Galice, Lugo, Orenſe, Tuy, Mondonédo.
Dans le Royaume de Léon, Salamanque, Aſtorga, Zamora, Ciudad-Rodrigo, Léon.
Dans la Caſtille vieille, Avila.
Dans l'Eſtremadure, Placentia, Badajos, Coria.
Dans l'Aſturie, Oviédo.

Archevêché de Séville, *dans l'Andalouſie.*

Evêchez ſuffragans.

Dans l'Andalouſie, Cadix.
Dans le Royaume de Grenade, Guadix.
Dans la grande Canarie, Canaria.

Archevêché de Grenade, *dans le Royaume de Grenade.*

Evêchez ſuffragans.

Dans le même Royaume, Malaga, Alméria.

Archevêché de Sarragoſſe, *dans l'Aragon.*

Evêchez ſuffragans.

Dans le même Royaume d'Aragon, Hueſca, Jaca, Taraçona, Balbaſtro, Teruel, Albaracin.

Archevêché de Tarragone, *dans la Catalogne.*

Evêchez ſuffragans.

En Catalogne, Barcelone, Gironne, Lérida, Vich, Solſona, Urgel, Tortoſe.

Archevêché de Valence, *dans le Royaume de Valence.*

Evêchez ſuffragans.

Dans le même Royaume, Origuelle.
Dans l'île de Majorque, Majorca ou Majorque.

DE LA COUR ET DE LA MAISON DU ROI d'Eſpagne.

La Cour du Roi d'Eſpagne ne ſe peut pas appeller proprement Cour, en comparaiſon de celle de France, ni même au prix de celles de pluſieurs autres Princes de l'Europe, qui ſont beaucoup plus magnifiques. On ne voit le Roi que dans les audiences qu'il donne aux Ambaſſadeurs, ou à ſes Sujets, un jour de la ſemaine, où il vient dans une ſalle exprès pour cela. Le reſte du tems il eſt plus ſouvent enfermé dans ſon Palais, où tout le monde ſe va promener dans les cours, dont il y en a deux à Madrid, aſſez ſemblables aux cloîtres des maiſons religieuſes. Là ſont pluſieurs boutiques fournies de toutes ſortes de marchandiſes, & toutes les ſalles baſſes du Palais ſervent de chambre aux Conſeils qui s'y tiennent le matin. Il n'y a pas un homme marié qui couche dans le Palais, excepté le Roi; & toutes les femmes qui y demeurent ſont, ou veuves appellées *Duegnas*, ou Dames de la Reine, qui ſont des filles de la plus grande qualité. Les Infantes, c'eſt à dire, les Princeſſes, ont des Menines, qui ſont des filles de qualité, ainſi nommées, parce qu'elles n'ont que des ſouliers bas, & point de patins. Le Roi & la Reine ont auſſi des Menins, qui ſont comme les Pages en France, & qui dans le Palais, & dehors même, n'ont jamais ni manteau ni chapeau. Il y a de certains jours de la ſemaine où l'on voit dîner le Roi & la Reine, qui dînent chacun en ſon particulier. Les Infans ſont les fils du Roi, dont l'aîné porte le nom de Prince des Aſturies, en conſidération de ce que ce fut le premier païs où régna le Roi Dom Pélage, lorſque les Chrétiens ſes Sujets furent chaſſez d'Eſpagne par les Sarraſins dans le VIII ſiécle. Quoique l'Eſpa-

ſoit

ſoit un Royaume héréditaire, le Roi ne laiſſe pas d'aſſembler les Etats du païs, qu'on appelle *las Cortes*, où tous les Royaumes réünis à celui de Caſtille, envoyent leurs Députez, pour prêter le ferment de fidélité au Prince des Aſturies, & le reconnoitre comme légitime Succeſſeur de la Couronne. Toutes les charges de la Cour d'Eſpagne ſe donnent, & pas une ne ſe vend. Il y a trois ſortes de Gardes du Roi, ſavoir, la Garde Bourguignonne, l'Allemande & l'Eſpagnole. La Bourguignonne eſt la prémiére: parce que la principale grandeur des Rois d'Eſpagne vient de la Maiſon de Bourgogne, dont ils ont gardé l'Ordre de la toiſon; l'Allemande a été choiſie par les Princes de la Maiſon d'Autriche; l'Eſpagnole eſt l'ancienne Garde des Rois de Caſtille. Elle eſt compoſée de trois compagnies, & s'appelle auſſi de *la Lancilla*; parce que ces Gardes étant à cheval, portent de petites lances ornées de houpes. Outre cela, il y a cent Hommes d'armes, & une compagnie de cinquante Gardes, nommez d'*Eſpinoſa*, parce qu'ils doivent être natifs du bourg d'Eſpinoſa, près de Burgos. Ils ont le privilége de coucher le plus près de la perſonne du Roi, & l'on dit que c'eſt à cauſe qu'en l'année 1010, ou environ, un Sanche de Valle-Eſpinoſa avertit le Comte de Caſtille, que ſa mére le vouloit empoiſonner. Les Seigneurs d'Eſpagne prennent ordinairement l'habit des Ordres de ſaint Jacques de Calatrava, ou d'Alcantara; car celui de Montéza n'eſt pas ſi illuſtre. Pour celui de la toiſon de Bourgogne, on le donne ordinairement aux Princes & Seigneurs étrangers; ce qui ne tâche point les Eſpagnols; parce que ce dernier Ordre n'apporte aucun revenu, au lieu qu'il y a de belles Commanderies dans les autres. Un des plus grands honneurs que puiſſent obtenir ceux qui s'attachent à la Cour, & qui ne vont point à la guerre, ou ne ſont point envoyez dans des Gouvernemens, c'eſt d'être faits Gentilshommes de la bouche, ainſi appellez, parce qu'ils ont droit d'entrer au diner & au ſouper du Roi; mais le plus grand honneur eſt d'être Gentilhomme de la chambre, dont il y en a de trois ſortes; les uns qui ſervent actuellement; les autres qui entrent & ne ſervent point; & d'autres qui portent la clef ſans entrer ni ſervir. Tous les Gentilshommes de la chambre ont une clef qui ouvre toutes les portes du Palais, où ils peuvent entrer quand ils veulent; car les portes ſont toujours fermées, & il n'y a point d'Huiſſiers.

DE LA COUR ET DE LA MAISON DE *la Reine.*

La Reine, outre ſes Maîtres d'hôtel & autres Officiers, a pluſieurs *Duégnas*, ou veuves, & pluſieurs Dames & Menines. Toutes les *Duégnas*, qui ſont des veuves de grande qualité, ſont couvertes de toile blanche, qui eſt l'habillement le plus ordinaire des veuves. Devant la Reine, non ſeulement tous les Grands d'Eſpagne ſe couvrent, mais auſſi tous les hommes de qualité, lorſqu'ils s'entretiennent avec quelque Dame de la Cour. Les femmes des Grands ont auſſi beaucoup de prérogatives par deſſus les autres Dames; car la Reine ſe léve quand elles entrent, & leur fait donner des carreaux, nommez *Almohadas*. Les femmes des fils aînez des Grands & des Ambaſſadeurs des Rois, jouïſſent du même privilége. La fille aînée d'un Grand hérite auſſi de la *Grandezza*, lorſqu'il n'y a point d'enfans mâles après la mort du pére.

DES GOUVERNEMENS ET DES CHARGES *d'Eſpagne.*

En Eſpagne, les Gouvernemens, & les charges de judicature ou de milice ſe donnent, & ne ſe vendent point comme en France; mais cette coutume a ſes inconvéniens, auſſi bien que la vénalité des offices. Car on donne ſouvent les charges à des gens qui n'y aſpirent que pour s'enrichir, & pour faire, ou pour rétablir leur fortune, non point en conſidération de leur mérite, mais ſelon la caprice des Favoris. A Cordoue néanmoins, à Grenade & à Séville, il y a une Compagnie nommée *Cabildo* ou Chapitre, compoſé de vingt-quatre Gentils-hommes, qui gouvernent la ville & le territoire avec un *Alguazil-Major*, c'eſt à dire, un *Echevin* ou *Conſul*: ces vingt-quatre offices ſe vendent comme les charges du Parlement en France; & ſont auſſi héréditaires dans les familles. On ne voit pas que l'on ſe plaigne en Eſpagne de ces vingt-quatre Officiers, comme on ſe plaint des autres qui ont eu leurs charges par faveur. Dom Louïs de Haro avoit été Alguazil-Major de Cordoue, & le Duc d'Alcala de Séville. Les plus qualifiez du Royaume eſtiment fort ces Offices du *Cabildo*. Les Gouverneurs des Provinces, ou des villes, ne ſont que triennaux: c'eſt pourquoi les Gouverneurs font ordinairement tout ce qu'ils peuvent, pour amaſſer de grands biens pendant ces trois ans. Quelquefois on continue un Gouverneur, mais cela n'eſt pas ordinaire. Pour les Indes, les Gouvernemens ſont de ſept ans, dont on compte ſix de demeure & un pour le voyage en allant & en revenant. Le Roi d'Eſpagne envoye des Vicerois à Naples, en Sicile, en Sardaigne, en Aragon, à Valence, en Catalogne, en Navarre, en la nouvelle Eſpagne, & au Pérou. Les autres Provinces d'Eſpagne ſont réünies au Royaume de Caſtille, & ſe gouvernent par les Conſeils. On n'y met pas de Gouverneurs, mais des *Corrégidors*, ou des *Ténientes* dans les villes; des *Alcaïdes* dans les châteaux, & des Généraux des côtes. Il faut diſtinguer ces *Alcaïdes* des *Alcades*; car ceux-ci ſont des Juges inférieurs, comme nos Baillifs ou Lieutenans Généraux; & les *Alcaïdes*, ſont des Commandans de fortereſſes. La Province de Guipuſcoa n'a point non plus de Gouverneur, mais un Capitaine général des garniſons, à qui néanmoins les François donnent le titre de Gouverneur. Hors d'Eſpagne il y avoit pluſieurs Gouvernemens, entre autres celui des Païs-Bas; celui de Milan; celui de Majorque & de Minorque. Il y a encore des Gouverneurs dans les principales villes d'Afrique, comme à Oran, dont dépendent le Pignon-de-Vélès & Mélilla; & à Ceuta. Le Roi d'Eſpagne envoye auſſi un grand nombre de Gouverneurs dans les Indes Orientales, & dans les Occidentales, principalement dans la nouvelle Eſpagne, dans le Pérou, & dans les Royaumes voiſins; où il y a, outre les deux Vicerois, quantité de Capitaines généraux, à qui on donne quelquefois le titre de Gouverneurs, & même de Vicerois, & qui ſont Préſidens des Conſeils de ce païs-là.

DES JURISDICTIONS ET DES CONSEILS *d'Eſpagne.*

La juſtice ſe rend en Eſpagne, à peu près de la maniére qu'elle ſe rend en France. Les premiers Juges ſont les Alcades des bourgs, dont la fonction eſt ſemblable à celle de nos Baillifs. L'Alcade a un *Téniente* & un *Alguazil*, avec leſquels il juge des cauſes civiles & criminelles. On a établi dans les grandes villes des *Corrégidors*, qui ſont comme des Gouverneurs; mais qui n'en ont pas le titre, ni toute l'autorité; car on en voit même dans les villes qui ont des Gouverneurs. Celui de Séville ſe nomme *Aſſiſtente* & non pas *Corrégidor*, & préſide en la Chambre des vingt-quatre. Les plus grandes villes ont une Cour d'Alcades, qui ſont plus ou moins, ſelon la quantité du peuple. Il y en a quatre à Pampelune, & huit à Madrid. Dans celles où il n'y a point de Cour d'Alcades, comme à Séville & à Cordoue, la juſtice eſt exercée par un Alcade Civil, & par un Alcade Criminel. De tous ces tribunaux il y a appellation aux Conſeils, dont quelques-uns jugent en dernier reſſort comme nos Parlemens; & des autres on peut encore appeller à Madrid, où ſont tous les Conſeils ſuprêmes. A proprement parler, il n'y a hors de Madrid que le Conſeil de Navarre qui ſoit ſouverain, de la maniére que le ſont nos Parlemens: car encore qu'il y ait des Conſeils à Sarragoſſe, à Barcelonne, & à Valence, & même dans les îles de Sardaigne, de Majorque & de Minorque, qui ſont jointes à la Couronne d'Aragon, il y a néanmoins un Conſeil ſouverain d'Aragon à Madrid; mais il n'y a point à Madrid de Conſeil de Navarre; tout ſe jugeant en dernier reſſort à Pampelune, par le Conſeil compoſé d'un *Régent* ou Préſident, & de ſept *Oïdores*, ou Conſeillers. Tous les Conſeils de Madrid ſe tiennent dans les ſalles du Palais du Roi. Elles ſont diſpoſées de maniére, que par des jalouſies qui y donnent, le Roi peut entendre tout ce qui s'agite dans toutes les chambres; & outre cela tous les vendredis on lui rend compte de ce qui s'eſt paſſé de conſidérable pendant la ſemaine, ce qui s'appelle *Conſultat*. Le Conſeil ſuprême d'Aragon à Madrid, eſt compoſé d'un Préſident que l'on nomme Vice-Chancelier, & de ſept Conſeillers, deux d'Aragon, deux de Catalogne, deux de Valence, & un des îles. Il fut érigé par Ferdinand, & confirmé par Charles-*Quint*. Le Conſeil d'Italie, qui fut établi par Charles-*Quint*, eſt compoſé d'un Préſident & d'un même nombre de Conſeillers. Le Conſeil de Flandres, établi par Philippe IV. n'avoit qu'un Préſident & deux Conſeillers. Le Conſeil des Indes eſt compoſé d'un Préſident & de douze Conſeillers. Le Conſeil de Caſtille qui eſt le plus conſidérable d'Eſpagne, eſt appellé *Conſeil Royal*. Sa Juriſdiction s'étend ſur toute l'Eſpagne, excepté la Navarre & l'Aragon, avec le Royaume de Valence & la Catalogne; car le Conſeil de Navarre juge ſans appel, comme nous l'avons dit; & il y a un Conſeil ſuprême à Madrid, pour Aragon, Catalogne & Valence. Du Préſident du Conſeil de Caſtille, & des plus anciens Conſeillers, ſe forme un autre Conſeil nommé *le Conſeil de la Chambre*, qui eſt le plus haut degré où les gens de robe puiſſent être élevez. Le Conſeil d'Etat n'eſt rempli que de ceux qui ont vieilli dans les Gouvernemens, dans les commandemens des armées & dans les Ambaſſades. Il y a auſſi un Conſeil de guerre, & un Conſeil de finance. L'Eſpagne a encore trois Conſeils qui lui ſont particuliers; ſavoir 1. de l'Inquiſition; 2. de la Croiſade; & 3. des Ordres Militaires. Outre les neuf tribunaux de l'Inquiſition établis à Tolède, à Grenade, à Séville, à Cordoue, à Murcie, à Cuença, à Logrone, à Léréna & à Valladolid, il y en a un Souverain à Madrid, dont le Préſident ſe nomme *Inquiſiteur général*, & les Conſeillers ſimplement *Inquiſiteurs*. Ils connoiſſent ſouverainement de quatre crimes, ſavoir d'héréſie, de ſortilége, de ſodomie & de polygamie; & l'arrêt qu'ils rendent contre les accuſez s'appelle un *Auto d'Inquiſition* ou *Auto da Fé*. Le Conſeil de la ſainte Croiſade, eſt compoſé d'un Commiſſaire général, qui eſt Préſident, & de ſix Conſeillers, qui ſont du Conſeil de Caſtille, ou de celui des Indes, ou de celui d'Italie. Il fut établi en 1509, du tems du Pape Jules II, ſous prétexte de la Croiſade, ou de la guerre avec les Infidéles. Quoique le Roi d'Eſpagne ſoit en paix avec le Turc, & avec les Princes d'Afrique, il ne laiſſe pas de lever toujours des ſommes immenſes ſur les Bénéfices d'Eſpagne, dont l'Archevêque de Tolède paye pour ſa part cinquante mille ducats. On dit que ce fond eſt employé à l'entretien des galéres contre les Infidéles; & le Conſeil de la Croiſade connoît de tout ce qui concerne ce revenu. Il connoît auſſi de tous les ſubſides, que le Pape permet au Roi de lever ſur les Eccléſiaſtiques & ſur le Peuple, & de ce qui provient de la diſtribution des Bulles d'Indulgences, en faveur de ceux qui contribuent aux frais de la guerre contre les ennemis de la Religion. Le Pape envoye tous les ans quantité de ces Bulles au Roi d'Eſpagne, qui en tire de grandes ſommes. Le Conſeil des Ordres Militaires eſt compoſé d'un Préſident & de ſix Conſeillers, & connoît des cauſes civiles & criminelles des Chevaliers & Officiers des Ordres de ſaint Jacques, de Calatrava & d'Alcantara. Il voit auſſi les informations, & les preuves des nobleſſes de ceux qui prétendent être reçus Chevaliers dans quelqu'un de ces Ordres.

COMMENT ON PARVIENT AUX CHARGES *de Judicature.*

Les plus célébres Univerſitez d'Eſpagne, ſont celles de Salamanque, & d'Alcala de Hénarès, dans leſquelles, après avoir étudié les Humanitez & la Philoſophie, il faut quatre ans d'étude des Loix pour être reçu Bachelier, qui eſt un titre néceſſaire pour être Avocat. Après avoir exercé quelque tems la profeſſion d'Avocat, on peut obtenir une charge d'Alcade, ou Bailli; puis un Office d'Oidore,

dore, ou Conſeiller. D'autres étant Bacheliers en Droit, demeurent dans les Colléges, pour obtenir une place de Collégial, ou une chaire de Profeſſeur. On appelle Collégial, celui qui a ſa penſion dans quelque Collége, comme ont parmi nous les Bourſiers. Lorſqu'il vaque quelque Office d'Alcade, ou d'Oidore, dans les Provinces, ceux qui ont une place Collégiale, ou une chaire, tâchent de ſe faire nommer par les Conſultans des Univerſitez, pour être propoſez au Roi, qui de trois dont on lui envoye les noms, choiſit celui qu'il lui plaît.

DES PRINCES DU SANG, OU INFANTS d'Eſpagne.

Le Prince fils aîné du Roi d'Eſpagne eſt toujours nommé *Prince des Aſturies*, juſqu'à ce qu'il hérite de la Couronne de ſon pére. Le premier qui porta ce titre, fut le Prince Henri, qui fut depuis Roi ſous le nom de Henri III. ſurnommé *le Valétudinaire*. Le Roi ſon pére réſolut en 1388, de lui donner ce titre à l'occaſion du mariage qu'il lui procura avec la Princeſſe Catherine d'Angleterre, fille de Jean, Duc de Lancaſtre, & de Conſtance de Caſtille, & il déclara que deſormais tous les Princes premiers nez des Rois d'Eſpagne ſes Succeſſeurs, ſeroient connus & déſignez par le titre de *Prince des Aſturies*, en mémoire de ce que le Roi Pélage n'en avoit point pris d'autre, juſqu'à ce qu'il eût rétabli la Monarchie d'Eſpagne, comme il fit par les victoires qu'il remporta ſur les Maures, qui l'avoient uſurpée. Quelques Auteurs ont pourtant écrit que le titre de Dauphin attribué quelques années auparavant aux fils aînez de France par la donation du Comte Humbert Dauphin de Viennois, fit prendre au Roi Jean la réſolution de déſigner à l'avenir les fils aînez d'Eſpagne par un titre équivalent; & Mariana *liv.* 18. *chap.* 12. *de ſon Hiſtoire*, dit que ce fut à l'imitation des Princes de Galles fils aînez des Rois d'Angleterre: ce qui paroît d'autant plus vraiſemblable, que le Roi Jean I. traitoit alors le mariage de ſon fils avec la Princeſſe d'Angleterre.

Lorſque le fils aîné du Roi d'Eſpagne eſt âgé de deux ou trois ans, ou même plutôt, on aſſemble les Députez des Etats, Villes & Royaumes d'Eſpagne, qui font ferment de reconnoître ce Prince pour héritier des Couronnes & Domaines du Roi ſon pére. Ce fut ainſi qu'on en uſa le ſeptiéme avril 1709, envers le fils aîné du Roi Philippe V. Trois Archevêques & ſix Evêques jurérent pour l'Etat Eccléſiaſtique; enſuite trente ſix Grands d'Eſpagne & vingt-quatre Comtes ou Marquis pour les Royaumes de Caſtille, d'Arragon & de Valence, qui ont droit d'aſſiſter aux Etats: le Cardinal Portocarrero, Archevêque de Tolède, reçut entre ſes mains le ferment de tous ces Députez, & le Duc de Médina-Sidonia, nommé pour cela par le Roi d'Eſpagne, prit leur foi & hommage. Le Grand Aumonier avoit donné immédiatement auparavant le ſacrement de confirmation au jeune Prince, quoi qu'il ne fût ſeulement que dans ſon vingtiéme mois: c'eſt un ancien uſage pratiqué en pareil cas. Quand le Prince approche de ſa ſeptiéme année, on travaille à faire ſa maiſon, & on lui donne pour Gouverneur une perſonne de la première qualité, avec un Précepteur qui peut être Laïque, Eccléſiaſtique, ou même Religieux; on en a des exemples. On crée auſſi un Grand Maître de ſa maiſon; un Grand Ecuyer; un Grand Chambellan, & tous les Officiers ſubalternes qui dépendent de ces charges; puis les Gentilshommes de ſa Chambre, dont une partie doit être d'un âge mûr, & l'autre de jeunes perſonnes, afin que la tranquillité ſérieuſe des uns tempérant l'ardente vivacité des autres, le Prince en tire toujours ce qui ſera de meilleur pour ſa conduite. Pour ce qui eſt du cérémonial, on lui rend les mêmes honneurs qu'au Roi ſon pére, excepté qu'on ne le traite que d'*Alteſſe Royale*.

Les autres fils du Roi ſont appellez *Infants*; ce nom leur demeure, quoiqu'ils ſoient mariez. Les filles ſont nommées *Infantes*; mais on remarque une choſe particuliére, qui eſt que, quand il n'y a point de Prince, l'aînée ſe nomme en Eſpagnol *Infanté*, c'eſt à dire, *Infant*, comme ſi c'étoit un garçon; & les autres *Infantas*, qui ſignifie *Infantes*. Les Princes du ſang portent auſſi le nom d'Infants. Ces Infants poſſédoient des terres que l'on appelloit *Infantados*, & faiſoient ſouvent la guerre au Roi, & prenoient le titre de Souverains, dans les provinces & dans les villes qui leur appartenoient.

DES GRANDS D'ESPAGNE.

La dignité de *Grand* eſt en Eſpagne le plus haut titre d'honneur que la Nobleſſe puiſſe poſſéder, & ceux qui en ſont revêtus, prétendent aller de pair avec pluſieurs Princes ſouverains, & diſputent, mais ſans raiſon, la préſéance & le pas à tous les Princes d'Italie & d'Allemagne.

Quoique le nom de *Grand* ſoit très-ancien dans ces Royaumes, il a pourtant été un tems que le nom de *Ricos* y étoit plus en uſage. Les Seigneurs les plus conſidérables n'ayant point encore obtenu les titres de Ducs, de Marquis & de Comtes, qui les diſtinguent aujourdhui des ſimples Gentilhommes, qui ſe piquoient du titre de *Ricos Hombres*, parce qu'il n'y a rien qui donne plus d'autorité que les richeſſes. Ceux qui avoient cette qualité ſe couvroient devant le Roi; ils entroient aux Etats & y avoient voix; mais il y en avoit de trois ſortes, car les uns la portoient à cauſe de leur extraction; les autres en conſidération de leur mérite; & les troiſiémes par les charges dont ils étoient revêtus: c'eſt ce qui compoſoit les trois claſſes qu'on appelloit *Ricors de Sangue*, *Ricors de Eſtado*, *Ricors de Diguidad*. La première claſſe étoit la plus éminente, parce qu'elle ne dépendoit que de la naiſſance, au lieu que les autres dépendoient de la volonté du Roi: mais ce nom devint dans la ſuite trop commun; de ſorte que les plus puiſſans Seigneurs qui avoient reçu du Roi *la Merced de pendon y Caldera*, c'eſt à dire, *la faveur de la banniére & de la chaudiére*, qu'ils arboroient à leurs armoiries pour marque du pouvoir qu'ils avoient de lever des troupes & de les entretenir, commencérent à prendre avec la permiſſion du Roi le nom de *Grands*, & de ſe diſtinguer par là des autres *Ricos Hombres*.

Le nom de *Grand* peu à peu eut le même ſort que celui de *Rico* ſous les Seigneurs titrez, c'eſt à dire, Ducs, Marquis & Comtes, avec toutes les prérogatives qui y ſont attachées, & cette dignité devint plus commune que jamais ſous le régne de l'Archiduc Philippe & de la Reine Jeanne ſon épouſe, de même que ſous la minorité de Charles I. leur fils, ſans qu'il y eut aucune diſtinction entre les Seigneurs qui portoient le nom de *Grand*. Cela dura juſqu'à l'avénement de Charles à l'Empire, & à ſon Couronnement à Aix-la-Chapelle, où les Princes refuſérent de ſe trouver ſi les *Grands* d'Eſpagne, dont l'Empereur avoit un grand nombre à ſa ſuite, prétendoient ſe couvrir à la cérémonie de ſon ſacre, & jouïr des autres priviléges que donne la Grandeſſe. L'Empereur employa le crédit de Frédéric de Tolède, Duc d'Albe, ſon Grand Maître d'Hôtel, pour engager ces *Grands* à n'uſer pas en cette rencontre de leurs priviléges. Ils y condeſcendirent, mais l'Empereur tourna depuis cette condeſcendance à l'avantage de ſa Couronne, & à ſon retour en Eſpagne non ſeulement il borna le nombre des *Grands* & l'éminence de leurs prérogatives, mais il ſe reſerva encore le pouvoir de donner la qualité de *Grand* à ceux dont il voudroit honorer la naiſſance, ou recompenſer les ſervices. Par là la Grandeſſe commença à s'étendre hors de l'Eſpagne, & à être communiquée dans les Païs-Bas & dans l'Italie, aux perſonnes que ce Prince en voulut gratifier. Ils jouirent des mêmes priviléges, avec cette ſeule différence, que ceux qui ne ſont pas Caſtillans d'origine ſe nomment *Grands d'Eſpagne*, & que les autres dont les Terres érigées en Grandeſſe ſont ſituées en Caſtille, s'appellent ordinairement *Grands* de Caſtille.

Les Hiſtoriens Eſpagnols ne ſont pas d'accord des Maiſons & des Seigneurs qui conſervérent la dignité de *Grand* dans le changement. Ils conviennent néanmoins que les Ducs de Médina-Sidonia, d'Albuquerque, d'Albe-de-Tormès, d'Eſcalonne, de l'Infantado, de Nagéra, de Béjar, & d'Arcos, dont les Duchez ſont ſituez en Caſtille, furent de ce nombre; ils y ajoûtent auſſi l'Amiral & le Connétable de Caſtille, dont le premier eſt Duc de Rio-Séco, & l'autre Duc de Frias: de plus les Marquis d'Aſtorga & d'Aguilar, les Comtes de Lémos & de Bénavente; & des Seigneurs Arragonois les Ducs de Ségorbe & de Montalto, comme iſſus du ſang Royal.

C'eſt de ceux-ci que la première claſſe a pris ſon origine; la ſeconde commença par les *Grands* créez depuis l'an 1520, par l'Empereur Charles-*Quint*, ou par le Roi Philippe II. ſon fils. Les Seigneurs qui furent aggrégez à ce nombre par les Rois leurs Succeſſeurs, compoſérent la troiſiéme claſſe; mais la diſpenſation de ces claſſes dépend de la volonté du Roi, qui éleve à l'une ou à l'autre tel Grand qu'il lui plaît. *El Sombrero*, qui veut dire *le chapeau*, & le moment auquel on a permiſſion de le mettre ſur ſa tête devant le Roi, fait la diſtinction principale des claſſes. Ceux de la première ont le privilége de pouvoir écouter le Roi & lui parler ſans ſe découvrir, c'eſt à dire qu'ils ſe découvrent lorſque le Roi commence à leur parler, ou lorſqu'ils commencent à parler au Roi; mais après les premiéres paroles ils ſe couvrent, & continuent à parler ou écouter couverts. Ceux de la ſeconde peuvent écouter parler le Roi ſans ſe découvrir; mais ils ne peuvent lui parler que découverts. Et ceux de la troiſiéme claſſe peuvent demeurer couverts dans la chambre du Roi; mais ils ne peuvent écouter ce que le Roi leur dit ni lui parler que découverts, & ne ſe couvrent qu'après s'être un peu retirez d'auprès du Roi vers la muraille.

L'action de ſe couvrir la première fois devant le Roi, ſe fait avec cérémonie. Celui qui doit être revêtu de la dignité de *Grand*, vient au Palais à l'heure qui lui a été donnée, accompagné d'un cortége de parens & d'amis; il y eſt reçu ſous les armes & à portes ouvertes juſqu'à la ſalle d'audience, où le Roi ſe trouve: les Grands qui y ſont ſe mettent à la gauche du thrône Royal. Le nouveau *Grand* entre aſſiſté d'un autre *Grand* qui lui ſert de ſecond, qu'on nomme en Eſpagnol *Padrino*, & après avoir fait trois profondes révérences, il parle au Roi, & ſa Majeſté lui répond, & lui dit de ſe couvrir, ſelon que la claſſe dont il doit être le demande. Le *Grand* met donc le chapeau, mais il l'ôte bien tôt en ſe retirant d'auprès du Roi vers le lieu où les autres *Grands* ſe trouvent debout, & s'incorpore ainſi dans leur compagnie. Alors il ſe couvre de nouveau comme ſont tous les autres, en attendant que S. M. ſe léve & retourne à ſa chambre, où tous l'ayant accompagné la cérémonie eſt finie.

Cependant le droit de ſe couvrir n'eſt pas ce qui imprime le principal caractére de *Grand*. La Grandeſſe ſelon Alonſo Carillo Hiſtorien Eſpagnol, eſt un tout compoſé de pluſieurs parties qui ſont diviſées, & qui peuvent être diſtribuées par le Roi ſelon ſon bon plaiſir, puiſqu'il eſt la ſource des honneurs: c'eſt par là qu'il eſt permis à quelques perſonnes eccléſiaſtiques & ſéculiéres de ſe couvrir devant le Roi, quoi qu'il n'y ait d'ailleurs point d'autres prérogatives de la Grandeſſe attachées à leurs perſonnes ou à leurs dignitez. Tels ſont le Nonce du Pape & le Patriarche des Indes, les Archevêques, les deux Généraux des Ordres Religieux de S. Dominique & de S. François, les Ambaſſadeurs qui ont ſiége à la chapelle, les Chevaliers de la Toiſon d'or toutes les fois qu'ils ſont revêtus du collier de cet Ordre, & les Chevaliers de l'Ordre de S. Jacques au jour que le Roi qui en eſt Grand Maître, tient Chapitre. La permiſſion de ſe couvrir a été auſſi quelquefois accordée à des Seigneurs qui n'étoient pas *Grands* d'Eſpagne: elle fut donnée au Marquis de Caracéne Gouverneur du Milanez, lorſque l'Archiducheſſe Marie Anne d'Autriche venant en Eſpagne pour épouſer Philippe IV. paſſa par Milan: le Roi ne voulut pas que ce Seigneur fût traité avec moins d'honneur que les autres *Grands*, dans un lieu où il étoit Gouverneur, & où il repréſentoit la perſonne du Roi: ainſi il eut ordre de ſe couvrir devant la Reine pendant tout le tems qu'elle demeureroit dans le Milanez.

Les *Grands* de la première claſſe ont cette prérogative qu'ils peuvent

vent prendre leurs titres d'honneur auſſi-tôt qu'ils leur ſont échus ou par héritage ou par alliance, ſans demander ou attendre la confirmation du Roi & de ſon Conſeil, comme ſont obligez de faire tous les autres Seigneurs, qui ne peuvent entrer en poſſeſſion d'aucun titre avant que d'avoir fait ſavoir au Roi la mort de leur prédéceſſeur, & que la ſucceſſion ait été juſtifiée dans le Conſeil du Roi. Ce privilége autrefois étoit ſeulement pour les anciens Ducs, dont les titres ſont perpétuels & héréditaires ; mais les autres *Grands* de la premiére claſſe, ſoit Ducs, ſoit Marquis ou Comtes, ſe ſont attribuez cette exemption, comme une prérogative appartenante à leur dignité. Mais la différence la plus eſſentielle qui ſe trouve entre les *Grands* d'Eſpagne, de quelque claſſe qu'ils ſoient, c'eſt que les uns ne le ſont qu'à vie, c'eſt à dire que la Grandeſſe n'étant attachée qu'à leur perſonne, elle s'éteint à leur mort, & ne paſſe point à leurs Deſcendans, & que les autres le ſont à titre & à race, & que la Grandeſſe attachée à leurs Terres paſſe avec elles, même en quenouille, & en d'autres familles au défaut des héritiers mâles. La maniére dont le Roi parle aux *Grands* en leur donnant la Grandeſſe, en fait toute la diſtinction ; car il dit aux premiers de ſe couvrir ſans y rien ajoûter ; & alors la Grandeſſe n'eſt attachée qu'à la perſonne, & ne dure que pendant la vie ; mais il dit aux autres, *Duc*, *Marquis*, ou *Comte* d'un tel lieu, *couvrez-vous*, & en ce cas la Grandeſſe eſt cenſée être attachée à la Terre titrée, avec droit de paſſer à d'autres : c'eſt ce qui fait qu'il y a peu de maiſons en Eſpagne qui n'ayent été interrompues, & dont le nom & les Terres n'ayent été portées par une fille unique ou aînée, mariée dans une autre famille. De là vient auſſi que les Grandeſſes ſe multiplient dans une même maiſon, comme par exemple le Duc de Médina-Céli mort en 1711, étoit ſept fois *Grand* d'Eſpagne, parce qu'il poſſédoit ſept Terres honorées du titre de la Grandeſſe, qui étoient échues à ſa maiſon par héritage, ſavoir quatre Duchez, deux Marquiſats & un Comté. * Imhoff, *Recherches Hiſtoriques & Généalogiques des Grands d'Eſpagne. Mémoires de Trevoux*, ſeptembre 1708.

En juin 1701, il fut réſolu dans le Conſeil d'Etat du Roi d'Eſpagne, que les Ducs & Pairs de France jouïroient en Eſpagne des droits des Grands d'Eſpagne, de même que les Grands d'Eſpagne jouïroient en France des priviléges des Ducs & Pairs, s'ils ne l'étoient pas par eux-mêmes ; à quoi le Roi de France donna ſon conſentement. Sa Majeſté Catholique nomma en différens tems à la Grandeſſe le Duc de Beauvilliers, le Maréchal d'Etrées, le Maréchal de Boufflers, le Maréchal de Teſſé, le Maréchal de Berwik, le Duc de Nevers, le Duc de Noailles, le Comte de la Mothe Houdancourt, le Chevalier d'Orléans, Grand Prieur de France, le Marquis de Prie, le Maréchal de Villars, le Marquis de Ruffec, &c.

Henri II. Roi de Caſtille, fut le premier qui créa des Ducs, des Comtes & des Marquis, ce qui fut ſuivi par ſes Succeſſeurs, qui en créent ainſi qu'il leur plait. L'on a cru en devoir rapporter quelques uns des plus anciens, où l'on verra le tems de leur érection, les maiſons où la Grandeſſe a paſſé par femmes, & celles qui la poſſédent aujourd'hui.

D U C H E Z.

ABRANTES, dans l'Eſtramadoure Portugaiſe, fut érigé en Comté par Alfonſe V. en faveur de LOUP D'ALMEIDA, dont la poſtérité ayant manqué, ce Comté fut érigé en Duché par Philippe IV. en faveur D'ALFONSE DE LANCASTRE, Marquis de Porto-Seguro, dans la poſtérité de qui le Duché ſubſiſte.

ALBE-DE-TORMES, au Royaume de Léon, fut érigé en Duché en 1469, par Henri II. Roi de Caſtille, en faveur de la maiſon de TOLÉDE, & y ſubſiſte.

ALBUQUERQUE, dans l'Eſtramadoure Caſtillane, fut érigé en Duché l'an 1464, par Henri IV. Roi de Caſtille, en faveur de la maiſon de LA CUÉVA, en laquelle il ſubſiſte.

ALCALA de los Gazulos, en Andalouſie, fut érigé en Duché en 1558, par le Roi Philippe II. en faveur de la maiſon de HENRIQUEZ de Ribéra, d'où il a paſſé dans celle de LA CERDA des Ducs de Médina Céli.

ARCOS, ville d'Andalouſie, après avoir été poſſédée par RODRIGUE D'AVALOS, Connétable de Caſtille, & par ALONSO-HENRIQUEZ, Amirante de Caſtille, auquel elle fut ôtée par le Roi Jean II. en 1440, fut donnée à titre de Comté à PIERRE-PONCE DE LÉON, Seigneur de Marchéna, lorſque le même Roi retira de ſes mains le Comté de Médelin, qu'il lui avoit donné peu de tems auparavant. Rodrigue Ponce de Léon ſon petit-fils, fut créé Comte & Duc de Cadiz en 1484, par le Roi Ferdinand & la Reine Iſabelle, mais étant mort ſans enfans mâles, ſa fille aînée les porta en mariage à LOUIS-PONCE DE LÉON, Marquis de Zara. La ville de Cadiz, qui eſt un des plus beaux ports de l'Europe, ayant été retirée par les mêmes Rois Catholiques qui en avoient beſoin pour la navigation des Indes nouvellement découvertes, érigérent en Duché le Comté d'Arcos en janvier 1498, pour dédommager le Marquis de Zara, en la poſtérité de qui ce Duché ſubſiſte.

AVEYRO, Terre ſituée en Portugal, fut érigée en Duché vers l'an 1330, par Jean III. Roi de Portugal, en faveur de JEAN DE LANCASTRE, petit-fils du Roi Jean II. Jean Duc de Bragance étant monté ſur le thrône de Portugal, confiſqua ce Duché ſur Raimond de Lancaſtre V. Duc d'Aveyro, parce qu'inviolablement attaché aux intérêts de Philippe Roi d'Eſpagne, il ne voulut pas reconnoître ce nouveau Souverain. Philippe IV. voyant que ce Seigneur, pour ne pas manquer à la fidélité qu'il lui avoit jurée, avoit abandonné ſa Patrie & ſes Etats pour ſe rendre en Caſtille, lui donna entre autres biens le titre de Ciudad-Réal. Il mourut en 1665, laiſſant une ſœur qui porta ce Duché dans la maiſon de PONCE DE LÉON, où il ſubſiſte.

BAENA, ville d'Andalouſie, fut érigée en Duché en août 1661, en faveur de la maiſon de CORDOUE, d'où il paſſa dans celle de CARDONNE, dont la poſtérité en jouït.

BEJAR, ville de l'Eſtramadoure, fut érigée en Duché en 1448 par les Rois Catholiques Ferdinand & Iſabelle en faveur d'ALVAREZ DE ZUNIGA, d'où il paſſa par mariage dans la maiſon de SOTOMAYOR.

CAMINA, ville & port de mer en Portugal, a été érigée en Duché l'an 1600, par Philippe III. Roi d'Eſpagne & alors auſſi de Portugal, en faveur de MICHEL DE MÉNÉSE'S & Norona, Marquis de Villaréal, iſſu de la maiſon de Caſtille, d'où il a paſſé dans la maiſon de PORTOCARRÉRO.

CARDONNE, ville de Catalogne, qui a donné le nom à une des plus anciennes maiſons d'Eſpagne, fut érigée en Comté l'an 1375, par Pierre IV. Roi d'Arragon, en faveur de Folch de Cardonne, & en Duché par les Rois Catholiques Ferdinand & Iſabelle en faveur de REMON FOLCH V. COMTE DE CARDONNE, l'un de ſes Deſcendans, d'où il paſſa dans la maiſon D'ARRAGON, de la branche de Ségorbe, puis dans celle de CORDOUE, & dans celle de LA CERDA.

ESCALONA, ville de la nouvelle Caſtille, fut érigée en Duché vers l'an 1469, par Henri IV. ſurnommé l'*Impuiſſant*, en faveur de JEAN PACHÉCO, Seigneur de Villéna, & ſubſiſte dans ſa poſtérité maſculine.

FÉRIA, ville de l'Eſtramadoure, fut érigée en Comté en 1467, par Henri IV. Roi de Caſtille, en faveur de LAURENS DE FIGUEROA, & en Duché en 1567, par le Roi Philippe II. en faveur de Gomez Suarez de Figueroa, & paſſa par mariage dans la maiſon de CORDOUE.

FRIAS, ville de la vieille Caſtille, fut érigée en Duché par les Rois Catholiques Ferdinand & Iſabelle, en faveur de BERNARDIN-FERNANDEZ DE VELASCO, Connétable de Caſtille.

GANDIE, ville du Royaume de Valence, fut érigée en Duché par Martin, Roi d'Arragon, en faveur d'ALFONSE D'ARRAGON, Comte de Ribagorce, petit-fils de Jacques II. Roi d'Arragon ; mais étant mort ſans enfans en 1425, HUGUES DE CARDONNE ſon neveu lui ſuccéda. Jean de Cardonne fils de Hugues, ayant pris parti contre Jean Roi d'Arragon & de Navarre, fut en punition de ſa revolte, privé de ce Duché par le Roi qui le réünit à la Couronne ; mais quelque tems après il en fut démembré, & donné en 1485, par le Roi Ferdinand à PIERRE LOUÏS DE BORGIA, dont la poſtérité le poſſéde.

HIJAR, Terre ſituée en Arragon, que Jacques I. Roi d'Arragon donna à PIERRE-FERDINAND ſon fils *naturel*, qui en prit le ſurnom. Elle fut érigée en Duché l'an 1483, par le Roi Ferdinand le Catholique, en faveur de JEAN-FERNANDEZ, iſſu de Pierre-Ferdinand ; & le fut une ſeconde fois en 1614, par Philippe III. Roi d'Eſpagne, en faveur de JEAN-CHRISTOPHLE-LOUÏS Fernandez de Hijar, arriére-petit-fils du premier Duc, lequel mourut la même année, laiſſant pour fille unique Iſabelle Marguerite Fernandez de Hijar, qui porta ce Duché à RODRIGUE SARMIENTO, Comte de Salinas, &c. iſſu de l'ancienne maiſon de Silva, d'où il a paſſé par mariage dans celle de PIGNATELLI.

HUESCA, ville du Royaume de Grenade, fut donnée par les Rois Catholiques à FRÉDÉRIC-ALVAREZ DE TOLÉDE, II. Duc d'Albe, & érigée en Duché l'an 1563, par Philippe II. Roi d'Eſpagne, en faveur de FERDINAND DE TOLÉDE, ſurnommé le *Grand*, troiſiéme Duc d'Albe. *Voyez* ALBE.

INFANTADO, Etat compoſé de quelques villes & de pluſieurs bourgades qui en dépendent, fut ainſi nommé, parce que pluſieurs Infans fils de Rois, l'avoient poſſédé. Alphonſe ſurnommé *le ſage*, le donna à MAJORE-GUILLEN DE GUZMAN ſa Maitreſſe, qui le laiſſa en mourant à BÉATRIX DE CASTILLE leur fille, & femme d'ALPHONSE III. Roi de Portugal, laquelle en fit don à BLANCHE DE PORTUGAL ſa fille, & Abbeſſe de las Huelguas de Burgos. Cette Abbeſſe le vendit à l'Infant Dom MANUEL ; mais n'en ayant pu tirer le payement, elle le revendit à l'Infant Dom PEDRO DE CASTILLE, Seigneur de los Caméros, fils du Roi Sanche IV. à la charge que ſi dans un certain tems, il ne lui en comptoit pas le payement, elle pourroit le revendre à d'autres. Cette vente fit naître entre les Infans Dom Manuel & Dom Pedro, un grand procès qui dura long-tems & qui fut décidé en faveur de Dom Manuel. Dona Conſtance ſa petite-fille le porta en mariage à MICER GOMEZ GARCIAS D'ALBORNOZ, neveu du fameux Cardinal d'Albornoz. Marie d'Albornoz ſa petite-fille le porta en mariage à HENRI DE VILLENA, ſurnommé l'*Aſtrologue*, iſſu de la maiſon Royale d'Arragon ; mais étant morte ſans enfans, il échut à ALVARE DE LUNA, Connétable de Caſtille, petit-fils de Thérèſe d'Albornoz, ſœur de Micer-Gomez, laquelle avoit épouſé Jean Martinez de Luna ; & Jeanne de Luna ſa petite-fille, le porta en mariage à DIEGUE LOPEZ DE PACHÉCO, Marquis de Villéna. Le Roi Henri IV. ſurnommé l'*Impuiſſant*, retira en 1470 cet Etat des mains de Jeanne de Luna, & de Diégue Lopez de Pachéco, & leur donna en échange la ville d'Alcaraz, & peu de tems après il donna l'Etat de l'Infantado à DIÉGUE HURTADO DE MENDOZA qui fut érigé en Duché en 1475, par les Rois Ferdinand & Iſabelle, d'où il paſſa par mariage dans la maiſon de SANDOVAL, puis dans celle de SILVA.

LERMA, ville de la vieille Caſtille, appartenoit anciennement à la maiſon de Lara ; mais ayant été réünie à la Couronne, elle fut érigée en Comté par le Roi Ferdinand *le Catholique*, en faveur de BERNARD DE SANDOVAL & Roxas, puis en Duché par le Roi Philippe III. en novembre 1599, en faveur de FRANÇOIS GOMEZ DE SANDOVAL & Roxas, & paſſa par le mariage de Marie-Anne ſa fille aînée avec LOUÏS D'ARRAGON ET CORDOUE, Duc de Ségorbe & de Cardonne, dans cette maiſon : mais Rodrigue de Vivar-Mendoza & Sandoval, Duc de l'Infantado, couſin germain de ſon pére, lui ayant intenté procès, elle fut dépoſſédée des Etats de Lerma, par ſentence rendue en 1643, avec la permiſſion pourtant de retenir le titre de Ducheſſe de Lerma, pendant que la propriété en ſeroit débatue, dont la déciſion fut renvoyée à la Chancellerie de Valladolid. Cette Ducheſſe étant morte avant la déciſion du procès, ſon mari tranſigea au nom de ſon fils, avec le Duc de l'Infantado,

& renonça au Duché de Lerma, pour raiſon de quoi, l'autre lui céda ſon droit ſur le Marquiſat de Dénia, de ſorte que le Duc de l'Infantado, devint auſſi Duc de Lerma; mais étant mort en 1668 ſans enfans, Catherine de Mendoza & Sandoval ſa ſœur aînée, & femme de Rodrigue de Silva, Duc de Paſtrane, prit poſſeſſion du Duché de Lerma; ſur quoi il y eut oppoſition de la part de Catherine-Antoinette d'Arragon & Sandoval, fille du Duc de Cardonne & de Ségorbe, & du Duc de Médina-Céli ſon mari, prétendant être les légitimes Succeſſeurs; mais en 1677, la Ducheſſe de Paſtrane, obtint l'adjudication du Duché de Lerma; & à l'égard de la propriété, l'affaire demeura indéciſe avec permiſſion aux Parties d'en pourſuivre l'inſtance, laquelle dura juſqu'en 1705 que ce procès fut jugé définitivement en faveur du Duc de l'Infantado & de Paſtrane, dont la maiſon eſt en paiſible poſſeſſion & jouiſſance du Duché de Lerma.

MAQUE'DA, ville de la nouvelle Caſtille, fut érigée en Duché l'an 1530, par l'Empereur Charles-*Quint* en faveur de Diégue Cardenas. Sa poſtérité ayant manqué, ce Duché fut ajugé par ſentence du mois de ſeptembre 1668, à Marie de Guadaloupe de Lancaſtre Cardénas & Manrique V. Ducheſſe d'Aveyro.

MÉDINA-CÉLI, ville de la nouvelle Caſtille, fut érigée en Comté par Henri II. Roi de Caſtille, l'an 1368, en faveur de Bertrand ou Bernard de Béarn, fils *naturel* de Gaſton, ſurnommé *Phœbus*, Comte de Foix, lorſqu'il épouſa Iſabelle de la Cerda. Louis de la Cerda, cinquiéme Comte de Médina-Céli, iſſu de Bernard de Béarn, & d'Iſabelle de la Cerda, fut créé Duc de Médina-Céli en 1491, par les Rois Catholiques Ferdinand & Iſabelle; & ce Duché demeura depuis ce tems dans la maiſon de la Cerda, juſqu'à la mort de Louis-François de la Cerda IX, Duc de Médina-Céli. Félix Marie de la Cerda-Arragon ſa ſœur aînée, veuve du Marquis de Priego, Duc de Féria de la maiſon de Cordoue, lui a ſuccédé.

MÉDINA DEL RIO-SÉCO, ville de Caſtille, qui appartient depuis très-long-tems à la maiſon d'Henriquez, iſſue de celle des Rois de Caſtille, plus connue ſous le nom d'Amirante de Caſtille, qui a été comme héréditaire pendant pluſieurs ſiécles dans cette maiſon, fut érigé en Duché l'an 1520, par l'Empereur Charles-*Quint* en faveur de Ferdinand-Henriquez, dont la poſtérité en a joui juſqu'à Jean-Thomas-Henriquez de Cabréra, VII Duc de Médina de Rio-Séco, XI Amirante de Caſtille, Comte de Melgar &c. qui trahit les intérêts du Roi Philippe V. & ſe retira en Portugal où il mourut le 23 juin 1705, ſans poſtérité.

MÉDINA-SIDONIA, ville d'Andalouſie, eſt la premiére Terre de Caſtille qui ait été érigée en Duché en 1445, par le Roi Jean II. en faveur de Jean de Guzman, troiſiéme Comte de Niébla, pour en jouir pendant ſa vie ſeulement; mais il fut créé héréditaire par le Roi Henri IV. en 1460, en faveur du même Jean, pour en jouir non ſeulement par ſes enfans légitimes, mais auſſi par ſes enfans naturels, qui préſentement jouiſſent de ce Duché.

MÉDINA DE LAS TORREZ, ville de l'Eſtramadoure, fut érigée en Duché par le Roi Philippe IV. pour gratifier Gaspard de Guzman, Comte-Duc d'Olivarez, ſon Favori, qui la donna auſſi-tôt en dot à Marie de Guzman ſa fille unique en la mariant à Ramire Nunez de Guzman, Marquis de Toral, qui prit le titre de Duc de Médina de las Torrez, & qu'il conſerva, quoique ſa femme fût morte en ſes premiéres couches; & ſa fille née d'un troiſiéme mariage, porta ce Duché dans la branche des Ducs de Médina-Sidonia de la même maiſon.

MONTALTO, ville de la Baſilicate, province du Royaume de Naples, poſſédée depuis pluſieurs ſiécles par des Seigneurs originaires d'Eſpagne, fut érigée en Duché par Ferdinand I. Roi de Naples, en faveur de Ferdinand d'Arragon, ſon fils *naturel*, dont la poſtérité étant finie ſans enfans mâles, Marie d'Arragon, fille aînée d'Antoine IV. Duc de Montalte, la porta en mariage à François de Moncade, Prince de Paterno, dans la poſtérité duquel ce Duché ſubſiſte.

NAGÉRA, ville ſituée aux confins de la vieille Caſtille fut érigée en Duché en 1482, par les Rois Ferdinand & Iſabelle, en faveur de Pierre Manrique de Lara, Comte de Trévigno, & paſſa par femmes dans les maiſons de Cardénas, de Mendoza, de Vélasco, de Quévara, & de Zuniga.

OLIVAREZ, Terre ſituée dans la vieille Caſtille, fut érigée en Comté par l'Empereur Charles-*Quint* en faveur de Pierre de Guzman, & en Duché par le Roi Philippe IV. en faveur de Gaspard de Guzman ſon petit-fils, lequel étant mort ſans poſtérité légitime, Louis Mendez de Haro, Marquis de Carpio, fils de Françoiſe de Guzman ſa ſœur, lui ſuccéda dans ce Duché; & ſa petite-fille l'a porté dans la maiſon de Tolède, en épouſant François de Tolède, frére du Duc d'Albe.

OSSUNE, ville d'Andalouſie, fut érigée en Duché en 1562, par le Roi Philippe II. en faveur de Pierre Giron, Comte d'Uzéda, en la maiſon duquel il ſubſiſte.

PASTRANE, ville de la Nouvelle Caſtille, fut vendue en 1372, avec les autres Terres, par Gaſpard Gaſton de la Cerda, & Mendoza, à Ruiz Gomez de Silva, Prince d'Eboli, & peu après érigée en Duché par le Roi Philippe II. Ce Duché n'eſt point ſorti de ſa maiſon.

PÉNÉRANDA, fut érigé en Duché par le Roi Philippe III. en faveur de Jean de Zuniga Avellanéda & Cardénas, mais la ligne maſculine finit, & ces Etats tombérent dans la maiſon de Chavez Chacon, Comtes de Caſarubios.

SANLUCAR, ville, fut érigée en Duché par le Roi Philippe IV. en faveur de Gaſpar Guzman, Comte-Duc d'Olivarès, lequel après la mort de la Ducheſſe de Médina de las Torrez ſa fille unique, le tranſporta à ſon fils *naturel* Henri-Philippe, Marquis de Mairéna, qui eut un fils qui poſſéda ce Duché; mais étant mort jeune, ſa ſucceſſion fut diſputée par le Duc de Médina-Sidonia, de la maiſon de Guzman, & par le Marquis de Léganez de la maiſon de Messia, & fut ajugée en 1696, au Marquis de Léganez mort en 1710.

SÉGORBE, ville épiſcopale du Royaume de Valence, que Pierre III. Roi d'Arragon, donna à Jacques Pérez ſon fils *naturel*, & que ſa fille nommée Conſtance porta en mariage à Artal de Luna. De ceux-ci deſcendoit Pierre Comte de Luna & Seigneur de Ségorbe, qui laiſſa pour héritiére ſa fille Marie, premiére femme de Martin d'Arragon, Duc de Montblanc, puis Roi d'Arragon. Ségorbe ayant été ainſi réünie à la Couronne d'Arragon, fut dans la ſuite donnée par le Roi Jean II. à l'Infant Henri d'Arragon, ſon neveu l'an 1409, & érigée en Duché, qui paſſa par mariage dans les maiſons de Cordoue & de la Cerda.

SESSA & SOMA, Duchez ſituez dans le Royaume de Naples: le premier fut donné par le Roi Ferdinand dit *le Catholique*, à Gonsalve de Cordoue, dit *le Grand Capitaine*, lequel étant mort ſans enfans mâles, ce Duché tomba en quenouille ſans ſortir de la maiſon de Cordoue, car Elvire ſa fille & héritiére, ayant épouſé Louis Fernandez de Cordoue, Comte de Cabra, qui fut encore créé Duc de Baëna; mais étant mort ſans enfans, tous ces Etats paſſérent en la perſonne d'Antoine Fernandez de Cardone-Cordoue à Réquéſens ſon neveu, qui étoit fils de Ferdinand de Cardonne, II. Duc de Soma, & de Béatrix de Figueroa, ſœur du Duc de Seſſa & Baëna, Comte de Cabra, & petit-fils de Raymond de Cardonne, premier Duc de Soma, Viceroi de Sicile & de Naples, mort en mars 1523, & d'Iſabelle de Réquéſens, Comteſſe de Palamos.

TERRANOVA, en Sicile, fut poſſédée par Gaspard d'Arragon & de Guilles, iſſu d'un fils *naturel* de Frédéric d'Arragon II. du nom, Roi de Sicile. Charles d'Arragon fils de Gaſpard, fut fait Marquis d'Avila & de Terranova, & laiſſa pour héritiére Antoinette d'Arragon, mariée ſucceſſivement à François & Jean de Taglivia, Comtes de Caſtelvétérano, qui étoient fréres: elle eut de Jean, Charles d'Arragon & Tagliania, lequel ayant ſuccédé à ſes pére & mére, fut créé Duc de Terranova en 1561, & Prince de Caſtelvétérano en 1565. Ce Duché demeura dans ſa maiſon juſqu'à ce que Jeanne d'Arragon-Cortez de Mendoza, cinquiéme Ducheſſe de Terranova, &c. fille de Diégue, quatriéme Duc de Terranova, &c. & d'Etiennette Cortez de Mendoza, le porta en mariage à *Hector Pignatelli*, ſixiéme Duc de Montéléon, Prince de *Noya*, &c. *d'où il a paſſé dans une autre* branche de la même maiſon.

TORRES-NOVAS, en Portugal, fut érigé en Duché en faveur de George de Lancastre, fils aîné d'Avare, troiſiéme Duc d'Aveyro, mais à condition que ce ne ſeroit que pour quatre vies, en y comprenant celle de George-Raimond ſon fils, qui étoit quatriéme Duc d'Aveyro, & ſecond de Torres-novas; mais étant mort ſans enfans, Marie de Guadeloupe ſa ſœur, & femme d'Emanuel Ponce de Léon, ſixiéme Duc d'Arcos, le céda avant ſa mort à Joachim Ponce de Léon ſon fils.

VÉRAGUA, fut érigé en Duché en 1537, par l'Empereur Charles-Quint en faveur de Diégue Colon, Viceroi des Indes. Le Conſeil des Indes ayant depuis diſputé cet Etat à Louis Colon fils de Diégue, le Roi Philippe II. changea en 1556, le titre de Véragua en celui de la Véga terre ſituée dans l'île de la Jamaïque, & Louis Colon prit le titre de Duc de Véragua & de la Véga, qui a paſſé dans la maiſon de Portugal.

VIBONA, Terre ſituée en Sicile, fut poſſédée par la maiſon de Peralta en Catalogne à titre de Comté, & ayant paſſé par mariage dans celle de Luna, elle fut érigée en Duché en 1530, par l'Empereur Charles-Quint en faveur de Pierre de Luna & Peralta, & paſſa par ſucceſſion dans la maiſon de Moncade.

VILLA HERMOSA, ville du Royaume de Valence fut érigée en Duché par Jean II. Roi d'Arragon vers l'an 1470, en faveur d'Alphonse d'Arragon ſon fils *naturel*, auquel il fit don de ce Duché & du Comté de Ribagorce. Marie d'Arragon ſa fille unique porta en mariage ce Duché à Robert de S. Sévérin Prince de Salerne, dont elle eut un fils qui fut Prince de Salerne & Duc de Villa-Hermoſa, lequel fut dépouillé de tous ſes biens pour avoir abandonné le ſervice de l'Empereur Charles-Quint; & le Duché fut donné à Martin d'Arragon & Guerrea Comte de Ribagorce, petit-fils de Jean d'Arragon, Comte de Luna, qui étoit fils *naturel* du premier Duc de Villa-Hermoſa & a paſſé, par mariage dans la maiſon de Borgia. La veuve du IX Duc de Gandie étant morte ſans enfans en 1695, elle fit les Jéſuites ſes héritiers univerſels; mais cette ſucceſſion fut conteſtée au Conſeil d'Arragon, & fut décidée en faveur de......

UZE'DA, Terre ſituée en Caſtille, fut donnée à titre de Comté par le Roi Philippe II. à Diégue Vélasquez Méſia, qui eut un fils qui fut deuxiéme Comte d'Uzéda; mais le Roi Philippe III. retira de lui ce Comté, le faiſant Marquis de Loriana, & érigea Uzéda en Duché en faveur de Christophle de Gomez de Sandoval & Roxas fils aîné du Duc de Lerme, d'où il paſſa dans la maiſon de Giron & de Pachéco.

C O M T E Z.

AGUILAR d'Ineſtrellas, dans le Royaume de Léon, fut érigé en Comté l'an 1475, par le Roi Ferdinand & la Reine Iſabelle en faveur de la maiſon d'Arellano, & rétabli en 1640, par le Roi Philippe IV. en faveur de la même maiſon, d'où il a paſſé dans celle de Manrique de Lara, de la branche de Frigillana.

ALBE d'Aliſte, dans la vieille Caſtille, fut érigée en Comté en 1454, par Henri IV. dit l'*Impuiſſant* en faveur de la maiſon d'*Henriquez*, où il ſubſiſte.

ALTAMIRA, Terre poſſédée par la maiſon de Moscoso, originaire de Galice, paſſa par mariage dans celle d'Ulloa, en faveur de laquelle elle fut érigée en Comté ſur la fin du régne de Jean II. Roi de Caſtille, puis elle paſſa dans celle d'Osorio, où il eſt encore.

ARANDA, en Arragon, fut érigé en Comté en faveur de la maiſon d'URREA, & a paſſé par ſucceſſion dans celle de HERREDIA.

LOS ARCOS, fut érigé en Comté par le Roi Philippe III. en faveur de la maiſon de LASSO DE LA VÉGA, en laquelle ce Comté ſubſiſte, & fut érigé en Grandeſſe en 1697, par le Roi Charles II.

BANOS, ville de la Nouvelle Caſtille fut érigée en Comté par le Roi Philippe III. en faveur de la maiſon de LEYVA, d'où il paſſa par mariage dans celle de LA CERDA de la branche de Ladrada.

BÉNAVENTÉ, ville du Royaume de Léon, fut donnée en 1369, à titre de Duché par Henri II. Roi de Caſtille & de Léon à FRÉDÉRIC DE CASTILLE ſon fils *naturel*; & ſelon le ſentiment des meilleurs Hiſtoriens Eſpagnols, c'eſt le premier Duché qui ait été érigé en Eſpagne. Mais ce nouveau Duc ayant machiné contre l'Etat, finit miſérablement ſes jours en priſon; de ſorte qu'étant mort ſans poſtérité, ſon Duché fut éteint & réüni à la Couronne.

En 1398, Henri III. Roi de de Caſtille, érigea en Comté la ville de Bénaventé en faveur de JEAN ALPHONSE PIMENTEL, Chevalier Portugais, qui étoit paſſé de Portugal en Caſtille, avec l'Infante Béatrix femme de Jean I. Roi de Caſtille, en recompenſe des villes de Bragance & de Vimes qu'il lui avoit cédées, après les avoir défendues juſqu'à la derniére extrémité contre Jean Roi de Portugal. Ce Comté ſubſiſte encore aujourd'hui dans la maiſon de Pimentel.

LÉMOS, petit païs du Royaume de Galice, qu'Elvire Suarez de Novo apporta en mariage à Gautier Ruiz de Caſtro, ſurnommé *le Balafré*, la poſtérité duquel en jouït juſqu'en 1375, qu'Iſabelle de Caſtro le porta en mariage à PIERRE DE CASTILLE, Comte de Traſtamare, iſſu du Roi Alphonſe XI. & que Béatrix de Caſtille leur fille porta auſſi en mariage à PIERRE ALVAREZ OSORIO, Seigneur de Cabréra & de Ribéra, en faveur duquel la Terre de Lémos fut érigée en Comté l'an 1457, par le Roi Henri IV. dit l'*Impuiſſant*. Alphonſe ſon fils mourut avant lui & laiſſa un fils *naturel*, nommé Rodrigue, que Pierre ſon grand-pére fit héritier de la Terre de Lémos dont il fut le II. Comte. Ce bâtard étant mort ſans enfans mâles, Béatrix ſa fille aînée épouſa DENYS DE PORTUGAL, fils puîné du Duc de Bragance; c'eſt par cette voye que le Comté de Lémos a paſſé dans la maiſon de Portugal & s'y eſt perpétué juſqu'à préſent.

LÉRIN, ville du Royaume de Navarre, dont LOUÏS DE BEAUMONT, Connétable de ce Royaume, qui deſcendoit par bâtardiſe des Rois de Navarre de la maiſon d'Evreux, fut le premier Comte, & dont la poſtérité maſculine finit en 1565, & paſſa par mariage dans la maiſon de TOLÉDE, Duc d'Albe où ce Comté ſubſiſte.

MIRANDA, ville de la vieille Caſtille, dite *del Caſtana*, pour la diſtinguer d'une autre ville du même nom, fut érigée en Comté par Henri II. Roi de Caſtille en faveur de DIEGO LOPEZ DE ZUNIGA, Comte de Lédeſma. Anne Marie de Zuniga, dixiéme Comteſſe de Miranda, &c. le porta dans la maiſon de CHACON, en épouſant Jean de Chavez Chacon, II. Comte de la Culcada, &c. où il ſubſiſte.

MONTEREY, Terre ſituée en Galice, a été poſſédée par la maiſon de ZUNIGA, & fut érigée en Vicomté par le Roi Jean II. en faveur de Jean de Zuniga & Budma, qui laiſſa pour fille unique Théréſe de Zuniga, mariée à SANCHE SANCHEZ Ulloa, Seigneur d'Ulloa & de Monterroſo, en faveur duquel Monterey fut érigé en Comté en 1474, par le Roi Henri IV. dit l'*Impuiſſant*, & a paſſé par mariage dans les maiſons d'AZÉVÉDO, d'AIALA & de HARO.

MONTIJO, Terre ſituée en Eſtramadoure, érigée en Comté en .... fut honorée des honneurs de la Grandeſſe par le Roi Charles II. en octobre 1691, en faveur de CHRISTOPHLE PORTOCARRÉRO qui en fut le quatriéme Comte, & eſt poſſédée par ſa poſtérité.

OGNATE, ville de la province de Guipuſcoa, poſſédée depuis pluſieurs ſiécles par la maiſon de GUÉVARA, fut érigée en Comté par le Roi Henri IV. en 1469, en faveur de Pierre Vélez de Guévara, en la poſtérité duquel il ſubſiſte.

OROPÉSA, ville de Caſtille vers la frontiére d'Eſtramadoure, fut érigée en Comté en 1475, par les Rois Ferdinand & Iſabelle, en faveur de GARCIAS ALVAREZ DE TOLÉDE, d'où il a paſſé par mariage en la maiſon de PORTUGAL-Bragance, où il ſubſiſte.

PALMA, Terre en Andalouſie, fut donnée en 1342 par Alphonſe XI. Roi de Caſtille, à GILLES BOCANÉGRA, Génois, pour le recompenſer de ce qu'il s'étoit attaché à ſa perſonne, en acceptant la charge de ſon Général de la mer. Micer Gilles Bocanégra, fils d'Ambroiſe IV. Seigneur de Palma, ayant épouſé Françoiſe, fille de Martin Fernandez Portocarréro, Seigneur de Villanuéva del Freſno, ſes Deſcendans ſe firent honneur de prendre le ſurnom de Portocarréro en quittant celui de Bocanégra. Louïs Portocarréro, arriére-petit-fils de Micer Gilles Bocanégra & de Françoiſe Portocarréro, VIII Seigneur de Palma, en fut créé Comte par la Reine Jeanne en novembre 1507, & ce Comté ſubſiſte dans ſa maiſon.

PARÉDES dit *de Navas*, pour la diſtinguer d'une autre Terre du même nom, eſt ſituée dans la nouvelle Caſtille. Elle fut le patrimoine de RODRIGUE MANRIQUE, ſecond fils de Pierre Manrique, Seigneur d'Amuſco. Ce fut en faveur de Rodrigue que Parédès fut érigé en Comté en 1452, par le Roi Henri IV. Ce Comté demeura dans ſa poſtérité juſqu'en 1571, qu'il paſſa dans une autre branche de ſa maiſon: mais en 1646, il paſſa dans la maiſon de GONZAGUE par le mariage de Marie Agnès Manrique de Lara, dixiéme Comteſſe de Parédès avec Veſpaſien de Gonzague fils puîné de Céſar Duc de Guaſtalla.

PÉNÉRANDA, différent de Pénéranda Duché, fut érigé en Comté par le Roi Philippe III. en faveur d'ALPHONSE DE BRACAMONTÉ, d'où il paſſa par mariage dans la maiſon de VÉLASCO.

SAN ISTEVAN, Terre en Andalouſie, dite *del Puerto*, pour la diſtinguer d'une autre du même nom, fut érigée en Comté en 1473, par Henri II. Roi de Caſtille, en faveur de DIÉGUE SANCHEZ DE BÉNAVIDES, & ce Comté s'eſt perpétué dans ſa poſtérité maſculine juſqu'à préſent.

MARQUISATS.

AGUILAR del Campo, dans le Royaume de Léon, fut donné par le Roi Henri II. à TELLO, Seigneur de Biſcaye ſon frére, lequel légua en 1370 par ſon teſtament cette Terre à Marie ſa fille, qui avoit épouſé JEAN HURTADO DE MENDOSA, Seigneur de Mindivil; mais le Roi ne pouvant ſouffrir qu'une Terre auſſi conſidérable, qu'il avoit donnée à ſon frére pour appanage, paſſât au pouvoir d'un Seigneur particulier, la retira en 1371, & la donna à Jean fils aîné de Tello. La fille porta cette terre dans la maiſon de MANRIQUE, en faveur de laquelle elle fut érigée en Marquiſat par les Rois Catholiques, & jouït des prérogatives de la Grandeſſe, laquelle fut auſſi conſervée à ſes Succeſſeurs; mais la poſtérité maſculine ayant manqué en 1662 par la mort de Bernard Manrique VII. Marquis d'Aguilar, BERNARD DE SILVA Manrique ſon couſin germain, fils d'Antoinette Manrique ſa tante, hérita de ſes Etats, d'où il paſſa dans la maiſon de la Cuéva, puis dans celle de....

ALCANIZAS, dans la vieille Caſtille, poſſédée originairement par les Seigneurs du nom d'ALMANZA, d'où elle paſſa par mariage en celle d'HENRIQUEZ, en faveur de laquelle elle fut érigée en Marquiſat, d'où elle paſſa dans celle de BORGIA, puis retourna par mariage dans celle de HENRIQUEZ.

ASTORGA, ville du Royaume de Léon, fut érigée en Marquiſat en 1465, par Henri dit l'*Impuiſſant*, en faveur de la maiſon d'OSORIO, & paſſa par mariages dans les maiſons d'AVILA & de GUZMAN.

AYTONA, l'une des plus anciennes Baronies de la Principauté de Catalogne, appartient depuis pluſieurs ſiécles à la maiſon de MONCADE, elle fut érigée en Comté en faveur de Jean de Moncade, Viceroi de Sicile & de Catalogne, & en Marquiſat en faveur de ſon fils, en la maiſon duquel il ſubſiſte.

LOS-BALBASES, Terre ſituée en Caſtille, fut érigée en Marquiſat en décembre 1621, par Philippe IV. en faveur d'AMBROISE SPINOLA, iſſu d'une des plus illuſtres maiſons de Gênes, & a ſubſiſté en ſa poſtérité.

CAMÉRASA, bourg de Catalogne, qui a été poſſédé pendant pluſieurs ſiécles, ſans aucun titre, par la maiſon de LUNA, de laquelle il paſſa dans celle de LOS-COBOS, par le mariage que Françoiſe de Luna, créée Marquiſe de Caméraſa, contracta avec Diéguo de Los-Cobos & Mendoſa, Grand Commandeur de Léon, &c. fils de François de Los-Cobos, Favori de l'Empereur Charles-Quint.

CARPIO, ville d'Andalouſie, fut érigée en Marquiſat en 1559, par Philippe II. en faveur de DIÉGUE LOPEZ DE HARO, dont la petite-fille Marie de Hora, ſeconde Marquiſe de Carpio, épouſa FRANÇOIS PACHÉCO DE CORDOUE, petit fils de Pierre, Marquis de Priégo, dont vint Diégue Lopez de Haro, troiſiéme Marquis de Carpio, mort ſans poſtérité. Alors Béatrix de Haro, ſœur cadette de Marie, & tante de ce dernier, devint quatriéme Marquiſe de Carpio. Elle avoit épouſé Louïs MENDEZ DE HARO & SOTOMAYOR, iſſu d'un oncle du premier Marquis de Carpio, au moyen de quoi ce Marquiſat de Carpio rentra dans la maiſon de Haro, d'où il a paſſé par mariage dans celle de TOLÉDE.

CASTEL-RODRIGO, ville de Portugal, fut érigée en Comté par Philippe II. Roi d'Eſpagne, en faveur de CHRISTOPHLE DE MOURA, qui lui avoit rendu de grands ſervices dans la conquête de Portugal. Philippe III. Roi d'Eſpagne, l'en fit Marquis, & attacha à ce nouveau Marquiſat les honneurs de la Grandeſſe. Ce Marquiſat après avoir paſſé par alliance dans les maiſons de GUZMAN-LAS-TORRES & d'HOMODEI, eſt entré dans celle de PIO, qui le poſſéde.

CASTROMONTÉ, fut érigé en Marquiſat par le Roi Philippe IV. en juillet 1663, en faveur de Louïs DE BAEZA, Seigneur d'Eſtedar, auquel le Roi Charles II. attacha les honneurs de la Grandeſſe. Ce Marquiſat n'eſt point ſorti de la maiſon de Baëza.

DÉNIA, ville forte au Royaume de Valence, fut érigée en Marquiſat en 1484, par Ferdinand *le Catholique*, en faveur de DIÉGUE GOBEZ DE SANDOVAL & ROXAS, Comte de Coſtrogeriz, & y attacha les honneurs de la Grandeſſe.

LAGUNA, ſurnommée, *de Camero Viejo*, terre dans la nouvelle Caſtille, fut érigée en Marquiſat en février 1599, en faveur de SANCHE DE LA CERDA, fils puîné de Jean IV. Duc de Médina-Céli.

LÉGANEZ, Terre de la nouvelle Caſtille, fut érigée en 1627 en Marquiſat, par Philippe IV. en faveur de DIÉGUE PHILIPPE MESSIA DE GUZMAN, iſſu de la maiſon d'Avila, & a paſſé par ſucceſſion dans celle d'OSORIO.

MANCERA, Terre ſituée dans l'Evêché d'Avila, dont PIERRE DE TOLÉDE troiſiéme fils du premier Duc d'Albe fut le premier Seigneur, fut érigée en Marquiſat en 1623, en faveur de Pierre de Tolédé ſon arriére-petit-fils.

MONTALÉGRE, Terre en Caſtille, après avoir demeuré long-tems dans la maiſon de MANUEL, paſſa dans celle de GUZMAN, & fut érigée en Marquiſat en mai 1626, par Philippe IV. en faveur de Martin de Guzman, en la maiſon duquel ce Marquiſat ſubſiſte.

PRIÉGO, Terre, ſituée en Andalouſie, fut érigée en Marquiſat en 1501, par le Roi Ferdinand *le Catholique*, en faveur de PIERRE FERNANDEZ DE CORDOUE, Seigneur d'Aguilar, & paſſa

par mariage dans la maiſon de FIGUEROA, Comtes de Féria, & retourna dans celle de CORDOUE.

SANTA CRUCE, Terre ſituée en Caſtille, fut érigée en Marquiſat par le Roi Philippe II. en faveur d'ALVARE DE BAZAN, & paſſa par mariage dans les maiſons de PIMENTEL & de BÉNAVIDES, où il ſubſiſte.

VÉLADA, Terre ſituée en Caſtille, fut érigée en Marquiſat par le Roi Philippe II. en faveur de GOMEZ D'AVILA, Seigneur de ſaint Roman, mort en 1561. Antoine Sanche Pérez d'Avila, quatriéme Marquis de Vélada l'un de ſes Deſcendans, hérita auſſi du du Marquiſat d'Aſtorga, après la mort d'Alvare Perez Oſorio, neuviéme Marquis d'Aſtorga ſon oncle maternel; mais étant mort ſans enfans, Anne d'Avila & Oſorio ſa ſœur y ſuccéda, & les porta à EMANUEL LOUIS DE GUZMAN, IV. Marquis de Villa Manrique, dont elle eut poſtérité.

LOS VÉLES, fut érigé en Marquiſat par le Roi Ferdinand *le Catholique*, & donné avec d'autres Terres à PIERRE FAJARDO, fils de Jean Chacon, Gouverneur de Murcie, & de Louïſe Fajardo, Dame propriétaire de la ville de Carthagéne, &c. pour le recompenſer de cette ville qu'il avoit retirée de lui, & réünie à la Couronne. Ce Pierre préférant ſes Etats maternels à ceux de ſon pére, prit le ſurnom de Fajardo, & laiſſa les paternels avec le nom de Chacon à Gonſalve ſon frére puiné, qui fit la tige des Comtes de Caſtrubios, qui a paſſé par mariage dans celle de Chaves. La poſtérité maſculine de Ferdinand Joachim Fajardo ayant défailli, le Marquiſat de Los Vélès fut porté par ſa ſœur dans la maiſon de MONCADE. * L'Abbé de Vayrac, *Etat de l'Eſpagne.*

DE LA NOBLESSE D'ESPAGNE.

Les Gentilshommes Eſpagnols ne demeurent point à la campagne, comme on fait en France & en Allemagne; parce qu'il n'y a point de villages en Eſpagne, mais ſeulement des Villes, ou Citez, qu'ils appellent *Ciudades*, & des bourgs qu'ils nomment *Villas*. Ainſi les Gentilshommes ſont mêlez parmi les Bourgeois, ſans avoir aucune Seigneurie, ni Juſtice, ni aucune prérogative, (à la réſerve des Gentilshommes d'Arragon:) c'eſt pourquoi la ſimple Nobleſſe d'Eſpagne n'eſt pas conſidérée. On ne regarde comme Nobles que ceux qui ſont Chevaliers des Ordres Militaires, ou qui ont des titres de Comtes, de Marquis, ou de Ducs. Ceux qui poſſédent ces titres, étoient autrefois appellez *Ricos homes*, & *Tiuſſados*, qui ſont des mots Gothiques; car *Ric* & *Tiuff* en Alleman, ſignifie *puiſſant* & *riche*; d'où vient que l'on voit quantité de noms de Princes Goths & Francs, qui ſont compoſez du mot *Ric*, comme Alaric, Théodoric, &c. La plupart des Eſpagnols croyent que les Grands des derniers tems, ſont ce qu'étoient les *Ricos homes* d'autrefois. En effet, on voit que les anciens Rois accordoient le privilége de *Ricohumbria*, comme celui de *Grandezza.*

DES ORDRES MILITAIRES D'ESPAGNE.

Les principaux Ordres Militaires d'Eſpagne, ſont ceux de ſaint Jacques de Calatrava & d'Alcantara. Les Ordres de ſaint Jacques & de Calatrava diſputent entr'eux ſur l'ancienneté. Mais la plupart des Hiſtoriens demeurent d'accord, que l'Ordre de Calatrava fut inſtitué par le Roi dom Sanche en 1158, & celui de ſaint Jacques en 1175, ſous le régne de Ferdinand II. Peu de tems après, le même Ferdinand II. créa l'Ordre d'Alcantara en 1177. Les Chevaliers de ces trois Ordres ſuivoient en ce tems-là la Régle de ſaint Bernard. Depuis ils obtinrent diſpenſe de ſe marier. Encore à préſent ils ne ſe marient point ſans diſpenſe, mais le Pape ne la leur refuſe jamais. Au commencement il y avoit un Grand-Maître de chaque Ordre, qui jouïſſoit de plus de cent mille ducats de revenu; mais parce que les brigues des Grands pour poſſéder ces dignitez, cauſoient ſouvent des guerres civiles, Ferdinand & Iſabelle réünirent ces trois Grandes-Maîtriſes à la Couronne, par permiſſion du Pape, vers l'an 1500, & gagnérent par ce moyen trois cens mille écus de rente tout d'un coup. Il y a trente-quatre Commanderies dans l'Ordre de Calatrava, dont la grande Commanderie, eſt de dix mille cinq cens ducats de rente. Les autres ſont de neuf mille ducats, de ſept mille, ou de moindre revenu. L'Ordre de ſaint Jacques a trois grandes Commanderies, ſavoir, celle de Caſtille, de 14000 ducats; celle de Léon, de 12000 ducats, & celle de Montalvan, de 4000 ducats; & quatre-vingt-cinq autres Commanderies, dont il y en a de 14000, de 12000, & de 10000 ducats de rente. L'Ordre d'Alcantara a une grande Commanderie de 10500 ducats, & trente-deux autres Commanderies, dont les plus riches ſont de ſix ou ſept mille ducats de revenu. Outre ces trois Ordres, il y a l'Ordre de Montéza, dans le Royaume de Valence, qui n'a que treize Commanderies; & l'Ordre de la Toiſon, qui n'a aucune Commanderie, & n'eſt qu'un titre d'honneur. Il eſt bon de remarquer ici que l'Ordre de ſaint Jacques eſt appellé *le Noble*; celui de Calatrava, *le Galand*; & celui d'Alcantara, *le Riche*, quoique ſes Commanderies ne ſoient pas d'un plus grand revenu que les autres.

DES ETATS APPELLEZ CORTES, *ou Cours.*

Autrefois on aſſembloit des Conciles, ou plutôt des Etats Généraux, où, non ſeulement les Evêques & les Abbez, mais auſſi le Roi, & tous les Grands d'Eſpagne ſe trouvoient. C'étoit-là que l'on terminoit tous les différents qui naiſſoient ſur le gouvernement des Royaumes, & que l'on éliſoit ſouvent les Rois. Ainſi Siſebut y fut élu Roi d'Eſpagne, après la mort de Gondemare, vers l'an 612. Dans le quatriéme Concile de Tolède, il fut arrêté qu'aucun Roi ne ſeroit reconnu pour tel, qu'il n'eût été élu & confirmé par les Prélats, qui avoient alors beaucoup d'autorité en Eſpagne. Mais depuis l'an 1509, il n'eſt rien reſté de ces ſortes de Conciles ou Etats, que ce qu'on appelle à préſent *Cortes*, ou Cours, que le Roi d'Eſpagne aſſemble, pour faire prêter le ſerment au Prince ſon fils, comme Prince des Aſturies, & héritier de la Couronne. Il eſt à remarquer qu'en ces aſſemblées, qui ſe ſont ordinairement dans une égliſe, (peut-être à l'exemple des anciens Conciles,) le Roi eſt aſſis du côté de l'épître, & les Prélats ont leurs ſieges du côté de l'Evangile, afin de marquer l'autorité qu'ils avoient autrefois dans les Conciles ou Etats: au lieu que dans les autres occaſions, comme lorsque le Roi tient chapelle, c'eſt à dire, qu'il entend la meſſe en public, il eſt toujours placé du côté de l'Evangile. Ce ſont auſſi les Prélats qui vont faire le ſerment avant les Grands dans les *Cortes*; mais dans les cérémonies ordinaires les Grands vont les premiers. Les derniers Etats, ou *Cortes*, qui ſe ſont aſſemblez avec quelque ſolemnité, ont été tenus à Tolède en 1538, & Charles-*Quint* y ordonna, qu'il n'y auroit que dix-huit villes, dont les Députez y ſeroient reçus. Ces villes ſont, Burgos, Léon, Grenade, Séville, Cordoue, Murcie, Jaën, Tolède, Ségovie, Salamanque, Avila, Toro, Zamora, Cuença, Soria, Guadalaxar, Valladolid, & Madrid. Ces deux derniéres n'ont que le titre de *Villas*, c'eſt à dire, bourgs, & non pas celui de *Ciudades*, qui ſignifie villes: c'eſt pourquoi, à parler comme les Eſpagnols, il faudroit dire que ces *Cortes* ſont compoſées de ſeize villes & de deux bourgs. Depuis on y a ajoûté toute la Galice pour une ville.

DES PRINCIPAUX REVENUS DU ROI d'Eſpagne.

Tout le monde croit que le plus grand revenu du Roi d'Eſpagne eſt l'or & l'argent des Indes, en quoi l'on ſe trompe; car toutes ces richeſſes ne lui appartiennent pas, mais aux particuliers qui ſont travailler aux mines d'or de Potoſi, & aux mines d'argent du Mexique, en payant le droit du Roi. Après que le Roi d'Eſpagne a levé ſes droits, la plus grande partie paſſe en France, en Angleterre, en Hollande, & dans les autres Païs étrangers, pour le payement des toiles, des draps, & des autres marchandiſes que les Eſpagnols en tirent. A l'égard des impoſitions, le Roi léve à peu près quatorze pour cent ſur tout ce qui ſe vend. Les droits d'entrée & de ſortie, les impôts ſur le vin qui ſe vend en détail; les douanes, & particuliérement la taxe du papier timbré, que l'on appelle *el paper ſellado*, rapportent auſſi de très-grandes ſommes, que les Eſpagnols ſont encore monter plus haut.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ROIS d'Eſpagne.

Nous marquerons ici les Rois Viſigoths qui ont régné en Eſpagne, depuis l'an 412, juſqu'en 713, & les Rois Suéves qui ont été maîtres de la Galice, & de quelques autres. Nous en parlerons ſous le nom d'Arragon, de Caſtille, de Léon, de Navarre & de Portugal.

ROIS VISIGOTHS.

En 412	Ataulph,	régna trois ans.
415	Sigéric,	7. mois.
416	Vallia,	3. ou 13.
419 ou 29.	Théodoric I.	23. ou 33.
451	Thoriſmond,	2
453	Théodoric II.	13
466	Evaric ou Evarige,	17
484	Alaric,	23
507	Géſalic,	4
511	*Théodoric.*	15
526	Amalaric *ou* Amauri,	5
531	Theudis *ou* Theudas,	17
548	Theudiſcle *ou* Théodogéſile,	1
549 *ou* 550	Agila *ou* Aquilane,	4
554	Athanagilde,	13
567	Lewa *ou* Liuba I.	1
568	Leuvigilde,	18
586	Récaréde I.	15
601	Lewa *ou* Liuba II.	2
603	Viteric,	7
610	Gondomar *ou* Gondemare,	2
612	Siſebut *ou* Siſebode,	9
621	Récaréde II.	trois mois.
621	Suintile *ou* Chintillane,	10
631	Siſenaud,	5
636	Chintile *ou* Suintile II.	4
640	Tulca *ou* Tulgas,	2
642	Chindaswinthe,	7
649	Récheſuind,	23
672	Vamba *ou* Bamba,	8
680	Eruige *ou* Eringe,	7
687	Egica *ou* Egega,	14
701	Vitiza,	9
710	Rodéric, tué en 713.	

ROIS SUEVES.

En 409	Ermeric *ou* Hermanric,	31
440	Réchila	7
447	Réchiaire,	9
456	Maldras,	4
460	Frumarius,	3
463	Rémiſmond,	
	Théodomond.	
558	Théodémire *ou* Ariamire,	10

569

569 Miron, 13
581 Eburic *ou* Eboric, 2
583 Le Tiran Andéca ſoumis par Leuvigilde Roi des Viſigoths.

Les Royaumes d'Eſpagne furent réünis ſous le régne de Ferdinand V. Roi d'Arragon, qui ſuccéda à Jean II. en 1474, & qui ſe maria à Iſabelle, Reine de Léon & de Caſtille.

DERNIERS ROIS D'ESPAGNE.

1474	Ferdinand & Iſabelle	
1505	Philippe I. Archiduc d'Autriche.	
1516	Charles I.	39
1555	Philippe II.	43
1598	Philippe III.	23
1621	Philippe IV.	44
1665	Charles II.	35
1700	Philippe V. Il réſigne ſa couronne à ſon fils aîné.	24
1724	Louïs I.	*7 mois & demi.*
1724	Philippe V. reprend la couronne.	

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ESPAGNE.

Outre les anciens Auteurs, Polybe, Plutarque, Diodore de Sicile, Florus, Juſtin, Tite-Live, Dion Caſſius, Séneque, Pline, Strabon, Ptolomée, Priſcien, Aviénus, Béroſe, Pomponius Méla & divers autres qui font mention de l'Eſpagne, on doit conſulter ſaint Iſidore, Idace, Jean de Gironne, & ceux qu'on a mis dans le corps de l'Hiſtoire d'Eſpagne, que nous avons ſous le titre d'*Hiſpania illuſtrata*, en quatre volumes. Nous avons auſſi Mariana, Rodéric Sanctius, Alphonſe de Carthagéna, Vaſæus, Rodéric de Tolède, Jérôme Paul, Jérôme Blancan, Ambroiſe Moralès, Charles Vérard, Céſar Campana, Bernard Gomès, Sandoval, François Tarapha, Pierre Antoine, Mario de Sicile, Jean Bracellius, Antonius Nebriſſenſis, Antonius Auguſtinus, Matamore, Damien Goëz, Salazar, Turquet, Surita, diverſes Chroniques, & divers Voyages d'Eſpagne, Valdeſius, Baronius, Sponde, Bzovius, Rainaldi, Cluvier, Botero, Favin, Sanſon, Du Val, Baudrand, Mérula, Nonius, Alfonſe Fernandez, *Comp. de los Rej. de Eſp.* Athanaſius de Lobéra, *Chron. de los Rej. de Eſp.* Petrus de Eſcavias, *Repert. de Princ. de Eſp.* Julien del Caſtillo, *Hiſt. de los Rej. Godos.* Gundiſalvus Fernandez de Oviedo, *Hiſt. de Eſp.* Ferdinand de Bulgar, *Hiſt. &c.* Andreas Schottus, Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſp.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* P. Rapin, *Inſtruction pour l'Hiſtoire* & *Réflexions ſur la Philoſophie.* Baillet, *Jugement des Savans.* Bertault, *Journal d'un Voyage d'Eſpagne en* 1660.

ESPAGNE, ou NOUVELLE ESPAGNE, province de l'Amérique ſeptentrionale. Quelquefois les Eſpagnols comprennent ſous ce nom toute cette Amérique; mais les autres la bornent entre les deux mers du nord & du Sud, depuis le Tropique du Cancer juſqu'à l'Iſthme de Panama. Fernand Cortez y arriva en 1519, & en fut maître abſolu pour l'Empereur Charles-Quint au mois d'août 1521. *Voyez* CORTEZ.

Avant lui Jean de Grijalve, envoyé par Diégo Vélaſquez, Gouverneur de Cuba, en avoit découvert quelques endroits. Toutes les provinces de ce païs ſont compriſes ſous trois Audiences, ou Préfectures, qui ſont Mexique, Guadalajara, ou nouvelle Galice, & Guatimala. La premiére Préfecture ou Audience de Mexico, qui eſt dans le milieu, comprend ſept petites provinces; Mexico, & Méchoacan, ſur la Mer du Sud; Panuco & Jucatan, ſur le Golfe du Mexique; los Angelos, Guaxaca, & Tabaſco ſur l'une & l'autre mer. L'Audience de Guadalajara, comprend encore ſept petites provinces, qui ſont Guadalajara, Cinaloa, Zacatécas, la Nouvelle Biſcaye, Culiacan, Chiametla & Xaliſco. La Préfecture de Guatimala a huit provinces, Guatimala & Soconuſco ſur la mer du Sud; Chiapa au midi de Tabaſco, Vera Pax & Honduras ſur la mer du Mexique; Nicaragua, Coſtarica & Véragua ſur l'une & l'autre mer. Ce païs ſurpaſſe de beaucoup toutes les autres parties de l'Amérique, en campagnes fertiles, & en pâturages. On y voit quantité de chevaux, de bœufs, de vaches, & d'autre bétail. La terre y rapporte de bon froment, les arbres y produiſent d'excellens fruits. Il n'y a que les raiſins qui n'y meuriſſent pas aſſez pour en tirer du vin; & ce qui cauſe ce défaut, c'eſt que les mois de juillet & d'août y ſont trop pluvieux. Si l'on y fait quelque vendange, le vin eſt foible & un peu aigre. Le ciel y eſt clair & ſerein, principalement depuis le commencement de novembre juſqu'en avril; ce qui eſt commun à toutes les autres provinces de l'Amérique, qui ſont entre le Tropique du Cancer & la Ligne équinoxiale; mais depuis juin juſqu'en ſeptembre il y pleut ordinairement. On fait deux moiſſons par an dans la Nouvelle Eſpagne, ſelon la diverſité de l'air & de la terre; car ſur les collines on y ſéme en avril & en mai pour moiſſonner en octobre; mais dans les terres baſſes & humides, on ſéme en octobre, pour faire la recolte en mai; c'eſt pourquoi du tems des Sauvages, les provinces étoient diviſées en chaudes & en froides, non pas qu'il y en ait de froides effectivement, puiſque tout ce païs eſt dans la Zone torride; mais à cauſe des différentes quantitez qu'elles ont pour les ſemailles & la moiſſon. On y a découvert quantité de mines d'argent, mais celles d'or y ſont rares. * Acoſta, *l.* 7. Oviedo, *l.* 17. Texeira. Herrera. Linſchot. Sanſon. De Laët, *Hiſt. du Nouveau Monde.*

ESPAGNE (Louïs d') Amiral de France. *Cherchez* dans l'article d'Amiral, N. XV. de la Liſte.

ESPAGNE, (Charles d') Connétable de France. *Cherchez* dans l'article de Connétable, le N. XIII. de la Liſte.

ESPAGNE, maiſon conſidérable dans le haut Languedoc & en Guienne. On la tient ſortie des anciens Comtes de Cominges, par des puinez, qui eurent pour leur appanage l'ancien Vicomté de Coſerans, & qui portérent pendant un long-tems dans leurs titres *par la grace de Dieu.* La branche âinée de ceux-ci tomba au XV ſiécle dans la maiſon de Foix-Rabat par le mariage de *Léonore* de Cominges, fille de *Raimond-Roger*, Vicomte de Coſerans, avec *Jean* de Foix II. du nom, Vicomte de Rabat. Les branches cadettes de ces Cominges, Vicomtes de Coſerans, ont ſubſiſté, la premiére en la perſonne des Comtes de Cominges & des Marquis de Vervins; la ſeconde par les Vicomtes de Bourniquel & les Seigneurs de Cieura, puînez des anciens Barons & Comtes de Péguillan finis par une fille mariée dans la famille de Villemur, Barons de Palliez, depuis Comtes de Péguillan. La troiſiéme prit le nom d'ESPAGNE, ou d'*Hiſpania*, & eut pour tige JEAN-ARNAUD d'Eſpagne, Comte de Coſerans, Baron de Monteſpan, dont la poſtérité âinée eſt fondue au XVI ſiécle dans la maiſon de Pardaillan-Gondrin, par le mariage de *Paule*, fille d'*Arnaud* d'Eſpagne, Baron de Monteſpan, avec *Antoine* de Pardaillan, Baron de Gondrin. Le ſecond rameau de cette troiſiéme branche, fit le rejetton de Panaſſac, dont étoit iſſu GALAUBIAS d'Eſpagne, Seigneur de Panaſſac, de Seiſſes & de Launaguet, Sénéchal de Toulouſe, qui vivoit en 1509. Sa poſtérité finit en la perſonne de *Jacques-Mathieu* d'Eſpagne, Seigneur de Panaſſac, &c. qui maria en 1570 ſa fille unique à Henri de Noailles Comte d'Agen, Gouverneur d'Auvergne. Un rameau ſorti auſſi des anciens Barons de Monteſpan, eſt celui des Seigneurs de Ramefort, qui a commencé en la perſonne de CHARLES d'Eſpagne, Baron de Ramefort, fils de MATHIEU d'Eſpagne, Seigneur de Monteſpan, & de *Catherine* de Foix-Rabat: il épouſa *Marie* d'Aure, fille de *Jean*, Vicomte d'Aſtier, & de *Jeanne* de Foix, & de lui vint ONUPHRE d'Eſpagne, Baron de Ramefort, de qui deſcendent tous ceux de ce nom. N'oublions pas que *Thibaut* d'Eſpagne fut fait Conſeiller Clerc au Parlement de Toulouſe lors de ſon inſtitution, qu'un autre de la même famille, étoit Capitoul de la même ville en 1368, que *Roger* d'Eſpagne accompagna Gaſton III. Comte de Foix ſon couſin, lorſque ce Comte vint voir à Toulouſe le Roi Charles VI. en 1389, & qu'*Arnaud* d'Eſpagne étoit Evêque d'Oléron en 1445. * Juvénal des Urſins. La Faille, *Traité de la Nobleſſe des Capitouls.*

ESPAGNE, (Jean d') natif de Dauphiné, & Miniſtre de l'Egliſe Françoiſe de Londres, au XVII ſiécle, a publié divers Opuſcules. On les raſſembla en un corps dans l'édition de Genéve 1670, qui eſt en trois volumes *in douze.* L'édition de la Haye 1674 ne contient que deux tomes *in douze.* Parmi les Opuſcules, il y en a un entre autres, qui a pour titre, *Erreurs populaires ès points généraux qui concernent l'intelligence de la Religion.* Ce livre contient de très-bonnes choſes. Il le dédia à Charles I. Roi d'Angleterre. Cet Auteur, ſans reſpecter la faveur publique de ſon parti pour un Ouvrage de Calvin, a critiqué aſſez librement ſon Catéchiſme diviſé en 55 Sections. Ce Catéchiſme ſert de texte pour l'un des Sermons du dimanche dans les égliſes de la Confeſſion de Genéve, & c'eſt l'un de leurs livres liturgiques. Il fut reçu avec applaudiſſement de toutes les égliſes Reformées dès qu'il parut en 1540, & il a été traduit en pluſieurs langues. * Bayle, *Dict. Crit.* 2. *édit.* 1702.

ESPAGNET, (Jean d') Préſident au Parlement de Bourdeaux, qui a été l'un des ſavans hommes du XVII ſiécle, goûta la nouvelle Philoſophie, & donna au public des marques du progrès qu'il y avoit fait, dans ſon *Enchiridion Phyſicæ reſtitutæ*, qui fut imprimé à Paris en 1623, & qui depuis a été traduit en François ſous ce titre, *La Philoſophie des Anciens rétablie en ſa pureté.* Il avoit joint au premier un Traité de la Pierre Philoſophale, *Arcanum Hermeticæ Philoſophiæ opus.* Il publia, en 1626, un vieux manuſcrit intitulé, *le Rozier des Guerres*, & l'accompagna d'un Traité de ſa façon ſur l'Inſtitution du jeune Prince. Il croyoit que ſon édition étoit la premiére; mais il ſe trompoit. Ce livre avoit été imprimé *in folio* l'an 1523 & cette édition eſt plus ample, que celle d'Eſpagnet. * Sorel, *de la Perfection de l'homme.* Bayle, *Diction. Critique.*

ESPAGNOLE, île. *Voyez* HISPANIOLA.

ESPAGNOLET, Peintre. *Cherchez* RIBERA (Joſeph.

ESPARBEZ de Luſſan, (François) Vicomte d'Aubeterre, &c. Seigneur de Luſſan & de la Serre, Gouverneur de Blaye, Sénéchal d'Agénois & de Condomois, ſervit le Roi Henri IV. en ſes guerres, & fut créé Maréchal de France le 18 ſeptembre 1620. Il commanda l'armée du Roi aux ſiéges de Nérac & de Caumont en 1621, & mourut en janvier 1628.

Il deſcendoit d'ARMAND d'Eſparbez, Seigneur de la Fitte, qui épouſa *Honorée* de Guiſtarol, dont il eut 1. ODET I. qui ſuit; & 2. *Octavien* d'Eſparbez, Chevalier de ſaint Jean de Jéruſalem, Commandeur du temple de Bordeaux.

2. ODET d'Eſparbez I. du nom, Seigneur de la Fitte, vivoit en 1485, & fut pére d'ODET II. du nom, qui ſuit.

3. ODET d'Eſparbez II. du nom, Seigneur de Luſſan, de la Fitte, vivoit en 1523. Il épouſa le 23 mars 1479, *Baillette* du Mont, dont il eut 1. BERTRAND, qui ſuit; 2. *Antoine*, vivant en 1521; 3. *Céſar-Dominique-Pierre*, Commandeur de la Chapelle, qui ſervit au ſiége de Rhodes; 4. *Jean*, Commandeur d'Elbrin; 5. *Guillaume*, Chevalier de Rhodes; & 6. *Jacques* d'Eſparbez.

4. BERTRAND d'Eſparbez, Seigneur de Luſſan, &c. vivoit en 1549. Il épouſa le 26 août 1543, *Louiſe* de ſaint Félix, dont il eut, 1. PHILIPPE, qui ſuit; 2. FRANÇOIS, qui a fait la branche des Seigneurs de Feuqua, *rapportée cy-après*; 3. *Pierre*, Commandeur d'Argenleux, Grand Prieur de ſaint Gilles, & Ambaſſadeur pour ſon Ordre vers le Roi Henri IV; 4. *Jean* & 5. *François*, Chevaliers de Malthe, tuez à bataille de Dreux en 1562; 6. N. Seigneur de Piſſas, mort ſans alliance, d'une bleſſûre qu'il reçut à Sainte-Foi; 7. JEAN-PAUL, qui a fait la branche des Seigneurs d'Aubeterre, *mentionnée cy-après*; 8. *Julienne*, mariée le 15 ſeptembre 1560, à *Bernard* de Barrault; & 9. *Joſeph* d'Eſparbez, Meſtre de camp du Régiment de Picardie & de Piémont, Capitaine de cent hommes d'armes, Gouverneur de Nantes, qui épouſa *Jeanne* du Bois Rouvray, dont il eut, *Joſeph*, Evêque de Pamiers en 1608, mort le 5 décembre 1625; & *Charles* d'Eſparbez de Luſſan,

Sei-

Seigneur de Braſſais, Enſeigne d'une compagnie d'ordonnance, qui de *Françoiſe* du Pleſſis, fille de *René*, Seigneur de la Rochepíchemer, & de *René* Bourré-Jarzé, eut pour fils, *Charles* d'Eſparbez de Luſſan, Seigneur de Braſſais.

5. PHILIPPE d'Eſparbez, Seigneur de Luſſan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Mauveſin pour le Roi de Navarre, épouſa *Charlotte* de Goulart, dont il eut 1. *Jacques*, mort à 30 ans ſans alliance; 2. PIERRE, qui ſuit; 3. *François*, qui épouſa l'héritiére d'Aulin, mort à l'âge de 35 ans; & ſix filles.

6. PIERRE d'Eſparbez, Seigneur de Luſſan, Gouverneur de Taraſcon en 1619 & 1624, mourut ſans laiſſer de poſtérité de *Magdeleine* d'Ornano, fille d'Alfonſe, Maréchal de France.

SEIGNEURS DE FEUQUA.

5. FRANÇOIS d'Eſparbez ſecond fils de BERTRAND, Seigneur de Luſſan, & de *Louiſe* de ſaint Félix, fut Seigneur d'Aulmenort, & ſucceſſivement Gouverneur de Leitoure, de Nérac, de ſaint Séver, & du Comté & Forêt de Gaure. Il commandoit, en 1565, quatre cens hommes du Regiment de Guienne, & deux ans après, trois cens du Régiment de Tilladet. Le Roi de Navarre le retint de ſon Conſeil en 1580, & le fit Mâitre d'Hôtel de la Reine Marguerite, en 1583. Il épouſa, le 30 août 1565, *Anne* du Verdier, Dame de Feuqua, dont il eut 1. PIERRE JACQUES, qui ſuit; & 2. *Jean-Paul* d'Eſparbez de Luſſan, qui épouſa le troiſiéme mai 1594, *Françoiſe* de Carbonneau, dont il eut *François*, Chevalier de Malthe en 1619; & *Annibal* d'Eſparbez, Seigneur de Lunport, qui de *Françoiſe* de Redon, eut pour fils, *François* d'Eſparbez, Chevalier de Malthe en 1659.

6. PIERRE-JACQUES d'Eſparbez de Luſſan, Seigneur de Feuqua, fut Capitaine de cavalerie ſous le Duc de Mercœur en 1593, puis Lieutenant Général de ſa cavalerie légére, & épouſa par contract du 21 octobre 1593, *Aunodette* de Carbonneau, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui ſuit; 2. *N.* Capitaine d'infanterie de la Sarre, tué à Balaguier en Catalogne; 3. *N.* Lieutenant de cavalerie dans le Régiment d'Aubeterre, mort dans le ſervice; & 4. *N.* d'Eſparbez de Luſſan, Capitaine de cavalerie au Régiment d'Aubeterre.

7. FRANÇOIS d'Eſparbez de Luſſan, Seigneur de Feuqua, &c. ſervit dans les guerres contre les Huguenots aux ſiéges de Nérac & de Montauban ſous le Duc de Mayenne, & le Maréchal d'Aubeterre ſon parent, & épouſa le cinquiéme ſeptembre 1618, *Anne* du Bouzet, dont il eut PONS, qui ſuit.

8. PONS d'Eſparbez de Luſſan, Seigneur de Feuqua, & de ſaint Mézart, Baron de Pélicanne, ſervit en Catalogne ſous le Comte d'Harcourt & le Prince de Condé, & épouſa le neuviéme mai 1665, *Olive* de la Chabanne.

SEIGNEURS D'AUBETERRE.

5. JEAN-PAUL d'Eſparbez, ſeptiéme fils de BERTRAND Seigneur de Luſſan, & de *Louiſe* de Saint-Felix, fut Seigneur de Luſſan, de la Serre, de la Garde, de ſaint Savin, de Vitrieſſe, & de Chadenac, Capitaine des Gardes Ecoſſoiſes du corps du Roi, Gouverneur de Blaye, Sénéchal d'Agénois & de Condomois, & fut nommé Chevalier de l'Ordre du ſaint Eſprit. Il ſervit les Rois Charles IX, Henri III, & Henri IV, dans leurs guerres, & mourut fort âgé le 18 novembre 1616. Il épouſa *Catherine* de Montagu, Dame de la Serre, dont il eut, 1. FRANÇOIS, qui ſuit; 2. *Julienne*, mariée à *Bernard* de Bezolles, Seigneur de la Broſſe, Lieutenant du Maréchal de Roquelaure en Guienne; & 3. *Antoinette* d'Eſparbez, alliée à *Jean* de Grignaux, Seigneur de Bonnes.

6. FRANÇOIS d'Eſparbez, Seigneur de Luſſan, &c. Maréchal de France, qui a donné lieu à cet article, épouſa le 19 août 1597, *Hippolyte* Bouchard, Vicomteſſe d'Aubeterre, fille unique de *David*, Vicomte d'Aubeterre, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Périgord, & de *Renée* de Bordeilles, dont il eut, 1. PIERRE BOUCHARD, qui ſuit; 2. FRANÇOIS, qui fit la branche des Comtes d'Aubeterre, *rapportée cy-après*; 3. *Roger*, Comte de Luſſan, mort ſans poſtérité de *Louiſe* de la Riviére, fille d'*Antoine*, Seigneur de Cheny, morte le 27 mai 1680; 4. *Louis*, Comte de la Serre, Lieutenant Général des armées du Roi & de la Haute Guienne, Sénéchal d'Agénois & de Condomois, qui ſe ſignala dans les batailles de Rocroy & de Nortlingue, & en pluſieurs autres occaſions, & mourut en juin 1693, laiſſant de *Catherine* de Tiercelin-Saveuſe, *François*, Comte de la Serre, mort en Portugal; *Marguerite*, Religieuſe à Prouille; & *Louiſe* d'Eſparbez, mariée a *François*, Marquis de Coſnac, morte en 1689; 5. *Léon*, dit le Chevalier d'Aubeterre Gouverneur de Collioure, mort ſans alliance le 27 avril 1707, âgé de 88 ans, étant le plus ancien Lieutenant Général des armées du Roi; 6. *Alexandre*, mort jeune; 7. *Marie*, alliée à *Léon* de Sainte-Maure, Comte de Jonzac, Chevalier des Ordres du Roi; 8. *Iſabelle*, mariée à *Pons* de Salignac, Comte de Fénélon; 9. *Antoinette*, qui épouſa, en 1619, *Jean*, Seigneur de Loſſes; mais ſon mariage ayant été déclaré nul, elle prit une ſeconde alliance, en 1628, avec *Hector*, Comte de Leau; 10. *Magdelaine*, Religieuſe à Condom; & 11. autre *Magdelaine* d'Eſparbez de Luſſan, Abbeſſe de Prouille.

7. PIERRE BOUCHARD d'Eſparbez de Luſſan, Vicomte d'Aubeterre, &c. épouſa le 26 octobre 1645, *Marie-Claire*, fille d'*Antoine-Arnaud* de Pardaillan & de Gondrin, Marquis de Monteſpan & d'Antin, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ſes Gardes du Corps, &c. & de *Paule* de ſaint Lary ſa ſeconde femme, dont il eut, CHARLES-LOUÏS-HENRI-BOUCHARD, qui ſuit.

8. CHARLES-LOUÏS-HENRI-BOUCHARD d'Eſparbez, Marquis d'Aubeterre, &c. épouſa le neuviéme novembre 1679, *Henriette-Dorothée* Bouchard d'Aubeterre, fille de *Louïs*, Seigneur de S. Martin, & de Gemoſac, & de *Catherine Bérénice* de Baudean de Parabére, dont il eut, JEAN-HENRI-BOUCHARD, qui ſuit; 2. *Charles-Louïs-Henri*; & 3. *Henriette* d'Eſparbez de Luſſan.

9. JEAN-HENRI-BOUCHARD d'Eſparbez de Luſſan.

COMTES D'AUBETERRE ET DE JONZAC.

7. FRANÇOIS BOUCHARD d'Eſparbez de Luſſan, ſecond fils de FRANÇOIS, Seigneur de Luſſan, &c. Maréchal de France, & d'*Hippolyte* Bouchard, Vicomteſſe d'Aubeterre, fut Comte d'Aubere & de Bonne, ayant été inſtitué héritier par ſa mére, Lieutenant Général des armées du Roi, & mourut le 28 février 1683, âgé de 75 ans. Il épouſa *Marie* de Pompadour, fille de *Philibert*, Marquis de Pompadour, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général au Gouvernement de Limoſin, & de *Marie* Fabry, dont il eut, 1. PIERRE-BOUCHARD, qui ſuit; 2. *Marie*; & 3. autre *Marie* d'Eſparbez de Luſſan.

8. PIERRE BOUCHARD d'Eſparbez de Luſſan, Comte d'Aubeterre, Lieutenant Général des armées du Roi, & Gouverneur de Collioure, à épouſé en 1678, *Julie-Lucine* de ſainte-Maure, Dame de Jonzac, fille unique & héritiére d'*Alexis*, Comte de Jonzac, & de *Suſanne* Catelan, dont il a *N.* qui ſuit, & trois filles.

9. *N.* d'Eſparbez de Luſſan, Comte de Jonzac, &c. à épouſé le 27 mars 1713, *N.* Hénault, fille de *N.* Hénault, Fermier Général. * *Voyez* le P. Anſelme, &c.

ESPARRE, petite ville du Bourdelois, près de la mer, a donné ſon nom à un Seigneur de la maiſon de Foix. *Voyez* FOIX.

* ESPARSA ARTIÉDA (Martin d') naquit en 1606 à Eſcaroz en Eſpagne dans le voiſinage de Pampelune & entra en 1621 dans la Société des Jéſuites. Après avoir profeſſé la Philoſophie à S. Jaques de Compoſtelle, & la Théologie à Salamanque, il fut appellé à Rome, où il eut une des plus hautes charges de ſon Ordre, & fut fait Examinateur des livres, Inquiſiteur, & Membre de la Congregation des Rites. On a de lui, *Tractatus de immaculata conceptione B. Virginis*; *Curſus Theolog.*; *Epiſt. S. Auguſt.*; *de Virtutib. Moral.* &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *Biblioth. Soc. Jeſ.*

ESPARTEL, ou SPARTO, anciennement *Ampeluſia Cotes*. C'eſt le cap le plus ſeptentrional de l'Afrique, qui eſt dans la côte du païs d'Habata, province du Royaume de Fez, au couchant de la ville de Tanger, vis à vis du détroit de Gibraltar. Les Anciens lui donnérent le nom d'*Ampeluſia*, c'eſt à dire, un païs de vignes, à cauſe de la quantité de vignes qu'il y avoit. * Maty, *Dict. Géogr.*

ESPÉE. *Voyez* ÉPÉE.

ESPEISSES. *Cherchez* FAYE.

ESPEISSES, (Antoine d') Juriſconſulte célébre, né à Montpellier, ſur la fin du XVI ſiécle, vers l'an 1594. fit de très-grands progrès dans l'étude du Droit, & paſſa les premiéres années de ſa vie dans le Parlement de Paris, où il fit amitié avec Jacques de Bauques Avocat. Ils réſolurent d'écrire enſemble ſur toutes les matiéres de Droit, & commencérent par compoſer un Traité des ſucceſſions, qui fut publié à Paris l'an 1623. Mais de Bauques étant mort peu de tems après, Antoine d'Eſpeiſſes continua ſeul cette grande entrepriſe. Il ſe retira enſuite à Montpellier, & y travailla près de vingt ans aux trois volumes que nous avons de lui. Il y concilia, avec le Droit François, les plus importantes matiéres du Droit Romain, & mourut vers l'an 1658, lorſque ſon Ouvrage étoit en état de paroître.

*ESPEN (Zéger Bernard d') ſavant & célébre Canoniſte, naquit à Louvain le neuviéme juillet 1646. Après ſon Cours de Philoſophie où il ſe diſtingua, & quelques années de Théologie, dégoûté des épines de la Scholaſtique, il s'attacha à l'étude de la Diſcipline ancienne & moderne. Ayant reçu l'Ordre de Prêtriſe en 1673, & le bonnet de Docteur en Droit deux ans après, il vécut juſqu'en 1702, dans le Collége du Pape Adrien VI, avec MM. van Viane & Huygens Docteurs en Théologie d'un grand mérite. Humble, ſimple, frugal, aimant les pauvres à qui il donnoit les revenus de ſa Chaire, & une partie de ceux de ſon patrimoine, il ne ſe fit remarquer que par ſa candeur & ſa piété, ne ſe montra au Public que par ſes Ecrits, & fut conſulté de tous côtez, même par les Tribunaux de Juſtice, par les Evêques & par quelques Souverains. Il perdit la vue à l'âge de 65 ans, par une cataracte qui ne fut levée que deux ans après, & il n'en fut ni moins gai ni moins appliqué à l'étude. Divers adverſaires lui ſuſcitérent, malgré ſon extrême modération, des traverſes plus pénibles. En 1707, le P. Deſirant, Auguſtin, lui ſuppoſa, & à d'autres Ecléſiaſtiques de mérite, des lettres, & d'autres Actes remplis de projets criminels en matiére de Religion & d'Etat, qu'il avoit fait écrire par un jeune Notaire. Ces piéces furent déclarées par ſentence d'une Jointe extraordinaire, établie à ce ſujet, inventées à plaiſir, fauſſes, ſcandaleuſes & ſéditieuſes, & le P. Deſirant fut banni des Etats de ſon Souverain. En 1719, ayant été accuſé par M. Govarts Vicaire Apoſtolique de Boisleduc, d'avoir enſeigné que la Juriſdiction contentieuſe des Evêques n'eſt que précaire, il ſe pourvut au grand Conſeil de Malines dont M. Govarts étoit Membre, & y obtint une ſentence qui le juſtifioit pleinement. En 1725, il fut attaqué de nouveau, ſur ce que dans un Ecrit ſur le ſacre des Evêques, il avoit paru approuver comme canonique le ſacre de M. Steenoven Archevêque d'Utrecht. Après pluſieurs procédures irréguliéres, recommencées à différentes repriſes, le Recteur de l'Univerſité rendit le 27 février une ſentence prématurée contre M. van Eſpen, ſans prononcer ſur le fonds de la cauſe. Ce Docteur crut que l'on avoit deſſein de l'arrêter, & ſe retira à Maſtricht, puis à Amersfort dans la 83 année de ſon âge. Cette retraite ne fit pas perdre à l'Empereur la bonne opinion que ſa Maj. Imp. avoit toujours eue de M. van Eſpen: car plus de trois mois après, c'eſt à dire, le 24 mai 1728, ce Prince donna à Guillaume Metternich Imprimeur de Cologne, un nouveau privilége ſigné de la propre main de S. M. pour imprimer tous les Ouvrages de ce ſavant Auteur. Le plus conſidérable eſt ſon *Jus Eccleſiaſticum Univerſum*, qui eſt généralement eſtimé. Il y a fait un Supplément qui parut à Paris avec

pri-

privilége en 1728, accompagné d'un Commentaire abbrégé ſur Gratien. Il a donné outre cela pluſieurs Ouvrages ſur des matiéres particuliéres, dont les principaux ſont, *De Peculiaritate & Simonia*; *De Officiis Canonicorum*; *Tractatus-Hiſtorico Canonicus in Canones*; *De Cenſuris*; *De promulgatione Legum Eccleſiaſticarum*; *de Recurſu ad Principem*; *Vindiciæ Reſolutionis Doctorum Lovanienſium pro Eccleſia Ultrajectenſi*. Il n'a pas mis ſon nom à ce dernier Ouvrage, parce qu'il parut dans le tems qu'on le pourſuivoit le plus vivement, à cauſe de ce qu'il avoit écrit en faveur de l'Egliſe d'Utrecht. On a auſſi imprimé toutes les piéces de ſon procès avec M. Govarts, & toutes celles de ſon dernier procès. Ses Oeuvres ont été imprimées cinq fois, une à Louvain, trois en Allemagne, & une à Rouen. On aſſûre qu'il s'en fait actuellement une édition à Veniſe; mais on peut dire qu'aucune de ces éditions n'eſt complette, parce qu'il paroiſſoit toûjours quelque nouvel Ouvrage de l'Auteur. Il a laiſſé, en mourant, des manuſcrits conſidérables qui ſont en état de voir le jour, & qui contiennent des Diſſertations & des Réflexions ſur les Canons anciens & nouveaux. * *Le P. Deſirant ou Hiſtoire de la Fourberie de Louvain. Æquitas ſententiæ Parlamenti Mecklinienſis. Cauſa Eſpeniana. Tres-Humbles remontrances du Docteur van Eſpen à S. M. Imp. & Cathol. Mémoire Manuſcrit.*

ESPENCE. *Voyez* ÉPENCE.

ESPENSE. *Voyez* ÉPENSE.

ESPÉRANCE, Déeſſe honorée par les Romains, qui lui avoient élevé deux temples à Rome. Héſiode feint qu'elle reſta ſeule dans la boëte de Pandore. Tite-Live dit que le temple de l'Eſpérance, qui étoit à la place des herbes à Rome, fut renverſé par un coup de foudre. Lilio Giraldi aſſûre avoir vu une médaille de l'Empereur Adrien, où cette Déeſſe étoit répréſentée, avec ces mots *Spes Populi Romani.* On la répréſente ſous la figure d'une Déeſſe, vétue de verd, couronnée d'une guirlande de fleurs, & tenant entre ſes bras un petit amour, à qui elle donne la mammelle. On lui donne auſſi pour attribut une ancre de vaiſſeau. * Tite-Live, *l.* 21. Giraldi, *Syntagma* 1. Baudouin, *Iconologie de Ripa*.

ESPERNAY. *Voyez* ÉPERNAY.

ESPERNON. *Voyez* ÉPERNON.

ESPERVIER. *Voyez* ÉPERVIER.

ESPES, (Diégo d') Chanoine, ou ſelon d'autres, Clerc de l'Egliſe de ſaint Sauveur de Sarragoſſe, natif du bourg d'Arandiga dans l'Aragon, étudia ſous Jérôme Blanca, & s'acquit une connoiſſance particuliére des Antiquitez d'Eſpagne. On a divers Ouvrages de ſa façon, comme l'Hiſtoire Latine de l'Eglige de Sarragoſſe en trois volumes, &c. Diégo d'Eſpes mourut le 27 octobre 1602. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. &c.*

ESPIC. *Voyez* EPIC.

ESPINAC. *Voyez* E'PINAC.

ESPINAL. *Voyez* E'PINAL.

ESPINAY. *Voyez* E'PINAY.

ESPINAY-SAINT-LUC. *Voyez* E'PINAY-SAINT-LUC.

ESPINE, famille. *Voyez* E'PINE.

ESPINOSA, (Jean) Eſpagnol, vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, & compoſa divers Traitez, *Gynæcepœnos*, *Dialogo en laude de las Mugeres*, *Micracantibon*, *&c.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſp. &c.*

ESPINOSA DE LOS MONTES, bourg ou petite ville d'Eſpagne dans la vieille Caſtille, eſt vers les Montagnes des Aſturies, à trois lieues de Médina del Pomar, du côté du couchant. La plupart des Géographes le prennent pour l'ancienne *Vellica*, ville épiſcopale, que quelques autres placent à *Trevinno*, petite ville de l'Alava. * Maty, *Dict. Géorgr.*

ESPINOSA, bourg d'Eſpagne dans la Biſcaye, eſt vers les confins des Aſturies, à trois lieues de S. Andero. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Octaviolca*, ou *Ottaviolca*, ville des Cantabres, que d'autres placent à *Ordunna*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ESPINOY. *Voyez* E'PINOY.

ESPIRITU-SANTO. *Voyez* SPIRITU-SANTO.

ESPRIT, (Jacques) étoit de Béziers, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Membre de l'Académie Françoiſe où il fut reçu en 1639. Nous avons de lui des *Paraphraſes de quelques Pſeaumes*; la *Fauſſeté des Vertus humaines*; & des *lettres*. Il mourut en 1678. * Pelliſſon, *Hiſtoire de l'Académie.*

ESPRIT, (Saint) Ordre de Chevalerie. Nous trouvons deux Ordres de ce nom. Le premier nommé du S. Eſprit, ou *Droit Déſir*, fut inſtitué par Louïs d'Anjou, dit de Tarente, Prince du ſang de France, Roi de Jéruſalem & de Sicile, époux de Jeanne I. Reine de Naples, & Comteſſe de Provence. Il mit cet Ordre ſous la protection de ſaint Nicolas de Bari, dont l'image pendoit au bas du collier de l'Ordre. L'inſtitution s'en fit dans le château de l'Oeuf de Naples, le jour de la Pentecôte 1352, par une Conſtitution contenant 25 chapitres, & qui commence ainſi dans le ſtyle de ce tems-là.

Nous Loys par la grace de Dieu, Roi de Jéruſalem & de Sicile, Allonneur du Saint Eſprit, lequel jour par la grace que nous fûmes couronnez de nos Royaumes; en eſſaucement de chevalerie, & accroiſſement honneur, avons ordonné de faire une compagnie de Chevaliers, qui ſeront appéllez les Chevaliers du S. Eſprit du Droit Deſir, & leſdits Chevaliers ſeront au nombre de trois cens, deſquels Nous, comme Trouveur & Fondeur de cette compagnie, ſerons Princeps; & auſſi doivent être tous nos ſucceſſeurs, Rois de Jéruſalem & de Sicile, &c.

Comme ce Prince mourut ſans enfans de la Reine Jeanne I. ſa femme, & qu'il y eut après ſa mort d'étranges révolutions dans ce Royaume-là, cet Ordre périt tellement, qu'il n'en feroit pas même reſté la mémoire, ſi l'original de la Conſtitution du Roi Louïs, ne fut tombée par hazard au pouvoir de la République de Véniſe, qui en fit préſent à Henri III, lorſqu'il revenoit de Pologne. Henri III. prit ce qu'il voulut des Status de cet Ordre, & commanda au Sieur de Chiverny de brûler l'original de la Conſtitution, pour ne pas donner à connoître qu'un Ordre ſemblable à celui qu'il établiſſoit, eût été inſtitué auparavant. Mais ce Miniſtre d'Etat, quoique très-fidéle à ſon Maître, ne crut pas être obligé d'exécuter ce commandement; & cette piéce échut à l'Evêque de Chartres ſon fils; d'où par ſucceſſion de tems, elle tomba entre les mains de M. le Préſident de Maiſons, à ce que nous aprenons de M. le Laboureur, qui en a donné la copie dans le *ſecond tome de ſes additions* aux Mémoires du Sieur Caſtelnau. Quoi qu'il en ſoit, lorſqu'on comparera les Statuts de l'Ordre de Louïs Roi de Naples, avec ceux de l'Ordre d'Henri III, on y trouvera une différence très-ſenſible, & nulle apparence que ceux-ci ſoient une imitation de ceux-là.

Le ſecond Ordre du S. Eſprit, eſt celui qu'inſtitua en France le Roi Henri III. Comme l'Ordre de Chevalerie de S. Michel, fondé par Louïs XI, après avoir été en grand honneur ſous les quatre régnes ſuivans, étoit beaucoup déchu ſous la régence de Catherine de Médicis, & durant les guerres civiles, Henri III. ſans anéantir cet Ordre de S. Michel, que l'on nommoit communément *l'Ordre du Roi*, voulut inſtituer celui du S. Eſprit. Il s'en déclara Chef & Souverain, & en unit pour jamais la Grande-Maîtriſe à la Couronne de France, voulant que ceux que l'on honore du collier de l'Ordre du S. Eſprit, reçuſſent la veille celui de Saint Michel. C'eſt la raiſon pour laquelle on les nomme, *Chevaliers des Ordres du Roi.* La premiére cérémonie en fut faite par Henri III. le 31 décembre 1578, & le premier & ſecond janvier 1579.

Les Statuts de cet Ordre furent d'abord compoſez de 75 articles, qui ont été depuis augmentez juſqu'à 97, & qui ſont à préſent à 95. Le nombre des Chevaliers a été différent, mais il eſt à préſent limité à cent, ſans compter le Souverain. Parmi ces cent, ſont compris neuf Prélats, qui ſont Cardinaux, Archevêques, Evêques ou Abbez. Le Grand Aumonier eſt toujours du nombre de ces neuf, & ils ſont nommez *Commandeurs* de l'Ordre du S. Eſprit. Les Grands Officiers, ſavoir, le Chancelier, le Prévôt, le Maître des Cérémonies, le Grand Thréſorier & le Greffier, ſont auſſi du nombre des cent, & portent le titre de Commandeurs. Outre ces Officiers, il y a encore un Intendant, un Généalogiſte, un Hérault Roi d'armes, & un Huiſſier. Ces quatre derniers portoient autrefois la croix de l'Ordre pendue au col, avec un ruban bleu comme les Chevaliers, mais à préſent elle eſt attachée par un ruban bleu plus étroit à la boutonniére de leur juſte-au-corps. Tous les Prélats, à l'exception du Grand Aumonier, les Chevaliers, le Chancelier, & le Prevôt, doivent faire preuve de nobleſſe paternelle, y compris le biſayeul pour le moins. La croix de l'Ordre eſt d'or, à huit rais, émaillée, chaque rayon pommeté d'or, une fleur de lis d'or dans chacun des angles de la croix, & dans le milieu une colombe d'argent. Les Chevaliers & Officiers ont de l'autre côté de cette colombe, un S. Michel, au lieu que les Prélats portent la colombe des deux côtez de la croix, n'étant aſſociez qu'à l'Ordre du S. Eſprit, & non à celui de S. Michel. Le collier de l'Ordre eſt à préſent compoſé de fleurs de lis, d'où naiſſent des flammes & des bouillons de feu; d'H couronnez avec des feſtons, & des trophées d'armes. C'eſt ainſi que le Roi Henri IV. le régla avec le Chapitre l'an 1597, en changeant quelque petite choſe de celui qu'Henri III. avoit ordonné. Le même Roi Henri III. avoit fait deſſein d'attribuer à chacun des Prélats, Chevaliers & Officiers, des commanderies; mais ſon deſſein n'ayant pas eu d'exécution, il aſſigna à chacun d'eux une penſion de mille écus d'or, réduite depuis à trois mille livres, qui ſont payez ſur le provenu du droit du marc d'or affecté à l'Ordre, & qui ſe léve ſur tous les Officiers pécuniaires du Royaume, avant leur réception dans leur charges.

On dit qu'Hénri III. inſtitua cet Ordre en l'honneur du S. Eſprit parce que le jour de la Pentecôte, il avoit eu deux couronnes, celle de Pologne, & puis celle de France. Quelques-uns donnent à cet Ordre pour deviſe ces mots, *Duce & Auſpice*, pour exprimer la protection du S. Eſprit.

Il y en a qui ajoûtent aux deux Ordres cy-deſſus un troiſiéme, qu'ils diſent avoir été inſtitué l'an 1468 à Rome, ſous le titre de Chevaliers de l'Hopital du S. Eſprit, leſquels portent une croix patée blanche. Il y en a en France qui ont leur principale maiſon à Montpellier. Ceux-ci ont prétendu ſur la fin du XVII ſiécle, avoir un Grand Maître, ou Grand Commandeur, indépendant du Grand Hoſpitalier de Rome, voulant même prouver que leur Ordre étoit militaire; mais ils ne pûrent faire réüſſir leurs prétentions, & leur Ordre fut déclaré Régulier par arrêt du Conſeil d'Etat en 1700. * Sponde, *A. C.* 1353. *num.* 12. 1579. *num.* 1. & 2. Dupleix & Mézeray, *dans Henri III.* Villani, *lib.* 3. *c.* 83. Bouche, *Hiſt. de Provence, l.* 9. *Sect.* 3. S. 7. *l.* 10. *c.* 8. Sainte-Marthe. Favin, &c. Maimbourg, *Hiſt. de la Ligue*, Le P. Hélyot, *Hiſt. des Ordres Monaſtiques & Militaires.* Le P. Anſelme, *Hiſtoire des Officiers de la Couronne.*

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CHEvaliers de l'Ordre du Saint-Eſprit.

HENRI III. INSTITUTEUR, ET PREMIER CHEF SOUVERAIN.

PRÉLATS.

En 1578, Charles de Bourbon II. du nom, Prince du ſang, Cardinal, Légat d'Avignon, Archevêque de Rouen, *le* 31 *décembre, en l'égliſe des Auguſtins de Paris.*

Louïs de Lorraine, Cardinal de Guiſe, Archevêque de Reims.

René de Birague, Cardinal & Chancelier de France.

Philippe de Lénoncourt, Evêque de Châlons, depuis Archevêque de Reims, & Cardinal.

Pierre de Gondy, Cardinal, Evêque de Paris,

Charles d'Eſcars, Evêque de Langres,

René de Daillon du Lude, Abbé de Châteliers, depuis Evêque de Bayeux.

Jacques Amyot, Evêque d'Auxerre, & Grand Aumonier de France.

CHEVALIERS.

Loüis de Gonzague, Prince de Mantoue, Duc de Nevers.
Philippe-Emanuel de Lorraine, Duc de Mercœur.
Jacques de Cruſſol, Duc d'Uzès.
Charles de Lorraine, Duc d'Aumale.
Honorat de Savoye, Marquis de Villars, Maréchal & Amiral de France.
Artus de Coſſé, Maréchal & Grand Panetier de France.
François Gouffier, Seigneur de Crévecœur & de Bonnivet.
François d'Eſcars.
Charles d'Halluyn, Seigneur de Piennes, Marquis de Maignelay.
Charles de la Rochefoucault, Seigneur de Barbezieux.
Jean d'Eſcars, Prince de Carency.
Chriſtophle Juvénal des Urſins, Marquis de Trainel, Gouverneur de Paris.
François le Roi, Comte de Clinchamp, Lieutenant des païs d'Anjou, de Touraine & du Maine.
Scipion de Fieſque, Comte de Lavagne, Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis.
Antoine Sire de Pons, Comte de Marennes, Capitaine des cent Gentilshommes de la maiſon du Roi.
Jacques Sire d'Humiéres & de Monchy, Marquis d'Ancre, Gouverneur de Péronne.
Jean d'Aumont, Comte de Châteauroux, Maréchal de France.
Jean de Chourſes, Seigneur de Malicorne, Gouverneur de Poitou.
Albert de Gondy, Comte, puis Duc de Rets, Maréchal de France, & Général des galéres.
René de Villequier, dit *le Jeune* & *le Gros*, Gouverneur de Paris & de l'Iſle de France.
Jean Bloſſet, Baron de Torcy, Gouverneur de Paris, & de l'Iſle de France.
Claude de Villequier, dit *l'Aîné*, Vicomte de la Guerche, Capitaine de cinquante Hommes d'armes.
Antoine d'Etrées, Marquis de Cœuvres, Grand Maître de l'artillerie de France.
Charles-Robert de la Marck, Comte de Braine & de Maulevrier, Capitaine des cent Suiſſes de la Garde du corps du Roi.
François de Balzac, Seigneur d'Entragues, Gouverneur d'Orléans.
Philibert de la Guiche, Seigneur de Chaumont, Maître de l'artillerie du Roi.
Philippe Strozzi, Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe.

CHEVALIERS.

En 1579, François de Bourbon, Prince de Conti, *le* 31 *décembre*, *en l'égliſe des Auguſtins de Paris.*
François de Bourbon, Prince Dauphin d'Auvergne, Duc de Saint-Fargeau, puis de Montpenſier.
Henri de Lorraine I. du nom, Duc de Guiſe, Grand Maître de France.
Loüis de ſaint Gelais, dit de Luzignan, Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis.
Jean Ebrard, Baron de ſaint Sulpice.
Jacques de Matignon, Comte de Torigny, Maréchal de France.
Bertrand de Salignac, Seigneur de la Mothe-Fénelon.

CHEVALIERS.

En 1580, François de Luxembourg, Duc de Piney, Prince de Tingry, Ambaſſadeur à Rome, *le* 31 *décembre*, *en l'égliſe de ſaint Sauveur de Blois.*
Charles de Birague, Conſeiller d'Etat.
Jean de Leaumont, Seigneur de Puygaillard, Maréchal de camp.
René de Rochechouart, Seigneur de Mortemar, & de Vivonne.
Henri de Lénoncourt, Maréchal de camp.
Nicolas d'Angennes, Seigneur de Rambouillet, Vidame du Mans, Capitaine des Gardes du Corps du Roi Charles IX, Ambaſſadeur en Allemagne & à Rome.

CHEVALIERS.

En 1581, Charles de Lorraine I. du nom, Duc d'Elbeuf, Grand Ecuyer, & Grand-Véneur de France, *le* 31 *décembre*, *en l'égliſe des Auguſtins de Paris.*
Armand de Gontaut, Baron de Biron, Maréchal de France.
Guy de Daillon, Comte du Lude, Gouverneur de Poitou, & Sénéchal d'Anjou.
François de la Baume, Comte de Suze, Lieutenant Général pour le Roi en Provence.
Antoine de Lévi, Comte de Quélus, Gouverneur & Sénéchal de Rouergue.
Jean de Thévalle, Seigneur d'Aviré, Gouverneur de Metz.
Loüis d'Angennes, Baron de Mêlé, Seigneur de Maintenon, Grand Maréchal des Logis de la maiſon du Roi, & Ambaſſadeur en Eſpagne.

CHEVALIERS.

En 1582, Charles de Lorraine Duc de Mayenne, Amiral & Grand Chambellan de France, *le* 31 *décembre en l'égliſe des Auguſtins de Paris.*
Anne, Duc de Joyeuſe, Amiral de France.
Jean Loüis de la Valette, dit de Nogaret, Duc d'Epernon, Amiral, & Colonel Général de l'infanterie Françoiſe.
Tanneguy le Véneur, Comte de Tilliéres, Lieutenant Général en Normandie.
Jean de Mouy, Seigneur de la Meilleraye, Vice-Amiral de France, Lieutenant Général en Normandie.
Philippe de Volvire, Marquis de Ruffec, Gouverneur d'Angoumois.
François de Mandelot, Vicomte de Châlons, Gouverneur du Lyonnois.
Triſtan de Roſtaing, Baron de la Guerche, Grand Maître des Eaux & Forêts de France.
Jean-Jacques de Suzanès, Comte de Cerny.

PRÉLAT.

En 1583, Charles de Lorraine, Cardinal de Vaudémont, Evêque & Comte de Toul, *le* 31 *décembre*, *en l'égliſe des Auguſtins de Paris.*

CHEVALIERS.

Honorat du Bueil, Seigneur de Fontaines, Vice-Amiral de France, Lieutenant Général en Bretagne.
René de Rochefort, Baron de Fiolles, Gouverneur du Blaiſois.
Jean de Vivonne, Marquis de Piſani, Sénéchal de Xaintonge.
Loüis Châteigner, Seigneur de la Rochepoſay, Gouverneur de la Marche.
Bernard, Seigneur de la Valette, qui fût depuis Amiral de France.
Henri de Joyeuſe, Comte du Bouchage, depuis Maréchal de France, & Capucin.
Nicolas de Grimonville, Seigneur de l'Archant, Capitaine de cent Archers de la Garde du Roi.
Loüis d'Amboiſe, Comte d'Aubijoux.
François de la Vallette, Seigneur de Cornuſſon, Gouverneur & Sénéchal de Toulouſe.
François de Cazillac, Seigneur de Ceſſac.
Joachim, Seigneur de Dinteville, Lieutenant Général en Champagne.
Joachim de Château-vieux, Comte de Conſolant, Chevalier d'honneur de la Reine Marie de Médicis.
Charles de Balzac, Seigneur de Clermont.
Charles du Pleſſis, Seigneur de Liancourt, depuis Marquis de Guercheville, & Comte de Beaumont ſur Oiſe.
François de Chabanes, Marquis de Curton, Lieutenant Général en Auvergne.
Robert de Combault, premier Maître d'Hôtel du Roi.
François, Seigneur de Saint-Nectaire, & de la Ferté-Nabert.

CHEVALIERS.

En 1584, Jean de Saint-Lary, Baron de Termes, Maréchal de Camp, & Gouverneur de Metz, *le* 31 *décembre*, *en l'égliſe des Auguſtins de Paris.*
Jean de Vienne, Seigneur de Ruffé, Gouverneur de Bourbonnois.
Loüis Adhémar de Monteil, Comte de Grignan, Lieutenant Général en Provence.

CHEVALIERS.

En 1585, Charles de Bourbon, Comte de Soiſſons, depuis Grand-Maître de France, *le* 31 *décembre*, *en l'égliſe des Auguſtins de Paris.*
Jean, Seigneur de Vaſſé, Baron de la Roche-Mabile.
Adrien Tiercelin, Seigneur de Broſſe, & de Sarcus, depuis Lieutenant Général en Champagne.
François Chabot, Marquis de Mirebeau, Comte de Charny.
Gilles de Souvré, Marquis de Courtanvaux, Maréchal de France.
François d'O, Seigneur de Frênes, depuis premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Surintendant des Finances & Gouverneur de Paris.
Claude de la Châtre, Baron de la Maiſonfort, depuis Maréchal de France.
Giraud de Mauléon, Seigneur de Gourdon, Gouverneur de Calais.
Jacques de Loubens, Seigneur de Verdale.
Loüis de Berton, Seigneur de Grillon, Meſtre de Camp du Régiment des Gardes.
Jean d'Angennes, Seigneur de Poigny, qui fût Ambaſſadeur en Savoye, & à Vienne.
François de la Jugie du Puy, Baron de Rieux, Gouverneur de Narbonne.
François-Loüis d'Agoût & de Montauban, Comte de Sault.
Guillaume de Saulx, Vicomte de Tavannes, Lieutenant Général en Bourgogne.
Méry de Barbeziéres, Seigneur de Chémeraut, Grand Maréchal des Logis de la maiſon du Roi.
François du Pleſſis, Seigneur de Richelieu, grand Prevôt de France.

Gabriel de Caumont, Comte de Lauzun.
Hector de Gondrin & de Pardaillan, Seigneur de Monteſpan.
Louïs de Champagne, Comte de la Suze au Maine.
René de Bouillé, Comte de Créance, Gouverneur de Périgueux.
Louïs du Bois, Seigneur des Arpentis, Gouverneur de Touraine.
Jean d'O, Seigneur de Menou, Capitaine de cent Archers du corps du Roi.
Henri de Silly, Comte de la Roche-guyon, Damoiſeau de Commercy.
Antoine de Beaufremont, dit de Vienne, Marquis d'Arc en Barrois.
Jean du Châtelet, Baron de Thons, & de Champignelles, Gouverneur de Langres.
François d'Eſcoubleau, Seigneur de Jouy, depuis Marquis d'Alluye, premier Ecuyer de la Grande Ecurie.
Charles d'Ongnies, Comte de Chaulnes.
David Bouchard, Vicomte d'Aubeterre, Gouverneur de Périgord.

C h e v a l i e r s.

En 1586, George, Baron de Villequier, Vicomte de la Guierche, *le* 31 *décembre*, *en l'égliſe des Auguſtins de Paris.*
Jacques de Mouy, fils de Charles de Mouy, Vice-Amiral de France.
Charles de Vivonne, Seigneur de la Chaſteigneraye, Sénéchal de Xaintonge.
Jacques le Véneur, Comte de Tilliéres, Lieutenant Général de la Haute Normandie.

P r é l a t.

En 1587, François de Foix-Candale, Evêque d'Aire.

HENRI IV. DEUXIÉME CHEF SOUVERAIN DE L'ORDRE, ne reçut le collier qu'à ſon ſacre, *le* 28 *février* 1594, & commit pendant cet intervalle le plus ancien Chevalier pour préſider en ſa place.

P r é l a t.

En 1592, Renaud de Beaune Archevêque de Bourges, puis de Sens, Grand Aumônier de France, *le* 31 *décembre*, *en l'égliſe de Mante.*

C h e v a l i e r.

Charles de Gontaut, Baron de Biron, & Maréchal de camp, depuis Duc de Biron, Pair & Maréchal de France.

P r é l a t s.

En 1595, Philippe du Bec, Archevêque & Duc de Reims, *le ſeptiéme janvier*, *en l'égliſe des Auguſtins de Paris.*
Henri d'Eſcoubleau, Evêque de Maillezais.

C h e v a l i e r s.

Henri de Bourbon, Duc de Montpenſier, Gouverneur de Normandie.
Henri d'Orléans, Duc de Longueville.
François d'Orléans, Comte de ſaint Paul, depuis Duc de Fronſac.
Antoine de Brichanteau, Marquis de Nangis, Colonel du Régiment des Gardes.
Jean de Beaumanoir, Marquis de Lavardin, depuis Maréchal de France.
François d'Epinay, Seigneur de Saint-Luc, depuis Grand Maître de l'Artillerie de France, & Gouverneur de Brouage.
Roger de ſaint Lary & de Bellegarde, Baron de Termes, Grand Ecuyer de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & depuis Duc de Bellegarde.
Henri d'Albret, Comte de Marennes, Baron de Mioſſens.
Antoine Seigneur de Roquelaure, depuis Maréchal de France, & Lieutenant Général en Guienne.
Charles, Sire d'Humiéres, Marquis d'Ancre, Lieutenant Général en Picardie.
Guillaume de Hautemer, Seigneur de Fervaques, Comte de Grancey, depuis Maréchal de France.
François de Cugnac, Seigneur de Dampierre, Maréchal de camp.
Antoine de Silly, Comte de Rochepot, depuis Gouverneur d'Anjou.
Odet de Matignon, Comte de Torigny, Lieutenant Général en Normandie.
François de la Grange, Seigneur de Montigny, depuis Maréchal de France.
Charles de Balzac, Baron de Dunes.
Charles de Coſſé, Comte, puis Duc de Briſſac, Maréchal de France.
Pierre de Mornay, Seigneur de Buhy, Maréchal de camp & Lieutenant Général en l'île de France.
François de la Magdelaine, Marquis de Ragny, Gouverneur du Nivernois.
Claude de l'Iſle, Seigneur de Marivaut, Gouverneur de Laon.
Charles de Choiſeul, Marquis de Praſlin, Maréchal de France.
Humbert de Marcilly, Seigneur de Cipierre, Maréchal de camp.
Gilbert de Chazeron, Gouverneur du Bourbonnois.
René Viau, Seigneur de Chanlivaut, Gouverneur de l'Auxerrois.
Claude Gruel, Seigneur de la Frête.
George Babou, Seigneur de la Bourdaiſiére, Capitaine des cent Gentilshommes de la maiſon du Roi.

C h e v a l i e r s.

En 1597, Henri Duc de Montmorency, Connétable de France, *le cinquiéme janvier*, *en l'égliſe de l'Abbaïe de ſaint Ouen de Rouen.*
Hercule de Rohan, Duc de Monbazon, depuis Grand Véneur de France.
Charles de Montmorency, Baron, puis Duc de Damville, Amiral de France.
Alfonſe d'Ornano, depuis Maréchal de France.
Urbain de Laval, Seigneur de Bois-Dauphin, Marquis de Sablé, Maréchal de France.
Charles de Luxembourg, Comte de Brienne & de Rouſſy, Gouverneur de Mets.
Gilbert de la Tremoille, Marquis de Royan, Comte d'Olonne, Capitaine des cent Gentils-hommes de la maiſon du Roi, & Sénéchal de Poitou.
Jacques Chabot, Marquis de Mirebeau, Comte de Charny, Meſtre de camp du Régiment de Champagne & Lieutenant de Roi en Bourgogne.
Jean Sire de Bueil, Comte de Sancerre & de Marans, Grand Echanſon de France.
Guillaume de Gadagne, Baron de Verdun, & Gouverneur du Lyonnois.
Louïs de l'Hopital, Marquis de Vitry, Capitaine des Gardes du corps, & Gouverneur de Meaux.
Pons de Lauziéres-Thémines-Cardaillac, Marquis de Thémines, depuis Maréchal de France.
Louïs d'Ongnies, Comte de Chaunes, Gouverneur de Péronne, Montdidier & Roye.
Edme de Malain, Baron de Luz, Lieutenant de Roi en Bourgogne.
Antoine d'Aumont, Comte de Châteauroux, Marquis de Nolay, Gouverneur de Boulogne.
Louïs de la Châtre, Baron de la Maiſonfort, depuis Maréchal de France.
Jean de Durfort, Seigneur de Born, Lieutenant Général de l'Artillerie de France.
Louïs de Bueil, Seigneur de Racan.
Claude de Harville, Seigneur de Paloiſeau, Baron de Nainville, Gouverneur de Compiégne & de Calais.
Euſtache de Conflans, Vicomte d'Auchy, Lieutenant Général des armées du Roi.
Louïs de Grimonville, Seigneur de Larchant, Gouverneur d'Evreux.
Charles de Neufville, Baron, puis Marquis d'Alincourt, Grand Maréchal des Logis de la maiſon du Roi, & Gouverneur du Lyonnois.

C h e v a l i e r s.

En 1599, Anne de Lévy, Duc de Ventadour, Gouverneur de Limoſin, *le troiſiéme janvier*, *en l'égliſe des Auguſtins de Paris.*
Jacques Mitte, Seigneur de Chevriéres de ſaint Chaumont, Lieutenant Général au Gouvernement du Lyonnois.
Jean François d'Averton, Seigneur de Belin, Baron de Milly, Gouverneur de Ham.
Bertrand de Baylens, Baron de Poyane, Gouverneur d'Acqs, & Sénéchal des Landes de Bourdeaux.
René de Rieux, Seigneur de Sourdeac, Marquis d'Oixan, Gouverneur de Breſt.
Brandelis de Champagne, Marquis de Villaines.
Jacques de l'Hopital, Marquis de Choiſy Gouverneur & Sénéchal d'Auvergne.
Robert de la Vieuville, Baron de Rugles, Grand Fauconnier de France, & Gouverneur de Reims.
Charles de Matignon, Comte de Torigny, Lieutenant Général en la Baſſe Normandie.
François Juvénal des Urſins, Marquis de Trainel.

P r é l a t s.

En 1606, Charles de Bourbon, Archevêque de Rouen, frére naturel du Roi Henri IV. fut aſſocié à l'Ordre, après avoir donné ſa démiſſion de ſa charge de Chancelier des Ordres.
Jacques Davy du Perron, Cardinal, Archevêque de Sens, Grand Aumônier de France.

C h e v a l i e r s.

En 1608, Jean Antoine Urſin, Duc de Santo-Gemini, Prince de Scandriglia, & Comte d'Ercole.
Alexandre Sforza-Conti, Duc de Ségni, Prince de Valmontane, Comte de Santa Fior.

LOUIS XIII. TROISIÉME CHEF SOUVERAIN DE L'ORDRE, reçut le collier *le* 18 *octobre* 1610, *le lendemain de ſon ſacre.*

Le même jour, Henri de Bourbon II. du nom, Prince de Condé, premier Pair de France,

P R É L A T.

En 1618, François de la Rochefoucault, Cardinal, Evêque de Senlis, Grand Aumônier de France.

P R É L A T S.

En 1619, Henri de Gondi, Cardinal de Retz, Evêque de Paris, Maître de l'Oratoire du Roi, *le 31 décembre, en l'égliſe des Auguſtins de Paris.*

Bertrand d'Eſchaux, Archevêque de Tours, & premier Aumônier du Roi.

Chriſtophle de Leſtang, Evêque de Carcaſſonne, & Maître de la Chapelle du Roi.

Gabriel de l'Aubépine, Evêque d'Orléans.

Artus d'Epinay de Saint-Luc, nommé Evêque de Marſeille.

C H E V A L I È R S.

Gaſton Jean Batiſte de France, Duc d'Orléans, frére du Roi Louïs XIII.

Louïs de Bourbon, Comte de Soiſſons, Grand Maître de France, Gouverneur de Dauphiné.

Charles de Lorraine, Duc de Guiſe, Gouverneur de Provence.

Henri de Lorraine, Duc de Mayenne, & d'Aiguillon, Grand Chambellan de France.

Claude de Lorraine, Duc de Chevreuſe, Grand Chambellan de France.

Céſar Duc de Vendôme, depuis Grand Maître & Surintendant général de la navigation & du commerce de France.

Charles de Valois, Duc d'Angoulême, Colonel Général de la cavalerie legére de France.

Charles de Lorraine, Duc d'Elbeuf.

Henri Duc de Montmorency, Amiral de France, Gouverneur du Languedoc, depuis Maréchal de France.

Emanuel de Cruſſol, Duc d'Uzès, Chevalier d'honneur de la Reine Anne d'Autriche.

Henri de Gondi, Duc de Retz & de Beaupreau.

Charles d'Albret, Duc de Luynes, Grand Fauconnier de France, Gouverneur de Picardie, depuis Connétable de France.

Louïs de Rohan, Comte de Rochefort, depuis Prince de Guimené, Duc de Monbazon, Grand Véneur de France.

Joachim de Berangreville, Seigneur de Neuville, Grand Prévôt de l'Hôtel du Roi.

Martin de Bellay, Prince d'Ivetot, Maréchal de camp.

Charles, Sire de Crequi, Prince de Poix, Comte de Sault, depuis Duc de Leſdiguiéres, Pair & Maréchal de France.

Gilbert Filhet, Seigneur de la Curée, Maréchal de camp.

Philippe de Béthune, Comte de Charoſt, employé en pluſieurs ambaſſades.

Charles de Coligny, Marquis d'Andelot, Lieutenant Général en Champagne.

Jean-François de la Guiche, Seigneur de ſaint Geran, Gouverneur du Bourbonnois, puis Maréchal de France.

René du Bec, Marquis de Vardes.

Antoine-Arnaud de Gondrin & de Pardaillan, Seigneur de Monteſpan, Capitaine des Gardes du corps du Roi, Maréchal de camp, & Lieutenant Général de Guienne.

Henri de Schomberg, Comte de Nanteuil, Surintendant des Finances, depuis Maréchal de France.

François de Baſſompierre, Colonel Général des Suiſſes, puis Maréchal de France.

Henri Vicomte de Bourdeille, Marquis d'Archiac, Sénéchal & Gouverneur de Périgord.

Jean Batiſte d'Ornano, Marquis de Montlor, Colonel Général des Corſes, Lieutenant Général en Normandie, Gouverneur de la perſonne de MONSIEUR frére unique du Roi, puis Maréchal de France.

Timoléon d'Epinay, Seigneur de Saint-Luc, Comte d'Eſtelan, Gouverneur de Brouage, puis Maréchal de France.

René Potier, Comte, puis Duc de Trêmes, Capitaine des Gardes du corps du Roi.

Henri de Beaufremont, Marquis de Sénecey, Gouverneur d'Auxonne.

Philippe Emanuel de Gondi, Comte de Joigny, Général des galéres de France, puis Pére de l'Oratoire.

Charles d'Angennes, Marquis de Rambouillet, Vidame du Mans, cy-devant Capitaine des cent Gentilshommes de la maiſon du Roi, & Maréchal de camp.

Louïs de Crevant, Vicomte de Brigueil, Marquis d'Humiéres, Capitaine des cent Gentilshommes de la maiſon du Roi, & Gouverneur de Compiégne.

Bertrand de Vignoles, dit la Hire, Baron de Vignoles, Maréchal de camp.

Antoine de Gramont-Toulongeon, Souverain de Bidache, Comte de Guiche, puis Duc de Gramont.

François de Caumont, Comte de Lauzun.

Léonor de la Magdelaine, Marquis de Ragny, Lieutenant pour le Roi au Comte de Charollois.

Melchior Mitte, de Miolans, Marquis de Saint-Caumont, cy-devant Ambaſſadeur à Rome.

Honoré d'Albert, Maréchal de France, depuis Duc de Chaûnes.

Jean de Warignies, Seigneur de Blainville, Maître de la Garderobe du Roi.

Léon d'Albert, Seigneur de Brantes, depuis Duc de Luxembourg.

Nicolas de Brichanteau, Marquis de Nangis.

Charles de Vivonne, Seigneur de la Châteigneraye, Gouverneur de Partenay.

André de Cochefilet, Comte de Vauvineux, dit le Comte de Vaucelas, Ambaſſadeur en Eſpagne.

Gaſpard Dauvet, Seigneur des Marêts, Gouverneur de Beauvais, & Païs de Beauvoiſis.

Lancelot, Seigneur de Vaſſé, Baron de la Roche-Mabile.

Charles, Sire de Rambures, Maréchal de camp, Gouverneur de Dourlens.

Antoine de Buade, Seigneur de Frontenac, Baron de Palluau, Capitaine des châteaux de ſaint Germain en Laye, & premier Maitre d'Hotel du Roi.

Nicolas de l'Hopital, Marquis, puis Duc de Vitry, Maréchal de France.

Jean de Souvré, Marquis de Courtenvaux, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Gouverneur de Touraine.

François de l'Hopital, Seigneur du Hallier, Capitaine des Gardes du corps du Roi, depuis Maréchal de France.

Louïs de la Marck, Marquis de Mauny, premier Ecuyer de la Reine Anne d'Autriche.

Charles, Marquis, puis Duc de la Vieuville, Capitaine des Gardes du corps du Roi, Surintendant des Finances, & Grand Fauconnier de France.

Louïs d'Alogny, Marquis de Rochefort, Baron de Craon & Bailli de Berry.

Céſar-Auguſte de Saint Lary, Baron de Termes, Grand Ecuyer de France.

Alexandre de Rohan, Marquis de Marigny, pére d'Hercule de Rohan, Duc de Monbazon.

François de Silly, Comte, puis Duc de la Rocheguyon, Grand Louvetier de France.

Antoine-Hercule de Budos, Marquis de Portes, & Vice-Amiral de France.

François, Comte de la Rochefoucault, Gouverneur de Poitou.

Jacques d'Etampes Seigneur de Valençay, Grand Maréchal des Logis de la maiſon du Roi, puis Gouverneur de Calais.

En 1622, François de Bonne, Duc de Leſdiguiéres, Pair & Connétable de France, Gouverneur & Lieutenant Général de Dauphiné, *le 25 juillet à Grenoble.*

C H E V A L I E R S.

En 1625, Antoine Coiffier, dit Ruzé, Marquis d'Effiat, depuis Maréchal de France, reçut le collier à Londres.

P R É L A T.

En 1632, Alfonſe Louïs du Pleſſis de Richelieu, Cardinal & Archevêque de Lyon, Grand Aumônie de France, *le 24 mars.*

P R É L A T S.

En 1633, Armand-Jean du Pleſſis, Cardinal, Duc de Richelieu, Pair de France, &c. *le 14 mai, à Fontainebleau.*

Louïs, Cardinal de la Valette, Archevêque de Toulouſe.

Claude de Rebé, Archevêque de Narbonne.

Jean-François de Gondi, premier Archevêque de Paris.

Henri d'Eſcoubleau de Sourdis, Archevêque de Bourdeaux.

C H E V A L I E R S.

Henri d'Orléans, Duc de Longueville, Gouverneur de Normandie.

Henri de Lorraine, Comte d'Harcourt, depuis Grand Ecuyer de France.

Louïs Emanuel de Valois, Comte d'Alets, depuis Duc d'Angoulême, & Gouverneur de Provence.

Henri de la Tremoille, Duc de Thouars.

Charles de Lévi, Duc de Ventadour.

Henri de la Vallette & de Foix, Duc de Candale.

Charles de Schomberg, Duc d'Alluyn, Gouverneur du Languedoc, puis Maréchal de France.

François de Coſſé, Duc de Briſac, Grand Panetier de France.

Bernard de la Vallette & de Foix, Duc de la Vallette & d'Eſpernon, Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe.

Charles-Henri, Comte de Clermont & de Tonnerre, premier Baron & Connétable héréditaire de Dauphiné.

François-Annibal d'Etrées, Marquis de Cœuvres Maréchal de France, puis Duc & Pair de France.

Jean de Nettancourt, Seigneur de Vaubecourt, Maréchal de camp & Gouverneur de Châlons.

Henri de ſaint Nectaire, Marquis de la Ferté Nabert.

Philibert, Vicomte de Pompadour, Lieutenant Général en Limouſin.

René aux Epaules, dit de Laval, Marquis de Néelle, Maréchal de camp.

Guillaume de Simiane, Marquis de Gordes, Capitaine des Gardes du corps du Roi.

Charles, Comte de Lanoy, premier Maître d'Hôtel du Roi, Gouverneur de Montreuil.

François de Nagu, Marquis de Varennes, Gouverneur d'Aigues-mortes.

Urbain de Maillé, Marquis de Brezé, Maréchal de France, depuis Gouverneur d'Anjou.

Jean de Gallard, Comte de Braſſac, Gouverneur de Xaintonge.

François de Noailles, Comte d'Ayen, Maréchal de camp, Lieutenant Général en Auvergne.

Bernard de Baylens, Baron de Poyane, Lieutenant Général au païs de Béarn.

Ga-

Gabriel de la Vallée-Foſſez, Marquis d'Everly, Maréchal de camp, Gouverneur de Verdun.

Charles de Livron, Marquis de Bourbonne, Lieutenant Général en Champagne, Maréchal de camp.

Gaſpard Armand Vicomte de Polignac.

Louis, Vicomte, puis Duc d'Arpajon, Marquis de Séverac, Maréchal de camp.

Charles d'Eſcoubleau, Marquis de Sourdis & d'Alluye, Maréchal de camp, Gouverneur du Païs Orléanois.

François de Bonne, de Créquy, Comte de Sault, depuis Duc de Leſdiguiéres, & Gouverneur de Dauphiné.

François de Béthune, Comte d'Orval, puis Duc de Béthune.

Claude de Saint-Simon, Grand Louvetier de France, depuis Duc de Saint-Simon.

Charles de Cambout, Baron du Pont-Château, Marquis de Coiſlin, Lieutenant Général en Baſſe Bretagne.

François de Wignerod, Marquis du Pont-de-Courlay, depuis Général des galéres de France.

Charles de la Porte, Marquis, puis Duc de la Meilleraye, depuis Grand Maître de l'Artillerie, & Maréchal de France.

Gabriel de Rochechouart, Marquis de Mortemar, depuis Duc, & Gouverneur de Paris.

Antoine d'Aumont, Seigneur de Villequier, depuis Duc, & Maréchal de France.

Juſt Henri, Comte de Tournon & de Rouſſillon, Sénéchal d'Auvergne, Maréchal de camp.

Louis de Mouy, Seigneur de la Meilleraye, Lieutenant Général en Normandie.

Charles de Damas, Comte de Thianges, Maréchal de camp, Lieutenant Géneral des Païs de Breſſe & de Charollois.

Hector de Gelas & de Voiſins, Marquis de Léberon, & d'Ambres, Vicomte de Lautrec, Sénéchal & Gouverneur de Lauragais.

Henri de Baudean, Comte de Parabére, Marquis de la Mothe-Sainte-Eraye, Lieutenant du Roi du Bas-Poitou.

Jean de Mouchy, Marquis de Montcavrel, Gouverneur de la ville d'Ardres.

Roger du Pleſſis, Seigneur de Liancourt, Marquis de Guercheville, Comte de la Roche-guyon, depuis Duc.

Charles de Saint-Simon, Seigneur du Pleſſis, depuis Marquis de Saint-Simon, & Gouverneur de Senlis.

Chevalier.

En 1642, Honoré Grimaldi, Prince de Monaco, Duc de Valentinois.

LOUIS XIV. SURNOMMÉ LE GRAND, QUATRIÉME CHEF SOUVERAIN DE L'ORDRE, ne reçut le collier de l'Ordre, que le lendemain de ſon ſacre, *le huitiéme juin* 1654.

Prélat.

En 1653, Antoine Barberin, Cardinal, Evêque de Paleſtrine, Grand Aumonier de France.

Chevalier.

En 1654, Philippe de France, Duc d'Anjou, depuis Duc d'Orléans, frére unique du Roi, *le huitiéme juin.*

Prélats.

En 1661, Camille de Neufville, Villeroy, Archevêque de Lyon, *le* 31 *décembre, en l'égliſe des Auguſtins de Paris.*

François Adhémar de Monteil, de Grignan, Archevêque d'Arles.

George d'Aubuſſon de la Feuillade, Evêque de Metz, auparavant Archevêque d'Ambrun.

François de Harlay de Chanvallon, Archevêque de Rouen, depuis Archevêque de Paris.

Léonard de Matignon, Evêque de Liſieux.

Gaſpard de Daillon, du Lude, Evêque d'Alby.

Henri de la Mothe-Houdancourt, Evêque de Rennes, puis Archevêque d'Auch.

Philippe-Emanuel de Beaumanoir, de Lavardin, Evêque du Mans.

Chevaliers.

Louis de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé.

Henri-Jules de Bourbon, Duc d'Enguien, Grand-Maître de France.

Armand de Bourbon, Prince de Conti, Gouverneur du Languedoc.

Henri de Bourbon, Duc de Verneuil.

Louis, Duc de Vendôme, & de Mercœur, Gouverneur de Provence, depuis Cardinal, & Légat du Pape en France.

François de Vendôme, Duc de Beaufort, Grand-Maître, & Surintendant de la navigation de France.

François de Cruſſol, Duc d'Uzès.

Louis-Charles d'Albret, Duc de Luynes.

Charles d'Albert, dit d'Ailly, Duc de Chaûnes, Gouverneur de Bretagne.

François Duc de la Rochefoucault.

Pierre de Gondi, Duc de Retz, auparavant Général des Galéres.

Antoine Duc de Gramont, Maréchal de France.

Céſar, Duc de Choiſeul, Maréchal de France, Comte du Pleſſis-Prâlin.

Nicolas de Neufville, Duc de Villeroy, Maréchal de France.

Charles, Duc de Crequy, depuis Gouverneur de Paris.

Jacques d'Etampes, Marquis de la Ferté-Imbaud, & de Mauny, Maréchal de France.

Henri, Duc de Senneterre, Maréchal de France, Gouverneur de Metz.

Philippe de Montaut, Duc de Navailles, depuis Maréchal de France.

Jacques Rouxel, Comte de Grancey & de Médavy, Maréchal de France.

Gaſton-Jean-Batiſte, Duc de Roquelaure, Gouverneur de Lectoure en Armagnac.

Philippe Mancini, & Mazarini, Duc de Nevers.

Jules Céſarini, Duc de Caſtelnove, Baron Romain.

François de Beauvillier, Duc de Saint-Aignan, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi.

Henri de Daillon, Comte du Lude, depuis Duc, Grand-Maître de l'Artillerie de France.

Louis de Béthune, Duc de Charroſt, dit de Béthune, Lieutenant Général en Picardie.

Anne, Duc de Noailles, Comte d'Ayen, Gouverneur du Comté de Rouſſillon.

François de Cominges, Seigneur de Guitaut, Gouverneur de Saumur.

François de Clermont, Comte de Tonnerre.

Alexandre Guillaume de Melun, Prince d'Epinoy, Connétable héréditaire de Flandre.

Céſar-Phœbus d'Albret, Maréchal de France, Gouverneur de Guienne.

François-René du Bec, Marquis de Vardes, Capitaine des cent Suiſſes de la Garde ordinaire du corps du Roi.

Charles-Maximilien de Belléforiere, Marquis de Soyecourt, Grand-Véneur de France.

François de Paule de Clermont, Marquis de Montglas, Comte de Chiverny, cy-devant Grand-Maître de la Garderobe du Roi.

Philippe de Clérembaud, de Palluau, Maréchal de France.

Jean de Schulembourg, Comte de Montdejeu, Maréchal de France.

Gaſton-Jean-Batiſte, Comte de Cominges, Gouverneur de Saumur.

François de Simiane, Marquis de Gordes, Grand Sénéchal de Provence.

Henri de Beringhen, premier Ecuyer de la petite Ecurie du Roi.

Jean du Bouchet, Marquis de Sourches, Grand Prévôt de France.

Charles, Comte de Froulay, Grand Maréchal des logis de la maiſon du Roi.

Jacques-François, Marquis de Hautefort, Comte de Montignac, premier Ecuyer de la Reine.

François de Matignon, Comte de Torigny, Lieutenant Général en Baſſe-Normandie.

Charles de Sainte-Maure, Duc de Montauſier, Gouverneur de Monſeigneur le Dauphin.

François d'Epinay, Marquis de Saint-Luc, Lieutenant Général en Guienne.

Hippolyte, Comte de Béthune, Chevalier d'honneur de la Reine.

Ferdinand de la Baume, Comte de Mont-revel, Lieutenant-Général au Païs de Breſſe, Bugey, &c.

Louis-Armand, Vicomte de Polignac, Gouverneur de la ville du Puy.

Antoine de Brouilly, Marquis de Piennes, Gouverneur de Pignerol.

Jean, Marquis de Pompadour, Lieutenant Général au Limoſin.

Louis de Cardaillac & de Lévi, Comte de Bioule, Lieutenant Général en Languedoc.

Scipion-Grimoard de Beauvoir, Comte du Roure, Lieutenant Général en Languedoc.

François de Monſtiers, Comte de Mérinville & de Rieux, cy-devant Lieutenant Général en Provence.

Henri de Baylens, Marquis de Poyane, Lieutenant Général en Béarn.

Léon de Sainte-Maure, Comte de Jonzac, Lieutenant Général des Païs de Xaintonge & d'Angoumois.

Jacques Eſthuer, Comte de la Vauguyon, Marquis de Saint-Mégrin, Sénéchal de Guienne.

François de Joyeuſe, Comte de Grandpré, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont.

Timoléon, Comte de Coſſé, Grand Panetier de France.

Charles Martel, Comte de Clére, Capitaine des Gardes du corps Françoiſes de Monſieur, frére unique du Roi.

Jean-Paul Gourdon de Genouillac, Comte de Vaillac, Capitaine des Gardes de Monſieur, frére unique du Roi.

Nicolas Joachim Rouaut, Marquis de Gamaches, Gouverneur de ſaint Valery & de Rue.

Godefroy, Comte d'Eſtrades, Gouverneur de Dunkerque, depuis Maréchal de France.

René-Gaſpar de la Croix, Marquis de Caſtries, Gouverneur de Montpellier.

Guillaume de Péchepeyrou & de Cominges, Comte de Guitaut, cy-devant Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers.

En 1663, Chriſtian-Louis, Duc de Mekelbourg, *le quatriéme novembre.*

Prélat.

En 1671, Emanuel-Théodoſe de la Tour d'Auvergne, Cardinal de Bouillon, Grand Aumonier de France.

CHEVALIERS.

En 1675, Flavio Urſin, Duc de Bracciano, Baron Romain, & Prince du Soglio, *le* 29 *ſeptembre*, *à Rome*.
Louïs Sforce, Duc de Sforce, d'Ognano & de Ségni.
Philippe Colonna, Prince de Sonnino.
En 1675, François, Marquis de Béthune, Ambaſſadeur extraordinaire en Pologne, *le* 22 *décembre*, *à S. Germain à Laye*.
En 1676, Jean Sobieski, Roi de Pologne, *le* 30 *novembre*, *à Zolkiew*.
En 1682, Louïs Dauphin de France, fils unique de Louïs XIV. *le premier janvier*, *à S. Germain en Laye*.
En 1686, Philippe d'Orléans, Duc de Chartres, fils de Monſieur, frére unique de ſa Majeſté, *le deuxiéme juin à Verſailles le jour de la Pentecôte*.
Louïs Duc de Bourbon, à préſent Duc d'Enguien.
François-Louïs de Bourbon, Prince de Conti.
Louïs-Auguſte de Bourbon, légitimé de France, Duc du Maine.

PRÉLATS.

En 1688, Céſar, Cardinal d'Etrées, *le* 30 *décembre & premier janvier à Verſailles*.
Pierre Cardinal de Bonzi, Archevêque de Narbonne.
Charles-Maurice le Tellier, Archevêque de Reims.
Pierre du Cambout de Coiſlin, Evêque d'Orléans, premier Aumonier du Roi, puis fait Cardinal & Grand Aumonier de France.

CHEVALIERS.

Louïs-Joſeph Duc de Vendôme.
Louïs de Lorraine, Comte d'Armagnac, Grand Ecuyer de France.
Henri de Lorraine, Comte de Brionne, reçû en ſurvivance de la charge de Grand Ecuyer de France.
Philippe Prince de Lorraine.
Charles de Lorraine, Comte de Marſan.
Charles-Belgique-Hollande de la Tremoille, Duc de Thouars, & premier Gentilhomme de la Chambre.
Emanuel de Cruſſol, Duc d'Uſez.
Maximilien-Pierre-François de Béthune, Duc de Sully.
Charles-Honoré d'Albret, Duc de Luynes, & de Chevreuſe.
Armand-Jean de Wignerod du Pleſſis-Richelieu, Duc de Richelieu & de Fronſac.
François, Duc de la Rochefoucault.
Louïs Grimaldi, Prince de Monaco, Duc de Valentinois.
François-Annibal d'Etrées de Lauziéres, Duc d'Etrées.
Antoine-Charles, Duc de Gramont.
Armand-Charles de la Porte, Duc de Mazarin, de la Meilleraye, & de Mayenne.
François de Neufville, Duc de Villeroy, Maréchal de France.
Paul de Beauvillier, Duc de Saint-Aignan.
Henri-François de Foix de Candale, Duc de Randan.
Léon Potier, Duc de Gêvres.
Anne Jules, Duc de Noailles, Maréchal de France.
Armand du Cambout, Duc de Coiſlin.
Auguſte, Duc de Choiſeul.
Louïs-Marie, Duc d'Aumont.
François-Henri de Montmorency, Duc de Luxembourg & de Piney, Maréchal de France.
François d'Aubuſſon de la Feuillade, Duc de Rouanez, Maréchal de France.
Bernardin Gigaut, Marquis de Bellefons, Maréchal de France.
Louïs de Crevant, Marquis, depuis Duc d'Humiéres, Maréchal de France.
Jacques-Henri de Durfort, Duc de Duras, Maréchal de France.
Gui Aldonſe de Durfort, Comte de Lorges, depuis Duc de Quintin, Maréchal de France.
Armand de Béthune, Duc de Charroſt-Béthune.
Jean, Comte d'Etrées, Vice-amiral & Maréchal de France.
Charles, Duc de la Vieuville, Gouverneur de Poitou, Chevalier d'honneur de la feuë Reine, & Gouverneur de Monſieur Philippe d'Orléans, Duc de Chartres.
Jean-Batiſte Caſſagnet, Marquis de Tilladet, Capitaine des cent Suiſſes de la Garde du Roi.
Louïs de Caillebot, Marquis de la Salle, Maître de la Garderobe du Roi.
Jacques-Louïs de Beringhen, premier Ecuyer du Roi.
Philippe de Courcillon, Marquis de Dangeau, Gouverneur de Touraine, Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine.
Philibert, Comte de Gramont.
Louïs-François, Marquis, depuis Duc de Boufflers, Maréchal de France.
François d'Harcourt, Marquis de Beuvron, Lieutenant Général au Gouvernement de Normandie.
Henri de Mornay, Marquis de Montchevreuil, Capitaine & Gouverneur de ſaint Germain en Laye.
Edouard-François Colbert, Comte de Maulevrier.
Joſeph de Pons de Guimera, Baron de Montclar, Lieutenant Général des armées du Roi.
Henri-Charles Sire de Beaumanoir, Marquis de Lavardin.
Pierre, Marquis de Villars, Conſeiller d'Etat d'Epée, Ambaſſadeur en Savoye, en Danemarck, & en Eſpagne.
François-Adhémar de Monteil, Comte de Grignan, Lieutenant Général en Provence.
Claude Comte de Choiſeul, Marquis de Franciéres, depuis Maréchal de France.
Jacques, Marquis de Matignon, Lieutenant Général en Baſſe Normandie.
Jean-Armand de Joyeuſe, Maréchal de France.
François de Calvo, Lieutenant Général des armées du Roi.
Charles, Comte d'Aubigné, Gouverneur de Berry.
Charles de Montſaulnin, Comte de Montal, Lieutenant Général des armées du Roi.
Claude de Thiard, Comte de Biſſy, Lieutenant Général des armées du Roi.
Antoine Ruzé, Marquis d'Effiat, premier Ecuyer & Grand-Véneur de Monſieur, frére unique du Roi.
François, Comte de Montbéron, Lieutenant Général des armées du Roi.
Philippe-Auguſte le Hardy, Marquis de la Trouſſe, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Dauphins, Lieutenant des armées du Roi.
François de Moneſtay, Marquis de Chaſeron, Lieutenant Général des armées du Roi.
Bernard de la Guiche, Comte de S. Geran, Lieutenant Général des armées du Roi.
François d'Eſcoubleau de Sourdis, Lieutenant Général des armées du Roi.
Philippe-Emanuel-Ferdinand-François de Croy, Comte de Solre, depuis Lieutenant Général des armées du Roi.
André de Béthoulat, Comte de la Vauguyon, Conſeiller d'Etat d'Epée, cy-devant Ambaſſadeur en Eſpagne.
George de Monchy, Marquis d'Hoquincourt, Lieutenant Général en Picardie, & Lieutenant Général des armées du Roi.
Olivier de Saint-George, Marquis de Vérac, Lieutenant Général, & Commandant pour le Roi en Poitou.
René Martin, Comte d'Arſi, Ambaſſadeur en Savoye, depuis Gouverneur de M. le Duc de Chartres, & Conſeiller d'Etat d'Epée.
Alexis-Henri-Maximilien, Marquis de Châtillon, premier Gentilhomme de la Chambre de Monſieur, frére unique du Roi.
Nicolas de Chalon du Blé, Marquis d'Uxelles, depuis Maréchal de France.
René de Froulay, Comte de Teſſé, depuis Maréchal de France, & premier Ecuyer de Madame la Dauphine, Grand d'Eſpagne.
Charles de Mornay, Marquis de Villarceaux, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-legers de *Monſeigneur le Dauphin*.
Charles d'Etampes, Marquis de Mauny, la Ferté-Imbaut, Capitaine des Gardes de Monſieur Philippe de France, Duc d'Orléans.
Hiacynthe de Quatrebarbes, Marquis de la Rongére, Chevalier d'honneur de Madame d'Orléans.
Jean d'Audibert, Comte de Luſſan, premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Prince de Condé.
En 1689, Touſſaint de Forbin de Janſon, Evêque & Comte de Beauvais, depuis Cardinal, & Grand Aumonier de France.
En 1693, Louïs-Alexandre de Bourbon, légitimé de France, Comte de Toulouſe, *le deuxiéme février*.

PRÉLATS.

En 1694, Guillaume de Furſtemberg, Cardinal, Evêque & Prince de Strasbourg.
Henri de la Grange d'Arquien, depuis Cardinal.

CHEVALIERS.

En 1695, Louïs de France, Duc de Bourgogne, puis Dauphin de France, *le* 22 *Mai*.
Philippe de France, Duc d'Anjou, à préſent Roi d'Eſpagne.

PRÉLAT.

En 1696, François de Clermont-Tonnerre, Evêque de Noyon, Pair de France, *le premier janvier*.

CHEVALIERS.

Louïs de Guiſcard, Comte de Neufvy, Lieutenant Général des armées du Roi.
Antonio, Duc de Lanti, Prince de Belmont, Romain, *admis & non reçu*.

PRÉLAT.

En 1698, Louïs-Antoine de Noailles, Archevêque de Paris, depuis Cardinal.

CHEVALIERS.

En 1699, Charles de France Duc de Berry, *le deuxiéme février*.
Guido Vaïni, Prince de Cantaloupe, Romain, *le deuxiéme juin*.
En 1700, Alexandre Sobieski, Prince de Pologne.
Conſtantin Sobieski ſon frére.

PRÉLATS.

En 1701, Daniel de Coſnac, Archevêque d'Aix, le 15 *mai*.
Charles-Henri du Cambout de Coiſlin, Evêque de Metz, premier Aumonier du Roi, depuis Duc de Coiſlin.

CHEVALIERS.

Camille d'Hoſtun, de la Baume, Comte de Tallard, depuis Maréchal de France.

En

En 1702, Roſtaing Cantelmi, Duc de Popoli, Napolitain, *admis & reçu le 26 juillet 1717.*

Charles de Broglio, Comte de Revel, Lieutenant Général des armées du Roi.

En 1702, *le quatriéme juin furent nommez*, D. Juan Claro Alonſo Pérez de Guzman el Bueno, onziéme Duc de Médina-Sidonia.

D. Franciſco Antonio Caſimiro Alfonſo Pimentel Comte de Bénavente.

D. Fadrique de Tolédo Oſorio, Marquis de Villafranca.

D. Juan Franciſco Pachéco Tellez Giron, Duc d'Uzéda, Comte de Montalval. *Ils furent admis en* 1703.

P R É L A T.

En 1703, D. Louïs-Manuel Portocarrero, Cardinal Archevêque de Tolède, *admis le* 16 *avril de la même année.*

C H E V A L I E R S.

Ferdinand, Comte de Marſin, depuis Maréchal de France, reçut le collier *le deuxiéme fevrier.*

En 1704, D. Iſidore de la Cuéva & Bénavidès, Marquis de Bedmar, *nommé le deuxiéme février, admis le deuxiéme ſeptembre ſuivant, & reçu le huitiéme mars* 1705.

P R É L A T.

En 1705, Jean d'Etrées, Abbé d'Evron & de Preaux, cy-devant Ambaſſadeur en Portugal, nommé à l'Archevêché de Cambray, *le premier janvier.*

C H É V A L I E R S.

Roger Brûlart, Marquis de Sillery-Puiſieux, Lieutenant Général des armées du Roi, & Ambaſſadeur en Suiſſe.

En 1705, *le deuxiéme février*, Henri Duc d'Harcourt, Maréchal de France. *Il ne fut reçu à cauſe de ſa maladie, que le huitiéme mars ſuivant.*

Victor-Marie d'Etrées, Vice-Amiral, & Maréchal de France, dit le Maréchal de Cœuvres, Grand d'Eſpagne.

François-Hector Duc de Villars, Pair & Maréchal de France, Grand d'Eſpagne & Gouverneur de Provence.

Noël Bouton, Marquis de Chamilly, Maréchal de France.

François Louis de Rouſſelet, Marquis de Châteaurenaut, Vice-Amiral & Maréchal de France.

Sébaſtien le Prêtre, Seigneur de Vauban, Maréchal de France.

Conrad de Roſen, Comte de Bolwiler, Maréchal de France.

Nicolas-Auguſte de la Baume, Marquis de Montrével, Maréchal de France.

P R É L A T.

En 1708, Joſeph Cardinal de la Tremoille, *nommé le* 27 *mai.*

C H E V A L I E R S.

En 1709, Louïs-Henri Duc de Bourbon, Pair & Grand Maître de France.

En 1711, Louïs-Armand de Bourbon, Prince de Conti, *le premier janvier.*

Jacques-Léonor-Rouxel, Comte de Médavy & de Grancey.

Léonor-Marie du Maine, Comte du Bourg.

François-Zénobe-Philippe Albergotti, Lieutenant Général des armées du Roi.

Louïs-François Marquis de Goësbriant.

En 1712, Louïs Duc d'Aumont.

P R É L A T.

En 1713, Armand Gaſton de Rohan, Cardinal, Grand Aumonier de France, Evêque & Prince de Straſbourg.

C H E V A L I E R.

LOUIS XV. CINQUIÉME CHEF SOUVERAIN DE L'ORDRE, ne reçut le collier de l'Ordre, que le lendemain de ſon ſacre à Reims le 27 *octobre* 1722.

C H E V A L I E R S.

En 1722, Louïs Duc d'Orléans, alors Duc de Chartres.

Charles de Bourbon, Comte de Charolois.

En 1724, Louïs de Bourbon, Comte de Clermont.

P R É L A T S.

Philippe-Antonio Gualtério, Cardinal, Abbé de S. Victor de Paris, [illegible] Remi de Reims, &c. cy-devant Nonce en France.

Henry-Pons de Thyard de Biſſy, Cardinal, Evêque de Meaux.

Léon-Potier de Gêvres, Cardinal, Archevêque de Bourges.

Charles-Gaſpard-Guillaume de Vintimille du Luc, Archevêque d'Aix.

René-François de Beauvau du Rivau, Archevêque de Narbonne.

François-Paul de Neufville-Villeroy, Archevêque de Lyon.

C H E V A L I E R S.

Charles Prince de Lorraine, Comte d'Armagnac, Grand Ecuyer de France.

Charles-Louïs de Lorraine, Comte de Marſan, Prince de Pons.

Jean-Charles de Cruſſol, Duc d'Uzez, Pair de France, Gouverneur de Saintonge & d'Angoumois.

Maximilien-Henri de Béthune, Duc de Sully, Pair de France.

Louïs-Antoine de Brancas, Duc de Villars, Pair de France.

François, Duc de la Rochefoucault, Pair de France, Grand-Maître de la Garderobe du Roi.

Antoine de Grimaldi, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France.

Charles-François-Frédéric de Montmorency, Duc de Luxembourg, Pair de France, Gouverneur de Normandie.

Nicolas de Neufville, Duc de Villeroy, Pair de France, Capitaine des Gardes du corps.

Louïs de Rochechouart, Duc de Mortemar, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre de S. M.

Paul-Hippolyte de Beauvilliers, Duc de S. Aignan, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre de ſa Majeſté & Gouverneur du Havre de Grace.

François-Bernard Potier, Duc de Trêmes, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre de S. M.

Adrien-Maurice, Duc de Noailles, Pair de France, Chevalier de la Toiſon d'or, Grand d'Eſpagne, Capitaine de la premiére compagnie des Gardes du corps, & Gouverneur de Rouſſillon.

Armand de Béthune, Duc de Charoſt, Pair de France, Capitaine des Gardes du corps.

Henri Fitz-James, Duc de Berwick, de Fitz-James, de Liria & de Xérica, Pair de France & d'Angleterre, Grand d'Eſpagne, Chevalier des Ordres de la Jarretiére & de la Toiſon d'Or, Maréchal de France, &c.

Louïs-Antoine de Pardaillan de Gondrin, Duc d'Antin, Pair de France, Gouverneur d'Orléanois, & Surintendant des Bâtimens.

Louïs-Auguſte d'Albert d'Ailly, Duc de Chaunes, Pair de France, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-legers de la Garde de ſa Majeſté.

Marie-Joſeph, Duc d'Hoſtun-Tallard, Pair de France, Gouverneur de Franche-Comté.

Charles-Auguſte de la Roche-Goyon, de Matignon, Maréchal de France, Gouverneur du Païs d'Aunis & de la Rochelle.

Jacques Bazin, Seigneur de Bezons, Maréchal de France, Gouverneur de Cambray.

Pierre de Monteſquiou, Maréchal de France, Gouverneur des ville & citadelle d'Arras.

Louïs-Nicolas le Tellier, Marquis de Souvré, Maître de la garderobbe du Roi.

Louis Sanguin, Marquis de Livry, premier Maître d'Hôtel du Roi.

Louïs-Jean-Batiſte de la Roche-Goyon, de Matignon, Comte de Gacé, Gouverneur du Païs d'Aunis.

Anne-Jacques de Bullion, Marquis de Fervaques, &c. Gouverneur du païs du Maine.

François-Charles des Comtes de Ventimille & de Marſeille, Comte du Luc, Conſeiller d'Etat d'Epée, Lieutenant de Roi en Provence, & cy-devant Ambaſſadeur à Vienne.

Louïs, Marquis de Prie, cy-devant Ambaſſadeur à Turin.

Louïs de Mailly, Marquis de Neelle, &c.

François-Marie, Marquis d'Hautefort, Lieutenant Général des armées du Roi.

Joſeph de Monteſquiou, Comte d'Artagnan, Lieutenant Général des armées du Roi, & Capitaine-Lieutenant de la premiére compagnie des Mouſquetaires.

François, Comte d'Eſtaing, Lieutenant Général des armées du Roi.

Armand de Madaillan de Leſparre, Marquis de Laſſay, Lieutenant Général en la province de Bourgogne.

Pierre Bouchard d'Eſparbès de Luſſan, Comte d'Aubeterre, Lieutenant Général des armées du Roi.

Joachim de Montaigu, Vicomte de Baune, Marquis de Bouzoles, Lieutenant Général des armées du Roi, & de la Province d'Auvergne.

François de Franquetot, Marquis de Coigny, Lieutenant Général des armées du Roi, & Colonel Général des Dragons.

Jean de Montboiſſier, Comte de Canillac, Lieutenant Général des armées du Roi, Capitaine-Lieutenant de la ſeconde compagnie des Mouſquetaires, & Gouverneur de la citadelle d'Amiens & de Corbie.

Louïs, Marquis de Brancas, Comte de Forcalquier, Baron de Ceresſte, Chevalier de la Toiſon d'Or, Conſeiller d'Etat d'Epée, Lieutenant Général des armées du Roi, & Lieutenant Général en Provence, & cy-devant Ambaſſadeur en Eſpagne.

Jacques-Joſeph Vipart, Marquis de Silly, Conſeiller d'Etat d'Epée, Lieutenant Général des armées du Roi.

Jacques de Caſſagnet-Narbonne-Lomagne-Tilladet, Marquis de Fimarcon, Lieutenant Général des armées du Roi & de la province de Rouſſillon, Gouverneur de Mont-Louis.

Henri, Marquis de Senneterre, Lieutenant Général des armées du Roi, & Ambaſſadeur en Angleterre.

Pierre-Magdelaine de Beauvau, Comte du Rivau, Lieutenant Général des armées du Roi.

Louïs de Gand-de-Merode de Montmorency, Prince d'Iſenghien, Lieutenant Général des armées du Roi.

Louïs-Pierre, Comte de la Marck, Lieutenant Général des armées du Roi.

Céſar de Saint-George, Marquis de Vérac, Lieutenant Général des armées du Roi & de la province de Poitou.

Jean-Emanuel, Marquis de Coëtlogon, Vice-amiral de France, Grand Croix de l'Ordre de S. Louïs.

Jean-Baptiſte François Dès Maretz, Marquis de Maillebois, Maître de la Garderobbe du Roi, Lieutenant Général de Languedoc, & Gouverneur de S. Omer.

Char-

Charles-Henri-Gaſpard de Saulx, Vicomte de Tavanes, Lieutenant Général de la province de Bourgogne.

Gaſpard, Marquis de Clermont-Tonnerre-Cruſy, Commiſſaire Général de la cavalerie.

François Antoine, Marquis de Simiane, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, &c.

Joſeph François de la Croix, Marquis de Caſtries, Chevalier d'honneur de la Ducheſſe d'Orléans, Gouverneur de la ville, citadelle & diocéſe de Montpellier.

René-Gaſpard, Marquis de Clermont-Gallerande-Loudon, premier Ecuyer du Duc d'Orléans, Brigadier de Dragons, & Bailly de Dole.

D. Joſeph de Bénavidès-Carillo-Giron, Duc d'Oſſonne, Grand d'Eſpagne; &c. Ambaſſadeur extraordinaire en France, fut propoſé le 22 janvier 1722, pour être reçû Chevalier dans la premiere promotion, que ſa Majeſté en feroit après ſon ſacre, & en attendant le Roi lui accorda un brevet pour porter le cordon bleu.

OFFICIERS DES ORDRES DU ROI.

Chanceliers et Gardes des Sceaux.

En 1578, Philippe Hurault, Comte de Chiverni, Chancelier de France, fut fait Chancelier de l'Ordre du S. Eſprit. Il l'étoit déja de l'Ordre de S. Michel, *le* 31 *décembre*.

En 1599, Charles de Bourbon frére naturel du Roi Henri IV. Archevêque de Rouen, depuis nommé Prélat Commandeur.

En 1606, Guillaume de l'Aubépine, Seigneur de Châteauneuf, Doyen du Conſeil.

En 1611, Charles de l'Aubépine, Abbé de Preaux, depuis Marquis de Châteauneuf, & Garde des Sceaux de France; Chancelier des Ordres, en ſurvivance de Guillaume de l'Aubépine ſon pére.

* *En* 1633, Claude de Bullion, Marquis de Galardon, Seigneur de Bonnelle, Surintendant des Finances, Garde des Sceaux de l'Ordre par la diſgrace de M. de Châteauneuf, *le* 14 *mai*.

* *En* 1636, Nicolas le Jay, Baron de Tilly, premier Préſident au Parlement de Paris, Garde des Sceaux de l'Ordre par la démiſſion de M. de Bullion.

* *En* 1641, Pierre Séguier, Comte de Gien, Chancelier de France, Garde des Sceaux de l'Ordre, par la mort de M. le Jay.

En 1645, Louïs Barbier de la Riviére, premier Aumonier de Madame, & Maître de l'Oratoire de Monſieur, depuis Evêque Duc de Langres, Pair de France, Chancelier & Garde des Sceaux, ſur la démiſſion de M. de Châteauneuf, *le* 24 *mars*.

En 1648, Abel Servien, Marquis de Sablé, Sécretaire d'Etat, Garde des Sceaux de l'Ordre, par la démiſſion de l'Evêque de Langres, depuis Chancelier le 23 août 1654, par la démiſſion du même Prélat, *le quatriéme de mai*.

En 1656, Baſile Fouquet, Abbé de Barbeaux, Chancelier & Garde des Sceaux de l'Ordre.

* *En* 1656, Henri de Guénegaud, Marquis de Plancy, Garde des Sceaux de l'Ordre, du conſentement de l'Abbé Fouquet, *le* 25 *décembre*.

En 1659, Louïs Fouquet, Evêque d'Agde, Chancelier des Ordres, ſur la démiſſion de l'Abbé Fouquet ſon frére, *le* 23 *juin*.

En 1661, Hardouin de Péréfixe de Beaumont, Précepteur du Roi, Evêque de Rhodès, depuis Archevêque de Paris, Chancelier des Ordres, ſur la démiſſion de l'Evêque d'Agde, trouvée parmi les papiers de M. Fouquet ſon frére. Il en prêta le ſerment à la fin de décembre, *le* ... *ſeptembre*.

* *En* 1671, François-Michel le Tellier, Marquis de Louvois, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, Chancelier des Ordres, *le deuxiéme janvier*.

En 1691, Louïs Boucherat, Chancelier de France, fut pourvu de la charge de Garde des Sceaux des Ordres après le decès de M. de Louvois, *le* ... *juillet*.

En 1691, Louïs-François-Marie le Tellier, Marquis de Barbezieux, Sécretaire d'Etat, Chancelier des Ordres, & Garde des Sceaux, par la démiſſion de M. Boucherat, *le* 19 *août*.

En 1701, Jean-Baptiſte Colbert, Marquis de Torcy, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, Grand Thréſorier des Ordres, fut Chancelier par la mort de M. de Barbezieux, *le* ... *janvier*.

En 1716, Henri-Charles Arnaud de Pompone, Abbé de Saint-Médard de Soiſſons, Conſeiller d'Etat ordinaire, cy-devant Ambaſſadeur à Veniſe, par la démiſſion de M. de Torcy.

Prévôts de l'Ordre et Grands Maîtres des Cérémonies

En 1578, Guillaume Pot, Seigneur de Rhodès & de Chemaul, Prévôt & Maître des cérémonies de l'Ordre de S. Michel, le fut créé de celui du S. Eſprit, *le* 31 *décembre*.

En 1595, Guillaume Pot II. du nom, ſuccéda à ſon pére *le ſeptiéme janvier*.

En 1616, François Pot, Seigneur de Rhodes & du Maignet.

En 1619, Henri-Auguſte de Loménie, Seigneur de La-Ville-aux-Clercs, depuis Comte de Brienne, Sécretaire d'Etat.

En 1621, Charles de Loménie, Sécretaire du Cabinet, eut les mêmes charges, ſur la démiſſion de M. de La-Ville-aux-Clercs ſon couſin.

En 1627, Michel de Beauclerc, Baron d'Achéres, Sécretaire d'Etat, fut fait Prévôt, ſur la démiſſion de M. de Loménie.

En 1643, Louïs de Phélypeaux, Seigneur de la Vrilliére, Sécretairre d'Etat, prêta ſerment de ces charges, ſur la démiſſion du Baron d'Achéres, *le premier avril*.

En 1653, Hugues de Lionne, Marquis de Frêne, &c. Miniſtre & Sécretaire d'Etat, eut la démiſſion de M. de la Vrilliere, *le* 27 *février*.

En 1657, Eugéne Rogier, Comte de Villeneuve & de la Chapelle, Marquis de Kervéno, ſur la démiſſion de M. de Lionne.

En 1661, Macé Bertrand, Seigneur de la Baziniére, Thréſorier de l'Epargne, par la démiſſion du Comte de Villeneuve, *le* 12 *avril*.

En 1671, Jean-Jacques de Mêmes, Comte d'Avaux, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, par la démiſſion de M. de la Baziniére ſon beau-pére, *le* 20 *décembre*.

En 1684, Jean-Antoine de Mêmes, Comte d'Avaux, Conſeiller d'Etat ordinaire, Plénipotentiaire pour la paix à Nimégue, Ambaſſadeur en diverſes Cours, fut reçu en ſurvivance du Préſident de Mêmes ſon frére, aux charges de Prévôt & de Grand Maître des cérémonies de l'Ordre: il les exerça après la mort dudit Préſident, au commencement de 1688.

En 1703, Jean-Antoine de Mêmes, premier Préſident au Parlement de Paris, eut la démiſſion du Comte d'Avaux ſon oncle.

En 1709, Jérôme Phélypeaux, Comte de Pontchartrain, Sécretaire d'Etat, par la démiſſion du Préſident de Mêmes.

En 1715, Nicolas le Camus, Préſident de la Cour des Aydes, par la démiſſion de M. de Pontchartrain.

En 1721, Félix le Pelletier de la Houſſaye, Controlleur Général des Finances, &c. ſur la démiſſion de M. le Camus.

François-Victor le Tonnelier-Breteuil, Marquis de Fontenay-Treſigny, Sécretaire d'Etat, ſur la démiſſion de M. le Pelletier de la Houſſaye.

Grands Thrésoriers des Ordres.

En 1578, Nicolas de Neuville, Seigneur de Villeroy, Sécretaire d'Etat, fut créé Grand Thréſorier de l'Ordre du S. Eſprit, étant déja Thréſorier de celui de S. Michel, *le* 31 *décembre*.

En 1589, Martin Ruzé, Seigneur de Beaulieu & de Lonjumeau, Sécretaire d'Etat, *le* 10 *avril*.

En 1607, Pierre Brûlart, Marquis de Silleri & de Puiſieux, Sécretaire d'Etat, fait Grand Thréſorier de l'Ordre, en ſurvivance du Seigneur de Beaulieu-Ruzé.

En 1621, Thomas Morand, Seigneur du Mênil-Garnier, Thréſorier de l'Epargne & des Ordres du Roi, par la démiſſion de M. de Puiſieux.

En 1633, Claude Bouthillier, Seigneur de Pons, Sécretaire d'Etat, & Surintendant des Finances, *le* 20 *mars*.

Léon Bouthillier, Comte de Chavigni, Sécretaire d'Etat, Grand Thréſorier des Ordres en ſurvivance de ſon pére.

En 1653, Michel le Tellier, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, depuis Chancelier de France.

En 1654, Jérôme de Nouveau, Baron de Lignéres, Surintendant général des Poſtes de France, grand Thréſorier des Ordres, ſur la démiſſion de M. le Tellier, *le* ... *août*.

En 1665, Jean-Batiſte Colbert, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, Controlleur général des Finances, *le* 27 *août*.

En 1675, Jean-Batiſte Colbert, Marquis de Seignelay, &c. Miniſtre & Sécretaire d'Etat, Grand Thréſorier en ſurvivance de M. Colbert ſon pére, *le huitiéme février*.

En 1690, Charles Colbert, Marquis de Croiſſy, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, ſuccéda à M. de Seignelay ſon neveu, *le* 26 *novembre*.

En 1697, Jean-Batiſte Colbert, Marquis de Torcy, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, ſuccéda à M. de Croiſſy, ſon pére, *le huitiéme décembre*.

En 1701, Gilbert Colbert, Marquis de S. Pouanges, Sécretaire du Cabinet, ſuccéda à M. de Torcy, promû à la charge de Chancelier des Ordres, *le* ... *février*.

En 1706, Michel Chamillart, alors Miniſtre & Sécretaire d'Etat, & Controlleur général des Finances, ſuccéda *le* 23 *octobre* à M. de Pouanges, *mort le* 22.

En 1713, Nicolas Des Maretz, alors Miniſtre d'Etat, & Controlleur général des Finances, ſur la démiſſion de M. Chamillart, *le* ... *novembre*.

En 1713, Louïs Chauvelin, Avocat général du Parlement de Paris, ſur la démiſſion de M. Des Maretz, *le* ... *novembre*.

En 1715, Gaſton-Jean-Batiſte Terrat, Marquis de Chantôme, Chancelier de Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, ſuccéda à M. Chauvelin, mort *le deuxiéme août*.

En 1715, Antoine Crozat, ſur la démiſſion dudit Sieur Terrat.

En 1724, Joſeph-Jean-Batiſte Fleuriau, Seigneur d'Armenonville, Garde des Sceaux de France, ſur la démiſſion dudit Sieur Crozat, dont il prêta ſerment *le* 19 *mars*.

Charles Gaſpard Dodun, Controlleur des Finances, ſur la démiſſion de M. d'Arménonville, dont il prêta ſerment *le* 26 *mars* 1724.

Greffiers de l'Ordre.

En 1579, Claude de l'Aubépine, Seigneur de Verderonne, Maître des Comptes à Paris, fut fait Greffier de l'Ordre du S. Eſprit, l'étant déja de celui de S. Michel, *en décembre*.

En 1608, Antoine Potier, Seigneur de Sceaux, Sécretaire d'Etat, ſuccéda à M. de Verderonne, par réſignation.

En 1621, Charles Duret, Seigneur de Chevry, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, Intendant, depuis Controlleur général des Finances, ſuccéda à M. de Sceaux par démiſſion.

En 1637, Claude de Mêmes, Comte d'Avaux, Ambaſſadeur en Allemagne, ſuccéda au Préſident de Chevri, qui ſe démit.

En 1643, Noël de Bullion de Galardon, Seigneur de Bonnelles, Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris, eut la démiſſion du Comte d'Avaux, *le* 24. *juin*.

En 1656, Nicolas Potier, Seigneur de Novion, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, depuis premier Préſident, ſur la démiſſion de M. de Bonnelles, *le* 28 *décembre*.

En 1657, Nicolas Jeannin de Caſtille, Maître des Requêtes Thréſorier de l'Epargne, ſuccéda à M. de Novion par démiſſion.

En 1671, Pierre Balthazar Phélypeaux, Marquis de Châteauneuf, Sécretaire d'Etat, fut fait Greffier de l'Ordre par commiſſion, en attendant la démiſſion de M. de Caſtille, qui ne la donna qu'en 1683, *le troiſiéme mars*.

En 1700, Louïs Phélypeaux, Comte de Pontchartrain, Chancelier de France, *le neuviéme mai*.

En 1700, Louïs Phélypeaux, Marquis de la Vrilliére, Sécretaire d'Etat, ſur la démiſſion de M. le Chancelier, *le* 17 *mai*.

En 1713, Daniel-François Voyſin, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, puis Chancelier de France, ſur la démiſſion du Marquis de la Vrilliére.

En 1713, Chrétien de Lamoignon, Préſident au Parlement, ſur la démiſſion de M. Voyſin.

En 1716, François de Verthamon, Marquis du Breau, premier Préſident du Grand Conſeil, ſur la démiſſion de M. de Lamoignon.

En 1716, Claude le Bas, Sieur de Montargis, Garde du Thréſor Royal, ſur la démiſſion de M. de Verthamon.

En 1724, André Potier de Novion premier Préſident du Parlement, ſur la démiſſion dudit Sieur de Montargis, dont il prêta ſerment, *le* 19 *mars*.

Jean Frédéric Phélypeaux, de Pontchartrain, Comte de Maurepas, ſur la démiſſion de M. de Novion, dont il prêta ſerment *le* 26 *mars* 1724.

Intendans des Ordres du Roi.

La création de cette charge eſt établie par les Statuts de l'Ordre imprimez; mais le premier qui l'exerça, par commiſſion ſeulement, fut

En 1582, Benôit Milon, Seigneur de Videville, Préſident des Comptes à Paris.

En 1584, Robert Miron Seigneur de Chenailles, Intendant, depuis Controlleur Général des Finances.

En 1593, Michel Sublet, Seigneur d'Heudicourt, Intendant, Controlleur général des Finances, Intendant des Ordres.

En 1599, Vincent Bouhier, Seigneur de Beaumarchais, Thréſorier de l'Epargne, ſuccéda à M. d'Heudicourt, *le* 15 *juin*.

En 1632, Claude Bouthillier, Seigneur de Pons, Surintendant des Finances, Intendant des Ordres.

En 1650, Léon Bouthillier, Comte de Chavigny.

En 1654, Noël de Bullion, Marquis de Gallardon, & Sécretaire des Ordres, en fut fait Intendant par la mort de M. de Chavigny.

En 1671, Gilbert Colbert, Marquis de S. Pouanges, ſuccéda à M. de Bullion décédé. Il devint Grand Thréſorier des mêmes Ordres.

En 1703, François Morizet, Sieur de la Court, Thréſorier géral des Invalides, pourvu par la démiſſion de M. de S. Pouanges, *le dixiéme juin*.

Charles Deſchiens Seigneur de la Neuville, Maître des Requêtes honoraire, & Préſident au Parlement de Pau.

Généalogistes de l'Ordre.

Cette charge fut créée par Henri IV. Ce Prince par ſes lettres patentes données à Paris au Chapitre de l'Ordre le 9 juin 1595 ordonna que tous ceux qui entreront, ou ſeront aſſociez à l'Ordre, mettront entre les mains du Généalogiſte les titres dont ils entendent ſe ſervir, pour les preuves de leur nobleſſe, pour dreſſer le procès verbal; défend de rapporter dans le Chapitre aucune preuve qui n'ait été dreſſée par lui; veut qu'il ait entrée dans tous les Chapitres, lui attribue quatre cens écus d'or de gages, qui ont été augmentez par délibération du Chapitre en 1619 juſqu'à deux mille ſept cens livres. Il lui eſt dû outre ſes gages vingt Louïs d'or à la réception de chaque Prélat, Chevalier, ou Commandeur.

Le premier pourvu de cette charge fut,

En 1595, Bernard de Girard, Seigneur du Haillan, Hiſtoriographe de France, en faveur de qui elle fut créée *le* 14 *mars*.

En 1607, Pierre Forget, Seigneur de la Picardiére, Maître d'Hôtel du Roi, Conſeiller d'Etat, & Ambaſſadeur à Conſtantinople, *ſur la démiſſion du Sieur du Haillan*.

En 1610, Gabriel Cotignon, Seigneur de Chauvry, Vicomte de Montreuil, & de Bernay, Sécretaire du Roi, & des commandemens de Marie de Médicis, Conſeiller d'Etat, eut la démiſſion de M. Forget. Il ne fut reçu que le 10 janvier 1613, *le quatriéme octobre*.

En 1621, Nicolas Cotignon, Seigneur de Chauvry, &c. Conſeiller au Parlement de Paris, premier Préſident de la Cour des Monnoyes, *le* 29 *ſeptembre*.

En 1677, Joſeph Antoine Cotignon, Seigneur de Chauvry & du Br[illegible]uil, ſuccéda au Préſident de Chauvry ſon pére, par la démiſſion qu'il en avoit faite en ſa faveur le 28 ſeptembre 1676, *le* 15 *ſeptembre*.

En 16[illegible]8, Pierre de Clairembault, Ecuyer, pourvu ſur la démiſſion de [illegible] de Chauvry, *le* 26 *août*.

Nico[illegible] Clairambault ſon neveu, *reçu en ſurvivance en*...

He[illegible]aults et Rois d'Armes de l'Ordre.

En 1578, Mathurin Morin, Seigneur de la Planchette en Brie, [illegible] le premier pourvu de cette charge : il l'étoit déja de S. Michel, *le* 31 *décembre*.

En 1585, Jean du Gué.

En 1611, François du Gué.

En 1613, Mathurin Martineau.

En 1[illegible]33, Bernard Martineau, Seigneur du Pont, par la mort de Math[illegible]in ſon pére.

En 1682, Antoine Martineau, Seigneur du Pont, par la démiſſion de Bernard ſon pére, *le* 25 *juin*.

En 1695, Louïs de Beauſſe.

En .... Jean Hallé.

Huissiers de l'Ordre.

En 1578, Philippe de Nambu, Huiſſier de la Chambre du Roi, & de l'Ordre de S. Michel, fut fait Huiſſier de l'Ordre du S. Eſprit, *le* 31 *décembre*.

En 1608, Mathurin lui ſuccéda par réſignation.

En 1614, Pierre de Hennicque, dit Benjamin, Baron de Cheny, ſuccéda au Sieur Lambert ſon beau-pére.

En 1615, Paul Aubin, Sieur de Bourgneuf, ſur la démiſſion de M. Benjamin.

En 1649, Roger de Buade, Sieur de Cuſſy.

En 1656, Vincent le Bret, Conſeiller au Parlement.

En 1658, Jean Deſprez, *le* 24 *avril*.

En 1684, Jean Valentin d'Eguillon, Sieur de Bénévent, *le* 24 *janvier*.

En 1706, Adrien Motel, Sieur de Valbrun, cy-devant Capitaine de Dragons.

En 1714, Alexandre Chevat.

Voyez le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*.

ESQUEQUIN, nom d'une des trois races d'Arabes qui paſſérent en Afrique l'an 999. Les deux autres ſe nommoient *Hiléla* & *Mahéquil*. Les races ou Tribus d'Eſquequin & d'Hiléla, ſortoient de l'Arabie Heureuſe. Elles faiſoient toutes trois enſemble environ cinquante mille combattans, qui ſe répandirent par tout l'Orient de la Barbarie, & avec le tems devinrent maîtres de pluſieurs provinces. La Tribu d'Eſquequin eſt diviſée en quinze lignées, dont la principale s'appelle *Uled Hédegi*, laquelle eſt partagée en ſix *Heylas*, ou Communautez qui vivent par *Aduares*, c'eſt à dire, dans des villages compoſez de tentes, & qu'ils tranſportent d'un lieu à un autre. Chaque Aduare contient cent ou cent cinquante, & quelquefois deux cens tentes rangées en rond, où on laiſſe au milieu une grande place vuide pour renfermer les troupeaux la nuit. Ces tentes ſont ſi preſſées les unes contre les autres, qu'elle ſont comme un mur, où il n'y a que deux avenues, que l'on ferme la nuit avec des épines, pour empêcher l'entrée aux lions & aux bêtes farouches. * Marmol, *de l'Afrique, liv.* 1.

ESQUIB. *Cherchez* ESSÉQUÉBE.

ESQUILIES, endroit de l'ancienne Rome, où l'on enterroit les pauvres, & où l'on jettoit les corps de ceux que l'on avoit exécutez à mort; c'étoit même le lieu deſtiné pour les ſupplices. Ce lieu dans la ſuite changea de face, & Mécéne Favori d'Auguſte, y bâtit de beaux jardins. * Horace, *lib.* 5. *Odar. Ode* 5. *v.* 100. *Ode* 18. *v.* 6. *lib.* 1. *Satyr. Sat.* 8. *v.* 14. *lib.* 2. *Satyr. Sat.* 6. *v.* 33.

ESQUILIN (Mont) en Latin *Eſquilinus Mons* ou *Eſquiliæ*, *Eſquiliæ*, *Exquiliæ*, eſt une des ſept collines de Rome, nommée aujourd'hui, *Il Monte de Santa Maria Maggiore*. * Plutarque en fait mention dans la Vie de Sylla. * *Voyez* MONT ESQUILIN.

ESQUIMAUX, peuples de la nouvelle France dans l'Amérique ſeptentrionale. Ils ſont placez au nord de la riviére de ſaint Laurent, & au levant de celle de ſainte Marguerite. Les François ont dans leur païs le Pont-Neuf, & quelques autres petites Colonies. * Maty, *Diction. Géogr. Voyez* ESKIMAUX.

ESRON. *Voyez* HESRON.

ESSA, ville de l'Idumée, dans laquelle Zénon Gouverneur de cette province avoit enfermé ce qu'il avoit de plus précieux. Elle fut priſe d'aſſaut par Alexandre Roi des Juifs, l'an du monde 3951, avant J. C. 84. Réland croit que cette ville étoit à l'orient de la Mer de Tibériade, parce qu'il eſt dit qu'après qu'Alexandre ſe fut emparé d'Eſſa par la force, il ſe rendit auſſi maître de Gaulan & de Séleucie. * Joſephe, *Antiq. Judaïq. liv.* 13. *chap.* 23. Reland, *Palaſtina, l.* 3.

ESSARS, (Pierre des) Seigneur de la Motte, de Tilly & de Villerval, Chambellan & Maître d'Hôtel du Roi, fut l'un des Seigneurs qui paſſérent en Ecoſſe au ſecours du Roi contre les Anglois, & il y demeura priſonnier en un combat donné en 1402. Etant revenu en France, il s'attacha au Duc de Bourgogne, dont il fut grand partiſan, & par la faveur duquel il fut fait prevôt de Paris en avril 1408, Grand Bouteiller de France en juillet 1410, & premier Préſident Lai en la Chambre des Comptes, qu'il réſigna au mois d'octobre ſuivant. Il fut en même tems deſapointé de celle de Prevôt de Paris, en laquelle il fut rétabli le 22 ſeptembre de l'année ſuivante par autorité du Duc de Guienne & du Conſeil du Roi, dont le Duc d'Orléans ſe plaignit. Cela n'empêcha pas qu'il ne fût fait ſouverain Maître & Réformateur des Eaux & Forêts de France, & ſouverain Gouverneur des Finances du Royaume, dont il ſe démit en 1412, moyennant une recompenſe de ſix mille livres, qui furent levées ſur le peuple. Outre ces charges, il étoit encore Gouverneur de Nemours & de Cherbourg, où il ſe retira après avoir perdu les bonnes graces du Duc de Bourgogne, pour s'être voulu attacher au Dauphin Duc de Guienne. Il y demeura juſqu'au commencement de l'année 1413, qu'il revint ſecrétement à la Baſtille; mais il en fut tiré par la faction des Bouchers, & mis priſonnier au Louvre, puis au Palais, où ſon procès lui fut fait; étant accuſé d'avoir voulu enlever le Roi & le Duc de Guienne, il fut condamné à perdre la tête, & exécuté aux halles le premier juillet 1413. Son corps fut porté à Mo[illegible]con, où quatre ans auparavant il avoit fait mettre celui de Jean de Montagu, Grand-Maître de France. Il en fut depuis tiré, & porté en l'égliſe des Mathurins, où il fut ſolemnellement enterré, ſa veuve ayant obtenu la reſtitution de ſes biens confiſquez, & purgé ſa mémoire. Le Religieux de ſaint Denys qui a écrit l'hiſtoire du Roi Charles VI. dit que *des Eſſars étoit un homme fort emporté, qui agiſſoit en tout ce qu'il faiſoit, avec plus de chaleur & de précipitation que de jugement; qui s'embaraſſa dans les fa-*

factions, & s'engagea dans le périlleux maniement des Finances du Royaume; qu'il ſe laiſſa aller à la paſſion aveugle d'élever ſa maiſon; qu'il ne penſa qu'à enrichir ſon frére & ſes amis; & que pour ce ſujet il porta le Duc de Bourgogne à exiger de l'argent des peuples ſous les titres colorez de réformation, d'emprunts de deniers & d'autres prétextes. Un regître des plaidoiries du Parlement du troiſiéme janvier 1415, porte *qu'il convoita moult offices, & fit tant, qu'il fut Prevôt de Paris, Grand Bouteiller de France, ſouverain Adminiſtrateur des Finances du Royaume & Maître d'Hotel du Roi; qu'en ces états il ſe maintint tellement, qu'il n'y avoit ni Chancelier ni Préſident qui lui eût oſé faire déplaiſir.* * L'Hiſtoire du Roi Charles VI: *par un Religieux de ſaint Denys*. Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Offic.* &c.

1. Il deſcendoit de PIERRE des Eſſars I. du nom, Argentier du Roi en 1320, qui de *Jeanne*, ſa femme, eut pour enfans 1. PIERRE II. qui ſuit; & 2. PHILIPPE qui fit la branche des Seigneurs de Thieux, *rapportée cy-après*.

2. PIERRE des Eſſars, II. du nom, Chevalier, fut reçu maître des Comtes en 1336, fut député en Hainault en 1345, pour traiter du mariage de Louïs de France, ſecond fils de Jean, Duc de Normandie, avec la fille du Duc de Brabant, & mourut en 1346, à la journée de Crécy. Il épouſa *Jeanne* de Pacy, fille de *Jean* Seigneur de Brie ſur Marne, laquelle prit une ſeconde alliance avec *Jean* Seigneur de Charny-en-Mulcien, & mourut le huitiéme mars 1392, ayant eu de ſon premier mariage, 1. PIERRE III. qui ſuit; 2. *Perronelle*, mariée à *Pierre* de Lorris, Seigneur d'Ermenonville; 3. N. des Eſſars, premiére femme de *Jean* Saugette.

3. PIERRE des Eſſars III. du nom, Seigneur de Charny, mourut avant le mois de janvier 1402, laiſſant d'*Adeline* de S. Philibert, 1. *Jeanne*, mariée à *Colart* de Parpes; 2. *Denyſe*; 3. *Jacqueline*, alliée à *Jean* de Bouſtault, Ecuyer; & 4. *Marie* des Eſſars, qui épouſa *Mathieu* de Villemeroy dit *Pourpeuſe*.

SEIGNEURS DE THIEUX.

2. PHILIPPE des Eſſars, I. du nom, ſecond fils de PIERRE I. du nom, Argentier du Roi, fut Seigneur de Thieux, & Maître d'Hôtel du Roi & du Dauphin, ſervit en la guerre de Normandie en 1356, & la même année à la journée de Poitiers, où il fut dangereuſement bleſſé, & fait priſonnier. Il fut depuis inſtitué Maître des Comptes extraordinaire, puis Capitaine du château de Meaux en 1358, & mourut en 1361. On lui donne pour femme *Jeanne* de Soyecourt, & il fut pére de PHILIPPE II. qui ſuit.

3. PHILIPPE des Eſſars II. du nom, Seigneur de Thieux, ſervit en Normandie en 1378 & 1382, prenoit la qualité de Maître d'hôtel du Roi en 1384, & celle de Conſeiller au Grand Conſeil en 1404. Il épouſa *Marie* de Bucy, dont il eut 1. PIERRE, qui ſuit; 2. ANTOINE, qui continua la poſtérité *rapportée cy-après*, 3. *Philippe* Maître des Requêtes en 1409, puis Evêque d'Auxerre, mort en 1426; & 4. *Marie* des Eſſars, alliée en mai 1391, à *Anceau* de Belloy, Seigneur de Morangles.

PIERRE des Eſſars, Seigneur de la Motte, de Tilly, & de Villerval, Prevôt de Paris & Grand Bouteiller de France, qui a donné lieu à cet article, & dont il eſt parlé cy-deſſus, épouſa *Marie* de Rully, fille de *Jacques* de Rully, Préſident au Parlement, & de *Jeanne* Giffard. Elle pourſuivit le Procureur du Roi au ſujet de la mort de ſon mari, obtint la reſtitution de ſes biens confiſquez, & purgea ſa mémoire; ayant eu de ſon mariage *Robert* des Eſſars mort ſans alliance.

4. ANTOINE des Eſſars I. du nom, ſecond fils de PHILIPPE, Seigneur de Thieux, & de *Marie* de Bucy, fut Seigneur de Thieux & de Glatigny, Valet tranchant, & Garde des deniers de l'Epargne du Roi. Il ſuivit la faction du Duc de Bourgogne avec ſon frére, & fut l'un des premiers du Conſeil avec l'Evêque de Tournay & le Vidame d'Amiens, qui furent nommez dans la lettre en forme de plainte que le Duc d'Orléans envoya au Roi en 1411, les déclarant ſes ennemis. Il changea depuis de parti, ce qui couta la vie à ſon frére, & mit la ſienne en danger, ayant été mis priſonnier en la tour du Louvre, d'où étant ſorti, en reconnoiſſance de ſa délivrance il fit faire en pierre cette grande figure de ſaint Chriſtophle qui eſt à l'entrée de l'égliſe de Paris; & ſur le premier pilier qui eſt à l'oppoſite, il eſt répréſenté à genoux armé de toutes piéces avec cette inſcription, *C'eſt la répréſentation de noble homme Antoine des Eſſars, Chevalier, jadis Seigneur de Thieux & de Glatigny-au-Val-de-Gallie, Conſeiller & Chambellan du Roi notre Sire Charles VI. de ce nom, lequel Chevalier fit faire ce grand image en l'honneur & tremenbrance de Monſieur S. Chriſtophle en l'an 1413. Priez Dieu pour ſon ame.* Il vivoit en 1462, ayant eu de *N.* ſa femme, dont le nom eſt ignoré, PHILIPPE II. du nom, qui ſuit.

5. PHILIPPE des Eſſars II. du nom, Seigneur de Thieux, Glatigny, &c. Maître d'Hôtel du Roi en 1464, & Capitaine du château de Montils-les-Tours en 1465, paſſa au ſervice de François Duc de Bretagne, qui le fit ſon Maître d'Hôtel & Gouverneur du Comté de Montfort; & la Ducheſſe de Bretagne le fit l'un des exécuteurs de ſon teſtament en 1469. Il fut l'un des Seigneurs que ce Duc envoya en 1471, vers Gaſton Comte de Foix, pour traiter de ſon mariage avec Marguerite fille de ce Comte. Il le commit auſſi en 1472, pour conclurre avec le Roi Louïs XI. une tréve qui fut ſignée; & en 1474, ce même Duc l'envoya à Senlis pour traiter de la paix avec le Roi, qui pour l'attirer à ſon ſervice, lui donna la charge de Bailli de Meaux, & celle de Maître des Eaux & Forêts, dans les bonnes graces duquel il demeura juſqu'à ſa mort. Il épouſa *Jeanne* Bérard, fille de *Pierre*, Seigneur de Blére & de Chiſſé, laquelle vivoit encore en 1494, ayant eu entre autres enfans ANTOINE II. qui ſuit.

6. ANTOINE des Eſſars II. du nom, Seigneur de Thieux &c. Bailly de Meaux, & Maître des Eaux & Forêts de France, Champagne & Brie après la mort de ſon pére, & Chambellan du Roi, mourut en 1494. Il épouſa *Marguerite* d'Ognies, ſœur de *Valéran* Seigneur de Pierre-pont, Chambellan du Roi, Bailli de Heſdin, dont il eut entre autres enfans, ANTOINE III. qui ſuit.

7. ANTOINE des Eſſars III. du nom, Seigneur de Thieux, &c. épouſa par contract du deuxiéme janvier 1505, *Perrine* de Menou, fille de *Philippe* Seigneur de Menou & de Bouſſay, dont il eut CLAUDE, qui ſuit.

8. CLAUDE des Eſſars, Seigneur de Thieux puis de Sormery, Maître d'Hôtel de M. le Dauphin, échangea la Terre de Thieux pour celle de Sormery. Il épouſa 1. *Gabrielle* de Gouſſier, fille unique d'*Annet*, ſeigneur de Fougeroux, Chanonat & Mouton en Auvergne, & de *Claude* de Chamigny, Dame de Sautour en Champagne: 2. *Charlotte* de Taix, fille unique de *Jean* Seigneur de Taix, Grand-Maître de l'Artillerie, & de *Charlotte* de Mailly, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage vint FRANÇOIS, qui ſuit.

9. FRANÇOIS des Eſſars, Seigneur de Sautour, Sormery, &c. Ecuyer d'Ecurie du Roi, Lieutenant de Roi en Champagne, fut tué à Troyes le 17 ſeptembre 1590. Il épouſa 1. *Françoiſe* du Prat, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Charlotte* de Harlay, fille de *Louis*, Seigneur de Ceſi & de Chanvallon, & de *Louiſe* de Carre, Dame de ſaint Quentin-le-Verger, dont il eut *Charlotte* des Eſſars, Dame de Sautour, &c. Maitreſſe du Roi Henri IV. puis premiére femme de *François* de l'Hopital, Seigneur du Hallier, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Champagne & de Paris, morte ſans poſtérité le huitiéme juillet 1651. *Voyez cy-deſſous.*

ESSARS, (Nicolas Herberay Sieur des) qui vivoit ſous François I. & Henri II. a traduit l'Hiſtoire de Joſéphe de la Guerre des Juifs, les huit premiers livres d'*Amadis*, *l'Horloge des Princes de Guévare*, deux autres *Romans*, &c. Il a beaucoup plus mal réüſſi dans la traduction de Joſéphe, que dans celle d'Amadis, qui ne laiſſe pas de ſe faire lire encore aujourd'hui, tout groteſque & tout barbare qu'en ſoit le ſtyle. Et ceux qui ſont amoureux de ces ſortes de lectures, prétendent qu'il y a dans ces livres un tour aſſez heureux qui vient du Traducteur: dans les tems néanmoins où le vieux ſtyle étoit à la mode, il n'a pas été univerſellement approuvé. Un Auteur François dans du Verdier, dit qu'encore que dans les commencemens on conſidérât des Eſſars comme *la régle du beau langage, néanmoins il n'avoit jamais beaucoup rongé le laurier du Parnaſſe, & qu'il n'avoit pas long-tems ſué ſous le harnois & dans le travail des Lettres Humaines.* * Franc. de la Croix du Maine, *Biblioth. Franç. p.* 346. Ant. Du Verdier, *Biblioth. Franç.*

* ESSARTS (Charlotte des) après avoir été Maîtreſſe d'Henri IV, & avoir contracté un mariage clandeſtin avec le Cardinal de Guiſe, épouſa en 1630, le Maréchal de l'Hopital, connu auſſi ſous le nom de du Hallier. Elle ſe mêla un peu trop des affaires qui regardent la Politique, comme on le peut voir dans l'exemple que l'on en va donner. Elle avoit un fils au ſervice du Duc de Lorraine, appellé le Chevalier de Rémorantin, qu'elle avoit eu du Cardinal de Guiſe. Elle crut que le moyen d'élever ce fils, étoit de travailler à la réconciliation du Duc avec le Roi, & de le faire rétablir dans ſes Etats. M. du Hallier, preſſé par ſa femme de s'employer en cette négociation, remontra au Roi & au Cardinal de Richelieu, que dans la conjoncture où ſe rencontroient les affaires de ſa Majeſté, il lui ſembloit qu'il ſeroit de ſon ſervice de retirer le Duc d'avec les Eſpagnols par quelque traitté. Madame du Hallier de ſon côté, joignant ſes remontrances à celles de ſon mari, fit ſavoir à la Princeſſe de Cantecroix, que le Duc avoit épouſée quoiqu'il eût encore une autre femme, que ſon intérêt particulier étant de ſe voir bientôt Souveraine, elle devoit employer toute ſon adreſſe à perſuader au Duc de ne pas refuſer la paix, & le recouvrement de ſes Etats. On entra donc en traitté de part & d'autre, & la paix fut concluë à S. Germain en 1641. Le Duc ſe croyant léſé par cet accord, & ſe trouvant trop foible pour réſiſter aux troupes du Roi de France, ſe retira avec ſes troupes entre Sambre & Meuſe. Pour colorer cette retraitte, il dépêcha un Courier au Cardinal de Richelieu, par lequel il l'avertiſſoit que ce qui l'obligeoit à ſe retirer, n'étoit pas qu'il eût deſſein de violer ſon traitté, mais que la crainte que Madame du Hallier lui avoit donnée qu'il avoit deſſein de le faire arrêter, en étoit l'unique cauſe. Pour juſtifier que cette crainte n'étoit pas fondée en l'air, il lui envoya un billet écrit de la main de cette Dame à la Mére Supérieure des Filles de la Congrégation de Nancy, nommée Angélique & ſa Confidente, par lequel elle la prioit de lui faire ſavoir que les ombrages que ſes déportemens donnoient à la Cour de France, y faiſoient ſonger aux moyens de ſe ſaiſir de ſa perſonne. Le Cardinal fut ſi piqué de la hardieſſe qu'avoit euë Madame du Hallier de donner cet avis, que ſon mari qui étoit alors occupé au recouvrement des petites places de Lorraine, & attaché au ſiége de Châtel ſur Moſelle, reçut Ordre du Roi par un Courier exprès, d'envoyer ſa femme dans une de ſes maiſons, de changer le Major de la Garniſon de Nancy, & de mettre en ſa place un nommé Belcaſtel qui n'étoit pas de ſes amis, & qu'auſſi tôt après la réduction de la place, il allât rendre à la Cour compte de ſes actions & de celles de ſa femme. M. du Hallier obéït exactement aux Ordres du Roi, & comme il en avoit toujours été aimé, & eſtimé d'une fidélité incorruptible, il fut envoyé quelque tems après en Lorraine, avec ordre d'achever de reprendre toutes les places que l'on avoit renduës au Duc, & de les remettre ſous le pouvoir de ſa Majeſté. Pour ſa femme, de l'ambition de laquelle on avoit pris ſujet de défiance, elle fut obligée de reſter dans la maiſon où elle avoit été reléguée. * *Memoires* du Marquis de Beauveau, *l.* 2. *p.* 70. *& ſuiv. de l'édition de* 1688, à Cologne chez Pierre Marteau.

ESSÉ. *Voyez* MONTALEMBERT (André de)

ESSÉDONS, ou ISSÉDONS, anciens peuples de Scythie. Hérodote, Pline, Ptolomée, &c. en font mention. Leur ville capitale étoit Iſſédon, dite aujourd'hui *Caracoram*, différente d'une autre Iſſédon, nommée aujourd'hui *Suchur* ou *Sinchun*, dans le Royaume de Tangut. Les Eſſédons mangeoient les corps morts de leurs parens, hors la tête qu'ils réſervoient, l'enchaſſant dans de l'or, pour leur ſervir d'Idole. * Hérodote, *l.* 4. *ou Melpomène.* Pomponius Méla, *l.* 2. *c.* 1.

ES-

ESSÉENS, ou ESSÉNIENS, Secte célébre parmi les Juifs. On ignore l'origine des Eſſéens, & l'étymologie de leur nom. Pline dit qu'ils ſubſiſtoient depuis pluſieurs milliers d'années, ſans mariages, & ſans aucun commerce avec des perſonnes d'un autre ſexe: *Ita per ſeculorum millia, incredibile dictu, Gens æterna eſt, in quâ nemo naſcitur. l. 5. c. 17.* Le quatriéme livre des Machabées les appelle *Haſdanim*, & dit qu'ils ſubſiſtoient déja du tems d'Hircan Grand-Prêtre des Juifs vers l'an du Monde 3929, avant J. C. 106, & avant l'Ere vulgaire 110. Le premier Eſſéen dont Joſeph faſſe mention, eſt un nommé Judas qui vivoit du tems d'Ariſtobule, & d'Antigonus fils d'Hircan. Suidas & quelques autres après lui, ont cru que les Eſſéens étoient une branche des Réchabites, qui, comme on ſait, vivoient dès avant la captivité de Babylone. S. Epiphane dérive leur nom de Jeſſé pére de David; ou de Notre Seigneur J. C. dont le nom, ſelon lui, ſignifie *Médécin* ou *Sauveur*. Il dit que c'étoit une Secte de Samaritains, à qui Elzaï avoit inſpiré diverſes erreurs. Druſius croit que les Eſſéens ſont une branche des Phariſiens. Saumaiſe veut qu'ils ayent tiré leur nom, de la ville d'Eſſa. Serrarius rapporte juſqu'à douze opinions ſur le nom des Eſſéens. D. Calmet croit que les *Chaſidim* dont il eſt parlé dans quelques Pſeaumes, & les Aſſidéens des Machabées, ſont la véritable ſource des Eſſéens. Ils vivoient dans une union très-étroite, & ils rejettoient les voluptez, auſſi-bien que le mariage, pour éviter les chagrins que cauſe l'intempérance des femmes, qu'ils croyoient n'être pas fidéles à leurs maris. Ils obſervoient religieuſement le jour du Sabbath, puiſque non ſeulement ils faiſoient cuire leur viande la veille, pour n'être pas obligez dans ce repos d'allumer du feu; mais qu'ils n'oſoient pas même changer un vaiſſeau de place, ni ſatisfaire, s'ils n'y étoient contraints, aux néceſſitez de la nature. Joſéphe ajoûte qu'ils étoient diviſez en quatre claſſes, & que les plus jeunes avoient un tel reſpect pour les anciens, que lorſqu'ils les touchoient, ils étoient obligez de ſe purifier, comme s'ils avoient touché un étranger. Il y avoit un autre ſorte d'Eſſéniens, qui convenoient avec les premiers en toutes choſes, hormis en ce qui regarde le mariage; car ceux-ci croyoient que c'étoit vouloir abolir la race des hommes, que d'y renoncer, puiſque ſi chacun eût embraſſé ce ſentiment, on l'auroit vue bien-tôt éteinte. Ils s'y conduiſoient pourtant avec tant de modération, qu'avant que de ſe marier, ils obſervoient pendant trois ans ſi la perſonne qu'ils vouloient épouſer paroiſſoit aſſez ſaine pour bien porter des enfans; & lorſqu'après être mariez elle devenoit groſſe, ils ne couchoient plus avec elle pendant ſa groſſeſſe, pour témoigner que ce n'étoit pas la volupté, mais le deſir de donner des hommes à la République, qui les engageoit dans le mariage.

☞ Il faut remarquer au ſujet de ces Eſſéniens, que ceux qui vivoient ſous la diſcipline de ſaint Marc à Alexandrie, étoient Chrétiens, ſelon Baronius, bien que Joſeph Scaliger s'efforce de prouver qu'ils étoient Sectateurs du Judaïſme. Saint Jérome en fait mention dans le livre des Ecrivains Eccléſiaſtiques; & il ajoûte qu'au tems de ſaint Marc les Fidéles vivoient dans une parfaite communauté de biens, dans une grande aſſiduité à la priére, dans les veilles & dans la continence. Saint Epiphane les nomme Jeſſéens, mot qu'il dérive de Jesus, ou de Jeſſé, pére de David, dont Nôtre Seigneur étoit deſcendu. Mais ils étoient bien différens des Eſſéniens Juifs, dont le même Auteur parle, comme je l'ai remarqué. Pline dit de ceux-ci, que vivant dans la continence, leur nombre n'eſt compoſé que de ceux à qui les calamitez de la vie font embraſſer leur Secte. Pluſieurs s'étonnent que les Auteurs, qui devant Pline ont parlé de tous ceux qui faiſoient profeſſion d'une Morale excellente, n'ayent rien dit de ces Eſſéniens; & les autres, avec le Cardinal Baronius, ſont ſurpris de ce qu'il n'eſt point parlé d'eux dans l'Evangile, comme des Phariſiens, des Sadducéens, & des Hérodiens. Un ſavant Prélat a cru, que comme, ſelon le témoignage de ſaint Epiphane, ces Eſſéniens étoient une des quatre Sectes des Samaritains, qui n'avoient point de commerce avec les Juifs, il ne faut pas s'étonner ſi l'on n'en trouvoit point à Jéruſalem, comme on n'avoit point de Phariſiens dans Samarie. Il eſt néanmoins certain qu'ils étoient Juifs, comme il paroît par Philon & par Joſeph. * Saint Epiphane, *Hær.* 29. Joſéphe, *liv.* 18. *des Antiquitez Judaïques*; & *liv.* 2. *de la Guerre des Juifs*, *chap.* 12. Torniel, *A. M.* 4545. *num.* 13. Saint Jérôme, *de Script. Eccleſ. in Marco & Philone*, Saint Cyrille d'Alexandrie, *lib.* 6. *cont. Julian.* Saint Chryſoſtome, *Hom.* 44. *in Act.* Euſébe, *lib.* 2. *Hiſt. chap.* 15. & 16. Sozoméne, *liv.* 1. *ch.* 12. Nicéphore, *liv.* 2. *chap.* 15. Philon, *lib. de vitâ contemptu.* Pline, *liv.* 5. *chap.* 17. Solin, *ch.* 36. Serrarius, *liv.* 3. *Trihær. liv.* 5. *Miner.* & *in c.* 7. 1. *Machab.* Baronius, *A. C.* 64. Godeau, *Hiſt. Eccléſ.* *Voyez l'article des* Thérapeutes.

ESSEK, ville dans la province orientale de l'Eſclavonie, avec un pont, long de 8565 pas Géométriques, & large de 17, qui s'étend ſur la Drave ſur un grand marais, & ſur la riviére de Fenus ou de Fennes; depuis la ville juſqu'au fort de Darda, qui eſt de l'autre côté dans la Baſſe Hongrie. Après la bataille de Harſa, proche de Mohatz, la garniſon Turque d'Eſſek, qui étoit de plus de trois mille hommes, ayant eu avis de la marche des Chrétiens, abandonna la place le 29 ſeptembre 1687. * *Mémoires du tems.*

ESSEN, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Weſtphalie, eſt ſituée dans le Comté de la Mark, à l'Orient de Duysbourg. Eſſen a été une ville Impériale. Elle dépend maintenant avec ſon territoire de l'Abbeſſe d'Eſſen, dont le couvent eſt près des murailles de la ville. L'Abbaïe d'Eſſen eſt riche, libre, & dépend immédiatement de l'Empire. On n'y reçoit que des filles nobles, qui ne ſont point de vœux, & qui peuvent ſe marier, quand il leur plaît. * Maty, *Diction. Géogr.*

* ESSEN eſt le nom du ruiſſeau à la ſource duquel eſt ſituée la ville d'Eſſen qui fait le ſujet de l'art. précédent. Son cours eſt du ſud au nord, & il ſe jette dans la petite riviére de Bern.

ESSEQUEBE, ESSEKERE, ou ESQUIB, *Eſſequebla*, riviére de l'Amérique méridionale, dans la Guiane, a ſa ſource au lac Parime. De là coulant vers le ſeptentrion dans le païs de Caribes, elle reçoit diverſes autres riviéres, & ſe jette dans la mer du nord, entre l'Orénoque, qu'elle a au couchant, & le Damatar qu'elle a à l'Orient.

ESSEU, port de mer. *Cherchez* VISSAN.

ESSEX, province d'Angleterre, a eu autrefois ſes Rois particuliers, dont nous avons marqué la ſucceſſion ſous le nom d'Angleterre. La province d'Eſſex eſt aujourd'hui diviſée en trois Comtez. Le premier dit le Comté d'Essex, eſt le plus grand, le long de la mer: les deux autres ſont Middelſex où eſt Londres, & Hartford. La ville capitale du Comté d'Eſſex eſt Colcheſter, qu'ils prétendent avoir été bâtie par Coil, un des Rois de ce païs. Les autres ſont Harwich, Malden, Walthen, Barking, &c. Ce païs eſt aſſez fertile. Géofroy de Mandeville, fut premier Comte d'Eſſex. Depuis, cette famille ayant manqué, le Roi Jean donna ce Comté, ainſi qu'ont fait ſes ſucceſſeurs à ſon imitation. La Reine Elizabeth le donna l'an 1572, à Gautier Dévéreux, deſcendu d'une ancienne famille de Normandie, & l'envoya Général en Irlande, où il mourut à Dublin, en 1576, laiſſant pour fils le célébre Comte d'Eſſex dont nous allons parler dans l'article ſuivant, & dont nous avons déja parlé dans celui de DÉVÉREUX (Robert)

ESSEX, (Robert Dévéreux, Comte d') célébre par ſes faveurs, & par ſes infortunes, fut un Seigneur des mieux faits, des plus braves & des plus ſpirituels de ſon tems. La Reine Elizabeth qui l'aimoit, le combla de biens & d'honneurs. Outre l'Ordre de la Jarretiére, qu'elle lui donna en 1588, elle l'employa dans les principales affaires du Royaume, & l'honora des emplois les plus conſidérables. Le Comte ſoutint très-bien ces hônneurs, par ſa bravoure & par ſa conduite. Il ſe trouva l'an 1585 au ſiége de Zutphen, fut Général de la cavalerie Angloiſe en 1587, ſe trouva à l'expédition de Portugal en 1589, commanda le ſecours Anglois au Siége de Rouen en 1591, & fut fait Conſeiller d'Etat en 1593. En 1596, il prit Cadix en Eſpagne; & l'année ſuivante, il commanda l'armée navale envoyée aux Tercéres. A ſon retour, on l'envoya en Irlande, où il rendit de grands ſervices à l'Etat; mais abuſant de l'autorité qu'il s'étoit acquiſe, il conſpira contre la Reine ſa bienfaictrice. Cette Princeſſe en ayant été avertie, envoya des gens pour le prendre; mais il les arrêta priſonniers, & alla enſuite à Londres à deſſein de ſoulever le peuple. On l'y arrêta, & on lui coupa la tête au mois de mars de l'an 1601, à l'âge de 34 ans. La Reine qui l'aimoit encore, le vit entre les mains de la juſtice, avec plus de chagrin que de colére. Elle ſouhaitoit de le ſauver; mais, ſelon quelques Hiſtoriens, le Comte ne voulut jamais s'humilier juſqu'à lui demander ſa grace; répétant continuellement ces paroles, *qu'il avoit aſſez vécu, puiſqu'il avoit vécu avec gloire & dans l'eſtime des gens de bien.* D'autres rapportent, que la Reine Elizabeth, dans le fort de ſa paſſion pour ce Comte, lui avoit donné une bague, lui diſant, que quoiqu'il pût faire un jour, en lui rendant ce dépôt, elle lui pardonneroit. Ce Comte infortuné ne put ſe ſervir de ce reméde qu'à l'extrémité. Il eut recours à la femme de l'Amiral Howard, ſa parente, & la fit prier de porter cette bague à la Reine en main propre; mais l'Amiral ennemi capital du Comte, à qui ſa femme le dit imprudemment, l'empêcha de s'aquitter de la commiſſion. Ainſi la bague ne venant point, la Reine indignée, conſentit à la mort de cet homme, qu'elle croyoit préférer la mort à la néceſſité de recourir à ſa clémence. Quelque tems après l'Amirale étant au lit de la mort, envoya ſupplier la Reine de la venir viſiter, & lui rendit cette bague, diſant, que ſon mari l'avoit empêchée de la rendre plutôt. Cette Princeſſe ſe retira auſſi-tôt frappée d'une douleur mortelle, fut quinze jours ſans rien prendre, ſe couchant toute habillée, & ſe relevant cent fois la nuit. Enfin, elle mourut de faim & de douleur, d'avoir conſenti à la perte de ſon amant, qui avoit recouru à ſa miſéricorde. Cette Princeſſe avoit la foibleſſe des femmes, de vouloir paſſer pour belle; & le plus grand crime du Comte, étoit de l'avoir irritée par le mépris qu'il faiſoit de ſa beauté que l'âge ruïnoit; ſans cela les rapports de ſes ennemis ne l'euſſent point emporté ſur l'amour qu'elle avoit toujours eu pour lui. *Voyez* DÉVÉREUX. * Aubéri du Maurier, *Mémoires pour l'Hiſtoire de Hollande, Vie de Maurice, Prince d'Orange.* De Thou, *Hiſt. ſui temp.* Du Chêne, *Hiſt. d'Angl.* Holand. *Heroolog. Angl.* Camden, *de Script. magna Britan.* Imhoff, *Hiſtoire des Pairs d'Angleterre.*

ESSEY, l'ESSEY, village avec une Abbaïe, eſt en Normandie, province de France, à quatre lieues de la ville de Coutances, du côté du Nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

ESSIDEUIL, bourg de Périgord en France, eſt ſur une petite riviére, entre la ville de Périgueux & celle de Limoges, à quatre lieues de la premiére, & à ſix de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

ESSONE ou riviére d'Etampes. *Voyez* YONNE.

ESSONE, village ſur la riviére d'Eſſone ou de Juine.

EST, (*Ateſte*) ville d'Italie dans le Padouan, eſt ſituée ſur la riviére de Bacchiglione, vers les montagnes de Padoue. Elle a eu autrefois titre de Marquiſat, & d'Evêché ſuffragant d'Aquilée. La ville d'Eſt eſt très ancienne. Pline, Tacite, Ptolomée, l'Itinéraire d'Antonin, &c. en font mention. Elle fut ruïnée par le Tyran Ezzelin, vers l'an 1247. * Pline, *l.* 3. *c.* 19. Tacite, *l.* 3. &c.

EST, maiſon, l'une des plus illuſtres de toute l'Italie a tiré ſon nom de la ville d'Eſt. Des Hiſtoriens fabuleux la font deſcendre d'Actius Roi d'Albe, & ayeul d'un autre de ce nom, Roi des Volſques, tige de la famille, de laquelle ſortoit Marcus Actius Balbus, ayeul maternel de l'Empereur Auguſte. Jean-Batiſte Pigna, qui a écrit en Italien l'Hiſtoire de la maiſon d'Eſt, que Jean Baroni a traduite en Latin, la commence en la perſonne de C. Actius, qui eut de Martia ſa femme un fils de ce nom, pére d'Aurelius, mort en 418. Il continue enſuite de pére en fils la généalogie des Seigneurs d'Eſt; mais ces faits ſont ſans preuves. Voici ce qui paroît le plus ſûr.

1. Azon I. Seigneur d'Eſt, nommé par quelques uns Albert, &

& ſurnommé *le Grand Marquis*, vivoit dans le X. & XI ſiécle, & mourut âgé de près de cent ans, ayant été marié deux fois, 1. à *Cunegonde* Guelphe, héritiére de ſa famille : 2. à *Ermengarde*, fille de *Hugues* Comte du Maine en France. Du premier lit, il eut *Guelphe*, héritier des biens de ſa mére en Allemagne. Il fut créé Duc de Baviére, en 1071, & mourut en Chypre, l'an 1101, ayant été marié deux fois, 1. à *Etheline*, fille d'*Othon* le Saxon, Duc de Baviére, qu'il répudia : 2. à *Judith*, fille de *Baudouin* ſurnommé *le Pieux*, Comte de Flandre, veuve de *Toſton* Comte de Northumberland en Angleterre, dont il eut *Guelphe* II. Duc de Baviére, mort en 1119, ſans enfans ; & HENRI dit *le Noir*, Duc de Baviére, mort en 1125, qui de *Wilfilde*, fille de *Magnus* Duc de Saxe, eut HENRI Duc de Baviére & de Saxe, pére, par *Gertrude* fille de l'Empereur *Lothaire* II, de HENRI ſurnommé *le Lion*, de qui deſcendent les Ducs de Brunswick & Lunebourg, ainſi que le rapporte George-Guillaume de Leibnitz, Conſeiller du Duc de Brunswick-Lunebourg, dans une lettre qu'il fit imprimer en 1696, au ſujet du mariage du Duc de Modéne & de la Princeſſe d'Hanover, & où il prouve que les deux maiſons viennent d'une même tige. Du ſecond lit du Marquis Azon, ſortit *Hugues*, qui fut peu de tems Comte du Maine en France, & qui mourut ſans enfans de *N* . . . fille de *Robert* Guiſcard, Comte de la Pouille ; & FOULQUES qui ſuit.

2. FOULQUES Seigneur d'Eſt, ſuccéda aux honneurs de ſon pére en Italie : on ne ſait ni le nom de ſa femme, ni le tems de ſa mort. Il eut un fils qui ſuit.

3. OBIZZON Seigneur d'Eſt, Podeſtat de Pavie, mourut en 1196. Sa femme ſe nommoit *Sophie*, que quelques-uns ont dit fille du Seigneur de Vérone. Il en eut AZON II. qui ſuit.

4. AZON II. fut Marquis d'Eſt & de Ferrare, Podeſtat de Padoue & de Vérone, Marquis d'Ancone, & mourut en 1212. Sa premiére femme fut *Léonore*, fille de *Thomas* I. Comte de Savoye, & de *Béatrix* de Genéve : la ſeconde fut *Marcheſelle*, niéce de *Guillaume*, Podeſtat de Ferrare, mais elle mourut en 1196, avant la conſommation du mariage : la troiſiéme fut *Eliſe*, fille de *Louis*, Comte de ſaint Boniface. Il eut de la premiére 1. *Aldobrandin*, Marquis de Ferrare & d'Ancone, mort jeune & empoiſonné en 1215, laiſſant de *Reine*, fille d'*Albert* de Scala, une fille unique ; 2. *Béatrix*, ſeconde femme d'*André* II. Roi de Hongrie. *Béatrix*, ſœur d'*Aldobrandin*, fut fondatrice & Abbeſſe de Monte-Gemello, & mourut le dixiéme mai 1262, en odeur de ſainteté. Du troiſiéme lit d'Azon II. naquit Azon III. qui ſuit.

5. AZON III. Marquis d'Eſt & de Ferrare, eut des guerres à ſoutenir contre l'Empereur Frédéric II. qui lui prit le château d'Eſt & d'autres villes, qu'il recouvra pourtant dans la ſuite. Il mourut le 13 février 1264, ayant eu d'*Eliſe*, fille de *Renaud* de Châtillon, & de *Conſtance* Princeſſe d'Antioche, 1. RENAUD qui ſuit ; 2. *Béatrix*, Religieuſe à Saint-Antoine près de Ferrare ; & 3. *Cubitoſa*, épouſe d'*Iſnard* de Malépine, Marquis de Maſſe & de Carrare.

6. RENAUD d'Eſt, fut enlevé pour ôtage par l'Empereur Frédéric II, Il mourut en cet état dans la Pouille, l'an 1250, *laiſſant un bâtard qui ſuit.*

7. OBIZZON II. fut légitimé par ſon ayeul, avec l'agrément du ſaint Siége. Il l'inſtitua ſon héritier, & dans la ſuite il aquit à ſes Etats Reggio, Modéne, & autres places, & mourut le 28 février 1293. Il avoit épouſé 1. en 1263, *Jacqueline* de Fieſque, morte en décembre 1287 : 2. en 1288, *Conſtance* de la Scala. De la premiére il eut, 1. AZON IV. qui ſuit ; 2. ALDOBRANDIN, *mentionné après ſon frére* ; 3. *Béatrix*, mariée à *Azon* Viſconti, Prince de Milan ; & 4. *François*, Marquis d'Eſt, qui fut tué le 23 août 1312, en voulant recouvrer Ferrare, dont les troupes du Pape s'étoient emparées. Sa poſtérité jouit du tître de Marquis d'Eſt, & finit à la cinquiéme génération en la perſonne de *Berthold* d'Eſt, Général de l'Infanterie Vénitienne, qui fut tué au ſiége de Corinthe en la Morée, l'an 1463.

8. AZON IV. Marquis d'Eſt & de Ferrare, mourut le 30 Janvier 1308, ſans enfans de *Béatrix*, fille de *Charles* II. Roi de Naples. Il laiſſa *un bâtard*, Friſque *ou* François, *qu'il fit Gouverneur de Ferrare ; mais celui-ci après la mort de ſon pére, livra la place aux Vénitiens, ce qui le fit excommunier par le Pape. Il mourut à Veniſe en* 1309.

8. ALDOBRANDIN d'Eſt, ſecond fils d'OBIZZON II. voyant la guerre allumée dans le Ferrarois après la mort de ſon frére, ſe retira à Bologne, laiſſant à ſon frére François, & aux enfans de celui-ci le ſoin de recouvrer Ferrare. Ses Neveux en vinrent à bout en 1317. Il mourut l'année ſuivante à Bologne, ayant eu d'*Alde*, fille de *Tobie* Rangone, morte en 1325, 1. RENAUD II. qui ſuit ; 2. OBIZZON III. qui continua la poſtérité ; & 3. *Nicolas*, qui fut pris par les troupes du Pape, dans la guerre de Ferrare ; mais qui fut échangé après la victoire remportée par ſon frére. Il ſe trouva au ſiége de Modéne, & mourut le premier mars 1344, laiſſant de *Béatrix* de Gonzague, qu'il avoit épouſée le 21 Janvier 1335, *Renaud* d'Eſt, mort après en 1358.

9. RENAUD II. Marquis d'Eſt & de Ferrare, ſoutint la guerre des Ferrarois avec vigueur, & défit les troupes du Pape Benoît X. & de Jean Roi de Bohéme, qu'il força à lever le ſiége de la place le 14 avril 1333. Il aſſiégea Modéne deux ans après, & mourut le 31 décembre 1335. On n'eſt pas certain du nom de ſon épouſe, dont il eut trois enfans, *Aldobrandin*, Evêque d'Adria, puis de Modéne, & de Ferrare, mort le 30 octobre 1381, & qui fut béatifié peu après, auſſi bien que ſon frére *Azon*. Leur ſœur fut *Béatrix*, mariée en 1339, à *Jacques* de Savoye, Prince d'Achaïe, & de Morée.

MARQUIS, puis DUCS DE FERRARE, de la Maiſon d'Eſt.

9. OBIZZON d'Eſt III. du nom, ſecond fils d'ALDOBRANDIN Marquis d'Eſt, ſignala ſon entrée dans les biens de ſes péres, par le recouvrement de la ville de Modéne. Azon & Gui de Corrégio lui cédérent Parme en 1344, mais l'année ſuivante, il fut contraint de céder cette place à Luchin Viſconti, Prince de Milan. Il reçut l'inveſtiture de Ferrare par les Légats du Pape, & mourut le 20 mars 1352. Il avoit épouſé *Elizabeth*, fille d'*Albert* II. Electeur de Saxe, dont il reſta veuf ſans enfans le deuxiéme mai 1341. Il avoit eu très long-tems pour concubine *Lippa* Arioſta, dite *la Belle*, (*Voyez* ARIOSTA) qu'il reconnut pourtant pour femme, & l'épouſa avant qu'elle mourut, en 1346 : mais il ne déclara ce ſecret que peu avant ſa mort, & fit vingt Chevaliers dont il exigea le ſerment d'être fidéles à ſes enfans. Il en avoit eu onze de cette femme, dont les principaux furent 1. ALDOBRANDIN qui ſuit ; 2. NICOLAS II. *mentionné après ſon frére* ; 3. ALBERT qui ſuivra ; 4. *Conſtance*, épouſe de *N.* Malateſte ; 5. *Alde*, femme de *Louis* de Gonzague ; 6. *Eliſe*, mariée à *Gui* de Polenta, Seigneur de Ravenne ; & 7. *Béatrix*, alliée à *Voldemar* Prince d'Anhalt.

10. ALDOBRANDIN III. Marquis d'Eſt & de Ferrare, gouverna ſes Etats, quoique jeune, avec beaucoup de force & de vigilance, & mérita les bonnes graces de l'Empereur Charles IV. lorſqu'il vint en Italie, en 1354. Il fit la paix avec les Ducs de Mantoue, & les Ducs de Milan ; mais il en jouït peu, étant mort à la fleur de ſon âge le troiſiéme ſeptembre 1361, âgé de 26 ans, laiſſant de *Béatrix* de Camino ſon épouſe, *Obizzon* mort peu après ſon pére, & *Viridis* épouſe de *Conrad* Duc de Teck.

10. NICOLAS II. Marquis d'Eſt & de Ferrare, ſurnommé *le Boiteux*, ſuccéda à ſon frére. Il fut en guerre avec Barnabé Viſconti, fortifia Ferrare, & mourut le 26 mars 1388, avec la réputation d'un Prince habile & d'un grand Orateur, ayant eu de *Viridis*, fille de *Maſtin* de la Scala, Seigneur de Vérone, 1. *Renaud* d'Eſt, qui fut Abbé ; 2. *Thadée*, femme de *François* Carrare, Seigneur de Padoue, morte en 1404 ; & 3. *Conſtance*, épouſe de N. Malateſte.

10. ALBERT Marquis d'Eſt & de Ferrare après ſes fréres, reçut pour gage de l'amitié de Jean Galéas de Viſconti, Duc de Milan, le château d'Eſt, que ſa maiſon avoit perdu depuis un ſiécle. Il fonda l'Univerſité de Ferrare en 1392, & mourut le 31 juillet 1393. Il avoit été marié à *Jeanne* de Robertis, dont il eut un fils *Gérard*, mort avant lui, & le 23 jour avant ſa mort, il épouſa *Iſotte* Alberſane, dont il avoit eu un fils qui ſuit,

11. NICOLAS III. Marquis d'Eſt, ſuccéda à ſon pére, & fut maintenu dans ſes Etats par les Princes d'Italie, contre *Azon* d'Eſt, fils d'*Obizzon* II. Il aquit Reggio & Parme, par la victoire qu'il remporta ſur Ottobon III, Seigneur de Parme, qu'il fit tuer. Ayant établi la paix dans ſes Etats, il voyagea en Chypre, dans la Paleſtine, en Eſpagne & en France, où le Roi Charles IV. pour marque de ſa bienveillance, lui permit de porter dans ſes armes les trois fleurs de lis. Etant revenu chez lui, il ménagea ſi bien les eſprits des Princes ſes voiſins, qu'il mérita le tître glorieux d'*Arbitre de l'Italie*. Ce fut de ſon tems que le Pape Eugéne IV. aſſembla un Concile à Ferrare : il fit éclater ſa magnificence dans cette occaſion. Pigna dit que les Milanois l'appellérent pour les gouverner après la mort de Philippe-Marie Viſconti. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'il mourut à Milan, le dixiéme décembre 1441. Il avoit épouſé 1. en 1397, *Ziliola* de Carrare, fille de *François* le Jeune Prince de Padoue : 2. en 1418, *Laura* Malateſte, dite *Pariſine*, qu'il fit mourir pour l'avoir ſurpriſe en adultére avec Hugues, un de ſes fils naturels. Il prit une troiſiéme alliance, en 1429, avec *Richarde*, fille de *Thomas* III. Marquis de Saluces, morte en 1473. Sa ſeconde femme lui donna par un ſeul accouchement quatre filles, dont deux ſeules véquirent ; ſçavoir *Luce*, épouſe de *Charles* de Gonzague ; *Genefre*, ſeconde femme de *Sigiſmond* Malateſte, Prince d'Arimini, laquelle eut le ſort de ſa mére pour crime d'adultére. Du 3. lit, il eut HERCULE, qui fut Duc de Ferrare après ſes fréres bâtards ; & SIGISMOND, tige des Marquis de Saint-Martin. *Leur pére eut encore vingt-deux enfans illégitimes de diverſes filles. Les principaux furent* LÉONEL *&* BORSO, *qui ſuivent* ; Hugues, *décolé avec ſa belle-mére* ; Albert Guron, *pére de* Nicolas-Marie, *Evêque d'Adria, mort en* 1507 ; Renaud, *Protonotaire du ſaint Siége* ; *&* Maladuce, *Evêque de Comacchio, qui laiſſa auſſi un bâtard*, Scipion *d'Eſt*, *pére de* Blanche-Marie, *femme de* Galéas *Pic, Comte de la Mirandole. On nomme encore deux filles naturelles de* Nicolas III, Iſotte, *mariée à* Antoine *de Montfeltri, qui fut tué le jour de ſes noces, en* 1444 ; *&* Marguerite, *alliée à* Galéot-Robert *Malateſte, Prince d'Arimini.*

12. LÉONEL d'Eſt, quoique né illégitime, ſuccéda à ſon pére, en vertu du teſtament de celui-ci. Il rechercha pour s'appuyer l'amitié d'Alfonſe Roi d'Arragon, & de Naples, & étant veuf de *Marguerite* de Gonzague, fille de *François*, Marquis de Mantoue, morte en 1440, il épouſa en 1444, *Marie*. fille de ce Roi, auquel il envoya les deux fils légitimes de ſon pére, ſous prétexte d'être élevez près du jeune Ferdinand ſon fils. Il aima la paix, & chercha à l'établir dans ſes Etats, & à la maintenir dans l'Italie. Enfin, il mourut en 1450, le premier octobre, laiſſant un fils *Nicolas*, auquel les Ferrarois firent trancher la tête le deuxiéme ſeptembre 1476 ; & une fille *Iſabelle*, mariée à *Nicolas Pie* de la Scala.

12. BORSO, frére du précédent, illégitime comme lui, lui ſuccéda. Ce fut un homme ſage, vaillant, généreux, amateur des Belles Lettres, & qui fut nommé juſtement l'*Orateur de ſa patrie.* Il reçut magnifiquement en 1461, l'Empereur Frédéric III. qui en reconnoiſſance, le fit l'année ſuivante Duc de Modéne & de Reggio, & Comte de Rovigo ; & lui donna le pouvoir de joindre à ſes armes l'aigle de l'Empire. Le Pape Paul II. qui le créa Duc de Ferrare en 1470, lui permit auſſi de porter dans ſes armes les clefs de ſaint Pierre. Il mourut le 20 août 1471, ſans avoir voulu ſe marier, pour ne point faire de tort aux fils légitimes de ſon pére.

12. HERCULE d'Eſt, Duc de Ferrare, de Modéne & de Reggio, né en 1433 du légitime mariage de NICOLAS III, ſuccéda à Borſo. Il fut pendant quelque tems Général des armées des Vénitiens & des Florentins. Nicolas ſon neveu, fils de Léonel, ſe revolta contre lui ; mais les Ferrarois l'ayant ſurpris, lui firent couper le cou à l'inſçu de leur Duc. Hercule eut dans la ſuite quelques affaires avec le Pape Sixte IV, & avec les Vénitiens dont il ſe tira

par ſa conduite & par ſon adreſſe. Il mourut au commencement de l'année 1505, laiſſant d'Eléonor d'Aragon, fille de Ferdinand, Roi de Naples qu'il avoit épouſée en 1473, 1. ALFONSE qui ſuit; 2. Ferdinand, qui conſpira contre la vie du Duc ſon frére, & contre celle du Cardinal Hippolyte, & qui mourut en priſon le 22 février 1540; 3. Hippolyte, Cardinal, *mentionné dans un article particulier*; 4. Béatrix, mariée à Louis Sforce, Duc de Milan, morte le deuxieme janvier 1479; 5. Iſabelle, épouſe de François de Gonzague, Marquis de Mantoue. *Il laiſſa auſſi un bâtard* Jule, *qui étant complice de la conjuration de ſon frére* Ferdinand, *fut mis en priſon l'an* 1506, *délivré en* 1558, *& mourut en* 1561; *& une bâtarde* Lucerne, *mariée à* Annibal *Bentivoglio, Prince de Bologne.*

13. ALFONSE d'Eſt I. du nom, Duc de Ferrare, de Modéne, & de Reggio, Marquis d'Eſt, Prince de Carpi, & Comte de Rovigno, né le 21 juillet 1476, mourut le 31 octobre 1534. *Voyez* ALFONSE. Il avoit épouſé, 1. en 1491, Anne Sforze, fille de Galéas-Marie, Duc de Milan: 2. En 1501, Lucréce Borgia, fille du Pape Alexandre VI. & veuve d'Alfonſe d'Aragon, Duc de Biſciglia morte en 1520: & peu avant ſa mort il épouſa Laura Euſtochia, qu'il avoit entretenue long-tems, & qui étoit fille d'un Ouvrier de Ferrare. Elle mourut en 1573. Du 2. lit, il eut 1. HERCULE II. qui ſuit; 2. Hippolyte, dit le Cardinal de Ferrare; & 3. François, Marquis de Maſſa, qui après avoir été Général de la cavalerie de l'Empereur Charles-Quint en Italie, mourut le 23 février 1578, laiſſant de Marie de Cardone, fille d'Antoine Marquis de Padula, Marfiſe d'Eſt mariée 1. à Alfonſe Marquis d'Eſt; 2. à Alderam Cibo, Marquis de Carrare, morte en 1608; & Brademante, épouſe d'Hercule Comte de Bévilaqua. Les enfans d'Alfonſe d'Eſt, & de Laura Euſtochia furent, 4. ALFONSE, tige des Ducs de Modéne; 5. Alfonſin, Marquis de Caſtelnovo; & 6. Léonore, Religieuſe.

14. HERCULE d'Eſt II. du nom, Duc de Ferrare, de Modéne & de Reggio, né le quatriéme avril 1508, fut Général de l'armée de l'Egliſe ſous le Pape Paul IV, & Lieutenant Général de celle du Roi de France Henri II. contre Philippe II. Roi d'Eſpagne, l'an 1557. Il fit pourtant ſa paix peu après avec l'Eſpagne; & après s'être appliqué à fortifier Modéne, Reggio, Carpi & Berſelle, & à embellir ſon palais & ſes jardins de Ferrare, il mourut le troiſiéme octobre 1558. Il avoit épouſé le 30 juillet 1527, Renée de France, fille du Roi Louïs XII, morte à Montargis, le 12 juin 1575, après avoir favoriſé en tout les Religionnaires Il en eut 1. ALFONSE qui ſuit; 2. Louïs, Cardinal, *mentionné dans un article ſéparé*; 3. Anne, née le 16 novembre 1531, mariée 1. à François de Lorraine, Duc de Guiſe: 2. à Jacques de Savoye, Duc de Nemours, morte le ſeptiéme mai 1607; 4. Lucréce née en 1534, mariée en 1570 à François-Marie de la Rouére, Duc d'Urbin, morte en 1598; & 5. Léonore, morte ſans alliance.

15. ALFONSE d'Eſt II. du nom, Duc de Ferrare, de Modéne & de Reggio, Prince de Carpi, né le 19 janvier 1533, mourut le 27 octobre 1597. *Voyez* ALFONSE. Il n'eut point d'enfans de ſes trois femmes, qui furent, Lucréce de Médicis fille de Côme, Grand Duc de Toſcane; Barbe d'Autriche fille de Ferdinand I. Empereur; & Marguerite de Gonzague, fille de Guillaume, Marquis de Mantoue. Il fit tout ſon poſſible, ſe voyant ſans poſtérité, pour faire paſſer le Duché de Ferrare à ſon couſin Céſar d'Eſt; mais la Cour de Rome n'y voulut jamais conſentir. Il diſpoſa ſeulement en ſa faveur des Duchez de Modéne & de Reggio, de la Principauté de Carpi, & des autres terres relevantes de l'Empire, & ce du conſentement de l'Empereur.

DUCS DE MODÉNE ET DE REGGIO.
de la maiſon d'Eſt.

14. ALFONSE d'Eſt, fils d'ALFONSE I. Duc de Ferrare, & de Laura Euſtochia ſa troiſiéme femme, fut la tige des Ducs de Modéne, il mourut en 1582, ayant eu de Julie de la Rouére, fille de François-Marie, Duc d'Urbin, qu'il avoit épouſée en 1549, & qui mourut le quatriéme avril 1563, 1. Alfonſe, Marquis d'Eſt, mort en 1578, ſans enfans de Marfiſe d'Eſt ſa niéce, fille de François, Marquis de Maſſa; 2. CÉSAR qui ſuit; 3. Alexandre, créé Cardinal le 3 mars 1598, fait depuis Evêque de Reggio, mort le 22 mai 1624; 4. Léonore, mariée à Charles Géſualdo, Prince de Vénoſa au Royaume de Naples; & 5. Hippolyte, alliée en 1594 à François Pic, Prince de Mirandole.

15. CÉSAR d'Eſt, de Modéne & de Reggio, Prince de Carpi, naquit au mois d'octobre 1562. Son couſin, dernier Duc de Ferrare, l'inſtitua ſon héritier; mais le Pape Clément VIII. n'ayant point voulu lui accorder l'inveſtiture du Duché de Ferrare, il ſe prépara à s'en mettre en poſſeſſion par les armes: ce qui obligea le Pape à l'excommunier. Les troupes du ſaint Siége furent maltraitées au premier choc; mais Céſar voyant que pas un des Princes d'Italie ne ſe mettoit en devoir de l'aſſiſter, & que les Ferrarois n'avoient plus la même affection pour lui, il fit ſon accommodement avec le Pape le 28 janvier 1598. On le laiſſa maître de Modéne & de Reggio: il obtint à Rome le même rang & les mêmes prérogatives dont les Ducs de Ferrare avoient été en poſſeſſion: le ſaint Siége prit ſes Etats à perpétuité ſous ſa protection, & le Pape donna un chapeau de Cardinal à ſon frére Alexandre. Il mourut en 1628, ayant eu de Virginie de Médicis, fille de Côme, Grand Duc de Toſcane, qu'il épouſa en 1586, & qu'il perdit en 1615, 1. ALFONSE III. qui lui ſuccéda; 2. Louïs, Marquis de Montecchio & de Scandiano, Général des troupes de la République de Veniſe, né en 1593, mort en 1664, laiſſant une fille Hippolyte d'Eſt, épouſe de Borſo ſon oncle; 3. Hippolyte, Chevalier de Malthe & Commandeur, né en 1599, mort en 1643; 4. Nicolas Marquis d'Eſt, né en 1601, mort en 1640, ſans poſterité de Suéve d'Avalos, des Princes de Montéſarchio, veuve de Jules-Céſar de Capoue, Prince de la Concha; 5. BORSO, tige de la branche de Scandian; 6. Foreſt Marquis d'Eſt, né en 1606, mort en 1640; 7. Julie, née en 1590, morte en 1645; 8. Laure, née en 1594, mariée à Alexandre Pic, Duc de la Mirandole, morte en 1630; & 9. Angéle-Catherine, Religieuſe à San-Géminiano de Modéne, morte en 1618, agée de 23 ans.

16. ALFONSE d'Eſt III. Duc de Modéne, & de Reggio, né en 1591, épouſa en 1608 Iſabelle, fille de Charles-Emanuel, Duc de Savoye, & l'ayant perdue en 1626, il ſe fit Capucin à Munich en la même année, prit le nom de Frére Jean-Batiſte, & mourut dans le couvent de Caſtelnuovo de Graſiniana le 23 mai 1644. *Voyez* ALFONSE. Il avoit eu de ſon épouſe, 1. Céſar, né en 1609, mort en 1613; 2. FRANÇOIS qui ſuit; 3. Obizzo, né en 1611, mort Evêque de Modéne en 1644; 4. Céſar, né en 1614, mort en 1677; 5. Alexandre, né & mort en 1615; 6. Charles-Alexandre, né en 1616, mort en 1679; 7. Renauld, né en 1618, qui fut fait Cardinal en 1641, & Evêque de Modéne en 1651, à qui le Roi de France donna enſuite l'Evêché de Montpellier, & la protection des affaires de ſa Couronne à Rome; qui y ſignala ſon zéle dans l'affaire des Corſes ſous le Pape Alexandre VII, en reconnoiſſance dequoi le Roi, dans le traité de Piſe, eut ſoin des intérêts de la maiſon d'Eſt; qui mourut Evêque de Paleſtrine, le 30 ſeptembre 1672; & de la vie duquel nous avons des Mémoires; 8. Philibert, né en 1623, mort en 1645; 9. Boniface, né & mort en 1624; 10. Catherine, née en 1612, morte Religieuſe en Eſpagne, l'an 1635; 11. Marguerite, née en 1619, mariée en 1647 à Ferdinand de Gonzague III. Duc de Guaſtalle, morte en 1692; 12 & 13. deux filles mortes au berceau; & 14. Anne-Béatrix, née en 1626, mariée en 1656 à Alexandre Pie II. du nom, Duc de Mirandole.

17. FRANÇOIS d'Eſt, Duc de Modéne & de Reggio, &c. né le cinquiéme ſeptembre 1610, ſuccéda aux Etats de ſon pére, lorſqu'il ſe fit Capucin, & les gouverna avec beaucoup de ſageſſe dans des tems aſſez fâcheux. Il ſut tirer de l'Empereur Ferdinand II. en 1638, l'inveſtiture de la Principauté de Correggio, après la déroute des affaires de Jean Syrus, Prince de Correggio & du S. Empire, maltraité de l'Empereur, pour avoir fait contrefaire la monnoye de l'Empire. Il reçut auſſi de grands honneurs du Roi d'Eſpagne, & fut Général des Princes confédérez d'Italie, en faveur du Duc de Parme contre le Pape, en 1643. Depuis, ayant embraſſé le parti de France, il fut Général des armées du Roi en Italie l'an 1647, & battit les Eſpagnols dans le Crémonois en 1648; mais l'année ſuivante ayant levé le ſiége de Crémone, il fit ſa paix avec l'Eſpagne, & demanda même en mariage la fille de Dom Louïs de Haro, premier Miniſtre du Roi Philippe IV: mais les Barberins l'ayant ramené au parti de la France, rompirent cette alliance, & lui firent reprendre le commandement des armées de France, à la tête deſquelles il aſſiégea Pavie en 1655; mais inutilement. L'année ſuivante il fut plus heureux devant Valence, qu'il prit, auſſi bien que Mortare le 25 août 1658, il mourut le 13 octobre ſuivant. Il avoit épouſé 1. en 1630, Marie Farnéſe, fille de Rainuce, Duc de Parme, morte en 1646: 2. en 1648, Victoire Farnéſe, ſœur de ſa premiére femme, morte l'année ſuivante: 3. en 1654, Lucréce Barberin, fille de Thadée, Prince de Paleſtrine; & d'Anne Colonne, morte le 24 août 1699. Du premier lit, il eut 1. ALFONSE qui ſuit; 2. Alméric, né en 1641, que le Cardinal Mazarin deſtinoit pour ſa niéce Hortenſe Mancini, qu'il vouloit inſtituer ſon héritiére; ce qui n'eut point de ſuite parce que ce jeune Prince mourut dans l'île de Paros, le cinquiéme juillet 1660, en conduiſant du ſecours à Candie; 3. Iſabelle, née en 1635, mariée en 1664 à Rainuce Farnéſe, Duc de Parme, morte le 12 août 1666; 4. Léonore, née en 1643, Carmélite à Modéne; 5. Marie, née en 1644, mariée en 1668 au Duc de Parme ſon beau-frére, morte en août 1684; & 6. 7. & 8. trois autres enfans morts au berceau. Du ſecond lit, il eut 9. Victoire, née en 1649, morte en 1656: du troiſiéme, 10. RENAUD, *mentionné après ſon neveu.*

18. ALFONSE d'Eſt IV. Duc de Modéne, &c. naquit le 13 février 1634. Dès qu'il eut ſuccédé à ſon pére, il fit ſa paix avec l'Eſpagne, du conſentement de la France. Il en jouït peu, ſa ſanté infirme, & la goutte lui ayant fait perdre la vie le 16 juillet 1662. Son pére l'avoit amené en France l'an 1655, pour y épouſer Laure Martinozzi, fille de Jérôme Martinozzi, & de Marguerite, ſœur du Cardinal Mazarin, morte le 19 juillet 1687. Il en eut 1. FRANÇOIS qui ſuit; & 2. Marie-Béatrix, née en 1658, mariée le 30 ſeptembre 1673 à Jacques, Duc d'Yorck, depuis Roi d'Angleterre, morte le 7 mai 1718.

19. FRANÇOIS d'Eſt II. du nom, Duc de Modéne, &c. né le ſixiéme mars 1660, ſuccéda à ſon pére ſous la régence de ſa mére & de ſon grand oncle le Cardinal d'Eſt, & mourut le ſixiéme ſeptembre 1694, ſans enfans de ſa couſine germaine, Marguerite-Marie-Françoiſe Farnéſe, fille de Rainuce II. Duc de Parme, qu'il avoit épouſée le 14 juillet 1691, morte en juin 1718.

18. RENAULD d'Eſt, Duc de Modéne & de Reggio, Prince de Carpi & de Corrégio, fils du troiſiéme lit du Duc FRANÇOIS I. naquit en 1655, & fut fait Cardinal en 1686: mais après la mort de ſon neveu, il remit ſon chapeau dans le conſiſtoire du 29 mars 1695, & épouſa le 18 novembre de la même année, Charlotte-Félicité, fille aînée de Jean-Frédéric de Brunſwik, Duc d'Hanover, & de Bénédicte-Philippe, Princeſſe Palatine, morte en couches le 26 ſeptembre 1710. Elle étoit ſœur aînée de la Reine des Romains, depuis Impératrice, & fit prendre à ſon mari le parti de la maiſon d'Autriche dans la guerre d'Italie. Il lui en couta ſes Etats, dont les armées de France & d'Eſpagne s'emparérent, & il fut obligé de ſe retirer à Rome; mais il recouvra ſon Duché par la retraite des François, & l'an 1708 l'Empereur ſon beau-frére, lui donna le gouvernement du Duché de Milan, & en 1710 l'inveſtiture de la Principauté de la Mirandole, que ſa Majeſté Impériale avoit confiſquée ſur le Prince de ce nom. Il a eu pour enfans, 1. FRANÇOIS-MARIE qui ſuit; 2. *Jean-Frédéric, né le premier ſeptembre 1700, Colonel d'un Regiment de Cuiraſſiers de l'Empereur en mai 1723*; 3. Bénédicte-Erneſtine, née le 18 août 1697, & Amélie-Joſephe, née le 28 juillet 1699.

19. François-Marie d'Eſt, Prince héréditaire de Modène, né le deuxiéme juillet 1698, a épouſé par Procureur à Paris le 12 février 1720, *Charlotte-Aglaé* d'Orléans, fille de *Philippe*, petit-fils de France Duc d'Orléans; & de *Marie-Françoiſe* de Bourbon légitimée de France, dont il a *N.* Prince de Modène, né le 18 novembre 1723.

MARQUIS DE SCANDIANO ET DE Montéchio, de la maiſon d'Eſt.

16. Borso d'Eſt, l'un des fils de César, Duc de Modène, naquit en 1605, ſe ſignala dans les guerres d'Allemagne, de Piémont, & du Montferrat, & fut Général de la Cavalerie Milanoiſe. Ce fut à ſa prudence que le Marquis de Léganès, Gouverneur du Milanès, dut ſon ſalut & celui de l'armée Eſpagnole, lorſque les François le forcérent de lever le ſiége de Cazal en 1640. Il ſuivit le parti de la France avec le Duc ſon frére, & mourut en janvier 1657, après la levée du ſiége d'Alexandrie. Il avoit épouſé ſa niéce *Hippolyte* d'Eſt, fille de *Louis*, Marquis de Montéchio & de Scandiano, dont il eut 1. *Louis*, Marquis de Scandiano, né en 1648, mort en juin 1698; 2. *Foreſt*, Marquis de Scandiano, né en 1652, à qui le Duc de Modène réſigna les Bénéfices dont il étoit pourvu; 3. *Céſar Ignace*, Marquis de Montéchio & de Boſſolo, Général de la Cavalerie de la République de Veniſe, né en 1653, mort en 1673; 4. *Angéle-Catherine*, née en 1656, mariée en 1684 à *Emanuel-Philibert* de Savoye, Prince de Carignan, morte en juillet 1722, en ſa 66 année; 5. 6. & 7. trois enfans morts au berceau.

MARQUIS DE SAINT-MARTIN, & de Borgomanéro, de la maiſon d'Eſt.

12. Sigismond d'Eſt, fils de Nicolas III. Marquis de Ferrare, fut Seigneur de Saint-Martin, de Campogninane, de Caſtelrano, & de Caſſano. Il épouſa *Pizzacara*, Noble Ferraroiſe, dont il eut 1. Hercule qui ſuit; & 2. *Lucréce* d'Eſt, femme d'*Albéric* de Maleſpine, Marquis de Maſſa & de Carrare.

13. Hercule d'Eſt, Marquis de Saint-Martin, &c. épouſa en 1491 *Angéle* Sforze, dont il eut un fils qui ſuit,

14. Sigismond d'Eſt II. du nom, Marquis de Saint-Martin, Seigneur de Caſtelrano, &c. reçut de l'Empereur Charles-Quint Borgomanéro & Porlezza, que ce Prince avoit confiſquez ſur la Maiſon de Trivulce, qui venoit de s'attacher à la France. Il le dédommagea par là de ſes châteaux de Saint-Martin, de Caſtelrano, &c. que le Duc de Ferrare avoit ruiné. Il fut Gouverneur de Pavie, Viceroi de Sicile, & mourut en 1517, laiſſant de *Juſtine* Trivulce, fille du Comte *Paul* Camille, 1. Philippe qui ſuit; 2. *Sigiſmonde*, mariée à *Paul* Sfondrate; 3. *Barbe*, épouſe de *François* Comte de Trivulce; 4. *Renée* & 5. *Sigiſmonde*, Religieuſes.

15. Philippe d'Eſt, Marquis de Saint-Martin, de Borgomanéro & de Porlezza, fut Général de la Cavalerie de Savoye, & Lieutenant Général des Etats du Duc, tant deçà que delà les monts: il fut auſſi Chevalier de l'Annonciade, & mourut en 1592. Il avoit épouſé *Marie* de Savoye, fille *naturelle* du Duc *Emanuel-Philibert*, morte en 1580, ayant eu 1. *Charles-Philibert*, Marquis de Saint-Martin, de Borgomanéro, & de Lanzo, Prince du Saint-Empire, Général de la Cavalerie de Savoye, Chevalier de l'Annonciade en 1602, Capitaine Général des Gens d'armes dans le Milanez pour le Roi d'Eſpagne, qui le fit Chevalier de la Toiſon d'or & Membre de ſon Conſeil ſecret, né en 1571, mort en 1652, ſans enfans de ſes deux femmes *Louiſe* de Cardénas, fille de *Bernardin*, Seigneur de Colménar, veuve du Comte d'Aguilar, & *Livie* Marini, fille de *Jean-Jérôme*, Marquis de Marini; 2. Sigismond; *qui a continué la poſtérité*; 3. *Alfonſe*, Commandeur dans l'Ordre de Malthe, né en 1579, mort en 1623; & 4. *Béatrix*, épouſe de *Ferdinand* Bentivoglio.

16. Sigismond d'Eſt III. du nom, Marquis de Saint-Martin, de Borgomanéro, de Porlezza, & de Lanzo, Prince du Saint-Empire, né en 1577, s'attacha au Duc de Savoye, qui le fit Chef de ſa Nobleſſe, Général de ſa cavalerie, ſon Lieutenant Général en Savoye, Grand-Croix & Grand Amiral de l'Ordre des SS. Maurice & Lazare, & Chevalier de l'Annonciade en 1609. Il mourut en 1627, ayant eu de *Françoiſe* d'Hôtel, 1. Philippe-François qui ſuit; 2. Charles-Emanuel, *mentionné cy-après*; & 3. *Chriſtine*, Religieuſe à Milan.

17. Philippe-François d'Eſt, Marquis de Saint-Martin & de Lanzo, &c. né en 1621, mourut en 1651, ayant épouſé en 1645, *Marguerite* de Savoye fille *naturelle* du Duc *Charles-Emanuel*. Il en eut 1. Sigismond-François qui ſuit; & 2. Charles-Philibert, *dont il eſt parlé cy-après*.

18. Sigismond-François d'Eſt, Marquis de Saint-Martin & de Lanzo, Prince du Saint-Empire, né en 1647, a épouſé *Thérése-Marie* de Grimaldi, ſœur de *Louis*, Prince de Monaco, dont il a eu 1. *François-Philippe* d'Eſt, né en 1675; 2. *Charles-Philibert*, né en 1679; 3. *Mathilde*, née en 1673, mariée en 1695, à *Camille* de Gonzague II. du nom, Comte de Novellare; 4. *Marie*, Religieuſe à ſaint Paul de Milan, née en 1680; 5. *Aurélie*, née en 1683; & 6. & 7. deux garçons morts au berceau.

Autres Seigneurs ſortis de cette branche.

18. Charles-Philibert d'Eſt, Marquis de Dronéto, Comte d'Ormée, & ſecond fils de Philippe-François, Marquis de Saint-Martin, né en 1649, eſt Grand Maréchal de Savoye, & Chambellan du Duc, Gouverneur de Turin, & a épouſé *Thérèſe* de Maroles, dont il a eu 1. *Gabriel* d'Eſt, Marquis d'Ormée; 2. *Marie-Delphine*, Religieuſe à Saint-Paul de Milan; & 3. *Chriſtine*, mariée en 1688 à *N*... Doria, Marquis de Cirié.

17. Charles-Emanuel d'Eſt, ſecond fils de Sigismond III. né en 1622, fut Marquis de Borgomanéro, Porlezza, & de Sainte-Chriſtine, Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand d'Eſpagne, Conſeiller d'Etat, & Ambaſſadeur de ſa Majeſté Catholique à la Cour de l'Empereur, & mourut le 24 octobre 1695, laiſſant un fils unique de *Paule* Marliana ſon épouſe.

18. Charles-Philibert d'Eſt, Marquis de Porlezza & de Borgomanéro, Grand d'Eſpagne, né en 1646, n'a point eu d'enfans de *Bibiane* de Gonzague, fille de *Ferdinand*, Prince de Caſtiglione, qu'il épouſa en 1671.

Les armes de la maiſon d'Eſt ſont écartelées au 1. & 4. *de l'Empire*, au 2. & 3. *de France*, à la bordure endentée d'or & de gueules, qui eſt *Ferrare*, cet écartelé ſéparé par un pal du *Gonfalonier de l'Egliſe*, & ſur le tout un écuſſon d'azur, à un aigle d'argent, couronné, becqué & membré d'or qui eſt *d'Eſt*. * Jean-Batiſte Pigna, *Hiſt. de la Maiſon d'Eſt*. Wolfgangus Lazius, *de Migrat, Gent*. François Sanſovin, *lib.* 2. *Chron. & Origin. delle Caſe Illuſt. d'Ital.* Léandre Alberti, *Deſcr. Ital.* Bertius, *liv.* 2. *Rer. German.* Doglioni, *Compend. Hiſt.* Alphonſus Loſchius, *in Compend. Hiſt.* Riccioli, *Chron. Reform.* Sabellic. Corio. Gaſpard. Sardo. Imhof, *Hiſt. Geneal. Italia &c.*

EST, (Hippolyte d') Cardinal, Archevêque de Strigonie, de Capoue, de Milan, de Narbonne, &c. fils d'*Hercule* d'Eſt I. de ce nom, Duc de Ferrare, & d'*Eléonor* d'Aragon, témoigna dès ſon jeune âge, une grande inclination pour la piété. Jean Cardinal d'Aragon remit l'Archevêché de Strigonie, à Hippolyte ſon neveu, qui n'étoit encore que dans la huitiéme ou neuviéme année de ſon âge. Il alla quelque tems après en Hongrie, où le Roi Mathias & la Reine Béatrix ſa tante le reçurent très-bien, & il s'arrêta ſept ou huit ans dans cet Etat où il fut élevé dans les Sciences divines & humaines, & où il rendit de grands ſervices à la Reine devenue veuve. Depuis en 1493, il vint à Rome recevoir le chapeau de Cardinal, que le Pape Alexandre VI. lui donna. Quelque tems après, il retourna en Hongrie, & revint en Italie. Il ſe joignit à Ludovic Sforce ſon beau-frére, pour l'aſſiſter de ſes conſeils, dans la guerre qu'il devoit ſoutenir contre les François. Ceux-ci ayant eu l'avantage, le Cardinal ſe retira en Allemagne, d'où il revint pour ſe trouver au mariage d'Alfonſe ſon frére, avec Lucréce Borgia, fille d'Alexandre VI. Dans la ſuite, il s'unit avec les François, & reçut du Roi Louis XII, des marques ſingulières d'eſtime & de bienveillance. Elle lui fut très-utile, lorſque les Vénitiens s'aviſérent d'aſſiéger Ferrare. Leur armée fut entiérement défaite, & on leur enleva ſoixante drapeaux, que le Cardinal d'Eſt fit expoſer dans l'égliſe cathédrale de Ferrare. On dit même qu'il publia un traité de cette défaite, qu'Arnoul le Féron attribue à Cælio Calcagnini. Ce Cardinal écrivoit avec beaucoup de politeſſe, ſavoit les Mathématiques, & témoigna toujours une grande inclination à faire plaiſir aux Gens de Lettres. Pendant que le Pape Jules II. perſécutoit la maiſon d'Eſt, avec ſa violence ordinaire, le Cardinal ne ſachant quel parti ſuivre, prit celui de faire un voyage en Hongrie, d'où il ne revint qu'après l'élection de Léon X. qui l'envoya complimenter le Roi François I. avec lequel il devoit avoir une conférence à Bologne l'an 1516. Quelque tems après, le Cardinal d'Eſt fut envoyé en Pologne, pour s'y trouver au mariage de Bonne Sforce, ſa couſine, avec le Roi Sigiſmond. En revenant, il paſſa par la Hongrie, & étant de retour à Ferrare, il y mourut le troiſiéme ſeptembre de l'an 1520. Les Hiſtoriens lui reprochent pourtant d'avoir fait arracher les yeux à Jules ſon frére *naturel*, qui lui enlevoit l'affection d'une Dame qu'il aimoit. * Guichardin, *Hiſt. lib.* 3. 4. 8. *& ſeq.* Paul Jove. Victorel. Ciaconius. Auberi. Sainte Marthe. Sardo, *en ſa Vie, &c.*

EST, (Hippolyte d') dit *le Cardinal de Ferrare*, Archevêque de Milan, d'Auch, d'Arles, & de Lyon, Evêque d'Autun, Abbé de Flavigni, &c. étoit fils d'*Alfonſe* I. Duc de Ferrare, & de *Lucréce* Borgia. Il naquit le 24 d'août de l'an 1509, & fut élevé avec grand ſoin auprès du Duc ſon pere, qui ſe donna lui-même la peine de l'inſtruire dans les ſecrets du Gouvernement & de la Politique. Enſuite il vint en France, & le Roi François I. qui l'eſtimoit beaucoup, le nomma Conſeiller d'Etat, lui donna de grands biens, & lui procura le chapeau de Cardinal, que le Pape Paul III. lui accorda le cinquiéme mars 1538. Il fut auſſi en grande conſidération ſous le régne de Henri II. qui commanda aux Ambaſſadeurs & aux Généraux des troupes qu'il avoit en Italie, de ne rien entreprendre ſans l'avis de ce Cardinal. Il fut envoyé légat en France par Pie IV, ſe trouva au Colloque de Poiſſi, & depuis mourut à Rome, ſous le pontificat de Grégoire XIII, le deuxiéme décembre de l'année 1572, qui étoit la 61 de ſon âge. Son corps fut enterré à Tivoli, où il avoit fait bâtir un magnifique Palais. Antoine Muret prononça l'Oraiſon funébre du Cardinal de Ferrare, qui avoit été ſon protecteur; car comme il aimoit les Belles Lettres, il ſe faiſoit un plaiſir d'acquérir l'eſtime des Savans, en leur faiſant du bien, & entre autres au même Muret, à Paul Manuce, à d'Oſſat, & à d'autres. * *Conſultez* Petramellarius. Victorel. Garimbert. Muret. Auberi. Ciaconius. les Mémoires de Caſtelnau. Sainte-Marthe, &c.

EST, (Louis d') Cardinal de Ferrare, Archevêque d'Auch, étoit fils d'*Hercule* II. Duc de Ferrare, & de *Renée* de France, fille du Roi *Louis* XII. Il naquit le 25 décembre 1538, & dès ſon enfance parut ſi ſage & ſi modeſte, que le Pape Paul III. le fit à dix ans Coadjuteur de l'Evêché de Ferrare. Henri II. le nomma à l'Archevêché d'Auch, & Paul IV. l'éleva au Cardinalat en 1561. On l'employa en diverſes affaires, qu'il négocia avec beaucoup de prudence & de bonheur. Il vint deux fois Légat en France, ſous le régne de Charles IX, & de Henri III, ſe trouva aux Etats de Blois en 1578, & fut Protecteur des affaires de France en Cour de Rome, où il s'aquit beaucoup d'eſtime. De Thou le nomme *le thréſor des pauvres, & l'ornement du ſacré College*. Le Roi Henri III. le nomma Commandeur de l'Ordre du ſaint Eſprit, lors de l'inſtitution. Ce Cardinal mourut à Rome le 30 décembre 1586, & ordonna que ſon cœur fût porté en France, pour être dépoſé dans l'égliſe d'Auch; qu'on enſevelît ſes entrailles dans celle de ſaint Louis de Rome; & que ſon corps fût mis dans celle de ſaint Fran-

Sois de Tivoli. Guillaume le Blanc, Evêque de Vence, lui fit cet éloge en vers.

Cur voluit Princeps Roma ſua viſcera condi?
An quia viſceribus condita Roma ſuis?
Cur voluit magnum Gallis cor ut eſſet in oris?
Anne quia cordi Gallia magna fuit?
Cur voluit pulchro ſepeliri Tibure corpus?
Anne in deliciis, quod ſibi Tibur erat?
Fallor, habet magnum cor Gallia magna quòd excors,
Audito patris funere, facta fuit.
Viſcera Roma tenet, tam ſacro Principe rapto,
Quod ſua cognovit viſcera Roma rapi.
Tibur habet corpus, quoniam ſua corpora ſenſit,
In partes ſeſe diſſociare ſuas.
Gallus, Romanus, Tibur, cor, viſcera, corpus,
Senſcre auferri, reſtituique ſibi.

ESTAIN, ville de Lorraine. *Voyez* ETAIN.

ESTAING. *Cherchez* ESTEING.

ESTAIRES, ou STEGERS, petite ville avec un château, mais ſans murailles. Elle eſt dans la Flandre, ſur la Lis, environ à deux lieues au deſſus d'Armentiéres. * Maty, *Diction. Géogr.*

ESTAMPES (riviére d') petite riviére du Gâtinois, appellée autrement *Yonne* ou *Juine*.

* ESTAMPON, petite riviére de France dans le Condomois, coule d'abord du ſud-ſud-oueſt au nord-nord-oueſt, enſuite de l'eſt à l'oueſt, & ſe jette dans la Douze à Rocquefort de Marſan.

* ESTAMPON, village ſitué ſur la riviére de ce nom à l'orient de Rocquefort.

ESTANFORDE, bourg des Païs-Bas dans la Flandre, ſur la petite riviére d'Eſtanforde, environ à deux lieues de Caſſel, du côté du levant. * Maty, *Diction. Geogr.*

* ESTANFORDE, petite riviére de Flandre, arroſe le bourg de ce nom & coulant du ſud-ſud-eſt au nord-nord-oueſt va ſe jetter dans l'Yſer.

ESTAPLES. *Voyez* ETAPLES.

ESTAPO, ville de l'Amérique, ſituée à quatre lieues au delà de *villa de Moſe*, en montant la riviére de *Tabaſco*, au bord de laquelle elle ſe trouve. Cette ville eſt habitée, en partie par des Eſpagnols, & en partie par des Indiens. Elle eſt bâtie d'une telle maniére entre deux criques, qu'il n'y a qu'une ſeule avenue pour y entrer. * Dampier, *Supplément du Voyage autour du monde*, 2. *p. ch.* 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ESTARABAT, contrée d'Hircanie, apellée ainſi par *Dom Jean* de Perſe. *Texeira* la nomme *Starabat*, & d'autres *Strava*, nom que pluſieurs donnent à l'Hircanie toute entiére. Elle a pour bornes le *Corazan* au Levant, le *Mazanderan* au Couchant, & la *Mer Caſpienne* au Septentrion. Son étendue dans laquelle on trouve douze citez, eſt à peu près de ſoixante lieues. Eſtarabat peuplée de cinquante mille ames eſt ſa capitale. C'eſt la même que *Strava*, placée dans la Mer de Bachu, par Joſaphat Barbare. Il met pluſieurs villes ſous ſa dépendance: mais *Ananie* la diſtingue de Starabat. Il y place auſſi la ville de Nirmedon. L'air de ce Païs eſt aſſez mal ſain & ſon terroir y produit fort peu de froment; mais il y a quantité de ris & de meuriers blancs. Les perdrix y ſont en très grand nombre. La plupart des Habitans en vivent, ainſi que de ris dont ils font du pain. L'on fait force ſoye dans tous les lieux où ils ont des eaux, & l'on voit leurs cabanes le long des riviéres, avec des chaudiéres dont ils ſe ſervent pour la travailler. Les Italiens nomment ces ſoyes *Stravaines*. Il y a force Marchands d'Orient & de Moſcovie qui vont à Strava pour les emporter dans la Tartarie & dans la Ruſſie. Ceux d'Eſtarabat avoient un Roi tributaire de celui de Perſe, mais ce Roi s'étant révolté, *Cha-abas* qui le ſoumit, établit un Gouverneur en ſa place pour s'aſſurer du Païs contre les Tartares. * Davity, *Hircanie*. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

ESTARAC (le Comté d') *Cherchez* ASTARAC.

ESTAT de l'Egliſe. *Voyez* EGLISE.

ESTATS, aſſemblées, &c. *Voyez* ETATS.

ESTATS, (l'iſle des) *Voyez* STATEN-EYLAND.

ESTAVAYER, ESTAVAYEL, ESTAVAY, ESTEVAY, ESTIVAYE & en Allemand *Stœffis*, eſt une petite ville ſur le bord oriental du Lac de Neufchatel. Il y a un Couvent de Religieuſes Urſulines. C'eſt un Bailliage du Canton de Fribourg. Son Baillif porte le nom d'Avoyer. Cette ville avoit anciennement des Seigneurs particuliers, dont les Deſcendans ont retenu le nom d'*Eſtavayer*, & forment l'une des plus illuſtres Maiſons de Fribourg. * *Délices de la Suiſſe par* Gottlieb Kypſeler, *p.* 398.

ESTAYRES. *Voyez* ESTAIRES.

ESTE. *Voyez* EST.

ESTÉCHEMINS, peuple de l'Amérique ſeptentrionale, dans le continent de la nouvelle France. Ils habitent le long de la riviére apellée *Eſtéchemin*, & ils en ont pris leur nom. Cette riviére vient du côte de l'oueſt, & lave l'Iſle de Ste-Croix de part & d'autre. Cette Iſle eſt ſituée à 45 degrez 20 minutes de la Ligne, & les François qui s'y étoient arrêtez l'abandonnérent dès le premier hyver. En mai & en juin on y trouve du harang en quantité. Les Sauvages qui l'occupent ne ſont guéres différens des *Souriquois*, ſoit par rapport à la taille & à la diſpoſition du corps, ſoit par rapport aux mœurs & aux coutumes. * Laët, *Deſcription des Indes Occid. lib.* 2. *c.* 17. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ESTEING, ancienne Baronie, & depuis Comté, dans la province de Rouergue, a donné ſon nom à la maiſon d'ESTEING.

ESTEING, Maiſon noble & ancienne, porte le nom *de Stagno*, dans les Auteurs & dans les Actes anciens, ce qui a trompé les Modernes, qui la nomment de l'Etang. Ceux de cette maiſon portent les mêmes armes que nos Rois, avec un chef d'or pour briſure. On dit que c'eſt une conceſſion du Roi Philippe *Auguſte*, à un Seigneur de la maiſon d'Eſteing, qui le remonta à la bataille de Bovines, donnée le dimanche 27 juillet 1214. On voit ces armes ſur les tombeaux & ſur divers autres monumens de piété des Seigneurs d'Eſteing, qui les ont portées autrefois ſemées de fleurs de lis ſans nombre, & qui les ont changées depuis que nos Rois ont réduit les fleurs de lis à trois. ALDEBERT d'Eſteing, qui vivoit vers l'an 1001, ſouſcrivit une ſentence rendue par Hugues Comte de Rodez. Ses enfans ne ſont point connus. Pierre d'Eſteing ſouſcrivit, l'an 1204, le contract de mariage de Marie de Montpellier, & de Pierre II. Roi d'Aragon, rapporté dans le VIII volume du *Spicilegium* de Dom Luc d'Acheri. Il y a apparence qu'il étoit frére ou proche parent de Guillaume qui ſuit.

1. GUILLAUME d'Eſteing I. de ce nom, ſe rendit très-célébre dans les guerres d'outremer, contre les Infidéles, & eſt nommé dans les Annales de Nicolas Treveth Auteur Anglois, qui vivoit dans le XIV ſiécle. Il eut pour fils DIEU-DONNÉ qui ſuit.

2. DIEU-DONNÉ d'Eſteing, ſe trouva à la bataille de Bovines en 1214. Déodat ou Dieu-donné de Perſet lui rendit hommage en 1209. Il le rendit lui-même en 1223 à Raimond VII Comte de Toulouſe, pour la Terre d'Autun; & fit en 1245 de grands biens à l'Abbaïe de Bonneval. Il laiſſa 1. GUILLAUME qui ſuit; 2. *Gui*, Bienfaicteur de l'Abbaïe de Bonneval en 1207; 3. *Pierre*, Chanoine & Archidiacre de Rodez, & Prieur de ſaint Hippolyte, qui refuſa d'accepter l'Evêché du Puy, auquel il avoit été élu en octobre 1282; & 4. *Dieu-donné* nommé Conſeiller dans les Regîtres du Parlement de Toulouſe de l'an 1303, vieux ſtile.

4. GUILLAUME d'Eſteing II. du nom, renouvella ſes donations à l'Abbaïe de Bonneval, en fit de nouvelles en 1271, & teſta en 1291. Il épouſa 1. *Irlande*, fille de *Guigues* de Château-neuf, & de *Vierme* d'Anduſe, Dame de Joyeuſe: 2. *Douce*, fille de *Gui*, Seigneur de la Roche-Régnier dans le Vivarais, & de *Marguerite* du Montlaur. Il fut pére 1. de RAIMOND I. qui ſuit; 2. de *Pierre*, Religieux de ſaint François; 3. de *Henri*, Religieux Auguſtin; 4. de *Dieu-donné*, Prieur de Montalt; 5. d'*Aimar* ou *Azémar* d'Eſteing; 6. de *Marguerite* femme d'*Arnaud*, Seigneur de Landorre; 7. de *Guigone*, & 8. d'*Yordaine*, Religieuſes; 9. de *Galliéne*; & 10. d'*Elis* poſthume, mariée l'an 1316 à *Mainfroy* Seigneur de Salignac.

4. RAIMOND d'Eſteing I. de ce nom, épouſa *Richarde* de Sévérac, fille de *Gui*, & de *Gaillarde* de Bourniquet, & Tante d'*Amaury* de Sévérac, Maréchal de France. Il fit ſon teſtament en 1357, & laiſſa 1. GUILLAUME III. qui ſuit; 2. *Marguerite* d'Eſteing, femme de *Pierre*, Seigneur de Panat.

5. GUILLAUME d'Eſteing III. de ce nom, épouſa en 1319, *Ermengarde*, ou *Eminarde* de la Peire, fille & héritiére d'*Aſtorgue*, & de *Marguerite* Vicomteſſe de Cheilane, & Dame de Valentines, dont il eut 1. RAIMOND II. qui ſuit; 2. *Guillaume* & 3. *Jean* d'Eſteing; 4. *Pierre*, Cardinal; 5. *Gui* ou *Guyon*; 6. *Théodat* ou *Dieu-donné*, Chanoine, puis Evêque de ſaint Paul-trois-Châteaux, mort en 1409; 7. *Richarde*, mariée à *Géraud* de Murat, Seigneur de Vernines; 8. *Marguerite*, femme de *Pierre*, Seigneur de Brezons; & 9. *Marquiſe*, Religieuſe à Rodez.

6. RAIMOND d'Eſteing II. de ce nom épouſa en 1350, *Barane* de Caſtelnau, & en eut 1. JEAN I. qui ſuit; *Eminarde*, mariée le dixiéme février 1372, à *Pons* de Cardillac, Vicomte de Murat; & 3. *Magrade*, femme de *Louïs* Comte d'Apchon.

7. JEAN d'Eſteing I. de ce nom, Vicomte d'Eſteing & de Cheilane, épouſa en 1383, *Elis*, fille de *Raimond* Baron de Pierre-Fort, & mourut vers l'an 1420, laiſſant 1. BEC, ou BEGON qui ſuit: 2. GUILLAUME d'Eſteing, dont la poſtérité eſt *rapportée cy-deſſous, après celle de ſon frére aîné*; 3. *Pierre*, qui eſt ſans doute celui de ce nom qui étant Archidiacre de Rodez, fut élu Evêque de cette égliſe en 1429; qui, quoique ſon élection n'eût pas été confirmée, ne laiſſa pas de s'emparer par force du Palais épiſcopal & des châteaux dépendans de la menſe épiſcopale, qui en jouït durant trois ou quatre ans, après leſquels il fut contraint de céder l'Evêché à Guillaume de la Tour-d'Oliergues pourvu des Bulles du Pape, & qui depuis fut Dom d'Aubrac en 1437; 4. *Marguerite*. mariée l'an 1401 à *Arnaud* de Carmain, Seigneur de Négrepeliſſe; 5. *Fleurie*, femme d'*Aimeric* Seigneur d'Aurillac; & 6. *Berrane*, qui épouſa *Louis* Seigneur de Dienne.

8. BEC ou BEGON d'Eſteing, Gouverneur de la ville & château de Pézenas, épouſa en 1420 *Jeanne*, fille de *Guillaume* Seigneur de Leſtrange, fit ſon teſtament le 18 juillet 1477, & laiſſa 1. JEAN II. qui ſuit; 2. *Raimond*, Archidiacre de Leictoure; 3. *Guillaume*, Prieur de Comprignac; 4. *Antoine*, Prieur de Rabaſtens; 5. *Guillaume*, Seigneur de Savreſac, de ſaint Cheli & de Vitrac, mort ſans poſtérité de *Françoiſe* d'Aubuſſon; 6. *Pierre*, Chanoine à Rodez; 7. *Antoinette*, mariée en 1447 à *Jean* de Faudoas de Barbazan, Baron de Faudoas & de Barbazan; 8. *Catherine*, femme de *Jean* de Lévezou, Seigneur de Vezins; 9. *Elis*, qui épouſa en 1452 *Guillaume* de Montalt, Seigneur de Carboniére; & 10. *Agnès*, alliée en 1456 à *Raimond* Ebrard, Seigneur de ſaint Sulpice.

9. JEAN d'Eſteing II. du nom, Vicomte d'Eſteing & de Cheilane, Baron de Couros & de la Baſtide, prit alliance en 1433, avec *Dauphine*, fille d'*Aſtorgue* Baron de Peire, & d'*Elizabeth* de Sagne, & n'en eut que *Catherine* d'Eſteing, morte ſans avoir été mariée. Il fit, le 16 juin 1500, ſon teſtament, par lequel il fait une ſubſtitution perpétuelle, en faveur des mâles, & en exclut les filles, diſant que depuis pluſieurs ſiécles la maiſon d'Eſteing ſubſiſtoit dans la ligne maſculine. Il fit héritier *Guillaume*, dit *Guillot*, qui deſcendoit d'une autre *Guillaume*, fils de Jean I.

8. GUILLAUME d'Eſteing, ſecond fils de JEAN d'Eſteing I. du nom, Vicomte d'Eſteing, ſe diſtingua dans les guerres contre les An-

Anglois, & rendit de grands ſervices au Roi Charles VII. alors Dauphin. Il reçut en don de ce Prince les villes de Vias & de Bellan dans le diocéſe d'Agde : il fut depuis Conſeiller & Chambellan, après ſon avénement ſur le thrône, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, Capitaine de Nijac, Viguier & Bailli de Nimes. Il alla en ambaſſade en Caſtille en 1454. Ce Seigneur épouſa *Jeanne* de Pourpiéres, Dame de Lugarde & de Vernines, & fit ſon teſtament en 1471. Il en eut 1. GASPARD qui ſuit ; 2. *Jean*, Sacriſtain de Rodez, Prieur de Pariſot, Chambrier & Comte de Lyon, Dom d'Aubrac, commis au gouvernement de Rouergue en 1484 ; 3. *Pierre* ; & 4. *Elis*, mariée en 1452 à *Guillaume* de Saint-Exuperi, Seigneur de Miremont.

9. GASPARD d'Eſteing, I. de ce nom, Seigneur de Lugarde, Vernines, Valentines & Anval, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, épouſa en 1455, *Jeanne*, fille de *Jean* Baron de Murol, & fit ſon teſtament le cinquiéme mars 1479. Il eut 1. LOUIS dont la poſtérité *ſera rapportée après celle de ſon frère cadet* ; 2. GUILLAUME, dit *Guillot* qui ſuit ; 3. *Antoine*, Evêque d'Angoulême ; & 4. *François*, Evêque de Rodez.

10. GUILLAUME, dit *Guillot* d'Eſteing, fut préféré pour recueillir les biens de ſon pére à *Louis*, ſon aîné, qui étoit aveugle, & fut appellé en 1500 à la ſubſtitution des Vicomtez d'Eſteing & de Cheilane, par *Jean* II. qui le nomme ſon neveu. Il vivoit encore le 28 mai 1529, & avoit épouſé en 1471 *Anne*, fille & hérihiére de *Raimond* Seigneur d'Eſparrou, dont il eut 1. *Gaſpard* d'Eſteing II. de ce nom, qui prit alliance en 1517 avec *Françoiſe* de Voiſins, & mourut ſans poſtérité ; 2. *Marquiſe* morte auſſi ſans enfans d'*Arnoul* de Landorre, qui donna à *Guillot* ſon beau-pére les Baronies de Landorre & de Salmiech ; 3. *Julienne*, femme de *François* de Solarges ; 4. *Dauphine* mariée à *Louis* d'Aubuſſon ; 5. *Catherine*, alliée à *Jean* de Cardaillac Seigneur de la Chapelle ; & 6. *Louiſe*, mariée au Seigneur de Peuchant en Auvergne.

10. LOUIS d'Eſteing, fils aîné de GASPARD I. étoit aveugle, & fut obligé de céder à ſon cadet le partage des biens. Il eut pour le ſien les terres de Vernines, d'Anval & de Talende, & épouſa en 1489 *Marguerite* de Comborn, fille de *Jean*, Vicomte de Treignac, Seigneur de Rochefort, & de *Jeanne* de Maignelais de la Maiſon d'Haluin. Il en eut 1. GABRIEL qui ſuit ; 2. *Charles*, Chambrier de l'égliſe & Comte de Lyon, Prieur de Pariſot, nommé, en 1522, par le Parlement de Toulouſe, avec Gilbert de Cardaillac, pour remplir l'un des deux, au choix du Roi, la place de Conſeiller Clerc, vacante par la mort de Bertrand Séguier ; & 3. *Jean* Chanoine & Comte de Lyon, Grand Archidiacre de ſaint Antonin en l'égliſe de Rodez, Prieur de la Feuillade. Il avoit été élu Evêque de Rodez après la mort de ſon oncle *François* d'Eſteing, mais cette élection contraire au concordat n'eut pas lieu, & le Roi François I. nomma George d'Armagnac.

11. GABRIEL d'Eſteing Seigneur de Murol, Vernines, fut depuis Vicomte d'Eſteing, après la mort de *Gaſpard* II. ſon couſin, en conſéquence de la ſubſtitution en faveur des mâles. Il épouſa en 1518, *Charlotte* d'Arpajon, fille de *Jean* Vicomte d'Arpajon, Baron de Sévérac, & d'*Anne* de Bourbon, dont il eut FRANÇOIS qui ſuit.

12. FRANÇOIS d'Eſteing, I. du nom, Vicomte d'Eſteing & de Cadars, Baron de Murol, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſe diſtingua par ſa prudence & par ſon courage. Il épouſa en 1540, *Catherine* de Chabanes, fille unique de *Joachim* de Chabanes, Marquis de Curton, Sénéchal de Toulouſe, & de *Peronnelle* de Lévis de Vantadour ſa premiére femme, dont il eut 1. JEAN qui ſuit ; 2. *Antoine* qui étoit Archidiacre de S. Flour en 1581, & 1586 ; & 3. autre *Jean* Prevôt de Tulles en 1581.

13. JEAN d'Eſteing III. du nom, Vicomte d'Eſteing & de Cadars, Baron d'Autun, de Murol, de Landorre, ſuivit le parti de la Ligue à la perſuaſion du Duc de Nemours, & d'autres Ligueurs de Paris, qui lui en écrivirent en 1589, auſſi bien que le Parlement de Toulouſe. Enſuite il prit diverſes places dans le Rouergue, & dans l'Auvergne, juſqu'en 1595, qu'ayant appris la converſion du Roi Henri IV. il traita avec Charles Duc de Valois, Gouverneur de la même province d'Auvergne. Le Roi qui étoit à Lyon ratifia ce traité, & écrivit très-obligeamment au Seigneur d'Eſteing, qu'il reconnut même pour ſon parent, & qui fut depuis Capitaine d'une compagnie de cinquante Hommes d'armes, entretenue pour le ſervice de ſa Majeſté juſqu'en 1612. Il ſe trouva au ſiége de Montauban en 1621, avec la principale Nobleſſe de l'Auvergne, & du Rouergue, & mourut le 30 octobre de la même année. Il avoit épouſé le cinquiéme août 1584, *Gilberte* de la Rochefoucault, fille de *François*, Vicomte de Ravel, dont il eut 1. JEAN-LOUIS qui ſuit ; 2. FRANÇOIS II. qui continua la poſtérité ; 3. *Joachim*, Abbé d'Iſſoire, puis Evêque de Clermont en Auvergne, en 1614, mort le dimanche onziéme de ſeptembre 1650 ; 4. *Charles*, Chevalier de Malthe, Commandeur de Morlan ; 5. JACQUES, Baron de Plauzat, *tige des Comtes de* SAILLIAN, *rapportée cy-après* ; 6. *Louis*, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Bellaigue, Aumonier de la Reine Anne d'Autriche, Evêque de Clermont après ſon frére, mort le 15 mars 1664 ; 7. *Louis*, Chevalier de Malthe, Commandeur de Tortebeſſe ; 8. *Catherine*, femme de *George* de Villemur, Comte de Paliez ; & 9. *Marie*, alliée en 1628, à *Gaſpard* d'Alégre, Comte de Beauvoir.

14. JEAN-LOUIS Comte d'Eſteing, Capitaine de cent Chevaux-legers, jeune homme de grande eſpérance, mourut en 1628, laiſſant de *Louiſe* Comteſſe d'Apchon, qu'il avoit épouſée le troiſiéme mai 1617, 1. *Gilberte*, mariée à *Gilbert* de Lanjac, Comte d'Alet ; & 2. *Iſabeau*, Religieuſe de ſainte Claire.

14. FRANÇOIS d'Eſteing II. de ce nom, devint Comte d'Eſteing après la mort de ſon frére aîné, & fut Capitaine-Lieutenant de deux cens Hommes d'armes ſous le titre de la Reine. Le Roi lui donna le 20 juin 1653, un brevet pour être Chevalier de ſes Ordres, & donna le ſeptiéme mars 1654, commiſſion aux Ducs d'Elbeuf & d'Arpajon pour faire ſes preuves. C'étoit une recompenſe due aux ſervices du Seigneur d'Eſteing, qui avoit empêché en 1633, la priſe des fortes places de Mozun & de Murol, & qui mourut à Troyes en Champagne le onziéme avril 1657. Il avoit pris alliance en 1626 avec *Marie* de Buſſi, Baronne de Meurville, de Spoie, & de Sommellone, fille de *Joachim* de Buſſi, Marquis d'Inteville, & de *Françoiſe* de Saux-Tavanes, dont il eut un fils qui ſuit.

15. JOACHIM Comte d'Eſteing, ſe diſtingua dans toutes les occaſions par ſon eſprit & par ſon courage. Sa maiſon lui doit beaucoup, pour en avoir recherché les antiquitez avec un grand ſoin. Il avoit épouſé 1. *Claude-Catherine* le Goux, fille de *Pierre*, Seigneur de la Berchére, premier Préſident au Parlement de Bourgogne, puis en celui de Dauphiné ; 2. en 1673, *Anne* de Catelan, fille de *François* de Catelan, Conſeiller d'Etat, Intendant des Finances, & Sécretaire du Conſeil, & de *Suſanne* Brachet de la Milletiére. Du premier lit il a eu 1. FRANÇOIS qui ſuit ; 2. *Denys*, Prieur de ſaint Amand d'Eſteing, & de ſaint Eſtienne de Chambon ; & 3. *Anne-Louiſe* d'Eſteing, Religieuſe aux filles de ſainte Marie du fauxbourg ſaint Jacques. Et du ſecond lit il a laiſſé 4. *François-Joachim*, Chevalier d'Eſteing, nommé Enſeigne de vaiſſeau le 13 décembre 1702.

16. FRANÇOIS III. du nom, Comte d'Eſteing, après avoir été Exemt des Gardes du corps du Roi, ſe ſignala à la bataille de Fleurus en 1690, en qualité d'Enſeigne des gens d'armes de la Reine, & monta à la ſous-lieutenance de cette compagnie. Peu d'années aprés il fut fait Capitaine-lieutenant des Gens d'armes de M. le Dauphin, puis Brigadier d'armée ; fut nommé Maréchal de camp le 20 janvier 1702, dont il fit les fonctions dans l'armée d'Italie pendant toute l'année ; ſe trouva à la priſe de Bondanella le 13 janvier 1703, & étant commandant à Carpi dans le Modénois, fit battre un parti de près de 400 Allemans au mois d'avril ſuivant ; repouſſa en juin le Baron de Vaubour ; & couvrit le Milanez pendant le reſte de cette année. Le dixiéme février 1704, il fut nommé Lieutenant Général des armées du Roi, & le 12 mars il chaſſa les troupes Impériales de Robbio. Il défit le 20 janvier 1705, un parti des troupes de Savoye près de San-Mauro ; & le Roi récompenſa ſes ſervices, en lui donnant au mois de mai ſuivant le Gouvernement de la ville de Chaalons en Champagne, & la Lieutenance générale du païs *Meſſin & du Verdunois, vacante par la mort du Comte de Vaubecourt ſon beau-frére, tué près de Vigevano dans le Milanez le* 17 du même mois. Il ſervit au ſiége de Chivas dans le mois de juillet ; & en novembre de la même année il fut nommé pour couvrir le Montferrat & l'Alexandrin. Le 13 juillet 1706, il ſe rendit maître du château d'Aſte, dont il prit la garniſon à diſcrétion. Ayant eu ordre de paſſer en Eſpagne dans l'armée commandée par M. le Duc d'Orléans, il y ſervit à la priſe de Lérida en novembre 1707, après laquelle ce Prince l'envoya avec deux mille chevaux pour établir les contributions dans toute la plaine d'Urgel & dans le païs juſqu'à Tarragone. Au mois de juillet de l'année ſuivante, il eut un corps de troupes ſous ſes ordres, & commanda ſur la Ségre vers Bilaguier, pour couvrir les frontiéres d'Aragon pendant le ſiége de Tortoſe. Il prit Rode le 13 mars 1709, & en fit la garniſon priſonniére de guerre ; ſe rendit maître du château de Caſtanet le 17 avril ſuivant, & de la ville de Vénaſque le 22 du même mois ; & continua de ſervir les années ſuivantes juſqu'à la paix. Le Roi lui donna le gouvernement de Douay en 1718, & le nomma Chevalier de ſes Ordres le deuxiéme février 1724. Il épouſa le 30 avril 1692 ; 1. *Marie* de Nettancourt, fille de *Nicolas* de Nettancourt-Hauſſonville, Comte de Vaubecourt, Lieutenant Général des armées du Roi, & au gouvernement des ville & Evêché de Mets, Gouverneur de Chaalons, & auparavant de Landrecy, Perpignan & Comté de Rouſſillon ; 2. *Claire* Guillaume dont ſont iſſus 1. CHARLES-FRANÇOIS-MARIE, qui ſuit ; 2. *Louis-Claude*, Marquis de Murol, lequel ſervant d'aide de camp au Marquis de Guerchi, Lieutenant général, fut bleſſé au ſiége de Fontarabie la nuit du onze au douze juin 1719, & mourut peu de jours après ; 3. *Louiſe-Antoinette*, mariée le cinquiéme mai 1715, à *Philippe-Emanuel* de Cruſſol, Marquis de ſaint Sulpice ; 4. *Marie-Antoinette* ; & 5. *Marie-Catherine-Euphraſie* d'Eſteing.

17. CHARLES-FRANÇOIS-MARIE, Marquis d'Eſteing, Gouverneur de Chaalons & de Douay en ſurvivance de ſon pére, naquit le dixiéme ſeptembre 1693. Il a épouſé en 1716, N. Martel, fille de N. Martel Comte de Fontaines, premier Ecuyer de Madame la Ducheſſe d'Orléans.

BRANCHE D'ESTEING-SAILLANS.

14. JACQUES d'Eſteing, cinquiéme fils de JEAN III. du nom, Vicomte d'Eſteing, &c. & de *Gilberte* de la Rochefoucault, fut Seigneur de la Terriſſe, Baron de Plauzat, &c. & épouſa le 2[illegible] juillet 1616, *Catherine* du Bourg Dame de Saillans, arriére-petite-fille d'*Antoine* du Bourg, Chancelier de France, & fille unique & héritiére de *Louis* du Bourg, Baron de Saillans, & de *Jeanne* de Laſtic, dont il eut 1. *Joachim*, mort au ſervice du Roi, étant dans le Régiment de Rambures ; 2. JEAN qui ſuit ; & 3. *Charlotte* d'Eſteing mariée le 20 octobre 1647, à *François* de Chavagnac, Seigneur d'Ondredieu en Auvergne.

15. JEAN d'Eſteing, Baron de Saillans, &c. mourut en 1675. Il épouſa, en 1647, *Claude* de Combourcier, Dame du Terrail en Dauphiné, de Ravel & de Moiſſac en Auvergne, fille de *Jean* de Combourcier, Seigneur du Terrail, Lieutenant Général pour le Roi au Gouvernement de la Baſſe Auvergne, Maréchal de ſes camps & armées, tué d'un coup de mouſquet au ſiége de Mardick le 23 août 1646, & d'*Hilaire-Diane* de Montmorin-Saint-Herem, dont il eut, 1. GASPARD, qui ſuit ; 2. *Charles*, Comte de Saint-Jean de Lyon, Abbé de Montpeyroux, diocéſe de Laon, Prieur de Polminiach, qui quitta l'état eccléſiaſtique peu avant l'an 1702 ;

3. *Phi-*

3. *Philippe*, Comte de Saillans, lequel après avoir été Page du Roi en ſa grande Ecurie, fut Mouſquetaire de ſa Majeſté, puis Enſeigne au Régiment des Gardes en 1663, d'où il ſe retira en 1666, & rentra dans ce Corps en 1672, y fut fait Capitaine en 1678, y eut une compagnie de Grenadiers en 1684, & devint Lieutenant Colonel de ce Corps le 18 février 1700. Il fut fait Maréchal de camp le 29 janvier 1702, & Lieutenant Général des armées du Roi le 26 octobre 1704. Etant Commandant à Namur, il ſauva une partie du canon & des bleſſez François après le combat de Ramillies donné le 25 mai 1706. Le Roi le gratifia du Gouvernement de Sar-Louis en mars 1710, & de celui de Metz & du païs Meſſin, Commandant dans les trois Evêchez en octobre 1712. Il mourut en juillet 1723, ſans poſtérité de *N.* Philippi, fille de *N.* Seigneur de Saint-Viance, Maréchal de camp, Lieutenant des Gardes du corps du Roi, & Gouverneur de Cognac; ni de *N.* le Danois, Chanoineſſe de Nivelle, fille de *N.* Comte de Cernay, & de *N.* le Danois de Geofraville, qu'il avoit épouſée en juillet 1712, ſes deux femmes; 4. *Joachim-Joſeph*, Comte de Saint-Jean de Lyon, Prieur de S. Irénée en la même ville, ſacré Evêque de Saint-Flour le troiſiéme janvier 1694; 5. *Pierre*, Sous-lieutenant au Régiment des Gardes en mars 1689, puis dans la compagnie des Grenadiers de ſon frére au mois d'avril ſuivant, qui fut tué au ſiége de Mons le premier avril 1691; 6. *Charles-Alexandre*, Abbé de Saint-Vincent de Senlis, Prieur de Caſſagne & de Saint-Martin de Chaſſe, mort le 14 décembre 1717; 7. *François*, Chevalier de Malthe, mort jeune; 8. *Maximilien*, Chevalier de Malthe; 9. *Marie-Claire*, Religieuſe aux Filles de Sainte-Marie de Thierne; 10. *Anne-Marie*, alliée à *N.* de Montboiſſier, Marquis de Canillac; & 11. *Charlotte* d'Eſteing mariée à *Pons*, Seigneur de Saint-Honorine en Auvergne.

16. GASPARD d'Eſteing, Comte de Saillans, Marquis du Terrail, &c. Meſtre de camp d'un Régiment de cavalerie, Brigadier des armées du Roi, épouſa en mars 1680 *N.* de Saint-Vidal, fille de *N.* Seigneur de Saint-Vidal, & de *N.* d'Apchon, dont il a eu 1. CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit; 2. *Jean-François*, d'Eſteing du Terrail, Colonel du Régiment de Forez infanterie en 1718; 3. *N.* mariée le 15 mars 1708, à *N.* le Gendre, Seigneur de Berville, Meſtre de camp Lieutenant du Régiment-Colonel général des Dragons, puis Maréchal de camp & Commandeur de l'Ordre de ſaint Louïs; 4. *N.* Abbeſſe de Bonlieu en Forez en novembre 1713; 5. *N.* d'Eſteing, Damoiſelle du Terrail.

17. CHARLES-FRANÇOIS d'Eſteing, Marquis de Saillans, Vicomte de Ravel, Meſtre de camp du Régiment d'infanterie de Saillans, fut fait Brigadier des armées du Roi le premier février 1719. Il épouſa 1. par contract du 21 février 1721, *Charlotte-Catherine* du Bellay, fille de *N.* Comte du Bellay, & de *N.* de Villarout, morte le 23 avril 1722: 2. le 22 août de la même année, *Marie-Henriette* Colbert, fille de *François-Edouard*, Marquis de Maulevrier, Colonel du Régiment de Navarre, & Brigadier des armées du Roi, & de *Marie-Henriette* de Froulay-Teſſé.

ESTEING ou d'ESTEING, (Pierre d') Cardinal Archevêque de Bourges, dans le XIV ſiécle, étoit quatriéme fils de *Guillaume* III. de ce nom, Baron d'Eſteing en Rouergue, & & d'*Eminarde* de la Peire, Dame de Valentines & Vicomteſſe de Cheilane. A peine étoit-il ſorti de l'enfance, qu'il prit l'habit de Religieux de Saint-Benoît, en l'Abbaïe de Saint-Victor de Marſeille & y fit profeſſion le 13 octobre 1341, & fut depuis choiſi par ſon mérite, pour remplir le ſiége épiſcopal de Saint-Flour, après la mort de Dieu-donné de Canillac, en février 1361 vieux ſtile. Il fit bâtir en cette ville un monaſtére de Dominicains aux dépens de Jean de France Duc de Berri, Comte de Poitou & d'Auvergne. Pierre d'Eſteing avoit beaucoup de part en l'eſtime de ce Prince, qui contribua ſans doute à le faire transférer à l'Archevêché de Bourges, après le B. Roger le Fort, décédé ſur la fin de l'an 1367. Quelque tems après, le Pape Urbain V. auquel il appartenoit du côté de ſa mére Eminarde de la Peire, l'attira en Italie, le fit Cardinal à Monte-Fiaſcone le ſeptiéme juin 1370, lui donna le titre de ſainte Marie delà le Tibre, le nomma Camerlingue de l'Egliſe, & le laiſſa Légat, & Vicaire général de l'Egliſe en Italie. Grégoire XI. ayant ſuccédé à Urbain V, confirma le même pouvoir au Cardinal d'Eſteing, qui traita avec ceux de Pérouſe, avec les Seigneurs de Ferrare de la Maiſon d'Eſt, & enſuite avec l'Empereur d'Orient, pour conclurre une tréve contre les Turcs, avec l'Empereur d'Occident. Raimond Lulle, dit *de Terraga* ou *le Néophyte*, qui avoit été Juif, & qui s'étant fait batiſer avoit pris l'habit de Religieux parmi les Dominicains d'Arragon, compoſa divers Ouvrages très-ſuſpects. Le Pape ordonna au Cardinal d'Eſteing de les examiner, & les condamna ſur ſon rapport. Enſuite ce Prélat ayant rétabli la paix en Italie, travailla à y ramener le Pape. Quelques lettres que ſainte Catherine de Sienne lui écrivit, le déterminérent à prendre ce parti. Il reçut Grégoire à Rome le 17 janvier 1377, & y mourut le 25 novembre ſuivant, étant alors Evêque d'Oſtie. & de Ferrare. Son corps fut enterré dans l'égliſe de ſainte Marie delà le Tibre. Ce Cardinal avoit fondé le Chapitre de Notre-Dame de Ville-Dieu, dans le diocéſe de Saint-Flour, le 16 avril 1368. Les Comtes d'Eſteing ont encore droit de nommer aux prébendes, comme Juſpatrons; & c'eſt une raiſon invincible contre ceux qui, trompez par le nom Latin de ce Cardinal de *Stagno*, l'ont cru de la maiſon de l'Etang en Dauphiné, deſcendue des Vicomtes de Murat. * Ughel, *Ital. Sac. de Epiſc. Oſt. & Ferrar.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Auberi, *Hiſt. des Card. Actes de la maiſon d'Eſteing. Fond. du Chap. de Ville-Dieu.*

ESTEING, (Antoine d') Evêque d'Angoulême, Dom d'Aubrac, Doyen & Comte de l'égliſe de Lyon, frére de *François*, Evêque de Rodez fut élevé dans les Sciences, par les ſoins de Jean d'Eſteing ſon oncle, Chambrier & Comte de l'Egliſe de Lyon. Il fut Chanoine & Sacriſtain de Rodez, Prévôt de Villefranche en Rouergue, Prieur de Lagogne, Dom d'Aubrac après ſon oncle, Doyen & Comte de Lyon, puis en 1506 Evêque d'Angoulême, après Hugues de Boſe. Le Roi Louïs XII. lui avoit fait l'honneur de le choiſir en 1498, pour être ſon Procureur général, en l'affaire de la diſſolution de ſon mariage avec Jeanne de France; & l'avoit nommé Conſeiller du Grand Conſeil, puis Conſeiller-Clerc au Parlement de Toulouſe, office qu'il quitta lorſqu'il fut promu à l'Evêché, & auquel le Roi nomma un ſucceſſeur par lettres du dixiéme décembre 1506. En 1509, il ſouſcrivit au teſtament du Cardinal George d'Amboiſe, Miniſtre d'Etat; & trois ans après, il ſe trouva au Concile de Piſe, où il ſoutint fortement les intérêts de la France, contre les prétentions de la Cour de Rome. C'étoit l'homme de ſon tems, qui connoiſſoit le mieux les fondemens des Libertez de l'Egliſe Gallicane, & qui fut le plus zélé pour la Diſcipline. Il retira la plus grande partie du patrimoine de ſon égliſe, qui avoit été uſurpé, & acheva les réparations qu'Octavien de ſaint Gelais, l'un de ſes Prédeceſſeurs, avoit commencées au palais Epiſcopal. Ce Prélat eut auſſi grand commerce avec les Lettres & avec les Savans; & Nicolas Bohier lui dédia des Commentaires, qu'il avoit faits ſur le Traité *de Electione* de Mandagot. Louïſe de Savoye Ducheſſe d'Angoulême, mére du Roi François I. l'honora de ſon eſtime. Elle ſouhaitoit la canoniſation de Jean le Bon, Duc d'Angoulême, ſon beau-pere, mort en réputation de ſainteté. Antoine d'Eſteing fut délégué par le ſaint Siége, pour travailler au procès verbal; mais il ne put l'achever, & mourut de poiſon, à ce qu'on croit, en ſon château de Vare, près d'Angoulême, le 28 février 1523. Son corps fut enterré dans l'égliſe de la Domerie d'Aubrac, où l'on voit à la porte du chœur ſon effigie, revêtue d'habits pontificaux, ſes armes & ſon épitaphe. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. Mémoires MS. de la Maiſon d'Eſteing.*

ESTEING, (François d') Evêque de Rodez, Abbé de Saint-Chaffre, à qui ſa grande piété a fait mériter le nom de *Bienheureux*, étoit fils de *Gaſpard* d'Eſteing, Seigneur de Lugarde, Vernines, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, & de *Jeanne* Dame de Murol. Il fut d'abord Chanoine & Comte de l'Egliſe de Lyon, où Jean d'Eſteing, ſon oncle, Chambrier de la même égliſe, & Dom d'Aubrac eut ſoin de ſon éducation. Enſuite il paſſa près d'un an à Rome, & étudia à Padoue ſous les plus habiles Profeſſeurs de ſon tems; & ayant fait de merveilleux progrès dans la Juriſprudence Civile & Canonique, il reçut le bonnet de Docteur le 19 mai 1488. A ſon retour en France, l'Abbé d'Aubrac ſon oncle, qui étoit alors Gouverneur du Comté de Rodez, l'envoya en Cour pour les affaires de Provence. Peu de tems après il reçut les Ordres ſacrez; & on voit par ſes dimiſſoires, qu'il étoit alors Chambrier de l'égliſe de Lyon. Il avoit eu ordre de la Cour de rétablir la paix dans la province de Gévaudan, il s'en aquitta; & l'an 1501, il fut élu Evêque de Rodez, après Bertrand de Polignac. Charles de Tournon y avoit des prétentions, & d'Eſteing n'en fut paiſible poſſeſſeur qu'en 1504. Avant cela il avoit accompagné, l'an 1499, le Chancelier Gui de Rochefort à Arras, où il alla recevoir au nom du Roi Louïs XII. la foi & hommage que Philippe Archiduc d'Autriche, lui rendit pour les Comtez de Flandre, d'Artois & de Charolois. Depuis il fut envoyé l'an 1504 à Rome, avec Roſteing d'Ancezune, de Caderouſſe, Archevêque d'Ambrun, Ambaſſadeur de France auprès de Jules II. Ce Pape, extrémement ſatisfait de François d'Eſteing, lui confia le gouvernement de la ville d'Avignon, & du Comté Vénaiſſin, pendant l'abſence du Cardinal George d'Amboiſe, qui en étoit Légat. Ce fut en ce tems, que Symphorien Champier dédia à l'Evêque de Rodez, qui aimoit les Belles Lettres, ſon Hiſtoire Latine des Papes François, publiée l'an 1507. Depuis, ce Prélat ſe retira dans ſon Diocéſe, où il travailla à remplir les devoirs d'un véritable Evêque. Il fit de grands biens à ſon égliſe, & le clocher de la cathédrale de Rodez eſt encore un monument de ſes libéralitez. Après y avoir établi la fête de l'Ange Gardien, il y mourut en odeur de ſainteté, le premier novembre 1529, âgé de 69 ans. Son corps fut enterré dans ſa cathédrale, près du grand Autel, où l'on voit ſon épitaphe. Elle exprime les ſentimens de reſpect & de vénération qu'avoient pour lui ceux qui avoient été témoins de ſes grandes actions. * Hilarion de Coſte, *aux Elog.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Gautier, *Chron. Mémoire manuſcrit de la Maiſon d'Eſteing.* Du Sauſſay, *in Martyr. Gall.*

ESTELLA, ville d'Eſpagne dans le Royaume de Navarre, eſt la capitale d'un petit païs, dit la Merindada de Eſtella. Les Auteurs Eſpagnols diſent que cette ville fut bâtie l'an 1094, & la nomment diverſement *Stella* & *Eſtella*. Elle eſt ſituée ſur la riviére d'Ega, à ſix ou ſept lieues de Pampelune, & a un beau château.

ESTELLA, (Diégo) Religieux de l'Ordre de S. François, né dans le Portugal, ou, ſelon d'autres, dans la Navarre, vivoit dans le XVI ſiécle, vers l'an 1550. Il fut Confeſſeur du Cardinal Granvelle, & mourut Evêque, ſelon quelques Auteurs. Il a compoſé divers Ouvrages, *Commentaria in Lucæ Evangelium; Rhetorica eccleſiaſtica, ſive de ratione concionandi; Explicatio Pſalmi, 136. de la vanidad del mundo, &c.* * Andreas Scottus, & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. &c.*

ESTEMO. *Voyez* ESCTEMO.

ESTEMOAH. *Voyez* ESCTEMOAH.

ESTEN. *Cherchez* ESTONIE.

ESTEPA, petite ville ou bourg d'Eſpagne. Ce lieu eſt ſitué ſur une montagne, dans le Royaume de Grenade, aux confins de l'Andalouſie, à ſix ou ſept lieues d'Ecija du côté du Midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

ESTEPONA, petite ville ou bourg d'Eſpagne dans l'Andalouſie, eſt ſur la côte entre Marbella & Gibaltar. Quelques-uns y placent l'ancienne *Oſtipo*, petite ville de l'Eſpagne Bétique, laquelle d'autres mettent à *Eſtepa*. * Maty, *Dict. Geogr.*

ESTERABAT. *Voyez* ASTERABAT.

ESTERAC. *Voyez* ASTARAC.

ESTERHASI, une des plus puiſſantes familles de toute la Hongrie. ESTERAS vivoit environ l'an 969. Il ſe fit Chrétien, prit le nom de Paul, auquel il ajoûta le nom d'*Eſteras*. Environ l'an 1070, vivoit Louïs Eſteras que Salomon Roi de Hongrie

fit Général de ſes armées. Il eut pour fils Michel qui ſuit

MICHEL Eſteras fils de Louïs fut auſſi vaillant que ſon pére, & reçut à cauſe de cela, de Ladiſlas Roi de Hongrie, pour ſes armes un Griffon couronné tenant dans la griffe droite un ſabre nud, en champ d'azur. Il eut une fille nommée Chriſtine, & deux fils, ſavoir François & ANDRÉ.

ANDRÉ fils de Michel fut pére 1. de *Sigiſmond* mort en 1112, 2. de LADISLAS qui ſuit; & 3. de *Matthias*.

LADISLAS fils d'André fut pére d'ETIENNE qui ſuit.

ETIENNE fils de Ladiſlas eut deux fils GEORGE qui ſuit; & *François* dont la race s'éteignit en la perſonne de ſon fils Paul, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique, & qui fut fait Abbé du monaſtére de Bénédictins de Notre-Dame ſur le Mont Mainant.

GEORGE, fils d'Etienne fut Général du Roi Béla, & eut le ſurnom *de Guerrier* à cauſe de ſes beaux exploits. Il eut pour fils Louïs qui ſuit

LOUÏS fils de George fut pére de *Démétrius*, & de JEAN qui ſuit.

JEAN fils de Louïs eut pour fils PIERRE qui ſuit.

PIERRE fils de Jean eut pour fils EMERIC qui ſuit.

EMERIC fils de Pierre accompagna le Roi André dans ſon expédition de la Terre-Sainte, & perdit la vie en 1218 au ſiége de Damiéte. Il eut pour fils MATTHIAS qui ſuit.

MATTHIAS fils d'Emeric fut pére d'EMERIC qui ſuit, & de *Jean*.

EMERIC fils de Matthias eut pour fils PIERRE qui ſuit, & mourut en 1296.

PIERRE fils d'Emeric eut pour fils BENOIT qui ſuit.

BENOIT fils de Pierre fut fait, en 1320, Baron de Galanta, & fut pére d'ANDRÉ qui ſuit.

ANDRÉ fils de Bénoit, Général &c. fut fait Chevalier en 1386 par l'Empereur Sigiſmond. Il fut tué en 1396 au ſiége de Nicopolis, & laiſſa un fils nommé HENRI qui ſuit.

HENRI fils d'André fut pére de FRÉDÉRIC qui ſuit.

FRÉDÉRIC fils de Henri eut pour fils ETIENNE qui ſuit.

ETIENNE fils de Frédéric, Baron de Galanta, fut un vaillant Guerrier, & perdit la vie en 1526 dans la bataille de Mohatz dont il avoit, mais inutilement, tâché de diſſuader le Roi Louïs II. Il fut pére de MARTIN Eſterhaſi qui ſuit

MARTIN Eſterhaſi fut pére de BENOIT qui ſuit & d'Etienne qui fut tué à la bataille de Kéreſt en 1596.

BENOIT fils de Martin fut pére de FRANÇOIS qui ſuit.

FRANÇOIS fils de Benoit, Chevalier eut pour fils, 1. *Gabriel* pére de Wolfgang; 2. *Daniel*, pére de George Gaſpard, de Thomas Sigiſmond, de Michel, d'Eric, de Jean & de Daniel; 3. *Paul*, pére de François, de Nicolas & d'Alexandre; 4. NICOLAS qui ſuit

NICOLAS fils de François, & le plus remarquable des quatre, naquit le huitiéme avril 1585, & porta le titre de Comte de Berech qui lui avoit été conféré en 1617, par l'Empereur Matthias. En 1622, il fut fait Chambellan de l'Empereur, & trois ans après Palatin du Royaume de Hongrie, & enfin, en 1628, Chevalier de la Toiſon d'Or. Il rendit de grands ſervices à l'Empereur dans les démêlez qu'il eut avec Bethlem Gabor. En 1624, il battit les Turcs lorſqu'ils alloient prendre leurs quartiers d'Hiver, & remporta un grand butin. Dans la ſuite il ſe donna beaucoup de peine pour faire couronner Ferdinand Roi de Hongrie. Il mourut en 1644. Il avoit eu deux femmes dont la ſeconde étoit Chriſtine Niari de Bedegh veuve d'Emeric Comte de Turzo. Il en eut pluſieurs enfans, entre autres, 1. *Etienne* Comte de Beregh qui épouſa Elizabeth Comteſſe de Turzo, &c. & dont il eut une fille nommée *Urſule* mariée à ſon oncle Paul Palatin de Hongrie, & un fils nommé *Ladiſlas* qui embraſſa l'état eccléſiaſtique; 2. *Ladiſlas* qui en 1652 fut tué par les Turcs; 3. PAUL qui ſuit; 4. *François* qui fut Commandant de Papa, & eut pour fils Antoine qui a été Lieutenant-Colonel d'un Regiment de Huſſars.

PAUL, fils de Nicolas, fut Baron d'Eſterhaſi & de Galanta, Prince du St. Empire, Comte de Frakno & de Beregh, Seigneur d'Eyſenſtadt, Conſeiller Privé de l'Empereur, Palatin du Royaume de Hongrie, Général des troupes de Hongrie, Chevalier de la Toiſon d'Or, &c. Il naquit en 1635, & fut fait Prince en 1687. Il épouſa, en 1655, ſa niéce Urſule fille de ſon frére Etienne, comme on l'a dit plus haut, & il en eut, entre autres enfans, 1. *Nicolas*; 2. *Paul*; 3. *Etienne*; 4. *Alexis*; 5. *François*; 6. *Michel* Chambellan de l'Empereur & Grand-Maitre d'Hôtel à la Cour royale de Hongrie, qui en 1694 épouſa Marguerite de Blandrate fille du Comte Deſſana & Marquis de Rad en Piémont; 7. *Gabriel* Chambellan de l'Empereur & Colonel d'un Régiment de Huſſars, qui épouſa Marguerite Chriſtine fille d'Othon Henri Comte d'Abensberg & de Traun. Paul après la mort de ſa premiére femme, épouſa, en 1682, la fille d'Etienne Tockely d'Arwa, de laquelle il eut 8. *Joſeph* Chambellan de l'Empereur, Colonel &c. qui fut marié avec Marie Octavie Baronne de Gilleis. La fille de Tockely ayant voulu en 1700 empoiſonner ſon mari, on prononça contre elle l'année d'après cette ſentence, qu'elle ſeroit enfermée pour le reſte de ſes jours dans le Couvent de Tuln en Autriche. Paul mourut le onziéme mars 1713, & le Comte Michel ſon fils lui ſuccéda dans tous ſes titres & dignitez. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Chron. de la Hongrie Turque*. Rittershuſii *Spicilegium*. Imhof, *N. P.* Ludolphe Schaubuhne. *Souverains du Monde*.

ESTEVAN (Saint-) Ce nom eſt commun à pluſieurs lieux d'Eſpagne: 1. dans la Navarre au nord de Pampelune; 2. en Catalogne au nord de Lérida; 3. dans la Caſtille Nouvelle au ſud-eſt de Ciud-réal, &c.

ESTEVAY. *Voyez* ESTAVAYER.

ESTHAMO. *Voyez* ESCTEMOAH.

ESTHAOL, ville de la Paleſtine, qui fut miſe au nombre de celles de la Tribu de Juda, puis attribuée à la Tribu de Dan. Ce fut là où Samſon commença à être ſaiſi de l'Eſprit de Dieu, & ce fut de là & de Saroa, qu'il partit ſix cens hommes pour prendre Laïs. Euſébe place Eſthaol entre Azot & Aſcalon, à dix milles d'Eleuthéropolis du côté du ſeptentrion, en tirant vers Nicopolis. * Joſué, *ch.* 15. *v.* 33. *ch.* 19. *v.* 41. *Juges*, 13. *v.* 25. & *ch.* 16. *v.* 31. & *ch.* 18. *v.* 2. 8. 11. Le Pére D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

ESTHAI. *Voyez* ITTAI.

ESTHIN. *Voyez* ESTONIE.

ESTHER, (le Livre d') contient l'Hiſtoire d'une fille Juive de ce nom, niéce de Mardochée, Juif, de la Tribu de Benjamin, demeurant à Suſe, que le Roi Aſſuérus épouſa & éleva ſur le thrône, après avoir répudié ſa femme. Ce Prince avoit un favori, nommé *Aman*, de la race d'Agag, Roi des Amalécites, lequel indigné de ce que Mardochée ne vouloit pas lui rendre les reſpects que les autres lui déféroient, prit la réſolution de faire périr tous les Juifs qui étoient dans l'Empire d'Aſſuérus, fit donner un édit, par lequel ils devoient tous être exterminez au mois d'Adar, qui étoit celui que le ſort avoit fait écheoir pour faire périr ces malheureux. Mardochée fit ſavoir à la Reine le péril où étoit toute la nation. Elle alla trouver le Roi, & le pria de venir manger chez elle avec Aman. Aman, enflé de cet honneur, ne put ſouffrir le mépris de Mardochée, qui ne l'avoit point ſalué; mais dans le tems qu'il ſe préparoit à en tirer vengeance, le Roi ayant lu des Mémoires, qui le firent ſouvenir que Mardochée avoit découvert une conſpiration faite contre ſa perſonne, voulut le récompenſer, & ordonna à Aman de conduire Mardochée en triomphe, par la ville. La Reine ayant traité le Roi, lui découvrit qu'elle étoit Juive, & demanda juſtice contre Aman pour ſon peuple. Le Roi fit pendre Aman, eleva Mardochée, révoqua l'Edit donné contre les Juifs, *& en donna un autre, par lequel il leur permettoit de tirer vengeance de leurs ennemis le jour marqué. La fête de *Purim* eſt inſtituée à perpétuité chez les Juifs, en mémoire & en action de graces de ce bienfait ſignalé. *Voyez* HADASSA.

☞ * Les Chronologiſtes ne conviennent pas enſemble du tems auquel cette hiſtoire eſt arrivée, ni quel eſt le Roi des Médes ou des Perſes que l'Ecriture appelle Aſſuérus. Ce ne peut être Cyaxare, Roi des Médes, fils de Phraortès, parce qu'il étoit mort avant que les Juifs fuſſent tranſportez à Babylone ſous Jéchonias. Son fils Aſtyage eſt appellé Aſſuérus dans le dernier chapitre du Grec de Tobie; mais Hérodote nous apprend que ce Roi avoit *épouſé Anana, fille d'Halyatte, Roi des Lydiens*; & il faut qu'il ait *eu auparavant une autre femme*, de qui Mandane, mére de Cyrus, étoit fille: *ni l'une ni l'autre ne peut être Eſther. Quelques-uns* ont cru que l'Aſſuérus d'Eſther étoit le Darius Médus, *qui eſt auſſi* appellé Cyaxare; mais le Roi, dont il eſt parlé dans le *livre* d'Eſther, étoit Roi des Perſes & des Médes, & Darius Médus n'étoit Roi que des Chaldéens. L'Hiſtoire ne convient point à Cyrus; mais quelques-uns l'adaptent à ſon fils Cambyſe, qui eſt appellé Aſſuérus dans le premier livre d'Eſdras, *c.* 4. *v.* 6: mais Cambyſe ne régna que ſept ou huit ans, & l'Aſſuérus d'Eſther en a régné plus de douze. * Eſther, *ch.* 3. *v.* 7. Pluſieurs l'attribuent à Darius, fils d'Hyſtaſpès, à qui conviennent les circonſtances du régne d'Aſſuérus, marqué dans le Livre d'Eſther; car ſon Royaume étoit étendu depuis l'Inde juſqu'à l'Ethiopie: il demeuroit dans la ville de Suſe: il avoit une femme, qu'Hérodote appelle Artyſtone, qu'il aimoit éperduement: il ſe rendit tributaires toutes les îles de la mer: il impoſa des tributs aux nations. Toutes ces circonſtances conviennent à Aſſuérus. Mardochée étant un des Juifs qui avoit été transféré avec Jéchonias, par Nabuchodonoſor Roi de Babylone, cette époque exclut tous les Rois de Perſe poſtérieurs à *Darius*; car il faudroit ſuppoſer que Mardochée auroit eu *alors* plus de ſix-vingts ans, & par conſéquent ſa niéce Eſther auroit été fort âgée; mais aucune des femmes que Darius eut, ſélon *Hérodote*, ne peut être Eſther, ni Vaſti; car les deux premiéres ſont Atoſſe, & Artyſtone, fille de Cambyſe, & la derniére Parmys, fille de Smerdis, fille de Cyrus. D'ailleurs Darius, fils d'Hyſtaſpès, fut favorable aux Juifs dès la ſeconde année de ſon régne, au lieu que l'Aſſuérus d'Eſther ne les connut que la douziéme année du ſien. Enfin ce que l'on a remarqué de l'âge de Mardochée ſemble auſſi exclurre Darius; car ſi Mardochée avoit été tranſporté du tems de Jéchonias, il auroit eu plus de cent ans quand cette hiſtoire eſt arrivée; néanmoins on peut dire que ce n'eſt point Mardochée, mais ſon grand pére, qui avoit été tranſporté à Babylone du tems de Jéchonias. Le texte Hébreu du *ch.* 2. *v.* 6. peut être ainſi expliqué, quoique le texte Grec & la Vulgate l'entendent de Mardochée. Cependant dans le texte Grec, le nom d'Artaxerxès eſt donné à Aſſuérus dans l'Hiſtorien Grec, & il eſt dit qu'Aman étoit Macédonien, & qu'il avoit deſſein de faire paſſer l'Empire des Perſes aux Macédoniens: ce qui prouveroit que cette hiſtoire eſt plus récente que Darius, fils d'Hyſtaſpès. Scaliger a cru que l'Aſſuérus d'Eſther étoit Xerxès. Le nom d'Aſſuérus en Grec Ὀξυάρης, revient aſſez à celui de Xerxès. La femme de Xerxès ſera celle qu'Hérodote appelle Ameſtris; mais celle-ci étoit Perſane, & par conſéquent différente d'Eſther. D'ailleurs, Xerxès n'étoit pas à Suſe, mais dans la Gréce la ſeptiéme année de ſon régne. D'autres rejettent donc cet événement au tems d'Artaxerxès *Longue-main*, fils de Xerxès: ſentiment qui ſemble appuyé ſur le texte Grec, qui donne à Aſſuérus le nom d'Artaxerxès, & ſur le témoignage de *Joſéphe*, qui place l'hiſtoire d'Eſther ſous ce jeune Prince. Cappel pouſſe cet évenement juſqu'au tems d'Ochus, mais ce tems eſt trop reculé. Dans cette diverſité d'opinions qui ne ſont fondées que ſur des conjectures, il eſt difficile de ſe déterminer. Si l'on ſuppoſe que Mardochée a été lui-même tranſporté du tems de Jéchonias, il y a apparence que l'Aſſuérus d'Eſther eſt Aſtyagès, & ſi l'on peut ſuppoſer que ce ne fut point lui, mais ſon grand-pére, qui fut tranſporté à Babylone ſous Jéchonias, il y aura apparence que c'eſt Artaxerxès *Longuemain*.

On n'a pas plus de certitude touchant l'Auteur de cette hiſtoire. Saint Epiphane, ſaint Auguſtin, & ſaint Iſidore, attribuent ce livre à Eſdras; Euſébe le croit plus récent; d'autres le donnent à Joachim, Grand-Prêtre des Juifs, petit-fils de Joſédech. La plupart en font Auteur Mardochée, & quelques-uns lui joignent Eſther.

Les

Les Thalmudiſtes prétendent que la Synagogue, pour conſerver la mémoire de cet événement, & rendre raiſon de l'origine de la fête de *Purim*, a fait compoſer ce livre, qu'elle a approuvé & mis dans le Canon des livres ſacrez. Il a d'abord été compoſé en Hébreu; & quelque Juif Helléniſte l'a enſuite amplifié, & y a fait des additions, qui ont été inſérées en leur place dans la verſion Gréque, & miſes par ſaint Jérôme toutes enſemble à la fin du livre, depuis le 24. *v.* du *c.* 10. Origéne a cru que ces piéces avoient été autrefois dans le texte Hébreu; *mais il y a* bien de l'apparence que ce ſont des additions d'un Auteur Grec. Le livre d'Eſther étoit compris dans le Canon des Juifs. Il n'eſt point dans quelques anciens Canons des Chrétiens; mais il ſe trouve dans le Concile de Laodicée, & dans pluſieurs autres. Saint Jérôme a rejetté hors du Canon des livres ſacrez les ſix derniers chapitres, & pluſieurs Auteurs, juſqu'à Sixte de Sienne, ont été de ce ſentiment; mais le Concile de Trente a reconnu le livre entier pour canonique. Les Juifs, en mémoire de cette délivrance, ont inſtitué la fête de *Purim* ou *des ſorts*; parce qu'il eſt dit dans le livre d'Eſther, qu'Aman s'étoit ſervi du ſort, pour ſavoir quel jour ſeroit plus malheureux à la nation Juive. Ils célébrent cette fête le 14 du mois d'Adar. * Eſther, I. 2. & Joſephe, *l.* 11. *Antiqq. Judaiq.* Sixte de Sienne, *Bibliothéque Sainte.* Du Pin, *Diſſertation Préliminaire ſur la Bible*, *tome* I.

ESTHON. *Voyez* ESÇTON.

ESTHONIE. *Voyez* ESTONIE.

ESTICHER, petite ville qui n'eſt pas fort éloignée de Conſtantinople en venant d'Alep. Elle eſt bien peuplée & très agréable à cauſe de ſa ſituation dans un Païs très fertile en blé & en arbres fruitiers. Il y a des bains chauds. Comme on y nourrit quantité de bétail, le lait y eſt en abondance, ce qui eſt le grand ragoût des Turcs. On y voit pluſieurs Kans, & un grand Bazar qui n'eſt point couvert, avec d'aſſez belles marchandiſes. * Jouvin de Rochefort, *Voyage de Turquie.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ESTIÉE, ville ancienne de l'Eubée dont Plutarque parle dans la Vie de Thémiſtocle, & dans celle de Periclès. *Stephanus de urbibus* la nomme *Hæſtia* & *Hiſtia*, & dit que ſelon Homére elle avoit un beau vignoble, à quoi il ajoûte que de ſon tems on la nommoit *Oropus.* Pauſanias dans ſes Achaïques dit que quelques-uns nommoient auſſi la ville *d'Oreus*, de ſon ancien nom *Heſtiæa.* Elle étoit dans l'Iſle d'Eubée ſur la côte de la mer Egée vers le nord, près de l'embouchure du fleuve Callas. On l'appelle encore aujourd'hui Loreo. * Le P. Lubin, *Tables Géogr.* Th. Corn. *Dict. Géogr.*

ESTIENNE. *Cherchez* ETIENNE.

ESTIONS, anciens peuples de la Vindélicie. Ils étoient au Midi du Danube, entre les Licates, les Brigantiens, & les Tigurins, dans le païs qu'on nomme maintenant l'Algow. Maty, *Dict. Géogr.*

ESTIVAYE. *Voyez* ESTAVAYER.

ESTIUS (Lubertus) Médecin, étoit natif des Païs-Bas, & ſortoit de l'ancienne famille d'Eſt. Il voyagea avec un jeune Gentilhomme, & enſuite étudia à Straſbourg & à Bâle. Après s'être inſtruit dans la Médecine, il l'exerça à Creutznach, qui eſt une petite ville du Palatinat du Rhin, où il mourut l'an 1606. Il étoit ſavant, & s'appliquoit particuliérement à la Botanique. Il a compoſé quelques Ouvrages. * Melchior Adam, *in Vit. Medic. Germ.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

ESTIUS, (Guillaume) Prévôt de ſaint Pierre de Douay, & Chancelier de l'Univerſité de cette ville étoit de Gorcum en Hollande, fils d'Heſſols de l'ancienne famille d'Eſt, & étudia à Utrecht. Depuis il fit ſa Philoſophie & ſa Théologie à Louvain, où il enſeigna avec une grande réputation, & où il prit le bonnet de Docteur, l'an 1580. Quelque tems après avoir été appellé à Douay, pour y enſeigner la Théologie, il fut nommé Supérieur du Séminaire; enſuite Prévôt de l'égliſe de ſaint Pierre: enfin il fut élu Chancelier de l'Univerſité. Eſtius étoit un homme extrémement laborieux, & qui joignoit beaucoup de vertu & de modeſtie avec une grande doctrine. Il mourut le 19 ou ſelon d'autres, le 20 ſeptembre 1613. âgé de 72 ans. Nous avons de lui, *Commentarium in omnes B. Pauli Epiſtolas; Commentar. in Lib. IV. Sententiarum Petri Lombardi; Annotationes in præcipua ac difficiliora Scripturæ loca; Martyrium Edmundi Campiani; Hiſtoria Martyrum Gorcomienſium, &c.* Il avoit beaucoup travaillé à l'édition des Oeuvres de ſaint Auguſtin, publiées par les Docteurs de Louvain & il revit tout le IX volume. Son corps fut enterré dans l'égliſe de ſaint Pierre de Douay, où l'on voit près de l'autel du ſaint Sépulchre ſon tombeau, & l'épitaphe que ſes amis eurent ſoin d'y faire mettre. André Hojus conſacra celle-ci à la mémoire de ce célébre Docteur. Elle eſt comme l'abbrégé de ſa vie.

Patria Gorcomium eſt, qui me eduxere parentes,
Hic ſtirpe Eſtiades, Alkias illa fuit.
Sumere ab his licuit mihi vitæ exemplar honeſtæ,
Tota ſtetit priſca pro pietate domus.
Trajectum antiquis Rheni contermina ripis,
Muſarum ingenuis artibus erudiit.
Lovanium in Sophia Stagiritidis ardua duxit,
Et titulo ornavit duplice Theologum.
Ad Cathedram & regimen Scholæ me Catuaca vocavit;
Æde Petri geſſi munia Præpoſiti.
Ter denis ſpartam geminam, haud inglorius, annis
Doctor uti & Præſes Regius excolui.
Doctrinæ, Ingeniique mei monumenta relinquo;
Unde mihi, invitâ morte, perennet honos.

* Valére André, *Biblioth. Belgica & in Faſt. Acad.* Le Mire, *de Script. Sæculi XVII.* Swert, *in Ath. Belg.* Croweus, *in Elencho Script. in Sacr. Script.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques, XVII ſiécle, tome* I.

ESTMEATH. *Voyez* EASTMEATH.

ESTOILE. *Voyez* ETOILE.

* ESTOMBAR, bourg de Portugal dans le Royaume d'Algarve au midi de Silves. C'étoit autrefois une ville épiſcopale, mais l'Evêché a été transféré à Silves dont il eſt éloigné d'une lieue.

ESTON. *Cherchez* EASTON.

ESTONIE ou ESTEN, Province de la Livonie, qui eſt au Septentrion le long du Golfe de Finlande. Elle comprend ſept petites Provinces ou Diſtricts, qui ſont l'Eſtonie propre, l'Harrie ou l'Harland, le Wirland, l'Oldempo, le Jervenland, le Wikezland, & l'Alentaken. *Rével* eſt ſa ville capitale. La Nobleſſe d'Eſtonie a de fort grands priviléges. *Volmar* II. Roi de Danemarc lui donna les premiers droits de fief, & Eric VII. qui les confirma, lui en fit expédier les lettres patentes. Les Maîtres de l'Ordre de l'*Eſpadon* & les Grands Maîtres de celui de *Pruſſe* les augmentérent. *Conrad* de Kungingen étendit la ſucceſſion des Fiefs en Harrie & en Wirland aux filles, juſqu'au cinquiéme dégré, & *Gautier* de Pletemberg, élu grand Maître en 1495, & reconnu Prince de l'Empire en 1513, acheva d'affranchir la Nobleſſe d'Eſtonie de toute autre ſujettion, à la reſerve du ſervice que les Gentilshommes ſont obligez de rendre en perſonne à cauſe de leurs fiefs. On en fait la revue tous les ans, & l'on conſidére le corps de cette Nobleſſe comme une pépiniére qui a fourni un grand nombre d'Officiers, & même pluſieurs Généraux aux armées de Suéde. Les femmes d'Eſtonie portent des jupes fort étroites & ſans plis, comme des ſacs, garnies en haut ſur le derriére de pluſieurs petites chaînes de cuivre qui ont au bout des jettons du même métal, & en bas des chamarrures de verre jaune. Les plus accommodées portent au cou un rang de plaques d'argent de la largeur d'une piéce d'un écu, & une autre auſſi large qu'une aſſiette au milieu de l'eſtomac. Les filles ne ſe coëffent ni en été ni en hiver, & ſe font couper les cheveux de la même maniére que les hommes, les laiſſant flotter négligemment autour de la tête. Les hommes & les femmes s'habillent d'une vilaine étoffe de laine, ou bien d'une groſſe toile, & ils ſe chauſſent l'été d'écorces d'arbres, & l'hyver d'un cuir cru taillé dans une peau de vache. *Olearius* dans ſon voyage de Moſcovie, dit que les uns & les autres portent ordinairement ſur eux tout ce qu'ils poſſédent. Comme dans l'Eſtonie & même dans toute la Livonie il ne ſe trouve preſque point de païſans qui ne ſoient Sorciers, ils ont tous certaines cérémonies ſuperſtitieuſes, par leſquels ils croyent pouvoir empêcher le ſort. Ainſi ils ne tuent point de bête qu'ils n'en jettent quelque choſe, & ne ſont point de breuvages dont ils ne verſent une partie afin que le ſort tombe deſſus.

L'Eſtonie propre eſt entre la Lettonie, & l'Oldempo, le Jervenland, & le Wikezland. *Pernaw* ſitué à l'embouchure d'un fleuve du même nom, qui ſe jette dans le Golfe de Livonie, eſt ſa ville la plus remarquable. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Pour ce qui eſt de l'hiſtoire de l'Eſtonie, on dit que la Religion Chrétienne y fut prêchée & introduite en 1190, par un Moine de Ségeberg, nommé Meinard, qui avoit fait la même choſe à Riga. Au reſte cette Province fut toûjours le lieu du rendez-vous des troupes de Pologne, de Danemarck, de Suéde & de Moſcovie. Les Chevaliers Teutoniques y ont auſſi fait des guerres ſanglantes, juſques à ce qu'en 1583 les Suédois en demeurérent les Maîtres après avoir conclu une paix avec les Moſcovites. Le traité d'Oliva fait en 1660, confirma la couronne de Suéde dans la poſſeſſion de l'Eſtonie. Depuis la priſe de Narva & de Rével faite par les Moſcovites en 1704, on fut obligé de leur céder cette Province pour toûjours, dans la paix faite avec eux. * Ruſſow, *Chron. P.* 1. *f.* 7. *&c.* Chytræus, *Chron. Sax. p.* 1. Pontanus, *de Reb. Dan.* Micrælius, *Pomer. Chron. liv.* 2. Hartnaccius, *Liefl. Geſch.* Hartknoch, *de Rep. Pol. liv.* 1. *chap.* 8.

ESTONVAR. *Voyez* ESTOMBAR.

ESTORA, anciennement *Ruſticada*, ville de Numidie eſt aujourd'hui dans le Royaume de Conſtantine, province de celui d'Alger en Barbarie, environ à douze lieues de Colle du côté du levant. Elle a un grand & bon port ſur le Golfe d'Eſtora, que les Anciens nommoient *Laturus* ou *Olcachites Sinus.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ESTOTILAND, païs au ſeptentrion de l'Amérique, vers les terres Arctiques. On dit qu'Antoine Zéni, Vénitien, le découvrit environ l'an 1390, & que Jean Scolue, Polonois, le reconnut depuis l'an 1477: mais qu'il périt en mer, auſſi bien que Michel Cortereal. Ce païs eſt, dit-on, aſſez fertile, & principalement en or, & les Habitans y ſont induſtrieux. Les Anglois ont de ce côté-là la terre de Laborador, qu'on nomme quelquefois *Nouvelle Bretagne*, ou *Terre de Corteréal.* Il n'y a que les côtes qui nous ſoient connues. * Sanſon. Laët.

ESTOUTEVILLE, bourg de France dans la Haute Normandie, fut érigé en Duché par le Roi François I. l'an 1534. C'eſt ce bourg qui a donné ſon nom à la maiſon d'ESTOUTEVILLE.

ESTOUTEVILLE, eſt l'une des plus anciennes & des plus conſidérables maiſons de la province de Normandie. Le premier, dont la mémoire s'eſt conſervée, paroît dans Ordéric Vital, ſous le nom de

1. ROBERT I. du nom, Sire d'Eſtouteville & de Vallemont, qui fut l'un des Seigneurs qui ſuivirent Guillaume *le Bâtard*, Duc de Normandie, en la conquête du Royaume d'Angleterre l'an 1066, & vivoit l'an 1080. Il fut pére 1. de ROBERT II. qui ſuit; & 2. d'*Anne* d'Eſtouteville, mariée à *Robert* Seigneur de Grandmênil.

2. ROBERT II. du nom, Sire d'Eſtouteville & de Vallemont, dit *le Jeune*, commandoit au païs de Caux, pour Robert II. du nom, Duc de Normandie, contre Henri I. Roi d'Angleterre ſon frére, avec lequel il défendit, l'an 1106, le bourg & le château de ſaint Pierre-ſur Dive, & fut fait priſonnier. Il eut pour enfans, 1. NICOLAS I. qui ſuit; 2. *Euſtache*; & 3. *Richard* d'Eſtouteville, qui s'établirent en Angleterre.

3. NICOLAS I. du nom, Sire d'Eſtouteville & de Vallemont, Baron de Cleuville, fonda l'an 1169 l'Abbaïe de Vallemont, où il eſt

eſt enterré, & laiſſa de *Julienne* ſa femme, que l'on croit fille de *Gaucher* de Thorotte, 1. ROBERT III. qui ſuit; 2. *Nicolas*; 3. *Guillaume*; 4. *Richard*; & 5. *Euſtache* d'Eſtouteville.

4. ROBERT III. du nom, Sire d'Eſtouteville & de Vallemont, Baron de Cleuville, mourut l'an 1185, laiſſant de *Léonelle*, Dame de Rames, ſœur & héritiére de *Robert*, Seigneur de Rames, 1. HENRI, qui ſuit; 2. *Euſtache*; & 3. *Samſon* d'Eſtouteville, qui prit le ſurnom de *Grouſſet*.

5. HENRI Seigneur d'Eſtouteville & de Vallemont, Baron de Cleuville, &c. fut l'un des Seigneurs qui formérent oppoſition contre les Prélats de la province de Normandie, touchant le droit de Patronage-lay, & les biens meubles de ceux qui mouroient ſans faire teſtament, que prétendoient les Eccléſiaſtiques de ſon tems, & ſe trouva à l'aſſemblée tenue à Rouen en 1205, compoſée de pluſieurs Prélats, Barons & Chevaliers, lorſqu'il fut queſtion de faire un réglement ſur cette affaire. Il tint rang entre les Chevaliers Bannerets, qui prêtérent ſerment de fidélité à Philippe *Auguſte* Roi de France; & laiſſa de *Mahaud* ſa femme, 1. JEAN I. qui ſuit; 2. *Robert*, Seigneur de Criqueboeuf, dont il prit le ſurnom; & 3. *Iſabelle* d'Eſtouteville, mariée à *Pierre* Sire de Preaux.

6. JEAN I. du nom, Sire d'Eſtouteville & de Vallemont, &c. eſt nommé avec *Agnès* ſa femme en 1249, & 1251. *Iſabeau* de Châteaudun, fille de *Géofroi* Vicomte de Châteaudun eſt auſſi nommée ſa femme, dans un arrêt de 1260. Ses enfans furent 1. ROBERT IV. qui ſuit; 2. *Guillaume*; & 3. *Etienne* nommez en des Chartres de l'Abbaïe de Vallemont; 4. *Jean*, Chanoine de Rouen; & 5. *Léonore* d'Eſtouteville, mariée à *Guillaume* Martel de Bacqueville, Seigneur de Longueil.

7. ROBERT IV. du nom, Sire d'Eſtouteville & de Vallemont, &c. dit *Paſſemer*, vivant en 1282, épouſa *Alix* Bertrand, fille de *Robert* IV. du nom, Seigneur de Briquebec, dont il eut 1. ROBERT V. qui ſuit; 2. ESTOUT, qui a fait la branche des Seigneurs de Torcy & de Villebon, *rapportée cy après*; 3. *Mahaud*, femme de *Pierre* de Bailleul; 4. *Jeanne*, mariée à *Guillaume* Châtelain de Beauvais; 5. *Agnès*, alliée à *Robert* Seigneur de Saonne; & 6. *Alix* d'Eſtouteville, qui épouſa *Philippe* de Mornay.

8. ROBERT V. du nom, Sire d'Eſtouteville & de Vallemont, &c. eſt qualifié Chevalier & Baron dans les titres de l'Archevêché de Rouen en l'année 1325 & 1330. Il épouſa *Marguerite* Dame de Hotot de Berneval, &c. fille de *Nicolas* Seigneur de Hotot, &c. & d'*Iſabelle* de Ferriéres, Dame de Saint-Martin-le-Gaillard, dont il eut 1. ROBERT VI qui ſuit; 2. COLART, qui a fait la branche des Seigneurs d'Auſſeboſc, *rapportée cy-après*; RAOUL, qui a fait la branche des Seigneurs de Rames, *qui ſera auſſi rapportée cy-après*; 4. *Henri*, Chanoine de Liſieux & de Rouen, qui vivoit en 1351; 5. NICOLAS, Seigneur du Bouchet, tige des Seigneurs de ce nom, *mentionnez cy après*; 6. *Marie*, femme de *Géofroy* Baron de Courcy, Seigneur de Montfort & de Bourg-Achart; 7. *Marguerite*, alliée à *Colart* Baron de Fréauville, Seigneur de Thienne; & 8. *Mahaud* d'Eſtouteville, mariée à *Pierre* de Gaillon, Chevalier.

9. ROBERT VI. du nom, Sire d'Eſtouteville & de Vallemont, Chevalier Banneret, mourut le 22 février 1395. Il avoit épouſé en 1351, *Marguerite* de Montmorency, Dame d'Offrainville & de Berneval, fille de *Charles* Seigneur de Montmorency, Maréchal de France, & de *Jeanne* de Roucy ſa ſeconde femme, dont il eut 1. JEAN II. qui ſuit; 2. *Guillaume*, Evêque d'Evreux; 3. *Colart*, Seigneur de Hotot; 4. *Marguerite*, femme de *Roger* Sire de Bréauté, Seigneur de Neeville & de Maneval, Châtelain de Bernay; 5. *Iſabeau*, mariée 1. à *Gaultier*, de Vienne, Seigneur de Mirebel: 2. à *Jean* de Béthune, Seigneur de Mareuil 3. à *Henri* Seigneur de Hans & des Armoiſes; 6. *Catherine*, Abbeſſe de Maubuiſſon, morte en 1456; & 7. *Iſabelle* d'Eſtouteville, femme de *Jacques* de Montenay, Seigneur de Caranciéres.

10. JEAN II. du nom, Seigneur d'Eſtouteville & de Vallemont, &c. fut nommé Grand Bouteiller de France le dixiéme novembre 1415, étant lors priſonnier en Angleterre, où il avoit été conduit après la priſe de Harfleur, & mourut vers l'an 1436. Il avoit épouſé *Marguerite* de Harcourt, Dame de Longueville & de Plaines, fille de *Jean* VI. du nom, Comte de Harcourt & d'Aumale, & de *Catherine* de Bourbon, dont il eut 1. LOUÏS, qui ſuit; 2. *Charlotte*, mariée à *Jean* Seigneur de Saonne & de Tocqueville; & 3. *Guillaume* d'Eſtouteville, Cardinal Doyen du Sacré Collége, & Camerlingue de la Sainte Egliſe, Légat en France, Archevêque de Rouen, Evêque d'Oſtie, de Vélétri, de Port Sainte-Ruffine, d'Angers, de Thérouanne & de Béziers, Abbé de Saint-Ouen de Rouen, de Jumiéges, du Mont Saint-Michel & de Montebourg, Prieur de Saint-Martin des Champs, de Grammont & de Beaumont en Auge, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*, mort à Rome le 22 décembre 1483, *laiſſant d'une Dame Romaine deux enfans naturels* Jérôme & Auguſtin *d'Eſtouteville, les Deſcendans deſquels portent le nom & les armes d'Eſtouteville, & ſubſiſtent avec dignité dans le Royaume de Naples.*

11. LOUÏS Sire d'Eſtouteville, de Vallemont, de Hotot, &c. Grand Sénéchal & Gouverneur de Normandie, poſſédoit la charge de Grand Bouteiller de France en 1443, ſervit le Roi Charles VII. lors de la réduction de la Normandie en 1450, & mourut avant 1463. Il avoit épouſé *Jeanne* Paynel, Dame de Hambye, de Moyon, de Briquebec, de Gacé, &c. fille unique de *Nicolas* Seigneur de Hambie, &c. & de *Jeanne* de Champagne, Dame de Gacé, dont il eut 1. MICHEL qui ſuit; & 2. *Jean* d'Eſtouteville, Seigneur de Briquebec, de Hambye & de Gacé, Châtelain de Gaure, vivant en 1476, *qui ne laiſſa que deux enfans naturels.*

12. MICHEL Sire d'Eſtouteville, de Vallemont, ſervit à la priſe des villes de Falaiſe, de Caen & de Cherbourg en 1450, & vivoit en 1465. Il épouſa *Marie* Dame de la Rocheguyon, de Roncheville, d'Aquigny, de Vaux, & de Bernaville, fille & héritiére de *Gui* Sire de la Rocheguyon, & de *Catherine* Turpin-Criſſé, dont il eut 1. JACQUES qui ſuit; 2. *Jeanne*, femme de *Jacques* des Barres; 3. *Marguerite*, alliée à *François* de Scépeau, Seigneur de Mauſon & de Landmy; 4. *Perrette*, mariée à *René* Sire de Clermont, Seigneur de Gallerande, Vice-Amiral de France; 5. *Catherine*, mariée en 1485, à *Henri* Sire d'Epinay en Bretagne, morte en 1521; & 6. *Guyon* d'Eſtouteville, Seigneur de Moyon, Hambye, Briquebec, Gacé, &c. qui d'*Iſabelle* de Croy, fille d'*Antoine*, Comte de Porcéan, & de *Marguerite* de Lorraine, Dame d'Arſchot, eut pour fille unique *Jacqueline* d'Eſtouteville, Dame de Moyon, &c. mariée à *Jean* III. Sire d'Eſtouteville, &c. ſon couſin germain, *& qui laiſſa auſſi une fille naturelle nommée* Françoiſe, *qui fut mariée à* Alain *Hamon, Seigneur de Liſle.*

13. JACQUES Sire d'Eſtouteville, de Vallemont, &c. Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, Capitaine de Falaiſe, aſſiſta aux Etats tenus à Tours en 1471, & mourut le 12 mars 1489. Il avoit épouſé en 1480, *Louiſe* d'Albret, fille de *Jean*, Vicomte de Tartas, & de *Catherine de Rohan*, morte en 1494, dont vinrent 1. JEAN III. qui ſuit; 2. *Louis*, Abbé de Valloires; 3. *Françoiſe*, mariée à *Jean* de Lévis, Baron de Mirepoix, &c. Lieutenant de Roi en Languedoc; 4. *Louiſe*, morte ſans alliance; & 5. *Antoine* d'Eſtouteville, Comte de Créance, Seigneur de Chantelou, qui d'*Iſabeau* Carbonel, fille de *Gilles*, Seigneur de Sourdeval, & de *Catherine* de Dreux, eut pour fille unique *Jacqueline* d'Eſtouteville, Dame de Créance, mariée à *René* Seigneur de Bouillé.

14. JEAN III. Sire d'Eſtouteville, de Vallemont, &c. né en 1482, épouſa en 1509 *Jacqueline* d'Eſtouteville, Dame de Moyon, de Gacé, &c. ſa couſine germaine, fille unique de *Guyon* d'Eſtouteville, Seigneur de Moyon, Hambye, Briquebec, Gacé, &c. & d'*Iſabelle* de Croy, dont il eut pour fille unique *Adriane* Ducheſſe d'Eſtouteville, Vicomteſſe de Roncheville, &c. mariée en 1534 à François de Bourbon, Comte de ſaint Paul, Gouverneur de l'Iſle de France & du Dauphiné: ce fut en faveur de leur mariage que la Seigneurie d'Eſtouteville fut érigée en Duché. Elle mourut en 1560, âgée de 48 ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUSSEBOSC.

9. COLART d'Eſtouteville, ſecond fils de ROBERT V. du nom, Sire d'Eſtouteville, & de *Marguerite* Dame de Hotot, fut Seigneur d'Auſſeboſc, & épouſa *Jeanne* Dame de la Tourneille, de Raulot, de Montdidier & de Mainvilliers, veuve de *Jean* de Montmorency, Seigneur de Breteuil, & de *Florent* de Varennes, Seigneur de Graville, & fille de *Robert* Seigneur de la Tournelle, & de *Marie* de Ferriéres, dont il eut 1. COLART II. qui ſuit; 2. *Richard*, Seigneur de Mainvilliers, vivant en 1423; & 3. *Marguerite* d'Eſtouteville, femme de *Bernard* de Chambes.

10. COLART d'Eſtouteville, II. du nom, Seigneur d'Auſſeboſc & de Lamerville, Capitaine du Pont de l'Arche, épouſa 1. *Jeanne* d'Auvricher, Dame de Turgoville, fille de *Robert* Seigneur d'Auvricher, & de *Jeanne* Deſpreaux: 2. *Yolande* de Néelle, fille de *Gui* de Néelle, Seigneur d'Offremont & de Mello, & de *Jeanne* de Bruyéres. Ses enfans du premier lit furent 1. ROBERT qui ſuit; & 2. *Jeanne* d'Eſtouteville, femme de Roger Seigneur de Normanville & de Hardouville. Ceux du ſecond lit furent 3. *Jean* d'Eſtouteville, Seigneur de Lamerville, Chevalier mort ſans poſtérité d'*Antoinette* de Trie, fille de *Jacques*, Seigneur de Roulleboiſe; 4. *Robinet*, Seigneur de Berneval, Chevalier, qui de *Marie* de Roye, Dame de Guerchy, veuve de *Pierre* d'Orgemont, Seigneur de Montjay, & fille de *Matthieu* de Roye, Seigneur de Muret, & de *Marguerite* de Ghiſtelles ſa premiére femme, eut pour fils unique *Jean* d'Eſtouteville, Seigneur de Berneval, Guerchy, &c; 5. *Jacqueline* d'Eſtouteville, mariée à *Jean* de Saint-Remi, dit *le Galois*, Seigneur de Saint-Denys & de Houdelemoir; 6. *Guillemette*, femme de *Colart* Seigneur de Chevreuſe; 7. *Agnès*, alliée à *Colin* Giffart, Seigneur de Saint-Victor; & 8. *Jeanne* d'Eſtouteville, femme de *Valentin* de la Roque, Capitaine du château de Corbeil.

11. ROBERT d'Eſtouteville, Seigneur d'Auſſeboſch, Lumerville, &c. ſervit à la défenſe du mont Saint-Michel & de Saint-Sauveur-le-Vicomte en 1427. Il avoit épouſé *Marie* de Sainte-Beuve, Dame de Cuverville, &c. fille de *Laurent*, Baron de Cuverville, & de *Catherine* de Montmorency, Dame de Beauſault, dont il eut 1. *Jean* d'Eſtouteville, Seigneur de Cernon, Auſſeboſc, Touffreville, &c. mort en 1485, ſans poſtérité de *Marguerite* de Harcourt fille de *Jean*, Baron de Boneſtable, & de *Catherine* d'Arpajon, qu'il avoit épouſée en 1473; 2. *Richard*, Seigneur d'Auſſeboſc, mort ſans poſtérité avant 1490; 3. *Jacques*, Châtelain de Néelle, mort auſſi ſans poſtérité; 4. *Catherine*, Dame de Cuverville, Lamerville, &c. mariée à *Charles* Seigneur de Sainte-Maure & de Montgauger; *Antoinette*, Dame d'Auſſeboſc, Montigny, &c. qui épouſa 1. *George* Havart, Seigneur de la Roſiére, Vicomte de Dreux, Bailli de Caux, Sénéchal héréditaire du Perche, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi: 2. *Antoine* le Vernier, Seigneur de la Hélotiére; & 6. *Marie* d'Eſtouteville, Dame de Lamerville, femme de *Jean* de la Heuſe, Baron d'Eſcotignies.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE RAMES.

9. RAOUL d'Eſtouteville III, fils de ROBERT V. du nom, Sire d'Eſtouteville, & de *Marguerite* Dame de Hotot, eut en partage la terre de Rames, ſervit le Roi dans ſes armées de Picardie, & de Flandre, & vivoit en 1361. On lui donne pour femme *Marguerite* d'Harcourt, veuve de *Robert* de Boullainvilliers, Seigneur de de Chépoy, dont il eut 1. ROBERT qui ſuit; 2. *Pierre*, vivant en 1388; 3. *Jeanne* d'Eſtouteville, femme de *Jean* d'Harcourt, Seigneur de Charentone.

10. ROBERT d'Eſtouteville, Seigneur de Rames & du Boſc-Achart, épouſa *Marguerite* de Séricourt, fille de *Raoul* Seigneur de Séricourt, dont il eut 1. ROBERT, II. qui ſuit; 2. *Guillaume*, Seigneur de la Ramée, vivant en 1400; 3. *Charles*, vivant en 1398; & 4. *Alix* d'Eſtouteville, mariée 1. à *Jean* de Preuré, Seigneur de la Prée: 2. à *Jean* Patry, Seigneur de Culey.

11. RO-

11. Robert d'Eſtouteville, II. du nom, Seigneur de Rames, Boſch-Achart, &c. épouſa *Marie* de Villequier, fille de *Robert* Seigneur de Villequier, & de *Richarde* du Ménil-Varin, dont il eut 1. *Robert* d'Eſtouteville III. du nom, Seigneur de Rames, de la Ramée & du Boſch-Achart, mort ſans poſtérité de *Mahaud* d'Ouville; & 2. *Mahaud* d'Eſtouteville, héritiére de ſon frére, mariée en 1415 à *Guillaume* Martel, Seigneur de Bacqueville & de Saint-Vigor, Capitaine de Château-Gaillard ſur Andeley.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU BOUCHET.

9. Nicolas d'Eſtouteville, cinquiéme fils de Robert V. du nom, Sire d'Eſtouteville, & de *Marguerite* Dame de Hotot, eut en partage la terre de Freuleville, & étoit mort en 1361, laiſſant de *Laure* de Chambli, Dame du Bouchet, pour fils unique, Loüis qui ſuit.

10. Loüis d'Eſtouteville, Seigneur du Bouchet, & de Freuleville, ſervit le Roi en Saintonge, & vivoit en 1366. Il avoit épouſé *Jeanne* de Vieuxpont, Dame de Vaujolis, dont il eut 1. Robert qui ſuit; *Loüis*, Seigneur de Vaujolis, mort ſans alliance; 3. *Antoine*, Seigneur de Vaujolis après ſon frére, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Marie* Turpin, fille de *Lancelot*, Seigneur de Criſſé, & de *Denyſe* de Montmorency; & 4. *Jean* d'Eſtouteville, qui embraſſa le parti eccléſiaſtique.

11. Robert d'Eſtouteville, Seigneur du Bouchet, Freuleville, Vaujolis, &c. vivant en 1400, avoit épouſé *Robine* de Saint-Briſſon, Dame de la Ferté, fille de *Géofroy* de Saint-Briſſon, dont il eut 1. *Loüis* d'Eſtouteville, Seigneur du Bouchet, &c. mort ſans poſtérité de *Jeanne* Paynel; 2. *Alizon* d'Eſtouteville, Dame du Bouchet, de Vaujolis, de la Ferté-Hubert, de la Ferté-Nabert, de Thoury, &c. mariée 1. à *Raoul* de Saint-Remi, Chevalier: 2. à *Jean* de Beauvillier, dit *Bourles*, Seigneur de Mongouaut, du Lude: 3. à *Dauphin* Maufrais, Seigneur de Beaumont & de Grandſeigne: 4. à *Jean* Seigneur de Paumoy, morte en l'année 1461; 3. *Georgette* d'Eſtouteville, morte ſans poſtérité de *Robert* Seigneur de Lus; 4. *Antoinette* mariée 1. à *Erard* de Saux, Seigneur d'Aurain: 2. à *Jean* de Grammont; & 5. *Marguerite* d'Eſtouteville, premiére femme de *Jean* d'Harcourt, Baron de Boneſtable.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE TORCY.

8. Estout d'Eſtouteville, ſecond fils de Robert IV. Sire d'Eſtouteville, & d'*Alix* Bertrand de Briquebec, fut Seigneur de Torcy, Eſtoutemont, &c. & vivoit en 1303. Il avoit épouſé *Alix* de Meulenc, fille d'*Amaury*, II. du nom, Baron de la Queue, & de *Marguerite* Dame de Neuf-bourg, dont il eut 1. *Robert*, Seigneur d'Eſtoutemont; 2. Jean qui ſuit; 3. *Eſtout*, Seigneur du Crochet; 4. *Auſouf*, Seigneur de Herſray; & *Jeanne* d'Eſtouteville, mariée à *Robert* Seigneur de Groſménil.

9. Jean d'Eſtouteville, Seigneur de Torcy, d'Eſtoutemont, &c. ſervit le Roi en ſes guerres en 1349 & 1350. On lui donne pour femme *Jeanne* de Fiennes, fille de *Jean* Seigneur de Fiennes, & d'*Iſabeau* de Flandre, dont il eut 1. Nicolas, dit *Colart* qui ſuit; 2. *Thomas*, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, puis Evêque & Comte de Beauvais, mort en 1394; 3. *Jean* Seigneur de Charleménil, Croiſſy, Saint-Germain, Eſtoutemont, &c. Ecuyer du Corps du Roi, qui fonda l'égliſe collégiale de Charleménil, où il eſt enterré; 4. *Guillaume* Seigneur Châtelain de Cortone & de Bonneville, Chanoine de Rouen, puis Evêque de Liſieux, qui fonda en 1414, avec ſes fréres, le collége de Liſieux, dit de *Torcy* en l'Univerſité de Paris, auquel il donna ſa terre de Bonneville, & mourut le dixiéme janvier de la même année; 5. *Eſtout* Abbé de Fécamp, du Bec & de Cériſy, qui furvécut à tous ſes fréres, & vivoit encore en 1422; 6. *Raoul* Archidiacre d'Eu, Chanoine de Rouen, mort avant l'an 1404; 7. *Thumin*, auſſi Maître des Requêtes & Archidiacre, du petit Caux en l'égliſe de Rouen; 8. *Robert* Archidiacre de Neuf-bourg, Chanoine d'Evreux, & Maître des Requêtes en 1403; 9. Jeannet qui a fait la branche de Villebon, *rapportée cy-après*; 10. *Gilles*, Chanoine de Rouen & Archidiacre d'Eu après ſon frére, qui fut auſſi Chantre & Chanoine d'Angers, Maître des Requêtes en 1390, & mourut en 1408; 11. *Mahaud*, femme de *George*, Baron de Clére; & 12. *Jeanne* d'Eſtouteville, mariée à *Hector* de Chartres, Seigneur d'Ons-en-Bray, Baron du Chênedoré, Maître des Eaux & Forêts de Normandie & de Picardie.

10. Nicolas, dit *Colart* d'Eſtouteville, Seigneur de Torcy, Eſtoutemont, Beyne, &c. mort en 1416. Il épouſa 1. *Jeanne* de Mauquenchy, Dame de Blainville, fille de *Jean*, dit *Mouton*, Sire de Blainville, Maréchal de France, & de *Jeanne* Malet de Graville: 2. *Marie* d'Harcourt, Dame de la Ferté-Imbault, veuve de *Loüis* de Broſſe, Seigneur de Saint-Sévére, &c. & fille de *Guillaume* Seigneur de la Ferté-Imbault, & de *Blanche* de Broye, Dame de Cernon, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent 1. *Charles* Seigneur de Blainville, premier Pannetier du Dauphin, mort vers l'an 1407, ſans laiſſer de poſtérité de *Jacqueline* de Chambly, fille de *Jean*, dit *de Hazé*, & de *Jeanne* de la Rocheguyon; 2. Guillaume qui ſuit; 3. *Iſabeau*, Dame de Beaumont, mariée à *Guillaume* de Vendôme, Vidame de Chartres, dont il n'eut point d'enfans; 4. *Jeanne*, alliée à *Philippe* d'Auxi, Seigneur de Dampierre & de Boſcroger, Chambellan du Roi, & Sénéchal de Ponthieu; 5. *Joſſine*, femme de *Jean* le Vicomte, Seigneur du Tremblay, & 6. *Catherine* d'Eſtouteville, qui prit alliance avec *Robert* l'Eſtendart, Seigneur de Liney & de Beauchêne.

11. Guillaume d'Eſtouteville, Seigneur de Torcy, Blainville, Eſtoutemont, Beyne, &c. que quelques Auteurs ont dit avoir été Grand-Maître & général Réformateur des Eaux & Forêts de France, fut fait priſonnier à la priſe de la ville de Harfleur qu'il défendoit en 1419, & mené en Angleterre, d'où il ne ſortit qu'après avoir payé une groſſe rançon, pour laquelle il fut obligé d'aliéner une bonne partie de ſes biens, & mourut le 19 novembre 1449. Il avoit épouſé *Jeanne* Dame d'Ondeauville, Ponches, Novion, Caumartin, &c. veuve de *Raoul* Seigneur de Rayneval, Comte de Faucamberge, & fille de *Jean* Seigneur d'Ondeauville & de Novion, & de *Jeanne* de Crequy, dont il eut 1. *Nicolas*, dit *Colinet*, mort ſans lignée; 2. *Guillaume*, auſſi mort ſans poſtérité; 3. Jean qui ſuit; 4. Estout qui continua la poſtérité *rapportée après celle de ſon aîné*; 5. Robert, qui a fait la branche des Seigneurs de Beyne, *rapportée cy-après*; 6. *Raoul* Seigneur d'Eſtoutemont, vivant en 1462; 7. *Michelle*, mariée en 1450, à *Robert* de Béthune, Seigneur de Mareuil, Baye, &c. Chambellan du Roi: 8. *Jeanne* Prieure de Poiſſy en 1497, dont elle ſe démit en 1506, à cauſe de ſon grand âge; & 9. *Jeannette* d'Eſtouteville, vivante en 1427.

12. Jean d'Eſtouteville, Seigneur de Torcy, Blainville, Ondeauville &c. Chambellan du Roi, Chevalier de l'Ordre de ſaint Michel, Prévôt de Paris, Capitaine du château de Caen, & Maître des Arbalêtriers de France, n'avoit que 17 ans lorſque le Roi d'Angleterre lui rendit, en 1422, & à ſes fréres, les biens qui avoient été confiſquez ſur ſon pére, pour avoir tenu le parti du Roi de France. Etant depuis rentré au ſervice du Roi, il l'établit à la garde de Fécamp & de Harfleur. Il fut établi Prévôt de Paris, en juillet 1446, ſe démit peu après de cette charge en faveur de ſon frére & fut nommé Chambellan du Roi. Il commanda les Francs-archers au ſecours de Tournay, & au retour fut pourvû de la charge de Maître des Arbalêtriers en 1449, qu'il exerça juſqu'en 1461, ſervit à la conquête de la Normandie en 1449 & 1450, ſe trouva à la bataille de Fourmigny la même année, à celle de Guinegaſte en 1479, & mourut fort âgé le 11 ſeptembre 1494. Il avoit épouſé *Françoiſe* de la Rochefoucault, Dame de Montbazon, Sainte-Maure & Argentiéres, fille d'Aymar Seigneur de Montbazon & de *Jeanne* de Martreuil, dont il eut pour fils unique *Loüis* d'Eſtouteville, Seigneur de Sainte-Maure & de Nouaſtre, mort avant ſon pére.

12. Estout d'Eſtouteville, quatriéme fils de Guillaume d'Eſtouteville, Seigneur de Torcy, &c. & de *Jeanne* Dame d'Ondeauville, fut Seigneur de Beaumont-le Charlit, Miermagne, Ferriéres, &c. Châtelain de Beauvais, Conſeiller & Chambellan du Roi, Bailli de Coſtentin, ſe trouva à la bataille de Fourmigny en 1450, & mourut le 13 décembre 1476, ne laiſſant de *Bonne* de Herbannes ſa femme, que trois filles, ſavoir, 1. *Joſſine*, Dame de Torcy, & en partie de Beaumont-le Charlit, mariée à *Jean* Bloſſet, Seigneur du Pleſſis-Baſté; 2. *Jeanne*, Dame de Beaumont, alliée 1. à *Jean* Martel de Bacqueville, Seigneur de Rames & d'Auſſeville: 2. à *Jean* Seigneur de Porcon; & 3. *Jacqueline* d'Eſtouteville, Dame de Charleménil, d'Avênes, Varennes, &c. Châtelaine de Beauvais, qui épouſa *Jacques* Baron de Moy, Châtelain de Bellencombre, Capitaine de Saint-Quentin, Maître des Eaux & Forêts de Picardie & Normandie.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE Beyne.

12. Robert d'Eſtouteville, frére puîné d'Estout, & cinquiéme fils de Guillaume d'Eſtouteville, Seigneur de Torcy, fut Seigneur de Beyne & de Saint-André en la Marche, Prévôt de Paris en 1446, ſur la démiſſion de ſon frére, fut auſſi Conſeiller & Chambellan des Rois Charles VII. & Loüis XI. pour le ſervice deſquels il prit la ville de Saint-Valery ſur les Bourguignons, & ſe trouva au combat de Montlhéry en 1465. Il eut la conduite des Nobles de la Prévôté & du Bailliage de Senlis, depuis l'an 1475, juſqu'à ſa mort arrivée le 3 juin 1479. Il eut d'*Ambroiſe* de Loré, Dame de Mueſſy, Baronne d'Ivry, fille d'*Ambroiſe*, Prévôt de Paris, & de *Catherine* de Marcilly, Baronne d'Ivry, morte en 1466, 1. Jacques qui ſuit; 2. *Héléne*, mariée à *René* de Châteaubriant, Baron de Loigny & du Lyon d'Angers; 3. *Marie*, alliée en 1478, à *Jean* Seigneur de Châteauvillain, de Grancey & de Pierrepont, morte le 4 novembre 1490; 4. *Jeanne*, femme de *Robert* Langlois, dit *le Galant*, Seigneur d'Angiens; 5. *Ambroiſe* d'Eſtouteville, Religieuſe de Saint-Sauveur d'Evreux.

13. Jacques d'Eſtouteville, Seigneur de Beyne & de Blainville, Baron d'Ivry & de Saint-André en la Marche, Chambellan du Roi, Prévôt de Paris après ſon pére en 1479, épouſa *Gilette* de Coëtivy, fille d'*Olivier*, Seigneur de Taillebourg, Sénéchal de Guienne, & de *Marie* fille *naturelle* du Roi *Charles* VII. Elle prit une ſeconde alliance avec *Antoine* de Luxembourg, Comte de Brienne, ayant eu de ſon premier mariage, 1. *Charlote* d'Eſtouteville, Dame de Beyne, &c. mariée à *Charles* de Luxembourg, Comte de Brienne, de Ligny, de Roucy, &c. & 2. *Marie* d'Eſtouteville, Dame de Blainville, Oiſery, Marcilly, Vicomteſſe du Tremblay, Baronne d'Ivry & de Saint-André en la Marche, mariée 1. à *Gabriel*, Baron d'Alégre, Seigneur de Saint-Juſt & de Millaud, Chambellan du Roi, Prévôt de Paris, & Bailli de Caen; 2. à *Jean* de Fages, Seigneur du Bouchet.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE Villebon.

10. Jeannet d'Eſtouteville, dit *le Jeune*, neuviéme fils de Jean d'Eſtouteville, Seigneur de Torcy, & de *Jeanne* de Fiennes, fut Seigneur du Ménil-Simon, d'Eſtoutemont, &c. premier Ecuyer du corps du Duc de Guienne, Dauphin de Viennois, valet tranchant du Roi & Capitaine de Caudebec. Il épouſa *Michelle*, Dame de Mondoucet & de Villebon, fille de *Robert* Seigneur de Mondoucet, dit *le Borgne*, premier Ecuyer du corps du Roi, Maître de ſon Ecurie, & de *Jeanne* Dame de Villebon, dont il eut 1. *Colart*, Seigneur du Ménil-Simon, Villebon, &c. mort ſans laiſſer poſtérité d'*Adrienne* d'Ailly ſa femme, fille de *Loüis*, Seigneur de Varennes; 2. *Charles*, Seigneur de la Gaſtine & de Villebon, mort auſſi ſans enfans de *Marie* de Craon ſa femme fille de *Jean*, Sei-

Seigneur de Chantocé & d'Ingrande ; 3. Blanchet, qui ſuit ; 4. *Hector*, Seigneur de Beaumont, qui fut fait Chevalier à la levée du ſiége de Dieppe, en 1443, & mourut ſans poſtérité de *Jeanne* d'Averſquerque ſa femme, fille de *Jean*, Seigneur de Watines.

11 Blanchet d'Eſtouteville, Seigneur de Villebon, la Gaſtine, Mondoucet, &c. ſuccéda à ſes fréres, & vivoit en 1472. Il épouſa 1. *Marguerite* de Vendôme fille de *Robert* Seigneur de la Charte, & de *Jeanne*, Vicomteſſe de Chartres : 2. *Iſabeau* de Savoiſy, fille de *Charles*, Seigneur de Seignelay, Chambellan du Roi, & d'*Iolande* de Rodemach. Du premier lit vinrent 1. *Jeanne* d'Eſtouteville, Dame de Prêles, Boutraux, Menainville, Blainville, &c. mariée à *Gui* de Beaumanoir, Seigneur de Lavardin, morte le 18 ſeptembre 1520 ; & 2. *Louiſe* d'Eſtouteville, alliée le 13 mars 1455, à *Gilles*, Seigneur de Honcourt & de Villedieu, dit *Lancelot*, Bailli de Giſors. Du ſecond lit ſortirent 3. Charles qui ſuit ; 4. *Pierre*, Chanoine de Chartres en 1491 ; 5. *Louis*, Seigneur de Blainville ; 6. *Marguerite*, mariée 1. à *Jacques* de Bethencourt, Seigneur de Grainville, 2. à *Guillaume* de Vieuxpont, Seigneur de Chailloué, fils du Châtelain de Courville, & de *Jeanne* de Bouville ſa premiére femme.

12. Charles d'Eſtouteville, Seigneur de Villebon, la Gaſtine, Montdoucet, Boiſlandry, &c. Echanſon du Roi, épouſa *Héléne* de Beauvau, fille de *Jean* Baron de Beauvau, & de *Jeanne* Dame de Manonville & de Roſtay, dont il eut 1. *Iſabeau* d'Eſtouteville, Dame d'Arpentilly & de Bérangeville, mariée 1. à *Jean* d'Oiron, Seigneur de Verneuil en Touraine : 2. à *Jean* de Montenay Vicomte de Fauquernon, Baron de Garanciéres & de Baudencourt ; 2. *Jeanne*, Dame de la Gaſtine, alliée à *Jean* Baron de la Ferriére, Seigneur de Teſſé & de Mênil-bœuf ; 3. *Marie*, Abbeſſe d'Hiéres, morte le onziéme janvier 1537 ; 4. *Claude*, Religieuſe de Fontevrault ; 5. *Magdelaine*, Abbeſſe, de Saint-Sauveur d'Evreux ; 6. Jean, qui ſuit ; & 7. *Antoine* d'Eſtouteville, Seigneur de Liniéres & de Ménainville, qui de *Marguerite* de Buſſu, veuve de *Jean* Sire de Bournonville, & fille de *Jacques* de Buſſu Seigneur de Buines, & d'*Iſabeau* de Brunetel, eut ſeulement trois filles, qui furent *Marie* d'Eſtouteville, alliée à *Guillaume* de Bigars, Seigneur de la Londe ; *Jacqueline*, mariée à *François* de Thois, Seigneur de Thoraine ; & *Claude* d'Eſtouteville, femme de *Claude* de Monchy, Seigneur de Garetemont.

13. Jean d'Eſtouteville II. du nom, Seigneur de Villebon, Beaurepaire, la Gaſtine, Blainville, Ménainville, Boiſlandry, &c. Conſeiller du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Chevalier de l'Ordre de ſaint Michel, Bailli & Capitaine de Rouen & de Thérouanne, Prévôt de Paris en 1534, Lieutenant Général pour le Roi en Normandie & en Picardie, rendit de grands ſervices aux Rois François I. & Henri II. & fut le dernier mâle de ſa maiſon. Il mourut à Rouen le 18 août 1568, & ſon cœur fut mis dans le tombeau du Cardinal d'Eſtouteville. Il avoit épouſé en 1523, *Deniſe* de la Barre, fille de *Jean* de la Barre, Comte d'Eſtampes, Vicomte de Bridiers, Baron de Vérets, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Prévôt de Paris, & de *Marie* de Primaudaye, dont il eut 1. *Jean*, mort jeune ; & 2. *Jeanne Diane* d'Eſtouteville, Dame de Villebon, &c. mariée à *Charles* du Bec, Baron de Boury, duquel elle n'eut point d'enfans, & eut pour héritiers les enfans d'*Iſabeau* & de *Jacqueline* d'Eſtouteville ſes tantes. * Voyez *l'Hiſtoire de la maiſon d'Harcourt*. Le P. Anſelme, &c.

ESTOUTEVILLE, (Guillaume d') Cardinal, Archevêque de Rouen, fils de *Jean* Seigneur d'Eſtouteville, &c. & de *Marguerite* d'Harcourt, vivoit ſous le régne des Rois Charles VII. & Louïs XI, & fut Archidiacre d'Angers ; puis, ſelon quelques Modernes, Prieur de Saint-Martin des Champs à Paris. On dit auſſi qu'il fut pourvu de l'Evêché de Saint-Jean de Maurienne, en Savoye, pour celui de Béziers, & enfin de l'Archevêché de Rouen, par le Pape Nicolas V. Eugéne IV. le fit Cardinal l'an 1437, ou, ſelon d'autres, le 18 décembre 1439. Eſtouteville prit alors le titre de Saint-Martin des Monts, qu'il changea depuis pour l'Evêché de Porto, & opta enſuite celui d'Oſtie & de Velétri. Ce Cardinal fut encore Camerlingue de l'Egliſe. C'étoit un homme intrépide, & exact obſervateur de la juſtice. On dit que le Barigel de Rome ayant ſurpris un voleur, qu'il voulut faire mourir ſur le champ, & ne trouvant point de bourreau, obligea un Prêtre François qui paſſoit par ce même endroit, de faire cet office indigne de ſon caractére. Le Cardinal d'Eſtouteville l'ayant ſçu, & n'ayant pu en tirer raiſon, envoya chercher le Barigel, & le fit pendre à une des fenêtres de ſa maiſon. Nicolas V. l'envoya en France, après la priſe de Conſtantinople, pour porter le Roi Charles VI. à la paix avec les Anglois, afin qu'ils fuſſent en état de prendre les armes contre les Turcs : ce que Monſtrelet, Gaguin, Paul Emile & les autres Hiſtoriens François ont remarqué. Ce Prélat fut auſſi Légat en France, il reforma l'Univerſité de Paris, & aſſembla les Evêques à Bourges, où l'on traita des moyens de bien obſerver la Pragmatique Sanction. Jacques Cardinal de Pavie, connu ſous le nom de *Papienſis*, lui dédia ſes Commentaires ; & François Philelphe lui écrivit diverſes lettres, où il le nomme le ſoutien de l'Egliſe, *Columna & columen S. Romanæ Eccleſiæ*. Ce Cardinal mourut à Rome, âgé de 80 ans, & Doyen des Cardinaux, le 22 décembre de l'an 1483. On l'enterra dans l'égliſe des Auguſtins, qu'il avoit fondée, où on lui a fait élever dans le XVII ſiécle une ſtatue de marbre avec un éloge qu'Ughel & d'autres rapportent. * Philelphus, *l.* 23. *Ep.* 15. *liv.* 31. *Ep.* 50. Ughel, *Italia ſacra*. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Mathieu, *Hiſtoire de Louïs XI. liv.* 10. Friſon, *Gall. Pur.* Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux*. Monſtrelet. Onuphre.

ESTOUTEVILLE, (Adrienne d') Ducheſſe, Vicomteſſe de Roncheville, Baronne de Cleuville, & de Briquebec, fille unique & héritiére de *Jean* III. du nom, Sire d'Eſtouteville, fut mariée à Paris par contract paſſé le neuviéme février 1534, à *François* de Bourbon Comte de ſaint Paul, puîné de *François* de Bourbon, Comte de Vendôme, & de *Marie* de Luxembourg, Comteſſe de Saint-Paul. De ce mariage vinrent, 1. *François* de Bourbon II. de ce nom, Duc d'Eſtouteville, Gouverneur du Dauphiné, mort en 1546 ; & 2. *Marie* femme de *Jean* de Bourbon, Duc d'Anguien, puis de *Léonor* d'Orléans, Duc de Longueville, morte en 1601. La Ducheſſe Adrienne mourut en 1560 à Trie, n'étant âgée que de 48 ans, & fut enterrée dans l'Abbaïe de Valmont, où eſt le tombeau de ſes prédéceſſeurs.

ESTRADA, (Louïs d') Eſpagnol, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, & Abbé de Horta, ſur la fin du XVI ſiécle, eut beaucoup de part dans les bonnes graces de Philippe II. Roi d'Eſpagne, & ſe diſtingua par ſes prédications, par ſa doctrine & par ſa piété. Il publia divers Ouvrages, ſavoir dix livres ſur la Régle de ſaint Benoît, des Sermons, des Epitres, &c. & mourut au commencement du mois de juin 1588. Cet Auteur eſt différent d'un autre Louïs d'Estrada, Religieux de Cîteaux & Abbé d'Iranzo dans le Royaume de Navarre, qui fut Supérieur général de ſa Congrégation en Eſpagne, & qui a écrit un livre intitulé, *Exordium Congregationis montis Sion in Hiſpania*. * Charles de Viſch, *Biblioth. Ciſterc.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

ESTRADES, (Godefroi, Comte d') Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Dunkerque, de Maſtricht, & de la province de Limbourg, Maire perpétuel de Bourdeaux, & Viceroi de l'Amérique, *fils de* François, Seigneur d'Eſtrades, & de *Suſanne* de Secondat, ſervit en Hollande ſous le fameux Prince Maurice, & il y faiſoit les fonctions d'Agent de France auprès de ce grand homme. Revenu à *Paris*, il fut forcé à ſervir de ſecond à M. de Coligny, contre M. le Duc de Guiſe, & eut affaire dans ce combat, à M. de Bridieu qu'il bleſſa. En 1661, le Roi l'envoya Ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre, où il ſoutint avec beaucoup de hauteur les prérogatives de la Couronne, contre le Baron de Watteville, Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui avoit voulu le précéder. En 1662, il paſſa en Hollande avec la même qualité, & conclut le Traité de Breda. Le Roi qui l'avoit fait Chevalier de ſes Ordres en 1661, le créa Maréchal de France le 30 juillet 1675, & l'envoya la même année ſon Ambaſſadeur extraordinaire & Plénipotentiaire aux conférences de Nimégue pour la paix générale, & M. d'Eſtrades y aquit beaucoup d'honneur. Enfin, en 1685, il fut fait Gouverneur de M. le Duc de Chartres ; mais il mourut peu après le 26 février 1686, âgé de 79 ans, & a laiſſé des Mémoires manuſcrits très-curieux & importans. Il fut marié deux fois, 1. à *Marie* du Pin de l'Allier, morte en janvier 1662 : 2. à *Marie* d'Aligre, veuve de *Michel* de Vertamon, Maître des Requêtes, & fille d'*Etienne* d'Aligre II. du nom, Chancelier de France, morte le deuxiéme février 1724, âgée de 91 ans. Du premier lit il eut 1. Louïs qui ſuit ; 2. *Jean-François*, Abbé de Moiſſac & de Saint-Melaine, dit l'Abbé d'Eſtrades, Ambaſſadeur pour le Roi à Veniſe en 1675, & à Turin en 1679, mort le 10 mai 1715 ; 3. *Jacques*, Meſtre de Camp de Cavalerie, mort à Fribourg en 1677 ; 4. *Gabriel-Joſeph*, dit le Chevalier d'Eſtrades, Colonel du Régiment de Chartres, mort des bleſſures qu'il reçut en août 1692, au combat de Steinkerque, où il ſe ſignala ; & 5. *Marie-Anne*, Religieuſe du Val-de-Grace, Abbeſſe du Puy d'Orbe, Diocéſe de Langres, morte en 1710.

Louïs Marquis d'Eſtrades, Maire perpétuel de Bourdeaux, Gouverneur de Gravelines & de Dunkerque, après ſon pére, mourut en mars 1711. Il avoit épouſé 1. *Charlotte Thérèſe* de Runes, fille & héritiére de *Charles*, Marquis de Fouqueſolles, morte en novembre 1682 ; 2. *Marie-Anne* Blouin, fille de *Jérôme* Blouin, premier Valet de chambre du Roi. Du premier lit, il eut un *fils* unique Louïs-Géofroi Comte d'Eſtrades, Lieutenant Général des armées du Roi, qui après s'être ſignalé en diverſes occaſions, eut la jambe emportée d'un coup de canon devant Belgrade le quatriéme août 1717, dont il mourut. Il avoit épouſé en 1691 *Charlotte* le Normant, dont il a eu 1. Louis-Géofroi Marquis d'Eſtrades, né le 19 février 1693, Maire de Bourdeaux après ſon pére ; 2. *Jean-Godefroi-Charles*, Comte d'Odrehem, né le onziéme octobre 1697 ; 3. *Charles-Jean*, né le 21 janvier 1709 ; 4. *Marie-Charlotte*, née le quatriéme janvier 1696, mariée le 23 décembre 1717, à *Pierre-Jean* Romanet, Conſeiller au Parlement, puis Préſident au grand Conſeil ; 5. *Anne-Renée*, née le 16 janvier 1702, alliée le 13 août 1720 à *Henri* de Baſchi, Marquis de Pignan, &c ; & 6. *N.* d'Eſtrades, morte jeune. Du ſecond lit de Louïs Marquis d'Eſtrades, ſont ſorties 7. *Françoiſe-Louiſe* d'Eſtrades, mariée le vintiéme novembre 1703, à *Pierre-Charles* Lambert d'Herbigny, Maître des Requêtes ; & 8. *Armande* d'Eſtrades. *Voyez* le P. Anſelme.

ESTRAMADOURE ou EXTRAMADOURE, ou bien ESTRAMADURE & EXTRAMADURE, province d'Eſpagne, entre l'Andalouſie, le Portugal, & la Caſtille, eſt un païs fertile : ſes villes ſont Badajoz & Mérida ſur la Guadiane, Alcantara ſur le Tage, & Albuquerque. On croit que c'eſt le païs que Pline nomme *Beturia*. Tite-Live & Hirtius lui donnent le même nom. * Pline, *l.* 3. *c.* 7. Merula, *Coſmogr.*

ESTRAMADOURE ou EXTRAMADOURE Portugaiſe, province de Portugal, vers l'embouchure du Tage. Ses villes ſont, Liſbonne, qui eſt capitale du Royaume, Leiria, Santeran, Almada. *Cherchez* EXTRAMADURE.

ESTRÉE, Abbaïe. *Voyez* ETRÉE.

ESTRÉES, famille. *Voyez* ETRÉES.

ESTREHAM, bourg de France, eſt ſur la côte de Normandie, à l'embouchure de l'Orne, & à deux lieues au deſſous de la ville de Caen. * Mary, *Dict. Géogr.*

ESTRÉMADURE ou ESTRÉMADOURE. *Voyez* ESTRAMADOURE.

ESTRÉMOS. *Cherchez* EXTRÉMOS.

ESTRENNES. *Cherchez* ETRENNES.

* ESTRÉPAGNY, gros bourg ou petite ville de France, en Normandie dans le Vexin Normand, à l'occident de Giſors, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues, & à l'eſt-ſud-eſt de Rouen à la diſtance d'environ neuf lieues.

ESTRIX, (Gilles) naquit à Malines en 1624, & entra dans la Société des Jéſuites en 1641. Il enſeigna la Théologie à Louvain

vain & ſe rendit fort fameux par ſes Ecrits de controverſe, dans leſquels il tâcha de prouver par le Concile de Trente que la ſeule attrition ſuffiſoit avec le ſacrement de la Pénitence. Il a auſſi publié quelques Ouvrages ſur *la Foi*, que l'Inquiſition de Rome trouva à propos de condamner. Il mourut vers la fin du XVII ſiécle. * Alegambe, *Biblioth. Soc. Jeſ.*

ESTUNIGA. *Cherchez* ZUNIGA.

ESTWODE D'ASHENTON, (Jean) célébre en Angleterre ſous le régne d'Edouard III. en 1347 & 1361, poſſédoit la Philoſophie, l'Eloquence, la Poëſie & les Mathématiques, comme on le peut voir par les Traitez qu'il a laiſſez, *De Judiciali Aſtronomia*, ou *Summa Judicialis*; *Elucidarium Planetarum*; *Tractatus de ſinubus*; *Judiciale Aſtronomicum*; *De accidentibus mundi*; *Summa Anglicana*, *&c.* Trithéme, Jean Pic de la Mirande, & pluſieurs autres parlent avantageuſement de lui. *Conſultez* auſſi Balæus & Pitſeus, *de Script. Angl.* Voſſius, *des Math. &c.*

* ESURIEL ou SURIEL, fils d'Abihail, fut établi pour être Chef de la famille de Mérari, lorſque les Iſraëlites étoient dans le Déſert. * *Nombres, ch. 3. v. 35.*

ÉSYMNE, homme fort conſidérable parmi les Mégariens, pouſſé d'une extréme affection pour ſa patrie, fit tous ſes efforts pour tâcher de la délivrer des maux qu'elle ſouffroit. Il s'adreſſa à l'Oracle, & l'ayant prié de lui apprendre un moyen par lequel il pût achever ce qu'il ſouhaitoit, il reçut pour réponſe qu'il falloit prendre le conſeil du plus grand nombre. De ſorte que croyant que cet ordre regardoit les morts dont la multitude eſt infinie, il fit bâtir le lieu où s'aſſembloit le ſénat, ſur la ſépulture commune des anciens Héros. * Pauſanias, *in Atticis*.

ETA.

ETA. *Voyez* ETHAM.

ÉTAM. *Voyez* HETAM.

* ÉTAIN, ou ESTAIN, ville de Lorraine dans le Bailliage de S. Mihel ſur l'orne au nord-eſt de Verdun.

ÉTAMPES ou ESTAMPES, en Latin *Stampæ*, ou *Stempæ*, ville de France, eſt miſe par quelques Géographes dans la Beauce, & par les autres dans le païs de Hurepoix. Elle eſt ſituée entre Paris & Orléans, dans un païs aſſez fertile, ſur une riviére à laquelle on donne pluſieurs noms. Les uns l'appellent Juine ou Ivine, ou Ivette: d'autres lui donnent les noms d'Ionne ou Yonne & d'Eſſonne: d'autres l'appellent Etampes, du même nom que la ville qu'elle arroſe: d'autres enfin diſtinguant la Juine de l'Yonne, diſent que cette derniére après avoir paſſé à Etampes entre dans la premiére qui ſe décharge dans la Seine vis à vis de Corbeil. M. M. Deliſle & Jaillot dans la Carte des Environs de Paris, ſemblent placer la ville d'Etampes ſur le Louet. Papire Maſſon dans ſa deſcription de la France ſelon le cours des riviéres, dit que la Juine lave les murs de la ville d'Etampes. Il eſt ſurprenant de voir une telle variété dans une choſe qui doit être ſi connue. Il y a Bailliage, Maréchauſſée, Prévôté, Election, & Grenier à ſel, deux Collégiales de fondation Royale, l'une ſous le titre de Notre-Dame, où ſont deux dignitez, ſavoir un Chantre & un Cheffécier, (c'eſt le Curé) dix Chanoines, & vingt-un Chapelains. Etampes renferme cinq paroiſſes, & diverſes maiſons Religieuſes, des Trinitaires ou Mathurins, des Cordeliers, des Capucins, des Barnabites, les filles de la Congrégation de Notre-Dame, & des Religieuſes Hoſpitaliéres, qui ont ſoin d'un hopital conſidérable pour ſon revenu. Le Roi Robert jetta les premiers fondemens du château d'Etampes, qui fut détruit à la réquiſition des Habitans, au commencement du régne de Henri IV. Le Prince de Condé y mit en garniſon, en 1562, une partie des Reîtres que d'Andelot avoit amenez d'Allemagne. Pendant ſix ſemaines qu'ils y reſtérent, ils y exercérent des cruautez inouïes contre les Habitans, mais particuliérement contre les Eccléſiaſtiques. Cette ville eſt de l'ancien domaine de la Couronne. Le Roi Charles IV. l'érigea en Comté en faveur de Charles d'Evreux ſon couſin. Auparavant elle étoit Baronie, ainſi qu'il ſe voit dans les lettres de ſon érection en Comté, qui ſont du mois de ſeptembre 1327. Lorſqu'elle revint a Charles VII, il la donna à Richard de Bretagne; & depuis qu'elle eut été réünie au domaine de la Couronne, Louïs XI. la donna à Jean de Foix en fief, ſans y rien retenir que la foi & l'hommage. Les Lettres de donation ſont de l'an 1498, au mois d'avril. Gaſton de Foix, fils de Jean, ayant été tué devant Ravenne, Anne de Bretagne, femme de Louïs, devint Comteſſe d'Etampes, par la donation que lui en fit le Roi ſon mari en l'an 1513, au mois de juin. Après la mort de cette Princeſſe, qui arriva l'année ſuivante, le Comté d'Etampes paſſa à Madame Claude de France, ſa fille aînée, qui depuis fut mariée à François I. pour lors Duc de Valois. Cette bonne Princeſſe étant morte, le Roi donna en 1526, à Jean de la Barre, premier Gentilhomme de ſa Chambre, la jouiſſance du Comté d'Etampes, ſa vie durant. Après la mort de Jean, le Roi érigea Etampes en Duché pour Jean de Broſſe de Bretagne, & Anne de Piſſeleu ſon épouſe qui étoit Maitreſſe de ce Prince. Son nom eſt aſſez connu dans notre Hiſtoire. Henri II. les dépouilla de ce Duché en 1553, pour en revêtir Diane de Poitiers ſa Favorite, femme de Louïs de Brezé, Grand Sénéchal de Normandie. Charles IX. étant parvenu à la Couronne, le rendit à Jean de Broſſe au mois d'avril 1562. Ce dernier mourut ſans poſtérité, & Henri III. en 1576, gratifia du Duché d'Etampes, le Duc Jean Caſimir pour en jouïr ſa vie durant; mais lorſqu'il y eut renoncé l'année ſuivante, le Roi le donna par engagement à la Ducheſſe de Montpenſier, d'entre les mains de laquelle il le retira, pour le donner à Marguerite de Valois ſa ſœur, Reine de Navarre. Cette Princeſſe le donna quelques années après à Gabrielle d'Etrées, Ducheſſe de Beaufort, qui le laiſſa à Céſar, Duc de Vendôme, fils *naturel* du Roi Henri IV. Il y en a qui prétendent qu'Artus Gouffier, Grand-Maître de France, a été Comte d'Etampes; mais l'acte de donation ne ſe trouve point. En tout cas ce Seigneur n'en a pas joui fort long-tems; car il mourut en 1518. Pendant les troubles de 1652, la ville, au grand regret des Habitans toujours fidéles au Roi, fut livrée à l'armée des Princes, laquelle y fut auſſi-tôt aſſiégée par l'armée du Roi Louïs XIV. Ce Monarque après avoir reſté devant Etampes ſix ſemaines entiéres, & fait pluſieurs attaques, où il y eut beaucoup de monde de tué de part & d'autre, fut enfin obligé de lever le ſiége pour aller à la rencontre du Duc de Lorraine, qui venoit au ſecours des Princes, avec une armée de neuf à dix mille hommes.

CONCILES D'ETAMPES.

La ville d'Etampes a été honorée de trois Conciles provinciaux, & d'un Concile national. On ne ſait point le ſujet du premier Concile provincial, qui fut tenu l'an 1048, & convoqué par Gerduin, Archevêque de Sens. Voilà ce qu'on en lit dans la vie des Archevêques de Sens, *Gerduinus Synodum Stampis habuit anno* 1047, *in qua Imbertus Pariſienſis, Iſambertus Aurelianenſis, Maynardus Trecenſis, Hugo Nivernenſis, Gilbertus Antiſſiodorenſis, & Galtherius Meldenſis adfuere, Rege Henrico præſente.* Le ſecond fut aſſemblé par Richer, Archevêque de Sens, en 1092, au ſujet de l'ordination d'Yves de Chartres faite par Urbain II. Cet Archevêque prétendoit qu'Yves de Chartres s'étoit rendu criminel de léze-Majeſté, pour s'être fait ordonner hors du Royaume, ſans permiſſion, & qu'ainſi il devoit être depoſé. Le troiſiéme ſe tint en 1112. Daimbert, Archevêque de Sens y préſida. On s'y plaignit de la mauvaiſe conduite de l'Evêque de Troyes, ſur quoi il lui fut écrit par le Concile. Enſuite on procéda à la conſécration d'un Evêque de Nevers; & enfin on fit pluſieurs ordonnances pour la réformation des mœurs. Le Concile national tenu à Etampes l'an 1130, a été aſſemblé par les ſoins de Louïs *le Gros*, pour ſavoir lequel des deux Papes Innocent II. & Anaclet II. qu'on appelloit Pierre de Léon, on devoit reconnoître. Saint Bernard, qui étoit l'ame de ce Concile, dit hautement qu'Innocent avoit été canoniquement élu, & que par conſéquent on n'avoit pas pu valablement procéder à une autre élection. Tout le Concile ſe conforma au jugement de ſaint Bernard, & Innocent fut reconnu pour vrai légitime ſucceſſeur de ſaint Pierre. Ce Pape vint exprès de Chartres à Etampes, pour donner aux Péres du Concile, & aux Habitans d'Etampes, des marques de ſa reconnoiſſance. Il y reſta deux jours, & logea dans l'Abbaïe de Montigny, Ordre de ſaint Benoît, dont l'Archevêque de Sens eſt le premier Supérieur. Louïs *le Jeune*, avant ſon voyage en Orient, laiſſa de l'avis de ſon Parlement, tenu à Etampes, la régence du Royaume à Raoul Comte de Vermandois, & à Suger, Abbé de ſaint Denys. Dans la conteſtation entre Alexandre III. & le Cardinal Octavien, qui avoit pris le nom de Victor, le même Prince aſſembla en 1160. l'Egliſe Gallicane à Etampes, pour ſavoir lequel il devoit reconnoître d'Alexandre, ou de Victor. Sur le jugement des Evêques, le Roi prit le parti d'Alexandre. * Saint Bernard. Gaguin. Mézeray. Fleureau, *Antiquitez d'Etampes.*

ÉTAMPES, noble & ancienne Maiſon, originaire du Berri, s'eſt diviſée en pluſieurs branches, & s'eſt illuſtrée par les grandes alliances qu'elle a priſes, par les dignitez éminentes qu'elle a poſſédées, & par les grands Hommes qu'elle a donnez à l'Etat, à l'Egliſe, & à l'Ordre de Malthe.

1. ROBERT d'Etampes I. du nom, Seigneur de Sallebris, & des Roches, d'Ardelou, & de la Fertineau, vivoit en 1404, & fut élevé auprès de Jean de France, Duc de Berri, qu'il honora de ſa bienveillance, le fit ſon Conſeiller, Garde de ſes joyaux, & le nomma l'un des exécuteurs de ſon teſtament en 1416. Il épouſa *Jacquette* Rolland, dont il eut, 1. *Jean* d'Etampes, Evêque de Carcaſſonne, mort le 15 janvier 1455; 2. *Jean* d'Etampes, Chanoine de Bourges, puis Evêque de Nevers, mort le 24 décembre 1461; 3. *Guillaume*, Evêque de Montauban en 1452, puis de Condom en 1455; 4. ROBERT, qui ſuit; JEAN I. d'Etampes, Seigneur des Roches, *tige de la branche des Seigneurs* de la Ferté-Nabert, qui fut mariée le 14 février 1451, à *Marie* de Rochechouart, fille de *Jean*, Baron de Mortemar, & de *Jeanne* Torſay, dont il eut *Claude*, mariée 1. à *Jean* de la Porte, Seigneur des deux Lyons: 2. à *Jean* Culon, Seigneur de Seury, Vicomte de Saint-George; 2. *Jeanne* d'Etampes, mariée à *François* de Breſille, Seigneur de la Jallaye; 3. *Jean* d'Etampes, Seigneur des Roches, & de la Ferté-Nabert, marié en 1493, à *Marguerite* de Huſſon, fille de *Charles* Comte de Tonnerre: ce dernier eut de cette alliance *Gilberte*, femme de *Jean* de Lévis, Baron de Châteaumorand; 4. *Marguerite* d'Etampes, mariée à *Nectaire*, Seigneur de Saint-Nectaire; & 5. *Claude*, qui prit alliance avec *Anne* Robertet, dont il n'eut qu'une fille nommée *Louiſe*, morte le 22 juillet 1575, ſans laiſſer d'enfans de *François* de Genouillac, dit de Gourdon, Seigneur d'Acier, ni de *Jacques*, Seigneur de Menou, qu'elle épouſa ſucceſſivement. Elle eut pour héritiére *Marguerite* ſa tante, femme de *Nectaire*, Seigneur de Saint-Nectaire.

2. ROBERT d'Etampes II. de ce nom, Seigneur de Sallebris, de Valencay, de la Ferté-Imbaut, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi Charles VII, Maréchal & Sénéchal de Bourbonnois, épouſa en 1438 *Marguerite* de Beauvillier, Dame de la Ferté-Nabert, ſuivit le Roi à la conquête de Normandie, & mourut vers l'an 1453. Ses enfans furent, 1. *Jean* d'Etampes, Protonotaire du ſaint Siége, grand Archidiacre de Nevers, & Prieur de ſaint-Aignan; 2. ROBERT III. qui ſuit; 3. *Michel*, Seigneur de Valençay, &c. mort vers l'an 1500, ſans poſtérité; 4. *Jeanne*, mariée à *Jean* Herpin, Seigneur de Quindrai; 5. *Marie*, femme de *Jacques* d'Aubigny, Seigneur de Nerveux; 6. *Alix*, épouſe de *Robert* Labbé, Seigneur d'Héronſart; & 7. *Jacquette* d'Etampes, alliée à *Antoine* de Giverlay, Seigneur du Molintro.

3. ROBERT d'Etampes III. de ce nom, Maréchal & Sénéchal de Bourbonnois, épouſa *Louiſe* Levrauld, & mourut vers l'an 1487, laiſſant, 1. JEAN d'Etampes, qui ſuit; 2. LOUIS, qui a fait la branche des Marquis de Valencay, *dont nous parlerons après celle des aînez*; 3. ROBERT, *tige des Seigneurs d'*Auiri; & 4. *Marguerite*

rite d'Etampes, que l'on croit avoir épouſé *Louïs* Odart, Seigneur de Verriére & de Curſay.

IV. JEAN d'Eſtampes, Seigneur de la Ferté-Imbaut, &c. fut marié trois fois, 1. en 1499, à *Blanche* de Sains, fille de *Valleran*, Seigneur de Marigni, Bailli de Senlis: 2. à *Marie* du Lac, fille de *Lancelot*, Seigneur de Chémerolles: 3. à *Marie* de Prêle, fille de *Guérin*, Seigneur des Bonfréres. Du premier lit, il eut, 1. LOUÏS, Seigneur de la Ferté-Imbaut, qui ſuit; 2. ROBERT, qui a fait *la Branche des Seigneurs* de la Mothe-les Enordre; 3. *Françoiſe*, mariée 1. à *Edme* Régnier, Seigneur de Guerchi: 2. à *Jean* l'Enfernat, Seigneur de Pruniers.

5. LOUÏS d'Etampes, Seigneur de la Ferté-Imbaut, &c. épouſa 1. le 23 janvier 1525, *Edme* le Rotier, Dame de Ville-Fargeau: 2. *Françoiſe* de Boucard, fille de *Pierre*, Seigneur de Blancafort: il vivoit encore en 1552. Il laiſſa du premier lit 1. CLAUDE, qui ſuit; 2. *Claude*, mariée à *Charles* du Pleſſis, Seigneur de Périgny, Maître d'Hôtel du Roi; 3. *Marie*, femme de *Jean* de Gauville, Seigneur de Javercy.

6. CLAUDE d'Etampes, Capitaine des Gardes du Corps de François de France, Duc d'Alençon, prit alliance le huitiéme mai 1579, avec *Jeanne* de Hautemer, Dame de Mauny, fille de *Guillaume*, Seigneur de Fervaques, Maréchal de France, & de *Renée* Lévêque de Marconay, dont il eut, 1. JACQUES, qui ſuit; 2. *Louïs*, Chevalier de Malthe; 3. *Claude*, femme de *Michel* du Faur, Seigneur de Pibrac; 4. *Renée*, mariée à *Louis* d'Anlezi, Seigneur de Chazelles; 5. *Anne*, morte jeune.

7. JACQUES d'Etampes, Marquis de la Ferté-Imbaut, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, épouſa le 27 mai 1610, *Catherine-Blanche* de Choiſeul, premiére Dame d'honneur de Madame la Ducheſſe d'Orléans, fille aînée de *Charles*, Marquis de Prâlin, Maréchal de France, & en eut, 1. FRANÇOIS, qui ſuit; 2. *Robert*, Abbé de Boisgency, Comte & Chanoine de ſaint Jean de Lyon; 3. *Louis*, Seigneur de Sallebris, Meſtre de camp de cavalerie, tué en Lorraine, & trois filles Religieuſes.

8. FRANÇOIS d'Etampes, Marquis de Mauny, premier Ecuyer de Gaſton de France, Duc d'Orléans, mourut en 1667. Il avoit épouſé le 16 mai 1641, *Charlotte* Brûlart fille de *Pierre*, Marquis de Sillery & de Puiſieux, & de *Charlotte* d'Etampes-Valençay, morte en 1697, laiſſant, 1. CHARLES, qui ſuit; 2. *François*, dit le Comte d'Etampes, qui épouſa *Elizabeth* de Chalon, fille de *Rodrigue* de Chalon, Chevalier Baron de Cretot, Sécretaire du Cabinet du Roi; 3. *Françoiſe-Charlotte* d'Etampes, femme de *Jean* Toſtain, Seigneur d'Héberville, morte. . . . ; 4. N. d'Eſtampes, Chanoineſſe de Remiremont, morte. . . .

9. CHARLES d'Etampes, Marquis de Mauny, & de la Ferté-Imbaut; appellé le Marquis d'Etampes, fut Meſtre de camp d'un régiment de cavalerie, Chevalier d'honneur de Madame en 1681, puis Capitaine des Gardes de Philippe de France, Duc d'Orléans, & exerça la même charge près de Philippe petit-fils de France, Duc d'Orléans, Régent du Royaume. Il fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1688, & mourut le troiſiéme décembre 1716. Il avoit épouſé *Marie* du Régnier fille de *Louis*, Seigneur de Droué, dont il a eu 1. *Roger*, Marquis de Mauny, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, mort le 27 décembre 1718, laiſſant poſtérité; 2. *Jean-Baptiſte*, Comte d'Etampes, Guidon des Gendarmes d'Orléans, tué à la bataille d'Hochſtet en 1704, après avoir combattu vaillamment, & avoir eu trois chevaux tuez ſous lui; 3. *Charles-Philippe*, Chevalier de Malthe, puis Comte d'Etampes, & Guidon des Gendarmes d'Orléans, après la mort de ſon frére, qui a épouſé en juin 1709, *N.* . . du Pleſſis-Châtillon, fille de *N.* Comte de Nonant; 4. *Louiſe-Charlotte*, épouſe de *Maximilien* Comte de Fiennes, Lieutenant Général des armées du Roi; *Marie-Françoiſe-Berthe*, & *Marie-Angelique-Eugénie*, Religieuſes.

BRANCHE D'ETAMPES-VALENÇAY.

4. LOUÏS d'Etampes, Seigneur de Valençay, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſecond fils de ROBERT III. & de *Louiſe* Levrauld, fut nommé par le Roi François I. en 1519, Bailli & Gouverneur de Blois. Il avoit épouſé le 29 novembre 1512, *Marie* Huraut, fille de *Jacques*, Seigneur de la Grange & de Chiverny, & laiſſa 1. JACQUES, qui ſuit; 2. *Jean*, Abbé de Barzelles; & 3. *Robinet*, mort ſans alliance, & trois filles Religieuſes.

5. JACQUES d'Etampes, Seigneur de Valençay, ſe trouva, l'an 1560, aux Etats d'Orléans, comme Député de la Nobleſſe du Berri. Il épouſa *Jeanne* Bernard, fille & héritiére de *Jean* Seigneur d'Eſtiau en Anjou, & en eut 1. JEAN, qui ſuit; outre deux autres fils, l'un noyé à Orléans en 1590, l'autre tué dans un combat, pendant les troubles de la Ligue en 1591; 2. *Magdelaine*, mariée 1. à *Louis* de Hallencourt, Seigneur de Droménil: 2. à *Robert* de Belleforiére, Seigneur d'Olizy, Gouverneur de Bohain; & 3. *Renée* d'Etampes, mariée en 1579 à *René* de Sénicourt, Seigneur de Seſſeval.

6. JEAN d'Eſtampes, Seigneur de Valençay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes du Roi, par brevet de l'an 1586, & Conſeiller d'Etat en 1594, ſe ſignala par ſon courage & par ſa prudence en diverſes occaſions. Il épouſa, le dixiéme janvier 1594, *Sara* d'Haplincourt, &c. fille unique & héritiére de *Jean* Seigneur d'Haplincourt, &c. & de Barbe d'Ognies, & mourut en 1620. Ses enfans furent, 1. JACQUES qui ſuit; 2. *Léonor* d'Etampes, Evêque de Chartres, puis Archevêque & Duc de Reims, Abbé de Bourgueil, de Saint-Martin de Pontoiſe, &c. qui mourut à Paris le huitiéme avril 1651, âgé de 63 ans; 3. *Louïs*, Marquis d'Eſtiau, tué devant Maſtricht, dans les troupes des Hollandois, en 1632, ſans avoir été marié; 4. *Achille* d'Etampes, Cardinal de Valençay, *dont nous parlerons plus bas*; 5. *Jean* d'Etampes, Conſeiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Préſident au Grand Conſeil, Conſeiller ordinaire du Roi en ſon Conſeil d'Etat & Privé, qui fut Ambaſſadeur chez les Griſons, l'an 1637, puis en Hollande, & qui mourut le quatriéme février 1671, âgé de 77 ans, laiſſant deux filles de Marie Gruet ſa femme, fille de *Guillaume*, Seigneur de Morvilie, dont l'aînée, *Marie* d'Etampes, épouſa 1. *Philippe* de Béthune, Comte de Selles; 2. *Jean Batiſte-Gaſton* Goth, Marquis de Rouilhac, d'Eſpernon, morte le 13 décembre 1690, & la puînée, *Anne-Elizabeth* d'Etampes, fut mariée à *Henri-Dominique* de Valençay, ſon couſin; 6. *Claude*, Seigneur d'Eſtiau, Lieutenant-Colonel du régiment du Duc de Candale, tué au ſiége de Montauban; 7. *Elizabeth*, femme de *Louis* de la Châtre, Baron de la Maiſonfort, Maréchal de France, morte à Coubert en Brie, le 14 ſeptembre 1654, âgée de 72 ans; 8. *Charlotte*, ſeconde femme de *Pierre* Brûlart, Marquis de Sillery & de Puiſieux, Sécretaire d'Etat, morte le huitiéme ſeptembre 1677, âgée de 80 ans; 9. *Marguerite*, femme de *Michel* de Beauclerc, Baron d'Achéres, Prevôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi.

7. JACQUES d'Etampes II. du nom, Marquis de Valençay, Seigneur d'Haplincourt, &c. Chevalier des Ordres du Roi en 1619, Grand Maréchal des Logis de la Maiſon de ſa Majeſté, Lieutenant-Colonel de la Cavalerie legére, puis Gouverneur de Montpellier & de Calais, mourut à Boulogne le 21 novembre 1639, âgé de 60 ans. Il avoit épouſé *Louiſe*, fille d'*Oudard* Blondes, dit *de Joigny*, Seigneur de Bellebrune; & il en eut, 1. *Jean*, dit le Baron de Bellebrune, Lieutenant-Colonel de la Cavalerie legére de France, qui fut tué au ſiége de Privas l'an 1629, & qui laiſſa deux filles de *Catherine* d'Elbéne, ſavoir, *Louiſe*, Dame de Bellebrune, femme d'*Antoine* Gouffier, Marquis de Thois, & *Charlotte* d'Etampes, Abbeſſe d'Eſtival; 2. DOMINIQUE, Marquis de Valençay, qui ſuit; 3. *Henri*, Chevalier de Malthe, Grand-croix & Bailli de ſon Ordre, Grand Prieur de France, Abbé de Bourgueil, Ambaſſadeur pour le Roi à Rome, l'an 1652, *dont nous parlerons plus bas*; 4. *Sara*, morte jeune; 5. *Charlotte*, Religieuſe à Faremonſtier, puis Abbeſſe d'Eſtival; 6. *Eléonor*, femme de *Charles* de Monchy, Marquis d'Hoquincourt, Maréchal de France, morte le 27 mars 1679, âgée de 72 ans.

8. DOMINIQUE d'Etampes, Marquis de Valençay, mort le onziéme mai 1691, avoit épouſé *Marguerite* de Montmorency, fille aînée de *François*, Comte de Bouteville, & ſœur de M. le Maréchal de Luxembourg, morte en ſeptembre 1684, dont il eut, 1. HENRI-DOMINIQUE d'Etampes, qui ſuit; 2. HENRI d'Etampes, qui a continué la poſtérité *rapportée après celle de ſon frére aîné*; 3. *Hippolyte* d'Etampes, Marquis de Bellebrune, mort en 1697, qui avoit épouſé *Anne* Mallò du Bouſquet, veuve du Seigneur d'Aſpremont, Capitaine au Régiment des Gardes, Gouverneur de Salins; 4. *Henri-Hubert*, Marquis de Valençay, qui a épouſé en octobre 1715, N. Amelot, fille de *Jean-Denys-Michel* Amelot, Seigneur de Chaillou, Maître des Requêtes, & de *Philiberte* Barillon; 5. *Marie-Thérêſe*, d'Etampes, mariée à *Gaſpard* Comte de de Chavagnac, Général des armées de l'Empereur; 6. *Julie*, qui épouſa *Pierre* Gorge, Seigneur d'Antraigues, &c. & qui mourut le 23 décembre 1705; 7. *Angelique-Iſabelle*, qui fut Abbeſſe des Clérets, & réformatrice de cette maiſon en 1690, ſur le pié de l'Abbaïe de la Trape, morte le 23 décembre 1707; & 8. *Henriette*, Religieuſe à la Viſitation de Moulins.

9. HENRI-DOMINIQUE d'Etampes, Marquis de Valençay, épouſa en 1671 ſa couſine *Anne-Elizabeth* d'Etampes-Valençay, fille de *Jean* d'Etampes, Conſeiller d'Etat. Il mourut en 1682, & elle en 1679, & laiſſa, 1. *Jacques-Dominique* d'Etampes, Marquis de Valençay & de Fiennes, mort ſans alliance le 24 février 1700; 2. *François-Louis-Charles* d'Etampes, Chevalier de Malthe, noyé ſur la Générale de Malthe, au mois de février 1700. La ſucceſſion de cette branche a été recueillie par leur oncle HENRI, qui ſuit.

9. HENRI d'Etampes, Marquis de Valençay, & de Fiennes, Colonel d'un Régiment de Dragons, connu ſous le nom de Comte de Valençay, a épouſé en avril 1702, *Angelique-Françoiſe* de Raymond, fille de *François* Raymond, Seigneur de Bréviandes, & de *Marguerite* Rallu. * Blanchard, *Hiſt. des Maîtres des Requêtes*. De Thou. Sainte-Marthe. Du Chêne. Godefroi. Le P. Anſelme. * La Thaumaſſiére, *Hiſt. du Berri.*

ETAMPES, (Jean d') Thréſorier de ſaint Hilaire de Poitiers, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, puis Evêque de Carcaſſonne, fils de ROBERT d'Etampes I. du nom, fut Conſeiller au Parlement de Paris. Après avoir été député par cette illuſtre Compagnie l'an 1439, vers le Pape Martin III, il fut fait Maître des Requêtes de l'Hôtel en 1440, & Général, ou Surintendant des Finances du Royaume ſous le Roi Charles VII. En 1445, il fut élevé à l'Evêché de Carcaſſonne, après Géofroi de Pompadour, & mourut le 15 janvier 1455, dans la ville de Nevers. Un autre JEAN d'Etampes, ſon frére, étoit Evêque de cette derniére ville; & tous deux furent enterrez dans le même tombeau, qu'on voit encore dans la cathédrale, avec leur épitaphe. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Blanchard, *Hiſt. des Maîtres des Requêtes.* Gui Coquille, & Michel de Cotignon, *Hiſt. des Evêques de Nevers.*

ETAMPES, (Jacques d') dit le MARÉCHAL DE LA FERTÉ-IMBAUT, Marquis de la Ferté-Imbaut, & de Mauny, Seigneur de Sallebris, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, & Lieutenant Général de l'Orléanois, du Vendomois & du Dunois, étoit fils de CLAUDE d'Etampes, & de *Jeanne* de Hautemer, & au ſortir de l'enfance, porta les armes pour le ſervice du Roi. Après s'être trouvé l'an 1617 au ſiége de Soiſſons, & en 1620 au combat du Pont de Cé, il ſuivit le Roi au voyage de Béarn, & ſervit dans toutes les guerres contre les Calviniſtes, juſques après le ſiége de la Rochelle en 1628, & à celui de Privas en 1629. Enſuite, il ſe diſtingua au combat de Veillane, au ſecond ſecours de Caſal en 1630, à la bataille d'Avein en 1635; aux ſiéges de Landrecies, de Maubeuge & de la Chapelle en 1637, au combat de Mouzon & à la priſe d'Ivoy l'an 1639, & commanda ſouvent dans ces occaſions, comme ſeul Maréchal de camp. En 1641, le Roi l'envoya Ambaſſadeur en Angleterre, d'où il ne re-

vint

vint que deux ans après, qu'il fut fait Colonel des Ecoſſois. On l'employa aux ſiéges de Gravelines, de Bourbourg, de Mardick, de Lens, de Bergues, & au paſſage de la Colme en 1645. Depuis il fut nommé Lieutenant-Général, & ſervit en cette qualité aux ſiéges de Courtray, de Mardick, de Furnes, & de Dunkerque en 1646, au paſſage de l'Eſcaut en 1649, & ailleurs. Enfin, il fut fait Maréchal de France le cinquiéme janvier 1651, & Chevalier des Ordres du Roi en 1662. Il mourut en ſon château de Mauny, près de Rouen, le 20 mai 1668, âgé de 78 ans.

ETAMPES VALENÇAY, (Achille d') Grand-Croix de Malthe & Cardinal, naquit à Tours le cinquiéme juillet 1593, de JEAN d'Etampes, Chevalier, Seigneur de Valençay, & de *Sara* d'Haplincourt, qui le firent recevoir Chevalier de Minorité dans l'Ordre de Malthe, à l'âge de huit ans. Il parut dès ſon enfance brave, fier & hardi; ce qui détermina ſon pére à l'envoyer de bonne heure à Malthe. Après avoir donné des preuves de ſon courage ſur les galéres de la Religion, il ſe trouva dans pluſieurs occaſions, en France, en Italie, dans les Païs-Bas, & au ſiége de Montauban, où il ſe ſignala avec ſes quatre fréres. Il obtint enſuite du Roi Louïs XIII. une compagnie dans ſon régiment de cavalerie, ſervit au ſiége de la Rochelle, où il commanda en qualité de Vice-Amiral, & après la réduction de cette ville, fut fait Maréchal de camp, & fut honoré du commandement des Gardes de la Reine-Mére, Marie de Médicis. Depuis, il ſe diſtingua fort au combat du Pas de Suze en Piémont: puis étant retourné à Malthe, il fut nommé Général des galéres de la Religion, & fit des choſes extraordinaires à la priſe de l'île de Sainte Maure dans l'Archipel. Quelque tems après, ſur les offres du Bailli de Valençai ſon neveu qui étoit pour lors Ambaſſadeur à Rome, il fut invité par le Pape Urbain VIII. de venir à Rome, pour ſervir l'Egliſe dans l'affaire que ſa Sainteté avoit avec le Duc de Parme. Il y fut très-bien reçu, fut nommé Général des armées du ſaint Siége, ſous le Cardinal Antoine Barberin; & en reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus en cette heureuſe expédition, il fut créé Cardinal du titre de ſaint Adrien, le 14 décembre 1643. Ce fut alors qu'il ſoutint hautement & avec ſa vigueur ordinaire. les intérêts de la France, contre l'Amirante de Caſtille, Ambaſſadeur d'Eſpagne, qu'il obligea de rendre viſite au Cardinal d'Eſt, Protecteur de France auprès de ſa Sainteté. Le Cardinal de Valençay mourut le ſeptiéme juillet 1646, âgé de 53 ans, & voulut être enterré dans l'Egliſe des Carmes de la Victoire, ſous un ſimple tombeau, & ſans épitaphe. Il avoit l'eſprit ſi entreprenant, & le cœur ſi élevé, que les choſes les plus difficiles ne lui coutoient pas plus à faire qu'à dire: c'eſt ce que témoigne M. du Châtelet dans un de ſes Ouvrages, où il parle de lui en ces termes, *Le Cardinal de Valençay, qui dit tout, & qui fait tout hardiment.* * Bernier, *Hiſt. de Blois.*

ETAMPES-VALENÇAY, (Henri d') Grand-Prieur de France, fils de JACQUES II. d'Etampes de Valençay, naquit en 1603. Après avoir été reçu Chevalier de Minorité de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, il alla faire ſes caravanes à Malthe dès l'âge de quinze ans. Il y donna des marques de ſa valeur, en pluſieurs rencontres, eut le commandement d'une galére de la Religion, & ſe ſignala à la priſe de Sainte-Maure, dans l'Archipel, & de la Mahométe en Afrique. Le Grand-Maître de Laſcaris l'envoya en qualité d'Ambaſſadeur de l'Ordre à Rome, & à Veniſe; & le Roi Louïs XIII. le fit Commandant Général de l'armée navale ſous le Duc de Richelieu, pendant les guerres civiles qui troublérent la France en 1652. Depuis, Henri de Valençay fut nommé à l'Ambaſſade extraordinaire de Rome, où il demeura trois ans, avec un éclat digne de la grandeur du Maître qui l'envoyoit. Le Pape fut ſi content de ſes négociations, qu'il lui donna les Abbaïes de Bourgueil & de Champagne. Le Commandeur de Valençay fut encore pourvu du Grand Prieuré de Champagne, & en 1670 de celui de France, où il nomma pour ſon Lieutenant le Commandeur du Frênoy, qui a été depuis Grand Prieur de Champagne. Le Grand Prieur de Valençay réſida le reſte de ſa vie à Malthe; parce que les principaux de l'Ordre le deſtinoient à remplir la place du Grand-Maître Cotoner; mais il mourut avant lui, en avril 1678, en ſa 75 année. * *Mémoires du tems.*

ETAMPES, (Anne de Piſſeleu Ducheſſe d') Maîtreſſe de François I. donna de l'amour à ce Prince peu après qu'il fut ſorti de priſon. Elle étoit alors fille d'honneur de Madame la Régente, Louïſe de Savoye, Mére du Roi, & s'appelloit Mademoiſelle de Heilli: elle avoit ſuivi cette Princeſſe allant au devant du Roi ſon fils, juſques aux frontiéres d'Eſpagne. Le Roi dans la ſuite lui trouva un mari, qu'il fit Duc d'Etampes. Il s'appelloit Jean de Broſſe, & étoit petit-fils d'un autre Jean de Broſſe, Maréchal de France, qui deſcendoit de mâle en mâle des anciens Vicomtes de Limoges. Le mariage n'empêcha point qu'elle ne retint ſon premier poſte auprès du Roi: ſa faveur monta au plus haut point, & dura autant que ce Prince. Elle s'en ſervit pour enrichir toute ſa famille. A ſa recommandation Antoine Sanguin ſon oncle devint Abbé de Fleury, Evêque d'Orléans, Cardinal, puis Archevêque de Toulouſe; elle donna à *Charles* ſon ſecond frére l'Abbaïe de Bourgueuil & l'Evêché de Condom; *François* ſon troiſiéme frére fut Abbé de Saint-Corneille de Compiégne, & Evêque d'Amiens; & le quatriéme, nommé *Guillaume*, fut pourvû de l'Evêché de Pamiers. Deux de ſes ſœurs furent encore Abbeſſes, l'une de Maubuiſſon, & l'autre de ſaint Paul en Beauvoiſis. Elle maria les autres dans les maiſons de Barbançon-Cani, & de Chabot-Jarnac; & la derniére & la mieux aimée n'eut point d'enfans de *François* de Bretagne, Comte de Vertus & de Goello, Baron d'Avaugour. D'ADRIEN de Piſſeleu, Sieur de Heilli ſon frére aîné, ſont ſortis les autres Seigneurs de Heilli juſqu'à préſent. Il y a des Hiſtoriens qui prétendent que cette Ducheſſe, le Connétable de Montmorency, & l'Amiral Chabot eurent la meilleure part dans les affaires, & que *Charles-Quint* craignant qu'on ne l'arrêtât à la Cour de François I. ne trouva point de meilleur expédient, que de gagner cette femme, qui gouvernoit abſolument le Roi. Il la gagna, dit-on, par le préſent d'une bague, qu'il laiſſa tomber exprès, afin que la Ducheſſe la ramaſsât, & qu'il pût lui dire galamment, qu'il ne vouloit point reprendre une choſe qui étoit tombée en de ſi bonnes mains. Mézeray rejette cela comme un conte fait à plaiſir; mais il avoue que le Roi ne pouvoit rien refuſer à cette Dame. Comme elle en avoit uſé très-mal avec ſon mari, , elle n'eut aucune reſſource après la mort de François I. & elle ſe vit réduite à paſſer le reſte de ſes jours dans une maiſon de campagne. Mézeray & Varillas diſent qu'elle y vécut dans les ſentimens des Reformez. Le Duc d'Etampes ſon mari avoit fait faire des informations contre elle en 1556. * Brantôme, *Dames Galantes, tome* 2. *pag* 394. Le Laboureur, *Addit. aux Mémoires de Caſtelnau, tome* 1. *pag.* 863. Varillas, *Hiſt. de François I. liv.* 6. *p.* 101. *ſous l'année* 1526, *& liv.* 9. *p.* 370. *&* 389. 390. 391. *tome* 2. *p.* 1058. Varillas, *Hiſt. de Henri II. liv.* 1. *p.* 67. *ſous l'an* 1547, *& p.* 34. Mézerai, *Hiſtoire de France, in fol. tome* 2. *p.* 1007., *&* 1009, *ſous l'an* 1540: *& p.* 1014, *ſous l'an* 1542, *& p.* 414. Bayle, *Diction. Critique,* 2. *édition* 1702. *Voyez* PISSELEU.

ETAPLES ou ESTAPLES, en Latin *Stapulæ* & *Stabulæ*, ville de France en Picardie, aſſez bien fortifiée, eſt ſituée dans le Boulonnois ſur la Canche, près de la mer, entre Montreuil & Monthulin, à cinq ou ſix lieues de Boulogne.

ETAT de l'EGLISE. *Voyez* EGLISE (Etat de l')

ETATS: aſſemblées générales des trois Etats ou Ordres du Royaume de France, qui ſont le Clergé, la Nobleſſe, & le Tiers Etat; c'eſt à dire, les Eccléſiaſtiques, les Gentilshommes, & le Peuple ou les Bourgeois. Ces aſſemblées ſe tenoient autrefois par Ordre du Roi, pour les affaires importantes de l'Etat. Dans la Nobleſſe étoient compris tous les Nobles d'extraction, ſoit qu'ils portaſſent la robe ou l'épée, pourvu qu'ils ne fuſſent pas Magiſtrats Députez du peuple; & le Tiers Etat n'étoit autre choſe que le peuple répréſenté par ces Magiſtrats députez. Pour ceux qui poſſédoient les hautes charges de la robe, ils aſſiſtoient aux Etats comme Commiſſaires du Roi, ce qui les diſtinguoit honorablement de la Nobleſſe ordinaire. Et la même choſe s'obſerve encore dans les païs d'Etats, comme en Bourgogne, où le premier Préſident du Parlement de Dijon, ſiége avec l'Intendant à côté du Gouverneur entre le Clergé & lui, de même que les Lieutenans Généraux ſiégent de l'autre côté entre le même Gouverneur & la Nobleſſe; & où le Maire de Dijon, ſoit qu'il ſoit Noble ou non, eſt toujours à la tête du Tiers Etat. Les premiéres aſſemblées, ſi l'on en croit quelques Auteurs des derniers ſiécles, furent commencées l'an 422, à Saliſſon, aujourd'hui *Seltz*, dans la Baſſe Alſace, pour l'interprétation & la réformation des Coutumes de France, qui n'étoient pas encore écrites. Du Tillet rapporte qu'alors furent Députez Wiſogaſt, Salogaſt, Bodogaſt, & Widogaſt, qui n'étoient pas des noms propres d'hommes, mais d'Officiers & Baillis de quatre provinces, leſquels dans le Salainghian, le Bodinghian, le Windinghian, c'eſt à dire, dans le païs des Saliens, des Bodiens, & des Windiens, aſſemblérent les Etats, & par leurs avis arrêterent & firent écrire la loi Salique, qui fut confirmée par le Roi Pharamond, dans l'aſſemblée générale des Etats l'an 424. Cette loi fut augmentée de quelques chapitres ſous le régne de Clovis, dans les Etats de l'année 490, tenus à Aix-la-Chapelle, & confirmée dans ceux de Thionville en la même année. Clovis fit encore aſſembler, en 499, les Barons & le menu peuple, pour les exciter à embraſſer volontairement le Chriſtianiſme. Childebert convoqua les Etats à Cologne, l'an 534, pour dreſſer des loix & des ordonnances. Le Roi Clotaire II. tint un Parlement *& Aſſemblée* à Bonneuil en Brie, où il accorda les demandes que les Seigneurs lui firent. Fauchet remarque qu'il étoit accompagné de Berthier, Maire de Bourgogne, des Evêques, & de pluſieurs autres Seigneurs. En 663, Clovis II. aſſembla les Etats à Clichy près de Paris, afin de réparer le dommage fait à l'égliſe de ſaint Denys, (dont ce Prince avoit ôté la couverture d'argent pour en ſoulager les pauvres,) & de l'exemter de l'ordinaire, à quoi conſentit S. Landry, Evêque de Paris. Sous le régne de Childéric III, Carloman Prince des François, tint les Etats à Ratisbonne, l'an 742, & Pepin Maire du Palais, & Prince des François, à Soiſſons, l'an 744. Le même Pepin fit aſſembler le Parlement, c'eſt à dire, les Etats du Royaume en 750, pour donner la Couronne à un Prince plus capable de régner que Childéric III, & fut couronné à Soiſſons en 752, du conſentement univerſel de tous les Etats. Il tint encore les Etats à Orléans, (non plus au champ de Mars, comme auparavant, mais au champ de Mai (*Voyez* CHAMP DE MARS) à Nevers, à Bourges, à Crecy en 754 pour délibérer ſur le voyage de Lombardie, à Bernac en la même année, à Mets en 753, à Compiégne en 757 & en 758, à Wormes en 764, à Attigny en 765, & à Bourges encore en 767. Charlemagne aſſembla vingt fois les Etats juſques en 814, pour confirmer les priviléges des Nobles, pour recevoir les dons annuels, & pour pluſieurs affaires d'Etat. Louis *le Débonnaire* convoqua auſſi pluſieurs fois ces aſſemblées du Royaume, depuis l'an 814, juſques en 840, pour la réformation de la juſtice, pour régler l'Etat des égliſes, & faire de nouvelles loix, pour appaiſer les deſordres du Royaume, & pour d'autres ſujets importans. Le Roi Charles *le Chauve*, tint les Etats en 878; Charles *le ſimple* les aſſembla en 893; Louïs d'*Outremer* en 936.

Pour déférer la Couronne à Hugues *Capet*, le peuple, la Gendarmerie, & tous les Prélats s'aſſemblérent en 987, répréſentant les Etats du Royaume: après quoi il fut proclamé Roi à Noyon, puis ſacré & couronné à Reims le troiſiéme juillet de la même année. Le Roi Robert les convoqua à Orléans, pour appaiſer les troubles; Louïs *le Jeune*, à Paris en 1145, pour le bien de la juſtice; Philippe-*Auguſte*, à Paris en 1188, pour ſon voyage de la Terre-Sainte; Louïs VIII. à Paris en 1220, contre les Albigeois. Saint Louïs aſſembla les Etats à Paris en 1240, contre Hugues Comte de la Marche, qui refuſoit l'hommage à Alphonſe, Comte de Poitiers, frére du Roi; en 1225, pour la reformation de l'Etat & de la Juſtice; & en 1269, pour la Croiſade contre les Sarraſins. Philippe *le Bel* convoqua les trois Etats en 1301. à l'occaſion de la Bulle du Pa-

Pape Boniface VIII. qui prétendoit étendre ſa puiſſance ſur le temporel du Royaume. Le Roi Louïs *Hutin* les fit tenir en 1315, au ſujet des Tailles. En 1316, les Etats s'aſſemblérent à Paris, pour le couronnement de *Philippe *le Long*; & en 1327, pour celui de Philippe *de Valois*, qui les convoqua en 1329, pour retrancher les abus, & le luxe des habits. Sous le régne du Roi Jean, les Etats ſe tinrent à Paris en 1355, 1356, 1357, 1358, & 1359, pour lui donner du ſecours, & pour ſa délivrance. Le Roi Charles V. les conſulta en 1369, ſur la guerre contre les Anglois; & après ſa mort ils s'aſſemblérent en 1380, pour raiſon de la régence pendant la minorité de Charles VI. Au mois de novembre de la même année, ils promirent des aides au Roi; & en 1406, ils reconnurent que le Roi étoit leur Souverain à l'égard du temporel. Le même Charles VI. aſſembla les Etats en 1412, pour réformer la Juſtice, & pour renouveller la guerre aux Anglois; & en 1420, pour le fait de la guerre. Sous Charles VII, les Etats ſe tinrent à Orléans en 1439, pour faire la paix avec le Roi d'Angleterre; & en 1458, pour la maintenir. Louïs XI. les aſſembla à Paris en 1466, pour la réformation de la Juſtice, & pour le bien du Royaume; & à Tours en 1467, pour régler l'appanage de Monſieur, frére du Roi. Ils furent convoquez en la même ville de Tours l'an 1483, pour la régence du Royaume pendant la minorité de Charles VIII. & pour le bien de l'Etat. En 1506, les Etats furent tenus à Tours, pour le mariage de Madame Claude, fille du Roi Louïs XII. avec François de Valois, Duc d'Angoulême, depuis Roi de France. Le Roi François I. les convoqua à Coignac en Angoumois l'an 1526, pour déclarer nul le traité de Madrid, comme forcé, & fait au préjudice du Royaume de France. Henri II. les aſſembla à Paris l'an 1558, & en fit quatre Ordres, pour trouver moyen d'augmenter la finance qu'il demandoit au peuple; à ſavoir, l'Egliſe, la Nobleſſe, la Juſtice, & le Tiers Etat. Sous François II. l'ouverture des Etats ſe fit à Orléans en novembre 1560, pour pacifier les troubles; mais ils furent interrompus par la mort du Roi arrivée au mois de décembre; & continuez à Pontoiſe par Charles IX. lequel en 1561 aſſembla de nouveau les Etats à Saint-Germain en Laye; & y fit l'ordonnance nommée l'édit de janvier qui toléroit les Huguenots, à deſſein d'appaiſer les deſordres du Royaume. Pendant ſon régne, il y eut auſſi une forme d'Etats à Moulins en 1566. Le Roi Henri III. convoqua les Etats à Blois en 1576, & l'on y conclut la guerre contre les Huguenots. Il les aſſembla encore l'an 1588, dans la même ville de Blois, où il fit lire l'Edit d'union entre les Catholiques, que les trois Etats jurérent de garder inviolablement. Sous le régne de Henri IV. on tint les Etats à Paris en 1593; mais ils furent caſſez par un arrêt de la Cour du 30 mai 1594. Le Roi Louïs XIII. manda les Etats à Sens au dixiéme ſeptembre 1614, puis les remit au dixiéme octobre à Paris. Ils y furent ouverts le 27 du même mois & le 23 février 1615, les cahiers furent préſentez au Roi, ſéant en ſon lit de Juſtice. * Savaron, *Chronologie des Etats Généraux*.

ETATS DE L'EMPIRE: on appelle ainſi les villes ou les provinces qui ſont partie des Etats de l'Empire d'Allemagne *Voyez* ALLEMAGNE.

* ÉTATS. Ce mot ſe dit par rapport au Gouvernement des ſept Provinces du Païs-Bas, connues ſous le nom de *Provinces Unies*. Chaque Province à ſes propres Etats qui prennent le nom de NOBLES PUISSANCES, à l'exception de la Hollande qui porte celui de NOBLES GRANDES PUISSANCES. Toutes ces Provinces qui compoſent l'Union envoyent à la Haye leurs Députez qui compoſent un Collége connu ſous le nom d'ETATS GÉNÉRAUX DES PROVINCES-UNIES, qui prennent le titre de HAUTES PUISSANCES. *Voyez* PROVINCES-UNIES.

ÉTATS (Iſles des) *Voyez* STATEN-EYLAND.

E T E.

E'TE'ARQUE, Roi d'Oaxe, ville de Créte, ayant perdu ſa femme, donna une belle-mére à ſa fille Phronime. Cette belle mére fut une vraye marâtre, qui accuſant Phronime d'impudicité, perſuada à Etéarque de la faire périr. Etéarque fit faire ſerment à Thémiſon Théréen de jetter ſa fille dans la mer. Cet homme, pour ſatisfaire à ſon ſerment, ſans néanmoins noyer Phronime, la jetta dans la mer, après l'avoir attachée à une corde, & la retira ſur le champ. Il ſe ſauva enſuite avec elle à la ville de Thére, où Polymneſte la mit au nombre de ſes Concubines, & eut d'elle Battus fondateur de la ville de Cyréne. * Hérodote, *lib.* 4.

ÉTÉCHEMINS, Peuples de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle France. Ils ſont au midi du Fleuve de ſaint Laurent, entre le Canada particulier, l'Acadie, & la nouvelle Angleterre. * Maty, *Diction. Géogr.* *Voyez* ESTECHEMINS.

E'TE'LULPHE. *Voyez* ETHELWOLF.

E'TENDARD CE'LESTE, que les Turcs appellent *Bajarac*, eſt un Enſeigne verte, qu'ils croyent avoir été l'Etendard de leur faux Prophéte, & qu'ils reſpectent comme une choſe ſacrée & ſainte. Ils diſent que l'Ange Gabriel l'apporta à Mahomet, pour ſigne d'une victoire indubitable, lorſqu'il faiſoit la guerre aux Chrétiens. Cet Etendard eſt gardé dans le thréſor, avec un ſoin & un reſpect extraordinaire; & lorſqu'on le déploye, tous ceux qui font profeſſion de la Religion de Mahomet ſont obligez de prendre les armes, & de le ſuivre. Il a ces mots pour deviſe, *Naſrum min Allah*, c'eſt à dire, *le ſecours ou la victoire eſt de Dieu*. Il étoit autrefois en ſi grande vénération parmi les Turcs, que lorſqu'il arrivoit quelque ſédition, ou dans Conſtantinople, ou dans les armées, il n'y avoit point de plus ſûr ni de plus promt reméde, que d'expoſer cet Etendart à la vue des Rebelles. Le Grand Seigneur envoye alors des *Moulas*, qui ſont comme les Prêtres des Turcs, pour aller crier en leur langue, aux premiers rangs des troupes rebelles, *Cette baniére eſt l'Etendard du Prophéte, tous ceux qui n'y viendront pas, ſont infidéles, & il les faut tuer.* Cet expédient à fait des effets admirables, tout le peuple accourant ſous cet Etendart, & les Janiſſaires même obéïſſant à cette ſuperſtition; mais depuis pluſieurs années, les Turcs ont fort diminué la vénération pour cette Enſeigne; & Haſſan Bacha, qui, en 1658, donna beaucoup de peine au Grand Seigneur, tourna le dos avec ſes compagnons, à la baniére de Mahomet, & pouſſa à bout ſon entrepriſe. Elmacin parle de deux Etendards de Mahomet, dont l'un etoit blanc, & l'autre noir; mais il ne dit rien de cette Enſeigne verte. * Tavernier, *Hiſt. ou Relation du Serrail. ch.* 15. Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

GRAND E'TENDARD de Mahomet. Voyez dans l'Article de CORON, & dans celui de VIENNE.

E'TE'OCLE, Roi de Thébes, naquit de l'inceſte d'Oedipe, & de Jocaſte, qui étoit ſa mére. Il partagea le Royaume de Thébes avec ſon frére Polynice, à condition qu'ils régneroient ſucceſſivement l'un après l'autre. Etéocle comme l'aîné, commença à gouverner, & refuſa enſuite de donner la place à ſon frére. Ce dernier lui fit la guerre, qui fut nommée l'entrepriſe des ſept braves devant Thébes. Adraſte Roi d'Argos, ſon beau-pére, & divers autres, lui donnérent du ſecours. Depuis, les deux fréres ſe tuérent tous deux en combattant l'un contre l'autre. * Euripide, *in Phœniſſis.* Stace, *Thébaide*, Euſébe. Apollodore, &c.

E'TE'OCLE, Ephore de Lacédémone, refuſa à Antipater, Gouverneur de Macédoine, cinquante enfans de la ville, qu'il lui demandoit pour ôtages, après la défaite d'Agis Roi de Sparte, la troiſiéme année de la CXII Olympiade, & 330 avant Jeſus-Chriſt. Il lui allégua pour raiſon de ce refus, que c'étoient de jeunes arbres qui devoient être bien cultivez, & qui ne profiteroient point, s'ils étoient tranſportez ailleurs. Néanmoins il lui offrit des vieillards, ou des femmes, au double; mais Antipater ne les voulant point accepter, s'emporta à des menaces qui n'étonnérent point Etéocle. Il répondit courageuſement que, ſi Antipater demandoit aux Lacédémoniens des choſes plus difficiles que la mort, il leur ſeroit plus aiſé de mourir que de donner ce qu'il prétendoit. * Plutarque, *in Apophthegm.*

E'TERNITE', eſt une perpétuité de tems, qui ne peut être meſurée par aucun tems, ou, comme dit Cenſorin, *en ſon livre du jour natal*, c'eſt une durée infinie, qui eſt, qui a toujours été, & qui ſera toujours. Boëce la définit *interminabilis vitæ tota ſimul & perfecta poſſeſſio*, la poſſeſſion parfaite, & tout à la fois d'une vie ſans termes, définition qui convient particuliérement à l'éternité de Dieu. Les Payens ont honoré l'Eternité comme une Déeſſe, dont Platon, Hermès Triſmégiſte, & les Pythagoriciens dépeignoient l'image comme celle du tems. * Claudien en fait une belle Deſcription, *en ſon Panégyrique à la louange de Stilicon.*

E'TE'SIES: c'eſt le nom que les Grecs ont donné à des vents qui revenoient tous les ans, vers le lever de la Canicule, & qui duroient quarante jours.

E'TE'TA, femme de Laodicée, ville de Syrie, étant avec ſon mari, devint homme tout d'un coup, & fut nommée Etetus. On dit que cela arriva du tems de l'Empereur Adrien. Phlégon de Tralles, dans ſon livre, *de Mirabilibus & longævis*, dit avoir vu cet Etetus.

ETFIN. *Voyez* ETHFIN.

E T H.

ETH. *Cherchez* HETH.

ETHALIDE, fils de Mercure, ayant obtenu de ſon pére la permiſſion de faire des ſouhaits, & d'y comprendre toutes choſes, excepté l'immortalité, demanda de pouvoir ſe ſouvenir de tout ce qu'il auroit fait durant ſa vie & après ſa mort, lorſque ſon ame auroit paſſé dans d'autres corps; & de pouvoir conſerver la mémoire des circonſtances de toutes ſes tranſmigrations. Diogéne Laërce, qui rapporte ceci tiré d'Héraclide de Pont, au commencement de la Vie de Pythagore, ajoûte que ce dernier Philoſophe voulant faire valoir ſa Métempſycoſe, aſſuroit qu'il avoit été lui-même cet Ethalide. * Diogéne, *l.* 4.

E'THALIE, Ile de la Mer Liguſtique, à préſent Mer de Gênes, vis-à-vis de Capo Campana, près des ruïnes de l'ancienne Populonie, fut ainſi nommée, d'un certain Ethalius qui y commandoit.

ETHAM, ſecond campement des Iſraëlites après leur départ de l'Egypte. Ils y arrivérent le dix-ſeptiéme du mois de Niſan ou de mars, le premier jour de la ſemaine; & de là ils allérent à Phihahiroth. Ce fut le troiſiéme jour des Azymes. C'eſt peut-être le même que *Buthus* ou *Buthum*. * *Exode, ch.* 13. *v.* 20. *Nombres, ch.* 23. *v.* 6. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ETHAM, ou plutôt *Ethan*, lieu délicieux par ſes belles eaux, & par ſes beaux jardins, à deux *Schénes*, ou ſoixante ſtades, c'eſt à dire à ſix lieues de Jéruſalem, vers le midi, où Salomon alloit ſouvent pour ſe divertir, & où il ſe tenoit la plupart du tems; parce qu'il y avoit de très-beaux jardins, des fontaines abondantes, & que la terre en étoit extrêmément fertile. Il y avoit au même endroit une ville nommée *Etham* dans la verſion des ſeptante. *Joſué, ch.* 15. *v.* 60. & I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 3. & *l.* [illegible] *ch.* 11. *v.* 6, Joſeph, *Ant. Judaiq. l.* 8. *ch.* 2. & 3. Les Voyageurs parlent des belles eaux que l'on voit encore à cinq où ſix lieues de Jéruſalem. D. Calmet croit que ce ſont les mêmes que Pilate fit conduire à Jéruſalem, & on remarque encore aujourd'hui des ruïnes de l'aqueduc qui les y amenoit. Quelques-uns croyent que les fleuves d'Ethan dont il eſt parlé dans le *Pſ.* 73. *v.* 15. ſelon la Vulgate, ou 74, ſelon l'Hébreu ne ſont autres que les eaux d'Ethan. La verſion de Genéve a traduit *les groſſes riviéres*. *S. Jérôme, Aquila*, & le Paraphraſte Chaldaïque, entendent par ces fleuves le Joubac, l'Arnon, & le Jourdain; parce que Dieu les fit paſſer à ſon peuple à pié ſec. Ce mot d'*Ethan* ſignifie *force*. * *Joſué, ch.* 3. *Eccléſiaſtique, ch.* 19. *v.* 24. D. Calmet, *Dict. de* [illegible] *Palæſtina, lib.* 3. *au mot* Aitam. 60 Stades ne ſont que [illegible] lieues & demie.

ETHAM, rocher. *Voyez* HETAM.

ETHAN, Ezrahite, un des hommes les plus ſages de ſon tems,

tems, en ſorte que quand on vouloit exagérer la ſageſſe de quelqu'un, on diſoit qu'il étoit même plus ſage qu'Ethan. Il étoit fils de Mahol, & il avoit des fréres dont la ſageſſe égaloit la ſienne. On lui attribue le Pſeaume 89, ſelon l'Hébreu, & le 88, ſelon la Vulgate; parce que le titre porte que c'eſt un *Maskil d'Ethan Ezrahite.* Ethan Ezrahite eſt le même qu'Ethan fils de *Chuſi* ou *Chaſia* de la Tribu de Levi, de la famille de Mérari. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. v. 44. Il s'appelloit auſſi *Idithun*, & il paroit ſous ce titre à la tête de pluſieurs Pſeaumes. Ethan étoit un des premiers Maîtres de la Muſique du Temple. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 17. I. ou III. *Rois, ch.* 4. *v.* 31. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

Il y a eu un *Ethan*, fils de *Sçammia*, Pére d'*Adaja*, Lévite, & petit-fils de *Guerſçom.* Il y a encore eu quelques autres perſonnes de ce nom, dont il eſt parlé, I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. 6 *&* 15.

ETHAN, lieux délicieux, &c. *Voyez* ETHAM.

ETHANIM, nom d'un mois des Hébreux, I. ou III. *Rois, ch.* 8. *v.* 2. C'eſt dans ce mois que le Temple de Salomon fut dédié. Après le retour de la Captivité, on donna au mois *d'Ethanim* le nom de *Thizri* qui répond en partie au mois de ſeptembre & en partie au mois d'octobre. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ETHAROTH, *Ethroth* ou *Atharoth.* Il y a pluſieurs villes de ce nom dans la Paleſtine. Il y en a une dans la Tribu de Gad, *Nombres, ch.* 2. *v.* 34. D. Calmet conjecture qu'*Atharoth-Sophan*, dont il eſt parlé, *Nombres, ch.* 32. *v.* 35, eſt la même qu'Atharoth, mais cela ne paroît pas vraiſemblable, puiſque ces deux noms ſe trouvent preſque de ſuite. Moïſe auroit-il, dans une même liſte, placé la même ville ſous deux noms différens? Il y a une autre ville de ce nom ſur les frontiéres d'Ephraïm, entre Janoah & Jéricho. * *Joſué, ch.* 16. *v.* 7. C'eſt apparemment la même qu'*Atharoth-Adar*, marquée dans *Joſué, ch.* 15. *v.* 5. & *ch.* 18. *v.* 13.

* ETHBAAL ou ETH-BAHAL, Roi des Sidoniens, fut pére de Jézabel femme d'Achab Roi d'Iſraël. * I. ou III. *Rois, ch.* 16. *v.* 31.

ÉTHE, Roi d'Ecoſſe, fils de *Kennet* II, commença de régner en 874, après ſon frére *Conſtantin* II. Ses crimes le rendirent ſi odieux à ſes Sujets, qu'ils l'obligérent de céder le thrône au bout d'une année à *Grégoire* fils de *Dongal.* Il obéït, mais avec tant de répugnance, qu'il mourut de douleur trois jours après cette abdication forcée l'an 875. Quelques Auteurs l'ont ſurnommé *Alipes* ou *le Leger.* * Buchanan, *Hiſt. d'Ecoſſe.* Du Chêne, *Hiſt. d'Angl. l.* 8. *ch.* 2.

ÉTEEL. *Voyez* ITHIEL.

ÉTHEI. *Voyez* HATTAI.

ÉTHELBALD ou ETHELWALD, fils d'*Ethelulphe* ou *Ethelwolf* Roi d'Angleterre après ſon pére en 857, partagea le Royaume avec ſon frére, & fut Roi de Weſtſex. On dit qu'il eut deſſein de ſe remarier avec Judith de France, fille de l'Empereur Charles *le Chauve*, & veuve d'Ethelwolf, la même que Baudouin Comte de Flandres enleva depuis. Ethelbald régna environ deux ans, plongé dans toutes ſortes de crimes, & mourut vers l'an 860. * Du Chêne, *Hiſtoire d'Angleterre, liv.* 7. *ch.* 6. M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Anglet. tome* 1. *p.* 294, dit qu'il régna deux ans avec ſon pére, & deux ans & demi, depuis.

ÉTHELBALD, Roi des Merciens en Angleterre, deſcendu d'Alwin, frére de Penda, régna environ 41 ans, & ſe fit aſſaſſiner pour ſes crimes l'an 766. * Guillaume de Malmesbury, *Hiſt. d'Angl.*

ÉTHELBERT, Roi de Kent en Angleterre, parvint au thrône vers l'an 560, après ſon pére *Emeric, Hermenric* ou *Irmeric*, & gouverna ſes Sujets avec beaucoup de prudence, & de douceur. Il épouſa *Berthe*, fille de *Charibert*, Roi de France, à condition qu'elle auroit libre exercice de la Religion Chrétienne. On lui accorda ſa demande; & Dieu ſe ſervit d'elle pour la converſion d'Ethelbert, & du Royaume; car ayant amené avec elle Luidard ou Léthare, (que l'on a cru être Evêque de Senlis, ou, ſelon d'autres, de Soiſſons) & d'autres Eccléſiaſtiques, ils travaillérent à la converſion des Anglois; & ſaint Grégoire y envoya le Moine Auguſtin, qui convertit le Roi Ethelbert l'an 597. La converſion du Roi fut ſuivie de celle de pluſieurs Seigneurs. Ce prince régna heureuſement 50 ou 53 ans, & mourut l'an 617 vingt ans après qu'il eut reçu la Foi Chrétienne. Il a été mis au rang des Saints. On fait ſa fête au 24 février. * Grégoire de Tours, *liv.* 9. *chap.* 26. Grégoire le Grand, *Ep.* 58. *& Ep.* 52. 55. 59. Béde, *liv.* 1. *&* 2. *Hiſt. d'Angleterre.* Baillet, *Vies des Saints, février.*

* ÉTHELBERT, fils d'Ethelred, Roi d'Eſtanglie. Ce jeune Prince voulant ſe marier, ſe rendit à la Cour d'Offa Roi de Mercie pour lui demander en mariage Aldefride ſa fille. Il fut d'abord reçu avec de grands témoignages d'affection & d'eſtime: mais peu après Offa à la perſuaſion de Quendride ſa femme, le fit mourir pour devenir par là maître de l'Eſtanglie qu'il unit à la Mercie. Ce meurtre fut commis en 792. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 1. *l.* 3. *p.* 182. *&* 188.

ÉTHELBERT, frére d'*Ethelbald* Roi d'Angleterre, recueillit vers l'an 859 ou 860, toute la ſucceſſion du Royaume, & ſe rendit digne fils du pére qu'il avoit eu. Il s'oppoſa courageuſement aux Danois, qui avoient fait des courſes ſur ſes terres, & mourut après un régne de cinq années, vers l'an 863, d'autres diſent en 866.

ÉTHELBERT, ou ÉTHELRÊDE, Roi de Weſtſex en Angleterre, troiſiéme fils d'*Ethelwolf*, monta ſur le thrône après ſon frére *Ethelbert* vers l'an 866, & chaſſa au commencement de ſon régne les Danois qui avoient fait des courſes ſur ſes terres. Depuis, il donna ſecours au Roi des Merciens contre ces mêmes Bar[illegible], & les vainquit; mais dans une autre bataille, il fut [illegible]-même, & perdit la vie en combattant l'an 871 ou 872, ay[illegible] ſix ans. * Du Chêne, *l.* 7. *Hiſtoire d'Angl. c.* 8. 9. *& ſuiv.*

ÉTHELBERT ou ÉTHELRED, Roi d'Angleterre, fils d'*Edgar* & de ſa ſeconde femme *Alfréde*, ſuccéda en 979 à ſon frére *Edouard* II. Par un édit inhumain, il fit tuer tous les Danois qui s'étoient établis en Angleterre. On ajoûte qu'il fit enterrer leur femmes juſqu'à la moitié du corps afin d'avoir le plaiſir de voir dévorer tout le reſte par des dogues affamez. L'avarice & la débauche le rendirent l'horreur de tous ſes Sujets. Ils ſe revoltérent; & Sunon Roi des Danois, s'étant rendu maître de ſes Etats, l'obligea de ſe retirer chez Richard II. Duc de Normandie, dont il avoit épouſé la ſœur nommée *Emme.* Après la mort de Sunon, Canut ſon fils lui ſuccéda, & Ethelbert fut rappellé en Angleterre, où il mourut bien-tôt après l'an 1016, ayant regné 38 ans. Il laiſſa *Alfred* & *Saint Edouard* III. qui régnérent en 1042 & 1043. Du Chêne, *Hiſtoire d'Anglet. liv.* 9. *pag.* 383. *& ſuiv.*

ETHELBURGE, fille d'Ethelbert Roi de Kent, épouſa Edwin Roi de Northumberland, Prince idolâtre: mais elle eut le bonheur de lui voir embraſſer la Religion Chrétienne, auſſi bien qu'à tous ſes Sujets. Cette converſion fut l'ouvrage de Paulin Evêque des Northumbres: mais après la mort d'Edwin, les Northumbres, retournérent en foule à l'idolatrie. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Anglet. tome* 1. *p.* 237. *& ſuiv.*

* ÉTHELRED fils de Mollon-Adelwalt, Roi de Northumberland, ſuccéda à Alcred qui avoit fait mourir Mollon, & qui pour éviter de tomber entre les mains de ſes ennemis, s'étoit retiré chez le Roi des Pictes. Dès qu'il fut monté ſur le thrône il fit mourir les principaux de la faction qui avoit déthrôné & tué ſon pere. Mais bien loin que cette violence produiſit l'effet qu'il en avoit attendu, elle ne fit que hâter les complots de ſes ennemis qui ayant battu juſques à deux fois ſon armée, l'obligérent à chercher quelque part un azyle, & mirent en ſa place ſur le thrône Alphuald fils du Roi Oſulphe. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 1. *l.* 3. *p.* 172. *&* 173.

* ETHELRED fils d'Andred Roi de Northumberland, étoit monté ſur le thrône en 841. Trois ans après il en fut chaſſé par l'une des factions, & rappellé enſuite par l'autre. Il ne régna que trois ans depuis ſon rétabliſſement, & la faction ennemie lui ôta la vie & mit ſur le thrône un Seigneur nommé Osbert. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 1. *l.* 4. *p.* 287.

* ÉTHELRED, fils de Penda, Roi de Mercie, trouva après la mort de Wolpher ſon frére le moyen de ſupplanter ſon neveu Cenred. Il porta la guerre dans le Royaume de Kent, & tourna enſuite ſes armes contre le Northumberland. Théodore Archevêque de Cantorbery ayant travaillé avec ſuccès à faire la paix entre ces deux Rois, Ethelred ſe degoûta du monde, céda ſa couronne à Cenred ſon Neveu fils de Wolpher, & ſe fit Moine dans l'Abbaïe de Bardney, dont, peu après, il fut fait Abbé. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 1. *l.* 3. *p.* 178. *&* 179.

* ETHELRED, Roi d'Eſtanglie. Tout ce qu'on en ſait, c'eſt qu'il fut ſucceſſeur de Béorna & qu'il mourut environ l'an 79[illegible]; laiſſant ſa couronne à Ethelbert ſon fils. M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 1. *l.* 3. *p.* 188.

ÉTHELRED, Roi d'Angleterre. *Voyez* ETHELBERT.

ÉTHELRED, Roi de Weſtſex. *Voyez* ETHELBERT.

ÉTHELREDE, Abbé. *Voyez* ÆELREDE.

ÉTHELULPHE. *Voyez* ETHELWOLF.

ETHELWERD ou ELSWARD. *Cherchez* ELEWARD.

ÉTHELWOLE, ÉDELPHE ou ÉTHELULPHE. *Cherchez* KÉLWULPH.

ÉTHELWOLF, ÉDELPHE, ÉTHELULFE ou ATHULPHE, fut le ſecond Roi de la troiſiéme Dynaſtie des Rois d'Angleterre, & ſuccéda l'an 837 à ſon pére *Egbert Egleeſt.* Ce Prince pacifique ne ſe reſerva que l'ancien Royaume de Weſtſex, & donna les autres que ſon pére avoit conquis, à *Eghelſtan* ou plutôt *Adelſtan* ſon frére, ou ſon fils ſelon les autres. Quelque tems après les Danois firent des courſes dans l'Angleterre, & prirent même Londres; mais ce Roi les défit entiérement. Depuis, ſe voyant ſans ennemis, il offrit à Dieu la dixiéme partie de ſes Etats; & alla à Rome ſous le Pontificat de Léon IV. où on dit qu'il rendit au ſaint Siége ſes Royaumes tributaires d'un ſterlin pour chaque famille: ce qui s'eſt payé juſqu'au tems d'Henri VIII, & c'eſt proprement ce qu'on appelle *le Denier de ſaint Pierre.* Ce fait n'eſt cependant pas conſtant; car la coutume de payer ce denier avoit été établie ſelon quelques Auteurs l'an 740, ſous Ina Roi des Saxons, & il n'eſt pas ſûr qu'elle ait été renouvellée, ni le tribut augmenté par ce Prince. Quoi qu'il en ſoit, Ethelwolf étant de retour, épouſa le premier octobre 856, en ſecondes noces, *Judith* de France, fille du Roi *Charles*, dit *le Chauve.* Durant ſon abſence, ſon fils aîné s'étoit revolté contre lui; mais il diſſipa les factions par ſon retour, & mourut deux ans après, l'an 857 ou 858, ayant partagé le Royaume entre les quatre fils qu'il avoit eus d'*Osburge* ſa premiére femme. * Aſſer, *en ſa Vie.* Guillaume de Malmesbury, Polydore Virgile, & Du Chêne, *au livre* 6.

ÉTHELWOLPHE ou LOUP, Anglois de nation, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît dans le VIII ſiécle, écrivit à Egbert Evêque, un Poëme en vers, de la fondation du monaſtére de ſaint Pierre de l'Ordre de ſaint Benoît, & quelques autres. * Pitſeus, *de Script. Angl.* Voſſius, *l.* 2. *des Hiſt. Lat. c.* 29.

ÉTHELWOLPHE ou ÉTHELWOLDE, Evêque de Wincheſter en Angleterre, dans le deuxiéme ſiécle, avoit été Religieux de Glaſſemburi, ſous ſaint Dunſtan, puis Abbé. Il compoſa divers Ouvrages, *De Planetis, & mundi Climatibus; De ſua in Presbyteros poteſtate;* Traité des Rois, des Royaumes, & des Diocéſes d'Angleterre; & quelques autres dont Vincent de Beauvais, ſaint Antonin, Poſſevin, & Voſſius font mention. Ethelwolphe mourut en 984. * Godowin, *de Script. Angl.* Balæus, *de Script. Magn. Britan.* Pitſeus, *de Script. Angl. &c.*

ÉTHELWOLPHE ou EITEWOLF *de lapide*, Gentilhomme Alleman, de Souabe, du tems de l'Empereur Maximilien I. vers l'an 1494, fut très-conſidéré à la Cour du Marquis

 de

de Brandebourg, & écrivit un Ouvrage des Héros & des Hommes Illuſtres, &c. * Trithéme, *de Script Eccleſ.*

ETHER. *Voyez* ATHAR.

ÉTHERIEN (Hugues) de Toſcane, floriſſoit ſur la fin du XII ſiécle, & paſſa quelque tems à la Cour de l'Empereur Manuel Comnéne, qui l'eſtimoit beaucoup. Cela ne l'empêcha pas d'écrire un Ouvrage pour la défenſe des Latins contre les Grecs, dans lequel il prouve que le ſaint Eſprit procéde du Pére & du Fils. Il eſt diviſé en trois livres, & adreſſé au Pape Alexandre III. Il a encore compoſé un Ouvrage de l'état de l'ame ſortie du corps, dans lequel il traite de l'origine de l'ame, de ſa nature, de ſon union avec le corps, de ſa ſéparation, des ſentimens qu'elle a en l'autre monde, de la réſurrection des corps, & du jour du jugement. Ces Ouvrages ont été imprimez à Bâle en 1543, & ſe trouvent dans les Bibliothéques des Péres. * Trithéme & Bellarmin, *in Catal. de Script. Eccleſ.* Génébrard, *l.* 4. *Chron.* Baronius, *tome dernier des Annales. &c.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. XII. Siécle.*

ETHERIUS Evêque d'Oſma, dans la Caſtille Neuve, floriſſoit dans le huitiéme ſiécle. La Reine Adoſinde, veuve de Silon, qui avoit pris le voile de religion dans un monaſtére d'Eſpagne, l'avertit qu'Elipand de Toléde enſeignoit que JESUS CHRIST pouvoit être appellé Fils adoptif. Ethérius & un Prêtre Abbé, nommé Béatus, combattirent cette erreur. Ils furent accuſez d'Eutychianiſme par Félix & par Elipandus. Ce fut pour ſe défendre, & pour convaincre leurs adverſaires de l'erreur contraire, qu'ils firent deux livres, intitulez de *l'Adoption de J. C.* dans leſquels ils font profeſſion de tenir la doctrine du Concile d'Ephéſe, & de combattre le ſentiment de leurs adverſaires contraire à cette doctrine. Ces deux livres ſont fort confus, & pleins de beaucoup de réflexions inutiles, & de diverſes répétitions; ils ont été imprimez dans les Antiquitez de Caniſius, & dans les derniéres Bibliothéques des Péres. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques. VIII ſiécle.*

ÉTHFIN ou ETWIN, Roi d'Ecoſſe, fils d'*Eugéne* VI. & frére d'*Ambercelette*, & d'*Eugéne* VII. ſuccéda l'an 730 à Mordache ſon neveu fils d'Ambercelette, & gouverna pendant 31 ans ſes Etats avec une grande douceur. Alors étant déja avancé en âge, & ne pouvant plus exercer en perſonne les fonctions de Roi, il nomma en 761, quatre Lieutenans pour rendre la juſtice. Après avoir perdu le ſeptiéme août la bataille contre Edelbalde Roi de Northumberland, il mourut ſur la fin de la même année, ou ſelon d'autres en 762.

ÉTHICUS (*Æthicus*) Philoſophe, qui vivoit du tems de l'Empereur Théodoſe *le Grand*, ſelon les conjectures les plus vraiſemblables, étoit Scythe de nation, comme le veut Rabanus, dans le livre des Inventions des Langues. Il a écrit une Coſmographie, & on lui attribue l'Itinéraire de l'Empereur Antonin. * Voſſius, *des Hiſt. Lat. l.* 3. *de la Philologie, c.* 11. §. 17. *de Mathem. c.* 70. §. 1.

ÉTHIOPIE, grande partie d'Afrique, eſt diviſée en Haute ou Intérieure, qui eſt le païs des Abyſſins, & en Baſſe Ethiopie ou Extérieure, qui comprend les Royaumes de Congo & de Biafara, la Caffrerie, le Monomotapa, le Monoémugi, &c. Toute l'Ethiopie eſt partagée par la ligne équinoctiale. La Baſſe Ethiopie s'étend depuis la riviére des Camérones, où eſt le fond du Golfe de Saint-Thomas, en tournant autour des Caps Négre, de Bonne Eſpérance & des Corrientes, juſques à la riviére de Cuama. Celle-ci la borne du côté de Zanguébar, que quelques Modernes mettent dans cette Ethiopie extérieure, & dont quelques autres font une partie de la Haute Ethiopie. La riviére des Camérones la diviſe au couchant du Royaume de Bénin, partie de la Guinée, qui eſt de l'Afrique ou Libye Ultérieure. On diviſe cette Baſſe Ethiopie en trois parties. Entre la Guinée & le Royaume de Congo, il y a divers Royaumes & divers peuples. Les Amboſins & Camérones qui ſont ſur la mer; puis les Royaumes des Capons, le païs d'Angra, les trois Royaumes de Cacombe, de Gabom, & de Congo, dont ce dernier eſt le plus puiſſant. Entre ces Etats eſt le Cap de Lopo Gonſalves. Dans ſes terres ſont les Royaumes de Biafara, de Médra, &c. Les terres des Amboſins & des Camérones ſont près de la riviére des Camérones, & le païs eſt aſſez fertile. Les terres des Capons & d'Angra ſont aſſez agréables, à cauſe des eaux qui les arroſent. Les premiers ſont pauvres, les Capons malicieux, & ceux d'Angra aiment les armes. Les Etats qui ſont aux environs du Cap de Gonſalves, ont leurs peuples de même langue, de même religion, (Idolâtres,) & de mêmes mœurs. Les plus proches de la mer ſont les plus civils, à cauſe de l'abord des Etrangers. Lorſqu'ils négocient avec les peuples de l'Europe, ils ſe blanchiſſent le viſage avec de la craye. Leurs habits ſont faits de nates, tiſſues d'écorces de certains arbres, & accommodez proprement. Ceux de Biafara ſont barbares, s'adonnent aux ſortiléges, & ſacrifient quelquefois leurs enfans aux démons. La Caffrerie, où Païs des Caffres, occupe la côte la plus méridionale de toute l'Ethiopie, faite en demi cercle, & aux environs du Cap de Bonne Eſperance. Les uns le commencent dès le Cap Négre, & le continuent juſques à la riviére de Cuama. Celle-ci le ſépare du Zanguébar, l'autre du Congo. Les autres le commencent & le finiſſent au Tropique du Capricorne, tant en deçà qu'au delà du Cap de Bonne Eſpérance. Les autres le prennent diverſement. On a cru quelquefois que ces peuples n'avoient ni Roi, ni Foi; c'eſt pour cela qu'on les nomme Caffres, nom que les Arabes donnent aux peuples qui ne reconnoiſſent point de Divinité. On a ſçu depuis qu'ils ont divers Seigneurs. Toutes ces côtes de la Caffrerie ſont bornées dans les terres, par une châine de montagnes que les Monts de la Lune forment. La partie de ces montagnes, qui avance vers le Cap de Bonne Eſpérance, eſt nommée par les Portugais *Picos fragoſos*, pointes ou roches aigues. Ce Cap eſt la piéce la plus remarquable de la Caffrerie. C'eſt le point le plus méridional de l'Afrique, & même de notre continent; & le plus fameux promontoire qui ſoit dans le monde. Vaſquez de Gama le reconnut l'an 1498. Après l'avoir doublé, il trouva le chemin des Indes Orientales par la grande mer; c'eſt pourquoi les Portugais ſe vantent d'avoir été les premiers qui ont eu connoiſſance de ce Cap; mais il eſt certain ques les Anciens l'avoient auſſi connu. L'air de ce païs eſt quelquefois tempéré, & quelquefois froid, à cauſe des montagnes couvertes de neiges. Les terres ſont extrémement fertiles, & ont pluſieurs mines d'or. Quelques-uns croyent que Sophala, que les Septante traduiſent Sophira, eſt l'Ophir de l'Ecriture, ou Salomon envoyoit ſa flotte tous les trois ans. Les originaires du païs ſont noirs, & la plupart idolâtres, les autres baſanez, & preſque tous Mahométans. On dit qu'il ſe fait un grand négoce d'or ſur cette côte, & qu'il s'en peut tirer tous les ans deux ou trois millions, pour des bagatelles qu'on leur apporte de diviſes parties de l'Europe, de l'Aſie, & de l'Afrique même. A l'égard de la Haute Ethiopie. *Voyez* ABISSINIE, & outre les Auteurs qui y ſont citez, *conſultez* encore Pigafet. Linſchot. Jarric. Lopez. Marmol. Jean de Léon. Job Ludolph, *Hiſtoire d'Ethiopie.* Vincent le Blanc. Sanut. Magin. Cluvier. Sanſon. Du Val. *Cherchez* ABISSINS, CAFFRERIE, CONGO, MONOMOTAPA, &c. Conſultez ſur tout l'Hiſtoire d'Ethiopie de Job Ludolf avec ſon Commentaire. Sachant la langue Ethiopique, il a beaucoup mieux traitté ſon ſujet que les autres.

ETHLIUS, premier Roi d'Elée, fut fils de Jupiter & de Protogénie, & pére d'Endymion qui fut aimé de la Lune. * Pauſanias, *l.* 5.

ETHLIUS, de Samos, Hiſtorien, eſt cité par Athénée, *l.* 14.

ÉTHNARQUE, ce mot eſt Grec & ſignifie *Prince* ou *Souverain.* Celui qui étoit honoré de ce titre ne relevoit dans ſa Principauté que de l'Empereur. Archélaüs, fils d'Hérode *le Grand*, le fut de Judée environ dix ans, c'eſt à dire, juſqu'à ſon exil. * Simon, *Dict. de la Bible.*

ETHNOPHRONES, (*Ethnophrones*) ou *Paganiſans*, certains Hérétiques qui s'élevérent contre l'Egliſe dans le VII ſiécle. Ils furent ainſi appellez, parce que faiſant profeſſion du Chriſtianiſme, ils approuvoient ridiculement les cérémonies des Payens, & ſur tout l'Aſtrologie Judiciaire, les divinations & les augures; les ſortiléges & les ſorcelleries, & toutes les impiétez fabuleuſes des Infidéles. * S. Jean de Damas. Sandére, *Héréſie* 126. Gautier, *Chron.* VII. *Sæc. c.* 13.

ÉTHODE I. de ce nom, Roi d'Ecoſſe, dans le ſecond ſiécle, étoit, dit-on, fils de la ſœur du Roi Mogal, & monta ſur le thrône après Conar, qui avoit ſuccédé à ſon oncle. Il eut tant de reconnoiſſance pour Argard, qui avoit gouverné l'Etat ſous le régne de ſon prédéceſſeur, & que les Grands du Royaume avoient mis en priſon, à cauſe de ſes débauches, qu'il le fit grand Adminiſtrateur de la juſtice. Argard fut tué dans l'exercice de ſon emploi; ce qui outra ſi fort le Roi, qu'il fit mourir plus de trois cens de ceux qui avoient eu part à cet aſſaſſinat. Il gouverna l'Ecoſſe trente-trois ans, & fut malheureuſement aſſaſſiné par un Hibernois joueur de flûte, qui couchoit dans ſa chambre. On prétend que ce fut vers l'an 194. Tous ces faits ſont aſſez mal appuyez. * Buchanan, *Hiſt. d'Ecoſſe.*

ÉTHODE II. fils du précédent, fut Roi après ſes oncles Satraël & Donald I. Il avoit ſi peu d'eſprit & d'inclination pour les bonnes choſes, que les Grands furent obligez d'envoyer dans toutes les provinces de ſages Lieutenans pour l'adminiſtration des affaires. Ce Prince mena une vie fainéante l'eſpace de 30 ans ou environ, & fut tué par ſes Gardes l'an 231. On aſſure qu'il ne régna que 16 ans. * Du Chêne, *l.* 3. *p.* 160.

ÉTHON, (*Æthon*,) eſt le nom que les Poëtes ont donné à l'un des quatre chevaux du ſoleil. Le premier eſt nommé Pyroeis, ou *de couleur de flamme.* Le ſecond ſe nomme *Eoüs* ou *Oriental*; le troiſiéme Ethon, c'eſt à dire, *brûlant*; & le dernier eſt Phlégon, *enflammé.* * Ovide, *l.* 2. *Met. Fab.* 1.

ÉTHRA, (*Æthra*) fille de Pitthée Roi de Trézéne, devint groſſe d'Egée Roi d'Athénes, qui étoit logé chez ſon pére. Son amant étant obligé de retourner en Attique, & la laiſſant enceinte, lui ordonna, que ſi elle accouchoit d'un fils, elle le lui envoyât lorſqu'il ſeroit grand. Il lui laiſſa une épée & des ſouliers, par le moyen deſquels ce fils pût ſe faire reconnoître. *Voyez* THESE'E. Plutarque, *Vie de Théſée.* Ovide, *Ep.* 10. *d'Ariadne à Théſée.*

E'THRA, (*Æthra*,) fille de Thétis & de l'Océan épouſa Atlas, & fut mére de Hyas & de ſept filles. Ce Hyas paſſant dans la Libye, & ayant été malheureuſement dévoré par un lion, ſes ſœurs en jettérent tant de larmes, qu'elles moururent de douleur. Jupiter voulant récompenſer leur tendreſſe, les métamorphoſa en ſept étoiles que nous appellons *pluvieuſes*, & que les Grecs nommoient *Hyades*, & les Latins *Sucules*, *Suculæ*, non pas de *Sus*; fauſſe étymologie, que Tyron imputoit aux Latins, & les accuſoit de dériver le mot ὑάδες, de ὗς, *ſus*, au lieu qu'il vient de ὕειν, *pleuvoir.* Auſſi Gelle ſoutient que *ſuculæ* eſt formé du nom Grec ὑάδες, en changeant l'eſprit âpre en S.

E'THRIGE, (George) Anglois, floriſſoit dans le XVI ſiécle vers l'an 1584, & enſeignoit la langue Gréque dans l'Univerſité d'Oxford, lorſque l'Angleterre ſe ſépara de l'Egliſe Romaine. Sur le refus qu'il fit d'entrer dans le ſchiſme, il fut mis en priſon, & il en ſortit après de longues ſouffrances. Outre les langues, il ſavoit la Médecine & les Belles Lettres, & compoſoit avec beaucoup de facilité en proſe & en vers. Il publia divers recueils en Latin, en Grec, en Hébreu & en Anglois; & traduiſit de Grec en Latin les Oeuvres de ſaint Juſtin Martyr, &c. * Sandére, *in Monarch.* Pitſeus, *de Script. Angl.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVI &c.*

E'THROTH. *Voyez* ETHAROTH.

* E'THUS, LXXII Roi d'Ecoſſe ſuccéda à ſon frére Conſtantin II. & fut ſurnommé *Alipes* à cauſe de ſon agilité. La principale raiſon qui le fit placer ſur le thrône, fut par[illegible] qu'i[illegible] rallié l'armée de ſon frére qui avoit été défaite par les Danois. [illegible] ſon tems on vit ſur les côtes de l'Ecoſſe de ces poiſſons qu'on appelle *Moines de mer:* ce qui paſſoit pour un ſiniſtre préſage. Ethus [illegible] na dans pluſieurs excès, en quoi il fut imité par ſes ſoldats. Mais

la

la Nobleſſe s'y oppoſa, ſe ſouleva contre lui, le fit citer pour comparoître, lui reprocha ſon impiété, & le contraignit de deſcendre du thrône : ce qui arriva la ſeconde année de ſon régne. D'autres diſent qu'il ne quitta point la Couronne, mais qu'il mourut en 875, d'une bleſſure qu'il reçut de Grégoire ſon Compétiteur. *Gr. Dict. Univ. Holl.* Buchanan, *Hiſt. Scot.* Du Chêne, *Hiſt. d'Anglet. l.* 8. *ch.* 2.

ETHUSE, (*Æthuſa*) île proche de Sicile. Pline a cru que c'eſt la même qu'*Æguſa*. Mais Ptolomée fait voir que ce ſont deux iles differentes. En effet, Fazel & d'autres Auteurs diſent qu'Ethuſe a aujourd'hui le nom de Limoza; & que Favognana a celui d'*Æguſa*.

E T I.

ETIENNE, (ſaint) le premier des ſept Diacres, choiſis par les Apôtres l'an 33 de J. C. avoit été élevé dans l'Ecole de Gamaliel. Les Juifs s'élevérent contre lui; mais ne pouvant réſiſter au ſaint Eſprit qui parloit par ſa bouche, ils gagnérent de faux témoins, qui l'accuſérent de blaſphémer contre le temple & contre la Loi. Il fut cité en pleine aſſemblée, où il ſe défendit avec courage, & reprocha aux Juifs leur endurciſſement, & leur impiété. Ces reproches les mirent en fureur & le ſaint Diacre mourut aſſommé de pierres, s'étant écrié qu'il voyoit les cieux ouverts, & Jesus aſſis à la droite de ſon pére. Durant ce tourment, il pria pour ſes perſécuteurs; & ayant été le premier de ceux qui moururent pour la confeſſion du nom de Jesus-Christ, il lui offrit ſon ſang pour ceux mêmes qui le répandoient. Les Hérétiques ſuppoſérent dans les premiers ſiécles, des révélations ſous ſon nom; mais les Fidéles les rejettérent, & témoignérent tant de dévotion pour ce ſaint Lévite, qu'on lui bâtit des oratoires, comme celui que lui éleva ſaint Martial, dans les Gaules. L'invention de ſes Reliques ſe fit l'an 415, ſous l'empire d'Honorius & de Théodoſe *le Jeune*; & Oroſe fut le premier qui en porta en Occident. Ce qui ſe voit dans les Oeuvres de ſaint Auguſtin, & par les Actes de cette tranſlation, rapportez par Métaphraſte, Lippoman, & Surius, ſous le 3 août, & par les Auteurs alléguez par le Cardinal Baronius ſous les années 34. 44. 74. 415. 416. 439. &c. * *Actes des Apôtres, ch.* 6. & 7. Lucien, *Invent. Corp. S. Steph.* S. Auguſtin, *l.* 22. *de Civit. &c.*

P A P E S.

ÉTIENNE I. (ſaint) ſuccéda l'an 254 ou 255 à Lucius Evêque de Rome, & gouverna cette égliſe pendant deux ans. Au commencement de ſon pontificat il fut conſulté par Fauſtin, & par les Evêques de la province de Lyon, touchant Marcien Evêque d'Arles, qui s'étoit joint à la Secte des Novatiens. Etienne ayant négligé de leur faire réponſe, ſaint Cyprien lui écrivit de ſatisfaire au deſir des Evêques des Gaules, & d'envoyer des lettres dans la province, & particuliérement au peuple de la ville d'Arles, par leſquelles il déclareroit Marcien excommunié & leur manderoit d'élire un autre Evêque en ſa place. Quelque tems aprés, deux Evêques d'Eſpagne, Baſilidès Evêque de Léon, & Martial Evêque d'Aſtorgue, dépoſez par les Evêques d'Eſpagne, eurent recours à Etienne, & demandérent à être admis à ſa communion, afin de ſe faire rétablir dans leur ſiége. Il les reçut; & ces Evêques étant retournez en Eſpagne, firent tous leurs efforts pour rentrer dans leurs égliſes. Les Evêques d'Eſpagne s'y oppoſérent, & ſaint Cyprien approuva leur conduite, aſſurant qu'Etienne avoit été ſurpris. Ce fut ſous le pontificat d'Etienne que la queſtion ſur la validité du batême donné par les Hérétiques fut agitée. Etienne décida nettement qu'il ne falloit rien innover, & en ſuivant la tradition recevoir tous les Hérétiques ſans les rebatiſer, par la ſeule impoſition des mains, pourvu qu'ils euſſent reçu le batême au nom de la ſainte Trinité, & avec de l'eau. Saint Cyprien & Firmilien s'oppoſérent ouvertement à cette déciſion, contraire à la pratique de leurs égliſes. Etienne en fut ſi fort irrité, qu'il refuſa de donner la communion & même l'hoſpice aux Députez des Evêques d'Afrique. Etienne eſt mis au nombre des Martyrs : on a même des Actes de ce martyre, mais ils ſont viſiblement ſuppoſez, & il paroît par la Vie de ſaint Cyprien, écrite par Ponce, qu'il n'avoit pas ſouffert le Martyre, comme ſon ſucceſſeur Sixte ſecond : auſſi n'eſt-il pas mis dans l'ancien Catalogue de Bucherius, au rang des Evêques de Rome qui ont été Martyrs. Il mourut néanmoins l'an 257 dans le tems de la perſécution de Valérien. Les Actes de ſon martyre portent que ce Pontife prévoyant une horrible perſécution, diſpoſa les Fidéles à la ſouffrance, pourvut au gouvernement de l'égliſe, & ſe retira dans une des Catacombes, qui ſervoient de retraite aux Fidéles, durant ces tems fâcheux; qu'en un ſeul jour il y batiſa cent huit perſonnes, les confirma par le ſigne du ſacré myſtére, & offrit pour eux le ſacrifice, auquel ils participérent; qu'il rendit auſſi la vue à une fille aveugle, & la convertit, auſſi-bien que ſon pére; qu'il fut pris par ordre de l'Empereur Valérien, & ſacrifié par ſes Satellites dans le lieu où il offroit lui-même le ſacrifice de la meſſe, le 2 août de l'an 257; mais on ne peut faire aucun fond ſur ces Actes fabuleux. On lui attribue deux Epîtres Décrétales, qui ſont certainement ſuppoſées. S. Sixte II. lui ſuccéda. * S. Cyprien, *Ep.* 66. 67. 74. 75. *Vie de S. Cyprien, par* Ponce. Baronius, *A. C.* 256. 257. *&c.* & *au Martyrol. au* 2 *août.* Louïs-Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. trois prem. ſiécles.*

ETIENNE II. ſuccéda le 27 mars 752 à Zacharie. Son pontificat ne fut que de trois ou quatre jours; c'eſt pour cette raiſon que la plupart des anciens Auteurs, ou ne l'ont pas voulu mettre au Catalogue des Papes, ou l'ont confondu avec Etienne III. qui tint le ſiége après lui, mais que l'on appelle Etienne II. * Baronius, *A. C.* 752. Onuphre & Génébrard, *en la Chron.* Ciaconius, *en ſa Vie, tome* 3. *Conc. in Steph. II.* Maturus, *Annot. ſur S. Anton. part.* 2. *tit.* 12. *c.* 1. §. 3.

ETIENNE II. Romain, fils de Conſtantin fut mis ſur le ſiége de ſaint Pierre, après la mort d'Etienne II. l'an 752. Au commencement de ſon pontificat, Aſtolfe Roi des Lombards, après s'être rendu maître de l'Exarchat de Ravenne, & de pluſieurs places juſques à Rome, prétendit aſſujettir cette ville; & marchant à la tête de ſes troupes, il envoya ſommer les Romains de lui payer le tribut d'un écu d'or par tête. Le Pape le ſupplia de laiſſer les terres de l'Egliſe en paix, & eut recours à la protection de Conſtantin *Copronyme* Empereur. Mais le Prince Lombard ſe moqua de l'un & de l'autre : de ſorte que le Pontife ſe retira vers le Roi Pepin en France. Pepin lui envoya deux des principaux de ſa Cour, l'Evêque Rodigandus & le Duc Ancaire, pour le conduire. Il le reçut avec un plaiſir extrême, & le traita avec grand honneur; non pas toutefois juſqu'à marcher à pié, à côté de lui, & à tenir la bride de ſon cheval, comme le dit Anaſtaſe. Etienne a écrit qu'étant malade à l'extrémité, dans l'Abbaïe de Saint-Denys, il ſe fit porter ſous les cloches, pour demander la ſanté à Dieu; & que dans une viſion qu'il eut, il fut guéri par l'interceſſion de S. Denys, qui lui apparut entre ſaint Pierre & ſaint Paul. Il ſacra en France, l'an 754, Pepin avec ſes enfans. Enſuite ce Prince paſſa en Italie, & aſſiégea dans Pavie Aſtolfe, qui ſe ſoumit à tout ce qu'on voulut; & qui, pour éviter ſa ruïne entiére, promit de rendre, outre les terres de l'Egliſe qu'il avoit uſurpées, l'Exarchat que le Roi ajoûta au Domaine de ſaint Pierre. Mais Pepin n'eut pas plutôt repaſſé les monts que le Lombard ſe moquant de ſes promeſſes, alla mettre le ſiége devant Rome, après avoir fait un épouvantable ravage aux environs, où il ruïna tout par le fer & par le feu, ſans épargner même les égliſes, & les tombeaux des ſaints Martyrs. Alors Etienne eut recours à ſon Protecteur, & lui écrivit trois lettres que nous avons encore, les plus preſſantes & les plus ſoumiſes que l'on puiſſe imaginer. Il en écrivit même une au nom de ſaint Pierre. Le Roi repaſſa en Italie, & obligea Aſtolfe à exécuter ce qu'il avoit promis. Ainſi l'Exarchat de Ravenne, appellé aujourd'hui *la Romagne*, avec la Pentapole, c'eſt à dire, Ancone, les quatre villes du Picentin, & quelques autres furent ſoumiſes à la puiſſance du Pape Etienne II. qui mourut le 6 avril de l'an 757, après avoir gouverné 5 ans & 28 jours. Paul I. lui ſuccéda. On a cinq lettres de ce Pape, avec des priviléges accordez à l'Abbaïe de Saint-Denys, & un recueil de quelques Conſtitutions canoniques qu'il fit à Querſy, pour répondre aux queſtions qui lui avoient été propoſées, par les Moines du monaſtére de Bretigny. Ce recueil contient 19 réglemens, la plupart tirez des Décrets des Papes & des Conciles précédens. Il y en a un touchant le batême, dans lequel il excuſe un Prêtre, qui dans la néceſſité, n'ayant point d'eau, avoit batiſé avec du vin; mais l'intelligence de ce réglement eſt aſſez difficile, parce que ces termes qu'on y lit, *Infantes ſic permaneant in ipſo baptiſmo* paroiſſent avoir été ajoûtez : auquel cas le Pape excuſe bien le Prêtre, mais ne déclare rien ſur la validité du batême; ce qui eſt la même choſe que dire qu'il eſt nul. Valafride rapporte que ce Pape introduiſit en France le Chant Romain, & cela paroît par les Capitulaires de Charlemagne. * Baronius, *A. C.* 752. *n.* 10. 11. *&c.* Sigebert. Adon, *en ſa Chron.* Platine, *Hiſt. des Papes.* Anaſtaſe, &c. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. VIII ſiécle.*

ÉTIENNE III. Sicilien de nation, qui étoit né à Rome, ſous le Pontificat de Grégoire III. & avoit été fait par le Pape Zacharie, Prêtre titulaire de ſainte Cécile, fut élu Pape le 5 août l'an 768 aprés que Conſtantin frére de Toton Duc de Népi, que ce Seigneur avoit intrus par violence ſur le ſaint Siége eut été chaſſé, & que Philippe Prêtre & Moine, qui avoit été élu pour être ſur le ſaint Siége, y eut renoncé. Etienne III. s'étant mis en poſſeſſion du ſaint Siége, Conſtantin fut dépoſé. Ses partiſans furent traitez cruellement, & la fureur fut portée ſi loin, que l'on alla dans le monaſtére où il s'étoit renfermé, pour lui arracher les yeux. Valdipert Prêtre, voulut auſſi ſe ſaiſir de Chriſtophle Primicier & des principaux de la ville de Rome, pour les livrer aux Lombards; mais on lui oppoſa un Vicomte, qui s'étant mis à la tête du peuple, le prit priſonnier, & lui fit crever les yeux. Pendant tous ces troubles Etienne écrivit en France, pour prier le Roi d'envoyer à Rome des Evêques afin de régler dans un Concile les affaires qui concernoient les égliſes de Rome. Serge, député de ce Pape, trouva Pepin mort, & rendit ſa lettre à ſes fils Charles & Carloman, qui envoyérent douze Evêques François à Rome, leſquels y tinrent un Concile avec les Evêques d'Italie, devant lequel on amena Conſtantin tout aveugle qu'il étoit. Le premier jour il demanda pardon au Concile, & dit pour s'excuſer, qu'il avoit été forcé par le peuple : mais le lendemain il ſe défendit, en ſoutenant qu'il n'étoit pas nouveau que des Laïques fuſſent élevez à l'épiſcopat. Les Evêques irritez de cette défenſe, le firent battre & chaſſer de l'égliſe. Le Concile examina enſuite toute cette affaire, & déclara nulles les ordinations qui avoient été faites par Conſtantin : il traita auſſi du culte des Images, & le ſoutint contre le Concile tenu en Gréce. Les choſes étant ainſi réglées, Etienne demeura paiſible poſſeſſeur du ſaint Siége. Il eut néanmoins quelques affaires avec Didier Roi des Lombards, pour l'Archevêché de Ravenne, qui vaqua par la mort de Serge. Ce Prince avoit fait mettre en ſa place un nommé Michel. Etienne l'en voulut faire ſortir comme intrus, & il fut enfin chaſſé & envoyé à Rome par l'ordre de Charles Roi de France; mais Didier fit crever les yeux à Chriſtophle & à Serge, qui le ſommoient de la part du Pape, de rendre à l'Egliſe ce qui lui appartenoit, & fit même mourir Chriſtophle. Ce Pape mourut le dernier janvier 772. On a trois lettres de lui dans la collection des Conciles, & deux dans le Code Carolin. Il eut pour ſucceſſeur Adrien I. * Anaſtaſe. Platine. Baronius, *A. C.* 768. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. VIII ſiécle.*

ETIENNE IV. Pape, Romain, élu après Léon III, vint en France d'abord après ſon exaltation, & ſacra à Reims l'Empereur Louïs *le Débonnaire*, avec ſa femme Hermengarde. Etant de retour à Rome, il y mourut, n'ayant tenu le ſiége que 7 mois & 3 jours, depuis le 22 juin de l'an 816, juſqu'au 25 janvier de l'an 817. *Paſchal* I. lui ſuccéda. * Baronius, *A. C.* 816. *n.* 96. 98. 100. 817.

817. *n.* 1. Thegan, *de Geſt. Lud. Imp. c.* 16. 17. 18.

ETIENNE VI. que l'on nomme communément Etienne V. dit auparavant *Baſile*, étoit Romain & fut élu après *Adrien* III. le 27 mai de l'an 885. Il écrivit avec un courage invincible à Baſile *le Macédonien*, Empereur d'Orient, pour défendre les Papes ſes prédéceſſeurs, contre les calomnies de Photius. Sa lettre fut rendue à Léon ſucceſſeur de Baſile, qui avoit chaſſé Photius du Siége de Conſtantinople, & fait élire en ſa place Etienne ſon propre frere. Cette élection fut approuvée par les Evêques Grecs, qui n'avoient point voulu reconnoître Photius, & qui ecrivirent au ſujet des Evêques ordonnez par Photius. La-deſſus le Pape leur répondit que les ordinations faites par Photius étoient nulles, que cependant par condeſcendance, il auroit pour eux toute la conſidération poſſible, & qu'il envoyoit deux Légats pour voir avec eux ce qui ſe pourroit faire. Quelques Auteurs ont cru qu'il avoit reconnu Etienne premier légitime Patriarche de Conſtantinople, quoiqu'il eût reçu les Ordres ſacrez de Photius, uſant en cela de diſpenſe avec lui: mais il n'en paroît rien dans les lettres qu'Etienne écrivit aux Evêques Grecs. Après la mort de Charles *le Gros*, qui arriva en 888, Etienne reconnut Gui Duc de Spolette pour Roi d'Italie, & pour Empereur. Etienne a écrit une lettre à l'Empereur Baſile, & deux lettres aux Evêques Grecs. On a encore une lettre qui porte ſon nom, écrite à l'Evêque de Mets, dans laquelle il décide que l'on peut donner les Ordres ſacrez à un Clerc qui a perdu un doigt; & un fragment d'une lettre écrite à Foulques Archevêque de Reims en faveur de Teutboldus Evêque de Langres. La lettre que l'on ſuppoſe qu'il a écrite en faveur de l'égliſe de Narbonne, contre l'égliſe de Tarragone, eſt une piéce fauſſe. On met ſa mort au mois de mai de l'an 891, après un pontificat de ſix ans & quelques jours. *Formoſe* lui ſuccéda. * Du Chêne, *Vie des Papes*. Saint Antonin. Volaterran. Sigebert. Onuphre. Ciaconius. Platine, &c. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. IX ſiécle.*

ETIENNE VII. que l'on nomme communément Etienne VI. fut mis ſur le ſiége pontifical, avant le mois d'août 896, lorſqu'on eut chaſſé Boniface qui s'étoit intrus, après la mort de Formoſe. Etienne fit déterrer le corps de Formoſe, le fit revêtir & dépouiller de ſes habits pontificaux; & après lui avoir fait couper les trois doigts avec leſquels il donnoit la bénédiction, il le fit jetter dans le Tibre, & déclara nulles toutes les ordinations faites par ce Pape, & tint enſuite un Concile à Rome, où il fit approuver ſa conduite cruelle. L'an 900, ce Pape fut mis en priſon, par la faction des Grands de Rome, & y fut étranglé. On a deux lettres de lui à deux Archevêques de Narbonne; mais l'une & l'autre paroiſſent ſuppoſées. Quelques Auteurs prétendent qu'il écrivit les Lettres adreſſées à Falcon de Rheims. Le Pape Serge III. compoſa ſon Epitaphe, dans laquelle il le met le VI. du nom d'Etienne.

Hoc Stephani Papæ clauduntur membra locello:
Sextus dictus erat ordine quippe Patrum.
Hic primùm repulit Formoſi ſpurca ſuperbi,
Culmina qui invaſit Sedis Apoſtolicæ.
Concilium inſtituit, præcedit Paſtor, & ipſe
Lege ſatis feſſis jura dedit famulis.
Cumque pater multùm certaret dogmate ſancto,
Captus, & à Sede pulſus ad ima fuit.
Carceris interea vinclis conſtrictus, & uno
Strangulatus nervo, exuit & hominem.
Poſt decimumque regens, Sedem cùm tranſtulit, annum,
Sergius hic Papæ funera ſacra colens.

Romain qui lui ſuccéda, revoqua ce que ſon prédéceſſeur avoit fait contre la mémoire de Formoſe. * Platine. Onuphre. Baronius, *A. C.* 897. *n.* 1. 900. *n.* 6. Du Chêne, *Vies des Papes*. Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.* Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccleſiaſtiques*, *IX ſiécle.*

ETIENNE VIII. ſuccéda au Pape *Léon* VI. Nous ne trouvons pas qu'il ait rien fait de mémorable durant deux ans un mois & 15 jours qu'il tint le pontificat. Il mourut l'an 931, & *Jean* XI. lui ſuccéda. * Luitprand. Sigebert. Baronius, &c.

ETIENNE IX. Alleman, fut élu le ſeptiéme juin de l'an 939, après *Léon* VII, à la conſidération d'Othon Empereur ſon parent. Quelques Rebelles le traitérent indignement, & le défigurérent tellement par les coups qu'ils lui donnérent ſur le viſage, qu'il n'oſoit paroître en public. Cela ne l'empêcha point de s'employer courageuſement pour le bien de l'Egliſe. Il ſoutint auſſi le parti de Louis d'*Outremer*, Roi de France, contre ſes Sujets rebelles, & mourut l'an 943. *Martin* III. lui ſuccéda. * Platine. Baronius. S. Antonin. Volaterran. Du Chêne. Papyre Maſſon. Ciaconius.

ETIENNE X. appellé auparavant *Frédéric*, étoit fils de Gozzelon, ſurnommé *le Grand*, & frére de Godefroi *le Barbu*, Duc de Lorraine, & ſuccéda le troiſiéme août de l'an 1057, au Pape *Victor* II. Ce jour étoit celui de l'Invention des Reliques de ſaint Etienne, dont il prit le nom. Léon IX. l'avoit envoyé à Conſtantinople à l'Empereur Conſtantin XI. ſurnommé *Monomaque*, c'eſt à dire, *l'Eſcrimeur*. A ſon retour, il ſe fit Religieux au Mont-Caſſin, & fut depuis Abbé de ce monaſtére. Lorſqu'on le mit ſur le Siége pontifical, il permit aux Bénédictins du Mont-Caſſin d'élire un Abbé; mais il ne voulut point qu'il lui ſuccédât pendant ſa vie. Ce Pape remplit le ſiége depuis le deuxiéme d'août 1057, juſqu'au 29 mars, ou, ſelon d'autres, juſqu'au 28 avril 1058, qu'il mourut à Florence, où il étoit allé voir ſon frére Godefroi, qui avoit épouſé Béatrix Marquiſe de Toſcane, & veuve de Boniface. Pluſieurs miracles qui ſe firent à ſon tombeau, furent un illuſtre témoignage de ſa ſainteté. On a deux lettres de ce Pape, l'une à l'Archevêque de Reims, & l'autre à Pandulphe Evêque de Marſy. *Nicolas* II. lui ſuccéda. * Léon d'Oſtie, *lib.* 2. *cap.* 8. *lib.* 3. *c.* 101. Platine. Ciaconius, *en ſa Vie.* Baronius. Poſſevin. Du Chêne. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. XI ſiécle.*

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

ETIENNE I. de ce nom, Patriarche d'Antioche, dans le IV ſiécle, avoit été chaſſé du Clergé par ſaint Euſtache, parce qu'il ſoutenoit les erreurs d'Arius. Sa diſgrace le rendit conſidérable entre les Ariens, qui l'élevérent ſur le ſiége d'Antioche, après Placille, vers l'an 345. Il fut un des Chefs de ce parti contre ſaint Athanaſe défenſeur de la Foi orthodoxe, & accompagna ſes Collégues au Concile de Sardique en 347. Mais les Evêques d'Orient s'étant ſéparez d'avec les Occidentaux, ſe retirérent à Philippes, ville de Thrace, où ils tinrent un Conciliabule, & dreſſérent une nouvelle profeſſion de Foi. Etienne fut un de ceux qui furent excommuniez, & dépoſez par le Concile de Sardique. Euphratas, Evêque de Cologne, & Vincent de Capoue, furent envoyez peu de tems après, par les Péres du Concile de Sardique, à l'Empereur Conſtance, qui étoit à Antioche, & lui portérent des lettres de Conſtant ſon frére. Etienne, qui étoit très-habile fourbe, voulut les perdre; & pour en venir plus facilement à bout, il gagna par le moyen de ſes Clercs, une Courtiſane qu'on fit entrer de nuit dans la chambre d'Euphratas; mais la fourbe ayant été découverte, Etienne fut chaſſé de ſon ſiége l'an 348, & l'Eunuque Léonce fut mis en ſa place. * S. Athanaſe, *Ep. ad Solit.* Théodoret, *l.* 2. *c.* 9. & 10. Baronius, *A. C.* 343. 348. *&c.*

ETIENNE II. Patriarche d'Antioche, fut élu, l'an 477, Evêque de cette ville par les Catholiques, & fut chaſſé de ſon ſiége l'an 478, par le Tyran Baſiliſque, qui remit Pierre le Foulon ſur le ſiége d'Antioche. Mais Zénon après avoir vaincu Baſiliſque, rétablit Etienne. Néanmoins Pierre le Foulon, qui étoit toujours demeuré à Antioche, y entretint un parti d'Eutychiens, qui attaquérent Etienne comme il étoit à l'autel, le percérent de coups, & jettérent ſon corps dans la riviére, l'an 479. C'eſt ce qui l'a fait mettre au rang des Martyrs, & celebrer ſa fête au 25 d'Avril. * Liberat. Evagre, *Hiſt. lib.* 3. *c.* 10. Théodore Lecteur. Baronius. Baillet, *Vies des Saints, mois d'avril.*

ETIENNE III. lui ſuccéda, & mourut l'an 482.

* ETIENNE IV. Moine Syrien fut élu l'an 742, après que l'Egliſe d'Antioche eut demeuré quarante ans ſans Paſteur. Il mourut en 744. * Baronius, *A. C.* 742.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

ETIENNE I. de ce nom, Patriarche de Conſtantinople, étoit fils de l'Empereur *Baſile*, & frére de *Léon* VI. Il fut mis en la place de Photius l'an 886, & parce qu'il avoit reçu les Ordres ſacrez de ce dernier, on douta ſi ſon ordination étoit véritable, & l'on conſulta là-deſſus le Pape Etienne V. qui ne répondit rien de poſitif; cependant Etienne dont nous parlons demeura en poſſeſſion du ſiége de Conſtantinople, s'aquit beaucoup d'eſtime par ſon zéle & par ſa piété, & mourut en odeur de ſainteté l'an 893. * Banduri, *Imp. Orient. lib.* 8. *Comm.*

ETIENNE II. ſuccéda l'an 925 à Nicolas Myſtique, & mourut en 928. * Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

PATRIARCHE DE JERUSALEM.

ETIENNE, Patriarche de Jéruſalem, étoit auparavant Abbé de ſaint Jean, en la vallée-lez-Chartres, qui étoit une Abbaïe fondée par Ives de Chartres. Il avoit été Vidame de cette même ville, & avoit l'honneur d'appartenir à Baudouin Roi de Jéruſalem, où étant venu pour quelques affaires, il fut mis ſur le ſiége pontifical, l'an 1128. Il mourut deux ans après. * Saint Bernard, *Ep.* 82. Guillaume de Tyr, *l.* 13. *c.* 25. Baronius, *A. C.* 1128. 1130.

CARDINAUX, ARCHEVEQUES, Evêques, & Abbez.

ETIENNE, Evêque d'Ephéſe, qui aſſiſta au Concile général de Chalcédoine, eſt, ſelon quelques-uns, l'auteur de la premiére collection Gréque du Droit Canon, ou du Code des Canons de l'Egliſe Univerſelle qui fut cité dans le Concile de Chalcédoine, tenu en 451. Nous avons parlé de ces collections dans l'article du DROIT CANON. * Doujat, *Hiſt. du Droit Canon.*

ETIENNE, Diacre de ſaint Céſaire, Archevêque d'Arles, dans le ſixiéme ſiécle, avoit toujours été fort attaché à ce ſaint Prélat, qui mourut en 544 & fut un de ceux qui travaillérent à ſa Vie, rapportée par Vincent Barralis, *in Chron. Lirin.*

ETIENNE, Evêque d'Hiérapolis, Ecrivain de la Vie de Sainte Golanduch, Martyre, comme l'aſſurent Evagre & Nicéphore, fut martyriſé par les Perſes; ce que ces Auteurs ont remarqué auſſi bien que Théophylacte, dans l'Hiſtoire de l'Empereur Maurice. * Evagre, *l.* 6. *c.* 19. Nicéphore, *l.* 18. *c.* 22. Théophylacte, *l.* 5. *c.* 12.

ETIENNE, Evêque de Liége, dans le X ſiécle avoit été Clerc de l'égliſe de Mets, & fut enſuite Abbé de Lobes, & Evêque de Liége, vers l'an 904. Il mit en langage plus pur la Vie de ſaint Lambert, que Godeſcalc Clerc avoit autrefois compoſée. On lui attribue encore quelques autres Ouvrages, comme un Cantique de la Trinité; un autre de l'Invention du corps de ſaint Etienne Martyr, &c. Voſſius attribue ces Ouvrages à deux Prélats de ce nom. * Sigebert, *de Script. Eccleſ. c.* 125. Fulcuin, *in Chron.* Chapeauville, *de Epiſc. Leodienſ.* Le Mire, *Biblioth. Eccleſ.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 39. *&c.*

ETIENNE, Evêque de Cologne, célébre par ſa ſcience & par ſa piété, vivoit dans le X ſiécle: l'on [illegible] qu'il [illegible] quelques Traitez. * Coccius, *in Cat.*

ETIENNE, Cardinal, dans le XI ſiécle, François de nation, prit l'habit de Religieux à Cluni ſous ſaint Odilon; & s'étant diſtingué par ſa piété & par ſa doctrine, il fut mis par le Pape

Léon IX. au nombre des Cardinaux, vers l'an 1049. Etienne X. le nomma avec deux autres, pour aller Légat à Conſtantinople; mais la mort de ce Pontife qu'ils apprirent à Bari, les obligea de revenir à Rome, où ils ſe trouvérent l'an 1059, à l'élection de Nicolas II. Etienne fut depuis envoyé en France & en Allemagne, & mourut au Mont-Caſſin, vers l'an 1061. C'eſt ſous cette année, que le Cardinal Baronius rapporte ſon épitaphe compoſée par Alphan, Archevêque de Salerne. * Leon d'Oſtie, *l.* 2. *c.* 8. Friſon, *Gall. Purp.* Onuphre. Ciaconius. Aubery, &c.

ETIENNE, (ſaint) dit *de Muret*, Fondateur de l'Ordre de Grandmont, fils d'*Etienne* Comte de Tiers & de *Candide*, vint au monde l'an 1046, dans le château de Thiers, petite ville de la Baſſe Auvergne, ſur les limites de la Limagne, vers le païs de Forez. Son pére le mena en Italie, où étant tombé malade, on le mit entre les mains de Milon, Evêque de Benevent. Depuis il converſa avec des Hermites dans la Calabre, & ſouhaita de mener une vie ſemblable à la leur. Il en demanda la permiſſion au Pape Grégoire VII, & étant révenu en France, il ſe retira environ l'an 1076 à Muret, dans le Dioceſe de Limoges, où il fonda ſon Ordre. On le nomme *de Grandmont*, parce qu'aprés la mort de ſaint Etienne ſes Religieux ſe retirérent à Grandmont, dans la même province de Limoſin, emportant le corps de leur ſaint Patriarche, qui mourut le huitiéme de février 1124. Le Pape Clément III. le mit au Catalogue des Saints, l'an 1189, à la ſollicitation de Gérald Ithier VII Prieur de Grandmont qui écrivit la Vie de ce Saint qui n'avoit jamais voulu être que Diacre, & portoit ordinairement ſur ſa tête un papier, où étoit écrite la promeſſe qu'il avoit faite à Dieu, d'être tout à lui. Il avoit de même en ſon doigt un anneau pour marque de l'alliance qu'il avoit contractée avec Jeſus-Chriſt. La Vie de ce Saint écrite par Ithier n'eſt pas exemte de fautes. Il y faut joindre la Diſſertation de Bollandus. L'Ordre de Grandmont fut approuvé par divers Papes, & la Régle qui étoit très-auſtére, fut moderée par Innocent IV. en 1247, & par Clément V. en 1309. * Baronius, *A. C.* 1126. Vincent de Beauvais, *in Spec. Hiſt. l.* 25. *c.* 26. *& ſeqq.* Ciaconius & Génébrard, *en Grégoire VII.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Fevrier.*

ETIENNE, (ſaint) ſurnommé *Harding*, troiſiéme Abbé de Cîteaux, Anglois de nation, prit l'habit de Religieux dans le monaſtére de Shirburn ou Shirborn, ſur les confins de la province de Sommerſet. Il étudia les Humanitez, la Philoſophie & la Théologie dans l'Univerſité de Paris. Lorſqu'il eut fini ſes études, il entreprit le voyage de Rome, d'où il revint en France, & ſe retira dans l'Abbaïe de Molême, au diocéſe de Langres. Le relâchement de ce monaſtére obligea Robert, qui en étoit Abbé, d'en ſortir avec pluſieurs autres Religieux, qui formérent un plan de vie plus parfaite & choiſirent Cîteaux comme un lieu propre à l'exécuter. Tels furent les commencemens de cette célebre réformation de l'Ordre de ſaint Bénôit dans le nouveau Monaſtere de Cîteaux, dont ſaint Robert fut élu premier Abbé le 21 mars 1098. Le Pape l'ayant obligé de quitter l'année ſuivante, & de s'en retourner dans ſon monaſtére de Molême, il fit élire Abbé en ſa place Albéric, & choiſit Etienne pour en être Prieur. Ce Saint ne contribua pas peu à régler la diſcipline, & à dreſſer les Statuts de ce nouvel Ordre. Etienne ſe chargea d'en ſolliciter la confirmation auprès du Pape Paſchal II. Albéric étant mort, Etienne fut élu Abbé par toute ſa Communauté. C'eſt à ce Saint que l'Ordre de Cîteaux eſt redevable de ſon accroiſſement, de ſa perfection & de ſes régles. Un grand nombre de diſciples accoururent en foule pour ſe mettre ſous ſa conduite. La réputation de ſaint Bernard, qui vint ſe conſacrer à Dieu dans cette Abbaïe, y attira un ſi grand nombre de perſonnes, qu'Etienne fut obligé de bâtir pluſieurs monaſtéres, pour décharger celui de Cîteaux. Il commença par celui de la Ferté ſur Grône, dans le diocéſe de Châlon ſur Saone en 1113. L'année ſuivante il fonda celui de Pontigni, à quatre lieues de la ville d'Auxerre. En 1115, il en fit conſtruire un troiſiéme à Clairvaux, dans le diocéſe de Langres à qui ſaint Etienne donna ſaint Bernard pour premier Abbé. La quatriéme fille de Cîteaux fut l'Abbaïe de Morimond, ſur les confins de la Lorraine & de la Franche-Comté. On prétend enfin que ſaint Etienne eut part à la fondation de plus de 90 monaſtéres. En 1116, Etienne tint un Chapitre général. Enſuite il s'appliqua à revoir & à perfectionner les ſtatuts qu'il avoit faits, auſquels il avoit donné le titre de *Charta Charitatis, la Charte de la charité* & en obtint l'approbation l'an 1119, de Calixte II. Aprés cette confirmation des Statuts, ſaint Etienne ſe démit de ſa charge en 1113, pour vaquer plus particuliérement à la priére. Il mourut le 28 mars 1134. Son corps fut enterré à l'entrée de l'Egliſe de Cîteaux. Son nom a toujours été dans le Nécrologe de ſon Ordre, où on ne faiſoit qu'une commémoration commune aux autres morts, ce n'eſt qu'aſſez avant dans le XVII ſiécle, qu'on inſtitua ſa fête dans ſon Ordre, & qu'on la fixa au 17 avril. Les Religieux, ſans attendre la canoniſation de ce Saint, ont mis la fête de ſaint Etienne le 15 juillet avec octave, dans le rang des premiéres. * Henriquez, *Introductio ad Annal. Ciſtercienſes.* Henſchenius. Sa Charte a été imprimée à Anvers l'an 1635, & dans les Annales de Cîteaux. On trouve encore dans la Bibliothéque de Cîteaux un Traitté intitulé, *Le Commencement de l'Ordre de Cîteaux, un Diſcours ſur la mort d'Albéric, & une exhortation à S. Bernard*, lorſqu'il prit l'habit monaſtique. Ces Ouvrages portent le nom d'Etienne, mais il eſt incertain s'ils ſont de lui. On a deux de ſes lettres parmi celles de S. Bernard. * *Livre des commencemens de l'Ordre de Cîteaux.* Charles Viſch, *Biblioth. Ciſterc.* Pitſeus, *de Scriptoribus Angliæ. Acta Ordinis ſancti Benedicti.* M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. XII ſiécle.* Baillet, *Vies des Saints, 17 avril.*

ETIENNE, Abbé de ſaint Jacques de Liége, dans le XII ſiécle, ſous l'Empire de Henri V. & vers l'an 1110, s'aquit beaucoup de réputation par ſa piété & par ſes Ouvrages. Nous avons encore de lui la Vie de ſaint Medoalde, Archevêque de Tréves, que Surius rapporte ſous le 12 jour de mai. Molanus, Uſuard & Baronius en ſont mention. * *Conſultez* auſſi Valére André, *Biblioth. Belgica.* Poſſevin, *in Apparatu ſacro.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 48. *&c.*

ETIENNE, Evêque de Tournay, ſur la fin du XII ſiécle, étoit né à Orléans, & fut Clerc de l'Egliſe d'Orléans, où il prit, l'an 1155, l'habit de Chanoine Régulier de ſaint Auguſtin, dans l'Abbaïe de ſaint Euverte, où la réforme de ſaint Victor avoit été établie, l'an 1158, par Roger qui en fut le premier Abbé, depuis cette réforme. Etienne lui ſuccéda dans cette charge, & l'Abbaïe de ſainte Géneviéve étant venue à vaquer, l'an 1177, par la mort de l'Abbé Aubert, Etienne fut élu en ſa place. L'Egliſe de Tournay le choiſit en 1191, pour être ſon Evêque, après la mort d'Everard. Il travailla aſſidûment à remplir tous les devoirs d'un ſaint Evêque, & mourut le dixiéme ſeptembre de l'an 1203. On a de lui un volume de Sermons & un autre d'Epitres, que Jean le Maſſon, Archidiacre de Bayeux, publia en 1611, & qu'on a mis depuis dans la Bibliothéque des Péres. Les Lettres de ce Prélat augmentées de trois parties, furent imprimées l'an 1679, par les ſoins du R. P. du Moulinet, Chanoine & Bibliothéquaire de ſainte Géneviéve. On voit par ces lettres, qui ſont au nombre de 287, qu'Etienne de Tournay eut part aux affaires les plus conſidérables de ſon tems. Il fut envoyé en Languedoc pour combattre les Hérétiques qui infectoient cette province. Le Roi Philippe-*Auguſte* l'envoya en pluſieurs négociations importantes. Ce fut par ordre de ce Prince, qu'il s'oppoſa à Rome aux entrepriſes du Duc de Bretagne, & de l'Evêque de Dol, qui vouloit faire ériger cet Evêché & Archevêché, au préjudice de l'Archevêque de Tours, auquel il prétendoit retirer les ſuffragans, qui étoient Sujets du Duc. Auſſi fut-ce par une marque d'eſtime particuliére que ce Roi le choiſit, à l'excluſion de tous les Prélats de France, quoiqu'il ne fût encore qu'Abbé de ſainte Géneviéve, pour être le parrain de ſon fils aîné, qui fut depuis le Roi Louis VIII. Ce Prélat avoit fait auſſi un Commentaire ſur le Decret, que le P. du Moulinet n'a pas cru digne de voir le jour, non plus que les Sermons de cet Abbé. Il s'eſt contenté de faire imprimer la Préface de ce Commentaire, le premier des Sermons, & les textes de l'Ecriture ſur leſquels étoient compoſez les trente autres. Le ſtyle des Lettres de cet Auteur eſt concis & ſerré; mais les termes n'ent ſont pas toujours purs ni bien choiſis: elles ſe ſont lire néanmoins agréablement, parce que les penſées en ſont juſtes & naturelles. * Jean Couſin, *Annal. de Tournay.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* Gazet. Buceſin. Sainte-Marthe. Le Mire. *Journal. des Savans* 1679. &c. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. XII ſiécle.*

ETIENNE, Cardinal, ſurnommé de *Suiſi*, appellé vulgairement *l'Archidiacre de Flandre*, étoit natif d'un village nommé Suiſi, près de la ville de Laon. Il fut Archidiacre de Bruges dans l'égliſe de Tournay, fut fait Cardinal par le Pape Clément V. le 15 décembre 1305, & eut part à l'affection du Roi Philippe *le Bel*, qui le fit Garde de ſon Scel Royal au mois de février 1290, puis ſon Chancelier après Pierre Flotte depuis 1302, juſqu'en 1304. Il mourut à Avignon le dixiéme décembre 1311, & fut enterré en l'Abbaïe de Saint-Jean de Laon, où ſe voit ſon épitaphe. * Bertrand Gui, *Vie de Clément V.* La Peire. Bouchel. Godefroi, &c.

ETIENNE, Cardinal, ſurnommé *de Paris*, Chanoine, puis Evêque de cette ville, & Cardinal, naquit à Vitri ſur Seine, de parens dont la fortune étoit peu conſidérable. Quelques Auteurs l'ont nommé, avec Du Chêne, *Etienne de Poiſſy*; mais il eſt ſûr qu'il a toujours porté le nom de la ville, où il fut très-longtems Chanoine. Par les lettres du Dauphin Charles, qui fut depuis Roi V. de ce nom, il eſt nommé Etienne de Paris, Clerc, Conſeiller, & Maître des Requêtes. Ce Prince l'employa à la paix de Bretigni, pour la délivrance du Roi Jean, qui le nomma enſuite un des Maîtres des Requêtes de ſon Hôtel, dont il avoit fixé le nombre à ſix. En 1363, Etienne fut mis ſur le ſiége de l'égliſe de Paris, après Jean de Meulant; & à la ſollicitation du Roi Charles V. il obtint un chapeau de Cardinal, que le Pape Urbain V. lui donna en 1367; & Grégoire XI. le voulut avoir auprès de lui à Avignon, où ce Cardinal mourut au mois d'Octobre de l'an 1373. Son corps fut porté à Paris, & enterré dans le chœur de Notre-Dame, où l'on voit ſes armes avec cette épitaphe.

Clauditur hoc lapide lux Juris Pariſiorum,
Prætor voce, fide Dux Regis Conſiliorum,
Fautor egenorum, damnans hæreſes reproborum,
Stephanus, *hic ſedis ſpe ſanctis jungitur aris*
M. C. Ter hinc anno tribus aucto
Septuageno decima ſexta domi prima.

* Du Chêne, *Hiſtoire des Cardinaux & des Papes.* Frizon, *Gall. Purp.* Du Breul, *Antiq. de Paris.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Blanchard, *Hiſt. des Maîtres des Requêtes.*

ETIENNE, Evêque de Paris, ſurnommé *Templier*. *Cherchez* TEMPLIER.

ETIENNE, Evêque d'Autun, ſuccéda l'an 1171 à Henri de Bourgogne, & mourut en 1189.

ETIENNE, Evêque d'Autun, ſurnommé Etienne d'Autun. *Cherchez* BAUGE'.

ETIENNE, Evêque de ſaint David, ſurnommé Patrington. *Cherchez* PATRINGTON.

ROI D'ANGLETERRE.

ETIENNE de Blois, Roi d'Angleterre, étoit Comte de Boulogne, de Mortain, &c. & fils d'HENRI, dit *Etienne*, Comte de Blois & de Chartres, & d'*Adéle*, ou *Alix* de Normandie, fille de *Guillaume*, ſurnommé *le Bâtard*, depuis Roi d'Angleterre, & ſœur d'*Henri* I. auſſi Roi d'Angleterre, à la Cour duquel il fut élevé. Après ſa mort arrivée en 1135, Etienne violant le ſerment qu'il avoit fait à ſa couſine Mathilde, fille d'Henri, premiérement mariée à l'Empereur Henri V, & alors épouſe de Géofroi Comte d'An-

d'Anjou, ſe fit couronner par Guillaume, Archevêque de Cantorbery, le 15 décembre de la même année 1135, & ſe maintint, tant qu'il vécut, ſur le throne. Non content de cette uſurpation, il lui enleva la Normandie. Au commencement de ſon régne, il s'oppoſa courageuſement à David Roi d'Ecoſſe. Depuis il fut pris dans un combat le deuxiéme février 1140, par Robert Comte de Glocester, frere *naturel* de Mathilde. Mais cette Princeſſe perdit une bataille le 14 ſeptembre ſuivant; & Guillaume d'Ipres y prit Robert, qui étoit tout le conſeil de ſa ſœur. Pour obtenir ſa liberté, elle délivra Etienne. On fit depuis un traité, par lequel ce Roi promit que s'il mouroit ſans enfans, Henri fils de Mathilde lui ſuccéderoit. Ce qui arriva l'année ſuivante, le 25 octobre l'an 1145, après un régne d'environ 19 ans. *Voyez* ſa femme & ſes enfans à l'art. d'ANGLETERRE. * Du Chêne, *Hiſt. d'Angl. l.* 11.

ROIS ET PRINCES DE HONGRIE.

ETIENNE (ſaint) I. de ce nom, Roi de Hongrie, né l'an 979, ſuccéda l'an 997 à ſon pére GEISA, premier Roi Chrétien. Il travailla avec tant de zéle à établir parfaitement la Religion Catholique en Hongrie, qu'il en eſt conſidéré comme l'Apôtre. Quelques Auteurs ont écrit qu'il avoit obtenu le titre de Roi l'an 1000, du Pape Silveſtre II; mais il eſt ſûr que ce fut de l'Empereur Henri II. vers l'an 1020. Etienne publia des loix diſtinguées en 55 chapitres; & ſa vie ſainte lui a fait mériter d'être mis au Catalogue des Saints. Il mourut à Bude le 15 août de l'an 1038, en ayant régné 41, & fut enterré dans l'égliſe qu'il avoit fait bâtir dans Albe-Royale, en l'honneur de l'Aſſomption de la ſainte Vierge. Il épouſa 1. *Giſéle*, ſœur de l'Empereur *Henri* II, d'autres diſent fille de *Miciſlas*, Duc de Pologne: 2. une autre Dame de même nom, fille de *Guillaume* Roi de Bourgogne, de laquelle il eut *Emeric*, mort en odeur de ſainteté avant ſon pére. * Bonfin, *Hiſt. de Hongrie*. Colman, *en ſa Vie*. Surius, *au* 4. *tome*. Baronius, *Ann. & in Martyr.* Baillet, *Vies des Saints*, 11 *de ſeptembre*.

ETIENNE II. dit *la Foudre* ou *l'Eclair*, fut élevé l'an 1114, à la dignité Royale, régna 18 ans après Colman II, & ſoutint la guerre contre les Vénitiens, les Polonois, les Ruſſiens & les Bohémes. Il épouſa 1. la fille de *Robert*, Duc de la Pouille: 2. *Judith*, fille de *Boleſlaüs* Duc de Pologne, & quitta la Couronne en 1131, pour ſe faire Religieux. * Bonfin, *Hiſt. de Hong.*

ETIENNE III. ſuccéda à ſon pére GEISA III, l'an 1161. Ladiſlas dit II. & Etienne dit IV. ſes oncles, uſurpérent ſur lui la Couronne; mais l'un ne la garda que ſix mois, & l'autre que cinq. Ce dernier fut défait en l'an 1172, & mourut l'année ſuivante, dans le château de Zimlin où il étoit renfermé. Etienne III. fit la guerre avec aſſez de bonheur aux Vénitiens; & à l'Empereur Emanuel, pour l'Illyrie. Il régna onze ans neuf mois & cinq jours, & mourut ſans enfans l'an 1137. Son corps fut enterré à Gran.

ETIENNE IV. dit V. parvint à la Couronne, après la mort de ſon pére BÉLA IV. l'an 1260, & perdit une bataille contre Ottocare Roi de Bohéme. Depuis, il rendit la Myſie tributaire, vainquit les Rois de Bohéme & de Bulgarie, & auroit ſans doute augmenté ſes conquêtes, s'il ne fut mort le premier août de l'an 1272, entrant dans la 13 année de ſon régne. * Bonfin, Crants, &c.

ETIENNE, Prince de Hongrie. *Voyez* JEAN de Zapol.

ROIS DE DALMATIE.

ETIENNE I. fils de Creſcimir I, Souverain de Dalmatie, de Croatie & de Boſnie, ſuccéda à ſon pére dans tous ſes Etats vers l'an 1000, & régna peu. Il eut pluſieurs enfans, Wemir, Creſcimir, Surigura & Léget bâtard; celui-ci régna dans la Dalmatie méridionale, & les deux autres ſuccédérent à leur pére, mais Surigura n'eut point de part à ſa ſucceſſion. Ce qu'on dit qu'il y eut des guerres civiles après la mort d'Etienne, peut s'entendre des différens entre ſes enfans nez de deux lits: il ſemble que Creſcimir & Surigura étoient fils de Marguerite ſeconde femme d'Etienne; & cependant ils ne s'accordérent pas plus entre eux, qu'avec leurs autres fréres. * Ducange, *Familles Byzant.*

ETIENNE II. fils de Creſcimir III. Roi de Dalmatie & de Croatie, fut rétabli ſur le thrône de ſes ancêtres vers l'an 1130, par les Empereurs de Conſtantinople, qui exigerent de lui une dépendance abſolue. L'Hiſtoire fournit un exemple de cette dépendance, qu'on ne doit pas oublier; c'eſt que le Ban de Boſnie, & Gliutovide Jupan de Chelm, Sujets d'Etienne, furent commandez par Conſtantin Monomaque pour aller combattre Dobroſlas rentré dans le Royaume de Servie, ſous les ordres du Gouverneur de Durazzo. On ne ſait combien d'années Etienne régna, & l'on ne dit rien de lui, ſinon qu'il fut pére de Creſcimir IV. qui lui ſuccéda. * Ducange, *Familles Byzant.*

ETIENNE, III. dernier Roi de la Dalmatie, ſuccéda à Zuinimir vers l'an 1094. On le croit fils de Creſcimir IV. Héléne veuve de Zuinimir, traitée d'une maniére peu convenable par Etienne, appella à ſon ſecours Ladiſlas Roi de Hongrie ſon frére, qui s'empara auſſi-tôt de toute la Croatie. On ne dit pas ce qu'Etienne devint en cette occaſion; mais dès l'an 1102, on trouve un *Pierre*, qui ſe diſoit Roi de Dalmatie, & qui fut tué dans une bataille que Coloman Roi de Hongrie lui livra. * Ducange, *Familles Byzant.*

ROIS DE SERVIE.

ETIENNE, fils de Syméon, Roi de Servie, ſuccéda à une partie des Etats de ſon pére, avec le titre d'Archijupan de Servie vers l'an 1198, Vulc ſon frére qui tint le reſte, s'étant fait appeller Roi de Dalmatie & de Dioclée. On apprend des lettres d'Innocent III, que ces deux fréres écrivirent auſſi-tôt à ce Pape pour l'aſſûrer des diſpoſitions où ils étoient de rentrer dans la communion de l'Egliſe Romaine, en ſe ſéparant de l'Egliſe Gréque, & qu'il leur envoya ſes Légats pour travailler à cette grande affaire. Il ſemble même qu'elle auroit réuſſi dès-lors ſi les Hongrois n'y avoient fait naître des difficultez pour inquiéter Etienne, avec qui ils avoient quelques démêlez. On dit qu'ils pouſſérent l'animoſité contre lui juſqu'à le faire dépouiller par ſon frére, & il ne put en prendre la revanche, les Grecs étant auſſi irritez de la maniére injurieuſe dont il avoit traité Eudocie ſa belle-mere. Cette Princeſſe avoit paſſé du lit de Syméon dans celui d'Etienne, qui conçut bien-tôt une violente haine contre elle. On ne ſait s'il eut raiſon de lui reprocher l'adultére; elle lui faiſoit le même reproche, & celui d'yvrognerie. Etienne ne pouvant plus la ſupporter, la chaſſa du Palais, à peine couverte d'une ſeule chemiſe rognée de tous côtez. Vulc mourut, à ce qu'on croit, vers l'an 1204, ſans laiſſer de poſtérité, & Etienne rentra auſſi-tôt dans tous les Etats dont ſon pére avoit joui, & reprit l'affaire de la réconciliation de ſon Royaume avec le ſaint Siége. Elle ne fut conſommée que du tems d'Honorius III. qui gouverna l'Egliſe depuis 1217, juſqu'en 1225, & Etienne fut couronné ſolemnellement Roi de Servie, de Dioclée, de Trebigne, de Dalmatie & de Chelm. Ce dernier païs avoit été tenu par les grands oncles d'Etienne, Miroſlas & Chraſimir, qui vivoient encore en 1188; mais après leur mort, les peuples élûrent pour les gouverner un Seigneur du païs, nommé *Pierre*, que ſe fit appeller Comte de Chelm, & trancha du Souverain. Etienne reprit cette province, & en fit deux gouvernemens, qu'André fils de Miroſlas poſſéda en propriété, l'un d'abord, & l'autre après la mort de Rodoſlas, fils d'Etienne. On lui donne vingt-huit années de régne; mais les doit-on compter du tems de la demiſſion de Syméon, ou de la mort de Vulc? Ceci paroit plus vrai-ſemblable, & ainſi l'on peut placer ſa mort vers l'an 1252. Il laiſſa ſon Royaume à Néeman II. ſon fils. * Ducange, *Familles Byzantines*.

ETIENNE NÉEMAN. *Voyez* NÉEMAN II.

ETIENNE UROSE I. *Voyez* UROSE I.

ETIENNE DRAGUTIN. *Voyez* DRAGUTIN.

ETIENNE, fils *naturel* d'Uroſe Milutin, Roi de Servie, épouſa du vivant de ſon pére la ſœur de Sueſtilas, Roi de Bulgarie, ce qui fait croire que Milutin le deſtinoit pour ſon ſucceſſeur, au défaut d'enfans légitimes. On l'accuſa en 1317, d'avoir conjuré contre le gouvernement; & pour l'en punir, ſon pére le rélégua à Conſtantinople, après lui avoir affoibli la vue avec un miroir ardent. Milutin étant mort, & Ladiſlas qui lui ſuccéda ayant aliéné les peuples par ſa cruauté, on rappella Etienne, qui fut couronné Roi de Servie en 1323. Ce Prince pour s'aſſurer la Couronne, rechercha auſſi-tôt l'amitié de Philippe Prince de Tarente, à qui il offrit toutes ſes forces pour le recouvrement de l'Empire de Conſtantinople; & pour rendre leur union plus étroite, il lui demanda ſa fille en mariage. On ignore pourquoi cette affaire ne ſe conſomma point: mais pour celle de la réconciliation d'Etienne avec le ſaint Siége, qui fut propoſée en même tems, & pour laquelle Jean XXII. délégua Bertrand Evêque de Brindes, & quelques autres, on comprend aiſément qu'elle manqua de la part d'Etienne, qui ne parut ſouhaiter de rentrer dans la communion de l'Egliſe Romaine, en ſe ſéparant de l'Egliſe Gréque, que pour n'être pas inquiété au commencement de ſon régne. Il épouſa depuis en 1326, Marie, fille de Jean Paléologue Céſar, de qui il eut un fils nommé Siniſcien. Il eut guerre avec Michel Straſcimir, Roi de Bulgarie, qui avoit épouſé Néda ſa ſœur, qu'il répudia enſuite pour épouſer Théodore Paléologue. Ce qu'on ſait de cette guerre, c'eſt qu'il remporta une grande victoire auprès de Tarnove, où Etienne Duſcien ſon fils du premier lit, âgé lors de vingt & un an, ſe diſtingua par ſa valeur. Etienne pour l'en recompenſer, lui donna le Gouvernement de toute la Zenta; mais ce jeune Prince craignant que ſon pére ne nommât le fils qu'il avoit du ſecond lit, pour ſon ſucceſſeur, écouta, en 1333, la propoſition qu'on lui fit de l'arrêter à la chaſſe, & l'on dit que n'ayant pu empêcher qu'on ne le mît dans une très-dure priſon, les Seigneurs dont il s'étoit fait haïr, eurent encore la cruauté de l'étouffer malgré le nouveau Roi. * Ducange, *Familles Byzant.*

ROIS DE POLOGNE ET AUTRES PRINCES *du même nom.*

ETIENNE, Roi de Pologne, de la famille de Bathori en Hongrie, fils d'ANTOINE Bathori, Seigneur de Somli, & d'*Anne* Telegdt, s'éleva à la Principauté de Tranſſylvanie en 1571, & lorſque Henri de France, Roi de Pologne, eut été prendre la Couronne de ſes péres, Etienne fut élu Roi de Pologne dans l'aſſemblée de Varſovie, le 15 décembre 1575. Par la faction de Zborowiski, il ſe jetta dans Cracovie, où il reçut la couronne des mains de Staniſlas Karnkowiski, parce que Jacques Wkanski, Archevêque de Gneſne, ſuivoit le parti de Maximilien d'Autriche, élu par quelques autres. L'année de cette cérémonie eſt marquée par ce Chronographe.

RegaLI gaVDet StephanVs ReX MagnVs honore.

Etienne fut reconnu Roi avant la fin de l'année 1576, & ceux de Dantzic, qui étoient les ſeuls qui s'obſtinérent à ne lui pas obéir, en furent châtiez ſévérement. Depuis il entreprit la guerre contre les Moſcovites, pour le recouvrement de Smolensko, de Séverie, de la Livonie, & de l'Eſtonie. Il emporta Polocie au mois d'août de l'an 1579, ſaccagea Soko priſe d'aſſaut, & ſoumit Jaroſlavie, Suſſa, & Turoula. Après ces exploits, il ſe trouva à la Diéte de Varſovie, & refuſa la paix aux Moſcovites, qui vouloient retenir la Sévérie & la Livonie, où il porta la guerre en 158[illegible], y ſoumit les plus fortes places; & emporta Riga, qui [illegible] eſt [illegible], au commencement de l'an 1581. Etienne demanda au [illegible]goire XIII. du ſecours pour ſoumettre le reſte de la Livonie, où il promit d'établir la Religion Catholique. En attendant l'arrivée [illegible]

tonio

laine Poſſevin, Nonce du ſaint Siége, il enleva aux Moſcovites, les villes d'Oſtrow, & de Ploſcow, où la paix ſe fit à condition qu'on ve remettroit la Livonie entiére, & que le Roi reſtitueroit aux Moſcovites Wielkowki, & les autres places de Moſcovie. Il y eut cependant une tréve pour ſix ans, que les Moſcovites demandérent, afin d'avoir le tems de retirer quelque villes que les Suédois retenoient dans la Moſcovie, & qu'ils s'engageoient de rendre avec le reſte du païs. Le régne d'Etienne fut heureux en paix & en guerre. Amurat, Empereur des Turcs, lui ayant envoyé demander des troupes, que la Pologne étoit obligée de lui fournir contre le Roi de Perſe, en conſéquence de quelque ancien traité, il répondit aux Ambaſſadeurs, *Que l'Aigle Polonois étoit rajeuni, & que s'étant r'emplumé, il avoit repris une nouvelle vigueur.* Etienne mourut avant la fin de la tréve, à Grodno le 13 décembre de l'an 1586, ſans laiſſer d'enfans d'*Anne* Jagellon, dite de Pologne, ſa femme, que les Etats l'avoient obligé d'épouſer. Sigiſmond, ſon neveu, lui ſucceda en Tranſſylvanie, n'ayant pu ſe faire nommer ſon Succeſſeur en Pologne. Jean Kamoski, ſon Chancelier, lui dreſſa une épitaphe, qui contient les actions les plus ſignalées de ſon régne. * Neugebaver, *Hiſt. Polon.* De Thou, *Hiſt. liv.* 53. Warcewic. Poſſevin. Le Laboureur, &c.

ETIENNE, ſurnommé *Henri*, Comte de Champagne, de Brie, de Blois & de Chartres, entreprit deux fois la Croiſade d'Outremer, & fut tué au ſecond voyage, près de Rama en Paleſtine, au mois de juillet 1102. Il étoit en ſi grande réputation parmi les Barons de la Terre-Sainte, qu'ils l'appelloient *le Pére du Conſeil.* Yves de Chartres lui donne le titre de Palatin; & Guibert, Abbé de Nogent, proche de Couci en Picardie, dit de lui, qu'il avoit autant de châteaux qu'il y avoit de jours en l'an. Il fut marié à *Alix*, fille puinée de Guillaume *le Bâtard*, Roi d'Angleterre, & Duc de Normandie, dont il eut GUILLAUME, Comte de Chartres, duquel ſont deſcendus les Seigneurs de Sully & de Voulon. * P. Anſelme, *Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne.*

ETIENNE, Vaivode ou Palatin de Valachie, & de Moldavie, vivoit ſur la fin du XV ſiécle, & au commencement du ſuivant. Il eſt illuſtre par les victoires qu'il remporta ſur Mahomet, Empereur des Turcs, ſur Mathias Roi de Hongrie, ſur Albert Roi de Pologne, & ſur les Tartares. Ce Prince mourut en 1504. * Michow, *liv.* 4. *c.* 84. *&c.*

ETIENNE, Vaivode de Moldavie, ſe mit ſur le thrône, par la faveur des Turcs, après avoir fait mourir le légitime Seigneur du païs. Il y régnoit en tyran; & par ſes violences ayant fait revolter les Bojars, qui ſont les Gentilshommes du païs, il fut maſſacré dans ſa tente, avec deux mille hommes, partie Turcs, partie Tartares, qu'il avoit toujours auprès de lui. * *Conſultez le neuviéme livre de l'Hiſtoire* de Jacques Auguſte de Thou, *ſous l'an* 1552.

ETIENNE, Prince de Tranſſylvanie. *Cherchez* BOSTKAY.

GRANDS HOMMES DE CE NOM.

ETIENNE, Poëte Grec, fils d'Alexis compoſa des Comédies. On ne ſait pas bien en quel tems il a vécu. * *Conſultez* Photius.

ETIENNE, dit *le Juriſconſulte*, a compoſé un Ouvrage ſous ce titre, *Municipalium Actionum Epitome.* * Pitſeus, *de Script. Angl.*

ETIENNE de Byſance célébre Grammairien, vivoit, à ce que l'on conjecture du tems de l'Empereur Anaſtaſe, vers la fin du cinquiéme ſiécle; car il témoigne lui-même qu'il ſuccéda dans l'emploi de Profeſſeur au Collége Royal de Conſtantinople à Eugéne, qui, ſelon Suidas, enſeignoit vers le même tems. Etienne a compoſé un Dictionnaire Géographique, où, non content de marquer les noms de villes & de provinces, il ajoûte encore les noms dérivez, qui ſe donnoient à leurs Habitans, comme ſous ABDÉRE celui d'*Abdérites*, ſous ATHÉNES celui d'*Athéniens.* Cet Ouvrage, qui eût été d'un prix ineſtimable pour l'intelligence de l'ancienne Géographie, a été aſſez mal abbrégé par le Grammairien Hermolaüs, ſous l'Empereur Juſtinien, & ce ſoin trop officieux nous a ſans doute fait perdre l'original. Encore l'Abbrégé n'eſt-il pas parvenu tout entier juſques à nous. On ne laiſſe pas néanmoins d'en tirer de grands ſecours. Dès l'an 1678, nous avions trois éditions Gréques d'Etienne de Byſance, l'une d'Alde Manuce, l'autre des Juntes, & la derniére de Xylander. En la même année un Juif Portugais nommé Pinédo, en donna une verſion Latine imprimée à Amſterdam, avec des Notes. En 1688, il parut à Leide une nouvelle verſion de cet Auteur avec de ſavans Commentaires compoſez par Abraham Berkelius, & publiez par les ſoins de M. Gronovius. Cette édition eſt préférable à la premiére. Quant à celle que le P. Lubin, Religieux Auguſtin de Paris, promettoit, quoiqu'annoncée depuis long-tems, elle n'a point encore paru. * Suidas, *in* Ἑρμολάῳ. *Nouvelles de la Rép. des Lettres, juillet* 1684. Berkelius & Pinédo, *in Præfat.*

ETIENNE, Prêtre Africain, dans le VI ſiécle, vers l'an 570, eſt le même qu'Anaric Evêque d'Auxerre pria de compoſer la Vie de S. Amateur en proſe, & celle de S. Germain en vers. Eric d'Auxerre, qui a écrit cette derniére, en fait mention. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Voſſius, *des Hiſt. Lat. liv.* 3. *c.* 3. *&c.*

ETIENNE, Perſan de nation, fameux Architecte dans le VII ſiécle du tems de l'Empereur Juſtinien fils de Conſtantin *Pogonate.* Cet Empereur entreprit de faire réparer le grand Palais de Conſtantinople, & en donna l'intendance générale à Etienne, qui étoit fort intelligent & expérimenté dans ce qui concerne l'Art de bâtir. Mais il étoit ſi inſolent & ſi cruel à l'égard des Ouvriers qu'il eut ſous ſa conduite, que pluſieurs y périrent par la fatigue ou par ſes mauvais traitemens. * Félibien, *Recueil des plus célébres Architectes, l.* 3. *p.* 183.

ETIENNE, (ſaint) *le Jeune*, Solitaire & Martyr, né à Conſtantinople l'an 714, fut mené par ſes parens au Mont-Auxence, où il reçut l'habit de Religieux du B. Jean ſucceſſeur de ſaint Auxent, & où il devint un illuſtre Solitaire. Il avoit 42 ans, lorſqu'après le décès du B. Jean, il ſe renferma dans une petite grotte, ſur le ſommet de cette montagne. La réputation de ſa ſainteté alla juſqu'à Conſtantin *Copronyme*, qui voulut qu'Etienne ſignât, comme les autres, l'abolition des images; mais ce Saint Religieux ayant refuſé d'y conſentir, fut pris & perſécuté. On ſe ſervit aſſez longtems, pour le gagner, de pluſieurs artifices qui le rendoient plus intrépide: ce qui obligea l'Empereur de le faire exiler. Etienne ayant été rappellé quelque tems après, fut retenu en priſon, & chargé de fers; & après y avoir été fort tourmenté, il fut enfin aſſommé d'un coup de bâton, en 767, âgé de 53 ans. On traina ignominieuſement ſon corps par toutes les rues de Conſtantinople. * Arnaud d'Andilly, *Vies des Saints illuſtres.*

ETIENNE, & en Arabe *Aſthefan & Aſtiſan*, Auteur qui a traduit en Arabe, & expliqué la Logique d'Ariſtote. On le trouve ſouvent cité; mais ſon Ouvrage eſt perdu. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

ETIENNE, Prêtre Anglois, Auteur de la Vie de ſaint Wilfride, que Guillaume de Malmesbury rapporte en abbrégé. On ne ſait pas bien en quel tems il a vécu. *Conſultez* Pitſeus, *de Script. Angl.*

ETIENNE, Religieux de ſaint Benoît dans le X ſiécle, en 990, compoſa par ordre de ſon Abbé nommé Chriſtian, la Vie de ſaint Maurin, Abbé & Martyr, que Surius rapporte ſous le dixiéme jour du mois de mai.

ETIENNE, Religieux du monaſtére de ſaint Trudon, de la Congrégation de Cluni, dans le XI ſiécle, compoſa une Hiſtoire des miracles faits dans le même monaſtére, par l'interceſſion de ſaint Trudon, depuis l'an 1055, juſqu'en 1082.

ETIENNE, Moine de la Congrégation de Cluni, au monaſtére de Celle-Neuve, étoit Eſpagnol, & vivoit au commencement du XIII ſiécle, vers l'an 1210. Il écrivit l'Hiſtoire des miracles de ſaint Rodoſinde, Evêque. Ambroiſe Moralès en fait mention, *liv.* 16. *Hiſt. cap.* 56.

ETIENNE, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, dans le XIII ſiécle, vers l'an 1260, écrivit les Annales de Milan, de Crémone, qui étoit le lieu de ſa naiſſance, & quelques autres Traitez.

ETIENNE, qui vivoit preſque dans le même tems, publia la Vie de ſaint Ubalde Martyr, dont Surius rapporte l'extrait ſous le 16 jour du mois de mai. * Poſſevin. Geſner. Voſſius, &c.

ETIENNE JULIAC, ou JULIACUS, étoit de Juliers, & fut Docteur de Paris, & Religieux de l'Ordre de ſaint François, dans le XIV ſiécle. Il compoſa divers Ouvrages, entre leſquels nous avons encore la Vie de ſainte Coléte, que Surius rapporte ſous le ſixiéme jour du mois de mars.

ETIENNE DE SIENNE, Religieux de l'Ordre des Chartreux, dans le XIV ſiécle, avoit été Sécrétaire de ſainte Catherine de Sienne, & avoit écrit la plus grande partie de ſes Dialogues, qu'il donna au public, avec un Traité de la Vie & des mœurs de la même Sainte. Il fut élu Général de ſon Ordre; mais il fit une abdication volontaire, pour éviter le Schiſme. * Petreius, *Notis ad Dorland. in Biblioth. Carth. pag.* 264. *Cherchez* FERRIER (BONIFACE).

ETIENNE, (Henri) Imprimeur à Paris, pére de Robert, & ſouche de tous les autres Imprimeurs de ce nom, demeuroit à Paris, vis à vis de l'Ecole de Droit, & imprima en 1509 le Pſeautier à cinq colomnes, & le Pſeautier de Jacques le Févre d'Etaples. Il eſt connu par l'édition de quelques livres. Sa veuve épouſa *Simon* de Colines célébre Imprimeur à Paris, vers l'an 1520. Il laiſſa ROBERT, FRANÇOIS, & CHARLES Etienne, tous trois célébres Imprimeurs.

ETIENNE, (Robert) travailla ſous Simon de Colines ſon beau-pére, & épouſa la fille de Badius Aſcenſius, autre célébre Imprimeur; il joignit à ſon Art une connoiſſance parfaite des Langues, & des Belles Lettres. Il s'appliqua particuliérement à donner des Bibles Hébraïques & Latines. Il eſt le premier qui ait diſtingué les Bibles imprimées par verſets. François I. lui donna l'Imprimerie Royale pour l'Hébreu & pour le Latin. Les Docteurs de Sorbonne trouvérent à redire à ſes éditions, & lui firent des affaires. Il avoit fait imprimer une Bible avec une Verſion & des Notes qu'il attribuoit à Vatable, célébre Profeſſeur Royal en Hébreu, quoique la Verſion fût de Léon Juda, & que les Notes euſſent été altérées par Calvin: ce qui offenſa Vatable. Les traverſes qu'il eût à Paris, lui firent quitter ſa patrie vers l'an 1551, pour ſe retirer à Genéve où il fit profeſſion de la Religion Réformée & ſe déchaîna contre les Docteurs de Sorbonne, contre qui il fit une réponſe très-vive que nous avons en Latin & en François. Quelques-uns l'ont accuſé d'avoir enlevé les caractéres de l'Imprimerie Royale; cela ne peut tout au plus être vrai que de quelques matrices de caractéres Grecs, qu'il avoit effectivement emportez à Genéve, & qui tombérent à ſon petit-fils Paul-Etienne, qui les vendit ou engagea à la Seigneurie de Genéve pour une ſomme de mille écus. Le Roi Louis XIII les retira en 1619, ſur les remontrances du Clergé. Quand il fut à Genéve, il continua d'enrichir la République des Lettres, par les beaux Ouvrages qu'il donna au public. Il donna ſon *Tréſor de la Langue Latine*, en deux volumes *in folio*, qui eſt un chef-d'œuvre en genre de Dictionnaire. Il a été réimprimé depuis à Lyon en 1573, & cette édition eſt la plus eſtimée. Les éditions de Robert ſont celles où on remarque le moins de fautes d'impreſſion. Quelques perſonnes ont prétendu que dans ſon Nouveau Teſtament Grec, imprimé *in ſeize* en 1549, il ne s'y trouve pas une ſeule faute typographique: mais il y en a une dans la préface Latine *pulres* pour *plures.* Jean Mill dit qu'il ne s'en trouve point dans les éditions de 1546, 1549 & 1551. Il mourut à Genéve le ſeptiéme ſeptembre 1559, âgé de 56 ans: il laiſſa trois fils, *Henri, François* & *Robert.* M. de Thou dit que la France doit plus à R. Etienne, qu'aux plus grands Capitaines, & que par ſa ſeule induſtrie

ſtrie il en eſt revenu plus de gloire à François I. que par tant de grandes choſes qui ont été faites en tems de paix & en tems de guerre. Il blâme fortement les Théologiens Catholiques qui perſécutérent mal à propos R. Etienne, qui ſe vit par là très indignement recompenſé de tous ſes travaux utiles à la République des Lettres & à l'Egliſe. Ce qui lui avoit attiré la haine des Théologiens, ce ſont des Notes qu'il avoit faites ſur la Bible, où l'on diſoit qu'il y avoit des Héréſies. M. Simon en juge plus favorablement; il dit que les petites Notes que R. Etienne à faites ſur le N. T. ſont utiles pour entendre le ſens littéral; qu'il y a peu d'Ouvrages qui contiennent tant de choſes en ſi petit volume; qu'un N. T. de cette ſorte, qui étoit utile à tout le monde, principalement à ceux qui n'entendent pas le Grec & l'Hébreu, devoit avoir une approbation générale; qu'il fut néanmoins cenſuré par les Théologiens de la Faculté de Paris avec une extrême rigueur, parce qu'il y avoit certaines Notes qui ſembloient favoriſer les Proteſtans; mais qu'il faut avouer que ces Théologiens ont trouvé à redire à pluſieurs Notes, qui ne devoient pas être relevées comme des crimes, & qu'ils étoient de trop mauvaiſe humeur contre R. Etienne. *Caſtellan*, Grand Aumonier de France, qui rapporta au Conſeil du Roi l'affaire qui étoit alors entre les Théologiens & R. Etienne, n'a pu s'empêcher de condamner l'excès des Théologiens; & il dit que cela venoit de ce qu'ils ignoroient en ce tems-là le Grec & l'Hébreu. Si R. Etienne devoit en être cru, ces Docteurs étoient fort ignorans, & il attribue ce langage à l'un d'entre eux; *Je ſuis ébahi de ce que ces jeunes gens nous alléguent le N. T.. Par Dieu j'avois plus de cinquante ans que je ne ſavois que c'étoit du N. T.* Le Dictionnaire Latin de R. Etienne n'a pas été compoſé par lui ſeul. Il a été aidé dans ce travail par dix autres ſavans hommes, ſavoir par *Tuſan*, *Budé*, *Baif*, *Jean Thierri* de Beauvoiſis, &c. La premiére édition eſt de Paris en 1536, *in folio.* La ſeconde eſt de l'année 1542, en trois tomes, & la troiſiéme a été faite à Lyon en 1573, & on en a retranché la Préface où il nomme ceux qui l'ont ſecondé dans la compoſition de cet Ouvrage. R. Etienne inſtruiſit à Paris dans la Religion Proteſtante Mathurin Cordier, qui a été Précepteur de Calvin. M. Ménage dit que la Reine Marguerite de Navarre ſœur de François I. viſitoit ſouvent ce célébre Imprimeur, qui demeuroit à Paris dans la rue de ſaint Jean de Beauvais. On aſſure même que le Roi François I. prenoit plaiſir à voir travailler à l'Imprimerie, & qu'un jour étant allé voir R. Etienne lorsqu'il corrigeoit une épreuve, il ne voulut pas l'interrompre, & attendit qu'il l'eût achevée. Pour rendre ſes éditions très-exactes, R. Etienne expoſoit ſur ſa boutique les feuilles qui n'étoient pas encore tirées & il promettoit des ſols & des doubles à ceux qui y trouveroient des fautes. M. Baillet remarque que pour peu qu'on réfléchiſſe ſur le déſintéreſſement de R. Etienne, & ſur ſon zéle pour le bien public, on jugera que l'on a voulu le calomnier lorsqu'on l'a accuſé d'avoir volé les caractéres de l'Imprimerie du Roi en ſe retirant à Genéve, & d'avoir été brûlé en effigie pour ce ſujet. Les Ouvrages de ce ſavant Imprimeur ſont, *Theſaurus Linguæ Latinæ*; *Lexicon Latino-Gallicum, & Gallico-Laticum*; *Elucidarius Poëticus novus*; *Concordantiæ utriuſque Teſtamenti*; *Hebraica, Chaldaica, Græca & Latina nomina quæ in Bibliis leguntur, cum Latina interpretatione, & Index in Biblia*; *Nova gloſſa ordinaria, id eſt, Commentaria ex Eccleſiaſticis Scriptoribus collecta, in Evangelia Matthæi, Marci & Lucæ*; *Grammatica Gallica, &c.* Il mourut à Genéve en 1559, âgé de 56 ans: il laiſſa trois fils HENRI, FRANÇOIS & ROBERT. * Teiſſier, *Eloges, &c. tome* 1. *p.* 387. *& ſuiv.*

ÉTIENNE, (Charles) frére de Robert, étoit Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, & a fait en François pluſieurs livres de Médecine & d'Hiſtoire. Il ſuccéda à ſon frére Robert dans la place d'Imprimeur du Roi, & fit imprimer l'*Arrien* & pluſieurs autres livres. Il a compoſé le *Dictionnarium poëticum*, &c. & le livre *de la Maiſon Ruſtique*, qui eſt une traduction du *Prædium Ruſticum.* Il a encore compoſé, *De Diſſectione partium corporis humani, lib.* 3; *De Nutrimentis, lib.* 3; *de Re Hortenſi Vinetum*; *Diſcours des Hiſtoires de Lorraine & de Flandres*; *Abbrége de l'Hiſt. des Ducs de Milan, &c.* Charles mourut en 1564.

ÉTIENNE (François) frére de *Charles* & de *Robert*, demeura aſſocié avec Simon de Colines ſon beau-pére, depuis que Robert avoit élevé une nouvelle boutique & n'a preſque rien fait ſous ſon nom.

ÉTIENNE, (Robert II.) fils de *Robert* I. demeura attaché à la Religion, & fut conſervé dans la direction de l'Imprimerie Royale. Il fut à cauſe de cela déshérité par ſon pére; mais il continua néanmoins ſa profeſſion, & fit imprimer depuis l'an 1560 pluſieurs livres dont les éditions ne cédent guére à la beauté de celles de ſon pére. Le Laboureur dit que Jeanne d'Albret Reine de Navarre, alla voir l'Imprimerie de Robert Etienne le deuxiéme mai 1566, & qu'elle y fit ſur le champ ce quatrain,

Art ſingulier, d'ici aux derniers ans,
Répréſentez aux enfans de ma race
Que j'ai ſuivi des craignans-Dieu la trace
Afin qu'ils ſoient les mêmes pas ſuivans.

ÉTIENNE, (François) fils de *Robert* I. ſuivit ſon pére à Genéve. On ne ſait rien de particulier de ſa vie.

E'TIENNE, (Henri II.) fut des trois fils de Robert, celui qui eut le plus de réputation. Il étoit un des plus ſavans hommes de ſon tems, en Grec & en Latin. Etant encore fort jeune, au retour d'un voyage d'Italie, il donna au public les Poëſies d'Anacréon avec des Notes, & les traduiſit en vers Latins. La parfaite connoiſſance qu'il avoit des Langues Gréque & Latine, lui donna lieu d'enrichir le public d'un grand nombre de belles éditions des anciens Auteurs, particuliérement des Grecs, & de ſon *Thréſor de la Langue Gréque.* Il voulut auſſi travailler à l'avantage de la Langue Françoiſe, qu'on mettoit au deſſous de l'Italienne; & pour ce ſujet il compoſa un Traité de la *Précellence du langage François*, qu'il dédia au Roi, & de ſa conformité avec le Grec. L'Ouvrage qu'il intitula, *Préparation à l'Apologie pour Hérodote*, eſt une Satire contre les Religieux. Il écrivit en haine de la Religion Catholique; car il faiſoit profeſſion du Calviniſme, & pour l'exercer librement, il s'établit à Genéve, d'où il faiſoit quelques voyages en France. Henri Etienne aprit en même tems la Langue Françoiſe & la Langue Latine. Robert Etienne ſon pére avoit ordinairement dans ſa maiſon dix ſavans hommes de diverſes Nations, dont quelques-uns lui ſervoient de Correcteurs; & comme ils ne pouvoient s'entendre les uns les autres qu'en parlant Latin, cette Langue devint ſi familiére dans cette maiſon, que la femme, les enfans, & les domeſtiques de R. Etienne la parloient avec facilité. Etant preſque encore enfant il traduiſit en Grec le Catéchiſme de Calvin. L'*Apologie pour Hérodote*, lui attira un procès criminel, qui l'expoſa à un grand danger, de ſorte qu'il ne s'arracha au ſupplice que par la fuite. Cependant on le condamna à la mort par défaut, & on fit brûler ſon effigie dans le tems qu'il étoit caché dans les montagnes d'Auvergne; c'eſt pourquoi il avoit accoutumé de dire, que jamais il n'avoit eu tant de froid que lorsqu'on le brûloit à Paris. Il mit ces vers à la tête de ſon Dictionnaire Grec qui parut en 1572.

Nunc alii intrepide veſtigia noſtra ſequantur,
Me duce plana via eſt, quæ ſalebroſa fuit.

Cet excellent Ouvrage qui enrichit le Public, ruïna ſon Auteur, parce que *Scapula* ſon valet prit de ce *Thréſor* ce qu'il jugea être de plus grand uſage, & plus à la portée des Etudians, & en forma ſon *Lexicon*, qu'il fit imprimer pour ſon compte ſans en avoir rien communiqué à ſon Maître. Ce livre étant moins cher que celui d'Etienne, fut d'un plus grand débit. Outre cela cet Imprimeur s'étoit chargé de faire un trop grand nombre d'Impreſſions, de ſorte que les frais étoient au deſſus de ſes facultez. Comme le débit de ces Livres ne fut pas promt, ſes héritiers preſſez par les Créanciers furent obligez de les vendre à vil prix, & par là cette famille tomba dans la miſére, A l'occaſion de la perte qu'il eſſuya par l'action de Scapula ſon domeſtique, il fit ces vers;

Theſauri momento alii ditantque beantque,
Et faciunt Crœſum, qui prior Irus erat.
At theſaurus me hic ex divite fecit egenum.
Et facit ut juvenem ruga ſenilis aret.
Sed mihi opum levis eſt, levis & jactura juventæ
Judicio haud levis eſt ſi labor iſte tuo.

Caſaubon avoit été Correcteur de ſon Imprimerie, & quoiqu'il fût ſon gendre, il diſoit qu'il n'avoit aucun pouvoir ſur ſon eſprit, & qu'Henri Etienne ne lui permettoit pas d'entrer dans ſa Bibliothéque. On dit de cet Etienne que ſes mœurs n'égaloient pas ſes talens & ſon érudition, qu'il étoit arrogant, chagrin & ruſtique. Voici quelques-uns de ſes Ouvrages, *Paralipomena Grammaticarum Græcæ Linguæ Inſtitutionum*; *Animadverſiones in quaſdam Grammaticorum Græcorum Traditiones Ludovici Enochi*; *Dialogus de bene inſtituendis Græcæ linguæ ſtudiis. Dialogus de parum fidis Græcæ Linguæ Magiſtris*; *Diſſertatio de Criticis veteribus Græcis & Latinis. Tractatus de abuſu Linguæ Græcæ. Lexicon Ciceronianum Græco-Latinum*; *Variæ Lectiones in Novum Teſtamentum*; *Poëſis Philoſophica*; *Querimonia artis Typographicæ, &c.* Il a fait auſſi pluſieurs Ouvrages François, *Traité de la conformité du langage François avec le Grec*; *Comment chacun peut aquerir de la prudence par la lecture des Hiſtoires*; *Avertiſſement aux Princes touchant les flatteurs*; *Des Anciens Guerriers de la Gaule & de leurs ſucceſſeurs, &c.* Outre cela il avoit fait quantité de Traductions. Henri Etienne mourut à Lyon dans un Hopital ayant perdu & ſon bien & ſon eſprit, l'an 1598, âgé de 70 ans. Il laiſſa pluſieurs enfans; & entr'autres, *Paul* Etienne, héritier des biens de ſon pére, & une fille qu'*Iſaac* Caſaubon épouſa. * Sainte-Marthe, *l.* 4. *Elog.* La Croix du Maine & Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç. &c.* *Voyez* Almeloveen, *de Vita Stephanorum.*

E'TIENNE, (Paul) fils d'*Henri* II. quoiqu'inférieur en érudition à ſon pére & à ſon ayeul, ne laiſſoit pas de paſſer pour habile homme dans la connoiſſance des Langues Gréque & Latine. Il tint ſon Imprimerie à Genéve, mais elle dégenéra beaucoup de la beauté des caractéres de l'Imprimerie de Paris. Il vendit ſes caractéres à Chouet Imprimeur à Genéve.

E'TIENNE, (Antoine) fils de *Paul*, & petit-fils d'*Henri* II le dernier des Etiennes, ſe fit Catholique, quitta Genéve & revint à Paris. Il imprima les Ouvrages du Cardinal du Perron; *la Bible Gréque-Latine des Septante du Pére* Morin *de l'Oratoire*; quelques Volumes Grecs-Latins de ſaint Chryſoſtome de Fronton du Duc, le Xénophon, le Plutarque Grec-Latin, *fol.* l'Ariſtote de Du Val, & pluſieurs autres Ouvrages. Ayant mal fait ſes affaires, il fut obligé de tout abandonner, & mourut à l'Hôtel-Dieu de Paris. Il avoit eu un fils nommé *Henri*, qui mourut avant ſon pére, & qui a laiſſé une fille. * *Theodori Janſſonii ab Almeloveen de Vitis Stephanorum celebrium Typograph.* 1683. *Edit. Amſterdam.* Baillet, *Jugement des Savans ſur les Imprimeurs.* Chevilier, *Origine de l'Imprimerie, &c. Edit. Paris, in Quarto* 1694. Colomiez, *Biblioth. Choiſie.* Telle fut la fin de l'illuſtre maiſon des Etiennes, qui, au jugement d'un Savant Hollandois, tiennent encore aujourd'hui le premier rang parmi tous les Imprimeurs du Monde, & qui n'ont eu entr'eux perſonne de comparable à Henri Etienne ſecond du nom. * Ant. Borreman, *Epiſtol. ad Th. ab Almelov. pag.* 128. *poſt Vit. Steph. ad ann.* 1683.

E'TIENNE, (Nicole) fille de *Charles* Etienne, & femme de *Jean* Liebaut, Docteur en Médecine, a écrit pluſieurs Poëſies Françoiſes, entr'autres, les *Réponſes aux Stances du mariage & le mépris de l'Amour.* Elle compoſa encore en proſe l'*Apologie & défenſe pour les femmes*, contre ceux qui les mépriſent. Elle vivoit encore en 1548. Son mari s'étoit retiré avec elle à Dijon ſa patrie, après la mort de ſon beau-pére. * *Conſultez* la Croix du Maine & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

E'TIENNE (Henri) ſavant homme & célébre Juriſconſulte, natif de Breſlau, a donné au Public, *Fontes & Rivuli*, &c.

E'TIENNE Brickington. *Cherchez* BRICKINGTON.

E'TIENNE Trithéite. *Cherchez* TRITHEITE.

E'TIENNE, (ſaint) Ordre militaire inſtitué l'an 1561, ſous la régle de ſaint Benoit par Côme de Médicis, premier Grand Duc de Toſcane, qui le fit approuver l'année ſuivante par Pie IV. Les Grands Ducs ſont Grands Maîtres & Chefs de cet Ordre, qui jouït des mêmes privileges que celui de Malthe, & qui doit comme lui, défendre la Foi Catholique, & faire la Guerre aux Corſaires. Ces nouveaux Chevaliers ſe ſont diſtinguez pendant plus d'un ſiécle par leur valeur, ſoit en faiſant ſeuls la guerre aux Turcs & aux Corſaires, ſoit en ſe joignant aux autres Princes Chrétiens. Ils prirent même pluſieurs places. L'an 1608, avec ſix galéres & onze galions ils mirent en fuite la flotte des Infidéles qui étoit de quarante-cinq galéres; & l'an 1624, ils en prirent vingt cinq avec pluſieurs petits bâtimens. Les principales maiſons de l'Ordre ſont à Piſe: dans l'une demeure le Grand Prieur avec les Chevaliers, dans l'autre le Prieur qui eſt Grand-Croix, & qui ſe ſert d'ornemens pontificaux dans les fonctions eccléſiaſtiques avec les Chapélains. L'Egliſe y eſt deſſervie par des Chapelains qui font les trois vœux de pauvreté, de chaſteté & d'obéiſſance. Les Chevaliers ne font vœu que de pauvreté, de charité & d'obéiſſance. Ils peuvent ſe marier, & néanmoins outre les Commanderies, jouïr de quatre cens écus d'or de penſion ſur des Bénéfices. Les Chevaliers de juſtice ſont obligez à faire preuve de Nobleſſe de quatre races. Il y a parmi eux des Eccléſiaſtiques; & les uns & les autres portent la croix rouge à huit Angles, orlée d'or. Les Chapelains & les Fréres ſervans la portent ſeulement orlée de ſoye cramoiſie, & il y a auſſi des Demi-croix. L'Ordre poſſéde un très-grand nombre tant de Prieurez, que de Bailliages, & de Commanderies. Sa principale fête eſt celle de ſaint Etienne Pape & Martyr le dixiéme août. Il y a auſſi en Toſcane des Religieuſes de ſaint Etienne, qui ſuivent la Régle de ſaint Benoît, & qui doivent faire preuve de Nobleſſe. * Heliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 6. *ch.* 32.

ETL. ETN. ETO.

ETLINGEN, ou Oetlingen, petite ville de Souabe, eſt dans le Marquiſat de Bade-Dourlac, à une lieue de la ville de Dourlac, vers le midi. La ſituation d'Etlingen, au confluent du Wirim & de l'Entz, eſt fort agréable. * Maty, *Diction. Géogr.*

ETNA, eſt la plus remarquable de toutes les montagnes de la Sicile. Les Habitans la nomment le *Mont-Gibel*, & peut-être eſt-ce des Arabes qu'eſt venu le mot de *Gibel*. Il fait ſouvent paroître des flammes dans l'obſcurité de la nuit, & jette quelquefois en l'air du feu, des cailloux calcinez, & des cendres brûlantes, par une ouverture qui eſt large de vingt-quatre ſtades, pour me ſervir des termes de Bembe. Le ſtade contient cent vingt-cinq pas Géométriques & par conſéquent les 24 font trois milles d'Italie. Le ſommet de cette montagne eſt pourtant couvert de neiges. Son tour eſt de ſoixante ou de ſoixante-dix-milles, ſelon Bottero, & elle eſt couverte de vignes d'un côté, & de bois de l'autre. Les feux que l'Etna vomit ſont aſſez ordinaires; mais les dégâts des années 1535, 1554, 1566, 1579, 1669, & 1692, ont fait le plus de bruit dans les Hiſtoires. Les Poëtes ont feint que Jupiter écraſa le Géant Typhée, ou, ſelon d'autres, Encelade, ſous cette montagne; & que Vulcain y tient ſa forge: il eſt nommé pour ce ſujet Etnéen. Strabon écrit que toute l'île eſt creuſe, & que ſes entrailles ſont pleines de feu. * *Voyez* Virgile, *Enéide*, *l.* 3. *v.* 571. *& ſuiv.* & Juſtin. *l.* 4. *c.* 1.

ETNOPHRONES. *Voyez* ETHNOPHRONES.

E'TOILE, Ordre Militaire inſtitué par Jean I. Roi de France, le 15 août 1352. On l'appella auſſi l'Ordre *de Notre Dame de la noble Maiſon*, parce qu'il fut mis ſous la protection de la ſainte Vierge; & qu'il devoit tenir ſes aſſemblées à Notre-Dame-des-Vertus, dont l'égliſe étoit appellée alors l'égliſe de la noble Maiſon. Jean fixa le nombre des Chevaliers à cinq cens, qui devoient porter une bague de cette forme. Autour de la verge étoient écrits leur nom & ſurnom, en dedans il y avoit un cercle d'émail, au milieu duquel étoit une Etoile; dans cette étoile même il y avoit un cercle d'azur, & tout au milieu étoit enchaſſé un petit ſoleil d'or. Cette bague n'étoit pas la ſeule marque qui diſtinguât les Chevaliers: ils en portoient une ſemblable ſur leurs manteaux ou ſur leurs cottes d'armes, & ils avoient un habillement qui leur étoit propre, & ſans lequel ils ne devoient pas paroître le ſamedi. Le même jour de la ſemaine ils devoient jeûner ou aumoner quinze deniers. Un Chevalier d'un autre Ordre ne pouvoit ſans y renoncer entrer dans celui-ci, & quand on y étoit entré on ne pouvoit, ſans une expreſſe permiſſion du Roi, s'engager dans un autre. L'aſſemblée générale de l'Ordre ſe tenoit la veille & le jour de l'Aſſomption de la ſainte Vierge à Notre-Dame-des-Vertus. Il y avoit dans la noble Maiſon, une table appellée la table d'honneur autour de laquelle étoient aſſis trois Princes, trois Baronets, & trois Bacheliers qui s'étoient diſtinguez dans la guerre. Ceux-ci préſidoient aux aſſemblées. Ceux qui étoient trop éloignez pour y aſſiſter, entendoient enſemble la Meſſe & les Vêpres le jour de l'Aſſomption. Chaque Chevalier en mourant devoit envoyer les marques de l'Ordre à Notre-Dame-des-Vertus, où on faiſoit un ſervice ſolemnel pour le repos de ſon ame. Tous leurs écuſſons étoient placez dans la ſale des aſſemblées, au deſſus de la place que chacun d'eux occupoit; & ſi quelqu'un méritoit d'être dégradé, on renverſoit ſon écuſſon ſans deſſus deſſous ſans l'effacer. Voila ce qu'on apprend touchant cet Ordre, dont les Rois de France étoient les Grands Maîtres, de la lettre circulaire du Roi Jean, datée du ſixiéme novembre 1351, que l'on conſerve dans la Chambre des Comptes. Il ſubſiſtoit encore avec honneur au tems de Louïs XI. qui l'an 1458, fit ſon gendre Gaſton de Foix, Chevalier de cet Ordre dont il célébra la fête à Paris avec beaucoup de ſolemnité l'an 1470. Mais comme ce Prince inſtitua l'Ordre de ſaint Michel, & qu'il le donna à moins de perſonnes, Charles VIII. ſon fils jugea à propos de ſupprimer l'Ordre de l'Etoile. Ce qu'on vient de rapporter ſuffit pour détruire quelques opinions dont le public eſt prévenu, & qui ſont injurieuſes au Chevalier du Guet. * Heliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 8. *ch.* 45.

L'Ordre de l'Etoile, dont on avoit ceſſé les cérémonies, pendant les guerres du régne de Philippe de Valois, fut rétabli par le Roi Jean ſon fils, lequel ayant aquis du Comte d'Alençon en 1356, le Palais de S. Ouen, proche de S. Denys en France, dit autrefois le Palais de Clichi, choiſit cette Maiſon pour être le ſiége principal de l'Ordre de l'Etoile; & au Chapitre qu'il y tint en la même année, il fit Chevaliers Philippe de France, Duc d'Orléans ſon frére; Charles de France, premier Dauphin de Viennois, ſon fils aîné; Louïs Duc d'Anjou; Jean Duc de Berri; & Philippe Duc de Touraine, ſes autres enfans; Charles, Roi de Navarre, Comte d'Evreux; Pierre Duc de Bourbon, & Jaques de Bourbon, Comte de la Marche; Charles d'Eſpagne, Comte d'Alençon; Arnoul d'Endreghan, & Jean de Clermont, Maréchaux de France; George Comte de Charni, Grand Chambellan de France; Charles, Comte de Tancarville; Gautier de Brienne, Duc d'Athénes; Jean d'Artois, Comte d'Eu; Charles d'Artois, Comte de Longueville; & Jean, Vicomte de Melun, qui faiſoient le nombre de dix-huit Chevaliers, y compris le Roi, Chef Souverain de l'Ordre: les autres à créer étant réſervez pour le Chapitre ſuivant. C'eſt une erreur populaire, de dire que cet Ordre fut inſtitué par le Roi Jean, ou qu'il le changea du titre de la Vierge en celui de l'Etoile; Qu'il prit pour Deviſe une Etoile couronnée, avec ces mots, *Monſtrant Regibus aſtra viam*, faiſant alluſion à l'Etoile des trois Rois Mages; Qu'il transféra la cérémonie de cet Ordre, du huitiéme ſeptembre, jour de la Nativité de la Vierge, au ſixiéme de janvier, qui eſt la fête des Rois; Que Charles V. abolit l'Ordre de l'Etoile, ou du moins Charles VII, lequel voyant ſes finances épuiſées, ne trouva point d'autre moyen de recompenſer les Capitaines de ſon armée, que de leur donner le Collier de cet Ordre, qui ne ſe donnoit auparavant qu'aux Princes & aux Grands Seigneurs de France, & que pour ce ſujet ceux-ci firent leurs remontrances au Roi, lequel ayant aſſemblé le Chapitre au Palais de Clichi l'an 1455, tira le Collier qu'il portoit, & le mit au col du Capitaine du Guet de nuit, & l'appella Chevalier du Guet, ordonnant qu'à l'avenir il porteroit cette marque de l'Ordre de l'Etoile, & que les Hoquetons des Archers du Guet auroient devant & derriére une Etoile blanche en broderie: ce qui donna lieu aux Princes & aux Seigneurs de quitter auſſi le Collier de cet Ordre. C'eſt, dis-je, une erreur populaire, qui ſe détruit aiſément par les anciens titres, où l'on voit que ce fut le Roi Robert qui inſtitua l'Ordre de l'Etoile. Et à l'égard de Charles V. s'il eût aboli cet Ordre, Louïs de France Duc d'Orléans ſon fils n'en eût pas porté le Collier, dont il eſt orné en ſon portrait aux Céleſtins de Paris. Et ſi le Roi Charles VII, eut ſi fort mépriſé cet Ordre en 1455, il ne l'eût pas donné au Prince de Navarre, Gaſton de Foix ſon gendre, l'an 1458. L'on n'auroit pas non plus mis une image de la Vierge avec un piédeſtal, où étoit un écu d'azur à une étoile d'or, ſur la porte de S. Marceau, rebâtie tout à neuf l'an 1461, auquel decéda Charles VII. * Favin, *Théatre d'Honneur & de Chevalerie.*

E'TOILE (Claude de l') Seigneur de Sauſſay, de l'Académie Françoiſe, étoit Pariſien, & de fort ancienne famille. On confond ſouvent ſes Ouvrages avec ceux de ſon ayeul & de ſon biſayeul, tous deux Préſidens des Enquêtes. C'eſt de ſes Ecrits qu'a été tiré le livre intitulé, *Journal de ce qui s'eſt paſſé ſous Henri III.* Il paroit qu'il ne s'en feroit pas tenu là, s'il eût vécu plus long-tems, & que ſon deſſein étoit de donner au public l'Hiſtoire de pluſieurs autres régnes. Il y travailloit conjointement avec N. de Pouſſemothe, Seigneur de Chenouſt, ſon neveu, qui avoit différens Mémoires recueillis par ſes ancêtres, pendant qu'ils étoient attachez aux Rois de Navarre. Il avoit deux fréres, dont l'aîné de tous, mourut jeune, & l'autre fut Sécretaire du Cardinal de Lyon. Il épouſa une femme qui n'avoit pas de bien. Il tint longtems ce mariage caché, & comme il n'étoit pas aſſez riche pour vivre commodément à Paris, il ſe retira à la campagne où il paſſa preſque le reſte de ſa vie. Il mourut en 1652, âgé d'environ 50 ans. Il fut des premiers reçus dans l'Académie Françoiſe. On a de M. de l'Etoile deux piéces de théatre, ſavoir, *la belle Eſclave*, & *l'Intrigue des Filoux*. Il en achevoit une troiſiéme quand il mourut, qu'il appelloit *le Sécretaire de ſaint Innocent*. On trouve auſſi diverſes Odes fort belles de lui, dans les recueils de Poëſies imprimez, & particuliérement dans celui des Délices de la Poëſie Françoiſe, de l'édition duquel il a eu ſoin lui-même; & il étoit un des cinq Auteurs que le Cardinal de Richelieu employoit pour travailler à ſes Comédies. Il avoit plus de génie que d'étude & de ſavoir, & s'étoit principalement attaché à bien tourner un vers, à quoi il réüſſiſſoit fort bien, comme à la pratique des régles du théatre, qu'il connoiſſoit exactement. Quand il vouloit travailler, s'il ſe rencontroit que ce fût de jour, il faiſoit fermer les fenêtres de ſa chambre, & apporter de la chandelle: & lorſqu'il avoit compoſé un Ouvrage, il le liſoit à ſa ſervante (comme on l'a dit auſſi de Malherbe) pour connoître s'il avoit bien réüſſi, croyant que les vers n'avoient pas leur perfection, s'ils n'étoient remplis d'une certaine beauté, qui ſe fait ſentir aux perſonnes mêmes les plus groſſiéres. * *Conſultez* l'Hiſtoire de cette Compagnie, par M. Pelliſſon.

E'TOILES, corps lumineux que l'on diſtingue en étoiles fixes, & en étoiles errantes ou planétes. Les étoiles fixes ſemblent être attachées au firmament. Les planétes, comme le Soleil, la lune, &c. font leur révolution chacune dans ſon ciel ou orbe. Les Anciens ont cru qu'il n'y avoit dans le ciel que mille vingt-deux étoiles apparentes & qui ſe puſſent bien connoître; & ils comprenoient toutes les autres ſous le nom d'étoiles nébuleuſes ou obſcures. Mais par le moyen du téleſcope, ou lunette de longue vue, qui a été inventée dans le dernier ſiécle par Jacques Metius Hollandois, on en a découvert un bien plus grand nombre; & au lieu de quarante-huit conſtellations des Anciens, les Modernes en comptent

ſoixante-quatre, ſavoir, douze dans le Zodiaque, que l'on appelle les douze Signes; vingt-trois dans la partie ſeptentrionale; & vingt neuf dans la partie méridionale. Les douze Signes ſont appellez le Bélier, le Taureau, les Gemeaux, le Cancer ou l'Ecreviſſe, le Lion; la Vierge, la Balance, le Scorpion, le Sagittaire ou l'Archer, le Capricorne, le Verſeau, & les Poiſſons. Les vingt-trois conſtellations de la partie ſeptentrionale ſont nommées. 1. la petite Ourſe; 2. le Dragon; 3. L'Ours; 4. Cephée; 5. Le Cygne; 6. La Lyre; 7. Hercule; 8. le Bouvier; 9. Le Charretier; 10. Caſſiopée; 11. Perſée; 12. Andromède; 13. la Tête de Méduſe; 14. Pégaſe; 15. Le petit Cheval; 16. Le Dauphin; 17. Le Dard; 18. L'Aigle; 19. Le Serpentaire; 20. La Couronne Septentrionale; 21. Le Serpent; 22. La Chevelure de Bérénice; 23. Le Triangle Septentrional. Les vingt-neuf conſtellations de la partie méridionale ſont, 1. La Baleine; 2. Le petit Chien; 3. Le grand Chien; 4. Orion; 5. Le Lievre; 6. Le Fleuve Eridan; 7. Le Poiſſon Auſtral; 8. L'Autel; 9. La Colombe; 10. L'Oiſeau de Paradis; 11. Le Phénix; 12. La Grue; 13. L'Indien; 14. Le Paon; 15. La Louve; 16. Le Centaure; 17. Le Corbeau; 18. Le Vaſe; 19. L'Hydre; 20. Le Navire ou l'Arche de Noé; 21. La Couronne Meridionale; 22. La Moûche; 23. La Pie ou Toucan; 24. Le Serpent Méridional; 25. La Dorade; 26. Le Poiſſon volant; 27. Le Caméléon; 28. Le Triangle Auſtral; 29. La Croix Indienne. On leur donne ces noms, non pas tant parce qu'elles en ont les figures, que pour pouvoir marquer le lieu des étoiles, ou ſuivant la fiction des Poëtes, qui ont feint des changemens de perſonnes, d'animaux, & d'autres choſes, en pluſieurs de ces conſtellations. Les Aſtronomes diſtinguent ſix ſortes d'etoiles, ſelon la différence de leur grandeur apparente, à laquelle on ne peut pas dire que la véritable réponde, puiſque, vraiſemblablement, elles ne ſont pas dans une même ſurface ſphérique; mais diſperſées dans l'immenſe étendue de l'univers, les unes plus près, les autres plus loin de nous. * Pline. Ptolomée. Hygin. Manilius, *Aſtronomic.* Le Comte de Pagan, *Aſtrologie naturelle.* *Voyez* PLANETES.

ETOLE D'OR, marque d'honneur que le Senat de Veniſe n'accorde qu'à des Nobles de la ville, qui ſont appellez Chevaliers de l'Etole d'Or. On ne ſait pas quand on a imaginé cette marque de diſtinction. Il y a quelques familles, comme les Giuſtiniani, Comtes de Carpaſſo, les Contarini Comtes de Zaſo, les Zuerini Comtes de Teméne, qui jouiſſent de cette dignité, qu'on accorde ordinairement à tous les Nobles qui ont été en ambaſſade dans les Cours étrangéres. Les Chevaliers de ce nom portent à l'ordinaire ſur l'épaule un Etole noire bordée d'un galon d'or, à quoi ils joignent en hiver une ceinture de velours noir avec des franges d'or; mais dans les jours de cérémonie, s'ils ſont du Sénat, ils portent une robe ducale de drap rouge ou de damas, qui en hiver eſt fourée d'hermine, avec une Etole d'or en broderie de la largeur d'un pié, deſcendant par devant & par derriere juſqu'aux genoux. Le Grand Chancelier de la République, quoique Citadin, jouït de la dignité de Chevalier de l'Etole d'Or.

ETOLIE, (*Ætolia*) ancienne province de Gréce, qui appartient aujourd'hui au Turc, & que quelques Modernes prennent pour le païs dit *Il Deſpotato.* L'Etolie reçut ſon nom d'Etole, fils d'Endymion, lequel chaſſé par Salmonée, Roi des Eléens & des Piſéens, ſe rendit maître de cette province, & y bâtit les villes qu'on y voyoit autrefois. Elle fut auſſi nommée Hyantis, & étoit ſituée en l'Acarnanie, l'Epire & la Locride. Pline nomme entre ſes peuples, les Tymphées, les Epires, les Dolopes, &c. Strabon y ajoûte les Curétes. Les principales villes étoient, Chalcis, Arachte, Olène, Calydon, ſiége royal d'Oenée, près de la forêt où Méléagre, fils de ce Roi, tua le renommé ſanglier Calydonien. * Pline, *l.* 4. *c.* 2. Strabon, *l.* 8. *&* 10. Pauſanias, *Eliac. prior.* Etienne de Byzance, *&c.*

ETON, bourg. *Voyez* EATON.

ETREE, Abbaïe de France en Normandie, ſur la riviére d'Eure, à deux lieues de Dreux du côté du couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

ETREES, ou ETREES, Maiſon. L'ancienne Maiſon d'Etrées, originaire de Picardie. a été féconde en grands hommes.

1. PIERRE d'Etrées, dit *Carbonel*, Seigneur de Boulant, Hamel, Iſtres, &c. vivoit en 1453, & laiſſa de *Marie* de Beaumont, fille de *Jean* de Beaumont, Seigneur de Neuvirel, & de *Marie* de la Houſſaye, 1. ANTOINE I. du nom, qui ſuit; 2. *Jeanne*, femme d'*Antoine* Seigneur de Belloy & de Saint-Liénard; & 3. *Jacqueline* d'Etrées, mariée à *Jean* Merlin, Seigneur de Mazancourt, de Frêne, d'Iſtres, &c. Bailli de Nêle.

2. ANTOINE d'Etrées I. du nom, Seigneur de Boulant & de Valieu, épouſa du vivant de ſon pere, le 12 ſepteptembre 1447, *Jeanne* d'Aiz, fille d'*Hélie* Seigneur d'Aiz & de Grand-Foſſé, & de *Péronne* de Noyelle, dont il eut 1. ANTOINE II. qui ſuit; 2. autre ANTOINE d'Etrées, Seigneur de Valieu, qui a fait la branche des Seigneurs de Cœuvres *rapportée cy-après*; 3. *Jean* d'Etrées, dit *Jeannet*, Seigneur de Longavênes, Abbé du Mont S. Quentin, vivant en 1505.

3. ANTOINE d'Etrées II. du nom, Seigneur de Boulant & de Feſq, vivant en 1526, épouſa *Jeanne* de Flandres-Drinckam, fille de *Jean* de Flandres, Seigneur de Drinckam, & d'*Iſabeau* de Ghiſtelles, Dame de Wiſſaart, dont il eut 1. ANTOINE III. qui ſuit; 2. autre *Antoine* d'Etrées, Chanoine de Noyon; & 3. *Jacqueline* d'Etrées, mariée 1. le 10 mai 1498 à *Jean* de Hennin, Seigneur de Cuvilliers, Pair de Cambreſis: 2. à *Jacques* d'Iſques, Seigneur du Breuil, Gouverneur de Lucheu: 3. le 18 décembre 1524 à *Guillain* de Queréques, Seigneur de Mariens, Capitaine de Boves près d'Amiens.

4. ANTOINE d'Etrées III. du nom, Chevalier, Seigneur de Bernes, Capitaine du château de Péronne, étoit mort en 1524, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie* d'Aunoy, fille de *Philippe* d'Aunoy, Seigneur de Gouſſainville, & de *Catherine* de Montmorency, qu'il avoit épouſée le 19 décembre 1517, laquelle ſe remaria à *Raoul* de Bernets, Seigneur de Cardenoy.

BRANCHE DES SEIGNEURS
de Valieu & de Cœuvres.

3. ANTOINE d'Etrées, dit *le Jeune*, fils puîné d'ANTOINE d'Etrées I. du nom, Seigneur de Boulant, & de *Jeanne* d'Aiz, eut en partage la terre de Valieu, & vivoit en 1526. Il avoit épouſé *Jeanne* Dame de la Cauchie en Boulenois, fille de *Guillaume* Seigneur de la Cauchie & de Locques, & de *Jeanne* de Licques; dont il eut 1. JEAN, qui ſuit; 2. *Antoine* d'Etrées, Chanoine de Noyon, Abbé du Mont S. Quentin, mort le neuviéme mai 1568; 3. *Françoiſe* & 4. *Marguerite* d'Etrées.

4. JEAN d'Etrées, Seigneur de Valieu & de Cœuvres, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut élevé Page de la Reine Anne de Bretagne, & rendit des ſervices conſidérables dans les armées ſous le Roi François I. Le Roi Henri II. lui donna la charge de Maître & Capitaine Général de l'Artillerie, par lettres du neuviéme juillet 1550. Il fut Capitaine de Folembray en 1556, ſervit à la priſe de Calais en 1558, & mourut en 1567. Il avoit épouſé *Catherine* de Bourbon, fille aînée de *Jacques* de Bourbon, *bâtard* de Vendôme, Seigneur de Bonneval, de Ligny, de Lambercourt, &c. & de *Jeanne* de Rubempré, en reconnoiſſance de ce qu'en une rencontre, il avoit relevé ce Seigneur de Bonneval, que les ennemis avoient porté par terre, & l'avoit garanti de la mort. Il en eut 1. ANTOINE, qui ſuit; 2. *Françoiſe* d'Etrées, mariée à *Philippe* de Longueval, Seigneur de Haraucourt & de Cramail, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort en 1620, âgé de 107 ans; & *Barbe* d'Etrées, qui épouſa 1. N. de Pymont, Seigneur de Bulleux: 2. *Jean* de Broc, Seigneur de la Cour de Broc & de la Ville-aux-Fouriers: 3. *René* de Vendomois, Seigneur de Chamarin.

V. ANTOINE d'Etrées, Gouverneur, Sénéchal & premier Baron du Boulenois, Vicomte de Soiſſons, Marquis de Cœuvres, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Fére, de Paris, & de l'Iſle de France, fut pourvu au camp de Pas en Artois l'an 1597, de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie de France, que ſon pére avoit poſſédée, & en donna la démiſſion en 1599. Brantôme en parle ainſi, *Etant mort François d'Epinay, Sieur de Saint-Luc, M. d'Etrées a ſuccédé à ſa place, comme le méritant bien, & comme l'ayant bien appris de ſon brave pére: ainſi, quoiqu'il tarde, le droit & la vérité rencontrent leur tour; car on lui avoit fait tort, qu'il n'eût cette charge après la mort de ſon pére. Enfin la vérité & le droit ont vaincu là pour lui.* Antoine d'Etrées prit alliance le 14 février 1559, avec *Françoiſe* Babou, fille de *Jean*, Seigneur de la Bourdaiſiére, Maître de l'Artillerie, & de *Françoiſe* Robertet, dont il eut 1. *François-Louis*, tué au ſiége de Laon en 1594; 2. FRANÇOIS-ANNIBAL, qui ſuit; 3. *Diane*, ſeconde femme de *Jean* de Montluc, Seigneur de Balagny, Maréchal de France, morte en 1618; 4. *Marguerite*, alliée à *Gabriel* de Bournel, Seigneur de Namps; 5. *Angélique*, Abbeſſe de Maubuiſſon; 6. *Gabrielle* d'Etrées, qui fut mariée à *Nicolas* d'Amerval, Seigneur de Liencourt, Gouverneur de Chauny duquel elle fut ſéparée, & qui devint maîtreſſe du Roi Henri IV, qui la fit Marquiſe de Monceaux, puis Ducheſſe de Beaufort, morte en 1599, mére de *Céſar* Duc de Vendôme, & d'*Alexandre*, dit le Chevalier de Vendôme; 7. *Julienne Hippolyte* d'Etrées, femme de *George* de Brancas, Duc de Villars; & 8. *Françoiſe*, femme de *Charles* Comte de Sanzay, Baron de Tupigny, Vicomte héréditaire de Poitou, mort en 1669.

6. FRANÇOIS-ANNIBAL d'Etrées, Duc d'Etrées, Pair & Maréchal de France, mourut le cinquiéme mai 1670 âgé de 98 ans, ou de 102 ſelon quelques-uns. Il avoit épouſé 1. en 1622, *Marie* de Béthune, fille de *Philippe*, Comte de Selles & de Charoſt, morte en février 1628: 2. en 1634, *Anne* Habert, fille de *Jean*, Seigneur de Montmor, Thréſorier de l'Epargne, veuve de *Charles* de Thémines, Seigneur de Lauſiéres, morte le 25 juillet 1661: 3. en 1663, *Gabrielle* de Longueval, fille d'*Achille*, Seigneur de Manicamp, morte le douziéme février 1687, ſans enfans. Il eut du premier lit, 1. FRANÇOIS-ANNIBAL, qui ſuit; 2. JEAN, *dont nous parlerons, après ſon frére aîné*; 3. *Céſar*, Cardinal d'Etrées, *dont il ſera parlé dans un article ſeparé.* Les enfans du ſecond lit, furent 4. *Louis*, Marquis d'Etrées, tué à la levée du ſiége de Valenciennes en 1656; & 5. *Chriſtine*, premiére femme de *François-Marie*, dit *Jules* de Lorraine, Comte de Liſlebonne, morte le 18 ſeptembre 1658.

7. FRANÇOIS-ANNIBAL II. du nom, Duc d'Etrées, Pair de France, Gouverneur de l'Iſle de France, de Soiſſons & de Laon, Ambaſſadeur à Rome, où il mourut le 30 janvier 1687, épouſa en 1647, *Catherine* de Lauſiéres Thémines, dont il eut 1. FRANÇOIS-ANNIBAL III. qui ſuit; 2. *Pons Charles*, Marquis de Thémines, mort le cinquiéme mai 1672; & 3. *Jean*, Evêque Duc de Laon, Pair de France, Abbé de Conches, mort le premier décembre 1694, âgé de 43 ans.

8. FRANÇOIS-ANNIBAL d'Etrées III. du nom, Duc d'Etrées, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Marquis de Cœuvres, de Thémines, de Cardaillac, Comte de Nanteuil, &c. Gouverneur Général de l'Iſle de France & de Soiſſonnois, Gouverneur particulier des villes de Laon, Noyon, Soiſſons, mourut le onziéme ſeptembre 1698, en ſa 50 année. Il avoit épouſé, 1. le dixiéme février 1670, *Magdelaine* de Lionne, fille de *Hugues*, Marquis de Berny, Sécretaire d'Etat, morte en ſeptembre 1684: 2. le 23 août 1688, *Magdelaine-Diane* de Bautru de Vaubrun, fille de *Nicolas*, Marquis de Vaubrun, Lieutenant Général des armées du Roi. Ses enfans du premier lit furent; 1. LOUIS-ARMAND, qui ſuit; 2. *Conſtance-Eléonor*, née le 15 août 1671, mariée en j[illegible] 9 à *Joſeph-Louis* de Laurens, Comte d'Ampus, Capitaine de cavalerie dans le Regiment Colonel-Général; 3. *Marie Yolande*, née le [illegible]8 octobre 1678; 4. *Marie Félicité Perpétue*, née le premier février 1680.

1680, Religieuſe de la Viſitation Sainte-Marie au fauxbourg ſaint Jacques; 5. *Louiſe Hélène*, née le 28 novembre 1683, Religieuſe aux Annonciades de Saint-Denys. Et du ſecond lit il eut 6. *Céſar François Annibal*, Comte de Nanteuil, mort le 25 mars 1705, en ſa onziéme année; 7. *Diane Françoiſe Théréſe*, morte en octobre 170[illegible], en ſa 17 année; & 8. *Marie Magdelaine* d'Etrées.

9. Louïs-Armand, Duc d'Etrées, Pair de France, Marquis de Cœuvres, &c. Gouverneur de l'Iſle de France, &c. après ſon pére, né le troiſiéme ſeptembre 1682, mourut ſans poſtérité le 16 juillet 1723, en ſa 41 année. Il avoit épouſé en août 1707 *Diane-Adélaïde-Philippe* Mazarini Mancini, fille de *Philippe-Julien* Mazarini Mancini, Duc de Nevers, & de *Diane Gabrielle* de Damas-Thianges.

7. Jean, Comte d'Etrées, & de Tourpes, premier Baron du Boulenois, Maréchal & Vice-Amiral de France, Viceroi de l'Amérique, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général pour ſa Majeſté au Comté Nantois, Gouverneur de Nantes, Commandant pour le Roi au païs & Duché de Bretagne, auparavant Lieutenant Général de l'Iſle de France & de Soiſſonnois, troiſiéme fils de François-Annibal Duc d'Etrées, Pair & Maréchal de France, commença à porter les armes dès ſa plus tendre jeuneſſe; & après avoir ſervi ſucceſſivement à la tête de trois régimens d'infanterie, dont le dernier étoit celui de Navarre, il fut fait Maréchal de camp, & ſervit en cette qualité à l'attaque des lignes d'Arras. En 1654, il commandoit deux bataillons de la premiére ligne ſous le Maréchal d'Hoquincourt. L'année ſuivante 1655, il monta au degré de Lieutenant Général, & ſervit en 1656 au ſiége de Valenciennes, où il fut fait priſonnier, après avoir fait ſauver les débris de l'armée dans Condé. Le Roi voulant le faire ſervir ſur mer, le créa Vice-amiral de France en 1670. Après y avoir donné pluſieurs marques éclatantes de ſa valeur pendant dix-huit années, & s'être trouvé à quatre combats de mer avec les Anglois, & à pluſieurs actions particuliéres dans l'Amérique en 1676, 1677, & 1678, ſur les Hollandois, auſquels il enleva l'île de Cayenne, qu'ils avoient uſurpée ſur les François, il défit leur Général Bink à l'iſle de Tabago, & prit ſix mois après ce fort ſur eux. Sa Majeſté, pour reconnôitre ces importans ſervices, lui donna le bâton de Maréchal de France le 24 mars 1681, la Vice-royauté de l'Amérique en 1686, & le fit Chevalier des Ordres à la promotion de 1688. Il mourut à Paris le 19 mai 1707, âgé de 83 ans. Il avoit épouſé en 1658 *Marie-Marguerite* Morin morte le 16 mai 1714, dont il eut 1. Victor-Marie, Comte d'Etrées, qui ſuit; 2. *Jean*, Abbé d'Evron, de Preaux & de S. Claude, qui fut Ambaſſadeur en Portugal en 1692, Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit en 1704, nommé Archevêque & Duc de Cambray en janvier 1716, & mourut ſans être ſacré le troiſiéme mars 1718, en ſa 52 année; 3. *Céſar* d'Etrées mort jeune; 4. *Marie-Anne*, Religieuſe à l'Aſſomption; 5. *Marie-Anne-Catherine*, mariée le 28 novembre 1691, à *Michel* le Tellier, Marquis de Courtenvaux, Capitaine des Cent Suiſſes du Roi; 6. *Elizabeth-Roſalie*, Damoiſelle de Tourpes.

8. Victor-Marie, Comte d'Etrées, né le 30 novembre 1660, fut tenu ſur les fonts de batême par le Duc de Savoye & par la Reine de Portugal, & fut reçu en ſurvivance du Maréchal ſon pére, le 12 décembre 1684, de la charge de Vice-amiral de France, qu'il a exercée avec beaucoup de gloire & de diſtinction dans les mers du Levant. Il s'eſt trouvé aux priſes des villes de Nice en 1691, d'Oneille en 1692, de Roſe en 1693, & a fait le bombardement de Barcelone & d'Alicante en juillet 1691, où ſa ſeule préſence épouvanta l'armée navale d'Eſpagne. Il commandoit encore la flotte, en 1697, au ſiége de Barcelone. Enfin, le Roi d'Eſpagne Philippe V. le nomma en 1701, Lieutenant Général de ſes armées navales, qualité, laquelle jointe à celle de Vice-amiral de France, lui donna le commandement ſur les deux flottes Françoiſe & Eſpagnole. En 1703, il fut fait Maréchal de France, & prit le nom de Maréchal de *Cœuvres*. Il commanda la flotte en 1705, ſous le Comte de Toulouſe au combat de Malaga; & fut fait Grand d'Eſpagne, & Chevalier de la Toiſon d'or. Il épouſa le 30 janvier 1698, *Lucie-Félicité* de Noailles, Dame du Palais de Madame la Dauphine, fille du Maréchal Duc de Noailles. * *Voyez* le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Offic. de la Couronne.*

ÉTRÉES, (Céſar d') Cardinal de la ſainte Egliſe, Camerlingue du ſacré Collége, Evêque d'Albano, Abbé de Saint-Claude en Franche-Comté, de Longpont, du Mont-Saint-Eloy, de Saint-Nicolas-aux-Bois, de la Stafarda en Piémont, d'Anchin près de Douay, & de Saint-Germain des Prez, Docteur de Sorbonne, Doyen de l'Académie Françoiſe, où il fut reçu en 1657, & Protecteur de celle de Soiſſons en 1668, naquit le cinquiéme février 1628. A peine eut-il fini ſa licence de Sorbonne, qu'il fut nommé Evêque Duc de Laon, Pair de France en 1653, & fut ſacré en 1655. En cette qualité il entra par ordre du Roi, & de l'agrément du Pape, en qualité de Médiateur, entre le Nonce de ſa Sainteté, & les amis des quatre Evêques d'Alet, de Beauvais, de Pamiers & d'Angers, pour lors brouillez avec la Cour de Rome; & y réüſſit de maniére, que la fin de cet accommodement procura la paix de l'Egliſe de France. Le Pape Clément X. le fit Cardinal dans la promotion du 24 août 1671; mais ſa Sainteté ne le déclara que l'année ſuivante, & lui donna le titre de la Trinité du Mont le 16 mai 1674. Ce Pontife étant mort, le Cardinal d'Etrées entra ſeul des Cardinaux François dans le Conclave où fut élu Innocent XI, & fit ſuſpendre l'élection pendant plus de cinq ſemaines (choſe qui fut jugée aſſez extraordinaire) juſqu'à l'arrivée des Cardinaux nationaux. Il revint en France l'an 1677, où il ne demeura que ſix mois, le Roi l'ayant envoyé en Baviére, pour y traiter & aſſurer le mariage du Dauphin avec la Princeſſe Electorale, & pour y ménager d'autres affaires importantes. Il ne revint de Munik qu'en 1679. Après la ratification de la paix avec l'Empire en 1680, s'étant démis de ſon Evêché de Laon en faveur de ſon neveu, il paſſa à Rome, chargé d'y traiter l'épineuſe affaire de la Régale dont les difficultez s'accrurent par l'aſſemblée du Clergé de 1682, & il y ſoutint les droits de ſa Majeſté, & les libertez de l'égliſe Gallicane, avec tant de force, qu'Innocent XI. n'oſa jamais publier aucun acte contre les uns & les autres, quoiqu'il en fût fortement preſſé, & continuellement ſollicité par les ennemis de la France, & les principaux de ſa Cour. Après la mort du Duc ſon frére en 1687, il ſe trouva chargé ſeul de toutes les affaires de France. On rendit au défunt, ſuivant les ordres du Pape, & en conſidération du Cardinal, & par ſes ſoins, des honneurs funébres tels qu'on les rend à Rome aux têtes couronnées. Ce Pape mourut en 1689, & le Cardinal d'Etrées ſe trouvant alors ſeul à Rome de ſa nation, & ſans aucun Miniſtre de la part du Roi, entra dans le Conclave, & malgré la faction du défunt Pape, ſi contraire à la France, & celle de la Maiſon d'Autriche, ménagea le ſacré Collége ſi adroitement que l'on n'oſa tenter aucune élection, avant que l'Ambaſſadeur du Roi, & les Cardinaux François fuſſent arrivez. Après l'élection d'Alexandre VIII, il revint à Paris en 1690, & y prêta le ſerment de Commandeur des Ordres, dignité à laquelle il avoit été nommé au Chapitre de 1688. L'année ſuivante il fallut encore retourner à Rome, pour le Conclave d'Innocent XII, où le Roi lui ordonna de reſter encore du tems, pour l'accommodement des affaires du Clergé de France, avec cette Cour. Il s'y appliqua conjointement avec le Cardinal de Janſon pendant près de deux ans, & après l'avoir conclu en 1693, il revint en France, où il reſta juſqu'à ce que la maladie d'Innocent XII. l'obligeât de retourner à Rome avec les autres Cardinaux de la nation, au commencement de 1700. Il entra en octobre de la même année au Conclave, concourut à l'élection de Clément XI, après laquelle les autres Cardinaux nationaux ayant repris la route de France, le Roi le fit reſter en Italie, pour y négocier avec la République de Veniſe, & autres Princes. Enfin, il eut ordre de ſuivre en Eſpagne le Roi Philippe V, pour travailler conjointement avec les premiers Miniſtres de ce Prince, aux affaires de cette Monarchie. Il en revint en 1703, & fut pourvu de l'Abbaïe de Saint-Germain des Prez, la même année. Ce Cardinal a exercé dans la Cour de Rome, depuis l'an 1676 juſqu'à ſa mort la charge de Protecteur des affaires de Portugal (quoiqu'étranger dans ce Royaume) en reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus par la négociation du mariage de Marie-Elizabeth-Françoiſe de Savoye-Nemours en 1666, avec Pierre Roi de Portugal, affaire dans laquelle il eut de grandes longueurs, & des incidens très-difficiles à ſurmonter. Le Cardinal eut l'honneur d'accompagner & de conduire cette Princeſſe, à laquelle il étoit allié. Il avoit auſſi traité l'année précédente 1665, le mariage de la ſœur aînée de cette Reine avec le Duc de Savoye Charles-Emanuel. Il mourut en ſon Abbaïe de Saint-Germain des Prez le 18 décembre en 1714, en ſa 87 année, & il y eſt enterré.

E'TRE'ES, (Jean d') Seigneur de Valieu & de Cœuvres, Grand-Maître de l'Artillerie de France, a été l'un des plus habiles Capitaines de ſon ſiécle. Il étoit fils d'*Antoine*, Seigneur de Valieu, & de *Jeanne*, Dame de la Cauchie; & après avoir été élevé Page de la Reine Anne de Bretagne, il rendit de grands ſervices aux Rois François I. & Henri II. Ce dernier lui donna la charge de Maître de l'Artillerie de France le 9 juillet 1550. Jean d'Etrées ſe trouva à la priſe de Calais en 1558, & ailleurs. Du Bellay, de Thou & Davila, parlent ſouvent de lui. On dit qu'il fut le premier Gentilhomme de Picardie, qui fit profeſſion publique de la nouvelle Religion. Il aquit la terre de Cœuvres, & mourut fort âgé en 1567. Voici ce que Brantôme dit de lui: *Monſieur d'Etrées a été l'un des dignes hommes de ſon état, depuis qu'il ait été poſſible jamais, ſans faire tort aux autres, & le plus aſſuré dans ſes tranchées & batteries; car il y alloit la tête levée, comme ſi c'eût été dans les champs à la chaſſe; & la plupart du tems il y alloit à cheval monté ſur une grande haquenée allezande, qui avoit plus de vingt ans, & qui étoit auſſi aſſurée que le maître. Car pour les canonades & arquebuzades qui ſe tiraſſent dans la tranchée ni l'un ni l'autre ne baiſſoient jamais la tête; & s'il ſe montroit par deſſus la tranchée la moitié du corps, car il étoit grand, & elle auſſi. C'étoit l'homme du monde qui connoiſſoit le mieux les endroits pour faire une batterie de place, & qui l'ordonnoit le mieux: auſſi étoit-ce un des confidens que Monſieur de Guiſe ſouhaitoit auprès de lui pour faire conquête & prendre villes, comme il fit à Calais. C'a été lui qui le premier nous a donné ces belles fontes d'artillerie, dont nous nous ſervons aujourd'hui; & même de nos canons, qui ne craindront le tirer cent coups l'un après l'autre, par maniére de dire, ſans rompre, ni ſans s'éclater, ni caſſer, comme il en donna la preuve d'un au Roi, quand le premier eſſai s'en fit; mais on ne les veut pas gourmander tous de cette façon; car on en ménage la bonté le plus qu'on peut. Avant cette fonte, nos canons n'étoient du tout ſi bons, mais cent fois plus fragiles, & ſujets à être fort ſouvent rafraichis de vinaigre, où il y avoit plus de peine, & qui les débauchoit de la batterie. Celle qui fut faite devant Yvoi ne donna pas tant de peine, comme j'ai ouï dire à M. de Guiſe, que ce fut la plus belle & la plus prompte batterie qu'il avoit vu ni ouï dire; & on louoit fort M. d'Etrées, qu'il avoit ordinairement ſon fait & ſon attirail ſi leſte quand il marchoit, que jamais rien ne manquoit, tant il étoit provident, & bien expert en ſa charge. Sur tout il avoit de très-bons Canoniers & bien juſtes; & lui-même les y dreſſoit & leur montroit; & il avoit auſſi de très-bons Commiſſaires, dont entr'autres ont été Baſſompierre, qui étoit dans Sienne étant aſſiégée, & la Foucaudie petit homme, mais qui étoit tout ſpirituel, l'un des bons Catholiques s'il en fut oncques, & l'autre Huguenot; & pour ce Monſieur l'Amiral l'aimoit fort, & s'en trouva bien en ſes guerres. Tant d'autres bons a-t-il eu que je ne nommerai point, & la plupart Huguenots, qui avoient imité leur Général mondit Sieur d'Etrées, qui l'étoit fort, ſi ne laiſſa-t-il pas de bien ſervir ſon Roi au ſiége de Roüen, & aux premiéres guerres que je vis. C'étoit un fort grand homme, beau & vénérable vieillard, avec une barbe qui lui deſcendoit très-bas, & ſentoit bien ſon vieux avanturier de guerre du tems paſſé, dont il avoit fait profeſſion; où il avoit appris d'être un peu cruel. Feu mon pére & lui avoient tous deux été nourris Pages de la Reine Anne, & tous deux alloient ſur les mulets de ſa litiére: leſquels, à ce que j'ai ouï dire à mon*

pére; elle a bien fait fouetter, quand ils faiſoient aller les mulets d'autre façon qu'elle ne vouloit, ou qu'ils euſſent bronché le moins du monde. Mon pere alloit ſur le premier, & Monſieur d'Etrées ſur le ſecond; & puis tous deux ſortant de page, furent envoyez delà les monts à la guerre.

ETRÉES, (François-Annibal d') Duc d'Etrées, Pair & Maréchal de France, Marquis de Cœuvres, Comte de Nanteuil-le-Haudouin, premier Baron & Sénéchal du Boulenois, Gouverneur de l'Iſle de France, & des villes de Soiſſons, de Laon, du Laonois, né en 1573, étoit ſecond fils d'*Antoine* d'Etrées, Grand-Maître de l'Artillerie de France, & de *Jeanne* Babou. On l'avoit deſtiné en ſa jeuneſſe à l'Egliſe, & le Roi Henri IV. lui avoit donné l'Evêché de Noyon, qu'il quitta pour ſuivre les armes, après la mort de ſon frére aîné tué au ſiége de Laon, en 1594, & ſe rendit célébre ſous le nom de Marquis de Cœuvres. En 1614, on l'envoya Ambaſſadeur extraordinaire en Suiſſe & vers les Princes d'Italie, puis il fut Lieutenant Général de l'armée de la Ligue pour le ſecours de la Valteline, d'où il chaſſa les garniſons étrangéres. Le Roi lui donna le bâton de Maréchal de France en 1626. En 1630, il ſecourut le Duc de Mantoue, qui étoit aſſiégé dans ſa ville capitale par les Impériaux. Il prit Tréves par compoſition le le 19 août 1632, & quatre ans après, il alla en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire à Rome, où il ſoutint avec beaucoup d'honneur & de prudence la gloire & les intérêts de la Couronne. On l'employa enſuite en diverſes affaires importantes. En 1654, il répréſenta le Connétable au ſacre du Roi Louis XIV, qui avoit érigé l'an 1645 en Duché & Pairie, ſous le nom d'Etrées, la terre de Cœuvres en Soiſſonnois: ce qui fut vérifié en Parlement l'an 1663. Ce Duc étoit auſſi Chevalier des Ordres du Roi, depuis l'an 1632, & mourut à Paris le cinquiéme mai 1670, âgé de 98 ans. Nous avons de lui des Mémoires de la Régence de Marie de Médicis, une Rélation du ſiége de Mantoue en 1630, & une autre du Conclave, dans lequel le Pape Grégoire XV. fut élu en 1621. Le P. le Moine en parle ainſi dans un diſcours qui eſt à la tête de ſes Mémoires: *M. le Cardinal de Richelieu, qui ſongeoit à tracer un plan pour l'Hiſtoire de ſon tems, le pria de lui donner un ſommaire des choſes qui s'étoient paſſées pendant la Régence de la Mére du feu Roi, & le choiſit entre tous ceux de ce tems-là, parce qu'il le crut le mieux informé, & le plus capable, & comme le plus fidéle, & le plus ſincére. Il fut obéi, & ce ſommaire compoſé en cinq ou ſix jours, avec plus de facilité que d'étude, ne laiſſa pas de lui plaire, &c.* Il ajoûte enſuite: *Il y a dans le cabinet de ce grand homme beaucoup d'autres piéces qui ne ſeroient pas moins utiles, s'il avoit autant d'égard à l'utilité publique qu'à ſa modeſtie particuliére: Un ſeul volume de ſes lettres pourroit être une grande & perpetuelle école, pour tous ceux qui ont à étudier les négociations & les ambaſſades, mais je crains fort que ce ne ſoient des thréſors, qui demeureront toûjours dans l'obſcurité, &c. C'eſt de là qu'on a tiré deux autres Rélations qui ſont ajoûtées à ces Mémoires. L'une eſt de la guerre de Mantoue, & des intrigues qui l'ont précédée; l'autre eſt ce Conclave fameux, où Gregoire XV. fut élevé au Pontificat. La premiére explique les particularitez de beaucoup de choſes, dont on n'avoit pas encore été pleinement inſtruit; & ce qui importe le plus à l'honneur de la Nation, elle juſtifie clairement la France & ſes Miniſtres du malheur de Mantoue. On pourra apprendre de la ſeconde, de quel uſage eſt à la Cour de Rome, un homme de cœur & de tête; & quel intérêt a le Roi, que tout homme qui fait ſes affaires en ce païs-là, ait de la fermeté pour les ſoutenir avec force, & de la capacité pour les conduire avec adreſſe, &c.*

ETRENNES, préſent que l'on fait le premier jour de l'année. Ce nom vient du Latin *ſtrena*, qui ſignifie la même choſe, & qui a été formé du mot *ſtrenuus*, ſelon Nonius Marcellus. On rapporte l'origine des Etrennes au tems de Romulus, & de Tatius Roi des Sabins, qui régnérent enſemble dans la ville de Rome, l'an ſeptiéme de la fondation, & avant Jeſus Chriſt 747. On dit que Tatius ayant reçu, comme un bon augure, des branches coupées dans un bois conſacré à la Déeſſe *Strenua*, c'eſt à dire, à la Déeſſe *Forte*, ou plutôt à la Déeſſe *de la Force*, & qu'on lui préſenta le premier jour de l'an, autoriſa cette coutume dans la ſuite du tems, & donna le nom de *Strenæ* à ces préſens, à cauſe de cette Déeſſe, qui préſida depuis à la cérémonie des Etrennes. Les Romains firent de ce jour-là un jour de fête, qu'ils dédiérent au Dieu Janus, qu'on répréſentoit à deux viſages, l'un devant & l'autre derriére, comme regardant l'année paſſée & la prochaine. On lui faiſoit alors des ſacrifices; & le peuple alloit en foule au mont Tarpée, où Janus avoit un autel. Ils étoient tous habillez de robes neuves: ce qui a donné lieu à beaucoup de gens d'affecter de s'habiller de neuf le premier jour de l'année. Quoique ce fût une fête ſolemnelle, qui ſe célébroit auſſi en l'honneur de Junon, à qui l'on conſacroit tous les premiers jours de chaque mois, le peuple néanmoins ne demeuroit pas ſans rien faire; mais au contraire, chacun commençoit à travailler à quelque choſe de ſa profeſſion, afin de n'être pas pareſſeux le reſte de l'année. Ce jour-là on ſe ſouhaitoit une heureuſe année les uns aux autres, & il n'étoit pas permis de prononcer aucune parole, de celles qu'on croyoit être de mauvais augure. C'eſt ce qu'Ovide nous apprend, dans le *premier livre des Faſtes v.* 176. en parlant à Janus.

At cur læta tuis dicuntur verba Calendis,
Et damus alternas accipimuſque preces?

Les préſens ordinaires étoient des figues, des dattes de palmier, & du miel; & chacun envoyoit ces douceurs à ſes amis, pour leur témoigner qu'on leur ſouhaitoit une vie douce & agréable. Les figues & les dattes étoient ordinairement couvertes d'une feuille d'or: ce qui n'étoit néanmoins que le préſent des perſonnes moins riches. Martial dans l'Epigramme 27. du *l.* 13. en parle ainſi.

Aurea porrigitur Jani caryota Calendis,
Sed tamen hoc munus pauperis eſſe ſolet.

Les Cliens, c'eſt à dire, ceux qui étoient ſous la protection des Grands, portoient ces ſortes d'étrennes à leurs Patrons, & y joignoient quelque petite piéce d'argent. Sous l'empire d'Auguſte, le Peuple, les Chevaliers & les Sénateurs lui préſentoient des Etrennes; & lorſqu'il étoit abſent, ils les portoient dans le Capitole. L'argent des Etrennes étoit employé à acheter des ſtatues de quelques Divinitez, cet Empereur ne voulant pas appliquer à ſon profit particulier, les libéralitez de ſes Sujets. Tibére deſaprouva cette coutume, & fit un édit par lequel il défendoit les Etrennes, paſſé le premier jour de l'an, parce qu'auparavant le peuple s'occupoit à ces cérémonies pendant huit jours; mais Caligula fit ſavoir au peuple qu'il accepteroit les Etrennes qu'on lui préſenteroit. Claude, ſon Succeſſeur, défendit qu'on l'importunât de ces préſens. Depuis ce tems-là, cette coutume demeura encore parmi le peuple. Les Grecs empruntérent cet uſage des Romains, & n'avoient point de mot qui ſignifiât particuliérement celui de *Strenæ* des Latins.

Dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, & même après la deſtruction du Paganiſme, la coutume d'envoyer des Etrennes aux Magiſtrats & aux Empereurs, ne laiſſa pas de s'obſerver; mais les Conciles & les Péres déclamérent fort contre cet abus. Ils les appelloient *Calendes*, du nom général, qui ſignifioit chez les Romains, le premier jour du mois. Tertullien dans ſon livre de l'Idolâtrie, en parle d'une maniére qu'il eſt important de remarquer: *Nous*, dit-il, *qui avons en horreur les fêtes des Juifs, & qui trouvons étranges leurs ſabbats, & leurs nouvelles lunes, nous nous familiariſons avec les Saturnales & les Calendes de janvier. Les Etrennes marchent, les préſens volent de toutes parts: ce ne ſont en tous lieux que jeux & banquets.* Le VI Concile Général célébré en 680, *in Trullo*, condamne les fêtes appellées Calendes; & Aſterius, Auteur Grec, qui eſt mis au nombre des Péres, nous a laiſſé un Sermon contre la fête des Calendes, & le Paganiſme du *Roi boit*, qui étoit une imitation des Saturnales; mais l'Egliſe a permis cette coutume, depuis que ces Etrennes n'ont plus été que des marques d'amitié ou de ſoumiſſion, & que l'on s'eſt abſtenu des cérémonies Payennes, comme de préſenter de la verveine ou de certaines branches d'arbres; de mettre le jour des flambeaux allumez ſur la table, où l'on faiſoit des feſtins, de chanter & de danſer dans les rues. Quelques-uns ont cru que l'origine des Etrennes venoit des Saturnales, ou fêtes de Saturne, pendant leſquelles on faiſoit des préſens de pluſieurs ſortes, & particuliérement de cierges & de bougies, ce qui eſt expliqué dans l'article SATURNALES. Mais il eſt aiſé de voir que les Etrennes ſe faiſoient pour un autre deſſein, & que cette cérémonie étoit attachée aux calendes, c'eſt à dire, au premier jour de janvier, qui étoit le commencement de l'année; au lieu que les Saturnales ſe célébroient quinze jours auparavant, depuis le 17 juſqu'au 19 de décembre. C'étoit la Déeſſe *Strenua*, qui préſidoit aux Etrennes; & les Saturnales ſe faiſoient en l'honneur de Saturne. Les Etrennes étoient des témoignages d'amitié joints aux ſouhaits, que l'on faiſoit pour la ſanté & la proſpérité de ceux à qui on les préſentoit; & les préſens des Saturnales étoient pour ſe féliciter les uns les autres de la liberté publique, telle qu'elle étoit du tems de Saturne. * Roſin, *Antiqq. Rom. liv.* 2. *ch.* 4. Dempſter, *in Paralipom.* Spon, *Recherches curieuſes d'antiquité.*

ETREPAGNY. *Voyez* ESTREPAGNY.

ETROTH. *Voyez* ETHAROTH.

ETRURIE. *Voyez* HETRURIE.

ETRUSQUE, Académie. C'eſt une Société de Savans qui s'aſſemblent à *Cortone* ville de la Toſcane. Elle a été fondée dès l'Automne de l'an 1727, par quelques Gentilshommes, amateurs des Antiquitez & des Belles Lettres. Dans cette vue ils aquirent le beau cabinet de M. l'Abbé *Onofrio Baldelli.* Ils y ajoutérent une ample Bibliothéque & ouvrirent l'un & l'autre au Public, dans un apartement du Palais de S. A. R. qui eſt à Cortone. Les Académiciens ont pris le nom d'*Etruſques*, parce qu'il convient au but de leur établiſſement. Leur Symbole eſt un *Trépié Pythique* avec un ſerpent autour. Le mot eſt, *obſcura de re lucida pango*, pris de Lucréce qui fait alluſion à l'explication des choſes anciennes, qui eſt le but de ces Académiciens. Ils s'aſſemblent tous les mois & font des diſcours ſur des matiéres d'érudition. La Poëſie eſt bannie de leurs aſſemblées, parce qu'ils croyent qu'elle détourne l'eſprit de la vérité. Un grand nombre de Savans & de beaux Eſprits de toutes les parties de l'Italie, particuliérement parmi la Nobleſſe, ſe ſont empreſſez à entrer dans ce Corps dont le nombre des Membres eſt fixé à cent. Pluſieurs Etrangers ont ſouhaité d'y être aggrégez. Le célébre *Philippe Buonarotti* fut choiſi pour Préſident perpétuel. La dignité la plus particuliére de l'Académie, c'eſt celle qu'on renouvelle tous les ans ſous le nom de *Lucumon*, qui étoit le titre des Chefs des douze Républiques Etruſques. Ces Savans s'apliquent à ramaſſer tout ce qu'on déterre des monumens des *Umbres*, des *Pélasges* & des *Etruſques* qui habitoient ce Païs. Ils promettent de publier, dans peu, un ſupplément au livre de *Thomas Demſter*, de *Etruria Regali*, où l'on verra des tombeaux, des inſcriptions, des ſceaux & des patéres Etruſques, qui n'avoient point encore paru. * *Bibliothéque Italique, tome* 5. *p.* 292. & 293.

* ETSBOM, ou ESBON, fils de *Bélab* & petit-fils du Patriarche *Benjamin.* * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 7.

* ETSBON, ESEBON, ou HESEBON, fils de *Gad* l'un des douze Patriarches. Il bâtit une ville à laquelle il donna ſon nom. * *Genéſe, ch.* 46. *v.* 16. Joſeph, *Antiq. Judaiq. liv.* 12. *ch.* 5.

ETSCH nom Allemand de l'Adige. *Voyez* ADIGE.

ETSCHLAND, petit païs d'Allemagne. Il eſt dans le Tirol, le long de l'Adige, depuis la ſource de cette riviére, juſqu'à la ville de Bolzano. La petite ville de Mér[illegible] eſt le lieu principal. * Maty, *Diction. Geogr.*

* ETSER, fils de *Séhir* Horien des Deſcendans d'E[illegible] Il eut pour fils *Bilhan, Zahavan,* & *Hakan.* * *Genéſe, ch.* 36. *v.* 21. 27.

ETTERNACH ou ECHTER. *Voyez* ECHTER ou ECHTERNACH.

ETTING. *Cherchez* OETINGEN.

* ETTRICK, riviére d'Ecoſſe dans la province de Twedale, court d'abord de l'oueſt-ſud-oueſt à l'eſt-nord-eſt, & puis du ſud au nord : elle ſe décharge dans la Twéde un peu au deſſous de Se[illegible]kirk.

[illegible]TUS, (*Æëtos*) les Anciens donnoient ce nom au Nil fleuve d'Eg[illegible]te, pour exprimer la rapidité de ſon cours par la force de ce mot, qui en Grec ſignifie *Aigle*, comme Cœlius Rhodiginus après Lycophron l'a remarqué, *liv. 7. chap.* 20. & *liv.* 20. *ch.* 13. On trouvoit un autre fleuve de ce nom, dans le païs des Scythes, lequel débordant aſſez ſouvent, ruïnoit tous les biens de Prométhée. Ce qui a donné ſujet à la fable, que ce Prométhée a le cœur éternellement dévoré par un Vautour, ou Aigle, comme ſon nom le ſignifie.

ETWIN. *Cherchez* ETHFIN.

EU. EVA.

EU, ville de France en Normandie, avec tître de Comté-pairie, eſt ſituée ſur la riviére de la Brêle, qui ſépare la Normandie de la Picardie, environ à une lieue de la mer, où eſt Tréport petit village à l'embouchure de cette riviére, & entre Dieppe & Saint-Valery. C'eſt une ville aſſez ancienne, qui a une Abbaïe de Chanoines Réguliers de l'Ordre de ſaint Auguſtin avec un Collége de Jéſuites. Les Comtes d'Eu ſont célébres dans notre Hiſtoire. ALIX héritiére du Comté d'Eu vivoit dans le XII ſiécle, & le porta à *Raoul* de Luſignan, dit d'Iſſoudun I. du nom. Elle fut mére de RAOUL III. Comte d'Eu, qui épouſa *Ioland* de Dreux, fille de *Robert* II. dit *le Jeune*, Comte de Dreux, &c. & de ſa ſeconde femme *Ioland* de Coucy, ils laiſſérent une fille unique, *Marie* Comteſſe d'Eu, qui prit alliance avant l'an 1250, avec *Alfonſe* de Brienne, Chambrier de France. C'eſt de lui que ſont venus les autres Comtes d'Eu de la maiſon de Brienne, Jean I, Jean II, Raoul III, & Raoul IV, Connétable de France, qui eut la tête coupée en 1351. Le Roi donna la confiſcation du Comté d'Eu à *Jean* d'Artois, dit *ſans Terre*, qui mourut en 1386. Ce Jean eut entre autres enfans d'*Iſabelle* de Melun, *Philippe*, Comte d'Eu, Connétable de France, qui ſe trouva à la déplorable bataille de Nicopolis en 1396, & qui mourut à Micalizo dans la Natolie le 15 juin 1397. Il eut de *Marie* de Berri, ſeconde fille de *Jean* de France, 1. *Charles*, Comte d'Eu, mort ſans poſtérité le 25 juillet 1472; 2. BONNE qui ſuit; & 3. *Catherine*, femme de *Jean* de Bourbon, Seigneur de Carency.

BONNE, fut mariée à *Philippe* de Bourgogne, Comte de Nevers, & leur fils *Jean* fut Comte d'Eu. Il mourut en 1491, laiſſant *Elizabeth*, mariée à *Jean* Duc de Cléves, dont la poſtérité à jouï long-tems du Comté d'Eu. *François* de Cléves, Duc de Nevers, eut de *Catherine*, Comteſſe d'Eu, mariée en 1570, *Henri* de Lorraine I. Duc de Guiſe, mort en 1588, & pére de *Charles*, Comte d'Eu, mort en 1640. Ce dernier eut *Henri* II. Comte d'Eu, mort en 1664. Depuis, Eu a appartenu à *Marie-Louïſe* d'Orléans, fille de *Gaſton-Jean-Batiſte* de France, morte en 1693. Elle fit don en 1682, du Comté d'Eu à *Louis-Auguſte* de Bourbon, légitimé de France, Duc du Maine, fils du Roi *Louis* XIV, qui le poſſéde aujourd'hui, & en faveur duquel ce Monarque érigea de nouveau ce Comté en Pairie au mois de mars 1694: de ſorte qu'en cette qualité il prit ſéance au Pariement le cinquiéme mai de la même année, immédiatement après les Princes de Condé, de Bourbon & de Conty, & avant les Ducs eccléſiaſtiques & ſéculiers, qui y étoient en grand nombre.

EU, ou MIRANDA, riviére d'Eſpagne. Elle coule ſur les confins de la Galice & des Aſturies, baigne Ribadeo, & ſe décharge peu après dans la Mer de Biſcaye. * Maty, *Diction. Géogr.*

E'VADNE', fille de Mars & de Thébé femme d'Aſopus, fut mariée à Capanée. Elle aima tant ſon mari, qu'ayant appris qu'il avoit été frappé de la foudre au ſiége de Thébes, elle tomba en pamoiſon, & enſuite ſe jetta dans ſon bucher. * Virgile, *Eneïde*, *l.* 6. *v.* 447. Albinovanus *ad Liviam*, *v.* 321. Ovide, *Amor. lib.* 3. *Eleg.* 6. *v.* 41. *Triſt. lib.* 4. *Eleg.* 3. *v.* 63. 64. *Triſt. l.* 5. *Eleg.* 5. *v.* 54. Martial, *liv.* 4. *Epigr.* 75. *v.* 5. Properce, *lib* 1. *Eleg.* 15. *v.* 21. *& lib.* 3. *Eleg.* 13. *v.* 24. Claudien, *Carm.* 29. *v.* 151. Stace, *Thébaïde*, *l.* 12. *v.* 802.

E'VAGE'S, Poëte Grec, avoit peu de connoiſſance des Belles Lettres, mais beaucoup de génie pour la Poëſie. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. * Voſſius, *de Poëtis Græcis.*

E'VAGON, de Lampſaque, l'un des Diſciples de Platon, montra qu'il avoit peu profité des leçons d'un ſi grand Maître. Etant de retour dans ſa patrie, il prêta à ſes citoyens des ſommes conſidérables d'argent; mais en ſe faiſant livrer la citadelle pour ſureté des payemens qu'on devoit lui faire : puis les termes étant échus ſans qu'on l'eût ſatisfait, il uſurpa l'autorité ſouveraine. Une action ſi indigne d'un honnête homme ne fut pas punie comme elle méritoit; & la République le traita avec trop d'indulgence. Tous les particuliers s'étant épuiſez pour acquitter la dette de la ville, on ſe contenta de chaſſer Evagon avec l'argent dont il avoit fait un ſi mauvais uſage. * Athénée, *liv.* 11.

E'VAGORAS I. Roi de Cypre, étoit originaire de Salamine. Conon, Capitaine Athénien, qui s'étoit ſauvé de la défaite de ſa flotte, proche du fleuve *Ægos-potamos*, ſe retira chez ce Roi la quatriéme année de la XCIII Olympiade, & 405 ans avant J. C. Depuis, Evagoras prit la ville de Salamine, & ſe prépara à faire la guerre contre Artaxerxès Roi de Perſe, contre lequel il arma par terre & par mer, ſecouru des Tyriens, des Egyptiens & des Arabes. Il fut d'abord vainqueur dans un combat ſur terre; mais il perdit la bataille nava[illegible] qui ruïna abſolument ſes affaires. Enſuite il fut contraint de [illegible]er l'i[illegible]e de Cypre aux Perſes, & de ſe contenter de régner à Salam[illegible] Enfin il fut aſſaſſiné la troiſiéme année de la CI Olympiade, non par l'Eunuque Nicoclès, comme le dit Diodore, mais par l'Eunuque Thraſydée. Evagoras laiſſa deux fils, *Nicoclès*, qui lui ſuccéda, & à qui l'Orateur Iſocrate dédia une partie de ſes Oraiſons; & *Protagoras*. * Diodore de Sicile, *liv.* 14. *&* 15. Ariſtote, *l.* 5. *Politic. c.* 10. Xénophon, *liv.* 2. *Hiſt. Græc. & ſuiv.*

E'VAGORAS II. petit-fils du précédent, & fils de Nicoclès ſuccéda à ſon pére, & fut dépouillé de la ſouveraineté de Salamine par ſon oncle Protagoras. Il eut recours au Roi de Perſe Artaxerxès Ochus, qui lui donna d'abord du ſecours, & qui l'abandonna preſque auſſi-tôt, prévenu par quelques accuſations. Ainſi Protagoras demeura paiſible poſſeſſeur de Salamine, la troiſiéme année de la CVII Olympiade, & 350 avant J. C. Evagoras deſeſpérant d'être rétabli, ſe purgea des crimes dont on l'avoit chargé, & obtint d'Artaxerxès en Aſie une ſouveraineté de plus grande étendue que la ſienne. Depuis ayant été accuſé de l'avoir mal gouvernée, il s'enfuit dans l'île de Cypre, où il fut pris & puni de mort. * Diodore de Sicile, *lib.* 15. *&* 16.

E'VAGORAS, de Linde, Auteur Grec, compoſa une Hiſtoire des Egyptiens, la Vie de Timagéne, &c. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Suidas parle de lui, mais il eſt différent d'un autre que Pline ſuit, *au liv.* 10.

E'VAGRE, Patriarche de Conſtantinople, fut élu en 370, par les Orthodoxes, après la mort d'Eudoxe qui étoit Arien. L'Empereur Valens le chaſſa d'abord de ſon ſiége, & l'envoya en exil. Ce qui donna la hardieſſe aux Ariens de traiter les Fidéles avec toute ſorte d'inhumanité. Saint Grégoire de Nazianze a décrit cette perſécution dans une de ſes Oraiſons. On ne ſait pas le tems de la mort d'Evagre; mais il y a apparence qu'elle arriva durant la perſécution de Valens. On ne lui a rendu aucun culte pendant plus de mille ans, & ce n'eſt que depuis les derniers ſiécles que l'Egliſe Gréque & la Latine le mettent le ſixiéme de mars au nombre de ſaints Confeſſeurs. * S. Grégoire de Nazianze, *Orat. ad Cl. Epiſt* Socrate, *liv.* 6. *ch.* 13. 14. Baronius, *A. C.* 370.

E'VAGRE, Patriarche d'Antioche, dans le IV ſiécle, avoit été compagnon & ami de ſaint Jérôme, avant ſon élection à l'épiſcopat. Il fut mis en la place de Paulin l'an 389. Flavien avoit ſuccédé dès l'an 381 à Méléce; en ſorte qu'Evagre ne fut Evêque que de ceux qui étoient reſtez du parti de Paulin, ce qui continua le ſchiſme dans l'égliſe d'Antioche. Saint Ambroiſe ſemble inſinuer dans une lettre qu'il écrit à Théophile d'Alexandrie, au ſujet du ſchiſme, que l'élection d'Evagre n'étoit pas canonique; cependant le Pape Sirice prenoit hautement ſon parti, & pour éteindre la diviſion, fit tenir la même année 390, le Concile de Capoue au jugement duquel Flavien ne voulut pas ſe ſoumettre. Evagre mourut deux ans après. Avant ſon épiſcopat, & lorſqu'il n'étoit encore que ſimple Prêtre, il traduiſit de Grec en Latin la Vie de ſaint Antoine, compoſée par ſaint Athanaſe, comme nous l'apprenons de ſaint Jérôme, & compoſa quelques autres Traitez. Saint Jérôme aſſure qu'Evagre étoit un eſprit vif. Il n'eut point de ſucceſſeur, & laiſſa ſeulement quelques-uns de ſon parti, qui demeurérent quelque tems ſans communiquer avec Flavien; mais enfin ils ſe réünirent. * Saint Jérôme, *au Catal. chap.* 125. *& Epiſt.* 6. *&c.* Saint Ambroiſe, *Epiſt.* 78. Théodoret, *l.* 5. *c.* 23. Socrate, *l.* 5. 15. Sozoméne, *liv.* 7. *c.* 15. Baronius, *A. C.* 372. 389. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. IV ſiécle.*

E'VAGRE de Pont, Moine, ſur la fin du IV ſiécle, étoit né vers le Pont Euxin: c'eſt pourquoi ſaint Jérôme l'appelle Hyperborite. Saint Baſile lui conféra l'Ordre de Lecteur, & ſaint Grégoire de Nazianze le fit Diacre de Conſtantinople. Enſuite Evagre allant à Jéruſalem, ſe fit Moine, & paſſa ſeize années avec les Solitaires dans les déſerts de Nitrie. Pallade fut ſon diſciple pendant trois ans. Saint Grégoire de Nazianze laiſſa, vers l'an 381, Evagre à Nectaire de Conſtantinople, & crut que ce Patriarche en pourroit tirer de grands avantages, parce qu'Evagre étoit très-habile à diſputer contre toute ſorte d'Hérétiques. Depuis, Evagre ſuivit les erreurs d'Origéne; & au ſentiment de ſaint Jérôme, de ſaint Epiphane, de Théophile d'Alexandrie & de tous les Orthodoxes, il prépara la matiére aux erreurs des Pélagiens. Gennade parle de pluſieurs Ouvrages de ſa façon; & même de quelques miracles qu'il avoit faits : mais perſonne que lui ne fait mention de ces miracles d'Evagre. Saint Jean Climaque l'accuſe de folie, pour avoir fait un Stoïcien d'un Fidéle, en ſuppoſant que l'homme étoit inacceſſible aux paſſions, & prétendant le conduire tout d'un coup au comble de la perfection. Ses Ouvrages ſont, *Monachus, ſive de vita activa*; *Gnoſticus, ſive de iis qui cognitionis munere donati ſunt*; *Anthirreticus adversùs tentantes Dæmones*; *Sexcenta prognoſtica problemata*; *Elementaria, &c.* * Pallade, *Hiſt. Lauſiac.* Suidas. Saint Jérôme, *Epiſt. ad Cteſiph. præfat. adv. Pelag. Epiſt.* 60. Gennade, *de Vir. Illuſt. c.* 11. Socrate, *l.* 4. *c.* 18. Sozoméne, *l.* 6. *c.* 30. 40. Baronius, *A. C.* 388. *n.* 103.

☞ Honoré d'Autun, & après lui le Cardinal Baronius, Poſſevin & quelques autres Modernes attribuent à cet Auteur des Vies des Péres du deſert; mais on ne doute plus, qu'elles ne ſoient de Rufin Prêtre d'Aquilée, qui fut depuis Origéniſte. Sixte de Sienne & Trithéme croyoient qu'Evagre d'Antioche étoit lui-même Auteur de ces Vies. * *Conſultez* le Pére Héribert. Roſweide, *prolog.* 4. *ad vitas PP.* Le Mire, &c.

ÊVAGRE, Auteur Grec, qui vivoit apparemment dans le cinquiéme ſiécle, étoit différent d'Evagre de Pont, dont nous venons de parler, & compoſa un Dialogue, où il introduiſoit un Juif appellé Simon, diſputant contre un Chrétien nommé Théophile. * Gennade, *de Script. Eccl. c.* 50. Honoré d'Autun, *l.* 1. *de Lum. Eccl. c.* 49. Le Mire, *Bibl. Eccl.*

E'VAGRE, dit *le Scholaſtique*, né à Epiphanie, ſous l'empire de Juſtinien vers l'an 536, après avoir fait ſes études, exerça la profeſſion d'Avocat à Antioche; c'eſt ce qui lui a fait donner le ſurnom de *Scholaſtique*; car alors on appelloit ainſi ceux qui plaidoient. Il fut fait Queſteur & Garde des dépêches du Préfet, par l'Empereur Tibére II. Il écrivit en ſix livres, une Hiſtoire Eccléſiaſtique, qu'il commence où Socrate & Théodoret finiſſent la leur, c'eſt à dire, vers l'an 431 en laquelle Neſtorius fut condamné dans le Concile d'Ephéſe, & qu'il finit à la douziéme année de l'Empereur Maurice, qui fut l'an 594. Il publia un autre volume qui con-

contenoit des Rélations, des Epîtres, des Oraiſons, des Décrets des Empereurs, & des Diſputes ſur diverſes choſes. Tibére & Maurice le récompenſérent pour ces Ouvrages de quelques charges honorables, comme il l'avoue lui-même. Il eſt clair & exact, ſelon la remarque de Photius. On ne ſait pas en quel tems il eſt mort. Son Hiſtoire eſt fort ample & aſſez exacte. Il rapporte les faits ſur l'autorité des Actes ou des Hiſtoriens du tems. Le ſtyle n'en eſt pas deſagréable. Il a de l'élégance & de la politeſſe, au jugement de Photius; quoiqu'il y ait quelquefois des termes ſuperflus dans ſon diſcours. Il fait même aſſez ſouvent des digreſſions & des narrations qui ne conviennent point à ſon deſſein, & il ſemble avoir été plus inſtruit de l'Hiſtoire profane que de l'Eccléſiaſtique; mais il a un avantage ſur les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques qui l'ont précédé, parce qu'on n'a pas eu lieu de lui reprocher d'avoir été engagé dans quelque Secte, ou d'être tombé dans quelque erreur ſur la Foi ou ſur la Diſcipline de l'Egliſe. Robert Etienne avoit donné l'original Grec de cet Hiſtorien ſur un ſeul manuſcrit de la Bibliothéque du Roi de France. M. de Valois, l'a revu depuis ſur deux manuſcrits, & en a fait une nouvelle verſion après celle de Muſculus & de Chriſtophorſon. * Photius, *Cod.* 29. Jacques de Billi, *l.* 1. *Obſerv. Sacr. c.* 38. Bellarmin, *des Ecr. Eccl.* Baronius, *aux Ann.* Voſſius, *des Hiſt. Grecs, l.* 2. *c.* 23. Le Mire, *Biblioth. Eccleſ.*

ÉVANDRE, que quelques-uns font Roi d'Arcadie, fut nommé fils de Mercure, à cauſe de ſon éloquence. Il paſſa en Italie, avec ſa mére Carmenta & les Arcadiens, 60 ans avant la priſe de Troye, l'an du monde 2791, 1244 avant J. C. Faune, qui régnoit dans le païs des Aborigénes, les traita avec douceur, & donna une grande étendue de païs à Evandre, qui le diſtribua à ſes amis, & y bâtit des maiſons ſur le mont anciennement appellé Pallantée, du nom de Pallas, puis Palatin, où il dédia un temple à Pan, Dieu d'Arcadie. Cet Evandre fut le premier qui enſeigna aux Latins l'uſage des caractéres & des lettres, avec l'Art du labourage. Il vivoit encore lorſqu'Enée paſſa en Italie; car il eſt nommé entre ceux qui ſe joignirent au Roi Latinus, pour recevoir cet étranger. * Aurelius Victor, *de Orig. Gentis Rom.* Juſtin, *liv.* 43. Denys d'Halicarnaſſe. Virgile, &c.

ÉVANGELISTES, nom de ceux qui annonçoient l'Evangile aux peuples; étant choiſis pour cette fonction par les Apôtres, qui ne pouvoient pas eux-mêmes publier le Chriſtianiſme par tout le monde. Tel a été Philippe, qui après avoir été fait Diacre de l'égliſe de Jéruſalem, fut auſſi établi Evangéliſte, étant ainſi nommé dans les Actes des Apôtres, *chap.* 21. Tel a été Timothée que ſaint Paul exhorte au 4. *chap. de la* 2. *Ep.* qu'il lui écrit, de faire l'œuvre d'un Evangeliſte. Et tel encore a été Tite, à qui ſaint Paul dit, qu'il l'a laiſſé en Créte pour y établir des Paſteurs de ville en ville. Tels enfin ont été ſaint Luc, ſaint Marc, Silas ou Silvain, Soſthéne, Tychique, & d'autres qui ſuivoient ſaint Paul, & l'aſſiſtoient pour ſervir à l'édification des égliſes. Ce ſont ces Evangéliſtes que ſaint Paul, *au ch.* 4. *de l'Ep. aux Ephéſiens*, met après les Apôtres & les Prophétes; mais il leur donne place avant les Paſteurs & les Docteurs; & ce ſont ceux que Théodoret nomme bien à propos Apôtres du deuxiéme rang. Ils n'étoient pas attachez à un troupeau particulier, comme les Evêques ou les Paſteurs ordinaires; ils alloient par tout où les Apôtres les envoyoient, & ils retournoient vers eux quand ils avoient fait ce qui leur avoit été ordonné: de ſorte que cette charge extraordinaire d'Evangéliſtes a ceſſé avec celle des Apôtres. Mais le nom d'Evangéliſte eſt particuliérement appliqué aux quatre ſaints perſonnages que Dieu a choiſis pour écrire l'Hiſtoire de Notre-Seigneur J. C. qui ſont, S. Mathieu, S. Marc, S. Luc, & S. Jean.

ÉVANGÊLUS, Poëte Comique. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Athénée rapporte dans le 14 livre, le ſujet d'une de ſes piéces, ſur quoi on pourra conſulter Suidas & Caſaubon, *in Animad. p.* 648.

ÉVANGÊLUS, ſucceſſeur de Branchus, qui donna ſon nom au célébre oracle des Branchides à Milet. Evangélus lui ayant ſuccédé, cet oracle fut auſſi appellé l'oracle des Evangiles. * Stace, *Thébaïde liv.* 8. *v.* 198. Photius, *Cod.* 186. Voſſius, *de Idololatria, liv.* 2. *c.* 12.

Il y a un EVANGÉLUS Hiſtorien Grec, qui a écrit de l'Art Militaire. * Plutarque & Athénée, *liv.* 15.

ÉVANGÊLUS, riche Tarentin, voulut remporter le prix aux Jeux Pythiques, & parce qu'il n'avoit pas aſſez de force ni de viteſſe pour diſputer celui de la courſe, il ſe voulut hazarder dans la Muſique. Il arriva donc à Delphes à la perſuaſion de ſes flateurs, & ſe préſenta aux Jeux avec une robe de toile d'or & une couronne de laurier dont les feuilles étoient d'or maſſif, & le fruit de groſſes émeraudes. Sa lyre étoit auſſi d'or, garnie de pierreries avec des figures d'Orphée, d'Apollon, & des Muſes. Ce ſuperbe appareil ſurprit tout le Théatre, & fit naître l'eſpérance de voir & d'entendre des merveilles: comme il voulut faire paroître ce qu'il ſavoit & qu'il vint à chanter & à toucher des inſtrumens, au lieu des miracles qu'on attendoit, on n'entendit qu'un miſérable fauſſet, qui n'étoit point d'accord avec ſa lyre, & pour comble de malheur, lorſqu'il la voulut toucher plus fortement, il rompit trois cordes. Cela fit rire tout le monde; d'autant plus qu'il avoit paru ſur le théatre après un autre qui avoit aſſez bien fait: l'indignation ſuccéda à la riſée, les Préſidens des Jeux le firent chaſſer du théatre à coups de fouet; en ſorte qu'il traverſa la ſcéne tout ſanglant ramaſſant les ornemens de ſa lyre, qui avoit été auſſi maltraitée que lui. * Danet, *Antiqq. Gréques & Rom.*

ÉVANGILE, Ευαγγέλιον en Grec, *heureuſe nouvelle*, ſe prend pour l'Hiſtoire de la Vie de Jeſus-Chriſt, qui a apporté aux hommes la nouvelle heureuſe de leur réconciliation avec Dieu. Saint Matthieu écrivit le premier l'Evangile en Hébreu ou en Syriaque, comme l'aſſurent ſaint Irénée, ſaint Athanaſe, ſaint Auguſtin, Euſébe, &c. S. Jérôme croit qu'il en avoit été prié par les Juifs qui avoient embraſſé la Foi Chrétienne; & Epiphane dit que ce fut par un ordre particulier des Apôtres. On croit auſſi qu'il l'écrivit l'an 39 de l'Ere Chrétienne. Saint Marc, ſelon l'opinion la plus commune des anciens Péres, écrivit ſon Evangile à Rome, à la priére des Chrétiens de cette égliſe, ſur ce qu'il avoit appris de ſaint Pierre. Euſébe dit qu'il entreprit ce travail la troiſiéme année de l'Empereur Claude, c'eſt à dire, la 43 de J. C. Saint Luc écrivit le ſien environ l'an 56, & il y rapporte, comme il l'avoue lui-même, ce qu'il avoit appris de ceux qui en avoient été témoins. Saint Jean revenu de l'île de Pathmos, écrivit ſon Evangile, à la priére des Evêques, contre les erreurs d'Ebion & de Cérinthe, qui ſoutenoient que J. C. n'étoit qu'un homme.

Il eſt bon de parler ici des Evangiles ſuppoſez, ou par les Hérétiques, ou par quelques Catholiques téméraires. Les plus célébres ont été, l'Evangile ſelon les Egyptiens, & l'Evangile ſelon les Hébreux. Le premier eſt cité par ſaint Clément d'Alexandrie, & par ſaint Epiphane, qui dit, que les Sabelliens s'en ſervoient pour confirmer leur erreur. L'Evangile ſelon les Hébreux, eſt cité par Hégéſippe, par ſaint Clément d'Alexandrie, & par Origéne. Saint Jérôme le traduiſit en Grec & en Latin, & il remarque que quelques-uns croyoient que c'étoit l'original de ſaint Matthieu; mais il diſtingue très-nettement l'un de l'autre. Cet Evangile, ſelon les Hébreux, n'eſt pas différent de celui qui eſt appellé dans Origéne l'Evangile des douze, ni de l'Evangile des Nazaréens. Les Ebionites s'en ſervoient pour prouver leur doctrine. Outre ces deux Evangiles célébres parmi les Anciens, & qui ſont maintenant perdus, nous avons à préſent un livre intitulé le Proto-Evangile de ſaint Jacques, donné au public par Néander, & inſéré dans les Orthodoxographies. C'eſt un livre plein de contes & d'hiſtoires badines, touchant la nativité, la vie & l'accouchement de la ſainte Vierge. Après cet Evangile de ſaint Jacques, ſuit celui de Nicodéme, qui n'eſt pas moins rempli de fables, touchant la paſſion & la réſurrection de J. C. Quoique ces Evangiles ſoient indignes de foi, & pleins de folies, ils ne contiennent toutefois pas d'erreurs groſſiéres, comme ceux qui avoient été ſuppoſez par les Hérétiques, & dont il ne nous reſte plus rien aujourd'hui. Tels étoient les Evangiles ſuppoſez de ſaint Thomas & de ſaint Mathias, dont Euſébe fait mention, *liv.* 3. *ch.* 25. ceux de ſaint Barthélemi, & des douze Apôtres, dont ſaint Jérôme parle dans *ſa préface ſur ſaint Mathieu*; l'Evangile de Philippe, qui étoit celui des Gnoſtiques, au rapport de ſaint Epiphane, & dont les Ebionites, Baſilidès & Appellès ſe ſervoient; l'*Evangile de Judas, ſuppoſé par les Gaïanites*, qui honoroient ce traître; & enfin les *Evangiles de Thaddée, de Barnabé*, d'André; & ceux qui avoient été falſifiez par *Heſychius*; un *livre* de l'Enfance de JESUS-CHRIST; & un de la race de MARIE, attribuez à ſaint Matthieu, & que Gélaſe met au nombre des livres forgez par les Hérétiques. Pour la ſatisfaction du Lecteur nous mettrons ici la liſte de tous les Evangiles Apocryphes. Il n'y en a que quatre Canoniques ou Authentiques: Voici la liſte des autres.

* 1. L'Evangile ſelon les Hébreux.
2. L'Evangile ſelon les Nazaréens.
3. L'Evangile des douze Apôtres.
4. L'Evangile de S. Pierre.
5. L'Evangile ſelon les Egyptiens.
6. L'Evangile de la naiſſance de la Ste Vierge.
7. L'Evangile de S. Jaques.
8. L'Evangile de l'Enfance de Jeſus.
9. L'Evangile de S. Thomas.
10. L'Evangile de Nicodéme.
11. L'Evangile éternel.
12. L'Evangile de S. André.
13. L'Evangile de St. Barthélemy.
14. L'Evangile d'Apellès.
15. L'Evangile de Baſilidès.
16. L'Evangile de Cérinthe.
17. L'Evangile des Ebionites.
18. L'Evangile des Encratites ou de Tatien.
19. L'Evangile d'Eve.
20. L'Evangile des Gnoſtiques.
21. L'Evangile de Marcion ou de S. Paul.
L'Evangile de S. Paul, ou de Marcion.
22. Les petites & les grandes interrogations de Marie.
23. Le livre de la naiſſance de J. C.
24. L'Evangile de S. Jean, autrement, le livre du trépas de la Vierge.
25. L'Evangile de St. Matthias.
26. L'Evangile de la Perfection.
27. L'Evangile des Simoniens.
28. L'Evangile ſelon les Syriens.
L'Evangile de Tatien ou des Encratites. *Voyez* N. 18.
29. L'Evangile de Thaddée ou de S. Jude.
30. L'Evangile de Valentin, ou de la Vérité.
31. L'Evangile de Vie ou l'Evangile du Dieu vivant.
32. L'Evangile de S. Philippe.
33. L'Evangile de S. Barnabé.
34. L'Evangile de S. Jaques le Majeur.
35. L'Evangile de Judas d'Iſcarioth.
L'Evangile de la Vérité ou de Valentin. *Voyez* N. 30.
36. L'Evangile de Leucius.
37. L'Evangile de Séleucus.
38. L'Evangile de Lucianus.
39. L'Evangile d'Heſychius.

* Il faut conſulter ſaint Auguſtin, dans le livre de la concorde des Evangeliſtes, ſaint Irénée, ſaint Jérôme, ſaint Epiphane, Euſébe, Du Pin, *Diſſert. Prel. ſur la Bible.* Simon, *Hiſt. Crit. du Nouveau Teſt.* Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

ÉVANGILES, nom que les Grecs donnent à leur Livre d'Office, où ſont contenus, ſelon l'Ordre de leur Calendrier & de leur année eccléſiaſtique, les Evangiles qu'ils liſent dans leurs égliſes,

ſes, dont le premier eſt l'Evangile de ſaint Jean qu'ils liſent de ſuite, à la réſerve de trois jours qu'ils prennent d'un autre Evangile ; & commencent cette lecture le dimanche de Pâques, liſant ce jour-là, *In principio erat Verbum*, & ainſi de ſuite. Le lendemain de la Pentecôte, ils commencent l'Evangile de ſaint Matthieu, qu'ils continuent, à la réſerve de quelques jours qu'ils prennent d'un autre Evangéliſte. C'eſt ce qu'on peut voir traité aſſez au long par Allatius dans ſa premiére Diſſertation des livres eccléſiaſtiques qui ſont en uſage chez les Grecs.

E'VANORIDE d'Elée, Hiſtorien Grec, fit un Traité de ceux qui avoient vaincu aux Jeux Olympiques. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. * Pauſanias, *l.* 9.

E'VANS, (Corneille) Impoſteur qui mourut pendant les guerres civiles d'Angleterre en 1648, étoit natif de Marſeille, fils d'un Anglois de la Principauté de Galles, & d'une Provençale. Sur quelque air de reſſemblance qu'il avoit avec le fils aîné de Charles I. il fut aſſez hardi pour ſe dire le Prince de Galles ; faiſant accroire au peuple qu'il s'étoit ſauvé de France, parce que la Reine ſa mére avoit eu deſſein de l'empoiſonner. Il arriva le 13 mai 1648, dans une hôtellerie de Sandwich, d'où le Maire, qui vint lui rendre ſes reſpects, le fit conduire dans la maiſon du Capitaine Forſtal, un des Aldermans de la ville, pour y être ſervi & nourri en Prince. Le dimanche il alla au ſermon, où l'on porta l'épée devant lui, les Gardes marchant nue-tête. La nouvelle en ayant été répandue dans le païs, il y eut beaucoup de Gentilshommes de qualité, & pluſieurs Dames qui lui allérent baiſer la main, & lui faire des préſens. Toute la ville s'étoit tellement laiſſé infatuer par ce Fourbe, qu'il joua ce perſonnage huit jours durant, avec tout le ſuccès qu'il pouvoit ſouhaiter. En ce tems, le Chevalier Thomas Dishinton, que la Reine & le véritable Prince de Galles, avoient envoyé en Angleterre, s'en retournoit par Douvre, où il apprit avec étonnement que le Prince étoit à Sandwich. S'y étant rendu en diligence & ayant vu cet Impoſteur, il lui demanda où il avoit laiſſé la Reine, & l'interrogea ſur quelques particularitez de ce qui s'étoit paſſé depuis à la Cour de France. A quoi n'ayant pu répondre, le Chevalier ne put s'empêcher de lui dire des injures. Ce Fourbe qui ſe voyoit découvert, ne laiſſa pas de ſoutenir effrontément ſon perſonnage, & commanda au Maire de ſe ſaiſir de la perſonne du Chevalier, qui demeura deux jours en priſon, quelque choſe que l'on pût faire pour l'en faire ſortir. Ceux qui tenoient le parti du Roi tâchérent d'emmener par adreſſe cet Impoſteur, ce qui n'ayant pas réüſſi, ils prirent le parti de l'enlever de force ; mais pendant que les ſoldats des Royaliſtes forçoient la maiſon, il s'évada par une porte de derriére, où des bateliers qui l'attendoient, le paſſérent en l'île de Thanet. On envoya auſſi-tôt des gens dans cette île, où on le trouva qui ſoupoit encore en Prince, chez le Sieur Criſpe. De là il fut conduit à Cantorbéry, & enfin dans la priſon de Newgate, à Londres, d'où il trouva encore moyen de s'évader. * Salmonet, *Hiſtoires des troubles de la grande Bretagne.*

E'VANTHIS, nom de trois ſavans hommes. Le premier étoit de Milet, & Diogéne Laërce en fait mention dans la Vie du Philoſophe Thalès. Le ſecond étoit de Samos, & Plutarque l'allégue en parlant de Solon. Le dernier étoit natif de Cyzique, & S. Jérôme le nomme dans le ſecond livre contre Jovinien. Pline parle d'un Evanthis, *l.* 8. *c.* 22.

E'VARIC, ou EVARIX, ERIC, EVRIC & EURIC, Roi des Goths en Eſpagne, étoit fils de *Théodoric* I. & frére de *Thoriſmond* & de *Théodoric* II. auquel il ſuccéda l'an 466, après l'avoir fait mourir, ſelon le ſentiment de quelques Auteurs. Il entra dans la Luſitanie, aujourd'hui le Portugal, qu'il ravagea ; puis il fit le même dégât dans la Haute Eſpagne & dans la Navarre ; enſuite il vint dans les Gaules, prit Arles & Marſeille, & paſſa juſqu'en Auvergne, où il mit le ſiége devant Clermont. L'Empereur Anthémius implora le ſecours des Bretons ; & leur Roi Réothime lui amena juſqu'à Bourges douze mille hommes, qui furent défaits par Evaric. C'étoit un Prince emporté & ſans Religion, quoiqu'attaché aux ſentimens des Ariens. Il ravagea l'Auvergne, le Berri, la Touraine & la Provence, où il mourut à Arles en 484 ou 485. Son fils *Alaric* lui ſuccéda. * Iſidore & Idatius, *en ſa Chron.* Sidonius Apollinaris, *l.* 7. *Epiſt.* 6. *l.* 8. *Epiſt.* 9. Grégoire de Tours, *l.* 2. *c.* 25.

E'VARISTE, ſuccéda à ſaint Clément, Evêque de Rome, à la fin du ſecond ſiécle. Optat de Miléve, S. Auguſtin, & grand nombre d'autres Auteurs le placent après Anaclet. Le ſentiment le plus commun des Auteurs anciens ſur la durée de ſon Pontificat, eſt qu'elle a été de huit ou neuf ans. Il eſt mis dans les Martyrologes, au rang des Martyrs qui ont ſouffert ſous l'Empire d'Adrien, ce qui eſt inſoutenable. Toutes les autres circonſtances de ſa vie, qui ſe trouvent dans les Auteurs récens n'ont aucune certitude ; & les lettres qu'on lui attribue ſont certainement ſuppoſées. * Irénée, *l.* 3. *c.* 3. Optat de Miléve, *l.* 2. Euſébe, *l.* 3. *Hiſt. c.* 34. *Ancien Catalogue des Papes donné par Bucherius & par le Pére Mabillon.* Saint Epiphane, *Héreſ.* 47. Saint Auguſtin, *Epiſt.* 165. Platine. Baronius. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. trois premiers ſiécles.*

EVARSHOTT. *Voyez* EVERSHOTT.

E'VAX, Roi des Arabes, célébre Médecin, vivoit dans le premier ſiécle. Il écrivit un Traité des Simples, qu'il dédia à l'Empereur Néron. On dit auſſi qu'il avoit adreſſé à l'Empereur Tibére un Traité de la vertu des pierres précieuſes. * Pline, *liv.* 23. *ch.* 28. Voſſius, *de Philoſ. ch.* 12. *S.* 9.

EUB. EUC.

EUBAGES, Prêtres des anciens Gaulois, devinoient les choſes futures, faiſoient profeſſion particuliére de la Phyſique, & s'adonnoient à la connoiſſance des aſtres. * Strabon, *l.* 4. Ammien Marcellin, *l.* 15. Dupleix, *Mém. des Gaul. l.* 1. *c.* 16. *Voyez* BARDES & DRUIDES.

EUBE'E ou EUBOE'E, île de l'Archipel, dite aujourd'hui *Négrepont*. On croit qu'elle fut arrachée par un coup de Mer, du continent de la Béotie, de laquelle elle n'eſt aujourd'hui ſéparée que par un petit canal, qui eſt l'Euripe. On y voyoit autrefois trois puiſſantes villes, Caryſte, Chalcis & Erétrie. * Strabon, *l.* 10. Cluvier, *Introd. in Univ. Geogr. l.* 4. *Cherchez* NE'GREPONT.

EUBOICUS, (Nicolas) perſonnage très-docte dans les langues Gréque & Latine, vivoit dans le XV ſiécle, & parut avec éclat au Concile de Florence. Il écrivit une Hiſtoire Généalogique des Turcs, &c. * Sponde, *in Annal.*

EUBULE, jeune fille Athénienne, fut livrée avec Paſithée ou Praxithée & Théope ſes ſœurs, par Léos leur propre pére, pour être immolées ſuivant l'ordre de l'Oracle, afin de faire ceſſer par leur mort une rude famine qui déſoloit l'Attique. * Elien, *Hiſtoires diverſes, l.* 12. *c.* 28. Cicéron, *l.* 3. *de Nat. Deor. n.* 19.

EUBULIDE, (*Eubulides*) de Milet, Philoſophe de la Secte des Mégariens, ſous la CV Olympiade, vers l'an 360 avant Jeſus-Chriſt, fut diſciple & ſucceſſeur d'Euclide. Il inventa dans la Dialectique divers ſophiſmes extraordinairement captieux & embarraſſans, auſquels il donnoit différens noms, comme le *menteur*, *l'électre*, *le trompeur*, *le violé*, *le ſorite*, *le cornu*, *le chauve* Pour faire connoître, par exemple, ce que c'étoit que le menteur, on ſuppoſoit un homme qui diſoit, *je mens*, & puis on argumentoit de telle maniére, que de ce qu'il diſoit vrai, on concluoit qu'il mentoit, & de ce qu'il mentoit, on concluoit qu'il diſoit vrai. *Si dicis te mentiri, verumque dicis, mentiris: Dicis autem te mentiri verumque dicis, mentiris igitur.* Pour embarraſſer davantage, on faiſoit conſiderer que dans les raiſonnemens ſemblables à celui-là quant à la forme, la concluſion étoit vraye: *comment oſerez-vous rejetter la concluſion de celui-ci,* diſoit-on, *pendant que vous admettez celle des autres?* Il haïſſoit fort Ariſtote, qu'il a repris en quantité de choſes. Athénée fait mention des livres, qu'il avoit compoſez contre lui. Alexinus, Euphanthus, & Apollonius ſurnommé *Saturne*, furent ſes Diſciples. * Cicéron. Diogéne Laërce, *Vie d'Euclide.* Athénée. Photius, *Cod.* 265.

EUBULIDE, Auteur Grec, écrivit la vie de Diogéne le Cynique, & celle de Socrate comme on peut le recueillir de ce que Diogéne Laërce dit en parlant de ces deux Philoſophes.

EUBULUS. *Cherchez* ME'THODIUS, Martyr.

* EUBULUS, Poëte Comique Athénien, qui avoit fait quantité de piéces, dont il ne nous reſte que les titres, & quelque peu de fragmens citez en divers Auteurs. * Jean Meurſius, *Bibliotheca Attica.*

* EUBULUS, Diſciple de S. Paul, qui en fait mention dans ſa ſeconde Epitre à Timothée, *ch.* 4. *v.* 21.

EUBULUS, Auteur Grec, écrivit une Hiſtoire de Mithra, au rapport de ſaint Jérôme, *liv.* 11. *contra Jovinian.*

EUBULUS CETIUS, Poëte Comique, cité ſouvent par Athénée. Ce dernier vivoit ſous la CI Olympiade, vers l'an 376 avant J. C. ſelon Suidas.

EUBULUS, d'Alexandrie, Philoſophe, Diſciple d'Euphanor, Maître de Ptolomée. Diogéne Laërce en fait mention en la Vie de Timon, *au livre* 9.

EUCAIRE (Saint) *Voyez* EUCHAIRE.

EUCARPIE, petite ville de la Phrygie, dans l'Aſie Mineure, où les raiſins étoient d'une ſi prodigieuſe grandeur & groſſeur qu'on en trouvoit quelquefois, dont on dit qu'il ne falloit qu'un ſeul pour charger une charrette. Etienne de Byzance n'eſt peut-être pas celui qui a inventé ce conte, mais il eſt inexcuſable de l'avoir conſervé. Il faut qu'Eucarpie ait été conſidérable dans le troiſiéme ſiécle, puiſqu'on a une médaille, qui y fut frappée au coin de Trebonianus Gallus.

EUCHAIRE (St.) premier Evêque de Tréves, fut, dit-on, un des 72 Diſciples de J. C. L'Apôtre St. Pierre l'envoya aux environs de Tréves avec S. Valére & S. Materne vers l'an 50 de J. C. Etant arrivé dans ce païs-là, il reſſuſcita le fils d'une riche veuve nommée *Albane*, & obtint par là la permiſſion de bâtir une Egliſe. On ajoûte qu'un jour pluſieurs de ſes ennemis avoient formé le deſſein de le lapider pendant qu'il ſeroit en chaire, & que, lorſqu'ils voulurent en venir à l'exécution, leurs mains devinrent toutes roides; mais S. Euchaire les guérit par ſes priéres. Quelques-uns diſent qu'il mourut l'an 66 de J. C. & d'autres l'an 73. * Bucelin, G. S. P. I. Brow. *Antiq. Trevir.* Sury, *Spec. Hiſtor.*

EUCHAR ou HOUCHAR. *Cherchez* HOUCHAR.

EUCHARISTIE : ce terme, qui ſignifie en général *action de graces*, eſt le nom du plus auguſte Sacrement des Chrétiens, que Jeſus-Chriſt a inſtitué dans la derniére Céne, en diſtribuant à ſes Apôtres du pain, & leur diſant que ce pain étoit ſon corps, & ce vin ſon ſang, & qu'ils fiſſent la même choſe en mémoire de lui. Depuis cette inſtitution, les Chrétiens ont de tout tems célébré ce Myſtére dans leurs aſſemblées, en béniſſant du pain & du vin, & en le diſtribuant aux aſſiſtans, comme étant devenu le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt par la conſécration : de là vient le reſpect qu'ils ont eu pour l'Euchariſtie. Les Evêques & les Prêtres ont toujours été les ſeuls qui conſacroient l'Euchariſtie : les Diacres la diſtribuoient autrefois aux Aſſiſtans. Les Catéchuménes & les Pénitens n'aſſiſtoient point à la conſécration de l'Euchariſtie, & n'y participoient point. Juſqu'au douziéme ſiécle les Fidéles la recevoient ſous les deux eſpéces du pain & du vin, tant dans l'Egliſe Latine que dans l'Egliſe Gréque. Depuis, l'uſage s'eſt introduit dans l'Egliſe Latine de ne la recevoir que ſous une eſpéce ; mais l'Egliſe Gréque a conſervé l'ancien uſage de la diſtribuer ſous les deux eſpéces. Le pain dont on ſe ſervoit autrefois, tant dans l'Egliſe Latine que dans l'Egliſe Gréque, étoit du pain levé. Il eſt encore en uſage dans l'Egliſe Gréque ; mais dans l'Egliſe Latine on ne ſe ſert plus que du pain azyme. La préſence réelle du corps & du ſang de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, a été premiérement attaquée par Jean Scot Erigéne dans le IX ſiécle, & enſuite par Bérenger dans le XI ſiécle. Bérenger fut condamné dans pluſieurs Conciles, & la do-

ctrine de la préſence réelle ſe trouva établie dans toutes les Egliſes Catholiques d'Orient ou d'Occident. Dans le XVI ſiécle on a renouvellé les ſentimens de Bérenger; Luther & ſes Sectateurs, en ſoutenant que la ſubſtance du pain & du vin reſtoient avec le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt; Zuingle, en enſeignant que l'Euchariſtie n'étoit que la figure du corps & du ſang de Jeſus-Chriſt, à laquelle on donnoit le nom des choſes dont elle eſt la figure; & Calvin, en diſant qu'elle renfermoit ſeulement la vertu du corps & du ſang de Jeſus-Chriſt. Ces ſentimens contraires à la doctrine de l'Egliſe Romaine, ont été condamnez par les Catholiques Romains, qui reconnoiſſent qu'en recevant l'Euchariſtie, ils reçoivent le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt; que quoi que les bons & les méchans les reçoivent réellement, il n'y a que ceux qui ſont juſtes, qui en reçoivent le fruit & les graces qui y ſont attachées. L'Euchariſtie eſt encore conſidérée dans l'Egliſe Romaine comme un ſacrifice que l'on offre à Dieu pour les vivans & pour les morts. *Voyez* les Théologiens & les Controverſiſtes ſur l'article de l'Euchariſtie.

EUCHER (Saint) Evêque de Lyon dans le cinquiéme ſiécle, étoit un riche Sénateur qui ſe renferma dans la ſolitude de Léro, près de l'île de Lérins, d'où il fut tiré pour être chargé du gouvernement de l'égliſe de Lyon, l'an 434. Il aſſiſta au premier Concile d'Orange, l'an 441, & mourut l'an 454. C'étoit un des plus grands Prélats de ſon ſiécle, & il n'étoit pas moins illuſtre par ſa doctrine que par ſa piété. Pluſieurs grands hommes qui ont parlé de lui, ſe ſont trompez, ſoit en voulant fixer le tems auquel il a vécu, ſoit en parlant de ſes Ouvrages, ſoit en le confondant avec un autre de ce nom. Il a compoſé un livre de la Louange du déſert ou de la ſolitude, adreſſé à ſaint Hilaire; un Traité du mépris du monde adreſſé à Valérien. Ces deux Traitez ſont excellens, les ſuivans ſont moindres. Un Traité des Formules ſpirituelles adreſſé à Veranus ſon fils qui fut depuis Evêque de Vence; un Traité des Inſtructions ſur l'Ecriture, adreſſé à Salonius qui étoit auſſi ſon fils, & Evêque, mais on ne ſait pas de quelle égliſe. Les Commentaires ſur le livre de la Geneſe, & ſur les Rois ne ſont point de lui, non plus que l'Hiſtoire de la paſſion de ſaint Maurice. Nous avons perdu un abbrégé qu'il avoit fait des Oeuvres de Caſſien, & quelques autres Ouvrages touchant la Vie monaſtique, dont Gennade fait mention; & des Homélies, dont parle ſaint Mammert: mais celles qui lui ſont attribuées ne ſont point de lui, non plus que d'Euſébe d'Eméſe, mais de différens Auteurs. * Gennade, *des Ecriv. Eccleſ. c.* 63. Salvien, *Epiſt. ad Salon.* Claudien Mammert, *l.* 4. *c.* 9. *de Statu animæ.* Saint Hilaire, *Paneg. de S. Honor.* Sidoine Apollinaire, *l.* 2. *Epiſt.* 3. *& in Carmine Euchariſtico* 16. Marcellin, *Chron.* Iſidore, *cap.* 5. *de Vir. Illuſtr.* Adon, *Chron.* Sigebert, *in Catal. cap.* 159. Pierre Damien, *l.* 5. *Epiſt.* 19. Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccl. lib.* 2. *cap.* 62. *& lib.* 3. *cap.* 17. Sixte de Sienne, *Biblioth.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Baronius, *A. C.* 441. *n.* 5. 9. 12. Trithéme, *au Catal.* Bellarmin, *des Ecr. Eccleſ.* Voſſius, *des Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 17. Théophile Rainaud, *in Judic. de SS. Lugd.* Sainte Marthe, *Gallia Chriſt.* Le Mire, *in Auct. de Script. Eccl. &c.* Baillet, *Vies des Saints, mois de novembre.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. V. ſiécle.*

EUCHER, (Saint) dit *le Jeune*, Evêque de Lyon dans le VI ſiécle, qui a aſſiſté au Concile IV d'Arles en 524, à celui de Carpentras en 527, au ſecond Concile d'Orange de l'an 529, & à celui de Vaiſon, qui ſe tint ſix mois après, & dont ſaint Cyprien de Toulon fait mention, dans la Vie de S. Céſaire d'Arles, eſt certainement différent de celui dont il eſt parlé dans l'article précédent; mais il n'y a aucune preuve qu'il ait été Archevêque de Lyon, comme quelques Auteurs l'ont écrit, & il paroit au contraire que c'étoit un Evêque de la province d'Arles. Cependant on a confondu mal à propos la Vie de l'un avec celle de l'autre, & l'on a attribué à celui-ci pluſieurs choſes qui ne conviennent qu'au premier. Il avoit été Senateur & marié. Il s'étoit retiré ſur les bords de la Durance, & s'étoit enfermé dans une grotte qu'il avoit fait murer. Le Clergé de Lyon l'y vint chercher & le fit ſon Evêque. Quelques uns lui attribuent l'Hiſtoire du Martyre de S. Maurice & de ſes compagnons de la Légion Thébaine que l'on trouve dans Surius au 22 ſeptembre, & que Pierre Stewart a publiée ſéparément avec les Remarques de Surius. * S. Cyprien, *Vie de ſaint Céſaire, apud* Mabillon. *ſacul.* 1. *Les ſouſcriptions des Conciles d'Arles, de Carpentras, d'Orange & de Vaiſon.* Théophile Raynaud, *dans ſon Catalogue des Saints de Lyon.* Sainte Marthe, *Gallia Chriſt.* Chifflet, *Paulinus illuſtratus.*

EUCHER, (Saint) Evêque d'Orléans vivoit dans le VIII ſiécle. Il étoit né à Orléans d'une famille diſtinguée. Après avoir paſſé ſes premiéres années à Orléans, il ſe fit Religieux dans le monaſtére de Jumiéges l'an 714, d'où il fut tiré l'an 721, pour être Evêque d'Orléans. Etant dans la ſuite accuſé auprès de Charles *Martel*, de s'être oppoſé à la conceſſion que ce Prince faiſoit des biens Eccléſiaſtiques à des Laïques, il fut envoyé en exil à Cologne, & de la transféré dans le païs de Hasbain. Eucher y choiſit pour demeure le monaſtére de ſaint Tron, où il mourut l'an 743, où ſelon d'autres, l'an 748. On fait ſa fête au 21 février. * *Sa Vie* écrite par un Anonyme d'Orléans, donnée par Bollandus, & par le pére Mabillon. Baillet, *Vies des Saints, février.*

EUCHÉRIUS, fils de Stilicon & de Séréne, étoit Payen & ennemi des Chrétiens. Son pére ayant fait alliance avec les Barbares, & en ayant attiré grand nombre en Italie, le voulut élever à l'Empire & déthrôner Honorius; mais la conſpiration étant découverte, Stilicon fut tué à Ravenne, l'an 408, & Euchérius fut étranglé à Rome quelque tems après. * Zoſime, *l.* 5. Marcellin, *en la Chron. Cherchez* STILICON.

EUCHIR, eſt le nom de celui qu'on dit qui inventa la Peinture dans la Gréce. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

EUCHITES, Hérétiques, qui s'élevérent dans l'Egliſe ſur la fin du IV ſiécle, avoient pour maxime, que la ſeule oraiſon ſuffit pour être ſauvé. Ils bâtiſſoient des maiſons dans les places publiques, qu'ils appelloient *Adoratoires.* Ils enſeignoient que le batême n'eſt pas néceſſaire au ſalut, rejettoient les Sacremens de Mariage & de l'Ordre, & ſuivoient les opinions des Meſſaliens. On les condamna dans le Concile d'Epheſe en 431. * Saint Epiphane, *Hér.* 80. Saint Auguſtin, *des Hér. c.* 57. Pratéole, *V. Euchit.* Sandére, *Hér.* 18. *Cherchez* MESSALIENS. *Voyez auſſi* Pſellus, *de Oper. Mag.* où il leur attribue les erreurs des Manichéens & des Perſes.

EUCHOLOGE. Ce mot eſt Grec, & ſignifie à la lettre, *diſcours de priéres*, d'εὐχὴ, *priére*, & de λόγος, *diſcours.* En effet, c'eſt le nom d'un des principaux livres Grecs, où ſont renfermées les priéres & les bénédictions dont ils ſe ſervent dans l'adminiſtration des Sacremens, dans la collation des Ordres, & dans leurs Liturgies ou Meſſes. C'eſt proprement leur Rituel, & l'on y trouve tout ce qui appartient à leurs cérémonies. M. Simon dans quelques-uns de ſes Ouvrages, a remarqué qu'on fit à Rome ſous le Pape Urbain VIII, une aſſemblée où ſe trouvérent les plus conſidérables Théologiens de l'Europe, pour examiner cet Euchologe ou Rituel. Le P. Morin, qui y fut préſent, en fait auſſi quelquefois mention, ſur tout dans le livre des Ordinations. La plupart des Théologiens ſe réglant ſur le ſentiment des Docteurs Scholaſtiques, voulurent qu'on reformât ce Rituel Grec ſur celui de l'Egliſe Romaine, comme s'il eût contenu quelques Héréſies, ou plutôt des choſes qui rendoient nulle l'adminiſtration des Sacremens: mais Holſténius, Léon Allatius, le Pére Morin & quelques autres, qui étoient ſavans dans cette matiére, s'oppoſérent à la condamnation de ce Rituel. Ils prouvérent qu'il étoit conforme à la pratique de l'Egliſe Gréque, avant le ſchiſme de Photius; & qu'ainſi on ne pouvoit le condamner, qu'on ne condamnât en même tems toute l'ancienne Egliſe Orientale. Cet Euchologe a été imprimé pluſieurs fois en Grec à Veniſe; l'on en trouve auſſi commodément des exemplaires manuſcrits dans les Bibliothéques; mais la meilleure édition, & la plus étendue, eſt celle que le Pére Goar a publiée en Grec & en Latin à Paris, avec quelques augmentations, & d'excellentes Notes. *Voyez* GOAR.

EUCINA, Ordre de Chevalerie, fut établi, ſelon quelques-uns, l'an 722, par Garcias Ximénès, Roi de Navarre. Sa deviſe, à ce que l'on dit, étoit une croix rouge ſur une chaîne, & c'étoit le plus ancien de tous; mais on doute s'il y avoit des Ordres de Chevalerie en ce tems-là. * Joſeph Micheli.

EUCLIDE, natif de Mégare, avoit été Diſciple de Socrate. *Pour éluder l'édit, qui défendoit aux Mégariens de venir à Athénes ſur peine de la vie, il y venoit de nuit en habit de femme, dans l'Ecole de ce grand homme. Après la mort de Socrate, Platon* & d'autres Philoſophes qui étoient à Athénes, ſe *retirérent vers lui* à Mégare, de peur d'être maltraitez des Tyrans qui gouvernoient Athénes; mais Euclide ne ſuivit point ſon maître; car au lieu de s'attacher principalement à la Doctrine des Mœurs, il ſe mit à rafiner ſur les ſubtilitez de la Logique. Il fonda une Secte qui paſſa pour une branche, ou plutôt pour une continuation de l'Ecole de Xénophane, de Parménide, & de Zénon d'Elée. Ceux qui ſuivirent ſa méthode de philoſopher furent nommez Mégariens, *Megarici*, puis Diſputeurs, & enfin Dialecticiens. On ne connoit guére le détail de ſes opinions, & il eſt aſſez difficile de comprendre quelque choſe dans ſa doctrine ſur la nature du bien. Il le faiſoit unique ſous différens noms: on l'appelle, diſoit-il, tantôt *Prudence*, tantôt *Dieu*, tantôt *Entendement*, & ainſi du reſte. Il nioit tout ce qui étoit contraire à ce bien, diſant qu'il n'exiſtoit point. Il n'employoit que des concluſions dans ſes Diſputes, & par là on peut juger de l'ardeur & de l'impétuoſité qu'il y apportoit, n'y ayant rien qui ſoit plus capable d'embarraſſer & d'étourdir ceux qui ſoutiennent une théſe, que la véhémence avec laquelle un Diſputant entaſſe des concluſions l'une ſur l'autre, *donc, donc, donc.* Il inſpira ce caractére d'eſprit à ſes Diſciples. Ce fut une fureur de diſputer. Eubulide, qui lui ſuccéda, fut l'inventeur de divers ſophiſmes extraordinairement captieux & embarraſſans, dont on trouvera un exemple à l'article d'EUBULIDE. Alexinus, qui ſuccéda à Eubulide, fut grand amateur de la diſpute. Diodore, autre Diſciple d'Eubulide, s'entêta & s'infatua ſi fort de cette eſpéce de combats, qu'il mourut de déplaiſir, pour n'avoir pu réſoudre ſur le champ les queſtions de Dialectique que Stilpon lui avoit faites. Cette Secte d'Euclide ne peut pas avoir beaucoup contribué à l'éclairciſſement de la vérité; car rien n'eſt plus propre à brouiller & obſcurcir les matiéres, & à jetter des doutes dans l'eſprit des Auditeurs & des Lecteurs, que l'application aux ſubtilitez & aux quinteſſences de la Logique, qui dégénérent preſque toujours en chicanes, en opiniâtreté, en mauvaiſe foi, & en vanité de Sophiſte. On ne ſait rien du Syſtême de Phyſique de ces Philoſophes: il n'y a guére d'apparence que leur paſſion de rafiner les idées Dialecticiennes, leur ait laiſſé ou l'envie, ou le loiſir de travailler à l'explication des effets de la nature. On attribue à Euclide ſix Dialogues, intitulez *Lamprias, Eſchines, Phœnix, Criton, Alcibiade*, & de *l'Amour.* Eubulide fut ſon Diſciple & ſon ſucceſſeur. Euclide floriſſoit ſous la CXV Olympiade, vers l'an 320 avant J. C. * Diogéne Laërce, *en ſa Vie au liv.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 6. *c.* 10. Strabon, *l.* 9. Bayle, *Dict. Crit.* 2. *édit.* 1702. *Cherchez* EUBULIDE.

EUCLIDE, Mathématicien, que quelques anciens Auteurs, comme Valére Maxime, &c. & entre les Modernes, Geſner, &c. confondent avec le Philoſophe de Mégare, étoit d'Alexandrie, où il enſeigna du tems de Ptolomée *Lagus*, ſous la CXX Olympiade vers l'an 300 avant J. C. Il a écrit ſon Ouvrage des Elémens, que nous avons en quinze livres. Pluſieurs Savans croyent que les deux derniers ne ſont pas de lui, mais plutôt d'Hypſicle d'Alexandrie, qui avoit écrit des Commentaires de Géométrie. * Valére Maxime, *liv.* 8. *chap.* 12. Geſner, *en la Bibliothéque.* Cardan, *liv.* 16. *de Subtil.* Voſſius, *de Math. chap.* 10. 15. 16. 22. 26. *&c.*

* EUCOLLE (François) a donné au public deux piéces de théatre dont l'une eſt intitulée *Soter glorioſus* ou Chriſt triomphant; & l'autre, *Eſther*; *Proverbia Gallico-Flandrica.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 228.

EUCTÉMON, Mathématicien, floriſſoit ſous la LXXXVI Olympiade, & 436 ans avant J. C. Il fut compagnon de Méton, travailla avec lui à ſes obſervations ſolaires, & ſuivit ſon *Ennéadéca-*

téri-

tèride, c'eſt à dire, le cycle de dix-neuf années; par lequel il prétendoit ajuſter le cours du ſoleil à celui de la lune, & faire que les années lunaires & ſolaires commençaſſent au même point. Depuis, ils obſervérent ſous la premiére année de la LXXXVII Olympiade, qui étoit la 432 avant J. C. & la 316 de Nabonaſſar, le Solſtice d'Eté au 27 juin. * Elien, *l.* 10. *c.* 7. *Diverſ. Hiſt.* Ptolomée, *Almageſte. l.* 3. Suidas. Voſſius, *de Math. c.* 32. §. 11.

EUDAMIDAS, fils d'Archidamus & frére d'Agis, Roi de Lacédémone, ſuccéda à ſon frére, qui fut tué dans le combat livré par Antipater, Général d'armée d'Alexandre, aux troupes des Lacédémoniens, la premiére année de la CXIV Olympiade, 324 ans avant J. C. Il eut un petit-fils de même nom, qui fut auſſi Roi de Lacédémone.

EUDAMIDAS Lacédémonien, frére de Phébidas, qui fut choiſi par les Lacédémoniens pour être Général des troupes dans la guerre qu'ils avoient contre les Olynthiens, l'an troiſiéme de la XCIX Olympiade, 382 ans avant J. C.

EUDÉME, Auteur Grec, compoſa l'Hiſtoire de l'Aſtrologie, où il parle des choſes inventées en cette Science, & des Aſtrologues. Les Anciens ont ſouvent parlé de lui, & de quelques autres de ſon nom: ce que les Curieux pourront voir dans la Bibliothéque de Simler, & dans Voſſius, *des Hiſt. Grecs, l.* 3. & *ch.* 32. *des Math.* §. 8.

EUDÉMON, Péluſiote, vivoit du tems de Julien l'*Apoſtat*, avec Libanius *le Rhétoricien*. Il compoſa pluſieurs Poëmes ſur ce qui appartient à la Grammaire, & à la Rhétorique. * Suidas.

EUDÉMON JOANNES, (André) en François *Jean l'Heureux*, Jéſuite, natif de la Canée dans l'île de Candie, étudia à Rome où il entra chez les Jéſuites; puis enſeigna chez eux la Philoſophie; & enſuite la Théologie à Padoue. Le Pape Urbain VIII. l'honora de ſa bienveillance, & voulut qu'il accompagnât comme Théologien le Cardinal Barberin ſon neveu, qu'il envoya Légat en France. Il ne fut pas plutôt de retour à Rome, qu'il y mourut le 24 décembre de l'année 1625. Le Pére Eudémon Joannes compoſa divers Ouvrages, *Caſtigatio Lamberti Danæi*; *De Antichriſto lib.* 3. *Confutatio Anticotoni*; *Refutatio Exercitationum Caſauboni*, &c. On le ſoupçonna d'avoir compoſé un Traité qui parut l'an 1625, à Paris, ſous le titre d'*Admonitio ad Regem Ludovicum XIII*, qui contenoit diverſes choſes contre l'Etat, & qui fut refuté par le Pére Garaſſe, auſſi Jéſuite, puis par Jérôme Ferrier, & condamné par le Parlement & par la Faculté de Théologie de Paris. * Alegambe, *de Script. Soc. Jeſu.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVII* &c.

EUDES ou ODON, Duc d'Aquitaine dans le VIII ſiécle, étoit, à ce qu'on croit, fils ou gendre de ce Loup, que les Gaſcons ſe choiſirent pour Duc. Il y a néanmoins plus d'apparence qu'il étoit fils de Bertrand Duc d'Aquitaine, & frére puîné de S. Hubert. Quoi qu'il en ſoit, la grandeur de Charles *Martel* lui fit ombrage. Pour la diminuer, il donna du ſecours au Roi Chilperic II. & à Rainfroy, Maire de Neuſtrie, qui furent défaits par Charles *Martel* près de Soiſſons, vers l'an 719. Quelque tems après, Eudes fit la paix avec *Martel*, & lui remit Chilpéric, qu'il avoit emmené en Aquitaine. Depuis, ſa conduite & ſon ambition attirérent encore les armes de Charles *Martel* dans ſon païs. Il en eut du chagrin; & pour s'en venger, il ſe ligua avec Munuza Saraſin, Gouverneur des provinces en deçà de l'Ebre. Hiſcham, qui s'étoit alors revolté contre le Calife, lui donna ſa fille *Lampagia* en mariage. Charles *Martel* averti de ces intrigues, fondit en Aquitaine, & la ſaccagea juſqu'à la Garonne. Dans le même tems Abdérame ayant fait priſonnier Munuza avec ſa nouvelle épouſe, paſſa dans l'Aquitaine, & prit la ville de Bourdeaux. Quelques-uns diſent, mais ſans apparence, qu'il fut appellé par Eudes, lequel au contraire ſe joignit alors à Charles contre les Sarraſins & ſe trouva à la bataille de Tours. Il y eut depuis entre Charles & lui, une guerre qui ne finit que par la mort d'Eudes, arrivée l'an 735 ou 736. * Grégoire de Tours, *in Append. c.* 106. 107. Othon de Freiſingen, *liv.* 5. *chap.* 16. Dupleix & Mézeray, *en Thierri de Chelles.*

EUDES, Comte de Paris & Duc de France, fils de *Robert* I. dit *le Fort*, fut l'un des plus vaillans Princes de ſon tems. Il ſoutint en 887, le ſiége de la ville de Paris, extrémement preſſée par les Normands, & contraignit ces Barbares de ſe retirer. Quelque tems après il fut proclamé Roi de la France Occidentale, dans l'aſſemblée de Compiégne, & fut ſacré & couronné Roi au mois de janvier de l'an 888, par Gauthier Archevêque de Sens. L'année ſuivante il tailla en piéces près du bois de Montfaucon dix mille Normands, le jour de la fête de ſaint Jean-Baptiſte. Enſuite il pourſuivit le reſte de ces Barbares juſques ſur la frontiére, contraignit le Roi Charles *le Simple* de ſe retirer dans la Neuſtrie; prit Laon; & en 892, fit couper la tête au Comte Gautier, qui avoit oſé en pleine aſſemblée tirer l'épée contre le Roi. Eudes mourut à la Fére en Picardie le troiſiéme janvier 898, & fut enterré à ſaint Denys. Il laiſſa de *Théodrade* ſon épouſe, *Arnoul*, qui prit le titre de Roi d'Aquitaine, & qui mourut apparemment avant ſon pére. * Aimoin, *l.* 5. *c.* 42. Flodoard, *in Chron.* Abbon, *de Obſid. Pariſ.* Réginon, *in Chron.*

* EUDES, le plus jeune des fils de Robért III. dit *le Devot*, Roi de France, ne ſe contentant pas de la part qu'on lui avoit donnée dans l'héritage de ſon pére, ſe ſouleva contre Henri I. ſon frére qui le prit & le fit garder à Orléans. Dans la ſuite Henri le relâcha, & prit en lui une telle confiance qu'il lui donna une partie de l'armée à commander, dans la Guerre contre Guillaume Duc de Normandie, dans laquelle Eudes fut vaincu. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

EUDES I. de ce nom, Duc de Bourgogne, ſurnommé *Borel*, étoit fils d'HENRI, petit-fils de ROBERT de France, & frére puîné d'*Hugues* I. Duc de Bourgogne. Ce dernier n'ayant point eu d'enfans d'*Ioland* de Nevers ſa femme, morte en 1078, ſe fit Religieux de Cluni, & remit le Duché de Bourgogne à ſon frére Eudes I, Prince qui avoit beaucoup de courage & de piété. Il fonda en 1098, l'Abbaïe de Cîteaux, à la priére de ſaint Robert Abbé de Moléme, fit le voyage de la Terre-Sainte en 1101, & mourut en Cilicie le 23 mars de l'an 1103. Son corps fut porté à Cîteaux. *Voyez* ſa poſtérité à l'art. de BOURGOGNE. * Du Chêne, *Hiſt. de Bourgogne.* Sainte-Marthe. Le P. Anſelme.

EUDES II. Duc de Bourgogne, fils d'HUGUES II. ſurnommé *le Pacifique*, & de *Mathilde*, fille de *Boſon* I. Vicomte de Turenne, mourut au mois de ſeptembre de l'an 1162, & fut enterré à Cîteaux. *Voyez* ſa poſtérité à l'art. de BOURGOGNE. * Du Chêne, *Hiſt. de Bourgogne.* Le P. Anſelme, &c.

EUDES III. du nom, Duc de Bourgogne, étoit fils d'HUGUES III. mort en 1192, & de ſa premiére femme *Alix* de Lorraine. Il employa les premiéres années de ſon gouvernement en œuvres pieuſes; & prit depuis les armes contre le Seigneur de Vergy, dont enſuite il épouſa la fille. En 1201, les François qui s'étoient croiſez pour le voyage d'outre-mer, perdirent Thibaud V. Comte Palatin de Champagne, qui étoit leur chef, & priérent Eudes III, de prendre la conduite de l'armée; mais il s'en excuſa. Depuis, en 1209, il ſe croiſa contre les Albigeois. Il ſe ſignala, l'an 1214, à la bataille de Bouvines, où il eut un cheval tué ſous lui, & y commanda l'avant-garde de l'armée du Roi Philippe Auguſte. Il ſe croiſa encore en 1218, & dans le tems qu'il ſe mettoit en campagne pour faire le voyage d'outre-mer, il mourut à Lyon le ſixiéme du mois de juillet. Ce Duc avoit fondé l'Hopital du ſaint Eſprit aux fauxbourg de Dijon, & fut enterré à Cîteaux. *Voyez* ſa poſtérité à l'art. de BOURGOGNE. * Du Chêne. Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

EUDES IV. Duc & Comte Palatin de Bourgogne, Comte d'Artois, d'Auxonne & de Châlon, Sire de Salins, Roi de Theſſalonique, &c. étoit fils puîné de ROBERT II. & d'*Agnès* de France, & ſuccéda à *Hugues* V. ſon frére, mort ſans poſterité en 1315. Le Roi Louïs *Hutin* mourut l'année ſuivante, & Eudes voulut faire donner la couronne à Jeanne de France, Reine de Navarre, fille aînée de ce Roi; mais elle fut ajugée à Philippe *le Long*; & le Duc épouſa, en 1318, Jeanne de France Comteſſe d'Artois, fille de ce Roi. Après la mort de Philippe en 1321, Eudes eut encore quelques prétentions à la Couronne, qui devint le partage de Charles *le Bel*, frére des deux derniers Rois, auquel elle appartenoit de droit, ſelon la coutume inviolable de France. Le Duc obtint le Comté d'Artois, à l'excluſion de Robert d'Artois, Comte de Beaumont-le-Roger, & fut en grand crédit ſous le régne de Philippe *de Valois*, qu'il ſecourut contre les Anglois. Il fut Roi titulaire de Theſſalonique, comme héritier de Louïs de Bourgogne ſon frére, mort ſans poſtérité de *Mahaud* de Hainaut, fille unique de *Florent* & d'*Iſabelle* de Ville-Hardouin, Princeſſe d'Achaïe, &c. Eudes céda depuis, en 1320, ſes droits ſur ces Etats à Louïs de Bourbon, Comte de Clermont, &c. Il fonda la Chartreuſe de Beaune, & mourut à Sens l'an 1349. *Voyez* BOURGOGNE. * Du Chêne. Sainte-Marthe. Paradin. Le P. Anſelme, &c.

EUDES, appellé HENRI, Duc de Bourgogne, ſurnommé *le Grand* & *le Clerc*, étoit fils d'HUGUES l'Abbé, & frére d'*Hugues Capet* & d'*Othon*, qui épouſa *Leudgarde* de Bourgogne. Après la mort de ſon frére Othon, il ſe rendit maître de la Bourgogne, épouſa *Gerberge* ſœur d'*Hugues* Evêque d'Auxerre; & n'ayant point d'enfant légitime, il adopta *Otte* ou *Othon-Guillaume*, Comte de Bour-Bourgogne, que Gerberge avoit eu d'un autre mariage. Il mourut au château de Pouilli ſur Saone le 16 octobre 1001, & fut enterré dans l'Abbaïe de S. Germain d'Auxerre, qu'il avoit donnée à S. Majeul de Cluni, pour y mettre la réforme. *Ce Prince laiſſa un fils naturel*, Eudes *Vicomte de Beaune.* *Voyez* la Chronique de ſaint Bénigne de Dijon, celle de Flodoard, l'Hiſtoire des Evêques d'Auxerre, publiée par le P. Labbe, *tome* 1. *Nov. Bibl.* &c.

EUDES I. de ce nom, Comte de Blois, de Chartres & de Tours, dans le X ſiécle, fils de THIBAUD, dit *le Vieux*, ou *le Tricheur*, mourut en l'année 995. Il épouſa 1. *Mahaud*, fille de *Richard* I. Duc de Normandie: 2. *Berthe*, fille de *Conrad* I. Roi de la Haute Bourgogne. De celle-ci il eut entre pluſieurs enfans *Thibaud* II. mort ſans poſtérité; EUDES II; *Agnès*, &c.

EUDES II. dit *le Champenois*, Comte de Blois, de Chartres, &c. défit en 1016, Foulques Nerra, Comte d'Anjou, au combat de Pontlevoy, & ſe rendit maître de Troyes & de Meaux après la mort du Comte Etienne de Vermandois ſon couſin. Le Roi Robert s'y oppoſa inutilement: Eudes le défit en trois occaſions, & l'obligea de lui demander la paix. Depuis, il reçut en 1301, la ville de Sens, de Conſtance veuve du même Roi Robert, qui forma contre le Roi Henri I. ſon fils, une ligue, dont les ſuites ne purent nuire à ce Roi. Eudes prétendit au Royaume de la Haute Bourgogne, après la mort de Raoul ou Rodolfe, ſurnommé *le Fainéant*; mais pourſuivant ſon droit par les armes, contre l'Empereur Conrad *le Salique*, il fut tué dans un combat, près de Bar par Gozzelin *le Grand*, Duc de la Baſſe Lorraine, le 17 ſeptembre 1037, âgé d'environ 55 ans. Il avoit épouſé, en 1015, *Ermengarde*, fille de *Robert* I. Comte d'Auvergne; & il laiſſa *Thibauld* III. *Henri*, dit *Etienne*, Comte de Troyes; & *Berthe*. * Pithou. Sainte-Marthe, *Généal. de France.* Belli, *Hiſt. de Champagne.* Le P. Anſelme, *Grands Officiers de la Couronne.*

EUDES de MONTREUIL. *Voyez* MONTREUIL (Eudes de)

EUDISTES. C'eſt le nom qu'on donne à une Congrégation de Prêtres ſéculiers, inſtituée par le Pére Eudes, qui étoit frére de Mézeray Hiſtoriographe de France. Le Pére Eudes avoit été Prêtre de l'Oratoire, & il en ſortit pour établir ſa Congrégation. Il l'établit d'abord à Caën; & c'eſt de là qu'elle s'eſt répandue dans pluſieurs provinces de la France, mais ſur tout en Normandie comme à Rouen, à Lizieux à Evreux, & à Coutances. Leur Inſtitut eſt de former à l'Egliſe de ſaints Prêtres & de bons Eccléſiaſtiques, dans les ſéminaires dont les Evêques veulent bien leur confier la conduite. Ils prennent le nom de la Congrégation de Jeſus & de Marie. Le P. Eudes faiſoit une profeſſion particuliére de la dévotion à la ſainte Vierge. Les Eudiſtes n'ont point d'habits diſtinguez des Eccléſiaſtiques ſéculiers. * *Mémoires du tems.*

EUDOCIE, nommée *Athénaïs* avant ſon batême. *Voyez* EUDOXIE.

* EUDORUS, Peintre & Sculpteur avoit toutes les qualitez requiſes dans un homme de ſa profeſſion ; mais il ne s'occupoit qu'à faire des ornemens, que l'on ne doit regarder que comme l'acceſſoire de la Peinture. * Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 130.

EUDOSES, peuples de la Germanie, compris autrefois ſous le nom de *Suéves* ſeptentrionnaux. Ils habitoient la partie de la Poméranie où ſont les villes de *Stralſund* & de *Bard*, c'eſt à dire, la partie la plus occidentale. Le Temple d'*Hertha* ſi réveré des Germains, rendoit leur païs célébre. Il étoit dans une Iſle de la mer *Codanum*, qui étoit commune à ſept peuples au milieu d'une forêt fort épaiſſe, où l'on ne pouvoit entrer qu'avec la permiſſion des Prêtres, à qui la garde du temple étoit confiée. Il falloit s'être bien purifié avant que l'on pût y être admis, & après qu'on avoit rempli ce devoir de Religion, on étoit obligé de ſatisfaire l'avarice des Prêtres, par des offrandes à la Déeſſe. *Bunitium*, que tous les Géographes ont interprété *Stralſund*, étoit leur principale rétraite. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

EUDOXE, Poëte Comique, de Sicile, fils d'Agathoclès, remporta trois fois le prix des jeux de la ville, & cinq fois celui des des Lénaïques.

* EUDOXE le Cyzicénien. Strabon parle fort au long de lui & de ſes navigations. *l.* 2. *p.* 98, 99. & 100.

EUDOXE de Gnide, fils d'Eſchine, ſelon Euſébe, vivoit ſous la XCVII Olympiade, vers l'an 392 avant J. C. Il fut Aſtrologue, Géométre, Médecin & Légiſlateur, & apprit la Géométrie ſous Archytas, & la Médecine ſous Philiſton de Sicile. Sotion, *dans ſes ſucceſſions*, dit qu'il fut auſſi auditeur de Platon. Il fit un voyage en Egypte, pour y conſulter les Savans de ce païs-là ; & à ſon retour, il fit des loix pour ſa patrie, & compoſa pluſieurs Ouvrages d'Aſtrologie, de Géométrie, & d'Hiſtoire. On place ſa mort vers la CVII Olympiade, & l'an 352 avant J. C. * Diogéne Laërce, *en ſa Vie au liv.* 8. Cicéron, *liv.* 2. *de Divinat.* Cenſorin, *de Die Natali. c.* 18. Strabon, *liv.* 2. 9. 14. *&* 17. Suidas. Simler ; *Biblioth.* Voſſius, *des Hiſtoriens Grecs, liv.* 1. *c.* 6. *des Math. c.* 33.

EUDOXE, Arien, dans le IV. ſiécle, étoit fils, ſelon Philoſtorge, de ſaint Céſaire Martyr, d'Arabiſſe dans la petite Arménie ; & avoit été diſciple de ſaint Lucien Martyr, durant la perſécution de Dioclétien. Depuis, ayant ſuivi les erreurs d'Arius, il fut refuſé par ſaint Euſtathe, lorſqu'il voulut entrer dans l'état eccléſiaſtique. Les Ariens lui donnérent l'Evêché de Germanicia, dans la Syrie Euphratéſienne. Il ſe trouva au Concile d'Antioche en 341, au Concile de Sardique en 347, à celui de Sirmich en 351, & ailleurs. Théodoret en parle, comme d'un homme impie & voluptueux. En 358, il uſurpa le ſiége d'Antioche, & l'Empereur Conſtance publia qu'il n'avoit point eu de part à ſon élection. Cependant en 360, après le Concile de Séleucie tenu par les Sémi-Ariens, ce Prince le fit Patriarche de Conſtantinople. Eudoxe batiſa l'Empereur Valens en 367, & lui fit promettre de défendre conſtamment les Ariens. Cet Hérétique mourut l'an 370, ayant occupé le ſiége de Conſtantinople pendant dix ans, & ayant perſécuté l'Egliſe avec une fureur implacable. * Nicéphore, *liv.* 8. *chap.* 31. Socrate, *liv.* 2. *&* 4. Baronius, *A. C.* 311. 354. 359. 366. 370. Hermant, *Vie de ſaint Athanaſe & de ſaint Baſile, &c.*

EUDOXIE, ſurnommée *Licinie*, femme de l'Empereur Arcadius, avoit été élevée chez le Conſul Promotus. Son eſprit & ſa beauté engagérent Eutrope à la faire épouſer à Arcadius pour contrequarrer Ruffin, qui lui vouloit donner pour femme une de ſes filles. Le Cardinal Baronius & quelques autres, trompez par le texte de Zoſime, diſent qu'Eudoxie étoit fille de Promotus. Philoſtorge la fait fille de Bauton, qui fut Conſul avec Arcadius en 385. Eudoxie prit le parti de Théophile d'Alexandrie, contre ſaint Jean Chryſoſtome, & fit en ſorte que ce Saint fut chaſſé par un Decret du Synode, tenu l'an 303, au Chêne, fauxbourg de Chalcédoine. On dit que les ennemis du Saint avoient fait accroire à l'Impératrice, qu'il la nommoit *Jézabel* dans ſes Sermons, & l'avoient mis mal dans l'eſprit de toutes les Dames de la Cour, parce qu'il prêchoit contre la vanité & le luxe. Eudoxie le fit pourtant rappeller de cet exil, & reçut avec civilité Porphyre, Evêque de Gaze, qui lui prédit qu'elle accoucheroit heureuſement d'un fils. Pour lui en témoigner ſa reconnoiſſance, elle lui fit obtenir ce qu'il demandoit à la Cour, ſur la deſtruction du temple des idoles de Gaze. Depuis, on dédia à Eudoxie une ſtatue que l'on mit dans la place, qui étoit devant la grande égliſe de Conſtantinople. En cette dédicace, on fit des Jeux, & on répréſenta des ſpectacles qui attirérent tout le peuple, & qui furent accompagnez de tant de bruit, que l'Office divin en fut interrompu. Saint Chryſoſtome s'en plaignit, & ſes ennemis le rapportérent à l'Impératrice, qui en témoigna un déplaiſir extrême. Il n'y a pourtant pas d'apparence, comme quelques-uns l'ont écrit, que S. Chryſoſtome ait commencé alors un Sermon par ces paroles, *Hérodias eſt encore furieuſe, elle danſe, elle demande encore une fois qu'on lui donne la tête de Jean dans un baſſin.* Cela paroît peu du caractére de ce ſaint Prélat. Quoiqu'il en ſoit, Eudoxie s'unit de nouveau avec Théophile d'Alexandrie, contre Jean, qui fut exilé & traité le plus indignement du monde l'an 404. Le 30 ſeptembre ſuivant, il tomba dans Conſtantinople & aux environs un tel orage de grêle, que tout le terroir en fut ruïné. L'Impératrice apprenant cette nouvelle, en eut une ſi grande frayeur, qu'elle accoucha d'un enfant mort, & mourut elle même le ſixiéme octobre. *Voyez* la Vie de ſaint Chryſoſtome par Pallade, & par Hermant. *Voyez* encore Socrate, Sozoméne, *la Chronique* de Proſper, *celle de* Marcellin, *les Faſtes Grecs*, Théophane, Cédréne, Eunapius, Zonare, Glycas, Baronius, Pétau, *de Doct. Temp. liv.* 11. *c.* 47.

EUDOXIE, ou plutôt EUDOCIE, nommée ATHENAÏS, avant ſon batême & ſon mariage, Impératrice, étoit fille d'un Philoſophe Athénien, nommé Léonce, & avoit été ſi bien inſtruite par ſon pére dans les Belles Lettres, dans la Philoſophie, & dans les Mathématiques, qu'il y avoit peu de perſonnes qui lui pûſſent être comparées pour le ſavoir. En mourant ce Philoſophe laiſſa pour tout bien à ſa fille les richeſſes de l'eſprit, croyant qu'elles pouvoient ſuffire pour faire ſa fortune, & la déſhérita par ſon teſtament, pour donner tous ſes biens à ſes deux fils. Athénaïs ſe vint plaindre de cette injuſtice à Pulchérie, ſœur de l'Empereur Théodoſe *le Jeune* ; & cette Princeſſe lui trouva tant d'eſprit & de ſageſſe, qu'elle l'adopta pour ſa fille. Comme elle étoit Payenne, on la fit batiſer ; & le Patriarche Atticus changea ſon nom d'Athénaïs, en celui d'Eudoxie. Depuis, Pulchérie fit en ſorte que Théodoſe *le Jeune*, ſon frére, épouſa cette ſavante fille l'an 421. L'union parfaite qui étoit entre la Princeſſe & l'Impératrice, dura aſſez long tems, juſqu'à ce que Chryſaphius Eunuque, favori de l'Empereur, ſema la zizanie entr'elles, puis entre Théodoſe & Eudoxie. L'Empereur ſe chagrina au ſujet d'un fruit qu'il lui avoit donné, dont elle fit préſent à Paulin, & que ce dernier rapporta à ce Prince. Ce fruit fut une pomme de diſcorde. Quelque tems après, Eudoxie ſe retira dans la Paleſtine, où elle eut le malheur de tomber dans l'erreur d'Eutychès ; mais Dieu lui fit la grace de revenir à la Foi de l'Egliſe. Les lettres de ſaint Siméon *Stylite*, & les conférences qu'elle eut avec l'Abbé Euthymius, la confirmérent dans la croyance orthodoxe. Cette Princeſſe mourut dans la Paleſtine, l'an quatre cens ſoixante, âgée de ſoixante-ſept ans, après en avoir paſſé onze à Jéruſalem.

☞ Les Anciens ont parlé avec éloge des Poëſies de cette Princeſſe. Socrate témoigne qu'elle avoit fait un Poëme héroïque, touchant la victoire que l'Empereur ſon mari avoit remportée ſur les Perſes. Photius écrit qu'elle avoit mis les huit premiers livres de l'Ancien Teſtament en vers ; il loue beaucoup ce travail, & il ajoûte qu'on lui donnoit un rang conſidérable parmi les Poëmes héroïques, quoique les régles n'y fuſſent pas ſuivies, & qu'on n'y trouvât point les graces de l'Art Poëtique, parce que la matiére & les véritez traitées dans ſon Ouvrage, ne lui donnoient pas la liberté d'uſer des fables, ni des autres ornemens dont les Poëtes ont coutume d'égayer leurs productions ; & parce qu'elle avoit été obligée de ſuivre ſon hiſtoire mot à mot, pour n'en pas troubler le ſens & la ſuite. Eudoxie avoit encore fait des Paraphraſes poëtiques ſur les prophéties de Zacharie, de Daniel & de quelques autres Prophétes, au rapport du même Photius ; mais ni lui, ni Socrate, ni aucun des Anciens n'ont parlé des *Centons d'Homére* ſur la Vie de Jeſus Chriſt, que nous avons encore aujourd'hui. Cet Ouvrage eſt attribué ſans fondement à Eudoxie, & pluſieurs Critiques conviennent qu'il eſt de Pélage Patrice, qui vivoit ſous Zénon. * Socrate, *Hiſtor. Eccleſiaſt. lib.* 7. *cap.* 22. Photius, *in Myriobibl. ſeu Biblioth. Cod.* 183. 184. *& ex iis.* Voſſius, *de Poët. Græc. c.* 9. *de Hiſt. Græcis l.* 2. *c.* 26. Evagre. Nicéphore. Cyrille, *en la Vie d'Euthymius.* Baronius. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes Latins*, No. 1191.

EUDOXIE, fille de Théodoſe *le Jeune*, & d'Athénaïs ou Eudoxie, épouſa, l'an 437, l'Empereur Valentinien III. qui étoit venu à Conſtantinple le 29 octobre. Depuis, pour accomplir un vœu que ce Prince avoit fait, elle alla viſiter les ſaints lieux de Jéruſalem, & y fit de magnifiques préſens. Maxime, qui avoit fait mourir l'Empereur en 455, ſe mit lui-même ſur le thrône, & épouſa par force Eudoxie. L'Impératrice pour s'en venger appella en Italie Genſeric, Roi des Vandales, qui pilla Rome pendant quatorze jours, & emmena cette Princeſſe captive en Afrique, avec ſes deux filles, Placidie & Eudoxie. Elle fut renvoyée avec ſa fille Placidie à Conſtantinople, à la priére des Empereurs Marcien & Léon. * Evagre. Théophane. Socrate. *Hiſtoire mêlée.* Proſper. Idace. Marcellin. Caſſiodore. Procope. Baronius, &c.

EUDOXIE, fille de l'Empereur Valentinien III, fut promiſe à Gaudence, fils d'Aëtius, & après la mort de ſon pére en 455, fut contrainte par l'Uſurpateur Maxime, d'épouſer Palladius. Depuis, Genſeric, Roi des Vandales, l'ayant emmenée captive en Afrique, avec ſa mére & ſa ſœur, la donna pour femme à ſon fils Hunneric. Mais ne pouvant ſouffrir les perſécutions de ce Prince Arien, elle lui laiſſa un fils nommé Ulderic, & s'enfuit à Jéruſalem, où elle finit ſaintement ſes jours. * Nicéphore, *l.* 15. *c.* 12.

EUDOXIE, épouſa l'Empereur Conſtantin *Ducas*, qui lui confia la tutelle de ſes enfans, & la régence, après qu'il lui eut fait promettre qu'elle ne ſe remarieroit jamais ; mais elle ne tint pas ſa promeſſe ; car elle ſe remaria à Romain IV. ſurnommé *Diogéne.* Michel, fils de Conſtantin, ſe fit depuis déclarer Empereur l'an 1071, & mit ſa mére dans un monaſtére. * Zonare, *Chron.*

EUDOXIE, femme de l'Empereur Conſtantin *Copronyme*, & mére de la Princeſſe Anthuſe.

EUDOXIE, femme de l'Empereur Héraclius fut couronnée le cinquiéme octobre 610, & mourut l'an 612.

* EUDOXIE eſt le nom que les Poëtes donnent à l'une des ſept Hyades. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

EUDOXIENS, Hérétiques ſortis d'Eudoxe, Patriarche d'Antioche & de Conſtantinople, dont nous avons parlé. Ils ſuivoient les mêmes erreurs que les Aëtiens, & les Eunomiens, ſoutenant que le fils n'étoit pas ſemblable à ſon pére, & qu'il avoit été fait de rien. * S. Epiphane, *Hér.* 76. Prateóle. *Voyez* EUDOXE.

ÈVE, la premiére des femmes, fut ainſi nommée par Adam ſon mari le premier des hommes. Dieu la forma lui-même d'une des côtes d'Adam, & la lui donna pour femme & pour aide, en les béniſſant & leur ordonnant de multiplier le genre humain ſur la terre. Le nom d'Eve ſignifie *la mére des vivans*, nom qui lui convient, puiſqu'elle a été la mére de tous les hommes qui ſont deſcendus d'Eve. Elle ſe laiſſa ſéduire par le ſerpent, qui lui perſuada de manger du fruit défendu : elle en donna à ſon mari, qui ſe laiſſa gagner par les ſollicitations de cette femme. Après qu'ils eurent mangé de ce fruit, ils reconnurent leur miſére, & Dieu punit en ſa perſonne tout le ſexe des femmes, en les condamnant à enfanter avec douleur, & à être ſujettes à leurs maris. Elle fut chaſſée avec

Adam du Paradis terreſtre. Elle eut depuis pluſieurs enfans. Caïn, Abel & Seth, ſont les ſeuls dont il ſoit parlé dans l'Ecriture. Les Rabbins ont ſur le ſujet d'Eve conté bien des fables qui ne méritent pas que l'on y faſſe attention, & ceux qui voudront lire la plupart de leurs ridicules & fabuleuſes imaginations n'ont qu'à conſulter le Dictionnaire de Bayle à l'article d'Eve. On ne ſait point combien Eve a vécu après avoir engendré Seth à l'âge de 130 ans; & ce que l'on dit qu'elle eſt morte l'an 940 du monde, dix ans après la mort de ſon mari, n'a aucun fondement. Les Péres de l'Egliſe ont ſoutenu contre Tatien, qu'Adam & Eve étoient ſauvez. Les Grecs ſont leur fête au 19 décembre. * *Geneſe, chap.* 3. *&* 4.

ÉVEILLON (Jaques) naquit à Angers l'an 1572, de *Jaques Eveillon* qui fut Echevin de cette ville, dignité qui procuroit alors la Nobleſſe; & ſa mére fut *Claudine Thibouſt*. Après avoir fait ſes études il fut choiſi, étant encore fort jeune, pour régenter la Rhétorique à Nantes. Il fut enſuite nommé à la Cure de Soulerre près d'Angers, & il la remplit pendant treize années. L'étude des Conciles, des Péres, & du Droit Canonique l'occupa une bonne partie de ce tems-là, & il s'y rendit tres habile. Il apprit auſſi la langue Gréque, qui lui ſervoit de délaſſement dans cette étude ſérieuſe. Il fut fait enſuite Chorrecteur ou Chevecier de l'Egliſe de la Trinité d'Angers, & peu après Curé de S. Michel du Tertre dans la même ville: mais il ne remplit que fort peu de tems ces deux poſtes; car Guillaume Fouquet, Evêque d'Angers, connoiſſant ſon mérite, voulut l'avoir auprès de lui, & le fit en 1620 Chanoine de la Cathédrale & ſon Grand Vicaire. Ce fut par ordre de ce Prélat qu'Eveillon travailla à la réformation du Bréviaire & du Rituel d'Angers. Il fit en 1645 un voyage à Rome avec le Pére Philippe Galet. Sentant que ſa mort approchoit, il fit ſon teſtament, où il n'oublia pas les pauvres qu'il avoit toûjours regardez comme ſes enfans. Il légua aux Jéſuites de la Fléche ſa Bibliothéque qui étoit toutes ſes richeſſes, & qui, à ce qu'on prétend, étoit eſtimée dix mille livres. Ses Ouvrages ſont, entre autres, *De proceſſionibus Eccleſiaſticis liber; De recta pſallendi ratione*; Traitté des excommunications & monitoires; *Epiſtola Capituli Andegavenſis pro ſancto Renato Epiſcopo Andegavenſi adverſus Diſputationem duplicem Johannis Launoii*. Cette lettre qui eſt de Jean Eveillon, quoiqu'elle n'ait paru qu'après ſa mort, tend à refuter deux Diſſertations de M. de Launoy, publiées pour la premiére fois en 1649, l'une ſur la vie de S. Maurille; l'autre ſur la réſurrection de S. René, arrivée ſept ans après ſa mort. Ce fameux Critique y prétend que cette Vie de S. Maurille n'a jamais été compoſée par S. Grégoire de Tours à qui on l'attribue, & que la vie, la réſurrection & même l'exiſtence de S. René, étoient des choſes entiérement fabuleuſes. Eveillon chargé par ſon Chapitre de le refuter, lui répond dans cette lettre ſur les deux points, & y ſoutient la tradition populaire. Il faut que ſes raiſons ayant paru meilleures en Anjou que celles de M. de Launoy, puiſque M. Arnaud Evêque d'Angers faiſant réformer peu d'années après le Bréviaire de ſon Diocéſe, on y inſéra la réſurrection de S. René. Pour ce qui regarde le Traitté des Excommunications & des Monitoires qu'Eveillon avoit dédié à Henri Arnaud, Evêque d'Angers, dont il avoit été grand Vicaire, ainſi que de Meſſieurs de Varennes & de Reuil, prédéceſſeurs d'Henri Arnaud, la fin qu'il ſe propoſoit dans cet Ouvrage, étoit de refuter une erreur aſſez commune, que l'excommunication ne s'encourt qu'après la fulmination de l'aggrave; mais il ne s'en tient pas là, & traite à fonds des Excommunications & des Monitoires en 39 chapitres, qui compoſent un volume *in quarto*. Cet Ouvrage eſt le plus ample que nous ayons ſur cette matiére. Eveillon mourut à Angers au mois de décembre de l'an 1651, âgé de 79 ans. * Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſtiques XVII ſiécle, tome* 2. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes illuſtres, tome* 14. *p.* 297, *& ſuiv.*

☞ S'il eſt vrai qu'Eveillon ſoit mort en 1651 âgé de 79 ans, comme le dit le Pére Niceron, il faut qu'il ſe ſoit trompé en plaçant ſa naiſſance en l'an 1582; & s'il a eu raiſon de dire qu'Eveillon eſt né en 1582, il faut qu'il ſe ſoit trompé dans l'année de ſa mort ou dans les années de ſon âge.

ÉVELL. *Voyez* EVILLE.

ÉVELTHON, Roi de Salamine dans l'île de Chypre, remonta, après 60 ans d'interruption, ſur le thrône de ſes ancêtres. Phérétime, veuve de Battus, Roi de Cyréne dans la Libye, qui régnoit vers la XXXVII Olympiade, & l'an 630 avant J. C. étant venue le prier de lui donner du ſecours pour la rétablir ſur ſon thrône, d'où ſes Sujets rebelles l'avoient chaſſée, avec ſon fils Archéſilas, Evelthon lui préſenta une quenouille & un fuſeau d'or, & lui dit que cela étoit plus à ſa bienſéance, qu'une armée. * Hérodote, *liv.* 4.

EUÉMERE. *Voyez* EUHEMERE.

EUEMERIOS. *Voyez* ACESIEN Divinité d'Epidaure.

* EVENLODE, petite riviére d'Angleterre, ſort des confins des Comtez de Warwik & de Gloceſter, entre dans celui d'Oxford qu'il traverſe du nord-oueſt au ſud-eſt, & ſe jette dans la Tamiſe à deux ou trois lieues au deſſus d'Oxford.

* ÉVENOR, habile Peintre de l'Antiquité, floriſſoit ſous la XC Olympiade, vers l'an 420 avant J. C. Il fut pere & Maître du célébre Parrhaſius. * Félibien, I. *Entretien ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *p.* 110.

ÉVENUS, Poëte Elégiaque, vivoit ſous la XCI Olympiade, vers l'an 416 avant J. C. & fut Précepteur de l'Hiſtorien Philiſte. Nous avons encore deux Epigrammes de lui. * Voſſius, *de Poët. Græc.*

ÉVENUS I. de ce nom, douziéme Roi d'Ecoſſe, vivoit, à ce qu'on prétend, avant la naiſſance de J. C. & ſuccéda à ſon couſin germain Durſtus, bien que ce dernier, ſi l'on en veut croire les Hiſtoriens de cette nation, eût deux fils. Il ſecourut le Roi des Pictes, diviſa ſon Royaume en diverſes Juriſdictions, afin que la juſtice fût mieux exercée, & régna heureuſement pendant 19 ans. * Buchanan, *Hiſt. d'Ecoſſe.*

ÉVENUS II. Prince du ſang, & neveu de Fainan, ſuccéda à Galles ou Gille, Roi, ou, ſelon d'autres Tyran, après Evenus I. & gouverna heureuſement ſon Etat durant 17 ans. * Buchanan, *Hiſtoire d'Ecoſſe.*

ÉVENUS III. fut Roi après Eder ſon pére, qui l'avoit été après Evenus II. Il étoit ſi vicieux, que, pour autoriſer ſon libertinage, il ordonna par une loi expreſſe, qu'un homme pourroit avoir autant de femmes qu'il en pourroit nourrir; que les Rois auroient droit ſur les femmes des Nobles; & que les Gentilshommes ſeroient maîtres des femmes du peuple. D'ailleurs il étoit cruel, avare & ſanguinaire: de ſorte que les Grands du Royaume s'étant ſoulevez contre lui, le mirent en priſon, où il fut étranglé quelque tems après. Son régne ne fut que de ſept ans. Metellan, neveu d'Eder, lui ſuccéda. * Buchanan & Du Chêne, *Hiſt. d'Ecoſſe.*

ÉVEPHENE, Philoſophe Pythagoricien, ayant été condamné à la mort par Denys, Tyran de Syracuſe, pour avoir détourné les Métapontins de ſon alliance, ne s'étonna point de cet arrêt, & demanda ſeulement permiſſion, avant que de mourir, d'aller en ſon païs pour marier une ſœur, promettant de revenir dans peu de tems apporter ſa tête. Le Tyran lui demanda quelle caution il pourroit donner; il offrit Eucrite, ſon ami, qui demeura en ſa place, pour le terme de ſix mois qu'Evéphéne avoit obtenu. On admira l'action d'Eucrite; mais on fut encore plus ſurpris du retour d'Evéphéne, qui ſe préſenta à Denys le Tyran, au bout des ſix mois. Alors le Tyran charmé de la vertu de ces deux amis, non ſeulement leur rendit à tous deux la liberté, mais ſouhaita d'avoir part à leur amitié, & d'entrer comme troiſiéme dans ce doux commerce. On rapporte la même choſe de Damon, & de Pythias. * Polyen, *liv.* 5. *Statagem.*

ÉVEQUE. Le nom d'Evêque vient du mot Grec Ἐπίσκοπος, qui ſignifie *Inſpecteur*. Il ſe trouve quelquefois dans la Verſion Gréque des Septante, d'où les Apôtres l'ont peut être pris. Ce mot étoit fort en uſage dans la République des Athéniens, & dans les autres villes de l'Aſie. Le Scholiaſte d'Ariſtophane remarque que ceux que les Athéniens envoyoient dans les villes de leur dépendance, pour avoir l'œil ſur ce qui ſe paſſoit, & pour en prendre le ſoin, étoient appellez Ἐπίσκοποι, *Evêques*. Il paroît auſſi par une Epitre de Cicéron à Atticus, que le nom d'*Epiſcopus* ou *Evêque*, étoit en uſage chez les Romains, & qu'il avoit eu lui-même cette qualité. Quelques-uns tirent l'origine des Evêques de ce qui ſe pratiquoit dans les Synagogues, & que les premiers Chrétiens ont imité. Ils diſent que, comme dans chaque Synagogue il y avoit un Préſident ou Chef de Synagogue, de même dans les premiéres aſſemblées des Chrétiens il y avoit un Chef, que quelques Péres ont nommé *Préſident*, & qui dans les livres du Nouveau Teſtament eſt appellé Evêque, Prêtre ou Ancien. Ils diſent encore que, dans le commencement de l'Egliſe, la Juriſdiction, qu'on nomme aujourd'hui Epiſcopale, ne dépendoit point de l'Evêque ſeul, non plus que la diſtribution des offrandes mais de toute l'aſſemblée des Prêtres, conjointement avec l'Evêque, qui avoit néanmoins la principale Intendance, en qualité d'Evêque. Il ajoûte que cela a duré tant qu'il n'y a eu dans chaque ville qu'une Egliſe, qu'un Autel, & qu'une aſſemblée de Prêtres jointe à ſon Evêque. Mais auſſi tôt qu'il fut néceſſaire d'augmenter le nombre des Egliſes, il y eut à craindre que ceux qui les gouvernoient ne s'attribuaſſent la qualité d'Evêques, ſe voyant à la tête d'une Egliſe particuliére: ce qui fut cauſe que les Evêques commencérent à s'attribuer quelque autorité ſur eux, & on ordonna qu'il n'y auroit dans chaque ville qu'un Evêque de qui dépendroient les Prêtres auſquels on commettoit les nouvelles Egliſes. * R. Simon, *Supplément de Léon de Modéne, ch.* 4. & *Hiſt. des Revenus Eccleſiaſtiques*. Quoique le nom d'Evêques ait été dans le commencement de l'Egliſe commun avec les Prêtres, les Evêques ont toujours été néanmoins diſtinguez des Prêtres. Ils ſont les ſucceſſeurs des Apôtres, & ils ont toujours eu la principale autorité dans l'égliſe, quoiqu'ils ne fiſſent rien ſans le Conſeil des Prêtres. Il y avoit dans chaque ville un Evêque qui gouvernoit non ſeulement les égliſes de la ville, mais auſſi celles de la campagne voiſine. Dans l'Antiquité, ils étoient élus par le Clergé & par le peuple, & ordonnez par le Métropolitain & par les Evêques de la province. Depuis, les Princes ſe ſont mêlez de ces élections, & s'en ſont peu à peu rendus maîtres. Autrefois les Evêques étoient les ſeuls Miniſtres ordinaires du batême ſolemnel & de la pénitence publique. L'Ordination des Prêtres & des Diacres leur a toujours été réſervée, comme un droit qui dépend de leur caractére. En occident ils ont auſſi ſeuls eu droit de donner la confirmation. Chez les Grecs, les Prêtres adminiſtroient ce ſacrement. La conſécration des autels & celle du ſaint chrême, ont encore été réſervées aux Evêques, auſſi-bien que la bénédiction des Abbez & des Abbeſſes. La Juriſdiction des Evêques s'étend ſur le Clergé & ſur le peuple de chaque Evêque dans ſon diocéſe. Anciennement elle étoit toute ſpirituelle. Préſentement ils ont outre leur juriſdiction ſpirituelle, une juriſdiction civile qu'ils ſont exercer par un Juge que l'on nomme Official. Les Evêques ont toujours été les Juges de la doctrine & de la diſcipline de l'Egliſe dans les Conciles, ſoit provinciaux, ſoit nationaux, ſoit généraux. Quand ils rendoient dans leur diocéſe des jugemens contre des Clercs ou contre des Laïques, ceux qu'ils condamnoient pouvoient ſe pourvoir au Concile de la province, qui avoit droit de réformer ces jugemens. A préſent on appelle de la ſentence de l'Evêque ou de ſon Official, au Métropolitain ou à ſon Official. Les ornemens des Evêques ſont, l'anneau, la croſſe, la croix paſtorale, & la mitre. * Le P. Morin, *de ſacris Ordinationibus*. Le Pére Thomaſſin, *Diſcipline de l'égliſe*. En Italie le Pape donne tous les Evêchez. En France, depuis le concordat, il les donne, mais ſur la nomination du Roi. Les Rois d'Eſpagne, & quelques autres Princes y nomment auſſi, par des indults particuliers, que le Pape accorde pour la vie de chaque Prince. En Allemagne, les élections ſe ſont conſervées, par le concordat Germanique de 1448. Il y a eu des occaſions où les Papes ont établi des Evêques *adminiſtrateurs* d'Evêchez vacans, autres que celui qu'ils avoient déja, & cela pour auſſi

long-tems qu'il plairoit au ſaint Siége, avec une auſſi pleine & entiére autorité tant pour le ſpirituel que pour le temporel, que s'ils étoient véritablement Evêques de ces égliſes. Ce fut ainſi que Clément XI. en uſa pour l'Evêché de Munſter après une conteſtation ſurvenue en 1706, entre le Prince Charles de Lorraine Evêque d'Oſnabruck, élu par une partie des Chanoines, & François Arnold de Metternich Evêque de Paderborn, qui avoit eu la pluralité des ſuffrages. S. S. après pluſieurs Congrégations tenues ſur cette affaire, caſſa l'une & l'autre de ces élections, & de ſon autorité il établit l'Evêque de Paderborn pour adminiſtrer l'Evêché de Munſter par ſon bref du onziéme mai 1707, adreſſé à ce Prélat; mais quelques mois après ce Souverain pontife lui donna ſes Bulles pour le même Evêché. Sur la Queſtion, ſi les Evêques & les Prêtres étoient diſtinguez dans le commencement de l'Egliſe Chrétienne, on ſera bien de lire ce que les Réformez ont écrit ſur ce ſujet, avant que de proncer. * M. Fleury, *Inſtitution au Droit Eccléſiaſtique, & Mœurs des Chrétiens.*

ÉVEQUE, (Nicolas) dit en Latin *Epiſcopius.* *Voyez* EPISCOPIUS.

* E'VEQUE (Antoine l') Prêtre de Bapaume dans l'Artois, a mis au jour un livre qui a pour tître *Enchiridion Catholicon*, & dans lequel il expoſe la forme, la néceſſité, & l'utilité de la priére. * Valére André, *Bibliotheca Belgica.*

E'VERARD ou E'BERARD. *Voyez* E'BERARD: ou E'VERARD dans l'art. de WIRTEMBERG.

E'VERARD, Chartreux, dans le XV ſiécle, eſt auteur de pluſieurs Ouvrages de pieté, dont Pétreius a fait le dénombrement. * Petreius, *in Bibliotheca Carthuſiana page* 89.

* E'VERARD (Gilles) Médecin d'Anvers a donné au public *Commentarium, de Herba Panacea, quam alii Tabacum, alii Petum, aut Nicotianam vocant*; *De Mechiaca radice.* Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* E'VERARD (Bernard) natif d'Armentiéres en Flandre, a publié une Comédie ſainte qui a pour tître Salomon; & quelques autres piéces de Poëſie. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* E'VERARD (Embert) d'Arendonck en Brabant, Docteur en Théologie à Louvain, célébre Prédicateur, fût Curé de l'Egliſe de S. Jacques, & enſuite de celle de S. Pierre. Dans l'édition des Oeuvres de S. Auguſtin, en dix volumes, Everard travailla au ſeptiéme, & les autres furent commis aux ſoins de différentes perſonnes. Il mourut en 1604, le ſixiéme juin. * *Valére André, Biblioth. Belgica.*

* E'VERARD (Martin) de Bruges, Médecin & Mathématicien, a mis en lumiére, *Ephemerides Meteorologicæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* E'VERARD, Anglois vivoit dans l'onziéme ſiécle. Il étoit Neveu de l'Evêque de Peterborough, & comme il paſſoit pour l'homme du Royaume le plus brave, & qui entendoit le mieux le métier de la guerre, les Mécontens qui vouloient ſecouer le joug inſupportable de Guillaume le Conquérant, le mirent à leur tête. Il avoit été banni ſous le régne d'Edouard pour certains excès qu'il avoit commis dans le voiſinage, & il s'étoit retiré en Flandre où ſa valeur lui avoit aquis beaucoup de réputation, & procuré de grands emplois. La mort de ſon pére l'ayant fait retourner en Angleterre, pour recueillir ſa ſucceſſion, il trouva que ſes biens avoient été donnez à un Gentilhomme Normand. Il en demanda la reſtitution, & n'ayant pu l'obtenir par la voye de la Juſtice, il en chaſſa l'Etranger qui en étoit en poſſeſſion. Ce fut préciſément dans cette conjoncture, que, s'étant rendu à Ely qui étoit le rendez-vous des Mécontens, pour s'y mettre à couvert du reſſentiment du Roi, les Mécontens le reconnurent pour Chef. Comme il avoit une haute réputation, & que ceux qui marquoient du courage & de la fermeté, étoient autant redoutez de Guillaume, que ceux qui n'oſoient lui réſiſter en étoient mépriſez, il ne cauſa pas peu d'inquiétude à ce Prince. L'honneur que venoit de recevoir Everard, l'ayant animé d'une nouvelle ardeur, & du deſir de faire voir qu'il n'en étoit pas indigne, il fit tous les préparatifs néceſſaires pour une vigoureuſe défenſe, prévoyant bien qu'il ne ſeroit pas longtems dans ce lieu ſans y être attaqué. Pendant qu'il ſe pourvoyoit de munitions de guerre & de bouche, il fit fortifier avec ſoin les endroits de l'iſle les plus acceſſibles, & prit toutes les autres précautions qui pouvoient augmenter les difficultez d'un ſiége. Guillaume ſachant à quel homme il avoit à faire, ſe hâta autant qu'il lui fut poſſible d'aller l'attaquer dans l'eſpérance de le ſurprendre avant qu'il fût bien préparé. Mais Everard avoit déja pourvu à lui diſputer l'entrée de l'iſle, en faiſant conſtruire dans le marais, un château de bois qui ne pouvoit être attaqué, & qui défendoit la ſeule avenue par laquelle on pouvoit aller aux Aſſiégez. Malgré ces difficultez qui paroiſſoient inſurmontables, Guillaume s'opiniâtroit à ce ſiége, ou plutôt à ce blocus. Il eſpéroit de réduire les Mécontens par la famine, & de les avoir tous à ſa diſcrétion, la même cauſe qui l'empêchoit de s'approcher, mettant auſſi un obſtacle invincible à leur fuite. C'étoit dans cette vue qu'il avoit fait élever dans le Marais, une chauſſée longue de deux mille pas, par le moyen de laquelle il ôtoit aux Aſſiégez toute eſpérance de ſecours. Cependant quoiqu'il eût déja conſumé beaucoup de tems à ce ſiége, il n'en étoit pas plus avancé, parce que les Revoltez avoient fait un amas prodigieux de vivres. Ce retardement lui cauſoit une extréme inquiétude, tant par rapport à l'affaire même dont il s'agiſſoit, qu'à cauſe qu'il l'empêchoit d'aller s'oppoſer au Roi d'Ecoſſe qui avoit pris ce même tems pour faire irruption dans les provinces du nord de l'Angleterre. Enfin dans le tems qu'il commençoit à deſeſpérer du ſuccès de ſon entrepriſe, un heureux conſeil le tira de cet embarras. Le Monaſtére d'Ely ayant hors de l'enceinte de cette iſle beaucoup de terres d'où il tiroit ſes principaux revenus, on conſeilla au Roi de s'en ſaiſir, afin de réduire les Moines à l'obéïſſance, par la crainte de les perdre. Il n'eût pas plutôt ſuivi ce conſeil, & diſtribué ces terres à ſes Courtiſans, que Thurſtan Abbé de ce Monaſtére, ne pouvant réſiſter aux clameurs de ſes Moines, chercha les moyens de recouvrer ce qui lui avoit été enlevé. Il n'en trouva point de plus propre que de ſe procurer la faveur du Roi par un ſervice conſidérable. Dans cette vue il fit offrir ſecrettement à ce Prince de lui remettre l'iſle d'Ely entre les mains, avec tous ceux qui y étoient renfermez, & de lui payer mille marcs d'argent, à condition que les biens ſaiſis ſeroient rendus au Monaſtére. Cette offre ayant été acceptée avec joye, l'Abbé exécuta ſa promeſſe: mais les Hiſtoriens ont négligé de nous informer de quels moyens il ſe ſervit pour y réüſſir. Quoiqu'il en ſoit, les Mécontens ſe virent contraints par la perfidie de cet Abbé, de ſe ſoumettre à la clémence du Roi, n'y ayant point eu de condition ſtipulée pour eux. Le ſeul Everard échappa, s'étant ouvert un chemin l'épée à la main à travers les troupes du Roi qui gardoient un certain paſſage. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 2. *l.* 6. *p.* 34. 35. *&* 36.

* EVERARDI (Nicolas) en Hollandois KLAAS EVERTZEN naquit à Amſterdam. Il fut un des Savans de ſon tems, auſſi bien que célébre Juriſconſulte, & fut pendant 35 ans Profeſſeur en Droit à Ingolſtad, & Conſeiller privé de Guillaume Duc de Baviére, & de ſon fils Albert V. Dans la ſuite il fut, à cauſe de ſa capacité, nommé par l'Empereur Charles-Quint pour Conſeiller dans la Chambre Impériale de Spire. Il s'aquitta de cette charge avec honneur les quatre derniéres années de ſa vie, & mourut dans une vieilleſſe fort avancée. On a de lui, *Iſagoge ad Juriſprudentiam*; *De Teſtibus & Fide Inſtrumentorum*; *Diſputatio Juridica de Legalibus*; *Centum argumentandi modi*; *Theſes de Prohibitione alienationis factæ per Teſtatorem in ultima voluntate, &c.* Il eut trois fils, *Nicolas*, *Gaſpard* & *George*, tous trois Juriſconſultes. L'aîné des trois profeſſa avec beaucoup d'applaudiſſement le Droit Canon à Ingolſtad pendant 28 ans, & mourut en 1586, âgé d'environ 50 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sweertii, *Athenæ Belgicæ.* fol. 575. & 576. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 684. *Deſcription d'Amſterdam* en Hollandois *fol.* 862.

* EVERARDI (Nicolaï) naquit en Zélande à Grypskerke dans l'Iſle de Walcheren. Il étoit fils d'un ſimple Batelier, mais il s'appliqua tellement à l'étude, particuliérement à la Juriſprudence, qu'il devint un des plus habiles de ſon tems, & fut Profeſſeur en Droit Civil & Canonique. Il fut l'Official de Henri de Bergis Evêque de Cambrai, & troiſiéme Doyen de l'Egliſe Collégiale de S. Guidon à Anderlech. Enſuite il fut fait Conſeiller & depuis encore Préſident du Grand Conſeil à Malines, après avoir été pendant dix huit ans Préſident du Grand Conſeil de Hollande. On lui donne la louange d'avoir toujours été un homme fort intégre, de n'avoir jamais dans ſes conſultations donné de réponſe qui pût lui être dictée par ſon intérêt ou par une vaine gloire, ou par envie de faire plaiſir à ſes amis quelque puiſſans qu'ils puſſent être, & de n'avoir jamais fait de violence aux paroles des Loix ou de leurs Interprétes pour procurer par là le gain de quelque procès. Il eſt enterré dans l'Egliſe de Nôtre-Dame à Malines. On a de lui, *Topica Legalia*; *Conſilia.* Il eut quelques fils & une fille appellée Iſabelle, qui fut habile en toutes ſortes de Sciences, & qui paſſa ſa vie dans un couvent. Eraſme entretint connoiſſance avec lui, & lui écrivit deux lettres lorſqu'il étoit Préſident des Etats de Hollande. Il lui raconte dans ces lettres ce qu'il avoit à ſouffrir de quelques Moines ignorans & emportez. Le même Eraſme écrivit en 1499 une lettre à un certain Avocat nommé Everardi qui pourroit bien n'être que celui qui fait le ſujet de cet article, puis qu'apparemment il étoit Avocat dans ce tems-là. Le nom d'Everardi n'eſt pas aſſez commun pour que dans le même tems il ait été celui de deux Avocats, tous deux bons amis d'Eraſme. Si c'eſt du nôtre dont il s'agit, il faut encore y ajoûter ce trait, qu'Eraſme voulant publier les lettres de S. Jérôme avec des remarques, & ne ſe fiant pas à ſes ſeules forces, avoit conſulté Everardi qui avoit fait une étude particuliére de ce Pére, pour ſavoir qui pourroit dans cette difficile entrepriſe lui donner le plus de ſecours. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sweertii *Athenæ Belgicæ*, fol. 576. Valére André, *Biblioth. Belgica p.* 685 & 686. *Antiq. de Zélande.* *Voyez* auſſi l'article de NICOLAI (Everard)

EVERARDI (Nicolaï) fils du précédent. *Voyez* NICOLAI (Everard)

* EVERDINGEN (Albert d') Peintre célébre, ſecond fils du Sécrétaire Jean Everdingen, & frére de Céſar d'Everdingen Peintre renommé, naquit à Alkmaar en 1621. Il eut pour maîtres Roland Savry, & enſuite Pierre Molyn de Harlem, & fit ſous eux de ſi grands progrès, qu'ils ſe faiſoient un plaiſir de le reconnoître pour leur diſciple. On trouve à Amſterdam & ailleurs quantité de belles piéces de ſa façon qui témoigneront ſon habileté dans la Peinture, non dans une partie ſeulement, mais en général. Il excelloit ſur tout dans les païſages du nord. Ce qui lui donna occaſion de s'y attacher, ce fut d'avoir été jetté par une tempête ſur les côtes de Norvége, où il fut malgré lui obligé de faire quelque ſéjour. Il avoit beaucoup d'application à la Peinture, étoit fort aſſidu aux exercices de la Religion, & fort avantagé du côté de l'eſprit. Il mourut au mois de nov. de l'an 1675, & laiſſa trois fils, dont deux s'adonnérent à la Peinture. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken.

* EVERDINGEN (Céſar d') naquit à Alkmaar en 1606. Il fut habile dans la Peinture & avoit un pinceau flatteur. Parmi les belles piéces qu'on a de lui, on reléve ſur tout les deux portes des Orgues d'Alkmar où il a répréſenté le triomphe de David après la victoire qu'il avoit remportée ſur Goliath. On ne ſait pas en quelle année il a fait cette piéce, mais ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il a fait en 1648 le modéle du bufet d'orgue pour l'Architecte Jaques de Kampen qui en a été l'ordonnateur: on garde encore ce modéle à la maiſon de ville d'Alkmaar. On voit auſſi de ſa façon une grande piéce excellente qui répréſente la Nobleſſe & le Conſeil de guerre de la Bourgeoiſie. Les perſonnages en ſont de grandeur naturelle, & le tout eſt travaillé avec tant d'art qu'il ne faudroit que cette ſeule piéce pour immortaliſer ſa mémoire. Il mourut en 1679, âgé de 73 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken.

* EVERDINGEN (Jean d') naquit à Alkmaar, fut habile dans la Peinture, dans laquelle il s'exerçoit plus pour l'honneur que pour le profit, puiſqu'il étoit pourvu d'une charge qui pouvoit

ſeule

ſeule fournir à ſa ſubſiſtance. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken.

EVERGÉTES, ſurnom, qui devint propre à pluſieurs Princes, & qui ſignifie *Bienfaicteur*. Cette épithéte fut d'abord donnée par les Anciens à leurs Princes, pour quelques bienfaits inſignes, envers les hommes ou envers les Dieux. Dans la ſuite, cet éloge d'Evergétès fut affecté par quelques uns pour ſe diſtinguer de ceux qui portoient un même nom. Les Rois d'Egypte ont preſque tous porté le nom de Ptolomée, avec des ſurnoms; & le troiſiéme prit le ſurnom d'*Evergétès*, afin d'être diſtingué de ſon pére & de ſon ayeul. La raiſon de cela, dit S. Jérôme, fut que ce Prince ayant fait une expédition militaire en Syrie, & à Babylone, rapporta en Egypte, parmi les dépouilles de ſes ennemis, les vaſes ſacrez & les idoles des Dieux, que Cambyſe avoit remportez d'Egypte en Perſe. A ſon exemple un de ſes petit-fils, ſeptiéme Roi d'Egypte, appellé par dériſion *Phyſcon*, c'eſt à dire, *Ventru*, & qui étoit le plus méchant de tous les Rois qui euſſent régné en Egypte, voulut néanmoins être appellé *Evergétès* II; mais ceux d'Alexandrie l'appellérent au contraire *Kakergétès*, c'eſt à dire, *Malfaiſant*, à cauſe de ſes horribles cruautez. Les Rois de Syrie entre autres ont fort affecté ce ſurnom. Lorſque les Romains ſe furent rendus maîtres de la Gréce, les Grecs donnérent le même titre aux Empereurs; & dans pluſieurs médailles anciennes, on voit que le nom d'*Evergétès* eſt ſouvent donné aux Princes & aux Souverains, ſans parler des Arimaſpes qui pour la courtoiſie avec laquelle ils reçurent Cyrus, ou, comme dit Stephanus, les Argonautes, furent honorez du même nom. *Voyez* PTOLOMÉE. * Spon, *Recherches Curieuſes d'Antiq.*

ÉVERHELME, ou ÉVERSHELME, fut d'abord Abbé d'Aumont dans le Hainaut, puis de S. Pierre de Glandin *de Gand*. Il vivoit dans le XII ſiécle du tems d'Henri III, dit *le Noir*, & écrivit la Vie de ſaint Poppon, que Surius rapporte, *au 25 janvier*. * Oudin, *Supplem. Script. Eccleſ.*

ÉVERISDEN, (Jean) Religieux de l'Ordre de ſaint François, étoit Anglois, & vivoit vers l'an 1136. Il écrivit un Traité de la Deſcription des tems, un des Rois & des Evêques Anglois, & quelques autres. * Pitſeus, *de Script. Angl.* Simler, *Biblioth.* Geſner. Voſſius, *des Hiſt. Lat. liv. 2. c. 65.*

* EVERS (Guillaume) ainſi nommé de la Seigneurie d'Evre dans le Comté de Buck en Angleterre, deſcendoit d'un fils puiné du Baron de Werkwork dans le Comté de Northumberland. Henri VIII. le fit Capitaine de la ville & château de Barwik ſur la Twéde, & enſuite, l'an 25 de ſon régne, il le créa Baron du Royaume. Son fils aîné Ralph s'étant ſignalé dans la défenſe de Scarboroug, & ayant rendu de grands ſervices ſur les frontiéres d'Ecoſſe, on lui accorda, ſelon le conſeil du Duc de Nortfolk, autant de terre qu'il pourroit en conquérir ſur les Ecoſſois. Il ſe mit auſſi tôt en marche avec quatre mille hommes pour entrer en Ecoſſe, mais il fut battu & tué par le Comte d'Aran. Son petit-fils Guillaume étant mort ſans enfans, ſon titre échut à George Evre ſon parent, qui mourut auſſi ſans enfans en 1672, & laiſſa ſon titre à Ralph ſon frére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dugdales *Baronage*.

* EVERSCHOP, petite contrée de ſix paroiſſes dans le Duché de Sleeswik, au nord de l'Eyder vers ſon embouchure, & dans ce quartier qui s'appelle Eyderſted. Dankwerth dit que ce païs eſt le long de l'Hever, & que c'eſt de là qu'il tire ſon nom. * Dankwerth, *Deſcr. de Sleeswik & de Holſtein*, en Allemand.

ÉVERSHELME. *Voyez* EVERHELME.

ÉVERSHOT, bourg d'Angleterre avec marché dans le Comté de Dorſet, dans la contrée appellée Tollerford, à 106 milles Anglois de Londres. * *Diction Anglois*.

* EVERSDYK, famille noble de Hollande qui s'eſt éteinte par le mort de Gervais d'Eversdyk. Le premier de cette race qui ait été fait noble, fut ANTOINE d'*Eversdyk*, fils de Michel, Conſeiller à la Haye en 1450, & Favori du Comte de Charolois fils de Philippe le Bon Duc de Bourgogne, Comte de Hollande, &c. qui devint enſuite lui même Duc & Comte ſous le nom de Charles *le Hardi*, *le Guerrier* ou *le Téméraire*, & qui l'anoblit par lettres patentes, confirmées par l'Empereur Frédéric III. à Nieuſtad en Autriche dans le mois d'octobre de l'année 1465. Il épouſa Cornélie de Nienhoven, & il en eut, 1. *Jean*, Chanoine de Geervliet; 2. autre *Jean* qui épouſa Mathilde Vander Mye dont il eut *Antoine*; *Thomas* Carme à Harlem; *Adam*; *Henri*; *Vincent*; *Jean*; & *Arendine* ou *Adriane*; 3. *Adrien* qui épouſa Belie Gerrits fille d'Egmont, & qui en eut Gertrude, Religieuſe dans le couvent de Ste. Agathe à Delft; *Marie*, mariée à Adrien de Borſſele Chevalier & Châtelain de Woerden, mort ſans enfans; *Wendelmont*, mort ſans enfans; *Cornélie*, Religieuſe dans le couvent de Ste. Agathe; *Marguerite* mariée à Pierre de Teilingen, Maître des Comptes à la Haye; 4. ANTOINE qui ſuit; 5. *Marguerite* mariée à Gerard de Nyveld Chevalier, avec lequel elle eut douze enfans; 6. *Catherine* mariée à Jaques d'Almonde Chevalier & Conſeiller à la Haye.

ANTOINE d'*Eversdyk* fils d'un pére de même nom, qui fait le ſujet de l'article précédent, & de Cornélie de Nienhoven épouſa Marie de Raaphorſt, de laquelle il eut, 1. ANTOINE qui ſuit; 2. *Adrien* Moine Régulier de Rugge près de la Brille; 3. *Marguerite* mariée à Jean frére bâtard de Charles Duc de Gueldre, d'où ſont venus des enfans.

ANTOINE d'*Eversdyk* du nom de ſon pére, épouſa Guillemine de Raashoorn, dont il eut, 1. *Antoine* Maître d'Hôtel de Charles Duc de Gueldre, mort ſans avoir été marié; 2. *Gervais*, mort ſans avoir été marié, & le dernier des mâles de cette race; 3. *Marguerite* d'Eversdyk, mariée à Fréderic de Voorſt Seigneur de Keppel, Noble de la province de Gueldre qui eut d'elle deux filles, ſavoir Catherine de Voorſt mariée à Corneille Vander Houve, & Marie de Voorſt, mariée à Charles Vander Houve frére de Corneille; 4. *Elizabeth* Religieuſe à Renchem.

ÉVERWIN, Moine Allemand, de la Congrégation de Cluny, floriſſoit dans le XI ſiécle, du tems de l'Empereur Conrad II. Il écrivit la Vie de ſaint Simon, que Surius rapporte ſous le premier jour de juin. * *Voyez* auſſi Trithéme, *in Chron. Hirſaug. A. C.* 1020.

ÉVESHAM. *Cherchez* ADAM & ELIE de EVESHAM.

ÉVESHAM, ou ÉVESHOLM, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Worcheſter, qu'on appelle *Blakenhurſt*, avec un pont ſur l'Avon. Elle paſſe pour la plus conſidérable du Comté après Worcheſter. Il y a deux ou trois paroiſſes. Il s'y fait un bon commerce, principalement de bas. Elle députe deux Membres au Parlement, & eſt gouvernée par un Maire. Elle eſt à 73 milles Anglois de Londres. La vallée à laquelle elle donne le nom, peut être appellée pour ſa fertilité en grains, le grenier de toutes les contrées voiſines. Jean Lord Somers, ci-devant Chancelier d'Angleterre, eſt Baron d'Eveſham, & une perſonne diſtinguée par ſon ſavoir & par ſon mérite. * *Diction. Anglois*.

* EUÉTES, Poëte Comique Athénien dont Suidas fait mention en parlant d'Epicharme.

EUFRATE. *Voyez* EUPHRATE.

* EUFRENIUS (Albert) d'Amſterdam, Médecin & Poëte, publia dans ſa premiére jeuneſſe *Erotica*, *Baſia*, *Coma & Silva*, imprimé à Leide en 1601, in 8vo. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 37.

EUGANÉENS, anciens peuples d'Italie, entre le Lac de Come & la riviére d'Adige, ou Etſch. Leurs villes étoient Caſtel-Nan, ou Non, Sarca, Civita ſur l'Oglio, Chiavéno, & Télina, dont la Valteline a pris ſon nom. Les plus renommez de ces peuples étoient les Sarunétiens, qui demeuroient dans les vallées de Télina & Chiavenno, les Vennons, &c. D'autres Géographes les placent diverſement. * Cluvier, *liv.* 5. *Introd. in Univ. Geogr.* Briet, &c.

PAPES.

EUGÉNE I. de ce nom, Pape, étoit Romain, & fut intrus au pontificat par l'Exarque Calliope, Calliopas ou Calliopus, lorſque l'Empereur Conſtantin, fils d'Héraclius envoya en exil le Pape Martin I. l'an 653; mais après la mort de ce ſaint Pontife, le Clergé de Rome connoiſſant le mérite d'Eugéne, confirma ſon élection; & Eugéne demeura ſur le ſiége pontifical deux ans, huit mois & huit jours, juſqu'au deuxiéme de juin de l'an 658. *Vitalien* lui ſuccéda. * Anaſtaſe, *en ſa Vie*. Baronius, *aux Ann. &c.*

EUGÉNE II. Romain, fut élu après la mort de Paſchal I. Sa promotion cauſa du deſordre, parce que quelques mécontens lui oppoſérent Zinzime. Ce trouble obligea l'Empereur Louïs d'envoyer en Italie ſon fils Lothaire, qui calma les eſprits & donna la paix à l'Egliſe. Eugéne la gouverna avec aſſez de douceur, pendant trois ans, deux mois, & 23 jours, depuis le 19 mai 824, juſqu'au onziéme août 827, dans lequel il mourut. On lui attribue une lettre écrite après la Conférence tenue l'an 824 à Paris, au ſujet des images. Les Actes de cette Conférence furent publiez à Francfort l'an 1596. Eugéne II. eut pour ſucceſſeur *Valentin*. * Baronius, *A. C.* 824. 825. 827. Platine & Ciaconius, *en ſa Vie*. Ciaconius, *Vitæ & geſta Roman. Pontif.*

EUGÉNE III. nommé *Pierre-Bernard*, natif de Piſe, étoit Religieux de l'Ordre de Citeaux, Diſciple de ſaint Bernard, & Abbé du monaſtére de ſaint Anaſtaſe aux trois fontaines, hors des murs de Rome. Il fut élu Pape le 15 ou 27 février de l'an 1145, le jour même de la mort du Pape *Luce* II. Une ſédition qui s'éleva à Rome, parce que le peuple vouloit lui faire confirmer la Souveraineté des Sénateurs, l'obligea de ſortir de la ville avec les Cardinaux, & de ſe retirer au monaſtére de Farfe, où il fut proclamé & conſacré le quatriéme mars ſuivant. Il retourna à Rome après ſa conſécration, & y demeura quelque tems dans des maiſons fortes; mais ne s'y croyant pas en ſûreté, il ſe retira à Viterbe. Il ne fut pas plutôt parti, que Jordanès, qui avoit pris la qualité de Patrice, ſe rendit maître de Rome, fit piller les maiſons des Cardinaux & des Seigneurs, qui ne voulurent pas ſe ſoumettre à ſa domination, bâtit divers châteaux dans Rome, & en fit même un de l'égliſe de S. Pierre. Eugéne prononça anathéme contre lui, & avec le ſecours de la milice de Tivoli, contraignit les Romains de faire la paix, d'abolir la dignité de Patrice, & de recevoir un Préfet & des Sénateurs, qu'il choiſiroit pour gouverner en ſon nom. Cet accommodement étant fait, il revint à Rome, & y paſſa les fêtes de Noël; mais les Romains n'obſervant pas de bonne foi les conditions de paix, & recommençant leur revolte, Eugéne fut obligé de ſe ſauver à Tivoli, d'où il ſe retira à Piſe, & de là paſſa en France l'an 1147. Il fut très-bien reçu du Roi Louïs VII, y tint divers Conciles pour la Croiſade, ſur tout celui de Rheims où il corrigea les propoſitions de Gilbert de la Porrée, & y demeura plus d'une année. Il repaſſa en Italie ſur la fin de l'an 1148, & ſaint Bernard deux ans après écrivit à ſa priére les cinq excellens livres de la Conſidération. Après avoir ſoutenu pluſieurs combats, il ſe rendit enfin maître de l'Egliſe de S. Pierre l'an 1150. Il mourut à Tivoli le huitiéme de juillet de l'an 1152, d'où ſon corps fut apporté à Rome, & enterré dans l'Egliſe de S. Pierre. Géofroy, Auteur de la Vie de S. Bernard, aſſure qu'il fit grand nombre de miracles après ſa mort. Nous avons des Epîtres, des Decrets, & des Conſtitutions de ce Pape. Quelques Auteurs diſent que Gratien lui préſenta ſon Recueil des Canons, & qu'Eugéne l'envoya à Paris, pour y enſeigner le Droit; mais cela eſt dit ſans preuve. Manriquez & d'autres rapportent l'Epitaphe de ce Pontiſe en ces termes:

Hic jacet Eugenius defunctus*: cerne ſepulchrum,*
Cui pia cum Chriſto vivere vita fuit.
Piſa virum genuit, quem Claravallis alumnum
Exhibuit, ſacræ Relligionis opus.
Hinc ad Anaſtaſii tranſlatus Martyris ædem:
Ex Abbate, Pater ſummus in Orbe fuit.

Eri-

Eripuit ſolemne jubar, mundique decorem
Julius, octavum ſole ferente diem.

Anaſtaſe IV. occupa le ſaint ſiége après lui. * *Conſultez* ſaint Bernard, & Pierre de Cluny, *in Epiſt.* Othon de Friſinghen, *en la Chron.* Ptolomée de Lucques. Saint Antonin. Volaterran. Onuphre. Génébrard Platine. Ciaconius. Baronius. Henriquez, *in Faſc.* Manriquez, *in Annal.* Charles de Viſch, *Biblioth. Ciſter.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. XII ſiécle.*

EUGÉNE IV. Vénitien, nommé *Gabriel Condolmerio*, étoit fils d'Angélo Condolmério, d'une famille roturiére de Veniſe. Il fut Chanoine de la Congrégation de ſaint George *in Alga*, puis Evêque de Sienne, & Cardinal en 1408. Il ſe trouva au Concile de Conſtance, fut Légat dans la Marche d'Ancone, & ſuccéda le troiſiéme jour de mars de l'an 1431, à *Martin* V. Le Concile de Bâle fut ouvert cette même année, & il n'y eut jamais de parfaite intelligence entre ce Pape, & les Péres de cette aſſemblée. Eugéne ne fut néanmoins obligé de confirmer le Concile; mais après la mort de l'Empereur Sigiſmond, qui ſeul pouvoit maintenir l'intelligence entre le Concile & le Pape, ils ſe brouillérent ſi fort, qu'Eugéne déclara le même Concile diſſous, & en aſſembla un à Ferrare l'an 1437. D'autre côté, les Prélats de Bâle l'ayant pluſieurs fois ſommé, mais inutilement, de ſe trouver au Concile, le dépoſérent en 1439, & élûrent *Amédée* VIII, Duc de Savoye, ſous le nom de *Félix* V. Alors, Eugéne transféra le Concile de Ferrare où étoit la peſte, à Florence où l'on traita de l'union des Grecs avec l'Egliſe Latine, & où l'Empereur Jean Paléologue aſſiſta, avec ſes plus illuſtres Prélats. Là, les Grecs embraſſérent la créance des Latins; & les Arméniens, avec les Ethiopiens, ſuivirent leur exemple. Le Pape fit une création de dix-ſept Cardinaux, entre leſquels il y en avoit deux Grecs, Iſidore, & Beſſarion. En 1442, Eugéne transféra encore le Concile de Florence à Rome, où il reçut les Ambaſſadeurs d'Ethiopie, & ceux des Maronites. Depuis, il entreprit de recouvrer les terres qu'il croyoit avoir été uſurpées ſur l'Egliſe; mais il n'eut pas le tems d'exécuter ce deſſein, & mourut âgé de 64 ans, le 23 février de l'an 1447, & eut pour ſucceſſeur *Nicolas* V. On dit qu'il n'étoit pas extrêmement ſavant, mais que cependant il compoſa quelques Traitez, & entr'autres un contre les Huſſites. Nous avons auſſi des Epitres, & des Conſtitutions de ſa façon. Æneas Silvius rapporte ſon Epitaphe. On voit encore celle-ci à Rome dans le Cloître des Chanoines de ſaint Sauveur, de la Congrégation de ſaint George:

Memoriæ Eugenii IV. Papæ.
Urbs Venetum dedit ortum, quid Roma? Urbis & Orbis
Jura dedit, poſt hæc cœlica regna Deus.

* Æneas Silvius. Volaterran, *liv.* 22. Onuphre. Ciaconius. Génébrard, & Sponde, *A. C.* 1431. *n.* 4. 5. 1452. *& ſeq.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.* Eugéne commença ſon Pontificat par une action dont les ſuites lui furent très-funeſtes. Quelques particuliers lui dirent en confidence que Martin V. avoit amaſſé de grands thréſors. Sans approfondir la vérité de ce fait, il crut trop aiſément le faux rapport qu'on lui fit, & donna ſur le champ un ordre d'arrêter Oddo Poccio Vice-Camérier de Martin. Quoiqu'il eût donné ordre à Etienne Colonna Général de ſes troupes de le prendre & de l'emmener ſans ſcandale, les ſoldats pillérent la maiſon d'Oddo, & le traînérent ignominieuſement de la maiſon au Palais du Pape. Eugéne reprit avec aigreur Colonna, & lui fit tant de menaces, que Colonna épouvanté ſe crut obligé de prendre la fuite, & de ſe retirer près du Prince de Paleſtrine, à qui il perſuada de dépoſer le Pape. Ce Prince marcha droit vers Rome, s'empara de la porte Appia, & s'avança juſqu'à l'égliſe de S. Marc, où il fut obligé de ſe battre contre les troupes du Pape & les Habitans de Rome. Le combat fut rude: pluſieurs furent tuez de part & d'autre. Le Prince de Paleſtrine fut obligé de ſe retirer. Le Pape de ſon côté exerça toutes ſortes d'hoſtilitez contre les Colonnes & contre leurs fauteurs. Une violente maladie l'obligea néanmoins à ne plus penſer qu'à la paix, qu'il conclut en 1433, par la négociation d'Angélotto Foſco citoyen, * Platina, *in Vita Eugenii IV.* Bayle, *Diction. Critique 2. édition.*

EVESQUES.

EUGÉNE, Evêque de Carthage, fut élevé à cette dignité l'an 480 ou 481, après une vacance de vingt-quatre années, ſous le régne d'Hunneric, de qui l'Empereur Zénon obtint cette ordination. Ce Prélat, d'un mérite diſtingué, gouverna quelque tems cette Egliſe en paix; mais Hunneric ayant fait publier, en 483, un édit par lequel il ordonna que tous les Evêques qui croyoient la conſubſtantialité du Verbe, euſſent à ſe trouver à Carthage le premier février de l'année ſuivante, pour diſputer avec les Evêques de ſa Secte ſur la doctrine qu'il défendoit, les Catholiques répréſentérent qu'ils ne pouvoient entrer dans cette diſpute, ſans la participation des Evêques d'Outremer. La Conférence ſe tint néanmoins. Les préliminaires ſe paſſérent en conteſtations touchant le nom de Catholiques, que les Orthodoxes prenoient, & celui de Patriarche, que Cyrila, Chef des Evêques Ariens, uſurpoit. Enſuite Eugéne préſenta une Confeſſion de Foi, & offrit d'entrer en lice avec ſes adverſaires; mais Hunneric accabla les Orthodoxes par ſon autorité. Il chaſſa les Evêques Catholiques de la ville. Eugéne fut exilé dans les déſerts de la province de Tripoli, & ne revint de ſon exil qu'après la mort d'Hunneric, arrivée à la fin de l'année 484. Il gouverna paiſiblement ſon égliſe, ſous le régne de Gondebaud. Mais le Roi Traſamond le chaſſa une ſeconde fois de Carthage, & l'envoya en exil dans les Gaules, où régnoit Alaric Roi des Viſigoths. S. Eugéne ſe retira à Albi le ſixiéme ſeptembre de l'an 505. On a de lui quelques petits Ecrits pour la défenſe de la Foi Orthodoxe, ſavoir, *Expoſitio Fidei Catholicæ*; *Apologeticus pro Fide*; *Altercatio cum Arianis, &c.* * Gennade, *de Script. c.* 97. Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccleſ. lib.* 2. *c.* 96. Trithéme, *in Catal.* Baronius, *A. C.* 495. Le Mire, *in Auctario.* M. de Hauteſerre, *Notes ſur Grégoire de Tours.* Du Pin, *Préface d'Optat, & Biblioth. des Aut. Eccleſ. V. ſiécle.*

EUGÉNE, Evêque de Tolède en Eſpagne, floriſſoit ſous le régne de Chintile qui mourut en 640, de Tulca ou Tulgas, & de Chindaſwinthe, qui monta ſur le thrône l'an 642. Il ſe trouva aux V. VI. & VII Conciles de Tolède, tenus en 674, 676, & 684 de l'Ere Eſpagnole, c'eſt à dire, en 636, 638, & 646 de J. C. Eugéne ſavoit aſſez bien cette partie des Mathématiques, qui regarde le cours des aſtres. Il gouverna l'égliſe de Tolède pendant onze ans, & mourut l'an 646 ou 647.

EUGÉNE, dit *le Jeune*, lui ſuccéda. Il avoit été Clerc de cette égliſe, dont il mérita d'être le Chef. Ayant été élu Evêque de Tolède, après la mort d'Eugéne I, il s'enfuit vers Saragoſſe pour y ſuivre la vie monaſtique; mais il fut découvert, & emmené à Tolède par ordre du Prince, & ordonné Archevêque de cette ville en 646. Il gouverna cette égliſe pendant l'eſpace d'onze années. Il préſida aux VIII, IX, & X Conciles de Tolède, tenus en 693, 695, & 696. de l'Ere d'Eſpagne, c'eſt à dire, en 655, 657, & 658 de J. C. Ce Prélat compoſa divers Ouvrages; un Traité de la Trinité; deux livres d'Opuſcules, un en vers & l'autre en proſe, &c. Il corrigea auſſi les Poëſies de Dracônce, que le P. Sirmond publia en 1619 à Paris, avec les Opuſcules du même Eugéne *le Jeune*. On y trouve cette Epitaphe acroſtiche.

E xcipe Chriſte potens, diſcretam corpore mente	*M.*
U t poſſim picei pœnam vitare barathr	*I.*
G randis ineſt culpa, ſed tu pietate redunda	*S.*
E lue probra, Pater, & vitæ crimina toll	*E.*
N on ſim pro meritis Sanctorum cœtibus exu	*L.*
I udice te Sanctum proſit vidiſſe tribuna	*L.*
V is, Lector, uno qui ſim dignoſcere verſ	*U.*
S igna priora lege, mox ultima noſſe valebi	*S.*

Le ſtyle de cet Auteur n'eſt pas extrémement poli; mais les penſées en ſont fort juſtes, & il eſt rempli de ſentimens tout à fait Chrétiens. * Ildefonſe, *de Script. Eccleſ. ch.* 13. *&* 14. Baronius, *in Not. ad Mart. Rom.* 13 *novem.* Mariana, *liv.* 6. *chap.* 9. *Hiſt.* Andreas Schottus, *Biblioth. Hiſp.* Le Mire, *Biblioth. Eccleſ. &c.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. VII ſiécle.*

EMPEREURS.

EUGÉNE, homme de néant, qui avoit enſeigné la Grammaire, fut ſalué Empereur par le Comte Arbogaſte, Gaulois de naiſſance, après la mort du jeune Valentinien l'an 392. Il ſe déclara pour le Paganiſme, conduiſit ſon armée ſur le Rhin, fit la paix avec les petits Rois des Francs & des Allemans, & ayant paſſé les Alpes, s'empara de Milan; enfin, il fut vaincu & tué le ſixiéme ſeptembre 394, par l'armée de l'Empereur Théodoſe. * Le Comte Marcellin. Proſper. Idace, *en ſa Chron.* Rufin. Zozime. Oroſe, &c.

EUGÉNE, Capitaine, fut fait Empereur, du tems de Dioclétien, vers l'an 290, par quelques troupes qui nettoyoient le port de Séleucie, & le même jour il fut tué dans Antioche, comme il vouloit ſe rendre maître du Palais de cette ville.

ROIS D'ECOSSE.

EUGÉNE I. de ce nom, Roi d'Ecoſſe, dans le IV ſiécle, ſuccéda à Fotelmachus. Le Tyran Maxime, ou un autre de ce nom, qui commandoit pour les Romains dans la grande Bretagne, voulut envahir l'Ecoſſe; mais ce Prince le repouſſa, & périt depuis dans une ſeconde bataille, en 383. * Buchanan, *Hiſt. d'Ecoſſe.*

EUGÉNE II. fils aîné de *Fergus*, lui ſuccéda en 427, & fit alliance avec les Pictes contre les Brétons. De ſon tems, ſaint Germain d'Auxerre & ſaint Loup de Troyes, envoyez par le Clergé de France, s'oppoſérent à l'Héréſie de Pélage, qui troubloit l'île. Aëtius donna en 429 du ſecours aux Bretons; & ce fut en cette occaſion, que les Romains élevérent une muraille de gazon, & enſuite une de pierre, pour arrêter les Ecoſſois. Mais l'an 446, les Ecoſſois la renverſérent, & les Bretons furent obligez de recourir aux Saxons, qui paſſérent dans la Grande Bretagne en 449. On met en cette année la mort d'Eugéne II. * Béde, *liv.* 1. *c.* 20. Du Chêne, &c.

EUGÉNE III. fils du Roi *Congal* I. ou de Gorane, ſuccéda à ſon pére, qu'on avoit aſſaſſiné en 535. Les Grands du Royaume le ſuppliérent de venger cette mort; & le peu de compte qu'il en fit, fit croire à quelques-uns qu'il y avoit eu part. Après avoir gouverné ſagement le Royaume, & fait des courſes dans les terres des Bretons, malgré les traitez faits avec ſes prédeceſſeurs, il mourut en 557. * Buchanan, *Hiſt. d'Ecoſſe.*

EUGÉNE IV. fils d'*Aidan*, ſuccéda à *Kenneth* en 605, & régna ſelon les maximes de la piété qu'il avoit appriſe en l'école du ſaint homme auprès de qui ſon pére l'avoit fait élever. On croit que ſaint Fiacre Hermite, qui mourut en France, étoit ſon fils. Vers l'an 615, il entra dans le Northumberland, & y fut défait par l'armée du Roi Edelfride. Il mourut après un régne de 15 ou 16 ans vers l'an 620, ou 622. * Buchanan.

EUGÉNE V. Roi après *Malduin* en 688, s'oppoſa courageuſement à Ecfrid de Northumberland, qui lui fit la guerre en renard & puis en lion. Après divers ſuccès, Eugéne le défit dans un combat, où il demeura ſur la place, avec vingt-mille Saxons, l'an 692, après un régne de quatre ans. * Buchanan, *liv.* 5.

EUGÉNE VI. fils du Roi *Ferquard* II, ſuccéda à *Eugéne* V. en 692, & régna l'eſpace de dix années, qu'il paſſa preſque toujours à faire la guerre aux Pictes. * Du Chêne, *liv.* 6.

EUGÉNE VII. fils d'*Eugéne* VI, ſuccéda l'an 70[illegible], à ſon frére Ambetkeleth, qui fut tué dans une bataille. Il prit la conduite de l'ar-

l'armée ; mais ne s'aſſurant pas beaucoup ſur la fidélité des troupes, il fit la paix avec les Pictes, & épouſa *Spondane*, fille de leur Roi *Gernard*. On dit qu'il fut aſſaſſiné dans ſon lit par deux Seigneurs Atholiens en 721. * Buchanan, *Hiſtoire d'Ecoſſe*.

EUGENE VIII. fils de *Mordacus*, monta ſur le thrône après Etwin ou Etfin en 761, & pourſuivit un rebelle nommé Donald, qu'il défit en deux rencontres. Enſuite il poliça ſon Royaume, & confirma les alliances que ſes prédéceſſeurs avoient faites avec les Princes voiſins ; mais dans la ſuite, entraîné par une lâche oiſiveté, il ſe plongea dans toutes ſortes de crimes : ce qui donna tant d'horreur aux Grands du Royaume, qu'ils le firent tuer vers l'an 764. * Buchanan, *Hiſt.* Du Chêne, *liv.* 6.

EUGENIE, (ſainte) fille de Philippe, Noble Romain, Intendant d'Egypte & d'Alexandrie ſous les Empereurs Commode & Sévére, quitta ſes parens pour embraſſer le Chriſtianiſme. Afin de ſe mieux cácher, elle déguiſa ſon ſexe ſous l'habit d'un homme, & eut ainſi la conduite de pluſieurs Moines dans ce même païs. Depuis, elle fut reconnue & menée à Rome où ayant porté pluſieurs perſonnes à ſe convertir à Jeſus-Chriſt, elle reçut enfin avec ſon pére la couronne du Martyre le 28 décembre l'an 108. * Euſébe, *liv.* 6. *c.* 7.

EUGIPPE ou EGIPPE, Abbé de Lucullano, près de Naples, dans le VI ſiécle vers l'an 511, avoit été diſciple du Pape Gélaſe I, au rapport de ſaint Iſidore de Séville. Il compoſa la Vie de ſaint Sévérin, que Surius rapporte ſous le huitiéme jour de janvier, & la dédia à Paſchaſe, Diacre de l'égliſe de Rome ; ce qu'on voit par l'épître que Caniſius a fait imprimer. Il avoit auſſi fait une régle pour le monaſtére de ce Saint. On a encore de lui un Ouvrage intitulé, *Thréſor* ou *Recueil de ſaint Auguſtin*, qu'il dédia à une Vierge nommée *Proba*, & qui a été imprimé à Bâle en 1542, & à Veniſe en 1543. Dans la premiére partie de cet Ouvrage, il a recueilli tout ce que ſaint Auguſtin avoit dit des difficultez de la Théologie ; comme de l'ame, du ſabbath, de la charité, &c. Dans la ſeconde, il a ramaſſé tous les argumens dont ſe ſervoit ce Saint contre les Hérétiques qu'il combattoit. Entre les lettres de ſaint Fulgence, il y en a quelques-unes adreſſées à Eugippe qui étoit ſon ami. * Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccleſ. VI ſiécle*. Sainte-Marthe, *Vie de Caſſiodore*. *l.* 3.

EUGUBIO. *Voyez* GUBIO.

EUHÉMÉRE, Sicilien, floriſſoit peu après Alexandre, puis qu'ainſi qu'on l'apprend d'Euſébe *lib.* 2. *Præpar. Evang.* il fut ami de Caſſander fils d'Antipater. Arnobe, *lib.* 4. dit qu'il étoit d'Agrigente ; mais Plutarque, *lib. de Iſide & Oſiride*, & Lactance, *lib.* 1. *de Falſ. Rel. cap.* 11, aſſurent qu'il étoit de Meſſine. Le dernier ajoûte qu'Euhémére avoit écrit une Hiſtoire de Jupiter, & des autres prétendus Dieux, où il ne diſoit rien qu'il n'appuyât des inſcriptions qu'il avoit vues dans les temples où on les honoroit, & particuliérement dans celui de Jupiter Triphylien, où il y avoit une colomne d'or ſur laquelle cet homme avoit fait décrire ſes actions pour ſervir de monument à la poſtérité. Cicéron, *lib.* 1. *de Nat. Deor.* & Varron, *lib.* 1. *de Re Ruſt.* conformes en ce point à Lactance, diſent encore avec lui qu'Ennius traduiſit l'Ouvrage d'Euhémére, qui auroit ſans doute mieux mérité d'être conſervé, que pluſieurs autres Ouvrages des Anciens ; mais c'eſt plus le mépris qu'ils en ont fait eux-mêmes, que tout autre accident qui a été cauſe de ſa perte. Euhémére paſſa pour un Athée, ainſi que Plutarque, *lib. de Plac. Philoſ.* & Elien, *lib.* 2. *Var. Hiſt. cap.* 31, l'obſervent, & ce fut peut-être autant parce qu'il montra le ridicule de la Théologie Payenne, que parce que ne faiſant pas l'uſage qu'il devoit de ſes connoiſſances, il nia la Providence, & ſoutint que le monde ne ſe gouvernoit qu'au hazard, au moins à ce que rapporte Théophile d'Antioche, *lib.* 3. D'autres Anciens font encore mention d'Euhémére, & Strabon, *lib.* 1. apparemment pour l'honneur de ſes Dieux, le met dans le même rang qu'Ariſtophane de Bergé, Auteur reconnu fabuleux, ce qu'il ne fait qu'après Eratoſthéne. * Columella, *l.* 9. *de Re Ruſt.* Strabon, *l.* 1. Pline, *l.* 35. *c* 22. Joſeph, *l.* 1. *contre Apion.* Théophile d'Antioche, *l.* 1. Minucius Felix, *in Octavio.* Ange Politien, *in Miſcell. c.* 34.

EVI, un des premiers Princes des Madianites, qui fut tué avec pluſieurs autres, dans la guerre que Dieu commanda à Moïſe de faire à ces Infidéles, pour ſe venger des outrages que les Iſraëlites en avoient reçus, ſur tout de ce que par leurs artifices ils les avoient portez à ſacrifier aux idoles. Phinées, fils d'Eléazar, fut le chef de cette expédition, & ſe mit pour l'exécuter à la tête de mille hommes choiſis de chaque Tribu. * *Nombres*, *ch.* 31. *v.* 8.

ÉVIAN, petite ville avec Bailliage. Elle eſt en Savoye dans le Duché de Chablais ſur le Lac de Genéve, environ à dix lieues de la ville de Genéve du côté du levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

ÉVIL, bourg conſidérable d'Angleterre avec marché dans le Comté de Sommerſet, ſitué ſur la riviére d'Evil, ou Yeovil, & ſur le grand chemin de Londres dans les contrées Occidentales d'Angleterre. Ce bourg s'accrut de la décadence d'Ilcheſter. Il eſt à 123 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

ÉVILMÉRODACH, Roi de Babylone, ſuccéda à ſon pére Nabuchodonoſor II. l'an 3473 du monde, & 562 avant J. C. La premiére action qu'il fit, montant ſur le thrône, ce fut de retirer le Roi Jéchonias des fers. Il régna 23 ans, ſelon l'opinion de Torniel ; & deux ſeulement, ſelon le P. Pétau, & Uſſérius que nous ſuivons. Quelques Auteurs croyent qu'Evilmérodach n'étoit que frére de Nabuchodonoſor ; mais les plus ſûrs conviennent qu'il fut ſon fils. Il fut dépouillé & tué par ſon beau-frére Nériglisſor. * Béroſe, *liv.* 3. *Chald. Hiſt.* rapporté par Joſéphe, *liv.* 1. *contre Apion. & liv.* 10. *Antiqq. Jud. c.* 12. Euſébe, *l.* 9. *de Præpar. Evang. c.* 4. S. Jérôme & Théodoret, *ſur Daniel*, *c.* 5. Sulpice Sévére, *liv.* 2. Béde, *de ſex Ætat. Mundi.* Pétau, *liv.* 10. *Doct. Temp. c.* 7. Torniel, *A. M.* 3472. *n.* 4. & 3494. *n.* 10. Salian. Sponde, &c. Uſſer, *in Annal.*

ÉVIRATE. *Cherchez* MOSCHUS.

ÉVISSE, ou YVIÇA, *Ebuſus*, île de la Mer Méditerranée, ſur les côtes d'Eſpagne, eſt une des îles Pithyuſes des Anciens, & eſt ſituée entre la pointe du Cap ou Cabo Martin dans le Royaume de Valence, qu'elle a au couchant ; & l'île de Majorque, qu'elle à l'Orient. Elle a la petite île de Formentéra au midi, & a de ce côté-là le bourg d'Yviça avec un port, & de l'autre ſaint Hilario. Cette île eſt au Roi d'Eſpagne. * Strabon, Pline, Tite-Live, & les Auteurs de l'Hiſtoire d'Eſpagne en font mention.

ÉVITERNE, Divinité à laquelle les Anciens immoloient des bœufs roux, ſelon Pline. On nommoit de même Eviternes, ou Evintégres, les Dieux que Platon croyoit les ſeuls véritables ſans matiére, ſans commencement & ſans fin. Cela ſignifie, qu'ils étoient immortels & inaltérables, comme l'explique Apulée en parlant *du Démon de Socrate.*

* EULAC, petite riviére de Suiſſe dans le Canton de Zurich, a ſon cours à peu près d'orient en Occident, paſſe à Winterthur, & ſe jette enſuite dans le Toſſ.

EULAND. *Voyez* OELAND.

EULALIUS, Patriarche d'Antioche, étoit Arien. Il fut mis ſur ce ſiége, l'an 331 ; car Euſtathe ayant été dépoſé l'an 330, dans un Concile tenu à Antioche par les Euſébiens, Paulin de Tyr qui fut ordonné en ſa place, ne tint le ſiége que ſix mois, & Eulalius lui ſuccéda en 331. Il ne fut que ſix mois ſur ce ſiége, & eut pour ſucceſſeur Euphrone. * Saint Jérôme, *en la Chron.* Baronius, *A. C.* 348.

ÉULALIUS, ANTIPAPE, Archidiacre de l'égliſe de Rome, fut oppoſé à Boniface I. l'an 418. Symmaque Préfet de la ville, qui le favoriſoit, écrivit en ſa faveur à l'Empereur Honorius, qui envoya un reſcrit pour le maintenir ; mais le Clergé ayant fait ſavoir à l'Empereur l'élection de Boniface, Honorius les fit venir tous deux à Ravenne avec pluſieurs Eccléſiaſtiques pour juger de cette affaire. Cependant il leur défendit à l'un & à l'autre d'aller à Rome. Eulalius contre cette défenſe s'y rendit, & excita une ſédition. Alors l'Empereur ordonna au Préfet de le chaſſer : ce qui fut exécuté. * Anaſtaſe, *en Boniface* I. Baronius, *A. C.* 418.

EULALIUS, Comte d'Auvergne, dans le VI ſiécle, fut accuſé d'avoir fait étrangler ſa mére ; & mépriſant *Tétradie*, qu'il avoit épouſée, il entretint un commerce illégitime avec ſes ſervantes. Tétradie ne pouvant plus ſouffrir ſes mauvais traitemens, emporta ce qu'elle put, & ſe retira chez *Dizier* qui l'épouſa. Eulalius ſe maria avec une fille, qu'il avoit enlevée d'un monaſtére de Lyon. Après la mort de Dizier, le Comte demanda à ſa femme ce qu'elle avoit emporté de chez lui. Pour terminer ces différents, les Evêques s'aſſemblérent environ l'an 590, ſur les confins du Rouergue & de l'Auvergne, & pluſieurs perſonnes de qualité avec eux. Tétradie fut obligée de rendre à ſon mari le quadruple de ce qu'elle avoit pris ; & les enfans qu'elle avoit eus de Dizier furent déclarez illégitimes. * Grégoire de Tours, *liv.* 10. *c.* 8.

* EULEMBOURG, petite ville de la Haute Saxe ſur la Mulde au nord-eſt de Leipſic, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues. On y braſſe de fort bonne biére.

* EULI, montagne de la Suiſſe dans le Canton d'Uri.

* EULOGE, Rhéteur de Carthage, Diſciple de S. Auguſtin, qu'il vit en ſonge lui expliquant quelque paſſage de Cicéron, qu'il n'entendoit pas. * Auguſtinus, *de Cura pro mortuis*, *c.* 11.

EULOGE, Patriarche d'Alexandrie, illuſtre par ſa ſcience & par ſa piété, ſuccéda l'an 581 à Jean IV. Il eut le bonheur de chaſſer les Hérétiques Acéphales de ſon égliſe, & en avertit ſaint Grégoire qui étoit alors Pape, par un Député qu'il lui envoya exprès. Depuis, il voulut encore avoir l'approbation de ce Pape, pour un Ouvrage qu'il avoit fait contre les Agnoïtes. Ce ne fut pas le ſeul qu'Euloge compoſa contre les Hérétiques ; car Photius fait mention de ſix livres contre les Novatiens ; d'un contre Sévére & Timothée, pour la défenſe de la lettre de ſaint Léon ; d'un contre Théodoſe & Sévére Hérétiques Acéphales ; d'une oraiſon contre les Caïnites & les Théodoſiens ; & d'onze autres Oraiſons ſur divers ſujets. Jean Moſch rapporte dans *Le Pré Spirituel* que S. Léon le Grand lui inſpira durant le ſommeil toutes les raiſons dont il s'étoit ſervi contre les Neſtoriens. On dit qu'Euloge mourut l'an 608. * Saint Grégoire, *l.* 7. *Epiſt.* 30. *l.* 8. *Epiſt.* 42. Nicéphore, *en la Chron.* Evagre, *l.* 5. *c.* 16. Photius, *Cod.* 182. 208. 225. 226. 227. 230. 280. Baronius, *A. C.* 581. 600. 608. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. VI. ſiécle.*

EULOGE de Cordoue, Martyr, vivoit dans le IX ſiécle, du tems de la perſécution des Sarraſins, & donna ſa vie pour la défenſe de la Foi. Il étoit d'une ancienne famille Chrétienne de Cordoue. Il entra fort jeune dans la Communauté des Eccléſiaſtiques de ſaint Zoïle, puis dans le monaſtére de Cutelar, ſous la conduite de l'Abbé Spérendieu, où il contracta amitié avec Alvarus. Il fit un voyage dans la Navarre, vers l'an 844, & revint enſuite à Cordoue. L'an 850, ſous le régne d'Abdérame, il fut mis en priſon avec quelques autres Chrétiens pour la Religion, & en ſortit quelque tems après. Il continua d'exhorter les Chrétiens à ſouffrir courageuſement pour la Foi. Ayant caché une fille Chrétienne nommée *Léocritie*, que ſes parens Mahométans vouloient faire apoſtaſier, il fut arrêté avec elle, & ils furent condamnez l'un & l'autre à avoir la tête tranchée, l'an 859. On fait la fête de ſaint Euloge le onziéme de mars. Sa Vie a été écrite par Alvarus ſon ami. Ambroiſe Moralès a fait imprimer ſes Oeuvres, qui furent depuis miſes dans le IV volume du recueil des Auteurs Eſpagnols, ſous le titre *d'Hiſpania illuſtrata*, puis dans la Bibliothéque des Péres. Elles contiennent trois livres des Martyrs, qu'il intitula *Memoriale Sanctorum* ; une Apologie pour les Martyrs, contre ceux qui diſoient qu'ils nuiſoient plus qu'ils ne profitoient à l'Eſpagne ; Exhortation au martyre ; & quelques Epîtres Morales. * Ambroſius Moralès, *in Not. ad Eulog.* Bellarmin, *des Ecriv. Eccleſ.* Baronius, *A. C.* 851. 852. 859. Voſſius, *de Hiſt. Lat. liv.* 3. *c.* 4. *IV. part.* Andreas Schottus, *Biblioth. Hiſp.* Le Mire, &c. Baillet, *Vies des Saints.*

☞ Quelques Auteurs ont cru que cet Euloge n'eſt pas le même qui a écrit les Vies des Saints, de George Diacre, d'Auréle, de Fé-

lix, de Natalie & de Lilioſe, que Surius rapporte ſous le 27 jour d'août. Cependant on convient aujourd'hui que c'eſt le même, & que ces Saints ſouffrirent l'an 852, & non pas l'an 725, ſous Léon Iſaurique Empereur *Briſe-Image*, comme d'autres l'ont penſé. Voſſius fait après Baronius cette remarque, au lieu que celui que nous avons cité, avoit ſuivi l'autre opinion des deux Euloges. * André Schottus, *Biblioth. Hiſp.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. lib.* 2. *c.* 28. Le Mire, &c.

EULOGIE, (*Eulogia*) ſœur aînée de l'Empereur Michel *Paléologue*, aimoit extrêmement ſon frére, & en étoit auſſi fort aimée, parce qu'elle avoit eu trés-grand ſoin de lui durant ſon enfance. On dit qu'elle lui avoit prédit l'Empire d'une maniére aſſez ſurprenante; car ayant tout employé pour l'endormir; lorſqu'il étoit encore au berceau, elle s'aviſa après pluſieurs chanſons, d'en chanter une qui commençoit par ces paroles: *Courage, Empereur de Conſtantinople; tu y feras ton entrée, par la Porte-Dorée, & l'on t'y verra faire des merveilles*; & alors cet Enfant s'appaiſa tout d'un coup. Elle ſe ſervit depuis de ce même chant pour l'endormir, tout doucement: ce qui lui réüſſit toujours. Lorſque Michel fut plus âgé, elle lui raconta ce fait; & ce préſage s'étant trouvé heureuſement accompli, l'Empereur eut pour elle toute l'eſtime & toute l'affection imaginable. Il lui communiqua les affaires les plus importantes, & lui donna toute ſorte de pouvoir ſur ſon eſprit: de ſorte que pour obtenir des graces, il falloit aller à la ſœur du Prince. Au reſte elle avoit de l'eſprit infiniment, une humeur douce, & des maniéres engageantes; mais ſon attachement pour le Schiſme contre l'Egliſe Romaine, la fit donner dans de grandes extrêmitez; car ayant connu que l'Empereur traitoit de bonne foi avec le Pape, & qu'il étoit réſolu de ſe ſoumettre à l'Egliſe Romaine, elle rompit ouvertement avec le Prince ſon frére, & fit gloire de protéger les Schiſmatiques. Dans ce deſſein, elle s'unit avec la Princeſſe *Marie* ſa fille, femme de *Conſtantin*, Prince des Bulgares, pour exciter quelque rebellion dans l'Empire. Il y avoit des Moines Schiſmatiques, qui entretenoient un commerce ſecret entre ces deux Princeſſes; & leur intrigue alla ſi avant, que la Princeſſe Marie fit prendre les armes à Conſtantin ſon mari, contre l'Empereur, & envoya des Emiſſaires juſques dans la Paleſtine, pour attirer à ſon parti le Patriarche de Jéruſalem; elle en députa même juſqu'en Egypte, vers le Soudan de Babylone, pour le ſolliciter à faire la guerre à Michel Paléologue. Le Patriarche de Jéruſalem ſe laiſſa perſuader: mais ceux d'Alexandrie & d'Antioche ſuivirent l'exemple de celui de Conſtantinople. Pour le Soudan d'Egypte, il ne voulut point accepter cette propoſition & renvoya ces Moines revoltez, ſans réponſe. * Pachymére, *liv.* 6. *c.* 1. L. Maimbourg, *Hiſt. du Schiſme des Grecs, liv.* 4.

EULOGIE, nom que les Grecs ont donné à la ſainte Euchariſtie. Il ſignifie *bénédiction*, & étoit employé pour déſigner ce Sacrement, parce que Jeſus-Chriſt bénit le pain & le vin, lorſqu'il l'inſtitua. On appella enſuite Eulogies, les pains que l'on béniſſoit, pour donner à ceux qui ne pourroient pas communier les fêtes & les dimanches, & que l'on diſtribuoit après la Liturgie ou Meſſe. On donna le nom d'Eulogies aux pains-bénits, que les Evêques & les Prêtres s'envoyoient les uns aux autres, pour entretenir la charité fraternelle. On appella encore Eulogies, les préſens que l'on faiſoit par amitié ou par honneur, ou même par obligation & par devoir. * Du Cange, *Gloſſar. Latinit.*

EULOGIUS ou ECLOGIUS, (Q.) ſurnommé Vitellius, parce qu'il étoit affranchi de Q. Vitellius, Queſteur d'Auguſte, fit la généalogie de la famille de ſon maître. Suétone en parle en ces termes, *Il y avoit un petit livre de Q. Eulogius à Q. Vitellius Queſteur d'Auguſte, dans lequel il ſe trouve que les Vitelliens ſont deſcendus de Faunus, Roi des Aborigénes, &c.* * Suétone, *en la Vie de Vitellius, c.* 1.

EUMACHIUS, de Naples, Hiſtorien, qui écrivit ce qui s'étoit paſſé du tems d'Annibal. Athénée le cite; & quelques-uns croyent qu'il eſt le même que cet EUMACHUS, qui eſt allégué par Phlégon. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. * Phlégon, *de Reb. Mirab. cap.* 18. Pline, *au l.* 4. Voſſius, *des Hiſt. Grecs, l.* 3.

* EUMARUS d'Athénes, Peintre qui peignoit les hommes & les femmes d'une différente maniére. * Félibien, *I. Entretien ſur les Vies & les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *p.* 108.

EUMATHIUS, Auteur Grec, auquel quelques manuſcrits attribuent le livre des Amours d'Iſméne & d'Iſménie, que d'autres ont cru être d'Euſtathius de Theſſalonique. * Voſſius, *des Hiſt. Grecs, l.* 4. *c.* 19.

EUMÉLE. *Eumelus*, excellent Muſicien d'Elide, qui ravit chacun en admiration aux Jeux Pythiques, de ſorte qu'il fut proclamé victorieux, quoiqu'il fût fort mal vétu, & qu'il n'eût qu'une lyre à l'antique. * Danet, *Antiq. Gréq. & Rom.*

EUMÉLE, fils d'Amphilycus, de l'illuſtre famille des Bacchiades, naquit à Corinthe environ ſept cent ſoixante-dix ans avant Jeſus-Chriſt. De pluſieurs Ouvrages qu'on lui a attribuez, il n'y avoit que l'Hymne pour le voyage de Délos, qui fût certainement de lui: les autres étoient une Hiſtoire de Corinthe, la Bugonie, ou deſcription des abeilles, l'Europie, dont on ne ſait pas bien le ſujet, & la Titanomachie: quelques-uns ont dit que ce dernier Ouvrage étoit d'Aretinus. Tous ces Ouvrages étoient écrits en vers, on ne compoſoit pas autrement alors; ce qui montre ce qu'on doit penſer de ce qu'on lit dans ſaint Clément d'Alexandrie, qu'Euméle n'avoit fait que mettre en proſe, ce qu'Héſiode avoit écrit en vers avant lui. L'Ouvrage intitulé le Retour des Grecs, cité par le Scholiaſte de Pindare, étoit-il d'Euméle, ou d'Eumolpe? Cette queſtion ne ſera jamais bien décidée; mais elle eſt peu importante. Pauſanias, Athénée, ſaint Jérôme, les Scholiaſtes d'Apollonius, & de Pindare ſont mention d'Euméle. * Varron, *de Re Ruſt. c.* 5. S. Cyrille, *l. cont. Jul.* L. Giraldi, *Dial.* 3. *Hiſt. Poët.* Voſſius, *Hiſt. Grecs, l.* 1. *c. l.* 4. *c. & des Poët. Grecs, c.* 3.

EUMÉNE, natif de Cardie ou Cardiopolis, ville de la Cherſonéſe de Thrace, & l'un des ſucceſſeurs d'Alexandre *le Grand*, étoit né de parens fort pauvres, & fils d'un Voiturier, ſelon Duris Hiſtorien allégué par Plutarque. Il ſervit dans les armées d'Alexandre *le Grand*, qui lui fit épouſer la ſœur de Barſine, l'une de ſes femmes. Après la mort d'Alexandre, la quatriéme année de la CXIII Olympiade, & 325 ans avant J. C. Euméne eut en partage la Cappadoce & la Paphlagonie, où Léonatus & Antigonus devoient l'établir, ſelon l'ordre qu'en avoit donné Perdiccas. Antigonus refuſa d'obéïr à cet ordre; & Léonatus n'ayant pu faire entrer Euméne dans ſes deſſeins, après lui en avoir confié le ſecret, réſolut de le tuer. Euméne ſe ſauva, accompagné de trois cens Cavaliers & de deux cens Gardes, & emporta avec lui juſques à cinq mille talens en or & en argent. Il ſe réfugia près de Perdiccas, qui l'admit dans ſa confidence la plus étroite, qui le laiſſa diſpoſer de la Cappadoce après la défaite d'Ariarathe, & qui ajoûta à ſon gouvernement la Carie, la Lycie, la Phrygie, & cette partie de l'Aſie Mineure, renfermée entre le Mont Taurus, & l'Helleſpont. Euméne eut auſſi le commandement de l'armée de Perdiccas contre Cratérus & Antipater, défit Néoptoléme, qui s'étoit ſoulevé, & dix jours après le tua de ſa main, dans la bataille où les deux premiers furent vaincus. Lorſque Perdiccas eut été tué en Egypte, Euméne fut déclaré ennemi public de la Macédoine par les intrigues d'Antigonus & de Séleucus, & ſoutint la guerre contre eux. Il fut vaincu à Orcinie en Cappadoce, par la trahiſon d'Apollonide l'un de ſes Chefs, fut obligé de ſe ſauver, & fut aſſiégé dans Nora, d'où il ſe tira par ſtratagême avec ſes ſoldats. Enſuite il erra quelque tems, tantôt dans la Cappadoce, & tantôt dans la Cilicie, où les Argyraſpides, Phalange de Macédoniens, ſe joignirent à lui. Il tenta vainement de ravager le gouvernement de Séleucus, d'où il fut obligé de ſortir, aprés avoir été vaincu ſur les bords du Tigre: puis fortifié du ſecours des Satrapes de la Suſiane, & d'autres païs voiſins, il tourna tous ſes efforts contre Antigonus. Enfin, après divers ſuccès, Antigonus trouvant l'occaſion favorable, attaqua Euméne, tailla en piéces ſon arriére-garde, & prit le bagage de ſon armée. Les Argyraſpides, pour recouvrer ce qu'il y avoit du leur, liérent leur Général & le livrérent à Antigonus, qui le fit mourir, la ſeconde année de la CXVI Olympiade, & 315 ans avant J. C. * Cornélius Népos. Plutarque, *en ſa Vie.* Diodore de Sicile, *liv.* 19. Juſtin. Quinte-Curce. Arian, &c.

EUMÉNE, Seigneur de Pergame, fils d'un autre Euméne, ſuccéda à ſon oncle Philétére, l'an 264 avant J. C. ſous la CXXIX Olympiade. Strabon dit qu'Attale, fut le premier qui porta le titre de Roi de Pergame, après avoir dompté les Gaulois ſes voiſins. Euméne mourut l'an 252 avant J. C. ſous la CXXXII Olympiade. * Strabon, *l,* 13. Tite-Live, *l.* 34. &c.

EUMÉNE, Roi d'Aſie & de Pergame ſuccéda à ſon pére Attale; la quatriéme année de la CXLV Olympiade, & la 179 avant Jeſus-Chriſt. Il vécut dans une très-grande union avec ſes fréres, Attale, Philétére, & Athénée, qui ſe faiſoient honneur d'être du nombre de ſes Gardes. Ce Prince fut allié des Romains, & leur envoya ſon frére Attale, pour leur donner avis des mouvemens d'Antiochus. Il ſe joignit à eux pour faire la guerre à ce Prince, contre lequel il ſouleva tout l'Orient; puis il les laiſſa dans la Lycie pour venir au ſecours de ſes Etats, où Séleucus étoit entré l'an 190 avant J. C. & fut ſuivi par la flotte de ſes Alliez. Après la défaite d'Antiochus auprès de Magnéſie, il envoya des Ambaſſadeurs à Rome, où l'on étendit les limites de ſon Royaume, malgré les oppoſitions de pluſieurs villes d'Aſie. En l'an 184, avant J. C. Pruſias pouſſé par le fameux Annibal, fit la guerre à Euméne, qui le vainquit ſur terre, & qui fut vaincu ſur mer. Ortiagone Roi de Galatie, & Pharnace Roi de Pont, ſe joignirent à Pruſias contre Euméne & Ariarathe Roi de Cappadoce, qui entrérent dans la Galatie. Enfin la paix fut concluë, & les fréres d'Attale furent reçus magnifiquement à Rome. Depuis, en l'an 171, avant J. C. Euméne donna du ſecours aux Romains contre Philippe Roi de Macédoine. Deux ans après, il aſſiégea vainement Caſſandrée, Torone & Démétriade. En 161, il voulut faire un voyage à Rome, pour ſe purger du ſoupçon où l'on étoit qu'il avoit été d'intelligence avec Perſée; mais on l'empêcha d'y venir. Enfin il mourut après un régne de 38 ans, & non de 40, la ſeconde année de la CLV Olympiade, & la 159 avant J. C. Il laiſſa ſon Royaume, & ſa femme Stratonice à ſon frére Attale, qui demeura Tuteur d'un fils unique d'Euméne. * Strabon, *l.* 13. Tite-Live. Juſtin. Polybe.

EUMÉNE, Cardien ou de Cardie, Auteur Grec, qui compoſa des Ephémérides avec Diodore d'Erythrée. * Athénée, *l.* 10. Elien, *l.* 3. *c.* 23.

EUMÉNE, Patriarche d'Alexandrie, ſuccéda à Juſte vers l'an 131, & mourut l'an 144. *Voyez* HYMENÉE. * Baronius, *en ces années.*

EUMÉNIDES, nom que les Grecs ont donné aux Furies d'Enfer. Les Savans ne conviennent pas ſur l'origine de ce mot. Euſtathe & Sergius ont cru qu'elles ont été ainſi nommées par un ſens contraire, & par antiphraſe, comme parlent les Grammairiens; car Ἐυμενὴς *Eumenes* en Grec, ſignifie *doux* & *bénin*, qui ſont des qualitez contraires à celles des Furies; mais pluſieurs Ecrivains modernes rejettent cette étymologie. Ils prétendent que le nom d'Euménides a été impoſé aux Furies, en ſon vrai ſens, & qu'elles furent ainſi appellées, lorſqu'Oreſte fut abſous du meurtre qu'il avoit commis en la perſonne de ſa mére. Minerve appaiſa les Furies & les adoucit: en ſorte qu'elles ceſſérent de le pourſuivre & de le tourmenter. Cette opinion eſt fondée ſur la Tragédie d'Eſchyle, intitulée les Euménides, où ce Poëte raconte que Minerve s'employa fortement auprès des Furies pour les adoucir, & qu'elle en vint au bout. Les Athéniens prirent de là occaſion de les appeller Euménides. Harpocration, & le Scholiaſte de Sophocle rapportent cette même origine après Eſchyle. Quoique cette étymologie ſoit fondée ſur l'autorité de ces Auteurs, elle n'eſt pas néanmoins vraye; car avant le jugement d'Oreſte, les Athéniens appelloient Euménides les Furies, comme on le peut trou-

ver

ver par l'autorité de Sophocle, dans la Tragédie d'Oedipe, où il dit que lorſqu'Oedipe ſe retira au territoire d'Attique, les Athéniens appelloient dès ce tems-là les Furies Euménides. Or le jugement d'Oreſte arriva long-tems après la mort d'Oedipe. Les Furies ſont au nombre de trois, dont les noms ſont, Mégére, Alecton, & Tiſiphone. Leur emploi étoit de punir les criminels. Jupiter s'en ſervoit pour châtier les vivans; & Pluton pour tourmenter les morts. Les Poëtes nous les dépeignent ſous une figure horrible, ayant autour d'elles des ſerpens entortillez, & des flambeaux à la main. Il y avoit dans Athénes auprès de l'Aréopage un temple dedié aux Euménides ou Furies, auſquelles les Athéniens avoient donné la qualité de venérables Déeſſes. Ariſtide & le Scholiaſte de Thucydide parlent de ce temple, qui fut érigé en mémoire du jugement d'Oreſte. * Thucydide, *l.* 1. Plutarque, *in Theſeo.* Pauſanias, *in Atticis.*

EUMETE. *Cherchez* CLEOBULINE.

EUMOLPE, (*Eumolpus*) fils de Muſée, Diſciple d'Orphée, vivoit du tems d'Homére, & compoſa environ 6000 vers. * *Conſultez* Suidas. *Voyez* la liſte de ſes Ecrits dans la *Bibliothéque Attique* de Jean Meurſius.

EUMOLPE, de Corinthe, fut, dit-on, l'Auteur d'une Hiſtoire, où il décrivoit le retour des Grecs après la priſe de Troye. On a prétendu que dans l'endroit où le Scholiaſte de Pindare le cite, on doit lire Euméle plutôt qu'Eumolpe; mais il ſemble que cette correction eſt mal imaginée, parce que le Scholiaſte cite Euméle peu après. On parle d'un autre Eumolpe, Grammairien, dont on ne dit point quels furent les Ouvrages: mais celui dont Diogéne Laërce cite le cinquiéme livre des Hiſtoires, peut bien être le Corinthien. * Voſſius, *Hiſt. Grecs.*

EUMOLPIDES, Prêtres de la Déeſſe Cérès à Eleuſine ville de l'Attique, du nom d'un Eumolpus, de qui ils deſcendoient; car Eumolpe, petit neveu d'un Roi de Thrace, fut établi Pontife des Myſtéres de cette Déeſſe par Erechthée, Roi d'Athénes, de qui Eleuſine dépendoit. Il devint ſi puiſſant par ce ſacerdoce, qu'il fit la guerre au Prince même qui le lui avoit donné. Tous deux y furent tuez, & leurs enfans firent la paix aux conditions que le Pontificat demeureroit à perpétuité aux Deſcendans d'Eumolpe, & la Royauté à ceux d'Erechthée. Comme cette dévotion étoit reputée ſi ſainte, qu'on l'appelloit par excellence, *les Myſtéres*, les particularitez en étoient tenues ſi ſecrettes par la même raiſon, qu'à peine en eſt-il venu quelque choſe juſqu'à nous. * Clément Alexandrin, *l.* 7. *Strom.* Saumaiſe, *ſur Solin pag.* 750.

EUMOLPUS, Prêtre dans les Myſtéres d'Eleuſine. *Voyez* EUMOLPIDES, *cy-deſſus.*

EUMONE, (*Eumonius*) Profeſſeur de Rhétorique dans le IV ſiécle, eſt le même à qui l'Empereur Conſtantin donna juſqu'à 6000 écus de penſion. * Nazare, *in Paneg. Conſt.*

EUNAPE, (*Eunapius*) natif de Sardes en Lydie, Sophiſte, Médecin, Hiſtorien & Diſciple de Proëréſe, vivant dans le IV ſiécle, du tems de Valentinien, de Valens & de Gratien. Il écrivit l'Hiſtoire des Céſars, commençant à l'Empereur Claude où Dexippe finiſſoit ſa Chronique, juſques au régne d'Arcadius & d'Honorius. Photius parle avantageuſement de lui. Cette Hiſtoire d'Eunape s'eſt perdue, & il ne nous reſte de lui que les Vies des Sophiſtes qu'il entreprit à la priére de Chryſanthe, ſon allié; les Vies des Philoſophes de ſon tems; & quelques fragmens d'ambaſſades. Zoſime le ſuit ſi bien dans ſon Hiſtoire, qu'il ſemble n'avoir fait que copier ſon Ouvrage,

☞ Eunapius donne quelquefois ſon jugement ſur les Ouvrages des Philoſophes & des Sophiſtes dont il fait la Vie. Son ſtyle eſt fort concis; cependant ſa maniére d'écrire ne laiſſe pas d'être aſſez nette, & fleurie. Il ſemble témoigner un peu d'empreſſement pour paroître honnête homme parmi les Payens. Il dit dans la Vie d'*Iamblique*, qu'il ne veut employer aucune narration fabuleuſe; dans celle de Libanius il proteſte contre la calomnie & la médiſance; cependant ſes Ecrits ſont remplis d'invectives & d'injures; il déclame contre les Martyrs des Chrétiens, contre leurs cendres, contre les Solitaires; il s'emporte contre les Moines, qu'il accuſe de tyrannie ſous prétexte d'auſtérité; il invective contre les Reliques des Saints; il préfére Julien l'Apoſtat à Conſtantin le Grand; & il paroît n'avoir entrepris la Vie des Philoſophes, que pour relever l'idolatrie, & rabaiſſer le Chriſtianiſme. * Photius, *Biblioth. Cod.* 73. 98. Voſſius. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Critiques Hiſtoriques.*

EUNICE, femme Juive de Religion, mais qui ſe convertit à la Foi par le miniſtére de ſaint Paul. Elle fut mére de Timothée, Diſciple de cet Apôtre. * II. *Timothée*, *ch.* 1. *v.* 5.

EUNOME, (*Eunomius*) Héreſiarque dans le IV ſiécle, n'a rendu ſon nom célébre que par ſes erreurs. Il étoit fils d'un païſan du village d'Oltiſére, ſur les frontiéres de la Cappadoce. La vie de la campagne ne lui plaiſant pas, il alla à Conſtantinople, où il écrivit quelque tems pour le public; enſuite il ſe fit Maître d'école; & enfin il ſe mit ſous la diſcipline d'Aëtius, qu'il joignit à Alexandrie, & avec lequel il vint trouver Eudoxe à Antioche, où il fut ordonné Diacre de ſa main. Etant envoyé en Cour pour défendre Eudoxe contre Baſile d'Ancyre, il tomba entre les mains de Baſile, & fut relégué à Mide ville de Phrygie. Il revint à Conſtantinople dans le tems du Concile qui s'y tint l'an 359, & quelque tems après il fut ordonné Evêque de Cyzique, par Eudoxe ſon protecteur, qui lui conſeilla de cacher ſa doctrine; mais n'ayant pas ſuivi cet avis, il fut accuſé par ſon peuple, & Eudoxe ſe trouva obligé de le condamner & de le dépoſer. Il ſe ſépara enſuite entiérement de cet Evêque, & ſe retira dans une maiſon qu'il avoit à Chalcédoine, où il cacha le Tyran Procope. Son Maître Aëtius étant revenu à Conſtantinople, il vécut quelque tems avec lui, & lui rendit les derniers devoirs; mais il fut bien-tôt obligé de ſe retirer à Chalcédoine; & même ayant été accuſé devant l'Empereur, d'avoir donné retraite à ſon ennemi, il fut exilé en Mauritanie. Valens, Evêque de Murſe, obtint ſon retour; & il eût gagné les bonnes graces de l'Empereur, ſi Eudoxe ne l'eût empêché de le voir. Sur la fin de l'Empire de Valens, Modeſte, Préfet du Prétoire, le rélégua dans l'île de Naxos, comme un perturbateur du repos de l'Egliſe. Après la mort de cet Empereur, il revint à Chalcédoine; mais Théodoſe l'envoya auſſi-tôt en exil à Palmyride; & ce château ayant été pris par les ennemis, il fut transféré à Céſarée ville de Cappadoce; mais les Habitans de cette ville ne l'ayant pu ſouffrir, parce qu'il avoit autrefois écrit contre ſaint Baſile leur Evêque, il obtint permiſſion de demeurer dans le lieu de ſa naiſſance, où il mourut: il vivoit encore, quand ſaint Jérôme écrivoit ſon Catalogue des Ecrivains Eccléſiaſtiques. Il avoit compoſé pluſieurs Ouvrages contre l'Egliſe, & ſept livres de Commentaires ſur l'Epitre aux Romains, dont Socrate parle au ſeptiéme chapitre du quatriéme livre de ſon Hiſtoire. Ce même Auteur remarque qu'il a imité le ſtyle ſophiſtique de ſon Maître, & qu'il a ſuivi ſes raiſonnemens; qu'il n'étoit point habile dans l'Ecriture-Sainte, & qu'il n'en avoit pas l'intelligence; mais qu'il avoit une abondance de paroles, & qu'il répétoit ſouvent les mêmes choſes en différens termes, ſans jamais expliquer clairement ce qu'il ſe propoſoit; qu'ainſi, quoiqu'il eût employé beaucoup de paroles pour expliquer l'Epitre de ſaint Paul aux Romains, il n'avoit jamais pu venir à bout de découvrir le vrai ſens de cet Apôtre. Il ajoûte que ſes autres livres étoient écrits de la même maniére, & que quiconque prendroit la peine de les lire, y trouveroit beaucoup de mots, & fort peu de choſes. Saint Baſile rapporte dans ſes livres contre Eunomius une partie des Ouvrages de cet Hérétique, qu'il réfute enſuite: Eunomius répondit au livre de ſaint Baſile par une Apologie; & ſaint Grégoire de Nyſſe entreprit la défenſe de ſon frére, & la réfutation de l'Apologie de cet Hérétique. Il rapporte auſſi quelques-uns de ſes paſſages, & pluſieurs de ſes raiſonnemens. Eunome publia un Arianiſme outré; car il ſe vantoit de connoître Dieu auſſi parfaitement que Dieu ſe connoiſſoit ſoi-même. Il diſoit que le Fils de Dieu n'étoit Dieu que de nom; qu'il ne s'étoit pas uni ſubſtantiellement à l'humanité, mais ſeulement par ſa vertu & par ſes opérations. Selon lui, la foi pouvoit ſauver toute ſeule; quoique l'on commît toutes ſortes de crimes, & que l'on y perſévérât. Il rebatiſoit ceux qui l'avoient été au nom de la ſainte Trinité, haïſſant ſi fort ce myſtére, qu'il défendoit la triple immerſion dans le batême, & ordonnoit que l'eau ne mouillât que les parties qui ſont au deſſous de la poitrine. Il condamnoit le culte des Martyrs, & l'honneur rendu aux ſaintes Reliques. Cependant Philoſtorge fait ſon Panégyrique, comme celui des autres Ariens. Les deux Grégoires, de Nazianze & de Nyſſe, le refutérent. Ses Sectateurs furent nommez Eunomiens, & Troglodytes. G. Cave, Théologien Anglois a publié ſa Confeſſion de foi, dans ſon *Hiſtor. Litteraria Script. Eccleſiaſticorum*, *p.* 171, avec le commencement & la fin du livre du même Eunome, contre la conſubſtantialité du fils, qui a été imprimé la premiére fois par Fabricius dans ſa Bibliothéque Gréque, & la ſeconde fois à la fin du premier volume de la nouvelle édition de ſaint Baſile, à Paris. * Saint Epiphane, *Her.* 75. Théodoret, *l.* 4. *Her. fab.* 5. Saint Jérôme, *adverſ. Vigilant.* Rufin, *lib.* 2. *cap.* 67. Baronius, *An. Chriſt.* 356. *& ſeqq.* Hermant, *Vie de ſaint Athanaſe & de ſaint Baſile*, *&c.* Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſtiq. IV ſiécle.*

EUNOMIEN, vivoit du tems de l'Empereur Juſtinien, dans le VI ſiécle, & fut parrain de Béliſaire. Quelques-uns ont cru qu'il eſt le même que ce Poëte Chrétien, de qui nous avons une Epigramme, avec les Oeuvres de Philoſtorge Arien, que Jacques Godefroy a données au public. Suidas en parle auſſi.

EUNOMIENS, Hérétiques Sectateurs d'Eunome. *Voyez* EUNOME.

EUNOMIUS de Locres en Italie, excellent Joueur de luth, auquel ceux de ſa ville firent dreſſer une ſtatue, ayant en main un luth, ſur lequel une Cigale étoit poſée: en voici la raiſon. Diſputant avec le Muſicien Ariſton de Rhége aux Jeux Pythiens, à qui joueroit le mieux de cet inſtrument, comme la chanterelle d'Eunomius vint à caſſer une cigale vola ſur ſon Luth & ſuppléa au défaut de la corde caſſée; ce qui paroît être un vrai conte fait à plaiſir. * Pierius, *Hieroglyph. liv.* 26.

EUNUQUES, Hérétiques auſſi nommez *Valéſiens*, du nom d'un certain Valéſius Arabe. Il rendoient tous leurs Sectateurs Eunuques, de gré ou de force; & bien ſouvent ils traitoient de la même ſorte, les paſſans qu'ils pouvoient attraper. *Voyez* ce qui eſt dit d'Origéne à ce ſujet. * S. Epiphane, *hær.* 58. Baronius, *A. C.* 249. *n.* 9. 260. *n.* 69. *&c.* *Voyez* VALESIUS.

EUNUQUES, ſont ceux qui naiſſent incapables d'engendrer, ou qui le deviennent, ſoit par maladie, ſoit par l'opération. C'eſt à ces derniers que le nom d'Eunuques convient plus proprement; cependant Notre Seigneur le donne même à ceux qui, pouvant ſe marier, ſont profeſſion de continence, pour le Royaume des cieux. Les Perſes ſont les premiers qui ont pratiqué l'art de faire des hommes Eunuques, & les Lydiens l'ont pouſſé juſqu'aux femmes: les autres nations les ont imitez. Il y avoit des Eunuques chez les Romains; & les Princes des nations Barbares prenoient de jeunes gens bien faits, qu'ils faiſoient Eunuques, pour les employer à la garde des femmes & des filles: cela ſe pratique encore parmi les Turcs, & dans les Cours des Princes d'Orient. Les Empereurs Chrétiens ont défendu par leurs loix cette inhumanité. Conſtantin, premier Empereur Chrétien, défendit, ſous peine de la vie, de mutiler ainſi les hommes, *l.* 1. *Codicis*, *de Eunuchis.* L'Empereur Adrien l'avoit déja défendu, *l.* 4. *ff. ad Leg. Corn. de Sicariis*; & l'Empereur Juſtinien impoſa la loi du Talion contre ceux qui exerceroient cette violence, *Novel.* 142. Cependant il y avoit des Eunuques à la Cour des Empereurs de Conſtantinople; mais quelquefois on donnoit ce nom, comme étant le nom d'une charge, à des perſonnes qui n'étoient pas véritablement Eunuques. Par la Loi de Moïſe, il eſt défendu d'admettre un Eunuque aux fonctions ſacrées; mais parmi les Payens les Prêtres de Cybéle étoient tous Eunuques. Dans la loi nouvelle, les Eunuques ſont exclus du Clergé par les Canons, à l'exception de ceux

qui avoient été faits Eunuques par les Barbares, ou par l'ordonnance des Médecins, comme il eſt porté par le Canon du Concile de Nicée. Il y a eu néanmoins quelques Evêques Eunuques dans l'Egliſe Gréque. Origéne ſe fit Eunuque par un zéle inconſidéré. Léonce, Evêque d'Antioche, étoit Eunuque, & ce fut une des raiſons pour leſquelles il fut dépoſé. Il y a encore en Italie de jeunes gens que l'on fait Eunuques, afin qu'ils ayent une belle voix, & qu'ils la puiſſent conſerver; mais c'eſt à la Porte où il y a le plus grand nombre d'Eunuques. Il y en a de blancs & de noirs, à la Cour du Grand Seigneur. Les blancs ſont au ſervice du Sultan, & les noirs ſervent dans le Serrail des femmes. On choiſit pour ce Serrail, les plus difformes de tous les Négres de l'Afrique. Le Commandant des Eunuques blancs eſt appellé *Capou Agaſi*; & celui des Eunuques noirs *Kizler Agaſi*. Le mot d'Eunuque eſt Grec, & vient d'*εὐνὴ lit*, & d'*ἔχειν garder*; comme qui diroit *gardien du lit*, parce qu'ils ſont employez pour avoir ſoin des femmes: c'eſt pourquoi ce nom n'a pas ſeulement été donné à ceux qui étoient hors d'état d'avoir lignée, mais auſſi à des Officiers des Princes. C'eſt en ce ſens qu'il eſt dit que Putiphar ou Potiphar étoit Eunuque de Pharaon, quoiqu'il fût marié; & qu'il eſt dit que les Empereurs de Conſtantinople avoient des Eunuques pour Officiers, qui étoient auſſi appellez *Cubicularii*, ou *cubiculi Cuſtodes*, comme qui diroit Chambellans, entre leſquels il y avoit un archi-Eunuque, ou Grand-Chambellan. La peine ordinaire de ceux qui étoient ſurpris en adultére, étoit d'être faits Eunuques.

EUNUS, Eſclave Syrien, qui ne pouvant ſupporter les malheurs de ſa condition, fit d'abord l'Enthouſiaſte & l'inſpiré de la Déeſſe de Syrie. Il ſe diſoit envoyé des Dieux, pour procurer la liberté aux Eſclaves. Afin d'étonner les gens, & de gagner créance dans l'eſprit des peuples, il mettoit dans ſa bouche une noix remplie de ſoufre en poudre: il y mettoit adroitement le feu, & ſouffloit doucement, de maniére qu'on ne pouvoit ſans admiration voir une choſe ſi peu commune. Deux mille eſclaves & autres ſimples gens preſſez par leurs miſéres & attirez par ces prodiges, ſe joignirent à lui, & il ſe vit à la tête de cinquante mille hommes avec leſquels il défit les Préteurs Romains; mais P. Rupilius les réduiſit par la faim, fit mettre en croix tous ceux qui tombérent entre ſes mains, & prit Eunus l'an 622 de Rome. Ce malheureux fut mis en priſon, où il mourut mangé des poux. * Joh. Freinshemius, *dans le ſupplément du* 56 *livre de Tite-Live, ch.* 30. *& ſuiv. & dans celui du livre* 59. *ch.* 46.

E'VODE, (*Evodius*) fut, ſuivant Euſébe, premier Evêque d'Antioche, après les Apôtres, quoique ſaint Chryſoſtome, Théodoret & d'autres Auteurs ayent fait ſaint Ignace leur ſucceſſeur immédiat. Euſébe place le commencement du Pontificat d'Evode à la troiſiéme année de l'Empereur Claude, la 42 de J. C. Saint Ignace lui a ſuccédé la 14 année de l'Empire de Néron, qui eſt la 68 de l'Ere vulgaire. * Euſébe, *en la Chron. A. C.* 45. *&* 71. *& liv.* 3. *Hiſt. chap.* 16. Baronius, *App. n.* 47. *A. C.* 39. 18. 45. *n.* 13. *&* 74. 75. *n.* 11. *&c.* Du Pin, *Bibliothéque Eccléſiaſtique, les trois premiers ſiécles.* Baillet, *Vies des Saints, mois de mai.*

E'VODE, (*Evodius*) Evêque que ſaint Auguſtin loue. C'eſt le même qu'on a fait Auteur d'un livre des miracles de ſaint Etienne, qui lui eſt pourtant ſeulement dédié.

E'VODE, (*Evodius*) natif de Rhodes, Poëte Epique Latin, dont les Ouvrages étoient perdus dès le tems de Suidas.

E'VODIE, de la ville de Philippes en Macédoine, fut convertie à la Religion Chrétienne par le miniſtére de l'Apôtre S. Paul. * *Epitre aux Philippiens, ch.* 4. *v.* 2.

* E'VOLA ou LE'VOLA, en Latin *Ligula* & *Amaſenus*, petite riviére de la Campagne de Rome, en Italie. Elle traverſe les Marais Pontins, & ſe décharge dans la Mer Toſcane à la Torre de l'Evola à deux lieues du Cap Circello, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

E'VOLI, ancienne petite ville des Picentins. Ce n'eſt plus qu'un bourg, qui a titre de Duché, & qui eſt ſitué dans la Principauté Citérieure, province du Royaume de Naples, à cinq lieues de Salerne, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

E'VORA, ville de Portugal dans la province d'Alentejo, avec Archevêché, eſt nommée en Latin *Ebora*, & eſt conſidérée comme la ſeconde du Royaume. Elle eſt ſituée entre de petites montagnes. André Reſendio a fait le Catalogue des Evêques de cette ville, que le Pape Paul III. honora du titre de Métropole en 1540, à la priére de Jean III. Roi de Portugal. Les Suffragans de cet Archevêché ſont Faro ſitué jadis à Sylva, Tanger depuis uni à Ceuta & Elvas. Le Cardinal Henri en fut le premier Archevêque, & depuis il parvint à la Couronne après la mort de Dom Sébaſtien. Le même Henri y fonda une Académie. Il y a auſſi un Tribunal de l'Inquiſition. Cette ville fut priſe, en 1663, par les Caſtillans commandez par Dom Juan d'Autriche; mais ils en furent chaſſez peu après par les Portugais, qui reprirent la ville. Elle eſt à huit lieues de la Guadiane, & à ſeize de Badajoz au couchant, en allant vers Liſbone, dont elle eſt à dix-neuf lieues. * Reſendio, *de Antiq. Eboræ.* Edouard Nugnez, *Deſcr. de Port.* Le Mire, *Géogr. Eccl.* Mérula, &c.

E'VORA MONTE, bourg avec un château. Il eſt dans l'Alentejo, en Portugal, entre la ville d'Evora & celle d'Eſtrémos, à ſix lieues de la premiére, & à trois de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

* EUPALINUS de Mégare, fils de Nauſtrophus, célébre Architecte travailla pour les Samiens. Ils lui donnérent la conduite d'un Aqueduc qu'ils firent faire, & que l'on regardoit comme l'un des plus grands travaux que les Grecs euſſent entrepris juſques alors, tant à cauſe qu'il s'étendoit fort loin, que parce qu'il fallut percer une montagne très haute pour le faire paſſer au travers. * Félibien, *Recueil de la Vie & des Ouvrages des plus célébres Architectes, l.* 1.

EUPATORIA, ville ancienne de Paphlagonie dans l'Aſie Mineure. Elle avoit pris ce nom de *Mithridate Eupator* qui en fut le Fondateur, & enſuite Pompée *le Grand* la fit appeller *Magnopolis*. Il y a eu une autre *Eupatoria*, bâtie par le même Mithridate, & jointe à la ville d'Amiſus. Cette derniére fut nommée *Pompeiopolis*. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

EUPHAES, ſuccéda à Androclès dans le Royaume des Meſſéniens, dans le tems que Théopompe régnoit à Sparte, & Aëchmis en Arcadie. Ce fut ſous lui que la guerre entre les Lacédémoniens & les Meſſéniens, commença la ſeconde année de la IX Olympiade, 743 ans avant J. C. Alcaméne, qui étoit alors Roi des Lacédémoniens, ayant pris Amphie, ville proche des Meſſéniens, Euphaès ſe mit en campagne avec une armée, & donna bataille aux Lacédémoniens. La nuit les ſépara. Cette bataille fut donnée la deuxiéme année de la X Olympiade. L'année ſuivante Euphaès ſe battit encore, avec Théopompe & Polydore fils d'Alcaméne. Ils ſortirent du combat avec égal avantage; mais les Meſſéniens fatiguez de la guerre, fortifiérent Ithome, & s'y retirérent. La deuxiéme année de la XII Olympiade, les Lacédémoniens allérent pour attaquer cette ville. Les deux armées, après avoir donné bataille, furent encore ſéparées par la nuit. Euphaès fut bleſſé dans le combat, & mourut après avoir regné 13 ans. Il eut pour ſucceſſeur Ariſtodéme. * Pauſanias, *in Meſſeniacis.* Marsham, *Can. Chron.* Du Pin, *Bibl. Univ. des Hiſt. profanes.*

EUPHANTE d'Olynthe, Hiſtorien & Poëte Grec, fut Diſciple d'Eubulide, & Précepteur d'Antigone I. Roi de Macédoine, auquel il dédia un livre de la Royauté. Il floriſſoit ſous la CXV Olympiade, vers l'an 320 avant J. C. & compoſa l'Hiſtoire de ſon tems, outre pluſieurs Tragédies, qui lui aquirent beaucoup de réputation. * Diogéne Laërce, *en la Vie d'Euclide, au l.* 2. Voſſius, *De Hiſt. Græcis, l.* 1. *c.* 8.

EUPHE'MIE, femme de l'Empereur Juſtin I. étoit une Princeſſe trés-zélée pour la défenſe de la Foi orthodoxe, & pour l'union de l'Egliſe d'Orient. Elle fut couronnée avec ſon mari après la mort d'Anaſtaſe l'an 518, & mourut l'an 523. On dit qu'elle s'appelloit *Lupicine*; & qu'à ſon couronnement, Juſtin lui fit prendre le nom d'Euphémie, en l'honneur de la ſainte Martyre de ce nom. * Zonare & Cédréne, *en Juſtin I.* Théophanes. Théodore *le Lecteur.* Marcellin, &c.

EUPHE'MIE (Sainte) Vierge & Martyre de Chalcédoine dans le IV ſiécle, dans le tems de la perſécution de Dioclétien vers l'an 307. de J. C. Son culte étoit célébre à Chalcédoine dès le IV ſiécle. Il y avoit dans cette ville une égliſe magnifique qui portoit ſon nom, dans laquelle ſe tint le Concile de Chalcédoine. On prétend que ſon corps y repoſoit, & que dans le VII ſiécle il fut tranſporté à Conſtantinople, où il avoit auſſi quatre égliſes qui portoient le nom de ſainte Euphémie. Léon *l'Iſaurien*, fit jetter, à ce qu'on rapporte, les reliques de ſainte Euphémie dans la Mer; mais on prétend qu'elles furent retrouvées & conſervées dans l'île de Météllin, d'où Conſtantin & Iréne les firent tranſporter à Conſtantinople en 796. Les Grecs font au onziéme juillet, une grande ſolemnité en l'honneur d'un miracle, qu'ils croyent que ſainte Euphémie fit pour confirmer la doctrine du Concile de Chalcédoine. Les Latins ont mis ſa fête au 16 de ſeptembre. * Aſterius Amaſenus. Evagre, *Hiſt. liv.* 2. *chap.* 3. Surius. Bollandus. De Tillemont. Baillet, *Vies des Saints.*

EUPHEMIUS, Patriarche de Conſtantinople, dans le cinquiéme ſiécle, ſuccéda à Acace l'an 489, & ſignala ſon avénement à l'Epiſcopat, en rayant des ſacrez Diptyques, le nom de *Pierre Mongus*, à cauſe que dans les lettres qu'il en avoit reçues, ce Prélat prononçoit anathême contre le Concile de Chalcédoine. Euphémius y rétablit le nom du Pape Félix, qui lui refuſa néanmoins ſa communion, parce qu'il conſervoit les noms de quelques Prélats hérétiques. Pierre Mongus aſſembla des Synodes contre Euphémius, pour l'établiſſement de ſon héréſie. Euphémius en convoqua de ſon côté contre Pierre Mongus, pour la conſervation de la Foi orthodoxe; & ces deux Prélats ſe firent la guerre par des excommunications réciproques. Le Pape Gélaſe avoit ſuccédé à Félix l'an 492. Euphémius lui écrivit une lettre, dans laquelle il inſéra ſa Confeſſion de Foi, afin d'obtenir ſa communion; mais le Pape la lui refuſa, parce qu'il n'avoit pas effacé le nom d'Acace des Diptyques. Le Patriarche s'obſtina à ne vouloir pas faire ce qu'on demandoit de lui. L'Empereur Anaſtaſe, qu'il avoit obligé de faire profeſſion publique de la Foi orthodoxe, avant que de le couronner, l'exila l'an 496. * Evagre, *l.* 3. Nicéphore, *l.* 16. Théodore le Lecteur, *l.* 1. *Collect.* Baronius, *A. C.* 489. 492. 495.

EUPHORBE, (*Euphorbus*) Médecin de Juba, Roi de Mauritanie, étoit frére d'Artorius Muſa. Pline, qui fait mention de lui, dit que le même Juba nomma une certaine herbe Euphorbia, du nom de ce Médecin. Il vivoit l'an 700 de Rome, & 54 ans avant J. C. * Pline, *liv.* 25. *c.* 1.

EUPHORBE, Berger de Phrygie, province de l'Aſie Mineure, voyant ſon païs déſolé par une grande famine, & que les Dieux n'étoient point favorables aux ſacrifices que ſes compatriotes faiſoient pour leur demander la fertilité de leurs terres, inventa un nouveau genre de ſacrifice, dans lequel il immola un renard & un hériſſon. Après qu'il eut ainſi appaiſé les Dieux, les campagnes commencérent à devenir fertiles: ce qui obligea les autres Paſteurs à lui déférer la charge de Sacrificateur. * Hermogéne.

EUPHORBE, fils de Panthis, Noble Troyen, qui après avoir bleſſé Patrocle, fut tué par Ménélas pendant le ſiége de Troye. Pythagore prétendoit que l'ame d'Euphorbe animoit ſon propre corps & il le prouvoit, parce que lorſqu'il vit le bouclier d'Euphorbe à Argos, où Ménélas l'avoit ſuſpendu dans le Temple de Junon, il s'étoit parfaitement ſouvenu d'avoir déja vu ce bouclier, quoique Pythagore d'un côté n'eût jamais auparavant mis le pié dans Argos, & que de l'autre ce bouclier n'eût jamais été enlevé de ſa place. * Homére, *Il. l.* 16. 17. Ovide, *Metamorph. l.* 15. *v.* 160. Diogéne Laërce, *in Vita Pythagoræ.* Lactance, *l.* 3. *Divin. Inſtitut. cap.* 18. Remarquez que Lactance rejette hautement & avec indignation ce qui eſt dit que le bouclier d'Euphorbe ne pouvoit

voit pas avoir été vu ailleurs par Pythagore.

EUPHORION de Chalcide, Poëte & Hiſtorien, naquit ſous la CXXVI Olympiade, vers l'an 274 avant J. C. & ſe mit parfaitement bien auprès de Nicea, femme d'Alexandre, Roi d'Eubée, qui lui fit de grands préſens. Enſuite il paſſa en Syrie à la Cour d'Antiochus *le Grand*, qui le fit ſon Bibliothécaire. Il laiſſa pluſieurs Ouvrages, qui ſont très-ſouvent citez par les Anciens. Suetone dit que l'Empereur Tibére compoſoit des Poëmes à l'imitation d'Euphorion, de Rhianus, & de Parthénius; & qu'il aima ces Auteurs à un tel point, qu'il plaça leurs Ecrits & leurs images dans les Bibliothéques publiques, entre les plus anciens & les plus célébres Auteurs: ce qui obligea pluſieurs grands hommes de lui adreſſer les louanges de ces Poëtes. * Suidas. Strabon, *liv.* 9. Suétone, *en Tibére*, *chap.* 70. Simler, *Biblioth. Geſn.* Voſſius, *de Hiſt. Græc.*

EUPHORION, eſt le nom de trois autres Auteurs. Le premier a écrit *des Choſes Ruſtiques*, & eſt ſouvent allégué par Varron & par Columella. Le ſecond qui étoit Poëte Tragique, étoit fils d'Eſchyle. Suidas en fait mention. Le dernier étoit Grammairien, Précepteur de l'Empereur Marc Antonin *le Philoſophe*, ſelon Jule Capitolin, *en ſa Vie.*

* EUPHORION, Comique Athénien, cité par Suidas & par Athénée. * Joh. Meurſii, *Biblioth. Attica.*

* EUPHRANIUS, Auteur Athénien a écrit de l'Agriculture, & un autre d'Amphipolis. * Varro, *de* R. R. *l.* 1. *c.* 1. Pline, *l.* 14. *c.* 9.

EUPHRANOR, Peintre excellent, & habile Sculpteur, vivoit ſous la CIV Olympiade, vers l'an 364 avant J. C. ou l'an 390 de Rome. Il fut un des premiers qui ſut donner aux Héros cette Majeſté qui doit paroître dans leur port, auſſi bien que ſur leur viſage. Ce fut lui qui remarqua la beauté des proportions, & qui en dreſſa des régles. * Pline, *l.* 34. *c.* 8. Félibien, I. *Entretien ſur les Vies & les Ouvrages des Peintres.*

EUPHRASIE (ſainte) Solitaire de la Thébaïde, étoit fille d'Antigone, Gouverneur de Lycie, & d'Euphraſie, parens ou alliez de l'Empereur Théodoſe *l'Ancien*, ſous le régne duquel elle vint au monde, l'an 380. Après la mort d'Antigone, l'Empereur & l'Impératrice Galla Placidia ſe chargérent du ſoin de la jeune Euphraſie. A peine eut-elle atteint l'âge de cinq ans, que ſa mére conſentit de l'accorder en mariage au fils d'un Sénateur fort riche. Elle paſſa le contract, & accepta les gages qui lui furent offerts pour ſa fille, dont on conſentoit d'attendre l'âge nubile. Cependant cette ſainte mére qui étoit devenue veuve dans un âge peu avancé, craignant de ne pouvoir ſe défendre de contracter un ſecond mariage, réſolut de ſe retirer en Egypte avec la jeune Euphraſie. Elles s'occupérent d'abord à parcourir la Thébaïde, & à diſtribuer les grands biens qu'elles avoient aux monaſtéres d'hommes & de femmes. Une maladie conſidérable obligea la mére d'Euphraſie de ſéjourner dans une de ces Communautez. Euphraſie n'étant encore âgée que de ſept ans, prit l'habit de Religieuſe dans ce monaſtére, quelque choſe qu'on fit pour l'en empêcher. Elle y paſſa pluſieurs années dans la pratique continuelle des plus éminentes vertus, & mourut âgée de 30 ans. Sa mémoire eſt en grande vénération chez les Grecs: lorſqu'ils reçoivent une fille à la profeſſion religieuſe, le Prêtre demande pour elle à Dieu qu'il lui faſſe part des graces dont il a comblé ſainte Thécle, ſainte Euphraſie, & ſainte Olympiade. Ils célébrent ſa mémoire le 25 juillet. Les Latins en font mention le 13 mars depuis le tems d'Uſuard. L'Auteur de ſa Vie, qui eſt aſſez ancien, eſt un homme inconnu, ſans nom, & qui ne mérite pas une entiére croyance. * Roſweid. Bolland. Henſchenius. Baillet, *Vies des Saints*, 13 *mars.*

EUPHRASIUS, Prêtre de Jeruſalem, étant venu à Antioche, fut mis ſur le ſiége épiſcopal de cette égliſe, après Paul, l'an 521. Il la gouverna juſqu'en 525, qu'il périt accablé ſous les ruïnes de cette ville, dans un furieux tremblement de terre, * Evagre, *l.* 4. *c.* 5. *&c.* Baronius, *A. C.* 512. 525.

EUPHRATAS, Evêque de Cologne dans le IV ſiécle, aſſiſta au Concile de Sardique, & fut envoyé avec Vincent de Capoue à l'Empereur Conſtance, qui étoit à Antioche, pour le prier de permettre que ceux que le Concile avoit rétablis dans leur ſiége, y puſſent retourner en liberté. Etienne, Evêque Arien, fit introduire dans la chambre de ce Prélat une Courtiſane pour le perdre d'honneur; mais l'impoſture fut découverte. Le Concile de Sardique fut aſſemblé par les Prélats orthodoxes l'an 347: ce qui fait voir l'erreur de ceux qui ont cru qu'Euphratas avoit été depoſé l'année d'auparavant, dans un Concile tenu à Cologne, comme infecté des opinions de Photin. Le Cardinal Baronius refute ce ſentiment, & celui de Trithéme, qui dit que ce Concile de Cologne fut aſſemblé 30 ans après celui de Sardique. On a des Actes d'un Concile de Cologne de l'an 346, contre Euphratas; mais ils ont été inconnus aux anciens Hiſtoriens, & les ſouſcriptions des Evêques font connoître qu'ils ſont ſuppoſez. * Théodoret, *liv.* 2. *chap.* 9. *&* 10. Baronius, *A. C.* 346. 347. 348. Binius, *in Not. Conc.* Hermant, *Vie de ſaint Athanaſe.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. IV ſiécle.*

EUPHRATE, en Latin *Euphrates*, fleuve fameux qui arroſe les frontiéres de la Cappadoce, de la Syrie, de l'Arabie déſerte, de la Chaldée, & de la Méſopotamie, & qui de là va tomber dans le Golſe Perſique. Aujourd'hui il ſe dégorge dans cette mer par un canal qui lui eſt commun avec le Tigre; mais autrefois il avoit ſon canal particulier: & du tems de Pline on voyoit encore des veſtiges de cet ancien canal. Moïſe dit que l'Euphrate eſt le quatriéme des fleuves qui avoient leur ſource dans le Paradis terreſtre. L'Ecriture l'appelle ſouvent le grand fleuve, & elle le donne pour limite du côté de l'Orient, au Païs promis de Dieu aux Hébreux. Les Auteurs profanes nous apprennent que l'Euphrate ſe déborde pendant l'Eté, comme le Nil, lorſque les neiges des montagnes d'Arménie viennent à fondre. L'Auteur de l'Eccléſiaſtique ſemble dire la même choſe, *au ch.* 24. *v.* 28. de la Verſion Flamande; *v.* 30. de la Verſion Françoiſe qui eſt à la fin de la Bible de Deſmarets; *v.* 34. de la Verſion Françoiſe qui eſt à la fin de la Bible de Lindenberg de l'an 1700, à Amſterdam; & *v.* 36. ſelon les Concordances Françoiſes & Latines, & ſelon le Pére Dom Calmet. L'Euphrate a ſa ſource dans les montagnes d'Arménie, de même que le Tigre. Quelques Anciens ont cru que ces deux fleuves avoient une ſource commune. Lucain, *Belli Civilis l.* 3. *v.* 256, *&c.*

Quaque caput rapido tollit cum Tigride magnus,
Euphrates, quos non diverſis fontibus edit
Perſis....

Et Boëce dans ſa Conſolation de la Philoſophie, *l.* 5. *Metro* 1. *v.* 3. *&* 4.

Tigris & Euphrates uno ſe fonte reſolvunt
Et mox abjunctis diſſociantur aquis.

Mais on ſait à préſent le contraire, & que ces deux fameuſes riviéres ont leur ſource à une aſſez grande diſtance l'une de l'autre. Pline & Strabon mettent la ſource de l'Euphrate dans le mont Abo, ou Aba en Arménie; mais dans preſque tout le reſte, ces deux Auteurs ſe contrediſent. Strabon dit que ce fleuve ſort du côté ſeptentrional du mont Taurus, & qu'il coule d'abord vers l'Occident, & enſuite vers le Midi. Pline au contraire dit, après des témoins qui avoient été ſur les lieux, que l'Euphrate va du Septentrion au Midi, & puis retourne au Couchant. Les Arabes diviſent l'Euphrate en grand & petit; le grand eſt celui qui prenant ſa ſource dans les monts Gordiens, ſe décharge dans le Tigre près d'Anbar, & de Pelongiah. Le petit dont le canal eſt ſouvent plus gros que celui du grand, prend ſon cours vers la Chaldée, paſſe par Courfah, & va ſe décharger dans le Tigre, entre *Vaſſith* & *Naharvan*, en un lieu nommé aujourd'hui *Carna*, c'eſt à dire *Corne*, parce qu'en effet il eſt la corne, ou le confluent du grand & du petit Euphrate. Du petit Euphrate on paſſe dans le grand, par un canal que Trajan fit creuſer. C'eſt la *Foſſa Regia*, ou le *Baſilius fluvius* des Grecs & des Romains, que les Syriens ont appellé *Nahar-Malca*, par où l'Empereur Sévére paſſa pour aller aſſiéger la ville de Ctéſiphon ſur le Tigre. La violence du Golfe Perſique cauſe un reflux à l'Euphrate juſqu'à plus de trente lieues au deſſus de ſon emboûchure. Les Arabes ſont perſuadez que les eaux de l'Euphrate ſont ſalutaires, & qu'elles ont la vertu de guérir toutes ſortes de maux. Mr. Tournefort qui a été ſur les lieux, dit qu'il y a deux ſources de l'Euphrate, qui ſe trouvent dans les montagnes d'Arménie au Levant de la ville d'Erzerom. Ces deux ſources qui deſcendent de montagnes preſque toûjours couvertes de neige, forment deux riviéres entre leſquelles eſt placée la ville d'Erzerom, comme dans une Preſqu'iſle. Ces deux branches ſe réüniſſent enſuite à trois journées au deſſous de cette ville & forment le *Frat* ou l'Euphrate qui commence alors à porter des petites Saïques; mais ſon lit eſt plein de rochers, & l'on ne ſauroit cependant aller d'Erzerom à Alep par eau, ſans rendre cette riviére navigeable, ce qui ſeroit très-avantageux, mais les Turcs s'en ſoucient peu. Strabon, *dit le même Voyageur*, a eu raiſon d'avancer que les ſources de l'Euphrate & du Tigre ſont éloignées de deux cens cinquante milles. Pompée, comme le dit Florus, fut le premier qui fit dreſſer un pont de bâteaux ſur l'Euphrate, dans le tems qu'il pourſuivoit Mithridate. Quelques années auparavant, Luculle avoit ſacrifié un taureau à cette fameuſe riviére pour en obtenir un paſſage favorable. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.* Tournefort, *Voyage, &c. tome* 2. *p.* 265. *&* 274.

EUPHRATE, l'un des Diſciples de Platon, gouverna la Macédoine avec une autorité abſolue ſous le régne de Perdiccas. Il pouſſa l'amour pour la Philoſophie à un excès ridicule, juſqu'à n'admettre à la table du Roi que ceux qui ſavoient comme lui la Philoſophie & les Mathématiques. Parménion fut apparemment un de ceux que l'ignorance priva d'un honneur que ſes ſervices paroiſſoient lui avoir aquis. Il s'en vengea ſous le régne de Philippe, en faiſant mourir Euphrate. * Athénée, *liv.* 11. *ſub finem p.* 508.

EUPHRATE, Philoſophe Stoïcien, vivoit dans le ſecond ſiécle. On dit que ſe voyant extrêmement âgé, & étant ennuyé de vivre, il demanda à l'Empereur Adrien la permiſſion de ſe donner la mort, & qu'après l'avoir obtenue il ſe tua l'an 118. * Xiphilin, *en Adrien.* Pline *le Jeune*, *Epiſt.* 10. *l.* 1. Euſébe, *en la Chron.*

EUPHRATE, Héréſiarque, Chef des Hérétiques dits *Ophites*, c'eſt à dire, de ceux qui adoroient un ſerpent. * Origéne, *l.* 6. *contra Celſum.* *Cherchez* OPHITES.

EUPHRON de Sicyone, homme hardi & entreprenant, ſe fit Tyran de ſa patrie, chaſſa plus de quarante habitans des plus riches, & vendit leurs biens à l'encan. * Diodore de Sicile, *l.* 15.

EUPHRONIUS, Patriarche d'Antioche, & Arien, fut introduit ſur ce ſiége par ceux de ſon parti, dans le quatriéme ſiécle, vers l'an 332; mais il ne s'y maintint qu'un an. * Saint Jérôme, *en la Chron.* Baronius, *A. C.* 340.

EUPHROSYNE, (Sainte) Vierge. On prétend qu'elle eſt née à Alexandrie, vers le V ſiécle; que ſon pére nommé Paphnuce, la promit en mariage; mais qu'elle ne voulut point s'engager dans cet état, auquel elle préféra la retraite, qu'elle embraſſa dès l'âge de 18 ans. Elle déguiſa ſon ſexe, & ſe retira dans un monaſtére d'hommes, & prit le nom de *Smaragde*. Après avoir pris l'habit de Religieux, on l'enferma dans une cellule où elle vécut pendant 38 ans. Voilà tout ce qu'on ſait de plus certain touchant cette Sainte, dont l'Hiſtoire remplie de pluſieurs fauſſetez, eſt rejettée de tous les Savans. L'Egliſe Gréque honore ſainte Euphroſyne d'un culte public le 25 ſeptembre, auquel ſa fête a été fort ſolemnelle en Orient. Les Latins, & ſur tout les Carmes, qui l'ont inſérée parmi les Saints de leur Ordre, font ſa fête l'onziéme février. On prétend avoir de ſes Reliques dans l'Abbaïe de Beaulieu près de Compiégne, dans les diocéſes de Soiſſons & de Boulogne, & de Tréves. Mais cette préſomption ne paroît pas ſuffiſamment autoriſée. * Bolland. Henſchenius. Baillet, *Vies des Saints*, *février.*

EUPOLEME, Hiſtorien, écrivit un Traité des Rois des Juifs. Les anciens Auteurs le citent ſouvent, comme Clément Alexandrin, qui en fait mention dans le I. livre des Tapiſſeries: ce que ſaint Jérôme a auſſi remarqué. On ne ſait pas en quel tems

cet Eupoléme à vécu. * S. Jérôme, *c.* 38. *des Ecr. Ecc.* Joſéphe, *l.* 1. *contre Apion.* Euſébe, *l.* 9. *Præp. Evang.*

* EUPOLÉME d'Argos, ancien Architecte, bàtit dans l'iſle d'Eubée ou de Négrepont, un temple fort célébre conſacré à Junon. On ne ſauroit rien dire de certain du tems dans lequel il vivoit. * Félibien, *Recueil de la Vie & des Ouvrages des plus célébres Architectes*, *l.* 1.

EUPOLÉMUS, Ambaſſadeur que Judas *Machabée* envoya aux Romains pour faire avec eux un traité d'alliance, étoit fils de Jean, fils d'Accoz. * I. *Machab. ch.* 8. *v.* 17.

EUPOLIS, Athénien, Poëte Comique de l'ancienne Comédie, floriſſoit vers la LXXXV Olympiade, & l'an 440 avant Jeſus Chriſt. On dit qu'il ſe noya allant à la guerre. D'autres croyent qu'Alcibiade le fit mourir, pour avoir fait des vers contre lui. * *Conſultez* Suidas, *& la Bibliothéque Attique de* Jean Meurſius.

EUPOMPE, Macédonien, habile Arithmétiticien & Géométre. Il y a eu auſſi un ancien Peintre de ce nom, Mâitre de Pamphile, dont Appellès fut Diſciple. * Pline, *l.* 34. *c.* 8.

EUPSYCHIENS, Hérétiques du IV ſiécle, ainſi nommez d'Eupſychius, qui étoit Eunomien. Celui-ci quitta les Diſciples d'Eunomius, pour une queſtion de la connoiſſance de Jeſus-Chriſt. * Sozoméne, *l.* 7. *c.* 17. Pratéole, *v. Eupſych.*

EUPSYQUE, Martyr de Céſarée en Cappadoce, fut un de ceux que l'Empereur Julien, ſurnommé l'*Apoſtat*, étant arrivé à Céſarée en 362, fit mourir, pour avoir eu part à la démolition du temple de la Fortune. Eupſyque étoit de race Patricienne & nouvellement marié. Cette mort glorieuſe lui aquit le nom de Martyr, & une très-grande vénération dans toute la Cappadoce. On bâtit auſſi-tôt une nouvelle égliſe ſous ſon nom, dans laquelle S. Baſile fut fait Evêque de Céſarée huit ans après le martyre d'Eupſyque. On venoit tous les ans célébrer ſa fête, qu'on fait le neuviéme avril. * S. Baſile, *Epiſt.* 292. S. Grégoire de Nazianze, *Epiſt.* 6. Sozoméne, *l.* 5. *c.* 4. Baillet, *Vies des Saints*, *mois d'avril.*

EVRARD. *Voyez* EVERARD & EBERARD.

EURE, en Latin, *Ebura*, riviére de France, a ſa ſource dans le Perche, & vient dans la Beauſſe. Elle paſſe à Chartres, à Nogent le Roi, à Ivry, à Louviers, & ſe joint à la Seine, au deſſus du pont de l'Arche, ayant reçu la Blaiſe, l'Aure, la Végre, l'Iton, & divers autres ruiſſeaux. Le Roi Louïs XIV. a fait travailler à un canal pour conduire cette riviére à Verſailles. * Papyre Maſſon, *Deſcr. Flum. Gall.*

EURE, ou EVRE riviére de Berry. *Cherchez* AURE.

EVREMOND (de Saint) *Voyez* SAINT-EVREMOND.

EVREUX, ſur la riviére d'Iton, ville de France dans la Haute Normandie, avec Evêché ſuffragant de Rouen, Bailliage & Siége Préſidial. Son nom ſe trouve dans les Commentaires de Céſar, & dans d'autres Auteurs Latins, qui la nomment diverſement *Ebroica*, *Ebroïcum*, *Mediolanum Aulercorum*, *Eburonicum* ou *Ebroïcorum*, *Eburo*, *&c.* Elle eſt aſſez bien bâtie, avec un aſſez grand nombre d'égliſes & de monaſtéres, entre leſquels il y a les Abbaïes de ſaint Taurin & de ſaint Sauveur. La cathédrale ornée de deux belles tours, a un chapitre conſidérable. Ce Diocéſe comprend 482 paroiſſes & onze Abbaïes. Ses villes principales ſont Evreux, l'Aigle, Conches, Louviers, Pont-de-l'Arche, Verneuil, Vernon, &c. Cette égliſe a été gouvernée par d'illuſtres Evêques. Saint Taurin eſt le plus ancien. Baronius dit qu'il fut envoyé dans les Gaules par ſaint Clément; & d'autres ſoutiennent, avec plus de vraiſemblance, que ce fut par ſaint Sixte, vers l'an 260 de Jeſus Chriſt. Entre ſes ſucceſſeurs, on peut remarquer Giſlibert, Andouin, ou Ouin, Jean d'Aubergenville, Raoul Groſparmy, Philippe de Caturco, Géofroi de Barro, Ambroiſe & Gabriel le Véneur, Claude de Saintes, le Cardinal du Perron, François Péricard, &c. Ce dernier y publia des ordonnances ſynodales en 1644. Claude de Saintes en avoit publié en 1576, & Gilles Bouraut en 1650. Evreux a eu autrefois des Comtes particuliers, & on prétend qu'elle a donné ſon nom à une maiſon qui ſubſiſte encore en Angleterre. Gautier & Robert Comte d'Eſſex en étoient ſortis.

ROBERT de Normandie, fils de *Richard* I. dit *l'Ancien* ou *le Vieil*, fut Comte d'Evreux, puis Archevêque de Rouen, où il mourut en 1037. Il avoit eu d'*Herléve* ſa femme, RICHARD, Comte d'Evreux; *Raoul* de Vaſſi, dit *Tête-d'âne*, &c. RICHARD épouſa la veuve de *Roger* de Toëne, & en eut *Guillaume* Comte d'Evreux, mort ſans enfans d'*Héloïſe*, fille de *Guillaume* Comte de Nevers; *Agnès* ſeconde femme de *Simon*, Comte de Montfort. Elle fut mére d'AMAURI II. Seigneur de Montfort, Comte d'Evreux, & de *Bertrade*, que le Roi *Philippe* I. enleva à *Foulques* le Réchin, Comte d'Anjou, ſon mari. AMAURI III. Comte d'Evreux épouſa *Agnès* de Garlande, Comteſſe de Rochefort, &c. & eut entre autres enfans *Amauri* IV. Comte d'Evreux, mort ſans alliance en 1140, & SIMON de ce nom, dit *le Chauve*, Seigneur de Montfort, & Comte d'Evreux. Ce dernier épouſa en ſecondes noces, *Amicie* Comteſſe de Leiceſtre en Angleterre, & mourut en 1181, laiſſant entre autres enfans AMAURI V. Celui-ci céda le Comté d'Evreux au Roi Philippe *Auguſte*, par acte paſſé à Goleton l'an 1200. Louïs de France, fils puîné du Roi *Philippe* III. dit *le Hardi*, fut Comte d'Evreux; & nous allons rapporter ſa ſucceſſion généalogique, reſervant à parler des actions de chacun de ces Princes à leur nom propre. Nous conſerverons ici les degrez de deſcendance depuis Hugues *Capet*, ainſi que nous les mettons à la généalogie de la Maiſon de France.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE
des Comtes d'Evreux, ſortis de la maiſon de France, & devenus Rois de Navarre.

11. Louïs de France, fils puîné du Roi PHILIPPE III. dit *le Hardi*, né en mai 1276, fut Comte d'Evreux, d'Etampes, de Beaumont-le-Roger, de Meulan, & de Gien, & mourut le 19 de mai l'an 1319, ayant épouſé en 1300, *Marguerite* d'Artois, Dame de Brie-Comte-Robert, fille âînée de *Philippe* d'Artois, Seigneur de Couches, & de *Blanche* de Bretagne, morte le 23 avril 1311, dont il eut 1. PHILIPPE, Roi de Navarre qui ſuit; 2. *Charles*, Comte d'Etampes, mort le cinquiéme ſeptembre 1336, laiſſant de *Marie* d'Eſpagne, Dame de Lunel, fille de *Ferdinand* d'Eſpagne, dit *de la Cerda*, II. du nom, laquelle épouſa en ſecondes noces *Charles* de Valois Comte d'Alençon & mourut le 19 novembre 1379, *Louïs* d'Evreux Comte d'Etampes, de Gien & de Biſcaye, de Dourdan & de Lunel, Pair de France, qui aſſiſta au ſacre du Roi Jean en 1350 & qui mourut d'apoplexie en dînant avec le Duc de Berry le ſeptiéme mai 1400, ſans enfans de *Jeanne* de Brienne-Eu, veuve de *Gautier* VI. Comte de Brienne, Duc d'Athénes, & fille de *Raoul* de Brienne I. du nom, Comte d'Eu & de Guines, Connétable de France. Il eut un frére *Jean* d'Evreux, mort à Rome. Les autres enfans de Louïs, Comte d'Evreux, furent 3. *Jeanne*, troiſiéme femme de *Charles* IV. Roi de France, dit *le Bel*, qu'il épouſa en 1325, & qui mourut le quatriéme mars 1370; 4. *Marie*, alliée en 1314 à *Jean* III. Duc de Brabant, morte le 30 octobre 1335; & 5. *Marguerite* d'Evreux, mariée en 1331 à *Guillaume* XII. Comte d'Auvergne & de Boulogne.

12. PHILIPPE, Comte d'*Evreux*, devint par ſa femme Roi de Navarre III. du nom. Il fut ſurnommé *le Bon* & *le Sage*, & mourut le 16 ſeptembre 1543 à Xérès, des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiége d'Algéſire au Royaume de Grenade, âgé de 42 ans, après avoir régne 14 ans & demi. Sa femme fut *Jeanne* de France, Reine de Navarre, fille unique de *Louïs* X. dit *Hutin*, Roi de France & de Navarre, & de *Marguerite* de Bourgogne ſa premiére femme, mariée le 27 mars 1316. Elle mourut au château de Conflans près de Paris, le 6 octobre 1349, ayant eu 1. CHARLES II. qui ſuit; 2. *Philippe* de Navarre, Comte de Longueville, qui épouſa en 1352, *Ioland* de Flandre, Dame de Caſſel, fille de *Robert* de Flandre, Seigneur de Caſſel, qui fit de grands ravages en Normandie pendant la priſon de ſon frére, & qui mourut le 29 août 1363 *laiſſant deux enfans naturels* Lancelot, & Robine; 3. *Louïs*, Comte de Beaumont-le-Roger, mort en la Pouille l'an 1372, *laiſſant un fils naturel nommé* Charles, *tige des Comtes de Lerin rapportez cy-aprés*; 4. *Jeanne*, Religieuſe à Lonchamp, morte le troiſiéme juillet 1387; 5. *Blanche*, ſeconde femme de *Philippe* VI. dit *de Valois*, Roi de France, morte à Neaufle-le-Châtel le cinquiéme octobre 1398; 6. *Marie*, premiére femme de *Pierre* IV. Roi d'Aragon, morte en 1346; 7. *Agnès*, épouſe de *Phœbus* III. du nom, Comte de Foix; & 8. *Jeanne* de Navarre, ſeconde femme de *Jean* I. Vicomte de Rohan, morte le 20 novembre 1403.

13. CHARLES II. dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, Comte d'Evreux, Seigneur de Mante, de Meulan & de Montpellier, né en 1332, fut brûlé à Pampelune dans un drap mouillé d'eau de vie, où le feu prit par accident le premier janvier 1386. Il avoit épouſé l'an 1351, *Jeanne* de France, fille âînée du Roi *Jean* & de *Bonne* de Luxembourg, morte à Evreux le troiſiéme novembre 1373, dont il eut 1. CHARLES III. qui ſuit; 2. *Philippe*, mort en bas âge, par la faute de ſa nourriſſe, qui le laiſſa tomber d'une fenêtre; 3. *Pierre*, Comte de Mortain, né en 1366, qui épouſa *Catherine* d'Alençon, fille puînée de *Pierre* II. Comte d'Alençon, qui accompagna le Roi Charles VI. au ſiége de Bourges, & qui au retour, mourut dans la ville de Sancerre le 29 juillet 1412, n'ayant point eu d'enfans; 4. *Marie*, ſeconde femme d'*Alfonſe* d'Aragon I. du nom, Duc de Gandie; 5. *Jeanne*, troiſiéme femme de *Jean* V. Duc de Bretagne, dit *le Vaillant*, qui ſe remaria à *Henri* IV. Roi d'Angleterre, & mourut le dixiéme juillet 1437; 6. *Bonne*, morte avant ſon pére; & 7. *Blanche*, morte auſſi du vivant de ſon pére, âgée de 13 ans. Le Roi Charles II. laiſſa deux enfans *naturels*, LÉONEL, *tige des Marquis de Cortez*; *&* Jeanne *bâtarde de Navarre*, *mariée à* Jean *de Béarn*, *Seigneur de Beorleguy*, *Gouverneur de Lourde en Bigorre.*

14. CHARLES III. dit *le Noble*, Roi de Navarre, Comte d'Evreux, & Duc de Nemours, naquit en 1361, & mourut ſubitement le cinquiéme ſeptembre 1425. Il avoit épouſé le 27 mai 1373, *Eléonore* de Caſtille, fille du Roi de Caſtille *Henri* II. dit *le Magnifique*, morte le cinquiéme mars 1416, dont il eut 1. *Charles*, Prince de Navarre, né le 15 août 1397, mort en 1402; 2. *Louïs*, né en 1402, mort ſix mois après; 3. *Jeanne*, premiére femme de *Jean* Comte de Foix, mort en 1420; 5. *Marie* & 6. *Marguerite*, décédées en bas âge; 7. BLANCHE, Reine de Navarre, qui étant veuve de *Martin* d'Aragon, Roi de Sicile, épouſa *Jean* d'Aragon, Duc de Pennafiel, depuis Roi de Navarre par ſa femme, & Roi d'Aragon par la mort de ſon frére âîné Alfonſe V. & mourut le premier avril 1441; 8. *Béatrix*, alliée le 14 ſeptembre 1406, à *Jacques* de Bourbon II. Comte de la Marche & de Caſtres, morte avant l'an 1415; & 9. *Iſabelle*, ſeconde femme en 1419, de *Jacques* IV. Comte d'Armagnac, &c. Charles III. Roi de Navarre, laiſſa auſſi trois enfans naturels, Lancelot, *Evêque de Pampelune*, *& Patriarche d'Alexandrie*, *mort le troiſiéme janvier* 1420; Géoffroi, *Comte de Cortez*, *& Maréchal de Navarre*; *&* Jeanne *mariée* 1.° *à* Inigo *d'Ortis de Zuniga*: 2. *à* Louïs *de Beaumont I. du nom Comte de Lerin.*

MARQUIS DE CORTEZ, BATARDS
de la maiſon d'Evreux-Navarre.

14. LÉONEL, *fils naturel* de CHARLES II. dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, aſſiſta au couronnement de Charles III. Roi de Navarre en 1389, & ſigna le contract de mariage de Blanche, Infante de Navarre, avec Martin d'Aragon, Roi de Sicile: il laiſſa un fils qui ſuit;

15. PHILIPPE I. Maréchal de Navarre, ſouſcrivit avec pluſieurs Seigneurs au traité de paix fait l'an 1436, avec Jean d'Aragon II. du nom, Roi de Navarre, & Alfonſe V. Roi d'Aragon, fré-

res d'une part ; & Jean II. Roi de Caſtille, d'autre part. Il mourut l'an 1450, pére de celui qui ſuit.

16. Pierre I. Maréchal de Navarre, embraſſa le parti d'Eléonor d'Aragon & de Navarre, Gouvernante du Royaume de Navarre pour le Roi Jean, & fut tué en trahiſon à Pampelune par Philippe de Beaumont le troiſiéme décembre 1471, laiſſant deux fils, 1. *Philippe* II. Maréchal de Navarre, tué par le Comte de Lerin l'an 1480 ; & 2. Pierre II. qui ſuit.

17. Pierre II. Maréchal de Navarre, Marquis de Cortez, fut reconnu durant quelque tems chef du parti de Gramont, ſoutint les intérêts de Catherine de Foix, Reine de Navarre, contre les Caſtillans, & ſe trouva au couronnement de Jean d'Albret Roi de Navarre, l'an 1485. Depuis, commandant l'armée de la Reine de Navarre contre ſes ennemis, il tomba entre leurs mains, & reſta long-tems priſonnier en Caſtille. Enfin il fut mis miſérablement à mort à Simancas l'an 1523, ayant eu de *Major* de la Cuéva, fille de *Bertrand*, Duc d'Albuquerque & de *Mencie* de Mendoze, 1. Pierre III. qui ſuit ; 2. *François*, Archevêque de Valence, mort le 15 avril 1563 ; & 3. *Didace*, pris avec ſon frére par les Eſpagnols.

18. Pierre III. Maréchal de Navarre, Marquis de Cortez, Préſident du Conſeil Royal de Caſtille, quitta le parti de Henri d'Albret, Roi de Navarre, pour ſuivre celui de l'Empereur Charles-Quint & mourut à Tolède l'an 1556, laiſſant une fille unique *Jérônyme*, Marquiſe de Cortez, mariée 1. l'an 1554, à *Jean* de Bénavidès, Gentilhomme Caſtillan : 2. en 1565, à *Martin* de Cordoue de Vélaſco, Comte d'Alcaudéte, Viceroi & Maréchal de Navarre.

SEIGNEURS DE BEAUMONT, puis COMTES DE LERIN, bâtards de la maiſon d'Evreux.

13. Louïs de Navarre, Comte de Beaumont-le-Roger, & Seigneur d'Anet, troiſiéme fils de Philippe, Comte d'Evreux, depuis Roi de Navarre III. du nom, fut marié l'an 1366 à *Jeanne* de Sicile, Ducheſſe de Duras, fille âinée de *Charles* de Sicile, d'Anjou, Duc de Duras, & de *Marie* de Sicile-Anjou ſa couſine, comme on l'apprend des lettres du Pape Urbain V. Il prit le nom de Duc de Duras, & mourut en la Pouille ſans enfans légitimes l'an 1373 ; mais il laiſſa deux enfans naturels, Charlot *qui ſuit* ; & Jeanne, *femme de* Pierre *de Laxaque, Seigneur Navarrois.*

14. Charlot de Beaumont, Major de Navarre, mourut l'an 1432, ayant eu de ſon épouſe, *Anne* de Curton, Dame de Guiçun en Gaſcogne, 1. *Charles*, mort avant ſon pére ; 2. Louïs I. qui ſuit ; 3. *Jean* de Beaumont, Chevalier de Rhodes & Grand-Prieur de Navarre, qui embraſſa le parti de Charles de Navarre, Prince de Viane, contre le Roi ſon pére, fut priſonnier à la bataille d'Ayvar l'an 1455, *& laiſſa un fils* naturel *nommé Martin, dont la poſtérité ſubſiſte encore à Navarre* ; & 4. *Catherine*, femme de *Jean* d'Ixar, Seigneur Aragonois.

15. Louïs de Beaumont I. du nom, fut Comte de Lerin, & Connétable de Navarre. Il ſouſcrivit au traité de paix fait l'an 1429, entre les Rois de Navarre, de Caſtille & d'Aragon, & mourut à Madrid l'an 1462, ayant eu de *Jeanne*, fille *naturelle* de *Charles* III. du nom, Roi de Navarre, 1. Louïs II. qui ſuit ; 2. *Charles* de Beaumont, Commandeur de Calatrava ; 3. *Henri*, Archidiacre de Pampelune ; 4. *Thibault* ; 5. *Philippe*, qui ſe joignit avec le Comte de Lerin ſon frére en la guerre de Navarre, contre le parti de Gramont ; 6. *Jean*, Capitaine de la Garde de l'Empereur Charles-Quint ; 7. *Jeanne*, mariée à *Jean*, Sire de Luxe ; 8. *Anne*, Gouvernante de l'Empereur Charles-Quint pendant ſa jeuneſſe, mariée à *Louïs* de Péralta, Seigneur de Valiero ; & 9. *Magdelaine*, femme de *Ferdinand* d'Alva.

16. Louïs de Beaumont II. Comte de Lerin, Marquis de Hueſcar, & Connétable de Navarre, ſe fit Chef de la faction de Beaumont contre celle de Gramont. Il embraſſa le parti de Charles de Navarre, Prince de Viane, s'empara de Pampelune, & aſſiſta au couronnement de Jean d'Albret. Depuis il fut chaſſé de Navarre, & mourut en Aragon l'an 1508. Il avoit épouſé en 1468, *Eléonor* d'Aragon, fille *naturelle* de *Jean* II. Roi d'Aragon & de Navarre, dont il eut 1. Louïs III. qui ſuit ; 2. *Jean* banni du Royaume de Navarre avec le Comte de Lerin ſon frére, pour avoir conſpiré contre le Roi Jean d'Albret ; 3. *Pierre* ; 4. *Catherine* ; 5. *Jacques* de Foix, Infant de Navarre ; & 6. *Anne*, femme de *Jean* de Mendoze.

17. Louïs de Beaumont III. Comte de Lerin & Connétable de Navarre, embraſſa le parti des Caſtillans contre le Roi de Navarre, & mourut l'an 1530. Son épouſe *Aldonce* de Manrique, fille de *Ferdinand* Folch, Duc de Cardonne, & de *Françoiſe* Manrique de Lara, ſa premiére femme lui donna 1. Louïs IV. qui ſuit ; & 2. *Jean*, dont on ne trouve que le nom.

18. Louïs de Beaumont IV. du nom, Comte de Lerin, & Connétable de Navarre, mourut le neuviéme janvier 1565, laiſſant d'*Aldonce*, fille de N. . . . Duc de Cardonne, 1. *Briande* de Beaumont, Comteſſe de Lerin, mariée à *Diégo* de Tolède, fils de *Ferdinand Alvare*, Duc d'Albe ; 2. *Françoiſe* & 3. *Marie* de Beaumont.

Quant au Comté d'Evreux, le Roi de Navarre Charles III. fit un traité avec le Roi de France Charles VI. le 19 juin de l'an 1404, par lequel il lui céda Evreux, qu'on donna en 1426 à Jean Stuart, Seigneur d'Aubigny, Connétable d'Ecoſſe. Ce ne fut pas pour long-tems, car en 1569, le Roi Charles IX. ayant retiré le Comté de Giſors, de François de France, Duc d'Alençon, ſon frére, il lui donna Evreux, qu'il erigea en Duché ; mais ce Prince étant mort ſans poſtérité en 1584, Evreux fut encore réüni à la Couronne. Il appartient aujourd'hui à la maiſon de Bouillon. * Du Chêne, *Recherches des Villes de France.* Du Tillet, *Hiſt.* Sainte-Marthe, *Hiſt. Généal. de la Maiſon de France, & Gall. Chriſt.* Du Puy, *Droits du Roi.* Le Jau, *Series Epiſc. Ebroïc.* P. Anſelme, *Hiſtoire Généal. de France.*

EURIC. *Cherchez* EVARIC.

EURICLÈS, noble Lacédémonien, grand flateur, fourbe, artificieux, & pour tout dire en un mot l'homme du monde le plus ſcélérat. Il étoit d'ailleurs ſi couvert, que les plus rafinez ſe laiſſoient ſurprendre & duper par ſes artifices. S'étant rendu à Jéruſalem, il fit de très-beaux préſens à Hérode, pour entrer dans l'honneur de ſes bonnes graces & de ſa confidence ; & ce Roi qui ne ſe laiſſoit jamais ſurmonter en libéralité, lui en fit de plus grands encore. Même pour lui témoigner plus d'amitié & lui rendre plus d'honneur, il le fit loger chez Antipater, qui étoit pour lors celui de ſes fils qu'il aimoit le plus. Ce fourbe fit ſi bien par ſon adreſſe, qu'après s'être rendu maître de l'eſprit de ces deux Princes, il entra entiérement dans la familiarité d'Alexandre. Il fit croire à ce Prince que ſon beaupére Archélaüs étoit ſon intime, & que cette conſidération l'obligeoit à rendre exactement ſes devoirs à la Princeſſe Glaphyra fille d'Archélaüs. Ce Grec jouoit ſi bien ſon rôle, qu'il fut toujours le bien-venu par tout. Il n'affectoit en apparence aucun parti ; cependant il les obſervoit tous, les dupoit tous, & répandoit la calomnie où il lui plaiſoit. Il les avoit tellement faſcinez, qu'aucun ne ſe défioit de lui, & que chacun croyoit de bonne foi l'avoir dans ſes intérêts, s'imaginant que la communication qu'il avoit avec les autres n'aboutiſſoit qu'à lui rendre plus de ſervices. Celui qui ſe vit à la fin pris, fut le Prince Alexandre, qui s'ouvrit trop à lui ſur le mécontentement qu'il recevoit du Roi Hérode ſon pére. Ce trâitre rapportoit en même tems à Antipater tout ce qu'il avoit appris, l'aſſurant que les obligations qu'il lui avoit, l'engageoient à l'avertir du péril qui le menaçoit, afin qu'il ſe tînt ſur ſes gardes, & qu'il ſe précautionnât contre Alexandre, qui, ſans doute, dans le deſir qu'il avoit de ſe venger de lui, ne manqueroît pas d'en venir un jour des paroles aux effets. Antipater lui en fut très bon gré, & ajoûta à mille remercimens, des préſens de grande valeur. Euriclès fit le même rapport à Hérode, & ce Roi qui croyoit tout ce qu'on lui diſoit de ſes deux fils Alexandre & Ariſtobule, ajoûta aiſément foi aux diſcours empoiſonnez de ce perfide, & lui donna pour le prix de ſes avis la ſomme de cinquante talens. Mais comme tout cela ne ſatisfaiſoit pas ſon avidité, il alla en Cappadoce trouver Archélaüs, lui parla très-avantageuſement du Prince Alexandre, & lui dit qu'il avoit été aſſez heureux, pour contribuer à le remettre bien avec ſon pére. Ce Roi qui aimoit véritablement ſon gendre, à cauſe de ſa fille Glaphyra, lui témoigna mille honnêtetez, lui fit mille careſſes, & après l'avoir comblé de préſens très-conſidérables lui donna congé pour retourner à Lacédémone. Y ayant demeuré quelque tems, & ſe ſervant toujours de ſes artifices, il fut enfin reconnu pour un perfide, & envoyé en exil. * Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 16. *c.* 16.

EURIPE, Auteur Grec, qui compoſa un Traité des Diſciples de Socrate. On ne ſait en quel tems il a vécu. * Meurſius, *in Lect. Attic.* après Harpocration.

EURIPE, canal, ou bras de mer entre l'Achaïe & l'île de Négrepont, eſt appellé par les Anciens *Euripus Euboicus, ou Chalcidicus*, du nom de l'île & de la ville. Ceux du païs le nomment *Eripos*, les Italiens *Stretto di Negreponte* ; les François *le détroit de l'Euripe*, ou *le détroit de Négrepont*. Les Hiſtoriens, les Géographes, & les Voyageurs n'ont écrit qu'une partie de ce qui en eſt ; ſoit qu'ils ne l'ayent pas vu, & qu'ils en ayent ſeulement parlé, ſelon le rapport qu'on leur en avoit fait ; ſoit qu'ils ne l'ayent pas conſidéré attentivement & en divers tems, ſelon les divers quartiers de lune, & les divers jours du mois. A l'endroit où eſt la ville de Négrepont, l'Euripe eſt ſi ſerré, & de ſi peu de largeur, qu'à peine une Galére y peut paſſer ſous un pont-levis qui eſt entre la citadelle & la tour des Vénitiens. Cet endroit eſt principalement appellé l'Euripe : on donne auſſi ce nom à l'étendue d'environ douze lieues de chaque côté où le canal étant plus large, ſon cours inconſtant n'eſt viſible qu'au pié du château. Dans l'eſpace de ces douze lieues de chaque côté on trouve pluſieurs petits golfes, où l'on peut remarquer par l'accroiſſement & le décroiſſement de l'eau, la diverſité de ce flux & reflux. Le cours de l'Euripe doit être conſidéré en divers tems. Pendant chaque lune, il eſt réglé pendant dix-huit ou dix-neuf jours, & déréglé durant onze jours. Les huit premiers jours de la lune, le 14, 15, 16, 17, 18, 19 & 20 de la pleine lune, & les 27, 28 & 29, qui ſont les trois du dernier quartier, l'Euripe eſt réglé. Les 9, 10, 11, 12, & 13 du premier quartier, & les 21, 22, 23, 24, 25, & 26 du dernier quartier, il eſt déréglé. Ainſi dans chaque lune il a onze jours de déréglement, & les 18 ou 19 autres ſon cours eſt réglé.

Pendant les jours de ſon déréglement, il a dans un jour naturel, c'eſt à dire, en 24 ou 25 heures, onze, douze, treize, & même quatorze fois ſon flux, & autant de reflux. Lorſque le cours de l'Euripe eſt réglé, il a cela de ſemblable avec la mer Océane, & avec le Golfe de Veniſe, qu'en 24 ou 25 heures il a ſeulement deux fois ſon reflux ; & chaque jour il retarde d'une heure comme l'Océan, & dure ſix heures en ſon montant, & autant en ſon deſcendant, ſoit en hiver, ſoit en été, ſoit que le vent ſoit violent, ou qu'il y ait bonace. Dans les jours du déréglement, le montant eſt d'environ demi-heure, & le deſcendant de trois quarts d'heure. Toutes ces marées de l'Euripe, réglées ou non réglées, ont encore deux différences d'avec celles de l'Océan ; la premiére eſt, que l'eau ne s'éléve d'ordinaire que d'un pié dans ſon montant, & rarement elle vient juſqu'à deux ; au lieu que l'Océan s'éleve quelquefois juſqu'à la hauteur de 80 coudées, comme dans les ports de Bretagne. La ſeconde différence eſt, que dans l'Océan l'eau s'abaiſſe, lorſqu'elle ſe retire en haute mer, & qu'elle s'éléve, quand elle s'approche des côtes ; mais le montant de l'Euripe arrive, quand ſon eau s'écoule vers les îles de l'Archipel où la mer eſt plus grande ; & ſa deſcente, lorſqu'elle court vers la Theſſalie, dans le canal par où les galéres paſſent pour aller à Salonichi. Entre le montant & la deſcente, il y a un petit intervalle, qui fait paroître l'eau en repos : de ſorte que les plumes & la paille demeurent ſur l'eau ſans mouvement, à moins qu'il n'y ait du vent. On a encore obſer-

vé que quand la mer monte, elle ceſſe quelquefois de monter un quart d'heure, ou une demi-heure, quoiqu'elle coure toujours; & qu'alors elle a deux montans dans un même flux. Au reſte, on n'y reconnoît point de changement ſous les ſolſtices, ni ſous les équinoxes. Le P. Babin, dont on a tiré cet extrait, conféra de toutes ces choſes avec les Turcs & les Grecs, leſquels ont ſoin des deux moulins qui ſont ſur ce détroit, & ils lui aſſurérent qu'ils avoient fait les mêmes remarques ſur les cours de l'Euripe depuis 14 ans: ce qui leur étoit aiſé, parce que les roues des moulins tournent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, ſelon le flux & le reflux de l'eau.

Les anciens Auteurs qui ont parlé des agitations de l'Euripe, en parlent fort différemment; & néanmoins on peut concilier facilement leurs opinions. Antiphile, natif de Byſance, dit dans une épigramme Gréque, que l'Euripe a ſix fois ſon flux & reflux. Strabon, Pline, Suidas & pluſieurs autres ſoutiennent que ce flux & reflux ſe fait ſept fois. Pomponius Méla eſt plus conforme à la vérité, aſſurant qu'il ſe fait 14 fois; mais il ſemble qu'il veuille dire qu'en tout tems l'Euripe va & vient quatorze fois, en vingt-quatre heures. Voici comme il parle, *La mer y court rapidement, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ſept fois le jour, & ſept fois la nuit, les flots retournent vers l'endroit d'où ils venoient auparavant, avec tant de violence, qu'ils réſiſtent aux vents & arrêtent dans leur courſe les vaiſſeaux qui voguent à pleines voiles.* Sénéque ſemble être de même opinion, lorsqu'il dit:

Euripus undas flectit inſtabilis vagas,
Septemque curſus flectit, & totidem refert,
Dum laſſa Titan mergat Oceano juga.

Car il ne parle que du flux du jour, qui eſt ſemblable pendant la nuit. Pline ne s'explique pas nettement quand il dit que les courans de l'Eubée ſe font *ſept fois le jour & la nuit.* Tite-Live croit avoir mieux trouvé la vérité que les autres. *L'Euripe*, dit-il, *n'a pas ſept flux & reflux réglez dans un jour comme la renommée le publie; mais il court tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, à la maniére du vent.* Cela convient aſſez bien aux jours déréglez; mais il ſe trompe quand il ajoûte, qu'il n'y a point de port plus mauvais que celui de Chalcis, à cauſe du courant; car ce flux & reflux ne fait nullement remuer les vaiſſeaux, qui ont aſſez d'eſpace pour ſe mettre à couvert du courant ſoit dans le grand port, ſoit dans celui qui eſt de l'autre côté du port, comme il fut aiſé de le voir en 1669, lorsque l'armée navale des Turcs hivernoit à Négrepont. Entre ces Auteurs quelques-uns ont conſidéré l'Euripe, quand la violence du vent retardoit le courant de l'eau, d'où vient qu'ils ne l'ont vu que ſix ou ſept fois. D'autres ne l'ont vu que dans des jours déréglez. Pour ce qui eſt de quelques Auteurs modernes qui diſent qu'il ne ſe paſſe rien dans l'Euripe de plus extraordinaire, que dans l'Océan, ou à Veniſe, ceux-là ne l'ont vu que dans les jours réglez, & n'ont pas remarqué les différences dont nous avons parlé. Que ſi l'on demande la raiſon pourquoi l'Euripe eſt réglé dans de certains jours, & déréglé dans d'autres; c'eſt ce qu'il eſt bien difficile de ſavoir. On ne ſait pas non plus pourquoi en quelques endroits, comme à Dieppe, les grandes marées ſont deux ou trois jours après la nouvelle & la pleine lune; pourquoi elles croiſſent à la nouvelle lune, quand cet aſtre a le moins de force, & qu'elles diminuent, lorsqu'il commence à ſe fortifier; pourquoi dans une mer des Indes l'eau eſt quinze jours à monter, & quinze jours à deſcendre; pourquoi dans les ports de Cambaye les grandes marées ne ſont qu'à la pleine lune; & au port de Calecut, qui n'en eſt pas éloigné, elles n'arrivent qu'à la nouvelle lune. Il nous faut avouer avec le Prophéte Roi, que *les élevations de la Mer ſont admirables*, & que ces ſecrets ſont inconnus aux hommes. * *Rélation du P. Babin.* J. Spon, *Voyage d'Italie, &c.* en 1675. *tome* 2. *p.* 323—343.

EURIPE, eſt le nom que les Anciens donnoient à certains canaux faits à la main, qu'on rempliſſoit d'eau dans les Cirques ou Amphithéatres à Rome, pour y répréſenter un combat naval; même à ces aqueducs qui ſervent à conduire l'eau d'un lieu à l'autre, & où elle court comme une riviére dans ſon lit. Spartien dit qu'Héliogabale remplit par magnificence des Euripes de vin, pour donner au peuple le ſpectacle d'une bataille navale. On appelloit *Nils* ces canaux, lorsqu'ils étoient fort larges. * Cicéron, *lib.* 3. *Epiſt. ad Q. Frat. Epiſt.* 9. *lib.* 2. *de Leg. c.* 1.

EURIPIDE, Poëte Grec, l'un de ceux qui ont excellé dans la Tragédie, naquit l'an premier de la LXXV Olympiade, 480 ans avant Jeſus Chriſt dans l'île de Salamine, où ſon pére Mnéſarchus & ſa mére Clito s'étoient retirez un peu avant que Xerxès entrât dans l'Attique. On diſpute ſur leur condition; les uns la font noble & les autres roturiére. Ces derniers diſent que ſa mére vendoit des herbes. Un certain oracle mal entendu fut cauſe que l'on éleva Euripide comme ceux dont les Grecs vouloient faire des Athlétes; mais la ſuite fit connôitre qu'il étoit propre à d'autres choſes. Il apprit la Phyſique ſous Anaxagoras; mais quand il eut vu les perſécutions que ce Philoſophe ſouffrit pour avoir parlé contre l'opinion populaire, il abandonna la Philoſophie, & s'appliqua à la Poëſie Dramatique, n'étant encore âgé que de 18 ans. Il ne négligea point pour cela dans la ſuite de ſa vie l'étude de la Morale & de la Phyſique: il prit même des leçons de Socrate, qui parut l'eſtimer beaucoup. Il compoſa un grand nombre de Tragédies qui furent fort eſtimées, & pendant ſa vie & après ſa mort. Pluſieurs Auteurs le regardent comme le plus accompli de tous les Poëtes Tragiques. Ses piéces néanmoins remportérent aſſez rarement le prix aux Jeux Olympiques. De ſoixante & quinze tragédies qu'il avoit faites, ſi l'on en croit Varron, il n'y en eut que cinq qui le remportérent. L'émulation, & enfin l'inimitié qui s'éleva entre lui & Sophocle, lui cauſa peut-être moins de chagrin que les railleries d'Ariſtophane, qui ſe plaiſoit à le maltraiter dans ſes Comédies. Il y a dans ſes Tragédies pluſieurs rôles contre les femmes, deſquelles il ſe plaiſoit à médire. Cela fit qu'on lui affecta le titre d'*ennemi des femmes.* Il ne laiſſa pas de ſe marier; mais il répudia ſa premiére femme à cauſe de ſa mauvaiſe conduite, & il ne fut pas plus heureux avec la ſeconde. L'ignominie à quoi cela l'expoſoit, & les railleries qu'en firent les Poëtes Comiques, l'obligérent à ſortir d'Athénes. Il ſe retira à la Cour du Roi Archélaüs, où il fut bien reçu. Ce Prince aimoit les vrais Savans & les attiroit par ſes libéralitez. Il éleva Euripide, en le faiſant ſon premier Miniſtre d'Etat, ſi l'on en croit Solin. Ce qu'il y a de de certain, c'eſt que ce Poëte fut en grande conſidération auprès du Prince, & qu'il en reçut des marques. Un certain Décamnique avoit raillé Euripide ſur ſon haleine qui n'étoit pas agréable: le Poëte ne demeura point ſans repartie, & donna à ce défaut de ſon haleine une cauſe glorieuſe; ſavoir, la fidélité avec laquelle il avoit gardé les ſecrets qu'on lui avoit confiez. Archélaüs ne le trouvant pas aſſez vengé par cette réponſe, lui livra Décamnique, afin que l'offenſe fût expiée à coups d'étriviéres. On prétend qu'Euripide ſe ſervit de la permiſſion du Prince, ſi l'on en veut croire le témoignage d'Ariſtote. Ce Poëte fit une fin tragique: il ſe promenoit dans un bois & à ſa maniére il méditoit profondement, lorsqu'il fut rencontré un peu à l'écart par les chiens du Prince, qui ſe jettérent ſur lui & le déchirérent en piéces: d'autres veulent qu'il fut tué par des femmes en haine de ce qu'il les avoit toujours maltraitées dans ſes Tragédies. Archélaüs lui fit faire des funérailles magnifiques. La nouvelle de ſa mort affligea de telle ſorte les Athéniens, que toute la ville en prit le deuil. Un de ſes amis, nommé Philémon, en fut ſi touché, qu'il déclara que s'il croyoit, comme quelques-uns l'aſſurent, que les morts conſervent le ſentiment, il ſe pendroit pour aller jouïr de la vue d'Euripide. Ce grand Poëte avoit près de ſoixante-quinze ans lorsqu'il mourut. Il ne nous reſte qu'une vintaine de ſes Tragédies, bien qu'il en ait compoſé quatre-vint-douze. Il aimoit à débiter pluſieurs ſentences pleines d'une bonne morale, & il ſe peignoit lui-même par-là; car c'étoit un homme ſévére & grave, & & un peu indifférent pour les plaiſirs: il s'enfermoit dans une affreuſe caverne pour y compoſer ſes Ouvrages: au reſte toutes ſes maximes n'étoient pas également bonnes. Il en débita une ſur la religion du ſerment, qui le fit accuſer d'être protecteur du parjure & des réticences mentales: on lui en fit un procès. Il introduit Hippolyte armé d'une diſtinction, quand on lui remet en mémoire ſon ſerment, Ἡ γλωσσ' ὀμώμοχ', ἡ δὲ φρὴν ἀνώμοτος: *lingua juravit, mens vero manet injurata: J'ai juré de la langue & non pas de l'eſprit.* Dans une autre rencontre il parla ſi fort à l'avantage des avares, & ſembloit ſi bien entrer dans leurs ſentimens, que toute l'aſſemblée s'en émut. On auroit chaſſé l'Acteur, ſi Euripide ne fut venu lui-même prier le peuple de ſe donner un peu de patience, l'aſſurant qu'on verroit bien-tôt la fin malheureuſe de cet admirateur de l'or & de l'argent, dont les maximes avoient tant choqué la compagnie. Une autre fois on s'offenſa tellement des deux premiers vers de ſa Ménalippe, qui ſembloient attaquer l'exiſtence du plus grand des Dieux, qu'il fut obligé de les changer. Il a débité quelquefois des propoſitions impies; c'eſt le fondement ſur lequel quelques-uns le font paſſer pour Athée. Un jour le peuple d'Athénes ſouhaita qu'il retranchât un certain endroit de l'une de ſes Tragédies: il ſe préſenta ſur la ſcéne pour dire au peuple, *je ne compoſe point mes Ouvrages afin d'apprendre de vous, mais afin de vous enſeigner.* Cette réponſe peut recevoir un bon & un mauvais tour, auſſi-bien que la ſuivante. Il ſe plaignoit au Poëte Alceſtis, que pendant les trois derniers jours, il n'avoit pu faire que trois vers, quoiqu'il eût travaillé ſans relâche: l'autre lui répondit qu'il en avoit fait une centaine fort aiſément. *Mais*, reprit Euripide, *il y a cette différence entre les miens & les vôtres, que les miens perceront toute l'étendue des ſiécles, & que les vôtres ne dureront que trois jours.* Valére Maxime a interprété tout ceci fort favorablement, il y trouvoit moins d'orgueil qu'une confiance raiſonnable, qu'un grand homme doit avoir en ſon mérite. On lit dans la *Préparation Evangélique* d'Euſébe, un paſſage, par lequel il ſemble qu'Euripide avoit un appartement dans la citadelle d'Athénes avec une penſion du public. La meilleure édition des Oeuvres de ce Poëte, eſt celle que Joſué Barnes, Profeſſeur de Cambrige, publia *in folio* l'an 1694. Il y a joint des Scholies, & tous les fragmens qu'il a pu trouver; il a éclairci pluſieurs endroits obſcurs par des Notes ſavantes, & a mis à la tête une Vie d'Euripide pleine d'érudition. La premiére édition de 18 Tragédies d'Euripide, eſt celle de Veniſe chez Alde Manuce; elle n'eſt qu'en Grec, & de l'an 1503, in 8: elle fut renouvellée à Bâle en 1537, in 8; & l'an 1544, & 1551. Après celle-là, l'édition de Plantin in *ſeize* à Anvers, de l'an 1571, eſt la meilleure; mais Paul Etienne en donna une plus complette en 1604, in 4. L'édition d'Heidelberg chez Jérôme Commelin en 1597, in 8, eſt aſſez eſtimée. Il y a quelques Tragédies d'Euripide qui ont paru à part, traduites par différens Auteurs. On en imprima quatre à Anvers l'an 1581, traduites en vers Latins par Ratallerus. Eraſme traduiſit en vers Iambiques l'Hécube & l'Iphigénie en Tauride, & cette verſion fut imprimée à Veniſe chez Alde l'an 1507, in 8. Florent Chrétien à traduit en vers Latins l'Andromaque & le Cyclope. L'on avoit eſpéré que Madame Dacier donneroit quelque jour au public une traduction Françoiſe de toutes les Tragédies d'Euripide, mais ſa mort l'a empêchée de remplir l'attente du Public. Les Piéces qui nous reſtent de lui, ſont *les Phœniſſes* ou Phéniciennes, *Oreſte, Médée, Alceſtis, Andromaque, les Suppliantes, Iphigénie en Aulide, Iphigénie dans la Taurique, Rhéſus, les Troades, les Bacchantes, le Cyclope, les Héraclides, Héléne, Ion, Hercule en fureur, Electre, Hécube, & Hippolyte:* ces deux derniéres Tragédies ſemblent devoir emporter le prix ſur toutes les autres. On ne peut bien juger de ce Poëte, qu'en le comparant avec Sophocle; & c'eſt ce que l'on peut voir dans les Jugemens des Savans de M. Baillet, ſur les Poëtes Grecs, où il rapporte d'une maniére exacte & claire, tout ce que les meilleurs Critiques anciens & modernes ont dit d'Euripide. * Aulu-Gelle, *liv.* 15. *chap.* 20. *liv.* 17. *chap.* 4. Thomas Magiſter, *en ſa Vie.* Suidas, *in Euripide.* Bayle, *Dictionnaire Critique.* Baillet, *Jugement des Savans ſur les Poëtes Grecs.*

EVRON, bourg de France avec une Abbaïe, eſt dans le Maine, au ſud-eſt de Mayenne dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues, & à neuf lieues de la ville du Mans à l'oueſt-nord-oueſt.

EUROPA, *Montes de Europa*, montagnes très-hautes. Elles ſont en Eſpagne entre les deux Aſturies, dans la contrée de Liebana. * Maty, *Diction. Géogr.*

EUROPE, fille d'Agénor Roi de Phénicie, & ſœur de Cadmus, fut aimée de Jupiter, qui, ſelon la Fable, ſe déguiſa en taureau, & l'enlevant près de la mer, la mena en cette partie de notre continent, que nous appellons *Europe* de ſon nom. Quelques autres croyent avec plus de vérité qu'Aſtérius, ou Minos, l'enlevérent en faiſant la guerre aux Phéniciens. On dit qu'elle fut emmenée dans un navire, dit *le Taureau*, & conduite dans l'île de Créte, où elle épouſa le Roi Aſtérius, auquel, pour ſa bonté, on donna le nom de Jupiter; & qu'elle fut mére de Minos Roi de Créte, de Rhadamante qui régna dans les îles voiſines de l'Aſie, & de Sarpédon Roi de Lycie. Bochart ſoutient que le nom de l'Europe vient des mots Phéniciens *Chur-Appa*, qui ſignifie *un viſage blanc*; parce que les Européens ſont blancs en comparaiſon des Africains. Il tire auſſi de la même origine le nom de la fille d'Agénor. La blancheur de cette Princeſſe a été ſi vantée, que les Anciens ont feint qu'une des filles de Junon avoit dérobé le petit pot de fard de cette Déeſſe, & qu'elle l'avoit donné à Europe. * Horace a égard à cette grande blancheur, lorſqu'il dit en parlant d'elle, *dans l'Ode 27 du troiſiéme livre, v. 25.*

Sic & Europe niveum doloſo
Credidit Tauro latus, &c.

* Bochart, *Phaleg & Chanaan.* Ovide, *Epiſt. 4. v. 55. liv. 6. Metam. v. 103.* Euſébe, *en la Chron.* Hérodote, *l. 1. ou Clio.*

EUROPE, eſt l'une des trois parties du monde de notre continent, à l'Occident de l'Aſie, & au ſeptentrion de l'Afrique.

SA SITUATION ET SES BORNES.

L'Europe eſt ſituée entre le 35 & le 72 degré de latitude, & entre le dixiéme & le centiéme de longitude, encore qu'elle ne rempliſſe pas tout cet eſpace. D'autres marquent plus exactement ſa ſituation, depuis le 34 degré de latitude vers le 72, & depuis le neuviéme de longitude juſqu'au 93 ou 94. Sa latitude montre qu'elle eſt preſque toute ſous la Zone tempérée, & qu'elle n'a point de païs ſous la Zone Torride, ou qui en approche; & qu'au contraire, quelques-unes de ſes provinces ſont ſituées près de la Zone Glaciale, ou ſous cette Zone même. Elle a au midi la Mer Méditerranée qui la ſépare de l'Afrique; au couchant l'Océan, que les Anciens nommoient Atlantique; au ſeptentrion, l'Océan, nommé Hyperborée, ſeptentrional ou Glacial, à cauſe de ſes glaces. Elle eſt ſéparée vers le Levant de l'Aſie, par l'Archipel, ou Mer Egée des Anciens; par la Propontide, qui eſt la Mer de Marmora; par l'Helleſpont, qui eſt le bras de ſaint George, dit auſſi Détroit de Gallipoli, ou des Dardanelles; par la Mer Noire ou le Pont-Euxin; par le Boſphore Cimmérien, dit le détroit de Caffa ou de Voſpero, autrement bouche de ſaint Jean; & par les Palus Méotides, qui ſont la Mer de Zabache ou le Limen. Il faut ajoûter à ces limites, le Don, ou le Tanaïs, duquel il faut tirer une ligne juſqu'au fleuve Obi, & juſqu'à l'Océan Glacial ou ſeptentrional. Ainſi tout ce qui eſt au couchant à la main gauche de ce fleuve, eſt de l'Europe; & tout ce qui reſte vers la main droite, eſt de l'Aſie.

SA FORME ET SA GRANDEUR.

Strabon & pluſieurs Géographes après lui, ont donné à l'Europe la forme d'un dragon. Quelques Modernes la répréſentent comme une femme aſſiſe. Poſtel, dans ſon abbrégé de Coſmographie, aſſure que Chrétien Wéchel répréſenta ainſi l'Europe, en faveur de l'Empereur Charles-Quint. L'Eſpagne étoit la tête de cette femme; le col, les provinces de Languedoc & de Gaſcogne; le reſte de la Gaule, la poitrine; les bras, l'Italie & la Grande Bretagne, le ventre, l'Allemagne; la Bohéme, le nombril; & tout le reſte de ſon corps, les autres Royaumes & provinces. La longueur de l'Europe ſe prend depuis le promontoire d'Eſpagne, que les Anciens ont nommé *ſacré*, & aujourd'hui Cap de S. Vincent, juſqu'à l'embouchure du fleuve Obi: ce qui contient neuf cens milles Germaniques, c'eſt à dire, dix-huit cens lieues Françoiſes: quelques-uns même en mettent deux mille. Sa largeur du midi au ſeptentrion ſe meſure depuis le promontoire de Ténare du Péloponnéſe, juſqu'à celui de Noortkin, ou Noortkap, dans la Scritofinnie, aux confins de la Norvége: ce qui contient cinq cent cinquante milles Germaniques, qui ſont onze cens lieues Françoiſes. D'autres lui donnent avec plus de raiſon, environ douze ou treize cens lieues de longueur & neuf cens de largeur.

DIVISION DE L'EUROPE.

Les Géographes modernes, & entre autres N. Sanſon, diviſent l'Europe en neuf parties, ou trois fois trois principales régions, qui ſont au nord les Iles Britanniques; la Scandie ou Scandinavie, où ſont les Etats de Danemark & de Suéde; la Ruſſie blanche ou Moſcovie: au milieu de l'Europe eſt la France, l'Allemagne, & la Pologne: au midi l'Eſpagne, l'Italie, & la Turquie en Europe. Les autres la diviſent par ſes diverſes ſouverainetez. Ils conſidérent deux Empereurs, celui d'Occident, qui eſt aujourd'hui de la maiſon d'Autriche; & celui d'Orient, nommé le Grand Seigneur, ou Empereur des Turcs: auſquels il faut ajoûter le nouvel Empereur de Moſcovie. Huit Rois, ſavoir le premier de France, Très-Chrétien, fils aîné de l'Egliſe. Le II. d'Eſpagne, ou Roi Catholique. Le III. d'Angleterre, qui prend le titre de Défenſeur de la Foi & de Séréniſſime. Le IV. de Pologne. Le V. de Danemark. Le VI. de Suéde. Le VII. de Portugal. Le VIII. de Sicile. Ajoûtez y le Roi de Pruſſe, & le Roi de Sardaigne. On ne met point en ce nombre les Royaumes de Hongrie & de Bohéme poſſedez par l'Empereur; celui de Navarre, poſſédé en partie par les Rois de France, & en partie par ceux d'Eſpagne; ni celui de Naples, qui a appartenu à ces derniers. Il y a encore en Europe deux Grands Ducs, celui de Moſcovie, titre aboli par Pierre le Grand qui a pris celui d'Empereur de Moſcovie ou de la Grande Ruſſie, & qui a été reconnu pour tel par tous les Potentats de l'Europe; & le Grand Duc de Florence; un Archiduc qui eſt celui d'Autriche; dix Ducs ſouverains, ſavoir de Savoye, de Parme, de Mantoue, de Modéne, de Baviére, de Saxe, de Brunswic, de Lorraine, de Wirtemberg, & de Tranſſylvanie. Ce dernier reléve du Turc, auſſi-bien que la Moldavie, la Valachie, & la Tartarie, qui ſont des Principautez. On y doit encore mettre celui de Courlande; un Marquis ou plutôt Marckgrave, qui eſt celui de Brandebourg; un Comte Palatin du Rhin; un Landgrave de Heſſe; quatre Princes Eccléſiaſtiques ſouverains ſavoir, le Pape, les Archevêques de Cologne, de Mayence & de Tréves, auſquels on ajoûte quelques Prélats d'Allemagne, comme l'Archevêque de Brémen, l'Evêque de Munſter; ſix Républiques, ou peuples libres, qui ſont Veniſe, Gênes, Luques, les Suiſſes, les Provinces-Unies, & Raguſe. On peut y ajoûter celles de Genéve & de S. Marin. Il y a encore quelques villes Anſéatiques ou Impériales en Allemagne, qui ont leur gouvernement en forme de République, & diverſes Principautez.

ILES, RIVIERES ET MONTAGNES de l'Europe.

Les Iles de l'Europe dans l'Océan ſont les Iles Britanniques, ſavoir d'Angleterre avec l'Ecoſſe, l'Irlande, puis les Orcades, les Hébrides, & quelques autres. Les plus grandes de la Mer Méditerranée ſont la Sicile, Sardaigne, Corſe, Candie, les Iles de la Gréce, celles des côtes d'Italie & de Provence, &c. Les Iles de la Mer Baltique ſont la Zélande, Fionie, Rugen, Bornholm, Gotland, Oeſel, &c. Les riviéres les plus conſidérables de l'Europe ſont la Loire, la Seine, le Rhône & la Garonne en France; le Pô & le Tibre, en Italie; le Rhin, le Danube, l'Elbe & l'Oder en Allemagne; le Tage, le Duero, la Guadiane, l'Ebre, le Guadalquivir en Eſpagne; la Viſtule & le Nieper en Pologne; le Volga & le Don ou Tanaïs en Moſcovie; la Tamiſe en Angleterre; le Tai en Ecoſſe; le Shannon en Irlande; l'Eſcaut, la Meuſe, &c. dans les Païs-Bas. Les montagnes les plus renommées de l'Europe ſont les Cévennes en France; les Pirénées & les Alpes ſur ſes frontiéres; l'Apennin & le Mont-Véſuve en Italie; l'Olympe & le Parnaſſe en Gréce; la Sierra Moréna en Eſpagne; le mont Gibel ou Etna en Sicile; les monts Riphées en Moſcovie; les monts Carpates ou Crapacz entre la Pologne & la Hongrie, &c.

DU PAYS ET DES PEUPLES DE l'Europe.

Bien que l'Europe ſoit la plus petite des quatre parties du Globe terreſtre, elle a pourtant des avantages qui la doivent faire préférer aux autres. L'air y eſt extrémement tempéré, & les provinces très-fertiles, ſi l'on en excepte celles qui ſont ſous le ſeptentrion. Elle eſt abondante en toute ſorte de biens, & les peuples y ſont ordinairement doux, honnêtes, civiliſez, & très-propres pour les Sciences & pour les Arts. On dit que les François ſont polis, adroits, généreux, mais promts & inconſtans; les Allemans, ſincéres, laborieux, mais peſans & trop adonnez au vin; les Italiens agréables, fins, doux en leur langage, mais jaloux & traîtres; les Eſpagnols ſecrets, prudens, mais rodomonts, & trop formaliſtes; les Anglois courageux juſqu'à la témérité, mais orgueilleux, mépriſans & fiers juſqu'à la férocité. Les peuples de l'Europe, par leur adreſſe & par leur courage, ſe ſont ſoumis ceux des autres parties du monde; leur eſprit paroît dans leurs Ouvrages, leur ſageſſe dans leur gouvernement, leur force dans les armes, leur conduite dans le commerce, & la magnificence dans leurs villes. L'Europe ſurpaſſe auſſi en toutes choſes les autres parties du monde, ſoit pour ſes édifices ſaints & profanes, ſoit pour le génie différent des peuples qui l'habitent. Les Catholiques Romains peuvent encore ajoûter aux avantages de l'Europe, celui d'avoir, à ce qu'ils prétendent, le Vicaire de J. C. en terre dans la perſonne des Papes.

DES LANGUES ET DES RELIGIONS de l'Europe.

L'Europe a deux langues vivantes qui ont diverſes dialectes, & deux mortes qui ont leurs rejettons. Les deux fameuſes langues vivantes & matrices, ſont la Sclavonne, & la Germanique. La Sclavonne eſt familiére à Conſtantinople, & même au grand Caire, & a pour principaux rejettons la Rhuténique pour les Moſcovites, la Dalmatique pour les Hongrois & les Tranſſylvains, la Bohémienne & la Polonoiſe, avec quelques autres qui ont cours entre les Valaques & les Moldaves, & chez les petits Tartares. La Germanique ou Allemande a trois dialectes principaux, le Teuton, le Saxon & le Danois; & ceux-ci ont derechef d'autres rejettons, comme l'Anglois, le Flamand, le Suédois, le langage de Norvége, & celui des Suiſſes. La langue Gréque, langue morte, mais moins corrompue que la Latine, a divers idiomes dans diverſes îles de l'Archipel, dans l'Achaïe & dans la Morée, & elle s'eſt mieux conſervée dans cette derniére, qui eſt le Péloponnéſe des Anciens, que dans aucune autre province de la Gréce. La Latine autre langue morte, n'a que trois rejettons principaux, l'Italien, le François & l'Eſpagnol; mais celui-ci a un grand mélange de termes barbares qui lui ſont reſtez des Maures. Quelques-uns veulent qu'il y ait encore en Europe ſept autres langues matrices, de moindre étendue, qui ſont l'Albanoiſe en Epire & en Macédoine; celle des Bulgares pour la Servie, la Boſnie & la Bulgarie; celle des Coſaques ou

ou Tartares, le long des rives du Tanaïs; celle des Finlandois & des Lappons de Suéde; celle des Irlandois & des Ecoſſois montagnards; l'ancienne Britannique, qui s'eſt conſervée au païs de Galles au couchant de l'Angleterre, & dont ſe ſert encore aujourd'hui le menu peuple dans une partie de la Bretagne Armorique; & enfin celle des Baſques ou de la Biſcaye deçà & delà les Pyrénées, qui eſt la langue des anciens Cantabres, auſſi peu intelligible au reſte du monde, que le Bas Breton.

Les Religions de l'Europe ſont les mêmes qui ſont répandues dans tout le reſte de la Terre, c'eſt à dire, qu'elle a dans ſon étendue, la Payenne, la Chrétienne, la Mahométane, & la Juive même. Il eſt vrai que la premiére n'en occupe qu'une portion peu conſidérable, & que la derniére n'oſe ſe montrer qu'avec quelque ſorte d'infamie. Il ſe trouve donc encore, ſelon le ſentiment de quelques-uns, des idolâtres dans la froide région des Lappons, où la chaleur du zéle Chrétien ne s'eſt point portée; & quoi qu'on les diſtingue en Danois, Suédois, Moſcovites, ils n'obéiſſent guére, au Duc de Moſcovie, ni au Roi de Suéde, ni au Roi de Danemarck. On les accuſe auſſi d'être grands ſorciers, & d'avoir un commerce fréquent avec les démons. Pour ce qui eſt des Juifs, ils ont leurs leurs principales Synagogues à Amſterdam, à Avignon, à Rome, à Veniſe & en divers autres lieux de Hollande & d'Italie. Il s'en trouve encore à Francfort, à Hambourg, & en d'autres villes d'Allemagne; mais ils ont plus de liberté en Bohéme & en Pologne, & tant par le nombre que par les priviléges qu'ils ont obtenus en ces deux Royaumes à force d'argent, ils y fleuriſſent auſſi bien qu'ailleurs. La Gréce en eſt encore plus remplie; ils y négocient librement, ils traitent des principales affaires, ils ont les douanes, & en général ils ſont puiſſans & en crédit dans tout l'Empire Ottoman. Le Mahométiſme eſt ſuivi à Conſtantinople, dans la Romanie, & dans les lieux de Hongrie & de Dalmatie, dont le Turc s'eſt rendu maître. Il court encore parmi les petits Tartares; & comme ces païs ne ſont guére qu'une dixiéme portion de notre Europe, on a raiſon quelquefois de confondre les noms d'Europe, & de Chrétienté. Reſte à diſtribuer l'Europe, ſelon qu'elle eſt diverſement occupée par les trois grandes branches qu'y fait le Chriſtianiſme, où les trois Religions Chrétiennes, qui ſont la Gréque, la Romaine & la Proteſtante. Mais pour ne pas répéter ici ce qui a été dit ailleurs aſſez exactement ſur ce ſujet, cherchez CHRISTIANISME, où ces trois Religions ſont miſes en paralléle à l'égard des païs qu'elles occupent, & non pas à l'égard de la doctrine, ce qui regarde les Théologiens.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'EUROPE.

Strabon. Ptolomée. Pline. Pomponius Mela. Solin. Mérula. Magin. Ortélius. Mercator. Clavius. Capella. Belleforêt. Daviti. Cluvier. Sanſon. Du Val. la Mothe le Vayer. Briet. Berthius. Golnitz. Sempili. Æneas Silvius. Oldenburger. Ferrari & Baudrand, *in Lex. Geogr.* Scaliger, *Diatr. de Ling. Europ.* Edouard Brerewood, *de Ling. & Relig. Europ &c.* Tous ceux qui ont donné depuis la fin du ſiécle paſſé juſques à préſent, dès Traittez de Géographie, tels que ſont en *François*, Robbe, Martineau du Pleſſis, Noblot, Audifret, La Croix, De Fer, De l'Iſle, &c. En *Latin* Cellarius, Becman, &c. En *Allemand* Hubner, &c. En *Anglois*, Wels, &c.

EUROPE: c'étoit anciennement une contrée de l'Illyrie, & la partie orientale de la Thrace, le long de la côte qui regarde l'Aſie Mineure, depuis le Pont-Euxin juſqu'à l'Archipel. Ses villes principales étoient Conſtantinople, Sélivrée, Rudiſto, Apri; & c'eſt apparemment cette contrée qui a communiqué ſon nom à toute l'Europe, comme l'Aſie Mineure a donné le ſien au reſte de l'Aſie, & l'Afrique propre à toute l'Afrique.

EUROPS, fils d'Egialée ſecond Roi des Sicyoniens, régna 45 ans depuis l'an 1922 du monde, & 2113 avant Jeſus-Chriſt. Quelques-uns croyent que c'eſt de lui, & non pas d'Europe ſœur de Cadmus, que cette troiſiéme partie du monde que nous habitons, a pris ſon nom. Telchin lui ſuccéda. * Pauſanias, *in Corinthiacis.* Apollodore, *en ſa Biblioth.* Euſébe, *en ſa Chron. &c.*

EUROPUS. *Cherchez* EROPE.

EUROTAS, fils de Milès, & petit-fils de Lélex, Roi de Lacédémone, frére de Sparte, ſœur de Lacédémon, commença à régner la 67 année de l'ére Attique, 1516 avant Jeſus-Chriſt. C'eſt lui qui a donné ſon nom au fleuve Eurotas. * Pauſanias, *in Laconicis.* Du Pin, *Biblioth. Univ. des Hiſt. Profan.*

EUROTAS, fleuve de Theſſalie, entre dans le Pénée, qui ſemble refuſer de le recevoir; car, à ce que dit Homére, l'eau de l'Eurotas nage comme de l'huile ſur celle du Pénée, qui la rejette après, comme une eau maudite & engendrée par les Furies infernales. * Strabon, *l.* 3. Pline, *l.* 4. *c.* 9. Ovide, *Metam. l.* 1. *v.* 247.

EUROTAS, riviére du Péloponnéſe, a ſa ſource en Arcadie, & en paſſant par la Laconie, baigne les murailles de Sparte, & ſe va décharger dans le Golfe Laconique. On la nomme à préſent *Vaſſilipotamo*, ou le *fleuve Royal.* Elle eſt très-célébre dans les Ecrits des Poëtes, qui nous repréſentent ſes bords ornez de myrthes, de lauriers & d'oliviers. C'étoit près de ſes eaux, diſent-ils, que Caſtor & Pollux avoient coutume de s'exercer, qu'Héléne leur ſœur fut enlevée, & que Diane ſe plaiſoit à chaſſer. * Strabon. Pline. Properce. *l.* 3. Ovide, *Metam. l.* 10. *v.* 169. *Amorum, l.* 1. *Eleg.* 10. *v.* 1. *l.* 2. *Eleg.* 17. *v.* 32. Virgile, *Eclogue* 6. *v.* 83. *Eneide, l.* 1. *v.* 502. Baudrand.

EURUS, eſt le nom d'un vent qui ſouffle entre l'Orient & le Midi, ainſi nommé du mot Grec εὔρος, qui veut dire *largeur*, ou d'εὐρὺς qui veut dire large parce que ce vent ſouffle dans une grande étendue de païs. Les Latins confondent ſouvent le vent Eurus avec le Vulturne, parce qu'ils ſoufflent tous deux du côté d'Orient; l'un à droite & l'autre à gauche de l'Orient équinoxial. * Pline, *lib.* 2. *cap.* 47. Columelle, *l.* 2. *cap.* 5. Saint Auguſtin, *lib. de Quantitate Animæ.*

EURYALE, l'un des Princes du Péloponnéſe qui vinrent à la guerre de Troye avec quatre-vints vaiſſeaux. * Homére, *l.* 2. *à la liſte des vaiſſeaux des Grecs*, ou il l'appelle *un homme ſemblable à un Dieu.*

EURYALE, nom de celui qui avec ſon frére Hyperbius, fit le premier bâtir de briques les maiſons dans Athénes.

EURYALE, Troyen dont Virgile fait mention, dans le cinquiéme & le neuviéme livre de l'Enéide, fit avec Niſus ſon intime ami, une irruption de nuit dans le camp des Rutules, où ils en firent un grand carnage; mais il perdit la vie dans ſa retraite. Niſus fut auſſi tué en vengeant la mort de ſon ami.

EURYALE, nom d'un Comédien ou Bateleur dont parle Juvenal *dans la ſixiéme Satyre*, *v.* 81.

EURYALE, fille de Minos, fut aimée de Neptune, de qui elle eut Orion. * Hygin, *Poëticon Aſtronomicon*, *l.* 2. *n.* 34.

EURYALE, l'une des trois Gorgones, étoit fille de Phorcys & de Ceta, Ceto ou Ceton, & eut pour ſœurs Méduſe & Schéno. Hygin *dans ſa préface* la fait fille de Gorgon.

EURYALE, fille de Prœtus Roi des Argiens. * Hoſmanni, *Lexic. Univ.*

EURYALE, Reine des Amazones, ſecourut Ætas Roi de Colchide contre Perſès ſon frére. * Valerius Flaccus, *Argonaut. l.* 5. *v.* 612 *&* 613.

EURYBATE, Crieur public d'Ithaque, compagnon d'Ulyſſe, envoyé par Agamemnon pour enlever Briſéïs. * Homére, *Iliade, l.* 1. *v.* 313. Ovide, *Epiſt.* 3. *v.* 9. *&* 10.

EURYBATE. Ce nom eſt commun à pluſieurs hommes. EURYBATE, inſigne ſcélérat, qui donna lieu au proverbe Grec, *action d'Eurybate, faire des actions d'Eurybate*, pour dire, *méchante action, faire de méchantes actions.* Lucien en parle dans ſon *Faux Prophéte.* Il en eſt auſſi parlé dans le *Protagoras*, ou *les Sophiſtes* de Philon. Eraſme remarque dans ſes *Adages*, au mot *Eurybatizare*, qu'il y eu a pluſieurs Eurybates, hommes fins & méchans. Il y en a un qui étoit d'Ephéſe, & qui ayant reçu une grande ſomme d'argent de Créſus pour lever une armée, ſe rendit à Cyrus, comme le dit l'Hiſtorien Euphore. D'autres aiment mieux rapporter cela à un Eurybate, qu'on croit avoir été l'un des *Cercopes*, peuples trompeurs, que Jupiter changea en ſinges. Nicandre parle d'un Eurybate d'Egine, qui fut un homme très-fin & très-méchant. Il y en a qui diſent qu'il y a eu de ce nom un Voleur merveilleuſement adroit, dont on raconte l'Hiſtoire ſuivante. Ayant été ſurpris & mis en priſon, ſes Gardes mangeant avec lui, le preſſérent de leur faire voir quelque tour de ſon métier; & de leur apprendre ſur tout de quelle maniére il eſcaladoit les maiſons. Il ſe fit preſſer long-tems, comme s'il n'eût oſé entreprendre ce dont on le preſſoit. Enfin vaincu en apparence par l'importunité de ſes Gardes, il prit des éponges, les ajuſta enſemble, les attacha à la muraille avec des crampons, & commença à grimper. Les ſpectateurs furent ſi ſurpris de ce qu'ils voyoient, qu'ils le laiſſérent faire, juſqu'à ce qu'étant arrivé au lambris de la chambre, où ſe paſſoit cette ſcéne, il monta ſur le toit, & ſe ſauva effectivement, avant que ſes Gardes euſſent penſé à environner la maiſon, pour empêcher ſa retraite. * Euſtathe en parle ſur le *premier livre de l'Iliade* d'Homére.

EURYCLÉE, fille d'Ops, que Laërte pére d'Ulyſſe acheta vingt bœufs. Elle fut nourrice d'Ulyſſe, & la premiére qui le reconnut, quand il fut de retour en ſon païs. * *Odyſſée, l.* 1. *v.* 429, 430, 431: *l.* 19. *v.* 386, *& ſuiv. l.* 23. *v.* 1. *& ſuiv.*

EURYCLES, ſurnommé *l'Engaſtrimythe*, parce que l'on croyoit qu'il avoit un Démon dans les entrailles, qui lui révéloit l'avenir. Il fut fameux à Athénes, & les Devins furent appellez de ce nom *Euryclides.*

EURYCRATE, Roi de Lacédémone, de la race des Euryſthénides fils de Polydore, ſuccéda à ſon pére la troiſiéme année de la XIII Olympiade, 726 ans avant Jeſus-Chriſt. Il finit la premiére guerre que les Lacédémoniens eurent contre les Meſſéniens, ayant pris Ithome & les autres villes des Meſſéniens. * Hérodote, *l.* 7. Pauſanias, *in Laconicis.* Il eut un petit fils nommé Eurycrate ou Eurycratidas, qui commença à régner la troiſiéme année de la XXIV Olympiade, 682 ans avant J. C. & qui mit fin à la ſeconde guerre contre les Meſſéniens, la premiére année de la XXVIII Olympiade, 668 ans avant J. C. *Ibid.*

EURYDAMUS de Cyréne, gagna la victoire au combat du ceſte aux Jeux Olympiques, la premiére année de la LXXIX Olympiade, 464 ans avant Jeſus-Chriſt. On dit que ſon Antagoniſte lui ayant enfoncé les dents dans la bouche, il les avala ſans rien dire, cachant par là ſa douleur, & voulant auſſi diminuer la gloire & l'honneur ou le plaiſir qu'il en auroit eu, s'il avoit ſu l'effet d'un tel coup. * Elien, *liv.* 10. *chap.* 19.

EURYDICE, épouſe d'Orphée, fut piquée d'un ſerpent & mourut le jour même de ſes noces. Orphée inconſolable de ſa mort, l'alla chercher juſques dans les Enfers, & fléchit par les charmes de ſa voix & de ſa lyre, les Divinitez infernales. Il en obtint ſa femme, à condition qu'il ne la regarderoit point juſqu'à ce qu'elle fût entiérement ſortie des Enfers. Mais cet époux trop paſſionné, n'ayant pu ſe retenir, tourna trop tôt la tête pour voir ſa chére Eurydice, qui lui fut enlevée pour jamais en punition de ce regard. * Diodore de Sicile, *liv.* 19. Ovide, *l.* 10. *v.* 31. 48. Virgile, *Géorgiques*, *l.* 4. *v.* 486. *& ſuiv. Cherchez* ORPHÉE.

EURYDICE, femme d'*Amyntas* Roi de Macédoine, donna quatre enfans à ſon mari, trois fils, Alexandre, Perdiccas & Philippe pére d'Alexandre *le Grand*, & une fille nomme Euryone. Ce fut une Reine qu'on ne peut aſſez déteſter; car elle devint ſi amoureuſe de ſon gendre, que, pour l'épouſer, elle s'engagea à le mettre ſur le thrône, & à faire mourir ſon mari. Cette conſpiration eût été exécutée, ſi Euryone n'eût appris au Roi les adultéres & les pernicieux deſſeins d'Eurydice. Le Roi convaincu des crimes de ſon épouſe, ne la punit point; il lui fit grace pour l'amour des enfans qu'il avoit eus d'elle. Après qu'il fut mort, ſon fils Alexandre

dre lui ſuccéda & ne vecut guére ; car Eurydice toujours elle-même & très-ambitieuſe le fit périr. Elle exécuta le même crime ſur Perdiccas ſon ſecond fils qui étoit monté ſur le thrône après la mort d'Alexandre. Les Hiſtoires qui nous reſtent ne nous apprennent point ce qu'elle devint dans la ſuite, ni ſi elle fut punie de ſes mauvaiſes actions. Il y a même des Hiſtoriens, qui, ſans faire mention d'elle ni en bien ni en mal, attribuent à d'autres cauſes la mort des deux Princes, qui régnérent ſucceſſivement après Amyntas. Strabon rapporte qu'Arrabée, Prince des Lynciſtes, iſſu des Bacchiades, étoit ayeul maternel d'Eurydice. * Juſtin, *l. 7. c. 4. & 5.* Strabon, *l. 7. c. 229.* Bayle, *Dict. Crit. 2. édit.* 1702.

EURYDICE, fille d'*Amyntas*, fils de ce Perdiccas, Roi de Macédoine, qui étoit frére de Philippe pére d'Alexandre *le Grand*, fut mariée à ſon oncle Aridée, fils naturel du même Philippe. Aridée fut déclaré Roi de Macédoine après la mort d'Alexandre ; mais il n'étoit guére propre à ſoutenir cette dignité, & ſur tout dans un *tems* de trouble, comme celui de ſon régne. Auſſi peut-on dire, qu'il fut plutôt un Roi titulaire, qu'un Roi effectif. Sa femme Eurydice eut plus de part que lui aux fonctions de la Royauté, principalement lorſqu'il fut queſtion de s'oppoſer à Olympias mére d'Alexandre. Alors elle fut bien plus jalouſe de l'autorité, que ſi elle eut eu pour rival une perſonne de l'autre ſexe. Elle ſe fia beaucoup à Caſſander, & ordonna à Antigonus & à Polyſperchon, de lui céder le commandement des troupes, ce qui fit qu'il exécuta tout ce qu'elle preſcrivoit. Elle eut le malheur d'être abandonnée de ſes ſoldats, lorſqu'elle voulut empêcher qu'Olympias ne revînt en Macédoine. Cette déſertion fit tomber Aridée au pouvoir d'Olympias. Sa femme Eurydice s'étant ſauvée dans Amphipolis, perdit ſa liberté fort peu après, ſous la CXV Olympiade, & l'an 318 avant Jeſus-Chriſt. Olympias les fit enfermer dans un cachot, & les y traita inhumainement. Lorſqu'elle eut vu que ſa cruauté faiſoit murmurer les Macédoniens, elle fit tuer Aridée par les Thraces, ſix ans & demi après la mort d'Alexandre. Cette rigueur fut un frein trop foible pour la langue d'une femme comme Eurydice : c'eſt pourquoi Olympias indignée que ſa priſonniére parlât trop, & ne ceſsât de crier que la couronne lui appartenoit plutôt qu'à elle, ne voulut plus la laiſſer vivre. Elle lui fit porter une épée, un licou & un verre de ciguë & lui donna à choiſir l'un de ces trois genres de mort. Eurydice, ſans pleurer & ſans rien rabattre de la fermeté de ſon courage, & avant même que le porteur ſe fût retiré, prit ſa ceinture, & s'en étrangla, *ayant* ſupplié les Dieux que de pareils préſens fuſſent envoyez à Olympias. Après la mort de celle-ci, Caſſander fit faire des funérailles Royales à Aridée & à Eurydice. * *Prolégéménes* de Freinshemius ſur Quinte-Curce, *c. 5.* Quinte-Curce, *l. 10. c. 7.* Juſtin, *l. 7. c. 5. & l. 14. c. 5.* Diodore de Sicile, *l. 19. c. 11. & c. 52. & lib. 15. c. 60. & 71.* Bayle, *Diction. Critique, 2. édit.* 1702.

EURYDICE, Dame Illyrienne. Plutarque la loue & la propoſe comme un exemple, parce qu'encore qu'elle fût d'un païs Barbare, & avancée en âge, elle ſe mit à étudier, afin de ſe rendre capable d'inſtruire elle-même ſes enfans, ſans être obligée de les confier à d'autres. Elle conſacra aux Muſes une inſcription contenue en quatre vers Grecs, qui faiſoit foi de cela, & que Plutarque nous a conſervée. * Plutarque, *de Liberis educandis, in fine pag.* 14. Bayle, *Diction. Critiq. 2. édit.* 1702. *Voyez* Baillet, *des Enfans devenus célébres par leurs etudes ou par leurs Ecrits.*

EURYDICE, femme de *Ptolomée*, fils de Lagus, premier Roi d'Egypte, eut de ce Prince, 1. Ptolomée ſurnommé *Céraune* ; & 2. Arſinoé, femme de Lyſimachus Roi de Thrace.

EURYLOQUE, (Eurylochus) le ſeul des compagnons d'Ulyſſe, qui ne voulut point goûter du breuvage de Circé. Ovide, *Métam. l. 14. v.* 252. 287.

EURYLOQUE, Roi des Phlégiens, qui, ſelon Phérécide, bâtit la ville de Thébes, avant que Cadmus qui la rebâtit, fût venu en ce païs-là.

EURYLOQUE, frére d'Epiménès, qui découvrit la conjuration que les Pages d'Alexandre avoient faite contre ce Prince. * Quinte-Curce, *l. 8. c. 6.*

EURYLOQUE, Ingénieur, qui arrêta le canal des eaux de la ville de Cyrrhes & ne les laiſſa retourner dans la ville qu'après y avoir jetté de l'ellébore, ce qui rendit les Habitans malades & les obligea de ſe rendre. * Polyen, *l. 6.* Frontin attribue ce ſtratagême à Cliſthéne, Sicyonien, *l. 3. c. 7.*

EURYMAQUE, l'un des plus puiſſans de Thébes, qui prit Platée par trahiſon ; mais comme tous les Habitans ſe furent reconnus & déclarez contre lui, il fut livré tout vif aux ennemis, qui le firent mourir. * Thucydide. Un des amans de Pénélope portoit le même nom. * *Odyſſée, l. 1. v. 398. & ſuiv. l. 22. v. 44. & ſuiv.* Ovide, *Epiſt. 1. v. 92.*

EURYMÉDON, pére de Péribée dont Neptune eut Nauſithoüs Roi des Phéaques pére d'Alcinoüs. * *Odyſſée, l. 7. v.* 58. Il y a eu auſſi un un EURYMÉDON, fils de Faunus. Stace, *Thébaïde.*

EURYMÉDON, Général d'armée des Athéniens avec Démoſthéne.

EURYMÉDON, fleuve de l'ancienne Pamphylie. Cimon, fils de Miltiade, gagna ſur ſes bords une bataille ſur les Perſes la troiſiéme année de la LXXVII Olympiade, & l'an 470 avant Jeſus-Chriſt. Cette riviére coule maintenant dans la Caramánie, ſous le nom de Zacuth. * Pomponius Méla, *l.* 1. Thucydide, *l.* 1, Cornélius Népos. Plutarque, *Vie de Cimon.*

EURYMINUS, tâcha de brouiller Caſtor & Pollux, en leur faiſant à l'un & à l'autre de faux rapports ; mais ſa fourbe ayant été découverte, il fut puni. De là on appelloit *Eurymines*, ceux qui vouloient brouiller les amis.

EURYNOME, Dieu des Enfers, honoré par les Delphiens, mangeoit, diſoient-ils, la chair des morts, en ſorte qu'il n'en laiſſoit que les os. Pauſanias le décrit noirâtre, de la couleur des moûches, & le répréſente aſſis ſur une peau de vautour, montrant les dents. * Pauſanias, *in Phocicis*, ou *l.* 10. Cartari, *en ſes Images des Dieux.*

EURYNOME, nom commun à pluſieurs femmes. L'une eſt fille de l'Océan & de Thétis, mére de Leucothoé : l'autre eſt une fille d'Apollon de même nom, qui fut mére d'Adraſte, Roi des Argiens & d'Eryphile femme d'Amphiaraus ; & enfin une troiſiéme de Lemnos fille de Doriclus, femme de Codrus. * Valérius Flaccus, *Argonaut. l. 2. v.* 136.

Et primam Eurynomen ad proxima litora Codri
Occupat. —— ——

EURYPON ou EURYPHON, fils de Soüs, petit-fils de Proclus, Roi de Lacédémone, qui donna ſon nom à la famille appellée depuis Euripontides, commença à régner l'an 1029 avant J. C. * Du Pin, *Biblioth. Univ. des Hiſt. Profan.*

EURYPYLE, célébre Augur ou Devin dont parle Virgile, *Eneide, l. 2. v.* 114. Homére, *Il. 2. v.* 736, dit qu'il vint à la guerre de Troye avec quarante vaiſſeaux.

EURYSTHÉE, Roi de Mycénes dans le Péloponnéſe, ſuccéda à ſon pére Sthénélus. Ce fut lui qui pour obéïr à Junon ennemie d'Hercule, obligea ce Héros à entreprendre douze travaux, dans leſquels ils prétendoit le faire ſuccomber, & dont ce Héros ſortit couvert de gloire. Le jour, diſent, les Poëtes, qu'Hercule devoit naître, Jupiter, (ou, comme d'autres veulent Thémis) ayant prédit qu'il devoit naitre un enfant qui commanderoit un jour à tous les hommes ; Junon qui préſide aux enfantemens retarda l'accouchement d'Alcméne, & au lieu d'Hercule, fit naître alors Euryſthée, fils de Sthénélus & d'Archippe : c'eſt pourquoi Euryſthée eut droit de commander à Hercule. D'autres diſent qu'Até, à la priére de Junon, troubla l'eſprit de Jupiter, & qu'elle l'obligea de jurer dans l'aſſemblée des Dieux, que celui qui naîtroit ce jour-là de ſon ſang, commanderoit aux peuples voiſins du lieu de ſa naiſſance ; qu'auſſi tôt après ce ſerment, Junon deſcendit ſur la terre, ſe rendit à Argos, recula l'accouchement d'Alcméne, & avança celui d'Archippe, femme de Sthénélus, qui n'étoit encore que de ſept mois ; de ſorte qu'elle fit naître Euryſthée, auquel Hercule fut ſoumis, & à qui Jupiter donna le Royaume d'Argos, pour accomplir le ſerment qu'il avoit fait. On ne peut déterminer le commencement du régne d'Euryſthée. Les deſcendans d'Hercule lui ayant demandé la ſucceſſion de leur pére, il la leur refuſa, & s'attira une guerre qui lui fut fatale. Hyllus l'un des fils d'Hercule le tua l'an 2805 du monde, & 1230 avant J. C. * Apollodore. Pline.

EURYSTHÉNE, fils d'*Ariſtodéme*, de la race des Héraclides, fut le Chef d'une des familles Royales à Lacédémone. Il commença à régner vers l'an 1102 avant J. C. ſous la tutelle de ſon oncle Théras, & régna 42 ans. * Hérodote, *liv.* 6. Marsham, *Chronic.* Du Pin, *Biblioth. Univerſ. des Hiſtor. Profanes.*

* EURYSTHÉNIDES, nom donné à la famille Royale de Lacédémone dont Euryſthéne étoit le Chef.

EURYTUS, Roi d'Oecalie, pére d'Iolée, étant convenu de donner ſa fille à celui qui remporteroit contre lui la victoire, fut vaincu par Hercule ; & comme il refuſa de lui donner ſa fille, Hercule le tua, & enleva Iolée. Il y a auſſi un Euryte, l'un des Centaures, qui voulant enlever Hippodamie, fut tué par Théſée. * Ovide, *Metam. l. 12. v. 219. & ſuiv.*

EUSAN. *Voyez* EAUSAN.

* EUSDAIL ou EWSDALE, petite contrée de l'Ecoſſe méridionale.

EUSE, ou EAUSE, bourg ou petite ville de l'Armagnac en Gaſcogne. *Cherchez* EAUSE.

EUSÉBE, Pape, Grec de naiſſance, étoit fils d'un Médecin, à ce que l'on croit, & ſuccéda le cinquiéme février 310, à ſaint *Marcel*, après lequel il tint le Pontificat un an & quelques mois. Il mourut avant le mois de juillet de l'an 311. On lui attribue trois Epîtres Décrétales, une aux Evêques des Gaules, l'autre à ceux d'Egypte, & la troiſiéme, à ceux de Toſcane & de la Campanie ; mais elles ſont ſuppoſées. Saint *Melchiade*, ou Miltiade lui ſuccéda. * Saint Auguſtin, *Epiſt.* 165. Optat de Miléve, *l.* 2. *contra Parm.* Baronius, *A. C.* 309. 311. *& au Martyr. 26 ſept.* Tome premier des Conciles. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques, IV. ſiécle.*

EUSÉBE, Hiſtorien Grec, qui écrivit une Hiſtoire depuis Auguſte juſques à l'Empereur Carus, vivoit dans le troiſiéme ſiécle, comme nous l'apprenons d'Evagre. * Voſſius, *de l'Hiſtoire.*

EUSÉBE, Sophiſte, dont Photius fait mention. * Evagre, *l. 5. c. ult.* Photius, *Biblioth. Cod.* 124.

EUSÉBE de Laodicée, Evêque de cette ville ſur la fin du troiſiéme ſiécle, étoit natif d'Alexandrie. Euſébe de Céſarée parle de lui, comme d'un homme très-ſavant, & témoigne qu'il avoit compoſé quelques Ouvrages que nous n'avons plus. * Euſébe, *l. 7. Hiſt. Eccl. c. 10. & en la Chron. A. C.* 276. Baronius, *A. C.* 260. Le Mire, *in Auct. &c.*

EUSÉBE, Evêque de Céſarée en Paleſtine, l'un des plus célébres perſonnages de ſon ſiécle, pour la ſcience, & pour l'éloquence, prit le nom de *Pamphile*, du Martyr de ce nom, ſon ami. Il étoit né vers la fin de l'empire de Gallien : il fut ordonné Prêtre par Agapius, Evêque de Céſarée en Paleſtine, & établit une Ecole célébre en cette ville. La perſécution de Dioclétien étant ſurvenue, il exhorta les Chrétiens de Céſarée à ſouffrir courageuſement pour la Foi de Jeſus-Chriſt, & aſſiſta ſur tout ſon ami Pamphile, qui ſouffrit le Martyre le 15 février de l'an 309, après deux ans de priſon. On a reproché à Euſébe d'avoir pendant cette perſécution, offert de l'encens aux idoles pour ſe tirer de priſon ; mais ce reproche paroît ſans fondement, & il y a bien plus d'apparence qu'il demeura toujours ferme dans la Foi de J. C. Auſſi-tôt après que la perſécution fut finie, Euſébe fut élu Evêque de Céſarée, à la place d'Agapius, l'an 313 ou 314 de la naiſſance de J. C. Il eut enſuite beaucoup de part à la querelle d'Arius, Prêtre d'Alexandrie, qu'il protégea d'abord, auſſi-bien que quelques autres Evêques de

Paleſtine, perſuadé qu'Alexandre d'Alexandrie, ſon Evêque, le perſécutoit injuſtement. Il ne ſe contenta pas d'écrire à cet Evêque en faveur d'Arius; mais même n'ayant pu obtenir ſon rétabliſſement, il lui permit & à ſes Sectateurs, de conſerver leur rang, & de tenir dans leurs égliſes les aſſemblées ordinaires des Fidéles, à condition qu'ils ſeroient ſoumis à leur Evêque, & qu'ils le ſupplieroient avec inſtance de les réünir à ſa communion. Il aſſiſta au Concile de Nicée, où il condamna les erreurs groſſiéres d'Arius, & propoſa une formule de Foi Orthodoxe; mais les Péres du Concile y ajoûtérent le terme de *Conſubſtantiel*, qu'Euſébe refuſa d'abord d'approuver. S'étant enſuite éclairci du ſens qu'il avoit, il ne fit point difficulté d'y ſouſcrire, & de ſigner la profeſſion de Foi du Concile de Nicée, qu'on ne voit pas qu'il ait depuis violée ouvertement, quoiqu'il ait eu des liaiſons très-étroites avec les Evêques du parti d'Arius. Il aſſiſta avec eux au Concile d'Antioche de l'an 330, dans lequel Euſtathe, Evêque d'Antioche, fut injuſtement dépoſé; mais il refuſa de remplir ce ſiége. Il fut du nombre des Evêques des Conciles de Céſarée & de Tyr, qui condamnérent ſaint Athanaſe en 334. Il ſe rendit enſuite à l'aſſemblée d'Evêques qui ſe fit à Jéruſalem, qui l'envoyérent de là à l'Empereur Conſtantin, pour défendre le jugement qu'ils avoient rendu contre ſaint Athanaſe. Ce fut alors qu'il prononça un Panégyrique en l'honneur de l'Empereur, dans la réjouïſſance publique qu'il fit faire au commencement de la trentiéme année de ſon Empire, qui fut la derniére de ſa vie. Euſébe ne ſurvécut que peu de tems à cet Empereur, qui l'avoit honoré d'une bienveillance toute particuliére, & mourut vers l'an 338. Il avoit compoſé pluſieurs Ouvrages pleins d'érudition. Les premiers de tous étoient les cinq livres de l'Apologie pour Origéne, qu'il compoſa avec le ſaint Martyr Pamphile, pendant la perſécution de Dioclétien, & auſquels il ajoûta lui ſeul le ſixiéme après la mort de ce Martyr. Vers le même tems il écrivit un Traité contre Hiéroclès, qui avoit fait deux livres contre la Religion des Chrétiens. Après qu'il fut élu Evêque de Céſarée, il compoſa quinze livres de la *Préparation*, & vint de la *Démonſtration Evangélique*. Il fit enſuite une Chronique, depuis le commencement du monde, juſqu'à la vintiéme année de Conſtantin *le Grand*. Cette Chronique fut ſuivie de ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, diviſée en dix livres. Elle ſemble avoir été achevée quelque tems après le Concile de Nicée, quoiqu'elle ne paſſe pas la vintiéme année de Conſtantin. Vers l'an 332, il compoſa un Cycle paſchal, compoſé, dit-on, à l'imitation de celui d'Hippolyte. Les livres contre Marcel d'Ancyre ſont écrits après la premiére condamnation de cet Hérétique dans le Concile de Conſtantinople, tenu l'an 335 ou 336. Enfin les quatre livres de la Vie de Conſtantin ont été compoſez après la mort de cet Empereur, lorſque ſes enfans étoient déja Auguſtes, c'eſt à dire, après le neuviéme ſeptembre 337. Euſébe y avoit joint trois Ecrits, ſavoir la Harangue qu'il avoit récitée à la dédicace de l'égliſe de Jéruſalem, les Diſcours de Conſtantin à l'aſſemblée des Saints, & un Panégyrique à la loüange de cet Empereur, prononcé en 335.

Outre ces Ouvrages, dont on ſait la Chronologie, il avoit écrit, ſuivant le témoignage de S. Jérôme, cinq livres de la *Théophanie*, ou de l'*Incarnation*; dix livres de Commentaires ſur Iſaïe; trente livres contre Porphyre, dont il y en avoit dix de perdus dès le tems de S. Jérôme qui n'en avoit vu que vint; (les trois derniers étoient employez à refûter les calomnies de Porphyre, contre le livre du Prophéte Daniel) un livre des Topiques, qui eſt celui que S. Jérôme a traduit, qu'il a intitulé, *Livre des païs des Hébreux*, qui a depuis été donné en Grec par Bonfrérius en 1631, & plus correct, par le P. Martianay, dans le ſecond tome des Oeuvres de S. Jérôme. Il eſt fait mention dans ce livre de deux autres Traitez de même nature; dont l'un contenoit l'explication des noms que les Hébreux donnent aux autres nations; & l'autre étoit une Topographie de la Terre-Sainte, & du temple: ſaint Jérôme met encore dans le Catalogue des livres d'Euſébe, trois livres de la Vie de Pamphile; des Opuſcules ſur les Martyrs, des Commentaires ſur les 150 Pſeaumes, qu'il promet dans le livre cinquiéme de la Démonſtration Evangélique, *ch.* 2, traduits depuis par Euſébe de Verceil; & des Canons pour accorder les quatre Evangéliſtes, avec une lettre à Caſpianus. Il fait auſſi dans l'épître à Pammachius, mention d'un Commentaire d'Euſébe, ſur la premiére Epître aux Corinthiens; & il eſt témoin en un autre endroit, qu'il avoit fait faire une édition de la verſion des Septante, dont Euſébe parle lui-même, au *ch.* neuviéme du premier livre de la *Démonſtration*, & au troiſiéme, & au ſeptiéme du ſeptiéme livre de la *Préparation*. Il nous renvoye encore dans le livre ſeptiéme de la *Démonſtration* à un Ouvrage qu'il a fait, pour réſoudre pluſieurs queſtions ſur la généalogie de Notre-Seigneur, qui n'eſt peut-être pas différent de celui dont ſaint Jérôme parle, lequel étoit fait pour accorder les endroits des Evangiles qui paroiſſent ſe contredire. Il fait encore mention dans le premier livre de la *Préparation Evangélique*, *ch.* 3, d'un Traité où il avoit ramaſſé tout ce que J. C. a prédit, & faiſoit voir que toutes ſes prédictions ont été parfaitement accomplies. Marcel d'Ancyre ſe plaint d'un Diſcours qu'Euſébe a fait en paſſant dans ſa ville, où il avoit accuſé les Galates d'être dans l'erreur ſur la Divinité, parce qu'ils ne croyoient pas comme lui, dit Marcel, que l'image & la choſe dont elle eſt image, ne peuvent pas être une même choſe. Il s'y plaint auſſi d'un Sermon fait par Euſébe à Laodicée. L'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Euſébe eſt le plus conſidérable de tous ſes Ouvrages. Rufin eſt le premier qui l'ait traduite en Latin: depuis, Henri Muſculus & Chriſtophorſon en ont fait des Traductions. Le texte Grec fut imprimé par Robert Etienne en 1544, & avec la Verſion de Chriſtophorſon en 1612. Henri de Valois en a depuis donné une édition plus correcte, avec une nouvelle Verſion imprimée à Paris en 1659. Sa Verſion à mérité l'eſtime du public, & l'aplaudiſſement de tous les Sçavans. M. le Préſident Couſin en a donné une excellente Traduction Françoiſe. La Chronique a été traduite par ſaint Jérôme, qui l'a continuée juſqu'au ſixiéme conſulat de Valens & de Valentinien; & cette Verſion qui avoit d'abord été imprimée à Bâle, fut donnée beaucoup plus ample & plus correcte par M. de Pontac Evêque de Bazas. Scaliger l'a auſſi fait imprimer avec quantité de fragmens du texte Grec, qu'il a pu recouvrer: les quatre livres de la vie de Conſtantin ont été imprimez avec l'Hiſtoire. Les livres de la *Préparation* & de la *Démonſtration Evangélique* ont été publiez à Paris en 1628, avec une Verſion nouvelle des quinze livres de la Préparation faite par le Jéſuite Viger; & celle de Donat jointe au livre de la *Démonſtration*, miſe à côté du Grec. On a joint à ces livres le Traité contre Hiéroclès, avec la Traduction d'Acciaoli, & les cinq livres contre Marcel d'Ancyre, avec la Traduction de Richard de Montaigu. Le P. Dom Bernard de Montfaucon vient de donner le Commentaire ſur les Pſeaumes. Curterius a donné quelques fragmens touchant la vie des Prophétes, qu'il a mis à la tête des Commentaires de Procope ſur Iſaïe. Les Notes ſur le Cantique des Cantiques attribuées à Euſébe, ont été données en Grec ſans Verſion par Meurſius, & imprimées avec le Polychronius & le Pſellus l'an 1617. Le Pére Sirmond a publié en Latin des Opuſcules, qui portent le nom d'Euſébe, imprimez à Paris, *in* 8. l'an 1643. Enfin la lettre à Carpianus, & les Canons Evangéliques d'Euſébe ſe trouvent à la tête de quelques éditions du Nouveau Teſtament; & en Grec à la tête du Nouveau Teſtament Grec du Louvre, imprimé par Robert Etienne l'an 1550.

Euſébe a été un des plus Savans hommes de l'Antiquité, comme ſes partiſans & ſes adverſaires l'ont également reconnu: on peut même dire ſans craindre de ſe tromper, qu'il n'y en a point parmi nos Auteurs Grecs, qui ait eu tant de lecture & d'érudition. Les Auteurs ont été, & ſont encore fort partagez ſur ſa doctrine touchant la Divinité du Verbe. Euſtathe d'Antioche, Marcel d'Ancyre, les Evêques d'Egypte, ſaint Athanaſe, ſaint Epiphane, l'ont accuſé d'Arianiſme, & ſaint Jérôme l'appelle le *Prince des Ariens*. Le VII Concile le déclare Arien, & Photius ne lui eſt pas favorable. Socrate, Sozoméne, Gélaze de Cyzique, entre les Latins Victorius, & quelques autres Auteurs le défendent. Parmi les Modernes Baronius le condamne. M. de Valois l'abandonne juſqu'au tems du Concile de Nicée, & ſoutient qu'il a depuis été orthodoxe. Meſſieurs Hermant & de Tillemont le condamnent ſévérement: les Péres Bénédictins de Saint-Vanne le défendent; & le Pére Dom Bernard dans la Préface des Commentaires de cet Auteur ſur les Pſeaumes, apporte pluſieurs autoritez, pour montrer qu'il eſt Arien. M. du Pin tient un milieu, en ſoutenant qu'Euſébe n'a jamais été un pur Arien; *qu'il a enſeigné que le Verbe étoit Dieu & Fils de Dieu; qu'il a rejetté formellement l'erreur de ceux qui diſoient que le Verbe a été tiré du néant, & qui le mettoient au nombre des créatures; mais que cet Evêque a inſinué en quelques endroits, que la perſonne du fils n'eſt pas égale à celle du pére, & qu'on ne lui doit pas la même adoration, & qu'il a admis quelque inégalité entre le Pére & le Fils; qu'il s'eſt ſervi de beaucoup d'expreſſions favorables aux Ariens; que les liaiſons qu'il a eues avec les Evêques Ariens le rendent ſuſpect, auſſi bien que le ſilence qu'il a affecté touchant le Concile de Nicée; qu'enfin, ſi l'on ne peut pas entiérement le juſtifier, on ne doit pas néanmoins l'accuſer d'être pur Arien, & le Chef des Ariens. Le même Auteur ajoûte qu'il n'a point reconnu la Divinité du ſaint Eſprit, mais que ſur les autres dogmes de la Religion, il paroît fort orthodoxe.* *Voyez* les paſſages des Anciens pour & contre Euſébe, recueillis fort exactement par M. de Valois, à la tête de ſon édition de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Euſébe. * Baronius. Scaliger, *dans ſon Thréſor des tems.* Hermant, *Vie de ſaint Athanaſe.* Le Nain de Tillemont, *Mémoires pour l'Hiſtoire de l'Egliſe.* Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccleſ. IV. ſiécle, où la queſtion eſt traitée à fonds. Les remarques des* Réligieux de Saint-Vanne, *ſur la Bibliothéque Eccléſiaſtique de* M. du Pin, *tome* 2. Dom Bernard de Montfaucon, *Préface du Commentaire d'Euſébe ſur les Pſeaumes.*

EUSÉBE, Evêque de Béryte, puis de Nicomédie, & enfin de Conſtantinople, vivoit dans le IV ſiécle. Il ſe laiſſa ſurprendre aux erreurs d'Arius, qu'il abjura en apparence, au Concile de Nicée, où des lettres qu'il avoit écrites furent déchirées. Mais depuis il favoriſa encore les Ariens, & fut envoyé en exil après le Concile. Ses partiſans le firent rappeller en 328. Alors ayant trouvé moyen de ſe mettre en crédit à la Cour, il n'oublia rien pour faire accroire à l'Empereur Conſtantin *le Grand*, qu'Arius avoit des ſentimens très-orthodoxes. Il perſécuta ſaint Athanaſe par diverſes calomnies, & l'accuſa d'avoir mis un tribut ſur les Egyptiens, d'avoir favoriſé la revolte d'un certain Philuméne, &c. Enſuite, pour accabler le même Saint, il aſſembla divers Conciles, le fit exiler, & fit recevoir Arius. Enfin il obſéda l'Empereur Conſtantin juſqu'à ſa mort, arrivée en 337, & infecta de l'héréſie Arienne, Conſtance & toute la famille Impériale. Il ſe fit élire par force Evêque de Conſtantinople, après avoir fait exiler Paul, Prélat orthodoxe en 338, fit gloire de perſécuter les Orthodoxes, & ſe fit déclarer Chef de parti. Ses Sectateurs furent nommez EUSÉBIENS. Euſébe fit tenir un Concile à Antioche en 341, & y fit recevoir l'Arianiſme comme un point de Foi. Peu de tems après il mourut, & comme on croit, la même année. * Sozoméne. Socrate. Théodoret & Baronius, *A. C.* 311. 318. *& ſeq.* Hermant, *Vie de ſaint Athanaſe, &c.* Le Nain de Tillemont, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, tome* 6. Du Pin, *Bibliothéque des Aut. Eccleſ. IV ſiécle.*

EUSE'BE, dit *Emiſſéne*, parce qu'il étoit Evêque d'Eméſe dans la Syrie ou Phénicie, près du mont Liban, vivoit dans le IV ſiécle, & étoit né à Edeſſe ville de Méſopotamie, d'une famille conſidérable. Dès ſon enfance, il apprit les Lettres Saintes, & fit depuis un voyage dans la *Paleſtine*, où il fut Diſciple d'Euſébe de Céſarée, & de Patrophile de Scythople. Les Euſébiens voulurent l'élire Evêque d'Antioche, après la dépoſition d'Euſtathe en 330, & le mettre ſur le ſiége d'Alexandrie en 341, à la place de ſaint Athanaſe; mais Euſébe Emiſſéne refuſa ce parti, & fut fait Evêque d'Eméſe. La réſiſtance du peuple l'obligea d'abandonner ce ſiége. Il fut chéri de l'Empereur Conſtance, & mourut vers l'an 359. Euſébe compoſa divers Ouvrages dont les principaux étoient con-

tre les Gentils & les Juifs; contre les Novatiens; ſur l'Epître aux Galates; & quantité de courtes Homélies ſur les Evangiles. Il avoit auſſi écrit ſur la Geneſe. Saint Jérôme fait mention de lui, & lui attribue ces Homélies ſur les Evangiles, ce qu'Honoré d'Autun a auſſi remarqué. Il eſt pourtant sûr que celles qui ont été imprimées ſous ſon nom juſques à aujourd'hui, ſont ou de Brunon de Ségni, ou de S. Eucher de Lyon, ou de Fauſte de Riez, ou de ſaint Céſaire d'Arles; quoique Guitmond, Evêque d'Averſe, & Gratien les ayent citées depuis 600 ans, ſous le nom de cet Euſébe. * Socrate, *l.* 2. *c.* 6. Sozoméne, *l.* 3. *c.* 5. Théodoret, *Dial.* 3. Saint Jérôme, *in Catal. c.* 91. *&c. in Chron.* Honoré d'Autun, *Libello* 1. *de Lum. Eccl.* Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra.* Baronius, *A. C.* 341. *num.* 8. *& ſeq.* Bellarmin, *des Ecrivains Eccléſiaſtiques*, Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Hermant, *Vie de ſaint Athanaſe.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. IV ſiécle.*

* EUSÉBE, Patriarche d'Antioche, Arien, vivoit dans le IV ſiécle. Il ſuccéda à Eulalius vers l'an 339 ou 340, & fit gloire de combattre le parti orthodoxe, & de faire valoir l'héréſie. * S. Jérome, *en la Chron.* Baronius, *A. C.* 340.

EUSÉBE, Evêque de Verceil dans le IV ſiécle, étoit natif de Sardaigne; & étant venu en Italie il fut fait Lecteur de l'Egliſe Romaine, & fut enſuite élevé ſur le ſiége de Verceil. Sa piété & ſa douceur le firent aimer de tout le monde. Le Pape Libérius l'envoya, avec Lucifer de Cagliari, à l'Empereur Conſtance, pour l'affaire de ſaint Athanaſe. Il aſſiſta enſuite au Concile de Milan tenu l'an 355, & ne voulut jamais ſouſcrire à la condamnation du même ſaint Athanaſe. Ce fut lui qui retira la ſignature de Denys, Evêque de cette ville, des mains des Ariens qui l'avoient ſurpris, & la fit effacer. Cette fermeté Chrétienne irrita contre lui l'Empereur, qui l'envoya en exil, à Scythople. Euſébe ſouffrit de très-grands maux, & ne laiſſa pas de s'employer pour la défenſe de la Foi. Après la mort de Conſtance, il ſe trouva au Synode que ſaint Athanaſe aſſembla à Alexandrie l'an 362, pour l'affaire de ceux qui étoient tombez dans l'héréſie. Il alla enſuite à Antioche pour y réünir cette Egliſe; mais l'ordination de Paulin l'en empêcha. Il travailla avec ſuccès en Orient, à réünir un grand nombre de diocéſes. On croit auſſi qu'il fut le premier qui joignit la vie monaſtique à celle de Clerc. A ſon retour en Italie, il s'oppoſa à Auxence Evêque Arien de Milan, & mourut ſaintement le premier jour d'août de l'an 373, ou, ſelon d'autres, 371. Il eſt honoré comme Martyr, bien que ſaint Ambroiſe, ſaint Jérôme, & ſaint Grégoire de Tours, ne le louent que comme un Confeſſeur. Saint Antonin eſt le premier qui a dit que les Ariens le firent mourir: ce qui paroît incroyable, ſous un auſſi bon Prince que l'étoit Valentinien, qui régnoit alors. Les Martyrologes d'Adon & d'Uſuard, lui donnent encore la qualité de Martyr: ce que Molanus a effacé, comme contraire à l'Antiquité. Comme Euſébe étoit très-ſavant en Latin, on ne doute point qu'il n'ait compoſé pluſieurs Ouvrages: mais nous n'avons connoiſſance que d'une Traduction qu'il avoit faite d'un Commentaire d'Euſébe de Céſarée ſur les Pſeâumes, que nous n'avons plus; & il ne nous reſte de lui, qu'une lettre écrite pendant ſon exil à ſon égliſe; une autre lettre à Grégoire d'Elvire en 363, & un petit billet adreſſé à Conſtance. Saint Jérôme, *en la Chron. & Epiſt.* 75. Saint Ambroiſe, *Epiſt.* 82. *ad Vercel. &c.* Saint Grégoire de Tours, *de Glor. Confeſſ. c.* 3. Baronius, *aux Ann. & au Martyrol.* Hermant, *Vie de S. Athanaſe, &c.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ. IV ſiécle.*

EUSÉBE, Evêque de Samoſate, floriſſoit dans le IV ſiécle, & ſignala ſon zéle pour la Foi, & ſon amour pour l'Egliſe. S. Grégoire de Nazianze le pére, l'engagea l'an 371, à venir à Céſarée en Cappadoce, où il fit élire ſaint Baſile pour gouverner cette égliſe, en qualité d'Evêque. La fermeté avec laquelle il s'oppoſa aux Ariens, le fit exiler en 373 par l'Empereur Valens. Il obéït ſans murmure; & durant ce banniſſement, il ſe déguiſa en ſoldat, pour aller conſoler les Orthodoxes perſécutez. Théodoret dit qu'il ordonnoit des Prêtres dans les égliſes deſtituées de Paſteurs. Saint Grégoire de Nazianze lui écrivit alors diverſes lettres, & ſaint Baſile lui en a auſſi écrit pluſieurs. Après la mort de Valens, Euſébe ſe trouva au Concile d'Antioche tenu l'an 378, & eut ordre de viſiter quelques égliſes d'Orient: ce qu'il exécuta heureuſement dans la Syrie, & dans la Méſopotamie; mais dans une petite ville nommée Dolicha ou Dolique, où il vouloit établir Maris pour Evêque, une femme Arienne lui jetta ſur la tête une tuile, qui le bleſſa à mort l'an 378. * Théodoret, *l.* 4. *c.* 13. 14. *l.* 5. *c.* 4. S. Grégoire de Nazianze, *Epiſt.* 28. 30. Baronius, *A. C.* 360. 370. 378. Hermant, *Vie de S. Baſile.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. IV ſiécle.* Baillet, *Vies des Saints.*

EUSÉBE, Evêque de Theſſalonique, vivoit du tems de S. Grégoire, à la fin du VI ſiécle, & au commencement du VII. Il envoya à ce Pape ſon Lecteur Théodore, avec quelques Ecrits. Celui-ci les rendit au Moine André, qui étoit de la Secte de ceux qui croyoient le corps de J. C. incorruptible. Ce Moine falſifia ces Ecrits; mais S. Grégoire découvrit la fraude, & en avertit Euſébe de Theſſalonique. Photius nous apprend que ce même Moine avoit écrit une lettre à Euſébe pour ſoutenir ſon erreur, & qu'Euſébe avoit fait un écrit pour la refuter, en l'exhortant de ſe retracter. André, au lieu de ſuivre ce conſeil, fit un livre pour défendre ſes opinions, contre lequel Euſébe écrivit dix livres, dont nous avons un extrait dans Photius, *Cod.* 162. de ſa Bibliothéque. * Saint Grégoire, *l.* 9. *Epiſt.* 69. *&c.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques, VII ſiécle.*

EUSÉBE, dit *le Scholaſtique*, vivoit du tems des Empereurs Arcadius & Honorius, dans le cinquiéme ſiécle. Il décrivit en vers la guerre qu'Arcadius ſoutint contre Gainas Goth, qui s'étoit revolté. * Nicéphore en fait mention, *l.* 13. *c.* 6. Socrate, *l.* 6. *c.* 6.

EUSE'BE, Evêque de Dorylée, accuſa Eutychès d'héréſie dans un Synode de Conſtantinople, & fut dépoſé par les Hérétiques dans cette aſſemblée, qui fut nommée *le Brigandage d'Ephéſe.* Il ſe trouva au Concile Général de Chalcédoine l'an 451. * Concile de Chalcédoine, *Act. I. & ſeq.*

EUSE'BE, Evêque de Bologne en Italie, dans le IV ſiécle, ami de ſaint Ambroiſe, aſſiſta au Concile d'Aquilée en 381, & y combattit fortement Pallade & Sécundien Ariens. Saint Ambroiſe parle de pluſieurs Communautez de Vierges qu'il avoit établies dans ſon diocéſe. On croit qu'il a tenu le ſiége de Bologne, depuis l'an 370, juſques vers l'an 400. * Saint Ambroiſe, *de Virginitate, c.* 2. *de Virginibus, l.* 1. *c.* 10. *Epiſt.* 8. *&* 9. *Concilium Aquileienſe.* Hermant, *Vie de ſaint Ambroiſe.* Baillet, *Vies des Saints, mois de ſeptembre.*

EUSÉBE, Abbé en Syrie, neveu & diſciple de Marien, vécut ſur la fin du IV ſiécle. Il ſe renferma d'abord dans une cellule, & fut enſuite Supérieur du monaſtére de l'Abbé Ammien. Il pratiqua de grandes auſtéritez, & conduiſit ſa Communauté avec ſageſſe. On ne ſait le tems ni de ſa naiſſance, ni de ſa mort. On fait mémoire de lui dans les Martyrologes au 23 de janvier. * Théodoret Philothée, *c.* 4. *Hiſt. Eccleſ. l.* 4. *c.* 28. Baillet, *Vies des Saints, mois de janvier.*

EUSE'BE DE NIEREMBERG (Jean) *Cherchez* NIEREMBERG.

EUSÉBE, (Saint) Prêtre en Paleſtine, Diſciple & compagnon de ſaint Jérôme, étoit natif de Crémone, ville d'Italie. Il paſſa ſa premiére jeuneſſe dans ſon païs, & entreprit enſuite le voyage de Rome, où il trouva S. Jérôme, avec lequel il lia une étroite amitié. Après la mort du Pape Damaſe, il accompagna ce ſaint Docteur dans ſon voyage d'Orient, & ils viſitérent enſemble les lieux ſaints & les Solitaires de la Paleſtine, de la Syrie & de l'Egypte, juſqu'à ce que ſaint Jérôme par le moyen de ſainte Paule, eut fait bâtir un monaſtére d'hommes proche de Bethléem, dans lequel Euſébe ſe retira. Il n'y reſta pas long-tems, car quelque tems après S. Jérôme l'envoya en Italie & en Dalmatie avec ſon frére Paulinien pour exercer quelques œuvres de charité. C'eſt au ſéjour qu'Euſébe fit à Rome pendant ce voyage, qu'il faut rapporter les mauvais traitemens qu'il ſouffroit de la part de Rufin Prêtre d'Aquilée. S. Jérôme prit la défenſe d'Euſébe, & compoſa une Apologie en ſa faveur. Euſébe s'étoit exercé dans ſa jeuneſſe à la Poëſie & aux Belles Lettres, il ne s'étoit appliqué néanmoins qu'à la langue Latine. On lui attribue un *Traité du Myſtére de la Croix*, que nous n'avons plus, & dont Gennade fait mention. S. Jérôme eſtimoit ſi fort Euſébe, qu'il lui dédia ſes Commentaires ſur S. Matthieu & ſur Jérémie, & qu'il l'envoya avec Vincent & Paulinien ſon frére pour ſonder l'Hérétique Vigilance, & pour tâcher de le ramener à la vérité. Après la mort de S. Jérôme arrivée l'an 420, on prétend qu'Euſébe fut choiſi pour gouverner le monaſtére de Bethléem. Le culte de ce Saint, quoique permis dans toute l'Egliſe, ne paroît établi qu'à Crémone, lieu de ſa naiſſance, à Bethléem en Terre-ſainte, lieu de ſa demeure & de ſa ſépulture, & dans quelques maiſons de l'Ordre des Religieux Hiéronymites. Le Martyrologe Romain n'en fait aucune mention; mais les autres qui ſont plus Modernes marquent ſa fête au cinquiéme mars. L'on voit encore à Bethléem un ſépulchre qui porte le nom de l'Abbé Euſébe, mais il eſt vuide, & l'on ne ſait où l'on a tranſporté le corps de ce Saint. On ne laiſſe pas d'y faire ſolemnellement l'office tous les ans le jour de cette fête, avec un grand concours des Chrétiens du païs. L'établiſſement de ſon culte à Crémone paroît n'avoir commencé qu'en 1605, que l'on lui érigea un autel avec ſa ſtatue dans l'égliſe de ſainte Marie de l'Etoile. Nous ſommes redevables à S. Jérôme de ce que nous ſavons de ſaint Euſébe; car les Actes que Ferrari Chanoine de Crémone a recueillis, ſont peu autoriſez. Henſchénius a publié en 1612, dans le recueil de Bollandus, une Vie de ce Saint, qui eſt remplie de faits qui ne méritent pas plus de croyance que la prétention de ceux qui aſſûrent, qu'il eſt le fondateur de l'Ordre des Hiéronymites de Guadeloupe ville d'Eſpagne. * S. Jérôme, *Epiſt.* 101. *ad Pammachium Apolog.* 1. *&* 2. *Præfatione in Matth. & in Jerem.* Franc. Ferrarius, *apud Henſchenium.* Gennadius, *Catalog. c.* 24. Quareſmius, *Elucid. Terræ-Sanctæ. lib.* 6. *c.* 20. Baillet, *Vies des SS.* 5. *mars.*

EUSÉBIE, (ſainte) que l'on nomme par corruption, *Euſoye* & *Yſoye*, Abbeſſe de Hamay ou Hamaige, étoit fille d'*Adalbaud* Seigneur François aux Païs-Bas, & de ſainte *Rictrude*, qui fut Abbeſſe de Marchienne ſur la Scarpe dans le diocéſe d'Arras, après l'aſſaſſinat de ſon mari. Elle naquit l'an 637, & fut préſentée au batême par la Reine Nantilde qui lui donna une terre conſidérable dans le diocéſe de Soiſſons. Elle perdit ſon pére dès l'âge de huit ans. Gertrude ſon ayeule Abbeſſe de Hamay pria Rictrude de lui confier ſa fille Euſébie afin de l'élever dans ſon monaſtére; cette ſainte mére confia volontiers ſa fille à cette ſainte Abbeſſe, qui engagea Euſébie à embraſſer la profeſſion religieuſe. Gertrude étant morte en 649, les Religieuſes de ſon monaſtére élurent pour leur Abbeſſe Euſébie, qui n'étoit encore âgée que de douze ans. Rictrude craignant que cette place ne fit faire pluſieurs fautes à ſa fille, voulut l'engager à venir demeurer quelque tems auprès d'elle. Euſébie le refuſa d'abord avec hauteur; mais ſa mére ayant obtenu un ordre de Clovis II. pour l'obliger de venir à Marchienne, elle y vint avec toute ſa Communauté. Comme elle étoit fort attachée à l'Abbaïe de Hamay, elle ſe déroboit ſouvent pendant la nuit, & y alloit accompagnée ſeulement d'une confidente pour y chanter l'Office. Rictrude employa les exhortations, les châtimens & pluſieurs autres voyes pour empêcher ſa fille de perſiſter dans une conduite ſi irréguliére; mais après avoir épuiſé tout ce que la charité & la prudence pouvoit lui ſuggérer, elle permit à Euſébie de retourner à Hamay avec ſes Religieuſes. Cette Sainte y vécut dans l'exercice de toutes les vertus de ſa profeſſion, & mourut âgée de 23 ans, le 16 mars 660. Quelques Auteurs la font vivre néanmoins juſques à 37, & même juſques à 46 ans. Mais on a peine à accorder cet âge avec les Actes de cette Sainte. Elle fut enterrée dans ſon égliſe, d'où on la tranſporta le 18 novembre 686, dans une nouvelle égliſe que Gertrude, qui lui avoit ſuccédé, fit bâtir. On en fit depuis ce tems

tems une ſeconde tranſlation de Hamay à Marchienne, d'où on avoit coutume de la porter en proceſſion juſqu'au tems que les Normands vinrent brûler les deux monaſtéres; qui ne purent être rebâtis à cauſe de la pauvreté de l'un & de l'autre. Les Religieuſes furent même obligées de vendre la châſſe de ſainte Euſébie pour ſubvenir à leur nourriture. En 1133, on tira cette Sainte d'une châſſe de Bois où l'on l'avoit miſe, pour la placer dans une autre faite d'or & d'argent, plus riche que celle que les Religieuſes avoient vendue. Les Martyrologes de France, des Païs-Bas, ceux des Bénédictins, & généralement tous ceux qui en font mention, marquent ſa fête au 16 de mars. Hamay n'eſt plus qu'un Prieuré dépendant de Marchienne, Abbaïe de Benédictins, qui ont ſuccédé aux Religieuſes. La vie de cette Sainte, quoique compoſée par un Auteur qui a vécu plus de deux cens ans après ſa mort, ne laiſſe pas d'être aſſez exacte. * *Acta SS. Ord. S. Benedict. ſæcul.* 2. Le Cointe, *ad ann.* 660. *Annal.* Bolland. Henſchénius. Bulteau. Baillet, *Vies des SS.* 16 *mars.*

EUSÉBIE, femme de l'Empereur *Conſtance*, dans le IV ſiécle avoit reçu de la nature un eſprit excellent, & avoit aquis une grande connoiſſance des Arts & des Sciences. Ces belles qualitez furent flêtries par ſon attachement à l'Arianiſme. Le dépit qu'elle eut de n'avoir point d'enfans la porta à faire donner une potion à Héléne, ſœur de Conſtance, & femme de Julien, afin de la rendre ſtérile. On dit même qu'elle corrompit la ſage-femme de cette Princeſſe, & qu'après qu'Héléne fut accouchée d'un garçon dans les Gaules, cette malheureuſe le fit mourir auſſi-tôt qu'il fut né. Euſébie mourut vers l'an 360, ou 361. C'eſt d'elle que parle S. Jean Chryſoſtome, lorsqu'il dit qu'une Impératrice mourut d'un reméde qu'on lui appliqua mal à propos, pour la guérir de ſa ſtérilité. * S. Chryſoſtome, *in Epiſt. ad Epheſ.* Zoſime, *l.* 3. *& ſeq.* Ammien Marcellin, *l.* 16. *& ſeq.*

EUSÉBIENS, Hérétiques ainſi nommez d'Euſébe de Nicomédie, principal défenſeur de la doctrine & de la perſonne de l'Héréſiarque Arius. *Cherchez* EUSÉBE Evêque de Béryte, puis de Nicomédie.

EUST, Iſle de la mer d'Ecoſſe, l'une des *Hébrides.* Sa longueur eſt de trente & un milles, & ſa largeur à peu près de ſept. Buchanan l'appelle *Wiſtus*, & on la croiroit compoſée de deux autres Iſles, à cauſe du flux de la mer, qui y paſſe en deux endroits, & qui laiſſe ſon ſablon découvert en ſe retirant. Elle a pluſieurs lacs d'eau douce, dont l'un qui eſt long de trois milles, nourrit un poiſſon ſemblable au Saumon, ſi ce n'eſt qu'il a le dos noir & le ventre blanc. * Davity, *Iſles Hébrides.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.* *Voyez* HEBRIDES.

EUSTACHE, (ſaint) ſe nommoit Placide avant ſa converſion, & ſi l'on en croit la conjecture de Baronius, il étoit ce même Placide, dont Joſephe fait mention dans les livres de la Guerre des Juifs. On prétend qu'il rendit de bons ſervices à l'Empereur Veſpaſien & à Tite ſon fils, au fameux ſiége de la ville de Jéruſalem; qu'enſuite étant à la chaſſe, il apperçut entre le bois d'un cerf, l'image de JESUS-CHRIST crucifié; & qu'il entendit une voix qui l'avertiſſoit de ſe faire Chrétien. En recevant le batême, il fut nommé Euſtache, Tatiéne ſa femme eut le nom de Théopiſte, & ſes deux fils furent appellez Agapius & Théopiſtus. Quelque tems après (à ce que rapporte l'Hiſtorien de ſa Vie) il ſe rendit au port d'Oſtie avec ſa femme & ſes enfans, & s'y embarqua dans un vaiſſeau qui faiſoit voile en Orient. Le Pilote étant arrivé ſur les côtes d'Egypte, enleva la femme d'Euſtache, lequel perdit bien-tôt après ſes deux enfans au paſſage d'une riviére; car après en avoir paſſé un ſur ſes épaules, dans le tems qu'il retournoit pour prendre l'autre, il les vit emporter tous deux, l'un par un lion, & l'autre par une louve. Dans cette étrange conjoncture, il ſe mit en ſervice chez un riche laboureur, où il demeura quatorze ans, juſqu'à ce que l'Empereur Trajan ayant promis de grandes récompenſes à ceux qui découvriroient où étoit Placide, deux Officiers le trouvérent enfin, & l'amenérent à Rome. Dès qu'il y fut arrivé, l'Empereur lui donna la conduite d'une armée, pour aller réduire les Sujets de l'Empire qui s'étoient revoltez. Euſtache gagna une bataille, & remit ces peuples ſous l'obéïſſance des Romains. Après cette victoire, il reconnut ſa femme & ſes deux enfans qui étoient dans ſon armée. Le raviſſeur de ſa femme ayant été frappé d'une maladie ſubite, au moment de ſon enlévement, cette Dame s'étoit échappée, & étoit venue demeurer dans le lieu, où l'on avoit donné la bataille. Ses deux enfans, qui avoient été délivrez par des bergers, s'étoient enſuite engagez dans les troupes Romaines. Ainſi cette rencontre ſurprenante les remplit d'admiration & de joye. L'Empereur Adrien, ſucceſſeur de Trajan, reçut Placide avec beaucoup de témoignages d'affection, & lui décerna l'honneur du triomphe. Il ordonna enſuite que l'on fit un ſacrifice ſolemnel aux Dieux, pour leur rendre des actions de graces de cette victoire; mais Euſtache n'y parut point, & ayant été mandé par l'Empereur, il lui déclara qu'il étoit Chrétien, & qu'il ne devoit rendre graces qu'au vrai Dieu. Adrien irrité de cette réponſe, commanda qu'on le mît en priſon avec ſa femme & ſes deux fils; & les voyant conſtans dans la Foi, il les fit expoſer à des lions affamez, qui ne leur firent aucun mal. Enſuite il ordonna qu'on les enfermât dans un taureau de bronze, ſous lequel on avoit allumé un grand feu. Ces généreux Martyrs finirent leur vie dans cette épouvantable machine, le 20 ſeptembre, l'an 120 après la naiſſance de JESUS CHRIST. De Savans Critiques conteſtent la validité des Actes, dont on a extrait cette narration. * Métaphraſte. Jean Bapt, Manzini, *Hiſtoire Italienne traduite par le Sieur de ſaint Michel. Actes Grecs dans le Pére Combefis.*

EUSTACHE, (David) Miniſtre de l'égliſe Reformée de Montpellier, & natif de Dauphiné, donna au public quelques Ouvrages de controverſe. Il publia *les Remédes ſalutaires contre la ſéparation d'avec Dieu*, l'an 1645; *la Victoire de la Foi*; *une Réponſe au Pére Meynier Jéſuite*; *ſon Colloque avec Didier Barruel, Curé d'Entraigues*; *Réponſe à la demande que l'on fait aux Proteſtans, où étoit votre Egliſe avant Luther?* & un petit livre Anonyme intitulé, *l'Orateur Tertulle convaincu.* Il aſſiſta au Synode national de Loudun, comme Député de la province du bas Languedoc l'an 1659, & fut nommé pour aller porter au Roi la lettre qu'elle écrivit à ſa Majeſté. Il harangua le Roi qui étoit alors à Toulouſe, la Reine mére & le Cardinal Mazarin. Euſtache mourut quelques années après, & ne laiſſa que deux filles. * Allard, *Biblioth. de Dauphiné.* Bayle, *Diction. Critiq.*

EUSTACHE, (Mâitre) que les Anciens appellent *Huiſtate* ou *Wiſtate*, fut le premier Poëte François. Il a écrit un Roman intitulé *Brut.* Il vivoit vers l'an 1145. * Fauchet, *Recueil*, *l.* 2.

EUSTACHE DU BOIS. *Voyez* BOIS (Euſtache du)

EUSTASE, (ſaint) Abbé de Luxeu en Franche-Comté, étoit d'une des nobles familles de Bourgogne. Il vint au monde ſur la fin du régne de Clotaire I. l'an 560, & ſe mit ſous la diſcipline de ſaint Colomban, dans le monaſtére de Luxeu; & après avoir quitté ce monaſtére, pour accompagner S. Colomban, il y revint l'an 611, & conduiſit la Communauté juſqu'à ce que le Roi Thierri l'envoya en Italie pour chercher ſaint Colomban au monaſtére de Bobio. Ce Saint ne voulut point revenir, & renvoya Euſtaſe pour continuer le gouvernement du monaſtére de Luxeu. Euſtaſe étant de retour, prêcha l'Evangile en 616 & 617, aux Boïens & aux Bavarois. Quand il fut de retour dans ſon monaſtére, l'un de ſes Religieux nommé Agreſte ou Agreſtin, l'ayant voulu inutilement engager dans le Schiſme des défenſeurs des trois chapitres, ſe ſouleva contre lui, & entreprit de faire condamner la Régle de ſaint Colomban dans un Concile tenu à Mâcon en 623 & 624. Euſtaſe y ſoutint la Régle de ſon Mâitre, & empêcha qu'elle ne fût condamnée par ce Concile. Il mourut l'an 625. Les Martyrologes varient ſur le jour de ſa mort, les uns marquant ſa fête au 29 mars, & d'autres au onziéme octobre. * Sa vie eſt écrite par Jonas dans Bollandus, & dans les Actes du pére Mabillon. On dit qu'originairement l'égliſe qui porte le nom de ſaint Euſtache à Paris, étoit ſous l'invocation de ſaint Euſtaſe dont il eſt parlé dans cet article, & que ce n'eſt que depuis peu que l'on a donné à cette égliſe, devenue Paroiſſe conſidérable, le nom de ſaint Euſtache, prétendu Martyr. Baillet, *Vies des Saints au mois de mars.*

EUSTATH. Voyez EUSTATHIUS.

EUSTATHIUS, Patriarche d'Antioche, né à Side ville de Pamphilie dans le IV ſiécle, fut tiré malgré lui, en 323, du ſiége de Bérée, pour être mis ſur celui d'Antioche, après la mort de ſaint Philogone. Il aſſiſta l'an 325, au premier Concile général de Nicée; il y tint une des premiéres places; & en fit l'ouverture par une harangue à l'Empereur Conſtantin. Après le Concile, lorsqu'il fut de retour en ſon égliſe, il s'y oppoſa aux entrepriſes des Ariens. Le zéle de ſaint Euſtathius leur fit conſpirer ſa perte vers l'an 330. Ils l'accuſérent de Sabellianiſme & de crimes infames. Théodoret rapporte qu'ils ſubornérent une femme publique, qui ſoutint avec ſerment à ce ſaint Evêque, qu'elle avoit eu un enfant de lui. Sur ces fauſſes accuſations ils le dépoſérent, ſans avoir égard à l'oppoſition de quelques Evêques; mais le peuple d'Antioche s'émut pour le retenir. Les Euſébiens eurent recours à l'Empereur, & accuſérent Euſtathius d'avoir maltraité la mére de l'Empereur, & d'avoir cauſé la ſédition. Sur cette fauſſe accuſation, Conſtantin envoya Euſtathius en exil à Trajanopolis de Thrace, où il mourut vers l'an 337, après avoir donné de ſi grands exemples de patience & de ſainteté, que l'Egliſe Gréque honore ſa mémoire le 20 février, & la Latine le 16 de juillet. Cet Evêque eſt le premier, ſi l'on en croit ſaint Jérôme, qui ait écrit contre les Ariens. Il avoit compoſé pluſieurs Ouvrages contre leur doctrine, quantité d'Homélies, pluſieurs Traitez de l'ame, une Diſſertation ſur la Pythoniſſe & contre Origéne. Euloge d'Alexandrie rapporté par Photius, *Cod.* 225, ne fait mention que de ſix Diſcours d'Euſtathe, contre les Ariens, & en allégue un paſſage; mais Facundus, *c.* 1. du livre onziéme en cite quatre, tirez du ſeptiéme & du huitiéme livre contre les Ariens, & Théodoret en rapporte un grand paſſage dans ſon Hiſtoire, *l.* 1. *c.* 8. & un ſecond dans le livre 3. *c.* 5. & pluſieurs autres dans les Dialogues. Le Traité de la Pythoniſſe a été donné par Léon Allatius en 1629, avec un autre Traité ſur l'*Hexaëméron*, ou l'ouvrage des ſix jours; mais ce dernier parôit être d'un autre Auteur. Sozoméne, au *l.* 2. de ſon Hiſtoire *c.* 19, parle d'Euſtathius dans les termes ſuivans, *Cet auteur*, dit-il, *avoit aquis une rare éloquence, comme il paroit par ſes Ouvrages, qui ſont très-recommandables, tant à cauſe de l'ancienne pureté du ſtyle, qu'à cauſe de l'élévation des penſées, de la beauté de l'expreſſion, & de la délicateſſe du diſcours.* Le culte que les Catholiques rendent à ce Saint, eſt très-ancien, puiſque nous avons un Diſcours de ſaint Chryſoſtome, prononcé en ſon honneur le jour de ſa fête. Calendion, Evêque d'Antioche, fit tranſporter le corps de ſaint Euſtathius, de Philippe, ville de Mâcédoine à Antioche, du tems de l'Empereur Zénon, qui vivoit vers la fin du V ſiécle. On rapporte communément cette tranſlation à l'an 482. * Euſébe, *l.* 3. *de la Vie de Conſtantin*, *c.* 59. Saint Athanaſe, *en pluſieurs endroits.* Saint Jérôme, *de Script. Eccleſ.* Socrate. Sozoméne. Philoſtorge, *l.* 2. *c.* 7. Théodoret, *l.* 1. *de ſon Hiſtoire.* Euloge, *apud Photium*, *Cod.* 225. Hermant, *Vie de ſaint Athanaſe.* Tillemont, *Mém. pour l'Hiſt.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. IV ſiécle.* Baillet, *Vies des Saints* 16 *juillet.*

EUSTATHIUS I. Patriarche de Conſtantinople, dans le XI ſiécle, ſuccéda l'an 1019, à Sergius qui avoit envahi le ſiége pontifical; & le tint juſques à l'an 1025.

* EUSTATHIUS II. ſurnommé GARIDES, ſiégea après Côme l'an 1086, & mourut en 1089. * Baronius *en c[illegible]nées.*

EUSTATHIUS, Evêque de Sébaſte en Arménie, dans le IV ſiécle, fit amitié avec ſaint Baſile, & ſe brouilla enſuite avec lui. Quelques Auteurs lui ont fauſſement attribué les Régles ou les

Aſcé-

Aſcétiques de ce Saint. Au reſte, Euſtathius étoit un eſprit inconſtant, qui fut tantôt Arien, tantôt Demi-arien, puis Macédonien vers l'an 363. Il ſe trouva au Concile de Lampſaque, & alla vers le Pape Libérius feignant d'être orthodoxe; mais ſaint Baſile découvrit les artifices de cet Hérétique, qui périt miſérablement. Pierre, frére de ſaint Baſile lui ſuccéda ſur le ſiége de Sébaſte. Socrate & Sozoméne confondent cet Euſtathius avec le Moine Héréſiarque, dont nous parlerons plus bas. * *Lettres de ſaint Baſile*, Socrate, *l.* 2. *c.* 33. Sozoméne, *l.* 3. *&* 4. Baronius. Hermant, *Vie de ſaint Baſile*. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſt. IV ſiécle.*

EUSTATHIUS, Prêtre de Conſtantinople, célébre pour ſa piété, fut rélégué par l'Empereur Valens, parce qu'il défendoit la Divinité de Jeſus Chriſt. Il vivoit dans le IV ſiécle.

EUSTATHIUS, Moine, qui vivoit dans le IV ſiécle, différent d'Euſtathe de Sébaſte, ſous prétexte de mener une vie plus parfaite & plus auſtére, enſeigna des erreurs, & établit des pratiques contraires aux loix de l'Egliſe. Les Evêques s'étant aſſemblez à Gangres vers l'an 370, condamnérent ſes erreurs & ſes pratiques. Ils l'accuſent dans leur lettre Synodale, lui & ſes Sectateurs; 1. de condamner le mariage, & de ſéparer les femmes d'avec leurs maris: 2. de quitter les aſſemblées publiques de l'égliſe pour en faire de particuliéres; 3. de ſe réſerver les oblations à eux ſeuls; 4. de ſéparer les ſerviteurs des maîtres, & les enfans de leurs péres, ſous prétexte de leur faire mener une vie plus auſtére; 5. de permettre aux femmes de s'habiller en hommes; 6. de mépriſer les jeûnes de l'Egliſe, & d'en pratiquer d'autres à leur fantaiſie, même le jour du dimanche; 7. de croire qu'il étoit défendu en tout tems de manger de la viande; 8. de rejetter les oblations des Prêtres mariez; 9. de mépriſer les lieux ſaints & les tombeaux des Martyrs; 10. de croire qu'on ne peut être ſauvé, ſans quitter tous ſes biens. Pluſieurs femmes ſéduites par ſes diſcours quittérent leurs maris, & beaucoup d'eſclaves s'enfuirent de la maiſon de leurs Maîtres. Ces erreurs ſont condamnées par vint Canons, qui ont été mis dans le Code des Canons de l'Egliſe Univerſelle. Le Cardinal Baronius croit que cet Héréſiarque eſt cet Eustacius, dont ſaint Epiphane parle comme d'un Impoſteur qui étoit Moine d'Arménie. * *Canons du Concile de Gangres.* Saint Epiphane, *Hér.* 40. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. IV ſiécle.*

EUSTATHIUS, ſavant & éloquent perſonnage qui étoit fameux vers l'an 440. Il a traduit du Grec en Latin les neuf Diſcours de Baſile ſur les ſix journées de la création. Cette traduction ſe trouve dans les Oeuvres de Baſile imprimées à Paris en 1603, & à Anvers en 1616. * Caſſiodore, *Divin. Lect. c.* 1. Sigebert, *de Script. c.* 21. Miræus, *in Not. ad h. l.* Oudin, *Supplem. p.* 87. Cave.

EUSTATHIUS, d'Epiphanie, vivoit ſous l'empire d'Anaſtaſe dans le cinquiéme ſiécle. Il compoſa neuf livres des Annales abbrégées, depuis Enée juſqu'au même Empereur Anaſtaſe, & quelques autres Ouvrages, comme le ſiége d'Amide, &c. * *Conſultez* Suidas, Nicéphore, *l.* 14. *Hiſt. Eccleſ. c.* 57. Voſſius, Geſner, &c.

EUSTATHIUS de Cyr, grand Orateur & Hiſtorien, au ſentiment de Nicéphore Calliſte, eſt du nombre de ceux dont Evagre le Scholaſtique avoit tiré ſon Hiſtoire, *in proœm.*

EUSTATHIUS Evêque de Theſſalonique, qui vivoit dans le XII ſiécle, du tems d'Emanuel, d'Alexis & d'Andronique Comnéne, étoit un habile Grammairien. Il écrivit des Commentaires ſur Homére & ſur Denys *le Géographe*. Le premier de ces deux Ouvrages fut imprimé à Rome en 1542, puis à Bâle; mais l'édition de Rome eſt la plus eſtimée. Quelques-uns lui attribuent les Amours d'Iſméne & d'Iſménie, mais ſans aucune apparence: d'autres en font Auteur Emathius.

☞ Les Commentaires d'Euſtathius ſur Homére ſont fort étendus, & ſont remplis de Diſſertations hiſtoriques & philoſophiques, avec des ſentences très-ſubtiles accompagnées d'une bonne critique. Il a outre cela examiné & expliqué la force & l'énergie de chaque mot d'Homére, avec tant d'exactitude & de netteté, qu'il ſemble avoir épuiſé la matiére, & avoir ainſi ôté aux autres qui ſont venus après lui, tout moyen d'aquérir quelque gloire en travaillant ſur cet incomparable Poëte. * Nicetas Achominate, *Hiſt.* Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 4. *c.* 19. Nicolas Majoran, *præfat. in Homer. & in Euſtath. Bibliogr. Cur. Hiſt. Philog. pag.* 30. *&* 48. Baillet, *Jugement des Savans ſur les Critiques Grammairiens.*

EUSTOCHIUM, ou EUSTOCHIE, fille de Tocſos, deſcendant de Jules & de ſainte Paule, de la famille des Scipions & des Paul-Emiles, s'appelloit dans le monde Julie. Elle fut élevée dans la piété chrétienne par ſa mére & par une ſainte veuve nommée Marcelle. De là elle paſſa dans l'école de ſaint Jérôme l'an 382. Lorſque ce Saint vint à Rome, avec ſaint Epiphane de Salamine & Paulin d'Antioche, que Paule logea chez elle, ce fut alors que ſaint Jérôme compoſa pour Euſtochie une lettre touchant la maniére de garder la virginité. Paule & Euſtochie ſuivirent ſaint Jérôme en Orient; & après avoir voyagé en Syrie, en Paleſtine & en Egypte, pour viſiter les monaſtéres & les lieux ſaints, elles ſe renfermérent dans un monaſtére à Bethléem, & continuérent à étudier les ſaintes Ecritures, ſous la conduite de ſaint Jérôme. Après la mort de Paule, arrivée en 404, Euſtochie fut chargée de la conduite du monaſtére de Bethléem. La haine de Jean de Jéruſalem contre ſaint Jérôme, attira des perſécutions au monaſtére de ſainte Euſtochie, dont elle ſe plaignit au Pape Innocent I. Euſtochie mourut l'an 419. Le Martyrologe Romain marque ſa fête au 28 ſeptembre. Elle ſavoit la langue Hébraïque, la Gréque & la Latine, & employoit tout ſon tems à lire, ou à méditer ſur l'Ecriture ſainte. * Saint Jérôme, *Epiſt.* 10. 19. 22. 26. 27. *Epitaph. Marcellæ. Præfatio ad lib. Regum, & in Ezech.* Auguſtinus, *de Geſtis Palæſtin. ſub. fin.* Innocentius Papa, *Epiſt.* 24. Baronius. Baillet, *Vies des Saints, ſeptembre.*

EUSTOCHIUS de Cappadoce, Sophiſte, vivoit du tems de l'Empereur Conſtant dans le IV ſiécle. Il compoſa un livre des Antiquitez de ſon païs & des autres nations, comme nous l'apprenons de Suidas.

EUSTOCHIUS, Patriarche de Jéruſalem, fut mis l'an 552, en la place de Macaire, ſur le ſoupçon qu'on eut que ce dernier ſoutenoit le parti des Origéniſtes, & il envoya ſes Députez au cinquiéme Concile général l'année ſuivante. Il mourut en 563, & Macaire fut rétabli auſſi-tôt. * Baronius, *An.* 548. Pagi, *Crit. in Ann.*

EUSTOCHIUS, traduiſit de Grec en Latin la Vie de ſainte Pélagie pénitente, que Jacques, Diacre de l'Evêque Nonne, avoit compoſée. * Nicéphore, *liv.* 24. *chap.* 30.

EUSTON, petit bourg d'Angleterre, dans cette partie du nord-eſt du Comté de Suffolc, qu'on appelle *Blackbourn*. Il eſt agréablement ſitué dans une plaine, ſur la rive occidentale de la riviére d'Oute. Il donne le titre de Comte au Duc de Grafton. * *Dict. Angl.*

EUSTRATE, Prêtre de l'égliſe de Jéruſalem, ou ſelon d'autres, de Conſtantinople, écrivit un Ouvrage en trois Traitez, de l'Etat des ames ſéparées de leurs corps, *& la Vie du Patriarche Eutychius*. On ne ſait pas en quel ſiécle il a vécu, quoique quelques Modernes diſent que ce fut dans le VII ſiécle, vers l'an 650. Son Traité a été donné par Léon Allatius, avec des Notes. * Photius, *Cod.* 171. Le Mire, &c.

EUSTRATE, Archevêque de Nicée, vivoit dans le XII ſiécle. C'étoit un homme de grande érudition. Pour ſoutenir le ſentiment des Grecs touchant la proceſſion du S. Eſprit, il compoſa contre Chryſolan, un Traité qui ſe trouve manuſcrit dans les Bibliothéques. Léon Allatius fait mention de cinq autres Traitez de cet Auteur; cependant nous n'avons rien d'imprimé de lui que quelques Commentaires ſur les livres d'Ariſtote. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques, XII ſiécle.*

EUSUGAGUEN, ville d'Afrique, dans la Province de Héa, au Royaume de Maroc. Elle eſt fort ancienne, & dans une ſituation fort avantageuſe, placée ſur une montagne. Cette ville qu'on peut appeller une place forte, eſt à trois lieues d'Hadequis, du côté du Midi, & a été bâtie par ceux du Païs, qui n'ayant ni Religion ni crainte de Dieu, quoi qu'ils ſe diſent Mahométans, ont guerre continuelle avec leurs voiſins, & s'entretuent pour la moindre choſe. Ils n'ont ni Juges ni *Alfaquis*, & n'étant retenus ni par l'honneur ni par la conſcience, ils ne ſongent qu'à ſe venger de leurs ennemis, & à les tuer en trahiſon. Ils paſſent pour les plus brutaux de toute la Barbarie, & on ne tient pas pour brave parmi eux celui qui n'a pas tué douze ou quinze hommes. Quoi qu'il n'y ait pas plus de cinq cens maiſons dans la ville, ils ne laiſſent pas de faire plus de trois mille combatans. Tout leur commerce ſe fait en miel & en cire qu'ils vendent aux Marchands Chrétiens. * Marmol, *Deſcript. du Royaume de Maroc, liv.* 3. *c.* 8. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

EUTA, ou OYTA, (Henri) Allemand, enſeigna la Philoſophie & la Théologie à Vienne en Autriche en 1390. On dit qu'il compoſa des Commentaires ſur le Maître des Sentences; des Sermons, un Traité *de Contractibus*; un autre *de Conceptione ſanctæ Mariæ, &c.* * *Conſultez* Trithéme.

EUTE, ou EUTO, (Henri) dit *Henricus Euticus*, Médecin Allemand, différent du précédent, vivoit en 1492, & compoſa divers Ouvrages, dont on pourra voir le dénombrement dans Trithéme, qui en parle dans ſon Traité des Ecrivains Eccléſiaſtiques.

EUTERPE, l'une des neuf Muſes, qu'on fait inventrice de la flûte. On la répréſente couronnée de fleurs, tenant une flûte traverſiére dont elle joue, avec des haut-bois à ſes piez. * Céſar Ripa, *Iconologie.*

EUTHALIUS, Evêque de Sulce en Egypte, vivoit ſur la fin du cinquiéme ſiécle. Il a été le premier auteur de la diviſion des Actes des Apôtres, des Epitres de ſaint Paul, & des Epitres Canoniques, en leçons, chapitres & verſets. Son Ouvrage eſt dédié à Anaſtaſe, Archevêque d'Alexandrie, qui ſuccéda à Pierre Mongus dans le ſiége de cette égliſe l'an 490. M. Zacagni, Garde de la Bibliothéque Vaticane, nous a donné cet Ouvrage dans le Recueil fait de quelques Monumens tirez de cette Bibliothéque. * Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. VII ſiécle.*

EUTHARIC, dit *Callica*, Prince Goth, deſcendant de Thoriſmond, vivoit en Eſpagne, content d'une fortune aſſez médiocre. Théodoric Roi des Oſtrogoths en Italie, lui donna ſa fille *Amalaſonthe* en mariage, l'an 315, & le fit Conſul en 319. Il fut pére d'Athalaric. * Procope, *de la Guerre des Goths.* Caſſiodore, *en la Chron. & aux Epitres.*

EUTHIMIUS ou EUTIME. *Cherchez* EUTHYMIUS.

EUTHIN. *Voyez* EUTYN.

EUTHYCRATE, fameux Sculpteur, natif de Sicyone, fils & Diſciple de Lyſippe, imita ſon pére dans l'exacte obſervation des régles de la Sculpture, & aima mieux, au rapport de Pline, s'attacher ſcrupuleuſement à la correction, qu'aux agrémens & à l'élégance. Il fit à Delphes deux grandes & belles ſtatues, l'une d'Hercule, & l'autre d'Alexandre. Une grande chaſſe de Theſpis & des Theſpiades étoit encore de ſa façon. Il fit pluſieurs figures de Médée dans ſon char à quatre chevaux; pluſieurs répréſentations de meutes de chiens; & un groupe d'un combat à cheval, qui fut mis à l'entrée de l'antre, où ſe rendoient les Oracles de Trophonius. Il eut pour Diſciple Tiſicrate, qui eut la réputation d'avoir mieux imité Lyſippe qu'Euthycrate même, qui étoit ſon fils. * Pline, *l.* 34. *c.* 8.

EUTHYME, fameux Athléte, natif de Locres en Italie, gagna le prix aux Jeux Olympiques toutes les fois qu'il le diſputa, hors une ſeule fois que Théagéne Thaſien le lui ravit par ſurpriſe; mais celui-ci, bien loin de recevoir la couronne d'olivier, fut condamné à l'amende. On dit qu'Euthyme alla enſuite à Téméſe ville d'Italie, où un certain Héros paroiſſoit après ſa mort, pour recevoir

voir le tribut d'une fille, que les Téméſiens lui offroient tous les ans, par l'avis de l'oracle; & qu'il combattit long-tems contre ce fantôme, qui ſe voyant vaincu, s'évanouït, & ne parut plus. * Elien, *l. 8. de ſes Diverſes Hiſt.* Pline, *l. 7. c. 47.* Pauſanias, *in Eliacis.*

* EUTHYMIUS, Abbé, perſonnage d'une ſainte vie, & défenſeur du Concile de Chalcédoine contre les Eutychiens, vivoit dans le cinquiéme ſiécle. Les plus excellens Anachorétes de ſon tems furent ſes Diſciples, & l'Auteur de ſa Vie raconte des miracles, qu'il faiſoit avec autant de facilité, que les autres font les actions communes de la vie. L'Impératrice Eudoxie le conſulta, & il la retira, par ſes réponſes, des erreurs où le Moine Théodoſe l'avoit jettée. Il mourut l'an 472, la quatre-vingt dix-neuviéme année de ſa vie, dont il en avoit paſſé ſoixante-huit dans les auſtéritez, ſans qu'elles l'euſſent affoibli, ni qu'il eût perdu une dent. * S. Cyrille, *en ſa Vie rapportée par* Surius, *au* 20 *janv. A.C.* 451. 455. 477.

EUTHYME, Evêque de Sardes en Aſie, l'un des plus zélez défenſeurs des images, vécut dans le IX ſiécle. On l'obligea de ſortir d'un monaſtére où ils s'étoit retiré, pour gouverner l'égliſe de Sardes, dont il devint Evêque du tems de l'Empereur Conſtantin & de l'Impératrice Iréne. Il aſſiſta au ſecond Concile de Nicée, & fut chaſſé de ſon ſiége par l'Empereur Nicéphore. Il y revint ſous le régne de Michel *Curopalate*, & en fut chaſſé une ſeconde fois ſous celui de Léon l'*Arménien*. Il ſouffrit un troiſiéme exil ſous Michel le *Bégue*; & enfin rélégué ſur le Cap d'Acrite en Bithynie, il mourut en chemin des mauvais traitemens qu'on lui fit ſouffrir, vers l'an 828 ou 829. Comme il endura tous ces mauvais traitemens pour la défenſe du culte des images, les Grecs l'ont conſidéré comme un Martyr, & en font la mémoire au onziéme de mars. * *Actes du ſecond Concile de Nicée. Hiſtoire Byzantine. Diſſertation d'Henſchénius.* Baillet, *Vies des Saints, mois de mars.*

EUTHYMIUS I. de ce nom, Patriarche de Conſtantinople dans le X ſiécle, fut mis l'an 906 en la place de Nicolas, dit *le Myſtique*, que l'Empereur Léon VI. avoit chaſſé de ſon ſiége. Il étoit Iſaurien de nation, Moine de profeſſion, Syncelle, c'eſt à dire, Vicaire du Patriarche, & avoit été choiſi de l'Empereur pour Directeur de ſa conſcience. On dit que Dieu l'honora du don de prophétie, & qu'une voix extraordinaire lui commanda, pendant ſon oraiſon, de prendre le gouvernement de l'égliſe de Conſtantinople qu'il refuſoit. Après la mort de Léon, Alexandre II. qui lui ſuccéda, envoya Euthymius en exil l'an 911, pour rétablir Nicolas; & dans cette occaſion quelques Clercs ſimoniaques, qu'il avoit repris, le chargérent de coups, & le traitérent très-ignominieuſement. Il ſouffrit ces inſultes ſans murmurer, & vécut avec une grande patience dans ſon banniſſement, d'où après ſa mort, arrivée vers l'an 920, ſon corps fut porté en cérémonie à Conſtantinople. C'eſt ce qu'on peut voir dans le récit de cette Tranſlation, fait par Arétas Archevêque de Céſarée, qui y aſſiſta. Lippoman le rapporte ainſi dans le troiſiéme volume. * *Conſultez* encore Curopalate, *Vie de Léon IV.* Baronius, *A. C.* 901. 911. 920.

EUTHYMIUS II. fut mis ſur le ſiége de Conſtantinople après Matthieu en 1410, & mourut en 1416, ayant gouverné cette égliſe environ ſix ans. * Onuphre, *en la Chron.* Phrantz, *l. 1. c. 36.* Sponde, *A. C.* 1419. *n.* 13. Banduri, *Imp. Orient. l. 8. Comm.*

EUTHYMIUS, Archimandrite en Paleſtine, fils de *Paul* & de *Denyſe*, habitans de Méliténe en Arménie, naquit ſous l'Empire de Valens en 377. Il fut élevé par Otrée, Evêque de Méliténe, ordonné Prêtre, & chargé de la conduite de tous les monaſtéres de la ville. Il ſe retira en Paleſtine à l'âge de vint-neuf ans, & s'y renferma dans une cellule, où il travailloit des mains. Il fit amitié avec un autre Solitaire nommé Théoctiſte, & ils firent leur demeure enſemble dans une caverne, où pluſieurs perſonnes les étant venu trouver, ils bâtirent proche de là des monaſtéres, dont Euthyme fut Archimandrite. Il travailla à la converſion de pluſieurs Arabes ou Sarrazins, & s'oppoſa aux erreurs des Neſtoriens & des Eutychiens. L'Impératrice Eudoxie le conſulta, & fut retirée par ſes réponſes des erreurs, où le Moine Théodoſe l'avoit jettée; & après avoir paſſé ſoixante & huit ans dans la ſolitude, il mourut âgé de 95 ans, & cinq mois, le 20 de janvier de l'année 473. * Cyrille, *Vita Euthymii, donnée dans les Analectes Gréques par le P. Lopin.* Baillet, *Vies des Saints, mois de janvier.*

EUTHYMIUS, dit ZIGABENUS, Moine Grec, de l'Ordre de S. Baſile, qui floriſſoit encore au commencement du XII ſiécle, comme il le dit lui-même, compoſa un Ouvrage qu'il nomma *Panoplie, Orthodoxæ fidei Panoplia dogmatica adversùs omnes hæreſes.* Il fut traduit en Latin par François Zini Chanoine de Vérone, & imprimé l'an 1586 à Lyon, & l'an 1575 à Veniſe. Depuis il a été mis dans la grande Bibliothéque des Péres. Euthymius compoſa auſſi des Commentaires ſur les Pſeaumes, ſur les dix Cantiques de l'Ecriture-Sainte, & ſur les quatre Evangéliſtes, imprimez en Grec à Vérone en 1530, puis en Grec & en Latin. On lui en attribue encore quelques autres. Les Commentaires de cet Auteur ſont littéraux, moraux & allégoriques. Il s'attache dans le litéral à expliquer la propre ſignification des termes; ſa morale eſt ſolide, & ſes allégories naturelles & raiſonnables. * Sixte de Sienne, *l. 4. Biblioth. Sac.* Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Coccius, *in Catal.* Le Mire. Du Pin. *Biblioth. XII ſiécle.*

EUTICHE de la ville de Troade, étant allé entendre l'Apôtre S. Paul, qui prêchoit, il s'aſſit ſur une fenêtre, & s'étant endormi, il tomba d'un troiſiéme étage, & ſe tua. Mais S. Paul s'étant couché ſur lui, lui redonna la vie. * *Actes, ch. 20. v. 9.* On prétend que cela arriva l'an 60 de J. C. le troiſiéme de Néron.

EUTICHE, Affranchi d'Agrippa *le Grand*, faillit à perdre ſon Maître, par un rapport qu'il fit à l'Empereur Tibére, & fut cauſe que ce Prince Juif demeura ſix mois dans les priſons chargé de fers. * Joſeph, *Antiquit. Judaïq. liv. 18. ch. 8.*

EUTICHIUS, Patriarche d'Alexandrie. *Voyez* EUTYCHIUS.

EUTICHIUS, Patriarche de Conſtantinople. *Voyez* EUTYQUE.

EUTICHIUS NIPHUS. *Cherchez* NIPHUS.

EUTICHIUS PROCULUS, Grammairien. *Cherchez* PROCULE.

* EUTICUS (Henri) célébre Médecin vivoit vers l'an 1494. Il étoit natif de Franconie. Outre ſes Oeuvres de Médecine, il a écrit un livre intitulé *Scommata*, une Satyre contre les Sophiſtes, & contre les ennemis des Belles Lettres, & *Laudes Beatæ Mariæ Virginis*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Trithéme, *de Script. Eccleſ.*

EUTIN, EUTHIN, EUTYN, OUTIN. *Voyez* EUTYN.

EUTING. *Cherchez* OETINGEN.

EUTOCIUS d'Aſcalon, Mathématicien, compoſa des Commentaires ſur la ſphére d'Archiméde, ſur Apollonius, &c. On ne ſait pas bien en quel tems il vivoit, & nous pouvons ſeulement aſſurer qu'il eſt plus ancien que Théon & que Pappus, qui le citent. * Blancanus, *Chron. Math.*

EUTRACHELUS. *Voyez* EUCOLLE.

EUTROPE, Sophiſte Italien, comme l'appelle Suidas, vivoit dans le IV ſiécle, & a écrit divers Ouvrages. Il compoſa dix livres de l'Hiſtoire Romaine que nous avons, qu'il intitule *Breviarium Rerum Romanarum*, où il raconte les choſes les plus mémorables qui ſe ſont paſſées dans l'Empire Romain, depuis la fondation de la ville juſques à l'Empire de Valens, auquel il dédie ſon Ouvrage. Il dit lui-même qu'il a porté les armes ſous Julien, & qu'il ſe trouva dans ſon expédition des Perſes. Ptolomée de Lucques, Raphaël Volaterran, Philippe de Bergame, Geſner, Eiſengrein, Théodore Zuinger, Poſſevin, & quelques autres, ſe ſont imaginé qu'Eutrope étoit un Prêtre d'Afrique, & Diſciple de ſaint Auguſtin. Ce qui les a tous fait donner dans cette erreur, c'eſt que Gennade, dans ſon Catalogue des Hommes Illuſtres, parle d'un EUTROPE, qui avoit écrit à deux ſœurs, ſervantes de Jeſus-Chriſt, leſquelles pour l'amour de la Religion & de la pureté, furent deshéritées par leurs parens: enſuite de quoi il fait mention de ſaint Auguſtin, d'Oroſe, & de quelques autres. Ainſi on a cru facilement que celui-là étoit l'Hiſtorien Eutrope; mais le tems n'y convient point, puiſque ce dernier vivoit ſous le régne des enfans de Conſtantin, de Julien, de Jovien & de Valens; & l'autre ſous celui de Théodoſe, d'Arcadius & d'Honorius. Outre cela on n'eſt pas ſûr que cet Auteur ait été Chrétien. Quoiqu'il en ſoit, ſon Ouvrage fut en ſi grande eſtime, que Capiton, qui étoit un Auteur célébre de ſon tems, comme le remarque Suidas, en fit une Verſion ou paraphraſe en Grec. Simler aſſûre que dans la Bibliothéque de Pierre Pithou, il y avoit une Traduction Gréque de l'Hiſtoire Romaine d'Eutrope, compoſée par un certain Pæanius: ce qui eſt auſſi remarqué par Scaliger. Béde fait mention de lui. On doit encore ſe ſouvenir, que les onze prémiers livres de l'Hiſtoire mêlée, ne ſont que les dix d'Eutrope, auſquels Paul Diacre a ajoûté quelque choſe du ſien; & c'eſt peut-être pour cette raiſon que quelques-uns, comme Sigebert & Trithéme, le placent au nombre des Ecrivains Eccléſiaſtiques, bien qu'on ne ſoit pas ſûr, comme nous l'avons remarqué, s'il a été Chrétien. Mlle. le Févre donna en 1683, une édition Latine d'Eutrope avec des Notes, & de ſavantes corrections. * Béde, *l. 1. Hiſt. c.* 11. Hincmar de Reims, *Opuſc. ad Hinc. Laudun. c.* 16. Léon d'Oſtie, *l. 1. c. 17. Chron. Caſſin.* Voſſius, *l. 2. des Hiſt. Lat. c.* 8.

EUTROPE, Eunuque dans le IV ſiécle, ſous l'Empire d'Arcadius, parvint aux premiéres charges, & s'éleva même juſqu'au conſulat. Son inſolence, ſa cruauté, & ſes impuretez le rendirent odieux à tous les gens de bien. Il maltraitoit les plus ſaints Prélats, n'avançoit à la Cour que les flateurs & les débauchez, & fut même aſſez hardi, pour menacer l'Impératrice Eudoxie de la faire répudier. Quelque tems après Gaïnas Goth demanda ſa tête. Eutrope ſe refugia dans une égliſe, dont il avoit fait ôter l'immunité, & ſaint Chryſoſtome le ſauva de la fureur du peuple. Il fut depuis envoyé en exil dans l'île de Chypre; mais pour ſatisfaire Gaïnas, qui en vouloit à ſa vie, on lui fit couper la tête à Chalcédoine, l'an 399, & l'on effaça ſon nom des Faſtes Conſulaires. C'eſt ce qui eſt marqué dans l'Edit de ſon banniſſement dont nous avons encore le titre dans le Code Théodoſien, en ces termes, *Les Empereurs Arcadius & Honorius à Aurélien Préfet du Prétoire. Nous avons confiſqué au profit de notre Epargne, tous les biens d'Eutrope, qui a été autrefois Grand-Maître de notre Chambre ſacrée. Nous lui avons ôté toute la ſplendeur d'une dignité qu'il deshonoroit, & comme l'honneur du conſulat étoit flêtri par l'uſurpation qu'en avoit faite une perſonne ſi indigne, nous l'avons rétabli dans ſon premier luſtre, empêchant qu'il ne fut ſouillé plus long-tems par le récit d'un nom ſi abominable, & qu'il ne ſoit honteuſement avili par la baſſeſſe & par les crimes de cet homme de boue. C'eſt pour ce ſujet que nous avons aboli tous ſes actes, afin qu'il n'en ſoit jamais parlé dans toute la poſtérité, que l'infamie de notre ſiécle n'éclate pas plus long-tems dans la prononciation d'un nom ſi horrible, & que ceux dont la bravoure étend ou conſerve l'Empire, ne ſoient plus obligez de gémir, de ce que cet homme monſtrueux a ſouillé la dignité du conſulat. De plus, que ce malheureux ſache que nous l'avons privé de la dignité de Patrice, & de toutes celles qui ſont au deſſous de ce rang, comme en effet il les a deshonorées par ſes mœurs abominables. Nous ordonnons que toutes les ſtatues qui auront été dreſſées en ſon honneur, ſoient briſées, &c.* Claudien a compoſé deux Poëmes contre Eutrope, & il y répréſente ſon conſulat comme quelque choſe de monſtrueux par les crimes & par les infamies du Conſul, *Carm.* 18. *v.* 317. *& ſuiv.*

Obſtrepuere avium voces, exhorruit annus
Nomen, & inſanum gemino proclamat ab ore,
Eunuchumque vetat Faſtis accedere Janus.

* Code Théodoſien, *l. 7. de Pœn.* Saint Jean Chryſoſtome, *Serm. in Eutr.* Socrate, *l. 6.* Sozoméne, *l. 8.* Nicéphore, *l. 13.* Proſper,

ſper, Ammien Marcellin. Hermant, *Vie de ſaint Chryſoſtome*, *&c.*

EUTROPE, (Saint) que l'on croit premier Evêque de Xaintes & Martyr, vivoit, à ce que l'on prétend, dans le premier ſiécle, & fut envoyé par le Pape ſaint Clément dans les Gaules; mais la Religion Chrétienne n'ayant été apportée dans ce païs que long-tems après, cette époque ne peut être véritable. On ne ſavoit rien des circonſtances de ſon martyre du tems de Grégoire de Tours, non pas même du tems d'Uſuard & d'Adon: ainſi les Actes que l'on en rapporte ſont plus récens & fabuleux. On ne laiſſe pas de faire mémoire de lui au 30 avril. * Grégoire de Tours, *de Gloria Mart. c.* 56. Baillet, *Vies des Saints, mois d'avril.*

EUTROPE, Evêque d'Orange dans le cinquiéme ſiécle, étoit né à Marſeille. Après avoir mené une vie ſéculiére, il ſe maria: étant devenu veuf, il entra dans le Clergé de Marſeille, & fut élu Evêque d'Orange. En allant à ſon Evêché, il fut tellement effrayé par les ravages que les Viſigoths & les Bourguignons avoient fait dans la province Narbonnoiſe, qu'il voulut renoncer à la conduite de ſon troupeau; mais encouragé par un ſaint homme nommé Aper, Diſciple de ſaint Auguſtin, il ſe rendit à Orange, & accompagna les ſoins qu'il devoit donner à ſon troupeau, d'auſtéritez & de mortifications particuliéres. Il vivoit encore l'an 475, dans lequel il ſigna la lettre de Fauſte de Riez contre le Prêtre Lucide. Il étoit ami de Sidonius Apollinaris, Evêque de Clermont. Les Martyrologes font mémoire de lui au 27 de mai. * Sa Vie écrite par ſon ſucceſſeur Vérus, donnée par le P. Papebrock. Baillet, *Vies des Saints, mois de mai.*

EUTROPE, Evêque de Valence en Eſpagne, étant encore Abbé d'un monaſtere, " écrivit à l'Evêque Licinien une lettre très-„ utile, par laquelle il lui demande pourquoi on donne l'onction du „ Chrême aux enfans que l'on batiſe. Il a auſſi écrit une lettre à „ Pierre, Evêque d'Iturbica, touchant la diſtinction des Moi-„ nes, laquelle contient des avis ſalutaires, & très-utiles pour des „ Moines. Ce ſont les paroles de ſaint Iſidore dans ſon livre des Hommes Illuſtres, *chap.* 32. La derniére de ces deux lettres a été donnée par Holſtenius, dans l'Addition au Code des régles de Benoit d'Aniane. Elle n'eſt pas intitulée *De Diſtinctione Monachorum*, comme il eſt marqué dans le texte d'Iſidore, qui eſt apparemment corrompu; mais *De Diſtrictione Monachorum, & ruina monaſteriorum.* Il y fait voir qu'il faut reprendre ſincérement les Moines, & leur faire obſerver la régle avec exactitude & à la rigueur. Cette lettre eſt écrite d'un ſtyle fort ſimple. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. IV ſiécle.*

EUTROPE, Lecteur de l'égliſe de Conſtantinople, du tems de ſaint Chryſoſtome, fut accuſé après l'exil de ce Saint, d'avoir mis le feu à l'égliſe de Conſtantinople. Il fut arrêté pour ce ſujet, & on lui fit ſouffrir pluſieurs tourmens, pour lui faire avouer que les Clercs de ſaint Chryſoſtome étoient coupables de cet incendie; mais il ſoutint toujours conſtamment le contraire, & mourut dans les tourmens. On fait mémoire de lui dans le Martyrologe, au 12 janvier. * *Vie de ſaint Chryſoſtome par* Pallade. Baillet, *Vies des Saints, mois de janvier.*

EUTROPIE, fille de Conſtance *Chlore*, & ſœur de Conſtantin *le Grand*. On ignore à qui elle fut mariée; mais on ſait que Népotien fut ſon fils. Ce Prince s'étant fait ſaluer Empereur, il fut aſſaſſiné 28 jours après, par les partiſans de Magnence. Sa mére, qui eut le même ſort, eſt différente d'EUTROPIE, femme de Maximien Hercule. * Zoſime. Idace. Eutrope, &c.

EUTYCHE. *Voyez* EUTICHE.

EUTYCHE, Patriarche de Conſtantinople. *Voyez* EUTYQUE.

EUTYCHÈS, Abbé d'un célébre monaſtére de Conſtantinople, vivoit dans le cinquiéme ſiécle, & en combattant les erreurs de Neſtorius, il devint l'inventeur d'une nouvelle héréſie. Il enſeigna que Jeſus-Chriſt ne nous étoit pas conſubſtantiel, ſelon la chair; qu'il avoit un corps céleſte qui avoit paſſé par le corps de la Vierge, comme par un canal; & qu'il y avoit eu deux natures en lui, avant l'union hypoſtatique; mais qu'après cette miraculeuſe union, il n'étoit reſté qu'une nature mêlée des deux. Théodoret, dans ſon ſecond Dialogue, nous apprend qu'Eutychès croyoit que la nature humaine avoit été abſorbée par la nature Divine, comme une goutte de miel qui tombant dans la mer ne périroit pas, mais ſeroit engloutie. Cette erreur renouvelloit celles de Valentin, de Marcion, d'Apollinaire, & des Manichéens, qui diſoient que le corps du Fils de Dieu n'avoit pas été véritable, mais fantaſtique; qu'il avoit coulé du ciel dans le ſein de la Vierge, comme de l'eau par un canal; mais la plus grande impiété qui s'enſuivoit de l'unité des natures, c'étoit que par une conſéquence néceſſaire, il falloit que la Divinité eût ſouffert les douleurs de la paſſion & même de la mort. Euſébe de Dorylée en Phrygie, qui étoit ami d'Eutychès s'efforça inutilement de lui faire connoitre la fauſſeté de ſes opinions: de ſorte qu'il ſe vit obligé de le déférer à Flavien de Conſtantinople, qui tenoit alors en 448 un Synode, pour juger un différent arrivé entre Florent, Métropolitain de Sardes en Lydie, & deux de ſes Suffragans. Eutychès fut condamné dans ce Synode, & fut retranché de la communion des Fidéles. Il eut pourtant la hardieſſe d'écrire au Pape ſaint Léon *le Grand*, pour le prévenir à ſon avantage; mais ce ſaint Pontife ayant reçu les Actes du Synode de Flavien, confirma la condamnation de l'Héréſiarque, qui appella du Pape à l'Empereur. Il ſe joignit depuis à Dioſcore d'Alexandrie, ennemi de ſaint Flavien, & avec le ſecours de Chryſaphius, favori de l'Empereur Théodoſe *le Jeune*, qu'ils infectérent de leur créance, ils tinrent, en 449, le Concile dit *le Brigandage d'Epheſe*, où l'héréſie triompha de la vérité orthodoxe, & de ceux qui la défendoient; mais Marcien étant parvenu à l'Empire, fit tenir à Chalcédoine, en 451, le IV Concile général, où les erreurs d'Eutychès & de Dioſcore, furent anathématiſées. * Les Actes du Concile de Chalcédoine, Idacius. Evagre. Prateole. Sandére. Baronius, *A. C.* 448. 451.

EUTYCHIEN, Pape, natif de l'ancienne ville de Luna, entre la Toſcane & la côte de Gênes, qu'on nomme préſentement l'Erici, ſuccéda le quatriéme juin de l'an 275 à Félix I. Il ordonna que l'on béniroit ſur l'autel, les féves, les fruits, & les raiſins, pour s'oppoſer à l'erreur de l'Héréſiarque Manès, qui condamnoit l'uſage de ces choſes; & que l'on enſeveliroit les corps des Martyrs dans des tuniques de pourpre: il rendit lui-même cet honneur à 340 de ces ſaints Athlétes. Depuis, on l'étendit ſur les Evêques; mais ſaint Grégoire *le Grand* défendit cet abus, & n'en exemta pas même les Papes. On attribue deux épîtres à Eutychien, qui mourut Martyr le 8 décembre de l'an 283, après avoir gouverné huit ans, ſix mois & quatre jours. Saint *Caïus* lui ſuccéda.

☞ Tout ce qui vient d'être dit du Pape Eutychien, n'a aucun fondement que ſur l'Auteur du Livre du Pontifical de Damaſe, que les Hiſtoriens des Vies des Papes ont ſuivi. Ce qu'on ſait de certain d'Eutychien, c'eſt qu'il ſuccéda à Félix dans l'Evêché de Rome l'an 275 de JESUS-CHRIST, & qu'il n'a gouverné, ſuivant Euſébe, qu'environ dix mois ou un an & un mois, ſuivant les anciens Catalogues du Pére Mabillon. Le Catalogue de Bucherius & le Livre Pontifical lui donnent huit ans onze mois trois jours, mais il vaut mieux s'en tenir au calcul d'Euſébe & des anciens Catalogues, qui lui donnent Caïus pour ſucceſſeur l'an 276. Son martyre prétendu eſt fort incertain, & il y a bien plus d'apparence qu'il ne l'a point ſouffert, puiſque dans l'ancien Calendrier Romain il n'eſt point qualifié Martyr, comme les autres Pontifes Romains qui l'ont été. * Euſébe, *en la Chron. & Hiſt. l.* 7. *c.* 16. Nicéphore, *l.* 6. *c.* 34. Baronius, *A. C.* 275. 283. *& au Martyr. Rom. au* 8. *decemb. tome* 1. *Conc.* Saint Grégoire, *l.* 4. *Epiſt.* 44. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques, trois premiers ſiécles.*

EUTYCHIEN, Grammairien, dans le IV ſiécle, du tems de Conſtantin *le Grand*, écrivit quelque Traité de la Dédicace de la ville de Conſtantinople: ce qu'on peut recueillir de ce qu'en a marqué George Codin, *in Select. de Origine Conſtant.* Agathias fait mention d'un autre EUTYCHIEN, qu'il nomme *le Jeune, in Procem. Hiſt.*

EUTYCHIEN, (Comazon) Syrien, & Affranchi des Empereurs, fut un des principaux Miniſtres d'Héliogabale, & contribua beaucoup à ſon élévation. C'étoit un eſprit badin, & même bouffon; ce qui lui aquit le ſurnom de *Comazon.* Il fut Conſul, & trois fois Préfet de Rome. * Dion, *l.* 78. *&* 79.

* EUTYCHIEN Prêtre de l'Egliſe d'Adana, étoit célébre en 538, ſous l'Empereur Juſtinien. Il a écrit l'Hiſtoire de la repentance, & de la converſion de S. Théophile Econome de cette Egliſe. On la trouve dans Surius en Latin, & elle eſt dans la Bibliothéque de Vienne en Grec manuſcrit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cave, *Hiſt. Liter.* 2. *partie, p.* 109.

EUTYCHIENS, Sectateurs de l'héréſie d'Eutychès, firent de grands maux aux Orthodoxes, peu avant l'Empire de Marcien, qui ſe vit contraint de les ſoumettre à la peine à laquelle les Hérétiques étoient aſſujettis par les loix des Empereurs. Ces violences continuérent ſous le régne de Léon, & de ſes ſucceſſeurs. Ils ſe partagérent auſſi en pluſieurs Sectes. * Baronius, *Annal.* *Voyez* EUTYCHÈS Patriarche d'Alexandrie.

EUTYCHIUS, Patriarche de Conſtantinople. *Voyez* EUTYQUE.

EUTYCHIUS NIPHUS. *Cherchez* NIPHUS.

EUTYCHIUS PROCULUS, Grammairien. *Voyez* PROCULUS.

EUTYCHIUS ou EUTYCHÈS, Patriarche d'Alexandrie qui vivoit dans le IX & dans le X ſiécle, a écrit des Annales en langue Arabe, depuis le commencement du monde, juſqu'en l'an 937, qui ont été imprimées à Oxford en 1658, avec la Verſion Latine d'Edouard Pocock, Profeſſeur des langues Hébraïque & Arabe, dans l'Académie de cette ville-là. Le nom de ce Patriarche, dans la langue de ſon païs, eſt *Said ibn Batric*; & *Said* en Arabe ſignifie la même choſe qu'Eutychius dans la langue Gréque. Il étoit né vers l'an 876, & Médecin de profeſſion. Il tint le ſiége patriarchal d'Alexandrie depuis l'an 940. Selden avoit déja publié quelque choſe des Annales de ce Patriarche ſous le titre de, *Eutychii Origines Eccleſiæ Alexandrinæ*, à Londres en 1642, où il a prétendu montrer que dans les premiers ſiécles du Chriſtianiſme, il n'y avoit point de différence véritable entre les Prêtres & Evêques, puiſque, ſelon le témoignage d'Eutychius, on ne faiſoit point d'autre cérémonie, pour conſacrer un Evêque dans l'égliſe d'Alexandrie, que d'élire un des douze Prêtres qui compoſoient le Clergé de cette égliſe, & les autres onze Prêtres lui impoſoient les mains. Abraham Ecchellenſis a compoſé un livre exprès, imprimé à Rome en 1661, ſous le titre de *Eutychius Patriarcha Alexandrinus vindicatus*, où il refute Selden, en montrant que les Prêtres d'Alexandrie n'ont point eu le pouvoir de conſacrer leur Evêque par l'impoſition des mains, cela étant reſervé aux ſeuls Evêques: ce qu'il prouve par les Conſtitutions de cette égliſe, & par d'autres Actes. Il eſt bon de remarquer que ces Annales du Patriarche Eutychius ſont peu exactes pour l'Hiſtoire, & pour la Chronologie: ce qui arrive à la plupart des Ecrivains Arabes. Abi Obſeibea dans ſes Vies des Médecins fait auſſi mention d'un autre Ouvrage d'Eutychius intitulé *Netmolgheubar* ou *Syntagma compendioſum.* On lui attribue auſſi un livre de *l'Hiſtoire de Sicile*, & une *Diſpute entre les Hérétiques & les Orthodoxes.* * Hottinger, *Biblioth. Orient. l.* 2. *p.* 71. 84. & *Hiſt. Eccleſ. ſect.* 10. *p.* 37. Richard. Cave, &c. M. Simon. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. X ſiécle.*

EUTYN, OUTIN, petite ville de la Wagrie, contrée du Holſtein. On la voit entre la ville de Lubeck & celle de Kiele, à ſept lieues de la premiére, & à huit de la derniére. Eutyn eſt capitale du Domaine de l'Evêché de Lubeck, & elle a une citadelle, où demeure l'Adminiſtrateur de cet Evêché. Elle eſt ſituée au milieu de deux étangs qui appartiennent à l'Evêque de Lubeck. Jean Frédéric Evêque de Lubeck de la Maiſon d'Oldenbourg, y fit bâtir un château, & eut un grand ſoin des jardins qui ſont environnez de canaux. Il y a un pavillon au milieu, & une fontaine avec un pont tournant dans une allée. Si en y entrant du château on paſſe ſur la planche qui eſt à gauche, on tombe dans le vivier, à cauſe que c'eſt une

une planche qui tourne. * Maty, *Dict. Géogr.* M. Des Hayes, *Voyage en Danemark.* Th. Corneille, Maty, *Dict. Géogr.*

EUTYPHRON, étoit un Devin, & en même tems un devot fier & ſuperſtitieux, qui par un amour outré pour la juſtice, réſolut d'accuſer ſon propre pére, & de le faire punir, pour avoir été la cauſe de la mort d'un de ſes Fermiers. Voici le fait. Ce Fermier ayant un jour trop bu s'emporta contre un des eſclaves du pére d'Eutyphron, & le tua. Le pére le fit mettre dans une baſſe foſſe, piez & poings liez, & envoya à Athénes conſulter ceux qui avoient inſpection ſur tout ce qui regarde la religion, & les cas de conſcience, pour ſavoir ce qu'il devoit faire. Pendant ce tems il négligea le priſonnier, comme un aſſaſſin, dont la vie n'étoit d'aucune conſéquence. Auſſi en mourut-il: la faim, la ſoif & la peſanteur de ſes fers le tuérent, avant que le Meſſager qu'on avoit envoyé à Athénes fût de retour. Sur cela Eutyphron zélateur aveugle pour les loix, partit pour Athénes, afin d'y accuſer ſon pére de meurtre, malgré ſa famille, qui lui voulut faire comprendre que le mort étant un ſcélérat & un meurtrier, & celui qu'il avoit accuſé ſon propre pére, bien loin de faire une action méritoire, il ſe chargeroit d'un opprobre éternel, & d'un crime abominable. Toutes ces raiſons furent inutiles; il pouſſa ſa pointe, juſqu'à ce qu'étant arrivé à Athénes, il trouva Socrate, qui eut le bonheur par ſa Philoſophie de détourner Eutyphron d'un deſſein ſi odieux. Platon a fait un Dialogue, qu'il nomme *Eutyphron* ou *de la Sainteté*, & qui contient l'entretien de Socrate avec Eutyphron. On pourroit croire que ce perſonnage a été inventé par Platon, pour nous faire connoître le caractére du faux dévot & du ſuperſtitieux; mais M. Dacier *dans ſa traduction de Platon, tome* 1. *page* 505. 2. *Edit. de Paris* 1701, aſſure qu'on lit dans les Anciens qu'Eutyphron profita de la converſation de Socrate, abandonna ſes pourſuites, & laiſſa ſon pére en repos: d'où il conclut que les Dialogues de Platon ne ſont pas faits ſur des ſujets feints; mais qu'ils ont un fondement très réel & très-véritable, comme ceux que Xénophon nous a conſervez.

EUTYQUE, EUTYCHE, ou EUTYCHIUS, Patriarche de Conſtantinople, fils d'*Alexandre* & de *Synéſie*, vint au monde l'an 512. Son pére le fit batiſer quand il eut atteint l'âge de raiſon. Il fut d'abord Evêque de Lazique, dans la province du Pont. Il quitta ſon Evêché pour ſe retirer dans un monaſtére de la ville d'Amaſée, & il fut choiſi pour Général de tout l'Ordre monaſtique de ce païs. En 552, il fut député par l'Evêque d'Amaſée, au ſecond Concile de Conſtantinople, qui eſt le cinquiéme général. Etant arrivé à Conſtantinople avant que le Concile fût aſſemblé, il y ſoutint que l'on pouvoit condamner ceux qui étoient morts dans la communion de l'égliſe: appliquant cette maxime à la condamnation de Théodore de Mopſueſte, dont il s'agiſſoit. Ayant plu par là à Juſtinien, cet Empereur le fit élire Patriarche de Conſtantinople, après la mort de Memnas, arrivée en ce tems-là. Eutyque préſida à ce Concile, & jouït paiſiblement du ſiége de Conſtantinople pendant 15 années; mais s'étant déclaré contre le dogme de ceux qui croyoient que le corps de J. C. étoit devenu incorruptible dès le moment qu'il avoit été uni à la divinité, & qui étoient protégez par Juſtinien, il fut arrêté l'an 565, & mandé à un Synode d'Evêques. Ayant refuſé d'y comparoître, il fut condamné & relégué dans une île de la Propontide, d'où il fut conduit dans ſon monaſtére de la ville d'Amaſée. Jean Scholaſtique fut mis en ſa place; mais après la mort de ce dernier, arrivée l'an 577, Eutyque fut rétabli. Il compoſa alors un Traité *de la Réſurrection*, où il ſoutenoit que le corps des hommes reſſuſcitez ſeroit ſi ſubtil, qu'il ne pourroit plus être palpable. Saint Grégoire, député du Pape Pélage II. le détrompa de cette opinion. Eutyque tomba malade le jour de Pâques de l'an 582, après avoir officié, & mourut le ſixiéme avril, âgé de 70 ans. Comme il étoit dans ſon lit de mort, voulant montrer qu'il ne conſervoit plus ſon erreur, il empoigna ſon bras & s'écria, *Je crois que nous reſſuſciterons avec cette même chair.* Les Grecs ont toujours célébré ſa mémoire au ſixiéme d'avril. Les Latins ne l'ont mis dans leur Martyrologe que fort tard. * Sa Vie écrite par Euſtathe, Prêtre, dans Bollandus. Saint Grégoire, *l.* 24, *des Moral. c.* 29. Euſtathius, en *ſa Vie rapportée par Surius, au* 6. *avril.* Baronius, *A. C.* 553. 564. 578. 583. *&c.* Baillet, *Vies des Saints, mois d'avril.*

EUTYQUE, ou EUTYCHE, (ſaint) Soudiacre d'Alexandrie, & ſes compagnons, ſouffrirent pour la foi de la Divinité de J. C. dans la ville d'Aléxandrie, quand George s'empara de ce ſiége, à Pâques, l'an 356. Eutyche fut battu à coups de nerfs de bœuf, puis relégué aux mines de Phaïno. Il eut pluſieurs compagnons de ſes ſouffrances. On peut voir la deſcription de cette perſécution dans S. Athanaſe. Le Cardinal Baronius eſt le premier qui ait mis Eutyque & ſes compagnons dans le Martyrologe, au 26 de mars. * S. Athanaſe. Baronius. Hermant. De Tillemont. Baillet, *Vies des Saints, mois de mars.*

EUX (Bertrand d') *Voyez* DEUX.

* EUXENIDAS, Peintre de l'Antiquité, fut maitre d'Ariſtide. * Félibien, *premier Entretien ſur les Vies & les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *p.* 116.

EUXIN. *Voyez* PONT-EUXIN.

EUXIPPE, fille de Scédas, pauvre habitant de Leuctres, ayant été violée par les Deputez de Lacédémone, ſe fit mourir elle même. * Diodore de Sicile, *l.* 15.

EUZAN. *Voyez* EAUSAN.

EUZOIUS, Diacre d'Alexandrie, dans le IV ſiécle, fut dépoſé en même tems qu'Arius, par l'Evêque d'Alexandrie, ce qui fut confirmé dans le Concile de Nicée. L'an 335, il préſenta une Confeſſion de Foi, orthodoxe en apparence, à l'Empereur Conſtantin, ce qui le fit recevoir dans l'Egliſe. Les Ariens le mirent en 361, ſur le ſiége d'Antioche, à la place de Méléce, qui ſoutenoit, contre leur attente, le parti de la vérité Catholique. Cet Hérétique batiſa peu après l'Empereur Conſtance comme nous l'apprenons de ſaint Athanaſe. Lorſque Jovien fut parvenu à l'Empire, Euzoius lui parla contre ce dernier, & tâcha de lui donner un ſucceſſeur: ce qui cauſa de grands deſordres dans l'égliſe d'Alexandrie. * Socrate. Sozoméne. Théodoret. Baronius, *A. C.* 335. 360. 361. 369. Hermant, *Vie de S. Athanaſe.* Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccleſ. IV ſiécle.*

EUZOIUS, différent du précédent, fut Diſciple du Rhéteur Theſpéſius avec ſaint Grégoire de Nazianze. Il fit ſes études dans ſa jeuneſſe à Céſarée de Paleſtine, dont il fut enſuite Evêque. Il renouvella la Bibliothéque d'Origéne & de Pamphile, faiſant décrire les livres ſur de nouvelles peaux, parce que les anciennes commençoient à ſe pourrir. Il fut enfin chaſſé de l'Egliſe du tems de Théodoſe. Il avoit écrit pluſieurs Traitez, dont il étoit facile d'avoir connoiſſance du tems de ſaint Jérôme. C'eſt là ce que ce Pére nous en apprend. Saint Epiphane en parle dans l'héréſie 73, & le met au nombre des Evêques qui étoient purement Ariens. * Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. tome* 4.

EW. EX.

EW, Lac de l'Ecoſſe ſeptentrionale dans le Comté de Roſs, s'étend d'Orient en Occident & a communication avec la Mer.

EWEL ou EWES, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du Comté de Surrey que l'on appelle Copthorn. Il y avoit près de là un Palais Royal bâti par le Roi Henri VIII. & nommé *Non-Such.* Ce bourg eſt à douze milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

EWSDALE. *Voyez* EUSDAIL.

EX, (*Aix*) eſt le nom que Pline donne à un écueil de la Mer Egée, entre Ténédos & Chio, lequel reſſemble à une chévre: ce qui l'a fait appeller de ce nom, du mot Grec *Αἴξ, Capra, l.* 4. *c.* 11. Plutarque parle d'un jeune homme de ce nom, dans le livre des Queſtions Gréques, *Queſt.* 12.

EX, riviére d'Angleterre. *Voyez* EXCESTER.

EXAGON, Ambaſſadeur de Cypre à Rome, de la race des Ophiogénes, peuples de cette île, fit paroître en préſence des Conſuls, qu'il étoit vrai que ces Ophiogénes avoient une puiſſance naturelle de faire fuïr les ſerpens, & de guérir ceux qui en étoient mordus. On dit qu'il ſe mit de ſon bon gré dans un tonneau plein de ſerpens, & qu'alors on vit ces bêtes lui lêcher le corps auſſi doucement qu'eut fait un petit chien. * Pline, *l.* 18. *c.* 3.

EXALTATION DE LA SAINTE CROIX, fête inſtituée pour célébrer la mémoire du jour que la ſainte Croix fut rapportée à Jéruſalem, d'où elle avoit été enlevée par Choſroès Roi de Perſe. Ce Barbare avoit pris cette ville, l'an 614 ou 615, avoit emporté ce ſacré Bois, & avoit emmené captifs un grand nombre de Fidéles, entre leſquels étoit Zacharie Patriarche de Jéruſalem. L'Empereur Héraclius ayant levé une puiſſante armée, défit Choſroès en pluſieurs rencontres, depuis l'an 624, juſqu'en 628, que ce Roi fut obligé de prendre la fuite. Alors Choſroès tomba malade, & fit couronner Roi ſon cadet, au préjudice de Siroès ſon aîné; lequel indigné de cette injuſte préférence, fit enfermer ſon pére & ſon frére dans une priſon, où il les fit mourir avec une extrême cruauté. Siroès ſe voyant élevé ſur le thrône, fit la paix avec l'Empereur Héraclius; & par le traité il lui rendit le Bois de la Croix, le Patriarche Zacharie, & tous les autres Chrétiens eſclaves. Héraclius revint triomphant à Conſtantinople, & tout le peuple alla au devant de lui avec des ramaux d'olivier, & des flambeaux. Il voulut auſſi conduire lui même à Jéruſalem le Bois de la vraye Croix; & lorſqu'il y fut arrivé, il la chargea ſur ſes épaules, pour la porter avec plus de pompe ſur le Calvaire, d'où elle avoit été enlevée. On dit qu'étant à la porte qui méne à cette montagne, il ne put avancer, qu'il n'eût quitté ſes habits couverts de pierreries, pour en prendre de plus ſimples: ce qu'il fit par le conſeil du Patriarche Zacharie. Dans la ſuite du tems, il fut ordonné que tous les ans on feroit une fête ſolemnelle en mémoire de ce rétabliſſement; & depuis ce tems-là l'égliſe la célébre le 14 de ſeptembre, ſous le nom de *l'Exaltation de la Sainte Croix.* Cette fête étoit très-célébre en Orient, & ce jour-là il venoit à Jéruſalem des Pélerins de tous les endroits du monde.

☞ Il faut remarquer que long-tems avant cet événement, on célébroit dans l'Egliſe Gréque & dans la Latine une ſolemnité en l'honneur de la Croix, ſous le même nom d'exaltation, en mémoire des paroles de Jesus-Christ, qui dit en parlant de ſa mort, *Lorsque je ſerai exalté, j'attirerai toutes choſes à moi. Lorsque vous aurez exalté le fils de l'homme, vous connoîtrez qui je ſuis.* Le Cardinal Baronius dit, qu'au tems de l'Empereur Conſtantin, la Croix fut exaltée dans tout l'univers, par la liberté qu'eurent les Fidéles de prêcher l'Evangile, & de bâtir des égliſes. La vraye Croix fut auſſi exaltée, lorſqu'ayant été trouvée par ſainte Héléne, elle fut placée avec magnificence dans l'égliſe que l'on bâtit en ſon honneur ſur le Calvaire. *Voyez* Invention. * Baronius, *Notes ſur le Martyrol.* & *Annales.*

EXAMILION, muraille célébre que l'Empereur Emanuel fit élever en 1413, ſur l'Iſthme de Corinthe, pour mettre le Péloponnéſe à couvert de l'invaſion des Barbares. Elle étoit ainſi nommée, parce que ſa longueur étoit de ſix milles. Cette fameuſe muraille commençoit au port de Léchée, à ſeize ſtades de Corinthe, & finiſſoit au port de Cenchrée, vers le Golfe Saronique, maintenant d'Engia. Amurat II. ayant levé le ſiége de Conſtantinople en 1424, fit démolir l'Examilion, nonobſtant la paix qu'il venoit de conclurre avec l'Empereur Grec. Les Vénitiens, pour conſerver leurs Etats dans la Morée, firent deſſein de rétablir ce rempart; & en 1463, Louis Lorédano, Général de la mer, y débarqua des troupes, & les joignit à celles de Bertoldo d'Eſte, pour les employer conjointement à un ſi grand Ouvrage. Ils y firent travailler trente mille ouvriers, qui en quinze jours de tems le mirent dans ſa perfection, y ajoûtant des doubles foſſez, & cent-trente-ſix tours. Les Infidéles vinrent attaquer cette forte muraille; mais ils furent repouſſez, & ſe retranchérent aux environs. Lorédano alla au ſiége de Corinthe; & peu de tems après, Bertoldo ſe rendit au camp, où il reçut un coup de pierre qui termina ſa vie. Bertino de Calcinato,

nato, qui prit après lui le commandement de l'armée, craignant l'approche du Beglierbey, qui s'avançoit à la tête de quatre-vingt mille hommes, abandonna le ſiége de cette fameuſe muraille, qui avoit été faite avec une dépenſe incroyable. * Coronelli, *Deſcription de la Morée.*

EXAMINATEURS DE LIVRES. *Cherchez* CENSEUR.

EXARQUAT; c'eſt le nom qu'on donna au gouvernement, ſuivant lequel les Empereurs Orientaux firent gouverner la partie inférieure de l'Italie, en y envoyant des Gouverneurs, après que les Lombards ſe furent emparez de la partie ſupérieure. La partie inférieure comprenoit Ravenne qui étoit la réſidence des Exarques, Bologne, Imola, Faënza, Forlimpopoli, Forly, Céſéna, Bobbio, Ferrare, Comachio, Adria, Ficolas, Gabellum & Rome, quoique cette derniére ville ne rendît pas une obéiſſance totale, tant à cauſe de la foibleſſe des Empereurs d'Orient qu'à cauſe du pouvoir des Papes qui croiſſoit de jour en jour. Le premier des Exarques ſelon le ſentiment le plus commun, fut Longin. Car après que Narsès, vaillant Général, eut été traité d'une maniére indigne par *Sophie*, femme de l'Empereur Juſtin le jeune, il ne trouva pas de meilleur moyen pour ſe vanger, que d'appeller les Lombards de la Pannonie. Ceux-ci charmez de la beauté des fruits de l'Italie, dont Narsès avoit eu ſoin de leur envoyer quelques-uns, ſe laiſſérent aiſément perſuader à y paſſer & à s'emparer de toutes les villes d'Italie, excepté de celles qui ont été nommées, cy-deſſus & qui demeurérent fidéles à l'Empereur. Pour les maintenir dans ces bonnes diſpoſitions, l'Empereur y envoya *Longin* avec le titre d'Exarque, en 568 ou 570. Ses ſucceſſeurs, auſſi bien que lui, eurent des guerres ſanglantes à ſoutenir contre les Lombards, & ils eſſuyérent bien du chagrin par rapport aux élections des Papes, juſques en 743 ou 744, où Aiſtulphe Roi des Lombards prit la ville de Ravenne & mit ainſi fin à l'Exarquat, qui avoit ſubſiſté pendant une ſiécle & demi. Mais Aiſtulphe n'ayant pas voulu ſe contenter de ce qu'il avoit pris, & ayant pénetré dans l'Etat Eccléſiaſtique où il réduiſit le Pape Etienne à de grandes extrémitez, ce Pape implora le ſecours de Pepin Roi de France, qui força Aiſtulphe non ſeulement à rendre toutes les places conquiſes dans l'Etat Eccléſiaſtique, mais même à céder Ravenne au Pape. * Mérula. *in Antiquit. Vice-Comit. l.* 1. *&* 9. Sacci, *Hiſt. Ticin. l.* 10. Villanova, *Hiſt. l.* 1. Sigonius, *de Regno Ital.* Rubei, *Hiſtor. Ravennat. l.* 4. Strauchius, *in Hiſt. Exarchat.*

EXARQUES, Gouverneurs que les Empereurs de Conſtantinople envoyoient en Italie. L'Exarquat fut commencé par Juſtin *le Jeune* l'an 567 ou 568, après que, par le moyen de Béliſaire & de Narsès, on eut chaſſé la plupart des Barbares qui s'étoient établis en Italie. Ravenne en étoit la ville capitale, & l'Exarquat, qui comprenoit auſſi Bologne, Imola, Faënza, Forli, Céſéna, Bobbio, Ferrare & Adria. Les Exarques s'attribuérent ſouvent l'autorité d'élire les Papes. Eutychius fut le dernier, & fut chaſſé par Aiſtulfe Roi des Lombards, qui ſe rendit maître de l'Exarquat l'an 751 ou 752. Pepin *le Bref*, Roi de France, l'ôta à Aiſtulfe; & un de ſes Chapelains, après avoir pris poſſeſſion de toutes les villes, en porta les clefs ſur l'autel de ſaint Pierre & de ſaint Paul, pour montrer que ſon Maître en faiſoit donation aux ſaints Apôtres.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES Exarques de Ravenne.

En 567 ou 568, Longin, Patrice.
583 Smaragde, Patrice.
587 Romain, Patrice.
598 Callinique.
602 Smaragde rétabli.
610 Jean Remigès, ou Demigès.
614 Eleuthére.
619 Iſaac, Patrice.
643 Théodore Calliopas.
649 Olympius.
650 Théodore Calliopas rétabli.
686 Un autre Théodore.
687 Jean.
702 Théophylacte.
710 Jean Rizocope, ou *Tranche-racine.*
713 Scholaſtique.
725 Paul, Patrice.
728 Eutychius.

EXARQUE: ce mot employé pour ſignifier une dignité Eccléſiaſtique, eſt pris pour l'Evêque de la principale ville d'un dioceſe, c'eſt à dire, de pluſieurs provinces, ce que les Latins appellent Primat. Il y avoit en Orient autant d'Exarques que de dioceſes. Il eſt fait mention de ces Exarques dans le Concile de Chalcédoine. Le Canoniſte Blaſtarès remarque que par le mot de Dioceſe, il faut entendre pluſieurs provinces; & Balſamon expliquant le Canon du Concile de Chalcédoine, dit que par l'Exarque d'un Dioceſe, il faut entendre le Métropolitain de pluſieurs Provinces. Mais ces deux Canoniſtes remarquent en même tems que ce privilége des Exarques eſt entiérement éteint, parce que l'Evêque de Conſtantinople s'empara de leur Juriſdiction; en ſorte qu'il n'y eut plus en Orient que Conſtantinople, Alexandrie & Antioche, qui jouirent des droits d'Exarques, ſous le titre de Patriarches. Ceux qu'on appelle préſentement Exarques parmi les Grecs, ſont bien différens de ces anciens. Le mot d'Exarque ne ſignifie à préſent autre choſe chez eux, que Député ou Délégué. C'eſt le titre que le Patriarche donne à ceux qu'il délégue pour des affaires Eccléſiaſtiques. Par exemple, (comme le P. Goar l'a obſervé *dans ſes Notes ſur l'Office de Conſtantinople*) ceux que le Patriarche envoye en diverſes provinces, pour voir ſi l'on y obſerve les Canons eccléſiaſtiques, ſi les Evêques font leur devoir, & ſi les Moines ſont dans la Régle, ſe nomment Exarques, bien que, ce ne ſoient en effet que des Viſiteurs ou des Députez pour de certaines affaires. C'eſt en ce ſens que M. Simon dit que Méléce Syrique, lequel Thomas Smith avoit traité de petit Grec inconnu, étoit un homme fort connu dans l'égliſe de Conſtantinople, puiſque ſon Patriarche l'avoit choiſi dans un Synode pour aller en Moldavie en qualité d'Exarque, ou de principal Député, pour examiner une Confeſſion de Foi compoſée par le Clergé de Ruſſie, qui a été reçue enſuite par toutes les égliſes Grèques d'Orient. * Paul Diacre. Blondus. Riccioli. M. Simon, *Créance de l'Egliſe Orientale.*

EXCELLENCE. On traitoit d'*Excellentiſſime*, les Rois de France de la premiére & de la ſeconde race, & on leur donnoit le titre d'*Excellence*; mais nous voyons d'autre part, que Charlemagne & Alain l'ont auſſi donné au Pape Adrien; Kénulphe, Roi des Merciens, au Pape Léon III. & Yves, Evêque de Chartres à Paſchal II. & que Fulbert de Chartres l'a auſſi donné à Lutheric, Archevêque de Sens, & ſaint Bernard à Ricuin, Evêque de Toul. Le titre d'*Excellence* a été le premier qu'on ait donné aux Princes du ſang de France, & à ceux des autres Maiſons ſouveraines; mais, comme pluſieurs grands Seigneurs qui n'étoient pas Princes, prirent auſſi le titre d'*Excellence*, les Princes, pour ſe diſtinguer, prirent celui d'*Alteſſe*. Les Ambaſſadeurs de France à Rome, donnoient autrefois l'*Excellence*, non ſeulement aux parens du Pape régnant, au Connétable Colonne, au Duc de Bracciano; mais encore à leurs fils aînez, au Prince de Carbognano, aux Ducs Savelli & Céſarini, & aux Princes des Maiſons papales: enſuite ils ont été plus réſervez. Ils ont été plus libéraux de ce titre à l'égard des Princeſſes Romaines; car ils le donnent à toutes. Les Vicerois de Naples ne traitent point d'*Excellence*, les Seigneurs Romains qui ont des fiefs dans ce Royaume, ſur tout lorſqu'ils y ſont en perſonne. On donna l'*Excellence* aux Niéces du Pape Clément IX, pendant qu'on ne traitoit leurs maris que d'*Illuſtriſſimes*; & après ſa mort on donna encore l'*Excellence* à ſon Neveu, quoi qu'il n'eût ni Duché ni Principauté. Les Ducs & Pairs de France ſéculiers ont eu à Rome le titre d'*Excellence*, lorſqu'ils y ont été. Mais à l'égard des Pairs Eccléſiaſtiques, l'Evêque de Laon ayant prétendu ce titre, il l'eut des Seigneurs Romains; mais peu de Cardinaux le lui donnérent. Les autres le traitérent de *Seigneurie Illuſtriſſime*; & d'autres lui parlérent par *Lei*, c'eſt à dire, en troiſiéme perſonne, ceux de la Cour de Rome ſoutenant que le titre d'*Excellence* eſt ſéculier, & ne peut être donné aux Eccléſiaſtiques. A l'égard des Ambaſſadeurs, l'origine du titre d'*Excellence* qu'on leur donne, vient de ce que le Roi Henri IV. ayant envoyé à Rome en 1593, le Duc de Nevers en qualité de ſon Ambaſſadeur, on lui donna, à cauſe de ſa naiſſance, le titre d'*Excellence*; & tous les Ambaſſadeurs l'ont pris depuis, même les Ambaſſadeurs des Princes d'Italie, d'Allemagne, & du Grand Maître de Malthe. L'Empereur & le Roi d'Eſpagne conſentirent en 1636, que l'on donnât le titre d'*Excellence* aux Ambaſſadeurs de Veniſe. L'Ambaſſadeur de Savoye a obtenu en pluſieurs Cours d'être traité comme le ſont ceux des têtes couronnées, & d'être appellé *Excellence*. Il en eſt de même de l'Ambaſſadeur de Toſcane, & des autres Princes d'Italie; mais les Ambaſſadeurs des Couronnes leur diſputent ce titre à Rome, parce que cet uſage n'y eſt pas établi. Il n'y a point de Roi qui donne l'*Excellence* aux Ambaſſadeurs; mais les Etats Généraux & les Princes d'Italie le font. La République de Veniſe les traite de *Votre Seigneurie*. La Cour de Rome ne veut point traiter d'*Excellence*, les Ambaſſadeurs eccléſiaſtiques, quoique ces Prélats ſe faſſent qualifier d'*Excellence*, & que les autres Ambaſſadeurs leur donnent ce titre. A l'égard des perſonnes revêtues de grandes charges, les Cardinaux & les Princes Romains donnent le nom d'*Excellence* au Chancelier, aux Miniſtres & Sécretaires d'Etat, & aux premiers Préſidens des Cours ſupérieures de France; aux Préſidens des Conſeils d'Eſpagne; au Chancelier de Pologne; & à ceux qui poſſédent les premiéres dignitez des Etats, pourvu qu'ils ne ſoient point Eccléſiaſtiques; car alors ils ne leur donnent que la qualité de *Seigneurie Illuſtriſſime.* * *Mémoires Curieux.*

EXCELLENS. *Voyez* GAONS.

EXCESTER, que les Auteurs Latins nomment *Exonia* & *Iſca Danmoniorum*, ville d'Angleterre, capitale de la province de Dévonie, ou Comté de Dévon, avec Evêché ſuffragant de Cantorbéry. Elle eſt ſituée ſur la riviére d'Ex, qui eſt l'*Iſca* ou *Iſaca* des Latins, & qui a ſa ſource vers les frontiéres du Comté de Sommerſet. Enſuite elle traverſe le Comté de Dévon; & groſſie par les eaux de quelques riviéres, elle arroſe Exceſter, & ſe jette dans la mer, au village dit Exmouth. Le ſiége épiſcopal qui a été très-longtems dans les villes du Comté de Dévon ne fut rétabli à Exceſter qu'en 1049. Léofroy en fut le premier Prélat, & mourut en 1073. Exceſter eſt à 138 milles de Londres. C'eſt une des principales villes d'Angleterre, par ſa grandeur, par ſon négoce, & par ſes richeſſes. On aſſure que l'on y trafique en Serges pour dix mille livres Sterling par ſemaine, l'une portant l'autre. Ce fut le Roi Saxon *Ethelſtan* qui bâtit ſa Cathédrale à l'honneur de St. Pierre l'an 914. Mais elle n'étoit pas alors Cathédrale, cette ville n'étant devenue ſiége Epiſcopal que ſous le régne d'Edouard le Confeſſeur, qui y transféra les deux Evêchez de St. Germain en Cornouaille & de Kirton dans le Devonſhire. Cette ville a titre de Comté. * Camden, *Deſcr. Magnæ Britan. &c. Etat de la Grande Bret. ſous George II, tome* 1. *pag.* 56.

EXCOMMUNICATION. Le mot d'*Excommunication* ſignifie en général ſéparation de communication ou de commerce avec une perſonne, avec laquelle on en avoit auparavant. En ce ſens tout homme qui eſt exclus d'une ſociété ou d'un corps, & avec lequel les membres de ce corps n'ont plus de communication, peut être dit excommunié; mais on reſtraint l'idée de ce terme à ce qui regarde la religion tant parmi les Payens que parmi les Juifs & les Chrétiens; car les Payens avoient auſſi-bien que ceux-ci leurs excommunications, qui ſe faiſoient par les Prêtres avec des cérémonies uſitées en tel cas. On défendoit à ceux que l'on excommunioit d'aſſiſter aux ſacrifices, d'entrer dans les temples, & enſuite on les livroit aux Démons & aux Furies d'enfer, avec des imprécations: c'étoit ce que l'on appelloit *ſacris interdicere, diris devovere, execrari*; & parce que cette peine étoit terrible, on ne s'en ſervoit

qu'à l'extrémité, quand le coupable étoit incorrigible. La Prêtreſſe Théane, fille de Ménon, fut louée de n'avoir pas voulu excommunier Alcibiade, quoique les Athéniens l'euſſent ordonné ; & au contraire les Prêtres Eumolpides furent blâmez de l'avoir fait. Platon, *l. 7. des Loix*, défend à tous les Prêtres & Prêtreſſes d'excommunier perſonne, avant que d'avoir examiné mûrement les raiſons qu'ils ont de le faire, ſelon les loix, & de n'en venir là qu'à l'extrémité. Cette cérémonie paſſa des Grecs aux Romains : elle étoit très-ancienne parmi eux, quoique l'on s'en ſervît rarement, comme le remarque Plutarque. Nous en avons un exemple en la perſonne de Marcus Craſſus. Atteius, Tribun du peuple, ne pouvant l'empêcher d'aller en Syrie pour faire la guerre aux Parthes, il courut vers la porte par où Craſſus devoit marcher, & mit au milieu un réchaut plein de feu. Quand Craſſus fut proche, il jetta deſſus quelques parfums en prononçant contre lui des malédictions, & faiſant des imprécations épouvantables, qu'il accompagnoit de l'invocation de certains Dieux, dont les noms ſeuls faiſoient frémir. La plus rigoureuſe punition qu'euſſent les Druïdes parmi les Gaulois étoit l'excommunication, comme nous l'apprenons de Céſar, *l. 6.* *Lorsque quelqu'un*, dit-il, parlant des Druïdes, *ne veut pas acquieſcer à leur jugement, ils lui interdiſent la communion de leurs myſtéres. Ceux qui ſont frappez de cette foudre, paſſent pour ſcélérats & pour impies ; chacun fuit leur rencontre & leur entretien ; s'ils ont quelque affaire, on ne leur fait point juſtice ; ils ne ſont point admis aux charges, ni aux dignitez, & meurent ſans honneur & ſans crédit.* Lorsque celui qui avoit été excommunié venoit à réſipiſcence, qu'il déteſtoit ſon crime, & qu'il en demandoit pardon aux Dieux, il s'adreſſoit aux Prêtres pour être rétabli ; & alors le Prêtre après l'avoir éprouvé, le remettoit dans l'état où il étoit auparavant. Lorsque l'Excommunié venoit à mourir, ſans avoir été rétabli, les Prêtres ne laiſſoient pas d'offrir un ſacrifice aux Dieux Manes, pour les prier de ne point maltraiter ſon ame. * Danet, *Antiqq. Gréq. & Rom.*

Chez les Juifs on ſéparoit de la communion pour impureté & pour crime. L'une & l'autre excommunication étoit décernée par les Prêtres, qui déclaroient l'homme impur ou coupable. L'excommunication pour cauſe d'impureté, ceſſoit quand l'impureté étoit ceſſée, & que le Prêtre le déclaroit. L'excommunication pour cauſe de crime, ne finiſſoit que quand le coupable, reconnoiſſant ſa faute, ſe ſoumettoit aux peines qui lui étoient impoſées par les Prêtres, ou par le Sanhédrin. En levant l'une & l'autre, les Prêtres offroient des ſacrifices pour le péché. Les Juifs diſtinguent trois ſortes d'excommunications, qui ſont marquées dans le Nouveau Teſtament : elles étoient précédées de cenſure ou d'avertiſſemens ſecrets. Si le coupable les mépriſoit, on commençoit par le ſéparer de la Synagogue, & même du commerce avec les autres Juifs pour trente jours. Cette premiére excommunication s'appelloit *Niddui*, c'eſt à dire, *ſéparation*, & étoit prorogée juſqu'à ce que le coupable ſe fût reconnu. Perſonne ne pouvoit s'approcher de l'Excommunié, pas même ſa femme. La ſeconde ſorte d'excommunication étoit appellée, *Kérem*, c'eſt à dire, anathéme : elle étoit plus ſolemnelle, & ſe faiſoit en préſence de toute l'aſſemblée du peuple, avec de grandes imprécations. La troiſiéme & la derniére étoit appellée *Chammata* ; celle-ci ſe publioit au ſon des trompettes, & privoit l'Excommunié de toute eſpérance de retour à la Synagogue : c'eſt peut-être le *Maranatha* de ſaint Paul. Cependant les plus habiles ne diſtinguent que deux ſortes d'excommunications, le *Niddui* & *le Kérem*. Les Juifs ne ſe ſervoient de l'excommunication, que pour des péchez qui regardoient la religion. Depuis ils en ont uſé pour des intérêts civils : elle eſt encore en uſage parmi eux. On fouettoit ordinairement le coupable, avant que de le chaſſer de la Synagogue. On mettoit ſur le tombeau de celui qui mouroit lié de l'excommunication, une pierre, pour faire connoître, qu'il avoit mérité d'être lapidé. Autrefois c'étoient les Prêtres & enſuite le Sanhédrin, qui portoit la ſentence d'excommunication. Les Juifs ont depuis des tribunaux, qu'ils appellent *maiſons de Jugemens* établies pour excommunier & punir les coupables. L'abſolution ſe donne d'une maniére fort ſimple, en déclarant que le pécheur eſt délié de l'excommunication, & qu'il a droit de rentrer dans la Synagogue. * Druſius, *De novem Sect. lib. 3. cap.* 1. Buxtorf, *Ep. Hebr.* Morin, *de Pœnitentia. Continuation de l'Hiſtoire des Juifs, depuis Jeſus Chriſt juſqu'à notre tems.*

Les Chrétiens, dont la ſociété doit être ſuivant l'inſtitution de Jeſus Chriſt, très pure dans la foi & dans les mœurs, ont toujours eu grand ſoin de ſéparer de leur communion les Hérétiques & les perſonnes coupables de crimes. C'eſt ce qu'on a appellé parmi eux *excommunication*, qui privoit non du commerce civil avec les autres Chrétiens, mais de la communion eccléſiaſtique, de la participation aux Sacremens, de l'aſſiſtance aux priéres, & enfin de tous les offices & fonctions de religion. Il faut commencer par diſtinguer deux ſortes d'excommunications en uſage parmi les anciens Chrétiens. L'excommunication *médicinale* & l'excommunication *mortelle*, comme les appelle ſaint Auguſtin. La *médicinale* eſt celle des pénitens, qui étoient ſéparez de la communion pour toute leur vie ou pour un tems, juſques à ce qu'ils euſſent expié leur faute. Sur celle-ci. *Voyez* l'article des PENITENS. La *mortelle* étoit celle qui étoit portée contre les Hérétiques ou contre des pécheurs impénitens & rebelles à l'Egliſe. Jeſus Chriſt ayant donné à ſon Egliſe le pouvoir d'excommunier, & les Apôtres en ayant uſé, les Evêques ſucceſſeurs des Apôtres, ont eu le même pouvoir, & ont prononcé des ſentences d'excommunication contre les Hérétiques & les pécheurs impénitens. Il eſt même arrivé que des Evêques & des égliſes ſe ſont mutuellement excommuniez, c'eſt à dire, ſe ſont ſéparez de communion. Les Conciles provinciaux ont eu droit d'excommunier les Clercs & les Laïques de la province ; & les Conciles généraux, tous ceux d'entre les Chrétiens qui péchoient contre la doctrine, la diſcipline ou les mœurs. C'étoit une régle générale, que, quand un homme avoit été excommunié dans ſa province, il n'étoit plus permis de le recevoir à la communion dans aucune égliſe. Les Conciles ſe ſervoient du mot d'anathême pour prononcer l'excommunication contre des perſonnes, ou pour déclarer que ceux qui commettroient ce qu'ils défendoient, ſeroient excommuniez. Les Canoniſtes ont depuis diſtingué deux ſortes d'excommunications ; l'une que l'on encourt en commettant l'action défendue, qu'ils appellent excommunication *ipſo facto* ou *latæ ſententiæ* ; & l'autre, qui doit être portée par le Juge en conſéquence de la loi, qu'ils appellent comminatoire, ou *ferendæ ſententiæ* : celle-ci doit être précédée de monitions canoniques. Les anciens & les nouveaux Canoniſtes ont diſtingué différentes ſortes de cenſures ou de peines eccléſiaſtiques, ſelon la différence des perſonnes & des fautes. Anciennement les Clercs étoient dépoſez, privez des fonctions de leur miniſtére & réduits à la communion laïque. On ne les privoit quelquefois que d'une partie des fonctions de leur miniſtére. Il y a des Conciles qui les réduiſent à une communion, qu'ils appellent communion étrangere, *communio peregrina*, c'eſt à dire, à un ſimple rang d'honneur, ſans aucunes fonctions. A l'égard des Laïques, outre l'excommunication médicinale & mortelle, dont nous avons parlé, il y en avoit une pour des fautes plus légéres, par laquelle on leur ordonnoit de s'abſtenir ſeulement pour quelque tems d'aſſiſter à l'égliſe. Les nouveaux Canoniſtes diſtinguent deux ſortes d'excommunications, la *majeure*, qui prive entiérement l'homme de la communion de l'Egliſe, du pouvoir de recevoir & d'adminiſtrer les Sacremens, & de tout droit aux fonctions eccléſiaſtiques ; & la *Mineure*, qui ne le prive que du droit de recevoir les Sacremens, les Ordres & les Bénéfices eccléſiaſtiques ; mais non pas des autres marques de communion, comme d'entendre la Meſſe, d'aſſiſter au ſervice divin. Outre l'excommunication, les Canoniſtes diſtinguent deux autres ſortes de cenſures, la *Suſpenſe* & l'*Interdit*. Par la ſuſpenſe une perſonne eccléſiaſtique eſt privée à cauſe de quelque faute, de l'exercice de ſon Ordre, Office & Bénéfice, en tout ou en partie pour un tems certain ou indéfini. L'interdit eſt une cenſure, par laquelle l'Egliſe défend l'uſage des Sacremens, les divins Offices en public, & la ſépulture eccléſiaſtique. Il eſt local, perſonnel, ou mixte. Enfin les Canoniſtes ont diſtingué diverſes ſortes d'irrégularitez, ou d'empêchemens par leſquels les perſonnes ſont rendues inhabiles à recevoir les ſaints Ordres, ou à les exercer quand elles les ont reçus.

Les cauſes de l'excommunication ſe peuvent réduire à trois chefs, l'erreur, le crime & la deſobéïſſance ; mais ſuivant les anciennes maximes des Saints & les Loix de l'Egliſe, il faut être réſervé à lancer ces excommunications, & ne le faire qu'à l'extrémité & avec douleur. Dans les premiers ſiécles de l'Egliſe on ne ſe ſervoit du glaive de l'excommunication que pour des choſes ſpirituelles. Dans la ſuite les Conciles ont prononcé des excommunications, contre ceux qui s'emparoient des biens des égliſes ; & enfin on les a employées pour obliger de révéler ce que l'on ſait qui a été fait de tort à un particulier, ſoit en ſa perſonne, ſoit en ſes biens, c'eſt ce qu'on appelle *Monitoire*, dont l'uſage eſt devenu commun dans ces derniers ſiécles.

Le principal effet de l'excommunication, eſt de ſéparer l'Excommunié de la ſociété des Fidéles, & de lui ôter le droit d'aſſiſter aux aſſemblées qu'ils font pour adorer Dieu en commun, de le priver de l'Euchariſtie, de l'aſſiſtance aux priéres communes, des Sacremens, & de tous les autres devoirs, par leſquels la ſociété eſt liée & unie en une ſeule communion. Un Excommunié eſt à l'égard d'un Chrétien comme un Payen & comme un Publicain, ſuivant les termes de l'Evangile ; mais elle ne le prive pas préciſément des devoirs de la ſociété civile, qui lui ſont dus en qualité d'homme, de citoyen, de pére, de mari, de Roi, par le Droit naturel, par le Droit des gens, par le Droit civil. Néanmoins, dès le premier ſiécle de l'Egliſe, les Apôtres ont recommandé aux Fidéles de n'avoir point de commerce avec les Excommuniez, de les éviter, de ne pas manger avec eux, & même de ne pas les ſaluer : cette défenſe ne doit pas néanmoins s'étendre aux devoir néceſſaires & d'obligation, mais ſeulement à une familiarité que l'on eſt libre d'avoir ou de ne pas avoir. Les Canoniſtes renferment communement les effets de l'excommunication dans ce vers :

Os, orare, vale, Communio, menſa negatur.

C'eſt à dire, qu'on leur refuſe la converſation, la priére, le ſalut, la communion & la table, choſes pour la plupart civiles ; mais ces mêmes Canoniſtes y apportent des exceptions contenues dans le vers ſuivant :

Utile, lex, humile, res ignorata, neceſſe.

Qui veut dire que la défenſe n'a point de lieu entre le mari & la femme, le pére & les enfans, entre les parens, & à l'égard de ceux à qui l'on doit obéïſſance, & que l'on peut communiquer avec un Excommunié, ſi l'on ne ſait pas qu'il le ſoit, ou qu'il y ait lieu d'eſpérer qu'en converſant avec lui on pourra le convertir ; ou enfin, quand les devoirs de la vie civile, l'utilité ou la néceſſité le demandent. Suivant le Droit nouveau, ceux qui communiquent avec des Excommuniez d'une excommunication majeure, ſont cenſez excommuniez. Il n'en eſt pas de même de ceux qui communiquent avec des Excommuniez d'une excommunication mineure ; & l'uſage eſt établi en France, qu'il n'y a aucune peine contre ceux qui communiquent avec des perſonnes qui ont encouru l'excommunication même majeure, s'ils ne ſont pas dénommez. Quelques Papes ont prétendu qu'ils avoient droit, en excommuniant les Rois & les Princes de les priver de leurs Etats & de leurs biens. Cet uſage, dont Grégoire VII. eſt le premier qui ait donné l'exemple, n'a été que trop commun, & a eu de funeſtes ſuites ; mais c'eſt une entrepriſe contraire à l'eſprit de JESUS CHRIST & de l'Egliſe, & à laquelle les Princes & les Evêques ſe ſont toujours oppoſez avec raiſon. Quand un homme excommunié mouroit dans ſon excommunication, on lui refuſoit la ſépulture eccléſiaſtique & les priéres de l'Egliſe : s'il arrivoit que les corps des Excommuniez fuſſent enterrez en terre ſainte, on les déterroit, & même on croyoit qu'il falloit réconcilier l'Egliſe ou le cimetiére, dans lequel il avoit été enterré. Il y a eu un tems que l'on croyoit que les Excommuniez,

s'ils n'étoient abſous, ne pouvoient pourrir. On a excommunié même les morts dans la communion de l'Egliſe, en ôtant leur nom des Dyptiques, c'eſt à dire, du catalogue de ceux pour leſquels on prioit à l'autel, & en déterrant leurs corps. Quelque formidable que ſoit l'excommunication, ſi elle eſt nulle ou injuſte, elle n'a que des effets extérieurs, & ne rend point coupable devant Dieu, celui qui eſt innocent.

La maniére d'excommunier étoit fort ſimple dans l'ancienne Egliſe. Du tems des Apôtres, les Fidéles ſe ſéparoient eux-mêmes de la communion de ceux qui étoient dans l'erreur, ou qui vivoient d'une maniére déréglée, ſuivant les ordres qu'ils en recevoient des Apôtres ou des Evêques. Dans les ſiécles ſuivans, les Conciles & les Evêques ſéparoient de la communion les Hérétiques, & ceux qui étoient coupables de crimes, prononçoient contre eux anathême, & ne ſouffroient pas qu'ils aſſiſtaſſent aux aſſemblées des Fidéles. On a depuis employé en quelques endroits des cérémonies effrayantes, pour rendre l'excommunication terrible, comme d'allumer des cierges, de les jetter par terre, de les éteindre, & de les fouler aux piez, en prononçant l'excommunication. En quelques endroits, quand un homme étoit excommunié, la populace portoit une biére devant ſa porte, proféroit quantité d'injures contre lui, & accabloit ſa maiſon d'une grêle de pierres. On ſe contente à préſent de fulminer l'excommunication dans l'égliſe en pleine aſſemblée, ſans autre cérémonie, & il n'y a qu'à Rome où l'uſage d'excommunier, en éteignant un cierge, ſe pratique encore, dans le tems que l'on fulmine le Jeudi Saint la Bulle *in Cœna Domini*.

L'abſolution de l'excommunication étoit anciennement reſervée aux Evêques. A préſent il y a des excommunications, dont les Prêtres peuvent relever; il y en a de réſervées aux Evêques, & d'autres au Pape. Il y a eu un tems, qu'il étoit ordonné par les Loix & par les Capitulaires de nos Princes aux Excommuniez, de ſe faire abſoudre dans un tems, à peine d'être mis en priſon ou privez de leurs biens. * Morin, *de Pœnitentia*. Eveillon, *des Cenſures*. Du Pin, *de Antiqua Eccleſ. Diſcipl. Diſſert. de Excomm. Traité des Excomm.*

EXÉGÊTES, étoient parmi les Athéniens des Juriſconſultes, que les Juges conſultoient ſur les cauſes d'homicide, ſavoir ſi celui qui avoit tué avoit eu droit de le faire. Les Exégétes ayant entendu l'accuſateur & l'accuſé, en préſence des Juges qui les interrogeoient, diſoient leur avis que les Juges ſuivoient. * Roſſæus, *Archeologiæ Atticæ l.* 3. Samuel Petit, *Comment. in leges Attic. l.* 7. *tit.* 1. Il y avoit auſſi des EXÉGÉTES parmi les Miniſtres des temples.

EXETER. *Voyez* EXCESTER.

* EXIDEUIL petite ville de France dans le Périgord ſur le Loulour au nord-eſt de Périgueux.

EXIJA. *Voyez* ECIJA.

EXIL, peine très-ancienne. Quelques-uns en font remonter l'origine juſqu'au commencement du monde, quand Dieu chaſſa Adam du Paradis Terreſtre, & qu'il punit Caïn du meurtre de ſon frére, en l'obligeant d'être vagabond & fugitif ſur la terre. Mais ſans remonter ſi haut, on peut dire que l'exil a été pratiqué dans toutes les nations, quand pour le bien public ou pour la punition des crimes, on a chaſſé, hors de leur patrie, des Sujets qui étoient à charge à l'Etat, ou qui avoient commis quelque crime. Les Héraclides furent chaſſez d'Argos par Euryſthée. La loi de l'Oſtraciſme chez les Athéniens, condamnoit à l'exil un citoyen qui devenoit ſuſpect à cauſe de ſa trop grande puiſſance. Chez les Romains, pour obliger un homme de ſortir hors des Etats de la République Romaine ou de l'Empire, on défendoit à tous les citoyens & Sujets de lui donner aucun ſecours, ce qui s'appelloit *aquæ & ignis interdictio*. On le réléguoit dans les îles pour toujours ou pour un tems. Enfin l'exil a été & eſt encore une peine commune dans toutes les nations. C'eſt ce que nous appellons banniſſement. * Danet, *Antiquitez Gréques & Romaines*.

EXILLES, bourg & fortereſſe de France en Dauphiné, dans les Alpes, au Briançonnois, ſur une montagne, dans la vallée d'Oulx, & aux frontiéres du Piémont près de la Doire, & à deux lieues de Suſe. Par le traitté de paix d'Utrecht conclu le onziéme avril 1713, Art. 4 & 5, Exilles eſt à préſent une dépendance du Piémont. * Sanſon. Baudrand.

* EXMOUTH, village à l'embouchure de la riviére d'Ex dans le Comté de Dévon. *Exmouth* veut dire en Anglois *Bouche de l'Ex*.

EXODE, livre Canonique de l'Ecriture ſainte, eſt le ſecond du Pentateuque, c'eſt à dire, des cinq livres écrits par Moïſe. Les Hébreux le nomment *Veelle Semoth*, des premiers mots qui le commencent, & qui ſignifient en Latin, *Hæc ſunt nomina*. Nous lui donnons le nom d'*Exode*, qui veut dire *ſortie*, pour marquer celle des Enfans d'Iſraël hors de l'Egypte, par le moyen de Moïſe; parce que l'hiſtoire de cette délivrance eſt racontée dans ce livre, auſſi bien que la maniére dont Dieu donna à Moïſe les Tables de la Loi. Il contient l'hiſtoire de tout ce qui ſe paſſa dans le déſert ſous la conduite de Moïſe, depuis la mort de Joſeph, juſqu'à la conſtruction du tabernacle pendant 142, 143, ou 149 ans. On y trouve la deſcription des playes dont l'Egypte fut affligée, l'abbrégé de la Religion & des Loix des Iſraëlites, avec les préceptes admirables du Décalogue. Ce livre eſt diviſé en 40 chapitres. * S. Jérôme, *in prologo Epiſt. ad Pauli. & ad Deſid.* Du Pin, *Diſſert. Prélim. ſur la Bible*.

EXODE, dans les Tragédies & les Comédies, étoit une partie de la piéce, après laquelle il n'y avoit plus de chants du chœur: ce qui a rapport au dernier acte. Ce nom vient du mot Grec ἔξοδος, qui ſignifie ſortie ou fin. Ce que les Anciens appelloient *Exodion*, eſt autre choſe, & s'entendoit d'une eſpéce de farce, qui ſe jouoit à la fin des piéces de théâtre, par ceux qu'ils nommoient *Exodiaires*, pour chaſſer la triſteſſe que le peuple auroit pu concevoir à la vue des objets tragiques, & le renvoyer dans une diſpoſition plus gaye. * Dempſter, *ad Roſin. Antiqq. Rom. l.* 5. *c.* 9.

EXOMOLOGESE, en Grec ἐξομολόγησις, ſignifie *Confeſſion*, employée anciennement pour marquer la pénitence publique. *Voyez* PÉNITENCE.

EXONIENS, (*Æxonenſes*) peuples de l'Attique, fort ſujets à la médiſance & à la raillerie, donnérent ſujet à cet ancien proverbe des Grecs, *Gardez-vous des Exoniens*. * Cœlius Rhodiginus, *liv.* 18. *chap.* 25. Strabon, *liv.* 9.

EXORCISMES ou CONJURATIONS: ce ſont de certaines oraiſons ou bénédictions, pour guérir des maladies, pour détourner des orages, pour chaſſer des animaux nuiſibles, pour préſerver de quelque danger, & pour faire ſortir le Démon du corps d'un poſſédé. Joſephe rapporte que Salomon compoſa des charmes contre les maladies, & qu'il fit des exorciſmes très efficaces pour chaſſer les Démons. Il ajoûte que ces charmes & ces exorciſmes étoient fort en uſage parmi les Juifs, & qu'il avoit vu un certain Eléazar, qui, en préſence de l'Empereur Veſpaſien, guérit pluſieurs perſonnes poſſédées du Démon, en leur appliquant au nez un anneau, dans le chaton duquel étoit renfermée une certaine racine que Salomon avoit découverte, & dont l'odeur faiſoit ſortir le Démon par les narines: enſuite dequoi il le conjuroit de ne plus revenir, & récitoit les exorciſmes que Salomon avoit inventez. Les Savans n'ajoûtent pas foi à cette hiſtoire, parce que l'Ecriture Sainte ne dit rien de ſemblable de Salomon. Que ſi Eléazar à fait les prodiges dont parle Joſéphe, ce n'a été que par l'opération du démon. Il eſt vrai néanmoins que l'uſage des exorciſmes eſt auſſi ancien que l'Egliſe. JESUS CHRIST même, ſes Apôtres & ſes Diſciples, & depuis les Evêques, les Prêtres, & les Exorciſtes l'ont pratiqué dans tous les ſiécles. On peut encore aujourd'hui ſe ſervir des exorciſmes; mais cela ne ſe doit faire que par des perſonnes, qui ſoient approuvées de l'Egliſe pour cela, afin d'empêcher les abus & les ſuperſtitions, qui ſe pourroient gliſſer dans cet uſage. On voit principalement des païſans & des ſoldats, qui ont des oraiſons particuliéres pour guérir pluſieurs maladies, & produire d'autres effets extraordinaires; mais ces moyens ſont ſuperſtitieux & illicites, & ne tirent leur vertu que de la puiſſance du Démon, en conſéquence d'un pacte exprès ou tacite. * Thiers, *Traité des Superſtitions*.

EXORCISTES, l'un des Ordres Mineurs, dont la fonction étoit d'exorciſer les Energuménes & les Catéchuménes. Les Grecs ne les conſidéroient pas comme étant dans les Ordres, mais ſimplement comme des Miniſtres. Saint Jérôme ne les met pas non plus au nombre des ſept Ordres. Dans l'Egliſe Latine, les Exorciſtes ſe trouvent au nombre des Ordres Mineurs après les Acolythes; & la cérémonie de leur ordination eſt marquée dans les anciens Rituels. Ils recevoient le livre des Exorciſmes de la main de l'Evêque, qui prononçoit ces paroles, *Recevez ce livre, & l'apprenez par cœur, & ayez le pouvoir d'impoſer les mains ſur les Energuménes batiſez, ou catéchuménes*, avec une bénédiction particuliére. Il y a eu des Exorciſtes parmi les Juifs, dont il eſt fait mention dans l'Evangile, dans les Actes, & dans Joſéphe. S. Juſtin Martyr, dans ſon Dialogue contre Triphon, reproche aux Juifs que leurs Exorciſtes ſe ſervoient, comme les Gentils, de pratiques ſuperſtitieuſes dans leurs exorciſmes, en employant des parfums & des ligatures. Cela fait voir qu'il y avoit auſſi parmi les Payens, des gens qui ſe mêloient d'exorciſer les Démoniaques. * Lucien en fait mention.

EXOUCONTIENS. *Voyez* ARIENS.

EXPERIENS. *Cherchez* CALLIMAQUE.

EXPIATION, cérémonies par leſquelles les hommes ſe purifioient de leurs péchez. Il y avoit chez les Juifs une fête ſolemnelle des expiations, qui ſe célébroit le dixiéme du mois de Tiſri, dans laquelle le Grand Prêtre faiſoit la cérémonie de l'Expiation pour les péchez du peuple, *Lévitique, ch.* 19. On s'y préparoit par un jeûne; & enſuite le Grand Prêtre revêtu de ſes habits ſacerdotaux, après avoir offert un bœuf en ſacrifice, recevoit du peuple deux boucs & un belier, qui lui étoient préſentez à l'entrée du tabernacle ou du temple. Il tiroit le ſort ſur ces deux boucs, en mettant deux billets dans l'Urne, l'un pour le Seigneur, & l'autre pour Azazel, c'eſt à dire, pour le bouc qui devoit être conduit hors du camp ou de la ville, chargé des péchez du peuple, que les Grecs appellent ἀποπομπαῖος, & les Latins, bouc émiſſaire. Il immoloit pour le péché celui qui étoit deſtiné par le ſort à être offert au Seigneur; & réſervoit celui ſur lequel le ſort du bouc émiſſaire étoit tombé. Enſuite prenant l'encenſoir du feu ſacré des holocauſtes, & d'un encens qu'il jettoit deſſus, il entroit dans le Sanctuaire, y faiſoit ſept aſperſions du ſang du bouc qu'il avoit immolé. Il en ſortoit pour immoler à l'autel des holocauſtes, le bouc ſur lequel étoit tombé le ſort du Seigneur, portoit de ſon ſang dans le ſanctuaire, & faiſoit de même ſept aſperſions avec ce ſang. Il revenoit enſuite dans le tabernacle ou dans le temple, y faiſoit des aſperſions de ce ſang, & en arroſoit les quatre coins de l'autel des holocauſtes. Le ſanctuaire, le tabernacle, & l'autel étant ainſi purifiez, le Grand Prêtre ſe faiſoit amener le bouc émiſſaire, mettoit ſa main ſur ſa tête, confeſſoit ſes péchez, & ceux du peuple, & prioit Dieu de faire retomber ſur cet animal la peine qu'ils avoient méritée; le bouc étoit enſuite conduit dans un lieu déſert, où il étoit mis en liberté ou précipité. Le Grand Prêtre quittant enſuite ſes habits, ſe lavoit dans le lieu ſaint; & les ayant repris après s'être lavé, il offroit en holocauſte deux béliers, l'un pour le peuple, & l'autre pour ſoi. Il mettoit ſur l'autel la graiſſe du bouc immolé pour le péché: après quoi tout le reſte de cette victime étoit porté hors du camp, & brûlé par un homme qui ne rentroit dans le camp qu'après s'être purifié en ſe lavant: celui qui avoit conduit le bouc émiſſaire en faiſoit de même. Telle étoit l'Expiation ſolemnelle pour tout le peuple parmi les Hébreux. Les Juifs ont ſubſtitué à préſent un coq qu'ils immolent. Outre cette expiation générale, ils avoient encore pluſieurs expiations particuliéres ſoit pour les péchez d'ignorance, ſoit pour les meurtres involontaires, ſoit pour les impuretez légales, & elles ſe faiſoient par des ſacrifices, par des ablutions ou par des aſperſions. On les peut voir décrites dans le *Lévitique, ch.* 16, *& autres chapitres, & dans les Commentateurs. Continuat. de l'Hiſt. des Juifs depuis* JESUS CHRIST *juſqu'à préſent*.

Cet uſage des expiations eſt paſſé des Hébreux aux Grecs, & enſuite aux Romains. La cérémonie d'expier la plus ordinaire chez les uns & les autres, étoit l'ablution: ils avoient auſſi recours aux tem-

temples, aux autels & aux ſacrifices. *Homére* raporte le Diſcours de *Phœnix* à *Achille*. pour l'exhorter à ſe laiſſer fléchir & à pardonner, parce que les Dieux deviennent par là d'autant plus miſéricordieux & plus faciles à pardonner quand on employe les priéres, qu'ils ſont plus grands & plus puiſſans; & parce que les Priéres ſont les filles de *Jupiter*, qui le deſarment envers les Supplians, & lui font envoyer la Déeſſe de la vengeance contre ceux qui ſont irréconciliables. *Ovide* trouve étrange que nos crimes n'étant jamais inexpiables à l'égard des Dieux, ils puiſſent l'être à l'égard des hommes; & qu'*Auguſte* ne lui pardonne pas une faute, que Dieu lui a infailliblement pardonnée; parce qu'il en a un ſincére repentir, & que la peine de l'exil, qu'il en ſouffre, lui eſt beaucoup moins ſenſible, que la faute qu'il a faite.

Sæpè levant pœnas, ereptaque lumina reddunt,
Quum bene peccati pœnituiſſe vident.
Pœnitet, ô, ſi quid miſerorum creditur ulli,
Pœnitet, & facto torqueor ipſe meo.
Quamque ſit exilium, magis eſt mihi culpa dolori,
Eſtque pati pœnas, quam meruiſſe minus.

Selon ce Poëte les péchez ſont donc expiez, ou par des peines temporelles, que Dieu inflige, ou par la douleur & le repentir du coupable, & par un amour pur de la juſtice, qui faſſe plus appréhender le crime, que le ſupplice qui l'accompagne.

Hérodote raconte qu'un Prince Phrygien de ſang royal, mais infortuné, vint au Palais du Roi *Créſus*, pour le prier de l'expier. *Créſus* le fit avec la Cérémonie ordinaire des Lydiens, qui étoit à peu près la même que celle des Grecs. *Denys d'Halicarnaſſe* dit, que le jeune *Horace* fut abſous par le Peuple du meurtre de ſa Sœur; mais le Roi de Rome n'en voulut pas demeurer là, il fut encore purifié par toutes les expiations, ques les Loix des Pontifes avoient preſcrites pour les meurtres involontaires. Il expoſe enſuite la Cérémonie de l'Expiation. „ On dreſſa, dit-il, des Autels, „ l'un à *Junon* l'autre à *Janus*; on y fit des ſacrifices, & on fit „ paſſer le jeune Horace ſous le joug." Cet Auteur parle ailleurs d'une autre expiation, lors qu'après un combat entre les Citoyens, il falut expier la ville avant que d'entreprendre les ſacrifices.

Voilà pluſieurs ſortes d'Expiations pour les perſonnes & pour les villes, pour abolir les meurtres, & pour ſe préparer aux Sacrifices; on pourroit ajoûter, pour expier ceux du Païs & les Etrangers; car le Scholiaſte d'*Ariſtophane* dit qu'on inſtitua les petits Myſtéres, pour expier les Etrangers, les grans Myſtéres ne pouvant leur être communiquez. *Diodore de Sicile* remarque, qu'*Hercule* ſe fit recevoir aux Myſtéres de Cérès Eleuſine. *Plutarque* dit que *Théſée*, pour imiter Hercule, ſe fit auſſi expier après tant de meurtres commis. Les Myſtéres avec leſquels ſe faiſoient les Expiations, avoient été tranſportez d'Egypte en Gréce. On employoit le jeûne dans ces Expiations Myſtérieuſes: d'où vient que S. *Clément d'Alexandrie* dit que les Catéchuménes, pour ainſi dire, de ces Myſtéres profanes, répondant aux interrogations qu'on leur faiſoit, aſſûroient qu'ils avoient jeûné; *Symbolum myſteriorum Eleuſiniorum* (*jejunavi.*) On pratiquoit auſſi la Continence dans ces Expiations: auſſi S. *Jérôme* dit que les Prêtres uſoient de ciguë, pour garder plus facilement la continence. Mais l'Expiation la plus ordinaire étoit celle des ablutions; ce qui peut faire croire, que toutes ces cérémonies ſacrées des Gentils étoient copiées ſur celles des Hébreux. Rien n'eſt plus commun dans les Poëtes Grecs & les Latins, que de ſe laver les mains & même tout le corps avant que de ſacrifier, & de faire même des libations aux Dieux. *Sophocle* dans *Oedipe Tyran* aſſûre, que les crimes volontaires & involontaires s'expioient dans les eaux. *Euripide* dans ſon *Hippolyte* lui fait dire, qu'il ſe croit ſouillé d'avoir été ſollicité à un crime, & qu'il doit en laver ſes oreilles. *Enée* dans *Virgile*, dit à ſon Pére *Anchiſe* de ſe charger de ſes Dieux *Pénates*, parce qu'il s'eſt ſouillé de ſang & de carnage dans la défaite de Troye, & qu'il ne s'étoit point encore purifié.

——— *Donec me flumine vivo*
Abluero.

Pour les Chrétiens qui ſont lavez du ſang de l'Agneau, ſans tache, ils n'ont point eu d'autres cérémonies d'expiation particuliére, que celle de l'application de ſon ſang par les ſacremens, ou ſeulement quelques cérémonies, comme l'eau bénite, qui ne ſont que des ſignes extérieurs de la purification intérieure qui ſe fait en eux par l'opération du Saint Eſprit.

EXPILLI, (Claude) Préſident au Parlement de Grenoble, né le 22 décembre de l'an 1561, à Voiron en Dauphiné, fils d'un autre *Claude* Expilli, qui s'aquit beaucoup de réputation dans les armées, & de *Jeanne* Richard. Il étudia à Turin, & apprit en 1581 & 1582 le Droit à Padoue, où il lia amitié avec les plus ſavans hommes de ce tems. On met en ce rang Speron Speroni, Jérôme Torniel, Tibérius Décianus, Marcus Mantua, Gui Pancirole, Jacques Ménochio, Vincent Pinelli, Zabarella, Picolomini, & divers autres, dont le nom ſeul fait l'éloge. Expilli étant revenu en France, & s'étant fait recevoir Docteur de Bourges, où le célébre Jacques Cujas lui donna de grands éloges, vint s'établir à Grenoble, où il ſe diſtingua tellement parmi les Avocats de ce Parlement, que le Roi Henri *le Grand* le jugea digne des plus importantes charges de la Robe. Il eut celle de Procureur du Roi en la Chambre des Finances, puis celle d'Avocat du Roi au Parlement, & enfin celle de Préſident. Le même Roi Henri IV. & Louïs XIII. l'employérent pour des affaires importantes dans le Comté Venaiſſin, en Piémont & en Savoye, où il fut premier Préſident au Parlement de Chambéry, après la priſe de cette ville en 1630. Trois ans après il fut employé par le Roi à Pignerol; & étant revenu à Grenoble, il y mourut le 22 ou 23 juillet 1636, âgé de 75 ans. Le Préſident Expilli avoit épouſé *Iſabeau* Bonneton, dont il eut une fille unique, *Gaſparde*, Dame de Brion. Nous avons quelques Ouvrages de ce Magiſtrat en proſe & en vers. Jacques-Philippe Thomaſin, Evêque de Citta-Nova, a fait ſon éloge parmi ceux des Hommes de Lettres. Et Antoine Boniel de Châtillon, Avocat général dans la Chambre des Comtes de Dauphiné, a écrit la Vie du Préſident Expilli, qui étoit ſon oncle. N. Chorier en parle ainſi dans l'Hiſtoire de cette province, abbrégée pour Monſeigneur le Dauphin. Claude Expilli, dit-il " étoit Préſident „ en ce même Parlement. Ces Ouvrages ſont des témoins irréprochables de ſon ſavoir, qui n'avoit pas d'étroites bornes. Il étoit „ Orateur, Juriſconſulte, Hiſtorien & Poëte. Si eſt-ce qu'il ne „ paroît qu'impartaitement dans ſes Ouvrages. Il avoit des qualitez admirables. Il étoit à tous les gens d'eſprit un ami qui ne leur „ manquoit jamais au beſoin. Qui méritoit ſon amitié l'avoit infailliblement, & c'étoit la mériter que d'avoir de la vertu & du ſavoir. Antoine Boniel de Châtillon, Avocat général dans la „ Chambre des Comtes de Dauphiné, a écrit ſa Vie; & le portrait „ qu'il a fait d'Expilli eſt plus fidéle que celui qu'Expilli même a „ fait de ſoi dans ſes ſavantes Oeuvres.

EXQUILIES. *Cherchez* ESQUILIES.

EXSE'CHIA, le Lac d'Exſéchia, *Exſechiæ lacus*, anciennement *Lychnites*, ou *Lychnitis palus*. Sanſon place ce lac dans ſes petites cartes, ſur les confins de la Turcomanie, & de la Géorgie, entre la ville de même nom ſur ſon bord Oriental. Il ſemble que ce lac eſt le même que celui que Viſcher appelle *Gigaguni*, dans ſa carte de la Turquie. * Maty, *Dict. Géogr.*

EXTRAMADURE ou EXTREMADOURE, Province du Royaume de Portugal, vers l'emboûchure du Tage, en Latin *Extremadura Luſitanica*. Elle a pour bornes au Septentrion la Province de Beira, à l'Orient & au Midi celle d'Alentejo, & à l'Occident l'Océan Atlantique. On la diviſe en cinq Territoires qui ſont *Sétuval*, *Alanguer*, *Santarein*, *Leiria* & *Tomar*. Cette Province a de fort bons vins en quantité & d'excellente huile. La terre y eſt couverte de fleurs, & les abeilles y rendent une ſi prodigieuſe abondance de miel, qu'on peut dire que c'eſt une région auſſi fertile que délicieuſe. Ce fut là que l'on commença à planter la premiére tige des Orangers qui furent aportez de la Chine. Quoiqu'il n'y ait guéres que cinquante ans qu'on a vu ces arbres odoriférans en Portugal, ils y ont ſi bien multiplié, que l'on en trouve à préſent dans tous les jardins du Royaume, & dans la plupart de ceux de l'Europe. Il y dans l'Extramadure un Commandant avec titre de Meſtre de camp Général & de Général de la Cavalerie. Il ne devroit y avoir que deux Lieutenants de Meſtre de Camp Général. Mais il y en a à préſent quatre & deux Aides. Les troupes qui ſont dans cette Province conſiſtent en cinq Régimens d'Infanterie. Celui d'Armada ou de la Marine eſt de huit cens hommes en dix Compagnies. Le Régiment de la *Junta* du Commerce eſt auſſi de huit cens hommes, mais en douze Compagnies. On l'employe ordinairement à l'armement des vaiſſeaux qui ſervent de convoi à la flotte du Bréſil. Cette troupe eſt commandée par un Major, & elle n'a jamais eu de Meſtre de Camp. Les Régimens de *Caſcaës* & de *Sétuval* ſont de cinq cens hommes chacun en dix Compagnies, avec un Lieutenant Général & un Commiſſaire général. Outre ces troupes il y a encore trois Compagnies de Gardes du Corps, qui ne ſervent qu'à garder les dedans du Palais & à ſuivre le Roi. Les Milices de cette Province compoſent ſix Régimens qui ne ſont pas toujours ſi complets qu'ils le devroient être: & quant à ce qui regarde l'artillerie, il n'y a pas de Général, mais ſeulement un Lieutenant avec quelques Officiers ſubalternes. Les villes & les places les plus conſidérables de l'Extramadure ſont *Lisbone*, Capitale du Royaume, la Tour de Bélem, la forteresſe de ſaint Julien ou *San Giam*, la forteresſe de Saint-Laurent, Caſcaës, Péniche, les Berlingues, Sétuval, Cezimbra, & Sinez. * Lequien de la Neufville, *Hiſtoire générale du Portugal.*

EXTRAVAGANTES: nom que l'on a donné aux Epîtres Décrétales, qui ont été publiées depuis les Clémentines, dont nous avons parlé dans l'article de DÉCRÉTALES. Les premiéres ſont celles de Jean XXII. ſucceſſeur de Clément V. Elles furent ainſi appellées, lorſque n'étant pas encore miſes en ordre, elles ſembloient *vaguer hors* du corps du Droit Canon; & ce nom leur eſt demeuré après qu'elles ont été inſérées dans le Corps du Droit. On a enſuite appellé *Extravagantes communes*, la derniére collection des Décrétales, juſqu'en 1483, quoi qu'elles ſoient auſſi compriſes dans le Cours-Canon. * Doujat, *Hiſtoire du Droit Canonique.*

EXTRÉMOS, ou ESTRÉMOS, petite ville de Portugal, dans la province d'Alentejo, avec un ancien château ſur la riviére de Téra, qui ſe vient jetter dans le Tage, eſt ſituée proche d'Evora & d'Elvas, près de la Guadiane. Ce fut là que mourut ſainte Elizabeth, Reine de Portugal, en 1336. * Sanſon. Baudrand.

EXTUCA, province du Royaume de Maroc, dans le païs de Sus, s'étend ſur les côtes de l'Océan, vers le mont Atlas, & les frontiéres du Biledulgérid. * Sanſon. Dapper, *de l'Afrique.*

EXUPE'RE, *Exuperius*, Evêque de Toulouſe, tint le ſiége après ſaint Sylve, ſucceſſeur de Rodanius, mort en exil pour la Foi orthodoxe, & fut un modéle illuſtre, de la charité Epiſcopale, au commencement du cinquiéme ſiécle; car durant une grande famine, après avoir vendu tous ſes biens, il vendit encore les vaſes ſacrez d'or & d'argent, qui étoient dans l'égliſe, pour aſſiſter les pauvres: de ſorte qu'il portoit le corps de J. C. dans un panier d'ozier, & ſon ſang dans un calice de verre. Sa charité parut encore dans la Paleſtine & en Egypte, par le ſecours qu'il donna aux ſaintes Vierges & aux Anachorétes. Saint Jérôme parle de ſes libéralitez, & le compare à la veuve de Sarepta. Ce ſaint Docteur lui dédia auſſi ſes livres ſur le Prophéte Zacharie. Exupére changea dans Toulouſe le temple de Minerve, en une égliſe de la ſainte Vierge, qui eſt aujourd'hui *la Dorade*; & délivra cette ville de la juſte crainte qu'elle avoit des Vandales. Le Pape Innocent I. lui écrivit une Epître décrétale, qui contient ſept titres ou réponſes à la conſultation du ſaint Prélat, & ſur tout pour les livres Canoniques. L'Egliſe fait mention de S. Exupére dans ſon Martyrologe le 28 ſeptembre; & de ſa tranſlation au 14 juin. On ne ſait pas bien l'année de ſa mort. Il étoit encore vivant dans le tems que Rome fut priſe par les Goths en 409: on croit qu'il a vécu juſqu'en 417. * S. Jérôme, *Epiſt.* 4. *ad Ruſt. præfat. in Zach. l.* 3. *Comm. in Moſ. Epiſt. ad Furiam, ad Exuperium, ad Ageruchiam.* S. Paulin, *Epiſt.* 48. S. Grégoire de Tours,

Tours, *l.* 2. *Hiſt. c.* 13. Innocent I. *Epiſt.* 3.

☞ Le Cardinal Baronius, ſoutient dans le cinquiéme tome de ſes Annales Eccleſiaſtiques, que cet Evêque eſt cet excellent Rhétoricien, dont parle Auſone au Traité des Profeſſeurs. C'eſt dans l'Epigramme 17, qui commence ainſi:

> Exuperi *memorande mihi, facunde ſine arte,*
> *Inceſſu gravis, & verbis ingentibus, ore*
> *Pulcher, & ad ſummam motuque habituque venuſto, &c.*

Elie Vinet & Joſeph Scaliger ne ſont pas de ce ſentiment, dans leurs Notes ſur Auſone; & Hauteſerre, Hiſtorien d'Aquitaine, remarque fort bien qu'Exupére le Rhétoricien fut Précepteur des enfans de Dalmatius, frére de Conſtantin *le Grand*, environ l'an 336, & que l'Evêque gouvernoit l'égliſe de Toulouſe, l'an 405. Catel eſt encore de ce ſentiment. Les Savans le pourront conſulter & juger ſi on a raiſon de dire qu'un autre EXUPÉRE, Evêque de Cahors, qui vivoit dans ce même ſiécle, peut être le même Rhétoricien, comme quelques-uns l'ont penſé. * Scaliger, *in Notis ad Auſon. l.* 1. *c.* 12. Hauteſerre, *Rer. Aquit. l.* 5. *c.* 1.

E Y. E Y B.

* EY ou Y, petite riviére de l'Ecoſſe méridionale dans la province de Merche, coule à peu près de l'eſt à l'oueſt, & ſe jette dans l'Océan au 56 degré huit minutes de latitude.

EYBEN (Huldéric) étoit originaire d'une noble & ancienne maiſon de la Friſe Orientale, dans le païs d'Harlingen. Il naquit à Norden le 20 novembre 1629. A l'âge de ſix ans il perdit ſon pére, & par les ſoins de ſa mére & de ſes parens il fut mis au Collége, où il ſe diſtingua par les progrès qu'il fit dans les Lettres Humaines. Il paſſa enſuite à Rintelen, où il prit les premiéres teintures de la Juriſprudence. De là, étant allé à Marpurg en 1651, dans le tems que ſe fit en cette ville le rétabliſſemement de ſon Académie, il mit au nombre de ſes bonnes fortunes d'avoir eu pour Maîtres Juſte Sinold, ſurnommé *Schutz*, & Jean Helvic ſon fils, dont le premier a été Chancelier de l'Académie, & le ſecond Antéceſſeur & Conſeiller du Landgrave de Heſſe, puis du Conſeil Aulique de l'Empereur. Inſtruit par ces deux Docteurs habiles de la parfaite connoiſſance de l'Etat de l'Empire, il parvint en 1655 au Doctorat, honneur qu'il n'eſtima pas au deſſous de ſa naiſſance. Peu de tems après, il fut choiſi par George II. Landgrave de Heſſe, pour une des chaires de Profeſſeur en Droit. Il y alloit de toute l'Allemagne un ſi grand concours d'auditeurs pour l'entendre, qu'il le diſputoit à Jean Otton Tabor Chancelier de cette Académie, & qui a laiſſé un grand nombre d'Ouvrages. Eyben fut appellé en 1669, par les Ducs de Brunswic & de Lunebourg, en la ville de Helmſtadt, où il s'aquitta avec beaucoup de réputation des charges de Conſeiller & d'Antéceſſeur. Il fut nommé par le Cercle de la Baſſe Saxe, pour remplir une place de Juge dans la Chambre Impériale de Spire; & en 1678, il fut reçu au nombre des Aſſeſſeurs. L'Empereur Léopold, informé du mérite & des bonnes qualitez de Mr. Eyben, l'approcha de ſa perſonne en le faiſant Conſeiller de ſon Conſeil Aulique. Pour récompenſe de ſes ſervices, ſa nobleſſe fut rétablie dans ſon premier luſtre; & pour comble d'honneur, il fut immatriculé dans le Corps de la Nobleſſe libre & immédiate de l'Empire au quartier du Rhin. Il mourut le 25 juillet 1699. Ses Ouvrages ont été tous ramaſſez en un volume *in folio*, & imprimez à Strasbourg en 1708. Ils ſont diviſez en trois parties; la premiére contient des Obſervations mêlées de Théorie & de Pratique ſur les Inſtitutes de Juſtinien; la ſeconde contient pluſieurs Diſſertations contenant le Droit des particuliers; & la troiſiéme regarde le Droit public & féodal. * *Journal des Savans*, 1708.

* EYCK (Gaſpard van) excelloit à répréſenter la mer & tout ce qui a du rapport à cet élément, comme des tempêtes, des batailles navales. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 213.

* EYCK (Nicolas van) Peintre & Capitaine d'une compagnie de Bourgeois à Anvers, s'occupoit principalement à peindre des batailles. * Le même, *p.* 214.

EYCKIUS. *Voyez* EICKIUS.

EYDELERSCHANS. *Voyez* EYLERSCHANS.

EYDER, & EYDERSTEDE. *Voyez* EIDER.

EYE, eſt une bonne ville dans la Province de Suffolc, en Angleterre. Il y a une belle Egliſe, & l'on y voit encore les ruïnes d'un Château, & d'une ancienne Abbaïe. * Etat de la Grande Bretagne, *ſous George II. tome* 1. *pag.* 113.

EYFFEL, païs d'Allemagne qui obéït en partie à l'Archevêque de Tréves, & en partie aux Ducs de Luxembourg. Il tire ſon nom de la riviére d'Eyffel qui l'arroſe, & qui ſe va rendre enſuite dans le Rhin entre Bonne & Andernach. Ce Païs a d'un côté le Duché de Luxembourg, de l'autre le Hundsruck, & au Levant le païs de Juliers, s'étendant entre ces lieux-là, & le Rhin & la Moſelle. Il embraſſe les Comtez d'Arburg, de Wirnemberg & de Manderſcheit, avec les Baronies de Reifferſcheit, de Rulingen & de Rhiveck. On lui donne auſſi les villes de Coblentz, de Meyen, de Monréal, de Witlich, de Manderſcheit, de Caſtelborg, de Munſter & autres. On trouve dans ce Païs des bains d'eau chaude propres à la guériſon de diverſes maladies, Le païs eſt rude & montagneux, la partie la plus fertile eſt celle qui eſt auprès de la Moſelle & du Rhin. Le bétail eſt la plus grande richeſſe de ce Païs. Le lac d'Ulm abonde en poiſſons, & on y en a vu qui avoient trente piez de long. * Munſter, *liv.* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

EYK (Jean van) *Voyez* BRUYET (Jean de)

EYK (Gaſpard van) *Voyez* EYCK.

EYK (Nicolas van) *Voyez* EYCK.

EYK (Hubert van) *Voyez* EICK.

* EYKENS (Jean & François) Peintres en fleurs & en fruits. Le premier fut d'abord Sculpteur, mais dans la ſuite il quitta le ciſeau pour prendre le pinceau qu'il conſacra à Pomone & à Flore. * Jaques-Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 217.

EYLAN, ville d'Arabie. *Voyez* AILA.

EYLARD. *Voyez* EILARD.

* EYLERSCHANS, EYDELERSCHANS, EILERSCHANS, EIDELERSCHANS & DYLERSCHANS, eſt un Fort ſur la rive gauche de la riviére d'Ems, ſur les frontiéres des païs de Munſter & de Groningue. Il appartient aux Etats Généraux des Provinces-Unies qui y tiennent toujours Garniſon. Il eſt au midi d'Embden, tirant tant ſoit peu vers l'Orient, & il en eſt éloigné d'environ ſix lieues. L'Evêque de Munſter Chriſtophle Bernard van Galen, l'attaqua & le prit en 1663, mais les Etats le reprirent en 1664. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

EYMBECK, petite ville du Duché de Brunswick, en Baſſe Saxe. Elle eſt dans le quartier de Grubenhagen, près de la Leyne, entre la ville de Gottingen, & celle d'Hildesheim, à ſept lieues de la premiére & à dix de la derniére. Eymbeck a été une ville Impériale & libre. Elle dépend maintenant de la Maiſon de Brunswick. * Maty, *Diction. Géogr.*

* EYMEZ, petite ville du Périgord ſur le Drot, à peu près au midi de Bergerac, tirant tant ſoit peu vers l'Occident.

EYMOTIERS, ou EYMOUTIERS, bourg avec une collégiale. Il eſt dans le Limoſin, ſur la Vienne à ſept lieues de Limoges du côté du levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

* EYNATTEN (Maximilien d') Licentié en Théologie, & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale d'Anvers pendant vint neuf ans entiers, a donné au public *Manuale Exorciſmorum*, à Anvers, in 8. Il mourut à l'âge de 57 ans, le 29 du mois de Juin de l'an 1631. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 664.

EYNDHOVEN. *Voyez* EINDHOVEN.

* EYNDIUS (Jacques) d'une famille de Chevaliers, naquit à Delft. Il fut Capitaine de Cuiraſſiers, & aſſocia les Muſes avec le Dieu de la guerre. On a de lui, *Nugarum lib.* 1; *Belli Flandrici lib.* 2; *Senatus Convivalis*; *Mars exul*; *De ſaltationibus Veterum*; Les Etats de Zélande firent imprimer après ſa mort, *Hiſtoriæ Zelandiæ lib.* 2. Il mourut à la fleur de ſon âge le onziéme de ſeptembre en 1614. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 409.

* EYRACHLE, Lac de l'Ecoſſe ſeptentrionale dans le Comté d'Athol, s'étend du nord au ſud, & a communication par le moyen d'un canal avec celui de Kennach.

* EYRAGUES, petite ville ou village de France, dans la Provence, ſur la rive occidentale d'un lac à l'eſt de Taraſcon.

EYRE, (Guillaume) Miniſtre Presbytérien Anglois, étudia à Oxford, & n'ayant pas voulu ſe ſoumettre à la conformité, fut dépoſé de ſon emploi. Il s'éleva une diſpute ſur la Juſtification entre lui, Woodbrige & Warſen. Eyre ſoutenoit que la Juſtification étoit arrêtée de toute éternité; c'eſt cette controverſe qui donna naiſſance à l'Ouvrage qu'il publia ſous le titre de *Vindiciæ Juſtificationis gratuitæ*. Il mourut à Milskam en 1670, ayant mené une vie privée depuis ſa dépoſition. * Calamy, *of eject. Miniſt.*

EYRE, (Guillaume) Membre d'un Collége à Cambridge, vivoit vers l'an 1607. Il a écrit une Epître adreſſée au fameux *J. Uſſerius*, dans laquelle il ſoutient l'authenticité de l'Ecriture Sainte & des points voyelles, comme les Buxtorfs l'ont fait dans cette matiére, & donne à connoître qu'il s'eſt ſur tout appliqué à l'Arabe & aux autres Langues Orientales. L. Capel inſéra dans la ſuite, dans ſa Critique, quelques lettres de ce même Auteur, où il ſe déclare pour le ſentiment de Capel. * *Dict. Allemand. de Bâle*

EYSACH, ou EYSOCH, riviére d'Allemagne. Elle baigne Brixen dans le Tyrol, & Bolſano dans l'Evêché de Trente, & peu après elle ſe décharge dans l'Adige. * Maty, *Diction. Géogr.*

EYSENACH, en Latin *Iſenacum*, ville du Duché de Thuringe dans le Cercle de la Haute Saxe en Allemagne ſur le Horſel à ſon entrée dans la Neſſa, qui tombe un peu plus bas dans la Werra, ſur les frontiéres de la Heſſe. Elle eſt au Duc de Weimar, de la Maiſon de Saxe, & eſt ſituée à ſept lieues d'Erford, & à quatre de Mulhauſen. *Voyez* SAXE.

EYSENGREIN. *Voyez* EISENGREIN.

EYSGRUB. *Voyez* EISGROEBE.

* EYSSINGA (Tialling d') de Friſe, Juriſconſulte de Franeker, a mis au jour *Breves Commentarii in Inſtitutionum Juris Civilis, lib.* 4. à Franeker, in 4. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 840.

EYZOCH. *Voyez* EYZACH.

E Z A.

EZAGEN, ville d'Afrique, dans la Province d'Habat, au Royaume de Fez. Elle eſt ancienne & a été bâtie par ceux du païs, ſur la pente d'une montagne, à trois lieues de la riviére d'Erguile. Les Habitans ſont riches. Ils ont de fort grands vignobles dont ils font d'excellent vin, & le Roi leur permet d'en boire. Ezagen eſt à trois lieues de Fez, & contient environ ſept cens Habitans. Il y a tout à l'entour pluſieurs hameaux qui ſont de ſa juriſdiction. Le Gouverneur eſt obligé d'entretenir cinq cens chevaux pour la garde de la Province, à cauſe des Portugais de la frontiére qui couroient autrefois quinze ou vingt lieues au dedans du Païs. * Marmol, *tome* 2. *l.* 4. *c.* 43. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

E'ZAN, parmi les Turcs, eſt la proclamation de la priére qui ſe fait par les Muezzins ſur les Minarets ou Tours de Moſquées. *Edan* ou *Ezan*, en Arabe ſignifie *crier*, & particuliérement *appeller le peuple à haute voix.* Chaque Minaret à ſon Muezzin, pour y faire l'Ezan. *Voyez* MINARET. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

EZAR-ADDON. *Voyez* ASAR-ADDON.

EZAU. *Voyez* ESAU.

* EZBAI, ou, comme liſent quelques-uns, *Azbaï* pére de *Naharaï*, un des trente Braves de l'armée du Roi *David*, fut préſent lorſque ce Prince prit Jéruſalem. I. *Chron.* ou *Paral. ch.* 11. *v.* 37.

EZECH. *Voyez* ESSEK.

E'ZE'CHIAS, Roi de Juda, fils d'Achaz & d'Abia, & petit-fils de Joatham, étoit un Prince très-religieux, & établit entiérement le culte du vrai Dieu dans le Royaume de Juda, dont il prit le gouvernement, l'an du monde 3308, & avant JESUS-CHRIST 727. Il fit abattre tous les autels, qui étoient ſur les collines, brûla

les bois ſacrez, & briſa le ſerpent d'airain que les Juifs avoient, pour leur ôter tout ſujet d'idolâtrie. Euſébe dit, qu'il ſupprima pluſieurs livres de Salomon, qui traitoient des choſes naturelles, à cauſe de l'abus que les ſimples en faiſoient: & Génébrard ajoûte après les Hébreux, qu'il étoit ſavant dans les Mathématiques, & qu'il fit une réformation de l'année des Juifs, par l'intercalation du mois de Niſan, au bout de chaque troiſiéme année. Après ces réglemens politiques, il ſongea à la guerre, & défit les Philiſtins, qui s'étoient revoltez contre ſon pére. Dans la quatriéme & ſixiéme année de ſon régne, Salmanazar prit Samarie, mit fin au Royaume d'Iſraël, & ména Oſée en priſon où il mourut. Avant ce ſuccès en l'an du monde 3322, & 713 avant J. C. qui étoit la quatorziéme année d'Ezéchias, ce Prince ayant été très-dangereuſement malade, le Prophéte Iſaïe lui avoit annoncé qu'il mourroit; mais ſes pleurs firent revoquer cette ſentence; & pour preuve que Dieu lui accordoit encore quinze ans de vie, l'ombre remonta de dix lignes ſur le cadran au ſoleil qu'Achaz avoit fait faire; & par ce miracle inouï, le jour où il arriva fut plus long de dix heures qu'il ne devoit être, ſelon l'opinion de pluſieurs anciens Péres. Mérodach-Baladan, Roi de Babylone, envoya à Ezéchias des Ambaſſadeurs, qui lui portérent des préſens, & eurent ordre, après s'être réjouïs avec lui du recouvrement de ſa ſanté, de s'informer de ce miracle. Joſéphe dit, que c'étoit pour faire alliance avec lui. Cette ambaſſade, qui lui étoit fort honorable, lui inſpira de ſi bons ſentimens de ſoi-même, qu'il montra tous ſes thréſors aux Envoyez. Dieu voulant punir cette vanité, fit dire à Ezéchias par Iſaïe, que tous ſes thréſors ſeroient un jour tranſportez à Babylone. Il obtint, par ſon repentir, qu'il ne verroit point ces malheurs. Ezéchias refuſa enſuite de payer le tribut qu'il devoit au Roi d'Aſſyrie. Pour s'en venger, Sennachérib vint en Judée avec une puiſſante armée, & y prit pluſieurs places: ce qui obligea le Roi de lui envoyer des préſens, avec promeſſe de lui payer le tribut. Sennachérib paſſa en Egypte; & étant revenu trois ans après, l'an du monde 3325, & 710 avant J. C. il mit le ſiége devant Jéruſalem; mais avant qu'il eut tiré un coup de fléche, l'Ange du Seigneur tua en une nuit cent quatre-vingt-cinq mille hommes de ſon armée, avec tous les Chefs. Enfin, Ezéchias mourut âgé de 53 ans, après en avoir régné 29, l'an 3337 du monde, & 698 avant J. C. La tradition des Juifs rapportée par ſaint Jérôme ſur le 39 chapitre d'Iſaïe, étoit qu'Ezéchias fut malade à l'extrémité, parce qu'il n'avoit pas chanté un Cantique d'action de graces après la défaite de Sennachérib; mais les autres croyent avec plus de raiſon, que ſa vanité en fut la cauſe. * II. ou IV. *Rois, ch.* 18. *& ſuiv.* Iſaïe, *ch.* 36, *& ſuiv.* Eccléſiaſtique, *ch.* 48. Joſephe, *liv.* 9. *&* 10. *Antiqq. Judaiq.* Génébrard, *in Chron. &c.*

ÉZÉCHIAS, frére d'*Ananias* Grand Sacrificateur des Juifs, fut obligé de ſe cacher dans les égouts de Jéruſalem avec ſon frére & quelques autres Sacrificateurs, pour éviter la fureur de Manahem, qui tranchoit du Roi dans cette ville. Ils ne s'étoient pas ſi bien cachez qu'ils l'avoient cru, car ils furent découverts le lendemain, & cruellement maſſacrez par les Factieux. Joſéphe, *Guerre des Juifs, l.* 2. *c.* 31.

ÉZÉCHIAS, fils de *Chobaré*, étoit un homme audacieux, cruel & entreprenant. Il ſe joignit dans Jéruſalem à Eléazar fils de Simon contre le parti de Jean. Tous enſemble ils ſe rendirent maîtres de la partie intérieure du temple, dont ils firent un arſenal, mirent leurs armes ſur les portes de ce ſaint lieu, & faiſoient de là des ſorties très-vigoureuſes ſur Jean & ſur les Habitans de Jéruſalem. * Joſephe, *Guerre des Juifs, l.* 5. *c.* 7.

* ÉZÉCHIAS Iſraëlite dont les Deſcendans retournérent de la Captivité de Babylone, au nombre de quatre-vints dix-huit. *Néhemie*, ou II. *Eſdras, ch.* 7. *v.* 12.

ÉZÉCHIEL, Prophéte, & le troiſiéme des quatre qu'on appelle *les Grands Prophétes*, étoit de la race Sacerdotale, fils du Sacrificateur *Buzy*. Il fut transféré à Babylone ſous Jéchonias, & commença à prophétiſer à l'âge de 30 ans, au cinquiéme mois de la cinquiéme année de la tranſmigration de Jéchonias, qui eſt la 585 avant J. C. comme il le témoigne lui-même au ſecond chapitre de ſa prophétie. Il continua de prophétiſer pendant vint ans, & fut tué, à ce que l'on croit, par un Prince de ſa nation, qu'il avoit repris de ce qu'il adoroit les idoles. L'auteur de l'ouvrage imparfait qui ſe trouve dans les Oeuvres de ſaint Jean Chryſoſtome, ſemble dire qu'il fut écraſé entre des pierres. On l'enterra dans le ſépulcre de Sem, où la dévotion fit venir dans la ſuite un grand concours de peuple. Le Martyrologe Romain en fait mention au dixiéme d'avril. Sa prophétie eſt fort obſcure, particuliérement au commencement & à la fin; & c'eſt peut-être la raiſon, pour laquelle les Juifs ne vouloient pas qu'on la lût avant que d'avoir atteint l'âge de trente ans. Après avoir décrit ſa vocation, il prédit la captivité & la ruïne de Jéruſalem pour confirmer les prédictions de Jérémie, & refute les vaines promeſſes des faux Prophétes. Il prédit auſſi les malheurs qui devoient arriver aux peuples voiſins, & prophétiſe le rétabliſſement du peuple Juif & du Temple, qui ne ſont que les figures de régne du Meſſie, de la vocation des Gentils, & de l'établiſſement de l'Egliſe. C'eſt de tous les Prophétes celui qui eſt le plus rempli de viſions énigmatiques. Saint Jérôme dit que ſon ſtyle n'eſt ni fort éloquent ni fort groſſier, mais qu'il eſt entre les deux. Il eſt plein de belles ſentences, de riches comparaiſons, & fait paroître beaucoup d'érudition dans les choſes profanes. Ses prophéties ou viſions, qui ſont au nombre de 22, ſont diſpoſées ſuivant l'ordre du tems qu'il les a eues. Les plus ſavans Commentateurs ſur la prophétie d'Ezéchiel, ſont Pradus & Willalpand Jéſuites. Benjamin de Tudéle rapporte dans ſes Voyages, qu'il a vu, à quelques lieues de Bagdad, un ſuperbe Mauſolée au deſſus duquel étoit une fameuſe Bibliothéque. Le Mauſolée étoit le tombeau du Prophéte Ezéchiel, qui étoit fréquenté tous les ans par tous les Chefs de la Captivité, qui s'y rendoient avec une nombreuſe ſuite. C'eſt, *dit-il*, un lieu de dévotion, non ſeulement pour les Juifs, mais auſſi pour les Perſes, les Médes, & quantité de Muſulmans qui y vont faire leurs préſens, & s'acquitter de leurs vœux. Ces peuples ont ce lieu en une ſinguliére vénération; les armées même n'y touchent jamais. Une lampe luit continuellement ſur ſon tombeau, & c'eſt le Chef de la Captivité de Bagdad qui fournit dequoi l'entretenir. Ce pélérinage continue encore aujourd'hui avec beaucoup de dévotion. Ce tombeau eſt ſur le bord du Chaboras. Il y a ſoixante tours, dans chacune deſquelles eſt une Synagogue. Proche de là eſt un édifice bâti par Jéchonias, lorſqu'Evilmérodach lui rendit la liberté. Ce Palais a la vue du côté de l'Euphrate ſur le Chaboras. On voyoit encore du tems de Benjamin de Tudéle, dans une voute de cet Edifice, le portrait de Jéchonias, & ceux de tous les Officiers qui l'accompagnoient, à la ſuite deſquels étoit le Prophéte Ezéchiel. Quant à la Bibliothéque qu'on voyoit dans le même lieu, il dit qu'elle étoit très nombreuſe, & que tous ceux qui mouroient ſans enfans l'augmentoient, en y envoyant de leurs livres. On y voyoit même, dit-on, l'original des prédictions de ce Prophéte, qu'il avoit écrit de ſa main. * On peut lire pluſieurs autres ſentimens ſur la mort d'Ezéchiel & ſa ſépulture dans *l'Hiſt. des Juifs* par M. Baſnage, *tome* 5. *p.* 1585. &c. *Ezéchiel*, 1. 2. &c. Saint Jérôme, *præfat. in Ezech. Epiſt. ad Paulin.* Bayle, *Diction. Crit.* 2. *édit.*

ÉZÉCHIEL, Juif, Poëte Grec, vivoit ſous l'Empereur Trajan ou Adrien, quoique Sixte de *Sienne* l'ait mis 40 ans avant J. C. Il court ſous ce nom une Tragédie Gréque ſur Moïſe, ou de la délivrance des enfans d'Iſraël d'Egypte. Frédéric Morel la traduiſit en proſe & en vers Latins ſur la fin du XVI ſiécle: ce qui n'en a pas rendu la lecture plus fréquente, ni la piéce beaucous plus commune. Elle a été imprimée à Paris en 1609. Clément *Alexandrin* parle de cet Auteur plus d'une fois, & il en rapporte un grand fragment. Gentien Hervet, qui croyoit cette piéce perdue, conjecturoit par ce morceau, que toute la piéce devoit être élegamment écrite. * Clément Alexandrin, *au* 1. *l. des Tapiſſ.* & Euſébe *de Céſarée, au liv.* 9. *de la Prép. Evang.* Gentien Hervet, *in Comment. ad Strom.* Baillet.

ÉZEL ou ÉZER, ſorte de pierre ou de limite, près de Jéruſalem, juſques où les Juifs pouvoient aller le jour du Sabbath. Elle en étoit éloignée de cinq ſtades. * I. *Samuel* ou *Rois, ch.* 20. *v.* 19.

ÉZERO, petite ville, autrefois épiſcopale. Elle eſt dans la *Theſſalie, en Gréce, ſur un petit lac* qui porte ſon nom, entre le golfe d'Armiro & *la ville de Lariſſa, dont elle étoit ſuffragante*, & entre les montagnes d'Oſſa, de Pélion & d'*Olympe*. * *Maty, Dict. Géogr.*

ÉZIEL. *Voyez* HUZIEL.

ÉZIER (Jean) natif de Mayence dans le XVI ſiécle, étoit un ſavant Aſtronome, & compoſa divers Ouvrages, comme *Specul. Aſtronom. &c.* * Voſſius, *de Math.*

EZIER, bourg. *Voyez* AISIER.

E'ZIGEREI. *Voyez* ADZIGERI.

EZLA. *Voyez* ESLA.

EZRA. *Voyez* ESDRAS.

EZREL. *Voyez* HAZARÉEL.

EZRI. *Voyez* HEZRI.

EZRICAM. *Voyez* HAZRICAM.

EZRIEL. *Voyez* HAZRIEL & HAZARÊEL.

EZZELIN, ECELIN, ou ICELIN *da Onara*, ou *de Romano*, natif du village d'Onara, dans la Marche Tréviſane, étoit fils d'Ezzelin, ſurnomme *le Moine*, originaire d'Allemagne, qui étoit fils d'un autre EZZELIN, dit *le Bégue*, & petit-fils d'Albéric, qui avoit ſuivi l'Empereur Othon III. & s'étoit etabli en Italie. Ezzelin vivoit dans le XIII ſiécle, & ſe rendit redoutable par ſes cruautez & par ſes violences. Il combattit d'abord à la tête des Gibelins, & remporta de grandes victoires; puis négligeant les avantages du parti, pour ne ſonger qu'à ſon propre intérêt, il ſe rendit maître de Vérone, de Padoue, & de quelques autres villes d'Italie, où il exerça une tyrannie ſi odieuſe, & avec tant de mépris pour la Religion, qu'il conféra les Bénéfices, & profana les choſes les plus ſaintes. Pluſieurs croyent qu'il avoit été engendré par le Démon. Les Papes Grégoire IX, Innocent IV, & Alexandre IV, dont il avoit ſi ſouvent attaqué l'autorité dans la perſonne de leurs Légats, ayant employé inutilement les anathémes Eccléſiaſtiques, firent prêcher la Croiſade contre ce Tyran. Un jour, irrité de ce que la ville de Padoue s'étoit revoltée contre lui, il fit mourir douze mille Habitans qu'il avoit, ou dans ſes troupes, ou à ſon ſervice. Saint Antoine de Lisbonne, dit *de Padoue*, fut le ſeul qui oſa le reprendre de ſes vices. Il ne voulut rien répondre; mais il manda quelques-uns de ſes Satellites, pour le faire mourir, en lui portant des préſens que le Saint refuſa. Toutes les villes de la Marche Tréviſane, & les Princes de Lombardie liguez contre lui, le prirent lorſqu'il alloit attaquer Milan, & le menérent à Soncino, où il mourut deſeſpéré le dixiéme octobre de l'an 1259, après avoir exercé ſa tyrannie durant plus de quarante ans. Il étoit entêté de l'Aſtrologie à ce point, qu'il n'entreprenoit rien ſans avoir conſulté quatre Aſtrologues, dont il avoit coutume de ſe faire ſuivre, pour ſavoir les heures & les momens qu'il devoit prendre pour exécuter ſes entrepriſes. * Le Moine *de Padoue, Chron. liv.* 1. *&* 2. Sigonius, *de Reg. Ital. lib.* 19. Sponde, *A. C.* 1226. 1236. 1252. 1259. Maſcharadi, *Vite di Capit. Illuſtr.*

EZZELMULUK, ou AZZAMOLOUK: ce nom, qui ſignifie *la force & le prix des Rois*, eſt le nom du quinziéme Prince de la Maiſon & de la Dynaſtie des Bouïdes. Il étoit fils de Solthan *Eddoulat*, & ſuccéda à ſon oncle *Gelaleddoulat*, l'an de l'hégire 435, de Jeſus-Chriſt 1043, dans la charge d'Emir-al-Omara ou Connétable de Bagdet; mais ſa puiſſance fut fort affoiblie par les Turcs Selgiucides, qui commençoient à prévaloir dans tout l'Etat des Califes. Il mourut l'an de l'hégire 440: cependant on lui donné 24 ans de régne, parce qu'il régna après ſon pére Solthan *Eddoulat*, dans l'Ahovaze & dans la Perſe, avant qu'il poſſédât la charge d'Emir-al-Omara auprès du Califé. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

00020046

Digitized with financial assistance from

H T Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 02 January, 2019